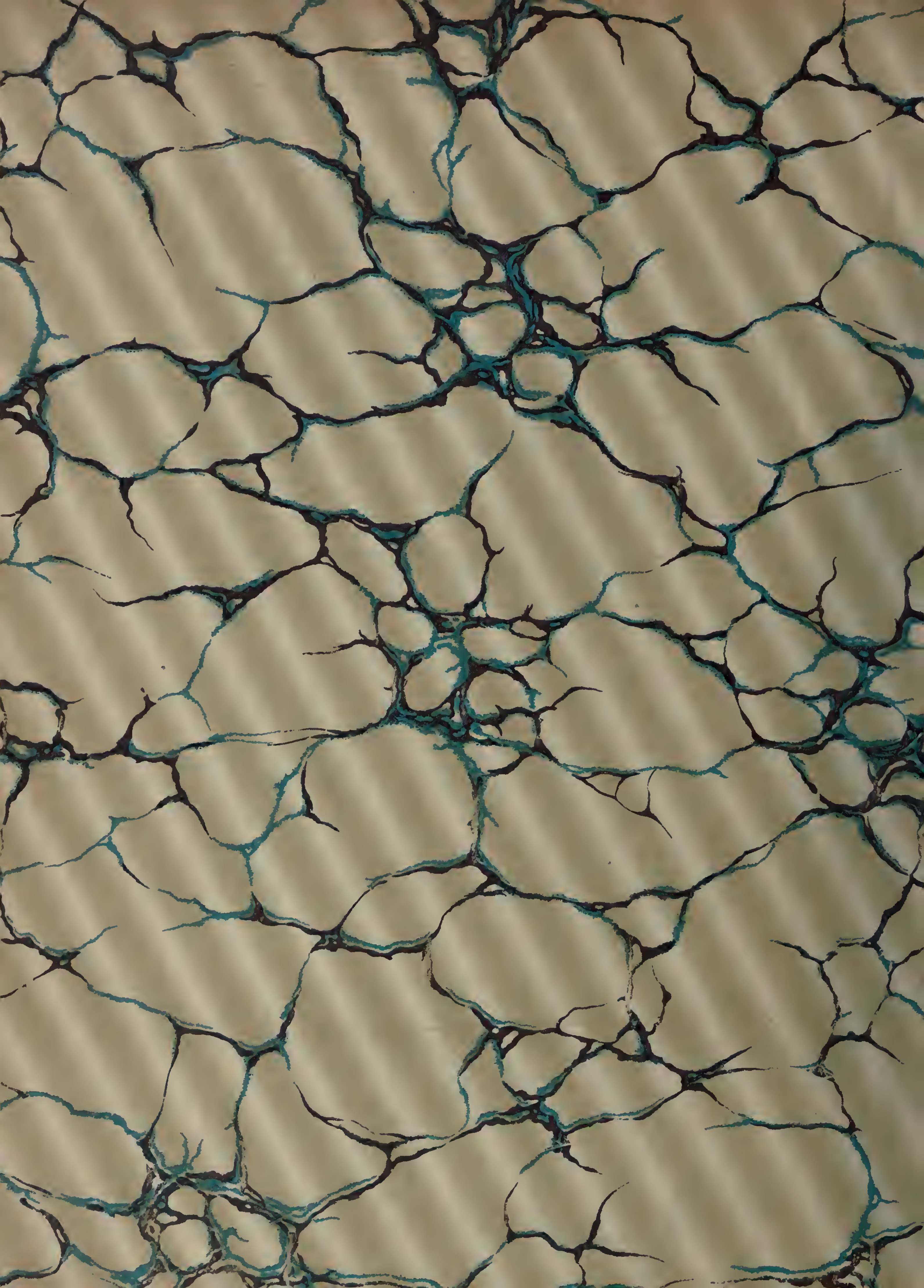


LAROUSSE

MENSUEL

ILLUSTRÉ

LAROUSSE
MENSUEL
ILLUSTRÉ

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSELLE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

CLAUDE AUGÉ

TOME CINQUIÈME (1920 à 1922)

2.120 Gravures. — 115 Tableaux. — 50 Cartes et plans.



PARIS

LIBRAIRIE LAROUSSE

13-17, RUE MONTPARNASSE, 13-17

—



N° 155. — Janvier 1920

Académie française. — *Election et réception de Jules Cambon.* Le 16 mai 1918, l'Académie française procéda à l'élection d'un membre, en remplacement de Francis Charmes. Les candidats étaient Jules Cambon, Pierre Mille et Tancrède Martel. Il y avait 27 votants; au premier tour, J. Cambon fut déclaré élu par 19 voix, contre 5 à P. Mille et 3 à T. Martel. (V. t. IV, p. 331.)

Accompagné de ses deux parrains, R. Poincaré et Denys Cochin, J. Cambon a pris possession de son fauteuil le 20 novembre 1919. Ce fut une séance toute à l'honneur de la diplomatie, puisque Jules Cambon, une des gloires de la « carrière », était reçu par l'ancien ministre des affaires étrangères Ribot et avait à prononcer l'éloge de Francis Charmes, qui fut directeur politique au quai d'Orsay. (V. t. III, p. 695.)

Le récipiendaire tint à le marquer dès le début de son remerciement. Rappelant l'erreur de calcul de l'Allemagne qui, subissant elle-même le prestige de sa force et méprisant la nature humaine, fut surprise et scandalisée, lors de son agression, « que la voix de la conscience se fît entendre dans le cabinet des hommes d'Etat », J. Cambon remarque justement que

pour qu'il en fût ainsi, il nous avait fallu patiemment susciter autour de nous les sympathies des peuples, les rassembler en un faisceau d'amitiés solides et les rattacher par le lien des alliances qui se sont resserrées quand nos ennemis croyaient les rompre. Ce fut l'œuvre de la diplomatie française..... Il y a cinquante ans, la France était vaincue, isolée, abandonnée au vainqueur par l'aveugle indifférence des cabinets européens; peu à peu, jour par jour, heure par heure, elle s'est relevée; un travail persévérant a tissé autour d'elle ce réseau d'amitiés qui s'est trouvé un solide rempart.

L'orateur aborde ensuite la vie de son prédécesseur, qui fut son intime ami. Il le montre arrivant à Paris avec ses deux frères et vivant avec eux dans une sorte de communauté, sous le même toit, partageant tout, défendant les mêmes idées. Attaché à l'administration de l'Assistance publique, Francis Charmes se sentait porté vers la littérature et la politique. Après une courte collaboration au *XIXe Siècle*, le journal d'Edmond About, il entra au *Journal des Débats*. C'est, pour Cambon, un prétexte à décrire la vieille maison de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, d'aspect si pittoresque, et « ce cabinet de rédaction qu'ont illustré, avec tant d'autres, Chateaubriand et Taine, Weiss et Prévost-Paradol ».

Lorsque Charmes y pénétra à son tour, la France venait de subir une paix douloureuse, à laquelle la guerre civile avait ajouté son horreur. « Un immense besoin de repos et de réparation entraînait le pays à chercher l'abri d'institutions définitives ». Thiers, alors, apparaissait comme l'artisan nécessaire de la reconstitution nationale. Aux *Débats*, Charmes le soutenait énergiquement, comme il défendit plus tard la République contre la tentative du 16-Mai. Cependant, la crise intérieure ne retenait pas seule son attention : il était aussi préoccupé des répercussions que cette crise pouvait avoir sur la situation de la France au dehors;

car (remarque Cambon) c'est le propre de la France, par la nature de son génie et par l'effet même de sa situation entre l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie, que tout ce qui la touche intéresse l'univers. Quoi qu'elle fasse, elle ne cesse pas d'être, pour ainsi parler, sur le devant de la scène du monde.

Francis Charmes commença donc d'écrire sur la politique extérieure. Thiers remarqua ses articles, en goûta la convenance et la propriété du style et admit le jeune journaliste dans son amitié. Trois ans plus tard, Barthélemy Saint-Hilaire ayant pris le portefeuille des Affaires étrangères, appela près de lui Francis Charmes, qui s'initia ainsi au monde de la diplomatie. Cambon en prend occasion pour définir le rôle de l'ambassadeur et en déterminer l'exact caractère :

S'imaginer que les rapports des nations peuvent se passer des relations particulières de ceux qui les représentent et se réduire à de simples échanges de notes, c'est faire de la société des hommes un mécanisme et en supprimer la vie et les passions. Un agent au dehors doit être animé de l'esprit de son pays, en être comme pénétré. Mais il importe, à un degré presque égal, qu'il soit intelligent de l'esprit des autres, de leurs susceptibilités, de leurs préjugés et qu'il ait le respect de leur honneur. Sa fonction essentielle est de faire comprendre, mais aussi de comprendre..... La diplomatie est par-dessus tout l'art des transactions.

Cet art a été souvent critiqué : on l'accuse de ne rien prévoir et, à tout propos, on le soupçonne d'intrigues.

Je ne connais pas (dit Cambon) d'idée plus fausse. L'intrigue est justement le contraire de la diplomatie. Celle-ci a besoin, il est vrai, de discrétion et de secret, de finesse et de patience, de prévoyance et de contrôle de soi; mais la loyauté lui est plus nécessaire encore, car il n'y a pas de force plus grande pour un diplomate que d'inspirer confiance au gouvernement auprès duquel il est accrédité... Non, il n'y a point de mystère dans l'œuvre des chancelleries. Les destinées des Etats sont régies par des lois que les hommes ne peuvent pas modifier; c'est la géographie qui les leur impose. L'art des diplomates est de savoir les dégager...

Brièvement, Cambon esquisse la carrière parlementaire de Charmes, qui resta à la Chambre de 1881 à 1885, y rentra en 1889 et siégea au Sénat de 1900 à 1912. Mais, à propos de la nomination de Charmes au poste de directeur politique aux Affaires étrangères en 1885, l'orateur, élargissant son sujet, retrace l'évolution de notre politique étrangère à partir de cette date. Au lendemain de 1871, la France avait affirmé sa volonté « non seulement de développer notre influence au dehors et d'ouvrir à notre commerce et à notre industrie de nouveaux débouchés, mais surtout de rendre au pays le sentiment de sa valeur ». Cette volonté se traduisit par la politique d'expansion coloniale qui fut alors adoptée et qu'incarna Jules Ferry. Mais la chute de celui-ci entraîna une modification de notre politique extérieure, qui cessa de faire des questions coloniales son objet principal et presque exclusif. On comprit qu'il importait de nous assurer au dehors des sympathies et des concours : la politique des alliances succéda à la politique coloniale. Du même coup, la France revenait à la conception classique de sa diplomatie, à la politique d'équilibre.

Cambon défend cette conception, volontiers décriée par les hommes qui poursuivaient l'hégémonie de l'Europe, parce qu'elle était la sauvegarde des faibles. Et il observe judicieusement que, si c'est une noble

tentative que celle qui prétend placer toutes les nations sur le pied de l'égalité et « cherche à maintenir la paix dans le monde en créant une sorte de lien social entre les peuples », il n'en est pas moins vrai que, « dans la Société des nations, chacun entrera avec ses traditions, ses préjugés, ses intérêts... et qu'il se formera entre ses membres les groupements que nous voyons se dessiner dès à présent et qui auront pour effet d'en équilibrer les parties ».

Poursuivant son exposé de la politique française, Cambon fait ressortir la responsabilité de l'Allemagne et, particulièrement, de Bismarck, dans ce retour de l'Europe au système des alliances. C'est Bismarck qui, au Congrès de Berlin, avait suscité les premiers germes de désaccord entre la Russie et l'Autriche-Hongrie en tournant les espérances de celle-ci vers l'Orient, « cet Orient, dont la Russie s'était toujours montrée passionnément jalouse ». C'est lui, également, qui avait établi au milieu de l'Europe la Triple-Alliance comme « une position stratégique », provoquant ainsi chez les autres puissances de légitimes inquiétudes. Peu après, il se marquait, dans la politique allemande, une évolution exactement contraire à la nôtre. Tant qu'il fut au pouvoir, Bismarck avait maintenu à la politique de l'Empire un caractère éminemment continental. Mais, après sa chute, il parut à Guillaume II que l'Allemagne devait se lancer dans un champ plus vaste et adopter désormais une politique mondiale. Une telle attitude ne pouvait qu'éveiller en Europe des défiances, qui se traduisirent par des mesures de prudence : accord de la France et de la Russie, liquidation des vieilles querelles coloniales avec le gouvernement britannique, Entente cordiale, rapprochement de la Russie et de la Grande-Bretagne.


Francis Charmes. (Phot. Manuel.)

A suivre cet exposé, plein de vues judicieuses, exprimées avec une grande force de précision, on avait, à vrai dire, un peu oublié Francis Charmes. Cambon revient à son personnage, pour nous le montrer dans ses fonctions de directeur de la *Revue des Deux Mondes* et caractériser son talent d'écrivain, « désireux de convaincre, dédaigneux de séduire ». Mais, visiblement, l'esprit de l'orateur demeure attaché aux considérations de politique qu'il avait déjà ébauchées ; il les achève en rappelant les multiples provocations de l'Allemagne — annexion de la Bosnie-Herzégovine, recherche des succès de prestige en Afrique — qui, toutes, attestaient une égale méconnaissance de « la seule réalité contre laquelle la force ne peut rien : le sentiment de la justice dans la conscience des hommes ».

C'était, en effet, un singulier état d'esprit que celui qui dominait Berlin. L'Allemagne était surprise qu'on ne l'aimât pas : elle ne faisait pas de distinction entre les relations auxquelles le voisinage oblige et celles qui proviennent de la communauté des idées et des sentiments ; elle ignorait qu'il y eût une dignité humaine et qu'il est un point où les plus pacifiques, les plus faibles et les plus petits, disent : non.

En terminant, Cambon rappela la part prise pendant tant d'années par Francis Charmes à la formation morale de la France, et il conclut :

La génération à laquelle il appartenait avait connu d'amères tristesses. Elle était entrée dans la vie publique au milieu des désastres ; elle avait vu l'armée prussienne descendre les Champs-Élysées ; elle avait senti dans sa chair la blessure de l'arrachement de nos deux provinces et, pendant près d'un demi-siècle, elle avait vécu dans l'inquiétude. Aujourd'hui, la France a retrouvé un empire colonial. Les pas de nos soldats ont effacé, sur le sol de notre voie triomphale, les traces de nos ennemis, et nos provinces nous sont revenues... Il semble que notre génération ait achevé sa tâche... Les Français qui nous succéderont auront à veiller sur l'héritage que nous leur laissons et que nous leur rendons, cette fois, tout entier. Qu'ils le gardent ! Nous avons passionnément aimé une France vaincue ; envions nos fils, qui auront la joie de l'aimer victorieuse.

La réponse de Ribot offrit d'abord un agréable complément à l'éloge de Francis Charmes. Dans une suite de petites phrases, qui semblaient autant de touches d'un pinceau délicat, l'orateur loua la bonne grâce et la simplicité toujours avenante de Charmes, le calme de sa parole, « où on sentait un équilibre bien établi de sa pensée, une passion contenue qui inspirait le respect autant que la sympathie ». Quant à ses idées, « Francis Charmes était de ces conservateurs qui ne s'attardent pas dans leurs préjugés, ni dans les regrets du passé ». Ribot rappela alors sa longue collaboration au *Journal des Débats*, son ardente campagne contre le gouvernement à l'époque du 16-Mai ; et, parlant du libéralisme de son personnage, il laissa voir son propre sentiment sur la liberté, « garantie d'ordre et de paix au sein de la nation » :

Un gouvernement ne perd rien de sa vigueur à respecter chez ceux qui le combattent le droit de propager leurs doctrines. Il n'en est que plus fort pour réprimer toute atteinte aux lois, tout appel à la violence... Liberté de la presse, liberté d'association, liberté des cultes et de l'enseignement, voilà le trépied sur lequel repose de nos jours la liberté générale.

Ribot examine ensuite les Chroniques politiques que Charmes fournit pendant plus de vingt ans à la *Revue des Deux Mondes* et qui firent de lui « une sorte d'ambassadeur de l'esprit français auprès de l'opinion publique à l'étranger ». Ceci amène l'orateur à reprendre l'exposé que Cambon avait fait de l'histoire de notre diplomatie, pour en rectifier certains points. Sans le dire, il laisse entendre que l'opposition établie par le récipiendaire entre les deux aspects successifs de notre politique extérieure — politique coloniale d'abord, puis politique des alliances — lui paraît trop absolue. D'une part, on ne saurait prétendre que la politique coloniale n'ait pas survécu à la retraite de J. Ferry. D'autre part, « l'heure n'était pas venue, dans les années qui ont suivi notre défaite, de sortir de notre isolement ». Ce n'est que plus tard que nous nous sommes trouvés en face d'une situation nouvelle, sans avoir été conduits à faire une politique nouvelle.

La deuxième partie du discours de Ribot est, naturellement, consacrée à l'étude de la vie et de l'œuvre du récipiendaire. C'est d'abord le tableau — traité en grisaille — de son enfance, alors que, parmi le modeste décor « d'une maison de la rue de Fleurus qui avait des airs de province, avec son petit jardin, dans ce quartier alors si tranquille et de mœurs plus ecclésiastiques que mondaines », Cambon vivait entre sa mère, son frère aîné et son oncle, vicaire à Saint-Sulpice :

La paisible demeure s'ouvrait discrètement à des amis... Le ton de la maison n'était pas celui d'une grande indulgence pour le régime impérial. On était de l'opposition libérale... L'oracle était le *Journal des Débats* et aussi le *Correspondant*.

Puis nous retrouvons Cambon, devenu avocat, dans la salle des Pas-Perdus du Palais de Justice, « où se pressent, à côté des maîtres du barreau, la plupart exilés de la politique, tant de talents impatients à prendre leur essor », à la conférence Molé, « où Gambetta nous apportait les impressions toutes chaudes des séances du Corps législatif, en des causeries familières qui se prolongeaient fort avant dans la nuit, exerçait sur nous sa puissance de séduction, presque aussi grande que son éloquence ».


Jules Cambon. (Phot. Manuel.)

Après la guerre de 1870, où il avait combattu à la tête d'une compagnie de mobiles, Cambon inaugure sa carrière administrative, comme collaborateur de Jules Simon au ministère de l'instruction publique. Il se rend ensuite en Algérie, auprès du général Chanzy, et s'initie à ses futures fonctions de gouverneur général, qu'il devait remplir après avoir été préfet de Constantine, secrétaire général de la préfecture de police, préfet du Nord, préfet du Rhône. En 1897, il entre dans la diplomatie et est envoyé comme ambassadeur à Washington. De là, il passe à Madrid et, enfin, en 1907, il est nommé ambassadeur à Berlin, étape décisive de sa carrière.

C'était presque au lendemain de la visite de Guillaume II à Tanger. La France était sortie à son honneur de la Conférence d'Algésiras, qui n'avait pas été un succès pour la diplomatie allemande. Cependant, nous ne cherchions pas à abuser de notre avantage ; les instructions de Cambon visaient à amener une détente dans les relations des deux pays, tout en restant fidèle aux grandes directions de la politique française. Mais l'Allemagne était alors « dans l'infatuation qui avait succédé à la politique dure, impitoyable, mais supérieurement intelligente, de Bismarck » :

L'erreur de l'Allemagne a été de se figurer qu'on n'oserait jamais lui résister... On comptait que l'Angleterre, tout absorbée dans ses luttes intérieures au sujet de la réforme fiscale et de l'Irlande, n'entrerait pas dans une guerre continentale où la France et l'Allemagne seraient engagées. On se croyait tout permis, depuis que l'Autriche-Hongrie avait décrété, au mépris du traité de Berlin, l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, sans que ni la Russie ni l'Angleterre fissent entendre de protestations... On ne se réveillera qu'au bord de l'abîme...

Quant à l'excuse invoquée par l'Allemagne, qu'elle a été trompée, Ribot en montre la faiblesse :

Quand un peuple a été entretenu pendant un demi-siècle par la presse, par l'enseignement, par toute l'action de ses chefs, dans la conviction qu'il était supérieur à tous les autres peuples, que ce qu'il nomme sa *culture* est d'une essence telle que rien ne peut en approcher et que son devoir est de l'imposer au monde, ce peuple est prêt à laisser commettre toutes les folies et tous les crimes.

Cambon, qui suivait jour par jour les évolutions de la pensée allemande, a tout tenté pour écarter, pour retarder, du moins, la guerre, que, depuis 1913, il jugeait inévitable. Il prit, après le coup d'Agadir, la responsabilité de « conseiller un arrangement qui devait coûter quelque chose au sentiment national en France, mais que la sagesse nous commandait d'accepter ».


Alex. Ribot. (Phot. Manuel.)

Il fallait que le monde sentît que nous ne voulions pas mettre sur nos épaules l'effroyable responsabilité d'avoir contribué à déchaîner l'horreur d'un tel conflit.

En terminant, Ribot se demande « ce que sera le monde, après l'horrible tempête qui vient de le secouer ».

La guerre n'a pas seulement abattu des empires, elle a remué jusque dans ses couches profondes une société en évolution, inquiète de son avenir, en marche vers un équilibre nouveau... Le monde des travailleurs est troublé, jeté en dehors des voies anciennes... C'est l'ordre social qui est en question, après l'ordre politique.

Mais convient-il de s'effrayer de ces agitations ?

L'océan, après la tempête, ne se calme pas en un instant ; et... une société habituée à pratiquer les mœurs viriles de la liberté a, en elle-même, les moyens de se défendre.

Dans une émouvante péroraison, l'orateur évoque la France, qui « n'a jamais été plus haut dans l'imagination et dans la reconnaissance des peuples », mais qui « cherche ses enfants, toute cette jeunesse qui lui a été enlevée », et qui « se demande comment elle pourra restaurer ses ruines et reprendre son existence de labeur ».

Une France blessée, atteinte dans ses forces de reconstitution, en face d'une Allemagne presque intacte, qu'on va aider à se relever pour qu'elle puisse payer une partie de sa dette, une France qui resterait seule pour panser ses blessures, quel remords ce serait pour le monde qu'elle a sauvé de la barbarie ! La France veut vivre ; elle n'a pas achevé sa mission.

Au seuil de cette ère nouvelle, Ribot ne peut se défendre de quelque mélancolie en se sentant « à cet âge où on ne peut se promettre de vivre assez pour assister, pour prendre part à ce relèvement » ; il constate avec une pointe de tristesse que la vie des hommes de sa génération « a été une longue attente des réparations nécessaires » et que, s'ils ont eu la joie immense de saluer la revanche du droit sur la violence, il leur « manquera de suivre l'évolution que la France est en train d'accomplir comme tous les pays ». Au moins, peut-il formuler le vœu que cette évolution soit toujours pacifique et se poursuive dans l'ordre et dans le calme :

Puisse notre victoire aider à maintenir l'union et, si l'union doit faire place à des luttes plus ou moins âpres, puisse le souvenir de nos souffrances et de nos efforts communs en adoucir la rigueur, en tempérer la violence ! Il y a, entre tous les Français qui ont partagé les angoisses de la lutte, les espérances et les joies de la victoire, quelque chose d'ineffaçable. — F. Guiraud.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — *Élection de Charles Bémont.* Le 16 mai 1919, l'Académie des inscriptions et belles-lettres procéda à l'élection d'un membre, en remplacement de Maxime Collignon, décédé.

Les candidats en présence étaient, par ordre alphabétique : Bémont, Delachenal, Dorez, Fougères, Glotz et Lejay. Il y eut sept tours de scrutin. Au septième, les voix des 34 votants se répartirent ainsi : Bémont, 20 ; Glotz, 11 ; un bulletin blanc.

Bémont fut proclamé élu (v. p. 3).

Accidents du travail. *Extension de la législation de 1898 aux maladies professionnelles.* — La loi du 25 octobre 1919 a étendu la législation sur les responsabilités en matière d'accidents du travail aux maladies d'origine professionnelle, et elle considère comme telles certaines affections aiguës ou chroniques (saturnisme, hydrargyrisme). Pour prévenir les maladies professionnelles et, par suite, les charges qu'entraînerait l'extension de la loi, les médecins sont tenus de déclarer les maladies figurant sur une liste établie par décret et dont ils ont été à même de reconnaître l'existence.

La responsabilité des maladies professionnelles incombe proportionnellement aux employeurs successifs, à moins que l'un d'eux n'ait commis une

faute inexcusable ayant pu avoir une répercussion sur la santé de la victime ou de ses ayants droit : en ce cas, le tribunal peut augmenter sa part de responsabilité.

Lorsqu'un ouvrier quitte une exploitation assujettie, l'employeur est responsable des maladies qui peuvent atteindre l'ouvrier pendant un an. Sa responsabilité décroît en raison du temps écoulé entre le départ de l'ouvrier et le moment où survient l'incapacité de travail comportant indemnité. Si, à ce moment, l'ouvrier travaille dans une autre entreprise assujettie, le nouvel employeur n'est tenu que du surplus de l'indemnité. Le dernier des employeurs responsables est tenu, vis-à-vis de la victime ou de ses ayants droit, pour la totalité de l'indemnité, sauf recours contre les employeurs précédents.

La responsabilité cesse pour un chef d'entreprise à partir du jour où il déclare que ses procédés de travail ne comportent plus l'usage des substances capables de provoquer les maladies professionnelles ; il n'est plus responsable que des affections pouvant atteindre les ouvriers qu'il employait avant le dépôt de la déclaration.

Le racolage médical ou pharmaceutique en matière d'accidents du travail ou de maladies assimilées est puni d'une amende de 100 à 500 francs et d'un emprisonnement de trois jours à trois mois. L'ouvrier est libre de choisir son médecin ou son pharmacien : la loi considère que cette liberté n'est pas respectée par ceux qui (par dons, promesses, remises sur honoraires et fournitures, faits à des accidentés, syndicats, chefs d'entreprise, assureurs ou toute autre personne) ont attiré ou tenté d'attirer les victimes d'accidents ou de maladies dans une clinique, cabinet médical ou officine de pharmacie. — M. Legrand.

Acte. *Actes sous seing privé.* Dr. fiscal. La loi du 22 frimaire an VII (art. 22) a prescrit l'enregistrement obligatoire, dans les trois mois de leur date, des actes sous seing privé emportant transmission de propriété, d'usufruit ou de jouissance d'immeubles. Postérieurement, les actes portant mutation de propriété de fonds de commerce ou clientèles ont été assujettis à la formalité. Pour tous les autres actes sous seing privé, l'enregistrement ne devenait obligatoire que s'il en était fait usage, soit par acte public, soit en justice ou devant toute autre autorité constituée.

La loi du 29 juin 1918 a maintenu la législation antérieure en ce qui concerne les écrits constatant des conventions unilatérales; mais elle a soumis obligatoirement à l'enregistrement, dans un délai déterminé, les actes sous seing privé constatant des conventions synallagmatiques, exception faite des contrats synallagmatiques « imparfaits », qui sont de véritables contrats unilatéraux et des actes ci-après : marchés et traités réputés actes de commerce (régis par la loi du 11 juin 1899, art. 4); actes constatant des conventions affranchies de l'impôt par des lois spéciales ou des conventions pour lesquelles la loi a prescrit un mode spécial d'acquittement des droits, savoir : 1° les transmissions à titre onéreux des obligations ou des actions pour lesquelles l'impôt est payé lors du transfert sur les registres de la société ou sous forme de taxe annuelle et obligatoire; 2° les contrats d'assurances soumis à une taxe obligatoire moyennant le payement de laquelle la formalité est donnée gratis chaque fois qu'elle est requise : assurances maritimes, assurances-incendie, assurances-vie, contrats de rente viagère, assurances contre les accidents, mais non les polices des assurances non soumises au régime de l'abonnement.

Pour tous les actes sous seing privé assujettis à l'enregistrement dans un délai déterminé, les parties devront en établir un double sur papier timbré, et ce double, revêtu des mêmes signatures que l'original, restera déposé au bureau de l'enregistrement lorsque la formalité sera requise.

Les engagements de location n'ont pas à être enregistrés, parce qu'ils ne sont pas considérés comme assimilables à des baux écrits.

Le renouvellement d'un bail est soumis à la formalité lorsqu'il fait l'objet d'un acte sous seing privé, distinct du bail primitif; mais il en est autrement lorsque la location continue soit par tacite reconduction, soit pour une nouvelle période prévue dans le bail originaire. — Max Legrand.

Bémont (Charles), historien français, né à Paris le 16 novembre 1848. Il commença ses études à Versailles et les acheva au lycée Charlemagne, à Paris. Reçu à l'Ecole des chartes, il en sortit en 1876, avec le diplôme d'archiviste-paléographe. D'abord professeur d'histoire à l'Ecole alsacienne de Paris, il entra ensuite comme maître de conférences à l'Ecole pratique des hautes études, y enseigna et travailla sous la direction de Gabriel Monod et y fut à son tour nommé directeur adjoint, fonctions qu'il occupe encore aujourd'hui. En outre, dès 1876, Ch. Bémont avait été attaché, comme secrétaire, à la « Revue historique », dont il devait plus tard assumer la direction, avec Gabriel Monod d'abord, puis, à la mort de celui-ci (1912), avec Ch. Pfister.

En 1885, Ch. Bémont avait été reçu docteur ès lettres, avec deux thèses : l'une, traitant *De Johanne, cognomine* Sine Terra, *Angliæ rege, Lutetiæ Parisiorum anno 1202 condemnato ;* l'autre intitulée : *Simon de Montfort, comte de Leicester, sa vie (120?-1265), son rôle politique en France et en Angleterre.* L'Académie française couronna cet ouvrage, où la vie du beau-frère de Henri III d'Angleterre était minutieusement étudiée et où l'auteur s'efforçait de déterminer la part qui revient à Simon de Montfort dans les réformes du royaume et l'organisation du régime parlementaire anglais. Sans cacher les défauts du comte de Leicester, son ambition peu scrupuleuse, ses emportements, Bémont rendait hommage à son souci du bien public, qui en fit un adversaire déterminé de la royauté arbitraire et despotique et l'un des plus actifs promoteurs du gouvernement représentatif en Angleterre.

La préparation de ses thèses de doctorat avait conduit Ch. Bémont à explorer l'Angleterre du moyen âge; ce champ d'exploration lui parut assez vaste pour qu'il y confinât désormais son activité, et il s'est, depuis, spécialisé dans ce canton du domaine historique.

En 1892, il donnait, dans la « Collection des textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire », une irréprochable édition des *Chartes des libertés anglaises,* où sont rassemblés tous les textes constitutionnels promulgués, entre 1100 et 1305, par les rois Henri Ier, Etienne, Henri II, Jean sans Terre, Henri III et Edouard Ier. Au nombre de ces actes, figure notamment la Grande Charte *(Magna Carta libertatum),* par laquelle, le 15 juin 1215, Jean sans Terre, sous la contrainte du haut clergé et des barons anglais, concéda et confirma solennellement les libertés nationales.


Charles Bémont. (Phot. Y. Z.)

Mais le plus important travail de Ch. Bémont, auquel il a voué son activité pendant plus de dix ans, est sa publication des *Rôles gascons,* dans la « Collection des documents inédits de l'histoire de France » (3 vol., 1896, 1901, 1906). On désigne sous ce nom les actes de l'administration anglaise en Gascogne, au moyen âge, durant la longue période d'environ trois siècles (1152-1453), où cette province fut soumise à la domination des rois d'Angleterre. Ces actes sont écrits sur des peaux de parchemin, cousues bout à bout, de façon à former un rouleau (d'où leur nom, du latin *rotulus).* Les *Rôles gascons* occupent 1.847 peaux et s'étendent de 1242 à 1460. Conservés jadis à la Tour de Londres, ils sont maintenant déposés au Public Record Office. On ne les connaissait guère que par un catalogue qui avait été dressé en 1741, par un Anglais, réfugié en France, Th. Carte, et par les copies qu'en avait rapportées en 1764 Bréquigny, — copies actuellement déposées à la Bibliothèque nationale. Vers 1880, le ministre de l'instruction publique décida de procéder à la publication intégrale de ces rôles. Francisque Michel fut chargé de l'entreprise et publia, en 1885, un premier volume, qui comprenait les actes de 1242 à 1254. Mais ce travail était loin d'être parfait. Ch. Bémont, qui, à la mort de Fr. Michel, survenue en 1886, eut mission de continuer la publication, dut commencer par revoir l'œuvre de son prédécesseur et en corriger les nombreuses erreurs. C'est l'objet d'un supplément paru en 1896, qui contient en outre les rôles de 1255. Bémont donna ensuite deux autres volumes, qui le conduisirent jusqu'à l'année 1307. Il y a en tout 5.108 actes publiés. On imagine aisément quelle somme de patients efforts représente un pareil chiffre et quel important service la scrupuleuse et sûre érudition de Ch. Bémont a rendu ainsi à l'histoire.

Ce volumineux ensemble de documents, d'une incomparable richesse, n'est pas seulement précieux pour l'étude des institutions locales de la Guyenne (coutumes, jurisprudence, situation du clergé, de la noblesse, du peuple, etc.) ; il éclaire aussi singulièrement l'histoire des rapports de la France et de l'Angleterre au XIIIe siècle. D'ailleurs, dans une importante introduction placée en tête du tome III, Ch. Bémont, après avoir examiné les caractères extrinsèques de ces rôles, leur paléographie, leur chronologie, etc., en dégage certaines précisions touchant l'administration de la Gascogne et l'histoire anglo-française de 1293 à 1297. Ce travail a été honoré, en 1907, du prix Gobert, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Depuis, Ch. Bémont a montré quel parti on pouvait tirer de cette mine de documents, dans diverses études partielles, telles que : *Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIIIe siècle* (1914) ; *un Rôle gascon de lettres closes expédiées par la chancellerie du prince Edouard, plus tard Edouard Ier, roi d'Angleterre, 1254-1255* (1916) ; *les Institutions municipales de Bordeaux au moyen âge, la Mairie et la Jurade* (1916).

On lui doit, par ailleurs, d'autres études, comme : *la Campagne de Poitou, 1242-1243 ; Taillebourg et Saintes* (1893) ; *les Révolutions d'Angleterre en 1553 et 1554, racontées par un fourrier de l'empereur Charles-Quint* (1912) ; *le Premier Divorce de Henri VIII et le Schisme d'Angleterre. Fragment d'une chronique anonyme en latin, publié avec une introduction, une traduction française et des notes* (1916). Dans « l'Histoire générale » de Lavisse et Rambaud, c'est Ch. Bémont qui a rédigé, dans les tomes Ier, II et III, les chapitres relatifs à l'Angleterre de 395 à 1485. Il convient également de mentionner son *Histoire de l'Europe et particulièrement de la France de 395 à 1270,* dans la série des manuels scolaires publiés sous la direction de G. Monod.

Enfin, sans parler des nombreux comptes rendus parus sous sa signature dans la « Revue historique », il faut ranger, parmi les travaux les plus précieux peut-être de Ch. Bémont, sa *Bibliographie critique de l'histoire d'Angleterre,* qu'il publie depuis 1891 dans les Bulletins annuels de cette même revue. Il ne s'y montre pas seulement admirablement informé de tout ce qui concerne l'histoire de l'Angleterre, mais il réunit, avec une méthode critique qu'il a héritée de son maître, G. Monod, des matériaux du plus haut prix pour l'élaboration du travail historique.

Ch. Bémont a été élu, le 16 mai 1919, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de Maxime Collignon (v. p. 2). — F. Guirand.

Bérénice l'Hérodienne, héroï-comédie tragique en trois actes, en vers, par Albert du Bois, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 11 novembre 1919.

Acte Ier. La terrasse de la Maison d'Or, à Rome, au-dessus du forum. On aperçoit les monuments ensoleillés qui escaladent la pente du Palatin. Bérénice, amante de Titus depuis quinze ans, consulte son miroir, puis sort avec l'empereur, qui est venu la chercher. Stella, le préfet de la garde prétorienne, et le rhéteur grec Harmakhis devisent pour nous apprendre que le peuple murmure de voir à Rome l'étrangère, la juive Bérénice, fille d'Hérode, convoiter la couronne d'impératrice, au mépris des traditions romaines, qui exigent que l'empereur épouse une Romaine. Titus, de retour, menace le peuple qui ose gronder. Son frère, Domitien, accompagné d'une délégation du sénat, vient le sommer de chasser la juive. Il répond en annonçant qu'il va fermer le temple de Janus, en signe de paix universelle. Ainsi, Bérénice sera une amie, puisque tous les peuples seront frères. Decimus Juvénal, chef du parti nationaliste, jure d'empêcher cette manœuvre, qui sauverait Bérénice et chagrinerait plus d'un sénateur, tel Florus :

J'ai dans mon arsenal mille armures à vendre.

Domitien soulève le parti des militaristes patriotes. Bérénice oppose à toutes ces attaques une inaltérable et patiente douceur.

Au temple de Janus, à l'acte II, elle est bravée par Juvénal, qui la défie de s'exposer seule aux fureurs du peuple en traversant le forum. Elle relève le défi et paraît dans la foule. Elle est frappée à coups de poing.

Au dernier acte, Bérénice, dans son palais, médite sur l'hostilité du peuple. Domitien vient lui révéler que, si elle persiste à demeurer à Rome, trois cents conjurés ont fait serment de mourir jusqu'à ce que Titus ait été assassiné. Elle se sacrifie à son amant et, pour le sauver, elle se décide à s'en aller. Afin d'épargner à Titus la crainte du danger et de la mort, elle lui donne, pour prétexte de son départ, la peur qu'elle a pour elle-même des fureurs populaires. L'empereur et son amie se font de tendres adieux. Les consuls annoncent à Rome que l'étrangère est partie.

L'*Hérodienne* appartient à un « Cycle des Douze génies », dans lequel Albert du Bois a évoqué et glorifié tour à tour Homère, David, Ezéchiel, Démosthène, Cervantes, Shakespeare, Byron, Hugo, Rabelais avec une abondance aisée et heureuse et, parfois, une trop grande facilité.

Sa *Bérénice* ne rappelle en rien celle de Racine et est plutôt conçue dans la formule shakespearienne, de façon pittoresque et vivante. Elle n'est, d'ailleurs, pas plus véridique, historiquement, que les tragédies de Corneille et de Racine, composées à l'instigation de Henriette d'Angleterre, ou le roman de Segrais. L'Hérodienne est douce, bonne, fraternelle, héroïque, aimante et modeste. En réalité, Bérénice, veuve de deux maris, âgée de quarante ans quand elle connut Titus et abandonna pour lui son époux et ses enfants, fut une ambitieuse et une dévergondée, que Titus chassa pour ses dérèglements, quand elle eut cinquante-deux ans. Le doux Titus lui-même était un Néron naissant et ne commit pas plus de crimes parce qu'il n'en eut pas le temps : il fut assassiné par son frère Domitien, après trois ans de règne. Beulé, en 1869, a rétabli les véritables traits de cette figure, faussée par Racine et la légende.

Albert du Bois a fait d'elle l'apôtre de la fraternité, de la patience résignée, de la bonté. Elle repousse les conseils haineux de sa suivante, la juive Tamar, qui salue en elle l'instrument de Iaveh, chargé de châtier Rome. Elle prêche au peuple l'amour et la pitié, la douceur et la paix. Elle porte à l'empereur Titus un amour profond, fait de dévouement et de passion désintéressée. Historiquement, la liaison de Titus et de Bérénice fut moins romanesque, car Bérénice convoita le trône, et Titus se servit d'elle pour manœuvrer les rois d'Orient, Antiochus, Vologèse, Soémus et traiter avec l'Arménie et le Pont.

Telle qu'elle nous est présentée *l'Hérodienne* offre un beau spectacle pittoresque et un tableau des mœurs de la Rome impériale, qui illustre les études de Dezobry et de Friedlaender. La reconstitution du temple de Janus, avec le défilé des porteuses d'offrandes et la série de leurs prières, est attrayante. La Rome antique, la louve farouche, revit et rugit dans le décor d'une intéressante reconstitution, où le soleil dore les édifices dont on parcourt aujourd'hui, à Rome, les ruines noircies. La topographie romaine y est conforme à l'atlas de Kiepert, et les mœurs reproduisent avec vérité les données des dictionnaires de Rich et de Saglio.

La poésie est musicale, claire, lumineuse et souple. Le couplet du rhéteur Harmakhis est de bonne rhétorique, quand il dit à Stella que la muraille de la basilique Julia n'est peut-être pas blanche, comme elle le paraît :

.....Je la vis ce matin,
Avant que la lumière au ciel ne fût *complète*...
Par Pallas! je le jure, elle était violette.
Un peu plus tard, le jour, sur les coteaux latins,
De longs voiles de pourpre ornaient leurs fronts lointains,
Comme des fronts de dieux dans une apothéose.
Par Pallas Athénê, la muraille était rose!
Un peu plus tard, Midi l'inondant de feux d'or,
C'était d'or qu'elle était, je te le jure encor.
Et voilà que le ciel s'emplit de crépuscule,
Voilà que le Soracte à l'Orient recule,
Que les bois de Tibur se cachent peu à peu.
Ton pan de mur n'est plus vraiment blanc, — il est bleu.
Et, tantôt, dans la nuit sans lune et sans étoiles,
Viens ici : recouvert d'impondérables voiles,
Que tu t'expliqueras, mais ne pourras point voir,
Le pan de mur, que tu dis blanc, sera tout noir.

Ces vers de Bérénice évoquant le pays de ses origines ont du charme :

Songes-y! Retourner vers nos pays d'aurore,
Revoir sans toi ces lieux tout pleins de nous encore,
Refaire ces chemins dont toutes les beautés
Me restent dans le cœur, sans être à tes côtés!
Revoir sans toi la ville où tu m'as rencontrée :
Sur sa grève d'or roux la blonde Césarée,
Son môle au bout duquel, tout blanc, sautant, dansant,
Le flot épuise en vain son effort incessant;
Revoir les chemins creux qui sillonnent ses plaines;
Revoir le vieux Carmel... Tu te souviens des chênes,
Encadrant tour à tour, sur l'horizon changeant,
Des pans de mer bleu sombre et de ciel bleu d'argent!
Revoir tous ces pays que j'ai courus naguère,
Lorsque mon cher Titus ne respirait que guerre,
En sauvage amazone, à cheval près de lui...
Et songer : C'est là-bas, ici, qu'un jour, ont lui,
Passant — vision d'or formidable et charmante, —
Un général romain auprès de son amante,
C'est là qu'on put les voir, elle et lui, tous les deux,
Leurs sombres légions, mur d'airain, derrière eux!...
Te quitter, mon Titus, non! Du moins, pas sans lutte!
Je prétends la dompter, cette féroce brute,
Oui, Rome, entends-tu bien, c'est là ma volonté :
Te dompter!

TITUS.
Par tous les moyens!

BÉRÉNICE.
Par la bonté!

Si le style avait parfois plus de propriété, plus de précision, plus de nerf, ce poème serait parfait : tel qu'il est, il est de valeur. Il y a de belles scènes entre Titus et Stella, entre Titus et son frère, tout l'acte III.

Les caractères gardent un dessin net : la douce princesse, Titus docile, Domitien emporté, Stella héroïque; la petite Mus, devant *Janus bifrons*, fait un récit charmant; Harmakhis est un sophiste amusant, et Decimus Juvénal, un fanatique ardent. La Comédie-Française a eu raison d'accueillir ce poète wallon. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Bartet (*Bérénice*), Madeleine Roch (*Tamar*), Berthe Bovy (*Latro*), Yvonne Ducos (*Mus*), Delvair (*une mère*); et par MM. Albert Lambert (*Titus*), Fenoux (*Domitien*), de Max (*Decimus Juvénal*), Denis d'Inès (*Harmakhis*), Dorival (*le grand prêtre de Janus*), Desjardins (*Stella*).

Botha (Louis), général et homme d'Etat sud-africain, né à Greytown (Natal) le 27 août 1862, mort à Pretoria le 17 août 1919. Fils d'un père d'origine française, descendant de huguenots chassés par la Révocation, et d'une mère de souche hollandaise, Louis Botha passa sa jeunesse dans le veld (son père s'étant transporté du Natal à l'Etat libre d'Orange), menant la rude vie mi-agricole, mi-guerrière, du colon boer. Dès 1879, il se distingue dans les guerres contre les Zoulous et gagne, dans ces expéditions, la réputation d'un chef brillant et hardi, et le grade de « Field cornette ». Cependant, il retourne à la charrue et, après avoir exercé quelque temps des fonctions administratives dans la province du Zwaziland, s'établit dans le district de Vrijheid, qui, en 1888, est incorporé au Transvaal. Ses concitoyens l'envoyèrent, en 1897, les représenter au Volksraad de Pretoria. C'est une époque critique pour le peuple boer et, comme député, Louis Botha fait partie de ceux qui, s'opposant à la politique intransigeante du président Krüger dans la question du droit de cité des Anglais immigrés au Transvaal *(uitlanders)*, prêchent l'accord des deux races et une politique de conciliation.

Il s'acquit alors, et dans le parti progressiste qu'il représentait et dans tout le pays, la réputation d'un homme politique avisé et d'un excellent orateur. Sa droiture, son caractère affable et ouvert lui assurèrent les plus chaudes sympathies. Il semblait alors avoir déposé pour jamais l'épée.

La guerre éclate (oct. 1899), et Louis Botha prend la tête de l'un des commandos qui, sous les ordres de Lucas Meyer, premier généralissime boer, opèrent dans le nord du Natal. Il se distingue déjà par la rapidité et la précision de ses manœuvres et compte à son actif un important succès : la capture de l'aile gauche du général White à Nicholson Nick. Il est parti simple commandant; quelques mois après, il est général et chef d'armée. C'est à lui qu'est due, le 15 décembre 1899, la victoire de Colenso, où Lucas Meyer, malade, avait, pour l'heureuse fortune des Boers, laissé le commandement à son lieutenant. Le mois suivant, il inflige aux Anglais la défaite de Spion-Cop (22-24 janvier 1900). Colenso! Spion-Cop! ces deux victoires, qui ont un si vaste retentissement dans le monde, assurèrent à leur auteur la réputation d'un grand capitaine. Les trois années qui vont suivre le trouveront égal à cette réputation.



Le général Louis Botha. (Phot. Y. Z.)

Commandant de l'armée qui tient assiégée Ladysmith, il presse vivement cette place; mais il reçoit l'ordre d'abandonner les positions de Boschkop qui la dominent, et sa prévoyance de grand stratège ne peut alors triompher de l'esprit de routine dont sont imbus les autres grands chefs. Comme il l'a prévu — et c'est pourquoi il a fait à cette mesure une opposition restée vaine — l'évacuation des positions de Boschkop amène une retraite générale de l'armée boer sur tout le front et la levée du siège de Ladysmith. C'est le désordre et, bientôt, l'affolement, la panique, accrus par une tempête furieuse alors déchaînée : partout les commandos boers lâchent pied. Il faut à Botha des miracles de sang-froid et d'énergie pour empêcher cette fausse manœuvre d'amener une déroute complète et la fin même de toute résistance. Mais son grand ascendant sur ses hommes — qui l'ont vu faire le coup de feu au milieu d'eux et combattre nuit et jour dans la tranchée — et son talent d'organisateur lui permettent d'y parvenir. Au passage de la Clip (Bérésina transvaalienne), il réussit à ramener l'ordre dans le troupeau incohérent des fuyards et, après avoir fait sauter les ponts, enlever les canons, prend une position solide au nord de Ladysmith et couvre le Transvaal.

Joubert, devenu généralissime, le désigne, peu avant sa mort, comme son successeur, et Krüger ratifie ce choix, qui inspire à toute l'armée une vive confiance (22 mars 1900).

Avec ses lieutenants, De Wet, De la Rey, Smuts, auxquels sa modestie rapporte plus tard le succès, il réorganise l'armée boer, qui restera pendant plus de deux ans, pour les Anglais, un redoutable adversaire. C'est le moment où lord Robert et le sirdar Kitchener, qui ont refait l'armée anglaise, impriment de leur côté une impulsion vigoureuse à la guerre. (Cf. LORD KITCHENER, *Larousse Mensuel*, t. IV, p. 756.) Cronje a été battu à Paardeberg, Kimberley et Bloemfontein enlevées (mai 1900), l'Orange annexé; les troupes britanniques entrent à Johannesburg et à Pretoria. Kitchener proclame l'annexion du Transvaal. Botha, combattant contre un ennemi très supérieur en nombre, n'a pu empêcher la marche rapide de Kitchener. Mais il sait organiser une guerilla à laquelle se prêtent fort bien le veld transvaalien et le tempérament de chaque soldat boer et, après la chute de Pretoria, tenir, pour l'étonnement du monde, deux ans encore. Devant les troupes britanniques victorieuses, il a dû se retirer au delà du Vaal; mais il n'a pas perdu la confiance en la victoire : en harassant l'armée anglaise par de constantes attaques, en détruisant les communications, en se portant à l'arrière des lignes ennemies pour soulever la révolte jusque dans les anciennes provinces du Natal et du Cap, il espère encore forcer l'adversaire à une paix honorable. Dès le mois d'août, il a repris l'offensive : la bataille de Belfast, où il résiste quatre jours à des forces dix fois supérieures, le rejette au nord de la voie ferrée de Middlesbourg. Pendant la fin de l'année 1900, il dirige contre cette ligne de fréquentes attaques et obtient quelques succès (telle la prise d'Helvetia). Au début de l'année suivante, il monte une grande attaque contre le Natal (février 1901) et, celle-ci ayant échoué, Botha juge venue l'heure des négociations. A Middlesbourg, il se rencontre avec Kitchener, mais ne peut tomber d'accord avec lui et recommence, avec autant d'opiniâtreté, mais moins de foi dans le succès, à tenir la campagne. Au mois de juillet, jugeant la partie perdue, il obtient de l'état-major anglais la permission de communiquer avec le président Krüger. Mais, d'Europe, celui-ci enjoint de continuer la lutte.

Si l'homme politique avait considéré que l'heure de traiter était venue, le général, obligé de combattre, le fera avec autant d'ardeur et autant de zèle qu'aux jours où il espérait la complète victoire. Soldat d'une cause perdue, et qu'il savait perdue, il a forcé par sa bravoure et son talent l'admiration même de ses adversaires. Ces 4.000 hommes, toujours cernés par les troupes du victorieux sirdar et qui, toujours, s'échappent, les attaques foudroyantes de Botha, ses évolutions prestigieuses à l'intérieur des lignes anglaises inscrivent dans l'histoire du peuple boer des pages vraiment épiques. En septembre 1901, Botha reprend son projet d'expédition au Natal. Son succès de Blood-River-Poort (où il capture 300 hommes et 3 canons [17 septembre]) est éphémère. Repoussé par les troupes du général French, il se jette, le mois suivant, sur le Transvaal et prononce une attaque en direction de Pretoria. Là encore, il n'obtient qu'une victoire tactique (Bokenlaagte, 30 octobre) et doit reprendre le veld. Mais, de leur côté, les troupes de French ne peuvent réussir à capturer Botha, qui, comme De Wet, mérite le surnom d'« insaisissable ».

Cependant, avec la grande « poussée » de Kitchener, sonne le glas des deux républiques et, lorsque le gouvernement de celles-ci se décide enfin à la paix, Botha est, aux négociations de Vereeniging, l'un des représentants du Transvaal. On sait que cette paix sanctionna l'annexion à l'empire britannique des deux Etats de l'Orange et du Transvaal (3 mai 1902).

Avec la paix de Vereeniging, où Botha négocie avec Kitchener au nom du peuple boer, c'est une nouvelle période de sa vie qui commence. Botha, qui a déposé l'épée après l'avoir si glorieusement tenue, accepte sans arrière-pensée le sort fait à son pays par les conquérants. Il poursuivra un seul but : effacer du sol transvaalien les traces de la guerre et même chasser toute haine des cœurs. Par une collaboration sincère avec les autorités britanniques, il s'efforcera de réaliser dans l'Afrique du Sud cet accord des races, — prélude d'une fusion complète et condition nécessaire de l'union sud-africaine qu'il rêve et saura réaliser.

Sitôt le traité signé, Botha, avec De Wet et De la Rey, s'embarque pour l'Europe, afin d'exposer aux hommes politiques anglais la situation du Transvaal

et d'obtenir leur aide financière pour relever les ruines accumulées par la guerre et, si possible, l'adoucissement des conditions de paix. Ce voyage ne donna pas tous les résultats espérés. Mais, de retour au pays natal, qui resta de 1902 à 1906 sous l'administration directe de la Grande-Bretagne, il employa toute son influence, toujours très grande auprès du peuple boer, pour pousser activement le grand œuvre de la reconstruction. Il contribua pour une grande part à assurer l'apaisement; l'octroi d'un gouvernement autonome à la République transvaalienne (1906) peut être considéré comme un résultat de sa politique de réconciliation et d'acquiescement loyal au fait accompli.

Aussi est-il désigné par lord Selborne pour former le premier cabinet transvaalien. Son gouvernement est marqué par un relèvement rapide du pays, de constants efforts pour rapprocher vainqueurs et vaincus, sans, cependant, faire bon marché des intérêts boers (la presse anglaise l'attaque vivement à l'occasion du *Civil Service Pension Bill*, destiné à indemniser les victimes de la guerre, mais dont une disposition semblait réserver le bénéfice aux seuls Boers); enfin, les premières tentatives faites pour créer, du moins dans le domaine économique, l'Union sud-africaine. En 1907, il fut appelé à Londres, comme membre de la Conférence impériale, tenue par tous les ministres coloniaux. Il s'y rencontra avec Jameson (le héros du raid célèbre), alors premier ministre du Cap et, entre eux, se noua une paradoxale, mais solide amitié. Leur communauté de vues fit beaucoup pour faire sortir des limbes l'Union sud-africaine. Ce ne fut pas sans difficultés. Au Transvaal, Botha fut combattu par les autres leaders de la grande guerre : les De Wet, les De la Rey, qui reprochaient à leur ancien chef un oubli trop rapide des gloires et des souffrances si récentes de leur peuple et repoussaient une réconciliation meurtrière de l'orgueil national. Au Parlement transvaalien, de dures luttes lui furent donc imposées et, en face du parti « unioniste », dont le premier ministre transvaalien est le leader, se groupe le parti « dutch », ou nationaliste, qui repousse toute union des races, tout oubli du passé. Botha sut déployer, dans la lutte parlementaire, autant d'énergie, de ténacité et de souplesse qu'à la tête de ses commandos et put, cette fois, conduire les siens à la victoire. En mai 1909, Botha se rendait à Londres avec tous les chefs d'Etat sud-africains, pour présenter au Parlement l'acte d'union. Le 31 mai, l'Union sud-africaine était réalisée, et Botha retournait à Pretoria comme premier ministre de la nouvelle fédération.

Le gouvernement qu'il constitua fut un gouvernement de coalition, où furent représentées les deux tendances opposées : l'unionisme et le particularisme. Son but essentiel fut la création d'un grand parti national sud-africain, qui, des quatre colonies ou Etats libres du Cap, du Natal, de l'Orange et du Transvaal, devaient faire plus qu'une fédération : une nation homogène, loyale, sujette de l'Angleterre et pièce essentielle du grand empire. Comme ces Gaulois ou ces Espagnols qui, assimilés par Rome, furent pour l'Empire les plus fermes soutiens, Botha, héros de la résistance boer, devint aussi « impérialiste » que les Anglais de pure race. Il ne put voir, d'ailleurs, se réaliser son grand rêve. La question de l'instruction et de l'égalité des langues dans l'enseignement, le problème, plus ardu encore, de l'égalité des races (Anglais et Boers, blancs et noirs, immigrants hindous), soulevèrent, dans le Parlement sud-africain, qu'il ouvrit le 4 novembre 1910, des discussions passionnées, et son parti subit parfois de sérieux échecs (par exemple, aux élections de septembre 1910, où les nationalistes triomphèrent). Cependant, il conserva le pouvoir, car il se montra dans les luttes parlementaires tacticien consommé, et sa volonté inflexible, servie, au banc ministériel, comme dans les chevauchées du veld, par le sang-froid, l'aménité, l'éloquence familière qui en firent un grand entraîneur d'hommes, lui assura en définitive le triomphe. Peu avant la guerre (1912), il fit passer une loi rendant le service militaire obligatoire et, de concert avec les autorités militaires et navales de la métropole, organisa la défense de l'Union. Préoccupé, en outre, du développement économique du pays et ayant dans sa ferme de Standerton réalisé les plus heureuses innovations agricoles, il assura, par le *land settlement act*, le développement de la propriété anglaise ou boer dans le pays.

La politique suivie antérieurement par Botha explique son attitude pendant la guerre. Tandis que quelques chefs boers et une petite partie du peuple espèrent y trouver l'occasion de s'affranchir de la tutelle britannique, le premier ministre de l'Union, « qui a accepté la paix de Vereeniging une fois pour toutes et avec toutes ses conséquences, se place sans hésitation avec l'Empire contre la Germanie ». Il lui faut donc combattre ses anciens compagnons d'armes : De Wet, Beyers, Moritz, qui, dans l'espoir de recouvrer l'indépendance, tiennent la campagne, et lutter contre la tiédeur des hommes politiques boers : Herzog, Steijn, qui, sans céder au mouvement, n'osent ouvertement le condamner. Redevenu général, Botha prend lui-même le commandement des troupes chargées de maintenir l'Union sud-africaine. En une campagne rapide, il défait les révoltés. Puis, c'est une nouvelle campagne pour la conquête du Sud-Ouest africain allemand. Ensuite, les contingents de Botha coopèrent avec gloire à la conquête de l'Afrique-Orientale allemande, avant d'être envoyés, comme les troupes canadiennes et australiennes, sur le front occidental. « Botha eût-il pris, en 1914, un autre parti, l'Angleterre n'eût pu obtenir dans la Grande Guerre la coopération du Dominion sud-africain ».

Après la signature de l'armistice, il se rend à Londres, puis à Paris, où, à la Conférence de la paix, il représente l'Union sud-africaine et obtient pour celle-ci l'administration du Sud-Ouest africain allemand. Revenu au Cap, il y fut reçu en triomphe, et toute la colonie exalta en lui le père et le chef de la nouvelle nation. La gloire acquise par les Sud-Africains sur les champs de bataille d'Europe et d'Afrique et les perspectives lumineuses ouvertes par le général Botha aux regards de ses concitoyens ne parvinrent pas à détourner tout à fait ceux-ci des luttes intérieures. Lorsque, le 27 août 1919, le premier ministre africain fut enlevé par une foudroyante attaque de grippe, le parti afrikander du général Herzog reprenait une grande influence. Son successeur, le général Smuts, sera aux prises avec d'assez sérieuses difficultés. — LÉON ABENSOUR.

Commerce. Dr. comm. REGISTRE DU COMMERCE. La loi du 18 mars 1919 prescrit la tenue :

1° d'un *registre du commerce*, dans le ressort de chaque tribunal de commerce ou du tribunal civil qui en tient lieu ; — 2° d'un *registre central*, tenu à l'Office national de la propriété industrielle.

Sont immatriculés au registre du commerce :

1° les commerçants, français ou étrangers, ayant en France leur établissement principal ou une succursale ;

2° les commerçants, français ou étrangers, ayant leur établissement principal à l'étranger et une succursale en France ;

3° les sociétés commerciales françaises en nom collectif, en commandite simple, en commandite par actions ou anonymes ;

4° les sociétés commerciales étrangères ayant une succursale en France et qui sont, quant à la formalité de l'immatriculation, assimilées aux sociétés françaises.

En requérant au greffier du tribunal l'immatriculation (dans le mois de l'ouverture ou de l'acquisition du fonds), le commerçant lui remet une déclaration dont les mentions — et quelques autres énumérées par la loi — sont transcrites sur le registre : nationalité originaire ou acquise, majorité ou minorité, régime matrimonial, constitution du fonds en nantissement, cession, jugements de faillite ou de liquidation judiciaire, brevets exploités, etc.

L'immatriculation est radiée, d'office ou à la requête des intéressés, quand le fonds disparaît, ou que la société est dissoute.

Le *registre central*, dont les greffiers transmettent les éléments au directeur de la propriété commerciale, est un simple répertoire, avec références aux registres locaux.

La loi du 18 mars 1919 a organisé, comme on l'a dit, « l'état civil des établissements commerciaux ». Au grand avantage des tiers qui ont à contracter avec un commerçant, le registre centralise tous les éléments de publicité prévus par les lois antérieures, lesquelles continuent, du reste, à être en vigueur avec toutes les sanctions qui y sont attachées. — J. DESVALLINES.

Eaux potables dans les régions libérées (LE SERVICE DE L'ANALYSE DES). L'ancienne zone de bataille du nord et de l'est de la France se repeuple peu à peu. La vie locale reprend dans les hameaux ou les fermes isolées, comme dans les petits villages et dans les centres plus importants. Aussi, pour écarter de ces malheureuses populations les nouveaux dangers qui menacent leur santé, par suite de la pollution des sources et des puits, le ministère des régions libérées vient d'organiser un *service de l'analyse des eaux* dans chacun des dix départements victimes de l'invasion : le Nord, la Somme, l'Oise, l'Aisne, les Ardennes, la Marne, Seine-et-Marne, la Meuse, Meurthe-et-Moselle et les Vosges (septembre 1919).



Personnel du laboratoire automobile effectuant un prélèvement dans un puits, à Tracy-le-Mont (Oise). — Phot. J. Boyer.

Mais, comme les difficultés actuelles des transports auraient retardé l'envoi des échantillons d'eau à un laboratoire fixe, que le nombre des sources ou des puits à examiner est considérable, et comme, d'autre part, les habitants de ces diverses localités négligeraient souvent de s'enquérir de la qualité des eaux qu'ils boivent, l'administration décida de créer des *laboratoires automobiles*, qui se rendent sur les lieux avec le matériel nécessaire pour les essais préliminaires. Les photographies ci-contre représentent une de ces voitures en tournée dans le village de Tracy-le-Mont (Oise) et les opérations diverses auxquelles se livrent sur place le pharmacien et ses aides.

Indépendamment du personnel, le camion-laboratoire transporte trois ou quatre paniers de cantines qui contiennent l'arsenal chimique indispensable pour l'examen chimique et bactériologique des eaux (bouteilles Péré pour les prélèvements, tubes, fioles et pipettes, lampes « Primus » au pétrole, microscope, etc.). Bien entendu, ces premiers dosages se font sommairement, car on ne saurait procéder en l'occurrence à des analyses de haute précision.

Une fois arrivé à destination, le chimiste arrête sa « roulotte », voiture de stomatologie de l'armée française légèrement transformée et dont la caisse possède une hauteur suffisante pour qu'il puisse s'y tenir debout. A l'intérieur, se trouvent, d'un côté, des rayonnages et des tiroirs pour supporter ou renfermer les appareils, verreries et autres accessoires pour les manipulations. La paroi arrière de l'automobile ferme la carrosserie en ordre de marche ; elle s'ouvre en deux parties égales, dont l'une se relève pour former toiture et l'autre s'abat pour constituer une robuste plate-forme, que soutiennent deux petits piliers en fer, lors de l'arrêt. D'autre part, un escabeau facilite l'accès à l'intérieur du véhicule.

Le chef de service suit généralement ses aides dans la plupart de leurs déplacements. En ce cas, une des automobiles affectées au ministère des régions libérées l'amène à l'endroit où il doit recueillir les éléments de son enquête et surveiller les opérations de ses collaborateurs. Comme on le sait, ceux-ci doivent baser leur opinion sur un certain

nombre de réactions physiques et chimiques, ainsi que sur des dosages bactériens, que nous allons décrire brièvement, afin de donner une idée de la besogne journalière de ces hygiénistes ambulants.

Ils commencent d'abord par prélever les échantillons au moyen de tubes Péré, stérilisés à l'autoclave. Un thermomètre leur indique le degré de fraîcheur du puits ou de la source à examiner. Puis ils étiquettent les fioles, inscrivent les numérros correspondants sur un registre et procèdent ensuite à l'analyse de leur contenu dans le laboratoire automobile. Un premier examen leur révèle la limpidité et la transparence de l'eau prélevée ; après quoi, ils la chauffent. Si elle dégage une légère odeur, elle est suspecte; odorante, elle est mauvaise. Pour qu'on la déclare bonne à boire, elle doit être incolore, d'une saveur agréable et neutre au papier de tournesol. Si elle bleuit légèrement, elle est sujette à caution et, si elle produit un virage rapide, on la considère comme franchement mauvaise.



Prélèvement dans une source suspecte, qui a pu être contaminée par la mare voisine, à Ollencourt (Oise). — Phot. J. Boyer.

Une fois ces constatations fondamentales faites, les chimistes du service poursuivent plus loin leurs investigations avec les ressources du camion-laboratoire. Ils font alors bouillir l'eau, qui doit rester limpide. L'apparition d'une opalescence ou d'un précipité indique la présence du carbonate de chaux et de magnésie. Au cas où le précipité est abondant, il faut rejeter l'eau examinée, qui ne cuirait pas les légumes et ne dissoudrait pas le savon. En outre, dans l'eau bouillie, filtrée, puis additionnée successivement de soude à 10 p. 100 et de carbonate de soude à 10 p. 100, ne doit apparaître qu'une légère opalescence ou un minime précipité. Un trouble immédiat et abondant de la liqueur indique une eau trop riche en carbonate de chaux et magnésie.

Parfois, ils remplacent ces épreuves par la recherche de la dureté de l'eau au moyen d'une solution alcoolique de savon ; si cette addition provoque un précipité blanc de sels calcaires, l'échantillon n'est pas potable. Pour les examens rapides sur place concernant le dosage de l'ammoniaque, des nitrites et des chlorures, ils emploient aussi les réactifs comprimés, qui peuvent tenir lieu des solutions titrées pour les essais sommaires.

D'ailleurs, les opérations commencées dans la roulotte chimique s'achèvent dans un *laboratoire fixe*, établi au lieu de la résidence du personnel, qui y revient à la fin de chacune de ses randonnées. Là, se poursuivent les analyses et dosages complémentaires sur les échantillons d'eaux prélevées. Pour le département de l'Oise, par exemple, ce service a été installé dans quelques salles du palais de Compiègne, jadis affectées à l'ambulance franco-américaine du Dr Carrel.

On y recherche, en particulier, si l'eau ne contient pas d'*ammoniaque*. Pour cela, on utilise la méthode de Nessler. Après avoir dissous de l'iodure de potassium dans 50 centimètres cubes d'eau distillée, on chauffe doucement la solution, et on y ajoute 50 grammes d'iodure rouge de mercure; puis on filtre le liquide, préalablement étendu de 200 centimètres cubes d'eau pure. Le filtrat, additionné d'une solution de soude pure à 20 pour 100, est décanté après un repos de 24 heures, et le liquide surnageant sert de réactif. Un centimètre cube de ce dernier, incorposé avec 10 centimètres cubes de l'échantillon, donne un liquide incolore, si l'eau ne renferme pas d'ammoniaque; mais une teinte jaune, apparaissant après cinq minutes de contact, dénote la présence de traces d'ammoniaque, et une coloration brune indique une eau franchement mauvaise.

Pour les *nitrites*, on utilise le réactif de Griess (naphtylamine acidifiée par l'acide acétique et l'acide sulfanilique), qui, ajouté dans la proportion de 1 centimètre cube pour 100 centimètres cubes de l'eau à examiner, ne doit jamais produire aucune coloration, alors qu'une teinte rose plus ou moins accentuée révèle une proportion plus ou moins forte de nitrites dans l'échantillon étudié. Quant aux *chlorures*, bien qu'ils offrent moins d'intérêt, puisque nombre d'eaux naturelles potables et très pures en renferment de faibles quantités, le service d'analyse des eaux des régions libérées les recherche également dans chacun de ses laboratoires fixes; enfin, ses pharmaciens n'ont cure d'oublier le dosage des *matières organiques*, beaucoup plus important et beaucoup plus délicat, ainsi que celui des métaux (plomb, fer, cuivre, zinc), le degré hydrométrique et autres données intéressantes au point de vue de l'hygiène, mais dans le détail desquels les limites restreintes de cet article ne nous permettent pas d'entrer.

A côté de l'analyse chimique, le personnel technique des régions libérées poursuit encore l'étude *bactériologique* des échantillons prélevés. Ces spécialistes, en relations constantes avec l'Institut Pasteur de Paris, déterminent en particulier la teneur bactérienne des eaux, la présence ou l'absence du colibacille, la proportion par centimètre cube de ce dernier microbe, l'existence des autres bactéries suspectes, la rareté ou l'abondance des anaérobies, etc. D'autre part, il leur faut effectuer de nombreux prélèvements avec toutes les précautions requises et selon les méthodes indiquées dans les instructions du Conseil supérieur d'hygiène publique, car une même eau offre parfois des variations bactériennes considérables, et l'appréciation exacte de sa valeur comme boisson ne saurait être basée sur une analyse microbiologique unique. Ils doivent souvent répéter ces dosages plusieurs fois sur les mêmes puits ou sources, principalement lorsque les dispositions locales laissent supposer l'invasion des eaux par des germes pathogènes.

Une fois les analyses achevées, on groupe les différents résultats concernant les échantillons, et chaque chef de service les transmet directement au préfet dont il relève, qui en informe immédiatement les intéressés par l'intermédiaire du maire.

Au point de vue administratif, on range les sources et les puits examinés en trois classes :

1° *eau potable ;* 2° *eau momentanément mauvaise à revoir;* 3° *eau mauvaise à rejeter.*

Les eaux de la première ne renferment ni ammoniaque, ni nitrites; leur degré en chlore est faible, leur teneur en matières organiques ne dépasse pas deux milligrammes par litre. Elles ne contiennent ni colonies confluentes, ni coccus mobiles, ni colibacilles. A la deuxième catégorie appartiennent les eaux dans lesquelles se trouvent des traces d'ammoniaque ou de nitrites, qui ont un degré de chlore trop élevé, plus de 2 milligrammes de matières organiques par litre et dont les colonies bactériennes sont plus confluentes. Enfin, la troisième classe groupe les eaux qui contiennent, en même temps que de l'ammoniaque et des nitrites, beaucoup de chlore, plus de 3 milligrammes de matières organiques, des colibacilles et des colonies très confluentes. Parfois, il suffit de verser dans un puits un peu de permanganate de potasse, d'hypochlorite de chaux ou de l'acide tartrique, selon les cas, pour ramener les eaux de la seconde à la première classe; mais on améliore plus difficilement à l'aide de moyens analogues les eaux de la troisième catégorie. D'ailleurs, une commission, récemment nommée par le ministère des régions libérées, étudie les procédés d'épuration et fixera les règles méthodiques qu'on suivra d'une manière uniforme dans les dix départements intéressés. Momentanément, on se contente d'étiqueter les points d'eau, au fur et à mesure des analyses et des besoins.

Les maires font grillager les puits contaminés, tandis que le service du génie rural procède à leur curage, refait les margelles, remet en état les pompes, nettoie les abords des sources, exécute, en un mot, les travaux nécessaires. Dans quelque temps, au service d'analyse se joindra celui de la désinfection, qui s'efforcera d'alimenter en eaux potables tous les habitants des régions libérées. — JACQUES BOYER.

Ex-voto à sainte Geneviève, tableaux de Nicolas de Largillière et de Jean-François de Troy, conservés à l'église Saint-Etienne-du-Mont, exposés au Palais de la Ville de Paris en 1919 (v. p. 15).

Le premier fut peint au moment de la disette dont souffrait Paris : il est daté de 1696. Le prévôt des marchands, agenouillé sur un coussin bleu, brodé d'or entouré des échevins, demande à sainte Geneviève d'intercéder en faveur de la ville. Il porte le manteau rouge et la perruque; les officiers de la ville sont habillés de violet. Au deuxième plan, devant un fond d'architecture, sont réunies les dames du temps. Au-dessus d'un nuage, sainte Geneviève, en robe rouge et manteau bleu, est, elle aussi, agenouillée,



Analyse préliminaire dans le laboratoire automobile. — Phot. J. Boyer.



Réduction des matières organiques, au laboratoire fixe du palais de Compiègne (Oise). — Phot. J. Boyer.

entourée d'anges. Quand Largillière fut chargé de peindre ce tableau, il était déjà le peintre favori de la ville. En 1687, c'est-à-dire dans l'année qui avait suivi sa réception à l'Académie, il avait peint pour l'Hôtel de ville, à l'occasion de la convalescence du roi, un grand tableau qui fut détruit pendant la Révolution; l'esquisse est au Louvre, qui conserve également de l'artiste un portrait d'échevin. Il peignit encore, pour la municipalité, *le Mariage du duc de Bourgogne avec Marie-Adélaïde de Savoie*, mais cette œuvre fut, elle aussi, détruite. Dans l'*Ex-voto* de 1696, Nicolas de Largillière se montre en pleine possession de son métier : les portraits sont d'une vérité évidente; les draperies sont traitées avec une aisance et une ampleur admirables. Le peintre a eu soin de ménager ses effets : son ciel tourne aux teintes d'or jaune dans le haut du tableau, tandis que toute l'architecture est traitée dans une gamme grise et neutre, sur laquelle les rouges et les violets des costumes sonnent admirablement.

Jean-François de Troy, qui a signé l'ex-voto de 1726, avait de qui tenir. Son père, le portraitiste François de Troy, était ami de Largillière; son grand-père, Nicolas, avait été peintre de l'hôtel de ville de Toulouse. Jean-François lui-même, né en 1679, était académicien depuis 1708. Il avait d'autre part épousé la fille d'un échevin. Rien d'étonnant, donc, dans le choix que firent de lui les magistrats municipaux. Sa composition n'est, d'ailleurs, pas inférieure à celle de Largillière ; peut-être, même, trouvera-t-on les personnages mieux groupés. Si le tableau reste séparé en deux parties par le nuage au-dessus duquel sainte Geneviève est agenouillée, c'est là chose qui paraît inévitable. Jean-François de Troy a introduit au premier plan une figure allégorique, représentant la France, portant manteau bleu fleurdelisé d'or et doublé d'hermine. Les costumes du prévôt et des échevins sont toujours d'étoffe rouge ou violette ; mais les rouges de Jean-François de Troy, sont moins beaux que ceux de Largillière : celui-ci les rapproche de l'ocre ou, tout au moins, du vermillon. Par contre, ses violets sont plus tristes que ceux de son successeur. Jean-François de Troy a la main expéditive et le pinceau généreux. Les deux œuvres, loin de perdre à la confrontation actuelle, s'imposent par la maîtrise de la conception et de l'exécution. — Tr. Leclère.

Fleurs. (Le commerce des fleurs a Paris.) De tout temps, les fleurs ont été les amies des hommes. A Babylone, les jardins suspendus portaient le nom de *paradis*. En Chine, en Egypte, dans la Grèce ancienne, à Rome, les fleurs étaient associées aux grands événements de la vie publique et privée : naissance, mariage, mort, avènement des souverains, triomphes militaires.

Pour recevoir Antoine, Cléopâtre fit répandre dans son palais des roses en couches si épaisses qu'elles atteignaient la hauteur d'un mètre.

Dans les banquets, à Rome comme à Athènes, les convives portaient des couronnes de fleurs, et de grosses sommes étaient parfois dépensées en décorations florales. Suétone ne rapporte-t-il pas que Néron consacra sept cent cinquante mille francs à l'achat de roses pour un seul festin ?

On sait que nos ancêtres les Gaulois, sur le point de combattre, bravant la mort, remplaçaient parfois leur casque par une couronne de roses.

Après l'an mille, se répandit une mode qui devait durer quelques siècles : celle des coiffures de fleurs naturelles, et qui donna naissance à la corporation des chapelières-bouquetières.

Au XVe siècle, les fleuristes attiraient l'attention des passants par leur chant :

A mon pot d'œillets !
Il est plantureux,
Pour faire bouquets,
Pour les amoureux.

Des marchandes s'étaient installées au Pont-Neuf, qui, avec ses pittoresques boutiques, formait alors l'un des endroits les plus curieux et les plus vivants de Paris.

Les marchés aux fleurs n'apparaissent, semble-t-il, que plus tard, rue aux Fers d'abord, puis au quai de la Mégisserie.

Sous Louis XIV, en même temps que se perfectionne l'art des jardins, on apporte un soin plus attentif à imaginer de belles décorations florales.

Mais c'est surtout au XIXe siècle que se développe le commerce des fleurs et que se renouvelle l'art floral. On décore les appartements, les salles de bal; puis les banquets, les réceptions, les tables se couvrent de guirlandes et de petits bouquets. Les expositions, les concours de gerbes, les fêtes des fleurs font naître entre amateurs et professionnels une heureuse émulation.

Jusqu'au milieu du siècle, on faisait les bouquets ronds, plats ou pyramidaux, — comme on en voit aujourd'hui encore dans nos campagnes. Tissot nous donne la composition de ces bouquets :

Pour toi, sa main d'albâtre et choisit et moissonne
La pâle Violette et la riche Anémone,
Joint la fleur du Narcisse au parfum du Muguet,
Et d'heureuses couleurs nuançant son bouquet,
Entrelace avec art et mollement oppose
L'Hyacinthe au Pavot, les Soucis à la Rose.

Les fleurs étaient serrées, pressées les unes contre les autres dans les bouquets faits à l'imitation de ceux de Gênes, qui eurent une grande vogue, mais qui, reproduisant des figures géométriques, nous sembleraient aujourd'hui une atteinte à la beauté.

Mme Prévost (1840) fut la première à composer des gerbes, amenant ainsi une révolution dans l'art floral.

L'époque moderne rend à la fleur sa personnalité en lui donnant de l'air, en ne l'étouffant plus contre ses pareilles et en la plaçant dans un cadre approprié comme forme et coloris. Depuis trente à quarante ans, on comprend et l'on met également en valeur la beauté incomparable des feuillages; nos appartements s'éclairent de tous les feux mourants des feuilles d'automne, et l'on apprécie enfin le charme si délicat des faux poivriers, des fougères (fougère noire du Midi ou asplenium Adiantum nigrum), de l'asparagus (asperge sauvage et asparagus Sprengeri), du houx aux baies rutilantes, des acacias, du laurier-tin, des myrtes et mahonias aux baies d'un noir bleuâtre. Il n'est pas jusqu'à certains fruits dont on ne sache tirer un habile parti.

L'ingéniosité et le goût des fleuristes parisiens — qui se sont acquis une réputation justifiée — se donnent libre cours dans la composition de gerbes et couronnes et la décoration de légères vanneries ou gracieuses poteries, que parent encore des flots de tulle comme des rubans aux nuances assorties.

Depuis 1880, le commerce des fleurs prend chaque année une importance plus grande. En l'absence de statistiques officielles — que l'on souhaiterait voir établies par les services du ministère de l'agriculture — on ne peut donner que des chiffres approximatifs du mouvement d'affaires que représente le commerce des fleurs à Paris.

L. Sauvage, secrétaire de la chambre syndicale des fleuristes parisiens et directeur de *l'Horticulture française*, estimait qu'avant la guerre, la capitale achetait chaque année des fleurs pour une trentaine de millions de francs et, sur ce total, les fleurs coupées représenteraient près des deux tiers.

Ce chiffre comprend les ventes des fleuristes installés en magasin — au nombre de 500 environ dans la capitale — des fleuristes des kiosques, et les ventes des marchands des quatre saisons.

Paris est approvisionné par deux centres principaux : par ses propres environs et par la Côte d'Azur.

Imitant l'exemple d'Alphonse Karr, installé à Nice en 1852, de nombreux horticulteurs cultivèrent au pays du soleil, en plein champ ou sous abri, l'anémone, le mimosa, la violette, les roses, narcisses et œillets, les jonquilles, ixias et jacinthes et mirent à profit le chemin de fer pour faire des expéditions aux Halles parisiennes, où des commissionnaires ou approvisionneurs, au nombre d'environ 200, se chargent de la réception et de la vente. Ces envois représentent aujourd'hui un chiffre assez important de millions de francs. Avant la guerre, nous déclare Théo Silvestre, président de la chambre syndicale des approvisionneurs en fleurs du Midi, les Halles recevaient 5.000 à 6.000 colis de fleurs par jour, pendant la saison qui va du 1er octobre au 15 mai. En 1918, ce chiffre était réduit à 1.800; mais la paix ne saurait manquer de rétablir les conditions anciennes. Entre les rochers et la mer, tout le long du littoral méditerranéen, particulièrement entre Toulon et Menton, les plantes ont remplacé les champs d'oliviers; toutes ces fleurs ne sont pas destinées à Paris; quand elles ne sont pas absorbées par les usines des parfumeurs — rappelons que, pour obtenir un kilogramme d'essence de rose, il ne faut pas moins de 100.000 kilogrammes de pétales — elles trouvent encore des débouchés dans la consommation locale et les cinq marchés de Nice, Cannes, Hyères, Antibes et Ollioules. D'après des documents de la chambre de commerce de Nice, la Côte d'Azur expédiait, avant la guerre, par saison, environ 3.600 tonnes ou 730.000 colis postaux de fleurs pour Paris; 3.500 tonnes à destination de l'Allemagne; 2.200 pour l'Angleterre et 100 tonnes pour la Suisse.

Dans la banlieue et aux environs plus éloignés de Paris, des serres chauffées au thermosiphon, des forceries permettent d'obtenir des produits remarquables par leur beauté et que les grands fleuristes de la capitale préfèrent aux produits rivaux du Midi.

La culture tend en général à se localiser, par catégorie de plantes. A Versailles — centre important pour l'horticulture — on trouve surtout des forceries d'hortensias, azalées, rhododendrons. Vitry-sur-Seine exploite plus particulièrement les lilas. Les roses se trouvent à Brie-Comte-Robert, Angers, Orléans, Lyon, comme près de la capitale et sur la Côte d'Azur. Dans la région d'Angers et de Nantes, on cultive les camélias, magnolias, azalées rustiques. Depuis quelques années, Grenoble expédie à Paris des chrysanthèmes.

Les Halles constituent le marché des fleurs le plus important du monde; malheureusement, leur installation matérielle laisse fort à désirer : les fleuristes y sont à l'étroit, et il est à souhaiter que leurs légitimes réclamations soient enfin entendues. Les horticulteurs des environs envoient chaque nuit leurs plantes par charretées — l'hiver, parfois, en automobile chauffée ; la vente en gros, commencée à 3 heures en été, 4 heures en hiver, se poursuit, selon la saison, jusqu'à 8 et 9 heures; on y enregistre des fluctuations de prix considérables, le même jour, selon l'offre et la demande. On constate fréquemment de fortes baisses, quelques instants avant la clôture, ce qui permet à un certain nombre des 8.000 marchands des quatre-saisons — dont la plupart ne se spécialisent pas dans la vente d'un produit, mais chargent leurs petites voitures, selon l'occasion, de denrées alimentaires, fruits ou plantes — de s'approvisionner à leur compte. Nombre de grands fleuristes ne s'adressent que subsidiairement aux Halles, recevant directement du producteur la majeure partie de leur moisson fleurie.

D'autres marchés, moins importants toutefois, se tiennent aussi à Paris, plusieurs fois par semaine, en différents quartiers : à Passy, La Chapelle, place de la République, place Saint-Sulpice, quai aux Fleurs (tous les jours, avec principaux marchés le mercredi et le samedi), place de la Madeleine, les Ternes, les Batignolles, Clichy, Voltaire.

L'étranger envoie aussi de beaux spécimens. De Belgique, Paris reçoit des roses, des lis; du Japon, des orchidées. De la Hollande viennent les « fleurs merveilleuses », les tulipes et aussi les jacinthes. L'Angleterre nous expédie des roses et des muguets. L'Allemagne nous fournissait du muguet et des

sujets à greffer; pour ne plus être tributaires de ce pays, nos horticulteurs développent la culture du muguet, que l'on rencontre, d'ailleurs, à l'état sauvage, dans les bois des environs de Paris, forêt de Sénart, forêt d'Armainvilliers et autres, comme dans les Hauts-de-Meuse. L'Italie multiplie ses expéditions d'œillets, roses et giroflées, développant une concurrence qui pourrait devenir redoutable pour nos horticulteurs.

Toutefois, la France exporte beaucoup plus qu'elle n'importe. La Côte d'Azur met à contribution ses immenses champs fleuris pour la joie des amateurs de Berlin, Londres, Petrograd, Bruxelles. La région parisienne exporte ses élégants thyrses de lilas, ses roses incomparables et ses boules-de-neige.

Comme dans les autres domaines, la mode exerce sa tyrannie sur le royaume floral. Le réséda, puis l'hortensia, ont connu la vogue sous le Consulat et sous l'Empire; à cette époque, il était de bon ton, pour les dames, de parer leurs robes de bal avec des guirlandes de roses; la Restauration préférait l'églantine. A partir de la fin du siècle dernier, les chrysanthèmes et puis les orchidées ont conquis les premières places.

L'orchidée, d'origine tropicale, comprend une quantité innombrable de variétés, aussi belles, aussi attirantes, aussi curieuses par leurs formes que par leurs nuances; elle ne se lasse jamais de reparaître sous des aspects nouveaux. C'est une fleur qui a de l'imagination; rien de plus divers, de plus léger, de plus tourmenté, de plus capricieux, de plus fantaisiste que sa corolle légère comme une aile de papillon.

Le chrysanthème (en grec, *fleur d'or*) prend sa naissance en Chine, où Confucius — 500 ans avant Jésus-Christ — vantait déjà sa « gloire dorée ». Au Japon, fleur héraldique, cette plante a été l'objet de soins pieux, et l'on a obtenu des résultats extraordinaires, aussi bien comme coloris que comme grosseur et nombre de types. Nos horticulteurs tiennent aussi à cœur de créer des variétés nouvelles, et ils ont produit, à force d'ingéniosité et de travail, des fleurs énormes, de 20 à 25 centimètres de diamètre, et des nuances jusqu'alors inconnues.

En dépit de l'engouement général pour ces nouvelles venues, orchidées et chrysanthèmes, la faveur du public acheteur n'en reste pas moins fidèlement attachée à la rose et, en particulier, à la *rose de France*. On la trouve en toute saison sur les marchés parisiens et, comme il en existe de magnifiques variétés en nombre considérable, à des prix divers, chacun peut acquérir, selon ses préférences, roses pompon, mousseuses, blanches, roses, thé ou rouges, roses ferventes qui

> Tendent, du bout de leurs tiges vivantes,
> Leurs coupes d'or et de sang rouge... (E. Verhaeren.)

Pendant la guerre, le commerce des fleurs a beaucoup souffert, particulièrement durant l'année 1914. Aussi de nombreux horticulteurs du Midi ont-ils renoncé à cette culture, pour produire des légumes. Avec le retour aux conditions normales, ils se voient obligés de faire subir au sol une complète préparation, de façon à pouvoir obtenir de nouveau des plantes à fleurs.

Le renchérissement général a fait également sentir ses effets dans le domaine parfumé des fleuristes et, d'une façon générale, l'acheteur paye deux, trois ou quatre fois plus cher qu'avant la guerre.

Paris aime les fleurs. Il en achète sans compter pour ses morts, transformant en jardins ses cimetières, aux portes desquels des marchands ont installé leurs expositions de plantes vivantes et de bouquets. Au 1er mai, il n'est pas de Parisien qu'une main gracieuse ne fleurisse du muguet « porte-bonheur. »

Dans les quartiers opulents, des magasins luxueux, véritables « palais » de fleurs, retiennent l'admiration des passants par la rareté des sujets exposés en devanture et la beauté souvent saisissante des gerbes composées avec un goût des nuances et un sentiment de l'harmonie, que l'étranger cherche à imiter.

Mais les bourses les plus modestes, le petit bourgeois, l'ouvrier, la midinette, peuvent acheter pour quelques sous les « bottes » de muguet, mimosa et violettes, les giroflées et les marguerites, les roses et les œillets, les lilas, les pensées et les populaires « coucous. »

On trouve même davantage de balcons et fenêtres fleuris dans les quartiers ouvriers et de petits employés que dans ceux des « grands bourgeois »; et il serait à souhaiter que cette si jolie mode se généralisât.

Pour l'arrivée des souverains — par exemple, lorsque Alphonse XIII vint officiellement pour la première fois à Paris — la capitale emprunte aux jardins et aux serres la plus délicate et la plus coquette des parures.



Quai aux Fleurs (quai de l'Horloge, à Paris), tableau de Firmin Girard (1900). — Phot. Vizzavona.

La province suit l'exemple de Paris. Les fleurs forment aussi le charme de nos cités, comme la gaieté de nos intérieurs; elles embellissent notre existence et mettent, dans la *dure* réalité moderne, la poésie des formes, des couleurs, des parfums. Elles nous rappellent qu'il y a, loin des villes et de leurs métros, d'immenses champs de *verdure* et des horizons de vivants feuillages. Elles sont pour beaucoup une joie et, pour d'autres, pour ceux qui ne peuvent plus être joyeux, elles s'efforcent de leur apporter, dans la mesure du possible, une douce et mélancolique consolation, par leur muette compassion, qu'évoquent les vers de F. Coppée :

> Ames tristes des fleurs, chastes frissons des bois...

C. Meillac.

George Sand et le Berry, par Louise Vincent (2 vol., Paris, 1919). — Deux gros volumes viennent d'être consacrés à l'étude des rapports réciproques de George Sand et du Berry : le premier examinant l'influence que le Berry et ses habitants ont exercée sur la vie de la romancière, le second exposant avec quelle sincérité et quelle exactitude George Sand a traduit, dans ses romans, les aspects, les mœurs, les usages de sa province natale.

Cet important travail, présenté par Louise Vincent comme thèse de doctorat, atteste une conscience des plus louables dans la recherche et un souci de la documentation auquel on peut reprocher seulement d'être parfois poussé trop loin. L'important n'est pas de citer beaucoup, mais de choisir bien. Pour ne pas se conformer toujours à cette maxime, l'ouvrage de L. Vincent a souvent un aspect touffu, broussailleux, et la pensée a quelque peine à s'y frayer un chemin.

Le premier volume présente un autre défaut, plus grave : malgré l'accumulation des détails et la profusion des textes cités, il donne le sentiment d'être incomplet. C'est que Louise Vincent a rédigé son étude sous la forme d'une biographie; mais, comme son dessein se limitait à examiner les rapports de George Sand et de sa province, elle n'a mis en relief que les incidents et les personnages d'origine berrichonne, en rejetant les autres à l'arrière-plan. Ainsi, nous ne trouvons presque rien sur la liaison de G. Sand avec Musset ou avec Chopin; le voyage qu'elle fit avec le premier en Italie en 1833, son séjour à Majorque en 1838, avec le second, sont seulement mentionnés. Il y a là une involontaire déformation et, comme il s'agit, au fond, de rapports d'influences, un renversement des valeurs qui pourrait donner matière à confusion.

D'ailleurs, même si l'on se restreint aux limites de l'ouvrage, tout arbitraire n'en est pas absent. Plusieurs des Berrichons de L. Vincent ne sont pas très bon teint. Michel de Bourges, sans doute, était avocat dans cette ville; mais il était originaire du Var et d'un tempérament foncièrement méridional. Pierre Leroux était né à Bercy, et l'intervention du Berrichon Planet, qui le présenta à G. Sand, ne suffit pas à légitimer l'annexion du philosophe au Berry.

Ces réserves faites, il convient de rendre justice au scrupuleux labeur représenté par ce travail qui, sur bien des points, précise et parfois même renouvelle la physionomie de George Sand.

Nous la voyons tout enfant, confiée, à Nohant, aux soins de sa grand'mère, s'intéressant aux travaux de la campagne et sensible à la poésie des scènes champêtres; tantôt vagabondant avec les enfants du village, tantôt, éprise déjà de solitude et de rêverie, se tenant silencieuse et recueillie dans les creux secs et sablonneux, couverts de mousse, pour y vivre dans un monde de fictions qu'elle se créait. Nous la retrouvons, devenue jeune fille, subissant l'influence profonde de J.-J. Rousseau, — qui n'était pas berrichon! — Puis c'est son mariage avec Casimir Dudevant. L'auteur a entrepris de réhabiliter le malheureux Dudevant, que George Sand, et beaucoup d'écrivains après elle, avaient représenté comme un prodigue, un libertin et un ivrogne. Il ne paraît pas qu'il ait eu tant de défauts. L. Vincent, qui a mené une sérieuse enquête à Guillery, le domaine de Gascogne où Dudevant se retira à partir de 1837, en a rapporté la conviction que ce fut un homme « intelligent, patient jusqu'à un certain point, loyal, bon et généreux » et que, « s'il avait épousé une autre femme, il eût été un excellent mari ».

De fait, c'était un personnage bien difficile à tenir que celui de mari de George Sand! Le mariage avait eu lieu le 10 septembre 1822; dès 1824, les sentiments des époux se refroidissent : une sorte de tristesse et de spleen s'empare d'Aurore, qui dégénère bientôt en dégoût de la vie et, peu après, elle écrit ces lignes significatives : « Le mariage est le but suprême de l'amour. Quand l'amour n'y est plus, ou n'y est pas, reste le sacrifice. » La rupture était donc moralement consommée dès 1825. A quelle cause l'attribuer? Sur ce point, L. Vincent se refuse à admettre, comme l'a prétendu George Sand, une simple incompatibilité de goûts et d'aspirations entre les époux et propose une hypothèse nouvelle, qui vaut également pour expliquer les innombrables écarts de conduite de George Sand.

S'appuyant sur de nombreux textes et, particulièrement sur le roman de *Lélia*, où elle veut voir une sorte d'autobiographie, L. Vincent assigne à l'inconstance amoureuse de George Sand une cause purement physiologique, d'ailleurs exactement contraire à celle qu'on serait tenté d'abord de supposer. Parlant d'elle-même, Lélia disait :

> « Je n'étais, je ne pouvais être en amour l'égale de personne. La froideur de mes sens me plaçait au-dessous des plus abjectes femmes, l'exaltation de mes pensées m'élevait au-dessus des hommes les plus passionnés. J'aimais par besoin, par nécessité; mais, ne goûtant point les joies que je donnais, je ne pouvais m'attacher par aucun sentiment, par aucune reconnaissance fondée à l'objet de mes sacrifices. »

Cette infirmité physique de Lélia, Louise Vincent l'attribue à George Sand. Elle s'efforce de le prouver par une accumulation de textes, qui, il faut le dire, ne sont pas tous également probants : il est si difficile de faire chez George Sand la part de la sincérité et de l'exaltation littéraire! En ce cas, tous les écarts de conduite de George Sand ne seraient que des ex-

périences tentées par elle pour vaincre la paresse de son tempérament. Il faut reconnaître qu'elle apporta à cette entreprise un zèle, sinon louable, du moins obstiné. Sans insister davantage sur cette question délicate, signalons que L. Vincent a réuni, dans un volume particulier : *George Sand et l'Amour*, les éléments et les résultats de cette enquête psychophysiologique.

L'humeur inconstante de George Sand s'était manifestée assez vite. Dès 1825, elle s'éprenait d'Aurélien de Sèze. L. Vincent, qui a consulté les manuscrits de la collection Spœlberch, notamment le *Journal intime écrit sous forme de lettres à Aurélien* et la *Confession d'Aurore à son mari*, juge assez sévèrement George Sand en cette aventure :

A vingt et un ans, elle est déjà passée maître dans l'art d'exprimer magnifiquement des sentiments qu'elle n'éprouve pas... Son cœur est à Aurélien et, dans l'expression de ses sentiments de repentir et d'amour, on croirait qu'il est tout entier à Casimir.

Ne crions pas trop vite à la duplicité. C'est, en effet, une des caractéristiques de George Sand que cette facilité d'exaltation purement imaginative, dont il n'est pas sûr, d'ailleurs, qu'elle n'ait pas été la première dupe.

De l'étude de L. Vincent il ressort qu'il y avait chez cette femme une prodigieuse vitalité, qui la portait inlassablement vers tout objet nouveau et l'y attachait tout entière, jusqu'à ce qu'un autre vînt à son tour la solliciter. Ses expériences amoureuses sont, au moins, autant des expériences intellectuelles; chacune de ses liaisons est pour elle l'occasion d'une forme nouvelle d'activité. Avec Stéphane de Grandsagne, qu'elle avait connu en 1820 et qui succéda à Aurélien de Sèze, elle étudie la zoologie, l'anatomie et, spécialement, l'ostéologie. L'influence de Michel de Bourges — celui-là même qui plaida pour elle dans le procès en séparation — l'orienta, plus tard, vers la politique et les idées républicaines. Pierre Leroux l'initia aux problèmes sociaux; dès lors, George Sand ne deviendra pas seulement un disciple enthousiaste de la religion du philosophe de l'*Humanité*, elle se fera l'apôtre passionné du communisme, s'efforcera d'y convertir ses amis du Berry, en traduira les tendances dans une douzaine de romans, tels que *Spiridion, le Compagnon du tour de France, Jeanne, le Meunier d'Angibault, Consuelo*, etc. Ainsi, sa vie se dépense dans une inlassable et multiple activité.

Depuis le jour où, désireuse de fuir un mari qui n'avait plus aucune illusion sur elle, George Sand quitta Nohant pour Paris (1831), on peut dire qu'elle n'a plus connu de repos. Incapable de subsister avec la mensualité de 500 francs que lui servait son mari, elle se trouve vite aux prises avec les difficultés matérielles :

Je mange de l'argent plus que j'en ai, écrivait-elle; il faut que j'en gagne ou que je me mette à avoir de l'ordre. Or, ce dernier point est si difficile qu'il ne faut pas même y songer.


George Sand, vers 1830, d'après une lithographie d'Emile Lassalle.

C'est alors qu'après avoir essayé ses petits talents en peinture, elle s'orienta vers la littérature,

Qui lui offrait (disait-elle) le plus de chances de succès comme métier et, tranchons le mot, comme gagne-pain.

La voilà d'abord au « Figaro », *ouvrier-journaliste*, sous la sévère direction d'H. de Latouche; mais elle est peu faite pour le journalisme, et ce travail lui pèse. Aussi le soir, vêtue en homme, elle se livre à de folles escapades avec ses amis berrichons : Félix Pyat, Em. Regnault, Papet, Planet et surtout J. Sandeau, l'élu du moment; véritable vie de bohème, où, dans sa mansarde du quai Saint-Michel, George Sand, telle une grisette, savonne elle-même ses robes. Puis, la notoriété venue avec les premiers romans, c'est la bride lâchée à toutes les fantaisies : elle rompt avec Sandeau, pour tenter avec Mérimée une expérience qui ne fut guère favorable; bientôt, croyant avoir retrouvé le bonheur avec Musset, elle le suit en Italie. Après chacun de ses essais malheureux, Aurore Dudevant rentre sous le toit conjugal, où l'attend le patient Casimir, et la vie à Nohant reprend comme par le passé.

En 1835, cependant, le désaccord est complet entre les époux, et George Sand veut disposer en toute liberté de sa personne; aussi, après avoir essayé de régler la séparation à l'amiable, porte-t-elle ses griefs devant le tribunal. Ils étaient au nombre de sept, dont certains remontaient à plus de dix ans auparavant : propos violents et injurieux, abus d'autorité, relations adultères avec des servantes (George Sand était bien venue à articuler un tel grief !), enfin, menaces de mort à la suite d'une scène violente, le 19 octobre 1834, au cours de laquelle Dudevant, saisissant un fusil, se serait élancé dans la salle où se tenait sa femme. Seule, l'intervention d'amis présents aurait évité un malheur. L. Vincent met sous nos yeux les pièces du procès et en fait une critique serrée; il semble bien, conformément à ses conclusions, que les torts du baron Dudevant aient été exagérément grossis. Notamment, la tragique scène du 19 octobre paraît s'être réduite à une vive discussion, où Dudevant n'alla pas au delà de la menace d'un soufflet. Néanmoins, l'éloquence de Michel de Bourges, qui trouva dans son cœur des accents véhéments pour arracher sa maîtresse au joug marital, convainquit les juges, et George Sand eut gain de cause.

Mais, entre elle et son libérateur, la mésintelligence ne tarda pas à éclater. Depuis la fin de 1836, l'intimité d'Aurore et de Michel subit des alternatives douloureuses, et l'agonie se prolonge jusqu'au milieu de 1837. L'auteur dramatique Mallefille se chargea de consoler George Sand, mais il fut lui-même, au bout de six mois, remplacé par Chopin.

Avec l'année 1840, commence, sous l'influence de Pierre Leroux, ce qu'on peut appeler la carrière politique de George Sand; elle durera jusqu'en 1852 et occupe dans le livre de L. Vincent deux chapitres nourris de faits et particulièrement intéressants. Là, encore, ce qui frappe, c'est ce débordement d'activité. Sans interrompre sa production romanesque, qui jamais peut-être ne fut plus abondante (22 ouvrages, représentant environ 50 volumes), George Sand fonde et dirige, avec Pierre Leroux, la *Revue indépendante*, puis la *Revue sociale*, crée avec ses amis du Berry, dont elle morigène les hésitations, *l'Eclaireur de l'Indre*, entretient une correspondance suivie avec Louis-Napoléon, alors détenu au fort de Ham, le tout entremêlé de préoccupations domestiques, à propos du mariage de sa fille Solange, ou de sa fille adoptive, Augustine Brault. Quand éclate, en 1848, la révolution de Février, l'ardeur et l'exaltation de George Sand ne connaissent plus de bornes.

Il faut (écrit-elle) s'élever au-dessus de soi-même, abjurer toute faiblesse, briser ses propres affections, si elles contrarient la marche d'un pouvoir élu par le peuple et réellement, foncièrement révolutionnaire.

A Nohant, elle entreprend de gagner le Berry à la Révolution, organise de grandes fêtes républicaines, écrit pour ses paysans les *Paroles de Blaise Bonnin*, où elle s'efforce de leur révéler les beautés du communisme et d'apaiser l'antagonisme entre ouvriers de la terre et artisans des villes :

Quant à ce qui est du peuple des villes, ce serait mal à vous de croire qu'il est différent de vous et qu'il y a deux nations en France : celle qui nourrit et celle qui consomme... Paris, c'est vous, c'est la France... Le peuple des villes, c'est l'armée du peuple des campagnes...

A Paris, elle éclaire Ledru-Rollin sur les choix à faire et à éviter, participe à la rédaction des *Bulletins de la République*, bref, suivant l'expression de Lamennais, joue un rôle de *prêtresse*.


Maison de George Sand, à Nohant (Indre).

Mais il en est, pour George Sand, de la politique comme du reste; après s'y être donnée tout entière, en avoir savouré toutes les émotions, elle s'en lasse. Bien vite, d'ailleurs, il lui a fallu constater l'insuccès de sa propagande communiste. Dans la Vallée Noire, les ouvriers de La Châtre sont venus à Nohant crier sous les murs de son habitation : « A bas madame Dudevant ! A bas les communistes ! »; et Paris, selon sa propre expression, s'est conduit comme La Châtre. Dès 1849, George Sand se retire de la politique active. Le coup d'Etat de 1851 allait achever d'anéantir ses espérances. Confinée dans son Berry, elle borne son activité et son influence à faire gracier ceux de ses amis qui ont été emprisonnés ou déportés à la suite du 2-Décembre.

Désormais, un calme relatif se marque dans cette vie, jusqu'alors si agitée. Non que George Sand se soit totalement assagie. C'est vers 1850 que commence, avec le graveur Manceau, de treize ans plus jeune qu'elle, une liaison qui durera jusqu'à la mort de l'artiste, en 1865. Néanmoins, quel contraste entre les folies de naguère et l'existence de cette châtelaine, qui s'occupe de sciences naturelles, classe les fleurs de son herbier, range ses collections d'insectes, ou dirige les répétitions de ses pièces sur son théâtre de Nohant, quand elle n'aide pas son fils à habiller les pupazzi pour son théâtre de marionnettes ! En même temps, elle s'initie à l'art d'être grand'mère et y réussit délicieusement. C'est ainsi que, vieillissant sans infirmités, toujours active et absorbée par mille travaux, la « bonne dame de Nohant » s'achemina vers sa fin, qui survint le 8 juin 1876.

Dans son dernier chapitre, L. Vincent, qui essaye de porter sur George Sand un jugement d'ensemble, hésite en face des contradictions de cette nature. George Sand, en effet, est toute en contrastes; d'une énergie presque surhumaine, qui s'atteste par quarante-cinq années d'un labeur écrasant, elle n'a jamais su, cependant, résister à un caprice; une légèreté d'humeur inconcevable voisinait en elle avec un esprit très sérieux, et cette même intelligence, qui se perdait dans les spéculations et les utopies, savait s'abaisser aux nécessités pratiques de l'existence, pour l'organisation de sa maison ou le règlement de ses affaires.

Une chose, cependant, maintient dans cette vie si disparate une certaine unité : c'est la constante affection que George Sand a vouée à son Berry. On s'en rend compte déjà au cours du premier volume de l'étude de L. Vincent. Mais on sent toute la ferveur de cet attachement en lisant le second volume, qui étudie spécialement *le Berry dans l'œuvre de George Sand*. Après avoir déterminé les influences littéraires

qui se sont exercées sur George Sand, l'auteur examine les divers aspects de son sujet et confronte avec ses lectures et ses impressions personnelles ce qu'en a dit la romancière. Qu'il s'agisse d'archéologie, d'histoire, de topographie, tout, chez George Sand, est d'une exactitude parfaite. Elle n'a pas moins soigneusement observé et fidèlement décrit les usages du Berry et le tempérament de ses habitants, leurs travaux rustiques — fenaison, moisson, récolte du



George Sand, vers 1870. (Phot. Nadar.)

chanvre — leurs divertissements, leur religion et leurs superstitions. Que, parfois, l'auteur de *la Petite Fadette* ait prêté à ses paysans plus de poésie qu'ils n'en ont, c'est ce que L. Vincent reconnaît volontiers. Il n'en reste pas moins que George Sand a eu pour la nature un respect et une vénération qui l'empêchaient de la déformer dans ses descriptions et que ses paysans, malgré leur idéalisation, gardent, cependant, leur physionomie véritable et sont, à tout prendre, plus près de la réalité que les créations de Balzac ou de Zola. — J. Darquin.

Gismonda, drame lyrique en trois actes et quatre tableaux, de Henri Cain et Louis Payen, d'après Victorien Sardou ; musique de Henry Février. (Opéra-Comique, 15 octobre 1919.) — *Gismonda* a été d'abord représentée en Amérique, le 12 février dernier. Il suffit de rappeler brièvement le scénario du drame de Sardou, dont la « première » eut lieu le 31 octobre 1894, à la Renaissance, et qui valut à Sarah Bernhardt, comme *la Tosca* ou *Fédora*, une de ses créations les plus fameuses.

Gismonda, princesse florentine, veuve, jeune, belle et austère, règne sur Athènes. Elle apparaît, au sortir de l'église, entourée de sa cour, qu'elle a conviée à une chasse. Soudain, des cris retentissent. Son jeune fils vient d'être précipité dans la fosse aux lions. Eperdue, Gismonda promet sa main et son trône à qui le sauvera. Or, c'est un simple valet, Almerio, qui se dévoue et lui ramène l'enfant. L'orgueil de Gismonda se révolte et, pour échapper aux conséquences de son serment, elle se réfugie dans un couvent, où Almerio, après avoir soulevé contre la souveraine parjure le peuple d'Athènes, réussit à s'introduire. Il ne veut pas, d'ailleurs, abuser de sa victoire, mais avouer à Gismonda qu'il l'adore et que l'amour seul a inspiré son courage. Qu'elle se donne une fois à lui, il pourra vivre de son radieux souvenir et la déliera de son vœu. Etrangement troublée, presque malgré elle, Gismonda consent et va retrouver, la nuit venue, Almerio dans son pauvre logis.

Mais, lorsqu'elle ressort, furtive, elle surprend le colloque d'un seigneur ambitieux et fourbe, Zaccaria, et de son complice, Gregoras, qui n'ont pas, d'ailleurs, été étrangers à l'accident où son fils a failli trouver la mort et qui ont résolu de tuer Almerio. Au moment où Zaccaria va accomplir son forfait, Gismonda surgit et, saisissant une hache, l'abat à ses pieds.

Almerio est accusé du meurtre. Le cadavre a été retrouvé à sa porte. Stoïque, pour ne pas trahir Gismonda, il se laisse injustement condamner et, déjà, on s'apprête à le conduire au supplice, quand la duchesse, vaincue par la sublimité de son amour, proclame la vérité. Almerio sera son époux et duc d'Athènes.

Ni *le Roi aveugle*, où l'on se plut à voir une œuvre remarquable et féconde en promesses, ni *Monna Vanna*, qui, peut-être, ne les tenait pas encore toutes, ne semblaient acheminer l'inspiration de Février vers *Gismonda*. Musicien délicat, adroit, sensible et charmant, Février n'a pas cessé de l'être, dans sa *Carmosine*, déjà tendancieuse, et jusque dans ce drame somptueux, violent, chatoyant, où se sont joués avec quelque vanité l'érudition et le dilettantisme de Sardou. Mais il semble que la maturité développe en lui, progressivement, une sorte de défiance de soi, d'inquiétude du résultat, une peur de n'être pas compris qui le détournent de marcher dans son rêve, d'exalter sa personnalité et de l'imposer. Péril mortel pour l'artiste, qui ne doit pas chercher son salut en dehors d'une foi toujours plus haute, sous peine de se renier, et qui reste libre de repousser tel sujet qui n'ouvrirait à son inspiration qu'un essor indigne d'elle. Ce n'est pas sans un peu d'étonnement que l'on écoute, par exemple, le prélude du troisième acte, dont l'ingénuité s'abuse peut-être en s'épanchant à l'orchestre de notre seconde scène lyrique.

Cette abdication volontaire, consciente — erreur esthétique et pratique — n'atteint, en vérité, ni les qualités naturelles, ni le talent de Février. Son imagination, sa discipline ne sont coupables que de complaisances, dont il aura, quelque jour, la contrition et qui portent en elles-mêmes leur peine. Car, à cette condescendance qu'elle pourrait prendre pour une injure, l'âme populaire ne réplique-t-elle pas par ses chansons adorables, venues des quatre coins de la France, où tout est esprit, finesse, invention, verve prime-sautière, et qui demeurent, en leur genre, inimitables ? Février possède essentiellement le sens et l'art du théâtre, la souplesse, le mouvement, l'éclat, une séduction à laquelle on ne résisterait guère et qui se trouverait plus sûrement si elle se cherchait moins, la force dans le maniement des masses chorales, des dons, en un mot, qu'il n'estime peut-être pas à leur valeur. Il n'est que juste de louer, également, la grâce et l'émotion encloses dans certaines pages comme le début du second acte, la rêverie de Gismonda, le duo de Gismonda et d'Almerio, où la pensée s'épure, où la musique a la nostalgie de ses aspirations de naguère. Elever la foule jusqu'à soi au lieu de descendre jusqu'à elle, c'est encore le seul moyen de lui plaire. Et la morale de cette aventure, Gismonda nous la donne, qui ne se résigne pas à déchoir, mais qui fait, au contraire, Almerio duc d'Athènes. — Paul Locard.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Fanny Heldy (*Gismonda*), Calvet (*Thisbé*) ; MM. Fontaine (*Almerio*), Albers (*Zaccaria*), Azema (*l'évêque Sophrou*), Dupré (*Grégoras*), Gilles (*Mataxas*).

hémophilie n. f. — Encycl. L'hémophilie est une maladie congénitale et familiale, caractérisée par la tendance aux hémorragies incoercibles. Autrement dit, lorsqu'un écoulement sanguin, spontané ou provoqué, se produit chez un hémophile, la coagulation, qui arrête l'hémorragie, se fait avec une extrême lenteur, une grande difficulté et, trop souvent, elle ne se fait pas du tout, ce qui occasionne, naturellement, la mort du sujet. Aussi les hémophiles vivent rarement vieux et meurent même pour la plupart avant vingt ans. Grandidier a relevé, parmi les cas mortels, 14 décès par gerçure de la peau ou des lèvres, 11 par plaies du cuir chevelu, 10 par extraction dentaire, 5 par saignement de nez, etc. Cette statistique montre combien sont de peu d'importance les lésions qui, chez les sujets de ce genre, peuvent entraîner une issue fatale.

On a décrit un facies spécial de l'hémophile, qui aurait la peau particulièrement fine, les yeux bleus, le teint pâle, les cheveux clairs. Ces particularités sont loin d'être caractéristiques et, si on les rencontre fréquemment, c'est que l'hémophilie est surtout fréquente chez les habitants des pays septentrionaux, qui présentent souvent un type analogue. Cette maladie se rencontre assez souvent, en effet (proportionnellement, s'entend, car elle est, au point de vue absolu, rare), en Allemagne (surtout dans l'Allemagne du Sud), en Angleterre et en Suisse. Il existe même, dans le canton des Grisons, plusieurs petits hameaux, situés dans une haute vallée mal reliée au reste du pays et où l'hémophilie est presque endémique. On l'a rencontrée aussi aux Indes néerlandaises (chez des Européens) et en Amérique. Elle paraît, cependant, exceptionnelle dans les pays chauds. Au point de vue de la race, on peut faire remarquer que les petits groupements familiaux hémophiles paraissent assez fréquents chez les israélites.

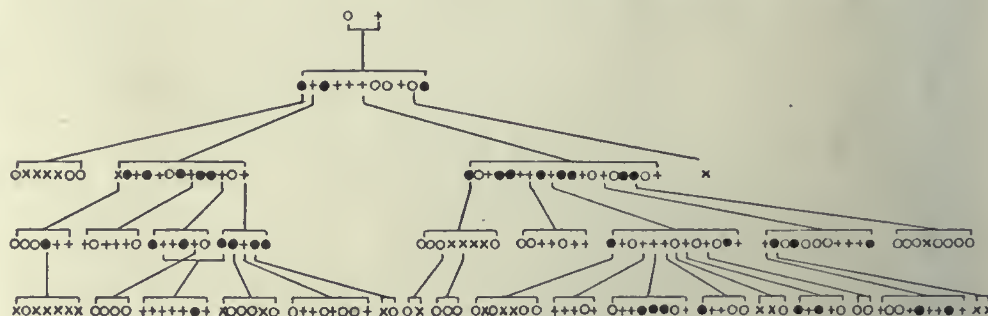
Les symptômes se devinent d'après ce que nous avons dit. Le moindre incident susceptible d'amener un écoulement sanguin et qui passerait inaperçu chez un sujet normal devient, chez l'hémophile, l'occasion d'une hémorragie importante et des plus difficiles à arrêter. Il en est ainsi des hémorragies spontanées comme les épistaxis, les écoulements de sang par la bouche, l'intestin, les voies urinaires, etc. Parmi les hémorragies provoquées, il faut noter celles qui accompagnent les moindres interventions chirurgicales, comme l'avulsion d'une dent, la circoncision, l'apposition de ventouses scarifiées. Le choc le plus léger provoque des ecchymoses étendues et parfois des tumeurs sanguines (hématomes) ou des épanchements de sang dans les séreuses (hémarthroses), et les moindres érosions, les plus insignifiantes écorchures, peuvent être l'occasion d'hémorragies incoercibles.

Ce qu'il y a de plus curieux dans l'étude de l'hémophilie, c'est le mode de transmission de cette maladie que nous avons appelée *familiale*. La maladie frappe presque exclusivement (et probablement même exclusivement) les mâles, mais, d'autre part, elle est transmise exclusivement par les femmes. Il suit de là que les enfants mâles d'un hémophile ne sont pas les victimes de cette hérédité, mais que ses neveux le sont. Le tableau que nous donnons ici, et qui a été établi d'après l'étude que Lossen a pu faire d'une famille d'hémophiles pendant quatre générations, montre bien ce curieux mode de transmission.

Quand les descendants mâles d'un hémophile sont hémophiles eux-mêmes, on retrouve souvent la tare dans la famille maternelle, et c'est ainsi, sans doute, par la fréquence des mariages consanguins dans une localité retirée, que s'explique la fréquence de l'hémophilie dans les hameaux suisses que nous avons cités. Ajoutons que l'hémophilie, comme beaucoup de caractères héréditaires, saute parfois une génération. L'apparition de la tendance hémophile se fait dans les premières semaines de la vie, mais non dans les tout premiers jours, car il est exceptionnel d'observer, chez des sujets de ce genre, les hémorragies du cordon ombilical, que l'on pourrait, semble-t-il, redouter.

La cause de l'hémophilie est des plus difficiles à élucider. Le sang des hémophiles ne présente pas de différences marquées avec celui des sujets normaux. Cependant il se coagule avec une extrême lenteur. Si l'on admet, avec Nolf et Sahli, que le sang contient normalement des éléments qui facilitent la coagulation et qui seraient, d'une part, les sels de calcium et, de l'autre, trois substances protéiques auxquelles on a donné les noms de fibrinogène, thrombogène et thrombozyne, il est probable que c'est cette dernière qui est, dans le sang des malades de ce groupe, en quantité insuffisante. Les mêmes auteurs invoquent, à l'origine de cette anomalie, une insuffisance fonctionnelle des cellules de la membrane interne des artérioles et des cellules blanches du sang. D'autres ont, d'ailleurs, noté des altérations des tuniques artérielles chez les hémophiles. D'autre part, Apert fait remarquer que le sang maternel doit contenir, puisque les femmes ne sont pas atteintes de cette affection, une substance antihémophile, dont la présence, persistante pendant quelques jours chez le nouveau-né, explique que les hémorragies par section du cordon ombilical ou par les excoriations qu'entraîne souvent l'accouchement sont à peu près inconnues chez lui. Et, d'après le choix que fait l'hémophilie du sexe masculin, il suppose que cette substance si précieuse serait, au contraire, d'origine ovarienne.

Quoi qu'il en soit de ces théories, qui auraient grand besoin d'être plus solidement étayées, on s'est depuis longtemps préoccupé de soigner préventive-



● Hémophile (les hommes seuls sont hémophiles). — O, Homme sain. — + Femme susceptible de transmettre l'hémophilie à ses descendants mâles. — × Femme dont la descendance restera saine.
Arbre généalogique d'une famille hémophile étudiée par Lossen. Hérédité matriarcale.
On voit : 1° que les hommes sont seuls atteints par la maladie ; 2° que les sujets malades ne transmettent jamais la maladie à leurs descendants ; 3° que sont seuls susceptibles d'être atteints par le mal les sujets mâles qui descendent de la souche commune par une filiation uniquement féminine ; 4° que, parmi ces derniers sujets, cinquante pour cent environ (37 sur 78) sont frappés.

ment et curativement l'hémophilie. On a conseillé de faire vivre les enfants qui en sont atteints dans les pays chauds, de leur administrer du fer, etc. Quand une hémorragie se produit chez eux, il faut administrer du chlorure de calcium, se servir d'ergotine, faire des applications de cocaïne ou d'antipyrine en poudre sur l'endroit qui saigne et, surtout, des applications de sérum frais de cheval. Il paraît, au contraire, prudent de s'abstenir d'user de perchlorure de fer, lequel détermine une escarre, dont la chute aurait de grandes chances de faire naître de nouvelles hémorragies. Il est indiqué de s'abstenir le plus possible d'interventions chirurgicales chez ces malades et de préférer, si le chirurgien doit intervenir, le thermocautère au bistouri. Les dernières études faites à cet égard semblent démontrer l'efficacité prophylactique des injections intraveineuses de peptone ou de sérum. Enfin, dans certains cas, la transfusion du sang de sa propre mère dans les veines de l'enfant a pu enrayer la maladie chez lui. — Dr Henri Bouquet.

Histoire d'une collaboration. Alexandre Dumas et Auguste Maquet. (*Documents inédits*), par Gustave Simon. — Sur le compte des feuilletonnistes, il court parfois un mauvais bruit : on dit qu'ils ne font pas leurs romans et, particulièrement, lorsqu'ils sont « arrivés ». C'est, sans doute, une calomnie ou une médisance. Le fait est qu'on les a vus plus d'une fois recruter des collaborateurs chez les vivants ou, même, chez les morts. L'aventure est arrivée à leur illustre ancêtre, au grand Dumas lui-même. Dès 1845, le pamphlétaire Jacquot, dit « Eugène de Mirecourt », publia sa brochure : *Fabrique de romans. Maison Alexandre Dumas et Compagnie.* Ce papier contenait des imputations calomnieuses, qui firent condamner l'auteur à quinze jours de prison. Mais il posait la question des collaborateurs de Dumas, laquelle excita une certaine émotion dans le monde littéraire. Th. de Banville nous a conservé le souvenir de cet épisode dans une ode funambulesque, où un « mirecourt » est censé s'adresser en ces termes à Dumas :

Alexandre Dumas, compresse de la presse,
Emplâtre universel posé sur sa détresse,
Moxa qu'elle se met partout,
Ecoute-moi. pacha de ces *maquets* sans nombre,
Ombre de Scudéry, qui de Gigogne est l'ombre,
Tu n'es qu'un *pitre* et qu'un *berthoud !*
Tu gâtes le papier de quatre *lamartines.*
Comme un *féval* trop plein, tu répands tes tartines
Sur Carpentras et Draguignan;
Ta machine à vapeur fait marcher trois cents plumes
Et tu fais un gâchis en trente-deux volumes
Des mémoires de d'Artagnan.

En réalité, les *maquets* n'étaient pas « sans nombre ». Dumas a eu plusieurs collaborateurs. Aucun n'a valu Maquet. Maquet a été le fidèle et le principal



Alexandre Dumas père, vers 1864. (Phot. Pierre Petit.)

collaborateur de Dumas pour ses œuvres les plus célèbres. Précisément à propos du scandale Mirecourt, dans une lettre adressée au comité de la Société des gens de lettres, Dumas écrivait :

Nous avons fait en deux ans, Maquet et moi : *les Mousquetaires*, 8 volumes ; *la Suite des Mousquetaires*, 10 volumes ; *la Fille du Régent*, 4 volumes ; *la Reine Margot*, 6 volumes ; *le Chevalier de Rougeville* (Maison-Rouge). Je ne parle pas de *Sylvandire* et de d'*Harmental*, en tout 42 volumes...

De son côté, Maquet, complétant cette liste, dit dans son testament :

J'ai écrit, avec Dumas père, un nombre considérable d'ouvrages, dont quelques-uns : *les Mousquetaires, le Chevalier d'Harmental, Monte-Cristo, la Reine Margot, le Chevalier de Maison-Rouge, Joseph Balsamo, la Dame de Monsoreau*, etc., sont connus universellement. Cette collaboration féconde, consacrée par la notoriété publique, sanctionnée par la justice, Dumas l'a reconnue par écrit et par des actes publics ; il l'a proclamée cent fois, alors qu'il en avait besoin et ne pouvait s'en passer. D'ailleurs, les témoignages sont irrécusables, ils abondent : dans ma correspondance avec Dumas, dans les journaux, comptes rendus littéraires ou judiciaires, partout éclate cette vérité.

C'est cette collaboration de Maquet avec Dumas, affirmée avec force par le premier, reconnue par le second, que Gustave Simon s'est proposé de mettre en lumière dans son curieux volume. La question vaut la peine d'être étudiée. Elle a déjà soulevé des affirmations contraires et passionnées. N'est-il pas injuste, disent les uns, que le nom de Maquet ne figure pas à côté de celui de Dumas sur la couverture des œuvres composées en commun ? Pour eux, Maquet a fait le plus gros de l'œuvre, et Dumas s'est borné à donner le coup de pouce final. Pour d'autres, le travail de Maquet n'est qu'une matière brute, qui ne prend vie que dans la cervelle bouillonnante d'Alexandre Dumas.

Le livre de Gustave Simon, de ton modéré et plein de déférence pour Dumas, fait, néanmoins, à Maquet la plus grande part. En faveur de son opinion, il apporte d'abord des preuves *externes*, très intéressantes, tirées principalement des lettres de Maquet et de celles, plus probantes encore, de Dumas lui-même.

C'est en 1839 que Maquet, alors âgé de vingt-six ans, fut présenté par Gérard de Nerval à Dumas. Il lui apportait un drame : *un Soir de Carnaval*, qui avait besoin d'être remanié, que Dumas remania en effet et qui fut joué à la Renaissance, sous le titre de *Bathilde.* Fort de cette entrée en matière, le jeune débutant soumit à son illustre confrère un roman historique : *le Bonhomme Buvat* ou *la Conspiration de Cellamare.* Dumas le prit, d'un fort volume en fit quatre, qui, sous le titre du *Chevalier d'Harmental* (1840), valurent un grand succès... à Dumas. Le collaborateur anonyme reçut 1.200 francs. La collaboration est décidément engagée. Elle va prendre un caractère plus actif. S'il est un roman qui ait assuré la gloire de Dumas, ce sont *les Trois Mousquetaires.* Or, c'est Maquet qui a déniché les pseudo-*Mémoires de d'Artagnan*, de Courtilz de Sandras, et qui a commencé seul à en tirer un roman. Dumas, ensuite, intervient ; l'œuvre paraît — avec quel succès, on le sait ! — et Dumas en adresse à Maquet le premier volume avec cette dédicace :

Cui pars magna fuit,

qui marquait autant son dédain de la syntaxe latine que son désir de rendre justice à son collaborateur. Par contre, la première idée de *Monte-Cristo* vient de Dumas. Il commence seul ce roman, mais il voit que son œuvre dévie vers l' « impression de voyage ». Il appelle Maquet à la rescousse ; tous deux continuent à travailler de conserve, menant quelquefois plusieurs romans de front, et non des moindres, et sans jamais embrouiller les fils de toutes ces intrigues complexes et mouvementées. Ils donnent successivement : *la Guerre des femmes, la Reine Margot, le Chevalier de Maison-Rouge, les Quarante-Cinq, le Vicomte de Bragelonne*, etc., sans parler des drames que, toujours en collaboration, ils tiraient de ces romans.

Il est toujours assez intéressant de se demander comment deux écrivains travaillent en collaboration. Dans le cas qui nous occupe, les lettres mêmes de Dumas à Maquet nous permettent de nous figurer en gros la chose.

Il semble que, le plus souvent, c'est Maquet qui a l'idée du sujet : or Maquet préfère les sujets historiques : c'est lui qui a sinon révélé à Dumas les ressources du genre, du moins, l'a, pendant le temps de leur collaboration, déterminé à y rester fidèle.

C'est Maquet qui construit les plans par écrit. On a conservé ceux qu'il a composés pour *Joseph Balsamo, le Bâtard de Mauléon, le Chevalier de Maison-Rouge, le Vicomte de Bragelonne, le Collier de la Reine, la Dame de Monsoreau, les Quarante-Cinq, Ingénue, Ange Pitou, Catilina* (Gustave Simon nous dit qu'ils sont « conformes aux ouvrages publiés ».)

Puis les deux collaborateurs discutent le détail de l'œuvre et en arrêtent les principaux épisodes. De temps en temps, à mesure qu'elle se développe, ils se rencontrent, afin de gagner du temps, — car ils sont toujours fort pressés — dans quelque restaurant, pour examiner la suite à donner, ou les changements à faire. C'est encore Maquet, constatation importante, qui rédige le premier jet et qui envoie sa copie à Dumas, au fur et à mesure de la production. Sans cette copie, Dumas ne peut pas travailler. Vient-elle à lui manquer, il la réclame à grands cris.

Voilà deux jours que vous me laissez sans copie, et voilà, par conséquent, deux jours que vous faites de moi l'homme le plus malheureux de la terre...

C'est votre faute, cher ami, si nous n'allons pas plus vite ; depuis hier 9 heures, je me croise les bras.

Tantôt, il lui propose des épisodes nouveaux, tantôt, il le laisse aller, se bornant à lui demander où il le mène, « pour ne pas marcher tout à fait en aveugle » ; il le complimente sur une scène bien faite ou une invention heureuse, ou bien il lui dit :

Voulez-vous faire la scène ? Si vous ne la sentez pas, je la ferai.

Un autre jour, Dumas écrit à Auguste Maquet :

Vous n'auriez pas le temps de m'envoyer le Chicot (*la Dame de Monsoreau*) et moi de le *faire*. Envoyez-le directement au *Constitutionnel*.

Le sens que Dumas attache au mot *faire* est, dans la circonstance, assez curieux. C'est donc que la copie que lui envoie Maquet, bien qu'elle puisse être à l'occasion directement envoyée à la presse, n'est



Auguste Maquet vers 1864. (Phot. Nadar.)

réellement *faite*, à son compte, que quand lui, Dumas, y a mis la main. Veut-on savoir sous quel aspect il considère son collaborateur ? Un jour que Maquet paraît un peu ému de la brochure, ci-dessus mentionnée, d'E. de Mirecourt, Dumas le tance en ces termes :

Allons, allons, seigneur Jules Romain, un peu de courage. Quand on a fait avec Raphaël la *Transfiguration*, et tout seul les *batailles de Constantin*, on se moque de ce que dit un misérable comme M. Jacquot.

Une belle fois, après être sorti de chez Dumas-Raphaël, un feuilleton du *Vicomte de Bragelonne* se perd. La rédaction du « Siècle », éperdue, a recours à Maquet, le plus facile à atteindre. Maquet, au pied levé et de mémoire, refait le feuilleton, qu'on imprime. Peu après, on retrouve la copie écrite de la main de Dumas, et l'on constate que les différences entre les deux feuilletons ne portent guère que sur une trentaine de mots. Ce jour-là, sans doute, Dumas, en *faisant* sa copie, s'était borné, à peu de chose près, à recopier celle de Maquet.

En 1852, la collaboration est rompue. Maquet s'était, à la fin, lassé. Il avait été pour Dumas un ami constant et un collaborateur dévoué. Reconnaissant à son grand confrère de lui avoir ouvert les portes de la carrière, il travaillait dans l'ombre, assez réservé de nature et peu porté à rien demander. Il n'aurait tout de même pas été fâché d'être un peu à l'honneur, comme il avait été à la peine, et de voir son nom à côté, ou à la suite, de celui de Dumas. Mais Dumas, qui reconnaissait volontiers et publiquement la collaboration de Maquet, entendait rester seul signataire. Il exigeait même, dans les cas où il ne recopiait pas, en la remaniant plus ou moins, la copie de Maquet, que celui-ci se servît du grand papier armorié de Dumas; et ceci pouvait faire croire que Maquet n'était qu'un secrétaire écrivant sur le papier de Dumas, sous la dictée de Dumas. Petitesse, sans doute, que Dumas justifiait par des raisons commerciales, en invoquant la valeur marchande de sa signature. Pour dédommager Maquet, il entendait lui assurer, sur leur commune production, une part des bénéfices. Dumas était plein de bonnes intentions : mais il n'avait jamais un sou. La part de Maquet, comme la sienne, était toujours dévorée d'avance. Gustave Simon expose les différentes conventions consenties par Dumas à Maquet, et dont aucune n'a été régulièrement tenue, et le procès que Maquet fit à Dumas en 1857-1858. On comprend que, sevré de la gloire et mal récompensé d'argent, Maquet ait préféré, à partir de 1852, reprendre sa liberté d'action pour écrire *la Maison du Baigneur, le Comte de Lavernie, la Belle Gabrielle*, qui l'ont rapidement dédommagé en notoriété et en profit.

On dit : ni *la Belle Gabrielle*, ni *la Maison du Baigneur* ne valent *les Trois Mousquetaires*; par consé-

quent Maquet ne pouvait se passer de Dumas. Soit! mais ne peut-on pas dire aussi bien avec Gustave Simon : avant d'avoir Maquet comme collaborateur, Dumas était surtout célèbre comme auteur dramatique et n'avait encore écrit, comme romancier, que *le Capitaine Paul, Acté, les Aventures de John Davys, le Capitaine Pamphile, Maître Adam le Calabrais* et *Othon l'Archer*, et, après avoir perdu Maquet, il n'a publié aucune œuvre comparable à celles qu'il avait



Maurice Quentin de La Tour. (Portrait peint par lui-même.)

écrites en collaboration avec lui. Par conséquent, Maquet ne lui était pas moins indispensable.

En somme, de ces preuves *externes* il semble bien résulter que la collaboration de Maquet dans l'œuvre de Dumas a dû être très importante, et c'est ce que Gustave Simon s'est attaché principalement à établir. Quant à mesurer la part exacte de chacun, c'est ce qui ne pourrait être déterminé que par un examen *interne* de la question, c'est-à-dire par une comparaison attentive des manuscrits de Maquet avec les œuvres que Dumas en a tirées. Est-ce toujours faisable ? Il est vraisemblable que non : pourquoi Dumas aurait-il conservé les manuscrits de Maquet, une fois qu'il les avait transportés, remaniés peu ou prou, sur son grand papier... armorié ? Pourtant, dans son livre, G. Simon nous apprend que cette comparaison est possible au moins pour *les Trois Mousquetaires;* et il a si bien senti lui-même le caractère probant de ce genre de comparaison qu'il nous a donné en regard le récit de la mort de Milady dans Maquet et dans Dumas. La confrontation est intéressante. Elle montre Dumas corsant la narration, intervertissant les détails descriptifs, mettant un bout de dialogue à la place d'une partie de narration, excellant enfin à faire deux phrases d'une seule (car il faut bien que l'ouvrage ait huit volumes), mais, au total, conservant à peu près tout du premier jet de Maquet.

Mais on conçoit très bien que cette comparaison, qui ne porte que sur un seul passage, ne permet pas encore d'assurer une opinion définitive. Il s'agit d'un feuilleton, où l'invention de l'ensemble est essentielle. Gustave Simon laisse entendre qu'il n'y a pas plus de différence entre *les Trois Mousquetaires* de Dumas pris en entier et le travail de Maquet qu'entre les deux passages cités. Soit! mais, alors, ce sont tous les romans sortis de leur collaboration qu'il faudrait soumettre à ce genre de recension pour déterminer avec justesse — et justice — la part de chacun, en montrant quand Dumas s'est borné à des remaniements de détail, quand il a modifié la marche du récit, quand il a ajouté de ces épisodes, de ces conversations d'allure si peu historique, mais si amusantes, où se répandait sa verve fantaisiste. Cela fait, il y aurait encore à tenir compte des indications orales données par Dumas à son ami. Ce travail, s'il était partout possible, en complétant les documents extrêmement intéressants qu'apporte G. Simon, permettrait, sans doute, d'établir la balance définitive du compte Maquet-Dumas. — Louis Coquelin.

La Tour (les Pastels du musée de Saint-Quentin, par). [*V. les pages 13, 14.*] — Les pastels de Saint-Quentin ont eu de nombreuses vissicitudes. En 1914, on refusa de les envoyer à Paris; ils furent, paraît-il, cachés pendant quelque temps aux Allemands. Ceux-ci eurent vite fait de les découvrir et, quand la bataille de la Somme eut permis à nos armées de s'approcher à nouveau de Saint-Quentin, les feuillets crayonnés de La Tour furent envoyés à Maubeuge. Ils y firent l'objet d'une exposition et d'une publication illustrée. Les Allemands, qui, cependant, s'étaient spécialisés dans la reproduction des dessins, n'ont pas été là très heureux. Les planches en noir sont molles, les planches en couleur de la plus commune laideur. La Tour est tout à fait trahi. Voici, maintenant, au Louvre, temporairement, tous ces pastels, qu'il avait conservés par devers lui. On a beaucoup dit que tant de voyages leur avaient fait perdre toute fleur. Ils ont, sans doute, un peu souffert, mais, à vrai dire, il y a longtemps que cette fleur du pastel était à peu près disparue. L'artiste lui-même avait probablement laissé longtemps traîner les feuillets dans des cartons; de plus, il employait un vernis de son invention pour fixer le pastel, et cette préparation avait déjà l'inconvénient d'ôter au travail cette fleur superficielle, qui n'est, cependant, pas si précieuse qu'on le laisse entendre. Mariette en dit un mot à propos de son portrait :

> Le malheur (écrit-il) a voulu qu'il en ait fait choix pour essayer s'il pouvait parvenir à fixer le pastel à l'imitation de Loriot, qui prétendait en avoir trouvé le secret et qui refusait de le lui communiquer. On a assuré que le tableau en avait tellement souffert que, de dépit, il l'avait jeté au feu ; je ne sais si l'on m'a dit vrai, mais il est certain qu'il n'en a plus été question entre nous et, de là, je juge que l'on m'a dit vrai ; ce n'est pas la seule fois qu'il en a agi ainsi avec ses propres ouvrages.

Le franc Picard qu'était La Tour restait intimement attaché à la ville où il était né, sur la paroisse Saint-Jacques, le 5 septembre 1704. Dès 1768, il songe à tester en faveur de sa vieille ville et, de fait, en 1778, il fonde une rente pour les pauvres femmes en couche, une autre pour les artisans vieillis et infirmes et, enfin, une école gratuite de dessin. Grâce à l'intervention de Pierre, les statuts de l'école furent homologués, et les cours purent avoir lieu. De plus, en 1783, La Tour avait chargé l'académie d'Amiens de décerner un prix annuel de 500 livres en faveur d'une belle action accomplie par un Picard, ou de découvertes utiles soit à la santé publique, soit à l'agriculture, soit aux arts ou au commerce. Malgré cela, La Tour finit par mourir sans testament. Malade et affaibli, il était retourné à Saint-Quentin en 1784 et avait été reçu par ses concitoyens au bruit des cloches et des boîtes d'artifice; mais il était désormais incapable de suivre sérieusement un projet et, après sa mort, survenue le 17 février 1788, sa fortune revint à son frère, Jean-François de La Tour. C'est celui-ci qui, afin de répondre au désir de son aîné, légua les tableaux de son frère à la ville pour qu'ils fussent vendus à Paris et que le produit de la vente fût affecté aux trois fondations faites par Maurice-Quentin de La Tour. Ce legs fut accepté par la municipalité de Saint-Quentin le 5 mai 1807, mais ce ne fut qu'en 1812 que la vente eut lieu. Or, à cette époque, La Tour était déjà fort oublié. A la vente du duc de Caylus en 1773, deux pièces de La Tour, un *nègre* et une composition mythologique, n'avaient été adjugés que 62 livres; en 1811, à la vente Pierre Lelut, vingt-cinq préparations de La Tour étaient réunies en un seul lot, avec 14 dessins de La Rue. C'était bien marquer le discrédit dans lequel le peintre était tombé. Il n'y a, dès lors, pas lieu de s'étonner du peu de succès de la vente de 1812. Le portrait de Rousseau dut être retiré à 3 francs; la vente fut arrêtée, et c'est cette incompréhension des gens de l'empire qui nous vaut aujourd'hui le merveilleux ensemble de Saint-Quentin. Les 87 pastels qui provenaient de la succession furent placés dans les locaux de l'ancienne abbaye de Fervacques, puis, en 1877, dans l'hôtel qu'Antoine-Isidore Lécuyer avait légué à la ville, « à condition qu'y soit transportée la belle collection de pastels de Monsieur de La Tour ».

Nous n'avons pas, au Louvre, toutes les études qu'avait laissées La Tour. Le *Mondonville* est sorti depuis longtemps de la collection. Un portrait de *Marie Leczinska* fut offert en 1814, par les administrateurs de l'école, à la duchesse d'Angoulême. Plus tard, des pastels prêtés au dehors furent remplacés par des copies; tels l'*abbé Leblanc, Louis XV* ou *Jean Monet*. Quoi qu'il en soit, l'exposition actuelle comprend de fort précieux feuillets. On y voit le portrait du peintre *Dupeuch*, qui figura au Salon de 1739, l'*abbé Hubert*, lisant un in-folio à la lumière, du Salon de 1742, et le *Charles Parrocel*, du Salon de l'année suivante.

On sait que La Tour et Parrocel étaient fort liés et que le pastelliste réclama, pour son ami et non pour lui-même, une pension de 2.000 livres, devenue vacante. Le graveur Wille écrira plus tard dans son *Journal :* « Où est le temps où nous allions voir M. Parrocel aux Gobelins, y boire une bouteille avec d'autres amis de notre société, il y a aux environs de quarante-cinq ans et plus ? » La Tour était, sans doute, de ceux-là, lui qui conserva dans son atelier le portrait de Parrocel, ainsi que deux grandes *chasses* de ce dernier, qui font partie de la collection de Saint-Quentin. Celle-ci comprend encore le *Pâris de Montmartel*, du Salon de 1745, les préparations pour le portrait du sculpteur *René Frémin* ou celui de *d'Alembert*, exposé en 1753; des pastels d'après *Crébillon* (1761), *Chardin*, et puis toute la série des admirables préparations d'après *Mlle Dangeville, Mlle Puvigné, Mlle Fel, Mlle Camargo.*

Si le portrait de *Jean-Jacques Rousseau* est assez peu significatif, par contre, ceux de *Mme de La Reynière*, de *l'abbé Hubert* et de *Mme de La Popelinière* sont de la plus belle qualité. Vérité de l'expression, sûreté du modelé, agrément des étoffes y sont réunis. Ce sont là des œuvres assez poussées. Comme on le sait, La Tour, qui avait à ses débuts une exécution très facile, était devenu très exigeant pour lui-même en vieillissant. Sur un mot de Tocqué, il reprit et gâta le portrait de *Restout*, son maître; l'étude du musée de Saint-Quentin est infiniment supérieure au morceau de réception à l'Académie, abîmé par La Tour. Dans la préparation, l'artiste agit en toute liberté; il va vite à l'essentiel, aux



Mlle Fel, pastel de Quentin de La Tour. (Musée de Saint-Quentin.)

valeurs dominantes, aux noirs et aux blancs les plus importants; il modèle les formes avec hardiesse, donne aux yeux la vie la plus entière. Tout cela s'amollit, lorsque le travail se prolonge trop. Bachaumont écrit :

> Monsieur de La Tour n'a point eu de maître que la nature. Il la rend bien sans manière; il se donne beaucoup de peine et ne se contente pas aisément, ce qui nuit beaucoup à ses portraits. Il ne sait pas s'arrêter à propos; il cherche toujours à faire mieux qu'il n'a fait; d'où il arrive qu'à force de travailler et de tourmenter son ouvrage, souvent il le gâte, il s'en dégoûte, l'efface et recommence et, souvent, ce qu'il a fait est moins bien que ce qu'il avait fait d'abord. De plus, il s'est entiché d'un vernis qu'il croit avoir inventé et qui, très souvent, lui gâte tout ce qu'il a fait; c'est grand dommage : le pastel ne veut pas être tourmenté. Trop de travail lui ôte sa fleur, et l'ouvrage devient comme estompé.

Ce scrupule devint de plus en plus dominant chez La Tour. Bien qu'il lui ait fait gâter quelques portraits, il est tout à l'honneur du maître. Disons-le franchement : c'est seulement quand un artiste a gâté beaucoup de choses par une étude trop minutieuse, c'est seulement quand il s'est assoupli par un travail long et patient qu'il peut aisément dire en une esquisse l'essentiel de ce qu'il faut dire.

Aussi bien, La Tour était-il admirablement doué pour l'improvisation. C'est là, surtout, qu'il triomphe. A ce point de vue, la collection de Saint-Quentin est incomparable. Les préparations de la *Camargo*, de *Mlle Dangeville*, de *Mme de Pompadour*, de *Mme Favart*, de *Mlle Fel*, de *Crébillon*, de *Mlle Puvigné*, du *marquis de Breteuil*, pour n'en citer que quelques-unes, forment une suite entièrement admirable. Il y a dans le portrait de *Mlle Puvigné* une décision et une fraîcheur tout à fait rares. Il faut voir avec quelle netteté La Tour masse les ombres dans le portrait de *Mlle Dangeville*, avec quelle vigueur il souligne les accents, avec quelle délicatesse il modèle les parties claires. Le portrait de la *Camargo* est à peine terminé et quelques traits de crayon indi-

PASTELS DE MAURICE QUENTIN DE LA TOUR

AU MUSÉE DU LOUVRE ET AU MUSÉE DE SAINT-QUENTIN.



LOUIS XV, roi de France (Musée du Louvre). — Phot. Bulloz.



MARIE LECZINSKA, reine de France (Musée du Louvre). — Phot. Bulloz.



LE DAUPHIN LOUIS, fils de Louis XV (Musée du Louvre). — Phot. Giraudon.



MARIE-JOSÈPHE DE SAXE, dauphine (Musée du Louvre). — Phot. Giraudon.


Mme FAVART (Musée de Saint-Quentin). Phot. Bulloz.


Mme DE POMPADOUR (Musée de Saint-Quentin). Phot. Bulloz.

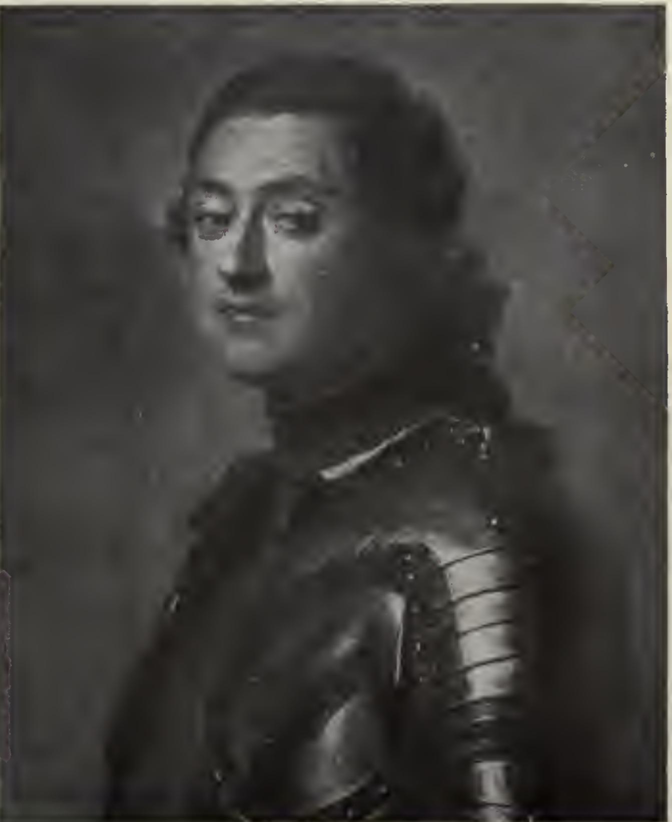

Mlle DE CAMARGO (Musée de Saint-Quentin). Phot. Bulloz.


Mlle CLAIRON (Musée de Saint-Quentin). Phot. Bulloz.


Mme DU BARRY (Musée de Saint-Quentin). Phot. Bulloz.


MAURICE DE SAXE (Musée du Louvre). — Phot. Giraudon.


Le duc DE VILLARS (Musée d'Aix). — Phot. Giraudon.


Le comte D'ARGENSON (Musée du Louvre). — Phot. Braun.



EX-VOTO À SAINTE GENEVIÈVE, tableau de Nicolas de Largillière (église Saint-Etienne-du-Mont, Paris). — Phot. Bulloz.

EX-VOTO À SAINTE GENEVIÈVE, tableau de Jean-François de Troy (église Saint-Etienne-du-Mont, Paris). — Phot. Bulloz.

Ces deux tableaux appartiennent à l'église Saint-Etienne-du-Mont (Paris, Ve arrondt). Enlevés de la place qu'ils y occupaient, pour être mis à l'abri du bombardement de la capitale par les Gothas et les Berthas, ils ont été exposés au Petit-Palais et photographiés pour la première fois, avant d'être rendus à l'église dont ils sont la propriété.



LE QUATORZE-JUILLET ou LE CENTENAIRE, tableau de Roll (1893), au Musée de Versailles. — Phot. Fiorillo.

Ce tableau fut exécuté pour commémorer la visite du Président Carnot à Versailles, lors de la célébration du centenaire de l'ouverture des Etats-Généraux (14 Juillet 1889). — La scène, située auprès du bassin de Neptune, dans le parc dont la perspective s'étend au loin, se place au moment où, à l'issue de la cérémonie officielle, le Président de la République s'avance au milieu de la foule qui se précipite pour l'acclamer. Autour de Carnot sont groupés les ministres et les principales personnalités de l'Etat : à sa gauche, Tirard, Le Royer; à sa droite, de Freycinet, Méline, Fallières, le général Saussier, le général Brugère, Yves Guyot, etc. Disséminés dans la foule, on reconnait : autour de la statue de gauche, Leygues, Deschanel, Cavaignac, Spuller; plus bas, Gréard, l'amiral Krantz, Constans, Lozé; au centre, Claretie, Zola; sur la droite, Félix Faure, Bourgeois, Le Bargy, Bonnat, Dalou, Massenet en conflit avec un soldat de garde et, près du cadre, Clemenceau, de face, dominé par le profil de Millerand. L'artiste s'est représenté de profil, dans le coin de gauche; sa nuque est masquée par un chapeau.

quent seulement la masse des cheveux. Mais la faveur générale va au portrait de *Mlle Fel*. Avec ses gris bleutés et ses roses fanés, il est assurément parmi les plus délicieux de couleur; le fond même est d'une exécution quasi mystérieuse : tout est réglé pour donner aux grands yeux et à la bouche souriante l'expression la plus vivante et la plus intense.

On sait que Mlle Fel fut l'amie la plus dévouée de La Tour. Marie Fel était la fille d'un organiste bordelais; elle avait vingt et un ans lorsqu'elle débuta comme cantatrice à Paris, en 1734. Elle resta à l'Opéra jusqu'en 1758 et prit alors sa retraite avec pension. L'année d'avant, La Tour avait exposé son portrait au Salon. La préparation de Saint-Quentin est sans doute antérieure : elle nous montre Marie Fel, âgée tout au plus d'une quarantaine d'années, et peut-être même encore plus jeune. A Paris, le peintre et son modèle voisinaient, la cantatrice demeurant rue Saint-Thomas-du-Louvre, à deux pas du logement de La Tour. Plus tard, à Chaillot, ils résidèrent souvent ensemble, et l'artiste laissa à son amie les meubles qu'il avait là, les glaces, l'argenterie et le piano-forte. C'est Marie Fel qui avait créé le rôle de Colette dans *le Devin de village*, de Rousseau. Elle avait inspiré à Grimm et à Cahusac des passions malheureuses et célèbres, mais elle fut toujours l'amie très dévouée de La Tour.

Après ces portraits si prestes, si pimpants, si vifs, si aigus de *Crébillon* et de *Mme Favart*, de *Mme Masse*, encore un chef-d'œuvre, et de *Mlle Fel*, il faut en venir à l'auteur lui-même. C'était un franc Picard, spirituel, fin, mordant, observateur, critique acerbe, raisonnant et même déraisonnant de tout. Il vante si fortement les étrangers à Louis XV que celui-ci lui demande : « Vous n'êtes donc pas Français? — Non, sire, réplique l'artiste, je suis picard, de Saint-Quentin. » Mais le roi, à son tour, a la riposte heureuse quand il répond à l'artiste, qui lui reprochait de ne pas avoir de marine : « Et Vernet, alors? » Dans son impertinence avec les puissants, avec les riches, La Tour ne manque pas de grandeur; il veut faire estimer non seulement sa propre valeur, mais l'état même du peintre. Il faut insister auprès de lui pour qu'il se décide à aller faire le portrait de Mme de Pompadour chez elle; enfin, il consent à se rendre à la cour, mais à condition que personne n'interrompra la séance. Chez la marquise, il se met à l'aise, enlève son habit, son col et sa perruque, qu'il remplace par un bonnet de soie.

Dans ce déshabillé pittoresque (écrit plus tard l'auteur de l'*Almanach littéraire*, pour l'année 1752), notre original commença le portrait. Il n'y avait pas un quart d'heure qu'il était occupé, lorsque Louis XV entra. La Tour dit en ôtant son bonnet : « Vous avez promis, Madame, que votre porte serait fermée. » Le roi rit de bon cœur du costume et du reproche du moderne Apelle et l'engage à continuer : « Il ne m'est pas possible d'obéir à Votre Majesté, réplique le peintre, je reviendrai lorsque Madame sera seule. » Aussitôt, il se lève, emporte sa perruque, ses jarretières et va s'habiller dans une autre pièce, en répétant plusieurs fois : « Je n'aime pas être interrompu. »

Voilà l'homme. C'est ainsi que nous le trouvons, moqueur dans ses croquis du musée de Dijon et du musée de Saint-Quentin. Ici, il a cette espèce de grand bonnet qui devait ressembler à celui qu'il portait devant Mme de Pompadour; il sourit, et l'œil en même temps reste interrogateur : c'est un La Tour tel qu'il devait être devant ses modèles. Voyons, maintenant, l'artiste quand il posait à son tour.

C'est Perronneau qui a exécuté le portrait de son illustre confrère. Ce portrait, qui a figuré au Salon de 1750, à côté d'un autre, crayonné par La Tour lui-même, fait aujourd'hui partie des collections de Saint-Quentin. On a conté que les succès de Jean-Baptiste Perronneau avaient un peu éveillé la jalousie de La Tour, que cette exposition simultanée des deux œuvres avait été préméditée par le Picard et qu'elle lui avait valu l'avantage. L'anecdote est peu vraisemblable. La Tour vivait en fort bonne intelligence avec ses confrères, avec Chardin, avec Charles Parrocel, avec Cochin. Le portrait exécuté par Perronneau est un signe, au contraire, d'excellente confraternité. La Tour a posé avec soin, souriant, et non de mauvais gré, ayant mis gilet de brocart rose, galonné d'or, jabot de dentelle et perruque à catogan, toutes choses dans la traduction desquelles excellait Jean-Baptiste Perronneau. Certes, celui-ci a moins de vivacité que La Tour, moins de fougue, moins de dons immédiats, mais son dessin, pour être moins improvisé, n'est pas moins séduisant; il a moins de hauteur, moins de maîtrise peut-être, moins d'accent, il est plus près de nous. Et puis Perronneau l'emporte par le sentiment des nuances, l'agrément du coloris. Là, surtout, il est plus vrai que La Tour; il observe le ton réel de la peau, il individualise à ce point de vue chacun de ses modèles. Mieux que personne, il établit les roses clairs et luisants d'une lèvre, les roses plus dorés des parties moins brillantes, les roses violacés des ombres. Il sait faire jouer dans tout le visage les bleus des demi-teintes. La Tour, à ce point de vue, est plus conventionnel. Le rapprochement des œuvres des deux artistes met mieux en lumière leurs qualités propres. La Tour éprouve quelque difficulté à pousser très loin ses portraits, et Perronneau conduit peut-être son travail plus heureusement; mais La Tour triomphe dans ses préparations. Il se montre, là, au-dessus de tous les pastellistes du siècle. Les autres portraitistes paraissent assez fades, à côté de lui. Il est heureux que l'insuccès de la vente de 1812 ait permis à la ville de Saint-Quentin de conserver un ensemble aussi précieux. Nous comprenons mieux, aujourd'hui, l'intérêt de telles réunions d'œuvres; elles font en même temps l'agrément majeur d'une ville de province. Il serait désirable qu'on essayât de constituer ailleurs de pareils ensembles et que, tout près de Saint-Quentin, par exemple à Laon, on pût, par des échanges ou des achats, constituer une salle des Le Nain.



Mme de Pompadour, pastel de Quentin de La Tour. (Musée du Louvre.)



Jean-Jacques Rousseau, pastel de Quentin de La Tour. (Louvre.)

Le rapprochement des préparations de Saint-Quentin avec les pastels conservés au Louvre permet de mieux apprécier les qualités du maître. Magnifique et emporté dans son premier jet, il ne réussit pas toujours à conserver cette belle décision dans les œuvres plus travaillées. C'est par celles-ci, surtout, qu'il est représenté au Louvre. Voici la reine *Marie Leczinska*, *Louis XV*, le dauphin, la dauphine *Marie-Josèphe de Saxe*, *P.-H. Orry, comte de Vignory*, *Mme de Pompadour*, *Chardin*, *Jean Restout*. On sait que La Tour n'avait pas été bien inspiré dans ses retouches du *Restout*. Les portraits du *comte de Vignory* et de *Mme de Pompadour* sont de grandes œuvres d'apparat, dans lesquelles le costume, le décor, la draperie jouent un rôle. Encore que La Tour traite aisément ces accessoires, ils nuisent un peu aux physionomies. « Vous diriez, écrit un critique du temps à propos du pastel de *Mme de Pompadour* exposé au Salon de 1755, que M. de La Tour était de mauvaise humeur quand il a fait ce portrait ». Certes, La Tour, qui avait d'abord refusé, n'avait cédé qu'au marquis de Marigny et, en 1752, avait tracé l'une des préparations, qui est à Saint-Quentin. Le grand portrait officiel est moins réussi. « Il y a, dit Grimm, dans le dessin et dans l'exécution, des détails admirables, mais le total est froid, la tête est trop tourmentée et fatiguée. A force de retouches, M. de La Tour lui a ôté ce premier feu sans lequel rien ne peut réussir en fait d'art ». Il avait été beaucoup plus heureux dans ses portraits des membres de la famille royale. En 1749, il avait fait ce charmant portrait de *la dauphine Marie-Josèphe de Saxe*, où la physionomie et le costume sont également bien traités. Il y a beaucoup d'aisance dans les portraits du roi et du dauphin. Mais ils ne valent pas encore les préparations de Saint-Quentin, tandis que le pastel de la reine l'emporte sur elles par la perfection de l'exécution. *Marie Leczinska* est en costume d'intérieur, l'éventail à la main : celle-ci est d'une remarquable beauté de dessin. C'est une fête pour les yeux que l'examen du costume. Et le visage a conservé cette fermeté, cette vie, que La Tour donne à ses pastels, dans ses meilleurs jours. Ce portrait est, assurément, l'une de ses œuvres de complète réussite. — Tristan LECLÈRE.

Lenoir (L'AFFAIRE PIERRE). [LES GRANDS PROCÈS DE LA GUERRE.] L'affaire P. Lenoir a été le troisième des grands procès de trahison qui se sont déroulés devant le 3e conseil de guerre de Paris. Comme dans l'affaire Bolo et celle du « Bonnet rouge », jugées en 1918, il s'agissait de l'achat d'un grand organe de la presse française par les Allemands, en vue d'une propagande dans le sens d'une paix séparée. Le quotidien français, objet des visées de l'ennemi, fut, cette fois, le journal « le Journal ».

Les débats ont eu lieu, comme précédemment, dans la salle de la Cour d'assises de la Seine; ils n'ont pas occupé moins de trente-quatre audiences et se sont développés du 31 mars au 8 mai 1919.

Sur les bancs des accusés, étaient réunis Pierre Lenoir, Guillaume Desouches, le sénateur Charles Humbert et le capitaine Ladoux.

L'accusation visait, à l'égard de P. Lenoir et de G. Desouches, les crimes d'intelligences avec l'ennemi, prévus par l'article 205 du Code de justice militaire; à l'égard de Ch. Humbert, le délit de commerce avec l'ennemi, prévu par la loi du 4 avril 1915; à l'égard de Ladoux, la complicité du délit reproché à Ch. Humbert et, en outre, le crime de détournement d'acte ou titre public dont il était dépositaire en raison de ses fonctions, ce dernier crime puni par l'article 173 du Code pénal.

Le conseil de guerre était présidé par le colonel Masselin, directeur du génie du gouvernement militaire de Paris. Il était composé de sept juges, dont cinq étaient officiers supérieurs, en raison du grade de l'un des accusés, le capitaine Ladoux.

Le siège du ministère public était occupé par le capitaine Mornet, officier de complément, avocat général près la cour d'appel de Paris, qui s'était acquis une haute célébrité en soutenant, en qualité de commissaire de gouvernement, les accusations de 1918 contre Bolo et la bande du « Bonnet rouge ».

Au banc de la défense étaient assis Me Aubépin, membre du conseil de l'ordre pour G. Desouches, Me Henri Bonnet pour Ladoux, Me de Molènes pour P. Lenoir, Me de Moro-Giafferi pour Ch. Humbert.

I. *Les accusés. Pierre Lenoir* doit être placé en vedette, parce qu'il était le plus compromis des quatre accusés.

Son père, Alphonse Lenoir, gros agent de publicité financière, décédé le 3 août 1915, était un personnage très considérable, en raison de ses immenses relations et de la place qu'il tenait dans le monde de la politique, de la haute finance et de la presse; il était officiellement le conseiller financier du gouvernement et de la Banque de France. Sa fortune était réputée considérable.

Pierre Lenoir, l'accusé, était âgé de trente ans. C'était le type du fils de famille, dans le sens péjoratif. Très connu dans le monde où l'on s'amuse, il avait, malgré les millions de son père, des besoins incessants d'argent; aussi était-il pourvu d'un conseil judiciaire. Pendant la guerre, sa préoccupation constante avait été d'éviter d'aller aux armées : il était parvenu à ne jamais quitter Paris, constamment attaché au ministère de la guerre auprès du capitaine Ladoux, dont il était devenu le protégé et l'ami.

Guillaume Desouches était avoué au tribunal de la Seine. Dévoré d'ambition, il avait tourné ses vues vers le journalisme; son rêve avait été de se rendre maître d'un grand journal et de faire le trust de la presse de Paris.

Charles Humbert est né en 1866, dans le département de la Meuse. Officier démissionnaire, il avait quitté l'armée pour se lancer dans la politique, en passant par le journalisme. Ce fut au « Matin », puis au « Journal », qu'il apporta sa collaboration. Elu député de Verdun aux élections de 1906, il fut porté au Sénat en 1908. Au Parlement, l'influence du sénateur de la Meuse fut considérable; il était devenu vice-président de la Commission de l'armée. Au Sénat et dans la presse, il affichait un patriotisme bruyant et inquiet; au « Journal », où il était rédacteur en chef, il s'était fait une place de premier plan; sa campagne de chaque jour : « Des canons! des munitions! » l'avait rendu très populaire. Des quatre accusés, Charles Humbert était le personnage le plus en vue.

Ladoux, lui aussi, est un ancien officier de l'armée active. Quelque temps avant la guerre, étant capitaine, il s'était fait mettre en congé de trois ans pour entrer dans le journalisme, comme Ch. Humbert. Il était secrétaire de la rédaction du « Radical », quand la guerre a éclaté. A la mobilisation, il fut affecté aux Services du ministère de la guerre et placé bientôt à la tête de la Section de centralisation des renseignements (S. C. R.), où, il faut bien le dire, il rendit à notre organisation de contre-espionnage des services nombreux et réels. Malheureusement, trop soucieux de soigner ses relations journalistiques, financières et politiques, il fut amené à se montrer prodigue de complaisances, comme il le fit voir avec P. Lenoir.

Enfin, puisque le journal « le Journal » a été l'objectif de toutes les tractations et de toutes les compromissions de cette affaire, il faut dire ce qu'était ce quotidien, au début de l'année 1915. Créé en 1892, à Paris, il fut exploité d'abord par une société anonyme; une société en nom collectif se substitua à la première au mois de juillet 1912, société dont tous les titres étaient entre les mains d'Eugène Letellier et de ses deux fils, Henry et Pierre. Le « Journal » était devenu l'une des trois grandes feuilles à plus fort tirage de Paris, feuille du matin très répandue dans le grand public et susceptible d'exercer une grosse influence dans beaucoup de milieux.

II. *Exposé de l'affaire.* — Au mois d'avril 1915, Pierre Lenoir entretenait des conversations, à Berne, avec un certain Arthur Schœller, industriel à Zurich. Schœller apportait dix millions de francs, qu'il mettait à la disposition de P. Lenoir, à charge, par celui-ci, d'acheter un journal en France, dont le programme serait de préparer la campagne économique de l'après-guerre. Mais ce n'était que le programme apparent; tout autre était la réalité. Au cours d'une enquête menée postérieurement, Schœller a fait des révélations devant le magistrat de son pays. Il a reconnu qu'il n'était qu'un intermédiaire, un prête-nom, et ne servait qu'à masquer un consortium de banques allemandes, qui fournissait les dix millions. Ce consortium, l'instruction l'a démontré, n'était lui-même que l'intermédiaire du gouvernement allemand; le gros personnage, agent direct de l'Allemagne, avec qui l'on s'est rencontré, avec lequel les clauses du contrat ont été discutées, qui a été l'âme de toute la machination, a été presque certainement le prince de Radowitz, l'ancien sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères à Berlin. Du côté français, dit l'accusation, les acteurs de cette infâme besogne ont été P. Lenoir et G. Desouches. Il semble bien que le travail ait été préparé par Lenoir père; en tout cas, le fils Lenoir a été le négociateur; quant à G. Desouches, déjà conseiller juridique du père, il a assisté le fils en se chargeant de la rédaction du contrat. Le contrat fut signé à Zurich, le 7 juin 1915, entre P. Lenoir et Schœller.

L'engagement que prenait P. Lenoir consistait donc à acquérir la propriété du « Journal », en utilisant comme acompte de payement la somme versée, et à former pour son exploitation une société par actions, dans la presque totalité des titres lui appartiendrait.

Le versement a été effectué non pas en chèques, ce qui eût été, cependant, une méthode simple et pratique, mais en coupures de billets de banque français, transportées en France. Les fonds ont été apportés en deux fois, à l'étude de G. Desouches, à Paris. Le transport en a été fait par Max Hurlimann, avocat à Zurich, et, détail suggestif, en utilisant la valise diplomatique suisse.

G. Desouches prit la somme en compte, mais sans d'ailleurs en donner de reçu; il en déposa 9 millions seulement au Comptoir d'Escompte; le dixième million fut conservé par lui et partagé plus tard par moitié avec P. Lenoir : 500.000 francs chacun, tel est le prix de la commission qu'ils se sont l'un et l'autre attribuée.

Il s'agissait, maintenant, pour P. Lenoir, d'exécuter ses engagements et de négocier l'acquisition du « Journal ».

Aux mois de juin et juillet 1915, P. Lenoir et G. Desouches firent des ouvertures, mais H. Letellier ne prit pas d'abord leurs propositions au sérieux. Il y prêta plus d'attention, lorsque, dans une visite qu'il fit à Lenoir père, à sa villa d'Harrequeville, celui-ci laissa entendre que les fonds étaient fournis par lui et qu'il garantissait son fils. Il faut ajouter, d'ailleurs, qu'Alphonse Lenoir répandait le bruit dans son entourage d'un prochain établissement de son fils; il ne laissait soupçonner à personne que les fonds venaient de Suisse; chacun présumait qu'il les fournissait; nul ne songeait à s'en étonner, en raison de sa grosse situation de fortune.

Les pourparlers étaient avancés, les commérages sur cette grosse nouvelle de la vente du « journal » allaient leur train, lorsque, tout à coup, surgit Ch. Humbert.

Ch. Humbert n'était que rédacteur en chef au « Journal », mais son influence y était considérable. Il eut l'impression qu'une combinaison comme celle qui était dans l'air allait le supplanter; peut-être, aussi, comme il l'a soutenu, pressentait-il des intrusions suspectes. Il résolut de conjurer le danger.

Le 20 juillet, dans une visite à H. Letellier, son directeur, faisant état de ce que G. Desouches lui avait été présenté par Baumann, président du conseil d'administration des moulins de Corbeil et que P. Lenoir avait fait une demande d'avances à la banque de l'Indochine, dont faisait partie le financier Ullmann, Ch. Humbert protesta avec véhémence contre le projet de vente du « Journal » à la combinaison Lenoir-Desouches et menaça H. Letellier de faire placarder dans Paris une lettre retentissante et indignée, où il publierait que le « Journal » était vendu aux Allemands.

Mais, six jours plus tard, le 26 juillet, la conscience de Ch. Humbert était soudainement apaisée; il passait avec les mêmes P. Lenoir et G. Desouches une convention secrète et sous seing privé, aux termes de laquelle ceux-ci s'engageaient à rompre leurs pourparlers avec H. Letellier, pour le laisser, lui, Ch. Humbert, traiter seul l'achat du « Journal ». Dès sa réalisation, une société serait formée pour l'exploitation de ce quotidien au capital de 10 millions de francs; Ch. Humbert serait le président du conseil d'administration; P. Lenoir, qui apportait les fonds, aurait la direction de la partie économique et financière; G. Desouches serait administrateur délégué.

Muni de ces pouvoirs, Ch. Humbert traitait avec H. Letellier, le 29 juillet, et obtenait l'option de l'achat du « Journal » au prix de 21 millions de francs, dont 7 millions payés comptant.

Le 6 août, la société anonyme *le Journal* était constituée. La souscription des actions se répartissait entre G. Desouches, Ch. Humbert et quelques comparses. Mais cette attribution était purement fictive. En réalité, les actions appartenaient en presque totalité à P. Lenoir, qui ne pouvait figurer au contrat, en raison de sa situation de prodigue. Une contre-lettre rétablissait les droits de celui-ci.

Le ménage à trois était donc constitué; mais, comme l'a dit avec humour l'accusé P. Lenoir, l'idylle ne fut pas de longue durée. L'objectif de Ch. Humbert était de devenir le seul maître au « Journal »; il lui fallait donc liquider ses deux acolytes, les évincer et se rendre propriétaire tout au moins de la majorité des actions. Ce fut le programme qu'il se traça et réalisa, dans le cours des cinq derniers mois de l'année 1915.

G. Desouches, qui n'avait pas pour lui la puissance de l'argent, fut le premier visé et le premier exécuté. Dès le 8 septembre, à la suite de scènes violentes, il donna sa démission de membre du conseil d'administration.

Il était incontestable qu'au 15 décembre 1915, Ch. Humbert n'ignorait plus que les fonds provenaient d'Allemagne; ses lettres et ses déclarations au conseil d'administration de la société le démontraient; la prudence la plus élémentaire, pour ne pas dire plus, lui interdisait donc toute nouvelle tractation sur les actions et même l'obligeait à un retour en arrière. Les actions avaient été créées avec l'argent allemand; procéder à leur achat, sachant leur provenance, était donc faire acte de commerce avec l'ennemi. Ces réflexions n'arrêtèrent pas Ch. Humbert. Il acheva d'éliminer G. Desouches en lui faisant racheter en sous-main, pour un prix minime, les 10 actions et les parts bénéficiaires qui lui appartenaient réellement, et il se tourna vers P. Lenoir. A celui-ci il va s'efforcer maintenant d'arracher 1.100 des actions dont il est le propriétaire réel, ce qui lui assurera la majorité au conseil d'administration et lui donnera le droit de se considérer, à l'avenir, comme le seul maître de la maison.

L'opération de l'achat des actions de P. Lenoir fut, d'ailleurs, savamment conduite. Lenoir était un prodigue, légalement incapable. Ce fut donc à Mme Lenoir mère que Ch. Humbert prit le parti de s'adresser, agissant vis-à-vis de celle-ci comme si elle était propriétaire des actions, quitte à prendre l'engagement de rétablir l'acte au nom de P. Lenoir, dès que le conseil judiciaire de celui-ci aurait été levé.

En face de l'orage qui s'amassait sur la tête de son fils, Mme Lenoir mère, se substituant à lui et lui servant de prête-nom, se résigna à traiter. Ce fut le quatrième accusé, le capitaine Ladoux, ami personnel à la fois de Ch. Humbert et de P. Lenoir, qui servit d'intermédiaire à cette négociation et parvint à la faire aboutir. Par acte du 28 décembre 1915, Ch. Humbert devenait acquéreur de P. Lenoir, de 1.100 actions de la société anonyme *le Journal*, moyennant le prix de 5.500.000 francs, dont 1 million payable au 1er janvier 1916, le reste en traites échelonnées jusqu'au 1er janvier 1919.

Il s'agissait, maintenant, de trouver le million qui, aux termes de la convention, devait être payé comptant. Evidemment, Ch. Humbert est très riche, et il eût pu débourser les fonds en les prélevant sur sa fortune personnelle, mais il préféra ne point engager ses disponibilités. Ici, s'ouvre le deuxième acte du procès, et nous voyons entrer en scène un nouveau personnage, Bolo-pacha.

Bolo, nous le savons, avait déjà reçu, en 1915, de l'argent de l'Allemagne, pour acheter des organes de la presse française; il n'avait pas réussi. Mais il n'était pas homme à renoncer à ses entreprises d'intermédiaire officieux et d'acheteur de consciences, d'autant moins qu'il savait toujours prélever un large bénéfice sur l'argent que nos ennemis faisaient passer par ses mains.

Ch. Humbert se souvint de Bolo, qui, au mois de juillet précédent, lui avait fait des offres d'argent, quand il était question, pour Ch. Humbert, de traiter avec H. Letellier. Une entrevue fut ménagée. Le 30 janvier 1916, Bolo passait avec Ch. Humbert un contrat, aux termes duquel une société en participation était formée entre eux pour une durée de dix années, société ayant pour objet le partage des bénéfices résultant de la propriété des 1.100 actions et 400 parts de fondateur que Ch. Humbert apportait dans l'association. Bolo, de son côté, apportait le numéraire, à savoir une somme liquide de 5.500.000 francs (valeur nominale des 1.100 actions), dont le versement devait être effectué entre les mains de Ch. Humbert, au fur et à mesure des besoins de la participation.

Les fonds promis, Bolo ne les possède pas, bien entendu. C'est de l'Allemagne qu'il va les solliciter; telle est sa secrète pensée.

On sait le reste; il suffit de se reporter à l'affaire Bolo (v. *Lar. Mens.*, t. IV, p. 467). Bolo part pour l'Amérique et va négocier les fonds auprès de Bernstorff, ambassadeur allemand à Washington. Il revient à Paris, porteur de 10 millions de francs.

Avec cet apport de fonds, Bolo donne à Ch. Humbert les moyens de se libérer vis-à-vis de P. Lenoir, même intégralement et sans attendre les échéances stipulées. Grâce à l'argent de Bolo, Ch. Humbert se maintenait l'un des maîtres du « Journal ». C'était la seconde fois que cette feuille devenait la commanditée de l'Allemagne. L'or allemand de Bolo ne faisait que se substituer à l'or allemand de Lenoir L'Allemagne prétendait toujours dominer au « Journal », non plus par l'intermédiaire de P. Lenoir, mais par celui de Bolo.

Qu'est devenue la politique du journal depuis cette époque, sous la direction de Ch. Humbert, avec une collaboration nominale de P. Lenoir, qui n'avait plus le droit d'y élever la voix, puisqu'il avait abandonné la majorité des actions, et le droit de contrôle purement financier de Bolo? Il faut répondre d'un mot que son œuvre politique et nationale n'a pas dévié depuis cette époque.

III. Tel est le résumé des faits de cette affaire, longue et compliquée. Elle a révélé au public des défaillances de caractère, des complaisances inexcusables, l'âpreté au gain des uns, la criminelle félonie des autres. Elle a fait mesurer l'étendue des dangers

que de pareilles machinations ont fait courir à notre pays et « la faiblesse de certaines âmes devant l'attrait des millions que l'Allemagne n'hésitait pas à répandre pour venir à bout de la résistance française ».

Cent quarante-trois témoins ont été entendus, dont un certain nombre de personnages politiques et de généraux.

Le capitaine Mornet, au siège du ministère public, s'est montré un orateur puissant. Dans un réquisitoire qui a pris deux audiences, « dédaigneux de toute rhétorique et de toute recherche de l'effet, ainsi que l'a dit Edgard Troimaux, n'attachant de prix qu'à l'art de grouper et d'enchaîner les faits », il a suivi l'accusation pas à pas, se contentant d'une démonstration mathématique.

A l'égard de P. Lenoir, avec une grande énergie, il a réclamé la sévérité traditionnelle et impitoyable que l'on doit avoir pour les traîtres. Pour G. Desouches, il a laissé à la conscience des juges le soin de répondre à cette question angoissante : faut-il lui tenir compte de son geste, de son engagement à quarante-neuf ans, de son séjour de deux mois dans un secteur des plus meurtriers, d'où il fallut l'évacuer quand ses forces furent épuisées? C'était, à mots couverts, admettre l'idée des circonstances atténuantes. Vis-à-vis de Ch. Humbert et de Ladoux, tous deux accusés de simples délits, il a réclamé du conseil de guerre toute sa rigueur pour le premier et une peine légère pour le second, en raison des grands services rendus par cet officier à la S. C. R.

Puis, ce fut l'heure des avocats.

Me de Molènes, s'enfermant dans l'analyse du contrat Schœller et dans les discussions de droit, a soutenu qu'il n'y avait pas intelligences avec l'ennemi, pas même de commerce avec l'ennemi.

Me Aubépin, pour G. Desouches, a fait une excellente plaidoirie, religieusement écoutée et très goûtée. Se reportant aux anciens camarades de tranchées de l'accusé, il a dit dans sa péroraison : « Votre jugement leur prouvera qu'il n'y avait pas un traître parmi les poilus de Verdun. »

Me de Moro-Giafferi s'est montré un avocat d'assises d'un grand talent ; il a mis toute sa chaude éloquence et toute sa fougue à la défense de Ch. Humbert.

Enfin, Me Henri Bonnet, en parlant pour Ladoux, très écouté, lui aussi, a fait une plaidoirie à l'argumentation solide et empreinte de simplicité et de sincérité.

Dans une superbe réplique, qui a soulevé des applaudissements, le capitaine Mornet s'est écrié : « Écoutez la conscience publique, écoutez l'âme de la France. Toute la foule des simples et des hommes droits ne comprendrait pas un verdict de faiblesse. Elle croirait qu'à travers les mailles de nos lois, ce ne sont pas les innocents, mais les plus puissants qui échappent. »

Dix questions ont été posées par le président au conseil de guerre. A la demande du ministère public pour G. Desouches et de Me de Molènes pour P. Lenoir, le président avertit les parties qu'il poserait, pour ces deux accusés, la question subsidiaire de commerce avec l'ennemi, en cas de réponse négative sur la question d'intelligences.

La délibération a duré deux heures.

En rentrant en séance, le président a lu le jugement en dehors des accusés, devant une salle comble.

Le conseil de guerre, retenant à l'égard de Pierre Lenoir le crime d'intelligences avec l'ennemi, l'a condamné à la *peine de mort*. Ecartant le même crime à l'égard de Guillaume Desouches et le déclarant coupable de commerce avec l'ennemi, il l'a condamné au maximum de la peine : *cinq années d'emprisonnement*. Charles Humbert, déclaré non coupable pour certaines questions par quatre voix contre trois, pour d'autres par trois voix contre quatre (minorité de faveur), a été *acquitté*. Ladoux, acquitté à l'unanimité pour détournement de titre, a été *acquitté* par cinq voix contre deux, du chef de complicité de commerce avec l'ennemi.

Le jugement a été prononcé le 8 mai.

P. Lenoir, seul, a formé un recours devant le conseil de revision. Les moyens de droit soulevés et soutenus par Me de Molènes ont été rejetés par le conseil, présidé par M. Couinaud, président de chambre à la cour d'appel de Paris, en sa séance du 17 juin 1919.

A son tour, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé devant elle pour incompétence de la juridiction militaire.

Enfin, le président de la République n'a pas accueilli le recours en grâce formulé par le défenseur de P. Lenoir; l'heure de la justice avait sonné.

L'exécution avait été fixée au 19 septembre. Dans la cellule, après son réveil, P. Lenoir fut admis à faire les dernières révélations; protestations d'innocence qui n'apportaient pas par elles-mêmes de lumière nouvelle, mais, cependant, il apparaissait nécessaire à la manifestation de toute la vérité de vérifier, à raison d'éléments nouveaux, la participation de feu Alphonse Lenoir, le père, aux faits commis par son fils et le lien qui pouvait rattacher cette affaire à celle encore pendante devant la Haute Cour de justice, l'affaire Caillaux, dont l'arrêt de renvoi avait été publié la veille.

Après examen, la Commission de revision qui siège au ministère de la justice a apprécié qu'il n'y avait pas matière à revision du procès du condamné.

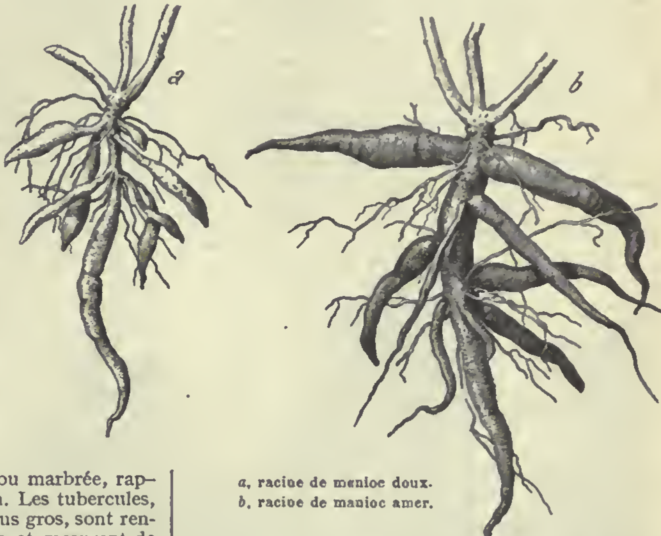
Le 24 octobre 1919, au polygone de Vincennes, P. Lenoir a expié son crime. — René Bazeil.

manioc n. m. Nom désignant les arbustes tropicaux à tubercules farineux de la famille des euphorbiacées.

— Encycl. Les *maniocs* appartiennent au genre *manihot*, qui comprend environ quatre-vingts espèces, toutes américaines, parmi lesquelles le *manihot Glaziovii*, arbre producteur du *caoutchouc de Ceara*, et deux espèces alimentaires différentes par leurs propriétés, bien que certains botanistes les considèrent comme des variétés d'une même espèce.

1° Le *manioc amer*, *manioc utile* ou *cassave amère (manihot utilissima* Pohl, *manihot edulis* Plumier, *jatropha manihot* Linné) est un arbuste lactescent, de 2 à 4 mètres de haut. Ses tiges sublIgneuses sont tortueuses, anguleuses, cassantes. Ses feuilles alternes ont des pétioles d'un brun plus ou moins foncé ou noirs. Elles sont palmatilobées, avec des nervures orangées et des folioles terminées en pointe. Les feuilles du manioc ressemblent à celles du ricin, mais elles sont plus petites.

C'est une plante monoïque, dont les inflorescences, disposées en grappes, renferment ensemble des fleurs unisexuées, les unes mâles, les autres femelles. Le fruit, qui s'ouvre par six valves, est une capsule ailée à trois coques, renfermant chacune une graine noire ou marbrée, rappelant en plus petit celle du ricin. Les tubercules, analogues à ceux du dahlia, mais plus gros, sont renflés dès le collet. Ils sont ramifiés et mesurent de 30 à 50 centimètres; ils atteignent jusqu'à 1 mètre de long et 3 kilogrammes de poids. Ils ont une pellicule brune plus ou moins rougeâtre et sont riches en fécule. Cette fécule ou farine, extraite industriellement, est appelée *moussache;* elle sert telle quelle dans l'alimentation. C'est elle qui constitue la base de la fabrication du *tapioca*.



a, racine de manioc doux.
b, racine de manioc amer.

Ces tubercules contiennent aussi un suc laiteux, jaunâtre, vénéneux et âcre, dont le principe nocif, la *manihotoxine*, dégage de l'acide cyanhydrique.

2° Le *manioc doux, magnioc, mandioc, mandioca, camagnoc, aypi (manihot palmata* Mueller, *manyhot aypi* Pohl, *manihot dulcis* Baillon, *jatropha dulcis* Rottbœll), est de taille plus faible que le *manioc amer*. Ses tiges ont environ 2 mètres; elles sont noueuses, mais non anguleuses. Les pétioles, jamais bruns ou noirs, sont d'un vert jaunâtre, avec deux stipules ailées à la base. Les folioles, d'un beau vert franc, sont plus larges et moins atténuées en pointe. Les fleurs, rougeâtres, sont moins divisées, dès la base, en longues ramifications. Les fruits sont dépourvus d'ailes et légèrement anguleux au sommet.

Les tubercules sont plus petits que ceux de l'espèce précédente; ils ont en moyenne 10 à 15 centimètres de long et 3 à 5 centimètres de diamètre. Ils ne sont pas vénéneux et peuvent être consommés frais, sans inconvénient, à l'inverse de l'autre espèce, qui contient à l'état frais un principe cyanogénique toxique.

Ces deux maniocs ont fourni au moins quarante variétés, qu'il est souvent difficile de différencier.



a, pied de manioc amer; *b*, rameau de manioc avec fleurs et fruits; *c*, fleur mâle; *d*, fleur femelle; *e*, fruit.

Le manioc doux est assez rustique. On peut dire que son habitat s'étend de 30 degrés au nord et au sud de l'équateur. Il aime les contrées chaudes, peu éloignées de la mer. On peut le cultiver jusqu'à 800 ou 1.000 mètres, où il réussit mieux que le manioc amer; mais les vallées sont préférables : le rendement y est meilleur et la récolte plus précoce.

En Afrique, ce sont les voyageurs portugais qui l'importèrent sur la côte occidentale avec le maïs, l'arachide, l'ananas, la patate et l'igname. Il pénétra de là dans tout l'intérieur du continent africain.

Sauf en Algérie et en Afrique du Nord où il n'a jamais réussi, on peut dire que le manioc est cultivé dans toutes les parties de ce continent où il y a une saison des pluies : Mauritanie, Haut-Sénégal-Niger, Guinée, Côte d'Ivoire, Dahomey, Soudan, Afrique centrale, Fernando-Po, Togo, Lagos, Cameroun, Gabon, Afrique australe et orientale. Il constitue partout une des bases de l'alimentation des indigènes.

Historique. Le manioc est une des plantes les plus anciennement cultivées dans l'Amérique tropicale. Les voyageurs portugais du XVe siècle remarquèrent cet arbuste alimentaire utilisé par les Indiens. Ils le répandirent et on trouve aujourd'hui trace de cultures anciennes du manioc dans tous les pays où passèrent les célèbres navigateurs.

C'est La Bourdonnais qui, en 1738, introduisit le manioc à la Réunion avec des plants du Brésil. Cette culture y réussit à merveille. Mais les noirs volèrent des tubercules qu'ils firent cuire sous la cendre et moururent empoisonnés. Cet accident effraya les colons qui voulurent détruire toutes les plantations. La Bourdonnais donna des ordres sévères pour empêcher cette destruction. Personne dans l'île ne connaissait la préparation de la cassave. C'est le capitaine d'infanterie de marine Reine qui trouva et introduisit cette préparation à la Réunion où la plante rend aujourd'hui de tels services qu'elle constitue un des éléments industriels de l'île.

La culture du manioc se répandit assez tardivement en Asie. On peut dire qu'elle est aujourd'hui répandue dans toutes les régions tropicales du globe.

En Côte-d'Ivoire, les indigènes ont une façon particulière de préparer la farine de manioc. Les racines écorcées sont broyées dans un mortier de bois. La pulpe est mise dans un panier suspendu ou sur une claie. Sur la pulpe ils mettent des grosses pierres qui la compriment. Le suc vénéneux s'écoule lentement pendant deux ou trois jours. La pulpe ainsi obtenue n'est qu'incomplètement broyée; pour en faire de la farine, ils l'écrasent entre deux sortes de meules en pierre dure polie. La farine est vendue telle qu'elle sur le marché de Bingerville et dans les autres centres.

Pour consommer le manioc amer, les Indiens râpent les tubercules sur des planches hérissées de fragments acérés de quartz, collés avec de la résine. La pulpe obtenue est additionnée d'eau et mise dans un sac en fibres, suspendu au-dessus d'un vase pesant, qui est fixé à la base du sac.

Le sac s'allonge sous le poids du vase. Le liquide dont la pulpe est saturée s'écoule et augmente d'autant le poids du vase ; l'allongement du sac et la pression font égoutter l'eau, qui entraîne la matière toxique, et la pulpe farineuse peut alors être consommée.

Aux Antilles, le liquide laiteux récolté est cuit ; il acquiert une consistance de mélasse ; il est consommé comme sauce et très apprécié sous le nom de « pepper-pot ».

Culture. Les sols marécageux ou très argileux, non plus que les sables maigres ou les terrains trop secs, ne conviennent au manioc. Les terres argilo-siliceuses, profondes et très ameublies, sont celles qui lui conviennent le mieux.

Il se plaît dans les nouveaux défrichements de forêts, quelle que soit la nature du sol, aussi bien sur les plateaux que sur les pentes. Les pentes ensoleillées sont celles qui lui sont le plus favorables. Il est peu productif dans les endroits ombragés. Il craint les grands vents, sa tige étant cassante. On recommande même, lorsqu'un cyclone est à craindre, de couper les tiges à 30 ou 40 centimètres du sol.

Préparation du terrain. Le sol doit être fortement ameubli. Pour les terrains vierges, le défonçage du sol se fera en deux ans. La première année, après le défrichage, on fera un labour de 10 à 15 centimètres, suivi d'un ensemencement d'une céréale : sorgho, mil, maïs, riz, suivant la région, pour couvrir les frais de défrichement. La deuxième année, le labour sera poussé à 20 ou 25 centimètres, ce qui est suffisant. Si la couche arable est peu épaisse, il est mauvais de ramener les parties stériles sur la bonne terre. Il faudra, dans ce cas, défoncer, sans retourner la terre. On pourra alors planter.

En troisième année et dans les suivantes, les labours seront les mêmes. Il sera bon d'utiliser des engrais et de bien fumer.

On estime que les cendres de bois mêlées au fumier constituent le meilleur engrais pour le manioc. On met de 22 à 30 tonnes de fumier à l'hectare.

A la Réunion, on emploie la composition suivante :

Superphosphate de chaux	400 kilogrammes.
Nitrate de soude	300 —
Chlorure de potassium	100 —

Et au Brésil :

Fumier de ferme	30.000 kilogrammes.
Superphosphate	300 —
Nitrate de soude	150 —

En Malaisie, on mélange de préférence le nitrate de potasse au superphosphate.

Il est, d'ailleurs, constaté que les composés potassiques favorisent la production des hydrates de carbone (amidon et sucre) et augmentent la teneur des tubercules en fécule.

Irrigation. Le manioc peut suffisamment végéter en période sèche. Il est, cependant, souvent utile d'irriguer modérément les plantations.

Il faut se garder d'y amener de l'eau en trop grande abondance, le manioc craignant les terrains humides.

Si l'on a affaire à certains bas-fonds marécageux, il sera bon de les drainer.

Plantation. Le manioc se propage par boutures ou par drageons. Les boutures sont des tronçons de tiges de 30 à 50 centimètres, prélevés dans la partie médiane des tiges, ni trop haut, ni trop bas. Les sections doivent être franches : les brisures favorisant la pourriture.

Les boutures sèchent rapidement ; il faut les employer très vite.

Les multiplications par graines sont très inférieures comme rendement.

Cette plantation se fait au début de la saison des pluies ou, mieux, vers la fin. La trop grande abondance d'eau ferait pourrir les boutures. On plante en carré ou en quinconce, de façon à avoir 3.500 à 5.000 touffes à l'hectare. Au Brésil, on va jusqu'à 8.000 à 10.000 pieds à l'hectare.

On plante soit en faisant des trous de 20 à 30 centimètres de profondeur, à la distance voulue (suivant le nombre de pieds à cultiver à l'hectare : 1m,75 ou 1m,50 par exemple, ce qui donne de 3.500 à 5.000 pieds à l'hectare), soit en faisant des sillons espacés d'environ 1m,50 et en plantant dans ces sillons avec des écartements de 0m,80 à 1m,30.



Culture de manioc en Afrique.

Les boutures mises en place deux ou trois dans le même trou ou au même point du sillon, la terre est rabattue, en laissant au moins deux yeux à l'air libre. En général, les bourgeons partent en 8 à 10 jours.

Les racines se forment très rapidement aux yeux qui sont en terre.

D'après Capus et Bodo, au Tonkin, on enterre complètement les boutures dans le fond du sillon.

Les tubercules commencent à se former quand la plante a plus d'un mètre de hauteur.

Composition chimique. Le tubercule du manioc est surtout composé de matière amylacée, de cellulose et d'eau. Sec, il contient de 75 à 90 p. 100 de matière amylacée. Le tubercule frais contient de 50 à 70 p. 100 d'eau.

Les analyses de racine de manioc varient beaucoup selon les variétés étudiées et, surtout, selon les pays où les plantes ont été cultivées. D'après Paul Hubert, on peut considérer comme bonnes les moyennes suivantes, prises sur les analyses de la Jamaïque et de Malaisie :

	Manioc doux.	Manioc amer.
Eau	67,0	50,5
Fécule	23,0	41,5
Cellulose	6,5	4,8
Matières azotées	1,9	0,9
Matières grasses	0,6	0,7
Sels minéraux	1,0	1,6

Payen a donné l'analyse suivante de la racine du manioc amer :

Fécule	23,10
Sucre, pectine, gomme	5,53
Cellulose, pectose, acide pectique	1,50
Matières azotées	1,17
Sels minéraux	0,65
Eau	67,65
	100,00

On trouve encore dans ces tubercules de l'acide cyanhydrique libre, ou combiné sous forme de manihotoxine. H. Cousins a constaté, à la Jamaïque, que la teneur en acide cyanhydrique était influencée par le milieu : quatorze variétés de Colombie, réputées non vénéneuses sur certains plateaux, ont donné, après un an de culture en plaine, une moyenne de 0.0034 d'acide cyanhydrique ; après quatre ans de culture dans les mêmes plaines, les mêmes variétés donnaient 0,0124 d'acide cyanhydrique, soit près de quatre fois plus. Par contre, des maniocs amers, importés en Colombie, ont produit des maniocs doux.

En Floride, des essais ont également été faits dans le même but et ont fourni des résultats variant de 0,002 à 0,028 d'acide cyanhydrique. Il a été constaté que les mêmes variétés, donnant 0,002 dans une région, en accusaient 0,028 dans une autre région.

Nous avons pu, en France, constater pour d'autres plantes des faits analogues, comme nous l'avons signalé dans l'article SORGHO. (V. *Larousse Mensuel*, t. IV, p. 430.) La digitale, toxique dans les Vosges, est consommée en infusions théiformes en Vendée.

La tige et les feuilles de manioc amer contiennent aussi de l'acide cyanhydrique.

Epuisement du sol et assolement. Le manioc épuise fortement la terre ; aussi doit-on fumer très fortement ses cultures.

Au Congo, les indigènes, après deux ans de culture, s'en vont plus loin défricher d'autres champs, en abandonnant les anciens, qui ne produisent plus.

Au Laos, les Khas émigrent tous les trois ans, après avoir épuisé le sol.

Dans toutes les colonies où l'on cultive la canne, on alterne le manioc avec la canne et les légumineuses, de la façon suivante : six ans de culture de cannes ; sixième année, plantation du manioc et du maïs comme culture intercalaire ; septième année, récolte du maïs ; huitième année, récolte du manioc et ensemencement d'une légumineuse ; neuvième année, couverture avant la nouvelle rotation.

En Afrique occidentale, on pratique l'assolement triennal suivant : première année, arachide, dolique ou autre légumineuse ; deuxième année, sorgho, mil, maïs, etc. ; troisième année, manioc ou patate.

Soins de culture. Il est bon de biner et de sarcler, quand les tiges de manioc ont un mètre de haut.

A la Martinique, on considère qu'il faut un sarclage tous les deux mois.

Il ne faut pas sarcler dans les trois mois qui précèdent l'arrachage, sous peine de nuire à la qualité de la fécule, à cause des jeunes pousses qui se développent aux dépens des tubercules.

Pour augmenter le rendement en tubercules, les planteurs de Java taillent la tige du manioc quelque temps avant la maturité. Ils laissent seulement trois branches sur la tige et limitent la hauteur à environ 2 mètres. La plante atteint normalement 3 à 4 mètres.

Récolte et rendement. Suivant les régions et les terrains, la récolte est plus ou moins longue à obtenir.

Au Brésil, les Indiens profitent de la baisse des eaux pendant la bonne saison pour planter sur le bord des rivières les variétés qu'ils récoltent en six mois.

En général, on récolte le manioc de six mois à deux ans après sa plantation, c'est-à-dire à la fin de la première, de la deuxième ou de la troisième année de plantation. Au delà de ce terme, les tubercules deviennent ligneux et durs et, encore, ceux de la troisième année sont-ils souvent ligneux et peu estimés.

L'arrachage a lieu au début de la saison des pluies, qui ameublissent le sol et facilitent l'opération. A Madagascar, on récolte en toute saison. L'arrachage se fait à la main, en tirant sur la tige, à la pioche ou à la charrue, en enlevant le coutre et le versoir. Un seul pied peut fournir 50 kilogrammes de racines.

En général, on peut admettre un rendement moyen de 15 à 30 tonnes à l'hectare ; mais les rendements de 100 tonnes ne sont pas rares.

Au Brésil, les nouveaux défrichements donnent de 80 à 150 tonnes et les anciens de 30 à 40 tonnes à l'hectare.

Nicholls et Raoul disent qu'un hectare de manioc produit plus de matières nutritives que six hectares de blé.

Cultures intercalaires. On plante en interligne des céréales (maïs, sorgho, orge) pour diminuer le prix de revient, ou pour se procurer du malt nécessaire à la transformation de la fécule en matière sucrée et en alcool. La vente des grains est toujours facile et rémunératrice. Le manioc est aussi cultivé comme plante intercalaire dans les jeunes caoutchoutiers, caféiers, cacaoyers, cocotiers, ou d'autres plantes arborescentes.

D'après le *Tropical Agriculturist*, une propriété de caoutchoutiers de Malacca a été payée 2.250.000 dollars mexicains (2 fr. 50 l'unité), et il paraît que cette plantation n'a rien coûté au vendeur, qui a largement récupéré tous ses frais en cultivant le manioc entre ses jeunes caoutchoutiers.

Ennemis du manioc. Insectes. Dès l'apparition des jeunes pousses, deux à trois semaines après la plantation, il faut agir contre les fourmis du manioc (*fourmi tamagure* ou *fourmi cisailleuse, atta sedens* L.). Ces curieux hyménoptères, de la taille d'une forte mouche, accumulent dans leurs galeries souterraines des jeunes pousses et des feuilles, sur lesquelles ils cultivent les champignons dont ils se nourrissent, comme nos champignonnistes le font dans leurs caves. Les dégâts causés par ces fourmis sont parfois considérables. Il est très difficile de détruire ces insectes. Le meilleur moyen serait l'acétylène produit par le carbure de calcium, introduit en poudre dans les orifices des galeries. Sous l'action de l'eau, l'acétylène se dégage; on y met le feu. L'explosion produite tue et brûle les insectes. Le sulfure de carbone est aussi employé.

D'après Bar, la chenille d'un papillon voisin des *sphinx* mange parfois les feuilles du manioc et produit de gros ravages dans les plantations.

Mammifères. En dehors des *ruminants sauvages*, qui mangent les feuilles du manioc, tous les *cochons sauvages* s'attaquent à ses racines (*pécaris, sangliers*, etc.). Ces animaux commettent dans les plantations des dégâts considérables. Aussi les colons leur font-ils une chasse intéressée à double titre.

Industrie. Comme nous l'avons vu plus haut, les racines fraîches de manioc contiennent 23 à 41,5 p. 100 de *fécule*, qui constitue la matière intéressante de la plante. C'est, en effet, cette fécule qui est consommée sous le nom de *farine de manioc*, et c'est elle qui donne aussi le *tapioca*.

Les fécules et les amidons ont la même composition chimique. Le mot « fécule » désigne les amidons extraits des racines ou des tubercules.

Les amidons dilués dans l'eau portée à l'ébullition forment de l'empois. Cette propriété est utilisée dans l'empesage du linge et la fabrication des colles dites *colles de pâte*.

Ces empois, additionnés d'une faible quantité d'un acide (pratiquement 2 à 4 p. 100 d'acide chlorhydrique), puis chauffés à l'autoclave à deux atmosphères pendant une heure et demie, ou plus longtemps à simple ébullition, fixent de l'eau et donnent un sucre, le *glucose*.

Additionnés de *malt*, ils donnent également un sucre, le *maltose*, qui est lui-même transformé en *glucose*.

Le *glucose en solution* dans l'eau, sous l'action des levures, donne de l'alcool ordinaire, qu'on extrait par distillation.

Nous pourrons donc extraire des racines de manioc : 1° de la fécule et du tapioca ; 2° du glucose; 3° de l'alcool.

Nous n'étudierons ici que la fabrication de la fécule et du tapioca.

Manioc séché. Les industries alimentées par le manioc peuvent s'établir en Europe. Dans ce cas, le manioc, décortiqué et simplement coupé en cossettes, puis desséché, leur est expédié directement.

Il est à recommander aux colons de n'expédier que du manioc décortiqué ; le manioc non décortiqué perd, en effet, beaucoup de sa valeur.

Le manioc, en séchant, perd les deux tiers de son poids. Dans la plupart des colonies, on sèche les cossettes au soleil. Il faut avoir soin de les protéger de l'humidité de la nuit et de la pluie.

Dans certaines colonies, à la Réunion notamment, on sèche à l'étuve. Ce procédé a l'inconvénient, quand il est mal surveillé, de laisser un déchet, à cause des cossettes cuites à la chaleur trop forte de l'étuve, et de diminuer le rendement en fécule.

On estime qu'il faut 3 tonnes de racines fraîches pour obtenir 1 tonne de racines séchées. Le meilleur emballage est le sac de jute, contenant de 60 à 110 kilogrammes. On a proposé tout récemment de comprimer le manioc en briquettes. Celles-ci tiennent moins de place que les cossettes et diminuent le prix du fret en augmentant la quantité transportée.

Fécule de manioc. La fécule s'obtient des plus simplement en petit : il suffit de broyer les tubercules et d'entraîner la fécule de la pulpe dans un filet d'eau au-dessus d'un tamis fin, qui retient les débris de cellules. L'eau de lavage est recueillie dans un récipient. La fécule se dépose; il suffit, alors, de décanter l'eau et d'opérer au besoin un deuxième lavage et une deuxième décantation.

Dans l'industrie, les racines, pesées, sont *lavées et épierrées* dans des machines spéciales, puis elles sont *râpées*. Cette opération a pour but de déchirer les enveloppes des cellules et de mettre les grains de fécule en liberté.

Il y a deux sortes de râpes : la *râpe à dents externes*, employée dans les petites féculeries ; la *râpe centrifuge à dents internes*, employée dans les grandes féculeries ; les râpes de la seconde catégorie débitent 400 à 500 kilogrammes de tubercules à l'heure et ne sont pas actionnables à bras comme les premières.

On est obligé de broyer une deuxième fois les pulpes, avant de les traiter pour en extraire la fécule. On se sert d'un moulin à disque (système Rose) ou d'un broyeur *America*. On peut faire le deuxième râpage à la râpe centrifuge.

Travail de la pulpe. La pulpe est *délayée* dans un bac en tôle de 400 litres en moyenne. Elle est envoyée à l'aide d'une pompe dans un bac cylindrique de même contenance, dans lequel se meut un agitateur à palettes, pour empêcher la pulpe de déposer. L'eau chargée de pulpe est alors *tamisée*. Les grains de fécule suivent l'eau, tandis que les impuretés sont retenues sur les tamis qui ont 0m,75 de largeur sur 2m,50 à 6 mètres de longueur. Il vaut mieux des dimensions un peu longues que trop petites; l'extraction est plus complète.



Grains de fécule de manioc (très grossis).

Séparation de la fécule. Les eaux de lavage sont mises aux bassins de dépôt, qui ont 2 mètres de profondeur et 3 mètres de côté et qui suffisent pour déposer la fécule de 3 tonnes de racines. A la partie inférieure des bassins, sont pratiquées à des niveaux différents, deux ouvertures garnies de tuyaux de cuivre, munis de robinets. La plus basse évacue les fécules, la plus haute les eaux vertes.

Les eaux vertes sont mises à déposer à nouveau, et la fécule est lavée et tamisée une deuxième fois, pour la séparer des impuretés qui auraient pu passer à travers les premiers tamis.

Les eaux sont amenées sur les *petits plans*, qui ont pour but de séparer les différentes qualités de fécule par ordre de densité.

La longueur est de 20 mètres en moyenne, la largeur de 1 mètre, avec 2 à 3 millimètres de pente par mètre. En queue des petits plans, les eaux doivent s'écouler limpides.

La fécule plus lourde se dépose d'abord et les autres matières, par ordre de densité, se déposent ensuite. On dit que le plan est garni quand l'opération est terminée.

La fécule est enlevée à l'aide de pelles en fer, puis délayée et lavée à nouveau, puis mise à décanter dans des bacs ; toutes les fécules sortant des bacs de décantation sont dites *fécules vertes*. On les met en sacs, et on les presse pour en extraire l'eau, puis on les fait sécher au soleil ou à l'étuve, en ayant soin de sécher au-dessous de 60°. Au-dessus de cette température, l'amidon humide forme empois.

Blanchiment. Comme la fabrication du *tapioca* demande des fécules très blanches, on blanchit souvent la fécule en faisant agir de l'eau acidulée par du jus de citron dans le dernier délayage. L'acide sulfureux n'a pas donné de bons résultats.

Broyage. Les blocs de fécule sont passés aux broyeurs qui étaient en porcelaine, mais qui sont maintenant en fonte ou en bronze, analogues à nos cylindres de meunerie.

Le *broyage* est suivi d'un *blutage* et d'un *tamisage*. On a alors la fécule sèche, qui est mise en sacs et expédiée.

Conservation. Il est nécessaire, pour conserver cette fécule, de la mettre à l'abri de l'humidité dans des boîtes en fer-blanc ou dans des caisses étanches.

Fabrication du « tapioca ». Pour cette fabrication, il est nécessaire de partir de fécules très blanches et sans odeur. Sans cette précaution, on obtiendrait des tapiocas jaune sale, peu appréciés dans le commerce. Dans les colonies, on prépare le tapioca en grumeaux, qui est vendu dans nos ports et granulé par les industriels européens.

Le *tapioca en grumeaux* se prépare avec les meilleures fécules des bacs de décantation. Elles sont d'abord cuites, puis desséchées.

La cuisson se fait dans des cuiseurs, bassines en cuivre rouge de 60 centimètres d'ouverture, montées sur un double fond en fonte, portant deux tubulures, pour l'arrivée de la vapeur et son échappement. On cuit environ 5 kilogrammes à la fois; l'ouvrier étale la matière en couche assez mince autour de la bassine. La cuisson dure 3 à 4 minutes, jusqu'à adhérence. D'une main, l'ouvrier divise alors la masse à l'aide d'une spatule en fer mince en faisant des lignes en croix, pour bien détacher la matière du fond de la bassine. De l'autre main, il roule les parcelles détachées, pour les sécher uniformément. Cette manipulation dure 4 à 5 minutes, jusqu'à ce que les grumeaux présentent l'*apparence vitreuse* du tapioca. L'ouvrier, avec une fourchette dans chaque main, émiette alors les grumeaux en les remuant fortement; le tapioca est enlevé à l'aide d'une main arrondie, permettant d'aller racler le fond de la bassine.

La *fourchette* est un instrument à manche de bois, muni de dents de fer. Elle est le plus généralement faite avec des râpes usagées.

Les *grumeaux blancs roses* s'obtiennent en faisant cuire à la vapeur des fécules préalablement desséchées.

Le *séchage* du tapioca s'opère de deux façons : *à l'étuve*, sorte de tunnel sous lequel passe, dans un sens, le tapioca et, en sens inverse, un courant d'air chaud; *sur bâches* ou *tables chauffantes* (ces tables sont en cuivre, à doubles parois et chauffées à la vapeur). Le tapioca est étalé en couches minces; on le remue pendant tout le séchage, qui dure environ 4 heures; on fait tomber le tapioca sec dans des sacs, à l'aide d'une pelle en bois.

Le tapioca ainsi obtenu est appelé *tapioca en grumeaux;* 5 kilogrammes de fécule humide donnent 3 kilogrammes de tapioca sec. La mise en forme commerciale est le plus souvent donnée en Europe, bien qu'une petite partie de la production de la Réunion nous arrive directement, toute prête à la consommation.

Le commerce nous présente le tapioca généralement sous deux formes : le *tapioca vitreux* et le *tapioca perlé*.

Le *tapioca vitreux* se prépare en Europe en partant du tapioca en grumeaux; on commence par nettoyer et trier cette matière, qui contient des débris végétaux et autres impuretés.

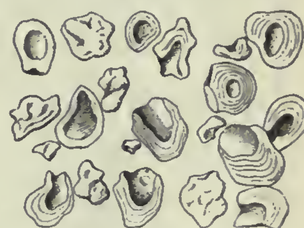
Les ouvrières chargées de cette besogne sont appelées *piqueuses* et l'opération le *piquage*. Elles recherchent les points noirs qui sont dans les grumeaux étalés sur des nattes; elles brisent et trient les mauvais morceaux, pour enlever les parcelles défectueuses; une femme peut trier 1.800 à 2.000 kilogrammes de tapioca par jour.

La *granulation* se fait dans un moulin à cylindres à surface cannelée; les cylindres ont des vitesses différentes, pour produire un arrachement de la matière. Les débris du broyage passent dans une bluterie, qui les classe en grosseurs différentes : poussières, tapioca fin, moyen et gros. Les trop gros morceaux repassent au broyeur.

Le tapioca est emballé en sacs de jute neufs, à tissu serré, d'une contenance de 60 à 65 kilogrammes.

Le *tapioca perlé* est obtenu en humectant la fécule, qui se prend en bloc et dont on expulse l'excès d'eau.

On fait passer cette pâte par pression à travers les trous d'une plaque. Les filaments qui en sortent sont reçus sur des plaques à rebords, que l'on chauffe à la vapeur ou au bain de sable à 90°; la plaque est agitée constamment à la machine; les filaments se brisent, les débris roulent les uns sur les autres et se détruisent en formant des perles.



Grains de fécule de tapioca du Brésil (très grossis).

L'opération est terminée, quand on entend le grésillement sec du grain cuit.

La dessiccation et l'emballage sont les mêmes que pour l'autre variété; toutefois, on préfère l'emploi des fûts pour l'emballage. On évite ainsi les poussières.

Le *choix des eaux* pour tout le travail du manioc est très important; il faut éviter de se servir des eaux dures par trop calcaires et rejeter d'une façon absolue les eaux ferrugineuses, qui donnent avec les traces de composés cyanés des teintes bleu sale du plus mauvais effet, rendant les fécules impropres à la vente.

Les *pulpes* sont données aux bestiaux comme nourriture, en mélange avec des bagasses de cannes à sucre ou des tourteaux.

Les *eaux résiduaires* bien déposées sont employées comme engrais en irrigation. Les racines de manioc contenant 24 pour 100 de fécule, une usine bien outillée doit obtenir 23,6 à 23,4 pour 100 de fécule.

Caractères analytiques. La fécule du manioc nous arrive sous deux formes :

La première, désignée sous le nom de *moussache, farine de cassave, arrow-root* du Brésil, de Bahia, de Rio ou de Para, est une poudre d'un blanc mat, composée de grains irréguliers de grosseur et de forme, parfois agglomérés, fréquemment composés de deux grains inégaux, l'un beaucoup plus gros que l'autre, parfois trois à quatre grains de grosseur sensiblement égale. Rarement, les grains sont tout à fait sphériques; le plus souvent, leur contour montre une dépression plus ou moins large, formée par l'accolement des grains primitivement réunis. Les formes qui dominent sont celles d'une calotte hémisphérique ou d'un chaudron; quelquefois, les grains sont polyédriques. Les grains portent le plus souvent un hile arrondi, linéaire ou étoilé, très apparent sur les gros grains, et des stries qui ne sont pas toujours très visibles. Les gros grains mesurent 25 à 35 μ de diamètre, les petits 5 à 15 μ.

La deuxième forme sous laquelle nous arrive la farine de manioc et, d'ailleurs, la plus souvent employée, est le *tapioca*.

Elle se présente alors sous forme de grumeaux très durs, un peu élastiques, se délayant imparfaite-

ment dans l'eau froide, donnant avec l'eau bouillante un empois visqueux et demi-transparent. Au microscope, les grains ont le plus généralement une forme irrégulière, quelques-uns seulement ayant gardé leur forme primitive. La plupart sont éclatés et présentent un hile très gros, formant une cavité centrale.

Usages. La farine de manioc est employée en Europe, bouillie quelques instants dans du lait ou du bouillon, comme potage analeptique, d'une digestion facile. Dans les pays chauds, c'est un aliment précieux, qui sert à faire du pain et des gâteaux. C'est une des ressources alimentaires que nos colonies pourraient nous fournir en abondance. Comme nous l'avons dit plus haut, le manioc croît dans toutes nos colonies chaudes, où il constitue une des bases de l'alimentation. Nos industries agricoles : féculerie, glucoserie, distillerie, pourraient l'employer avantageusement. Des pommes de terre et des betteraves, se trouvant par le fait libérées, serviraient à l'élevage du bétail et des porcs, favorisant ainsi l'accroissement du troupeau national. — André PIÉDALLU

Paix (LA). [CONVENTION D'ARMISTICE ET TRAITÉS DE PAIX.] C'est à partir du mois d'août 1918 que les Empires centraux et leurs alliés, voyant la partie perdue, multiplièrent les manœuvres pacifistes. La Bulgarie et la Turquie se soumirent les premières (29 septembre et 30 octobre); l'Autriche-Hongrie déposa les armes le 3 novembre; l'Allemagne, enfin, menacée de la défaite et de l'invasion, accepta, le 11 novembre, les conditions des Alliés.

La signature des conventions d'armistice fut immédiatement suivie de laborieuses négociations, destinées à aboutir à des traités définitifs avec l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie et l'Empire ottoman.

On se propose, après avoir relaté sommairement les circonstances dans lesquelles furent passées les conventions d'armistice, d'exposer les principales clauses des traités de paix et les solutions données aux multiples problèmes que posa la dissolution des Etats autocratiques.

LES CONVENTIONS D'ARMISTICE. — *La proposition d'armistice austro-hongroise (14 septembre 1918).* Le gouvernement austro-hongrois, prétextant le désir des peuples de voir se terminer la mêlée sanglante, renouvela ses propositions du 12 décembre 1916 et invita les belligérants à tenir dans un pays neutre une conférence secrète, « qui ne les lierait pas », mais leur permettrait d'échanger leurs vues sur la base des principes wilsoniens; « la conversation n'irait pas plus loin que ne le jugeraient utile ceux qui y prendraient part », et les opérations militaires ne seraient pas suspendues. Par une note spéciale, le saint-siège était prié de seconder de son influence la démarche du baron Burian (14 septembre 1918).

Le gouvernement des Etats-Unis, à qui cet homme d'Etat s'était adressé, rejeta la proposition autrichienne, en se référant à ses précédentes déclarations (17 septembre). Dans un discours prononcé au « Royal colonial Institute », Balfour ne fut pas moins catégorique pour repousser une manœuvre tendant à diviser les Alliés. En France, au Sénat, l'assistance, debout, acclama Clemenceau, flétrissant l'Allemagne coupable, agressive, acculée aujourd'hui à la défaite :

La décision militaire, l'Allemagne l'a voulue et nous a condamnés à la poursuivre. Nos morts ont donné leur sang en témoignage de l'acceptation du plus grand défi aux lois de l'homme civilisé. Qu'il en soit donc comme l'Allemagne a voulu, comme l'Allemagne a fait ! Nous ne cherchons que la paix, et nous voulons la faire juste, solide, pour que ceux à venir soient sauvés des abominations du passé. Allez donc, enfants de la patrie, allez achever de libérer les peuples des dernières fureurs de la force immonde ! Allez à la victoire sans tache ! Toute la France, toute l'humanité pensante sont avec vous. (Sénat, 17 sept. 1918.)

Notre ministre des affaires étrangères se borna à accuser réception de la Note Burian et joignit à sa lettre le discours du président du conseil. L'Italie conforma son attitude à celle de ses alliés, et la Belgique écarta l'offre de paix séparée qui lui avait été faite officieusement, au mois d'août, par le comte Toerring, gentilhomme bavarois, marié à une sœur de la reine Elisabeth. Après avoir demandé au roi Albert de nous laisser égorger en 1914, l'Allemagne l'engageait, maintenant, à déposer les armes et à lui servir de rempart contre l'avance des Alliés. La Belgique recouvrerait bien, après la guerre, son indépendance économique et politique ; mais elle s'emploierait à faire restituer aux Allemands leur domaine d'outre-mer, son sort se trouvant ainsi lié à la solution des questions coloniales. Les traités de commerce antérieurs aux hostilités seraient remis en vigueur et, comme l'industrie belge avait été systématiquement détruite, la ruine économique de la Belgique se trouverait consommée au profit de ses envahisseurs. Quant aux réparations dues à un pays victime depuis quatre ans des violences germaniques, il n'en était même pas question. C'est pourquoi le gouvernement belge, dans une note datée du Havre le 20 septembre 1918, maintenait irréductiblement les conditions qu'il avait formulées dans sa note au saint-siège, le 24 décembre 1917.

Capitulation de la Bulgarie (29 septembre 1918). Les résultats si rapidement obtenus de la bataille de Macédoine déterminèrent la capitulation de la Bulgarie, puis de la Turquie, préface de l'effondrement des Empires centraux. Battus en Occident, les Austro-Allemands étaient désormais menacés sur leurs frontières du Sud et du Sud-Est.

L'événement donnait raison aux partisans de l'armée de Salonique et du front oriental, dont la dislocation eût assuré au kaiser, avec la maîtrise de la Méditerranée, l'hégémonie militaire et économique dans les Balkans.

La Bulgarie avait pris les armes non pour réaliser un noble idéal, mais par cupidité. Après avoir hésité entre les deux groupements, le tsar Ferdinand s'était livré à l'Allemagne, le jour où la victoire de l'Allemagne lui avait paru certaine. Mais les prétentions de cet ambitieux sans scrupules rencontrèrent des obstacles qu'il n'avait pas prévus. La paix de Bucarest ne lui donna pas la pleine souveraineté de toute la Dobroudja, c'est-à-dire la domination de la côte jusqu'au Danube. Il demanda des compensations, et on se montra disposé à lui abandonner la Macédoine, Drama et Cavalla, mais non Salonique, destiné à devenir un port austro-allemand d'exportation. Il ne s'entendit pas davantage avec les Turcs, qui prétendaient à la restitution de la rive droite de la Maritza, cédée aux Bulgares en 1915. Enfin, le peuple voyait avec amertume le pays exploité, pressuré, vidé : la mainmise germanique lui apparaissait comme autrement périlleuse que le protectorat moral des Russes ou la rivalité roumaine.

Le 29 septembre 1918, à onze heures du soir, les plénipotentiaires délégués par le gouvernement bulgare signèrent, à Salonique, avec le général Franchet d'Esperey, un armistice garantissant la sécurité et la liberté d'action des armées alliées. Le 3 octobre, après trente-deux ans d'un règne sans gloire et souvent sans honneur, Ferdinand abdiqua en faveur de son fils aîné, le prince de Tirnovo, qui lui succéda sous le nom de Boris III, à l'âge de vingt-quatre ans.

Le premier ukase du nouveau tsar ordonna la démobilisation de l'armée.

Les Empires centraux sollicitent un armistice. Dans une conférence tenue à Spa, le 14 août 1918, sous la présidence du kaiser, il fut reconnu que la guerre ne pourrait plus être gagnée militairement et qu'il y avait lieu de s'entendre avec l'ennemi par la médiation d'un neutre. Au mois de septembre, Hindenburg lui-même se rallia à cette procédure, mais la tentative faite en ce sens par l'Allemagne n'aboutit pas. Cependant, le kaiser, le kronprinz, les généraux, les ministres, s'efforçaient de réagir, par une campagne de discours, contre le découragement des populations : le 4 septembre, Guillaume II vint en personne à Essen, pour galvaniser les travailleurs de l'usine de guerre.

Toute cette rhétorique officielle ne pouvait rien contre la brutalité des faits. Le 14 septembre, l'Autriche s'avoua vaincue. Après la débâcle bulgare, des conférences furent tenues au grand quartier et, le 29 septembre, l'Allemagne proposa à ses alliés d'offrir la paix au président Wilson sur la base des « quatorze points ». Le 1er octobre, Ludendorf conseilla de demander un armistice de vingt-quatre heures. Le 3, au conseil de la couronne, les militaires se reconnurent impuissants, et Hindenburg pressa le chancelier Max de Bade, qui venait de succéder au comte Hertling, d'épargner au peuple allemand et à ses alliés des sacrifices inutiles :

Par suite de l'écroulement du front macédonien et de l'affaiblissement rendu par là nécessaire de nos réserves à l'ouest, et par suite de l'impossibilité de combler les pertes très considérables subies dans les batailles de ces derniers jours, il n'y a plus, suivant toutes prévisions humaines, aucune chance d'imposer la paix à nos ennemis.

De son côté, l'adversaire amène toujours constamment de nouvelles réserves fraîches dans la bataille. Cependant, l'armée allemande se défend victorieusement contre toutes les attaques, mais la situation s'aggrave journellement.

Le prince Max objectait que la demande de paix immédiate entraînerait la perte de l'Alsace-Lorraine, de la Pologne prussienne, des colonies allemandes, et il était d'avis de s'adresser à tous les belligérants; mais, sous la pression du haut commandement, les secrétaires d'Etat rédigèrent une note au président Wilson, qui partit dans la nuit du 4 octobre et qui fut remise, le 5, au gouvernement helvétique par le baron de Romberg, ministre d'Allemagne à Berne, pour être transmise au président des Etats-Unis. Ils priaient Wilson de « prendre en mains la cause de la paix » et d'inviter les Etats belligérants à ouvrir des négociations sur la base du message du 8 janvier 1918 et des déclarations subséquentes.

La réponse du département d'Etat (8 octobre) fut très nette. Le gouvernement allemand acceptait-il les conditions posées par le président, sauf à discuter les détails de leur application ? Les territoires envahis seraient-ils évacués avant toute suspension d'armes ? Le chancelier n'était-il que le porte-parole des autorités constituées qui avaient jusqu'ici conduit la guerre ?

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Solf, déclara qu'il acceptait les principes wilsoniens comme base d'une paix équitable et durable, que les territoires envahis seraient évacués et que le nouveau gouvernement parlait au nom de la majorité du Reichstag et du peuple allemand (12 octobre).

Mais le président connaissait trop bien ses interlocuteurs pour ne pas se croire tenu de prendre à leur endroit les précautions les plus minutieuses. Il fut donc précisé dans une note du 13 octobre, signée du secrétaire d'Etat Robert Lansing, que la forme et les moyens d'exécution de l'armistice seraient réglés par le haut commandement interallié, que les armées allemandes auraient à cesser au préalable de violer sur terre et sur mer les lois de la guerre et les lois de l'humanité, que les Alliés négocieraient avec la nation allemande, non avec le gouvernement arbitraire du kaiser.

S'adressant séparément à l'Autriche-Hongrie, le président Wilson, revenant sur celle des quatorze conditions de paix concernant les peuples de la monarchie dualiste, ne se contentait plus de demander le développement autonome de ces peuples : depuis le message du 8 janvier 1918, le gouvernement des Etats-Unis avait reconnu aux Tchéco-Slovaques la qualité de belligérants et admis les aspirations nationales des Yougo-Slaves; c'est à eux, désormais, qu'il appartenait de « juger en quelle manière une action du gouvernement austro-hongrois pourrait satisfaire leurs vœux, ainsi que leur conception de leurs droits et de leur avenir comme membres de la Société des nations » (18 octobre).

Le 3 septembre 1918, les Etats-Unis avaient en effet reconnu le Conseil national tchéco-slovaque, siégeant à Paris, comme gouvernement de fait; la Grande-Bretagne (3 septembre), la France (28 septembre), l'Italie (3 octobre) s'étaient prononcées dans le même sens et, le 26 septembre, s'était constitué à Paris un gouvernement provisoire, sous la présidence de T.-G. Masaryk, avec Edouard Benès comme ministre des affaires étrangères. Le 9 octobre, les Tchéco-Slovaques quittèrent définitivement le Reichsrath de Vienne, rompant tout lien avec l'Autriche-Hongrie.

C'est en vain que, dans un manifeste du 16 octobre, l'empereur Charles avait offert à ses peuples de faire de la monarchie habsbourgeoise « un Etat confédéré, où chaque nationalité formerait sur le territoire occupé par elle son propre organisme constitutionnel ». Il proposait trop tard des concessions qui ne lui eussent valu l'appui du président Wilson que formulées aussitôt après le message du 8 janvier. Maintenant, l'Etat austro-hongrois, simple juxtaposition de nationalités disparates, se désagrégeait à vue d'œil. A Budapest, la Chambre des députés proclamait l'indépendance de la Hongrie le jour même où, à Vienne, l'empereur lançait son manifeste (17 octobre), et ce document fut d'autant plus mal accueilli par les Yougo-Slaves qu'il annonçait la résurrection d'un royaume illyrien, qu'il laissait les Serbes, les Croates et les Slovènes partagés en trois tronçons et qu'il conservait le régime dualiste. Enfin, les députés allemands d'Autriche, réunis en Assemblée nationale, affirmaient leur volonté de créer un Etat autonome. Le gouvernement de l'empereur Charles se résigna donc à adhérer aux déclarations de Wilson sur les droits respectifs des nationalités de son empire et pria le président, « sans attendre le résultat d'autres négociations », de faire des ouvertures en vue de la signature d'un armistice immédiat sur tous les fronts d'Autriche-Hongrie.

En Allemagne, le 17 octobre, Ludendorf exposa au gouvernement la situation militaire ; après quoi, le chancelier déclara que, suivant « l'espoir le plus étendu du haut commandement », la résistance ne pouvait plus être opposée que dans une mesure très limitée et qu'il fallait, entre temps, tenir compte de la chute certaine des Autrichiens et des Turcs. Le gouvernement impérial donna donc les assurances solennelles et explicites qu'on lui demandait (21 octobre), et le président Wilson ne se refusa plus à étudier, avec ses associés belligérants, la question d'un armistice qui rendrait impossible la reprise des hostilités de la part de l'Allemagne ; mais il spécifia que, si les Alliés devaient, soit présentement, soit dans l'avenir, avoir à « traiter avec les maîtres militaires et les autocrates monarchiques de l'Allemagne », ils exigeraient une capitulation pure et simple (23 octobre). Le ministre Solf affirma que les négociations seraient conduites par un gouvernement national, investi constitutionnellement du droit de prendre une décision et auquel seraient subordonnés les pouvoirs militaires. En même temps, Ludendorf était relevé, sur sa demande, de ses fonctions de premier quartier-maître général (26 octobre).

Les événements vont se précipiter en Autriche, puis en Allemagne. La Bohême a secoué le joug. A Vienne, il s'est formé un Conseil national allemand, dont plusieurs membres désirent l'union de l'Autriche avec l'Empire voisin, et un cabinet révolutionnaire a remplacé le gouvernement éphémère du professeur Lammasch, en qui Charles Ier avait mis trop tardivement sa confiance. A Pest, le comte Etienne Tisza, autoritaire et chef d'un parti conser-

vateur oligarchique, l'un des auteurs responsables de la guerre, est assassiné par des soldats, et le comte Michel Karolyi préside un ministère démocratique. La Diète d'Agram proclame l'unité du « peuple aux trois noms », en exécution de la déclaration de Corfou. Les Slovaques sont plus que jamais résolus à constituer, avec leurs frères de Bohême, de Moravie et de Silésie, un Etat tchécoslovaque indépendant. L'empereur-roi, réduit aux expédients, reconnaît les nouveaux Etats dans l'espoir de régner sur eux, sans, pour cela, retarder sa chute désormais inévitable. Après la Bulgarie, l'Empire ottoman a capitulé, et Charles I[er] va être obligé de demander un armistice aux Italiens.

Capitulation de la Turquie (30 octobre 1918). La victoire des Alliés en Occident, en Syrie et en Mésopotamie, entraînait logiquement la capitulation des Turcs, isolés des Austro-Allemands depuis la soumission des Bulgares. Mohammed VI comprit que, malgré la présence, aux débouchés du Bosphore, de l'escadre allemande, l'heure de l'expiation avait sonné. Sollicité, dès le 15 octobre, l'armistice fut signé à Moudros, dans la nuit du 30 au 31. Les Turcs cessaient toute relation avec les puissances centrales, évacuaient tous les sujets allemands ou austro-hongrois, rapatriaient sans retard les prisonniers de guerre, remettaient aux Alliés les Arméniens captifs ou internés, procédaient à la démobilisation immédiate de leurs armées, acceptaient la reddition de toutes leurs garnisons d'Asie. Ils livraient les bâtiments de guerre stationnant ou naviguant soit dans les eaux ottomanes, soit dans les eaux occupées par leur flotte, ouvraient les Dardanelles et le Bosphore, dont les forts seraient occupés militairement, accordaient aux Alliés et interdisaient à nos ennemis l'usage de leurs ports et mouillages, donnaient aux vainqueurs le libre accès à la mer Noire.

Le 13 novembre, les escadres alliées entrèrent à Constantinople : c'était le dernier épisode de la lutte séculaire entreprise par la civilisation occidentale contre le régime introduit en Europe par Mohammed II, le 29 mai 1453.

Les conséquences de la capitulation turque étaient d'importance essentielle. Les forces ottomanes ne seraient plus une gêne pour le flanc droit des Alliés, et la cessation des hostilités en Mésopotamie et en Syrie libérait des effectifs appréciables. Les communications rapides avec la Russie méridionale et la Roumanie étaient enfin rétablies. Les Austro-Allemands allaient être obligés de déguerpir, s'ils ne voulaient pas être pris entre les révolutionnaires hongrois, les Roumains de la Moldavie et les Alliés venant de la Bulgarie. Les flottes de l'Entente avaient encore à se préoccuper des sous-marins, qui avaient leur base dans les ports autrichiens de l'Adriatique; mais l'Autriche-Hongrie dut, elle aussi, accepter les conditions de ses vainqueurs.

Capitulation de l'Autriche (3 novembre 1918). Le 30 octobre 1918, l'empereur Charles télégraphia à son allié l'empereur Guillaume qu'il avait été obligé, le matin même, « la situation militaire étant devenue intenable », de proposer un armistice aux Italiens. Le général Diaz en référa au premier ministre Orlando, alors en France, et le Conseil supérieur de Versailles arrêta les conditions de l'armistice sollicité par l'Autriche-Hongrie, comme il avait arrêté les conditions imposées aux Bulgares et aux Turcs.

Les principales obligations contractées par l'Autriche, aux termes de la convention d'armistice du 3 novembre, étaient les suivantes : démobilisation, évacuation des territoires envahis, retrait immédiat des unités opérant sur les divers fronts, rappel des troupes allemandes opérant en Italie et dans les Balkans ou stationnées sur le territoire austro-hongrois, droit, pour les Alliés, d'occuper les points stratégiques à leur convenance et d'utiliser les voies de communication et les moyens de transport, contrôle de l'Entente sur les autorités locales, livraison du matériel naval, liberté de navigation dans toutes les eaux territoriales et sur le Danube, occupation de Pola, maintien du blocus.

L'Allemagne perdait l'appui du dernier et du plus puissant de ses alliés. Ses sous-marins étaient réduits à l'impuissance dans la Méditerranée, et ses frontières du sud et du sud-est se trouvaient directement menacées : la Bavière, la Saxe, la Silésie étaient ouvertes aux Alliés.

Capitulation de l'Allemagne (11 novembre 1918). Abdication de Guillaume II et de Charles I[er]. Depuis la réception de la Note américaine du 13 octobre, l'abdication du kaiser était considérée comme indispensable par le gouvernement du prince Max : pour le chancelier, la renonciation volontaire du souverain améliorerait la situation internationale de l'Allemagne ou démasquerait les Alliés, s'ils étaient de mauvaise foi, en subordonnant l'ouverture de négociations de paix à l'instauration d'un nouvel ordre politique. Le 28, les équipages de la flotte se révoltèrent à Kiel. Le 29, les ministres prièrent le chancelier d'intervenir auprès du kaiser pour le décider à prendre une résolution qui pouvait être retardée, mais non évitée.

Le gouvernement impérial aurait voulu négocier avec le président Wilson par-dessus la tête des Alliés; mais le président ne se prêta pas à cette manœuvre incorrecte, et il transmit sa correspondance avec Berlin aux gouvernements de l'Entente. Ceux-ci acceptèrent de négocier sur la base des principes wilsoniens, se réservant, toutefois, de discuter l'article relatif à la liberté des mers et posant comme condition préalable l'engagement de réparer les dommages causés en pays envahi par les armées impériales. En transmettant le mémorandum des Alliés (5 novembre), Lansing notifia que le maréchal Foch avait été autorisé à recevoir les plénipotentiaires allemands et à leur communiquer les clauses arrêtées par le Conseil supérieur de Versailles.

Les parlementaires allemands quittèrent incontinent Berlin pour le front occidental, furent reçus à la Capelle, en avant des lignes françaises, le 7 novembre, et se présentèrent, le 9, devant le maréchal, qui leur refusa une suspension d'armes, leur lut les conditions de l'armistice et leur donna soixante-douze heures pour répondre.

Cependant, le prince de Bade s'était transporté au grand quartier général (8 novembre). Il déclara que l'abdication était devenue nécessaire pour préserver l'Allemagne de la guerre civile et que le Reichstag l'exigerait au besoin; des conseils d'ouvriers et de soldats s'étaient constitués dans les grandes villes; les magasins de l'armée étaient au pouvoir des révolutionnaires; les formations d'étapes étaient en décomposition, et la contagion du désordre gagnait les armées en campagne. Le lendemain matin, un grand conseil eut lieu, sous la présidence du kaiser, qui, se rendant aux raisons exposées par Hindenburg, renonça à marcher sur Berlin pour y réprimer une révolution dirigée contre lui. Il hésitait encore à abdiquer, lorsque le chancelier téléphona que la capitale « nageait dans le sang ». Il renonça alors à la dignité impériale, mais il fallut exercer sur lui une pression très forte pour qu'il renonçât à la couronne de Prusse, puis insister pour qu'il se retirât. Enfin, le 10, à 5 heures du matin, il partit pour la Hollande, où il apprit bientôt, du château d'Amerongen, l'effondrement de toutes les dynasties qui régnaient en Allemagne. Le kronprinz, également réfugié en Hollande, ne renonça que le 1[er] décembre à ses droits éventuels.


Stamboulinski, représentant de l'Etat de Bulgarie, signe le traité de paix avec les puissances alliées et associées à la mairie de Neuilly-sur-Seine (27 nov. 1919). — Phot. Manuel.

L'empereur-roi d'Autriche-Hongrie suivit l'exemple de son allié. Il prit le chemin de la Suisse (13 novembre), après avoir renoncé officiellement à ses multiples couronnes. Le régime dualiste, arbitraire et oppressif, sombrait en même temps que le régime prussien, avec lequel il perpétuait en Europe des conceptions politiques et sociales d'un autre âge. Hohenzollern et Habsbourg étaient emportés dans la tourmente qu'ils avaient déchaînée.

Le 11 novembre, ayant reçu de leur gouvernement les instructions nécessaires, les représentants de l'Allemagne furent introduits dans le wagon-salon du maréchal Foch, en gare de Rethondes, près de Compiègne. Le protocole d'armistice fut signé à cinq heures du matin, et les hostilités cessèrent sur tout le front.

Il fallait bien en passer par là. La situation militaire était désespérée, la révolution triomphait, Ebert remplaçait le prince Max à la Chancellerie. Le haut commandement n'ignorait pas qu'il allait à un désastre, et il ne pouvait que capituler sans réserves, qu'assister impuissant à l'écroulement de l'édifice élevé dans le sang par les Blücher, les Moltke et les Bismarck. Le 14 novembre, Foch allait attaquer en Lorraine avec vingt divisions françaises et six divisions américaines, et cette attaque devait être soutenue par des opérations dans les Flandres et au centre du front. Le généralissime eût préféré continuer la lutte; mais, tenant la victoire, il ne voulut pas, par un louable sentiment d'humanité, imposer à la France d'inutiles sacrifices.

Les coups de canon et les sonneries de cloche annoncèrent aux Parisiens la défaite de l'Allemagne, et la nouvelle fut télégraphiée à tout le reste du pays. Le président du conseil donna lecture à la Chambre de la convention d'armistice; il y ajouta quelques paroles enthousiastes et émues, que ponctua le canon des Invalides :

....., Au nom du peuple français (dit-il), au nom du gouvernement de la République française, j'envoie le salut de la France une et indivisible à l'Alsace et à la Lorraine retrouvées.

Et puis, honneur à nos grands morts, qui nous ont fait cette victoire! Par eux, nous pouvons dire qu'avant tout armistice, la France a été libérée par la puissance des armes.

Quant aux vivants, vers qui, dès ce jour, nous tendons la main et que nous accueillerons, quand ils passeront sur nos boulevards, en route vers l'Arc de triomphe, qu'ils soient salués d'avance! Nous les attendons pour la grande œuvre de reconstruction sociale. Grâce à eux, la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, sera toujours le soldat de l'idéal!.....

Tous les députés se levèrent, saluant de leurs applaudissements la communication et les paroles du président du conseil. Sur la propositon du député socialiste Albert Thomas, l'abbé Wetterlé et son compatriote Weill, députés d'Alsace-Lorraine au Reichstag, qui se trouvaient dans une tribune, eurent les honneurs de la séance, c'est-à-dire que la Chambre, debout, les acclama chaleureusement.

Le Parlement tint à rendre un hommage solennel aux artisans de la victoire. Une première loi, en date du 17 novembre 1919, déclara que « les armées et leurs chefs, le gouvernement de la République, le citoyen Georges Clemenceau, président du conseil, ministre de la guerre, le maréchal Foch, généralissime des armées alliées, avaient bien mérité de la patrie ». Une seconde loi, en date du 2 décembre, déclara que « le président Wilson et la nation américaine, les nations alliées et les chefs d'Etat qui sont à leur tête avaient bien mérité de l'humanité ». Le texte de ces lois fut gravé « pour demeurer permanent », dans toutes les mairies et les écoles de la République. (*A suivre.*) — MAXIME PETIT.

Politique intérieure et extérieure *(novembre).* — Il est intéressant de constater que le mois de novembre, pendant lequel avaient eu lieu des élections législatives en France, en Belgique et en Italie, avait pourtant été un mois calme. Rien ne prouvait plus clairement que l'humanité, et l'humanité européenne en particulier, en dépit des grosses affaires qui restaient encore sans solution prochaine, revenait peu à peu à l'insouciance coutumière et ne songeait plus qu'à se laisser vivre. La lassitude universelle se manifestait par l'indifférence et — symptôme curieux, singulièrement caractéristique — la grève des typographes, qui, en pleine période électorale, avait réduit la presse quotidienne à deux ou trois journaux, n'avait aucunement ému l'opinion publique. Il est permis de se demander si cette circonstance, en supprimant un élément journalier d'agitation et d'énervement, n'avait pas contribué pour une large part au calme public. Et il faut avouer qu'un philosophe humoriste aurait pu tirer de là, sur le rôle de la presse et sur sa nécessité, des conclusions assez inattendues et, en tout cas, assez différentes de celles qui sont communément admises.

Quoi qu'il en fût, le calme avait été réel, bien que, nous le répétons, la situation de l'Europe eût très peu changé. Les esprits inquiets auraient même pu trouver dans l'incident diplomatique soulevé par

l'Allemagne à la veille même de l'échange des ratifications du traité de Versailles, ainsi que l'arrêt des délibérations du Sénat américain, une occasion de chagrin nouveau. Quand on y réfléchissait, on s'apercevait qu'il n'y avait pas là de quoi justifier quelque appréhension.

Les questions aiguës restaient les mêmes : c'étaient la question balkanique turque, la question russe, la question de Fiume.

La question balkanique ne se présentait plus absolument sous le même aspect extérieur, puisque la paix avec la Bulgarie avait été signée à Neuilly le 27 novembre et que la Yougo-Slavie y avait adhéré. Il ne restait donc plus qu'à obtenir l'acceptation de la Roumanie, à laquelle un délai avait été imparti jusqu'au 3 décembre. Mais, en fait, tout cela ne changeait rien à la situation. La Roumanie continuait à jouer son propre jeu, sans s'émouvoir outre mesure des Notes successives et sans aménité dont le Conseil suprême des Alliés la gratifiait. Elle avait, à la vérité, retiré ses troupes de Budapest et de la Hongrie, mais elle l'avait fait à son heure, et les élections législatives avaient donné au parti de Bratiano une nouvelle force. Il n'y fallait pas voir un indice de docilité servile à l'égard de l'Entente. D'autre part, rien n'était changé en Turquie, sinon que le parti nationaliste s'y était fortifié et que Mustapha Kemal avait envisagé, à propos de l'attitude des Grecs dans la région de Smyrne, une déclaration de guerre à la Grèce. L'intervention des Etats-Unis, à titre de puissance mandataire de la Société des nations dans les affaires turques et arméniennes, devenait de plus en plus problématique. La question syrienne sommeillait, sous la haute surveillance du général Gouraud. L'ambition de l'émir Faïçal ne diminuait pas, mais il semblait bien qu'on s'organisait chaque jour plus nettement pour un provisoire stable, qui avait des chances de durer. On s'apercevait, en somme, nous l'avons déjà dit et nous aurons à le répéter, que la question d'Orient n'était pas morte et que l'Homme malade reprenait goût à l'existence...; admirable sujet de développement pour les historiens futurs!

La question russe n'avait pas fait plus de progrès. Il était avéré que l'expédition de Youdenitch sur Petrograd était un échec éclatant et, si les craintes que nous émettions le mois dernier au sujet des restes de cette armée ne s'étaient pas réalisées, tout prouvait la supériorité des armées rouges sur leurs adversaires. De même, du côté de la Sibérie, Koltchak avait reculé, et l'évacuation d'Omsk avait été certainement, pour son autorité, un coup fâcheux. Du côté du Sud, la lutte semblait être menée beaucoup moins entre Denikine et les bolchevistes qu'entre les volontaires russes et les bandes ukrainiennes de Petlioura, sans qu'on pût déterminer avec précision quel rôle exact jouait cet aventurier, pour qui il travaillait et quel intérêt il méritait qu'on eût pour lui. Le long de la frontière occidentale de la Russie, la même obscurité subsistait. Rien n'avait été décidé au sujet du statut de la Galicie orientale. L'avenir de la Hongrie, malgré le remplacement de Friedrich par Huszar à la tête du ministère, était difficile à deviner, sauf pour ceux qui y découvraient déjà un lent, mais décisif acheminement de l'Angleterre, vers une sorte de protectorat moral et économique qui ferait rentrer la Hongrie dans la sphère d'influence britannique. Il semblait, en revanche, que l'idée d'une union, ou plutôt d'une coordination d'efforts politiques et militaires, eût été agitée, avec le désir de se réaliser, entre l'Esthonie, la Lettonie, la Lithuanie, la Finlande, la Pologne, l'Ukraine et la Russie Blanche. On pouvait entrevoir dans cet échange de vues l'ébauche d'une Confédération, lointaine encore, et le premier fondement de cette barrière nécessaire, dont nous avons parlé souvent, entre la Russie et l'Allemagne.

En attendant, les Lettons battaient les bandes de Bermont, et les relations diplomatiques entre la Lettonie et l'Allemagne semblaient rompues. — Au-dessus des conflits fragmentaires, on devait, pourtant, discerner une tendance très évidente à négocier avec le gouvernement des soviets, sans qu'on pût, cependant, se faire une idée nette des tendances que revêtaient ces négociations sans caractère officiel, ni qu'on fût fixé sur l'orientation qu'adopterait le gouvernement bolchevique russe. D'une part, le groupement d'Etats que nous dénombrions tout à l'heure semblait souhaiter la paix, et les gouvernants de Moscou, évidemment poussés par l'impossibilité de persister dans l'isolement économique qui ruinait la Russie, étaient animés du même désir. D'autre part, Litvinof s'était rendu à Copenhague, où il se rencontrait avec un envoyé anglais, O'Grady, pour discuter de l'échange des otages et, peut-être, de quelques autres choses. On avait donc l'impression qu'en dépit des discours assez décourageants de Lloyd George, il se passait quelque chose. Il eût été très difficile de dire quoi, et la dernière sensation que laissaient ces tractations sans lien était celle de l'obscurité et de l'incohérence. On commençait à s'y faire. Il eût été bien souhaitable, en vérité, qu'on parvînt enfin à régler d'une manière acceptable la question russe, qui pesait sur la paix européenne. On avait renoncé à la résoudre par la force, et il était, à cette heure, impossible de songer à nouveau à cette méthode. Si donc on ne voulait pas laisser le champ libre à l'Allemagne, il fallait bien chercher un règlement pacifique. Mais lequel, et par quelles voies périlleuses? N'était-il pas contradictoire de repousser — et combien justement! — les théories sociales du gouvernement de Lenine et d'entrer en pourparlers avec lui, et toute défaillance à l'égard de la Russie bolcheviste n'entraînait-elle pas, pour le reste de l'Europe, le danger redoutable d'une contamination qu'on avait tout fait pour éviter? Il suffisait d'énoncer ces différentes propositions, bien connues, d'ailleurs, pour se remettre devant les yeux la complexité du problème.

A Fiume, d'Annunzio restait sur ses positions; bien plus, il étendait son champ d'opérations et, à la nouvelle que l'armée italienne se disposait à évacuer l'Albanie, il avait fait à Zara une de ces manifestations grandiloquentes et théâtrales, dont la répétition commençait à fatiguer l'opinion, même en Italie. On devait reconnaître que la situation ne se simplifiait pas en se prolongeant et que, de plus en plus, on s'enfonçait dans une impasse. L'autorité extralégale que d'Annunzio s'était arrogée à Fiume et qu'il prétendait étendre sur une partie du littoral, le caractère insurrectionnel de son action, le débauchage des troupes, l'appel incessant à un nationalisme inquiétant pour tout le monde et à une indiscipline singulièrement menaçante pour le bon ordre du royaume d'Italie, tout cela constituait un ensemble de symptômes assez peu rassurants et que tous les hommes sages, en Italie et ailleurs, réprouvaient en secret. D'ailleurs, il apparaissait, les élections faites, que le bruit mené autour de Fiume et l'agitation fiévreuse qu'on avait essayé de créer autour de cette équipée, que, pour tout dire, l'irrédentisme surexcité de d'Annunzio n'était qu'une façade derrière laquelle il n'y avait rien, ou peu de chose. Le nombre considérable des abstentions, le succès éclatant remporté par les socialistes, qui arrivaient 150 dans la nouvelle Chambre, la défaite du parti giollittien et des libéraux, les résultats médiocres obtenus par les catholiques qui ne comptaient que 100 sièges après un effort énorme, tout prouvait que le vent n'était pas au nationalisme. Cette constatation n'était pourtant pas une solution, et le ministère Nitti se trouvait dans une position sans solidité. La démission du ministre des affaires étrangères Tittoni était beaucoup plus la conséquence de l'affaire de Fiume que du dérangement de la santé de ce diplomate. L'avenir restait donc incertain pour l'Italie, et il était désirable au plus haut point que, d'accord avec les puissances, elle trouvât enfin à cette question malheureuse un règlement que l'attitude sage des Yougo-Slaves rendait peut-être plus facile, au moment où l'opposition des Etats-Unis perdait, par les circonstances, de son importance passée. N'était-ce pas là, d'ailleurs, un indice supplémentaire de la lassitude des peuples, que des faits si capables de bouleverser des intérêts opposés et d'aigrir à l'extrême des antagonismes nationaux eussent fatigué l'attention publique au point que le peuple italien lui-même, pris dans la masse, paraissait s'en désintéresser?


Lodge, leader du parti républicain au Sénat américain. (Phot. Chusseau-Fl.)

Ne devait-on pas en dire autant de ce qui s'était passé aux Etats-Unis, à propos du traité de paix? Après avoir adopté deux motions Lodge, qui, en fait, annulaient la Société des nations, mais aussi les engagements pris par le président Wilson au sujet de la garantie militaire promise à la France, après avoir repoussé une motion Underwood, qui aurait impliqué ratification du traité, le Sénat américain avait interrompu la discussion, et la fin du débat se trouvait, de ce fait, ajournée au mois de janvier.

Certes, les apparences étaient toutes défavorables à l'hypothèse de la ratification, et la victoire des adversaires du traité paraissait certaine. Il ne fallait, d'ailleurs, pas se croire permis de tirer des pronostics infaillibles de tout ce qui s'était passé. La maladie du président Wilson avait compliqué la situation. D'ailleurs, l'opposition au traité n'était qu'une forme d'une opposition personnelle au président et une manœuvre en vue de l'élection présidentielle. Mais il ne fallait pas hésiter à y voir une réaction contre la politique américaine pendant la guerre. Il est difficile à un peuple de franchir d'un seul coup les étapes que peut fournir un cerveau exceptionnel. Sorti de son isolement jaloux et de son réalisme pour se mêler brusquement, dans un accès d'idéalisme, aux affaires de tout le monde et en particulier à celles de l'Europe, le peuple américain revenait à ses tendances traditionnelles et à sa politique purement américaine. Au surplus, il était peut-être excessif de prononcer ici le mot de « peuple américain », alors qu'il s'agissait du « Sénat américain ». Le peuple américain n'accordait pas à la question du traité une importance aussi grande que nos habitudes d'esprit pourraient nous le faire croire. Outre que ce mot, dans une Confédération d'une telle superficie, implique une cohésion et une harmonie de caractères qui est loin de la réalité, les pensées de la masse américaine vont à des choses plus concrètes, et la grève des mineurs avait été certainement un fait autrement passionnant que le traité de paix pour la grande majorité des citoyens américains.

Nous avons toujours considéré comme un exercice vain celui qui consiste à ratiociner sur ce qui se passera, si telle chose arrive ou n'arrive pas. La question du vote du traité par le Sénat américain est de ces choses-là. Cependant, il faut prévoir; car, ce qui est possible et peut-être vraisemblable, c'est que le traité soit ratifié avec des réserves, et il peut arriver même que le président Wilson préfère cette solution bâtarde à l'expédient hypocrite de la cessation des hostilités sans traité régulier. Mais, si le traité est approuvé dans de tels termes, ne devient-t-il pas évident que la Société des nations n'aura plus le sens et la portée que le président Wilson avait voulu lui donner? Il l'avait conçue comme un organe d'ordre universel, régulateur du monde politique, des questions sociales et des relations économiques, par lequel les Etats-Unis auraient joué un rôle de grande puissance et, peut-être, un rôle prépondérant. Elle restera une confédération des Etats européens, où le rôle de l'Amérique deviendra secondaire, sinon nul. Ne nous dissimulons pas que ce serait déjà quelque chose et que, si un semblable organisme pouvait vivre et agir, le gain général ne serait pas douteux. L'Amérique s'apercevra peut-être à la longue que son exclusion volontaire, à laquelle son Sénat semble disposé à la réduire, si, en apparence, elle diminue ses risques, diminuerait aussi sa force réelle et son prestige. L'Europe, avec toutes les extensions que comportent les Dominions et l'Empire anglais tout entier, si elle sait comprendre son intérêt, trouvera dans le groupement de ses forces matérielles et morales une puissance nouvelle. Mais, au lieu de la généreuse conception d'une politique unique pour toute la planète, on se tiendra encore au stade de l'équilibre instable. La conception du président Wilson valait mieux.

Ne serait-il pas assez décevant pour nous d'avoir montré tant de docilité aux suggestions du président américain, d'avoir plié nos intérêts et nos sentiments à ses volontés opiniâtres, d'avoir risqué, à sa suite, des pertes cruelles comme l'amitié de l'Italie, pour aboutir à voir les Etats-Unis se désintéresser d'un traité qu'après tout nous aurions, sans eux, fait autre? Ne serait-ce pas un des plus violents étonnements que l'on puisse éprouver, en ce temps où nous en avons eu tant d'autres? Et, cependant, après le bénéfice de l'aide américaine, qui a rendu la victoire possible, faudrait-il regretter d'avoir, aux côtés de Wilson, cherché à réaliser un monde de justice? Nous ne le croyons pas. Nous n'avons fait, en somme, que rester dans notre tempérament. Mais, tout de même, quand on regarde la carte de l'Europe nouvelle et qu'on y voit semées tant de causes de conflit, quand, devant toutes ces petites nations, — neuves, s'imagine-t-on, en réalité ressuscitées du lointain des temps, — on réfléchit aux difficultés d existence qu'elles vont rencontrer et qui ne seront, en fait, que celles par lesquelles elles ont, dans les siècles passés, succombé tristement, ne devra-t-on pas regretter, si l'Amérique fait défaut, qu'elle ne nous ait conduits à recommencer le passé que pour se dérober aux responsabilités qu'entraînera cette reconstitution?... Nous nous apercevons que nous tombons dans le défaut dont nous avions dit que nous voulions nous défendre. Nous nous en excusons. Il y avait là des réflexions qui s'imposaient.

Au reste, si l'attitude du Sénat américain et les éventualités qu'elle peut provoquer sont de celles qui devaient retenir notre attention, nous n'étions pas les seuls à suivre avec passion la courbe de la dialectique américaine. L'Allemagne y donnait toute son attention, et sa conduite semblait indiquer qu'elle fondait des espérances sur le rejet du traité par le Sénat de Washington. Fallait-il aller jusqu'à induire que son action se trahissait dans les fluctuations de l'opinion américaine et qu'elle n'était pas étrangère aux échecs successifs des amis du président Wilson? Rien n'est impossible, et il se peut que la reprise, de fait, des rapports économiques entre l'Amérique et l'Allemagne, qui n'ont pas attendu le rétablissement de la situation de droit, eût déjà créé des intérêts communs, rattachés à une ancienne communauté d'origine, qui espèrent tirer plus de relations particulières librement établies que d'une politique surveillée et réglementée par des conventions à caractère universel? Sans rechercher ce qu'il pouvait y avoir de

réel dans une semblable hypothèse, on devait constater, fin novembre, que certaines velléités de résistance diplomatique de l'Allemagne coïncidaient avec l'arrêt des délibérations du Sénat américain.

L'Allemagne, en effet, avait reçu de l'Entente, représentée par le Conseil suprême, diverses Notes, où étaient relevés des manquements aux conditions de l'armistice, et elle avait été invitée à signer un protocole qui les constaterait et lui imposerait des sanctions spéciales. Elle avait envoyé, à cet effet, à Paris une mission spéciale, à la tête de laquelle était von Simson, et les ratifications devaient être échangées de telle sorte que le traité de Versailles pût entrer en vigueur le 1er décembre. Il était évident que l'Allemagne avait le plus grand intérêt à faire cesser l'état d'infériorité où la place le retard de l'application du traité et que, ne fût-ce que pour récupérer ses prisonniers, elle eût dû hâter le plus possible la date de la ratification. Cependant, le 22 novembre, on apprenait, non sans quelque étonnement, que von Simson et ses conseillers techniques étaient repartis pour aller chercher, disaient-ils, des instructions à Berlin. Le prétexte était dans les exigences des Alliés au sujet des réparations réclamées pour l'affaire de Scapa-Flow et dans les conditions mises au rapatriement des prisonniers de guerre. Une lettre très ferme de Clemenceau avait remis les choses au point. La tactique des Allemands était de rejeter sur la France la responsabilité de retards qui incombaient à elle seule. Au 30 novembre, l'incident n'était pas clos. Il ne pouvait nuire qu'à l'Allemagne elle-même. Il fallait le retenir comme une preuve nouvelle des hésitations et du manque de franchise de la diplomatie allemande. Par un débat public à l'Assemblée nationale, le gouvernement allemand voulait essayer de donner le change à l'opinion et de se poser en victime, une fois de plus. C'était un assez mauvais début à la reprise des rapports normaux.

Quant à la politique intérieure de l'Allemagne, elle n'avait pas changé. L'Allemagne se constituait. Sans doute, elle renfermait de puissants ferments d'impérialisme, et l'enquête sur les responsabilités de la guerre, où comparurent Ludendorf et Hindenburg, non moins que certaines manifestations de la Chambre prussienne, le prouvaient assez. Elle était aussi travaillée par le spartacisme. Mais, dans l'ensemble, rien ne faisait prévoir un changement de régime, et les dirigeants allemands cherchaient seulement à évoluer entre les multiples difficultés que provoquait une situation aussi différente du passé. Pourtant, à un an de l'armistice du 11 novembre et de l'effondrement d'une puissance que le peuple allemand avait crue passionnément inébranlable et victorieuse, après les soubresauts qu'avait causés la Révolution et les menaces d'anarchie qui avaient failli compromettre le Reich naissant à une nouvelle vie, on devait plutôt s'étonner que l'Allemagne fût parvenue si vite à retrouver son assiette et pût songer encore à résister. Il y avait là une marque de vitalité, de volonté et de force, qui n'était pas négligeable et qu'il eût été puéril de ne pas constater. L'Allemagne, encore étourdie du choc, attendait déjà avec confiance son avenir.

Nous avions raison, on le reconnaîtra, d'annoncer en commençant que les affaires de l'Europe n'avaient pas avancé en novembre. Ce mois avait plutôt marqué un effort de stabilisation. Les Parlements avaient été renouvelés en France, en Italie et en Belgique. Nous avons dit ce qu'il fallait penser du résultat des élections italiennes. L'avènement du parti socialiste, dû peut-être à l'indifférence du corps électoral pour les élections, était de nature à causer un changement dans la politique intérieure. Mais, pour le moment, le ministère Nitti restait au pouvoir, et le remplacement de Tittoni par Scialoja aux Affaires étrangères n'avait aucune signification spéciale.



Delacroix, président du conseil des ministres de Belgique. (Phot. *le Matin*.)

La Belgique avait inauguré le suffrage universel. Alors que, précédemment, le droit de vote n'était acquis qu'à vingt-cinq ans pour les élections de la Chambre des députés, et à trente ans pour la nomination du Sénat, et que le vote plural apportait encore dans ce système un autre élément de pondération, la nouvelle loi fixait l'électorat à vingt et un ans et ne laissait à chaque citoyen qu'un seul et unique suffrage. De plus, le droit de vote était accordé aux veuves de soldats morts pour la patrie et aux femmes emprisonnées par l'ennemi. Enfin, la représentation proportionnelle avec utilisation des déchets était, pour la première fois, mise en pratique. Le résultat du nouveau système avait été favorable aux socialistes. Dans la Chambre ainsi élue, les catholiques se retrouvaient 75 au lieu de 99, les libéraux 34 au lieu de 45, les socialistes 70 au lieu de 40. Par suite, le parti catholique, qui gouvernait depuis 1884, se trouvait amoindri, et, s'il restait numériquement le plus fort, il perdait la majorité. Le parti socialiste devenait le second groupe de la Chambre, et le parti libéral, quoique diminué, se trouvait, en fait, l'appoint et l'arbitre de toute majorité ; situation nouvelle, qui ne permet à aucun parti de gouverner, qui rend nécessaires les tractations et les concessions. On s'en était aperçu dès l'abord. Le ministre Delacroix, qui avait été chargé de former encore le nouveau cabinet, avait éprouvé d'assez sérieuses difficultés à établir une liste satisfaisante, sur laquelle il avait réuni Vandervelde, Hymans, Destrées, Anseele et Poullet. On devait prévoir des luttes vives entre les socialistes, désireux de réalisations sociales, et les catholiques, qui, perdant leur situation prépondérante, dont ils ont souvent abusé, ne sauront peut-être pas éviter la tentation de se faire passer pour persécutés et défenseurs de la liberté. De même, la lutte entre flamingants et wallons devra revêtir une forme nouvelle. Entre les deux extrêmes, le parti libéral aura un beau rôle à jouer.

La France inaugurait, elle aussi, un nouveau mode de scrutin, qui s'est trouvé inclément pour beaucoup. La Chambre nouvelle ne comptera plus que 55 socialistes unifiés, 5 socialistes dissidents, 26 républicains-socialistes, 144 radicaux ; elle verra sur ses bancs 41 républicains de gauche, 166 progressistes, 65 libéraux, 27 conservateurs, 3 députés se rattachant à l'Action française et 3 indépendants.

La majorité y sera donc nettement modérée. Les victimes étaient parmi les radicaux et les socialistes. Les uns et les autres ont payé des erreurs graves d'opinion et de tactique et des attitudes qui ont choqué une partie du corps électoral. La désaffectation à l'égard des uns et des rancunes anciennes qui ont trouvé l'occasion de s'affirmer, la réprobation à l'égard de doctrines dangereuses, inquiétantes et de candidatures contraires au sentiment public, comme celle du capitaine Sadoul, en ce qui concerne les autres, les surprises et les traquenards d'un mode de scrutin qui a étonné candidats et électeurs par ses résultats inattendus ou inespérés, ont été cause d'échecs dont quelques-uns sont immérités et regrettables, dont d'autres apparaissent comme la revanche du bon sens, de l'instinct de conservation sociale et du sentiment national. Au total, il paraissait bien que c'était la politique de Clemenceau, telle qu'il l'avait exposée dans son discours de Strasbourg, qui triomphait. La France ne voulait ni revenir en arrière, ni sauter dans l'inconnu. Elle souhaitait voir s'ouvrir une ère de travail, d'économie, de paix et de progrès social. La Chambre nouvelle avait une grande tâche à accomplir : la régénération de la France. Elle devait éviter, elle aussi, de se lancer dans les incertitudes de la politique et les bavardages des songe-creux pour s'appliquer tout entière aux problèmes économiques qui s'imposent à l'attention de tous et dont la solution est un devoir nécessaire de prudence et de patriotisme. Mettre sagement et loyalement en œuvre toutes les ressources de nos lois en améliorant, sans penser à la détruire, l'œuvre immense accomplie depuis cinquante ans, c'était un beau programme. Il semblait qu'il y eût une grande bonne volonté pour le réaliser. Tous les Français attendaient que l'intention passât dans les faits.



Réouverture de l'Université française de Strasbourg, par R. Poincaré, président de la République (22 novembre 1919).
Le président de la République, ayant à sa droite le maréchal Joffre et Millerand, à sa gauche, les maréchaux Foch et Pétain, devant lui et autour de lui, les professeurs de l'Université, assiste au défilé des troupes devant l'Université. (Phot. Rol.)

Nous n'avons rien dit de l'Angleterre. Elle avait eu des élections municipales, qui avaient été favorables aux travaillistes et qui présageaient l'avènement ultérieur de ce parti au pouvoir. Elle avait eu aussi, sans que nous ayons bien connu le détail, à s'occuper de questions graves pour elle et pour tout le monde : nous voulons dire la question d'Irlande et la question d'Egypte. En Egypte, des troubles sérieux avaient éclaté, et il paraissait bien qu'on y eût appliqué la manière forte; en Irlande, le gouvernement anglais avait décidé d'en finir avec les sinn-feiners. C'était encore la manière forte, c'est-à-dire la méthode traditionnelle à l'égard de l'Irlande. Etait-ce la bonne ?

Le régime à donner à l'Egypte peut se trouver sans trop de peine. L'Angleterre n'aura là qu'à se copier elle-même, le jour où les Egyptiens seront capables de se gouverner et comprendront qu'après tout, l'Angleterre leur a apporté la prospérité. Lord Allenby et lord Milner avaient charge de réaliser un système supportable. En Irlande, par contre, les difficultés sont déconcertantes. Accorder les prétentions des nationalistes et celles de l'Ulster, imposer le *home rule* à ceux qui n'en veulent pas comme à ceux qui le jugent insuffisant, risquer l'unité du Royaume-Uni et la sécurité de la Grande-Bretagne et de l'Europe en laissant à l'Irlande une autonomie qui répugne à une partie de ses habitants, telles sont les solutions en présence. L'ingéniosité de Lloyd George ne pouvait choisir l'une d'elles, parce qu'aucune d'elles n'est acceptable. Il n'y en avait pas moins là, pour nos voisins, une redoutable énigme. Toute leur réflexion, toute leur énergie et toute leur sagesse ne seront pas de trop pour en découvrir la clef. Cependant, nos amis anglais trouvaient un dérivatif à leurs préoccupations dans l'expansion de leur puissance économique. Ils avaient signé le traité de garantie qui nous liait à eux. Là encore, l'indécision de l'Amérique et l'incertitude générale du temps présent pesaient sur nous. Que vaudrait le traité si les Etats-Unis adoptaient définitivement la réserve Lodge ? Bonar Law en avait donné une interprétation singulièrement restrictive. Ne trouvons-nous pas là une raison de plus de nous démontrer que nous devons, avant tout, nous efforcer de chercher à nous suffire à nous-mêmes autant que nous le pourrons ? Il y a une fable de La Fontaine que nos hommes d'Etat et tous les simples citoyens ne devraient pas oublier. — Jules Gerbault.

Prusse et la Rive gauche du Rhin (LA), par Ed. de Marcère (Paris, 1919). — Le traité de Bâle peut passer pour l'un des plus grands actes de notre histoire. Il a, réalisant enfin le rêve séculaire des grands rois et des grands ministres, replacé la France où fut l'ancienne Gaule. Et, rendant à la France cette frontière naturelle du Rhin dont la privation fut, avant 1795 comme après 1815, la cause de tous les revers, il a momentanément réparé la première grande injustice, le traité de Verdun. Lorsque, le 16 germinal an III (5 avril 1795), le plénipotentiaire français Barthélemy et le plénipotentiaire prussien, de Hardenberg, apposèrent au bas de l'instrument diplomatique leurs signatures, le traité était de longue date préparé. De longue date, les deux gouvernements de Paris et de Berlin étaient d'accord sur ses grandes lignes. Car, c'est là l'originalité du traité de Bâle : il fut élaboré en pleine guerre; et les conversations diplomatiques de Bâle ne firent que donner corps aux idées échangées depuis deux ans et demi par les envoyés de la France et de la Prusse en des pourparlers plus ou moins secrets.

C'est l'histoire de ces pourparlers déjà en partie connue, mais non dans tous ses détails, que nous révèle de Marcère, d'après des documents inédits tirés du ministère des affaires étrangères. Cette histoire est suggestive.

Dès le lendemain de Valmy, les gouvernements prussien et français, celui-ci imbu des traditions d'alliance prussienne et de lutte à mort contre l'Autriche, celui-là pénétré des enseignements du grand Frédéric, dont le point cardinal est le contre-poids mutuel de la France et de l'Autriche dans la balance européenne, manifestèrent un égal désir de s'entendre. Lebrun adresse dans ce sens des instructions à Dumouriez et, dans une entrevue entre l'adjudant général Thevenot, représentant du généralissime français, et le duc de Brunswick, le signataire du célèbre manifeste se défend de vouloir imposer à une nation son régime intérieur.

Déjà, un plan est tracé par le gouvernement français : paix séparée avec la Prusse et, toutes inquiétudes abolies de ce côté, formation d'une grande coalition contre l'Autriche : la France, la Pologne, la Suède, la Turquie s'uniront contre l'ennemi héréditaire, que soutient la « mégère du Nord », Catherine II.

La Prusse immobilisera sur les frontières de Bohême et de Silésie les troupes impériales et, grâce à son concours, on pourra soulever Bohême et Hongrie, diviser les Etats des Habsbourg en trois tronçons. La Prusse sera récompensée par la cession de Thorn et Dantzig et par l'acquisition de la Silésie autrichienne et, surtout, par la suprématie définitivement acquise en Allemagne après le démembrement de sa rivale.

Si l'on ne tombe pas officiellement d'accord, du moins, la Prusse conduit-elle les opérations avec une telle mollesse que Dumouriez peut sans crainte porter toutes ses forces aux Pays-Bas. La conquête de la Belgique, voilà le premier résultat positif des dispositions conciliantes de la cour de Berlin. Quoi qu'en dise de Marcère, dont l'étude consciencieuse et nourrie ne devrait pas — si elle n'était faite avec une source unique — comporter pareille lacune, les pourparlers n'ont nullement été interrompus de 1792 à 1794. Danton, à la tête du premier comité de Salut public, n'a-t-il pas repris la politique de Lebrun (dont il avait été en réalité l'inspirateur et l'agent), n'a-t-il pas, lui aussi, poursuivi, en vue d'une grande alliance antiautrichienne, les négociations avec la Prusse, et n'a-t-il pas obtenu, en mai 1793, un résultat : la reconnaissance de la République française par les autorités prussiennes, dans un cartel relatif à l'échange de prisonniers?

Pour l'année 1794, les informations de Marcère redeviennent complètes : le gouvernement prussien, qui, en 1793, a mené la guerre avec une sage prudence, rendu plus prudent encore par les victoires des armées françaises et l'affermissement du gouvernement révolutionnaire, effrayé par le coup de tonnerre de Fleurus, se sert d'officiers français prisonniers pour faire connaître, par le canal de Barthélemy, notre ambassadeur à Bâle, ses bonnes intentions au gouvernement de Paris. Bacher, secrétaire de la légation française à Bâle, Bacher, que son intelligence et sa connaissance approfondie des affaires d'Allemagne ont fait le véritable artisan du traité signé par Barthélemy, poursuivit alors avec un envoyé du général prussien, Mœllendorff, des négociations secrètes.

Des conversations échangées entre les négociateurs officieux il ressort de toute évidence que la Prusse ne poursuivait la lutte contre la France qu'à son corps défendant et ne tenait plus à la coalition que par un fil infiniment lâche. Redoutant que la victoire de l'Autriche ne la rendît trop puissante dans l'Empire, concurrente avec l'Autriche et la Russie pour partager la Pologne, la Prusse souhaitait une paix qui lui permît d'affermir sa domination dans l'Allemagne du Nord, de garantir et d'étendre ses annexions orientales. Mais Frédéric-Guillaume II, lié à l'Autriche par ses obligations de prince de l'Empire, n'osait abandonner ouvertement ses alliés. Il souhaitait donc la paix générale; il s'offrait à en être « l'honnête courtier ». Or, le mot d'ordre du comité du Salut public étant : « Guerre à mort à l'Autriche ! », le gouvernement français ne voulait entendre parler que d'une paix séparée et d'une alliance franco-prussienne qui permît le démembrement de l'ennemi héréditaire. Ce malentendu initial et le caractère hésitant du faible successeur du grand Frédéric, continuellement tiraillé entre les influences française et autrichienne, l'une et l'autre puissantes à Berlin, furent la cause de la lenteur et de la marche cahotée des négociations.

Cependant, les progrès de l'armée française, qui, maîtresse de la Belgique, s'avançait rapidement sur le Rhin inférieur et en Hollande, inspiraient au roi de Prusse et à son généralissime de sages réflexions. Et, en attendant que l'on fût d'accord pour jeter les bases diplomatiques de la paix, la Prusse donna tout de suite un gage de ses dispositions pacifiques... aux dépens de ses alliés. Entre Bacher et un envoyé du quartier général prussien, il est secrètement convenu que l'armée prussienne, tout en continuant à marcher de concert avec l'armée des coalisés, ne participera plus aux opérations que pour la forme. Mœllendorff, généralissime, en donne l'ordre précis à ses lieutenants. Des le 12 août 1794, l'armée prussienne, comme l'adjudant Meyendorff s'en prévaut plus tard, fait manquer l'expédition autrichienne dirigée sur Trèves, que viennent enlever les troupes françaises. Lorque, un peu plus tard, leurs troupes englobées dans l'armée autrichienne coopèrent à l'attaque de Kaiserslautern, les envoyés prussiens en expriment à ceux de la France leurs regrets. Ayant appris, enfin, le 15 octobre, que les Français culbutaient les avant-postes de l'armée prussienne, « *pourquoi, demande Mœllendorff, ne nous disait-on pas simplement de nous en aller? Nous l'aurions fait* ». Nul trait plus intéressant que celui-ci pour qui voudra écrire l'histoire de la psychologie politique prussienne.

De fait, à la fin de 1794, comme à la fin de 1792, l'abstention de l'armée prussienne facilita grandement les opérations des troupes françaises. C'est en partie à cette abstention qu'est due la conquête rapide de la Hollande et des pays rhénans.

C'est seulement, d'ailleurs, en janvier 1795, que le comité de Salut public, renonçant à la « politique du canon », avait chargé officiellement Barthélemy de négocier la paix avec les représentants qualifiés de la Prusse. Quand le représentant von der Goltz arrive à Bâle, cependant, et malgré la longueur des négociations préparatoires, on est loin d'être d'accord, même sur les grands principes. Le comité de Salut public a donné à Bacher d'abord, puis à Barthélemy, ses instructions formelles : exiger la rive gauche du Rhin, frontière naturelle et rempart inexpugnable contre tout retour offensif de la Germanie. D'autre part, von der Goltz doit, au nom de la cour de Berlin, demander un armistice immédiat et l'ouverture de négociations en vue de la pacification de l'Empire et, surtout, la reconnaissance de la neutralité de l'Allemagne du Nord. Ce dernier point de vue n'était point admis par le gouvernement français, résolu à poursuivre les opérations en Allemagne et, de son côté, le roi de Prusse, bien qu'ayant donné officieusement à plusieurs reprises l'assurance qu'il se désintéressait de la rive gauche du Rhin, ne paraissait pas autrement pressé d'en reconnaître à la France la possession par un acte en bonne et due forme. Nouveaux retards, donc, dans les négociations et retards tels que Barthélemy envisage un instant leur rupture; car, à la fin de janvier 1795, le parti anglo-autrichien semble une fois de plus l'emporter à Berlin. La mort du comte de Goltz et son remplacement par Hardenberg, plus intransigeant, aggravent le malentendu. Heisner, négociateur intérimaire, fait de telles difficultés pour inscrire dans le traité la cession des pays de Clèves et de Mœrs, terres rhénanes de la Prusse, que le comité de Salut public fait reprendre un instant les opérations contre l'armée prussienne, qui attend l'arme au pied en Westphalie.

Grâce à l'habileté de Barthélemy, la rupture est, cependant, évitée, et un projet de traité est élaboré, dont les principales dispositions sont les suivantes : occupation par la France des possessions prussiennes de la rive gauche; médiation de la Prusse en faveur des Etats d'empire; projet d'alliance offensive et défensive entre la France, la Prusse, la Suède et le Danemark. Va-t-on s'entendre, enfin? Non; car, avec la mauvaise foi obstinée qui caractérise la diplomatie prussienne, Hardenberg, encore une fois, refuse d'apposer la signature prussienne au bas des articles concernant la cession de Clèves et de Mœrs. Le 19 mars, le comité de Salut public envoie un véritable ultimatum : la Prusse consentira à la cession de la rive gauche, ou c'est la rupture. Mais le comité de Salut public accepte la neutralisation de l'Allemagne du Nord tant demandée. Les deux principaux des articles secrets du traité de Bâle (et les articles secrets sont l'essentiel, dans ce traité comme dans beaucoup d'autres) sont, en effet, la promesse de la Prusse de ne pas s'opposer à ce que la rive gauche du Rhin reste à la France et le tracé d'une ligne au nord de laquelle, du Rhin à la Bohême, la France s'engage à ne pas entreprendre d'opérations militaires. C'est bien, en réalité, le partage de l'Allemagne en sphères d'influence française et prussienne.

Les négociations exposées dans l'ouvrage de de Marcère sont doublement instructives : elles nous confirment que la Prusse n'a sur la rive gauche du Rhin d'autre droit que celui d'une tardive conquête, et elles nous apprennent à ne pas nous étonner des difficultés que prétendirent soulever les délégués de l'Allemagne pour signer le traité de paix. Il y a là une véritable tradition de la diplomatie prussienne. — Léon Abensour.

Roll (Alfred-Philippe), peintre français, né à Paris le 1er mars 1846. — Il est mort dans la même ville le 26 octobre 1919. Elevé dans le faubourg Saint-Antoine, le quartier par excellence de l'ébénisterie et de l'art décoratif, Roll débuta comme décorateur. Il entra ensuite à l'Ecole des beaux-arts dans l'atelier Gérome, puis travailla dans l'atelier particulier de Bonnat. Après avoir voyagé en Belgique, en Hollande et en Allemagne et y avoir pris le goût des vieux et robustes maîtres flamands, Rubens et Jordaens en tête, Roll débuta au Salon des Artistes français en 1870, avec *les Environs de Baccarat* et *le Soir*. En 1892, il envoyait un *Fuyard blessé;* en 1873, une *Bacchante;* en 1874, des motifs empruntés à *Don Juan* et *Haydée*. Une troisième médaille récompensait, en 1875, son *Halte-là!*, aujourd'hui au musée de Versailles.

Les grands traits de la personnalité de Roll commençaient à se dégager. La *Bacchante* indiquait son amour des belles formes amples, les cavaliers du *Halte-là!* dévoilaient son goût du mouvement, son sens de la présentation frappante, sa puissance d'exécution. Le succès de cette toile fut vif dans le public; elle n'est pas oubliée. La *Chasseresse*, en 1877, affirmait les qualités robustes de l'auteur de la *Bacchante;* les *Inondations de Toulouse* inauguraient sa série de grandes compositions, dont les sujets, empruntés aux éléments contemporains, se plaçaient dans un décor de plein air. Il y a, dans cette œuvre qui valut à l'auteur une première médaille et que conserve le musée du Havre, un remarquable effet dramatique. Dès lors, les œuvres allaient suivre, nombreuses. Les unes sont empruntées à l'aspect des foules, les autres à la vie plébéienne; d'autres, enfin, cherchent dans la nudité païenne ou le déshabillé moderne le prétexte de riches fêtes charnelles.


Alf. Roll. (Phot. Manuel.)

La *Fête de Silène* (1879) est une de ces scènes antiques et modernes tout à la fois. Une ronde de jeunes femmes nues entoure le vieux buveur, juché sur un âne. Toutes ces jolies formes en mouvement sont dessinées et brossées avec une dextérité rare, et le ventre ou la trogne de Silène ne le cèdent en rien, en ampleur et en rougeoiement, aux ventres et aux trognes des Silènes de Jacob Jordaens. Pareil sujet devait plaire, d'ailleurs, aux descendants de ce dernier. La toile a été acquise par le musée de Gand.

L'année suivante, Roll allait surprendre ses admirateurs par une scène contemporaine d'un accent tout nouveau : la *Grève des mineurs*. Composition ample et mouvementée, types caractéristiques d'ouvriers et de jolies femmes du peuple caressant leurs enfants, effet remarquable de la lumière, presque tout ce que recherche l'artiste est réuni là. L'imprévu du sujet imposait l'attention; la puissance du dessin forçait l'admiration. Mais, par surcroît, Roll se montrait délibérément peintre de plein air. Sans doute, il se souvenait de Courbet, de l'*Enterrement à Ornans* aussi bien que des *Casseurs de pierre;* mais Courbet reste généralement peu sensible aux effets de la lumière extérieure; il n'en devine le charme que dans quelques paysages ou dans les *Demoiselles des bords de la Seine;* Roll, plus délibérément, y donne toute son attention. Les personnages de l'*Enterrement à Ornans* sont encore dessinés en blanc et noir et vus dans un jour d'atelier; ceux de la *Grève des mineurs* évoluent dans la vraie lumière directe du soleil.

Sans adhérer au mouvement impressionniste, Roll n'en restait pas ignorant. Au moment où l'on protestait contre les audaces apparentes de Monet et de Renoir, il en faisait son profit. Il comptait ajouter à ses volumes amples et bien établis ce charme des couleurs diaprées qui fait le prix des plus délicates toiles de Renoir. De 1875 à 1880, celui-ci avait

peint ses œuvres les plus significatives. *Le Moulin de la Galette* du Luxembourg est de 1876; *la Grenouillère, les Grands Boulevards* datent à peu près des mêmes années. Que Roll ait vu ces toiles et qu'il en ait retenu certains effets, c'est ce que montre clairement la *Grève des mineurs* du musée de Valenciennes et, mieux encore, peut-être, *le Quatorze-Juillet* (ou *le Centenaire*) du musée de Versailles. Dans cette énorme toile, Roll a su allier l'unité à la diversité. Tous les personnages agissent, marchent, crient, lèvent les mains et, pourtant, tout ce désordre prend dans la lumière une harmonie certaine. Les jolis tons froids du matin, les tons bleutés des ombres s'accordent entièrement. Ce sujet de fête se prête mieux à une atmosphère de joie que la *Grève des mineurs*. Quand la peinture se veut claire, agréable et pleine de notes chantantes, elle s'accorde mal avec comme sujet de son envoi au Salon de 1885. Cette grande toile, envoyée depuis au musée de Cognac, est l'une de celles qui représentent le mieux le talent de Roll. Il s'y montre entièrement personnel dans l'inspiration et la composition. Les tailleurs de pierre du premier plan, les ouvriers juchés sur les échafaudages, c'était là un sujet jusqu'alors dédaigné. L'artiste en a tiré, tout au contraire, le meilleur parti. Il nous fait aimer cette scène coutumière de la vie des villes d'aujourd'hui, et il en tire un élément de beauté inaccoutumé. On sent bien tout ce qu'un Henri Martin devra plus tard à ce premier pas dans une voie nouvelle.

Parallèlement à ces grandes compositions, Roll étudie les types du peuple. C'est *Roubey*, cimentier (1884); c'est *Manda Lamétrie*, fermière (1888); c'est le *Vieux carrier* avec sa pelle et sa brouette (1889,



Journée d'été, tableau de Roll (1911).

tout ce que la vie peut comporter de tristesses et de découragements.

Entre temps, Roll s'était fait portraitiste. Il avait débuté dans ce genre en 1878 avec un *Jules Simon;* les effigies de *Jane Hading, Damoye* le paysagiste, *Coquelin Cadet, Yves Guyot, Antonin Proust* suivirent. Plus tard, encore, il revint au portrait avec un *Alexandre Dumas fils* (1896), un *Rochefort* (1897), un *Léon Bourgeois* (1913). Roll y allie l'ampleur de la forme à la vérité des physionomies; sans être un caractériste aigu, il se montre, du moins, exact et sincère. Il place souvent son personnage en plein air, dans un décor approprié, et cela donne à ses œuvres un agrément particulier. A ce point de vue, le portrait d'*Alphand* (1889) est un des plus réussis. L'ancien directeur des travaux de Paris est représenté dans un chantier de construction, en tenue familière, malgré le haut de forme d'un port courant à l'époque. Il tient en main quelques feuillets, détails de plan sans doute. Tout cela est brossé largement, par un exécutant sûr de lui-même. La ressemblance est entière et le vérisme d'une pareille toile fort attrayant. Roll trouvait là tout à la fois une figure de caractère, un sujet de plein air et ce décor du travail moderne dont il se voulait le traducteur attitré.

Ce peintre des types populaires fut aussi le portraitiste des grands de l'époque, voire du tsar Nicolas II. Roll alla à Pétersbourg et y fut témoin d'un dramatique incident. Un jour, le souverain et sa suite se promenaient dans le parc. Un jardinier s'avança vers l'auguste personnage en lui tendant un papier. Mais, avant que le malheureux eût pu s'approcher, un coup de feu avait été tiré et le pauvre suppliant abattu à terre. Un officier, fidèle à la consigne, avait tué l'homme qui essayait d'approcher de l'empereur. Roll prétexta un malaise et se retira. On ne le revit plus dans le parc et, dès que le portrait fut terminé, il s'empressa de regagner Paris.

Cet incident devait, en effet, plus particulièrement frapper un homme qui accordait toute sa sympathie au monde du travail, qui choisissait *le Travail* même musée de Bordeaux); c'est *la Femme Ragard* (1894) ou *Louise Cattel*, nourrice ou les *Ouvriers de la terre*. Autant d'œuvres qui font pendant à des portraits comme celui d'*Alphand*. Les personnages y sont vus dans leur milieu, avec leurs caractéristiques professionnelles, et dressés devant nous en toute vérité. Il y a là une galerie qui, toutes proportions gardées, sera aussi révélatrice pour nos descendants que les toiles de nos grands maîtres français du XVIIe siècle, des Le Nain. Roll, aussi, est le peintre des petites gens, et il l'est avec un brio et une puissance remarquables.

En 1887, l'artiste revint au sujet qui lui avait valu son premier franc succès, à un sujet de guerre, avec la *Marche en avant*. Il exposa encore au Salon des Artistes français : *Au trot* (1888), *En été* et *l'Enfant au taureau* (1889). Puis il fut, avec Meissonier et Puvis de Chavannes, parmi les dissidents qui fondèrent la Société nationale des beaux-arts. En 1893, il y envoya son immense toile du *Centenaire*, aujourd'hui à Versailles, nouvelle variation sur le thème des mouvements de foules et des effets de soleil. Le souci de l'ensemble ne lui fait, d'ailleurs, pas négliger les détails. On reconnaît, au milieu de tous ces personnages, quelques contemporains notoires : G. Leygues, Spuller, Larroumet, Constans, Fallières, Freycinet, Méline, Carnot, Félix Faure, Casimir-Perier, pour ne citer que ceux-là. Une autre œuvre de même tendance, destinée, elle aussi, au musée de Versailles, suivit en 1899 : *la Pose de la première pierre du pont Alexandre-III*.

Des toiles de cette importance l'avaient indiqué comme un décorateur prédestiné de grandes surfaces; la Ville de Paris lui commanda deux panneaux : les *Joies de la vie* (1895), *Art, Mouvement et Travail* (1905). Là, Roll est tout à fait à son aise. Ce qui a fait son éternelle préoccupation lui sert précisément de motif. Car ce peintre est un peintre de tout ce qui est vivant, mouvementé, lumineux et gai. Il y a, dans son œuvre, une florissante santé. L'abondance de l'inspiration s'allie à la facilité de l'exécution, la générosité des empâtements à la fraîcheur des tons. Après 1900, pourtant, cette fraîcheur tourne quelquefois à la fadeur; l'œil a perdu sa jeunesse et sa délicatesse; les tons lumineux deviennent un peu crayeux. Néanmoins, on retiendra encore de belles toiles : les *Troyens à Carthage* (1904), le *Dragon* de si belle allure (1906), la *Caresse de soleil* (1907), *Vers la Nature, Pour l'humanité* (1908), *Journée d'été* et *le Libérateur José de San Martin*, modèle de tapisserie pour les Gobelins (1911), la *Femme en blanc* et les *Chevaux affrontés* (1912), *Poésie et Drame*, plafond pour le Petit-Palais.

Alfred Roll continue la tradition réaliste. Il y allie un goût du coloris clair, qui est bien français. Il aime les beaux mouvements : ceux d'un corps humain dans sa nudité ensoleillée, comme ceux d'un bel animal, comme ceux d'une foule; il se tourne vers tous ses frères en humanité et leur montre combien la vie peut être ennoblie; il découvre la beauté propre du travail; il fait partout circuler la lumière, et la joie avec elle. Sa production si aisée, si opulente, est pleine de jolies figures, de jeunes femmes penchées sur leurs enfants, de types laborieux, de gestes de bonheur. Pour toutes ces raisons, on peut espérer que l'œuvre sera, longtemps encore, regardée avec sympathie et que le nom de Roll ne sera pas oublié. — Tristan Leclère.

sasie (*zt* — de *sasya*, nom indigène de cet oiseau, dans le Népaul) n. f. Genre d'oiseaux de la famille des picidés et du groupe des pics de petite taille.

— Encycl. Ces oiseaux diffèrent des autres petits pics du genre *picumnus* par leur coloration, parce qu'ils ont un large espace nu autour des yeux, qu'ils ont une queue très courte et qu'ils sont dépourvus du premier (interne) orteil, ce qui est compensé par un grand développement des autres doigts et de leurs griffes. Ce genre comprend trois espèces : l'une habitant l'Inde, les deux autres la péninsule malaise et l'Insulinde.

La sasie abnorme (*sasia abnormis*) a le front jaune chez le mâle, roux chez la femelle; la calotte, la nuque, le dos et les ailes sont d'un vert olive, passant au jaune ocre sur les couvertures supérieures de la queue. Toutes les parties inférieures du corps, du menton aux tectrices sous-caudales, sont d'un rouge ocreux, avec quelques plumes jaune d'or sur la poitrine; la queue est courte et noire, les épaules foncées, le trait sourcilier roux ocreux. Le bec est couleur de plomb, mais devient jaunâtre à la base de la mandibule inférieure; l'iris est brun pâle; le cercle nu autour des yeux est d'un cramoisi terne, et les pieds sont d'un rouge pâle. Ce petit pic n'a que 8 centimètres de longueur totale. Il habite la presqu'île de Malacca et les îles de Sumatra, de Nias et de Bornéo.



Sasie abnorme.

La sasie ocreuse (*sasia ochracea*), qui vit dans le Népaul, le Sikkim, l'Assam et la Birmanie, est de taille un peu plus forte (8cm,5) que la précédente, mais en diffère surtout par un trait sourcilier blanc très net, s'étendant en arrière de l'œil, et par la couleur de la nuque et du dos, qui est teintée de roux.

La sasie d'Everett (*sasia Everetti*), qui habite le nord-ouest de Bornéo, à l'inverse des deux espèces précédentes, a les parties inférieures, la tête et la nuque, d'une couleur olive foncée, mais elle est plus claire en dessus.

Ces petits pics vivent ordinairement solitaires ou par paires dans les forêts; ils fréquentent les fourrés, les bambous et, comme les vivics, ils décèlent souvent leur présence par les coups qu'ils frappent contre les arbres et les bambous. Ils vivent d'insectes divers, mais surtout de coléoptères. Dans les montagnes de l'Himalaya, ils pondent leurs œufs, qui sont blancs, en juin et juillet, dans le trou d'un tronc d'arbre, parfois dans un bambou. — A. Ménégaux.

Tailhade (*Laurent*-Bernard-Paul-Marie-Alexandre-Charles), poète et littérateur français, né le 16 avril 1854 à Tarbes (Hautes-Pyrénées). Il est mort, le 2 novembre 1919, à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne). Il a conté lui-même que sa famille, originaire du versant espagnol des Pyrénées, s'était établie, au XIVe siècle, au hameau de Capvern (Hautes-Pyrénées). C'était un lignage de terriens sans ambition, dont « les fils, tabellions, magistrats ou médecins, quittèrent la glèbe paternelle et, vers la moitié du XVIIIe siècle, accédèrent à la bourgeoisie ». Le grand-père de Laurent Tailhade était notaire à Lannemezan; son père, président du tribu-

nal civil de Tarbes. Il semblait que lui-même dût perpétuer cette tradition bourgeoise et en consacrer même l'orthodoxie. On le destinait, paraît-il, à la prêtrise et cette assertion, souvent répétée, n'a jamais reçu de Tailhade le moindre démenti; cependant il s'affranchit bien vite de toute croyance, en conservant néanmoins de sa première éducation une empreinte, qui non seulement transparaît assez souvent dans son œuvre, mais s'attesta encore aussi bien dans ses intermittents retours à la fol catholique que dans ses violentes déclamations contre le clergé. Ces attitudes contradictoires ne furent, au fond, que les réactions diverses d'un même sentiment initial.

Vers 1883, Laurent Tailhade vint à Paris et se mêla aux jeunes écrivains du quartier Latin : Jean Moréas, Maurice Barrès, Charles Morice, Stanislas de Guaita. Il était lui-même l'auteur d'un recueil de vers : *le Jardin des rêves*, paru en 1880 sous le patronage de Théodore de Banville. Le jeune poète s'avérait, en effet, disciple des parnassiens, par son culte du mot rare et coloré, son souci de la cadence pleine et son goût pour les poèmes à forme fixe. On trouvait, cependant, déjà dans ce recueil des pièces d'une inspiration intime et d'une forme plus fluide, où Th. de Banville découvrait quelque chose de l'harmonie et du charme virgiliens. *La Porte de l'église* peut être comptée parmi les plus délicates :


Laurent Tailhade. (Phot. Manuel.)

La porte de l'église est pour toujours fermée,
Mignonne; nos baisers ne s'y cacheront plus,
Comme des nids d'oiseaux furtifs sous la ramée;
De nos belles amours les derniers vers sont lus.

Tu ne me diras plus ces mots tant doux que l'ombre
Amicale faisait vibrer parmi les soirs,
Et qui montaient, unis à travers la nef sombre
Au mystique parfum tombé des encensoirs.....

Dans la suite, Laurent Tailhade devait évoluer vers le symbolisme, en restant, toutefois, fidèle à la technique parnassienne. Cette tendance nouvelle se marquait dans un nouveau recueil : *Vitraux*, paru en 1891. Le poète promenait ses rêves, empreints d'un mysticisme un peu baudelairien, parmi l'or éteint des chapes, les émaux ternis des reliquaires, « l'orgueil obituaire des châsses » ou la blanche féerie des fêtes-Dieu. Ses psaumes d'amour avaient des douceurs d'oraisons latines et, dans ses vers, que traversaient des frémissements de brocart et des chatoiements de pierreries, revivait toute la somptuosité du décor liturgique:

L'orgue, éployant le vol clair des antiphonaires,

le maître-autel rayonnant, et le grand ostensoir qui,

Au milieu des flambeaux, des fleurs et des cantiques,
Sur les diacres chapés d'épaisses dalmatiques,
Sur le prêtre éperdu dans sa chasuble d'or,
Semble un soleil couchant qui sous les flots s'endort.

Ailleurs, le poète s'essayait à la poésie ingénue des séquentiaires *(Introït)* ou s'attardait à dépeindre une figure de vierge :

Et, calme, en attendant le Dieu promis, sans trêve,
Morte pour le désir avant d'avoir aimé,
Sur les vitraux dorés, vous lisez votre rêve,
Et votre cœur s'endort comme un jardin fermé.

Sous le rapport de la forme, le vers de Tailhade gardait la même frappe vigoureuse et nette. Seules, quelques pièces, comme *Funerei flores*, où

Les nostalgiques citronniers aux feuilles blêmes
S'étiolent et leurs parfums, avec ennui,
Meurent dans les jardins peuplés de chrysanthèmes,

montraient une volonté de briser le rythme, de lui donner une souplesse plus musicale. En 1907, *le Jardin des rêves* et *Vitraux* furent réunis sous le titre de *Poèmes élégiaques* et rappelèrent, à une époque où Tailhade apparaissait surtout comme un fougueux polémiste, quel délicat poète il avait été à ses débuts. De bonne heure, en effet, après avoir rêvé de vivre

Pareil à ces dompteurs sublimes,
Qui, dédaignant la terre et ses plus fières cimes,
Font cabrer en plein ciel leurs féroces chevaux,

Laurent Tailhade avait déserté les sphères de la poésie pure et s'était transporté *Au Pays du mufle* (1891), pour en flageller les laideurs. Avec une truculence très romantique, il fonçait sur le « bourgeois », s'en prenait à tout et à tous, désignait nommément ses victimes et s'imposait à ceux mêmes que ne retenait pas l'attrait du scandale, par une étourdissante jonglerie de mots et de rimes. Le livre fit grand bruit à l'époque et valut à son auteur une notoriété soudaine, auprès d'un public un peu effaré par ses audaces. Certes, quelques violences déclamatoires, quelques crudités d'expression pouvaient faire illusion; par exemple, cette apostrophe :

Croutelevés et marmiteux
De Nevers, de Chartre et de Tulle,
Spatalocinédes miteux,
Couverts de gale et de pustule,
Ce bourgeois qui récapitule
— Etant ladre, mais folichon —
Le quantum de votre sportule,
C'est de la viande de c.....

Mais, même en ces passages, la recherche savante des vocables décèle tout le factice de cette indignation. Le plus souvent, d'ailleurs, le poète ne cache pas son sourire et son intention parodique :

Si tu veux, prenons un fiacre,
Vert comme un chant de hautbois;
Nous ferons le simulacre
Des gens urf qui vont au bois.

Les taillis sont pleins de sources
Fraîches sous les parasols;
Viens, nous risquerons aux courses
Quelques pièces de cent sols.....

A la même veine appartiennent de petits tableaux, où le parnassien reparaît sous l'ironiste; ainsi, ce *Dîner champêtre :*

Entre les sièges, où des garçons volontaires
Entassent leurs chalands parmi les boulingrins,
La famille Feyssard, avec des airs sereins,
Discute longuement les tables solitaires.

La demoiselle a mis un chapeau rouge vif,
Dont s'honore le bon faiseur de la commune,
Et madame Feyssard — un peu hommasse et brune —
Porte une robe loutre avec des reflets d'if.

Enfin, ils sont assis! Et le père commande
Des écrevisses, du potage au lait d'amande,
Toutes choses dont il rêvait depuis longtemps.

Et, dans le ciel couleur de turquoises fanées,
Il voit les songes bleus qu'en ses esprits flottants
A fait naître l'odeur des truites saumonées.

Au fond, il y a dans *le Pays du mufle* plus d'ironie que de vraie colère, plus de fantaisie que de méchanceté. L'alliance de deux veines poétiques si différentes formait déjà à elle seule un plaisant contraste. C'est ce que traduisait, à l'époque, l'humoriste Ch. Toché, dans un amusant *Projet de vitrail*, où il symbolisait l'archiépiscopat de Laurent Tailhade menant en laisse l'abominable mufle.

Tailhade se prenait-il lui-même au sérieux ? « Je suis, disait-il, un homme du monde qui fait des vers, comme d'autres font de l'équitation. La littérature, c'est une bague à mon doigt ». D'abord dilettante du mysticisme, il avait pris, également par dilettantisme — c'était alors, ne l'oublions pas, l'âge d'or du genre « rosse » — cette attitude de révolté, qui convenait à son tempérament frondeur et foncièrement aristocrate. Aussi ne manquait-il aucune occasion de l'affirmer, soit dans ses conférences au théâtre de l'Œuvre, qui soulevaient de véritables tempêtes, soit à propos de l'attentat de l'anarchiste Vaillant au Palais-Bourbon (déc. 1893), qui lui suggéra la fameuse phrase : « Qu'importent les vagues humanités, si le geste est beau! » Cette boutade malheureuse avait été lancée, le soir même de l'attentat au cours d'un banquet de la *Plume*. En vain Tailhade s'efforça-t-il de préciser ensuite sa pensée d'expliquer — non sans subtilité — qu'il avait seulement voulu « indiquer par là que, pour des contemplatifs, les désastres de ce genre ne sauraient offrir d'intérêt en dehors de la beauté qui parfois s'en dégage ». Le mot, recueilli par un journaliste, avait été répandu, colporté, déformé; rien, désormais, ne put entamer la légende qui s'était créée autour de Tailhade, devenu pour tous l'apologiste de l'anarchie.

Moins de quatre mois plus tard, le 4 avril 1894, il était lui-même victime d'un de ces « gestes » dont il avait imprudemment loué la beauté : il fut grièvement blessé lors de l'attentat du restaurant Foyot et y perdit l'œil droit. Ce fait divers comportait trop de douloureuse ironie pour que le public n'en fût point frappé. La notoriété de Tailhade s'accrut de tout le bruit fait autour de cet exploit anarchiste. Quant à lui, venu à l'anarchie par dilettantisme, il y demeura par coquetterie et par souci d'élégance. Dès lors, il se jeta dans les luttes de la politique : le rêveur fit place au polémiste, le journaliste se substitua au poète; soit sous son nom, soit sous des pseudonymes : « dom Junipérien », « Patte-Velue », « Tybalt », il donna, dans des revues et des journaux d'opinions diverses, des chroniques d'une verve brillante, que le moindre objet alimentait. Tout lui était prétexte à vitupérations et à diatribes; nul n'échappait à ses attaques et à ses mots cruels : ni ses amis de la veille,

Barrès, dont la froideur va jusqu'aux humeurs froides,

ni ses maîtres d'hier : Leconte de Lisle, « ce bibliothécaire, pasteur d'éléphants ». Il s'attira de multiples duels — de juin à septembre 1895, il se battit cinq fois — et déchaîna même chez les étudiants une colère qui faillit tourner à l'émeute. Quand éclata l'affaire Dreyfus, il batailla aux premiers rangs de la phalange dreyfusienne et stigmatisa ses adversaires dans deux volumes, dont les titres disent assez : *A travers les Grouins* (1899), *Imbéciles et Gredins* (1900).

Ses violences de plume ne lui attirèrent pas seulement des inimitiés personnelles, elles l'exposèrent parfois aux rigueurs des lois. Ainsi fut-il, en 1901, condamné à un an de prison, pour avoir, à l'occasion du voyage de Nicolas II en France, publié dans le « Libertaire » un article : *le Triomphe de la domesticité*, où il souhaitait qu'il se trouvât un homme « pour frapper au cœur la canaille triomphante : tsar, président, ministres, officiers et les clergés infâmes... ». Il n'en continua pas moins, jusqu'au seuil même de la mort, son œuvre de polémiste. Elle est éparse dans nombre de journaux, tels que l'« Echo de Paris », qui accueillit longtemps les *Commérages* de Tybalt, « la Petite République », « l'Aurore », « l'Action », et plus récemment « l'Avenir » et « l'Œuvre », où Tailhade a fait un moment la critique littéraire.

Ses articles, pleins de mouvement et souvent même de lyrisme, ont gardé, en dépit du temps, le frémissement de la vie. En relisant ceux que Tailhade a rassemblés dans divers volumes : *la Touffe de sauge* (1901), *Lettres familières* (1904), *Pages choisies* (1912), *les Commérages de Tybalt* (1916), *les Livres et les Hommes* (1918), on découvre nettement le triple aspect de son tempérament, où s'alliaient le poète, le polémiste et l'humaniste. Du poète qu'il avait été à ses débuts, Tailhade garda toujours la facilité harmonieuse et abondante, ainsi que l'amour du verbe. On sent qu'il avait une joie réelle à manier les mots, à les agencer, à faire revivre les vocables désuets, à en forger de nouveaux (certains sont d'une heureuse venue, comme *génuflecter*, *nasiférer*, par analogie avec *vociférer*, etc.). Ce ne fut pas toujours sans affectation, et certaines de ses pages trahissent l'effort. Cependant, jusque dans ses pires violences, Tailhade ne perdit jamais le respect de la langue, et l'on peut même se demander s'il ne cultiva pas l'invective parce qu'il y trouvait surtout l'occasion d'y prodiguer les richesses toujours renouvelées de son vocabulaire.



Laurent Tailhade.
Fac-similé d'un projet de vitrail, par Charles Toché.

L'érudit qui était en lui trouvait, d'ailleurs, à ce jeu une satisfaction propre. N'est-ce point parmi les humanistes de la Renaissance, ceux qu'on a justement nommés les « gladiateurs des lettres », que l'on rencontre les polémistes les plus violents? Laurent Tailhade les rappelle par plus d'un point. Aux heures les plus agitées de sa carrière, il se ménagea toujours des loisirs, qu'il mit au service des lettres pures. En 1902, il transposa le *Satiricon* de Pétrone en une langue volontairement archaïque, qui retient toute la saveur du texte latin. Sa traduction de *Trois Comédies de Plaute* (1905) n'est pas moins heureuse, ainsi que *la Farce de la marmite*, qui fut jouée avec succès à l'Odéon (1907).

Ces qualités de lettré délicat, dont la culture raffinée s'atteste encore dans des ouvrages tels que *Terre Latine* (1898), *la Corne et l'Epée* (1908), *le Troupeau d'Aristée* (1908), *un Monde qui finit* (1910), feront pardonner à Laurent Tailhade les outrances et, parfois même, les égarements de sa pensée. Poète habile, rhéteur véhément, adroit assembleur de mots, il possédait un beau tempérament d'écrivain; il ne lui a manqué que de savoir le contenir et le discipliner. — J. Darquin.

Paris, Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — Le Gérant : L. Grosley.



N° 156. — Février 1920

Abordage. Dr. mar. La diversité des législations sur les règles de responsabilité en matière d'abordage était la source de conflits juridiques internationaux, auxquels la convention de Bruxelles du 23 septembre 1910, signée par vingt-quatre Etats, a eu pour but de mettre fin. En conséquence, les articles 407 et 436 de notre code de commerce ont été modifiés par la loi du 15 juillet 1915.

Ces règles de responsabilité sont applicables lorsque l'accident résulte de la faute d'un pilote, même d'un pilote obligatoire.

L'ancien article 407 n'avait en vue que l'abordage maritime, l'abordage fluvial restant sous le régime du droit commun quant aux dommages éprouvés. Le nouvel article 407 regit aussi bien les collisions entre navires de mer que les collisions entre bâtiments de navigation intérieure.

Abordage fortuit. Si l'abordage est fortuit ou dû à un cas de force majeure, chaque propriétaire supporte le dommage éprouvé par son bâtiment. L'*abordage douteux* (c'est-à-dire celui dans lequel on ne peut établir les causes de l'accident, ni savoir quel est le navire responsable) est assimilé à l'abordage fortuit, alors que, précédemment, le dommage était réparé à frais communs et la dépense répartie ensuite par moitié. Le code de commerce néerlandais admet une charge exceptionnelle pour le navire abordeur faisant route, quand le navire abordé était au mouillage : cette aggravation n'a pas été retenue par le nouvel article 407, d'accord sur ce point avec le code de commerce allemand. Il n'y a pas à distinguer le cas où les navires sont au mouillage au moment de la collision.

Abordage fautif. Si l'abordage est causé par la faute de l'un des navires, la responsabilité civile du dommage incombe au propriétaire du navire dont le capitaine est en faute.

Faute commune. S'il y a faute commune, la responsabilité est répartie proportionnellement à la gravité des fautes commises et, lorsque la proportion ne peut être établie, la responsabilité est partagée exactement par moitié. Mais, au point de vue de l'action à exercer par les tiers lésés, c'est-à-dire les chargeurs, les passagers ou leurs ayants cause, la loi distingue entre les dommages corporels, « causés par mort ou blessures », et les dommages matériels. Pour les premiers, elle admet la responsabilité solidaire des navires entrés en collision : c'est le droit commun en matière de responsabilité délictuelle ou quasi délictuelle ; pour les seconds, elle écarte une solidarité de nature à créer une situation par trop rigoureuse à l'armateur qui, ayant payé plus que sa part, serait exposé à voir son recours se heurter à l'insolvabilité de l'autre armateur ou à l'abandon du navire et du fret, ou qui, par l'exercice du recours, perdrait le bénéfice des clauses de non-responsabilité insérées dans le connaissement.

Pour prévenir toute contestation, la loi déclare expressément que, même lorsqu'il n'y a pas eu abordage proprement dit, il est dû, conformément aux règles ci-dessus exposées, réparation des dommages causés soit par exécution ou omission de manœuvre, soit par inobservation du règlement, aux personnes ou aux choses qui se trouvaient à bord. Mais ces règles ne s'appliquent pas à la réparation des dommages causés par le navire aux ouvrages fixes (jetées, estacades, écluses, etc.).

Compétence. Le demandeur peut, à son gré, donner assignation : soit devant le tribunal du domicile du défendeur, soit devant le tribunal du port français où l'un des deux navires s'est réfugié en premier lieu, soit, enfin, devant le tribunal dans le ressort duquel l'abordage s'est produit, si l'événement est survenu dans la limite des eaux soumises à la juridiction française.

Prescription. Les actions en indemnité pour dommages aux personnes ou aux biens sont prescrites après deux ans à dater du jour de l'accident. Le recours de l'armateur qui a payé au delà sa part est prescrit après un an à dater du jour du payement.

Ces délais ne commencent pas à courir quand le navire défendeur n'a pu être saisi dans les eaux territoriales françaises. — MAX LEGRAND.

Académie des sciences. — *Election de H. Andoyer.* Le 30 juin 1919, l'Académie a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre de la section d'astronomie, en remplacement de Ch. Wolf, décédé. Au premier tour de scrutin, le nombre des votants étant de 53, H. Andoyer, professeur d'astronomie à la Faculté des sciences de l'Université de Paris, a obtenu 32 suffrages et a été proclamé élu. (V. l'*art. suiv.*)

Andoyer (Marie-*Henri*) mathématicien et astronome français, né à Paris le 1er octobre 1862. Après avoir fait ses études élémentaires à Paris, au lycée Saint-Louis, il fut admis à l'Ecole normale supérieure en 1881. A sa sortie, en 1884, il était nommé chargé de conférences, puis maître de conférences à la Faculté des sciences de Toulouse et, en même temps, aide-astronome, puis astronome adjoint à l'Observatoire de cette même ville. En 1892, H. Andoyer était appelé comme maître de conférences à la Faculté des sciences de Paris; en 1902, il devenait professeur adjoint. Enfin, en 1903, il obtenait la chaire d'astronomie, qu'il occupe encore aujourd'hui.

Les travaux de H. Andoyer se rapportent presque exclusivement à la mécanique céleste. On lui doit aussi un certain nombre de travaux d'observatoire : de 1884 à 1889, à l'Observatoire de Toulouse, il fit de nombreuses observations relatives aux satellites de Jupiter et de Saturne, aux comètes et petites planètes et, en particulier, il a calculé les éléments de la planète 246 Borelly. En 1889, à la suite du congrès international d'astrophotographie céleste, il avait été chargé, dans le même Observatoire, de l'organisation du service de photographie céleste ; il fit toutes les installations nécessaires et commença à établir la collection des clichés. En 1907, il fut délégué par la Faculté des sciences et le conseil de l'Université de Paris pour observer l'éclipse totale de soleil du 30 août ; il s'installa à El-Arrouch, à 32 kilomètres de Philippeville, en Algérie, et, favorisé par un temps superbe, il rapporta, de cette mission, de très intéressants

clichés de la couronne, des protubérances et des grains de Bailey.

En 1886, H. Andoyer avait passé sa thèse de doctorat ès sciences avec un important travail sur la *Théorie des orbites intermédiaires;* il simplifia la méthode de Gyldèn et détermina avec une rapide approximation l'orbite intermédiaire de la Lune. Ce fut le point de départ d'importants travaux, qu'il fit par la suite sur la théorie de la Lune. Les nombreuses notes qu'il a publiées sur ce sujet se trouvent résumées dans trois communiqués parus aux « Comptes rendus de l'Académie des sciences », en 1900 et 1902; il a montré que Delaunay, dans ses admirables travaux relatifs au mouvement de la Lune, avait donné des résultats inexacts dans les calculs des termes supplémentaires du 8e et du 9e ordre, et il entreprit la revision de ce travail en s'occupant d'abord de la longitude, puis du rayon vecteur, enfin des inégalités parallactiques et de l'excentricité. Dans un opuscule de la collection « Scientia », intitulé *Théorie de la Lune*, H. Andoyer a expliqué comment on peut étudier le mouvement de la Lune autour de la Terre en tenant compte de toutes les causes de perturbation, et il a calculé les inégalités de longitude, de latitude et de rayon vecteur jusqu'au 4e ordre de petitesse. Parmi ses autres travaux d'astronomie mathématique et de mécanique céleste, citons sa note : *Contribution à la théorie des petites planètes dont le moyen mouvement est sensiblement double de celui de Jupiter* (« Bull. astron. », 1903), travail qui rentre dans sa théorie des orbites intermédiaires; son mémoire *Sur les formules générales de la mécanique céleste* (« Annales de la Faculté des sciences de Toulouse », 1890), dans lequel il expose une nouvelle méthode générale d'intégration des différents problèmes de la mécanique céleste. Citons encore ses mémoires *Sur l'extension que l'on peut donner au théorème de Poisson, relatif à l'invariabilité des grands axes* (« Annales de l'Observatoire de Paris », 1896) et sur le *Calcul des équations de perturbations* (« Bull. astron. », 1902); *Sur l'anomalie excentrique et l'anomalie vraie comme éléments canoniques du mouvement elliptique d'après T. Levi-Civita et G.-W. Hill* (« Bull. astron. », 1913); *Sur les problèmes fondamentaux de la mécanique céleste* (« Bull. astron. », 1915); *Sur la détermination d'une orbite képlérienne par trois observations rapprochées* (« Bull. astron. », 1917), résumé de leçons faites à la Sorbonne en 1916-1917; *Formules et tables nouvelles, relatives à l'étude du mouvement des comètes et à différents problèmes de la théorie des orbites* (« Bull. astron. », 1918). H. Andoyer a aussi donné d'intéressants résultats sur le problème des *n* corps; il a étudié *l'équilibre relatif et les solutions périodiques voisines des positions d'équilibre relatif* (1906).


Henri Andoyer. (Phot. Manuel.)

Dans le domaine de l'analyse et de la mécanique rationnelle, outre de nombreuses notes relatives à des questions d'enseignement, citons ses mémoires : *Sur la division algébrique appliquée aux polynômes homogènes* (1895); *Sur la forme doublement quadratique binaire et ses rapports avec la théorie des fonctions elliptiques* (1902); *Calcul des différences et interpolations*, article rédigé pour l'édition française de l' « Encyclopédie des sciences mathématiques » et paru en 1906; *Sur la sommation des séries* (1905); *Sur la réduction du problème des brachistochrones aux équations canoniques* (1885); *Sur la dynamique du point* (1894); *Sur une classe de fractions continues* (1908).

En 1910, H. Andoyer a été nommé membre du Bureau des longitudes, en remplacement de Bouquet de La Grye, et spécialement chargé de la rédaction de la « Connaissance des temps ». Il a déjà apporté dans cette publication de nombreux et utiles perfectionnements. On y trouve aujourd'hui un tableau général de toutes les constantes astronomiques, tableau qu'il a lui-même préparé et pour lequel il a établi, sous forme analytique, l'ensemble des formules de précision en partant des données numériques fondamentales de Newcomb (« Bull. astron. », 1911); il a également, pour le même ouvrage, calculé de nouvelles tables de réfraction d'après la théorie de Radau; il a simplifié les méthodes de calcul pour les éphémérides des quatre anciens satellites de Jupiter (« Bull. astron. », 1915) et perfectionné les méthodes classiques employées pour le calcul des éclipses de soleil (« Bull. astron. », 1916).

Citons, enfin, le grand travail entrepris par H. Andoyer pour la construction et la publication de nouvelles tables trigonométriques fondamentales. Depuis longtemps, on avait reconnu, pour les calculs de plus en plus précis de l'astronomie et aussi de la géodésie, l'insuffisance des tables usuelles à sept décimales et, d'autre part, on revient souvent à l'emploi, dans les calculs, des valeurs naturelles des lignes trigonométriques, procédé qui avait été abandonné après l'invention des logarithmes; ce sont, évidemment, ces raisons qui ont engagé H. Andoyer à entreprendre la publication de nouvelles tables permettant d'exécuter des calculs de grande précision. Calculateur habile et patient, il a mené à bien cet important travail en quelques années; il a publié : *Nouvelles tables trigonométriques fondamentales, contenant les logarithmes de centième en centième du quadrant avec dix-sept décimales, de neuf en neuf minutes avec quinze décimales et de dix en dix secondes avec quatorze décimales* (Paris, 1911); *Nouvelles tables trigonométriques fondamentales, contenant les valeurs naturelles des lignes trigonométriques de centième en centième du quadrant avec vingt décimales, de neuf en neuf minutes avec dix-sept décimales et de dix en dix secondes avec quinze décimales* (Paris, t. Ier, 1915; II, 1916, III, 1918).

Professeur remarquable, ayant le souci constant de son enseignement, il a publié d'importants ouvrages classiques. Citons : *Cours de géométrie* (Paris, 1894, 8e édit., 1910); *Leçons de cosmographie avec Tisserand* (Paris 1895); *Leçons élémentaires sur la théorie des formes et ses applications géométriques* (Paris, 1898); *Leçons sur la théorie des formes et la géométrie analytique supérieure* (Paris, 1900) [de ces deux derniers volumes, le premier est destiné aux candidats à l'agrégation des sciences mathématiques, le second est plus complet; ils sont traités tous deux surtout au point de vue des applications géométriques, en laissant de côté les théories purement algébriques]; *Cours d'astronomie de la Faculté des sciences de Paris*, 2 vol. (t. Ier. *Astronomie théorique*, Paris, 1906; t. II. *Astronomie pratique*, Paris, 1908) [H. Andoyer étudie dans le premier volume les mouvements célestes apparents; on y trouve, entre autres, une intéressante étude de la réfraction, pour les hauteurs inférieures à 15°; dans le second volume, se trouvent décrits les instruments et les méthodes d'observation]; *Formules et tables nouvelles relatives à l'étude du mouvement des comètes et à différents problèmes de la théorie des orbites* (Paris, 1918), etc.

En récompense de ces travaux, Henri Andoyer a été élu membre de l'Académie des sciences pour la section d'astronomie, en remplacement de Charles Wolf, le 30 juin 1919. (V. ACADÉMIE DES SCIENCES.) — G. BOUCHENY.

Bertie (Francis, vicomte OF THAMES, lord), diplomate anglais, né à Londres le 17 août 1844, mort dans cette même ville le 26 septembre 1919.

Second fils du deuxième comte d'Abingdon, Francis Bertie fut élevé au collège d'Eton. A dix-neuf ans, il passa l'examen qui lui permit d'entrer au Foreign Office. Il y fit, remarque un journal anglais, un apprentissage de près de quarante ans, avant d'obtenir un poste d'ambassadeur. De 1863 à 1903, en effet, son séjour dans les bureaux du ministère des affaires étrangères est presque ininterrompu.

Secrétaire privé de R. Bourke (depuis lord Connemara), sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, il figure parmi les secrétaires d'ambassade envoyés par le gouvernement britannique au Congrès de Berlin. En 1881, il fut attaché à la mission du duc de Fife, chargé d'investir le roi de Saxe de la Jarretière, au nom de la reine Victoria.

Dans les bureaux de Downing Street, où il est assistant-sous-secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, il se montre un diplomate suivant les traditions encore vivantes de lord Palmerston. Exact, ponctuel, « direct », agissant beaucoup et parlant peu, il accomplit au Foreign Office, au témoignage de ses compatriotes, une excellente besogne. Son travail est acharné, et il traite « à fond » les affaires. Il n'a, d'ailleurs, rien, tout d'abord, de la politesse académique habituelle aux diplomates. Sa manière est rude, tranchante; elle lui vaut le surnom de « Bull », qui, dit un de ses biographes, n'était pas pour lui déplaire.

Rapporteur du Comité des chemins de fer de l'Ouganda (1896-1903), il a acquis une expérience universelle lorsque son gouvernement lui confère l'ambassade de Rome (1903), en remplacement de lord Currie. Il y reste deux ans (1903-1905), au bout desquels il est nommé ambassadeur à Paris. Il arrive dans la capitale à un moment où les rapports franco-anglais passent par une phase décisive. Le malentendu qui a dressé l'une contre l'autre la France et l'Angleterre est depuis longtemps dissipé. Les accords de 1904, relatifs à l'Egypte et au Maroc, ont réglé les difficultés africaines. Mais l'Entente cordiale n'est pas encore établie. L'ambassade de lord Bertie sera justement marquée par l'amélioration de plus en plus rapide, de plus en plus accentuée, des rapports franco-anglais, l'élaboration de l'Entente cordiale et sa transformation, sans qu'elle en prenne le titre, en une véritable alliance.

Il tient à Paris son rôle d'ambassadeur britannique avec perfection et avec le faste qu'il juge digne de l'envoyé d'une grande et riche nation. Ses réceptions furent brillantes. Le carrosse, tendu de satin blanc, orné d'argent, qui, dans les grandes occasions, le conduisait à l'Elysée, fit sensation; son équipage excita l'émulation vaine de l'ambassadeur austro-hongrois. Lui-même fut renommé pour son élégance; il fut l'un de ceux qui donnèrent le ton à la mode parisienne. Détails extérieurs, sans doute, mais qui, pour sir Bertie, étaient partie intégrante, et non une des moindres, de sa fonction. Il alla, pour soutenir le train luxueux qui, d'après lui, était dans la tradition de l'ambassade britannique à Paris, jusqu'à sacrifier une partie de sa fortune.

L'accueil que lui valurent à Paris sa manière « directe » de traiter les questions diplomatiques et la rude franchise de ses façons, fut d'abord peu enthousiaste. « Mais, bientôt, les ministres de la République avec lesquels il était en contact journalier apprirent à apprécier son honnêteté profonde, sa sincérité, la sûreté de ses vues...; un courant de sympathie s'établit entre eux », qui devait leur permettre de travailler dans la plus cordiale atmosphère.

Sir Bertie fut l'un des représentants les plus qualifiés de la politique de sir Edouard Grey, tendant à conclure entre la France et l'Angleterre, également menacées par le danger allemand, un pacte d'assurance mutuelle et à resserrer les liens qui les unissaient. Pendant les neuf premières années de son ambassade (1905-1914), la politique européenne et les rapports franco-allemands passèrent par maintes crises aiguës : Algésiras, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, Agadir L'action personnelle de sir Bertie contribua à l'union de vues la plus étroite entre les deux nations, au maintien de la paix européenne et au respect de nos droits. Sans doute, on ne peut dire que lord Bertie ait eu, comme tels autres ambassadeurs étrangers en France, une politique personnelle, ni qu'il ait influé en quoi que ce soit sur les événements qui se sont produits au cours de son ambassade. L'établissement de l'Entente cordiale, qui s'affirma sous le ministère Clemenceau, le resserrement progressif de cette Entente jusqu'à devenir une alliance — moins le nom, l'appui efficace qui nous fut prêté par l'Angleterre à Algésiras et dans les premières conventions relatives à l'affaire marocaine, l'accord des deux nations pour une politique conciliatrice dans le différend austro-serbe et austro-russe en 1908-1909, l'affirmation de la solidarité franco-anglaise après le coup de théâtre d'Agadir, sont bien des manifestations de la politique du Foreign Office et de lord Grey en particulier. Il en est de même des accords militaires franco-britanniques (accord de 1911, accord de 1913) qui prévoyaient la coopération de la flotte britannique à la défense des côtes et, en cas d'agression allemande, le débarquement de huit divisions anglaises sur le continent. Au cours de toutes les tractations qui précédèrent ou accompagnèrent ces grands événements diplomatiques, sir Francis Bertie ne prétendit à aucun autre rôle que celui d'instrument loyal et intelligent du gouvernement de son pays. Mais, ce rôle, il l'a joué à merveille, avec lucidité, énergie, sans ménager ses forces (il travaillait souvent jusqu'au milieu de la nuit) et avec d'autant plus de succès que la confiance par lui inspirée au cabinet de Paris et à celui de Londres était plus grande. Se considérant comme chargé des intérêts de la France autant que de ceux de la Grande-Bretagne, tenant la France pour sa seconde patrie et, d'ailleurs, parisien d'adoption, sir Françis Bertie fut vraiment, disent ses compatriotes, « *l'Ambassadeur* »; jamais, depuis de longues années, l'Angleterre n'avait été représentée à Paris avec tant d'autorité.


Lord Bertie. (Phot. Manuel.)

Renfermé la plupart du temps dans son rôle de diplomate — trait d'union entre Paris et Londres — il n'hésita pas, en telle circonstance, à se mettre en avant et à engager sa responsabilité personnelle. Ce fut au cours de la campagne de rapprochement avec l'Allemagne, poursuivie peu avant la guerre par J. Caillaux. Jugeant cette politique contraire aux intérêts essentiels de la France et de l'Angleterre, sir Bertie s'employa de tout son pouvoir à la faire échouer. Il a donc contribué — et dans une large mesure — à cette alliance franco-anglaise, que la guerre de 1914 a cimentée.

Pendant cette guerre, sir Bertie — devenu en 1915 lord Bertie et baron et, en 1918, vicomte Bertie of Thames — contribua, avec une activité et une ardeur que ne diminua en rien l'âge déjà avancé, à l'union de plus en plus intime des deux nations. Il

sut, nous rapporte le *Times*, défendre spirituellement son pays contre les accusations lancées sur lui par la presse allemande, désireuse de brouiller les cartes, et qui trouvèrent un écho jusque chez certains hommes politiques français. En 1915, il dînait à l'Elysée, à côté d'un ministre assez peu anglophile, et celui-ci, écho inconscient de l'Allemagne, lui fit part des inquiétudes qu'il éprouvait à voir s'élever autour de Calais des bâtiments militaires anglais si solides qu'ils semblaient présager une occupation plus que provisoire. « L'alarme est justifiée, riposte froidement Bertie; la *dernière fois, nous y sommes restés diablement longtemps!* »

En 1918, lord Bertie prit sa retraite, félicité chaudement par le roi des loyaux et distingués services « qu'au cours de trois règnes et pendant cinquante-quatre ans il avait su, avec une habileté remarquable, rendre à son pays ».

L'histoire ne peut que s'associer à ce jugement : Bertie fut un loyal serviteur de la Grande-Bretagne et l'un des amis les plus dévoués, les plus sincères que la France ait possédés de l'autre côté du Détroit. — Léon Abensour.

betta n. m. Genre de poissons du groupe des acanthoptérygiens, de la famille des labyrinthidés.

— Encycl. Ces poissons ont le corps comprimé, les nageoires abdominales sont jugulaires, triangulaires, formées de peu de rayons dont les premiers sont les plus longs. Les pectorales sont petites, leurs caudales larges et arrondies formées de dix rayons; la nageoire dorsale est courte, sans épines, placée à peu près au milieu du dos; l'anale commence très en avant et finit à la limite de la nageoire caudale, ce sont les derniers rayons qui sont les plus longs, la ligne latérale est interrompue. Ils n'ont pas de vessie natatoire.

Les espèces les plus anciennement connues sont : le betta trifascié (*betta trifasciata*) des fleuves de diverses îles de l'Insulinde (Sumatra, Banka, Billiton) et qui est caractérisé par trois bandes noires allant depuis l'opercule jusqu'à la nageoire caudale; le betta combattant (*betta pugnax*) de la péninsule malaise, dont le corps porte des bandes noires transversales et des bandes longitudinales argentées, ainsi que deux ou trois bandes sur la tête. On a décrit encore le betta belliqueux (*betta bellicosa*) et deux espèces naines : le betta rouge (*betta rubra*) et le betta splendide (*betta splendens*), qui sont plus jolis et n'ont que cinq à six centimètres de longueur. Toutes ces espèces peuvent être domestiquées et peuvent vivre dans de petits aquariums d'appartement, à condition que l'eau soit chauffée à vingt-cinq ou vingt-six degrés, température facile à obtenir au moyen d'une petite lampe. C'est le betta splendide qui se fait surtout remarquer par sa beauté éblouissante de couleurs. Introduite en France en 1893, cette espèce s'est répandue rapidement partout. A l'état de calme, les deux sexes ont une couleur d'un brun jaunâtre, strié de bandes sombres; seulement, à l'excitation, l'aspect, la forme et les couleurs changent tout à fait et subitement. Les nageoires se colorent, le dos se recourbe, les branchies se gonflent tellement qu'elles sortent des chambres branchiales et font saillie à l'extérieur.

Le mâle prend une richesse de tons métalliques et de reflets extraordinaire; le dos est d'un brun rouge irisé, tandis que le ventre et les flancs passent du rouge au vert, au jaune et au bleu foncé, suivant l'incidence de la lumière avec divers points brillants. Comme les nageoires participent à ces colorations, on ne peut mieux faire que de comparer ces poissons à certains oiseaux-mouches. La femelle, dont les mouvements sont plus lents et moins souples, présente des couleurs moins vives. Ces brusques changements de coloration sont provoqués facilement dans l'aquarium par la vue d'un rival. Les deux mâles se précipitent l'un sur l'autre. On a la précaution ordinairement de les séparer par une lame de verre.

Comme les macropodes de la même famille, ils ont l'habitude curieuse de placer leurs œufs dans un nid d'écume fabriqué par le mâle à la surface de l'eau. On peut facilement assister à sa construction dans un aquarium bien garni de plantes, comme les myriophylles, fixées dans du sable, et quelques touffes de *riccia* (cryptogames voisines des marchanties); grâce à leurs touffes flottantes, ces dernières peuvent servir de substratum au nid. Si l'on chauffe l'aquarium à vingt-cinq ou vingt-six degrés, on voit bientôt le mâle prendre quelques bulles d'air et les rejeter à la surface, à l'endroit où les plantes sont abondantes et pourront les retenir. Il continue jusqu'à ce qu'il ait formé une couche d'écume, qui persiste grâce au mucus qu'il sécrète. De temps en temps, il quitte son travail assidu pour faire la roue autour de la femelle, qui revêt aussi ses plus belles couleurs; puis tous deux décrivent des orbes gracieuses en parachevant leur travail. La ponte va commencer tout de suite, car le mâle, courbé en arc de cercle, comprime le corps de la femelle et lui fait pondre une dizaine d'œufs qui ont un millimètre de diamètre et qui tombent lentement vers le fond; mais, pendant leur chute, ils sont recueillis par le mâle, qui les rejette dans les bulles d'air au milieu desquelles ils vont achever leur développement. La ponte, qui dure deux à trois heures, produit trois à cinq cents œufs.

C'est le mâle seul qui se charge de l'entretien du nid, du maintien des œufs en place et de la surveillance de leur évolution. Il empêche même la femelle de s'approcher. Les alevins éclosent au bout de vingt-quatre heures et sont parqués dans le nid par le mâle, pendant quelques jours; mais, bientôt, les plus forts s'échappent, et le mâle est alors forcé de renoncer à sa tâche. C'est à ce moment qu'il faut fournir aux alevins les animalcules dont ils ont besoin dans leur premier âge. En plaçant à la surface un petit morceau de trognon de salade, on favorise la pullulation des infusoires. On obtient environ cinquante alevins de deux ou trois millimètres, qu'on peut nourrir avec des daphnies ou des vers de vase finement hachés, et ce deux ou trois fois par jour. La plupart n'atteignent leur aptitude à la reproduction qu'après six ou sept mois, mais les plus vigoureux sont adultes dès la fin du quatrième ou du cinquième mois. Quinze jours après la ponte, le mâle et la femelle peuvent de nouveau être réunis et, bientôt, une autre ponte aura lieu.


Betta splendens : Mâle et femelle et leur nid.

Ces animaux si faciles à élever et à observer en aquarium sont très estimés en Chine, à cause de leur combativité. De tous, c'est le *betta pugnax* ou « combattant de la Chine » qui est le plus célèbre dans tout l'Extrême-Orient pour certains jeux, qu'on peut comparer aux combats de coq. Deux mâles sont placés dans un petit vase. Ils se précipitent l'un sur l'autre et se combattent avec un tel acharnement que l'un des deux succombe toujours. C'est là l'occasion, pour les Chinois, de faire des paris importants sur les chances de ces champions minuscules. — A. Ménégaux.

Chemin de fer. (Appareils de signalisation et d'aiguillage assurant la sécurité des voies ferrées.) — *Complications des signaux et de l'aiguillage, dues à l'accroissement de la vitesse et du trafic.* — A l'origine des chemins de fer, les trains circulaient lentement et à des intervalles assez éloignés. Aussi les *signaux* n'existaient guère. Des hommes échelonnés le long de la voie indiquaient aux mécaniciens, en manœuvrant un drapeau et une lanterne, s'ils pouvaient continuer leur route, ou s'ils devaient s'arrêter. Mais la vitesse et le nombre des convois s'accroissant, il fallut songer à remplacer ces primitives mesures de sécurité par des appareils plus perfectionnés. Petit à petit, des poteaux se dressèrent à côté des rails, les ingénieurs inventèrent des signaux accoustiques, fixes ou mobiles, variés de forme, de couleur et qui, la nuit venue, s'éclairèrent de lueurs multicolores. Puis, afin de conjurer, dans les limites du possible, les erreurs ou distractions du personnel, on relia disques et sémaphores à des leviers de manœuvre, et on put les commander à distance.

On préconisa alors de nombreux systèmes pour résoudre le problème si complexe de l'*aiguillage*. En particulier, grâce à des dispositifs dits *enclenchements*, on parvint à solidariser entre eux les différents leviers des aiguilles et des signaux, de manière qu'un agent ne puisse engager un train sur une voie sans que toutes les aiguilles situées sur l'itinéraire à suivre se trouvent normalement disposées et sans que les signaux de protection soient à l'arrêt. Les enclenchements se réalisent à l'aide d'organes mécaniques ou électriques, dont le type le plus répandu est connu sous le nom de *serrure Bouré*. Enfin, plus récemment, divers inventeurs complétèrent l'ensemble des mesures de sécurité jusqu'alors en service sur les réseaux français en imaginant plusieurs méthodes ingénieuses pour *répéter les signaux sur les locomotives*, de façon à rendre encore plus rares les catastrophes. Naturellement, ces moyens ne sauraient être d'une efficacité absolue sans la rigoureuse discipline de tous les cheminots, qui, en les mettant en œuvre, assurent en définitive la régularité du service. Sur sa locomotive, effectivement, le mécanicien s'applique à observer les signaux et les voies. De son côté, le chef de gare concentre son attention sur les trains qu'il a mission de diriger sur telle ou telle ligne, de mettre en marche, à l'heure réglementaire, au milieu du sifflement des machines, du bruit des wagons sur les plaques tournantes, etc.; il préside au chargement des marchandises et au mouvement des voyageurs, pendant que, le long de la ligne, de distance en distance, les aiguilleurs, les gardes-barrières ou les sémaphoristes restent à leur poste.

Les signaux des chemins de fer français. — Depuis 1885, un arrêté ministériel a uniformisé tous les signaux sur les chemins de fer français. Ce code unifia le langage des signaux échangés entre les agents des trains et ceux de la voie ou des stations, mais laissa naturellement toute liberté aux compagnies relativement à leur structure, à leurs mécanismes d'enclenchement et à leur répartition. Ainsi, par exemple, un damier vert et blanc commande à tout mécanicien de modérer sa vitesse; mais, sur le réseau du Nord, ce damier est en verre coloré, qu'on éclaire la nuit par transparence, tandis que, sur les lignes de la compagnie de l'Est, il se compose d'une plaque de tôle portant une bordure blanche pour les parties vertes et verte pour les parties blanches; en outre, les verres de couleur sont, la plupart du temps, montés en besicles pivotant au-dessus du signal, qui, en ce cas, n'a aucune fenêtre. Sur les chemins de fer de l'Etat, au contraire, la plaque de tôle peinte qui constitue le damier est percée de trous ronds, vitrés de carreaux verts.

D'une façon générale, sur tous les réseaux français, on installe les signaux sur la gauche de la voie dont ils indiquent la fermeture lorsque leurs cocardes sont perpendiculaires au rail et l'ouverture quand ils sont parallèles, ou qu'ils montrent un ou deux feux blancs selon leur genre. En outre, on les établit de telle sorte qu'ils se mettent à l'arrêt par gravité, en cas de rupture de leurs transmissions. De plus, les ordres qu'ils donnent aux agents des trains se décomposent en deux phases. Un premier *signal*, dit *avancé* et que le mécanicien ne peut dépasser, transmet un commandement préparatoire, que rend exécutoire un deuxième signal ou *signal d'arrêt*, qu'il ne doit pas franchir sous peine de punition. Quant aux couleurs, le vert indique le ralentissement, le rouge l'arrêt sur les lignes principales, le jaune ou l'orange l'arrêt sur les voies de garage; on réserve le violet pour indiquer la direction des aiguilles aux bifurcations et le bleu pour les signaux dérivés d'importance secondaire.

Parmi les signaux fixes, nous distinguerons d'abord le *disque rond*, qui peut prendre deux positions : l'une parallèle, l'autre perpendiculaire à la voie qu'il commande. Le disque effacé, c'est-à-dire disposé, le jour, parallèlement à la ligne et montrant, la nuit, un feu blanc, indique la voie libre. Le disque fermé ou, en d'autres termes, présentant au train, le jour, sa face rouge perpendiculaire à la direction des rails ou, la nuit, un feu rouge, commande l'arrêt; en ce cas, le mécanicien doit se rendre maître de la vitesse de sa machine et s'avancer assez lentement pour pouvoir stopper à temps, s'il rencontre un obstacle ou un nouveau signal ordonnant l'arrêt. En définitive, le mécanicien peut franchir un disque rond, qui, quoique possédant le caractère de signal d'arrêt, l'avertit seulement de la présence d'un obstacle à distance. Au contraire, le *signal carré* d'arrêt absolu, figuré le jour par un damier rouge et blanc orienté perpendiculairement à la voie et, la nuit, par un double feu rouge, ne peut être franchi sous aucun prétexte. Dans la position effacée ou présentant, la nuit, un feu blanc, il donne la voie libre.

Le *sémaphore* consiste en un mât muni d'un ou de plusieurs bras ajourés, qui peuvent se développer horizontalement ou obliquement pour les signaux diurnes et que des lanternes remplacent pour la nuit. Cet appareil a pour but de maintenir entre les trains les intervalles nécessaires. Le bras de gauche, en regardant le sémaphore vers lequel un train se dirige, concerne seul ce dernier. Durant le jour, le bras horizontal et présentant sa face rouge commande l'arrêt, le bras complètement rabattu indique la voie libre et, sur certains réseaux, le bras incliné à angle aigu ordonne le ralentissement. La nuit, le sémaphore commande l'arrêt par un feu qui donne en même temps le vert et le rouge, le ralentissement par le feu vert, et la voie libre par la lumière blanche.

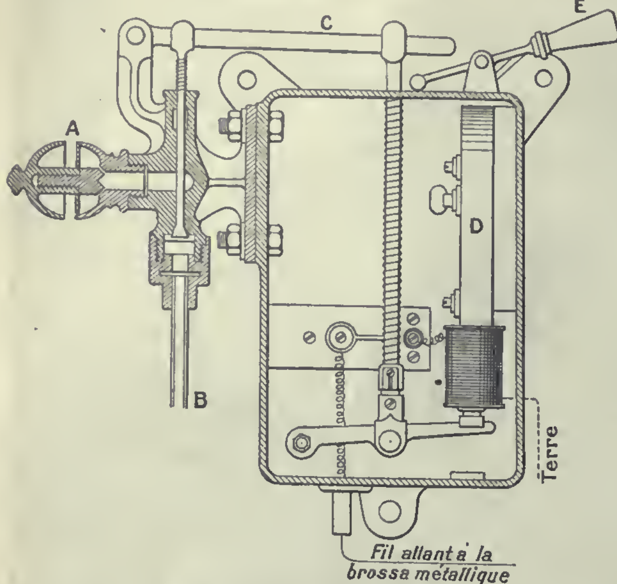


Fig 9. — Coupe du sifflet électro-moteur.

Le signal de ralentissement se compose d'un simple disque peint en vert (v. *fig.* 1). Fermé, c'est-à-dire présentant au train sa face verte perpendiculaire à la voie, le jour, ou un feu vert la nuit, il prévient le mécanicien qu'il doit ralentir. Le même signal, effacé ou montrant un feu blanc, lui annonce que la voie est libre.

Une plaque carrée, peinte en damier vert et blanc, ou portant le mot BIFUR et éclairée la nuit, constitue l'*indicateur de bifurcation*. Quant aux *signaux d'aiguilles*, ils servent à indiquer la position des aiguilles et la direction qu'elles donnent. Ils sont faits par des bras sémaphoriques peints en violet, terminés à leur extrémité en flamme à double languette et présentant, la nuit, un feu également violet. A l'abord des gares principales, ou en cas d'insuffisance de largeur des voies, on installe sur des *potences* ou des *passerelles* transversales la série des signaux fixes que nous venons de décrire. (V. *fig.* 2, 3, 4, 5.)

D'autre part, en certains endroits de la voie et dans différentes circonstances, le personnel des chemins de fer a besoin d'exécuter des signaux à la main ; par exemple, pour la traversée des passages à niveau. A chacun d'eux, lors de l'arrivée d'un train, le ou la garde-barrière sort de sa maisonnette et monte la faction, le jour avec un drapeau roulé si la voie est libre, et déployé si le convoi doit ralentir ou stopper. Le drapeau vert flottant au vent commande le ralentissement, et le drapeau rouge déployé, l'arrêt. Durant la nuit, le signal se fait avec une lanterne donnant à volonté un feu blanc (voie libre), ou feu vert (ralentissement), ou un feu rouge (arrêt).

Indépendamment de ces signaux mobiles, que manœuvrent à la main non seulement les préposés aux barrières et autres agents de la voie, mais encore les employés de gare, les trains en marche portent eux-mêmes certains signaux : à l'arrière, pendant le jour, un disque rouge et, la nuit, un feu blanc à l'avant et deux ou trois feux rouges à l'arrière.

Les *signaux acoustiques* complètent les précédents. Les uns, comme les *pétards* ou boîtes fulminantes, se placent sur les rails, pour suppléer, en cas de brouillard, aux signaux optiques (v. *fig.* 6). Les autres proviennent d'instruments portés par les agents ou annexés à la machine. Ainsi, les chefs de gare donnent au sifflet le départ ou l'arrêt. Le conducteur de tête du convoi transmet, à son tour, au mécanicien le premier ordre par un coup de corne et le second par un coup de timbre. Le mécanicien, de son côté, joue du sifflet de sa locomotive pour demander la voie aux bifurcations, annoncer l'approche du train, ordonner le serrage ou le desserrage des freins, etc. Ces coups de sifflet, tantôt brefs et saccadés, tantôt prolongés, semblent incohérents au public inexpérimenté, mais ils possèdent, au contraire, pour les oreilles exercées des agents, des significations parfaitement déterminées.

Par exemple, sur le réseau d'Orléans, à tout signal avancé correspond un *pétard* disposé sur le rail et qu'écrase la machine en passant ; cette explosion rappelle au mécanicien le commandement impératif dudit signal auquel il doit obéir. L'inconvénient de la méthode réside dans la difficulté de remplacement du pétard écrasé, car le signal avancé se trouve à une assez grande distance de la gare ou du poste qu'il protège. Sur les lignes à trafic intense, on remédie parfois au défaut de ce système en utilisant des appareils-revolvers destinés à remplacer automatiquement les pétards au fur et à mesure de leur écrasement.


Fig. 10. — Crocodile simple, avec signal, posé sur la voie.

La compagnie du Nord a fait encore mieux : après des essais dont les premiers remontent à plus de quarante ans, elle a progressivement étendu l'emploi des dispositifs de répétition sur la machine même des indications données par les signaux fixes. Dès 1914, se trouvait installée, sur toutes les lignes principales de ce réseau, entre les voies et parallèlement aux rails, une pièce de chêne de 2 mètres de long, soutenue par deux pieds de fer, reposant eux-mêmes sur les traverses au moyen de tire-fonds et recouverte d'une feuille de cuivre. L'aspect de cette plaque métallique qui brille au soleil l'a fait surnommer *crocodile*, dans la langue imagée des cheminots. Une forte équerre en cuivre, rivée à la plaque, permet d'y attacher un conducteur venant d'une source électrique. Quand la vitesse du train atteint plus de 50 kilomètres à l'heure sur la ligne où est installé l'appareil, on pose deux crocodiles bout à bout, afin d'augmenter la durée du contact. A l'extrémité de chaque crocodile simple ou double et dans le sens de la marche des convois, on place, en outre, un bouclier de protection ou autre pièce de bois également fixée sur les traverses. D'autre part, on installe sur chaque machine en service un *sifflet électro-moteur* (v. *fig.* 9), qui retentit automatiquement lorsqu'elle franchit un signal fermé. Ce résultat s'obtient à l'aide du courant électrique qui s'établit entre une *brosse* métallique disposée sur la locomotive et le crocodile, la fermeture du disque reliant ce dernier à une pile. Le sifflet électro-moteur se compose d'un sifflet en bronze A, à cloche et à levier, communiquant avec la chaudière ou, le plus souvent, avec la conduite d'air comprimée, par le tube B et porté par une boîte en fonte, fixée sur l'écran de la machine, devant le mécanicien. Cette boîte comporte elle-même un second levier C, parallèle, relié au sifflet et que sollicite un ressort tendant à l'abaisser, et par le fait, à livrer passage à la vapeur. Ce ressort porte à l'extrémité de sa volée un électro-aimant Huges D. Si l'on fait passer dans les bobines de l'électro-aimant un courant électrique de sens déterminé, l'attraction exercée par l'aimant cesse aussitôt, le levier tombe, et le sifflet fonctionne jusqu'à ce que le conducteur de la locomotive, appuyant sur la manette E, l'arrête en ramenant le levier dans sa position primitive, c'est-à-dire en contact avec l'électro-aimant. De son côté, la brosse est constituée par une série de balais formés de fils de cuivre, soudés à une plaque métallique mise en communication avec le sifflet électro-moteur par un câble prolongeant le fil de l'électro-aimant du sifflet. L'autre extrémité du fil se relie d'un côté avec le corps de la machine et par l'intermédiaire des roues et des rails avec la terre (v. *fig.* 10 et 11).



Fig. 11. — Brosse (X) d'une locomotive, destinée à établir le contact avec le crocodile.

Sur le réseau du Nord, on emploie aussi un *crocodile*, dit à *basculeur*, qui constitue, en ce qui concerne les manœuvres, une doublure du précédent. Il consiste en un levier vertical équilibré, dont la partie supérieure, recourbée horizontalement, affleure la plaque du crocodile à son extrémité et qui, en s'inclinant sous l'action du balai de la locomotive, donne des connexions électriques équivalentes à celles du système brosse-plaque. Ce nouvel appareil a pour but de parer aux ratés dus soit au verglas ou à d'autres influences atmosphériques, soit aux matières grasses imprégnant occasionnellement les brosses, soit à l'inertie des organes récepteurs, par suite d'un passage trop rapide.

Un inspecteur de la compagnie du Nord, Colas, a proposé d'éliminer les effets de la glace sur la conductibilité électrique en disposant la plaque de cuivre du crocodile sur un matelas de feutre imbibé de pétrole et de visser dans la plaque quelques boulons filetés, qui pénètrent dans le feutre. L'hydrocarbure s'élève alors par capillarité le long des filets de la vis, suinte en couche sur la surface et empêche ainsi la formation du verglas, sans nuire à la connexion électrique entre ladite feuille et le balai métallique. Il a également remplacé par une magnéto, mise sur la machine, les piles, dont l'entretien sur la voie ou sur les locomotives ne se faisait pas sans difficulté. Dans ce système, la rencontre de la brosse et du crocodile établit non seulement un contact entre ces organes, mais fait aussi tourner la brosse autour d'un axe horizontal.



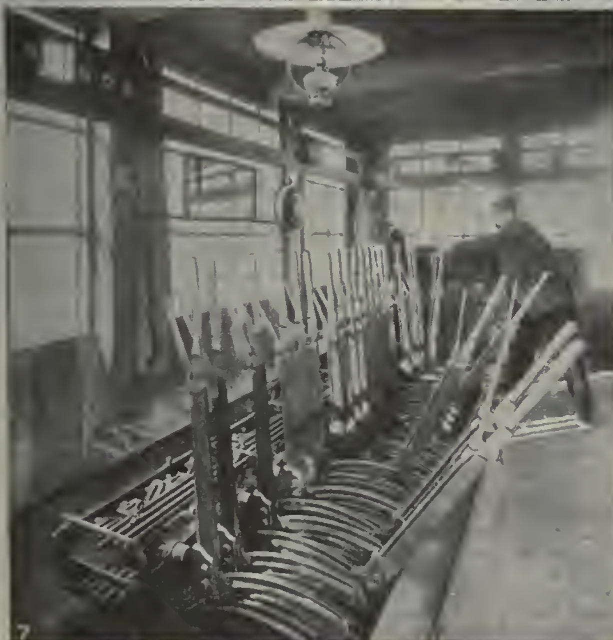














1. Disque vert. (Dans cette position, il indique que le mécanicien doit ralentir.) — 2. Sémaphores sur passerelle. (Les deux appareils indiquent que les voies sont libres.) — 3. Poste sémaphorique en pleine voie. — 4. Sémaphore et damier en pleine voie. (Le damier, ainsi orienté, indique un arrêt absolu ; au contraire, le sémaphore, dans cette position, indique que la voie est libre.) — 5. Indicateur de direction et aiguille, avec son verrou indépendant. — 6. Pétard sur rail. — 7. Poste Saxby-Farmer. (Manœuvre d'une aiguille d'une gare importante.) — 8. Table du poste Descubes, de la gare de Nancy.

Ce dernier mouvement libère un ressort, sous la détente duquel la magnéto émet un courant dans un circuit fermé, comprenant un électro-aimant, installé sur la machine et qui, lui-même, actionne un style chargé de l'inscription sur la bande de papier des signaux rencontrés ouverts. Quand la locomotive franchit un signal fermé, le crocodile Colas se trouve relié à la terre et ferme un deuxième circuit, qui s'établit sur la machine à travers un électro-aimant, actionnant, d'un côté, le sifflet à vapeur ou à air comprimé et, d'autre part, un second style enregistreur des signaux franchis à l'arrêt (v. *fig.* 12). Quoique, d'après les expériences poursuivies, ce dispositif électro-magnétique paraisse fonctionner d'une manière sûre, on ne l'a pas encore adopté officiellement.

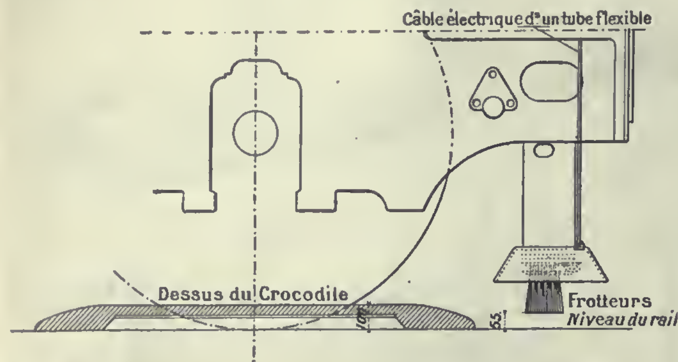


Fig. 12. — La brosse et le crocodile de la compagnie des chemins de fer du Nord.

Le crocodile électrique Cousin, plus récemment proposé, aura peut-être un meilleur sort sur le réseau de l'Etat; en tout cas, sa simplicité le recommande à l'attention des spécialistes. Ce contact fixe se compose d'un contre-rail dépassant de 3c,5 le rail de roulement sur lequel le fixent des boulons isolants. La brosse, disposée sous la machine, chemine à 1 centimètre seulement au-dessus du rail; protégée par les roues contre toute rencontre inopportune, elle vient frotter sur le contre-rail lorsqu'elle arrive à sa hauteur. Le circuit électrique se trouve alors fermé sur la locomotive si un courant passe dans le contre-rail.

Le « block-system ». — Mais revenons aux signaux fixes et à leur fonctionnement que, vu leur muliplicité, on contrôle souvent au moyen de disques répétiteurs, destinés à reproduire sous les yeux de l'employé la position du signal avancé ou des sonneries électriques, dont le monotone tintement semble souvent si désagréable aux voyageurs. Et de même, pour accroître encore la sécurité sur les chemins de fer français, on a adopté le *block-system*, et l'on y concentre les leviers de signaux et d'aiguilles dans des postes installés près des grandes bifurcations.

Primitivement, on ne laissait un train s'engager sur une voie qu'un certain temps après le passage du convoi précédent. A cette méthode, dont l'usage montra les inconvénients, le block-system substitue la couverture par la distance. On divise la ligne en sections de longueur variable, suivant l'intensité de la circulation. Un stationnaire est mis aux extrémités de chaque section. Lorsqu'un train pénètre dans une de celles-ci, le préposé d'amont le couvre en mettant le sémaphore à l'arrêt, et aucun autre convoi ne doit s'aventurer dans la section bloquée avant que son compagnon, placé à l'aval, n'ait signalé la sortie du premier. Indépendamment de sa grande aile mobile, disposée à sa partie supérieure, le sémaphore du block-system porte à mi-hauteur une petite aile. Il comporte, en outre, un carillon et des boîtes à manivelles, servant à la manœuvre des bras.

Dans les électrosémaphores Lartigue, les plus usités sur les réseaux français, le mécanisme avertisseur se confond avec celui affecté aux signaux optiques. Ainsi, à l'entrée d'un train dans un tronçon, le premier sémaphoriste, par la mise en jeu d'une des manivelles, amène la grande aile de son mât à l'horizontalité, tandis que le petit bras du sémaphore, situé au poste suivant, se place automatiquement dans la même position. Cette manœuvre détermine, par un retour électrique, un coup de timbre au premier poste. La section se trouve alors bloquée et, quand le train en sort, le second sémaphoriste actionne, à son tour, la manivelle et, en même temps, la grande aile du premier poste et le petit bras du second retombent le long des mâts, débloquant ainsi la section. Le téléphone et d'autres appareils perfectionnés complètent la correspondance entre les sémaphoristes.

Postes d'aiguillage et enclenchements. — Arrêtons-nous, maintenant, soit à l'entrée d'une gare importante, soit aux abords d'une bifurcation. Nous y rencontrerons des cabines vitrées, dans lesquelles se tiennent, devant des rangées de leviers ou des manettes de commutateurs, des hommes chargés d'*aiguiller* les trains sur la bonne voie. Mais, pour l'exact accomplissement de leur besogne, il faut que les organes mécaniques nommés *enclenchements* assurent d'une manière constante la liaison étroite entre les aiguilles et les signaux servant à les protéger. En d'autres termes, les enclenchements, inventés par notre compatriote Vignier, mais utilisés seulement sur les réseaux français après leur adoption par les chemins de fer anglais, empêchent mécaniquement les aiguilleurs de commettre des erreurs. D'ordinaire, les leviers sont concentrés dans une cabine vitrée, dont le plancher se trouve souvent surélevé de plusieurs mètres au-dessus du sol, afin de permettre aux agents d'embrasser d'un seul coup d'œil une certaine étendue de voies aux abords du poste. En renversant ces leviers aux bras luisants, le « signaleur » communique le mouvement à la table d'enclenchement installée derrière lui, ainsi qu'aux fils, tringles rigides et autres organes de transmission, situés au-dessous du plancher de cette sorte d'observatoire. Il « verrouille » de la sorte les leviers les uns par les autres et, pour libérer l'un d'entre eux, il doit manœuvrer d'abord ceux des appareils conjugués avec lui, ce qui a pour effet de fermer les signaux destinés à couvrir son opération.


Fig. 13. — Locomotive des chemins de fer de l'Etat, munie de dispositifs T. S. F. Augereau. (L'antenne est constituée par le tube de cuivre qui règne le long du bâti de la locomotive.)

Dans les *postes Saxby-Farmer* (v. *fig.* 7), on ne réalise pas l'enclenchement au moyen de verrous comme dans le système Vignier, mais par des « grils », tournant autour d'axes horizontaux et butant contre des taquets. Pour économiser la place, on range toute la série des leviers d'un poste du même côté de la cabine. Comme une de nos illustrations permet de s'en rendre compte, chaque levier a une positon normale et une position renversée; il porte, en dessous de son numéro d'ordre, les numéros des autres leviers, que l'aiguilleur doit successivement manœuvrer pour le déclencher. Enfin, un plan schématique du groupe de voies, signaux et aiguilles, se trouve affiché à l'intérieur du poste.

Mais, dans les gares très importantes, où les trains se succèdent à de très courts intervalles pour prendre des directions différentes, on doit enclencher séparément les appareils d'un même trajet avec le signal correspondant (*enclenchements de routes*) afin d'éviter des déraillements, puis les appareils et les signaux des divers trajets entre eux (*enclenchements de convergences*) pour empêcher les collisions. Aussi, devant cette abondance croissante des enclenchements, il a fallu concentrer dans un même poste jusqu'à 150 et 200 leviers. La cabine d'aiguillage devient alors un véritable édifice de 30 mètres de long, sur 5 à 6 mètres de largeur. Le problème se complique encore de la question des *transmissions* qui relient chacun des appareils situés sur la voie au levier correspondant, activé par l'aiguilleur. Dans les systèmes Saxby, Stevens ou autres similaires, ces transmissions se réalisent manuellement à l'aide de tringles en fer pour les aiguilles et de fils simples ou doubles pour les signaux; toutefois, la limite de leur longueur correspond à l'effort qu'on peut demander à l'homme chargé de les faire fonctionner. Pour tourner la difficulté, lorsque les appareils à manœuvrer sont éloignés de plus de 400 mètres pour les aiguilles et de 1.500 mètres pour les signaux, les ingénieurs des chemins de fer remplacèrent les leviers par de simples robinets, laissant écouler divers fluides, par des clefs ou des commutateurs électriques. De là, naquirent les *cabines à fluides* (système hydrodynamique, système électro-pneumatique Westinghouse, système électrique de la compagnie du Nord, système électro-dynamique Bleynie et Ducousse, système M. D. M. universel, système Descubes, etc.), qui mettent en œuvre une énergie auxiliaire pour suppléer à l'insuffisance de la force musculaire du personnel. En outre, les exigences de plus en plus grandes de l'exploitation des voies ferrées ont imposé un autre perfectionnement, destiné à réduire encore le nombre des leviers d'un même poste. Pour cela, on a imaginé diverses combinaisons, mais nous nous bornerons à citer l'une des plus récentes : celle des *leviers trajecteurs* de Cosmann et Despons, dont le principe consiste à remplacer par un seul les différents leviers possédant les mêmes enclenchements à l'égard des aiguilles avec lesquelles ils se trouvent conjugués et, d'autre part, à associer les éléments de trajet. Or, avec ce système appliqué aux cabines de la gare Paris-Nord, où 30 voies à quai se ramifient sur 10 voies d'entrée, il a fallu encore installer 300 leviers, ayant chacun 200 enclenchements, ce qui fournit le respectable total de 50.000 combinaisons!

Sans insister sur les détails techniques d'un programme si complexe, on saisit tous les avantages que présente l'ingénieuse disposition dite de *clés d'itinéraires* ou du système M. D. M., dû à l'ingénieur en chef de la compagnie du Nord, Moutier. Grâce à l'emploi d'une énergie auxiliaire, l'agent peut manœuvrer à l'aide d'un seul levier et en une seule fois toutes les aiguilles et tous les signaux de l'itinéraire que doit parcourir un train dans la gare, les clefs étant, d'ailleurs, rangées sur un tableau ressemblant quelque peu à une table de Pythagore, d'une lecture très facile. Aucune clef d'itinéraire ne peut être tournée sans enclencher du même coup toutes les clefs des autres itinéraires ayant avec lui une origine commune ou qui le coupent.

Au lieu d'employer ce dispositif connu sous le nom d' « auto-combinateur M. D. M. », le réseau de l'Est a mis récemment en service des appareils imaginés par un de ses ingénieurs en chef, Descubes. Dans ce système, les tables de manœuvre ne sont plus constituées par autant de leviers qu'il existe d'itinéraires possibles, mais par un nombre de leviers égal à celui des extrémités du parcours à suivre. Une table comporte donc un nombre de leviers égal au nombre des voies par lesquelles un train peut entrer dans la zone protégée ou en sortir. Par suite, on peut commander toutes les aiguilles et tous les signaux d'un itinéraire quelconque en actionnant les deux leviers correspondant aux extrémités dudit parcours dans un sens bien défini et dans un ordre toujours identique. La manœuvre est simple, rapide, sans gêne ni fatigue, et les causes d'erreur se trouvent réduites au minimum, puisque l'agent n'a qu'à traduire servilement l'ordre d'envoyer, par exemple, un train d'une voie A sur une voie B.

La compagnie des chemins de fer de l'Est a déjà installé deux types de table Descubes reposant sur le même principe, mais différant par les moyens d'exécution des manœuvres. Le plus ancien, qui comporte une partie mécanique assez importante (jeux de balanciers et de barres de commande d'aiguilles), fonctionne en gare de Nancy (v. *fig.* 8). Le second, d'établissement plus récent, se trouve à Charleville; ses jeux de relais, de préparation et de commande d'aiguilles sont tous actionnés au moyen de l'électricité, et les leviers, rangés dans leur ordre géographique, occupent une longueur de table très réduite. Dans la zone commandée par ces cabines, les enclenchements électriques et mécaniques du système

assurent, grâce à l'action successive des rails isolés d'entrée et de sortie des itinéraires, la marche parfaite et sûre des trains de voyageurs ou de marchandises.

Répétition des signaux sur les machines. — Nous terminerons ce bref aperçu des moyens propres à assurer la sécurité des voies ferrées par les essais actuellement en cours relatifs à la *répétition des signaux sur les machines*. Les chemins de fer de l'Etat expérimentent le système Augereau, comportant d'abord un poste rudimentaire de T. S. F., qui, installé sur la voie, à proximité d'un signal avancé, ne peut émettre d'ondes qu'en cas où celui-ci est fermé. D'autre part, sur la locomotive, se trouve une pile alimentant un circuit formé d'une bobine à plongeur (noyau de fer doux mobile) et un détecteur en liaison avec une antenne constituée par le tube de cuivre qu'on aperçoit sur la photographie (*fig.* 13), longeant les roues à 1m,50 du sol. Le poste radiotélégraphique se compose d'une petite bobine Ruhmkorff, capable de produire une étincelle de 3 centimètres, sous un courant primaire de 8 volts. Le secondaire de la bobine se trouve relié d'un côté à la terre, de l'autre à un éclateur et à un fil de cuivre d'une quinzaine de mètres, disposé parallèlement au-dessus du sol (à environ 1m,50 de hauteur) et servant d'antenne.

Comme l'indique le schéma ci-contre (*fig.* 14), l'un des pôles de la pile de T. S. F. est relié à la terre, l'autre à un rail, préalablement isolé, grâce au fil primaire de sa bobine. Entre la pile et la terre, on intercale un commutateur, qui, actionné par le signal, établit ou rompt la communication avec le sol. De sorte que le courant primaire passe seulement dans la bobine lorsque le signal est fermé et le rail isolé mis à la terre. Alors, quand cette double condition se trouve remplie, le fluide électrique de la pile parcourt le circuit primaire de la bobine, et des courants induits, produits par le trembleur, déterminent le fonctionnement de l'éclateur et, par suite, l'émission d'ondes hertziennes. Cette dernière dure donc tout le temps que le convoi met à passer devant le signal. Comme une courte émission suffit pour obtenir le résultat cherché, on évite l'usure des piles d'alimentation de la bobine en coupant le courant dès que les essieux de la machine ont franchi le signal, soit à l'aide de deux pédales placées, l'une en amont, l'autre en aval du rail isolé, soit au moyen d'un simple relai.

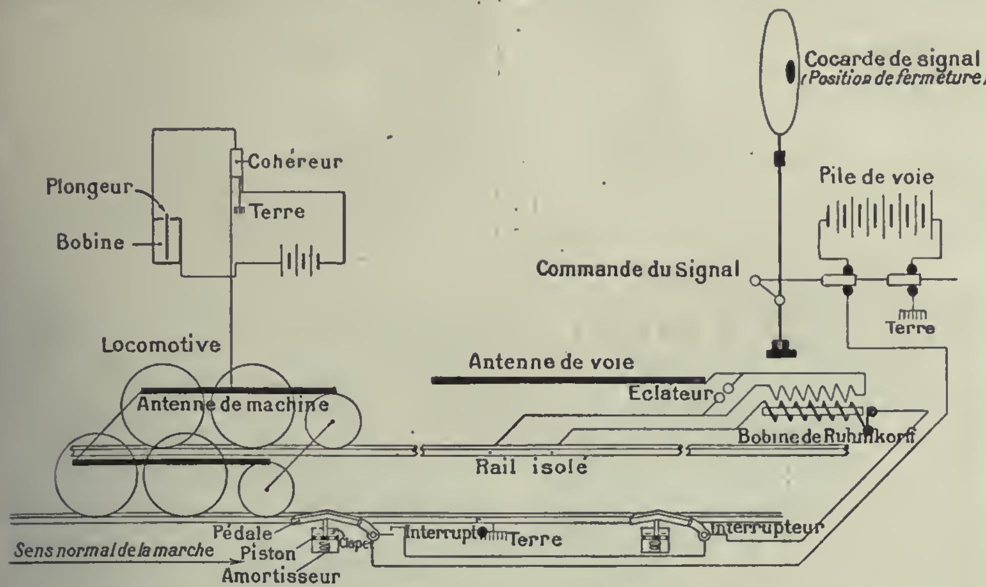


Fig. 14. — Schéma indiquant le fonctionnement des appareils Augereau pour la répétition des signaux par T. S. F., à bord des locomotives en essai sur les chemins de fer de l'Etat.

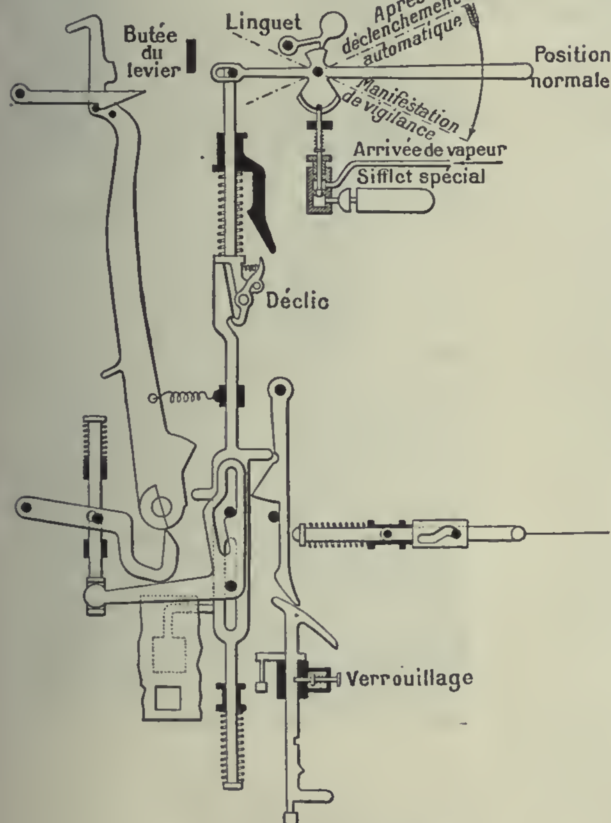


Fig. 15. — Coupe de la serrure Augereau.

Lors de son passage devant le signal, l'antenne de la locomotive recueille l'onde hertzienne ainsi émise par le poste de T. S. F. La résistance que le cohéreur oppose normalement au passage de l'électricité de la pile locale diminue immédiatement, et le courant développé dans la bobine est suffisamment fort pour chasser le noyau de bas en haut. Ce mouvement provoque le déclenchement de la *serrure Augereau* (v. *fig.* 15) ou mécanisme renfermé dans une boîte accolée sur le côté de l'enregistreur Flaman et qui, obéissant à un ressort, commande le robinet d'un sifflet à vapeur, installé sur le dessus de la machine, devant la cabine du mécanicien (v. *fig.* 16). Le retentissement du sifflet ne cesse que sur l'intervention de l'agent. En outre, une came de la serrure imprime, en même temps, un léger déplacement de bas en haut au style s'appuyant sur la bande de papier de l'enregistreur de vitesse. Au retour du voyage du mécanicien, le chef de dépôt voit ce mouvement traduit, sur le diagramme, par un petit élément de ligne droite qui vient couper perpendiculairement la courbe des vitesses enregistrées sur la bande en cours de route. Cette encoche indique le bon fonctionnement du sifflet et, quand l'agent aperçoit un signal fermé, il doit imprimer au style un mouvement de haut en bas. Cette brisure on tracé en sens contraire constitue une preuve irrécusable de sa vigilance. Actuellement, la plupart des signaux de la ligne Paris-Chartres possèdent des postes émetteurs, et une quinzaine de locomotives sont munies de postes récepteurs Augereau. D'ici quelques mois, lorsque l'on connaîtra parfaitement la valeur pratique du système, on étendra, sans doute, son emploi à tout le réseau.

De son côté, P. Drosne a décrit, dans la *Technique moderne* (nov. 1919), une nouvelle méthode de répétition des signaux sur les locomotives, basée sur l'emploi de l'air ou d'un fluide pour former l'intermédiaire entre le signal et la machine. Ce système, qui permet de réaliser le contrôle continu des signaux au passage de la locomotive, est encore dans la période d'études préliminaires aux établissements Schneider et Cie; il se distingue par l'originalité de sa conception, et nous y reviendrons en temps voulu, s'il y a lieu. D'ailleurs, en attendant que cette question soit résolue pratiquement, le ministre des travaux publics, dans une récente circulaire, a prescrit des mesures immédiates de sécurité sur tous les réseaux afin d'éviter le retour d'accidents aussi meurtriers que celui de Pont-sur-Yonne ou de la gare de Douai (déc. 1919). Il a invité, en particulier, toutes les compagnies :

1° A doubler par des pétards tous les signaux d'arrêt absolu, les sémaphores, ainsi que les disques avancés et les signaux des bifurcations et des autres points reconnus dangereux, à moins que ces signaux ne soient munis d'appareils répétiteurs électriques ou mécaniques;

2° A prescrire la couverture à main, sur les lignes munies du block-system, des trains arrêtés à moins de 1.000 mètres du sémaphore qui les protège, au moyen de pétards posés à 1.000 mètres de ces trains.

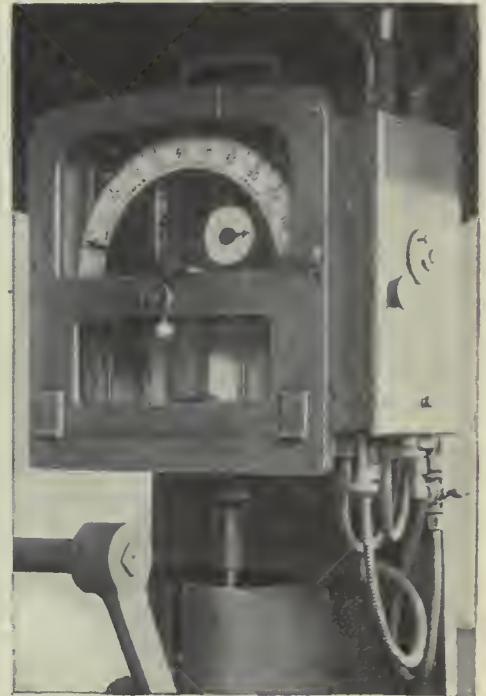


Fig. 16. — Enregistreur de vitesse Flaman, muni du système de T. S. F. Augereau (sur locomotive).

Le même document insiste également pour que les essais des systèmes répétiteurs des signaux sur les locomotives se poursuivent activement sur tous les réseaux français, afin d'aboutir « dès le commencement de 1920 » à l'installation effective de ces appareils sur les machines. — JACQUES BOYER.

clinothérapie (du gr. *klinê*, lit, et *therapeia*, traitement) n. f. Traitement des maladies par le repos dans la position couchée, le repos au lit.

colombiculteur (du lat. *columbus*, pigeon, et *colere*, supin *cultum*, élever) n. m. Eleveur de pigeons : *Le parfait* COLOMBICULTEUR *doit être méticuleux et longuement initié aux secrets de sa profession.*

colombiculture (de *colombiculteur*) n. f. Elevage du pigeon : *C'est une opinion accréditée, mais fausse, que la* COLOMBICULTURE *ne rapporte aucun bénéfice à celui qui la pratique.*

Constantinople : *Ses cités franques et levantines (Pera. — Galata. — Banlieue)*, par Bertrand Bareilles. — Quand la Turquie, à qui la France avait consacré tant de milliards... et de littérature, alla se ranger aux côtés des Germains, l'étonnement douloureux de beaucoup de gens montra leur inaptitude à connaître les pays et les nations autrement que d'un point de vue poétique et sentimental. Le ciel de Constantinople est souvent d'un bleu splendide. Le spectacle de la Corne d'Or est un des plus beaux du monde. Les kiosques qui s'échelonnent, dans la verdure des pins et des cyprès, sur les rives du Bosphore, forment, au printemps et à l'automne, un panorama enchanteur. A l'Européen de passage que protégeaient son consul et les Capitulations le Turc paraissait paisible et débonnaire. Mais, comme dit l'auteur de ce très intéressant ouvrage, « en Turquie, il suffit de faire le tour des choses pour s'apercevoir qu'elles ne sont jamais ce qu'on les croyait au premier abord ».

Nous regardions la façade. Les rayas avaient de bons motifs de connaître l'autre côté. Les rayas, ce sont les sujets non musulmans du Sultan : Grecs, Latins, Arméniens ou Juifs.

Si la prudence levantine leur permettait de parler, ils auraient beaucoup à dire sur la douceur patriarcale de leurs maîtres. Mais, en général, l'Européen amateur qui ne fait que passer ne se donne guère de peine pour comprendre les sentiments, les idées, la destinée du raya. Epris d'exotisme, Stamboul et les Osmanlis le retiennent seuls. Galata et Péra et leur population, pourtant innombrable, sont vues d'un œil distrait. Le Français regarde à peine les vestiges des établissements et des édifices fondés à Galata par ses ancêtres, à la suite des croisades. Il oublie même trop souvent ce que ses compatriotes font encore, dans les école des missions, pour la diffusion de la civilisation française.


Les degrés de Galata.

C'est précisément la cité « franque » qui s'étend au nord de la Corne d'Or (le Turc appelle « franc », c'est-à-dire *français*, tout ce qui est européen, à cause que le Français a été longtemps pour lui le seul Européen qui comptât), c'est Galata et Péra, ce sont les agglomérations grecques, arméniennes, juives de la banlieue, qui, à Constantinople, ont particulièrement retenu l'intelligente curiosité de B. Bareilles. Ayant consacré ou devant consacrer d'autres ouvrages aux Turcs eux-mêmes, il ne les considère ici que dans leurs relations avec leurs sujets levantins.

Si la peinture des mœurs et la psychologie politique tiennent dans ce livre la place la plus importante, ce n'est pas que les descriptions y fassent défaut. Avec un art sobre, mais pittoresque, B. Bareilles nous dépeint la campagne des bords du Bosphore, dont les rives sont presque entièrement occupées par les jardins et les villas des hauts personnages de Stamboul, les fêtes locales, le fourmillement des caïques les jours d'été, les cafés au bord de l'eau, avec leurs tonnelles de roses et de clématites. Plus encore, il se plaît à décrire le spectacle grouillant des ruelles de Péra, et son humour s'égaye à faire défiler sous nos yeux les types de la rue : soit le veilleur de nuit (*bekdji*), soit les portefaix (*hamals*) qui mettent la ville franque en coupe réglée, rançonnent les voyageurs, bousculent la foule, brisent les meubles ou bagages qu'ils sont chargés de transporter, le tout avec un parfait sang-froid, car ils sont fort sobres; enfin, les inénarrables pompiers (*touloumbadjis*). Surgit-il un de ces incendies fréquents dans une ville où les maisons sont construites en bois, les touloumbadjis, vêtus d'une chemise et d'un caleçon qui les protègent fort mal contre les étincelles, partent au trot avec leur pompe, qui ne peut contenir que quelques litres d'eau, prennent le galop quand il s'agit de traverser une foule un peu serrée, se gourment avec les autres équipes qui veulent les dépasser, arrivent sans force sur le lieu du sinistre qu'ils sont généralement impuissants à maîtriser et s'emploient à piller ce que le feu a épargné : ce qui ne les empêche pas d'exiger du public d'abondants pourboires. Ils ne se gênent point, car ils sont turcs et fonctionnaires.

Les Levantins sont résignés : ils en ont bien vu d'autres. L'auteur nous introduit dans leur vie intime, qui est assez fermée. Quelle que soit leur origine, (grecque, latine, arménienne, etc.), ils ont des traits communs, moraux et même physiques. Empressés à se libérer des habitudes turques pour prendre celles des Européens, ils gardent, pourtant, certains traits des Orientaux. Une longue persécution, leur existence instable les ont rendus dissimulés : la peur du Turc est pour eux le commencement de la sagesse; la crainte de se compromettre les rend absolument indifférents à l'intérêt général : du reste, malgré leur nombre (ils représentent les deux tiers de la population de Constantinople), ils n'ont aucune influence politique : ils sont le jouet de l'arbitraire turc. C'est dans la vie de famille qu'ils trouvent et leur consolation et leur dignité. Les femmes, qui sortent peu, suivant l'usage oriental, mettent leur gloire dans la confection des lessives et des confitures; elles sont élevées pour le mariage et ne désirent pas d'autres destinées. Leurs maris ont le sens des affaires et même celui des expédients; tout le commerce et l'industrie entière de Constantinople sont aux mains des rayas; mais ils en tirent peu de profit : la cour, les pachas et leurs parasites drainent tout l'argent des sujets. Leur seule ressource, s'ils veulent prospérer, c'est d'adopter une nationalité étrangère; auquel cas, ils sont protégés par les Capitulations. Avec une patience séculaire, le raya attend que le Turc soit arrivé au terme de sa déchéance fatale, et il espère prendre sa succession.

C'est alors que chaque race se montre avec ses ambitions propres, car les intérêts des Grecs, des Arméniens, des Juifs ne se confondent pas. Ces peuples se haïssent, et le Turc a su jouer habilement de cet antagonisme, favorisant ou massacrant l'une ou l'autre race suivant les oscillations de sa politique de bascule, sans cesser d'exploiter le travail de toutes.

L'Arménien est le plus malheureux : pitoyable exemple d'une population bien douée, desservie par une dangereuse situation géographique (l'Arménie a été le passage de toutes les invasions) et qui n'a peut-être dû la conservation de son individualité ethnique qu'à sa foi solide et à son attachement à sa langue. Son habileté à l'industrie, à l'agriculture, aux opérations de finance a été du plus grand profit pour le Turc, qui, finalement, l'a trouvé trop habile, l'a décimé par des massacres répétés et, en dernier lieu, sous la direction combinée du comité « Union et Progrès » et des Allemands, a entrepris la tâche grandiose d'assassiner tout un peuple.

Rien de plus misérable, en apparence, que la situation des Juifs de Constantinople. Cantonnés dans les quartiers les plus sales — ce qui n'est pas peu dire — de Stamboul ou de Galata, dans le sanctuaire même de toutes les épidémies de typhus et de choléra, dans de sordides ruelles où d'immondes boucheries « kawcher » soulèvent le cœur du passant, adonnés aux métiers les plus vils, ils semblent les plus asservis à la domination des Turcs, dont ils affectent de conserver le costume. En réalité, soutenus par l'admirable solidarité de la race, puissamment aidés par l'Alliance israélite universelle, sobres, dévots, il nourrissent dans le mystère bien gardé de leur vie de famille d'ambitieuses espérances. A Constantinople même, ils ont de hauts protecteurs, soit juifs eux-mêmes, soit appartenant à la catégorie des *dunmés* (ou « Juifs convertis à l'islamisme »). Les *dunmés* restent au fond très attachés à leurs anciens coreligionnaires, à la façon de ces Allemands qui se font naturaliser suisses, américains, etc., mais qui s'autorisent de la loi Delbrück pour continuer de penser et d'agir en Allemands. Juifs et *dunmés* sont largement représentés dans le parti jeune-turc et dans le comité « Union et Progrès ». Ils ont contribué à renverser Abd-ul-Hamid. Etroitement liés avec les groupements judéo-allemands, ils comptaient sur l'Allemagne pour favoriser une sorte d'impérialisme qui, sous couvert de sionisme, vise à assurer aux Juifs non seulement la Palestine, mais, peut-être, toute la succession de l'Empire ottoman.

Les Grecs ont pour eux le nombre (à Constantinople, ils sont environ 400.000, et Péra est une ville presque entièrement grecque), une remarquable puissance d'absorption, à la fois ethnique et religieuse, l'antiquité de leur installation à Byzance et la primauté religieuse assurée au patriarche grec établi au Phanar. Ici encore, B. Bareilles nous met en garde contre une conception trop littéraire de la question grecque : nos souvenirs classiques nous portent aisément à voir chez les modernes Hellènes les continuateurs de la Grèce antique et païenne. B. Bareilles voit bien plutôt en eux les héritiers de la Byzance orthodoxe et, par elle, d'une partie de la tradition de l'empire romain. Les questions confessionnelles ont pour eux une importance très grande. Ils en veulent presque autant aux Bulgares de s'être soustraits à l'autorité religieuse du patriarche grec de Phanar que de tendre à couper Athènes de Constantinople. De tous les rayas, les Grecs sont les plus indépendants d'allure (indépendance toute relative); ils ont été les premiers à substituer le chapeau au fez ottoman; ils n'en demeurent pas moins, dans le fond, très différents des « Européens »; leur religion même est très orientale. Les yeux sans cesse tournés vers Athènes, ils rêvent d'un vaste empire gréco-byzantin


Portefaix, à Constantinople.

En somme, tous ces rayas apportaient à leurs maîtres turcs tous les éléments d'un large développement industriel et commercial. Abandonné à sa nonchalance islamique, le seigneur osmanli n'avait qu'à laisser faire : à laisser l'Arménien, le Grec, le Juif fabriquer et trafiquer, le paysan d'Anatolie cultiver la terre et apporter une partie de ses produits à Constantinople, l'Européen donner, avec son argent, ses écoles, son entente des travaux publics et son



Constantinople. — La Corne d'Or et le quartier de Galata, vus de Stamboul.

esprit d'organisation; ouvrir des routes, des chemins de fer et, à Constantinople même, des rues qui soient autre chose que des cloaques. En réalité, le Turc ne sait que tuer la poule aux œufs d'or. Il ne tire presque rien de l'Anatolie, pourtant si voisine, à cause du mauvais état des routes : du reste, le cultivateur est pillé par les brigands ou rançonné par le vali. L'argent liquide est à peu près inconnu dans le peuple des provinces : il est tout à Constantinople, principalement dans la poche des administrateurs; partout les loyers sont incertains, les salaires problématiques; seuls, les pots-de-vin sont la base du système financier. « Dans un vaste pays que la France a arrosé de ses milliards, dit B. Bareilles, il n'y a peut-être pas dix fabriques ». Non seulement les Turcs ne fournissent qu'une main-d'œuvre insignifiante aux mines ou autres exploitations, mais encore ils empêchent l'emploi de la main-d'œuvre étrangère. La police, qui est censée surveiller les mœurs des fidèles musulmans, encourage dans la ville franque les établissements de débauche, dont elle tire de vastes profits : mais elle s'oppose systématiquement à tout travail d'édilité. De temps en temps, un incendie opportun détruit tel ou tel établissement édifié à grands frais, aux frais des Européens. Les terreurs d'Abd-ul-Hamid suscitaient sans cesse les plus bizarres prohibitions. La révolution jeune-turque, accueillie avec une joie naïve par les libéraux d'Occident, n'a été qu'un déplacement de la corruption. Une expérience séculaire montre l'incapacité du Turc à gouverner un grand empire, son incurable hostilité à tout progrès, ses poussées de fanatisme, déclenchées le plus souvent sur un mot d'ordre de sa bureaucratie et qui aboutissent à d'affreux massacres. Capitaux énormes prodigués sans compter par l'épargne occidentale, admirables écoles fondées par les missions, tous les services imaginables sont impuissants à faire impression sur lui, s'il ne sent pas à côté une force de domination au moins égale. Seules, les illusions et les rivalités des grandes puissances européennes l'ont privé jusqu'ici d'une tutelle absolument indispensable, qui permettrait aux Européens turcophiles de jouir sans danger des agréments qu'ils se plaisent à vanter dans Stamboul : une nonchalance agréable, une politesse patriarcale et égalitaire, une bonhomie aux apparences tout à fait bienveillantes, un traditionalisme pittoresque et la sobriété d'un pays où les cafés vendent presque uniquement..... du café, où le régal des déménageurs consiste en confitures et en infusions chaudes et où les bonbons tiennent lieu d'alcool.

Outre son actualité, outre la valeur du témoignage d'un homme qui a vécu dans la société qu'il décrit, qui a regardé les Turcs sans parti pris romantique et les Grecs sans parti pris classique, mais avec bon sens et avec finesse, ce livre nous apporte toutes sortes de détails pittoresques, qui en rendent la lecture fort attrayante. — Louis Coquelin.

Dantzig ou **Dantzick**, ville de la plaine de l'Allemagne septentrionale, sur le delta de la Vistule; 182.762 hab. Bien qu'on classe Dantzig, la *Gdansk* des Polonais, parmi les ports vraiment importants de la Baltique méridionale, on ne doit pas tenir cette ville pour absolument maritime. Elle n'est pas assise, en effet, directement sur les rivages de l'Ostsee des Allemands, mais à minime distance (7 kilom.) de cette mer intérieure, près de la rive gauche de la branche occidentale du delta de la Vistule. Néanmoins, d'assez grands navires de commerce peuvent accéder jusqu'à son port et, en même temps, jusqu'au cœur de la ville elle-même. Des dragages ont, en effet, approfondi jusqu'à 4m,50, sinon 5 mètres, le lit des bras de la Mottlau, qui traverse Dantzig et qui, une fois grossie de la Radaune, va se jeter un peu en aval dans la Vistule. C'est donc, en réalité, un port fluvial, mais tout proche de la mer ou — pour parler plus exactement — du large golfe au fond duquel se jette la Vistule, du golfe de Dantzig. Aussi a-t-il, sur la Baltique toute proche, un véritable prolongement, Neufahrwasser, protégé par une longue jetée en granit contre les vents et contre l'ensablement.

Dantzig (on s'en aperçoit très vite en parcourant ses différents quartiers) n'est pas une ville de création récente. Elle est traversée par de nombreux canaux, sur lesquels sont jetés des ponts, qui relient les unes aux autres les différentes îles dont l'ensemble forme la ville de Dantzig. Celle-ci a derrière elle un long passé, dont de vieux monuments évoquent imparfaitement, mais, du moins, en partie le souvenir : l'hôtel de ville, du XIVe siècle, plus polonais que toute autre maison commune de la Pologne et dominé par une tour élancée; l'église jagellonienne de Sainte-Anne, l'antique oratoire Saint-Adalbert, qui renferme les tombeaux des palatins et des castellans, et la chapelle royale fondée par Jean Sobieski; différentes demeures patriciennes; enfin, des portes, parmi lesquelles on remarque la puissante « Haute Porte », qui date de 1550, et la « Porte Verte », bâtie en 1568. N'oublions pas, non plus, les remparts, flanqués de vingt-deux bastions, au long desquels court le « fossé de la forteresse », qui communique avec la Mottlau et avec la Vistule. Avec ses rues d'ordinaire étroites et tortueuses, ses maisons à pignons aigus, la vieille ville donne une véritable impression médiévale. Tout autre est celle que produisent les faubourgs de Dantzig; ici, ce sont des quartiers neufs, de larges artères, des maisons lourdes et massives, ce style de caserne qui, après 1870, a uniformément sévi dans toutes les parties de l'Empire allemand.

Dans les différents quartiers, aux frappants contrastes extérieurs, de la ville de Gdansk, s'entasse une population considérable et qui, depuis l'essor industriel et commercial du Deutsches Reich, semble d'abord s'être singulièrement développée. Elle était, en effet, lors du recensement du 1er décembre 1910, de 182.762 habitants (*Dantzigois*), garnison comprise, soit près du double de ce qu'elle était en 1875 (98.000 hab. en chiffres ronds). Mais elle n'a réalisé une telle augmentation que grâce à l'incorporation à la ville, en 1877, de 14 bourgades suburbaines; en fait, il a fallu plus de 150 ans à Gdansk pour doubler sa population, puisque celle-ci était d'environ 80.000 âmes au milieu du XVIIIe siècle et que le recensement de 1910 en a dénombré 182.000. Quel lent accroissement, comparé à celui des grands ports allemands et aussi des principales villes polonaises, demeurées en dehors du régime prussien!

Et combien la population de Gdansk est autre que dans les premiers siècles de l'histoire de la cité! Alors, elle était exclusivement polonaise; plus tard, à la suite d'une intensive colonisation germanique, elle ne l'était plus qu'à demi; mais, du moins, en 1793, de l'aveu des Prussiens eux-mêmes, la moitié des Dantzigois parlaient-ils encore le polonais. Aujourd'hui, après cent vingt-cinq ans de domination prussienne, on compte les Dantzigois qui parlent la langue des premiers habitants de Gdansk. A en croire les statistiques allemandes, des 140.563 individus que possédait la ville au 1er décembre 1900, seuls 2.791 parlaient uniquement le polonais, et 1.573 à la fois le polonais et l'allemand. En réalité, ce n'est pas simplement 3 p. 100, comme le disent les chiffres officiels du royaume de Prusse, mais bien 12 p. 100 de la population de Gdansk, qui ont conservé leur vieille langue, en dépit de toutes les persécutions. Pourcentage remarquable, si l'on songe à l'afflux de fonctionnaires que valaient à Dantzig, hier encore, son rang de capitale de la province prussienne de

la Prusse occidentale et de la régence de Dantzig et sa situation de forteresse de second rang. Que l'on tienne compte encore de ces autres faits dignes d'attention : Gdansk est le nœud de deux voies ferrées — des deux lignes de l'Etat prussien Dirschau-Neufahrwasser et Belgard-Dantzig ; c'est un port de commerce et une ville industrielle assez considérable. Ainsi s'explique l'importance de la population allemande qui existait avant la paix du 29 juin 1919 et qui doit encore exister à Gdansk.

Cette ville, où les catholiques sont en forte minorité (44.265 en 1900) et les Juifs en nombre insignifiant (2.553) n'est pas seulement un port dont l'activité maritime est très appréciable, dont le mouvement commercial s'était chiffré, en 1909, par plus de 700.000 tonnes de registre aux entrées, par plus de 613.000 tonnes de registre aux sorties, dont la société d'armement possédait quelque 40 navires (sur lesquels 35 vapeurs) d'une capacité de près de 23.000 tonnes ; c'est encore une ville de réelle activité industrielle. On y trouvait naguère des chantiers de construction de navires (dont le grand chantier impérial, avec bassin de radoub ; un chantier pour la construction des vaisseaux de guerre et des paquebots à vapeur), atelier royal d'artillerie et fabrique d'armes, la raffinerie de sucre de la Prusse occidentale, une huilerie importante, une fabrique de wagons, une autre de rivets, une fabrique de produits chimiques ; une verrerie, des brasseries, des fabriques de spiritueux, de liqueurs, de grands moulins à blé, etc. Rien que de naturel, dans de telles conditions, à ce que la circulation batelière soit très intense sur la Vistule, toute proche de Dantzig, sur les parties « construites », aménagées, du cours de ce fleuve.

Rien que de naturel aussi à ce que Gdansk possède une chambre de commerce, une importante succursale de la Reichsbank, etc. On y signale encore l'existence d'une école technique supérieure, de deux gymnases, d'une école militaire, d'écoles de commerce, de navigation, etc. En dépit de ces établissements d'instruction publique, de sa bibliothèque, de ses musées, de ses sociétés savantes, Dantzig n'est pas une ville très intellectuelle ; on signale, cependant, parmi ses enfants, le physicien Fahrenheit, le littérateur Archenholz et le philosophe Arthur Schopenhauer.

Si tout le passé de Gdansk se résumait dans ces trois noms, on aurait vite fait de l'évoquer ; mais il n'en est pas ainsi en réalité, et c'est (nous l'avons déjà donné à entendre) une longue et intéressante histoire que celle de cette ville. On n'en saurait exactement préciser la date de fondation. Habitée à l'origine par une population préslave de pêcheurs autochtones — des Cachoubes, sans doute — avec apport considérable de sang polonais, Gdansk a certainement fait partie, aux x[e] et xi[e] siècles, des territoires sur lesquels s'étendait la domination de Boleslas le Grand. Saint Adalbert y passa-t-il avant d'aller trouver le martyre chez les Prussiens établis à l'est du delta de la Vistule ? Il ne fut point, dans tous les cas, l'apôtre de Gdansk, que plaça, en 1148 seulement, le pape Eugène III sous l'autorité d'un évêque polonais. Tôt après, par suite du démembrement des terres polonaises et poméraniennes en petites principautés, Gdansk obéit aux princes slaves de Poméranie qui gouvernaient le pays des Cachoubes, et elle leur servit de résidence jusque vers la fin du xiii[e] siècle. Elle dut à ces princes de réels agrandissements et une colonisation allemande assez considérable, puisque, dès 1271, il est question dans un acte des « fidèles bourgeois allemands et prussiens de ladite ville » à côté des Poméraniens. Elle leur dut aussi ses premières relations avec les margraves de Brandebourg, à qui la *Gedanensis civitas* fut « cédée en propriété » en 1271, mais n'obéit que quelques mois. Une vingtaine d'années plus tard, après l'extinction de la lignée des princes de Dantzig et de Poméranie, la ville repassait sous la suzeraineté polonaise ; mais, dès 1308, les chevaliers teutoniques s'en emparaient traîtreusement, massacraient bon nombre de ses habitants et faisaient dès lors peser sur elle, pendant 147 ans (1308-1454), une domination cruelle et rapace, qui retarda singulièrement l'essor commercial de la cité. Du moins, n'entravèrent-ils pas l'essor maritime de Dantzig, dont les Lübeckois avaient tant contribué naguère à faire une véritable ville ; après son entrée dans la Hanse, ses quais abritèrent des centaines de navires, et ce fut la ville principale de ce quartier prussien qui complétait, avec les quartiers rhénan, saxon et wende, la liste des quatre quartiers entre lesquels était partagée la juridiction de la puissante association commerciale.

En dépit de cet essor maritime, c'est avec peine que les Dantzigois acceptaient le joug toujours si dur et si rapace des Teutoniques ; ils le prouvèrent en 1410, après la défaite de l'ordre à Tannenberg ; ils le prouvèrent davantage encore en 1454. Alors, ils s'emparent du château des chevaliers de la Croix, et ils le rasent ; alors, au cours de la guerre de Treize ans, ils lèvent à leurs frais des recrues qui combattent avec les Polonais ; alors, ils participent à la victoire de Puck. Aussi Casimir Jagellon, reconnaissant, incorpore-t-il Gdansk à la Pologne (1466), mais en lui donnant les droits d'une ville libre et les garanties d'un magnifique développement ultérieur.



Dès lors, Dantzig, délivrée de l'esclavage teuton, vit, sous le sceptre polonais où l'a placée le traité de Thorn de 1466, une vie heureuse et prospère. Ses délégués, les « seigneurs de Dantzig », participent, au même rang que les évêques, les palatins et les castellans de la Recz popolica, à l'élection du roi Sigismond I[er]. Si, tôt après, sous l'influence de la Réforme, qui a conquis la population, ses habitants entrent en conflit avec ce roi catholique, le conflit n'a pas de lendemain. Au xvii[e] siècle, ils résistent vaillamment aux injonctions des deux rois de Suède Gustave Adolphe et Charles X Gustave, leurs coreligionnaires, cependant ; au siècle suivant, ils donnent asile à Stanislas Leczinski, chassé de Varsovie par les baïonnettes russes après l'élection d'Auguste III de Saxe, assistent en témoins attristés à l'infructueuse sortie où le comte de Plélo trouve la mort et ne se rendent, au bout de cent quarante jours de siège (20 février-9 juillet 1734), qu'après le départ clandestin du roi.

Ce siège célèbre est un événement très important de l'histoire de Dantzig : dès ce moment, commence, en effet, de se manifester l'intervention des Russes dans les affaires de la vieille cité, comme dans celles de la Recz popolica. Tôt après, celle de la Prusse, devenue royaume au début du xviii[e] siècle, se manifeste à son tour ; elle l'emporte sur celle de la Russie et, après 340 ans d'une vie heureuse et prospère sous le sceptre des rois de Pologne (1454-1793), Gdansk passe sous le joug de la Prusse, en vertu des stipulations du second traité de partage. Mais ses bourgeois n'acceptent pas cette décision sans résistance ; Frédéric-Guillaume II dut recourir à la force pour se mettre en possession d'une ville qui, depuis trente ans, subissait les vexations de ses ambitieux voisins et faisait déjà l'expérience de la douceur de vivre sous l'oppression prussienne, bien qu'elle demeurât toujours polonaise... Ainsi fut réalisé, sous le règne de Frédéric-Guillaume II, le rêve constamment poursuivi par Frédéric II, « l'Unique », depuis 1763 : l'acquisition de Gdansk, coupable, de par sa situation géographique, de séparer les parties centrales de son royaume d'avec la vieille Prusse ducale, d'avec la Prusse des chevaliers teutoniques (avril 1793).

Acquisition peu sûre — la conjuration avortée de 1797 en fournit la preuve — et peu durable aussi, puisque, à la fin de mai 1807, Dantzig tombait au pouvoir du maréchal Lefebvre (qui reçut le titre de « duc de Dantzig »), après une longue résistance (mars-27 mai) de sa garnison prussienne, renforcée des soldats russes.

Dès lors, pour quelques années, Gdansk échappe à l'oppression des souverains de Berlin ; si, de par les traités de Tilsit de juillet 1807, elle ne redevient pas polonaise, puisque le duché de Varsovie ne comprend ni la Prusse royale, ni Dantzig, au moins devient-elle ville indépendante, entourée d'un petit territoire dans ses environs immédiats, et assurée de la libre navigation sur la Vistule. Mais une telle situation, qu'aggrave l'application de la politique douanière continentale de Napoléon I[er], ne réalise nullement les aspirations polonaises des Dantzigois et est absolument néfaste à l'essor économique de leur cité ; si l'empire français eût vécu, elle n'aurait sans doute pas duré longtemps. Elle cessa dès février 1814, au lendemain même du jour où les Russes, à qui les Français l'avaient rendue le 1[er] janvier précédent, abandonnèrent Gdansk aux Prussiens.

Alors, avant même que le Congrès de Vienne ait statué sur le sort définitif de la ville, ceux-ci de rétablir l'état de choses antérieur au mois de mai 1807. Ils commencent en même temps l'œuvre d'unification, de nivellement et de germanisation qu'ils n'ont cessé de poursuivre, depuis lors, pendant plus d'un siècle entier (1814-1918). C'est l'établissement du *Landrecht*, du droit civil prussien ; puis l'introduction de la loi municipale du royaume, l'organisation d'une forte police prussienne, la désignation de Dantzig comme chef-lieu de la régence du même nom et siège de la bureaucratie de la province. En même temps, au point de vue économique, Dantzig est définitivement séparée du « royaume du Congrès », c'est-à-dire du royaume de Pologne créé par le Congrès de Vienne ; elle est progressivement transformée en entrepôt prussien. Enfin, voici que commence la conquête, par l'école et par le prêche, non pas seulement de la population polonaise, mais de la population cachoube, qui, peu à peu, a repris sa conscience nationale. Amorcée dès 1816 et surtout en 1823-1824, de toutes les manières, la prussianisation est devenue très intense d'abord après la suppression du royaume du Congrès en 1831, puis après la compression de l'in-

surrection polonaise de 1863, vaincue par les Russes grâce à l'appui politique de la Prusse. Les conséquences de cette politique se firent bientôt sentir; déchue de sa grandeur historique, Dantzig était tombée au rang de ville provinciale, avant même que la guerre de 1870-1871 eût porté le royaume de Frédéric II à la tête du nouvel Empire allemand.

Elle ne reconquit pas, par la suite, son importance économique, car les grandes voies ferrées, en particulier le chemin de fer de l'Est (de Berlin à Kœnigsberg), la laissaient systématiquement de côté. Ce fut surtout — on l'a indiqué plus haut — une ville administrative et militaire, industriellement outillée pour répondre aux besoins militaires et maritimes, comme aussi pour monter une garde vigilante sur la basse Vistule et pour travailler à la germanisation complète de sa propre population et de celle de la contrée avoisinante. Ce fut encore, dans les combinaisons de l'état-major allemand, le pivot d'une lutte défensive contre la Russie, dans le cas d'une guerre du Deutsches Reich sur deux fronts. Ainsi, sous les apparences d'une prospérité due à des causes purement officielles, la vieille Gdansk ne faisait que s'appauvrir, alors que Stettin et Kœnigsberg, villes entièrement allemandes, sinon prussiennes, ses rivales sur la Baltique, ne cessaient de s'accroître et de s'enrichir. Telle était la conséquence fatale des tarifs protectionnistes et de l'orientation du réseau ferroviaire allemand, comme aussi de l'abandon dans lequel la Russie laissait la voie fluviale de la Vistule moyenne; de toutes les manières, Dantzig se trouvait isolée de la contrée dont elle est le débouché naturel, isolée des plaines agricoles de la Pologne centrale, qu'arrosent la Vistule et ses affluents.

En dépit des récentes offensives de la germanisation exaspérée et, peut-être même, en partie à cause d'elles, c'est, néanmoins, toujours de ce côté que regardaient les descendants des vieilles familles de la cité, héritières des traditions historiques et économiques de Gdansk; elles voyaient, suivant la forte expression d'un auteur polonais, dans sa séparation d'avec la Pologne, « une plaie inguérissable » pour Dantzig. Elles le prouvèrent dès octobre 1918, en demandant au gouvernement polonais constitué à Varsovie après l'évacuation allemande l'incorporation de leur ville à la Pologne; elles le prouvèrent encore en ne donnant, le 19 janvier 1919, aux candidats polonophobes, lors des élections au parlement révolutionnaire de l'Empire, qu'un sixième des votes exprimés (environ 14.000 voix sur plus de 90.000). Ainsi, malgré l'indéniable pression pangermaniste, s'affirmaient avec une force extrême l'horreur des Dantzigois pour le régime prusso-allemand et leurs aspirations nationales.

C'était là, pour la Prusse, une menace qu'aggravait encore la dénonciation formelle, par le gouvernement des soviets russes, de tous les traités de partage conclus naguère entre Prusse et Russie et, par suite, de cet acte du 23 janvier 1793, qui avait fait de la Warta et de la Vistule des fleuves prussiens et qui avait attribué Gdansk à la Prusse. Bien entendu, avec une opiniâtreté et une ingéniosité qu'il convient de reconnaître, les Allemands ont essayé de lutter contre les événements qui ruinaient l'œuvre poursuivie environ un siècle et demi par leurs souverains et par leur hommes d'Etat. Pour empêcher le retour direct de Dantzig à la Pologne, ils ont lancé l'idée d'une neutralisation de cette ville, en invoquant le caractère actuel de Gdansk, allemande d'extérieur et d'apparence en nombre de ses quartiers. Ils ont, d'autre part, demandé à la Conférence de la paix le recul des frontières occidentales de la Pologne et l'isolement de Dantzig d'avec les territoires dont elle est le port naturel et tout désigné. On sait quel succès ils ont obtenu : *à l'unanimité*, la commission Cambon, composée des représentants de toutes les grandes nations coalisées, avait attribué Gdansk à la Pologne; le conseil des Quatre en a décidé autrement. En même temps qu'il retirait à la Pologne une partie de la Posnanie habitée par 60.000 Polonais et qu'il appelait à prononcer sur leur sort futur les territoires de la Mazurie prussienne, habités depuis des siècles par 300.000 Polonais et par une minorité allemande (districts de Marienwerder et d'Allenstein), il détachait Dantzig de la Pologne.

De par les articles 100 et suivants du traité de paix du 28 juin 1919, Gdansk redevient ce qu'elle fut entre 1807 et 1814; elle est érigée en ville libre, placée



La Haute Porte, à Dantzig (XVIe siècle).

sous la protection de la Société des nations. Mais elle se trouve beaucoup moins enserrée qu'elle ne l'était au XIXe siècle ; toute sa banlieue immédiate, tout le delta de la Vistule font partie de son territoire, qui doit couvrir une superficie à peu près égale à celle d'un grand arrondissement français et affectera sur la carte, de façon grossière, la forme d'un W.



Hôtel de ville de Dantzig, édifice gothique du XIVe siècle, restauré dans le style flamand de la Renaissance à la fin du XVIe siècle. (Il est dominé par une tour élégante de 45 m. de haut.)

La Nogat à l'est et, à l'ouest, la Vistule depuis la bifurcation de la Nogat jusqu'en aval de Dirschau, puis une ligne sinueuse faisant un angle assez prononcé vers l'ouest dans la direction de Berendt, voilà les limites du territoire de Dantzig, qui englobe Oliva, où fut signé le célèbre traité du 13 mai 1660, et la station balnéaire de Zoppot.

Du moins, les Allemands ne sont-ils pas parvenus à isoler Dantzig de la Pologne. Les frontières occidentales de ce nouvel Etat arrivent, en effet, à la mer Baltique, à quelques kilomètres dans l'ouest du golfe de Dantzig, comme l'imposent les conditions dans lesquelles est peuplé le pays. Que l'on jette, en effet, les yeux sur le cartouche annexé à notre carte de la région de Gdansk ; il a été établi d'après une carte *allemande* dressée par un Allemand, le Dr Jakob Spett, à l'aide des résultats du *recensement officiel* de l'année 1910. Ce cartouche révèle nettement l'existence d'un véritable couloir polonais, depuis la frontière de la ci-devant Pologne russe et depuis Thorn et Bromberg jusqu'à la mer Baltique dans l'ouest de Gdansk. Or, si tel est le résultat d'un recensement opéré en 1910, à une époque où les Allemands étaient les maîtres et les oppresseurs de la contrée et, donc, d'un recensement désavantageux pour les Polonais, quelle doit être la répartition exacte des populations dans le pays !

Ainsi, sur la rive gauche de la Vistule, la Pologne se trouve en contact immédiat avec le territoire de la ville libre de Gdansk. En sera-t-il de même sur la rive droite, où les habitants du district de Marienwerder devront décider de leur sort par un plébiscite qui les rattachera soit à la Prusse orientale (et, par suite, à la république de l'Empire allemand), soit à l'Etat polonais ? Dans tous les cas, même en adoptant cette seconde éventualité, la situation créée au port et à la cité de Gdansk par le traité de Versailles n'est vraiment favorable ni pour la nouvelle ville libre, ni pour la Pologne.

L'étendue exacte du territoire de Dantzig n'est pas encore déterminée. Elle doit l'être, d'après l'acte du 28 juin dernier, par une commission de cinq membres, constituée dans les quinze jours consécutifs à la mise en vigueur du traité de paix; cette commission comprendra trois membres (dont un haut commissaire, président) nommés par les principales puissances alliées et associées, un membre désigné par l'Allemagne et un autre désigné par la Pologne. De l'incertitude qui règne encore au sujet des frontières résulte une situation, purement temporaire, d'ailleurs, qui paralyse singulièrement toutes les initiatives dantzigoises. Mais voici qui est plus grave : Gdansk demeure, encore aujourd'hui, politiquement séparée des pays dont elle est le débouché naturel et sans lesquels (on l'a bien vu sous le régime prusso-allemand) elle ne peut pas vivre normalement. Le traité de paix a-t-il voulu perpétuer d'une certaine manière ce régime ? En dehors du régime polonais et dans une réclusion forcée comme ville libre artificielle, Dantzig ne fera que végéter.

Si Gdansk a un besoin absolu de la Pologne pour vivre et pour prospérer, celle-ci, de même, a un besoin absolu de Gdansk et ne saurait en être artificiellement isolée. C'est, en effet, par Gdansk que la Pologne accède naturellement à la Baltique par la Vistule, la « mère » des cours d'eau de la contrée ; Gdansk est la porte par où s'en vont au loin les produits naturels (blés, farines, bois) de la féconde terre polonaise ; c'est également la porte par laquelle lui arrivent les marchandises étrangères, en particulier tous les produits indispensables à l'agriculture et à l'industrie domestique. On l'a constaté durant les premiers siècles des temps modernes; elle était alors l'entrepôt de toutes les richesses du territoire polonais, des champs, des forêts, des steppes, de leurs produits ; elle était en même temps, le fournisseur des produits coloniaux et des produits de l'industrie étrangère. Ainsi Dantzig justifiait les titres que lui a donnés Simon Askenazy de « lien et médiateur entre les ressources agricoles de la République polonaise et les ressources industrielles de l'Occident ».

Voilà, précisément, le double rôle que les Polonais libérés veulent lui voir rejouer; voilà ce qu'ils veulent que Dantzig redevienne. Aussi se plaignent-ils du nouveau statut attribué à cette ville par le traité de paix du 28 juin 1919. Certes, l'instrument diplomatique stipule que la Pologne aura libre accès au port, où toutes garanties

seront données à son commerce; mais cela ne suffit pas aux Polonais. « Le commerce franco-polonais (disait tout récemment le ministre des affaires étrangères de la République, Stanislas Patek) ne pourra être définitivement organisé que lorsque nous aurons la possibilité de nous servir librement du port de Gdansk. Quand nous aurons Gdansk, alors, seulement, nous pourrons créer un réseau serré de relations économiques franco-polonaises par voie d'eau, sans grever les marchandises de frais de transport exorbitants. » L'histoire vérifie l'exactitude de ce point de vue; elle montre dans Gdansk l'indispensable organe respiratoire du grand corps que fut, et que deviendra, sans doute, la Pologne.

Elle montre aussi qu'à un tel rôle joué par Dantzig chacun trouve son bénéfice : et la nation polonaise et la cité du delta de la Vistule. « Si — disait naguère un noble polonais — les Dantzigois prospèrent grâce à nous, s'ils amassent des richesses grâce à notre commerce, ils seraient des nains dénaturés de penser à changer de maître ». Et, de fait, jamais, durant les trois siècles de leur union avec la Pologne, les habitants de Gdansk n'y ont songé. Pourquoi, dès lors, si leur cité était rattachée à la nouvelle république polonaise, pourquoi la majorité des 200.000 Allemands qui vivent sur le territoire de Dantzig ne se rallierait-elle pas, en fin de compte, à cet Etat ? C'est lui qui redonnera à la vieille ville slave la prospérité qu'elle n'a pas connue durant les années qu'elle a été prusso-allemande.

On ne saurait donc trop souhaiter de voir le port de Gdansk rentrer au sein de l'Etat polonais. Ainsi se trouveront déjoués les calculs de ceux qui ont voulu en faire, aux portes du nouvel Etat, un puissant entrepôt allemand, nourri par l'appoint exclusivement polonais; ainsi, conformément aux indications de la géographie, c'est-à-dire aux indications naturelles, Dantzig redeviendra ce qu'elle n'eût jamais, normalement, dû cesser d'être : une ville polonaise, grande, riche et heureuse. — Henri FROIDEVAUX.

Develle (*Jules*-Paul), avocat et homme politique français, né à Bar-le-Duc le 12 avril 1845. — Il est mort à Paris le 30 octobre 1919. Jules Develle appartenait, avec son frère aîné, Edmond Develle, à une vieille famille de la bourgeoisie lorraine. Après de solides études classiques, poursuivies au collège de Bar, il vint dans la capitale se faire recevoir avocat et inscrire au barreau de Paris (1866). Il trouva place dans le cabinet de Grévy. Premier secrétaire de la Conférence, il prononça, comme discours d'usage, en 1870, un éloge de Berryer, qui fut remarqué. La déclaration de guerre interrompit les succès du jeune maître. Il troqua la robe pour l'uniforme et prit part à la défense de Verdun.

A la paix, Jules Develle entre dans l'administration. En 1872, Thiers le nomme sous-préfet de Louviers. En 1876, il est préfet de l'Aube. Le gouvernement du 16-Mai le révoque. Le 14 octobre 1877, des élections législatives ont lieu, pour le remplacement de la Chambre dissoute. Ses anciens administrés de l'arrondissement de Louviers lui offrent la candidature. Il est élu, avec un programme républicain, contre le député sortant, Raoul Duval, bonapartiste. A la Chambre, il siège d'abord sur les bancs de la Gauche républicaine, puis sur ceux de l'Union démocratique, qu'il présidera.

Il entre, le 13 février 1879, dans les conseils du gouvernement comme sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, dans le cabinet Waddington, fonctions que le départ du ministre de l'intérieur, de Marcère, interrompt bientôt (4 mars).

Réélu en 1881, encore contre Raoul Duval, il est nommé pour la seconde fois sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, dans le cabinet de Freycinet (30 janv. 1882) et conserve ce poste dans les cabinets Duclerc et Fallières, jusqu'à la chute de ce dernier ministère (17 févr. 1883). Pendant son passage au gouvernement, Develle intervient à plusieurs reprises à la Chambre, notamment dans la discussion des propositions relatives à l'organisation municipale, d'où devait sortir la loi fondamentale du 5 avril 1884.

En février 1885, la Chambre discute l'opportunité de la modification du tarif général des douanes sur les céréales. Develle défend la doctrine protectionniste.

L'affaire de Langson le trouve aux côtés de son ami, Jules Ferry. S'il est chargé, comme président de l'Union démocratique, d'une démarche des groupes de gauche auprès du président du conseil, il appuie celui-ci et s'oppose avec vigueur et succès à la mise en accusation du ministère.

De nouvelles élections ont lieu, le 4 octobre 1885, au scrutin de liste. Jules Develle se fait porter sur la liste républicaine dans l'Eure et dans la Meuse. En ballottage dans les deux circonscriptions, il opte pour la Meuse, où il est élu.

Le 7 janvier 1886, il accepte dans le ministère de Freycinet — et conservera, l'année suivante, dans le ministère Goblet — le portefeuille de l'agriculture. Pour chef de cabinet, il choisit un compatriote, un avocat de jeune renommée, dont il apprécie la valeur et semble pressentir la destinée, Raymond Poincaré. Sa politique agricole est orientée vers le protectionnisme. Il a l'énergie de défendre sa doctrine, même contre ses collègues du gouvernement. Il le prouve bien, en 1887, lors de la discussion d'une proposition tendant à l'établissement d'une surtaxe sur l'entrée des blés. Le ministre du commerce, Lockroy, et le ministre des postes, parce qu'il représente le port de Marseille, se montrent libre-échangistes déterminés. Develle est partisan de la protection. Le conseil ne peut se mettre d'accord et décide de rester neutre. Mais Develle, qui est tenace, obtient de soutenir sa conception à la tribune, à titre individuel. N'ayant pu convaincre les ministres, il veut essayer de convaincre la Chambre, et il y parvient.

A la fin d'avril 1887, l'incident Schnæbelé surprend et inquiète le gouvernement et la France. La situation est grave et délicate. Les avis de ce Meusien sont écoutés avec une particulière attention par le conseil et, plus tard, Develle répétera souvent quelle fut, dans cette alerte, sa patriotique émotion.

Il quitte le ministère le 29 mai 1887, à l'arrivée au pouvoir du cabinet Rouvier. Il fait partie de plusieurs commissions, préside celle des douanes, est nommé (le 8 janvier 1889) vice-président de la Chambre. Dans la politique générale, ses tendances se manifestent par l'opposition à la revision de la Constitution et par une lutte impitoyable contre le boulangisme. Afin d'empêcher le général Boulanger de se présenter dans plusieurs circonscriptions, suivant le plan préparé par les plébiscitaires, il signe, avec les principaux chefs du parti républicain : Clemenceau, Floquet, Brisson, Casimir-Perier, la proposition, aussitôt votée, interdisant les candidatures multiples.



Jules Develle.

Aux élections du 22 septembre 1889, faites au scrutin uninominal, il se présente dans l'arrondissement de Bar-le-Duc et est élu au deuxième tour contre Madelin, candidat monarchiste, puis réélu vice-président de la Chambre. Il revient au ministère de l'agriculture avec les cabinets de Freycinet, Loubet et Ribot (17 mars 1890 au 10 janvier 1893). Il fait voter la loi du 3 juin 1891 sur le fonctionnement des courses de chevaux. Dans la discussion qui devait aboutir à l'établissement du tarif général des douanes, il se montre protectionniste modéré. On le voit opposer aux propositions extrêmes de la commission un programme de tarification plus modeste. A noter qu'il prépare la création d'une banque centrale, destinée à recueillir exclusivement le papier agricole.

A la chute du cabinet Loubet (28 nov. 1892), il avait été l'un des personnages appelés par Carnot pour résoudre cette crise difficile, mais, pas plus que Brisson et Casimir-Perier, il ne réussit dans ses démarches, et ce fut Ribot qui forma le cabinet. Develle conserva l'Agriculture. Il ne quitta la rue de Grenelle que pour le quai d'Orsay.

En effet, après la divulgation de l'affaire de Panama, le président du conseil, qui s'était réservé primitivement le département des affaires étrangères, prit sous son contrôle direct le ministère de l'intérieur et appela Develle à la direction de notre politique extérieure (11 janv. 1893). Le député de la Meuse resta à ce poste, avec le cabinet Dupuy, jusqu'au 2 décembre de la même année.

On ne saurait oublier que le ministre des affaires étrangères de 1893 fut un des préparateurs de l'alliance franco-russe. Develle était au quai d'Orsay lorsque, en octobre 1893, l'escadre russe de l'amiral Avellan rendit la visite de Cronstadt.

Dans l'ordre législatif, Develle fit adopter un projet retirant au jury, pour l'attribuer aux tribunaux correctionnels, la connaissance des délits d'outrage contre les chefs d'Etat et les ambassadeurs étrangers. Toute mesure est délicate, qui touche à la liberté de la presse. Il sut, en quelques phrases, rassurer et persuader.

D'autre part, il dut s'occuper de la question d'Egypte, faire face aux difficultés que rencontrait notre établissement à Madagascar et résoudre celles, plus graves, qu'amenèrent les empiètements du Siam sur la rive gauche du Mékong. Dans ces circonstances — et particulièrement dans le conflit avec le Siam, auquel l'Angleterre n'était pas indifférente — il défendit la dignité et les intérêts de la France avec une fermeté qui n'excluait pas la prudence. Il fit, à ce sujet, à la Chambre, des déclarations qui rallièrent l'unanimité de l'Assemblée.

Sa politique aboutit au traité du 3 octobre 1893, par lequel le Siam reconnaissait nos droits dans le bassin du Mékong et s'interdisait tout établissement militaire dans les provinces de Battanbang et de Siemreap, ainsi que dans une zone de vingt-cinq kilomètres sur la rive droite du fleuve. Il revint lui-même sur son rôle dans le règlement franco-siamois, lors d'une interpellation visant la déclaration de Londres du 15 janvier 1896. Comme certains auraient voulu que l'on profitât de l'incident pour établir le protectorat de la France sur le Siam, Develle s'éleva avec force contre cette conception :

> Une nation comme la nôtre (dit-il), qui a le souci du jugement que porte sur ses actes le monde entier, qui a des traditions et un passé auxquels il est de son honneur et de son intérêt de rester fidèle, n'abuse pas de sa force parce qu'elle a devant elle un petit peuple. Nous n'avons pas songé un seul instant à imposer le protectorat de la France au Siam.

Ce fut le dernier discours qu'il prononça à la tribune de la Chambre. Il avait été réélu sans concurrent, au renouvellement de 1893, mais il fut battu par Ferrette, nationaliste, en 1898. Il entra alors dans la magistrature. Le 31 juillet 1901, un décret le nomma conseiller à la cour de Paris.

Le 27 février 1910, Edmond Develle, sénateur de la Meuse, venant de mourir, Jules Develle brigua le siège fraternel. Il fut élu, au premier tour, contre Grosdidier, député. Il se fit inscrire au groupe de l'Union républicaine, dont il devint président. Son labeur à la haute Assemblée fut marqué surtout par le travail des grandes commissions. La commission des finances où, tout de suite, il fut appelé, lui confia la présentation des avis sur les questions agricoles, ainsi que la rédaction de l'important rapport sur le budget de l'agriculture, auquel vint s'adjoindre, plus récemment, celui du ravitaillement. Il fut membre aussi de la commission des dommages de guerre. Enfin, vice-président de la commission des affaires étrangères, il eut à connaître du traité de paix avec l'Allemagne. Afin d'assurer plus complètement l'unité de ses conclusions, la commission avait décidé — contrairement à la procédure suivie par la Chambre — qu'un seul rapport général serait soumis au Sénat. On sait que ce rapport général fut l'œuvre de Léon Bourgeois. Mais chacune des parties du traité a d'abord été étudiée séparément par un membre de la commission. Develle fut chargé de l'examen des clauses politiques européennes. Il le fit avec la plus haute compétence et une conscience absolue; son exposé est un de ceux qui furent le plus appréciés par tous ses collègues et dont le rapporteur général a le plus largement tiré profit.

Pendant la crise, Develle ne perdit jamais confiance, bien qu'il fût, par nature, plutôt un pessimiste. Il s'appliqua, sans ménager ses efforts, à assister ses compatriotes et, quelques semaines avant sa mort, il avait tenu, quoique fatigué déjà, à accompagner son ancien secrétaire, devenu le chef de l'Etat, dans le pèlerinage que celui-ci accomplit alors à Saint-Mihiel et au bois d'Ailly.

Jules Develle était de haute taille et de forte corpulence. Au moral, le président du Sénat, en annonçant sa fin à ses collègues, en a fait ce portrait :

> La personnalité de Develle était une des plus séduisantes qu'il se puissent rencontrer. Il était doué d'une intelligence si spontanée qu'il semblait n'avoir besoin de rien demander au travail, ce qui ne veut pas dire qu'il ne travaillait pas, mais seulement que son travail était si facile, si aisé, que l'effort n'en était pas apparent. Ouvert à toutes les questions les plus générales, comme les plus techniques, il les pesait avec une facilité qui les rendait aussi compréhensibles pour ses auditeurs que pour lui-même.

Develle était commandeur du Mérite agricole et grand-croix de l'ordre russe de Saint-Alexandre Newski. Il est inhumé à Bar-le-Duc. — G. HIRSCHFELD.

Histoire financière de la France depuis 1715, par Marcel Marion (t. Ier, de 1715 à 1789; t. II, de 1789 à 1792). — C'est un ouvrage considérable que l'éminent professeur du Collège de France vient d'entreprendre; un ouvrage aussi instructif pour les curieux d'histoire que pour tous ceux que préoccupe la question financière. La vie d'un pays n'est-elle pas, dans sa plus grande partie, déterminée par l'état de ses finances? En faisant remonter son histoire au début du XVIIIe siècle, en consacrant tout un gros volume de 500 pages aux institutions financières de l'ancien régime, en en précisant les transformations et les altérations, trop nombreuses, l'historien a mis en relief les causes essentielles de la Révolution; d'autres, d'ailleurs, l'avaient fait avant lui, mais par des exposés fragmentés ou trop généraux. Il a, pour édifier cette œuvre, dont les premiers fondements sont seuls posés, dépouillé, notamment, la correspondance administrative du temps; les renseignements qu'il y a recueillis l'« obligent à reviser bien des jugements traditionnels, à vérifier bien des opinions toutes faites; en ce qui concerne spécialement les finances du XVIIIe siècle, il apparaît souvent avec évidence que ni les hommes et les choses les plus loués n'ont toujours été les plus louables, ni les plus maltraités les plus condamnables et que les abus énormes et monstrueux venaient moins, en général, surtout dans les temps ayant immédiatement précédé la Révolution, des excès de pouvoir du gouvernement que de son impuissance et de son irrésolution ».

Après avoir, dans un premier chapitre, exposé dans leur détail les différents impôts en usage au

XVIIIe siècle, taille, capitation, dixième, gabelle, aides, octrois, relevé les particularités des pays d'Etat, et les privilèges du clergé et de la noblesse, l'auteur commence son historique à la mort de Louis XIV, dressant le tableau peu brillant de l'état des finances du royaume à ce moment. « Il n'y avait pas, dit le Régent dans le préambule de la déclaration du 7 décembre 1715, le moindre fonds ni dans notre trésor royal, ni dans nos recettes, pour satisfaire aux dépenses les plus urgentes ». Le duc de Noailles, qui administra les finances au nom du conseil créé par le Régent, commença par réduire au denier 25 (4 p. 100) les rentes sur les tailles, sur les recettes générales, sur les postes, sur le contrôle; les arrérages tombèrent ainsi de 6.649.580 livres à 3.483.793. Des réformes furent introduites dans la comptabilité; des économies réalisées par des suppressions d'offices : le nombre des trésoriers fut réduit de 70 à 19, les dépenses ainsi diminuées de 840.000 livres. Il est vrai que, dès 1719, la plupart des postes supprimés étaient rétablis.

Le banquier Law n'avait pas été étranger aux énergiques mesures prises par le Régent et son conseil; aussi son influence s'était-elle rapidement développée, au point de devenir prépondérante : le Régent ne se décidait plus que sur ses avis; il ne tint pas à lui que ne fût adopté un projet de banque d'Etat, laquelle aurait monopolisé « tout le commerce du royaume, toute l'activité économique, toute la manutention des impôts ». Law reprit, d'ailleurs, son idée, mais par des moyens détournés; le privilège qu'il obtint, le 2 mai 1716, de créer une banque particulière fut transformé et élargi à tel point que, l'année suivante, les billets de la banque eurent cours forcé, que la Compagnie d'Occident, filiale de la banque, obtenait, en 1718, le privilège de la fabrication des monnaies, le bail des fermes générales, les recettes générales. En décembre 1719, les actions atteignaient 18.000 livres; mais, un an plus tard, Law s'enfuyait dans les Pays-Bas autrichiens, ruiné, ayant ruiné des milliers d'individus et ébranlé le crédit de la France.

La liquidation du système fut pénible; ni Dodun ni Paris-Duverney ne réussirent à améliorer la situation; leurs réformes : le droit de joyeux avènement, le cinquantième, timides et peu soutenues, étaient insuffisantes; on les transformait, d'ailleurs, avant qu'elles eussent pu porter des fruits.

Vers 1737, cependant, grâce aux efforts de Fleury, qui trouva dans le contrôleur Orry un aide précieux, l'équilibre se rétablit un instant dans le budget du royaume : « Les finances, écrit à cette date Barbier, sont en meilleur état qu'elles n'ont jamais été, et il sera toujours fâcheux de perdre le cardinal. »



Law, contrôleur général des finances (gravure de Langlois).

Malheureusement, la guerre de la succession d'Autriche, le règne commençant de la Pompadour ne permirent pas à cet équilibre de subsister longtemps. Machault ne put empêcher un accroissement de la dette; les emprunts succédaient aux emprunts; la cour engloutissait des sommes de plus en plus disproportionnées : l'article des menus plaisirs, fixé à 400.000 livres sous Louis XIV, montait, vers 1750, à 2.700.000 livres.



La rue Quincampoix, à Paris, et la spéculation en 1720.

Marcel Marion lave, en passant, les fermiers généraux des attaques et des calomnies dont ils ont été victimes depuis la chute de l'ancien régime; il montre comment, loin d'être les auteurs du mal, ils ont, en mainte circonstance, contribué à l'enrayer. Le physiocrate Le Trosne distinguait entre les impôts qu'il condamnait et les fermiers qu'il épargnait, reconnaissant « que le fermier fait son métier et, souvent, ne le fait pas aussi strictement qu'il y est autorisé ». A la Constituante, Lebrun devait reconnaître aux fermiers généraux « de l'ordre, de la franchise, de la loyauté ». L'histoire impartiale confirme ce jugement et peut donner maint exemple de cette probité.

Quand, au début de 1770, l'abbé Terray prit la charge de contrôleur général, jamais elle n'avait été aussi lourde : « La banqueroute semblait imminente, les revenus de 1770 et même en partie de 1771 étaient déjà dévorés, le crédit était épuisé; il y avait 110 millions d'arriéré, 154 d'anticipation, 63 de déficit; il ne restait pas un écu pour faire le service de 1770, dont la dépense devait être de 220 millions. » Terray se mit à la besogne avec ardeur, étant à son bureau dès 6 heures du matin, étudiant tout et s'efforçant d'y trouver un remède qu'il n'était, hélas!, pas en état de faire prévaloir. Préconisant une politique d'économie, il voyait aussitôt se lever contre lui l'armée déjà nombreuse des profiteurs et l'opposition la plus violente s'organiser contre son administration. Pour subsister, il lui fallait au moins ménager la cour et, spécialement, la favorite; or ni Louis XV ni Mme du Barry n'étaient gens à adopter les mesures préconisées par le contrôleur; les économies réalisées sur les fonctionnaires et les pensionnés (il y en avait parmi les gens de lettres) furent englouties, très rapidement, à Versailles. Quand, à l'avènement de Louis XVI, Terray dut se retirer devant l'hostilité personnelle de Marie-Antoinette, la situation était meilleure qu'en 1770 : les dépenses n'avaient pas diminué, mais les recettes s'étaient accrues de 40 millions.

Il n'en restait pas moins un déficit de 27 à 30 millions, qui, quinze ans plus tard, s'élevait à 125 millions. Avec un soin méticuleux, Marion énumère les efforts faits par Turgot, dont il loue l'administration sévère, par Necker, dont il fait ressortir, cependant, les nombreuses fautes; il montre le gouffre qu'élargissent les criminelles manœuvres des Calonne et des Brienne, gouffre vers lequel la monarchie se précipite inconsciemment. Dans un dernier chapitre, il essaye de dresser le tableau d'un budget d'ancien régime, tout en faisant remarquer qu'il est difficile d'y voir clair : aucune règle fixe ne préside à l'établissement de ces budgets, qui, selon l'année, comprennent ou excluent certains chapitres essentiels. Les fameux Comptes rendus de Necker et de Brienne n'éclairent même pas la situation; la raison en est simple : « L'ancien régime n'eut jamais de budget..., jamais de comptabilité exacte et complète des recettes et des dépenses. » C'est cette lacune considérable que la Révolution devait combler.

Dans son second volume, Marion résume l'œuvre financière de la Constituante et de la Législative, œuvre si complexe qu'il est difficile d'en donner une idée exacte en quelques lignes : il fait de cette œuvre une critique d'ensemble, qui n'est peut-être pas sans appeler quelques réserves : « Les fautes de la Constituante ont été par la Législative continuées et aggravées. Elle n'a rien fait pour améliorer l'assiette et le recouvrement des impôts, rien pour endiguer le torrent des dépenses, rien pour conjurer la dépréciation du papier-monnaie. »



Le cardinal Fleury (par Hyacinthe Rigaud).

Il est certain que le trouble politique qui commença à bouleverser le pays dès avant la réunion des états généraux et qui se poursuivit, s'augmen-


L'abbé Terray (gravure de Le Beau).


Turgot (gravure de Dupin).


Jacques Necker (gravure de Saint-Aubin).


Calonne (par Duplessis-Bertaux).

tant chaque mois, pendant dix ans, ne fut pas pour faciliter une tâche de reconstitution financière : dès avant 1789, les impôts ne rentrent plus que très partiellement. Necker veut faire appel à l'emprunt; l'Assemblée lui répond, le 4 août, par l'abolition des privilèges, noble geste d'abnégation, qui ne peut produire aucun résultat immédiat; le 19 août, Mirabeau, qui commence à jouer son rôle de censeur, insiste sur la nécessité d' « éviter tout acte, toute oarole pouvant faire croire à aucune intention hostile contre aucun créancier de l'Etat » et de ranimer la confiance dans le gouvernement. Quelques jours plus tard, il entraîne l'Assemblée au vote « de la contribution patriotique » réclamé par Necker, contribution devant atteindre le quart du revenu, si celui-ci dépassait 400 livres. Le résultat de la mesure, mal étudiée et trop vague en sa formule, fut insignifiant : les anciens impôts ne rentrant pas, comment faire rentrer celui-ci ? Deux millions par mois pendant seize mois, tel fut le total bien faible auquel on atteignit : les ex-privilégiés, soumis au nouvel impôt, ne figuraient pas aux rôles; tout le service de la perception était à reconstituer en un moment où, précisément, les fortunes se modifiaient, émigraient avec leurs possesseurs ou se cachaient.


Loménie de Brienne (gravure d'Antonini).

Le 10 avril 1790, l'Assemblée, sur la proposition de Chasset, décidait l'émission par l'Etat de 400 millions de papier-monnaie ayant cours forcé — les premiers assignats — garantis par la vente de biens nationaux de valeur égale : une adresse au pays lui montrait la nécessité, le bien-fondé de l'opération et cherchait à rendre une confiance qu'on sentait ébranlée. Le roi, à l'instigation de Necker, lança une proclamation dans le même but; profondément inquiet de la voie où l'Assemblée s'engageait, le ministre continuait, cependant, à afficher un optimisme qui avait été longtemps le secret de sa popularité. Son mémoire du 29 mai 1790 faisait miroiter des espoirs plus volontairement erronés que les précédents; mais. le 25 juillet, il devait revenir sur plusieurs de ses déclarations; la confiance dans le crédit public disparaissait complètement, du fait même de ses tergiversations. Quand le ministre, dont le renvoi avait, en juillet 1789, déchaîné les premières journées révolutionnaires, se retira, le 3 septembre, ni l'Assemblée, ni l'opinion publique ne s'en émurent; c'était sa première idole que la Révolution jetait bas.

Quand la Constituante se sépara, un an plus tard, avait-elle, du moins, réussi à établir l'équilibre financier, à combler le déficit qu'elle avait trouvé dans les finances royales du 5 mai 1789? On ne peut l'affirmer. Marion, qui, dans son septième chapitre, dresse le tableau de la situation financière en septembre 1791, est obligé de faire les mêmes constatations qu'il avait relevées en étudiant les finances de l'ancien régime : même difficulté d'estimation exacte des dépenses qui, selon les rapporteurs et les ministres, varient de 641 millions à 584. Cependant, on ne peut nier que l'Assemblée ait doté la France d'un système financier nouveau et complet dans son plan. Si les résultats ne s'en sont pas fait sentir aussitôt, c'est que, dans le même temps, elle procédait à une réforme complète de l'administration et se trouvait ainsi en but aux difficultés les plus grandes. Les principales règles budgétaires étaient posées et, si les Assemblées suivantes négligèrent trop souvent de les appliquer, elles n'en constituent pas moins la base du régime perfectionné par Napoléon et encore en vigueur aujourd'hui. L'œuvre de la Constituante en matière financière comme en matière politique est considérable : elle a montré la voie, elle a décrété les principes; le malheur de la France voulut que l'Assemblée qui lui succéda fût incapable de les mettre en œuvre. Le personnel de la Législative était radicalement incompétent, en finances comme en administration; les mesures politiques qu'elle prit dès sa constitution augmentèrent, on le sait, la perturbation du pays; ce que la guerre religieuse avait commencé, la guerre étrangère l'acheva : la crise monétaire, déjà grave en 1791, s'accrut considérablement en un an. Il ne semble pas que les législateurs s'en émurent; sans doute, avaient-ils ce sentiment dangereux du précaire et de l'instable, qui fait rejeter facilement sur l'avenir du soin de trancher les questions délicates. Ni les émissions successives d'assignats, ni les nouveaux séquestres des bien. d'émigrés ne pouvaient guérir le mal moral dont la France souffrait : la défiance. Au moment de sa dissolution, la Législative devait reconnaître que les trois quarts des impôts restaient encore à recouvrer sur l'année en cours : la plupart des impôts institués par la Constituante, en substitution de ceux de l'ancien régime, n'avaient pas été mis en état de rendre ce qu'ils pouvaient : l'application avait péché, beaucoup plus que les principes. — Pierre RAIN.



Un assignat de quatre cents livres, en 1791.

Houille incolore. (UTILISATION DES VENTS.) Ind. Le problème le plus angoissant pour l'avenir de notre industrie est, à l'heure actuelle, la production économique de la force motrice. Au moyen si répandu de transformer dans nos foyers l'énergie potentielle des combustibles il convient, par suite de la rareté de ceux-ci, de substituer d'autres modalités.

Or, le jeu des éléments prodigue des quantités incommensurables d'énergie constamment renouvelées. C'est vers ces sources naturelles que l'homme doit se tourner : déjà, le cours des torrents est dompté; demain, le flux de la marée sera lui-même discipliné; une technique seule assez perfectionnée pouvait permettre ces asservissements.

Au contraire, même avec des moyens rudimentaires, l'utilisation du *vent* donne des résultats. Nul doute qu'en diffusant les moyens perfectionnés de nos constructeurs, on ne puisse avantageusement capter une force motrice aussi abondante que peu coûteuse.

Cette énergie, causée par le frottement de l'air à la surface du sol, par les variations de température et d'équilibre de l'atmosphère, énergie que nous désignerons sous les termes généraux de *houille incolore, houille éolienne, houille atmosphérique*, est inépuisable; sa captation entraîne peu de frais; son seul inconvénient est d'avoir l'irrégularité du vent lui-même.

Longtemps, le moteur du meunier fut l'aile tournant au gré du vent; mais, dès que celui-ci devenait trop puissant ou trop calme, l'appareil était condamné au repos. Le moteur ainsi conçu ne pouvait suivre les nécessités d'une industrie de plus en plus exigeante; la machine à vapeur eut tôt fait de reléguer le moulin à vent au second plan. Aujourd'hui, nos réserves s'épuisant, on revient au vent, mais avec des machines modernes, en pratiquant l'accumulation de l'énergie captée lors des périodes d'activité. Si l'on songe qu'il n'y a pas de petite agglomération qui ne soit capable de tirer parti du vent, on sera étonné du peu d'emplois que nous en faisons. Cependant, l'exemple de l'Amérique, des pays scandinaves, où cette utilisation est en honneur, doit nous servir d'indication en nous montrant combien nous pouvons en obtenir de profit.

Puissance du vent. — Le vent est éminemment variable, en puissance et en direction; les mesures de la pression qu'il exerce sur une surface prouvent que la pression est proportionnelle au carré de la vitesse du courant aérien. Cette pression croît donc très rapidement avec la violence du vent; le tableau suivant donne une idée de cette relation :

DÉSIGNATION DU VENT	EFFETS	VITESSE Mètres par seconde	PRESSION Kgs par m. car.
Très faible. . .	Fait flotter les feuilles .	2	0,500
Frais.	Fait fléchir les brindilles.	4	1,960
Vif	Fait plier les branches.	6	4,400
Fort.	Fait balancer les arbres.	8	7,840
Très fort	Arrache les feuilles. . . .	13	20,700
Tempête.	Casse les branches. . . .	21	54,000
Forte tempête.	Abat les arbres	28	103,000
Ouragan.	Abat les maisons	34	141,000
Cyclone	Ravage tout.	40	196,000

Quant à la puissance développée par cette pression, elle croît selon le cube de la vitesse; d'après Ringelmann (Académie des sciences),

$$T = KSu^3;$$

T étant le travail exprimé en kilogrammètres par seconde, K un coefficient variant de 0.0198 à 0.003 selon la vitesse du vent, S la surface présentée au vent de vitesse u.

Le travail disponible, en tenant compte de l'entretien, des frottements, etc., n'est que les 20 ou 40 centièmes du nombre théorique. On peut admettre que

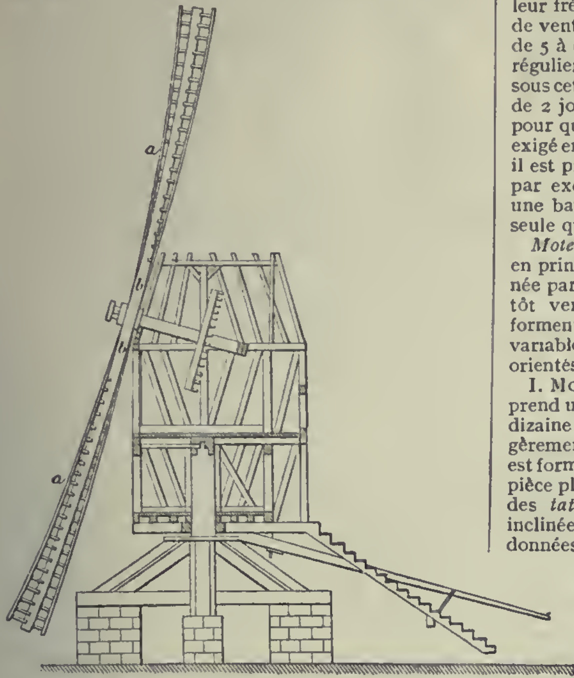


Fig. 1. — Moulin à vent, dont l'axe est à peu près horizontal. (L'axe autour duquel tourne la roue *a* est parallèle à la direction du vent. La roue *a* se compose de quatre ailes rectangulaires, qui sont appliquées sur des pièces de bois prismatiques *b*, appelées *volants*, et dont les axes se coupent à angle droit.)

la puissance du moulin en usage est de l'ordre de quelques chevaux : 4, 6, 8 HP, pour une roue de 10 mètres de diamètre, selon la vitesse du vent.

La puissance moyenne ne peut se déterminer qu'approximativement, car elle est influencée par



Fig. 2. — Moulin hollandais.

les conditions locales, le voisinage des lieux élevés, la direction dominante des vents, etc.; néanmoins, on peut constater que le meilleur rendement s'obtient lorsque le nombre de tours des ailes en une minute est un peu plus du double (2,5) du nombre de mètres parcourus par le vent en une seconde; il faut également que l'axe des ailes soit incliné d'une dizaine de degrés sur l'horizon, la composante des vents étant précisément obliquée de 8° à 15°; enfin, la surface offerte au vent doit présenter un gauchissement déterminé, le travail fourni étant maximum, lorsque l'obliquité atteint 28°,22 de la base à la périphérie, en variant de 54°,45 à 83°,07.

En France, les vents dominants sont S.-O. et O.; leur fréquence est telle qu'on admet par an 200 jours de vents de cette direction, sur lesquels 140 de vent de 5 à 6 mètres par seconde. Pour assurer un service régulier, il faut construire des appareils fonctionnant sous cette dernière vitesse, ce qui donne une utilisation de 2 jours sur 5. On doit donc prévoir l'installation pour que le moteur fasse, en deux jours, l'ouvrage exigé en cinq; comme ces nombres sont des moyennes, il est prudent de se placer au-dessus et de préparer, par exemple, une réserve d'eau de quatre jours ou une batterie d'accumulateurs pouvant assurer à elle seule quatre jours d'éclairage.

Moteurs à vent. — Les moteurs à vent sont tous, en principe, constitués par une surface mobile actionnée par le vent : surface à axe tantôt horizontal, tantôt vertical. Dans le premier cas, les appareils forment les *moulins proprement dits* à orientation variable; dans le second, les *panémones*, toujours orientés.

I. Moulins à vent. — L'ancien moulin à vent comprend une grande roue de 4, 6 ou 8 bras ou ailes d'une dizaine de mètres de rayon, mobile autour d'un axe légèrement incliné sur l'horizontale (*fig.* 1, 2). Le bras est formé d'un fort madrier (*volant*), prolongé par une pièce plus légère (*ente*), dans laquelle sont enchâssées des *lattes* comme des degrés d'échelle; ces lattes, inclinées sur leur monture, selon les indications données ci-contre, forment une surface gauche, sur laquelle on largue des toiles; quelquefois, l'aile est constituée par des planchettes mobiles en bois; elle a généralement une largeur de 1/5e à 1/6e de la longueur.

Dans tous les cas, le vent doit frapper l'aile normalement pour obtenir le maximum d'effet, d'où la nécessité d'orienter l'appareil. Dans les plus anciens modèles, l'orientation avait lieu à la main : la tour du moulin, mobile sur le sommet d'une base pyramidale, virait sous la traction d'un câble; quelquefois, une large girouette facilitait l'orientation. Enfin, dans de plus récentes machines, la tour est fixe, mais la calotte supportant les ailes peut tourner sur un chemin de roulement; elle se meut sous l'influence d'une petite roue auxiliaire actionnée par le vent.

Ce genre de moulin a l'inconvénient d'être dangereux dans ses manœuvres (notamment pour larguer les toiles ou arrêter les ailes en cas de tempête) et d'être très long à orienter, ce qui l'empêche de profiter des moindres sautes de vent. D'après Coulomb, un moulin de ce type, à 4 ailes de 21 mètres, donnait 7 chevaux par vent de 7 mètres à la seconde.

En Scandinavie, en Hollande, on a conservé ces types en les améliorant. Sous cette forme, avec

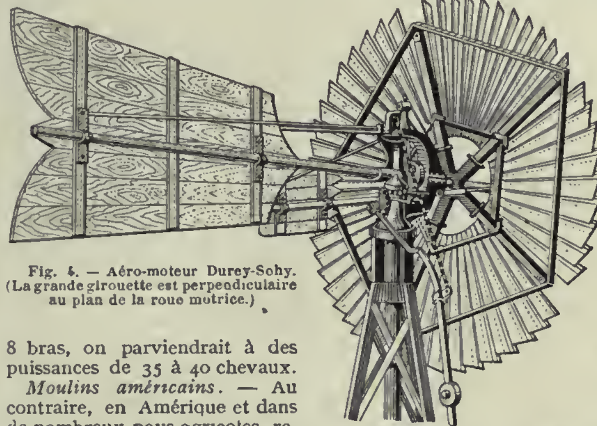


Fig. 4. — Aéro-moteur Durey-Sohy. (La grande girouette est perpendiculaire au plan de la roue motrice.)

8 bras, on parviendrait à des puissances de 35 à 40 chevaux.

Moulins américains. — Au contraire, en Amérique et dans de nombreux pays agricoles, reprenant l'idée de deux Français, Berton et Amédée Durand, on a cherché à remédier aux inconvénients de la lourde machine, ne présentant qu'une faible surface au vent et limitée en grandeur, dès que l'on cherche à accroître la puissance, en établissant un type léger dans lequel le vent agit sur une roue à ailettes, calculée pour présenter la surface d'action maximum, avec l'avantage de s'orienter et de se régler automatiquement, sans aucune surveillance (*fig.* 3.)

La roue motrice est constituée par une série d'ailettes fixes ou mobiles, variables dans leurs dispositions selon les constructeurs; cette voilure, en bois ou en tôle, a soit une forme gauche en rapport avec la forme théorique (système Chêne) constituant une sorte de vaste entonnoir dans lequel le vent s'engouffre, soit une forme plane à ailettes obliquées, mais se recouvrant comme les lames d'une persienne pour permettre le passage de l'air (système Vidal-Baume).

Le moulin, généralement placé à une certaine hauteur, au sommet d'un pylône, doit suivre les variations du vent. Il faut l'orienter et, en second lieu, comme le vent varie en puissance, il importe de maintenir son débit à un régime constant et même d'arrêter la roue lorsque la vitesse devient dangereuse pour sa solidité. Il en résulte que le moulin doit disposer d'organes d'orientation et de régulation; toutes ces modifications se font automatiquement, par des moyens simples dont nous ne signalerons ici que les principes.

Orientation générale. — Cette orientation générale est réalisée, le plus souvent, par un gouvernail-girouette (*queue de dérive*), placé dans le prolongement de l'axe de la roue, tendant naturellement à présenter la roue face au vent; quelquefois, son action est remplacée par celle d'une seconde roue parallèle à la première (système Mulrony).

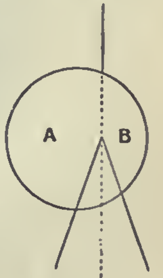


Fig. 3. — Moulin type américain.

Organes de régulation. — La régulation selon le vent s'obtient de diverses façons, caractéristiques de chaque marque d'appareil. Elle consiste à faire varier la surface offerte au vent en présentant la surface maximum à la moindre brise, pour, au contraire, s'effacer et présenter le minimum de résistance lorsque le vent s'élève, jusqu'à obtenir l'arrêt en cas de danger (*fig.* 4 et 6). Entre les moyens d'obtenir cette régulation, nous citerons parmi les plus originaux les dispositifs suivants : dans les uns, un organe d'orientation oblique la roue par rapport à la direction du vent; la roue, frappée de biais, offre naturellement une surface réduite; ce dispositif peut être un second gouvernail perpendiculaire au premier (système Durey-Sohy [*fig.* 4]) ou obtenu par décentrement de la roue par rapport à l'axe du pylône (système Samson-Pilter). Dans ce dernier cas, la surface offerte au vent présente deux parties inégales A et B (*fig.* 5); la zone A, la plus grande, supportant la plus grande poussée, la roue tend à s'infléchir de ce côté, malgré l'action d'un ressort antagoniste, qui maintient la roue face au vent. Lorsque la vitesse des courants aériens devient dangereuse, la poussée dépasse la résistance du ressort, et l'appareil se soustrait automatiquement à la poussée. D'autres fois, la surface de la turbine aérienne est modifiée grâce à la mobilité de certaines de ses parties, qui se ferment ou s'ouvrent sous l'influence de la force centrifuge développée par la rotation (système Halladay).

Fig. 5.

Quel que soit le mécanisme employé, la roue doit être légère, tout en étant assez robuste pour entraîner peu de réparations et, pour faciliter celles-ci, être de préférence construite par panneaux démontables (système Chêne). On la place au sommet d'un édifice ou d'un pylône pour dominer de 3 à 4 mètres les obstacles situés dans un rayon de 150 mètres; elle doit être parfaitement équilibrée. Un des meilleurs dispositifs, réalisant une grande stabilité en évitant le grand écartement exigé pour éviter le heurt de la roue et du pylône, consiste à disposer l'axe de la roue selon un angle de 10°; cette conception, du reste imitée de l'ancien moulin, améliore le rendement.

Transmission du mouvement. — L'axe rotatif de la roue étant horizontal, d'après la transformation de ce mouvement, on construit deux types d'appareils :

1° Ceux dont le mouvement est transformé en un va-et-vient vertical propre au fonctionnement des pompes, par l'emploi d'une bielle-manivelle ou d'un

pignon engrenant dans un cadre rectangulaire, denté intérieurement;

2° Ceux dont le mouvement rotatif horizontal est converti par engrenages et pignons en un mouvement rotatif vertical, pour transmettre ainsi la force au bas du pylône où elle est adaptable à une machine quelconque.

Le moulin est complété par des organes graisseurs, — des dispositifs d'arrêt et de mise en marche. Parfois, on y adjoint des systèmes arrêtant la roue automatiquement après un nombre déterminé de tours ou lorsque le remplissage d'un bassin atteint un certain niveau, etc. D'autres appareils, enfin, règlent la course des pompes pour la mettre en harmonie avec la vitesse de la roue et réduire les résistances. Dans tous les perfectionnements apportés, on cherche à diminuer la surveillance et les frais d'entretien.

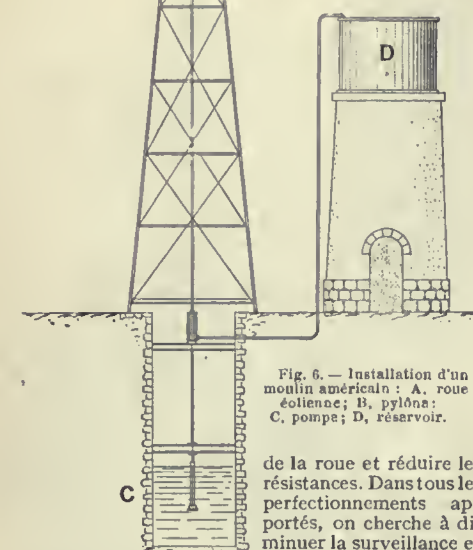
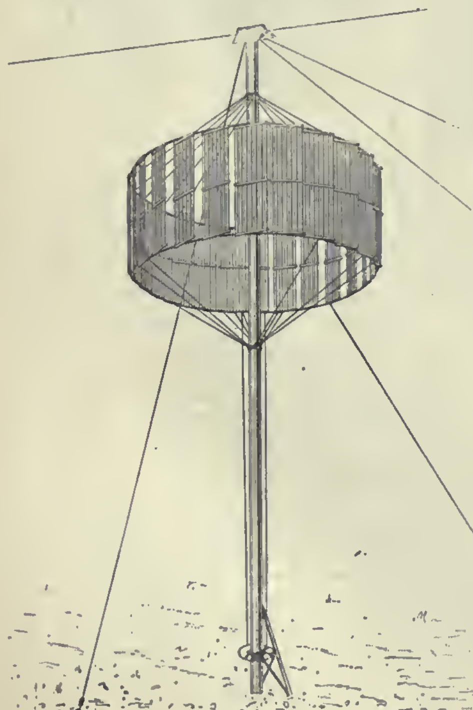


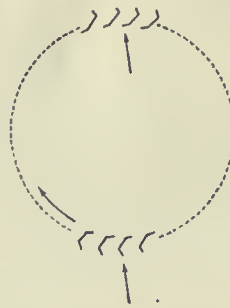
Fig. 6. — Installation d'un moulin américain : A, roue éolienne; B, pylône; C, pompe; D, réservoir.

Divers inventeurs ont proposé des modifications : roues en aubes de ventilateurs; roues doubles pour assurer une meilleure répartition de la poussée; multiplication des hélices sur un même axe (système Fayard de Mille), etc.; inventions peut-être intéressantes, mais peu répandues, car les roues éoliennes du type américain sont seules en usage.


Fig. 7. — Moulin à axe vertical Costes.

II. Panémones. — Dans la seconde classe de moteurs aériens, l'axe est vertical, ce qui offre l'avantage de donner un appareil toujours orienté et, par suite, tournant à tous les vents. On en connaît plusieurs variantes; la plus simple est la petite installation des quatre cuillers montées en croix, que l'on rencontre dans tous les champs d'aviation pour apprécier la vitesse du vent; d'autres comprennent des roues à palettes, des cuillers coniques, demi-sphériques, etc. En général, la puissance obtenue est très faible, une grande partie de l'action du vent étant neutralisée par la réaction des organes opposés du moulin (*fig. 7*.)

Pour accroître la puissance, Costes établit les surfaces frappées par le vent de telle sorte que l'action des parties symétriques s'ajoute; dans son moteur, véritable manège aérien, un axe vertical, maintenu entre deux crapaudines, est entraîné par une roue, dont la circonférence porte suspendues des lames de persienne à profil déterminé; le vent, en s'engouffrant entre ces lames, produit la rotation, ainsi que l'explique le schéma ci-contre (*fig.* 8) : la poussée à l'entrée produit le même sens de rotation que la poussée sur la lame opposée lors de la sortie de l'air.


Fig. 8. — Panémone Costes. (Action du vent sur deux éléments opposés.)

Un des esprits ingénieux auxquels nous devons l'impulsion donnée aux pouvoirs publics pour expérimenter la houille bleue des marées, le Dr M.-A. Legrand, s'est également occupé de la captation de l'énergie des vents. Son moulin (*fig.* 10) présente l'originalité d'esquiver la contre-poussée de l'air; il comprend, en principe, quatre volets rectangulaires, suspendus par le grand côté supérieur aux bras d'une croix horizontale, mobile autour d'un axe vertical. Les volets ne peuvent dépasser en avant la verticale; sous l'influence du vent, le volet de droite, A, par exemple (*fig.* 9), est poussé et entraîne la rotation de l'appareil, tandis qu'à gauche, le volet B s'incline et laisse passer l'air résistant : l'action néfaste de l'élément symétrique se trouve ainsi éliminée. De fait, le rendement mécanique de l'appareil est très grand. Comme on peut construire ce moulin avec des volets de bois garnis de toile à voile, éléments peu coûteux, cette machine est éminemment propice aux petites installations.

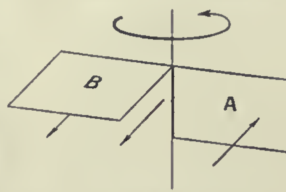


Fig. 9. — Moulin Legrand. (Action du vent sur deux éléments symétriques.)

Utilisation de l'énergie des vents. — Le moteur aérien, par suite de son irrégularité, se prête mal à la production d'une énergie constante, nécessitée par les besoins d'une industrie où la machine-outil ne peut suivre le caprice du moteur. Au contraire, il conviendra aux travaux généralement moins exigeants des agriculteurs et des petits industriels, pour lesquels une force de 8 à 10 chevaux est suffisante. On peut, cependant, réaliser avec le vent la production d'un régime constant, en opérant par accumulation de l'énergie.

On y parvient de plusieurs façons, soit que l'accumulation ait lieu sous forme d'eau élevée à un certain niveau, d'air comprimé ou d'énergie électrique.

On comprend aisément le premier processus, le moulin étant parfait pour le fonctionnement d'une pompe : l'eau est élevée à un niveau même considérable, et cela à n'importe quel moment, la roue pouvant tourner à toute heure. L'eau recueillie, déversée dans une petite turbine, par exemple, permet la mise en marche de machines quelconques sous un régime régulier. Il en est de même de l'accumulation de l'énergie à l'aide de l'air; l'air, étant comprimé par une pompe, peut être détendu ensuite selon les besoins.

Sous la forme électrique, le moulin actionne une dynamo qui charge une batterie d'accumulateurs; le courant de celle-ci, lancé dans le circuit d'utilisation (lampes, moteurs, etc.), se prête à tous les usages de la fée électrique; le vent est dompté et, plus il fait rage, plus il assure le bien-être de ceux qui ont su le discipliner.

Pour s'adapter à cette forme d'utilisation, il a fallu construire des dynamos spéciales à tension indépendante des écarts de vitesse. On utilise ordinairement des machines de 45 à 50 volts pour diminuer le nombre des accumulateurs nécessaires. Il faut avoir grand soin d'établir entre la machine et la batterie un conjoncteur-disjoncteur automatique, très précis, pour couper le circuit dès que la tension des accumulateurs dépasse celle de la machine et devient, par suite, dangereuse pour celle-ci. On peut estimer de 1.500 à 1.800 watts le débit d'une roue de 4m,80; la vitesse des ailes pouvant passer de 125 à 350 tours, ceci représentant environ 200 lampes de 16 bougies. Il convient de remarquer que la turbine de l'accumulateur hydraulique peut actionner une dynamo et résoudre la question électrique sans emploi d'accumulateurs.

Tels sont les modes d'utilisation du moulin; leur diffusion est encore à réaliser dans nos contrées, bien que celles-ci soient avantageusement balayées par les vents. Les applications agricoles sont les plus nombreuses, mais nous sommes loin des 500.000 moulins des plaines du Missouri et du Mississipi, là où, dans une seule ferme, on compte 48 moulins en marche.

En effet, les agriculteurs peuvent employer le moulin à l'élévation des eaux, soit pour épuiser des marais, pratiquer des irrigations, soit pour faire des réserves et alimenter les divers services des fermes. On peut également actionner les machines agricoles (bluteries, hache-paille, concasseurs, etc.). Les communes, les habitations peuvent aussi utiliser les moulins pour assurer leurs services d'eau et d'électricité; on estime, par exemple, qu'une roue de 6m,60 est capable de refouler 150 mètres cubes d'eau en 24 heures, sous une charge de 22 mètres.

Au moulin du temps jadis, abandonné par les besoins de nos minoteries, supplanté par l'outillage des usines à vapeur, on reviendra, sous une forme perfectionnée, avec une nouvelle vogue. L'appareil moteur aérien n'a pas dit son dernier mot; on peut espérer l'améliorer; mais, déjà, les machines que nous avons décrites sont des appareils capables de rendre les plus grands services, surtout si nous envisageons le problème plus amplement. La production de l'énergie, en totalisant l'action de nombreux moulins constitués en centrales de générateurs d'électricité, pourrait être recommandée dans nos régions dévastées, dans tous les coins de terre inculte, là où l'on est loin des rivières, de la mer ou des régions de houille blanche. Le moulin à vent étant l'appareil qui produit l'énergie le plus économiquement, on trouverait, dans son emploi, un précieux auxiliaire dans la création de cette énergie si nécessaire aux reconstitutions matérielles. — M. Moliné.

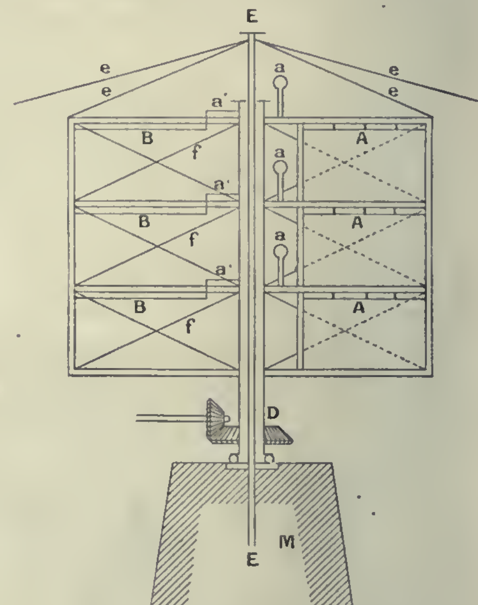


Fig. 10. — Moulin du système Legrand. (A, panneaux recevant la poussée du vent : B, panneaux relevés par le vent; *a*, *a'*, contrepoids; E, axe-support scellé dans le bloc M; D, axe rotatif; *e*, haubans; *f*, entretoises.)

Jeunesse de Charles Nodier (la), par Léonce Pingaud (Paris, 1919.) — Mérimée, succédant à Charles Nodier à l'Académie française, disait, dans son discours de réception :

> Ce serait ignorer non seulement le caractère de son talent, mais la nature même de son esprit que de supposer qu'il eut jamais l'intention de se donner comme un historien et, surtout, comme un biographe. Qu'il s'agisse de lui, qu'il s'agisse des autres, qu'importe à M. Nodier l'exactitude des faits ? Pour lui, tout est drame.

A vrai dire, si l'exactitude des faits importait assez peu, en effet, au conteur des *Souvenirs de jeunesse* et des *Souvenirs de la Révolution*, il n'eût point été fâché, pourtant, que les autres fussent convaincus de la réalité des faits qu'il rapportait. Léonce Pingaud a entrepris de confronter la poésie avec la vérité. Dans un récit à la fois abondant et clair, il nous conte la vie de Nodier, telle qu'elle fut réellement vécue, et il nous la montre telle que Nodier la songea. On est bien obligé de constater qu'il y a peu de rapport entre les deux existences, mais Nodier fut un si charmant esprit qu'on ne saurait trop lui en vouloir. S'il ne fut pas un bon historien, il fut un délicieux conteur, et la richesse de son imagination rend indulgent pour les faiblesses de sa mémoire.

Il naquit à Ornans, aux environs de Besançon, le 29 avril 1780, des relations qu'Antoine-Melchior Nodier, avocat au barreau de Besançon, entretenait avec Mlle Suzanne Paris. Il fut légitimé par le mariage que contractèrent ses parents, le 12 septembre 1791.

Antoine-Melchior Nodier, après avoir appartenu à la congrégation de l'Oratoire, comme auxiliaire laïc, était devenu de robe. Il avait le goût des choses de l'intelligence, et le jeune Charles put cultiver de bonne heure son esprit en sa compagnie. Sous cette direction et sous celle d'un certain Mathieu, régent d'école patriote, l'enfant apprit à aimer, tout jeune, les livres, pour lesquels il devait se prendre de passion plus tard.

Dès le début de la Révolution, son père devint un des chefs du tiers état à Besançon. Il fut maire, président du tribunal criminel et, comme tel, il appliqua rigoureusement la loi. Il faisait, d'ailleurs, intervenir son fils dans sa vie publique, et il le menait à la Société populaire, dont il était l'un des membres importants. Les premiers devoirs que l'enfant composa furent des harangues civiques. Dès 1793, il aborde la tribune et, quand il ne parle pas, il écoute. Il assista aussi aux jugements sommaires rendus par le conventionnel en mission Bassal en 1793 et aux exécutions qui les suivirent.

Les impressions que ces spectacles lui firent éprouver furent assez vives et, pour lui changer les idées, son père l'envoya faire un voyage sur les bords du Rhin. Il vit Strasbourg. Il vit Pichegru à l'armée du Rhin et, à son retour, il fit de la propagande républicaine. Il monta sur la scène, comme acteur, sans grand succès, semble-t-il, et, le 10-Thermidor, il fut chargé de célébrer l'apothéose de Joseph Barra et d'Agricole Viala.

Cependant, un capitaine de génie en retraite, le chevalier Girod de Chantrano, qui s'était réfugié dans l'étude, accueillait parfois l'enfant et développait en lui le goût qu'il avait naturellement pour les sciences naturelles. Ce fut chez le chevalier qu'on l'envoya après le 9-Thermidor. Il herborisa et fit la chasse aux papillons. En 1796, on l'inscrivit comme étudiant à l'École centrale et, dès 1797, il rédigea les *Descriptions des insectes qui se trouvent aux environs de Paris..., augmentées de plusieurs espèces nouvellement reconnues dans la ci-devant Franche-Comté.*

Mais, en même temps, il se liait avec Luczot, dit « La Thébaudais », ingénieur ordinaire des ponts et chaussées à Besançon, qui avait onze ans de plus que lui, et il entreprit de fonder une Philadelphie. Les premiers membres en devaient être Charles Weiss, dont l'amitié devait accompagner Nodier toute sa vie, Deis et Pertusier. L'association était une association d'amitié. Elle devait se composer de cinq membres au moins, de vingt-cinq membres au plus, élus à l'unanimité. La politique devait être exclue des réunions, et ces réunions devaient être surtout des occasions de plaisirs ou de discussions littéraires. Les statuts de l'association furent rédigés en vingt-cinq articles par Nodier, et les puérilités n'y manquent pas. C'est ainsi qu'il est gravement spécifié que les frères de la Société des philadelphes affectionnent en particulier la couleur bleu de ciel, la figure pentagone et le nombre 5. Ils portent comme signe apparent un ruban bleu de ciel, attaché autour du cou.

En 1798, Nodier fut nommé bibliothécaire adjoint à l'Ecole centrale; mais, l'année suivante, ayant représenté en plein air une parodie d'une séance du club jacobin, une instruction judiciaire fut ouverte. Il échappa à la justice, un non-lieu ayant été rendu, mais il perdit sa place. Il devient mélancolique et désenchanté; il écrit :

> A vingt ans, j'ai épuisé la lie de toutes les douleurs et, après m'être consumé dans des espérances inutiles, je me suis aperçu, à vingt ans, que le bonheur n'était pas fait pour moi.

Le jeune désenchanté avait lu Werther. Mais il avait lu aussi Sterne, et c'est Sterne qu'il imite plus que Gœthe, dans une petite autobiographie qu'il écrit au même moment : *Moi-même.*

> Mon caractère (avoue-t-il) est composé des éléments les plus hétérogènes, et je ne me ressemble pas pendant dix minutes consécutives.

Il applaudit au Consulat et obtint, par suite, sa rentrée à la bibliothèque de l'Ecole centrale; puis il entreprit de faire de la Philadelphie un foyer de propagande en faveur des institutions nouvelles. La Société fut organisée par ses soins, et l'élément militaire y fut introduit avec le commandant Oudet.

Mais une nouvelle polémique fit bientôt scandale et l'obligea à prendre un congé. En décembre 1800, il est à Paris. Il y vécut trois mois en homme de lettres et en bohème, mais sa seule publication fut une *Bibliographie entomologique*. Il est vrai qu'à son retour à Besançon, il fit jouer une pièce qu'on n'a pas retrouvée : *Lequel des deux?* ou *l'Amant incognito*, et qu'il fit imprimer une plaquette : *Pensées de Shakespeare. Stella*, son premier roman, fut achevé vers ce temps et publié, sous le titre : *les Proscrits*, au cours d'un nouveau voyage fait à Paris, à la fin de 1801. Le succès en fut assez vif.

Nodier revint à Besançon, à la fin d'avril 1802, pour y composer *le Peintre de Saltzbourg* et *le Dernier Chapitre de mon roman;* mais, dès la fin de 1803, on le retrouve à Paris. La Philadelphie est morte. Le jeune auteur ne s'occupe plus que d'écrire; mais une satire : la *Napoléone*, qu'il a composée jadis, est soudain publiée. Il s'en avoue l'auteur. On l'arrête; on le conduit au dépôt de la préfecture de police, puis à Sainte-Pélagie. Il y resta un mois, se rétracta et écrivit la *Prophétie contre Albion*. On le remit en liberté, mais on le renvoya chez lui, sous la surveillance de son père et de la police locale.

On conte qu'en 1805, Napoléon devant traverser Besançon pour aller se faire couronner roi d'Italie, à Milan, un coup de main fut préparé pour enlever l'Empereur. A vrai dire, c'était une conspiration d'opéra-comique, qui n'avait d'importance que dans l'esprit des conspirateurs. Mais, la police impériale en ayant été avisée, l'itinéraire du voyage fut modifié, et une instruction fut ouverte. Nodier passait pour être compromis. L'ordre de l'arrêter fut signé à Paris, et il alla se cacher dans le Jura. Mais son père sut plaider sa cause. Une fois de plus, on le considéra comme inoffensif, et Fouché lui accorda l'autorisation d'habiter Besançon, mais surveillé.

Il se remit au travail, sous la protection plutôt que sous la surveillance du préfet Jean de Bry et publia *les Tristes. Mélanges tirés des tablettes d'un suicidé.* En même temps, il prépara son *Dictionnaire des onomatopées*, ses *Questions de littérature légale*, rédigea son *Précis de la connaissance des langues*, et commença son *Commentaire des fables de La Fontaine.* Mais des horizons nouveaux, bientôt, l'attirent. Il est las de Besançon. A Dôle, où il se rend, il trouve un emploi d'expéditionnaire; puis il y ouvre un cours libre. Enfin, le 30 août 1808, il se marie; il épouse Mlle Désirée Charne.

De nouveau, des rêves de voyage agitent son esprit. L'Amérique le tente, mais c'est pour Amiens qu'il part. Là, deux Anglais passionnés de belles-lettres, sir Herbert Croft et lady Mary Hamilton, l'accueillent. Ils se mêlent de littérature et ont besoin d'un collaborateur ou d'un secrétaire. Nodier est ce secrétaire et ce collaborateur; collaborateur apprécié et aimé. Mais l'ennui le prendra bientôt et, en 1810, la Franche-Comté le revoit.

Pendant deux ans, sa vie à la campagne est studieuse et bourgeoise, ses travaux d'histoire naturelle l'occupent; la recherche des vieux livres le divertit, et les sages travaux et les sages loisirs lui permettent d'attendre patiemment la bonne place qu'il souhaite depuis si longtemps, qu'il espère toujours. L'espoir se réalise : la place se présente. Par l'intermédiaire d'Etienne, on lui offre le poste de directeur du « Télégraphe », journal officiel, publié en allemand à Laybach. Il accepte, il part ; il y reste huit mois. Seuls, les événements politiques le contraignent au retour. Mais, de son voyage en Illyrie, il rapporte maintes sensations, maints souvenirs. On les retrouvera dans *Jean Sbogar.* En attendant, le gouvernement impérial ne l'abandonne pas, et il entre au « Journal de l'Empire ».

A la Restauration, le « Journal de l'Empire » reprit son ancien titre : « les Débats », et Nodier y demeura comme rédacteur. A vrai dire, il avait fait aussitôt une profession de foi royaliste et avait même demandé une croix de Saint-Louis. Critique dramatique, critique littéraire, les publications nouvelles lui sont une occasion de discerter sur toutes les questions à l'ordre du jour, même celles qui n'ont que peu de rapports avec la littérature.

Mais les Cent-Jours arrivent. Le nouveau royaliste se tient à l'écart et, quand les Bourbons reviennent, pour prix de sa fidélité, il sollicite des lettres de noblesse. Il les obtiendra, mais ne s'en parera pas, et continuera à signer de son nom.

En 1818, une mission lui est donnée pour Odessa. Il devait y occuper une chaire de droit et d'économie politique, diriger une imprimerie et un journal politique et commercial, et le gouvernement français le subventionnait.

Mais la publication de *Jean Sbogar*, qui venait de paraître et où semblait glorifiée l'anarchie, épouvanta, sans doute, le gouvernement russe. Nodier ne reçut jamais ses passeports. Il s'en consola et reprit sa plume de journaliste. Les journaux les plus royalistes : le « Drapeau blanc », la « Quotidienne », le « Conservateur » l'accueillent. La Légion d'honneur lui est donnée. Enfin, le poste de bibliothécaire de l'Arsenal lui est offert. Les jeunes gens vinrent vers lui. Le premier cénacle se forma sous sa présidence. C'est le temps de sa liaison avec Victor Hugo ; c'est le temps des deux voyages qu'il fait avec le poète des *Odes et Ballades* à Reims et à Chamonix.

Mais Victor Hugo devait bientôt prendre le pas sur Nodier, et celui-ci en marqua quelque mauvaise humeur. Il n'y eut jamais, pourtant, brouille totale entre eux. Parce qu'il ne le craignait pas peut-être, Hugo ménagea toujours Nodier ; et Nodier, dans différents articles de la « Revue de Paris », exposa sa façon de comprendre le romantisme français. Il prit une position intermédiaire entre les classiques et les romantiques, mais il ne cessa de revendiquer ses titres de précurseur. On le considérait un peu comme un ancêtre. Mais, pour montrer qu'il était bien vivant, il faisait constamment intervenir sa propre personne dans ses récits. Il commença à rappeler ses souvenirs de la Révolution et, à la veille de la révolution de 1830, il prit figure de libéral. Quand elle éclata, il venait d'être révoqué. Ainsi sa place lui fut conservée. Et il put reprendre le fil de ses souvenirs.

Souvenirs, souvenirs, c'est en les relisant, après avoir lu sa vie, que l'on comprend que l'on ait pu dire de Nodier qu'il avait le don de l'inexactitude. Don à la fois naturel et volontaire. Il subordonne l'histoire à la poésie et maquille ainsi les événements auxquels il a pris part. En 1815, il avait écrit déjà une *Histoire anonyme des sociétés secrètes sous le règne de Buonaparte.* Le succès en fut fort vif, mais l'histoire en est absente. Ce n'est que légende édifiée de toutes pièces par le conteur, et la lecture en est divertissante. Le major Oudet y prend figure de héros et s'oppose à l'image de l'Empereur. Weiss a pu écrire avec raison que l'*Histoire du roi de Bohême* et l'*Histoire de la fée aux miettes* étaient cent fois plus vraies que l'histoire d'Oudet. Sur Oudet et sur Malet, Nodier reviendra, d'ailleurs, quinze ans plus tard, en publiant leurs portraits dans la « Revue de Paris », mais les portraits n'auront pas plus d'exactitude.



Charles Nodier en 1824 (tableau de Paulin Guérin).

Ce n'est point seulement, d'ailleurs, dans ses Souvenirs politiques que Nodier transpose la vérité, si l'on peut employer une formule aussi modérée; il transforme de même sa vie sentimentale. Autant que ses *Souvenirs de la Révolution*, que le récit de ses démêlés avec la police et avec la justice de son pays, ses souvenirs de jeunesse sont des souvenirs de son imagination, et les fiches sentimentales au haut desquelles il inscrit des prénoms : Séraphine, Thérèse, Clémentine, sont aussi peu véridiques que son casier judiciaire, qu'il charge avec tant de complaisance.

Il estimait l'imagination comme la première des qualités littéraires, et il croyait ce qu'il imaginait. Ces fables le consolent de son désenchantement. Ses dernières années sont moins heureuses. Il souffre des difficultés d'argent qui l'ont suivi pendant toute son existence. Il éprouve même de la lassitude à écrire. Il est comme aigri de se voir dépassé et laissé en arrière. Alors, il se retire en soi-même. Il invente de belles histoires, et ces histoires le réjouissent.

Comme on lui demandait un jour comment il avait pu persuader à tant de femmes qu'il les aimait, il répondit : « C'est parce que, lorsque je le leur disais, je le croyais. »

Quand il écrivait ses histoires, ou quand il les contait, il les croyait. Et, pour cette foi qu'il avait en soi-même, il lui sera beaucoup pardonné.

Qu'on lise l'étude de Léonce Pingaud; elle remet bien des choses à leur place, et elle fait connaître l'homme. Mais qu'on la lise surtout, parce qu'elle fournit l'occasion de se reporter aux contes de Nodier; et, si ces contes ne sont pas des chapitres d'histoire, ils sont du moins délicieux. — JACQUES BOMPARD.

La Fontaine et saint Augustin, par le colonel Godchot (Paris, 1919, in-18). — Les biographes de La Fontaine, depuis Walckenaer jusqu'à G. Michaut, ont recherché avec assiduité quels auteurs anciens et quels auteurs modernes le bon fabuliste pilla pour écrire ses charmantes fables, ses épitres allègres, ses madrigaux, ses épigrammes et ses contes. Aucun, avant le colonel Godchot, ne paraît avoir signalé la profonde influence exercée par saint Augustin sur le fameux distrait.

Jean de La Fontaine (d'après le tableau de Rigaud, gravé par Edelinck).

Il est vrai, on s'est médiocrement occupé des sentiments religieux de La Fontaine. On sait que, dès l'âge tendre, ses études faites de façon assez irrégulière à Château-Thierry d'abord, puis à Reims, il se sentit entraîné vers la piété, au même temps que son frère Claude, par une vocation qu'il croyait ardente. En 1641, venu à Paris, il entraît à l'Oratoire, et cette institution, approuvant ses intentions dévotes, le plaçait au séminaire de Saint-Magloire. Là, soit qu'il ait senti, devant l'aridité des études théologiques, décliner sa ferveur, soit que l'on ait découvert la fragilité de celle-ci, il ne persévéra pas dans sa détermination première.

Il retourna vers la vie. Ses mœurs, ses démêlés conjugaux, ses œuvres légères même lui firent prendre figure, devant son siècle et devant la postérité, de libertin invétéré. Il disait, d'ailleurs, tout ingénument, dans une lettre : « Ce n'est pas mon fait que de raisonner sur les matières spirituelles : j'y ai eu mauvaise grâce toute ma vie. » Mais, s'il était réellement peu enclin à approfondir les mystères de la religion et à pratiquer, par la parole ou par la plume, la controverse, cela ne voulait pas dire qu'il eût complètement renié ses anciennes aspirations à l'existence contemplative.

Il est probable que, malgré ses désordres, son goût du parasitisme, l'impiété de ses écrits, le sentiment religieux demeurait à l'état latent dans son âme. Nous serions même assez convaincu qu'il envisageait la religion d'une manière rare à cette époque, en artiste épris de ses magnificences intellectuelles. L'ouvrage du colonel Godchot tendrait à le prouver.

Vers 1664, La Fontaine était en relations avec une sorte de pédant, l'académicien Louis Giry, inlassable traducteur de textes latins, grecs et italiens. Ce pédant s'était mis en tête d'offrir à ses contemporains une édition française de la plus curieuse des œuvres de saint Augustin : *la Cité de Dieu.* Mais il n'était que médiocrement poète et, pour translater en notre langue les citations faites par l'évêque d'Hippone, il souhaita le concours du fabuliste. Celui-ci consentit à le lui donner. Il se plongea donc dans *la Cité de Dieu.* Ses études théologiques ne l'avaient jamais amené sur les routes ensoleillées où le conduisait à cette heure le saint docteur. Leur rencontre fut délicieuse. La Fontaine, surpris par l'ardente beauté des pages où le fougueux Père de l'Eglise exposait ses doctrines, admirait sans réserve et se laissait imprégner tout autant par les idées que par le style. Il est très probable qu'il lut ensuite les *Sermons*, les *Traités sur la grâce et le libre arbitre* et les *Confessions*, du même auteur.

De ce moment, il ajouta à ses livres de chevet, qui étaient jusqu'à l'heure *Gargantua* et *Pantagruel*, l'œuvre de saint Augustin. C'était un bizarre assemblage, et tout autre que le bonhomme en eût compris l'irrévérence. Mais il ne la saisissait point et, certain jour (l'anecdote est-elle véritable ?), se trouvant en compagnie de Racine et de Valincourt chez Boileau, après avoir écouté un frère de celui-ci, docteur en Sorbonne, faire un pompeux éloge de saint Augustin, il demanda, avec naïveté, sortant de son éternel rêve, lequel du saint ou de Rabelais avait le plus d'esprit. Il fut rabroué avec impertinence, car nul de l'auditoire ne pouvait imaginer la nature de ses préoccupations.

En réalité, cette anecdote indique que La Fontaine était dès lors un sectateur convaincu de l'évêque d'Hippone. Tout, dans sa vie, va désormais le préciser. Car, bientôt, en effet, le fabuliste se rapproche de Port-Royal et des jansénistes, qui reconnaissent en saint Augustin un de leurs pères de prédilection. Il n'adopte point leurs idées et n'épouse point leurs querelles, mais il goûte passionnément leur compagnie. Arnauld d'Andilly, le plus austère des hôtes du monastère, devient son ami intime. Visiblement, on souhaite capter tout à fait ce poète, dont on presse le génie et qui ferait une recrue de choix pour le groupe.

Mais La Fontaine est trop indolent pour suivre sur le terrain de combat les écrivains du monastère. On parvient, cependant, à utiliser son nom déjà célèbre, et sa plume habile, et ses relations parmi la poésie contemporaine. Depuis longtemps, Loménie de Brienne, libertin devenu ermite — et ermite janséniste — rêve de publier, à la gloire de saint Augustin et de Port-Royal, un recueil de poésies chrétiennes et de substituer ce recueil aux anthologies graveleuses dont se nourrissent les salons de l'époque. La Fontaine consent à devenir son collaborateur. Il réunît les pièces qui en composeront les trois volumes. Bien des poètes légers et des libertins qui sont ses amis lui fournissent leur contribution, et Arnauld d'Antilly est trop souvent obligé d'expurger l'œuvre en préparation. Le fabuliste fournit lui-même vingt-quatre poésies pieuses, une paraphrase du psaume XVII en particulier, dont l'inspiration, tout au moins, fut empruntée à saint Augustin.

Il éprouva certainement une grande satisfaction à rendre cet hommage au Père de l'Eglise dont il admirait le génie. Les emprunts qu'il devait lui faire ne s'arrêtèrent, d'ailleurs, point là. En 1673, il publiait un poème : *la Captivité de saint Malc*, que Port-Royal lui avait demandé d'écrire. Il en chercha les éléments dans la *Lettre de saint Jérôme sur la* « Vie de saint Malc » que contient la *Vie des Saints-Pères des déserts*, traduite par Arnauld d'Andilly. Mais cette *Lettre* ne lui donnant que des renseignements imprécis, il eut recours, une fois encore, à saint Augustin. Visiblement, le poème sortit de la lecture du *Sermon XXI (De trois espèces de moines en Egypte)* et de *la Cité de Dieu.* Des passages entiers de ces ouvrages sont simplement versifiés. Ce poème fut, d'ailleurs, une assez pauvre chose. Il vérifia l'affirmation du fabuliste, disant que raisonner sur les matières spirituelles n'était point son affaire. Il lui valut, en outre, toutes sortes de désagréments ; car, l'ayant dédié au cardinal de Bouillon, il provoqua un violent tapage à la cour, en appelant ce prélat « altesse sérénissime » au lieu d' « altesse revérendissime ». Il fut obligé d'en supprimer l'édition, après s'être rendu suspect par ses inspirations jansénistes.

Il rompit, d'ailleurs, à peu près vers ce temps, ses relations avec Port-Royal, où ses *Contes*, qui continuaient à paraître parallèlement à ses œuvres pieuses, ne pouvaient lui valoir que désapprobations et rancunes. Mais cette rupture ne l'empêcha point de persévérer dans son enthousiasme pour le guide spirituel des jansénistes. Le colonel Godchot voit, en effet, dans l'œuvre de La Fontaine mille idées qui sont communes au fabuliste et à saint Augustin. La fable de l'*Astrologue qui se laisse tomber dans un puits* serait, par exemple, due aux véhémentes diatribes du docteur contre ses contemporains qui pratiquaient l'astrologie et la magie. Nous croyons plus vraisemblablement que La Fontaine, dans cette fable, eut l'intention de railler les hommes de son temps adonnés à ces sciences, très prospères au XVIIe siècle.

De même, nous ne pensons pas que notre bonhomme ait eu besoin, pour admirer Platon, d'en lire le panégyrique dans les écrits de saint Augustin. En admettant qu'il ignorât le grec, chose que le colonel Godchot conteste avec vigueur, il pouvait prendre aisément connaissance du philosophe dans mainte traduction. La Fontaine eût été en situation d'infériorité sur le plus mince clerc de son époque, s'il eût négligé de se familiariser avec les grands esprits de l'antiquité.

Il ressort, néanmoins, du travail, souvent nouveau, mais malheureusement quelque peu confus du colonel Godchot, que La Fontaine doit beaucoup, au point de vue littéraire, à saint Augustin.

Mais il ne lui doit point une recrudescence de sentiments religieux. Sa conversion finale, obtenue par les prônes et les objurgations de l'abbé Pouget, n'est aucunement liée à ses lectures ou à ses études. L'œuvre de l'évêque d'Hippone fut pour lui l'une de ces splendeurs qui, dans la religion, le ravissaient en extase et qu'il recherchait avec passion. Incapable de ferveur et même de vraie piété, mais non dédaigneux d'elles, le fabuliste fut attiré par l'art vers celui que l'on appela le « docteur de la grâce ». — EMILE MAGNE.

Laurence Albani, roman, par P. Bourget (Paris, 1919). — Laurence Albani, fille d'un jardinier des environs d'Hyères, a été prise en affection par une grande dame anglaise, lady Agnès Vernham, qui en a fait sa demoiselle de compagnie, presque sa fille adoptive. Brusquement introduite dans un monde d'élégance, de luxe et de raffinement, Laurence s'y est vite acclimatée, car elle porte en elle une distinction et une finesse naturelles, héritées, sans doute, de son aïeul, un officier à demi noble de l'ancien régime. Mais voici que, vingt mois plus tard, la mort subite de sa protectrice contraint la jeune fille à retourner auprès de ses parents, à reprendre dans l'humble maison de l'Almanarre son existence laborieuse et mesquine. Elle l'a fait avec joie, certes, car elle aime les siens et a goûté, en les revoyant, « une intense impression d'asile reconquis » ; pourtant, le contraste entre sa condition de naguère et sa situation présente n'est pas sans provoquer en elle un certain malaise :



Maison de La Fontaine, à Château-Thierry.

elle sent plus fortement qu'autrefois la vulgarité du milieu où elle doit désormais vivre et en souffre obscurément. Aussi n'est-elle pas loin — et Bourget avec elle — de considérer comme un malheur l'acte généreux de lady Agnès.

Si l'on peut pardonner à Laurence Albani cette erreur de jugement, on ne saurait avoir pour l'auteur la même indulgence. Bourget a voulu reprendre ici une thèse qui lui est chère et qu'il a déjà soutenue dans l'*Etape*, celle du danger des déclassements. La thèse est parfaitement juste, quand il s'agit d'individus transportés dans des milieux pour lesquels ils ne sont pas faits. Mais est-ce le cas de Laurence Albani ? Il ne le paraît point. L'auteur a pris soin de nous dire que

Laurence, avant même de rencontrer lady Agnès, était différente de sa famille, de sa sœur, de son frère; n'avoue-t-il pas, à propos de ce dernier, qu' « en tout état de cause, Laurence aurait été pour son frère un principe de malaise, parce qu'il l'aurait toujours sentie trop autre » ? Bien plus, pour justifier cette distinction native de son héroïne, le romancier a imaginé de donner aux Albani une origine noble. Ainsi, l'adoption de lady Agnès aurait été un reclassement, si l'on peut dire, plutôt qu'un déclassement. D'ailleurs, cette intervention était-elle nécessaire ? Laurence n'avait pas attendu la riche Anglaise pour avoir l'intuition de la vulgarité des siens et en être intérieurement choquée; dès la première rencontre, en présentant à l'étrangère et à sa fille les diverses personnes de sa famille, Laurence, nous dit Bourget, éprouvait « une appréhension à demi humiliée, dont elle avait un peu de honte. C'étaient, pourtant, son père et sa mère, c'étaient sa sœur et son frère, ces braves gens dont elle avait tant craint qu'ils ne basardassent un geste, qu'ils ne prononçassent une parole dont leurs visiteuses pussent sourire ». Laurence n'a donc nullement été « déracinée » : c'est sa naissance même qui l'a fixée dans un terroir qui lui convenait mal. Par suite, la responsabilité de lady Agnès disparaît, et la thèse avec elle : le roman se réduit à une simple aventure sentimentale.

Laurence Albani est, en effet, courtisée par deux prétendants : l'un, Pascal Couture, un paysan comme elle, infirme par surcroît, qui a été son camarade d'enfance et lui a voué depuis longtemps une adoration profonde; l'autre, Pierre Libertat, garçon élégant, issu d'une très vieille et très riche famille de Toulon, qui n'éprouvait d'abord qu'un caprice pour cette belle fille, mais qui, s'étant heurté à une ferme résistance, a vu son désir se changer en passion et s'est mis en tête d'épouser Laurence. Celle-ci demeure indécise : l'humble amour de Pascal la touche, « mais l'épouser, c'était s'emprisonner pour toujours dans un sort pareil à celui de ses parents ». Or, précisément, Pierre Libertat lui offre « l'attrait d'une existence plus libre, plus comblée, plus pareille à celle dont elle gardait l'incurable nostalgie ». Qu'au fond d'elle-même la jeune fille préfère le jardinier, cela n'est point douteux, même pour Laurence; mais saura-t-elle résister au mirage de la fortune et du luxe, à la tentation de devenir châtelaine, d'exercer une sorte de royauté campagnarde, « dont l'idée satisfait à la fois ses instincts de paysanne et ses appétits de dame » ? A dessein, Bourget s'attarde sur cette incertitude sentimentale, que renforce une dualité d'aspirations. Quand Pascal, désespérant d'être agréé, annonce à Laurence son projet de partir en Algérie, la jeune fille sent bien, à l'idée de ce départ, une détresse lui poindre le cœur, mais le cri : « Ne pars pas ! », qui était monté dans sa gorge, n'en sort point. Et, le même jour, elle se rend à Hyères prendre le thé avec la mère de Pierre, qui désirait la connaître. Celle-ci, bourgeoise hautaine, naturellement hostile à ce qu'elle juge une mésalliance, humilie Laurence par son attitude distante et poliment dédaigneuse. Aussi, quand, après cette scène pénible, Pierre formule sa demande, Laurence se tient sur la réserve et refuse de s'engager. Mais que fût-il advenu, si elle avait trouvé chez Mme Libertat un accueil affectueux, ou simplement amical ? Ainsi, l'auteur le plus scrupuleux ne peut s'empêcher d'ordonner les événements dans le sens le plus favorable aux idées qu'il prétend défendre, et cela suffit pour ôter à celles-ci toute valeur générale.

Laurence hésite donc à se déterminer. Il va falloir, pour la décider, un incident étranger à son aventure personnelle, mais qui, l'obligeant à agir, fera tomber ses hésitations. Un jeune garçon, Virgile Nas, dont Pascal avait fait son aide-jardinier, pour le soustraire aux brutalités de ses parents, a, dans un moment d'égarement et de jalousie exaspérée par l'injustice, poussé dans un marais son demi-frère, qui, bappé par la vase, a disparu aussitôt. Epouvanté, l'enfant s'est enfui dans les bois, s'y est tenu caché deux jours, puis, mourant de faim, est venu demander secours à Laurence. Celle-ci, émue devant cette détresse, va s'employer à sauver le petit Virgile. Elle s'adresse d'abord à Pascal Couture, lui révèle le drame et lui demande, pour détourner de l'enfant tout soupçon, de le reprendre chez lui. Pascal refuse, doublement irrité contre son protégé devenu un assassin et contre Laurence, dont la vue lui est désormais pénible et qu'il renvoie durement. Rebutée de ce côté, Laurence songe à Pierre Libertat, qui doit justement venir ce jour même chercher la réponse à sa demande en mariage. Ne pourrait-il pas placer Virgile chez un de ses fermiers ? A vrai dire, on ne saisit pas très bien comment cette solution mettra le coupable à l'abri de toute poursuite, mais l'intérêt s'attache ici plus à la démarche même de Laurence qu'à ce qui en fait l'objet.

Pierre accueille volontiers la demande de la jeune fille, mais il tient, auparavant, à se renseigner auprès du patron de Virgile. Laurence, qui redoute de mettre les deux rivaux en présence, essaye de dissuader Pierre : son insistance, son trouble rendent le jeune homme soupçonneux; pourquoi ces réticences ? On lui a dit que Pascal Couture a courtisé Laurence : serait-ce vrai ? Il veut savoir. Sous l'empire de la jalousie, il devient maladroit, blessant, violent même. A son tour, Laurence s'indigne et, rompant l'entretien, déclare à Pierre Libertat qu'elle ne sera jamais sa femme. En cédant à ce subit mouvement d'une impulsive aversion, elle a, peut-être, laissé échapper le suprême moyen de sauver Virgile, mais elle a, par contre, achevé de découvrir son propre cœur : c'est bien Pascal qu'elle aime !

Il lui faut, cependant, achever son œuvre de salut. Elle retourne donc chez le jardinier et y trouve Virgile, qui, ayant appris qu'on a arrêté un vieux vagabond comme auteur probable du crime, ne veut pas laisser condamner un innocent à sa place et, avant d'aller se dénoncer, est venu demander pardon à Pascal. Les efforts de Laurence auront-ils été vains ? Non. Touché à son tour de compassion, Pascal arrangera une fable qui fera croire à la mort accidentelle du frère de Virgile, innocentera le vagabond et sauvera son protégé. Cette décision généreuse éclaire définitivement Laurence sur la noblesse morale de celui qu'elle hésitait naguère à épouser et dont elle veut être désormais la compagne. Aussi, quand le jardinier revient du commissariat, il retrouve dans sa demeure la jeune fille, qui, ménagère accorte, a dressé le couvert, moulu le café et préparé une omelette fumante;

La surprise cloua le jeune homme sur le seuil...
— « Qu'est-ce que cela signifie, Laurence ? » interrogea-t-il...
— « Que tu n'as pas eu si tort de me vouloir comme ménagère. Tu vois. »
Elle continuait à rire. Puis, soudain, rougissante :
— « ... Et que, si tu as toujours l'idée de m'avoir pour femme, c'est oui. »
— « Laurence ! balbutia-t-il, éperdu, Laurence ! C'est bien vrai ? »

Pascal est seul à s'étonner d'un dénouement que le lecteur prévoyait depuis longtemps. Cette idylle rustique s'achève comme toutes les idylles, mais, puisque les lois du genre sont sauvegardées, on ne saurait se montrer plus exigeant. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que le récit est bien conduit et soutient l'intérêt, surtout dans la seconde partie, qui est plus mouvementée et plus vivante. Il est également curieux de voir Bourget s'essayer à cette forme du roman rustique, qui ne lui est pas habituelle. Il y a porté des scrupules louables et y marque un souci évident de rendre fidèlement l'aspect physique de ses paysans, « leurs mains tannées et cordées de veines », leurs attitudes, les moindres particularités de leur costume.

On voyait (dit-il d'une paysanne qui cueille des violettes) ses chevilles prises dans des bas de grosse laine brunâtre, et ses pieds chaussés d'épais souliers boueux, passer sous la jupe rendue plus courte par son attitude penchée. Un large chapeau de paille noire cachait son visage. La chair des mains disait seule la vie dans cet énorme paquet d'étoffes, affalé contre terre.

De même, lorsqu'il décrit des intérieurs, il a soin de mettre en relief le détail typique :

Le carreau des chambres, déverni de son rouge et rayé par les gros souliers ferrés, le papier des murs déchiré par places et où se voyaient des traces d'allumettes, le mobilier déformé par l'usage, avec ses étoffes rapiécées et ses bois recollés, les mauvaises chromolithographies pendues de guingois dans leurs cadres décolorés, la toile cirée de la salle à manger où les plats, posés trop chauds, avaient imprimé des ronds en creux...

Enfin, il n'hésite pas à mettre dans la bouche de ses personnages des mots de patois, pour rendre leur langage plus expressif.

Pourquoi, malgré cette application, Bourget ne produit-il qu'une insuffisante impression de couleur et de vie ? C'est que ses descriptions, qui ont la précision d'un inventaire, en ont aussi la froideur ; tout ce qui nous est présenté est vu du dehors et à distance. De même qu'au lieu de laisser ses personnages agir, l'auteur s'attarde à expliquer le pourquoi de leurs actes et le mystère de leurs pensées, de même il interpose entre le lecteur et les objets qu'il décrit l'écran de son analyse précise et froide. Le pittoresque s'en ressent. Cette acuité d'analyse, qui est l'incontestable qualité de Bourget, nuit à sa faculté d'émotion. Or, précisément, dans ces sortes de romans, où la trame est mince et l'invention peu originale, c'est le charme des peintures, le mouvement des scènes qui constituent la principale source d'intérêt. On trouve, cependant, dans *Laurence Albani*, quelques tableaux bien traités : la scène forestière qui ouvre le livre a de la chaleur et de la lumière et, dans une autre note, l'aspect de la chambre mortuaire du frère de Nas est exactement décrit, avec l'exaspération douloureuse de la mère, l'empressement plus curieux qu'affligé des voisins et la persistance d'une « écœurante fétidité » à travers le violent arome des mimosas et des narcisses.

Mais n'est-il pas fâcheux que l'on soit arrêté parfois par certaines négligences de style ? *Avait-ce été des choses réelles* est seulement une tournure peu heureuse; *basane*, au lieu de *balzane*, peut passer pour un lapsus; mais *s'arrêter de son travail* est une incorrection et *inatteignable* a un furieux air de barbarisme. A quelque degré de gloire que soit parvenu un écrivain, il doit demeurer asservi à la grammaire et à la langue. Une telle servitude n'est jamais humiliante pour un véritable artiste. — F. GUIRAND.

Liban (TRADITION FRANÇAISE AU), par René Ristelhueber. — « La montagne du Liban, écrit G. Hanotaux dans la préface de ce livre, n'atteint pas les hautes altitudes, mais c'est une des cimes les plus élevées de l'histoire universelle : de Salomon jusqu'à Renan, la sagesse humaine s'est assise à l'ombre des cèdres séculaires. » Depuis près de mille ans, cette terre qu'ont chantée tant de poètes français et qu'en un si harmonieux raccourci situe l'historien, est imprégnée de pensée française. René Ristelhueber, qui a représenté la France sur la côte syrienne dans les années qui précédèrent la guerre, nous etrace en ce livre l'histoire de ce petit peuple, qui, depuis le IVe siècle, n'a cessé, fortifié dans sa montagne sacrée, de professer avec la même dévotion à la religion catholique le même amour de la France.

Fuyant les persécutions, ils étaient peut-être alors quelques milliers seulement à camper dans ce Liban si peu accessible, autour du monastère que fonda



Jeune Bédouin. (Phot. J. Boyer.)

leur père spirituel Jean Maron. Malgré la pauvreté du lieu, ils y prospèrent, s'y multiplient au point que les croisés, qui les y découvrent au XIIe siècle, estiment leur nombre à 4.000. Les Libanais, dès cette première rencontre, sont émerveillés du geste libérateur accompli de si loin par ces Occidentaux; dès lors, le lien est noué entre eux et nous. Saint Louis le consacre par cette phrase, peut être point authentique, mais, en tout cas, si caractéristique :

Nous sommes persuadés que cette nation, que nous trouvons établie sous le nom de saint Maron, est une partie de la nation française, car son amitié pour les Français ressemble à l'amitié que les Français se portent entre eux.

Le saint roi veut-il légitimer dans cette phrase la prétention de quelques maronites qui prétendent avoir dans leurs ancêtres un descendant de Charlemagne, ce n'est guère croyable, car le fait légendaire ne s'étaye sur aucune généalogie précise. Point n'est besoin, d'ailleurs, de cette filiation pour établir la parenté morale qui, depuis la première prise de Jérusalem par les croisés, le 1er juillet 1099, a uni les maronites aux Francs. Ceux-ci, en s'établissant sur toute la côte de Syrie, en y fondant le royaume de Jérusalem et les comtés vassaux, trouvèrent dans les maronites les collaborateurs les plus dévoués; à eux furent réservés les privilèges de bourgeoisie, à eux, surtout, les privilèges religieux, puisque, seuls de tous les Orientaux, ils avaient conservé le rit latin. De nombreuses unions furent conclues entre les croisés et les Libanais; la langue d'oc se répandit dans toute la montagne, qui se hérissa de châteaux forts, car les Occidentaux sentaient venir de l'Est l'invasion ansariée, qui devait les jeter à la mer. A Margat, une forteresse est construite dans le site le plus escarpé en sentinelle avancée et, plus en arrière, à Tartous, à Safeta, à Kalaadt El Hosn, une ligne défend la vallée de l'Oronte et Tripoli, comme au mont Glainen, qui

surplombe Baruth, l'actuelle Beyrouth, une citadelle est aménagée dans le creux du rocher. Un siècle durant, les croisés vécurent tranquilles sur leurs conquêtes; mais, dès 1187, Jérusalem était perdue, et Guy de Lusignan, qui n'avait plus l'ardeur combative des ancêtres, se consolait d'avoir perdu le tombeau du Christ en transportant à Chypre sa royauté. Et c'est à sa suite que les maronites, quittant la côte, vinrent en grand nombre dans l'île où, en 1248, saint



Jeune fille maronite du Liban. (Phot. J. Boyer.)

Louis abordait; ils étaient alors 182.000, si l'on en croit Nicolas Mourad, un de leurs historiens. Au lieu d'écouter les conseils de ceux qui le comblaient de prévenances, le roi franc préféra commencer l'attaque par la côte égyptienne; on sait quels déboires il y trouva. Les colons de la côte syrienne durent partir à sa suite; tout aussitôt, l'invasion musulmane se



Montagnard de l'Anti-Liban. (Phot. J. Boyer.)

remit en marche; les citadelles vieillies, mal défendues, n'arrêtèrent pas longtemps leur élan. Giblet, au cœur de la montagne, tombe en 1266; Bibars attaque Margat, Tripoli, Sagette et s'en empare tour à tour. En 1291, Baruth tombait aux mains des infidèles, cette même Beyrouth aux tours de laquelle flotte de rechef, aujourd'hui, le drapeau français, protecteur de l'indépendance libanaise!

Deux, trois siècles passèrent; l'islam ravagea la Syrie, mais il ne put abaisser les montagnes libanaises ni les espérances maronites. Conservant au fond du cœur la foi chrétienne, le disciple de Jean Maron vit revenir à lui, dès la fin du XVe siècle, des représentants de l'Occident; ce n'étaient plus des guerriers venant conquérir, mais des moines cherchant à évangéliser : une mission franciscaine, mais en majorité italienne, dirigée par le P. Gryphon, fut, en 1450, la première de celles qui allaient entreprendre la chaîne, à peine interrompue, de la tradition. Plus tard, aux franciscains vinrent se joindre les jésuites; aux Italiens, de plus en plus, se substituèrent les Français. Dans l'esprit des religieux français, se dessine la double mission si magnifiquement accomplie depuis lors, sans solution de continuité : propager la foi catholique sur la côte libanaise, répandre l'amitié française. Pour donner le branle à ce mouvement si fécond, il se trouva précisément un moine qui passe pour un de nos plus fins politiques, le P. Joseph du Tremblay, l'illustre « Eminence grise » de Richelieu. Ce fut lui qui, d'accord avec le cardinal-ministre, organisa la mission des capucins à Leida, puis à Beyrouth, puis à Alep. L'une d'elles, en 1638, comptait déjà trente missionnaires. Le P. Joseph demandait à Rome la faveur de créer à Beyrouth un séminaire et y envoyait, avec deux latinistes, une imprimerie destinée à répandre dans le pays, avec la foi latine, les rudiments du parler français.

En 1627, forts d'une autorisation expresse de la Sublime-Porte, délivrée sur la demande de l'ambassadeur du roi, comte de Cezy, deux jésuites, Gaspard Maniglier et Jean Stella, partirent de Lyon pour Alep. — D'abord évincés, non par les violences des musulmans, mais par les intrigues des Vénitiens, des Hollandais et des Anglais, les jésuites abandonnèrent le terrain. Pas pour longtemps; ils y rentrèrent en maîtres en 1643, cependant que plusieurs frères de la communauté venaient les rejoindre et essaimaient dans tout le pays : à Damas, à Tripoli, à Saïda. En 1656, à Antoura, le P. Lambert fondait le premier collège français qui devait avoir une si brillante destinée et trouvait dans le cheik maronite Abou-Naufel un protecteur éclairé, dont Louis XIV n'allait pas tarder à faire son représentant officiel à Beyrouth.

La France, au milieu du XVIIe siècle, occupait sans conteste la première place en Orient; le chemin que les religieux avaient montré, les commerçants l'avaient fréquenté; de François Ier date la fortune politique de la France dans le Levant. Quand, en 1535, le roi obtint du Grand Seigneur les premières Capitulations, qui accordaient aux Français une situation privilégiée dans l'empire ottoman, il ouvrait à ses sujets le plus merveilleux champ d'activité; trop rares furent les Français qui en profitèrent.

Cependant, des comptoirs furent créés, le premier vers 1550, à Constantinople, puis à Smyrne, à Alep, à Alexandrette, à Tripoli, à Saïda, à Beyrouth. Des consuls y furent d'abord envoyés par les soins des corporations marseillaises, qui étaient plus immédiatement en rapport avec les Echelles. Longtemps, la chambre de commerce de Marseille revendiqua le privilège de présenter les candidats aux postes consulaires de l'Orient. Si Alexandrette eut d'abord, comme premier entrepôt d'Alep, la plus grande fortune, Tripoli, puis Saïda, bientôt, la supplantèrent. Vers le Liban se groupait de plus en plus l'activité française, dont les maronites, d'ailleurs, au lendemain de l'avènement de Louis XIV, réclamaient une fois encore formellement la manifestation.

A cette réclamation le gouvernement de la Régente répondit par une lettre de protection, en date du 28 avril 1649, qui promettait aux fidèles clients de la France aide et assistance :

« Scavoir faisons par l'avis de la reyne régente notre très honorée dame et mère, qu'ayant pris et mis comme nous prenons et mettons par ces présentes, signées de notre main, en notre protection et sauvegarde spéciale le Reverendissime Patriarche et tous les Prélats, ecclésiastiques et séculiers chrétiens maronites qui habitent particulièrement dans le mont Liban, nous voulons qu'ils en ressentent l'effet en toute occurrence, et pour cette fin nous mandons à notre ami et féal, le sieur de la Haye Veertelaye, conseiller dans nos conseils et notre ambassadeur en Levant, et à tous ceux qui lui succéderont en cet emploi, de les favoriser conjointement ou séparément de leurs soins, offices, instances et protection, tant à la Porte de notre cher et parfait ami le Grand Seigneur que partout ailleurs que besoin sera, en sorte qu'il ne leur soit fait aucun mauvais traitement, mais au contraire, qu'ils puissent continuer librement leurs exercices et fonctions spirituelles... »

Et la lettre continuait par l'offre d'accueillir en France tous les maronites qui voudraient passer en chrétienté, soit pour y étudier ou pour quelques autres affaires, sans prendre ni exiger d'eux que le nolis qu'ils pourront donner, les traitant avec toute la douceur et charité possibles.

Louis XIV tint fidèlement la parole donnée à Isaac Chédraoui, évêque de Tripoli. Il accueillit au collège des jésuites de « Louis le Grand » les maronites qui témoignèrent du désir de parfaire, en France, leur éducation (à vrai dire, ils furent peu nombreux); il encouragea le développement des missions et des rapports commerciaux. C'est sous son règne que le spirituel chevalier d'Arvieux parcourut le Liban et au cours d'un séjour de plus de dix ans au Levant; le récit qu'il a laissé de ce voyage dans ses Mémoires est un des plus curieux documents de l'époque, un de ceux qui établissent le mieux, par une foule de petits faits, le prestige dont jouissait la France dans l'Orient méditerranéen. Visitant le patriarche du Liban, il trouve à la place d'honneur de la demeure du chef vénéré de la tribu un grand portrait de Louis XIV :

« Les maronites, écrit-il, le regardent comme leur plus puissant et plus zélé protecteur; ils font des prières particulières pour lui tous les jours à la messe et dans les offices. »



Chef bédouin du Liban. (Phot. J. Boyer.)

De même, quelques années plus tard, le marquis de Nointel, qui signait « ambassadeur de l'Empereur de France à la Porte Otthomane » s'enorgueillissait-il de l'accueil qui lui était fait au cœur du Liban, y trouvant partout le même amour, le même enthousiasme sacré pour la France.

René Ristelhueber, voulant concrétiser les sentiments francophiles nourris par les maronites pendant le règne de Louis XIV, a cru ne pouvoir mieux faire que d'étudier la personne et le rôle d'un des plus puissants cheiks du Liban, Abou-Naufel, qui sollicita et obtint comme suprême honneur le poste de vice-consul, puis consul de France à Beyrouth.

Le 28 juin 1655, François Picquet, consul de France à Alep, déléguait au puissant « chef des maronites » les pouvoirs qu'il tenait du roi de France sur toute l'étendue du vice-consulat. Sans doute, cette nomination ne passa pas sans protestation; la colonie française de Saïda, guidée par le vice-consul Henri de Bricard, fit casser par le parlement d'Aix la nomination faite par F. Picquet, et Louis XIV dut retirer au cheik la mission qu'il lui avait pourtant confirmée. Il le fit non sans embarras et, employant un procédé moderne, lui offrit une compensation : le 1er mai 1657, il lui conférait des lettres de noblesse; « noblesse de France, » était-il spécifié!

Le cheik, pourtant, n'acceptait pas sa disgrâce, et les missionnaires français, qui savaient de quel poids était son appui, ne l'acceptaient pas davantage; ils dépêchèrent à Paris l'évêque Isaac Chédraoui, qui avait obtenu les lettres de protection de 1649 et, le 1er janvier 1662, Abou-Naufel était nommé non plus vice-consul, mais consul de France à Beyrouth. Louis XIV introduisait donc, comme son représentant suprême au Liban, un Libanais, inaugurant ainsi une des formes les plus originales et, peut-être, les plus heureuses du protectorat. Un siècle durant et pendant quatre générations, la famille d'Abou-Naufel exerça la charge dont « l'Empereur de France très puissant et très invincible » l'avait gratifié; jusqu'à la dernière guerre, les descendants des puissants cheiks restèrent, au Liban, les plus fermes soutiens de l'influence française; mal en prit aux

derniers d'entre eux; accusés de trahison, Philippe et Ferid el-Khazen furent pendus par les Turcs, le 6 juin 1916.

Trop souvent, hélas!, les maronites eurent à regretter que la France « soit trop loin ». Nombreux furent les patriarches qui en appelaient à « Sa Majesté impériale, le Maître des fleurs de lys, le Phénix du ciel, la Forteresse victorieuse »; et, pour protéger les Libanais, victimes des exactions turques, le roi n'avait, le plus souvent, qu'à en appeler solennellement au Grand Seigneur. Mais les méfaits dont ils se plaignaient n'en étaient pas moins accomplis, les exactions commises. Le prestige de la France, à Constantinople, avait beau être incomparable; toute force morale s'épuise quand elle ne s'appuie sur aucune force armée. Or les vaisseaux que Louis XIV et Louis XV envoyaient régulièrement visiter les Echelles ne suffisaient pas à faire craindre le nom de la France. Mainte fois, les Maronites réclamèrent un protectorat plus effectif; en 1700, le patriarche Duwaihi insista pour que le roi se fit l'intermédiaire financier entre Constantinople et le Liban. Louis XIV et Pontchartrain, son ministre, sentirent que sous cette proposition se cachait le désir d'une véritable intervention. La monarchie n'avait pas les loisirs d'une politique qui eût, pourtant, été si féconde; les armées françaises s'apprêtaient à combattre pour assurer à Philippe V le trône d'Espagne! Le patriarche dut se contenter de 1.000 livres, qui l'aidèrent à payer ses dettes.

C'est donc sous une forme insuffisante que la France demeurait la protectrice des maronites. Durant tout le XVIIIe siècle, les consuls de Tripoli et de Saïda exercèrent tour à tour sur les patriarches qui se succédèrent, non sans incidents, à Cannobin, la plus grande influence. René Ristelhueber, tout en insistant, peut-être un peu trop longuement, sur les petits côtés de la question et en négligeant de dresser un vaste tableau de la politique de Louis XV en Orient, donne un curieux aperçu des relations existant entre les Libanais et les représentants mi-politiques, mi-commerciaux de la France d'alors. Curieux spectacle, en effet, que ces services solennels célébrés en 1716, tant à Beyrouth qu'à Saïda et à Alep, à la mémoire de Louis XIV : les Turcs n'en furent pas les témoins insensibles. Sur la côte, ils murmurèrent; mais, à Alep, ils bâtonnèrent ceux des chrétiens qu'ils purent saisir pour avoir témoigné quelque sentiment à l'égard d'un souverain étranger. Quelques coups n'étaient pas pour ébranler un attachement aussi profondément ancré au cœur d'un peuple; la joie, en 1730, se manifesta aussi spontanément que naguère la tristesse, à la nouvelle de la naissance du Dauphin. Louis XV, tout en recommandant d'user avec prudence de la confiance marquée par les maronites, devait, en 1737, renouveler les lettres de protection signées un siècle plus tôt par son aïeul.

La suppression de l'ordre des jésuites, en 1773, dont les membres étaient depuis près de deux siècles parmi les plus ardents propagateurs, faillit porter un coup sérieux à l'influence française. Pourtant, l'arrivée presque immédiate d'une mission de lazaristes permit de poursuivre dans toute la montagne, sur la côte comme dans l'arrière-pays, l'apostolat catholico-français si brillamment instauré.

Il y aurait tout un chapitre à écrire sur la politique de la Révolution en Syrie. Ristelhueber n'en a pas le loisir; il se borne à rappeler les recommandations faites par Danton, les commissaires de la Convention et les Directeurs à l'ambassadeur de la République à Constantinople : « Le zèle que vous apportez à protéger la religion, écrivait, le 15 ventôse de l'an V, le ministre Delacroix au général Aubert Dubayet, ne peut que vous mériter de la considération, même auprès des musulmans. Cet objet devient très important dans ce moment-ci. Etendez à cet égard notre protectorat le plus que vous pourrez avec des droits légitimes. Recouvrez toute notre influence, si elle avait souffert quelque diminution, soit dans la capitale, soit dans les îles, soit en Asie. » Les instructions du Directoire furent-elles mal exécutées, ou les Turcs profitèrent-ils de la circonstance pour détacher les maronites de leurs anciens protecteurs, on ne sait; le fait est que ceux-ci, lors de l'arrivée de Bonaparte devant Saint-Jean d'Acre, ne lui apportèrent pas le secours qu'ils auraient donné à des soldats envoyés par Louis XIV. Le patriarche expédia bien quelques vivres à l'armée, mais les émisssaires les présentèrent avec un compliment fort rude : « C'est pour nos frères les Français que nous sommes envoyés, et non pour vous, qui persécutez l'Eglise catholique, » auraient-ils fait dire au général en chef. Bonaparte répartit, aussitôt : « Moi aussi, je suis catholique romain, et vous verrez que, par moi, l'Eglise triomphera et s'étendra au loin. »

Six ans plus tard, le patriarche, apprenant que le pape était venu sacrer à Paris le soldat de la Révolution, faisait célébrer dans toute la montagne des services d'actions de grâce pour le nouveau protecteur que Dieu lui donnait!

Il est inutile de rappeler ici comment, jusqu'à la veille de la Grande Guerre, le prestige de la France n'a cessé de se développer au Liban; les événements des cinq dernières années, de la dernière notamment, ont, certes, affaibli ce prestige; mais l'heure a sonné où, en Orient comme ailleurs, la France reprend la place que lui ont faite dix siècles d'histoire. Les soldats du général Gouraud parachèveront l'œuvre commencée sous Philippe Auguste, développée par François Ier, confirmée par Louis XIV et Napoléon III. — Pierre Rain.



Les cèdres du Liban.

Monsieur Dassouci, pièce en 4 actes et 5 tableaux, de Georges Berr; musique de scène de Ch. Cuvillier, représentée pour la première fois sur la scène du théâtre national de l'Odéon le 28 novembre 1919.

Le premier acte a lieu dans l'auberge des *Trois-Nourrices*, à Narbonne, en 1650.

L'aubergiste Grelu annonce à son hôte, Charles Coypeau Dassouci, qu'il ne l'hébergera pas plus longtemps, puisqu'il ne paye pas son logement.

Il s'agit du fameux Dassouci, auteur de l'*Ovide en belle humeur* et du *Ravissement de Proserpine*, qui fut l'émule inférieur de Scarron et qui s'intitulait *Empereur du burlesque, Premier du nom*.

C'était un vagabond, qui errait accompagné de deux pages. Ces deux pages sont ici comme une représentation symbolique des deux inclinations de l'âme de Dassouci : l'un, Pierrotin, vers la matière et la joie, l'autre, Valentin, vers la raison et la beauté.

Arrive une troupe de comédiens, la troupe de Molière, qui se compose de Molière, Joseph Béjart, Duparc, de Brie, Dufresne, Ragueneau, Louis Béjart, Mmes Marie Hervé, Madeleine Béjart, Marquise Duparc, Catherine de Brie, Marie Ragueneau et Geneviève Béjart.

Molière est tout à ses amours avec Madeleine Béjart. Il est jeune, inconnu, insouciant, bon et prodigue. Il gaspille l'argent de la troupe, tantôt pour acheter de vieilles épées, tantôt pour doter une fille d'auberge, Alizon, qui pourra épouser son ami Bobinet. Mais il n'a payé le droit des pauvres : les archers viennent pour l'arrêter.

Dassouci a été frappé par la beauté de Madeleine Béjart. Il se dévoue pour elle et, puisqu'il est mis à la porte de l'auberge et qu'il n'a pas de logement, il se fait passer pour Molière et se laisse arrêter en son lieu et place.

Ses deux pages, qui ne veulent pas le quitter, volent des cuillères, afin d'être arrêtés aussi.

Molière et sa troupe resteront à l'auberge et pourront, le soir même, donner leur représentation.

Le deuxième acte se déroule à Pézenas, trois ans plus tard.

Sur la place publique, le bateleur Cormier annonce à la foule qu'il a obtenu le privilège du prince de Conti et qu'il donnera sa représentation, le soir, à la Grange des Prés.

Sur un des côtés de la place, on voit la boutique du fameux barbier Gély, chez qui la gravure a souvent représenté Molière observant la clientèle qui défile. On sait que le fauteuil sur lequel il s'asseyait est conservé au musée de Pézenas.

La troupe de Molière retrouve là son ami Dassouci. Elle s'y rencontre aussi avec Armand de Bourbon prince de Conti, qui fut camarade de collège du jeune Poquelin. Ce souvenir de jeunesse n'empêche pas que Molière s'est vu préférer Cormier et qu'il ne pourra pas jouer, faute de l'autorisation princière.

Mais voici venir le prince, escorté de sa maîtresse Isabelle de Calvimont, de son premier gentilhomme de la chambre, l'abbé de Cosnac, et de son secrétaire, Sarrazin.

Il aperçoit Madeleine Béjart, qui est dans un état d'énervement irrité, parce que Molière lui est infidèle et, jouant par avance la scène de don Juan, courtise à la fois la de Brie et la Duparc. La Béjart accepte les hommages du prince et ne le décourage pas.

Le caprice princier change les ordres donnés : Cormier est sacrifié, et c'est la troupe de Molière qui donnera la représentation.

Cette représentation se prépare, au premier tableau du troisième acte, où l'on voit les comédiens et les comédiennes se costumer et se maquiller, dans les écuries de la Grange des Prés, qui sont transformées en loges d'artistes. Dassouci accompagne la troupe.

Molière est de plus en plus épris de la Duparc, et la Béjart souffre de plus en plus de son abandon. Nous assistons au curieux tableau qui met en scène les comédiens en province, recevant les hommages et les invitations des seigneurs : le baron de Feuquières, le marquis d'Aubijoux.

Cependant, c'est la Duparc qui, à présent, est la confidente des projets de Molière. C'est à elle qu'il montre d'abord ses manuscrits. La Béjart jure de se venger.

Cette vengeance se produit au deuxième tableau du troisième acte.

Dans la belle galerie des fêtes du château du prince de Conti, à la Grange des Prés, l'assistance est brillante. Il y a là le prince, son amie Isabelle de Calvimont, l'abbé de Cosnac, Sarrazin, le marquis d'Aubijoux, le baron de Feuquières, des précieuses, des courtisans.

La troupe de Molière va donner la représentation d'un ballet de Dassouci : le *Ballet des incompatibles*, dont le texte est bien connu et où l'auteur met en présence les éléments qui s'opposent et se contrastent : des Suisses et la Sobriété; des Courtisans et la Vérité; le Dieu du Silence et les Femmes; la Volupté et la Sagesse, toutes choses incompatibles.

La Duparc fait la Volupté, et la Béjart fait la Sagesse. Celle-ci, par une entrée prématurée, empêche sa rivale de danser son pas.

Il s'ensuit une scène de jalousie, que les spectateurs prennent pour une péripétie de la pièce.

Mais la Béjart est dans une grande fureur et, quand l'abbé de Cosnac revient pour chercher un éventail qui a été oublié par Isabelle de Calvimont, elle lui remet pour le prince la rose de son corsage, qui est le signal du rendez-vous qu'elle lui avait fait espérer.

C'est ce rendez-vous auquel on assiste au quatrième acte. Dassouci, qui aime la Béjart et qui n'a cessé de veiller sur elle, la sauve d'une mauvaise action. Il empêche le prince et la comédienne de se rencontrer. Un instant, il hésite à déclarer sa flamme et à offrir à celle qu'il aime la vengeance qu'elle médite; mais, rappelé à des sentiments plus élevés, il préfère raccommoder la Béjart et Molière. Puis il part vers des destinées vagues et inconnues.

Cette comédie, écrite dans un bon style, est vivante et intéressante. Le dévouement discret, obscur et per-

sistant de Dassouci fait un peu songer à celui de Cyrano de Bergerac, dans le drame d'Edmond Rostand.

Ce sujet pittoresque aurait, semble-t-il, gagné à être écrit en vers.

Ce qui en assure l'attrait, c'est la documentation large, copieuse, précise d'un auteur qui connaît Molière et qui est familier avec les innombrables travaux des moliéristes.

Si le personnage de son héros, Dassouci, est de son invention et est peu conforme à l'image que l'histoire nous a transmise de ce vagabond, poète et fantaisiste, il n'en reste pas moins que le tableau de la troupe errante de Molière a de la vie et de la vérité.

Tous les personnages sont historiques et conformes aux données que nous fournit la chronique. Il y a du charme dans cette évocation animée de types connus qu'on se plaît à regarder agir. C'est comme de l'histoire en action et en images. Les décors et les costumes sont exacts et séduisants; ils ont la valeur d'un album d'estampes anciennes, qui auraient quitté leurs cadres pour la vie.

C'est toute la jeunesse de Molière qui ressuscite, et c'est, là aussi, une nouveauté; car George Sand et Maurice Donnay, qui ont également porté Molière à la scène, nous l'ont montré dans un âge plus avancé. L'auteur connaît son répertoire; il connaît ses sources, il en tire habilement usage et profit. Cet ouvrage est une heureuse contribution à la littérature dramatique touchant Molière. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par Mmes Kerwich (*Marie Hervé*), Briey (*La Béjart*), Guéreau (*Valentin*), Colliney (*marquise Duparc*), Nivette (*Pierrotin*), Mag André (*Alison*), Gisèle Picard (*Isabelle de Calvimont*), Barsange (*mad. Grelu*), G. Ponzio (*Catherine de Brie*), Carlo (*Marie Ragueneau*), Nobis (*Geneviève Béjart*), Verneuil (*Première précieuse*), Varenne (*Deuxième précieuse*); et par MM. Vargas (*Molière*), Hastl (*Charles Coypeau Dassouci*), Coste (*Réveillon*), Duard (*Joseph Béjard*), Lamy (*Duparc*), Darras (*Grelu*), Pierre Bertin (*Armand de Bourbon, prince de Conti*), Chaumont (*Debrie*), Georges Scey (*l'abbé de Cosnac*), Maxime Lery (*Sarrasin*), Berley (*Gély*), Dervigny (*Dufresne*), Drain (*Cormier*), P. Bernard (*marquis d'Aubijoux*), Coutant (*baron de Feuquières*), Blancard (*le valet d'Aubijoux*), Gauvin (*Bobinet*), Asselin (*Ragueneau*), Barcy (*Louis Béjart*), Clavaud (*le capitaine des gardes*).

Paix (la) [*suite*]. (Conventions d'armistice et traités de paix.) *L'armistice avec l'Allemagne (11 novembre 1918).* La convention d'armistice franco-allemande fut conclue entre le maréchal Foch, stipulant au nom des puissances alliées et associées, assisté de l'amiral Weymiss, premier lord de l'amirauté, et les membres de la délégation allemande : le secrétaire d'Etat Erzberger, président; le comte von Oberndorff, le général von Winderfeldt et le capitaine de vaisseau Vanselow, autorisés par le chancelier.

Les conditions imposées aux Allemands devaient assurer la sécurité de nos troupes, maintenir notre supériorité militaire pour le cas où les hostilités viendraient à recommencer, enfin désarmer suffisamment l'ennemi pour prévenir toute surprise, s'il manquait à sa parole ou se montrait de mauvaise volonté. Dès le 26 octobre, le maréchal Foch, après avoir consulté les commandants en chef des armées américaine, britannique et française, avait formulé des propositions qui furent adoptées par les gouvernements alliés presque sans modifications. Au cours de son entretien avec Erzberger, le maréchal fit quelques concessions au sujet du matériel à livrer et réduisit la profondeur de la zone neutre pour ne pas laisser sans forces de police allemande une région industrielle très peuplée et non occupée par les vainqueurs; mais, sous ces réserves, les conditions arrêtées par le haut commandement furent exactement inscrites dans le protocole du 11 novembre. La guerre avait duré exactement 1.561 jours.

L'armistice fut conclu aux conditions suivantes, qui ont été reproduites *in extenso* dans le *Lar. Mensuel* (t. IV, p. 665) et dont voici les principales :

Cessation des hostilités six heures après la signature de la convention; — évacuation immédiate des pays envahis (Belgique, France, Luxembourg), ainsi que de l'Alsace-Lorraine, dans un délai de quinze jours; — rapatriement, dans le même délai, de tous les prisonniers civils, y compris les otages, les prévenus ou les condamnés et rapatriement immédiat, sans réciprocité, de tous les prisonniers de guerre; — abandon de 2.500 canons lourds, 2.500 canons de campagne, 25.000 mitrailleuses, 3.000 minenwerfer, 1.700 avions de chasse et de bombardement; — évacuation de la rive gauche du Rhin : les autorités locales administreront les pays occupés sous le contrôle des troupes alliées; des garnisons tiendront les principaux passages du Rhin (Mayence, Coblence, Cologne), avec des têtes de pont de 30 kilomètres de rayon sur la rive droite, ainsi que certains points stratégiques; une zone neutre sera réservée sur la rive droite à dix kilomètres de distance depuis la frontière de Hollande jusqu'à la frontière suisse; — livraison de 150.000 wagons, de 5.000 camions automobiles.

Les troupes allemandes se trouvant dans les territoires qui, avant la guerre, faisaient partie de l'Autriche-Hongrie, de la Roumanie, de la Turquie, de la Russie rentreraient immédiatement en Allemagne. Les traités de Bucarest et de Brest-Litovsk étaient déclarés nuls, et les Alliés auraient libre accès aux territoires évacués par l'ennemi sur les frontières orientales, soit par Dantzig, soit par la Vistule, afin de pouvoir ravitailler les populations et maintenir l'ordre. Toutes les forces allemandes opérant dans l'Afrique orientale seraient rappelées.

Sans préjudice des réclamations et revendications ultérieures, les dommages seraient réparés, les valeurs et espèces prises en Belgique restituées, ainsi que l'or enlevé aux Russes et aux Roumains.

Les clauses navales stipulaient la livraison de tous les sous-marins, avec leur armement et équipement complets, dans les ports désignés par les Alliés et les Etats-Unis. Ceux qui ne pourraient pas prendre la mer seraient désarmés de personnel et de matériel et mis en surveillance.

Quant aux navires de surface, 6 croiseurs de bataille, 10 cuirassés d'escadre, 8 croiseurs légers, 50 destroyers des types les plus récents seraient également internés et tous les autres batiments de surface — de mer ou de rivière — désarmés.

L'entrée et la sortie de la Baltique seraient libres pour les marines de guerre et de commerce des Alliés, qui occuperaient les forts, batteries et défenses ennemies dans les passes du Cattégat à la Baltique. Les ports de la mer Noire seraient évacués et les bâtiments saisis par les Allemands dans ces ports remis ou libérés. L'Allemagne restituerait, sans réciprocité, les navires marchands appartenant aux Alliés et détenus par elle.

Les forces aériennes seraient groupées et immobilisées dans les bases allemandes désignées par les Alliées.

Le ravitaillement de l'Allemagne pendant l'armistice serait pris en considération, mais le blocus serait maintenu, et les navires de commerce allemands trouvés en mer resteraient sujets à capture.

Le 17 novembre, le général Hirschauer fut reçu triomphalement à Mulhouse. Le surlendemain, les troupes de la Xe armée entrèrent à Metz, ayant à leur tête le maréchal Pétain; car le gouvernement avait décerné au vainqueur de Verdun la suprême dignité militaire, le jour même où nos troupes venaient tenir garnison dans la capitale lorraine. Le nouveau maréchal prit place sur l'Esplanade, devant la statue de Ney, et les poilus défilèrent, présentés par le général Mangin. Le même jour, Colmar acclama le général de Castelnau et, le 25, Strasbourg accueillit les Français avec un enthousiasme que résuma ce mot d'un témoin : « Le plébiscite est fait! »

L'évacuation des pays rhénans par les forces militaires allemandes devait être réalisée dans un délai de trente et un jours. Aussitôt après la signature de l'armistice, les troupes alliées commencèrent leur marche vers le Rhin. Le maréchal Pétain avait adressé aux armées françaises un ordre du jour où il leur recommandait de ne pas répondre aux crimes allemands par des violences qui, dans l'excès de leur ressentiment, pourraient leur sembler légitimes :

Vous resterez disciplinés, respectueux des personnes et des biens; après avoir battu votre adversaire par les armes, vous lui en imposerez encore par la dignité de votre attitude, et le monde ne saura ce qu'il doit le plus admirer de votre tenue dans le succès ou de votre héroïsme dans les combats.

J'adresse avec vous un souvenir ému à nos morts, dont le sacrifice nous a donné la victoire; j'envoie un salut plein d'affection attristée aux pères et aux mères, aux veuves et aux orphelins de France, qui cessent un instant de pleurer dans ces jours d'allégresse nationale pour applaudir au triomphe de nos armes.

L'objectif final des troupes françaises fut Mayence, ville principale du grand-duché de Hesse : le général Fayolle y entra le 14 décembre. Les Belges occupèrent Aix-la-Chapelle, sur la ligne reliant Anvers et Ostende à Cologne, puis se portèrent sur le Rhin, le long de la frontière orientale du Limbourg hollandais. Les Anglais se dirigèrent sur Cologne et occupèrent également Bonn, le grand centre universitaire de la rive gauche. Coblence et la région furent réservés aux Américains.

Paris, victorieux, eut la joie de recevoir les chefs des nations qui s'étaient solidarisées avec la France pour empêcher l'asservissement du monde. Le roi d'Angleterre était venu le premier à l'aide : il fut, le premier, acclamé dans notre capitale, en compagnie de ses deux fils aînés, le prince de Galles et le prince Albert (28 novembre). Quelques jours après (5 décembre), le roi des Belges et la reine Elisabeth, que le sentiment du devoir et le plus noble esprit de sacrifice avaient comme entourés d'une légende héroïque, furent les hôtes de la France reconnaissante; car ils avaient, en barrant la route aux formidables armées du kaiser, protégé notre frontière et imprimé à la guerre son caractère moral de lutte pour le droit. Le 14 décembre, le président Wilson débarqua à Brest : il avait voulu que le *George Washington* modifiât son itinéraire pour passer à l'endroit même où les Allemands avaient torpillé le *Lusitania*; il fut, à Paris, l'objet d'immenses ovations. Le roi d'Italie et le prince de Piémont trouvaient enfin un accueil chaleureux auprès de la population parisienne, « vers laquelle, disait le souverain, se tourne aujourd'hui l'admiration du monde entier ». (25 décembre.)

Prolongation de l'armistice. La durée de la convention était fixée à trente-six jours, avec faculté de prorogation. Le 13 décembre, l'armistice, qui expirait le 17, fut prolongé jusqu'au 17 janvier 1919 à cinq heures du matin, et il fut stipulé que « cette prolongation d'un mois serait étendue jusqu'à la conclusion des préliminaires de paix, sous réserve de l'assentiment des gouvernements alliés ». Le haut commandement se réservait la faculté d'occuper la zone neutre, au nord de la tête de pont de Cologne et jusqu'à la frontière hollandaise. L'accord, ainsi qu'une convention militaire annexe, fut signé à Trèves, dans le wagon-salon du maréchal Foch.

Prolongé une seconde fois le 16 janvier sous certaines conditions, l'armistice le fut de nouveau le 16 février, également à Trèves, par une convention additionnelle, pour une période de durée indéterminée et à laquelle les puissances alliées et associées se réservaient le droit de mettre fin sur un préavis de trois jours. Par une clause additionnelle, les Allemands renonçaient immédiatement à toute opération offensive contre les Polonais, tant dans la région de Posen que dans toute autre région, et leurs troupes ne pourraient franchir une ligne de démarcation tracée en Posnanie.

La Conférence de la paix. La Conférence de la paix ou, plus exactement, la « Conférence internationale des préliminaires de paix », se réunit à Paris le 18 janvier 1919, à 3 heures de l'après-midi, dans le salon de l'Horloge du palais d'Orsay. C'est là qu'avait été signé, en 1856, le traité qui mit fin à la guerre de Crimée.

Le choix de notre capitale comme siège des délibérations de la Conférence était un hommage rendu à la ville que les Allemands n'avaient cessé d'avoir pour objectif et au pays qui s'était sacrifié si vaillamment au salut de la liberté.

Dans un discours inaugural d'une haute tenue, le président Poincaré stigmatisa l'initiative criminelle et les doctrines de guerre des empires germaniques. Il rappela l'intervention des Etats qui s'étaient successivement groupés autour de la France, faisant de la guerre « une croisade de l'humanité pour le droit », et il mit en relief l'importance de la tâche qui s'imposait aux plénipotentiaires. Ils auraient à chercher uniquement la justice et « une justice qui n'ait point de favoris », à exiger des restitutions, des réparations, des sanctions contre les coupables, des garanties contre un retour offensif de l'esprit pervers, à sauvegarder le droit des peuples, petits et grands, de disposer d'eux-mêmes tout en respectant le droit non moins sacré des minorités ethniques et religieuses. La Ligue générale de nations serait constituée pour empêcher de nouveaux attentats au droit des gens, pour protéger l'humanité « contre les réveils toujours possibles de la sauvagerie primitive » :

Il y a quarante-huit ans, jour pour jour, le 18 janvier 1871 (conclut le président), l'empire d'Allemagne était proclamé par une armée d'invasion, dans le château de Versailles. Il demandait au rapt de deux provinces françaises sa première consécration. Il était ainsi vicié dans ses origines mêmes et, par la faute de ses fondateurs, il contenait en lui-même un germe de mort. Né dans l'injustice, il a fini dans l'opprobre. Vous êtes assemblés pour réparer le mal qu'il a fait et pour en empêcher le retour. Vous tenez dans vos mains l'avenir du monde. Je vous laisse, messieurs, à vos graves délibérations, et je déclare ouverte la Conférence de Paris.

Après le départ du président de la République, le président Wilson, Lloyd George, Sonnino exaltèrent l'héroïsme français et l'action personnelle de Clemenceau, qui, sur leur proposition, fut élu à l'unanimité président de la Conférence de la paix. Celle-ci tint sa première réunion plénière le 18 janvier, et la répartition du travail fut fixée entre plusieurs commissions, sous le contrôle d'un « conseil des dix », composé des chefs de gouvernement des grandes puissances et de leurs ministres des affaires étrangères. Le gouvernement français fut représenté par Georges Clemenceau, par les ministres des affaires étrangères et des finances (Pichon et Klotz), par André Tardieu, commissaire général aux affaires de guerre franco-américaines, par Jules Cambon, ancien ambassadeur de France à Berlin. Le président Wilson, Lloyd George, Sonnino et Clemenceau — les « quatre » — participèrent directement aux négociations. Le 3 février, la Chambre reçut solennellement le président des Etats-Unis, et ce fut une séance d'émouvante grandeur, au cours de laquelle l'hôte des députés français glorifia notre patrie, nous promit la garantie du monde civilisé et souhaita que la Conférence construisît un monde nouveau, « où il ferait bon vivre ».

On n'admit à la Conférence que les nations alliées ou associées et, dans la mesure où leurs intérêts étaient engagés, les nations neutres. On estimait que les conditions de la paix devaient être seulement communiquées à ceux qui avaient déchaîné la catastrophe.

Remise du traité du paix à la délégation allemande (7 mai 1919). Les plénipotentiaires allemands furent convoqués à Versailles, dans les derniers jours d'avril. Leur gouvernement avait affecté de croire qu'on leur demandait d'envoyer des délégués pour prendre connaissance du traité, alors qu'on les invitait à désigner des délégués munis de pleins pouvoirs pour traiter de la paix. Ils s'inclinèrent, et le

comte Brockdorff-Rantzau, ministre des affaires étrangères, fut mis à la tête de la délégation.

Le 7 mai 1919, quatrième anniversaire du torpillage du *Lusitania*, les plénipotentiaires allemands furent introduits, à 3 heures, dans la grande salle du Trianon-Palace, où les attendaient, debout, les représentants des puissances alliées et associées. D'une voix nette et cinglante, le président Clemenceau leur annonça que l'heure était venue des « lourds règlements de comptes »; après quoi, le comte Brockdorff reçut un exemplaire du traité et fut avisé qu'un délai de quinze jours était accordé à la délégation allemande pour remettre ses observations écrites. Le comte répondit en allemand par la lecture d'un exposé historique: il reprocha aux Alliés de vouloir imposer aux vaincus une paix de haine, soutint que chacun avait eu ses responsabilités, y compris la Russie, la France et la Belgique, et fit observer que le monde ne pourrait réaliser les réformes sociales sans le concours de la démocratie allemande. Puis, le 9 mai, il adressa à la Conférence une protestation d'ordre général, suivie, le 29, d'un contre-projet tendant à établir que les Alliés étaient en contradiction avec les principes juridiques acceptés d'un commun accord, avec leurs assurances antérieures et avec la conception générale d'une Société des nations. Les *Remarques de la délégation allemande* étaient accompagnées de deux annexes : la première concernant des points de droit particulier, la seconde relative aux clauses financières.

La réplique des Alliés fut remise le lundi 16 juin. Quelques modifications de détail avaient été admises, et les Alliés acceptaient, notamment, d'abréger la durée d'occupation de la rive gauche du Rhin, si, avant l'expiration du délai de quinze ans, l'Allemagne avait acquitté ses obligations. Le document proclamait solennellement la responsabilité préméditée des agresseurs, affirmait que la paix proposée était une paix de justice, répliquait aux objections formulées par la délégation au sujet des clauses territoriales, du régime international des fleuves, des charges financières, des réparations, de la non-admission immédiate de l'Allemagne dans la Société des nations. Et le gouvernement ennemi était mis en demeure de signer les préliminaires dans le délai fixé; à défaut de quoi, l'armistice serait dénoncé, et les Alliés prendraient toutes les dispositions nécessaires pour imposer leurs conditions. Ce délai fut, cependant, prorogé, à la demande de la délégation, jusqu'au lundi 23 juin, à 7 heures du soir.

Le gouvernement allemand fit, dans la journée du dimanche 22 juin, une suprême tentative pour obtenir des Alliés deux concessions : ne pas s'avouer seul responsable de la guerre, ne pas livrer le kaiser et ses généraux. Le conseil des quatre (Clemenceau, Lloyd George, Wilson et Sonnino) rédigea une réponse négative : l'Allemagne dirait lundi soir, avant 7 heures, par oui ou par non, si elle acceptait dans son intégralité les préliminaires de paix, ou bien les mesures de coercition, militaires et économiques, prévues par les Alliés, seraient immédiatement exécutées. Dans l'après-midi, l'Assemblée nationale de Weimar, par 237 voix (gauche et centre) contre 138 (droite et minorité des démocrates), après avoir accordé sa confiance au cabinet Bauer, se prononça pour la signature de la paix. Le lundi matin, une prolongation du délai fut encore vainement sollicitée : le secrétaire général de la Conférence reçut, à 5 h. 25, la réponse du gouvernement allemand.

Signature du traité de Versailles (28 juin 1919). Les ratifications. Le traité fut signé le 28 juin dans le palais de Versailles, lié à la splendeur de l'ancienne monarchie et, précisément, dans cette galerie des Glaces, où la proclamation du roi de Prusse comme kaiser, en 1871, avait couronné l'œuvre brutale de Bismarck. La cérémonie se déroula simple, sobre, en un décor majestueux et solennel. Clemenceau, en arrivant, se dirigea vers un petit groupe de mutilés, à qui des places avaient été réservées : « Vous avez souffert, leur dit-il, mais voici votre récompense! » Le cabinet Scheidemann avait fait place à un cabinet Bauer (21 juin); deux ministres : Hermann Müller et Bell, furent envoyés à Versailles comme plénipotentiaires, le comte Brockdorff-Rantzau s'étant retiré. Les plénipotentiaires allemands ayant été introduits, les signatures furent échangées, au milieu d'un silence impressionnant.

Le traité était conclu : 1° d'une part, entre les Etats unis d'Amérique, l'Empire britannique, la France, l'Italie et le Japon, principales puissances alliées et associées, la Belgique, la Bolivie, le Brésil, Cuba, l'Equateur, la Grèce, le Guatémala, Haïti, le Hedjaz, le Honduras, le Liberia, le Nicaragua, le Panama, le Pérou, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, l'Etat serbe-croate-slovène, le Siam, l'Etat tchéco-slovaque et l'Uruguay; 2° d'autre part, avec l'Allemagne.

Le dépôt des ratifications serait effectué à Paris, et un premier procès-verbal établi, dès que l'Allemagne et trois des principales puissances alliées et associées auraient donné leur ratification. Le traité entrerait en vigueur immédiatement entre les Etats qui l'auraient ainsi ratifié et, pour chacun des autres Etats, à la date du dépôt de sa ratification. L'exemplaire unique resterait déposé dans les archives de la France, des expéditions authentiques devant être remises aux diverses puissances signataires.

Le traité du 28 juin 1919 avait pour complément : un protocole signé le même jour par les mêmes puissances, afin de préciser les conditions dans lesquelles seraient exécutées certaines clauses du traité; un arrangement de même date, entre la France, les Etats unis d'Amérique, la Belgique, l'Empire britannique et l'Allemagne, concernant l'occupation des pays rhénans; un traité entre la France, les Etats unis d'Amérique, l'Empire britannique, l'Italie, le Japon d'une part, et la Pologne d'autre part; — deux traités conclus à Versailles, le 28 juin 1919, entre la France et les Etats unis d'Amérique et entre la France et la Grande-Bretagne, concernant l'aide à donner à la France en cas d'agression allemande non provoquée. Avant de quitter l'Europe, le président Wilson avait voulu signer le traité qui nous garantissait l'aide des Etats-Unis en cas d'attaque non provoquée, tandis que Lloyd George prenait un engagement analogue au nom de la Grande-Bretagne.

Le 14 juillet, les troupes françaises et alliées, conduites par leurs chefs les plus illustres, entrèrent solennellement à Paris par l'Arc de l'Etoile et défilèrent devant une foule émue et reconnaissante : l'histoire enregistrera cette journée triomphale comme une manifestation de la victoire du droit. Après Paris, Londres rendit hommage aux héros de la Grande Guerre : des acclamations frénétiques se firent entendre au passage du maréchal Foch et de nos poilus (19 juillet).

Le traité de Versailles, ainsi que la convention relative à l'occupation des pays rhénans, fut soumis à l'Assemblée nationale allemande de Weimar, qui le ratifia, le 9 juillet, par 208 voix contre 115.

Le 22, la Chambre des communes ratifia en une seule séance, par 163 voix contre 4, la paix de Versailles et la convention anglo-française de garantie, qui, ayant reçu la sanction royale, eurent bientôt force de loi.

En France, la discussion commença, à la Chambre, le 26 août et se termina le 2 octobre. Le traité fut l'objet de critiques portant les unes sur l'ensemble, les autres sur certaines de ses dispositions. A la vérité, ces débats ne pouvaient avoir de conséquences immédiatement pratiques, le Parlement étant tenu d'adopter ou de rejeter purement et simplement le texte qui lui était soumis ; mais ils eurent l'avantage de faire ressortir l'esprit dans lequel les clauses essentielles du traité devraient être appliquées. Le 2 octobre, la Chambre, par 372 voix contre 3, autorisa le président de la République à ratifier le traité de Versailles, puis, sans débat et à l'unanimité de 501 votants, elle adopta les traités de garantie franco-anglais et franco-américain ; la minorité comprenait 49 socialistes unifiés, et 73 députés s'étaient abstenus. Au Sénat, les débats ne durèrent que trois jours (9-11 octobre) : le traité avec l'Allemagne fut adopté par 218 voix, et les deux traités de garantie par 221 voix, c'est-à-dire à l'unanimité des votants. La loi portant approbation du traité et de ses annexes fut promulguée le 12 octobre (J. O. du 13 octobre).

Le roi Victor-Emmanuel III, en l'absence des Chambres italiennes, donna son approbation par décret à la paix de Versailles.

Un premier procès-verbal de dépôt des ratifications devait être dressé aussitôt que le traité aurait été ratifié par l'Allemagne et par trois des principales puissances; dès la date de ce premier procès-verbal, le traité entrerait en vigueur entre les Etats qui l'auraient ainsi ratifié (art. 440).

Ce procès-verbal fut signé le 10 janvier 1920, à 16 h. 15 m., dans le salon de l'Horloge, au ministère des affaires étrangères; le traité de Versailles entra immédiatement en vigueur, mettant fin à l'état de guerre, rétablissant les relations officielles des puissances alliées et associées, tant avec le Reich qu'avec les divers Etats allemands. De ce jour commençait l'application des clauses du traité et couraient les délais prévus pour l'exécution de certaines de ses clauses.

Les rédacteurs de cet Acte exceptionnel, plus important et plus vaste que les traités, pourtant si considérables de 1648 et de 1815, avaient eu à élaborer non pas seulement une convention rétablissant l'état de paix, mais encore le statut des nations et comme la Charte de l'humanité nouvelle ; car on avait assisté, en même temps qu'à une guerre proprement dite, à un conflit universel, qui avait précipité l'évolution sociale dans le monde entier.

Le traité du 28 juin 1919 n'est exempt ni d'obscurités, ni de lacunes. La complexité des intérêts en présence et les divergences de vue résultant de la politique particulière de chaque Etat obligèrent, en effet, les contractants à accepter des solutions transactionnelles et, par suite, les diverses parties de l'œuvre ne purent se fondre dans une harmonieuse unité. D'autre part, la paix de Versailles ne s'appliquant qu'à l'Allemagne, les affaires austro-hongroises, balkaniques, ottomanes, russes continuèrent de se développer, de se compliquer et, parfois, de s'aggraver : l'examen simultané des quatre traités eût, au contraire, permis d'envisager dans leur ensemble les solutions données aux problèmes qu'avaient posés cinq années d'un bouleversement sans pareil. Enfin, la formule *Restitutions, Réparations, Garanties*, base de nos revendications, ne reçut pas l'application intégrale sur laquelle avait cru pouvoir compter un pays dont dix départements — et les plus riches — étaient effroyablement dévastés par la guerre, appauvris par un pillage éhonté, profondément atteints dans leur vie économique par les destructions volontaires. Ce pays victorieux, affaibli dans sa chair et dans ses biens, voulait pouvoir travailler à sa reconstitution, sans avoir à craindre de nouvelles violences de son voisin de l'Est.

Mais, si l'on veut porter sur le traité de Versailles un jugement équitable, il faut le considérer dans son ensemble, rechercher les germes de développement et d'action qu'il contient, dégager les idées maîtresses qui ont inspiré ses auteurs.

Il s'ouvre par un préambule qu'il convient de reproduire *in extenso*, parce qu'il proclame les principes généraux dont s'inspirèrent les gouvernements alliés et associés :

> Les Hautes Parties contractantes,
>
> Considérant que, pour développer la coopération entre les nations et pour leur garantir la paix et la sûreté, il importe
>
> d'accepter certaines obligations de ne pas recourir à la guerre,
>
> d'entretenir au grand jour des relations internationales fondées sur la justice et l'honneur,
>
> d'observer rigoureusement les prescriptions du droit international, reconnues désormais comme règle de conduite effective des gouvernements,
>
> de faire régner la justice et de respecter scrupuleusement toutes les obligations des traités, dans les rapports mutuels des peuples organisés,
>
> Adoptent le présent Pacte, qui institue la Société des nations.

La Société des nations ne disposait pas d'une force armée capable d'imposer sa volonté, et elle n'était pas constituée de manière à éliminer la guerre comme moyen de régler les conflits internationaux; mais elle réalisait un progrès en faisant entrer dans le droit des gens des conceptions tenues jusqu'alors pour de simples utopies; elle substituait le principe de solidarité au principe d'équilibre et de compensations territoriales; elle pourrait, développée et fortifiée, devenir le fondement d'une efficace institution de paix, agissant au grand jour.

La diplomatie secrète, faite d'artificielles combinaisons d'intérêts, d'ambitions personnelles, de conceptions subjectives, prendrait désormais son point d'appui dans les sentiments et dans la volonté des nations, librement consultées. Le prétendu droit de conquête et de politique d'annexions étant condamné, les peuples opprimés recouvraient leur indépendance, disposaient d'eux-mêmes, fixaient les conditions de leur vie interne et externe. L'Alsace-Lorraine revenait à la mère patrie, la Belgique reprenait des territoires dont elle avait été spoliée en 1815, les engagements contractés par l'Allemagne au Slesvig allaient être exécutés, et, pendant que l'Italie achèverait son unité par la réunion des territoires délivrés du joug autrichien, les Tchéco-Slovaques, les Yougo-Slaves, les Grecs, les Roumains, les Polonais, ayant satisfait leurs aspirations historiques, fermeraient aux Germains l'accès de l'Orient. Si l'enchevêtrement des races s'opposait çà et là aux solutions absolues, des plébiscites étaient ordonnés dans les régions contestées, et des dispositions étaient prises pour la protection des minorités ethniques et religieuses. Les races arriérées et les peuples encore politiquement inconscients ne seraient pas, dès à présent, dotés de leur indépendance, sans, pour cela, être soumis à la domination et à l'exploitation des nations plus puissantes; ils recevraient l'appui amical et les conseils des gouvernements mandatés à cette fin par la Société des nations.

Pour prévenir les débordements du militarisme prussien, pour le mettre dans l'impossibilité d'exercer contre nous sa coupable industrie, les armements de l'Allemagne étaient limités, et la rive gauche, ainsi que les têtes de pont du Rhin, soumises à une occupation de quinze années, à l'expiration desquelles les populations rhénanes se prononceraient sur l'avenir d'une région si longtemps française. Le retour de la France à son ancienne frontière n'ayant pas été admis par la Conférence, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis s'obligèrent à nous aider de leurs armes dans le cas où l'Allemagne, dont l'unité ni l'ambition n'étaient brisées, tenterait contre nous une nouvelle agression. De plus, le président du conseil, Clemenceau, avait accepté le vote, par la Chambre, d'une motion l'invitant à étudier avec nos alliés les moyens de rendre effectif le désarmement de l'« Empire ».

L'Allemagne avait prétendu à la domination économique du monde. Le traité de Versailles proclama l'indépendance économique des peuples, aussi bien que leur indépendance politique; il édicta sur les fleuves internationaux, les voies ferrées et les ports, une série de dispositions assurant à tous la liberté de la circulation; il donna une base internationale à la législation du travail et chercha à sauvegarder la paix sociale par le rapprochement des classes.

Le traité de Francfort n'avait pas rétabli la paix, mais donné l'exemple du triomphe de la force. Avec le traité de Versailles, le militarisme prussien succombait sous le poids de son orgueil, de ses fautes et

de ses crimes; le résultat des guerres contre le Danemark, l'Autriche et la France se trouvait anéanti.

Les satisfactions particulières que nous recevions, si insuffisantes qu'elles fussent au regard de nos pertes, étaient pourtant appréciables : l'Alsace et la Lorraine nous étaient rendues, libres de toutes charges, et notre activité économique cessait d'être entravée par les clauses léonines du traité de Francfort; notre domaine colonial recevait en Afrique d'utiles compléments, et l'hypothèque qui grevait notre protectorat marocain était radiée; l'administration temporaire du bassin de la Sarre nous permettrait de suivre, à l'égard des populations rhénanes, une politique utile à nos intérêts.

Dans la séance du 16 septembre 1919, Viviani, après avoir constaté les imperfections et les avantages de la paix de Versailles, disait à ses collègues qu'il n'était qu'une manière de procéder à la ratification, mais qu'il y avait, au moins moralement, deux manières d'aboutir à ce résultat :

Vous pouvez ratifier le traité, parce que cela vous paraît nécessaire, parce que vous ne voulez pas froisser des convenances internationales, parce que vous mesurez à leur gravité les conséquences qui seraient attachées à un refus, parce qu'une sorte de fatalité historique pèserait sur vous; en un mot, vous pouvez ratifier le traité en accomplissant ici un acte pénible de résignation. Vous pouvez aussi le ratifier, après avoir mis en pleine lumière les critiques et les réserves, après avoir appelé par elles l'attention du pays sur son avenir, après avoir tracé devant lui le noble et rude chemin qu'il aura à parcourir, après avoir marqué ce traité de son triple caractère, à savoir qu'il substitue à une France mutilée une France matériellement agrandie et moralement élargie à la mesure de l'univers, à savoir qu'il est le premier traité qui se présente au seuil de l'histoire placé sous l'égide de la démocratie internationale et confiant à la liberté le règlement des affaires du monde, à savoir qu'il porte en lui sa perpétuelle rénovation et qu'il vaudra, comme on l'a dit, d'ailleurs, de toutes parts, ce que vaudront le zèle, l'ardeur, la patience, le courage des générations qui seront appelées à le mettre en mouvement. Vous pouvez, par conséquent, le ratifier en accomplissant un acte de conscience, un acte de raison, un acte de robuste confiance envers les destinées du pays.

L'instrument le plus perfectioné ne vaut que par l'usage qu'on en sait faire. Le traité de Versailles ne sortira tous ses effets que si les puissances alliées et associées se solidarisent dans un effort constant d'activité et de vigilance pour en assurer l'application et le développement. — MAXIME PETIT.

Politique intérieure et extérieure

(*Décembre*). — L'année 1919 s'est achevée dans le plus grand calme. En dépit des inquiétudes graves, fidèlement notées ici, ressenties souvent au cours des douze derniers mois, dont quelques-uns ont pesé longuement et lourdement sur l'humanité fatiguée, l'année 1919 n'a pas, à tout prendre et fort heureusement, réalisé les catastrophes que certains avaient pronostiquées et, peut-être, espérées. Non qu'elle nous ait donné toutes les satisfactions que notre impatience avait imaginées et dont notre lassitude eût accueilli avec soulagement la réalisation. Mais comment concevoir qu'après un bouleversement de près de cinq années et l'écroulement brusque du système politique qui, depuis plusieurs siècles, formait le soutènement de l'Europe et du monde, l'ordre et le calme allaient spontanément se trouver restaurés et la fièvre sauvage de l'humanité apaisée comme par enchantement? Ne devons-nous pas nous féliciter, au contraire, que les choses se soient passées si simplement et que, peu à peu, à travers des obstacles en apparence insurmontables et qui se sont finalement trouvés artificiels et fragiles, on se soit acheminé vers les solutions les plus acceptables et les mieux adaptées aux conditions du temps présent ? Nous ne croyons pas être inspiré, en écrivant ceci, par un optimisme excessif. Nous estimons que les hommes de bonne foi et de bon sens — et ils sont légion — qui examineront froidement la situation au 31 décembre 1919, à condition de secouer pour un instant la nervosité qu'engendre naturellement l'agacement quotidien des gênes partielles ou locales provoquées par le sucre défaillant, le pétrole volatilisé, le charbon hypothétique, le bifteck onéreux et autres atteintes à notre béatitude et de ramener à leur juste valeur, c'est-à-dire à peu de chose, les nouvelles alarmistes dont la presse, comme à plaisir, nourrit notre bile, concluront qu'après tout le terrain se déblaye méthodiquement et que du chaos que nous a laissé la guerre sortent peu à peu et se précisent des formes nouvelles, qui, après les premiers heurts, parviendront à s'accommoder les unes aux autres dans la mesure toujours incertaine et changeante où les destinées des hommes et des peuples se combinent et s'accordent. Se murer dans un pessimisme intransigeant, broyer du noir à la journée, au besoin créer des incidents pour justifier ce fâcheux état d'esprit, est un moyen détestable de débrouiller l'écheveau de notre avenir. Moins que jamais il convenait à la fin de 1919. Il fallait, certes, chercher à comprendre et à voir clair. Il fallait, par contre, croire à l'avenir, et rien, dans les événements de décembre 1919, n'était de nature à ébranler cette foi.

Ce n'est pas à dire que nous eussions vu, au cours de ce même mois, les solutions définitives se multiplier. Les trois grandes questions que nous avons signalées les mois précédents — question de Fiume, question turque, question russe — ne s'étaient pas sensiblement éclaircies. Elles s'étaient, du moins, officiellement posées dans les conversations que Lloyd George et Clemenceau avaient eues à Londres et, à ce propos, nos lecteurs nous permettront de constater qu'en retenant depuis plusieurs mois leur attention sur ces trois sujets, avant tout autre, nous ne les avions pas égarés sur leur importance. Il en était un quatrième, dont tous les esprits étaient occupés depuis des mois, mais qui n'avait pas encore fait auparavant l'objet de déclarations officielles; nous voulons dire : l'attitude du Sénat américain à l'égard du traité de Versailles. Dans l'entrevue de Londres, les chefs de gouvernements français et anglais en avaient certainement discuté et avaient arrêté une ligne de conduite. C'était donc un pas de fait vers une décision. — Il est nécessaire de fixer l'état de chacune de ces questions au 31 décembre 1919.

La question de Fiume semblait être restée aussi obscure. En fait, elle s'était fort éclaircie, en ce sens que peu à peu l'Italie s'était, à Fiume, substituée à d'Annunzio. Nous avons déjà dit que partout, et aussi en Italie, on estimait que la malencontreuse équipée du condottiere illuminé qu'est d'Annunzio durait trop et que l'élément aventureux de son entreprise, les dangers qu'elle constituait pour la paix intérieure de l'Italie et la concorde extérieure, l'emportaient décidément sur la séduction incontestable d'un geste généreux. A Fiume même, on se lassait et, lorsque, le 18 décembre, un plébiscite y avait été institué sur la proposition de substituer une occupation régulière des troupes italiennes au gouvernement insurrectionnel de d'Annunzio, comme l'avait offert le général Badoglio au nom du cabinet italien, la majorité fut sans conteste favorable. D'Annunzio, à la vérité, prétendit annuler le vote. Mais le résultat était acquis. Les troupes du poète se dissolvaient, et on pouvait escompter le moment où l'affaire de Fiume ne serait plus, en ce qui concerne d'Annunzio, qu'un objet de littérature.

Les choses n'allaient pas aussi vite au point de vue international. Lors de l'entrevue de Londres, la France et l'Angleterre avaient remis au ministre italien des affaires étrangères, Scialoja, un *mémorandum* qui avait pour but d'exposer les phases et l'état de la question. Ce mémorandum ne finissait rien. Il clarifiait. Il semble aussi qu'il ne liait plus complètement la France et l'Angleterre au *non possumus* formulé précédemment par les Etats-Unis au sujet de Fiume et qu'il tendait à obtenir de l'alliée américaine un relâchement de ses principes adapté aux besoins de l'heure. Au Parlement italien, Scialojia et Nitti avaient de nouveau affirmé l'intérêt que Fiume avait pour l'Italie, la nécessité aussi d'assurer la sécurité de l'Adriatique en présence des Yougo-Slaves. A Paris, Clemenceau avait marqué une fois de plus la difficulté en opposant les désirs de l'Italie aux objections des Serbes et Yougo-Slaves. Tout de même, on sentait qu'à force de discuter, on degageait la question de ses obscurités. On avait si souvent proclamé l'italianité de Fiume qu'il ne restait plus guère de doute sur l'annexion définitive de cette ville à l'Italie. Il fallait donc chercher un compromis pour l'Adriatique. Il était probable que, dans les discussions qui allaient s'ouvrir en janvier, à Paris, entre Clemenceau, Lloyd George, Nitti et Scialoja, on parlerait moins de Fiume même, sur laquelle l'opinion italienne était trop engagée pour pouvoir reculer, que de l'Adriatique et, par là, l'ampleur de la question grandissait. On ne pouvait douter — et il y avait lieu d'espérer que l'Italie, malgré quelques manifestations fâcheuses des socialistes à Montecitorio — était, elle aussi, convaincue que la France et l'Angleterre, la France surtout, étaient disposées à lui faire toutes les concessions raisonnables, conciliables et avec la justice et avec la nécessité de donner à l'Etat yougo-slave les garanties de développement économique et de sûreté politique qu'il avait le droit et le devoir de réclamer. Ainsi on s'acheminait certainement vers une solution. A l'heure où cette espérance, à laquelle nous nous sommes toujours rattaché, avait des chances de se réaliser enfin, on ne pouvait oublier qu'il eût été plus simple de chercher et de trouver plus tôt cette solution, et, si on devait être sévère pour une imprudence de poète, on ne pouvait se montrer plus indulgent pour celle, lointaine déjà, mais présente toujours, d'un politique impulsif.



Aspect de la petite place d'Arras, pendant la cérémonie de la remise de la croix de la Légion d'honneur et de la croix de guerre à la ville, par le président Raymond Poincaré (28 décembre 1919). — Phot. Rol.

Il fallait bien, sur l'état de la question turque, s'exprimer à peu près dans les mêmes termes que sur la question de Fiume. Elle n'était pas résolue; on n'apercevait pas — moins encore que pour Fiume — la solution possible, mais on avait décidé de s'en occuper et, à Londres, on en avait parlé. Qu'en avait-on dit ? Mystère profond. Clemenceau et Lloyd George, puis lord Curzon et Philippe Berthelot avaient certainement ébauché une politique, et les feuilles qui avaient hâte de se manifester bien informées annonçaient déjà, non sans une hâte trop intéressée, qu'on avait décidé de chasser les Turcs d'Europe. On n'ajoutait pas à qui serait Constantinople, ce qui n'était pas tout de même sans quelque importance, et c'était là un des côtés, le plus ardu, de la question. Le sort ultérieur de l'Empire turc était l'autre. Les esprits amoureux de la tradition et des solutions simples estimaient que le meilleur moyen de se tirer d'affaire était de laisser les Turcs à Constantinople, quitte à prendre des garanties contre les « mauvais portiers des Détroits » qu'ils avaient été ; autrement dit, on laisserait subsister la question d'Orient pour ne pas se donner la peine de la résoudre, et on garderait dans l'organisme européen ce corps étranger qu'est le Turc pour éviter l'opération énergique qui nous en délivrerait ; on s'avouerait incapable de régler la question des Balkans, et on la perpétuerait ; le Turc continuerait à rester le point d'appui de l'équilibre balkanique et européen ; les Etats-Unis se dérobant à l'arbitrage rêvé, on n'arbitrerait rien du tout... D'autres estimaient, au contraire, que l'affaire pouvait se régler sans les Etats-Unis et sans les Turcs et que, s'il était difficile de mettre d'accord, en fonction des ambitions bulgares, de la mégalomanie hellénique — sans omettre les appétits roumains et les vues secrètes de l'Italie sur la Méditerranée orientale — le sort de Constantinople et des Détroits, l'Europe était tout de même assez sensée et assez forte pour organiser au mieux des intérêts communs la garde du Bosphore

et de la mer Noire. On objectait aussi que chasser les Turcs de Constantinople pouvait avoir des conséquences graves sur l'état d'esprit des musulmans du monde entier, plus spécialement de ceux d'Asie, plus spécialement encore de ceux de l'Inde. Sur ce dernier point, il était permis de supposer que l'Angleterre savait à quoi s'en tenir et qu'elle était renseignée sur les répercussions possibles de l'expulsion des Turcs du territoire européen par rapport au loyalisme des musulmans hindous. On pouvait donc s'en rapporter à elle. Quant à la question générale de l'effet que produirait, le cas échéant, la mesure projetée sur l'ensemble du monde musulman, nous ne sommes en aucune façon persuadés que l'autorité du sultan de Constantinople sur l'opinion musulmane considérée au point de vue religieux soit telle qu'on tend à nous la représenter, et nous estimons qu'il y a là une manière de voir beaucoup plus proprement turque que proprement musulmane. Que les Turcs aient été très préoccupés de conserver à leur sultan le prestige que lui donnait son titre, très contesté d'ailleurs, de Commandeur des Croyants, c'est ce qui est évident pour quiconque connaît tant soit peu la question turque; mais que le monde musulman ait tendu son esprit vers le sultan de Constantinople et ait considéré comme une atteinte intolérable à sa foi toute tentative contre son maintien à Constantinople, c'est ce que se refusent à croire tous ceux qui sont quelque peu au courant des questions musulmanes. Les Turcs ont été impuissants à soulever la guerre sainte : ils ont trouvé devant eux les Arabes, et La Mecque s'est levée contre Constantinople; si nous avons eu de difficultés au Maroc pendant la guerre, nous les avons dues non aux Turcs, mais aux Allemands, et nos troupes musulmanes ont été pour nous un appoint de première valeur. Autant nous sommes certain que nous devons compter avec la force de la doctrine musulmane et nous accommoder au monde musulman en le rapprochant de nous, autant nous restons assuré qu'à part des mouvements locaux, sur l'importance desquels, s'ils se produisaient, il ne faudrait pas s'en laisser imposer par la faction turque, l'expulsion du sultan de Constantinople restera sur les masses musulmanes un événement d'ordre secondaire. Ceci dit pour fixer les idées, nous avouons, et on nous croira sans peine, qu'il est malaisé de trouver un arrangement qui tienne compte de tous les intérêts et qu'en fin de compte, si les Turcs risquent de payer fort cher leur tendresse pour les Allemands, l'Europe n'en a pas fini avec les embarras que lui créera la question d'Orient. Chassés d'Europe, où les Turcs fixeraient-ils leur capitale ? Quel territoire leur serait laissé ? Que deviendraient, avec ces voisins ambitieux, mécontents, sans pitié et sans scrupules, et l'Arménie, et la Syrie et le nouvel Etat arabe, et quel gendarme surveillerait le ménage, évidemment, fort troublé que feraient ces voisins mal préparés à se supporter ? Rien de moins aisé que de répondre à ces questions. Mais nous ne pouvions, fin décembre 1919, ne pas avoir la certitude qu'elles seraient réglées, vaille que vaille, dans un temps prochain et que le statut des Balkans, déjà très préparé par la signature apposée par la Roumanie aux traités avec l'Autriche et la Bulgarie, serait formulé, sinon de façon à supprimer les criailleries de presse qui, après tout, sont un dérivatif, mais avec toutes les chances actuellement possibles de réalisation effective et de solidité relative. Il restait à souhaiter que tout cela se fît sans qu'on perdît de vue les intérêts de la France.

Du côté russe, aussi, on avait affirmé une politique. Mais cette affirmation, toute négative, n'entrait pas dans le domaine des faits concrets dont il ne fallait pas se dissimuler la gravité. En effet, sur tous les fronts, les bolcheviks étaient victorieux et paraissaient maîtres de la situation militaire. Il n'y avait pas à parler de l'armée de Youdenitch, définitivement rayée de la liste des ennemis du gouvernement des soviets; mais le désastre de Denikine, indubitable, était non moindre. Kiev était perdue ainsi que Rostov. L'armée des volontaires, coupée en deux, était pressée à la fois par l'armée rouge et par des bandes libres qui, harcelant les arrières, avaient coupé la retraite et provoqué une débâcle. Denikine avait été remplacé par Wrangel, sans qu'il fût probable que ce changement de personne amenât un changement de fortune. Où s'arrêterait l'avance de l'armée rouge ? Qu'adviendrait-il d'Odessa ? Quel conflit avec la Roumanie pouvait se produire sur la frontière de Bessarabie ? Quelle serait l'attitude des soviets à l'égard de la Pologne, et, comme semblait le craindre le ministre polonais Pateck, le printemps verrait-il une grande offensive bolchevique vers l'Ouest ?


Au nom du soviet, les bolchevistes opèrent des visites domiciliaires. (*Matania, The Sphere.*)

D'autre part, à l'Est, la retraite de Koltchak s'était précipitée. Omsk perdue, on s'était replié sur Irkoutsk et, au 31 décembre, Irkoutsk, violemment attaquée par l'armée rouge et malgré la défense de l'armée sibérienne, semblait perdue. Toute la Sibérie était menacée, et le chemin de fer transsibérien pouvait d'un moment à l'autre, sans que la mission alliée de Vladivostok y pût rien, tomber aux mains du gouvernement de Lenine. Le Japon s'était ému. D'accord avec l'Entente et avec les Etats-Unis, il s'était chargé de sauvegarder le chemin de fer. On ne savait jusqu'où pourrait aller cette sauvegarde. Serait-elle suffisante pour fermer aux bolchevistes l'est de la Sibérie et de la Chine ? Ou bien, s'inspirant de cette politique vacillante qui consiste à vouloir énergiquement dans les colloques internationaux et à être atteint d'aboulie progressive sur le terrain, n'aurait-on annoncé une action répressive que pour mieux marquer une retraite sans caractère ? Il était préférable de ne pas répondre. L'ambition et le désir de la conservation propre, comme aussi le besoin de ne pas compromettre sa position en Chine, poussaient sans conteste le Japon à interpréter largement le mandat qui lui était enfin consenti et à élever une barrière solide entre l'Extrême-Orient et le flot bolchevique. La jalousie étroite des Etats-Unis et les hésitations sans fin de l'Entente pouvaient, par contre, le retenir et limiter son action. Si l'on en croyait des informations qui revenaient trop périodiquement dans la presse pour ne pas être soigneusement réglées par les intéressés, les bolcheviks, en l'espèce Trotzky, fidèles à la vieille politique russe, envisageaient toujours la mise en œuvre de leur plan d'invasion d'une part vers l'Inde, d'autre part vers la Chine, et il est certain qu'ils ne négligeaient pas de regarder vers l'Occident. L'intervention du Japon devenait donc nécessaire et pouvait être décisive. Il était indispensable qu'elle ne fût pas entravée.

Quelle était, en balance avec ces succès militaires dont il était vain d'amoindrir l'importance, la situation intérieure de la Russie ? Nous n'en savions absolument rien. Nos renseignements officiels la représentaient comme lamentable et de plus en plus intenable. Privée d'importations, très vraisemblablement plus imparfaite à l'égard des transports qu'elle ne l'avait été sous les tsars, ravagée dans ses parties les plus fertiles, dans quel état économique, industriel, commercial et agricole, pouvait-elle être ? Avait-elle pu constituer à l'intérieur, sur les ruines et parmi les massacres, l'équilibre momentané de cette masse énorme et inorganique que forme le peuple russe ? Que subsistait-il, dans ces populations incultes, de l'ancienne tradition russe d'obéissance ? S'adaptaient-elles au despotisme des soviets et du tsar rouge, comme elles avaient accepté celui de leur Père, le tsar blanc ? Qu'étaient devenues la religion, les superstitions populaires russes ? L'organisation militaire qui donnait à Lenine et à Trotzky d'incontestables victoires s'était-elle simplement superposée au peuple russe, grâce à ses éléments étrangers et barbares : Allemands, Lettons, Chinois, ou faisait-elle corps avec la nation ? Enfin, dans quelle mesure des relations commerciales ou industrielles s'étaient-elles renouées entre la Russie et l'Allemagne et, il faut bien le dire, entre la Russie et, sinon l'Angleterre et les Etats-Unis, du moins des Anglais et des Américains ? On eût donné gros pour pouvoir répondre à toutes ces questions. Car, de plus en plus — et on l'avait à nouveau affirmé officiellement — il n'y aurait pas de paix définitive en Europe et dans le monde, tant que la Russie ne serait pas rentrée elle-même dans la paix, tant qu'on n'arriverait pas à négocier avec elle dans des termes compréhensibles pour tous et sur des principes qui ne tendraient pas à bouleverser les bases séculaires des sociétés. Or, nous l'avons dit, les dictateurs russes ne paraissaient rien vouloir abandonner de leurs utopies et, en face d'eux, l'Entente, nous voulons dire l'Angleterre et la France, avaient adopté l'expédient contradictoire d'une politique de non-intervention militaire, combinée avec une politique de quarantaine diplomatique. On l'avait vu à Copenhague par le refus de l'envoyé anglais O'Grady et des représentants de l'Entente de recevoir les propositions de Litvinof, probablement impudentes d'ailleurs, et Clemenceau, à la tribune de la Chambre française, avait affirmé, plus nettement que jamais, d'une part qu'on laisserait la Russie se débrouiller seule et, d'autre part, qu'on ne négocierait jamais avec les bolcheviks. A la vérité, la Chambre italienne avait décidé de rentrer en relations avec tous les gouvernements de la Russie. Mais cette déclaration platonique n'impliquait, certes, pas une adhésion, même hypothétique, aux principes bolcheviques; elle indiquait plutôt une volonté de neutralité à l'égard de tous les partis russes. Mais, assurément, neutralité avec tous ou seulement avec quelques-uns, et hostilité déclarée, mais inerte, aboutissaient au même résultat, c'est-à-dire à rien. L'Entente avait été déçue dans toutes ses tentatives. Ni l'offre de Prinkipo n'avait amené une détente diplomatique, ni les secours matériels fournis à Denikine, à Koltchak, à Youdenitch n'avaient conduit à un succès militaire. On ne pouvait douter que les tentatives russes contre les soviets n'eussent échoué, faute d'organisation et de moyens, faute, aussi, d'un programme politique assez vaste et assez libéral pour entraîner la masse russe. On n'avait obtenu que d'affermir les maîtres de la Russie dans leur idéalisme ou dans leurs ambitions. Maintenant, on attendait. Quoi ? on n'en sait rien ; et attendre était-ce une politique sage ?

Il était, pourtant, très probable qu'on s'orientait vers l'établissement d'une barrière, d'une ligne de fil de fer barbelé entre la Russie et l'Occident. Nous l'avons indiqué bien souvent. On avait fini par le dire officiellement. La Pologne, fortement constituée, formait le centre de cette défense. Clemenceau avait obtenu de Lloyd George qu'on lui laisserait, par un provisoire durable, la Galicie orientale, ce qui rapprochait la Pologne de la Roumanie, et on doit dire, si intéressantes que fussent les revendications du peuple ruthène, que le morcellement sans limite — et ne l'a-t-on pas déjà dépassé ? — en petits Etats

nationaux de la bordure qui longe la Russie à l'ouest constituerait une faute que l'Europe pourrait payer cher. Les négociations engagées avec les Etats du nord-ouest de la Russie, Finlande, Lettonie, Lithuanie, Esthonie, la lenteur et, peut-être, l'échec des négociations entre l'Esthonie et les soviets conduisaient à la constitution d'une ligne fortifiée qui, d'une part, contiendrait la Russie bolchevique, d'autre part, s'interposerait entre elle et l'Allemagne. L'évacuation des provinces baltiques par les troupes du Reich, encore que cette évacuation ne fût pas complète et qu'elle eût été lourde aux pays occupés, complétait le programme. Les Allemands s'y étaient opposés de leur mieux. Ils se cramponnaient encore à Dantzig, comme dans la haute Silésie. Là, comme ailleurs, il leur faudrait céder. — Ainsi, le seul résultat sensible de la politique des Alliés à l'égard de la Russie bolchevique était de fortifier les Etats nouveaux à l'est de l'Allemagne. C'était peu, c'était pourtant un commencement. Mais combien d'incertitudes pesaient encore sur l'Europe de ce chef et de quel danger constant d'incendie le foyer bolchevique, toujours alimenté par une force qu'on ne parvenait ni à définir, ni à maîtriser, ne menaçait-il pas le monde ? Les Etats-Unis s'en étaient aperçus.

Cette nécessité de soutenir des Etats naissants avait, d'ailleurs, profité à l'Autriche. Le chancelier Renner était venu apporter à Paris l'écho lamentable de la misère de son pays. Il en avait remporté la promesse d'une aide matérielle immédiate et la garantie de l'intégrité territoriale de la République autrichienne. Le Vorarlberg avait, depuis plusieurs mois, manifesté le désir de s'incorporer à la Suisse. La lettre de Clemenceau à Renner, où s'affirmait la volonté de l'Entente de ne pas laisser démembrer l'Autriche, coupait court à cette velléité, qui eût pu en susciter d'autres. En même temps, on poussait à un rapprochement entre la République tchécoslovaque et la République autrichienne pour contrebalancer la Hongrie, dont l'attitude équivoque et les tendances monarchiques rendaient encore la situation précaire et sur l'avenir de laquelle il était, du reste, difficile de se prononcer encore. Mais soutenir l'Autriche, fortifier la Tchéco-Slovaquie, c'était encore renforcer la barrière contre la Russie et, du même coup, fermer à l'Allemagne la liaison qu'elle ne manquerait pas de chercher à établir avec la région du Danube qui l'attire et l'a attirée si fortement à toute époque, au point de vue économique. De plus, venir au secours de l'Autriche épuisée et mourant de faim, c'était aussi, sans compter le devoir d'humanité, empêcher la formation d'un nouveau foyer de mécontentement, qui pourrait rejoindre le foyer russe et dont l'embrasement ferait apparaître l'impuissance des vainqueurs à reconstruire l'Europe.

Dans les tractations politiques de ce dernier mois de 1919, importantes en ce sens qu'elles ont permis de tracer des lignes directrices, qui, espérons-le, mèneront à des buts réels, un point essentiel était à noter. Les délégués américains à la Conférence de la paix, Polk, White et le général Bliss avaient quitté la France dans la première quinzaine de décembre. Ils n'avaient pas été remplacés, sinon par les ambassadeurs des Etats-Unis en Angleterre et en France, qui devaient, le cas échéant, être appelés aux délibérations ultérieures, plutôt comme témoins qu'à titre de parties délibérantes. C'est donc sans les Etats-Unis que se poursuivirent les conversations de Londres et, par suite, que furent prises les décisions relatives à la Turquie; sans eux, aussi, que se déroula la controverse avec les Allemands à propos de la signature du protocole et de l'échange des ratifications. On pouvait donc dire qu'il y avait quelque chose de changé et qu'à partir de ce moment, on tendait à revenir à la position respective où s'étaient trouvées, avant l'intervention active du président Wilson, d'une part l'Entente, d'autre part les Etats-Unis. Il fallait souhaiter qu'on n'y revînt que dans la mesure la plus restreinte et que le lien intime qui avait groupé les puissances alliées des deux mondes contre l'Allemagne restât fortement serré. Il serait déplorable que tout le travail d'union accompli pendant la guerre fût perdu, ou seulement compromis. Le contraire est l'intérêt évident de la France. Nous oserons dire que c'est l'intérêt aussi de l'Angleterre et, peut-être encore plus, des Etats-Unis. C'est là une question d'assurance réciproque contre un retour de folie furieuse de l'Allemagne, contre la démence de la Russie. Le tout est d'aménager cette union de telle sorte que chacun y trouve son compte. Il y a eu des erreurs commises. Ceux qui les ont vues au moment où on les commettait ont, plus que personne aujourd'hui, le droit de demander qu'on n'en commette pas d'autres. Il semblait, disons-le tout de suite, que cette nécessité fût sinon envisagée dans toute son étendue, du moins aperçue et précisée par ceux qui avaient charge de nos destinées.

On comprendra que nous n'entrions pas dans le détail confus de la discussion du traité de paix de Versailles au Sénat américain. Entre républicains et démocrates, de Lodge et Knox à Underwood et Hitchkock, de motions en motions et d'amendements en amendements, il est assez probable que le Sénat américain était parvenu à lasser l'opinion publique et que tout le monde aspirait à la fin de ce débat irritant et stérile. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons précédemment écrit au sujet de cette lutte, où se mêlent tant de mobiles divers et de valeur inégale : antagonisme politique, hostilité personnelle contre Wilson, désir de ne rien changer aux traditions de la politique américaine, crainte de se voir mêlé trop dangereusement aux luttes européennes, défiance à l'égard de l'Angleterre, aversion à l'égard du Japon, impuissance à s'élever à de hautes conceptions idéalistes, impuissance ou, plutôt, gêne à comprendre la nécessité de méthodes économiques et financières nouvelles, sympathie réelle pour la France et volonté de l'aider dans sa tâche de reconstitution, il y avait de tout cela dans le débat — disons le mot : dans le « match » — entre républicains et démocrates sur le terrain du traité. On doit ajouter que la maladie du président Wilson, son long silence, l'absence totale d'instructions à ses partisans les plus dévoués avaient créé une situation troublante, sans précédent, singulièrement favorable aux adversaires du traité. Or, fin décembre, on cherchait un compromis, et il semblait qu'on eût le désir de le trouver. Ce qui s'était dit à Londres, ce qu'on en avait répété, l'intention annoncée par les premiers ministres de l'Entente de s'accommoder des réserves américaines dans une certaine mesure, la certitude que ces réserves mêmes ne sont, le plus souvent, que l'expression de vérités du sens commun, acceptables par tous, ne pouvaient que faciliter la tâche aux partisans du traité. L'Europe, en cela, se montrait plus clairvoyante que l'Amérique. Elle voulait sauver la Société des nations, et elle avait raison; les adversaires américains du Pacte ne sauraient eux-mêmes en douter. On pouvait donc espérer que le début de 1920 verrait la fin d'une discussion qui s'est trop prolongée, mais dont on ne devra pas se plaindre, s'il en sort une union plus franchement acceptée de tous et plus pratiquement réalisable.

Il est peu douteux que la psychologie des Allemands, bornée à son ordinaire, ne les ait conduits à conclure des discussions américaines qu'ils en pouvaient prendre à leur aise avec le traité de Versailles, avec le protocole des réparations et avec l'échange des ratifications. Le départ de von Simson pour Berlin aux derniers jours de novembre et la lenteur de la décision allemande en étaient assez la preuve. Il n'y a pas lieu de regretter cet incident. Il a permis à la Conférence d'adresser à l'Allemagne, sous l'inspiration et la signature de Clemenceau, sur les prisonniers de guerre, sur l'armée allemande, sur les réparations et le sabordage de Scapa-Flow, diverses notes dont le ton parfaitement modéré, mais très ferme, et les conclusions n'ont pu laisser aux Allemands aucun doute sur l'obligation où ils étaient de se soumettre et sur l'intégrale validité du traité de Versailles, nonobstant la carence momentanée des Etats-Unis. De plus, les préparatifs militaires faits sur le Rhin par le maréchal Foch ont dû leur paraître suffisamment symptomatiques pour les rappeler au sentiment des réalités. Nous n'avons jamais douté un instant que l'Allemagne ne signât le protocole. Le retard qu'elle y a mis n'a été préjudiciable qu'à elle-même et n'a fait que compromettre la solidité de son gouvernement. Elle a prouvé, en outre, que le sort de ses prisonniers, sur lesquels elle tenta d'apitoyer l'opinion publique, la préoccupait moins que le désir de se montrer hautaine, sans avoir le moyen de soutenir ce ton. Elle était donc seule responsable des délais, qui auront été d'au moins cinq semaines, imposés à la mise en vigueur du traité de Versailles. Elle a, en outre, donné une fois de plus la mesure de sa loyauté et fait éclater les contradictions de son propre gouvernement. Ce qui a été dévoilé au sujet de l'état numérique de son armée, de ses procédés tortueux, renouvelés de la période napoléonienne, pour masquer les effectifs et tenir prête sa mobilisation, par ailleurs les efforts désespérés faits pour éluder l'obligation de livrer les responsables de la guerre, ont montré clairement l'antagonisme entre les tendances impérialistes et militaristes qui subsistent très nettement, chez certains membres du gouvernement, même, et le besoin de paix et de travail qui s'impose à son peuple. En ce qui nous concerne, il y a eu là un enseignement. Ceux qui demandent, comme André Lefèvre, le désarmement complet de l'Allemagne, ont raison. Ce sera là notre seule garantie durable. Nous avons tout à craindre d'une Allemagne qui pourra s'armer du jour au lendemain. Nous n'avons que peu à craindre d'une Allemagne qui ne fabriquera plus ni canons, ni fusils, ni munitions, ni sous-marins, ni navires de guerre. Elle ne menacera plus brutalement notre existence. Elle restera une rivale économique : à cela nous aviserons.

Il faut dire, pourtant, que l'Allemagne, malgré la désillusion qu'elle a éprouvée et l'inutilité matérielle des finasseries diplomatiques de Lersner et de Simson n'a pas tout perdu dans cette discussion, et le pas qu'elle a fait a été noté avec soin dans la presse neutre qui lui est favorable. Outre qu'elle aura peut-être obtenu une réduction sur le tonnage de matériel de port qui lui est réclamé en compensation de la félonie de Scapa-Flow, il lui a été permis, à cette occasion, d'entrer en discussion avec l'Entente et de reprendre, par suite, le contact diplomatique autrement que par écrit. Il n'y a pas à s'en affliger. La mise en exécution du traité de Versailles devait amener cette éventualité inévitable et dont il serait puéril de s'exagérer l'importance. Si les Allemands ont fait état de ce succès, il faut avouer qu'ils se contentent de peu. Mais, pour nous, une conclusion ressortait une fois de plus de ce débat institué par l'Allemagne sur l'indice d'un désaccord entre les Alliés : la nécessité de maintenir la cohésion de l'Entente. L'Allemagne, nous l'avons dit souvent, s'organise, péniblement sans doute, mais sûrement. Elle marche vers l'unité. Le besoin qu'elle en a fera taire les susceptibilités et même les traditions particularistes. Le jour où cette unité sera faite et solide, nous devrons faire face. Nous avons fait plus dur que cela, certes. Mais tâchons de ne pas être seuls.

Il nous faut bien dire notre sentiment sur la méthode employée par beaucoup pour y tâcher. C'est ce que nous appellerons la « méthode larmoyante et objurgatoire ». A tout propos, nous crions partout que nous ne pouvons nous passer de nos alliés, que nous périssons s'ils ne nous secourent, et nous les sommons, au nom des services déjà rendus, de nous en rendre encore d'autres. Ce n'est point ce ton-là que nous voudrions. Nous avons dit, et nous répétons, que nos alliés ont autant besoin de nous que nous d'eux; non seulement au point de vue militaire, ce qui est l'évidence même, mais encore, et surtout, au point de vue économique. Une étroite liaison de nos opérations nous est nécessaire à tous, et nous ne doutons pas un instant que Lloyd George et Wilson n'en soient aussi convaincus que Clemenceau. C'est pourquoi nous attribuons aux conversations de Londres une signification particulière. Clemenceau l'a fortement marquée dans son discours du 23 décembre, que la Chambre accueillit par une majorité de 458 voix contre 71. Cette fois, la majorité avait raison.

Ne craignons pas de dire que notre amitié peut rapporter à nos amis d'autres profits que celui de nous prêter leur argent et de soutenir notre change. Nous traitons d'égal à égal avec nos alliés. Chacun a ses misères. Les Etats-Unis souffrent d'une pléthore d'argent dont ils sont impuissants à se guérir seuls. Ils sont menacés de crises sociales, dans lesquelles nous pourrons leur donner de bons conseils. — Nos amis anglais ne sont pas exempts de soucis. Quelque délicatesse que nous mettions à parler d'eux et de leurs misères, nous ne croyons pas que ceux que suscitent l'Egypte et l'Irlande soient médiocres. Lord Milner avait été fraîchement accueilli au Caire. Nous ne doutons pas, cependant, que la question égyptienne ne trouve sa juste solution. Nous voudrions en dire autant de la question irlandaise. L'attentat du 19 décembre contre lord French, à Dublin, absurde comme tous les attentats, montrait assez la tension des esprits et des nerfs. Le dernier projet de *Home rule* que présentait Lloyd George, fin décembre, — deux Parlements, un gouvernement commun, la suzeraineté de l'empire, — tient compte de toutes les difficultés : les résoudra-t-il ? Personne ne souhaite plus ardemment que nous le succès de cette réforme et le retour au calme. Nous avons toujours pensé que l'Angleterre tenait dans la société humaine une place que personne autre ne remplirait, si cette nation cessait d'être elle-même. C'est pourquoi nous souhaitons si vivement qu'elle aussi sorte intacte des écueils qui se dressent devant elle depuis longtemps et de ceux que la guerre a semés, en supplément, sur sa route. — Nos amis italiens, eux aussi, comprennent parfaitement qu'un lien nous unit, que nous avons renoué depuis vingt ans fil à fil par un patient travail, où il n'est que juste de reconnaître la main de notre ambassadeur à Rome, Barrère, comme nous trouvons celle de Paul Cambon dans toute notre liaison avec l'Angleterre. Ceux qui, de part et d'autre, méconnaissent aveuglément cette œuvre historique et sa nécessité et tentent de la détruire, commettent une grosse erreur et font un travail regrettable. Ceux qui, par contre, pour éviter de dire la vérité à certains de nos amis, risquent de nous brouiller injustement avec d'autres, se trompent aussi. L'idéal serait que tous nos amis fussent les amis de nos amis. Rien n'est moins aisé, nous le reconnaissons. Pourtant, cette tâche de raison n'est pas au-dessus de nos forces.

Nos amis belges, plus que tous les autres, ont des droits sur nous, et nous avons des devoirs envers eux. Ils nous recherchent et nous donnent l'exemple. Leur relèvement, après une guerre qui a coupé leur peuple en deux, nous paraît devoir être un des plus rares exemples d'énergie et de sens politique qu'on aura vus dans l'histoire. Nous avons beaucoup à recevoir d'eux, après ce que nous en avons déjà reçu. Ils nous demandent, en échange, de ne pas songer qu'à nous. Ce que le gouvernement d'Alsace avait fait pour le port d'Anvers en décembre répondait à un de leurs désirs et à l'un de leurs plus pressants besoins. Il faut nous habituer à voir un peu plus loin que nos frontières.

Nous concluons de tout cela que, s'il est indispensable que des accords économiques et financiers s'établissent entre nos alliés et nous, il ne peut y avoir là qu'un échange plurilatéral de concessions. Sachons regarder et apprécier notre situation. Nous

approuvons fort le ministre des finances Klotz d'avoir étalé sans voiles notre dette. Nous n'approuvons pas moins le rapporteur André Lefèvre d'avoir déclaré que nous ne pouvions continuer à dépenser en paix comme nous dépensions en guerre. Il y a un effort nécessaire; personne n'a le droit de s'y dérober. C'est un moment désagréable à passer, mais plaie d'argent n'est pas mortelle. Nous ne savons pourquoi, mais, en dépit de bien des misères, hélas!, nous avons terminé l'année 1919 sur le mode optimiste. Il nous a paru qu'il y avait au Parlement une majorité, très composite assurément, mais tout de même décidée à s'occuper des choses sérieuses et à donner son concours à un gouvernement qui voudrait entreprendre quelques réformes utiles. Il lui faudra du courage, et elle devra se résigner à n'être pas populaire. On lui devra l'augmentation du prix du pain et la charge croissante des impôts. Ce sont des sacrifices momentanés, mais inéluctables. En revanche, elle aura vu l'inoubliable spectacle du retour des députés de l'Alsace et de la Lorraine. Elle aussi aura pu dire : « La famille est complète; délibérons! » Ceci compense cela. A la fin de décembre, après le vote de 12 milliards de douzièmes provisoires et d'un emprunt 5 p. 100 amortissable avec prime de 50 p. 100 du capital nominal, la Chambre et le Sénat s'étaient séparés. Le Sénat allait être en partie renouvelé. Il était vraisemblable qu'il le serait dans le même esprit qui avait présidé aux élections législatives. La France n'avait aucune raison pour ne pas continuer à vouloir l'ordre dans le travail et le progrès dans la tradition. On devait faire confiance à 1920. — JULES GERBAULT.

Réhabilitation par suite de faits de guerre. La loi du 4 avril 1915, en complétant les articles 621 et 628 du code d'instruction criminelle, a facilité, dans une notable mesure, la réhabilitation des condamnés qui se sont distingués par des actions d'éclat pendant la guerre. (V. *Lar. Mens.*, t. III, p. 625, RÉHABILITATION DES CONDAMNÉS SOUS LES DRAPEAUX.)

Il faut bien retenir qu'à l'égard des condamnés militaires qui veulent se prévaloir des dispositions favorables de la loi du 4 avril 1915, la réhabilitation ne peut être que judiciaire; elle doit, dans tous les cas, faire l'objet d'une demande et être prononcée par arrêt de la chambre des mises en accusation de la Cour d'appel.

D'ailleurs, la loi de 1915 n'a modifié que les seuls articles 621 et 628 du code d'instruction criminelle, lesquels se rapportent exclusivement à la réhabilitation judiciaire; néanmoins, cette règle pouvait être contestée, en raison de la rédaction imprécise du texte; aussi, l'exposé des motifs d'une loi récente, la loi du 19 mars 1919, a tenu à apporter sur ce point une interprétation définitive.

Si le délit, objet de la condamnation, est de droit commun, la réhabilitation n'est que facultative : la Cour d'appel conserve son pouvoir d'appréciation; si, au contraire — et c'est ici le point important — la condamnation a été prononcée pour infraction militaire, la Cour perd son pouvoir d'appréciation quant au mérite du condamné demandeur, quant à sa moralité; elle n'a plus qu'un droit de vérification et de contrôle; elle ne peut que s'assurer du caractère militaire de la condamnation à effacer, de l'authenticité de la citation invoquée et du point de savoir si cette citation s'applique bien au condamné. Dès lors, pas d'autres justifications à produire, pas d'enquête à faire par le procureur de la République du ressort sur la conduite et les moyens d'existence de l'individu; la Cour est obligée d'accueillir la demande, « qui est admise de droit », ainsi que l'exprime la loi de 1915, en termes prêtant à l'équivoque, il est vrai, en raison de la terminologie adoptée. (V., plus loin, RÉHABILITATION DE DROIT.)

Pour faire disparaître toute ambiguïté sur ce point, le premier paragraphe de l'article 628 du code d'instruction criminelle a été complété par une disposition indiquant comment, au cas d'infraction militaire, la demande doit être introduite et dans quelles formes et conditions la chambre des mises en accusation est saisie, disposition contenue dans la loi récente du 19 mars 1919.

Ce qu'il importait de réduire, pour les militaires auteurs d'actions d'éclat, c'étaient les conditions exigées par le droit commun pour pouvoir prétendre à la réhabilitation judiciaire. La loi du 4 avril 1915 avait fait un premier pas dans cette voie en supprimant les conditions de temps et de résidence imposées par l'article 621 du code d'instruction criminelle. La loi du 22 décembre 1917 est allée plus loin en supprimant l'obligation pour le condamné, en cas de non-payement des frais, amendes et dommages-intérêts, de justifier qu'il est hors d'état de se libérer.

Mais il restait la peine elle-même : il résulte des dispositions du code d'instruction criminelle que la peine doit avoir été subie ou, tout au moins, qu'une décision gracieuse doit être intervenue pour en accorder la remise ou, encore, en cas de non-exécution, que la prescription de cette peine doit être acquise au condamné.

Au cours de la guerre, cette dernière condition constituait un grave obstacle à l'obtention de la réhabilitation. Non seulement c'était en reculer l'échéance à une époque parfois lointaine, mais une disposition du code de justice militaire, dont il a été fait un très large usage depuis l'ouverture des hostilités, nous voulons dire : la suspension de l'exécution du jugement en vertu de l'article 150, était de nature à constituer une fin de non-recevoir absolue. Le militaire condamné pouvait, en effet, obtenir la faveur de ne pas entrer immédiatement dans l'établissement pénitentiaire et être renvoyé à son corps aux armées, où il était mis à même, par sa bonne conduite devant l'ennemi, de racheter sa faute et de mériter dans l'avenir une mesure gracieuse. Mais, alors, la peine n'était pas subie; la Cour d'appel appelée à statuer sur la demande en réhabilitation ne pouvait que la repousser. On se trouvait dans une impasse d'où l'on ne pouvait sortir qu'en obtenant préalablement la grâce du chef de l'Etat; d'où accumulation de formalités, lenteurs et retards vraiment bien incompréhensibles, quand il s'agissait d'hommes qui, en se sacrifiant noblement, avaient largement expié leur faute passée et méritaient un pardon rapide. Ce fut l'œuvre principale de la loi du 19 mars 1919, qui modifia une dernière fois l'article 621 du code d'instruction criminelle, en ajoutant les mots : « même si la peine corporelle n'a pas été subie. »

Un autre point important doit être mis en valeur : la réhabilitation judiciaire, en droit commun, peut s'appliquer à l'ensemble de plusieurs condamnations successives. Il en est de même, évidemment, de la réhabilitation à raison des faits de guerre. Mais une restriction était imposée si l'individu condamné plusieurs fois se trouvait en l'état de récidive légale, défini par les articles 56 et suivants du code pénal, au moment de la dernière condamnation, ou s'il avait déjà bénéficié d'une réhabilitation suivie de nouvelle condamnation. Dans ces deux cas, en droit commun, les délais d'épreuve sont notablement augmentés. Il ressort clairement de l'esprit de la loi du 4 avril 1915 que pareille restriction ne pouvait être apportée aux demandes des militaires, puisque le législateur a tenu à supprimer en leur faveur tout délai, sans avoir fait à cet égard aucune distinction. La loi de 1919 fait même disparaître une autre disposition restrictive à l'égard de ceux qui, ayant prescrit leur peine, sans la subir, ont encouru, au cours du délai de prescription, une nouvelle condamnation.

Les décisions rendues par la Cour d'appel sur les requêtes des demandeurs peuvent toujours être l'objet d'un pourvoi devant la Cour de cassation au bénéfice du condamné.

Telles sont les diverses conditions nouvellement apportées à la réhabilitation des militaires condamnés depuis la loi de principe du 4 avril 1915.

Jusqu'ici, la loi n'avait envisagé que le cas où la citation était obtenue postérieurement au jugement de condamnation; mais il était possible — et le fait s'est produit fréquemment — que l'action d'éclat se produisît entre l'infraction commise et la condamnation prononcée. L'acte n'en était pas moins méritant et, cependant, une lacune de la loi le laissait sans récompense. Cette inégalité de traitement a été réparée par une dernière loi, celle du 18 avril 1919, qui accorde au condamné le droit de tirer bénéfice de cette citation, comme si elle était survenue après la condamnation.

Réhabilitation de droit. — La réhabilitation en matière pénale est l'acte judiciaire qui efface la condamnation et en annule les effets pour l'avenir. On distingue la réhabilitation judiciaire (v. *Nouv. Lar. ill.*, art. RÉHABILITATION) et la réhabilitation de droit.

La première a été organisée par le code d'instruction criminelle, aux articles 619 et suivants; la doctrine lui a donné le qualificatif de *judiciaire*, parce que la mesure ne peut résulter que d'une décision d'un tribunal, c'est-à-dire d'un arrêt de la chambre des mises en accusation de la Cour d'appel, rendu sur la demande de l'intéressé, après examen des titres du demandeur; les juges ont plein pouvoir d'appréciation pour accorder ou rejeter la demande.

La deuxième a été créée par la loi du 5 août 1899 sur le casier judiciaire, modifiée par la loi du 11 juillet 1900. A l'encontre de la première, elle s'opère automatiquement, par simple écriture au casier judiciaire, sans l'intervention d'aucun tribunal, par le seul fait que les conditions légales sont remplies et les délais d'épreuve expirés. Pour ce motif, on l'appelle *réhabilitation de droit.*

Elle ne fait pas double emploi avec la précédente, car les délais d'épreuve en sont beaucoup plus longs et les cas d'application plus restreints.

Conditions d'application. — Pour parvenir à la réhabilitation de droit, le condamné doit avoir d'abord parcouru un premier stade. Nous savons qu'il existe trois ordres de bulletins au casier judiciaire; en particulier, un bulletin n° 3, celui que le public connaît le mieux, parce que c'est celui qui est délivré sur leur demande aux individus. Au bout de certains délais, variables suivant la gravité de la peine et fixés par les lois précitées, si la condamnation n'a pas été suivie d'inscription nouvelle, même à l'amende, elle cesse d'être inscrite à ce dernier bulletin. Cette première période d'épreuve expirée, il s'en ouvre une deuxième, à la fin de laquelle, si aucune condamnation nouvelle à l'emprisonnement ou à une peine plus forte n'est intervenue, la réhabilitation est acquise. Il y a donc corrélation étroite entre la première mesure : *effacement sur le bulletin* n° 3, et la 2e : *réhabilitation de droit;* l'une est l'antichambre de l'autre.

La réhabilitation s'applique à toute condamnation, que la peine soit correctionnelle ou criminelle, mais on a jugé inutile de l'étendre à la contravention; elle ne s'applique pas non plus aux décisions disciplinaires prononcées par une autorité judiciaire ou administrative. De plus, comme il va être dit, elle ne peut viser que le cas où l'intéressé n'a subi qu'une seule condamnation à une peine privative de liberté; si les condamnations de cette nature sont multiples, leur ensemble ne doit pas dépasser une année d'emprisonnement.

Il n'en est pas de même pour la réhabilitation judiciaire, qui, en intervenant, peut effacer tout un passé criminel, composé d'un nombre indéterminé de condamnations.

Enfin, comme toujours en matière de réhabilitation, la peine doit avoir été subie; la remise ou la réduction de la peine par voie de grâce, la prescription équivalent à l'exécution de la peine; les amendes, frais et dommages intérêts doivent être payés; à défaut de payement, la contrainte par corps doit avoir été subie ou production être faite d'un certificat d'indigence.

Délais d'épreuve. — Ils commencent à courir à partir de l'expiration de la dernière peine corporelle ou, s'il s'agit d'une amende, du jour où le jugement est devenu irrévocable. Leur durée est fixée par l'article 10 de la loi du 5 août 1899; ils sont comptés à partir du jour de l'expiration de la peine corporelle.

Les délais sont de dix, quinze, vingt ans, selon les cas.

1° de dix ans : en cas de condamnation unique, à une peine de six mois ou de moins de six mois d'emprisonnement ou à cette peine jointe à une amende; en cas de condamnations multiples, à des amendes, quels qu'en soient le nombre et le taux;

2° de quinze ans : en cas de condamnation unique, à une peine d'emprisonnement de six mois à deux ans; en cas de condamnations multiples dont l'ensemble ne dépasse pas un an; en cas de condamnations à ces mêmes peines jointes à des amendes;

3° de vingt ans : en cas de condamnation unique, à une peine supérieure à deux ans d'emprisonnement et, par conséquent, aussi à la réclusion, à la détention, aux travaux forcés à temps, même jointe à une amende.

L'intéressé n'a aucune demande ni justification à fournir. Le greffier du tribunal où est tenu le casier doit se contenter, de sa propre initiative, de faire mention sur le bulletin n° 2 de l'acquisition de la réhabilitation de droit. Les incidents contentieux sont réglés par le procureur de la République et, en cas de contestation, l'intéressé peut s'adresser au tribunal correctionnel, soit du lieu de son domicile, soit du lieu de sa naissance. Il introduit sa requête suivant la procédure et dans les formes prescrites par l'article 14 de la même loi pour le cas de rectification de mention au casier judiciaire.

Effets de la loi. — La condamnation est effacée; elle disparaît du casier judiciaire. Elle ne pourra donc plus, dans l'avenir, en cas de faute nouvelle, entrer en ligne de compte pour la récidive, ni pour la relégation. Elle ne fera pas obstacle à l'application de la loi de sursis en cas de condamnation nouvelle. Elle fera cesser toutes les incapacités politiques, civiques, civiles et de famille résultant de la condamnation, mais elle n'a pas d'effet rétroactif; par conséquent, les radiations de la Légion d'honneur, la perte du grade, si le condamné était officier, certaines déchéances (telle, par exemple, celle relative à la puissance paternelle), déjà prononcées, ne peuvent que subsister; mais rien ne s'oppose à ce que, dans l'avenir, le réhabilité acquière de nouvelles distinctions, ou recouvre l'exercice du droit perdu. Quant aux incapacités accessoires à la condamnation, les effets qu'elles ont produits dans le passé subsistent, mais elles cessent pour l'avenir, par le seul fait de la réhabilitation. Nous en donnerons comme exemples les incapacités résultant de la dégradation civique, la privation des droits électoraux, etc...

Les effets, tels qu'ils viennent d'être énumérés, sont, d'ailleurs, les mêmes que ceux produits par la réhabilitation judiciaire. — Comm{t} JULLIEN.

***quadrilatère** n. m. — ENCYCL. *Autom. Quadrilatère articulé,* Ensemble mécanique constitué par l'essieu avant, la barre d'accouplement et les deux bras de commande des pivots directeurs obliques par rapport aux fusées. (Il fut appliqué en France pour la première fois par Jeantaud en 1878; c'est pourquoi on lui donne souvent le nom de *quadrilatère de Jeantaud*) *: Appliqué aux voitures automobiles, le* QUADRILATÈRE ARTICULÉ *permet une inclinaison différente des roues dans les virages.*

Renoir (Pierre-Auguste), peintre français, né à Limoges le 25 février 1841, mort à Cagnes (Alpes-Maritimes le 3 décembre 1919. Après avoir, dans sa jeunesse, travaillé comme décorateur de porcelaine, il vint à Paris et fut élève de Gleyre. Mais son admiration était acquise particulièrement à Delacroix, Diaz et Courbet et à nos maîtres du XVIIIe siècle, Watteau et Fragonard. Il débuta au Salon en 1864 avec une *Esmeralda*. Il y reparut, en 1865, avec une *Soirée d'été* et, en 1866, avec *le Cabaret de la mère Antony*, où il figure lui-même à côté de ses amis, les peintres Sisley et Lecœur. Déjà, l'artiste montre son goût des savoureux contrastes de noirs et de clairs et affirme ses dons de portraitiste délicat de la plus fine tradition française. Le coloris de l'ancien décorateur de porcelaine conservera toujours une fraîcheur d'émail : il s'apparentera aux gammes argentées de Fragonard, de Pater et, même, si l'on veut bien remonter plus loin dans le passé, à celles des portraitistes de l'école de Corneille de Lyon.

Avec sa *Lise* (1867), toute en blanc sur un fond sombre d'arbres, Renoir aborde la peinture de plein air. C'est encore devant un décor de verdure qu'il place *le Ménage Sisley* (1868) : on peut démêler là quelques influences de Courbet, mais Renoir a infiniment plus de grâce. De la même année est un autre beau portrait de *Sisley* assis et le *Garçon au chat*. Après quelques tâtonnements, Renoir revient au plein air avec l'*Amazone;* mais, dès lors, l'artiste est entièrement maître de ses moyens et, dans les dix ou douze années qui vont suvivre, il va peindre ses plus belles œuvres.

Ce sont d'abord la *Danseuse* et la *Loge* (1874), tableaux aujourd'hui célèbres, d'une richesse d'effet d'autant plus surprenante qu'elle est obtenue avec des moyens très sobres : quelques tons noirs, gris, bleus et roses pâles ont suffi. Les oppositions ne sont pas seulement puissantes : elles sont subtilement ménagées; la lumière joue partout, et les contours acquièrent un aspect presque vaporeux. Le portrait de *Mlle Durand-Ruel enfant* (1876) est une autre toile exquise : joliesse enfantine, grâce charnue d'un jeune corps, exécution fine et soyeuse sont réunies là. Vers cette époque, Renoir fit de son propre visage une étude, aujourd'hui dans la collection Denoy de Monchy, ferme et délicate, qui fait penser aux meilleurs portraits français du XVIe siècle.

Avec *le Moulin de la Galet e* (1876), entré au musée du Luxembourg grâce au legs Caillebotte, Renoir s'attache à rendre les effets de soleil en plein air : peut-être y a-t-il quelque abus dans l'emploi des bleus, des violets surtout, mais l'effet est extrêmement juste. La *Famille Charpentier* (Metropol.tan Museum de New-York), puis les *Jeunes filles au piano* (musée du Luxembourg) lui permettent d'affirmer son talent de peintre d'intérieurs : les gris remplacent les violets, et l'harmonie générale paraît plus précieuse. On ne peut négliger ni le groupe *Sur l'herbe*, ni l'*Ingénue*, jeune sœur de l'*Indifférent* et de la *Finette*, ni les *Confidences*, duo exquis, ni le portrait de *Choquet*, l'amateur modeste, mais avisé, qui soutenait Renoir encore méconnu, malgré tant d'œuvres charmantes et traditionnelles, ni le portrait de *Mlle Samary* de la collection Morosoff, ni la merveilleuse *Etude de nu*, passée dans la collection Tchoukine de Moscou et peut-être maintenant perdue. C'est un des meilleurs spécimens de la série de nus féminins brossés par Renoir. L'artiste, peintre avant tout, s'attache à l'aspect extérieur des êtres, à la beauté charnelle, au jeu de la lumière sur les formes; il s'embarrasse peu de théories et de psychologie et ne s'occupe que du plaisir des yeux.


P.-A. Renoir.

Le *Déjeuner* (1879), au musée de Francfort, le *Déjeuner des canotiers* (1881), les différents panneaux de la *Danse à la campagne* (1883), les *Baigneuses* (1885), *Au jardin* (1885), la *Mère avec son enfant* (1886), nous ramènent aux études de plein air. Il y a là une suite extrêmement attachante, où Renoir est incomparable. A l'agrément conventionnel des déjeuners de Van Loo il ajoute la vérité de l'impression. Mais l'âge commence à venir. L'artiste perd peu à peu sa fraîcheur première. Jusqu'en 1900, on compte encore des œuvres de qualité rare, comme la *Baigneuse endormie*. Néanmoins, dans la suite, le dessin s'empâte, l'aspect charnel domine complètement, les touches s'alourdissent terriblement, les roses tournent fâcheusement aux nuances groseille. Cependant, la *Femme blessée* (1909) est encore une œuvre étonnante d'opulence et de richesse. Tels paysages, parmi les nombreux qu'a exécutés Renoir, sont à retenir. L'artiste vieillissant, moins fin appréciateur des nuances, mais toujours sensible aux formes, s'est adonné aussi à la sculpture, et il a exposé, il y a quelques années, un bronze d'*Eve*, où se retrouvent toutes ses qualités de modeleur puissant et souple. Plusieurs toiles de Renoir ont été détruites par les Allemands, pendant le bombardement de Paris.— Tristan Leclère.


Le Moulin de la Galette (tableau de P.-A. Renoir [1876, musée du Luxembourg]).

sensibilisine n. f. Microbiol. Se dit, dans le phénomène d'anaphylaxie, de la propriété élaborée par l'organisme et qui correspond à l'anticorps admis par tous les expérimentateurs : *Pour qu'un sérum « vaccine » ou protège contre le choc anaphylactique, il faut qu'il s'unisse lentement à la* SENSIBILISINE *formée dans l'organisme, ou qu'il s'unisse par très petites doses successives (par ex. dans les vaccinations subintrantes).* [Etienne Burnet.]

sensibilisinogène (de *sensibilisine*, et du suff. *-gène*, qui produit) adj. Microbiol. Qui produit la sensibilisine. (Se dit de la propriété par laquelle le sérum détermine l'action anaphylactisante.)

télégraphone (de *télégraphe*, et du gr. *phônê*, voix) n. m. Sorte de phonographe, appelé aussi *magnéto-téléphonographe*, qui peut être placé à une distance quelconque du lieu d'émission et du lieu de reproduction : *Dans deux bandes d'acier, dont les aimantations ont été déterminées par des champs magnétiques variables, dus à des plaques vibrant sous l'influence de la voix, dans le* TÉLÉGRAPHONE *de Poulsen, je ne puis, à les examiner, trouver des différences; mais, si je ne sais ce qui leur est arrivé, je le saurai quand je voudrai, en leur faisant reproduire les sons qu'elles ont enregistrés.* (Henri Piéron.)

Voile déchiré (LE), pièce en 2 actes, en prose, par Pierre Wolff, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 20 octobre 1919.

La scène se passe dans un château à la campagne, chez Mme Fortier, qui vit là avec son fils, Jacques, sa bru, Germaine, son fils adoptif, Robert Verneuil, et la femme de ce dernier, Micheline. Micheline est plus âgée que son mari; cependant, le ménage Verneuil donne l'impression d'être aimant et uni.

La soirée est tiède. Micheline et Germaine écrivent des lettres. Robert, assez agité, va et vient, bavarde.

Jacques est resté dans sa chambre. Il est maussade et d'humeur bougonne. Il lit Buffon et établit des analogies entre les bêtes et les gens; il lira tout à l'heure le portrait du chat : animal faux, perfide, hypocrite, et il déclarera que c'est assez bien le portrait de la femme. On sent qu'il a une préoccupation, de la rancœur et de la raucune.

Sa mère, se trouvant seule avec lui, le supplie d'expliquer la cause de son évidente inquiétude. Il se refuse d'abord à parler, puis il cède à l'insistance maternelle, et il débonde son cœur. Son chagrin est que sa femme a un amant et que cet amant, c'est Robert.

Mme Fortier se refuse absolument à admettre une si monstrueuse hypothèse.

Jacques a alors une explication avec sa femme. Celle-ci se révolte sous l'injurieuse accusation ; mais, quand il la somme de jurer sur le salut de sa mère qu'elle n'a aucune intrigue, elle refuse ce serment. Son mari est fixé, sa femme le trompe.

Il s'agit de savoir avec qui.

Il appelle dans un coin Robert, sous prétexte de lui montrer un livre. Il lui dit tout bas à brûle-pourpoint : « Je pars demain matin de bonne heure ; je me bats avec l'amant de ma femme. »

Robert, interdit, se trouble et n'a pas même la présence d'esprit de demander qui est cet amant.

Son attitude le dénonce; de ce côté-là, aussi, Jacques est fixé. Il avait raison, Robert est l'amant de sa femme. Il ne laisse rien paraître de son émoi.

Chacun monte se coucher. Jacques se met à écrire.

La toile tombe. Elle se relève aussitôt; l'entracte n'a duré que le temps qu'il faut pour écrire une lettre. Ainsi le temps conventionnel est rigoureusement égal au temps réel et, rarement, on a mieux obéi à la règle des trois unités.

Au second acte, Jacques a fini d'écrire. Il fait appeler sa femme, qui n'a pas encore eu le temps d'ôter sa robe. Elle descend, et Jacques a une dernière explication avec elle. Cette fois, il ne la ménage plus, et il la chasse.

La conversation devient de plus en plus orageuse, quand un coup de feu retentit. C'est Robert qui vient de se tuer. Sa mère et sa femme accourent, affolées.

Micheline ne comprend rien aux causes de ce suicide; elle veut savoir, elle interroge, elle demande à chacun de se rappeler ce qu'a pu dire ou faire Robert pendant la journée. Jacques répond évasivement. Germaine est dans un état de trouble, qui, déjà, la dénonce; elle est crispée, tendue, tremblante, haletante. Micheline se rappelle que, dans l'après-midi, elle a fait avec Robert une promenade qui dura plus d'une heure. Qu'ont-ils fait, qu'ont-ils dit ?

Germaine prétend ne rien se rappeler, mais sa figure bouleversée, son tremblement, l'altération de sa voix la démasquent et, soudain, Micheline a tout compris. Elle remonte tristement et lentement, pour aller seule veiller le mort.

Ce drame est intéressant, pathétique, rapide, violent. Il rappelle la manière de Paul Hervieu dans certaines de ses œuvres, notamment *l'Enigme*.

C'est un ouvrage très adroitement fait, par un homme de théâtre, qui est familier avec les ressources de son art. Tout au plus peut-on s'étonner qu'aussitôt après le coup de feu, Micheline Verneuil ait assez de présence d'esprit pour laisser à l'étage supérieur le cadavre sanglant de son mari et venir immédiatement procéder, avec un sang-froid de juge d'instruction, à l'enquête sur les causes de la mort.

Un rôle important est fait au silence et à la pantomime. C'est par son attitude et son mutisme que Robert se dénonce lui-même, et c'est par son trouble extérieur qu'à deux reprises Germaine se trahit, d'abord devant son mari, ensuite devant sa rivale.

Cette tragédie produit une profonde et violente émotion.

C'est, jusqu'à présent, la plus forte des œuvres de Pierre Wolff, qui n'atteignait pas à cette puissance dans ses précédentes comédies, plus souriantes, ou plus aimables. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par Mmes Thérèse Kolb (*Mme Fortier*), Berthe Cerny (*Micheline Verneuil*), Ventura (*Germaine Fortier*); et par MM. Léon Bernard (*Jacques Fortier*), Alexandre (*Robert Verneuil*).

Paris. Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — Le Gérant : L. Grosley.



Faucher-Gudin del., d'après le dessin de Martin de Vos (XVI[e] s.).

N° 157. — Mars 1920

Abeille. (GÉNÉALOGIE DES MOTS QUI DÉSIGNENT L'ABEILLE), par J. Gilliéron (1 vol. in-8°, avec carte; Paris, 1919). — Le volume publié par J. Gilliéron est le couronnement des travaux de géographie linguistique qu'il poursuit avec méthode et ténacité: science nouvelle qu'il a créée et qui est née, on peut le dire, de l'*Atlas linguistique de la France*.

Quand J. Gilliéron, aidé d'un collaborateur, E. Edmont, entreprenait, voici un quart de siècle, cette grande enquête qui portait sur le vocabulaire, les formes et la syntaxe de 638 patois soumis à un même questionnaire, il avait l'intention d'asseoir sur des matériaux solides la dialectologie, l'étude comparative des anciens parlers gallo-romains, mais il ne prévoyait pas qu'une nouvelle science, appelée à rénover la linguistique, était en germe dans les gerbes de plantes sauvages qu'il engrangeait avec soin. Et voici qu'aujourd'hui s'avère comme une vérité profonde la boutade de Charles Nodier, qui ne pensait pas être prophète en écrivant: « Tout homme qui n'a pas soigneusement exploré les patois de sa langue ne la sait qu'à demi. »

Chaque langue littéraire est solidaire de ses dialectes, d'où elle a tiré le meilleur de son suc. La répartition actuelle des formes et des mots — c'est là l'innovation féconde de la méthode géographique — permet, grâce à une interprétation judicieuse et scientifique, de reconstituer l'histoire des mots et d'instruire à nouveau, avec plus de sécurité, les procès, souvent incertains, des étymologies. C'est la vie qui pénètre la science. Les linguistes d'hier envisageaient les mots comme des entités, sinon mortes, du moins abstraites. Si Arsène Darmesteter avait eu, le premier, l'intuition de la vie et des luttes des mots, il considérait encore cette vie en logicien et en psychologue, qui étudie les phénomènes intellectuels en dehors des sujets concrets, indépendamment de leur ambiance géographique. Au contraire, on nous montre aujourd'hui que les mots et les formes, comme les individus, ont leurs attaches au sol, que les batailles qu'ils se livrent entre eux n'ont pas lieu dans les nuages de la métaphysique, mais dans telle ou telle contrée, — comme les combats des hommes. On voit sur la carte leurs voyages, leurs migrations; on repère les routes d'invasion, les grands courants d'échange par où le langage suit la civilisation et le commerce. La linguistique devient ainsi une science vivante.

S'étonnera-t-on, maintenant, qu'un gros volume soit consacré à reconstituer la généalogie des noms qui, en France (ou, plus exactement, dans la Gaule romane), désignent et ont désigné l'abeille depuis la conquête romaine? L'exemple est bien choisi pour illustrer la méthode et pour montrer la nature et la complexité des problèmes qu'elle soulève. Que connaissions-nous jusqu'ici? Que l'*apis* latin avait disparu de la langue littéraire, après avoir vécu quelque temps en vieux français, sous la forme *ef*, *é*, pour être remplacé, dans des circonstances obscures, par un dérivé, *abeille*, de physionomie évidemment méridionale; nous savions que tels écrivains du XVI[e] siècle, comme Ronsard, avaient dit l'*avette* et que nos paysans préféraient en général la *mouche à miel*. Et c'était à peu près tout. Comment, dans des conditions aussi imparfaites, reconstituer l'histoire du mot?

La carte des patois de France permet d'abord de retrouver, géographiquement juxtaposés à l'heure actuelle, les types qui se sont succédé historiquement à Paris. L'*é* primitif est conservé dans le Pas-de-Calais, le Nord, les îles anglo-normandes et son équivalent en Suisse et au Médoc; l'*avette* de Ronsard vit toujours dans le Vendômois; l'*abeille*, en masses profondes, occupe le Midi, tandis que *mouche à miel* prédomine dans le Nord.

Il en est ainsi pour tous les mots. Il est bien rare qu'une forme archaïque, si ancienne soit-elle, n'ait pas laissé de résidus sur telle ou telle partie du territoire; les plus vieilles sont généralement refoulées aux extrémités, adossées à la mer, aux Pyrénées, ou aux parlers germaniques, cette muraille linguistique. C'est précisément par l'interprétation de la distribution géographique, aidée des anciens témoignages, lorsqu'il s'en trouve, que l'histoire des mots se fera.

Darmesteter avait pressenti la vérité en déniant toute vitalité aux mots trop courts. Son intuition ne le trompait point, lorsqu'il proclamait que des termes comme *é* (abeille) avaient disparu parce qu'ils n'étaient pas d'une constitution assez robuste pour résister aux luttes pour la vie. Mais il était réservé à Gilliéron de découvrir le secret de cette infériorité: les mots trop courts (et d'autres avec eux) quittent la scène parce qu'ils donnent prise — et dès le moment où ils donnent prise — à d'intolérables homonymies. Simple curiosité jusqu'à ce jour, voici l'homonymie promue, désormais, au rang de facteur primordial des évolutions linguistiques. C'est par sa faute que les mots s'accrochent, s'agglutinent, s'altèrent sans raison apparente et, souvent, se télescopent réciproquement.

D'où vient le terme bizarre de *compère-loriot*? La clef de l'énigme est dans le Nord, où fut importé jadis le nom du merle doré, *merle-oriol* (*aureolus*), puis *merloriot*. Dans ce composé, on perdit de vue le sens originaire et, là où il y avait « merle », on crut percevoir « mère ». D'où la « mère loriot », qui fit créer par analogie le « père loriot » et le « compère-loriot », sur lequel la métaphore se greffa. Si l'on en doutait, il suffirait d'ajouter à la famille la « fille-loriot », altérée ensuite en « figue-loriot », de la basse vallée du Rhône. — Dans la Gascogne occidentale, la phonétique arrivait à confondre le coq et le chat: *gallus*, comme *cattus* (mot du latin vulgaire), y aboutissait également à *gat*, impossible de désigner par le même nom deux animaux domestiques aussi dissemblables. On eut recours à des métaphores, et le coq fut appelé « faisan », « vicaire », etc. Voilà pourquoi la Gascogne est la seule région du Midi où le latin *gallus* a disparu: le chat y a tué le coq.

Un sort analogue était réservé à l'ancien nom de l'abeille. Mais ne croyons pas, comme on l'avait supposé, que le méridional *abeillo* soit venu d'emblée à la rescousse du mot « trop court », ou que son dérivé *avette* l'ait supplanté un instant. L'histoire est beaucoup plus complexe.

Il faut d'abord écarter *avette*, qui n'a jamais été parisien. On avait de bonnes raisons de s'en douter. Le

mot n'a pas quitté les rives de la Loire. Les écrivains du XVIe siècle qui l'emploient commettent un provincialisme; — fait fréquent.

Prédestiné à toutes les rencontres homonymiques et à toutes les agglutinations, *é* (abeille) était voué à la mort. Mais le mot a d'abord cherché à résister, à réagir. Il s'est incorporé l'*s* de son pluriel, « emplâtre thérapeutique », suivant la pittoresque expression de Gilliéron, qui le renforce un instant : c'est le même phénomène qui a fait maintenir plus ou moins dans la prononciation l'*s* de *os* et le *q* de *cinq*, pour mieux individualiser ces mots et éviter une confusion possible entre « des os » « et des eaux », « cinq louis » et « saint Louis », — à preuve qu'on prononcera la consonne finale, si on ne l'a pas fait la première fois, et même si on n'en a pas l'habitude, lorsque l'interlocuteur a mal compris et qu'on lui répète l'expression.

Mais le mot ne fut pas sauvé. L'abeille allait bientôt s'accrocher à la guêpe : l'*èp* bizarre, qu'un texte du XVe siècle nous donne comme le mot de l'Ile-de-France, représente indubitablement par son *p* une « guêpe » ou, plus exactement, une *vèp* (latin *vespa*) revenue de Picardie. Même altéré, le terme n'est pas encore satisfaisant; la langue éprouve le besoin de le renforcer en *mouche-èp*, étape qui n'est pas attestée, mais qui est rendue nécessaire par la forme suivante, *mouchette;* l'abeille n'étant pas une petite mouche, mais une grosse mouche, la paradoxale *mouchette* ne peut s'expliquer que par l'altération d'un mot mal compris qui a mis en jeu, une fois de plus, dans le domaine des sons et des formes, l'association des idées. Bien entendu, la langue réagit, ramène « mouchette » à « mouche », qu'elle précise en *mouche à miel*. Les parlers populaires en sont restés là. Et c'est seulement le français de Paris qui, pour des raisons dans le détail desquelles il serait trop long d'entrer, a repris *abeille* au Midi et au Poitou, où la forme existait dès le XVe siècle.

Voilà, dégagé de l'appareil scientifique et des démonstrations souvent longues et ardues, l'exemple typique d'un mot étudié d'après les principes de la nouvelle science. Encore avons-nous dû négliger l'explication des nombreuses formes dialectales et des problèmes multiples qui se greffent sur la question centrale. Car il est aussi impossible d'isoler un mot de ses congénères que d'isoler le français de Paris des patois nationaux. On ne peut faire l'histoire d'*abeille,* sans connaître en même temps celle de *mouche*, de *guêpe*, de *taon*, etc., termes avec lesquels le sens, sinon la forme, la met perpétuellement en rapport, en alliance ou en conflit. Pour rendre raison d'un phénomène avec quelque chance de certitude, il faut citer en témoignage un certain nombre de faits analogues; comme nous sommes ici en plein inconnu, chaque exemple appelle de longues explications. Gilliéron, qui est un rude démolisseur d'anciens édifices, veut bâtir une maison bien solide, et il estime à juste titre que le temps consacré à en asseoir les fondations n'est pas du temps perdu.

Voilà comment un volumineux ouvrage peut être consacré à l'étude des noms de l'abeille en France, sans que l'auteur ait, peut-être, épuisé le sujet. Les conclusions comme l'argumentation en seront, en sont déjà assez vivement discutées dans le monde savant.

Mais ceux-là mêmes qui contestent la validité de telle déduction, ou chicanent tel point de détail, se plaisent à reconnaître combien est féconde la nouvelle méthode et quels vastes horizons, insoupçonnés hier, elle ouvre à la science du langage. Peu nombreux encore en France sont ceux qui s'efforcent de suivre les traces du maître, car ils comprennent combien la tâche est délicate, et ils attendent, pour éviter les faux pas, que la voie soit mieux frayée.

Les Allemands n'ont pas eu de tels scrupules : avec l'esprit d'imitation qui les caractérise — et aussi avec l'intuition qui leur fait reconnaître la valeur des découvertes d'autrui — ils se sont attelés, dès avant la guerre, à des travaux de géographie linguistique. Mais leurs qualités réelles de ténacité et de travail ne pouvaient compenser, en l'occurrence, une lourdeur d'esprit native, qui réclame des tâches préparées, des cadres tout prêts, des formules de recherches préétablies, bref, des chemins tracés d'avance. S'agit-il, comme ici, de mettre en jeu l'esprit de finesse, d'aller à la découverte, de manier l'hypothèse, ils devaient forcément trébucher. De la géographie linguistique ils n'ont guère vu que l'extérieur, l'appareil des cartes et des schémas; ils n'ont pas compris l'esprit souple de la méthode, variant suivant les cas et plastique comme la vie à laquelle elle doit s'adapter. La géographie linguistique est bien, et restera longtemps encore, une science française.

Une conclusion générale, peut-être inattendue, se dégage de la « généalogie des mots qui désignent l'abeille », plus encore que des précédents ouvrages de Gilliéron; elle réjouira les classiques et tous ceux qui ne voyaient pas sans quelque appréhension la science attacher une importance considérable aux patois. Cette conclusion, la voici : c'est qu'un langage, livré à lui-même, se détériore peu à peu sous la double influence des lois phonétiques et des altérations ou destructions produites par l'homonymie. Pour sauvegarder non seulement sa tradition, mais sa clarté, pour qu'il reste ou qu'il devienne un instrument de pensée apte à exprimer les besoins d'une civilisation, il lui faut un tuteur, un guide, un modèle : une langue littéraire, une langue savante sur laquelle il s'appuie, à laquelle il s'adresse pour réparer ses pertes et restaurer ses mots.

Si le français de Paris avait subi sans réagir, et en les cumulant, les phénomènes éprouvés par divers patois du Nord, la phrase latine : *Merula amat mel apium in apiario* (le merle aime le miel des abeilles dans la ruche) serait devenue, nous dit Gilliéron, non pas la traduction claire que nous venons de donner, mais le charabia suivant, dans lequel se heurtent les confusions, les équivoques et les pires impropriétés : « La noire mère a cher la larme des guêpes dans la mouche. »

Cet exemple « donne une idée exacte de ce que serait notre langue nationale, si l'évolution phonétique du latin, avec ses rigueurs sémantiquement pertubatrices, n'avait pas été contre-balancée par des facteurs d'ordre psychologique, dont la nature thérapeutique a été généralement méconnue. Telle est, principalement, la reprise de contact avec le latin. Celle-ci s'est produite en tout temps et dès l'origine de la langue, mais elle s'est produite surtout à l'époque de la Renaissance, époque où les parlers populaires, réduits à l'état de patois, ne reçoivent plus d'afflux du latin que par l'intermédiaire de la langue littéraire. Cette reprise de contact avec le latin a permis au français littéraire d'échapper à l'action dissolvante de la phonétique, de revivifier momentanément par ses prêts lexicaux les parlers populaires ».

Vue profonde, et qui marque la réaction définitive et salutaire de la nouvelle école contre les outrances des néo-grammairiens (aujourd'hui bien vieillis), élèves de Brugmann et d'Osthoff, théoriciens de l'infaillibilité des lois et qui prônaient la supériorité des patois sur les langues littéraires, en raison de leur plus grande « pureté » phonétique et lexicale. Est-ce un hasard si les théories allemandes s'affirmèrent et triomphèrent, même chez nous, au lendemain de 1871 — l'ouvrage capital de Brugmann et d'Osthoff date de 1878 — et si la géographie linguistique, de méthode et d'esprit si français, s'affirme par un ouvrage magistral, contemporain de la défaite allemande ? Quoi qu'il en soit, il faut enregistrer ce fait essentiel et en apparence paradoxal : l'étude des patois a abouti à la réhabilitation des langues savantes et à l'apologie du français littéraire. — Albert DAUZAT.

Ame en folie (L'), comédie dramatique en 3 actes de François de Curel, représentée pour la première fois au théâtre des Arts le 22 décembre 1919.

Le premier acte se passe dans le salon de la maison habitée par Justin Riolle et sa femme, Blanche Riolle. C'est à la campagne, à proximité des grands bois. Mme Blanche Riolle, femme d'une quarantaine d'années, est un être simple, fruste, crédule, peu intelligent; elle est absorbée tout entière par les soins du ménage. Le mari, Justin Riolle, a atteint la cinquantaine; c'est un rêveur, un penseur, un philosophe. Son plus grand bonheur est d'aller errer parmi les grands bois, où il observe la nature, les mœurs des bêtes, le rut des biches et des cerfs, des sangliers, des oiseaux. Chez lui, il élève des fouines. Dans sa jeunesse, il avait commencé à écrire. Seul, le premier volume a paru d'une série d'ouvrages qu'il comptait consacrer aux objets ordinaires de sa méditation.

Ce livre s'appelle *l'Ame en folie*. Il y étudie le darwinisme, les lois de la sélection, de l'évolution. Il a renoncé à écrire, mais sa pensée n'a pas cessé de travailler.

Sa femme est toujours malade; elle est cardiaque, morose, attristée et attristante, menacée d'une mort subite, qui peut survenir d'un moment à l'autre.

Ils ont élevé une nièce orpheline, Rosa Romance. Celle-ci a appris de son oncle à aimer la nature et la beauté. Son oncle, toujours très observateur, a découvert que la jeune fille, devenue grande, était amoureuse de lui. Par prudence, il l'a éloignée. Elle est allée à Paris, où elle est entrée au Conservatoire.

A présent, elle est une des bonnes actrices de la Comédie-Française. Elle vit avec un ami, mais elle est courtisée de près par un camarade. Comme elle sent qu'il ne lui est pas indifférent, elle vient se réfugier chez son oncle et sa tante.

Le camarade, Michel Fleutet, l'ayant appris, vient aussitôt l'y rejoindre, et il sait se faire accueillir par la famille. Riolle les observe d'un œil amusé. Les jeunes gens s'installent pour quelque temps.

Le deuxième acte se passe dans le même salon, le lendemain matin. Par la baie du fond, on aperçoit le jardin. A gauche, une porte donne sur un atelier de peintre, l'atelier du défunt père de Mme Riolle. Il y a là un squelette, qui servait à l'artiste et qui ne cesse de causer à Mme Riolle de grandes frayeurs.

La pauvre femme, en entendant son mari parler avec Fleutet, se rend compte qu'elle n'est qu'une sotte. Elle lui demande le moyen de devenir un peu plus intelligente. Riolle ne peut que lui conseiller la réflexion et l'observation de soi-même.

Elle assiste à un entretien des plus captivants et des plus élevés entre Riolle et son hôte sur la question de l'évolution.

Riolle, qui parcourt souvent les forêts, dit combien il est frappé par l'ouvrage de la nature. Il assiste parfois à des combats de cerfs, qui se disputent une biche. Il se moque des peintres, qui représentent pendant ces luttes la biche attentive et anxieuse. Non; la biche ne prête aucune attention à ce combat : elle s'en rapporte à la Nature, qui se charge de réserver pour elle le plus fort et le plus beau. La Nature soigne l'évolution et le progrès des races. Ce sont les forts qui l'emportent.

Mais comment se fait-il que, dès qu'ont apparu la vie humaine, l'intelligence, la pensée, la conscience, alors, la loi de la nature ne s'applique plus ? Ce n'est plus le plus fort qui plaît à la femme, ce n'est plus l'être bestial ou brutal, mais bien le plus intelligent, le plus brillant, le meilleur causeur. Pourquoi donc l'humanité ne dégénère-t-elle pas à la suite de ce sabotage qu'est la coquetterie ? Ne serait-ce pas que la matière a pris une autre valeur et un autre sens, dès qu'elle a été pénétrée par l'esprit et vivifiée par la flèche d'or de la pensée ?

Riolle repasse, résume et analyse les théories qu'il avait exposées dans son livre *l'Ame en folie*.

Le travail est resté bien incomplet. Il ne l'achèvera pas, et il se plaît à continuer ses méditations et ses observations pour lui-même.

Mme Riolle écoute, bouche bée, la conversation si ardue et si élevée des deux hommes. Restée seule avec Michel Fleutet, elle ne peut s'empêcher de lui témoigner l'estime et l'admiration qu'inspire à une femme un jeune homme beau et intelligent.

Cependant, Rosa Romance, qui s'est levée tard, descend de sa chambre et se trouve seule avec Michel. Une conversation galante s'engage, au cours de laquelle Rosa finit par convenir que Michel ne lui est pas indifférent. Celui-ci l'entraîne vers l'escalier.

Quand Riolle rentre, il raconte à sa femme que les jeunes gens sont, en ce moment même, occupés le plus agréablement du monde. Mme Riolle exprime à la fois sa colère, son indignation et son dépit. L'implacable observateur qu'est Riolle la force à se replier sur elle-même et à découvrir que, dans sa colère, il y a un fonds de jalousie. Le beau Michel a intéressé sinon l'âme pure de Mme Riolle, du moins ses sens. Et la pauvre femme est confuse de découvrir qu'une femme peut, malgré elle et malgré ses principes les plus rigides, porter sa pensée sur un autre que son mari qu'elle aime.

Au troisième acte, nous entrons dans l'atelier du défunt père de Mme Riolle.

Dans un coin sont un squelette et, à côté, un mannequin vêtu de draperies blanches.

Mme Riolle se sent malade; elle a eu des cauchemars, son cœur bat mal; elle a peur de la mort, et elle a peur du squelette. Elle a prié le curé de venir le prendre pour l'emporter et l'enterrer au cimetière. Le curé refuse, parce que ce squelette n'est pas en réalité une personne; c'est une pièce anatomique qui a été fabriquée avec des crochets et des fils de fer, et l'on a emprunté les ossements de différents individus. Riolle décide, cependant, le curé à enfouir ces débris de personnes diverses dans un coin du cimetière. Chaque personne humaine vivante n'est-elle pas, elle aussi, un composé hétérogène d'éléments de toutes provenances, dus à tous les ancêtres dont nous subissons l'hérédité ?

Mme Riolle n'a pas renoncé au dessein de s'instruire. Son mari ayant prononcé les noms de Lucrèce la Romaine et de Messaline, elle désire connaître l'histoire de ces femmes.

Riolle ouvre devant elle un dictionnaire historique. Comme le jour baisse, il sort pour aller chercher une lampe. Mme Riolle commence sa lecture, puis se trouve mal. Elle a une hallucination : le squelette qu'on vient d'emporter reparaît devant ses yeux et tient un langage cynique et sceptique; il raconte l'origine des ossements qui le composent et qui viennent d'un soldat, d'un curé, d'un voleur, d'un assassin, et il la tranquillise en lui disant que sa passion inconsciente et involontaire pour le beau Michel sera absoute et qu'elle ira au paradis.

Le squelette disparaît, Mme Riolle tombe morte. Michel et Rosa rentrent au moment où elle vient d'expirer. Ils appellent Riolle, qui revient avec la lampe. Il contemple avec une résignation philosophique ce pauvre être borné et chaste, qui vient de s'éteindre. Il approche la lampe du livre qu'elle avait commencé à lire; il regarde l'article sur lequel les yeux de la morte sont encore fixés, et il lit : Messaline !

Cette œuvre est excessivement curieuse et originale. N'y cherchez pas l'historiette ou l'anecdote. Il ne s'y passe rien, sauf le rendez-vous amoureux de Rosa et de Michel.

La pièce est comme un long monologue de Riolle, ratiocinant sur le monde et la nature, la destinée, la race. Deux éléments de l'ouvrage sont remarquables : la peinture des caractères et l'expression. Riolle, le gentilhomme campagnard qui arpente les forêts et rumine ses pensées, comme François de Curel lui-même, est un type de haute intelligence, de culture affinée, de réflexions vigoureuses.



L'Atelier du peintre (tableau de Gustave Courbet [1855], au musée du Louvre).

Mme Riolle est un type bien vivant de bourgeoise dévote, crédule, un peu niaise.

Les préoccupations de Riolle, qui traversent toute la pièce et occupent toute la place, sont d'un ordre élevé et troublant.

Il y a là dedans toute une philosophie, tout un monde d'observations, de remarques, de principes, de questions : c'est comme une somme philosophique de l'existence. Ce qu'on ne peut assez admirer, c'est la merveilleuse qualité de ce style, net, sobre, précis, d'une qualité solide, d'une sonorité lumineuse, d'une cadence nombreuse, d'une frappe précise, d'un métal serré et dru.

Ce n'est ni de la rhétorique, ni de la phraséologie, c'est bien du style de théâtre qui passe la rampe et, en même temps, la forme est d'une tenue impeccable, et c'est un enchantement d'entendre cette belle langue pure, correcte, parfois brutale et hardie, toujours bien française. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mme Rady Berry (*Blanche Riolle*), Mlle Juliette Depresle (*Rosa Romance*); et par MM. Paul Gretillat (*Justin Riolle*), Jean Angelo (*Michel Fleutet*), Arvel (*le curé*).

Atelier du peintre (L'), par Gustave Courbet. Ce tableau, dont le Louvre vient de faire l'acquisition pour la somme de 700.000 francs, en partie couverte par une souscription publique, fut composé en 1855. Courbet l'exécuta, paraît-il, en deux mois et demi et le destinait à l'Exposition universelle; mais le jury, qui avait accueilli onze toiles du maître, refusa celle-ci, ainsi, d'ailleurs, que l'*Enterrement à Ornans* et les *Baigneuses*. C'est à la suite de cet incident que Courbet organisa une exposition de ses œuvres dans un bâtiment qu'il avait fait construire au voisinage même du palais de l'Industrie et où l'*Atelier* figurait en bonne place, entouré d'une quarantaine de tableaux.

La décision du jury avait été d'autant plus sensible à Courbet qu'il attachait à son *Atelier* une valeur de symbole. Il qualifiait lui-même ce tableau d' « allégorie réelle, déterminant une phase de sept années de sa vie artistique », et il prétendait y avoir résumé l' « histoire morale et physique de son atelier ». A vrai dire, il est assez difficile de démêler les intentions précises du peintre.

Sur cette vaste toile d'environ 8 mètres de long sur 4 de large, sont réunis une trentaine de personnages des plus disparates. Au centre, Courbet s'est représenté en train de peindre un paysage : debout derrière lui, une femme nue — un modèle — s'intéresse à son travail, cependant qu'un jeune enfant en haillons considère l'artiste avec une naïve admiration. Sur la droite, sont groupés les amis de l'artiste : on reconnaît Baudelaire, juché sur une table et absorbé dans une lecture, Champfleury, assis sur une chaise, l'air méditatif et, dans le fond, Proudhon, Promayet, Max Buchon, Bruyas, l'ami et le mécène de Courbet. Le côté gauche est réservé à la partie proprement allégorique : là figurent, en des attitudes diverses, un ouvrier, un prêtre, un bourgeois, un saltimbanque, un marchand qui présente des tapis, un chasseur qui caresse ses chiens et, affalée contre le chevalet, une femme demi-vêtue. L'intention symbolique se marque encore dans les accessoires : une tête de mort posée sur un journal, où, gisant à terre, une guitare, un poignard et un feutre empanaché, qui représentent la défroque romantique; il n'est pas jusqu'à l'art académique qui ne soit personnifié par un mannequin, dressé dans la posture d'un saint Sébastien. Pourquoi ces personnages sont-il rassemblés là ? Quel lien les unit ? En fait, ils semblent parfaitement étrangers les uns aux autres et indifférents au lieu où le caprice de l'artiste les a réunis. Ainsi, le manque d'unité est l'évident défaut de cette composition.

Mais on ne s'y arrête guère, tant on est séduit par l'heureux effet de l'ensemble et, surtout, par la beauté des divers morceaux. Le tableau est traité dans une tonalité claire et lumineuse. Les personnages se détachent nettement, sur un fond où s'accrochent des accents de lumière qui se communiquent à toute la scène. Là se reconnaît la large et solide exécution de l'artiste, qui couvre abondamment sa toile et y dépose la couleur avec une franchise robuste et sûre, lui laissant ainsi tout son éclat et empâtant également toutes les parties, pour n'obtenir ses effets que par la précision du modelé et la qualité du ton.

Eparse à travers le tableau, la lumière se concentre sur la femme debout derrière le peintre, un admirable morceau de nu. Rien d'académique dans ce corps, d'une construction et d'une carnation si justes : c'est de la chair vivante, qui n'a pas seulement du modelé, mais, semble-t-il, aussi, du poids et de la chaleur. Ce corps, baigné de lumière, projette au centre du tableau une tache dorée, dont l'éclat se prolonge par la blancheur de la chemise que la femme ramène sur sa poitrine et par la toilette rose éparse à ses pieds.

Comme autres morceaux également dignes d'attention, — outre la figure de Courbet, si amusante par son attitude et son costume, — il faut mentionner la figure de femme posée au premier plan, (bien qu'il y ait un peu de raideur dans les ornements du châle), les profils de Baudelaire et de Champfleury, si simplement, mais si énergiquement traités et, sur la gauche, le chasseur, portrait d'une facture forte et serrée, dont la coloration chaude rappelle les maîtres vénitiens.

Moins puissant, certes, et moins saisissant que l'*Enterrement à Ornans*, l'*Atelier du peintre* — où l'on sent que l'artiste, malgré tout, a sacrifié au désir de plaire — s'il ne peut être considéré comme le chef-d'œuvre de Courbet, n'en reste pas moins une de ses œuvres capitales et des plus significatives, en même temps qu'il constitue une admirable page de peinture. — F. Guirand.

bar n. m. V. pièze, p. 76.

barye (*rî*) n. f. Unité de pression, dans le système C. G. S. (Centimètre Gramme Seconde). C'est la pression qui correspond à une dyne par centimètre carré : *La pièze vaut* 10^4 *baryes*.

Baumé. *Degrés Baumé*. Les degrés indiqués par l'aréomètre Baumé ont servi jusqu'ici à définir les densités de certains liquides. Le système M. T. S. (Mètre Tonne Seconde) (v. mesures, p. 64) en interdit formellement l'usage pour toutes les transactions commerciales ; on devra utiliser l'aréomètre centésimal de Gay-Lussac, ou bien indiquer la densité même du liquide. Cette densité peut, d'ailleurs, être calculée lorsque l'on connaît le titre de la solution donné par l'aréomètre Baumé. (V. *Tableau de correspondance*, p. 68.)

Beresford (Charles-William de La Poër, lord), amiral et homme d'Etat anglais, né à Waterford (Irlande) le 10 mai 1846, mort à Langwell (Angleterre) le 7 septembre 1919. Second fils du quatrième marquis de Waterford, il se passionna dès l'enfance pour les choses de la mer, et son père, après avoir résisté quelque temps, céda à la vocation impérieuse du jeune Charles. A treize ans, celui-ci entrait au *Borda* britannique, l'école des cadets du *Britannia*.

Enseigne en 1866, lieutenant en 1868, il mène sur toutes les mers du monde, avec verve et bonne humeur, l'errante carrière du « midship », laissant d'Honolulu à Funchal « le souvenir d'un joyeux garçon ». Capitaine de frégate en 1873, capitaine de vaisseau en 1875 et officier d'ordonnance de la reine Victoria, puis aide de camp du prince de Galles, il suit celui-ci aux Indes (1875-1876). Déjà, il a goûté de la vie politique. En 1874, les électeurs de Waterford l'ont envoyé à la Chambre des communes. Il y siège, jusqu'en 1880, parmi les conservateurs.

« Jusqu'en 1882, remarque un de ses compatriotes, il était plus connu comme sportsman et comme homme du monde que comme marin ». Les événements d'Egypte mirent en relief sa personnalité. Commandant le *Condor*, l'un des croiseurs qui, après la révolte d'Arabi-pacha, allèrent bombarder Alexandrie, il déploie alors la plus grande bravoure et la plus grande habileté. C'est à lui qu'est dû en partie le succès de l'opération. Après le débarquement, il organise la police régulière dans la ville; il sait déployer, alors, les plus hautes qualités d'un administrateur : esprit d'organisation, autorité calme, énergie sans violence. Le complet rétablissement de l'ordre lui est dû.

Attaché à l'état-major de lord Wolseley au cours de l'expédition organisée par celui-ci sur le haut

Nil pour secourir Khartoum et Gordon-pacha, il commande la brigade navale du Nil et se signale aux combats de Metemmeh et d'Abu-Kléa. L'épisode la plus célèbre de cette campagne est le raid de la canonnière *Sofia*, qui, sous ses ordres, va au milieu du feu infernal des Madhistes délivrer Charles Wilson, engagé dans les lignes ennemies (1885). Cet exploit, où éclatèrent sa bravoure, son sang-froid et, pour parler comme nos alliés, sa « galanterie », le rendit célèbre dans toute l'Angleterre et lui valut les félicitations officielles de Gladstone et de Salisbury.

En août 1885, il fut renvoyé aux Communes par la circonscription de Marylebone. L'année suivante, Salisbury le prit comme lord de l'amirauté (1886). Il poursuivit alors l'augmentation de la flotte. Mais, ne pouvant faire triompher ses idées, il se retira (1888). Il continua sa campagne à la Chambre des communes, et avec plus de succès. C'est à son action qu'est dû le vote du *Naval Defense act* de 1889.

En 1890, il prend le commandement de l'*Indomptable*, qui croise en Méditerranée, mouillant à Alexandrie et, apprenant l'échouage du navire français *Seignelay* sur la côte tripolitaine, le commandant de l'*Indomptable* se porte à son secours, le sauve et devient dès lors populaire parmi les marins de France.

De 1893 à 1896, il est placé à la tête de la réserve navale stationnée à Chatham. Nommé, en 1897, aide de camp de la reine Victoria et prenant part, en cette qualité, à son glorieux jubilé, créé cette même année contre-amiral, mais disponible quelques mois, il revient au Parlement, comme député d'York.

En 1898, l'Association des chambres de commerce britanniques lui confie une importante mission en Chine. Au retour de cette mission, il est nommé commandant en second de la flotte méditerranéenne, le commandant en chef étant sir Fisher. Déjà, entre celui-ci et Beresford, dont les idées en matière d'organisation maritime étaient différentes, des tiraillements se produisaient, préludes de plus sérieux conflits. En février 1902, Woolwich porte Beresford au Parlement. Mais, nommé vice-amiral peu de temps après (oct. 1902), il va prendre le commandement de l'une des escadres de la Manche (1903). En 1905, il quitte ce poste pour celui de commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée et, nommé amiral en 1906, reprend le commandement en chef de la flotte de la Manche (1906-1909). A cette date, il était l'une des personnalités les plus en vue de la marine anglaise et de toute la Grande-Bretagne. Sa bonhomie, sa gaîeté, la vivacité de son intelligence, ses manières courtoises de parfait homme du monde en faisaient, dit l'un de ses compatriotes, l'une des idoles du peuple. Sur ses sous-ordre, matelots ou officiers, son ascendant était considérable; car, excellent disciplinaire, il était en même temps simple et familier. Pendant les quinze dernières années de sa vie, sa réputation d'excellent officier, de brave soldat et d'éminent technicien s'est doublée de celle de l'homme d'Etat mettant à faire triompher ses idées la plus tenace énergie, du grand patriote décidé à maintenir son pays au premier rang des puissances navales. Depuis 1902, en effet, la vie de Charles Beresford est remplie par des démêlés parfois bruyants avec le premier lord de l'amirauté, lord Fisher, et avec le gouvernement. Sous l'administration de lord Fisher, « la marine anglaise, en transformation perpétuelle, prit l'aspect d'un kaléidoscope ». Charles Beresford désapprouva la plupart des réformes faites alors par son chef et le manifesta publiquement. Il lui fit grief de ne pas avoir suffisamment en vue la puissance offensive et défensive de la marine britannique. Une lettre adressée, à ce sujet, à l'un de ses correspondants et qu'il rendit publique, souleva un certain scandale.



Lord Beresford.

En 1909, la flotte de la Manche disparut comme unité indépendante et devint l'une des subdivisions de la flotte métropolitaine. Au lieu d'être promu au commandement de cette flotte, Beresford fut mis alors à la retraite. Ce fut la revanche de l'amirauté. Mais, devenu exclusivement homme public, il n'eut que plus de liberté pour signaler les imperfections de l'organisation maritime; son influence au Parlement fut considérable. Les attaques violentes auxquelles l'amiral Beresford se livra contre lord Fisher à la Chambre des communes eurent d'autant plus de retentissement qu'à cette heure même se révélaient les menaçants accroissements de la flotte germanique. A peine à la retraite, Beresford adressa à Asquith un volumineux mémoire, où il dénonçait les lacunes nombreuses, à son dire, de la marine britannique : insuffisance du nombre de torpilleurs et des croiseurs pour la garde et la défense des côtes, pénurie d'hommes, trop faibles approvisionnements de charbon. Véritable charge à fond contre le ministère de la marine, ce mémoire émut le premier ministre. Une sous-commission, émanation du *Comité impérial de Défense nationale*, fut nommée, et son rapport justifia en partie les critiques de l'amiral. Pourtant, celui-ci, jugeant le résultat pratique insuffisant, continua sa campagne et prit le public même pour arbitre. Elu député de Portsmouth en 1910, il ne cesse, tant au Parlement que dans les discours prononcés aux réunions des ligues nombreuses qu'il présidait, d'attirer l'attention sur la situation respective des diverses flottes de guerre européennes et sur les efforts à faire par la Grande-Bretagne, si elle voulait garder sur les mers sa supériorité. « Depuis Trafalgar, dit-il, nous considérons cette suprématie comme une loi naturelle...; la vérité est que nous sommes en présence de la rivalité non d'une seule, mais de deux puissances navales et que l'une d'elles menace ouvertement notre suprématie ». Le remplacement à l'amiranté de lord Fisher par sir Arthur Wilson atténua l'acuité de ses attaques. Mais il continua d'adresser au premier ministre de pressants appels. Ses lettres du 27 et du 29 septembre 1910 signalaient à Asquith « les défectuosités de la défense navale et les dangers que la course pourrait faire courir au commerce britannique. Ses critiques souvent exagérées — ceci au témoignage d'officiers compétents — ses campagnes parfois trop violentes et jusqu'à l'injustice eurent, du moins, le mérite de surexciter chez nos alliés l'effort naval. Charles Beresford (devenu, en 1916, le baron Beresford de Metemmeh et de Curraghmore et appelé à la pairie en 1916) est l'un de ceux qui ont le plus fait pour maintenir l'Angleterre à son rang glorieux de « maîtresse des vagues ». — LÉON ABENSOUR.

bougie n. f. *Bougie décimale*, Unité principale d'intensité lumineuse, dans le système M. T. S. (Mètre Tonne Seconde). Elle équivaut au vingtième de l'étalon Violle (abrév. *bd*).

— ENCYCL. L'étalon de lumière dans le système M. T. S. est *l'étalon Violle*, source lumineuse donnant une belle lumière blanche, dont l'éclat intrinsèque est constant et qui est constituée par une aire égale à celle d'un carré de 1 centimètre de côté prise à la surface d'un bain de platine rayonnant normalement, à la température de solidification.

On se servait auparavant, en photométrie, comme étalon de lumière, de la *lampe Carcel* (type Dumas et Regnault, brûlant 42 gr. d'huile de colza épurée à l'heure). L'étalon Violle a un pouvoir éclairant sensiblement double de celui de la lampe Carcel; la lampe Carcel vaut donc environ 10 bougies décimales; toutefois, l'éclat intrinsèque de l'étalon Violle est onze fois plus grand que celui de la lampe Carcel.

Dans la pratique, la bougie décimale est représentée par une fraction déterminée de la moyenne des intensités moyennes, mesurées perpendiculairement à l'axe, d'au moins cinq des lampes à incandescence déposées au Conservatoire national des arts et métiers.

calorie n. f. *Grande* et *petite calorie*. V. THERMIE (p. 83) et KILOJOULE (p. 64).

carat (*ra*) n. m. Nom donné au double décigramme, dans les transactions relatives aux pierres précieuses. (V. *Lar. Mens. ill.*, t. II, p. 82.)

centipièze n. f. Unité de pression, qui est la centième partie de la pièze (abrév. *cpz*). V. PIÈZE, p. 76.

cheval-vapeur n. m. V. KILOWATT, p. 64. ‖ Pl. *Des* CHEVAUX-VAPEUR.

chevron n. m. — ENCYCL. Milit. Dans l'histoire du costume militaire, le chevron a été la marque distinctive des services accomplis, quelquefois l'attribut d'un emploi ou, encore, un simple ornement.

Un simple ornement, sur le shako, par exemple; c'était alors un galon ou une tresse en forme de V, disposé sur le turban et s'étendant, en hauteur, du bourdalou au calot.

Un attribut d'emploi, c'est le cas du *chevron de livrée*. C'était une série de chevrons disposés par étages sur la face extérieure de chaque manche d'habit ou de gilet, s'emboîtant les uns dans les autres et s'étendant de l'épaule au parement de la manche. Les chevrons de livrée ornaient les bras des tambours, des cornets et trompettes; leur usage était très ancien, dans certains régiments; la Révolution les avait vu disparaître. Le décret du 19 janvier 1812 les avait fait revivre, mais d'une vie bien éphémère, puisqu'ils furent abandonnés avant la fin de la Restauration. On les appelait « chevrons de livrée », parce qu'ils étaient à la couleur, les uns, du propriétaire du régiment, les autres, du roi, et, sous le premier Empire, à la couleur de l'Empereur.

Une marque distinctive de services accomplis; tels furent les *chevrons d'ancienneté*, aujourd'hui disparus, les *chevrons de présence* et de *blessure* en usage depuis la dernière guerre. C'est le chevron, marque de services accomplis, qui fait plus spécialement l'objet de cette étude.

Chevrons d'ancienneté. — I. Dans le langage héraldique, au moyen âge, le chevron est devenu un symbole, un signe d'ancienneté de noblesse. Dans le blason, il est, en effet, la dernière des pièces honorables de premier ordre, et nous savons que les pièces, au même rang que les meubles, illustraient l'écu et que ce sont les figures les plus anciennes et les marques de la plus vieille noblesse. Pourquoi l'assemblage de deux pièces de bois équarries, représentation schématique du chevron de ferme employé en charpente, a-t-il été adopté comme l'un des symboles de noblesse ancienne? Ce n'est pas ici le lieu d'en rechercher la cause; on ne peut que constater le fait.

Le port des armoiries dans les costumes militaires disparut graduellement; mais, lorsque, plus tard, au XVIIIe siècle, dans l'armée royale, on éprouva le besoin d'honorer l'ancienneté des services militaires des hommes de troupe, on eut recours à la distinction héraldique d'autrefois : on adopta le chevron.



Chevrons de livrée. (Tambour du régiment d'Orléans, 1750.)

Honorer les années de service militaire, cela devint presque une nécessité, vers la fin de l'ancien régime. Il fallait retenir les hommes sous les drapeaux et assurer le respect dû à leur contrat d'engagement. Pour y parvenir, on eut recours au chevron et à la haute paye. La rémunération, l'augmentation de solde, c'est toujours le moyen classique; l'insigne qui flatte l'amour-propre et distingue le vieux soldat de ses jeunes camarades, des *bleus*, autre levier, modeste, mais puissant. Chevron d'ancienneté et haute paye d'ancienneté ont presque toujours été inséparables. Ils ont été créés par ordonnance royale du 16 avril 1771.

Pourquoi la création d'un insigne d'ancienneté s'imposa-t-elle comme une nécessité, c'est ce qu'il faut dire en quelques mots.

Jusqu'en 1762, à la grande réforme de Choiseul, les compagnies étaient la propriété de leurs capitaines : c'était le régime des « compagnies-fermes ». Le capitaine faisait donc lui-même le recrutement de ses hommes, et par la seule voie des engagements volontaires; mais la durée de ces engagements était arbitraire, la plupart du temps illimitée ou, tout au moins, les limites n'en étaient pas invariables. Les capitaines fraudaient leurs hommes, les renvoyaient avant terme, ou les gardaient, suivant les circonstances, au delà de l'expiration de leur contrat. Le premier pas dans les améliorations fut de prescrire, en 1716, que les enrôlements seraient limités et que la durée serait uniformément fixée à six années; l'engagé ne devait plus être conservé au delà du terme assigné que s'il contractait un nouvel enrôlement d'égale durée.



Plaque de vétérance. (Louis XV, 1766.)

Assurer le respect des contrats d'engagement, c'était quelque chose; mais il fallait faire plus encore : assurer l'existence du vieux soldat congédié.

Jusqu'en 1762, les pensions de retraite n'étaient que des récompenses, des bienfaits ne relevant que de la seule générosité royale et, encore, les officiers pouvaient-ils seuls y prétendre. On a dit, avec quelque exagération, d'ailleurs, que l'homme de troupe retiré du service n'avait acquis qu'un seul droit : celui d'aller mendier. Le 21 mars 1762, Choiseul fit reconnaître le droit de l'homme de troupe à la pension.

Le soldat, envoyé en congé absolu après vingt-quatre ans de service, put se retirer avec sa solde entière (la demi-solde, s'il se retirait après 16 ans), et un habillement renouvelé tous les six ans. De plus, il lui était délivré au départ une *cartouche de congé* (c'était le titre de libération) et une décoration, que l'on appela *médaillon* ou *plaque de vétérance*. C'était un médaillon de forme ovale, cousu sur le côté gauche de l'habit, sur la poitrine; il était en drap rouge ou

de couleur pareille à celle du revers de l'habit et entouré d'un cadre de cuivre; au centre, figuraient deux épées métalliques en sautoir. Le médaillon de vétérance était accordé dans les mêmes conditions aux soldats retraités des milices provinciales.

Les engagements furent donc réglementés et la fin de carrière assurée. Telle était la situation du vétéran, sous le ministère de Choiseul. Mais le payement des pensions, qui s'opérait exclusivement sur la caisse du Trésor royal, ne pouvait être qu'une surcharge redoutable pour les finances, toujours très obérées; de plus, était-il bien sage de jeter sur le pavé des grandes villes ou de laisser errer sur nos routes des hommes relativement jeunes, tous les « la Fleur » ou les « la Tulipe », gens sans métier, n'ayant jamais vécu qu'au jour le jour, alors qu'au régiment ils pouvaient encore rendre d'appréciables services et maintenir nos traditions ?


Chasseur à pied, portant la plaque de vétérance. (Louis XVI, 1783.)

Le but de l'ordonnance du 16 avril 1771, réglementant de nouveau les rengagements, a été précisément de retenir les hommes au service, même au delà du dernier terme de rengagement, en améliorant leur sort et en flattant leur amour-propre : tout bas officier ou soldat put contracter un rengagement de huit ans dans la 6e année de service; il recevait une somme d'argent, rappelant la prime de notre législation actuelle, et un sou de *haute paye* par jour de présence pendant toute la durée. Après 16 ans de service, nouveau rengagement possible de 8 ans, avec deux sous de haute paye. Quand le vieux soldat avait atteint 24 ans de service, il avait droit à la retraite, mais il était autorisé à rester au régiment en se rengageant d'année en année; il recevait alors une haute paye de cinq sous par jour s'il était bas officier, de quatre sous s'il était soldat. Et, alors, apparut le corollaire obligé de la haute paye : le *chevron d'ancienneté*, insigne d'origine purement française.

Nous avons ainsi résumé brièvement les étapes successives qui ont abouti à l'apparition du chevron. Le 16 avril 1771 est la date de sa naissance dans nos uniformes militaires.


Chevrons d'ancienneté. (Grenadier du premier Empire, 1812.)

D'après cette ordonnance, un chevron était attribué après 8 ans de service, deux chevrons après 16 ans; après 24 ans, le rengagé portait trois chevrons et, de plus, le médaillon de vétérance.

Le chevron se portait uniquement sur le bras gauche; il était en forme de V renversé, en laine, non pas d'une couleur uniforme pour toute l'armée, mais de la couleur distinctive du corps. Un brevet était délivré comme titre justificatif.

Quant au médaillon, il était remis aux récipiendaires en présence du corps rangé sous les armes.

Avec la Révolution, les idées s'étaient profondément modifiées; on ne pensait qu'à l'honneur, à la joie sans mélange que devaient éprouver tous ces « va-nu-pieds superbes », comme chantait Victor Hugo, à servir la patrie, sans arrière-pensée de gain ni de récompense. En 1791, les chevrons disparurent, comme tout signe distinctif de nature à rappeler l'ancienneté des services.

Le Premier Consul, qui savait mieux que personne que l'un des meilleurs stimulants du soldat est ce qui s'adresse à son amour-propre, rétablit les chevrons d'ancienneté, le 3 thermidor an X (22 juill. 1802); mais la décision ne visait encore que les caporaux et soldats. Ce ne fut que l'année suivante, en 1803, que le port du chevron fut étendu aux sous-officiers. Un, deux, trois chevrons représenteraient dix, quinze, vingt ans de service.

L'insigne rétabli était le même pour tous, sous-officiers et soldats; il était en laine écarlate. Les sous-officiers de la garde impériale ne se contentèrent pas d'un galon aussi modeste (il faut dire qu'à la garde, les sergents et fourriers avaient rang d'adjudant, les sergents-majors rang de sous-lieutenant); fiers et jaloux de leur supériorité, ils arborèrent de leur propre chef le chevron en galon d'or. On les laissa faire. Il fallut aller jusqu'à l'année 1822 pour que le chevron en métal d'or ou d'argent fût accordé à tous les sous-officiers de l'armée.

Sous la Restauration, on trouve aussi un chevron en laine blanche, qui a été donné aux vieux soldats des régiments suisses; pour se distinguer, les sous-officiers de la garde royale l'avaient également adopté.

Dès lors, on ne rencontre plus, dans l'histoire du chevron, que des modifications de détail, jusqu'à sa suppression, en 1887.

En 1821, on vit le demi-chevron, le chevron simple, le double, le triple chevron, suivant les taux des hautes payes, elles-mêmes basées sur l'ancienneté des services.

Avec la loi de recrutement du 21 mars 1832, le chevron devint le témoignage plutôt du nombre des rengagements ou, si l'on préfère, des congés que du nombre des années de service ; ce fut la règle jusqu'à la fin.


Chevrons d'ancienneté. (Soldat de la ligne, second Empire, 1870.)

Les descriptions d'uniformes de 1845 donnent les détails suivants, qui sont restés les mêmes jusqu'en 1887.

L'adjudant est le seul sous-officier qui ne porte pas de chevron ; les chevrons ne se portent que sur la tunique pour l'infanterie, sur l'habit, la pelisse ou le dolman pour les armes montées. Ils ne sont portés ni sur la capote ou effets similaires, ni sur la veste. Ils sont cousus au bras gauche, sur la face externe, entre le coude et l'épaule; les deux branches sont à angle droit, l'angle tourné vers le haut, à 105 millimètres de la couture de l'emmanchure ; multiples, ils s'emboîtent les uns dans les autres, à 5 millimètres de distance.

Pour les caporaux et les soldats, le galon est de laine écarlate pour toutes les armes, y compris les chasseurs d'Orléans (chasseurs à pied) et les hussards, dont les couleurs, à cette époque, variaient suivant les régiments. Il est du modèle cul-de-dé de 22 millimètres.

Pour les sous-officiers, les chevrons sont en or ou en argent, suivant le métal du bouton; ils sont aussi du modèle cul-de-dé de 22 millimètres. Les compagnies de vétérans ne portent pas de chevrons.

Après la guerre de 1870, les conditions économiques de la vie moderne rendirent les rengagements plus difficiles. Nos lois de recrutement avaient, d'autre part, écarté le principe du soldat de métier; les vieux soldats avaient vécu. Les « brisques », les « baraques », comme on appelait les chevrons, étaient passées de mode et ne provoquaient plus dans le public le même respect sympathique; les sous-officiers rengagés demandaient autre chose. On les dota d'une tenue de ville spéciale et, en même temps, on supprima le chevron pour le remplacer par la *soutache d'ancienneté;* insigne toujours en usage, unique pour tous, quel que soit le nombre des années de service, porté par tous les sous-officiers rengagés et commissionnés, adjudants compris.

La soutache, pour les sous-officiers et les musiciens de première et de deuxième classe, est partie en soie rouge, partie en métal d'or ou d'argent, suivant la couleur du bouton. Elle fait le tour de la manche de l'effet (tunique, dolman, capote), en bordure du parement. Ce fut l'innovation de 1887.

Les caporaux et les soldats rengagés ou commissionnés gardèrent le chevron. Ils le virent plus tard remplacé par la soutache des sous-officiers, mais entièrement en soie écarlate ou jonquille, suivant la couleur du galon de grade en laine. On en trouve la description dans l'instruction sur les uniformes du 1er juillet 1907.

Cette fois, nos vieux chevronnés d'avant 1870, qui portaient si fièrement leurs trois brisques, n'existèrent plus qu'à l'état de glorieux et pittoresque souvenir.

II. *Chevrons de guerre.* — A la déclaration de guerre de 1914, les services accomplis ne se distinguaient donc plus que par la seule soutache qui vient d'être décrite. La guerre fut longue et rude ; les combattants du front tenaient, à bon droit, à ne pas être confondus avec ceux qui, à l'arrière, remplissaient des fonctions bien utiles, mais moins périlleuses et infiniment plus confortables ; honorer leur ténacité était devenu nécessaire. Ce fut le vœu général. On pensa au vieux chevron, ce souvenir de trente ans, resté, néanmoins, si populaire dans les mémoires; la circulaire ministérielle du 21 avril 1916 lui redonna la vie, mais sa signification ne fut pas la même qu'autrefois; ses applications en furent plus étendues.


Chevrons de présence. (Poilu 1914-1918.)

Il fut adopté, d'une part, pour servir de témoignage aux années de présence aux armées, d'autre part, pour illustrer les blessures de guerre. De plus, à l'encontre de l'ancien chevron, son devancier, il fut attribué non plus seulement aux hommes de troupe, mais encore aux officiers. Il se distingue en « chevron de présence » et « chevron de blessure ».

Chevron de présence. Il se porte sur le bras gauche. Un chevron est accordé pour une première année de présence effective dans la zone des armées, un chevron supplémentaire pour chaque nouvelle période de six mois.

Seuls peuvent y prétendre les militaires de la zone des armées, quel que soit, d'ailleurs, le poste ou l'emploi. Le bénéfice en est étendu aux durées de séjour dans les hôpitaux de l'intérieur en raison de blessures reçues ou de maladies contractées dans la zone des armées, au temps passé en captivité, au séjour au Maroc, dans le Sud algérien et tunisien, au Cameroun, etc... Enfin, les séjours interrompus dans la zone des armées s'additionnent pour le temps de présence exigé. Un militaire qui a passé toute la durée de la guerre aux armées peut avoir sept chevrons.


Chevrons de blessure. (Poilu 1914-1918.)

Chevron de blessure. Il se porte au bras droit. Il est attribué un chevron par blessure de guerre; un seul insigne représente les blessures multiples.

Sont assimilées aux blessures de guerre les blessures par liquides enflammés et les accidents graves dus aux gaz asphyxiants. Les blessures multiples sont celles produites simultanément par le même projectile, quel que soit le nombre des atteintes.

Enfin, les textes interprétatifs de la circulaire précitée ouvrent le droit au chevron pour les blessures de guerre reçues antérieurement à la guerre actuelle, à l'exclusion des blessures reçues en service commandé. La condition à remplir est que ces blessures aient été régulièrement inscrites au livret matricule.

Le port des chevrons est obligatoire.

Pour tous, il a la forme de l'ancien chevron et est placé sur la partie supérieure du bras, de la même façon qu'autrefois. La longueur totale des deux branches ne doit pas dépasser 120 millimètres; les intervalles, au cas de chevrons multiples, sont de 3 millimètres; la largeur du galon n'est plus que de 12 millimètres au lieu de 22, à l'imitation des galons de grade.

Pour les officiers et les sous-officiers, le galon est en or ou en argent, selon l'arme. Pour les caporaux et soldats, il est en laine de couleur bleu foncé; les militaires de la gendarmerie le portent de couleur blanche, ceux de la garde républicaine de nuance orange foncé.

Si l'on se reporte à la réglementation de l'insigne spécial des blessés et réformés (v. ce mot au *Lar. Mens. ill.*, t. IV, p. 222), on voit que le blessé de guerre

peut porter à la fois le chevron de blessures et le ruban. C'est devenu d'un usage courant.

Jusqu'ici, jamais il n'avait été institué de signe apparent des campagnes accomplies ou des blessures reçues. On s'était contenté de les faire entrer en ligne de compte dans les annuités, en vue de la pension de retraite (c'est le cas des campagnes), en vue de la Légion d'honneur (c'est le cas des blessures). — Commt Jullien.

dioptrie n. f. Unité de puissance d'un système optique dans le système M. T. S. (Mètre Tonne Seconde). C'est la puissance d'un système optique, dont la distance focale est égale à 1 mètre. (V. p. 68.)

— Encycl. Si l'on désigne par f la distance focale d'une lentille, on établit facilement qu'un faisceau lumineux parallèle à l'axe est d'autant plus dévié que le rapport $\frac{1}{f}$ est plus grand, c'est-à-dire que la distance focale est plus petite; $\frac{1}{f}$ est appelé *puissance de la lentille*. Si f est exprimé en mètres, le rapport $\frac{1}{f}$ s'exprime en *dioptries;* ainsi, une lentille de 2 mètres de foyer, a une puissance de $\frac{1}{2} = 0,5$ dioptrie. Pour une lentille convergente, la puissance est positive; pour une lentille divergente, elle est négative. Autrefois, on indiquait la convergence ou puissance en donnant le rayon R de courbure de la lentille. On sait que $\frac{1}{f} = (n - 1)\frac{2}{R}$, n, étant l'indice de réfraction du verre; or le verre des lentilles a un indice de réfraction très voisin de 1,5, de sorte que la formule précédente devient $\frac{1}{f} = \frac{1}{R}$; R était exprimé en pouces, et la puissance était d'autant plus forte que R était plus petit.

Dans un système de lentilles minces superposées, on démontre que la puissance est la somme algébrique des puissances des lentilles qui composent le système. Cette remarque est utilisée pour la détermination de la puissance d'une lentille. On se sert, à cet effet, de lentilles convergentes ou divergentes, dont les puissances sont connues, et l'on cherche quelle est celle de ces lentilles qu'il faut associer à la lentille étudiée pour constituer un système de puissance nulle (système agissant comme une simple lame de verre). La puissance de la lentille étudiée en dioptries est alors égale, en valeur absolue, mais de signe contraire, à la puissance de la lentille associée.

fougère n. f. — Encycl. Le nom de *fougère* est porté par un nombre considérable de plantes cryptogames vasculaires (environ soixante-dix genres et plus de trois mille cinq cents espèces), qui croissent dans les forêts, les lieux incultes, sur toute la surface de la terre, hormis les régions polaires et les sommets neigeux.

Tandis que les fougères des pays chauds sont arborescentes et caractérisées par un stipe aérien souvent très élevé, les espèces des régions tempérées sont, au contraire, acaules et herbacées. Elles possèdent une tige souterraine (rhizome), qui émet des racines adventives et donne naissance à des feuilles (frondes) très découpées, enroulées en crosses à l'extrémité supérieure avant leur épanouissement. Certaines de ces feuilles atteignent un assez grand développement, qui, à première vue, les ferait prendre pour des stipes, portant des feuilles très divisées. C'est le cas, notamment, d'une espèce qui croît abondamment dans les régions siliceuses d'Europe: la *ptéride aquiline*, fougère aquiline ou fougère à l'aigle (*pteris aquilina*). Ce qui ajoute à l'illusion d'une tige aérienne, c'est, d'une part, l'apparence robuste du pétiole et, d'autre part, ce fait que la feuille est unique pour chaque pied. Mais, si l'on déterre la partie souterraine, on reconnaît la véritable tige, portant : des racines, cette feuille unique, et trois ou quatre crosses non encore sorties de terre, qui représentent les feuilles futures à raison d'une par année. Il subsiste, parfois, sur la tige souterraine, les bases des feuilles anciennes qui ont achevé leur développement au cours des années antérieures.

En sectionnant la prétendue tige à la base (la section représente grossièrement l'aigle héraldique bicéphale, ce qui a valu son nom à la plante), l'on constate aisément, à la symétrie des organes, qu'il ne s'agit bien, en réalité, que d'un pétiole.

Abondante dans la plupart de nos forêts, la fougère aquiline n'est pas seulement intéressante par ses caractères botaniques, mais elle a, depuis longtemps, attiré l'attention par sa richesse en potasse.

Outre que cette fougère constitue une excellente litière pour le bétail (elle a une grande capacité d'absorption pour les liquides et l'ammoniaque et peut, à ce point de vue, être comparée à la paille), elle renferme effectivement une proportion élevée de potasse et d'azote. « Une analyse de fougère séchée à l'air, faite en 1918 à la station agronomique d'Agassiz (Colombie britannique), a donné les résultats suivants (p. 100): humidité, 6,09; cendres, 7,84; azote 1,84; anhydride phosphorique, 0,68; potasse, 2,75. » *(Agricultural Gazette of Canada.)*

Des analyses faites en Angleterre ont montré, d'autre part, que les cendres de la fougère verte renferment jusqu'à 50 p. 100 de potasse.

Il y a donc lieu de recommander l'utilisation de cette plante, soit comme litière, que l'on traite ensuite



Fougère à l'aigle ou ptéride aquiline; *a*, coupe de la tige.

à la façon du fumier ordinaire, soit comme engrais vert, que l'on enterre avec d'autres engrais, soit, enfin, en la brûlant verte pour en répandre les cendres. C'est un appoint que les cultivateurs auraient tort de négliger. — P. Monnot.

***Franqueville** (Amable-Charles Franquet, comte de), historien des institutions, né à Paris le 1er janvier 1840. — Il est mort dans cette même ville le 28 décembre 1919. Il était fils de l'ingénieur E. de Franqueville, qui fut, en 1855, directeur général des ponts et chaussées et des chemins de fer. Charles de Franqueville fit ses études au lycée Henri-IV et suivit ensuite les cours de l'Ecole de droit, où il prit sa licence en 1860. Il se fit inscrire alors au barreau de Paris et entra en même temps, comme auditeur, au conseil d'Etat, où son père siégeait depuis 1857, en qualité de conseiller. En 1861, il fut nommé chef du secrétariat de la commission française de l'Exposition universelle britannique de 1862. Chargé du rapport officiel sur la section française, il dut faire à Londres un assez long séjour et, dès cette date, il commença à s'intéresser aux institutions anglaises, dont il devait, par la suite, faire l'objet de ses travaux.

Comte de Franqueville.

En 1863, en effet, il publia une *Etude sur les Sociétés de secours mutuels en Angleterre*, que suivit un volume plus important : *les Institutions politiques, judiciaires et administratives de l'Angleterre*, ouvrage d'ensemble, qui présentait une vue synthétique de l'organisation britannique et qui constitue, pour ainsi dire, l'amorce des grandes études auxquelles de Franqueville devait se consacrer plus tard.

Devenu maître des requêtes en 1869, de Franqueville fut envoyé à l'Exposition universelle de Rome (1870), comme commissaire général de la section française. Lorsque le conseil d'Etat, qui avait été dissous en 1870, fut reconstitué, le 10 septembre 1872, de Franqueville y reprit ses fonctions, auxquelles il joignit celles de secrétaire de la commission des chemins de fer au ministère des travaux publics. Six ans plus tard, il fut appelé, comme membre titulaire, au Comité consultatif des chemins de fer et allait être promu conseiller d'Etat, quand, pour des raisons politiques, il donna sa démission (1879); éloigné, désormais, de toute fonction administrative — il fit seulement partie de la commission supérieure de l'Exposition de 1900 — il s'adonna exclusivement à ses travaux.

Au cours de nombreuses missions dont il avait été chargé, entre 1860 et 1870, en Angleterre, de Franqueville s'était familiarisé avec l'organisation de ce pays et en avait étudié de près les divers rouages administratifs. Il avait ainsi rassemblé les matériaux des importants ouvrages qui établirent sa réputation. Restant fidèle au genre d'études dont il avait, dans son premier livre, indiqué l'orientation et délimité le cadre, de Franqueville reprit une à une chaque question et la traita dans toute son ampleur.

Ce furent d'abord, en 1875, quatre volumes sur *le Régime des travaux publics en Angleterre*, ouvrage très important, qui abonde en renseignements des plus utiles. Puis suivirent, en 1887, trois volumes sur *le Gouvernement et le Parlement britanniques*, solide étude de droit constitutionnel, qui peut être considérée comme l'œuvre capitale de de Franqueville. C'est à la suite de cette publication qu'il fut élu, le 14 janvier 1888, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, dans la section de législation, droit public et jurisprudence, en remplacement du jurisconsulte Batbie, ancien ministre de l'instruction publique. Au même ordre de travaux il convient de rattacher deux volumes sur *le Système judiciaire de la Grande-Bretagne* (1893), dans lesquels l'auteur, après avoir exposé en détail l'organisation des tribunaux britanniques, étudiait les diverses caractéristiques de la procédure civile et criminelle.

Antérieurement, de Franqueville avait consacré à la question des chemins de fer, dans laquelle il avait une particulière compétence, quelques ouvrages, tels que *les Chemins de fer en France et en Angleterre* (1873), *l'Etat et les Chemins de fer en Angleterre* (1880), *la Commission des chemins de fer en Angleterre* (1881).

Dans un ordre d'idées tout différent, de Franqueville, à l'occasion du centenaire de l'Institut, en 1895, a publié, sous le titre : *le Premier Siècle de l'Institut de France*, un tableau d'ensemble de la vie intérieure de nos académies depuis leur réorganisation. Dans ces deux volumes, très complets et minutieusement documentés, outre des indications précises sur l'histoire, l'organisation et le personnel de l'Institut, on trouve des notices biographiques et bibliographiques sur les académiciens titulaires, les membres libres, les associés étrangers et les correspondants. Les fondations y sont également mentionnées, ainsi que les prix décernés.

De Franqueville, qui devait épouser plus tard lady Sophie Palmer, fille du comte de Selborne, lord grand chancelier d'Angleterre, s'était marié en premières noces à Mlle Schæffer-Erard et était devenu par ce mariage propriétaire du domaine de la Muette. Ce château, qui, simple rendez-vous de chasse sous Charles IX, avait été transformé en palais par le Régent pour sa fille, la duchesse de Berry, et embelli encore par Louis XV — c'est ce prince qui fit ménager la belle perspective qui s'ouvre en face de l'entrée du bois de Boulogne — avait été fortement endommagé par la Révolution. Devenu domaine national, il avait été acquis, en 1815, par Sébastien Erard, le facteur de pianos. De Franqueville travailla à restaurer le château de la Muette et à lui rendre quelque chose de son ancienne splendeur. De même, il releva de ses ruines le château de Bourbilly, qu'il possédait dans la Côte-d'Or. Cette demeure, autrefois propriété des Rabutin et où vécurent sainte Jeanne de Chantal, qui, à la mort de son mari, s'y retira quelque temps, avant d'entrer en religion, et Mme de Sévigné, sa petite-fille, qui y passa ses premières années, avait été en partie détruite à l'époque révolutionnaire. De Franqueville, de 1867 à 1870, réunit les deux corps de logis subsistants par un troisième bâtiment et rétablit dans son état primitif la chapelle, qui date du XVIe siècle. Il a, d'ailleurs, publié, en 1907, une *Histoire de Bourbilly*, qui fut son dernier ouvrage.

Devenu, par la date de son élection, le doyen des membres de l'Académie des sciences morales, de Franqueville s'est éteint, dans son château de la Muette, après une brève maladie. — J. Darguin.

frigorie (*ri*, du lat. *frigus, oris*, froid) n. f. Unité de quantité de chaleur, dans le système M. T. S. (Mètre Tonne Seconde) [abrév. *g*]. Syn. millithermie, grande calorie. (V. thermie, p. 83, et le *Tableau des unités*, p. 66.)

Haeseler (Gottlieb, comte de), général allemand, né à Harnekopf (près de Francfort-sur-l'Oder) le 29 janvier 1836, mort à Potsdam le 25 octobre 1919. Appartenant à la petite noblesse prussienne, Haeseler passa son enfance au domaine de Harnekopf et fut, naturellement, destiné à la carrière des armes. Il entra à la *Ritterakademie* de Brandebourg, puis au Pædagogium de Halle et en sortit lieutenant de hussards (1853). Il se signala bientôt par ses qualités professionnelles et fut appelé à l'état-major du prince Frédéric-Charles, où il resta pendant treize ans et où il acquit, dans les trois grandes guerres soutenues alors par la Prusse, sa réputation. Il prend part à la campagne contre le Danemark, puis à celle contre l'Autriche-Hongrie et assiste, aux côtés du prince, à la bataille de Sadowa. Nommé, en 1867, chef d'état-major, c'est en cette qualité qu'il fait, avec le « prince rouge », toute la campagne de 1870-1871. Ici, son rôle est de tout premier plan.

Ses attributions consistent, en effet, dans la rédaction des ordres d'opérations. Si l'on songe au rôle immense qu'ont joué, tant dans les premières ba-

tailles dont l'aboutissement est Metz et Sedan que dans le siège de Paris et la lutte contre nos armées de province, les corps du prince Frédéric-Charles, on se rend compte de l'importance de la tâche de son chef d'état-major. « Ses ordres, dit von der Goltz, qui fut son compagnon d'armes, soumis à l'appréciation du chef d'état-major général, ne subissaient presque aucune modification ». Plusieurs missions particulièrement délicates lui furent dévolues. Par exemple, le 29 novembre 1870, il s'agit d'orienter le général Alvensleben (le vainqueur de 1870) qui opère à l'ouest de Paris contre l'armée de la Loire. « C'est au major von Haeseler qu'est assignée la tâche de lui porter les instructions qui lui vaudront les succès de Chambon et de Maizière ».


Maréchal Haeseler.

La campagne terminée, il reste en France dans l'armée d'occupation, avec son grade de chef d'escadron. Mais, deux ans après, il est fait colonel et placé à la tête du 11e régiment de uhlans, en garnison à Perleberg.

Il commande cette unité de 1873 à 1879, s'acquérant déjà cette réputation de chef remarquable, organisateur, aimé des hommes et d'une sévérité implacable sur la discipline, qu'il possédera plus tard au plus haut degré. En 1879, il est chef de la section historique du grand état-major général et collabore au grand ouvrage publié alors sur la guerre de 1870-1871. Comme il le dit dans un autre de ses ouvrages, il s'efforce d'y apporter à la fois l'impartialité et la hauteur de vues donnée par le recul du passé et la lucidité de souvenir de ceux qui ont eux-mêmes participé aux événements.

Il abandonne la section historique pour prendre, avec le grade de général major (général de brigade), le commandement des 12e et 31e brigades d'artillerie (1884). Son avancement est rapide et, dès 1886, il est promu lieutenant général (général de division). Il commande les 20e et 6e divisions (1889-1890).

En 1889, il est rappelé comme sous-chef d'état-major au grand état-major général, avant d'aller prendre (1890) le commandement du XVIe corps d'armée, nouvellement formé à Metz.

Il conserve ce poste pendant treize ans (interrompu, il est vrai, par une année de commandement à la tête des régiments de uhlans de Brandebourg), et c'est là que se forme autour de son nom une véritable légende faite — telle que celle qui entourait le roi-sergent — d'admiration, de moquerie et de crainte. Tel Frédéric-Guillaume Ier, en effet, qui semble bien lui avoir servi de modèle, von Haeseler se fait du rôle de général une conception toute particulière. Ce rôle exige de celui qui en est investi un travail incessant, une activité inlassable, et von Haeseler, véritable ascète, travaille jour et nuit, passe seize heures à cheval sans boire ni manger, circule constamment d'un bout à l'autre de la région, tombant à l'improviste sur ses sous-ordre et « faisant, au besoin, arrêter l'express Ostende-Bâle, pour descendre à Morhange ou à Sarrebourg ». Il exige de ses subordonnés la même conscience dans l'accomplissement du service, le même travail acharné, le même souci du détail qu'il s'impose à soi-même. Les officiers sont soumis à une étroite surveillance. Font-ils la fête dans quelque garnison éloignée de Metz, ils voient surgir le général, qui, de la pointe du jour au crépuscule, les entraîne dans une manœuvre harassante. Usent-ils de leurs soldats pour des fonctions étrangères au service, Haeseler apparaît devant eux comme l'incarnation du règlement. Témoin cette amusante anecdote, qui fit le tour des garnisons d'Alsace-Lorraine : « Le général rencontra une ordonnance, qu'une Madame la Commandante ou une Madame la Capitaine avait chargée d'accompagner quelque part sa *gracieuse demoiselle.* Haeseler fait pivoter le soldat, médusé, le renvoie à la caserne et conduit lui-même la demoiselle jusqu'à son cours. »

Dur et tatillon avec ses officiers et, comme tel, peu aimé d'eux, Haeseler sut, au contraire, se faire aimer de ses hommes. Veillant méticuleusement à leur bien-être, les traitant sans trop de morgue, sans trop de brutalité, le « long Gottlieb » fut pour eux une figure familière. Sa haute stature, ses poses d'échassier sur de longues jambes, son visage glabre d'une austérité ascétique, où parfois s'allumait une flamme d'ironie, ne contribuèrent pas peu à sa réputation d'original. Il fut, néanmoins, un grand chef et fit du XVIe corps d'armée l'un des mieux entraînés de l'empire. Comme tous les survivants de la guerre de 1870, comme tous les contemporains de l' « *inoubliable grand-père* », von Haeseler eut avec Guillaume II des rapports aigres-doux, empreints, chez l'empereur, d'une courtoisie affectée, chez le vieux serviteur, d'un mépris à peine dissimulé pour les prétentions stratégiques de l'empereur. Aux grandes manœuvres de 1897, alors que l'empereur en personne avait mené à la charge une masse énorme de cavalerie, Haeseler, consulté par le maître suprême sur l'efficacité de cette opération, n'avait pas craint de lui répondre : « Je ne sais pas quels résultats elle aurait donnés, mais je crois qu'il ne serait pas resté un homme pour ramasser les morts et les blessés. » Cependant, le kaiser, obligé de reconnaître en lui l'une des personnalités les plus éminentes de son armée, le maintint au poste qu'il occupait avec tant de distinction jusqu'à la limite d'âge et, lors de sa mise à la retraite (1903), lui conféra le grade de maréchal et le grand cordon de l'Aigle Noir.

Il passa quelques mois au ministère de la guerre prussien, puis renonça à toute activité militaire ou politique et consacra son temps à la mise au point de ses souvenirs. Ses mémoires, dont deux volumes seulement parurent (*Souvenirs*, Berlin, 1909-1910), sont non pas une autobiographie, mais le récit des guerres auxquelles il a pris part; l'étude des transformations qui se sont produites dans l'armée pendant sa carrière. Le livre est consacré à la gloire du prince Frédéric-Charles, qui reste pour Haeseler le chef accompli.

Au cours de la Grande Guerre, le gouvernement impérial voulut utiliser la longue expérience et les talents militaires du vieux soldat, qui fut attaché, à titre de conseiller technique, à l'état-major du kronprinz. Mais Haeseler n'avait rien d'un soldat courtisan. Aussi ses rapports avec le prince héritier et son entourage furent-ils des plus tendus. Après l'échec de l'offensive sur Verdun, von Haeseler rentra volontiers dans la retraite. Il fut une des figures caractéristiques de l'armée prussienne, telle qu'elle fut créée par de longues traditions et par les trois guerres de 1864, 1866 et 1870. — Léon Abensour.

hectopièze n. f. Unité de pression, qui vaut cent pièzes (abrév. *hpz*). Syn. bar. (V. *Lar. Mens. ill.*, t. IV, p. 56.) V. pièze, p. 76.

hydroglisseur (du gr. *hudôr*, eau, et de *glisser*) n. m. Sorte de bateau à propulsion aérienne, que la vitesse fait glisser à la surface de l'eau.

— Encycl. La question des hydroglisseurs, à l'étude depuis une quinzaine d'années, a préoccupé nombre de savants et d'inventeurs.

Les essais, tentés au moyen d'appareils de divers modèles — baptisés *ricochets, hydroplanes, hydroglisseurs*, suivant la formule de leur conception — avaient tous en vue cette solution : réduire les résistances du propulseur au profit de la vitesse, déjauger l'appareil pour obtenir un glissement sur l'eau.

Nous avons indiqué les premières tentatives du comte de Lambert en ce sens (v. *Lar. Mens. ill.*, t. Ier, p. 37). Le premier hydroplane, muni d'un moteur de 12 HP. de Dion-Bouton, avait réalisé déjà la vitesse intéressante de 35 kilomètres à l'heure. En 1905, l'inventeur construisait son premier bateau glisseur, mû par hélice aérienne et réalisant, avec un moteur Antoinette, une vitesse de 60 kilomètres à l'heure.

Abandonnant ces essais intéressants pour se consacrer spécialement à l'aviation, le comte de Lambert revint cependant à l'hydroglisseur en 1913 et, en collaboration avec Paul Tissandier, mit au point un nouvel appareil, qui, muni d'un moteur Gnôme de 140 HP, puis de 160 HP, atteignit (juillet 1913), les vitesses de 92 et 98 k. 600 à l'heure. Tissandier, pilote de l'appareil, était recordman du monde pour la vitesse sur l'eau. Dès lors, l'hydroglisseur réalisait un type définitif d'appareil de navigation qui pouvait être appelé à un bel avenir.

Outre la place importante que, dans le tourisme actuel, peut prendre l'hydroglisseur (spécialement aménagé), il est susceptible de rendre d'immenses services dans toutes les régions où les voies de communication terrestres font défaut, mais où l'on peut utiliser le réseau fluvial, et il est appelé à supprimer ou, tout au moins, à diminuer considérablement le portage et les fatigantes étapes imposées aux voyageurs. C'est ainsi qu'en Mésopotamie, au cours de la Grande Guerre, les Anglais ont, de préférence à tout autre moyen, fait usage d'hydroglisseurs pour ravitailler leurs postes.

L'hydroglisseur est, en effet, la solution parfaite du difficile problème de la navigation en eau peu profonde. Il s'y montre supérieur aux bateaux ordinaires. Les grands fleuves qu'il faut remonter pour pénétrer à l'intérieur du continent africain, par exemple, sont soumis à des variations de niveau parfois considérables; les bateaux à fond plat, munis d'hélice sous voûte ou de roues à palettes, qui sont affectés à la navigation sur ces fleuves pour le transport des voyageurs et des marchandises, ne peuvent assurer un service régulier et continu. Bien que leur tirant d'eau ne dépasse guère 40 centimètres, ils sont fréquemment arrêtés, en effet, par des avaries survenant au propulseur par contact avec les bas-fonds ou les corps flottants; et ces accidents sont d'autant plus déplorables que les moyens d'y remédier instantanément font défaut.


Hydroglisseur de Lambert. (Phot. Rol.)

L'hydroglisseur, au contraire, ne déplace, au repos, que 20 centimètres et, lorsque son propulseur aérien est en marche, le tirant d'eau est pratiquement nul; ainsi l'appareil peut évoluer sur les rivières les moins profondes et sur celles, même, que les herbes encombrent en partie.

Le principe du glissement sur l'eau rend encore l'appareil insensible aux effets des remous et des courants : il n'y a, dans la réalité, aucune différence de vitesse entre la descente et la montée d'un fleuve. Enfin, le sillage ne crée ni vagues ni remous, ce qui permet la circulation sur les rivières fréquentées par les petites embarcations.

L'hydroglisseur se conduit au volant, et l'arrêt, même à grande vitesse, s'obtient sur quelques mètres. Il peut, suivant sa destination, être aménagé en chaland ou en embarcation de tourisme et, dans ce dernier cas, recevoir une carrosserie fermée avec aménagement intérieur, qui lui donne tout le confort d'une voiture automobile.

Au comte de Lambert revient le mérite d'avoir réalisé le premier hydroglisseur et ouvert ainsi la voie sur laquelle d'autres constructeurs se sont déjà lancés : notamment, les Levasseur, les Marcel Besson. La société Marcel Besson exposait, au VIe Salon d'aéronautique, un grand modèle de

bateau glisseur de tourisme. Cette firme étudie des types pour marchandises ou pour touristes, avec moteurs de 300 et 700 chevaux : c'est dire



Hydroglisseur de Lambert, carrossé pour le tourisme. — Phot. Rol.

quelle confiance est fondée déjà sur l'avenir du tourisme en hydroglisseur. — JACQUES AUVERNIER.

Irving (Henry BRODRIBB), acteur anglais, né à Londres le 5 août 1870, mort le 17 octobre 1919 à Cumberland Terrace, Regent's Park (Londres). Il était le fils aîné du célèbre interprète de Shakespeare, sir Henry Irving (1838-1906), dont le véritable nom de famille était Brodribb. « Harry », comme on l'appelait communément, fit ses études à Londres, puis au collège de Marlborough et, enfin, à Oxford, au New College, d'où il sortit avec le grade de maître ès arts et les « honneurs » du second degré en histoire moderne. Dès l'Université, il manifestait une très vive curiosité d'esprit. Son goût se portait en particulier — tel le légendaire Sherlock Holmes — vers la criminologie. En même temps, il commençait à jouer quelques rôles devant ses condisciples : mais c'est en 1891, au Garrick, que, sous la direction de sir John Hare, il fait ses premières armes dramatiques. Puis, pendant trois ans, il semble renoncer au théâtre. Son père, du reste, ne paraissait pas croire à sa vocation. Il étudie le droit et, en 1894, il est inscrit à l'Inner Temple. Mais il remonte sur la scène, définitivement, cette fois, et s'engage dans la troupe de Ben Greet. En juillet 1896, il épouse sa camarade, Dorothea Baird, qui, l'année précédente, s'était fait remarquer à Haymarket, dans *Trilby*. On le voit jouer successivement à la Comedy avec Comyns Carr (1894-1895), à Saint-James's avec Alexander (1896), au Duc d'York's avec Charles Frohman (1902), où il tient avec un grand succès le principal rôle dans *the Admirable Crichton*, de sir James Barrie ; à l'Adelphi (1905), où il donne d'Hamlet une interprétation parfois un peu osée, mais non sans une certaine grâce originale. A son tour, et de concert avec sa femme, il forme une troupe, qu'il emmène en Amérique (1906-1907). En 1908, il prend la direction du Shaftesbury, donne *the Lyon's Mail* (le Courrier de Lyon) où il joue les deux rôles de Lesurques et de Dubosc, et qui obtient cent trente représentations.



Henry Irving. (Ph. Y. Z.)

Puis il passe au Queen's Theatre. Dans ces années (1908-1909-1910), il joue *Charles I*er (1908, dans la pièce de W. G. Wills, rôle tenu par son père en 1872), *Louis XI, the House opposite, the Bells, Dr Jekyll and Mr Hyde* (1910), pièce tirée de la saisissante nouvelle de R. L. Stevenson ; *Robert Macaire*, etc. En 1911-1912, il conduit une tournée en Australie. Pendant la guerre, il joua au Savoy et apparut aux côtés des troupes du Théâtre-Français et de l'Odéon, à la matinée anglo-française de His Majesty's. Puis il désira prendre une part active aux travaux de la défense et reçut un emploi dans les services de guerre. C'est là que se manifesta la maladie de cœur qui, après de longues souffrances, devait l'emporter prématurément, à quarante-neuf ans.

Héritier d'un nom difficile à porter, Harry se trouvait rattaché, par ses origines mêmes, à l'ancienne école. Il avait conservé quelque chose de ce pittoresque un peu solennel, de ces allures un peu affectées et de ce débit un peu emphatique qui caractérisaient son père. Mais, très intelligent, doué à la fois de sens critique et d'une fantaisie singulière, qui parfois l'entraînait vers le macabre, il apportait dans la création de ses rôles quelques chose de tout à fait personnel. A ses interprétations de Shakespeare certains de ses admirateurs ont préféré ses rôles modernes, soit dans des drames violents, des histoires de crimes où il s'agissait de donner la chair de poule et où le servait merveilleusement sa connaissance de la criminologie et des causes célèbres ; soit dans des pièces comiques d'une fantaisie hilarante, où son imagination capricieuse obtenait des effets inattendus.

Cet acteur fort instruit n'avait abandonné ni les connaissances, ni les curiosités de sa jeunesse. Outre ses écrits et ses conférences sur l'art dramatique, on lui doit des ouvrages intéressants : *the Life of Judge Jeffreys* (1898) essai de réhabilitation du trop fameux *chief justice* de Jacques II ; *French Criminals of the XIXe Century* (1901); *Occasional Papers*



Irving, dans *the Bells* (les Cloches).

(1906); *the Trial of Franz Muller* (1911) ; *the Trial of Mrs Maybrick* (1913), etc. — Son frère cadet, Laurence Sydney BRODRIBB **Irving**, né à Londres le 21 décembre 1871, après s'être destiné à la diplomatie, choisit à son tour la carrière théâtrale et fut non seulement un acteur de mérite, mais aussi un auteur dramatique. Il périt avec sa femme, Mabel Hackney, le 29 mai 1914, dans le naufrage du transatlantique *Empress of Ireland*, qui, à la suite d'une collision, sombra dans l'embouchure du Saint-Laurent. — JEAN BONCLÈRE.

kilojoule n. m. Unité de travail, dans le système M. T. S. (Mètre Tonne Seconde). (C'est le travail produit par un sthène dont le point d'application se déplace de 1 mètre dans la direction de la force [abrév. *kj*.].)

— ENCYCL. Dans le système C. G. S., l'unité de travail est l'*erg:* c'est le travail effectué par une force de 1 dyne, dont le point d'application se déplace de 1 centimètre dans la direction de la force. Cette unité étant très petite, on lui substituait comme unité pratique le *joule*, qui vaut 10^7 ergs. La nouvelle unité de travail vaut évidemment (le sthène étant équivalent à 10^8 dynes) $10^8 \times 10^2 = 10^{10}$ ergs; c'est pourquoi on l'a appelé *kilojoule*.

Le kilogrammètre, étant égal à 981×10^5 ergs, équivaut à 9,81 joules ou, encore, 0,00981 kilojoule.

La *grande calorie* (quantité de chaleur capable d'élever de 0° à 1° centésimal un kilogramme d'eau) équivaut à 426,5 kilogrammètres ou $418,4 \times 10^8$ ergs, soit 4.184 joules ou 4.184 kilojoules. La petite calorie est mille fois plus petite.

kilowatt n. m. Unité de puissance, dans le système M. T. S. (Mètre Tonne Seconde). (C'est la puissance qui produit 1 kilojoule par seconde [abrév. *kw*.].)

— ENCYCL. Dans le système C. G. S. (Centimètre Gramme Seconde), l'unité de puissance est la puissance d'une machine qui peut effectuer un travail de 1 erg par seconde. Cette unité étant très petite, on lui substituait comme unité pratique le *watt*, puissance qui produit 1 joule ou 10^7 ergs par seconde. Le *cheval-vapeur* correspond à un travail par seconde de 75 kilogrammètres ou 735 joules; il équivaut donc à 735 watt, ou 0,735 kilowatt.

Le *poncelet*, qui vaut 100 kilogrammètres par seconde, correspond, par seconde, à $100 \times 981 \times 105$ ou 981×10^7 ergs, ou 981 watts ou 0,981 kilowatt.

lentille n. f. — ENCYCL. *Puissance optique*. V. DIOPTRIE, p. 62.

lumen n. m. (mot lat. signif. *lumière*). Unité de flux lumineux, dans le système M. T. S. [abrév. *lu*]. (V. UNITÉS OPTIQUES, p. 65-68.)

lux n. m. (mot lat. signif. *lumière*). Unité d'éclairement, dans le système M. T. S. [abrév. *lx*]. (V. UNITÉS OPTIQUES, p. 65-68.)

mégajoule n. m. (du gr. *mégas*, grand, et de *joule*). Unité de travail, correspondant à 1.000 kilojoules ou 10^9 joules [abrév. *mj*]. (V. KILOJOULE.)

mesure n. f. — ENCYCL. Ce fut le 8 mai 1790 que l'Assemblée constituante approuva le projet d'unification des mesures, déclarant s'en rapporter à l'Académie des sciences pour décider quelle serait l'échelle de division adoptée et, le 27 octobre 1790, la commission nommée par l'Académie décidait d'adopter l'échelle décimale. Le 30 mars 1791, un autre projet de la Constituante établissait que le quart de la longueur du méridien terrestre serait la base du nouveau système de mesures et prescrivait l'exécution immédiate de la mesure de l'arc de méridien compris entre Dunkerque et Barcelone. Une commission nommée par l'Académie des sciences, commença immédiatement le travail (v., au *Nouv. Lar. ill.*, MÉRIDIEN, t. VI); mais les opérations de triangulation devaient durer beaucoup plus longtemps qu'on ne l'avait d'abord prévu et, le 1er août 1793, sur le rapport déposé par l'Académie, la Convention fixa la longueur d'un *mètre provisoire* et établit les relations qui devaient lier entre elles les différentes unités. Cette loi ne devait être rendue obligatoire qu'un an après. Enfin, le 18 germinal an III (7 avril 1795), l'époque prescrite étant écoulée, le décret du 1er août 1793 fut prorogé, et le système métrique, basé sur le mètre provisoire adopté, fut rendu obligatoire sur tout le territoire de la République. Ce ne fut que le 4 messidor an VII (22 juin 1799) qu'une délégation de l'Institut vint présenter au conseil des Anciens, puis à celui des Cinq-Cents, les étalons définitifs qui furent ensuite déposés aux archives de la République, au Palais législatif. Ces étalons furent déclarés légaux le 19 frimaire VIII (10 déc. 1799).

L'emploi des nouvelles mesures rencontra de gros obstacles, dus surtout à la routine, et, au bout de quelques années, à tort ou à raison, on se vit contraint de faire des concessions : l'arrêt du 18 brumaire an IX (4 nov. 1800) apportait des modifications à la nomenclature, et le décret du 12 février 1812 autorisa, pour les usages journaliers, l'emploi de mesures usuelles, auxquelles on donna le nom des anciennes mesures. L'unification des mesures subsistait toujours, mais le système lui-même se trouvait détruit. Il fut, enfin, rendu de nouveau obligatoire par la loi du 4 juillet 1837, cette loi devant avoir sa pleine application à partir du 1er janvier 1840.

Le système métrique répondait alors à tous les besoins de la science, de l'industrie et du commerce; mais, depuis longtemps, d'autres grandeurs sont devenues mesurables, de nouvelles unités, qui avaient l'inconvénient de ne pas être légales, avaient été adoptées par divers congrès scientifiques internationaux : le congrès international des électriciens de 1881 et ceux qui suivirent élaborèrent un nouveau système de mesures pour les différentes grandeurs que l'on rencontre en géométrie, en mécanique et en physique. Toutes ces grandeurs dérivent des trois grandeurs fondamentales : longueur, masse et temps. On a défini les trois unités fondamentales correspondantes; on a choisi pour unité de longueur le *centimètre;* pour unité de masse, le *gramme;* pour unité de temps, la *seconde*, d'où le nom de *système C. G. S.*, qui a été donné à ce système de mesures. Le congrès international des électriciens de 1889 avait adopté une unité d'intensité lumineuse, la *bougie décimale*, etc.

Le système C. G. S., adopté par les savants de tous les pays, n'est évidemment qu'une adaptation du système métrique, et les unités pratiques en usage dérivent des unités principales d'après le système décimal.

Quoi qu'il en soit, pour répondre aux vœux présentés par de nombreuses conférences internationales, il convenait légalement d'étendre le système métrique et aussi de choisir les unités principales de façon à répondre le mieux possible aux besoins actuels de l'industrie.

La nouvelle loi qui codifie notre système de poids et mesures date du 2 avril 1919 (*Journal officiel* du 4 avril 1919). Un règlement d'administration publique, prévu par la loi, a été publié sous forme de décret à l'*Officiel* du 5 août 1919, et la loi doit entrer en vigueur un an après.

Les unités de mesure, sauf les monnaies pour lesquelles rien n'a été changé à la législation, ont été partagées en deux groupes :

1° Les *unités principales* (unité de longueur, de masse, de temps, de résistance électrique, d'intensité de courant, d'intervalle de température et d'intensité lumineuse), c'est-à-dire celles qui ne paraissent pas devoir être jamais modifiées ;

2° Les *unités secondaires* ou dérivées, qui, avec le progrès de la science, peuvent recevoir des modifications (celles-ci pourront se faire par simple décret).

Les unités principales dans le nouveau système sont le *mètre* comme unité de longueur, la *tonne* comme unité de masse, la *seconde* comme unité de temps, d'où le nom de système M. T. S. qui lui a été donné. Les unités du système C. G. S. ont été reconnues trop faibles ; c'est pourquoi on a remplacé le centimètre et le gramme par le mètre et la tonne.

Les étalons légaux du mètre et du kilogramme sont la copie n° 8 du mètre international et la copie n° 35 du kilogramme international déposées au Conservatoire national des arts et métiers.

Unités principales

Longueur. — L'unité principale de longueur est le *mètre*.

L'étalon pour prendre les mesures de longueur est le mètre, longueur définie à la température de o degré par le prototype international en platine iridié, qui a été sanctionné par la conférence générale des poids et mesures, tenue à Paris en 1889, et qui est déposé au pavillon de Breteuil, à Sèvres.

L'unité de longueur, de laquelle seront déduites les unités de la mécanique industrielle, est le mètre.

Masse. — L'unité principale de masse est le *kilogramme*.

L'étalon pour les mesures de masse est le kilogramme, masse du prototype international, en platine iridié, qui a été sanctionné par la conférence générale des poids et mesures, tenue à Paris en 1889, et qui est déposé au pavillon de Breteuil, à Sèvres.

L'unité de masse, de laquelle seront déduites les unités de la mécanique industrielle, est la *tonne*, qui vaut 1.000 kilogr.

Temps. — L'unité principale de temps est la *seconde*.

La seconde est la fraction 1/86400 du jour solaire moyen.

L'unité de temps, de laquelle seront déduites les unités de la mécanique industrielle, est la seconde.

Electricité. — Les unités principales électriques sont l'*ohm*, unité de résistance, et l'*ampère*, unité d'intensité de courant, conformément aux résolutions de la conférence des unités électriques, tenue à Londres en 1908.

L'étalon pour les mesures de résistance est l'*ohm international*, qui est la résistance offerte à un courant électrique invariable, par une colonne de mercure à la température de la glace fondante, d'une masse de 14,4521 grammes, d'une section constante et d'une longueur de 106,300 centimètres.

L'*ampère international* est le courant électrique invariable qui, en passant à travers une solution de nitrate d'argent dans l'eau, dépose de l'argent en proportion de 0,001 11800 gramme par seconde.

Température. — Les températures sont exprimées en *degrés centésimaux*.

Le degré centésimal est la variation de température qui produit la centième partie de l'accroissement de pression que subit une masse d'un gaz parfait quand, le volume étant constant, la température passe du point 0° (température de la glace fondante) au point 100° (température d'ébullition de l'eau), tels que ces deux points ont été définis par la conférence générale des poids et mesures de 1889 et par celle de 1913.

Intensité lumineuse. — L'unité principale d'intensité lumineuse est la *bougie décimale*, dont la valeur est le vingtième de l'étalon Violle.

L'étalon pour les mesures d'intensité lumineuse est l'*étalon Violle*, source lumineuse constituée par une aire égale à celle d'un carré de 1 centimètre de côté, prise à la surface d'un bain de platine rayonnant normalement à la température de solidification, conformément aux décisions de la conférence internationale des électriciens, tenue à Paris en 1884, et du congrès international des électriciens, tenu à Paris en 1889.

Unités secondaires

Les unités secondaires de mesure se subdivisent en unités géométriques, de masse, de temps, mécaniques, électriques, calorifiques, optiques ; ces unités sont énumérées et définies ci-après.

UNITÉS GÉOMÉTRIQUES

Superficie. — L'unité de superficie est le *mètre carré*.

Le mètre carré est la superficie contenue dans un carré de 1 mètre de côté.

Pour le mesurage des surfaces agraires, le décamètre carré peut être appelé *are*.

Volume. — L'unité de volume est le *mètre cube*.

Le mètre cube est le volume contenu dans un cube de 1 mètre de côté.

Pour le mesurage des bois, le mètre cube peut être appelé *stère*.

Pour le mesurage des liquides, des céréales et des matières pulvérulentes, le décimètre cube peut être appelé *litre*.

Angle. — L'unité d'angle est l'*angle droit*.

L'angle droit est l'angle formé par deux droites qui se coupent en formant des angles adjacents égaux.

La centième partie de l'angle droit s'appelle *grade*.

Outre le grade et ses multiples décimaux, on peut employer les sous-multiples suivants de l'angle droit :

Le *degré*, qui est la quatre-vingt-dixième partie de l'angle droit ;
La *minute*, qui est la soixantième partie du degré ;
La *seconde*, qui est la soixantième partie de la minute.

UNITÉS DE MASSE

Masse. — Dans les transactions relatives aux diamants, perles fines et pierres précieuses, la dénomination de *carat* peut être donnée au double décigramme.

Densité. — La *densité* des corps s'exprime en nombres décimaux, celle du corps qui possède la masse de 1 tonne sous le volume de 1 mètre cube étant prise pour unité.

Dans les transactions commerciales, le nombre de *degrés alcoométriques* d'un mélange d'alcool et d'eau pure correspond au titre volumétrique de ce mélange, à la température de 15°, suivant l'échelle volumétrique centésimale de Gay-Lussac, définie par l'article 1er du décret du 27 décembre 1884 et par le tableau annexé audit décret. (V. p. 68.)

UNITÉS DE TEMPS

Outre la *seconde*, unité principale, on peut employer la *minute*, qui vaut 60 secondes, et l'*heure*, qui vaut 60 minutes.

UNITÉS MÉCANIQUES

Force. — L'unité de force est le *sthène*.

Le sthène est la force qui, en une seconde, communique à une masse égale à 1 tonne un accroissement de vitesse de 1 mètre par seconde.

Energie. — L'unité d'énergie est le *kilojoule*.

Le kilojoule est le travail produit par un sthène dont le point d'application se déplace de 1 mètre dans la direction de la force.

Puissance. — L'unité de puissance est le *kilowatt*.

Le kilowatt est la puissance qui produit 1 kilojoule par seconde.

Pression. — L'unité de pression est la *pièze*.

La pièze est la pression uniforme qui, répartie sur une surface de 1 mètre carré, produit un effort total de 1 sthène.

UNITÉS ÉLECTRIQUES

Différence de potentiel, force électromotrice ou *tension.* — L'unité de différence de potentiel, de force électromotrice ou de tension est le *volt*.

Le volt est la différence de potentiel existant entre les extrémités d'un conducteur dont la résistance est 1 ohm, traversé par un courant invariable égal à 1 ampère.

Le volt est légalement représenté par le *volt international*, défini à la conférence de Londres, et dont la valeur peut être considérée comme égale à la fraction $\frac{1}{1.018\ 30}$ de la force électromotrice, prise à la température de 20°, de la pile Weston au sulfate de cadmium.

Quantités d'électricité. — L'unité de quantité d'électricité est le *coulomb*.

Le coulomb est la quantité d'électricité transportée pendant 1 seconde par un courant invariable de 1 ampère.

Le coulomb est légalement représenté par le *coulomb international* qui correspond au dépôt électrolytique de 0,001 118 00 gramme d'argent.

On peut encore employer, comme unité de quantité d'électricité, l'*ampère-heure*, qui vaut 3,600 coulombs et représente la quantité d'électricité transportée en 1 heure par un courant de 1 ampère.

UNITÉS CALORIFIQUES

Température. — Pour les températures supérieures à — 240°, le *degré centésimal* est représenté par la variation de température qui produit la centième partie de l'accroissement de pression subi par une masse d'hydrogène, quand, le volume étant constant, la température passe de celle de la glace pure fondante (0°) à celle de la vapeur d'eau distillée en ébullition (100°), sous la pression atmosphérique normale ; la pression atmosphérique normale est représentée par la pression d'une colonne de mercure de 760 millimètres de hauteur, ayant la densité de 13.59593 et soumise à l'intensité normale de la pesanteur mesurée par une accélération égale à 9,80665 en mètres et secondes.

Quantité de chaleur. — L'unité de quantité de chaleur est la *thermie*.

La thermie est la quantité de chaleur nécessaire pour élever de 1 degré la température d'une masse de 1 tonne d'un corps dont la chaleur spécifique est égale à celle de l'eau à 15°, sous la pression de 1,013 hectopièze (équivalente à la pression atmosphérique normale représentée).

Les dénominations de *grande calorie* et de *petite calorie* peuvent être données respectivement à la millithermie $\left(\frac{1}{1\ 000}\text{ th.}\right)$ et à la microthermie $\left(\frac{1}{1\ 000\ 000}\text{ th.}\right)$.

Dans les industries frigorifiques, les quantités de chaleur enlevées peuvent être évaluées en *frigories*, la frigorie, en valeur absolue, étant égale à la millithermie.

UNITÉS OPTIQUES

Intensité lumineuse. — La *bougie décimale* est représentée par une fraction déterminée de la moyenne des intensités moyennes d'au moins cinq des lampes-étalons à incandescence déposées, à cet effet, au Conservatoire national des arts et métiers, la mesure étant faite perpendiculairement à l'axe des lampes.

Flux lumineux. — L'unité de flux lumineux s'appelle le *lumen*.

Le lumen est le flux lumineux, émané d'une source uniforme de dimensions infiniment petites et d'intensité égale à 1 bougie décimale, et rayonné, en 1 seconde, dans l'angle solide qui découpe une aire égale à 1 mètre carré sur la sphère de 1 mètre de rayon, ayant pour centre la source.

Eclairement. — L'unité d'éclairement s'appelle le *lux*.

Le lux est l'éclairement d'une surface de 1 mètre carré recevant un flux de 1 lumen, uniformément réparti.

On peut encore employer, comme unité d'éclairement, le *phot*.

Le phot est l'éclairement d'une surface de 1 centimètre carré recevant un flux de 1 lumen uniformément réparti. Un phot vaut 10.000 lux.

Puissance des systèmes optiques. — La puissance des systèmes optiques s'exprime en *dioptries*, par l'inverse de leur distance focale donnée en mètres.

UNITÉS GÉOMÉTRIQUES ET MÉCANIQUES ACTUELLEMENT EN USAGE ET DONT L'EMPLOI ET LA DÉNOMINATION SONT AUTORISÉS A TITRE PROVISOIRE.

UNITÉS GÉOMÉTRIQUES

Longueur. — Le *mille marin*, dont la valeur conventionnelle est 1.852 mètres, correspond à la distance de deux points de la terre de même longitude dont les latitudes diffèrent de 1 minute.

Le mille marin est le chemin parcouru en 1 heure par un navire marchant à la vitesse de 1 *nœud*.

UNITÉS MÉCANIQUES

Force. — Le *kilogramme-poids* ou *kilogramme-force*, est la force avec laquelle une masse égale à 1 kilogramme est attirée par la terre.

Le kilogramme-poids est pratiquement égal à 0,98 centisthène.

Energie. — Le *kilogrammètre* est le travail produit par un kilogramme-force, dont le point d'application se déplace de 1 mètre dans la direction de la force.

Le kilogrammètre est pratiquement égal à 9,8 joules.

Puissance. — Le *cheval-vapeur* est la puissance correspondant à 75 kilogrammètres par seconde.

Le *poncelet* est la puissance correspondant à 100 kilogrammètres par seconde.

Le cheval-vapeur et le poncelet sont pratiquement égaux respectivement à 0,735 et 0,98 kilowatt.

Pression. — Le *kilogramme-force par centimètre carré* est la pression pratiquement égale à 0,98 hectopièze. — G. BOUCHENY.

microthermie (*mi* — du gr. *mikros*, petit, et *thermos*, chaleur) n. f. Syn. de PETITE CALORIE [abrév. *m t h*]. (V. THERMIE, p. 83, et *Tableau des unités*, p. 68.)

millithermie (*mi* — de *milli*, et du gr. *thermos*, chaleur) n. f. Syn. de GRANDE CALORIE [abrév. *m t h*]. (V. THERMIE, p. 83, et *Tableau des unités*, p. 68.)

Moreau (*Emile*-Louis), imprimeur-éditeur français, né à Villiers-Saint-Benoît (Yonne) le 2 août 1841, mort à Paris le 25 novembre 1919. Neveu de l'éditeur Pierre-Augustin Boyer, il entra à quatorze ans, le 5 octobre 1855, à la librairie Larousse et Boyer, fondée en 1851, et y fit, échelon par échelon, l'apprentissage du commerce du livre. Lorsque, en 1869, l'association Larousse et Boyer s'interrompit et que le fondateur du *Grand Dictionnaire* se fut exclusivement consacré à cette œuvre, P.-A. Boyer resta seul propriétaire de la librairie classique et fit un associé de son neveu, Emile Moreau. En 1886, la maison Boyer céda son fonds à la maison Larousse, dont Emile Moreau devint un des associés-directeurs.

Profondément attaché à cette maison, qui était le centre de sa vie, il y consacra toute l'ardeur d'une activité constante et contribua de tout son effort à en augmenter la prospérité. Spécialisé dans les questions de fabrication et d'administration industrielle et financière, il y porta l'expérience et le sens des affaires, un jugement pratique, lucide et droit, un esprit hardi d'entreprise qui s'alliait fort bien avec l'esprit de prudence et d'économie. Il donna particulièrement ses soins à l'établissement et au développement de l'organisation délicate et complexe de la vente à terme. Depuis l'adolescence : quatorze ans, jusqu'à la fin : soixante dix-huit ans, c'est-à-dire pendant soixante-quatre années, on le vit accomplir avec la même ponctualité des tâches de plus en plus vastes, donnant jusqu'au bout l'exemple de l'exactitude, en même temps que de l'initiative. Pendant la guerre avec l'Allemagne — la seconde, car il avait aussi, dans l'armée de Paris, connu la première — ni le surcroît de fatigue imposé par l'absence de collaborateurs dont le sort l'inquiétait, ni les avertissements d'un âge avancé et d'une santé devenue précaire, ni la gêne d'un bombardement qui, à plusieurs reprises, venait frapper à deux pas de son domicile, ne purent fléchir sa volonté de travail, jusqu'au jour où, après avoir vu la revanche qu'il avait si passionnément souhaitée, après avoir accordé à sa vieillesse la joie d'un rapide voyage à Strasbourg regagné, il fut terrassé et ne se releva plus. Il laissait une vive estime et de sincères regrets parmi le personnel dévoué placé sous sa direction, parmi ceux que de longues relations d'affaires avaient mis à même d'apprécier sa grande simplicité de manières, sa courtoisie et la loyauté de ses procédés. Son abord réservé et silencieux ne cachait pas longtemps une réelle bienveillance. On le savait toujours prêt à venir en aide à ceux dont les circonstances avaient desservi le travail et la bonne volonté.



Emile Moreau.

A côté et tout à fait en dehors de ce long labeur consacré à sa profession — car cet esprit net et méthodique suivait simultanément plusieurs pensées sans leur permettre de se mêler ou de se nuire — des œuvres diverses avaient sollicité sa bienfaisance, son patriotisme et cette passion pour la prospérité de notre pays qui n'avait d'égale, chez lui, que le sentiment vigilant de toutes les obligations familiales. Il s'était intéressé, en particulier, au relèvement d'une fabrication où, ja[illegible], la [illegible] occupait le premier rang, mais où elle s'était, à la fin du XIXe siècle, laissé reléguer au second plan par la concurrence étrangère, celle des harmoniums et des pianos. [illegible] essayer de donner à cette industrie un essor [illegible] E. Moreau avait consenti les plus importa[illegible] fices. D'autre part, au point de vue po[illegible] avait, dès 1906, donné son adhésion au mouv[illegible] créé par l'*Action française*. — P. CLOUET.

myriapièze n. f. Unité de pression, qui vaut 10^4 pièzes (abrév. *mapz*). V. PIÈZE, p. 76.

dressé d'après la loi du 2 avril 1919.

MULTIPLES ET SOUS-MULTIPLES DÉCIMAUX

PUISSANCE DE 10 par laquelle est multipliée l'unité.			PRÉFIXE à mettre devant le nom de l'unité.			SYMBOLE à mettre avant celui de l'unité.		
10^6 ou 1.000.000	10^1 ou 10	10^{-3} ou 0,001	méga.	déca.	milli.	M.	da.	m.
10^5 100.000	10^0 1	10^{-4} 0,000.1	hectokilo.	»	décimilli.	hk.	»	dm.
10^4 10.000	10^{-1} 0,1	10^{-5} 0,000.01	myria.	déci.	centimilli.	ma.	d.	cm.
10^3 1.000	10^{-2} 0,01	10^{-6} 0,000.001	kilo.	centi.	micro.	k.	c.	μ.
10^2 100			hecto.			h.		

NOTA. — Dans le tableau ci-après, on a imprimé en *italique* les symboles des unités, pour les distinguer de ceux des préfixes. — Le système dit C. G. S. est basé sur le Centimètre, le Gramme (masse) et la Seconde comme unités principales. Le Système dit **M. T. S.** est basé sur le MÈTRE, la TONNE (masse) et la SECONDE comme unités principales.

UNITÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES				MULTIPLES ET SOUS-MULTIPLES USUELS					OBSERVATIONS
Nature.	Dénomination.	Définition.	Étalon et représentation.	Valeur en M.T.S.	Valeur en C.G.S.	Dénomination	Symbole	Valeur.	
I. — Unités géométriques.									
Longueur.	MÈTRE.	Longueur, à la température de 0 degré, du prototype international, en platine iridié, qui a été sanctionné par la Conférence générale des Poids et Mesures tenue à Paris en 1889, et qui a été déposé au Pavillon de Breteuil, à Sèvres (1). (1) Comme le mètre des Archives, sur lequel il a été copié, le prototype international du Mètre est d'environ 0mm,2 inférieur à la dix-millionième partie de la distance du pôle boréal à l'équateur, définition première du mètre.	*Étalon :* Copie n° 8 du mètre prototype international, déposée au Conservatoire national des Arts et Métiers.			Mégamètre.	*Mm.*	1.000.000 *m.*	
						Kilomètre.	*km.*	1.000 *m.*	
						Hectomètre.	*hm.*	100 *m.*	
						Décamètre.	*dam.*	10 *m.*	
				1	10^2	**MÈTRE.**	*m.*	1 *m.*	Base du Système **M. T. S.** *Unité principale.*
						Décimètre.	*dm.*	$\frac{1}{10}$ *m.*	
				10^{-2}	1	**Centimètre.**	*cm.*	$\frac{1}{100}$ *m.*	Base du système C. G. S.
						Millimètre.	*mm.*	$\frac{1}{1.000}$ *m.*	
						Micron.	*μm* ou *μ*	$\frac{1}{1.000.000}$ *m.*	
						Millimicron.	*mμ.*	$\frac{1}{1.000.000.000}$ *m.*	
A titre transitoire.									
	Mille marin.	*Longueur moyenne de la minute sexagésimale de latitude terrestre.*	. . . .	. . .	. . .	. . . .	. . . . .	1.852 *m.*	S'emploie pour la mesure des longueurs marines.
Superficie.	Mètre carré.	Superficie contenue dans un carré de 1 mètre de côté.				Kilomètre carré.	*km.²*	1.000.000 *m².*	
						Hectomètre carré.	*hm.²*	10.000 *m².*	
						Décamètre carré.	*dam.²*	100 *m².*	
				1	10^4	**Mètre carré.**	*m².*	1 *m².*	
						Décimètre carré.	*dm.²*	$\frac{1}{100}$ *m².*	
						Centimètre carré.	*cm.²*	$\frac{1}{10.000}$ *m².*	
						Millimètre carré.	*mm.²*	$\frac{1}{1.000.000}$ *m².*	
						Hectare.	*ha.*	100 *a.*	S'emploient pour le mesurage des surfaces agraires.
						Are.	*a.*	1 *dam²* ou 100 *m².*	
						Centiare.	*ca.*	$\frac{1}{100}$ *a* ou 1 *m².*	
Volume.	Mètre cube.	Volume contenu dans un cube de 1 mètre de côté.				Kilomètre cubo.	*km.³*	1.000.000.000 *m³*	
				1	10^6	**Mètre cube.**	*m³.*	1 *m³.*	
						Décimètre cube.	*dm.³*	$\frac{1}{1.000}$ *m³.*	
						Centimètre cube.	*cm.³*	$\frac{1}{1.000.000}$ *m³.*	
						Millimètre cube.	*mm.³*	1.000.000.000 *m³*	
						Hectolitre.	*hl.*	100 *l.*	*Mesures de capacité*, pour les liquides, céréales et matières pulvérulentes. * Le Litre, défini par les métrologistes comme étant le volume d'une masse de 1 kilogramme d'eau à 4° et sous la pression de 76 centimètres de mercure, excède de moins de 1/30.000e le décimètre cube.
						Décalitre.	*dal.*	10 *l.*	
						Litre *.	*l.*	1 *dm³.*	
						Décilitre.	*dl.*	$\frac{1}{10}$ *l.*	
						Centilitre.	*cl.*	$\frac{1}{100}$ *l.*	
						Millilitre.	*ml.*	$\frac{1}{1.000}$ *l* ou 1 *cm³.*	
						Stère.	*st.*	1 *m³.*	S'emploient pour le mesurage des bois.
						Décistère.	*dst.*	$\frac{1}{10}$ *st.*	
Angle.	Angle droit.	Angle formé par deux droites se coupant sous des angles adjacents égaux.				Angle droit.	*D.*	1 *D.*	
						Grade.	*gr.*	$\frac{1}{100}$ *D.*	
						Décigrade.	*dgr.*	$\frac{1}{1.000}$ *D.*	
						Centigrade.	*cgr.*	$\frac{1}{10.000}$ *D.*	
						Milligrade.	*mgr.*	$\frac{1}{100.000}$ *D.*	
						Degré.	*d* ou °.	$\frac{1}{90}$ *D.*	* Le symbole ° peut être employé quand la nature de l'unité considérée ne fait pas doute, notamment lorsque l'angle exprimé comprend des minutes en même temps que des degrés.
						Minute d'angle.	′	$\frac{1}{60}$ *d.*	
						Seconde d'angle.	″	$\frac{1}{60}$ ′	
II. — Unités de masse.									
Masse.	KILOGRAMME	Masse du prototype international, en platine iridié, qui a été sanctionné par la Conférence générale des Poids et Mesures tenue à Paris en 1889, et qui est déposé au Pavillon de Breteuil, à Sèvres (1). (1) Comme le kilogramme des Archives, le prototype international du Kilogramme excède d'environ 27 milligrammes la masse du décimètre cube d'eau prise à son maximum de densité, définition première du kilogramme.	*Étalon :* Copie n° 35 du kilogramme prototype international, déposée au Conservatoire national des Arts et Métiers.	1	10^6	**TONNE.**	*t.*	1 *t* ou 1.000 *kg.*	Base du Système **M. T. S.**
						Quintal.	*q.*	$\frac{1}{10}$ *t* ou 100 *kg.*	
				10^{-3}	10^3	**KILOGRAMME.**	*kg.*	$\frac{1}{1.000}$ *t.*	*Unité principale.*
						Hectogramme.	*hg.*	$\frac{1}{10.000}$ *t* ou $\frac{1}{10}$ *kg.*	
						Décagramme.	*dag.*	$\frac{1}{100.000}$ *t* ou $\frac{1}{100}$ *kg*	
				10^{-6}	1	**Gramme.**	*g.*	$\frac{1}{1.000}$ *kg.*	Base du système C. G. S.
						Décigramme.	*dg.*	$\frac{1}{10.000}$ *kg.*	
						Centigramme.	*cg.*	$\frac{1}{100.000}$ *kg.*	
						Milligramme.	*mg.*	$\frac{1}{1.000.000}$ *kg.*	
						Carat.	»	2 *dg.*	S'emploie dans le commerce des pierres précieuses.

UNITÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES				MULTIPLES ET SOUS-MULTIPLES USUELS					OBSERVATIONS
Nature.	Dénomination.	Définition.	Étalon et représentation.	Valeur en M. T. S.	Valeur en C.G.S.	Dénomination	Symbole	Valeur.	
Densité.	Degré densimétrique.	La densité des corps s'exprime en nombres décimaux, celle du corps qui a la masse de 1 tonne sous le volume de 1 mètre cube étant prise pour unité *.	....	...	...	....	.....	....	* L'eau privée d'air, à 4°, sous la pression d'une colonne de mercure de 76 centimètres de hauteur, a une densité égale à 1 (moins 1/30.000° environ). (Les densités correspondant aux anciens degrés Baumé sont données à la suite du présent Tableau.)
	Degré alcoométrique centésimal.	Dans les transactions commerciales, le nombre de degrés alcoométriques d'un mélange d'alcool et d'eau pure à la température de 15° correspond au titre volumétrique, suivant l'échelle volumétrique centésimale de Gay-Lussac *.	....	...	...	....	.....	....	* La graduation des alcoomètres a pour base la Table des densités des mélanges d'alcool et d'eau pure donnée à la suite du présent tableau.
III. — Unités de temps.									
Temps.	SECONDE	1/86.400° du jour solaire moyen.				Jour. Heure. Minute.	*J.* *h.* *mn* ou *m* *	86.400 *s.* 3.600 *s.* 60 *s.*	* Le symbole *m* peut être employé lorsqu'il ne saurait y avoir d'ambiguïté, par exemple lorsque le temps exprimé comprend des heures, ou des secondes, en même temps que des minutes.
				1	1	**SECONDE**	*s.*	1 *s.*	Base du Système **M. T. S.** et du système C. G. S. *Unité principale.*
IV. — Unités mécaniques.									
Force.	Sthène.	Force qui, en 1 seconde, communique à une masse égale à 1 tonne un accroissement de vitesse de 1 mètre par seconde.				Kilosthène. Hectosthène Décasthène.	k*sn.* h*sn.* da*sn.*	1.000 *sn.* 100 *sn.* 10 *sn.*	
				1	10^8	**Sthène.**	*sn.*	1 *sn.*	Mégadyne.
						Décisthène. Centisthène. Millisthène.	d*sn.* c*sn.* m*sn.*	$\frac{1}{10}$ *sn.* $\frac{1}{100}$ *sn.* $\frac{1}{1.000}$ *sn.*	
				10^{-8}	1	**Dyne.**	»	$\frac{1}{100.000.000}$ *sn.*	Unité C. G. S.
	A titre transitoire.								
	Kilogr.-poids ou Kilogr.-force.	*Force avec laquelle une masse égale à 1 kilogramme est attirée par la Terre.*	....	...	...	*Tonne-poids.* *Kilog.-poids.* *Gram.-poids* *Millig.-poids*	....	*Valeurs pratiques* *9,8 sn.* *0,98* c*sn.* *0,98* cm*sn.* *0,98 dyne.*	Les valeurs pratiques ci-contre peuvent être employées dans toute la France continentale, avec une erreur inférieure à 1/1.000°.
Énergie ou travail.	Kilojoule.	Travail produit par 1 sthène dont le point d'application se déplace de 1 mètre dans la direction de la force.		1	10^{10} 10^7	Mégajoule. **Kilojoule.** **Joule.**	M*J.* k*J.* *J.*	1.000 k*J*... 1 k*J.* $\frac{1}{1.000}$ k*J.*	1 kilowatt-heure correspond à 3,6 mégajoules.
				10^{-10}	1	**Erg.**	»	$\frac{1}{10.000.000}$ *J.*	Unité C. G. S.
	A titre transitoire.								
	Kilogrammètre.	*Travail produit par 1 kilogramme-force dont le point d'application se déplace de 1 mètre dans la direction de la force.*	....	...	...	*Kilogrammètre.*	.....	*9,8 J.*	Le Kilojoule international diffère numériquement très peu du kilojoule.
Puissance.	Kilowatt.	Puissance qui produit 1 kilojoule par seconde.		1	10^{10}	**Kilowatt.** Hectowatt.	kW. hW.	1 kW. $\frac{1}{10}$ kW.	Le Kilowatt international diffère numériquement très peu du kilowatt.
				10^{-3}	10^7	**Watt.**	W.	$\frac{1}{1.000}$ kW.	
	A titre transitoire.								
	Poncelet	*Puissance correspondant à 100 kilogrammètres par seconde.*	....	...	...	*Poncelet.*	.....	*0,98* kW.	
	Cheval-vapeur.	*Puissance correspondant à 75 kilogrammètres par seconde.*	....	...	...	*Cheval-vapeur*	.....	*0,75 poncelet* *ou* *0,735* kW.	
Pression.	Pièze.	Pression uniforme qui, répartie sur une surface de 1 mètre carré, produit un effort total de 1 sthène.				Myriapièze. Hectopièze.	ma*pz.* h*pz.*	10.000 *pz.* 100 *pz*....	L'hectopièze est employée parfois, aussi, sous le nom de **Bar**, pour la mesure des pressions barométriques.
				1	10^4	**Pièze.** Centipièze.	*pz.* c*pz.*	1 *pz.* $\frac{1}{100}$ *pz.*	
				10^{-4}	1	**Barye.**	»	$\frac{1}{10.000}$ *pz.*	Unité C. G. S. 1 mégabarye égale 1 mégadyne par $\overline{cm}^2$.
	A titre transitoire.								
	Kilogr.-poids par unité de surface.	*Pression uniforme qui, répartie sur la surface prise pour unité, produit un effort total de 1 kilogramme-poids.*	....	...	...	*Kilog.-poids par mm².* *Kilog.-poids par cm².* *Kilog.-poids par dm².* *Kilog.-poids par m².*	....	*0,98* ma*pz.* *0,98* h*pz.* *0,98 pz.* *0,98* c*pz.*	La pression atmosphérique normale de 76 centimètres de mercure, à 0° et sous l'accélération normale de la pesanteur (980,665 cm / $\overline{sec}^2$) — fréquemment employée aussi comme unité de pression, — correspond à 1.013 hectopièze, ou à 1,033 kg-poids par centimètre carré.
V. — Unités électriques.									
Résistance électrique.	OHM	1 milliard d'unités de résistance du système électromagnétique C. G. S.	*Etalon:* Ohm international, résistance offerte à un courant invariable par une colonne de mercure de section uniforme, prise à la température de 0°, ayant une longueur de 106,300 cm. et une masse de 14,4521 gr.	10^7	10^9	Mégohm. **OHM.** Microhm.	M*O.* *O.* µ*O.*	1.000.000 *O.* 1 *O*.... $\frac{1}{1.000.000}$ *O.*	10 millions d'unités de résistance du Système électro-magnétique **M. T. S.** — Unité principale.
Intensité de courant électrique.	AMPÈRE	1 dixième de l'unité de courant du système électromagnétique C. G. S.	*Représentation :* Ampère international, intensité du courant uniforme qui dépose, par seconde, 0,001 118 00 gr. d'argent, par électrolyse d'une solution aqueuse de nitrate d'argent.	10^{-5}	10^{-1}	Kiloampère. **AMPÈRE.** Milliampère. Microampère.	k*A.* *A.* m*A.* µ*A.*	1.000 *A.* 1 *A*........ $\frac{1}{1.000}$ *A.* $\frac{1}{1.000.000}$ *A.*	1 cent-millième de l'unité de courant du Système électro-magnétique **M. T. S.** — Unité principale.
Force électromotrice ou Différence de potentiel ou Tension	Volt.	Différence de potentiel existant entre les extrémités d'un conducteur dont la résistance est 1 ohm, traversé par un courant invariable égal à 1 ampère.	*Représentation :* Volt international, pratiquement égal à 1/1,0183 de la force électromotrice, à la température de 20°, de la pile au sulfate de cadmium.	10^3	10^8	**Volt.** Millivolt. Microvolt.	*V.* m*V.* µ*V.*	1 *V.* $\frac{1}{1.000}$ *V.* $\frac{1}{1.000.000}$ *V.*	
Quantité d'électricité.	Coulomb	Quantité d'électricité transportée, pendant 1 seconde, par un courant invariable de 1 ampère.	*Représentation :* Coulomb international, pratiquement égal à la quantité d'électricité qui correspond au dépôt électrolytique de 0,001 118 00 gr. d'argent.	10^{-5}	10^{-1}	Kilocoulomb **Coulomb.**	k*C.* *C.*	1.000 *C.* 1 *C.*	

UNITÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES				MULTIPLES ET SOUS-MULTIPLES USUELS			OBSERVATIONS
Nature.	Dénomination.	Définition.	Étalon et représentation.	Dénomination.	Symbole	Valeur.	
			VI. — Unités calorifiques.				
Température.	**DEGRÉ CENTÉSIMAL.**	Variation de température produisant la centième partie de l'accroissement de pression que subit une masse d'un gaz parfait quand, le volume étant constant, la température passe du point 0 degré (température de la glace fondante) au point 100 degrés (température d'ébullition de l'eau), ces deux points répondant aux définitions qu'en ont données les Conférences générales des Poids et Mesures de 1889 et de 1913.	*Représentation :* Variation de température qui produit la centième partie de l'accroissement de pression que subit une masse d'hydrogène, quand, le volume restant constant, la température passe de celle de la glace pure fondante (0°) à celle de la vapeur d'eau distillée en ébullition (100°), sous la pression atmosphérique normale. La pression atmosphérique normale est représentée par la pression d'une colonne de 760^{mm} de hauteur, ayant la densité de 13,59593, et soumise à l'intensité normale de la pesanteur mesurée par une accélération égale à 9,80665 en mètres et en secondes.	**DEGRÉ CENTÉSIMAL.**	°	1°	Unité principale.
Quantité de chaleur.	Thermie	Quantité de chaleur nécessaire pour élever de 1 degré centésimal la température d'une masse de 1 tonne d'un corps dont la chaleur spécifique est égale à celle de l'eau à 15°, sous la pression de 1,013 hectopièze (pression atmosphérique normale).	....	Thermie. Millithermie ou Grande calorie Microthermie ou Petite calorie Frigorie.	*th.* *mth.* *µth.* *fg.*	1 *th.* $\frac{1}{1.000}$ *th.* $\frac{1}{1.000.000}$ *th.* $\frac{1}{1.000}$ *th.*	Pratiquement, la microthermie équivaut à 4,18 joules (ou à 0,426 kilogrammètre) en France continentale. S'empl. dans les industries frigorifiques.
			VII. — Unités optiques.				
Intensité lumineuse	**BOUGIE DÉCIMALE.**	Source d'intensité égale à 1/20e de celle de l'étalon Violle.	*Étalon :* Étalon Violle, source lumineuse constituée par une aire, égale à celle d'un carré de 1 cm. de côté, prise à la surface d'un bain de platine rayonnant normalement, à la température de la solidification, conformément aux décisions de la Conférence internationale des Electriciens tenue à Paris en 1884, et du Congrès international des Electriciens tenu à Paris en 1889. *Représentation :* La bougie décimale est représentée pratiquement et d'une manière permanente par une fraction déterminée de la moyenne des intensités moyennes, mesurées perpendiculairement à l'axe, d'au moins cinq des lampes à incandescence déposées au Conservatoire national des Arts et Métiers.	**BOUGIE DÉCIMALE.**	*bd.*	....	Unité principale.
Flux lumineux	Lumen.	Flux lumineux émané d'une source uniforme, de dimensions infiniment petites et d'intensité égale à 1 bougie décimale, et rayonné, en 1 seconde, dans l'angle solide qui découpe une aire égale à 1 m^2 sur la sphère de 1 m. de rayon, ayant pour centre la source.	....	Lumen.	*lu.*	»	
Éclairement.	Lux.	Eclairement d'une surface de 1 m^2 recevant un flux de 1 lumen, uniformément réparti.		Phot. Lux.	» *lx.*	10.000 *lx.* 1 *lx.*	
Puissance des verres d'optique	Dioptrie	Puissance d'un système optique dont la distance focale est de 1 mètre.	....	Dioptrie.	δ	»	

CORRESPONDANCE DES DEGRÉS BAUMÉ ET DES DENSITÉS

(Ces degrés, couramment employés jusqu'ici pour définir les densités de certains liquides, ne sont plus admis désormais dans les transactions commerciales.)

TABLE I. — **Aréomètres pour liquides moins denses que l'eau.**

DEGRÉS BAUMÉ	DENSITÉS	DEGRÉS BAUMÉ	DENSITÉS	DEGRÉS BAUMÉ	DENSITÉS	DEGRÉS BAUMÉ	DENSITÉS	DEGRÉS BAUMÉ	DENSITÉS	DEGRÉS BAUMÉ	DENSITÉS
10 B	1.000 0	24 B	0.911 6	38	0.837 5	52 B	0.774 6	66 B	0.720 4	80 B	0.673 4
11	0.993 1	25	0.905 8	39	0.832 7	53	0.770 4	67	0.718 9	81	0.670 3
12	0.986 3	26	0.900 2	40	0.827 9	54	0.766 4	68	0.713 3	82	0.667 2
13	0.979 6	27	0.894 6	41	0.823 2	55	0.762 3	69	0.709 6	83	0.664 1
14	0.973 0	28	0.889 1	42	0.818 5	56	0.758 3	70	0.706 3	84	0.661 0
15	0.966 5	29	0.883 7	43	0.813 9	57	0.754 3	71	0.702 9	85	0.658 0
16	0.960 1	30	0.878 3	44	0.809 3	58	0.750 4	72	0.699 5	86	0.655 0
17	0.953 7	31	0.873 0	45	0.804 8	59	0.746 5	73	0.696 1	87	0.652 1
18	0.947 5	32	0.867 7	46	0.800 4	60	0,742 7	74	0.692 8	88	0.649 2
19	0.941 3	33	0.862 5	47	0.795 9	61	0.738 9	75	0.689 5	89	0.646 2
20	0.935 2	34	0.857 4	48	0.791 6	62	0.735 1	76	0.686 2	90	0.643 4
21	0.929 2	35	0.852 3	49	0.787 3	63	0.731 4	77	0.682 9		
22	0.923 2	36	0.847 3	50	0.783 0	64	0.727 7	78	0.679 7		
23	0.917 4	37	0.842 4	51	0.778 8	65	0.724 1	79	0.676 5		

Densités calculées, avec le module 144,32, par la formule $D = \frac{144,32}{144,32 + n}$ ou { D = densité. n = degré Baumé.

TABLE II. — **Aréomètres pour liquides plus denses que l'eau.**

DEGRÉS BAUMÉ	DENSITÉS	DEGRÉS BAUMÉ	DENSITÉS	DEGRÉS BAUMÉ	DENSITÉS	DEGRÉS BAUMÉ	DENSITÉS	DEGRÉS BAUMÉ	DENSITÉS	DEGRÉS BAUMÉ	DENSITÉS
0 B	1.000 0	12 B	1.090 7	24 B	1.199 5	36 B	1.332 4	48 B	1.498 3	60 B	1.711 6
1	1.007 0	13	1.099 0	25	1.209 5	37	1.344 8	49	1.514 1	61	1.732 1
2	1.014 1	14	1.107 4	26	1.219 7	38	1.357 4	50	1.530 1	62	1.753 2
3	1.021 2	15	1.116 0	27	1.230 1	39	1.370 3	51	1.546 5	63	1.774 7
4	1.028 5	16	1.124 7	28	1.240 7	40	1.383 4	52	1.563 3	64	1.796 8
5	1.035 9	17	1.133 5	29	1.251 5	41	1.396 8	53	1.580 4	65	1.819 5
6	1.043 4	18	1.142 5	30	1.262 4	42	1.410 5	54	1.597 9	66	1.842 7
7	1.051 0	19	1.151 6	31	1.273 6	43	1.424 4	55	1.615 8	67	1.866 5
8	1.058 7	20	1.160 9	32	1.284 9	44	1.438 6	56	1.634 1	68	1.891 0
9	1.066 5	21	1.170 3	33	1.296 4	45	1.453 1	57	1.652 8	69	1.916 1
10	1.074 5	22	1.179 9	34	1.308 2	46	1.467 9	58	1.671 9	70	1.941 9
11	1.082 5	23	1.189 6	35	1.320 2	47	1.482 9	59	1.691 5		

Densités calculées, avec le module 144,32, par la formule $D = \frac{144,32}{144,32 - n}$ ou { D = densité. n = degré Baumé.

Nitrates de soude du Chili et leur exploitation actuelle (LES). *Influence de la guerre sur l'industrie des nitrates.* — Autrefois, le nitrate de soude, engrais favori de l'agriculture mondiale, provenait presque exclusivement du Chili, la seule région du globe où on le rencontre en dépôts considérables. Mais, vers 1908-1910, les nitrates artificiels, obtenus par la fixation directe de l'azote atmosphérique au moyen du four électrique, vinrent concurrencer les gisements chiliens, qu'une « Providence tutélaire semblait avoir mis en réserve pour réparer l'imprévoyance du passé et nous préserver de ses inexorables conséquences », selon l'expression du chimiste Georges Ville. Cependant, jusqu'en juillet 1914 et malgré les difficultés au milieu desquelles durent se débattre les producteurs et exportateurs du Chili, par suite des fluctuations du marché, la consommation du salpêtre ne cessa pas d'augmenter afin de rendre leur activité aux terres de la vieille Europe, épuisées par une exploitation intensive. Les statistiques suivantes en font foi :

Exportation du nitrate du Chili.

ANNÉES	DANS LE MONDE	EN EUROPE	EN FRANCE
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
1886	469.615	409.515	120.000
1891	927.260	829.260	180.000
1896	1.060.000	945.000	212.000
1901	1.375.000	1.161.000	228.000
1906	1.642.000	1.247.000	242.000
1910	2.251.000	1.666.170	320.000
1911	2.313.450	1.702.450	327.000
1912	2.485.860	1.925.590	342.000
1913	2.464.540	1.816.170	322.000
1914	Pendant le 1er semestre :		306.000

Malheureusement, depuis la guerre, l'agriculture se vit privée de cette précieuse substance, les gouvernements alliés s'étant réservé la presque exclusivité des achats de nitrates au Chili pour approvisionner leurs usines de munitions. Une forte proportion de produits azotés entre, en effet, dans la composition de la mélinite, de la lyddite, de la cordite et autres explosifs. Le blocus priva les Empires centraux de cet élément de succès, auquel ne suppléa qu'imparfaitement l'intensification de leur production d'azote synthétique. En France, les importations de nitrate de soude, malgré de multiples torpillages, se montèrent à 540.000 tonnes en 1916; elles atteignirent encore 453.660 tonnes en 1917, pour tomber à 238.370 tonnes en 1918. Il convient, toutefois, de noter qu'au cours de ces deux dernières années, les nitrates chiliens furent, en majeure partie, dirigés vers les Etats-Unis, qui en importèrent 2.097.000 tonnes en 1918 et approvisionnèrent les armées alliées d'explosifs tout fabriqués.

Situation géographique des gisements chiliens. — Les gisements de nitrate, actuellement exploités au Chili, se trouvent situés entre les 19° et 26° de latitude méridionale et très irrégulièrement distribués. Alors que, dans les districts septentrionaux de Tarapaca et de Toco, ils forment, selon un spécialiste autorisé, Alejandro Bertrand, comme « un chapelet unique du nord au sud, dont les bords ne s'éloignent guère plus de 5 kilomètres de l'est à l'ouest », ils s'éparpillent sur une largeur allant parfois jusqu'à 40 kilomètres dans les provinces d'Antofogasta, d'Aguas-Blancas et de Taltal.



Explosion de 50.000 kilogrammes de poudre.

La région nitratière est un véritable désert, dont le climat, le régime hydrographique et la végétation rabougrie contrastent de façon étrange avec les paysages des régions voisines (où les vastes fleuves, les pluies diluviennes contribuent à l'exubérance de la végétation qui caractérise d'ordinaire la zone tropicale) et, en particulier, les Etats brésiliens de Minas-Geraes, de Sao-Paulo, du Parana et de Rio-Grande-do-Sul, situés à la même latitude. L'absence normale des pluies, en ces parages, a favorisé la formation de vastes amas de sels solubles à la surface du sol.

D'ailleurs, malgré ce défaut de précipitation pluviale, le ciel est souvent couvert au « pays du nitrate »; surtout à proximité du littoral et à l'intérieur, on y observe des « camanchacas » ou épais brouillards. Les vents y soufflent régulièrement de l'ouest et du sud-ouest et assez fortement dans la « pampa » pour soulever des tourbillons de poussière, capables de produire des phénomènes d'érosion. La température y est généralement élevée, puisque le maximum diurne oscille entre 25 et 35 degrés et le minimum nocturne y varie de 4 à 8 degrés au-dessus de zéro, selon les saisons, à l'altitude de 1.000 mètres. Il n'y gèle qu'exceptionnellement.

Administrativement, les salpêtrières chiliennes s'étendent sur cinq districts d'inégale importance. Le plus septentrional d'entre eux, celui de Tarapaca, groupe les concessions nitratières les plus anciennes et les plus facilement exploitables, grâce à trois voies ferrées reliant les usines aux deux principaux ports du littoral voisin, Pisagua et Iquique. Dans deux autres petits ports de cette région, Junin et Caleta Buena, la descente de nitrate s'effectue sans transbordement jusqu'au môle à l'aide d'un funiculaire aérien. Le poids des wagonnets pleins successivement accrochés à ce transbordeur provoque la remontée des véhicules vides.

Les gisements qui s'étalent d'une façon continue sur la bande étroite du district de Tarapaca touchent aux dépôts potassiques de la grande plaine de Pintados (600 kilomètres carrés), tandis que d'autres se groupent plus à l'ouest autour de la Noria et de Bellavista, exploitations desservies jadis par un chemin de fer qui amenait les sacs de nitrate au port de Patillos, aujourd'hui à peu près déserté.

Il faut ensuite parcourir une centaine de kilomètres de landes stériles pour retrouver, toujours en descendant vers le sud, les nouveaux gisements de nitrate dits « de Toco », qui s'étendent sur une longueur de 70 kilomètres et une largeur moyenne de 20 kilomètres, entre les hauteurs de la côte et la rive du rio Loa, le seul fleuve de la région nitratière se déversant d'une façon permanente dans l'océan Pacifique. Au sud de ce cours d'eau, les nitrates constituent deux ensembles de dépôts orientés à angle aigu et se rejoignant à la hauteur du port d'Antofogasta (23° 38′). La première série de ces gisements est formée de dépressions intermittentes insuffisamment prospectées jusqu'ici, mais la seconde, ou district salpêtrier d'Antofogasta proprement dit, comprend une vallée d'érosion, parcourue par le chemin de fer de Bolivie.

On voit apparaître ensuite les très riches dépôts d'Aguas-Blancas, qui occupent un espace de 80 kilomètres au nord et au sud et 40 kilomètres de l'est à l'ouest, puis, indépendamment de quelques concessions éparpillées à l'est au pied des Cordillères et après un intervalle de plaines stériles, on rencontre les gisements de Taltal, allant se terminer en pointe vers le 26e parallèle.

Enfin, les principaux ports d'exportation des nitrates en activité sont, par ordre d'importance et avec leurs capacités respectives d'embarquement annuel : Iquique (700.000 tonnes), Mejillones (550.000 tonnes), Antofogasta (480.000 tonnes).

Dispositions géologiques et classification commerciale des minerais. — D'une façon générale, les gisements de nitrate du Chili (ou *calicheros*) présentent les invariables dispositions suivantes. Ils comprennent d'abord trois couches de couverture, qu'on nomme en termes du métier : la *chuca*, la *panqueque* (crêpe), la *costra* (croûte), et dont une ou deux manquent parfois. La chuca, ou masse grise sans consistance, renferme 45 à 65 p. 100 de silice et des quantités variables de nitrates, de chlorures, de sulfates, de carbonates, de phosphates et d'iodates de soude, de potasse, de magnésie, de chaux, de fer, d'aluminium et de manganèse. Quand la chucha est de couleur claire, elle contient une forte proportion de sulfate de soude cristallisé et, lorsqu'elle offre un aspect spongieux et moins friable, on l'appelle *panqueque*, et elle est particulièrement riche en sulfate de chaux. Quant à la costra, ou croûte proprement dite, sa coloration varie du brun foncé au gris clair; conglomérat à structure bréchoïde, elle se compose de 40 à 70 p. 100 de matériaux insolubles, cimentés par divers sels solubles, entre autres, 10 à 15 p. 100 de nitrate de soude. D'ailleurs, la costra se confond souvent avec le *caliche*, ou minerai utile, qui contient de 25 à 40 p. 100 de nitrate de soude et repose sur un substratum formé également de trois couches : le *conjelo*, brèche ou poudingue cimentée par du chlorure et du sulfate de sodium, le *banco*, contenant, en plus des sels précipités, du nitrate de soude et du plâtre et, finalement la *coba*, qui se compose de terre meuble, semée de petits cailloux. Cette dernière assise, d'une épaisseur fort variable, atteignant parfois une vingtaine de mètres, s'appuie directemdnt sur la charpente volcanique des Cordillères.



Cassage d'un bloc, après explosion.

Les caliches renferment des sels solubles très nombreux, qui peuvent, ou non, coexister tous ensemble (nitrates, chlorures et sulfates de sodium, de potassium, de magnésium et de calcium, sulfates d'aluminium et de fer, traces de perchlorate de potassium, d'iodate et borate de calcium, etc.). Ils gisent en couches épaisses de 2 mètres au maximum, et leurs exploitants les classent commercialement d'après leur aspect et leurs propriétés physiques, qui fournissent d'utiles indications pratiques. Ainsi, leur coloration, variable du blanc saccharoïde au noir (caliches manganiques et ferreux) en passant par plusieurs nuances de brun (caliches argileux), diverses teintes jaune soufre (caliches chromeux), orangées (caliches bromeux), violettes (caliches iodés), etc., renseigne, *grosso modo*, sur leur composition chimique. De même, au point de vue du concassage, on a intérêt à connaître la dureté et la densité des échantillons, tandis qu'il faudra tenir



Gisements de nitrate de soude, au Chili.

compte de leur structure spongieuse ou pierreuse, argileuse ou salée pour régler la marche des traitements de lixiviation.

Maintenant, on peut se demander comment se formèrent ces vastes dépôts. Leur origine est très controversée. Suivant les uns, les gisements de nitrates chiliens proviendraient d'une ancienne plage soulevée lors du plissement des Andes, plage sur laquelle des accumulations de plantes marines se seraient décomposées au cours des âges. Mais, selon L. de Launay, cette théorie ne repose sur aucune constatation géologique. Les sels dont il s'agit s'appuient sans autre interposition qu'un peu d'argile sur un fond de roches primitives. Rien, là, ne semble indiquer un dépôt marin presque contemporain de nous, pas plus que l'exploration de la zone séparant les nitrates du littoral ne vient confirmer une telle hypothèse. Ces gisements font plutôt songer soit à un dépôt de guano, soit à l'assèchement d'un grand lac salé intérieur, à luxuriante végétation aquatique et devenu désertique par suite de la transformation du climat. Comme nous le constations, en effet, un peu plus haut, ces pays jouissent d'une température relativement élevée et d'une absence presque totale de pluies. Aux journées chaudes succèdent des nuits froides, avec rosée abondante. Donc, les varechs purent se développer à loisir dans ce lac qu'assèchèrent, petit à petit, de nouveaux bouleversements, dus aux phénomènes volcaniques. Ces dépressions marécageuses finirent par se recouvrir entièrement d'un sable blanc et grossier. Alors, s'opéra une nitrification lente, favorisée par les circonstances locales et climatériques (porosité du sable, air pur, humidité moyenne et alcalinité du milieu). A. Morvillez explique de cette façon la présence de l'iode et du brome dans les gisements de nitrate de soude, les varechs en contenant une certaine quantité.

Exploitation actuelle des gisements. — Mais laissons ces hypothèses plus ou moins plausibles, qui, selon Alejandro Bertrand, l'un des hommes le plus au courant de la question, n'expliquent la formation des nitratières chiliennes que d'une manière absolument imparfaite, et occupons-nous de l'exploitation des gisemets. On commence par prospecter le terrain d'un gisement présumé en faisant des sondages espacés d'une centaine de mètres les uns des autres et disposés suivant un réseau quadrillé ou hexagonal. Pour percer les trous, les ouvriers emploient des barres d'acier et prélèvent des échantillons au moyen de longues cuillers métalliques. La plupart des prospections sont faites par les agents du gouvernement chilien, qui enregistrent pour chaque trou de sonde les épaisseurs des couches de couverture, de caliche et d'assise, ainsi que les quantités de nitrate de soude, de chlorures, de sulfates et d'iode, déterminées après analyses. Les gisements prospectés se vendent ultérieurement aux enchères.

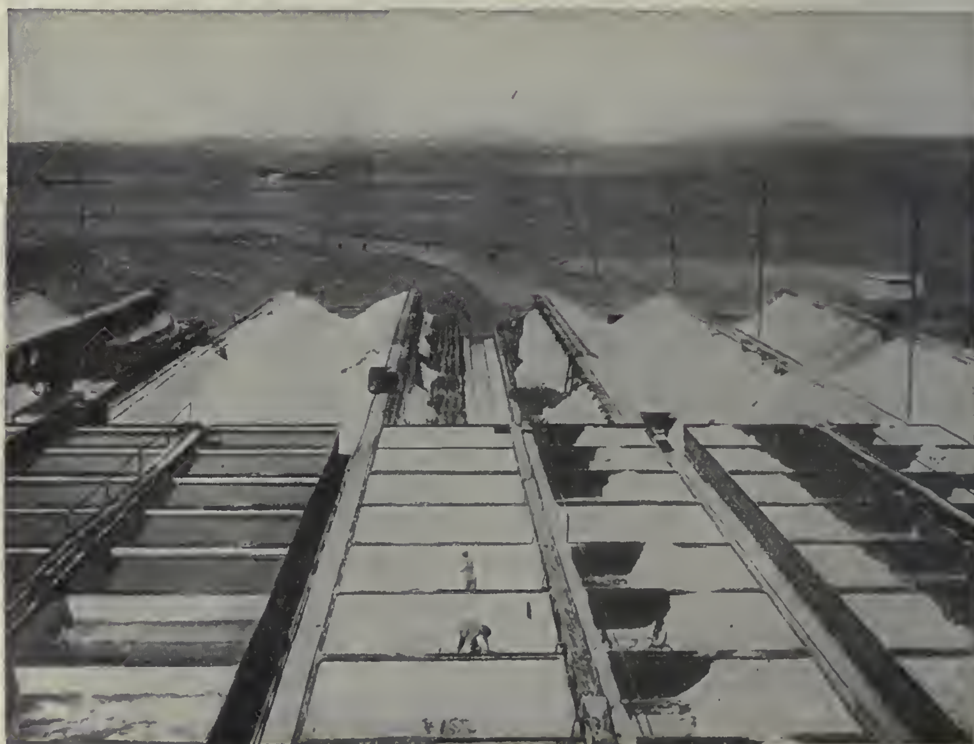
Une fois les sondages achevés, l'extraction du caliche enfoui dans le sol peut se poursuivre. Au moyen de poudre fabriquée sur place, on fait sauter la couche de terre, de sable et de pierres qui le recouvre. Le caliche gît à une profondeur variant de 50 centimètres à 3 mètres, et la croûte superficielle atteint généralement 60 à 70 centimètres. Les blocs effrités par l'explosion sont ensuite dirigés vers les usines où, après broyage, on dissout le nitrate dans de vastes chaudières. De là, les jus clarifiés s'écoulent dans une série de bacs, où s'opère la cristallisation. Trois jours plus tard, cette opération est achevée; les hommes retirent alors les cristaux, qu'ils étendent sur une aire bien damée et légèrement inclinée. Ces montagnes de nitrate, abandonnées ainsi à elles-mêmes, s'assèchent suffisamment grâce à la température, assez élevée et au régime des vents du Chili. Si bien qu'au bout de quelques semaines, le produit ne contient plus que 2 à 2,5 p. 100 d'humidité. On l'ensache alors, pour le transporter par chemin de fer jusqu'aux dépôts de la côte. Là, au fur et à mesure des besoins, on embarque le sacs dans des allèges qui les amènent à bord de grands voiliers ou de cargos. En quittant le port d'embarquement, le nitrate acquitte un droit de sortie qui, actuellement, le grève du tiers de sa valeur.

Théoriquement, la préparation du nitrate de soude semble donc des plus simples ; mais, en l'examinant de plus près, on se rend compte de la délicatesse des opérations qu'elle exige. A la vérité, cependant, le seul sel soluble existant dans le caliche en quantité comparable au nitrate est le sel marin. Or les courbes de saturation de ces deux composés suggèrent immédiatement un procédé purement physique de séparation, évitant de recourir à une réaction chimique. Un examen sommaire montre, en effet, que l'eau est un solvant beaucoup plus avide de nitrate que de sel marin, et cet excès d'affinité pour le nitrate s'accroît avec la température. Et même, lorsque le solvant renferme les deux sels ensemble en excès, comme c'est le cas des caliches salés, le nitrate prend une part de plus en plus prépondérante à la saturation totale, à mesure que la température se rapproche du point d'ébullition. Donc, en se basant sur les chiffres de saturation déterminés par l'expérience, on peut d'abord exclure de la dissolution tout excès de sel marin dépassant 6 p. 100 du contenu en nitrate par la simple décantation du liquide clair à la température d'ébullition, puis enlever, par refroidissement de cette dissolution à 0°, près de 88 p. 100 de nitrate, sans précipitation concomitante de chlorure, car la capacité dissolvante du liquide pour ce sel augmente par suite du refroidissement, tant qu'il demeure saturé en nitrate.

Le procédé de lixiviation méthodique Shanks, employé dans les usines du Chili, repose sur ces considérations scientifiques. Les diverses phases s'exécutent dans des séries de cuves rectangulaires, communiquant entre elles et établies au même niveau. Chaque cuve de dissolution d'une série est portée successivement aux diverses températures requises, à l'aide de vapeur envoyée sous pression dans un serpentin. On remplit le premier de ces récipients avec le caliche sortant des concasseurs, et l'on y introduit le solvant, composé d'eaux-mères très chaudes et très chargées de nitrate, provenant, par exemple, de la cuve de gauche. Dans ce premier bac, l'ébullition se produit et, une fois la saturation achevée, on fait écouler la liqueur saturée vers le clarificateur. Puis on remplace au fur et à mesure le liquide évacué en déversant par le haut, dans cette première cuve, la lessive plus froide de la cuve de gauche.

On procède alors à un second lessivage à plus basse température avec cette nouvelle liqueur, qu'on vide à son tour dans la cuve de droite, remplie, au préalable, par des caliches concassés et portée ensuite à l'ébullition. De cette manière, s'établit un courant du solvant de plus en plus concentré dans les cuves, en allant de gauche à droite, tandis que leurs températures respectives décroissent, par suite de l'absorption et de la déperdition de calorique. En les considérant de droite à gauche, le dernier récipient à droite de la série en action renferme le produit le plus épuisé, dont le dernier lessivage s'opère presque à froid, alors que, dans la dernière cuve à gauche, s'effectue jusqu'à saturation, grâce à l'ébullition produite par le serpentin, le premier lessivage du caliche brut.

Depuis un demi-siècle que le procédé Shanks a été introduit au Chili, il n'a guère subi de modification.



Bacs de cristallisation à divers stades.



Vue d'une exploitation de nitrate de soude, dans la province de Tarapaca. (Chili.)

essentielles et, cependant, l'appauvrissement croissant des caliches traités nécessiterait des modifications, car leur teneur actuelle ne dépasse plus guère 15 à 17 p. 100 de nitrate et réclame des volumes d'eau de plus en plus grands pour chaque unité de produit final. Par le fait, la consommation du combustible a donc énormément augmenté. En 1885, chaque tonne de houille permettait d'obtenir 12 tonnes de nitrate; aujourd'hui, elle en fournit seulement 5 et, dans certains cas, 2 1/2. Aussi un technicien anglais, Gibbs, a proposé de remplacer cette méthode par la suivante. Il soumet le minerai concassé à la lixiviation dans une série de quatre cuves. L'eau entre dans la dernière, où elle agit sur la matière déjà trois fois lavée; puis on dirige la solution faible ainsi obtenue dans le bac numéro 3, où elle s'enrichit aux dépens du caliche moins lavé, et ainsi de suite. Les sels insolubles passent du premier bac aux second, troisième et quatrième récipients, d'où on les évacue sans avoir recours à la filtration; seules, les particules les plus fines restent en suspension dans la liqueur la plus concentrée du bac n° 1, qu'on filtre. Cette filtration porte donc sur 10 p. 100 du minerai brut, au lieu d'être répartie sur l'ensemble; d'où une grande économie. On obtient ainsi une liqueur contenant 450 grammes de nitrate de soude, 200 grammes de sel marin, 50 grammes d'autres sels et 650 grammes d'eau. On évapore alors cette solution dans un appareil à double effet, d'abord à 80° dans le vide, ce qui produit un dépôt de sel marin, puis à 124° sous la pression atmosphérique; par refroidissement, le nitrate de soude cristallise sur le fond, et on l'enlève au fur et à mesure. Le procédé Gibbs permet de traiter des caliches à faible teneur, tout en donnant un rendement élevé : 85 à 90 p. 100, au lieu de 50 p. 100 par la méthode Shanks. Il paraît donc réaliser un important progrès. Toutefois, comme son application, dans une usine sise à Antofogasta, date seulement de 1917, on ne saurait encore se prononcer sur sa valeur pratique et, jusqu'ici, son emploi ne s'est pas généralisé au Chili. — Jacques Boyer.

Normands (Histoire des), par Jean Revel (Paris, 1918-1919, 2 vol. in-8°). — Signalé déjà à l'attention du public par son œuvre de romancier, Jean Revel groupera certainement des sympathies nombreuses autour de son œuvre d'historien. Il était préparé à celle-ci par l'ardent amour qu'il voua à sa petite patrie, cette fière Normandie, dont il exalta maintes fois les multiformes splendeurs. On sent, en outre, à chaque page de cet écrivain remarquable par la limpidité de son style, sans cesse original et pittoresque, familiarisé avec toutes les sciences, que rien ne lui demeura indifférent de ce qui concerne ce sol privilégié, où l'opulente nature suscita une brillante civilisation.

C'était un vaste dessein que celui d'examiner, dans ses manifestations diverses, l'histoire d'un peuple, de ses origines à nos jours. Jean Revel l'a réalisé avec bonheur. Forcé d'éliminer les questions de détail au profit des faits principaux, il ne paraît avoir omis rien d'essentiel. Peut-être pourrait-on lui reprocher d'avoir quelquefois sacrifié le souci des documents originaux à des nécessités de synthèse. N'importe ! Son travail est solide sur ses bases, et nous en connaissons peu de plus intéressants à lire.

Il est vrai, quel sujet admirable ! On entre de plain-pied dans l'épopée. Ces Scandinaves, ces gens du Nord, ces Northmen, étaient, comme tous les peuples d'Europe, venus d'Asie, en hordes désordonnées. Tandis que les autres Aryens s'installaient sur le continent, dans des sites heureux, baignés de soleil, au sein d'une nature féconde, les Normands s'emparaient des terres ingrates et glacées du septentrion. C'étaient de rudes hommes, habitués à la dure et à la lutte; mais ils avaient, comme leurs pareils, le goût du bien-être. Or le climat ne leur réserva que déboires et mécomptes. En même temps qu'il décuplait leur énergie et leur violence, il stimulait en eux le désir d'abandonner ces rives mauvaises, pour conquérir les édens lointains, où d'autres hommes vivaient dans la sérénité du travail facile et fructueux.

Ils étaient dignes de posséder cet éden. C'étaient des êtres cruels, sanguinaires, féroces, mais néanmoins civilisés. Ils avaient, en matière de religion, de politique, de législation, de commerce, des institutions qui dénotaient une singulière maturité d'esprit. Partout où iraient ces « vikings », ils apporteraient une règle et une discipline.

Amoureux de l'aventure et de la bataille, stimulés à la bravoure par leur religion, ils étaient de prodigieux navigateurs, sillonnant les mers sur des barques fragiles. Longtemps ils vécurent de pêche et de rapine, ne songeant pas à quitter le sol commun. On ne peut établir au juste quel motif impérieux les détermina à l'émigration. Un cataclysme, peut-être. Plus sûrement, des rivalités entre rois, la surpopulation, l'instabilité du climat, la famine, l'appétit, surtout, de bonheur.

Plusieurs vagues d'émigrants, abandonnant la Scandinavie, abordèrent aux îles Féroé (725) et en Islande (861), où ils fondèrent des colonies prospères. Les ouvrages de Seemund (le *Vieil Edda* et la *Nials-Saga*), de Aré Frode et de Snorre Sturleyson, écrits au XIe et au XIIe siècle, précisent que ces républiques primitives étaient des aristocraties patriarcales, possédant, sous le nom d'*althing*, une assemblée à la fois politique et législative.

D'Islande, d'autres Northmen devaient successivement étendre l'œuvre colonisatrice. Erik le Rouge s'empara du Groenland. Bjarn et ses guerriers découvrirent les terres de l'Amérique du Nord, où des trafics furent pratiqués dès le XIe siècle et où des combats furent livrés. Tous ces navigateurs font déjà figure de héros. Leurs aventures sont prodigieuses. Jean Revel peint leurs gestes d'amour et de guerre en fresques vivantes et colorées.

Néanmoins, Rollon, l'homme prédestiné, le vrai, le premier héros de ce peuple vigoureux, retient surtout l'attention, à cette période confuse de l'histoire. Car lui seul saura réaliser le rêve perpétuel de ces gens du Nord et conquérir, le fer à la main, le royaume doux et sûr qu'ils ambitionnent de fonder sur le continent. Lui seul, par ses qualités d'intelligence et de courage, suscitera assez de sympathie et de confiance pour qu'une armada de 700 navires, portant 40.000 hommes consente à suivre son destin.

C'est en 876 ou 896 que ce chef formidable, aux volontés rigides, conduit son expédition vers l'estuaire de la Seine, osant affronter la puissance du roi carolingien. En quelques semaines, il prend Rouen, bat l'armée française, s'empare de tout le pays défendu par des hommes aux énergies débiles. Il est servi, il est vrai, par la complicité des Normands, déjà établis sur ces régions florissantes. Le traité de Saint-Clair-sur-Epte lui donne Rouen, les pays de Bray et de Caux, le Lieuvin. Alors, posant les armes, il administre, crée une civilisation à l'image des civilisations nordiques, promulgue les fameuses lois qui portent son nom et fonde l'Echiquier, cour de justice qui a mission de les faire respecter.

Ce premier duc de Normandie joint la sagesse à l'esprit d'initiative. Il abdique, quand il sent la décrépitude venir. Il espère que sa dynastie saura continuer son œuvre. De fait, Guillaume Longue-Epée, son fils, malgré les révoltes de ses vassaux, agrandit le duché, lui annexant successivement Coutances et Avranches et assurant sa suzeraineté sur les comtés de Rennes et de Vannes. Richard Ier, Richard II et Richard III, leurs descendants, maintiennent au milieu de difficultés sans nombre l'intégralité de leur territoire. Robert le Magnifique ajoute à des mérites divers celui d'engendrer l'homme éminent en qui vont s'incarner, à un degré supérieur, toutes les vertus de la race normande. Mais il meurt avant d'avoir pu poser sur sa tête la couronne.

Or ce fils, Guillaume, que l'on connaîtra dans l'histoire sous le nom du Conquérant, est issu d'une liaison de Robert le Magnifique avec une robuste et belle paysanne, Arlette. Il est bâtard. A huit ans, à la mort de son père, menacé par tous les aspirants à la couronne ducale, il ne parvient qu'en fuyant à maintenir son existence précaire. Il reste longtemps dans l'ombre, protégé par sa mère, mais déjà hanté par des rêves de gloire. Il cultive son esprit, il apprend, par la fréquentation des hommes au milieu desquels il cherche des partisans, la diplomatie, science psychologique, qu'il utilisera plus tard avec maîtrise. C'est un garçon vigoureux, sage et sain. Il se prépare, avec une volonté hardie et prudente à la fois, au rôle énorme qu'il va jouer. Jamais un instant de défaillance, dans cette âme bien trempée pour la lutte.

Quand il juge le moment venu d'agir, il apparaît dans sa beauté juvénile et confiante. Las de l'anarchie dont souffre le duché, tous les hommes désireux d'ordre le suivent. Il les conduit à la bataille du Val des Dunes (1045), où il écrase ses compétiteurs, Geoffroy Martel, comte d'Anjou entre autres, et les rebelles qui le soutiennent. Ainsi il replace le duché sous son gouvernement. D'autres rébellions sont, de même, peu après anéanties. Guillaume peut, désormais, à l'exemple de ses pères, poser l'épée et prendre la toge de l'administrateur.

Mais il a bientôt des visées plus hautes. Il sait que le roi Edouard, à Londres, n'a pas d'héritiers, qu'il pourrait être, lié à lui par des liens de parenté, désigné comme son successseur, que ce monarque est peu à peu circonvenu par un intrigant, Godwin, comte de Wessex, lequel convoite sa couronne. Il se rend en Angleterre, pose des jalons, s'assure des appuis éventuels. Puis, revenu à Rouen, il amorce, avec différents souverains et le pape, des conventions en perspective de ses gestes futurs. Peu à peu, il crée une flotte de 3.000 navires, pouvant transporter 60.000 hommes et leurs approvisionnements.

Quand il apprend la mort d'Edouard et l'usurpation du trône par Harold, fils de Godwin, ses moyens de combat sont prêts. Il prend la mer sans hésitation et

débarque, le 28 septembre 1066, sur le sol anglais. La bataille d'Hastings n'est livrée que le 14 octobre suivant, après maintes passes diplomatiques et l'offre de combattre Harold en combat singulier pour éviter l'effusion du sang. Ainsi Guillaume s'assure-t-il un beau rôle humanitaire. Le duc ne triomphe que par un stratagème de la ténacité anglaise. Il a donné de sa personne avec sa fougue ordinaire. Il occupe bientôt Douvres, Canterbury, assiège Londres, y pénètre en évitant les combats de rue, est proclamé roi par un peuple enthousiaste.

Il est désormais le plus puissant monarque du monde. Mais ses Etats sont loin de jouir des bienfaits de la paix. Tantôt en Angleterre, tantôt en Normandie, il est obligé de revêtir sans cesse le vêtement d'acier de l'homme de guerre. Il fait succéder des régimes de terreur au régime de bienveillance sur les terres conquises; il massacre et pille, n'obtient quelque quiétude que par la violence de ses châtiments. En France, ses fils, mécontents de n'avoir point leur part de la richesse paternelle, se liguent contre lui, appuyés par leur mère, Mathilde. Ils ont pour allié le roi de France. Guillaume les bat, menace un moment Paris, triomphe de ses innombrables ennemis.

Malgré cette existence surchauffée, qui l'a transformé en autocrate, cet homme trouve le moyen de légiférer avec clairvoyance. Son règne est fécond à plus d'un titre. Il respecte et renforce les institutions anglaises, impose l'ordre et la morale dans un pays troublé par de longues années de brutalité, réforme le clergé, crée des écoles, protège l'industrie et le commerce, établit le cadastre, fait fructifier le domaine agricole. Parallèlement, il s'occupe d'embellir la Normandie et d'y activer le bien-être en y fondant la Vicomté de l'Eau et cent autres institutions. Il meurt le 10 septembre 1087, en pleine lutte, après avoir fait confession publique de ses fautes et les avoir réparées devant notaires. L'Angleterre lui doit sa grandeur et la Normandie sa richesse.

Avec ses trois fils, Robert, Guillaume, Henri, commence la période de décadence. Leurs dissensions, leurs perpétuelles violences et cautèles amenèrent le partage du royaume. Geoffroy, comte d'Anjou, fondera dans le duché soumis à son obéissance la dynastie des Plantagenets. Henri Court-Mantel, son fils, après avoir acquis, par son mariage avec Alienor, la Saintonge, le Poitou et l'Aquitaine, récupérera par héritage le trône d'Angleterre, aspirera à l'hégémonie sur le monde, mais trouvera dressé devant lui l'énergique roi de France, Philippe Auguste, qui le forcera à capituler devant Azay-le-Rideau (1189). Un instant, Richard Cœur de Lion paraîtra devoir rendre à sa dynastie sa vigueur et son illustration; mais il mourra prématurément d'une blessure, après avoir suscité l'admiration unanime par ses prouesses de paladin. Sous Jean-sans-Terre, la Normandie sera définitivement réunie à la France.

Jean Revel ne se borne pas à étudier le rôle des Northmen en France et en Angleterre. Il les suit dans leurs incursions à travers le monde, les montre se taillant des royaumes en Orient et en Italie. Pauvres gentilshommes cherchant fortune, ils deviennent rois de Sicile, participent à la libération de l'Espagne du joug des Maures, attaquent le puissant empereur de Byzance. L'un d'eux, Rurik, devient prince de Novgorod et prélude à la fondation de l'Empire tsariste. Un autre, Guiscard, prodigieux guerrier, bat le pape et l'empereur, aspire au trône byzantin et n'abandonne son rêve de domination que parce que les moyens humains ont des limites.

Tous ces surhommes sont aidés dans leurs tâches de conquérants et d'administrateurs par des femmes admirables, auxquelles Jean Revel a rendu leur place réelle dans l'étude de cette évolution d'un monde. De la guerrière des temps primitifs à la sage Mathilde et à la coquette Alienor d'Aquitaine, nous saisissons sur le vif quelle influence la maîtresse et l'épouse exercèrent sur les actes des héros et des diplomates.

Réunie à la France, la Normandie lui apporta, en même temps que sa richesse matérielle, sa richesse d'énergie, d'activité et d'intelligence. Ses commerçants et ses navigateurs, aussi hardis qu'à l'époque des migrations, parcourant sans lassitude les mers, lui conquirent en grande partie son domaine colonial, lui offrant successivement la possession du Brésil, du Canada, du Texas, de la Louisiane, de Terre-Neuve, des Etats-Unis, de Madagascar, Java, Sumatra et de différents points de la côte africaine. Ses intellectuels contribuèrent puissamment à son rayonnement dans l'univers. Malherbe, Corneille, Fontenelle, Barbey d'Aurevilly, Gustave Flaubert, Guy de Maupassant, Remy de Gourmont, Octave Mirbeau, pour ne citer que quelques modernes parmi ses écrivains, Nicolas Poussin, parmi ses artistes, mille autres, qui créèrent dans le repos et dans la joie assurés par les antiques conquérants, nous ont apporté la certitude que, sur cette terre grasse et fleurie, la force de la pensée accompagna toujours l'héroïsme du geste. — EMILE MAGNE.



DRAKKARS. — Le drakkar était le bateau dans lequel les pirates normands remontaient les fleuves. Il tirait son nom du dragon qui ornait sa proue. Il était construit en chêne et calfaté en poil de vache goudronné. Long de 24 mètres, large de 5 m, 20, creux sur quille de 1 m, 80, il armait 16 avirons de chaque bord et avait une cinquantaine d'hommes d'équipage.

optique adj. — ENCYCL. *Puissance d'un système optique* (v. DIOPTRIE, p. 62); *Unités optiques* (v. p. 68.)

Paix (LES TRAITÉS DE). LE PACTE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS. — Le traité du 28 juin 1919, dont le texte français et le texte anglais font également foi, se divise en 15 parties, comprenant 440 articles : I, *Pacte de la Société des nations*; II, *Frontières d'Allemagne*; III, *Clauses politiques européennes*; IV, *Droits et intérêts allemands hors de l'Allemagne*; V, *Clauses militaires, navales*; VI, *Prisonniers de guerre et sépultures*; VII, *Sanctions*; VIII, *Réparations*; IX, *Clauses financières*; X, *Clauses économiques*; XI, *Navigation aérienne*; XII, *Ports, voies d'eau et voies ferrées*; XIII, *Travail*; XIV, *Garanties d'exécution*; XV, *Clauses diverses*.

Nous examinerons successivement les dispositions les plus importantes de la paix de Versailles, en particulier les clauses politiques et territoriales, et nous commencerons par l'étude du Pacte de la Société des nations. « Une guerre à laquelle toute l'humanité a participé, écrivait l'historien Ernest Lavisse, appelle fatalement un essai d'organiser toute l'humanité ». Et cet essai devrait exclure la politique de compensations et de bascule, qui est nécessairement oppressive; il établirait les rapports entre nations sur leur consentement réciproque, sur leur union volontaire pour le règne de la justice et de la paix.

L'idée d'une Société des nations est d'origine française : elle appartient à Fénelon, à l'abbé de Saint-Pierre, à J.-J. Rousseau, à Joseph de Maistre.

Le jour où s'ouvrirent les conférences de La Haye, où furent fondées une juridiction internationale et une cour d'arbitrage, le pacifisme sortit du domaine théorique et doctrinal. La proposition française d'arbitrage obligatoire échoua précisément par l'opposition de nos ennemis de 1914; mais les conceptions généreuses que nos représentants avaient tenté de faire prévaloir se répandirent dans les esprits, et l'indignation provoquée par les iniquités allemandes en assura le triomphe.

Une « Ligue de la paix par la force » (*League to enforce peace*) fut créée aux Etats-Unis le 17 mai 1915. Le président Wilson s'empara de l'idée qui avait inspiré cette institution et, la développant, il conçut le plan d'une société démocratique, d'une société de peuples groupés dans un sentiment loyal de solidarité, dans une résolution d'agir en commun pour assurer à l'humanité « la liberté de vivre ». A Washington, le 2 septembre 1916, il affirma que les principes du droit public doivent l'emporter sur les intérêts particularistes, que toutes les nations sont, bon gré mal gré, associées et « partenaires », qu'il est de leur intérêt même de s'entendre entre elles et qu'une impartiale justice est la condition de leur collaboration; elles feront donc une « sorte de ligue » pour obtenir que le droit l'emporte sur les agressions égoïstes, pour éviter l'opposition des alliances, pour assurer le respect absolu du droit des peuples et de l'humanité. Et, dans la deuxième de ses quatre propositions additionnelles (11 févr. 1918), le président déclara que les peuples et les provinces ne doivent pas faire l'objet de marchés entre souveraineté et souveraineté, « comme s'ils étaient de simples choses ou de simples pions d'un jeu, même du grand jeu maintenant à jamais discrédité de l'équilibre ».

Lorsque l'Allemagne, après ses alliés, dut demander grâce, les puissances victorieuses donnèrent donc pour base à l'organisation nouvelle du monde la *Société des nations*, considérée à la fois comme un instrument de progrès et comme une garantie contre le retour offensif du militarisme à la prussienne. Le *Pacte de la Société des nations* forma les articles 1 à 26 du traité de Versailles (28 juin 1919). Il fut textuellement reproduit dans le traité de Saint-Germain avec l'Autriche (10 sept. 1919) et dans le traité de Neuilly-sur-Seine avec la Bulgarie (27 nov. 1919).

LES PRINCIPES. — La coopération entre nations, leur tranquillité et leur sûreté sont subordonnées à l'engagement de ne pas recourir, dans certains cas, à la force, et au respect de quelques principes de haute morale politique, fondés sur la justice et l'honneur : publicité des relations internationales; adoption par les gouvernements, comme règle de conduite, des prescriptions du droit des gens; observation des traités. Par application de ces principes, consignés dans le préambule du Pacte :

Les membres de la Société s'engagent réciproquement à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure leur intégrité territoriale et leur indépendance politique présente. Le Conseil avisera aux moyens d'assurer l'exécution de cette obligation, « en cas d'agression, de menace ou de danger d'agression » (art. 10).

Tout traité signé par un membre de la Société doit, pour devenir obligatoire, être enregistré par le secrétariat permanent (art. 18).

L'Assemblée peut, de temps à autre, inviter les membres de la Société à procéder à un nouvel examen des traités devenus inapplicables, ainsi que des situations internationales, dont le maintien pourrait mettre en péril la paix du monde (art. 19).

Les membres de la Société reconnaissent comme abrogé tout engagement inconciliable avec les termes du Pacte; ils s'obligent solennellement à n'en plus contracter de semblables et à se dégager de ceux qui pourraient les lier (art. 20). L'article 21 du traité admet toutefois que cette incompatibilité ne concerne pas les « engagements internationaux, tels que les traités d'arbitrage », ni les « ententes régionales », comme la doctrine de Monroe, proclamée par le président des Etats-Unis en 1823, après l'émancipation des colonies espagnoles, et qui se réduit à cette formule : les puissances européennes ne doivent pas intervenir dans les affaires politiques de l'Amérique, devenue indépendante, et, réciproquement, l'Amérique n'a pas à intervenir dans les affaires européennes, fidèle en cela aux idées politiques de Washington, qui n'admettait d'autre cause de guerre que le juste souci de l'honneur national.

Ma politique est simple (écrivait-il) : vivre en relations amicales avec toutes les nations, mais n'être dans la dépendance et ne prendre le parti d'aucune, exécuter nos obligations envers toutes et assurer par le commerce la satisfaction de leurs besoins, voilà notre intérêt et notre droit... Je veux que notre attitude soit américaine, que notre politique ait la réputation d'être américaine, de telle sorte que les Etats européens soient bien persuadés que notre action est limitée à nous-mêmes et ne s'étend pas à autrui.

Acceptée par tous les Etats du nouveau continent, la doctrine de Monroe n'aurait, d'après le traité de Versailles, qu'une portée locale, et son acceptation ne serait qu'un acte de conservation, de défense et de sûreté.

COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS. — La Société des nations est constituée : 1° par tous les Etats alliés ou associés, signataires du traité de paix (membres originaires); — 2° par les Etats neutres invités à adhérer au Pacte et qui y auront effectivement adhéré sans réserves, deux mois au plus tard après sa mise en vigueur (République argentine, Chili, Colombie, Danemark, Espagne, Norvège, Pa-



Embarcations des Normands, lors de leur débarquement en Angleterre, au XIe siècle. (Fragment de la Tapisserie de Bayeux.)
La « Tapisserie » de Bayeux est une *toile* sur laquelle ont été appliquées en broderie les scènes représentant la conquête de l'Angleterre par les Normands. Elle n'est pas due, comme on l'a dit, à la reine Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant. C'est le demi-frère de ce dernier, Eudes de Conteville, évêque de Bayeux, qui la fit exécuter par des brodeurs saxons, de 1088 à 1092 environ. Elle mesure 70m,34 de long, sur une hauteur de 0m,50. C'est un document de premier ordre pour l'histoire de la fin du XIe siècle.

raguay, Pays-Bas, Perse, Salvador, Suède, Suisse, Venezuela); — 3° par tout autre Etat, dominion ou colonie, se gouvernant librement, pourvu qu'il donne des garanties effectives de sa bonne foi en matière d'obligations internationales, qu'il accepte le règlement établi par la Société en ce qui concerne les armements et que son admission soit prononcée par les deux tiers des nations représentées à l'Assemblée, sur rapport spécial du Conseil (art. 1er).

Cessent de faire partie de la Société : 1° tout membre qui, ayant rempli ses engagements internationaux, fait savoir, deux ans à l'avance, sa résolution de se retirer (art. 2); — 2° tout membre qui n'accepte pas les amendements au Pacte votés par la majorité des membres de l'Assemblée (art. 26); — 3° tout membre exclu par tous les autres membres de la Société pour violation de l'une des obligations résultant du Pacte (art. 16).

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS. — L'action de la Société s'exerce par une *Assemblée* et par un *Conseil*, assistés d'un *Secrétariat permanent* (art. 2).

L'Assemblée est le Parlement de la Société; le Conseil en est le pouvoir exécutif, l'organe directeur. Leur compétence s'étend à « toute question qui rentre dans la sphère d'activité de la Société ou qui affecte la paix du monde. L'Assemblée se réunit « à des époques fixées et à tout autre moment, si les circonstances le demandent; le Conseil, aussi souvent que les circonstances peuvent l'exiger et, au moins, une fois par an (art. 3 et 4).

L'Assemblée se compose de représentants de tous les membres de la Société, chaque membre ne pouvant compter plus de trois représentants et disposant d'une seule voix (art. 3). Le Conseil comprend les représentants des principales puissances alliées et associées et de quatre autres Etats sociétaires choisis par l'Assemblée. Sur avis favorable de la majorité de l'Assemblée, le Conseil a, d'ailleurs, la faculté de désigner d'autres membres, permanents ou temporaires. Chaque Etat représenté n'a droit qu'à un représentant et à une seule voix (art. 4).

Sauf dispositions contraires du Pacte, les décisions de l'Assemblée ou du Conseil sont prises à l'unanimité, tandis que les questions de procédure sont réglées à la majorité (art. 5).

Les amendements au Pacte entrent en vigueur aussitôt qu'ils ont été ratifiés par le Conseil et par la majorité de l'Assemblée (art. 26).

On remarquera que, si la Grande-Bretagne dispose d'une seule voix comme les autres membres de la Société, les dominions du Canada, le commonwealth d'Australie, l'Union sud-africaine, le dominion de la Nouvelle-Zélande et l'Inde ont été admis à avoir une représentation particulière. Cuba a également une représentation distincte de celle des Etats-Unis.

La France, dont les tendances administratives sont essentiellement centralisatrices, ne compte, dans son domaine d'outre-mer, aucun dominion; mais l'Inde anglaise, simple colonie de la couronne, n'avait pas plus de droits à être représentée que l'Algérie ou nos pays de protectorat, qui ont pris une part glorieuse à la Grande Guerre. Cette différence de traitement n'a pas une très grande importance au regard des décisions de l'Assemblée, qui doivent être prises à l'unanimité. Il est, cependant, un cas — et un cas particulièrement grave — où il en est autrement : l'admission de nouveaux associés est, en effet, valablement prononcée par les deux tiers des membres présents et, le jour où l'Allemagne demanderait à faire partie de la Société, la France pourrait se trouver dans une situation de réelle infériorité pour défendre son opinion.

Le secrétariat permanent est établi au siège même de la Société.

Le secrétaire général de la Société est, de plein droit, secrétaire général de l'Assemblée et du Conseil (art. 6).

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS. — Le siège de la Société des nations est établi à Genève, mais le Conseil peut, à tout moment, décider de l'établir ailleurs (art. 7). L'Assemblée et le Conseil se réunissent au siège de la Société, à moins que le Conseil ne désigne un autre lieu (art. 3 et 4).

IMMUNITÉS DIPLOMATIQUES. — Les représentants des membres de la Société et ses agents jouissent, dans l'exercice de leurs fonctions, des privilèges et immunités diplomatiques; les immeubles occupés par la Société, par ses services, par ses réunions, sont inviolables (art. 7).

MOYENS DE PRÉVENIR OU DE RÉGLER LES CONFLITS. SENTENCES ARBITRALES. RAPPORTS DU CONSEIL OU DE L'ASSEMBLÉE. — Pour prévenir ou régler les conflits entre nations, le Pacte recommande ou prescrit certaines mesures, les unes de prévoyance ou de surveillance, les autres d'exécution.

Mesures préventives. D'abord, chaque membre de la Société a le droit, « à titre amical », d'appeler l'attention de l'Assemblée ou du Conseil sur « toute circonstance de nature à affecter les relations internationales et qui menace, par suite, de troubler la paix ou la bonne entente entre nations, dont la paix dépend », et il est expressément déclaré « que toute guerre ou menace de guerre, qu'elle affecte directement, ou non, l'un des membres de la Société, intéresse la Société tout entière et que celle-ci doit prendre les mesures propres à sauvegarder efficacement la paix des nations. En pareil cas, le secrétaire général convoque immédiatement le Conseil, à la demande de tout membre de la Société » (art. 11).

Limitation des armements. Le maintien de la paix étant le principal objectif de la Société, les armements seront réduits au minimum compatible avec la sécurité nationale et l'exécution des obligations internationales. Le plan des réductions est établi par le Conseil eu égard à la position géographique et aux conditions spéciales de chaque Etat; il est soumis aux divers gouvernements qui, après avoir adopté une limitation, ne peuvent la dépasser sans le consentement du Conseil, mais il est sujet à revision tous les dix ans. Les membres de la Société doivent se renseigner exactement sur l'« échelle » de leurs armements, sur leurs programmes militaires, « sur la condition de celles de leurs industries susceptibles d'être utilisées pour la guerre » et, d'ailleurs, une Commission permanente rendra compte au Conseil de l'exécution de ces dispositions. (art. 8 et 9).

Si l'Allemagne demande un jour son admission dans la Société, elle acceptera au préalable l'application des articles 8 et 9 et se prêtera en outre à toutes les investigations (art. 213).

Procédure d'arbitrage. Rapports du Conseil ou de l'Assemblée. La Société comporte un organisme judiciaire, composé de tout tribunal arbitral choisi par les intéressés, y compris la Cour permanente de La Haye, et de la *Cour permanente de justice internationale,* dont le statut, préparé par le Conseil, aura été approuvé par la Société. Cette haute juridiction rendra des arrêts sur tout différend dont les parties la saisiront ou donnera les avis que lui demanderont le Conseil et l'Assemblée (art. 14).

La procédure d'arbitrage ou d'examen par le Conseil est organisée par les articles 12 à 16 du Pacte, qui prévoient plusieurs hypothèses :

1° *Conflit pouvant entraîner une rupture entre des membres de la Société.* Il est soumis à l'examen du Conseil ou à la procédure d'arbitrage, et les parties s'engagent à ne pas recourir aux armes avant qu'un délai de trois mois se soit écoulé depuis le rapport du Conseil (qui doit intervenir dans les six mois) ou la sentence des arbitres (qui doit intervenir « dans un délai raisonnable ») [art. 12]. Ainsi, après avoir observé la procédure et les délais, un Etat peut ouvrir les hostilités;

2° *Conflit entre membres de la Société susceptible, à leur avis, d'une solution arbitrale.* Lorsqu'il s'agira de l'interprétation d'un traité ou d'un point de droit international, d'un fait constituant la rupture d'un engagement et de la réparation consécutive à cette infraction, en d'autres termes, lorsqu'il se présentera des difficultés d'un caractère juridique, le conflit, s'il n'a pas été aplani par la diplomatie, sera intégralement déféré à la Cour d'arbitrage désignée par les parties ou prévues par les conventions antérieures. Les membres de la Société s'engagent à exécuter de bonne foi les sentences et à ne pas recourir à la guerre contre la partie qui s'y conformera. A défaut d'exécution de la sentence, les mesures utiles seront proposées par le Conseil (art. 13);

3° *Conflit, entre les membres de la Société, pouvant entraîner une rupture et non soumis à l'arbitrage.* En ce cas, à la demande de l'une des parties en cause adressée au secrétaire général, le différend est porté devant le Conseil, qui en fait rapport, et deux solutions peuvent intervenir : ou le rapport est accepté à l'unanimité par le Conseil (le vote des représentants des parties n'entre pas en ligne de compte), et les membres de la Société s'engagent à ne recourir à la guerre contre aucun des Etats en cause qui se conformera aux conclusions du rapport; — ou bien le rapport n'est pas approuvé à l'unanimité, et la Société se réserve le droit d'agir comme elle le juge nécessaire « pour le maintien du droit et de la justice ». Il est, d'ailleurs, loisible, tant au Conseil qu'aux parties (celles-ci dans les quatorze jours de l'introduction de l'instance devant le Conseil) de saisir du différend l'Assemblée, qui procède d'après les mêmes règles que le Conseil. Si l'une des parties prétend et si le Conseil reconnaît que le différend porte sur une question que le droit international laisse à la compétence exclusive de cette partie, le Conseil le constate dans un rapport, mais sans recommander aucune solution (art. 15).

Sanctions. Un membre de la Société recourt-il à la guerre contrairement aux engagements pris en conformité des articles 12, 13 ou 15? Il est, *ipso facto,* considéré comme ayant commis un acte de guerre contre tous les autres membres de la Société, qui prennent les sanctions prévues par l'article 16. Ils cessent avec l'Etat en rupture de pacte toutes relations commerciales ou financières, interdisent à leurs nationaux tout rapport avec les nationaux de cet Etat, se prêtent un mutuel appui pour réduire au minimum, en ce qui les concerne, les conséquences du blocus économique qu'ils ont édicté, ou pour résister aux mesures de rétorsion dirigées contre eux. Le Conseil doit « recommander » aux gouvernements intéressés le recours aux armes, et, si une action militaire commune est décidée, des dispositions seront prises pour faciliter le passage des forces armées à travers le territoire des Etats participants. L'exclusion de l'Etat en rupture de pacte peut être prononcée par le Conseil, mais à l'unanimité (art. 16);

4° *Conflit entre deux Etats dont un seul est membre de la Société ou dont aucun n'en fait partie.* L'Etat ou les Etats étrangers à la Société sont invités à se soumettre aux conditions arrêtées par le Conseil. En cas de refus et de recours aux armes, il leur est fait application de l'article 16. « Si les deux parties invitées refusent d'accepter les obligations de membre de la Société aux fins de règlement du différend, le Conseil peut prendre toutes mesures et faire toutes propositions de nature à prévenir les hostilités et à amener la solution du conflit » (art. 17).

GARANTIES DONNÉES AUX PEUPLES ENCORE INCAPABLES DE SE DIRIGER EUX-MÊMES. RÉGIME DU MANDAT INTERNATIONAL. — Les peuples primitifs ou insuffisamment civilisés ne doivent pas être un objet d'oppression ni d'exploitation. Ce sont des mineurs, dont la tutelle incombe, comme une « mission sacrée », aux nations de culture supérieure. Par leurs ressources, leur expérience, leur position géographique, celles-ci ont le moyen d'assurer le bien-être et le développement des races inférieures ou arriérées.

Les nations qui accepteront cette responsabilité exerceront la tutelle pour le compte de la Société. Chaque année, tout mandataire rendra compte de son administration au Conseil, qui, à défaut d'une convention antérieure entre les membres de la Société, est compétent pour déterminer l'étendue des divers mandats, dont le caractère diffère suivant l'état de développement, la situation géographique, les ressources économiques du pays administré.

Sous réserve des garanties dues aux indigènes, les territoires d'une superficie restreinte et d'une population à faible densité, qui, éloignés des centres généraux de civilisation, sont contigus au territoire du mandataire, vivront sous les lois de ce dernier, comme s'ils faisaient partie intégrante de son territoire. Tels sont le Sud-Ouest africain et certaines îles du Pacifique.

Ailleurs, par exemple en Afrique australe, les natifs ne sont pas encore capables de se diriger eux-mêmes « dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne ». Là, le mandataire administrera directement les territoires que lui confiera la Société. La traite des esclaves, le trafic des armes, le commerce de l'alcool en seront prohibés. On n'y tolérera l'établissement d'aucune fortification, d'aucune base militaire ou navale. Les indigènes ne seront armés et exercés que pour faire la police, défendre leur pays en cas d'agression, assurer à tous les membres de la Société une égale liberté commerciale.

Enfin, parmi les communautés naguère sujettes de l'Empire ottoman, quelques-unes peuvent être reconnues indépendantes; mais un mandataire, choisi conformément à leurs vœux, les conseillera jusqu'au jour où elles seront complètement émancipées.

C'est ainsi que les anciennes colonies allemandes et certaines nationalités de sujétion turque ont été remises à la Société des nations, pour être administrées en son nom par des mandataires qualifiés (art. 22).

Il y a, en somme, trois catégories de mandats : les mandats A, qui s'appliquent aux territoires ottomans ; — les mandats B, qui s'appliquent aux anciennes colonies allemandes dont une puissance alliée assumera l'administration, sous le contrôle de la Société des nations ; — les mandats C, qui s'appliquent aux anciennes colonies allemandes incorporées aux colonies limitrophes des puissances alliées.

ORGANISATION DU TRAVAIL. — L'organisation de la coopération internationale, au point de vue économique et social, est certainement la partie la plus neuve du traité.

La Société des nations se proposant d'établir la paix universelle et une telle paix ne pouvant être fondée que sur la justice sociale, les signataires de la paix de Versailles ont décidé d'améliorer les conditions du travail, en tant qu'elles « impliquent, pour un grand nombre de personnes, l'injustice, la misère et les privations, ce qui engendre un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelle sont mises en danger ».

L'organisation du travail forme la partie XIII du traité de Versailles. Elle fera l'objet d'un exposé particulier.

DROIT DE SURVEILLANCE ATTRIBUÉ A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS. ENCOURAGEMENTS ET INITIATIVES. — La Société des nations surveillera l'observation des conditions du travail, le traitement auquel seront soumis les indigènes, le respect des accords relatifs à la traite, au trafic de l'opium et autres drogues nuisibles, le commerce des armes et munitions. Elle maintiendra la liberté des communications et du transit, prendra des mesures d'ordre international pour prévenir et combattre les maladies, encouragera les organisations de la Croix-Rouge, dont l'objet est « l'amélioration de la santé, la défense préventive contre la maladie et l'adoucissement de la souffrance dans le monde » (art. 23 et 25). Elle aura sous son autorité les bureaux internationaux présents ou à venir (art. 24).

Il faut essayer, maintenant, de porter un jugement sommaire sur l'institution dont on connait le mécanisme et l'objet.

La Société des nations est la clef de voûte des traités de paix, comme le Pacte en est l'instrument. C'est elle qui est chargée d'organiser des plébiscites, de mandater des administrateurs, de protéger les minorités, d'assurer la mise en pratique des procédures internationales arrêtées par la Conférence.

Est-elle autre chose encore ?

Dans son discours du 22 janvier 1917, le président Wilson avait posé en principe que la paix ne serait peut-être pas suffisamment garantie par des accords, qu'elle devait « s'accompagner de quelque force collective », si supérieure à celle de toute nation engagée dans la guerre, de toute alliance formée ou projetée, « que pas une nation, pas une combinaison éventuelle de nations ne puisse l'affronter ou lui résister ». Mais, après l'armistice, il cessa d'affirmer, comme le remarquait Charles Benoist, « une doctrine d'action », pour revenir à la conception moins réaliste qui avait inspiré ses précédents discours :

Ma conception dans la Ligue des nations (disait-il, le 21 décembre 1918) est simplement celle-ci : qu'elle doit opérer comme la force morale organisée des hommes par tout le monde et que, où que ce soit, à quelque heure que ce soit, qu'un tort ou une agression soient préparés ou envisagés, cette lumière pénétrante de la conscience se concentre sur ces projets et que les hommes partout demandent : « Quelles intentions nourrissez-vous dans votre cœur contre la destinée du monde ? »

Et il est de fait que, si le Pacte crée un organisme international, cet organisme n'a pas les moyens d'imposer sa volonté ; il ne dispose pas d'une armée propre d'exécution, et chaque gouvernement conserve son armée particulière, au lieu de concourir simplement à la composition d'une force collective. Les délégués français à la Conférence, par l'organe de Léon Bourgeois, avaient demandé la création de cette force et la limitation obligatoire des armements, conditions indispensables de la paix : ils n'obtinrent pas gain de cause. La guerre n'est donc pas prohibée ; sa légitimité est même, dans certaines conjonctures, formellement reconnue et, en ce qui concerne la France, des traités ont dû suppléer à l'insuffisance des garanties dont disposait la Société des nations.

Car la création du traité de Versailles n'est pas un Etat international placé au-dessus des Etats particuliers, un organisme supérieur à ses membres. Un tel organisme ne se concevrait que si le régime légal et social était partout le même, s'il pouvait être fait abstraction, dans chaque pays, de la race, de l'hérédité et des traditions, si la conception du droit et du devoir était la même sous toutes les latitudes, si les Etats consentaient à aliéner une partie de leur souveraineté.

Il est même très rare que la Société ait à prendre des décisions exécutoires en dehors des signataires du Pacte, bien qu'elle proclame la supériorité des peuples sur les gouvernements. Tendant à conserver la paix par la substitution du droit à la violence dans le règlement des conflits, elle tire toute sa force du libre assentiment de ses membres. Elle apparaît surtout, à ses débuts, comme une haute puissance morale.

Mais, si le Pacte de la Société des nations, tel qu'il est sorti des délibérations de la Conférence, n'a pas obtenu les suffrages de ceux qui en attendaient une transformation immédiate de la vie des peuples, s'il présente des lacunes, si l'efficacité de ses prescriptions et de ses recommandations peut être mise en doute, il faut considérer ce qu'il apporte de nouveau dans le droit des gens.

Or, pour la première fois, un organe international, officiellement établi, s'efforcera d'endiguer les effroyables conséquences des rivalités entre les Etats. Les membres de la Société se garantissent réciproquement leur intégrité territoriale et leur indépendance politique ; ils se déclarent tous également intéressés au maintien de la paix. La procédure de l'arbitrage reçoit, avec une consécration solennelle, une extension considérable, et des sanctions positives sont prises contre le sociétaire en rupture de Pacte.

A défaut des moyens de force et de contrôle dont elle ne dispose pas, l'institution nouvelle, si imparfaite qu'elle soit, réalise déjà un immense progrès dans la vie des peuples civilisés :

Elle ne les laisse plus isolés, séparés les uns des autres, confinés dans la préoccupation exclusive de leurs intérêts nationaux. Elle n'enlève, bien entendu, à aucun d'eux son caractère, ses traditions, ses mœurs, son originalité ; elle ne touche pas aux grandes vérités sur lesquelles repose l'existence des patries ; elle suppose, au contraire, des nations vivantes, fortes et prospères, puisque, aussi bien, toute association florissante emprunte sa vitalité collective aux valeurs individuelles qui la composent ; mais, en même temps, elle rapproche ces nations diverses dans le respect de quelques principes éternels, elle les associe au culte d'un même idéal, elle leur fait entrevoir, à un point de rencontre de leurs routes différentes, une double lumière, qui, parfois, s'éclipse encore, mais qui, tout de même, devient tous les jours moins fugitive : celle qu'agitent à l'horizon, devant l'humanité en marche, la justice et la liberté.

Ainsi s'exprimait le président Poincaré, le 30 janvier 1920, à l'occasion de la manifestation organisée à la Sorbonne pour célébrer la naissance de la Société des nations. Le Conseil de la Société s'était réuni à Paris, le 16, pour la première fois, afin de désigner trois des membres de la commission de délimitation du territoire de la Sarre. Cette réunion inaugurale avait eu lieu sans apparat, sur la convocation du président Wilson, mais en l'absence du représentant des Etats-Unis, puisque le Sénat américain ne s'était pas encore décidé à ratifier le traité de Versailles. L'association française pour l'établissement de la Société des nations, dont les efforts secondent heureusement l'action des pouvoirs publics, prit l'initiative de la solennité du 30 janvier. C'est dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, devant les fresques apaisantes de Puvis de Chavannes, que se tint cette imposante réunion, sous la présidence de Raymond Poincaré, assisté de son successeur élu, Paul Deschanel, et de Léon Bourgeois, président de l'association. En présence de délégations des élèves des lycées et des écoles primaires supérieures, les hommes d'Etat, les savants, les ministres des différents cultes, unis dans une même foi, saluèrent l'avènement de ce droit nouveau, qui veut enfin assurer sur la terre la paix aux hommes de bonne volonté. — MAXIME PETIT.

pantodonte (du gr. *pas, pantos*, tout, et *odous, ontos*, dent) n. m. Genre de poissons téléostéens physostomes, formant une famille spéciale, voisine de celle des ostéoglossidés.

— ENCYCL. Ces animaux ont le corps comprimé, oblong, assez élevé, couvert d'écailles moyennes. La tête porte des écailles identiques à celles du corps; la ligne latérale est peu nette ; les branchies sont au nombre de quatre. Il n'y a pas de pseudo-branchie.

Ce genre n'est représenté que par une espèce qui vit dans les eaux douces africaines. C'est donc l'unique représentant d'une famille assez étroitement unie aux ostéoglossidés, mais qui s'en distingue par quelques caractères d'ostéologie.

La nageoire pectorale, à rayons peu nombreux, est très grande et remarquable par les prolongements charnus qui sont annexés au rayon interne. Elle atteint à peu près la moitié de la longueur du corps.



Pantodontes, dans l'eau et au vol.

La ventrale est formée de sept rayons, dont quelques-uns sont simples et prolongés en filaments. Elle est insérée plus en avant que chez aucun autre type du sous-ordre des cténothrissidés; donc, elle est immédiatement en arrière de la pectorale. La nageoire dorsale est petite, située très en arrière, tandis que la caudale est pointue, très grande, avec des rayons médians, qui atteignent deux fois la longueur de la tête. Les dents sont très petites, mais très nombreuses (d'où le nom). Elles sont coniques et portées par les mâchoires, le vomer, les palatins, les ptérygoïdes, etc., même par la langue.

Les colorations sont très curieuses et rappellent les irisations des papillons. Ce poisson est olivâtre en dessous, tandis que le ventre est d'un jaune argenté, avec des reflets carmin. Le dos présente par-

fois des bandes transversales foncées. Les nageoires sont toutes d'un rose vif, avec des taches rondes d'un brun plus ou moins violacé, qui, sur les pectorales, dessinent des bandes transversales.

Cet animal, dont la longueur totale dépasse peu 5 à 6 centimètres, vit dans les grands cours d'eau de l'Afrique tropicale : dans la rivière Victoria au Cameroun, le Chari, l'Ouellé, le Niger et le bassin du Congo.

Pour échapper à ses ennemis, on dit qu'il s'élance hors du liquide et parcourt à fleur d'eau, en battant l'eau de ses nageoires pectorales et en y traçant un petit sillon rectiligne, une distance de 4 à 5 mètres et qui, parfois, peut aller de 15 à 20. C'est le seul poisson volant des eaux douces, tandis que les espèces marines sont plus nombreuses.

On assure qu'il peut vivre quelque temps hors de l'eau ou dans la boue et qu'il se nourrit de petits animaux, aussi bien que de substances végétales.

Ces élégants poissons pourraient être élevés dans des aquariums, car ils ne le cèdent en rien, pour la richesse des couleurs et la curiosité de leur aspect, aux macropodes de Chine ou poissons de paradis et aux centrarchidés ou perches américaines récemment acclimatées en Europe. — A. Ménégaux.

Pascal en Poitou et les Poitevins dans les « Provinciales », par le marquis de Roux (Paris, 1919). — L'histoire de Pascal, de sa pensée et de sa vie, fut toujours une de celles qui furent le plus passionnément étudiées. Elle est une de celles vers lesquelles on revient toujours. A vrai dire, il y a toujours quelque chose de nouveau à apprendre dans Pascal et sur Pascal. Il est demeuré étonnamment actuel, et rien de ce qui le touche ne peut nous être étranger. Le marquis de Roux apporte aujourd'hui une utile contribution à cette histoire.

Sans doute, il semble d'abord que ce soit un point bien particulier qu'il étudie. Pascal en Poitou cela, semble peu de chose, à côté de Pascal à Clermont, ou de Pascal à Rouen ; et, pourtant, quelle importance n'aura pas le séjour rapide qu'il y fit, si la rencontre du chevalier de Méré détermina en lui le bouleversement que celui-ci veut bien dire !

Pascal ne fut pas de ces hommes pour qui Paris était tout. Il connut l'importance de la province, et à elle il s'adressa autant qu'à Paris, dans ses écrits. Le Poitou lui fut familier. N'est-ce point là que gouvernait le duc de Roannez ?

Artus Gouffier, duc de Roannez, était devenu, en 1651, gouverneur du Poitou. François VI de La Rochefoucauld l'avait précédé dans cette charge. Roannez l'occupa heureusement. Pendant la Fronde, il sut maintenir sa province dans l'obéissance royale, et sa fidélité ne se démentit jamais. Lieutenant général des armées du roi, duc et pair, gouverneur de province, il pouvait avoir les ambitions les plus hautes et les plus légitimes. Mais Pascal intervint dans sa vie et le mit en relations avec Port-Royal.

Son éducation religieuse, sous la direction de son grand-père Louis, avait été pour le moins singulière; mais il avait l'esprit curieux de sciences et, peut-être, est-ce dans ce goût particulier qu'il faut voir l'origine des relations entre les deux hommes.

Quoi qu'il en soit, une amitié profonde les unissait; une amitié, d'ailleurs, qui était d'égal à égal et non pas de maître à subalterne, comme on a voulu le dire, sous prétexte que Pascal habita un temps l'hôtel de Roannez. « Où qu'il pénètre, a écrit un jour Maurice Barrès, il est bientôt, d'une certaine manière, non pas l'égal, mais le plus noble ». Et Marguerite Périer, parlant de l'amitié que Roannez lui portait, écrit : « Il goûta fort son esprit et le mena, une fois ou deux, avec lui, en Poitou, ne pouvant se passer de le voir. »

Ce fut dans l'un de ces voyages qu'il se rencontra avec le chevalier de Méré, dont la terre se trouvait à Beaussais, à deux lieues de Melle. On connait le chevalier de Méré, ce type de l'honnête homme au XVIIe siècle, maître à penser et à parler, dont l'influence sur l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées* n'est pas douteuse. Il reste à savoir jusqu'à quel point s'exerça cette influence et si elle fut aussi profonde que l'indique le chevalier de Méré, dans le récit qu'il fit de leur rencontre. Voici ce récit :

Je fis un voyage avec le duc de R[oannez] qui parle d'un sens juste et profond, et que je trouve de fort bon commerce. M. M[iton], que vous connaissez et qui plaît à toute la Cour, était de la partie.

Et parce que c'était plutôt une promenade qu'un voyage, nous ne songions qu'à nous réjouir, et nous discourions de tout. Le duc de R[oannez] a l'esprit mathématique et, pour ne se pas ennuyer en le chemin, il avait fait provision d'un homme entre deux âges, qui n'était alors que fort peu connu, mais qui, depuis, a bien fait parler de lui. C'était un grand mathématicien, qui ne savait que cela. Ces sciences ne donnent pas les agréments du monde, et cet homme, qui n'avait ni goût ni sentiment, ne laissait pas de se mêler en tout de ce que nous disions, mais il nous surprenait presque toujours et nous faisait souvent rire. Il admirait l'esprit et l'éloquence de du Vair et nous rapportait les bons mots du lieutenant criminel d'O[rléans].

Nous ne pensions à rien moins qu'à le désabuser ; cependant, nous lui parlions de bonne foi.

Deux ou trois jours s'étant écoulés de la sorte, il eut quelque défiance de ses sentiments. Il ne faisait plus qu'écouter et qu'interroger pour s'éclairer sur les sujets qui se présentaient ; il avait des tablettes, qu'il tirait de temps en temps et où il mettait quelque observation.

Cela fut bien remarquable qu'avant que nous fussions arrivés à P[oitiers] il ne disait presque rien qui ne fût bon et que nous eussions voulu dire et, sans mentir, c'était être revenu de bien loin.

Aussi, pour dire le vrai, la joie qu'il nous témoignait d'avoir pris tout un autre esprit était si visible que je ne crois pas qu'on en puisse sentir une plus grande.....

Depuis ce voyage, il ne songea plus aux mathématiques qui l'avaient toujours occupé, et ce fut là comme son abjuration.

Certains n'ont pas voulu croire qu'il s'agissait là de Pascal. Le marquis de Roux montre très bien qu'il ne peut être question que de lui. Reste à savoir le vrai du discours et s'il est exact, comme le veut Mme Périer, que Pascal ait renoncé aux sciences par principe de religion ou, au contraire, comme le prétend Méré, parce qu'il leur connut soudain quelque chose de préférable : la science de l'homme et de la vie. Mais il semble bien, la fatuité de Méré mise à part, qu'il y ait quelque chose de vrai dans sa prétention. Et cela ne suffit-il pas pour donner une singulière importance à la rencontre ? Quelle est d'ailleurs, la date de cette rencontre ? On n'est pas parvenu, jusqu'à présent, à la préciser. Le marquis de Roux la place dans l'été de 1652, et son raisonnement semble assez concluant.

Il y a une tradition, d'ailleurs, qui veut que, vers ce temps, Pascal ait passé dans le bas Poitou, et l'on montrait, dans un château de Fontenay-le-Comte, au dos de deux tableaux, des vers qu'on lui attribuait :

Les plaisirs innocents ont reçu pour asile
Ce palais où l'art semble épuiser son pouvoir.
Si l'œil de tous côtés est charmé de le voir,
Le cœur à l'habiter goûte un bonheur tranquille.

On y voit dans mille canaux
Folâtrer de jeunes naïades ;
Les dieux de la terre et des eaux
Y choisissent leurs promenades.
Mais les maîtres de ces beaux lieux
Nous y font oublier et la terre et les cieux.

En 1654, eut lieu l'accident du pont de Neuilly. Malgré la légende, Roannez ne se trouvait pas dans la voiture. Il était en Poitou, et, lorsqu'il rentra à Paris, il trouva Pascal transformé. Celui-ci devait bientôt faire partager à son ami le dégoût du monde, et Roannez vivra jusqu'en 1696, menant une existence semi-ecclésiastique, redoutant également le monde et le sacerdoce, mais toujours fidèle à Port-Royal.

Cependant, le Poitou devait intervenir d'une autre façon dans la vie de Pascal. Poitiers était, en ce temps, un des foyers de la controverse antijanséniste. Si l'influence de Saint-Cyran était restée vivante au monastère de la Visitation; si ses disciples comptaient des sympathies chez les jacobins, les minimes et dans quelques familles nobles, le livre d'Arnauld contre la *Fréquente communion* avait été blâmé par l'évêque ; le clergé séculier, les capucins, les cordeliers et même les augustins faisaient campagne contre les disciples de Jansénius, et la Compagnie de Jésus avait, dans Poitiers même, une de ses maisons les plus importantes, où François Garasse avait été envoyé en pénitence vingt ans avant.

Enfin, le seul laïque qui soit mis en cause dans les *Provinciales* était un magistrat de Poitiers: c'était Jean Filleau, sieur de La Bouchetterie, docteur-régent de la Faculté des droits, avocat du roi au présidial. Il s'était distingué par son zèle contre le jansénisme et, en 1651, il avait fait rendre une ordonnance interdisant d'enseigner les cinq propositions dans le ressort du présidial, à peine de 300 livres d'amende. Il fit mieux : il fit condamner, comme pièce supposée, la lettre pastorale par laquelle Gondrin, archevêque de Sens, critiquait la bulle condamnant les propositions, sous couleur de la promulguer, et Gondrin n'osa pas protester. C'est dans la 16e Provinciale que Pascal le prit à partie ; et c'est dans la même qu'à propos de la relation de Bourgfontaine, il attaqua le P. Meynier, qui était également à Poitiers.

Enfin, dans ses *Pensées* même, Pascal n'oubliait pas le Poitou ; et Bridieu, archidiacre de Beauvais, janséniste ordinairement bien informé, écrit: « M. Pascal a fait ces fragments contre huit esprits forts du Poitou, qui ne croyaient pas en Dieu. Il veut les convaincre par des raisons morales et naturelles. » Il n'est point aisé de savoir quels étaient ces huit esprits forts ; mais, ce que l'on sait bien, c'est que, dans le comité qui présida à la publication des *Pensées* et qui était composé de six personnes, figuraient trois Poitevins : Roannez, Filleau de La Chaise et Goibaud du Bois.

Telles sont les relations que Pascal eut avec le Poitou. On voit qu'elles ne sont pas négligeables ; et il faut remercier le marquis de Roux de l'exposé très clair qu'il en a fait. — Jacques Bompard.



Blaise Pascal (1623-1662).

Peytral (*Paul*-Louis), homme politique français, né à Marseille le 20 janvier 1842. — Il est mort dans la même ville le 30 novembre 1919. Paul Peytral avait suivi les cours du lycée de Marseille, puis était venu à Paris prendre ses grades en pharmacie. De retour dans sa ville natale, il dirigeait une importante maison de produits pharmaceutiques, lorsque ses concitoyens en firent, en 1876, un conseiller municipal. Nommé adjoint au maire, il fut révoqué par le gouvernement du 16-Mai, qu'il avait combattu de toute l'ardeur de ses opinions républicaines. En 1880, son canton l'élut au conseil général. Il quitta bientôt l'assemblée départementale, après que, le 4 septembre 1881, la première circonscription de Marseille l'eut envoyé au Palais-Bourbon. Il y siégea sans interruption jusqu'en 1898, d'abord à l'extrême gauche, puis sur les bancs de la gauche radicale.

Il fit opposition à la politique coloniale de Jules Ferry et contribua par son vote à la chute du ministre. Il accorda, cependant, au cabinet Brisson les crédits pour l'occupation du Tonkin, qu'il avait refusés à Ferry. Mais, dès son entrée au Parlement, ce fut aux questions économiques et financières qu'il appliqua plus spécialement son attention. On trouve notamment son intervention dans les débats relatifs au régime douanier, où il manifeste des opinions libre-échangistes, et dans l'examen des différents budgets. En 1885, il est membre de la commission du budget et, en janvier 1886, de Freycinet l'appelle au poste de sous-secrétaire d'Etat des finances. Il prend, à ce titre, une part active à un grand nombre de discussions spéciales; mais au mois de novembre de la même année, son indemnité de sous-secrétaire d'Etat n'ayant été votée qu'à une faible majorité, il donne sa démission. Nommé vice-président, puis président de la commission du budget (1887), il entretint celle-ci de diverses réformes fiscales, qu'il fut bientôt à même de présenter personnellement au Parlement, Floquet lui ayant offert, le 3 avril 1888, le portefeuille des finances.

Ministre, il proposa de faire dorénavant commencer l'année budgétaire au 1er juillet et non plus au 1er janvier. Cette modification avait été fréquemment réclamée depuis la Restauration, comme devant faciliter le travail parlementaire. La Chambre se rendit à ses raisons, mais le Sénat refusa d'y sous-

crire. Il voulut ensuite, par une série de projets de loi, rendre les taxes mieux proportionnées aux charges des contribuables. Le plus important de ces projets établissait un impôt général sur le revenu, avec déclaration contrôlée. Ce projet se heurta à une opposition particulièrement décidée. Peytral n'avait pu faire accepter aucune de ses conceptions, lorsque le cabinet Floquet tomba, le 14 février 1889, et Rouvier, qui succéda à Peytral, ne reprit pas les suggestions de son devancier. Il combattit même une nouvelle proposition de l'ancien ministre (qui avait été élu, en novembre 1889, vice-président de la Chambre) en faveur de la liberté de fabrication des allumettes. L'article 1er avait été adopté lorsque Rouvier, qui tendait à l'exploitation du monopole par l'Etat, obtint le rejet d'un article essentiel de la proposition Peytral, rejet qui entraîna la chute de toute la proposition.

Peytral avait repris sa place à la présidence de la commission du budget lorsque, le 4 avril 1893, Charles Dupuy fit appel à son concours pour diriger à nouveau l'administration des finances. La charge était lourde. L'entente entre les deux Assemblées pour le vote du budget de l'année n'avait pu encore être obtenue. Peytral accepta. Il fit adopter le budget de 1893 et celui de 1894, mais des dissentiments avec ses collègues du cabinet, tant sur la politique générale que sur la politique financière, amenèrent, avec sa démission, la chute du ministère, à la rentrée même des Chambres, le 25 novembre 1893.


Paul Peytral. (Phot. Manuel.)

Le 7 janvier 1894, Peytral quittait le Palais-Bourbon pour le Luxembourg : il avait été élu sénateur par les Bouches-du-Rhône, en remplacement de feu Barne; depuis, il fut constamment réélu.

Il est nommé en 1895 vice-président du Sénat. A deux reprises, il se voit offrir la mission de dénouer une crise ministérielle. En mai 1894, à la chute de Casimir-Perier, il décline cet honneur. Il l'accepte, en juin 1898, au départ de Méline et s'efforce de former un ministère de conciliation républicaine. S'il échoue dans ses négociations, il entre, du moins, dans la combinaison Brisson, comme ministre des finances, pour la troisième fois. Il dépose sur le bureau de la Chambre un nouveau projet d'impôt sur le revenu et, lorsque Brisson quitte le pouvoir, au mois de novembre, il reste avec Charles Dupuy, pour défendre ce projet. Il s'agissait d'un impôt de remplacement, « fondé (ainsi s'exprime la déclaration ministérielle) sur les signes extérieurs de la fortune, sans vexation ni inquisition d'aucune sorte, dégressif, de manière à assurer à la masse des petits contribuables de larges dégrèvements, allant même jusqu'à une exemption totale à la base ». Ce projet fut l'objet d'études en commission, mais ne fut pas soumis aux délibérations de l'Assemblée. Rappelons aussi que le ministre imagina, en 1899, pour équilibrer le budget, d'accueillir, sous certaines réserves, de la publicité sur les boîtes d'allumettes. Il en évaluait le rendement à 5 millions. Combattue par Rouvier, cette disposition fut, néanmoins, inscrite dans la loi de finances.

Le cabinet Dupuy tomba le 12 juin 1899. Peytral refusa de participer aux combinaisons qui se formèrent et quitta le pavillon de Rohan. Nommé de nouveau vice-président du Sénat en 1901 (ses amis avaient même, en 1899, essayé de l'élever à la présidence), il porta son activité à la tribune, où l'appelèrent souvent les problèmes d'ordre économique et financier, et au sein de la commission des finances, qui le nomma vice-président en 1911 et le plaça, en 1913, à sa tête. C'est une des plus hautes charges du Sénat. Il la remplit, selon la parole du président Dubost, « avec sûreté, sagesse et modération ».

Lorsque fut réunie, en avril 1909, la commission chargée d'étudier le projet d'impôts sur le revenu, il était rationnel que l'ancien ministre des finances en fît partie; mais ses collègues de la commission jugèrent qu'ils devaient, en outre, au champion inébranlable de la réforme fiscale un hommage particulier : ils le nommèrent vice-président. Et son rôle ne fut pas négligeable, dans l'élaboration de la loi du 15 juillet 1914.

Bien qu'il consacrât de préférence son labeur aux questions dans lesquelles il s'était spécialisé, il ne négligeait aucun des grands problèmes politiques. Il combattit, avec Clemenceau et avec la majorité de son parti, la représentation proportionnelle. Et ce fut l'adoption d'un amendement qu'il avait déposé pour affirmer le principe majoritaire, qui amena, le 19 mars 1913, la démission du cabinet Briand.

Pendant la guerre, Paul Peytral, comme président de la commission des finances, s'appliqua à résoudre les problèmes économiques et financiers posés par les événements. Il avait fait nommer par le Sénat, en 1916, et présidait une commission spéciale, chargée de l'étude des questions concernant l'organisation économique du pays pendant et après la guerre.

Paul Peytral était inscrit, au Sénat, au groupe de la gauche démocratique-radicale et radicale-socialiste. Il présidait le groupe du commerce et de l'industrie. Il était, d'autre part, membre du Comité supérieur de l'enseignement des arts décoratifs. — GUSTAVE HIRSCHFELD.

phot (*fot*) n. m. (du gr. *phôs, phôtos*, lumière). Unité d'éclairement, dans le système M. T. S. (Mètre Tonne Seconde) [v. UNITÉS OPTIQUES, p. 68] : *Un* PHOT *vaut* 10^4 *lux*.

pièze n. f. (du gr. *piezein*, comprimer). Unité de pression, dans le système M. T. S. (abrév. *pz*).

— ENCYCL. La pièze est la pression uniforme qui, répartie sur une surface de 1^{m^2}, produit un effort total de 1 sthène. L'unité C. G. S. de pression est la dyne par centimètre carré. Pour mesurer la pression barométrique, le bureau central météorologique de Paris utilise comme unité, depuis le 1er janvier 1917, le *bar*, qui équivaut à 10^6 dynes par centimètre carré et qui est lui-même divisé en *centibars* et *millibars*. Le système étant équivalent à 10^5 dynes par mètre carré, il en résulte que le bar équivaut à l'*hectopièze*. On employait autrefois comme unité de pression barométrique l'*atmosphère* (v. BAR, *Lar. Mens. ill.*, t. IV, p. 56) qui correspond à une hauteur barométrique de 760 millimètres de mercure, soit une pression de 1.033 grammes par centimètre carré, soit $981 \times 1.033 = 1.013.663$ dynes par centimètre carré ou, encore, 1,013 bar ou hectopièze. Sur les cartes du « Bulletin international français », indiquant la pression barométrique, les lignes isobares sont tracées de 5 en 5 millibars; elles portent à une extrémité les cotes en millibars, à l'autre les valeurs correspondantes en millimètres.

Politique intérieure et extérieure

(*Janvier*). — En relisant ce que nous écrivions, il y a un mois, comme conclusion de notre résumé des événements de décembre 1919, nous constatons que nous n'aurons pas grand'chose à y changer. De même, notre sentiment sur la conduite générale des affaires de l'Europe et du monde n'avait trouvé, dans les décisions des organisateurs de nos destinées, aucune occasion de s'améliorer. L'incertitude méthodique, si nous osons ainsi dire, qui avait présidé aux délibérations du Conseil suprême depuis qu'il s'était, de sa propre autorité, constitué l'arbitre de l'Europe, avait continué, pendant ce mois de janvier, qui a vu ses dernières incohérences et sa fin, à gouverner ses décisions. Dirons-nous que l'habitude nous ôtait le moyen de nous en étonner ? On ne s'habitue pas à vivre dans l'obscurité et, si la masse, qui malheureusement, a peu de souci des choses générales, avait pu laisser passer sans protester violemment de regrettables imprudences, ceux qui font profession de rechercher les meilleurs moyens d'assurer la paix future n'avaient pu ne pas s'effrayer de certains coups de barre peu compatibles avec le sang-froid nécessaire à de véritables hommes d'Etat.

Les trois questions qui étaient placées en tête de l'ordre du jour des délibérations du Conseil suprême y étaient restées en janvier, et elles avaient survécu au Conseil lui-même, qui s'était dissous sans avoir réglé ni les affaires turques, ni l'affaire de Fiume, ni l'affaire russe.

Disons, tout de suite, que l'affaire turque n'avait pas avancé d'un pas. S'en était-on occupé, au moins de manière utile et autrement qu'en conversations discursives ? Il eût été téméraire de l'affirmer. Ni au sens proprement turc, ni au sens musulman, on n'apercevait la solution vraisemblable, et ceux qui aiment à balancer des hypothèses et à calculer des probabilités pouvaient laisser libre jeu à leurs calculs. En Europe, Constantinople vivait sous un régime de surveillance interalliée, avec prédominance britannique, dont personne n'eût pu donner une exacte définition. — En Asie, l'incertitude était plus grande encore, et les informateurs qui auraient pu être informés gardaient un silence prudent, qui, du reste, n'était pas un symptôme de parfaite clarté. Il était facile de deviner que le général Gouraud n'était pas, en Syrie, en présence d'une situation limpide et qu'il avait à évoluer au milieu d'influences occultes et de compétitions sans franchise, qui pullulaient dans une atmosphère de fausses nouvelles et d'excitation systématique. On devait se borner à espérer qu'en terre turque, comme ailleurs, les choses finiraient par s'arranger beaucoup plus par l'effet des lois de la pesanteur historique que par l'habileté concertée des hommes. Mais le loisir qu'on laissait à tous les éléments nationalistes de s'organiser sans rencontrer aucun obstacle devenait chaque jour un danger plus inquiétant.

La question de Fiume était entrée dans une phase nouvelle et imprévue. Les espérances de règlement amiable que nous avions cru pouvoir pronostiquer fin décembre, — et nous n'étions pas les seuls, — ne s'étaient pas réalisées. On avait discuté, écrit, conversé, interviewé pendant un mois pour se trouver, fin janvier, à la veille d'une solution que tout le monde aurait voulu éviter. Le mémorandum remis à Londres au ministre italien Scialoja et qui avait fait, en décembre, l'objet de déclarations au Parlement italien, avait paru présager à cette affaire mélodramatique une issue convenable. Depuis lors, le premier ministre italien Nitti s'était rendu à Londres; après y avoir conféré avec Lloyd George, il était revenu à Paris, le 8 janvier, avec le Premier anglais. Quelques jours après, on apprenait que de nouvelles propositions étaient faites par le Conseil suprême aux Yougo-Slaves : l'Italie garderait Fiume et l'Istrie, le chemin de fer reliant Fiume à Laybach devant rester au royaume serbo-croate-slovène. L'Italie renoncerait à la Dalmatie, mais Zara constituerait un petit Etat libre, évoluant dans l'orbite italienne. Les îles seraient démilitarisées. Quant à l'Albanie, pour laquelle les Yougo-Slaves réclamaient l'autonomie naguère tentée après la guerre balkanique, elle serait partagée, suivant le cours du Drin, entre la Yougo-Slavie, à laquelle reviendrait Scutari, et l'Italie, à laquelle serait dévolu le reste. Les Yougo-Slaves, représentés par Pachitch et Trumbitch, avaient été mis en présence de cet arrangement pris par les trois grandes puissances, sans avoir été admis à en connaître préalablement les facteurs, et la signification leur en avait été faite sous une forme qui ressemblait à un ultimatum. Certains, qui ont le don fâcheux des comparaisons, n'avaient pas manqué de faire remarquer que, par une coïncidence pénible, la guerre commencée par un ultimatum à la Serbie finissait par un ultimatum à la même Serbie. Un délai, pour répondre, avait été imparti aux Yougo-Slaves jusqu'au 20 janvier et, ce même jour, Nitti, reprenant le train pour l'Italie, faisait dire par la presse que, si Belgrade n'acceptait pas le règlement proposé, l'Italie réclamerait purement et simplement l'exécution du traité de Londres (auquel la Serbie n'a point été partie et qu'elle n'a pas connu, au moins officiellement). — A la suite de la notification qui leur avait été faite des décisions du Conseil suprême, les Yougo-Slaves avaient demandé une prolongation du délai très court qui leur avait été accordé. Leur dernière réponse était d'un ton parfaitement digne et n'impliquait pas l'éventualité d'une rupture, mais était loin d'être une acceptation. Le Conseil suprême s'était donc séparé avant d'avoir réglé cette affaire.

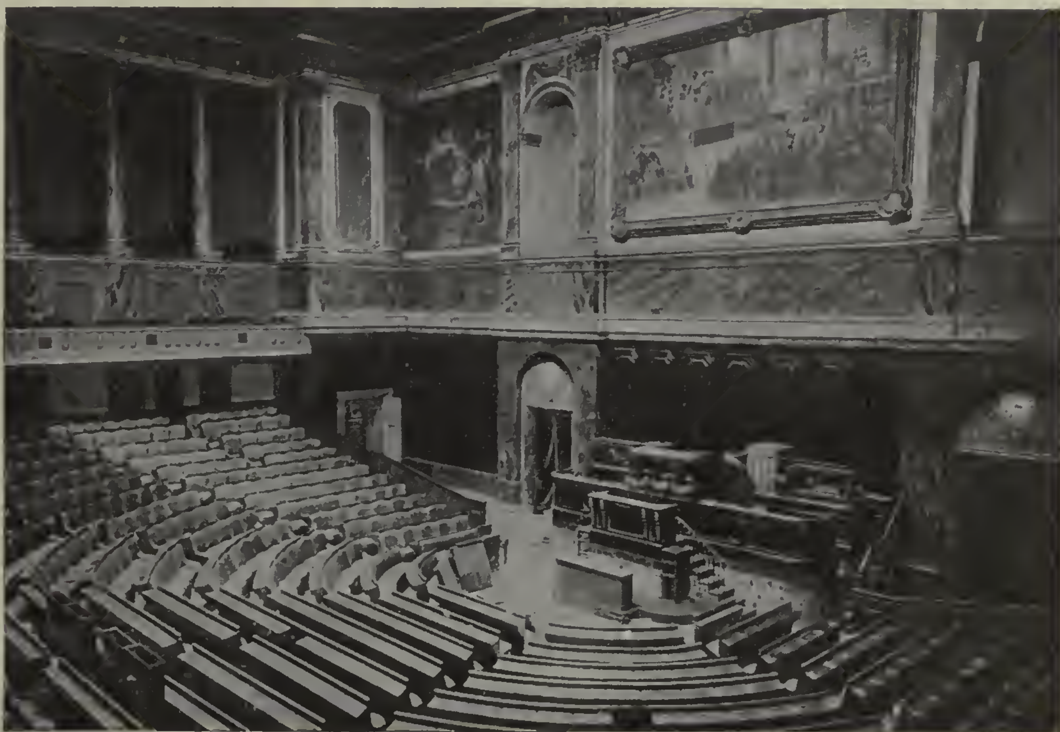
Si l'on examinait impartialement la situation que le règlement proposé devait créer, on constatait ce qui suit : Fiume restait à l'Italie, et on doit admettre que, depuis déjà bien des semaines, les Yougo-Slaves ne pouvaient plus avoir ni l'espoir, ni même le désir de se voir attribuer cette ville. Nous avons déjà dit qu'à notre avis la solution relative à Fiume italienne, abstraction faite des moyens employés pour démontrer cette italianité, paraissait la seule possible. Mais, en ce qui concerne l'Istrie, outre que 300.000 Yougo-Slaves se trouveront, si le règlement est adopté, sujets italiens, il était évident que la rectification de frontière exigée par l'Italie compromettrait la sécurité du chemin de fer yougo-slave Fiume-Laybach et en rendrait la possession très précaire en cas de conflit. D'autre part, distraire de l'ensemble dalmate le port de Zara, qui deviendrait une infime terre soi-disant libre, de même qu'attribuer à l'Italie certaines îles, même démilitarisées, n'était pas pour rassurer la Yougo-Slavie. Enfin, le partage de l'Albanie, le voisinage immédiat de l'Italie de l'autre côté du Drin, les tentations auxquelles cette position avantageuse risquerait d'induire une ambition déjà fort éveillée, se présentaient comme des occasions de contestation, dont la Serbie ne pouvait se voir doter avec sérénité. En résumé, aux causes de friction que la communauté de l'Adriatique, dans tous les cas plus italienne que slave, renfermait naturellement, le compromis du Conseil suprême ajoutait des causes terrestres, que la Yougo-Slavie avait le droit de juger graves pour son avenir immédiat ou lointain. — Si fâcheuses que fussent les conditions imposées au nouveau royaume et la méthode employée pour amener les Yougo-Slaves à les accepter, il était permis de penser que le gouvernement de Belgrade, après réflexion et tentative de discussion, s'inclinerait; et on devait le souhaiter pour la paix de l'Europe. Mais ne devait-on pas aussi ajouter qu'il eût été plus sage, pour la durée de cette paix, de ne pas créer des causes nouvelles d'agitation irrédentiste et, tout au moins, de ne pas ajouter aux froissements nationaux, que rend presque inévitables l'enchevêtrement des races dès qu'on passe l'Adriatique, les rancunes d'amour-propre que laissera au cœur des Yougo-Slaves l'inélégance des procédés.

Il était par ailleurs certain que l'Italie avait hâte de sortir de l'interminable imbroglio dont le premier acte avait été joué par Wilson avec une raideur très anglo-saxonne, mais auquel d'Annunzio avait ajouté une série de tableaux brossés avec outrance à l'italienne. Pendant les derniers pourparlers, le poète condottiere avait éprouvé le légitime besoin de se rappeler à l'attention de ses contemporains par quelques grandiloquences et divers gestes d'un autre âge; l'arrestation du général Nigra par une bande de braves soldats fiumains semblait tirée d'un roman de Paul Adam, mais l'organisation de la piraterie dans l'Adriatique était vraiment un anachronisme.

Que le gouvernement italien estimât que cette comédie, dont le début ne lui avait probablement pas déplu, avait trop duré et risquait de tourner mal, il est aisé de le concevoir. D'Annunzio, menaçant l'Italie de lui déclarer la guerre, devenait d'un haut comique; mais il y avait là un exemple dangereux et quelque peu humiliant pour un grand Etat, qui se révélait fort en peine de mettre un terme à l'effronterie d'un Garibaldi de lettres.

Au surplus, si l'on doit admettre que l'Italie a montré dans l'affaire, « dite de Fiume », et qu'on doit nommer plutôt l'« affaire de l'Adriatique », une âpreté qui rappelle les procédés peu scrupuleux de la république romaine, il faut aussi reconnaître que la question est pour elle capitale et que la possession de l'Adriatique lui est une garantie non seulement de libre développement, mais, surtout, de sécurité. Voit-elle aussi loin que quelques-uns l'ont écrit et, prévoyant la restauration de la Russie panslaviste, va-t-elle au-devant d'une menace qui, par la Yougo-Slavie, viendrait des plaines orientales de l'Europe ? Sans écarter tout à fait cette hypothèse, il est peut-être excessif, à l'heure présente, d'aller jusque-là; mais on doit admettre sans peine que l'Italie, qui a cruellement souffert de la maîtrise autrichienne dans l'Adriatique, veuille écarter tout retour possible d'une semblable éventualité et être sûre de respirer toujours, à l'est comme à l'ouest, dans un air italien. Nous accusons trop facilement nos alliés de mégalomanie. Nous oublions qu'ils sont un jeune peuple, et qui veut vivre sans se heurter à des murailles d'airain. Quand on est jeune, d'ailleurs, et qu'on a Rome éternelle pour capitale, on a le droit de voir grand, et la tête peut vous tourner. Mais il est prudent de ne pas imposer à d'autres les oppressions dont on a soi-même senti le poids.

Les contradictions qu'il a été trop aisé de relever souvent, dans les paroles de certains membres du Conseil suprême et les actes de ce Conseil, s'étaient manifestées plus encore dans la question russe. On avait déclaré qu'on ne traiterait pas avec la Russie et qu'on entourerait le bolchevisme d'un fil de fer barbelé. Le fil de fer barbelé n'avait pas pu être tendu en lignes assez épaisses pour former une barrière continue, et le principe de la quarantaine diplomatique était bien compromis. Outre que les conversations s'étaient continuées à Copenhague, non sans résultat, entre Litvinof, envoyé des soviets, et O'Grady, envoyé anglais, une résolution d'apparence humanitaire louable, mais qui dénotait ou une étrange naïveté ou une ignorance foncière de la situation russe, ou les deux choses à la fois, avait été prise au milieu de janvier. Il avait été décidé que le blocus de la Russie serait levé. Non qu'on eût l'intention de reprendre les relations économiques avec le gouvernement des soviets, que l'on continuait à vouloir ignorer fermement, mais on prétendait nouer un commerce d'échanges par l'intermédiaire des coopératives russes, qui fourniraient les matières premières dont disposait la Russie — bois de charpente, peaux, platine, céréales, etc. — et qui recevraient en valeur égale des objets de première nécessité : vêtements, chaussures, machines agricoles, etc. Ainsi présentée, la mesure ne pouvait manquer d'être, au premier abord, approuvée de tous ceux qui connaissent l'extrême besoin qu'a le peuple russe, depuis si longtemps, des produits manufacturés les plus élémentaires et, réciproquement, les peuples occidentaux des matières premières russes. On conçoit que cette proposition ait rencontré une grande faveur chez les industriels anglais, qui virent sans peine tout le profit qu'on en pouvait tirer, sans compter le grand service qu'on rendrait au peuple russe et l'espoir, par un si beau geste, de le détacher de ses maîtres bolchevistes. Mais, à la réflexion, on s'était très vite posé une série de questions assez graves, qui, suivant la réponse qu'on y ferait et que l'on ne tarda pas y faire, devaient ramener la résolution du Conseil suprême à n'être plus qu'un acte fort imprudent, irréalisable, fâcheux pour l'Entente, utile au seul gouvernement des soviets.



La salle du Congrès, au palais de Versailles, où a lieu l'élection du président de la République. — Cette salle, construite dans l'aile du Midi du château de Versailles par l'architecte de l'Assemblée nationale, Edmond de Joly, de mai à décembre 1875, abrita la Chambre des députés du 8 mars 1876 au 2 août 1879. Depuis le 30 janvier 1879, date de l'élection de J. Grévy, elle est le lieu de réunion des Congrès. — Phot. Rol.

Les coopératives russes, qui furent autrefois et qui restèrent, au début de la Révolution russe, une force très puissamment organisée, avaient-elles pu conserver, sous le régime des soviets, leur autonomie ? N'était-il pas certain que, malgré la résistance qu'elles avaient pu opposer à la tyrannie bolcheviste, elles avaient été englobées dans le système soviétiste et désorganisées ? D'ailleurs, en supposant qu'elles eussent subsisté comme organisme privé, pouvait-on aller jusqu'à admettre qu'elles constituassent une force assez puissante et assez indépendante pour agir en dehors des soviets et pour organiser, sans eux, avec des puissances qui voulaient ignorer le gouvernement soviétiste, un système d'échanges auxquels celui-ci n'aurait eu nulle participation et serait resté totalement étranger ? Il faut reconnaître que, s'il en eût été ainsi, tout ce qui se passait en Russie aurait été incompréhensible et qu'il eût été inexplicable que le moindre choc n'eût pas jeté à terre un gouvernement aussi faible. La réalité était autre. D'une part, il paraît trop certain que, malgré les affirmations de Russes fort patriotes et parfaitement intentionnés, qui résident hors de Russie et n'y ont plus aucune influence, les coopératives ont été absorbées par les soviets et partagent leur sort; il n'y a donc pas à compter sur elles, en tant qu'elles constitueraient un pouvoir indépendant des soviets. D'autre part, le gouvernement de Lenine a compris sans peine le parti qu'il pouvait tirer de l'incident, et vis-à-vis du peuple russe, et vis-à-vis de l'Entente. Il a fait savoir qu'il était prêt à favoriser la combinaison, mais à la condition préalable qu'un armistice serait conclu avec la Russie; faute de quoi, tout navire allié qui approcherait des ports russes serait coulé. Il a interprété comme une victoire l'offre du Conseil suprême, dont les précautions oratoires se sont trouvées inopérantes.

Avouons que le Conseil suprême avait mal choisi son moment. On s'étonnait, avant, tout que cet échange commercial n'eût pas été envisagé alors que les armées des soviets reculaient partout et que des étendues immenses de terres russes, au sud, au nord-ouest, au nord, en Sibérie, étaient libres du joug bolcheviste. Le moment qu'on choisissait pour s'aviser de l'opportunité de ravitailler la Russie en objets de première nécessité et d'obtenir d'elle une avantageuse réciprocité était précisément celui des plus grands succès des armées rouges: Denikine était en pleine déroute; Odessa ne semblait plus pouvoir être défendue; la frontière roumaine était menacée. Youdenitch avait peine à sauvegarder sa propre liberté et il n'était plus question d'un danger quelconque de son côté. La Sibérie était en pleine révolution. Koltchak était non seulement vaincu, mais prisonnier, on ne savait dans quelles conditions, troublantes au moins, et que notre honneur exigeait qu'on éclaircît. Une extrême confusion régnait autour d'Irkoutsk, et la position réciproque des troupes tchèques et polonaises de Sibérie, du général Semenof, du général français Janin, des armées rouges et des Japonais, était impossible à démêler. Un seul fait était hors de contestation : la ruine des espérances que Koltchak avait fait naître chez les Russes non bolchevistes et l'extension assurée de la révolution en Sibérie. Par là, l'Asie orientale s'ouvrait aux ambitions soviétistes, comme, par la débâcle de Denikine, se trouvaient à découvert les républiques libres de Géorgie, d'Arménie et d'Azerbaïdjan, auxquelles la reconnaissance officielle qu'en avait faite le Conseil suprême n'apportait aucune force supplémentaire contre les armées rouges. Par là, les soviets, qui ne doutaient plus de rien, se voyaient déjà sur la route de l'Inde, et l'émotion avait été assez forte à Londres pour que Lloyd George, alors à Paris, eût éprouvé le besoin d'appeler auprès de lui, afin de conférer, ses ministres de la marine et de la guerre.

Sans doute, du côté polonais et du côté letton, on avait à enregistrer quelques succès. La Conférence d'Helsingfors avait resserré les liens entre les républiques polonaise et lettone. Mais la Finlande ne marchait pas, non plus que la Lithuanie, et on avait dû remettre à une autre session, qui devait se réunir à Riga et où l'on convoquerait les Scandinaves, la création d'une ligue cohérente et unie. Bien plus, l'Esthonie, qui, depuis déjà plusieurs semaines, négociait avec les soviets, allait conclure la paix avec eux et, le 31 janvier, on apprenait que le gouvernement de Moscou faisait des ouvertures à la Pologne.

Or la Pologne, bien qu'elle eût une bonne armée, avait, elle aussi, un grand besoin de paix. Il lui fallait se constituer, s'amalgamer, refaire son industrie. Elle n'avait que peu à attendre de l'Entente, en dehors d'une sympathie non discutable; son change était à rien; le ministre Patek, qui revenait de Londres, en rapportait à peine des encouragements; elle n'avait d'alliance qu'avec la Lettonie; elle ne pouvait compter sur la Roumanie, qui songeait à sa propre sûreté, dont la situation économique et le change étaient fort médiocres; elle sentait que la Russie massait des troupes à sa frontière et, dans cette situation, elle pouvait être tentée par une offre de paix, si celle-ci se présentait sous une forme sérieuse et avec des bases solides de discussion.

C'était ce moment que l'Entente avait choisi pour manifester à la fois son désir d'entrer en relations avec le peuple russe et sa volonté d'éviter tout contact avec le gouvernement soviétiste. La contradiction sautait aux yeux, et on ne pouvait pas se dissimuler que, malgré toutes les énergies verbales, une pareille démarche avait l'apparence de cacher une réelle faiblesse. L'Angleterre souhaitait-elle arriver à des négociations et à une paix où elle eût entraîné la France ? Cette paix était-elle possible ? Serait-ce une paix réelle ? On ne peut formuler de si graves questions sans y faire une réponse.

Rien ne prouvait que l'Angleterre cherchât une route vers la paix; beaucoup d'indices — la raison commerciale, le désir de s'assurer un marché à la demande duquel elle pouvait seule, en Europe, répondre aisément, la crainte de laisser l'Allemagne ou l'Amérique prendre pied sur la féconde terre russe — permettaient de faire, à ce sujet, des suppositions vraisemblables. L'Angleterre, au surplus, en dehors de ces raisons, avait, comme le monde entier, besoin d'une paix universelle à laquelle la seule Russie faisait obstacle, et elle en avait particulièrement besoin pour calmer les inquiétudes qu'avaient fait naître les rodomontades bolchevistes à l'égard de l'Inde. Par suite, on pouvait se demander si l'Angleterre s'opposerait toujours à un élargissement des pourparlers de Copenhague.

Que la paix fût possible, rien n'était plus certain, puisque personne n'avait plus même l'apparence d'une velléité d'intervention militaire en Russie. Par suite, du moment qu'il était avéré par les faits que les soviets avaient une véritable armée de

500.000 à 600.000 combattants bien disciplinés et bien commandés, si le moyen s'offrait d'éviter que cette armée, également désireuse sans aucun doute de continuer une guerre profitable et de refaire l'unité de la Russie, ne se jetât, pour une lutte dont on ne pouvait deviner l'issue, sur le cordon des jeunes républiques qui bordait la frontière moscovite et ne menaçât peut-être l'Occident, l'intérêt de tous n'était-il pas de saisir cette occasion?

Il fallait, pourtant, y regarder à plusieurs fois avant de s'engager dans une politique absolument opposée à celle qu'on avait suivie jusqu'ici, et il était essentiel de ne pas se laisser prendre à des apparences dangereuses; il fallait, surtout, se demander pourquoi les soviets, au moment même où ils étaient victorieux et où, par des radios conquérants, ils menaçaient le monde de leur puissance, se montraient en même temps disposés à négocier; il fallait enfin s'assurer qu'une paix avec les bolchevistes ne serait pas la pire de toutes les solutions. Or, sur ces divers points, on pouvait répondre. Si les soviets cherchaient la paix, c'est que leurs victoires masquaient leur détresse financière et économique, sans y apporter aucun remède; la dictature du prolétariat, faite, organisée, monopolisée par des gens qui n'étaient pas des prolétaires, n'avait pas de racines dans le peuple des campagnes russes, qui, nanti de la propriété de la terre, ne voulait en aucune façon du communisme et souffrait de la tyrannie des soviets; les soviets avaient donc, pour subsister, besoin de la paix; la continuation de la lutte tournait contre eux ; l'heure approchait, très probablement, où, comme dans toutes les révolutions, la masse, ayant acquis un résultat tangible, ne se soucierait plus de ceux qui le lui avaient procuré, peut-être malgré eux, et se tournerait vers qui lui assurerait l'ordre, la tranquille jouissance et la vie à bon marché. Les soviets le sentaient assurément, et leurs chants de triomphe, comme leurs menaces, constituaient des vantardises auxquelles l'Angleterre n'aurait vraiment pas dû se laisser prendre.



Paul Deschanel, élu président de la République française, par 734 voix sur 888 votants. (Congrès de Versailles, 17 janvier 1920.) — Phot. Manuel.

En second lieu, il est certain qu'une paix avec les soviets — s'ils restaient ce qu'ils ont été et ne se muaient pas, sous le même nom, en un gouvernement régulier sur le modèle des gouvernements de l'Occident — est irréalisable en fait. L'illuminisme des bolchevistes, les principes du communisme soviétiste sont incompatibles avec les principes fondamentaux des sociétés contemporaines, issues d'une lente évolution, incapables de vivre en dehors des formes séculaires et immuables dans lesquelles l'histoire de tous les peuples s'est développée. Le bolchevisme méprise et néglige ces formes et ces principes. Il a pour mission de les détruire et d'y substituer les temps nouveaux. Imaginer une paix possible dans ces conditions, un compromis qui permettrait aux deux sociétés de vivre côte à côte et de se mêler est une absurdité mathématique.

Il reste donc que la sagesse exige qu'on attende la fin du bolchevisme russe et, à dire vrai, ses offres de paix sont déjà une preuve qu'il est en train de finir. Si cette supposition est exacte et si cette preuve est faite, nous pouvons espérer voir la paix renaître en Europe, dans un temps peut-être proche. Sinon, nous devons fortifier les républiques qui forment notre barrière, tout employer pour les unir, ne rien céder, ni en fait ni en apparence, aux soviets russes, en un mot, avoir à cet égard ce que nous n'avons jamais eu : une ligne de conduite, une politique et de l'esprit de suite. N'en déplaise à ceux qui déclarent doctrinalement que le blocus ne peut durer indéfiniment, rompre le blocus est une faute irréparable, si cette mesure aboutit à fortifier le gouvernement de Lenine.

Si, pour en finir avec les questions de l'Orient européen, on tire de l'arsenal des points d'interrogation dressés devant le Conseil suprême celui qui concerne la Hongrie, on constate que, là encore, rien de définitif n'était intervenu. La délégation hongroise, présidée par le comte Apponyi, était arrivée à Paris le 7 janvier. On lui avait remis le texte du projet de traité que la Hongrie avait à ratifier. Les délégués étaient repartis pour Budapest et n'étaient pas encore revenus à la fin du mois. Il y avait encore là une incertitude lourde. Le trouble oriental était tel que l'attitude de la Hongrie ne pouvait être indifférente et que des difficultés de ce côté ne manqueraient pas d'intéresser tous les alentours. La position géographique de la Hongrie pouvait donner à ce pays ambitieux et violent, nettement engagé par l'amiral Horthy dans une politique réactionnaire, des velléités d'opposition. On avait, dans cette affaire aussi, perdu bien du temps.

De l'exposé qui précède il ressort que, pendant le mois de janvier, parmi les questions difficiles entre toutes qui restaient pendantes devant la Conférence, aucune n'avait été résolue, mais que les dangers ouverts par cette absence de solution avaient plutôt grossi que diminué.

Cependant — et cette passivité des événements avait de quoi procurer quelque apaisement à nos soucis — en dépit de toutes les nouvelles inquiétantes que la presse nous apportait sur les dispositions de l'Allemagne, la signature des conventions relative à la Silésie, à Memel et Dantzig, etc., et l'échange des ratifications du traité de Versailles avaient enfin eu lieu à Paris, le 10 janvier. L'Allemagne était représentée par von Lersner et von Simson. Cette cérémonie n'avait donné lieu à aucun incident, et la reprise des relations diplomatiques avait été rendue effective par l'arrivée à Paris, une quinzaine de jours plus tard, du chargé d'affaires allemand Mayer-Kraftbeuren et le départ pour Berlin du chargé d'affaires français, de Marcilly. Par ailleurs, le rapatriement des prisonniers allemands avait commencé et se poursuivait sans interruption; les troupes allemandes évacuaient Dantzig, la haute Silésie et le Slesvig, qu'occupaient des détachements alliés; les Polonais faisaient leur entrée à Thorn et s'installaient dans la Prusse occidentale; les Belges prenaient possession de Malmédy et Eupen; les plébiscites se préparaient en haute Silésie et au Slesvig. L'exécution du traité se faisait donc sans heurt appréciable, et l'inévitable était accepté, au moins en fait, sans opposition. L'échauffourée sanglante du 14 janvier à Berlin était sans relations avec l'exécution du traité de paix.

Sur deux points, pourtant, la discussion continuait. L'Allemagne luttait pour éviter de livrer les Allemands inculpés de crimes contre le droit commun et le droit des gens. Elle cherchait, en outre, à démontrer par tous les moyens qu'elle était incapable d'opérer les payements dont le traité de Versailles la chargeait. Il était vraisemblable qu'elle céderait sur le premier point. Il l'était aussi que, sur le second, elle s'efforcerait, par tous les moyens dilatoires, d'échapper à ses obligations. Il dépendait de nous, du sentiment qu'elle prendrait de notre union et de notre force, comme des mesures efficaces que nous saurions nous imposer à nous-mêmes pour rétablir nos propres affaires, de la contraindre à payer la dette de ses responsabilités. — A cette question s'annexait celle de la livraison de Guillaume II, qui regardait la Hollande, sans qu'on fût certain que l'Allemagne ne fût pas derrière la Hollande. Le gouvernement néerlandais, invité à livrer Guillaume, s'y refusait, comme on devait s'y attendre. Il était, au surplus, fort embarrassé de son hôte, que certains arguaient de démence et de gâtisme, mais qui, très probablement, n'était atteint que de la crainte du châtiment.

Le traité de Versailles, en dépit des critiques qu'il contenait et qu'il méritait de soulever, devenait donc lentement un instrument complet et définitif. Les premières réunions, à Paris, du Conseil exécutif de la Société des nations, sous la présidence de Léon Bourgeois, le 16 janvier, celle, le 27, du Conseil d'administration du Bureau international du travail, présidé par Arthur Fontaine et dirigé par Albert Thomas, complétaient la série des actes par où s'avérait le passage de la période des paroles à la période des actes.

Pourtant, il manquait encore au traité la ratification américaine et, au delà de l'Atlantique, le débat restait stationnaire. Les Etats-Unis, après s'être si longtemps présentés au monde comme le type parfait du gouvernement équilibré et maître de soi-même, donnaient le spectacle de l'incohérence. L'absence de tout organe pondérateur et arbitral entre le pouvoir du président et le pouvoir du Sénat, compliquée de la carence effective du pouvoir présidentiel, par suite de la maladie du président Wilson, laissait ce grand pays sans direction, et l'opinion publique, privée de chefs qualifiés, n'entendant plus les fortes voix qui, en d'autres temps, l'avaient empêchée de s'égarer, ne parvenait pas à trouver la voie qui eût conduit la République à des solutions utiles, raisonnables et justes. Les journaux étaient pleins de discussions sans intérêt et sans portée; le Sénat restait profondément divisé; les mécontentements personnels se manifestaient en révélations fâcheuses et imprudentes — telles celles de l'amiral Sims — et il semble que, peut-être sous l'influence d'une propagande allemande, les sentiments peu sympathiques d'une partie de l'opinion à l'égard de l'Empire britannique se donnaient libre cours. Ceux qui, sans se faire d'illusions inutiles sur l'Amérique, ont pour les Etats-Unis à la fois une inébranlable reconnaissance et une sincère admiration, déploraient cette situation. Quoi qu'en pensent certains hommes d'Etat américains, plus occupés du jour présent et fugitif que de l'avenir certain, l'isolement où ils tentent de ramener leur pays est une attitude périmée. La vérité pour l'Amérique, comme



En présence du roi des Belges, Albert Ier, le président de la République, R. Poincaré, accompagné d'Alex. Millerand, président du conseil, et du maréchal Foch, remet la croix de guerre à la ville de Nieuport (28 janvier 1920). — Phot. Rol.

pour le monde entier, est dans les méthodes wilsoniennes. Si le président Wilson a commis des erreurs, sa conception des relations futures entre les peuples reste la seule qui puisse, pas à pas, conduire l'humanité vers le progrès moral international, le plus difficile à réaliser parmi les lents progrès moraux dont est capable l'infirmité humaine.

Le statut politique et territorial de l'Europe, après l'effroyable secousse de la guerre générale, s'établissait donc pièce à pièce, avec des lacunes effrayantes, comme un jeu de patience, dont il faudrait rechercher et rassembler un à un les morceaux dispersés par la colère inconsciente d'un enfant. Le statut économique et social restait plus imparfait encore. Le monde était agité par des mouvements nerveux, par de brusques accès de fièvre, par des troubles violents de circulation, qui l'empêchaient, malgré son désir de guérison, de revenir à une vie normale. La crise du change, notamment, pesait sur toutes les transactions commerciales, mettait obstacle au relèvement industriel et à la reconstitution de tous les pays éprouvés par la guerre et conduisait enfin à une inflation fiduciaire qui provoquait dans tous les pays un accroissement écrasant du prix de la vie et de la main-d'œuvre et, par réflexe, réagissait de la manière la plus fâcheuse sur les cours. On pouvait dire avec certitude que la balance du commerce, l'équilibre rompu entre les importations et les exportations, n'étaient qu'un élément dans la débâcle des changes; la spéculation en était le facteur essentiel. Cette spéculation avait, certainement, son siège en Amérique, et l'attitude du gouvernement des Etats-Unis, les manifestations publiques par lesquelles il affichait son mauvais vouloir, sa tendance à insinuer comme un remède nécessaire l'allégement des charges de guerre de l'Allemagne, son opposition à l'entente internationale réclamée par les neutres et acceptée par l'Angleterre étaient des marques accessoires de cette sorte d'anarchie gouvernementale généralisée, dont souffrait la grande République américaine. Mais le résultat restait grave pour l'ensemble du monde, et il était trop évident qu'en présence de la faillite universelle imminente, seul, un accord général et franc pourrait apporter un remède à une situation sans aucun précédent dans l'histoire économique.

Reconnaissons-le, pourtant, une fois de plus : quelles que fussent les menaces de toute sorte, les catastrophes quotidiennement prophétisées par les gens qui lisent dans l'avenir, la gêne et les revendications causées par la vie chère, l'existence des peuples s'écoulait, cependant, jour à jour, dans un calme relatif, et le temps, maître de tout, usait une à une les angoisses qui nous étreignaient.

En Angleterre, les conflits ouvriers se dissolvaient peu à peu, et notre alliée insulaire s'acheminait lentement, par un accord tacite entre la bourgeoisie et le Labour-Party, vers une transformation nouvelle dans son histoire qui se ferait par un gouvernement travailliste, peu pressé, d'ailleurs, de prendre le pouvoir et qu'elle ne paraissait nullement redouter. L'affaire irlandaise restait stagnante avec de brusques remous, et elle pesait sur les relations de l'Angleterre avec les Etats-Unis. L'Egypte se calmait. — En Italie, une grève de cheminots s'était déroulée sans violence, et la fermeté du gouvernement l'avait réduite à néant en quelques jours. — En Allemagne (car il faut nous habituer à faire rentrer ce pays, la paix ratifiée, dans le cadre ordinaire de notre observation), les troubles du 14 janvier, si graves qu'ils aient été à Berlin, n'avaient eu d'autre effet que de marquer l'énergie du gouvernement et la volonté générale de maintenir l'ordre. La nouvelle République marchait vers l'unité : il fallait en prendre notre parti. Il était bon, aussi, que nous nous efforçions de regarder avec sang-froid les événements allemands : l'Allemagne est redevenue une des puissances qui comptent dans le monde. Il dépend de nous qu'elle n'y compte pas plus qu'elle n'a le droit d'y compter.

Au mois de janvier, enfin, la France avait vu une suite d'événements que personne n'attendait et qu'elle avait supportés avec une remarquable placidité. L'élection du président de la République devait se faire le 17 janvier. Après les élections du 16 novembre et l'attitude de la nouvelle Chambre jusqu'à la fin de décembre, les pronostics les plus sûrs annonçaient l'élection, en forme d'acclamation, à la première magistrature de la République, de Clemenceau. Les élections sénatoriales du 11 janvier, à en croire les apparences, ne changeaient rien à la situation. Le 14 janvier, l'élection de Paul Deschanel à la présidence de la Chambre des députés prenait brusquement le caractère d'une ovation et dressait devant Clemenceau cette candidature, qui semblait, la veille, abandonnée. Le 15, un avant-Congrès, au Sénat, fixait son choix sur Paul Deschanel par 408 voix contre 380 à Clemenceau, qui retirait sa candidature. Le 17, Paul Deschanel était élu, au Congrès de Versailles, président de la République, par le chiffre, encore inédit dans les annales de cette élection, de 734 voix sur 888 votants. Le lendemain, le ministère Clemenceau se retirait, conformément aux usages parlementaires; Alex. Millerand était chargé de former un nouveau ministère, et Georges Clemenceau, dont la carrière se terminait dans l'apothéose de la France restaurée, rentrait dans la vie privée. — JULES GERBAULT.



Le président de la République, R. Poincaré, accompagné du maréchal Foch et d'Alex. Millerand, président du conseil, est reçu à Furnes par le roi des Belges, Albert Ier (28 janvier 1920). — Phot. Chusseau-Flaviens.

poncelet (*lè*) n. m. (Voir KILOWATT, page 64.)

Prime jeunesse (Suite au *Roman d'un enfant*), par Pierre Loti. — Le *Roman d'un enfant* date de 1890. L'auteur avait alors quarante ans; arrivé au terme de la jeunesse, il fixait, en un livre exquis, les impressions de sa petite enfance, depuis les temps les plus lointains où pouvait remonter sa mémoire jusque vers sa treizième année. Quelque trente ans plus tard, il donne une suite à ce livre, et l'on ne sent point, après un si long intervalle, un changement dans sa manière, ni moins de fraîcheur dans ses souvenirs. Quelques répétitions de détails, que noteront — sans impatience du reste — ceux qui compareront les deux volumes, sont des renseignements nécessaires pour ceux qui ne connaîtront que le second. On remarquera, en outre, que l'auteur y a renoncé à certains déguisements de noms et de circonstances, pourtant fort légers, qu'il avait adoptés dans le *Roman d'un enfant* : signe d'un attachement plus grand à la réalité dans l'évocation du passé. Dans cette conservation des choses d'autrefois, il porte une piété singulière. De tous les siens, de tous ceux qu'il a aimés, il a toujours gardé avec une jalouse vénération chaque objet auquel se ratachait un souvenir de tendresse. Sa maison est pleine de bibelots touchants, rangés dans les vieux meubles avec le même soin qu'au temps où sa mère, ses tantes et grand'tantes les adaptaient au train-train régulier de leur vie discrète. Toujours hanté par l'effrayante rapidité du temps, l'écrivain s'efforce de sauver le plus longtemps possible les reliques du passé. Mais, comme ces choses aussi disparaîtront, il a entrepris d'en prolonger le souvenir dans des écrits qui, au milieu, de l'écoulement universel dureront, dit-il modestement, peut-être un peu plus de temps que des objets matériels. Dès son enfance, il écrivait ses mémoires sur de petits cahiers. Toute son œuvre, en un sens, n'est qu'une suite de mémoires. Ceux que ce vigoureux évocateur de l'exotisme a consacrés à sa propre maison ne sont ni les moins pittoresques, ni les moins émouvants.

Un grand salon rouge, de pur style Louis-Philippe, avec des meubles en acajou et, sur la cheminée, une immense pendule noblement symbolique; une vieille Bible du XVIIe siècle, affirmant la continuité d'une longue tradition huguenote; le chat ronronnant près du feu; des dames rangées en rond, presque toutes âgées, parées de bonnets de dentelles, qu'enjolivent des coques de ruban, entourées de vastes crinolines, qui, chaque fois qu'elles s'asseyent, se soulèvent comme des montgolfières; beaucoup de dignité et, en même temps, beaucoup de gaieté innocente et enfantine, comme dans la province d'autrefois : tel est le centre de cette vie paisible, où l'écrivain écoula ses années d'enfance et de jeunesse, parmi des soins très doux et des précautions infinies. Milieu essentiellement féminin, délicat et raffiné, qui eut une influence profonde sur la formation de son imagination et de ses sentiments. Le peintre d'Azyadé et de Rarahu crayonne avec des traits sincères, touchants et fins, ces provinciales charmantes: sa mère, surtout, qui lui inspirait un culte si profond et si complet ; sa tante Claire, une vieille fille restée très bonne, malgré les épreuves de la vie, toujours prête à ouvrir sa chambre bien rangée aux inventions encombrantes d'un petit garçon et à copier indéfiniment la même satire de Boileau, quand ce petit garçon, ce qui était assez fréquent, avait à faire des pensums.

Dans l'épreuve, ces âmes douces apparaissaient pleines de sérénité et de soumission. Des pertes d'argent amenèrent la gêne. Il fallut vendre des biens et louer une partie de la maison familiale. Peu s'en fallut que le salon rouge lui-même ne passât en des mains étrangères. Un pareil crève-cœur fut évité; mais il fallut — ô mortification! — subir l'installation d'un fourneau de cuisine dans le cabinet paternel, transformé en salle à manger, et se résigner à regagner le reste de l'appartement par une échelle et un trou du plafond. Mais, dans cette ascension inusitée, une grand'tante, malgré son âge, ouvrait la marche avec humour.

De plus grandes douleurs s'abattaient sur la maison et sur l'enfant, dont la sensibilité frémissante n'oubliait aucun déchirement. Son frère bien-aimé, officier de marine, miné par l'anémie tropicale, succombait au moment de revenir en Europe, et son corps était immergé dans le golfe de Bengale. Une émouvante lettre apportait ses repentirs de jeune homme et les derniers élans de sa piété. Un peu plus tard, l'enfant voit arriver — avec quel serrement de cœur! — les bagages du frère, resté pour jamais dans la lointaine Indochine : la Bible que, selon l'usage protestant, la mère de famille lui avait remise jadis avec quelques lignes de sa main; puis tous ces bibelots que l'officier s'apprêtait à rapporter et qui exhalaient l'odeur caractéristique de l'Extrême-Orient.

C'était, chaque jour, quelque nouvel objet : une gravure, un livre, un coquillage, qui, dans ce milieu clos et silencieux, venait solliciter l'imagination d'un enfant songeur et le faire rêver d'un lointain plein de prestige. De très bonne heure, il pensait à se faire marin comme son frère et malgré les répugnances des siens; moins, comme il l'avoue lui-même, par goût de la marine en elle-même (il n'était point de ceux qui, enfants, dessinent des bateaux sur leurs cahiers de brouillons), mais par amour des voyages, de ce qui est loin, de ce qui est autre.

Dès l'enfance, nous voyons se former chez le futur romancier de l'exotisme ce goût pour les pays étrangers. C'est étonnant ce qu'un enfant d'imagination peut mettre de pittoresque, de vie, d'horizon dans les limites étroites d'une modeste maison provin-

ciale. L'écrivain nous présente successivement toutes les parties du petit domaine où s'exerçait sa fantaisie : dans le haut de la maison, son musée, où il entassait à la fois des échantillons d'histoire naturelle, des coquilles, des papillons et — déjà — des reliques sentimentales; puis son théâtre de *Peau d'âne*, pour lequel il composait une décoration de rêves et de splendeurs; enfin, son piano, sur lequel, de bonne heure, il se distingua; et quel art permet mieux que la musique de s'évader de soi-même ? Ce sont encore les différents sites où s'écoula son adolescence : la cour de la maison paternelle de Rochefort, avec un petit lac et une petite grotte, que lui avait aménagés son frère. C'est la Limoise, la maison de Lucette, son amie d'enfance, qui mourut, elle aussi, en revenant des colonies. C'est la propriété de son oncle, dans le Midi pyrénéen — le pays de Ramuntcho — où il allait passer ses vacances, où il jouissait d'un vieil escalier en terrasse, garni de bouquets de fleurs. C'est la maison de sa sœur à Fontbruant, voisine du château de la Belle au Bois dormant, qu'il a décrit ailleurs; maison d'un charme ancien, si romantique, telle qu'il nous la dépeint dans son entourage de chênes verts, moins romantique, toutefois, qu'un certain ravin du voisinage :

Sur une longueur d'un kilomètre ou deux, ce ravin, qui ne tarda pas à devenir mon royaume favori, coupe comme une déchirure ce vieux sol pierreux de Saintonge et entretient dans son repli ombreux toute une végétation d'eau, en contraste absolu avec celle des plateaux d'alentour; là, dans la nuit verte, c'est le domaine des mousses merveilleuses, des roseaux grands comme des bambous et des fougères géantes; la grande osmonde, en particulier, y devient presque arborescente, et je ne connais dans nos climats aucun lieu ayant autant que celui-là des aspects de marais tropical. En outre, dans la muraille de rochers qui l'entoure, s'ouvrent en rang des espèces de porches d'église, donnant accès à la nuit souterraine; des grottes festonnées par la fantaisie millénaire des stalactites et dont l'alignement forme comme une petite rue très mystérieuse, aux profondes entrées noires. Oh ! quel incomparables champs d'exploration pour un jeune aventurier de quinze ans, qui, du matin au soir, le revolver à la ceinture, scrutait les fouillis les plus inviolés, en se prenant pour un trappeur du nouveau monde !...

Ce ravin devait être témoin de tout autres jeux : il allait abriter les rapides amours de deux enfants, dont l'un reçut en ce lieu sa première initiation. Un campement de bohémiens s'était installé dans le voisinage de Fontbruant. Le pays parlait de leurs méfaits et, aussi, de l'étrange beauté d'une jeune tsigane de leur bande. Elle vint à Fontbruant offrir ses paniers de jonc tressé. Le héros de cette histoire la vit et désira la revoir

Dix-huit ou vingt ans peut-être, cette bohémienne, un peu plus âgée que moi, qui n'en avais que seize ; très basanée, couleur des vieilles terres d'Etrurie, avec une peau d'une finesse merveilleuse; sa très pauvre robe en indienne mince, d'une éclatante propreté, moulait presque trop sa gorge de statue, qui, là-dessous, se devinait complètement libre ; son épaisse chevelure noire était piquée d'épingles de clinquant ; elle avait à ses petites oreilles de gros anneaux d'or et, autour du cou, un fichu de soie rouge. Ce qui fascinait par-dessus tout, c'étaient ses yeux de profondeur et de nuit,— derrière lesquels, qui sait, il n'y avait peut-être rien, mais où l'on eût dit que se cachait tout le mysticisme sensuel de l'Inde. Ces yeux-là, je devais les retrouver plus tard chez les bayadères des grands temples hindous, qui sont vêtues de soie et d'or et qui ont la gorge, les bras, même le visage, étincelants de folles pierreries... Sous la rebuffade de la domestique, elle s'en alla, silencieuse et hautaine, comme une reine outragée; mais elle avait certainement compris tout de suite mon admiration étonnée et ardente, car, avant de disparaître, elle retourna deux fois sa petite tête exquise pour me revoir, et, ce qui acheva ma déroute, je sentis très bien que son dernier regard, pour moi tout seul, s'était adouci dans un vague sourire.

L'adolescent se rendit au ravin sous prétexte de peindre, et la fille, sous couleur d'y chercher des joncs. Bien que les deux enfants n'eussent point le même langage, ils s'entendirent vite et bien, et ce qui devait arriver arriva. Dès cette première aventure — la première de beaucoup d'autres qui revivent en maint volume — le jeune homme trouvait dans son propre pays un amour déjà plein d'inconnu et de mystère, avec une étrangère, d'une race très vieille et très lointaine, et dans un site, lui aussi d'un aspect étrange et séculaire, devant des entrées de grotte « qui ressemblaient à des portiques de temple cyclopéen », parmi les fougères et les scolopendres et sous le vol des petites libellules qui menaient déjà leurs danses aux premiers âges du monde.

L'épisode est extrêmement gracieux, dans sa sobriété ardente. Si tout le reste du volume continue, d'une façon charmante, d'ailleurs, l'inspiration du *Roman d'un enfant*, ce passage tranche sur l'ensemble, par son caractère poétiquement romanesque.

A la fin, l'adolescent avait enfin obtenu de sa famille l'autorisation de se préparer à l'Ecole navale. Au collège, il avait fait, à ce qu'il dit lui-même, un écolier assez médiocre. Elevé dans un milieu doux et ouaté par des femmes attentives, ayant eu pour camarades d'enfance des filles, plutôt que des garçons, habitué à s'abandonner à de délicieuses rêveries solitaires, il trouva le collège bruyant, brutal et sale. Il subit les punitions du « caïman vert », appelé aussi la « guenon de Madagascar » : c'était son professeur de rhétorique. Il méprisa les mathématiques et eut de très mauvaises places en narration française. Il fut, pourtant, admissible la première année à l'Ecole navale et envoyé à Paris, pour préparer son admission définitive.

Au sortir de ses jardins, de ses bois, de son ravin — surtout de son ravin — le quartier Latin ne lui plut guère, non plus que sa modeste chambrette, qui donnait pourtant sur les toits de Saint-Etienne-du-Mont. Ni les matinées littéraires d'une cousine bas bleu, ni l'attachement sincère d'une jolie fille du quartier (qui mourut brusquement à l'hôpital au cours d'une opération), ni la célébration, à l'Oratoire, de sa première communion protestante à une date où son âme commençait à se sentir affreusement vide de toute foi religieuse, ni l'amour que, comme nombre de jeunes gens de sa génération, il éprouva pour l'impératrice, ne suffirent à illuminer cette période morne de son existence, où toute joie lui venait des lettres de sa province. Reçu à l'Ecole navale, il alla aux vacances, prendre congé des siens. Il revit avec émotion son tranquille Rochefort et la maison familiale, sa mère, ses tantes, un peu plus vieilles et encore appauvries, mais résignées et toujours capables de gaieté. A la veille d'une absence qu'il prévoyait longue, il voulut saluer le premier berceau de sa famille, l'*île* et sa petite capitale, Saint-Pierre, qui dort au centre d'Oléron, entre ses vignes et ses marais salants, parmi ses œillets, ses giroflées et ses aloès; il dit adieu à de vieilles parentes, très majestueuses encore dans leurs antiques robes de soie passée, à de vieilles saulnières aux hautes coiffes blanches, à de vieux vignerons, jadis au service de sa famille,

tout un petit monde non contaminé encore par le moderne démon de l'Envie, resté paisible, honnête, débonnaire et heureux, que je ne devais plus jamais revoir.

Une vie nouvelle allait commencer pour lui ; dès son arrivée au *Borda*, il se trouva dans un milieu qu'il sentit approprié à ses secrets désirs. Ni la mélancolie d'octobre, ni l'aspect sévère de l'arsenal de Brest, où sa personnalité disparut dans un numérotage administratif, ni la rudesse apparente des « range-à-bord », ni l'emprise de la discipline militaire ne l'empêchèrent de jouir du premier contact avec la Bretagne, d'une belle traversée à travers la rade, de l'apparition saisissante des trois vaisseaux-écoles et du pittoresque branle-bas de couchage, sous la direction paternelle des marins instructeurs. Il s'endormit, heureux, au cri chantant des matelots de vigie, bercé par le clapotis de la mer.

Si l'on compare cette série : le *Livre d'un enfant* et *Prime Jeunesse* de Pierre Loti, à cette autre : le *Livre de mon ami* et le *Petit Pierre*, d'Anatole France, elles se caractérisent assez précisément par leur opposition même. De part et d'autre, nous voyons un enfant sensible qui, élevé dans un milieu très tendre, imagine beaucoup et se crée un monde de rêve. Mais, l'un — c'est l'enfant du quai Malaquais — vit dans un beau paysage de grande ville, plein de souvenirs du passé; de bonne heure, il a le goût artistique du bibelot et du livre ; il se moque un peu de ses professeurs, mais il aime, au fond, ce qu'ils lui enseignent; l'antiquité a pour son jeune esprit des charmes toujours frais ; sa fantaisie légère et humoristique, même quand il s'attendrit, brode autour de son émotion des inventions ironiques et, à l'occasion, il se moque, rétrospectivement, de lui-même. L'autre — le petit Rochefortais — s'ébat au grand air; il fréquente plus la nature que les livres; le collège lui fait horreur ; et, s'il est hanté par quelque chose d'autre que sa vie présente, ce n'est point par ce qui est éloigné dans le temps, par l'histoire (les souvenirs n'ont pour lui qu'un intérêt sentimental), c'est par ce qui est éloigné dans l'espace, par les colonies, par le mystérieux Orient. Son imagination est ardente et sérieuse ; il parle toujours des siens — et de lui-même — avec cette sorte de respect sacré qu'on a pour les choses qui passent et qui, demain, ne seront plus. Et si, dans le plaisir que tout homme éprouve à se reporter par la pensée vers les jours de son enfance, il paraît quelque obscur désir de ramener un peu en arrière ce fugitif présent qui l'entraîne, ces souvenirs, que Pierre Loti rappelle de sa première jeunesse, ont, dans leur mélange de douceur et mélancolie, une force de résurrection particulièrement émouvante. — LOUIS COQUELIN.

puissance n. f. — ENCYCL. *Puissance d'une lentille, d'un système optique.* (V. DIOPTRIE, p. 62.)

Sacré-Cœur de Montmartre. (CONSÉCRATION DE LA BASILIQUE.) I. LA COLLINE DE MONTMARTRE. — Il semble que, de mémoire d'homme, ce « haut lieu » ait toujours été un endroit sacré. Primitivement couverte de bois, égayée de sources assez nombreuses, la colline aurait été le théâtre de cérémonies druidiques. A leur tour, les dieux classiques s'y installent, et les deux temples de Mars et de Mercure font donner à la colline les noms de *Mons Mercurii* ou de *Mons Martis*. Mais ces souvenirs païens s'effacent devant une longue suite d'évènements religieux, qui, aux yeux des catholiques, ont fait de Montmartre, selon une expression qu'on prête au roi Jean, « le cœur de la France ».

D'après une tradition, saint Denis y aurait prêché et même fondé un oratoire dédié à la Vierge. Il devait y trouver son martyre. En compagnie du prêtre Rustique, du diacre Eleuthère et de nombreux chrétiens, il y eut la tête tranchée. Sur le lieu de son supplice fut élevée la chapelle du Martyre, ou *Martyrium* ; elle se dressait à mi-côte, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la chapelle des Dames auxiliatrices de la rue Antoinette. La colline fut, dès lors, désignée sous le nom de Mont des Martyrs, *Mons Martyrum*, dont on a fait Montmartre. Il convient, du reste, d'ajouter que, suivant une autre tradition, le supplice de saint Denis eut lieu non à Montmartre, mais au village de *Catulliacus*, aujourd'hui Saint-Denis, là où furent édifiés son tombeau et la basilique de Saint-Denis.

Quoi qu'il en soit, Montmartre n'a cessé, depuis ces temps lointains, d'être le lieu d'élection d'une foule d'événements intéressant l'histoire de l'Eglise et le rendez-vous de personnages illustres dans les fastes religieux. Rappelons très sommairement les principaux faits. Sainte Geneviève, dit-on, y vint prier. Vers 1095, les religieux de Saint-Martin-des-Champs établissent sur la butte un prieuré, qui, en 1134, est remplacé par un couvent de religieuses bénédictines. Leur chapelle fut consacrée sous le vocable de Saint-Pierre, le 21 avril 1147, par le pape Eugène III, assisté de saint Bernard et de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny : c'est la vieille église qui subsiste encore sous le nom de Saint-Pierre-de-Montmartre. La reine Adélaïde ou Alix, femme de Louis le Gros, qui avait fondé ce couvent, s'y retira en 1153. Montmartre reçut la visite de saint Thomas de Cantorbéry, de saint Thomas d'Aquin, peut-être de Jeanne d'Arc, lorsque, du 6 au 8 septembre 1424, elle fit camper ses troupes au pied de la butte. C'est dans la chapelle du Martyre que, le 15 août 1534, Ignace de Loyola et ses six compagnons posent les fondements de l'ordre des jésuites. C'est un fait extrêmement remarquable que nombre de fondateurs d'ordres sont venus sur la colline sacrée prendre leurs inspirations. C'est saint Vincent de Paul qui y séjourne à diverses reprises, instruisant les ouvriers des carrières. Ce sont, en 1604, les premières religieuses du Carmel de France qui montent à Montmartre, avant de s'enfermer dans le cloître. C'est, en 1612, le cardinal de Bérulle, qui y consacre l'Oratoire. En 1642 et en 1645, J.-J. Olier, fondateur de la société de Saint-Sulpice, accompagné de deux disciples, vient s'y consacrer à son tour. Le P. Eude, fondateur des eudistes, fut quelque temps confesseur des Dames bénédictines et, avant la vision de Marie Alacoque, y fit célébrer l'office du Sacré-Cœur.

La chapelle du Martyre et l'église conventuelle (Saint-Pierre) étaient les deux centres de nombreux pèlerinages. Le plus célèbre était la procession solennelle que, depuis le règne de Dagobert Ier, les religieux de l'abbaye de Saint-Denis, en grande pompe et portant le chef de leur patron, accomplissaient tous les sept ans, au millieu d'un immense concours de peuple.

En 1622, un couvent annexe, dit « prieuré des Martyrs », fut construit près de la chapelle de Saint-Denis et, en 1681, les religieuses du couvent d'en haut, qui menaçait ruine, vinrent s'y établir. Diverses chapelles de secours, qui, plus tard, devinrent des églises paroissiales, et plusieurs communautés avaient été fondées sur les flancs de la colline. Le couvent des bénédictines, réformé en 1598 par la 33e abbesse, Marie de Beauvilliers, et complété par l'adjonction d'un pensionnat, les dominait de son prestige et de son ancienneté.

A peu près tout cet héritage des siècles disparut à la Révolution. Le 16 août 1792, les religieuses reçurent l'ordre d'abandonner le couvent. Le 24 juillet 1793, la 43e abbesse, duchesse de Montmorency-Laval, vieille et sourde et, pour cette raison, accusée par Fouquier-Tinville de conspirer « sourdement », fut guillotinée, avec quinze de ses religieuses. La chapelle du Martyre fut détruite. L'abbaye fut vendue et démolie. L'église Saint-Pierre, pillée le 17 novembre 1793, saccagée et profanée, subsista, pourtant. Elle devait être rendue au culte le 30 mai 1795. Napoléon eut le projet d'élever sur la colline un temple à la paix. Eventrée depuis plusieurs siècles par des carrières à plâtre, la butte, bien qu'appelée à jouer un rôle chaque fois que Paris était menacé d'une invasion ou d'une révolution, semblait, en apparence, à jamais dépouillée de son auréole religieuse.

II. LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR. — Les dangers que courut la France en 1870 jetèrent dans nombre d'âmes pieuses un trouble profond. A l'exemple des Lyonnais, qui avaient fait vœu de reconstruire l'église de Fourvières, si leur ville était préservée de l'invasion, un catholique parisien, Alexandre Legentil, eut l'idée de mettre Paris et la France entière sous la protection du Sacré-Cœur.

Ce n'est pas le lieu de raconter en détail les origines de la dévotion au Sacré-Cœur. Rappelons, seulement, qu'en 1675, une visitandine de Paray-le-Monial, Marguerite-Marie Alacoque (qui devait être béatifiée le 18 septembre 1864, sous le titre de « la bienheureuse Marguerite-Marie»), eut une vision où le Christ, raconta-t-elle, lui ordonna de faire consacrer le premier vendredi qui suit l'octave du Saint-Sacrement à la célébration d'une fête en l'honneur de son Sacré-Cœur. Secondée par le P. de La Colombière, jésuite, son directeur, elle obtint, dix ans plus tard, en 1686, que la fête fût célébrée à Paray-le-Monial. En 1697,

le pape Innocent XII autorisa cette fête dans toute la Visitation. Marguerite-Marie exposa sa mission dans un écrit, qui fut publié en 1698 par le P. Croiset, sous le titre de *Dévotion au Cœur de Jésus*. Les débuts de la nouvelle dévotion furent assez lents, bien que la reine Marie-Thérèse s'y montrât favorable. Ce n'est que plus tard, lorsque, pour conjurer la peste de Marseille (1720), l'évêque Belzunce consacra son diocèse au Sacré-Cœur que l'on constate les progrès évidents de ce culte. La reine Marie Leczinska, en juillet 1765, en recommande la diffusion à l'assemblée du clergé et, cette même année, le pape Clément XIII le permet dans toute l'Eglise. Le Dauphin, fils de Louis XV, fit édifier dans la chapelle du château de Versailles un autel au Sacré-Cœur. Louis XVI, captif, avait fait vœu, s'il recouvrait la liberté, de consacrer lui-même, sa famille et son royaume au Sacré-Cœur. On sait que, lors de la perquisition faite au Temple, les commissaires trouvèrent, avec le texte de ce vœu, une image du Sacré-Cœur.

III. Le vœu national. — C'est, en somme, le vœu de Louis XVI que voulait faire revivre Alexandre Legentil, en janvier 1871. Il était alors à Poitiers (Paris était investi). Aidé par son beau-frère, Rohault de Fleury, et par quelques amis zélés, il fit autour de lui une active propagande. Ces apôtres projetaient d'ériger une église monumentale dédiée au Sacré-Cœur et qui serait à la fois une protection pour le pays et un acte de pénitence et d'expiation nationale pour les fautes passées, où ils voyaient la cause des malheurs présents. (Notons qu'à cette date, les catholiques, outre les malheurs nationaux, protestaient contre l'entrée à Rome des troupes italiennes, le 19 septembre 1870.) Le 11 février 1871, ce projet fut communiqué à Pie IX, qui l'approuva. L'élévation de Mgr Guibert au siège archiépiscopal de Paris fournit à l'œuvre le chef le plus autorisé. Non sans avoir mûrement réfléchi, il s'y donna tout entier. Légèrement modifié par lui, le vœu prit cette forme définitive (nous mettons en italique la phrase conditionnelle que le prélat supprima) :

En présence des malheurs qui désolent la France et des malheurs plus grands, peut-être, qui la menacent encore, en présence des attentats sacrilèges commis à Rome contre les droits de l'Eglise et du Saint-Siège et contre la personne sacrée de Jésus-Christ, nous nous humilions devant Dieu et, réunissant dans notre amour l'Eglise et notre Patrie, nous reconnaissons que nous avons été coupables et justement châtiés; et, pour faire amende honorable de nos péchés et obtenir de l'infinie miséricorde du Sacré-Cœur de N.-S. Jésus-Christ le pardon de nos fautes, ainsi que les secours extraordinaires qui, seuls, peuvent délivrer le Souverain Pontife de sa captivité et faire cesser les malheurs de la France, nous promettons *(lorsque ces grâces nous auront été accordées)* de contribuer *(selon nos moyens)* à l'érection d'un sanctuaire dédié au Sacré-Cœur de Jésus.

La dédicace de la future église devait être :

CHRISTO. EJUSQUE. SACRATISSIMO. CORDI.
GALLIA. POENITENS. ET. DEVOTA.

Un comité de douze membres, présidé par Léon Cornudet, fut constitué en vue de l'édification du monument que Mgr Guibert appelait « une sorte de paratonnerre sacré ». Sur l'invitation de l'archevêque, le dimanche du Bon Pasteur, le P. Monsabré prêcha à Notre-Dame, pour éveiller le zèle des fidèles.

Le 31 juillet 1872, un bref de Pie IX apporta une nouvelle approbation pontificale.

Divers emplacements furent proposés. L'archevêque choisit Montmartre, tant à cause de son passé religieux que parce que, dans l'immense panorama qu'on découvrait du sommet de la colline, elle semblait dominer toutes les églises de Paris.

Le 5 mars 1873, Mgr Guibert écrivit au ministre des cultes, qui était alors Jules Simon, pour prier le gouvernement de proposer à l'Assemblée nationale un projet de loi approuvant l'érection d'un temple sur la colline de Montmartre. Il ne sollicitait aucune subvention : mais une déclaration d'utilité publique était indispensable à l'accomplissement des expropriations nécessaires. Il demandait aussi que les archevêques successifs du diocèse fussent reconnus propriétaires incommutables de l'édifice. Le gouvernement consentit. Le projet de loi fut présenté en juillet par Batbie, successeur de Jules Simon, et renvoyé devant une commission, dont Emile Keller fut rapporteur. La discussion eut lieu le 23 juillet 1873. Défendu par de Belcastel, de La Bassetière, Chesnelong, Cazenove de Pradine, et combattu par de Pressensé, Bertauld, Corbon, Tolain, Ed. Lockroy, le projet de loi fut adopté par 382 voix contre 138, soit avec une majorité de 244 voix. Il ne mentionnait pas la consécration de l'édifice au Sacré-Cœur; il se bornait à envisager son affectation au culte catholique. Le 31 juillet 1873, le pape Pie IX adressa un bref d'approbation à l'archevêque de Paris, avec une offrande de 20.000 francs. A la fin de 1873, les souscriptions atteignaient 1 million. L'architecte prévoyait une dépense de 7 millions de francs : il était loin du chiffre final.

L'achat du terrain, qui fut payé 833.000 francs, exigea dix-huit expropriations : la superficie était de 12.449 mètres, dont 10.313 réservés pour l'édifice.

Une commission artistique composée de : Alphand, Ballu, de Cardaillac, Chesnelong, Cornudet, Duc, de Guilhermy, Guillaume, Labrousse, Legentil, A. Lenoir, Rohault de Fleury père, rédigea en 27 articles le programme du concours ouvert entre les architectes du 1er février 1874 au 30 juin. Soixante-dix-huit projets furent déposés. Six jurés, élus par les concurrents (Ch. Garnier, Vaudremer, Germain, Questel, Coquart, Lefuel), furent adjoints à la commission. Le projet romano-byzantin de Paul Abadie fut classé premier; les dix suivants reçurent des indemnités de 15.000 à 20.000 francs.

IV. Construction. — La première pierre (un bloc de marbre rose qui a été déplacé depuis et se trouve aujourd'hui dans la crypte) fut posée le 16 juin 1875 par le cardinal Guibert, assisté de douze évêques et au milieu d'un grand concours de peuple.

La question des fondations faillit tout arrêter. Pour supporter une masse de pierre aussi considérable, la butte serait-elle assez résistante? Un puits d'exploration permit de constater que les anciennes carrières ne s'étendaient point au-dessous de l'emplacement prévu, sauf sous une petite partie du portail. Il restait à considérer la nature du terrain. Au-dessus de l'épaisse couche de gypse qui constitue la partie inférieure de la butte, s'étend une couche de marnes blanches et vertes, puis à la surface une couche de sable. Sur des marnes et sur du sable, matériaux instables et sujets aux glissements, il ne fallait pas songer à appuyer les fondations, même au moyen d'un lit de béton, comme le voulait Abadie. Alphand proposa de creuser 83 puits de 33 mètres de profondeur, que l'on comblerait de meulière et de chaux hydraulique et qui, joint par d'épaisses arcatures, constitueraient de solides fondations. Ce projet représentait des dépenses énormes (l'établissement des seules fondations coûta plus de quatre millions), qui firent un moment hésiter le cardinal. Pourtant, confiant dans la générosité des fidèles, il contresigna le projet, le 26 mai 1876. En attendant que la future basilique pût abriter les cérémonies et pour satisfaire au désir de Pie IX, une chapelle provisoire fut établie et bénie le 3 mars 1876; elle était desservie par les missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, secondés par les Frères de la Sainte-Famille de Belley. Dès ce moment, les pèlerinages affluèrent.



Façade de la basilique du Sacré-Cœur, à Paris (vue du Sud-Ouest).

Le travail des fondations commença le 5 juin 1876: il dura deux ans. Voici, sommairement, les principales dates de la construction :

Célébration de la première messe dans la chapelle Saint-Martin, 21 avril 1881; crypte, 1878-1883; pourtour du chœur et porche, 1883-1884; absides, 1885; inauguration de la crypte et de l'abside par Mgr Richard, successeur de Mgr Guibert, 19 novembre 1886; voûte et couverture du chœur, 1886-1887; façade méridionale, 1889; façades occidentale et orientale, et en hauteur 56e assise, 1890; ouverture de l'église au culte, 5 juin 1891; achèvement des quatre petits dômes, 1896; pose de la clef de voûte du grand dôme, 11 décembre 1898; bénédiction de la croix, 17 octobre 1899; inauguration solennelle du dôme et des coupoles, le 22 juin 1900; construction du campanile, 18 juin 1905-14 juin 1912; pose de la dernière pierre, 2 août 1914.

Cependant un certain nombre d'événements notables marquèrent l'histoire de la basilique. D'abord, une opposition violente contre le principe même du Vœu national. Le 5 octobre 1880, le conseil municipal de Paris adressa au gouvernement une pétition pour lui demander le retrait de la loi du 24 juillet. En 1882, un projet d'abrogation de cette loi fut présenté au Parlement par Delattre. Le cardinal Guibert s'attacha à démontrer qu'il était impossible d'arrêter une œuvre à l'achèvement de laquelle plus de 3.500.000 souscripteurs étaient intéressés et pour laquelle 12 millions de francs avaient été déjà dépensés. Le ministre de l'intérieur, Goblet, s'opposa au vote d'urgence, et le projet d'abrogation fut abandonné. Il fut repris en 1891 (proposition Dumay) et en 1897 (proposition Gérault-Richard) sans plus de succès.

L'architecte, P. Abadie, étant mort le 2 août 1884, fut remplacé par Daumet, l'architecte du Palais de justice. Celui-ci voulut apporter au projet de son prédécesseur des modifications qui ne furent pas approuvées par le Comité et se retira en 1886. Il fut remplacé par Rauline et Laisné. En revanche, le plan d'Abadie ne parut pas suffisamment poussé en ce qui concernait le campanile. Ceux de Daumet et de Rauline, également écartés, l'un comme trop modeste, l'autre comme trop élevé, c'est Lucien Magne, successeur de Rauline en 1904, qui fit prévaloir le sien, et les substructions durent être refaites à cet endroit.

La dépense totale dépassa 40 millions de francs. Elle fut couverte par les souscriptions des fidèles, inscrites dans le *Bulletin du Vœu national*. Les contributions prirent toutes les formes. Il y en eut un grand nombre d'extrêmement modestes. Si tel diocèse, telle communauté, telle association professionnelle souscrivait pour toute une chapelle ou un autel dans la future basilique, d'autres se contentaient d'un pilier ou d'une simple pierre. Une pierre valait 300 ou 120 francs et, pour les plus humbles donateurs, on avait établi des carnets de 300 et 120 francs, divisés en tickets de 0 fr. 10. Le zèle des fidèles non seulement a toujours répondu aux demandes, mais, le plus souvent, les a devancées.

V. Consécration définitive. — L'église, terminée, devait être inaugurée le 17 octobre 1914. La cérémonie fut ajournée par la guerre, qui, du reste, multiplia le nombre des pèlerinages et le nombre des adhérents aux diverses associations du Sacré-Cœur. Le 5 août 1919, une lettre pastorale du cardinal Amette, archevêque de Paris, annonçait que la consécration de l'église du Vœu national au Sacré-Cœur

de Montmartre aurait lieu le 16 octobre 1919, en l'octave de saint Denis, sous la présidence du cardinal Vico, cardinal-évêque de Porto, et Sainte-Rufine, préfet de la Congrégation des Rites, légat du pape, et qu'elle serait suivie (les 17, 18, 19) d'un triduum.

La cérémonie eut lieu au jour dit, conformément à la liturgie grandiose des dédicaces. Le cardinal-archevêque devait consacrer le maître-autel et vingt autres évêques les quatorze autres autels de la basilique et six autels de la crypte :

Saint-Michel, Mgr Guérard; *Saint-Louis*, Mgr Gibier; *B. Marguerite-Marie*, Mgr Berthoin; *Saint-Labre*, Mgr Julien; *Saint-Joseph*, Mgr Roland-Gosselin; *Saint-Cœur de Marie*, Mgr Germain; *Saint-Luc*, Mgr Chollet; *Saint-Ignace*, Mgr Schœpfer; *Sainte-Ursule*, Mgr Chesnelong; *Saint-Vincent-de-Paul*, un vicaire apostolique lazariste; *Sainte-Radegonde*, Mgr de Durfort; *La Marine*, Mgr Leroy. — CRYPTE : *Sainte-Geneviève*, Mgr Marbeau; *Saint-Dominique*, Mgr Altmayer; *Saint-Bruno*, Mgr Déchelette; *Saint-François*, Mgr de Gibergues; *Saint-Pierre*, Mgr Lemonnier; *Mater Dolorosa*, Mgr Péchenard.


Chevet et campanile de la basilique du Sacré-Cœur (vue du Nord-Est).

A 5 h. 1/2, les reliques des martyrs Pius, Demetrius, Pacificus et des saints honorés dans la basilique, exposées la veille à Saint-Pierre, furent transportées dans un oratoire édifié entre cette église et le Sacré-Cœur. A 7 h. 1/2, le cardinal-archevêque bénit la basilique et en fit trois fois le tour, en frappant trois fois à la porte, qui ne s'ouvrit qu'à la troisième. Pénétrant dans l'église, il traça sur la cendre les alphabets grec et latin et bénit le « sépulcre », cavité réservée dans l'autel pour y déposer les restes des martyrs. Puis on alla querir ces reliques au reposoir; on les porta en procession, et elles furent déposées, puis scellées, dans les sépulcres. A 10 h. 1/2, les fidèles furent admis; à 11 h. 1/2, le légat célébra la messe pontificale : 8 cardinaux français, le cardinal anglais Bourne, 110 membres de l'épiscopat, de nombreux curés assistaient à la cérémonie. Dans l'après-midi, le cardinal-légat procéda à l'érection de l'église en basilique (titre qui confère à une église certains privilèges honorifiques), et le P. Janvier, prédicateur de Notre-Dame, prononça un sermon, qui fut suivi d'un salut solennel.

VI. DESCRIPTION DE LA BASILIQUE. EXTÉRIEUR. — Les principales dimensions de l'édifice sont les suivantes : longueur, 85 mètres; largeur, 35 mètres, longueur de la nef, 60m, 90; altitude du lanternon de la coupole au-dessus du sol, 83m33; hauteur de la coupole sous clef de voûte, 54m, 94; diamètre de la coupole, 16 mètres; altitude de la croix du campanile, 91m, 04.

La basilique est construite en pierre blanche et dure des carrières de Souppes, près de Château-Landon. Elle appartient au style romano-byzantin. Si sa partie antérieure, caractérisée par un amas de coupoles, a bien l'aspect byzantin, sa partie postérieure, avec ses absides et absidioles, se rattache aux traditions romanes. Tout l'édifice est recouvert d'un robuste dallage à écailles.

La façe méridionale, qui regarde Paris, présente d'abord un porche à terrasse, précédé d'un escalier et divisé en trois arcades, auxquelles correspondent les trois portes de la basilique. Les tympans de ces portes sont ornés chacun d'un bas-relief (au centre *le soldat Longin perçant le cœur du Christ*, par Fagel; à droite, *St Thomas met sa main dans le côté ouvert du Sauveur*, par H. Lefebvre; à gauche, *Moïse frappe la pierre du désert*, par Fagel, 1903-1904). Les trois portes elles-mêmes, en bronze fondu, récemment posées (celle de droite ne l'était pas encore le jour de la consécration), œuvres de l'architecte Lucien Magne et du sculpteur Séguin, sont ornées dans la partie supérieure de six bas-reliefs d'Hippolyte Lefebvre représentant des scènes de l'Evangile. Au-dessus du porche, s'étend une surface percée de trois baies, celle du centre entièrement ouverte, les deux autres garnies dans leur tympan d'un bas-relief (à droite, *Jésus et la Samaritaine*, par André d'Houdain; à gauche, *Marie-Madeleine aux pieds de Jésus*, par Louis Noël). Le fronton triangulaire qui domine la façade est coupé en son sommet par une niche où est logée la statue du *Sacré-Cœur*, par Michel, haute de 5 mètres; sur le socle, on lit : *Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis*.

La grande coupole s'élève sur la croisée de la nef et du transept. Du dehors, on distingue la rangée des vingt hautes fenêtres; plus haut, la corniche ornée de corbeaux, qui sont des portraits des collaborateurs de l'œuvre; puis l'arcature de la galerie extérieure; le dôme, le lanternon, le dôme du lanternon et la croix. Les quatre petites coupoles occupent les quatre angles, entre les quatre bras de la croix. Les deux façades latérales Est et Ouest, avec leurs baies étroites, sont d'une décoration très sobre, presque nue. L'abside, surmontée de la statue de *St Michel*, en cuivre, par Sicard (inaugurée le 26 juin 1908), est entourée de six absidioles et terminée par le campanile qui fait face au nord. Tout autour de l'édifice, court un saut-de-loup, large de 4 mètres, profond de 8 mètres, sur lequel prennent jour, faiblement du reste, les fenêtres de la crypte.

VII. INTÉRIEUR. — Si, pénétrant à l'intérieur de la basilique par la porte principale, on passe en revue les chapelles, toutes décorées de statues, de vitraux, de mosaïques et de dallages multicolores dont les sujets et les motifs décoratifs sont empruntés à la légende du ou des saints qui y sont honorés, on trouve, en commençant par la droite :

1° La *Chapelle St-Michel* ou *de l'Armée*, toute garnie d'ex-voto militaires, placée aussi sous le patronage de Jeanne d'Arc (sur l'autel, statue de l'archange *St Michel*, par Louis Noël; sur le côté, statue de *Jeanne d'Arc*, par Fagel); 2° *Chapelle de Saint-Louis* ou *du Barreau*; 3° *Tribune du Commerce* et de *l'Industrie*, terminant le transept Est, due aux souscriptions des habitants de Lyon et de Tourcoing, décorée de la grande verrière de la *Vierge* d'après Marcel Magne; 4° *Chapelle de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, enrichie d'un luxueux autel; 5° (de 5 à 11, nous rencontrons les chapelles absidiales) la *Chapelle de St-Labre*, contenant le monument de L. Veuillot, par L. Fagel; 6° *Chapelle St-Jean-Baptiste*, offerte par le Canada et l'ordre de Malte; 7° *Chapelle St-Joseph*; 8° *Chapelle de la Vierge* ou *du Saint-Cœur-de-Marie*, qui, selon l'usage le plus habituel, est la chapelle du chevet et occupe par conséquent la base du campanile; elle est remarquable par le détail de son architecture, par l'autel que surmonte la *Vierge* de Crauk et par la mosaïque de l'*Assomption* (70 m. carr., exécutée par René Martin d'après les cartons de Marcel Magne); 9° puis, en revenant par la gauche, nous voyons : la *Chapelle des Saints Luc, Come et Damien* ou *des Médecins*; 10° la *Chapelle d'Ignace de Loyola*, consacrée à l'*ordre des Jésuites*; 11° *Chapelle Ste-Ursule*, où se trouve une *Ste Geneviève* de Bogino, payée par 300.000 souscriptions à 10 centimes; 12° *Chapelle de St-Vincent-de-Paul*; 13° *Tribune de l'Agriculture*, terminant le transept Ouest, éclairée par la verrière de la *Nativité*, d'après Marcel Magne; 14° *Chapelle de Ste-Radegonde et des Saintes reines de France*, due principalement au diocèse de Poitiers; 15° *Chapelle de la Marine*, avec la statue *Stella Maris*, de Fagel.

Si, dans l'ensemble, l'intérieur de la basilique ne paraît pas aussi bien éclairé qu'on le désirerait d'une église romane et byzantine, l'effet de la grande coupole, vue obliquement des bas côtés, n'en est pas moins fort imposant. Sur les quatre pendentifs, figurent quatre anges, sculptés par Barrias, Michel, Louis Noël et Fagel. Au-dessus, une rangée d'arcades aveugles, puis la ligne des vingt hautes fenêtres, qui se trouvent malheureusement placées un peu trop haut pour éclairer le chœur; au bas des fenêtres, court un balcon intérieur, d'où l'on a une vue intéressante du chœur et des offices.

Entre le dôme extérieur et la coupole intérieure, un espace est aménagé, où sont logés les quatre arcs-boutants qui soutiennent le lanternon et l'escalier à jour qui y conduit.

A gauche, au milieu de l'arc du transept, la chaire en marbre de Carrare, à laquelle on accède par un double escalier, s'élève sur des colonnettes de marbre précieux, avec des ornements en mosaïque d'émail. En face, le banc d'œuvre, également en marbre de Carrare, est surmonté d'un monolithe où est sculpté, du côté de la nef, le *Christ en croix* et, vers les bas côtés, la *Vierge* (par H. Lefebvre).

Le chœur est richement orné. Les rampes d'accès sont décorées des écussons des chapitres. L'appui de communion est en fer forgé et en cuivre repoussé. Le dallage est formé d'un entrelacement de marbres multicolores et de mosaïques. La voûte, en cul-de-four, est destinée à être revêtue d'une vaste mosaïque de 375 mètres carrés, œuvre de Marcel Magne, L.-O. Merson et R. Martin. Les dix-huit stalles sont construites en bois d'essences variées, y compris le fameux cèdre du Liban, envoyé par le patriarche des Maronites. Les panneaux des dossiers représentent David, Elie et les prophètes : c'est un curieux travail de marqueterie, où trente-six bois divers ont été employés. Le maître-autel, en marbre de Sienne, est l'œuvre de Rauline. Le retable représente le *Christ en croix* et, de chaque côté, les apôtres. Au-dessus, s'élève l'*Exposition monumentale* ou *Ciborium*, où, depuis le 1er août 1885 et grâce à un roulement établi entre les fidèles volontaires, le Saint-Sacrement est perpétuellement exposé. Une statue de *St Pierre*, en bronze, réplique de celle de Saint-Pierre de Rome, est adossée au chœur.

Les douze croix de consécration fixées aux piliers représentent, sur des fonds de mosaïque, les douze apôtres.

VIII. CRYPTE. — La crypte, haute de 9 mètres, reproduit, au moins dans son pourtour, la disposition de l'église supérieure. L'entrée, qui se trouvait primitivement sous le porche principal et qui, maintenant, donne dans le saut-de-loup à gauche, est fermée par des portes en bronze, copies de celles du baptistère de Florence.

De droite à gauche, nous trouvons successivement les chapelles :

1° *Ste-Geneviève*; 2° *St-Denis*; 3° *St-Dominique*; 4° *St-Jean-l'Evangéliste* (ou *St-Alphonse-de-Liguori* ou *N.-D. du Perpétuel-Secours*); 5° *Sts Benoît, Bernard, Gertrude*; 6° *St-Bruno*; 7° *Jésus enfant et enseignant*; 8° *Ste-Famille* (dans le sous-sol du campanile et sous la chapelle de la Vierge), 9° *Ste-Thérèse*; 10° *St-Latuin* et *Ste-Opportune*; 11° *Ste-Anne* et *St-Joachim*; 12° des *Amis de Jésus* (*Ste-Madeleine, St-Lazare* et *Ste-Marthe*); 13° *St-François d'Assise, Ste-Claire* et *Ste-Colette*; 14° *St-Martin* (la première inaugurée en 1881); 15° *St-Rémy*.

Au centre de la crypte est la *Chapelle des Morts*, avec ses trois nefs et ses trois autels; au-dessus de l'autel central, la *Pieta*, de Coutan. Dans les angles, les statues agenouillées des cardinaux Guibert et Richard. Dans les degrés de l'autel, s'insère la *première pierre*, en marbre rose. Adossée à cette chapelle et faisant face à celle de la Ste Famille, au milieu de l'abside, la *Chapelle de St-Pierre*, par l'heureuse disposition rayonnante de ses sept arcs, commande les sept chapelles de l'abside. Ces deux chapelles centrales ne peuvent recevoir qu'une lumière artificielle.

Pendant les bombardements, la crypte abrita de nombreux habitants de la butte.

IX. CAMPANILE. — On y distingue trois parties : 1° le soubassement, qui contient la chapelle de la Vierge et qui est creusé sur chaque face d'une arcade à trois baies; 2° le clocher proprement dit, où l'on distingue, entre les colonnettes, l'escalier de pierre, et qui se termine, par la réunion en voûte de ses piles d'angles, en une sorte de loge, destinée à contenir le carillon (aux quatre angles, on aperçoit les quatre anges, de Dampt); 3° la flèche conique, reposant sur une galerie de colonnades et portant le lanternon.

C'est en bas du clocher, au-dessus de la chapelle de la Vierge, qu'est suspendue l'énorme cloche surnommée la *Savoyarde*. Offerte par la Savoie, fondue à Annecy en 1891, baptisée le 20 novembre 1895 sous le nom de *Françoise-Marguerite du Sacré-Cœur*, elle est la plus grosse cloche de France, pèse 18.835 kilogrammes, a 3m, 06 de haut et 3m, 04 de diamètre. Elle est décorée de sculptures et d'une inscription latine. Elle donne l'*ut* d'en bas. Le battant pèse 850 kilogrammes. Pour ne pas trop ébranler l'édifice, on se contente habituellement de la faire tinter au moyen d'un mécanisme électrique : elle ne sonne à toute volée que dans les occasions solennelles, comme elle l'a fait pour les *Te Deum* de l'Armistice et de la Victoire.

X. Vue d'ensemble. — L'architecture de la basilique a été fort critiquée. Beaucoup ont regretté de ne pas voir s'élever, à la pointe de la butte, la silhouette élancée d'une église gothique. Mais il est remarquable que, sur les 78 projets présentés, il y en ait eu tout au plus 5 ou 6 de style gothique. Il y a sans doute à cette préférence une raison péremptoire, et c'est la forme du terrain. La longueur en est, relativement à la largeur, tout à fait insuffisante pour l'établissement d'un plan gothique. En outre, une église gothique eût été d'une construction encore plus lente, plus coûteuse et beaucoup moins résistante aux intempéries qui s'exercent sur cette hauteur. La plupart des concurrents ont dû choisir des églises d'une forme ramassée, ce qui les a conduits, le plus souvent, à proposer des édifices du type de Saint-Augustin. Cela admis, il faut reconnaître que la basilique, vue de près, donne d'abord une déception par ses proportions écrasées (de même qu'en dedans la nef manque de profondeur); on la trouve plus petite que l'on n'avait pensé. Il est juste d'ajouter aussitôt que, quand son entourage aura été mis au point, les baraques et chantiers enlevés, qu'on y accédera par une rampe monumentale courant autour d'un château d'eau et que les jardins de ses flancs auront été aménagés, elle réalisera plus complètement; même de près, les vœux de son architecte. Mais c'est surtout de loin qu'elle reprend son avantage. Qu'on la regarde du nord de Paris, du boulevard de Courcelles, de la rue de Solférino ou de la rue Lafitte, soit que sa masse blanche apparaisse éclatante dans le soleil, soit qu'elle s'estompe mystérieusement dans le brouillard, elle domine partout Paris de sa silhouette mystique, et l'effet qu'elle produit est très grand. — Robert La Jarrie.

sthène n. m. (du gr. *sthenos*, force). Unité de force, dans le système M. T. S. [abrév. *sn*]. (V. mesures, p. 64.)

— Encycl. Le sthène est la force qui, en une seconde, communique à une masse égale à une tonne un accroissement de vitesse de 1 mètre par seconde. Le sthène équivaut à 10^8 dynes (la dyne est l'unité de force dans le système C. G. S. [v. dyne, au *Nouv. Lar. ill.*, t. III]); le centisthène, qui vaut 10^6 dynes, est donc équivalent à la mégadyne.

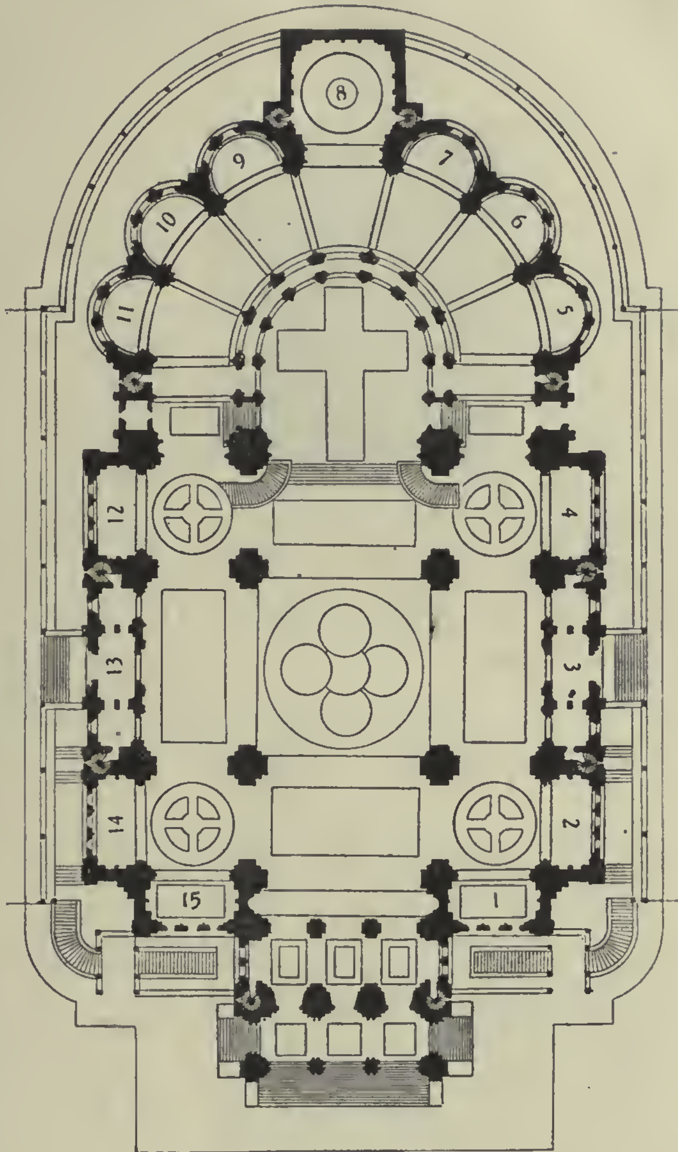
Tarass-Boulba, drame musical en cinq actes, d'après Gogol, par Louis de Gramont, musique de Marcel-Samuel Rousseau, représenté au Théâtre-Lyrique le 2 décembre 1919.

Du roman fameux où Nicolas Gogol a retracé un épisode des guerres séculaires, qui jetèrent les uns contre les autres Cosaques et Polonais, Louis de Gramont a extrait un poème, qui évoque assez faiblement la richesse, l'ampleur et la cruauté du récit, les visions sanglantes d'une épopée vraiment homérique. Et plus d'un ira peut-être, l'oreille encore vibrante de la péroraison sonore, demander au livre d'exalter le spectacle aux accents de la prophétie tragique du vieux Tarass, expirant dans une apothéose de flammes.

Tarass-Boulba a envoyé ses deux fils, Yégor et Andry, achever leurs études au séminaire de Kiev. Andry s'éprend de Xénia, fille du voïvode polonais de Doubno. Mais les deux jeunes gens sont bientôt rappelés au foyer paternel pour faire leurs premières armes. Car Tourass-Boulba supporte mal l'inaction d'une longue trêve. Il réussit à entraîner les Cosaques dans une nouvelle entreprise contre les Polonais. Doubno, bloqué et réduit à la famine, est sur le point de capituler, quand la servante de Xénia se glisse pendant la nuit jusqu'au camp des Cosaques et révèle à Andry la présence de la jeune fille dans la ville. Oubliant tout ce qui n'est pas son amour, Andry la suit et passe à l'ennemi.

Dans l'église de Doubno, la foule se lamente et prie. Tout à coup, la nouvelle survient qu'une sortie heureuse a assuré la victoire des Polonais. Des centaines de Cosaques ont été faits prisonniers et seront conduits à l'échafaud. En récompense de ses services, Andry a été uni à Xénia, et il se prépare à la rejoindre dans la chambre nuptiale. Mais Tarass-Boulba, meurtri, ensanglanté, se dresse en justicier devant son fils et venge, en l'abattant d'un coup de sabre, Yégor supplicié, l'Ukraine trahie. Et, se frayant un chemin parmi les Polonais accourus, il rejoint ses soldats décimés, cependant que Xénia tombe évanouie sur le cadavre d'Andry.

Il y a quelque quinze ans que Marcel Rousseau, qui venait d'obtenir le grand prix de Rome, alla demander à Louis de Gramont un livret d'après *Tarass-Boulba*, qui avait charmé son adolescence. Il apporte donc une œuvre longuement mûrie, non sans avoir soin de faire connaître, par le truchement d'une brève notice, ses idées « fort catégoriques » sur le théâtre lyrique et sur la mission du chanteur, « qui, chargé d'interpréter un texte et de faire comprendre une action à l'auditoire, ne doit jamais être couvert par la symphonie ». Cette conception n'est pas neuve; elle n'offre, d'ailleurs, rien d'incompatible avec les exigences d'une évolution inéluctable.



Plan de la basilique du Sacré-Cœur, à Paris.

Marcel Rousseau a été assez intimement possédé par son sujet pour ne vouloir rien tirer que de lui-même. A la manière des classiques, il s'est gardé de chercher la couleur locale dans des éléments extérieurs; il a dédaigné l'imitation directe des musiciens russes. A peine peut-on saisir au vol, en un appel bref et brutal, les quatre premières notes de l'admirable chant des Bateliers du Volga, qui déchaînent la frénésie des danses cosaques. *Tarass-Boulba* a été écrit avec la sincérité d'une jeunesse éprise. C'est peut-être, d'ailleurs, par tout ce qu'il y a de primitif et de violent que l'instinct du compositeur a été d'abord atteint. La musique se lie et se plie à l'action avec une spontanéité, une souplesse de rythme et de mouvement naturelles. Elle narre et décrit avec vivacité. En ce sens, le second acte, qui se déroule dans la maison de Tarass-Boulba, le plus fidèle à l'esprit du texte original et qui demeure presque exclusivement pittoresque, est dramatiquement et musicalement le plus saisissant et le plus suggestif. Mais cette sensibilité, cet instinct, sont singulièrement dominés par une éducation, une discipline, une volonté consciente, que nulle tentation d'abdiquer ne tourmente. Ce style tempéré, également éloigné des rebuts du vieux fonds néo-classique et du fallacieux étalage des modes nouvelles, concilie avec goût la tradition et le progrès. Il y a toujours dans l'éclectisme un scrupule qui peut faire obstacle à l'épanouissement de la personnalité, contenir avec une prudence excessive la passion dont le lyrisme vit. A cette œuvre probe, claire et savante, scénique, harmonieuse, il ne manque peut-être que l'abandon, qu'un peu de ce beau désordre qui est aussi « un effet de l'art ». Elle est d'un bout à l'autre remarquablement orchestrée. — Paul Locard.

Les principaux rôles ont été créés par Mmes Kousnezoff (*Xénia*), Brohly (*Maroussia*), Delecluze (*Sirka*); et par MM. Bourbon (*Tarass-Boulba*), Friant (*Andry*), Durand (*le voïvode*), Berkin (*Yegor*).

thermie (*mi* — du gr. *thermos*, chaleur) n. f. Unité de quantité de chaleur dans le système M. T. S. [C'est la quantité de chaleur nécessaire pour élever de 1° centésimal la température d'une masse de 1 tonne d'un corps dont la chaleur spécifique est égale à celle de l'eau à 15° sous la pression de 1.013 hectopièze [pression atmosphérique normale] (abrév. *th*).]

— Encycl. On sait que la *grande calorie* est la quantité de chaleur nécessaire pour élever de 0° à 1° centésimal la température d'une masse de 1 kilogramme d'eau; la *petite calorie* étant 1.000 fois plus petite. Il en résulte que la thermie vaut 1.000 grandes calories et 1 million de petites calories. La thermie correspond donc (v. kilojoule, 64) à une énergie de $426{,}5 \times 610^3$ kilogrammètres, ou $418{,}4 \times 10^{11}$ ergs, soit 4.184×10^3 joules, ou, encore, 4.184 kilojoules. La grande calorie, que l'on appelle aussi *frigorie*, correspond donc à la *millithermie*, la petite calorie à la *microthermie*.

Vidal de Lablache (Paul), dit **Vidal-Lablache,** professeur et géographe français, né à Pézenas (Hérault) en 1843, mort à Tamaris-sur-Mer (Var) le 5 avril 1918.

Rien, à l'origine, ne semblait devoir faire de Paul Vidal de Lablache un géographe. Au moment où, au sortir du lycée Charlemagne, il entra à l'Ecole normale (1863), il paraissait bien plutôt devoir se consacrer à l'étude des lettres pures. Mais c'est pour l'histoire qu'il opta lorsqu'il dut se spécialiser, et il fut reçu premier agrégé d'histoire et de géographie au concours de 1866.


Vidal de Lablache. (Phot. Waléry.)

Tôt après, il était nommé membre de l'Ecole d'Athènes, et il profitait de son séjour de trois années (1867-1870) sur les bords de la mer Egée pour entreprendre de longs voyages par tout le Levant et pour visiter la Grèce, une partie de la Turquie d'Europe, les côtes de l'Asie Mineure, la Syrie et même l'Egypte. D'autre part, il lisait beaucoup; c'est alors qu'il connut les grands ouvrages géographiques d'Alexandre de Humboldt et de Karl Ritter, le *Cosmos* du premier et la *Géographie* du second. Ainsi, Vidal de Lablache était déjà, en fait, engagé dans sa véritable voie.

Toutefois, c'est seulement un peu plus tard qu'il y entra officiellement, au mois d'octobre 1872, une fois devenu docteur ès lettres et chargé de cours d'histoire et de géographie à la Faculté des lettres de Nancy. Alors, il se consacra exclusivement à l'enseignement de la géographie, d'abord à Nancy (de 1873 à 1877), puis à Paris, à l'Ecole normale supérieure (jusqu'en 1898) et à l'Ecole normale de Fontenay-aux-Roses, et ensuite en Sorbonne à la Faculté des lettres (1898-1909) et à l'Ecole libre des sciences politiques (1908-1917). Entre temps, il était devenu successivement sous-directeur de l'Ecole normale pour la section des lettres (1881), président de la section de géographie du comité des travaux historiques et scientifiques au ministère de l'instruction publique et, enfin, membre de l'Académie des sciences morales et politiques dans la section d'histoire (en 1906). Il présidait cette classe de l'Institut de France, au moment où il a été frappé par la mort, au cours de la guerre, qui venait de l'atteindre dans quelques-unes de ses plus chères affections.

Ces honneurs, et aussi la grande médaille d'or de la Société américaine de géographie de New-York en 1915, Paul Vidal de Lablache les a dus à ses livres et, plus encore, — tout au moins au début, — à son enseignement. Il n'a, en effet, publié d'importants ouvrages que très tardivement. Pendant longtemps, après ses deux thèses pour le doctorat ès lettres (*De titulis funebribus græcis in Asia Minore; Hérode Atticus:* étude critique sur sa vie), il s'était contenté

de faire paraître quelques articles dans des revues générales ou spéciales, ou encore des livres classiques (*la Terre*, 1883; *Etats et nations de l'Europe : autour de la France*, 1889) et une collection de cartes murales à l'usage des écoles, collection accompagnée de notices, pleine d'intérêt au point de vue pédagogique. Ce qui, avec la préparation de ses cours, absorbait alors presque tout le temps de Paul Vidal de Lablache, c'était l'élaboration de cet atlas général, historique et géographique, qui a paru de 1890 à 1894, où se trouvaient systématiquement groupés, pour la première fois, tous les traits qui composent la physionomie d'un pays. On sait que le succès de l'*Atlas général Vidal-Lablache* — tel est son nom — fut considérable, en dehors de l'enseignement, aussi bien que dans l'enseignement même. C'est seulement ensuite que Vidal de Lablache a écrit les ouvrages qui ont assis sa réputation dans le grand public : le *Tableau de la géographie de la France*, par lequel s'ouvre l'*Histoire de France*, publiée sous la direction d'Ernest Lavisse (1903; cet ouvrage a été réimprimé isolément en 1908 et accompagné de gravures commentées, sous le titre de *la France : tableau géographique*) et ce livre sur *la France de l'Est* (*Lorraine-Alsace*), publié en pleine guerre (1917), qui est la dernière œuvre sortie de sa plume. Quant aux *Annales de géographie*, fondées par lui à la fin de 1891, elles s'adressent aux seuls initiés; si elles ont accru encore le prestige dont jouissait Paul Vidal de Lablache auprès des spécialistes, elles n'ont nullement contribué à le faire connaître du grand public.

Celui-ci, pendant très longtemps, a ignoré son nom; par contre, dans l'Université, chacun, de très bonne heure, savait la valeur et lisait les écrits de ce maître. Par son enseignement à l'Ecole normale, progressivement étendu sur les trois années, au lieu d'être réduit à la seule troisième année, il avait formé d'excellents professeurs de géographie, et ceux-ci, pleins d'ardeur et de prosélytisme, répandaient autour d'eux, parmi leurs collègues et parmi leurs élèves, dans les facultés et dans les lycées, les idées et les méthodes de leur maître. Par les Marcel Dubois, les Gallois, les Brunhes, les de Martonne, les Demangeon et tant d'autres, qui ont collaboré aux *Annales de géographie*, qui ont publié d'excellents ouvrages géographiques (thèses de doctorat, monographies régionales ou études diverses) et formé des élèves, à leur tour, en s'inspirant des leçons qu'ils avaient reçues de Paul Vidal de Lablache, la géographie s'est peu à peu vivifiée en France; elle y est devenue ce qu'elle est aujourd'hui : très scientifique et, cependant, très originale, affirmant sa vitalité par d'excellents livres, qu'apprécient les étrangers comme les Français. De cette renaissance de la géographie française le mérite ne revient sans doute pas exclusivement à Paul Vidal de Lablache, mais il lui revient pour une bonne partie. Aussi convenait-il de consacrer ici un souvenir à sa mémoire. — H. FROIDEVAUX.

Welschinger (Henri), historien français, né à Muttersholtz (Alsace) le 2 février 1846. — Il est mort à Viroflay le 3 novembre 1919. Muttersholtz est un petit bourg, situé à huit kilomètres de Schlestadt (aujourd'hui Selestat), dans le département du Bas-Rhin. Le père de Henri Welschinger était fonctionnaire de l'administration des contributions directes; son grand-père, après avoir fait les guerres de la Révolution et de l'Empire, avait fini sa carrière comme colonel de la garde, sous Louis XVIII. Sa mère était lorraine.

Henri Welschinger avait commencé ses études à Strasbourg, quand ses parents vinrent se fixer à Paris, en 1857; il les accompagna et suivit les cours de l'institution Notre-Dame-des-Champs, où il remporta de brillants succès scolaires. En 1867, il entra aux archives du Corps législatif, s'en éloigna un moment pendant la guerre de 1870, pour servir dans un corps de mobiles, aux avant-postes de Paris, puis fut délégué à Bordeaux comme archiviste de l'Assemblée nationale et revint avec celle-ci à Versailles, où il continua ses fonctions. Lorsque le Sénat fut constitué, en 1876, Welschinger fut choisi pour être chef du service des procès-verbaux; il occupa ce poste pendant quarante-deux ans, jusqu'en 1918.

C'est par la poésie que Welschinger accéda aux lettres, en publiant, en 1877, un poème sur *André Chénier*. Bien que sa production poétique se réduise à quelques poèmes (*Charlotte Corday* [1879], *le Phare* [1880], *A Dieu vat* [1882], *le Sabot du petit mousse* [1884]) et n'occupe dans son œuvre qu'une place secondaire, elle doit au moins être signalée, car Welschinger garda toujours quelque chose de son premier tempérament, et cette survivance du poète, imaginatif et enthousiaste, qui se retrouve assez fréquemment dans l'œuvre même de l'historien, en explique certains caractères. Assez vite, cependant, les fonctions qu'il occupait auprès de l'Assemblée nationale et ses attributions de secrétaire-archiviste des grandes commissions d'enquête parlementaire, familiarisant Welschinger avec les pièces d'archives, lui avaient inspiré le goût des études historiques. Aussi, sans déserter entièrement le domaine de la pure imagination, ainsi que l'attestent quelques romans, comme *Ranza* (1881) et un acte en vers, *la Fille de l'orfèvre*, écrit avec Oct. Lacroix et représenté à l'Odéon en 1884, Welschinger s'était peu à peu acheminé vers d'autres travaux.

Dès 1880, il avait fait paraître un volume sur *le Théâtre de la Révolution*. Ce sujet n'avait guère été traité jusqu'alors que dans les ouvrages de Th. Muret (*l'Histoire par le théâtre*) et de Jauffret (*le Théâtre révolutionnaire*), vieux déjà de plus de dix ans. Welschinger apportait dans son travail plus d'informations et de méthode. Au lieu de se borner aux œuvres restées fameuses : le *Charles IX*, de J.-M. Chénier, *les Victimes cloîtrées*, de Monvel, *l'Ami des lois*, de Laya, *Paméla*, *Madame Angot*, il refaisait jour par jour, peut-on dire, avec une remarquable abondance de documents, toute l'histoire de l'art dramatique de 1789 à 1799. Cet ouvrage fut couronné par l'Académie française. Peu après, en 1882, Welschinger publiait *la Censure sous le premier Empire*, travail minutieux, où il examinait successivement l'organisation de la censure de 1810 à 1815, les hommes qui, comme Fouché, Nogaret, Barère, Etienne, Portalis, en dirigèrent le fonctionnement, et les applications que ces hommes en firent aux livres, aux journaux et aux théâtres. Enfin un curieux travail sur *les Almanachs de la Révolution* (1884), qui passait en revue, en les classant, les nombreux almanachs politiques, littéraires et techniques parus entre 1788 et 1800, clôtura cette période de formation, durant laquelle Welschinger s'était tenu aux confins de la littérature et de l'histoire, plus proche, cependant, de cette dernière, où il allait désormais se confiner.


Henri Welschinger. (Phot. Manuel.)

L'œuvre historique de Welschinger peut se répartir en deux groupes d'ouvrages : les uns se rapportant à l'époque de la Révolution et de l'Empire, les autres concernant l'histoire de l'Allemagne et des relations franco-allemandes.

A la période révolutionnaire appartiennent : *le Roman de Dumouriez* (1890), recueil de cinq études de valeur inégale et un peu hâtivement composées, parmi lesquelles il convient de citer, cependant, une intéressante monographie d'Adam Lux, le fanatique sectateur de Charlotte Corday; *les Aventures de guerre et d'amour du baron de Commartin* (1894), où Welschinger s'est efforcé de reconstituer la vie mouvementée du major général de l'armée catholique et royale de Bretagne et de le disculper du grief de trahison, qui lui fut imputé à l'occasion de ses négociations des traités de La Jounaye et de La Mabillais (1795). On pourrait également y rattacher l'étude sur *la Mission secrète de Mirabeau à Berlin (1786-1787)* [1899], réédition de l'*Histoire secrète de la cour de Berlin*, que Mirabeau avait publiée à son retour, en utilisant les lettres qu'il avait adressées à l'abbé de Périgord, le futur Talleyrand. Welschinger y ajoutait des lettres inédites, les réponses de Talleyrand et des extraits des dépêches officielles, tirées des archives des affaires étrangères.

La contribution de Welschinger à l'histoire du premier Empire est plus importante. C'est d'abord *le Duc d'Enghien*, publié pour la première fois en 1888, livre d'érudition solide et d'un récit plein de mouvement. L'auteur en a donné, en 1913, une nouvelle édition, où il a mis à profit les documents nouveaux, publiés entre temps, notamment l'important recueil de Boulay de la Meurthe. Il n'en soutient, d'ailleurs, qu'avec plus de force la thèse qu'il avait adoptée en 1888 et qui tend, après un minutieux examen, à rejeter l'entière responsaabilité du drame de Vincennes sur Talleyrand et Bonaparte.

A propos du *Divorce de Napoléon* (1889), Welschinger, qui avait dépouillé le dossier du procès, en publiait pour la première fois toutes les pièces, jusqu'alors tenues secrètes; mais, de plus, à l'aide des mémoires et des correspondances des contemporains, il cherchait à dégager les conséquences — selon lui désastreuses — que cet événement avait eues pour la politique de Napoléon.

Le Roi de Rome (1897) compte parmi les principaux ouvrages de Welschinger. Avant de l'écrire, l'auteur avait fait le voyage d'Autriche, pour se rendre compte sur place de la vie intime du duc de Reichstadt à Vienne, à Schœnbrünn, à Baden. Aussi tout en réservant une large place aux intrigues politiques qui se nouèrent autour du roi de Rome, s'attacha-t-il surtout à reconstituer la physionomie personnelle du jeune prince, qui apparaît dans cette étude assez semblable — quoique moins maladive — à celle qu'en devait tracer peu après Rostand, dans *l'Aiglon*.

Le dernier ouvrage de Welschinger se référant à l'époque napoléonienne est *le Pape et l'Empereur*, étude de la lutte qui se poursuivit entre Napoléon et Pie VII, de 1804 à 1815. Ce livre parut en 1905.

Cinq ans auparavant, Welschinger avait indiqué la nouvelle orientation de ses études en publiant un *Bismarck* — repris en 1912 — où il présentait un raccourci vigoureux de toute la carrière politique du chancelier. On y peut lire, au début du volume, un portrait de Bismarck et, à la fin du livre, un parallèle avec Richelieu, qui sont de très belles pages. L'émotion patriotique qui anime cette étude n'en altère point l'impartialité. Welschinger s'acheminait ainsi vers son ouvrage capital sur *les Causes et les Responsabilités de la guerre de 1870* (1910). Dans les deux volumes qui le composent, l'auteur ne s'était pas borné, en recueillant les résultats des travaux antérieurs, à donner une exacte expression de l'état des connaissances sur la question ; il avait, en outre, grâce à ses sources personnelles d'information, apporté d'intéressantes nouveautés, entre autres la fameuse « carte au liséré vert », où figurent les premières exigences territoriales de la Prusse en 1871. D'autre part, en opposition aux allégations d'Emile Ollivier, il établissait d'une façon décisive la responsabilité du gouvernement impérial dans la déclaration de guerre. Quoique certaines thèses — notamment, en ce qui touche à la question romaine — aient pu prêter matière à discussion, ce travail a une indiscutable valeur, qui lui assure l'estime des historiens.

L'Empereur Frédéric III, que Welschinger publia en 1917, a moins pour objet d'offrir une biographie détaillée du père de Guillaume II que de mettre en lumière l'antagonisme qui existait entre ce souverain et Bismarck. Pour cela, Welschinger s'est servi du « Journal » que Frédéric avait rédigé pendant la guerre de 1870 et dont la publication, au lendemain de la mort de l'empereur, fut l'occasion d'un retentissant procès, intenté — pour sa honte — par Bismarck aux éditeurs. Il y a, dans ce volume, des pages émouvantes sur la lente et douloureuse agonie de Frédéric à San-Remo.

Cette analyse de la production historique de Welschinger, à laquelle il faut joindre encore quelques ouvrages, tels que *les Bijoux de Mme du Barry* (1880), *le Maréchal Ney* (1893), *la Protestation de l'Alsace-Lorraine en 1871* (1914), *la Belgique héroïque* (1915), *les Leçons du Livre jaune* (1915) et, tout récemment, enfin, *l'Alliance franco-russe* (1919), serait néanmoins incomplète, si l'on ne mentionnait, en outre, ses multiples études dispersées dans diverses revues. En 1897, Welschinger fut chargé de tenir le feuilleton d'histoire contemporaine au « Journal des Débats », et il s'acquitta jusqu'à ses derniers jours de ces fonctions avec une scrupuleuse régularité. Il fournit, en outre, à la « Revue des Deux Mondes », à la « Revue de Paris », à la « Revue Bleue », à la « Revue Encyclopédique », etc., une collaboration abondante. Le « Nouveau Larousse » le compta parmi ses rédacteurs. En 1907, il avait été appelé à recueillir à l'Académie des sciences morales et politiques la succession de son compatriote, Himly; les « comptes rendus » de cette compagnie témoignent de l'ardent labeur de l'académicien. La mort, enfin, l'a pris, alors qu'il mettait la dernière main à un ouvrage considérable sur *Talleyrand*.

Cette abondance même desservit un peu Welschinger auprès de certains esprits. On lui a reproché, parfois, de composer ses ouvrages trop hâtivement, au risque de négliger certaines sources, ou de ne pas contrôler suffisamment sa documentation. On aurait tort, cependant, de généraliser ce reproche. Si l'on peut regretter que sa critique n'ait pas été plus serrée, il faut reconnaître que Welschinger a, néanmoins, enrichi le domaine historique d'un nombre considérable de documents, inconnus avant lui. Il ne serait pas moins injuste de lui faire grief d'avoir manqué de cette impassibilité que l'on exige ordinairement de l'historien. Mais n'oublions pas que Welschinger avait été poète à ses débuts. Quand il écrit, c'est moins pour raconter que pour faire partager sa propre conviction. De là cette fougue, cette passion même qui animent tous ses ouvrages et confèrent à ses récits — parfois un peu touffus — une force d'émotion, où transparaît la personnalité même de l'auteur. Le grand mérite, en effet, de son œuvre est d'être sincère : l'artifice en est absent, et l'on sent très bien, quelque sujet qu'il traite, que Welschinger s'y est livré tout entier. Très profondément attaché à sa terre d'Alsace, qu'il a célébrée dans *les Souvenirs d'un Alsacien* (1884), *Sainte Odile, patronne de l'Alsace* (1901), *Strasbourg* (1905), Welschinger avait un patriotisme ardent qui l'inspira plus d'une fois dans le choix de ses sujets et le guida toujours dans leur mise en œuvre. Il n'estimait point que l'historien ne dût être « d'aucun temps, ni d'aucun pays »; mais cette ardeur généreuse, qui soutenait, d'ailleurs, une érudition méthodique, ne l'a point empêché d'établir solidement un certain nombre de vérités historiques et d'arracher à la légende plusieurs figures dont il a fixé définitivement les traits. — F. GDIRAND.

Imp. LAROUSSE (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



Faucher-Gudin del., d'après le dessin de Martin de Vos (XVIe s.).

N° 158. — Avril 1920

Académie française. — *Election et réception du maréchal Foch.* Le 21 novembre 1918, l'Académie française, ayant à élire un successeur au fauteuil du marquis de Vogüé, avait, par un vote unanime des vingt-trois membres présents, porté son choix sur le maréchal Foch. Celui-ci est venu prendre séance le 5 février 1920.

Jamais réception académique ne fut plus brillante et plus enthousiaste. Une foule nombreuse, semée d'uniformes, occupait tribunes et amphithéâtres, envahissait l'hémicycle et débordait même sur les places réservées aux membres de l'Institut, dont plusieurs durent se résigner à demeurer debout. L'Institut, de son côté, était au grand complet. Dès l'entrée du maréchal Foch, qu'accompagnaient ses deux parrains, Freycinet et Joffre, une ovation s'éleva, vibrante et prolongée. Aux côtés du maréchal Joffre avait pris place le maréchal Pétain, qui appartient, lui, aux sciences morales; ainsi, les trois vainqueurs se trouvaient côte à côte; près d'eux était venu s'asseoir Paul Deschanel. Au bureau siégeait le président Poincaré, qui, par une dérogation aux usages, avait tenu à recevoir lui-même son nouveau et glorieux collègue.

Le maréchal Foch n'avait pas seulement accusé sa déférence envers les traditions académiques en troquant son uniforme contre l'habit à broderies vertes, sur lequel la médaille militaire mettait seule une note guerrière; il avait eu encore la coquetterie de composer un discours entièrement conforme aux usages, où l'éloge de son prédécesseur était appuyé sur une étude consciencieuse de sa vie et de ses travaux. Les yeux fixés sur son texte, il le lut avec netteté, sans éclat ni recherche oratoire, soutenant jusqu'au bout sa voix bien timbrée, où passaient, par moments, quelques sonorités méridionales.

Dans un début plein de modestie, Foch reporta l'honneur qui lui était dévolu sur « les glorieuses phalanges qui, pendant plus de quatre ans, ont soutenu à travers les rigueurs des saisons, au prix de sacrifices inconnus jusqu'alors, la plus violente et la plus continue des batailles ».

Grâce vous soit rendue... d'avoir glorifié une fois de plus ce type du soldat français, constamment grand à travers les âges, avec sa noble insouciance du danger et son idéal supérieur : soldat de la vieille monarchie, de la Révolution, de l'Empire, et celui que la guerre de 1914 va trouver encore plus grand, cet immortel croisé de l'éternelle croisade du droit et de la liberté contre l'oppression et la force. Son épopée étonnera le monde, en le montrant capable, par un effort continu de quatre ans, dans une lutte gigantesque, de rappeler d'une situation plusieurs fois déscspérée à une victoire complète la fortune du pays.

Abordant aussitôt l'éloge de son prédécesseur, Foch rappelle la lignée de Vogüé, ses études à Henri-IV et à Louis-le-Grand, son succès à Saint-Cyr et son échec à Polytechnique, son entrée dans la diplomatie, puis il examine son œuvre d'archéologue, qui s'exprime dans quatre ouvrages principaux : *les Lettres sur l'orfèvrerie russe, les Eglises de Terre sainte, la Syrie centrale* et *le Temple de Jérusalem.* De chacun d'eux l'orateur donne un aperçu rapide, accompagné de citations judicieuses, sur lesquelles s'étayent des jugements sobres et précis.

Après avoir rempli les fonctions d'ambassadeur à Constantinople et à Vienne, Vogüé, retiré de la politique à la démission de Mac-Mahon, s'adonna à l'histoire, et de ses recherches est sorti un beau livre sur le maréchal de Villars. Quels que soient les mérites de cet ouvrage, Foch y est évidemment moins sensible qu'à la grande figure militaire qui en fut l'objet; le portrait, on le sent, l'intéresse moins que l'original. C'est qu'avec le soldat qui « mena à la victoire les armées d'une France épuisée par vingt ans de lutte », avec le combattant de Friedlingen, de Malplaquet et de Denain, l'orateur se retrouve sur son terrain familier. L'ancien professeur de l'École de guerre n'hésite pas à s'y engager et commente avec une précision dogmatique, mais avec une clarté qui rend accessibles à l'auditoire les subtilités de la stratégie, les trois batailles qui, selon lui, « donnent la mesure de l'œuvre de Villars ». Chiffres, relevés de terrains, dispositifs de troupes, ordres de marche, ouvrages exécutés, Foch ne néglige rien de ce qu'il juge nécessaire à sa démonstration. Pourtant, malgré une sobriété volontaire, nulle aridité dans cet exposé technique. Comment, à Huningue, Villars, voulant franchir le Rhin, dont la rive droite est gardée par l'armée impériale, réalise méthodiquement et minutieusement sa préparation, trompe l'ennemi par une démonstration du côté de Neuenbourg, à trente kilomètres en aval de Huningue, puis lance dans la plaine de Friedlingen ses forces secrètement massées, occupe les retranchements ennemis, atteint et couronne le plateau de Tullingen et bouscule enfin les Impériaux, ramenés trop tard de Neuenbourg, c'est ce que Foch expose avec une sûre et lumineuse maîtrise.

La défaite de Malplaquet n'est pas commentée avec moins de bonheur. Foch n'hésite pas à en attribuer l'origine au désaccord qui se marquait alors entre les vues de Villars et celles du gouvernement royal. Louis XIV, rendu prudent par les échecs des campagnes précédentes, ne voulait pas risquer inutilement sa dernière armée. Il avait donc prescrit à Villars la stricte défensive. Mais le maréchal, qu'anime une ardeur toute guerrière, préfère livrer bataille; toutefois, afin de ne pas transgresser la lettre des instructions royales, il s'arrange pour que l'initiative du combat vienne de l'adversaire.

Une pareille réticence à la base du projet, résultant d'une compréhension insuffisante de la situation politique et se traduisant en une divergence de vues avec le souverain, pourra-t-elle laisser au chef la liberté d'esprit que réclame toujours la conduite des opérations de guerre et va-t-elle conduire au succès? Quoi qu'on en dise, la victoire comporte toujours une saine et entière manière de penser du chef, seule capable d'animer et de poursuivre une violente et précise exécution des troupes.

De fait, lorsque Villars, qui croyait surprendre Marlborough, s'aperçoit qu'il a été devancé, son plan, sans fondation solide, s'effondre; vainement essaye-t-il de substituer au projet informe — la recherche d'une occasion qui ne s'est pas présentée — un plan nouveau, qui permît de résister avantageusement; le temps lui manque pour un tel redressement. Brusquement arrêtée le 9 septembre dans sa manœuvre

offensive, l'armée française est attaquée le 11; c'est la défaite. Et Foch de formuler ce jugement :

Au moment d'agir, les risques de l'entreprise s'étaient dressés devant Villars pour en augmenter les difficultés, déjà sérieuses cependant, pour réduire sa valeur militaire et, par là, la nature et la portée de ses décisions. L'incertitude, puis le désarroi de la conscience avaient préparé la détresse de l'esprit et de la volonté ! Sans parler du caractère, seul capable de garantir dans les circonstances graves la liberté et l'équilibre du jugement, retenons qu'une intelligence plus exacte des besoins de l'Etat s'imposait déjà au commandement et créait cette nécessité, que la guerre nationale a accentuée de nos jours, de son entente complète avec le gouvernement.

C'est, au contraire, grâce à une compréhension plus entière de son devoir que Villars allait, trois ans plus tard, prendre à Denain sa revanche. Le vieux roi, frappé dans sa famille et dans sa politique, a remis entre les mains du maréchal le salut de l'Etat. De son côté, le prince Eugène, renonçant à la conquête lente et méthodique des places fortes et préludant en quelque manière à la tactique napoléonienne, veut, par une campagne décisive, achever son adversaire déjà ébranlé et porter la guerre devant Paris. Il a le tort, cependant, de ne pas tenir assez compte de l'armée ennemie. « Une fois de plus, remarque Foch, un mépris inconsidéré de l'adversaire ne pouvait rester impuni ».


Le marquis de Vogüé. (Phot. Y. Z.)

Certain qu'il lui est demandé d'agir, Villars montre sans retard comment il sait le faire. Il décide de frapper l'ennemi à Denain, qui est pour celui-ci un point important de sa ligne de communication entre Landrecies qu'il assiège et Marchiennes, où est son principal magasin. Après avoir déployé, le 23 juillet, dans la région de Landrecies, une grande et bruyante activité, Villars, dans la soirée, donne ordre à son armée de se transporter à 40 kilomètres à l'ouest, sur l'Escaut, qui est franchi, le lendemain matin, face à Denain. Le prince Eugène, abusé jusqu'alors, comprend trop tard son erreur. Il ordonne à ses gros d'accourir, mais il leur faut, pour s'engager, plusieurs heures. Pendant ce temps, le corps de Denain est pris ou détruit et, déjà, Villars aborde Marchiennes, tandis que, de la rive droite de l'Escaut, le prince Eugène contemple, impuissant, son désastre.

Quelques semaines après, la France avait retrouvé ses frontières du Nord; les murs endeuillés de Versailles se paraient de plus de soixante drapeaux conquis.

Que, dans toute cette partie de son discours, Foch ait plutôt célébré Villars que Vogüé, c'est ce qui ne saurait surprendre; au surplus, le vainqueur de Denain fut, lui aussi, de l'Académie française et, coïncidence heureuse, occupa le fauteuil même du maréchal actuel. D'ailleurs, l'orateur, après ce triptyque de batailles si magistralement brossé, revient à l'éloge de son prédécesseur immédiat, dont il vante le patriotisme et le dévouement aux intérêts du pays. Ce dévouement, Vogüé le manifesta sous deux formes principales : en favorisant l'agriculture et en fondant la Société de secours aux blessés militaires, dont il fut, jusqu'à sa mort, le président. C'est pour Foch l'occasion d'exalter l'héroïsme du paysan de France, « qui a fourni un des éléments les plus riches et les plus solides de nos armées », et d'exprimer sa gratitude à la Société de secours aux blessés, qui tenait, à la fin de la guerre, 802 hôpitaux et a soigné plus de 780.000 blessés et dépensé 227 millions de francs.

De l'existence si généreusement remplie de Vogüé, Foch dégage pour nous une leçon d'énergie et de droiture : il rappelle « sa probité légendaire » et sa notion du devoir, qui fut la règle constante de sa vie :

Que n'aurait-il pas écrit aujourd'hui, en présence d'une France aux blessures encore saignantes, privée de quinze cent mille de ses enfants, tombés à la fleur de l'âge, contrainte à reconstituer ses principales activités ! Quels exemples il aurait réunis et de quel langage il aurait relancé les éléments encore incertains ou inactifs de notre vieille société, pour leur crier à tous : « Au travail, et au plus tôt, c'est le devoir ! »

Dans ce discours si substantiel, Foch n'a pas seulement témoigné de ses hautes qualités d'écrivain militaire; il nous a aussi permis d'apercevoir — encore qu'il se soit modestement effacé derrière son sujet — cette intelligence robuste et lucide et cette noblesse morale dont l'union concourt à faire de ce grand homme de guerre un des représentants les plus complets de la culture française.

Par l'autorité même de la personne et des fonctions de Poincaré, son discours, un des plus parfaits peut-être de sa carrière oratoire, a singulièrement dépassé la portée d'une harangue académique. Racontant Foch, c'est l'historique même de la guerre que Poincaré nous a présenté dans un raccourci d'une sobriété et d'une précision remarquables, où, sans se départir de ce ton mesuré qui est dans les traditions de la coupole et surtout sans vaine rhétorique, il atteignit, par endroits, à une force intense d'émotion.

Déjà, sous la grâce souriante de l'exorde, se marquait une indication discrète de l'esprit qui devait animer le discours :

L'usage de notre Compagnie veut que je vous dise « monsieur », et je sais que les vieilles coutumes ne sont pas pour vous déplaire. J'éprouve, cependant, quelque embarras à vous dépouiller ici d'un titre dont j'ai été le premier à vous saluer, que vous portez avec éclat et qui est, au demeurant, d'assez bonne tradition française. Au risque de faire, pour une fois, un coup d'Etat académique, je préfère donc, monsieur, vous appeler aujourd'hui, comme hier et comme demain, « monsieur le maréchal ».

Cependant, avant d'entreprendre l'éloge du maréchal, Poincaré complète celui de Vogüé, en insistant particulièrement sur ses vertus patriotiques, sur « la sereine confiance qu'il n'a cessé d'avoir dans les destinées du pays » et sur le souci des intérêts permanents de la France, qui inspira les formes diverses de son activité.

Villars fournit à l'orateur une transition naturelle pour passer de Vogüé à Foch et aborder le récit d'une vie qui, selon son heureuse expression, « n'a été qu'un long apprentissage de la victoire ». Après avoir rappelé la naissance de Foch à Tarbes, le 2 octobre 1851, ses études au collège de Tarbes et au collège de Saint-Clément à Metz, sa tristesse en voyant, au lendemain de 1870, les Allemands établis en maîtres à Metz et en vainqueurs à Nancy, Poincaré retrace la carrière militaire du maréchal, « dont chaque étape est marquée par des connaissances nouvelles ». Il s'arrête, pour en dégager les maximes essentielles, sur l'enseignement que Foch donna, à partir de 1895, à l'Ecole de guerre et qui constitue « non seulement un admirable cours de stratégie et de tactique, mais une apologie raisonnée de la force morale ».

A vos yeux, l'esprit domine la matière, et « victoire » égale « volonté ». Une bataille gagnée, c'est une bataille où l'on ne veut pas s'avouer vaincu.

Malgré sa valeur, cependant, Foch fut victime, en 1901, de ce que Poincaré appelle euphémiquement « un de ces malentendus passagers qui peuvent, dit-on, se produire parfois entre la justice et la politique » : il fut renvoyé dans un régiment. Quelques années plus tard, il est vrai, Foch revenait à l'Ecole de guerre comme directeur, à la suite d'un incident qui nous est spirituellement conté :

Le président du conseil, ministre de l'intérieur, avait été prévenu contre vous. Vos chefs vous conseillèrent de le voir. Il s'appelait Clemenceau. Il ne vous avait jamais rencontré et ne prévoyait guère qu'un jour notre Compagnie, interprète de la gratitude nationale, vous appellerait tous deux à elle par des suffrages unanimes. Il vous écouta, fut frappé de vos observations, vous demanda vos livres et eut l'émotion de trouver, à la fin de la préface du second, ces quatre mots : *In memoriam! In spem!* Il garda les volumes quelques semaines, les lut attentivement, fut conquis par la force de vos idées et vous déclara, avec une brusquerie cordiale, qu'il faisait peu de cas des objections imaginées par les adversaires de votre candidature. On prétend que, pour donner plus d'énergie à l'expression de son sentiment, il se servit d'un terme qui ne figure pas encore dans notre Dictionnaire. Nous ne demanderons pas aux académiciens que vous êtes l'un et l'autre devenus de nous rapporter textuellement ce propos. Il nous suffit que du cabinet de Clemenceau vous soyez sorti directeur de l'Ecole de guerre.

C'est à la tête du 20e corps, à Nancy, que la guerre vint surprendre Foch et, très justement, Poincaré dégage une preuve nouvelle — s'il en était encore besoin — de notre esprit pacifique à la veille de l'agression allemande, en rappelant qu'à ce moment Foch était en permission en Bretagne depuis le 18 juillet.

Dès lors, ce sont les phases principales de la Grande Guerre qui vont être évoquées par l'orateur, avec une émotion croissante, tandis que, sur le fond tragique des événements, la figure de Foch se dessinera avec un relief de plus en plus accusé.

Après l'échec de l'attaque française, qui, malgré l'élan héroïque du 20e corps, n'a pu forcer dans la région de Morhange les positions allemandes, c'est l'heureux coup de surprise porté sur l'ennemi qui essaye de se glisser vers le Sud.

L'armée de Lorraine a non seulement sauvé Nancy, mais empêché l'ennemi de venir, par la trouée de Charmes, gêner la grande retraite stratégique qu'opère le général Joffre et qui va rendre possible la bataille de la Marne.

A celle-ci Foch prend part comme chef de la 9e armée ; il a pour mission de défendre au centre de la ligne de bataille un front de 35 kilomètres et d'interdire à l'ennemi la traversée des marais de Saint-Gond. Il supporte une série précipitée de chocs formidables, et sa situation est, par moments, critique.

La légende, dit Poincaré, qui déjà se plaît à orner le peplum de Clio, raconte qu'en ces heures critiques vous avez envoyé au généralissime ce message plaisant : « Pressé fortement sur ma droite, mon centre cède, impossible de me mouvoir; situation excellente; j'attaque ! » De graves auteurs ont donné ce texte pour authentique. Je n'ai pas le courage de les détromper. Si vous n'avez jamais écrit ces mots optimistes, vous les avez pensés et, mieux encore, vous les avez traduits en actes.

En effet, ayant pu réunir quelques troupes fraîches, Foch attaque à son tour; par une manœuvre hardie, il fait glisser derrière le front, du nord-ouest au sud, la 42e division et la lance contre le flanc de l'ennemi. Ainsi « son ardente volonté rayonne sur tout le champ de bataille »; elle stimule nos troupes, épuisées cependant par trois jours de lutte, et détermine finalement la retraite de l'ennemi.

Vient ensuite la course à la mer; Foch, nommé adjoint du général en chef, est chargé d'assurer la défense de la contrée menacée, à Dixmude, à Nieuport, sur l'Yser. Ici, se place un incident dramatique, où s'affirment la personnalité de Foch et son esprit de décision et qui, dans la sobre relation qu'en donne Poincaré, n'en paraît que plus émouvant :

Dans la soirée du 30 octobre, vous apprenez tout à coup que l'ennemi a déchiré d'un seul geste le rideau de cavalerie britannique et pénétré à Hollebeck. Vous vous précipitez chez le maréchal French ; il est plus de minuit ; vous le réveillez : « Avez-vous des réserves ? lui demandez-vous. — Non. — Je vais vous en donner. Tenez jusqu'à ce qu'elles arrivent. — Je tâcherai. » Vous rentrez à Cassel, où vous avez, depuis peu de jours, transféré votre quartier général et, à deux heures du matin, vous donnez des ordres pour que des renforts soient dirigés sur l'armée anglaise. Mais le 1er corps britannique est presque anéanti ; le maréchal French est sur le point de retirer son artillerie lourde et de battre en retraite. Vous courez à Wlamertynghe, et vous l'appelez auprès de vous : « Si nous accusons notre faiblesse, lui déclarez-vous, nous sommes emportés comme des fétus de paille. Maintenez, coûte que coûte, votre 1er corps où il est. J'attaquerai moi-même à droite et à gauche avec des troupes françaises. » En parlant, vous avez pris une feuille de papier sur un bureau ; vous y jetez, à la hâte, quatre lignes où vous précisez votre pensée, et vous tendez la note au maréchal. Il la lit, réfléchit un instant, appelle un officier d'ordonnance et lui dit : « Allez porter cet ordre ! » Le désastre était conjuré.

C'était, alors, l'époque où l'armée anglaise, encore jeune, ne disposait que de faibles effectifs ; et Poincaré cite, à ce propos, une autre anecdote :

Peut-être vous souvient-il que, le même jour, nous nous sommes rencontrés, vous et moi, à Dunkerque, avec le général Joffre et lord Kitchener. Vous étiez encore tout frémissant de votre conversation et, comme Kitchener, malgré son beau sang-froid, n'était pas sans éprouver quelque inquiétude sur le sort de la petite armée britannique, vous l'avez rassuré. « Mais, avez-vous ajouté, envoyez-nous le plus tôt possible les divisions que vous formez. — Vous aurez un million d'hommes dans dix-huit mois. » Et vous de répliquer : « Je préférerais moins d'hommes arrivant plus tôt. » La Grande-Bretagne a tenu, et au delà, la promesse de Kitchener, et elle a devancé l'échéance qu'il avait fixée. Mais, en ces jours où la pauvreté des effectifs alliés nous préoccupait si vivement et où l'Angleterre ne nous laissait espérer une armée que pour le printemps de 1916, quelle inflexible volonté ne vous a-t-il pas fallu, au général Joffre et à vous, pour dire tous deux : Nous nous battrons seuls, en attendant ! »

Une double ovation, interrompant l'orateur, s'éleva à ces mots, et tout l'auditoire, debout, acclama les deux maréchaux.

Cependant, poursuivant son historique, Poincaré évoque la guerre de tranchées, réduite d'abord à de vagues esquisses de positions improvisées, mais peu à peu munie d'un « outillage qui semble destiné à préparer, pour des millions de troglodytes, des installations éternelles ». C'est un siège de géants qui commence. Obligé de renoncer, dans cette guerre qui piétine, à la surprise stratégique, opposé à l'idée d'une trouée victorieuse et décisive, Foch prépare avec circonspection pendant de longs mois, pour le printemps de 1916, une attaque sur la Somme; mais il est devancé par la ruée allemande contre Verdun. Placé alors à la tête du Bureau d'études internationales, institué à Senlis, Foch élabore deux plans de campagne : l'un pour le cas où l'Allemagne violerait la neutralité suisse, l'autre pour le cas où il serait nécessaire d'intervenir en Italie. C'est grâce à cette prévoyance que nous pûmes, au lendemain de Caporetto, en octobre 1917, transporter avec une étonnante rapidité dans la vallée du Pô quatre divisions françaises et deux divisions britanniques. En même temps, l'autorité de Foch s'impose et grandit auprès des chefs alliés : lorsque, le 2 février 1918, est créé, au sein du Conseil supérieur de guerre interallié, un Comité exécutif, c'est à Foch que, sur la proposition même de Lloyd George — dont Poincaré cite les élogieuses appréciations — l'on en confie la présidence.

La relation de l'année 1918 — celle où Foch joua un rôle décisif — constitue à elle seule la moitié du discours de Poincaré; elle en forme aussi la partie la plus significative et la plus émouvante.

Ce fut le 21 mars, avant l'aube, que le coup de poing allemand fut donné sur une des parties les plus vulnérables du front. Peu s'en fallut qu'il n'atteignit son but ! Le fléchissement de la cinquième armée britannique ouvrait aux Allemands la route d'Amiens et leur donnait l'espoir de couper les communications entre les Anglais et nous. Et l'orateur, qui a vécu lui-même ces heures tragiques, évoque, avec une sobriété poignante qui fait de ce morceau une admirable page d'histoire, les angoisses de la catastrophe imminente, la réunion décisive de Doul-

lens et le prompt redressement de Foch, qui à l'ordre de retraite déjà lancé substitue l'impérieux commandement de tenir à tout prix :

Le 24, le péril est si grand que le général en chef des armées françaises, redoutant de ne pouvoir plus garder le contact avec les Alliés, dont la retraite continue, donne à ses lieutenants des instructions où s'entrevoit l'hypothèse d'une séparation mortelle : « Avant tout, maintenir solide l'armature de l'ensemble des armées françaises... Ensuite, si possible, conserver la liaison avec les forces britanniques. » De son côté, le 25, le maréchal Haig écrit d'Abbeville que la disjonction des armées françaises et anglaises n'est plus qu'une question de temps; qu'il est nécessaire, pour rétablir la situation, de concentrer immédiatement, à cheval sur la Somme, à l'ouest d'Amiens, au moins vingt divisions françaises, chargées d'agir dans le flanc de l'attaque allemande, et il ajoute que l'armée anglaise devra combattre lentement en retraite, en couvrant les ports du Pas-de-Calais. Ainsi, faute d'un commandement unique et d'une volonté maîtresse, l'armée française va, sans doute, être amenée à se ramasser vers le sud et l'armée anglaise à se replier sur ses bases de la Manche. C'est, à bref délai, la catastrophe. Le maréchal Haig s'est rendu compte du péril, et il a télégraphié au chef d'état-major britannique, à Londres, pour le prier de venir en France avec un membre du cabinet anglais et de demander l'institution d'un commandement supérieur. Lord Milner et le général Wilson arrivent, en effet, le 25. Le jour même, M. Clemenceau, vous et moi, nous nous rendons avec eux à Compiègne auprès du général Pétain, et nous prenons tous rendez-vous pour le lendemain à Doullens, où nous rencontrerons le maréchal Haig. Au delà d'Amiens, les routes sont encombrées de troupes anglaises qui refluent déjà vers le nord, sous l'aigre bise de mars qui fouette les visages. Lorsque nous descendons de voiture, le maréchal Haig est encore en conférence avec ses commandants d'armées. Pour ne pas l'interrompre, nous allons et venons plus d'une heure dans le petit square de l'hôtel de ville. Vous trompez cette longue attente en répétant à tous que rien n'est désespéré, qu'il faut défendre pied à pied chaque motte d'une terre sacrée et empêcher, coûte que coûte, l'ennemi de s'infiltrer entre les Anglais et nous. Nous montons, enfin, dans la grande salle de la mairie et, là, se tient une réunion qui met en lumière le parfait accord des deux gouvernements et aussi le patriotique désintéressement du maréchal Haig et du général Pétain. Chargé, avec le consentement des deux commandants en chef, de coordonner l'action des armées alliées sur le front ouest, vous décidez aussitôt qu'avant tout les troupes françaises et britanniques resteront étroitement liées et couvriront Amiens. En quelques heures, vous voyez le général Fayolle, le général Debeney, le général Gough, et à tous vous donnez la même consigne : « Tenir, tenir à tout prix. » Le lendemain, les Allemands sont arrêtés sur l'Oise; et, s'ils entrent à Montdidier, si, dans cette journée du vendredi saint, dont Paris a gardé le triste souvenir, Moreuil est, à son tour, sur le point de succomber, Le Plémont résiste à tous les assauts et, avec le jour de Pâques, l'espérance ressuscite au cœur des armées alliées. Le 3 avril, l'œuvre de Doullens se complète à Beauvais; votre rôle n'est plus seulement d'assurer la coordination, mais la direction stratégique des opérations militaires et, enfin, onze jours plus tard, vous recevez ce titre de général en chef qui consacre la reconnaissance définitive de votre autorité suprême.

Sitôt l'adversaire arrêté, Foch songe à le contre-attaquer; cependant, une nouvelle attaque allemande, déclenchée le 9 avril entre la Lys et le canal de La Bassée, l'oblige à ajourner son offensive. Cette fois, c'est la division portugaise qui a cédé, et l'ennemi a pénétré jusqu'aux secondes positions anglaises. A nouveau, Foch rétablit la situation; il barre aux Allemands la route de Calais « et, vers la fin d'avril, la vague ennemie, après avoir déferlé sur le mont Kemmell, vient expirer sur les pentes du massif flamand; la côte française est sauvée ».

Malgré cet échec, Ludendorff, renseigné sur l'infériorité de nos effectifs, qui se réduisent, « en face d'un ennemi puissamment renforcé, à un fragile cordon de troupes décimées », juge l'heure propice à un troisième assaut. Il découvre un point faible au Chemin des Dames, étouffe dans un épais linceul d'hypérite nos troupes de première ligne et lance sur l'Aisne les meilleures divisions allemandes, qui atteignent la rivière, la traversent, franchissent la Vesle et ne semblent plus pouvoir être arrêtées par rien dans cette randonnée triomphale. De fait, « l'ennemi, attiré vers l'abîme par une sorte de fascination, poussera jusqu'à la Marne son avance téméraire ».

Mais, pendant qu'il s'aventurera ainsi en profondeur, vous tiendrez d'une main ferme les deux montants de la porte qu'il a réussi à enfoncer; vous ne vous laisserez arracher ni la montagne de Reims, ni la forêt de Villers-Cotterets et, d'un revers momentané, vous saurez bientôt faire sortir la certitude de la revanche.

En vain, pour élargir l'« entrée de l'impasse où s'était étourdiment engagée leur victoire », les Allemands attaquent-ils sur l'Oise, du 9 au 13 juin; en vain obtiennent-ils encore des avantages tactiques; ils ne parviennent pas à la décision. De son côté, Foch, modérant son ardeur naturelle, ne juge pas encore le moment favorable à la riposte qu'il a préparée. L'ennemi garde encore des réserves; il faut achever de les détruire pour « briser, jusque dans ses derniers ressorts, sa puissance offensive ». Précisément, Foch pressent une nouvelle attaque à l'ouest et à l'est de Reims. Il est prêt; s'il réussit à maîtriser l'ennemi, la situation de celui-ci « sera plus gravement compromise que jamais dans le couloir sans issue où il s'est aventuré ».

C'est contre l'armée Gouraud que se prépare, de Reims à l'Argonne, l'assaut le plus redoutable. Vous avez dit à Pétain : « Quelle que soit la violence de la poussée, l'ennemi doit être arrêté là. » Et Pétain a dit à Gouraud : « Si vous êtes attaqué de La Pompelle à la butte de Tahure, vous vous sacrifierez pour la France. Vous n'attendrez pas les Allemands sur vos premières positions, vous n'y laisserez que des mitrailleurs et des éléments de couverture, pour ralentir les vagues d'assaut; et, dès que les Allemands, trompés par le succès apparent que vous leur aurez vous-même ménagé, s'avanceront vers vos deuxièmes positions, vous démasquerez vos batteries, et vous écraserez l'assaillant dans le piège où vous l'aurez attiré. » — « Il sera fait suivant vos instructions », a répondu Gouraud; et, de son œil bleu, il interroge froidement l'horizon.

L'attaque a lieu, en effet, au lendemain du 14 juillet.

A la naissance du jour, l'infanterie allemande sort de ses tranchées, pénètre dans les nôtres, essuie le feu des mitrailleuses, voit nos hommes se replier en combattant et, pleine de confiance, précipite sa marche. Mais, bientôt, elle se heurte à des positions vigoureusement défendues; toute la zone qu'elle traverse est battue par notre artillerie; les abris où elle se réfugie ont été remplis de gaz qui les rendent inhabitables; les tanks qui la précèdent sont mis en pièces par les explosifs que nous avons disposés sur leur passage. L'ennemi hésite, se trouble et s'arrête, comme médusé, devant la Main-de-Massiges.

Aussitôt, Foch lance contre lui la 10e armée, l'armée Mangin, tenue jusqu'ici aux aguets dans les bois de Villers-Cotterets; elle bondit sur l'Allemand, décontenancé; « la 6e armée l'appuie, et toutes deux ramassent en quelques heures douze mille prisonniers et huit cents canons ».

La riposte a été rapide : rien ne va plus l'arrêter. Dès lors, le discours de Poincaré, frémissant, martelé, rapide, n'est plus que le récit de la marche de nos troupes, répondant à l'appel de la victoire. Le débit même de l'orateur, pressé et véhément, traduit la fièvre de ces journées décisives, où, tenant l'adversaire à la gorge, Foch frappe à coups redoublés. Amiens dégagé et Montdidier reconquis, il porte aussitôt la bataille entre la Scarpe et la Somme; à son tour, la 10e armée balaye les plateaux entre l'Ailette et l'Oise; puis les Anglais forcent le passage de l'Ancre, enlèvent Croisilles, Bapaume, Nesle, Péronne. Pas de repos! En avant! Ce mot d'ordre du généralissime, Poincaré le prend pour thème de son développement : il scande, comme un refrain, le rythme de ces phrases courtes qui nous montrent les armées en mouvement, les lignes enfoncées, les villes libérées une à une : « Avant les premiers jours d'octobre, la muraille derrière laquelle se sont retranchés les Allemands se lézarde et crève en plusieurs endroits »; mais les objectifs fixés ne sont pas encore atteints. En avant! En avant! Les Allemands, qui se sentent perdus, adressent au président Wilson une demande d'armistice.

Voici, peut-être, que va sonner le dernier quart d'heure. Il ne reste pas une minute à perdre. Vous ordonnez la continuation des trois offensives convergentes. En avant! En avant! Que Degoutte poursuive sa marche vers Bruxelles! Que Haig progresse vers Avesnes et vers Mons! Que l'ennemi soit obligé, par là, d'abandonner Lille, Roubaix et Tourcoing! Que le groupe Fayolle se hâte vers Fourmies, Hirson et Vervins! Que le groupe Maistre accélère son allure vers Mézières et vers Sedan! Et les Belges rentrent victorieusement à Ostende et à Bruges; et Lille est libérée d'une longue captivité; et les Britanniques s'approchent de Valenciennes; et les Italiens enlèvent Sissone; et Gouraud enveloppe Vouziers; et les Américains débouchent aux lisières de l'Argonne. « Plus vite encore! » criez-vous; et, le 19 octobre, complétant vos instructions du 10, vous prescrivez aux armées des Flandres de forcer les lignes d'eau pour courir sur Bruxelles, aux armées anglaises de rejeter les Allemands dans le massif des Ardennes, aux armées françaises et à la 1re américaine de redoubler de vitesse pour aller effacer à Sedan les douloureux souvenirs de 1870. En même temps, vous invitez Pétain à disposer secrètement en Lorraine deux armées françaises, qui, sous le commandement de Castelnau, attaqueront les Allemands à l'est de Metz pour les prendre à revers et marcher sur la Sarre.

L'ennemi se résigne alors à un repli général; mais, quelque hâte qu'il mette à se retirer, il va être étranglé sur la Meuse, avant de pouvoir rentrer en Allemagne. Dans peu de jours, il n'aura d'autre issue que la capitulation en rase campagne. Il préfère capituler entre les mains de Foch.

Cette lumineuse démonstration de l'effondrement militaire de l'Allemagne, faite par une voix si autorisée, n'était pas inutile, en face d'un adversaire vaincu, qui persiste à nier sa défaite. Et, s'il fallait un supplément de preuve, ne le trouverait-on pas dans le récit même de la capitulation?

Le 8 novembre, par une matinée sombre et pluvieuse, votre train est garé à Rethondes, en forêt de Laigue. Un second train amène M. Mathias Erzberger, le comte Obendorff, le général major von Winterfeld et autres plénipotentiaires allemands. « Quel est, messieurs, leur demandez-vous, l'objet de votre visite? — Nous sommes venus, répond M. Erzberger, pour recevoir les propositions des puissances alliées en vue d'un armistice. — Je n'ai aucune proposition à faire. » Les Allemands se consultent du regard. « Eh bien, hasarde le comte Obendorff, dites-nous, monsieur le maréchal, comment vous désirez que nous nous exprimions. Notre délégation est prête à vous demander les conditions d'un armistice. — Demandez-vous formellement un armistice? — Nous le demandons. — Alors, je vais vous lire les conditions des Alliés. » Le lendemain, les Allemands vous remettent quelques observations écrites, auxquelles vous répondez, le 10, en ne consentant qu'à des modifications de détail et, dans la nuit du 10 au 11, vous reprenez séance, dans votre wagon-bureau, avec les plénipotentiaires allemands. Le texte de l'armistice est lu, article par article, et les signatures sont données. Votre œuvre est accomplie....; et, le 12 novembre, vous arrêtez et vous fermez votre journal de marche, avec la même simplicité que vous avez mise à l'ouvrir, le 26 mars, après la réunion de Doullens.

Tout ce qu'il y avait d'ardeur joyeuse dans la voix de l'orateur tombe soudain, quand il aborde la période des négociations qui suivit la victoire. De quel ton de désenchantement, de regret mal contenu, il laisse tomber ces paroles : « C'était à vous de faire la guerre; ce n'était plus à vous de faire la paix! »

Et combien plus significatif encore ce qui suivit immédiatement!

Vous aviez, cependant, le droit de dire ce que, d'après vous, la paix devait être, pour mieux empêcher le recommencement de la guerre... *Souhaitons que le monde n'ait jamais à se repentir de ne s'être qu'incomplètement inspiré de vos avis!*



Le président de la République, Raymond Poincare, et le maréchal Foch, tous deux en costume d'académicien, sortent de l'Institut (5 février 1920). — Phot. Rol.

Les convenances constitutionnelles empêchaient Poincaré d'exprimer plus clairement sa pensée : elle n'en fut pas moins comprise de tout l'auditoire, qui marqua, par ses acclamations, quel écho avaient trouvé les graves paroles du président.

Mais celui-ci ne s'attarde pas à ce qu'il nomme lui-même des « regrets superflus ». Il salue en Foch, maréchal de France, field marshall britannique, soldat respecté de tous, président du Comité de Versailles, l'homme qui demeure, pour la France et pour tous les pays amis, le plus clairvoyant et le plus précieux des conseillers :

Nul mieux que vous ne saura veiller au désarmement de l'Allemagne; nul mieux que vous ne découvrira les réalités sous les apparences et, comme nous disions hier, sous les camouflages. Si l'on affuble un uhlan d'un costume de gendarme, ou si l'on coiffe d'un casque de pompier un soldat de la garde, ce n'est pas vous qui vous laisserez prendre au déguisement. Si, derrière de belles façades industrielles, on se met en mesure de fabriquer en série des canons ou des avions, vous saurez bien renverser le paravent. Il faut que les puissances de guerre ne viennent pas à se réveiller un jour dans l'inattention universelle, pour déchaîner sur l'humanité de nouveaux cataclysmes. Plus de quatorze cent mille Français sont morts pour que ne mourût pas la France... Vous voulez que ce sacrifice reçoive une juste récompense et qu'après une aussi effroyable secousse, la postérité puisse, au moins, travailler dans le calme, dans l'ordre et dans la sécurité.

C'est sur cet avertissement, dont l'importance ne saurait échapper, et sur ce vœu, qu'il dépend de notre vigilance seule de réaliser, que s'achève ce discours, par quoi Poincaré a si éloquemment clôturé sa carrière présidentielle. — F. Guirand.

Académie des sciences morales et politiques. — *Election d'Auguste Souchon.* Le 29 mars 1919, l'Académie des sciences morales et

politiques a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section d'économie politique, en remplacement de Paul Leroy-Beaulieu, décédé.

Le nombre des votants était de 30. Il y a eu deux tours de scrutin, et les voix se répartirent ainsi : Schelle, 12, 12; Souchon, 13, 18; Blondel, 5, 0.

Auguste Souchon est déclaré élu. (V. p. 111.)

Alcool. V. MUCORINÉES, p. 100.

Arménien (HISTOIRE DU PEUPLE), par Jacques de Morgan (Paris, 1919, in-8°). — La reconstitution d'un Etat arménien, qui semblait, il y a quelques années, manifestement impossible, est aujourd'hui, comme celle de la Pologne, à l'ordre du jour.

Les Arméniens sont au nombre de ces peuples martyrs qui, ayant vu plusieurs fois sombrer leur indépendance, ont été constamment opprimés et décimés par leurs vainqueurs. De nos jours encore, les Turcs et les Kurdes se sont acharnés à les anéantir et, pendant la grande guerre de 1914-1918, la moitié de la population a été massacrée dans les vilayets de l'Asie ottomane, par ordre de Talaat-pacha, le complice d'Enver et de Djemaal.

Les Arméniens appartiennent à la famille indo-européenne. Cantonnés d'abord en Phrygie, ils s'établirent, du VI° au IV° siècle avant notre ère, dans la région moyenne du Tigre et de l'Euphrate, où ils rencontrèrent des tribus de race sémitique.

Lorsque le christianisme s'introduisit en Arménie, les écrits païens furent livrés aux flammes, et le souvenir altéré des événements historiques ne se retrouva bientôt plus que dans des fragments poétiques, chantés par les rapsodes. D'autre part, les Arméniens, voulant rattacher leur origine aux origines bibliques, se donnèrent pour fondateur un certain *Haïg*, descendant de Noé à la cinquième génération et premier roi légendaire de la dynastie qui régnait en Arménie au temps d'Alexandre le Grand. Les hauts plateaux arméniens furent primitivement peuplés par des hommes d'origine sémitique venus du Sud et que soumirent des peuples de race aryenne, qui leur imposèrent leur langue, leurs coutumes et leurs lois. Cette fusion des races entraîna la fusion des traditions. Les Aryens, devenus les maîtres, firent de leur éponyme *Haïg* le premier chef de la nation, mais ils admirent parmi ses successeurs les éponymes de tradition sémitique. Les Arméniens s'appellent dans leur langue *Haïq* (au singulier *Haï*) et leur pays est dénommé *Haïasdan* ou demeure des Haïq. Le mot hébreu *Aram* n'a pas prévalu, par suite de la prédominance de l'élément indo-européen sur l'élément sémitique.

Successivement tributaires des Assyriens, des Achéménides, des Séleucides de Syrie, ils eurent, de 150 av. J.-C. à 428 de notre ère, leurs rois nationaux, les Arschagouniq (Arsacides); après quoi, ils tombèrent successivement sous le joug des Sassanides, puis sous la domination des Arabes. Le Khalifat jugea politique de favoriser l'instauration des Bagratides, qui régnèrent de 885 à 1079; mais, à la fin du XI° siècle, les Byzantins devinrent enfin les maîtres d'une contrée qu'ils n'avaient cessé de convoiter. Ils ne la gardèrent que peu de temps : Seldjoukides, Mongols, Ottomans dévastèrent tour à tour l'Arménie, dont les provinces orientales furent annexées par le schah de Perse au XVIII° siècle et où les tsars, du jour où ils furent en lutte avec les sultans, procédèrent à des annexions territoriales.

La loi politique arménienne nous a été conservée en partie dans le code géorgien du roi Wakhtang. L'Arménie constituait une monarchie aristocratique, où le pouvoir et l'influence appartenaient à la classe des *nakhararq*, propriétaires de grands domaines inaliénables, comparables à nos alleux et ne créant pas d'obligations féodales vis-à-vis du souverain. Les rois, absolus en droit, voyaient leur absolutisme limité par la noblesse et par le clergé. Le relief accidenté du pays, le morcellement du territoire les empêchèrent de réaliser l'unité nationale contre les entreprises étrangères. Le territoire était divisé en quinze provinces, subdivisées en cantons.

Lors de l'invasion seldjoukide, des Arméniens, qui avaient pu gagner les gorges du Taurus, fondèrent en Cilicie un nouvel Etat. La « Petite-Arménie », organisée sur le modèle des principautés franques de Syrie, fut gouvernée en dernier lieu par une dynastie de nationalité française, les Lusignan, dont le dernier souverain, reçu à Paris par Charles VI, repose dans les caveaux de Saint-Denis, en compagnie de nos rois nationaux.



Carte de l'Arménie.

Sous l'influence des croisés, la Constitution politique de l'Arménie se modifia profondément. Les *nakhararq* devinrent des barons féodaux; leurs domaines, convertis en fiefs, furent régis par le droit des Latins : c'est grâce à la traduction arménienne qui en fut faite que nous connaissons les célèbres *Assises d'Antioche*. Les documents arméniens sont, du reste, d'une importance de premier ordre pour l'histoire des expéditions chrétiennes, et l'Académie des inscriptions en a assuré la publication dans la grande collection des *Historiens des croisades*.

Les marchands de l'Aragon, de la Provence, de l'Italie, de Chypre venaient chercher dans les villes de la Petite-Arménie les produits dont la guerre les empêchait de s'approvisionner, à Alexandrie ou à Beyrouth. Des privilèges commerciaux furent notamment octroyés aux marchands de Montpellier.

Ce rapide aperçu fait suffisamment ressortir l'intérêt qui s'attache à l'histoire d'un pays dont on parle beaucoup sans le connaître. Au siècle dernier, Michel Tchamitchian a publié dans sa langue nationale une *Histoire d'Arménie* (Venise, 1784-1786, 3 vol.). Un certain nombre d'historiens arméniens, entre autres Moïse de Khorène, ont été traduits en français, et nos orientalistes ont publié sur ce pays des ouvrages consciencieux, comme les *Mémoires sur l'Arménie*, de Saint-Martin. Mais il nous manquait une *Histoire du peuple arménien depuis les temps les plus reculés de ses annales jusqu'à nos jours*, et c'est justement cette lacune que vient de combler l'archéologue Jacques de Morgan. La vie politique et la civilisation d'une nation à qui nous unissent des liens séculaires y sont exposées d'après les sources, et des chapitres spéciaux sont consacrés à l'Arménie depuis la perte de son indépendance jusqu'à la chute du tsarisme, aux colonies arméniennes dans les diverses parties du monde, au mouvement intellectuel ancien et moderne. Ce savant ouvrage permettra d'apprécier les raisons sur lesquelles se fondent les Arméniens pour revendiquer la formation d'un Etat qui s'étendrait de la mer Noire à la Méditerranée. — ALBERT LEFORT.

Change international (THÉORIE GÉNÉRALE DU). Il est d'usage, en pratique comme en théorie, de distinguer deux sortes de change : le change manuel et le change tiré. Le premier consiste dans l'échange de monnaies nationales ou étrangères contre des lingots, et inversement, — opération purement matérielle ; le second consiste dans le commerce des lettres de change et des chèques tirés sur l'étranger. C'est de beaucoup le plus intéressant et le plus répandu au point de vue financier. Vu son extrême facilité, ce mode de règlement réciproque des créances et des dettes, qui permet de réaliser l'économie des frais de transport du numéraire et la disparition des risques au cours du voyage, est presque uniquement employé dans les relations internationales. C'est celui-là que nous exposerons ici même.

Considérons les rapports entre deux places commerciales données : Paris et Londres. Les Parisiens, créanciers de Londres, tireront sur leurs débiteurs des traites, qu'ils céderont par voie d'endossement aux Parisiens, débiteurs de Londres. Ces derniers les enverront à leurs créanciers, qui les présenteront au tiré le jour de l'échéance. Les créances et les dettes seront ainsi réglées sans déplacement de numéraire et par une simple opération de compensation.

Pour servir de base aux négociations des effets sur l'étranger, il existe entre les différentes unités monétaires un rapport fixe qu'on appelle le *pair*. Le pair d'une monnaie, c'est la valeur de cette monnaie exprimée en monnaie étrangère d'après le poids de métal fin contenu suivant la loi dans chacune d'elles. Le poids de métal fin, voilà l'élément primordial au point de vue international : la monnaie ne vaut que parce qu'elle porte en elle-même la garantie de la valeur qu'elle représente,

Le pair se calcule en partant de la quantité de marchandises que peut acheter un kilogramme d'or fin. Ainsi, en France, un kilogramme d'or fin achète pour 3.444 fr. 44 de marchandises; en Angleterre, un kilogramme d'or fin achète 136 £ 568 de marchandises.

$$136 \text{ £ } 568 = 3.444 \text{ fr. } 44$$

$$1 \text{ souverain} = \frac{3.444 \text{ fr. } 44}{136{,}568} = 25{,}221.$$

Fr. 25,221 est le pair de la £ à Paris.

On calcule de même le pair pour toutes les autres monnaies. Seulement, dans la pratique, on opère sur cent unités, au lieu d'une seule. Il va sans dire qu'il ne peut y avoir de pair qu'entre des pays possédant le même étalon.

Nous avons porté sur le tableau ci-dessous les pairs des principales places qui traitent des affaires avec Paris :

DEVISES	PAIR	COURS Juillet 1914	COURS Janvier 1920
Londres	25.22	25.17	43.39
New-York	518.25	516 »	1.191 »
Argentine	220 »		517 »
Belgique	100 »	99.50	98 »
Berlin	123.46	122 »	16 »
Hollande	208.30	207.56	448 »
Canada	518.25	516 »	
Petrograd	266.67	263 »	
Espagne	100 »	96.55	221 »
Italie	100 »	99.62	84 »
Suisse	100 »	100.03	213 »
Prague	105.01		15 »
Suède	138.89	138.25	245 »
Vienne	105.01	104 »	5.50

Lorsque les créances entre Paris et Londres se compensent — c'est-à-dire lorsque l'offre égale la demande — le change est au pair. Dans ce cas, on payera à Paris une liv. st. fr. 25, 22. Lorsque les dettes de Paris à Londres sont supérieures aux créances — c'est-à-dire lorsque la demande de traites sur Londres dépasse l'offre — l'acheteur doit subir la loi du vendeur. Dans ce cas, le change est défavorable, car il est au-dessus du pair; il faudra payer une prime par unité monétaire achetée, prime plus ou moins forte, suivant que l'écart entre l'offre et la demande est plus ou moins élevé. Dans ce cas, on payera une liv. st. fr. 43, 39, soit une prime de fr. 18, 17 par liv. st. Lorsque les créances de Paris sur Londres sont supérieures aux dettes — c'est-à-dire lorsque l'offre des traites sur Londres dépasse la demande — le vendeur doit subir la loi de l'acheteur : le change est audessous du pair. Il est favorable, car l'acheteur gagnera par unité monétaire une certaine somme, représentée par la différence entre la valeur au pair et le cours réel. Cette différence représentera, pour le vendeur, une perte au change et sera plus ou moins forte, suivant que l'écart entre la demande et l'offre sera plus ou moins considérable. Dans ce cas, on payera une liv. st. fr. 25, 17, soit un gain de 0, 02 pour l'acheteur et une perte égale pour le vendeur.

En principe, le cours du change ne peut varier qu'entre deux limites mathématiquement fixées, dont l'une est un maximum, l'autre un minimum : ce sont les *gold-points*. Dès que la hausse du change dépasse les frais de transport du numéraire, le débiteur a plus d'intérêt à envoyer à son créancier du métal jaune : c'est le point de sortie de l'or. Dès que la baisse du change dépasse ces mêmes frais de transport, le créancier a intérêt à laisser rentrer le numéraire : c'est le point d'entrée de l'or. S'il s'agit de lingots, il faut considérer non pas uniquement les frais de transport, mais aussi les frais de monnayage. Nous avons écrit « en principe » parce qu'il y a des cas où l'exportation du numéraire est impossible; dans un pays au régime du papier-monnaie, c'est-à-dire du billet de banque à cours forcé, l'encaisse, si faible soit-elle, doit rester déposée à la Banque d'émission, pour servir de gage à la convertibilité du billet. Le change se livre alors à des bonds désordonnés. C'est, en ce moment, le cas de la France, dont nous exposons plus loin la situation économique générale.

L'exportation de valeurs mobilières et leur vente sur des places étrangères est un autre moyen de combattre la hausse du change. Seulement, les mesures prohibitives prises par les gouvernements contre l'évasion des capitaux, en vue d'échapper aux dispositions fiscales, y font le plus souvent obstacle.

Malgré le défaut d'exportation de numéraire et de valeurs mobilières, la hausse du change trouve en elle-même un correctif à la situation qu'elle crée en encourageant l'exportation, par suite de la prime qu'elle lui procure. « Exporter » étant « se rendre créancier de l'étranger », la balance redevient favorable, et avec elle le change. Il est manifeste que ce dernier remède ne peut jouer que lorsque les forces productrices du pays intéressé ne sont pas sérieusement atteintes. Or il ne peut pas être employé actuellement par la France, dont toute l'industrie est en pleine période de reconstitution.

Nous venons donc d'établir que le cours du change varie dans un sens favorable ou défavorable, suivant que la balance des comptes internationaux est créditrice ou débitrice. Si la balance commerciale, c'est-à-dire le rapport entre les exportations et les importations, est l'un des éléments les plus considérables de variation du cours du change, elle n'en est pas le seul, pour l'unique raison qu'une balance commerciale débitrice devrait être nécessairement la signification d'un change défavorable. Or il n'en est rien; ainsi, la France, l'Angleterre, la Suisse, l'Italie, importaient plus qu'elles n'exportaient, mais avaient toujours des changes de bonne tenue. Les capitaux occupent aujourd'hui, dans la circulation internationale, une place aussi importante que les marchandises.

La balance commerciale de la France présentait, en 1913, un déficit de 1 milliard 700 millions; la balance des comptes internationaux restait créditrice, par suite des quarante milliards de francs que l'épargne de la classe moyenne avait permis de placer à l'étranger, en Russie, en Turquie, au Brésil, en Argentine; aussi pouvait-on dire de nous : « créditeurs partout, débiteurs nulle part. » On a souvent fait reproche à nos rentiers, à nos petits capitalistes de ne pas suffisamment commanditer les entreprises françaises; il faut bien, cependant, reconnaître que cette situation était avantageuse, puisqu'elle nous permettait de solder favorablement nos achats à l'étranger.

L'Angleterre améliorait sa balance commerciale par l'immense créance sur l'étranger que lui procurait le fret des transports effectués par ses *tramps* (vapeurs qui vont de port en port prendre du fret partout où ils en trouvent); l'Italie compensait le déficit entre ses importations et ses exportations, grâce aux sommes d'argent que lui envoyaient ses émigrants; la Suisse regagnait, par les dépenses que faisaient chez elle, chaque année, les touristes qui la visitaient, ce qu'elle perdait par ailleurs.

Nous ne nous étendrons pas sur les controverses classiques et doctrinales entre la vieille formule mercantiliste : « vendre à l'étranger plus qu'on ne lui achète » et la formule physiocratique que « tout achat est vente et que toute vente est achat ». Il importe, avant tout, d'examiner les faits et les chiffres, pour en dégager les lois qu'ils renferment : *Primum vivere, deinde philosophari*.

Le commerce du change est, en droit, entre les mains des agents de change, mais, en fait, les banquiers s'en chargent. De même qu'il existe à la Bourse une cote pour constater le cours des titres qui y font l'objet de négociations, de même il existe une cote des changes pour constater le cours des effets sur l'étranger. Avant la guerre de 1914, la cote des changes, à Paris, comprenait quatre colonnes : dans la première étaient indiquées les devises (Londres, New-York, etc...), dans la seconde le cours du papier court (quinze jours au maximum), dans la troisième le cours du papier long (quatre-vingt-dix jours au maximum), dans la quatrième le taux de l'escompte pratiqué sur les différentes places. Cette distinction entre papier court et papier long est essentielle, parce que c'est le taux comparatif de l'escompte qui est envisagé pour le second, étant donné qu'il constitue un placement de fonds. La guerre ayant eu pour cause une diminution des exportations et, par suite, du crédit, le papier long a disparu depuis cette époque de la cote. A Paris, à Berlin, à Amsterdam, la monnaie étrangère est exprimée en monnaie nationale; c'est l'incertain. A Madrid, à Londres, la monnaie nationale est exprimée en monnaie étrangère; c'est le certain. La conséquence est qu'un change au-dessus du pair sera défavorable dans le premier cas, mais favorable dans le second, et inversement.

Les faits ainsi exposés, il est aisé de comprendre que le cours du change est le baromètre de la situation économique d'un pays.

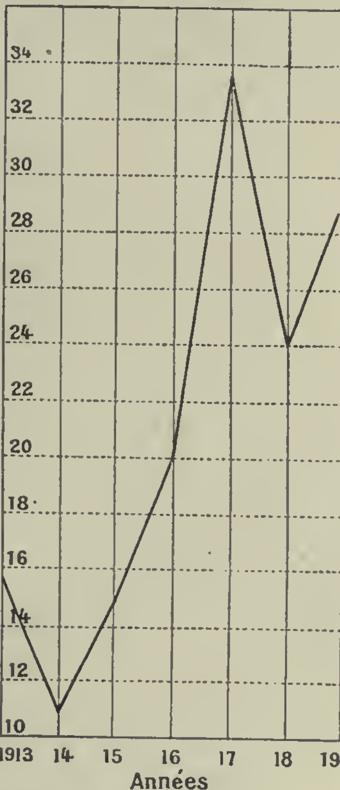
Au mois de juillet 1914, toutes les devises nous étaient favorables : Londres et New-York étaient au-dessous du pair. Progressivement, la hausse s'est produite, devant le déficit croissant de notre balance. Nous importions, d'une part, des quantités considérables de matières premières nécessaires à l'armement et de denrées alimentaires; l'entrée en guerre de la Turquie, la Révolution russe, amoindrissaient, d'autre part, dans une notable proportion nos créances sur l'étranger.

Tableau du commerce extérieur spécial de la France (1914-1919)
Millions de francs

ANNÉES	COMMERCE total	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	DÉFICIT
1914......	11.271	6.402	4.869	1.533
1915......	14.273	11.036	3.237	7.799
1916......	20.262	15.160	5.102	10.058
1917......	33.567	27.554	6.013	21.541
1918......	24.328	19.915	4.413	15.502
1919...... (10 premiers mois)	28.637	23.109	5.528	17.581

Le recours à la politique du cours forcé amenait, à la date du 3 juillet 1915, l'interdiction de l'exportation de l'or sous toutes les formes. Une forte encaisse était nécessaire pour gager la circulation fiduciaire; du reste, l'importance considérable de nos achats à l'étranger aurait absorbé en quelques mois tout notre numéraire. Le gold-point n'existant plus, la hausse du change apparaissait comme d'autant plus fatale qu'elle était favorisée par la dépréciation intérieure de la monnaie, dont la diminution du pouvoir d'achat provoquait l'augmentation de tous les prix. Il devenait urgent de parer, par des mesures appropriées, à cette situation anormale. Nous exposerons impartialement ces mesures, en faisant seulement remarquer que fausser le jeu des lois économiques, au caractère aussi intangible que celui des lois mathématiques ou physiques, amène des embarras, dont il est difficile quelquefois de sortir.

Graphique correspondant au tableau précédent.



Considérant qu'acheter à l'étranger est se rendre débiteur, le gouvernement a prohibé les importations n'ayant pas de rapport avec la défense ou la vie matérielle du pays : tels les objets de luxe. Mais, par contre, alors qu'il eût fallu exporter intensivement, pour rendre la balance créditrice et, par conséquent, produire beaucoup, la nécessité de réserver aux besoins de l'armée les disponibilités, la dévastation de nos départements les plus riches industriellement, certaines prohibitions d'exportation faisaient obstacle au résultat cherché.

La Banque de France commença à exporter de l'or; il fallut bientôt y renoncer, pour les raisons que nous avons précédemment indiquées.

Le gouvernement demanda alors des valeurs mobilières aux porteurs français, pour les vendre sur les places étrangères, afin d'y trouver du crédit : c'est ainsi que furent exportés aux Etats-Unis des titres de chemins de fer; c'est ainsi que la Banque de France ouvrit un bureau à Londres, pour y négocier des titres, après avoir fait lever l'interdiction formulée par l'Angleterre.

Cependant, ces mesures apparaissaient insuffisantes : la guerre durait et, avec elle, le gouffre de ses dépenses engloutissant milliard sur milliard. On eut alors recours aux crédits, qui n'étaient pas une libération définitive, mais une transformation de dettes immédiatement exigibles en dettes à terme, d'où une plus grande facilité de payement. Au mois d'avril 1917, c'est-à-dire à l'époque de leur entrée en guerre, les Etats-Unis nous ont ouvert de gros crédits et ont continué à nous faire des avances considérables. Des négociations avec la Suisse, l'Espagne, la Suède, la Hollande, le Brésil, l'Uruguay, l'Argentine, le Japon ont permis de remédier, dans la mesure du possible, au déficit de la balance, déficit toujours exploité par des manœuvres allemandes.

La fin de la guerre est arrivée et, avec elle, cette situation économique artificielle a cessé. Le marché du dollar rendu à la pleine liberté, la hausse n'a pas tardé à se faire sentir. Il en a été de même pour la livre sterling. Nous devons, en effet, importer par quantités considérables des matières premières, des machines-outils, des produits de toute sorte, pour permettre à notre vie économique de reprendre son cours normal. Au prix de la marchandise importée s'ajoutent la prime du change et le taux du fret, extrêmement élevé. Ce dernier contribue lui-même à la hausse du change, puisqu'il représente une dette annuelle, envers les armateurs étrangers, de 1 milliard et demi. Voilà une cause importante de vie chère.

Si nous voulons y remédier — et nous croyons qu'il est grand temps — il faut, avant tout, assainir nos finances publiques. Le 11 novembre 1918, l'expédient du recours aux avances de la Banque de France à l'Etat aurait dû être irrémédiablement clos. Par suite d'un empirisme économique blâmable et néfaste, le gouvernement a persévéré dans les errements passés, dont certains milieux avertis ne cessaient de lui dénoncer le danger. Sur ce point, les déclarations des financiers américains et anglais sont formelles : si nous voulons des crédits, il nous faut les gager et non les compromettre par trente-huit milliards de billets!

Le mouvement du commerce extérieur correspondant par définition au développement de la production nationale, il est absolument nécessaire d'accroître celle-ci, pour se rendre créancier de l'étranger, ce qui, à son tour, ne peut se faire que si l'organisation des transports terrestres et maritimes permet de livrer régulièrement les matières premières aux industries de transformation et de faire parvenir en abondance les produits fabriqués sur les marchés. Cependant, cette œuvre de réfection nationale nécessite un travail de longue haleine. Vu nos besoins immédiats, on voit de quelle importance vitale est, pour la France, la question des crédits à l'étranger; son défaut nous jetterait dans les bras du commerce allemand, favorisé par l'extrême dépréciation du mark.

Aux Etats-Unis, l'*Edge Foreign Finance Bill*, que le Congrès vient de voter, procède de cette idée : on y prévoit la création d'organismes bancaires capables d'ouvrir des crédits, d'acheter, de vendre des titres étrangers, moyennant l'émission dans le public américain d'obligations comme contre-partie.

Puissent les Alliés être unis dans la paix, comme ils l'ont été dans la guerre! — JACQUES BENOIST.

Chasse à l'homme (LA), comédie en trois actes de Maurice Donnay, représentée pour la première fois, au théâtre des Variétés, le 23 décembre 1919.

M. et Mme Friollet sont de riches bourgeois, qui occupent un bel appartement avec balcon, aux Champs-Elysées. La guerre les a touchés, et M. Friollet contemple avec une mélancolie philosophique les gravures de toutes les obligations qu'il acheta autrefois et qui ne valent plus rien aujourd'hui. Cependant, il leur reste encore assez de ressources pour mener grand train. Ils ont un valet de chambre, une cuisinière, mais Mme Friollet est désolée parce qu'elle ne peut trouver une femme de chambre pour elle et ses filles. Elle a trois enfants : un fils, Roger, une jeune fille, Odette, et une fille, Françoise, qui a été mal mariée et qui est divorcée. Ces jeunes gens mènent la vie joyeuse dont la mode a suivi la guerre : thés, dancing, tango, fox-trott.

Au Ier acte, deux personnages nouveaux font leur entrée dans la maison. C'est d'abord une femme de chambre, Simone; elle est reçue par M. Friollet, à qui elle est aussitôt sympathique. C'est une jeune personne, dont la distinction atteste qu'elle appartient à une situation supérieure à sa condition et que les nécessités de la vie l'obligent à servir. Elle vivait avec sa mère, dans une aisance modeste; mais la guerre a ruiné la pauvre femme. Simone a fait toutes ses études au lycée; elle est bachelière; elle a vingt ans; elle préparait la licence; elle a dû, d'abord, donner des leçons; « donner » est le mot, car, au prix qu'on la payait, quelquefois 1 fr. 50 l'heure, ce qui est le sa-

laire d'une femme de ménage, c'était vraiment donné. Elle a eu pour élèves d'anciennes femmes de chambre, qui ont fait la conquête de nouveaux riches et qui venaient chez elle apprendre un peu d'orthographe. La misère l'a contrainte à tenter, elle aussi, cette fortune. Elle s'aperçoit qu'elle intéresse M. Friollet. Elle ne découragera pas les galanteries d'un homme qui pourra lui assurer le bien-être.

Le second nouveau personnage qui fait son entrée dans la famille est un compagnon d'armes du fils de la maison, Philippe Guersant, avocat avant la guerre. Il a été blessé, fait prisonnier; il s'est évadé, il a la médaille militaire et la croix de guerre. Quand il a été démobilisé, il s'est aperçu qu'en reprenant la toge d'avocat, il mourrait de faim; il a choisi un métier plus modeste et plus lucratif: il s'est fait chauffeur d'automobiles, il gagne 40 francs par jour. Le soir, il revêt le costume de l'homme du monde; il fréquente les soirées et les bals et, quand on lui demande sa profession, il ne ment pas en disant qu'il est dans les automobiles.

Si Mme Friollet est une bonne bourgeoise du temps passé, ses filles sont modernes et, si elles n'osent pas dire à leur mère qu'elle est « Louis-Philippe », c'est pour ne pas dire de « gros mots ». Elles se rendent compte que les hommes se sont faits rares; que, pour se marier, il faut faire la chasse à l'homme et ne pas craindre de faire les avances.

Odette et Françoise concluent un pacte : elles visent toutes deux Philippe, elles se tiendront loyalement au courant de leurs démarches et de leurs succès. Celle qui sera vaincue s'inclinera, sans colère, devant celle qui emportera la victoire et le mariage. Ce sont les mœurs nouvelles, et ce sont les jeunes filles qui font leur cour.

Elles ont une cousine, Alice, qui disparaît presque aussitôt, parce qu'elle va tenter la fortune au delà des mers en Amérique du Sud..., ce qui est encore une nouveauté d'après-guerre. On la voit juste le temps qu'il lui faut pour croiser la nouvelle femme de chambre, Simone, et reconnaître en elle une ancienne camarade de lycée.

L'acte II se passe à 6 heures du matin, à l'aube du 14 juillet 1919. C'est le jour du grand défilé de la Victoire. Mme Friollet a loué une partie de son balcon, elle a réservé l'autre pour la famille et les amis.

Dès 7 heures du matin, elle est sous les armes, en manteau et en chapeau. Les invités arrivent; entre autres, l'oncle Gabriel, un combattant de 1870. Il répète à satiete à tout le monde que le défilé est mal compris; qu'au lieu d aller de l'Arc de triomphe de l'Etoile à la place de la République, l'armée aurait dû partir de la place de la République pour se diriger vers l'Etoile, car des vainqueurs ne doivent pas descendre, mais bien monter vers l'Arc de triomphe. D'ailleurs, ce brave homme, qui arrive de la campagne et qui s'est levé à 2 heures du matin, va tomber de sommeil et ne verra rien du défilé.

Par la fenêtre ouverte, on entrevoit les drapeaux, et on perçoit le murmure de la foule.

Parmi les invités, on remarque encore M. et Mme Vyon, escortés d'un Américain, le major Baskett, qui fait à Mme Vyon une cour indiscrète. M. Vyon prétend se venger en poursuivant de ses assiduités Mme Friollet, qui le reçoit très fraîchement. Quant à M. Friollet, il courtise la femme de chambre, l'aimable Simone. Odette et Françoise font toutes leurs grâces à Philippe.

On entend les tambours : c'est le défilé; on se précipite aux fenêtres.

Au IIIe acte, nous sommes dans la belle maison de campagne de M. Friollet. Odette et Françoise sont moroses, car Philippe Guersant, obsédé par leurs avances, a soudain disparu, et on ne l'a plus revu. Quant à M. Friollet, de plus en plus épris de Simone, il lui propose de l'établir dans un petit rez-de-chaussée à Paris. Simone voit les choses suivre le cours qu'elle avait prévu; elle entrevoit un avenir de tranquillité et de richesse. Mais, quand M. Friollet veut lui prendre un premier baiser, toute son honnêteté foncière se réveille et se révolte.

La voilà seule dans la grande maison : Mme Friollet est partie pour faire visite à des voisins; M. Friollet a été trouver le maire de la commune pour tâcher d'avoir du charbon. Le valet de chambre est en courses. Philippe Guersant arrive; il trouve Simone en pleurs. Il explique l'objet de sa visite. Il veut faire cesser le malentendu et détromper les espoirs placés sur lui par les petites Friollet; il leur dira qu'il n'est qu'un chauffeur de taxi. A cette confidence Simone répond par le récit de son histoire, à elle. Philippe et Simone se reconnaissent pour deux êtres appartenant à la même catégorie sociale des êtres déchus, frappés par la guerre, les nouveaux pauvres. Une sympathie instinctive les avait attirés l'un vers l'autre. Ils s'aiment, se le disent. Philippe a son taxi à la porte : il épousera Simone, et il l'enlève. Au moment où ils vont partir, ils rencontrent Friollet, qui est d'abord furieux et déçu et qui reconnaît ensuite ses torts. Il félicite les jeunes gens et sera témoin à leur mariage.

Mme Friollet liquide la question de M. Vyon, qui vient d'arriver, pour raconter ses infortunes conjugales. Elle avoue à son mari que cet ami lui fait la cour, et son mari l'aidera à s'en débarrasser. Quant aux filles Friollet, qui n'ont pas trouvé le mari de leur rêve, elles iront sur d'autres terres recommencer une nouvelle chasse.

Cette comédie est écrite avec esprit, finesse, observation, dans la manière de Dancourt et de Dallainval. C'est un curieux tableau de mœurs, une étude intéressante de la société telle que la guerre l'a faite : la rareté des domestiques, la cupidité des marchands, l'audace des jeunes filles, la misère des combattants, qui, après avoir été des héros, ne sont plus que les victimes de la concurrence sociale.

Cet ouvrage demeurera comme un document intéressant et vivant d'un moment de notre histoire. On consultera plus tard ce témoin, comme nous interrogeons aujourd'hui les petites comédies de mœurs qui nous révèlent la mentalité et l'état d'âme de nos ancêtres, aux époques troublées ou marquantes du passé. — Léo CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Jane Marnac (*Simone*), Marcelle Yrven (*Suzanne*), Isabelle Fuzier (*Odette*), Paulette Noizeux (*Françoise*), Renée Le Flers (*Mme Vyon*), Marguerite Balza (*Alice*); et par MM. Raimu (*Friollet*), Jean Dax (*M. Vyon*), Charles Deschamps (*Philippe Guersant*), Koval (*Major Baskett*), Jean D'Yd (*l'oncle Gabriel*), Jacques Albert (*Roger*).

Crise du logement et les Habitations à bon marché (LA). La crise du logement est générale; il n'est pas jusqu'aux propriétaires qui n'en ressentent les effets. Elle est « nationale » : elle sévit même en Algérie, où, pourtant, l'espace n'est pas mesuré. Mais, son intensité étant en rapport direct avec le chiffre des populations urbaines, elle est, naturellement, plus sensible à Paris que partout ailleurs; et, en particulier pour les familles nombreuses, pourchassées de logis en logis, elle a pris des proportions alarmantes.

I. *Les causes.* — La plus générale, c'est sans doute le caractère éminemment industriel de la civilisation contemporaine. Tant que la plupart des pays tiraient leurs principales ressources de l'agriculture, la question du logement ne se posait pas, pour ainsi dire. Mais, du jour où l'industrie, développant sans cesse la production, en arriva à cette forme-type que les économistes appellent la *fabrique*, elle entraîna l'agglomération des masses ouvrières dans un espace de plus en plus restreint. Aussi, en 1911, à Dresde, un congrès de l'habitation avait-il pu émettre, notamment, le vœu que la surface construite et le nombre d'habitants qu'elle peut loger fussent proportionnés. Le vœu resta sans écho. La crise s'aggravait de jour en jour davantage, et la guerre, pour des causes faciles à déterminer, la porta à son paroxysme.

En premier lieu, il faut noter les funestes effets d'un moratorium généralisé, qui amena une immobilisation presque totale des locataires et l'arrêt presque complet du payement des loyers. De plus, tous les locaux ainsi immobilisés, déjà insuffisants pour la population indigène, furent envahis jusqu'à déborder par un afflux croissant d'étrangers : nous importions de la main-d'œuvre des colonies ou des pays alliés ou neutres; les Anglais, à Rouen et à Marseille, les Américains, à Pauillac et à Bordeaux, établissaient des « bases », multipliaient les camps. Les réquisitions de bâtiments faites par l'autorité militaire augmentaient l'encombrement. Or, par suite de l'extension graduelle de la mobilisation et de l'appel des « récupérés », les constructions en cours ne pouvaient être achevées, aucune construction nouvelle ne pouvait être entreprise. Bien mieux, des milliers de foyers, dans la région du front, étaient détruits par les obus, et les réfugiés venaient s'installer à l'arrière, dans les cités surpeuplées : beaucoup d'entre eux y sont restés.

Les causes aggravantes de cette crise générale n'ont donc pas toutes disparu avec la guerre : comment en conjurer les effets ?

II. *Les remèdes.* — Le premier, qui donnerait des résultats durables, est, malheureusement, en absolue contradiction avec les mœurs. Les peuples ne résistent pas aux grands courants de la civilisation. Industrie, surpeuplement, développement *en hauteur* et non plus *en surface*, demande supérieure à l'offre, exagération des prix : l'état de crise devient en quelque sorte « normal ». Le remède est-il de décongestionner les villes par le « retour à la terre » ? Il suffira de répondre qu'on n'a pas encore enregistré la centième demande faite dans les conditions de la loi du 9 avril 1918, qui accorde des prêts d'un maximum de 10.000 francs aux pensionnés militaires et aux victimes civiles de la guerre, en vue de l'acquisition de petites propriétés *rurales !*

Un second remède consiste dans l'utilisation plus rationnelle des logements vacants. A cet égard, quelque espoir est permis par la fin prochaine des moratoria. Des « mouvements » vont se produire sur le « marché » des logements : on recommencera à déménager; le loyer ne sera plus gratuit; les propriétaires pourront, si besoin est, faire jouer la procédure d'expulsion. D'autre part, dans les villes de plus de 10.000 habitants, ces mêmes propriétaires sont tenus de faire afficher leurs logements vacants, avec indication des prix. En outre, la loi du 23 octobre 1919 (art. 6 et 7) a créé un nouveau délit : la spéculation sur le prix des loyers.

A côté de ces palliatifs, le remède héroïque : construire. Mais les matériaux sont chers, la main-d'œuvre est hors de prix et, au surplus, presque introuvable : le vide creusé par la guerre n'est pas près d'être comblé. Dans les régions dévastées, les prix de revient des maisons ont augmenté d'environ 400 p. 100. La même augmentation se fait sentir sur les charges annuelles de l'exploitation. Le taux de l'intérêt s'est élevé (6 à 7 p. 100) et, d'ailleurs on ne trouve pas, actuellement, de capitaux susceptibles d'être immobilisés dans un placement à long terme.

Est-il possible, dans ces conditions, de réaliser l'habitation à bon marché ?

III. *Les habitations à bon marché.* — Deux lois fondamentales les caractérisent : 1° la loi du 12 avril 1906 sur les habitations à bon marché, modifiée par les lois du 23 décembre 1912 et du 24 octobre 1919; 2° la loi du 10 avril 1908, qui vise surtout la petite propriété.

a) Qu'est-ce qu'une habitation à bon marché ? — 1° C'est une habitation destinée à des personnes « peu fortunées, notamment à des travailleurs vivant principalement de leur salaire » (art. 1er de la loi du 12 avril 1906). A dessein, le législateur s'en est remis aux tribunaux compétents du soin de faire, s'il y a lieu, les distinctions de personnes et d'apprécier, suivant les fluctuations économiques, ce qu'il faut entendre par personnes *peu fortunées.*

2° C'est une habitation dont la valeur locative ne doit pas dépasser des maximums déterminés, pour chaque commune, d'après le chiffre de la population et le nombre de pièces du logement. Une loi récente (24 octobre 1919) a relevé ces maximums dans d'assez fortes proportions, pour tenir compte de la hausse du prix des matériaux et de la main-d'œuvre. Logements des maisons collectives : de 325 francs (pour une commune de moins de 5.000 habitants) à 780 francs (pour Paris et la Seine). Maisons individuelles : de 390 à 936 francs. Le prix de revient de ces dernières maisons est, à présent, calculé d'après un taux de capitalisation de 4 p. 100 : dans l'exemple précédent, il serait de 9.750 ou de 23.400 francs.

3° Enfin, c'est une habitation salubre. Non seulement sa construction est régie par les règlements issus de la loi du 15 février 1902 sur la protection de la santé publique, mais sa salubrité est vérifiée par le comité de patronage des habitations à bon marché et de la prévoyance sociale compétent. Ce comité délivre un certificat. (S'il est refusé, pourvoi auprès du ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales.)

b) Avantages attachés à une habitation à bon marché. — 1° D'une part, des *exemptions fiscales :* les constructeurs de maisons ainsi définies doivent, pour en bénéficier, produire une demande dans les quatre mois de l'ouverture des travaux; elle est instruite et jugée comme les réclamations pour décharge et réduction de contributions directes; en outre, le certificat de salubrité doit être présenté au contrôleur des contributions directes dans les quatre mois suivant l'achèvement de l'édifice. L'exonération porte, pendant douze années, sur la contribution foncière des propriétés bâties et celle des portes et fenêtres (principal et centimes additionnels);

2° D'autre part, des *facilités de crédit :* prêts à taux réduit par des organismes spéciaux, qui reçoivent eux-mêmes des avances de l'Etat, et par les caisses d'épargne ordinaires du département (Seine exceptée).

c) Comment acquérir une habitation à bon marché ? — Dans la plupart des cas, par l'intermédiaire d'une société spéciale, dite d'« habitations à bon marché », dont les statuts doivent être approuvés par le ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales. (Près de sept cents sociétés ont, jusqu'à présent, sollicité l'approbation ministérielle.)

Si la société est anonyme, le locataire verse, outre son loyer, un amortissement calculé de manière que la maison soit entièrement payée à l'expiration d'une période déterminée (une vingtaine d'années, en moyenne). Mais, alors, à ce moment, l'*acte de vente* est passible des droits, assez élevés, exigés par la loi.

Si la société est coopérative, l'actionnaire souscrit des actions jusqu'à concurrence du prix de revient de la maison, qui lui est donnée à bail, comme précédemment. Les actions peuvent être entièrement libérées par versements échelonnés, d'ordinaire mensuels, et accessibles aux petites bourses; jusqu'à la libération, les intérêts viennent en déduction des sommes dues ; enfin, ces actions sont annulées dès que l'habitation est *attribuée* au sociétaire : les droits d'*attribution* sont d'un pourcentage très réduit.

Anonyme ou coopérative, sous la seule condition d'être approuvée par le ministre et de se consacrer principalement à l'œuvre des habitations à bon marché, chaque société jouit d'immunités fiscales appréciables (timbre, enregistrement, patente, impôt sur le revenu, taxe de biens de mainmorte). Des concours financiers importants lui sont ouverts : caisse des dépôts et consignations, caisses d'épargne, bureaux de bienfaisance et d'assistance, hospices et hôpitaux, communes et départements (souscription d'obligations ou d'actions, prêts ordinaires, cession de terrains ou de constructions, garantie d'intérêt ou de dividende).

d) La petite propriété. — Le bénéfice de la loi du 12 avril 1906 a été étendu, par celle du 10 avril 1908, aux champs et jardins n'excédant pas un hectare et d'un prix au plus égal à 1.200 francs. L'acquéreur — ou un membre de sa famille — doit cultiver lui-même, et la valeur locative de son logement ne doit pas dépasser les maximums fixés pour les habitations à bon marché. Il est, toutefois, permis de regretter que les champs et jardins ainsi acquis ne bénéficient pas de l'exemption temporaire d'impôt foncier.

La loi de 1908 a pour organes d'exécution les sociétés de crédit immobilier. (Une centaine environ ont été fondées.) Elles sont approuvées par arrêté ministériel, comme les sociétés d'habitations à bon marché, et reçoivent des avances de l'Etat, sur les fonds de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Elles peuvent consentir des prêts hypothécaires aux particuliers, à 3,50 p.100 au maximum, en vue de l'acquisition d'une maison à bon marché ou d'un champ ou jardin. Conditions : posséder le 1/5e au moins du prix d'achat et passer un contrat, à prime unique, avec la Caisse nationale d'assurance en cas de décès.

Ainsi, une personne peu fortunée désirant devenir propriétaire a le choix entre : 1° les sociétés d'habitations à bon marché (location-vente ou promesse d'attribution); 2° les sociétés de crédit immobilier et les caisses d'épargne ordinaires (prêt hypothécaire). Si elle n'aspire pas à la propriété, elle peut obtenir, en location simple, un logement à bon marché dans une maison collective.

e) Intervention des départements et des communes. — Départements et communes, nous l'avons vu, peuvent apporter, sous diverses modalités, un concours financier important aux sociétés d'habitations à bon marché. En outre, les communes peuvent être autorisées (décret en conseil d'Etat) à construire des habitations à bon marché collectives, comprenant des logements pour familles nombreuses (loi du 23 décembre 1912, art. 25). L'Etat leur accorde des subventions, si ces maisons sont destinées à être louées à des familles de plus de trois enfants âgés de moins de seize ans (loi de finances du 31 mars 1919, art. 14). En tout cas, elles n'ont jamais la gérance des immeubles ainsi construits On a craint que des influences politiques ne fassent échec aux considérations humanitaires : on a eu recours aux sociétés ou aux offices publics d'habitations à bon marché.

Les offices sont des établissements publics, régis par le titre II de la loi du 23 décembre 1912 : ils ont pour objet exclusif l'aménagement, la construction et la gestion d'immeubles salubres et à bon marché, ainsi que l'assainissement de maisons existantes et la création de cités-jardins ou de jardins ouvriers. Ils sont institués par décret en conseil d'Etat, à la demande des assemblées locales, et administrés par un conseil de dix-huit membres, dont six nommés par le préfet. Leur patrimoine est constitué : 1° par une dotation mobilière (minimum : capital de 10.000 francs ou 1.000 francs par an pendant dix-huit ans) et immobilière du département ou de la commune, qui peuvent aussi leur consentir des prêts et garantir l'intérêt et l'amortissement de leurs emprunts; 2° par des dons et legs. A ce patrimoine s'ajoutent les avances de fonds, qu'ils ont pu solliciter dans les mêmes conditions que les sociétés d'habitations à bon marché.

« Autonomie, indépendance, perpétuité et désintéressement, voilà les caractères imprimés aux offices publics d'habitations à bon marché ». (J. Dépinay et M. Dufourmantelle.)

IV. *Résultats. Etat actuel de la question.* — Avant de construire, il faut achever les immeubles restés en souffrance depuis le début de la guerre : la loi du 24 octobre 1919 (art. 4) a prévu des avances spéciales pour l'achèvement des maisons à bon marché commencées avant le 1er août 1914.

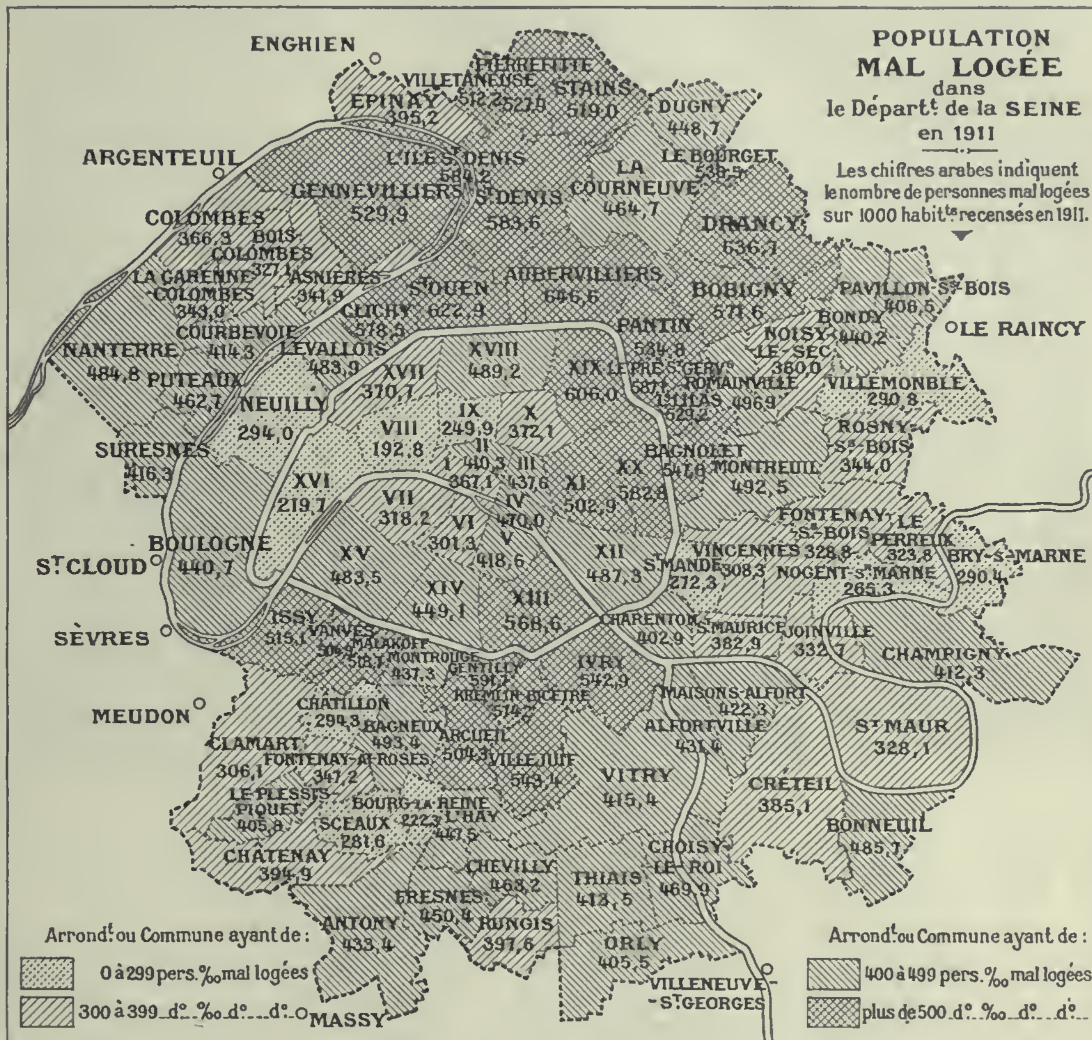
Cette même loi porte : 1° à 300 millions de francs le total des prêts (à 2 ou 2,50 p. 100) que la Caisse des dépôts et consignations est autorisée à consentir aux offices publics et aux sociétés d'habitations à bon marché ; 2° à 200 millions le total des avances de l'Etat aux sociétés de crédit immobilier. De son côté, l'initiative privée n'est pas restée inactive. Des sociétés d'habitations à bon marché ont été fondées sous les auspices de grandes firmes industrielles (forges, aciéries, chantiers navals, etc.), qui leur font des apports considérables, en nature, et souscrivent la plus grande part des actions. Leurs statuts sont, en général, inspirés d'un modèle spécial, qui a été établi par la Caisse foncière de crédit pour l'amélioration du logement dans l'industrie. Ces entreprises disposent déjà de ressources importantes (la Société des habitations à bon marché Michelin vient de porter son fonds social à 14 millions); mais il serait à souhaiter que la Caisse des dépôts et consignations leur prête à taux réduit, sans discuter leur caractère peu philanthropique.

Parallèlement, quelques offices publics ont été créés : département de la Seine, Ville de Paris, Puteaux, La Rochelle, Saint-Etienne, Le Havre, Nantes, etc. Mais les hostilités les ont surpris en pleine période d'organisation. Ils manquent de capitaux. Cependant, il est permis de penser que les cités-jardins dont les plans sont déjà établis : Plessis-Robinson, Châtenay-Malabry, Suresnes-Rueil, Champigny, Stains, etc., ne tarderont pas à se développer. Certains offices possèdent des terrains sur lesquels s'élèveront, de préférence, des maisons individuelles, à l'imitation des modèles réalisés en Angleterre (*garden-village, garden-suburb, garden-city*).

En ce qui concerne les régions dévastées, l'article 49 de la loi du 17 avril 1919, sur la réparation des dommages causés par les faits de la guerre, autorisait la cession du droit à indemnité aux sociétés d'habitations à bon marché et de crédit immobilier : cette cession peut aussi être faite à des offices publics qui, en cas de non-remploi par l'allocataire, reçoivent le montant des frais supplémentaires de reconstruction. De plus, offices et sociétés peuvent acquérir des immeubles endommagés, en vue d'aider à la reconstitution de la zone ruinée par le bombardement. (Loi du 27 octobre 1919.)

Enfin, en accord avec les résolutions votées par tous les congrès nationaux et internationaux (Berlin, 1907; Londres, 1909; Roubaix, 1911; etc.), qui ont attaché une importance capitale à la question des terrains, une loi, publiée à l'*Officiel* du 1er novembre 1919, autorise départements et communes à acquérir des terrains et des domaines ruraux. Les terrains sont divisés en lots ne dépassant pas 10 ares et les domaines en lots d'un prix n'excédant pas 10.000 francs. Le service vicinal du département ou de la commune aménagera les voies d'accès. Tous les lots seront ensuite vendus au comptant, sans gain ni perte, à des travailleurs ou des personnes peu fortunées, sous condition de ne pouvoir être aliénés pendant dix ans. Toutefois, l'acquéreur d'un terrain en vue de la constitution d'une habitation familiale ne pourra lui donner une autre destination. Par ce moyen, les pouvoirs locaux faciliteront l'accession à la petite propriété et la construtïon de maisons individuelles; ils mettront un frein à la spéculation sur les terrains qui, souvent, à la suite de travaux publics exécutés dans leur voisinage, prennent une plus-value dont le propriétaire est seul à profiter.

De gros efforts sont donc accomplis. Ils donneraient des résultats moins « sporadiques » — selon l'expression de Léon Bourgeois — si la législation sur les habitations à bon marché était codifiée. L'amélioration des moyens de transport permettrait d'utiliser de larges espaces, où l'on pourrait bâtir des constructions légères. Certains architectes préconisent l'emploi du ciment armé, avec des murs à deux épaisseurs laissant entre elles un matelas d'air, isolant parfait contre les variations atmosphériques. Quel que soit le procédé employé, l'avenir est à la création de *cités* ouvrières véritables, et non pas seulement dans l'agglomération toujours plus serrée des usines et des manufactures : l'*urbanisme* finira par devenir une science, comme l'économie politique ou la sociologie. — CAMILLE DÉPAULE.



ARRONDISSEMENTS ET COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Plan annexé au rapport établi par le Conseil général de la Seine, par Henri Sellier et P. Dormoy, relativement à la question du logement dans l'agglomération parisienne. [La population est dite *mal logée*, quand elle occupe des logements surpeuplés (moins d'une pièce par personne) et insuffisants (moins d'une pièce et plus d'une demi-pièce par personne).]

Dietrich (Frédéric DE), premier maire de Strasbourg sous la Révolution française, par Gabriel-G. Ramon (Paris, 1919). Les Dietrich étaient d'origine lorraine et portaient le nom de Didier, quand, à la fin du XVIe siècle, pour cause de religion sans doute, ils émigrèrent en Alsace dans la personne de Dominique Didier. Celui-ci ayant épousé la fille de l'ammeistre Heller et ayant, par ce mariage, assuré à sa descendance une autorité égale à celle que ses ascendants avaient exercée auprès des ducs de Lorraine, alsacianisa son nom en prenant celui de Dietrich. Son petit-fils, prénommé Dominique comme le premier du nom, eut, en tant qu'ammeistre-régent, à négocier avec Louis XIV la capitulation de Strasbourg; il le fit assez heureusement pour conserver à la capitale de l'Alsace sa Constitution et son indépendance religieuse.

Augmentant sans cesse leur fortune dans une maison de banque fort habilement gérée, les Dietrich furent anoblis en 1761 par le roi, en 1762 par l'empereur; Jean de Dietrich résigna alors la charge bourgeoise d'ammeistre, pour être nommé stettmeistre honoraire, fonction tout honorifique, créée pour lui. Son second fils, Frédéric, qui allait jeter un nouveau lustre sur le nom, avait alors quatorze ans, étant né le 14 novembre 1748. Il n'était pas dans l'esprit de Jean Dietrich, qui s'enorgueillissait, pourtant, d'être le « particulier de la province le plus riche en terre », de laisser son fils mener une vie de gentilhomme oisif. Il le chargea de la surveillance, puis de la direction des quatre hauts fourneaux qu'il continuait — malgré sa noblesse — à exploiter. Frédéric acquit dans ce domaine scientifique une grande autorité; en 1786 il commença la publication d'un ouvrage que les circonstances ne lui permirent pas d'achever, intitulé : *Description des gîtes de minerai, forges et bouches à feu de France*, qui donne sur les méthodes de production, sur l'étendue et la valeur de cette partie du patrimoine national à la veille de la Révolution, les plus précieux renseignements. En 1784, le ministre des finances, pensant qu'il serait « avantageux qu'un seul homme pût réunir à la connaissance locale des fabriques du royaume qui tiennent à la pyrotechnie celle des mines qui leur fournissent les matières premières et celle des forêts dont ces fabriques consomment les bois », avait nommé Frédéric de Dietrich « commissaire du Roi à la visite des mines, des bouches à feu et des forêts du Royaume ». Quelque éclatants qu'aient été les services qu'il ait pu rendre à l'Etat dans ce poste, ses adversaires politiques, sous la Terreur, l'accusèrent d'y avoir seulement dissipé les fonds publics. Ce n'était pas l'opinion de l'Académie des sciences, qui, dès l'apparition de son ouvrage, en 1786, avait appelé Dietrich dans son sein.

L'Assemblée provinciale d'Alsace ayant été constituée, conformément à l'édit du 22 juin 1787, chargea Dietrich du rôle de représentant officieux de sa province à Paris; deux ans plus tard, il le troquait ce poste contre celui de « commissaire du Roi pour toutes les affaires relatives à l'administration de la ville de Strasbourg » (28 juin 1789). Au moment même où s'ouvrait l'ère révolutionnaire, Frédéric de Dietrich inaugurait ainsi une magistrature qui, si elle était honorable, pouvait aussi devenir grosse de responsabilités.

Dès la prise de possession de sa charge, il eut à exercer ses talents de conciliateur. Les électeurs des députés alsaciens aux Etats généraux avaient, quelques mois plus tôt, manifesté leur désir de voir se modifier l'institution tricentenaire du « Magistrat » qui constituait l'administration municipale. (Un récent et fort curieux article, paru dans la *Revue des études historiques*, sous la signature de Max Lauth, nous donne, sur cette institution particulière, des connaissances précises [n° de mars-juin 1919]). Dietrich, en partageant les désirs de la bourgeoisie, redoutait, à une heure où les émeutes commençaient à éclater par tout le royaume, de désarmer ou d'affaiblir les autorités établies. Le 20 juillet, l'accord était fait entre la bourgeoisie et le Magistrat, qui votait l'abolition des droits d'accise et d'octroi, ainsi qu'une diminution de la taxe sur la viande. Les troubles, fomentés depuis plusieurs jours par des démagogues soucieux de suivre le mouvement déchaîné à Paris, n'en éclatèrent pas moins, au soir du même jour; les archives de l'hôtel de ville furent pillées, meubles et tapisseries brûlés et jetés par les fenêtres. Quelques jours plus tard, les troupes, auxquelles on avait cru devoir faire de larges distributions de vin, suscitèrent de nouveaux désordres. La nouvelle de la séance du 4-Août à l'Assemblée nationale décida l'assemblée strasbourgeoise à abdiquer la plus grande partie de ses pouvoirs; les conseils dits « des XIII » et « des XXI » se suspendirent; le Conseil des trois cents échevins, le grand et le petit Sénat durent se dissoudre.

Devant une pareille abdication, Dietrich offrit de déposer sa charge de commissaire royal; l'assemblée refusa sa démission et, tout au contraire, le pria de l'aider à la réorganisation du gouvernement municipal.

Mais les anciens membres du Magistrat se résolvaient difficilement à une transformation radicale; ils tenaient surtout à conserver à leur ville les privilèges que lui avait reconnus Louis XIV. Le 30 novembre, Dietrich, parlant devant les Echevins, leur montrait l'impossibilité, pour le chef-lieu du nouveau département de la Basse-Alsace, de conserver une situation spéciale. Comment empêcher les « manants » de participer aux élections et, d'ailleurs, quel inconvénient à cette participation? « Privés de tout espoir de participer à votre administration, ils en étaient les plus ardents détracteurs... Maintenant qu'ils deviendront membres de la commune, l'esprit public se formera en eux... Ils aimeront la patrie, ils ne vous porteront plus envie, et ces sentiments nouveaux de leur part assureront à jamais votre tranquillité... » Les administrateurs de Strasbourg s'inclinèrent, mais à regret, devant la nécessité; les décrets de l'Assemblée constituante, relatifs à la constitution des municipalités, étaient formels; on ne pouvait en retarder l'exécution. « La Société des Amis de la Constitution », fondée à Strasbourg au début de 1790, se proposait, comme but immédiat, de préparer l'opinion à ces premières élections; Dietrich, membre fondateur du club, se trouva, de ce jour, en but à l'hostilité des tenants de l'ancien ordre de choses; en vain ceux-ci cherchèrent à le faire déclarer inéligible, parce que, ayant une durée de résidence insuffisante; ridicule objection pour un Strasbourgeois d'origine, appelé hors de sa ville natale pour remplir des fonctions administratives d'ordre du roi. — Le 5 février 1790, il était élu maire de Strasbourg par 3.312 voix contre 2.286, octroyées à l'ammeistre Poirot, candidat des catholiques intransigeants. Le 16 mars, après une discussion à l'Assemblée constituante, l'élection de Dietrich était sanctionnée par le roi. Le surlendemain, sur la place d'Armes, eut lieu l'installation solennelle de la nouvelle municipalité. Dietrich proposa une adresse enthousiaste à l'Assemblée nationale : « Réunis sur cette place, où nos pères ne se donnèrent qu'à regret à la France, nous venons de cimenter par nos serments notre union avec elle; nous avons juré et jurons de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour maintenir la Constitution. »

Nommé, le 7 mars de la même année, commissaire royal, ainsi que Berstelt et Zeiss, « pour prendre sans délai toutes les mesures pour la formation et l'établissement des départements et des districts », le nouveau maire fut l'organisateur de toutes les élections qui s'échelonnèrent durant l'année en Alsace. En même temps et malgré la quasi-unanimité qui avait régné le jour du serment, une opposition violente, émanant notamment du haut clergé et des couvents, s'élevait contre Dietrich, défenseur des arrêtés de l'assemblée. Loin de calmer cette opposition, le maire de Strasbourg paraissait disposé à en poursuivre les chefs; aussi dénonça-t-il les mandements du prince-évêque de Spire, Auguste de Styrum-Limbourg, et entra-t-il en guerre ouverte avec le cardinal de Rohan, si tristement célèbre depuis l'Affaire du collier.

La constitution civile du clergé, décrétée le 21 juillet 1790 et promulguée le 29 septembre par le directoire du Bas-Rhin, allait déchaîner la lutte en Alsace, comme dans tout le territoire français. Sur les bords du Rhin, la question religieuse soulevait une émotion d'autant plus profonde que les catholiques et les protestants y étaient depuis plus longtemps divisés, que les premiers craignaient de voir les seconds profiter des circonstances pour prendre, en Alsace, la revanche de la révocation de l'édit de Nantes. Dietrich était protestant et, sans doute, sa croyance n'était-elle pas étrangère à la passion qu'il mit à poursuivre les résistances catholiques, à combattre la propagande, éminemment antinationale, d'ailleurs, du cardinal de Rohan. Les victimes et les adversaires de la constitution civile ayant formé une « Société catholique de Strasbourg », le maire en interdit les réunions, en un temps où tous les jours voyaient la naissance d'un club. Soucieux d'être couvert par l'Assemblée nationale, il demanda l'envoi de trois commissaires, qui, naturellement, approuvèrent sa conduite. Le cardinal de Rohan ayant refusé le serment constitutionnel, Dietrich reçut l'ordre de faire procéder à l'élection d'un évêque, le 6 mars : le schisme commençait, pour le plus grand malheur de la France et de la Révolution.

Lors des élections à l'Assemblée législative, les concitoyens de Dietrich lui firent porter solennellement une adresse, lui expliquant les raisons pour lesquelles ils aimaient mieux le conserver à leur tête que le députer à Paris; Dietrich laissa faire d'autant plus volontiers qu'il sentait provisoire le calme récemment revenu et qu'il plaçait au premier rang de ses devoirs celui de monter la garde à la frontière. Le 14 novembre, ses pouvoirs étant expirés, il était réélu maire par 4.000 voix, sur 5.000 votants; mais sa tâche, au cours de cette seconde magistrature, devait chaque jour devenir plus difficile. A ses adversaires de droite allait se joindre le nouveau parti des jacobins, qui se formait dès les premiers jours de 1792. Dietrich le combattit avec son habituelle vigueur et, malgré les mesures de précaution qu'il prenait pour mettre Strasbourg en état de défense, bien qu'il affichât son constitutionnalisme au point de refuser de faire partie du ministère girondin pour ne pas collaborer avec les Lameth et par crainte de l'action de la cour, c'est l'accusation de trahison que les jacobins osèrent, dès l'abord, lancer contre lui pour le renverser. Il répliqua aussitôt en faisant arrêter le jacobin Laveaux. A ce moment, d'ailleurs, la guerre à l'Autriche était déclarée (25 avril 1792), et de la maison du maire s'envolait l'hymne sacré de la délivrance : sur la demande de Dietrich, l'officier du génie Rouget de l'Isle, que l'on savait lettré et musicien, composait dans la nuit le chant immortel que Dietrich lui-même entonna le lendemain matin. Hélas! si c'était pour lui le jour de gloire, un de ceux qui devaient mettre le plus sûrement son nom dans l'histoire, c'était aussi le début d'une suite de tourments, de difficultés, de luttes âpres et sournoises, qui, en dix-huit mois, allaient conduire l'idole de la veille à l'échafaud.

Dietrich n'était pas belliqueux; la guerre dérangeait ses plans politiques, comme ceux de tous les révolutionnaires de la première heure, qui avaient rêvé de l'instauration pacifique d'un nouvel ordre de choses social. Il n'en fallait pas plus pour être dénoncé pour un tiède, pour un « feuillant ». Ses ennemis menèrent à Paris une campagne vigoureuse contre lui, au point que, dénoncé aux Jacobins comme traître à la Patrie, il est directement accusé par Roland de pactiser avec l'ennemi et sommé de s'expliquer sur une dénonciation dont le ministre reconnaît « ignorer sur quels fondements elle peut s'appuyer » (11 juin 1792). Dietrich, soutenu par le conseil général de la Commune, n'eut pas de peine à montrer l'inanité de la calomnie; il le fit dans une adresse qui fut portée à l'Assemblée législative et sur laquelle, pourtant, celle-ci, au milieu des passions déchaînées au lendemain du 20 juin, refusa de prendre parti.

Le maire de Strasbourg, cependant, ne voyait pas sans inquiétude se développer le mouvement qui allait faire des jacobins les maîtres du royaume. Jusqu'au bout, il voulut défendre la Constitution qu'il avait jurée; aussi la nouvelle du 10-Août le frappat-elle durement. Il fit avec calme front à l'orage; le 7 août, il avait pris nettement parti pour la monarchie, fait signer à Strasbourg une adresse de remontrances, destinée à menacer les factieux d'une répression violente : d'accord, depuis plusieurs mois, avec Lafayette et Victor de Broglie, Dietrich croyait le moment venu d'agir pour sauver le roi. Ses ennemis ne lui en laissèrent pas le temps : le 18 août, l'Assemblée le mande à sa barre, sous l'influence personnelle de Roland, sur la pression des dénonciations jacobines; le 19, le conseil général de la commune de Strasbourg est suspendu; les commissaires Carnot, Prieur, Ritter, sont envoyés en mission dans le Bas-Rhin. Quand Dietrich les reçoit, quand il sent leur duplicité et la menace de mort sur sa tête, il chancelle et, le 2 septembre, franchit la frontière, à l'heure même où, à Paris, l'Assemblée le décrète d'accusation.

La prudence lui conseille de rester en Suisse durant la tourmente; mais Dietrich n'a pas l'âme émigrée : le 5 novembre, il rentre en France et, tout aussitôt, se constitue prisonnier. Conduit à Paris, il ne peut se faire entendre de la Convention; malgré l'appui de Condorcet, il est renvoyé devant le tribunal criminel du Bas-Rhin. A Strasbourg, l'esprit public lui est en grande majorité demeuré fidèle; la vieille cité, hautaine et fière de son indépendance, ne se courbe pas devant l'anarchie triomphante ailleurs : elle résiste, accueille avec joie son ancien Magistrat et, au mois de novembre, l'élit parmi ses notables. Dietrich, désireux de ne pas raviver les passions, démissionne; mais ses adversaires continuent à le poursuivre de leur haine. Les députés jacobins passent à Strasbourg; on leur persuade que Dietrich est l'âme du mouvement de la résistance à la Convention; il est tout aussitôt incarcéré à Besançon, où la Convention décide qu'il sera jugé. Le Directoire du département du Bas-Rhin inscrit l'ex-maire et sa femme sur la liste des émigrés : ainsi l'accusation, jusque-là calomnieuse, possède-t-elle une arme meurtrière. En vain, le patriote proteste-t-il; en vain, avec une abnégation digne de ces temps héroïques, écrit-il aux siens : « Ne vous en prenez pas à la patrie du sort de quelques scélérats qui auront immolé votre père. Vengez-moi en continuant à la défendre avec la plus intrépide bravoure. » Le 8 mars 1893, le tribunal de Besançon l'acquitte du chef d'attentat contre la sûreté de l'Etat, ne le reconnaissant ni auteur, ni complice, d'un prétendu complot ourdi « à Strasbourg pour ébranler la fidélité des citoyens de cette ville vis-à-vis de la nation française ». Mais il n'en reste pas moins coupable d'émigration et, de ce chef, demeure en prison.

Les jacobins, qu'il a prétendu écraser à Strasbourg, ne peuvent permettre qu'en pleine Terreur un de leurs adversaires sorte d'un tribunal acquitté : de nouvelles démarches sont faites à Paris; c'est dans la capitale que le traître doit être jugé! Laveaux obtient que Robespierre désigne Dietrich aux sévérités de Fouquier-Tinville : « Dietrich est un des plus grands conspirateurs de la République, s'écrie Robespierre aux Jacobins; la justice nationale exige qu'il soit puni, et l'intérêt du peuple demande qu'il le soit promptement. » Incarcéré à l'Abbaye, l'ex-maire de Strasbourg y attendit, sans plus nourrir d'illusions, l'heure suprême. Toute son angoisse se portait sur sa femme et ses enfants, arrêtés peu après lui et qu'il savait malades : « Conserve-toi pour tout ce qui nous est cher, je t'en conjure par ta tendresse pour moi, écrivait-il à sa femme, la veille de son supplice; qu'est la mort pour un homme sans reproche, qu'est la vie quand elle fait le malheur de tout ce qu'on aime? Pour toi, pour mes enfants, pour moi-même, une prompte fin serait un bonheur. » Le 27 décembre, Dietrich était traduit devant le tribunal révolutionnaire; la veille, ses accusateurs avaient longuement déposé; Fouquier-Tinville n'avait que la peine de résumer ces accusations : d'accord avec Lafayette, avec Custine, avec Narbonne... et Capet, Dietrich avait préparé la

livraison de Strasbourg à l'ennemi, menacé les patriotes dans des adresses incendiaires, persécuté l'assemblée populaire de la ville, favorisé l'émigration et, finalement, émigré lui-même. Devant un pareil tribunal, en un tel temps, un seul de ces griefs, même sans preuves formelles, suffisait à valoir la peine de mort. Or deux au moins des griefs étaient réels : Dietrich avait, en 1792, lancé des adresses hostiles au mouvement révolutionnaire qui avait triomphé; il avait franchi la frontière. Les questions posées au jury étaient vagues à souhait : « A-t-il existé des manœuvres et intelligences avec les ennemis extérieurs et intérieurs de la République? Frédéric Dietrich est-il convaincu d'avoir opéré lesdites manœuvres et d'avoir eu lesdites intelligences? » A l'unanimité, les jurés répondirent : « Oui! » Le 28 décembre 1793, le premier maire de Strasbourg était conduit à l'échafaud.

G. Ramon a dressé de cet Alsacien énergique un portrait aussi fouillé que sympathique : il voit en lui, non sans raison, le type de ces révolutionnaires de la première heure, idéalistes désireux d'instaurer en France le régime de la vraie liberté, résolus à l'imposer par la force, si besoin est. Il est certain que Dietrich n'a pas craint, durant les trois années de sa vie publique à Strasbourg, d'imposer sa manière de voir à coups d'arrêtés et d'emprisonnements. Peut-être, dans un pays aussi divisé que l'était l'Alsace d'alors, un gant de velours eût-il avec avantage dissimulé cet main de fer; il l'eût peut-être protégée. Exécuté par les jacobins triomphants, Dietrich l'eût été sans doute aussi par le cardinal de Rohan, si les émigrés avaient réussi à écraser la Révolution : tâche ingrate, singulièrement dangereuse que celle des conducteurs de peuples, aux heures où souffle la tempête. — PIERRE RAIN.



Rouget de l'Isle chantant pour la première fois la *Marseillaise*, chez de Dietrich, maire de Strasbourg (25 avril 1792). — Tableau de Pils (1849), au Louvre.

C'est sur les instances du maire de Strasbourg, de Dietrich, chez lequel il dînait, que Rouget de l'Isle, capitaine du génie, en garnison à Strasbourg, composa les paroles et la musique de ce poème éternel de la grande épopée révolutionnaire. Il improvisa ce chant sublime en une nuit; puis il se rendit chez de Dietrich et, là, accompagné sur le piano par une des nièces du maire, il chanta son *Chant de guerre de l'armée du Rhin*, qu'il dédia au maréchal Luckner, commandant cette armée. « Ce fut, dit Michelet, comme un éclair dans le ciel; tout le monde fut saisi, ravi; tous reconnurent ce chant, entendu pour la première fois; tous le savaient, tous le chantèrent, tout Strasbourg, toute la France. Le monde, tant qu'il y aura un monde, le chantera à jamais. » Trois mois après, les bataillons marseillais chantèrent l'hymne de Rouget de l'Isle en entrant à Paris, le 30 juillet, et à l'attaque des Tuileries, le 10 août. Ce fut à partir de cette époque que l'hymne, devenu populaire à Paris, prit le nom de *Chant des Marseillais* et, bientôt, celui de *Marseillaise*.

Faure (*Maurice*-Louis-Emile), dit **Maurice-Faure,** homme politique et littérateur français, né à Saillans (Drôme) le 19 janvier 1850. — Il est mort dans cette ville le 8 décembre 1919. Maurice-Faure, qui devait, toute sa vie, se montrer républicain si convaincu, avait puisé dans les traditions familiales des aspirations que les impressions de sa première enfance devaient fortifier encore. Sa famille, en effet, était alliée à celle de Barnave, le conventionnel. Il était le neveu d'un membre de l'Assemblée législative de 1849, Archinard. Son père, un des militants du parti républicain de la Drôme, ami de Bancel, fut, au 2-Décembre, emprisonné à la tour de Crest et dut ensuite quitter la France pour échapper aux persécutions du gouvernement impérial.

Le jeune Maurice fut élevé au pays de sa mère, à Alais. A dix-neuf ans, il y organisait une société de propagande républicaine, qui prit une part active à la lutte contre le plébiscite, et faisait ses débuts dans le journalisme par une collaboration à *l'Indépendant du Midi*. Il ne tardait pas à voir sa prose agréée par *l'Evénement*, de Paris, et contribuait lui-même à la création d'une petite feuille satirique, *le Sifflet*.

Le gouvernement de la Défense nationale fit de ce contempteur de l'Empire un fonctionnaire de la République. La Délégation de Bordeaux le nomma rédacteur au ministère de l'intérieur. Il fut l'un des promoteurs de la Société pour le patronage des libérés (il consacra à ce sujet un article dans le dictionnaire de l'administration française de Block), s'occupa de l'organisation du Congrès pénitentiaire de 1878 et était devenu chef de bureau à la direction pénitentiaire, lorsqu'il fut élu député, le 4 octobre 1885, le premier de la liste radicale de la Drôme.

Réélu, sans concurrent, au renouvellement de 1889, par la première circonscription de Valence, il fut, aux consultations qui suivirent et tant qu'il sollicita le suffrage universel, c'est-à-dire jusqu'en 1902, constamment réélu par cette circonscription.

Pendant ces quatre législatures, siégeant d'abord sur les bancs de la gauche radicale, puis au milieu du groupe radical-socialiste, Maurice-Faure prit part aux discussions les plus importantes touchant la politique générale, qu'il envisageait du point de vue de la défense républicaine; la politique sociale, où il se montra l'ami des ouvriers et des humbles ; le problème religieux, qu'il examinait avec un esprit anticlérical ; surtout les questions d'enseignement. Son programme, en cette dernière matière, est clairement défini par le titre qu'il donnera au recueil de ses discours sur l'instruction publique : *Pour l'Université républicaine* (1901).

La réforme administrative, la liberté de la défense judiciaire, la limitation du droit de succession, la création d'asiles pour les invalides du travail et de maisons de travail pour les indigents valides sans ouvrage, l'érection, en hommage national, d'une statue à Danton, l'interdiction aux membres du Parlement de toute immixtion dans les sociétés financières, l'élection des sénateurs par le suffrage universel, les traitements et le mode d'avancement des instituteurs, la réglementation du travail dans les filatures de soie (comment n'aurait-il pas défendu les magnanarelles ?), furent tour à tour l'objet de propositions qu'il présenta et reprit à chaque législature, avec ténacité, sinon toujours avec succès.



Maurice Faure. (Ph. Y. Z.)

Pourtant, il est, parmi les autres, une question qui lui tenait à cœur et où il sut convaincre : c'est à sa propagande, à son insistance, à ses appels éloquents que sont dues la restauration et la résurrection du théâtre antique d'Orange. Et la ville, reconnaissante, lui décerna, justement, le titre de « citoyen d'Orange ».

Membre de nombreuses commissions, il a été fréquemment rapporteur de la commission du budget : pour la Légion d'honneur (1889), les services pénitentiaires (1892 et 1895), les beaux-arts (1896), l'instruction publique (1889, 1900, 1902). En 1898, il a été élu vice-président de la Chambre et réélu chaque année.

Bizarelli, sénateur de la Drôme, étant mort en 1902, Maurice-Faure se présenta le 14 septembre et, sans rencontrer de concurrent, recueillit la presque unanimité des suffrages (657 voix sur 665 votants). Son mandat lui fut confirmé, à la consultation générale de 1903. Il s'inscrivit au groupe sénatorial de la gauche démocratique radicale et radicale-socialiste, dont, en 1907, il deviendra vice-président.

Il prit part, au sein de la commission spéciale, à l'élaboration de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat, fit adopter, malgré l'opposition du gouvernement, un amendement à la loi sur l'extension des juges de paix, s'occupa du rachat du chemin de fer de l'Ouest, obtint la conservation des musiques d'artillerie, intervint, à plusieurs reprises et de façon heureuse, en faveur des masses rurales, dans la discussion de la loi sur les retraites ouvrières *et paysannes*, dont, par l'adjonction des deux derniers mots, il fit préciser le double objet.

Mais, comme à la Chambre, ce furent les questions d'enseignement qui sollicitèrent surtout son attention, qu'il s'agît de l'enseignement primaire ou secondaire, ou de la réforme des études de droit; et ce fut le budget de l'instruction publique que la commission des finances, où il entra en 1906, le chargea de rapporter.

Il était ainsi tout particulièrement préparé à devenir, le 3 novembre 1910, dans le deuxième ministère Briand, grand maître de l'Université. La démission du cabinet, survenue dès le 27 février 1911, ne lui laissa pas le temps de réaliser son programme. Ces quatre mois sont marqués, cependant, par de nombreux discours, prononcés tant au Parlement qu'en diverses cérémonies, et parmi lesquels il convient de retenir, comme caractéristique de ses tendances, les déclarations qu'il fit à la Chambre le 16 février 1911, à l'occasion du budget de l'instruction publique, sur la « défense de l'école laïque » et l' « université républicaine ».

Réélu au renouvellement de 1912, il devint, le 14 janvier 1913, vice-président du Sénat. Il prit fréquemment la parole dans les questions budgétaires et, depuis 1914, dans la confection des lois de circonstance. Il était maire de Saillans, conseiller général de la Drôme et vice-président de l'assemblée départementale.

Maurice-Faure aimait profondément sa petite patrie. Il l'aimait pour ses sites, pour son soleil, pour son particularisme. Il l'aimait dans sa langue, dont il fut l'un des plus fervents et des plus harmonieux interprètes. Dès son arrivée dans la capitale, ce déraciné avait, avec Paul Arène, David, Cabanel, d'autres encore, fondé une Société provençale : *la Cigale* (1876).

Bientôt, son amour impérieux du parler d'oc lui fit souhaiter la création d'un foyer plus original encore, où, sous les effigies des ancêtres, les assistants, formant le cercle devant la bûche calendale, ne s'entretiendraient des choses de la « petite patrie » que dans la langue même de la « petite patrie ». Ainsi naquit, en 1879, *le Félibrige de Paris*. Appelé entre temps par Mistral dans les rangs du grand félibrige et élevé au majoralat, Maurice-Faure n'a jamais cessé de prendre part aux travaux du consistoire et de témoigner de son affection à la cause félibréenne.

Lorsqu'il était vice-président de la Chambre, Maurice-Faure avait inspiré à Clovis Hugues les strophes suivantes :

Quand le bon félibre préside,
On croit ouïr le doux Mistral
Dialoguer avec Ovide
En un beau décor théâtral...

Et le bel habit qui s'étale
Semble être, au delà du réel,
L'aile d'une grande cigale,
A demi close dans le ciel,

La cigale, Maurice-Faure l'a chantée, en provençal comme en français. Car, à côté des vers provençaux qu'il disait avec brio, il a écrit des vers français, dont un sonnet à la gloire de l'insecte symbolique, et cet autre :

A SALLUSTE DU BARTAS

Précurseur des Félibres

Revis, ô du Bartas, poète magnanime,
Toi qui sus enchâsser saphirs et diamants
Dans le scintillement merveilleux de la rime
Dont tu fus le fidèle et somptueux amant.

Tu la fis rayonner d'une splendeur sublime,
L'embellissant d'un frais et riche vêtement,
Dont tu pris les couleurs au trésor anonyme
Où vit l'esprit du peuple, éternel et charmant.

Car tu pensais, ainsi que Montaigne, ton maître,
Que dans la langue d'oïl, vibrante, doit renaître
L'âme des vieux parlers dont nous fûmes bercés.

Et c'est pour les garder immortels dans ton temple,
Précurseur glorieux que tu donnes l'exemple,
Français parlant gascon, Gascon parlant français.

En prose et plus longuement, il a conté l'histoire d'un autre de ses compatriotes, le général Championnet, en tête d'une édition qu'il a donnée des *Souvenirs* de ce soldat républicain (1904). En même temps — et concurremment avec des articles politiques — il écrivait sur les choses de sa Provence dans diverses revues, particulièrement la *Revue encyclopédique* et le *Nouveau Larousse illustré* et, en de frémissantes harangues ou dans des pages savantes réunies, en 1908, sous le titre : *Pour la terre natale*, il célébrait les paysages rhodaniens, magnifiait les héros drômois, fêtait les grands félibres.

Ajoutons qu'il était vice-président de l'Association des journalistes républicains, dont il faisait partie depuis la fondation, et vice-président de la Ligue de l'enseignement et, d'autre part, membre du Conseil supérieur des beaux-arts, du Comité consultatif des chemins de fer et du Conseil supérieur des prisons.

Antonin Dubost a, dans l'éloge funèbre prononcé du haut de la tribune présidentielle du Sénat, parlé en termes exacts de la multiple personnalité de Maurice-Faure et de la bonhomie qui rendait si agréable le commerce de « ce charmant Méridional » :

A la fois, a-t-il dit, poète, critique et historien, Maurice-Faure aurait pu, avec un égal bonheur, poursuivre plusieurs autres carrières que celle de la politique. Il aurait pu, à côté de Mistral, se joindre au chœur des cigales de Provence, ou se faire un nom parmi les historiens de la Révolution, dont il possédait une très complète érudition. Orateur parlementaire, il avait le souffle, la chaleur et la facilité, mais dominées par la culture et l'élégance naturelle de son esprit. C'était un parfait ami, dont le cœur vibrant, dont la bonté accueillante et dont la simplicité familière rayonnaient constamment autour de lui. Il n'était heureux qu'entouré d'amis, et il en avait beaucoup. Enfin, messieurs – et c'est par ce dernier éloge que je veux terminer – ce charmant Méridional a vécu longtemps dans la politique, et il y est parvenu aux honneurs et au pouvoir sans connaître ni ennemis, ni intrigue, ni vulgarité. — Gustave HIRSCHFELD.

galloperdrix (du lat. *gallus*, coq, et *perdix*, perdrix) n. f. Genre d'oiseaux de l'ordre des gallinacés et de la famille des phasianidés ou faisans. (On dit aussi GALLIPERDRIX.)

— ENCYCL. Ces oiseaux rappellent les perdrix par leur taille; mais, par leur queue plus longue, leurs ailes plus arrondies et la grande différence de coloration qui existe entre les deux sexes, ils se rapprochent des faisans et des gallinacés sauvages de l'Inde. Le tarse est long et porte deux ou trois éperons chez le mâle; la femelle en a parfois aussi. La queue, très arrondie, a quatorze rectrices et mesure les deux tiers de la longueur de l'aile. Il y a un large espace nu en avant et autour de l'œil.

Ce genre renferme trois espèces, confinées dans l'Inde et à Ceylan. Jamais on n'en a trouvé à l'est du Bengale, pas plus qu'à l'ouest de l'Inde. Chez les mâles :

1) La poitrine est principalement blanche, *galloperdix bicalcarata;*
2) La poitrine est châtaine ou rousse, *galloperdix spadicea;*
3) La poitrine est chamois avec taches noires, *galloperdix lunulata.*

Les femelles se différencient aussi par la coloration de leur poitrine.

La galloperdrix de Ceylan ou à deux éperons (*galloperdix bicalcarata*) est caractérisée par son front, sa calotte, sa nuque, son cou et les côtés du cou, le haut du dos, les flancs noirs avec des flammèches blanches le long des tiges; le bas du dos et le croupion sont châtain, finement vermiculés de noir; les rémiges sont brun foncé; le menton est blanc pur, mais, à la gorge, les plumes sont bordées de noir; le milieu de l'abdomen est blanc.

La femelle est d'une couleur générale brune, vermiculée de noir, sauf à la poitrine. Le bec, les membres et le pourtour des yeux sont rouges; l'iris est brun jaune ou brun rouge. La longueur totale est de $0^{m},33$ à $0^{m},34$, celle de la queue est de $0^{m},11$. La



Galloperdrix à deux éperons.

femelle est un peu plus petite. Cet oiseau est spécial à Ceylan, mais ne se trouve même pas dans la région sèche du nord de l'île.

Chez la galloperdrix spadicée ou rousse (*galloperdix spadicea*), la calotte est brun foncé, la coloration est plus pâle tout autour, le menton est blanchâtre; le dos, brun, est vermiculé de noir et de roux; les rémiges sont brunes et les rectrices plus foncées. La taille est un peu supérieure à celle de la précédente.

Cette espèce se trouve ici et là dans la péninsule indienne, nulle part ailleurs; elle vit surtout au sud de la plaine alluviale indo-gangétique.

La galloperdrix à lunules (*galloperdix lunulata*) a le front et la calotte noirs, marqués de vert métallique, chaque plume présentant une tache noire allongée; le menton est blanchâtre, mais les plumes y sont terminées de noir; le dos, le croupion et les couvertures alaires sont châtains; mais, vers la pointe des plumes, se trouvent des ocelles blancs, entourés de noir. Les parties inférieures sont surtout brunes, avec des taches claires. La femelle rappelle celle des autres espèces. La taille est celle de la galloperdrix de Ceylan.

Elle se trouve dans les mêmes régions que la précédente et, en plus, au Bengale.

Ces trois espèces ont à peu près les mêmes mœurs : ce sont des oiseaux peureux, qui se trouvent rarement, sauf de grand matin, hors des forêts, où leur présence est décelée par leur caquetage, car le cri de la femelle rappelle celui de la poule. La galloperdrix à lunules se tient de préférence dans les collines rocheuses, de gneiss granitoïde, si fréquentes dans l'Inde.

Elles vivent souvent solitaires, se tenant dans les ravins près de l'eau et dans les fourrés de bambous. Elles volent rarement, sauf pour aller se percher. Leur nourriture consiste en insectes, en fruits et en petites graines. Elles nichent du mois d'avril au mois d'août et pondent quatre à cinq petits œufs dans un nid d'herbes et de feuilles placé sur le sol. Les œufs de la première espèce sont de couleur crème, ceux de la deuxième brun grisâtre et ceux de la troisième gris. — A. MÉNÉGAUX.

Gambetta, par Paul Deschanel (Paris, 1920). — C'est à la veille du jour où l'éminent écrivain allait être appelé par l'Assemblée nationale à la présidence de la République que paraissait cette magistrale esquisse du grand tribun : c'est un titre de plus, et non des moindres, à l'estime et à la reconnaissance de ses concitoyens que le nouveau chef de l'Etat vient d'acquérir, en consacrant à une des grandes figures de la République naissante des pages toutes vibrantes de pieuse admiration, mais constituant également sur le gouvernement de la Défense nationale, la bataille politique à laquelle Gambetta prit une part si prépondérante, une étude personnelle documentée aux meilleures sources, au cours de laquelle les tendances, les principes, les préférences de l'auteur se manifestent clairement.

Gambetta a aimé la France « ardemment, il lui a donné sa vie; il restera devant l'histoire la personnification de la résistance nationale en 1870; son idéal fut toujours le relèvement de la Patrie! Sa mémoire est unie aux réparations du Droit ».

Tel est, essentiellement, le point de vue auquel se place P. Deschanel pour étudier Gambetta. S'il sera obligé, vers la fin, de le montrer politicien, il veut surtout voir en lui le patriote, qui, à l'heure de son arrivée au Corps législatif, fait preuve d'une clairvoyance unique peut-être dans son parti : seul de tous les républicains d'avant-garde, il n'est pas esclave des « grands principes » et, déjà, a le regard fixé vers la frontière.

Point n'est besoin, pourtant, de rappeler que ce Cadurcien n'est point d'une lignée française :

Dans la magnificence du golfe de Gênes, aux dernières pentes de l'Apennin, entre Savone et Varezze, une petite ville, abritée par deux caps, regarde la mer : Celle-Ligure. C'est le berceau des Gambetta. De là, le grand-père, Baptiste, portait aux rives de France, à bord de sa tartane, les produits de sa côte : huiles fines, pâtes, majoliques, puis de Cette, par le canal du Languedoc, il gagnait Toulouse et explorait les affluents de la Garonne, à la recherche de marchés nouveaux...

Quel délicieux tableautin, tout parfumé des senteurs d'olivier, tout illuminé du soleil méditerranéen! Sans doute, Cahors, où Baptiste se fixe en 1818, n'a-t-il pas de si brillants dehors que Celle-Ligure, mais on y travaille, on y prospère, c'est l'important. Après une petite fortune faite, le Génois est retourné mourir sur la plage qui l'a vu naître. Mais deux de ses fils sont restés sur les bords du Lot; de l'un d'eux, Joseph, naît, le 2 avril 1838, rue du Lycée, le futur organisateur de la Défense. « Génois, Gascon, Cadurcien, voilà Gambetta; du Génois il aura la souplesse, la séduction, l'habileté; du Gascon les pointes hardies et la naturelle éloquence; du Cadurcien la volonté tenace ». Bachelier à dix-huit ans, il obtient comme récompense d'aller jusqu'au berceau de la famille, dont il rêve depuis l'enfance, puis, aussitôt de retour, c'est un autre voyage qu'il obtient d'accomplir, malgré la résistance paternelle : Gambetta veut voir Paris et, quand il l'a vu, il n'en veut plus sortir; il a soif du barreau et,



Léon Gambetta (1838-1882). [Phot. Y. Z.]

déjà, la politique le saisit : « La France se réveille; le temps est proche; tu vas sourire peut-être; je suis trop impétueux, c'est vrai; mais le peuple souffre tant qu'on peut bien pardonner un instant d'enthousiasme », écrit-il à son père, le 9 juin 1857. Presque dans le même temps, à Bruxelles, en exil, son biographe naît.

Le 8 juin 1861, ses examens brillamment enlevés, il prête serment et plaide; mais, déjà, au quartier Latin, son verbe sonore a retenti dans maints cafés; il traîne derrière lui une cour de flatteurs, et la police le surveille. Crémieux le prend pour secrétaire, le présente à Jules Favre, à Emile Ollivier. Qui l'entend est conquis; on sent sous ses apostrophes vibrantes toute une doctrine politique en formation; contrairement à tant de jeunes, Gambetta, quoique de l'opposition, n'est pas un démolisseur systématique; il admire Richelieu autant que Mirabeau, craint Rousseau, écarte Robespierre, se nourrit de Proudhon, plus encore d'Auguste Comte, parce que celui-ci « subordonne le progrès à l'ordre, condamne l'instabilité, veut une autorité centrale forte ». Aux yeux du tribun naissant, la souveraineté nationale doit s'exercer par un pouvoir fort. « Il a le goût, le sens de l'autorité, en même temps qu'une inclination naturelle pour la tractation, le compromis », et, quand son père l'interroge sur l'état de ses croyances, il répond : « Quant aux idées religieuses et à la grande idée de Dieu, je suis trop sensé, en politique comme en morale, pour l'abandonner. Et puis, comme tu l'as remarqué avec beaucoup de justesse, c'est une des plus précieuses ressources de l'éloquence. Tu peux donc te rassurer de ce côté-là, j'y suis resté fidèle. »

Il cherche à connaître l'Europe, à examiner les problèmes sur place avant d'avoir à donner son avis

à la tribune; aussi, en 1865, parcourt-il l'Italie et la Grèce, en 1868 l'Autriche, la Roumanie; entre temps, il s'est rendu en Angleterre, a été présenté au comte de Paris, en visiteur, mais non en disciple : « Je suis républicain, » lui dit-il, dès le seuil.

Son succès dans le procès Baudin, ses invectives à l'Empire en font un des candidats les plus populaires aux élections de 1869 : élu à la fois à Paris et à Marseille, il opte pour ce dernier siège, tout en étant considéré par les députés de Paris comme un des leurs; — on le vit bien au 4-Septembre! La soudaine défaite de l'armée impériale laisse la place libre à la République dans des conditions que ne pouvait souhaiter Gambetta.

Mais, quand l'acclamation populaire a poussé au pouvoir ce tribun de trente-deux ans, il l'accepte avec une ardeur que décuple le danger et, tout aussitôt, de la ville assiégée, il s'essaye à gouverner la France comme ministre de l'intérieur; il est de ceux qui commettent la faute capitale d'enfermer dans Paris le gouvernement tout entier. Il lui faudra quelques semaines pour sentir que sa place de chef, d'organisateur, est à l'arrière, et encore ne comprendra-t-il qu'à Tours la nécessité d'avoir tout le gouvernement à côté de lui. De cette erreur initiale a peut-être découlé toute la suite de nos malheurs!

Le 7 octobre, Gambetta a quitté Paris en ballon; quelques heures plus tard, il s'installe à Tours, supplie le général Lefort d'accepter le portefeuille de la guerre, que celui-ci s'obstine à refuser; ce que voyant, Gambetta, que les responsabilités n'effrayent pas, prend sous sa direction ce ministère, aussi lourd que celui de l'intérieur : il prend comme collaborateur immédiat Charles de Freycinet. Nul n'est plus capable de diriger les services multiples de ce ministère que cet ingénieur de quarante-deux ans, qui s'est fait remarquer partout où il a passé et qui, à l'heure où chacun tâtonne, a rédigé un rapport sur les mesures à prendre, qui a frappé Gambetta.

Cependant, c'est sur celui-ci que retombe toute la responsabilité politique et militaire; la France et le monde ont les yeux braqués sur Tours; l'œuvre qui s'y accomplit fébrilement en quelques semaines est prodigieuse, et l'ennemi, qui en est le premier surpris, n'est pas le dernier à l'admirer : « On ne peut nier, écrit von der Goltz en 1874, que Gambetta n'ait montré en ces circonstances un grand courage, une force d'âme peu commune. L'armée immense qu'il leva, arma, vêtit, organisa, est une preuve éloquente de son génie. Il accomplit ce travail de géant en moins de temps qu'il n'en avait jamais fallu à aucun organisateur avant lui... Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise! notre patrie devait subir une défaite pareille à celle que la France a essuyée à Sedan, je désirerais qu'un homme sût comme Gambetta l'embraser de l'esprit de résistance poussée jusqu'à ses dernières limites. »

Après le gigantesque Sedan de 1918, l'Allemagne chercha vainement son Gambetta; l'eût-elle trouvé qu'elle ne l'eût sans doute pas suivi!

Les circonstances faisaient de Gambetta non seulement l'organisateur de la défense, elles l'imposaient presque comme le chef militaire : d'Aurelles de Paladine n'avait pas le tempérament d'un commandant suprême; officier méthodique, l'improvisation l'effrayait; or il fallait un improvisateur de génie; Bourbaki, échappé de Metz, n'avait plus confiance et trouvait vaine la prolongation de la résistance. Gambetta, aidé de Freycinet, fut donc obligé, ne pouvant obtenir de plan d'offensive, d'en concevoir un et de l'imposer. Dangereuse méthode, affirme le politique averti qu'est Paul Deschanel; quand l'exécutant n'approuve qu'à demi le plan qu'on lui impose, l'échec est probable; après la brillante reprise d'Orléans, due en grande partie aux instances de Gambetta, après la victoire de Coulmiers, que d'Aurelles n'osa exploiter, l'échec de Beaune-la-Rolande, celui de Loigny retombent en partie sur les chefs civils qui ont exigé l'opération; mais la responsabilité du chef militaire demeure.

Pourquoi (écrit fort justement l'historien), le général d'Aurelles ne donna-t-il pas sa démission? Il a allégué, pour expliquer sa conduite, les motifs les plus honorables : la fidélité à la discipline, le noble désir de servir son pays jusqu'au bout. Que d'illustres exemples, cependant, à lui opposer! Condé, Turenne, Luxembourg résistant aux injonctions de Louvois... Napoléon a dit : « Tout général en chef qui se charge d'exécuter un plan qu'il trouve mauvais est coupable; il doit représenter ses motifs, insister pour que le plan soit changé, enfin, donner sa démission, plutôt que d'être l'instrument de la ruine de son armée. »

Le 8 décembre, la délégation quittait Tours pour Bordeaux; Gambetta, abattu, conservait espoir : « Jamais le désespoir ne s'est approché de mon âme. » Un autre plan est mis sur pied; Chanzy, Bourbaki sont chargés de l'exécuter; mais celui-ci est moins que jamais confiant dans l'issue de la lutte; on sait le résultat de ses opérations dans l'Est. Chanzy, au contraire, fut jusqu'au bout résolu à la résistance; quand l'armistice fut signé, sa colère égala celle de Gambetta; il énuméra les atouts que nous conservions dans notre jeu, l'armée que nous pouvions reconstituer, les munitions dont nous pouvions disposer.

Mais la déception avait été trop forte; la chute avait été trop rapide, trop profonde; la France était lasse; la capitulation de Paris lui ôtait son dernier espoir, elle voulait en finir.

Pour Gambetta, un nouveau rôle s'offrait. Ce républicain de la veille, qui osait à peine prononcer le nom de « république » pendant la guerre pour éviter le moindre froissement politique, allait se trouver, dans une Assemblée monarchiste, le coryphée du régime qu'il prétend instaurer. Dix départements l'ont envoyé à l'Assemblée nationale; il opte pour le Bas-Rhin, signe donc l'immortelle protestation des provinces abandonnées, puis démissionne; il est écœuré, a besoin de repos, s'enfuit à Saint-Sébastien; plusieurs semaines durant, il s'efforce de ne rien entendre des bruits du dehors. Mais ses amis viennent le chercher; le 2 juillet 1871, aux premières élections partielles, il est élu par le Var, les Bouches-du-Rhône, la Seine; il opte pour la Seine. On sait avec quelle ardeur il entame la lutte; mais, ce qu'on connaît moins, ce sont ses avances à la droite, qu'il convie à fonder avec lui une République qui « ne doit pas être le règne exclusif de quelques-uns, mais l'instrument de tous ». « Votre place est marquée dans ce gouvernement de la démocratie libre, déclare-t-il, un autre jour, aux conservateurs de l'Assemblée; vous devez y jouer un rôle, un rôle éminent, celui que vous assurent votre autorité sociale, vos précédents, vos loisirs ».

Il ne craint pas l'influence que peut conserver l'ancienne aristocratie : « Elle peut encore servir la France; si elle a l'intelligence de se rallier à la France nouvelle, à la France du travail et de la science, elle contribuera, par son patriotisme fier et sa noble délicatesse, à lui donner cette fleur d'élégance et de distinction qui fera de la République française, dans le monde moderne, ce qu'était la République athénienne dans l'antiquité. »

On sait comment une partie de la droite répondit à cet appel et fonda, avec la gauche, la République parlementaire. Ce n'est, d'ailleurs, pas sans peine que Gambetta fit adopter à ses amis certaines des lois constitutionnelles; les théoriciens de la République d'avant 1870 tenaient pour le dogme de l'Assemblée unique et souveraine. Le précédent de la Convention ne les effrayait pas, et Grévy, qui n'était pourtant pas de tendances jacobines, soutenait, tout comme en 1848, son projet d'un chef d'Etat constamment à la merci d'un vote de l'Assemblée. Gambetta se rallie à l'institution d'un Sénat, qu'il saluera plus tard comme « la citadelle de la République »; il approuve la transformation en loi constitutionnelle du septennat, tel qu'il avait été institué provisoirement pour le maréchal de Mac-Mahon, et il vote l'amendement Wallon, qui résume la Constitution en une seule phrase : « Le président de la République est élu à la majorité des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés, réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans et rééligible. »

Celui qui, depuis le 18 février 1920, exerce la première magistrature de l'Etat avec l'autorité que lui donne une longue expérience des choses politiques et une connaissance approfondie des problèmes les plus vastes, ne pouvait manquer l'occasion qui s'offrait, en écrivant ce livre, d'exposer la façon dont il envisage la Constitution de 1875 et, plus spécialement, le rôle qui a été dévolu au président de la République : « La Constitution, écrit-il, n'était pas sortie tout armée du cerveau d'un homme; elle n'était pas l'œuvre d'une conception à priori; elle était sortie lentement, péniblement, des circonstances, des entrailles de la réalité; elle fut la résultante d'une série de luttes, d'un conflit de forces contraires. Ces éléments opposés, qui auraient dû faire sa faiblesse, ont fait sa force, comme les pierres d'une voûte, en l'entraînant vers sa chute, la consolident...; elle a été un contrat, un traité, un traité de paix. »

Quant au chef de l'Etat, son élection par les Chambres paraît à Paul Deschanel une nécessité française :

L'expérience de 1848 avait appris aux républicains, et Gambetta rappelait au pays que, s'il était nommé par le peuple, il pourrait écraser les Assemblées.

Et, comparant le système américain, il n'a pas de peine à montrer que celui-ci « suppose un Etat fédératif, un pays fortement décentralisé »; il aurait pu ajouter que l'expérience de 1919 avait montré le danger d'une Constitution qui mettait face à face un président tout-puissant et une Assemblée souveraine.

Le chef de l'Etat français jouit, grâce à la Constitution de 1875, d'une prérogative que le roi d'Angleterre et, généralement, les souverains constitutionnels ne possèdent pas : il préside le conseil des ministres :

Il y a là autre chose que la coutume, il y a là le caractère, l'autorité personnelle de l'homme. Tel président, Jules Grévy,



Monument élevé en l'honneur de Gambetta, sur la place du Carrousel, à Paris. (Œuvre du sculpteur Aubé et de l'architecte Boileau [1888].)

par exemple, qui n'avait jamais été ministre, sut exercer sur le conseil une influence décisive. Il laissait d'abord parler les ministres, écoutant sans rien dire; puis, sous couleur de conclusion, résumait le débat et glissait avec tant de finesse et une si forte dialectique son opinion qu'à la fin il la faisait le plus souvent accepter.

Enfin, le président de la République a le droit de dissolution; malheureusement, l'exercice de ce droit fut faussé dès l'origine; normal s'il est voulu par le gouvernement responsable, comme « la forme régulière de l'appel au pays, sur une question de politique ou de législation, sur la direction générale des affaires », il devient discutable, s'il apparaît comme une forme du pouvoir personnel, une intervention du chef de l'Etat dans le domaine de la politique, contre ses ministres. L'usage qu'a fait de son droit le maréchal de Mac-Mahon, en 1877, n'a certainement pas été conforme à l'esprit de la Constitution; il n'aurait pas dû, pourtant, empêcher qu'en d'autres circonstances, des successeurs du maréchal usassent de cette prérogative, qui, selon le mot de Waldeck-Rousseau, « est pour le suffrage universel non une menace, mais une sauvegarde ».

Au lendemain de l'élection de Grévy à la présidence de la République, Gambetta, qui n'était pas étranger à cette élection, qui avait refusé la première place, se laissa porter à la présidence de la Chambre. Il n'était pas l'homme de la fonction. Ce combatif, chef véritable de la majorité, tuteur du gouvernement et dictateur des couloirs, ne pouvait être l'arbitre impartial, « indépendant des partis et du gouvernement », indispensable non seulement pour diriger la discussion, mais encore pour maintenir l'équilibre des pouvoirs : « Le jour où l'esprit de parti pénètre la magistrature présidentielle, le régime parlementaire est vicié dans son principe. »

Sans doute, la vraie place de Gambetta était au gouvernement; mais, outre que Grévy n'était pas pressé de l'y appeler, lui-même préférait attendre : il n'a guère plus de quarante ans; un long avenir lui semble réservé. Il apparaît encore à beaucoup de ses compatriotes, et plus encore à l'étranger, comme un révolutionnaire, comme l'homme de la guerre à tout prix. Or, il sent que la France doit faire montre d'une grande prudence; il a confiance dans l'avenir, mais il espère que la réparation du droit pourra survenir pacifiquement; il donne le mot d'ordre qui aura de multiples conséquences : « Y penser toujours, n'en parler jamais. »

Cependant, toute son attention est fixée sur l'Europe, et sa vue profonde et perspicace porte loin. Grâce à des correspondances privées, dont son biographe nous donne de précieux extraits, les idées de Gambetta sur la politique extérieure s'éclairent et se précisent. Comme à la veille de 1870, mais plus nettement encore, il préconise une politique austrophile : « Il faudrait préparer les deux pays à une alliance franco-autrichienne... Ce m'est un grand déchirement de voir notre politique dédaigner cette voie de salut... Par notre faute, nous verrons l'Autriche combattant avec la Prusse contre nous! » Quelle prescience et quel cri d'alarme inécouté! En cherchant l'alliance de la monarchie danubienne, il ne sacrifiait pas les peuples qui la formaient; en eux il se confiait autant que dans le gouvernement de Vienne : « C'est en mettant notre main dans la main des Slaves du Sud et du bas Danube que nous préparerons la victoire contre la Babel germanique... Quand ils auront fait la Slavie du Sud, les Prussiens auront vécu comme dictateurs de l'Europe. » Mais à l'idée de cette Slavie du Sud il fallait convertir François-Joseph, et ce n'était pas le plus facile.

Quand il se rend compte des résistances qu'on rencontrera auprès de celui-ci, quand il remarque la faute commise par Bismarck se brouillant avec Gortchakoff, il se tourne vers la Russie et met son espoir dans un rapprochement franco-anglais : il a vu à l'œuvre la reine Victoria et sait comment elle nous a desservis en 1870; mais il a pleine confiance en son fils, le futur Edouard VII, et c'est encore d'une jolie perspicacité que d'écrire en 1875 : « Je sens en lui l'étoffe d'un grand politique. »



Les Jardies, villa de Gambetta à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).

Enfin, l'avènement de Léon XIII lui semble « du meilleur augure » : l'homme qui a prononcé la phrase fameuse trop exploitée depuis : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi, » exaspéré par les prétentions, les imprudences des ultramontains, rêve « d'un mariage de raison avec l'Eglise ».

Il souhaitait « négocier avec Léon XIII, comme il avait négocié avec les orléanistes pour faire la République; il était l'homme de la tractation, du compromis, de la *combinazione;* il était né diplomate. Il était compliqué; il y avait même parfois quelque ruse en lui : « Quel métier que le mien! Il me faut les tromper tous, pour les mieux servir! »

Cependant, le 10 novembre 1881, il est chargé de former le cabinet et, tout aussitôt, une coalition parlementaire se forme pour lui rendre le gouvernement difficile. Précisément à ce moment, Gambetta se trouve à un tournant de sa vie sentimentale; il est sur le point de réaliser l'union rêvée dès longtemps avec Mlle Léonie Léon, fille d'un officier orléaniste, catholique et pratiquante, qui, depuis plusieurs années déjà, a accepté d'être son Egérie, mais non sa femme sans la consécration religieuse. La lutte de couloirs l'énerve d'autant plus qu'il sent contre lui une opposition systématique. La Chambre refuse de guider une opinion publique pusillanime, qui tremble devant la moindre menace de Bismarck; par crainte de complications diplomatiques, la France s'achemine vers l'abandon de l'Egypte. Gambetta, qui ne se sent pas l'homme d'une politique extérieure humiliée, provoque sa propre chute (26 janvier 1882) en réclamant le scrutin de liste. Il quitte le pouvoir qu'il a gardé deux mois et demi, avec un soupir de soulagement, et part pour un dernier voyage au pays natal, Nice et l'Italie.

Au mois d'octobre 1882, Gambetta se réinstallait dans la petite maison des Jardies, où il aimait à se reposer; quoique toujours fatigué, triste, il retournait à la Chambre, reprenait la présidence de la commission de l'armée; il y savoura ses dernières joies de patriote : « J'ai fait approuver par la commission mon projet de réorganisation militaire, et je tiens encore par ce dernier lambeau aux intérêts de la patrie; je livrerai ce dernier combat, et, si j'échoue, je saurai me résigner à ne plus fatiguer mes aveugles contemporains de mes projets de restauration nationale. »

La désespérance de cet homme, qui, aux heures les plus sombres, avait été tout espoir, annonçait sa fin prochaine. Une douleur au flanc droit précède de peu une appendicite, une pérityphlite; on hésite à tenter l'opération; le mal croît avec une rapidité foudroyante; le 31 décembre 1882, Gambetta meurt; il a quarante-quatre ans!

La Chambre des députés, qui l'a renversé dix mois plus tôt, le Sénat, qui le craignait, le pays tout entier, s'émeuvent à la nouvelle de cette disparition prématurée; chacun ressent que la France perd en lui une des forces vives du pays, et ce sont des funérailles nationales que celui-ci lui fait, « splendides funérailles, profondément humaines ».

Gambetta fut profondément aimé (écrit Paul Deschanel), il l'est encore. Son nom fait partie de la religion de la France; quel plus grand rêve pour une grand âme ? Les fautes, les erreurs, les contradictions disparaissent dans le rayonnement. La France ne voit plus qu'une chose : c'est que, quand tout s'était effondré, quand on croyait tout perdu, un homme a surgi et a tenu jusqu'au bout, avec une foi indomptée, le drapeau. Et elle l'aime, vaincu, comme s'il eût été vainqueur...

Aussi est-il juste que son souvenir plane sur notre victoire; il demeure vivant en France, comme il est demeuré en Alsace profondément gravé dans le cœur de ceux qu'il avait voulu, quand même, conserver à la grande patrie; témoin cette touchante inscription tendue au lendemain de l'armistice dans la Grande-Rue de Strasbourg : « Dors content, Gambetta! Enfin, la fière aurore du jour rêvé par toi s'est levée pour nous! » — Pierre Rain.

hétérodère n.f. Genre de vers nématodes, qui vivent en parasites sur différentes plantes potagères et fourragères et notamment sur la betterave.

— Encycl. Voisines des anguillules, les hétérodères s'en distinguent, cependant, par un curieux dimorphisme sexuel et l'exclusivisme de leur habitat : elles ne fréquentent, en effet, que les parties souterraines des plantes, tandis que les anguillules (*tylenchus devastatrix, tylenchus tritici*), qui peuvent, cependant, vivre dans le sol, s'attaquent surtout aux parties aériennes.

Les hétérodères possèdent, elles aussi, la curieuse propriété de vivre à l'état de vie latente durant un temps assez long, pour reprendre toute leur vigueur dès que le milieu où elles se trouvent redevient suffisamment humide.

L'espèce principale du genre est l'hétérodère de Saeht (*heterodera Sachtii*), découverte en 1859 par le botaniste Sacht aux environs de Magdebourg, sur les racines de la betterave, et vulgairement nommée *nématode de la betterave* ou *anguillule de la betterave.*

L'hétérodère mâle, longue de 1 millim. environ, se présente sous l'aspect cylindrique et vermiforme; elle est armée d'un stylet buccal, qui lui permet d'attaquer les tissus végétaux; la partie postérieure de son corps est recourbée et terminée par deux spicules (organes de l'accouplement). La femelle, lorsqu'elle est fécondée (1^{mm} de long, sur $0^{mm},8$ de large), est globuleuse; sa forme générale rappelle l'aspect d'un citron. La partie antérieure de son corps présente un col, avec la bouche munie des organes qui lui permettent de s'implanter dans les tissus radiculaires; la partie postérieure, à peine effilée, laisse apparaître l'orifice génital. Ovipare ou ovovivipare, la femelle renferme de 300 à 400 œufs, qui peuvent être pondus, mais qui, plus fréquemment, éclosent dans son corps même. A ce moment, d'ailleurs, ayant accompli sa fonction, la femelle meurt et se désorganise; son enveloppe, chitineuse, blanchâtre d'abord, se colore et se durcit pour former une sorte d'abri, où les jeunes trouvent protection contre la sécheresse du dehors pendant la période critique de leur développement. C'est ce *kyste brun* qui, sous l'influence de l'humidité et de la chaleur combinées, se gonflera quelques jours plus tard, puis se distendra et laissera s'échapper par l'orifice génital les petites larves qu'il contient.

Mises en liberté, ces larves s'éparpillent dans le sol, à la recherche de la nourriture; mais, faute de celle-ci, elles peuvent séjourner dans la terre assez longtemps sans mourir. Si, au contraire, elles rencontrent des radicelles de leur choix, elles s'enfoncent sous l'écorce, s'y développent et y subissent des mues; leur augmentation de volume provoque le renflement des tissus radiculaires, qui se tendent et, finalement, éclatent; c'est alors qu'apparaissent au dehors, faisant hernie, de petites vésicules, dont chacune renferme une larve, qui reste fixée à son support par la tête.

Les mâles subissent des métamorphoses plus compliquées que les femelles : enkystés d'abord dans une cellule où ils sont enroulés, ils passent par la phase dite d'*encapsulement*, puis se débarrassent de leur capsule, traversent le tissu radiculaire et se trouvent en liberté dans le sol. Ils se rapprochent des femelles et meurent, peu après les avoir fécondées.

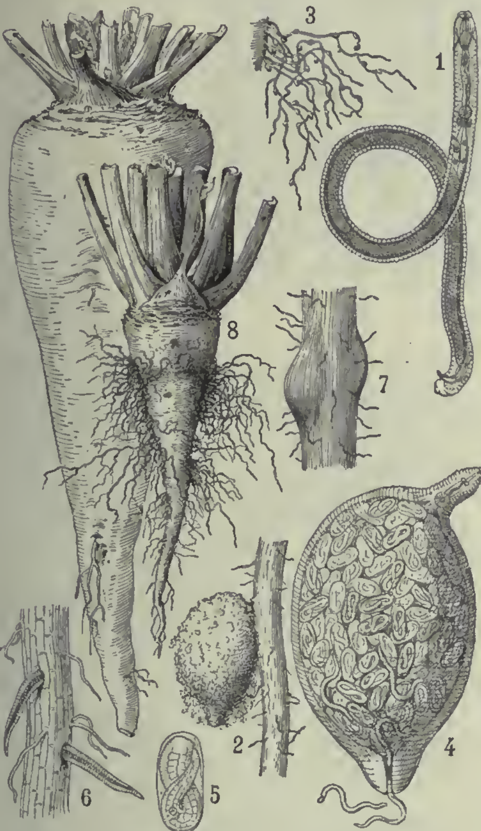
Le cycle évolutif des hétérodères a une durée de quatre à cinq semaines, et l'on entrevoit qu'il peut ainsi, au cours d'une saison, se produire cinq ou six générations d'individus. Chaque femelle donnant environ 300 œufs, on reste effrayé devant l'importance que peut prendre l'invasion du fléau.

Ce sont, principalement, les champs de betteraves qui ont subi les ravages de ce nématode, et c'est vers le milieu du siècle dernier qu'on le découvrit et

l'étudia. La diminution très sensible du rendement de la betterave à sucre constatée à cette époque était attribuée par le chimiste Liebig à un épuisement du sol, et le savant conseillait d'y remédier par des apports d'engrais potassiques. Mais Kühn démontra que la cause réelle du dommage était toute différente et qu'il fallait l'attribuer aux nématodes découverts par Sacht.

Les betteraves attaquées par l'hétérodère de Sacht présentent les symptômes suivants de maladie : en juillet-août, on remarque, par places, des feuilles d'abord jaunissantes et qui, peu à peu, se flétrissent et meurent. Parfois, la plante tout entière noircit et meurt; d'autres fois, elle oppose une résistance qui se manifeste par l'apparition de nouvelles feuilles, mais plus petites et d'un vert plus foncé. Les racines ont un pivot beaucoup moins volumineux et, surtout, moins riche en sucre; en revanche, le chevelu y est plus développé que chez les plantes saines, et l'on peut aisément déceler sur ces radicelles la présence de cécidies, plus ou moins volumineuses abritant les hétérodères mâles et femelles.

Mais la betterave n'est pas seule à héberger l'hôte indésirable; beaucoup de crucifères (navet, navette, colza, choux, radis, etc.), l'épinard, certaines céréales



Hétérodère : 1. Mâle très grossi; 2. Femelle pleine, sur une radicelle; 3. Radicelles de grandeur naturelle, avec de nombreuses cécidies; 4. Femelle morte, pleine d'œufs et de larves écloses (deux d'entre elles sont sorties); 5. Œuf, avec une larve près d'éclore; 6. Larves au moment de la pénétration dans la racine; 7. Larves ankystées dans le parenchyme de la racine; 8. Betterave sucrière attaquée (derrière elle, une betterave saine dans les mêmes proportions).

(l'avoine notamment) lui payent également tribut à des degrés divers. Quelques plantes adventices (ravenelle, sanve, nielle des blés, etc.) lui servent de refuge et peuvent aussi contribuer à sa propagation.

Les recherches entreprises par Kühn pour lutter contre le fléau le conduisirent à utiliser certaines de ces plantes comme pièges. Sa méthode consiste à cultiver dans les terrains infestés les crucifères (choux, navette, colza), qui, possédant un système radiculaire développé, offrent abri aux hétérodères. La plante-piège est semée (à raison de 40 kg. à l'hectare) vers le milieu d'avril; on en effectue l'arrachage à l'époque où les larves de l'hétérodère ont acquis leur complet développement, c'est-à-dire au moment où se forment les kystes bruns. Ce moment coïncide avec le développement de la cinquième feuille de la plante, soit 20 à 30 jours après le semis, suivant l'état de la température. Il faut suivre très attentivement l'évolution du parasite, afin d'agir à coup sûr. Si l'on traite de grands espaces, il convient d'échelonner les semis, pour avoir le temps de procéder méthodiquement aussi à l'arrachage. Celui-ci se fait à la charrue ou au cultivateur; les plantes sont ensuite rassemblées en tas et détruites par le feu, ou recouvertes de chaux vive, ou bien encore, à la rigueur, abandonnées sur place pendant quelques jours jusqu'à complète dessiccation, puis enfouies. Ce traitement doit être renouvelé quatre fois consécutivement.

Pour protéger les pièces de terre voisines, on les sépare des champs contaminés par un fossé ($0^{m},90$ de profondeur sur $0^{m},50$ de largeur), au fond duquel on répand un lit de chaux vive, qu'il faut renouveler après les fortes pluies.

Lorsqu'elle est possible, l'alternance des cultures s'impose et doit être pratiquée avec la pomme de terre, *qui n'est jamais attaquée* (pas plus, d'ailleurs, que la carotte, l'oignon, le houblon, le trèfle, la luzerne, le blé, le maïs, le fromental, la phléole).

On a recommandé l'épandage de chaux vive sur les terres infestées de nématodes; mais il en faut des quantités énormes (30 à 40 quintaux à l'hectare). A. Girard a préconisé l'emploi du sulfure de carbone; c'est là encore un traitement très onéreux, en raison des doses nécessaires au traitement.

Les cultures intercalaires de plantes-pièges sont à recommander; mais ce traitement, pour donner un résultat, doit, nous le répétons, être continué pendant plusieurs années. De sorte que la méthode de Kühn, bien que difficile, pénible et coûteuse aussi, reste, cependant, la plus efficace, sinon la plus pratique.

Pour éviter l'extension du fléau, il est des moyens préventifs que l'on ne doit pas négliger non plus. Outre l'alternance des cultures, c'est la destruction méthodique des mauvaises herbes (sanves, ravenelles), le choix des semences, la stérilisation à la chaux des boues de lavage des sucreries.

D'après Vivien, en France, le nématode de la betterave est en diminution notable partout où l'emploi des boues de sucreries a été abandonné. — Pierre MONNOT.

Jullien (*Jean*-Thomas-Edouard), auteur dramatique français, né à Lyon le 4 décembre 1854, mort à Ville-d'Avray le 3 septembre 1919. Sa vocation littéraire fut relativement tardive; au sortir du lycée, il s'était tourné d'abord vers les sciences, avait suivi à Paris les cours des hautes études au Muséum et avait obtenu son diplôme de chimiste. Peu après, il partait en Bretagne, pour diriger, dans une usine du littoral, l'exploitation des goémons et des varechs. C'est à ce moment, vers 1883, qu'il abandonna pour les lettres une situation lucrative et vint à Paris, résolu à se mêler à la bataille littéraire, pour y défendre et, si possible, y faire triompher ses idées. Le propre de Jean Jullien, en effet, est d'avoir été un théoricien autant qu'un réalisateur; et l'on peut même se demander si ce n'est point là une des causes de son incomplète réussite. Un artiste ou un écrivain, qui raisonne son art et prétend réaliser son œuvre en fonction de principes et de théories préalablement élaborées, échappe difficilement à une certaine contrainte : il manque souvent de spontanéité et ses créations trahissent l'effort. C'est ce qui s'est produit pour Jean Jullien.

Dès son retour à Paris, il avait fondé une revue « Art et Critique », qui subsista jusqu'en 1890, et où il prônait la nécessité d'un art à la fois réel et vivant, affranchi de toute convention. C'est surtout du côté du théâtre que se portaient ses préoccupations. Pour lui, « le théâtre n'était ni seulement une image de la vie vécue, ni le seul rêve, mais la vie même, la vie une, la vie recréée dans ce qu'elle a d'éternel ». Il résuma sa théorie dans une formule, souvent reprise depuis : « Une pièce est une tranche de la vie mise sur la scène avec art. »

Voulant faire du « théâtre vivant », Jean Jullien répudiait, d'ailleurs, aussi bien que les procédés à la Scribe, les « ficelles » du naturalisme. « La beauté de l'art dramatique, écrivait-il, n'est pas dans le choix des ficelles; elle est dans celui des idées ». Ce qu'il préconisait, en somme, c'était le théâtre de caractères et d'idées, opposé au théâtre de situations et de faits; et, s'il n'y avait peut-être pas là autant de nouveauté qu'il le croyait, du moins, faut-il savoir gré à Jean Jullien d'avoir contribué, par une incessante prédication dans « l'Avenir dramatique » et au « Paris », où il rédigea longtemps le feuilleton dramatique, à affranchir notre théâtre des habitudes imposées par Scribe et ses successeurs. Il demandait qu'on déplaçât l'axe du théâtre, trop préoccupé de physiologie amoureuse et d'adultère, pour l'orienter vers les questions générales, humaines et sociales; il réclamait plus de justesse dans la mise en scène et de naturel dans le jeu des acteurs; enfin, il conseillait de renouveler les sources d'inspiration auprès des écrivains septentrionaux, Tolstoï et Ibsen. A ces divers titres, le nom de Jean Jullien restera étroitement uni à l'histoire du « Théâtre libre ». Il fut, d'ailleurs, un des premiers auteurs que révéla Antoine.

Dans ses œuvres dramatiques, Jean Jullien s'est appliqué à réaliser ses théories. En 1887, il fit représenter au Théâtre libre *la Sérénade*, œuvre qui fut jugée, à l'époque, révolutionnaire, parce qu'elle étalait les compromis bourgeois et donnait à un drame sombre un dénouement vaudevillesque, mais qui paraît aujourd'hui singulièrement froide dans son outrance voulue. On admet difficilement qu'un homme, si « bourgeois » qu'il puisse être, apprenne soudain que le précepteur de son fils est à la fois l'amant de sa femme et celui de sa fille et, au lendemain de cette découverte, accueille sans rancune le séducteur, le fiance à sa fille et l'invite à prendre place à table entre les deux femmes, au milieu de l'allégresse générale ! Sous prétexte de démontrer que les crises les plus violentes se terminent souvent, dans la vie courante, d'une façon simple et même mesquine, l'auteur est tombé dans une autre forme d'invraisemblance. De même, dans *l'Echéance* (1889), esquisse du genre brutal et express, en voulant éviter les « préparations », Jean Jullien dut recourir au vieux monologue, et il a beau lui appliquer l'ambitieux qualificatif de *monologue-action*, cette forme n'en semble pas moins désuète et fastidieuse. *Le Maître* (1890), étude de paysans, offre d'excellentes intentions et des parties intéressantes; mais, là encore, le personnage principal, un vieux paysan autoritaire, manque d'envergure et, dans son souci de serrer de très près la réalité, l'auteur arrive à la rétrécir.

Avec *la Mer*, au contraire, jouée à l'Odéon en 1891, Jean Jullien adoptait une manière nouvelle et plus ample : il prétendait créer autour de son drame une atmosphère et, traitant son sujet comme une large fresque, lui donner pour fond le peuple même de la mer. De là de multiples scènes épisodiques, qui se mêlent à l'action, non sans la ralentir et parfois la noyer. La tentative était curieuse et digne d'éloges, mais la réalisation présentait le défaut de ces tableaux primitifs, où les arrière-plans ont autant d'importance que les figures principales, si bien qu'il faut, pour distinguer celles-ci, un examen minutieux. La pièce soutient la lecture, parce que l'esprit du lecteur rétablit les plans véritables, mais, à la représentation, où cette discrimination était impossible, il se dégageait de *la Mer* une impression confuse, qui nuisit à son succès. Il faut reconnaître, cependant, que l'âme des populations maritimes de Bretagne est exprimée avec vérité et que, dans son ensemble, la fresque ne manque ni de couleur, ni de vie.


Jean Jullien.

Par la suite, Jean Jullien, sans renoncer à ses principes, tout en modifiant ce qu'il y avait d'un peu heurté dans sa manière, donna des pièces assez vivantes et, parfois même, d'un relief assez puissant, mais dont le succès fut compromis par certaines maladresses. Telle était, par exemple, *la Poigne* (Gymnase, 1900), curieuse étude d'un caractère incurablement faible sous des dehors autoritaires, et *l'Ecolière* (Renaissance, 1901), qui montrait une institutrice en butte à la sottise et à la bestialité d'une petite ville et obligée de s'enfuir, repoussée par ceux qu'elle avait rêvé d'émanciper. Cependant, avec *les Plumes du geai* (1906), Jean Jullien connut un franc succès. Il y avait, en effet, un réel intérêt dramatique dans l'aventure de ce patron qui se donne pour un de ses employés afin d'approcher plus aisément une jeune ouvrière, se fait aimer d'elle et se sent lui-même devenir meilleur, mais, quand il révèle sa personnalité véritable, se voit repoussé par la jeune fille, qui refuse d'épouser un homme d'une autre classe. De semblables préoccupations pyschologiques ou sociales se retrouvent dans *la Mineure* (1903), *l'Oasis* (1903), *les Droits du cœur* (1904), *les Voiles* (1907).

Toutes ces pièces sont marquées au coin de la même philosophie, généreuse dans son idéal, mais amère et désabusée dans ses constatations, qui s'exprime aussi dans les romans de Jean Jullien et jusque dans ses études de critique : *Trouble-cœur* (1886), *la Vie sans lutte* (1892), *les Récits parisiens* (1900), *les Petites Comédies* (1900), *le Père Basselet* (1904), *les Uns et les Autres* (1907), *Enquête sur le monde futur* (1909). Dans *la Vie sans lutte*, notamment, est décrite, avec une ironie profonde, l'existence ingrate du fonctionnaire subalterne, qui souffre de sa médiocrité, mais n'a, cependant, pas le courage de s'y arracher; il y a là une peinture très fouillée et très juste.

On voit que, dans son ensemble, l'œuvre de Jean Jullien est d'un caractère triste et sévère. Esprit généreux, supportant mal les laideurs et les mesquineries de notre vie sociale, Jean Jullien les a voulu stigmatiser, estimant que le rôle de l'auteur dramatique n'est pas seulement de faciliter les digestions laborieuses et d'être l'« amuseur vulgaire d'une foule qui s'ennuie », mais qu'il a pour mission de faire penser et d'instruire. Par sa conception élevée de l'art, par la hardiesse et la nouveauté de ses idées, dont certaines furent heureusement exploitées par de plus habiles, il a droit à une place honorable dans l'histoire de notre théâtre contemporain. Ce fut un artiste probe, qui préféra une notoriété restreinte, loyalement acquise, à une renommée bruyante, obtenue par des compromissions. De ce fait, à une époque où l'on déplore, avec plus de raison que jamais, l'invasion de l'art — et particulièrement de l'art dra-

matique — par le mercantilisme, la figure de Jean Jullien prend, par contraste, un relief plus marqué.

On trouvera les principales idées de Jean Jullien développées par lui-même dans deux volumes, intitulés *le Théâtre vivant*. — J. Darguin.

Loteries et emprunts à lots. L'émission simultanée d'emprunts s'élevant, en France, à 4 milliards pour les régions libérées et, en Allemagne, à 5 milliards, ramène l'attention sur les valeurs à lots.

On constate, en France comme à l'étranger, un goût réel pour ces titres, qui, en même temps qu'ils constituent un placement rapportant en général un intérêt, offrent des chances de lots importants. Il est intéressant d'en rechercher l'origine dans les combinaisons de la loterie.

La loterie est loin d'être une institution moderne; non seulement elle est déjà en faveur en Europe à la fin du moyen âge, mais elle est répandue chez les peuples de l'antiquité, Hébreux et Egyptiens. En Grèce et à Rome, on en retrouve l'usage chez les particuliers; des loteries sont tirées pendant les banquets. En outre, à diverses périodes, par exemple sous Néron, elles constituent encore un surcroît d'attraction aux jeux du cirque, où l'on distribue des tablettes donnant droit à des lots de nature diverse: sommes d'argent, meubles ou immeubles, vaisseaux, îles, etc.



Tirage de la Loterie à l'Hôtel de Ville de Paris, en 1772 (musée Carnavalet).

Il n'en est plus question pendant une longue période, et il faut arriver au XVe siècle pour qu'il en soit fait mention de nouveau en Italie; sur les marchés de Naples, Venise et Gênes, les commerçants écoulent ainsi une partie de leur marchandise. De ce pays, les « blanques » (mot dérivé de *bianca carta*, jeu comprenant des cartes noires et blanches) sont introduites en France, en 1533.

Le succès est si vif que les rois songent aussitôt à en tirer parti pour le Trésor.

Dès 1639, le sieur Jean Laurent est autorisé à constituer des loteries, moyennant une redevance de 2.000 livres tournois par an, et ce, pour « amortir la fureur du jeu et afin de détourner les nobles, bourgeois enclins et désirant jeux et esbattements, des jeux dissolus où aucuns consomment tous leurs biens et substances ».

Dès lors, les loteries se succéderont, en dépit des efforts des moralistes et des Parlements, et l'on verra des seigneurs et des gens de toutes classes se ruiner et perdre tout avoir, dans l'espoir d'être favorisés par la roue de Fortune.

En 1608 et 1609, les « blanques » ouvertes à Soissons et Amiens sont supprimées par le roi et le Parlement de Paris.

Certaines sont établies dans une intention de bienfaisance ou pour construire et réparer des monuments; par exemple, celle de Lille en 1627 (église Saint-Etienne) et de l'Hôpital de Paris (1658).

La première loterie royale est instituée à l'occasion du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse d'Autriche (1660), et elle rencontre une grande faveur dans tous les milieux.

Aussi, malgré l'opposition du Parlement (arrêts de 1661 et 1670), les loteries font fureur; d'ailleurs, l'exemple est donné par les seigneurs et grandes dames de la cour. Celle de Marly, lors des fêtes organisées pour le mariage de Mlle de Mantes, fille de Louis XIV, avec M. le Duc, est une des plus réussies, avec ses quatre boutiques remplies d'objets curieux et de bijoux rares.

Le goût des Français pour les loteries ne fait que se développer au cours du XVIIIe siècle, et les combinaisons vont se multiplier pour attirer les capitaux des particuliers.

Afin de procurer à l'Etat, dont la situation financière est fort obérée, de nouvelles ressources, pourquoi ne pas tirer parti de cet attrait qu'exercent sur les esprits les gros lots et jeux de hasard?

Et, de fait, ces projets sont mis à exécution par Michel de Chamillard, lequel devait ses fonctions de contrôleur général à son talent au billard, « qui le fit admettre à faire la partie du roi », rapporte le philanthrope Montyon.

En mai 1700, par arrêt du Conseil du roi, est autorisée l'organisation d'une grande loterie, comprenant 400.000 billets de deux louis d'or chacun et comportant 475 lots de rentes viagères en argent, dont deux de 20.000 livres, dix de 10.000, etc.

L'arrêt rendu par le Conseil du roi déclare :

Sa Majesté ayant remarqué l'inclination de la plupart de ses sujets à mettre de l'argent aux loteries particulières et désirant leur procurer un moyen agréable et un mode de se faire un revenu sûr et considérable, pour le reste de leur vie et même d'enrichir leur famille, en donnant au hasard des sommes si légères, qu'elles ne puissent leur causer aucune incommodité...

Mais, la même année, le nombre de billets est réduit à 175.000 et les chances de gain diminuées en conséquence. Bien qu'offrant des lots en rentes viagères et perpétuelles et bien que les femmes soient autorisées à prendre des billets sans le consentement de leur mari, les loteries de 1704 et 1705 ne rencontrent guère que de l'indifférence.

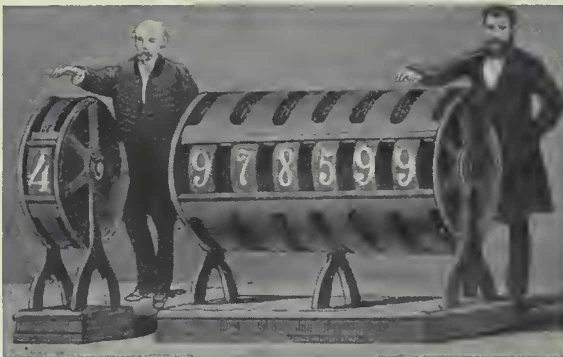
A partir de 1701, ce sont des loteries qui permettent aux vingt quartiers de Paris d'acheter des pompes à incendie.

En 1717, pour éteindre les dettes de l'Etat, après la chute du système Law, est lancée une première combinaison d'emprunt liée à un tirage; le billet ne coûte que vingt-cinq sols; les tirages mensuels peuvent rapporter au premier numéro un dixième de la recette sans dépasser 30.000 et aux deux gagnants suivants un vingtième de la recette, sans dépasser 1.500 livres, etc.

Après avoir renoncé aux loteries de remboursement pendant quelques années et concédé le privilège d'en établir à la Compagnie des Indes, l'Etat les autorise de nouveau à partir de 1724; elles fonctionnent sous des modalités diverses jusqu'en 1743, avec le but de rembourser les rentes de l'Hôtel de Ville.

Le principe comporte deux opérations : une loterie ordinaire avec tirage mensuel ou tirage trimestriel; un prélèvement de 15 p. 100 opéré sur les mises; sur la somme ainsi obtenue, 3 p. 100 reviennent au roi, et 12 p. 100 servent à éteindre la Dette inscrite.

Les trois emprunts-loteries, institués en 1743 par le contrôleur général Orry pour remettre un peu d'ordre dans le Trésor épuisé par les guerres, obtinrent une grande faveur auprès du public.



Tirage de la Loterie nationale, en 1879.

Le premier dispose d'un fonds de 9.000.000 livres en 30.000 billets de 300 livres, payables la moitié en « levant le billet » et l'autre moitié après le tirage. Les gagnants se partagent 9.000 lots, dont un de 100.000 livres en espèces.

De plus, les billets perdants ont droit à 15 livres de rente viagère, avec accroissement sous forme de tontine. Les deux autres sont organisés de façon similaire.

En 1747, Machaut d'Arnouville inaugure une ingénieuse combinaison qui présente les principaux caractères de nos actuelles émissions à lots :

Le *billet rapporte un intérêt de 4 p. 100*, payable, il est vrai, au moment où il est désigné par le sort, et permet de participer à des tirages de lots.

Le *capital des souscriptions est remboursé* dans un délai de douze ans, avec primes.

Constitué par un fonds de 30 millions de francs en 60.000 billets de 500 livres, elle assure des lots allant jusqu'à 200.000 livres et des primes s'élevant jusqu'à 20.000 livres.

D'autres emprunts-loteries sont organisés successivement : en 1748, 1755, 1757 et, après une interruption d'une vingtaine d'années, sont remis en pratique par Necker et Calonne.

L'emprunt à lots conçu par Necker et ouvert en janvier 1777 porte un capital de 24 millions de livres en 20.000 billets de 1.200 livres, assurant aux gagnants des rentes viagères ou des rentes perpétuelles; soit 17.000 lots, représentant 1.166.000 livres de rentes annuelles.

Ces combinaisons ne sont pas accessibles à toutes les bourses; celle de décembre 1777 comprend, en effet, des billets de 1.000 livres chacun; celle de 1780 de 1.200 livres; celle de 1783 de 400 livres; celles de 1785 et 1786 de 1.000 livres.

Le dernier emprunt-loterie de la monarchie — en coupures de 1.000 livres de capital et 20.000 lots en rentes viagères — est celui de 1788, dont le plan prévoit l'émission de toute une série d'appels du même genre aux capitaux des particuliers; on dut contraindre le Parlement à l'enregistrer dans un lit de justice.

En même temps que les emprunts, continuent à fonctionner les loteries ordinaires, qui intéressent toute la population, sans distinction de fortune.

La célèbre loterie royale qui devait subsister jusqu'en 1832 est organisée — en tant qu'institution régulière et permanente de la monarchie — par un arrêt du conseil d'Etat, en date du 30 juin 1776. Cet arrêt supprime les loteries privées, à l'exception de celles de Piété et des Enfants trouvés, et en réserve le monopole à l'Etat.

Ne convient-il pas « d'arrêter l'exportation de l'argent, qui va se placer à l'étranger dans des combinaisons plus séduisantes que les nôtres » ?

Mais le but réel est moins de lutter contre la concurrence étrangère que de procurer à l'Etat un revenu qui, selon le rapport de Necker en 1781, ne s'élève pas à moins de 7 millions de francs annuellement et atteindra plus tard de 10 à 12 millions.

La faveur que rencontre cette loterie témoigne bien du goût inné du peuple français pour ce genre de combinaisons, et l'enthousiasme dépasse même l'attente des financiers en causant des ruines et des scandales qui soulèvent les protestations des moralistes.

L'évêque d'Autun, Talleyrand, n'hésite pas à écrire :

Toute loterie n'est, et ne peut être, qu'un moyen cruellement abusif d'attirer l'argent du peuple en se jouant de sa crédulité. Veut-on rendre plus sensible encore l'injustice odieuse de la loterie royale de France? Qu'on la compare avec les jeux de hasard, même les plus décriés, tels que les jeux de « Belle » et de « Biribi », ces jeux si publiquement avilis qu'on ose à peine en rappeler les noms...

Ce n'est pas seulement dans les familles du pauvre et dans les classes du peuple que la passion de la loterie fait de terribles ravages; elle est aussi une source féconde de malheurs dans les classes plus élevées de la société.

Partout elle sème le trouble, le désordre, la méfiance, le désespoir et, souvent même, les plus grands crimes.

A la vérité, l'emprunt-loterie trouve grâce à ses yeux, et son témoignage est précieux à enregistrer; car il montre qu'à cette époque, déjà, on appréciait une des formes du crédit les plus fécondes et qui doit prendre dans l'avenir un développement considérable :

Il ne faut pas confondre avec ces loteries celles qui font partie des emprunts publics et qui y sont tellement attachées qu'elles en forment la dénomination. Un emprunt en loterie, quoique, sous plusieurs rapports, hors des véritables principes, diffère pourtant des loteries proprement dites, dans lesquelles l'alternative des joueurs est toujours placée entre la perte entière des mises et la faveur particulière d'un petit nombre de chances.

Dans l'emprunt en loterie, le joueur consent à placer son argent à un intérêt plus faible, dans l'espérance d'un lot en sus de cet intérêt, qui est commun à tous les prêteurs; toute la perte est donc dans cette diminution générale d'intérêt.

Quel est le mécanisme de cette loterie royale, qui soulève tant de passions ?

Dans la « roue de fortune » sont placés 90 numéros, dont 5 seront tirés, et le joueur peut choisir entre 7 combinaisons différentes :

1° *Extrait simple*, s'il désigne simplement l'un des numéros de 1 à 90.

2° *Extrait déterminé*, en indiquant l'ordre de sortie du numéro choisi, c'est-à-dire s'il précise que le numéro sortira soit le premier, le second..., ou le cinquième.

3° *Ambe*, s'il désigne deux numéros; le joueur ne gagne que si ces deux numéros sont tirés parmi les cinq extraits de la roue.

4° *Ambe déterminé*, s'il précise l'ordre de sortie de ces deux numéros.

5° *Terne*, s'il choisit trois numéros qui doivent sortir tous pour assurer un lot aux joueurs.

6° *Quaterne*, s'il choisit quatre numéros.

7° Enfin, *quine*, en désignant cinq chiffres que le tirage doit faire sortir ensemble pour faire gagner le joueur.

Les lots se trouvent proportionnés aux chances de gain. Dans le premier cas, extrait simple, le joueur qui a une chance sur 90 de gagner touche, en cas de succès, 15 fois sa mise.

Dans le second, il n'a plus qu'une chance sur 450, mais touchera, si la fortune lui sourit, 70 fois sa mise.

Dans le troisième cas, avec une chance sur 4.005, le succès lui rapporte 270 fois sa mise.

Dans le quatrième, ses chances sont réduites à une fois sur 80.100, mais il aura droit à 5.200 fois sa mise.

Avec la combinaison dite « terne », il n'y a plus qu'une probabilité de gain sur 117.480 ; mais l'argent versé par le joueur lui sera remboursé 5.500 fois.

Avec le « quaterne », les chances sont de 1 fois sur 2.155.190, et le gain multiplie la mise par 75.000.

Enfin, avec le *quine*, coup rare, qui n'offre qu'une chance sur 43.949.268, la mise est remboursée 1 million de fois.

Si l'on pouvait miser jusqu'à 10.000 livres au maximum pour un extrait simple, on acceptait pour le quine jusqu'à 3 livres.

C'est là de quoi donner un aliment à l'imagination et, de fait, nul ne résiste à l'espoir de faire fortune; la passion du jeu sévit tout aussi bien dans le peuple que parmi les nobles, et l'on remarque que la consommation du pain et des denrées essentielles baisse la veille des tirages.

Il est à noter que la moderne loterie d'Etat, en Italie, est basée sur les mêmes principes, mais moins l'ambe déterminé, ni le quine.

La Révolution supprima toutes les loteries (décret du 28 vendémiaire an II), mais laissa subsister celle de France. A la vérité, elle est condamnée par



Appareil pour tirage de loterie. (Il a servi pour l'emprunt foncier de 1912.)

la Convention, soucieuse de vertu (décret du 27 frimaire an II), mais il ne s'agit que d'une disparition temporaire, car la loi du 9 frimaire an VI la rétablit, pour lutter contre les combinaisons clandestines.

Nous connaissons, d'ailleurs, d'autres motifs encore à la décision du Directoire, car le rapporteur de la loi au conseil des Cinq-Cents ne cache pas qu'il s'agit de fournir des revenus à l'Etat; mais ses déclarations prennent une forme habile et font ressortir le meilleur argument que l'on puisse invoquer en faveur de la loterie :

De tous les genres de contribution, il n'en est point qui ait moins de censeurs dans la masse du peuple et plus de partisans qu'une loterie nationale. On est atteint, bon gré, mal gré, par les autres impôts. *Il est libre à chacun de ne point contribuer à celui-ci.*

Dès le 16 nivôse an VI (5 janvier 1798), un emprunt s'élevant à 80 millions de francs est autorisé : il rapporte un intérêt de 5 p. 100 et présente cette originalité que les primes devaient être alimentées par nos victoires mêmes sur la Grande-Bretagne.

La loterie d'Etat prend, sous l'Empire et la Restauration, une extension nouvelle, qui augmentait le nombre des bureaux et des tirages.

Mais, en 1829, vingt-huit départements voient leurs bureaux supprimés, et la loi du 21 avril 1832 stipule son abolition graduelle. Il faut arriver à la loi du 21 mai 1836 pour la voir disparaître définitivement.

Cette loi sert de base à la réglementation encore en vigueur actuellement; elle précise dans l'article premier que :

Les loteries de toute espèce sont prohibées, mais excepte, dans l'article 5, les loteries d'objets mobiliers exclusivement destinées à des actes de bienfaisance ou à l'encouragement des arts, lorsqu'elles auront été autorisées dans les formes qui seront déterminées par des règlements d'administration publique.

L'article 2 interdit les ventes d'immeubles, de meubles ou de marchandises effectuées par la voie du sort ou auxquelles auraient été réunis des primes ou autres bénéfices dus au hasard et, généralement, toutes opérations offertes au public pour faire naître l'espérance d'un gain, qui serait acquis par la voie du sort.

D'une façon générale, les économistes et moralistes approuvent cette loi, qui refrène les abus auxquels avaient donné lieu les combinaisons de la monarchie, tout en canalisant cette force que constitue, au point de vue financier, le goût prononcé du public pour les jeux de hasard.

Et, si le principe même de la loterie : la fortune acquise sans travail, paraît condamnable aux yeux des puritains, ses partisans font valoir, non sans raison, les grandes œuvres et les bonnes œuvres accomplies grâce aux apports de ce genre, grâce à la contribution libre du public. Que d'infortunes soulagées, que de merveilles d'art restaurées ou construites avec l'argent des démocratiques billets de 1 franc !

Donc, à partir de 1836, la loterie ne fournit plus de revenus à l'Etat; elle sera l'instrument de l'art et de la charité.

Par malheur, les autorisations sont accordées en trop grand nombre et donnent lieu à des abus, particulièrement en 1845, 1846 et 1850.

Les loteries peu importantes peuvent être autorisées par les représentants du ministère de l'intérieur, dont les pouvoirs ont été modifiés à cet égard plusieurs fois; s'il s'agit d'une loterie ne dépassant pas le total de 2.000 francs, les sous-préfets ont la faculté de les permettre; les préfets jusqu'à concurrence de 5.000.

Pour les sommes plus élevées, il appartient au ministère de l'intérieur de statuer, et un arrêté est indispensable.

Elles se multiplient surtout après 1870; ne rappelons que les loteries de l'Exposition de 1878, la loterie franco-espagnole, celle de l'Exposition de 1889, etc.

Trop nombreuses, elles créent l'engorgement des marchés, et les billets ne trouvent plus preneur. En 1887, en 1909, l'Etat doit intervenir et créer des loteries de liquidation (pochette nationale, 1909-1911). A cette date, Clemenceau, président du conseil, dépose un projet de loi tendant à leur suppression.

Pendant la guerre, alors que les capitaux étaient absorbés par les grands emprunts ou intimidés par les menaces des événements, elles ont servi plusieurs fois à d'utiles œuvres de secours ou charité.

Il paraît d'autant plus imprudent de vouloir prohiber complètement ces combinaisons, qui procurent un peu d'espoir aux petites bourses, que, malgré l'interdiction formelle concernant les billets de loteries étrangères (défense de publier les listes de tirage, ou de négocier billets et emprunts à lots de l'extérieur, sauf autorisation spéciale), les loteries d'Etat d'Italie, d'Espagne, celle de Hambourg ou toutes autres pénètrent sur notre territoire et drainent clandestinement, mais sûrement, une partie non négligeable de l'épargne française.

La faveur des rentiers capitalistes, comme des économistes, va surtout aux valeurs mobilières à lots, parce qu'elles favorisent le goût du placement. Elles représentaient en France, avant la guerre, un total de plus de 6 milliards de francs. Elles comportent des modalités diverses; et on peut les classer en trois catégories principales :

1° Obligations ne produisant pas d'intérêt, mais remboursables par tirage au sort à un taux supérieur à celui de l'émission; la différence entre ces deux taux constitue la prime; elles peuvent offrir ou non l'appât des lots;

2° Obligations rapportant un intérêt, présentant des chances de lots et remboursables au taux auquel a eu lieu la souscription;

3° Obligations rapportant un intérêt et qui seront remboursées, par voie de tirage au sort, à un taux supérieur à celui de la souscription.

Les emprunts à lots ont déjà, nous l'avons vu, été imaginés et mis en pratique sous l'ancien régime, entre autres par Necker.

En 1817, la bonne ville de Paris est autorisée à « annexer une loterie à son emprunt, afin de faciliter le placement des titres ». Elle émet des obligations de 1.000 francs, comportant un intérêt de 6 p. 100 et des primes.

A cause des difficultés financières, ou dans le but d'achever divers travaux d'embellissement de la capitale, vont se succéder les emprunts remboursables à lots : en 1832, 1848, 1851, 1855-1860 3 p. 100, 1865 4 p. 100, 1869 3 p. 100, 1871 3 p. 100, 1875 4 p. 100, 1876 4 p. 100, 1886, etc.

De même, certains départements, Nord, Seine et d'assez nombreuses villes de France sont autorisés par des dispositions législatives à émettre des valeurs à lots, soit rapportant un intérêt comme celles de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Amiens, ou les titres des compagnies de Suez et Panama, soit non productives d'intérêts, comme celles de Roubaix et Tourcoing.

Le Crédit foncier de France jouit d'un privilège qui lui est propre. Il est autorisé (décret du 28 mars 1852) « à émettre des obligations foncières portant un intérêt annuel et remboursables par tirage au sort, avec faculté d'y joindre des lots ou primes ». La législation a voulu ainsi venir en aide à la pro-



Nouvel appareil pour tirage de loterie. (Il a la forme d'une sphère et fonctionne électriquement.)

priété foncière. Pour procéder à des émissions de ces valeurs, le consentement du ministre des finances suffit.

Il n'est pas niable que l'application de la loterie aux valeurs mobilières a donné d'excellents résultats à l'époque moderne; la faveur qui se manifestait autrefois pour les loteries royales, purement spéculatives, se reporte sur des titres constituant des placements stables et solides et qui laissent, cependant, la porte ouverte aux espoirs et aux rêves.

Aussi ne faut-il pas être surpris si l'on constate, après les terribles angoisses de la guerre, un renouveau de faveur pour ces titres, qui se classent parmi les placements modernes les plus utiles.

L'existence est devenue plus difficile, plus compliquée qu'avant la guerre; au renchérissement correspond un plus vif désir de gain, auquel ne sont peut-être pas tout à fait étrangers le désir de jouissance qui suit les grandes crises. La plupart de ceux qui disposent de quelques fonds sont tentés de faire appel au hasard, et les Etats — sauf l'Angleterre — paraissent disposés à tirer parti de ce goût universel pour les valeurs à lots.

Seuls, semble-t-il, peuvent les en blâmer ceux qui dénient toute part de vérité à la parole célèbre de Voltaire :

Tout est loterie sur terre.

C. Meillac.

Maison cernée (la), pièce en 4 actes, en prose, de Pierre Frondaie, représentée pour la première fois au théâtre Sarah-Bernhardt le 10 décembre 1919.

Le Ier acte se passe dans un Palace Hotel du Caire, en 1917. Il y a là des officiers anglais de la colonne expéditionnaire qui doit repousser les Turcs et s'avancer jusqu'à Jérusalem. Ce sont le colonel Ward avec sa femme, son frère, le lieutenant Harry, un autre officier, Dawis, et plusieurs autres. Un journaliste, correspondant de guerre, se fait donner quelques explications, qui nous éclairent sur le caractère de chacun des personnages et, en particulier, sur celui de Mme Ward, qui, tout en aimant son mari, semble pourtant pro-

mener dans la vie un nuage de tristesse et comme le poids d'un secret.

Le colonel Ward a retrouvé en Egypte un jeune homme, qu'il a connu tout enfant et qui est employé aux travaux du canal de Suez, Jeff Gordon. Il était lié avec le père. Celui-ci a eu une vilaine fin et s'est tué pour une femme qui lui avait fait abandonner son ménage.

Le colonel a d'autant plus d'affection pour le jeune Gordon qu'il a eu autrefois une liaison avec sa mère. Il s'intéresse à lui et désire le faire entrer dans le cercle de ses officiers. Il consulte ceux-ci, avec une correction tout anglaise, pour ne pas leur imposer un camarade qui ne leur plairait pas. Tous acceptent avec empressement le candidat du colonel, sauf le major Dawis, un puritain rigoriste, qui veut écarter de l'armée un officier dont le nom porte une tare, ne lui fût-elle pas personnelle. Ses collègues ont beau lui faire observer que la faute et le déshonneur sont ceux du père, non du fils; Dawis est intransigeant. Pour lui, le lieutenant Gordon sera un officier discrédité. Mais la majorité l'emporte. Le jeune Gordon est introduit, et l'on voit Mme Ward pâlir et laisser tomber son éventail. Pendant un court instant, elle est seule avec lui : le temps de nous apprendre qu'ils se sont aimés éperdument avant le suicide du père. Alors, la vie les a séparés, et Mme Ward a accepté le mariage avec le colonel, dont elle respecte la droiture et le caractère élevé.

Cependant, le colonel prépare la marche en avant de la colonne qui doit se diriger vers le mont Sinaï. Mme Ward, qui avait d'abord eu l'intention de rester en Egypte pour cause de santé, retrouve des forces et décide de suivre son mari.

L'acte II se déroule dans le désert de l'Arabie. Le régiment du colonel Ward campe auprès d'une maison arabe, habitée par les officiers. Le service est fait par une jeune Arabe, Aïma. Le colonel désigne le lieutenant Gordon et le lieutenant Harry pour une mission périlleuse : une rivière voisine est tenue par un régiment turc, dont le colonel consent à trahir son devoir pour une somme déterminée. Il s'agit de lui porter cette somme en évitant la sentinelle. Gordon est chargé de la part la plus rude de ce raid nocturne. Il sera soutenu par son camarade Harry, qui reviendra avec ou sans lui.

C'est le soir, sur la terrasse de la maisonnette. Le départ des deux officiers doit se faire dans une heure. Gordon, probablement, n'en réchappera pas. Mme Ward le fait chercher par la servante Aïma. Elle veut faire ses adieux à l'être aimé, avant qu'il affronte la mort. Mais, pendant leur entretien furtif, un incident se produit. Le major Dawis a la preuve que la servante Aïma n'est pas une Arabe, mais une espionne turque, en relation avec un espion déguisé en Arabe. Ses sentinelles ont vu entrer un homme dans la maison. Ils ignorent que c'est Gordon, qui est venu pour faire ses adieux. Dawis entre avec une escorte, pour procéder à une perquisition. Mme Ward, qui a fait cacher son amant, s'y refuse. Le major Dawis s'incline, mais, du moins, personne ne sortira. La maison demeurera toute la nuit cernée par les soldats.

Gordon se trouve dans une situation tragique, pris dans ce dilemme : ou bien déshonorer la femme qu'il aime en dénonçant sa présence, ou bien renoncer à accomplir la mission héroïque dont il vient d'être chargé. Mme Ward, affolée, fait appeler son beau-frère, Harry, qui découvre ainsi sa faute. Pour l'instant, il n'a qu'un parti à prendre. Gordon n'est pas digne de la confiance de son colonel. Harry lui reprend l'argent destiné à l'officier turc, et il part. Il affrontera seul le danger. La mission sera remplie. Mme Ward et Gordon demeurent face à face sur la terrasse, dans la nuit.

Au IIIe acte, on les retrouve quelques heures plus tard. Le jour est venu. Les sentinelles de garde se retirent. Gordon se cache sous un burnous arabe et se sauve, pour regagner sa tente.

Le colonel, qui a travaillé toute la nuit avec ses officiers, revient à la maison pour embrasser sa femme et prendre quelque repos. Il voit arriver Harry, revenu sain et sauf de son expédition nocturne. Il croit que Gordon a fait aussi son devoir. Il s'étonne de ne pas l'avoir vu dès son retour, et voici le major Dawis, qui vient lui apprendre qu'il a mis Gordon en état d'arrestation, parce qu'il l'a surpris au moment où il allait se suicider. Le colonel Ward, qui est loin de soupçonner la vérité, fait comparaître le prisonnier. Il l'interroge devant Dawis. Il apprend, non sans surprise, que Jeff Gordon n'a pas quitté le cantonnement : il n'a pas fait son devoir.

Dawis va plus loin. Il a vu Gordon parler à la servante Aïma, dont il sait qu'elle est une espionne en relations avec un des leurs. Il accuse Gordon d'être un espion. Le jeune homme voit soudain dans cette circonstance le moyen de sauver l'honneur de Mme Ward. Il accepte l'accusation. Il déclare qu'en effet il fait de l'espionnage. Le colonel, indigné et douloureusement meurtri, donne l'ordre que Gordon soit immédiatement fusillé. On l'emmène avec le peloton d'exécution. A ce moment, Mme Ward vient converser avec son mari, qu'elle trouve accablé et soucieux. Au hasard de la conversation, elle apprend l'imputation qui pèse sur Gordon et qu'il n'a pas démentie. Son amour s'alarme, et elle confesse la vérité. Gordon, chastement, il est vrai, a passé la nuit avec elle. Le colonel, bouleversé, téléphone pour qu'il soit sursis à l'exécution qu'il a ordonnée. Gordon est libre.

Le IVe acte se passe à Jérusalem, où l'armée anglaise est entrée triomphalement. Le colonel a été grièvement blessé à la tête. Sa femme le soigne avec dévouement. Le lieutenant Gordon s'est battu si bravement qu'il a conquis l'estime et le respect de tous, même de son accusateur, Dawis. Le colonel se fait transporter sur la terrasse de la maison transformée en hôpital militaire. Il rend hommage à Gordon réhabilité et, en mourant, il autorise sa veuve à épouser plus tard le jeune héros.

Ce drame est l'œuvre d'un homme de théâtre, qui connaît les ressources de son métier. Il est solidement charpenté, clairement écrit, bien conduit, il contient tous les éléments d'intérêt que l'on demande à la fiction dramatique. Les caractères sont observés et se tiennent : le brave colonel, loyal et confiant; sa femme, qui lutte contre un amour qu'elle condamne et qu'elle subit; Jeff Gordon, qui porte le poids d'un nom déshonoré et qui lave la tache paternelle par une série d'actes héroïques. S'il a la faiblesse d'écouter Mme Ward, il faut, du moins, lui rendre cette justice qu'il l'a fait en résistant et qu'il est la victime de la fatalité et de la volonté de sa partenaire. Le lieutenant Harry est brave, correct, droit. Le major Dawis personnifie l'intransigeance rigide et sans compromission de l'Anglais rigoriste.

Le drame est bien engagé : il est pathétique, il secoue l'émotion par la violence inéluctable d'une situation presque impossible à dénouer. Elle est dramatique, et elle a effectivement été souvent portée au théâtre. Elle est la même dans *Patrie* de Victorien Sardou, dans *l'Albi* de Gabriel Trarieux, dans *la Veillée d'armes* de Farrère. Le cas d'un homme qui accepte une accusation odieuse pour sauver une femme est angoissant et prête à des scènes émouvantes. Pierre Frondaie a su tirer de ce thème les éléments dramatiques qu'il contient; il les a agencés avec un art ingénieux, soutenu par une jolie sensibilité et la peinture intéressante de caractères et de sentiments qui ne connaissent aucune bassesse. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mme Michelle (*Mme Ward*), Mlle Thomas (*Aïma*); et par MM. L. Gauthier (*colonel Ward*), Yonnel (*Jeff Gordon*) Escoffier (*lieutenant Harry*), Decœur (*Dawis*).

Mucorinées. (Préparation de l'alcool à l'aide des mucorinées.) Chim. et ind. — L'industrie de l'alcool était très florissante dans le nord de la France, lorsque l'invasion allemande vint nous priver de ses ressources, au moment même où nos arsenaux réclamaient d'énormes quantités d'alcool pour élaborer les munitions nécessaires.

Les besoins de la Défense incitèrent à de grands efforts; les usines confisquées, détruites, furent réédifiées à l'arrière; des méthodes nouvelles de travail furent mises en pratique, des procédés, peu répandus jusqu'alors, furent appliqués avec une extension telle que, dès 1916, la production de la distillerie reconstituée atteignait la moitié de la production normale; ce chiffre était considérable, si l'on considère les difficultés qu'il avait fallu surmonter.

Production annuelle de la distillerie française.

ANNÉES	1912	1914	1915	1916
Eaux-de-vie naturelles........	337.642[1]	304.777	515.947	212.148
Alcools de grains et pommes de terre..................	880.821	466.336	356.532	665.232
Alcools de mélasses..........	465.325	376.951	317,173	155.271
Alcools de betteraves.........	1.620.552	505.922	797.019	450.624
Alcools divers...............	5.269	313	766	74.380
Production totale...	3.309.609	1.654.299	1.987.437	1.557.655

1. Ces chiffres représentent des hectolitres d'alcool pur.

Une des grandes causes de ce magnifique résultat fut, dans la préparation de l'alcool de grains, par l'emploi de plus en plus diffusé des champignons microscopiques (*moisissures* ou *mucors*) pour réaliser très simplement la transformation de l'amidon en sucre fermentescible. Les procédés basés sur leur action ont, par suite de leurs réels avantages (simplicité, économie, grand rendement), rapidement supplanté les anciennes méthodes.

La comparaison des divers moyens d'obtenir de l'alcool en partant du grain nécessite, pour sa bonne compréhension, quelques indications sur la technique de la distillerie, indications qu'il importe d'exposer ici.

Les alcools d'industrie, c'est-à-dire les alcools autres que ceux obtenus à l'aide de fruits frais (raisin, fruits, etc.), s'obtiennent de plusieurs manières. Une des plus importantes consiste à prendre comme origine les *matières amylacées*, riches en amidon ou fécule, contenues dans les grains (blé, maïs, sorgho, 56 à 70 p. 100 d'amidon) ou dans les tubercules (pommes de terre, topinambours, 14 à 18 p. 100 de fécule). L'amidon aérien des grains ou l'amidon souterrain des tubercules (*fécule*) est transformé en sucre; ce dernier, par fermentation, est ensuite converti en alcool.

Longtemps, la transformation de l'amidon en son premier stade, le sucre, opération désignée sous le nom de *saccharification*, eut lieu soit à l'aide d'acide, soit à l'aide de malt.

Les acides à la dose de 50 à 100 kilogrammes pour 1.000 kilogrammes de grains provoquent rapidement la conversion de l'amidon en dextrine, puis en sucre; cette opération s'effectue également sous l'influence de substances particulières, dites *diastases*, sécrétées durant la germination du grain. En déterminant la germination artificiellement, on fait développer précisément ces diastases; à un certain degré de développement, la germination est arrêtée par chauffage à 60° C. Ce grain, ainsi germé, torréfié et moulu, constitue le *malt;* son élaboration fait l'objet d'une industrie importante, la malterie, base des industries de la distillerie et de la brasserie; en distillerie, cette farine maltée, mélangée dans la proportion d'un dizième à la farine du grain cuite en empois, détermine en quelques heures, de 60° à 64° C., la saccharification nécessaire.

Le procédé à l'acide tend de plus en plus à être abandonné; il peut convenir au traitement rapide de grains avariés, mais présente l'inconvénient de fournir un faible rendement et de laisser des résidus ou drèches inutilisables, même après neutralisation, pour la nourriture des bestiaux. Le procédé au malt donne de meilleurs résultats; ses drèches sont recherchées par les agriculteurs, mais son application est coûteuse, par suite du prix élevé du malt, dont la quantité nécessaire est proportionnelle (8 à 10 p. 100) au poids d'amidon à traiter; de ce fait, les exploitations sont grevées d'une dépense considérable.

Nous verrons plus loin que certaines mucorinées effectuent la saccharification avec un rendement extraordinaire, une grande simplicité de travail et une réelle économie, le champignon saccharifiant se reproduisant à l'infini par fructification; son prix, par rapport à la substance à saccharifier, est alors absolument négligeable.

Ce fut grâce aux travaux des élèves de Pasteur et, notamment, à ceux du Dr Calmette, que ces précieux organismes ont été découverts, vers 1885, dans certains ferments employés par les Chinois et les Indochinois pour préparer l'alcool de riz.

En effet, dans les pays asiatiques, les habitants procèdent depuis des temps immémoriaux à la fabrication d'alcool d'une façon très simple : le riz cuit à l'étouffée, c'est-à-dire gonflé par la cuisson sans avoir perdu sa forme, est étendu au fond d'une jarre de terre, puis saupoudré de poudre d'un pain spécial dénommé *men*, riche en ferments et en levures. Ce *men* introduit les germes des champignons, ceux-ci se développent rapidement et saccharifient l'amidon. La jarre est alors remplie aux trois quarts d'eau, les levures entrent en travail, le liquide s'enrichit bientôt en alcool. La fermentation terminée, un col et un réfrigérant adaptés à la jarre constituent un appareil rudimentaire suffisant pour retirer, malgré la simplicité de l'opération, jusqu'à 24 litres d'alcool par 100 kilogrammes de riz.

C'est précisément dans ces *mens* que le Dr Calmette isola un organisme saccharifiant, l'*amylomyces Rouxii*, qu'il nomma ainsi en l'honneur de son maître, le Dr Roux. (V. amylomyces, *Lar. Mens.*, t. II, p. 527.) Ce premier travail fut suivi d'un grand nombre d'études, et nombreux sont aujourd'hui les champignons utilisables. Ceux-ci appartiennent au genre *mucor* (famille des *mucorinées* ou *mucédinées*), ils ont tous sensiblement les mêmes caractères morphologiques, mais ils peuvent se différencier par leur puissance saccharifiante et, surtout, par leur résistance particulière soit à la température, soit aux agents d'infection.

Industriellement, l'emploi de ces végétaux infiniment petits fut tenté, vers 1900, à Seclin, dans les usines Collette et Boidin et mis en pratique sous le nom de procédé *amylo*. Rapidement apprécié, le procédé fut installé dans plusieurs distilleries importantes, mais la fragilité de l'amylomyces entraîne à de multiples précautions; notamment, la saccharification doit se faire en milieu rigoureusement aseptique, sous peine d'insuccès.

Cette fragilité conduisit à rechercher des espèces plus résistantes. Telle fut celle découverte par un ingénieur-agronome, H. Boulard. Cette espèce, connue sous le nom de *mucor* n° 5, est un rhizopus, dont la résistance permet précisément de travailler industriellement, dans des conditions plus aisées, l'infection des cuves par les ferments parasitaires étant moins à craindre.

Morphologie des mucors. Ces moisissures sont des champignons que l'on rattache ordinairement au genre *mucor*, classement, du reste, fort discuté; le Profr Mangin, en particulier, les considérant plutôt comme appartenant au genre rhizopus.

Généralement d'origine tropicale, les mucors ne se développent bien que dans les contrées humides et chaudes; là, seulement, se rencontrent les espèces ca-

pables de saccharifier l'amidon et, même, de poursuivre la transformation jusqu'à l'alcool; les espèces banales rencontrées en Europe ne sont pas douées de ces actives propriétés chimiques.

Lorsque le champignon croît au sein d'un milieu nutritif favorable, il présente un léger feutrage qui, vu au microscope, est constitué de longs filaments ramifiés, mais non cloisonnés; durant sa végétation, aux extrémités de quelques filaments, il se forme de petites masses sphériques (*sporanges* ou *sporocystes*) isolées par une légère cloison (*columelle*); bientôt, ces sporanges se remplissent de cellules, puis, à la maturité, laissent échapper une sorte de graine, l'*endospore*. Celle-ci, en liberté, engendre rapidement un filament ou mycélium, origine d'un nouveau feutrage, semblable au feutrage initial. Le cycle ainsi recommence; ce processus est le mode le plus usuel de reproduction.

Dans certaines conditions, cependant, la reproduction peut avoir lieu au moyen d'organes spéciaux (*pseudospores, chlamydospores* ou *conidies*) se formant dans le filament même et susceptibles d'engendrer à nouveau un mycélium. Cette forme de multiplication du champignon a lieu lorsque la plante se développe dans l'eau, tout en aérant fortement le liquide; enfin, la reproduction s'obtient également par ensemencement de simples fragments de mycélium. Quant à la formation d'œufs, sans que l'on puisse la nier, on ne l'observe jamais dans les conditions ordinaires de l'industrie.

Le mycélium formé au détriment des sucs et des matières organiques du moût sécrète certaines diastases, susceptibles les unes de saccharifier l'amidon, les autres de transformer ce même amidon en alcool; l'action des premières étant plus active, pratiquement, on n'utilise les mucors que dans la première transformation, la conversion en alcool s'opérant à l'aide de levures ordinaires.

La vie des deux organismes : *mucor* et *levure* est compatible; on peut même ensemencer les germes en même temps, la différence dans les durées d'action permettant au mucor d'élaborer assez de sucre pour le travail de la levure, avant que celle-ci ait atteint le développement nécessaire.

Procédé amylo. Le premier procédé rationnel basé sur l'action des moisissures est connu sous le nom de *procédé amylo;* il travaille avec l'amylomyces Rouxii. En principe, d'après les derniers perfectionnements apportés à ce procédé, l'amidon du grain est liquéfié en empois pour le rendre plus apte à l'action du champignon, cette liquéfaction ayant lieu par cuisson avec une petite quantité d'acide, juste suffisante pour neutraliser les phosphates du grain; la rupture du grain et la mise en liberté de l'amidon étant facilitées par une détente brusque de la pression maintenue dans le cuiseur durant cette opération.

La masse liquide bouillante est envoyée dans une cuve fermée, où elle se refroidit à 38° C., à l'abri de tout microbe étranger; à ce moment, on ensemence avec la culture d'amylomyces.

A partir de ce moment, la végétation est activée par barbotage d'air pur et agitation mécanique; au bout d'une vingtaine d'heures, si les précautions convenables d'asepsie ont été prises pour éviter l'infection de la cuve par des formes parasitaires, tout l'amidon est transformé; on ajoute la levure. Après quelques jours de travail, les jus sont prêts à être distillés.

Procédé au mucor. En partant d'un rhizopus plus résistant qu'il réussit à isoler, H. Boulard a pu réduire en partie les précautions nécessaires et même réaliser des saccharifications en cuves ouvertes. Par suite, les procédés aux mucorinées sont devenus plus pratiques; de fait, l'adaptation dans toutes les récentes installations du travail au mucor est la meilleure preuve de son efficacité.

La première application eut lieu en 1914, et ses premières productions furent utiles à la Défense nationale par le secours apporté aux poudreries. Dans ce travail, le matériel nécessaire reste le même que dans le précédent : cuiseurs, cuves closes, colonnes à distiller, etc. Le grain, concassé grossièrement, est cuit avec une faible quantité d'acide sous 4 kilogrammes de pression, durant quelques minutes, formant un moût que l'on envoie à la cuve de fermentation.

Celle-ci est un grand réservoir de 1.000 à 2.000 hectolitres en tôle, absolument clos, muni de tuyauteries nécessaires à l'admission et à la vidange des moûts, au barbotage d'air et au refroidissement externe par ruissellement d'eau. L'air employé est simplement purifié par barbotage à son arrivée; au départ de la cuve, il est lavé à l'eau, pour retenir les petites quantités d'alcool qu'il pourrait entraîner.

Le refroidissement obtenu à 40° C., la masse est ensemencée de quelques grammes de culture du mucor sur riz; en 24 heures, le développement du mucor a atteint son complet développement, le mycélium pèse plusieurs milliers de kilogrammes. A ce moment, on ajoute la levure, qui doit compléter le travail. Après trois à quatre jours de fermentation, les jus peuvent être distillés.

Auparavant, on en retire au filtre-presse les dépôts solides (drèches); ceux-ci, desséchés, contiennent, surtout avec le maïs, une grande quantité de substances grasses, que l'on peut extraire par épuisement à l'éther de pétrole; les tourteaux résiduels servent ensuite à l'alimentation des bestiaux.

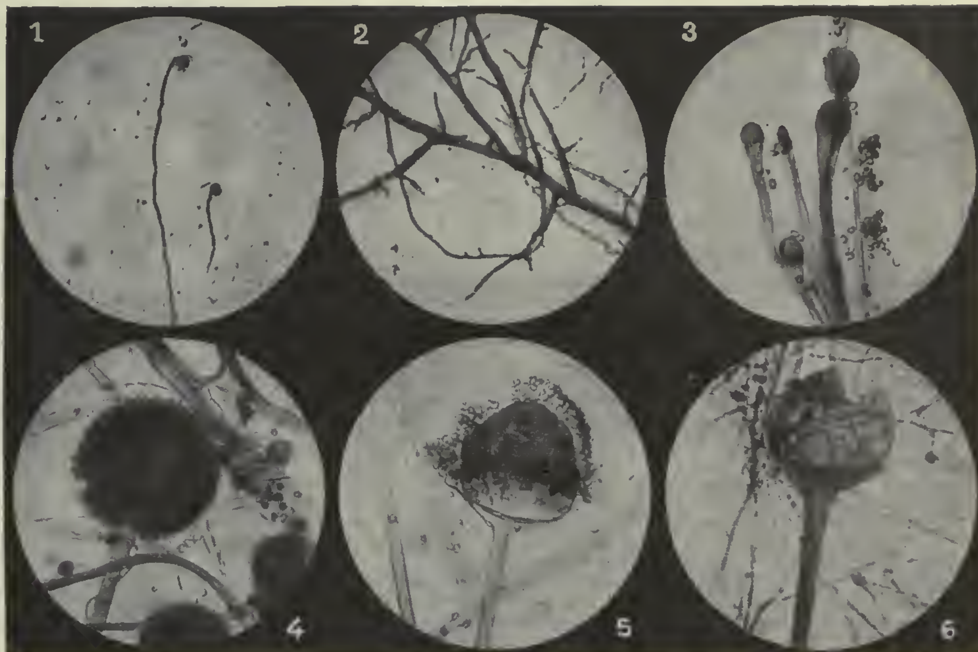
L'action du mucor est remarquable; le rendement de la transformation amidon en sucre atteint 97,5 p. 100 de la théorie; quant aux rendements en

Rendement de 100 kilogrammes de grains en alcool pur, selon les divers procédés.

Procédé à l'acide........	27 à 33 litres
Procédé au malt........	34 litres
Procédé chinois.........	18 à 24 litres
Procédé aux mucorinées...	39 à 44 litres 37l,03 avec du maïs 43l,47 avec du riz

alcool, comme l'indique le tableau ci-dessus, ce sont les plus forts que l'on ait jamais obtenus.

L'application des mucorinées en distillerie a été un réel progrès, tant par la finesse des produits obtenus que par leur bon rendement. D'autres industries peuvent également profiter de ces travaux; le moût, traité au mucor, au lieu d'être distillé, peut être ensemencé d'un mycoderma acétique spécial et transformé en excellent vinaigre. De même, en brasserie, on songe à substituer ces procédés de saccharification au traditionnel malt; il est de toute évidence que les méthodes modernes se recommandent par leur grande économie, fait éminemment digne de considération, en cette période de renchérissement. — M. Molinié.



Mucors vus au microscope et 500 fois grossis : 1. Endospore germant; 2. Mycélium de rhizopus; 3. Formation des sporocystes; 4, 5, 6. Déhiscence du sporocyste.

Navires-hôpitaux (les). Leur rôle pendant la guerre de 1914-1918. Les premiers navires-hôpitaux, ou hôpitaux flottants, datent d'il y a quarante ans environ, c'est-à-dire de l'époque des expéditions coloniales. C'étaient des bateaux démodés, comme la *Minerve*, que l'on mouillait dans les rivières et qui, transformés en véritables ambulances fixes, recevaient les soldats blessés et malades provenant de la terre ferme. Plus tard, pour assurer la relève des troupes dans les colonies lointaines, comme l'Indochine, et afin de rapatrier les malades dans de bonnes conditions d'hygiène pour une longue traversée, on construisit de véritables navires spéciaux, qui prirent le nom de *transports-hôpitaux*. Mais, comme ils étaient d'un entretien coûteux et immobilisaient un nombreux personnel marin, on eut bientôt recours aux paquebots ordinaires, qu'on affréta pour le même service (Le Goaer).

Au moment où la guerre de 1914 éclata, on pensait que les navires-hôpitaux, en cas de conflit, accompagneraient les escadres et recueilleraient les blessés des combats en mer; on réarma donc, à cet effet, soit les transports-hôpitaux de jadis, comme le *Tonkin*, devenu le *Duguay-Trouin* (et transformé depuis longtemps en croiseur-école), le *Ving-Long*, le *Bien-Hoa*, soit des paquebots comme le *Canada*. Mais leur rôle devint rapidement tout autre que celui qu'on avait prévu. Il consista, faute de combats entre escadres, à rapatrier les blessés et les malades soit de quelques champs de bataille du front occidental proches des côtes, soit, surtout, provenant des pays d'outre-mer où le conflit s'était étendu.

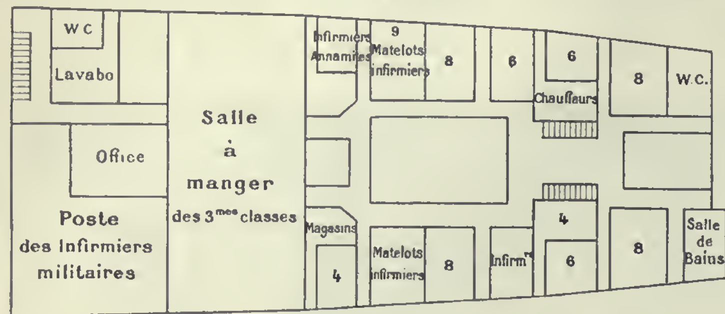
Au début de la guerre, en effet, il fallut d'abord embarquer à Dunkerque, pendant les batailles des Flandres, les hommes à évacuer et que les chemins de fer, encombrés, étaient insuffisants à ramener à l'arrière. Cette besogne incomba aux navires que nous avons nommés et, en outre, à des paquebots transformés à la hâte, comme la *Bretagne*, le *Tchad*, le *Ceylan*. Ils remplirent là, en somme, plutôt le rôle de trains sanitaires, accomplissant des traversées courtes, et à bord desquels, par conséquent, on ne pouvait songer à faire une chirurgie active, bornant son ambition à évacuer le plus vite possible ces hommes souffrants et à bout de forces, faisant seulement quelques pansements nécessaires et donnant les soins d'urgence. Ces bateaux remplirent de façon très satisfaisante ce programme et transportèrent ainsi 32.000 hommes environ, pris à Dunkerque et débarqués à Cherbourg, Brest, Saint-Nazaire et Le Havre.

Bientôt, la situation changea. Ce que l'on demanda aux navires de ce genre, lorsque se fut fixé le front d'Occident, ce fut d'aller chercher les malades et les blessés au plus près des fronts de guerre de la Méditerranée et de les transporter dans les hôpitaux des régions calmes, ceux de la métropole ou de l'Afrique du Nord. Cette fois, il ne s'agissait plus d'un simple transport de quelques heures, mais bien de voyages de plusieurs jours, pendant lesquels il importait que ces hommes fussent soignés comme ils l'auraient été dans de véritables hôpitaux. Or les anciens transports-hôpitaux étaient très démodés, leurs installations étaient insuffisantes et, au point de vue chirurgical moderne, parfois défectueuses, leur vitesse trop faible, leur sensibilité au roulis trop grande : « Bon hôpital de stationnement, médiocre transport-hôpital », dit le médecin-chef de l'un d'eux, dans son rapport. Ils firent jusqu'au bout et de leur mieux ce qu'on leur demandait, et les améliorations dont ils avaient été rapidement dotés firent, certes, d'eux de très précieux auxiliaires; mais il fallait songer à les remplacer par des unités plus modernes, mieux adaptées aux besoins, et ils disparurent peu à peu, tandis que prenaient leur place des paquebots des grandes lignes, merveilleusement conçus pour les longues traversées et aménagés avec confort et un véritable luxe, que l'on transforma aussi rapidement que possible pour en faire de véritables hôpitaux flottants. Ainsi, la flotte de ces navires se compose-t-elle de huit de ces paquebots : la *Divona*, le *Sphinx*, l'*André-Lebon*, l'*Asie*, la *Navarre*, la *Flandre*, le *Lafayette* et la *France IV*. Il faut mettre à part ce dernier, grand navire de 220 mètres de longueur, de 29.000 tonnes de jauge, pouvant transporter 2.500 hommes par voyage, mais que l'on ne conserva en service que peu de temps, en raison de son excessive consommation d'eau et de charbon. Les autres unités de cette flotte jaugeaient de 9.000 à 15.000 tonnes et avaient une vitesse de 13 à 15 nœuds.

Le médecin en chef Chastang, auquel nous empruntons ces renseignements, a montré, dans une étude détaillée, quelles transformations avaient dû subir, pour répondre à leur nouvelle distinction, ces navires affectés jusqu'alors au transport de passagers. Leurs grands salons firent de belles salles de malades; on isola le plus possible dans les nombreuses cabines les malades ou blessés graves ou dangereux pour les autres, ainsi que les officiers et sous-officiers; les services généraux furent à l'aise,

d'une façon générale, dans les pièces que l'hospitalisation des transportés laissaient libres. On aménagea, pour ces derniers, outre les salles à manger, les salons et les cabines, les entreponts et même les ponts-promenoirs. Mis à part certains inconvénients, comme l'étroitesse des coursives, qui ne permettaient que difficilement le passage des brancards, tout marcha de façon satisfaisante sur ces navires, et les services qu'ils ont rendus sont inappréciables.

Ils transportaient à chaque voyage, en moyenne, de 700 à 1.200 hommes chacun, couchés sur des lits spécialement faits pour résister au roulis, faible, d'ailleurs pour ces grandes unités. A bord de chacun d'eux, on avait aménagé une ou deux salles d'opération à une, deux ou trois tables, très largement



Pont inférieur AV.

éclairées de jour par la lumière naturelle et, de nuit, par l'électricité, alimentées en eau stérilisée ou en liquide de Dakin. De multiples salles de pansement, des cabines de radioscopie complétaient l'installation. Le chauffage était assuré sur quelques-uns de ces bateaux par des radiateurs à vapeur ou électriques, sur les autres par des thermo-tanks. Le seul point défectueux signalé par le rapport du médecin-chef Chastang a trait au blanchissage, les buanderies des paquebots ayant été prévues pour effectuer des lessives minimes et non le blanchissage de quantités considérables de linge comme il en est sali dans un hôpital. Extérieurement, ces navires se conformaient à la Convention de Genève et étaient peints en blanc, avec une bande horizontale verte de 1 mètre et demi de largeur. Ils portaient le pavillon blanc à croix rouge à côté de leur pavillon national.

Le personnel de chacun de ces navires-hôpitaux comprenait un médecin principal, remplissant les fonctions de médecin-chef, trois ou quatre médecins chefs de service, dont un chirurgien spécialisé, trois ou quatre médecins auxiliaires, un ou deux pharmaciens, un aumônier catholique et un aumônier protestant, des infirmiers fournis par la marine d'une part, par les services auxiliaires de la guerre, d'autre part (ceux-ci, peu instruits de leurs fonctions et insuffisamment résistants, ont donné beaucoup de mécomptes), et, enfin, quelques infirmières des sociétés de Croix-Rouge, dont la suppression ou, tout au moins, la sélection très sévère est demandée dans presque tous les rapports des médecins-chefs. Le matériel médical et chirurgical, très complet, était fourni par l'administration de la guerre. En outre, les Croix-Rouge et, principalement, celle d'Angleterre, ont donné libéralement du linge, des vêtements de malades, etc.

Ainsi armés, les navires-hôpitaux eurent en premier lieu à servir aux Dardanelles. Là, leur rôle fut double. Ils constituèrent d'abord des hôpitaux fixes qui désencombraient les ambulances fonctionnant à terre et, comme tels, durent soigner sur place les blessés graves qui avaient besoin de secours chirurgicaux immédiats et des blessés moyens, que les unités combattantes récupéraient après guérison. Mais leur principal rôle, à ce moment et plus tard, fut de ramener en France ou dans les ports d'Algérie et de Tunisie les hommes que l'on évacuait définitivement des armées d'Orient. Quelques-uns eurent, en outre, à recueillir les débris de l'armée et de la population serbes qui arrivaient à la côte, après une terrible retraite à travers les montagnes de l'Albanie, dans un indescriptible état de dénuement et de misère, ayant laissé le long des chemins plus d'hommes, de femmes et d'enfants qu'il n'en parvenait au terme de ce calvaire. Si l'armée serbe a pu se reconstituer et jouer ultérieurement un rôle magnifique, c'est, en grande partie, à la marine française qu'elle le doit et, surtout, aux navires-hôpitaux, qui firent tant et de si fructueux voyages de la côte à Corfou et en Tunisie.

La statistique d'ensemble donnée par le ministère de la marine accuse que plus de 220.000 hommes furent évacués d'Orient, de mai 1915 à décembre 1918. Sur ce total, plus de 147.000 furent débarqués à Toulon, plus de 63.000 à Bizerte, 5.362 à Alger et quelques milliers à Alexandrie. Cette statistique ne comprend ni les évacuations de Dunkerque ni celles qui concernent les Serbes.

L'expérience a montré que ces navires étaient un précieux moyen de transport, que les hommes y étaient bien couchés, bien soignés, bien surveillés, bien nourris, que les grands paquebots de ce genre tenaient assez bien la mer pour que le roulis ne gênât que fort peu les blessés hospitalisés à leur bord. Au reste, comme le fait très justement remarquer l'inspecteur général du service de santé de la marine, Chevalier, dans une communication à l'Académie de médecine, les mouvements du bateau, même par gros temps, sont moins à redouter pour les blessés que la trépidation, les secousses et les arrêts brusques des trains sanitaires.

L'activité chirurgicale fut très grande, dit le même officier général, à bord de la plupart des navires-hôpitaux. Et il cite, en exemple, que le médecin-chef de l'un d'eux pratiqua, en plusieurs voyages représentant 39 jours d'hospitalisation et sur un effectif de 1.884 blessés, 155 interventions de grande chirurgie ; que, sur un autre, un médecin principal, en quinze traversées, a procédé à 968 opérations ayant nécessité l'anesthésie, dont plus de 300 fois l'anesthésie générale. Ces chiffres sont, en effet, très démonstratifs, du fait que ce furent là de véritables hôpitaux, dont la vie médico-chirurgicale était identique à celle des hôpitaux du continent.

Les études faites sur ce sujet et, notamment, celle que nous avons déjà citée et qui est due au docteur Chastang, se terminent par des vœux concernant les navires-hôpitaux de l'avenir. D'une façon générale, on estime qu'une réforme s'impose. Les uns demandent que la France possède deux navires-hôpitaux à titre permanent, dont l'un serait toujours armé, accompagnerait les escadres dans leurs croisières, éviterait ainsi l'hospitalisation des marins malades dans les pays étrangers et servirait d'école d'entraînement pour le personnel médical et infirmier ; de plus, au moment où la guerre éclaterait, on en reviendrait au système des réquisitions, qui a donné, en somme, de très bons résultats, mais à la condition que, suivant l'exemple de l'Angleterre et du Japon, le gouvernement exigeât des compagnies de navigation un type de paquebot facilement transformable en transport-hôpital. D'autres donnent les caractéristiques que devrait présenter le navire-hôpital de demain, le décrivent comme une unité à fort tonnage, ayant une vitesse de quinze nœuds, chauffé au pétrole pour éviter l'envahissement de la poussière de charbon, possédant des sabords de charge très dégagés, des salles d'opération aseptiques et septiques, des buanderies, etc. (Clavier). « Quelle que soit la solution adoptée, dit, à propos d'une expédition antérieure, le médecin en chef Santelli, il importe qu'elle le soit dès le temps de paix ». Cette pensée doit dominer le débat, car, quelque bons que soient les résultats donnés par l'improvisation, ils ne vaudront jamais ceux que fournit un programme longtemps mûri à l'avance. — Dr Henri Bouquet.

Paix (LA) [*Suite*]. — Le traité de Versailles. Les nouvelles frontières de l'Allemagne. Frontière occidentale. — Les modifications que le traité de Versailles apporta aux frontières de l'Allemagne furent la conséquence des dispositions qui attribuèrent des territoires de possession germanique à des Etats limitrophes. Elles font l'objet des deuxième et troisième parties du traité, savoir :

Partie II, *Frontières d'Allemagne* (art. 27-30).

Partie III, *Clauses politiques européennes*. Belgique (art. 31-39) ; Luxembourg (art. 40-41) ; Rive gauche du Rhin (art. 42-44) ; Bassin de la Sarre (art. 45-50) ; Alsace-Lorraine (art. 51-79) ; Autriche (art. 80) ; Tchéco-Slovaquie (art. 81-86) ; Pologne (art. 87-93) ; Prusse-Orientale (art. 94-98) ; Memel (art. 99) ; Ville libre de Dantzig (art. 100-108) ; Slesvig (art. 109-114) ; Heligoland (art. 115) ; Russie et Etats russes (art. 116-117).

Belgique. — La frontière germano-belge a été modifiée par l'attribution à la Belgique du territoire contesté de Moresnet et (sous réserve de l'assentiment des populations intéressées) par la restitution des cercles d'Eupen et de Malmédy.

Lorsque la Chambre des représentants se réunit pour la première fois depuis la libération de la Belgique (22 novembre 1918), le roi Albert affirma qu'aucune convention internationale ne restreindrait à l'avenir la souveraineté du royaume :

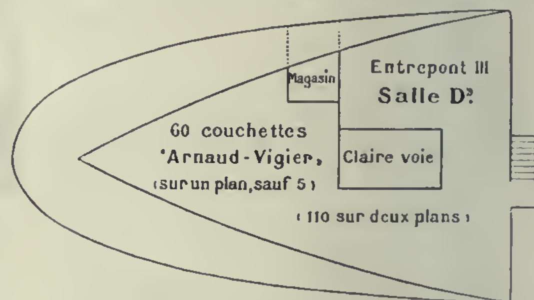
La Belgique, qui sort de la lutte meurtrie, mais fière, glorieuse et affranchie de la neutralité que lui imposaient les traités dont la guerre a ébranlé les fondements, jouira de sa complète indépendance. Des traités qui ne l'ont pas protégée contre un criminel attentat ne peuvent survivre aux crises dont le pays a été victime.

En violant la neutralité permanente de la Belgique, la Prusse et l'Autriche, puissances garantes, avaient détruit le fondement du régime conventionnel sur lequel reposait la sécurité du royaume. L'Allemagne, par l'article 31 du traité de Versailles, l'Autriche, par l'article 83 du traité de Saint-Germain, convinrent que ce régime ne correspondait plus aux circonstances actuelles. Elles consentirent à l'abrogation des quatre traités du 19 avril 1839 et adhérèrent par avance « à toutes conventions, quelles qu'elles soient, que pourront passer les principales puissances alliées et associées, ou certaines d'entre elles, avec les gouvernements de la Belgique ou des Pays-Bas, à l'effet de remplacer lesdits traités de 1839 ».

Les puissances signataires des traités de Vienne avaient, par une convention spéciale en date du 26 juin 1816, divisé le territoire de Moresnet en trois parties : Moresnet hollandais, Moresnet prussien et Moresnet neutre, n'ayant pu se mettre d'accord sur l'attribution de ce dernier, très convoité pour ses mines de cuivre. L'Allemagne reconnut, en 1919, la souveraineté belge sur Moresnet contesté ; elle renonça, en faveur de la Belgique, à tous les droits et titres qu'elle prétendait avoir sur la partie du Moresnet prussien située à l'ouest de la route de Liége à Aix-la-Chapelle, dont la population est inférieure à 500 habitants, et dont les bois furent transférés à la Belgique à titre de réparation partielle des destructions de forêts opérées par l'Allemagne sur le territoire belge.

Les cercles d'Eupen et de Malmédy, qui avaient été détachés en 1815 des territoires belges du Limbourg, de Liége et du Luxembourg, faisaient retour à la Belgique. Ils avaient été donnés à la Prusse en compensation de parcelles qu'elle avait cédées à la Saxe et qu'elle reprit, d'ailleurs, dans la suite, et ce marchandage n'avait tenu compte ni du vœu des populations, ni des considérations géographiques ou linguistiques.

Néanmoins, — ajoutaient les puissances alliées dans leur réponse du 16 juin 1919 aux *Remarques de la délégation allemande*, — néanmoins, cette région a continué d'entretenir d'étroites relations économiques et sociales avec les parties attenantes de la Belgique. Malgré un siècle de prussification,



Pont Inférieur AR.

la langue wallonne s'est maintenue parmi plusieurs milliers de ses habitants. En même temps, ce territoire est devenu une base d'attaque pour le militarisme allemand par la construction du grand camp d'Elsenborn et de diverses lignes stratégiques dirigées contre la Belgique. Ces raisons justifient la réunion de ce territoire à la Belgique, à condition que les pétitions dans ce sens soient suffisamment appuyées par la population de la région.

Pendant six mois à partir de la mise en vigueur du traité de Versailles, les habitants auraient la faculté d'exprimer par écrit — sur des registres ouverts à Eupen et à Malmédy — leur désir d'être maintenus sous la souveraineté allemande, et la Société des nations statuerait.

Ces annexions ne donnent qu'une incomplète satisfaction à la Belgique, qui réclame la revision intégrale des traités de 1839, n'étant plus protégée par sa neutralité et se trouvant menacée dans sa sécurité par la configuration du Limbourg hollandais et du bas Escaut. L'Escaut est la seule voie d'accès à Anvers, et c'est la fermeture du fleuve qui a empêché les Alliés de secourir Anvers au mois d'août 1914. La Belgique demande donc que sa frontière soit rectifiée du côté de la Flandre zélandaise, que la navigation soit libre sur le canal de Gand à Terneuzen, que des communications directes soient assurées par eau d'Anvers avec la Meuse et, éventuellement, avec le Rhin par Maëstricht et le Limbourg. Quant au grand-duché de Luxembourg, il joue dans la défense franco-belge un rôle si essentiel que la modification de son statut apparaît comme indispensable. Il ne faut pas perdre de vue que la réunion de la Belgique aux Pays-Bas en 1815 a eu pour but de constituer, entre la France et le reste de l'Europe, une large barrière et que les avantages dont a bénéficié la maison de Nassau au détriment de la Belgique sont autant de mesures de défiance prises contre nous.

Le gouvernement belge a officiellement et formellement exprimé sa volonté de ne plus accepter le régime de la neutralité. Il désire assurer la défense de la Belgique par un accord militaire avec les deux nations qui l'ont secourue en 1914 : la France et l'Angleterre.

Pont-promenade (Pont A) (Château central).

Pont-dunette (Pont B) (Château central).

Navire-hôpital « Asie ». — Plan des locaux.

Pont principal.

Grand-duché de Luxembourg. — La frontière de l'Allemagne et du grand-duché de Luxembourg est celle du 3 août 1914 jusqu'à sa jonction avec la frontière française au 18 juillet 1870. La frontière douanière est celle du territoire de la Sarre.

Pas plus que la Belgique, le grand-duché n'a été protégé, en 1914, par sa neutralité, et, s'il devient indépendant, son importance stratégique ne permet pas aux puissances de se désintéresser de sa situation internationale, dans l'hypothèse d'une nouvelle agression germanique. C'est pourquoi l'Allemagne (art. 40 du traité de Versailles) et l'Autriche (art. 84 du traité de Saint-Germain) furent obligées d'adhérer à l'abrogation de la neutralité du Luxembourg et d'accepter d'ores et déjà tous arrangements internationaux conclus avec les puissances alliées et associées relativement au grand-duché. De plus, il a été stipulé qu'en ce qui concerne les relations économiques, les transports et la navigation aérienne, l'Allemagne ferait bénéficier le Luxembourg des avantages et des droits garantis par le traité de Versailles aux mêmes puissances ou à leurs ressortissants, mais sur la demande de ces puissances; ce qui suppose leur intervention dans les affaires du grand-duché, libéré de toute sujétion industrielle et commerciale vis-à-vis de l'Allemagne.

Cette sujétion, très étroite, résultait principalement de la participation du Luxembourg au *Zollverein* (union douanière allemande) et de la mainmise de l'Allemagne sur les chemins de fer du grand-duché. Le traité de Francfort avait substitué le gouvernement impérial à la Compagnie de l'Est et, par la convention du 11 juin 1872, les voies ferrées du grand-duché avaient été rattachées au réseau alsacien-lorrain. Or, ce réseau est redevenu français, et la situation du réseau luxembourgeois se trouve du même coup modifiée : en attendant qu'elle soit définie par un contrat nouveau, l'Allemagne perd tout droit sur l'exploitation des chemins de fer du grand-duché. Enfin, le Reich renonce au bénéfice de tous les traités et conventions accessoires, relatifs au Luxembourg, énumérés dans l'article 40 du traité de Versailles.

Le gouvernement luxembourgeois notifia lui-même, le 3 janvier 1919, aux puissances alliées et associées la dénonciation des conventions qui liaient le grand-duché à l'Allemagne et exprima le désir de négocier avec elles un accord douanier. Au nom du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, il appela la population tout entière, sans distinction de sexe, à faire connaître le régime politique, dynastique et économique qui avait ses préférences. Sur 125.775 inscrits, 90.485 électeurs prirent part au referendum politique : 68.811 se prononcèrent pour le maintien au pouvoir de la princesse Charlotte et 16.885 pour la forme républicaine. Les résultats du referendum économique (82.375 votants) furent favorables à l'union douanière avec la France (60.133 voix), non avec la Belgique (22.242 voix). La commission luxembourgeoise chargée de l'étude des problèmes économiques posés par la guerre et ses conséquences éventuelles s'était prononcée en ce sens. Le Luxembourg, est en effet, le prolongement géographique de la Lorraine, et son bassin sidérurgique continue le bassin français.

La question de la rive gauche du Rhin. — « Le but de mon ministère, a dit dans son testament le cardinal de Richelieu, a été de rendre à la Gaule les frontières que lui a destinées la nature, de rendre aux Gaulois un roi gaulois, de confondre la Gaule avec la France et, partout où fut l'ancienne Gaule, d'y rétablir la nouvelle. »

Ce dessein du grand ministre n'était pas une nouveauté. Fidèle à une politique qui lui semblait commandée par la géographie autant que par la raison d'Etat, la diplomatie de l'ancien régime ne cessa de poursuivre la conquête des « limites naturelles », et cette politique s'imposa inconsciemment à la Révolution, dès le lendemain des victoires qui délivrèrent la France de l'invasion. Il se forma dans les comités de la Convention, à mesure que s'affirmait le succès de nos armes, une « faction des anciennes limites », qui demanda l'extension de la République jusqu'au Rhin. Mais les légistes de la Révolution, estimant avec Rousseau que l'ordre politique était « l'ouvrage de la nature », invoquèrent le droit naturel en même temps que les droits politiques, pour continuer cette guerre de frontières qui, d'ailleurs, fut aussi une lutte d'idées. La guerre « girondine » d'affranchissement et de propagande, qui précéda la guerre « montagnarde » d'agrandissements, introduisit dans les relations internationales une conception nouvelle : le droit des peuples de choisir leur gouvernement et de disposer d'eux-mêmes; en d'autres termes, l'idée de démocratie et l'idée de nationalité. Ainsi, ce droit des peuples, qui inspira les négociations consécutives à la grande guerre de 1914, avait été proclamé déjà par la France plus d'un siècle auparavant. D'après la théorie exposée par Carnot le 14 février 1793, au nom du Comité diplomatique de la Convention, les annexions de territoires devaient être formellement consenties par les populations intéressées, ou bien « commandées par la sûreté générale de la République ».

En exécution du traité de Bâle du 5 avril 1795, nos troupes continuèrent d'occuper la partie des Etats du roi de Prusse située sur la rive gauche du Rhin; mais les départements de la Roër (Aix-la-Chapelle), de la Sarre (Trèves), du Rhin-et-Moselle (Coblence) et du Mont-Tonnerre (Mayence) ne furent incorporés au territoire français qu'en vertu du traité de Lunéville (9 février 1801). Le projet de loi portant au Rhin la frontière nord-est de la France fut « décrété » par le Corps législatif le 18 ventôse an IX (9 mars 1801), et les territoires annexés restèrent français jusqu'en 1814.

Depuis 1792, nos diplomates et nos militaires n'avaient eu qu'un objectif, la conquête des frontières naturelles : Napoléon vaincu, les Alliés ramenèrent le royaume de France à ses anciennes limites, n'accordant à Louis XVIII que quelques cantons du département de la Sarre, quelques communes du département du Mont-Tonnerre; ils ne voulaient pas que la France conservât aucun point d'appui sur le Rhin.

Le second traité de Paris (20 novembre 1815) fut plus brutal encore que le premier (30 mai 1814); il consacra le démembrement de notre frontière, nous enleva la Savoie, Philippeville, Marienbourg, Sarre-louis, Landau. Le duc de Richelieu, en acceptant la responsabilité du gouvernement par devoir, sur l'invitation pressante du tsar Alexandre, avait pu sauver Condé, Givet, Charlemont, Joux, Fort-de-l'Ecluse, mais il ne se consolait pas de l'humiliation infligée à son pays. « Je viens de signer un traité, disait-il, pour lequel je devrais porter ma tête sur l'échafaud ». Cependant, la Prusse se voyait adjuger les trois départements de la Roër, de Rhin-et-Moselle, de la Sarre pour constituer sa province rhénane, et elle ne songea plus dès lors qu'à s'étendre vers l'Est. Il avait même été question de nous enlever la Franche-Comté, l'Alsace, la Lorraine ; seulement, on ne s'entendit pas sur l'attribution de nos dépouilles.

Durant une demi-siècle, le souvenir de la France persista, affectueux et vivace, dans l'Allemagne napoléonienne, et les Hohenzollern, luthériens et féodaux, ne prirent d'influence dans cette région, catholique, et libérale, qu'après l'effondrement du second Empire et nos désastres de 1870. Le rapprochement entre Prussiens et Rhénans ne se fit, au demeurant, que sur le terrain économique.

La capitulation de l'Allemagne en 1918 posait de nouveau devant l'Europe la question de la rive gauche du Rhin. Il est de toute évidence qu'il n'y aura aucune sécurité pour la France sur la Meuse, ni pour la Belgique sur l'Escaut, aussi longtemps que les routes de Paris et de Bruxelles seront ouvertes à l'armée allemande. Il est non moins évident que l'Angleterre a beaucoup à craindre d'une invasion venant de l'Est: que les Allemands prennent les ports de la Manche, que la France et l'Angleterre ne soient plus maîtresses des deux rives du pas de Calais, aussitôt, les incursions des sous-marins deviennent redoutables, et les canons à longue portée, tirant de Calais, peuvent rendre inutilisable le port de Douvres.

Sans invoquer le système des frontières naturelles qui, pas plus que le principe des nationalités, ne peut, en raison de la mêlée des races, fournir une règle absolue de droit international, sans obéir aux conseils de l'ambition ni aux suggestions de l'intérêt, mais uniquement pour prendre des sûretés contre un ennemi perfide, la France ne devait pas se borner à la simple restitution de l'Alsace et de la Lorraine; car les traités de 1815, actes de défiance, lui avaient imposé, à l'Est, une frontière si vulnérable que le sort de sa capitale dépendait d'une attaque brusquée.

Le danger contre lequel nous avions le devoir de nous prémunir n'était pas moins grand, après la défaite des Empires centraux; il l'était peut-être davantage en présence d'une Allemagne plus que jamais unifiée.

Les véritables frontières de l'Allemagne, ce sont les Alpes bavaroises, l'Inn, le Rhin, l'Elbe et, quant à la Prusse, ce n'est pas au delà du Rhin, c'est au delà de l'Elbe que la géographie et l'ethnographie commandent de la rejeter.

Or l'empereur-roi était tombé, mais non l'Empire, le *Reich*, et l'homogénéité du bloc germanique continuait d'être cimentée par la Prusse. « L'empire allemand est une République », disait la Constitution de Weimar du 11 août 1919, qui reconnaissait au *Reich* un droit général supérieur à ceux des Etats particuliers et qui, par une disposition dont les Alliés exigèrent la suppression, prévoyait l'annexion de l'Autriche allemande. Dans cette singulière République, les petits Etats seraient encore plus asservis que ne l'étaient naguère les petites monarchies plus ou moins particularistes dans un Etat fédéral.

Et, pourtant, les puissances alliées et associées, soucieuses jusqu'au scrupule de respecter le principe de l'indépendance des peuples, ne voulant pas, non plus, déposer dans un acte de pacification des germes de guerre, se refusèrent finalement à détruire le *Reich*. L'anéantissement du militarisme n'impliquait pas, pour elles, l'assujettissement des nations ennemies. Lloyd George déclara aux Communes, le 5 janvier 1918, que son gouvernement n'avait jamais « visé à rompre l'unité des peuples germaniques, ni à démembrer leur Etat ou leur pays », et le président Wilson affirma que le peuple américain n'était aucunement jaloux de la grandeur de l'Allemagne, mais que cette puissance ne devait pas s'arroger, dans notre société moderne, une situation prédominante, toutes les nations ayant les mêmes droits. On maintint donc le bloc allemand; on ne traita pas avec chacun des Etats de l'ancien Empire; on ne demanda même pas à la Bavière de signer séparément le traité de paix.

Plus que toutes les autres, la France était intéressée à l'adoption de mesures efficaces et, le 12 janvier 1917, le président du conseil, Aristide Briand, ministre des affaires étrangères, adressa à notre ambassadeur à Londres des instructions arrêtées en conseil : la restitution de l'Alsace et de la Lorraine, acte de réparation et d'équité, ne constituait pas un avantage, et nous pouvions même faire valoir des droits de succession sur la rive gauche du Rhin; mais la reprise de notre bien serait certainement critiquée comme une conquête. Ce qui importe, concluait le ministre, c'est de créer un état de choses « qui soit une garantie pour l'Europe autant que pour nous et qui fasse couverture devant nos territoires ». Le mois suivant, le ministre Gaston Doumergue, envoyé en mission spéciale à Petrograd, prit acte de la promesse du tsar Nicolas II de faire triompher nos revendications concernant l'Alsace et la Lorraine et de nous laisser libres de chercher, pour la Belgique et pour nous, des sûretés contre une nouvelle agression, en faisant, au besoin, des territoires de la rive gauche du Rhin un Etat autonome. Ce projet, auquel l'Angleterre ne donna aucun encouragement, fut abandonné lorsque les révolutionnaires russes eurent proclamé des principes de paix exclusifs de toute annexion.

Après qu'eut été conclu l'armistice, la commission des affaires extérieures de la Chambre des députés formula son avis, dans la séance du 2 décembre 1918 : il convenait d'exiger la ligne frontière de 1814, y compris le bassin entier de la Sarre, et un ensemble de garanties militaires, politiques, économiques, qui, tout en libérant la rive gauche du Rhin de l'influence prussienne, mettrait définitivement notre pays à l'abri de l'invasion.

Le maréchal Foch n'était pas moins catégorique. Il ne s'agissait pas de s'agrandir au détriment de l'Allemagne, mais de briser sa puissance de destruction, de sauvegarder l'avenir des démocraties occidentales et, pour y parvenir, de faire du Rhin la frontière militaire de l'Allemagne. « La capacité offensive de l'Allemagne, disait-il dans une note citée par Louis Barthou (Rapport général sur le traité de paix), est essentiellement fonction du réseau stratégique qu'elle a construit sur la rive gauche du Rhin en combinaison avec les forteresses du fleuve, c'est-à-dire, en dernière analyse, que cette puissance d'agression est fonction du débit des ponts ». Il fallait donc exclure l'Allemagne de la rive gauche et occuper les ponts.

Les vues du maréchal persuadèrent notre gouvernement, qui les fit siennes dans un mémoire du 25 février 1919 « sur la fixation au Rhin de la frontière militaire de l'Allemagne et l'occupation interalliée des ponts du fleuve » :

Si l'Allemagne a pu concevoir et réaliser l'attaque brusquée qui a failli décider en cinq semaines de l'issue de la guerre, c'est qu'elle tenait la rive gauche du Rhin et en avait fait contre ses voisins une place d'armes rapidement et constamment alimentée grâce au débit des ponts du Rhin.

Toute l'histoire militaire, depuis 1815, le démontre, et le plan est inscrit tout au long dans les écrits comme dans les actes de l'état-major allemand.

Puisque le risque, commun à tous les Alliés, vient de la possession, par l'Allemagne, de la rive gauche et des ponts du Rhin, puisque ce risque est encore insuffisamment couvert par la limitation des forces militaires allemandes et par l'intervention de la Ligue des nations, des garanties territoriales doivent être données aux démocraties pacifistes contre le renouvellement des agressions de 1870 et de 1914. Il faut donc interdire aux forces du *Reich* l'accès de la rive gauche, c'est-à-dire occuper les ponts et faire du grand fleuve, selon l'expression du président Wilson, « la frontière de la liberté ». La largeur du Rhin étant un obstacle à une attaque brusquée par tanks, gaz toxiques, etc., et sa direction rectiligne s'opposant à une attaque enveloppante, la grande route historique des invasions serait enfin fermée.

L'intérêt collectif et l'intérêt français sont ici identiques, mais la France voit, dans les satisfactions qu'elle demande, une nécessité vitale pour elle-même, la condition indispensable de sa propre sécurité :

La France ne réclame pas pour elle la rive gauche du Rhin; elle n'en a que faire, et son intérêt, comme son idéal, lui interdit de la revendiquer.

La France ne réclame qu'une chose : c'est que les mesures, et les seules mesures, propres à empêcher de façon sûre la rive gauche du Rhin de devenir à nouveau la base d'une agression allemande soient prises par les puissances actuellement réunies à la Conférence de la paix.

En d'autres termes, *sans aucune ambition territoriale, mais pénétrée de la nécessité de créer une protection à la fois internationale et nationale*, la France attend de l'occupation interalliée du Rhin ce que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis attendent du maintien de leur force navale; rien de plus, rien de moins.

Dans les deux cas, la nécessité nationale concorde avec la garantie internationale.

Dans les deux cas, même si la seconde faisait l'objet d'interprétations différentes, la première demeurerait pour le pays intéressé *une obligation ne comportant ni restriction ni réserve*.

Tel est le principe que le gouvernement français prie les gouvernements alliés et associés de consacrer par l'adoption de la décision suivante à insérer dans les clauses des préliminaires de paix :

1° *La frontière occidentale de l'Allemagne doit être fixée au Rhin;*

2° *Les ponts du Rhin doivent être occupés par une force interalliée;*

3° *Les mesures ci-dessus ne doivent entraîner au profit d'aucune puissance aucune annexion de territoire.*

Les arguments d'ordres divers que le gouvernement français faisait valoir dans ce remarquable mémoire ne triomphèrent pas de l'opposition des puissances alliées et associées, qui refusèrent de coopérer à l'occupation des pays rhénans et, par suite, d'approuver une rectification de la frontière du 18 juillet 1870. A la fixation au Rhin de la frontière territoriale et politique de l'Allemagne elles opposèrent :

a) Qu'on ne pouvait, sans manquer aux principes adoptés en commun le 4 novembre 1918 comme base de paix, séparer de l'Allemagne 5 millions et demi d'Allemands (7 millions en comptant les têtes de ponts) sans un plébiscite que nul ne demandait et dont le résultat eût été, d'ailleurs, en faveur de l'Allemagne;

b) Que cette séparation, réalisée sans plébiscite préalable, serait une annexion déguisée, un retour à la politique bismarckienne et une cause de guerre pour l'avenir;

c) Que, d'ailleurs, la rupture de tout lien entre la rive gauche du Rhin et l'Allemagne pourrait avoir des conséquences fâcheuses pour les Alliés eux-mêmes au point de vue des clauses de réparations et d'occupation, les unes et les autres ne se justifiant que contre l'Allemagne et pouvant difficilement se motiver contre un pays indépendant de l'Allemagne;

d) Que pour ces raisons certains gouvernements refusaient, dans l'hypothèse d'une telle solution, d'associer leurs troupes à l'occupation et qu'ils ne pourraient pas prendre devant leurs Parlements respectifs et leur opinion publique la responsabilité de recommander ni l'occupation par la France seule sans limitation de durée, ni la rupture par la force du lien entre l'Allemagne et la rive gauche du Rhin,

Par contre, le 14 mars 1919, le président Wilson et Lloyd George nous proposèrent la garantie armée des Etats-Unis et de l'Empire britannique en cas d'agression.

La commission des affaires extérieures de la Chambre demanda au gouvernement comment il conciliait son option en faveur des traités de garantie avec les arguments qu'avait développés avec tant de force le mémoire du 25 février.

Le gouvernement, dans sa réponse en date du 29 juillet, commençait par faire valoir que sa première solution présentait des inconvénients qui ne lui avaient pas échappé : charges militaires extrêmement lourdes pour la France si elle devait, à elle seule, occuper la rive gauche et les têtes des ponts; — obligation d'exercer un certain contrôle politique dans une région peuplée, en tenant compte des têtes de pont, de 7 millions d'Allemands, et, par suite, contradiction entre ce contrôle et le principe du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes; — risques de conflit entre la population allemande et les troupes d'occupation. Il rappelait ensuite que le mémoire du 25 février définissait en ces termes le but à atteindre et le moyen à employer : « Retirer à l'Allemagne ses instruments offensifs et empêcher la rive gauche, avec les ponts, de demeurer la plus formidable place d'armes offensive que l'histoire ait jamais connue. » Le gouvernement estimait que ce résultat était obtenu : en ce qui concerne le but à atteindre, par la réduction contrôlée de l'armée allemande; en ce qui concerne les moyens essentiels, par l'occupation temporaire de la rive gauche et des têtes de pont (avec faculté de réoccupation, s'il y avait lieu), par la neutralisation militaire d'une zone sur la rive droite, par l'obligation, pour les signataires du traité, de considérer comme un acte hostile prémédité toute infraction à ces dispositions, enfin, par l'assistance immédiate de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis en cas d'agression non provoquée. Si donc le gouvernement ne s'était pas tenu aux conclusions du maréchal Foch, c'est qu'il croyait avoir obtenu, sous une autre forme, la plupart des garanties qu'il jugeait nécessaires en février, lors de la rédaction du mémoire. Privée du concours des Russes, la France devait s'attacher exclusivement à s'assurer le maximum de sûreté géographique, les clauses limitatives des forces allemandes n'étant pas encore définitivement arrêtées, et l'aide anglo-américaine ne nous ayant pas encore été offerte. Même après avoir reçu l'offre des deux puissances (14 mars), le gouvernement lutta pour obtenir des sûretés complémentaires, parce que la substitution d'une garantie politique à une garantie matérielle était insuffisante, parce que la France devait avoir la possibilité, en attendant qu'on vînt à son aide, de faire seule face au danger; et il obtint l'adhésion des Alliés aux diverses clauses qui devaient compléter la garantie anglo-américaine. Il n'aurait pu occuper la rive gauche que par ses propres moyens, sans être autorisé par le traité de paix à contrôler la situation militaire de l'Allemagne, et malgré l'avis formellement contraire de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Le président du conseil ne voulut pas « se séparer des Alliés, après avoir avec eux remporté la victoire ». *(A suivre.)* — Maxime Petit.

Poincaré (*Raymond*-Nicolas-Landry), homme d'Etat français, président de la République, né à Bar-le-Duc le 20 août 1860. La famille Poincaré est originaire de Neufchâteau, dans les Vosges. Jean-Joseph Poincaré, conseiller au bailliage de cette ville, mourut en 1750. L'un de ses descendants, Jules-Nicolas, né également à Neufchâteau en 1794 et professeur à la Faculté de médecine de Nancy, eut deux fils : Léon, médecin comme son père, doyen de la même Faculté, père du mathématicien Henri Poincaré et de Mme Emile Boutroux; — Antony, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées, inspecteur général de l'hydraulique agricole, mort en 1911; il fut le père du futur président de la République et du physicien Lucien Poincaré, directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'instruction publique, puis vice-recteur de l'Académie de Paris.

La mère de Raymond Poincaré était la petite-fille de Landry Gillon, procureur général près la cour d'Amiens, député conservateur sous la monarchie de Juillet, et l'arrière-nièce de Paulin Gillon, député légitimiste de la Meuse en 1848, membre de l'Assemblée nationale en 1871.

Raymond Poincaré commença ses études secondaires au lycée de sa ville natale. Bachelier ès lettres, il vint faire à Paris, au lycée Louis-le-Grand, une année complémentaire de philosophie et prépara à la fois sa licence ès lettres et son doctorat en droit. Ayant prêté serment en 1880 devant la cour d'appel de Paris, il devint premier secrétaire de la Conférence du stage, prononça un *Eloge de Dufaure* qui fut remarqué (1883) et se forma à l'étude des dossiers sous la direction de Me du Buit, tout en rédigeant, au « Voltaire », la chronique des tribunaux.

Au mois de janvier 1886, le jeune avocat, dont la situation au Palais était déjà exceptionnellement solide, fut choisi comme chef de cabinet par son compatriote Jules Develle, ministre de l'agriculture, et, pendant qu'il occupait cet emploi, il fut élu conseiller général du canton de Pierrefitte-sur-Aire. L'année suivante (1887), il se présenta avec succès à

la députation dans la circonscription de Commercy, et ses concitoyens lui renouvelèrent périodiquement son mandat jusqu'au jour où le collège sénatorial de la Meuse l'envoya siéger au Luxembourg (1903). Il eut donc la joie de représenter au Parlement son pays natal, auquel il avait gardé un attachement dont témoignent ses lettres de jeunesse.

Il y fit, comme au Palais, une carrière particulièrement brillante. Ministre à trente-trois ans, avocat célèbre, membre de l'Académie française, président du conseil, président de la République, il monta les degrés de la hiérarchie sociale d'un pas si égal et si sûr, qu'il donna l'impression d'occuper tout naturellement des positions qui, pour d'autres, doivent être emportées de haute lutte. On raconte que sa mère, apprenant son élévation à la première magistrature, dit simplement : « Certes, je me réjouis de cette élection, mais le contraire m'eût étonnée, car c'eût été son premier échec. »

Sa vie publique eut, en effet, ceci de remarquable qu'elle se développa sans le secours de l'intrigue, par le seul effet du travail réfléchi et méthodique, par l'ascendant d'un esprit net et précis, d'une intelligence ouverte, souple, lucide, emmagasinant, sans les brouiller, des connaissances réellement encyclopédiques, se formant de chaque chose une opinion personnelle.

Républicain de gauche, il s'affirma constamment le « défenseur résolu de la société laïque », le partisan convaincu de l'instruction obligatoire, l' « ami vigilant » de l'école indépendante, neutre, respectueuse de la conscience de l'enfant, enseignant « les vérités et les prescriptions que sanctionne le patrimoine commun de toutes les familles », mais ne dégénérant jamais en « un centre de prosélytisme, ni pour ni contre la religion ».

La République était pour lui le régime capable d'assurer légalement à tous l'exercice des libertés publiques, à commencer par la liberté de croire ou de ne pas croire. Comme beaucoup de jeunes gens de sa génération, il avait eu sa crise religieuse : s'il n'avait pas abordé au « havre » de la foi, il entendait que ceux qui y avaient trouvé la paix de l'âme fussent tolérants pour les intellectualistes, pour ceux qui voient dans la science une source de progrès raisonné, mais aussi « une école de dignité humaine, de courage, d'énergie et de confiance en l'avenir ». Répliquant à un député progressiste : « Entre nous, avait-il dit, il y a toute la question religieuse. »

La République lui apparaissait aussi comme devant « faciliter et régler la marche de la démocratie vers la justice sociale ». Aussi avait-elle l'obligation de « comprimer l'expansion démesurée de l'étatisme », de concilier les légitimes aspirations de l'individu et les droits nécessaires de la collectivité, de mettre en commun leurs énergies solidaires et disciplinées. Il préconisait notamment l'action mutualiste, envisagée comme instrument de lutte contre ces plaies sociales que sont la misère, l'invalidité et la maladie. Il approuvait le développement des libertés syndicales dans la limite de leur objet professionnel, l'extension de la capacité civile et commerciale d'associations qui deviendraient des éléments d'ordre le jour où leur incomberaient des responsabilités juridiques. Mais il ne reconnaissait pas le droit de grève aux ouvriers de l'Etat, celui-ci ne pouvant user du *lock-out* et l'interruption des grands services publics risquant de compromettre la vitalité économique ou, même, la sécurité de la nation. Ennemi des bouleversements révolutionnaires autant que d'une imprudente et impossible stagnation, il conseillait à la bourgeoisie, au nom de la justice sociale, d'aider la France nouvelle à s'organiser ; car la démocratie trouvera sa formule, comme la monarchie a jadis trouvé la sienne, sous la pression et à la mesure des besoins du pays. La démocratie est la condition de la liberté, mais il n'est pas de liberté en dehors de l'ordre, et il n'est d'ordre que dans une société où chacun est vraiment à sa place.

L'ordre, disait-il un jour, voilà, d'abord, ce que le pays réclame : l'ordre administratif, qu'il est las de voir si souvent dérangé par les abus et les passe-droit ; l'ordre parlementaire, qu'il ne veut pas laisser troubler par le tumulte et la violence ; l'ordre dans les rapports des pouvoirs publics trop fréquemment altéré par les Chambres, qui prétendent absorber en elles toute la souveraineté nationale ; l'ordre judiciaire, qui vacille sous le poids de la politique ; l'ordre électoral, qui ne résiste plus aux mœurs déprimantes des arrondissements ; l'ordre budgétaire, qu'ébranle tous les jours davantage la folie des surenchères.

Sa maturité d'esprit, qui avait frappé ses électeurs de Commercy après ses camarades du stage, le mit rapidement en vedette. Il se garda bien de prendre bruyamment possession de la tribune, préférant aux manifestations déclamatoires l'étude patiente des questions d'affaires. Sa réputation fut très rapidement établie. Dès 1892, la Commission du budget le choisissait comme rapporteur général et, à trente-trois ans, il devenait grand-maître de l'Université dans le ministère Dupuy (4 avril-25 novembre 1893). Il reçut ensuite le portefeuille des finances dans le deuxième cabinet Dupuy (30 mai 1894-15 janvier 1895), et il reprit celui de l'instruction publique dans le troisième cabinet Ribot (17 janvier-28 octobre 1895).

Il fit aboutir le projet Léon Bourgeois tendant à conférer la personnalité civile aux corps de facultés d'un même ressort académique (1893), et ce fut le prélude de la loi qui, en 1896, reconstitua les Universités. Il créa aussi le doctorat ès sciences politiques et administratives, qui modifia l'esprit de l'enseignement du droit. Comme ministre des finances, il étudia le remplacement de l'impôt des portes et fenêtres par une taxe proportionnelle et réforma le régime des droits de succession, désormais liquidés d'après un tarif progressif.

Rien ne lui eût été plus facile que de revenir aux affaires ; mais, pendant plus de dix ans, il s'abstint de toute participation ministérielle, n'admettant pas que la « concentration » républicaine se fit au détriment des éléments progressistes. Il se borna donc à collaborer au travail parlementaire, tout en acquérant au Palais une situation prépondérante. Sans prendre part aux polémiques provoquées par l'affaire Dreyfus, il ne pouvait rester étranger à ce grave conflit d'idées. Le 28 novembre 1898, il fit, à la tribune de la Chambre, pour « libérer sa conscience », une impressionnante déclaration, et il accepta, dans la suite, de faire partie du cabinet Sarrien (14 mars-20 octobre 1906), qui réhabilita Dreyfus et Picquart. Le ministère Rouvier avait été renversé sur la question des inventaires : Sarrien forma un gouvernement résolu à défendre les lois de laïcité et à appliquer la séparation des Eglises et de l'Etat dans l'esprit où elle avait été votée, comme le prouvait la présence d'Aristide Briand dans le cabinet. Ministre des finances, Poincaré pratiqua cette forme méritoire du courage civil que Léon Say appelait le courage fiscal et s'attacha à suivre une politique d'économies.

La présidence du conseil lui ayant été offerte, il réunit, dans le ministère du 14 janvier 1912, des personnalités notoires du parti républicain : Briand, Millerand, Delcassé, Léon Bourgeois. Il fit voter par le Sénat (10 février) le projet de loi tendant à l'adoption de la convention franco-allemande du 4 novembre 1911, projet dont la commission compétente l'avait nommé rapporteur, et, la question marocaine étant ainsi réglée au point de vue international, il précisa notre situation vis-à-vis du sultan (traité du 30 mars 1912) et vis-à-vis de l'Espagne (traité du 27 novembre suivant). La crise ouverte par la déloyauté agressive de l'Allemagne avait été grave ; mais le cabinet, fort du sentiment national justement froissé, avait pu faire preuve de volonté, de dignité et d'esprit de suite.

L'année 1912 vit se rouvrir une fois de plus la question d'Orient, et l'Europe assista à deux guerres successives : la première entre les Turcs et les Etats balkaniques coalisés, la seconde entre ces derniers. Avant qu'éclatât le conflit, Poincaré s'efforça de le prévenir, et, lorsqu'il fut devenu inévitable, il fit tout ce qui dépendait de lui pour le localiser, d'accord avec la Russie et la Grande-Bretagne. L'intégrité de l'empire ottoman avait toujours été la base de notre politique orientale et musulmane ; mais, lorsque les succès foudroyants des armées balkaniques eurent rendu impossible le maintien de la formule traditionnelle : *réformes et* STATU QUO *territorial*, notre gouvernement pensa que la solution de la question d'Orient ne pouvait être cherchée désormais que dans l'application du principe des nationalités, dans la limitation de la souveraineté territoriale de la Porte, condamnée en tant que puissance européenne, admise encore à subsister en Asie, si, toutefois, elle exerçait son autorité dans l'intérêt du progrès et de la civilisation.

Dans leur politique intérieure, aussi bien que dans leur action au dehors, les membres du cabinet Poincaré furent toujours « les interprètes fidèles d'une pensée collective », et, résolus d'autre part à prendre les initiatives comme les responsabilités nécessaires, ils ne voulurent pas « faire figure d'un gouvernement qui se laisse gouverner ». C'est ce qu'affirma à plusieurs reprises le président du conseil, et c'est grâce à l'unité de vues qui ne cessa de régner entre ses collègues et lui que le commandement put être renforcé, qu'un programme naval fut présenté au Parlement, que la réforme électorale triompha devant la Chambre des députés. Si Poincaré se fit le défenseur de la représentation proportionnelle, combattue par les radicaux-socialistes, c'est qu'il voyait dans ce mode de scrutin un moyen d'assainir et d'éclaircir l'atmosphère électorale, d'assurer le succès d'une politique tournée vers l'avenir, mais ne reniant pas les phases antérieures de l'évolution française, parce que « la grandeur des nations se mesure à la résistance de leurs souvenirs ».

Séparé des partis d'opposition par la question religieuse et des socialistes unifiés, qui, disait-il, refusent à tout gouvernement « les moyens élémentaires de gouverner », il se déclara résolu à maintenir les lois laïques et prêt à favoriser le développement des lois sociales, mais non à tolérer, par exemple, l'affiliation des syndicats d'instituteurs à la Confédération générale du travail.

Sa conception du gouvernement, sa fermeté, son esprit de décision le désignèrent pour la suprême magistrature. Alors que la situation de l'Europe était de plus en plus troublée et inquiétante, le pays souhaitait voir à l'Elysée un homme de compétence, de volonté et de sang-froid. L'Assemblée nationale se réunit à Versailles le 17 janvier 1913.



Raymond Poincaré, président de la République française du 17 février 1913 au 17 février 1920.

Au premier tour, sur 867 suffrages exprimés, Poincaré en obtint 429 ; Jules Pams, candidat des radicaux, 327 ; le socialiste Vaillant, 63. Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il fut procédé à un nouveau tour, et les suffrages exprimés (859) se répartirent ainsi : Poincaré, 483 ; Pams, 296 ; Vaillant, 69 ; divers, 11.

Le président du conseil fut donc proclamé président de la République pour sept ans, et ce résultat fut accueilli par des sympathies nombreuses, même par des acclamations enthousiastes. On eut l'impression que la majorité du pays ratifiait le choix du Congrès.

Le lendemain de son élection, Poincaré remit sa démission de président du conseil et fut remplacé par Briand (21 janvier). Le 18 février, Fallières lui transmit les pouvoirs qui lui avaient été confiés, et le ministère Briand accepta de rester en fonctions. Le président se rendit le même jour à l'Hôtel de Ville, voulant consacrer aux élus et aux administrateurs de Paris sa première visite officielle. Le surlendemain, dans un message, il affirma sa conception du régime parlementaire et exposa ses vues sur la situation générale ; il posait en principe que « les prérogatives du Parlement se concilient sans peine avec les droits et les devoirs du gouvernement », et il signalait la nécessité pour notre pays de se préparer à la guerre s'il voulait conserver la paix sans humiliation. Président du conseil, il s'était préoccupé d'atténuer les effets de l'opposition d'intérêts qui existait entre l'Allemagne et l'Angleterre, en même temps que d'amener une détente entre l'Autriche-Hongrie et la

Russie. Devenu président de la République, il se proposait d'assurer à son pays « les bienfaits de la paix extérieure » dans la dignité nationale, et c'est uniquement pour conjurer un épouvantable cataclysme qu'il nous voulait forts et unis. « Nos paroles de paix et d'humanité, disait-il, auront d'autant plus de chances d'être écoutées qu'on nous saura mieux armés et plus résolus ».

Les réciproques intentions des gouvernements français et russe d'entretenir des relations de plus en plus étroites se manifestèrent par la nomination à l'ambassade de Saint-Pétersbourg de l'ancien ministre Delcassé (20 février 1913). La collation de l'ordre de Saint-André au nouveau président, l'échange d'assurances très amicales entre les deux chefs d'Etat, l'envoi auprès du tsar de l'homme qui avait été l'un des principaux ouvriers du rapprochement anglo-russe tiraient des circonstances une signification particulière, la crise orientale mettant en jeu et en contact les grands intérêts de l'Europe. Résolument pacifiste, mais désireux d'être prêt à toute éventualité, le gouvernement renforça la constitution des cadres et des effectifs de l'infanterie et de la cavalerie, et il demanda aux Chambres de modifier la loi sur le recrutement de l'armée. Lorsqu'il eut été mis en échec devant le Sénat au sujet de la réforme électorale, il fut remplacé par le ministère Barthou (22 mars).

Le nouveau cabinet fit voter le retour au service de trois ans (loi du 7 août 1913), réprima les menées antimilitaristes, resserra les liens de cordialité qui nous unissaient à l'Angleterre (voyage du président à Londres, 23 juin 1913), se rapprocha de l'Espagne et prit part aux négociations qui mirent fin aux guerres balkaniques sans régler la question d'Orient, à l'heure où le parti militaire allemand se montrait de plus en plus agressif. Plus encore que le programme du ministère, l'opposition de gauche critiquait l'orientation générale de sa politique, l'accusant de désarmer, sous couleur d'apaisement, devant les adversaires de la politique de laïcisation et, le 2 décembre 1913, Barthou, après avoir défendu contre Joseph Caillaux le principe de l'immunité de la rente, fut renversé par la coalition qui avait tenté de le mettre en minorité sur la modification de la loi de recrutement.

Les radicaux et les socialistes s'opposèrent à la formation du gouvernement de conciliation que le président Poincaré demanda successivement aux sénateurs Ribot et Jean Dupuy de constituer. Le chef de l'Etat s'adressa alors à Gaston Doumergue, qui présida (9 décembre 1913-2 juin 1914) un cabinet radical-socialiste, dont le programme comportait le renforcement de la législation scolaire en matière de fréquentation, l'établissement de l'impôt sur le revenu, la mise en pratique de diverses mesures (préparation militaire de la jeunesse, meilleure utilisation de nos réseaux, etc.) permettant de réduire la durée du service. Le cabinet Doumergue s'étant volontairement retiré à la suite des élections du 26 avril et du 10 mai 1914, les socialistes et les radicaux unifiés refusèrent de collaborer avec Alexandre Ribot, qui ne resta au pouvoir que trois jours (9-12 juin) et fut remplacé par le républicain socialiste Viviani (13 juin).

Le 16 juillet 1914, le président de la République, accompagné du président du conseil, s'embarqua en rade de Dunkerque à destination de la Russie et, le soir même de son arrivée à Peterhof (20 juillet), les deux chefs d'Etat précisèrent une fois de plus le but de l'alliance franco-russe : à savoir le maintien de la paix générale. Après avoir été l'hôte du tsar, Poincaré rendit visite au roi de Suède (25 juillet). Il devait s'arrêter ensuite à Copenhague et à Christiania ; mais il fut obligé de revenir à Paris en toute hâte, l'assassinat de l'archiduc héritier d'Autriche ayant été le point de départ d'un conflit qui mettait la paix en péril. Le 29 au matin, il débarqua à Dunkerque et, arrivé à Paris quelques heures plus tard, il fut l'objet, entre la gare du Nord et l'Elysée, d'acclamations significatives. Pendant son absence, la crise européenne était parvenue à l'état aigu.

Les cabinets de Paris, de Londres, de Saint-Pétersbourg multiplièrent leurs efforts pour prévenir une catastrophe, dont les suites seraient effroyables ; mais l'Allemagne n'adhéra ni à la proposition britannique de réunir une conférence, ni à la proposition française de constituer une commission internationale, et le tsar offrit vainement au kaiser de soumettre le différend à un arbitrage. Le 31 juillet, Poincaré écrivit au roi d'Angleterre une lettre autographe, qui restera comme une preuve de nos intentions franchement conciliantes : « J'ai la conviction profonde, disait-il à George V, qu'à l'heure actuelle, plus l'Angleterre, la France et la Russie donneront une forte impression d'unité dans leur action diplomatique, plus il sera encore permis de compter sur la conservation de la paix. » Il fut bien obligé de signer le décret de mobilisation générale, dont l'avis fut connu le 1er août un peu après quatre heures de l'après-midi et, dans une proclamation à la nation française, il déclara que la mobilisation apparaissait comme « le meilleur moyen d'assurer la paix dans l'honneur », que le gouvernement, à l'abri des précautions nécessaires, continuerait ses efforts diplomatiques. « A cette heure, continuait-il, il y a la France éternelle, la France pacifique et résolue. Il y a la patrie du droit et de la justice, tout entière unie dans le calme, la vigilance et la dignité ».

Si le kaiser avait compté sur la capitulation de la Russie, s'il nous avait crus trop divisés et trop faibles pour ne pas accepter ses exigences, ou bien capables d'abandonner notre alliée slave, son erreur ne dut pas survivre au spectacle que donnèrent nos représentants, en cette mémorable journée du 4 août 1914, où, à l'appel du chef de l'Etat, la Chambre des députés proclama l'*union sacrée* de tous les Français.

Le ministère était né de considérations politiques qui devaient faire place à des préoccupations d'ordre différent. Tenant compte de la situation nouvelle créée par l'invasion allemande, Viviani estima que les bases du gouvernement devaient être élargies, et il donna sa démission ; mais c'est lui que le chef de l'Etat chargea de former un gouvernement de Défense nationale, dont Briand eut la vice-présidence et où le parti socialiste fut représenté (26 août). Quand les opérations se rapprochèrent de la capitale, le gouvernement, exposé à se voir coupé de ses communications avec une partie du pays, transféra à Bordeaux le siège des pouvoirs publics, sur la demande de l'autorité militaire. Le président de la République et les ministres quittèrent Paris dans la nuit du 2 au 3 septembre, précédés du corps diplomatique et suivis de la plupart des membres du Parlement, avec lesquels ils désiraient « former, devant l'ennemi, le faisceau de l'unité nationale ». Ils n'en furent éloignés qu'un peu plus de trois mois, l'amélioration de la situation générale leur ayant permis de quitter Bordeaux le 9 décembre.

Pour retracer la vie publique du chef de l'Etat pendant les hostilités — en supposant qu'on en eût les moyens — il faudrait esquisser l'histoire même de la guerre et mettre en relief, chemin faisant, la part qu'il prit personnellement aux délibérations d'ordre politique, diplomatique ou militaire ; car la célèbre conférence de Doullens, au cours de laquelle le général Foch reçut le commandement suprême, ne fut pas la seule où s'exerça directement le prestige de son autorité. Si le président de la République est irresponsable au regard des lois constitutionnelles, il ne l'est pas pour le pays qui, d'après l'état général des affaires et les fluctuations de l'opinion, le couvre de louanges ou l'accable volontiers de reproches, qu'il doit laisser sans réplique. Que la collaboration du président Poincaré à l'œuvre de guerre ait été diverse et d'importance, on n'en saurait douter ; mais on ne saurait douter davantage de la mesure avec laquelle elle s'est exercée. Les hommes qu'il mit au gouvernement lui paraissaient désignés par le pays, par la représentation nationale, par l'intérêt général, et, le jour où il pensa que l'heure était venue pour Clemenceau de « faire la guerre », il n'hésita pas à appeler son adversaire politique, dont l'esprit de décision, la crânerie, le patriotisme ardent et agissant inspiraient confiance à l'arrière comme au front. Pendant les douloureuses années où se joua le sort du monde, il représenta la France avec dignité, se partageant entre les conseils et les tranchées, se rencontrant avec les chefs des Etats alliés, prodiguant ses exhortations aux combattants, ses encouragements aux victimes du conflit.

Après l'armistice, il eut la satisfaction de recevoir à Paris le président Wilson, le roi de Grande-Bretagne, le roi des Belges, le roi d'Italie et, au mois de décembre 1919, la joie d'assister aux manifestations qui, à Metz, à Strasbourg, à Colmar, à Mulhouse, marquèrent le retour à la mère patrie des provinces libérées. Il fut, de son côté, accueilli avec un sincère enthousiasme par nos alliés de Belgique et d'Angleterre. L'astronome Arago, membre de l'Institut de France, s'était vu décerner en 1834 le titre de « citoyen de Glasgow » : quatre-vingt cinq ans plus tard, le même honneur fut conféré au président de la République, en même temps qu'il était installé solennellement comme vice-recteur de l'Université de la grande ville écossaise (1919). Ces distinctions exceptionnelles s'adressaient non seulement à l'homme d'Etat, mais aussi à l'ancien ministre de l'instruction publique et au membre de l'Académie française ; car Poincaré occupait, depuis 1909, le fauteuil de son concitoyen Emile Gebhart.

Avocat, orateur politique, écrivain, Poincaré apporte dans ses discours et dans ses écrits les mêmes qualités d'ordre, de clarté et de conscience que dans l'action. Il répugne à l'emploi des artifices qui provoquent seulement des émotions de surface, place son argumentation sous l'égide des idées générales, traduit par une parole sûre une pensée ferme, s'exprime dans une langue simple, discrètement élégante, vraiment classique. Ses exposés financiers, diplomatiques ou politiques, sont sobres, logiques, persuasifs. Au Palais, son nom demeure attaché à des causes considérables. Un de ses secrétaires a rapporté ce propos, tenu par Alphonse Daudet après que le jeune avocat eut triomphé des intérêts qui menaçaient une fondation célèbre : « L'académie Goncourt, c'est mon pauvre ami qui l'a fondée, mais c'est Poincaré qui l'a bâtie. »

Ses *Idées contemporaines* (1906), ses *Questions et figures politiques* (1907) témoignent de sa curiosité intellectuelle et de la variété de ses aptitudes. Ces qualités se manifestèrent avec une netteté singulière en 1913, lorsqu'il entreprit de visiter les pays de France : dans des croquis synthétiques et vivants, il dégagea les caractères essentiels des régions parcourues, leurs spécialités économiques, leur contribution à la grandeur commune.

Plus caractéristiques encore furent les discours qu'il prononça pendant les hostilités : il n'est peut-être pas un épisode de la glorieuse épopée qui ne lui ait fourni la matière d'un tableau aussi remarquable par l'élévation de la pensée que par la précision du détail et la concision de la forme. Il sut exprimer avec justesse le sentiment national, et le recueil de ses écrits sera pour les historiens un document essentiel, parce qu'ils reflètent avec fidélité l'état de l'âme française pendant ces années d'espoirs et d'angoisses où elle lutta pour son existence. Lorsque le maréchal Foch prit séance à l'Académie française, c'est le président de la République qui lui répondit. Il prononça à cette occasion un discours où, en un raccourci saisissant et avec une émotion contenue, mais cependant passionnée, il retraça toute l'histoire de la Grande Guerre.

Il ne tenait sans doute qu'à lui d'être réélu à la première magistrature, mais il était décidé à ne pas rester davantage à l'Elysée, tout en se déclarant disposé à servir encore son pays dans les assemblées politiques. Les électeurs sénatoriaux de la Meuse, tenant compte de cette indication et soucieux de l'intérêt général, le désignèrent spontanément pour les représenter au Sénat.

A cette satisfaction donnée au Lorrain vint bientôt s'en joindre une autre, donnée au Français. Le 10 février 1920, les représentants qualifiés de tous les groupes de la Chambre, à l'exception des socialistes unifiés, rendirent un solennel hommage au président de la République en inscrivant le nom de Raymond Poincaré parmi ceux des Français qui avaient bien mérité de la Patrie, et le Sénat, à l'unanimité, s'associa à cet acte de reconnaissance nationale.

Sa dernière visite présidentielle fut consacrée à Verdun, symbole de la résistance victorieuse, et, dans son message d'adieu (17 février), il fit appel, comme le 4 août 1914, à l'union sacrée, non moins indispensable pour nous assurer les avantages de la paix qu'elle l'avait été pour avoir raison d'un ennemi sans conscience. — MAX LEGRAND.

Politique intérieure et extérieure (*Février*). — Le mois de février n'avait pas vu se lever sur les affaires internationales la lumière que tout le monde attend et qui ne vient de nulle part. La confusion la plus complète avait continué à y régner. Rien ne permettait encore d'espérer que l'heure de la clarté et de la paix eût enfin sonné. Bien plus, l'orientation très nette que prenait la politique de l'Entente vers un commencement de liquidation de l'affaire russe, en forme de capitulation pure et simple devant le gouvernement de Lenine et Trotzky, ne conduisait qu'en apparence à un rétablissement définitif de la paix. En réalité, on menait l'Europe à des complications dont l'étendue était incalculable et qui pouvaient la bouleverser. Les gens de sens rassis, qui cherchent à se tenir à égale distance d'un optimisme toujours satisfait et d'un pessimisme aperu, ne pouvaient dissimuler que l'avenir qu'on nous préparait n'exigeât une grande fermeté d'esprit et un sang-froid toujours en éveil. L'heure n'était ni à la fantaisie ni au dilettantisme, et on pouvait envisager dès lors les graves conséquences que risquaient de produire pour notre plus grand dommage l'incohérence de notre politique passée et la faiblesse de notre action dans la Conférence de la paix. Pour avoir suivi plutôt que conduit, et subi plutôt qu'imposé, nous étions contraints d'accepter malgré nous des conséquences qu'il eût été aisé de prévoir et que nous n'étions plus en mesure d'éviter : constatations inopérantes, à la vérité, et regrets inutiles, mais tout de même résultats graves et qui risquaient de peser lourdement sur nous et sur l'Europe. Les choses étant ce qu'elles étaient, il fallait les regarder en face et essayer de préparer les moyens de s'opposer au pire. C'était là une tâche à laquelle chacun devait s'employer pour sa part. Se fier au seul gouvernement et lui laisser tout à faire étaient des méthodes faciles, mais périmées. Le moment était venu où l'action gouvernementale ne pourrait être efficace que si elle était soutenue par l'énergie des simples citoyens. L'abdication dans l'attente et la critique combinée avec l'abstention ont fait leur temps. Si nous voulons continuer à vivre, il faut nous en donner la peine.

Revenons aux questions toujours sans solution, sinon sans surprises : l'Adriatique, la Turquie, la Russie. — A propos de la question de l'Adriatique, déjà si féconde en incidents, le président Wilson, par une Note retentissante du 13 février, était brusquement sorti de son long silence, comme si cette affaire eût été, entre toutes celles qui agitent le monde, la plus propre à réveiller son attention. Cette Note, que l'on qualifia un peu vite d'*ultimatum*, n'eut pas, semble-t-il, malgré la rigueur de sa conclusion, le caractère désobligeant qu'on lui prêta d'abord.

Elle doit être remise à sa place dans une série de faits qui se lient, pas toujours avec beaucoup de logique, mais, tout de même, dans une succession régulière. Il faut se replacer une fois de plus devant les yeux la série des événements. D'abord, le Mémorandum du 9 décembre, concerté avec les Etats-Unis, qui proposait de créer un Etat libre de Fiume, de constituer Zara en ville libre, de donner à l'Italie les îles de l'Adriatique et Vallona, avec mandat sur l'Albanie; — puis la Note des Alliés du 14 janvier, établie sans la participation de l'Amérique, qui supprimait l'état libre de Fiume, pour placer cette ville sous l'autorité effective de l'Italie (présentée non sans brutalité à l'acceptation des Yougo-Slaves, cette nouvelle Note provoquait des observations de Lansing, auxquelles Lloyd George et Millerand répondaient, le 28 janvier, en expliquant l'opportunité, même à l'égard des Yougo-Slaves, des modifications apportées au Mémorandum du 9 décembre); — était venue ensuite la Note Wilson du 13 février, dans laquelle le président américain, sans affirmer qu'il maintiendrait son point de vue de décembre, concluait, cependant, qu'il serait amené peut-être à examiner s'il ne devrait pas retirer du Sénat et le traité de Versailles et le traité de garantie anglo-américain à l'égard de la France, pour laisser les gouvernements associés régler, seuls, les affaires de l'Europe. (Cette Note avait donné lieu à une réplique de la Conférence, où le désir de continuer à collaborer avec les Etats-Unis était nettement marqué); — cette réplique avait provoqué une réponse de Wilson, qui, tout en rendant hommage aux services rendus par l'Italie, maintenait sa volonté de ne pas concourir à un « règlement injuste », qui pourrait provoquer de nouvelles guerres; — enfin, une dernière Note franco-anglaise, demandant aux Etats-Unis d'insister auprès des Italiens et des Yougo-Slaves pour les amener à un accord amiable et indiquant qu'en cas d'échec de cette tentative, l'application du traité de Londres paraîtrait aux deux puissances de l'Entente la seule alternative valable.

Ainsi ramené à ses lignes maîtresses, le développement de la question de l'Adriatique apparaîtrait très simple et tel que peut se présenter la discussion de toute question entre gens qui, tout en différant d'opinion sur la meilleure solution, veulent, les uns et les autres, aboutir. Mais, en fait, par suite de toutes les circonstances ambiantes, la réalité avait été autre, et l'émotion qu'avait causée la Note Wilson du 13 février n'était pas un simple effet de la nervosité des hommes politiques et de la presse. — Depuis des semaines, on n'entendait plus parler du président Wilson. Non seulement il ne parlait plus, non seulement il n'écrivait plus, mais on ne le voyait plus et, même, les ambassadeurs étrangers, même les membres de son cabinet n'étaient pas admis à l'entretenir. Brusquement, on recevait de lui une Note sommaire, dont, à première vue, on ne ressentit que la raideur du ton, et on apprenait en même temps : que le président Wilson reprochait à son ministre des affaires étrangères Lansing d'avoir fait une politique à lui personnelle et contraire à la politique présidentielle, qu'un échange de lettres assez âpres avait eu lieu entre les deux hommes d'État et qu'enfin Lansing avait démissionné. Or, pendant le silence wilsonien, c'est au seul Lansing que le Conseil suprême avait eu affaire. Le désaveu éclatant dont il était l'objet et la Note du président Wilson s'y ajoutant, on conçoit qu'en Europe on ait été troublé et mécontent de cette politique incertaine, et on s'explique que, dans le premier moment, le Conseil suprême ait été tenté de répondre assez vertement au président américain. — Ne doit-on pas reconnaître, en outre, que la situation politique des Etats-Unis était déconcertante et que l'embarras de l'Europe était grand en présence d'un Sénat qui n'arrivait ni à voter le traité de Versailles et à en accepter les responsabilités, ni à y formuler des réserves capables de calmer les inquiétudes américaines, et d'un président qui, invisible et présent, prétendait régenter la politique européenne sans se montrer lui-même en état d'obtenir du pouvoir législatif de son pays une adhésion à sa politique personnelle, sans qu'il fût, en outre, loisible à l'Europe de mesurer jusqu'à quel point il gouvernait encore, ou était en état de gouverner : situation étrange, que l'Europe était bien obligée de supporter, puisque l'Amérique la tolérait, mais qui ne compliquait pas moins la diplomatie européenne, à laquelle eût suffi sa propre confusion.

Aussi bien, même les diplomates de la vieille Europe étaient entraînés, au contact de cet état pathologique de la politique américaine, à des nouveautés imprévues et qui n'éclaircissaient rien. Lord Grey, ambassadeur anglais à Washington, l'un des plus actifs partisans de la Société des nations, qui n'avait pu conférer avec Wilson pendant son séjour en Amérique, rentré en Angleterre, avait publié sur les conditions dans lesquelles l'Entente pourrait s'accommoder des réserves Lodge, une lettre ouverte, qui était un accroc assez sérieux aux usages diplomatiques. Le président Wilson avait, paraît-il, assez



A Thionville (15 février 1920). La grande-duchesse Charlotte de Luxembourg, duchesse de Nassau, princesse de Bourbon-Parme, et le président de la République française, Raymond Poincaré, passant sur le front des troupes. — Phot. Meurisse.



A Thionville (15 février 1920). La tribune officielle avec sa garde, en costumes de la Révolution. (Au cours de son dernier voyage officiel, le président R. Poincaré remet la croix de la Légion d'honneur à Thionville. A sa droite, se trouvent la grande-duchesse Charlotte de Luxembourg, et Maginot, ministre des pensions et allocations; à sa gauche, le prince Félix de Bourbon-Parme, mari de la grande-duchesse, et le maire de Thionville. La grande-duchesse Charlotte et le prince, son mari, ont tenu à profiter du passage du président à la frontière luxembourgeoise, pour venir le saluer et, ainsi, confirmer les excellents sentiments du Luxembourg envers la France.) — Phot. Rol.

mal pris cette liberté grande, que l'Angleterre avait acceptée, au contraire, avec sérénité. On avait donc sous les yeux le spectacle nouveau d'une diplomatie sur la place publique qui, tout compte fait, n'éclairait pas plus le débat que la diplomatie à huis clos.

La rentrée en scène de Wilson ne semblait pas, d'ailleurs, avoir avancé la question de l'Adriatique qui restait enfermée dans ce dilemme : ou un compromis, accepté de bonne ou de mauvaise grâce et basé soit sur le Mémorandum du 9 décembre, soit sur l'ultimatum du 14 janvier, ou le traité de Londres; encore voyait-on mal ce que pourrait être, en ce cas, le résultat d'une exécution qu'on ne pouvait prévoir pacifique. On devait donc désirer un compromis et tout tenter pour l'obtenir. L'intervention américaine eût été plus féconde, si elle se fût exercée en ce sens, qu'elle ne pouvait l'être dans les voies difficiles où l'engageait Wilson. Une fois de plus, le président américain se montrait à la fois obstiné dans ses propos et peu versé dans la psychologie européenne. On attendait avec une certaine impatience, à la fin de février, la suite de cet imbroglio, et on ne pouvait manquer de penser qu'il était plus aisé à Wilson de se montrer intransigeant à Washington sur la question adriatique qu'à l'Entente de faire coïncider l'intérêt italien et l'intérêt yougo-slave, tous deux soutenus par de bons arguments et par une égale mégalomanie.

Nous prions qu'on nous laisse ouvrir ici une parenthèse, qu'il faut bien que nous placions quelque part. Pour l'intelligence de ce temps-ci, nous invitons nos lecteurs avertis à constater combien, au milieu des aspirations démocratiques les plus affirmées et quelquefois les plus intransigeantes, tous les peuples tendent à fortifier le pouvoir personnel et sans contrôle de quelques-uns, ce qui, en d'autres termes, signifie que nos sociétés contemporaines s'orientent vers l'autocratie. La nature du pouvoir qu'exerce Wilson aux Etats-Unis, qu'exerça Clemenceau en France, que pratiquent Lenine en Russie ou Noske en Allemagne, que souhaitent les partisans de la dictature du prolétariat, que se sont octroyé les quelques hommes qui, sans mandat de personne, ont entrepris de refaire la carte de l'Europe, est proprement autocratique, quelque forme, d'ailleurs, que revête ce pouvoir. Nous ne songeons pas à nous en étonner. L'histoire est là pour nous apprendre que les grandes commotions humaines finissent toujours par intégrer dans une force unique les débris épars d'une société bouleversée. Nous serions très surpris que notre époque échappât à cette loi. Mais, indépendamment de cette conclusion, qui nous est personnelle et qui ne se réalisera probablement pas demain, on ne peut se refuser à reconnaître qu'à l'heure présente quelques individus, considérables d'ailleurs, ont spontanément assumé la tâche de conduire seuls le monde. Ils s'en acquittent comme ils peuvent, mais il ne faut pas s'étonner si leurs décisions portent la marque des mêmes incertitudes et des mêmes passions qui se montreraient dans la conduite d'un particulier.



En quittant Thionville, le président, R. Poincaré, consacre à Verdun sa dernière visite (26 février 1920). Il remet à la ville la croix de guerre, après lui avoir déjà donné la Légion d'honneur. Puis il passe encore, avec le ministre Maginot, devant les ruines de la vieille cité, dont le nom reste prestigieux. (V. le *Bulletin Mensuel.*) — Phot. Rol.

Ceci dit et nous référant à la brusque intervention du président Wilson à propos de l'Adriatique, nous ne nous croyons pas téméraire en affirmant que ce qu'on savait des décisions du Conseil suprême au sujet de la Turquie ne pouvait être considéré comme définitif. On se rappelle qu'il y a déjà bien des mois on avait parlé, pour employer le jargon diplomatique, d'un mandat des Etats-Unis sur la Turquie. Puis, l'Amérique étant entrée en sommeil dans la personne du président Wilson, on avait parallèlement laissé dormir la question turque. Les Turcs en avaient profité pour s'organiser en Asie ; leur nationalisme, avec Mustapha Kemal et probablement avec Enver-pacha avait entrepris une active propagande, principalement en Cilicie, qu'occupait la France ; on reparlait de massacres de chrétiens, Arméniens ou autres, et, par un retour ironique des choses, alors que la France compte, plus que tout autre pays, de grands amis de la Turquie, c'étaient les troupes françaises qui recueillaient tous les coups et la France qui se trouvait désignée à la haine des Turcs. Le Conseil suprême avait fini par comprendre la faute qu'il avait commise en laissant sans règlement la question turque et, tout à coup, la presse nous avait appris que la Conférence de Londres avait, en principe, décidé de laisser le sultan à Constantinople sous la garde des puissances, qui auraient aussi la surveillance des détroits. La Thrace passerait à la Grèce. Quant à l'Asie turque, on en laisserait un morceau à l'Italie, Smyrne à la Grèce, et on ne voyait pas très exactement quelle serait la part de la France, après qu'on aurait donné la Palestine à l'Angleterre et au royaume arabe toute la région à l'est du Liban. Nous avons dit notre opinion sur le maintien du sultan à Constantinople. Les arguments que Lloyd George avait développés devant les Communes pour défendre une solution qui, à l'heure où il parlait, était la sienne, ne nous avaient pas convaincu qu'il eût raison. Nous comprenions très clairement qu'on avait cédé, en l'occurrence, à une prétendue pression des musulmans de l'Inde, qui n'avaient fait aucune difficulté de se battre contre le même sultan, au temps où Lloyd George avait décrété sa perte. Nous ne pouvions voir là qu'une marque de faiblesse, qui n'était capable de donner satisfaction à personne et qui restait un aliment aux intransigeances des nationalistes turcs. Nous devions, en outre, constater que, de plus en plus, l'influence anglaise s'installait dans cet Orient, pour lequel nous avons tout fait et duquel nous risquons de voir profiter les autres. Il eût été téméraire, à notre sens, de considérer, fin février, la question turque comme résolue. Outre que le Conseil suprême pouvait changer d'avis, comme il lui était fréquemment arrivé, le président Wilson n'avait encore rien dit. Parlerait-il ? Et pour quoi dire ? Il fallait attendre, l'expérience prouvant assez qu'on pouvait le voir se buter à une solution impraticable, d'où on ne le verrait plus sortir. Mais, tout en attendant, on pouvait constater une liaison certaine entre les nationalistes ottomans et les bolcheviks russes, et cette coïncidence, prouvée par les faits, comme le coup de main sur le dépôt d'armes d'Akbach, aurait dû faire réfléchir.

Il est vrai que, du côté russe, on entrait dans la phase des adoucissements et de l'accommodement. Nous n'avons rien à modifier à ce que nous écrivions, le mois dernier, sur les dangers d'une paix avec la Russie. Nous demeurons fermement convaincu que toutes les avances que le gouvernement de Lenine a faites à l'Europe, en gros et surtout en détail, ont été dictées par l'impossibilité où le bolchevisme se trouve de subsister en Russie et par le besoin que ressent ce pays d'une rénovation économique. Il eût donc été sage de laisser le bolchevisme s'épuiser lui-même sur place. Lui fournir les moyens de vivre et, après avoir fortifié en Russie une autocratie pire que l'ancienne, lui permettre de trouver d'autres champs d'opération, était une imprudence qui touchait à la folie. C'était, pourtant, à cette lamentable solution que, poursuivant son plan préparé et consolidé depuis des mois, Lloyd George venait d'acculer à la fois le Conseil suprême, ce qui n'eût fait de mal à personne, et l'Europe, ce qui intéressait tout le monde. — Le gouvernement de Lenine n'avait pas eu à faire grands efforts d'habileté pour tirer tout le parti possible de la décision prise en janvier par le Conseil suprême, avant la retraite de Clemenceau, d'entreprendre un commerce avec les coopératives russes. Nous avons montré, le mois dernier, que cet expédient ne pouvait aboutir qu'à un rapprochement avec les soviets, puisque les coopératives ne pouvaient exister et commercer qu'avec leur permission. En effet, Litvinof, qui avait déjà, à Copenhague, converti O'Grady à la cause russe, avait été déclaré agent des coopératives. Ce premier pas acquis, la paix signée avec l'Esthonie, des avances faites à la Lettonie, l'offre de paix russe à la Pologne se précisait par des déclarations très nettes dans l'ordre territorial, cependant que la Pologne, et avec elle la Roumanie, étaient averties par le Conseil suprême qu'on ne leur conseillait pas la guerre avec la Russie, qu'on ne les soutiendrait que si elles étaient attaquées et qu'on les engageait à faire la paix. Enfin, les soviets, d'abord en sous-main, puis officiellement, proposaient la paix au monde entier.

En présence de cette situation, qui ne s'est vraisemblablement pas produite sans un dessein prémédité, le Conseil suprême, conduit où l'on voulait le mener, privé de tout moyen matériel de continuer contre le bolchevisme une lutte qui fut à toute époque insuffisante et maladroite, devait être amené à capituler. C'est ce qu'il avait fait en essayant de sauver la face et en posant quelques conditions verbales, où il faut voir l'effet de la résistance du bon sens français. La Déclaration publiée à Londres, le 24 février, contenait d'abord le conseil de faire la paix, comme nous venons de le dire, donné aux puissances limitrophes de la Russie. Puis elle énonçait que les Alliés ne pourraient entrer en relations avec la Russie des soviets que quand celle-ci aurait adopté les méthodes diplomatiques des nations civilisées. Ceci dit pour gagner du temps, on exprimait l'idée que le commerce avec la Russie était nécessaire au monde entier et qu'il serait encouragé aussi largement que possible. Enfin, on annonçait que la Société des nations serait priée d'entreprendre elle-même l'enquête sur la Russie, que son Bureau international du travail avait précédemment décidé d'organiser. Il n'était pas besoin de lire deux fois ce document pour se persuader qu'il équivalait à un protocole d'armistice. Il assurait à la Russie la tranquillité militaire sur ses frontières occidentales. Il lui indiquait par quel habile et facile camouflage elle serait admise dans les discussions diplomatiques ultérieures. Il affirmait la volonté de reprendre des relations économiques. Il ouvrait, enfin, la voie à la reprise des relations officielles en accréditant auprès de la Russie des soviets la Société des nations. On pouvait dire qu'après cette démarche, la paix était faite. Le gouvernement de Lenine n'avait pas eu besoin de vingt-quatre heures pour le comprendre.

Nous n'avons pas l'habitude, nos lecteurs le savent, de nous répandre en récriminations inutiles et en lamentations de Jérémie devant les faits accomplis, si sévèrement que nous les jugions. Mais nous estimons qu'il faut voir clair. Ce qui n'est pas d'abord malaisé à déterminer, c'est qu'en cette opération sans gloire, mais non sans danger, comme en beaucoup d'autres depuis novembre 1918, nous avons été gouvernés par notre amie l'Angleterre, et l'Angleterre par Lloyd George. Le ministère Millerand a trouvé la question irrémédiablement engagée ; il a été pris dans un engrenage irréductible ; il a fait ce qu'il a pu pour reculer la conclusion ; il devait échouer. La responsabilité n'est pas sur lui. — Quoi qu'il en fût, la faute était commise. Pouvait-on, du moins, en espérer un avantage économique ? Aucun avantage économique immédiat ne paraissait pouvoir être escompté. Outre qu'il est vraisemblable que la Russie, privée de matériel agricole, soumise à un régime de terreur incompatible avec toute culture intensive, a produit trop peu de céréales pour pouvoir procurer à l'Europe un ravitaillement rapide, qui aurait un effet instantané sur le coût de la vie, cet excédent de grains existât-il, comment le transporterait-on, sur quelles voies ferrées, avec quel matériel roulant ? On oublie trop vite que, si la Russie avait eu des chemins de fer, même sa corruption intérieure n'aurait pu l'empêcher, avec notre aide, de battre les Allemands. Or les chemins de fer que nous n'avons pas su obtenir du tsarisme, la tyrannie bolcheviste ne les avait pas pu créer, et elle avait été, en outre, incapable, jusqu'à ces derniers temps, d'entretenir et les voies ferrées et le minimum de matériel nécessaire. C'est seulement depuis quelques semaines qu'elle semblait vouloir transformer en discipline industrielle la terrible discipline militaire qu'elle avait instituée dans son armée rouge. Mais il fallait bien des années et beaucoup d'ingénieurs de l'Occident pour remettre en état et pour développer le réseau des chemins de fer russes. On ne devait donc pas se leurrer. La reprise des relations économiques avec la Russie peut être la source de belles affaires à entreprendre pour ceux qui sauront arriver à temps, elle ne saurait produire un effet immédiat, et nous ne pouvons cacher que c'est là un des points les plus suspects de cette fâcheuse affaire.

Nous préférons n'y point insister, et nous voulons espérer, comme l'a dit, avec confiance, Lloyd George, que c'est par le commerce, c'est-à-dire par le retour à la prospérité, à la vie normale, aux idées de conservation, que la Russie pourra être guérie du bolchevisme. Assurément, les médecins qui la traiteront et, peut-être, la guériront, n'y perdront rien. Mais, si la Russie est sauvée, le reste de l'Europe le sera-t-il aussi ? La Russie ravagée par la maladie du bolchevisme est dorénavant comme vaccinée. Le fléau a fait son effet ; à dire vrai, le plus clair résultat du communisme bolchevique a été de généraliser en Russie la dissémination du sol entre les mains des paysans, qui, devenus propriétaires, entendent le rester ; et là, peut-être, est le secret de la sagesse subite des

chefs bolchevistes qui se sentent définitivement vaincus en Russie par leur œuvre même. Mais de quelle naïveté ne faudrait-il pas être doué pour imaginer que ce qu'il y a d'illuminisme et de messianisme dans la doctrine bolchevique s'est consumé en Russie et que le brusque retour à des idées anciennes, que semblaient impliquer les derniers actes du gouvernement des soviets, permet de conclure que le foyer d'incendie est éteint. Nous n'en croyons rien, et nous sommes convaincus, au contraire, que, s'il est privé d'aliment sur la terre russe, le bolchevisme en cherchera vers l'Occident. Y trouvera-t-il un terrain aussi propice et des conditions générales aussi favorables? Evidemment, non. Cependant, si nous n'y prenons garde et même si nous y prenons garde, il en trouvera suffisamment pour procurer à l'Europe une crise redoutable, dont nous sommes sûrs qu'elle sortira, mais que son état de faiblesse générale et de moindre résistance ne peut manquer de rendre grave. Et c'est la lourde responsabilité qui pèse sur ceux qui, pour des raisons qui ne sont pas de l'ordre moral, ont lancé l'Europe dans cette aventure. Certes, le monde est mené presque toujours et en tout temps par des raisons d'ordre économique, et ceux qui invoquent aujourd'hui la nécessité économique obéissent à une sorte de loi fatale qui les domine. Mais c'est l'honneur de l'humanité d'être conduite aussi, si obscurément que ce soit, par des raisons supérieures de moralité. La déclaration de Londres du 24 février a tenté de leur faire une place. On sent trop qu'elles n'y sont qu'une clause de style. — Ainsi, le mal était fait. Le profit à en tirer était lointain. Le danger était prochain. Nous l'avons dit, pour qu'on y songeât.

On pouvait donc écrire, au dernier jour de février, que la question russe, en tant qu'elle concerne la Russie, allait être réglée, au moins en apparence. Ce n'est pas que tout fût fini, même dans l'ancien empire russe. Que s'était-il passé, au juste, en Sibérie? L'amiral Koltchack avait été pris, et on ne doutait pas qu'il n'eût été fusillé. Qui étaient, au juste, les vainqueurs de Koltchack? Qu'avait été Koltchack lui-même? Les langues commençaient à se délier. On voyait de plus en plus clairement la faute que l'Entente avait commise en se donnant aux yeux des Russes l'apparence de soutenir cette tentative de restauration tsariste, entachée de toutes les tares du tsarisme, que fut, très probablement, le gouvernement de Koltchack. Entre quelles mains était dorénavant la Sibérie? Y avait-il une liaison entre les bolchevistes russes et les révolutionnaires sibériens, ou ceux-ci étaient-ils simplement des Russes qui voulaient s'organiser librement, sans aucun souvenir de l'ancien régime? Il eût été très désirable d'être pleinement renseigné. En Russie méridionale, où en était Denikine? Et quel était, aussi, le but de cette entreprise d'organisation qui n'avait jamais pu aboutir qu'à ces conquêtes éphémères qu'en d'autres temps d'autres bandes russes avaient déjà su faire? Que subsistait-il, maintenant, de cette tentative, et à quoi tendait-elle? Où en étaient les républiques de Géorgie, d'Azerbaïdjan et d'Arménie russe? Et, plus loin, que devenait la Perse, et quel avait été le résultat tangible du traité qu'elle avait signé en août avec l'Angleterre? Trop de questions se posaient pour qu'on pût dire que tout était terminé; la pacification du monde russe et de ses annexes avait encore bien du chemin à faire. Il restait du travail au Conseil suprême. Il lui restait, surtout, à réfléchir sur ses fautes. Il s'était, cela apparaissait maintenant, laissé tromper lourdement sur le caractère des résistances opposées au bolchevisme; il n'avait pas su discerner les vraies tendances russes; il avait aidé — inconsciemment, on veut l'espérer — de folles tentatives de retour de l'ancien ordre de choses; il n'avait pu imposer un programme vraiment russe, qui, devant l'anarchie et la terreur bolchevistes, eût dressé une Russie libre, mais raisonnable. C'étaient beaucoup d'erreurs à la fois.

Par ailleurs, — on doit tout dire, — quelques questions accessoires dans l'ensemble, très importantes pour les intéressés, avaient été réglées. Le plébiscite du Slesvig du Nord avait donné une écrasante majorité pour la réunion au Danemark. Le Spitzberg avait été attribué à la Norvège. Le conseil de la Société des nations avait reconnu la neutralité de la Suisse. La Commission de la Sarre avait été installée. D'autre part, le Conseil suprême avait cédé à l'Allemagne, sur la question de la livraison des coupables. L'Allemagne avait proposé — et on avait accepté — qu'ils fussent jugés par la cour de Leipzig; on se réservait de les réclamer, si on les estimait jugés contre le droit et la justice : solution bâtarde d'une affaire qu'il eût mieux valu ne pas engager, plutôt que de ne pas la mener énergiquement jusqu'au bout. L'Allemagne n'y avait rien compris. L'idée supérieure que renfermait la résolution de châtier ceux qui étaient coupables d'avoir violé toutes les lois humaines lui avait échappé. Elle avait résisté, non parce qu'elle jugeait contraire à son honneur de livrer même des coupables, mais parce qu'elle ne les reconnaissait pas coupables et qu'elle s'honorait de leurs crimes. Erreur formidable de tout un peuple, mais erreur singulièrement symptomatique et instructive pour nous. Nous imaginions ce paradoxe idéaliste qu'il y a des lois dans la guerre même et que la guerre n'est pas incompatible avec des sentiments humains. La doctrine allemande justifie toutes les horreurs de la guerre. Comment jamais s'entendre devant cette contradiction essentielle et quel espoir de jamais faire comprendre à un peuple qu'il y a des crimes abominables que rien n'excuse? Comment, aussi, après cette reculade et en dépit de toutes les sévérités d'expression, espérer une franche exécution du traité, déjà ouvertement violé à propos de la livraison du charbon?

On le voit, le mois de février, s'il avait apporté quelques solutions, avait surtout à son bilan des irrésolutions et des faiblesses. A côté d'elles, subsistaient des questions de la plus haute gravité. L'élévation énorme du change et l'abaissement de la valeur d'achat du franc à l'étranger réagissaient cruellement sur les prix de toutes les denrées. Le coût des denrées alimentaires ne baissait pas. Cette situation se répercutait sur tous les objets nécessaires à la vie courante, à l'industrie et à l'agriculture. Il en résultait un malaise durable et qui semblait sans remède. L'entente internationale, qui eût été si nécessaire pour aviser aux moyens de mettre un terme à cette situation, n'avait pu s'établir encore ni avec l'Angleterre, où l'opinion était très partagée et où l'intérêt de beaucoup n'était pas que le change baissât, ni avec l'Amérique, dont l'attitude troublante, compliquée par les brusqueries du président Wilson et par beaucoup de raisons de politique intérieure, ôtait toute souplesse à des rapports internationaux qu'il eût été si souhaitable de voir empreints d'une généreuse franchise. La gène était universelle en Europe. Elle était terrible en Autriche, où l'on ébauchait des idées d'union avec les voisins slaves et où l'on cherchait les moyens de résister à la Hongrie, toujours sans traité de paix, mais après les élections conservatrices et chrétiennes qui avaient donné une Chambre toute dévouée à l'amiral Horthy, pourvue d'un gouvernement qui tendait à la monarchie. L'équilibre ne s'établissait nulle part aisément, et aucun Etat ne pouvait se sentir à l'abri d'incidents redoutables.

L'Espagne, même, nous le disons en passant, qui n'avait pas été touchée directement par la guerre, était dans une situation instable. Entre les tendances réactionnaires des juntes militaires et les doctrines socialistes, elle était sans cesse à la veille de troubles révolutionnaires graves.

Les deux grands pays sur lesquels repose la charge de remettre tout en ordre en Europe et dans le vieux monde, la France et l'Angleterre, n'étaient pas à l'abri des soucis. — En Angleterre, le ministère rencontrait devant lui de nombreux adversaires, et il ne faut pas cacher que la préoccupation de se maintenir au pouvoir fut souvent pour Lloyd George la cause déterminante des solutions discutables et changeantes que nous avons signalées plus haut. Le départ du ministère des ministres travaillistes Barnes et George Roberts indiquait une rupture de plus en plus profonde entre la coalition et le socialisme anglais; par ailleurs, l'élection d'Asquith, sa rentrée au Parlement, ses déclarations relativement à la paix russe, marquaient, chez l'ancien Premier, le désir de reprendre la lutte et, peut-être, la direction des affaires. Qui pourrait affirmer, pourtant, quelques critiques que l'on eût à faire à Lloyd George, qu'Asquith pourrait mieux que lui faire face aux difficultés de la paix, plus ardues encore que celles de la guerre? Enfin, si l'on parlait le moins possible du problème irlandais, l'Irlande était toujours en révolution. On y voyait subsister cette situation paradoxale d'un gouvernement de fait, illégal et insurrectionnel, plus fort que le gouvernement du droit et soutenu par la complicité de tous, sans compter l'argent qui venait d'Amérique. — Il était de toute évidence que Lloyd George cherchait à dériver l'attention et l'activité britanniques vers l'attraction traditionnelle des affaires, et nous avons dit plus haut quelle part cette préoccupation avait dans la direction des pensées et des actes du premier ministre anglais à l'égard de la question russe.

En France, la transmission des pouvoirs présidentiels s'était faite, le 18 février, avec le cérémonial habituel, après que le Parlement eut décrété que Raymond Poincaré avait bien mérité de la patrie : hommage légitime au chef d'Etat qui sut, pendant toute la guerre, dans des circonstances menaçantes, rester toujours ferme dans l'espoir, défenseur infatigable des libertés constitutionnelles et porte-parole toujours éloquent de la France. Ses dernières manifestations oratoires, — son discours de réception du maréchal Foch à l'Académie française, son message au Parlement, — s'étaient élevées à des hauteurs de pensée et à une puissance de style que son admirable talent n'avait pas encore atteintes. Il partait entouré de respect, de sympathie et d'espérance. On le voyait avec satisfaction reprendre sa place au Sénat et accepter la présidence de la commission des réparations, que quittait volontairement l'ancien ministre Jonnart. Le septennat de Raymond Poincaré, commencé dans un élan de confiance, traversé souvent par des critiques intéressées, des doutes irréfléchis basés sur des apparences trompeuses, solidement fondé, cependant, sur une politique intérieure et extérieure inattaquable, s'achevait dans une lumière rayonnante, qui faisait penser à l'éclat du soleil du midi plutôt qu'aux splendeurs du soleil couchant. — La tâche qui attendait son successeur était lourde. Paul Deschanel était capable de la porter. Toute la France souhaitait la paix, l'ordre, le travail. Aussi la grève des cheminots, pour un motif futile, au lendemain du jour où le personnel des chemins de fer venait d'obtenir d'importantes améliorations de salaires, laissa-t-elle le public irrité et défiant. A l'heure où de la question des transports dépendait le relèvement économique de la France, cette interruption brusque du trafic apparut comme une manœuvre politique révolutionnaire, comme un attentat à la patrie et comme un avertissement. Il avéra ce que le congrès de la Fédération socialiste de la Seine, tenu à Paris comme préparation à celui de Strasbourg, avait déjà laissé voir : qu'il y avait en France une infime minorité, affolée par les théories bolchevistes, décidée à troubler le pays et à ne reculer devant rien pour tenter une révolution impossible. Il fallait espérer que la leçon porterait ses fruits et que la masse laborieuse et sage du pays comprendrait, enfin, ce qu'elle risque à supporter les tentatives criminelles de ceux qui rêvent de doter la terre de France d'un régime russe. A ce point de vue, un fait survenait aux dernières heures de février, qui avait sa signification. Le congrès socialiste de Strasbourg s'achevait par des résolutions qui marquaient la fin de la deuxième Internationale, mais, tout en refusant l'adhésion formelle du parti socialiste à la troisième Internationale, œuvre russe et bolcheviste, votait une motion de « reconstruction ». Le sens exact de cette solution ne devait pas nous échapper. C'était un compromis entre, d'une part le bon sens et le sentiment de la patrie affirmés dans quelques discours courageux et, d'autre part, la folie bolcheviste et communiste; c'était une coupure nette dans le socialisme international entre la deuxième Internationale, à laquelle restaient fidèles les Anglais et les Belges, et un je ne sais quoi mal défini qui n'était pas encore. Une inquiétude planait, par suite, sur l'avenir que cette



François-Athanase Charette de La Contrie
(Portrait de Paulin Guérin, lithographié par Billiard.

confusion supplémentaire nous réservait. Mais, si l'on rapprochait le congrès de Strasbourg et la grève des chemins de fer, on constatait que le syndicalisme et le socialisme se séparaient de plus en plus et que, pour le moment, les préoccupations professionnelles se refusaient à se confondre avec les préoccupations politiques. Là encore, comme partout, un travail interne se faisait, dont les suites restaient obscures, mais dont personne n'avait le droit de se désintéresser. En matière sociale, comme en matière politique, l'attention des bons citoyens devait être tenue constamment en éveil. — Jules Gebault.

Roi de la Vendée (le). François-Athanase Charette, *lieutenant général de l'armée royale (1763-1796)*, par Joseph Robin (Paris). — C'est un ouvrage d'amour. Joseph Robin aime le héros qu'il nous présente. Son but est de nous le faire admirer et aimer. Il signale, sans doute, au passage, parce qu'il est historien, les faiblesses de l'homme, mais il ne fait que les indiquer, comme avec regret, d'un trait menu et sans jamais y insister. Il voit, et il montre surtout, les exploits du soldat, la sagesse du chef et tout ce qui a fait du nom de Charette le symbole, en quelque sorte, de la guerre vendéenne. A vrai dire, cette image du chef des brigands est bien celle que la légende a conservée. Sans doute, Charette ne fut pas grand d'un coup. Ce n'est point de bon cœur, peut-être, qu'il se mêla à la bagarre. Les divergences ne manquèrent pas entre les autres chefs de la révolte et lui-même. De même qu'il fut médiocre militaire avant de devenir grand général, son autorité procéda par étapes. Il se forma lui-même et, souvent, à ses propres dépens. Son énergie fut parfois capable de dominer son imagination même. Sa vivacité ne lui fut pas inutile dans son commandement; et, s'il fut violent, il sut aussi dompter cette violence. Si l'on note, enfin, qu'un mysticisme très réel ne diminuait en rien des goûts de galanterie, qui l'entraînaient parfois, il semble que l'on aura marqué ses traits distinctifs, et on pourra relire ce que Napoléon a écrit dans le *Mémorial :*

Charette, c'est le véritable héros de cet épisode marquant de notre Révolution, lequel, s'il présenta de grands malheurs, n'immola pas, du moins, notre gloire. On s'y égorge, mais on ne s'y dégrade pas; on y reçoit des secours de l'étranger, mais on n'a pas la honte de servir sous sa bannière... Oui, Charette me laisse l'impression d'un grand caractère; je lui vois faire des choses d'une énergie peu commune : il laisse percer du génie.

D'une bonne noblesse bretonne, dont l'origine, d'ailleurs, était italienne, François-Athanase naquit le 21 avril 1763, au manoir de La Contrie, dans la paroisse de Couffé, près d'Oudon. Dixième enfant d'une famille dont la richesse était médiocre, il fut envoyé chez les oratoriens, à Angers, et poussé dans la marine royale. Son noviciat commence lorsqu'il a quatorze ans et, en 1779, il est aspirant. Lieutenant de vaisseau en 1787, il comptait déjà onze campagnes, dont six en temps de guerre. Quand la Révolution commence, il prend sa retraite et, en 1790, il épouse la veuve d'un de ses cousins, Mme Charette de Boisfoucault, dont la fortune était appréciable, mais qui avait quatorze ans de plus que lui. Retiré à Fonteclose, sa vie se passe à chasser, à courir les noces et les danses. Soudain, bien qu'il désapprouve l'émigration, il part pour Coblence, mais il en revient vite. On peut le voir, le 10-Août, aux Tuileries. Il en échappe par miracle et reste couché huit jours. Sous un déguisement, il quitte Paris. On l'arrête en chemin. On le conduit à Nantes, mais l'amitié de Dumouriez le sauve. A Fonteclose, il reprend sa vie joyeuse.

Mais c'était le moment où les Vendéens s'organisaient. La rébellion éclata le 12 mars 1793, à l'occasion de la levée de 300.000 hommes, décrétée par la République. Canardières, fourches, faux et même broches à rôtir et bâtons sont les armes des insurgés. Ils se groupent par paroisse et mettent le plus brave, noble ou paysan, à leur tête. Le marquis de La Roche-Saint-André conduit les paysans de Retz, les Paydrets, comme on les appelle. A leur tête, il prend Pornic le 23 mars; mais les caves, trop bien garnies, causent bientôt le désastre des paysans, et le marquis doit quitter son commandement. Pour le remplacer, on alla chercher Charette à Fonteclose. Le chevalier refuse d'abord, mais la foule menace. Il se rend, enfin, à condition qu'on le reconnaisse comme le chef absolu; et il part sur son cheval de chasse, son sabre d'abordage au côté. 5.000 à 6.000 hommes se concentrent sous ses ordres, à Machecoul. Il essaye de mettre parmi eux de l'ordre et de la discipline, de leur donner une instruction militaire qui leur fait singulièrement défaut. Aux premières rencontres, le bruit du canon les épouvante. Ils fuient et, quand ils ne fuient pas, ils désertent. Au bout de peu de temps, Charette n'a plus avec lui que 400 fantassins, 50 cavaliers, 2 pièces de canon. Mal accueilli dans les villages, il est obligé de se réfugier dans la lande; et l'on songe que les troupes qui lui étaient opposées devaient être bien mauvaises, elles aussi, pour n'avoir pas arrêté dès le début une insurrection si mal commencée.

Mais les Vendéens remportent quelques succès. La prise de Légé procure à Charette la confiance des paysans, lui amène de nouvelles recrues. Il profite de l'enthousiasme pour multiplier les rencontres avec l'ennemi. Dans ces rencontres, une élégance d'ancien régime reparaît parfois. Ainsi, au combat de Palluau, quand les troupes républicaines se furent mises en bataille, un cavalier de l'armée de Charette s'avança pour saluer l'ennemi et l'engagea à tirer le premier. On lui rendit son salut, mais on ne tira pas. Il est vrai que, lorsque la bataille fut engagée, Charette dut frapper ses hommes du plat de son sabre pour arrêter leur fuite.

Dans l'intervalle des combats, le chef royaliste avait d'aimables loisirs. La comtesse de La Rochefoucauld avait rejoint son camp, et sa présence y attirait une société d'élite. Des réunions joyeuses s'organisaient, et l'on dansait au son du clavecin et de la vielle. La prise de Machecoul, où beaucoup de butin fut ramassé, couronna joyeusement la campagne.

Une tentative d'union eut lieu entre l'armée de Charette et la grande armée d'Anjou. Une attaque commune sur Nantes échoua; une attaque sur Luçon ne fut pas plus heureuse. Ce fut de cette attaque que Charette ramena en croupe un paysan blessé, dont on ne put le séparer que difficilement. Il y a là une image symbolique, qu'on ne saurait oublier : « Le sang coulant de la blessure avait englué les vêtements des deux hommes et les avait collés ensemble : soldat et officier formaient bloc. »

Mais les attaques avaient échoué et, au mois d'août, les paysans rentrèrent chez eux pour moissonner, tandis que Charette profitait de ce repos pour organiser son camp et instruire les hommes qui étaient demeurés avec lui. Dès septembre, la lutte reprit.

Elle reprit plus âpre et plus violente. Le Comité de salut public, pour en finir, faisait transporter en Vendée l'armée de Mayence, qui, après les capitulations de Mayence, de Valenciennes, de Condé, s'était engagée à ne pas porter les armes contre l'Autriche et la Prusse. Il fallut reculer. Ce fut d'abord une fuite générale; mais, un jour, les femmes, abandonnant leurs chapelets, se précipitèrent, armées de triques, sur les fuyards, et les apostrophèrent de façon homérique. Les Mayençais durent reculer à leur tour, et Kléber faillit rester sur le champ de bataille. Ce fut la victoire de Torfou. La victoire se renouvela à Montaigu et à Saint-Fulgent. Le butin fut considérable : 51 canons, 7 obusiers, 47 caissons, 26 ambulances, 32 chariots et près de 900 chevaux. Le partage des dépouilles amena, d'ailleurs, des rixes et des querelles, et Charette, mécontent, se retira sans prévenir la grande armée. Ainsi, jadis, Achille s'était retiré sous sa tente.

Il ne devait pas s'attarder dans la retraite. La vue de Légé en cendres l'émeut et l'exaspère. Il veut s'emparer de l'île de Noirmoutier. Une première attaque échoue. Une seconde attaque, le 11 octobre, réussit. Charette laisse le chevalier de Tinguy comme gouverneur de l'île et charge de mission auprès du gouvernement anglais un de ses aides de camp, La Robrie, mission qui devait être périlleuse et vaine comme les autres.

Noirmoutier servira, pourtant, d'asile à d'Elbée, le généralissime de la grande armée d'Anjou, qui vient d'être blessé grièvement. La plus grande partie de la Vendée est tombée aux mains des républicains. La situation de Charette paraît désespérée. Il est isolé. Il n'a plus ni bourg, ni village où se réfugier. Il habite dans les taillis et dans les forêts, mais il ne désarme pas. C'est une lutte incessante de surprises et d'embuscades qui exaspèrent les républicains. On veut le prendre, mort ou vif. Il est insaisissable. A chaque moment, il est encerclé, mais toujours il parvient à s'échapper. Il est où on ne l'attend pas. Il n'est plus où on le cherche. On le reconnaît comme général en chef de l'armée catholique et royale du Bas-Poitou, et son commandement s'exerce sur toute la région comprise entre Nantes et Luçon, d'une part, la Maine, affluent de la Sèvre Nantaise et l'Océan, d'autre part, soit 25 lieues du nord au sud et 15 de l'est à l'ouest.



Exécution du lieutenant général Charette de La Contrie, à Nantes. (Tableau de Julien Le Blant (1883).)
Poursuivi sans relâche, blessé au combat de la Prélinière, Charette finit par être capturé dans le bois de la Chaboterie, par le général Travot. Traduit devant une commission militaire, à Nantes, il fut condamné à mort et fusillé, le 30 mars 1796, sur la place Viarme. Il marcha au supplice avec un mâle courage et commanda lui-même le feu.

Mais les jours passent. L'armée royale se dissout. Les Angevins rejoignent Stofflet et La Rochejacquelin, qui ont pu repasser la Loire; d'autres suivent Joly. Pourtant, Charette prend Machecoul, où il fête le premier jour de l'année 1794. Banquets et bals ne manquèrent pas, et les danseuses, dénoncées plus tard à Carrier, devaient périr au fond de la Loire ou sur l'échafaud. Noirmoutier est repris par les bleus, qui y fusillent d'Elbée. Blessé au bras, dans la forêt de Gralas, Charette va se faire soigner chez les religieuses du Val-de-Morière, près Saint-Étienne-de-Mer-Morte; mais il sera bientôt obligé de fuir, et les religieuses furent massacrées.

Les mesures prises par le Comité de salut public deviennent de plus en plus énergiques :

Les forêts et taillis de la Vendée (décide-t-il le 1er août 1793) seront abattus, ses genêts incendiés, ses récoltes coupées, ses bestiaux saisis; enfin, les femmes et les enfants seront conduits dans l'intérieur.

L'application de ces ordres est stricte. Douze colonnes se mettent en mouvement, avec ordre de tout fouiller et de tout brûler. Elles exécutent ces instructions. Ce sont les colonnes infernales. Pourtant, Charette se dérobe, sans jamais laisser un moment de répit aux troupes révolutionnaires. Il ne séjourne nulle part, et il est en tout lieu. Blessé, il se jette dans la mêlée, la bride de sa monture attachée à sa boutonnière et, dans les heures de découragement, il est toujours là, rassurant et gai. Il soigne le moral de ses troupes; mais son armée diminue de jour en jour. Les villages ravagés n'offrent plus aucune ressource. Mais Haxo, qui est à la tête de l'armée de poursuite, écrit :

Ce n'est pas pas une chose aisée de trouver Charette, encore moins de le combattre. Il est aujourd'hui à la tête de 10.000 hommes et, le lendemain, il erre avec une vingtaine de soldats. Vous le croyez en face de vous, il est derrière vos colonnes; il menace tel poste dont il est bientôt à dix lieues.

Habile à éluder le combat, il ne cherche qu'à vous surprendre pour égorger vos patrouilles, vos éclaireurs et enlever vos convois. Je le poursuis sans relâche; il périra de ma main, ou je tomberai sous ses coups.

Ce fut Haxo qui tomba sous les coups des royalistes.

Un nouvel essai de réunion entre les différentes troupes royalistes eut lieu; mais l'entente ne put que difficilement se faire, et l'unité d'action ne put se réaliser, par suite du manque d'unité du commandement. Mais on est au 9-Thermidor; les nouveaux gouvernants parlent de modération. La lutte, pourtant, ne cesse pas. Charette emporte le camp de Frélignė et celui de Moutiers, avant d'aller se reposer à Belleville. Là, pendant un temps, il semble que la vie redevienne douce. C'est une saison de dîners, de chants et de musique. Charette est roi; on vient lui faire sa cour. C'est la fin d'un vieux monde.

La Convention, pourtant, a décrété l'amnistie pour les Vendéens qui déposeraient les armes dans un délai d'un mois. Ruelle est chargé, à Nantes, de l'œuvre pacificatrice. Il envoie des négociateurs ou, plutôt, des négociatrices, à Charette. Celui-ci hésite, croyant encore au débarquement d'un membre de la famille royale et se méfiant des promesses républicaines. Il consent, pourtant, à l'envoi de deux délégués à Nantes. Les avant-postes fraternisent. Les rumeurs de paix courent par tout le pays. Sur la route de Clisson à Nantes, près du château de la Jaunaye, une entrevue a lieu entre le chef royaliste et les plénipotentiaires républicains. Ceux-ci accordent tout ce qu'on leur demande, mais les officiers de l'armée royale restent méfiants et hésitent. Le 17 février, cependant, le traité est signé. Charette déclarait « se soumettre aux lois de la République ». Une clause secrète promettait aux Vendéens la remise entre leurs mains, avant le 14 juin 1795, de Louis XVII et de sa sœur, qui étaient toujours détenus au Temple. Une fête de pacification fut organisée, le 26 février, à Nantes. Charette y parut avec tout son état-major. Stofflet l'accusa de trahison. Pourtant, quand il connut la clause secrète, il demanda à signer, lui aussi. Mais que valaient les promesses de Ruelle? Avait-il même les pouvoirs nécessaires pour les donner? Bien que la vie semble reprendre, malgré le retour des émigrés, personne n'a confiance. Au bout d'un mois, la Convention approuva le traité, mais après en avoir supprimé un certain nombre de conditions. Les autres clauses ne furent guère exécutées. Ni Vendéens ni révolutionnaires n'appliquent le traité. Une entrevue eut lieu entre Charette et les représentants; mais ils ne cherchaient tous qu'une chose : gagner du temps. Pendant que le comte d'Artois faisait demander à Charette de reprendre les armes, un certain nombre de chefs royalistes étaient arrêtés et fusillés. La guerre se ralluma partout. D'abord, les Vendéens remportent quelques succès; mais les émigrés débarqués à Quiberon sont cernés et massacrés. Charette, par lettre de Louis XVIII, est nommé lieutenant général, commandant en chef de l'armée du roi. De la poudre, des canons, des fusils, des sabres, des effets d'équipement sont apportés par des frégates anglaises. Le 2 octobre, enfin, le comte d'Artois débarque dans l'île d'Yeu. L'allégresse générale fit bientôt place à la désillusion. Quelques jours après, le prince rembarquait. Charette, désespéré, licencia son armée. Il ne reste que quelques hommes avec lui. Hoche lance six colonnes, qui l'enserrent peu à peu dans un cercle dont il ne pourra plus sortir. La campagne est pleine d'espions. Nombreux sont ceux, dans l'entourage de Charette, qui sont résolus à la paix. Les approvisionnements s'épuisent. Hoche promet des passeports à tous les royalistes désireux de quitter la France. Méfiant, Charette refuse les offres du général républicain. Après s'être établi dans le camp de Montorgueil, il erre de ferme en ferme, de futaie en taillis. 60, 40 hommes seulement le suivent. Blessé à la tête et à l'épaule, il est trahi. Cerné enfin, on ne le lâche plus. La chasse à l'homme s'organise. Il est pris. C'est le 23 mars 1796.

Traîné à Nantes, il est jugé par un conseil de guerre siégeant dans la prison même où il est enfermé. Le 30 mars, on le fusille, et son cadavre est jeté dans une carrière, près du chemin de Rennes. On ne le retrouva jamais. — Jacques Bompard.

Souchon (Auguste), jurisconsulte et économiste français, né au Puy le 1er janvier 1866. Fils d'un officier de cavalerie, Auguste Souchon fit ses études au hasard des garnisons de son père. Il commença ensuite son droit à la Faculté de Nancy et vint l'achever à Paris, où il fut reçu docteur en 1889 avec deux thèses sur l'*Incapacité des enfants de famille en matière d'obligations contractuelles dans le très ancien droit* et sur l'*Exécution des contrats synallagmatiques passés par le failli antérieurement à la faillite*.

Secrétaire de la conférence des avocats à la cour d'appel de Paris pendant son stage (1889-1890), Souchon, qui se destinait à l'enseignement, passa son agrégation en 1891. Sitôt après, il alla professer à Montpellier, puis à Lyon et, enfin, à Paris, où il fut chargé, en 1898, du cours d'économie politique. En 1902, il fut nommé professeur d'économie rurale à la Faculté de droit de Paris; il était, en outre, depuis 1901, chargé, comme maître de conférences, du cours d'économie politique à l'Institut agronomique. Tout récemment, il vient d'être nommé professeur d'économie sociale à l'Ecole libre des sciences politiques, ce qui va ouvrir à son activité un domaine nouveau.

Jusqu'ici, en effet, Souchon s'était spécialisé dans les questions d'économie rurale, ainsi qu'en témoignent, d'ailleurs, ses principaux ouvrages. Si son premier livre, *les Théories économiques dans la Grèce antique* (1897), atteste des préoccupations plus générales et d'ordre historique, par contre, les autres se réfèrent aux problèmes de la terre. En 1898, Souchon publia un volume sur *la Propriété paysanne*, et il fit paraître, en 1903, une étude sur *les Cartels de l'agriculture en Allemagne*. Mais son ouvrage le plus important est assurément son livre sur *la Crise de la main-d'œuvre en France* (1914). On en retrouve déjà les idées essentielles dans une communication que Souchon avait faite, en 1910, à l'Académie des sciences morales et politiques, sur le même sujet.


Auguste Souchon.

Après avoir rappelé la crise agricole qui, sous forme d'une mévente des grands produits du sol, a sévi en France dans les vingt dernières années du XIXe siècle et en avoir sommairement indiqué les causes et les conséquences, Souchon examinait la crise de main-d'œuvre, plus redoutable encore, sous ses deux formes : difficulté à trouver des ouvriers, âpreté des rapports entre patrons et salariés. Il montrait, notamment, que l'appel croissant aux auxiliaires étrangers pouvait entraîner une sorte de dénationalisation de notre sol, sans oublier l'appauvrissement dans les cultures, qui résultait fatalement de cette pénurie de main-d'œuvre. Il dénonçait, d'autre part, le sérieux péril que les conflits entre ouvriers et patrons faisaient courir à l'agriculture, en raison de la gravité des grèves agricoles qui, par les conditions mêmes où elles s'exercent, dégénèrent très vite en dévastations. Quant aux remèdes, s'il jugeait difficile un relèvement des salaires — déjà fortement accrus depuis 1900, — s'il prenait nettement position contre le collectivisme et montrait de la méfiance à l'égard de l'intervention de l'Etat, Souchon estimait que le sort de l'ouvrier agricole pouvait être amélioré par un système de primes, par un aménagement meilleur du logement des gens de ferme et, pour les journaliers, par la pratique de l'*allotment* des Anglais, c'est-à-dire des concessions — soit gratuites, soit à titre de bail avec des prix modiques, — et par l'accession à la propriété, à la faveur de la loi Ribot. Ces conclusions ont été pour la plupart reprises par Méline, dans son récent volume, *le Salut par la terre*.

Préparé par de sérieuses et longues enquêtes, conduites dans les diverses régions de la France et portant sur toutes les classes d'ouvriers agricoles, riche de renseignements et très suggestif dans ses conclusions, cet ouvrage de Souchon a consacré l'autorité de son auteur en matière agraire. Déjà titulaire de la médaille d'or de la Société des agriculteurs de France, dont il est devenu, en 1919, le secrétaire général, Souchon fut, en 1914, élu membre de l'Académie d'agriculture. On trouvera, en outre, dans la « Revue politique et parlementaire », dans la « Revue d'économie politique » et dans la « Réforme sociale », de nombreux articles de Souchon sur des questions agraires, telles que *l'Organisation coopérative de la vente du blé, l'Agriculture anglaise et le Protectionnisme, les Grèves des ouvriers de l'agriculture*, etc.

Pendant la guerre, Souchon a consacré une grande part de son activité à des œuvres de bienfaisance : administrateur d'un hôpital auxiliaire, secrétaire général du comité de Paris de la fédération nationale d'assistance aux mutilés des armées de terre et de mer, il s'est spécialement occupé de la question des mutilés, qui a fait de sa part l'objet d'une lecture à l'Académie des sciences morales et politiques (1918). Sa compétence particulière le désignait pour faire partie du Comité consultatif pour les questions agricoles d'après guerre, de même que sa science juridique l'a fait entrer à la conférence d'Alsace et de Lorraine, où il a été chargé des rapports sur la nationalité, les douanes et l'introduction des lois françaises en Alsace et en Lorraine. En 1919, Souchon a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques (v. p. 87).

Sans délaisser l'économie rurale, Souchon semble vouloir s'orienter, désormais, plus particulièrement vers les questions d'économie sociale. Les articles qu'il a publiés autrefois sur *l'Avenir du socialisme, la Participation aux bénéfices, la Situation économique des petits et moyens industriels et commerçants*, ne peuvent que faire augurer heureusement de ses prochains travaux. Nul doute qu'il n'y apporte le même souci de la précision documentaire, la même vigueur de réflexion et cette clarté d'exposition qui est un des mérites de ses œuvres. — F. Guirand.

sportivité n. f. Qualité sportive. Tendance à favoriser les exercices de sport.

***stylométrie** n. f. — Philol. Nom donné à la méthode qui consiste, pour déterminer la chronologie des ouvrages d'un auteur (en particulier des *Dialogues* de Platon), à faire la statistique de certaines particularités de style : *Que la* STYLOMÉTRIE *puisse rendre d'inappréciables services, si elle est scientifiquement justifiée et appliquée suivant des lois reconnues valables, cela va de soi.* (Paul Tannery.)

stylométrique adj. Philol. Qui a rapport à la stylométrie ou étude statistique du style : *Les études* STYLOMÉTRIQUES *sur les ouvrages écrits dans les langues modernes ne peuvent fournir que des analogies assez lointaines pour ce qui concerne les langues anciennes.* (Paul Tannery.)

Turenne (LES DERNIÈRES ANNÉES DE), par Camille-Georges Picavet (Paris, 1919; in-8°). — Aussi bizarre que cela puisse paraître, la vie de Turenne est peu ou, plutôt, mal connue. On en a tracé les grandes lignes. On n'est point entré dans le détail qui eût permis d'écrire une histoire réelle du vaillant soldat. Cette tâche, souvent ardue, C.-G. Picavet se l'est imposée avec un louable souci d'exactitude. Ses investigations portent sur ce que l'on pourrait appeler les années de gloire de Turenne.


Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal de France (1611-1675).

Le maréchal vient de gagner la bataille des Dunes contre Condé au service des Espagnols. La paix des Pyrénées va être signée. Comment récompensera-t-on le vainqueur? Turenne est ambitieux. Il vise à de hautes destinées. On lui a promis le bâton de maréchal-général des camps et armées du roi. On retarde cette nomination, qui, dans son esprit, lui confère le titre de généralissime. On voudrait faire davantage pour lui, l'élever à la connétablie. Mais on trouve ses victoires insuffisantes pour cet honneur, et Louis XIV souhaite que le défenseur du trône y ajoute une solennelle abjuration du protestantisme. C'est trop demander.

Turenne occupe, en effet, en France, la place des Coligny et des Rohan. Il est le chef incontesté du parti protestant. Son hôtel de la rue Saint-Louis, où veille sa femme, Charlotte de Caumont-La Force, rigide huguenote, héritière d'une illustre famille fidèle à des doctrines impérieuses, est, pourrait-on dire, le foyer de la ferveur calviniste. De ce foyer parti-

raient volontiers les ordres de disputes, controverses et résistances, si le maréchal, esprit modéré, souhaitant l'apaisement des querelles religieuses, ne s'était établi en conciliateur et ne se faisait, entre le pouvoir et ses coreligionnaires, l'intermédiaire écouté. Mais son devoir actuel lui impose de conserver sa foi intacte. Il ne sacrifiera donc pas ses convictions au premier emploi du royaume. Le 5 avril 1660, nommé maréchal-général, il se considère, en fait, comme une sorte de connétable déguisé.

Mazarin et le roi le veulent ménager. Car Turenne, chef militaire éminent, chef religieux impartial, occupe, en outre, à la cour, le rang de prince étranger, situation qui le place entre les princes du sang et les ducs. Il est apparenté à la plupart des grandes familles d'Europe, comme Nassau, Hohenzollern, Hesse-Cassel et fort bien vu dans les cours étrangères. Il peut rendre d'importants services par ses puissantes relations internationales.

Il le sait. Il est très féru de noblesse et connaît le poids de sa parole en Angleterre, en Allemagne, en Hollande. Il est si convaincu de son importance que, Mazarin mort, il attend réellement, sinon la place du cardinal, du moins celle de ministre de la guerre ou des affaires extérieures. Très déçu lorsque Louis XIV, signifiant sa résolution de gouverner lui-même, supprime le Conseil des grands et ne conserve auprès de lui que trois bourgeois — Foucquet, Le Tellier, Lionne, — il ne cache pas son mécontentement. Attribuant à Foucquet son éviction du pouvoir, il va d'abord le poursuivre de sa haine (Lionne également), dans l'espoir de le renverser et de le remplacer. Plus tard, seulement, Foucquet tombé, sentant ses intérêts lésés par les poursuites de Colbert contre les financiers, il s'agrégera aux cabaleurs, qui sauveront la tête du surintendant.

Le désœuvrement ne lui vaut rien. Privé de portefeuille et, momentanément, d'emploi militaire, mauvais courtisan, un peu gauche, il souffre, quoique bien renté, à cause de son rang et de ses dépenses énormes, d'impécuniosité. On le voit se rendre impopulaire, à Paris, en opérant, dans les rues, la rafle des hommes et des femmes dont il veut peupler les colonies de la Compagnie des Indes-Occidentales, où il a des intérêts. Besogne peu honorable pour un Turenne. Heureusement, il ne s'y livre que par accident.



Turenne à la bataille des Dunes, le 14 juin 1658. (Tableau de Ch.-Ph. de Larivière (1837, musée de Versailles).)
Le grand Condé, avec les chefs de la Fronde, appuyé par les troupes espagnoles, commandées par don Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, s'était porté au secours de Dunkerque, assiégé par Turenne. Celui-ci prit l'offensive et, soutenu par ses auxiliaires anglais, sous les ordres de lord Lockhart, neveu de Cromwell, il battit complètement ses adversaires dans les dunes, près de la ville. Le vainqueur de Rocroi dut s'avouer vaincu et prit la fuite ; l'Espagne implora la paix et ne se releva jamais de cette défaite.

Bientôt, en perspective des campagnes prochaines, il préside, en qualité de maréchal-général et de colonel-général de la cavalerie, à la réorganisation militaire, en collaboration avec Le Tellier et Louvois. Les armées sont à peu près livrées à l'anarchie, et les querelles de préséance y divisent le commandement. Turenne les hiérarchise sur des bases nouvelles, régularise la grave question de la solde, crée des règlements et les bases d'une discipline. Il ordonne le service intérieur des garnisons et fonde les conseils de guerre. Enfin, les levées de troupes, leur instruction, leurs inspections lui donnent une besogne considérable. Sur cette matière, Louis XIV et ses ministres l'écoutent comme un oracle.

Ils l'écoutent aussi sur d'autres matières. En fait, Turenne devient bientôt — et c'est là la partie la plus curieuse du présent ouvrage — une sorte de ministre officieux. Car, à cause de ses relations internationales, on l'appelle à tous les conseils secrets. Pendant plusieurs années, il participe activement à la politique extérieure du roi. Rien ne lui demeure ignoré des dépêches diplomatiques. A tout instant, il donne son avis et, rarement, cet avis est rejeté. Il multiplie les mémoires, reçoit, à grands frais, les plénipotentiaires, entretient des agents à l'étranger. Il se garde, d'ailleurs, de faire de la politique personnelle. Il interprète la pensée de Louis XIV. Il se montre un fidèle serviteur du pays. Jamais ses attaches familiales et sa religion ne déterminent son attitude.

Il a, pourtant, des idées très enracinées. Il considère, par exemple, la paix des Pyrénées comme une simple trêve et poursuit une politique d'agression et d'encerclement contre l'Espagne. Dans la guerre que ce pays soutient contre le Portugal, il aide le Portugal. Avec l'adhésion tacite du roi et malgré les protestations des ambassadeurs espagnols, il enverra sans cesse à Lisbonne argent et troupes.

On le voit, d'ailleurs, partout intervenir avec bonheur : en Angleterre, où il apaise fréquemment les susceptibilités de Charles II et obtient des conditions avantageuses pour le rachat de Dunkerque ; en Hollande, où il amorce un traité de commerce ; en Allemagne, où il exerce une action médiatrice ; en Italie, où il arrête l'impétuosité du roi près de guerroyer contre le pape. De remarquables *Réflexions sur l'usage qu'il faut faire des Suédois* montre que son activité s'exerce même dans les cours du Nord. On peut donc affirmer que, de 1660 à 1667, son action diplomatique a été féconde. Son intelligence avisée a été servie par des qualités éminentes : la prudence, le souci de l'information, l'absence de parti pris, le sens aigu de l'opportunité.

Lorsque l'Espagne, le 14 juillet 1667, déclarera la guerre à la France, Turenne cessera partiellement son rôle actif de diplomate. Au cours de cette campagne victorieuse, il servira surtout d'initiateur à Louis XIV, avide de gloire militaire. Très combattu par les maréchaux de France qui refuseront de lui obéir, très critiqué par la cour dispersée dans les camps et les routes du Nord et qu'il traitera avec désinvolture, il ne retirera de ses succès incontestables qu'une manière de disgrâce, dont profitera Condé.

C'est au retour de cette campagne que, pour reconquérir la faveur, disent les uns, par conviction personnelle, disent les autres, il abjurera le protestantisme, à l'exemple de son frère aîné, le duc de Bouillon. L'histoire de cette conversion est étudiée à fond par C.-G. Picavet. Turenne paraît y avoir été amené par des lectures édifiantes, par la vue de miracles, par les écrits jansénistes d'Arnauld et de Nicole. Bossuet, surtout, avec son *Exposition de la foi catholique*, ébranla ses croyances anciennes, que les ministres, divisés et intolérants, ne surent pas conforter. Cette conversion eut un retentissement énorme. Le pape s'en réjouit, et le parti protestant couvrit d'injures le néophyte. Il ne semble pas qu'elle ait servi aux intérêts de Turenne, bien que Louis XIV en ait été fort satisfait.

Du 23 octobre 1668, date à laquelle l'archevêque de Paris reçut le maréchal dans le sein de l'Eglise catholique, jusqu'en 1672, Turenne vécut dans la mêlée de la cour sans grand profit, bataillant pour obtenir des avantages en faveur de sa famille, réorganisant l'armée en perspective de la guerre de Hollande, ne jouant même plus un rôle prépondérant sur ce terrain, éclipsé par Louvois, son ennemi, et par Condé, son rival.

Cette campagne de Hollande, promenade militaire dont Louis XIV tira une gloire excessive, contribua à démontrer la défaveur inexplicable de Turenne, relégué au second plan. Le roi et Louvois y accumulèrent les bévues, la rendant peu fructueuse. Les trois campagnes d'Allemagne qui suivirent prouvèrent aussi que le maréchal n'avait plus les coudées franches. Subordonné à Condé, jugulé par les bureaucrates dont Louvois était le chef et qui le laissèrent manquer de renforts et de vivres, se débattant contre les stratèges en chambre, accusé de lenteurs et d'impéritie, chansonné, calomnié, desservi dans ses négociations, Turenne en fut réduit à montrer les dents, à agir contre la volonté du roi, qui prétendait diriger de Versailles les opérations. Quelques échecs, celui de Bonn en particulier, lui furent imputés à crime, et ses succès furent diminués par les envieux. Le maréchal fut tellement affligé par ces injustices qu'il songea, un instant, à prendre une retraite bien gagnée. Il préféra répondre aux médisances par des victoires.

Le 27 juillet 1675, d'ailleurs, la mort le délivrait, devant Salzbach, de toutes les misères de ce monde. Cette mort fit grand bruit à la cour et en Europe, où les regrets furent unanimes. On rendit au maréchal des honneurs funèbres nationaux. Son corps fut, dans une apothéose, transporté à Saint-Denis, où Louis XIV voulut qu'il fût enterré dans le caveau royal. Mascaron et Fléchier prononcèrent l'oraison funèbre du grand soldat.

Turenne mourait sinon pauvre, du moins possesseur d'une fortune peu en harmonie avec sa gloire et ses fonctions. Louis XIV fut souvent obligé de lui attribuer des subsides, d'ailleurs médiocres, pour l'aider à soutenir son train. Le maréchal dépensait beaucoup pour ses troupes, peu pour lui-même. Il était simple dans son habillement. Il goûtait les bons repas et les bons propos. Le jeu était son vice principal. Il fallait le bien connaître pour l'aimer, car il se montrait souvent fort dur, et il offrait un aspect peu sympathique. Il eut autant d'ennemis que d'amis, mais ceux-ci furent choisis avec soin. Mmes de Sévigné et de Lafayette, Bossuet et La Fontaine comptèrent parmi ses familiers. On ne lui connut, en matière sentimentale, que de rares passions : l'une pour Mme de Longueville, l'autre pour Mme de Coetquen. C.-G. Picavet dit que les poètes, sauf La Fontaine, dédaignèrent de chanter sa gloire. C'est une légère erreur. Douze poètes, à notre connaissance, le vouèrent à l'immortalité, et deux écrivains, dans les salons précieux où le maréchal ne pénétrait guère, tracèrent de lui des portraits fort ressemblants, d'où il ressort qu'un parfum de vertu émanait de cette puissante personnalité. Ce parfum de vertu donna, en définitive, à Turenne, devant la postérité, la supériorité sur son éternel rival, Condé. Il permit d'oublier la trahison de la Fronde et le ravage du Palatinat. — Émile Magne.

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie).
Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Groslet.



Faucher-Gudin del., d'après le dessin de Martin de Vos (xvie s.).

N° 159. — Mai 1920

Académie des sciences. — *Election de Louis Lumière.* Le 15 décembre 1919, l'Académie des sciences a procédé, par la voie du scrutin, à l'élection d'un membre de la division des *Applications de la science à l'industrie.* Au premier tour de scrutin, le nombre des votants étant de 60, Louis Lumière, chimiste et industriel français, obtint 37 suffrages et fut proclamé élu. (V. p. 131.)

Adam (*Paul*-Auguste-Marie), littérateur français, né à Paris le 7 décembre 1862. — Il est mort dans la même ville le 2 janvier 1920. Parisien de naissance, Paul Adam se rattachait à l'Artois par sa famille, originaire des environs d'Arras. Son père avait exercé, sous le second Empire, les fonctions de directeur des postes. On prétend que, tout jeune, Paul Adam était attiré par le risque des aventures lointaines et souhaitait de devenir explorateur. La mort prématurée de son père, l'obligeant à assumer auprès des siens la charge de chef de famille, l'attacha à son foyer et le voua au métier d'écrivain; mais il y porta cette fièvre d'action et ce goût du nouveau qui étaient en lui : sa carrière fut une véritable et constante exploration à travers les multiples domaines de la pensée et de la littérature. Aussi son œuvre considérable, qui ne compte pas moins de soixante volumes, est-elle trop diverse et trop désordonnée pour qu'on en puisse prendre une vue d'ensemble.

C'est vers le naturalisme que sembla d'abord vouloir s'orienter Paul Adam. Son premier roman, *Chair molle* (1885), était conçu selon l'exacte formule de l'école, appliquée même avec une outrance qui conduisit le jeune auteur devant la cour d'assises. Des incidents de ce genre sont, pour certains, d'habiles moyens de réclame; pourtant, Paul Adam ne tira pas avantage de la notoriété soudaine que lui avait value sa condamnation et, dès son second roman, *Soi* (1886), subtile étude de l'égoïsme féminin, il marquait des tendances différentes. C'était le moment où commençait à se faire jour une nouvelle école, qui, en réaction contre le naturalisme, prônait un art de demi-teinte, plus évocateur que descriptif; le symbolisme plut à Paul Adam par sa nouveauté même. Il se rapprocha du groupe de Moréas et publia avec ce dernier *les Demoiselles Gaubert* (1886) et *le Thé chez Miranda* (1887), recueil de nouvelles écrites dans un style volontairement recherché, qu'il qualifiait lui-même de « tentative pour introduire dans la platitude littéraire du jour une note plus brillante et plus chaude ». Afin de seconder les efforts de l'école à laquelle il s'était rallié, il s'astreignit à composer un *Petit glossaire pour servir à l'intelligence des auteurs décadents et symbolistes,* qu'il publia, en 1888, sous le pseudonyme de Jacques Plowert.

Pour beaucoup, le symbolisme n'était qu'une technique; Paul Adam en fit une forme même de sa pensée et, en poussant l'application à l'extrême, il atteignit jusqu'aux arcanes de l'occultisme. En relation avec Stanislas de Guaïta, dont il avait adopté la religion, il s'était appliqué passionnément à l'étude des sciences occultes, y avait acquis une érudition singulière et était devenu, lui aussi, une sorte de mage, un sâr, à la manière de Péladan. C'est ce mysticisme idéologique, un peu nébuleux, il faut bien le dire, qui inspira à Paul Adam sa série des *Volontés merveilleuses,* constituée par trois romans : *Etre* (1888), où, sur un décor de féodalité et de faste oriental, se dessine la curieuse figure de la comtesse Mahaut, *En décor* (1890), où apparaît le premier crayon de Manuel Héricourt, dont le portrait sera repris plus tard et plus fortement poussé, *l'Essence de soleil* (1890). Par contre, avec les romans de la série *l'Epoque*, Paul Adam faisait retour à la formule naturaliste, soit qu'il décrivît la magistrature provinciale dans *Robes rouges* (1891), soit que, dans *le Vice filial* (1892), il peignît les névroses de la bohème artistique de Paris, ou qu'il traçât, dans *la Force du mal* (1896), un tableau du monde médical. Ailleurs, les deux tendances, se combinant, donnèrent lieu à des œuvres curieuses, d'un relief expressif, mais déconcertantes par la bizarrerie voulue des procédés. Telles étaient, par exemple, *les Images sentimentales* (1893), série de courts tableaux d'une composition décousue, défilé de scènes fantastiques et macabres, auxquelles se mêlent même des visions de l'au-delà, ou *la Parade amoureuse* (1894), livre étrange et peu compréhensible dans l'ensemble.

Ainsi, les deux influences — naturalisme et symbolisme — qui s'étaient exercées sur les débuts de Paul Adam, loin de s'annihiler, comme on l'aurait pu croire, se renforcèrent et, par leur fusion, donnèrent naissance à une personnalité vigoureuse et originale. On en peut suivre la formation dans une série d'œuvres variées, où Paul Adam partagea les fantaisies de son imagination ardente entre la description des mœurs contemporaines (*le Mystère des foules* [1895], *les Cœurs nouveaux* [1896], *l'Année de Clarisse* [1897], *les Tentatives passionnées* [1898]), l'évocation des époques lointaines (*Princesses byzantines* [1893], *Basile et Sophia* [1899]) et les anticipations des mondes futurs (*Lettres de Malaisie* [1897]). Du premier groupe il sied de détacher *le Mystère des foules,* pour la conception transformiste du monde qui s'y révèle et l'étonnante description de guerre qui clôt le livre, et aussi *l'Année de Clarisse,* à cause des suggestions, d'apparence parfois paradoxale, mais toujours ingénieuses, que l'auteur émet sur diverses questions de morale, d'art et de littérature. Signalons, notamment, un intéressant plaidoyer en faveur de l'Armande des *Femmes savantes.* Les *Lettres de Malaisie* sont la description d'une société future fondée sur la science et réalisant en partie les théories du marxisme. Cette république aristocratique, régie par des savants hardis, est ingénieusement conçue; pourtant, à examiner de trop près ce livre, on y saisirait un des défauts de Paul Adam : esprit encyclopédique et d'une curiosité infatigable, sollicité par tous les problèmes, par toutes les sciences, il voulait tout connaître, tout explorer. Mais cette curiosité même, par son étendue et sa mobilité, lui interdisait de rien approfondir. Son information était donc souvent hâtive, superficielle, et ses sources n'étaient pas toujours très sûres. Il est vrai qu'il y suppléait par une rare faculté d'intuition.

Quant aux évocations historiques des *Princesses byzantines* et de *Basile et Sophia*, comment surprendraient-elles, chez un écrivain doué d'une imagination si riche et si puissante ? N'était-il pas naturel qu'il allât chercher dans le passé un supplément d'images pittoresques ? Et il ne faut pas s'étonner, non plus, qu'entre toutes Paul Adam ait choisi de préférence l'époque byzantine : conflits tumultueux d'idées, désordre politique propice aux révolutions et aux soulèvements de foules, antagonisme des croyances, bigarrure des cultes, somptuosité du décor et, par-dessus tout cela, caractère morbide d'une société en décomposition, voilà ce qui attirait Paul Adam vers Byzance et ce qu'il s'est efforcé de ressusciter dans ses livres. Il y a réussi avec bonheur : il possédait, en effet, le sens de l'histoire, le don de restituer aux choses du passé leurs couleurs et leurs figures ou, du moins, de leur en prêter qui fussent en harmonie avec ce que nous en savons. Même, certaines crudités — pour lesquelles Paul Adam ne manquait pas de complaisance — ajoutant à l'intensité des peintures, les rendent plus vivantes. La critique qu'on pourrait, cependant, adresser à l'évocateur de Byzance est de recourir à des procédés d'accumulation qui, sous prétexte de synthèse, aboutissent souvent à de la confusion : ce sont moins des reconstructions que des entassements. Il a été plus heureux dans *la Bataille d'Uhde* (1897), où, s'essayant au roman militaire, il annonce déjà le brillant et vigoureux auteur de *la Force*.

Dans tous ces ouvrages, d'un caractère si varié, Paul Adam révélait, comme historien, sociologue ou analyste, les divers aspects de sa personnalité. On lui reprochait, néanmoins, à bon droit d'en éparpiller les éléments en des œuvres, assurément pleines de promesses, mais dont aucune n'était entièrement représentative de son talent ; on se demandait même s'il parviendrait à réagir contre cette fâcheuse dispersion. Il y parvint, cependant, et, en 1899, inaugura une série : *le Temps et la Vie*, où il se mit tout entier et qui comprend ses meilleures productions ; ce sont : *la Force* (1899), *l'Enfant d'Austerlitz* (1902), *la Ruse* (1903), *Au soleil de juillet* (1903).

C'est dans sa propre famille que Paul Adam avait trouvé les matériaux de ces livres. Son grand-père, en effet, qui s'était engagé en 1802 au camp de Boulogne, avait pris part à toutes les campagnes de l'Empire et était devenu, sous la monarchie de Juillet, colonel de la garde nationale. « C'est sous la dictée de ma mère, reconnaissait Paul Adam, que j'ai écrit le plan de *la Force*, de *l'Enfant d'Austerlitz*, de *la Ruse*, livres successifs d'une famille française entre 1800 et 1830. » Tel est, en effet, le but qu'il s'était proposé ; a dessein, l'auteur n'a pas mis en scène des personnages d'exception : le colonel Bernard Héricourt, le héros de *la Force*, comme ses descendants, qui figurent dans les autres épisodes, appartient à l'humanité moyenne ; ils représentent, les uns et les autres, le sens commun appliqué au jugement des diverses époques qu'ils traversent. Ce sont, d'ailleurs, ces époques mêmes, plus que les individualités, qui s'y meuvent, qui sollicitent Paul Adam ; il les peint sous leurs traits les plus caractéristiques et en dégage en même temps la philosophie. En louant l'art du conteur et sa science du pittoresque — qui apparaît particulièrement dans les récits de bataille de *la Force* — il faut surtout savoir gré à Paul Adam d'avoir si exactement recomposé l'atmosphère propre de chaque période, atmosphère d'ivresse guerrière et de force confiante en soi sous l'Empire, de dissimulation et de ruse sous la Restauration, d'aspirations généreuses au moment de la révolution de Juillet.

Après avoir ainsi affirmé sa maîtrise, Paul Adam continua, par un persévérant labeur, qui se soutint jusqu'à la fin, d'accroître sa production. Il se renouvela peu, cependant : *le Troupeau de Clarisse* (1904), *Clarisse et l'Homme heureux* (1907) sont une suite de *l'Année de Clarisse ; les Feux du Sabbat* (1907) rappellent *Etre ; Irène et les Eunuques* (1907), *l'Icône et le Croissant* (1908) sont une réplique des précédentes évocations byzantines. Pourtant, il convient de mentionner *le Serpent noir* (1905), dont le titre est emprunté à un passage de *Zarathoustra* et qui met en conflit la morale du christianisme et celle du nietzschéisme ; *les Lions* (1906), qui méritent pour l'ampleur des peintures de figurer auprès de *la Force ; la Ville inconnue* (1911) et, surtout, *le Trust* (1910), œuvre dense et touffue, dont l'action se transporte tour à tour en Amérique, aux Antilles, dans le Dauphiné, en Egypte, et qui, dans une suite de visions tumultueuses, exalte la puissance de la grande industrie moderne. Le dernier roman de Paul Adam, *Stéphanie* (1913), fut écrit alors que l'auteur songeait à briguer à l'Académie française le fauteuil auquel il pouvait légitimement prétendre : le livre se ressent de ces préoccupations académiques.

Outre sa production romanesque, Paul Adam, qui alimentait également de ses brillantes chroniques nombre de journaux et de revues, a laissé plusieurs études de sociologie et de morale. Dans *la Critique des mœurs* (1893), *le Triomphe des médiocres* (1898), *l'Art et la Nation*, *la Morale de l'amour*, *la Morale des sports* (1907), *l'Impérialisme et la Morale des peuples*, *la Morale de l'éducation* (1908), *la Morale de la France*, *la Morale de Paris*, *le Malaise du monde latin* (1910), il a dit son mot sur les grandes questions qui intéressent nos sociétés modernes. On peut retenir, par exemple, en politique, sa croyance au gouvernement des idées, ses revendications en faveur de la prépondérance des élites. Pendant la guerre, *Dans l'air qui tremble* (1916) et *la Terre qui tonne* (1917) attestèrent ses patriotiques préoccupations.

Ayant pu — tardivement — réaliser ses rêves de jeunesse, Paul Adam a visité une partie de l'Afrique et les deux Amériques. Il en a rapporté des impressions très personnelles, qu'on retrouve pittoresquement notées dans *les Vues d'Amérique* (1906) et *les Visages du Brésil* (1915).

Enfin, il s'est également essayé au théâtre avec trois œuvres : *l'Automne*, drame social, écrit avec G. Mourey (1893) ; *le Cuivre*, en collaboration avec A. Picard (1897), pièce vigoureuse et originale, mais, confuse, qui mêle l'idéologie à la satire financière et où reparaît, avec un relief plus accusé, l'Anne ibsénienne du *Mystère des foules ; les Mouettes*, représentées à la Comédie-Française (1906), qui reprenaient le sujet du *Serpent noir*. Quoique ces drames ne soient point sans mérite, il est manifeste que Paul Adam n'avait pas les dons d'un homme de théâtre : sa pensée, noyée dans un bouillonnement d'idées entre lesquelles il ne se résignait pas à faire un choix, était difficilement suivie par le spectateur, que déroutait encore l'impressionnisme de son style. Le théâtre est un art de synthèse, et Paul Adam, dominé par l'esprit d'analyse, ne pouvait y réussir. Ses tentatives furent, du moins, honorables.


Paul Adam. (Phot. Manuel.)

Formulant sur Paul Adam un jugement d'ensemble, J. Lemaître lui reconnaissait « une intelligence hardie jusqu'au défi, une sensibilité vibrante jusqu'à la douleur, une imagination bouillonnante jusqu'à en être fumeuse ». Ce sont là, excellemment définis, les traits essentiels de cet écrivain. D'un intellectualisme débordant, épris de la vie et de ses diverses manifestations, séduit par toutes les nouveautés, fussent-elles des utopies, Paul Adam a traduit dans ses livres les multiples impressions que lui suggéraient ses observations, ses réflexions ou ses lectures. Il les jetait le plus souvent pêle-mêle, leur laissant toute leur spontanéité ; de là le caractère hâtif et improvisé de ses livres, mais aussi leur mouvement et leur couleur. Il y a chez lui un réel lyrisme, qui s'émeut particulièrement au spectacle de notre société contemporaine, avec ses dépenses d'énergie, ses conquêtes scientifiques, son effort incessant pour asservir les forces de la nature. Non seulement Paul Adam a essayé de reproduire dans ses romans le rythme fiévreux et précipité de la vie moderne, mais il en a célébré la spéciale beauté, en glorifiant l'effort surproducteur, les découvertes de la chimie, les merveilles de l'électricité. Il s'est fait véritablement le poète du machinisme et de la science industrielle.

Ce goût pour le mouvement et l'énergie a conduit, en outre, Paul Adam à s'intéresser plus aux collectivités qu'aux individus ; il a — et c'est une de ses principales originalités — substitué au roman de l'individu le roman de la foule. Zola, dira-t-on, l'avait fait avant lui. Sans doute, mais l'auteur de *Germinal* peignait surtout l'aspect extérieur des masses, par l'accumulation des détails, l'amoncellement des traits pittoresques et descriptifs. Paul Adam, lui, s'est efforcé de pénétrer jusqu'à l'âme des foules ; c'est elle qu'il évoque et fait revivre dans ses scènes de batailles, d'émeutes ou d'usines. Il a recours, pour ces évocations, à un style rapide, quoique chargé de matériaux, tourmenté, grimaçant même, hérissé de tournures elliptiques, d'expressions recherchées, de mots abstraits, de néologismes. S'il arrive ainsi à noter les nuances les plus fugitives, c'est trop souvent au détriment de la clarté et de la pureté de la langue ; on souhaiterait des couleurs moins brutales, moins de lourdeur et, surtout, plus d'ordre et plus d'harmonie. Il faut, d'ailleurs, reconnaître que cette manière d'écrire est une survivance des habitudes que Paul Adam avait contractées lors de son passage parmi les symbolistes ; il est seulement regrettable que la rapidité de sa production ne lui ait pas permis de s'en corriger. Mais ce défaut n'est-il pas, en somme, chez Paul Adam, l'affirmation de sa personnalité, et l'auteur de *la Force* eût-il pu, sans renoncer à être lui-même, s'astreindre à une discipline de sagesse, de mesure et de purisme qui n'était point dans sa nature ?

Tel qu'il nous apparaît dans son œuvre, vaste, turbulente et inégale, avec ses fautes de goût, ses outrances, son mélange de rudesse et de préciosité, Paul Adam n'en reste pas moins un des tempéraments littéraires les plus complets et les plus curieux de notre temps. On exagère, certes, quand on le compare à Balzac ; mais on ne peut lui dénier une grande fertilité d'invention et une réelle puissance de pensée, servie par de remarquables dons de peintre et une abondante richesse de lyrisme. Tout à l'ardeur de ses convictions, il s'était fait une haute idée du rôle de l'écrivain : « L'art, disait-il, est l'œuvre d'inscrire un dogme dans un symbole. » Aussi s'adresse-t-il plus volontiers au cerveau qu'au cœur. Si ses livres y perdent en grâces et en séductions, par contre, on est assuré d'y trouver autre chose que de simples agréments de style, voilant mal l'indigence de la pensée. Rien de ce qu'a écrit Paul Adam n'est banal ou vide. C'est ce que doivent reconnaître ceux-là même qui supportent mal les libertés et les maladresses de l'écrivain, et c'est ce qui assure à Paul Adam une place estimable parmi les romanciers de sa génération. — F. GUIRAND.

Américains chez nous (LES), comédie en 3 actes, d'Eugène Brieux, représentée pour la première fois sur la scène du théâtre de l'Odéon le 9 janvier 1920.

L'action, au Ier acte, se passe dans un salon du château habité par M. Charvet. C'est après la guerre de 1914-1918. Il est veuf, il vit avec sa fille Henriette, âgée de trente-deux ans ; il a un fils, Henri, qui s'est glorieusement conduit pendant les hostilités. La contrée est encore remplie de formations sanitaires américaines. Un jeune Américain, M. Schmitt, est devenu l'ami de la maison. Il vient d'annoncer l'arrivée à l'hôpital voisin d'une nouvelle équipe de médecins et d'infirmères. Schmitt est le type de l'Américain jovial, actif, pratique, décidé, aimant à la fois les affaires et les enfants. Nous le voyons traiter un achat de terrain et, l'instant d'après, instaurer une partie de foot-ball avec un petit voisin, dont la sœur a eu, pendant la guerre, un stoïcisme admirable. Schmitt se désole, en parcourant le parc et le domaine de M. Charvet, de voir tant de terrain perdu, alors qu'on pourrait en tirer un meilleur profit. Il fait honte à M. Charvet à sa fille de laisser improductives ces terres, dont le rendement intensif procurerait aux paysans du travail, des ressources, les moyens de quitter leurs misérables chaumines pour habiter des maisons ouvrières de style moderne, confortables, hygiéniques, saines, claires. Il estime que c'est un crime de priver ces pauvres gens du bien-être auquel ils ont droit, pour respecter la symétrie des allées plantées d'arbres et de vains souvenirs du passé, auxquels les Charvet se cramponnent. Ce sont les grands arbres sous lesquels leurs ancêtres se sont promenés et ont rêvé ; c'est le pavillon où la mère allait travailler chaque jour à des ouvrages de dame ; c'est la vieille colonne du Chevalier, dont le granit effrité commémore le souvenir d'un chevalier : c'est un preux d'autrefois ; le respect s'incline devant ce cénotaphe qui abrite la mémoire anonyme et vide d'un inconnu. Des besoins d'argent décident M. Charvet à vendre tout ce terrain à Schmitt, qui, dès demain, commencera les travaux.

Pendant la lecture du contrat de vente, faite par un clerc de notaire, Schmitt a de grands accès d'hilarité, car le clerc bredouille en lisant rapidement et d'une façon inintelligible le texte de l'acte.

« Je ne comprends pas, dit Schmitt, n'allez pas si vite.

— Cela n'a pas d'importance, répond le clerc, ce sont de simples formules de style.

— Alors, si c'est inutile, pourquoi l'écrivez-vous ? » demande Schmitt, qui, ensuite, épluche les termes baroques du jargon notarial et conclut, non sans raison, que toute cette paperasserie est bien superflue et qu'un papier dûment signé suffit à constater que l'un a vendu et que l'autre a acheté.

Pendant ces tractations, se noue un drame sentimental. Henriette adore son frère Henri ; elle a rêvé de le marier avec une charmante voisine, la fille de M. Brémontier, propriétaire rural, qui a une jolie fortune. Ce mariage présente toutes les convenances ; leurs pères sont d'accord. Henri refuse : son cœur n'est plus libre, il a connu pendant la guerre une infirmière américaine, Miss Nelly, il l'aime, et ils se sont fiancés. M. Charvet, d'abord surpris, interroge. La jeune Américaine appartient à une famille très honorable de Chicago ; elle s'est conduite admirablement pendant la guerre, elle a été décorée, c'est un parti des plus acceptables. M. Charvet est obligé de s'incliner. Miss Nelly vient d'arriver avec la nouvelle équipe de l'hôpital voisin ; elle se présente chez les Charvet. On fait connaissance ; Henriette et Nelly peuvent espérer qu'elles s'aimeront comme deux sœurs. M. Charvet convient qu'avant la guerre un mariage dans ces conditions aurait été impossible, mais, après quatre ans, tout a changé, et il se résigne à cette union « à l'américaine ».

L'acte II se passe sur la terrasse du château. Le décor est charmant ; on voit l'amorce des grandes avenues du parc et, au lointain, les souples ondulations des belles prairies.

Nelly cause avec son fiancé; elle dit ses projets. Sa mère a fondé à Chicago un grand hôpital; Henri est étudiant en médecine, il sera le docteur de cette institution. Elle en a déjà téléphoné la nouvelle et, avec une précipitation tout américaine, elle a annoncé son mari comme un docteur bactériologiste, membre de l'Académie de médecine. C'est aller un peu loin! Henri, ahuri, se laisse faire. Henriette aussi subit l'ascendant de cette jeune personne active, qui lui a fait remplacer ses robes provinciales par des toilettes plus modernes. Henriette éprouve une grande tristesse : elle discerne chez Nelly ce despotisme que les femmes américaines imposent à leur mari; elle en veut à cette femme, qui ne saura peut-être pas aimer son frère autant qu'elle.

Cependant, Schmitt a déjà fait établir ses projets de transformations. Aux objections de Charvet et de sa fille, attachés aux souvenirs du passé, il oppose la nécessité et le devoir de substituer désormais des progrès aux souvenirs, de regarder l'avenir et non le passé, de porter leurs regards en avant, non plus en arrière. La civilisation américaine entre en conflit avec la nôtre. Schmitt défend la sienne avec des arguments qui ne sont pas dénués de force.

Au conflit économique succède le conflit sentimental. C'est un véritable duel qui s'engage entre les deux futures belles-sœurs.

Henriette plaide pour les sentiments de la famille. Nelly s'en moque. « Je ne pleure jamais », dit-elle. « Je ne vous envie pas », répond Henriette.

Elle a des frémissements de révolte devant cette jeune fille qui appartient à un pays où les enfants ne connaissent pas le respect des parents et des traditions, où le père et la mère n'ont pas leurs photographies dans la chambre de leurs progénitures et sont relégués à l'étage, quand la fille de la maison reçoit ses amis au rez-de-chaussée.

Quand Henriette apprend que Nelly a l'intention d'emmener son mari à Chicago, elle éclate en sanglots devant la jeune Américaine.

Celle-ci, habituée à voir les fils quitter la maison pour s'en aller faire leur vie, est stupéfaite devant cette douleur et ces sentiments dans lesquels elle n'entre pas. La querelle s'aigrit, et Henriette prend de la haine pour cette jeune fille insensible, dont la tête asservit le cœur et qui, déjà, domine son fiancé de toute son autorité et de toute sa froideur.

Le IIIe acte nous montre la même terrasse du château, mais combien bouleversée! Schmitt a commencé à travailler, les grands arbres sont abattus, et Henriette pleure en voyant ces chênes séculaires s'incliner tristement sous les coups de hache et sous les coups de mine. La colonne du Chevalier est à terre, des poteaux et des fils de télégraphe et de téléphone sillonnent la perspective, hier encore gracieuse et paisible, du domaine familial. Des hangars se sont élevés, de grandes cheminées hérissent et enfument l'horizon; les Charvet sont désolés.

Schmitt ne réussit pas aussi vite qu'il l'espérait. Il croyait pouvoir plier les paysans et les ouvriers aux méthodes américaines, au rendement intensif du machinisme, à la doctrine du « taylorisme »; mais l'ouvrier français répugne à ce genre de travail impersonnel, anonyme et machinal. Jadis, Ruskin déplorait l'apparition des premières machines et regrettait le temps où l'artisan faisait lui-même tout l'objet fabriqué en lui imprimant sa personnalité et la marque de son tempérament et de son caractère. Aujourd'hui, explique un contremaître, l'ouvrier aime à mettre la dernière main à son travail, à donner, de lui-même et avec une sorte de coquetterie, le dernier coup de lime pour fignoler et parfaire : c'est sa signature qu'il met à son ouvrage.

Les machines américaines ne laissent plus place à aucune personnalité; les ouvriers n'en veulent pas, et ils se mettent en grève. Cependant que le conflit s'aigrit à l'usine, le drame s'assombrit dans la famille : Henri doit partir demain avec sa fiancée; le mariage ne se fera même pas dans la maison familiale, mais là-bas, au loin, à Chicago. Ce départ est un deuil pour la famille Charvet; heureusement qu'à la fin tout s'arrange : Schmitt laissera aux ouvriers plus de jeu et de liberté dans leurs méthodes de travail; Henri ne partira pas; son départ, à l'heure où la France meurtrie et dévastée a besoin de tous ses enfants, lui apparaît comme une désertion; il estime qu'il est de son devoir de rester, et c'est lui qui ramène la paix parmi les paysans agités.

Nelly est frappée de ce que Henri lui montre comme un devoir; elle n'insiste plus. Le jeune ménage restera là, le mariage se fera au château, Henriette ne perdra pas son frère, et tous finiront, il faut l'espérer, par vivre en bonne intelligence.

Ce drame est intéressant, en proportion même de toutes les graves questions qu'il agite et qu'il soumet à nos réflexions. C'est le conflit économique et sentimental qui éclate entre deux races soudain rapprochées l'une près de l'autre. L'auteur ne peut prendre un parti décisif, car nous avons bien des torts, et la leçon que nous donnent les Américains est souvent méritée : nous sommes lents, compliqués, retardataires, routiniers. L'Américain est prompt, décidé, énergique, rapide dans ses conceptions et dans leur exécution.

Il blâme nos complications administratives, notre paperasserie, l'usage immoral de doter les jeunes filles et de faire hériter les enfants; il a beau jeu pour prêcher le travail, l'énergie, la poursuite inlassable et courageuse de tous les progrès; mais l'assaut qu'il mène contre nos habitudes sentimentales nous semble avoir quelque chose de brutal et d'irrecevable.

L'amour de la famille, le culte des ancêtres, la religion des souvenirs sont chez nous des éléments sacrés. Si les Américains ne les connaissent pas et ne les comprennent pas, c'est qu'ils sont un peuple jeune et nouveau venu. Ils n'ont ni traditions, ni passé; leur indifférence insensible se heurte contre notre mentalité, fondée sur quinze siècles de vie familiale. D'ailleurs, Brieux aurait pu noter ce trait de caractère chez les Américains : ils ressentent vivement la nostalgie du passé qui leur manque; on s'en aperçoit dans leurs musées, à voir le soin avec lequel ils recueillent les reliques les plus insignifiantes de leur passé récent et de tous leurs héros de la guerre de l'Indépendance, comme aussi leur curiosité avide, qui fait d'eux les acheteurs les plus intrépides de tous les bibelots anciens et de tous les objets d'art qui rappellent le moyen âge ou le XVIIIe siècle.

Ils suppléent par l'imagination au besoin de retrouver l'autrefois, et, si toutes les préoccupations pratiques sont orientées vers l'avenir, on y sent toujours un vague regret d'un passé qu'ils n'ont pas vécu.

La pièce de Brieux est riche en observations, en aperçus et en problèmes. La thèse y ralentit parfois l'action, qui s'arrête, pour faire place à des conférences contradictoires, mais l'idée est aussi un personnage dramatique; elle a ici son rôle, son action et son intérêt. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Rouer *(Henriette Charvet)*, Nivette *(Nelly)*, Guéreau *Marie Bonin;* et par MM. Coste *(Schmitt)*, Debucourt *(Henri Charvet)*, Maxime Léry *(M. Charvet)*, Darras *(M. Brémontier)*, Barley *(Ringau, clerc de notaire)*, Drain *(Pierre Bonin, ouvrier)*.

Anglicisme (l') *et l'Anglo-Américanisme dans la langue française. Dictionnaire étymologique et historique des anglicismes*, par Edouard Bonnaffé. (Paris, in-8°.) — Le français d'aujourd'hui paraît encombré de mots anglais; il en renferme, en effet, un assez grand nombre et qui semble d'autant plus grand que ces mots anglais, pour la plupart adoptés à une époque assez récente, ont, plus que les mots empruntés aux autres idiomes, gardé toute leur physionomie étrangère. Les termes italiens ou espagnols, introduits dans notre langue aux XVIe et XVIIe siècles, ont, depuis longtemps, pour la plupart, pris une physionomie française. Les mots anglais, au contraire, entrés timidement chez nous avant le XVIIIe siècle et d'abord dissimulés sous un air français, arrivent dès lors en foule assez compacte et conservent en général leur aspect britannique. Les puristes que cette invasion afflige peuvent se consoler en songeant qu'elle se produit aussi largement dans le sens inverse. Il suffit de lire un roman anglais contemporain ou de feuilleter un dictionnaire anglais récent, pour constater combien sont nombreux les mots et expressions de français moderne employés couramment par nos voisins. On y trouve des locutions telles que : *à la carte, à la française, à la mode, amende honorable, amour propre, à outrance, à pied, au contraire, au courant, au fait, au naturel, au revoir, avant-courrier, esprit de corps, rendez-vous, tête-à-tête*, etc.

Mais venons aux mots anglais ou anglo-américains entrés dans l'usage français. Edouard Bonnaffé en a établi un inventaire très complet et sous la forme la plus commode, qui est celle d'un dictionnaire. Pour chaque mot, il donne la forme employée en France, la forme anglaise pure, l'étymologie, la définition et, ce qui est peut-être le plus méritoire, des exemples dont la source est indiquée et où les noms d'écrivains célèbres voisinent avec les journaux de sport ou les revues industrielles. Il reproduit, autant que possible, les exemples les plus anciens qui permettent de constater la date à laquelle un mot est entré dans la langue.

Dans son Introduction, l'auteur esquisse les différentes méthodes suivant lesquelles on peut encore étudier les anglicismes. La méthode chronologique, si elle était toujours possible, serait assez intéressante. Il est curieux que le premier mot anglais dont on constate l'introduction — au XIIe siècle — est le mot *sterling*, tant il est vrai que l'importance du change ne date pas d'aujourd'hui. « De trente mille livres d'esterlins en deniers », dit Garnier de Pont-Sainte-Maxence dans son *Saint-Thomas*, qui est de 1194. Au XIIIe siècle, nous voyons apparaître dans la littérature la bière anglaise, l'*ale* blonde; et, pendant un temps, les Français, incorporant au mot *ale* l'adjectif *good*, parlent de la *goudalle*. « Voulez-vous, dit encore Palsgrave en 1530, mesler du vin avec de la goudalle? » En même temps, se montre le *hadot* — aujourd'hui nous disons à l'anglaise *haddock*, — cet églefin qui, fumé, constitue un solide appoint dans le breakfast. Au XIVe siècle, citons : *alderman, hanebane* (jusquiame), *haquenée, milord, estrope;* au XVe, *aubin, carisel;* au XVIe, *dogue, écore, héler, mauve* (mouette), *ramberge, shelling* et le mot *falot*, qui, chez nous adjectif signifiant « cocasse », vient, par une singulière altération de sens, du substantif anglais *fellow*, compagnon. Rabelais emploie le terme dans son sens étymologique : « Pren Millort Desbitis, car il est goud fallot », c'est-à-dire *good fellow*, bon compagnon.

Au XVIIe siècle, la puissance de l'Angleterre, principalement navale, est établie, et les mots anglais — entre autres, les termes maritimes — commencent à pénétrer chez nous avec plus d'abondance. Choisissons un exemple amusant, qui rappelle le cas de la « goudalle ». Un voyageur, Boullaye-le-Gouz, écrit en 1653 : « *Bolleponge* est un mot anglais, qui signifie une boisson dont les Anglais usent aux Indes. » C'est la première apparition, en France, du « bol de punch ». Mais c'est du XVIIIe siècle que date véritablement l'anglomanie. Nos écrivains : Voltaire, Montesquieu, Diderot, l'abbé Prévost admirent sans réserve les institutions anglaises, et les mots anglais, à la suite des idées, arrivent en foule. Aux XIXe et XXe siècles, avec l'extension coloniale de l'influence anglaise, avec le progrès des communications, la multiplication des échanges commerciaux, l'importation des termes anglais est, comme dit l'auteur, un véritable « envahissement ».

Si l'on abandonne le point de vue chronologique, pour considérer les différentes formes de l'activité humaine, on peut faire encore quelques constatations utiles. Dans son Introduction, Ed. Bonnaffé donne le relevé complet des anglicismes classés par ordre de matières. La plus grande place est occupée, naturellement, par les termes de sport : la chasse, les courses, l'hippisme, le tir, la natation, le canotage, le yachting, la boxe, le cricket, le tennis, le golf, le foot-ball, etc. Ces emprunts ont d'abord été l'œuvre de la société mondaine; puis, peu à peu, par la vogue croissante des sports et grâce à la diffusion des journaux sportifs, les termes anglais se sont répandus dans les milieux populaires. Ils subissent parfois, du reste, d'étranges altérations de sens ou de forme. Quand on dit qu'on « fait du footing », pour exprimer simplement qu'on fait une promenade à pied, on donne au mot *footing* (de *foot*, pied) un sens qu'il n'a jamais eu en anglais, où il signifie « base, point d'appui » et, au figuré, le « pied » sur lequel on est dans le monde. Le verbe anglais *to pull up* signifiant « arrêter » (un cheval, en relevant les rênes), on commet couramment, en France, un contresens formel, quand on dit — en argot — *pullupper* ou *pouleuper* ou *pouloper*, pour dire galoper ou, au figuré, procéder rapidement.

Après les sports, viennent les termes de navigation, d'agriculture, les races de chiens, de poules; puis les mets, les vêtements, les tissus surtout (*cellular, cheviotte, coating, corkscrew, covert-coat, homespun, jersey, lasting, liberty, mohair, oxford, sealskin, shirting, tennis, tweed, twill, twine, whipcord*, etc.), la carrosserie, la métallurgie, l'électricité, la finance, le journalisme, la politique, sans oublier la danse (*cake-walk, fox-trot, one step*, etc.).

Les mots anglo-américains — une centaine environ — forment une classe à part. On y trouve des termes empruntés soit à la vie pittoresque des prairies et du Far-West (*squaw, wigwam, tomahaw, canoe, scalper, squatter, trappeur, bowie-knife, pemmican, lyncher, prospecter, cow-boy, ranch*), soit, au contraire, aux usages des grandes villes de l'Est (*dollar, barman, rocking-chair, maryland, cocktail, boston* et *poker* [jeux], *sleeping-car, pullmann-car* et *télescoper, barnum, boom* et *bluff, trust, pool, corner* et *dumping*, qui supposent une conception spéciale des problèmes économiques; *building, sky-scraper* et *elevator*, sans oublier le masticatoire *chewing-gum*, adopté par tous nos gamins, le camarade *browning*, instrument de paix sociale et le *jazz-band*, qui est une des *attractions* de nos *dancings*.

Si l'on en croit l'auteur de cet ouvrage, la guerre et la longue camaraderie des Français avec les Anglais et les Américains n'auraient pas fait entrer dans l'usage autant de mots vraiment nouveaux qu'on aurait pu d'abord le supposer. On peut seulement citer des expressions comme *caterpillar, lorry, tank, no man's land, sammy* et *yank*. Elle aurait surtout contribué à répandre des mots déjà connus comme *nurse, khaki, tommy* et aussi à enrichir de certains de ces mots étrangers le domaine sans cesse accru de l'argot. On ne fait plus ses affaires, mais son *bizness* (angl. *business*); une chose luxueuse est *palace* (angl. *palace*, grand hôtel), et ce qui était *chic* est devenu *rider* (de *gentleman rider*). On n'est ni bien ni mal, *afnaf* (angl. *half and half*, mélange par moitié de deux bières différentes : *ale* et *stout*, par exemple). Mais tout cela est passager, comme l'argot lui-même.

Une autre question a son intérêt : c'est celle des modifications morphologiques que subissent les mots anglais ou américains avant de s'installer dans l'usage français. A ce point de vue, on peut distinguer avec Ed. Bonnaffé différents traitements :

1° Le mot anglais garde son orthographe intégrale : c'est, en général, le cas des derniers venus. Depuis le XIXe siècle, on se pique de mieux connaître les langues et de conserver aux mots leur physionomie étrangère. Exemple : *bill, gentleman, jockey, jury, meeting, pick-pocket, plum-pudding, steeple-chase*.

2° Le mot anglais prend une forme française, qui le transcrit phonétiquement. Exemple : *rosbif* (roast beef), *bifteck* (beef steak), *comité* (committee), *partenaire* (partner), *mildiou* (mildew).

3° Le mot anglais a subi une altération morphologique conforme aux habitudes phonétiques de notre langue : c'est le cas, en particulier, des mots le plus anciennement passés dans notre usage. Exemple : *boulingrin* (bowling green : pelouse [verte] pour jouer aux boules), *paquebot* (packet boat), *redingote* (riding-coat, vêtement pour monter à cheval), *contre-danse* (country-dance, danse de campagne), *bouledogue* (bull-dog), *bol* (que Brillat-Savarin écrit encore *bowl*).

4° Le terme anglais est entièrement traduit en français et, alors, il ne peut plus être question, à proprement parler, d'anglicismes ou d'américanismes, mais de néologismes français, désignant des choses anglo-saxonnes. C'est ainsi que *franc-maçon* traduit free mason ; *bas bleu*, blue stocking ; *gratte-ciel*, sky-scraper.

5° L'anglicisme prétendu est un mot hybride, produit barbare, qui n'est, en réalité, d'aucune langue, mais où l'élément anglais est prépondérant. Exemple : *blackbouler* (de l'anglais *black*, noir, et du français *boule*) ; ou les nombreux mots composés avec *self* (soi-même), qui tend à remplacer l'élément grec *auto* dans certains mots techniques : *self-allumeur*, *self-enfileuse*, etc...

6° Une catégorie qui mérite une attention particulière est celle des mots qui, venus directement chez nous d'une autre langue, du latin par exemple, pour leur sens habituel et principal, n'en viennent plus qu'indirectement et par l'intermédiaire de l'anglais, pour tel ou tel sens particulier. Ce sont seulement des anglicismes sémantiques. C'est ainsi que *adresse*, substantif verbal de *adresser*, prend à l'anglais *address* son sens de harangue adressée au chef de l'Etat. *Combinaison*, du lat. *combinatio*, relève de l'anglais *combination* dans le sens de vêtement de dessous qui « combine » la chemise et le pantalon. *Distant* vient du latin *distans* ; mais, quand nous parlons d'un homme distant (qui prévient la familiarité), c'est sous l'influence de l'anglais *distant*. *Importation* et *exportation*, en dépit de leur première origine latine, nous viennent de l'Angleterre, sous l'égide de Montesquieu. *Lecture*, employé dans le sens de conférence (Baudelaire, Taine, etc.), est un anglicisme. Un néologisme qui commence à se répandre, c'est l'emploi de *réaliser* dans le sens de : se rendre compte, se figurer. « On *réalisera* combien un agrandissement est nécessaire », écrivait P. Bourget dans *Outre-Mer*, dès 1895 : c'est la transcription de l'anglais *to realize*. *Sentimental*, qui a l'air de dériver tout uniment du français *sentiment*, est dû à l'anglais *sentimental*, mis à la mode par le succès du *Voyage sentimental* (*the Sentimental Journey*) de Laurence Sterne.

7° Très voisine est la classe des mots que les Anglais nous avaient autrefois empruntés et que nous leur empruntons à notre tour, mais quelque peu modifiés et pour la forme et pour le sens. Nos économistes, au XVIIIe siècle, acclimatent chez nous le mot anglais *budget*, mais celui-ci n'est autre chose que l'ancien français *bougette*, petit sac. Le « confort moderne » dérive de l'anglais *comfort*, qui est lui-même notre ancien mot *confort*, signifiant : ce qui *réconforte*. La *fashion*, la mode élégante, est une adaptation du français *façon*. L'*humour*, cet aspect, si difficile à définir, de l'esprit anglais, est notre mot *humeur*, qui nous revient avec un sens tout spécial ; encore faut-il tenir compte de nombreux exemples du XVIIe siècle, où il a déjà le sens de penchant à la plaisanterie.

> Cet homme a de l'humeur. — C'est un vieux domestique
> Qui, comme vous le voyez, n'est pas mélancolique,

dit Corneille dans *la Suite du Menteur*. Nous appelons *mess*, d'après l'anglais, la table des officiers. Or *mess* est notre mot *mets*, spécialisé dans une signification très particulière. *Raout*, réception mondaine, transcription phonétique de l'anglais *rout*, se ramène à l'ancien français *route*, signifiant « bande ». Ce mot si employé de *sport* est notre ancien français *desport* (XIIe siècle), substantif verbal de *desporter* ou *déporter*, qui a le sens d'amusement ; au reste, au temps de Shakespeare, *sport* a encore le sens d'« amusement ». *Tunnel* est le vieux français *tonnel*, *tonnelle*, tonneau. De même que le jeu de tennis semble dériver du jeu de paume français, le mot *tennis*, qu'on trouve dans une ballade de Gower (1400) sous la forme *tenetz*, ne serait autre que le mot français *tenez*, employé par le joueur au moment où il sert la balle. Le *caddie*, le jeune garçon chargé de porter les *clubs* du joueur de *golf* et qui figure, joufflu et goguenard, sur mainte estampe sportive, est, étymologiquement, un *cadet*. En somme, tous ces emprunts sont d'inconscientes reprises.

Il vaut la peine de rappeler, avec Ed. Bonnaffé, l'étymologie assez curieuse d'un certain nombre de ces mots anglais, que nous rencontrons à chaque instant dans notre conversation. Le terme hippique de *canter*, qui désigne un petit galop paisible, vient, dit-on, de Canterbury, parce que les pèlerins se rendaient autrefois, à cette allure, au sanctuaire de Saint-Thomas-de-Cantorbéry. Cette étymologie n'est pas sans analogie avec celle de notre mot *prélasser*, marcher comme un *prélat*. Le *grog*, boisson devenue universelle, est originairement le surnom donné à l'amiral anglais Vernon, qui, en 1740, obligea les marins de son escadre à mettre de l'eau dans leur rhum, et ce surnom lui venait de ce qu'il portait d'ordinaire un habit de *grogram* (en français *gros grain*). Le *lord* est, de par l'étymologie, le « gardien du pain » (anglo-saxon *hláford*) et la *lady*, la pétrisseuse de pain (anglo-saxon *hlaefdige*) ; voilà, au moins, un commencement bien patriarcal. Le mot *pamphlet* — qui, du reste, en anglais, désigne toute espèce de brochure sans que le sens de libelle satirique y soit nécessairement attaché — est une altération de *Pamphilet*, nom populaire d'une comédie latine du XIIe ou du XIIIe siècle, intitulée *Pamphilus, seu De amore*. Le *pedigree*, ou généalogie (d'un cheval), est une altération du vieux français *pied de grue*, parce que, autrefois, en Angleterre, sur les registres officiels, les ramifications d'une généalogie s'indiquaient à l'aide d'une marque de trois traits divergents, comme les doigts d'un échassier. *Pudding* aurait été peut être originalrement apparenté avec notre classique *boudin*, bien qu'aujourd'hui les deux choses ne se ressemblent guère ; c'était, du moins, l'avis de l'éminent lexicographe Murray. Enfin, pour ne pas oublier l'américanisme, le mot *yankee* pourrait bien (car la question est douteuse) n'être qu'une corruption peau-rouge d'*English* ou *Anglais*.

Dans un domaine plus terre à terre et plus moderne, ceux qui portent des chaussures en *box-calf* et qui se demandaient avec inquiétude ce que pouvait être ce « veau en boîte » sauront qu'il s'agit simplement d'une marque de fabrique, propriété de White frères (Boston E. U.), représentant un veau dans une boîte.

Si l'on songe, maintenant, à examiner l'utilité plus ou moins grande de ces emprunts, on sera amené à conclure qu'il y a là une question d'espèce et que, s'il est difficile de les justifier tous, il l'est encore bien plus de les condamner en bloc. Nous ne parlerons pas de mots qu'Ed. Bonnaffé fait figurer dans son dictionnaire et qui, comme il le reconnaît lui-même, ne sont pas, à proprement parler, des anglicismes : de mots comme *Broadway*, grande voie de New-York, ou le *Strand*, large rue de Londres, qui sont, en réalité, des noms propres ; ni de termes philosophiques, techniques, scientifiques, comme *panthéiste*, *panorama*, *électron*, *éocène*, *pliocène*, *palladium*, qui, pour avoir été forgés par des savants ou des publicistes anglais, n'en sont pas moins des mots grecs. Ne considérons que les mots d'origine vraiment anglaise. Parmi ceux-ci, les uns ont conquis droit de cité depuis longtemps, et nul ne songe à suspecter la naturalisation de *bifteck*, de *cabine*, de *chèque*, de *dogue*, de *flanelle*, de *rail*, etc. D'autres sont inutiles. On ne voit guère pourquoi nous dirions *tailor* pour « tailleur » ou *hair-dresser* pour « coiffeur ». Ce genre d'élégance ne convient qu'aux devantures des boutiques, qui supportent bien des choses. En revanche, quand un mot anglais exprime un usage qui n'a pas d'équivalent chez nous, il n'y a souvent que des inconvénients à vouloir le traduire. Quand on appelle *agrégé* le *fellow* d'un collège d'Oxford, on donne une idée très inexacte d'une institution qui n'existe pas chez nous. Il en serait de même, dans une catégorie différente, pour des mots tels que *attorney*, *solicitor*, *sherif*, *constable*, auxquels il y a intérêt à conserver leur physionomie propre. Reconnaissons, du reste, que l'aptitude illimitée de l'anglais à former des mots composés d'une longueur modérée (à la différence de l'allemand, qui en crée d'interminables), tels que *dry-farming*, *choke-bore*, *block-system*, *boy-scout*, *bow-window*, *folk-lore*, présente dans le langage technique une commodité incontestable en épargnant les périphrases et que, d'autre part, le goût de cette même langue pour les mots courts et, en particulier, pour les monosyllabes, offre, dans les circonstances où l'on ne perd point de temps, par exemple, dans l'exercice des sports (*back*, *out*, *play*, *pull*, etc.), une autre sorte d'utilité.

Pendant la guerre de Cent ans, on appelait les Anglais des *godons*. *Godon* est l'altération de *God damn* = Dieu me damne, le fameux juron anglais. Trois cents ans après, Figaro dit encore : « Avec goddam, en Angleterre, on ne manque de rien. » Nos relations avec nos voisins ne sont plus du tout ce qu'elles étaient au temps de la guerre de Cent ans, et, depuis Figaro, le mot *goddam*, aussi désuet chez nous que mal considéré en Angleterre, a été remplacé par une provision singulièrement abondante de mots britanniques. Chacun a ses favoris et les emploie et, surtout, les prononce tant bien que mal. Le livre d'Ed. Bonnaffé, résultat d'une longue et consciencieuse enquête et d'une heureuse méthode, rendra service non seulement aux linguistes de profession, mais encore à tous ceux qui aiment à se rendre compte de ce qu'ils disent. — Louis COQUELIN.

arrow-root (*a-rô-routt*) n. m. (tiré de l'angl. et qui signifie *racine à flèche*, parce que les populations sauvages lui attribuaient des propriétés pour guérir les blessures faites avec des flèches empoisonnées). Nom sous lequel on désigne commercialement des fécules alimentaires produites par diverses plantes des pays chauds, appartenant aux familles des cannacées, zingibéracées, musacées, taccacées, dioscoréacées, aroïdées, convolvulacées et euphorbiacées.

— ENCYCL. L'arrow-root type est produit par le rhizome du *maranta arundinacea*, plante herbacée vivace, voisine des balisiers ou cannas de nos jardins et des bananiers ou musa.

Le nom de *maranta* vient de ce que cette plante fut dédiée à Bartholomeo Maranta, médecin de Venise, qui vivait au XVIe siècle.

Plusieurs espèces de *balisiers* ou *cannas*, voisines de celle qui est cultivée dans nos jardins de France, produisent aussi des rhizomes féculents, qui sont mangés cuits comme légume et desquels on peut extraire de l'*arrow-root*.

CANNACÉES. — Les *cannacées* sont caractérisées par des fleurs irrégulières en grappe terminale, composées d'un périanthe double ; l'externe herbacé a trois segments égaux, l'interne pétaloïde a trois divisions réunies en tube à leur base. Elles ont une seule étamine fertile, un stigmate pétaloïde et un ovaire à trois loges, contenant un grand nombre d'ovules. L'étamine fertile ne possède que deux sacs polliniques : la seconde moitié de l'anthère est transformée en un appendice pétaloïde. Les autres étamines sont des staminodes ; elles sont pétaloïdes et stériles.



Maranta : *a*, rameau fleuri ; *b*, fleur ; *c*, racine et bulbes ; *d*, arrow-root *vrai* ou *des Antilles*.

Le nombre des staminodes varie, mais il n'y a jamais qu'une demi-étamine fertile. Le stigmate est pétaloïde. L'ovaire est à trois loges, contenant un grand nombre d'ovules. Le fruit est une capsule ovoïde tuberculeuse, couronnée par le lymbe du calice ; elle est à trois loges, contenant chacune plusieurs graines globuleuses et s'ouvre en trois valves.

Le *balisier comestible* (*canna edulis*) est une belle plante herbacée vivace de 2 à 3 mètres, originaire de l'Amérique tropicale, du Pérou, où elle est cultivée comme plante alimentaire ; elle fait aussi l'objet d'une culture importante aux Antilles et en Australie. Ses rhizomes tubéreux, féculifères, sont volumineux et irréguliers. Ses feuilles sont grandes, alternes, engainantes, ovales, lancéolées, à nervures très prononcées. Sa spathe est lancéolée, aiguë, verte, bordée de pourpre. Ses fruits, en capsule ovoïde, sont hérissés d'aspérités. Ses graines, globuleuses, sont dures et noires. Les Indiens et les populations de l'Amérique du Sud tirent de ces graines une belle teinture pourpre. C'est le balisier comestible qui fournit l'*arrow-root de Queensland*, que l'on désigne aux Antilles sous le nom de *tulema* ou *toulema* et, par corruption, *arrow-root de tous les mois*.

Le *balisier à deux couleurs* (*canna discolor*) a des rhizomes à jets multiples, des tiges de 3 à 4 mètres de haut, de belles feuilles ovales oblongues, colorées en rouge sang par-dessous. Ses grappes, dressées, ont un rachis rouge ; ses fleurs, d'un rouge très vif extérieurement, sont jaune pâle à l'intérieur.

Cette espèce, connue en Guyane, au Pérou et en Colombie, serait originaire de l'île de la Trinité, où elle est cultivée en grand. C'est elle qui fournit la fécule dite *canna-root*, qui est très estimée.

Le *balisier gigantesque* (*canna gigantea*) a des rhizomes tubéreux très développés, des tiges de 3 à 5 mètres, des feuilles ovales de 1m,20 de longueur sur 0m,30 de largeur ; ses fleurs, d'un rouge foncé, sont disposées en grappes dressées.

Cette espèce serait originaire du Brésil; on l'a aussi appelée *balisier à grandes feuilles (canna latifolia)*. Elle est cultivée à la Martinique et dans l'Inde; c'est une des espèces qui fournissent la *fécule de toloman*.

Le *balisier de l'Inde* (*canna Indica*) a des rhizomes volumineux féculifères, des tiges de 3 à 4 mètres, de grandes feuilles lancéolées aiguës; des fleurs nuancées de jaune et de rouge carminé; des fruits arrondis, couverts d'aspérités; des graines globuleuses et noirâtres.

Cette espèce serait originaire des Indes orientales. Moins estimée que les *cannas edulis et discolor*, on la cultive en Colombie et au Pérou.

Culture. Choix du terrain. Le terrain choisi pour la culture des cannas doit être fertile et bien ameubli, un peu frais et sain; ces plantes ont besoin d'air et de lumière.

Plantation. On peut obtenir les cannas de *semis;* mais ce procédé est moins avantageux que la multiplication par *bourgeons latéraux* ou *fragments de rhizomes tubéreux*, que l'on plante dans des sillons espacés de 1 mètre, chaque jeune plante étant espacée de 1 mètre de sa voisine dans tous les sens.

Récolte. La récolte a lieu au bout de dix mois ou d'un an, en coupant d'abord les feuilles et les tiges et en arrachant ensuite les rhizomes.

Fumure. On peut employer, pour fertiliser le sol, un engrais composé, se rapprochant des proportions suivantes :

Superphosphate de chaux	400 kilog.
Nitrate de soude	300 —
Chlorure ou, mieux, sulfate de potassium	100 —

Ou bien :

Fumier de ferme	20.000 kilog.
Superphosphate	300 —
Nitrate de soude	150 —
Chlorure ou, mieux, sulfate de potassium	100 —

Assolement. Il est bon de faire de l'assolement après cette culture. On peut alterner avec des légumineuses et autres plantes, suivant les pays, en répétant la même culture seulement tous les trois ans à la même place, pour ne pas épuiser le sol.

Les *marantas* sont de belles et robustes plantes herbacées, à rhizomes féculifères. Ces rhizomes sont âcres et irritants; la cuisson les rend comestibles. La fécule, lavée, est également comestible, les principes âcres étant éliminés par l'eau. Les rhizomes sont vivaces, et la tige annuelle est terminée par des fleurs



Canna : *a*, fleurs; *b*, bulbe; *c*, arrow-root dit du *Queensland* ou *Toloman*.

disposées en épis ou en grappes. Ces fleurs sont composées d'un périanthe de six pétales, sur deux rangs; les trois sépales extérieurs plus petits et verts, les trois intérieurs pétaloïdes, et une seule étamine soudée à l'un des staminodes internes. L'ovaire est infère, à une seule loge uniovulée; le fruit est charnu et renferme une seule graine.

Ces plantes sont communes dans les contrées tropicales et, en particulier, dans l'Amérique méridionale chaude. Elles sont cultivées aux Indes, à la Réunion, dans l'Australie du Nord, à Tahiti, dans l'Amérique centrale et méridionale chaude, aux Antilles, aux Bermudes, à Fernando-Po et au Natal. C'est de leur rhizome qu'est extrait l'*arrow-root vrai*, qu'on appelle, dans l'Inde, *ararut-kizangu*.

A Tahiti, où les *marantas* sont connus sous le nom de *paras*, ainsi qu'aux petites Antilles, on les cultive dans des terrains frais ayant une bonne humidité, non loin des cours d'eau. A la Guyane, les indigènes mangent les rhizomes après cuisson sous la cendre.

Espèces cultivées comme plantes alimentaires. On compte quatre *marantas*, cultivés comme plantes alimentaires :

Le *maranta arundinacea* ou *à feuilles de balisier*, qui produit l'*arrow-root type*. Il a des tiges droites, de



Curcuma : *a*, plante entière fleurie; *b*, un tubercule; *c*, arrow-root dit *des Indes orientales*.

1 mètre à 1m,60, des feuilles ovales, amples, lancéolées, des fleurs blanches assez petites, solitaires, disposées en panicules simples et terminales, des graines blanches et rugueuses.

C'est le *toulola des Caraïbes*, le *maranta de la Jamaïque, des Bermudes, des Antilles* et *de Saint-Vincent.* Cette espèce est très cultivée aux Antilles, à la Martinique, à la Guadeloupe, à Saint-Vincent, à la Jamaïque, au Mexique, aux Bermudes, en Guyane, au Brésil et dans le reste de l'Amérique du Sud chaude, au Natal, à la Réunion, aux Indes, etc. On l'appelle *anvert* à la Martinique. La fécule qui en est extraite est connue sous les noms d'*arrow-root de l'Ouest*, de l'*Inde* ou des *Indes orientales*. Aux Antilles, on l'appelle *arrow-root* ou *moussache des Barbades* et, au Brésil, *arrow-root araruta.*

Le rhizome contient 20 p. 100 de fécule.

A la Jamaïque, cette espèce a produit deux variétés:

1° l'*anvert blanc*, qui fournit la *fécule a'anvert* ou *moussache des Barbades*, très estimée

2° l'*anvert rouge*, qui est moins recherché. Au Brésil, les types à racines allongées sont plus estimés que ceux à rhizomes arrondis, plus spécialement réservés aux animaux.

Le *maranta des Indes* (*maranta Indica*) a des tiges vivaces, glabres, dichotomes, des feuilles ovales, un peu en cœur, des fleurs blanches en panicules terminales dichotomes, des rhizomes tubéreux semblables au précédent.

Cette espèce est très cultivée aux Indes, à Tahiti, dans l'Amérique chaude et aux Antilles; elle fournit aussi l'*arrow-root de l'Inde*. A Cuba, on appelle sa fécule *sayou;* ses rhizomes contiennent 20 à 24 p. 100 de fécule.

Le *maranta allouya* ou *phrygium allouya* a des feuilles ovales et lancéolées, pourvues d'un long pétiole, des fleurs d'un blanc pur, disposées en tête presque globuleuse, des rhizomes allongés, cylindriques, auxquels sont attachés plusieurs tubercules ovales ou globuleux, gros comme des œufs de pigeon.

C'est le *toloman* de la Guyane, la *yuquilla* du Guatémala et la *moussache des Barbades* de la Guadeloupe. Les noirs des Antilles mangent les tubercules assaisonnés au piment, après les avoir fait cuire sous la cendre.

Le *maranta juncea* est appelé *topinambour* à la Martinique. Ses petits rhizomes sont d'un goût délicat, et il est très productif.

Culture. Les marantas comme les cannas aiment un sol léger un peu sablonneux et toujours frais, assez humide. Ils végètent bien dans les sols d'alluvion des contrées chaudes à pluies fréquentes.

On peut les propager par semis, mais il est bien préférable d'employer le bouturage.

On plante simplement des fragments de rhizome dans des sillons espacés de 1 mètre à 1m,50, en laissant également un espace de 1 mètre à 1m,50 entre chaque bouture dans les sillons. Ces rhizomes sont traçants et ont besoin de beaucoup d'espace. La récolte a lieu de dix à douze mois après la plantation. Aux Antilles, on plante en mai, et on récolte en mars-avril. Ces plantes n'exigent que des binages. La maturité du rhizome est indiquée par la chute des feuilles.

On coupe d'abord les feuilles et les tiges, et on arrache les rhizomes, qui contiennent de 16 à 24 p. 100 de fécule.

Un hectare produit de 500 à 800 kilogrammes d'*arrow-root* et 1.500 à 2.000 kilogrammes de *couac* (résidu pulpeux analogue à la pulpe de pomme de terre des féculeries) et consommable pour le bétail.

Extraction de la fécule. Après l'arrachage, les rhizomes sont nettoyés, pelés et lavés, puis râpés à la main ou mécaniquement.

La pulpe obtenue est lavée, tamisée et pressurée. L'eau chargée de fécule est mise à déposer dans des bacs. Elle est ensuite décantée. La fécule est blanchie avec de l'eau fortement acidulée au jus de citron. Après un nouveau dépôt, une nouvelle décantation, au besoin un nouveau lavage et une autre décantation, on retire la fécule et on la fait sécher à l'air ou dans des séchoirs. Lorsqu'elle a perdu son humidité, on la met sur des plaques métalliques doucement chauffées, et on la remue, pour la granuler, ou on la fait simplement sécher.

Pour l'*arrow-root vrai*, il ne faut pas négliger les lavages, car la fécule doit être d'un beau blanc.

Il faut traiter les tubercules aussitôt la récolte faite. L'air et la lumière les jaunissent, et la fécule est dépréciée.

Pendant la guerre, en Nouvelle-Calédonie, on a consommé du pain fait avec un mélange de farine de froment et de pulpe de *manioc* lavée pour éliminer les principes toxiques.

On pourrait, dans beaucoup de nos colonies, obtenir un pain identique en utilisant les pulpes de *maranta* et de *balisier*.

Zingibéracées. — Les *curcuma angustifolia, curcuma leucorhiza, curcuma rubescens*, sont des plantes tropicales herbacées, acaules, à rhizomes tubéreux, qui fournissent l'*arrow-root des Indes orientales*, appelé aussi *arrow-root de Malabar, de Tilichery, de Bombay, de Travancore.*

Aux Indes, les rhizomes de ces espèces sont employés dans l'alimentation. L'extraction de la fécule se fait, comme pour le *manioc*, par râpage, lavage et décantation.

Musacées. — Le *bananier commun* (*musa paradisiaca*), qui fournit la *fécule de bananier* connue aussi sous le nom d'*arrow-root de la Guyane* et de *farine de banane*, est, comme les autres bananiers, une des plantes les plus utiles du globe.





Bananier : *a*, plante entière; *b*, extrémité de l'inflorescence; *c*, fruit; *d*, arrow-root dit *de la Guyane* (comme celui de l'igname).

Les bananiers étaient connus en Amérique avant l'arrivée des Européens, et on les considère comme indigènes en Asie tropicale.

La banane a fait le fond de la nourriture des populations dans les régions chaudes de l'Amérique depuis les temps les plus reculés.

Le bananier aurait été importé en Afrique, mais à une époque tellement reculée qu'il y est à demi naturalisé et qu'il y produit probablement des variétés locales.

Le bananier est d'une culture facile et de grand rendement. Humboldt a calculé que 4.000 livres de bananes ne demandent pas plus de place pour pousser que 98 livres de pommes de terre et 33 livres de



Igname : *a*, base d'un pied avec les racines; *b*, rameau mâle; *c*, rameau femelle; *d*, arrow-root, dit *de la Guyane* (comme celui du bananier).

froment, soit, au total, 131 livres de produits alimentaires.

Le bananier est une plante herbacée, vivace par son rhizome. Les gaines des feuilles forment, par leur superposition, un tronc plus ou moins cylindrique.

La tige annuelle se termine par un épi floral, incliné vers la terre. Sur cet épi se succèdent les fleurs, à l'aisselle d'une grande bractée violacée caduque.

Le bananier peut atteindre 6 mètres de hauteur, dont 3 ou 4 mètres pour la tige. Celle-ci est charnue, d'un diamètre d'environ $0^m,35$ à la base; elle contient tout au plus 30 p. 100 de fibres et environ 70 à 75 p. 100 d'eau.

Le limbe des feuilles atteint jusqu'à 3 mètres de longueur et $0^m,80$ de largeur. Le pétiole est robuste, creusé en gouttière. Il se prolonge par une nervure saillante en dessous et une gouttière en dessus, dans toute la longueur de la feuille.

Les feuilles, d'un vert tendre, sont lancéolées.

Peu après le début de la végétation, formant l'axe du tronc, part de la souche une sorte de ramification, à l'extrémité de laquelle se développera l'inflorescence. Celle-ci, qu'entourent des gaines fragiles, ne tarde pas à se trouver emprisonnée dans les bractées d'un beau rouge violacé; aussitôt après la chute des bractées, apparaissent les groupes de fleurs au nombre de dix à vingt, disposées sur deux rangs. Les fruits se développent ensuite.

Dans son *Traité pratique des cultures tropicales*, Dybowski dit que Linné admettait deux espèces : le *musa sapientium* ou *figue banane* et le *musa paradisiaca* ou *grosse banane*, et il faudrait encore ajouter le *musa Chinensis* ou *bananier nain;* mais toutes ces prétendues espèces ne se distinguent pas par des caractères réellement botaniques. Les caractères qui les séparent n'ont qu'une valeur secondaire et se trouvent seulement plus ou moins accentués dans un cas ou dans l'autre.

Il semble donc que l'on doive adopter l'opinion de Roxburg, de Desvaux et de Brown, qui n'admettent qu'une seule espèce, ayant fourni toutes les races et variétés actuellement cultivées.

Culture. La multiplication des bananiers qui nous occupent ici se fait uniquement par rejets ou drageons, qui poussent sur les vieilles touffes ou souches mères.

Le *bananier d'Abyssinie* (*musa enseti*), à fruit non comestible, se reproduit uniquement par graines. Les pétioles sont utilisés par les Gallas. Ils en extraient la partie molle, qu'ils consomment comme farineux.

Quant au *bananier à fibres* (*musa textilis*), qui fournit l'*abaca* ou *chanvre de Manille*, il se reproduit par rejets ou par graines indifféremment; ses fruits ne sont pas non plus comestibles; nous ne le citons que pour mémoire.

Le sol destiné à la culture des bananiers à fruits comestibles sera une bonne terre moyenne, légère, riche en humus et, si possible, abritée.

Les bananiers sont gourmands de potasse et d'azote; ils ont aussi besoin d'acide phosphorique.

On a constaté que l'épuisement en principes fertilisants par hectare et par an correspond à :

Azote	77 à 81 kilog.
Acide phosphorique	37 à 46 —
Potasse	498 à 606 —

On admet que la quantité de potasse puisée dans le sol par une plantation de bananiers peut dépasser une tonne par hectare et par an.

On mettra donc comme engrais tous les fumiers, terreaux, tourteaux et engrais de poisson, sang et viande séchés, ces derniers à raison d'un minimum de 600 à 800 kilogrammes à l'hectare, 500 kilogrammes de superphosphate ou de scories et 1.000 kilogrammes de chlorure ou de sulfate de potassium, ce dernier étant préférable.

Dans les terrains pauvres en chaux, il sera bon d'ajouter quelques tonnes de chaux à l'hectare.

Les pieds sont espacés de $2^m,75$ à $3^m,50$ en tous sens et plantés en quinconce, dans des fossés d'un demi-mètre cube remplis de bonne terre légère et de fumier.

Les rejets sont choisis vigoureux. Il est bon de les planter un peu avant la saison des pluies. On peut faire la plantation en n'importe quelle saison, dans les terrains irrigables.

Deux ou trois sarclages par an suffisent. On ne conserve que trois ou quatre rejets, pour ne pas épuiser les souches mères.

Les rejets retirés sont plantés ailleurs ou sacrifiés.

Il ne faut pas supprimer les feuilles mortes, qui protègent la tige contre le soleil. Il est, cependant, quelquefois utile de se débarrasser de quelques grandes feuilles vertes.

1.000 plants à l'hectare, espacés de 3 mètres en tous sens, donnent 3.000 régimes de 20 kilogrammes en moyenne, soit 60 tonnes de régimes à l'hectare.

Au Venezuela, on obtient, paraît-il, 70 tonnes en moyenne à l'hectare et, en Guyane, 30 tonnes seulement.

Au Brésil, le *bananier* sert de *couverture* aux *jeunes plants de cacaoyers*. On admet qu'ils couvrent complètement les frais de plantation de ces derniers, qui sont, alors, tout bénéfice, quand ils commencent à rapporter.

Il ne faut faire des cultures intercalaires parmi les bananiers qu'en terrains très riches, car c'est une plante épuisante.

Les produits des bananes séchées sont envoyés en Europe sous deux formes :

1° Les fruits presque mûrs, pelés et séchés, puis mis en paquets ou en boîtes, sont vendues sous le nom de *figues-bananes;* ce produit est plus estimé des amateurs que les figues de Smyrne. Il est sucré et nourrissant et se conserve bien.

2° Les fruits verts pelés divisés en cossettes, qu'on fait sécher, qu'on moud et qu'on tamise, sont présentés au public sous forme de *farine de banane*, à odeur agréable de thé ou d'iris de Florence.

Cette farine est le plus souvent un peu grise, elle est supérieure à l'arrow-root. On la nomme *fécule de plantain* à la Guyane et, en Europe, *arrow-root de la Guyane*. Elle commence à pénétrer dans l'alimentation française. On en fait des bouillies avec du cacao et du sucre ou avec du chocolat, du lait, du bouillon, des œufs. C'est un bon aliment, très apprécié de ceux qui le connaissent.

Il ne faut pas peler les bananes avec un couteau de fer, qui tache le fruit et nuit à la blancheur de la farine.

Lorsque les régimes sont récoltés, on hache la plante entière, et on la donne au bétail, surtout aux porcs, qui en sont friands. Elle contient des matières amylacées et pourrait aussi servir de matière première pour la fabrication de la pâte à papier.

Taccacées. — Les *taccas* fournissent l'*arrow-root de Tahiti;* ce sont des monocotylédones herbacées. Cette famille se rattache assez étroitement aux amaryllidées. On connaît une dizaine de taccas; trois seulement sont alimentaires, fournissent de la fécule et nous intéressent ici.

Le *tacca pinnatifide* (*tacca pinnatifida* ou *tacca littorea*) a la tige dressée et rougeâtre, des feuilles radicales pétiolées, longues de $0^m,65$ à 1 mètre, des hampes de 1 mètre à $1^m,50$ de hauteur, nues, terminées par une ombelle de fleurs verdâtres, tirant au rose. Ses fruits sont charnus; ils contiennent de nombreuses graines, ovoïdes ou anguleuses. Ses gros rhizomes, tuberculeux, féculents, sont arrondis; ils ont de 10 à 16 centimètres de diamètre, sont munis de petites radicelles et sont comestibles.

Cette espèce est cultivée aux Indes, en Indochine, aux îles de la Sonde, aux Moluques, aux Philippines, aux Mariannes, en Polynésie, en Nouvelle-Calédonie, en Australie, à Madagascar.

A Tahiti, les indigènes l'appellent *pia* ou *pya;* à Madagascar, il est connu sous le nom de *tavoulou* et en Cochinchine, sous celui de *cay-nua*. Ses tubercules fournissent l'*arrow-root de Tahiti*.

Les Tahitiennes tissent les fibres des hampes florales du *pia* pour en faire des chapeaux et des tresses.

Le *tacca cultivé* (*tacca sativa* ou, improprement, *amorphophallus salivus*) a des feuilles longues d'environ 1 mètre, avec un pétiole de $0^m,65$ à 1 mètre de long. Sa hampe, haute de $0^m,50$ à 1 mètre, porte des fleurs d'un vert grisâtre, auxquelles succèdent des baies rouges, grosses comme des noisettes.

Ses tubercules, qui ont généralement la base aplatie, sont parfois énormes. Ils sont comestibles et pèsent jusqu'à 4 kilogrammes. Ils renferment environ 15 p. 100 de fécule. Cette plante est cultivée aux Indes, en Indochine, au Japon et aux Moluques. Aux Indes, on la connaît sous le nom de *karanei-kijangou*.

Le *tacca campanulé* (*tacca phallifera* ou, improprement, *armorphophallus campanullatus*, *arum Rumphii*, *arum campanulatum*) a des feuilles très amples de 1 mètre de longueur, une hampe courte, verruqueuse, comme les pétioles, terminée par une spathe dont la partie externe est jaune verdâtre et la partie interne violacée; le spadice dépasse un peu la spathe; il est renflé au sommet. Son tubercule contient environ 15 p. 100 de matière amylacée. Il est riche en mucilage. On le cultive à Ceylan, aux Indes, en Indochine, aux îles de la Sonde, aux Philippines et au Japon.

Culture. Les taccas demandent des terres meubles et profondes. On peut les cultiver dans toutes les vallées ombragées et humides des pays tropicaux au voisinage de la mer. L'Océanie leur convient très bien.

La multiplication se fait par tubercules ou par graines, en espaçant les pieds de $1^m,30$ environ en tous sens, pour laisser se développer librement la plante.

C'est à la fin de la première année qu'on récolte les tubercules, qui sont souvent nombreux à chaque pied.

Ils sont arrondis ou oblongs, avec la surface brune et la chair d'un jaune rosé, parsemé de points jaune rougeâtre.

Utilisation des tubercules. Ces tubercules contiennent un principe âcre, qui disparaît à la cuisson; aussi mange-t-on communément cuits ces tubercules, dans certaines régions.

Extraction de la fécule et applications diverses. Les tubercules sont lavés à l'eau douce, pelés, rincés avec soin et râpés. La pulpe est lavée sur un tamis et pressée. L'eau qui s'écoule est laiteuse et épaisse. On laisse déposer la fécule qu'elle tient en suspension. Quand elle est claire, on décante et lave plusieurs fois la fécule, pour en éliminer le principe âcre et la blanchir; on la fait ensuite sécher sur des nattes ou des toiles. On peut extraire jusqu'à 30 p. 100 de fécule de certaines variétés. Cette fécule est inodore, douce au toucher, d'un blanc gris. Elle est très nourrissante et préférée au *sagou*.

Certaines de ces fécules se prennent en gelée dans l'eau froide et, avec l'eau bouillante, on en fait une gelée agréable. A Tahiti, on prépare le *poe pia* en le mélangeant avec le lait de cocotier.

On connaît ces fécules sous le nom de *fécule de pia*, *arrow-root taïtien ou arrow-root de pia*.

Les indigènes de l'Océanie font une grande consommation de *fécule de tacca*. Ils utilisent les hampes



Colocase : *a*, plante fleurie : *b*, racine ou taro; *c*, arrow-root, dit *de Portland*.

blanchies du tacca pinnatifide, dont ils retirent une paille fine pour la confection de chapeaux et de nattes.

Aroïdées. — Les *colocases* ou *taros* (*colocasia* ou *caladium*) sont de belles plantes herbacées, vivaces, très cultivées dans la zone intertropicale pour leurs tubercules comestibles, malgré un suc âcre et irritant, qui disparaît à la cuisson. On extrait de ces tubercules une fécule abondante, dite *arrow-root de Portland*. Certaines *colocases* sont assez rustiques pour qu'on les cultive sous le climat parisien comme plantes ornementales. Elles ont un très beau feuillage.

Cinq espèces de *colocases* sont cultivées comme plantes alimentaires.

La *colocase des anciens* (*colocasia antiquorum, arum colocasia, arum peltatum*) a des feuilles amples, radicales, d'un vert intense, partant du collet de la plante et qui semblent surmonter la racine; ces feuilles sont ovales, peltées, allongées en pointe, obtuses au sommet, en cœur à la base. La hampe est courte; la spathe, dressée, cylindrique, est beaucoup plus longue que le spadice.

C'est une des plantes les plus importantes et les plus belles des contrées intertropicales et tempérées chaudes.

Elle est cultivée en Chine, aux Moluques, aux îles de la Sonde, à Malacca, aux Indes, à Ceylan, en Syrie, en Grèce, en Egypte, au Zambèze, en Nouvelle-Zélande, en Nouvelle-Calédonie, à Tahiti, aux Etats-Unis, aux Antilles. Elle pousse bien dans les parties chaudes de l'Algérie et même en Provence, où elle atteint 1m,40 de haut, ses feuilles ayant 70 centimètres de long sur 50 centimètres de largeur.

Elle fut cultivée de toute antiquité. Elle est désignée en sanscrit sous le nom de *kutsehu*. D'après Théophraste. Pline et Palladius, cette belle espèce vivait dans les eaux du Nil, où elle était cultivée avec le *nelumbo* (*nelumbium speciosum*), qui est le *lotus rose* dont parle Hérodote.

La *colocase des anciens* était un des éléments de l'agriculture des tribus du désert de Syrie, dont les membres étaient appelés Nabathéens, dans l'antiquité.

D'après Capus et Bois, le principe âcre et toxique serait voisin de celui des haricots de Java (*phaseolus lunatus*), qui donne de l'acide cyanhydrique. Les variétés à tubercules teintés, gris, bruns ou violets, sont plus âcres que celles à tubercules blancs.

Les indigènes de l'Océanie préfèrent les variétés teintées, qui ont plus de goût, à cause du glucoside mal éliminé. Les Européens aiment mieux les variétés blanches. Les Japonais ont obtenu un grand nombre de variétés de cette plante.

Les tubercules peuvent peser jusqu'à 5 kilogrammes; les plus riches contiennent jusqu'à 33 p. 100 de fécule alimentaire. On mange les *taros* cuits à l'eau et assaisonnés. De jeunes pousses de *taro*, cuites à l'intérieur d'un cochon de lait, constituent, paraît-il, un mets excellent. A Fernando-Po, les feuilles de taro sont consommées comme épinards.

Culture. Les colocases vivent bien dans des terres marécageuses fertiles; certaines variétés demandent un sol léger, riche en humus et toujours un peu humide.

La propagation se fait par fragment de tubercules, ayant des bourgeons. On les enterre à 20 ou 30 centimètres, écartés de 1 mètre les uns des autres. On se sert aussi de petits tubercules et de boutures que l'on coupe au-dessous du collet.

On plante au début de la saison des pluies, et on peut commencer à récolter huit mois après. S' l'on évite d'épuiser la *tarodière*, on peut récolter pendant longtemps, les pieds continuant à tubériser après la récolte. Les taros se conservent mal; ils doivent



Tacca : *a*, racine et feuilles; *b*, fleur; *c*, fruits; *d*, arrow-root, dit *de Tahiti*.

être employés immédiatement : aussi les arrache-t-on seulement au moment du besoin. On peut les conserver quelques semaines, en les mettant à l'abri de l'humidité dans du sable sec. On extrait des taros une fécule alimentaire, à la manière de la fécule de manioc. Cette fécule est connue sous le nom d'*arrow-root de Portland;* c'est une farine fine, blanche, inodore et très agréable.

Bosc rapporte qu'il a fait usage, pendant la Révolution, dans la forêt de Montmorency, de la fécule extraite du *gouet (arum maculatum)* de nos bois. Cette fécule était douce, blanche et nutritive. Parmentier cite aussi cette plante, connue en Normandie sous le nom de *racine amidonnière*.

Le *chou caraïbe* (*xanthosoma sagittifolium*) est une *aroïdée* voisine des *taros*, qu'elle rappelle par son port.

Son tubercule est moins gros, et sa feuille, comme son nom l'indique, est en fer de flèche, tandis que celles des *taros* sont peltées, à la manière des feuilles de capucines, le pétiole s'insérant à une certaine distance du bord. Cette plante est cultivée pour ses tubercules et, aussi, pour ses feuilles — d'où son nom de *chou caraïbe* et d'*herbe à calalou* — qui servent à la préparation du calalou, mets compliqué des Antilles.

DIOSCORÉACÉES. — Les *ignames* (*dioscorea*), dont plusieurs espèces fournissent l'*arrow-root de la Guyane* ou *fécule de Combarie, fécule d'igname*, sont des monocotylédones, voisines des *amaryllidées*.

Le *tamier* ou *herbe à la femme battue* (*tamus communis*), plante à tubercules, herbacée et grimpante, appartient à cette famille. Elle est commune dans les bois humides de l'est des environs de Paris, du Raincy et de Montfermeil.

Les *ignames* sont des plantes dioïques grimpantes, à tiges volubiles, quelquefois épineuses et pourvues d'ailes membraneuses, à feuilles alternes ou subopposées, entières ou rarement palmées, pétiolées et, le plus souvent, cordiformes. Les fleurs, petites et peu apparentes, forment des grappes ou des épis axillaires. Elles sont dioïques, composées d'un calice campanulé, partagé en six segments.

Les fleurs mâles ont six étamines insérées à la base des segments du calice. Les fleurs femelles ont un ovaire triloculaire, surmonté de styles filiformes. Le fruit est une capsule à trois coques, aplaties, en forme d'ailes, à une seule loge.

Ces plantes, tropicales ou subtropicales, sont intéressantes par leurs tubercules alimentaires, qui peuvent atteindre 15 à 20 kilogrammes et contenir 18 à 38 p. 100 d'amidon, suivant les espèces. Ces tubercules, simples ou lobulés, fasciculés ou multiples, sont doux et comestibles chez certaines espèces, âcres et vénéneux chez d'autres.

Culture. Les ignames prospèrent surtout dans les climats chauds et humides, bien que le *dioscorea batatas* soit cultivable partout en France. Ils réclament tous un sol profond, fertile, meuble et perméable, où ils réussissent mieux que dans des sols compacts.

La plantation se fait au début de la saison des pluies, à l'aide de boutures de collets, en conservant environ 10 centimètres de tubercule pour nourrir les jeunes bourgeons. Les plants sont espacés de 1 mètre environ dans tous les sens. Les tiges, qui atteignent 2 mètres à 2m,50, doivent être munies de tuteurs.

Le rendement en tubercules peut atteindre 50 tonnes à l'hectare, mais, le plus souvent, on obtient 20 à 30 tonnes.

Les principales espèces tropicales sont : *dioscorea alata, dioscorea bulbifera, dioscorea trifida*.

L'extraction de la fécule se fait toujours par le même procédé que pour le *manioc*. Les tubercules, un peu durs, doivent tremper dans l'eau pendant deux jours avant d'être râpés.

La fécule est connue sous le nom d'*arrow-root de la Guyane* et de *fécule d'igname*; à la Réunion, on l'appelle *fécule de Combarie;* elle est d'un blanc pur.

EUPHORBIACÉES. — L'*arrow-root du Brésil* est fourni par le *manioc* ou *cassave*, de la famille des *euphorbiacées* (*Lar. Mens.*, t. V, p. 19).

CONVOLVULACÉES. — La *patate* (*ipomea batatas, convolvulus batatas* ou *batatas edulis*), de la famille des *convolvulacées*, est une plante herbacée vivace, voisine de nos *liserons* et des *volubilis* de nos jardins, et qui fournit une fécule appelée aussi *arrow-root du Brésil*. Elle est vraisemblablement originaire de l'Amérique chaude, d'où les Espagnols l'auraient introduite aux Philippines et aux Moluques. De là elle aurait gagné Java, l'Indochine et les Indes. Elle est aujourd'hui cultivée dans tous les pays chauds.

Les navigateurs du XVIe siècle, qui n'étaient pas des naturalistes, l'ont confondue avec la pomme de terre et lui ont donné le même nom.

Son tubercule est une racine renflée, gorgée de 25 à 30 p. 100 de fécule et d'environ 4 p. 100 de glucose, qui lui donne le goût des pommes de terre sucrées que l'on consomme parfois en hiver. Certaines variétés sont tellement sucrées qu'on peut en faire du sirop et des confitures. Sa tige est vivace, rampante ou grimpante. Ses feuilles, longuement pétiolées, sont ordinairement en forme de fer de hallebarde, cordiformes, entières ou trilobées, sans poils ou un peu velues. Les fleurs, purpurines, violettes ou blanches, sont disposées en grappes; elles rappellent celles du grand *liseron des haies*.

Il se fait une énorme consommation de *patates* dans les pays chauds.

Les tubercules, qui peuvent atteindre 6 kilogrammes, pèsent généralement de 1 à 3 kilogrammes. Ils sont allongés, de forme et de grosseur variables. C'est par la couleur des tubercules et la forme des feuilles qu'on distingue les variétés. Comme le *manioc*, lorsqu'on la blesse, cette plante laisse écouler un liquide laiteux, dont les Canaques de la Nouvelle-Calédonie se servent pour leurs tatouages.

Culture. La *patate*, pour être d'un bon rapport, demande un terrain frais, bien ameubli et, autant que possible, abondamment fumé, bien que cette plante si utile soit peu exigeante. Elle se développe surtout pendant la saison des pluies; elle a besoin d'irrigations fréquentes en saison sèche; elle pousse bien en Espagne, dans le midi de la France, en Afrique du Nord et dans les pays chauds.

On la multiplie par boutures, fragments de tige de 20 à 30 centimètres, enterrés obliquement dans les sillons à environ 50 centimètres les unes des autres, en laissant les brins sortir d'environ 4 centimètres.



Patate : *a*, rameau fleuri; *b*, racine; *c*, arrow-root, dit *du Brésil*. (D'autres arrow-roots, dits aussi *du Brésil*, sont fournis par le manioc ou cassave.)

La prise est rapide, et on peut faire la récolte quatre à six mois après, suivant les régions et les variétés. Il est indispensable de biner et de sarcler les plants. Les tiges rampantes recouvrent le sol et empêchent, le plus souvent, les mauvaises herbes de pousser. Le tubercule se conserve mal. Un sol bien préparé peut produire 20 tonnes à l'hectare.

On consomme la *patate* à la façon de la *pomme de terre*, c'est-à-dire frite, bouillie ou cuite à l'étuvée.

Les feuilles, qui, d'après Capus et Bois, produisent 60 tonnes à l'hectare, sont très bien acceptées par le bétail et constituent un excellent fourrage. Ces feuilles, jeunes, peuvent remplacer l'épinard dans l'alimentation humaine.

On distingue la *patate jaune longue*, la *patate blanche*, la *patate violette*, la *patate rose de Malaga*, la *patate igname*, la *patate à feuilles laciniées*, la *patate rampante*, etc.

L'*extraction de la fécule* se pratique comme pour les autres tubercules, en ayant soin d'opérer rapidement après l'arrachage, les *patates* se conservant mal. Pour les conserver quelque temps, il faut les étaler dans un endroit sec.

CARACTÈRES ANALYTIQUES DES ARROW-ROOTS. — L'*arrow-root des Antilles* (ou *arrow-root vrai, arrow-root des Indes occidentales, de la Jamaïque, des Bermudes, de Saint-Vincent*), produit par les marantas, se présente sous forme d'une poudre brillante blanche, insipide, parfois en petites masses de la grosseur d'un pois ou un peu plus. Cette poudre craque sous les doigts, à la pression. A la loupe, ses grains sont éclatants et nacrés. Au microscope, ils sont isolés, irréguliers. Les gros grains, qui peuvent atteindre 45 à 60 μ dans l'*arrow-root de Saint-Vincent* et 75 μ dans l'*arrow-root des Bermudes*, varient entre 30 et 40 μ. En général, ils sont marqués de stries concentriques et présentent un hile excentrique, arrondi ou linéaire; ils sont globuleux, ovoïdes ou piriformes, sensiblement triangulaires.

L'*arrow-root du Queensland* (ou *arrow-root de la Nouvelle-Galles du Sud, arrow-root de tous les mois, fécule de Toloman*), produit par les *cannas*, est une fécule d'un blanc satiné, dont les grains sont beaucoup plus gros que ceux des autres fécules. Ils mesurent 60 à 70 μ de long, beaucoup allant jusqu'à 110 à 130 μ.

Ces grains, le plus souvent isolés, sont aplatis, elliptiques, légèrement ovales. Ils sont, le plus souvent, atténués à l'une de leurs extrémités, à laquelle apparaît un hile entouré de stries parallèles qui ornent toute la surface du grain.

L'*arrow-root des Indes orientales* (*arrow-root de Malabar, arrow-root de Tilicherij, de Bombay, de Travancore*), extrait des rhizomes des *curcumas*, est une fécule plus résistante sous les doigts que celle des *marantas*.

Au microscope, ses grains sont, le plus souvent, isolés et aplatis. Leur aspect varie suivant le sens dans lequel ils se présentent. De face, ils sont ovales, elliptiques, sensiblement rectangulaires et sont généralement terminés à l'une de leurs extrémités par

une petite pointe obtuse, avec un hile punctiforme, à partir duquel se dessinent des stries parallèles sur toute la surface du grain. Les grains, vus de profil, sont très allongés ou plus ou moins cylindriques, arrondis et amincis à leurs extrémités; d'autres ont des formes de bâtonnets recourbés, souvent isolés, parfois groupés en petit nombre et disposés parallèlement. Les grains, plus ou moins gros, ont les mêmes formes. Ils mesurent en moyenne 30 à 50 µ de longueur, 25 à 35 µ de largeur et 7 à 8 µ d'épaisseur.

L'*arrow-root de la Guyane* (ou *fécule de bananier*), tiré de la banane, est une fécule qui peut être d'un blanc plus ou moins pur, mais qui est le plus souvent un peu gris verdâtre. Elle présente des grains isolés, rarement accouplés, de forme le plus souvent allongée, aplatie et irrégulière, ovales ellipsoïdaux, ressemblant vaguement à des massues, des haricots ou des bâtonnets recourbés.

Les grains ont tous un hile arrondi excentrique, placé à l'une des extrémités, à partir duquel se dessinent des stries parallèles. Les plus petits grains ont environ 12 µ, les plus gros 45 à 65 µ. Cette fécule est, d'après certains auteurs, supérieure à l'*arrow-root vrai;* sa saveur est agréable, et son odeur rappelle celle du thé.

L'*arrow-root de la Guyane* (ou *fécule d'igname*), tiré des tubercules des *dioscoreas*, est d'un blanc plus ou moins pur; ses grains sont isolés; ils mesurent 45 à 90 µ de long et 25 à 60 µ de large; d'autres grains, plus petits, mesurent 15 à 30 µ de long et 7 à 15 µ de large. Leur forme est généralement ovale ou elliptique, vaguement triangulaire à angles arrondis, ou bien ils sont recourbés sur un de leurs bords, souvent tronqués à leur grosse extrémité et plus ou moins amincis à la plus petite, qui présente un hile entouré par des stries concentriques, qui ornent toute la surface.

L'*arrow-root de Portland* ou (*fécule de taro, Madère* aux Antilles, *Songe* à Madagascar et à la Réunion), tiré des *colocasias*, est une fécule qui présente des petits grains isolés, à facettes plus ou moins régulières. Ces grains étaient primitivement serrés dans les cellules; c'est là l'origine de leurs formes anguleuses. Certains grains sont, cependant, entièrement ou en partie arrondis en forme de calotte ou de chaudron; quelques-une portent un hile arrondi ou étoilé. Les plus gros grains ne dépassent guère 21 µ, les autres ont de 7 à 15 µ; les plus petits ne dépassent pas 3 à 7 µ. Cette fécule contient parfois des petits cristaux en aiguilles plus ou moins brisés.

L'*arrow-root de Tahiti* (ou *pia* de la Polynésie) est formé de grains généralement irréguliers de dimension et de forme. Ils ne sont jamais lenticulaires. Les grains typiques sont arrondis ou ovales; d'autres sont vaguement triangulaires, arrondis aux angles, rhomboédriques ou elliptiques. Le diamètre des gros grains peut atteindre 80 à 85 µ; il varie généralement entre 38 et 50 µ et celui des petits entre 15 et 25 µ. Les petits grains sont généralement ovales.

Le hile, souvent fendillé, parfois un peu excentrique, est le plus souvent placé à la partie centrale de la face du grain. Il est entouré de stries concentriques.

L'*arrow-root du Brésil*, extrait des tubercules de l'*ipomea batatas, convolvulus batatas* ou *batatas edulis*, est une fécule qui se présente en grains le plus souvent isolés ou associés par deux ou par quatre, bien que, dans la plante fraîche, les grains soient généralement agglomérés. Les gros grains, qui atteignent jusqu'à 55 µ, mesurent généralement 25 à 35 µ, les petits 15 à 22 µ. Leur forme est variable. Les uns sont arrondis, les autres plus ou moins coniques en pain de sucre, coupés obliquement à la base; d'autres en chaudron ou en calotte, qui les rapprochent de la fécule de *manioc;* les uns sont polyédriques, les autres, anguleux à la base, sont arrondis au sommet. La plupart ont un hile excentrique, étoilé ou fendillé. Les grains, traités par une solution aqueuse d'acide chromique à 1/50e, laissent voir des stries concentriques autour du hile.

En résumé, les *arrow-roots* extraits des rhizomes de plantes tropicales ou subtropicales (*cannacées, zingibéracées, taccacées, dioscoréacées, aroïdées, euphorbiacées, convolvulacées*) et du fruit du *bananier* (*musacées*) sont des fécules dont on fait déjà un important commerce en Europe, mais qui, en raison de leurs propriétés diverses, sont susceptibles de plus nombreux emplois. — André Piédallu.

Baron (Louis Bouchenez, dit), acteur comique français, né à Alençon le 20 septembre 1837. Il est mort à Asnières-sur-Seine le 2 mars 1920. — Venu à Paris vers l'âge de dix-huit ans, il fut d'abord commis de magasin; mais il se sentait plus de vocation pour le théâtre que pour le commerce et, en 1857, il paraissait, sous le nom de *Cléophas*, au théâtre de La Tour-d'Auvergne. Peu après, il partit jouer en province, séjourna successivement à Limoges, à Troyes, où il fut pris par la conscription et incorporé — était-ce une prédestination? — dans les carabiniers. En 1863, on retrouve Bouchenez à Toulouse et, l'année suivante, à Rouen; c'est là que Cogniard, directeur des Variétés, remarque le jeune acteur et décide de l'attacher à son théâtre. En 1866, Bouchenez, ayant troqué son pseudonyme de *Cléophas* pour celui de *Baron*, débute aux Variétés dans *le Photographe*, une amusante fantaisie de Meilhac et Halévy. Mais ce n'est que trois ans plus tard que Baron révéla son véritable talent, dans le rôle du chef des carabiniers des *Brigands*, d'Offenbach; quand, juché sur ses longues jambes et remuant ses longs bras à la façon d'un automate, il traversa la scène d'un pas tranquille et mécanique, scandant de sa voix profonde et grave le fameux refrain: *Nous arrivons toujours trop tard*, toute la salle fut conquise par ce comique d'une si intense drôlerie. Le succès du nouvel acteur s'affirma peu après avec *les Deux sourds, la Grande-Duchesse de Gérolstein* (baron Grog), *la Vie parisienne* (Bobinet).


Louis Baron.

Un moment, Baron quitta les Variétés pour prendre la direction du petit théâtre de La Tour-d'Auvergne (1871); mais son absence ne fut pas de longue durée et, dès 1872, il revenait aux Variétés, où il joua sans interruption pendant quinze ans. C'est à cette période que se rattachent ses plus fameuses créations. Pour n'en omettre aucune, il faudrait citer toutes les pièces qui furent représentées aux Variétés entre 1872 et 1886: en 1873, *le Commandant Frochard;* en 1874, *la Petite Marquise*, où il incarna le marquis de Kergazon, l'historien des troubadours, *l'Ingénue* (Dauberthier); en 1875, *les Trente millions de Gladiator, la Guigne, La boulangère a des écus;* en 1876, *le Maître d'école*, qu'il devait reprendre en 1899, au Palais-Royal; en 1877, *les Charbonniers*, où il personnifiait l'ahuri Bidard, sous-secrétaire de commissaire de police, *la Cigale*, où il représentait le physicien en tous genres et directeur de troupe, Carcassonne; en 1878, *Niniche, le Grand Casimir;* en 1879, *la Femme à papa*, où, dans le rôle de Bodin-Bridet, il donnait la réplique à Judic et à José Dupuis; en 1882, *Lili;* en 1883, *Mam'zelle Nitouche*, où tout Paris voulut l'entendre, dans le rôle de Célestin Floridor, chanter avec Judic le fameux duo du « soldat de plomb »; en 1886, *le Fiacre 117*. Il avait, l'année précédente, tenu à la Gaîté, dans la féerie *le Petit Poucet*, le rôle de Truffentruffe, le pitoyable cuisinier de l'Ogre.


Baron, dans le rôle de Calchas (*la Belle Hélène*).

En 1886, Baron s'associa avec Bertrand et assuma la direction des Variétés, qu'il céda ensuite à Samuel, pour reprendre sa place dans une troupe fameuse, dont il finit par rester le dernier représentant. Dans l'esprit de la génération d'hier, le nom de Baron est inséparable de ceux de Léonce, de Christian, de José Dupuis, de Lassouche, de Céline Chaumont, de Judic... Plus tard, Baron trouva en Guy, Brasseur, Réjane, Jeanne Granier, etc., d'excellents partenaires. Avec les uns et les autres, il créa, à partir de 1888, *Décoré, la Bonne à tout faire, Monsieur Betzy* — qui fut, avec le personnage de Laroque, un de ses principaux succès, — *Ma cousine, le Premier Mari de France, la Rieuse, le Carnet du diable* — où il crayonna un amusant Belphégor, — *les Pantins de madame, le Truc de Séraphin, Mademoiselle George* (1900). Il participait aussi à des reprises fameuses et réincarnait Ricin dans *Chilpéric*, Panatellas dans *la Périchole*, le bailli dans *l'Œil crevé*, l'amiral dans *la Vie parisienne*, Calchas dans *la Belle Hélène* (1899) et John Styx dans *Orphée aux Enfers*.

L'âge n'avait pas ralenti son activité: en 1902, à soixante-quatre ans, il dessinait dans *les Deux écoles*, de Capus, l'amusante silhouette de Joulin; l'année suivante, il donnait un pittoresque relief au rôle épisodique de l'agent d'affaires Bluche, dans *le Beau Jeune Homme;* en 1905, il réalisait, dans *le Bonheur, mesdames!*, une étonnante caricature du vieux marquis des Arromanches et, reprenant ce rôle sept ans plus tard, à soixante-quinze ans, y apportait une égale fantaisie. Ses dernières créations furent le duc de Roncevaux dans *Paris-New-York* (1907), M. Mondoucet dans *Jean III* (1912) et, enfin, le père Dorlange dans *Ma tante d'Honfleur* (1914), par quoi il clôtura sa longue carrière dramatique.

Pour avoir diverti plusieurs générations, Baron était devenu une sorte de figure symbolique et, pour beaucoup, le type même du comique. Il faut remarquer, cependant, qu'à peu d'exceptions près, Baron n'a jamais rempli les rôles de premier plan et n'avait pas, par exemple, l'envergure d'un José Dupuis. Mais — et c'étaient là l'originalité et la valeur de son talent — il savait communiquer un relief extraordinaire aux personnages épisodiques dont il tenait généralement l'emploi. Une simple réplique prenait dans sa bouche une drôlerie irrésistible et fixait l'attention amusée du public.

Il suffisait, d'ailleurs, de le voir pour être disposé au rire: très grand, tout en longueur, il offrait au sommet d'un corps démesuré l'amusement d'une petite tête, éclairée ordinairement d'un regard malicieux, mais qui revêtait à l'occasion des mines plaisamment ahuries. Dès qu'il ouvrait la bouche, le rire se déchaînait, à entendre cette voix caverneuse, raboteuse, qu'il tirait, semblait-il, du plus profond de lui-même et qui avait par instants des résonances d'aboiement. Il en corsait, d'ailleurs, l'effet par une bizarrerie de prononciation, une sorte de zézaiement, qui devenait un nouvel élément de comique. Son jeu, très en dehors, offrait un curieux mélange de naturel et de fantaisie. Il ne manquait pas, certes, d'agrémenter ses rôles de trouvailles personnelles et imprévues; mais, si loin qu'il poussât la bouffonnerie, il ne perdait jamais contact avec la réalité. Comme ces caricaturistes qui, dans leurs charges les plus outrées, observent toujours la ressemblance, Baron, dans ses compositions excentriques et grotesques, gardait un souci de la vérité, qu'il exprimait par la simplicité de ses gestes, sa bonhomie et sa rondeur. Avec l'âge, d'ailleurs, sans rien perdre de ses dons de comique excessif et de bouffonnerie épique, Baron avait introduit dans son jeu plus de finesse et de juste mesure: du ton de la farce il s'était élevé au style de la comédie. A cette dernière manière appartiennent le Joulin des *Deux écoles*, le père Mondoucet de *Jean III*, le père Dorlange de *Ma tante d'Honfleur*.

A la ville, Baron était un homme simple, modeste, ennemi de tout cabotinage, très aimé de ses camarades; il les amusait, d'ailleurs, par son esprit, qu'il avait naturellement fin et plaisant. Avec sa mort, c'est une longue page de l'histoire de notre théâtre comique qui s'achève; il se trouve que le dernier témoin de cette époque en a été un des plus brillants acteurs. — F. Guirand.

Cinématographe (le). Lorsque, en 1825, le Dr Paris imagina de dessiner sur les deux faces d'un disque de carton, d'un côté une cage, de l'autre un oiseau, et de faire tourner rapidement le disque, si bien que l'oiseau apparaissait dans la cage, il ne soupçonnait point, certes, qu'il venait de faire le premier pas dans cette large voie dont le terme devait être le cinématographe. Et, pourtant, dans le *thaumatrope* — c'est ainsi que Paris dénommait son appareil — se trouvait appliqué le principe essentiel de la grande invention moderne: la fusion en une image unique et continue d'images successives, grâce à la persistance des impressions lumineuses sur la rétine. Par la suite, d'autres chercheurs utilisèrent l'ingénieux procédé de Paris, pour la reconstitution du

mouvement. Le *phénakisticope* de Plateau (1833), le *zootrope* et surtout le *praxinoscope à miroir* de Raynaud (1877) marquèrent autant d'étapes dans le lent acheminement vers le cinématographe. Mais, quelle que fût l'ingéniosité de ces appareils, l'imperfection du procédé était manifeste et ne leur permettait pas de s'élever hors du domaine des jouets d'enfants. Les différentes phases du mouvement étaient décomposées par les dessinateurs de façon arbitraire, et leur superposition ne donnait que des images heurtées, fausses et déconcertantes. Le recours à la photographie devait, seul, apporter le perfectionnement nécessaire, en substituant à des décompositions fantaisistes et maladroites une analyse rigoureuse et correcte du mouvement. Encore fallut-il attendre que le

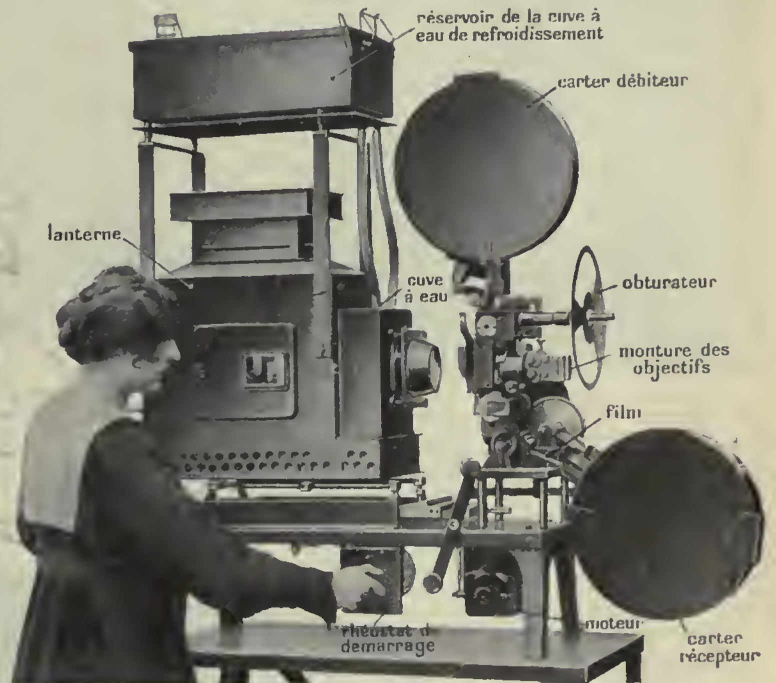


Appareil de prise de vues pour la cinématographie en couleurs. (Il ne diffère des appareils ordinaires que par la présence des trois objectifs superposés, les autres appareils n'en comportant qu'un.)

gélatino-bromure eût remplacé, pour la sensibilisation des plaques, le collodion, qui exigeait des poses très longues. La solution du problème apparut enfin avec les recherches de l'Américain Muybridge, qui, vers 1880, imagina de disposer, en face d'un cheval au galop, une batterie de vingt-quatre appareils photographiques, dont les obturateurs se déclenchaient successivement et, surtout, avec les remarquables travaux de Marey, qui construisit d'abord, en 1882, le fusil photographique, permettant de prendre en une seconde douze images sur une plaque tournante, puis inventa un autre appareil où la plaque demeurait immobile, tandis que, devant elle, tournait un disque obturateur. Il obtint ainsi, dans l'espace d'une seconde, un nombre d'images relativement considérable (50 à 60); mais celles-ci n'étaient pas suffisamment dissociées, et l'ensemble de la figure restait souvent confus. Ce n'est qu'avec l'apparition de la pellicule, qui pouvait facilement se déplacer entre deux ouvertures, tout en demeurant fixe pendant l'éclairage, que l'on parvint définitivement à réaliser l'analyse totale et minutieuse du mouvement.

Restait à en effectuer la synthèse, c'est-à-dire découvrir un dispositif qui permît de dérouler la série d'images fragmentaires avec assez de vitesse et de régularité pour que l'œil du spectateur eût la sensation parfaite de la continuité et, par suite, de la vie. C'est à quoi s'appliqua dès lors la patiente ingéniosité des constructeurs. En 1892, Demeny imagina le *phonoscope*. Cet appareil, qui piqua vivement la curiosité de l'époque et que Marey lui-même saluait comme « le plus haut degré de perfectionnement possible dans la construction d'un appareil zootropique », projetait des portraits animés. L'année suivante, le même Demeny faisait breveter un nouvel appareil réversible, utilisable à la fois pour la prise des négatifs et la projection des images positives. En 1893, également, Edison, qui avait appliqué à ces questions son génie inventif, donnait à Paris les premières exhibitions de son kinétoscope. Dès lors, la période des tâtonnements était close, l'ère des réalisations s'ouvrait. En 1895, les frères Lumière, qui venaient de découvrir un nouveau système d'entraînement des pellicules, présentaient leurs premières projections. Vers le même temps, Gaumont et Pathé commençaient à organiser l'industrie cinématographique; on sait quel en fut depuis le succès et quel prodigieux développement elle a pris en ces dernières années. Si l'on songe que les seuls établissements Gaumont peuvent produire jusqu'à 50.000 mètres de pellicules positives par jour, on voit quelle incommensurable quantité de films doit quotidiennement sortir des multiples usines qui, tant en France qu'à l'étranger — surtout en Italie et en Amérique, — se sont spécialisées dans cette fabrication : quantité à peine suffisante, cependant, pour alimenter les innombrables salles de spectacle qui, en tous les coins du monde, groupent devant le prestige de l'écran une foule toujours émerveillée.

La cinématographie se compose de deux opérations distinctes : la prise des vues et la projection. Primitivement, le même appareil servait à la fois pour l'une et pour l'autre; il se composait essentiellement d'un mécanisme enfermé dans une boîte close et de deux boîtes-magasins. Aujourd'hui, on utilise deux sortes d'appareils : l'un dit *négatif*, pour la prise des vues et la photocopie de la bande diapositive, l'autre, dit *positif*, pour la projection seule. Le premier comporte les éléments essentiels d'un appareil photographique ordinaire : objectif, viseur, obturateur, etc., avec un double magasin pour la pellicule; le second se compose d'une source lumineuse et d'un dispositif particulier de projection. Mais, dans l'un comme dans l'autre, l'originalité réside dans le déroulement de la bande pelliculaire derrière l'objectif au moyen de la manivelle actionnée par l'opérateur. On a obtenu la régularité du débit en ménageant, sur les bords de la bande, des perforations où viennent s'insinuer les dents d'un rouleau denté, qui, en tournant, entraîne la pellicule. Il importait, cependant, que le mouvement de glissement de la bande ne fût pas continu, ce qui eût donné, on le conçoit, l'impression d'une traînée confuse. On a donc eu recours à des modes particuliers d'entraînement, en utilisant soit le système connu en mécanique sous le nom de *croix de Malte*, soit un dispositif à griffes, imaginé par les frères Lumière, soit un mode d'entraînement à came inventé par Demeny. Grâce à ces dispositifs, sans que l'opérateur ait à modifier la manœuvre de la manivelle, le ruban pelliculaire subit des arrêts, pendant lesquels la portion de bande placée derrière l'objectif reçoit l'impression lumineuse, puis la bande est entraînée d'une longueur égale à la hauteur d'une image, un nouvel arrêt se produit, et les mêmes opérations s'accomplissent jusqu'à la fin du ruban. La prise de vues, comme la projection, se fait ainsi image par image; la vitesse normale est d'environ seize images à la seconde. Enfin, de même que, pour les prises de vues, l'obturateur se ferme chaque fois, de même, à la projection, on évite les traînées lumineuses en faisant tourner devant l'objectif un disque échancré, qui sert d'obturateur et dont l'échancrure correspond mathématiquement à l'arrêt du film.

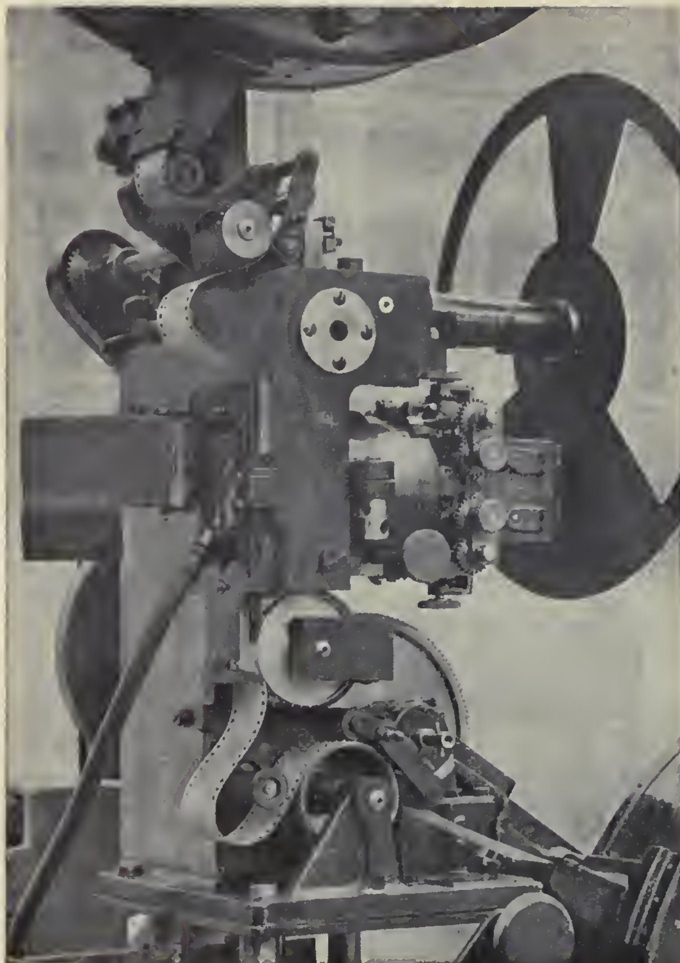


Appareil de projection Gaumont. — Le film est entraîné par un moteur électrique.

Quant aux manipulations nécessitées par le développement des films et le tirage des positifs, elles ne diffèrent de celles généralement usitées en photographie que par l'étendue des surfaces qui y sont soumises. Autrefois, on avait recours soit à des châssis, soit à des tambours, sur lesquels on enroulait la pellicule : l'ensemble était ensuite plongé dans de vastes récipients, contenant les divers bains. Aujourd'hui, toutes les manipulations se font d'une manière automatique et extrêmement rapide.

Pour pénétrer dans les coulisses du cinéma, rien ne vaut une visite aux établissements Gaumont, qui sont certainement, en France, à l'heure actuelle, ceux où se manifeste l'effort le plus laborieux et le plus intelligent. C'est tout en haut de Paris, derrière les Buttes-Chaumont, dans une rue d'aspect provincial, que la société Gaumont a ses ateliers de prise de vues. Rien de plus pittoresque! Sur toute l'étendue d'un immense hall vitré, sont plantées des séries de décors disparates; ici, c'est une chambre à coucher, du style le plus moderne : dissimulé derrière les rideaux, un cambrioleur y attend la minute propice pour accomplir son mauvais coup; là, une salle gothique, aux voûtes basses, va tout à l'heure abriter les sombres méditations de Louis XI; plus loin, un vaste salon offre aux regards l'élégant tableau d'une réception mondaine. Et, quand on se tourne vers le fond de la salle, on a la stupéfaction d'y voir aménagée une piste de tournois : tout y est, tribunes garnies de seigneurs aux riches costumes et de nobles dames en hennins, hommes d'armes contenant le peuple, chevaliers aux brillantes armures, destriers qui piaffent, impatients d'entrer en lice. — « Que n'êtes-vous venu hier, nous dit notre guide, vous auriez assisté à une superbe exécution en place de Grève; mais revenez demain, et vous verrez défiler un régiment dans une rue de Paris ! » — On aura une idée des dimensions de ce théâtre, en sachant qu'on y a réalisé des scènes auxquelles participaient de 1.500 à 2.000 figurants.

Un peu ahuri par la bigarrure de cette foule et la diversité des cadres où elle évolue, on ne remarque pas tout d'abord, en face de chaque scène, deux personnages, l'un assis, donnant des indications, lançant des répliques, l'autre debout auprès d'une petite caisse juchée sur un trépied et tournant une manivelle d'un mouvement régulier; celui-ci est l'opérateur, celui-là le metteur en scène. Le rôle de l'opérateur est assez simple : une fois qu'il a effectué la mise au point et délimité le champ de son objectif à l'aide d'une corde disposée en triangle au pied de son appareil, il n'a plus qu'à obéir aux commandements : de « Tournez! » ou : « Arrêtez! » que lui dicte le metteur en scène. C'est à ce dernier qu'incombe toute la besogne : il lui faut d'abord expliquer aux acteurs la scène qu'ils vont avoir à mimer; puis il les fait répéter jusqu'à ce que soient trouvés les expressions justes, les mouvements corrects; après, seulement, on se risque à « tourner ». A ce moment même, des déconvenues surgissent : un geste maladroit, un accessoire oublié; tout est à recommencer. Dans une scène que nous vîmes préparer, un personnage devait, dans un geste de colère, briser une carafe contre le marbre d'une table. On répète, tout va bien; on tourne..., l'acteur, avec une énergie farouche, frappe la table : la carafe reste intacte, tandis que... le marbre vole en éclats! Pour arriver à un résultat satisfaisant, il n'en coûta pas moins de deux tables et de trois carafes, et... de plusieurs mètres de film inutilement dévidés! En dehors de ces légères mésaventures, ce n'est pas une petite affaire que de mettre sur pied un drame cinématographique. D'abord, il s'agit de trouver le scénario; chez Gaumont, chaque metteur en scène doit en fournir en moyenne un par semaine; la maison procure tout ce qui lui est demandé comme décors, accessoires, acteurs, déplacements, etc., et le prix de revient est calculé sur ces bases. Comme le metteur en scène a un pourcentage sur la vente, il cherche à réaliser un film à succès; mais, comme, par ailleurs, on lui tient compte, dans l'établissement de sa part, des dépenses qu'il a faites, il est intéressé à procéder économiquement. Aussi doit-il s'ingénier : s'il a besoin d'une foule, il choisira pour cadre de sa scène un endroit fréquenté par le public, et les promeneurs lui fourniront des figurants bénévoles. Toute liberté n'est, cependant, pas laissée à son imagination inventive : le film, destiné à circuler dans les divers pays, doit se plier aux exigences des censures étrangères, et la liste des interdictions est vraiment effarante; nombre de pays interdisent les scènes d'exécution, de folie, de suicide, les scènes terrifiantes ou


Détail de l'appareil de projection (vue arrière), permettant de voir le mode d'entraînement du film.

le grand film *Atlantis*, qui rééditait la catastrophe du *Titanic*, on aménagea un véritable navire de 300 mètres de long; 200 hommes d'équipage et 500 passagers y vécurent deux jours la vie de bord, en face de l'objectif, et, le troisième jour, le navire coulait en pleine mer. Ces dépenses, cependant, ne sont rien, à côté de celles qu'entraînent les grandes reconstitutions historiques, qui, comme *Quo vadis*, *Marc-Antoine*, *Cabiria* ou *Jules César*, exigent non seulement un personnel considérable de figurants — hommes et bêtes — mais encore des restaurations de monuments antiques, des reconstitutions d'édifices ou de villes disparus, des constructions de flottes, galères romaines ou barques égyptiennes... C'est par des centaines de mille francs que se chiffrent les frais de semblables productions; mais, comme on s'assure par là-même un débit considérable — un film de ce genre se vendant au moins deux francs le mètre (avant la guerre) — on est certain de rentrer amplement dans ses débours.

Son scénario arrêté, le metteur en scène doit s'occuper de le réaliser et, tout d'abord, s'assurer de ses interprètes. Là, il n'a que l'embarras du choix : il n'est pas d'artiste qui ne consente, aujourd'hui, à « tourner ». Sans parler de ceux qui, comme Prince et Max Linder, s'en sont fait une spécialité, tous nos grands artistes : Sarah Bernhardt, Réjane, Mounet-Sully, Lebargy et cent autres, ont successivement défilé sur l'écran. Un peu dédaigneux, d'abord, pour une forme d'art qu'ils jugeaient inférieure, ils s'y sont, par la suite, ralliés. Mais, il faut bien le dire, ce ne sont pas toujours les meilleurs interprètes. Sarah Bernhardt elle-même l'a reconnu : « Le cinéma, répondait-elle à une interview, n'utilise que les gestes; il est déjà bien difficile de jouer et de mettre en valeur un texte, quand on peut employer tous les moyens de l'art diction : c'est dans la justesse du geste, le naturel et la vivacité de l'expression, l'exactitude de la mimique que réside son principal talent. En outre, les conventions théâtrales ne sont pas de mise au cinéma, qui doit être le fidèle reflet de la vie : ce sont des arbres véritables qui frémissent, c'est une mer réelle qui déferle, non une toile peinte agitée par des machinistes. Les décors eux-mêmes, qu'on avait, au début, fâcheusement copiés sur ceux des théâtres, se rapprochent le plus possible de la réalité : plus de trompe-l'œil; ce sont des constructions véritables, exécutées dans des ateliers spéciaux, et les accessoires sont des objets réels. Un regard jeté sur l'immense magasin où, chez Gaumont, sont rangés, dans un pittoresque entassement, les accessoires — meubles de tout style, objets d'art de toute époque, vaisselle, argenterie, armes, etc. — suffit à convaincre du souci d'exactitude qui préside à la confection des films Gaumont; ce scrupule se retrouve, d'ailleurs, aujourd'hui, chez toutes les grandes maisons d'éditions cinématographiques. Dans un cadre si exactement reconstitué, les personnages doivent, de même, nous donner une égale sensation de réalité. Rien n'est plus choquant, au cinématographe, qu'une perruque mal ajustée ou un maquillage imparfait. Mais on exige plus encore de l'acteur du cinéma : à l'art de la mimique il lui faut joindre souvent le talent de l'acrobate; il doit être capable de sauter d'un train en marche, de plonger du haut d'un pont, d'escalader des murailles, de passer d'un toit à l'autre sur un simple fil de fer, d'exécuter de périlleuses descentes le long d un câble de paratonnerre; ses épaules doivent être assez solides pour supporter des cascades d'armoires, de tables, de vaisselle, et ses reins assez souples pour lui permettre de descendre un escalier en roulant de marche en marche. Encore sont-ce là les moindres risques du métier; on a vu des acteurs exécuter des prouesses plus périlleuses. Tel celui qui, dans le film *L'or qui brûle*, tenait le rôle d'un marin dont la barque brûlait, communiquant le feu à ses vêtements, et qui ne se sauvait que par un plongeon hardi : il n'avait pas craint de faire enduire de matière inflammable son costume de toile cirée!

Le cinéma a, d'ailleurs, maintenant, ses vedettes, et il serait impossible de les énumérer toutes. Nos Gabrielle Robinne, Emmy Lynn, Napierkowska, Nelly Cormont, Musidora, peuvent rivaliser avec les meilleures étoiles étrangères : Francesca Bertini, Mary Pickford, Ruth Roland, Fanny Ward, Norma Talmadge, la petite Mary Osborne. Pearl Witbe, cependant, avec sa grâce mutine, son entrain, sa science des sports, est le type même de l'actrice de cinéma. On ne peut reprocher à l'héroïne des *Mystères de New-York* que d'avoir mis à la mode ces romans cinématographiques, d'abord amusants, mais devenus à la longue fastidieux par la répétition des mêmes effets. Parmi les hommes, en dehors des comiques, tels que Prince-Rigadin, Marcel Lévesque, Max Linder et surtout le flegmatique et irrésistible Charlie Chaplin, dit « Charlot, » il faut mentionner William Hart (Rio Jim), le Japonais Sessue Hayakawa et Douglas Fairbanks, un des artistes les plus

produisant des émotions violentes; ici, il est défendu de montrer des combats de taureaux, de coqs, de chiens; là, point de cambriolages, d'escalades, de séquestrations, d'adultères, de captations d'héritage; ailleurs, il ne faut pas toucher aux sujets religieux; en Amérique, une femme fumant la cigarette est bannie de l'écran; en Angleterre, on supprime impitoyablement toute scène « où des personnes de sexe différent sont présentées en costumes de nuit dans une chambre à coucher ». C'est là de quoi, semble-t-il, décourager l'ingéniosité la plus subtile, mais il y a moyen de tourner les rigueurs des lois; et puis ne reste-t-il pas toujours la ressource de supprimer, à la représentation, la scène subversive? Un simple coup de ciseaux, un bout de texte supplémentaire, et la morale est sauve!

Plus délicates sont la recherche et la réalisation du « clou » — incendie ou catastrophe — complément indispensable de tout film qui se respecte; or, il en coûte cher d'incendier une maison, ou de faire sauter un pont. L'habile metteur en scène puisera tout simplement dans le répertoire des « actualités » que de tous les points du globe envoient les opérateurs à l'affût, et il y trouvera la catastrophe souhaitée, qu'il suffira de raccorder au drame; souvent, même, des scénarios ont été construits uniquement pour utiliser une « prise » sensationnelle. Il est vrai qu'au pis aller, il y a des accommodements avec la nature : s'agit-il de montrer une collision d'autos ou un télescopage de trains, on dispose dans l'atelier une réduction de route ou une voie ferrée en miniature, et on y lance des voitures mécaniques; pour peu que cette partie de film soit passée assez vite sur l'écran, l'illusion de la réalité sera à peu près complète. « A peu près », seulement; aussi ces procédés, quoi qu'en pense souvent le public, trop habitué à ne voir dans le cinéma que du truquage, sont-ils peu employés : les incidents de l'actualité journalière offrent de suffisantes ressources à qui sait les exploiter. D'ailleurs, pour de grands films à sensation, les maisons d'édition ne reculent pas devant les frais les plus grands. Le cinéma tient, sans contredit, le record de la somptuosité dans la mise en scène, et ce n'est pas une de ses moindres originalités que la disproportion qui existe entre les dépenses considérables engagées pour monter les spectacles et la modicité des prix qu'il en coûte pour y assister. Pour réaliser


Une prise de vue, chez Gaumont. — Au centre, l'opérateur ; à sa gauche, le metteur en scène ; à droite, les chariots portant les appareils d'éclairage.

dramatique; les réduire à un seul, c'est se condamner à un résultat médiocre ». Et elle concluait qu' « un artiste de talent gâche ses dons au cinéma ». C'est qu'en effet les lois du cinéma ne sont pas celles du théâtre. L'acteur, ici, n'a que faire des qualités de

complets de l'heure présente. Dans ses films du Far-West, qui sont souvent d'une fâcheuse indigence d'invention, il se montre acrobate consommé en même temps que comédien habile et donne une rare impression de souplesse robuste et vive, de bonne humeur, de santé physique et morale.

Quand il ne découvre pas dans la réalité ses éléments de succès, le cinéma va les chercher au sein même du merveilleux. Chassés du mélodrame, qui les avait longtemps accueillis, les fantômes ont trouvé au cinéma leur suprême refuge : les victimes s'y dressent vengeresses, en face des criminels terrifiés; les souvenirs doux ou tragiques surgissent, réels et vivants, des passés abolis : « revoir sa vie » n'est plus, sur l'écran, une simple métaphore. La magie cinématographique ne se borne, d'ailleurs, pas au seul domaine de l'au-delà, elle exerce sa puissance dans le champ même des réalités; par elle, les objets inanimés se meuvent, les hommes et les êtres bravent les lois de la pesanteur, décuplent la force de leurs muscles ou la vitesse de leurs jambes. Tous ces effets, comme bien l'on pense, sont le résultat de trucs ingénieux. Rien n'est plus simple que d'animer les personnages de vitesses folles; il suffit qu'en prenant la vue, l'opérateur ralentisse l'allure d'entraînement : un mouvement, au lieu d'être décomposé, comme à l'ordinaire, en huit ou dix images, est enregistré sur trois ou quatre seulement, et quand, à la projection, le film sera déroulé à la vitesse normale de 16 images à la seconde, les mouvements, ainsi enregistrés avec une vitesse réduite, gagneront forcément en rapidité. Un simple truc de manivelle permet également de réaliser les plus étranges phénomènes : un personnage saute à reculons d'une fenêtre assez élevée ou se déshabille en éparpillant ses vêtements, un tonneau roule sur une pente rapide, un objet est lancé — par une main invisible — du haut d'un mur. Ce sont là choses très banales; mais si, à la projection, on déroule la pellicule en sens inverse, quels résultats merveilleux! L'objet escalade le mur, le tonneau remonte la pente, les vêtements viennent d'eux-mêmes se poser sur le personnage, et celui-ci paraît exécuter le bond le plus invraisemblable. Certains mouvements, cependant, ne sauraient s'expliquer par une simple marche arrière du film; il arrive parfois dans les poursuites — qui constituent le thème trop usé de tant de scènes de cinéma — qu'un individu, arrêté dans sa course par une haute maison, s'élance, escalade la façade et, sans effort, s'élève jusqu'au toit, tandis que ses poursuivants accomplissent derrière lui la même manœuvre. Il n'est nul besoin d'être acrobate pour réaliser cette stupéfiante prouesse; on a simplement étendu sur le parquet une toile peinte représentant une maison, et les acteurs s'y sont promenés à quatre pattes, cependant qu'au sommet de l'atelier l'opérateur cinématographiait de haut en bas la scène qui, projetée verticalement, produit ce curieux effet. Il n'est pas plus difficile de douer de mouvement des objets inertes, d'obtenir, par exemple, qu'un couteau coupe de lui-même du pain, ou qu'un lacet se lace tout seul et se noue sans aide autour d'une bottine : on adapte à l'appareil de prise de vues un démultiplicateur, qui réduit de huit à une le nombre d'images prises à chaque tour de manivelle. Il suffit, entre chaque tour, d'approcher progressivement le couteau du pain jusqu'à ce qu'il l'ait coupé, ou d'engager le lacet dans les œillets jusqu'à ce que la bottine soit attachée; ces images successives, déroulées ensuite de façon continue et rapide, produiront de façon parfaite l'illusion d'un mouvement spontané. Quant aux apparitions, qui constituent une des réalisations les plus artistiques du cinéma, elles s'obtiennent par une pratique plus compliquée : au moment où le nouveau personnage doit apparaître, l'opérateur commande un arrêt, les acteurs en scène restent immobiles, gardant leur attitude, l'opérateur donne alors 7 tours de manivelle, en fermant progressivement le diaphragme de l'objectif, de façon que celui-ci soit complètement obturé au septième tour; c'est ce qu'en terme de métier, on nomme un *fondu*; les images successives diminuent d'intensité — se fondent — avec la fermeture graduelle du diaphragme, les dernières n'étant presque plus visibles. L'objectif fermé, le nouveau personnage vient prendre sa place sur la scène; l'opérateur, cependant, donne 7 tours de manivelle en arrière, réintroduisant ainsi dans la boîte débitrice la bande impressionnée en fondu; puis il recommence à tourner normalement, mais en ouvrant, cette fois, et toujours progressivement, le diaphragme. L'apparition se détache ainsi peu à peu du décor, avec lequel elle était d'abord confondue, et devient tout à fait nette au septième tour, à partir duquel l'action reprend sa suite normale. Les disparitions s'effectuent de la même manière.



Préparation d'une scène de rue, au théâtre Gaumont. — La plantation des décors.



Réalisation de la même scène à l'écran.

Grâce aux innombrables ressources dont il dispose, le cinéma est parvenu à réaliser les plus audacieux comme les plus somptueux spectacles, et il constitue aujourd'hui un de nos divertissements préférés. Cependant, il ne faudrait pas que l'amusement que nous y trouvons nous fasse perdre de vue les réels services qu'il peut rendre à la science et à l'éducation. Quelle que soit l'ingéniosité des auteurs de scénarios, quelque habileté que déploient les metteurs en scène, sauraient-ils jamais rivaliser avec la nature, dans le champ infini d'expériences qu'elle ouvre à l'investigation cinématographique? Et quels merveilleux secrets l'intelligence humaine ne peut-elle saisir, aidée d'un si parfait instrument! Dès ses débuts, le cinématographe bouleversa toutes les données qu'on avait sur le mouvement, et Marey lui dut ses découvertes si neuves et si instructives. Par la suite, il nous aida à pénétrer les mystères de la vie des animaux et à franchir les limites étroites de notre horizon pour explorer sans fatigue les pays les plus lointains. Conduit par un opérateur audacieux, qui n'a pas craint de descendre à 300 mètres dans le cratère du Vésuve, il a fouillé les entrailles même de la terre. Entre les mains de savants adonnés aux recherches les plus patientes et les plus minutieuses, il s'est appliqué à l'étude des infiniment petits. (V. MICROCINÉMATOGRAPHIE, *Lar. Mens.*, t. Ier, p. 757.) C'est encore grâce à lui que l'étude analytique des phénomènes balistiques est entrée dans une voie nouvelle. En utilisant comme source lumineuse une série d'étincelles provenant de la décharge condensée d'une bobine de Ruhmkorf ou d'une bouteille de Leyde, alimentée par un condensateur à haute tension, on est parvenu, en effet, à enregistrer sur un film 20.000 photographies par seconde.

On conçoit, sans qu'il soit besoin d'insister autrement, tout ce que l'étude scientifique gagne en précision et quel puissant parti l'éducation peut en tirer. Le cinématographe est, par essence, un merveilleux éducateur. Dans toutes les branches, il soutient la parole, toujours abstraite, du maître par la présentation concrète de la réalité vivante ou animée; à l'enseignement du livre il substitue la leçon directe de la nature; la pédagogie y gagne en clarté et en intérêt, car, ainsi que le remarquait un spécialiste en la matière : « Avec le cinématographe, la science est offerte sous la forme de la plus amusante distraction et, à l'encontre du préjugé courant, on découvre que, pour s'instruire, il n'est pas indispensable de périr d'ennui! »

Jusqu'ici, le cinématographe s'était borné à reproduire les mouvements et les formes; la couleur semblait échapper à son emprise. Sans doute, l'on s'est mis de bonne heure à colorier les films, mais les difficultés mêmes de l'opération rendaient cette enluminure toujours imparfaite. Si l'on songe que c'est à la main que s'est, pendant longtemps, effectué le coloriage, on se rend compte des résultats forcément défectueux auxquels on était condamné. Les améliorations qu'apporta l'introduction de procédés mécaniques dans le coloriage, dit *au patron*, furent encore insuffisantes. Outre l'insuffisance des teintes, outre, aussi, les bavures, qui font parfois que le vert ou le bleu du décor empiète sur le vêtement des personnages, lesquels cèdent généreusement une partie de leurs couleurs aux objets qui les entourent, la grande défectuosité du procédé vient de ce que, derrière l'enluminure, transparaissent toujours les noirs de l'épreuve; aussi rien n'est-il moins heureux ni moins artistique.

Depuis quelques années, cependant, des progrès notables se sont accomplis, qui touchent aujourd'hui à la perfection. Dans l'impossibilité de réaliser la photographie directe des couleurs par les procédés autochromes, le cinématographe a mis à profit les découvertes de deux Français, Charles Cros et Louis Ducos du Hauron, qui, en 1867 et 1869, avaient imaginé simultanément et, d'ailleurs, à l'insu l'un de l'autre, le procédé de photochromie dit *procédé trichrome*.

Ce procédé, qualifié dédaigneusement d'*indirect*, est demeuré pendant vingt ans en butte à une hosti-

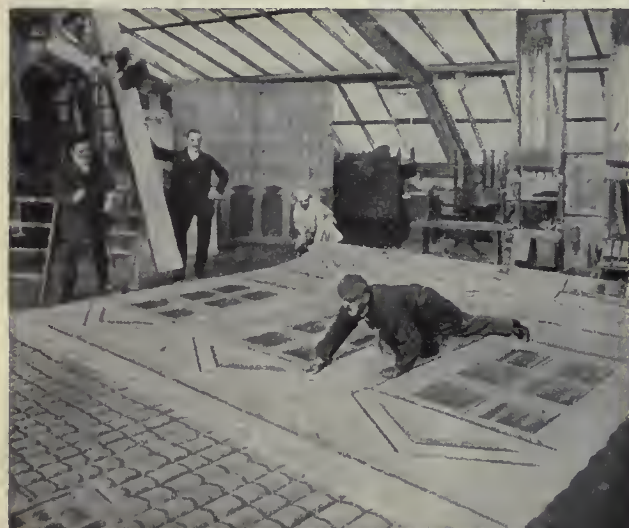


Cette image, sur l'écran, montre une femme qui semble nager dans l'eau.



En réalité, la femme nage sur un tapis, et elle est photographiée d'en haut.
(On avait seulement, au préalable, pris sur le même film l'intérieur d'un aquarium.)

lité injustifiée. On est, heureusement, revenu à une plus juste appréciation de ses mérites, et c'est grâce à lui si les industries photomécaniques de reproduction obtiennent des tirages qui donnent satisfaction aux plus difficiles; grâce à lui, encore, si le cinématographe en couleurs est entré dans le domaine de la pratique.



Comment on photographie un homme en train de grimper sur une maison.

Le principe du procédé trichrome est le suivant :

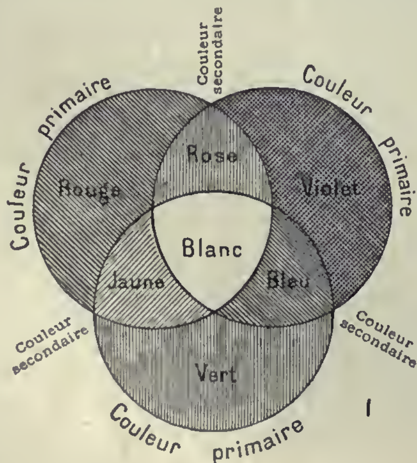
Bien que les couleurs soient en nombre illimité, elles peuvent toutes se ramener, au point de vue de l'impression qu'elles produisent sur notre œil, à trois couleurs fondamentales, dont les combinaisons variées sont susceptibles de produire toutes les nuances possibles.

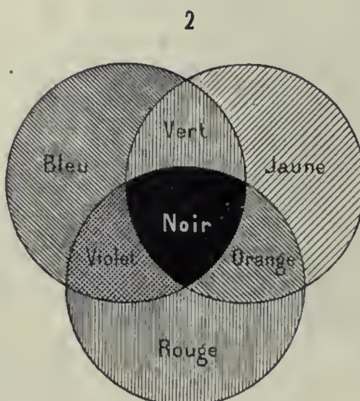
Il paraît démontré, en effet, que l'organe de la vision humaine contient trois groupes de fibrilles nerveuses, affectés chacun à la perception d'une zone du spectre; l'analyse attentive des anomalies visuelles constatées chez les daltoniens a permis de déterminer exactement la nuance des trois couleurs fondamentales.

On admettait d'abord que ces trois couleurs sont le bleu, le jaune et le rouge carmin. Mais il est acquis, aujourd'hui, conformément aux théories de Young, de Helmholtz et de Maxwell, que les couleurs fondamentales sont le *violet*, le *vert* et le *rouge orangé*. Et, cependant, nous allons voir que, dans la photographie trichrome, l'épreuve est formée de la superposition de trois tirages : l'un bleu, le second jaune, et le troisième rouge. Mais c'est qu'il faut distinguer nettement entre les mélanges de *lumières colorées* et les superpositions de *pigments colorés*. La figure ci-dessous en fait saisir la différence.

Examinons d'abord les pigments. La partie 2 de la figure met en relief les effets de leurs superpositions. Un pigment est une substance non lumineuse par elle-même et qui ne fait que réfléchir la lumière dont elle est frappée. Du plâtre, par exemple, est blanc à la lumière du jour, parce qu'il n'absorbe aucune des teintes du spectre solaire, mais les réfléchit toutes. Frappé d'un rayon unicolore, il en prendra aussitôt la teinte. Au contraire, le charbon, est noir parce qu'il absorbe toutes les radiations lumineuses et n'en réfléchit aucune. Un rayon unicolore peut le frapper, il demeure noir pour notre œil. Dans la figure ci-dessous, le cercle coloré en bleu absorbe l'orangé et reflèchit le vert et le violet, dont la vision simultanée donne à notre œil la sensation du bleu; le cercle rouge absorbe le vert et reflèchit l'orangé et le violet (dont la résultante, pour notre œil, est le rouge); le cercle jaune paraît tel parce que le pigment dont il est formé absorbe le violet et reflèchit le vert et l'orangé. Dans la zone centrale, résultant de la superposition de tous les pigments, toutes les couleurs étant absorbées, la résultante pour notre œil est le noir.

Mais envisageons, d'autre part, les mélanges de lumières colorées, et imaginons pour cela, la projection simultanée sur un écran blanc des rayons issus de trois appareils pourvus respectivement d'un verre vert, d'un verre violet et d'un verre rouge orangé, projection faite de telle façon que les cercles lumineux se recouvrent partiellement comme l'indique la figure 1, les effets obtenus sont tout différents : les trois couleurs superposées donnent le blanc. Combinées deux par deux, les radiations fournissent le rose carmin pour le mélange du rouge et du violet (le rouge absorbe le bleu du violet, et il n'en reste que le rose); le jaune pour le mélange du rouge et du vert (le rouge absorbe le bleu, et il ne reste que le jaune); le bleu pour le mélange du vert et du violet (le violet absorbe le jaune, et il ne reste que le bleu).





Superposition des couleurs fondamentales : 1. Radiations lumineuses; 2. Pigments colorés.

Dès lors, on conçoit que, si l'on prend simultanément trois négatifs photographiques à travers chacun des trois chromofiltres dont la superposition reconstitue le blanc, et que l'on tire de ces clichés trois diapositives qui seront projetées sur un écran, munies chacune de son filtre générateur, on aura reconstitué l'original dans la réalité de ses couleurs.

C'est ce procédé, simple en apparence, mais dont la mise en pratique cinématographique présentait des difficultés innombrables, auquel s'est attachée la maison Gaumont et que, par de longs et patients efforts, elle a conduit à une remarquable perfection.

Trois vues du sujet sont prises simultanément par trois objectifs, chacune à travers un écran sélecteur. La bande positive tirée du négatif ainsi obtenu est projetée sur l'écran à travers les mêmes filtres colorés; les trois éléments correspondants aux couleurs passent simultanément et reproduisent par leur fusion toutes les nuances du sujet.



Fragment de film pour la projection en couleurs. (Grandeur naturelle.)

Quand on connaît, dit J. Carpentier, dans sa communication à l'Académie des sciences (séance du 17 novembre 1919), les difficultés qu'on rencontre à obtenir trois diapositives appropriées à la projection trichrome et quand on songe à l'aggravation qui, pour leur obtention, résulte en cinématographie du nombre de prises de vues et de projections exigé, de la rapidité avec laquelle les opérations se succèdent et de la brusquerie, peut-on dire, avec laquelle s'exécutent les mouvements, on ne peut marchander les éloges à ceux qui ont su vaincre ces difficultés.

Il nous paraîtrait sortir des limites de cet article de rappeler quelles difficultés ont été vaincues et par quels procédés ingénieux elles l'ont été. Disons seulement que la principale, outre le choix des écrans-



Une séance de cinéma.

filtres, la prise de trois images négatives à la fois et le passage simultané sur l'écran des trois positives correspondantes, était le repérage parfait et continu des trois images projetées. Le *correcteur* Gaumont l'a surmontée avec un rare bonheur : c'est un appareil électrique qui permet, à distance et sans que le projectionniste ait même à s'en inquiéter, de faire varier la position de deux chromofiltres sur le troisième (le rouge) et de rattraper instantanément tout écart, dont le moindre eût faussé la coloration sur l'écran.

L'Académie des sciences, avant le public, a pu admirer, restitué avec presque toutes les apparences de la vie, le spectacle du défilé de la Victoire pris directement le 14 juillet 1919, et c'est avec une légitime fierté que l'on peut admirer ce progrès de la science française.

Ainsi peut-on répéter du cinématographe ce qu'on en disait naguère : « Il ne lui manque que la parole ! » Aussi bien, là encore, les résultats obtenus sont fort encourageants. On a, tout naturellement, songé à compléter le cinématographe par son frère aîné, le phonographe. L'accord, au début, était loin d'être absolu : parfois, la voix chantait encore quand l'acteur saluait. Même lorsqu'on fut arrivé à un synchronisme parfait, les résultats n'étaient guère satisfaisants ; l'obligation où l'on était d'enregistrer séparément les gestes et la parole nuisait encore à l'harmonie de l'ensemble. Celle-ci, pourtant, a été réalisée du jour où, aux établissements Gaumont — par un procédé qui n'est pas divulgué — on est parvenu à enregistrer la parole à distance. Dès lors, les acteurs peuvent jouer leur rôle sans préoccupation : voix et gestes, tout est saisi du même coup.

Toutefois, ce procédé n'est pas encore répandu actuellement, et les seuls bruits qui rompent jusqu'ici le silence du cinéma sont ceux artificiellement obtenus. Les principaux procédés sont indiqués dans une brochure de de Serk : *les Bruits de coulisses au cinéma*, qui nous apprend qu'on imite très bien le bruit des pas en se frappant en cadence les cuisses avec la paume des mains, et le pas des chevaux en frappant une plaque de marbre de moitiés de noix de coco évidées. Un gros haltère qu'on fait rouler sur le plancher rendra le roulement de l'artillerie ; la canonnade s'obtiendra à l'aide de la grosse caisse détendue, si la canonnade est lointaine, ou doublée d'une plaque de tôle, si elle est proche ; pour imiter le bruit de la fusillade, il suffit de « battre avec des verges de jonc un petit matelas bourré de crin et recouvert de toile cirée ». On reproduit le grondement du tonnerre en agitant une tôle mince, suspendue par deux de ses coins ; deux brosses métalliques, promenées à la surface d'une tôle rouillée, rendront le bruit de l'océan, et le choc des vagues est réalisé par la chute de pois secs le long d'un tube de zinc en zigzags. Cet arsenal des bruits est indéfiniment perfectible. Il paraît même qu'en Amérique, on a imaginé des appareils, commandés électriquement par un clavier placé devant l'écran et actionné par un chef de bruits.

Comme nous voilà loin des constructions laborieuses et maladroites du praxinoscope de 1877 ! En moins de quarante ans, l'humanité s'est trouvée dotée d'un merveilleux appareil, qui non seulement saisit la vie dans ses manifestations les plus diverses, mais la perpétue et la recrée en quelque sorte ; avec lui peut-on dire, il n'y a plus de passé : la réalité passagère subsiste éternellement vivante, et ce n'est pas un des moindres prodiges du cinématographe que d'avoir définitivement vaincu, semble-t-il, la puissance destructrice du temps. — J. Darquin et J. Auvernier.

Deutsch, dit **de la Meurthe** (Henri), industriel et philanthrope français, né à Paris le 25 septembre 1846, mort en son château de Romainville-les-Mureaux (Seine-et-Oise) le 24 novembre 1919.

Son père, Alexandre Deutsch de la Meurthe, avait été l'un des premiers, en France, à s'occuper de l'industrie pétrolifère, et il avait créé d'importants établissements pour le traitement des huiles végétales et minérales et pour le raffinage du pétrole. Après avoir fait ses études au collège Sainte-Barbe, Henri Deutsch rentra, en 1866, à la maison paternelle et prit, quelques années après, avec son frère Emile, la direction de l'entreprise qui, tant en France qu'en Europe, acquit en peu de temps une extension considérable.

Passionné pendant toute sa vie par le problème de la navigation aérienne, H. Deutsch utilisa une partie de sa grande fortune à encourager les essais des aéronautes, puis des aviateurs, et à susciter entre eux une émulation qui devait aboutir aux plus heureux résultats. Ce fut immédiatement après les mémorables expériences de Renard et Krebs (1884-1885) qu'il fit étudier le premier moteur à explosion ; le dirigeable de Renard et Krebs était muni d'un moteur électrique, mais H. Deutsch prévoyait déjà, avec une entière conviction, que le véritable moteur qui devait apporter à la science aéronautique la meilleure solution pratique. Membre du jury de l'Exposition universelle de 1889 et spécialement chargé de l'organisation de la section de l'industrie et des applications du pétrole, il ne craignit pas d'affirmer, dans un discours qu'il fit à cette occasion, qu' « on trouverait la solution du problème dans l'emploi d'un moteur à benzoline », et, avec son esprit actif et méthodique, il faisait procéder dans ses usines aux recherches des essences extra-légères qui devaient permettre la mise en marche d'un moteur rapide à puissance considérable. En 1900, il créa un prix de 100.000 francs, destiné à récompenser l'aéronaute qui, parti en dirigeable des coteaux de Saint-Cloud, réussirait à doubler la tour Eiffel et à revenir au point de départ en moins d'une demi-heure ; ce prix fut gagné par Santos-Dumont, le 19 octobre 1901. Ce fut cette même année qu'il fit étudier et construire à ses frais le dirigeable *Ville-de-Paris*, qu'il offrit spontanément au ministère de la guerre, aussitôt après la destruction du *Patrie*, qui était alors le seul dirigeable affecté à la défense nationale : le *Ville-de-Paris* se rendit par ses propres moyens à Verdun, qui devait être son port d'attache. En 1904, il créa le premier prix pour aéroplane ; il offrit 25.000 francs (auxquels s'ajouta une somme égale offerte par Archdeacon) pour récompenser l'aviateur qui couvrirait un kilomètre en volant et reviendrait à son point de départ ; le prix fut gagné, le 13 janvier 1908, par Farman, sur biplan Voisin. Ce fut également H. Deutsch qui, avec Lazare Weiller, réussit à attirer en France l'Américain Wright, méconnu, d'ailleurs, dans son pays, et à faire ainsi de la France le centre des recherches de locomotion aérienne. En 1907, il institue un nouveau prix pour la traversée de la Manche avec passager ; le second prix, que gagna Blériot, fut créé en 1909. En 1908, il affecte un prix de 70.000 francs à la défense militaire de Paris, pour le circuit des forts de la ville en aéroplane et en dirigeable. En 1909, après le meeting de Reims, la science pratique du vol paraissant acquise, H. Deutsch estima que le moment était arrivé d'en établir la doctrine. Frappé de l'insuffisance de nos moyens de recherche, il fonda, à Saint-Cyr, l'Institut aérotechnique, qu'il offrit ensuite à l'Université de Paris et qui fut inauguré le 6 juillet 1911. Dans cet établissement, il s'agissait, d'après son indication, « de réaliser tout d'abord des dispositifs expérimentaux permettant les expériences dans des conditions aussi rapprochées que possible des conditions de la pratique de la locomotion aérienne », et il compléta son œuvre, en 1914, par la fondation et la création d'une chaire d'aéronautique au Conservatoire des arts et métiers.



Deutsch de la Meurthe.

Il ne fait aucun doute que les libéralités consenties par H. Deutsch n'aient eu la plus heureuse influence non seulement sur la rapidité avec laquelle fut résolu le passionnant problème de la conquête de l'air, mais encore sur la direction scientifique qu'il était indispensable de suivre pour solutionner les nombreuses questions qui s'y rattachent. Il ne se contentait pas du rôle de mécène et payait encore de sa personne ; il avait été blessé, en 1902, dans un accident d'automobile à Meulan, puis, en mai 1912, dans l'accident qui coûta la vie au ministre de la guerre Berteaux, à Issy-les-Moulineaux ; il fut blessé de nouveau, en août 1919, à Deauville, pendant les essais qu'il exécutait lui-même d'un bateau à pétrole ; sa santé, depuis cette époque, ne s'était jamais complètement rétablie.

H. Deutsch était un musicien émérite ; on lui doit un certain nombre de mélodies et compositions symphoniques. Il a composé, avec C. Erlanger, sur le livret de H. Caïn, un opéra en deux actes : *Icare*, épopée lyrique, qui fut représentée le 19 décembre 1911 à l'Opéra, au profit du monument projeté à la gloire de l'aviation française. En 1904, il avait offert 50.000 francs pour le concours international de musique, ouvert sous les auspices du prince de Monaco. C'est dans son château de Romainville qu'avait été donnée la première représentation de *Parsifal*.

H. Deutsch avait été l'un des fondateurs de l'Automobile-Club, puis de l'Aéro-Club de France ; il devint président, en 1913, de cette dernière association, dont il a assuré l'avenir par une magnifique dotation. Il était commandeur de la Légion d'honneur. H. Deutsch a publié, dans la Bibliothèque des sciences et de l'industrie, un remarquable ouvrage : *le Pétrole et ses applications* (Paris, 1891). — G. Bouchény.

Dodécanèse, groupe de douze îles de l'Archipel, proche des côtes sud-occidentales de l'Anatolie et dont le nom, qui vient du grec *dôdeka*, douze, et *nêsos*, île, indique le nombre des terres insulaires.

1. Un simple coup d'œil jeté sur la carte de l'antique mer Egée, de la mer de l'Archipel actuelle, suffit pour montrer les caractères particuliers de cette étendue marine. Cette « mer » par excellence des anciens Grecs, cette « mer principale » — car tel est le sens exact des deux mots grecs d'où est né

le terme d'Archipel — est bordée par des rivages étonnamment découpés, et elle est semée d'un nombre infini d'îles, grandes et petites. Entre le littoral de la péninsule attique et les côtes de l'Anatolie, se développe tout un monde insulaire, dont, comme les piles d'un pont écroulé, les différentes terres se succèdent, toutes proches les unes des autres. Les géographes y distinguent, non sans quelque artifice, deux groupes : celui des Cyclades et celui des Sporades. Les premières égrènent vers le sud-est, depuis la pointe méridionale de la longue Négrepont et le cap Colonnes jusqu'à Amorgo et Anaphi, leur chapelet de petites terres, aux noms évocateurs de souvenirs historiques et artistiques : Délos, Paros, Naxos, Mélos ou Milo, etc. Plus à l'est, depuis l'extré-



Le Dodécanèse.

mité orientale de l'île de Candie jusqu'au fond de l'Archipel, jusqu'aux côtes balkaniques de la Thrace, les Sporades succèdent aux Cyclades; du sud au nord, en avant du feston dentelé des rivages occidentaux de l'Asie Mineure, elles allongent leur chaîne de petites terres, célèbres, elles aussi : et Rhodes, et Samos, et Chios, et Mytilène, et tant d'autres..... C'est de ce second groupe que fait partie le Dodécanèse.

Comme son nom même l'indique, le Dodécanèse se compose de douze îles; ce sont les plus méridionales des Sporades, celles qui, au sud-est de l'Anatolie, défendent, loin en Méditerranée, jusque vers Candie et vers les Cyclades, l'entrée des grands et beaux golfes de Cos et de Mendélia. Elles forment un ensemble, dont les différentes terres sont d'ordinaire, très rapprochées les unes des autres et se succèdent immédiatement à l'ouest des côtes de l'Asie Mineure. Tel est bien le cas pour Rhodes, pour Kharki ou Halki, Symi, Tilos, Nisyros et Chos, pour Kalymnos et Leros et, enfin, Patmos. Quant aux trois autres îles du Dodécanèse, elles se détachent un peu des autres et poussent assez avant dans la mer : celles-ci (Carpathos et Cassos), vers le sud-ouest, dans la direction du cap Sidero de l'île de Crète, celle-là (Astropalia ou Astypalæa) vers l'ouest, entre Anaphi et Amorgos des Cyclades. Telles sont les îles principales, dont l'ensemble constitue actuellement le Dodécanèse.

Voici peu de temps que les géographes en ont ainsi établi la liste; parfois, en effet, la composition du groupe a varié et, naguère, alors que Rhodes demeurait rattachée à l'empire ottoman, on englobait dans le Dodécanèse Nikaria ou Icaria, située à l'ouest de Samos, et même Meïs ou Castellorizo, une petite terre isolée, perdue en Méditerranée à 130 kilomètres dans l'est de Rhodes, au sud de la côte lycienne. Aujourd'hui, au contraire, le Dodécanèse est groupé tout entier dans la même partie de la mer de l'Archipel; il forme, à lui seul, la totalité ou la presque totalité des Sporades du Sud.

Ce n'est pas de cette unique manière qu'en est affirmée l'homogénéité. Comme les eaux marines qui les relient les unes aux autres ont même température et même salinité, les terres du Dodécanèse ont même composition géologique le plus souvent, même climat, même végétation et même population. Elles semblent être les vestiges d'un ancien continent effondré sous les eaux, peut-être par suite de cataclysmes volcaniques causés par le volcan de Nisyros, ou par celui, déjà moins proche, de Santorin. Quoi qu'il en soit, ces îles calcaires, très découpées, très accidentées, aux terres blanchâtres et parfois peu productrices, sont vraiment sœurs des Cyclades; elles le sont par la nature de leur sol et par la mer commune qui les baigne, par leur climat marin et par leur végétation essentiellement méditerranéenne (olivier, vigne), enfin, par leurs habitants, presque exclusivement grecs de race, de religion, de langue et d'aspirations. Où que l'on aille, que l'on visite la grande terre de Rhodes, la principale du Dodécanèse comme superficie (1.460 kil.c.) et comme population (45.000 hab.), la seule possédant une véritable ville (Rhodes, 11.000 h.) ou les petites îles du groupe, la même constatation s'impose partout : grecques, et de toutes les manières, sont les plus méridionales des Sporades, celles qui constituent le Dodécanèse. Effectivement, deux seules d'entre elles ne sont pas exclusivement peuplées de Grecs : Cos et Rhodes, qui, sur une population totale de 45.000 habitants en chiffres ronds, compte 37.800 Grecs, 4.800 musulmans et 2.400 juifs.

Ainsi, au total, identiques, ou à peu près, sont les traits géographiques des différentes îles du Dodécanèse. On peut les caractériser en les représentant comme autant de plateaux rocheux, de grandeurs variées, mais tous parsemés de collines ou même de petites montagnes; par des côtes âpres et souvent abruptes, pourvus de beaux ports naturels, ces plateaux plongent dans des mers dangereuses, où les courants sont rares. Exception faite pour quelques-unes d'entre elles, pour Rhodes et Cos, surtout, les conditions de la vie sont assez difficiles dans les Douze Iles : peu de terres arables; pour entretenir les cultures, un travail continue s'impose à leurs habitants, aux *Dodécanésiens*. Pas d'industrie importante ; aucune sérieuse ressource maritime, sauf la pêche des éponges. On comprend, dans de telles conditions, que les populations du Dodécanèse aient, en choisissant le site de leurs établissements, obéi à deux sortes de préoccupations : elles se sont laissé guider tantôt par des considérations d'ordre climatique et économique (en se plaçant sur les rivages), tantôt par le souci de leur sécurité (en se groupant sur des éminences). Ces préoccupations ont influé sur le déplacement des agglomérations humaines depuis les bords de la mer jusque sur le sommet des rochers, et inversement, suivant les phases de l'évolution historique. Dans tous les cas, les principales agglomérations urbaines se trouvent à proximité des plus beaux ports, et l'importance économique et militaire de ceux-ci est considérable; ils permettent, en effet, de faire le commerce avec les côtes sud-occidentales de l'Anatolie et de contrôler les communications de la mer Egée avec la Syrie et avec l'Egypte.

II. Comme elles sont grecques géographiquement et ethnographiquement, les îles du Dodécanèse sont grecques historiquement. C'est ce qu'il serait facile de montrer en évoquant les souvenirs particuliers à chacune de ces différentes terres. Sans doute, y peut-on relever bien des épisodes étrangers à l'histoire de l'hellénisme (à Patmos, le séjour de saint Jean l'Evangéliste, qui, dans la retraite, y composa l'Apocalypse; à Rhodes, le souvenir des multiples et glorieux exploits des Chevaliers hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem); mais combien plus nombreux et combien continus sont les faits par lesquels l'histoire du Dodécanèse se rattache à celle de la Grèce! Les poèmes homériques montrent déjà les habitants des Sporades méridionales envoyant leurs vaisseaux de guerre se placer sous les ordres d'Agamemnon, pour venger le rapt d'Hélène par le Troyen Pâris; ils les montrent vénérant les mêmes dieux que les Hellènes de la Grèce d'Europe; ils montrent un fils d'Asclépios accueilli, après son naufrage, sur les rivages hospitaliers de Cos. Ainsi, dès les temps homériques, le Dodécanèse est partie intégrante du monde hellénique.

Il ne cesse d'en faire partie par la suite, aux époques historiques où les habitants de Cos édifient un temple en l'honneur d'Asclépios, le dieu guérisseur, et fondent autour de ce célèbre Asclépieion la première école de médecine qu'ait possédée l'humanité, celle que domine le grand nom d'Hippocrate de Cos. Que d'autres maîtres illustres ont enseigné la médecine dans cette île! Et, d'autre part, quelle belle école artistique s'est épanouie à Rhodes! A défaut du fameux colosse, le célèbre groupe du Laocoon est là pour l'attester, comme les *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes attestent qu'aux temps alexandrins, la littérature a été en honneur dans ce Dodécanèse, d'où était déjà sorti un des premiers logographes, Phérécyde de Léros, et en face duquel était né (à Halicarnasse) Hérodote, le « Père de l'Histoire ».

A l'époque byzantine encore, le Dodécanèse (dont le nom apparaît pour la première fois en l'année 730 de notre ère) est demeuré rattaché au monde grec, et plus étroitement que jamais. Alors, chacune de ses îles a construit, puis entretenu un vaisseau de guerre destiné à faire partie de la flotte impériale, et le Dodécanèse a constitué une des provinces militaires, un des thèmes de l'Empire. Mais, bientôt, par suite des descentes des pirates de toute origine qui écumaient les différentes parties de la Méditerranée, par suite, aussi, des luttes des Vénitiens contre les Byzantins, la décadence du Dodécanèse commençait : la population en tombait d'un million d'âmes environ à près de 250.000 habitants; elle ne s'est jamais relevée depuis, ni sous la domination des Chevaliers hospitaliers, ni sous celle des Turcs, qui, une fois maîtres de Constantinople (1453), attaquèrent l'île de Rhodes et finirent par s'en emparer (1523).

Le jour où Soliman le Magnifique eut chassé de sa maison le noble vieillard qu'était le grand maître des chevaliers de Rhodes, Villiers de l'Isle-Adam, le Dodécanèse ne cessa nullement de vivre la même vie que le reste du monde hellénique. Toutefois, il la mena, sous la suprématie turque, d'une manière plus douce que les autres Grecs, grâce au privilège que lui accorda aussitôt le vainqueur. Ce privilège, c'était celui de l'autonomie et de l'indépendance administrative sous la suzeraineté du Sultan. Maintenu et confirmé par les firmans de ses successeurs, le firman de Soliman le Magnifique, daté de 1523, permit aux Dodécanésiens, moyennant le payement d'un tribut, le *mektou*, de gérer à leur guise leurs intérêts locaux, conformément à leurs propres usages. Ainsi les Sporades du Sud méritèrent vraiment le nom qu'elles reçurent alors, d'« îles privilégiées »; neanmoins, leurs habitants s'unirent dès 1821 aux Grecs de Morée soulevés contre la domination ottomane et luttèrent avec eux pour l'indépendance. Le sac de Cassos par la flotte égyptienne en 1824, puis celui de Cos, punirent cette participation des Dodécanésiens à la guerre de l'Indépendance hellénique et, en 1830, les Douze Iles furent replacées par les puissances protectrices de la Grèce sous la domination des Turcs.

Du moins, ne furent-elles pas abandonnées par ces mêmes puissances, c'est-à-dire par la France, l'Angleterre et la Russie. Celles-ci obtinrent de la Sublime-Porte, dès 1835, pour les habitants du Dodécanèse, le renouvellement des précieux privilèges dont ils jouissaient naguère; dès lors, moyennant le payement de ce vieux et minime tribut qu'était le mektou, ils jouirent de leur indépendance administrative et de leur autonomie complète; ils vécurent donc en sécurité, sous la direction de *démogérontes* annuellement élus par le peuple des Douze Iles, chacun sur sa terre natale. Aussi, au lieu d'émigrer dans le nouveau royaume de Grèce, les Dodécanésiens suivirent-ils le conseil que leur donnait Capo d'Istria : ils demeurèrent dans leur pays, pour y maintenir la vieille tradition hellénique.

Alors, pendant tout un temps, le Dodécanèse vécut une période de tranquillité et d'essor économique. Sans doute, dut-on, parfois, défendre les privilèges de la contrée contre les empiétements de la Sublime-Porte et ne parvint-on pas à les maintenir contre les décisions prises par les « Jeunes-Turcs » en 1909 et 1910 ; sans doute, encore, lorsqu'ils se virent astreints au

service militaire dans l'armée ottomane, la plupart des jeunes Dodécanésiens préférèrent s'expatrier et passer en territoire hellénique. Il n'en est pas moins vrai que la population des Sporades du Sud s'accrut au cours de la période, qu'elle était de 150.000 habitants vers 1910 et que ces agriculteurs, ces marins, ces pêcheurs d'éponges, forts de leur origine, de leur religion et de leur langue, de leurs traditions et de leurs usages, étaient d'ardents patriotes grecs, indéfectiblement attachés au pays qu'ils tenaient héroïquement et géographiquement pour leur patrie.

C'est ce dont chacun put se rendre compte dès la fin de 1912.

III. Au mois d'avril précédent, l'Italie, en guerre avec la Turquie au sujet de la Tripolitaine, voulut hâter la conclusion d'une guerre dont il lui tardait de voir la fin; elle envoya dans la Méditerranée orientale une flotte qui s'empara du Dodécanèse et dont le commandant proclama aussitôt que les Douze Iles étaient affranchies du joug ottoman. De là, le jour où le général Ameglio débarqua à Rhodes, un accueil très chaleureux fait par la population des Sporades du Sud; partout, dans le Dodécanèse, les troupes italiennes furent accueillies en libératrices.

Mais la cordialité de cet accueil ne pouvait être qu'éphémère. En vain, en effet, le général Ameglio avait-il parlé d'une occupation « provisoire » des Douze Iles par l'Italie; en vain avait-il promis à leurs habitants un gouvernement autonome après la conclusion de la paix avec la Turquie... Tôt après, l'amiral Presbytero avait expliqué que cette autonomie s'exercerait sous le contrôle du gouvernement italien, et cette explication avait suffi pour modifier du tout au tout l'attitude des Dodécanésiens à l'égard de leurs prétendus libérateurs.

De là, dès la fin de juin, dans l'île la plus vénérée du groupe, à Patmos, une assemblée générale des délégués des Douze Iles, où tous, d'une voix unanime, déclarèrent grecques les Sporades méridionales; de là, des protestations des habitants de chaque île et des Egéens habitant à l'étranger; de là, en janvier 1913, cette adresse à la Conférence des Ambassadeurs, dans laquelle les Dodécanésiens, « habitants des îles provisoirement occupées par l'Italie », énonçaient « leur ferme intention d'unir ces îles à la Grèce, déclarant qu'aucune autre solution ne saurait garantir la paix et la prospérité des îles ». Et ils ajoutaient : « Dans le cas où leurs vœux séculaires ne seraient pas satisfaits, ils déclarent être prêts à supporter tout pour éviter le retour à la tyrannie turque, repoussant aussi toute autre occupation. »

Comment les Italiens se vengèrent de leur déconvenue, chacun le sait : le traité de Lausanne du 15 octobre 1912 replaça le Dodécanèse sous la domination ottomane, mais autorisa les troupes italiennes à en occuper les différentes îles jusqu'à la complète évacuation de la Tripolitaine par les réguliers turcs. Voilà pourquoi les Dodécanésiens assistèrent inactifs aux guerres balkaniques consécutives à la guerre italo-turque; voilà aussi pourquoi, pendant la Grande Guerre, ils conservèrent, à l'égard des Italiens, une attitude hostile.

Leurs vœux demeuraient invariables, tels que les avaient formulés, à la fin de 1912, les habitants de Patmos : « Nous avons manifesté (avaient-ils dit) de différentes manières notre inaltérable et unique désir, à savoir d'achever l'union de notre île avec la mère patrie à laquelle nous unissent les liens du sang, de la religion et de la langue, et dont rien, pas même une conquête prolongée, ne pourra diminuer l'influence. » Or, naguère, certains journaux italiens avaient déclaré n'éprouver aucune hâte de voir leurs soldats évacuer le Dodécanèse; de là, pour les habitants de ces îles, une tendance naturelle à voir dans les nouveaux venus un obstacle à la réalisation de leurs aspirations nationales; de là, chez eux, la crainte que, « pour s'ouvrir les marchés de la côte méditerranéenne entre Rhodes et Adana », les Italiens ne demeurassent indéfiniment dans leurs îles. Ainsi s'expliquent les difficultés qu'ont rencontrées parfois les chefs italiens dans telle ou telle des Sporades du Sud, comme, aussi, l'absence complète d'entente entre ces étrangers et les Dodécanésiens que révèle cette phrase très brève : « Il n'y a rien de commun entre l'Italie et le Dodécanèse. »

C'est dans un mémoire adressé au Sénat français, le 16 juin 1919, par la délégation venue plaider la cause du Dodécanèse devant la Conférence de la Paix que se trouve cette phrase; on pourrait en relever beaucoup d'autres analogues dans les différents documents remis par cette même délégation aux représentants des Alliés. On pourrait aussi montrer facilement quel exode l'occupation des Douze Iles par les Italiens a déterminé dans chacune des terres du groupe. L'Italie elle-même a fini par se rendre à l'évidence : dans les dernières semaines de l'année 1919, elle s'est décidée à donner satisfaction aux vœux répétés des habitants du Dodécanèse. Mais elle ne l'a fait qu'après avoir débarqué des troupes italiennes sur la côte méridionale de la péninsule d'Anatolie, sur ces points précisément dont le *Giornale d'Italia* parlait dès l'année 1913 comme devant être réservés à l'influence de son pays.

Quelque tardif que puisse être cet acte d'évacuation, on n'en saurait contester l'intérêt pour le royaume de Grèce. Sans doute, celui-ci n'y gagne-t-il pas une superficie territoriale considérable — quelque 2.600 kilomètres carrés seulement, — mais il acquiert une importante situation stratégique à proximité de la zone littorale de l'Anatolie habitée par les Hellènes, et une population tombée en quelques années de 150.000 à 118.000 habitants, dont plus de 100.000 sont de race grecque. Il réalise, enfin, un progrès nouveau dans la mise à exécution de ce programme d'expansion sur tous les rivages de l'antique mer Egée auquel, après le traité de Neuilly avec la Bulgarie, le traité de paix avec la Turquie apportera, sans doute, satisfaction. — HENRI FROIDEVAUX.

Hartmann (cardinal Félix VON), prélat allemand, né à Munster (Westphalie) le 15 décembre 1851, mort à Cologne le 11 novembre 1919. Il appartenait à une famille de vieille souche prussienne, qui avait fourni au royaume une lignée de fonctionnaires et de juristes. L'un de ses cousins, Hermann von Mullinckrodt, leader des catholiques allemands, exerça sur lui une très grande influence, qui ne contribua pas peu à éveiller chez lui la vocation pour l'état ecclésiastique. Il fit ses études au collège de Munster, puis à l'Augustinianum de Gæsdonck, sous la direction du professeur Perger, alors très célèbre. Ayant passé le baccalauréat en 1870, il étudie la théologie à l'académie de Munster, dont il suit les cours comme élève du collège Borromée, et entre au séminaire en 1873. C'est le moment où Bismarck commence la lutte contre l'Eglise et « où beaucoup de futurs théologiens, inquiets sur leur avenir, se retournent vers le siècle ». La vocation de Félix von Hartmann persiste et se fortifie. Ordonné prêtre en 1874, l'année suivante, il est envoyé à Rome comme chapelain du collège allemand Santa Maria dell'Anima. Là, il poursuit ses études théologiques, approfondissant particulièrement l'étude du droit canon. Il devient, en 1877, docteur en droit. Revenu en Allemagne en 1880, il est nommé curé d'Havixbeck, puis de Munster. En 1888, il est pourvu de la cure d'Emmerich. C'est alors qu'il commence à jouer un rôle politique. Il organise dans sa paroisse les *unions catholiques d'employés*. En 1890, son ancien maître du collège de Gæsdonck, Hermann Dingelstadt, devenu évêque de Munster, fait de lui son chapelain et son secrétaire particulier. La science juridique de von Hartmann, son expérience de la curie romaine furent à l'évêque d'un grand secours. Assesseur du vicaire général (1894), puis recteur du séminaire de Munster (1903), vicaire général (1905) et doyen de la cathédrale, ces diverses fonctions l'ont mis en vue, et dans le clergé allemand et à la cour de Rome. Dès ce moment, il a la réputation d'un homme d'Eglise éminent, théologien et juriste remarquable, mais aussi d'un politicien apte à traiter toutes les affaires. Actif, énergique, il est le successeur désigné de Dingelstadt au siège épiscopal de Munster et lui succède, en effet, le 20 octobre 1911. Peu de temps après, la mort du cardinal Fischer (qui l'avait consacré évêque et l'annonçait comme son remplaçant possible) laisse vacant le siège de Cologne (29 juillet 1912). Le 29 octobre de la même année, Félix von Hartmann devient archevêque de Cologne.


Cardinal von Hartmann.

Intronisé solennellement le 9 avril 1913, revêtu bientôt par Pie X (25 mai 1914) de la pourpre cardinalice, Félix von Hartmann est l'un des personnages ecclésiastiques les plus importants de l'empire. Pendant les dernières années de sa vie, son rôle religieux et politique va être considérable. Par la profondeur de sa science juridique et théologique, par ses dons réels d'éloquence, par sa grande habitude du maniement des hommes, par ses qualités de diplomate, par le don de volonté qu'on peut lire sur son visage rond, aux traits peu affinés, à l'expression volontiers maussade, d'une coupe bien germanique, l'archevêque de Cologne fut, certes, un homme éminent. Tous ses talents, toute son énergie, il les mit, dans la paix comme dans la guerre, au service de l'Allemagne, et de la Prusse particulièrement. Patriote allemand, il ne conçoit pas la grandeur de l'Allemagne en dehors d'une centralisation toujours plus étroite sous l'autorité de Berlin. Ecclésiastique et homme politique, il est, par son atavisme et par ses goûts, poussé vers le parti réactionnaire, ennemi-né de toutes les tendances libérales, chez les peuples comme chez les individus. On se l'imagine très bien, en d'autres temps, combattant casque en tête les ennemis de son pays et les libertés communales.

De fait, à Cologne, son arrivée n'est pas unanimement bien accueillie. On le sait, sur les bords du Rhin, champion convaincu du prussianisme et adversaire de toute manifestation par où les Rhénans apparaîtraient comme suivant des tendances différentes de celles que désire voir triompher Berlin. N'a-t-il pas déclaré au kaiser qui, le jour de sa consécration épiscopale, l'a reçu au château royal : « Je suis ennemi de toutes les forces qui pourraient saper le trône et l'autel » ?

Or, en 1912, les populations rhénanes et le gouvernement de Berlin ont des rapports assez tendus. D'importantes associations d'employés et d'ouvriers catholiques se sont établies : le ministère prussien voit leurs tendances révolutionnaires d'assez mauvais œil. Le cardinal von Hartmann, pénétré de ce principe que les associations catholiques sortent de leur rôle en faisant de la politique, fut tout entier avec Berlin. Il combattit vivement les associations d'ouvriers et d'employés catholiques, qu'il voulut renvoyer à l'étude des questions professionnelles, tout en se déclarant, pour la forme, partisan d'une amélioration du sort des classes populaires.

Pendant la guerre, qui survint la troisième année de son archiépiscopat, le cardinal von Hartmann fut, parmi les hautes personnalités ecclésiastiques, celle sur laquelle l'Allemagne fonda le plus d'espoir pour gagner à sa cause l'opinion catholique. Profondément patriote et pénétré de la sainteté d'une guerre où, comme il le dit en chaire, « la saine, pure et religieuse Allemagne combattait la France athée et franc-maçonne et la barbare orthodoxie russe », il se dépensa tout entier, avec toute son activité, toute son énergie, tous ses talents de diplomate pour le triomphe de l'autocratie allemande; désormais, l'homme d'Eglise fut mis au service du politicien.

En novembre 1915, il se rend à Rome pour sonder le pape sur la possibilité de faire, par son intermédiaire, des offres de paix aux Alliés. Le prétexte fut d'assister à un consistoire où figurèrent, à côté de l'archevêque de Cologne, plusieurs cardinaux étrangers. Bien qu'il eût trouvé le pape « désolé, dit-il, de la guerre mondiale et pénétré du désir de rétablir au plus vite la paix », il ne put amener Benoît XV à prendre l'initiative de négociations avec les Alliés. Le pape comprenait l'impossibilité de prendre pour bases de ses propositions les conditions exorbitantes posées alors par l'Allemagne. Le cardinal retourna à Cologne, très désappointé de l'échec de sa mission. Echec relatif, d'ailleurs, car, fort bien en cour à Rome, son action ne fut pas sans contribuer à détourner les sympathies pontificales des Alliés.

De retour dans son diocèse, le cardinal s'occupa d'organiser des œuvres ou missions (association des mères, associations d'ouvriers, associations d'employés) pour le réconfort moral et matériel des soldats. Lui-même se rendit, à plusieurs reprises, pour visiter les troupes originaires de son diocèse, sur le front occidental. En avril 1916, il visita ainsi la Belgique, s'arrêta à Bruxelles, Lille, Douai, haranguant dans ces divers pays les troupes rhénanes et s'arrêta au quartier général d'Anisy-le-Château. Là, il offrit la messe de Pâques en présence de l'empereur et célébra, à cette occasion, le loyalisme des catholiques allemands et la grandeur de leurs sacrifices. Les représentants du clergé français et belge (cardinal Luçon, cardinal Mercier) s'élevèrent alors vivement contre la célébration, dans les églises de leur diocèse, du service divin par un prêtre étranger, sans leur autorisation. Leur plainte fut portée en cour de Rome.

Lorsque les princes de l'Eglise française et américaine protestèrent auprès du saint-siège pour le bombardement de l'église Saint-Gervais (avril 1918), l'archevêque de Cologne se fit, devant la chaire de Saint-Pierre, l'avocat du clergé allemand.

Tout en soutenant ainsi, avec ténacité, l'intérêt de l'Allemagne et en essayant de mobiliser le catholicisme au service de celle-ci, il intervint, cependant, à plusieurs reprises en faveur de prisonniers alliés, particulièrement en faveur d'ecclésiastiques. Les journaux allemands citent une soixantaine de ces interventions. Il facilita également, quelquefois, les rapports entre les prisonniers français et belges et leurs parents, restés en pays envahis.

Enfin, il réussit à empêcher le gouvernement allemand d'enlever de quelques églises de France et de Belgique les cloches et les objets de cuivre recherchés par l'Allemagne, qui, les dernières années de la guerre, faisait la chasse au métal. Les journaux allemands prétendent même qu'il fit ses efforts pour sauver la cathédrale de Reims(!). Ceux-ci furent, en tout cas, singulièrement malheureux. Après la conclusion de l'armistice, le cardinal von Hartmann adressa au cardinal Mercier une lettre où il le priait d'intervenir pour l'adoucissement des conditions de paix.

Dans son diocèse, le cardinal continua jusqu'à la révolution sa politique réactionnaire. Il combattit vivement les associations ouvrières catholiques qui, soutenues par le clergé, s'agitaient à la veille des élections prussiennes de 1917, pour le suffrage universel. Il fut amené ainsi à faire pression sur son clergé. A la veille même de la révolution de novembre 1918, cette politique suscita une vive émotion. La désaffection pour le cardinal, représentant avéré de la Prusse,

contribua, disent les journaux allemands, à créer un état d'esprit séparatiste parmi les catholiques des bords du Rhin.

Le cardinal Félix von Hartmann, figure du passé et « impuissant à comprendre la conscience moderne » (ceci est le jugement d'un Allemand), fut, au même titre qu'un von Hæseler ou un von Bethmann-Hollweg, l'une des personnalités les plus représentatives de l'Allemagne prussianisée. — Léon Abensour.

Insignes et attributs militaires. (Précis historique sur leurs diverses transformations.) Les insignes de grades ne sont pas d'origine très ancienne; pas plus, d'ailleurs, que les uniformes.

Autrefois, les degrés de la hiérarchie étaient loin d'être nombreux et réglementés comme ils l'ont été dans les deux derniers siècles. La bannière et le pennon du chef féodal, le guidon ou la cornette du chef de compagnie, du capitaine de bande, un écu, des armoiries, un symbole placés sur la cotte d'armes suffisaient à distinguer celui qui avait le commandement. Jusqu'à François Ier, nos vieilles bandes d'infanterie étaient mal égalisées, fractionnées sans règles fixes, peu instruites et encore moins disciplinées; les Suisses et nos adversaires d'alors, les Espagnols, furent nos devanciers et nos maîtres en la matière; nous copiâmes chez eux ce qui nous manquait, « une hiérarchie graduée et permanente ».


Officier aux gardes françaises, avec chapeau emplumé, cuirasse, écharpe en baudrier, nœuds d'épaule (1672).

Ce fut l'œuvre de François Ier et de Henri II, quand ils organisèrent les légions et les bandes, qui, après des vicissitudes, devinrent nos régiments sous Charles IX : on y distingua dès lors le mestre de camp, qui, plus tard, prit le titre de colonel, le capitaine, le lieutenant, le centenier, le sergent de bataille, les anspessades. Cette hiérarchie se compliqua bien un peu dans les deux siècles suivants, mais, dès lors, elle fut instituée dans ses grandes lignes; peu à peu, elle se précisa, et elle servit d'ossature à notre hiérarchie militaire moderne. Il y avait les officiers supérieurs et inférieurs, des intermédiaires entre les officiers et les soldats, que l'usage qualifia « bas officiers », et, enfin, les soldats. Comment ces échelons se reconnaissaient-ils ? Ce devait être vague et imprécis, car l'uniforme n'existait même pas encore : il n'apparaîtra que sous le règne de Louis XIII, au temps du siège de La Rochelle, et ne sera réglementé dans ses détails qu'en 1670, avec Louvois.

La quantité et la finesse des étoffes, plus tard la couleur du justaucorps permettaient, seules, de distinguer les uns des autres. Pour en donner des exemples, sous Henri IV, les officiers avaient seuls le droit de porter de la soie, tandis que les soldats ne pouvaient prétendre qu'au cuir et au drap. Dans les compagnies de gens d'armes, les capitaines se distinguaient par des ornements de bandes, des clous de cuivre sur leur armure et le panache qui surmontait leur casque. Sous Louis XIII, dit J. Quicherat, dans son *Histoire du costume en France* « les bottes éperonnées, le velours ou les parements de leurs habits, l'esponton qu'ils avaient à la main, étaient autant de marques qui distinguaient les officiers des soldats ».

Sous Louis XIV et jusqu'à la fin du XVIIe siècle, on trouve plutôt des attributs s'appliquant à toute une classe de la hiérarchie que des insignes afférents à chaque grade; alors que le soldat ne porte que la pique ou le mousquet, le sous-officier est toujours armé de la hallebarde, l'officier de l'esponton. Ce sont des attributs caractéristiques, des signes de commandement. De plus, l'officier d'infanterie, depuis le colonel jusqu'à l'enseigne, porte uniformément dans le service le hausse-col.

Louis XIV installait les colonels de ses gardes en leur présentant lui-même une pique et un hausse-col doré; l'ordonnance royale du 21 juillet 1665 prescrivait aux officiers d'infanterie de monter la garde avec pique et hausse-col.

La cuirasse, « l'armure » suivant le style du temps, dont les derniers porteurs dans l'infanterie furent les piquiers, avait été définitivement abandonnée par les soldats en 1675; elle devint le signe du commandement supérieur : ce fut l'apanage des généraux (maréchaux de France, lieutenants généraux, maréchaux de camp et brigadiers), des officiers supérieurs de régiment et des enseignes qui portaient les drapeaux. C'était encore un attribut qui servait à distinguer le commandement.

Le bâton de commandement était l'attribut honorifique donné au général d'armée, comme insigne de haut commandement; c'était le symbole de la puissance, l'appui de la souveraineté. S'il y avait, aux armées, plusieurs maréchaux de France, le bâton n'était porté que par celui qui commandait en chef. De même, un autre insigne du général d'armée était le cheval blanc.

Ajoutons que les justaucorps des officiers portaient souvent des broderies, qui, d'ailleurs, ont été interdites; que les épaules étaient garnies de nœuds de rubans et d'aiguillettes, souvenirs des anciennes écharpes des guerres de religion portées en baudrier. Mais ce n'étaient plus que de simples ornements, sans aucune signification de grade ou de fonction.

Enfin, d'une façon générale, sous Louis XIV, la coupe et la couleur des vêtements étaient les mêmes pour tous, officiers et soldats d'un même régiment, mais les justaucorps des officiers étaient en drap d'Elbœuf, alors que ceux des hommes étaient en drap de Lodève; les boutons étaient en cuivre doré ou argentés sur bois, selon le métal jaune ou blanc (cuivre ou étain) attribué à chaque arme ou régiment; le chapeau des officiers et des sous-officiers (le lampion) était bordé d'or ou d'argent fin, alors que les bordés des chapeaux des soldats étaient en métal faux.

Là s'arrêtaient les modes de distinction. Nous pouvons donc affirmer que, jusqu'au règne de Louis XV, on pouvait distinguer un officier d'un homme de troupe, un sous-officier d'un soldat, mais que les officiers des différents grades ne se différenciaient pas et qu'il en était de même chez les sous-officiers. Et, encore, ces marques n'étaient-elles bien apparentes que lorsque le gradé était de service et porteur de ses attributs : cuirasse, hausse-col, esponton, hallebarde.

Ce ne fut qu'au XVIIIe siècle que l'on comprit la nécessité, pour le maintien de la discipline et pour la régularité des exercices et des manœuvres, de distinguer chaque grade d'une façon précise. Le premier pas fut fait en faveur des bas officiers, qui portèrent d'abord des « agréments » aux parements des manches de leurs justaucorps, puis des bordés et des galons.


Officier aux gardes suisses, avec chapeau galonné et galons (1760). Officier de hussards, avec galons (1770).

Cette amélioration n'intéressait encore que les bas officiers. Il fallut arriver jusqu'au maréchal de Belle-Isle, en 1759, ou, plutôt, jusqu'à l'ordonnance de Choiseul, du 10 décembre 1762, pour que les officiers des divers grades pussent à leur tour être reconnus. A l'égard de ceux-ci, ce ne furent pas des galons de manche qui marquèrent les grades, mais des épaulettes.


Officier aux gardes françaises, avec chapeau galonné et l'espadon (1722). Officier aux gardes françaises, avec chapeau galonné et hallebarde (1745).

Les galons de manche des bas officiers et les épaulettes des officiers ont eu la plus belle carrière; après avoir surnagé dans les simplifications de la Révolution française, ces attributs ont, sauf une éclipse de quelques années pour les épaulettes, duré jusqu'à la guerre de 1914.

Nous parlerons d'abord des insignes affectés à un ensemble de grades, des attributs signes du commandement en général.

Parmi ces attributs, nous avons signalé le bâton de commandement, les cuirasses, espontons, hausse-cols, hallebardes. Il en a existé, et il en existe d'autres : le bâton de maréchal, l'épée, le sabre, la dragonne, l'écharpe-ceinture, l'aigrette, le plumet, la canne. Que sont-ils devenus, dans la suite des derniers siècles ?

Le bâton de maréchal de France. — Les armoiries des maréchaux ont été leurs plus anciennes marques distinctives; peut-être, cependant, la hache a-t-elle été le symbole primitif de leur dignité, comme l'épée nue fut celui de la dignité de connétable.

Mais l'insigne fut très vite le bâton. Le bâton du commandant en chef était disparu; le souvenir en survécut dans le bâton du maréchal de France. On rapporte que Louis XIII fit La Meilleraye maréchal de France au siège de Hesdin, sur la brèche, en 1639, en lui présentant sa canne. Louis XIV agissait de même et faisait passer sa canne successivement dans les mains des maréchaux d'une même promotion. C'était un bâton bleu fleurdelisé. La dignité de maréchal de France avait été supprimée par la Révolution, le 21 février 1793; Napoléon Ier la rétablit en 1804. Le bâton fut dès lors semé d'abeilles; le semis fut ensuite de fleurs de lis, d'abeilles ou d'étoiles, suivant les régimes successifs. Le bâton actuel est parsemé d'étoiles rangées en quinconce; il est recouvert de velours de soie bleu de roi; chaque extrémité est garnie d'une calotte en vermeil. Nous avons actuellenant trois maréchaux de France; comme autrefois, ils ont reçu le bâton, qui n'avait jamais été supprimé.

La cuirasse, insigne de grade, était imposée, dans l'infanterie, aux officiers supérieurs et enseignes (28 mai 1733), aux officiers de cavalerie (même ordonnance et celle du 1er juin 1750), aux généraux, aux officiers du grand état-major de l'infanterie (1er juin 1766). Mais tous négligent de la porter, affectent même de la mettre de côté pour aller au combat, et c'est bien français!

En 1775, les généraux français ont renoncé à son usage, et elle disparaît définitivement comme attribut de grade ou de fonction.

L'esponton n'était autre qu'une pique de sept pieds au lieu de quatorze, une demi-pique. Il survécut à la suppression des piques, qui furent définitivement remplacées en 1703 par les fusils à baïonnette; les officiers d'infanterie le gardèrent dans le service et sous les armes.

Par exception, les officiers des compagnies de grenadiers ne l'avaient pas conservé, mais avaient reçu le fusil à baïonnette, comme leurs hommes.

Dans le règlement du 20 mars 1764, sur les exercices de l'infanterie, les officiers étaient encore armés de l'esponton; ils le quittèrent à leur tour pour prendre le fusil, avec le règlement du 1er janvier 1766, qui modifiait le précédent. Les officiers d'infanterie (officiers de compagnie) n'ont quitté le fusil que le 12 juillet 1784.


Officier avec épaulettes (1780).

L'épée et le sabre. De tout temps, les officiers, en outre de l'esponton ou du fusil, ont porté l'épée. Elle fut portée par tous, officiers et soldats, jusqu'en 1764, époque où elle fut supprimée pour les caporaux appointés et fusiliers, sauf pour les soldats des gardes françaises, qui la gardèrent jusqu'à leur licenciement en 1789. L'épée devenait, dès lors, un attribut de commandement. Les sergents la perdirent ensuite, avec le règlement de 1766, et prirent cette sorte de sabre appelée, en argot militaire, *briquet* ou *coupe-chou*, qui avait fait son apparition, pour certaines catégories de fantassins, en 1740. Le sabre de cavalerie n'était encore porté à cette époque que par les hussards, qui étaient armés d'un sabre courbé. Vers le milieu du XVIIIe siècle, le sabre devint l'arme de toute la cavalerie. L'épée fut réservée pour la tenue de ville.

L'épée, signe distinctif de commandement de l'officier d'infanterie, a traversé toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire; ce ne fut que par ordonnance du 31 mai 1821 que les officiers reçurent un sabre à poignée dorée et à fourreau de cuir: ce fut le sabre modèle 1821. Le fourreau de cuir fut remplacé, le 18 janvier 1856, par un fourreau en tôle d'acier. Le sabre à poignée dorée a été supprimé par le général Thibaudin, le 6 juillet 1882; on y substitua un sabre entièrement nickelé, poignée et fourreau; c'est le sabre actuel.

Les adjudants ont gardé l'ancien sabre à poignée dorée, ainsi que les sergents-majors, qui en avaient été dotés en 1874.

Les sous-officiers rengagés, y compris les sergents, ont reçu l'épée pour la tenue de ville, en 1887.

Les médecins, pharmaciens, fonctionnaires de l'intendance, officiers d'administration portent l'épée, à l'exclusion du sabre.


Général de la Révolution, chapeau empanaché, écharpe, revers brodés (1793).

La hallebarde. Peut-être d'origine suisse sous le nom d'*espadon*, en tout cas d'un usage très ancien (on trouve le corps des hallebardiers créé par Louis XI), elle avait été d'abord une arme de nos fantassins; quand il n'y eut plus dans les rangs que des arquebuses ou des piques, les bas officiers, c'est-à-dire les sergents, les caps d'esquadre et les anspessades, la conservèrent. On disait: gagner, recevoir la hallebarde, pour le bas officier, comme on a dit plus tard, pour l'officier, arriver à l'épaulette. Ce ne fut qu'avec le règlement sur les exercices du 1er janvier 1766 que les bas officiers la quittèrent pour être armés du fusil à baïonnette et du sabre-briquet. Avec le fusil de 1874, les sergents ont perdu le coupe-chou, pour ne plus porter que l'épée-baïonnette.


Officier de cavalerie.

Le hausse-col était une réduction minuscule et quelque peu ridicule du gorgerin, partie de la vieille armure du fantassin; ce n'était plus qu'un ornement, conservé comme témoin du passé. Il resta d'ordonnance, pour les officiers, après la suppression de l'armure. Depuis le colonel jusqu'à l'enseigne, tous étaient « officiers-à-hausse-col », suivant l'expression consacrée, à l'exclusion, cependant, des officiers de l'état-major du régiment. A partir de 1766, il n'y eut plus que le major qui ne portait pas le hausse-col. Il était réservé à l'infanterie et au génie.

Les officiers firent bien quelque résistance pour le porter, mais ce fut définitivement leur insigne de service et de grande tenue. Le hausse-col était doré pour les régiments français, argenté pour les régiments suisses. En somme, c'était d'un usage assez pratique comme insigne de service, qui valait bien pour l'officier d'infanterie le port de la jugulaire de cuir sous le menton, à l'imitation du port de la jugulaire métallique des officiers de cavalerie. Il n'a été supprimé que le 2 décembre 1881.

La dragonne. Ce cordon terminé par un gland enroulé sur la poignée du sabre, est un accessoire dont on comprend fort bien l'utilité; il permet au cavalier de maintenir le sabre au poignet, quand il le manie, ou qu'il fait usage du mousqueton ou du pistolet. Comment cet accessoire a-t-il été adopté par les officiers d'infanterie? Comment est-il devenu une marque distinctive portée par tous les officiers combattant à pied comme à cheval, armés de l'épée comme du sabre?

Nous rapporterons à ce sujet ce qu'a écrit le général Bardin dans son *Dictionnaire des armées de terre:* « La dragonne fut adoptée par les officiers qui fréquentaient la cour pendant le siècle dernier (XVIIIe siècle) parce que, ne s'y présentant qu'en habit bourgeois et désirant, cependant, se prévaloir d'une décoration qui indiquât leur profession, ils n'avaient trouvé rien de mieux que d'orner la poignée de leur épée *à la financière* d'une dragonne en fil d'or, au lieu d'y mettre un nœud en rubans à la manière des bourgeois. La mode de la cour devint celle de l'armée : le ministère donna la dragonne d'or à tous les officiers portant épaulette et épée ».


Tambour-major du premier Empire (1807).

Cette explication est admissible. En tout cas, on voit la consécration de la dragonne dans le règlement du 25 avril 1767. C'était alors un cordon à un seul gland mêlé de fil d'or et de soie « couleur de feu ».

Le gland était toujours en or, quel que fût le métal de l'épaulette. Seuls, au XVIIIe siècle, les officiers de la maréchaussée portaient la dragonne d'argent, de même métal que leur épaulette.

Sous la Révolution, on la reconnut dispendieuse et salissante; aussi on adopta, en 1792, une dragonne en fil blanc pour la petite tenue. La dragonne d'or était réservée à la grande tenue. Sous le premier Empire, on oublia la simplicité républicaine; on reprit la dragonne d'or dans toutes les tenues, mais pour peu de temps, puisqu'elle fut supprimée dans les règlements d'habillement publiés en 1812.


Maréchal du premier Empire, grand-cordon de la Légion d'honneur (1810).

Ce ne fut cependant pas la fin de la dragonne; elle reprit vie sous la Restauration. Dans les règlements sur les uniformes de 1845, elle fut attribuée à tous les officiers combattants de toutes les armées comme par le passé; en petite tenue, le cordon est terminé par une olive en soie noire; en grande tenue, par un gland d'or, mais avec la différence suivante : pour les officiers supérieurs, la tête du gland en forme de poire est recouverte en cannetille mate, la frange est à grosses torsades mates; pour les autres officiers, elle est recouverte en filé brillant, et la frange est en petites torsades brunies. Cette distinction rappelle celle des franges d'épaulettes. Le gland est toujours d'or, quel que soit le métal de l'épaulette, même chez les officiers de chasseurs à pied.

Les adjudants, bien que n'ayant pas rang d'officier, portent la dragonne, mais en poil de chèvre noir, dans toutes les tenues.

La dragonne était restée la même jusqu'au jour de la déclaration de guerre de 1914; cependant la dragonne de soie avait fait place à celle de cuir pour la petite tenue. De plus, elle avait été donnée à tous les officiers, combattants ou non, y compris les officiers d'administration.

Les fonctionnaires du corps de l'intendance militaire l'ont toujours portée; ils la tenaient en héritage des commissaires des guerres, leurs ancêtres, qui, sous l'ancien régime, l'avaient attachée à leur épée, alors même qu'ils ne portaient pas d'uniforme, s'appuyant sur ce qu'ils jouissaient d'une assimilation de grade.


Officier de chasseurs du premier Empire (1812).

L'écharpe-ceinture a été conservée dans certaines armées étrangères, comme insigne de service. En France, elle avait été gardée comme insigne de fonctions pour les commandants de place, les maréchaux et les généraux. Avant la guerre de 1914, les officiers généraux et assimilés portaient encore l'écharpe: en soie rouge et or pour les généraux de division, en soie bleue et or pour les généraux de brigade.

Les autres officiers ont porté longtemps en grande tenue non pas l'écharpe-ceinture, mais le ceinturon en fil d'or ou d'argent, suivant le métal du bouton; réglementé en 1845, il a été supprimé le 10 juin 1871.

Depuis 1853, les officiers de zouaves, en grande tenue, le portaient en soie cramoisie.

Quant aux *plumets*, ils étaient encore, avant la guerre de 1914, des insignes de grade. Depuis 1810, la couleur blanche est l'apanage du colonel (peut-être en souvenir du drapeau blanc de la compagnie-colonelle du régiment); apanage pas toujours exclusif, cependant, puisque nous trouvons une aigrette blanche en plume de vautour, donnée en grande tenue, en 1822, à tous les officiers supérieurs et de l'état-major du régiment. A partir de 1843, on revient à la règle ancienne : les colonels de toutes armes ont pour marque caractéristique de leur grade l'aigrette en plume de héron blanc, qu'ils ont conservée jusqu'à la dernière guerre. Les officiers supérieurs (lieutenant-colonel, chef de bataillon ou d'escadron et major) ont le plumet tricolore en plumes de vautour.

Les *aiguillettes* ont toujours été un attribut d'armes ou de fonctions, jamais un insigne de grade.

Canne. Il reste encore à donner un détail assez curieux. Ce sont les *cannes du major et des adjudants* sous-officiers.

Le major, l'ancien sergent-major des bandes de Henri II, « le plus grand des sergents », était un officier supérieur, déjà chargé de la direction de l'administration du régiment et qui finit par s'appeler gros-major et, enfin, major. Il était porteur d'une canne (il est vrai qu'il n'avait pas de bausse-col); la canne était un attribut essentiel de sa fonction, car cet officier supérieur était aussi chargé des détails de police et de discipline. Depuis le règlement de 1727, le bataillon était exercé à manœuvrer à la voix et au moyen de batteries faites par les tambours; or, Bardin, dans son dictionnaire, nous apprend que, lorsque l'on faisait les exercices « à la muette », le major transmettait avec sa canne les signaux aux tambours, qui alors exécutaient les batteries correspondantes. Le grade de major disparut avant la Révolution; aussi le règlement du 1er août 1791 chargea-t-il le tambour-major de faire les signaux confiés au major jusqu'à cette époque.


Colonel du second Empire (1866).

L'adjudant de bataillon portait une canne, lui aussi. Ce sous-officier ne mettait jamais l'épée à la main, dans les prises d'armes; il ne devait la tirer que pour sa défense personnelle; il défilait en serre-file, la lame dans le fourreau et la canne à la main, à la tête des sous-officiers de semaine; c'était un usage. On eut l'idée, en 1818, de donner à cette canne une longueur de 1 mètre pour la faire servir à mesurer le terrain. Mentionnée dans le règlement du 1er août 1791, la canne d'adjudant ne figure plus dans l'ordonnance du 31 décembre 1826.

Le tambour-major, d'origine ancienne (XVIe s.), comme premier tambour ou maître-tambour, est réglementairement institué avec son titre depuis le 10 décembre 1762; le bâton dont il se servait anciennement, dit-on, pour châtier ses tambours, toujours jeunes ou considérés comme de situation inférieure (les valets du capitaine), s'est transformé, au milieu du XVIIIe siècle, en la canne si populaire qui est venue jusqu'à nous et qui sert à faire les signaux de batterie. Le caporal-tambour battait encore la caisse en 1788; il ne prit la canne que plus tard.

De cet aperçu sommaire se dégagent les constatations suivantes : pas de hiérarchie réglementée avant le milieu du XVIe siècle; pas d'uniformité de tenue avant le milieu du XVIIe siècle. Jusque-là, quelques attributs de commandement ou de fonctions souvent bien imprécis et qui ne résultent que de la tradition.

A partir de Louvois, les insignes et attributs commencent à être réglementés, mais, généralement, pour un ensemble de grades d'un même rang. Il faut arriver au milieu du XVIIIe siècle pour rencontrer une réglementation précise et minutieuse des insignes particuliers à chaque grade. Ces derniers insignes ont été et sont exclusivement les étoiles, les broderies, les épaulettes et les galons. Ils feront le sujet d'une prochaine étude. (*A suivre.*) — Commt JULLIEN.

Lanessan (Jean-Marie-Antoine DE), naturaliste, homme politique et publiciste français, né à Saint-André-de-Cubzac (Gironde) le 13 juillet 1843. Il est mort à Ecouen (Seine-et-Oise) le 7 novembre 1919. — Jean de Lanessan descendait d'une famille d'origine bretonne, établie en Guyenne. Il fit ses études à Bordeaux, commença à y préparer la médecine, prit la licence ès sciences naturelles, puis entra à l'Ecole de médecine de Rochefort, d'où il sortit, en 1863, aide-major. Il exerça ses fonctions de médecin de la marine, sur le littoral occidental de l'Afrique et sur les côtes de Cochinchine. Rentré au début de la guerre de 1870, il sollicita un poste sur l'escadre de la Baltique; on lui refusa satisfaction; il démissionna et s'engagea comme chirurgien-major aux mobiles de la Charente-Inférieure. En 1872, il passa le doctorat en médecine, avec une thèse sur l'origine et les propriétés de la gomme-gutte, et, en 1875, le concours de l'agrégation d'histoire naturelle médicale. Il suppléa d'abord, à la faculté de médecine de Paris, le professeur Baillon, avant d'être chargé, à la même faculté, du cours sur l'organisation et l'embryogénie animales.

En même temps, il faisait des conférences de vulgarisation scientifique, dirigeait la « Revue internationale des sciences biologiques », collaborait à diverses publications et donnait une série d'ouvrages d'histoire naturelle remarquables. Citons: *Du protoplasma végétal* (thèse d'agrégation, 1876); *Etudes sur la doctrine de Darwin* (1881); *Manuel d'histoire naturelle médicale* (1881); *la Botanique* (1882); *Traité de zoologie, protozoaires* (1882); *le Transformisme, évolution de la matière des êtres vivants* (1883); *Flore de Paris : phanérogames et cryptogames* (1884); *Introduction à la botanique : le Sapin* (1885); une édition, avec une importante introduction et des notes, des *Œuvres complètes de Buffon* (1884); enfin, plusieurs traductions annotées d'ouvrages d'histoire naturelle allemands.

La politique tenta ce savant. Déjà, en 1871, il avait organisé une manifestation en faveur des condamnés de la Commune et conduit à Versailles une délégation des écoles, chargée de solliciter de Thiers la grâce de Rossel. En 1879, il entra au conseil municipal de Paris, où il milita parmi les défenseurs de l'autonomie communale, puis, le 21 août 1881, à la Chambre des députés, élu par les radicaux du Ve arrondissement de la capitale.

Vers la même époque, il faisait ses débuts dans la presse républicaine, fondait un quotidien : « le Réveil », le quittait bientôt pour prendre la direction de « la Marseillaise », abandonnait cette feuille et confiait ses impressions à divers journaux avancés.

A la Chambre, il essaya, sans succès, de convertir ses collègues à sa théorie de l'autonomie de la commune, élargie jusqu'au canton. Il fut plus écouté quand, membre de la commission du budget, il rapporta les différentes demandes de crédits formulées par le service des colonies et même, pour Madagascar, dépassant les propositions du gouvernement, fournit à celui-ci les moyens de défendre pleinement nos droits; ou encore, lorsqu'il exposa, au nom de la commission d'enquête parlementaire, la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture.

Il avait tout d'abord siégé à l'extrême gauche. Mais il ne tarda pas à se rapprocher de l'union républicaine et des opportunistes, et cette évolution retourna contre lui, aux élections d'octobre 1885, dans la Seine, ses anciens amis radicaux. L'union se fit, cependant, au deuxième tour, sur une liste républicaine unique. Il fut élu.

Le vote de crédits pour le Tonkin, la ratification du traité avec l'Annam, lui permirent, en 1885, d'esquisser à la tribune tout un programme d'organisation des nouveaux territoires et de donner d'utiles indications, dictées par sa connaissance des choses et des hommes d'Indochine, comme le rapport sur le traité conclu avec la reine des Hovas, traité dont il accepta, non sans de fortes critiques, la ratification inévitable, et qui l'amena à exposer à nouveau sa conception d'une politique coloniale méthodique. Ses observations, les solutions qu'il préconisait, il les présenta aussi par le livre. Ce fut la matière d'un gros volume : *l'Expansion coloniale de la France* (1886).

Il fut bientôt mis à même d'accroître encore son expérience, ayant reçu la mission de se rendre compte sur place, en qualité de délégué général, de la situation économique de nos colonies et des établissements voisins des nôtres. De juin 1886 à octobre 1887, il parcourut le bassin méditerranéen, les Indes, l'Indochine, et visita les grands centres commerçants ou industriels de la Chine, du Japon et des Indes néerlandaises.

Au cours même de son voyage, il avait publié, en 1887, le résultat de ses observations sur *la Tunisie*. En 1889, il y ajouta un volume, copieusement documenté, sur *l'Indochine*. Dans les deux ouvrages, il signale des faits, recommande des réformes, proclame les travaux nécessaires.

A son retour, une de ses premières interventions fut, à propos du budget de l'exercice 1888 pour ce qui concernait l'organisation de l'Indochine française, de dire ce qu'il avait vu, et ce qu'il avait vu ne l'enthousiasmait pas : en Cochinchine, les travaux publics aussi rudimentaires que vingt ans auparavant; partout, une nuée de fonctionnaires dévorant les ressources du pays; un régime douanier paralysant le commerce; un dédain maladroit des autorités locales, cause de soulèvements; en Annam, une politique annexioniste, qui exigeait en quantité des hommes et des millions. Ce discours produisit une grande impression. Le président du conseil dut accepter une diminution des crédits demandés, et le sous-secrétaire d'Etat aux colonies, Félix Faure, ne crut pas pouvoir garder la direction de son service.

L'occasion fut bientôt offerte à Lanessan d'appliquer ses méthodes. Il avait été réélu, en septembre 1889, député du Ve arrondissement de Paris et continuait à faire preuve, à la Chambre, d'une grande activité, tant dans les questions coloniales et maritimes que dans celles intéressant la doctrine républicaine, lorsque, le 21 avril 1891, le gouvernement fit appel à sa compétence et à son dévouement pour administrer l'Indochine et imprimer enfin à la colonie une direction nette, ferme et soutenue. Le nouveau gouverneur général fut muni, par un décret spécial et détaillé, de pouvoirs extraordinaires, civils et militaires. Sa gestion fut diversement appréciée. Dans la presse, au Parlement même, des critiques furent apportées. On blâma sa « présomption », son « impatience de toute contradiction »; on lui imputa les difficultés de la pacification. Les ministres répondirent par l'exposé de finances prospères, de travaux publics considérablement développés, d'une administration vigilante, d'une situation générale parfaitement rassurante. La politique de J. de Lanessan était fondée sur l'utilisation des autorités indigènes, sur la réduction, autant qu'il était possible, des dépenses administratives et des expéditions militaires. Des conflits se produisirent entre lui et les autorités placées sous ses ordres. Le poste occupé par l'amiral Fournier fut supprimé; le général Reste, commandant en chef des troupes, le directeur des finances, Prigant, revinrent en France.


Jean de Lanessan. (Phot. Manuel.)

Le 29 décembre 1894, J. de Lanessan fut rappelé à son tour. Il avait eu, dit le ministre à la tribune, la faiblesse de communiquer un document officiel et de caractère confidentiel à un journaliste suspect. Il défendit son gouvernement colonial dans un ouvrage : *la Colonisation française en Indochine* (1895), que suivirent, en 1896, *Principes de colonisation*. D'ailleurs, sa politique n'était pas en cause, et le gouvernement crut devoir prescrire formellement à son successeur de la maintenir intégralement.

J. de Lanessan avait résigné son mandat législatif en partant pour l'Indochine. A son retour, il collabora à différents journaux républicains et participa, notamment, à la campagne en faveur de la revision du procès Dreyfus. Il ne rentra au Parlement qu'aux élections générales de mai 1898, comme député radical de la 1re circonscription de Lyon. Le 23 juin 1899, il devenait ministre de la marine dans le cabinet Waldeck-Rousseau, et ce choix, comme celui du général de Galliffet pour des raisons différentes, valut au ministère un furieux assaut, le jour même de sa présentation devant les Chambres. J. de Lanessan resta rue Royale jusqu'à la retraite de Waldeck-Rousseau, après les élections de 1902.

Ce furent trois années fécondes pour la marine. En même temps qu'il entreprenait une série de réformes dans tous les services de son département, le nouveau ministre assurait le vote et l'application de deux lois considérables : l'une engageant 170 millions de travaux pour améliorer l'outillage des ports militaires et fournir à la flotte des bases d'opération bien pourvues; l'autre, constituant une escadre cuirassée qui devait être absolument homogène, comprenant six vaisseaux de ligne, d'une puissance au moins égale à celle des cuirassés alors en service dans les marines rivales, ainsi que cinq croiseurs-cuirassés, des torpilleurs, des sous-marins et des submersibles; ce dernier projet entraînait une dépense de près de 477 millions de francs. J. de Lanessan, pendant son ministère, mit 123 navires en chantier.

Réélu député de Lyon en 1902, membre de la commission de la marine, il continua, après son départ de la rue Royale, à surveiller — et, quand il le fallut, à défendre contre son successeur, Pelletan — l'application de son programme de constructions navales. En 1905, il déposait une proposition de loi tendant au remplacement des navires de la flotte devenus impropres au service militaire, proposition qui présentait, en fait, un nouveau programme, dicté par l'accroissement de puissance maritime des autres nations. Il dut laisser à d'autres le soin de résoudre

le problème naval, ayant échoué aux élections de 1906.

En dehors des questions maritimes, il avait, par une proposition, préconisé la réduction progressive à dix-huit mois de la durée du service dans l'armée active, bataillé pour la dénonciation du Concordat et suivi, d'une façon générale, la politique du « Bloc »; non, toutefois, sans se séparer, vers la fin, en plusieurs circonstances, de ceux qui soutenaient le ministère Combes. Un de ses derniers actes, au cours de cette législature, fut, en 1906, la présidence — et la rédaction du rapport — de la commission d'enquête sur les atrocités commises au Congo par quelques fonctionnaires.

Il consacra les quatre années qui suivirent à la direction politique du journal « le Siècle », qu'il avait assumée en 1904, et à la rédaction de plusieurs études. Il revint à la Chambre en mai 1910, comme représentant, cette fois, de l'arrondissement de Rochefort. Il s'inscrivit au groupe de la gauche démocratique. L'organisation de la défense maritime de la France, le remplacement imméd at du cuirassé *Liberté*, qui faisait partie de son programme de 1900 et qui avait sauté à Toulon, la création d'écoles maritimes professionnelles, le renforcement de la flotte, la « loi de trois ans » à laquelle il s'était rallié, furent le sujet de propositions et d'interventions de ce défenseur persévérant et actif de la grandeur et de la sécurité de la France.

Aux élections d'avril 1914, où il se représenta à Rochefort, il fut battu au second tour par Pouzet, socialiste, et quitta définitivement le Parlement. Il se consacra à de nouvelles études.

Il laisse plusieurs ouvrages inachevés. Parmi ceux qu'il a publiés, citons encore, dans l'ordre philosophique : *la Morale des philosophes chinois* (1896); *la Morale des religions* (1905); *la Morale naturelle* (1908); dans l'ordre politique et social : *la République démocratique* (1897); *la Lutte pour l'existence et l'Evolution des sociétés* (1903); *la Concurrence sociale et les Devoirs sociaux* (1904); *l'Etat et les Eglises en France, depuis les origines jusqu'à la séparation* (1906); *les Missions et leur protectoral* (1907); *l'Education de la femme moderne* (1907); *la Lutte contre le crime* (1910); dans l'ordre maritime et militaire : *la Marine française au printemps de 1890; les Enseignements maritimes de la guerre russo-japonaise* (1905); *le Programme maritime de 1900 à 1906; le Bilan de notre marine* (1909); *Nos forces navales* (1911); *la Répartition des flottes européennes et les Obligations de la marine française* (1912); *Nos forces militaires* (1913).

Ces derniers temps, il avait donné : *la Crise de la République; Introduction à la guerre de 1914 : les empires germaniques et la politique de la force; l'Histoire de l'entente cordiale franco-anglaise*, dont il avait été l'un des plus ardents promoteurs.

Il présidait l'Union des industries nationales, la Société francaise de colonisation, l'Association internationale d'agronomie coloniale et était membre du comité de l'Association des journalistes républicains. Il jouissait, hors de France comme en France, d'une grande considération. — Gustave HIRSCHFELD.

Lumière (*Louis*-Jean), chimiste et industriel français, né à Besançon le 5 octobre 1864. Son père, qui exerçait dans cette ville la profession de photographe, vint s'installer à Lyon après la guerre de 1870. L. Lumière fut reçu à l'école La Martinière en 1878 et en sortit, en 1880, classé premier; son état de santé ne lui permettant pas de continuer ses études, il entra alors au laboratoire de son père. Celui-ci pressentait déjà toute l'importance qu'allait prendre, en France, l'industrie de la fabrication des plaques photographiques, dont on commençait à peine à faire usage dans les ateliers. Avec son frère Auguste, de deux ans plus âgé que lui, L. Lumière entreprit une série de travaux qui devaient apporter les plus heureuses améliorations dans l'art photographique.

Les travaux de Louis et Auguste Lumière furent en partie communiqués aux Sociétés scientifiques au nom des deux frères; il convient de séparer les recherches qu'ils poursuivirent et de donner à chacun la part qui lui revient.

L. Lumière s'occupa d'abord de la préparation des émulsions photographiques et réussit à obtenir des émulsions sensibles au bromure d'argent en traitant l'oxyde d'argent par le bromure d'ammonium; ce fut là le point de départ de la création de l'usine Lumière. Dans la suite, il trouva plusieurs autres méthodes de préparations originales du bromure d'argent, qui sont aujourd'hui employées dans l'usine et qui restent, pour le moment, des procédés secrets. Il réussit aussi, en 1893, à fabriquer des surfaces sensibles complètement transparentes et renfermant, cependant, du bromure d'argent à l'état colloïdal : ce fut cette préparation spéciale, sans grain, décrite dans une note présentée à la Société française de photographie, qui permit au professeur Lippmann d'obtenir ses magnifiques photographies interférentielles.

En 1895, L. Lumière parvint à construire un cinématographe; plusieurs savants avaient essayé avant cette date de réaliser la synthèse optique du mouvement; Janssen, Marey et Demeny, le général Sébert, etc., avaient créé des dispositifs spéciaux pour l'analyse du mouvement par la photographie, mais ils n'étaient parvenus qu'à obtenir un nombre restreint d'images. Edison, en 1893, avec son kinétoscope, ne réussit pas mieux, tout en montrant, cependant, la possibilité de résoudre pratiquement le problème; la découverte d'un appareil permettant de projeter sur un écran une succession d'images photographiques obtenues avec des poses de 1/24 de seconde est entièrement due à L. Lumière, et le premier cinématographe fut construit dans l'usine de Lyon. A cette époque, un autre problème photographique se trouvait posé : construire un appareil donnant sur une bande pelliculaire une série d'images panoramiques, représentant le tour complet de l'horizon. Le colonel Moëssard était bien parvenu à réaliser ce genre de projection sur une fraction de cylindre, mais son procédé n'était pas pratique. En 1899, L. Lumière imagina le photorama, dispositif qui donne la solution du problème et qui consiste à faire tourner l'objectif autour et à l'extérieur d'un cylindre image, l'objectif étant muni d'un système inversant, qui maintient l'image immobile sur le cylindre, malgré la rotation de l'appareil.


Louis Lumière.

Depuis plus de trente ans, Ducos du Hauron avait conçu une méthode permettant d'obtenir des images photographiques en couleurs par l'interposition d'un écran trichrome, constitué par des linéatures juxtaposées; cependant, les tentatives qui avaient été faites pour la réalisation d'un tel système n'avaient donné aucun résultat pratique. En 1903, dans une note communiquée à l'Académie des sciences, L. Lumière indiquait la possibilité de construire un écran trichrome pour la photographie directe des couleurs. La méthode consiste à prendre comme écran un mélange de grains colorés étalés sur une couche unique à la surface du verre, cette couche étant recouverte, après vernissage, d'une couche sensible panchromatique telle qu'elle permet l'interversion de l'image développée. Malgré les nombreuses difficultés qui se présentaient dans la fabrication de cet écran, L. Lumière parvint à construire ses plaques autochromes, qui sont connues aujourd'hui du monde entier. Il a également indiqué plusieurs autres modes d'obtention de réseaux géométriques trichromes.

On doit encore à L. Lumière d'autres recherches dans le domaine de la photographie. Citons ses travaux sur les plaques anti-halo, sur l'action de la lumière aux basses températures, sur l'argenture des glaces à froid, sur de nouveaux procédés de zincographie, etc. On lui doit également certains travaux d'acoustique. Il a construit, pendant la Grande Guerre, plusieurs appareils de liaison acoustique, permettant d'augmenter considérablement la portée des signaux sonores. Il a également construit un réchauffeur catalytique pour nacelles d'avions, etc.

En récompense de ses travaux, L. Lumière avait obtenu la médaille d'or de la Royal Photographie Society de Londres (1897), la grande médaille d'or du Touring-Club de France (1907), la médaille Elliott Cresson de l'Institut Franklin à Philadelphie (1908), la médaille Péligot de la Société française de photographie en 1908. Le 15 décembre 1919, il fut élu membre de l'Académie des sciences pour prendre place dans la division des applications de la science à l'industrie (v. p. 113). Il fut nommé officier de la Légion d'honneur en 1911. — G. BOUCHENY.

Mariage entre beaux-frères et belles-sœurs. Dr. civ. Le Code civil de 1803, en conformité d'une très vieille tradition, avait, sur l'insistance de Portalis, compris, par son article 162, parmi les alliances impossibles comme incestueuses et, par suite, frappées d'une prohibition absolue, les mariages entre alliés au degré de frère et sœur, c'est-à-dire entre beaux-frères et belles-sœurs. La loi du 16 avril 1832 fit fléchir la rigueur de ce texte en permettant au chef de l'Etat de lever, pour des causes graves, la prohibition, par des dispenses.

Ces dispenses étaient délivrées, s'il y avait lieu, sur le rapport du ministre de la justice et sur l'avis du ministère public du lieu du domicile des impétrants. C'est avec parcimonie qu'elles étaient accordées. « La prohibition est la règle et les dispenses l'exception », avait précisé le garde des sceaux Félix Barthe. Jusqu'en 1904, le ministère de la justice s'efforçait, grâce aux restrictions de circulaires périodiquement renouvelées (notamment par Dufaure, en 1875), de ne faire intervenir les dispenses que s'il y avait lieu d'éviter la prolongation d'un scandale, de permettre la réparation d'une erreur ou d'une faute, de sauvegarder à la fois l'intérêt des familles et la morale publique.

En 1904, le principe établi fut renversé : une circulaire du garde des sceaux Vallé (18 novembre 1904) déclara que l'octroi des dispenses devait être la règle et le rejet l'exception. Dès lors, les demandes de dispenses furent instruites sommairement. Résultat : en neuf ans, de 1905 à 1913, il y eut 10.820 dispenses accordées et 5 seulement de rejetées.

Après la loi du 16 avril 1832, une loi du 1er juillet 1914 modifia, à son tour, l'article 162 du Code civil, en ce qui concerne le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs.

En règle générale, la prohibition à mariage se trouve supprimée; elle est, toutefois, maintenue lorsque c'est par le divorce qu'a été dissous le mariage d'où venait l'alliance.

Le mariage entre beaux-frères et belles-sœurs est autorisé, en principe. Autrement dit : les officiers de l'état civil peuvent, désormais, procéder à la célébration des mariages entre beaux-frères et belles-sœurs, sans qu'il y ait eu dispense préalable, sur la simple production de l'acte de décès du précédent conjoint.

La dispense est une formalité coûteuse : elle entraîne la perception de droits de sceau, qui s'élèvent à 300 francs (exactement 306 fr. 25 c.). Même alors que les intéressés obtiennent une remise de ces droits, la dispense n'en reste pas moins une formalité gênante, puisqu'elle nécessite une longue enquête, au cours de laquelle sont appelés à donner leur avis les maires des communes où habitent les intéressés, le juge de paix, le procureur de la République, le procureur général, la chancellerie. D'ailleurs, l'observation de toutes les formes et conditions nécessaires retarde parfois la décision de plusieurs mois, et le fait est de nature à décourager les postulants, à les faire se résigner à l'union libre. D'autre part, dans le cas de grossesse, un mariage rapide peut éviter les inconvénients d'une naissance se produisant soit hors mariage, soit pendant le mariage, à une époque trop éloignée de la conception pour que la fiction de la loi puisse tromper sur le caractère de la filiation.

Il n'a pas paru au législateur qu'il convînt de laisser toute liberté de se marier aux beaux-frères et belles-sœurs, lorsque c'est le divorce qui a brisé l'union produisant l'alliance. Il peut se faire, en effet, que le divorce ait été prononcé pour adultère des postulants. Dans tous les cas de divorce, la loi du 1er juillet 1914 a maintenu la prohibition édictée par l'article 162 du Code civil en laissant à la chancellerie la possibilité, au moment de l'instruction de la demande en dispense d'alliance, de s'opposer, ne fût-ce que temporairement, à des unions inconvenantes. — Jean DELACOUR.

Œdipe, roi de Thèbes, pièce en trois parties et treize tableaux, de Saint-Georges de Bouhélier, représentée pour la première fois par les Spectacles Olympiques, au Cirque d'Hiver, le 17 décembre 1919. La représentation d'*Œdipe, roi de Thèbes*, a constitué une tentative intéressante et neuve de grands spectacles d'art populaire.

Le Cirque d'Hiver a été aménagé de façon à rappeler la disposition du théâtre grec antique. Le fond est occupé par l'immense façade du palais royal. Au centre et en haut d'un escalier monumental, la porte royale est réservée au roi et à la reine. A droite et à gauche, deux issues rappellent les deux portes, dont l'une donnait sur les appartements des femmes et le gynécée, l'autre conduisait aux appartements des étrangers.

Le palais antique a, en outre, deux autres issues aux deux extrémités : par l'une entrent les gens du pays et, par l'autre, les étrangers. Ceux-ci sont censés arriver par la mer, que les spectateurs athéniens aperçoivent effectivement au delà du mur du théâtre de Dionysos, avec Salamine à l'horizon. Le poète Saint-Georges de Bouhélier a raconté l'histoire d'Œdipe, l'Homme aux pieds enflés, à la façon des mystères du moyen âge et aussi de Shakespeare.

Au premier acte, la musique joue les motifs funèbres de Bach; douze femmes divisées en deux groupes soutiennent une draperie, en s'avançant au bord du proscénium; elles masquent la scène et font rideau. Quand elles se retirent, on aperçoit Polybe, roi de Corinthe, étendu sur son lit; il va mourir. La reine Mérope est auprès de lui, les gentilshommes de la cour, que le roi appelle « Messieurs », écoutent les dernières instructions de leur Seigneur. Le style a la familiarité et les anachronismes des mystères. Polybe meurt. Les femmes ramènent le long rideau de pourpre devant la scène.

La scène est vide quand le rideau s'écarte à nouveau. Nous sommes, cette fois, devant le palais d'Œdipe, roi de Thèbes. Le grand escalier et les avenues sont encombrés par la multitude: femmes, soldats, sont dans la désolation. La peste sévit dans le pays. Créon est parti à Delphes pour con-

sulter l'oracle à ce sujet. On l'attend. Un vieillard, du haut d'une tribune établie au milieu des spectateurs, interpelle le roi sur ce fléau. Le peuple, dans un mouvement d'agitation très curieusement réglé, se retire. L'escalier du palais demeure désert. De la porte royale, sort un tout petit enfant qui danse et s'amuse. C'est le fils d'Œdipe et de la reine Jocaste, Polynice, et voici venir son frère Etéocle, sa sœur Ismène et Antigone, et l'amoureux d'Antigone, Hémon, et la nourrice. Les enfants s'amusent avec des jouets dont les modèles ont été copiés sur les anciens jouets grecs : sistres, crotales, trochos, poupées et animaux de terre cuite. Le roi et la reine apparaissent. C'est une charmante scène de famille ; la plus grande familiarité ne cesse de régner dans ces tableaux. Œdipe n'apparaît pas dans la pourpre royale, comme on aurait pu le faire sur la piste du cirque, avec un char à huit chevaux. C'est, au contraire, l'intimité la plus simple et la plus débonnaire.

Sur une terrasse de côté, le prince Hémon lutine et courtise la princesse Antigone.

Tout à coup, les trompettes sonnent, la foule se précipite à travers tous les passages que laissent libres les fauteuils des spectateurs. Créon fait son entrée par le fond. Le vieux Tirésias commence à donner le commentaire tragique de l'oracle de Delphes, qui désigne Œdipe comme cause de la peste et comme criminel impuni. Le roi entre en fureur, chasse Tirésias et se bat avec Créon.

La situation se traduit par des mouvements pittoresques dans l'armée et le peuple et par des éclairages combinés, mauve et or, qui sont d'un bel effet. Voici venir, à travers la salle, un détachement de soldats et d'hommes du peuple. La note est celle du moyen âge. On parle de château, de gonfanon. Les soldats du corps de garde se livrent à des divertissements de gymnastique.

Œdipe vient s'asseoir sur les marches du palais. Il est inquiet. Jocaste tâche de le rassurer. Un hôte est annoncé : c'est Idoménée de Corinthe. Œdipe le fait restaurer dans le palais, avant de le recevoir.

Cependant, l'agitation grandit dans le peuple, et l'on assiste à la reconstitution violente et agitée d'une émeute.

Peu à peu, les preuves se précisent et se pressent en tournoyant au-dessus de la tête d'Œdipe, comme des oiseaux de sinistre augure. C'est lui qui a tué le vieux Laïus. Il se croyait fils de Polybe, et il ne l'est pas. Il est né à Corinthe. Il a été abandonné par sa mère et exposé dans les ravins du Cithéron, à cause des oracles qui amoncelaient les horreurs sur son berceau.

Il est le fils de Laïus et de Jocaste, et voici, maintenant, qu'il a épousé sa mère.

Dans la lumière dorée de la lune, il se tord douloureusement le long des escaliers du palais, son calvaire. La nuit tombe.

A l'aube, les soldats du corps de garde se livrent à des divertissements de gymnastique. Leur langage est de style moyen âge et anachroniquement moderne ; on y parle de capitaine, de caporal, de colichemarde. Le vieux bouvier qui a détaché l'enfant Œdipe pendu par les pieds à un arbre vient, sans le savoir, faire s'effondrer les dernières possibilités d'espoir. Œdipe est maudit des dieux, la fatalité l'a plongé dans les crimes les plus atroces et les plus abominables. L'indignation populaire se traduit par une agitation révolutionnaire; le palais est mis à sac, la lutte s'engage contre les gardes royaux, l'orgie se déchaîne, les femmes et les jeunes filles sont emportées : c'est un tableau réglé avec art et qui donne l'impression de folie sanglante chez un peuple en fureur.

A présent, le roi est perdu. Hémon résiste à son père Créon, qui lui ordonne de renoncer à Antigone. Jocaste vient gémir sur les marches du palais, entourée de ses enfants : Ismène, Antigone, Etéocle et Polynice.

Des hurlements éclatent à l'intérieur de l'édifice. Œdipe s'est crevé les yeux. Condamné à l'exil, il s'éloigne, appuyé sur l'épaule de la frêle Antigone.

Créon prend le pouvoir et fait rosser à coups de bâton le peuple, un instant révolté.

On ne peut refuser à ce spectacle un intérêt artistique, une invention ingénieuse.

Il a été monté par Firmin Gémier, désireux de créer de grandes représentations d'art populaire. Ici, l'effort est incontestablement considérable et d'un effet heureux.

Les proportions gigantesques du décor et des mouvements de foule constituent un élément imprévu et séduisant. Peut-on dire qu'un art théâtral vraiment populaire est né ? Ce serait prématuré de le prétendre.

Par le texte et par la mise en scène, *Œdipe* conserve l'apparence d'un pastiche. On y rappelle les conditions scéniques du théâtre grec antique, quand *Œdipe roi*, de Sophocle, fut joué au ve siècle av. J.-C., au théâtre de Dionysos. On y retrouve la familiarité intime des scènes de notre vieux théâtre du XIVe siècle. La formule shakespearienne est appliquée dans toutes les parties de l'ouvrage. C'est plutôt une réminiscence qu'une invention.

Le problème des grandes fêtes d'art populaires est plus complexe. Il a été étudié particulièrement pendant la Révolution française ; les plus grands artistes, musiciens et poètes, y ont collaboré et, cependant, malgré David, Joseph Chénier, Méhul, Gossec, il n'en est rien resté.

Les grands cortèges espagnols et wallons, les riches spectacles des entrées royales de jadis pourraient donner d'utiles indications. C'est bien, en tout cas, le moyen âge qui peut et doit servir de modèle, car il a seul connu et aimé l'art populaire, qui a été tué par la Renaissance, celle-ci ayant été faite par les savants. Quant aux fêtes du XVIIe siècle, elles furent aristocratiques et en tous points opposées aux instincts négligés de la foule.

Certes, il paraît nécessaire de revenir au XIIIe siècle pour renouer la tradition rompue, mais l'on ne fera œuvre féconde qu'en se débarrassant de toute imitation et en se conformant aux conditions nouvelles, aux notions, aux besoins et aux instincts de la mentalité contemporaine, telle que l'ont faite vingt siècles de civilisation et un siècle de liberté, de philosophie, d'éducation populaire, de progrès scientifique et de raison triomphante. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes André Mégard *(Jocaste)*, Sephora Mossé *(Antigone)*, Acézat *(Mérope)*; et par MM. Gémier *(Œdipe)*, Desormes *(Polybe)*, Roila Norman *(Idoménée)*, Mendaille *(Créon)*, Marcel-Vibert *(Tirésias)*.

Paix (LA) [*Suite*]. — LE TRAITÉ DE VERSAILLES. LES GARANTIES CONTRE L'ALLEMAGNE. — Dans le système transactionnel consacré par le traité de Versailles, la sécurité des démocraties occidentales et, en particulier, la sécurité de la France, sont assurées par une série de mesures qui se complètent et se soutiennent mutuellement :

1° Garantie générale, par la Société des nations, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des signataires (art. 10);

2° Fixation à 50 kilomètres à l'est du Rhin de la frontière militaire de l'Allemagne (art. 42-44);

3° Limitation des forces militaires de l'Allemagne (art. 159-212);

4° Droit de contrôle (art. 213);

5° Garanties d'exécution (art. 428-432);

6° Assistance armée de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. (Traités spéciaux du 28 juin 1919.)

Garantie générale de la Société des nations. Aux termes de l'article 10 des traités de Versailles et de Saint-Germain, les membres de la Société prennent l'engagement de « respecter » et de « maintenir » contre toute entreprise extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société. En cas d'agression, le conseil de la Société « avise aux moyens d'assurer l'exécution de cette obligation ».

Cette première garantie n'a, présentement, qu'une valeur morale.

Démilitarisation de la rive gauche du Rhin et de 50 kilomètres sur la rive droite. Par les articles 42 et 43, il est interdit à l'Allemagne, tant sur la rive gauche du Rhin que dans une zone de 50 kilomètres sur la rive droite :

De maintenir ou de construire des fortifications;

D'entretenir ou de rassembler des forces armées, soit à titre permanent, soit à titre temporaire;

De faire des manœuvres militaires, de quelque nature qu'elles soient;

De conserver aucune facilité matérielle de mobilisation.

La frontière *militaire* de l'Allemagne se trouve donc reportée au delà du Rhin, et toute violation des clauses inscrites dans les articles 42 et 43 sera considérée à la fois comme « un acte hostile vis-à-vis des puissances signataires » et comme une tentative de troubler la paix du monde » (art. 44) : c'est le *casus fœderis*.

Un pareil acte paraît tomber aussi sous l'application de l'article 10 et mettre en cause la garantie solidaire de la Société des nations.

Statut militaire de l'Allemagne. CLAUSES MILITAIRES. La Prusse avait fait du militarisme, porté à un degré extraordinaire de perfection, un instrument qui mettait en péril l'indépendance même des autres Etats. Si donc les gouvernements alliés et associés voulaient fonder un ordre social nouveau sur une paix durable, ils devaient briser cet instrument de besogne malsaine, mettre l'ennemi vaincu dans l'impossibilité de reprendre sa politique d'agression et d'absorption. L'accroissement démesuré des dépenses militaires avait été imposé aux autres nations par l'Allemagne : il était équitable et nécessaire qu'elle fût la première à préparer cette limitation générale des armements que la Société des nations se proposait de réaliser.

A la différence des conventions d'armistice avec l'Autriche-Hongrie, la Turquie, la Bulgarie, la convention du 11 novembre 1918 ne contenait aucune clause de désarmement, parce que, dans le système du maréchal Foch, la rive gauche et les têtes de ponts devaient être occupées aussi longtemps que l'Allemagne ne se serait pas libérée de ses engagements et parce que, grâce à l'appoint des contingents britanniques, nous devions avoir les mêmes effectifs que le Reich. Ce système n'ayant pas prévalu, il fut admis que l'armée allemande serait réduite à une force permanente de police et qu'on lui enlèverait les moyens de se reconstituer; les clauses militaires du traité limitèrent donc les effectifs, l'encadrement, l'armement, les fabrications, abolirent le service obligatoire universel, supprimèrent tous les organes de préparation à la guerre et à la mobilisation, interdirent toute fortification dans une région déterminée.

Limitation des effectifs, de l'encadrement et de l'armement (art. 159-163). Les effectifs de l'armée des Etats constituant le Reich ne dépasseront pas en totalité 100.000 hommes, y compris les officiers (4.000 au maximum) et les dépôts. Il n'y aura pas plus de 7 divisions d'infanterie et 3 divisions de cavalerie, encadrées par deux états-majors de corps d'armée; la composition des divisions et des états-majors est déterminée strictement; aucune autre force différemment groupée, aucun autre organe de commandement ou de préparation militaire ne sera toléré; enfin, le personnel civil des services administratifs de la guerre, les douaniers, les forestiers, les gendarmes, les gens de police ne pourront être réunis pour prendre part à des exercices militaires. En résumé, l'armée allemande sera exclusivement destinée au maintien de l'ordre et à la police des frontières.

Limitation de l'armement, des munitions et du matériel de guerre (art. 164-171). La limitation de l'armement, des munitions et du matériel de guerre est fixée proportionnellement aux effectifs.

Pour la dotation de 7 divisions d'infanterie, 3 divisions de cavalerie et 2 états-majors de corps d'armée, l'armement comprendra au maximum 84.000 fusils, 18.000 carabines, 792 mitrailleuses lourdes, 1.134 mitrailleuses légères, 63 minnenwerfer moyens, 189 minnenwerfer légers, 204 pièces de 77, 84 obusiers de 105. Les canons longs de 105 et les obusiers de 150 sont supprimés, dans les divisions; toute artillerie lourde est interdite. Si le traité admet un complément facultatif d'un vingt-cinquième pour les armes à feu et d'un cinquantième pour les canons, ce supplément sera exclusivement affecté aux remplacements nécessaires. Le stock des munitions ne pourra dépasser les chiffres arrêtés en conformité des besoins de l'armement, et l'approvisionnement des canons constituant l'armement des ouvrages fortifiés, terrestres ou maritimes, sera ramené à 1.500 coups par pièce pour les calibres de 10,5 et inférieurs à 500 coups par pièce pour les calibres supérieurs.

Les gouvernements de l'Entente recevront livraison de tout le matériel de guerre en excédent des quantités autorisées, pour être détruit ou mis hors d'usage. La fabrication n'en sera désormais effectuée que dans les usines désignées par les principales puissances. L'importation en Allemagne d'armes, munitions, matériel quelconque, ainsi que la fabrication et l'exportation à destination de l'étranger, est interdite, et la même prohibition s'applique à la fabrication, à l'exportation ou à l'importation des gaz et liquides asphyxiants, des chars blindés, tanks ou autres engins similaires.

Recrutement et instruction militaire (art. 173-179). Le service militaire universel et obligatoire est aboli en Allemagne. L'armée se recrute par engagements volontaires de douze années consécutives pour les hommes de troupe et de vingt-cinq années pour les officiers. L'obligation, pour ces derniers, de servir au moins jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans pare au danger que présenterait le renouvellement trop fréquent des officiers instructeurs.

Les seules écoles militaires autorisées sont exclusivement destinées au recrutement des officiers de chaque arme, à raison d'une école par arme, et le nombre des élèves sera strictement proportionné aux vacances à pourvoir dans le cadre des officiers. Il ne sera plus toléré aucune académie de guerre, école de cadets, etc.; les universités, institutions scolaires, associations de vétérans, sociétés sportives ne pourront s'occuper de questions militaires, ni de l'apprentissage du métier des armes, et elles ne seront rattachées par aucun lien à l'autorité militaire. La mobilisation et même sa simple préparation sont prohibées. Le Reich n'accréditera à l'étranger aucune mission militaire et n'autorisera aucun sujet allemand à s'engager dans l'armée, la flotte ou le service d'aviation d'une puissance quelconque.

En un mot, tous les organes de préparation à la guerre sont abolis.

Limitation des fortifications (art. 180). Tous les ouvrages fortifiés, forteresses et places fortes, seront désarmés et démantelés, et aucune fortification nouvelle, quelle qu'en soit la nature ou l'importance, ne devra être construite en territoire allemand, à l'ouest d'une ligne tracée à cinquante kilomètres à l'est du Rhin. Ces dispositions de l'article 180 doivent être rapprochées de celles des articles 42 à 44, qui prescrivent, dans la même zone et sur la rive gauche du fleuve, des mesures de démilitarisation.

CLAUSES NAVALES. — Les clauses navales du traité de Versailles (art. 181-197) ont été arrêtées d'après les mêmes principes que les clauses militaires. Elles ont eu pour but de laisser à l'Allemagne les forces

utiles à sa protection et aux services de police, mais d'empêcher la reconstitution de sa marine de guerre, et elles ont prescrit, en conséquence, les moyens suivants :

Limitation de la flotte à quelques unités de surface: 6 cuirassés du type *Deutschland* ou *Lothringen*, 6 croiseurs légers, 12 destroyers, 12 torpilleurs. Les autres bâtiments de guerre seront, à moins de clause contraire, placés en réserve, ou recevront une affectation commerciale. Tous les sous-marins seront livrés, et la flotte n'en devra comprendre aucun.

L'Allemagne ne pourra construire ou acquérir que les seuls bâtiments destinés au remplacement des unités autorisées et dont le déplacement et la durée de service, à dater du lancement, sont ainsi fixés:

Cuirassés, 10.000 tonnes, vingt ans.
Croiseurs légers, 6.000 tonnes, vingt ans.
Destroyers, 800 tonnes, quinze ans.
Torpilleurs, 200 tonnes, quinze ans.

Les bâtiments armés n'auront à bord ou en réserve que les quantités d'armes, de munitions et de matériel déterminées par les puissances alliées et dont la fabrication, comme l'exportation, est formellement prohibée.

Provisoirement, l'Allemagne conservera quelques dragueurs, étant tenue de draguer les mines dans les zones de la mer du Nord et de la Baltique qui lui seront désignées.

Limitation des effectifs. Les effectifs dépendant de la marine de guerre, quels qu'ils soient, y compris les services à terre, ne dépasseront pas 15.000 hommes, dont, au maximum, 1.500 officiers et « warrant officiers ». Ils seront exclusivement recrutés par voie d'engagements volontaires d'une durée continue de vingt-cinq ans pour les officiers et de douze ans pour les sous-officiers et marins. Les marins du commerce ne recevront aucune instruction militaire.

Livraison des bâtiments de guerre. Tous les bâtiments de guerre en excédent du nombre fixé, y compris ceux qui sont stationnés ou internés à l'étranger, cessent d'appartenir à l'Allemagne. Les bâtiments en construction seront démolis; les croiseurs et bâtiments auxiliaires, désarmés et traités comme navires de commerce; tous les sous-marins seront livrés.

Après l'armistice du 11 novembre 1918, des bâtiments de guerre allemands, au nombre de soixante-dix, défilèrent devant la flotte de l'amiral Beatty et, de la baie du Firth of Forth, furent ultérieurement dirigés au nord de l'Ecosse, dans les Orcades, où ils jetèrent l'ancre dans la baie de Scapa Flow. (V. *Lar. Mensuel*, t. IV, p. 955.) Or, au mois de juin 1919, ces bâtiments, qui devaient revenir aux Alliés à la signature de la paix, furent sabordés par ordre de l'amiral von Reuter, en violation de l'article 184 du traité de Versailles. Les puissances exigèrent, sans doute, la réparation, très modérée, d'ailleurs, du préjudice ainsi causé; mais ce préjudice était particulièrement grave pour la France, dont la marine se fût enrichie de plusieurs unités de type tout récent.

Libre accès dans la Baltique. Canal de Kiel. L'accès de la Baltique est assuré à toutes les nations, entre les latitudes nord 55°27' et 54° et les longitudes est 9° et 16° (Greenwich). Dans cette zone — où il est regrettable que ne soit pas comprise l'embouchure de l'Elbe — aucun ouvrage fortifié commandant les routes maritimes de la mer du Nord à la Baltique ne sera conservé ou établi.

Le canal de Kiel est ouvert aux bâtiments de guerre et de commerce de toutes les nations (art. 380).

Limitation des fortifications sur le littoral allemand. Le gouvernement allemand démolira les fortifications d'Héligoland, excepté celles qui constituent une défense contre les érosions. Outre le démantèlement des ouvrages qui interdisent l'accès de la mer du Nord dans la Baltique, le traité prescrit la limitation des fortifications, sur le reste du littoral allemand, à une zone déterminée. L'Allemagne ne pourra renforcer la défense de ses côtes, ni en modifier l'armement, dont l'état sera communiqué à tous les gouvernements européens.

Le protocole du 28 juin 1919 prévoit la nomination, par les principales puissances alliées et associées, d'une commission pour surveiller la démolition des fortifications d'Héligoland. Cette commission aura qualité pour décider quelle partie des ouvrages protégeant la côte contre les érosions doit être conservée et quelle partie doit être démolie.

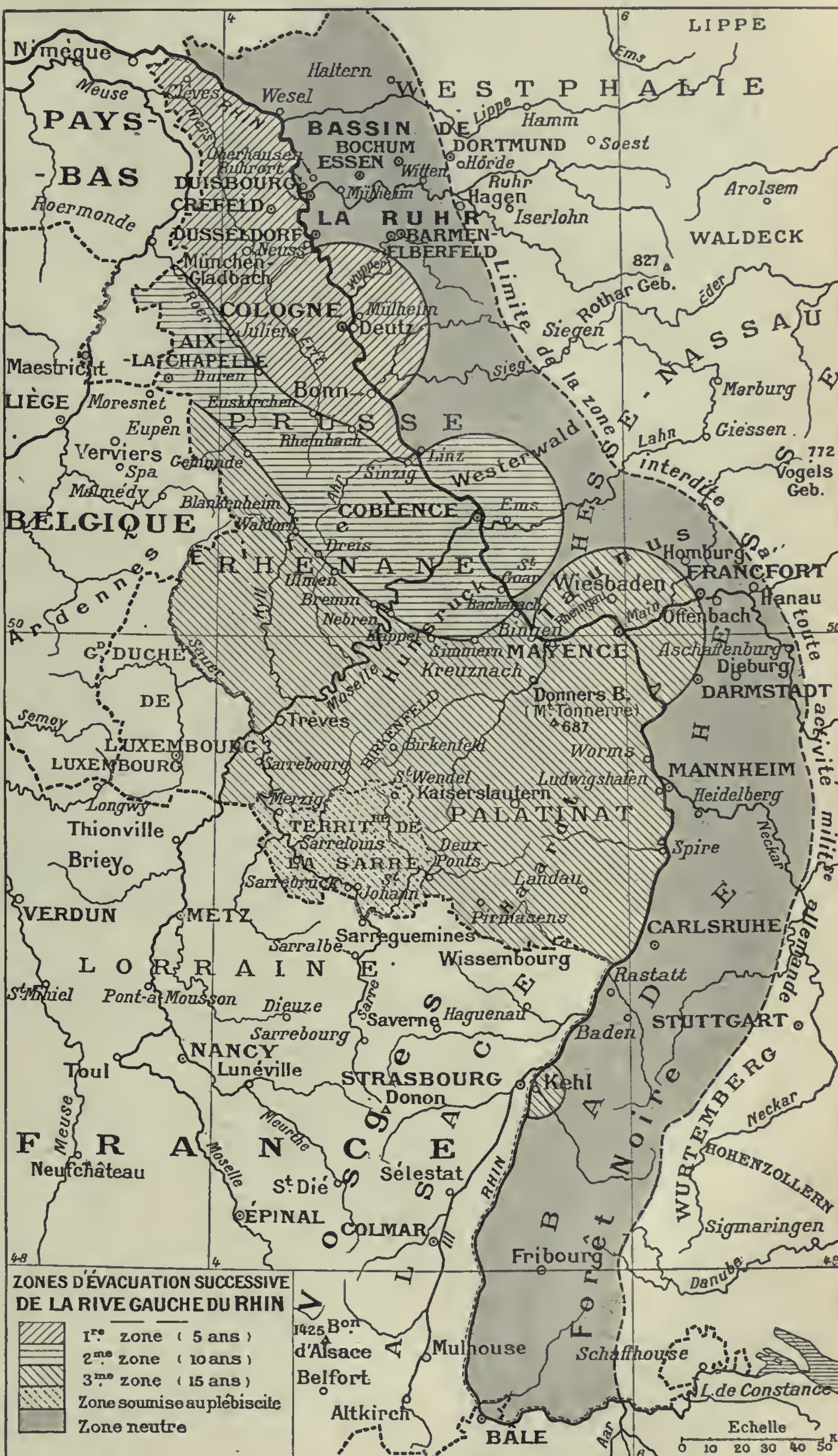
Restriction de la télégraphie sans fil. Pendant les trois mois qui suivront la mise en vigueur du traité, les stations de télégraphie sans fil de Nauen, Hanovre et Berlin ne pourront transmettre que des télégrammes commerciaux, sous le contrôle des gouvernements alliés, qui fixeront les longueurs d'onde à employer. Durant la même période, l'Allemagne ne construira aucune station de télégraphie sans fil à grande puissance, tant sur son propre territoire que sur celui de l'Autriche, de la Hongrie, de la Bulgarie ou de la Turquie.

CLAUSES AÉRIENNES. — L'usage criminel que nos ennemis avaient fait, pendant la guerre, de leurs appareils aériens, justifiait la sévérité des clauses concernant l'aéronautique (art. 198-202). L'Allemagne n'aura plus d'aviation ni militaire ni navale; elle ne conservera aucun dirigeable; le personnel naviguant sera démobilisé; le puissances alliées et associées prendront livraison de tout le matériel.

Jusqu'à la complète évacuation du territoire allemand par les troupes d'occupation, les appareils d'aéronautique des puissances alliées et associées auront la liberté de passage, de transit et d'atterrissage.

accélérer cette décision, le vote à la majorité est substitué au vote à l'unanimité.

Le maréchal Foch avait élaboré un projet basé sur le service obligatoire à court terme. Une armée de métier de 100.000 hommes a paru moins dangereuse; mais, si rigoureux que paraisse le statut militaire imposé à l'Allemagne, il ne donne pas pleine



DROIT D'INVESTIGATION. CONTRÔLE DE LA RÉDUCTION DES ARMEMENTS. — Des commissions interalliées de contrôle surveilleront l'exécution des clauses militaires, navales et aériennes (art. 203-210).

Aussi longtemps que le traité sera en vigueur, l'Allemagne se prêtera à toute investigation, relative à son statut militaire, que le Conseil de la Société des nations jugerait utile : un seul membre de la Société pourra provoquer la décision du Conseil et, pour

satisfaction à ceux qui, partisans du désarmement complet, estiment que, même éduite à 100.000 hommes, l'armée allemande est une véritable armée, où s'encadrerait facilement, le jour où elle croirait pouvoir manquer à sa parole, une nation remarquablement disciplinée. Invité à engager des négociations avec les signataires du traité pour y faire insérer des obligations plus strictes à la charge du Reich (motion André Lefèvre), notre gouvernement se refusa à re-

mettre en délibération les clauses jugées insuffisantes et à retarder l'adoption du traité par les Chambres. Il accepta, cependant, de s'entendre avec les puissances alliées et associées pour l'exécution de toutes les mesures propres à rendre effectif le désarmement de l'Allemagne et de ses alliés, tant par l'interdiction de certaines fabrications de guerre que par toutes autres dispositions jugées nécessaires. (Chambre des députés, séance du 3 octobre 1919.)

Garanties d'exécution (art. 428-432). A titre de garantie de l'exécution du traité dans l'Europe occidentale, les troupes des puissances alliées et associées occuperont la rive gauche du Rhin et les têtes de pont de la rive droite, pendant une période de quinze ans à compter de la mise en vigueur du traité. Mais, comme les dépenses d'occupation impliquent une réduction équivalente de la somme disponible pour les réparations, il est stipulé que, si l'Allemagne observe fidèlement ses obligations, il sera procédé à une évacuation progressive

a) Au bout de cinq ans, la tête du pont de Cologne et le territoire de la rive gauche au nord d'une ligne partant de la frontière hollandaise à la hauteur de la Roer et aboutissant au Rhin, à l'embouchure de l'Abr.

b) Au bout de dix ans, la tête du pont de Coblence et le territoire de la rive gauche au nord d'une ligne partant de l'intersection des frontières allemande, hollandaise et belge, et aboutissant au Rhin, à Bacharach.

c) Au bout de quinze ans, les têtes de pont de Mayence et de Kehl et le reste des territoires de la rive gauche.

Malgré l'évacuation par zones successives tous les cinq ans, les frontières belge, luxembourgeoise et française demeurent entièrement couvertes jusqu'à la fin de la quinzième année. Et, de plus, les puissances auront la faculté, sur avis de la Commission interalliée des réparations, tant de réoccuper pendant la période de quinze ans tout ou partie des zones évacuées que de prolonger l'occupation au delà de quinze ans, si les garanties contre une agression non provoquée de l'Allemagne ne semblent pas suffisantes.

Par contre, les troupes d'occupation seront immédiatement retirées dans le cas où, avant l'expiration du délai de quinze ans, l'Allemagne aurait satisfait à tous les engagements résultant pour elle du traité de Versailles.

Les questions relatives à l'occupation des territoires rhénans non réglées par le traité devaient être l'objet d'arrangements, dont l'Allemagne s'obligeait par avance à respecter les clauses. L'un de ces arrangements, signé le même jour que le traité principal (entre la France, les Etats-Unis, la Belgique, l'Empire britannique et l'Allemagne), maintenait dans les territoires occupés des forces de police, à l'exclusion de toute force proprement militaire. Dans ces territoires, une *Haute commission interalliée des territoires rhénans*, organisme civil composé de quatre membres (France, Belgique, Grande-Bretagne, Etats-Unis), représente les puissances alliées et associées. Elle est présidée par le haut commissaire français, dont les pouvoirs sont définis par le décret du 25 novembre 1919, et sa compétence est déterminée par les articles 3 à 13 de l'arrangement. Aussitôt que fut entré en vigueur le traité de Versailles, le haut commissaire français, Paul Tirard, adressa aux populations rhénanes une proclamation pour les assurer que leur liberté serait respectée et pour exprimer l'espoir que Français et Rhénans, se connaissant davantage, s'achemineraient, « dans le rapprochement du travail, de l'ordre et de la paix, vers l'avenir d'une humanité meilleure ».

Respectueuse du principe de l'indépendance des peuples, la France ne suivra pas, en effet, dans les régions occupées, une politique d'annexion, mais une politique de rapprochement. A ce point de vue, l'opinion de Maurice Barrès mérite d'être signalée. Le député lorrain considère que les Rhénans sont allemands et veulent le demeurer, mais aussi qu'ils n'aiment pas la Prusse, étant de tradition romaine et catholique. Dès lors, une Rhénanie autonome dans le cadre du Reich, fidèle à son passé, épanouissant une civilisation intermédiaire entre l'Allemagne et la France, constituerait « un bastion de sécurité pour la paix du monde ». Notre action sur les populations rhénanes peut être à la fois intellectuelle et économique, réveiller les affinités historiques et créer la solidarité des intérêts :

Il existe une solidarité économique évidente de ces régions avec le reste de la vieille Gaule. Les communications et relations du Rhin moyen avec les bassins de la Seine et du Rhône sont aussi faciles qu'avec le bassin du Danube et plus faciles qu'avec le bassin de l'Elbe. Et l'on doit se féliciter que le traité prévoie le canal qui, par le Mein, rendu navigable, joindra le Rhin internationalisé au Danube internationalisé. C'est l'accès de l'Orient pour nos industries françaises, que desserviront le canal de la Marne au Rhin développé et la Moselle canalisée; c'est la fortune de notre pays et le resserrement de notre solidarité avec les régions du Rhin.

Les traités de garantie. Les traités de garantie signés à Versailles, le premier entre la France et la Grande-Bretagne, le second entre la France et les Etats-Unis, ont pour objectif commun d'assurer immédiatement la sécurité et la protection de la France, « dans le cas de tout acte d'agression dirigé contre elle par l'Allemagne ».

Les articles 42 et 43 du traité franco-allemand interdisent, sur la rive gauche du Rhin et dans une zone de 50 kilomètres sur la rive droite, le maintien ou la construction des fortifications, l'entretien ou le rassemblement de forces armées, les manœuvres militaires, « les facilités matérielles de mobilisation ». Toute violation de ces dispositions constituera le *casus fœderis* et motivera l'intervention immédiate de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Il existe, entre les deux traités, des différences de fond et de forme. Le gouvernement britannique *consent* à venir en aide à la France; le gouvernement des Etats-Unis est *tenu* de nous assister. Le gouvernement britannique ne s'engage à nous soutenir que si les Etats-Unis contractent une obligation analogue; il ne se regarde pas comme directement atteint par une agression allemande dirigée contre nous, et les Dominions ne seront engagés par le traité que si leurs Parlements respectifs le sanctionnent. Les Etats-Unis estiment, conformément au principe posé par l'article 10 du Pacte de la Société des nations, que tous les Alliés seraient menacés au même titre :

Considérant (est-il dit dans les motifs du traité franco-américain) que les Etats unis d'Amérique et le gouvernement de la République française sont pleinement convaincus qu'un acte d'agression non provoqué, dirigé par l'Allemagne contre la France, ne violerait pas seulement tout à la fois la lettre et l'esprit du traité de Versailles, auquel les Etats unis d'Amérique et la République française sont parties, exposant ainsi de nouveau la France aux intolérables charges d'une guerre non provoquée, mais qu'une semblable agression de la part de l'Allemagne constituerait et est réputée par le traité de Versailles un acte hostile contre toutes les puissances signataires dudit traité et calculé pour troubler la paix du monde en y entraînant inévitablement et directement les Etats de l'Europe et indirectement le monde entier, comme l'expérience l'a amplement et malheureusement démontré...

Voilà la vraie formule d'une convention de garantie, et cette garantie aurait dû nous être donnée par tous les signataires du Pacte de la Société des nations. Faire dépendre l'intervention de nos alliés de la violation des articles 42 et 43 du traité de Versailles, c'est restreindre infiniment le *casus fœderis*, c'est nous assurer une protection insuffisante en attendant le fonctionnement régulier de la Société des nations.

Chacun des deux traités doit être soumis au Conseil de la Société et sanctionné par les Assemblées législatives des Etats contractants.

LE BASSIN DE LA SARRE. — Les articles 45 à 50 du traité de Versailles, complétés par une annexe en trois chapitres, consacrent la cession à la France des gisements houillers du bassin de la Sarre, règlent les conditions de leur exploitation et fixent provisoirement le statut de la population qui, à l'expiration d'une période de quinze années, fera connaître ses intentions au moyen d'un plébiscite.

Le territoire conventionnel de la Sarre est borné : au nord, par une ligne partant de la Sarre à 5 kilomètres nord de Mettlach et rejoignant la frontière méridionale de la principauté de Birkenfeld; à l'est, par une ligne passant au nord-est de Saint-Wendel et rejoignant, au sud de Hornbach, la frontière française par les crêtes de la rive orientale de la Blies; au sud et à l'ouest, par la nouvelle frontière française.

Il englobe les cercles de Sarrelouis, Sarrebrück, Ottweiler, Saint-Ingbert et une partie des cercles de Merzig, Saint-Wendel, Homburg et Deux-Ponts. Sa superficie est de 161.000 hectares, et il compte 647.000 habitants.

Les frontières ont été fixées de manière à respecter le plus possible les circonscriptions administratives existantes et les habitudes de la population.

Cession des mines. La destruction des mines du nord de la France appelait une réparation d'autant plus importante que, l'Alsace et la Lorraine produisant beaucoup moins de charbon qu'elles n'en consomment, les besoins de la France agrandie allaient être plus considérables.

Les Allemands offraient d'intéresser dans leurs propres entreprises nos industriels, de nous attribuer, par privilège, l'excédent de leur production charbonnière et même, en cas d'insuffisance de cet excédent, de rationner la consommation en Allemagne, en France, en Belgique. Mais l'anéantissement de nos charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais s'était produit dans des conditions si odieuses que la réparation devait être exemplaire.

Les mines de la Sarre étaient, en général, des mines d'Etat, des mines fiscales, exploitées par la Prusse ou la Bavière. La France acquiert en pleine propriété, franche et quitte de toutes charges ou dettes, ces gisements houillers, concédés ou non, avec tous leurs accessoires. La valeur de la cession sera déduite du total des réparations dues par l'Allemagne.

La France aura la faculté d'exercer directement son droit exclusif d'exploitation, ou bien de le concéder. Le chapitre Ier de l'annexe, intitulé : *Des propriétés minières cédées et de leur exploitation*, précise les garanties relatives aux tarifs des chemins de fer et des canaux, au matériel de transport, aux acquisitions de terrains, à la main-d'œuvre, aux prix de vente, à la création d'écoles pour les travailleurs et pour leurs enfants, à la fondation d'œuvres d'assistance et de solidarité. Ni les mines, ni leurs dépendances, ni le personnel ne pourront être réquisitionnés.

De leur côté, les ouvriers continueront de jouir de tous les droits que leur assure la législation allemande en vigueur au 11 novembre 1918. Le régime du travail ne sera modifié qu'après qu'ils auront été consultés et conformément aux principes adoptés, en la matière, par la Société des nations. Les ouvriers de nationalité française pourront appartenir aux syndicats français.

Le régime d'exploitation des mines ne subira aucun changement, sans l'avis préalable du gouvernement français. Celui-ci s'engage à satisfaire aux besoins de la consommation locale, tant industrielle que domestique, dans la proportion qui existait, en 1913, entre la consommation locale et la production totale du bassin de la Sarre. Si, à la suite du plébiscite dont il sera question plus loin, une partie des mines est située dans un district réuni à l'Allemagne, celle-ci, à moins d'accord direct avec la France, devra la racheter à un prix fixé par experts et payable en or. Dans le cas où le prix n'aurait pas été fixé un an après l'échéance, la commission des réparations y pourvoira, d'accord avec les instructions de la Société des nations et, au besoin, par une liquidation; mais, dans le cas où la propriété serait transférée à l'Allemagne, la France et ses nationaux auraient le droit d'acheter la quantité de charbon justifiée par leurs besoins industriels et domestiques à la date du rachat.

Gouvernement du territoire du bassin de la Sarre. La cession des mines de la Sarre était un gage dans les mains de la France; mais encore fallait-il que ce gage ne fût pas affaibli par les manœuvres d'une administration hostile. Si le territoire ne fut pas placé sous notre souveraineté, même temporaire, du moins, l'Allemagne renonça-t-elle à l'administrer en faveur de la Société des nations, considérée comme fidéicommissaire et représentée par une *Commission de gouvernement* de cinq membres : un Français, un Sarrois et trois membres, ni français, ni allemands. Le Conseil de la Société les choisit pour un an, mais cette désignation est renouvelable; il choisit aussi le président de la Commission, qui en est l'agent exécutif et dont le mandat annuel est également renouvelable.

Le régime établi par le chapitre II de l'annexe (*gouvernement du territoire de la Sarre*) tient le plus grand compte des droits des habitants et de leur bien-être. Il maintient le système administratif antérieur en ce qui concerne les juridictions civile et criminelle, ainsi que les impôts : avant de procéder à une modification quelconque des lois ou de lever aucune contribution nouvelle, la Commission sera tenue de prendre l'avis des représentants élus du district; car, si les Sarrois ne doivent pas participer aux élections générales pour le Reichstag, ils conservent leurs assemblées particulières (le droit de vote appartient, sans distinction de sexe, à tout habitant âgé de plus de vingt ans), leurs libertés religieuses, leur langue, leurs écoles. Ils ne perdent pas leur nationalité, mais ils pourront en acquérir une autre. Le produit des impôts sera consacré tout entier aux dépenses d'ordre local.

La Commission jouira de tous les pouvoirs qui appartenaient précédemment à l'Empire, à la Prusse et à la Bavière : nomination et révocation des fonctionnaires, création d'organes représentatifs ou administratifs, usufruit du domaine public et du domaine privé, administration et exploitation de tous les services publics (y compris les chemins de fer et les canaux), protection, à l'étranger, des intérêts des habitants. Elle décidera sur toutes les questions auxquelles pourra donner lieu l'interprétation du traité. Elle n'est pas responsable devant le gouvernement français, mais devant la Société des nations.

Les tribunaux civils et criminels seront maintenus, mais une Cour sera constituée pour statuer en appel sur les décisions de ces tribunaux, et la justice sera rendue au nom de la commission de gouvernement.

Il n'y aura pas d'armée dans le bassin de la Sarre, ni de fortifications. Une gendarmerie locale assurera l'ordre, et la Commission pourvoira, en toutes circonstances, à la protection des personnes et des biens.

La circulation de la monnaie française ne sera l'objet d'aucune prohibition ni restriction.

Le territoire conventionnel du bassin de la Sarre cesse de faire partie du Zollverein pour être soumis au régime douanier français. Le produit net des droits de douane sur les marchandises destinées à la consommation sera attribué au budget du territoire.

Aucune taxe ne frappera les produits métallurgiques ou le charbon à destination de l'Allemagne, ni les exportations allemandes à destination des industries du bassin de la Sarre.

Les produits naturels ou fabriqués, originaires du bassin, en transit sur le territoire allemand, seront libres de toute taxe douanière. Il en sera de même pour les produits allemands en transit sur le territoire du bassin.

Pendant cinq ans à dater de la mise en vigueur du traité, les produits originaires et les produits en pro-

venance du bassin, jouiront de la franchise d'importation en Allemagne, et les articles destinés à la consommation locale seront librement importés dans le territoire du bassin.

Au cours de ces cinq années, pour chaque article en provenance du bassin et dans lequel seront incorporés des matières premières ou des demi-ouvrés venant d'Allemagne en franchise, le gouvernement français se réserve de limiter les quantités, qui seront admises en France, à la moyenne annuelle des quantités expédiées en Alsace, en Lorraine et en France au cours des années 1911-1913.

Consultation populaire. Quinze ans après la mise en vigueur du traité, la population sera appelée à se prononcer, par commune ou par district, soit pour le maintien du régime établi par le traité, soit pour l'union avec la France, soit pour l'union avec l'Allemagne. Toute personne habitant le territoire à la date du 28 juin 1918 prendra part à la consultation populaire, pourvu qu'elle soit âgée de vingt ans à la date de cette consultation, dont le conseil de la Société des nations, statuant à la majorité, tirera les conséquences pratiques quant à la souveraineté sous laquelle sera placé, en tout ou en partie, le pays de la Sarre.

Ce pays appartint jadis, pour la plus grande part, au duché de Lorraine. Sarrelouis, créée par Vauban, Landau, l'une des dix villes libres de l'Alsace, nous avaient été laissées, en même temps que le bassin minier, par le premier traité de Paris, en 1814. Leur attribution à la France, d'ailleurs justifiée par des considérations d'ordre militaire, n'eût été qu'une restitution; mais les puissances alliées et associées ne voulurent pas paraître attenter au principe de l'indépendance des peuples, et elles soumirent le bassin de la Sarre à un régime particulier — n'impliquant aucune annexion et maintenant l'unité économique du bassin — jusqu'au jour où les Sarrois décideront eux-mêmes de leur sort. (*A suivre.*) — Maxime Petit.

Pigalle, par Samuel Rocheblave (Paris, 1919). — Une heureuse curiosité dirige, depuis quelques années, les recherches de certains historiens d'art vers l'étude des grands sculpteurs français du XVIIIe siècle, pour lesquels il n'existait jusqu'à présent rien de comparable aux ouvrages consacrés aux grands peintres de la même époque. Dans une série de monographies où ont déjà été présentés Bouchardon et Pajou, S. Rocheblave vient de faire paraître une étude très documentée et très complète sur Jean-Baptiste Pigalle. Préparé par de longues années de documentation, ce livre n'est pas seulement une importante monographie, qui remplace avantageusement l'ouvrage de Tarbé, incomplet et vieux de plus de soixante ans; il constitue aussi une contribution essentielle à l'étude de la sculpture française à l'une de ses époques les plus brillantes.

L'enfance de Pigalle, qui naquit à Paris le 26 janvier 1714, s'entoura de vieilles traditions familiales; quatre générations de simples artisans — des menuisiers — lui transmirent un héritage de probité, d'effort et d'ordre qu'il voyait appliquer chaque jour autour de lui, onzième enfant d'une nombreuse famille, qui ne subsistait que par le travail, l'énergie soutenue et le sens de l'épargne. Ces qualités se retrouveront dans sa vie entière, en même temps que se fera sentir une absence de culture générale que cette origine modeste explique et excuse. Cinq, seulement, de ses frères et sœurs sont connus; parmi eux, il faut surtout noter un frère, Pierre, qui devint peintre copiste au service des bâtiments du roi, et une sœur, qui épousa le statuaire Gabriel-Christophe Allegrain.

Pigalle devait avoir environ huit ans lorsqu'il entra, rue Meslay, chez le statuaire Le Lorrain; ses progrès furent lents, mais l'enfant, qui méritait déjà, de ses camarades, le surnom de « Tête de bœuf », s'obstina dans le travail avec cette patience réfléchie qui devint, plus tard, une des caractéristiques de l'homme. Lorsque Le Lorrain partit travailler en Alsace, vers 1734, Pigalle, qui s'était rencontré dans l'atelier de son maître avec Lemoyne, son aîné de treize ans, était jugé digne d'entrer chez ce dernier. De 1734 à 1736, il suivit les cours de l'Académie royale, mais il échoua au concours du prix de Rome de 1736, et le découragement qu'il en éprouva aurait peut-être modifié son avenir, sans l'appui fidèle de ses deux maîtres, qui estimaient sa valeur au-dessus des hasards d'un concours. Leurs conseils et la certitude que ses frères et sœurs pouvaient subvenir aux besoins essentiels de sa famille lui firent prendre une décision qui devait exercer la plus heureuse influence sur son avenir : avec un compagnon de route demeuré inconnu, ayant en poche, pour toute fortune, un permis de travailler à l'Académie de Rome, il partit à pied, pour l'Italie, faire le grand pèlerinage classique de l'antiquité.

Il y connut la misère, au début. Par un travail assidu, qui lui valut l'appui de Guillaume Coustou, le fils de l'auteur des chevaux de Marly, il remporta enfin, en 1730, le premier prix du concours de l'Académie romaine de Saint-Luc. Puis, à la fin de 1739, après un séjour de trois ans, durant lesquels il avait fait la connaissance de Bouchardon et de Slodtz, de



Tombeau du maréchal de Saxe, dans l'église Saint-Thomas, à Strasbourg, chef-d'œuvre de Jean-Baptiste Pigalle (1777). Protestant, le maréchal ne put être enterré à Saint-Denis. Louis XV voulut, du moins, qu'on lui élevât dans une église de sa religion un mausolée digne de lui. Le sculpteur a représenté le maréchal debout devant une pyramide, ayant à sa droite un lion, un léopard, un aigle, symboles des nations vaincues, et à sa gauche un faisceau de drapeaux. Assise sur les degrés à ses pieds, la France semble repousser la Mort, qui, enveloppée d'un suaire, entr'ouvre le cercueil occupant le bas du monument. En pendant à la Mort, Hercule, la tête appuyée sur sa main gauche, paraît plongé dans une affliction profonde.

Soufflot et de Pierre, Pigalle partit pour Lyon, avec des lettres de recommandation de Coustou, lyonnais d'origine; il y séjourna un an et demi, occupé à des travaux divers de sculpture religieuse et, peut-être, à ses premiers bustes, éprouvé par la maladie et la misère jusqu'au jour où, semble-t-il, l'aide d'un bienfaiteur inconnu lui permit de revenir à Paris.

Il y est en 1741 : la récompense de ses efforts va venir. Son modèle du *Mercure*, présenté à l'Académie de Saint-Luc, lui vaut la médaille d'or du roi, d'abord, puis d'être agréé par l'Académie royale; l'exécution en marbre de ce modèle l'y fait enfin recevoir en 1744, à trente ans. Bien qu'au commencement de cette nouvelle période, il semble végéter un peu, les mauvais jours sont bien passés pour lui; sa réputation grandit, il reçoit un appartement au Louvre et une pension du roi; il est le protégé de Voyer d'Argenson, ministre de la guerre, d'Orry, puis de Tournehem, contrôleurs généraux des bâtiments; il est en rapport avec Nicolas Cochin, le marquis de Marigny, Pâris-Montmartel; il a pour amis Boizot, Oudry, l'abbé Gougenot. Rien d'étonnant à ce qu'aux Expositions de 1742, son *Mercure* et sa *Vénus*, aujourd'hui à Berlin, et sa *Vierge*, dite « des Invalides », lui vaillent un succès complet. Il devient le sculpteur officiel, car il possède la faveur de Mme de Pompadour, dont il expose le buste au Salon de 1750; il fera, d'ailleurs, encore de la marquise une statue allégorique et la fera figurer dans deux autres groupes symboliques. Ces œuvres le placent vite en tête de la pléiade d'artistes qui entourent la favorite, et la mort même de celle-ci n'amoindrira en rien sa situation.

Le maréchal de Saxe était mort à Chambord le 20 novembre 1750. Pour l'hommage solennel que l'on voulait rendre aux cendres de ce grand soldat, étranger par la naissance, mais devenu français par ses victoires, plusieurs projets avaient été successivement présentés et rejetés, lorsque l'on eut la pensée de les faire reposer dans ces Marches de l'Est qu'il avait défendues. Mais la dépouille, qui arriva le 7 février 1751 à Strasbourg, dut y attendre vingt-six ans l'achèvement du sépulcre projeté, et ce n'est que le 20 août 1777 qu'au milieu d'une pompe funèbre célébrée avec un éclat sans précédent, la silhouette marmoréenne du grand soldat parut enfin descendre vers le dernier repos. Pour cette œuvre imposante, Lépicié, le secrétaire de l'Académie royale, poliment consulté par Vandières, conseilla Coustou : ce fut Pigalle qui fut choisi, grâce, certainement, à ses influentes protections. Coustou fut, d'ailleurs, désigné à son tour, quelques années plus tard, pour l'exécution du monument du Dauphin, dans la cathédrale de Sens. Pigalle dressait aussitôt deux projets et, dès mars 1753, un mois après leur envoi, l'un d'eux était officiellement accepté. Tout de suite, il se met au travail dans l'atelier, plus vaste que le sien, qu'il a emprunté au sculpteur Francin, son voisin du Louvre. Il commence par demander quatre ans pour l'exécution du modèle en grand, mais, dès 1756, avec une avance de deux ans, il expose presque officiellement le monument, dont les proportions définitives sont dès lors arrêtées et pour lequel il doit toucher 96.500 livres; puis, de 1762 à 1776, les figures expressives ou tragiques du monument sortiront régulièrement du marbre, sous son ciseau.

Mais, de 1757 à 1762, durant ces cinq années d'interruption apparente, Pigalle s'occupait du monument de Louis XV à Reims, pour lequel il fut vraisemblablement désigné dès 1755. Les victoires du maréchal de Saxe, la maladie de Metz, les fêtes

inoubliables de Strasbourg, l'entrée à Maëstricht, la paix heureuse d'Aix-la-Chapelle avaient créé, entretenu et prolongé, à Paris et dans les provinces, une crise de loyalisme ardent et enthousiaste envers le roi. Toutes les grandes villes rivalisaient entre elles dans l'expression de cet acte de foi et, à tour de rôle, Paris, Bordeaux, Valenciennes, Rennes, Nancy, Rouen élevaient au Bien-Aimé des statues reconnaissantes. Dès 1751, Reims tint à prouver son attachement au roi; mais ce n'est qu'en février 1756 que le projet de la place Royale et du monument fit l'objet d'un traité entre la ville et Pigalle, préféré à Vassé, que le comte de Caylus avait proposé. Le monument dans lequel Pigalle avait complètement rompu avec l'iconographie traditionnelle devait d'abord être placé dans une niche de l'hôtel des Fermes; la décision de l'installer au centre de la place amena Pigalle à augmenter les proportions de la statue et à remplacer les bas-reliefs prévus par deux figures allégoriques, dont l'une, celle du Citoyen, reproduisit ses traits, sur la demande de la ville. Le monument était prêt en 1762; on le fondit, la même année, devant une députation des édiles rémois; il ne fut inauguré qu'en août 1765, à la suite d'une visite de la reine et à l'occasion de l'anniversaire du roi. La dépense totale s'éleva à 411.000 livres.

La mort de Bouchardon renforça d'une manière inattendue la situation de Pigalle, en tant que sculpteur officiel; le mourant le désigna pour terminer le monument du roi destiné à la place Louis XV et dont la maladie l'avait obligé d'arrêter l'achèvement. Déjouant facilement une intrigue de Caylus, qui proposait l'éternel Vassé, Pigalle signa le contrat avec la ville de Paris en avril 1763; le monument, incomplet, d'ailleurs, était inauguré en juin suivant : il ne fut entièrement terminé qu'en 1772. En même temps qu'il achevait ces grands monuments officiels, Pigalle entreprenait plusieurs œuvres importantes. Il élevait, à ses frais, dans l'église des Cordeliers, le tombeau de son ami l'abbé Gougenot, l'historiographe de l'Académie royale, dont il ne subsiste plus qu'un médaillon au musée du Louvre. Il composait le tombeau — également disparu — du financier Pâris-Montmartel, son protecteur, destiné à l'église de Brunoy, sur la demande de la famille, probablement. Enfin, il travaillait au mausolée de Claude-Henri d'Harcourt, le plus important des trois, qui se trouve aujourd'hui dans la chapelle Saint-Guillaume, à Notre-Dame. Dans la même catégorie d'ouvrages religieux, il produisait la *Vierge* de Saint-Sulpice, arrivée indemne jusqu'à nous, l'*Assomption* de Saint-Maur, en bas-relief, pour Saint-Germain-des-Prés, et un *Saint Augustin*, pour Notre-Dame-des-Victoires : ces deux dernières sculptures ont disparu. Par contre, il faut retirer à Pigalle la fausse paternité du tombeau du margrave de Bade, à Baden-Baden, et sa prétendue collaboration avec Coustou au monument du Dauphin, à Sens.

La dernière œuvre de Pigalle, dans cette période de sa vie, est la fameuse statue de Voltaire nu, que conserve aujourd'hui la bibliothèque de l'Institut. Le projet d'une statue à l'illustre philosophe de Ferney fut, on le sait, improvisé au cours d'un souper chez Mme Necker, le 17 avril 1776. Voltaire y fit la résistance juste nécessaire et donna finalement son acquiescement, en petits vers galants. Pigalle alla passer à Ferney huit jours, durant lesquels il parvint à fixer quelque chose de la silhouette gesticulante et agitée du pétulant vieillard. La première maquette du sculpteur figurait Voltaire entièrement nu. Mme Necker s'alarma de cette anatomie squelettique, mais Pigalle s'entêta dans ce projet, dont Voltaire, consulté, ne se formalisait, d'ailleurs, pas. Enfin, à force d'instances, on obtint de Pigalle une légère concession : il donna à sa statue le corps d'un ancien soldat de la guerre de Sept ans, mais ce démenti, qu'il s'infligea en quelque sorte, n'en suscita que plus de commentaires. Avec sa nudité systématique et déplaisante, cette statue, comme l'a très bien fait remarquer S. Rocheblave, marque une date dans l'histoire de l'art français : c'est l'apogée de la gloire autant pour Voltaire que pour Pigalle, mais ce dernier força son tempérament en cherchant à se surpasser dans cette œuvre, où il représentait l'art français. Terminé en marbre en 1776 seulement, ce Voltaire implacable demeura dans l'atelier de Pigalle, et l'un de ses héritiers en fit don à l'Académie.

L'autorité croissante de Pigalle s'explique par son ascension sûre et régulière dans les fonctions académiques. L'Académie royale ne récompensait pas seulement les maîtres : elle appelait aussi à elle les jeunes gens d'avenir, et quelques dates de la carrière académique de Pigalle permettent de se rendre compte de la faveur qu'il y acquit. Il était agréé le 4 novembre 1741, reçu le 30 juillet 1744, nommé adjoint à professeur le 30 octobre 1745, désigné à plusieurs reprises pour l'examen des ouvrages du Salon et nommé définitivement professeur le 27 mai mai 1752. Il épuisa, enfin, la série des fonctions académiques en occupant le poste de recteur et — honneur suprême! — celui de chancelier, l'année même de sa mort (1785). Il n'éprouva à la fin de sa vie qu'une déception, lorsque, se rendant à Strasbourg en 1776 pour installer dans l'église Saint-Thomas le mausolée du maréchal de Saxe, il en profita pour pousser jusqu'à Berlin afin d'y revoir ses premières œuvres; il en revint vexé de l'indifférence de Frédéric II à son égard, malgré le titre de « citoyen » que la ville de Strasbourg lui avait décerné.

Pigalle ne dédaignait pas ces sortes d'hommages; il avait reçu le titre de membre associé de l'Académie de Rouen et le cordon de Saint-Michel, qui l'avait anobli. Cependant, les honneurs ne modifièrent pas son caractère; celui que Diderot appelait le « mulet de la sculpture » demeura toute sa vie ce qu'il était dès sa jeunesse : probe, travailleur, ordonné avec un peu de lenteur, tenace avec quelque rudesse. Raisonneur, attaché à ses opinions, il défendait ses idées avec âpreté, et on lui reprocha même de trop soutenir ses élèves, parmi lesquels comptaient surtout Jullien, Boizot, Moitte et Foucou. Il fut peu mondain, mais il sut, en traversant les salons à la mode, se créer à la fois des protections utiles et des relations durables : Coustou, Cochin, La Tour, Desfriches furent pour lui des amitiés solides, et il semble avoir été lié même avec un certain nombre de chirurgiens en renom de son époque, tels que Moreau, Guérin, Antoine Ferrein.

Pigalle avait épousé, à cinquante-six ans et demi, en 1771, sa nièce mineure, fille de son frère aîné, Pierre Pigalle. Par un privilège rare chez les artistes, il était déjà riche, car les monuments de Reims et de Paris lui avaient laissé d'importants bénéfices, entre 1755 et 1765. Ce fils et petit-fils de modestes artisans ne perdait pas ses intérêts de vue, et il savait relancer les bureaux, qui, de tout temps, ont mal payé les artistes. Propriétaire de plusieurs immeubles à Paris, prêtant même de l'argent à de grands seigneurs, tels que le prince de Condé et les ducs de Chartres et de Luynes, il laissait en mourant près de 25.000 livres de revenu : il léguait ou donnait là-dessus pour près de 120 à 140.000 livres de capital pour des fondations diverses.



Jean-Baptiste Pigalle (1714-1785).
Dessin de Cochin; gravure de Saint-Aubin.

Décédé presque subitement, le 20 août 1785, dans la maison qu'il habitait à l'angle de la rue Saint-Lazare et de la Chaussée-d'Antin, le grand sculpteur nous semble avoir entraîné avec lui, en disparaissant, la vieille école du XVIIIe siècle. Il avait vu la sculpture évoluer de Le Lorrain à Clodion; il assista à l'apparition des écoles nouvelles de David et de Houdon et, derrière elles, il vit poindre l'art du XIXe siècle. Son œuvre intelligente et habile, dont un tiers seulement paraît nous être parvenu, atteste la place importante qu'il occupa dans cet art séduisant et savoureux des deux règnes de Louis XV et de Louis XVI; combien de sculpteurs n'ont pu dresser semblable mausolée sur leur propre tombe, et dans celle inconnue et introuvable où il repose, Pigalle doit dormir en paix avec lui-même. — François BOUCHER.

Politique intérieure et extérieure

(Mars). — « Jamais, depuis la conclusion de l'armistice, écrivait, le 2 mars dernier, le *Journal de Genève*, l'Europe ne traversa de période aussi troublée ». Cette définition de la situation de l'Europe et, on peut ajouter, du monde, pouvait s'appliquer à tout le mois dont nous allons résumer les événements en nous efforçant, comme toujours, de dégager leur signification de la masse informe des renseignements prématurés ou apocryphes dont la télégraphie par fil ou sans fil entretient la curiosité publique. Il est trop vrai que les problèmes se compliquaient chaque jour pour deux raisons essentielles : la première venait de la guerre même, qui a remis en question tout le statut politique du monde et créé pour une humanité épuisée une tâche à laquelle toute l'intelligence humaine dans sa pleine possession d'elle-même eût été inégale; la seconde découle de ce fait très curieux, — qui s'est déjà rencontré dans l'histoire, notamment à la fin de l'empire romain, — que cet état exceptionnel de désordre universel n'a fait surgir aucun génie capable de démêler l'écheveau embrouillé de nos destinées; de sorte que les hommes qui se sont trouvés en position de tenir des rôles n'ont pu découvrir la méthode appropriée à la réalité présente et en ont tour à tour essayé plusieurs, généralement insuffisantes, sans même savoir se tenir fermement à aucune. Nous en subissons la conséquence, qui eût pu, sans doute, être atténuée, si les délibérations du Conseil suprême, au lieu d'être, pendant des mois, enfermées dans le cercle étroit de quelques personnes, avaient admis plus de compétences et recherché des collaborations. A l'heure où l'on était arrivé, les résultats négatifs qu'on pouvait attendre du système se révélaient à la fois, et ceux qui se trouvaient obligés de parer aux effets sans avoir été responsables des causes voyaient se dresser devant eux d'inextricables embarras. Les peuples en souffraient durement et, si l'on doit s'étonner de quelque chose en un temps où il vaudrait mieux ne s'étonner de rien, c'est que les peuples, en dépit de coups de fièvre subits et violents, eussent encore assez de calme et d'empire sur eux-mêmes pour ne pas tomber dans un malaise plus durable et plus redoutable. Et, à tout prendre, c'était là un symptôme dont il n'était pas prudent de tirer des conclusions hâtives, mais qui, pourtant, pouvait laisser quelque espoir que la température de l'humanité redescendrait peu à peu jusqu'à la normale. Nous croyons bien avoir déjà fait des remarques analogues. Nous les répétons sans regret, convaincus que le pessimisme inquiet de certains est un détestable moyen de soutenir nos courages.

L'impression générale que nous avons notée à la fin de février au sujet de la question russe, qui reste la pierre d'achoppement de la paix européenne, était celle d'une manière de capitulation devant le gouvernement des soviets et d'avances pressantes dissimulées sous un ton de sévérité qui cachait mal la mansuétude du fond. En fait, pendant le mois de mars, en dépit d'articles retentissants pour ou contre le régime bolcheviste et de quelques vagues indices recueillis çà et là sans qu'on pût garantir qu'ils fussent sérieux, — sur l'état de la Russie, sur les négociations qui pouvaient être engagées avec son gouvernement de fait, sur l'enquête que la Société des nations et le Bureau international du travail avaient décidé d'entreprendre, sur l'état de paix ou de guerre qui aurait existé entre la Russie et les Etats voisins : Pologne, Finlande, Lettonie, Roumanie, sur les intentions et la politique envisagées par Lenine et ses acolytes à l'égard de l'Europe occidentale, — notre documentation réelle avait été insignifiante et telle que l'on n'en devait tirer aucune indication sérieuse pour l'avenir. Le pis était qu'on ne pouvait aucunement espérer que les gouvernements de l'Entente, même ceux qui, comme l'Angleterre et l'Italie, ne cachaient plus guère leur désir de nouer des relations commerciales avec la Russie, fussent plus complètement informés. On ne disait rien, parce qu'on ne savait rien, et l'on n'avait même pas, pour donner confiance, la ressource de laisser croire qu'on savait quelque chose. Deux symptômes, pourtant, étaient à noter : la Pologne acceptait de donner une suite à la proposition de paix des soviets; la Roumanie, d'autre part, satisfaite de la reconnaissance que lui avait faite l'Entente de son annexion de la Bessarabie, avait besoin d'être tranquille du côté russe et, très désireuse de la paix extérieure pour assurer son équilibre intérieur, assez difficile à trouver, elle inclinait sans contestation possible vers un arrangement qui supprimerait toute inquiétude du côté de sa frontière orientale.

Sur tout le reste, il fallait se résigner à vivre dans l'obscurité dont nos gouvernements, sans doute faute de mieux, se contentaient. Il y avait, pourtant, là une situation dont il faudrait sortir un jour. Nous avons dit longuement, les mois précédents, le péril de la position prise à l'égard des soviets. Nous n'y reviendrons plus. Mais, puisque la position était prise, elle était tout de même trop instable pour qu'on la pût longtemps soutenir, et l'on était bien obligé de lui donner une suite. Laquelle? Personne ne pouvait le dire et, en vérité, s'il se passait quelque chose dans une coulisse très secrète, le secret était bien gardé. Nous estimons qu'il ne se passait rien du tout.

L'Allemagne était-elle plus avancée que nous? On le disait souvent, et il ne fallait pas être grand prophète pour imaginer que l'Allemagne se rendait, nous l'avons dit souvent, parfaitement compte de l'intérêt qu'il y avait pour elle à se rapprocher de la Russie. Là encore, nous manquions de toute précision, et nous n'étions nullement convaincus que les événements qui s'étaient passés en Allemagne au cours du mois de mars eussent été très favorables à des tractations économiques quelconques entre le Reich et le gouvernement de Lenine. Si ces tractations avaient existé, ce ne pouvait être qu'avec les réactionnaires allemands, et les résultats acquis n'en étaient pas heureux. Cependant, il n'y avait là qu'un arrêt passager. L'Allemagne ne peut pas ne pas se tourner vers la Russie. L'instabilité de sa situation économique, le besoin absolu de trouver un terrain

de colonisation industrielle et d'établir un courant d'échanges utiles, la poussent de ce côté. L'Entente ne paraissait avoir rien fait, en mars, pour arrêter ou pour organiser cette tendance manifeste.

Du côté turc, même stagnation, même absence de solution ferme, dans une question qui s'était compliquée. Les controverses avaient continué sur le maintien du sultan à Constantinople ou sur son expulsion. Mais aucun parti n'avait été pris, sauf celui d'une manifestation navale, qui n'avait abouti qu'à confirmer la mainmise de l'Angleterre sur la capitale de l'Empire turc et, peut-être, à raviver le nationalisme turc. La solution n'avait pas avancé d'une ligne. En Asie Mineure, par contre, un fait nouveau, qui n'était, après tout, que la conséquence assez étrange de la politique antérieure, était venu préciser une ambition qu'on pouvait depuis longtemps deviner.

Dans un Congrès prétendu national, tenu à Damas, l'émir Fayçal s'était proclamé roi de Syrie. L'émir Fayçal, on le sait, est une invention de l'Angleterre; invention ingénieuse en son temps, il faut le dire, mais qui avait été payée de certaines promesses que la France ne connut pas lors de la convention de 1916, que, peut-être, on crut alors peu susceptibles de venir jamais à échéance, mais qui, à l'heure où l'exécution en fut demandée par le bénéficiaire, étaient devenues gênantes pour l'Angleterre et fâcheuses pour la France. Nous avons dit, le mois dernier, nos inquiétudes à ce sujet. Tout était venu les confirmer. Sans doute, dans les discussions qui eurent lieu au Parlement français sur ce sujet particulièrement délicat on avait fait, comme sur bien des points, le procès de la politique suivie depuis l'armistice du 11 novembre 1918, mais personne n'avait apporté aucune solution pratique. On continuait à pouvoir craindre que la France ne se trouvât peu à peu évincée d'une participation utile à l'administration et à l'exploitation industrielle d'un pays où elle a plus que personne des titres à maintenir son autorité morale. Quant à l'Arménie, on ne savait, au juste, quel sort lui serait réservé, quelle serait son extension territoriale; si elle accéderait à la mer ou si on ne lui réserverait que l'usage du port franc de Batoum, et, pendant ce temps, les nationalistes turcs continuaient, disait-on, les plus abominables massacres. A la fin de mars, il était impossible de voir clair dans les innombrables intrigues qui partaient de Constantinople ou qui y aboutissaient. On ne savait où en était le nationalisme turc, si Mustapha Kemal disposait de forces importantes ou, simplement, d'une bande de coupe-jarrets et de pillards, mais on sentait qu'une hostilité était organisée contre l'influence française. Il n'est pas certain, d'ailleurs, que l'Angleterre fût fixée sur la politique qu'elle suivrait définitivement. Après s'être laissé influencer par les démarches de délégués musulmans venus de l'Inde et dont nous avons dit que nous croyions qu'on avait fort exagéré l'importance religieuse, Lloyd George, pas plus que n'importe qui, ne pouvait résoudre le problème. L'Angleterre, devant la Turquie et, en Syrie, devant l'émir Fayçal, était dans une position légèrement ridicule. Elle avait des protégés gênants et qui, vraiment, manquaient de tact. Mais personne n'avait envie de rire, et tout cela n'avançait pas les affaires de l'Europe.

Les Etats-Unis, que cette question ne touchait qu'indirectement et où, cependant, leur président entendait dire, comme ailleurs, le dernier mot, avaient leur grande part de responsabilité dans cette situation embrouillée. La méthode de la temporisation et du silence, dans un temps comme le nôtre, est une méthode dangereuse et inacceptable. Si parler trop vite conduit, comme nous l'avons vu souvent, à être obligé de se contredire, ne pas parler du tout laisse place à toutes les interprétations et laisse le champ libre à toutes les initiatives. L'audace des Turcs a été entretenue par l'indécision américaine.

Les Etats-Unis, d'ailleurs, en mars, avaient continué à se tenir en dehors de la politique européenne, non sans que le président Wilson eût manifesté par des interventions épistolaires sa présence, toujours invisible, à la tête du gouvernement américain. Au début du mois, il avait répondu sur la question de Fiume, sans régler le débat. Puis, vers le 9 mars, on avait eu connaissance, dans le public, d'une lettre qu'il écrivait au sénateur Hitchcok, dans laquelle il s'élevait contre le militarisme de l'Entente et, particulièrement, de la France. Cette épître, contradictoire avec tout ce qu'avait vu et dit le président Wilson pendant son séjour en France, frisait l'inconvenance, dans le fond et dans la forme. Elle froissa notre sentiment de la justice. Elle apparut comme une inconséquence. Elle fit une brèche nouvelle au prestige de son auteur. Elle ne pouvait, d'ailleurs, avoir aucune influence ni sur la politique générale, ni sur la politique américaine, qui se poursuivait dans la confusion. Le Sénat continuait à discuter le traité de Versailles; il adoptait les réserves Lodge et, après que le président Wilson eut refusé de s'y associer, considérant l'article 10 du traité de Versailles comme le plus ferme garant de la liberté des peuples, l'Assemblée américaine rejetait le traité, même amendé par les réserves Lodge. Ce vote mémorable, survenu le 20 mars, donnait 45 voix pour le traité et 35 contre. La majorité était donc pour l'adoption; mais, cette majorité n'étant pas des deux tiers des voix, le traité se trouvait, cependant, rejeté. Si l'on décomposait le scrutin, on constatait que 21 sénateurs démocrates et 28 républicains avaient voté pour, que 23 démocrates et 12 républicains avaient voté contre. Pour comprendre cette étrange répartition des votes, il fallait conclure que les démocrates avaient voté pour le traité malgré les réserves Lodge et que d'autres, qui étaient partisans du traité sans réserves, avaient voté contre, à cause de ces réserves. L'observation inverse devait être faite pour les voix républicaines. C'était donc le plus parfait gâchis. — Quelle pouvait être, à la suite de ce vote, l'attitude des Etats-Unis? La première solution envisagée fut la déclaration de cessation de l'état de guerre avec l'Allemagne. Mais cette solution n'était possible que si elle réunissait les deux tiers des voix, ou si elle obtenait l'agrément du président Wilson. Or la première condition pouvait manquer, et la seconde manquerait certainement. Les Etats-Unis se trouvaient donc dans cette position extraordinaire : d'une part, de s'être refusés à contresigner un traité de paix signé par leur président, d'accord avec ses alliés, d'autre part, d'être incapables de faire cesser par un instrument régulier l'état de guerre entre leur pays et le Reich germanique. Ils se trouvaient donc en dehors du pacte ancien et privés de tout pacte nouveau. C'était l'isolement qu'ils semblaient avoir cherché, mais dont, si l'on va au fond des choses, ils ne pouvaient manquer de se trouver fort embarrassés.

La première conséquence de cette attitude était de rendre très fausse la situation du président Wilson. Comment, dès lors, et à quel titre, pourrait-il intervenir dans les affaires de l'Europe, alors que le vote du Sénat lui retirait, en réalité, toute qualité pour le faire? Par suite, quelle autre influence pourrait-il conserver que celle que lui concéderait la courtoisie européenne? Situation étrange et fâcheuse, certes, pour le président et pour la grande République américaine; gênante, aussi, pour l'Europe et pour la France en particulier. Que devenait, après ce refus du Sénat de signer le traité de Versailles, le pacte de garantie franco-anglo-américain? Sans doute, les journaux avaient rapporté telle ou telle déclaration d'où il résultait que le rejet du traité comportait comme conséquence la ratification du pacte qui, nous disait-on, serait approuvé par le Sénat. Conclusion bizarre d'une discussion sans netteté et invraisemblable résultat d'une politique sénatoriale qui avait eu, précisément, pour objet de dégager les Etats-Unis de toute obligation contractuelle à l'égard de l'Europe, de toute sujétion irrémissible et fatale.



Visite du président de la République, Paul Deschanel, à Bordeaux (1er mars 1920). Paul Deschanel a commémoré, au Grand-Théâtre de Bordeaux, la séance historique de l'Assemblée nationale du 1er mars 1871, dans laquelle les représentants des départements d'Alsace et de Lorraine formulèrent une protestation suprême contre l'annexion de ces provinces à l'Allemagne. Tous les nouveaux députés et sénateurs de l'Alsace et de la Lorraine assistaient à la cérémonie. — Phot. Meurisse.

En fait, le rejet du traité remettait tout en question: le pacte de garantie, aussi bien que le traité lui-même. Il ne fallait, d'ailleurs, donner à ces événements que la portée qu'ils avaient. La valeur du pacte de garantie n'était guère autre chose qu'une valeur morale, si l'on tient compte des conditions probables de soudaineté et de sauvagerie de la future guerre. La vraie question, pour nous, était de savoir quelle serait, si l'Amérique répudiait le pacte, l'attitude de l'Angleterre à l'égard de cette convention. Nous n'étions pas fixés sur ce point et, comme l'avait dit Lloyd George, la situation nouvelle devrait être examinée. Mais ceci nous prouvait, une fois de plus, combien il est nécessaire que nous comptions surtout sur nous-mêmes et que nous nous mettions en mesure de n'avoir pas besoin des autres; et encore, qu'il nous faut tendre à organiser une Europe, liée sans doute à l'Amérique, mais faisant ses affaires elle-même, sans avoir à chercher sans cesse sur l'autre bord de l'Atlantique l'avis d'un mentor, si sage soit-il. Nous n'aurions point été surpris que ce fût, là aussi, l'avis de l'Italie et que l'Angleterre, à l'égard de laquelle le Sénat américain a montré peu de tact à propos de l'Irlande, pratiquât la même doctrine. Mais, alors, que l'Europe ne se mettait-elle d'accord?

Pour en finir avec les Etats-Unis, rappelons-nous que, dans toute cette longue lutte à propos du traité, les mobiles réels qui ont inspiré le Sénat américain ne sont pas d'ordre international. En fait, il y a eu là une lutte électorale purement américaine et le désir d'empêcher le président Wilson de faire aboutir une troisième candidature. Les adversaires du traité sont, avant tout, les adversaires de Wilson, et on peut aller jusqu'à dire que le danger de l'intervention américaine dans les affaires de l'Europe, qui a été le grand argument contre le traité, n'avait, sans doute, été pour beaucoup qu'un moyen facile de frapper l'esprit public qui, assez indifférent à ce qui n'est pas les affaires, pouvait, peut-être, s'y laisser prendre. N'oublions pourtant pas que l'opinion américaine n'est pas forcément liée à celle du Sénat. Dans cette immense République, les courants sont divers et puissants. Les sympathies à l'égard de la France sont considérables et, si le président Wilson, comme on lui en prêtait l'intention, porte devant le corps électoral la question du traité, c'est-à-dire toute la question de la politique internationale de l'Amérique et la question de la Société des nations, il n'y aura, dans cette position prise par le président, rien que de très hautement honorable, et pour lui-même qui osera poser à un peuple que l'on dit exclusivement occupé de

dollars, une question d'où l'intérêt matériel n'est pas exclus, mais où l'idéalisme joue le rôle éminent, et pour le peuple à qui on la posera. En tout cas, l'obstination décidée du président Wilson à défendre le traité et la Société des nations explique peut-être et son attitude énigmatique depuis plusieurs mois et certaines de ses intempérances de plume. Nous devons nous montrer prudents dans nos jugements à cet égard et, si extraordinaires que soient les circonstances de détail au milieu desquelles se développe la politique américaine, nous avons tout intérêt à les laisser se dérouler sans nous en émouvoir plus que les Américains eux-mêmes. Nous ne sommes pas sûrs que le fameux pacte de garantie dont nous avons parlé tout à l'heure ait pour nous, au point de vue défensif, l'importance que lui ont donnée ceux qui l'ont conclu en notre nom. Mais nous sommes très sûrs, comme nous l'avons dit souvent, qu'une liaison économique entre l'Amérique et nous aurait pour nous, et pour l'Amérique, un intérêt primordial. Tâchons donc d'être patients, et souvenons-nous que l'art des nuances et la mesure de l'expression ne s'acquièrent qu'avec les siècles.

Il n'en est pas moins extrêmement vraisemblable que l'opinion justifiée que s'était faite l'Allemagne au sujet du rejet du traité avait pu avoir une influence, au moins indirecte, sur les événements qui s'étaient déroulés dans ce pays pendant la seconde moitié du mois de mars. On apprenait tout à coup, le 13 mars, qu'un coup d'Etat contre-révolutionnaire avait été fait à Berlin par un pangermaniste notoire, le directeur général Kapp, assisté du général von Lüttwitz, et probablement conseillé par Ludendorf. Le gouvernement Ebert-Bauer fuyait, Kapp s'emparait du pouvoir et s'adjugeait le titre de chancelier. Le premier moment de surprise passé, on constatait que ce mouvement, opéré avec la collaboration des troupes de la Baltique et soutenu moralement par le parti monarchiste, par les Universités, par la grosse industrie, n'avait pas la profondeur qu'on avait pu lui croire. Le gouvernement Ebert provoquait la grève générale et, au bout de peu de jours, dès le 17, Kapp, après de vaines tentatives d'intimidation, puis de négociations, avec le gouvernement et l'Assemblée nationale réunie à Stuttgart, démissionnait et prenait la fuite avec Lüttwitz.

Cette équipée avait duré à peine cinq jours. Mais elle avait eu d'assez graves conséquences. Des troubles ouvriers avaient éclaté en diverses régions, nulle part aussi étendus que dans le bassin de la Ruhr, dans la zone neutre, et un gouvernement, qui n'était ni soviétique ni communiste, qui était pourtant hostile au gouvernement régulier, s'était établi, en même temps que s'était formée une armée ouvrière, bien pourvue d'armes et de munitions. Cependant, ce mouvement, qui n'avait avec celui de Kapp qu'un lien d'effet à cause, ne paraissait pas, aux dernières heures de mars, devoir ni s'étendre, ni durer. Le gouvernement du Reich avait essayé d'obtenir de l'Entente l'autorisation de faire entrer dans le bassin de la Ruhr plus de troupes que ne l'y autorisait un accord du mois d'août 1919, dont on entendit alors parler pour la première fois. Mais le gouvernement français s'y était opposé nettement, en liant cette autorisation à l'occupation par nos troupes de Francfort, Darmstadt, Hanau et Hombourg. Il semblait que cette décision fût très sage, non seulement parce qu'elle maintenait les termes du traité de Versailles et écartait les craintes qu'aurait pu faire naître la présence d'une forte armée du Reich dans une zone démilitarisée, mais encore au point de vue de la tranquillité même de l'Allemagne ellemême et de la solution du conflit. Ce court résumé contenait, au moment où nous écrivions, les seuls faits dont on fût certain. Tout le reste n'était que confusion et contradictions.

Quelles avaient été les causes exactes et du coup d'État de Berlin et du mouvement insurrectionnel de la Ruhr? Il était facile de les discerner en ce qui concerne la première, beaucoup moins en ce qui concerne la seconde. Le coup de main de Berlin a été l'œuvre d'un parti militaire et monarchiste, qui, trompé par l'attitude de l'Amérique, par certaines divergences qui s'étaient marquées entre l'Angleterre et l'Italie d'une part, la France d'autre part, avait cru le moment venu de refuser énergiquement l'exécution du traité de Versailles, notamment des clauses qui restreignaient l'armée et les armements, et d'isoler la France de ses alliés. Il avait trouvé des recrues dans les ambitions militaristes déçues et dans toutes celles qu'avait arrêtées dans leur essor la chute des Hohenzollern. Il avait été mal préparé, par des hommes de second plan, et il n'avait certainement pas de ramifications lointaines. S'il avait pu trouver un succès éphémère, il fut patent, dès le début, qu'il était voué à l'insuccès.

Le mouvement de la Ruhr pouvait-il s'expliquer suffisamment par une réaction contre le mouvement de Berlin, par une hostilité violente contre le militarisme prussien, par le besoin d'échapper à la mainmise de Berlin, par l'idée particulariste qui se manifesta aussi en Bavière sous une autre forme, par l'espoir, peut-être, d'éluder le traité de Versailles? Il était encore impossible de le dire, mais toutes ces raisons avaient été mises en avant, et il nous fallait les retenir. Ce qui ressortait pour nous assez clairement de ces événements dès le 31 mars et sans qu'on pût deviner quelle serait la suite, c'est qu'en Allemagne et sans distinction de parti, on se servait contre nous, Français, en particulier et de préférence aux autres peuples de l'Entente, de tous les prétextes, — l'incident de l'hôtel Adler l'avait assez prouvé, — et que c'était pour se dérober aux obligations du traité de Versailles qu'au total tout le monde, de quelque côté que ce fût, avait marché. Il était non moins évident que l'Allemagne avait beaucoup plus de troupes qu'elle n'aurait dû en avoir et que, sous différents noms d'apparence inoffensive, elle camouflait toute une armée; qu'en outre, les armes, fusils, canons, mitrailleuses, autos blindés, munitions, abondaient dans ses dépôts et que, brusquement, une armée entière, comme celle de la Ruhr, pouvait surgir de terre et compromettre notre sécurité. Enfin, pendant ce temps, l'Allemagne, notamment en ce qui concernait la livraison du charbon, se soustrayait à sa dette et se moquait de nous, sans cesser, du reste, d'apitoyer le reste du monde sur la victime qu'elle prétendait être. Tout cela ne devait pas nous surprendre. Certes, il n'était pas, à cette date, prouvé que le gouvernement d'Ebert ne voulût pas exécuter le traité, et il était probable que le ministère Muller, qui allait succéder au cabinet Bauer, serait dans les mêmes idées. Mais on devait toujours être en garde et supposer possible, malgré l'échec de Kapp, une persistance de l'esprit militariste et réactionnaire et l'influence de cet esprit sur un gouvernement sans principes et sans bonne foi. Tout cela marquait le désarroi de l'Allemagne. Mais, ne l'oublions pas, au fond, le désir dominant du peuple allemand était d'échapper au désordre bolcheviste et de rester uni. A propos de cette violente agitation du mois de mars, on avait de nouveau, dans la presse, remis en question la possibilité de rompre l'unité du Reich. Que cette éventualité eût pu se réaliser après la révolution de 1918, nous n'en disconvenons pas. Mais nous avions laissé échapper l'occasion. Il y avait lieu de craindre qu'elle ne se retrouvât pas.

Il restait, en fin de compte, à essayer de démêler les causes exactes de cet essai simultané de contre-révolution et de révolution et le dosage de ces causes et à profiter de la leçon que l'Allemagne venait de donner à elle-même et aux autres. Il était nécessaire qu'on la convainquît qu'elle devrait exécuter le traité de Versailles et qu'à ruser sans cesse avec les obligations qu'elle avait acceptées, à entretenir chez elle une excitation mensongère au sujet de ses responsabilités et de leurs conséquences, elle ne faisait que reculer le moment où, ayant accepté franchement la situation et renonçant aux expédients violents, elle permettrait aux Alliés de l'aider, sans danger pour la paix européenne, à se relever. Nous avons dit bien des fois que nous considérions comme une nécessité, du moment qu'on n'avait pas anéanti et supprimé le peuple allemand, tâche, d'ailleurs, impossible à envisager, d'organiser pour lui les moyens de vivre en paix, de se nourrir et de travailler normalement. Il fallait, autrement dit, avoir une politique allemande. Or, depuis novembre 1918, on n'avait eu aucune politique nette. Il était plus que temps d'y aviser. Sans intervenir aucunement dans le gouvernement intérieur de l'Allemagne, on devait régler sa situation économique et financière par des accords précis, sans facilités excessives et contraires à la justice, mais tels que ce pays sût très exactement sur quoi il pouvait compter et les folles illusions qu'il devait abandonner. On avait fait exactement le contraire. D'une part, on avait laissé dans l'ombre les obligations réelles et définitives imposées par la défaite à l'Allemagne; d'autre part, on lui avait laissé espérer des appuis inattendus et des complaisances inadmissibles. Les Allemands avaient pu, certes, se tromper sur l'attitude américaine. Mais ils avaient été en droit de fonder des espérances sur les discussions, qu'ils n'avaient pas ignorées, survenues entre les Alliés à propos du traitement économique qui lui était réservé. Le Mémorandum publié en mars par l'Entente, au sujet de la situation économique de l'Europe et des remèdes à y apporter, avait affirmé la nécessité de remettre en état le nord de la France et de faire payer l'Allemagne; mais on n'avait abouti à ce résultat qu'après une énergique protestation de notre président du conseil, Millerand. Avant d'en arriver là, il avait été question de laisser l'Allemagne fixer elle-même la limite des réparations qu'elle nous doit, et on avait envisagé pour elle la possibilité d'un emprunt international dont les intérêts eussent été servis de préférence à la contribution qui nous avait été attribuée pour nos départements dévastés. Les déclarations de Nitti à la Chambre italienne, sans rien préciser, avaient montré pour les vaincus une indulgence, sans doute très humaine, mais qui dépassait la mesure, et, avant que Lloyd George, répondant à une interpellation d'Asquith à la Chambre des communes, eût, en termes très nets, marqué la priorité due à la France, on avait pu laisser dire que ses dispositions à l'égard de l'Allemagne étaient plus favorables que celles qu'il avait à notre égard. La bienveillance même manifestée par nos alliés au sujet de la reprise des relations avec la Russie n'était pas sans encourager l'Allemagne dans l'opinion que nous restions seuls, ou à peu près, devant elle, que, dès lors et étant donné nos propres difficultés économiques, il était aisé de nous charger de toutes les haines et d'avoir toutes les audaces. Au surplus, même en France, beaucoup de bons citoyens et d'hommes réfléchis s'y étaient trompés aussi. L'interpellation Barthou l'avait assez clairement manifesté. Elle avait exprimé un peu brutalement les pensées secrètes et les appréhensions de beaucoup au sujet de l'attitude de nos alliés, et si, à propos de la Russie, elle n'avait satisfait que les socialistes les moins avisés, pour le reste — et la manière mise à part — elle avait soulagé nos cœurs et n'avait peut-être pas été inutile. La conclusion qui s'imposait chaque jour davantage était la nécessité inéluctable d'une politique étroitement liée entre les Alliés, politique de sagesse et de modération à l'égard de l'Allemagne, afin de permettre à ce pays de reprendre le cours régulier d'une existence conforme à ses moyens, à ses aptitudes anciennes et à ses besoins, mais aussi politique de rigoureuse fermeté, capable de tenir l'Allemagne à sa place et de ne l'en pas laisser sortir par la fourberie et l'intrigue. Les plus faibles incidents ne montraient-ils pas le danger toujours présent? Ce qui venait de se passer en Danemark, après le plébiscite de la deuxième zone du Slesvig, où l'organisation du plébiscite favorable aux Allemands et la complicité du ministère danois avaient donné la majorité aux partisans du Reich, ne prouvaient-ils pas que l'Allemagne ne lâcherait rien de bonne volonté? Et l'initiative courageuse du roi de Danemark n'était-elle pas un exemple pour des gouvernements plus forts, mais moins décidés?

La même unité de vue, cela va sans dire, était non moins nécessaire à l'égard de la Russie et de la Turquie. Le monde entier aspirait à la paix, à la paix solide et durable, qui permettrait de respirer, de travailler, de secouer enfin le poids qui nous accablait — combien de fois déjà avons-nous écrit cette phrase? — et, de plus en plus, on sentait qu'il eût fallu que chaque peuple sacrifiât au bien public de l'Europe quelque chose de son intérêt particulier. En étions-nous vraiment arrivés à ce moment psychologique?

Il eût fallu un optimisme endurci pour l'affirmer. La pente de la nature humaine portait tous et chacun à songer à soi d'abord et, un peu partout, les ministères semblaient s'accorder surtout pour chercher la politique la plus propre à leur assurer la plus longue vie. — En Angleterre, les difficultés avec les mineurs et avec l'Irlande, où la résistance s'affirmait par l'assassinat, l'opposition conduite par Asquith, le besoin d'assurer le développement des affaires, rendaient évidemment très délicate la position de Lloyd George; il eût été tout à fait injuste de ne tenir compte que de nos propres intérêts français dans le jugement qu'on portait sur l'orientation générale de la politique anglaise. Nous n'avions rien à gagner à changer de premier ministre anglais, et nous pouvions, au contraire, comme l'avaient dit Millerand et Le Trocquer, attendre beaucoup de l'énergie, de la loyauté et de l'esprit clairvoyant de Lloyd George.

En Italie, Nitti, qui avait paru un instant devoir prendre dans les travaux de la Conférence de Londres une influence prépondérante, s'était, lui aussi, trouvé, dans son pays, aux prises avec d'assez gros embarras. Comme nous l'avons noté après les élections italiennes, ni le parti socialiste, ni le parti populaire ou catholique, n'avaient la majorité dans la Chambre italienne, mais il fallait compter avec tous les deux, et la formation du deuxième ministère Nitti avait été laborieuse. La déclaration du premier ministre, notamment en ce qui concerne l'Allemagne et la Russie, avait été une concession faite à la fois aux socialistes et aussi à cette tendance de la politique italienne qui lui fait chercher un équilibre profitable, ou plutôt un jeu de bascule, entre des alliances possibles. De plus, la question agraire, celle du change, la situation économique étaient autant de soucis graves pour nos amis italiens, sans oublier la question, un peu ensommeillée en mars, mais toujours présente et lancinante, de Fiume, de l'Albanie, de l'Adriatique et des Yougo-Slaves. Là encore, nous devons, si nous voulons juger sainement le rôle de nos alliés nécessaires, mettre en ligne tout ce qui gênait leurs mouvements et les obligeait à donner à leur propre opinion publique les satisfactions qu'elle exigeait.

Assurément, nous eussions souhaité qu'on s'occupât de nous davantage et qu'on nous apportât l'aide que nous ne cessions de réclamer. Le ministère Millerand avait, lui aussi, ses lourds embarras. La grève des cheminots s'était terminée sans trouble, mais non sans dommage économique, non sans laisser aussi dans la nation une vive irritation contre l'arrêt des services publics. Les grèves des charbonnages, celle du textile, celle de Strasbourg, les menaces cachées dans les résolutions prises par les congrès des cheminots, la crise des transports qui se répercutait sur le commerce, l'industrie et l'agriculture, laissaient subsister un malaise général peu propice au travail. La crise extérieure du change, la crise intérieure de la monnaie, la course à l'augmentation

des salaires et la cherté corrélative et croissante de toutes les denrées, l'augmentation du prix du pain, celle des places dans tous les transports en commun, celle imminente des tarifs postaux, le besoin contradictoire de vie large et de plaisir qui entraînait chacun, d'économie qu'imposait notre situation étaient autant de raisons de mécontentement et d'inquiétude. Pour beaucoup de familles, le problème de la vie quotidienne se posait. A côté de tout cela, on devait craindre que le Parlement n'eût pas toujours tout le sang-froid et le désintéressement désirables pour nous assurer la stabilité ministérielle indispensable et pour reconquérir toute l'autorité dont il a lui-même besoin. L'augmentation de l'indemnité parlementaire, si justifiée, pourtant, avait été exploitée sans scrupule et sans justice contre lui. Pourtant, deux choses avant toutes autres étaient, au fond, nécessaires pour nous relever rapidement : l'ordre et le travail. De lourds impôts étaient imminents, mais tout le monde les attendait, et personne ne discutait la nécessité de les payer. Ce qu'on se refusait à accepter, c'était le refus de travail, la grève égoïste et sans souci de l'intérêt général, la menace continuelle, sans doute plus verbale que réelle, mais toujours troublante, de la révolution, par suite, l'incertitude du lendemain. Il fallait travailler à faire cesser cela, et c'était le devoir de tous les bons citoyens. La France était capable de se suffire à elle-même. Elle n'avait besoin que de reprendre conscience de sa force naturelle de production et d'expansion, de secouer la paralysie de volonté que la réaction de la guerre lui avait laissée. Il n'y avait rien de mortel dans son cas, mais la convalescence se prolongeait. — Jules Gerbault.

tango n. m. Mot espagnol, qui désigne une « danse ou une réunion de gitanes », et qui a été appliqué ultérieurement à des danses populaires locales du Brésil, du Mexique et de la république Argentine.

— Encycl. Les danses que l'on désigne par ce mot peuvent être essentiellement différentes les unes des autres. Le tango espagnol, notamment, n'est pas exécuté par un couple, mais par un danseur isolé. Le « tango » qui s'est acclimaté depuis quelques années en France dérive, par contre, du tango argentin.

Ce dernier est demeuré, à Buenos-Ayres, le divertissement et de la populace et des mauvais lieux. La hardiesse de la mimique et des gestes qui heurtent les convenances et choquent la pudeur en ont interdit la pratique aux personnes de « bonne compagnie », et celles-ci, en prenant pied sur le sol européen, se sont longtemps scandalisées de l'hospitalité qu'il recevait dans les salons les plus circonspects.

Le tango argentin, tel que nous l'avons transposé, consiste en une marche cadencée, avec « chassé » sur le côté. Il comporte de multiples figures, dont le nombre tend, d'ailleurs, à se réduire ; la principale est le *corte*, littéralement « coupé », sorte de point d'orgue, de « chassé » sur place, de mouvement en avant et en arrière, sans progression.

La promenade et le corte constituent les éléments essentiels du tango argentin, mais il est permis aux danseurs inspirés de les agrémenter de quelques improvisations, au gré de leur fantaisie.

Le code mondain le plus récent du tango prescrit une dignité d'attitude, une retenue sévère dans les mouvements. Le rythme fondamental reproduit celui de la « habanera », avec une certaine liberté, parfois une certaine brutalité, dans l'accent et les inflexions mélodiques, qui se manifeste notamment par la fréquence d'une syncope brève, commune à la plupart des danses de l'Amérique du Nord. La plasticité déréglée du tango a ainsi fait place à une sorte d'ondulation imperceptible, d'impassibilité dans la mobilité, qui lui confère un caractère, — d'aucuns disent « hiératique ». L'inéluctable fatalité d'un instinct profond possède les initiés et leur impose d'accomplir le rit. Et l'on ne s'étonne pas qu'après les avoir quelques instants dévisagés, un ministre préposé aux restrictions ait hésité, récemment, à considérer le tango comme une « réjouissance ».

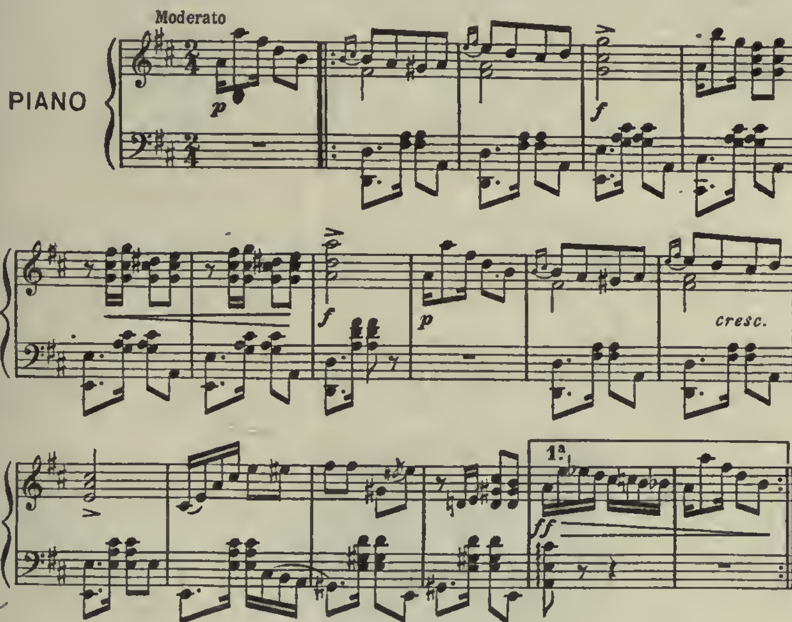
La conversion progressive du tango n'a pas réussi à effacer la tache originelle. Après avoir prodigué, sans effet, des avertissements — que le boston, naguère, eut la fortune d'éluder — touchant « les danses inconvenantes, de nom et d'origine exotiques », l'autorité ecclésiastique, pour mettre fin aux incertitudes qui se sont produites sur la conduite à tenir à cet égard, déclare qu'elle a entendu interdire absolument les danses, telles que le tango, le fox-trott, etc., alors même que certaines personnes croiraient pouvoir les exécuter convenablement.

S'il est vrai que l'on ne puisse s'en abstenir sans renoncer à aller dans le monde, il appartient aux femmes chrétiennes de bannir ces abus de la bonne société. Les jeunes gens chrétiens les y aideront en s'interdisant à eux-mêmes ces sortes de danses, dont ils sont les premiers à reconnaître l'inconvenance.

Ajoutons que les casuistes, qui se sont empressés de baptiser le tango *habanera*, ne sont point absous. La communauté d'appellation ne saurait faire illusion. Il est possible que le tango argentin ne soit même pas un métis de danses espagnoles et indiennes. Peut-être y discernerait-on, à la faveur de certaines particularités rythmiques, notamment de cette syncope spasmodique à laquelle il a été fait allusion, une influence noire. On trouve, dans un texte péruvien du XVIIIe siècle, mention d'une danse nègre du nom de *zango*. Il ne s'agit, probablement, d'ailleurs, que d'une déformation et d'une extension du mot espagnol, pris dans une acception générale.

Mais l'origine nègre, plus particulièrement plausible du tango brésilien, ne paraît pas douteuse à certains auteurs autochtones. L'un d'entre eux arguë de cette assertion, dont il convient, d'ailleurs, de lui laisser la responsabilité, que les danses espagnoles de l'époque coloniale se mesurent à trois temps, tandis que le rythme des tangos et des « lundus » est binaire. « La danse et la musique du tango, dit-il, si le mot s'avère incontestablement espagnol, sont les mêmes que celles de la chula et du lundu, dont le caractère africain n'est dénié par personne ».

Il convient, en tout cas, de décourager les philologues audacieux qui ont disserté sur le mot « tango » à propos du tango argentin. Les innombrables chorégraphes qu'il a enrichis seraient fondés à proposer l'étymologie simplement latine : « *tango*, je touche ! »



Exemple de tango argentin : *Joaquina*, par J. Bergamino, arrangé par Francis Salabert.
(*Copyright by* Fr. Salabert.)

Si le tango, en nous envahissant, a voulu préparer la revanche du nouveau continent contre ses vainqueurs de jadis, il semble qu'à cette heure, excommunié, il ne puisse plus étendre et définitivement asseoir sa conquête que sur le demi-monde. — Paul Locard.

Vie commence demain (La), roman, par Guido da Verona, traduit de l'italien par Le Hénaff. — Guido da Verona est, avec G. d'Annunzio, le romancier le plus en vue et le plus lu de l'Italie contemporaine. Comme le dictateur de Fiume, il est un écrivain de race et, pas plus que lui, il ne redoute d'étonner le paisible vulgaire. Ame inquiète, hautaine et nostalgique, il accomplit ce paradoxe de mener de front la vie en apparence la plus dissipée avec ses plaisirs épuisants, vides et faciles, les joies du lettré et le patient labeur du ciseleur de belles phrases. Cet aristocratique cavalier, en quelque endroit de la terre que le conduisent son ardente fantaisie et son amour d'un perpétuel voyage, étudie à fond les plus mauvais dessous d'une société frelatée, qu'il excelle ensuite à peindre dans des œuvres telles que : *Celles qu'on ne doit pas aimer, La vie commence demain, la Femme qui inventa l'amour, Mimi bleuette, fleur de mon jardin, le Livre de mon songe errant.* Celle que nous allons analyser : *La vita comincia domani*, qui fut publiée en 1912, vient d'être traduite en français.

Dans une villa de la campagne, une famille est réunie, que de secrets chagrins dévorent. Le vieux père Stefano Landi, la maman Francesca, ont vu le malheur s'abattre sur leur maison. Leur fils, Marcuccio, un beau jeune homme, admirablement doué, est devenu, à la suite d'une grave maladie, un pauvre idiot, qui se croit un génie puissant : il écrit intarissablement, tricote ou compose sur son violon des chansons d'une lamentable tristesse. L'une d'entre elles, *la Chanson désespérée*, revient sans cesse, comme le refrain de cette aventure tragique. En voici la fin :

Je suis le Temps qui marche en vain;
Il y a le néant dans mon être,
Le fils d'un mort fut mon ancêtre,
Un mort sera mon fils lointain.

Dans tous les mots que l'homme pense,
Il n'y a rien...
Marche, fantôme...; la vie commence
Demain... demain... demain.

Le mari de leur fille aînée, l'ingénieur Giorgio Fiesco, est rongé par la consomption, et ses jours sont comptés. Il est soigné par sa femme Novella, dont l'auteur nous décrit la beauté voluptueuse et troublante, et par son ami, son frère d'élection, l'illustre médecin Andrea Ferento, qui, chaque semaine, quitte sa clinique de Rome pour venir passer quelque temps à la villa. A trente-huit ans, le professeur Ferento a tout le prestige de la beauté physique, de sa science médicale qui a sauvé tant de malheureux et d'une volonté dominatrice qui brise les obstacles. Entre lui et la belle Novella, « chargée de luxure comme une fleur de son pollen », une secrète liaison existe, vaguement soupçonnée par les vieux et par leur plus jeune fille, Maria Doria, qui est bien un peu amoureuse du beau professeur. Mais il y a un homme qui sait : c'est le mari, le mourant, qui aime toujours passionnément sa femme. Un contraste tragique s'accuse entre cette agonie désespérée et cette volupté si voisine.

Voici comment se noue le drame. Novella est enceinte. Son mari est irrémédiablement condamné. S'il meurt avant que mûrisse le fruit de l'adultère, Novella pourra épouser son amant, et leur enfant pourra naître et vivre heureusement. Si, au contraire, Giorgio traîne encore pendant des mois, ce sera, pour la mère et l'enfant, le scandale, la honte et, peut-être, la mort. Or, il se trouve que celui qui soigne Giorgio, celui dont le devoir est de prolonger sa vie, est précisément le plus intéressé à sa mort. L'écrivain nous montre, chez cet homme habitué à la domination et, pourtant, dominé lui-même par la passion, la sourde marche de la tentation. Après avoir lutté toute sa vie contre la mort, voici qu'il commence à voir en elle « une alliée possible » ; le pli professionnel disparu, c'est peut-être le plus fort obstacle au crime qui, pour Ferento, disparaît du même coup : car ce physiologiste ne s'embarrasse guère de la morale courante. Il croit qu'une « volonté peut supprimer tout ce qui s'oppose à elle ». Remords, crime, mort : ce sont pour lui des fantômes, des mots. Est-ce même un crime de supprimer la vie d'un être inguérissable pour en sauver deux autres ? Sa principale crainte est que Novella ne le prenne en horreur. « Jusqu'à quel point peux-tu aimer un homme ? » lui demande-t-il dans une scène passionnée. Et elle lui répond : « Etre à toi jusqu'où tu voudras », et encore : « Quoi que tu fasses, maintenant et dans le passé et toujours, je penserai que cette chose est juste et que tu fais bien. »

Et Maria Doria observe que, chaque fois que Ferento revient de Rome à la villa, Giorgio est beaucoup plus mal.

C'est alors qu'a lieu la scène capitale du roman, scène très bien menée, très tragique, qui donne à la conduite des personnages une signification particulière. Un soir, au moment où Novella vient de sortir de la chambre de son amant, Giorgio y entre. Il sait que sa femme était là. Les deux hommes sont face à face; autrefois amis ou plutôt frères véritables, ils se rappellent tout ce qu'ils se doivent l'un à l'autre et, pourtant, ils se haïssent et se le disent. Néanmoins, Giorgio ne vient pas en ennemi : machine brisée, objet d'épouvante pour sa femme, que peut-il prétendre encore ? Il pardonne aux deux amants, qu'il veut vaincre par sa bonté... ; et les deux hommes, en tremblant, se donnent la main. Alors, Giorgio demande à Andrea un service suprême : la paix, la mort, un poison qui le fasse disparaître sans que personne sache la cause vraie de sa fin. Ferento refuse; Giorgio insiste, et le médecin finit par lui donner une seringue remplie d'une injection mortelle. Comme le pauvre malade manie maladroitement l'instrument, le médecin lui prend la seringue des mains et, en professionnel, très maître de lui, d'un petit coup sec, lui enfonce l'aiguille dans le poignet, injecte le poison, et Giorgio s'abat, foudroyé.

Et le médecin considère ce mort, pauvre pantin disloqué, qui lui paraît tout différent des nombreux morts qu'il a vus jusqu'à présent. Les idées se précipitent dans sa tête et le paralysent et, cependant, le temps lui paraît fuir avec une étonnante rapidité.

Enfin, triomphant par un effort de volonté de cette peur étrange qui l'envahit, il reporte Giorgio dans sa chambre, le déshabille, le dispose sur son lit, dans une attitude naturelle. Il prévient Novella que son mari est mort, mais n'ose lui avouer comment il est mort. Et, peut-être, a-t-elle commencé à deviner. Tandis que, tous deux étant venus dans la chambre de Giorgio, Novella demeure agenouillée, elle sent poindre en elle, avec un peu de remords, le sentiment de la liberté; et quand, de retour dans sa chambre, Andrea lui dit : « Tu es à moi, maintenant! », elle rit « non seulement des lèvres, mais de tout son corps, de toute son âme », et donne à son amant le plus passionné des baisers.

Une description réaliste du cadavre, une profonde analyse des sentiments qu'éprouvent les deux amants donnent à cette scène un singulier relief, qu'augmente encore le spectacle d'une nuit étoilée et sereine.

Ils restèrent enlacés dans ce baiser, désespérés, assoiffés, comblés jusqu'à la gorge d'horreur et d'amour, sentant que, dans cette exécrable volupté, une conscience invisible, un dieu, peut-être, les maudissait.....

Puis, au loin, dans les profondeurs du ciel, entre les gerbes d'étoiles que blanchissait l'approche de l'aube, ils virent monter une nappe de vapeurs ondoyantes, comme une colonne de fumée qui eût soufflé, non d'un incendie, mais d'une froide mer lointaine; et ils virent se répandre sur l'universalité des choses cette décoloration, ce frisson, cette blanche ténèbre qui précède le lever du jour.

Un grand voile de mousseline ou de tulle passait sur les milliers d'étoiles pour en diminuer la splendeur; une clarté naissait à l'Orient concave, et la nuit, peu à peu, s'écoulait dans cette zone pâle, laissant emporter par le vent ses spirales de fumée.

De petites étoiles mortes, vagabondes, y tombaient l'une après l'autre, disparaissaient derrière des nuages roses; où pointait la trépidation solaire, encore lointaine dans l'espace infini. Les grandes constellations, lumineuses comme des navires nocturnes, sombraient dans l'océanique immensité; la lune coulait à pic dans un gouffre de nuages semblable à un cratère.

Au loin, dans l'aube survenante, un coq chanta. Joyeux, il lançait dans l'air son bavardage prétentieux, lissant peut-être son beau plumage, comme une femme matinière qui peigne en chantant, près de la fenêtre, sa longue chevelure.

Avec l'odeur fluviale des narcisses, avec le frisson des feuilles qui s'éveillaient, entrait dans la chambre une lente rafale d'air froid, presque visible, qui faisait le tour de la pièce, comme un remous.....

Peu après, le bruit d'un empoisonnement se répand dans le village. Un héritier évincé, un journaliste véreux font parler les paysans, les domestiques et s'en vont vendre leur secret au directeur d'un grand journal politique, ennemi d'Andrea Ferento et qui commence aussitôt contre lui une campagne sourde et opiniâtre. Mais le médecin est beau lutteur; il a de puissants appuis et de fanatiques partisans; il sait que le poison qui a tué Giorgio ne peut être décelé; il traverse la tête haute la foule ameutée sous sa fenêtre et va retrouver dans sa clinique tout ce personnel de médecins, d'infirmiers et de malades qui le regardent comme un dieu. En effet, le rapport des experts est négatif. L'enquête conclut à l'inexistence du délit. L'opinion, retournée, acclame Andrea Ferento. Une fois encore, il est vainqueur. Novella, qui se repose sur la chose jugée, mais qui « inconsciemment aimait dans l'homme son crime », continue de lui ouvrir ses bras. Libre, elle va bientôt pouvoir devenir sa femme, et l'enfant de leurs amours est déjà né. La destinée leur sourit.

Alors, Andrea Ferento sent une horrible lassitude de toute chose. La face du monde lui paraît changée. Ce n'est pas qu'il éprouve du remords, au sens vulgaire du mot; il se dit qu'il a résolu dans le meilleur sens un dilemme terrible : « ou avancer de quelques jours l'agonie d'un frère condamné, ou laisser finir dans une catastrophe la belle et heureuse vie de la femme qu'il aimait ». Il se répète ce qu'il avait jadis écrit dans un de ses livres :

Hier, ô homme, c'est la parole obscure; elle signifie avoir été et, par conséquent, ne plus être. *Hier* est véritablement la Mort. Mais tout ce qui s'appelle lumière, soleil, amour, joie, beauté, possibilité, tout cela a un nom : *Demain*. La vie n'est que l'Orient vers lequel nous marchons, le soleil qui naîtra demain. L'immense et magnifique Inutilité de toute chose réside précisément en ceci, que la vie commence au-devant de nous, *commence demain*...

Mais il lui semble impossible d'être désormais ce qu'il a été autrefois. Jadis, il a vécu pour les autres; maintenant, il ne vit que pour une femme : il est revenu à l'égoïsme de la sauvagerie primitive. Autrefois, il maniait, avec le dévouement du guérisseur, les chairs souffrantes et mortes; maintenant, il ne peut plus toucher que la chair de sa maîtresse. Autrefois, il luttait pour conserver à tout prix la vie de ses malades; maintenant, il a supprimé la vie. Le « métier » de guérir lui paraît dorénavant sans intérêt; il a déserté son drapeau : il s'est fait l'allié de la Mort. Malgré la douleur de ses disciples, de ses patients, il abandonne sa chaire de l'Université et la clinique qu'il avait créée.

Il souffre encore d'être obligé de dissimuler ce qu'il a fait et de mentir. Il voudrait pouvoir crier à tous : « Pour tel motif, dans telle condition, j'ai tué »; et principalement à ceux qui, témoins de ses bienfaits scientifiques, le vénèrent comme un saint. Mais c'est surtout dans son amour pour Novella que ce secret lui pèse. Tant qu'elle ne portera pas avec lui ce fardeau, il se sentira éloigné d'elle, infiniment. Un jour, les deux amants sont retournés à la villa pour l'anniversaire de Giorgio. Le souvenir de la nuit mortelle s'évoque fatalement devant eux, et l'auteur rend cette évocation plus sensible en répétant textuellement les pages tragiques dont nous avons cité plus haut un passage. Ferento n'y tient plus. Au risque d'écarter de lui à jamais sa maîtresse, il lui révèle son crime, brutalement, avec une sorte de furie. Atterrée, elle se souvient peu à peu du passé, de certains soupçons qu'elle avait eus et qu'elle avait écartés. « Je le savais presque », dit-elle; et, bientôt, elle ajoute : « Tout peut arriver au monde, sauf que je ne t'aime plus »; et ses ardentes caresses scellent le pacte d'oubli. Andrea et Novella iront vivre ailleurs; l'homme refera sa vie, et l'enfant leur sera une « raison magnifique » de vivre. Et l'on entend dans le silence de la nuit s'élever la *Chanson désespérée* du fou Marcuccio :

Marche, fantôme...; la vie commence
Demain... demain... demain.

Et la moralité du récit? Il n'y en a pas. Le crime n'est pas puni, — ou il l'est peu. L'expiation de Ferento se borne à renoncer à sa « situation médicale » et demeure, par ailleurs, entourée de consolations assez confortables. Tout continue, comme dans la vie, qui ne conclut pas. Guido da Verona ne s'est jamais encombré de notions morales. Pour lui, la vie est une sinistre farce, un mauvais lieu, qu'il s'amuse à nous décrire, du reste, avec beaucoup d'art. Il reste à se demander si, même du simple point de vue littéraire, cette absence de moralité n'est pas un grave défaut. L'œuvre commence comme un drame, ou une tragédie, méthodiquement engagée et fortement nouée dans des scènes d'une énergie singulière; mais, à la fin, elle laisse le lecteur dans une molle incertitude : ceci dit au point de vue de la signification générale de l'œuvre. Car, dans le détail des scènes et de la psychologie, elle est extrêmement vigoureuse. Toute la partie du livre qui comprend la dernière entrevue du mari et de l'amant, la mort de Giorgio et les pensées d'Andrea et de Novella pendant la veillée funèbre, est d'un maître écrivain, qui possède un sentiment dramatique puissant. Si l'on passe sur le parti pris de multiplier les scènes voluptueuses, qui se répètent un peu, de nous décrire, avec un grand détail, les charmes de la belle Novella, d'insister sur ce que cette beauté a d'animal et d'impur, ce qui n'est pas du tout nécessaire, puisqu'il lui suffirait d'être belle, on admire à la fois, dans cette œuvre, la force dramatique, un réalisme cruel, mais non vulgaire, une poignante analyse des passions, un lyrisme éclatant dans les descriptions de la nature; enfin, visibles dans une bonne traduction, les mérites d'un style de poète. — Louis Coquelin.

Wood (Evelyn), général anglais, né à Brauntree (comté d'Essex) le 9 février 1838, mort à Londres le 1er décembre 1919. Elève à Marlborough College, il prit du service dans la marine dès 1852 et, midshipman sur une unité de la flotte méditerranéenne, participa à la guerre de Crimée.

Son navire fut un de ceux qui, le 24 avril 1854, bombardèrent Odessa. Débarqué en Crimée, il combattit à l'Alma, Balaklava et Inkermann et fut parmi les assiégeants de Sébastopol. Le 18 juin 1855, il fut grièvement blessé à l'attaque du fameux « grand redan » de Sébastopol. Sa bravoure fut alors remarquée et, signalée par lord Raglan, lui valut la croix de Victoria. Il quitte la marine pour l'armée et passe avec le grade de cornette au 13e régiment de dragons. Il est chargé alors d'une mission en Turquie. En 1856, il est nommé lieutenant au 17e lanciers, envoyé dans l'Inde contre les rebelles. Dans cette campagne, son rôle est assez important. Spécialiste consommé de la cavalerie, il prend à plusieurs reprises le commandement de son peloton et remporte les succès de Raggach et de Sindwaho. Après le combat de Khoroï, il est nommé major de brigade dans la colonne volante du brigadier général Somerset (décembre 1858). Cette colonne joue, à la fin de 1858 et au début de 1859, un rôle des plus importants. La victoire de Barod, où fut défait l'un des principaux chefs rebelles, lui est due.



Général Wood.

Revenu en Angleterre (1860), il est nommé capitaine (1861), puis major (1862) et abandonne quelque temps la cavalerie pour un régiment de highlanders. Il complète ses études à l'école de guerre, devient officier d'état-major et, pendant les troubles d'Irlande (insurrection des Fénians), est aide de camp du général Alfred Horsford. De Dublin, il passe (1868) à l'état-major général d'Aldershot. Il est lieutenant-colonel (1873) quand commence la guerre des Achantis. Il y prend part sous le commandement de lord Wolseley et, comme dans l'Inde, se signale par sa bravoure. Blessé à Amoufnl, il reste, pourtant, à la tête de son régiment, qu'il conduit à la victoire à Orda-Su et mène dans la capitale achantie, Koumassi, dont la prise termine la guerre (1874). Colonel du 96e régiment d'infanterie, il quitte la métropole avec ce régiment, s'embarque pour l'Afrique du Sud, où les colonies anglaises ont continuellement à lutter contre les Cafres et où bientôt va être, une première fois, essayée la conquête du Transwaal. D'abord, il réussit à arrêter les Zoulous aux limites des Etats d'Orange et de Transwaal, puis il prend l'offensive. Comme dans l'Inde, il dirige une colonne volante, bat le pays et livre la deuxième bataille d'Ulundi, qui termine la guerre. C'est sous ses ordres que servit alors le prince Louis Napoléon.

En 1881, une première guerre boer éclate. Brigadier-général, puis major général, Evelyn Wood sert sous les ordres de sir Georges Colley. Celui-ci est tué à Majuba (17 février 1882), et Evelyn Woood est désigné comme son successeur. Il a alors pour mission plus de négocier que de combattre. Il s'agit de liquider l'entreprise imprudemment engagée. Et le nouveau haut commissaire britannique y met fin, en effet, par un arrangement conclu avec le général Joubert. Rappelé en Angleterre et chargé de commander le district de Chatham, il ne reste que quelques mois en Europe. En juillet 1882, il doit prendre la tête de la 2e brigade de la 2e division qui part en Egypte contre Arabi-pacha. Il prend part à la bataille de Tell el-Kebir, poursuit les rebelles dans le Sud et, en récompense de ses brillants services, est nommé serdar de l'armée égyptienne. Dans ce poste, qui sera illustré après lui par Roberts et Kitchener, il déploie de grandes qualités d'organisateur. Il refait l'armée égyptienne, secondé par d'excellents lieutenants comme Kitchener (v. Kitchener, *Lar. Mens.*, t. IV, p. 756). Il doit, en même temps, parer au danger mahdiste. Il dirige une expédition pour la délivrance de Khartoum (1884) et fait une nouvelle campagne en 1885. La première de ces expéditions fut considérée comme un chef-d'œuvre d'art militaire.

Ne trouvant pas auprès du gouvernement égyptien la bonne volonté qu'il espérait, il résigna, à la fin de 1885, le poste de serdar et revint en Angleterre commander la division d'Aldershot avec le grade de lieutenant général et devint, en 1893, quartier-maître général, général en 1895 et adjudant général en 1897.

Pendant huit ans, de 1893 à 1901, il fut, dit un Anglais, « l'âme et la vie du ministère de la guerre... Nul département ministériel ne fut, alors, le théâtre de réformes plus heureuses. Connaissant tous les rouages de l'armée, Evelyn Wood exerça, sous le commandement de lord Wolseley, généralissime, l'action la plus importante ». Elle fut d'autant plus importante, en effet, que, pendant cette période, l'armée anglaise dut faire face à la guerre des Boers.

Pendant cette guerre, l'action qu'il exerça au quartier général fut « d'une valeur inappréciable ». Il contribua à destituer les généraux incapables et à faire mettre « in the right place » les hommes que lui-même avait pu apprécier à l'œuvre, tel Kitchener.

En 1901, il est porté au commandement du 2e corps d'armée et nommé, en 1903, feld-maréchal.

Mis à la retraite cette même année, il continue, cependant, à s'intéresser aux questions militaires et au développement de l'armée britannique, que, depuis sa promotion au grade d'adjudant général, il avait tant contribué à réorganiser. Président de l'association de la cité de Londres pour l'organisation de l'armée métropolitaine, son action fut pour beaucoup dans la préparation minutieuse et la mise sur le pied de guerre de cette armée. « Grâce à lui, fut mise sur pied cette force dont la résistance, à la bataille de Mons », contribua à sauver l'Europe. Nul chef d'armée, avant Kitchener, n'eut une influence aussi grande sur le développement militaire de son pays.

Ses disciples ont su lui rendre hommage. Aux manœuvres de 1903, où French commandait contre lui un corps d'armée, le futur vicomte d'Ypres fit cette remarque : « S'il me bat, il est un excellent général en chef; si je le bats, il est un remarquable instructeur, puisque, ce que je sais, c'est de lui que je le tiens. »

Tacticien et organisateur, sir Evelyn Wood fut, en outre, écrivain militaire. Il laisse plusieurs ouvrages de technique (*le Perfectionnement de la cavalerie*), d'histoire (*la Cavalerie à Waterloo, la Révolte de l'Inde*), des souvenirs (*la Crimée en 1854 et en 1896*) et son autobiographie (*De midshipman à maréchal*.

Les Anglais reconnaissent et saluent en lui l'une des plus originales, des plus populaires figures de leur armée, l'un des chefs qui ont exercé sur les destinées de l'Angleterre la plus décisive influence. — L. Abensour.

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie.) Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Grosley.



Faucher-Gudin del., d'après le dessin de Martin de Vos (XVIe s.).

N° 160. — Juin 1920

Académie des inscriptions et belles-lettres. — *Election de P. Lejay.* Le 14 novembre 1919, l'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de Chavannes. Six candidats étaient en présence. Il y eut quatre tours de scrutin, où les voix se répartirent comme suit : 1er tour (35 votants) : Lejay, 8; Glotz, 8; Delachenal, 6; Dorez, 6; Jeanroy, 5; Dautremet, 1; 1 bulletin blanc; — 2e tour (36 votants) : Lejay, 11; Glotz, 10; Delachenal, 9; Jeanroy, 5; Dorez, 1; — 3e tour : Lejay, 17; Glotz, 11; Delachenal, 6; Jeanroy, 2; — 4e tour : Lejay, 24; Glotz, 10; Jeanroy, 2. Ayant obtenu la majorité des suffrages, l'abbé Paul Lejay, professeur de grammaire comparée et de philologie latine à l'Institut catholique de Paris, est proclamé élu (v. p. 150).

Académie des sciences. — *Election de Maxime Laubeuf.* Le 22 mars 1920, l'Académie procède à l'élection d'un membre titulaire dans la division nouvellement créée des applications de la science à l'industrie.

Le nombre des votants étant de 58, les voix se répartissent ainsi : Maxime Laubeuf, 38; Charles Rabut, 18; Léon Guillet, 1; Maurice Prud'homme, 1. Maxime Laubeuf, ayant obtenu la majorité des suffrages, est déclaré élu. (V. p. 149.)

Animateur (L'), pièce en trois actes, de Henry Bataille, représentée pour la première fois au théâtre du Gymnase le 27 janvier 1920.

Le Ier acte se déroule dans le cabinet de Dartès, directeur et rédacteur en chef d'un grand et important journal, mondain et incolore.

Grand émoi dans la maison : le directeur n'a pas encore paru, bien qu'il soit 6 heures du soir, et il a fait passer, le matin même, dans le journal, un article à tendance révolutionnaire, qui fait scandale et qui a provoqué plus de soixante désabonnements dans la journée. Les lettres et les dépêches s'accumulent sur son bureau. Le secrétaire de rédaction ne veut pas accepter la responsabilité de les ouvrir. Les actionnaires paraissent et disparaissent, furieux. Mme Dartès arrive et prend sur elle de faire dépouiller le courrier. Ce ne sont que protestations indignées. Dans cet article si sensationnel, Dartès a attaqué avec virulence le chef du parti nationaliste et royaliste, Gibert. C'est un scandale; le personnel de la maison est en effervescence.

Enfin, Dartès arrive, calme et sûr de lui. Il comparaît devant le conseil d'administration, dont les membres l'insultent, émus par le dommage qu'il porte à leur argent. Le président du conseil prononce un réquisitoire. Le cas se complique, car la nouvelle arrive que Gibert a entre les mains la preuve que Dartès a eu des pourparlers d'ordre financier avec un journal révolutionnaire. Aussitôt, tous crient : Haro! sur lui; il est mis à la porte de la maison.

On annonce Gibert. Dartès veut le recevoir lui-même. Gibert est un être crapuleux, capable de se servir de toutes les calomnies et de tous les moyens. Dartès lui résiste fièrement sur le terrain de la politique et des idées, mais il bondit sur son adversaire, quand celui-ci lui jette à la face qu'il est un mari trompé depuis dix ans et que sa fille n'est pas de lui. Il fait venir sa femme, l'interroge; elle ne répond pas. Il s'écroule devant ce silence, qui est pour lui une révélation. Sa fille, Renée, accourt pour savoir ce qui se passe; elle apprend que sa mère et son oncle Frédéric ont résolu de quitter et d'abandonner son père à lui-même. Dans un élan de tendresse filiale, elle s'écrie qu'elle, du moins, lui restera fidèle, et elle se jette dans ses bras.

L'acte II se passe dans une petite villa que Dartès habite avec sa fille Renée, aux environs de Paris. Depuis des mois, il s'est engagé dans le parti révolutionnaire, dont les délégués l'attendent en bas, chez un marchand de vin, pour lui faire signer l'engagement de diriger leur journal.

Dartès hésite. Un brasseur d'affaires, qui a des attaches avec le parti nationaliste, Wheyl, vient lui proposer de se retirer de la politique et d'aller diriger une importante librairie à Zurich. Ce projet sourit à Renée, qui voudrait voir son père se reposer dans le calme. Dartès ne sait quel parti prendre. Sans doute, il est un partisan convaincu, tout entier gagné à la cause de la fraternité humaine et de l'universelle bonté, mais certains agents du parti et certains procédés lui répugnent. Il se décide à descendre vers les camarades, afin de leur avouer qu'il n'est pas encore assez mûr pour une action énergique, décidée et efficace.

Pendant son absence, Renée reçoit la visite imprévue de sa mère, qu'elle voit à de rares intervalles. Celle-ci a dû venir la voir parce que Renée va atteindre sa majorité et qu'elle a à prendre avec elle certains arrangements d'affaires. Par elle, nous apprenons que la jeune fille a la propriété d'une villa, dans le Midi, qui lui a été léguée par un ami de la famille, Malescat, celui que Gibert a désigné comme ayant été l'amant de Mme Dartès. Renée ne comprend pas; mais, soudain, en lisant la lettre par laquelle la donation lui est faite, elle a des soupçons; elle interroge, elle presse sa mère; la vérité épouvantable lui apparaît : elle est la fille de Malescat.

La scène a une très grande beauté. Elle dit la douleur de cette enfant, qui croyait en sa mère et à qui cette révélation vient d'arracher jusqu'à sa personnalité, pour en faire une dégradée en horreur à elle-même.

Dartès rentre, regarde les deux femmes, comprend l'infamie que vient de commettre son ancienne épouse, chasse celle-ci. Et, soudain, sa fille se redresse : quels que soient son père, sa mère, son véritable père est celui qui a formé son esprit et son cœur, qui lui a donné toutes ses idées, toutes ses tendresses; le père de sa nature morale, celui qui a été son *animateur*, et elle lui révèle toute sa ferveur pour les idées révolutionnaires, qu'elle n'avait pas osé, jusqu'à présent, exprimer. Elle comprend, et elle aime les rêves d'humanité universelle; et c'est elle qui relève le courage de son père en le faisant renoncer au projet de la Suisse pour se lancer à corps perdu et résolument dans la propagande socialiste. Elle appelle, par la fenêtre, les compagnons, et Dartès, cette fois, peut leur dire : « Je suis avec vous! »

Le IIIe acte se passe dans la librairie de Gibert. Celui-ci vient d'écrire un livre consacré à Dartès, dont il veut démolir la réputation et l'influence. Il n'a pas hésité à recourir aux procédés les plus odieux, à dévoiler la vie privée de son adversaire, à publier les lettres qui démontrent l'indignité de sa femme et la bâtardise de sa fille.

Et voilà Renée Dartès qui arrive voilée, sous un faux nom, pour être sûre d'être reçue par Gibert. Elle lui dit son dégoût et sa colère. Gibert croit un instant qu'elle est venue pour le tuer. Non; la vengeance de Renée sera autre: si Gibert ne donne pas ordre immédiatement de supprimer tous les exemplaires de l'ouvrage odieux, c'est elle qui se tuera sur place, dans le cabinet de Gibert, pour que son sang lave son père et que le poids de son cadavre pèse éternellement dans la vie de ce coquin.

Dartès entre en coup de vent; il a lu le livre; il vient exprimer à l'auteur son mépris et son orgueil, lui dire que sa vilenie n'aura pas l'effet qu'il pense et grandira sa victime par le sacrifice, la douleur et le martyre. Jésus n'a pas souffert sa plus grande souffrance sur la croix, mais bien à la colonne où il fut attaché et couvert par les crachats de la canaille.

Cependant, Gibert avait organisé des manifestations dans la rue, avec des bandes de jeunes gens qui sont massés devant la maison et qui conspuent Dartès. Celui-ci ne craint pas de se montrer à la fenêtre; il a accepté toutes les ignominies. Ce livre qui l'a sali, il l'a baisé comme Jésus embrassa Judas; il prêche à tous ces énergumènes le pardon, la fraternité, la charité. Deux coups de feu se font entendre. Blessé mortellement, il tombe et meurt. Sa fille se relève, droite et fière, purifiée par le baptême de la douleur, et elle défie le monstre, dont l'odieuse calomnie n'aura réussi qu'à la grandir, pour continuer l'œuvre paternelle.

Ce drame est d'une grande vigueur; il secoue, il trouble, émeut avec une puissance incontestable, malgré le côté parfois mélodramatique de l'affabulation. Il se maintient à une belle hauteur. Il appelle, cependant, et comporte une critique. Le traître de la pièce, Gibert, donne l'impression d'avoir plus de conviction que son ennemi, malgré la bassesse de ses actes. Dartès est tiède et, comme, dans *l'Amazone*, le patriotisme du héros avait pour mobile l'amour d'une femme, ici, la doctrine de Dartès est moins la résultante d'une foi que le retentissement de faits extérieurs : l'infidélité d'une femme sur l'âme du personnage. Malgré cette réserve, il est juste de reconnaître le talent robuste et les hautes qualités d'homme de théâtre qui caractérisent cette œuvre dramatique, où rien n'est banal et dont l'effet est incontestable. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Yvonne de Bray (*Renée Dartès*); Henriette Roggers (*Mme Dartès*), et par MM. Arquillière (*Dartès*); Dumény (*Gibert*); Armand Bour (*Donadieu, socialiste*); Jean Ayme (*Wheyl*); Roger Vincent (*Leyrisse, secrétaire de rédaction*); Berthier (*Dumontel*); Collen (*Furtz, actionnaire*); Dauvillier (*Frédéric*).

azote n. m. — Encycl. *La question de l'azote en agriculture*. A l'état sauvage, les végétaux puisent l'azote nécessaire à leur développement dans le sol; cet azote provient de la décomposition des résidus organiques ou de l'apport des pluies, qui enlèvent de l'atmosphère soit de l'acide nitrique, soit de l'ammoniaque. Or, à notre époque, où chaque parcelle de notre sol doit produire avec un maximum de rendement, il importe non seulement de restituer à la terre ce que les récoltes lui empruntent, mais aussi de fournir un excédent de matériaux (azote, acide phosphorique, potasse), pour assurer une alimentation abondante à la végétation, si nous voulons que celle-ci croisse avec vigueur.

Chaque année, les récoltes françaises enlèvent au sol :

600.000 tonnes d'azote (évalué 1 fr. 60 à 1 fr. 90 le kilogr. *ante bellum;* 6 à 9 fr. actuellement 1920.)
300.000 — d'acide phosphorique (évaluée 0 fr. 30 à 0 fr. 40 le kilogr. *ante bellum;* 1 fr. 50 actuellement.)
755.000 — de potasse (évalué 0 fr. 40 à 0 fr. 60 le kilogr. *ante bellum ;* 0 fr. 35 actuellement.)

On voit immédiatement, pour notre seul pays, l'importance des restitutions à effectuer.

Sans nous occuper ici de l'acide phosphorique ou de la potasse, dont nous devons être pourvus, grâce à nos gisements de phosphates tunisiens et aux mines alsaciennes de potasse, nous nous proposons d'étudier sous quelle forme l'azote s'utilise, et quelles sont les ressources, tant naturelles qu'artificielles, que nos agriculteurs peuvent mettre à contribution.

Etat de l'azote utilisé en agriculture. Dans ses usages agricoles, l'azote peut se présenter soit :

à l'état libre
à l'état d'azote ammoniacal (NH^3)
à l'état d'azote organique (matière organique animale ou végétale) ou à l'état d'azote nitrique (NO^3H.)

Sous ces divers états, l'azote est plus ou moins absorbé par les végétaux; *libre*, il n'y a que les légumineuses qui, sous l'influence de bactéries contenues dans les nodosités de leurs radicelles, soient capables de le fixer.

La forme nitrique est, par excellence, assimilable; c'est vers elle que tend, dans le sol, la transformation des autres états azotés, transformation désignée sous le nom de *nitrification* et qui s'accomplit sous l'influence de ferments spéciaux.

Bien que l'*azote ammoniacal* soit assimilable directement, il se nitrifie également avec facilité et peut être absorbé, par suite, sous ces deux formes; quant à l'*azote organique*, absolument réfractaire à l'absorption directe, il doit nécessairement subir la nitrification; mais cette action sera plus ou moins rapide, selon la cohésion de la matière, la complexité de sa formule, etc.

La nitrification exigeant la présence de bactéries et consistant en une réaction oxydante, il est indispensable, pour son succès, de se placer dans les conditions où ces bactéries peuvent le mieux se développer : température de 5° C. à 55° C. (optimum à 37°), humidité suffisante, milieu alcalin ou calcaire, au sein d'une masse convenablement aérée (sol ameubli).

L'influence de l'azote sur la végétation est considérable; cet élément agit surtout sur le système foliacé et, par l'activité qu'il donne à celui-ci, provoque considérablement la croissance et le développement de la plante : il détermine de superbes récoltes, à condition, toutefois, que les autres éléments nécessaires (acide phosphorique, potasse) se trouvent également en quantités correspondantes.



Accroissement des betteraves par l'emploi des nitrates.

Cette observation est importante; sa méconnaissance explique souvent les mécomptes des cultivateurs, déçus dans le résultat espéré après une fumure excessive, mais incomplète; par exemple, si un hectare doit produire 20 quintaux d'avoine, qui (grain et paille) enlèvent au sol :

54 kilogr. d'azote — 23 kilogr. d'acide phosphorique — 60 kilogr. de potasse.

On doit fournir les éléments dans cette proportion; car, si, pour une raison quelconque, le sol ne fournit que 14 kilogrammes d'acide phosphorique — comme cette quantité correspond à 12 quintaux, quels que soient les poids d'azote et de potasse ajoutés, la récolte ne peut dépasser 12 quintaux — la production étant toujours limitée par l'élément assimilé en quantité minimum.

Excédent moyen des récoltes par 100 kilogrammes de nitrate, d'après L. Grandeau.

Céréales...........	3 à 4	quintaux de grain avec la paille correspondante.
Pommes de terre.....	36	quintaux métriques.
Betteraves sucrières...	30 à 50	— —
Betteraves fourragères.	40	— —
Choux...........	61	— —
Carottes...........	78	— —

Substances employées comme fumures azotées. L'agriculture a plusieurs sources d'azote à sa disposition.

La plus usuelle est le *fumier de ferme;* mais celui-ci est très pauvre, 1 mètre cube n'introduisant guère dans le sol qu'une quantité de :

5 kilogr. d'azote ammoniacal — 6 kilogr. de potasse — 2 kilogr. d'acide phosphorique.

Aussi doit-il être apporté en quantité considérable (30 à 60 tonnes à l'hectare). Le plus souvent — et c'est le moyen d'obtenir les meilleurs rendements — on emploie le fumier à dose beaucoup moindre, mais en renforçant son action par l'incorporation d'engrais plus riches. Dans quelques cas, une quantité abondante d'azote est incorporée au sol, au moyen des *engrais verts*, ceux-ci consistant en une culture de légumineuses qui, comme on sait, fixent directement l'azote, culture que l'on enfouit à l'état vert. L'emploi des *composts* (mélanges de débris végétaux et de chaux) constitue, comme l'engrais vert, une fumure économique.

Parmi les substances riches en azote, on peut citer, d'après l'état où se trouve l'élément actif :

Sous forme nitrique :

1° Le *nitrate du Chili*, nitrate de sodium NO^3Na à 95 p. 100 de pureté environ, titrant de 15 à 16 p. 100 d'azote.

2° Le *nitrate de chaux* $(NO^3)^2Ca$ à 13 p. 100 d'azote, produit artificiel des usines norvégiennes.

Ces nitrates sont très solubles dans l'eau : 100 grammes d'eau à 10° C. dissolvent 78 grammes de nitrate de sodium; on doit les conserver dans un lieu sec.

Sous forme ammoniacale :

Le *sulfate d'ammoniaque*, sel gris, titrant de 20 à 21 p. 100 d'azote. A l'inverse du nitrate, ce sel tend à se dessécher et à s'effleurir. Provenant le plus souvent d'usines à gaz, il peut contenir des sulfocyanures (coloration rouge avec les sels ferriques), substances toxiques pour les végétaux.

On peut rapprocher des sels ammoniacaux la *cyanamide* ou *chaux-azote*, produit de la fixation de l'azote sur le carbure de calcium; cette substance de formule $CaCN^2$, titre de 14 à 22 p. 100 d'azote; elle se décompose au contact de l'eau en libérant de l'ammoniaque. On trouve également, dans le commerce, un produit dit *azote-chaux*, mélange de cyanamide et de chlorure de calcium.

Quant à l'azote organique, l'agriculteur n'a que l'embarras du choix; toutes les substances albuminoïdes d'origine végétale ou animale peuvent convenir : *sang desséché* (12 p. 100 d'azote), *viande desséchée* (9 p. 100), *cuir torréfié* (8 p. 100), *poissons desséchés* (5 p. 100), *déchets de laine* (4 p. 100), *guano* (5 p. 100), *os*, *poudrette* (1 p. 100), etc.

Emplois des engrais azotés. A quelle forme d'engrais doit-on donner la préférence ?

En principe, ce choix doit être guidé par les considérations suivantes : l'azote nitrique et les sels ammoniacaux, étant aussitôt assimilables, ont une action rapide sur les végétaux; au contraire, la cyanamide et surtout l'azote organique, devant subir la nitrification ont une action retardée et d'autant plus lente que la décomposition sera plus difficile; la fumure avec les résidus azotés peut être considérée comme une réserve pour l'avenir.

Les nitrates craignent un excès d'eau, qui peut les entraîner en pure perte; on les emploie de préférence au moment des périodes d'activité de la végétation : tallage et épiage des céréales, buttage des plantes sarclées, préfloraison des prairies, etc. On obtient de bons résultats en épandant en deux ou trois fois, à un mois d'intervalle, à la dose de 100 à 400 kilogrammes par hectare. Il convient d'éviter les mélanges des nitrates avec les superphosphates; ceux-ci, très acides, peuvent décomposer les premiers et déterminer une perte en azote.

Les sels ammoniacaux et surtout les engrais organiques exigent que l'azote puisse s'oxyder; d'où la nécessité d'une incorporation dans un sol aéré. A ce sujet, on peut remarquer que des terrains tourbeux, marécageux et compacts, souvent très riches en azote, sont cependant stériles; cela tient à ce que l'azote n'y est pas assimilable et que, d'autre part, la nitrification ne peut s'y produire. Dans de tels terrains, une fumure azotée serait une erreur. On obtiendrait, au contraire, de bons résultats en facilitant la nitrification par des drainages appropriés, un ameublissement du terrain et l'incorporation d'un peu de calcaire.

Le sulfate d'ammoniaque s'emploie à la dose de 100 à 300 kilogrammes à l'hectare, soit seul, soit en mé-

lange avec des superphosphates, ce qui ne présente ici aucun inconvénient; en revanche, il faut éviter le mélange avec des chaux et des scories de déphosphoration, susceptible de mettre l'ammoniaque en liberté et d'entraîner des pertes d'azote par volatilisation.

Les engrais azotés organiques sont, par suite de leur lente décomposition, avantageux dans le seul cas où leur prix est peu élevé; leurs partisans, cependant, vantent ce lent dégagement d'azote assimilable, en admettant que la plante le trouve au fur et à mesure de ses besoins; en réalité, l'emploi des sels définis est beaucoup plus sûr.

Quant à la cyanamide, sa décomposition assez rapide la classe immédiatement après le sulfate d'ammoniaque; elle constitue un engrais moyen, mais ne peut convenir pour forcer une culture. On l'emploie à la dose de 300 kilogrammes à l'hectare, incorporée à la terre avant les semailles; on ne doit jamais l'utiliser en couverture, car, souvent, elle contient des substances toxiques pour les plantes. Pour faciliter son emploi, on peut la mélanger avec des phosphates.

L'emploi rationnel de tous ces engrais peut conduire à bien des difficultés pour le cultivateur, ses achats trop réduits ne permettant pas de frais d'analyses; souvent, même, il ignore les réels besoins de ses terres; la tradition du père au fils ne peut suppléer au manque de connaissances nécessaires; pour avoir des conseils éclairés, il faut faire intervenir la science des spécialistes. Les agriculteurs auraient le plus grand avantage à se grouper (la loi sur les syndicats agricoles les favorise à ce point de vue) et, moyennant une redevance légère pour chaque adhérent, à entretenir à frais communs un laboratoire et des agronomes, pour le plus grand profit de leur production.

Economie de la question de l'azote. L'étude précédente permet de constater que l'azote, l'élément le plus coûteux, a surtout pour origine des produits étrangers : nitrate chilien, sels ammoniacaux anglais ou allemands. Si, donc, nous voulons nous libérer de cette tyrannie économique, il est nécessaire de recourir aux nouvelles préparations de substances azotées, au moyen de la fixation de l'azote atmosphérique.

Cette source étant inépuisable, tout se réduit à une question de force motrice; actuellement, la synthèse par les moyens chimiques est une question résolue; elle doit tendre vers la fabrication des engrais économiques, surtout sous la forme de sels ammoniacaux.

Problème de la fixation de l'azote atmosphérique. Chim. et ind. Depuis la rédaction du mot AZOTE (*Lar. Mens.*, t. I[er], p. 49 [1907]), dans lequel ont été exposés les principes de la préparation des nitrates et de l'ammoniaque, en partant de cet élément atmosphérique, de grands progrès ont été réalisés. Au point de vue agricole, alimentaire par conséquent, l'azote représente un facteur économique de la plus haute importance; aussi le problème de sa fixation fut-il travaillé de divers côtés. Vers 1914, les résultats obtenus étaient des plus satisfaisants; les Allemands, déjà à cette époque, passaient pour avoir réalisé la synthèse directe. La guerre, par les immenses besoins en explosifs, devait avoir une influence considérable. En effet, au moment de la déclaration de guerre, les besoins de l'agriculture étaient assurés par :

Nitrate du Chili	2 464 540	tonnes
Sulfate d'ammoniaque (anglais ou allemand pour les 2/3 de la production)	1 385 000	—
Produits artificiels : cyanamide	80 000	—
— — nitrate norvégien	30 000	—

Ainsi, d'une part, la production naturelle était en grande partie d'origine étrangère, tandis que la fabrication synthétique était relativement faible.

Bien que l'importation chilienne fût maintenue entre les nations de l'Entente, elle fut insuffisante pour les besoins militaires; la fabrication des nitrates fut reprise et réalisée dans nos poudreries. Quant aux Allemands, bloqués par les Alliés, ne recevant plus de nitrate américain, le besoin d'azote les conduisit à réaliser la fixation de l'azote avec une telle maitrise que, dès 1915, ils se targuaient de monopoliser, dans l'avenir, le commerce des engrais; de fait, en 1916, ils avaient produit une quantité de composés azotés égale à la production annuelle du Chili.

Laissant les besoins militaires de côté, il est évident que les seules demandes agricoles (750.000 tonnes *ante bellum*) peuvent constituer, pour les usines d'azote, une clientèle importante; la consommation pouvant encore être augmentée rapidement avec avantage, c'est le champ libre pour donner à cette industrie tout le développement dont elle est susceptible.

La question de l'azote naturel et synthétique peut se résumer dans le cadre suivant :

I. Azote combiné naturel :
 Azote des nitrates (Chili.)
 Azote ammoniacal (fours à coke, eaux-vannes.)
 Azote organique (déchets animaux ou végétaux.)

II. Azote combiné synthétique :
 Azote ammoniacal : synthèse directe, par la cyanamide, par les cyanures, par les azotures.
 Azote nitrique : oxydation directe, oxydation de l'ammoniaque (par catalyse, par les bactéries.)

I. AZOTE COMBINÉ NATUREL. Nous ne nous étendrons pas sur les nitrates du Chili, dont il a été parlé déjà (v. *Lar. Mens.*, t. V, p. 69). Ces nitrates à 95 p. 100 de pureté, titrant 15,5 p. 100 d'azote, nous parviennent grevés de frais nombreux et surtout de forts impôts d'exportation. En 1911, le kilogramme d'azote revenait déjà à 1 franc; aussi, aujourd'hui, le nitrate chilien représente-t-il, par suite des changes et de l'élévation du fret, une substance très coûteuse. Peut-être, la menace des usines synthétiques pourra faire réfléchir les Chiliens et les inciter, s'ils veulent conserver leur clientèle, à abaisser leurs prix en améliorant leur extraction et, surtout, en cherchant une meilleure conception fiscale; faute de concessions, l'exode de cet engrais vers l'Europe pourrait se trouver enrayé.

La production des sels ammoniacaux est plus modeste (1911 — 250.000 tonnes d'azote contenues dans 1.600.000 tonnes de sulfate) provenant de la distillation des eaux-vannes de vidange, mais surtout presque exclusivement de la distillation des houilles (usines à gaz, fours à coke). C'est, en réalité, 1 à 2 p. 100 de l'azote des charbons que l'on retire de cette façon.

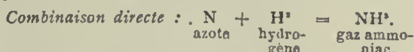
Dans cette extraction, il reste beaucoup à faire, car toute la houille brûlée annuellement devrait fournir 2 millions de tonnes d'azote.

Quant aux azotes organiques, tous les déchets animaux ou végétaux peuvent convenir (sang, viande, guano, etc.); les sources sont aussi abondantes que variées, mais, sous cet état, l'azote non directement assimilable présente, vis-à-vis des précédents, beaucoup moins d'intérêt.

II. AZOTE COMBINÉ SYNTHÉTIQUE. L'azote étant un des éléments les plus abondants de l'atmosphère, dans laquelle il entre pour les 4/5[es] de son volume, nous en disposons, par suite, de quantités infinies. Les dispositifs employés le fixent : soit à l'état *ammoniacal*, combiné à l'hydrogène [NH^3], soit à l'état *nitrique*, combiné à l'oxygène [NO^3H]. On peut aussi réaliser par oxydation le passage de l'azote ammoniacal à l'azote nitrique.

A. *Azote fixé à l'état ammoniacal.* — L'azote est fixé directement par l'hydrogène ou par l'intermédiaire d'une substance (*cyanamide, azoture*, etc.), susceptible de se décomposer avec formation d'ammoniaque, sous certaines conditions :

Combinaison directe :



$$N + H^3 = NH^3.$$
azote — hydrogène — gaz ammoniac.

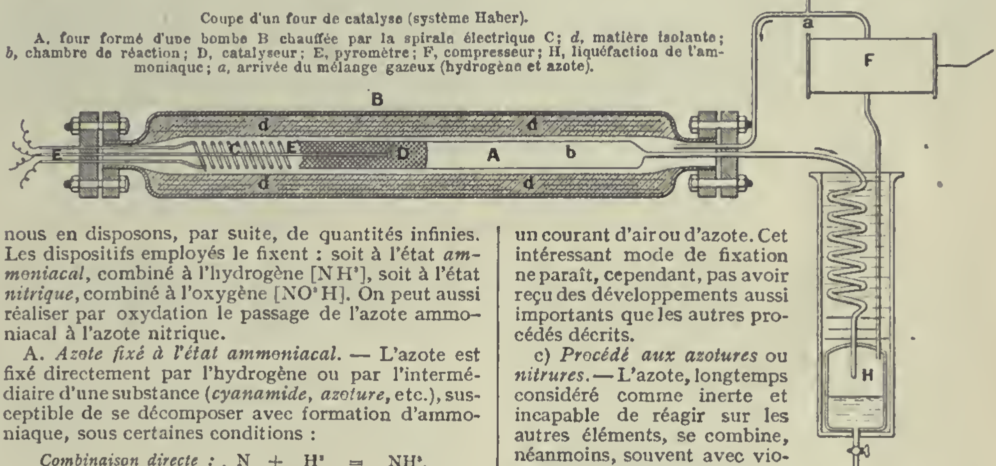
Cette réaction si simple, réalisée sous l'influence de l'étincelle électrique, était connue depuis longtemps; mais, si l'on obtenait du gaz ammoniac à haute température, la réaction étant réversible, le rendement final était déplorable.

En opérant avec des catalyseurs, sous pression, le chimiste allemand Haber réussit à rendre pratique industriellement cette synthèse directe. Les gaz (3 vol. d'hydrogène et 1 vol. d'azote) étaient comprimés à 120-150 kilogrammes et chauffés vers 600 à 700° C. en présence du catalyseur. Ce dernier, dont le rôle est d'abaisser le point de réaction, fut d'abord le coûteux osmium, l'uranium, puis le fer. Comme des traces de soufre, de sélénium, d'arsenic constituent, pour le catalyseur, des poisons entravant son action, il est indispensable d'employer des gaz purs; mais, si l'azote s'obtient très pur par distillation de l'air liquide, pour l'hydrogène, le problème est beaucoup plus délicat.

Une des meilleures solutions consiste à extraire cet hydrogène du gaz à l'eau, mélange d'oxyde de carbone et d'hydrogène obtenu en injectant de la vapeur d'eau sur du coke incandescent. L'hydrogène est séparé également en liquéfiant l'oxyde de carbone et les impuretés.

Bien que le rendement soit faible, 8 à 9 p. 100 des gaz traités, la puissante Société allemande, *Badische Anilin und Soda Fabrik*, n'avait pas hésité, dès 1913, malgré les difficultés de travailler en grand des gaz comprimés à haute température, à édifier une usine à Oppau (Westphalie); durant la guerre, cette usine d'Oppau fut, par un groupe d'industriels, encore agrandie, au point de devenir la plus importante du monde.

Récemment, G. Claude (*Acad. des sciences*, déc. 1919), dont le nom est inséparable de l'industrie de l'air liquide, est arrivé à des rendements considérables, en montrant qu'il était possible d'obtenir industriellement des pressions de 1.000 atmosphères sous une température de 700° C. Le rendement étant meilleur, la même production exige des appareils moins volumineux, une mise moins grande de capitaux; sous cette forme, le procédé paraît destiné à conserver, dans l'avenir, une avance sur les autres méthodes.

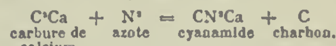


Coupe d'un four de catalyse (système Haber).

A, four formé d'une bombe B chauffée par la spirale électrique C; *d*, matière isolante; *b*, chambre de réaction; D, catalyseur; E, pyromètre; F, compresseur; H, liquéfaction de l'ammoniaque; *a*, arrivée du mélange gazeux (hydrogène et azote).

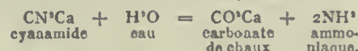
Combinaison indirecte. — Le problème est résolu en fixant l'azote sur une substance chimique, le nouveau produit étant susceptible de donner de l'ammoniaque par une réaction ultérieure. Dans ce but, on prépare soit de la cyanamide, soit un cyanure, soit un azoture ou nitrure.

a) *Procédé à la cyanamide.* — Cette méthode, due à Caro et à Frank, est la plus importante des divers modes de fixation; elle consiste à faire passer de l'azote sur du carbure de calcium à haute température. On peut également employer les éléments constitutifs de ce carbure (charbon et chaux en mélange) :



$$C^2Ca + N^2 = CN^2Ca + C$$
carbure de calcium — azote — cyanamide — charbon.

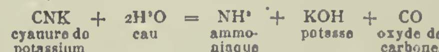
Le nouveau sel obtenu, dit *cyanamide calcique*, est souvent employé tel quel comme engrais; il se décompose dans le sol en dégageant de l'ammoniaque. Cette réaction s'effectue dans l'usine en chauffant la cyanamide avec de l'eau, sous pression :



$$CN^2Ca + H^2O = CO^3Ca + 2NH^3$$
cyanamide — eau — carbonate de chaux — ammoniaque.

On estime qu'un kilowatt-an peut produire deux tonnes de cyanamide à 20 p. 100 d'azote, soit 400 kilogrammes d'azote fixé.

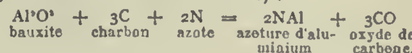
b) *Procédé aux cyanures.* — L'hydrolyse des cyanures :



$$CNK + 2H^2O = NH^3 + KOH + CO$$
cyanure de potassium — eau — ammoniaque — potasse — oxyde de carbone.

a été également appliquée en partant surtout des cyanures alcalino-terreux, le cyanure étant régénéré, en chauffant l'alcalin libéré avec du charbon dans un courant d'air ou d'azote. Cet intéressant mode de fixation ne paraît, cependant, pas avoir reçu des développements aussi importants que les autres procédés décrits.

c) *Procédé aux azotures* ou *nitrures.* — L'azote, longtemps considéré comme inerte et incapable de réagir sur les autres éléments, se combine, néanmoins, souvent avec violence sur divers métaux : calcium, magnésium, aluminium; — ce dernier métal, chauffé dans un courant d'azote, forme un azoture [NAl] décomposable par l'eau avec dégagement d'ammoniaque, le métal se précipitant à l'état d'oxyde hydraté. Or, ce moyen, trop coûteux de préparation en partant du métal, devient, au contraire, très économique en employant le minerai ou oyxde naturel comme matière première. Tel est le procédé Serpek à l'*azoture d'aluminium.* L'azoture solide cristallin, éminemment réfractaire, prend naissance en chauffant à 1.550° C. un mélange de charbon et de bauxite (oxyde très abondant en France) :

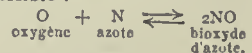


$$Al^2O^3 + 3C + 2N = 2NAl + 3CO$$
bauxite — charbon — azote — azoture d'aluminium — oxyde de carbone.

En le décomposant avec une lessive alcaline à l'ébullition, comme il donne une alumine très pure, appréciée pour élaborer le métal, l'ammoniaque qui se dégage en même temps n'est qu'un sous-produit de valeur obtenu sans dépense.

B. *Azote fixé à l'état nitrique.* L'acide nitrique prend naissance : 1° par fixation directe; 2° par transformation oxydante de l'ammoniaque.

Fixation directe. — Ce procédé a été l'un des premiers réalisés pratiquement vers 1903. Sous l'influence d'une très haute température l'azote et l'oxygène sont susceptibles de se combiner; mais la réaction est réversible :

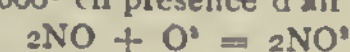


$$O + N \rightleftharpoons 2NO$$
oxygène — azote — bioxyde d'azote.

A 3.000° C., 5 p. 100 des gaz sont transformés; mais, si le refroidissement a lieu lentement, à 2.000° C., déjà, les 4/5[es] du bioxyde sont décomposés par la réaction inverse. Il importe donc de capter les gaz, en les refroidissant assez vite pour atteindre 1.200°, température à laquelle la rétrogradation n'a presque plus lieu.

Ce résultat obtenu, la transformation du bioxyde s'accomplit selon diverses réactions :

1° Oxydation à 600° en présence d'air :

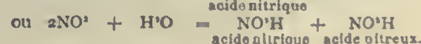


$$2NO + O^2 = 2NO^2$$

2° Hydratation :



$$6NO^2 + 2H^2O = 4NO^3H + 2NO$$
acide nitrique



$$\text{ou } 2NO^2 + H^2O = NO^3H + NO^2H$$
acide nitrique — acide nitreux.

La transformation des gaz repose donc sur une série d'oxydations et d'hydratations; les gaz, après la réaction calorifique, passent dans une chambre de dépôt. Là, réagissant sur l'air en excès, la première oxydation a lieu; les réactions d'hydratation se poursuivent dans des tours où les oxydes d'azote rencontrent l'eau ou des solutions alcalines absorbantes.

La bonne marche du procédé exigeant une très haute température, presque tous les brevets reposent sur l'emploi de l'arc électrique. Celui-ci, éclatant entre des électrodes chargées à haute intensité, est soufflé en flamme, soit par l'influence de masses magnétiques qui, modifiant sa forme, lui donnent l'aspect d'un éventail (Guye), d'un disque (Birkeland et Eyde); on réalise également cette modification par un champ tournant (four Moscicki), par le courant d'air lui-même (fours Schönberr, Pauling, Scott, etc.).

Dans les importantes usines de la Compagnie norvégienne, à Nottoden, on emploie des fours Birkeland de 3.000 kw. (5.000 volts-600 ampères); l'arc est étalé en un disque de 2 à 3 mètres de diamètre, sous quelques millimètres d'épaisseur. Cette lame de feu, diposée verticalement au sein des pièces réfractaires, constitue le four; dans les intervalles libres, on injecte de l'air. Au sortir de l'appareil, les gaz tenant 1,5 p. 100 NO seulement subissent les réactions indiquées ci-dessus. — Schlœsing a perfectionné le processus d'absorption, dans le cas où l'on désire préparer rapidement des engrais, en dirigeant les gaz dans des colonnes remplies de chaux vive.

L'acide nitrique est exporté généralement, sous forme de nitrate de chaux, directement employable comme engrais. Les rendements sont très faibles, à peine 4 p. 100 de la théorie; un kilowatt-an ne fixe pratiquement guère plus de 125 à 135 kilogrammes d'azote. Il en résulte la nécessité de disposer de très grandes quantités d'énergie, seule possible dans les régions de houille blanche; de fait, cette industrie s'est localisée en Norvège, à Nottoden et à Rjukan; les installations en cours doivent y atteindre 540.000 chevaux, représentant la force hydro-électrique la plus puissante du monde; la production pourrait atteindre 300.000 tonnes de nitrate à 13,5 p. 100.

Oxydation de l'ammoniaque. — Ayant l'azote sous sa forme ammoniacale, il est aisé, par une réaction oxydante, de passer à la forme nitrique :



$$NH^3 + 2O^2 = NO^3H + H^2O,$$

réaction réalisée soit chimiquement, soit par l'intermédiaire de bactéries.

Par action chimique, l'oxydation a lieu à haute température, mais elle est limitée par la destruction même de l'ammoniaque en azote et en eau; il faut, pour obtenir un rendement satisfaisant, abaisser la température à l'aide de catalyseurs.

Dès 1830, Külbmann avait montré l'heureuse influence du platine dans ce but; Otswald, en 1902, a appliqué cette catalyse industriellement à des gaz de fours à coke; depuis, cette transformation a été étendue à l'ammoniaque dégagée de la cyanamide. Les catalyseurs sont constitués par des feuilles de platine, ou par des oxydes de molybdène ou de bismuth. Avec un contact, même instantané, on réussit l'opération avec un rendement de 85 p. 100; mais, en réalité, la réaction d'oxydation ne donne pas toujours immédiatement l'acide nitrique; il se forme du bioxyde d'azote :



$$2NH^3 + 5.O = 2NO + 3H^2O,$$

ce qui conduit, comme dans le procédé de l'arc, à employer des chambres oxydantes et des tours absorbantes.

Une autre façon de provoquer l'oxydation a été proposée par Hausser, à Herringen (Westphalie), en se basant sur la remarque qu'un mélange détonant contenant de l'azote laisse, après l'explosion, un gaz tenant 0,7 à 0,8 p. 100 d'oxyde d'azote. Hausser, ayant trouvé le moyen pratique de réaliser ces explosions, l'avait appliqué aux gaz de fours à coke; il arrivait à produire de 80 à 125 grammes d'acide nitrique par mètre cube de gaz traité.

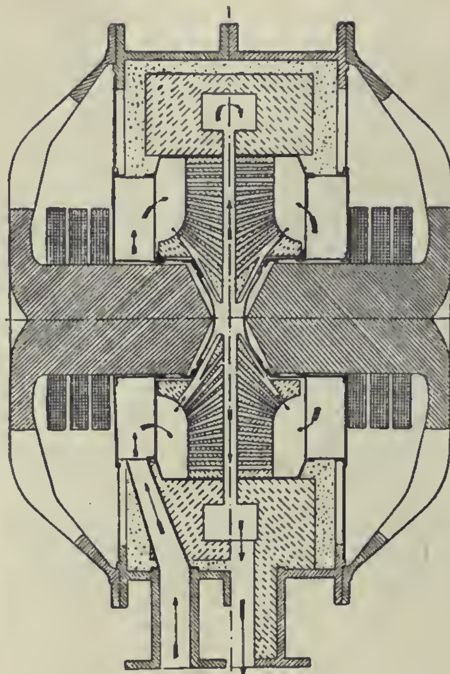
Par l'intermédiaire des bactéries, l'oxydation est une reproduction du phénomène de *nitrification* par le sol. Muntz et Laisné, en sélectionnant les ferments nitrifiants, ont isolé des variétés très actives, qui, ensemencées dans des tas de tourbe et de calcaire, transforment si rapidement les sels ammoniacaux incorporés à dessein que ces amas constituent de gros producteurs de nitrates. Il y a mieux encore : la tourbe contient naturellement 2 p. 100 d'azote non assimilable; on peut, par une aération convenable, une incorporation de calcaire, en retirer une valeur de 80.000 à 900.000 francs pour 1.000 hectares; jusqu'ici, ces procédés biologiques n'ont pas reçu les applications qu'ils méritent.

De tous ces procédés, quels sont ceux destinés à être conservés dans l'avenir ?

Durant la guerre, où, précisément, beaucoup de procédés ont été étudiés, les belligérants avaient surtout besoin de nitrates pour la préparation de leurs explosifs. Les procédés de l'arc ou les transformations de l'ammoniaque en nitrates ont donné, sous ce rapport, les quantités nécessaires; mais il fallait produire à tout prix, ce qui entraîna souvent l'usage de produits coûteux. Cependant, l'expérience avait montré que la préparation des nitrates par le four électrique exigeait trop de force motrice. Le procédé Haber et le procédé à la cyanamide pour l'ammoniaque, le procédé Otswald pour l'oxydation nécessaire furent les seuls véritablement importants.

En temps de paix, le problème est différent : il importe de produire des engrais économiquement. Or, la fabrication directe des nitrates ou l'oxydation des sels amoniacaux sont naturellement plus coûteuses que l'obtention simple de l'ammoniaque et, comme, sous cet état, l'azote constitue un engrais suffisant, c'est dans cette direction que la production doit être orientée; il faut limiter la préparation des nitrates au profit de la fabrication de l'ammoniaque.

On peut encore espérer la perfectionner par la remarque suivante : généralement, les engrais à base ammoniacale sont des sulfates, parce que, dans l'industrie, on retient les vapeurs alcalines des fours à coke avec l'acide commercial, le moins coûteux, l'acide sulfurique; mais cet acide, issu du soufre



Coupe schématique du four électrique indiquant la position des électro-aimants dont les pôles sont divisés de chaque côté de la chambre à flamme, laissant libre entre aux un espace de dix centimètres environ.

ou des pyrites pour lesquels nous sommes assez mal pourvus, nous laisse encore tributaires de l'étranger. Il serait préférable, comme le démontre G. Claude (Acad. des sciences, 19 mai 1919), de fabriquer du chlorhydrate d'ammoniaque en combinant l'ammoniaque au chlore.

G. Ville ayant montré que le chlorhydrate peut remplacer le sulfate, il suffit donc de trouver un moyen économique de le produire. Or, ce moyen existe en partant du sel de nos mers ou de nos salines.

Actuellement, dans l'industrie de la soude Solvay, on fait agir du bicarbonate d'ammoniaque sur une solution de sel; du bicarbonate de soude et du chlorhydrate d'ammoniaque prennent naissance.

Avant les synthèses nouvelles, l'ammoniaque étant coûteuse, on la regénérait en distillant le sel ammoniacal avec de la chaux, pour être à nouveau utilisé. Or, si nous sommes assez pourvus de cette ammoniaque, sa récupération devient inutile; il suffit de livrer le chlorhydrate au commerce. On remplace ainsi l'acide sulfurique par un produit national. Chaque tonne d'azote fixé donnant comme sous-produit trois tonnes de carbonate de soude, le problème de la fixation de l'azote, fixation qui conduit au *chlorhydrate d'ammoniaque*, apparaît comme très économique et susceptible de permettre, en France, l'établissement d'une industrie indépendante.

Parmi les procédés pour réaliser ce but, entre la combinaison directe d'Haber et le procédé indirect de la cyanamide. La première, grâce aux perfectionnements de Claude, semble avoir le meilleur avenir; les résultats obtenus, même avec les faibles rendements des premiers appareils, donnent tous les espoirs et, surtout, celui qu'en abaissant le prix de l'azote, on abaissera celui de la récolte, partant celui de nos aliments. — A. de Fontenay.

Câbles électriques pour guider les navires à l'entrée des ports. Sir Arthur Evans, président de la *British Association* pour l'avancement des sciences, avait récemment porté à la connaissance du public un procédé employé d'abord par les marins allemands, puis découvert et utilisé ensuite par les Anglais, et qui leur permettait de circuler sans trop de danger dans les champs de mine qui entouraient Heligoland.

Non seulement l'île, cédée en 1890 par le gouvernement britannique, qui la croyait appelée à disparaître peu à peu sous les lames parfois furieuses de la mer du Nord, avait été transformée en une puissante forteresse armée des pièces en tourelles et à éclipses les plus puissantes, mais encore elle était protégée, dans le nord, par d'immenses champs de mines automatiques, s'étendant jusqu'aux rivages du Sleswig et du Holstein, et à l'abri desquels pouvait manœuvrer la *Hochseeflotte*.

On est, toutefois, obligé, pour la circulation des navires, de laisser au travers de ces obstacles dangereux des passages libres, dits *chenaux de sécurité*.

Dans des entrées comme celle du goulet de Brest, par exemple, ces chenaux étaient indiqués par des balises placées à terre, assez soigneusement dissimulées pour que l'ennemi ne puisse pas les reconnaître facilement; pour s'en servir, encore faut-il qu'on ait une vue suffisante.

Or, dans la mer du Nord et, en particulier, dans le triangle maritime allemand, les brumes sont fréquentes et l'atmosphère très souvent voilée.

Il en résultait que la flotte allemande, en sécurité derrière ses champs de mines, était souvent bloquée par la brume; ajoutons qu'aux débouchés de l'Elbe, du Weser et de la Jahde, les courants sont violents et les marées très fortes, ce qui rend la navigation de cette partie de la mer du Nord particulièrement délicate.

Nos adversaires cherchèrent, et trouvèrent, une solution qui leur permettait, par temps de brume, de sortir sans trop de risques et qui fut découverte par les marins anglais.

Des conducteurs électriques, soigneusement protégés contre les raguages du fond par des armatures métalliques, furent fixées à terre par une de leurs extrémités, près d'une station où se trouvaient de puissants alternateurs, qui y lançaient leurs courants alternatifs.

De leur côte, les bâtiments furent pourvus d'instruments de précision, qui, par induction, étaient influencés par ces courants avec d'autant plus d'énergie qu'ils étaient plus rapprochés du câble, c'est-à-dire, plus exactement, au-dessus de lui, quand les indications des appareils enregistreurs révélateurs s'affaiblissaient, on changeait légèrement de direction pour qu'elles redevinssent maxima.

La longueur de ces câbles unidirectionnels atteignait 90 kilomètres, et, d'après ce qu'a déclaré sir Evans, avec un peu d'entraînement, on arrivait à suivre son câble à une vitesse quelconque aussi facilement qu'un tramway électrique suit son rail.

On voit tout de suite les immenses services qu'un pareil système peut rendre aux marins, puisque, à partir du moment où ils surplomberont ce précieux guide, ils n'auront qu'à garder le contact, sans se préoccuper ni des écueils, ni des courants, ni, même, de la brume.

Voici comment sont disposés les câbles de Portsmouth, l'un pour l'entrée, l'autre pour la sortie.

Le câble d'entrée part d'une puissante station électrique pourvue d'un appareil de T. S. F. et va rejoindre un point situé à 1.454 mètres du sud, 4° ouest du fort de Horse-Sand; cette première partie, étant posée sur de très petits fonds, n'est pas destinée à servir de guide.

Le câble suit alors la passe dans la direction du sud, 63° est, pendant une distance de 10 kilomètres, vient passer alors à 2 kil. 77 du bateau-feu du Nab. Il court ensuite pendant 13 kilomètres au sud, 1° ouest, et, pendant 2 kilomètres au sud, 6° est; l'extrémité du câble se trouve alors par une latitude de 53°33'36" nord et 0° 56' 42" de longitude ouest par des fonds de 27 mètres; le parcours total est d'une trentaine de kilomètres.

En interrompant le courant à des intervalles bien déterminés, correspondant aux points et aux traits du code télégraphique Morse, les navires, munis des galvanomètres ou révélateurs voulus, peuvent connaître leur position relativement au câble à des distances de 400 à 500 mètres de ses deux côtés.

Le signal transmis est la lettre V ou la lettre X, et les dispositifs permettent de signaler aux bâtiments la distance à laquelle ils se trouvent du point terminus d'arrière.

Les navires qui désirent utiliser ce guide, soit pour exercice, soit pour entrer, doivent prévenir le fort Block-House au moins une demi-heure à l'avance et indiquer le temps pendant lequel ils comptent se servir du câble.

Les navires en mer communiquent par T. S. F. avec la Culver Cliff Station de T. S. F., qui transmet au Block-House, lequel accuse réception et avertit du moment où les courants alternatifs sont lancés; le câble est marqué sur les cartes de l'amirauté 2946 et 2650.

Il y aura sûrement une période de tâtonnements pour bien assurer ce service, de manière que les navires ne se rencontrent pas au point où le câble s'arrête; mais elle durera peu de temps, et le sys-



LE COLLOQUE DE POISSY, tableau de Robert-Fleury (1840), au musée du Luxembourg. — Le colloque de Poissy, où les docteurs des deux communions, catholiques et protestants, avaient été admis à une discussion solennelle, eut lieu en septembre 1561. Dans une salle basse aux arcades gothiques, au milieu de ses courtisans, siège le jeune roi Charles IX, entre sa mère et le cardinal de Lorraine. A gauche, Théodore de Bèze, à droite, un moine à robe grise, tous deux dans des chaires basses, discutent, le premier avec l'air calme et la main levée, le second le bras en l'air, en signe de vive protestation. Autour de chacun d'eux, sont groupés les ministres et docteurs de la religion nouvelle et la foule, nombreuse, d'évêques et de grands seigneurs. D'autres personnages se pressent au fond de la salle. (Ce tableau est d'un coloris sobre, chaud et vigoureux.)

tème va être généralisé très rapidement en Angleterre, où la navigation est très dangereuse sur les côtes et où le nombre des sinistres s'élève tous les ans à plusieurs milliers.

Ce chiffre n'a rien d'étonnant, si l'on veut bien se rappeler que le nombre des entrées dans les ports anglais se monte à cinq ou six mille par semaine.

Il faut souhaiter que nos ports de Dunkerque, de Calais, du Havre, Boulogne, Cherbourg, Brest, Lorient, l'entrée de la Loire, La Palice, l'entrée de la Gironde, soient munis de ces appareils dans le plus bref délai.

Avec les phares hertziens des entrées de Brest et du Havre qui ont rendu des services signalés pendant la guerre, avec les appareils de même ordre construits ou projetés sur les côtes françaises ou anglaises et qui permettent aux navires, à tout instant, soit dans la Manche, soit aux atterrissages des ports, de fixer leur position, non seulement on évitera, à l'aide des câbles unidirectionnels, des pertes matérielles, qui s'élèvent à des centaines de millions, mais on épargnera bien des vies humaines.

On évitera également des retards de plusieurs heures, qui, pour les grands paquebots portant jusqu'à cinq ou six mille personnes, se traduisent, à la fin d'une année, par des sommes très importantes. Les Compagnies d'assurances ont, de leur côté, tout intérêt à agir vigoureusement près des services compétents pour qu'on ne perde pas de temps à généraliser l'emploi de ces câbles-guides, si précieux pour nos braves marins. — Comm^t A. POIDLOUÉ.

Catherine de Médicis (1519-1589), par Jean-H. Mariéjol (Paris, 1920). — On connaît les belles études que Jean-H. Mariéjol a consacrées à la Réforme et à la Ligue dans l'*Histoire de France illustrée*, publiée sous la direction d'Ernest Lavisse. La biographie qu'il nous donne aujourd'hui de Catherine de Médicis n'a pas moins de force et de vie que ces premières études. L'œuvre est pleine et riche comme le fut la vie de cette reine; et Jean-H. Mariéjol a très heureusement essayé de dégager Catherine de toutes les légendes qui l'enveloppent. Il n'a voulu faire ni un plaidoyer, ni un réquisitoire, mais une histoire simplement objective. Ce n'est pas une réhabilitation, mais, plutôt, une mise au point. Dans des lettres abondantes et sincères, Catherine se peint au naturel, en bien comme en mal. Ces lettres sont la source d'informations la plus sûre. Elles forment le fonds pour ainsi dire de la biographie que nous lisons aujourd'hui. Fille de Laurent de Médicis, Catherine l'était aussi d'une Française, Madeleine de La Tour-d'Auvergne, comtesse de Boulogne. Madeleine, qui avait fait son entrée à Florence le 7 septembre 1518, avait tenu à plaire et y avait réussi; mais, en avril 1519, elle mourait, quinze jours après avoir donné naissance à une fille. Catherine était née, en effet, le 13 avril, et autour de son enfance orpheline, les compétitions ne manquèrent pas. François Ier en eût voulu avoir la tutelle; mais Léon X s'inquiétait de cette prétention, qui ne pouvait être d'aucune sorte désintéressée. L'enfant fut promenée de ville en ville et fit même l'expérience d'un siège. Comme elle avait neuf ans, on la mit au couvent, qui la garda près de trente et un mois. Le séjour y fut heureux. Chacun la caressait et la choyait, et elle s'était révélée capable de sentiment et de ressentiment. De 1530 à 1532, on la vit à Rome, avec son cousin, le cardinal Hippolyte, et son frère, Alexandre. Ce fut une époque de fêtes et de luxe. Puis vint le temps de la marier. Les prétendants étaient nombreux. Elle était nièce du pape et avait des droits sur le duché d'Urbin. Charles-Quint fit ce qu'il put pour l'empêcher de se marier en France, mais il ne réussit pas, et ses fiançailles avec le duc d'Orléans furent décidées. Cependant, en attendant son mariage, Catherine vivait à Florence, jouant son rôle dans les représentations officielles. Vive et gaie naturellement, précocement intelligente, libérale et prodigue, elle avait le don de plaire et le goût des arts. Le 1er septembre 1533, elle quitta Florence et, le 28, était célébré son mariage en présence de Clément VII. Celui-ci avait fait des promesses, qu'il était résolu à ne pas tenir. Sa mort, d'ailleurs, vint l'en dispenser, et François Ier ne put que soupirer : « J'ai eu la fille toute nue ! »

Catherine était la première femme de sa famille qui eût fait un aussi beau mariage. Bien qu'elle n'eût que quatorze ans, une expérience précoce lui donnait conscience de son rôle. Grâce à son intelligence et à sa culture, elle sut s'adapter à la cour de France. La cour était un lieu de fêtes et de plaisirs. La situation de l'étrangère était difficile, car elle n'avait ni crédit, ni parti. Mais, en ne laissant voir d'autre ambition que de plaire, elle s'attacha à dissiper les préventions et à gagner les sympathies, et la mort du premier Dauphin, François, qui la faisait future reine de France, ne modifia pas sa manière d'agir. L'ambassadeur vénitien Matteo Dandolo pouvait écrire, en 1542 : « Elle est aimée et caressée du Dauphin, son mari, à la meilleure enseigne. Sa Majesté François Ier l'aime aussi, et elle est aussi grandement aimée de toute la cour et de tous les peuples, tellement qu'à ce que je crois, il ne se trouverait personne qui ne se laissât tirer du sang pour lui faire avoir un fils. » Ce fut, en effet, longtemps pour elle une cause de faiblesse. Après dix ans de mariage, elle mit au monde son premier enfant. C'était un fils.

Reine de France, suivant partout son mari, ne demandant qu'à lui plaire et se contraignant même à honorer la favorite, tenant superbement sa cour, la mort de Henri II, le 10 juillet 1559, la fit reine.

Le pouvoir avait été délégué au duc de Guise et au cardinal de Lorraine; mais Catherine s'installa au Louvre, auprès de François II. La situation du royaume n'était pas brillante. Henri II avait commencé la poursuite des réformés; les Guises ne semblaient pas vouloir arrêter la persécution. Mais le bruit courait que Catherine n'était pas ennemie de la « religion »; et les protestants s'adressèrent directement à elle. Elle leur répondit « avec assez de bonté »; mais elle entendait rester juge du mode et de l'heure de son intervention. Ils insistèrent à l'excès. Ils lui parlèrent comme si elle trahissait une cause qui fût la sienne. Un premier malentendu se produisit.

Pourtant, la crainte d'une guerre civile l'émouvait, et les ministres de son fils lui paraissaient trop violents. Elle chercha à renouer avec les réformés, et elle entreprit de rompre la coalition des huguenots d'Etat et des huguenots de religion. On peut dire, d'ailleurs, que ce fut toujours là sa politique et, par là, elle prend une importance telle que quelques grands seigneurs vont jusqu'à la solliciter de prendre en main le pouvoir. Mais, bientôt, les excès des protestants la rapprochent de nouveau des Guises. Cependant, quand François II meurt, elle voudrait inaugurer l'avènement de Charles IX ou, plutôt, son propre avènement; car c'est véritablement Catherine qui va régner pendant quatre ans.

Elle était disposée aux concessions et comptait sur son habileté pour satisfaire à la fois catholiques et protestants; mais aux premiers essais de tolérance les catholiques répondaient par des menaces et des agressions. Elle s'obstina, pourtant, dans sa politique, mettant son orgueil à tenir tête aux Guises et à l'Espagne et ne voulant, à aucun prix, paraître « gouvernée ». Elle alla jusqu'à s'informer auprès des réformés des forces militaires qu'ils pouvaient mettre à sa disposition, et elle sembla ainsi, en surexcitant les craintes de la majorité catholique, encourager les protestants à s'armer. Les troubles, au lieu de s'apaiser, augmentèrent. C'est en vain que la reine réunit théologiens et ministres pour établir un programme minimum. Comme elle était installée avec son fils à Fontainebleau, Guise et Antoine de Bourbon, accompagnés de mille cavaliers, vinrent l'enlever, ainsi que Charles IX, et les ramenèrent de force à Paris. Elle se résigna et prit la direction du mouvement catholique. A vrai dire, elle agissait toujours par dégoût des persécutions, plus que par sympathie pour les doctrines nouvelles. Mais la lutte reprit plus violente. La reine renonça aux complaisances envers les révoltés, mais elle continua à pratiquer, chaque fois qu'elle en aura l'occasion, ses principes de modération et de tolérance.

A Paris, même, qui était le foyer du fanatisme, elle tenta un premier essai de réconciliation. Le chancelier de L'Hopital est l'un de ses conseillers; mais, contrairement à la légende, tout ce qu'il y a de bien dans son administration ne vient pas de L'Hopital. Il est facile de voir, par ses lettres, qu'elle agissait d'elle-même et par elle-même. Très active, elle s'intéressait aux moindres détails, comme aux grandes affaires, et les soucis du pouvoir ne la détournent

pas des divertissements. Les fêtes font partie de son programme de gouvernement.

Les voyages aussi. Elle entreprend de montrer le jeune roi aux peuples de son royaume. Tour à tour, le Nord et le Midi les reçoivent. Une entrevue a lieu à Bayonne avec les Espagnols; mais les protestants voient là, à tort, d'ailleurs, un accord de Catherine avec la cour d'Espagne. A Pamiers, ils attaquent les couvents et massacrent des moines. L'année suivante, en 1567, Condé essaye d'enlever la cour, en villégiature au château de Monceaux.

De nouveau, ce fut la guerre civile. Mais, aussitôt, qu'elle put négocier, Catherine le fit. Elle gardait, pourtant, de l'amertume et ne pardonnait pas aux protestants de la traiter en ennemie, après ce qu'elle avait fait pour eux.

Le changement est complet dans ses dispositions. Elle enregistre la faillite de la politique de tolérance. Elle ne voit plus qu'une politique possible, la politique d'extermination. Elle cherche le moyen de se défaire des chefs rebelles, et Coligny, qui commande, depuis la mort de Condé, les forces protestantes, est celui qu'elle poursuit avec le plus d'acharnement. Pourtant, en février 1570, elle offre aux protestants une paix qui ne sera signée que quelques mois plus tard. Mais, à chaque instant, elle trouve devant elle Coligny, qui désobéit à ses ordres. Elle est obligée de le désavouer, lorsqu'il pousse à l'invasion des Flandres et à la rupture avec l'Espagne. Mais il s'entêta et poursuivit ses levées ouvertement. Elle essaya de le faire assassiner. Il fut blessé seulement. Pour se sauver elle-même, et avec elle la paix publique, elle décida le massacre des protestants. Ce fut la Saint-Bathélemy. Elle ne devait jamais en montrer ni regret, ni remords, et, pourtant, elle ne retira aucun profit immédiat de son acte. Les protestants relevèrent la tête; les catholiques se divisèrent, et le roi d'Espagne refusa de donner une infante en mariage au duc d'Anjou.

Dans cette absence de regrets et de remords, il faut voir une certaine inconscience. Elle ne manquait pas, pourtant, de superstition et, si bien des contes que l'on a faits sur elle sont inexacts, elle aimait, du moins, l'astrologie. Il y avait un mélange singulier, en elle, des influences françaises et italiennes. Ses paroles étaient douces, et elle se possédait toujours. Pourtant, elle n'était jamais en repos, et elle ne laissait ses travaux administratifs que pour se livrer à des ouvrages de dames. Vertueuse, quoi qu'on ait dit, les plaisirs de la table suffisaient à sa sensualité. On retrouve son origine italienne dans

compter, consciente, pourtant, des dépenses excessives que l'Etat avait à supporter.

A la mort de Charles IX, Catherine put craindre une éclipse de son autorité. Henri III était susceptible. Mais elle procéda avec ménagement et, bientôt, pensa pouvoir réaliser sa grande politique, c'est-à-dire abattre le parti protestant, ruiner les



Catherine de Médicis, en 1561. (Bibliothèque nationale.)

Politiques, faire la royauté forte et obéie. Mais Henri III, s'il manque de la volonté, de l'application indispensables, s'il laisse la charge et le souci des affaires à sa mère, intervient parfois par à-coups, sous la pression d'un entourage louche. Il se conduit en chef de parti, et la désaffection publique s'accroît. Les libelles se multiplient.

Et, pourtant, l'union du royaume paraissait indispensable à ce moment, les menaces étrangères se



Une porte du Louvre, le jour de la Saint-Barthélemy. — Tableau de Debat-Ponsan (1880).

le goût qu'elle avait pour les *combinazioni*, comme dans ses goûts littéraires et artistiques, dans sa passion pour les fêtes et pour le luxe. Mais, aimant le théâtre, elle voulait qu'il fût moral, et les fêtes ne lui plaisaient que si la décence y régnait. Plus artiste que lettrée, elle excellait dans la mise en scène, et l'architecture était l'art qui l'intéressait le plus. D'ailleurs éclectique, elle employait indifféremment des architectes français ou italiens, et elle dépensait sans

précisant. Catherine partit pour le midi de la France, afin d'essayer de réaliser cette union. Mais, tout en négociant, à Nérac, avec Henri de Bourbon, elle continua à diriger les grandes affaires du royaume et les relations avec les puissances étrangères. Le succès ne répondit pas à ses efforts, et les différends furent assoupis, plutôt que réglés. Son activité ne diminue pas. Elle ne déteste pas de mêler les jeux de l'amour et de la politique, et elle recherche des

combinaisons matrimoniales, qui donneraient satisfaction à tous. Elle veut intervenir au Portugal et, tout en se maintenant aux Pays-Bas, s'établir aux Açores; mais elle prend trop souvent ses espoirs pour des réalités et, en définitive, le bénéfice des entreprises continentales et maritimes fut nul, et le trésor fut épuisé.

La mort du duc d'Anjou posa la question de la succession au trône. La loi salique désignait le roi de Navarre, mais il était protestant.

Catherine chercha encore des apaisements. Elle négocia. Aucune fatigue ne lui coûtait, quand il s'agissait de défendre les intérêts de son fils. Mais la mort vint la surprendre le 5 janvier 1589, avant qu'elle eût réussi.

On ne peut détacher de sa mémoire le souvenir de la Saint-Barthélemy, mais on aurait tort de ne regarder sa vie qu'à la lumière de son crime.

On la représente communément comme attachée uniquement à son intérêt, indifférente au bien et au mal, sans religion ni scrupules. Au vrai, elle fut ambitieuse, mais elle avait des qualités d'homme d'Etat. D'une prodigieuse activité, son esprit était plein de ressources, mais elle avait plus d'ambition que de volonté et plus d'élan que de force. Ce qui lui manqua, ce fut un système. Elle fut trop préoccupée de l'intérêt des siens ou de son propre intérêt pour suivre une politique vraiment nationale. — JACQUES BOMPARD.

Clairin (*Georges*-Jules-Victor), peintre français, né à Paris le 11 septembre 1843, et mort à Belle-Ile-en-Mer le 2 septembre 1919. Elève de Picot, puis de l'excellent peintre militaire Pils, il suivit d'abord l'exemple de ce maître et débuta au Salon de 1866, avec une *Charrette de blessés*. Il fit ensuite un voyage au Maroc avec son camarade d'école Henri Regnault et prit, au contact de ce dernier, le goût de la couleur vive. En 1866, il avait exposé *un Episode de 1813;* en 1869, *les Volontaires de la Liberté à Madrid;* en 1873, il se classa comme portraitiste, avec une effigie de *Sarah Bernhardt*. L'année suivante, il mit en œuvre ses souvenirs de voyage avec *le Conteur arabe à Tanger*, et il termina la décoration de l'escalier de l'Opéra, commencée par Isidore Pils.

Dès lors, les toiles se succèdent sans interruption pendant une carrière qui durera plus de cinquante ans. Ce sont : *le Massacre des Abencérages à Grenade* et *un Conteur arabe à Tanger* (1874); *le Fils du Christ* (1878); *Brûleuse de varech à la pointe du Raz*, et *Froufrou*, qui vaut, en 1882, une troisième médaille à l'auteur; *les Maures en Espagne* (1885), qui lui font décerner une seconde médaille; *les Funérailles de Victor Hugo* (1887); *Philippe IV et l'Infante entrant dans la cathédrale de Burgos*, et *Mounet-Sully dans le rôle d'Hamlet* (1888). En 1889, il décore le théâtre de Tours et fait mettre en place le plafond du buffet de l'Opéra. Il exposa ensuite *l'Armée française dans l'église Saint-Marc à Venise* (1890); *Fantasia au Maroc* (1894); *un Carnaval à Venise*, etc. Entre temps, il peint le plafond de l'Eden-Théâtre et exécute des décorations pour la Sorbonne, pour l'Hôtel de Ville de Paris, pour l'escalier de l'Opéra, pour le Casino de Monte-Carlo.



Georges Clairin. (Phot. Manuel.)

En 1896, Clairin part pour l'Egypte, où il fait de nombreuses études à Karnak, Louqsor, Thèbes, Philée, mais il est arrêté dans son voyage par la maladie. Il rapporte, néanmoins, de nombreux tableaux, qu'il expose en 1897 : *une Entrée du temple de Louqsor pendant l'inondation; Soldats français aux ruines du temple de Karnak*, etc., et, la même année, il est nommé officier de la Légion d'honneur.

Il continue à exposer chaque année au Salon des Artistes français, aux Aquarellistes, au Cercle de l'Union artistique, des sujets toujours variés, pleins d'imagination, inspirés par ses souvenirs de voyage ou par les séjours qu'il fait en Bretagne, au Pouldu. Parmi ses œuvres, il faut citer encore le plafond du théâtre d'Epernay et la décoration de l'hôpital Broca. Ces grandes compositions décoratives ne lui font pas négliger les travaux plus intimes; il multiplie les portraits, les études de femmes et se distrait volontiers en ornant un éventail de quelque charmante fantaisie. Georges Clairin, peintre doué de la plus grande facilité, a été un travailleur infatigable; si l'on peut lui reprocher quelque sécheresse dans les attitudes et les mouvements et, parfois aussi, un défaut d'harmonie dans la distribution de la lumière et des ombres, son œuvre, nombreuse et variée, plaira par l'agrément de la composition et de la couleur et par l'élégance de l'exécution. — PH. MERCIER.

Crise hémoclasique. Méd. On nomme ainsi la crise vasculo-sanguine, déterminée par la pénétration brusque, dans l'organisme, de corps étrangers, surtout colloïdes, d'où le nom de *colloïdoclasie*, donné aussi à ce phénomène (F. Widal).

On a signalé, depuis longtemps, l'apparition de troubles consécutifs à l'ingestion, chez certaines personnes, de certains aliments : blanc d'œuf, crustacés, moules, fraises, etc., troubles caractérisés par de l'urticaire, de la dyspnée, des vomissements, de la diarrhée, parfois un état syncopal. Des troubles de même genre se sont également montrés au cours de lésions intestinales. La découverte de l'*anaphylaxie* (v. ce mot) par Ch. Richet et Portier a fait supposer que ces phénomènes sont imputables à une sensibilisation de l'organisme par la pénétration, dans le milieu intérieur, d'albumines hétérogènes alimentaires; mais c'est à F. Widal, Abrami et Brissaud que l'on doit la démonstration du fait que les phénomènes mentionnés ci-dessus sont précédés de modifications vasculo-sanguines, inaperçues du patient et auxquelles ils ont donné le nom de *crise hémoclasique*.

En quoi consiste cette crise? Son syndrome est extrêmement complexe; en voici les principaux termes : diminution de la pression vasculaire, diminution du nombre des leucocytes avec inversion de la formule leucocytaire, les lymphocytes devenant plus nombreux que les polynucléaires, raréfaction des hématoblastes et aussi des globules rouges, modification de la coagulabilité du sang, aspect rutilant du sang veineux, variations brusques de l'indice réfractométrique du sérum, etc.

Ces altérations sont de courte durée, quelques heures à peine; ensuite, survient une réparation réactionnelle, qui s'exprime par les relèvements de la tension sanguine, la multiplication du nombre des leucocytes, dont le pouvoir phagocytaire est augmenté, une légère hyperglobulie, le retour à la coagulabilité normale, etc., de telle sorte qu'après cette crise, les propriétés défensives du sang se trouvent accrues. En même temps, mais secondairement, apparaissent les troubles d'origine nerveuse : frissons, fièvre, dyspnée, lipothymie, vomissements et diarrhée, urticaire, herpès, sueurs, etc. Enfin, au bout de vingt-quatre heures, en général, tout rentre définitivement dans l'ordre.



Soldats français aux ruines du temple de Karnak (Egypte), en 1798. — Tableau de Georges Clairin (1897).



L'armée française dans l'église Saint-Marc, à Venise, en 1797. — Tableau de Georges Clairin (1890).

Ainsi donc, deux séries de phénomènes, liées l'une à l'autre : d'abord la crise hémoclasique, dont le malade ne se rend pas compte, puis la crise nerveuse, qualifiée, quand il s'agit d'anaphylaxie, de *choc anaphylactique*, que le patient ressent péniblement et que, par suite, le médecin est presque le seul à connaître. Cependant, on peut dire que celle-ci est la conséquence de celle-là, puisqu'elle est toujours précédée par la crise vasculo-sanguine, les quelques cas où cette crise initiale n'a pu être décelée devant être, sans doute, attribués à une insuffisance dans l'investigation.

Il faut chercher, maintenant, quelle est la signification de la crise hémoclasique. Comme on l'a vu, elle a été d'abord rattachée à l'anaphylaxie et considérée comme la manifestation du choc toxique produit, dans un organisme sensibilisé, par une introduction seconde du corps sensibilisant, de l'antigène. Mais cette interprétation n'est plus admissible, car les recherches et les observations de ces derniers temps ont montré que l'organisme n'a aucunement besoin d'être sensibilisé pour réagir et que tout corps étranger, introduit par une voie quelconque, dans le milieu intérieur, est capable de déclencher la crise. En effet, administrés par la voie hypodermique, intramusculaire, intrarachidienne et, surtout, on le comprend, intraveineuse, la peptone, le blanc d'œuf, le lait, les extraits d'organes, les diastases, les vaccins, les toxines bactériennes, les émulsions de bacilles morts, les sérums et les autosérums, le sang, les métaux colloïdaux, etc., déterminent une crise hémoclasique et nerveuse plus ou moins violente, suivant la quantité, la vitesse et la voie d'introduction. Bien plus, la résorption des produits de cytolyse, dans les plaies contuses, peut, ainsi que l'ont montré Quénu et Delbet, entraîner des accidents du même ordre. Enfin, les cristalloïdes eux-mêmes, injectés dans les veines, le carbonate de soude, l'antipyrine, l'arséno-benzol, le sucre, des poudres inertes, le talc, le plâtre, déclenchent les mêmes réactions. Il ne s'agit donc pas, comme on le croyait autrefois, d'un phénomène spécifique, mais d'un phénomène banal de défense, toujours le même, et destiné à protéger l'organisme contre la pénétration des corps étrangers, quels qu'ils soient. Si le trouble que cette pénétration détermine se traduit par la crise, celle-ci, à son tour, provoque la réaction compensatrice, humorale et leucocytaire dont il a été parlé, et qui aboutit à la fixation et à la destruction du corps étranger, au moins dans la grande majorité des cas. Or, considérons que, dans beaucoup d'infections aiguës, dans l'accès fébrile de paludisme, notamment, suivant Abrami et Sénevet, la période d'incubation répond à cette crise hémoclasique, dont la seconde phase, la crise nerveuse, avec ses grands symptômes : frissons, fièvre, malaises divers, érythèmes, etc., vient, seule, extérioriser la maladie. A ce moment, le cycle est accompli. L'organisme a fourni sa réaction de défense; elle peut, ou non, suffire, et la maladie, en conséquence, évoluer, ou non, vers la guérison. Mais, si la maladie est grave, si les défenses naturelles semblent insuffisantes ou menacées, n'y a-t-il pas un intérêt primordial à les réveiller et à les renforcer? Et comment? En provoquant, par l'introduction d'un corps étranger quelconque dans l'organisme : peptone, sucres, sérum, métaux colloïdaux, une nouvelle crise hémoclasique, qui, à son tour, provoquera une nouvelle réaction diaphylactique, par formation d'opsonines et multiplication des phagocytes. Telle est la portée qu'il faut désormais reconnaître aux injections (surtout intraveineuses) de colloïdes dans les infections; telle est aussi la signification de la crise hémoclasique, qui, entraînant nécessairement (à moins que les défenses ne soient totalement abolies) un sursaut de diaphylaxie, contribue à rendre plus efficace la lutte contre le microbe dont le patient est, par ailleurs, la victime. Mais, comme il s'agit là d'une diaphylaxie banale et toujours identique à elle-même, on comprend que des corps étrangers ou des colloïdes différents puissent agir de la même manière dans une même maladie et comme un même colloïde dans des maladies différentes.

Dans la série des procédés que l'organisme met en jeu pour maintenir l'intégrité de sa composition et de sa structure, la crise hémoclasique est le phénomène initial, provocateur, d'ordre physique, c'est le déclenchement d'un conflit de colloïdes, et voilà pourquoi il n'a pas de spécificité; il s'oppose ainsi à l'intoxication, qui est strictement spécifique, au contraire, parce que d'ordre chimique. De là l'importance de plus en plus grande que l'étude et l'utilisation thérapeutique de la crise hémoclasique sont appelées à prendre dans la médecine contemporaine. — Dr J. Laumonier.

Dupuy (Jean), publiciste et homme politique français, né à Saint-Palais (Gironde) le 1er octobre 1844. — Il est mort à Paris le 31 décembre 1919. Jean Dupuy avait étudié le droit à la Faculté de Paris. En 1870, nommé sous-préfet par le gouvernement de

la Défense nationale, il n'avait pu quitter la capitale investie. Il renonça à l'administration pour diriger vers d'autres buts son activité. Il acheta d'abord, en 1872, et conserva jusqu'en 1882, une étude d'huissier près le tribunal civil de la Seine. Mais, déjà, il était attiré par la presse. Il avait fait, à l'École de droit, la connaissance de Piégu, aux mains de qui était passé, en 1878, le *Petit Parisien*, de jeune fondation, et il avait continué avec lui des relations fort amicales. Il s'intéressa à l'organe de son ami et présida, en 1879, le conseil de surveillance de ce journal. En même temps, il s'occupait du *Siècle*, dont il devint directeur en 1886. Deux ans plus tard, il quittait la direction du *Siècle* pour assumer celle du *Petit Parisien*, devenue vacante par la mort de Piégu. Et, sous son impulsion intelligente et hardie, le *Petit Parisien*, alors encore d'un tirage modeste, prendra, par étapes successives, l'extension que l'on sait.

Le 4 janvier 1891, Jean Dupuy pose sa candidature aux élections sénatoriales, dans les Hautes-Pyrénées. Il est élu, le premier des deux représentants du département. Il sera constamment réélu.

Il s'inscrit à la gauche républicaine, puis, à partir de 1901, à l'Union républicaine, qu'il présidera de 1906 à 1908. Tout de suite, il force l'estime de ses collègues par des qualités qui devaient être les dominantes de toute sa vie : un jugement rapide et sûr, une grande puissance de travail au service d'un esprit lucide, méthodique, précis. Ses interventions, peu nombreuses, mais bien étudiées, sont écoutées avec attention. On lui ouvre les portes des grandes commissions de la marine et des finances, on le charge de rapporter divers projets ou propositions de loi, relatifs, notamment, à la législation de l'Algérie et à l'instruction préalable en matière de crimes et délits.

Comme il est grand propriétaire foncier et viticulteur, et familiarisé avec les problèmes agricoles, la commission des finances lui confie, en 1897 et les deux années suivantes, l'examen du budget de l'agriculture. Et, le 22 juin 1899, Waldeck-Rousseau le choisit pour diriger ce département.

Dès son arrivée rue de Varenne, Jean Dupuy procède à l'organisation des caisses régionales de crédit agricole, qui viennent d'être instituées. Il crée, par un décret en date du 25 avril 1901, un *Office de renseignements agricoles*, service à la fois d'informations, d'études et de vulgarisation, destiné à mettre en relations plus étroites l'administration avec les populations rurales et pourvu, depuis 1902, d'un *Bulletin mensuel*. D'un autre côté, le ministre s'efforce de développer l'usage de l'alcool industriel. Dans l'ordre législatif, il fait adopter la loi du 19 avril 1901, relative à la réparation des dommages causés aux récoltes par le gibier, et la loi du 4 février 1902, portant modification du régime des admissions temporaires du froment. Il présente, en outre, divers projets visant l'encouragement à la culture du lin et du chanvre, la réorganisation de l'enseignement départemental et communal de l'agriculture, l'exercice de la médecine vétérinaire, l'assainissement de la côte orientale de la Corse, enfin la création de chambres d'agriculture élues, mesure réclamée depuis longtemps et qui devait attendre, pour être réalisée, la loi du 25 octobre 1919.

Démissionnaire, avec Waldeck-Rousseau, le 3 juin 1902, Jean Dupuy est de nouveau sollicité, à la chute du ministère Combes, en janvier 1905, de reprendre place au conseil, dans le cabinet formé par Rouvier. Mais des convenances de groupes l'amènent à se retirer de la combinaison. Au Sénat, il dépose, en 1906, avec Pédebidou et Emmanuel Arène, une proposition tendant à modifier la loi de séparation, en vue d'une répartition plus équitable entre les communes des sommes rendues disponibles chaque année par la suppression progressive du budget des cultes. Il est président ou rapporteur de la plupart des commissions chargées d'examiner les projets agricoles. La commission des finances lui donne à rapporter le budget de l'agriculture pour les années 1907 et 1908 et, en juillet 1909, le nomme vice-président.

Le 24 du même mois, Briand, président du conseil pour la première fois, lui offre le portefeuille du commerce. Il échoit au nouveau ministre de veiller sur la participation de la France aux Expositions internationales de Buenos-Ayres, Turin, Rome. Il propose au Parlement la solution de diverses questions douanières et, notamment, fait sanctionner un accord avec les États-Unis, dans lequel, selon les paroles du président de la commission des douanes à la Chambre, il a su « avec calme, méthode, clairvoyance, habileté, énergie, défendre les intérêts de la France ». Deux jours avant la démission du cabinet, qui a lieu le 27 février 1911, il obtient le vote d'un projet, longuement discuté, portant encouragement, au moyen de primes, aux grandes pêches maritimes.

Le 14 janvier 1912, Jean Dupuy revient au pouvoir dans le cabinet Poincaré, comme ministre des travaux publics. Il y reste, avec Briand, jusqu'au 18 mars 1913. Parmi les projets qu'il présente et fait adopter, citons : l'établissement d'un nouveau câble télégraphique entre Marseille et Alger, le classement de la route des Alpes, l'amélioration et l'extension du port de Nantes, l'approbation des conventions passées avec la Compagnie transatlantique pour l'exploitation du service maritime postal entre Le Havre et New-York, ainsi que diverses conventions avec les Compagnies de chemins de fer.

Le 17 juin 1913, il est élu vice-président du Sénat. Il sera réélu à cette haute fonction pour l'année 1914.

En décembre 1913, après la démission de Barthou, qui avait succédé à Briand, il est chargé par Poincaré de constituer le ministère. Il échoua, devant l'opposition des radicaux-socialistes. Le 9 juin 1914, il est ministre des travaux publics dans le cabinet Ribot, mais celui-ci tombe trois jours plus tard, à son premier contact avec la Chambre. Survient la guerre. Jean Dupuy entre, en 1915, dans la commission des affaires extérieures du Sénat et, du 12 septembre au 16 novembre 1917, il devient, dans le cabinet Painlevé, ministre d'État et membre du Comité de guerre.


Jean Dupuy. (Phot. Manuel.)

A côté du Parlement et en raison même de son action politique, Jean Dupuy était membre du conseil supérieur de l'agriculture et de diverses commissions consultatives et vice-président de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture.

Il avait abandonné, lors de son arrivée au ministère de l'agriculture, la direction effective du *Petit Parisien*. Il la reprit en 1902 et la conserva jusqu'à sa mort, avec les seules interruptions nécessitées par ses passages au gouvernement. Dans les mêmes conditions — et sans être jamais remplacé durant ces périodes d'éloignement forcé — il a présidé depuis 1897, succédant à Adrien Hébrard, le Syndicat de la presse parisienne, qui groupe les directeurs des journaux politiques de Paris, et le Comité général des associations de la presse française, chargé de représenter l'ensemble des grandes associations de presse auprès des pouvoirs publics. A la tête de ces deux organismes, son action fut considérable, et elle fut bienfaisante. Ceux qui, dans cette tâche, furent ses collaborateurs ont proclamé les généreuses initiatives qu'il prit, au cours de ces cinq années de misères tragiques ; car « sous des dehors un peu brusques, il dissimulait une infinie bonté ».

Une de ses dernières interventions à la tribune de la haute Assemblée fut pour souligner, comme président du comité général de la presse française, le rôle, pendant la guerre, de cette presse, « organe essentiel, dit-il, de la Défense nationale ».

C'est son fils, Paul Dupuy, qui lui a succédé au Sénat. Son autre fils, Pierre Dupuy, est député de la Gironde. — Gustave HIRSCHFELD.

fatigue n. f. — ENCYCL. La fatigue est un phénomène qui s'observe chez les animaux possédant un milieu intérieur clos. On ne la rencontre pas chez les végétaux, sauf exception (on peut fatiguer expérimentalement la *mimosa pudica*), ni chez les protozoaires à l'état libre, car le rajeunissement caryogamique des infusoires ne semble pas être préparé par une modification comparable à celle qui résulte de la fatigue. Cependant, on peut la provoquer chez les monoplastides vivants en un milieu limité et chez les bactéries et les levures en culture. Dans ces conditions, il arrive, en effet, un moment où la vitalité s'atténue et les proliférations s'arrêtent ; mais si, par un procédé quelconque, on renouvelle le milieu, aussitôt la vitalité reprend et les proliférations recommencent. Comme l'expérience l'a montré, cet arrêt des manifestations vitales est dû non à l'épuisement des matériaux nutritifs, mais à l'accumulation des déchets de fonctionnement. Arrivés à un certain degré de concentration dans le milieu, ces déchets sont donc capables d'inhiber l'irritabilité et l'excitabilité de la matière vivante, et c'est pourquoi on leur donne le nom de *ponogènes* (du gr. πονος, fatigue). La fatigue, ou inhibition fonctionnelle par accumulation des déchets, n'existe pas chez les monoplastides libres, parce qu'ils vivent dans un milieu pratiquement illimité et où, par conséquent, leurs déchets ne peuvent pas atteindre le degré de concentration nécessaire.

Chez les animaux, les vertébrés, l'homme, l'organisme est un sac clos, dans lequel circule un milieu intérieur — lymphe et sang — qui baigne toutes les cellules et qui, se renouvelant incessamment par l'apport alimentaire et par l'émonction, peut être considéré comme illimité. Au point de vue qui nous occupe, le rôle de cette émonction est évidemment capital, car c'est de son rendement que dépend l'élimination suffisante, ou non, des déchets ponogènes. Or, chez les animaux supérieurs, la sélection et l'hérédité ont réglé ce rendement de manière que la coordination et la corrélation des parties ou des organes soient maintenues ; autrement dit, que les diverses fonctions s'équilibrent entre elles et qu'aucune ne puisse prendre un développement exagéré. (W. Roux). Il s'ensuit que le débit de l'émonction est légèrement inférieur à la production moyenne des déchets et qu'ainsi, au bout d'un certain temps, il y a accumulation des ponogènes (fatigue générale). L'organisme, forcé au repos, ralentit son activité et produit moins de déchets ; comme l'élimination de ceux-ci continue pendant le repos, le taux des ponogènes diminue peu à peu dans le milieu, et la fatigue disparaît.

Deux circonstances déterminent la fatigue générale : un fonctionnement normal prolongé, un fonctionnement intense et court. Dans le premier cas, on a le sommeil, qui est périodique, dans son opposition et sa durée ; dans le second, on a ce qu'on appelle proprement la « fatigue », et qui est la conséquence d'une ou de plusieurs fatigues *locales*.

Examinons un muscle, par exemple, qui travaille d'une façon exagérée ; travaillant davantage, il produit une plus grande quantité de déchets. Ceux-ci sont d'abord éliminés dans le milieu intérieur de l'organe, c'est-à-dire dans la lymphe intercellulaire. Mais le passage des déchets de la lymphe dans le sang des capillaires ne se fait qu'avec une vitesse déterminée. Si, par suite, au cours de l'unité de temps, tous ces déchets ne peuvent pas être rejetés dans le sang, ils s'accumulent dans la lymphe et produisent la fatigue de l'organe (fatigue locale), qui le condamne obligatoirement au repos. Toutefois, le seuil de la fatigue est variable. Expérimentalement, un muscle fatigué peut encore fonctionner quand on augmente la puissance de l'excitation, bien qu'il y ait forcément une limite où le muscle cesse de réagir. De même, chez l'animal vivant, chez l'homme, quand le muscle se fatigue, il faut, pour le faire agir, que la volonté intervienne de plus en plus énergiquement (Ioteyko Henri, Griesbach). C'est seulement à partir du moment où apparaît le *sentiment de fatigue*, qui traduit l'atteinte portée au système nerveux central, que l'impulsion s'épuise et que l'organe s'immobilise.

Comme on le comprend, cette fatigue locale est à la source de toute fatigue générale et, suivant son intensité, elle contribue à hâter cette dernière. Aussi Mme Ioteyko insiste-t-elle sur le fait que la fatigue est toujours d'origine périphérique (locale). Ce qui a été dit du muscle s'applique, d'ailleurs, à tous les autres organes ; aux glandes, notamment, et même au système nerveux. Celui-ci, cependant, paraît le moins fatigable de tous nos tissus (Ioteyko) et semble le dernier à être atteint par la fatigue, au moins dans ses manifestations conscientes et volontaires, ce qui explique, d'une part, que la volonté puisse un certain temps réagir contre la fatigue et, de l'autre, que notre cerveau puisse conserver, dans le sommeil, une certaine activité (rêves).

Il y a, dans la fatigue, plusieurs degrés d'importance très différente. Tissié en reconnaît quatre :

1° La *lassitude*. Elle est le résultat normal du travail physiologique et demande le repos avant que soit réellement atteint le seuil de la fatigue. C'est par elle que l'on peut arriver à l'*entraînement* (la « forme ») qui recule progressivement le seuil de la fatigue et permet, par conséquent, de fournir, sans malaise, un travail supérieur à la normale.

2° L'*épuisement*. Ici, le seuil de la fatigue est déjà dépassé, et l'inhibition est générale, avec parésie fonctionnelle, relâchement musculaire, tachycardie par abaissement de la pression artérielle. Le repos ordinaire ne suffit plus, il faut le prolonger.

3° Le *surmenage*. Il est la conséquence d'un épuisement répété. A côté de l'inhibition simple, apparaissent la destruction tissulaire et, par suite, les phénomènes douloureux qui expriment l'irritation profonde du système nerveux, d'où les maux de tête, l'insomnie, l'anorexie, la bradycardie par hypertension (pas toujours) et les différents états dits *neurasthéniques*. L'origine du surmenage peut être musculaire, viscérale ou nerveuse. Cette dernière, sans être toujours seule à agir, paraît, du moins, dominer dans le surmenage scolaire des enfants et des adolescents. Chez les sportifs, le surmenage musculaire tient une place importante, mais non exclusive. Enfin, on a eu pendant la guerre des exemples de surmenage, provoqués bien moins par les efforts physiques que par l'intensité des émotions.

4° Le *forçage*. Il s'agit d'une fatigue poussée véritablement à l'extrême et entraînant des accidents très graves, parfois mortels, par inhibition cardiaque. Le plus souvent, on a affaire à des phénomènes qui revêtent l'allure d'une intoxication profonde, avec désordres viscéraux et troubles psychiques allant jusqu'à la dissociation du « moi ».

Ces différents degrés de la fatigue mériteraient d'être étudiés avec plus de détails, car ils représentent la cause d'un grand nombre de maladies dont

souffrent de plus en plus souvent les contemporains, et la connaissance, aujourd'hui suffisante de cette cause, met à notre portée les moyens de la combattre. Ce qui vient d'être dit permet déjà de comprendre le mécanisme général par lequel elle agit, et c'est sur ces notions qu'il faudra se baser pour interpréter aussi bien l'entraînement que le surmenage. — Dr J. LAUMONIER.

Galdos (Benito *Perez*), romancier espagnol, né le 10 mai 1845 à Las Palmas (îles Canaries), mort le 4 janvier 1920 à Madrid. Il vint de bonne heure en Espagne, fit à Madrid ses études classiques, puis passa ses examens de droit et se fit inscrire au barreau. Mais il avait peu de goût pour la profession d'avocat et ne l'exerça jamais effectivement. Il se sentit, au contraire, attiré vers le journalisme politique; d'importants journaux madrilènes lui confièrent le service des Cortès. Pendant plusieurs années, il fut l'un des principaux informateurs parlementaires de la capitale. Pendant la révolution de 1868 et la crise constitutionnelle, il assista à mainte séance historique; d'où, peut-être, le goût qui l'entraînera plus tard vers l'histoire nationale.

A partir de 1870, la vocation de l'écrivain l'emporta, décidément, sur celle du journaliste. A cette date, où il écrit son premier roman, *Fontaine d'Or*, la littérature espagnole traverse une période de décadence. Elle est submergée sous une vague de romantisme qui a fait disparaître du roman, au profit d'imaginations bizarres, de l'étude de monstruosités psychologiques ou de fades berquinades, le goût de l'observation.

Perez Galdos se propose de faire tout autre chose, et mieux. Il a défini lui-même la conception très nette qu'il s'est faite du roman. Celui-ci, dit-il, est l'image de la vie. L'art consiste à reproduire les caractères humains, « les passions et les faiblesses, la grandeur et la petitesse, les âmes et la matière, la demeure, signe et centre de la famille, le vêtement, manifestation extérieure et dernière de la personnalité, et cela sans oublier qu'il faut tenir la balance égale entre l'exactitude et la beauté de la reproduction ». Donc, ni embellissement systématique de la vie au profit d'un système social ou religieux, ni, non plus, dans un but de polémique littéraire ou philosophique, la préoccupation de ne peindre que les laideurs. Comme son compatriote Murillo, Perez Galdos trouve avec raison dans tous les aspects de la vie, même les plus humbles, même les plus difformes, matière à une représentation esthétique. Mais, si créer du beau reste la raison d'être du romancier, il doit, pour se maintenir dans son rôle d'historien et d'éducateur, être exact et complet. Car le roman est de l'histoire; — mieux, comme disait Balzac, de l'« histoire naturelle ». Et le nom du romancier français évoque le nom de celui qui fut pour Perez Galdos le grand maître, celui dont il a su presque toujours appliquer la rigoureuse méthode d'observation scientifique et d'impartialité. Pour de bons juges, espagnols et français, c'est, en effet, l'œuvre balzacienne qu'évoque celle de Perez Galdos.

A partir de 1873 et après avoir publié un deuxième roman, *el Audaz*, il se lance dans une voie toute nouvelle en Espagne : le roman historique, et se consacre tout entier à une histoire de l'Espagne moderne, sous la forme de ces épisodes nationaux qui doivent évoquer, pour ses compatriotes, les gloires et les douleurs de l'Espagne moderne, de Trafalgar à la guerre carliste. *La cour de Charles IV*, *Saragosse*, *Bailen*, puis une vingtaine de volumes se rapportant aux guerres carlistes sont des œuvres où le roman est un prétexte à de longues évocations historiques et où l'histoire est traitée suivant de fort modernes méthodes d'exactitude documentaire. On ne saurait comparer cette œuvre à celle de Dumas père. Elle a moins de verve débordante, moins de fantaisie. Elle évoque plutôt celle d'Erckman-Chatrian (avec plus de profondeur) et, parfois, le Balzac des *Chouans*.

Avec ses épisodes nationaux, tout vibrants d'esprit patriotique et dont « la vie, l'abondance et la variété firent oublier au public espagnol la prolixité et la recherche trop minutieuse du détail », Galdos atteignit la grande célébrité. Il fut consacré auteur national. Il joua, du reste, un grand rôle d'éducateur. Au peuple si communément ignorant, dit un historien de la littérature espagnole, « il enseigna une histoire ignorée, il inculqua la religion de ses grands hommes. Et il nous apprend à nous-mêmes tout ce qu'il nous importe de savoir sur les constructeurs de l'Espagne au début du XIXe siècle et les héros de ces guerres civiles ».

Après les épisodes nationaux, viennent les *Nouvelles espagnoles contemporaines. Fortunata y Jacinta, el Amigo Manso, Doña Perfecta, Gloria, la Familia de Leon Roch, Misericordia, Torquemada, Nazarin*, sont les plus célèbres. Dans ces romans, encore, où il étudie, tout comme Balzac, la société de son temps: bourgeoisie, aristocratie provinciale, peuple, il est à la fois psychologue subtil et historien encore, non des batailles, mais de la vie journalière, et toujours largement évocateur. Il cherche, d'ailleurs, à montrer cette vie non sous ses aspects les plus bizarres ou les plus pittoresques, mais sous son aspect quotidien, et son observation est d'autant plus frappante. De certains de ses romans surgissent de grandes figures, d'une puissance vraiment balzacienne: tel Torquemada, « étonnante anatomie d'avare »; tel Nazarin, « rival et peut-être modèle du Saint de Fogazzaro ».

Plusieurs caractères distinguent cette deuxième partie de son œuvre. Tout d'abord, des préoccupations politiques, religieuses ou sociales. Perez Galdos fut l'un des grands représentants, rêva d'être l'un des conducteurs et fut, en effet, le conseiller spirituel du parti radical espagnol. A deux reprises, même, il fut député. Une première fois en 1885, une deuxième fois en 1910, et siégea la première fois parmi les républicains, la deuxième parmi les socialistes. La littérature lui sembla donc un utile auxiliaire de la politique. Ses romans de la seconde manière sont des machines de guerre dirigées contre le conservatisme et le cléricalisme, dont le représentant littéraire était alors Pereda. Imprégnés d'un positivisme un peu simpliste, ils ont pour héros des hommes de science, dont le génie rénove le pays. Il a subi ici l'influence de Zola. Cependant, ses romans restent bien nationaux par un humour, une truculence puisés aux pures sources populaires et qui « l'apparentent bien aux maîtres du réalisme castillan ».


Perez Galdos (Phot. Chusseau.)

Les lauriers du romancier ne lui suffisant pas, Galdos, avide de se renouveler, voulut conquérir la gloire théâtrale. Sous l'influence d'un Ibsen, il écrivit une dizaine d'œuvres : *Mariucha, Realidad, Electra, Cassandra*. (Celle-ci qualifiée de « nouvelle parlée en cinq jours ».) Cet essai de roman théâtral ne donna pas le résultat qu'il en attendait, et Perez Galdos ne connut pas, comme dramaturge, ses immenses succès de romancier.

Par ses qualités comme par ses défauts, Perez Galdos fut un des écrivains, un des hommes représentatifs de l'Espagne contemporaine. — LÉON ABENSOUR.

Goyescas (LES), scènes lyriques, en trois actes, de Périquet; traduction de Louis Laloy; musique de Granados (Opéra, 17 décembre 1919).

Représentées en 1915, à New-York, pour la première fois, les *Goyescas* ont reçu à notre Académie nationale de musique un cordial et somptueux accueil. La réputation de Granados, la sympathie qu'il témoignait à la France, dont il avait été l'hôte dans sa jeunesse et où il comptait des amitiés ardentes, le souvenir toujours vivant des concerts qu'il avait donnés à Paris, notamment au printemps de l'année 1914, suffisaient à le justifier. Cette révélation n'a peut-être pas eu la portée d'un rare événement musical, ainsi qu'on l'avait laissé entendre et qu'on était, au demeurant, fondé à l'espérer; mais la mort héroïque de Granados, survenue lors du torpillage du « Sussex », au mois de mars 1916, lui a, du moins, conféré le caractère d'une touchante et solennelle réparation.

Une querelle, née d'une rivalité amoureuse qui met aux prises une comtesse (*Rosario*), une gitane (*Pepa*), un capitaine (*Fernando*) et un torero (*Paquito*), et qui se dénoue dans le sang, tel est le scénario rudimentaire, dépouillé de toute intrigue et de toute subtilité psychologique, l'armature frêle où court, vive, souple, légère, brillante, la musique des *Goyescas*. L'action dramatique, action « directe », plutôt, n'apparaît que comme un prétexte au décor. C'est, en réalité, une suite de tableaux lyriques, qu'il était peut-être superflu de tenter d'assembler logiquement. Les yeux n'ont pas été déçus; les oreilles ont eu, sans doute, le droit de se montrer plus exigeantes.

Les *Goyescas* ou *los Majos enomorados* composent, sous leur forme primitive, un recueil de six pièces pour piano, qui tiennent, dans l'œuvre de Granados, la même place que les quatre cahiers d'*Iberia* dans celui d'Albeniz. Ce sont : *los Requiebros, Coloquio en la reja, el Fandango de Candil, Quejas ó la Maja y el Ruiseñor, el Amor y la Muerte : Balada, Epilogo : Serenata del Espectro*. Elles ont éclipsé les morceaux de bravoure, rançon d'une virtuosité non encore dominée par la pensée et jusqu'à ces *Danses espagnoles*, dont quelques-unes ne laissent pas que d'être savoureuses, en même temps qu'accessibles à la classe moyenne des pianistes et tirent de là une notoriété flatteuse. Aussi bien, Granados n'a-t-il pas été imprégné, comme Albeniz, de la quintessence de notre jeune école. Son inspiration, foncièrement espagnole, d'ailleurs, s'est longtemps souvenue d'avoir rencontré sur le clavier Schumann, Chopin, voire Grieg. Mais cette plasticité rythmique, cette élégance nerveuse et désinvolte, cette ardeur passionnée, cette grâce courtoise et fière, cette verve prime-sautière et jusqu'à cette exubérance qui semble jaillir de l'improvisation n'empruntent plus rien au dehors.

Une telle musique est à Granados vraiment essentielle. Elle est née de ses méditations prolongées auprès des chefs-œuvre de Goya, et l'on conçoit que, comme il advint à Alexandre Georges, avec *les Chansons de Miarka*, il ait eu l'illusion de croire qu'elle était appelée à une destinée plus haute.

La substance en est-elle assez succulente pour former la matière d'un opéra ? On n'oserait l'affirmer. Ce n'est pas que l'invention ni que les idées manquent dans les *Goyescas*. Mais toute œuvre d'art porte en soi une prédestination, une sorte de « grâce d'état » qui la lie et l'asservit à sa forme originelle. Il n'est rien de plus trompeur que certaines pages de Chopin, que certaines mélodies de Fauré — tel son admirable *Clair de lune* — où l'on croit, par delà le piano, entendre l'orchestre le plus composite et qui perdent, en se métamorphosant, le plus pur de leur charme. C'est ainsi que le *Prélude choral et fugue*, de Franck, a pu, récemment, induire en l'erreur d'une fâcheuse transcription un de nos compositeurs les plus éminents. On ressent, au surplus, une impression curieuse en écoutant le dialogue adapté à la musique de « clavier » et qui ondule, par exemple, au gré des caprices de *los Requiebros*. Les vers suivent exactement les lignes flexibles que les doigts du pianiste ont tracées. Quant au célèbre *Fandango de Candil*, il demeure une fête étincelante du rythme, du rythme obstiné, dont la fantaisie vagabonde des variations élude, en se jouant, la tyrannie. Mais — la surprise est inattendue — une orchestration malhabile et pauvre ternit l'éclat du pittoresque, de la pantomime et du décor. A cette musique espagnole il manque l'éblouissant artifice d'une « contrefaçon » qui dépasse en quelque sorte le modèle, de l'*España* de Chabrier, du *Caprice espagnol* de Rimsky-Korsakoff, de la *Rapsodie espagnole* de Ravel, voire de la réaliste *Cataluña* d'Albeniz. Puisque, aussi bien, ce spectacle a ranimé surtout des souvenirs, il suffit qu'elle soit évocatrice, évocatrice des heures confidentielles où Granados la jouait et où le piano, méconnaissable, se transmuait en une âme chantante. — PAUL LOCARD.

Les principaux rôles ont été créés par : Mlles Chenat (*Rosario*) et Lapeyrette (*Pepa*) ; et MM. Laffite (*Fernando*) et Cerdan (*Paquito*) ; le *Fandango* dansé par Mlle Amalia Molina, de Madrid.

Laubeuf (Alfred-*Maxime*), ingénieur français, né à Poissy (Seine-et-Oise) en 1864. Il fit ses premières études au collège Chaptal, à Paris, entra à l'Ecole polytechnique en 1883 et en sortit en 1885, comme élève à l'Ecole du génie maritime. Ingénieur de la marine en 1887, il fut successivement ingénieur en chef de deuxième classe en 1900, puis de première classe en 1905. En 1906, il démissionna pour se consacrer entièrement aux études concernant les navires légers à grande vitesse et la navigation sous-marine.

Laubeuf est surtout connu pour être l'inventeur du type de sous-marin dit « submersible », que la marine française a été la première à construire et qui a été successivement adopté par les marines étrangères.


Maxime Laubeuf. (Phot. Manuel.)

En 1896, la marine française possédait deux sous-marins : le *Gymnote*, qui n'avait aucune valeur militaire et qui était plutôt un bâtiment d'essai, et le *Gustave-Zédé*, qui était loin de donner une complète satisfaction; Lockroy, alors ministre de la marine, ouvrit un concours pour l'élaboration d'un projet de torpilleur sous-marin; le programme, avec raison, était peu précis, de façon à laisser le champ libre aux idées nouvelles.

A la suite du concours, trois des projets présentés étaient retenus, et on mit en chantier : le *Morse*, de l'ingénieur Romazetti (en 1897); le *Narval*, de l'ingénier Laubeuf (en 1898) et, enfin, quatre bateaux du type *Farfadet*, de l'ingénieur Maugas (en 1899). Le *Morse* et le *Farfadet* étaient électriques et constituaient des sous-marins purs, dérivant du *Gymnote*; au contraire, le *Narval* s'en distinguait complètement, et son grand intérêt n'avait pas échappé aux membres du jury (*conseil des travaux*) qui, dans leur rapport au ministre, déclaraient : « La construction du torpilleur autonome submersible de Laubeuf présente un intérêt immédiat plus grand que celle des sous-marins non autonomes, dont le projet peut être accepté en principe, mais dont l'exécution semble pouvoir être ajournée. » Le *Narval*, en effet, se distinguait complètement du

sous-marin pur jusque-là construit : 1° il comportait deux moteurs, l'un à vapeur pour la surface, l'autre électrique pour la plongée; les sous-marins, au contraire, n'avaient utilisé jusque-là qu'un seul moteur (moteur électrique) et, par suite, ne possédaient qu'un faible rayon d'action; 2° son mode de construction était complètement différent de celui du sous-marin : les water-ballasts (caisses à eau destinées à équilibrer le bateau en immersion) étaient placées à l'extérieur de la coque; le *Narval* avait, en réalité, une double coque, ce qui donnait une plus grande sécurité à la coque intérieure et aussi de grands avantages pour la navigation à la surface et la stabilité en cas d'accident; 3° le navire possédait une grande flottabilité, ce qui lui permettait de naviguer à la surface comme un navire de mer ordinaire; de plus, il comprenait une bonne habitabilité pour l'équipage.

Le *Narval* déplaçait 117 tonneaux en surface, 202 en plongée; il avait 34 mètres de longueur et portait 4 torpilles; il filait 10 nœuds en surface et 6 nœuds en plongée. Laubeuf, à cette époque, venait de doter la France d'un nouveau type de bâtiment de la plus haute valeur militaire. Ce ne fut que cinq ans plus tard que les Allemands réalisèrent leur premier submersible, et les submersibles dont ils firent usage pendant la guerre de 1914 dérivaient tous d'un type *Narval*, dont ils avaient réussi à dérober les plans; les autres marines étrangères se rallièrent également peu à peu au type submersible, dont la supériorité sur le sous-marin est, depuis longtemps, incontestée.

Pour l'établissement du *Narval*, Laubeuf a dû résoudre un certain nombre de problèmes techniques entièrement nouveaux, concernant surtout la solidité de la construction et la stabilité. On lui doit, d'ailleurs, d'autres travaux : il a établi les plans de plusieurs contre-torpilleurs et, en particulier, celui du *Voltigeur*, mis en chantier en 1906 et qui est le premier contre-torpilleur de la marine française ayant utilisé des turbines françaises du système Rateau; il a également étudié un certain nombre de questions relatives aux bâtiments légers. On lui doit, en particulier, de remarquables études sur les propulseurs hélicoïdaux. C'est à la suite de ses recherches que la marine de guerre a adopté le sens supradivergent pour le sens de rotation des hélices, etc.

Laubeuf a publié de nombreuses notes concernant les constructions navales et la marine de guerre dans le « Bulletin de l'Association technique maritime », le « Yacht », etc.; on lui doit également quatre remarquables rapports parus dans le « Mémorial du génie maritime », à la suite de missions à l'étranger : en Angleterre (1889), en Autriche (1891), à la « Revue de Spithead » (1897) et en Russie (1898). Il a aussi publié une brochure : *les Luttes maritimes prochaines : Etats-Unis et Japon, Angleterre et Allemagne* (Paris, 1908), dans laquelle il prévoyait que l'usage des submersibles « constituerait la future tactique navale allemande ».

En récompense de ses travaux, l'Académie des sciences lui décerna successivement deux prix extraordinaires de mécanique : le premier, en 1900, pour « avoir fait faire par ses études un grand pas à la navigation sous-marine », le second, en 1908, pour « la part considérable qu'il a prise à la création de notre flottille sous-marine ». Enfin, le 22 mars 1920, il fut lui-même élu membre de l'Académie des sciences pour prendre rang dans la division nouvellement créée des applications de la science à l'industrie. Laubeuf est officier de la Légion d'honneur; pendant la guerre de 1914, il reprit du service et fut spécialement chargé de missions en France, en Angleterre et en Italie. — G. BOUCHENY.

Lejay (*Paul*-Antoine-Augustin), philologue et historien français, né à Dijon le 3 mai 1861. Fils d'un instituteur, Paul Lejay fit ses études classiques au petit séminaire de Plombières-les-Dijon et vint ensuite à Paris suivre les cours de la Faculté des lettres et de l'Ecole des hautes études. C'est dans ce dernier établissement qu'il travailla surtout et, sous la direction de maîtres tels que L. Havet, Héron de Villefosse, F. de Saussure, H. Weil, Chatelain, Duchesne, s'initia à la science philologique. En même temps qu'il préparait sa licence, le jeune étudiant remplissait au collège libre de Vaugirard les fonctions de professeur de seconde. En 1888, il fut reçu à l'agrégation de grammaire et, tout aussitôt, entra à l'Institut catholique de Paris comme professeur de grammaires grecque et latine et de philologie latine (1889). Il occupe encore aujourd'hui cette chaire, où il a donné, pendant trente années, un enseignement ininterrompu. Peu de temps après son agrégation, Paul Lejay, qui, depuis longtemps déjà, songeait à entrer dans les ordres, reçut la prêtrise (1890).

A en juger par la thèse qu'il présenta en 1889 pour l'obtention de son diplôme à l'Ecole des hautes études, il semblait que l'abbé Lejay voulût s'orienter vers l'épigraphie. En effet, sous le titre d'*Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*, il avait réuni avec un soin minutieux l'ensemble des inscriptions gallo-romaines de ce département et les publiait, en « les entourant de tous les renseignements nécessaires au contrôle et à l'explication de ces textes ». Ce recueil renferme plus de trois cents inscriptions, dont chacune est donnée avec la description des monuments où elle figure, le texte et la transcription, la bibliographie et le commentaire. Bien qu'il ne présentât modestement son travail que comme une simple collection de documents et de renseignements et qu'il reportât sur ses devanciers tout le mérite de ses commentaires, l'abbé Lejay avait fait là une œuvre sérieuse, importante déjà par le nombre des textes rassemblés, et dont la valeur s'attestait, en outre, non seulement par l'intelligence avec laquelle l'auteur avait mis à profit tous les travaux antérieurs, mais aussi par l'ingéniosité de certaines trouvailles toutes personnelles. Ce livre, où rien n'est omis de ce qui concerne l'onomastique, la géographie, l'histoire religieuse, les mœurs, les institutions, les coutumes, constitue un excellent manuel d'épigraphie locale.

Malgré les approbations qu'il avait recueillies, l'abbé Lejay ne persévéra point dans les recherches épigraphiques. Au déchiffrement des inscriptions il préféra l'étude des textes latins, et c'est à cet objet qu'il appliqua désormais son activité, soit qu'il s'attachât à l'examen et à l'interprétation directe de ces textes, soit qu'il en dégageât des précisions touchant des points d'histoire. Suivant que domine l'une ou l'autre de ces tendances, les travaux de l'abbé Lejay ont un caractère plus particulièrement historique ou plus spécifiquement philologique. Au premier groupe appartiennent un opuscule sur *le Rôle théologique de Césaire d'Arles*, étude sur l'histoire du dogme chrétien en Occident au temps des royaumes barbares (1906), et de nombreux articles pour « the Catholic Encyclopedia » de New-York, le « Dictionnaire de Théologie catholique » de Vacant et Mangenot, le « Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie » de dom Cabrol, la « Revue d'histoire et de littérature religieuses », où l'on peut signaler une curieuse étude sur *le Sabbat juif et les Poètes latins*, le « Journal des savants », etc. L'abbé Lejay a collaboré, d'ailleurs, à un nombre considérable de périodiques, et l'on trouverait plus d'un millier d'articles de lui — chroniques, comptes rendus et analyses d'ouvrages — dans la « Revue biblique internationale », la « Revue des bibliothèques », la « Revue de l'Institut catholique de Paris », la « Revue de l'instruction publique en Belgique », la « Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes », la « Revue des études grecques », la « Revue critique d'histoire et de littérature », etc. La signature de l'abbé Lejay se retrouve également dans les *Mélanges* : Boissier (1903), Havet (1909), Chatelain (1910).


L'abbé Lejay.

La plupart de ces articles traitent de questions purement philologiques, et non seulement ils précisent le sens et la portée des études de l'abbé Lejay, mais ils permettraient même, en les confrontant, de dégager les éléments essentiels de sa méthode, en matière de critique et d'interprétation des textes. Particulièrement, les comptes rendus que l'abbé Lejay a faits de chaque volume du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum* renferment d'intéressantes remarques sur la recherche et la collation des manuscrits, le relevé des variantes, la disposition de l'apparat critique, etc. Sans nous arrêter à ces points de détail, disons seulement que l'originalité — et l'attrait — de cette méthode consistent dans l'union intime de la philologie et de l'histoire. Pareillement éloigné de l'esprit de système, qui aboutit fatalement à des constructions arbitraires ou étroites, et de la tendance contraire, qui, ne voyant dans les phénomènes philologiques et littéraires que le produit de causes fortuites, se contente, sans plus, de les enregistrer, l'abbé Lejay s'est partout efforcé d'établir la continuité des faits et des phénomènes, ce qu'il considère avec quelque raison comme la loi primordiale des sciences historiques. Ainsi, à propos des *Satires* d'Horace, il s'est appliqué à démontrer tout ce qu'elles doivent d'une part aux traditions philosophiques, propagées et perpétuées par les cyniques, d'autre part, aux souvenirs de la comédie aristophanesque, qui, plus que la comédie nouvelle, les mimes ou les atellanes, a été mise à profit par Horace. Qu'on ne s'y trompe pas, cependant : un travail de ce genre est moins la recherche des sources d'un auteur que l'étude d'une culture et, ce qui le prouve, c'est que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, le résultat de cette enquête sur le milieu, les éléments de la satire et les lectures d'Horace, est de faire ressortir la profonde originalité d'une œuvre dont les racines seules plongent dans le passé. On pourrait, il est vrai, objecter que les œuvres de l'antiquité classique, où la part de la tradition est si grande, se prêtent mieux que d'autres à la vérification de ce principe de continuité, sur lequel l'abbé Lejay a fondé sa méthode; mais cette réserve n'empêche pas de reconnaître tout ce que celle-ci a d'original et de suggestif et combien elle apparaît féconde dans son application.

Pour s'en rendre compte, il suffit d'examiner les éditions que l'abbé Lejay a données de divers auteurs latins. Sans parler de ses éditions classiques : *Morceaux choisis des métamorphoses* d'Ovide (1894), *Satires et Epîtres* d'Horace (1903), *Géorgiques* (1915) et *Enéide* (1919) de Virgile, riches de renseignements de toute sorte, mais, toutefois, claires et adaptées à l'esprit des élèves auxquels elles s'adressent, il a publié, comme éditions savantes, le premier livre du *De bello civili* de Lucain (1894) et les *Satires* d'Horace (1911). Ce dernier ouvrage est, jusqu'ici, le travail le plus important de l'abbé Lejay. Non seulement il s'est appliqué, vers par vers, à éclairer la pensée d'Horace et à démêler la nuance de l'expression, non seulement il a illustré le texte d'un commentaire nourri de dates, de données historiques et biographiques, de notes de mythologie ou d'histoire littéraire, mais il a placé en tête de chaque satire une introduction, longue parfois de plus de trente pages, où il a « réuni tous les éléments d'appréciation que disperse ou néglige le commentaire du texte ». En outre, le volume s'ouvre par une introduction générale qui restitue « le milieu où la satire a pris naissance, les conditions diverses qui ont favorisé son éclosion, les éléments de fond et de forme qu'elle trouvait en quelque sorte préparés et comme élaborés ». Ainsi, par l'effort de sa patiente et sûre érudition, l'abbé Lejay parvient à mettre le lecteur moderne dans l'état d'esprit où se trouvait le lecteur contemporain d'Horace. Peut-on mieux aider à l'intelligence d'un écrivain ?

Dans ses travaux, l'abbé Lejay est servi par sa connaissance profonde de la langue latine, comme en témoignent non seulement les articles étendus qu'il a publiés dans ces dernières années sur des questions syntaxiques, mais surtout sa revision — qui équivaut presque à une refonte — de la *Syntaxe latine* de Riemann.

C'est qu'aujourd'hui, de plus en plus, la critique littéraire mobilise à son service toutes les formes de l'érudition. Nous sommes loin de la critique admirative, volontiers déclamatoire et toujours superficielle, à la façon de Laharpe; nous entendons que les jugements soient assis sur une connaissance approfondie des textes, et c'est là, précisément, ce qui donne à ceux de l'abbé Lejay leur réelle valeur. Ennemi du verbalisme vide et convaincu de la nécessité de l'érudition, mais se refusant, par ailleurs, à réduire la philologie, selon la conception allemande, à des catalogues et à des statistiques, il prétend, à travers l'œuvre, atteindre l'auteur même et, par delà l'auteur, le milieu où celui-ci a vécu. De ce point de vue, son édition d'Horace est, autant qu'une œuvre d'exégèse, un chapitre d'histoire littéraire.

Au reste, que l'historien et le philologue soient en lui étroitement associés, c'est ce qu'atteste l'indication des travaux en cours de l'abbé Lejay. En même temps qu'une édition savante des *Géorgiques* et de l'*Enéide* de Virgile, il prépare une *Histoire de la littérature latine* en cinq volumes. Il est permis d'attendre beaucoup de ce dernier ouvrage, dont nous n'avons pas, jusqu'ici, en France, l'équivalent et où, certainement, l'auteur apportera cette intelligence des sentiments et des idées, ce sens de la vie et du réel, sans lesquels il ne saurait y avoir de véritable synthèse historique et dont il a, d'ailleurs, donné des preuves dans ses précédents travaux de critique.

Président, en 1898 et 1916, de la Société de linguistique, fondateur et directeur, avec Hemmer, de la collection « Textes et documents pour l'étude historique du christianisme », associé, depuis 1911, à la direction de la « Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes », directeur, depuis 1916, de la « Revue des revues et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique », membre de l'Académie royale de Bruxelles, l'abbé Lejay a été appelé, en novembre 1919, à remplacer le sinologue Chavannes à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (v. p. 150). — F. GUIRAND.

Lombardie au temps de Bonaparte (LA), par Jehan d'Ivray (Paris, 1919, in-8°). — Voici, ce semble, un livre singulièrement d'actualité. Au lendemain de la coopération italienne à nos victoires, il rappellera aux gens de la Péninsule, peut-être trop enclins à l'oublier, quel bien leur offrirent, avec la liberté, nos troupes révolutionnaires. L'auteur ne s'y intéresse aux événements politiques et militaires que tout et autant qu'ils sont indispensables à la clarté du récit. D'un style à la fois alerte et sobre, utilisant principalement les documents italiens, il trace des tableaux de mœurs et montre comment, en très peu de temps, charmés par notre grâce, notre douceur, notre courtoisie, les Lombards adoptèrent notre esprit républicain, nos goûts et jusqu'à nos modes.

Depuis de longues années, ces Lombards vivaient, il est vrai, sous le joug autrichien, incapables de se-



Bataille de Rivoli, tableau de Philippoteaux (1844), au musée de Versailles. — Le 14 janvier 1797, le général Bonaparte remporta la brillante victoire de Rivoli sur l'armée autrichienne du général Alvinzy. Celui-ci avait espéré, grâce à sa supériorité numérique considérable, fixer et battre l'armée française sur le plateau de Rivoli, tandis qu'un de ses lieutenants, Quasdamowitch, tournerait sa gauche et que l'autre, Provera, marcherait directement à la délivrance de Mantoue, assiégée par les Français, ce qui était le but dernier de l'opération. Mais Bonaparte prit lui-même l'offensive. Joubert réussit à garder le plateau de Rivoli, tandis que Berthier et Masséna enfonçaient la droite autrichienne et que la cavalerie de Lasalle et de Lebrun empêchaient la jonction d'Alviozy et de Quasdamowitch. Les résultats de la journée furent considérables. Provera, isolé de son chef et cerné à la Favorite, devait capituler, et l'échec de l'armée de secours décidait de la reddition de Mantoue. (Le tableau ci-dessus est un des meilleurs de Philippoteaux. Bonaparte, dont le cheval vient d'être tué, est remonté sur un autre, tenu par Bessières; devant lui, Lasalle lui montre les canons pris sur l'ennemi.)

couer ce joug, mais le supportant impatiemment. L'impératrice Marie-Thérèse, par des lois équitables et la bienveillance de son gouvernement, qui activèrent la prospérité du pays, l'avait tout d'abord fait accepter complaisamment. Mais ses successeurs, Joseph et Léopold II, monarques tatillons, persécuteurs l'un de l'Eglise, l'autre de la bourgeoisie, s'étaient rendus odieux et avaient graduellement arrêté l'essor du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

Sous le règne de François II, la Lombardie, gouvernée par l'archiduc Ferdinand, continuait à dépérir. L'influence de la Révolution française s'y faisait sentir et, malgré les violences, les sociétés secrètes luttaient, propageant les idées républicaines, contre la domination de l'Autriche. On peut donc assurer que l'intervention de Bonaparte en Italie devait être favorablement accueillie. Elle apparut, en effet, aux hommes désireux de jouir de leur indépendance, comme l'aube d'une existence nouvelle.

Quand, après la victoire du jeune général, à Lodi, sur la forte armée autrichienne de Beaulieu, l'archiduc Ferdinand abandonna Milan avec son cortège de parasites, seuls, les bureaucrates regrettèrent ce prince protecteur de leur oisiveté. Les satiriques exercèrent leurs plumes et leurs crayons. Tous les scandales de cette cour corrompue furent dévoilés. Le théâtre et même le guignol représentèrent en grotesque le fuyard et sa séquelle de plats courtisans.

Le libérateur annonçait que les populations lombardes conserveraient leurs biens et que leurs croyances seraient respectées. Il promettait une ère de bien-être et la constitution d'un gouvernement dont les membres seraient choisis parmi les hommes les plus libéraux. Il n'en fallait pas davantage pour susciter l'enthousiasme des foules. Lorsque, le 14 mai 1796, les troupes françaises, conduites par Masséna, entrèrent à Milan, elles reçurent un accueil délirant. Partout, on couvrit de fleurs les grenadiers déguenillés et affamés. Leur bonhomie étonna et excita tout de suite la sympathie. Ils purent rassasier leur faim dans cette ville opulente, regorgeant de marchandises. On leur prodigua les feux d'artifice, les illuminations, l'amour. En leur compagnie, on brûla en effigie, sur la place du Duomo, le mauvais archiduc, dont on espérait oublier jusqu'au souvenir, et l'on planta des arbres de la Liberté recouverts du pourpre bonnet phrygien.

Ce ne furent, dès lors, dans Milan régénérée, que fêtes magnifiques, qui atteignirent à leur maximum de splendeur et de frénésie quand, le 15 mai suivant, Bonaparte fit, à son tour, une entrée solennelle. Le juvénile vainqueur logea dans le palais du comte Galeazzo Serbelloni. Il l'avait choisi comme le plus propre à encadrer, dans le décor gracieux de ses appartements et de ses jardins, son intimité avec Joséphine, dont il attendait amoureusement la venue.

Cependant, la ville n'appartenait pas tout entière encore aux troupes françaises. La garnison autrichienne s'était réfugiée dans le château Sforza, prison où végétèrent maints conspirateurs hostiles à l'ancien régime. Ce château était considéré par le peuple comme une nouvelle Bastille, et à grands cris on en demandait au vainqueur la prise et le démantèlement. Quand il fut pris, les fêtes recommencèrent et les danses, plus ardentes; et les orchestres publics entonnèrent la *Marseillaise*, la *Carmagnole*, le *Ça ira*.

Bonaparte mena, dès lors, une existence en partie double : tantôt aux armées, battant successivement tous les adversaires que lui opposait l'Autriche et tantôt à Milan, où Joséphine, radieuse de beauté, dans le clair printemps italien, lui apporta une félicité dont il perdra difficilement le souvenir. Elle l'aida beaucoup, d'ailleurs, par son affabilité extrême, par une bonté sans cesse agissante, par le charme qu'elle apportait dans les réunions officielles ou intimes, à conquérir le cœur des Lombards. Elle l'accompagna à Côme, où il fit une entrée triomphale et où tous deux, logés au bord du lac féerique, en cette villa Villani enclose dans ses jardins embaumés, assistèrent à de merveilleuses illuminations nautiques.

Ce ne fut partout, durant leur séjour, qu'entraînement au plaisir. Le peuple, avec transport, s'éveillait du long sommeil plein de douloureux cauchemars qu'avait fait peser sur sa vie la domination autrichienne. Les fêtes somptueuses et mille agapes bruyantes se succédaient. Dans ce pays, qui manifesta toujours un goût remarquable pour les spectacles de la rue, des cortèges allégoriques s'organisaient sous le moindre prétexte. Milan devint le centre d'une orgie multipliée. Les amuseurs de toute l'Italie convergèrent vers elle. Des femmes nues furent promenées sur des chars. On dansa dans les églises, et des moines, devenus républicains, s'affu-

blèrent, pour participer à la joie publique, d'oripeaux militaires.

Cependant, à la suite du conquérant et de ses armées, étaient venus de France tous ceux et toutes celles qui espéraient tirer un profit de la conquête ou, du moins, jouir de l'atmosphère joyeuse qui régnait dans le pays délivré. Ils transportèrent avec eux les modes françaises. Les Milanais, de même que les Comasques, adoptèrent aussitôt ces modes en les



Napoléon Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie. — Portrait de Louis David.

exagérant. On ne vit plus, sur la place du Duomo ou sur les promenades, qu'Extravagants, la tête engoncée dans le col volumineux, les cheveux épars sur les joues et ramenés en tresses sur le dos, les cuisses moulées dans les caleçons élastiques et transparents, marchant avec peine dans leurs souliers aux pointes aiguës. Les femmes se montrèrent plus ridicules et plus impudiques encore. Elles trouvaient à Milan, chez une dame Rivière, mandataire de la fameuse couturière parisienne Germon, des toilettes toutes semblables à celles des Merveilleuses : à la tartare, à la turque, à la jacobine. Elles se coiffèrent à l'enfant, à la Brutus, à l'américaine, ou bien, encore, les cheveux coupés courts, à la guillotine. Elles portèrent le bonnet phrygien et les costumes romains ou grecs, largement ouverts sur les épaules et échancrés sur le côté, montrant les cuisses et les jambes.

Des Françaises, femmes ou maîtresses d'officiers, Merveilleuses ou courtisanes, accourues en grand nombre, donnaient le ton. Fortunée Hamelin, Laure de Bonneuil, femme de Regnault St-Jean-d'Angely, Mme Baraguay d'Hilliers, femme du général, et la fameuse Ida de Saint-Elme, maîtresse de Moreau, rivalisaient de galanterie et d'élégance avec leurs sœurs italiennes en débauche : la marquise Visconti et la comédienne Giuseppina Grassini, qui tentèrent de ravir à Joséphine l'amour de Bonaparte, Mme Lamberti, Carolina Lattanzi, cent autres coquettes, appétissantes et sans cervelle.

L'existence devint, surtout à Milan, si captivante que les soldats se crurent transportés dans le sensuel paradis de Mahomet et que le général en chef dut prendre des sanctions sévères contre les officiers qui refusaient de rejoindre leurs postes aux armées. Bonaparte était souvent aussi déterminé à la violence par les abus que commettaient ses subordonnés. Ses généraux, sauf Philibert Sérurier, qui, d'une honnêteté rigide, gagna l'estime des habitants, se signalaient par de honteux pillages. Masséna, entre autres, montrait un furieux appétit du lucre et de la luxure. Brune se fit haïr par sa morgue et Despinoy par sa brutalité. Mille officiers supérieurs chassaient journellement les nobles et les bourgeois de leurs demeures pour s'y installer en compagnie de leurs « citoyennes ». Ils exigeaient argent, domestiques, vivres, argenterie, carrosses et, trop souvent, le sacrifice de l'honneur féminin.

Ils n'étaient pas les plus à craindre. Les commissaires surtout portèrent un tort considérable à la renommée de Bonaparte. Salicetti, chargé de faire rentrer les contributions imposées par le vainqueur, Pinsot, Garreau, Wast, Aubernon, Bouquet, plusieurs autres, mirent littéralement à sac la Lombardie. Ils persécutèrent les nobles, les bourgeois, les prêtres. Ils emplirent les prisons de récalcitrants, dont ils vendirent les biens. Ils firent suer au peuple une sueur d'or. Ils instituèrent un régime de terreur tel — réquisitionnant sans besoin toutes sortes d'objets et de vivres, imposant des taxes inutiles, s'emparant de l'argenterie des églises et des œuvres d'art des musées, enrôlant de force les jeunes gens — qu'ils provoquèrent la haine et des révoltes. Leurs malversations étaient immenses, et leurs fortunes grandirent avec rapidité, par le pillage des monts-de-piété et autres établissements publics. On les exécrait à ce point que d'innombrables pamphlétaires dirigèrent contre eux leurs « bosinades » et que l'on attenta à leur vie. Souvent, Bonaparte sévit contre eux, mais il ignorait trop souvent leurs agissements.

C'est peut-être dans le but de mettre de l'ordre qu'il s'en alla, l'été venu, s'établir dans les environs de Milan, à Mombello, dans une villa charmante, dont ses artistes et jardiniers firent un petit éden. Il y appela, autour de Joséphine, sa mère Lætitia, ses sœurs Pauline, Caroline, Elisa, cherchant à créer d'abord, mais en vain, la bonne harmonie dans sa famille. Il y donna des fêtes. Il y discuta surtout, avec ses conseillers ordinaires, les plans de cette république Cisalpine qu'il avait proclamée le 12 juin 1797 et qui avait pour but, selon ses propres *Mémoires*, de pacifier les esprits et de reformer une unité nationale. Il appela à la direction du nouveau régime, dans un dessein de concorde, en même temps que des républicains, des hommes attachés aux anciennes institutions, mais désireux, à son exemple, de rétablir une discipline sociale. La souveraineté du peuple fut assurée. Des ordonnances spéciales bannirent la paresse et la luxure, exaltèrent la science, protégèrent l'instruction, donnèrent une forme équitable à l'impôt. Par une chance spéciale, le nouveau gouvernement fut servi par des hommes qui méritaient le choix de Bonaparte.

Un peu plus tard, le jeune général signait avec l'Autriche le traité de Campo-Formio, l'un des plus avantageux que la France ait conclus. Il laissait en Italie un souvenir impérissable, et les historiens ont reconnu, dans la suite, les bienfaits de son intervention, souvent gênée par les volontés incohérentes du Directoire. — Emile Magne.

motoculture n. f. — Encycl. L'application des forces mécaniques aux travaux agricoles pour parer à la rareté croissante de la main-d'œuvre n'était, en 1913, qu'un problème économique, certes difficile à résoudre, mais non pas insoluble. Actuellement, et après cinq années d'une guerre qui a fauché un million et demi de cultivateurs et supprimé la plus grande partie des animaux agricoles (1 million de chevaux, 600.000 bœufs de labour), ce problème s'est compliqué singulièrement.

Il devient non seulement indispensable de remplacer l'ouvrier et l'attelage par la machine, mais encore d'exiger de celle-ci un travail nouveau, plus rapide, plus parfait, qui nous permette d'intensifier notre production, de nous affranchir du tribut annuel de plusieurs milliards que nous payons à l'étranger pour nos importations et de relever, du même coup, notre situation agricole et financière.

J. Méline l'a énergiquement affirmé : le salut peut-être assuré par la terre, dont, seule, à l'heure actuelle, une production intensive est susceptible de nous libérer de nos charges écrasantes.

En 1913, les agriculteurs français se trouvaient en présence d'un outillage mécanique, en majeure partie d'origine étrangère, d'ailleurs lourd, encombrant, d'un prix élevé et qui, évidemment, n'avait été ni étudié ni conçu pour satisfaire aux besoins de nos cultures si diverses. Prudemment, les acheteurs attendaient pour fixer leur choix.

La guerre déclarée, il fallut se contenter de l'ancien outillage, quelque défectueux qu'il fût ; et l'on sait avec quelle courageuse ardeur l'utilisèrent cependant les paysans (vieillards, femmes et enfants) que n'avait pas appelés la mobilisation. Notre industrie métallurgique, à peu près complètement absorbée par les fabrications de guerre, ne pouvait entreprendre alors la mise au point d'un outillage agricole nouveau, pourtant si nécessaire ; mais elle allait, du moins, acquérir, dans sa puissance et ses moyens d'action, un développement extraordinaire, qui lui permet aujourd'hui de tourner ses efforts vers une fabrication suivie, dont l'agriculture va profiter.

Dès 1915, préoccupés du sort fait à nos campagnes, les pouvoirs publics apportaient leurs soins à vulgariser la culture mécanique. Par l'arrêté du 7 septembre 1915, des subventions pour l'achat des appareils moteurs étaient accordées aux groupements d'au moins sept participants (syndicats professionnels, sociétés coopératives, associations syndicales) et, exceptionnellement, aux communes. Les arrêtés des 17 et 24 octobre 1916 étendaient le bénéfice de cette mesure aux départements ayant souffert du fait de la guerre, puis aux écoles d'agriculture. Ces subventions, dont il eût été désirable de voir étendre le bénéfice aux cultivateurs isolés, comme le proposa le sénateur Chauveau, pouvaient s'élever à 33 p. 100 pour l'achat de 1 à 4 appareils et atteindre 50 p. 100 pour l'acquisition de 5 appareils. Ce dernier chiffre s'explique par les considérations suivantes : l'Etat voulait favoriser l'achat de batteries de tracteurs, estimant avec juste raison que cinq appareils travaillant dans un secteur donné ont un rendement utile bien plus élevé que cinq tracteurs isolés et que, en outre, de tels groupements sont des plus favorables à l'éclosion et au développement de petits ateliers ruraux de réparations mécaniques; d'autre part, si les cinq appareils sont de même marque, leur emploi bénéficiait d'une réelle facilité dans le rechange des pièces.

La loi du 2 janvier 1917 était appelée à rendre, à son tour, d'éminents services, non seulement par la remise en culture des terres abandonnées ou du sol repris à l'ennemi, mais encore en faisant l'apprentissage de nombreux mobilisés dans la conduite des tracteurs.

Le mouvement de vulgarisation s'est largement développé depuis l'armistice; et, si le nombre des



Signature du traité de Campo-Formio (17 octobre 1797). Ce traité, signé entre la France et l'Autriche, fut le couronnement de la merveilleuse campagne de Bonaparte en Italie. Il donnait à la France la Belgique, la rive gauche du Rhin, Corfou et les îles Ioniennes

demandes de subventions au ministère de l'agriculture n'était que de 46 en 1916, il atteignait en 1919, 2.571. Au mois de juillet 1919, le total des appareils acquis par les collectivités agricoles, communes ou départements, s'élevait à 1.073, ainsi répartis : Nord, 89 ; régions de Paris, 468 ; Est, 29 ; Ouest, 35 ; Centre, 128 ; Sud-Ouest, 210 ; Midi et Sud-Est, 60 ; Algérie et Maroc, 54.

En ce qui concerne les appareils mêmes, il est intéressant de constater que l'industrie française a fait de très louables efforts pour les adapter aux méthodes de notre agriculture nationale et pour en créer des types nombreux et variés, convenant aux différents genres de cultures, depuis les plus vastes exploitations jusqu'au jardin maraîcher. Les fabricants d'appareils de motoculture ont compris, en outre, qu'il ne suffisait pas de décrire leurs machines ou de les exposer, immobiles, aux regards des agriculteurs, mais que la meilleure manière d'en faire apprécier la valeur réelle consistait à les présenter *en travail*. Et c'est de plus en plus nombreux qu'ils sont venus aux expériences pratiques de démonstration organisées par la Chambre syndicale de motoculture de France (la Verrière, septembre 1918; Saint-Germain, avril 1919; Senlis, octobre, 1919). Durant l'Exposition de motoculture ouverte à Paris du 6 au 14 mars 1920, les principaux constructeurs d'appareils avaient organisé des services de voitures automobiles, qui transportaient sur un champ d'expériences les acheteurs désireux de voir à l'œuvre l'appareil de leur choix. C'est là une mesure intelligente à laquelle il convient d'applaudir, car elle doit avoir les meilleurs résultats.

De ces réunions est née une collaboration plus intime et qui va se développer entre l'agriculture et les constructeurs de machines ; il faut souhaiter que ceux-ci sollicitent, pour s'en inspirer le plus largement possible, les suggestions pratiques de compétences agricoles qui ne font pas défaut dans les syndicats ruraux ; que, parallèlement, les collectivités agricoles, par l'organe des chambres d'agriculture qui vont naître, n'hésitent pas à soumettre aux industriels les projets dont la réalisation paraît s'imposer.

Ainsi, solidaires désormais, l'agriculture et l'industrie pourront travailler aux mêmes fins utiles, en réduisant considérablement encore la période des essais et des tâtonnements, dont il faut bien convenir, d'ailleurs, qu'une grande partie est déjà parcourue.

Il est désirable aussi que l'enseignement agricole, dont la réforme doit répondre aux nécessités actuelles, fasse une place toute spéciale à la vulgarisation de la motoculture. (La Chambre syndicale de motoculture de France se préoccupe, d'ailleurs, de réaliser ce désideratum et a déjà fait, pour y parvenir, des efforts dont le résultat ne se fera pas attendre.) Et il faut souhaiter, enfin, que le remembrement de la propriété rurale, auquel notre régime successoral actuel apporte plus d'obstacles peut-être que la routine elle-même, soit réalisé au plus tôt. Cette réforme nécessaire hâterait considérablement le développement de la culture mécanique et les heureux résultats qu'il est permis d'en attendre.

Nous avons signalé en 1913 (v. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 798) quelles étaient, à cette époque, les deux formules de la motoculture. Ces formules, demeurées les mêmes quant à leurs principes, ont, cependant, varié dans leurs méthodes de réalisation ; mais elles répondent l'une et l'autre à des conceptions parfaitement logiques de la culture.

Il ne saurait exister ni un type idéal d'appareil de motoculture ni même un type idéal de tracteurs convenant à tous les sols et à tous les genres de cultures ; la question du meilleur tracteur est liée, on le sait, à de multiples exigences. Les constructeurs, en s'ingéniant à réaliser des appareils plus souples et plus légers que le lourd outillage d'avant-guerre, les ont dotés de nombreux perfectionnements, qui ont porté sur les organes moteurs, les dispositifs d'adhérence, la simplification de l'organisme et sur les moyens les plus propres à assurer au *travail utile* la plus grande part possible de la force du moteur. C'est, du reste, ce qui explique la diversité des modèles actuels ; mais cette diversité même des appareils conduit chacun d'eux vers une adaptation nettement déterminée, qui le désigne spécialement pour telle exploitation.

Peut-être, dans le retour vers des outils plus légers, a-t-on pu parfois dépasser — et, fatalement, au détriment de la robustesse — les limites assignées à la réduction du volume et du poids ; mais, en fin de compte, on est revenu à une plus nette appréciation de ces données, et la tendance actuelle est aux appareils de 20 à 35 HP, pesant de 1.800 à 3.000 kilogr., sans exclure, cependant, les petits outils de 5 à 15 chevaux, dans lesquels l'horticulture, la culture maraîchère et la viticulture trouvent une aide si précieuse.

Le cultivateur peut donc exercer, désormais, son choix par une sélection bien plus étroite que naguère : connaissant le relief, la superficie et la nature des sols qu'il doit travailler, il peut, à coup sûr, trouver l'outil mécanique qui s'adaptera le mieux aux exigences de ces sols, quitte à exiger de son vendeur, dans un contrat d'achat, toutes garanties quant au conditionnement mécanique de l'appareil.

Les deux formules primitives de la culture mécanique (remorquage automobile des outils agraires et emploi d'appareils cultivateurs automobiles) ont donc poursuivi parallèlement leur voie.

Si nous voulions entreprendre une étude détaillée des nombreux appareils qui existent aujourd'hui, c'est de longues pages qu'il y faudrait consacrer. Nous nous bornerons à une revue rapide des engins nouveaux.

Les sources d'énergie applicable à la motoculture sont de trois sortes : vapeur, électricité, carburants; les moteurs à vapeur ont une souplesse indéniable, mais les appareils qu'ils actionnent nécessitent, cependant, un personnel relativement nombreux (tant pour la conduite du chantier que pour l'approvisionnement de la machine en eau et en combustible). L'électricité est peu employée, en raison du prix actuel du kilowatt ; quant aux carburants (essence minérale, benzol, pétrole lampant), ils sont d'un usage à peu près général, encore que leur utilisation future soit liée au prix de revient de l'un ou l'autre de ces produits, pour l'adoption du plus économique. Les moteurs actuels présentent, sur les modèles d'avant-guerre, de sensibles perfectionnements : protection par des carters étanches, accessibilité des organes divers, graissage automatique, etc.

Le problème de l'adhérence, que les types primitifs avaient cru pouvoir résoudre par le poids seul, en vertu de ce principe qu'une locomotive peut remorquer un poids d'autant plus considérable qu'elle est elle-même plus lourde, a été envisagé de façon plus rationnelle. La surface du sol étant loin d'offrir, en effet, aux roues des tracteurs un point d'appui aussi solide que le rail, il faut tenir compte que l'adhérence est surtout fonction de l'état physique du sol superficiel et, en conséquence, que le poids de l'appareil lui-même peut devenir une complication. D'autre part, l'effort utile au crochet d'attelage étant subordonné aux moyens dont dispose l'outil pour vaincre les pertes au roulement, la véritable formule de l'adhérence est apparue comme l'un des facteurs les plus délicats dans la mise au point des tracteurs modernes : les roues des appareils de motoculture devant, en somme, répondre à cette triple obligation : 1° posséder une jante lisse ou à peu près lisse pour circuler sur route ; 2° être pourvus, en travail, de possibilités d'adhérence que la jante lisse ne saurait fournir ; 3° enfin, obtenir des organes d'adhérence une efficacité progressive.

Les diverses conceptions réalisées par les constructeurs pour satisfaire à ce problème partent d'une jante lisse, sur laquelle on adapte extérieurement des aspérités fixes ou amovibles : *baguettes* diversement profilées, *cornières* à ailes symétriques ou inégales, placées parallèlement à l'essieu ou obliquement par rapport à lui, parfois débordant de la jante, qui, elle-même, peut être réduite de largeur; *protubérances* tronconiques ou pyramidales ; *palettes mobiles* mordant le sol, actionnées par un excentrique et qui peuvent être retirées complètement à l'intérieur de la jante, quand l'appareil abandonne le champ pour circuler sur la route (c'est le cas du *polyculteur* Dubois), etc.

On a pu reprocher à ces différents systèmes, — et alors même que des dispositifs ingénieux assurent le nettoyage continu des aspérités, — d'atteindre rapidement à la limite de leurs possibilités d'adhérence. Certains constructeurs ont fait d'heureuses applications du système à chenilles ou *caterpillar*, dont on connaît le principe (v. *Larousse Mensuel*, t. IV, p. 140); d'autres obtiennent l'adhérence en déplaçant le *point d'attache* de la charrue au tracteur, ou en faisant appel à une *roue motrice* supplémentaire. Enfin, une conception, qui semble appelée à fournir une solution plus parfaite que ses devancières, consiste dans la recherche de l'adhérence, non plus par des aspérités extérieures à la roue, mais par le moyen de protubérances fixées, au contraire, sur la surface *interne* de la jante et la débordant de part et d'autre; à chacune de ces protubérances peut s'adapter encore, au besoin, une palette mobile, qui en vient renforcer l'effet. Tant que la jante roule sur un sol dur, les protubérances n'ont pas de contact avec celui-ci; mais, dès que l'appareil circule sur un sol meuble, la jante s'y enfonçant, les protubérances latérales y pénètrent à leur tour et s'y agrippent pour vaincre la résistance au roulement.

Appareils à câble. — A cette catégorie d'appareils appartiennent, on le sait, les treuils, tracteurs-treuils, tracteurs-toueurs, employés pour les défrichements, les défoncements, les labours profonds ou moyens. Constituant le matériel parfait des grandes exploitations, ces appareils présentent, entre autres avantages, ceux de travailler n'importe quel sol à n'importe quelle profondeur et quel que soit le temps, mais aussi, et surtout, d'utiliser à la traction de la charrue le maximum du travail utile du moteur.

Il convient de signaler, dans cette classe d'appareils, le *tracteur-treuil de Dion-Bouton* (50 HP), le *tracteur-treuil Doizy*, le *tracteur-toueur Filtz-Grivolas*, le *treuil Douilhet*, puis quelques appareils susceptibles de se plier à plusieurs destinations et d'être utilisés comme treuils ou comme tracteurs (avant-trains *Agro* et *Polyculteur*, par exemple).

Tracteurs directs. — C'est parmi les appareils à traction directe, ou tracteurs proprement dits, qu'apparaît la plus grande variété des modèles nouveaux. Ces tracteurs ne peuvent, il est vrai, fonctionner que par un temps propice; mais, à côté de ce grief, que l'on ne saurait, d'ailleurs, leur faire à tous, on leur reconnaît des qualités assez nombreuses, qui en ont vulgarisé l'emploi. C'est d'abord une réduction très sensible de la main-d'œuvre (un homme suffit, la plupart du temps, à guider le tracteur et l'outil remorqué), une grande facilité de conduite, la simplicité et la souplesse d'un outillage qui peut se plier aussi bien à la mise en action des machines intérieures de la ferme (batteuses, hache-paille, coupe-racines, concasseurs, écrémeuses, barattes, pompes, scies, etc.), ou au remorquage des charrois sur route, qu'à la traction des instruments de culture ou de récolte (charrues, herses, rouleaux, semoirs, faucheuses, moissonneuses, etc.). De plus, leur prix de revient est relativement peu élevé.



Polyculteur Dubois.

Ces appareils sont à roues motrices (munies des dispositifs d'adhérence dont nous avons parlé déjà) ou à chenilles. Dans le premier cas (une, deux, trois ou quatre roues motrices), l'appareil peut rouler complètement sur le guéret ou bien être guidé par l'une (ou deux) de ses roues (directrices ou motrices) passant dans la raie ouverte. Quel que soit le poids de l'appareil, il se produit, par le passage des roues dans le sillon, un tassement (*plafonnage*) préjudiciable à la pénétration ultérieure des racines, inconvénient que certains appareils évitent par l'emploi d'un *sillonneur* (disque ou antenne) suivant la muraille du sillon précédent (appareils Gray, Case). Les caterpillars, qui, au lieu de reposer sur le sol par l'intermédiaire de roues, s'appuient sur des chaînes constituant une sorte de rail continu, ont une remarquable adhérence; ils disposent d'une grande surface de contact avec le sol, tout en n'exerçant sur lui qu'une faible pression au centimètre carré, de sorte qu'ils peuvent rouler très près du sillon sans en ébouler la muraille.

Parmi les appareils, nouveaux ou transformés, du type tracteur, nous signalerons les tracteurs *Gray*, *Taureau*, *Bull* (à une seule roue motrice); *Amanco*, *Austin*, *Chapron*, *Gaulois*, *Rip*, *Titan*, *Mogul*, *Fordson*, *Case*, *Scémia*, *Sandusky*, *Heureux-Fermier*, *Huber*, *Rumely*, *Fiat*, *Sexton* (à deux roues motrices et en général deux directrices); *Nilson* (à trois roues motrices, dont les deux latérales seules sont actionnées par des chaînes de transmission, la troisième étant entraînée par les deux autres); *Atlas*, ancien de Mesmay, *Agrophile* Pavesi (quatre roues à la fois motrices et directrices); les avant-trains à adaptations multiples comme le *Polyculteur Dubois* et le *Moline*; puis les appareils faisant, si l'on peut dire, le passage entre les tracteurs sur roues et les tracteurs à chenilles. A cette catégorie appartiennent l'appareil *Globe* (qui peut être à chenilles ou à deux roues motrices), l'appareil *Abeille* (possédant deux roues directrices et une chenille motrice médiane).

Au système caterpillar proprement dit appartiennent les tracteurs *Renault*, paisibles et laborieux successeurs des tanks de la Grande Guerre, les appareils *Peugeot*, *Pidwell*, *Cleveland*.

Outils automobiles. Ce sont les appareils qui réunissent en un seul corps d'outillage le moteur et la charrue; bien équilibrées, ces *motocharrues* ou *autocharrues*, comme on les appelle communément, sont des instruments puissants et souples, qui tour-





















MOTOCULTURE

TREUILS ET TRACTEURS : 1. Tracteur-treuil de Dion-Bouton; 2. Tracteur-toueur Filtz-Grivolas; 3. Tracteur Rip; 4. Tracteur Taureau (Agricultural); 5. Tracteur Gray; 6. Tracteur Moline; 7. Tracteur Austin; 8. Tracteur à chenille Peugeot; 9. Tracteur à chenille Renault; 10. Le même, remorquant un rouleau et une herse

















MOTOCULTURE

CHARRUES AUTOMOBILES et APPAREILS AMEUBLISSEURS ROTATIFS : 1, 2. Charrue automobile *Tournesol* (Delahaye), vue par l'arrière et par le côté; 3. Charrue Tourand-Latil; 4. Charrue Normania; 5. Charrue Praga; 6. Motoculteur Somua; 7. Petit motoculteur Somua; 8. Bineuse Beemann; 9. Bineuse Bauche.

nent bien aux fourrières et se dégagent facilement d'un obstacle par simple embrayage sur la marche arrière.

Signalons dans ce groupe : la *charrue Amiot*, qui se présente aujourd'hui sous la forme d'un brabant double automobile, à relevage et retournement automatique ; la puissante motocharrue-balance *Tournesol* Delahaye ; les charrues *Praga, Excelsior, Tourand-Latil, Normania* et, pour les cultures de jardinage maraîcher, les pépinières, les vignes, la petite *bineuse Bauche*, dont nous avons déjà parlé, puis la *bineuse Beeman*.



Tracteur Case, muni d'un sillonneur.

Parmi ces outils automobiles, il en est qui peuvent abandonner leur appareil cultivateur pour appliquer leur puissance à un autre et, par là, se rapprochent des tracteurs ; mais leur véritable adaptation est à priori et demeure, cependant, le labourage automobile, pour lequel ils ont été spécialement étudiés et construits.

Outils ameublisseurs. Nous arrivons finalement aux appareils qui réalisent la seconde des conceptions de la motoculture : l'ameublissement complet du sol en une seule opération.

Alors que la charrue, quelle qu'elle soit, découpe dans le guéret une ou plusieurs bandes de terre qu'elle verse ensuite de côté, mais qu'il est nécessaire de reprendre par de nouvelles façons superficielles (scarifiage, hersage, croskillage, etc.) pour les effriter, les appareils ameublisseurs émiettent la terre en un seul passage et peuvent, du même coup, incorporer, en les divisant finement, le fumier ou les autres engrais et amendements. Nous savons comment cette conception était réalisée par les premiers appareils ameublisseurs (charrue *Boghos-Nubar-pacha*, laboureuse *Vermond et Quellenec*, motoculteur *Meyenburg*, etc.)


Emiettage du sol et incorporation de fumier par le passage d'un motoculteur Somua.

Les modèles nouveaux sont un peu différents : leur organe de culture est un tambour rotatif sur lequel sont fixées des *griffes* métalliques robustes, mais élastiques, pénétrant dans le sol, qu'elles déchiquettent et pulvérisent, remuent et aèrent aussi complètement que le peut faire un jardinier au moyen de sa bêche. (Tel est le type des *motoculteurs Somua*.)

Les motoculteurs, au moins pour les modèles puissants, n'ont pas rompu systématiquement avec la conception du tracteur s'appliquant à la remorque de plusieurs outils, et c'est ainsi que le motoculteur Somua, de grande culture, est constitué par deux éléments séparables : un tracteur et une fraise. Dans les petits modèles, au contraire, les deux éléments sont solidaires.

Essentiellement maniables, les petits motoculteurs peuvent tourner sur place (leur direction est assurée par une barre de commande ou des mancherons), et l'homme qui conduit l'appareil en marchant n'a pas à se préoccuper de l'adhérence, car elle est obtenue par le travail même des griffes.

L'*effriteuse Xavier Charmes* obtient un ameublissement analogue, mais par le moyen de lames tranchantes, fixées sur un axe longitudinal.

Les petits appareils ameublisseurs sont les outils qui conviennent le mieux aux exploitations modestes, car leur volume réduit leur permet de passer partout ; ils sont particulièrement appréciés pour le jardinage, la culture maraîchère, le travail des pépinières et la viticulture.

Subventions de l'Etat. — Les subventions pour achat de tracteurs ont été réglées par l'arrêté suivant :

Le ministre de l'agriculture
et du ravitaillement,

Vu les lois des 2 janvier et 7 avril 1917, le décret du 6 mai 1917, les arrêtés du ministre de l'agriculture des 7 septembre 1915, 8 octobre 1917, 23 octobre 1918 et 17 février 1919 ;

Sur la proposition du directeur de l'agriculture et du chef du service de la motoculture,

ARRÊTE :

Article premier. — Les groupements professionnels agricoles, viticoles, horticoles, maraîchers, etc., comptant au moins sept participants, peuvent recevoir, pour l'achat d'appareils spécialement destinés à la culture mécanique, des subventions sur le budget du ministère de l'agriculture, conformément aux règles ci-après :

Ces subventions peuvent être également accordées dans les mêmes conditions aux départements, aux communes ou syndicats de communes et à l'Office de reconstitution agricole, au ministère des régions libérées.

Art. 2. — Les demandes de subventions sont adressées au ministère de l'agriculture par l'intermédiaire du préfet et avec son avis. Elles sont accompagnées des pièces suivantes, établies ou vérifiées par le directeur des services agricoles :

1° Le type et le prix de l'appareil, ainsi que le mode de libération consenti par le fournisseur ;

2° S'il s'agit d'un groupement professionnel, deux exemplaires des statuts du syndicat, de la société ou de l'association, et une note indiquant le nombre des adhérents, les ressources dont ils disposent et les bases de répartition entre eux des dépenses et charges communes. S'il s'agit d'un département, d'une commune ou d'un syndicat de communes, une délibération du Conseil général, du Conseil municipal et du Comité du syndicat intercommunal autorisant l'opération et déterminant les ressources destinées à y faire face ;

3° Le règlement relatif aux conditions d'emploi de l'appareil par les adhérents ;

4° Un bilan prévisionnel de l'entreprise ;

5° Un rapport sommaire, faisant connaître les caractères géologiques, topographiques et agrologiques de la région où devra fonctionner l'appareil, la superficie à cultiver, son état de morcellement ;

6° L'engagement prévu à l'art. 3 ci-après ;

7° Le cas échéant, les pièces établissant que les intéressés ont été victimes de l'invasion.

S'il s'agit de l'Office de reconstitution agricole, les demandes doivent être accompagnées des pièces ci-après :

1° Certificat de l'Office de reconstitution agricole, attestant que les agriculteurs auxquels les appareils auront été rétrocédés, par application des dispositions de l'art. 4 ci-après, ont été victimes de dommages de guerre ;

2° Facture justifiant du prix des appareils et du payement par les cessionnaires de moitié au moins de ce prix, soit en numéraire, soit par délégation, sur leurs indemnités pour dommages de guerre ;

3° Engagement prévu par l'article 3 ci-après.

Art. 3. — Les bénéficiaires doivent s'engager, réserve faite du cas prévu à l'article 4, à exploiter personnellement les appareils pour l'acquisition desquels une subvention leur aura été accordée, pendant au moins trois ans pour les appareils ne dépassant pas 25 HP, cinq ans pour les tracteurs dont la puissance varie entre 25 et 50 HH, et sept ans pour les matériels de 50 HP et au-dessus, ainsi que pour les appareils électriques et à vapeur.


Travail du soc ordinaire.

En cas d'inobservation de cette condition, la subvention devra être reversée au Trésor.

Art. 4. — Les départements, communes, syndicats de communes ou groupements professionnels, ayant souffert de l'invasion, ainsi que l'Office de reconstitution agricole au ministère des régions libérées, qui auront bénéficié de subventions, par application de l'article 1er ci-dessus, pourront rétrocéder leurs appareils sans bénéfice à un ou plusieurs agriculteurs, victimes de dommages de guerre, sous la réserve mentionnée au paragraphe suivant :

Chaque agriculteur acquéreur devra s'engager envers le cédant (département, commune, syndicat de communes, groupement professionnel ou Office de reconstitution agricole) à réaliser la condition prévue à l'article 3 du présent arrêté. En cas d'inobservation de cette condition, le cédant sera tenu de reverser au Trésor la subvention qu'il aura reçue.

Les contrats à intervenir à l'occasion de ces rétrocessions seront soumis à l'approbation du ministre de l'agriculture et du ravitaillement.

Art. 5. — Lorsque les appareils acquis par les collectivités, visées à l'article 1er ou par l'Office de reconstitution agricole, consisteront en une batterie de cinq tracteurs au moins, ou un matériel de labourage électrique, à vapeur ou à explosion d'au moins 50 HP, la subvention sera imputée sur le chapitre F du budget du ministère de l'agriculture (acquisition de machines et matériels et avances pour frais de culture) et pourra atteindre 50 p. 100 du prix des appareils.

Dans le cas contraire, la subvention sera imputée sur le chapitre E (encouragement à la culture mécanique) et ne pourra excéder le quart ou le tiers du prix des appareils, selon que le demandeur aura, ou non, recours au crédit agricole, conformément à la loi du 26 décembre 1906 ou à la loi du 7 avril 1917 ; ces maxima pourront, toutefois, être portés respectivement au tiers ou à la moitié du prix des appareils acquis par les agriculteurs ayant éprouvé des dommages de guerre.

Art. 6. — Le versement de la subvention ne sera effectué qu'après que le bénéficiaire aura justifié de l'acquisition et de la *li raison des appareils* et du payement de la partie de la dépense à sa charge.

Art. 7. — Le directeur des services agricoles présentera chaque année au ministre de l'agriculture et du ravitaillement un rapport sur les résultats fournis par les appareils qui auront fait l'objet de subventions de l'Etat dans son département.

Art. 8. — Les arrêtés susvisés des 7 septembre 1915, 8 octobre 1917, 23 octobre 1918 et 17 février 1919 sont rapportés.

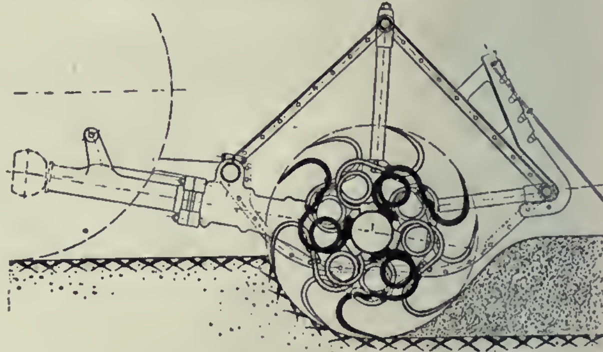
Art. 9. — Le directeur de l'agriculture et le chef du service de la motoculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 16 juillet 1919.

Signé : Victor Boret.

Le chiffre des demandes de subventions pour 1919, qui s'élevait à 2.518, témoigne assez de l'empressement apporté par l'agriculture à profiter de l'aide qui lui était ainsi offerte ; mais, en présence de ce chiffre élevé et soucieux d'économies à réaliser, le ministre de l'agriculture, Noulens, par un nouvel arrêté en date du 26 décembre 1919, réduisait respectivement à 10 p. 100 (appareils d'importation étrangère) et 25 p. 100 (appareils fabriqués en France) les taux fixés par son prédécesseur.

Il ajoutait, cependant, que ces subventions pourraient être majorées de 5 p. 100 (appareils importés) et 10 p. 100 (appareils français), dans le cas où les acquéreurs seraient des groupements organisés pour l'utilisation en commun des appareils.


Travail des griffes d'un motoculteur Somua.

Mais cette nouvelle réglementation ne tardait pas à soulever dans le monde agricole des critiques de plus en plus nombreuses ; on reprochait, notamment, à l'arrêté Noulens de paralyser les efforts des agriculteurs français et d'arrêter ainsi le relèvement de notre production ; de méconnaître les véritables intérêts de l'Etat, étant donné que les sommes nécessaires à l'achat de blé étranger devaient être de beaucoup supérieures aux économies réalisées par la réduction des subventions.

D'accord avec une résolution de l'Académie d'agriculture, des voix autorisées demandaient le retour à l'ancien état de choses ; et c'est pour donner satisfaction à ces légitimes revendications qu'intervenait enfin le décret du 26 mars 1920, dont les dispositions sont plus libérales.

Par analogie avec la méthode adoptée pour l'allocation des avances aux caisses régionales de crédit agricole et, spécialement, des subventions aux sociétés d'assurances mutuelles ou de réassurances mutuelles agricoles, la répartition des subventions ayant pour objet d'encourager la culture mécanique est faite désormais en exécution de ce décret par le ministre de l'agriculture, sur l'avis d'une commission spéciale permanente, chargée d'étudier la recevabilité des demandes et le montant des subventions à accorder.

De cette commission font partie trois sénateurs, trois députés, les rapporteurs du budget de l'agriculture au Sénat et à la Chambre, deux membres désignés par le ministre des régions libérées, un représentant de chacune des organisations agricoles

suivantes : confédération nationale des associations agricoles, société nationale d'encouragement à l'agriculture, société des agriculteurs de France, fédération nationale de la coopération et de la mutualité agricoles, union centrale des syndicats agricoles, fédération nationale des syndicats et coopératives de culture mécanique; un représentant du conseil d'Etat, un représentant de la Cour des comptes, le directeur de l'agriculture, le directeur du secrétariat du personnel central et de la comptabilité au ministère de l'agriculture, le chef du service de l'inspection générale des associations agricoles et des institutions de crédit, l'inspecteur des finances, contrôleur des dépenses engagées au ministère de l'agriculture, quatre membres nommés par le ministre de l'agriculture.

En dehors de ces membres permanents, la commission peut appeler, à titre consultatif, les inspecteurs généraux de l'agriculture, les inspecteurs généraux et inspecteurs des associations agricoles et des institutions de crédit et, le cas échéant, le directeur des services agricoles. — Pierre Monnot.

Paix (la) [*Suite*]. — Le traité de Versailles. Alsace et Lorraine. — La délégation allemande envoyée à Versailles reconnut, dans ses *Remarques sur les conditions de paix*, qu'on avait commis une injustice en ne consultant pas les populations de l'Alsace et de la Lorraine avant de les détacher de la France; mais elle ne faisait cet aveu que pour se permettre ensuite de nous accuser de préparer une injustice plus grande encore en nous rendant coupables de l'acte même que nous avions stigmatisé.

Il était impossible d'admettre le point de vue allemand. « L'Alsace-Lorraine, disait le député socialiste Albert Thomas, c'est le symbole du droit violé ». Sa réintégration n'était pas une simple question territoriale, mais une question morale d'un caractère universel, et un plébiscite aurait eu l'inconvénient de sanctionner, après coup, la violation d'un droit imprescriptible. Les représentants élus de l'Alsace et de la Lorraine n'avaient cessé de protester contre la violence faite à leur pays, non seulement à l'Assemblée nationale française en 1871, mais au Reichstag, notamment le 18 février 1874. Pendant la Grande Guerre, 80.000 Alsaciens et Lorrains désertèrent les rangs de l'armée allemande, 10.000 s'enrôlèrent dans la légion étrangère. Au mois de septembre 1917, la Direction impériale des postes, à Strasbourg, adressa aux différents services de contrôle un ordre secret, qui est d'une éloquence singulière :

(*Secret.*) Septembre 1917.

Ainsi que l'on a pu le constater par des échantillons de lettres prélevés au hasard par le contrôle d'armée dans la correspondance d'Alsace-Lorraine, le contenu de l'immense majorité des lettres (80 p. 100) expédiées d'Alsace-Lorraine est peu favorable à la cause allemande, quand il n'est pas nettement antiallemand. Il est donc nécessaire de surveiller plus étroitement la correspondance des Alsaciens-Lorrains, même au risque de froisser l'infime minorité d'Alsaciens-Lorrains bien pensants.

Cet ordre ne doit être, sous aucun prétexte, communiqué à des neutres.

Direction impériale des postes, à Strasbourg.

Enfin, le 5 décembre 1918, les députés d'Alsace et de Lorraine, issus du suffrage universel et constitués, à Strasbourg, en assemblée nationale, saluèrent le retour définitif du « Reischsland » à la terre française et, le 9, du haut du perron de l'hôtel de ville, le président de la République, Raymond Poincaré, proclama la vanité de l'entreprise tentée par l'Allemagne sur les consciences alsaciennes :

Le plébiscite est fait. L'Alsace s'est jetée, en pleurant de joie, au cou de sa mère retrouvée.

Dans leur réponse du 16 juin 1919 aux *Remarques* allemandes, les puissances alliées n'eurent pas de peine à rejeter des prétentions dont l'hypocrisie ne suffisait pas à masquer la fragilité :

Toutes les clauses concernant l'Alsace et la Lorraine ne sont que l'application du huitième des quatorze points que l'Allemagne, lors de l'armistice, a acceptés comme base de la paix : « L'injustice commise par la Prusse à l'égard de la France en 1871, en ce qui concerne l'Alsace et la Lorraine, injustice qui a troublé la paix du monde pendant près de cinquante ans, devra être réparée, afin que la paix puisse de nouveau être assurée dans l'intérêt de tous.

L'injustice, il y a cinquante ans, a consisté dans l'annexion d'une terre française contre la volonté de ses habitants, volonté exprimée à Bordeaux par l'unanimité de leurs élus, volonté réitérée en 1874 au Reichstag et, depuis, à maintes reprises, par l'élection de députés protestaires, confirmée enfin, la guerre durant, par les mesures spéciales que l'Allemagne a dû prendre contre les Alsaciens et les Lorrains, tant civils que militaires.

Réparer une injustice, c'est, autant que possible, remettre les choses dans l'état où elles se trouvaient avant qu'elles eussent été bouleversées par l'injustice. Toutes les clauses du traité concernant l'Alsace et la Lorraine ont cet objet en vue. Elles ne suffiront pas, cependant, à effacer les souffrances de deux provinces qui, pendant près d'un demi-siècle, n'ont été pour les Allemands, qu'un « glacis » militaire et, suivant l'expression de von Kühlmann, un moyen de « cimenter » l'unité de l'empire.

Les puissances alliées et associées ne sauraient, en conséquence, admettre un plébiscite pour ces provinces. L'Allemagne, ayant accepté le huitième point et signé l'armistice qui assimile l'Alsace et la Lorraine aux territoires évacués, n'a aucun titre à réclamer ce plébiscite. La population de Lorraine et d'Alsace ne l'a jamais demandé. Par contre, cette population a protesté pendant près de cinquante ans, au prix de sa tranquillité et de ses intérêts, contre l'abus de la force, dont elle a été victime en 1871. Sa volonté ne fait donc pas de doute, et les puissances alliées et associées entendent en assurer le respect.

Les arguments historiques et linguistiques, produits une fois de plus par l'Allemagne, sont formellement contestés par les puissances alliées et associées et ne modifient pas leur point de vue.

Les objections juridiques tirées de la « cession antidatée » (le traité de Versailles faisait remonter au 11 novembre 1918 la réintégration des deux provinces) sont également inadmissibles. L'Allemagne l'a reconnu en signant l'armistice. Au surplus, l'Alsace et la Lorraine, en se jetant dans les bras de la France, comme aux bras d'une mère retrouvée, ont elles-mêmes daté le jour de leur délivrance. Un traité fondé sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne peut que prendre acte d'une volonté aussi solennellement proclamée.

Puisqu'il ne s'agissait pas d'une conquête, mais d'une réintégration, il n'y avait pas à appliquer les règles internationales en matière d'annexion, mais à remettre en vigueur le statut de l'Alsace et de la Lorraine antérieur à la paix de Francfort. Dans toutes ses clauses, le traité, comme le faisait remarquer Clemenceau à la délégation allemande, n'avait « pour objet que de remettre personnes et choses dans l'état de droit où elles se trouvaient en 1871 ». Aussi la partie du traité de Versailles relative à l'Alsace et à la Lorraine (articles 51 à 79) s'ouvre-t-elle par cette déclaration :

Les Hautes Parties contractantes ayant reconnu l'obligation morale de réparer le tort fait par l'Allemagne en 1871, tant au droit de la France qu'à la volonté des populations d'Alsace et de Lorraine, séparées de leur patrie malgré la protestation solennelle de leurs représentants à l'Assemblée de Bordeaux,

Sont d'accord sur les parties suivantes :

Réintégration des territoires cédés à l'Allemagne en 1871. Les territoires cédés à l'Allemagne en exécution des préliminaires de Versailles (26 février 1871) et du traité de Francfort (10 mai 1871) sont réintégrés dans la souveraineté française à dater de l'armistice du 11 novembre 1918; les dispositions des traités de délimitation de la frontière avant 1871 sont remises en vigueur.

La réintégration de l'Alsace et de la Lorraine entraînait des conséquences quant aux personnes et quant aux biens.

Nationalité. Au point de la nationalité, l'article 53 et son annexe distinguent trois catégories de personnes : les Alsaciens et les Lorrains d'origine française, les Allemands immigrés et une catégorie intermédiaire, bénéficiant d'un mode spécial de naturalisation :

1° *Personnes réintégrées de plein droit dans la nationalité française, à partir du 11 novembre 1918.* Ce sont : les personnes qui, ayant perdu la nationalité française par application du traité de Francfort, n'ont pas acquis, depuis lors, une nationalité autre que la nationalité allemande; — les descendants de ces mêmes personnes, légitimes ou naturels, et qui n'ont pas dans leur ascendance paternelle un Allemand immigré postérieurement au 15 juillet 1870; — les individus nés en Alsace-Lorraine de parents inconnus, ou dont la nationalité est inconnue;

2° *Personnes admises à réclamer la nationalité française dans l'année, suivant la mise en vigueur du traité.* Ce sont : les Alsaciens-Lorrains non réintégrés de plein droit et comptant parmi leurs ascendants un Français ou une Française ayant perdu sa nationalité par l'effet de l'annexion de 1871; — les étrangers, non sujets d'un Etat allemand, qui avaient acquis, avant le 3 août 1914, l'indigénat alsacien-lorrain; — les Allemands domiciliés ou dont un ascendant était domicilié en Alsace-Lorraine antérieurement au 15 juillet 1870; — les Allemands nés ou domiciliés en Alsace-Lorraine qui ont servi dans les rangs de l'Entente pendant la guerre de 1914-1918, ainsi que leurs descendants; — les individus nés en Alsace-Lorraine avant le 10 mai 1871 de parents étrangers, ainsi que leurs descendants; — le conjoint de toute personne ayant obtenu la nationalité française, conformément aux dispositions précédentes; — le conjoint de toute personne réintégrée de plein droit.

Du jour où elles auront réclamé la nationalité française, les personnes de la seconde catégorie seront réputées Alsaciennes ou Lorraines, avec effet rétroactif au 11 novembre 1918. Pour celles dont la réclamation sera rejetée, le bénéfice de l'indigénat prendra fin à la date de la décision de rejet;

3° *Les Allemands nés ou domiciliés en Alsace-Lorraine antérieurement au 3 août 1914 et non compris dans la seconde catégorie.* Même s'ils sont en possession de l'indigénat, ils ne peuvent acquérir la nationalité française que par l'effet de la naturalisation, et encore devront-ils justifier d'une résidence non interrompue, à partir du 11 novembre 1918. Dès qu'ils se sont mis en instance, la France assume exclusivement la charge de leur protection diplomatique et consulaire.

L'Allemagne s'engage à ne revendiquer à aucun moment, en quelque lieu que ce soit, comme ressortissants allemands, ceux qui auront été déclarés français à un titre quelconque et à recevoir les autres sur son territoire.

Sous réserve des dispositions qui viennent d'être analysées, le décret du 7 mars 1920 a déclaré les lois sur l'acquisition, la perte et le recouvrement de la nationalité française applicables dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Le traité de Francfort avait décidé que, sous réserve du droit d'option, les Alsaciens et les Lorrains originaires des territoires cédés et domiciliés sur ces territoires deviendraient allemands par l'effet de l'annexion. Les domiciliés non originaires et les originaires non domiciliés semblaient donc devoir conserver de plein droit leur nationalité; mais beaucoup de Français en furent abusivement dépossédés, et la liberté d'option ne fut pas respectée. Il y eut une véritable mainmise sur les personnes.

Dette publique et biens domaniaux. — Suivant la règle générale, l'Etat cessionnaire d'un territoire prend à sa charge une partie de la dette de l'Etat cédant et paye le prix des biens domaniaux situés dans le territoire. Or, en annexant l'Alsace et la Lorraine, l'empire allemand — le prince de Bismarck s'en vanta au Reichstag le 25 mai 1871 — viola cette règle de droit international, et la France devait donc rentrer en possession des deux provinces, sans aucune charge. Elle accepta la dette proprement locale et celle des établissements publics au 1er août 1914, mais elle ne prit aucune part de la dette allemande et ne paya aucun des biens appartenant à l'Etat allemand. Si l'exploitant français du réseau alsacien-lorrain avait, à la vérité, reçu une indemnité par prélèvement sur l'indemnité de guerre et si ce réseau s'était développé depuis 1871, comme l'Allemagne n'avait contribué en aucune mesure au service de la dette publique, ni annexé les biens du domaine à titre onéreux, la charge supportée de ce chef par la France, en capital et en intérêts, dépassait la somme à laquelle le Reich prétendait avoir droit. C'est pourquoi les territoires réintégrés font retour à la France « francs et quittes de toutes dettes publiques » (art. 54 et 255), et aucune indemnité n'est due pour les biens meubles ou immeubles que possédaient dans le Reichsland l'empire et les Etats confédérés, ni pour les biens de la couronne, ni pour les propriétés particulières de l'ex-kaiser et des anciens souverains allemands (art. 56). L'Etat français percevra pour son compte les impôts, droits et taxes d'empire non recouvrés à la date de l'armistice (art. 59); les dépenses imposées à l'Alsace-Lorraine et aux collectivités publiques à l'occasion de la guerre seront remboursées, en tant qu'elles excèdent la participation normale du Reichsland aux dépenses du Reich (art. 58); la population civile, à qui des amendes ont été infligées, recevra des indemnités compensatrices (art. 63); les arrérages des pensions civiles et militaires, dont le service incombait au budget impérial à la date de l'armistice, continueront d'être payées par le Reich (art. 62).

Biens des particuliers. Contrats et dettes privées. Jugements. — Les droits et intérêts concernant les Alsaciens-Lorrains dans leurs rapports avec l'Etat allemand ou ses ressortissants seront réglés d'après les principes admis pour les Etats alliés ou associés. Le gouvernement français se réserve la faculté de retenir et de liquider les droits possédés à la date du 11 novembre 1918 par les ressortissants allemands (particuliers et sociétés) non autorisés à résider sur les territoires réintégrés, et les expropriés seront directement indemnisés sur le budget du Reich (art. 74).

Par dérogation aux règles générales du traité, l'exécution des contrats conclus, avant la promulgation en Alsace-Lorraine du décret français du 30 novembre 1918, par les résidents avec l'Empire ou les Etats confédérés et leurs ressortissants cesse d'être suspendue, exception faite des contrats dont le gouvernement français notifiera la résiliation « dans un intérêt général » (art. 75).

Les jugements rendus en matière civile et commerciale depuis le 3 août 1914, entre Alsaciens-Lorrains, ou entre Alsaciens-Lorrains et étrangers, ou entre étrangers, et devenus définitifs à la date de l'armistice, seront exécutoires de plein droit. Entre Alsaciens-Lorrains et Allemands, ou sujets des puissances alliées de l'Allemagne, ils ne seront exécutoires qu'après *exequatur* prononcé par la nouvelle juridiction alsacienne correspondante. Les jugements en premier ressort ou en appel rendus depuis le 3 août 1914 contre des Alsaciens-Lorrains, pour crimes ou délits politiques, par des juridictions allemandes, sont réputés nuls; tous les pourvois formés devant le tribunal d'empire de Leipzig contre les décisions des juridictions d'Alsace-Lorraine sont portés devant la Cour de cassation française (art. 78).

Des stipulations spéciales ont pour objet le règlement réciproque des dettes et des créances, la propriété industrielle, littéraire et artistique, les assurances sociales (art. 72, 76 et 77).

Biens situés en territoire allemand. — Le gouvernement allemand remettra sans délai les Alsaciens-Lorrains en possession des biens, droits et intérêts qu'ils avaient en Allemagne à la date du 11 novembre 1918 (art. 60). Cette disposition s'applique aux particuliers, comme aux personnes morales de droit administratif.

Voies de communication. — Les articles du traité de Versailles relatifs aux voies de communication, en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, traitent successivement du régime du Rhin et de la Moselle, des ports de Strasbourg et de Kehl, des chemins de fer.

Le régime du Rhin et de la Moselle est fixé par les articles 354 à 362 de la XII[e] partie du traité (ports, voies d'eau et voies ferrées), conformément aux dispositions de la convention de Mannheim du 17 octobre 1868. La commission centrale du Rhin comprendra quatre représentants de la France, parmi lesquels le Président.

Les ports de Strasbourg et de Kehl seront, au point de vue de l'exploitation, constitués, pour une durée de sept ans, en un organisme unique, dirigé par un Français à la nomination de la commission centrale du Rhin. Dans les deux ports, il sera établi des zones franches et, quant au trafic, les commerçants, les bateaux et les marchandises de toute nationalité jouiront de l'égalité de traitement. La période de sept ans pourra être prolongée pour trois ans au plus, si la France juge que cette prolongation est rendue nécessaire par l'état d'avancement des travaux du port de Strasbourg.

« Les ponts de chemins de fer et autres existant actuellement dans les limites de l'Alsace-Lorraine sur le Rhin » deviennent, dans toutes leurs parties et sur toute leur longueur, notre propriété.

Le gouvernement français est subrogé sans indemnité dans les droits de l'empire allemand sur toutes les lignes de chemins de fer et tramways en exploitation ou en construction.

Clauses économiques. — Un régime transitoire a eu pour objet de prévenir les conséquences d'une brusque rupture dans les relations économiques de l'Alsace-Lorraine avec l'Allemagne.

Pendant cinq ans, les produits naturels ou fabriqués, originaire et en provenance de l'Alsace-Lorraine, entreront en franchise sur le territoire allemand, jusqu'à concurrence des quantités moyennes annuelles importées dans la période 1911 à 1913. De son côté, le gouvernement allemand laissera sortir et réimporter librement, francs de droits de douane ou autres charges fiscales, les produits textiles de toute nature, venus d'Allemagne en Alsace-Lorraine pour y subir les opérations du finissage.

Pendant dix ans, la fourniture d'énergie électrique par les usines de la rive droite du Rhin sera continuée à concurrence de la consommation correspondant aux conventions en cours à la date du 11 novembre 1918.

Le gouvernement français aura le droit d'interdire à l'avenir toute participation allemande en Alsace-Lorraine dans l'exploitation du domaine et des services publics concédés, ainsi que dans la propriété des mines, carrières, exploitations connexes et établissements métallurgiques. L'Allemagne renonce, pour elle et ses ressortissants, à se prévaloir des dispositions législatives ou contractuelles existant à son profit relativement aux produits des territoires réintégrés, spécialement de la loi du 25 mai 1910 sur le trafic des sels de potasse.

Frontière germano-suisse. — Elle ne subit aucune modification (art, 27, 4°).

Autriche. — La frontière austro-allemande, de la Suisse au nouvel Etat tchéco-slovaque, est celle du 3 août 1914 (art. 27, 5°).

Par l'article 80, l'Allemagne reconnaît et s'engage à respecter strictement l'indépendance de l'Autriche dans les frontières fixées par le traité spécial passé entre cet Etat et les puissances alliées et associées, (traité de Saint-Germain-en-Laye du 10 septembre 1919). Elle reconnaît que cette indépendance sera inaliénable sans le consentement du conseil de la Société des nations.

En exposant les dispositions du traité de Saint-Germain, nous ferons ressortir l'importance d'une prohibition justement dirigée contre le pangermanisme austro-allemand.

Etat tchéco-slovaque. — Entre le nouvel Etat tchéco-slovaque et l'Allemagne, la frontière est celle du 3 août 1914, entre l'empire allemand et l'Autriche-Hongrie « depuis son point de rencontre avec l'ancienne limite administrative séparant la Bohême et la province de Haute-Autriche, jusqu'à la pointe nord du saillant de l'ancienne province de Silésie autrichienne, située à 8 kilomètres environ à l'est de Neustadt » (art. 27, 6°, et 82).

L'Etat tchéco-slovaque comprendra : 1° le territoire autonome des Ruthènes, au sud des Carpathes (art. 81); 2° la partie du territoire silésien détaché de l'Allemagne en exécution de l'art. 83 et où domine la nationalité slave, c'est-à-dire la partie méridionale du cercle de Ratibor; 3° la partie du cercle de Leobschütz qui pourrait, après fixation de la frontière germano-polonaise, se trouver isolée de l'Allemagne (art. 83).

La nationalité tchéco-slovaque est acquise de plein droit aux ressortissants allemands majeurs de dix-huit ans; mais, dans un délai de deux ans, ils auront la faculté d'opter pour la nationalité allemande, de même que les Tchéco-Slovaques ressortissants allemands pourront opter pour la nationalité tchèque (art. 84 et 85).

Les dispositions relatives à la protection des minorités et à la liberté du commerce international que les puissances alliées et associées jugeront nécessaires sont acceptées d'avance par l'Etat tchéco-slovaque (art. 86).

Frontière germano-polonaise. — Dans leurs contre-propositions du 29 mai 1919, les délégués allemands se déclaraient d'accord avec les puissances alliées et associées pour fonder un Etat polonais indépendant, mais ils protestaient contre l'attribution à cet Etat de fractions des provinces prussiennes de Prusse orientale et occidentale, de Posnanie, de Poméranie, de Silésie, qui, d'après eux, n'étaient pas habitées par une population indiscutablement polonaise: pour donner à la Pologne des frontières militaires favorables ou des nœuds de voies ferrées importants, on ne tenait aucun compte, d'après eux, des considérations ethniques, on disposait de territoires purement allemands, dont quelques-uns n'avaient même jamais été placés sous la domination de l'Etat polonais.

Or, la saisie des provinces occidentales de la Pologne avait été l'un des éléments au moyen desquels s'était édifiée la puissance militaire des Hohenzollern; car l'obligation de tenir dans une sujétion étroite les territoires volés avait faussé la vie politique de la Prusse, puis celle de l'Allemagne. Les puissances alliées et associées étaient résolues à profiter de leur victoire pour restaurer la Pologne dans son indépendance, dont elle avait été criminellement privée, et pour lui attribuer les territoires habités par une population polonaise; on ferait fléchir ce principe uniquement dans les régions qu'avait comprimées une prussification intensive, qualifiée de « colonisation ».

Les parties de l'ancien Etat polonais comprises dans la Posnanie et la Prusse occidentale étaient, au moment du partage, habitées par une majorité de Slaves, et le droit historique eût permis de désannexer la presque totalité de ces deux provinces, sans considération des quelques villes et districts où s'étaient infiltrés des colons allemands. Le traité a laissé pourtant à la Prusse, pour éviter jusqu'à l'apparence d'une injustice, les régions à l'ouest contiguës au territoire allemand et où l'élément germanique est prédominant. Quant aux zones ou aux enclaves, plus ou moins éloignées de la frontière, où les Allemands sont en majorité, elles ont été rattachées à la Pologne. Il était de toute impossibilité de tracer une frontière qui les eût laissées à l'Allemagne, tout en rattachant à la Pologne les régions environnantes purement polonaises; puisque l'une ou l'autre des parties devait être sacrifiée, un droit de préférence appartenait à ceux qui avaient été expropriés par la violence. En conséquence, l'Allemagne dut reconnaître la complète indépendance de la Pologne et renoncer à tous droits et titres sur les territoires limités par la mer Baltique, la frontière occidentale de l'Etat polonais, les anciennes frontières austro-allemande et russo-allemande jusqu'au Niémen (art 27, 7°; et 37). Les territoires de la Prusse orientale et de la ville de Dantzig firent l'objet d'une délimitation spéciale.

Les plénipotentiaires allemands ayant affirmé que la Haute-Silésie, quoique habitée par une majorité de Polonais dans la proportion de 2 à 1 (1.250.000 contre 650.000), désirait rester allemande, les puissances admirent que la question fût tranchée par un plébiscite (art. 88 et annexe), considérant que la Haute-Silésie ne faisait pas partie de l'Etat polonais quand celui-ci fut démembré et que la cession de ce pays à la Pologne restaurée n'avait pas une cause proprement juridique.

Les Allemands voulaient conserver une région dont l'industrie métallurgique est très prospère. Ils étouffèrent dans le sang, en août et septembre 1919, une insurrection qu'ils furent accusés avec vraisemblance d'y avoir provoquée, et leurs troupes ne se retirèrent définitivement qu'en février 1920. Une commission interalliée (France, Grande-Bretagne, Italie), présidée par le général Le Rond, vint s'établir à Oppeln pour administrer la Haute-Silésie, jusqu'à ce que ses habitants eussent librement choisi leur nationalité.

La Pologne accepte l'insertion dans un traité spécial (ce traité porte la date du 28 juin 1919) des dispositions que les puissances jugeront nécessaires : 1° pour protéger en Pologne les intérêts des habitants qui diffèrent de la majorité de la population par la race, la langue ou la religion; 2° pour protéger la liberté du transit et assurer un régime équitable au commerce international (art. 93).

La nationalité polonaise est acquise de plein droit, à l'exclusion de la nationalité allemande, aux ressortissants allemands domiciliés sur le territoire polonais, sauf à ceux qui sont domiciliés sur ce territoire postérieurement au 1[er] janvier 1908 à obtenir une autorisation spéciale du gouvernement de Varsovie; mais, dans un délai de deux ans, les majeurs de 18 ans auront la faculté d'opter pour la nationalité allemande. De leur côté, les Polonais, ressortissants allemands, âgés de plus de 18 ans et domiciliés en Allemagne, auront la faculté d'opter pour la nationalité polonaise. — L'option du mari entraîne celle de la femme, et les enfants mineurs de 18 ans suivent la nationalité des parents (art. 91).

L'Etat polonais accorde le libre transit entre la Prusse orientale et le reste de l'Allemagne à travers son territoire; il fait bénéficier les personnes, marchandises et moyens de transport en provenance ou à destination de la Prusse orientale du même traitement que ses nationaux ou du traitement de la nation la plus favorisée. Pendant quinze ans, les produits des mines de la partie de la Silésie transférée à la Pologne pourront être exportés en Allemagne en franchise de droits (art. 89 et 90).

Prusse orientale. — La Prusse orientale n'est pas un pays d'origine allemande, mais une terre de colonisation; elle n'a été comprise que très tard dans les frontières politiques de l'Allemagne, qui y compte un peu moins de deux millions de sujets. L'avantage qu'avaient les Allemands de cette province à établir une voie d'accès terrestre avec l'Allemagne parut moins essentiel aux puissances alliées que l'intérêt de la Pologne tout entière à obtenir un accès direct avec la mer, à communiquer immédiatement avec Dantzig et le littoral, au moyen de lignes ferrées entièrement placées sous son contrôle.

Dans une zone déterminée par le traité de Versailles, le long de la frontière méridionale de la Prusse orientale (gouvernement d'Allenstein), les habitants désigneront par voie de suffrage l'Etat auquel ils veulent être rattachés (art. 94-95). Des dispositions analogues sont prévues pour les cercles de Stuhm et Rosenberg et la partie des cercles de Marienburg et Mariemwerder située à l'est de la Vistule (art. 96 et 97).

L'Allemagne et la Pologne concluront des conventions spéciales à l'effet de garantir à la Pologne ses communications ferroviaires, télégraphiques et téléphoniques avec Dantzig à travers le territoire allemand, et à l'Allemagne les mêmes communications avec le reste de l'Allemagne et la Prusse orientale à travers le territoire polonais. En cas de contestation, le conseil de la Société des nations interviendra dans la rédaction de ces conventions (art. 98).

Memel. — Le port de Memel est le seul débouché maritime de la Lituanie. La majorité de la population y est allemande, mais c'est, au contraire, à la nationalité lituanienne qu'appartiennent, pour la plupart, les habitants des territoires compris entre la Baltique, la nouvelle frontière nord-est de la Prusse orientale et les anciennes frontières germano-russes.

En attendant la constitution d'un Etat lituanien, Memel et ces territoires furent remis aux puissances alliées et associées; le transfert de souveraineté entre les mains du général Odry, représentant des puissances, eut lieu le 16 février 1920.

Ville libre de Dantzig. — Dantzig (en polonais *Gdansk*) est l'exutoire naturel du bassin de la Vistule, et le nouvel Etat polonais doit accéder directement à un port qui est vraiment son seul débouché sur la Baltique. Dantzig et la Pologne ont besoin réciproquement l'un de l'autre, celle-ci pour exporter ses produits, celui-là pour importer les marchandises de l'étranger. Si l'essor de Dantzig n'est pas arrêté par des entraves d'ordre économique, ce port rivalisera avec Hambourg, au grand avantage des Alliés, et il est possible que des relations maritimes très étroites s'établissent entre la Pologne et la France.

Les délégués allemands proposaient de constituer en ports francs Memel, Kœnigsberg et Dantzig, d'accorder à la Pologne le droit d'y utiliser et d'y construire les installations nécessaires et de passer avec elle un contrat qui, à charge de réciprocité, faciliterait ses communications internationales. Sous prétexte de maintenir entre la Prusse orientale et la Prusse occidentale des relations par voie de terre, alors que le commerce des deux provinces s'était toujours fait principalement par la Baltique, ils refusaient « un libre et sûr accès à la mer » à une nation de plus de vingt millions d'âmes, dont les nationaux l'emportaient numériquement tout le long de la route qui conduit à la côte.

L'intervention personnelle de Lloyd George empêcha l'annexion pure et simple de Dantzig à la Pologne, par le motif que la population de la ville et du district étaient en majorité germanique; mais les grandes puissances avaient la volonté d'assurer à l'Etat polonais ce « libre et sûr accès », et elles y étaient tenues par les principes wilsoniens, aussi bien que par les déclarations des gouvernements français, britannique et italien du 8 juin 1898. Elles s'arrêtèrent donc à une solution transactionnelle (art. 100 à 108), qui était ainsi motivée dans la réponse aux contre-propositions allemandes :

La solution proposée pour Dantzig a été élaborée avec le soin le plus scrupuleux et consacrera le caractère que la ville de Dantzig a eu durant des siècles, jusqu'au jour où, par la force et contrairement à la volonté de ses habitants, elle a été annexée à l'Etat prussien. La population de Dantzig est, et a été, depuis longtemps en grande majorité allemande. C'est pour cette raison même qu'on ne propose pas de l'incorporer à la Pologne. Mais Dantzig, quand elle était une ville de la Hanse, se trouvait, comme beaucoup d'autres villes hanséatiques, en dehors des frontières politiques de l'Allemagne et unie à la Pologne, auprès de laquelle elle a joui durant des siècles d'une large indépendance locale et d'une grande prospérité commerciale. Elle va se trouver désormais placée de nouveau dans une position semblable à celle qu'elle a occupée pendant tant de siècles.

Dantzig et son territoire cessent d'appartenir à l'Allemagne pour former une *ville libre*, placée sous la protection de la Société des nations. Ses habitants élaboreront une Constitution, dont un haut commissaire, désigné par la Société, assurera le respect.

Une zone franche sera établie dans le port, et la ville libre sera comprise dans la frontière douanière de la Pologne. Celle-ci pourra utiliser et développer les voies d'eau, docks, bassins, quais et autres ouvrages du port nécessaires à son commerce extérieur. Elle contrôlera et administrera la Vistule, les chemins de fer du territoire de Dantzig, les postes, télégraphes et téléphones qui la font communiquer avec le port. Son gouvernement assurera « la conduite des affaires extérieures de la ville libre de Dantzig », ainsi que la protection des Polonais dans les pays étrangers. Ces matières feront, entre la Pologne et la ville libre, l'objet d'une convention dont les Alliés s'engagent à négocier les termes.

Les ressortissants allemands domiciliés deviennent de plein droit « nationaux de la ville de Dantzig »; mais les mineurs de dix-huit ans auront, pendant deux ans, la faculté d'option, sauf à transporter leur domicile en Allemagne, tout en restant propriétaires des immeubles. Tous les biens appartenant à l'empire ou à des Etats allemands seront transférés aux puissances, qui décideront à qui ils doivent être transférés, Pologne ou ville libre.

SLESVIG. — Aux termes de l'article 3 du traité de Vienne, conclu le 30 octobre 1864 entre le Danemark d'une part, la Prusse et l'Autriche d'autre part, le roi de Danemark renonça à tous ses droits sur les duchés de Slesvig, de Holstein et de Lauenbourg en faveur de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse, acceptant d'avance les dispositions que les deux souverains prendraient à l'égard des duchés. Unies pour spolier le Danemark, la Prusse et l'Autriche ne purent s'entendre sur le partage des dépouilles, et l'empereur, vaincu à Sadowa, sollicita la médiation du gouvernement français, qui obtint l'insertion dans l'article 5 du traité de Prague (23 août 1866) d'une disposition favorable aux Danois :

L'empereur d'Autriche transfère au roi de Prusse tous les droits que la paix de Vienne du 30 octobre 1864 lui avait reconnus sur les duchés de Slesvig et de Holstein, *avec cette réserve que les populations des districts du nord du Slesvig seront de nouveau réunies au Danemark, si elles en expriment le désir, par un vote librement émis.*

Ce plébiscite n'eut jamais lieu et, sans que la France eût été consultée, une convention austro-prussienne du 11 octobre 1878 déclara abrogée l'obligation imposée à la Prusse.

Les Danois, qui n'avaient jamais cessé de protester contre cette violation d'un engagement formel, posèrent la question devant la Conférence de Paris après la défaite de l'Allemagne, qui tenta de résoudre par une entente directe avec le Danemark un problème d'ordre international. Le Rigsdag ne s'appuya, cependant, pas sur une disposition contractuelle, mais seulement sur le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes pour demander « la réalisation de ses espoirs nationaux » (octobre 1919). Il fut donné satisfaction à ce vœu par les articles 109-114 du traité.

Etant admis que la frontière germano-danoise serait fixée « conformément aux aspirations des populations » (art. 109), le Conseil suprême décida que le plébiscite se ferait successivement dans trois zones; mais, sur le désir même du gouvernement danois, elle le supprima dans la troisième zone, où l'importance de l'immigration allemande faisait prévoir un résultat défavorable; c'est là qu'était la ville de Slesvig, chef-lieu de la province de Slesvig-Holstein et siège de l'*oberpræsident* ou gouverneur prussien.

Le plébiscite eut lieu le 10 février 1920 dans la première zone, comprenant, entre la frontière de 1864 et la ligne Tœnder-Flensbourg, 4.000 kilomètres carrés et 167.000 habitants. Malgré quarante-six ans d'intensive « colonisation » prussienne, une écrasante majorité se prononça pour le retour à la mère patrie :

Inscrits : 111.191; votants : 101,642, soit 91,9 p. 100 des inscrits; bulletins pour le Danemark : 75.431, soit 74,2 p. 100; bulletins pour l'Allemagne : 25,329, soit 24,9 p. 100; bulletins nuls : 882, soit 0,9 p. 100.

Le plébiscite du 14 mars suivant donna, dans la seconde zone, la majorité aux immigrés allemands, mais permit de constater qu'il s'y trouvait encore une population danoise consciente et fidèle à ses origines (28 p. 100). Le Folksting exprima la confiance que les puissances alliées prendraient une décision équitable au sujet de la frontière méridionale du Danemark. Les puissances sont d'accord pour prendre en considération la situation difficile où se trouvent les Danois de la seconde zone au regard de la majorité allemande, mais les membres de la Commission internationale du Slesvig sont divisés : les délégués britannique et suédois recommandent l'attribution totale de la seconde zone à l'Allemagne, solution qui paraît trop radicale aux délégués français et norvégien.

HÉLIGOLAND. — L'île d'Héligoland est située au nord-ouest des embouchures de l'Elbe et du Weser. L'Angleterre l'occupa en 1807 et, pendant le blocus continental, elle en tira parti comme entrepôt de contrebande avec le continent; le Danemark la lui céda par le traité de Kiel; mais, par une convention du 1er juillet 1890, elle la rétrocéda à l'empire allemand, ainsi que l'îlot de la Dune. Le canal qui devait réunir la Baltique à la mer du Nord ne pouvait acquérir sa pleine valeur pour l'Allemagne sans la possession d'Héligoland; car, en cas de guerre, une escadre ennemie, évoluant dans ces parages, pourrait entraver le passage de la flotte allemande de Kiel à Wilhelmshaffen, ou réciproquement. Le gouvernement britannique ayant accueilli la demande du kaiser le 1er avril 1891, Guillaume II prit possession de l'île, qui fut incorporée au royaume de Prusse (province de Slesvig-Holstein). Elle devint bientôt une puissante base navale.

Par l'article 115 du traité de Versailles, l'Allemagne prit l'engagement de détruire, sous le contrôle des Alliés, et de ne jamais reconstruire les fortifications, établissements et ports militaires de Héligoland et de la Dune. Cet engagement fut tenu au mois de janvier 1920; Héligoland ne conserve que ses ports de pêche et n'est plus protégée que par ses écueils.

FRONTIÈRE GERMANO-RUSSE. — L'Allemagne « reconnaît et s'engage à respecter, comme permanente et inaliénable, l'indépendance de tous les territoires qui faisaient partie de l'ancien empire de Russie au 1er août 1914 ». Elle accepte définitivement l'annulation : 1° des traités de Brest-Litovsk et de leurs actes additionnels, auxquels elle avait déjà renoncé par la convention d'armistice; 2° de tous autres traités, accords ou conventions passés par elle avec le gouvernement bolcheviste. Elle s'engage à reconnaître : 1° tous les traités que les puissances alliées et associées passeront avec les nouveaux Etats russes; 2° les frontières de ces Etats (art. 116 et 117). — Maxime PETIT.

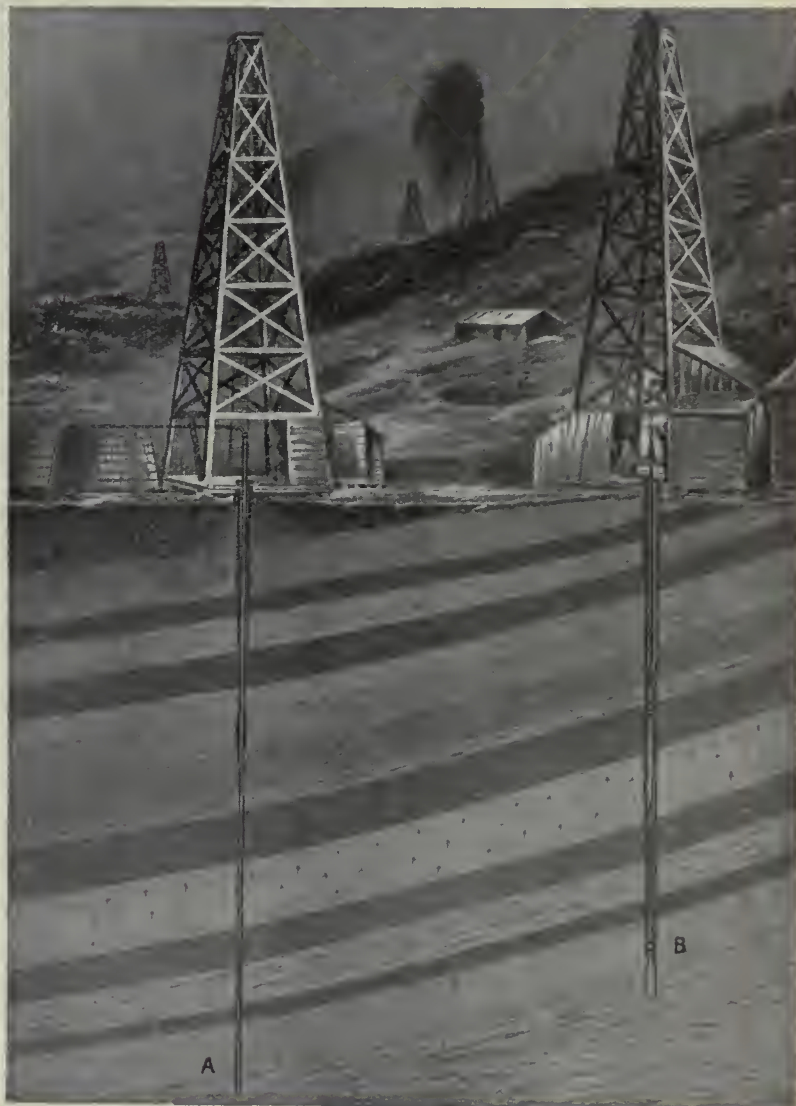
Pétroles et essences pendant la guerre et depuis l'armistice (LES). On a pu dire, et non sans raison, que la Grande Guerre a été la « guerre du pétrole » : l'un des plus importants éléments de notre succès a été, en effet, constitué par les tracteurs et camions automobiles.

On se rappelle que, dès le début, les simples taxis ont contribué, par l'heureuse initiative du général Galliéni, à la victoire de la Marne; plus tard, c'est grâce aux camions que le généralissime a pu opérer sur notre front de rapides transports de troupes, qui ont permis les belles opérations de la campagne décisive, tandis que les Allemands, faute de combustibles liquides, en étaient réduits à utiliser surtout les lignes rigides des chemins de fer.

Comment auraient-ils pu rivaliser avec nous à cet égard, puisqu'ils ne pouvaient fournir pétroles et essences qu'à 12.000 camions, alors que notre haut commandement disposait, dans la dernière année, de 170.000 camions!

Notre pays ne produisant pas de pétrole et le contingent de la Galicie, du Caucase et de la Roumanie ne pouvant nous parvenir, comment ce ravitaillement a-t-il pu s'opérer pendant les hostilités ?

Quelles mesures ont réussi à assurer aux armées la satisfaction de leurs besoins sans cesse croissants, tout en accordant à la consommation de la population civile les quantités indispensables ?



A, puits à pétrole en action. — B, forage d'un puits à pétrole (*coupe*).

Au début du conflit, alors qu'il était impossible d'en prévoir la durée, liberté complète fut laissée aux compagnies importatrices de se procurer l'approvisionnement nécessaire à notre pays; mais, bientôt, l'incertitude des mers, la difficulté d'obtenir du fret — la France ne disposant pas de flotte pétrolifère — rendirent leurs efforts insuffisants et, il fallut faire appel à l'Etat.

On constate, en effet, dès 1917, que nos ressources en essence sont inférieures à nos besoins. En vain, pour en restreindre l'usage et régler au mieux la répartition des disponibilités, la circulaire du 28 avril institue-t-elle des bons ou cartes; en dépit de résultats appréciables, il importe de renforcer cette réglementation et, par les décrets des 31 août et 4 décembre 1917, tout consommateur est tenu dorénavant de se munir d'un carnet d'essence : le sous-secrétariat du ravitaillement fixe mensuellement le contingent d'essence mis, chaque mois, à la disposition des divers services : guerre, marine, armement, etc.; l'arrêté du 22 février 1918 établit les conditions de la délivrance des bons de consommation de l'essence destinée aux usages agricoles.

On se rend compte, à la fin de 1917, de la gravité de la situation; et, sur l'initiative de Henry Bérenger, Clemenceau envoie, le 15 décembre, au président Wilson un télégramme faisant ressortir que, dans l'état actuel de la guerre, « une goutte d'essence est aussi précieuse qu'une goutte de sang ».

Cet appel est entendu et, bientôt, les grands bateaux-citernes d'Amérique touchent les ports du Havre et de Bordeaux.

La consommation aux armées s'élève de 32.000 tonnes en 1914 à 274.000 tonnes pour les dix premiers mois de l'année 1918, et l'armée française peut disposer, pendant le seul mois d'octobre 1918, de 39.000 tonnes.

De même que pour l'essence, des mesures restrictives concernant la circulation et la vente sont prises à l'égard du pétrole; en vertu du décret du 20 mars 1918, Boret institue un nouveau régime qui divise les consommateurs en catégories et fixe les contingents attribués à chacune d'elles.

Bientôt, la nécessité se révèle de parfaire l'organisation du ravitaillement en pétroles et, ainsi que le désirait le « Comité général des pétroles », institué par décret du 13 juillet 1917, tous les services sont centralisés en un commissariat général, dont le titu-

laire a la délégation permanente des ministres intéressés (21 août 1918). Dès lors, l'Etat est le seul acheteur et l'unique importateur du pétrole en France, et la répartition s'effectue avec le concours des négociants en gros de ce produit.

Ce commissariat général des essences et combustibles, dont la direction est confiée à un homme d'une réelle activité, Henry Bérenger, est institué au ministère de l'agriculture et du ravitaillement, avec mission d'assurer le ravitaillement de la France et des colonies.

Il sera grandement aidé dans cette tâche considérable par la Conférence interalliée des pétroles constituée à Londres et qui réalise, à l'égard de ce produit, l'unité d'approvisionnement pour les pays alliés du continent, comme le « Wheat Executive » l'assure pour les céréales. (V. RESTRICTIONS CHEZ LES ALLIÉS, *Lar. Mens.*, août 1919.)

La coopération interalliée a permis d'exécuter le programme de transport d'environ 8 millions de tonnes par an pour les armées, les marines et les populations civiles des Alliés continentaux. Deux cent cinquante navires, représentant un tonnage total d'environ 1.500.000 tonnes, sont utilisés pour le transport des combustibles liquides nécessaires aux Alliés; la nécessité de convoyer les bateaux-citernes, à cause des sous-marins, allongeait la durée du voyage aller et retour, le « round trip », qui n'était pas inférieure à deux mois.

L'approvisionnement en essence et combustibles liquides prend, au cours de la guerre, une importance imprévue dans les premiers jours des hostilités.

La difficulté du ravitaillement en charbon oblige les villes et campagnes à recourir à l'éclairage populaire par le pétrole, surtout pendant l'automne et l'hiver, d'autant que la production d'éclairage par le gaz et l'électricité est restreinte par l'accroissement de nos besoins industriels hydro-électriques.

En second lieu, le développement des transports par camions automobiles, les nouveaux engins de guerre, chars d'assaut, avions, tracteurs d'artillerie, hydravions, entraînent la consommation de quantités sans cesse plus importantes de pétroles, essences et carburants de toute nature.

En troisième lieu, les usines de guerre se multiplient et s'étendent sur notre territoire, et les demandes accrues de l'agriculture, de l'industrie et des transports font également appel à nos disponibilités.

Aussi la France a-t-elle besoin de trois fois plus de pétrole qu'avant la guerre (1 million de tonnes au lieu de 350.000). Et, pour recevoir ces énormes quantités, il faut aménager nos ports, organiser des réservoirs, construire des wagons — nous en possédions moins de 500 — en un mot, développer considérablement notre outillage insuffisant.

Grâce aux efforts du commissariat général et au concours de la Conférence interalliée, grâce au fret américain et britannique, notre marine, non plus que nos troupes — tant en France qu'en Italie et à Salonique — n'ont jamais manqué, depuis la fin de 1917, de ces éléments indispensables à la vie des armées, le pétrole et l'essence, qui ont rendu possible leur ravitaillement en munitions et en vivres, même sous la mitraille.

Avec l'armistice, les problèmes du ravitaillement se modifient, sans faire disparaître toutes difficultés. En effet, les comités interalliés, qui règlent si heureusement les programmes d'importation et de fret, cessent pour la plupart de se réunir; — l'activité de la Conférence interalliée du pétrole prend fin en décembre 1919.

Néanmoins, les exigences de l'armée se réduisent, dans de si grandes proportions que le commissaire général peut supprimer, dès le 1er janvier 1919, les restrictions sur l'essence et le pétrole et, cela, bien que les camions aient la nouvelle mission de ravitailler la plupart de nos départements envahis et dévastés.

Après avoir été pendant la guerre un élément important de succès, le pétrole semble appelé à jouer sur l'arène pacifique un rôle de premier ordre.

Au moment où l'essor des industries doit panser les ruines accumulées au cours de cinq années de dévastation méthodique, la production de la houille ne peut suffire à la demande mondiale; et, entre tous les substituts auxquels il devient indispensable de faire appel, le pétrole se présente comme le concurrent le plus redoutable du charbon; en outre, le développement de l'automobilisme et de la motoculture lui assure un nouvel essor.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que l'on désigne sous le terme de « pétrole » des huiles minérales sortant des profondeurs de la terre par jaillissement, ou que l'on en extrait par pompage.

En soumettant l'huile brute à l'action de la chaleur dans des cornues métalliques, on obtient, par distillation et par fractionnement, l'éther de pétrole ou gazoline (densité 0,65), l'essence minérale (0,70), utilisée pour l'éclairage et les automobiles, le pétrole lampant (0,80), employé aussi bien pour l'éclairage que le chauffage, les huiles lourdes (0,90) servant au graissage. La paraffine et la vaseline sont obtenues par le refroidissement des huiles lourdes. Divers produits sont encore fournis par la distillation; entre autres, le goudron et le mazout, qui n'est autre chose qu'un résidu de la distillation des pétroles d'éclairage ou des huiles de graissage.

Le pétrole présente sur le charbon des avantages nombreux; — non seulement, sa valeur calorique est plus élevée que celle du charbon (la combustion d'un kilogramme de mazout fournit 11.000 à 11.500 calories pour 8.000 à 9.000 calories données par un kilogramme de houille), mais encore ceux qui l'emploient apprécient l'économie de main-d'œuvre (pas de chauffeur), l'absence de fumée, de cendre et de poussière, enfin, les variations de pression rapide.

Aussi son usage tend-il à se développer, non seulement sur les navires — aux Etat-Unis, le *Shipping Board* a adopté le chauffage au pétrole — mais dans les foyers industriels.

Trois sortes d'appareils sont utilisées dans les installations de l'industrie : l'*appareil à pulvérisation par la vapeur*, d'une manutention simple, convenant bien aux locomotives, l'*appareil à pulvérisation à l'air comprimé*, enfin, le système *à pression d'huile*.

Le mazout n'est encore qu'un combustible d'appoint; au moment où l'on préconise la généralisation du chauffage au mazout — et où l'on prépare l'établissement d'un pipe-line du Havre à Paris — il est intéressant de connaître les ressources de la production mondiale; les dernières statistiques exactes remontent à l'année 1917; nous les reproduisons d'après le « Financial Times » :

Production du pétrole dans le monde en 1914 et 1917.

NATIONALITÉS	1914 PRODUCTION Barils	Pourcentage par rapport à la production mondiale.	1917 PRODUCTION Barils	Pourcentage par rapport à la production mondiale.
Etats-Unis . . .	265.762.535	66	355.928.000	69.15
Russie.	67.020.522	16	40.456.000	7.86
Mexique.	21.188.427	5	63.828.000	12.40
Roumanie. . . .	12.826.579	3.2	8.730.000	1.70
Indes holland.	12.705.208	3.1	13.285.000	2.58
Indes.	8.000.000	2	8.000.000	1.50
Galicie.	5.033.350	1.2	5.592.000	1.00
Japon et Formose	2.738.378	0.68	2.449.000	0.47
Pérou.	1.917.802	0.48	2.536.000	0.49
Trinité.	643.533	0.16	2.082.000	0.40
Egypte.	777.038	0.19	2.080.000	0.40
Allemagne . . .	995.764	0.25	711.000	0.14
Canada.	214.805	0.05	305.000	0.06
Italie.	39.548	0.01	36.000	0.01

Au tableau ci-dessus ajoutons : pour la Perse, 7.200.000 (1.40); pour l'Argentine, 1.321.000 (0.26); pour le Venezuela, 190.000 (0.04); pour Cuba et d'autres pays, quelques centaines de mille de barils.

Les Etats-Unis restent en tête des pays producteurs; on estime leur rendement en 1919 à 387 millions de barils, les principales extractions venant des gisements de Kansas, Oklahoma, la Californie, la Louisiane septentrionale, le Texas du Centre et du Nord, le Wyoming, le Colorado, le Montana et des terrains apalachiens. Mais les besoins des Etats-Unis sont considérables. Ce pays ne doit-il pas fournir du combustible liquide à 700.000 camions et à un total de plus de 7 millions de véhicules automobiles? Les Etats-Unis font déjà appel au Mexique, toujours en progrès (nous avons indiqué l'importance des nappes mexicaines dans l'article sur le pétrole, publié en septembre 1913 dans le *Larousse Mensuel*) et qui a produit 80 millions de barils en 1919. Néanmoins, les Etats-Unis sont encore, avec la Standard Oil, un grand fournisseur de l'Europe; les exportations de pétrole américain ont atteint, en effet, pour les neuf premiers mois de l'an dernier, 221.933.316 dollars, au lieu de 99.086.112, pendant la période correspondante de 1918.

Quand la situation sera plus nette en Russie et quand les chemins de fer seront remis en état, les pays européens qui n'exploitent pas les gisements de pétrole de leur propre sol ou qui n'en possèdent pas pourront utiliser de nouveau les ressources russes et galiciennes; — on peut constater sur le tableau ci-dessus que la guerre et ses conséquences ont fortement diminué le rendement des exploitations roumaines, qui ont fourni, en 1919 seulement, 917.276 tonnes, contre 1.214.219 en 1918 et 1.885.619 en 1913.

L'industrie du pétrole semble appelée à un certain avenir en Pologne, où plus d'une centaine de localités pétrolifères se trouvent au nord des Carpathes; la production galicienne la plus forte a été constatée en 1909, s'élevant alors à près de 2 millions de tonnes d'huiles brutes, venant surtout des puits de Boryslaw et Tustanovice; la zone pétrolifère s'étend, d'ailleurs, en Ukraine.

La production mondiale n'était que de 19 millions 1/2 de tonnes en 1900; elle a passé à 43.071.000 en 1916 et 71 millions 1/2 de tonnes en 1917, chiffre qui est encore loin d'atteindre la production houillère, laquelle dépasse 1 milliard de tonnes.

A l'époque où la plupart des industries commencent à faire appel au pétrole et où l'on prévoit des besoins mondiaux de plus en plus exigeants, des recherches sont faites un peu partout pour trouver de nouveaux gisements. Ces recherches ont abouti en plusieurs points, particulièrement en Angleterre, où l'on a découvert l'an dernier des nappes de pétrole de bonne qualité à Hardstoft, dans le comté de Derbyshire; d'autre part, les champs pétrolifères d'Ecosse et d'Irlande sont déjà exploités.

En France, non plus, le pétrole ne fait pas défaut; il en existe dans l'Hérault, les Basses-Pyrénées, les Landes, l'Ardèche, le Gard, l'Ain, la Haute-Loire, l'Isère, le Jura, près du Val de Travers, aux environs de Bellegarde, à proximité de Pirymont, la Haute-Savoie, en Auvergne, en Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, dans le Var et d'autres points encore; mais la plupart ne sont signalés qu'à titre d'indication et de curiosité, et de trop rares sociétés emploient des capitaux timides à cette recherche.

Un nouveau gisement pétrolifère vient d'être découvert en Alsace, près de Pechelbronn, le pétrole ayant jailli à Kutzenhausen, en décembre dernier, avec un rendement moyen de 30.000 litres par jour.

La concession alsacienne embrasse plus de 44.000 hectares, comprenant 500 pompages, et la production de pétrole brut, en 1918, a fourni 51.193 tonnes, et celle de 1919 dépasse également 50.000 tonnes.

L'exploitation a lieu en partie par un nouveau procédé de galeries souterraines, le pompage ne fournissant qu'un tiers du pétrole emmagasiné dans le sol; le puits Clemenceau n'en fournit pas moins de 72.000 litres par jour.

L'huile brute de ce te région donne 5,4 p. 100 d'essence — 24,3 p. 100 de pétrole lampant — 5,5 p. 100 d'huile à gaz — 18,1 p. 100 d'huile pour broche raffinée — 21,3 p. 100 d'huile de machine raffinée — 5 p. 100 d'huile de surchauffe — 1,5 p. 100 de paraffine — 1,9 p. 100 de coke et 12 p. 100 de déchets divers.

Grâce à cette production, notre pays s'adressera dans une moindre proportion à l'étranger pour les huiles de graissage.

On trouve également de nombreux gisements en Algérie, dans la province d'Oran, à des profondeurs variables, sur une étendue de plus de 100 kilomètres (particulièrement à Dahara, Tiliouanet, Bel-Hucel) et se développant en territoire marocain. Ces richesses permettent de grands espoirs.

A Madagascar deux sociétés anglaises poursuivent des recherches dans les vallées de Belsiriry.

Enfin, des missions ont aussi signalé la présence du pétrole en Indochine.

La France devant importer la presque totalité du pétrole dont elle a besoin, quels sont les tarifs douaniers qu'elle impose à l'entrée de ce produit, et quel est, en somme, le régime actuel des combustibles liquides?

Pour parer, dans la mesure du possible, à notre déficit en charbon, la loi du 5 août a dégrevé les produits pétrolifères, entre autres le mazout, qui payait jusqu'à cette date, à l'importation, le droit prohibitif de 90 francs par tonne.

Cette loi n'impose plus, à l'entrée en France, qu'une taxe de 40 centimes (tarif minimum) à 80 centimes (tarif maximum) par 100 kilogrammes, à condition, toutefois, que ces produits soient destinés à l'alimentation des moteurs, à la combustion, ou bien à la construction et l'entretien des routes.

Le décret paru le 2 septembre dernier au *Journal officiel* désigne les produits et sous-produits qui bénéficient de cette loi. Ce sont :

L'huile lourde, dite *gas oil*, de couleur brune, noirâtre, ne distillant pas plus de 10 p. 100 en volume avant 275°, thermomètre plongeant, appareil de Luynes-Bordas — inflammabilité Luchaire entre 50 et 140° — matières éliminables par l'acide sulfurique à 66°, 5 p. 100 en volume au minimum.

Le combustible liquide dit *fuel oil*, de couleur noirâtre, ne distillant pas plus de 10 p. 100 en volume avant 275°, thermomètre plongeant — inflammabilité entre 50 et 140°.

Les résidus consistants dits *road oil*, de couleur noire, les brais de pétrole à l'état dur, mi-dur, mi-mou, mi-fluide. Enfin, les cokes et les huiles raffinées ou lampantes, essences, huiles de graissage et autres huiles lourdes, paraffines et vaselines obtenues dans les usines exercées; ces dernières catégories sans conditions d'emploi.

Le régime en vigueur jusqu'à ce jour est différent en ce qui concerne les essences et pétroles lampants d'une part et les huiles lourdes de pétrole d'autre part.

Pour les essences et pétroles lampants, l'importation est faite uniquement par les services du commissariat des combustibles, qui ont été rattachés récemment au sous-secrétariat d'Etat des mines, et le prix aux détaillants est réglé par le comité général du pétrole (formé de parlementaires, producteurs et importateurs). Ces services importent et cèdent ces produits aux grossistes formant un consortium d'achat, qui est chargé de la répartition.

Pour les huiles lourdes et pétroles, l'importation est libre, mais il faut demander l'autorisation au ministre intéressé; les formalités en sont réglées par les décrets des 4 et 13 décembre 1919; néanmoins, afin de compléter les importations du commerce, l'Etat procède à un certain nombre d'achats à l'étranger.

Aucun prix maximum n'est fixé; toutefois, le coût indicatif de 350 francs par tonne de mazout a été prévu en septembre dernier.

Ce régime simplement transitoire, qu'avaient imposé les nécessités de la guerre — et qui n'est autre que le monopole d'achat et d'importation, puisque les raffineurs doivent obtenir une licence pour importer — devait être modifié au 1er avril 1920. La Chambre des députés a décidé qu'il serait continué jusqu'en décembre 1920, et il est probable que le Sénat ratifiera ce vote.

Quant aux prix de vente aux commerçants de détail, pour les pétroles et essences, le *Journal officiel* du 1er avril 1920 en donne le tableau; ils varient selon les départements. A Paris, ils sont de 104 francs l'hectolitre pour le pétrole ordinaire d'éclairage, en fûts ou bidons de 50 litres; pour l'essence poids lourds, moteurs ou éclairage : 168 fr. 50 en fûts ou bidons; pour l'essence de tourisme, 188 fr. 50 en fûts et bidons.

Le comité général du pétrole a décidé, en décembre dernier, de fixer à 400.000 tonnes le stockage permanent en France des produits pétrolifères destinés à la consommation du pays et à 600.000 tonnes le programme général du ravitaillement pour le premier semestre de 1920.

Les importations d'huiles, de pétrole et de schiste bruts se sont élevées, en France, aux chiffres suivants, d'après les documents de l'administration des douanes:

Importations d'huile, de pétrole et de schiste bruts.

PRODUITS	1916	1917	1918	1919 Pour les 11 premiers mois
Huiles brutes : Q. m.	371.845	152.393	875	»
Huiles raffinées Hect.	3.089.000	2.639.000	2.660.000	2.725.135
Essences : Hect.	4.639.000	5.096.919	6.604.912	3.572.918
Huiles lourdes et résidus. Q m.	1.699.942	1.729.804	1.543.852	1.225.089[1]

1. Plus 6.702 de résidus de pétrole admis au droit réduit.

Telle est, en résumé, la situation du pétrole dans notre pays; il serait à souhaiter que des mesures fussent prises pour déterminer les gisements de France et des colonies susceptibles d'un rendement réel et que le nécessaire fût fait pour en commencer l'exploitation; on refuse — ce qui est naturel sur notre territoire — des concessions aux sociétés étrangères qui en ont fait la demande; mais, du moins, ne faudrait-il pas laisser sans en tirer parti les ressources de notre sous-sol.

Si la politique du pétrole suivie pendant la guerre a donné d'heureux résultats en satisfaisant à toutes les demandes raisonnables, la politique actuelle doit résoudre de nouveaux problèmes d'une importance capitale pour notre avenir et parmi lesquels il faut placer en première ligne la construction d'une flotte pétrolifère. Sans fournir l'unique solution du vaste problème du chauffage, le pétrole participera utilement au développement de notre renaissance industrielle; principe de mouvement des tracteurs agricoles, générateur de force motrice, son rôle doit s'élargir encore dans l'œuvre grandiose de labeur et de production qui doit assurer à la France meurtrie la victoire économique. — C. Meillac.

Politique intérieure et extérieure (Avril). — L'événement capital du mois d'avril fut la Conférence de San-Remo. Autant qu'en peuvent juger ceux qui, étant acteurs dans la scène qui se joue, sont mauvais juges de l'avenir, la Conférence de San-Remo restera dans l'histoire un des faits essentiels de la politique internationale de ce temps-ci. Le traité de Versailles et la position de la France dans l'Entente y étaient en jeu. L'un et l'autre pouvaient s'y trouver compromis; par suite, l'incertitude déjà si pénible qui pèse sur les destinées du monde pouvait, par voie de conséquence, en être accrue dans des proportions incalculables. La France, qui, dans la paix confuse où nous vivons, reste, comme dans la guerre, la plus exposée, se trouvait menacée d'un isolement d'autant plus inquiétant qu'il aurait eu pour contrepartie la plus dangereuse satisfaction donnée à l'Allemagne et, pour notre ancienne ennemie, comme une autorisation tacite d'exécuter encore un peu moins le décevant traité de Versailles. L'issue heureuse, très honorable pour notre premier ministre, Alex. Millerand, et pour nous, de la Conférence de San-Remo semblait laisser l'espoir qu'on allait, enfin, entrer dans une zone de réalités et que, peut-être, on sortirait de celle des paroles vaines. Car on ne peut méconnaître que, si l'Allemagne n'avait jusqu'en avril donné, en guise d'exécution du traité, que d'aigres discours et des sophismes assaisonnés de mauvaise foi, l'Entente, qui, elle aussi, avait abusé des papiers inféconds, était coupable de n'avoir répondu que par une abondante littérature, dénuée de tout trait décisif; et c'était précisément le seul geste énergique esquissé depuis le 11 novembre 1918 qui avait failli brouiller le jeu et, confirmant l'Allemagne dans la conviction qu'aucune politique forte n'était possible à l'Entente, lui donner à penser que toutes les audaces étaient permises et, peut-être, toutes les revanches prochaines. On avait senti, pendant ces longues semaines d'avril, que l'on côtoyait d'invisibles et insondables fondrières. On n'y était pas tombé. Le bon sens et la loyauté de notre attitude, la froide et sage ténacité de Millerand avaient sûrement guidé l'attelage dans ce pas difficile. Mais il restait l'impression, déjà si souvent ressentie, que, dans les plus graves circonstances, nous avons été à la merci, nous, la France, d'une impulsion irraisonnée, d'une défaillance périlleuse de sens critique et d'une insuffisance de méthode de la part de nos alliés. On respirait. Il eût fallu, pourtant, une dose peu commune d'optimisme pour s'imaginer que l'avenir serait sans nuages.

On n'a pas oublié les difficultés au milieu desquelles se débattait l'Allemagne à la fin de mars. Le bassin de la Ruhr était en insurrection, sans qu'on ait pu jamais définir exactement le sens et les limites politiques de ce mouvement, qui, en dépit des affirmations officielles allemandes, ni dans ses origines, ni dans sa forme, ni dans ses tendances, ne semble avoir eu un caractère communiste. Il y avait toute apparence, au contraire, qu'il avait plutôt une orientation contraire à l'unité et au militarisme prussiens. On était confirmé dans cette impression par les renseignements qui prouvaient que l'intervention armée dans le bassin de la Ruhr, si elle ne fut réalisée qu'après la chute du gouvernement Kapp-Lüttwitz, avait, du moins, été prévue et organisée par celui-ci. L'exécution incomba au gouvernement régulier. Elle avait été conçue par le gouvernement du coup d'Etat militaire et monarchique. — Quoi qu'il en ait été, le cabinet allemand avait, on le sait, émis la prétention d'augmenter, dans la région de la Ruhr, les effectifs autorisés par la convention d'août 1919 et, comme sa demande avait été repoussée par l'Entente, sur l'intervention de la France, il avait passé outre, si tant est que l'acte n'eût pas précédé la demande. Il n'est pas besoin d'être fort grand clerc dans les choses de la guerre pour comprendre tout le danger que pouvait faire courir à la France la présence, dans la zone neutralisée, en violation flagrante des articles 43 et 44 du traité de Versailles, d'une véritable armée de choc, parfaitement outillée qui se faisait la main sur la canaille ouvrière. Supporter, sans une riposte énergique et immédiate, une semblable entreprise équivalait à une abdication et à un abandon total de toute idée ultérieure d'exécution du traité de paix. Le ministère français prit rapidement son parti et, après avoir prévenu ses alliés, il fit occuper militairement Francfort, Darmstadt et Hombourg. L'occupation se fit sans rencontrer aucune résistance, et la courte émeute qui se produisit à Francfort fut considérée comme le résultat d'une effervescence isolée. En même temps, l'Allemagne était prévenue que l'occupation cesserait aussitôt que les troupes allemandes de la Ruhr auraient été ramenées au chiffre d'unités, en bataillons, escadrons et batteries, prévu par la convention d'août 1919. Le gouvernement allemand protesta dans les termes les plus violents, tout en acceptant, sur le coup, le fait accompli. Il n'était vraisemblablement pas sans espérer que le geste de la France se retournerait contre elle.

La presse française, et plus encore l'opinion publique, approuvèrent la vigueur de la décision du gouvernement. On eut la sensation qu'enfin on employait avec l'Allemagne la manière forte, seul argument qu'elle puisse entendre, et qu'en même temps on mettait à exécution toutes les formes compatibles avec la fermeté. Cette nouveauté procura un incontestable soulagement au peuple de France. Mais, en même temps, on dut se demander quelle serait l'attitude de nos Alliés et quelle part ils seraient disposés à prendre à cette extension de l'occupation. On put espérer, un moment, trouver en Angleterre une approbation satisfaite. On se trompait. L'Angleterre, loin d'approuver, exprima son étonnement et sa désapprobation dans les formes brutales que la diplomatie dite « au grand jour » adopte volontiers, depuis que Wilson en a donné l'exemple. Une information de presse, lancée de Londres, nous apprenait que l'Angleterre ne participerait pas à l'occupation et ne nous laissait aucun doute sur les défiances et le mécontentement que la présence de nos troupes à Francfort provoquaient dans le cabinet anglais. Il n'était pas certain, d'ailleurs, que l'opinion publique anglaise partageât ces sentiments, et l'attitude du *Times*, notamment, fut nettement et violemment contraire à celle de Lloyd George. — Il est trop certain, cependant, qu'il y eut à ce moment entre la France, d'une part, l'Angleterre et l'Italie, qui depuis longtemps marchaient d'accord, d'autre part, une phase, courte, mais aiguë, de tension. On put se demander jusqu'à quel excès de langage et, peut-être, de décision, se porterait le gouvernement anglais. Il y eut, au Quai-d'Orsay, une séance de la Conférence des ambassadeurs, à laquelle lord Derby, ambassadeur d'Angleterre en France, n'assista pas. On échangea des notes explicatives, dans lesquelles le gouvernement français, avec une clarté parfaite et beaucoup de dignité, exposa les raisons de sa conduite. On eut aussi, à Paris et à Londres, une série de conversations, où il semble que lord Derby ait joué un rôle conciliant et amical, qui aboutirent à une détente. Au moment où, le 10 avril, Lloyd George prenait la mer pour se rendre d'Angleterre à San-Remo, le différend n'était pourtant pas entièrement éclairci. La mer porta-t-elle conseil, ou la télégraphie sans fil fit-elle connaître au Premier anglais les éclaircissements qui sortirent des conversations engagées, notamment de l'entrevue qu'eurent à Paris les deux ministres de la guerre Winston-Churchill et André Lefèvre, les déclarations simultanées de Bonar Law et de Millerand apportèrent-elles un apaisement aux hésitations du Premier anglais ? Toujours est-il qu'en débarquant à Marseille, Lloyd George fit à la presse les déclarations les plus rassurantes.


La villa Devachan, à San-Remo (Italie), où se sont tenues les conférences interalliées du 19 au 26 avril 1920.

L'ensemble de nos informations subséquentes et ce que l'on sut des échanges de vues qui se pratiquèrent à San-Remo permettent de dire que l'attitude, tout à fait fâcheuse à notre égard, de Lloyd George et de son gouvernement fut causée par la crainte que la France n'eût, en occupant Francfort, des pensées annexionnistes. Une semblable conception,

— dont la parenté avec l'accusation portée par Wilson contre la France, soi-disant militariste, est évidente, — et qui pourrait bien avoir été étayée sur la lecture de certains journaux français, plus bruyants que sages, autant que sur des suggestions allemandes, ne peut manquer de surprendre, chez un homme d'Etat aussi avisé que Lloyd George. Elle serait inexplicable, si l'on ne connaissait le caractère imaginatif et les impulsions irrésistibles du grand homme du pays de Galles, sans oublier son pacifisme, sa faculté d'illusion au sujet des sentiments de l'Allemagne, maintenant inoffensive pour l'Angleterre, en même temps que sa hâte de rouvrir aux affaires anglaises un marché qui promet. Mais on a le droit de s'étonner, tout de même, qu'une semblable imputation ait pu résister à l'examen, si cet examen a été fait. Millerand n'eut pas de peine à démontrer l'inanité de l'hypothèse annexionniste. Lloyd George dut s'incliner. L'opinion française, qui aurait eu le droit de faire des comparaisons, de s'indigner et de s'irriter, fit montre, en l'occurrence, d'une rare mesure et d'un tact parfait. Pourrait-on affirmer, toutefois, qu'il ne nous était pas resté quelque amertume, et n'est-il pas fort souhaitable qu'on ne mette pas à de trop fréquentes épreuves notre passion de la justice et notre conception de l'amitié ?

L'attitude de l'Italie devait nous étonner moins. Les déclarations antérieures du premier ministre Nitti nous avaient préparé à le voir pencher vers une politique de réconciliation indulgente et oublieuse, plutôt que de sévérité sans rigueur injustifiée, mais sans faiblesse. Il apparaît que certains partis italiens sont volontiers disposés à se souvenir des relations amicales que l'Italie entretenait avec l'Allemagne avant 1914, sans rien abandonner de ce que la guerre a rapporté de profit concret à leur pays. Partout où elle peut les rencontrer avec profit, l'Italie cherche à renouer des relations économiques. L'Allemagne la tente comme la Russie, plus que la Russie, parce que plus aisée à saisir. Souvenons-nous aussi que de larges idées de pacification ne répugnent pas à Nitti, que l'Italie n'a rien souffert de l'Allemagne et qu'elle n'a aucune de nos raisons de craindre ses accès de brutalité. Enfin, n'oublions pas qu'à la dernière Conférence de Londres, le premier ministre italien avait aussi fait figure d'arbitre et de pondérateur et que le geste de la France à Francfort semblait devoir troubler la réalisation des idées qui lui étaient chères. Tout cela et les incontestables difficultés — que nous avons déjà exposées — du gouvernement intérieur de l'Italie devaient incliner le chef du cabinet italien à une opposition, sinon violente et irréductible, du moins très décidée, à la politique agissante de la France en Allemagne.

Dans ces circonstances, qui ne furent jamais assez graves pour bouleverser l'Entente, mais qui le furent suffisamment pour risquer de la rendre stérile ou purement apparente, la France avait eu une consolation et une joie. Au moment critique d'avril 1920, comme dans le péril mortel d'août 1914, la Belgique, avec une franchise sans hésitation et sans peur, s'était placée à côté de nous. Elle avait approuvé notre geste, elle l'avait fait sien en joignant ses troupes d'occupation aux nôtres. Le lien qui nous lie dans des souvenirs de souffrance, d'angoisse et de gloire, s'était resserré à Francfort, où flottaient nos deux drapeaux. Le roi Albert, son ministre Hymans, son gouvernement, son Parlement, son peuple, nous avaient, une fois encore, donné la plus éclatante preuve de leur amitié et de leur confiance. Il y avait là un de ces actes qui enlacent deux peuples de façon que leurs cœurs ne puissent plus se séparer. Le Parlement français avait rendu à la nation belge l'hommage de gratitude qui convenait. On ne pouvait, d'autre part, se dissimuler l'importance immense et réciproque qu'a pour la Belgique et pour la France une union intime de sentiments et d'intérêts. La position de la Belgique vis-à-vis de l'Allemagne est semblable à la nôtre. Le péril militaire est le même. Le péril économique n'est pas moindre. Les deux pays s'appuient et se complètent. Leurs individualités bien distinctes ne peuvent se passer l'une de l'autre, et le bloc que forment les deux pays en conservant chacun son originalité forme sur le front ouest de l'Europe la seule barrière possible contre l'invasion germanique. Anvers, Zeebrugge, Ostende, Calais couvrent ou menacent l'Angleterre. La Belgique sent son devoir et connaît son rôle. C'est un insigne honneur pour elle d'avoir voulu le dire tout haut et à une heure où d'autres ne virent pas clair. Il y aura là une belle page dans son histoire et dans la nôtre.



Les représentants des puissances alliées à la Conférence de San-Remo (19-26 avril 1920). — 1. Alex. Millerand, premier ministre français ; 2. Lloyd George, premier ministre anglais ; 3. Nitti, premier ministre italien ; 4. Matsui, ambassadeur du Japon en France ; 5. Lord Curzon, ministre des affaires étrangères anglais ; 6. Ph. Berthelot, directeur des affaires politiques français ; 7. V. Scialoja, ministre des affaires étrangères italien.

La Conférence de San-Remo s'était donc ouverte dans une atmosphère encore chargée d'électricité. Dans un moment d'humeur et de caprice, sur un soupçon qu'on n'avait pas vérifié, on avait risqué de tout rompre. On s'était raccommodé, ce qui ne voulait pas dire que l'on fût d'accord. La suite le montra. A la vérité, les apparences, dès le début, furent sauves. De nouveau, on adressa au gouvernement allemand un papier comminatoire et peu inquiétant, où l'on agitait le spectre du blocus, mais il n'apparaît pas qu'il y ait eu là autre chose qu'une manifestation de surface, partant sans portée possible et sans vertu efficiente. L'Allemagne ne s'y trompa pas. Sa réponse fut hardie, provocante, sans mesure. Elle demanda, sans chercher à voiler sa pensée, que l'effectif de l'armée que le traité de Versailles lui permet d'entretenir à 100.000 hommes fût porté à 200.000, avec artillerie lourde et aviation. La raison avancée pour justifier cette demande était l'impossibilité où se trouvait le gouvernement allemand de maintenir l'ordre en Allemagne avec une armée de 100.000 hommes. On peut se demander quelle idée l'Allemagne pouvait se faire de la mentalité des membres de la Conférence pour avoir pu sans ménagement étaler sa volonté de reconstituer sa puissance militaire ; à qui a-t-elle pu imaginer qu'elle ferait croire qu'elle avait besoin d'artillerie lourde et d'avions pour réprimer les révoltes éventuelles ? Et, si l'on se souvient qu'il s'agit là d'une armée permanente et de métier (conception regrettable de Lloyd George), par conséquent de cadres ; si l'on rapproche cette organisation de tout ce que l'on sait de la création, sous divers noms, de véritables formations militaires maintenues sous de fallacieux prétextes, malgré les observations des commissions interalliées et les injonctions de l'Entente ; si l'on tient compte des bruits journaliers de coup d'Etat imminent préparé par les généraux, notamment au camp de Munster, de l'impossibilité de dissoudre la brigade navale et d'arrêter son chef ; si l'on note les propagandes ouvertes de Lersner et Helfferich contre le traité, à qui peut-il échapper que le parti militariste allemand, impénitent et sans scrupules, tend obstinément à conserver et consolider son autorité sous le couvert d'un gouvernement sans autorité et à reconstituer, aux fins d'une aventure militaire, les effectifs, l'armement et la puissance de choc que, dix-huit mois après la défaite, l'Allemagne se trouve en état de remettre sur pied ?

Nous ne connaissions pas plus le détail des discussions qui se sont déroulées à San-Remo que celui des autres Conférences, et nous ignorions, par conséquent, l'accueil qui fut fait, à la première lecture, à la Note allemande. Il y avait lieu de s'abstenir de toute construction hypothétique sur ce sujet. Il fallait, cependant, rappeler que les maréchaux Foch et Wilson étaient à San-Remo, qu'on y a, sans aucun doute, fait état des rapports des Commissions de contrôle interalliées et que la plus élémentaire prudence inspirée à la France et à la Belgique par leur situation géograpique a conduit aux mêmes conclusions que le désir de paix de Lloyd George et Nitti. Il était donc permis de supposer qu'on s'était, sur le point militaire, mis d'accord sans trop de difficulté. La déclaration finale de la Conférence en était une preuve.

Il était certain, d'autre part, que la même concordance ne s'était pas établie sans heurts sur d'autres points, notamment sur celui des réparations et des moyens à employer pour les réaliser. On savait — et cela nous suffisait — qu'en fin de compte, on avait admis, avec le consentement de la France, que la méthode d'indétermination en ce qui concerne la fixation du chiffre de la dette allemande à l'égard de l'Entente n'avait rien donné et ne pouvait aboutir ; qu'il fallait, par suite, en arriver à fixer avec précision et définitivement le chiffre de cette dette pour permettre à l'Allemagne d'aviser au système le plus approprié à sa situation financière et économique ; enfin, que des échanges de vues pratiqués directement dans une conférence avec les chefs du gouvernement allemand avaient plus de chances de procurer rapidement une solution que le va-et-vient des Notes diplomatiques n'avait fait juqu'ici que retarder. Où l'on avait cessé d'être d'accord, ce fut quand, ces points acquis, Nitti proposa obligeamment de faire venir immédiatement à San-Remo le chancelier allemand Müller, pour entamer une discussion. Le clair sang-froid de Millerand opposa un refus net et irréductible à cette proposition. Mais le Premier français ne repoussa pas l'idée d'une Conférence qui se réunirait à Spa, dès le 25 mai, et où, après que les Alliés se seraient mis d'accord entre eux sur l'exécution du traité de Versailles, la question financière serait débattue, sur des propositions précises de l'Allemagne. Cette solution de bon sens, qui n'exclut en aucune façon l'idée d'une collaboration économique avec l'Allemagne, mais qui écarte l'idée impossible et injuste d'égalité entre les contractants et d'oubli de leur situation réciproque prévalut, mais les débats qui l'avaient précédée restaient symptomatiques, et elle ne pouvait que nous conseiller la prudence.

Nous parlerons plus loin de la question turque, qui fut également traitée à San-Remo. Si importante qu'elle fût, elle était, en l'espèce, secondaire. Tout le débat était dans la position qui serait prise à l'égard de l'Allemagne. Les préliminaires et le début de la Conférence avaient pu faire craindre qu'une politique nouvelle, inacceptable pour la France, qui eût révolté la conscience qu'elle a de son droit, ne fût envisagée, et, prévoyant le pire, adoptée. On était heureux de constater, la Conférence close, que le point de vue français avait triomphé et qu'au total — personne ne s'y est trompé — tout l'honneur de cette solution, si conforme au droit et à la justice, revenait à Millerand. Nous ne pensons pas qu'on se trompât beaucoup en supposant que la forte documentation du chef de notre gouvernement ne soit apparue comme un fait nouveau dans les délibérations du Conseil suprême, que sa maîtrise de soi et la clarté de sa logique n'aient surpris et désarmé ses interlocuteurs. Il est vraisemblable qu'il y eut d'abord un étonnement, puis la constatation d'une force et la reconnaissance d'une supériorité. On devait espérer qu'après San-Remo la tradition de notre maîtrise diplomatique allait se renouer. La Belgique et le Japon, qui avaient continuellement soutenu l'action de Millerand au cours de ces entretiens, l'avaient senti.

Il eût été, cependant, imprudent de se réjouir trop complètement. La déclaration de San-Remo nous donnait satisfaction. Entre le point de départ des

délibérations et le texte qui sortit de la plume des délégués français et anglais, Berthelot et Kerr, il y avait une distance que l'on n'avait pas espéré d'abord pouvoir parcourir. Mais bien des points restaient vagues et se ressentaient encore des anciennes méthodes. — La déclaration de San-Remo était très nette dans sa première partie, évidemment la plus facile à rédiger, une fois l'accord établi. Elle énumérait les manquements de l'Allemagne à sa parole, l'absence de tout commencement d'exécution du traité de Versailles, la violation de ses clauses essentielles; elle rejetait formellement la demande allemande du doublement des effectifs militaires; elle menaçait même, tout en écartant toute pensée d'annexion, d'une extension de la zone d'occupation. Mais, dans la seconde partie, sur la question de la réalisation des réparations, elle restait très vague et, tout en énonçant qu'on ne discuterait que sur des propositions positives de l'Allemagne, elle laissait la porte ouverte à des espoirs d'adoucissements, que l'effronterie germanique chercherait certainement à exploiter. Elle le prouvait, aux derniers jours du mois, en annonçant qu'elle n'avait plus, dans le bassin de la Ruhr, que les 17.000 hommes autorisés; mais elle négligeait à dessein de spécifier que ces 17.000 hommes représentaient non pas le nombre restreint d'unités prévues par la convention d'août 1919, mais les cadres d'unités beaucoup plus nombreuses et sans rapport avec les prévisions des Alliés. A chaque coup, on reste surpris de la grossière et impudente malice des autorités allemandes. Il restait donc, pour la diplomatie française, beaucoup à faire, et l'énergie manifestée à San-Remo par Millerand et ses collaborateurs ne manquerait pas d'occasions d'utiliser de nouveau ses remarquables facultés. — En attendant, personne ne s'y était trompé, parmi les citoyens qui raisonnent et que n'aveuglent pas l'esprit de parti et la passion du désordre. La Conférence de San-Remo avait rétabli le prestige français. Le Parlement avait exprimé ce sentiment par l'accueil qu'il avait fait à notre Premier lorsque, à peine descendu du train, il était venu à la Chambre des députés exposer les résultats acquis. Il n'y avait plus qu'à attendre la suite, à préparer la Conférence de Spa, à limiter son champ de discussion, à fixer un programme très ferme, qui, sur la base intangible du traité de Versailles, ne laisserait à déterminer que les modalités d'une exécution immédiate. Il était indispensable d'en finir avec cette irritante question. Tout rendait une solution urgente : notre besoin de sécurité matérielle d'abord, puis la nécessité d'instaurer un système de réparations qui rendît possible l'organisation, à notre profit, d'un crédit international à long terme, enfin, de l'autre côté du Rhin, l'utilité, qui se marquait de plus en plus, de garantir l'ordre dans la Ruhr en procurant à l'Allemagne les moyens de se reconstituer au point de vue économique. Il y avait de la besogne pour les plénipotentiaires de Spa.

Outre les affaires allemandes et la consolidation de l'Entente, la Conférence de San-Remo avait traité la question turque et celle de l'Adriatique. Sur la question turque, on avait abouti à la rédaction d'un traité dont les conditions allaient être notifiées à la Porte. On n'en connaissait pas le détail, dont il convenait de réserver la primeur aux délégués ottomans déjà en route pour Paris; mais on en savait l'essentiel. Les Détroits étaient placés sous une surveillance internationale. Le Sultan gardait Constantinople, avec un territoire européen limité à l'ouest par les lignes du Tchataldja; en Asie, on lui laissait l'Anatolie, et les limites de l'Arménie restaient à fixer; le royaume arabe était décidément reconnu, l'Angleterre conservant le protectorat de la Palestine, la France celui de la Syrie; la Grèce recevait la Thrace avec Andrinople et, en Asie, Smyrne, sous condition de plébiscite; le protectorat de l'Arménie était offert aux Etats-Unis, et la Conférence avait écrit au président Wilson pour lui expliquer les raisons qu'elle avait eues de ne pas adopter son point de vue dans la question de Constantinople. Ces arrangements pouvaient être discutés et, certes, ils étaient discutables. Ils constituaient pour la presse quotidienne un aliment précieux et inépuisable. Tels quels, ils avaient l'avantage d'être une solution, et tout avait prouvé que cette solution était pressante. L'attitude de Mustapha Kemal en Anatolie, la situation précaire des contingents alliés au milieu des bandes qui tenaient le pays, le grave incident d'Ourfa, où un détachement français fut traîtreusement attaqué et succomba en partie, montraient qu'on ne pouvait plus attendre. Dans des temps moins troublés que ceux que nous vivons, ils eussent bouleversé l'opinion européenne. On y donnait à peine quelques heures d'attention. Il fallait, pourtant, en finir, au moins sur le papier. C'était, à la fin d'avril, une affaire de quelques semaines encore.

Quant à la question de l'Adriatique, on en avait parlé, mais le ministre italien Nitti n'avait pas semblé très désireux qu'on y donnât une solution internationale. Il préférait, parut-il, s'arranger directement avec les Yougo-Slaves sur la base de la Note Wilson de décembre 1919, plutôt que sur celle de l'Entente, en date du 11 janvier 1920. Il est probable qu'Italiens et Yougo-Slaves continuaient à se trouver dans un grave embarras, l'une et l'autre solution étant désavantageuse pour les Yougo-Slaves, ni l'une ni l'autre ne donnant satisfaction complète à personne, et la situation particulière de Fiume, toujours gouvernée despotiquement par d'Annunzio, qui continuait à vivre son roman de cape et d'épée, restait non définie et, peut-être, indéfinissable. Le rôle du chroniqueur consistait à enregistrer l'hésitation italienne, faute de pouvoir deviner exactement les pensées de derrière la tête du ministre Nitti, qui, peut-être, après tout, n'en avait pas.

On le voit, la Conférence de San-Remo, le plus gros événement du mois d'avril, l'un des plus considérables depuis l'armistice, ne laissait, après analyse, qu'un résidu solide infinitésimal. Le rétablissement de la paix en Europe venait lentement, et on devait l'attendre plutôt des lois éternelles et invisibles de l'équilibre propre à l'humanité que des calculs des hommes; conclusion un peu fataliste, nous l'avouons, mais tout de même rassurante, puisqu'il n'est pas d'exemple dans l'histoire que cet équilibre ne se soit rétabli toujours et que les périodes les plus troublées n'aient toujours été coupées d'intermèdes pacifiques et heureux, ou terminées définitivement par de brillantes conclusions. Il était donc sage d'enregistrer les résultats acquis, résultats satisfaisants, et, tout en espérant avec confiance le retour du calme, d'aider les événements ou de les hâter. C'est à quoi le gouvernement français s'était, pour sa part, fort bien employé pendant le mois d'avril.

Il nous reste à noter rapidement sur le graphique mondial le point où en étaient arrivées les autres questions qui, tour à tour, passionnent, déconcertent ou fatiguent l'opinion publique. — Les relations des Etats occidentaux avec la Russie soviétique restaient nébuleuses. La France, par son représentant, le consul Duchesoe, l'Italie, par l'entremise du député Bombacci, avaient, chacune de son côté, traité à Copenhague avec la Russie représentée par Finkelstein, dit Litvinoff, envoyé d'ailleurs indésirable, rejeté par l'Angleterre; ils avaient obtenu l'échange des prisonniers, mesure tardive d'humanité, qui ne semblait pas devoir comporter de conséquences politiques. Quant à la reprise des relations économiques, dont on avait beaucoup parlé, aucune précision ne pouvait être notée, au moins officiellement, ni du côté de l'Italie, ni du côté de la France, ni du côté de l'Angleterre. Ce que nous avons dit souvent, à savoir que la Russie entendait recevoir beaucoup plus qu'elle ne pouvait donner, restait vraisemblable et probablement vrai.

Des négociations mal définies étaient engagées avec Krasnine, sans qu'on sût au juste sur quoi. Une délégation travailliste anglaise partait pour enquêter en Russie même. L'idée générale qui ressortait des renseignements, ou vagues ou trop précis, presque tous unilatéraux, que l'on recevait sur l'état intérieur de la Russie, tendaient à prouver que le régime soviétique s'orientait vers une autocratie rigoureuse. Restait à savoir, en admettant la véracité de l'information, si cette autocratie avait les moyens de relever le pays et était en mesure de renouer avec les grands Etats européens des relations régulières. Si elle renouait, n'était-ce pas dans l'idée d'en abuser? Nous persistions dans l'idée qu'il n'y avait pas à se presser de trouver une solution, si désirable que fût le rétablissement intégral de l'ordre en Europe, et qu'il fallait laisser le régime bolchevique s'user par lui-même. — Les relations du gouvernement de Lenine avec quelques-uns de ses voisins immédiats, étaient fâcheuses. La Pologne avait décidément repoussé toute idée d'armistice et de paix, rendus impossibles par la duplicité bolcheviste. Elle avait pris les devants sur la grande offensive bolcheviste du printemps, annoncée comme foudroyante et décisive. Pildzuski avait, à la fin d'avril, rompu cette offensive, brisé les lignes de l'armée rouge, pris un butin considérable, fait de nombreux prisonniers et avançait sur Kiev. Il avait reconnu l'indépendance de l'Ukraine, qui s'était soulevée contre le gouvernement russe, et Petlioura marchait d'accord avec la Pologne. De ce côté, semblait se dessiner une solution non conforme aux vues de Lenine et Trotzky. — En Crimée, Wrangel, successeur de Denikine, attendait, mais on pouvait le croire favorable aussi aux idées ukraniennes et polonaises. Une fois encore, à travers le temps, le jeu de bascule de la politique russo-polonaise se manifestait. Le reflux polonais suivait le flux moscovite. Allait-on revenir aux limites du XVIIe siècle? — En Sibérie, nous déclarons qu'il était impossible de rien démêler de précis dans l'obscurité d'événements incompréhensibles pour nous, qui n'en pouvions connaître aucun des détails. Il semblait, pourtant, se dessiner une action japonaise, encore indéterminée, mais dont on pouvait supposer le sens. Très prudent, le gouvernement japonais avait manœuvré de façon à s'assurer peu à peu une sorte de haute main sur l'Extrême-Orient sibérien. Il avait rencontré des résistances, ou bolcheviques, ou locales. Il était peut-être sur le point de fixer sa politique dans l'Asie russe. Il restait une des grandes puissances du monde.


Les maréchaux Foch et Wilson sortant de la conférence tenue à la villa Devachan, à San-Remo (22 avril 1920).

Enfin, au Caucase, le bolchevisme gagnait dans la direction de Bakou, et on ne pouvait se dissimuler l'importance qu'aurait, s'il se réalisait, son établissement dans ce grand centre de production pétrolière. Il était, par suite, impossible de rien conclure. Dans l'immensité russe, toutes les solutions sont permises, et une solution quelconque peut longtemps tarder.

Sur l'autre bord de l'Atlantique, les Etats-Unis, après avoir retenu pendant des mois l'attention du monde, étaient, en avril, restés silencieux. Le seul événement important résidait dans le fait que le président Wilson avait, en personne, tenu un conseil des ministres. Aucune manifestation, ni oratoire, ni épistolaire, ne nous était venue de lui, ni de son entourage, ni de ses adversaires. Il y avait lieu de penser que la Conférence de San-Remo nous vaudrait un réveil de l'activité diplomatique américaine. Le président Wilson n'y avait pas été représenté, mais il n'en avait pas été tout à fait absent, son représentant, Johnson, ayant certainement recueilli des bouches les plus autorisées des informations sûres et peut-être apporté lui-même un écho lointain des dispositions envisagées à la Maison Blanche.

L'ensemble des pays d'Europe avait joui d'un calme relatif. Le conflit politique danois s'était terminé par l'échec aux élections du parti radical, rejeté par les électeurs, à cause de son attitude germanophile dans le plébiscite du Sleswig.

En Allemagne, le gouvernement Muller avait continué à se débattre dans des difficultés toujours semblables, que son insuffisante autorité et son manque de franchise aggravaient. Les élections prochaines montreraient quel était le véritable esprit du peuple allemand: s'il emboîtait le pas de parade au militarisme prussien, ou s'il entendait s'efforcer de se faire de nouvelles destinées démocratiques et pacifiques. En attendant, les pangermanistes s'agitaient partout où se posait la question plébiscitaire. En Haute-Silésie, notamment, et en dépit d'une majorité de population polonaise, aucune entreprise ne leur coûtait, et la tâche de la mission interalliée du général français Le Rond en était rendue très difficile. A Dantzig, les intrigues allemandes tendaient à brimer les droits polonais. Dans la deuxième zone du Sleswig, où le plébiscite avait donné une majorité allemande, les vexations contre les minorités danoises se multipliaient. Là comme ailleurs, l'Allemagne se débattait contre l'inévitable. Le temps calmerait, sans doute, ces convulsions.

En Italie, malgré des grèves continuelles, malgré l'agitation agraire, malgré l'opposition du parti catholique maintenue en dépit des conseils du pape, le ministère Nitti subsistait. Nous ne devions, nous le répétons encore, pour juger ses actes à l'extérieur, jamais oublier le trouble intérieur de son pays. Il cherchait ardemment à régler la question économique. Elle était aiguë, pour l'Italie comme pour nous. Il était, par ailleurs, curieux de constater que le Vatican ne se désintéressait plus de la politique intérieure et extérieure et que, peu à peu, il redevenait une puissance avec laquelle on compterait. La France avait placé auprès de lui un chargé d'affaires et songeait à lui dépêcher un ambassadeur. Ici encore, les faits et les traditions agissaient plus que les hommes. Le pape, Benoît XV, sans l'avoir voulu, allait renouer la chaîne des temps. Il fallait laisser le soin de s'en inquiéter à ceux qui ne sont gouvernés que par des passions passagères auxquelles ils attribuent une valeur durable.

L'Angleterre avait eu ses grèves aussi et en était sortie. Sa plaie saignante, inguérissable, restait l'Irlande, toujours violemment agitée, impatiente de tous les remèdes, incapable d'en trouver un elle-même. Seuls, d'une part, l'excès du mal et la nécessité de vivre, l'opportunisme anglais d'autre part, pouvaient conduire à la paix. Elle n'était peut-être pas proche.

La France avait vécu le mois d'avril, comme tout le monde, dans cette sorte de lassitude qui prive de la faculté de s'étonner. Elle avait vu, résignée, défiler à la Chambre des députés la théorie des impôts nouveaux, qu'elle payera courageusement. Elle avait entendu les derniers bruits, éloquents, d'ailleurs, du procès Caillaux, et elle avait accueilli sans satisfaction comme sans colère, — nous exceptons quelques cerveaux trop échauffés, — une condamnation mitigée, qui blâmait le passé sans garantir l'avenir. Elle avait, enfin, assisté aux changements, prévus depuis longtemps, qui s'étaient réalisés dans la fédération des cheminots. La victoire, d'ailleurs sans éclat et même sans clarté, des extrémistes, grisés de paroles violentes et affolés d'impossibles révolutions, sur les anciens chefs assagis par l'expérience et peu soucieux de tout compromettre, n'était peut-être que l'effet de la loi naturelle de la politique qui use les idées et les hommes et donne une apparence de nouveauté aux formules les plus anciennes. Ce changement avait, pourtant, à la veille du 1er mai, son importance immédiate. On annonçait une grève générale de vingt-quatre heures, peut-être une grève, sans durée définie, des cheminots. La C. G. T. se réservait et, sans doute, n'approuvait pas la hâte des néophytes pressés de confesser leur foi et de renverser la bourgeoisie. Il était nécessaire de constater que l'annonce d'un chômage, qui serait désastreux pour le pays, et la menace d'une révolution, n'avaient pas troublé la masse de la nation, qui attendait, hostile aux perturbateurs éventuels, décidée à se défendre, nullement disposée à suivre des aventuriers ou des fous. Le bon sens restait un attribut spécifique des Français. — Jules Gerbault.

Roger Bontemps, comédie en trois actes, en vers, d'André Rivoire, représentée pour la première fois sur la scène du théâtre de l'Odéon le 12 mars 1920.

Le premier acte se passe dans l'hôtellerie de maître Rondelet, à Vougeot, en 1750. Le Bailli et la Baillive viennent annoncer à l'aubergiste que le gouverneur déjeunera incognito chez lui. Rondelet, qui vient de chasser un poissonnier, qu'il avait pris pour un client, se repent de ne s'être pas approvisionné.

Arrive Roger Bontemps qui a acheté, pour lui et pour ses amis, les poissons du marchand; Rondelet tâche de se les faire céder par lui. Le Bailli et la Baillive s'entretiennent de ce Roger Bontemps, dont tout le monde parle : gai luron, franc buveur, amateur de filles, bâtard d'un prince. La Baillive sent en elle naître un certain intérêt pour ce bon viveur, dont on dit qu'il a les faveurs de la dame du château. Elle lui fait des avances, qui sont repoussées. Pour se venger, la Baillive pousse son mari à faire exécuter le jugement qui condamne Roger Bontemps à la prison pour n'avoir pas payé son tailleur, Piqueprune. Mais, au moment où les archers vont emmener le délinquant, le gouverneur survient, qui, pris de sympathie pour le brave Roger, paye ses dettes et lui accorde une pension.

Roger Bontemps revient ainsi tout à fait en faveur.

Le second acte nous transporte dans la cour de la petite maison habitée par Roger Bontemps. A l'horizon ondulent les coteaux plantés de vignes du clos Vougeot. Roger Bontemps fait à sa servante Félicie sa profession de foi de bon vivant. Arrive un officier, Toinet, ami de Roger. Il amène son régiment, qui va venir, selon l'usage, pour la récolte, rendre les honneurs militaires au vin de Vougeot. La dame du château déclare à Roger Bontemps que leur aventure est finie et qu'elle rentre à Paris.

Cependant, le tambour annonce par les rues, à la criée, que les cabarets devront désormais fermer au coucher du soleil. Le gai buveur Roger en est fort marri.

La Baillive venant à passer, il la courtise, pour obtenir d'elle que le Bailli rapporte l'ordre de restriction concernant les débits de boisson. Le pacte est scellé dans un baiser, que le Bailli surprend, arrivant à l'improviste. La Baillive ne perd pas la tête et explique à son mari qu'elle a découvert que Roger et elle sont cousins. Roger estime que les caresses de la grosse Baillive vont être un prix un peu fort pour quelques bouteilles. Sa servante lui suggérant l'idée d'épouser Anne-Marie, la fille du cabaretier Rondelet, pour avoir sans cesse sa cave à sa disposition, Roger abonde dans ce sens. Il demande la main de la jeune fille; elle lui est accordée et, presque aussitôt, Anne-Marie se repent, car voici revenir le bel officier Toinet à qui, depuis trois ans, elle a promis son cœur et qui n'avait pas donné de nouvelles.

Le troisième acte nous ramène dans le cabaret de Rondelet. Duo d'amour entre Anne-Marie et Toinet. Les deux servantes, Fanchon et Pérette, essayent vainement d'agacer le jeune officier, qui ne pense qu'à sa fiancée perdue. Elles se rejettent sur le Bailli; celui-ci prend cette occasion de se distraire de l'esclavage que lui fait sa femme chez lui. Quand la Baillive le surprend lutinant les deux servantes, il la sert de sa monnaie en lui disant qu'elles sont ses cousines. La Baillive croit prudent de se taire et se console en aguichant de nouveau Roger, qui commence par la dédaigner et qui finira par se résigner à la satisfaire, car il comprend l'amour d'Anne-Marie et de Toinet; il ne veut pas contrarier ce jeune couple, ni épouser une femme trop jeune pour lui, et il fait substituer à son nom celui de Toinet sur le contrat de mariage qui était déjà préparé. La Baillive le remercie dans un coup d'œil prometteur.

Cette comédie est charmante. Elle met en scène un type populaire, dont les origines sont assez incertaines. Qui fut Roger Bontemps? Est-ce Roger, le troubadour du XIIe siècle? Est-ce Roger de Collerye, poète du XVIe siècle, ami de Clément Marot? *Sub judice*... Toujours est-il que le type est populaire, bien défini; c'est un gros réjoui-bontemps, qui fut chanté par Vadé en 1755, par Béranger en 1814. Il faut ajouter, à présent, la bonne comédie d'André Rivoire.

L'action est amusante, la prosodie solide, les vers d'une bonne frappe, d'un son pur, musical, avec une aisance spirituelle et agréable dans la chute des rimes. En voici quelques échantillons. Roger Bontemps se définit lui-même :

Mais on ne m'aime pas!... Ma vie est une auberge,
Madame, où le plaisir, non l'amour, se goberge...
La porte est toujours grande ouverte... Entre qui veut!...
Le baiser sur la bouche y remplace l'aveu;
Les serments ne sont qu'un prétexte à n'en rien croire,
Et l'on y vient aimer, comme, ici, l'on vient boire!

Le couplet du vin de Vougeot a bonne allure :

Mais, de grâce, un moment, sachons nous recueillir!
Il faut goûter à plein les minutes heureuses...
Je vous ai fait monter des bouteilles poudreuses...
Moi-même ai cacheté, jadis, ce vin vermeil,
Et qui sort aujourd'hui pour vous d'un long sommeil...
N'allez pas l'engorger, sitôt qu'on vous le verse,
Goulûment, d'un seul coup, la tête à la renverse!...
Ce vin-là, mes enfants, mérite plus d'égards;...
De sa couleur, d'abord, caressez vos regards!
Chauffez-le dans vos mains, contre votre poitrine!
Inclinez-vous... Parfumez-en votre narine!...
De nouveau relevez la tête, à son aspect!...
Et puis, goûtez-le, goutte à goutte, avec respect!...
Car ce n'est point hasard des ressemblances vaines,
Si l'on voit nos vieux ceps noueux comme des veines
Le vin est le sang de la terre, un sang divin!...
Le sang qui bat au cœur d'un peuple, c'est son vin!...
Honte à qui pourrait boire avec indifférence
Ces gouttes du vieux sang de la terre de France,
Le meilleur, le plus pur de ce sang merveilleux,
Qui fera nos enfants, comme il fit nos aïeux.

Écoutons encore les judicieux conseils de la Baillive rappelant à Roger Bontemps les inconvénients d'épouser une femme trop jeune :

On vous aime... je sais... Mais pour combien de temps?
C'est long à vieillir, une femme de vingt ans!...
Votre femme a vingt ans, vous en avez quarante!

ROGER BONTEMPS

Pas encore!

LA BAILLIVE

La date est bien indifférente!
Vous les avez! Sur vous quarante ans ont sévi...
Et ces quarante ans-là vous ont plutôt servi!
Tout s'use! Elle verra, votre femme, à l'épreuve,
Que la femme d'un vieux mari n'est qu'une veuve!...

LE BAILLI, *de sa place.*

Quoi! qu'est-ce qu'elle dit?

LA BAILLIVE, *toujours à Roger Bontemps.*

Vous verrez le pouvoir,
Contre l'amour, de la sagesse et du devoir!
Vous verrez! Peu à peu rêveuse et puis distraite,
Incertaine d'abord de ce qu'elle regrette,
Puis sûre... Ah! je vous plains, pauvre homme, ce jour-là!...
Car la femme a besoin de donner ce qu'elle a!...
Quand on est le mari d'une trop jeune épouse,
Arrivent les galants, on en écarte douze,
Mais le treizième vient, par-dessus le marché,
Vous orner juste à point de ce qu'on a cherché.

ROGER BONTEMPS

Bon pour les autres!... mais...

LA BAILLIVE

Quelque petit bonhomme,
Dont je ne sais pas bien encor comme il se nomme,
Doit attendre son heure en amoureux transi...

ROGER BONTEMPS

Quoi? Que prétendez-vous insinuer?

LA BAILLIVE, *coupant court.*

Dixi!

Voilà pour donner l'idée de cette poésie aimable, harmonieuse, spirituelle et sentimentale, qui a valu à Roger Bontemps un regain de succès. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : MMmes Marcelle Yrven (*madame la Baillive*); Kerwich (*Félicie*); Colliney (*la Dame du Château*); Sergyl (*Anne-Marie*); Denise Hébert (*Fanchon*); Carlo (*Perrette*); et par MM. Hasti (*Roger Bontemps*); Laroche (*le Bailli*); Chambreuil (*le Gouverneur*); Pierre Bertin (*Toinet*); George-Scey (*le Notaire*); Berley (*Rondelet*); Pizani (*Piqueprune*).

Saint-Georges et Nieuport, par Charles Le Goffic. — Avec ce troisième volume, faisant suite à *Dixmude* et à *Steenstraete*, s'achève le triptyque consacré par Le Goffic à l'épopée des fusiliers marins. Après la grisaille de Streenstraete, succédant à l'« enfer » de Dixmude, la lutte reprend plus active sur l'Yser, du moins durant une période, moins disproportionnée cette fois, mais avec des moyens d'action plus terribles encore du côté de l'ennemi, améliorés du nôtre, sans avoir encore acquis l'égalité. On ne lira pas ces pages avec un intérêt moins passionné que les précédentes. Bien qu'il ne s'agisse, en somme, que d'opérations secondaires, encore que leur échec eût pu entraîner de graves conséquences, elles n'exigeaient pas moins d'esprit de sacrifice et de mordant. Guerre d'amphibie autour de l'Yser et sur ses canaux, où canonnières et doris tiennent leur partie conjointement aux opérations de terre, où la vase, les roseaux, les barrages, ne constituent pas des obstacles moins gênants que les tranchées ou les réseaux de fil de fer.

Cette dernière période de l'épopée des fusiliers marins embrasse un peu plus d'une année, du 25 novembre 1914 au 6 décembre 1916, et se divise en deux périodes : opérations sur Saint-Georges, opérations sur Nieuport. L'importance de Saint-Georges consistait en la menace que constituaient cette ville et les dunes avoisinantes contre Nieuport, et celle de Nieuport en ce que ses écluses étaient la clef même de l'inondation protectrice de nos villes maritimes et, par là, de nos relations avec l'Angleterre et de l'Angleterre elle-même. Enlever Saint-Georges à l'ennemi, c'était, en partie, dégager Nieuport menacée.

Les opérations contre Saint-Georges comportent trois phases bien distinctes : première tentative d'enlèvement rapide qui se brise devant les défenses formidables qui protègent la ville, non, toutefois, sans nous avoir procuré une avance appréciable et des positions utiles; période d'avance méthodique, lente et sûre, où nous ne cessons de maîtriser l'ennemi, jusqu'au moment, enfin, de l'assaut final, qui, déclenché le 27 décembre, livra, le 29, Saint-Georges à nos troupes héroïques.

Les épisodes les plus caractéristiques de cette guerre où la terre semble devenue un lac et les canaux des chemins vaseux sont l'expédition fantômale des doris du lieutenant de vaisseau Martinie, rames feutrées de chiffons pour être plus silencieuses et, surtout, l'extraordinaire épisode des canonnières de l'enseigne Le Voyer devant la maison du Passeur, et sa retraite inouïe de sang-froid, d'esprit de sacrifice, où la vedette montée par l'enseigne, sur douze hommes qu'elle portait, y compris le commandant, ramena cinq morts et sept grands blessés. Cette idée de faire intervenir les canonnières était due, dit-on, au général Foch, et leur coopération, sur laquelle on fondait de grands espoirs, avait pour but de « semer la panique sur les arrières de l'ennemi en prenant en enfilade Lombaertzyde et Saint-Georges, tandis que les troupes du général de Buyer et du colonel Hennocque donneraient l'assaut de front ». A noter que le personnel combattant des canonnières était formé de cuirassiers démontés. Et à noter également la négligence de l'intendance qui envoie des doris prises au hasard et généralement en mauvais état et, au lieu de canonnières véritables, des vedettes dunkerquoises, fatiguées, sans protection, aux moteurs avariés et dont trois sur six furent complètement inutilisables. Si le demi-échec de l'expédition n'est pas entièrement dû à cette négligence, il paraît, toutefois, hors de doute, à considérer la bonne be-

sogne que firent les trois autres, qu'elle eût pu causer à l'ennemi des pertes plus graves encore.

L'attaque du 27 décembre — et ceci est à retenir — avait été précédée d'un ordre général du général Joffre, daté du 17 :

Depuis trois mois, les attaques violentes et désespérées des Allemands ont été impuissantes à nous rompre. Partout, nous leur avons imposé une victorieuse résistance.

Le moment est venu de profiter des faiblesses qu'ils accusent, alors que nous sommes renforcés en hommes et en matériel.

L'heure des attaques a sonné. Après avoir contenu l'effort des Allemands, il s'agit maintenant de le briser et de libérer définitivement le territoire national envahi. Soldats! la France compte plus que jamais sur votre valeur, votre énergie, votre volonté de vaincre à tout prix. Vous avez déjà vaincu sur la Marne, sur l'Yser, en Lorraine et dans les Vosges! vous saurez vaincre encore jusqu'au triomphe définitif!

Signé : J. Joffre.

P.-S. — L'ordre général ci-dessus doit être porté à la connaissance de toutes les troupes, mais il ne doit pas être communiqué à la presse, ni divulgué dans le public.

Il résulte de ce document que l'attaque de Saint-Georges ne fut qu'un épisode d'une offensive générale, demeurée ignorée du public, parce qu'elle ne donna pas les résultats espérés.

En ce qui concerne la région de l'Yser, elle avait, toutefois, abouti à un élargissement général de nos positions.

Le mois de janvier 1915 fut occupé par les opérations contre la Grande-Dune, qui, malgré des prodiges de courage, ne réussirent pas.

Hély d'Oissel succéda dans le commandement du groupe de Nieuport au général de Mitry, « dont l'étoile devait reparaître plus brillante en Champagne et sur l'Aisne et atteindre tout son éclat dans ces combats autour de Locre (avril 1918) où la fortune le ramenait au déclin de la guerre sur le théâtre même de ses premiers succès ».

Le secteur voisin de celui de la Grande-Dune échut alors aux fusiliers marins. Il s'étendait de la route de Lombaertzyde incluse au canal du Noord-Vaart, où commençait le front belge. Dès lors, le récit n'est plus, pour une longue période, que la très pittoresque description de la vie de tranchée et de cantonnement dans un secteur où ne se livre aucune opération d'envergure, mais où le bombardement incessant fait, au bout de chaque mois, autant de victimes qu'une guerre plus active.

Celle-ci se réveille avec le printemps de 1915. L'offensive devait porter son principal effort sur la charnière d'Arras, mais il était prescrit aux secteurs voisins de se montrer assez actifs pour empêcher l'ennemi de pénétrer nos intentions et de prélever des troupes sur les autres parties de la ligne. Aussi l'amiral Ronarc'h fit-il pousser dans la boucle de Saint-Georges la mise en état du secteur. Une attaque avait été décidée pour le 9 mai. Ce furent les Allemands qui l'engagèrent. Ils l'avaient fait précéder d'un bombardement tel qu'ils pouvaient croire et croyaient, en effet, avoir broyé nos défenses. Aussi fut-ce le fusil à la bretelle, chargés de vivres et de bidons qu'ils sortirent de leurs terriers. Grande fut leur surprise lorsque, sur tout le front, ils furent accueillis par les salves de la mousqueterie et le feu roulant de l'artillerie. Sauf sur un point chaudement disputé et où l'avantage final nous resta, ce fut la déconfiture. Il faut lire ces pages, d'une verve extraordinaire, où se répercute comme un écho de cette joie confiante des fusiliers, qui, assurés du succès, ajustaient comme au tir les capotes vertes, au milieu d'un rire délirant qui se propageait tout le long de la ligne et qui, tant les carnets y reviennent avec insistance, semble avoir été la note originale de cette glorieuse journée du 9 mai. « Sur tout mon secteur, écrivait le lieutenant de Maupeou, malgré morts et blessés, c'est une joie sans pareille : du haut en bas, tout le monde jubilait. On riait dans la tranchée. Aussi, cela n'a pas été long! »

Mais ce n'était pas assez d'avoir triomphalement maté l'offensive ennemie. Le succès avait été si net que, malgré la fatigue de la journée, l'amiral reprenait aussitôt son propre projet. L'ennemi, démoralisé, ne s'attendait pas à ce qu'après « une secousse pareille » la lutte se ravivât brusquement. Ainsi la surprise allait jouer son rôle, et en notre faveur.

L'attaque se fit en liaison avec les Belges. De notre côté, après une sérieuse préparation d'artillerie et malgré quelques difficultés pour passer le canal, les passerelles préparées se trouvant trop courtes de plusieurs mètres, elle réussit pleinement. Deux fermes furent occupées sans peine, et l'on y fit quelques prisonniers. Malheureusement, il n'en allait pas de même du côté belge. Une insuffisante préparation d'artillerie n'avait pas réussi à bouleverser les défenses ennemies. Il en résulta que les positions occupées par les fusiliers, organisées tant bien que mal, se trouvèrent trop en l'air. De plus, on commit la faute de ne pas les relier à l'arrière par des tranchées, travail que l'on eût dû amorcer aussitôt. Enfin, ces positions ne pouvaient être protégées par notre artillerie, dont la portée était inférieure à celle de l'ennemi. Cet ensemble de circonstances fâcheuses devait coûter cher le lendemain.

Dès 5 heures du matin, en effet, une vive réaction d'artillerie commençait, prenant son axe vers la ferme de l'Union et la ferme W avec son fortin. Réaction meurtrière, qui devait, au cours de la journée, entraîner de lourdes pertes, sans abattre le courage des défenseurs. A 4 heures du soir, l'enseigne Rollin était frappé de trois blessures à la poitrine et d'une blessure aux deux yeux. Rollin, aveugle, garda le commandement et, adossé à un mur, continuait à donner ses ordres. Evacué à la nuit, il devait expirer le lendemain. Sa dernière parole fut pour son héroïque 8e section de la compagnie des mitrailleuses, qu'il demandait à son chef de féliciter. Les officiers tombaient l'un après l'autre. On tint, cependant. Une poignée de blessés arrêtait une attaque allemande. Mais, à la nuit, défenseurs et renforts, parvenus à grand'peine, étaient décimés. La ferme W était aux mains des Allemands. L'amiral donnait l'ordre d'abandonner la ferme de l'Union. Tous les blessés furent ramenés, ainsi que tout le matériel.

Le bénéfice des beaux succès de la veille était perdu. L'affaire avait coûté au total 57 tués, 204 blessés et 42 disparus. Les fermes, minées, avaient sauté, et l'ennemi ne pouvait, du moins, en tirer aucun parti et, d'ailleurs, malgré ce retour de fortune, se sentait dominé. La brigade, elle aussi, partageait ce sentiment, et son moral demeurait aussi haut.

Puis, jusqu'à la terrible journée du 1er novembre, c'est de nouveau la vie de tranchée, monotone, lourde d'ennui, meurtrière encore, coupée par des ressauts de bombardement intensif et imprévu, que ne suit aucune attaque. La guerre active s'était reportée sur d'autres points du front. Un seul épisode signale cette fin de carrière de la brigade, celui que Le Goffic appelle le « torpillage du Mamelon-Vert ». C'était le 1er novembre. Par suite de remaniements dans la répartition des troupes, les fusiliers marins avaient momentanément remplacé le 8e tirailleurs à la garde du secteur d'un petit affluent de l'Yser, la Geleide. « Une toute petite corvée supplémentaire », note un carnet. Ce devait être la plus dure épreuve de la période ultime. Vers 9 heures du matin, une première torpille, suivie d'une autre de quart d'heure en quart d'heure. Vers 3 heures, quelques shrapnells « tombent en salve au-dessus de la deuxième ligne du secteur. Puis, aussitôt, un déluge de fer s'abat sur toute la position. On ne s'entend plus, on ne se voit plus. Nos banquettes de tir, les positions à l'aveuglette tirent sans discontinuer, croyant à chaque instant à une sortie de l'ennemi. Or, à 4 h. 15, tout rentrait dans le silence. Le Boche n'était pas sorti, et Jean Gouin triomphait. Mais, jamais, de l'aveu des plus vieux brisquards, la brigade n'avait vu et senti bombardement pareil. « Tous, nous avions fait le sacrifice suprême, écrit l'un d'eux; nous avions dit : C'est fini! » Et, chose étrange, trois compagnies — on ne nous dit pas à quels effectifs — ayant été battues par ce feu fantastique, il n'y avait, au bout du compte, que huit tués! Les blessés étaient, naturellement, beaucoup plus nombreux, une cinquantaine peut-être. La perte la plus sensible était celle du vaillant enseigne Le Hécho, venu en volontaire à la brigade.

Encore quelques jours, et la brigade sera dissoute, non sans payer encore son tribut de mort et grossir, s'il est possible, son trésor de gloire. Un auto-canon vient battre les tranchées avancées de l'Union. Elle défonce un gourbi. On crie au premier maître fusilier Pellen : « Il y a des blessés là-bas qui crient. Faut-il y aller? — Non, répond Pellen; je suis chef de section, c'est à moi d'y aller! » Et il tombe à son tour, mortellement blessé, tandis qu'il travaille à dégager les hommes ensevelis sous les sacs à sable. L'un de ces hommes était le quartier-maître Le Cam. On l'invitait à se joindre aux autres blessés, qu'on ramenait vers les lignes : « Et qui gardera le poste d'écoute? » répond Le Cam. Et il reste.

Ainsi, du premier jusqu'au dernier jour, depuis les plus hauts gradés jusqu'aux plus humbles serviteurs, l'esprit d'abnégation de la brigade ne se démentit pas.

La marine, dont la tâche obscure et vigilante se faisait chaque jour plus lourde, redemanda les siens à l'armée de terre.

Seul, un bataillon d'élite, commandé successivement par Lagrenée, Maupeou, Monnier et Martel, devait continuer à l'y représenter.

Poësele, Driegrachten, le Moulin de Laffeaux lui donnèrent lieu de prouver que, si le nombre était réduit, le cœur était toujours le même.

Ce n'est pas sans émotion que l'on achève, avec « le poète des fusiliers », la sublime épopée. Et comment en terminer plus dignement le froid résumé qu'en citant l'ordre du jour par lequel le général Joffre donnait son congé aux braves qui venaient, au cours de plus d'une année, d'ajouter des pages incomparables à ses magnifiques annales :

Avant que la brigade des fusiliers marins ne quitte la zone des armées, le général commandant en chef tient à leur exprimer sa profonde satisfaction pour les services qu'elle n'a cessé de rendre au cours de la campagne, sous le commandement de son chef, l'amiral Ronarc'h.

La brillante conduite de la brigade dans les plaines de l'Yser, à Nieuport et à Dixmude, restera aux armées comme un modèle d'ardeur guerrière, d'esprit de sacrifice et de dévouement à la patrie.

Les fusiliers marins et leur chef peuvent être fiers des nouvelles pages glorieuses qu'ils ont écrites au Livre de leur corps.

Au grand quartier général, le 19 novembre 1915.

J. Joffre.

Qu'ajouter à ces lignes si fortes dans leur simplicité, où la sobriété de l'éloge ne contient pas un mot qui ne porte? — André Baudrillart.

Venins (les). Avant de signaler les travaux accomplis au cours de ces dernières années, rappelons que les serpents dits « venimeux » ont été divisés en deux sous-ordres, justifiés par la structure de l'organe d'inoculation.

Chez les *protéroglyphes*, les crochets venimeux, placés en avant des autres dents, sont creusés sur leur face antérieure d'un sillon, sorte de gouttière par laquelle s'écoule le venin. Les serpents de ce groupe sont fort dangereux, d'abord par la très grande toxicité de leur venin, mais, aussi, parce qu'ils ressemblent à la plupart des serpents aglyphes, qui ne possèdent pas d'organe d'inoculation et que l'on considérait même, il y a peu de temps encore, comme non venimeux. Les protéroglyphes portent généralement sur le front de grandes plaques comme les aglyphes et n'ont pas la tête triangulaire. Ceux qui ne les connaissent pas très bien peuvent les prendre pour des espèces inoffensives.

Chez les *solénoglyphes*, les crochets venimeux, seules dents du maxillaire supérieur, sont munis d'un canal intérieur, réalisant une véritable seringue à injection. Si les protéroglyphes, considérés dans leur ensemble, sont dangereux par la grande toxicité de leur venin, les solénoglyphes le sont par la perfection de l'organe; chez ces derniers, en effet, il n'y a pas de venin perdu : la totalité de ce venin est injectée dans la plaie. Un autre caractère est dans leur forme et leur aspect : le corps est plus ou moins trapu, la tête large, aplatie et généralement couverte de petites écailles imbriquées.



Méthode employée pour extraire le venin d'un *lachesis*, serpent solénoglyphe voisin des crotalidés.

Au premier sous-ordre appartiennent les élaps, les bungares, les najas (cobra), les pélamydes, etc.; au second les vipères, les crotales, les bothrops, les trigonocéphales, etc.

La science a fait de grands progrès dans l'étude des venins et dans la thérapeutique que l'on oppose à leurs effets. Le Dr A. Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, le Dr C. Phisalix, si prématurément arraché à ses travaux par la mort, et Mme Marie Phisalix, sa veuve, dont les infatigables recherches se poursuivent au laboratoire d'herpétologie du Muséum, ont accumulé un nombre considérable d'expériences. Les premières avaient permis au Dr Calmette de créer ce sérum antivenimeux qui, chaque année, sauve la vie à tant de personnes, notamment dans les régions chaudes, où les reptiles à craindre sont plus nombreux.

Le Dr Calmette, lorsqu'il dirigeait encore l'Institut Pasteur de Saïgon, reçut une vingtaine de cobras (*naja tripudians*), capturés par un psylle ou charmeur de serpents. Ces ophidiens, chassés par une inondation, avaient assailli un village, envahi les cases et mordu plusieurs indigènes qui avaient succombé en quelques heures. Muni de matériaux d'étude aussi abondants, le Dr Calmette put commencer les recherches qui le conduisirent à la préparation du sérum.

Le venin est un liquide sirupeux et jaune; en laboratoire, on le dessèche, il se transforme en lamel-

les translucides et solubles dans l'eau, et se garde indéfiniment. Les venins ainsi préparés sont très résistants : celui des vipères n'est détruit qu'à + 80°, celui des cobras résiste encore à + 100°. Pour recueillir le venin d'un serpent vivant, Mme Marie


Naja hindou (*naja tripudians*), ou cobra, ou serpent à lunettes, remarquable par la netteté du dessin qui le caractérise.

Phisalix recommande les précautions suivantes : il faut d'abord maintenir l'animal en appuyant sur sa tête l'extrémité d'un bâton, que l'on tient de la main droite; on le saisit alors de la main gauche par le cou, le plus près possible de la tête, et, de la main droite libérée, on abaisse sa mâchoire inférieure. C'est alors qu'un aide peut introduire dans la


Naja égyptien (*naja haje*) dans une attitude de défense.

bouche un verre de montre ou une petite soucoupe, qu'il placera sous les crochets préalablement redressés au moyen d'un stylet. Il ne reste plus qu'à presser latéralement, d'arrière en avant, les lèvres supérieures pour voir le venin s'écouler par l'extrémité des crochets.

Le venin introduit dans la circulation par une morsure entraîne deux genres de phénomènes, les uns locaux, les autres généraux. Les symptômes *locaux*, situés au voisinage de la morsure, douleur, rougeur, sont très accusés après la morsure des solénoglyphes; ils sont nuls après celle des protéroglyphes. Les symptômes *généraux* qui suivent la morsure d'un cobra (naja) sont : engourdissement progressif, lassitude, sommeil invincible, syncopes, respiration pénible, ralentissement du pouls, coma. A la suite d'une morsure de vipère, avec quantité de venin suffisante pour amener la mort, les accidents sont : douleurs très vives vers la racine du membre lésé, soif ardente, congestion des muqueuses, hémorragies, puis, au bout de quelques heures, stupeur, insensibilité, somnolence, respiration pénible, perte de connaissance, coma, enfin asphyxie et suppression des mouvements respiratoires, auxquels peuvent succéder les battements du cœur pendant près d'un quart d'heure. La mort se produit de deux à sept heures après la morsure d'un cobra. Le délai est plus long pour une morsure de vipère; cependant, si cette morsure intéresse une veine, le venin est immédiatement entraîné dans le torrent circulatoire; il en résulte une coagulation générale du sang, et la victime meurt presque instantantanément d'embolie généralisée.

Chez certains animaux, l'asphyxie est plus lente; par exemple, chez les oiseaux, qui ont de la réserve dans leurs sacs aériens et leurs os pneumatiques, et aussi chez les batraciens, dans la physiologie desquels existe la respiration cutanée. D'autres animaux, comme les poissons, succombent très facilement à la morsure des hydrophis et pelamys ou serpents de mer. Quant aux serpents aglyphes, dits « non venimeux », ils supportent des doses très élevées de venin, mais il n'existe pas chez eux d'immunité. Les serpents venimeux, mordus entre individus d'espèces différentes, sont beaucoup plus résistants, mais ils meurent encore sous l'influence d'une trop forte dose; ils ne sont à peu près insensibles qu'au venin de leur propre espèce.

Mais, ce qui nous intéresse principalement, c'est la grande sensibilité de l'homme. Aux Indes, le cobra fait, parmi les indigènes, un nombre considérable de victimes; on évalue le nombre annuel des morsures suivies de mort à 20.000 ou 30.000; or, les décès ne représentent que 35 p. 100 des morsures; c'est dire combien ce reptile cause d'accidents en ces pays. En 1911, aux Indes, les serpents ont tué 24.312 personnes et 10.534 bestiaux; les chiffres de la mortalité se maintiennent à peu près, malgré les secours et malgré les efforts de destruction. En effet, durant la même année, on a tué dans ce pays 171.700 serpents, et cela n'en diminue pas sensiblement le nombre, qui est très grand. C'est, d'ailleurs, le naja hindou, le cobra di capello, ou serpent à lunettes (*naja tripudians*), qui, de tous les serpents venimeux, fait le plus de victimes. On peut espérer que le nombre de ces dernières diminuera progressivement, par l'emploi de plus en plus répandu du sérum antivenimeux.

Le cobra, dont la taille atteint 1m,60 ou 1m,70, est caractérisé extérieurement par la possibilité de dilater son cou au point de lui donner la forme d'un large bouclier. Ce bouclier est concave en avant et convexe en arrière, avec le dessin parfois très net d'un binocle; cette dilatation du cou se produit en cas d'effroi ou de colère; en même temps, l'animal redresse une partie de son corps dans une attitude d'attaque ou de défense. Cet animal est très répandu dans les lieux pierreux, encombrés de broussailles, il aime les ruines où les abris sont nombreux et sûrs; il grimpe dans les arbustes, traverse les eaux à la nage, si cela est nécessaire, et s'approche assez fréquemment des huttes; il arrive souvent qu'il y pénètre, quand le propriétaire des lieux est absent.

Ce qui est bien certain, c'est que les cobras n'ont pas été combattus comme ils auraient dû l'être depuis des siècles. Les Hindous, naturellement timides et superstitieux, se demandent s'il n'existe pas quelque chose de surnaturel en ce serpent, dont l'attitude de colère est si impressionnante et le geste si fréquemment mortel. Portés à se rendre les dieux favorables, ils sont assez disposés à ménager ce reptile. Le prestige des psylles ou charmeurs de serpents ne contribue pas peu à entretenir chez ces pauvres gens une sorte de crainte respectueuse. En effet, si certains psylles manient des cobras dont les crochets ont été supprimés, il en est d'autres qui montrent des animaux parfaitement armés, leur font faire des mouvements en cadence au son d'une sorte de flûte, les excitent ou bien les prennent et les caressent sans dommages.

Au temps de l'Egypte ancienne, un autre naja (*naja haje*) n'a pas été seulement l'objet d'une crainte respectueuse, il a bénéficié d'un véritable culte; son image est maintes fois reproduite dans les sculptures des temples, où certaines divinités ont une tête de serpent : c'est le cas du dieu Neh-Ir ou Reh-Ir et de la déesse Ramen, représentés l'un et l'autre au temple


Deux najas égyptiens.

de Denderah. Dans le même lieu, d'autres dieux ne portent la tête du naja qu'à titre d'ornement ou de symbole. C'est à titre de symbole de la divinité qu'il orne (*uræus*) le pschent des rois. Enfin, dans l'antiquité, les najas étaient embaumés après leur mort et conservés comme le furent d'autres animaux sacrés.

Dans nos pays, nous n'avons guère à craindre que deux petites espèces; ce sont deux solénoglyphes, malheureusement fort bien armés : la vipère (*vipera aspis*) et la péliade (*pelias berus*), très communes en certaines régions de l'Europe et de la France; la vipère l'est notamment en Bourgogne et en Seine-et-Marne, où la forêt de Fontainebleau et tous les bois rocheux qui en dépendent géologiquement constituent l'habitat préféré de ces reptiles. En 1911, la statistique publiée chaque année accusait 7.845 vipères tuées en Seine-et-Marne et présentées pour le payement des primes. En 1912, le nombre des vipères détruites s'élevait à 20.462; c'est là une augmentation considérable sur l'année précédente, mais cela ne veut pas dire que le nombre de ces animaux s'était élevé; cela signifie qu'en certaines années la température qui leur plaît peut les faire sortir plus souvent et plus longtemps de leur cachette et faciliter ainsi leur capture. Sur ce chiffre de 20.462, 18.457 vipères furent tuées dans l'arrondissement de Fontainebleau par 900 destructeurs. Parmi ces derniers, il en est qui font des chasses remarquables : l'un d'eux


Paysage de rochers et de bruyeres constituant l'habitat typique de la vipère aspic.

avait détruit 2.212 vipères dans le cours de l'année, un autre chasseur en avait tué 2.284. La prime est de 0 fr. 35 par tête de vipère. Ces chiffres indiquent combien ces reptiles sont répandus en nos pays et combien ils seraient dangereux, s'ils étaient moins craintifs et s'ils ne se cachaient pas à l'approche de l'homme.

En se basant sur les travaux de divers savants et sur ses propres travaux, le Dr Calmette a précisé la dose minimum mortelle de venin qui devait être inoculée à divers animaux pour entraîner leur mort, et cela pour les venins des principales espèces de serpents venimeux. Il est arrivé à ce résultat en partant de doses connues de venin desséché, puis dissous dans des quantités égales d'eau distillée. Ces expériences sont fort intéressantes, car les différentes espèces, de mammifères, par exemple, sont, à poids égal, de résistances très variables à l'action du venin. C'est ainsi que 1 gramme de venin de cobra préparé permet de tuer 150 kilogrammes de chien, 500 kil. de souris,



Un chasseur de vipères.

1.000 kil. de lapin, 1.500 kil. de rat, ou 5.000 kil. de cobaye. Il faudrait employer une quantité six fois plus forte du venin de notre vipère pour arriver aux mêmes résultats. En effet, les quantités de venin nécessaires pour entraîner la mort varient avec les différentes espèces de serpents; elles varient encore avec les individus appartenant à la même espèce et avec les conditions dans lesquelles se trouve un même individu : périodes de prospérité ou de jeûne, époque qui précède ou suit la mue, etc. Le venin de cobra est ainsi dix fois plus toxique après un jeûne ou après une mue.

L'action des venins sur les voies digestives est loin d'être nulle, comme on se le figure. Le venin des vipères, notamment, peut amener l'inflammation des muqueuses stomacales ou intestinales et y provoquer même des hémorragies graves. S'il est recommandé de sucer les morsures et si cette action n'est pas ordinairement suivie d'accidents, c'est que celui qui rend ce service à une personne mordue rejette le résultat de sa succion; c'est encore que, par ce moyen, il ne pourrait retirer de la plaie et avaler qu'une quantité infime de venin.

Si presque tous les mammifères sont très sensibles à l'action du venin, il en est quelques espèces particulièrement résistantes, et l'on a cru longtemps à une véritable immunité de leur part; cette immunité n'existe pas : le porc qui mange des vipères et ne souffre pas de leurs morsures, le porc dressé à la destruction des jeunes serpents venimeux dans le bassin du Mississipi, ne doit sa grande résistance qu'à l'épaisseur de son lard dans lequel le venin n'est absorbé qu'avec une extrême lenteur.

D'autres animaux, la mangouste, le hérisson, présentent dans leur sang un peu d'antitoxine, qui leur permet de résister à des petites quantités de venin; le hérisson, d'ailleurs, prend des précautions pour éviter d'être mordu et y parvient généralement, grâce à son manteau formé d'innombrables piquants. Ces deux animaux succomberaient s'ils recevaient des doses un peu fortes de venin. Il y a quelques années, G. Billard a signalé l'extraordinaire résistance du lérot : ce rongeur aurait reçu sans dommages une injection de 9 milligrammes de venin de vipère, dose qui suffit pour tuer 10 cobayes de 500 grammes.



Psylles hindous ou charmeurs de serpents, exhibant et maniant des cobras.

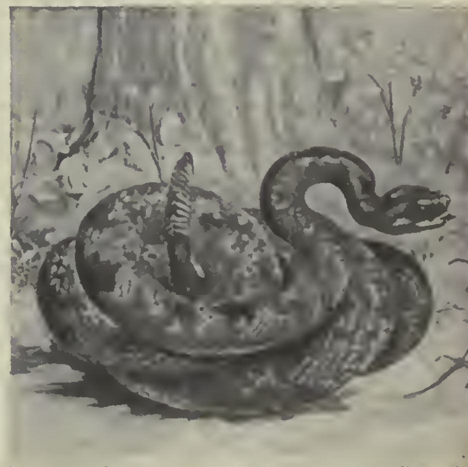
Quant aux psylles hindous ou charmeurs de serpents, les uns comptent sur leur adresse et leur grande connaissance des serpents qu'ils manient, les autres se font mordre périodiquement par de jeunes cobras et se trouvent ainsi suffisamment vaccinés. Le Dr Calmette connaît, en France, des chasseurs de vipères qui emploient le même procédé pour éviter les dangers de leur profession. De nombreuses expériences pratiquées sur divers animaux ont démontré l'efficacité de cette méthode. En opérant graduellement, Sewall était arrivé à faire supporter à un pigeon une dose de venin dix fois supérieure à la dose mortelle pour un pigeon non préparé. Plus récemment, le Dr Calmette a pu inoculer vingt doses mortelles à un lapin traité depuis trois mois et cent doses mortelles à un lapin traité depuis six mois. Le sérum de ces animaux possédait des propriétés antitoxiques, qui ont amené ce savant à augmenter la production de ce sérum; dans ce but, il a opéré sur de grands animaux. En traitant un cheval de manière à lui faire supporter deux cents doses mortelles, on obtient une assez grande quantité de sérum dont on peut éprouver l'efficacité par une injection intraveineuse sur le lapin, suivie, au bout de cinq minutes, d'une injection intraveineuse mortelle de venin; les effets de la dernière doivent être complètement neutralisés par la première.

Depuis 1896, l'Institut Pasteur de Lille prépare ainsi, selon la méthode du Dr Calmette, de grandes quantités de sérum antivenimeux, et il en est expédié dans tous les pays. Aux Indes, il existe maintenant des laboratoires dans lesquels se fait sur place la préparation de ce sérum, qui rend d'immenses services et sauve chaque année la vie à des milliers de personnes mordues. Il existe, d'ailleurs, plusieurs sérums antivenimeux : le sérum anticobraïque est pré-



Un charmeur de serpents (cobras) à Colombo. (Phot. P. A.)

paré avec du venin de cobra, le sérum anticrotalique et le sérum antibothropique de l'Institut sérothérapique de Sao-Paolo (Brésil) sont préparés, le premier avec du venin de crotale et le second avec le venin de plusieurs espèces de bothrops. Mais ces sérums ne sont vraiment anticoagulants du sang et antidépres-



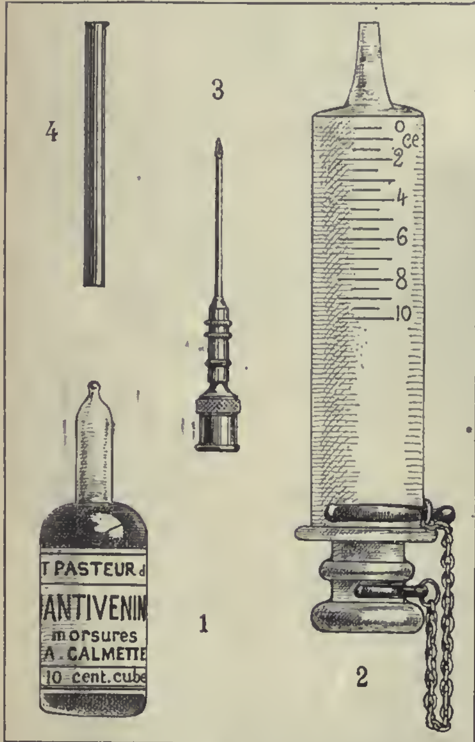
Crotale (*crotalus durissus*) ou serpent à sonnettes.

seurs de la circulation artérielle que contre les venins qui ont été employés dans leur préparation; leur action est plus faible pour les autres; de là l'importance, pour les Indes et pour le Brésil, par exemple, d'être en possession de sérums appropriés.

Le sérum antivenimeux est couramment employé en France contre les morsures de vipères; il est délivré par l'Institut Pasteur de Paris et conserve ses propriétés indéfiniment; il n'est altéré par la chaleur qu'au-dessus de 60°. On l'emploie en injections hypodermiques, et la dose est de 10 centimètres cubes. Il faut intervenir le plus tôt possible après la morsure, mais on pourra toujours empêcher la mort et arrêter l'envenimation, si l'on injecte le sérum dans un délai de quatre heures après la morsure. Ces injections doivent être faites dans le tissu cellulaire du flanc droit ou gauche; le sérum injecté se résorbe en quelques instants. Les injections aux animaux domestiques doivent être faites sous la peau du dos, entre les deux épaules. Si l'on a été mordu loin de toute agglomération et si les phénomènes d'intoxication grave se sont déjà manifestés, s'il y a des menaces d'asphyxie, il faut employer double quantité de sérum et l'injecter directement dans la circulation, de préférence dans une veine superficielle.

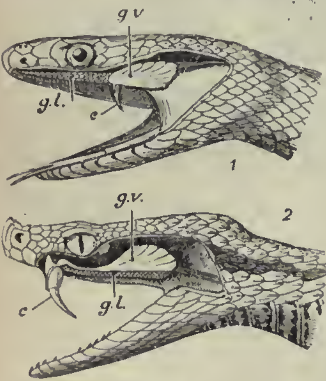
En résumé, la résistance d'un homme à l'action des venins est facilement accrue avec une assez faible

quantité de sérum. « On comprend donc, dit le Dr Calmette, qu'un homme de 60 kilogrammes, mordu par un serpent qui lui a inoculé par exemple 0 gr., 020 de venin, quantité moyenne qu'un cobra de forte taille est susceptible d'inoculer en une morsure, n'aura besoin, pour échapper à la mort, que de recevoir la quantité de sérum suffisante pour neutraliser la portion de ce venin qui excède, ce qu'il pourrait supporter sans mourir. On peut admettre qu'un homme de 60 kilogrammes est mortellement intoxiqué par 0 gr., 014 de venin de cobra. On devra donc, dans le cas ci-dessus, injecter assez de sérum pour neutraliser 0 gr., 020 — 0 gr., 014, soit 0 gr., 006 de venin, c'est-à dire 12 centimètres cubes de sérum, si l'injection est faite aussitôt après la morsure et à condition que 2 centimètres cubes du sérum employé neutralisent bien 0 gr., 001 de venin ».



Trousse nécessaire à l'emploi du sérum antivenimeux : 1. Ampoule contenant le sérum ; 2. Seringue en verre pour injection ; 3. Canule métallique ; 4. Tube protecteur de la canule.

Les venins qui tuent collaboreront-ils un jour, par un emploi judicieux, à l'amélioration de certains malades et à leur guérison ? Entreront-ils dans la thérapeutique ? Cela n'est pas impossible. L'heureuse action du venin de crotale sur l'épilepsie a été révélée par la suppression des attaques chez un épileptique qui avait été mordu par un de ces serpents. Des expériences faites par Spangler et Fackenheim décidèrent A. Calmette et A. Mézie à les poursuivre en France sur un certain nombre de femmes, et il en est résulté que les injections bi-hebdomadaires ont eu presque toujours une action utile, action dont l'intensité a varié avec l'âge et l'état des malades. Les crises ont toujours été soit arrêtées dans leur progression, soit accélérées dans leur diminution ; les principaux succès ont été suivis pour le nombre de ces crises d'une diminution atteignant jusqu'à 61 à 64 p. 100 pour l'un des cas, et 73 à 77 p. 100 pour un autre.



Disposition de l'appareil venimeux : 1. Chez un serpent opisthoglyphe : couleuvre de Montpellier (*cœlopeltis insignitus*) ; 2. Chez un serpent solénoglyphe : vipère aspic (*vipera aspis*). — *g. v.*, glande venimeuse ; *g. l.*, glande labiale supérieure ; *c*, crochet.

Mais les serpents munis d'un organe d'inoculation (protéroglyphes et solénoglyphes) et considérés longtemps comme les seuls venimeux ont de nombreux concurrents. Des recherches du Dr C. Phisalix et de Mme Marie Phisalix, il résulte que tous les serpents aglyphes et opisthoglyphes le sont également. Le sang et la salive de tous les ophidiens sont plus ou moins venimeux et, lorsque leur dentition est complète, la proie qu'ils ont saisie est criblée de petites plaies par lesquelles pénètre la salive ; ces espèces sont donc aussi dangereuses pour leur proie que les serpents à crochets venimeux.

Les expériences faites sur le cobaye, les oiseaux, les petits rongeurs et même sur les lézards, à l'aide de la sécrétion des glandes parotides de certaines couleuvres, en ont démontré l'activité venimeuse. Cependant, les aglyphes n'ont pas tous des parotides : sur 95 espèces explorées par Mme Marie Phisalix, 72 seulement en étaient pourvues.

L'action toxique du sang des couleuvres est très nette ; elle est analogue à celle du sang des serpents venimeux. Un centimètre cube du sérum de la couleuvre lisse (*coronella Austriaca*) tue la grenouille en 1 h. 10, le moineau en 1 h. 10 à 1 h. 15, le cobaye en 1 h. 30 ; les symptômes sont la stupeur, la paralysie respiratoire et musculaire. Ce sérum ne perd ses propriétés toxiques qu'à la température de + 60°, maintenu au moins 15 minutes. Mme Marie Phisalix a encore démontré les propriétés rabicides du sérum de certains aglyphes : couleuvre à collier, couleuvre vipérine, ainsi que de la vipère aspic et de la tortue mauritanique ; leur immunité contre le virus rabique est des plus nettes. D'autre part, il suffit d'un contact de vingt-sept heures entre le virus rabique et le sérum chauffé de l'un de ces reptiles pour que le mélange devienne incapable de développer la rage chez les animaux inoculés ; ces derniers jouissent même d'une immunité temporaire.

P.-A. Boulenger avait déjà signalé la précarité de plus en plus grande des groupes établis dans l'ordre des ophidiens, et Mme M. Phisalix conclut ainsi : « L'étude de la fonction venimeuse est trop générale pour être enfermée dans des cadres. La disposition des organes producteurs de venin, l'évolution indépendante des appareils inoculateurs, la physiologie des venins et les phénomènes d'immunité naturelle que présentent les animaux venimeux ne peuvent être d'aucune utilité, d'aucun emploi rationnel dans la classification des ophidiens. »


Héloderme suspect (*Heloderma suspectum*).

Mais tous les vertébrés inférieurs sont plus ou moins venimeux. Le venin existe en petite quantité chez la plupart des poissons ; les recherches de W. Kopaczewski, notamment, ont démontré la toxicité du sérum de la murène (*murœna Helena*), dont la dose de 0 cm³ 5 est mortelle pour un cobaye, 0 cm³ 4 pour un lapin, 1 cm³ 5 pour un chien de 5 kilogrammes.

Le venin existe plus généralement chez les batraciens. C'est encore à Mme M. Phisalix que l'on doit les expériences les plus intéressantes. Elle a distingué chez ces animaux deux sortes de glandes, dont les effets sont différents : elles produisent le venin muqueux et le venin granuleux.

Le venin *muqueux* est celui qui est sécrété par les glandes muqueuses, qui sont distribuées sur le corps entier, principalement sur le ventre. Le venin *granuleux* est le venin fourni par les glandes granuleuses situées seulement sur la face dorsale, et dont dépendent les glandes parotoïdes placées derrière la tête. Les glandes granuleuses sont notablement plus grosses que les glandes muqueuses.


Salamandre terrestre (*Salamandra maculosa*).

Le venin muqueux, ou ventral, est incolore et savonneux ; il agit sur les centres nerveux. Son action est paralysante ; elle frappe de stupeur l'animal qui a subi une injection intraveineuse ; la respiration s'arrête brusquement et toujours avant les mouvements du cœur. Le résultat du simple lavage d'une grenouille verte (*rana esculenta*) suffit pour tuer deux lapins adultes.

Le venin granuleux ou dorsal de la salamandre terrestre (*salamandra maculosa*) est très actif sur le chat et le chien ; les principaux symptômes sont : hallucinations, effroi, salivation, vomissements, convulsions. Celui du crapaud commun (*bufo vulgaris*) est paralysant, avec ralentissement, respiratoire d'abord, cardiaque ensuite. D'autres symptômes varient avec les espèces en expérience.

L'odeur du venin des batraciens est très variable : les venins de l'alyte, du pélobate, du pélodyte sentent l'ail, celui du crapaud calamite sent la poudre ; l'odeur de la vanille caractérise celui du crapaud commun et de la salamandre terrestre ; le venin émet une odeur de raifort chez le triton crêté et de salol chez la salamandre du Japon.

Le venin des batraciens passe de leurs glandes dans leur sang ; il existe même dans leurs œufs, mais il disparaît chez les têtards, et on ne le retrouve chez l'adulte que lorsque les glandes sont formées. La présence du venin dans leur sang est suffisante pour qu'une injection de leur sérum entraîne la mort de divers animaux ; mais le venin n'existe pas dans les muscles, et c'est ce qui permet de manger sans inconvénients les pattes de grenouilles.

Les batraciens montrent une assez grande résistance à leur venin : c'est le cas de tous les animaux venimeux, et cela est précisément dû à la présence simultanée dans leur sang des deux sécrétions antagonistes : venin muqueux et venin granuleux, qui se neutralisent. Le venin des batraciens n'est donc dangereux qu'en injection intraveineuse, et cela ne se pratique qu'en laboratoire. Dans la nature, il n'y a pas d'animaux plus inoffensifs ; il n'y en a pas de plus intéressants, de plus utiles à l'homme.

Parmi les sauriens, il est important de signaler l'héloderme (*heloderma suspectum*). Cet animal est très particulier et présente des caractères anatomiques qui lui sont propres ; sa physionomie est très différente de celle des autres espèces de l'ordre. Son corps est recouvert de plaques en forme de tubercules coniques, notamment sur la tête ; les membres sont robustes, les dents sont coniques et situées sur le bord interne des mâchoires ; elles sont creusées chacune de deux sillons longitudinaux, très marqués. C'est une espèce dont la taille peut atteindre 1 mètre.

Mme M. Phisalix a fait sur le venin de l'héloderme des recherches fort intéressantes. Sur la grenouille, ce venin produit exactement les mêmes effets que celui de la vipère ; sur les mammifères, son action est cardiaque et respiratoire. Cet animal mord fortement et longtemps ; son venin est peu dilué dans le mucus buccal. Toutes les dents qui mordent agissent par leurs deux sillons, chaque dent produit donc dans la morsure une double inoculation ; et l'auteur de ces travaux fait observer qu'une vingtaine de dents pouvant agir ainsi simultanément pour une seule morsure : cela correspond à une quarantaine d'inoculations. Une forte vipère aspic de 72 centimètres de longueur est tuée 52 heures après avoir été mordue à la queue par un héloderme. Un héloderme est tué en 24 heures, après avoir été mordu à la joue par une vipère aspic. Ces deux faits, qui se sont produits en laboratoire, indiquent bien nettement la différence de l'action physiologique de leurs venins.

La morsure, chez l'homme, peut être mortelle ; cela résulte évidemment de la quantité de venin inoculée par la morsure. C'est ainsi que Shufelt n'éprouva que des troubles passagers et que Treadwell cite le cas d'un colonel qui mourut en quelques heures. Mme A. Phisalix fut mordue à l'index par un héloderme de la ménagerie du Muséum ; une seule dent pénétra dans l'index de la main droite. Il s'ensuivit une douleur violente, remontant jusqu'à l'aisselle, et un gonflement de couleur pourpre s'étendant jusqu'au poignet. Les symptômes généraux se manifestèrent les premiers au bout de cinq minutes, les autres au bout d'une demi-heure ; ils durèrent trois heures, puis diminuèrent sensiblement quelques jours après et disparurent. Dans ce cas particulier, il faut attribuer cette heureuse guérison à la faible quantité de venin inoculé.

A la suite de piqûres faites par des scorpions, le Dr Moulet a pu constater les symptômes suivants chez les adultes : douleur vive ressentie au niveau de la piqûre et s'irradiant vers la racine du membre blessé, sueurs froides, vomissements, abaissement de la température du corps. Ils disparaissent ordinairement au bout de vingt-quatre heures, sous l'influence des injections de permanganate de potasse. Chez les enfants, les effets sont beaucoup plus graves, surtout dans les cas de dyspnée ou difficulté respiratoire qui détermine l'asphyxie. — Aug. Robin.

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie.)
Paris, 17, rue Montparnasse. — Le Gérant : L. Grosley.



Faucher-Gudin del., d'après le dessin de Martin de Vos (XVIe s.).

N° 161. — Juillet 1920

Académie des sciences. — *Election d'Augustin Mesnager.* Le 1er mars 1920, l'Académie procède à l'élection d'un membre dans la section de mécanique, en remplacement de Marcel Deprez, décédé.

Le nombre des votants étant de 57, au premier tour, les voix se répartissent ainsi : Augustin Mesnager, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 41; Henry Parenty, 9; Bertrand de Fontviolant, 4; Emile Jouguet, 3. A. Mesnager, ayant obtenu la majorité des suffrages, est déclaré élu. (V. p. 186.)

— *Election de Léon Lindet.* — Le 15 mars 1920, l'Académie procède à l'élection d'un membre titulaire dans la section d'économie rurale, en remplacement de J.-J. Th. Schlœsing, décédé.

Le nombre des votants étant de 56 au premier et de 57 aux suivants, les candidats en présence obtinrent successivement : Gabriel Bertrand, 27, 28, 28; Léon Lindet, 22, 28, 29; Gustave André, 6, 1, 0; Maximilien Ringelmann, 1.

Au troisième tour, Léon Lindet, professeur de technologie agricole à l'Institut agronomique, est déclaré élu. (V. p. 186.)

Afrique du Nord [*Carthage*] (HISTOIRE DE L'), par Stéphane Gsell. — La mise en vigueur du traité de paix lève l'hypothèque dont l'acte d'Algésiras grevait le Maroc. En nos mains aujourd'hui, comme hier en celles de Rome, est réalisée l'unité de l'Afrique du Nord, vestibule plein de richesses de notre immense empire noir. Il est intéressant de connaître en détail quelle fut, dans ces régions où nous avons accompli, où nous devons accomplir encore tant de grandes choses, l'œuvre de nos devanciers. Et il faut féliciter S. Gsell d'avoir, malgré les difficultés d'un sujet d'une ampleur immense et souvent d'une obscurité déconcertante, entrepris cette synthèse à laquelle, jusqu'à lui, nul n'eut le courage de s'essayer. C'est, en effet, une histoire complète de l'Afrique du Nord dans l'antiquité, depuis l'apparition de l'homme jusqu'à la chute de l'empire romain, que S. Gsell nous présente.

Après quelques chapitres consacrés à l'étude du milieu (géographie, physique et humaine), S. Gsell étudie le peuplement; on lira avec le plus grand intérêt ses chapitres sur l'homme préhistorique africain, ceux, surtout, de ces chapitres où, s'appuyant sur les dernières données de la science anthropologique et confrontant selon la meilleure méthode les textes historiques et les vestiges matériels du passé (crânes, ossements, poteries, gravures rupestres), il essaye de nous donner un aperçu (assez conjectural, certes, mais ingénieux) de l'organisation sociale, des croyances religieuses, du développement artistique, de la rudimentaire civilisation, en un mot, de ces primitifs. Il est particulièrement intéressant de constater l'influence morale et religieuse exercée par l'Egypte sur les peuples, d'ailleurs parents, du lointain Occident. Deux mille ans avant notre ère, les Africains adorent Amon-Râ et, peut-être, d'autres divinités de la vallée du Nil.

S. Gsell aborde ensuite le problème du peuplement. Problème compliqué et que la linguistique et l'anthropologie ne permettent pas encore de résoudre avec certitude. Toutefois, il est probable que « les Berbères sont apparentés à une grande partie des habitants des îles méditerranéennes et de l'Europe méridionale »; d'autre part, la conformation physique des Berbères, « largeur des épaules, amincissement du thorax, se retrouve chez les anciens Egyptiens ». Ainsi, à une époque très reculée, une même race a peuplé toutes les rives de la mer intérieure. Mais S. Gsell se refuse, en l'état actuel de la science, à dire quel en fut le berceau.

L'histoire de l'Afrique du Nord pré-romaine est synthétisée pour tous dans un grand nom : *Carthage.* Et c'est, en effet, Carthage qui, pendant de longs siècles, fut, des Syrtes aux Colonnes d'Hercule, la villereine. Dès le moment où elle apparaît, ses destinées s'identifient avec celles de l'Afrique du Nord. C'est donc l'histoire de Carthage qui, lorsque S. Gsell nous a conduits à l'époque historique, est le principal sujet du livre.

Sur la fondation même de la ville, S. Gsell, par une critique très serrée de tous les documents (texte, inscriptions, ruines) dont nous disposons, fait justice de bien des légendes. Fondée vers 812 ou 813 avant notre ère, Carthage est une colonie tyrienne; mais il est inexact qu'elle ait été établie, comme la légende l'affirme, contre le gré du gouvernement de Tyr. Peut-être la plaintive amante d'Enée, l'amoureuse Didon, fut-elle, en effet, l'héroïne fondatrice de la Ville-Neuve (Kart-Hedat). Mais elle fut l'envoyée de son frère Pygmalion, non une rebelle. « Pendant des siècles, en effet (et à l'époque romaine encore), elle resta unie à la métropole...; elle lui manifesta son attachement, même sa dépendance, par des hommages officiels. Tous les ans, une ambassade allait offrir un sacrifice au temple de Melkart, à Tyr,... et elle apportait une offrande. »

Ainsi, les Carthaginois restent bien, comme le montre le nom que leur donnait leur ennemie (*Pœni, Puni*), des Phéniciens. Ils sont les représentants de la civilisation orientale dans le bassin ouest de la Méditerranée, et leur grande lutte avec Rome sera la lutte de la culture sémitique contre la culture gréco-latine, de l'Occident contre l'Orient.

Admirablement située au croisement de toutes les routes méditerranéennes, Carthage a très vite étendu sa domination sur la plus grande partie de l'Occident. La voie lui était, d'ailleurs, toute tracée. Du golfe de la Grande-Syrte à Tanger, les Phéniciens avaient, avant même la fondation de Carthage, tendu toute une chaîne de colonies. Ils avaient dépassé les Colonnes d'Hercule et semé des villes sur la côte occidentale du Maroc. La Sicile, la Sardaigne, l'Espagne avaient reçu la visite des hardis enfants de Melkart. Carthage, mieux située que la métropole lointaine pour protéger et dominer ces colonies, est bientôt devenue la capitale des Phéniciens d'Occident. Une raison majeure les obligea, quel que fût l'esprit d'indépendance qui les animait, à se serrer autour d'elle. A partir du VIIIe siècle, les Phéniciens, jadis maîtres absolus de la mer occidentale, eurent des rivaux puissants : Grecs de Sicile et d'Italie, Etrusques, Marseillais, qui leur disputèrent le commerce et la suprématie politique. Par eux, les Phéniciens avaient

été dépossédés d'une partie de leurs anciennes colonies. Carthage put mener les Orientaux à la reconquête. Solidement établie en Afrique (sur les côtes où tous les Phéniciens, de plus ou moins bon gré, reconnaissaient sa loi, à l'intérieur, où, à partir du ve siècle, au moins, elle s'est taillé un empire correspondant à la province romaine d'Afrique), elle fait contre tous ses ennemis le plus vigoureux effort. Et, de 813 à la bataille de Zama, ses possessions ne cessent de s'étendre. La Sicile, où, peu à peu, les Phéniciens ont été dépossédés par les grands Etats grecs de Syracuse et d'Agrigente, est le théâtre de luttes acharnées. Alarmés par la formation de grandes dominations helléniques en Sicile, les Carthaginois, alliés des Perses, qui, au même moment, attaquent la Grèce, jettent, eux aussi, une armée formidable sur les Hellènes d'Occident. Elle est écrasée à Himère, le même jour, disent certains historiens grecs, où Xerxès s'enfuit de Salamine devant Thémistocle victorieux. La victoire d'Himère fut loin, cependant, d'être, comme celle de Salamine, décisive. Les Carthaginois conservèrent leurs possessions siciliennes. Aux vi^e et viie siècles, la Sardaigne est complètement soumise, non seulement sur les côtes, mais dans les plaines intérieures, où Carthage établit ses colons. Sur les traces de Tyr et de Sidon, enfin, Carthage s'établit en Espagne, dans ce riche pays de Tartessos, où certains ont vu l'Ophir de Salomon. Malgré la rivalité des Marseillais et les défaites que ceux-ci leur infligent, les Carthaginois restent les maîtres de la côte orientale de la péninsule. C'est seulement avec Hamilcar et Hannibal qu'ils s'empareront de l'intérieur.


Monnaie de Carthage. (Louvre.)

Ainsi, Carthage, si elle n'a pas toujours été victorieuse, a, néanmoins, joué un très grand rôle histori-


Bijoux carthaginois.

que, accompli une très grande œuvre; elle a empêché la culture phénicienne de succomber devant la culture grecque, empêché les Hellènes de devenir les maîtres de l'Occident. Cette œuvre a été, dit fort bien S. Gsell, plus nuisible qu'utile. Nulle comparaison à établir entre la civilisation de Carthage, toute matérielle, et la civilisation grecque, bien plus spirituelle et, d'ailleurs, douée d'une plus grande force d'expansion. Le triomphe momentané de Carthage fut donc un malheur pour l'humanité.

Le jugement est trop sévère, peut-être, car la Phénicie et Carthage ont rendu à l'humanité, faute d'autres services, celui de lui tracer les voies pour l'exploration méthodique de la planète et, comme le montre justement S. Gsell, les marins de Carthage, mus par l'ambition commerciale, sans doute, mais aussi par l'esprit d'aventure, première lueur de l'esprit de recherche scientifique, ont conduit leurs navires sur des routes que, jusqu'au xive siècle, le monde gréco-latin oubliera.

Masque carthaginois. (Louvre.)

Tandis qu'Himilcon explore l'Atlantique (peut-être jusqu'à la mer des Sargasses, s'il est vrai que son vaisseau s'embarrasse dans des herbes flottantes) et atteint la Bretagne française et les îles de l'étain (Salingree), Hannon, lui, après avoir également franchi les Colonnes d'Hercule, se dirige droit au sud. Nous avons conservé une traduction grecque de son journal de bord, et Gsell fait l'analyse la plus détaillée de ce *Périple de Hannon*. Il présente, d'ailleurs, bien des obscurités, et ses indications semblent souvent en contradiction avec celles que nous donne aujourd'hui la topographie des côtes où il se déroula. N'importe ! rien de plus passionnant que cette exploration en un pays totalement inconnu, où les marins de Hannon, comme, plus tard, ceux de Barthélemy Diaz de Vasco, voyaient à chaque étape surgir devant leurs yeux mille phénomènes terribles, mille êtres d'aspect extraordinaire. Rivières immenses, pleines de crocodiles et d'hippopotames, forêts profondes, parcourues par des ruisseaux de flammes, îles mystérieuses d'où la nuit s'élève un vacarme musical, montagnes embrasées qui touchent la voûte du ciel, hommes-singes, rien ne manque à l'imprévu du voyage. Il fut très long et mena, sans doute, les navires de Hannon jusqu'au golfe de Guinée. Naturellement, Carthage ne fonda aucune colonie dans ces lointains parages. Mais elle régna sur la côte du Maroc occidental, et les comptoirs qu'elle y établit drainèrent le commerce du continent noir. Que l'on eût suivi Hannon dans cette voie, et c'était deux mille ans plus tôt la route de l'Inde découverte.



Position de l'ancienne Carthage.

L'organisation intérieure de Carthage est fort mal connue. S. Gsell essaye, cependant, — avec une prudence que la concision et l'obscurité des textes lui imposent, — d'en tracer un tableau. Tableau peu vivant, à vrai dire, — car le pittoresque qu'on croirait à bon droit devoir foisonner dans cet ouvrage est chassé par S. Gsell, sans doute, comme antiscientifique, — mais qu'il faut supposer exact et qui représente sur ce sujet le dernier état de la science. Il permet de se rendre compte — et ceci est au point de vue sociologique fort intéressant — que Carthage a subi la même évolution que la plupart des cités-Etats méditerranéennes. Comme en Grèce, comme à Rome, comme dans les cités gauloises, d'abord des rois héréditaires. Puis un régime aristocratique et, vers la fin de l'époque historique, tendance à l'établissement de la tyrannie, pouvoir absolu exercé par un homme pour les masses populaires.

Vers le ive siècle, où un texte d'Aristote fixe nos idées, Carthage est une république extérieurement semblable à la république romaine. Deux suffètes, les successeurs des rois, magistrats électifs et annuels, analogues aux Conseils. Un *Sénat*, dominé, il est vrai, par un « comité permanent chargé de préparer ses délibérations », le Conseil, enfin, une assemblée du peuple, à laquelle sont soumises en théorie la paix et la guerre et toutes les lois importantes, mais qui, en réalité, ne fait la plupart du temps que sanctionner les décisions des sénateurs. A part l'institution du Conseil, c'est bien, extérieurement, l'image de Rome. Mais une autre comparaison s'impose, qu'on est étonné de ne pas voir faire à S. Gsell : Venise où, comme à Carthage, l'aristocratie marchande (et non terrienne comme à Rome) dirige pour ses seuls intérêts la cité, où les magistrats, les généraux, sont, de la part de cette aristocratie, soumis à une perpétuelle surveillance, où le régime de délation sévit.

A Carthage, comme à Rome, à Venise, le peuple, en dépit de la forme républicaine de la Constitution, compte fort peu, et nul n'a souci d'abord de ses aspirations, de ses intérêts.

L'égoïsme de l'aristocratie, le despotisme de ses représentants, qui ont amené à Rome les guerres civiles et l'empire, dans les cités gauloises, les troubles qui précédèrent l'arrivée des armées de César, ont eu à Carthage les mêmes conséquences : la formation, sous la bannière de généraux aimés de la foule, d'un parti avancé, dont le chef a aspiré au pouvoir personnel. L'histoire de Carthage enregistre de nombreuses tentatives pour établir la monarchie. La famille des Magonides, d'abord, puis celle des Hannons, tirant leur origine l'une et l'autre d'illustres capitaines de mer, semblèrent parvenir à plusieurs reprises à hausser leurs représentants au pouvoir suprême. Ils ne purent conserver ce premier rang, que leurs victoires et les services rendus à Carthage leur avaient acquis. Toujours, l'aristocratie brisa impitoyablement leurs tentatives et, suivant le conseil tarquinien, abattit, dans le champ de la cité, les têtes trop hautes. Comme toutes les aristocraties, elle fut hantée par la crainte du coup d'Etat et, pour plus de sûreté, en réprima jusqu'aux apparences. Ne fit-elle pas exécuter un des Hannons (dit un historien grec), parce qu'il avait su apprivoiser un lion et qu'elle jugea dangereux pour la cité un homme possédant un tel pouvoir magique ? La croix ou l'exil lointain, telle est la récompense d'un grand nombre de bons serviteurs de Carthage, seulement coupables d'avoir acquis la confiance de leurs soldats. Parmi ces chefs, qui, un instant, furent dans la république punique des Bonaparte, quelques bien intéressantes figures percent un instant la brume dont, pour nous, s'enveloppent encore toutes les choses africaines. Tel ce Giscon, qui, vainqueur, fit grâce à ses ennemis, voulant, dit-il, *rendre le bien pour le mal !* Un tel personnage suffirait à lui seul à honorer un pays, une époque..., quatre cents ans avant le Christ.


Stèle punique. (Bibl. nat.)

Malgré toutes ses précautions, toutes ses méfiances, l'aristocratie carthaginoise dut finalement abdiquer entre les mains d'une grande famille, celle des Barcides. A partir du iiie siècle, en effet, deux grands partis sont en présence : les Hannons, représentants des marchands, aristocrates et pacifiques, les Barcas, impérialistes et démocrates et dont le peuple, honteusement foulé par les grands, a voulu faire, a réussi à faire des « tyrans ». Avec Hamilcar, Hannibal et grâce au prestige de leurs victoires sur Rome et de leurs conquêtes lointaines (ils annexent la plus grande partie de l'Espagne), les Barcas l'emportent. C'est leur politique qui triomphe pendant la deuxième guerre punique. Et Cannes la justifie. Malgré sa défaite à Zama, Hannibal reste le maître de Carthage. La politique qu'il suit pendant plusieurs années est vraiment curieuse et assez moderne d'aspect. Comme les Marius ou les Gracques à Rome, il abat l'aristocratie en diminuant ses prérogatives judiciaires. Il fait prendre les principales décisions par l'assemblée du peuple. Enfin, « comme les concussions et les complaisances des nobles frustraient l'Etat de ses revenus, l'argent manquait même pour payer les termes de l'indemnité de guerre exigée par les Romains ; les particuliers étaient menacés de lourdes contributions. Hannibal se rendait compte du produit des impôts sur terre et sur mer, des dépenses auxquelles ces recettes étaient affectées, des véritables charges de la république, de ce qu'elle perdait par suite des malversations et des rapines. Puis il déclara à l'assemblée du peuple que l'Etat, s'il réclamait toutes les sommes détournées, serait assez riche pour remplir ses obli-



gations envers Rome, sans qu'on eût besoin d'imposer les citoyens. Il tint sa promesse... » et paya bientôt de l'exil la témérité de son attaque contre les fournisseurs de guerre. Ainsi, à Carthage comme à Rome, un parti démocratique s'était formé, dont les conceptions n'ont pas manqué d'ampleur, ni de hardiesse.

Les instruments de la puissance carthaginoise furent l'armée et la flotte. S. Gsell les étudie avec soin. L'armée, recrutée d'abord parmi les citoyens puniques, fut bientôt formée presque exclusivement par les sujets, les alliés et les mercenaires de Carthage; cosmopolite avec sa bigarrure de races (dont les descriptions de *Salammbô* donnent si bien l'idée), elle conserve toujours sa division en nations. Mais des chefs carthaginois y tinrent tous les emplois importants, et elle eut quelque homogénéité sous Hannibal. D'abord, surtout formée de fantassins, elle s'adjoignit, au IVe siècle, une excellente cavalerie, à laquelle le vainqueur de Cannes donna un rôle prépondérant. L'emploi des éléphants, emprunté à l'Inde, est le trait original qui distingue l'armée punique. Ces éléphants, comme avant eux les chars de guerre, jouèrent le rôle de tanks, brisant les rangs ennemis et facilitant l'attaque des fantassins.

La marine fut longtemps la première de l'Occident; les flottes carthaginoises atteignirent 200 à 300 vaisseaux (beaucoup moins, donc, que les escadres d'Athènes, à l'époque des guerres médiques). Ces vaisseaux, équipés, sans doute, par des contributions imposées aux particuliers, furent de deux sortes : petits navires à cinquante rameurs; grosses unités à trois, quatre, cinq et jusqu'à neuf rangs de rames. Pouvant manœuvrer également à la voile, les vaisseaux puniques furent doués d'une mobilité extrême et qui surprit souvent ses adversaires. Leur tactique consista à enfoncer les navires adverses d'un coup d'éperon ou à briser leurs rames et, les laissant sur place désemparés, à s'enfuir rapidement, pour éviter le corps à corps. Quand les Romains imposèrent aux marins de Carthage l'abordage et le corps à corps, la supériorité navale de la république africaine prit fin.

La dernière partie de l'ouvrage de S. Gsell est consacrée à l'histoire militaire de Carthage. Ne cherchons dans ce gros volume, non plus que dans les précédents, d'évocations pittoresques, ni de descriptions vivantes des grandes batailles. S. Gsell est bien décidé à ne rien sacrifier de la rigueur de sa méthode critique, et celle-ci, au contraire, Moloch dévorateur comme le dieu de Carthage, exige le sacrifice de tout ce qui fait le charme de l'histoire. Du moins, est-ce le récit le plus complet, le plus précis que nous possédions des guerres soutenues par Carthage. Elles sont, d'ailleurs, connues, et l'ouvrage de S. Gsell ne fera que rectifier nos opinions sur quelques points de détail.

Au IVe siècle, Carthage, miraculeusement sauvée par la mort d'Alexandre, fait, avec le tyran de Syracuse, Agathocle, une répétition générale des guerres puniques. Figure curieuse que celle de cet aventurier, parvenu au pouvoir suprême, conquérant d'une partie de la Sicile et qui, devançant Régulus et Scipion, porte la guerre en Afrique, pour libérer le territoire national. Agathocle est l'homme qui, pour forcer ses troupes à combattre, a, le premier, « brûlé ses vaisseaux » et enrichi le vocabulaire humain d'un symbole de hardiesse. Il est celui dont le coup d'œil a, deux mille ans avant nous, découvert l'importance de Bizerte. Le succès n'a pas couronné ses efforts, mais son nom doit vivre comme celui d'un grand capitaine.

Pour les guerres puniques, et la seconde en particulier, S. Gsell fait justice de quelques erreurs qui nous furent enseignées comme vérités et déparent les manuels.

Hannibal fut dans son droit en attaquant Sagonte, qu'un traité conclu en 241 laissait aux Carthaginois. On aurait donc tort d'incriminer la « foi punique » et de faire des Carthaginois les Allemands de l'antiquité. Hannibal ne songea jamais à détruire Rome; il voulut seulement la réduire à l'Italie centrale, l'empêcher de viser, comme Carthage, à la maîtrise des mers. Combien il apparaît plus grand dans cette sage politique! Il n'est plus, alors, le conquérant asiatique, dont le but secret est d'anéantir, mais l'homme d'Etat capable de concevoir entre les nations rivales un juste équilibre.

Enfin, on représente couramment Hannibal comme ayant entrepris, de sa seule initiative, son expédition; comme détesté et quasi proscrit par son ingrate patrie, qui n'aurait fait pour le soutenir aucun effort. La réalité est tout autre.

Pendant vingt ans et plus, le parti barcide a dominé dans les conseils de la cité, et Carthage a soutenu de toutes ses forces celui qui fut vraiment pour elle le héros national. Mais Hannibal a bien pu, grâce à son génie, conduire des armées par-dessus les plus hautes montagnes, gagner de grandes batailles, conquérir la moitié de l'Italie; tous ses talents militaires, toute son énergie ont été impuissants à changer ce grand fait historique : Carthage était un empire, Rome une nation. Chez celle-ci, la défaite a cimenté une unité nationale que, chez celle-là, la victoire même n'a pu créer. Et telle est la cause essentielle de la défaite de Carthage. Il faut y ajouter celle-ci : à la veille des guerres puniques, un ambassadeur carthaginois disait aux Romains que, sans la permission de sa patrie, ils ne pourraient même pas se laver les mains dans la mer. Au cours des guerres puniques, Carthage a perdu sa suprématie navale, qui est passée à Rome.

Dans les trois volumineux ouvrages de S. Gsell on trouve le résumé de toutes les connaissances historiques que l'on puisse, à l'heure présente, posséder sur Carthage et son empire, la substance de tous les travaux intéressants qui aient paru sur ce sujet passionnant. Le livre est nourri, consciencieux, d'une scrupuleuse méthode. Il représente un effort de travail qui commande le respect. Nous attendons, maintenant, de S. Gsell un volume où la civilisation carthaginoise apparaisse dans son barbare éclat. — LÉON ABENSOUR.

A l'ombre des jeunes filles en fleurs, par Marcel Proust. (Paris, prix Goncourt, 1919.) — Le prix Goncourt, généralement décerné à un auteur jeune et nouveau venu dans la carrière des lettres, a été attribué, en 1919, à un écrivain qui approche, paraît-il, de la cinquantaine et dont le premier volume remonte à 1896. Il est vrai que Marcel Proust, par la rareté de sa production littéraire et par son éloignement de la réclame tapageuse, a conservé des allures de débutant. Certes, on le connaissait comme un des meilleurs traducteurs de Ruskin, dont il a donné en français *la Bible d'Amiens* (1904) et *Sésame et les Lys* (1906). Mais peu nombreux étaient ceux qui, lorsque parut, en 1913, *Du côté de chez Swann*, se rappelaient *les Plaisirs et les Jours*, publiés dix-sept ans auparavant; et si, *Du côté de chez Swann* avait attiré l'attention des lettrés, la guerre, survenue un an plus tard, empêcha que la notoriété de Proust atteignît le grand public. De beaucoup, donc, l'auteur de *A l'ombre des jeunes filles en fleurs* était jusqu'ici à peu près ignoré. Ces considérations ne sont pas inutiles, puisqu'il s'est trouvé des gens pour s'étonner de la décision des Dix; et elles suffiraient au besoin à légitimer celle-ci, si le volume couronné ne justifiait déjà, par son mérite propre, un choix dont on peut dire qu'il a été particulièrement heureux.

Non que le livre n'appelle aucune réserve. *A l'ombre des jeunes filles en fleurs* est un titre délicat, d'une grâce légère et fleurie, et l'on est tout d'abord déconcerté par l'aspect massif du volume, dont les quatre cents et quelques pages alignent leurs caractères menus et serrés, où les alinéas n'apportent qu'à de lointains intervalles un peu d'air et de lumière. Il faut, disons-le, un certain courage pour aborder une telle lecture ; seuls osent l'entreprendre sans appréhension ceux qui ont affronté les cinq cent vingt pages de *Du côté de chez Swann.* Les correcteurs, tout les premiers, se sont découragés, à en juger par les fautes assez nombreuses qu'ils ont laissé échapper et qui rendent plus malaisée une lecture déjà laborieuse par elle-même. Car Proust, qui semble bien n'avoir, en écrivant, d'autre guide que sa fantaisie, suit chacune de ses idées dans son développement total depuis son origine jusqu'à son entier épanouissement, l'enrichissant au passage de toutes les images que lui suggère son caprice de poète, y incorporant aussi, par un jeu compliqué d'incidentes, toutes les réflexions qui se présentent à son esprit, de sorte que la phrase s'allonge, s'étire, revient sur elle-même, s'échappe à nouveau, se heurte à des tirets, contourne des parenthèses et finit par prendre des proportions démesurées, avec un constant dédain de la fatigue qu'impose au lecteur une telle gymnastique.

Cette manière d'écrire, si elle a l'évident avantage d'associer, pour ainsi dire, le lecteur à la formation progressive de la pensée et d'en noter les moindres nuances, ne laisse pas d'être traînante, et l'on souhaiterait souvent une allure plus légère, plus rapide, plus décidée surtout. Car, à y bien regarder, ce n'est point là de la lourdeur proprement dite. Rien qui rappelle, par exemple, les constructions massives, mais rigoureusement équilibrées, d'un Brunetière, les accumulations nerveuses d'un Paul Adam, le martèlement obstiné d'un Péguy; chez tous ces écrivains, la lourdeur du style n'est que la résultante d'une volonté fermement tendue vers l'expression totale de la pensée. Or la volonté est justement ce qui paraît manquer le plus à Proust et, en définitive, la vraie caractéristique de son style est l'indolence.

Cette indolence ne se trahit-elle pas, d'ailleurs, constamment dans l'œuvre de Proust ? Son livre n'a d'un roman que le titre; en vain y chercherait-on une composition rigoureuse ou, même, une action suivie : c'est plutôt un recueil — mieux vaudrait dire un *agrégat* — de portraits, de réflexions, d'analyses, de notations rapides ou de longs bavardages, à propos de tout et parfois même à propos de rien. Qu'une part de cette manière soit due à une longue fréquentation de Ruskin, c'est possible et même probable ; mais tout ne saurait, cependant, s'expliquer par une simple question d'influence. L'auteur y poursuit le récit, commencé dans *Du côté de chez Swann*, de ses souvenirs et impressions de jeunesse; mais, comme dans le précédent volume, aucun événement rare, ni même curieux, ne traverse l'existence de cet adolescent maladif et timide, qui rapporte les propos tenus à la table familiale ou dans les salons qu'il fréquente, analyse ses sensations en face des spectacles de la nature ou de l'art, conte ses premières aspirations amoureuses, ses premières déceptions. Tout cela se développe simultanément, se mêle, s'enchevêtre, se confond. Au plus, peut-on distinguer dans ce livre deux parties bien tranchées : dans la première, Proust raconte sa passion pour la petite Gilberte, avec qui il jouait aux Champs-Elysées; il est dédaigné, il en souffre, il oublie. La seconde partie nous transporte sur une plage normande, à Balbec; la vie y est celle de toutes les stations balnéaires, avec ses rencontres, ses coudoiements de gens sympathiques ou ridicules, son désœuvrement. C'est seulement après la trois-centième page qu'apparaissent, enfin, les « jeunes filles en fleurs », sous les traits de cinq à six fillettes, dont la grâce agile et souple émeut le jeune adolescent. Il

se lie avec elles, et son désir va de l'une à l'autre, incapable de se fixer; est-ce Albertine qu'il préfère, ou Giselle, ou Rosemonde, ou Andrée? La velléité d'aimer qu'il porte en lui hésite entre toutes, « tant chacune était naturellement le substitut de l'autre ». La saison de Balbec s'achève — et le livre avec elle — sans que notre héros soit sorti de son indécision.

On voit combien est ténue la trame qui supporte ces longs développements. L'auteur cherche-t-il, du moins, à lui donner quelque consistance? Point du tout; les indications de temps sont très vagues. Les événements racontés sont-ils concentrés en quelques mois, ou se répartissent-ils sur plusieurs années? Rien ne permet de le dire. Même embarras si l'on cherche à déterminer l'âge exact du héros; il semble, par endroits, encore tout près de l'enfance, puisque nous le voyons conduit aux Champs-Elysées par sa bonne, Françoise; mais, quelques pages plus loin, celui que nous croyions un enfant engage avec un écrivain illustre, au cours d'un dîner mondain, une discussion sur l'art dramatique et paraît, d'ailleurs, jouir d'une indépendance qu'on n'accorde guère aux jeunes gens avant la dix-huitième année. Il en va de même dans tout le cours du livre, et cette imprécision n'est pas sans causer quelque gêne au lecteur, lequel ne distingue jamais nettement en face de qui il se trouve. Cela tient, au fond, à ce que Proust n'a pas pris la peine, comme l'ont fait, par exemple, Daudet dans *le Petit Chose*, Loti dans *Prime jeunesse* ou France dans *le Petit Pierre*, de restituer à ses souvenirs d'enfance leur couleur juvénile et naïve; il nous donne bien ses impressions d'enfant, mais transformées par sa mentalité actuelle et telles qu'il les revoit à travers son expérience d'homme mûr. C'est encore de l'indolence.

Qu'on n'aille pas croire, cependant, que le livre de Proust soit ou vide, ou ennuyeux. Malgré ses défauts et, peut-être même, à cause de certains d'entre eux, il est d'une qualité rare et d'une lecture extrêmement attachante. Même l'effort qu'exige ce style chaotique finit par être compté pour peu, au prix du plaisir que procure le commerce prolongé d'un esprit si subtil et si original. Un des charmes, en effet, de cet ouvrage est que l'auteur s'y révèle tout entier dans un complet abandon. « Je n'ai pas plus fait mon livre que mon livre ne m'a fait », disait Montaigne. Ce mot serait aussi juste, appliqué à Proust. Certes, on sent bien parfois quelque réticence et que l'auteur n'a pas toujours dit tout ce qu'il aurait eu à dire; mais, dans l'ensemble, la relation est fidèle, et rien n'y marque une attitude étudiée ou d'emprunt : l'écrivain s'abandonne nonchalamment au fil de ses souvenirs. *A l'ombre des jeunes filles en fleurs* n'est pas un roman, soit; mais quelle délicieuse flânerie à travers un monde sans cesse renouvelé d'idées, de sentiments, de sensations! L'art de Proust — car il y a un art, impalpable, sans doute, mais réel, derrière ce laisser-aller — est de donner de l'intérêt aux choses les plus banales, aux êtres les plus communs : une domestique fruste, comme Françoise, prend autant de relief que l'aristocratique madame de Villeparisis; la vulgarité prétentieuse d'un gérant d'hôtel n'est pas moins bien notée que la distinction hautaine d'un grand seigneur. Ainsi, à tout moment, Proust nous ouvre des perspectives imprévues sur des choses que nous aurions, sans lui, trouvées insignifiantes ou vaines.

Ceci suppose de sa part une rare acuité d'observation et, de fait, Proust est, sous ce rapport, admirablement doué. Rien ne lui échappe : particularités physiques, singularités dans les propos, tout est saisi et croqué par lui au vif. Il va volontiers jusqu'à la caricature, mais c'est uniquement par l'exactitude minutieuse et le « poussé » du dessin, non par un grossissement ou une déformation des traits qu'il obtient ses effets comiques. L'ironie est son procédé le plus familier. Il s'applique à reproduire les propos des gens, à en pasticher le langage, — ce à quoi il réussit merveilleusement, — et cela suffit pour faire ressortir tout le comique du personnage. Peut-on mieux saisir la suffisance solennelle et vide du vieux diplomate qu'est M. de Norpois qu'en écoutant son commentaire du toast porté à l'Elysée par le roi Théodose ?

C'est pareillement par leurs discours que Proust dépeint les amies réunies au jour de Mme Swann; l'écrivain Bergotte, d'une vérité si frappante qu'on est tenté de mettre un nom connu sur cette figure, la famille Bloch, depuis le vieil oncle, dont « le visage semblait rapporté du palais de Darius et reconstitué par Mme Dieulafoy », jusqu'au jeune agrégé qui emprunte volontiers aux traditions homériques les parures de son langage.

Les scènes et tableaux d'ensemble ne sont pas moins pittoresques. Voyez, sur la digue, ces promeneurs qui, « faisant semblant de ne pas voir pour faire croire qu'ils ne se souciaient pas d'elles, mais regardant à la dérobée pour ne pas risquer de les heurter, les personnes qui marchaient à leurs côtés ou venaient en sens inverse, butaient au contraire contre elles, s'accrochaient à elles, parce qu'ils avaient été réciproquement de leur part l'objet de la même attention secrète, cachée sous le même dédain apparent »; ou encore cette salle de restaurant, dont les tables rondes apparaissent à Proust comme autant de planètes, « telles qu'elles sont figurées dans les tableaux allégoriques d'autrefois » :

Une force d'attraction irrésistible s'exerçait entre ces astres divers et, à chaque table, les dîneurs n'avaient d'yeux que pour les tables où ils n'étaient pas, exception faite pour quelque riche amphitryon, lequel, ayant réussi à amener un écrivain célèbre, s'évertuait à tirer de lui, grâce aux vertus de la table tournante, des propos insignifiants dont les dames s'émerveillaient. L'harmonie de ces tables astrales n'empêchait pas l'incessante révolution des servants innombrables, lesquels, parce qu'au lieu d'être assis, comme les dîneurs, étaient debout, évoluaient dans une zone supérieure. Leur course perpétuelle entre les tables rondes finissait par dégager la loi de sa circulation vertigineuse et réglée. Assises derrière un massif de fleurs, deux horribles caissières, occupées à des calculs sans fin, semblaient deux magiciennes occupées à prévoir par des calculs astrologiques les bouleversements qui pouvaient parfois se produire dans cette voûte céleste conçue selon la science du moyen âge.

Mais, ici, nous touchons à un caractère nouveau du talent de Proust : ses peintures ne valent pas seulement par la promptitude du coup d'œil et la sûreté de la vision, mais aussi par tout ce qu'il y ajoute de personnel. En ayant l'air de raconter les autres, il se raconte lui-même. Tout ce qu'il voit est pour lui prétexte à réflexions et à analyses. Volontiers, selon ses propres termes, il « pratique dans les choses un sectionnement qui le débarrasse de leur apparence coutumière et lui permet d'apercevoir des analogies ». Il est servi en cela par une imagination très riche et par une sensibilité des plus délicates. Soit qu'il détaille ses impressions d'enfant à l'occasion d'une représentation dramatique, soit qu'il analyse les déceptions de son amour méconnu, soit qu'il recherche les causes du plaisir que procure l'audition d'une œuvre musicale ou la contemplation d'un tableau, soit même qu'il décrive les jeux capricieux du soleil sur la mer, c'est toujours la même puissance d'investigation, le même souci des nuances, non exempt, parfois, de quelque subtilité. Mais, le plus souvent, quelles notations délicates!

Comme l'habitude affaiblit tout, ce qui nous rappelle le mieux un être, c'est justement ce que nous avions oublié (parce que c'était insignifiant et que nous lui avions ainsi laissé toute sa force). C'est pourquoi la meilleure part de notre mémoire est hors de nous, dans un souffle pluvieux, dans l'odeur de renfermé d'une chambre ou dans l'odeur d'une première flambée, partout où nous retrouvons de nous-mêmes ce que notre intelligence, n'en ayant pas l'emploi, avait dédaigné, la dernière réserve du passé, la meilleure, celle qui, quand toutes nos larmes semblent taries, sait nous faire pleurer encore.

On pourrait multiplier les exemples, car le moindre objet, la moindre démarche, une figure entrevue, une attitude, un détail de toilette, un jeu de lumière, réagissent d'une façon extraordinairement intense sur cette sensibilité toujours en émoi. Faut-il s'étonner qu'un esprit ainsi habitué à tout scruter, à éplucher ses sensations les plus frêles, hésite devant l'action et que la décision lui fasse défaut? Comme tous les imaginatifs, d'ailleurs, la représentation intérieure qu'il se fait des choses étant toujours supérieure à la réalité, il redoute de se trouver en face de celle-ci, car il sait que son rêve ne survivra pas à cette confrontation. Aussi préfère-t-il le désir à la possession, et il faut même, pour qu'une chose exerce sur lui un attrait durable, qu'il s'y mêle « le risque d'une impossibilité ».

C'est dans ce trait de caractère qu'il convient de chercher l'explication dernière de ce livre singulier, à la fois prolixe et minutieux, auquel on peut justement reprocher d'être moins un livre que la matière d'un livre, mais dont on ne saurait contester le mérite, qui associe l'observation et le rêve, unit, sans que, toutefois, l'équilibre s'établisse, l'enthousiasme et l'ironie, déconcerte par endroits et, ailleurs, étonne par une sagacité profonde et d'imprévues trouvailles; bref, dénote un rare tempérament de poète, de penseur et d'écrivain, à qui il ne manque qu'une volonté plus affermie et une répugnance moins grande à l'effort. — F. GUIRAND.

Belle-Fille de Louis XIV (LA), par Emile Collas (Paris, 1920, in-8°). — Dans ce travail bien composé, agréable à lire, déchargé de tout appareil d'érudition et, néanmoins, documenté aux sources originales, Emile Collas constate, avec raison, que, pour Louis XIV, le mariage des princes n'était jamais un acte d'ordre sentimental, mais un acte d'ordre diplomatique. Chaque membre de la famille devait, sur ce point, obéir à ses injonctions et, sacrifiant ses aspirations, servir sa politique. Le roi ne fit point d'exception pour son fils, le dauphin Louis, sur qui, cependant, étaient fondées toutes ses espérances de lignée.

En février 1670, signant un traité d'alliance avec Ferdinand-Marie de Bavière, qu'il achetait, comme il avait successivement acheté tous les princes allemands, il prenait l'engagement de marier, le temps favorable venu, le Dauphin avec la princesse Marie-Anne-Christine-Victoire, fille de l'électeur et de son épouse, Adélaïde de Savoie. Ainsi s'assurait-il plus fortement, contre l'empereur Léopold, son éternel ennemi, la fidélité de la Bavière. Mais la princesse, née le 28 novembre 1660, était tout enfant encore, et on laissa passer les années.

Or Ferdinand-Marie mourut. Son fils, Maximilien-Emmanuel lui succéda sous la régence du duc Maximilien, son oncle, personnage tout dévoué à la maison d'Autriche. Cela parut de mauvais augure, et bien des politiques crurent que le mariage projeté ne se ferait point. Mais Louis XIV persistait dans ses desseins. En l'an 1679, il envoya un ambassadeur extraordinaire à la cour de Bavière, le chargeant de négocier non plus un, mais deux mariages, car il désirait unir le jeune électeur à sa nièce, Mlle de Valois, fille du duc d'Orléans.

C'était beaucoup demander. On aurait peut-être tout manqué, si la princesse n'eût montré grande envie de régner sur la France et n'eût travaillé dans ce but. L'électeur promit, cependant, de ne se marier point sans l'agrément de Louis XIV. Après bien des tergiversations, on parvint à arrêter les termes du contrat qui liait Marie-Anne-Christine-Victoire au Dauphin. A Paris, on ne savait même pas comment la jeune fille était faite. On ne possédait d'elle que des portraits anciens. On apprit avec soulagement qu'elle était présentable, plutôt que belle, et pleine de qualités.

On célébra le mariage par procuration à Munich, le 28 janvier 1680. Puis la princesse, ravie de son sort, se mit en route gaillardement. Un pompeux cortège de Bavarois l'accompagnait. Elle fut accueillie, partout où elle passa, par des arcs de triomphe, des harangues, des acclamations, grand concours de bourgeois et de troupes. Passé Strasbourg, où on la régala de festins et cadeaux, elle trouva, à Fegersheim, sur la terre de France, parmi les envoyés du roi, Bossuet et Mme de Maintenon. Elle fit à tous compliments en intelligible français et, aussitôt, elle fut sacrée femme d'esprit. Le 6 mars, elle atteignait Vitry, où l'attendaient Louis XIV et le Dauphin. Le 7, après maints défilés, cadeaux, flatteries de la cour, le mariage réel était célébré à Châlons. Peu après, les époux prenaient le chemin de Saint-Germain-en-Laye.

Des gens, pleins de malignité, avaient dépeint la princesse comme une fée Carabosse, disgraciée et ridicule. En réalité, on oublia vite ses traits un peu gros devant sa grâce, son intelligence, sa culture, son goût des arts, sa bienveillance, sa générosité. Si, ayant toujours mené une existence casanière, elle ne s'accoutumait pas rapidement à prendre les manières françaises, du moins, s'y efforçait-elle avec ardeur. Les ambassadeurs bavarois constataient avec dépit que, loin de demeurer, comme sa tante, la duchesse d'Orléans, étroitement allemande, elle adoptait, sans réticences, sa nouvelle patrie. Déjà, la cour lui témoignait une respectueuse estime.

Elle était, disait-on, très supérieure à son époux, que Saint-Simon nous a présenté comme un pauvre imbécile, « absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres ». Le Dauphin était-il un malheureux garçon, d'intelligence médiocre? On ne saurait l'affirmer. Montausier, son gouverneur, ne supportant point sa paresse d'esprit, l'avait incliné à l'étude sous la terreur des châtiments corporels, qu'il lui infligeait avec prodigalité. Il en avait ainsi fait un pleutre, et Bossuet n'avait pas tenté de vaincre sa dissimulation, conséquence de sa peur. Après avoir redouté son gouverneur, le jeune Louis redouta son père, qu'il regardait comme un dieu. N'osant manifester ni volonté, ni opinion, il s'habitua au silence, craignant, en outre, autour de lui, la présence d'espions.

C'était un être énigmatique, dont on soupçonnait, à certains goûts élevés, à certaines interventions au Conseil — très rares, mais singulièrement opportunes — une compréhension nette des choses. On le jugeait ignorant et incapable. Ecarté des affaires par son père, il s'adonna aux sports, à la chasse surtout.

Sa physionomie était régulière, sans beauté; sa taille moyenne. Il ne montrait point de morgue. On ne lui connaissait pas encore de vices. Ses entraînements sensuels ayant été sévèrement comprimés, il aima passionnément sa femme, laquelle lui voua toute la tiède tendresse dont elle pouvait disposer.

Mme la Dauphine commença donc en souriant sa vie nouvelle, au milieu des princes et grands de la cour. Des filles d'honneur l'entouraient de leurs soins, et des dames d'atours, dont la froide Mme de Maintenon. Elle ne se plut guère en compagnie de la reine, Marie-Thérèse, qui portait sur de belles épaules une tête démunie de cervelle. Par contre, elle goûtait fort le roi. Celui-ci, il est vrai, lui témoignait grande sollicitude, peut-être pour rencontrer librement chez elle Mme de Maintenon. Il donnait sans lassitude des fêtes en son honneur : festins, courses de bagues, carrousels, revues de troupes, bals, comédies. Accoutumée à moins de distractions, elle ne tarda pas à souffrir de la fatigue que celles-ci lui causaient. Les insomnies répétées, les sports violents, un pénible voyage en Flandre fourmillant de divertissements l'accablèrent. Son mari s'étant alité en même temps qu'elle, on crut qu'ils subissaient une crise commune, une sorte d'épidémie. Dès qu'ils furent rétablis, on leur imposa encore des festins, bals masqués, voyages. La Dauphine dut, de nouveau, garder la chambre. Alors, Louis XIV, exaspéré, se plaignit

amèrement d'avoir une belle-fille si fragile. Il lui reprocha de « manquer de complaisance », et les premières larmes succédèrent aux sourires.

Mais un événement heureux arrêta pour Mme la Dauphine la frénésie des plaisirs : elle était enceinte. Le roi lui montra, dès lors, meilleur visage. Le 6 août 1682, naissait le duc de Bourgogne, au milieu d'un transport d'enthousiasme. L'année suivante (19 décembre 1683), la jeune mère mettait au monde un second enfant, le duc d'Anjou.

Enchanté de voir sa descendance si bien assurée, Louis XIV, Marie-Thérèse étant morte brusquement, voulut, pour montrer sa satisfaction à sa belle-fille, qu'elle prît la place de la reine en tous ses privilèges et obligations. C'était une lourde tâche. La Dauphine l'accepta, et le roi la traita, dès lors, comme reine. Elle tint le « cercle » avec aisance, alimentant la conversation de thèmes élevés, trop élevés, peut-être, au gré de quelques-uns. Volontiers, elle se fût intéressée aux affaires politiques, mais le monarque lui interdit toute incursion sur ce terrain.

En l'an 1684, elle vivait encore en bonne intelligence avec le Dauphin, soignant ses effrayantes indigestions, influant heureusement sur lui, lui inspirant le goût de la littérature et des arts. Mais elle ne sut, ou ne put conserver, son affection. Monseigneur, tempérament sensuel comme son père, se lassa, à la longue, de cette femme froide, toujours souffrante et alitée. En 1686, à l'époque où Mme la Dauphine donnait naissance au duc de Berry, il s'était épris d'une belle passion pour Mlle de Rambures, l'une des filles d'honneur. Madrée pécore, cette jouvencelle, n'ayant pu tâter de Louis XIV, voulait tâter du Dauphin et, de cette façon désinvolte, parvenir à la fortune d'une Montespan. Mais le roi veillait. Il maria l'impudente, en fit une marquise de Polignac, laquelle poursuivit son dessein. Malheureusement, des jaloux traversèrent les projets galants des deux amoureux et les déjouèrent. Sans se lasser Monseigneur courtisa alors une autre fille d'honneur de sa femme, Mlle de La Force, tout aussi désireuse que l'autre de lui plaire. Peine perdue. On exila la pauvrette, après l'avoir aussi mariée.

A ces manœuvres les filles d'honneur gagnaient, au moins, le mariage. Toutes auraient tenté la chance d'être remarquées par Monseigneur. Mais Louis XIV, intraitable sur le chapitre de la vertu des siens, se résolut à « rompre la chambre des filles ». Gêné pour se « ravitailler », le Dauphin dut se tenir coi.

Bien que fort préoccupée par l'inconstance de son époux, la Dauphine, que cette inconstance, mille fatigues et misères de sa vie eussent dû détacher de la France, s'y attachait, au contraire, chaque jour, davantage. Elle le montra surtout en s'évertuant à perpétuer l'alliance avec la Bavière. Tâche malaisée. L'électeur Maximilien était un être léger et ambitieux. Il cherchait un mariage selon ses intérêts, lui procurant argent et territoires. Bien qu'on le couvrît de cadeaux, il n'aimait guère la France, surtout après l'occupation de Strasbourg par nos troupes. Il favorisait, à sa cour, tous les éléments hostiles à notre pays. Peu à peu, influencé par les agents de Vienne, il s'abandonna aux promesses de l'Empereur. En 1683, il aidait militairement Léopold dans sa défense contre les Turcs. Et, enfin, séduit par des espérances sur la succession d'Espagne, il épousait l'archiduchesse autrichienne qui lui était proposée. Dans toutes ces négociations et dans bien d'autres qui eurent lieu dans la suite, Mme la Dauphine intervint auprès de son frère en termes pressants. Avec tant d'ardeur elle multiplia les instances qu'à la fin l'électeur lui reprocha violemment d'être « trop bonne Française ».

Cependant, Mme la Dauphine avait de moins en moins de raisons de soutenir une cause perdue par



Louis de France, dit « le Grand Dauphin » (fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse (1661-1711); sa femme, Marie-Anne-Christine de Bavière (1660-1690), et leurs trois fils : Louis, duc de Bourgogne, père de Louis XV (1682-1712); Philippe, duc d'Anjou, roi d'Espagne sous le nom de Philippe V (1683-1746); Charles, duc de Berri, qui épousa la fille aînée de Philippe d'Orléans (1686-1714). — Le tableau ci-dessus est de Mignard. (Musée du Louvre.) [Phot. Giraudon.]

l'appétit de gloire de Louis XIV. Elle se tuait à remplir un rôle accablant de souveraine, pour lequel elle n'avait aucune aptitude physique. Sans cesse affaiblie par les fausses couches et les fatigues de la parade, elle s'alitait. Déformée et enlaidie par la maladie, elle dut souffrir les dédains du roi, que ne satisfaisait pas cette débilité.

Mme de Maintenon, parvenue à l'extrême faveur, lui témoignait de l'hostilité. Les courtisans lui en voulurent de ne leur prodiguer point les faveurs et les emplois et, en outre, de les priver de maints plaisirs par ses fréquents malaises. On lui garda rancune d'être trop droite, de dédaigner l'esprit d'intrigue, de ne se plaire qu'aux conversations sérieuses. Son mari la délaissa complètement, ne bougeant plus du logis de sa demi-sœur, la princesse de Conti, qu'il entourait d'un étrange amour, et de l'alcôve de quelques basses courtisanes. Si bien qu'elle se cloîtra tout à fait, ne trouvant plus d'affection qu'auprès de Mlle Bezzola, italienne, son amie d'enfance.

Les derniers temps de sa vie, après quelques tentatives vaines pour reprendre à l'Autriche le cœur de son frère Maximilien, passèrent en soins divers. En 1689, à vingt-neuf ans, elle se sentait dépérir et ne se résignait point au sort funèbre qu'elle entrevoyait. Elle fit appel à toutes sortes de médecins royaux, qui ne la guérirent pas.

Quand elle eut perdu l'espérance en la science de ces doctes, elle convoqua les empiriques, possesseurs de secrets merveilleux, d'eaux de Jouvence et de panacées. Le prieur de Cabrières, qui avait sauvé nombre de bien portants de la cour et qui utilisait à ses cures des substances inconnues, ne lui apporta aucun soulagement, non plus que l'abbé de Belzé, aventurier astucieux, dont les drogues faillirent l'envoyer « au monument ». Frère Ange, capucin, se présenta ensuite. Ses remèdes, agréables au goût, ne donnèrent d'autre résultat que d'emplir la bouche de la malade de suavité. Un sieur Caretti, italien, ne réussit, à son tour, qu'à hâter son agonie.

Alors, elle revint aux pontifes de la Faculté; mais ceux-ci déclarèrent ne rien connaître à son état, et ils la saignèrent selon l'habitude. Dans la nuit du 19 au 20 avril 1690, sentant venir la fin, elle demanda l'extrême-onction. Bossuet officia dans sa chambre et l'administra. Ensuite, elle appela le roi, son mari, ses enfants, Mme de Maintenon, faisant à tous ses adieux et réclamant le pardon de ses fautes. Dans la journée du 20, elle rendait le dernier soupir.

Des médisants se hâtèrent de lancer le bruit qu'elle avait été empoisonnée; mais l'autopsie, pratiquée par les médecins, prouva la mort naturelle. On porta son cœur au Val-de-Grâce, son corps à l'abbaye de Saint-Denis. Fléchier prononça à Notre-Dame son oraison funèbre. En vantant la bonté, la douceur, les grâces de l'esprit de la disparue, il rendait justice à son mérite méconnu. — Emile Magne.

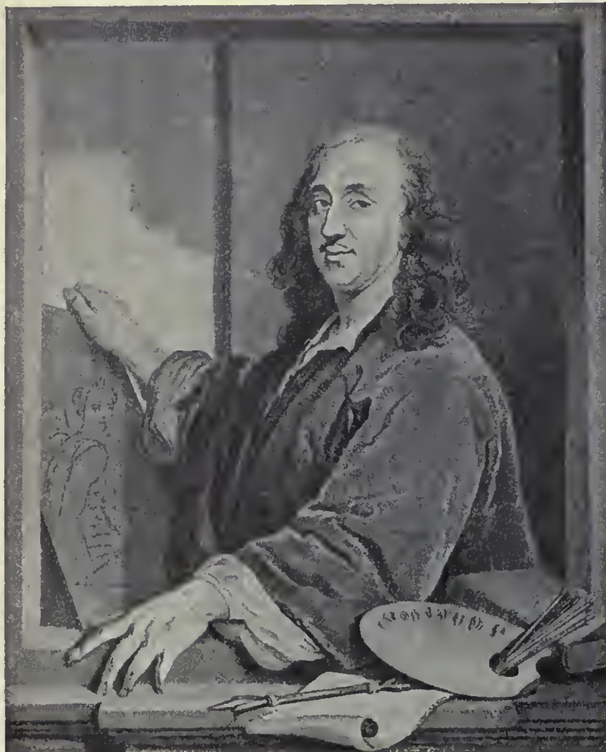
Boullongne (les). *Une famille d'artistes et de financiers aux XVIIe et XVIIIe siècles*, par Caix de Saint-Aymour. (Paris, 1919.) — Comme l'indique le sous-titre de ce volume, l'auteur ne s'est pas proposé pour objet d'écrire une monographie d'artistes, encore qu'il ait pris le soin de dresser un « catalogue raisonné » des œuvres des Boullongne, qui ne comprend pas moins de cinq cent quatre-vingt-huit pièces, accompagnées de leur description et de toutes les indications chronologiques, bibliographiques ou iconographiques, et qui constitue par son ampleur et sa précision un document très précieux pour l'histoire de l'art. Il faut louer la scrupuleuse minutie et la conscience de Caix de Saint-Aymour, d'autant plus méritoires que l'œuvre artistique des Boullongne ne tient qu'une place secondaire dans l'ordonnance générale de son livre.

Celui-ci, en effet, a pour but de nous faire suivre, dans sa curieuse progression, une famille qui, partie d'une origine modeste, a trouvé dans l'art la source première de son élévation, s'est haussée ensuite jusqu'à la finance, est parvenue à la noblesse et a finalement atteint aux plus grandes charges du royaume.

C'est avec Louis, dit l' « Ancien », né à Paris le 8 juillet 1609, que la famille des Boullongne commença à sortir de l'obscurité. Au cours de son travail, Caix de Saint-Aymour essaye bien d'en déterminer les origines et de remonter dans la filiation des Boullongne jusqu'au XVIe siècle; mais, faute de documents probants, sa démonstration reste incertaine et purement conjecturale. En fait, on ne peut aller plus loin que le père de Louis l'Ancien, lequel s'appelait également Louis, était originaire de Picardie, avait épousé une certaine Marie Regnoton — Jal, dans son *Dictionnaire*, l'appelle Rocquezan — et « exerçait une commission honorable » à l'Hôtel de Ville de Paris. Possédé pour la peinture d'un goût irrésistible, le jeune Louis s'y adonna de bonne heure, à l'insu de ses parents, puis obtint, à dix-huit ans, d'entrer dans l'atelier de Jacques Blanchard, celui qu'on appelait alors — fort ambitieusement — « le Titien français ». Les promesses de son talent ayant attiré sur le jeune artiste l'attention des échevins, ceux-ci décidèrent de lui servir une pension et de l'envoyer faire un séjour en Italie, initiative intéressante à relever, car elle faisait de Louis Boullongne le premier précurseur des Prix de Rome. Rentré à Paris, le jeune peintre continua à éprouver les effets de la protection de « messieurs de la Ville »; non seulement ceux-ci lui accordèrent un logement et un atelier à l'Hôtel de Ville, mais ils lui donnèrent aussi des commandes qui en amenèrent d'autres; et Louis Boullongne eut l'honneur de se voir confier, en 1646, l'exécution du « May » des orfèvres, tableau votif que cette corporation avait, depuis 1630, l'habitude d'offrir, le 1er mai de chaque année, à l'église métropolitaine de Notre-Dame. Cette œuvre consacra la réputation de l'artiste, qui fut porté, l'année suivante, sur la liste des pensions royales et participa, en 1648, à la fondation de l'Académie royale de peinture et de sculpture, où il fut élu professeur en 1656. On a même conservé de lui une assez curieuse conférence sur *l'Enfant-Jésus, la Vierge et la Sainte Catherine* du Titien, qu'il prononça à l'Académie. Caix de Saint-Aymour a recensé aussi exactement que possible tous les travaux du peintre : tableaux de corporations, peintures religieuses, tableaux de chevalet ou, comme on disait alors, « de cabinet », décorations pour des hôtels particuliers, des édifices sacrés ou les palais royaux de Versailles et du Louvre, copies, même, la production de Louis Boullongne fut considérable. Elle se poursuivit jusqu'à sa mort, survenue en juin 1674, et nous laisse l'impression d'un artiste consciencieux et probe, sans grande envolée, ne refusant aucune besogne, quand la rétribution était suffisante, et apportant dans les choses de l'art ce souci des intérêts matériels qui se

perpétuera parmi ses descendants et atteindra son épanouissement chez son petit-fils, le financier.

De son mariage avec demoiselle Barbe Larchevesque, Louis Boullongne avait eu deux fils et quatre filles. Tous pratiquèrent l'art paternel, si l'on en croit, du moins, les témoignages contemporains, car, à vrai dire, on a peu de renseignements sur les deux



Louis de Boullongne (*le père*), peintre et graveur français (1609-1674).

filles aînées, Marie et Elisabeth. Par contre, on sait que les deux cadettes, Geneviève et Madeleine, furent élèves de leur père, travaillèrent souvent avec lui, exécutèrent divers travaux dans les grands appartements de Versailles et furent admises, en 1669, à l'Académie royale de peinture. Elles peignaient surtout des fleurs, des fruits ou des fantaisies ornementales; on prétend qu'elles réussissaient aussi dans le portrait. Geneviève avait épousé un statuaire, Clérion, qui l'emmena à Aix en Provence, où elle mourut en 1708; Madeleine, restée célibataire, habita jusqu'à sa mort (1710) chez son frère aîné, Bon, rue Saint-Honoré, à Paris.

Des deux fils de Louis Boullongne, l'aîné, Bon, né en 1649, eut une carrière rapide et brillante. Grâce à son père, qui sut lui ménager la protection de Colbert, il fut, en 1670, envoyé à Rome comme pensionnaire du roi à l'Académie de France, sans avoir passé par le concours. De retour à Paris en 1674, il ne tarda pas à être reçu à l'Académie, où il entra, en 1677, à peine âgé de vingt-huit ans; il y fut nommé professeur en 1692. A cette date, il était en pleine possession de sa renommée. Son talent, très goûté des contemporains, s'exerçait dans les genres les plus divers, comme on en peut juger par la simple énumération des quatorze toiles qu'il envoya au Salon de 1699. On y trouve, à côté d'un *portrait de la duchesse d'Aumont* et d'une *Sainte Cécile*, des tableaux d'histoire (*Sacrifice d'Iphigénie, la Fille de Jephté accourant au-devant de son père*), des scènes mythologiques (*Triomphe de Neptune, Education de Jupiter par les corybantes, Galatée sur les eaux*) et des tableaux de genre : un *Corps de garde*, une *Diseuse de bonne aventure* et jusqu'à une *Jeune fille cherchant les puces de sa compagne!* Cette diversité même suppose une habileté de main peu commune, dont une autre preuve nous est fournie par les « pastiches » auxquels, dit-on, Bon excellait; il trompa les plus fins connaisseurs et mit en défaut la compétence de Mignard même en lui présentant un « Guide » de sa façon. — « Que ne peignez-vous toujours des « Guide » ? », aurait riposté Mignard, vexé de sa déconvenue.

Comme beaucoup d'artistes de son temps et quoi qu'en dise Caix de Saint-Aymour, qui déplore la sévérité de la critique moderne, Bon Boullongne valait surtout par des qualités techniques; le cas était fréquent à une époque où, au lieu d'étudier directement les grands maîtres, on se mettait plutôt à l'école des artistes bolonais, qui ne furent eux-mêmes que de bons écoliers. En outre, la loi de l'imitation, alors souveraine dans l'art comme en littérature, n'exigeait pas des artistes, pour être appréciés, une puissante originalité; il suffisait qu'ils eussent un dessin correct, une touche agréable et une certaine facilité d'exécution. Ce sont précisément ces qualités que l'on remarque chez Bon Boullongne; il y joignait une remarquable puissance de travail, qui lui permit de mener à bien et dans un délai très court d'importants travaux. C'est ainsi qu'il ne mit pas plus de deux ans (1702-1704) pour exécuter, à l'hôtel des Invalides, les quinze fresques importantes qui constituent la décoration des chapelles Saint-Jérôme et Saint-Ambroise, Caix de Saint-Aymour dénombre environ deux cents tableaux de Bon Boullongne, qui maniait aussi le burin. Il mourut en 1717, le 16 mai, ayant beaucoup augmenté la fortune qu'il avait héritée de son père et dont il laissa une partie à son frère Louis.

Avec celui-ci, la famille des Boullongne va monter d'un degré nouveau, et c'est encore à l'art qu'elle devra cette élévation. Né en 1654, Louis ne fut admis que tardivement à travailler sous la direction paternelle; mais ses progrès furent rapides : il remporta, en 1673, le premier grand prix, et partit à Rome en 1675. Il vécut cinq ans en Italie, fit à Rome de nombreuses copies de Raphaël et alla étudier, dans les villes de l'Italie du Nord, les œuvres des maîtres, « rendant à chaque école la justice qu'elle méritait et se laissant toucher successivement par des beautés différentes ». A pratiquer cet éclectisme, il acquit une correction de dessin et une élégance de composition qu'estimèrent fort ses contemporains; mais, comme l'a remarqué Ch. Blanc, « sa manière était un refroidissement de toutes les autres », et ses ouvrages, s'ils sont sans défauts choquants, sont aussi sans beautés remarquables.

Néanmoins, Louis Boullongne fut bientôt le peintre à la mode : admis à l'Académie en 1681, il recevait des commandes de tous côtés : tableaux pour les corporations parisiennes, décorations d'appartements pour le roi et pour les riches seigneurs et financiers, décorations de la chapelle Saint-Augustin à l'église Saint-Louis des Invalides, de la chapelle du château de Versailles, de celle de la Vierge à Notre-Dame de Paris. Il lui arrivait même de se voir chargé par la confiance du roi de besognes un tantinet ridicules, comme celle qui consistait à « couvrir les nudités à un tableau à l'antichambre du Roy à Fontainebleau ». L'histoire sacrée et la mythologie lui fournissaient ordinairement ses sujets, dont certains étaient également empruntés à l'allégorie. On regarde généralement comme ses meilleurs ouvrages ceux qu'il a exécutés pour la chapelle du château de Versailles, son *Auguste fermant le temple de Janus, la Samaritaine, l'Hémorroïsse*, et *Bacchus, Vénus et les Grâces*, grand plafond fait pour le marquis de Luillier. Les honneurs officiels ne tardèrent pas à consacrer la renommée de l'artiste. En 1694, il reçut le titre de professeur à l'Académie; en 1715, il fut nommé recteur et élu, en 1722, directeur de l'Académie, en remplacement de Coypel, à qui il succéda également, trois ans plus tard, dans la charge de premier peintre du roi. Déjà, il avait été désigné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour faire les dessins des médailles du roi, et ce choix lui valut de devenir membre de cette Académie. Comblé de titres et de dignités, il ne manquait plus à l'artiste que l'honneur suprême, l'entrée dans la noblesse. Le 11 août 1722, Louis de Boullongne, désigné comme « conseiller-secrétaire du Roi en sa chancellerie près son Parlement de Rouen », recevait, avec ses lettres d'anoblissement, le cordon de l'ordre de Saint-Michel. Bien entendu, il n'avait jamais paru au parlement de Rouen et ignorait tout des questions de chancellerie; cet office de conseiller-secrétaire, que le roi lui avait octroyé en 1718, n'avait d'autre but que de permettre l'accession de Louis de Boullongne aux ordres royaux, en lui conférant une noblesse personnelle; c'est ce qu'on appelait alors une « savonnette à vilain ». Toujours est-il que, lorsqu'il mourut, en 1733, « messire Louis de Boullongne, écuyer, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, premier peintre du Roy, directeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture et l'un de Messieurs de l'Académie des inscriptions et belles-lettres », laissait, outre une fortune considérable et un nom glorieux, l'indispensable prestige d'un titre nobiliaire, dont son fils et héritier, Jean, allait habilement profiter pour se pousser aux plus hauts emplois et mettre le comble à l'illustration de sa famille.

C'est bien un joli type d'« arriviste » que ce Jean de Boullongne, avec ses dehors séduisants, ses manières aimables, sa souplesse avisée et son habileté prudente, qui lui permit de se diriger sûrement parmi de redoutables écueils. Comme tous les personnages en vue, il eut beaucoup d'envieux et souleva bien des médisances; Caix de Saint-Aymour a donc raison d'accueillir avec méfiance les racontars de certains contemporains, tels que d'Argenson, dont le témoignage est très suspect. Mais tout est-il faux dans leurs insinuations? Né en 1690, héritier de cet esprit positif que nous avons remarqué chez les divers membres de cette famille, Jean de Boullongne avait orienté ses vues vers les finances, où se pouvait satisfaire son double penchant pour l'argent et les honneurs. Il commença par s'assurer d'un établissement avantageux en épousant une riche héritière, Charlotte de Beaufort, dont le père avait dans le monde financier de sérieuses attaches et allait prendre bientôt une Ferme Générale. Bien fait de sa personne et d'un extérieur agréable, si l'on en croit ses adversaires mêmes, qui le dépeignent comme un « damoiseau fort occupé de sa toilette, soigneux de sa perruque, élégant dans ses vêtements », il n'avait pas eu de peine à se faire agréer, et ce mariage ouvrit à son ambition les plus larges perspectives. Du poste de premier commis des finances, il s'éleva, en 1737, à la charge d'intendant des ordres du roi. C'était un pas considérable vers les grandeurs qu'il convoitait, mais la marche n'était pas sans péril. Ayant partie liée avec son chef, le contrôleur général des finances, Orry, Jean de Boullongne dut subir l'hostilité des adversaires du ministre. Il manœuvra, cependant, avec tant d'adresse que non seulement son avancement se poursuivit de façon régulière — c'est ainsi qu'il obtint, en 1745, la charge d'intendant des finances, convoitée, cependant, par Orry pour un de ses neveux — mais même, lorsque la disgrâce royale frappa le contrôleur général, il parvint à sauvegarder son crédit, et peu s'en fallut qu'il ne recueillît la succession de son chef. Il l'escomptait, et cet échec, sans doute, lui fut sensible; il n'en laissa rien voir, cependant.

C'est la marquise de Pompadour qui avait déterminé le renvoi d'Orry; il importait donc de plaire à la favorite. Jean de Boullongne y réussit en prenant nettement parti pour elle en toute occasion et aussi en favorisant le luxe des belles choses qu'elle avait mis à la mode. C'est ainsi qu'il avait acquis un des hôtels construits par Mansard autour de la place Vendôme et en avait confié la décoration à Lancret; il s'était, en outre, aménagé, entre Auteuil et Passy, sur les coteaux qui dominent la Seine, une maison de plaisance, le château de la Tuilerie, — qui devint plus tard le couvent



Bon de Boullongne (*l'Aîné*), peintre et graveur français (1649-1717).

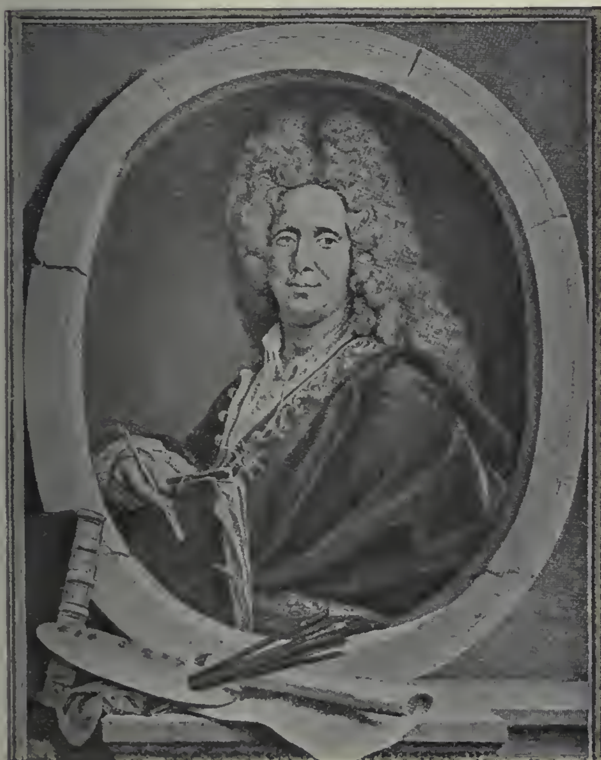
de l'Assomption. Dans ces deux demeures, les tableaux de maîtres, les livres rares aux reliures armoriées, les meubles de prix, les collections de monnaies et de médailles, les tentures en tapisserie des Gobelins témoignaient du goût et de la magnificence du financier, qui, volontiers aussi, jouait au Mécène, protégeait les artistes — notamment Joseph Vernet — et pensionnait des gens de lettres,

comme l'obscur Tannevot et le spirituel Piron; il semble même, selon une ingénieuse hypothèse de Caix de Saint-Aymour, que Piron ait été un moment copiste dans les bureaux de Jean de Boullongne.

Il ne manquait plus au financier, pour asseoir définitivement sa situation mondaine et sociale, qu'à obtenir la consécration d'une origine ancienne, d'une vieille noblesse militaire. Or il existait précisément dans le Beauvaisis une famille Tavernier de Boullongne, avec qui les Boullongne de Paris étaient depuis assez longtemps en relations et qui prétendait se rattacher à des hobereaux du même nom, les Boullongne de Beaurepaire, possessionnés en Flandre française et en Artois. Bien vite, Jean entre en rapport avec le représentant de ceux-ci, un petit gentilhomme d'Arras; le puissant financier n'a pas de peine à convaincre l'humble hobereau d'une parenté qui s'annonçait comme une aubaine, et, le 8 décembre 1751, les représentants des trois branches des Boullongne, réunis dans l'hôtel de Jean, signaient solennellement un « pacte de famille », qui affirmait leur communauté d'origine. Caix de Saint-Aymour n'élève aucun doute sur la légitimité de cette filiation et s'efforce même de faire partager au lecteur sa conviction, sans y parvenir, toutefois. Ses arguments, d'ordre purement moral, ne sont que des hypothèses, contre lesquelles les objections ne manquent pas. Si la parenté des Boullongne de Paris et des Boullongne de Beaurepaire était aussi nettement établie, pourquoi Louis de Boullongne, qui était pour le moins aussi friand de noblesse que son fils, ne s'en est-il point prévalu ? Et pourquoi Jean, à son tour, aurait-il attendu jusqu'en 1751 pour revendiquer un titre qui lui eût été si avantageux pour sa carrière ? Le scepticisme que marque dans ses mémoires un ami et allié des Boullongne, Dufort de Cheverny, dont Caix de Saint-Aymour cite souvent le témoignage, ne semble pas manquer de fondement.

En tout cas, à cette combinaison généalogique chacun trouva son compte. Antoine-Joseph de Boullongne de Beaurepaire, dit chef de la branche aînée, vit sa fortune subitement accrue, au point de pouvoir acquérir une « terre à clocher », qui lui ouvrit l'accès des Etats d'Artois. Guillaume de Boullongne-Tavernier, enrichi par des charges considérables, maria une de ses filles au comte de Montmorency-Laval et devint lui-même marquis de Busancy. Son frère cadet, de Boullongne de Préninville, fut fermier général et acquit le magnifique domaine de Magnanville, au-dessus de Mantes.

Quant à Jean de Boullongne, il trouva dans sa noblesse, si opportunément reconstituée, un point



Louis de Boullongne (*le Jeune*), peintre français (1654-1733).

d'appui pour s'élever encore et, grâce à la protection de Mme de Pompadour et des frères Pâris, les anciens adversaires d'Orry, grâce, aussi, à une série d'intrigues que favorisait le déplorable état des finances, il fut nommé, en 1757, contrôleur général des finances. Son ambition était satisfaite. Pourtant, malgré sa réelle compétence et son application à satisfaire tout le monde, le nouveau ministre ne put se maintenir en place plus de dix-neuf mois. En mars 1759, il était remercié et exilé, selon l'usage, à vingt-cinq lieues de Paris. Ce n'est pas que sa gestion ait été pire que celle de ses prédécesseurs; on s'accorde, au contraire, à reconnaître sa grande expérience des affaires; mais la vérité est que le gouffre creusé dans les finances du royaume par les prodigalités insensées de la cour, les charges d'une guerre désastreuse et l'insuffisance des ressources, rendait impossible le rôle du contrôleur général: les individus s'y usaient successivement.



Jean de Boullongne, contrôleur général (1690-1769).

La consolation que Jean de Boullongne retira de sa disgrâce fut l'acquisition d'un grand domaine près de Nogent-sur-Seine, La Chapelle-Godefroy, qui avait appartenu à son ancien chef, Philibert Orry. Devenu comte de Nogent, il consacra les loisirs de sa retraite forcée à embellir sa nouvelle résidence. Il retourna, cependant, à Paris, pour y mourir en 1769.

C'est à cette date qu'il faut s'arrêter pour mesurer le chemin parcouru par la famille des Boullongne en un siècle et demi. Quelle distance entre le petit commis de l'hôtel de ville et l'altier contrôleur général, entre l'humble Louis Boullongne, époux de Marie Regnoton, et le « Haut et puissant seigneur Jean de Boullongne, chevalier, comte de Nogent-sur-Seine, seigneur de Masnay, Mâcon, La Chapelle-Godefroy et autres lieux, commandeur des ordres du Roy, ancien contrôleur général de ses finances, honoraire-amateur de ses Académies de peinture et de sculpture » ! Les Boullongne font, désormais, partie de l'aristocratie; les quatre filles de Jean ont pour maris respectifs Gaspard de Caze, baron de La Bove, François de Gallucy, marquis de L'Hopital, Charles de Hallencourt, marquis de Dromesnil, Armand, marquis de Béthune; son fils, Jean-Nicolas, né en 1726, deviendra, en 1767, conseiller au conseil royal et épousera Louise Feydeau de Brou, fille du futur garde des sceaux. La fortune de la maison de Boullongne semble donc définitivement assurée : pourtant, quelques années plus tard, l'ouragan révolutionnaire, passant sur ces grandeurs, les emportera ou les renversera et, comme nous l'expose Caix de Saint-Aymour dans les dernières pages de son livre, de ces richesses, de ces dignités, de ces titres, il ne subsistera que des débris. — F. GUIRAND.

Caoutchoucs artificiels.

Chim. et ind. Un humoriste a prétendu que l'art du fabricant de caoutchouc consistait à rendre plastiques une foule de matériaux inertes en les incorporant à un minimum de vraie gomme. Cette boutade peut être exacte pour beaucoup d'objets manufacturés, très chargés en substances étrangères, mais, cependant, à base de caoutchouc; elle est encore plus juste, si l'on considère les nombreux procédés imaginés, en vue soit d'imiter la gomme naturelle par des substances de propriétés comparables, soit, même, d'essayer de la reproduire de toutes pièces.

Ces recherches furent la conséquence de la hausse constante des prix, jointe à une demande de plus en plus importante; elles prennent encore maintenant une importance considérable (v. *Lar. Mens.*, t. II, p. 660); car, si une grande partie des gommes nous est fournie par nos colonies, une part non moins considérable est importée par nous à des prix de change désavantageux.

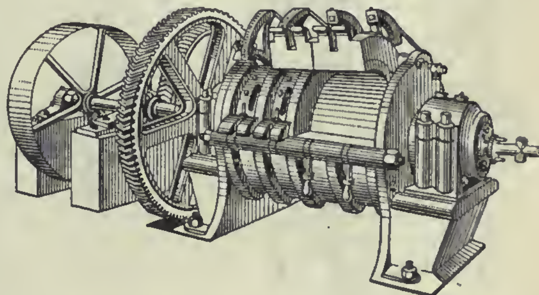
Successivement, nous étudierons les diverses catégories de matières qui concurrencent la gomme naturelle ou s'y substituent. Au premier rang, se trouvent les caoutchoucs régénérés des déchets usagés, puis les factices, les succédanés et les substituts destinés à l'imitation de tel ou tel article déterminé; enfin, les produits synthétiques représentant assez exactement le vrai caoutchouc, pouvant, par suite, s'y substituer complètement dans toutes les applications et devenir, pour les gommes des hévéas, l'adversaire le plus redoutable.

I. *Caoutchoucs régénérés.* — Les nombreux déchets à base de caoutchouc, depuis les vieilles chaussures jusqu'aux pneumatiques déchiquetés par un long usage, peuvent être traités en vue d'une récupération.

En pratique, par suite de la présence de nombreuses substances incorporées (tissus, charges, métaux) et, surtout, à cause du soufre de la vulcanisation, l'opération présente quelques difficultés.

Le soufre doit nécessairement être extrait; en effet, si en chauffant la gomme avec du soufre à 130° C. ou en l'immergeant à froid dans du chlorure de soufre, on fait entrer le métalloïde dans la molécule organique; il résulte de cette opération ou *vulcanisation* de nouvelles propriétés: en particulier, une meilleure tenue aux variations de température; mais le caoutchouc a perdu la faculté de se souder à lui-même, d'où l'impossibilité d'agglutiner ensuite les produits vulcanisés.

Cette extraction du soufre est la partie la plus délicate; les nombreux brevets pris dans ce but montrent combien le problème est loin d'être pratiquement résolu. Le plus souvent, les déchets, préalablement classés et débarrassés des parties métalliques, sont finement broyés dans de puissants déchiqueteurs. La poudre résultante contient encore des métaux et, surtout, des fibres textiles; son passage dans des bluteries et des souffleries convenablement aménagées parvient à la purifier suffisamment; quelquefois, on complète la destruction des fibres textiles par l'action d'acides forts, qui, les carbonisant, permet leur élimination par lavage. La dévulcanisation a lieu, soit à chaud au moyen de vapeur d'eau sous pression, soit en faisant bouillir les résidus avec une lessive de soude. On active cette opération en gonflant les résidus, au préalable, par trempage dans un solvant convenable (térébenthine, huile de pétrole, etc.). La majeure partie du soufre étant éliminée, on peut réaliser le travail et la vulcanisation à nouveau du produit obtenu. En général, les régénérés sont utilisés, par incorporation, dans des gommes neuves.

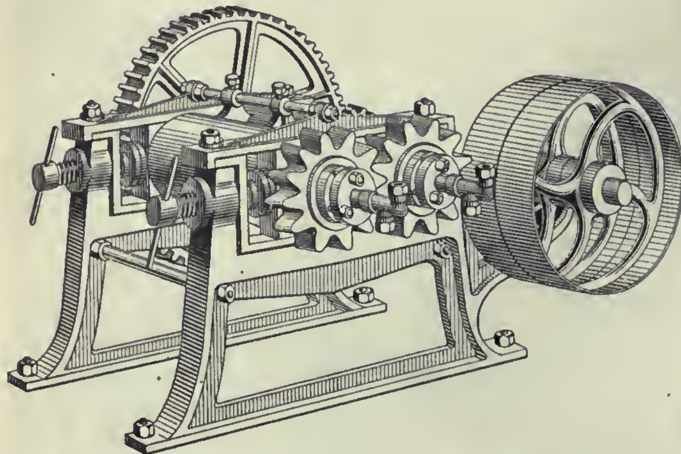


Masticateur pour opérer le broyage des déchets de caoutchouc.

II. *Caoutchoucs factices.* — Les factices sont des compositions peu coûteuses, comparables au caoutchouc par l'élasticité, mais que leur manque de ténacité ou de cohésion oblige à employer en mélange;

ils s'incorporent, du reste, très aisément aux gommes. Ces produits dérivent des huiles, soit en les oxydant, soit en les vulcanisant.

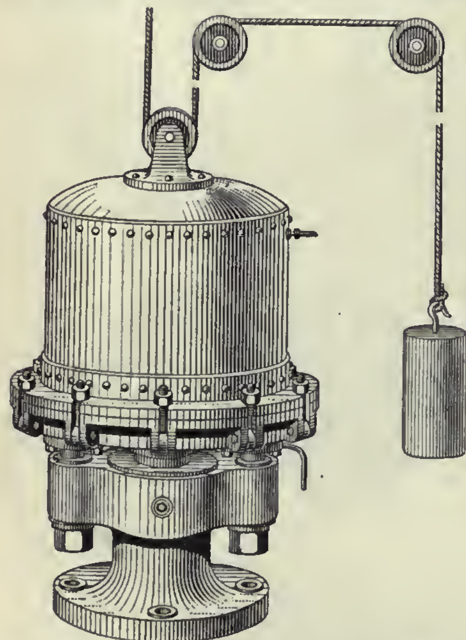
Le traitement direct par chauffage, à l'air, mais surtout par l'action d'un réactif oxydant, transforme l'huile en une masse plastique, dite *caoutchoucs des huiles*, que l'on peut utiliser par incorporation; mais c'est surtout par vulcanisation que s'obtiennent la majeure partie des factices. On emploie, de préférence,



Déchiqueteur et mélangeur pour l'incorporation de gommes neuves aux régénérés. (Système Decauville.)

des huiles végétales siccatives (lin, chanvre, pavot, noix), ou non (coton, maïs, arachide), et même des huiles de poisson; ces dernières, cependant, donnent des produits nettement inférieurs.

L'huile choisie, quelquefois préalablement oxydée par soufflage à l'air chaud, est traitée par le chlorure de soufre ou par le soufre. Avec le chlorure de soufre, les factices sont blancs; on les prépare en versant 20 à 40 parties de ce réactif dans 100 parties d'huile. Celle-ci devient visqueuse en s'échauffant; puis elle se solidifie brusquement en une masse



Presse hydraulique autoclave à cloche, pour le traitement des succédanés du caoutchouc.

spongieuse, que l'on broie après refroidissement. L'opération est assez délicate; on lui préfère souvent la cuisson à 150°-170° C., avec du soufre en fleur; dans ce cas, les factices sont plus ou moins colorés en brun.

III. *Succédanés.* — A côté de ces factices, l'industrie fabrique diverses substances : *pseudo-caoutchoucs, succédanés, substituts*, n'ayant souvent qu'une très vague ressemblance avec les gommes, mais pouvant, toutefois, se substituer à celles-ci dans divers emplois : tel succédané conviendra comme isolant électrique, tel autre comme mixture à imperméabiliser, etc.

Parmi les succédanés les plus intéressants, il convient de citer ceux obtenus en insolubilisant la gélatine avec du formol ou des chromates; le produit réalisé, mélangé avec de la glycérine ou des graisses, forme une masse plastique, assez élastique pour avoir servi jadis au remplissage des pneumatiques de fiacres. On peut également classer dans ces succédanés diverses matières plastiques, dérivées des acétates de cellulose ou de la condensation du phénol et du formol (*bakélite*). [V. *Lar. Mens.*, t. II, p. 859.]

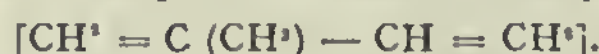
Enfin, le plus grand nombre de succédanés proposés, d'après les brevets — et ceux-ci sont très nombreux — consistent en mélanges plus ou moins complexes de gommes, d'huiles, de bitume, de factices d'huiles, auxquels sont incorporées diverses charges minérales. En Amérique, où cette industrie d'imitation est très développée, on utilise dans ce but de nombreux dérivés asphaltiques, tantôt artificiels, provenant de la distillation des huiles minérales, tantôt naturels (*grahamite, gibsonite*). Tous ces agglomérats sont désignés commercialement sous les marques les plus bizarres; leur relation avec le caoutchouc est souvent très lointaine.

IV. *Caoutchoucs synthétiques.* — Nous abordons ici un des chapitres les plus intéressants de la synthèse chimique. De délicats travaux ont permis, en ces dernières années, de reproduire, par les seuls moyens des usines, cette substance si précieuse, jusqu'ici élaborée dans les lianes des contrées chaudes.

Cette synthèse n'est pas seulement une réalisation de laboratoire, elle est maintenant du domaine de l'usine. Dès 1912, au Congrès de chimie, un pneumatique formé de substances synthétiques, ayant roulé 6.000 kilomètres, était exposé par des Allemands à l'admiration des chimistes. La découverte était faite. Restait, cependant, la mise au point économique, et ceci semble, maintenant, le point le plus délicat à réaliser, car, durant la guerre, nos ennemis ne paraissent pas avoir usé de cette merveilleuse invention; ils vécurent plutôt sous le régime des restrictions et des expédients de toute sorte, pour suppléer à l'absence de la précieuse substance. Néanmoins, le plus pénible a été parcouru; la réalisation industrielle sera tôt ou tard absolument complète, et l'on peut prévoir, un jour, la conquête du marché par le produit synthétique.

Notons, tout de suite, que, si les Allemands ont tenté l'industrialisation de cette découverte, tout le mérite de celle-ci revient à un Français, Bouchardat, qui, en 1879, le premier, montra que le latex des lianes caoutchoutifères contient des carbures, de formule générale $[C^5H^8]^n$, très complexe, *n* étant indéterminé, mais que des réactions appropriées prouvaient être dérivés de la condensation de plusieurs carbures simples tels que : le *butadiène* C^4H^6, l'*isoprène* C^5H et le *méthylisoprène* C^6H^{10}.

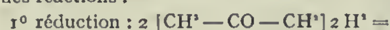
Partant de ces carbures pour les condenser, c'est-à-dire, en langage chimique, pour les polymériser, il suffit de les chauffer, soit à 100° C. en présence d'acide acétique, soit à 35° C. avec du sodium. Un produit solide, élastique, brun très clair, prend naissance; ce produit n'est autre que le caoutchouc. Le problème se trouve ramené à la fabrication rapide et économique des carbures originaux. Le premier étudié fut l'*isoprène*



$$[CH^2 = C\,(CH^3) - CH = CH^2].$$

On peut le dériver du paracrésol, mais par l'intermédiaire de sept transformations; une telle complication devait l'écarter au profit du *butadiène* ou *erythrène* $[CH^2 = CH - CH = CH^2]$, se polymérisant avec un meilleur rendement et susceptible de dériver de l'alcool butylique, moins coûteux que le crésol, puisque celui-là est contenu en abondance dans les résidus de la distillation des alcools d'industrie.

Aujourd'hui le meilleur résultat semble avoir été réalisé en préparant le *méthylisoprène* avec l'acétone $[CH^3 - CO - CH^3]$, le passage de cette substance usuelle au carbure se faisant avec simplicité en quelques réactions :



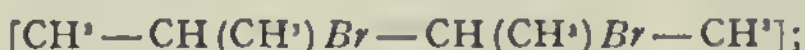
1° réduction : $2\,[CH^3 - CO - CH^3]\,2\,H^2 =$



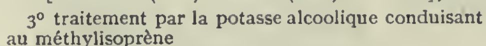
$[CH^3 - CH\,(CH^3)\,(OH) - CH\,(CH^3)\,(OH) - CH^3]$;



2° bromuration :



$[CH^3 - CH\,(CH^3)\,Br - CH\,(CH^3)\,Br - CH^3]$;



3° traitement par la potasse alcoolique conduisant au méthylisoprène



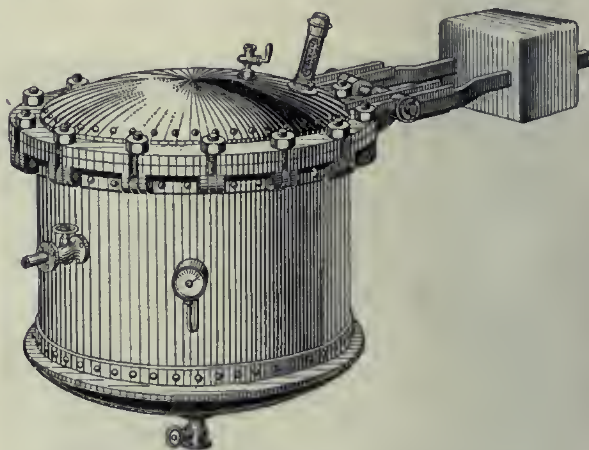
$$[CH^2 = C\,(CH^3) - C\,(CH^3) = CH^2].$$

Economiquement, le problème est maintenant dans la préparation de l'acétone. Or celle-ci s'extrait en abondance des produits de la distillation des bois. On peut également la préparer par fermentation bactérienne de jus amylacés; on l'obtient aussi par synthèse, en oxydant l'aldéhyde dérivée de l'acétylène.

Ces caoutchoucs synthétiques, réalisés industriellement, présentent encore quelques différences avec les produits naturels : ils sont beaucoup plus oxydables et se vulcanisent plus difficilement. Aussi doit-on améliorer leurs qualités en leur incorporant diverses substances : l'addition de bases organiques (pipéridine, aniline) diminue leur oxydabilité et facilite la combinaison avec le soufre; l'addition de liquides huileux, tels que la toluidine, augmente la souplesse et, malgré ces imperfections, le résultat obtenu est magnifique et laisse prévoir un fait analogue à ce qui se produisit lorsque l'indigo synthétique prit la place de l'indigo indien.

En constatant que cette synthèse fut réalisée industriellement grâce à la puissante organisation des usines allemandes, nous ne pouvons qu'exprimer le désir de voir nos grandes firmes françaises s'inspirer des mêmes méthodes de travail. Ces usines allemandes, par exemple, partant d'un concept économique très large, entretenaient à grands frais des laboratoires, dans lesquels, sans rendement immédiat, de nombreux savants se livraient uniquement à des travaux de recherches. Elles en furent largement récompensées, car de ces laboratoires sortit la mise au point des synthèses de l'indigo, de l'ammoniaque et, plus récemment, de celle du caoutchouc. La réalisation de ce désir est d'autant plus souhaitable que les Français sont à l'origine de toutes les découvertes et qu'ils en ont laissé jusqu'ici le profit à des voisins ou à des concurrents plus avisés. — M. Molinié.

chiromancie n. f. (du gr. *kheir*, main, et *manteia*, divination). La chiromancie serait donc l'art de prédire l'avenir des personnes d'après les indications fournies par l'étude de leur main. Mais les praticiens de ce mode de divination ont des prétentions plus étendues : ils ne se contentent pas de faire des pronostics sur l'avenir des consultants, ils font aussi des incursions dans leur passé et dévoilent surtout leur présent, c'est-à-dire leurs goûts, leurs aptitudes, leurs qualités, leurs imperfections et jusqu'à leurs tares physiques et morales. Au dire des occultistes, la main contient le signalement intégral de l'homme. C'est un pantacle et un microcosme, puisqu'elle résume l'être humain, qui est lui-même une image réduite, mais complète, de l'univers. Nos lecteurs retrouvent ici une des propositions de la philosophie alchimique. Aussi bien, la chiromancie est-elle une des branches secondaires de la science ésotérique. Elle participe directement de l'astrologie par l'interprétation qu'elle fait des *signatures astrales*



Autoclave vertical avec porte équilibrée par contrepoids, pour le traitement des caoutchoucs factices. (Système Decauville.)

figurant dans la main de chaque homme, de la cabale numérique par le compte qu'elle tient des éléments de la main, tels que : phalanges, doigts, etc., et de l'alchimie proprement dite par « l'étude (quantitative et qualitative) des humeurs » (Paracelse et Cornélius Agrippa).

La chiromancie semble remonter à la plus lointaine antiquité. D'aucuns trouvent son origine dans l'étrange science appelée *palmomancie*, dont le créateur ne serait autre que Mélampe, le fameux médecin des âges mythiques, cousin du Jason de la Toison d'or. Compagnon de Bacchus, il aurait reçu de ce demi-dieu le don de prédire l'avenir des hommes par la seule inspection de leurs gestes nerveux, tels que les mouvements involontaires des doigts et de la main. Hérodote rapporte qu'il avait été, en outre, initié à l'orgiastique égyptienne, ce qui impliquait la possession de la connaissance complète. Quoi qu'il en soit, la chiromancie était en honneur chez les peuples de l'Orient. Quelques versets bibliques donnent à supposer qu'elle était pratiquée par les Hébreux. On lit, par exemple, dans le livre de Job : *In manu omnium Deus posuit signa, ut noverint singuli opera sua.* (L. 37, verset 7.) [« Dieu mit des signes dans la main de tous, pour que chacun pût connaître ses œuvres. »] Le Livre sacré

prête aussi cette parole à Moïse, s'adressant à son peuple : « La Loi du Seigneur sera écrite sur ton front et dans ta main. »

Dans l'antiquité classique, la chiromancie était considérée comme un art d'origine divine. Aristote dit : « Les lignes ne sont pas écrites vainement dans la main des hommes ; elles proviennent de l'influence du ciel sur leur destinée. » On raconte que le même Aristote aurait trouvé sur un autel dédié à Hermès un traité de chiromancie écrit en lettres d'or. D'après la légende, le célèbre philosophe en aurait fait présent à son royal élève, Alexandre. L'ouvrage fut, dit-on, traduit de l'arabe en latin par Hispanus.

En Grèce, encore, Platon, disciple d'Aristote, l'anatomiste Galien et le savant Ptolémée parurent en admettre les principes. A Rome, la prédiction de l'avenir par les lignes de la main eut son époque la plus brillante au temps de Juvénal. L'empereur Auguste lui-même se livrait à cet art. Sous le règne d'Antonin le Pieux, vivait un chiromancien, dont les œuvres sont arrivées jusqu'à nous. C'était un Lydien, du nom d'Artémidore, surnommé Daldien, qui écrivit un *Traité des songes et de chiromancie*, traduit en grec, à Venise, en 1518, par Alde Manuce, et transcrit en grec et en latin par Rigaud, en 1603 (in-4°, avec notes, Bibl. nat.).

Ainsi que nous l'avons souvent noté au cours de ces études, les praticiens des différents modes de divination se réclament d'une doctrine unique, basée sur des principes immuables, régissant la vie et la destinée des hommes. Cette doctrine est celle de l'alchimie telle que nous l'avons précédemment définie. (V. *Larousse Mensuel illustré*, t. IV, p. 325.) Sa branche la plus importante, l'astrologie, domine toute la théorie chiromancienne. Pour mettre cet enchaînement en évidence, nous rappellerons le postulat sur lequel s'appuie la science des horoscopes, postulat qui, est-il utile de le dire, est loin de s'imposer à l'esprit comme une vérité inattaquable. Tout homme, disent donc les astrologues, est influencé, à la minute de sa venue au jour, par les astres se trouvant dans la région du ciel stellaire dominant le lieu de la naissance. La même proposition est admise par les chiromanciens ; mais, alors qu'une érection d'horoscope exige de nombreux calculs, ne fût-ce que pour déterminer la position des planètes à une date et à une heure données, le thème chiromancien ne demande qu'un examen attentif de la main ou, pour employer le terme consacré, une simple *lecture*. La raison en est que les astres, dont l'influence a été prépondérante à l'instant même de la naissance, ont en quelque sorte imprimé leurs *signatures* sur les différentes parties du corps et, en particulier, *dans la main* du sujet considéré. Le devin sera donc à même, par l'interprétation de ces signatures, de prévenir le consultant des éventualités qui l'attendent ou le menacent.

Cornélius Agrippa commente ingénieusement le processus de cette action mystérieuse des planètes sur la destinée des humains. Il n'admet qu'un seul type d'homme, au physique et au moral, déterminé par des proportions dont il donne le compte très détaillé :

« L'harmonie du corps exige une mesure exacte et une proportion parfaite des différentes parties qui le composent (dit-il). Toute dérogation à cette loi immuable est due à l'influence prépondérante d'un astre, ou de plusieurs en conjonction ou en trigone. Il en est de même de l'harmonie d'une âme saine, qui exige une répartition proportionnée de ses qualités, de ses aptitudes et de ses penchants. Ainsi, le désir, la colère et la raison doivent s'équilibrer l'une l'autre. »

L'excès ou le défaut d'une des qualités ou facultés



Fig. 1. Le pentagone humain, de Cornélius Agrippa.

de l'âme, d'après la même théorie, produisent une rupture d'équilibre dans tout l'organisme ; car, s'il y a excès, par exemple, la partie du corps gouverné par la planète dont émane la faculté sera disproportionnée. Cornélius donne toutes les mesures de la main comparativement à toutes les parties du corps. La main, étant constamment visible, fournira un contrôle permanent des ruptures d'équilibre, d'autant



Une zingara qui prédit l'avenir, tableau de Gherardo delle Notti (musée des Offices, Florence).

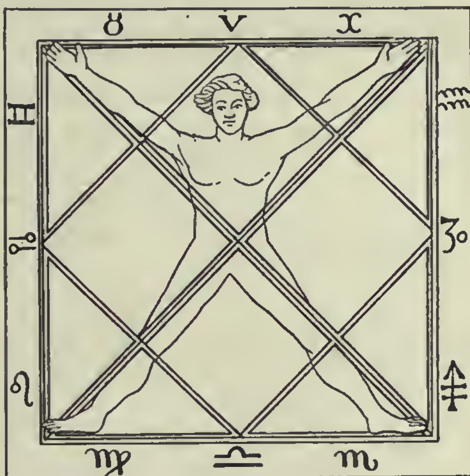


Fig. 2. Le carré et ses diagonales, de Cornélius Agrippa

que sur sa face interne les astres ont imprimé leur sceau, visible à tous. C'est de cette main astrologique, telle que nous la reproduisons d'après l'édition anglaise des *Trois Livres de Philosophie occulte* (Londres, 1651, édit. Grégory Moule), que les auteurs modernes ont tiré leur théorie des « monts planétaires » dont nous parlons plus loin.

Cornélius ne fut, d'ailleurs, pas le seul professeur de cette doctrine. Son contemporain, Paracelse, qui fut réellement un médecin à une époque d'empirisme, écrivait « que la force vitale est une émanation universelle venant des astres ; le Soleil gouvernant le cœur, la Lune le cerveau, Jupiter le foie, Saturne la rate, Mercure les poumons, Mars la bile, Vénus les reins et les organes de la génération ». Les liaisons harmoniques de ces différentes parties du corps avec la main étant connues, il deviendra facile de classer les hommes suivant leur type planétaire.

Les tendances, les aspirations de l'âme, ainsi que les facultés de l'esprit d'un sujet quelconque, pourront être déterminées, si l'on tient compte des attributions de chacune des planètes. Ainsi, la *Lune* gouverne les êtres et les choses de nature inconstante, appelés à croître et à décroître. *Mercure* préside aux facultés brillantes de l'esprit, à la fantaisie et à l'imagination, aux arts légers et mêmes frivoles. *Vénus* régit les choses de l'amour. Véritable joyau du ciel stellaire, elle distribue les grâces et les charmes physiques. Le *Soleil* est l'astre de la force et de la vitalité. *Mars* est celui de la colère et de la vengeance. *Jupiter* est le dispensateur le plus généreux, car ses dons se répartissent sur la nature physique et sur l'âme ; ses caractéristiques sont la puissance, la domination, la volonté réfléchie et, dans l'ordre matériel, la force physique. Quant à *Saturne*, c'est la planète du mystère empreint de fatalité. Elle prédispose aux études sévères et inspire le goût de la solitude. Chacun des types humains placé sous l'égide d'une planète en porte, en quelque sorte, le facies ou le masque. Vers la fin du second empire, un homme aimable et non dépourvu d'érudition, Eugène Ledos, avait effectué des classifications de physionomies humaines, basées sur les rapports existant entre les traits du visage et le caractère intime de l'homme. La théorie d'Eugène Ledos, qui eut ses heures de vogue, était une des dérivées attrayantes de la *physiognomonie*, ou art de cataloguer les hommes, corps et âme, d'après les traits du visage. Nous ne la citons que pour mémoire et seulement parce qu'elle avait d'étroites relations avec une autre méthode divinatoire, la *chirognomonie*, ou art de définir l'individu et de prédire sa destinée d'après l'apparence et la forme de sa main. Mise à la mode par le capitaine d'Arpentigny, au cours du XIXe siècle, elle peut être considérée comme l'indispensable introduction à l'étude de la chiromancie. Les grands maîtres de la chiromancie moderne, tels que Desbarrolles, Eliphas Lévi et, plus tard, Mme de Thèbes, en empruntèrent les séduisantes propositions.

RAPPEL DES SIGNES ASTROLOGIQUES :

♃ Jupiter.	♂ Mars.	☿ Mercure.
♄ Saturne.	☉ Soleil.	♀ Vénus.
	☽ La Lune.	

Un court résumé des règles de la chirognomonie nous permettra de dresser le tableau des types planétaires. C'est, d'ailleurs, la branche la plus agréable de la chiromancie, parce qu'elle prétend moins lire dans l'avenir que dans le présent. Quelques-unes de ses observations ne sont pas dénuées de vraisem-

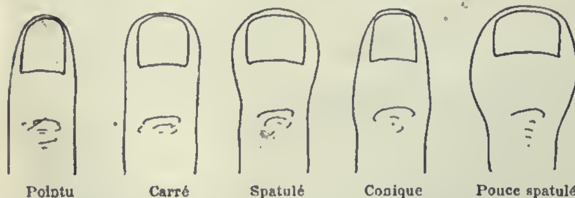


Fig. 3. La main planétaire, de Cornélius Agrippa. (Dans cette main, le signe ♂ indique la *plaine* de Mars, située au centre de la main, dans la partie appelée « quadrangle ». Le *mont* de Mars, très peu visible dans la plupart des mains, se trouve à la même hauteur, mais vers le bord externe, ou percussion de la main.)

blance et, en tout cas, se prêtent à de faciles vérifications récréatives. Enfin, elle a l'avantage de pouvoir être exercée à l'insu même des personnes examinées.

Ensemble de la main. — Toute difformité étant exceptée, la première impression qui se dégage de l'aspect d'une main est celle résultant de ses proportions. La main est ou grande, ou petite, ou bien proportionnée. Par « main bien proportionnée », il faut comprendre celle dont le volume et la longueur sont en juste rapport avec le corps tout entier. Une main petite et mince est défectueuse, au point de vue de la chiromancie, quelle que soit l'élégance de sa forme, si elle appartient à un homme de grande taille et de forte corpulence. Nous poserons, d'ailleurs, une fois pour toutes, le principe que les questions de dimensions s'entendent toujours par comparaison avec le corps, s'il s'agit de la main, et par comparaison avec la main, si ce sont les doigts qui sont en jeu.

Fig. 4. Examen des doigts.



Mais, avant de faire des mesures comparatives, certains détails s'imposent d'eux-mêmes à première vue. Par exemple, la main, étant au repos ou pendant naturellement, fournit les indications suivantes :

Doigts serrés les uns contre les autres et ne laissant passer aucun jour. — Discrétion. Attitude réservée. Prudence.

Doigts écartés. — Légèreté de caractère. Bavardage. Egoïsme.

Doigts semblant se renverser en arrière. — Habileté. Ruse.

Position du pouce enfermé dans les autres doigts. — Simplicité confinant à la bêtise. Mme de Thèbes prétendait que l'enfant, à sa naissance, tient son pouce enfermé dans sa main, parce qu'il n'est encore qu'un petit être dépourvu de volonté et de raison. L'homme, à l'agonie, enferme également son pouce lorsque sa volonté et sa raison l'abandonnent.

Main courte. — Caractère ombrageux.

Main longue. — Tendances à la minutie et à la manie. Susceptibilité.

Paume longue avec les doigts courts et gros. — Insouciance et paresse.

Main grêle et étroite. — Egoïsme. Tyrannie. Esprit autoritaire.

Main courte et mince. — Gourmandise pouvant aller jusqu'à la voracité. Avarice.

Doigts de longueur bien proportionnée et d'aspect agréable. — Nature droite et peu compliquée.

Doigts petits et minces. — Esprit vacillant. Folie.

Aspect des ongles. — La forme des ongles donne lieu aux caractéristiques suivantes :

Ongles pointus et recourbés. — Méchanceté.

Ongles courts. — Esprit critique. Caractère processif. Chicane.

Ongles courts et épais. — Violence et irascibilité.

Courts et en partie recouverts de chair. — Sensualité morbide.

Examen des doigts. — La forme des doigts mérite d'être scrutée avec attention. Les doigts sont pointus, carrés, coniques, spatulés, suivant que leur dessin se rapproche de l'un des croquis donnés ci-dessus :

Doigts pointus. — Ils sont la marque d'une imagination parfois excessive. Sensibilité et impressionnabilité très accusées, mais rarement durables. Les doigts pointus ne sont jamais ceux d'un être ayant le goût de l'ordre et des choses pratiques. Chez les femmes, les doigts fuselés indiquent une forte propension aux choses élégantes, voire frivoles.

Doigts carrés. — Goût de l'ordre. Suite dans les idées. Raisonnement opiniâtre. Manque d'imagination et mépris des distractions légères. Matérialisme. Commandement. Louis XIV avait les doigts carrés, et Saint-Simon dit de lui : « Très modéré, très maître de lui et de sa langue, secret, son amour pour l'ordre et la règle était extrême. »

Doigts spatulés. — L'homme dont les doigts sont comme évasés à leur extrémité est doué d'une grande résistance physique et morale. Sa confiance en sa propre force est absolue et sans défaillance. Son activité considérable. Il est surtout doué pour les travaux manuels et aussi pour ceux se rapportant à l'industrie. Il ne vit que dans le mouvement. Les habitants du nord de la France ont, en grande majorité, les doigts spatulés.

Doigts coniques. — Ils sont intermédiaires entre les doigts pointus et les carrés. L'être aux doigts coniques a le sens du beau, mais aussi de l'utile. Tout lui réussit, et le vers d'Horace lui est applicable : « *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.* » Tout en affirmant son amour pour l'indépendance, allant parfois jusqu'à l'indiscipline, il aime l'harmonie et la concorde. Très susceptible de culture, il est, cependant, réfractaire à l'étude des sciences exactes.

Doigts lisses et doigts noueux. — On dit que les doigts sont lisses lorsqu'ils ne présentent aucune nodosité aux jointures phalangiennes. Ils indiquent une sorte d'atténuation ou de modération des caractéristiques signalées par la forme générale des doigts. La présence de nœuds, au contraire, est un indice d'accentuation. Le capitaine d'Arpentigny donnait au nœud se trouvant parfois à la jointure de la phalange onglée de l'index le nom de *nœud philosophique*. Celui de la phalange suivante est appelé *nœud matériel*. Le premier marque surtout l'intensité des facultés rationnelles, telles que la logique, la méthode, la comparaison. Le second est un critérium de qualités pratiques, surtout lorsqu'il est placé sur un index spatulé.

Exagération des formes. — L'exagération annonce l'excès et, par conséquent, le désordre. Une main trop pointue est celle d'un être n'exerçant aucun contrôle sur ses inclinations. Elle peut-être, suivant les autres indications fournies par les lignes, celle d'un paresseux, d'un menteur, ou d'un homme livré à ses passions. De même, le pouce spatulé avec excès indique la tendance à la domination tyrannique, surtout lorsque la phalange onglée du pouce est plus longue que la suivante. Le pouce spatulé jusqu'à l'écrasement, avec indication d'autres signes dans la paume, peut être celui d'un assassin.

Examen du pouce. — Dans cette étude nécessairement abrégée, nous nous contenterons de signaler sans commentaires l'interprétation cabalistique et alchimique tirée par les chiromanciens de la longueur des trois phalanges du pouce. Le ternaire de ce doigt s'interprète ainsi : *troisième phalange* (insérée dans le métacarpe), c'est celle du monde matériel; suivant son développement, mis en relief par l'aspect du mont de Vénus, on en conclut un penchant plus ou moins accusé aux appétits matériels, charnels, sensuels, etc., surtout lorsque les petites lignes inscrites sur sa surface présentent un aspect grillagé de quadrillage serré.

Deuxième phalange. — Elle appartient au monde intellectuel. Longue, elle dénote une imagination souvent déréglée.

Première phalange (onglée). — C'est celle de la volonté et de la virilité. Un pouce long et dont la longueur provient de celle de cette phalange est celui d'un homme doué d'une grande puissance de volonté. Les manifestations de cette volonté ne sont pas toujours tempérées par le raisonnement ou l'esprit de justice.

En résumé, le pouce long est celui d'un homme remarquable, soit par les fruits de son imagination et de son esprit, soit par ses aptitudes au commandement. Desbarrolles rapporte que Danton, Galilée et Descartes avaient le pouce très long. Il en était de même de Voltaire, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre en examinant sa statue au Théâtre-Français.

Enfin, un pouce dont la phalange onglée est très courte signale une volonté nulle.

LES MONTS. — Nous entrons, maintenant, dans le domaine de la chiromancie proprement dite. Les lectures des signes, lignes et particularités de la main, que nous allons passer en revue, demandent une certaine attention et ne peuvent être effectuées, comme les précédentes, à première vue.

On peut remarquer à la base de chaque doigt, dans la paume, une petite proéminence à laquelle les chiromanciens donnent le nom quelque peu emphatique de « mont ». Ainsi que nous l'avons dit, chacun de ces monts est sous l'influence d'une planète. (Voir la main planétaire de la *Philosophie* de Cornélius Agrippa.) A la base du pouce, se trouve le mont de Vénus. Au dessus de l'index, celui de Jupiter. Sous le médius, le mont de Saturne. L'annulaire est au-dessus du mont du Soleil ou d'Apollon. Mercure est à la base de l'auriculaire. Le mont de la Lune est à la partie inférieure de la paume, dans la direction du petit doigt. Enfin, Mars se trouve sur la région appelée *hypothénar* par les praticiens, ou encore *percussion* de la main (du lat. *percutere*, frapper. La percussion est, en somme, le bord externe de la main fermée, prête à frapper).

Ces proéminences sont plus ou moins accusées et n'existent quelquefois qu'à l'état rudimentaire, chez certains sujets. Dans une main soumise à la lecture, le mont le plus prononcé indique la planète dont l'influence a été prépondérante à l'heure de la naissance. Un mont trop accusé est un signe d'excès. Lorsqu'ils sont déplacés, ils symbolisent la sorte d'attraction exercée par le mont voisin, c'est-à-dire par la planète dont il porte le nom. Supposons, par exemple, que le mont de Jupiter (index) semble s'incliner vers celui de Saturne. Cette disposition indique une modification importante du caractère. Tous les dons brillants conférés par Jupiter sont soumis au contrôle sévère de Saturne. Le besoin de domination impliqué par l'élévation du mont cherchera sa satisfaction dans la maîtrise des études sévères. Si c'est, au contraire, Saturne qui se penche vers Jupiter, l'ambition, la recherche des situations brillantes, l'emporteront sur le penchant aux études austères.

Afin d'éviter les longueurs et les répétitions, nous résumerons en un seul tableau les influences exercées par chacune des planètes et les caractéristiques des types planétaires. A titre documentaire, nous indiquons les caractères physiognomoniques correspondant généralement — au dire des occultistes — à chacun de ces types.

Les données de ce tableau permettent déjà de formuler des supputations assez nombreuses pour intéresser un consultant. Toutefois, un thème de chiromancie n'est complet que lorsque le praticien, après avoir enregistré les résultats de son examen d'ensemble, a tiré de l'étude des lignes et des signes

Tableau des types planétaires et de leurs signes caractéristiques.

TYPES	FORMES des doigts.	MONT le plus accusé.	TYPE physiognomonique et aspect général.	TENDANCES Qualités, défauts, inclinations, etc., etc.
Jupitérien ou *Jovien* (du génitif latin *Jovis*, de Jupiter).......	Carrés ou coniques.	Jupiter (racine de l'index).	Belle prestance, corpulence moyenne, cheveux châtains ou blonds, yeux bleus, voix sonore, teint frais et coloré.	Ambition noble, honneurs, gaieté. Excès du mont : orgueil démesuré, superstition.
Saturnien	Longs et grêles.	Saturne (racine du médius).	Grand, mince, voûté, teint jaune ou terreux, peau luisante, pommettes saillantes, cheveux noirs, regard sombre.	Prudence, réflexion, penchant aux études sévères, soumis aux attaques de la fatalité (contrôler le caractère faste ou néfaste par l'étude des autres signes). Excès du mont : tristesse, amour de la solitude, ascétisme, pensées de suicide.
Solaire	Doigts pointus ou coniques.	Apollon ou le Soleil (racine de l'annulaire).	Taille moyenne, teint bistré, cheveux blonds, nez fin, yeux noisette, sourcils bien dessinés, quelquefois d'un seul arc.	Impressionnabilité, contemplation, idéalisme, goût des arts et du luxe. Excès du mont : désir de briller, défaut de suite dans les idées; si la saturnienne est mal écrite ou tronçonnée : misère succédant à la fortune.
Mercurien	Coniques.	Mercure (racine de l'auriculaire).	Taille petite et bien prise, figure longue, teint pâle, yeux creux, vifs, noirs, généralement petits, nez pointu, voix faible et amenuisée.	Elégance, science, éloquence, intelligence des affaires. Excès du mont : ruse, ignorance prétentieuse, vol ou perfidie.
Martien	Spatulés.	Mars (bord externe de la main).	Grand, carré des épaules, cou court, cheveux roux, nez aquilin, voix sonore, yeux gris ou marron.	Courage, sang-froid, domination de soi-même, impétuosité et force de résistance. Excès du mont : colère, injustice, cruauté.
Lunatique	Courts et grêles.	Lune (partie inférieure de la main, dans la direction du petit doigt).	Taille élevée, cheveux peu épais, fins, blond filasse, teint laiteux, figure ronde et plate, menton gras	Imagination, mélancolie, poésie élégiaque, rêverie. Excès du mont : caprices, superstition, fanatisme, mobilité excessive de caractère.
Vénusiaque	Pointus, coniques, lisses.	Vénus (base du pouce).	Taille bien prise, teint brun, cheveux noirs, parfois crépus, yeux bruns, en amande, front bas, nez droit.	Amour des belles formes, galanterie, désir de plaire, élégance. Excès du mont : débauche, effronterie.

inscrits dans la paume des conclusions déterminantes.

Certaines mains sont sillonnées de mille lignes, courtes, longues, enchevêtrées. Telles sont les mains nerveuses, tourmentées, appartenant à des êtres voués aux éventualités les plus diverses. D'autres, au contraire, les mains calmes, ne présentent que quelques lignes, nettes et bien tracées, sans ramifications. Les devins prétendent tout expliquer. Le moindre sillon est l'objet d'une interprétation parfois complexe, suivant sa position, sa forme, son orien-

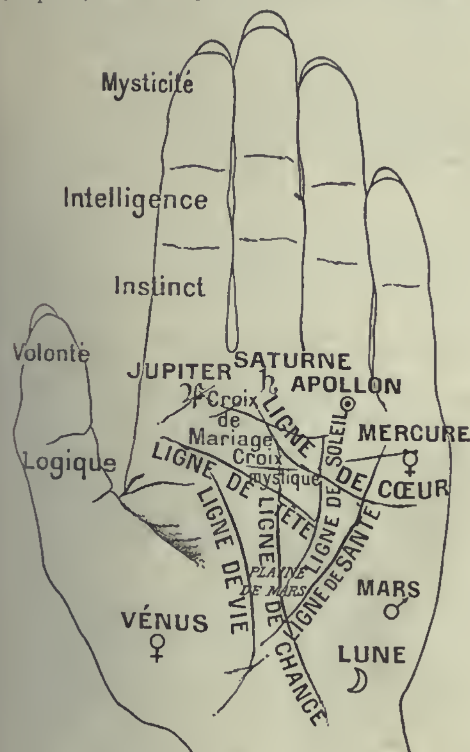


Fig. 5. Les Lignes de la main.

tation. Nous nous contenterons d'une étude compendieuse des inscriptions palmaires les plus communes, c'est-à-dire de celles se trouvant dans la majorité des mains. Les lignes donnent des indications précises lorsqu'elles sont bien écrites, c'est-à-dire nettes, d'une coloration naturelle, et lorsqu'il n'y a pas de solution dans leur continuité. Les lignes pâles, très larges, présagent un état général faible et une constitution morbide, surtout lorsqu'elles sont ponctuées de petites taches bleuâtres (bleu barbeau).

Les lignes suivantes se trouvent dans presque toutes les mains, tout au moins à l'état rudimentaire. Quelques auteurs les appellent les « lignes mères ».

LIGNES MÈRES

Ligne de cœur. — Contourne le pied des monts, à la partie supérieure de la paume.

Ligne de tête. — Au milieu de la main, la partage transversalement en deux parties.

Ligne de vie. — Enveloppe la racine du pouce.

Ligne de fortune ou de fatalité. (*Saturnienne.*) — Part du bas de la paume et la partage longitudinalement en deux parties à peu près égales.

Ligne hépatique ou du foie. — Part du bas de la paume et se dirige vers l'auriculaire.

Nous donnons ci-dessous les principales indications que ces lignes peuvent fournir. Au préalable, notons que l'examen chirographique est généralement effectué sur la main gauche. En outre, une indication funeste ne l'est *fatalement* que si l'inscription qui en est la source est identiquement répétée dans les deux mains. Même dans ce cas désagréable, le présage de malheur n'est par irrévocable. Il importe, en effet, de se rappeler que l'homme reste toujours en possession de son libre arbitre : *homo sapiens dominabitur astra*, disent les occultistes.

LIGNE DE CŒUR

Tracée presque horizontalement vers la partie supérieure de la paume, elle doit être nette, bien colorée, partir du mont de Jupiter et atteindre la percussion de la main.

Courte, elle indique des facultés affectives peu prononcées.

Longue, elle présage ou indique la probabilité d'un amour profond et heureux si la ligne n'est ni interrompue, ni encombrée de hachures en forme de chaînette.

Trop longue, barrant toute la main d'un bord à l'autre, elle caractérise l'excès. Il y aura donc lieu d'étudier avec attention le mont de Vénus (racine du pouce) et de formuler des conclusions suivant les particularités qu'on y remarquera.

Confondue à son origine avec la ligne de vie et avec la ligne de tête, elle annonce une destinée brusquement terminée par une mort violente.

Très rapprochée de la ligne de tête, elle signifie l'hypocrisie et la duplicité.

Absence de ligne de cœur. — Faiblesse organique. Egoïsme. Positivisme. (Voltaire n'avait pas de ligne de cœur.)

Sèche et sans rameaux. — Manque de cœur, surtout si la ligne ne commence qu'au mont de Saturne (sous le médius).

Croix du mariage heureux. — Elle est formée par l'extrémité de la ligne de cœur verticalement coupée par une petite ligne dessinant les bras de la croix.

Encombrée d'une île. — Maladie de cœur ou embarras graves dans la vie affective (amour ou amitié).

LIGNE DE TÊTE

Elle doit commencer entre le pouce et l'index. Elle se confond souvent, à l'origine, avec la ligne de vie.

Droite et longue. — Lucidité d'esprit. Volonté puissante, lorsque la phalange onglée du pouce est de belle longueur. Fidélité. Esprit parfaitement équilibré.

Très longue et droite. — Parcimonie allant jusqu'à l'avarice. Calculs intéressés dans toutes les circonstances de la vie.

Descendant très bas et touchant le mont de la Lune. — Mysticisme.

Séparée de la ligne de vie à l'origine. — Grande confiance en soi. (C'est aussi le signe des impulsifs.)

Très large et pâle. — Intelligence médiocre. Manque de jugement.

Encombrée de chaînettes. — Manque de suite dans les idées. Maux de tête violents et fréquents.

Brisée en deux tronçons. — Très mauvais signe, lorsque la brisure se lit sous le mont de Saturne. On interprète alors, suivant les cas et les autres indications : Blessure mortelle à la tête. Mort sur l'échafaud. (Desbarrolles prétend avoir constaté très nettement cette particularité dans les mains de plusieurs assassins célèbres, dont Lacenaire et Dumolard.)

Terminée en fourche ou remontant vers Mercure. — Ruse. Subtilité dans les affaires.

Courte et ne dépassant pas le médius. — Vie courte. Faiblesse de constitution.

Coupée en plusieurs petits tronçons. — Mémoire courte et infidèle. Amnésie. Migraines fréquentes.

Très mince. — Maladie du foie.

S'arrêtant sous l'annulaire. — Légèreté. Frivolité. Chez les femmes : Coquetterie prononcée. Chez les hommes : Infidélité. Sensualité.

Terminée par une étoile. — Folie.

LIGNE DE VIE

Elle commence au même point que la ligne de tête et contourne le mont de Vénus pour atteindre le bas de la main, vers le poignet.

Longue, nette, bien dessinée. — Vie longue et exempte de maladies.

Pâle et creuse. — Signe de mauvaise santé.

Interrompue dans une main et continue dans l'autre. — Maladie grave, mais sans issue mortelle.

Solution de continuité dans les deux mains. — Maladie mortelle.

Ligne de vie doublée. — Existence large et heureuse.

Livide et ponctuée de rougeurs. — Irritabilité excessive. Colère aveugle.

Ligne de tête très rapprochée de la ligne de vie. — Timidité. Manque de confiance en soi.

Rameaux partant de la ligne de vie et se dirigeant vers la ligne de tête. — Honneurs et richesse. (Il y a lieu d'examiner attentivement la Saturnienne.)

Ligne bifurquée dans le voisinage du poignet. — Changement dans la situation ou dans la manière de vivre. (Les



Fig. 6. Chaînette sur la ligne de cœur.

autres signes préciseront le caractère favorable ou néfaste de cette mutation.)

Point profond sur la ligne de vie. — Maladie grave.

Détermination des dates. — Pour déterminer l'époque des événements annoncés par la ligne de vie, les anciens chiromanciens partageaient cette dernière en huit segments, représentant chacun une période de dix années. Les modernes prétendent obtenir une précision plus grande en opérant de la manière suivante :

La pointe sèche d'un compas étant posée à la racine de l'index, décrire une série d'arcs de cercles concentriques, en plaçant successivement la pointe mobile : au milieu de la racine de l'annulaire ; entre l'annulaire et l'auriculaire ; au milieu de la racine de l'auriculaire ; au bord externe de la racine de l'auriculaire ; à la rencontre de la ligne de cœur et de la percussion de la main ; au point de rencontre de la ligne de tête prolongée avec le tranchant de la main. Chacun de ces arcs de cercle coupe la ligne de vie en un point qui marque la fin d'une période de dix années.

On obtiendra ainsi les segments de dix années jusqu'à l'âge de soixante ans. Pour marquer le suivant, il suffira de porter sur la ligne de vie une longueur égale à celle séparant soixante de cinquante, diminuée d'un tiers. Le segment de



Fig. 7. Détermination graphique des dates sur la Ligne de vie : X. Ligne de cœur ; Z. Ligne de tête ; VR. Ligne de vie ; O. Centre des arcs (racine du l'index) ; A. Milieu de l'annulaire, 10 ans ; B. Entre l'annulaire et l'auriculaire, 20 ans ; C. Milieu de l'auriculaire, 30 ans ; D. Base externe de l'auriculaire, 40 ans ; E. Point d'aboutissement de la ligne de cœur, 50 ans ; F. Aboutissement de la ligne de tête prolongée, 60 ans ; $GF = \frac{2}{3}$ EF, 70 ans ; $HG = \frac{2}{3}$ GF, 80 ans ; $IH = \frac{2}{3}$ HG, 90 ans.

quatre-vingts ans s'obtiendra de même, c'est-à-dire en reportant sur la ligne de vie la distance soixante-soixante-dix diminuée d'un tiers, et ainsi de suite, s'il y a lieu.

LIGNE DE FORTUNE OU SATURNIENNE

La présence de cette ligne ne présage pas obligatoirement, ainsi qu'on le croit communément, le bonheur et la richesse. A proprement parler, elle est la marque de la fatalité, c'est-à-dire de la destinée. Elle indique donc surtout la direction que suivront les événements sous l'impulsion de la volonté. L'examen des phalanges du pouce devra, en conséquence, précéder celui de la Saturnienne. Le mont prédominant fournira également des indices directeurs, dont il sera nécessaire de tenir compte.

Nette, droite et complète, elle part du poignet, dans le voisinage immédiat de la ligne de vie, et aboutit au pied du mont de Saturne. Dans ces conditions, elle est un gage de direction ferme et continue au milieu des vicissitudes et des batailles de la vie. La confirmation de ce présage est presque absolue, si la phalange onglée du pouce est longue et si les doigts sont de forme carrée. Un être armé de cette manière a de grandes chances de réussite, mais son succès n'est pas un don du hasard ; il en est lui-même l'artisan.

Lorsque la Saturnienne part de la ligne de vie, les influences qu'elle révèle participent de celles indiquées par cette ligne.

Lorsqu'elle part de la plaine de Mars (milieu de la main), le succès est assuré, mais non sans lutte. En général, l'étude de cette ligne tient compte de son point de départ et de son point d'aboutissement. Si, par exemple, elle prend sa source dans le mont de la Lune et se termine dans celui de Saturne, on dira : la Lune symbolisant le caprice et la fantaisie, la direction de la vie sera dominée par un événement de cette nature, tel que héritage imprévu, protection d'un personnage important, etc. Les autres signes pourront le plus souvent préciser la nature de l'événement. Un mont de Vénus développé et une croix de mariage bien nette feront présager un mariage heureux à tous les points de vue, etc.

Un autre exemple complétera cette explication. Saturnienne issue du mont *de la Lune*, bien écrite et longue, mais envoyant un rameau vers l'auriculaire ou le mont de Mercure : chance *inespérée* dans les affaires.

Arrêtée à la ligne de tête. — Fortune brusquement arrêtée par un faux calcul ou une fausse conception des affaires. L'arrêt peut aussi être dû à une maladie cérébrale. (Consulter les autres lignes.)

Saturnienne doublée de lignes sinueuses. — Infirmités graves par suite d'excès.

Saturnienne formée de tronçons non soudés les uns aux autres. — Vie mouvementée, menée comme par saccades, présentant une succession de hauts et de bas.

Absence de ligne de fortune. — Existence insignifiante, ayant des analogies avec la vie végétative. Ce défaut de ligne n'implique nullement le malheur, une telle existence pouvant être heureuse, suivant la mentalité et le degré d'intelligence du sujet.

Saturnienne avec branches ascendantes. — De telles branches signifient toujours progrès et ascension. Dans ce cas : ascensions successives dues au mérite personnel.

LIGNE HÉPATIQUE OU DU FOIE

Part du poignet, conjointement à la ligne de vie, et se dirige vers le mont de Mercure. Cette ligne n'existe pas dans toutes les mains. Lorsqu'elle est droite et nette, elle signifie toujours une santé brillante.

Tortueuse et segmentée. — Maladies du foie.

Coupée à son extrémité par un petit signe dessinant une croix. — Maladie prochaine.

Partant du mont de la Lune et se dirigeant vers Mercure. — Grande facilité d'élocution.

Formant un triangle avec la Saturnienne et la ligne de tête. — Qualités intuitives remarquables, pouvant parfois être considérées comme un don de double vue. Dans tous les cas : instinct très sûr.

Lorsque la ligne de tête, la ligne de vie et la ligne hépatique sont toutes les trois bien écrites, ce triple signe est un indice de santé florissante.

ANNEAU DE VÉNUS

Ce signe n'existe pas dans toutes les mains. Il est constitué par un arc de cercle plus ou moins régulier presque tangent à la ligne de cœur et ayant pour extrémités le mont de Jupiter d'une part, celui du Soleil de l'autre. Il indique une surabondance de sève susceptible de provoquer des appétits sensuels excessifs. Ces caractéristiques sont surtout révélées par la discontinuité de l'anneau (anneau brisé) ou par une seconde courbe doublant la première. L'anneau unique et bien dessiné est presque toujours un signe d'énergie et de vitalité. Terminé par une étoile : Prison ou crime passionnel.

Nous achèverons ce résumé de la technique chiromancienne en citant les principaux signes susceptibles d'interprétation. Ils indiquent une modification de l'influence émanant de la planète agissant sur la ligne ou sur la région dans laquelle ils sont inscrits :

L'étoile. — Régulière ou non, annonce un danger ou un événement fatal (lat. *fatum*, destin heureux ou défavorable). Sur le mont de Jupiter : Ambition justifiée. Honneur. Prédestination. Dans ce cas, le danger réside dans l'excès d'ambition ou dans l'aveuglement provoqué par l'ivresse de la popularité.

Sur Saturne : Danger de meurtre (accompli par le sujet examiné). Probabilité de mort violente (exécution).

Sur la troisième phalange du médius (la phalange inférieure) : Mort par assassinat.

Sur le mont du Soleil : Richesse d'origine douteuse.

Sur Mercure : Fourberie.

Sur le mont de la Lune : Danger de naufrage ou d'accident.

Sur le mont de Vénus : Malheur causé par l'amour. Maladie grave.

Le carré. — Signe généralement favorable : Préservation. Energie. Bon sens.

Il est néfaste sur le mont de Vénus : Prison.

Le point. — Le point placé sur une ligne annonce une maladie de l'organe ou de la partie du corps correspondant à cette ligne.

Une tache bleu barbeau sur la ligne de vie annonce presque irrévocablement une maladie tenace et dangereuse.



Fig. 8. Ile sur la saturnienne.

Ile. — Signe d'affaiblissement, d'embarras, quelquefois d'événement mystérieux.

Sur la ligne de cœur : Anémie.

Sur l'hépatique : Indélicatesse. Manque de droiture dans les affaires.

Sur la ligne de tête : Instincts cruels. Projets infâmes.

Sur la Saturnienne : Si la ligne est bien tracée, l'île indique l'adultère. Sur une ligne mal dessinée : Chagrin par suite d'adultère.

Les chiromanciens bien pensants ont la précaution d'ajouter que ces fatalités ne sont pas inéluctables. L'île indique surtout l'occasion, l'éventualité, la tentation. Les autres lignes peuvent certifier que le sujet ne cédera pas au mauvais désir ou à l'occasion tentatrice.

Le triangle. — Le triangle sur le mont de Mercure présage une aptitude aux sciences occultes et à la diplomatie. Talleyrand avait ce signe bien situé à la base de l'auriculaire.

Sur Jupiter : Sciences pures et stratégie. (Desbarrolles prétend que c'était un des signes remarquables de la main de Napoléon.)

Sur Saturne : Sciences ténébreuses, satanisme.

Sur le Soleil : Sciences du domaine de l'art (Léonard de Vinci).

Sur le mont de la Lune : Mysticisme raisonné.

La croix. — Signe peu favorable, sauf lorsque la croix est placée, ainsi que nous l'avons dit, à l'extrémité de la ligne du cœur, sous le mont de Jupiter. Dans ce cas, c'est le signe du mariage heureux.

Au centre de la main : Religiosité excessive. Superstition.

Sous l'annulaire : Essor arrêté.

Dans la plaine de Mars : Caractère violent et dangereux.

Sur le mont de la Lune : Tendance au mensonge.

Sur le mont de Vénus : Amour fatal, entraînant les conséquences les plus graves.

Sur le mont de Saturne : Mysticisme. Influence caractérisée de Saturne.

En général, les croix ont un caractère néfaste, lorsqu'elles sont irrégulières et mal inscrites. Lorsqu'elles sont bien



Mme de Thèbes. (Phot. Manuel.)

nettes, leurs bras étant d'égale longueur, elles sont plus favorables que nuisibles, car elles accentuent les influences bénéfiques.

Les chaînettes. — Embrouillant le dessin des lignes : indiquent des embarras et des luttes.

Les grilles. — Elles représentent souvent des obstacles. Elles sont aussi, suivant leurs emplacements, des symboles d'exagération ou d'excès.

Sur le mont de Jupiter : Egoïsme. Vanité. Désir de briller. Tyrannie.

Sur Saturne : Malheur.

Sur le mont du Soleil : Folie. Amour de la fausse gloire. Vanité désordonnée.

Sur Mercure : Mensonge. Mauvaise utilisation de la science acquise. Eliphas Lévi prétendait que tous les empoisonneurs célèbres avaient le mont de Mercure fortement grillagé.

Enfin, les *lignes en travers*, sur les monts et sur les signes, marquent toujours des obstacles.

D'une pratique très simple, la chiromancie a joui d'une grande faveur et d'un crédit constant à toutes les époques de l'histoire. Il suffit de quelques heureuses concordances pour que les esprits crédules considèrent comme des lois générales les principes dont elles semblent être les conséquences. Aussi n'entreprendrons-nous pas de reproduire, même en résumé, l'histoire de cette prétendue science. Il nous faudrait, pour cela, répéter les noms, souvent cités au cours de ces études, de tous les hommes s'étant adonnés à l'alchimie et à ses branches secondaires, en y comprenant la médecine. Des hommes de science, comme Paracelse et Cornélius Agrippa (XVIe siècle), ne craignaient pas de professer publiquement leur foi en l'infaillibilité de la chiromancie. Paracelse en faisait même une base, une sorte de point de départ de toutes les sciences naturelles :

« Pour découvrir les vertus des végétaux, écrivait-il dans son *Archidoxe magique*, il faut avoir recours à l'anatomie de l'homme et à la chiromancie, car les feuilles sont leurs mains, et les nervures qu'on y remarque font découvrir les propriétés qu'elles possèdent. »

A la fin du moyen âge, lorsque les édits royaux déclarèrent une guerre sans merci aux mages et aux sorciers, accusés de commerce avec les puissances ténébreuses, la plupart de ces derniers s'enfuirent et suivirent les Bohémiens dans leurs perpétuels voyages. Ces tribus errantes constituèrent une sorte de Conservatoire de la doctrine chiromancienne et, aujourd'hui encore, c'est aux tziganes et aux romanichels que s'adressent de préférence les fervents de cet art divinatoire. Un des maîtres de la chiromancie moderne, Desbarrolles, épousa, dit-on, une fille de cette bohème vagabonde, afin de recueillir d'elle les éléments de son livre sur *les Mystères de la main*. Toutefois, les Bohémiens ne furent pas seuls à détenir la clef des arcanes inscrits dans la paume. De nombreux auteurs se sont efforcés de créer un corps de doctrine où les praticiens modernes puisent encore leurs enseignements. Les plus connus sont Patrice Tricasse, Jean Bellot, Gaspard Peucer, les deux Cardan, Rodolphe Goglenius, Jean de Hagen, Jean Tesnier, etc.

Il va sans dire que tous les astrologues du cénacle magique de Catherine de Médicis étaient des chiromanciens émérites. Plus tard, au cours du règne de Louis XIV, les « liseuses dans la main » foisonnèrent à Paris et surent s'assurer la clientèle des plus hauts personnages. Dans les dossiers relatifs à la terrible « Affaire des poisons », on trouve de nombreuses déclarations d'inculpés des deux sexes, prouvant clairement que la Voisin, ses complices et ses émules, se servaient de la chiromancie comme d'un moyen d'attraction pour entrer en contact avec ceux qui, par la suite, payaient au poids de l'or les « poudres à succession » et « à héritage ».

Sous Louis XV, diseuses de bonne aventure et liseuses de mains purent se livrer à leurs spéculations en toute liberté. L'une d'elles gagna même la grande confiance de la favorite en lui rappelant qu'elle lui avait prédit sa royale bonne fortune. Pierre de Nolhac consigne ce fait dans son livre *Louis XV et Mme de Pompadour :*

« A neuf ans, sa mère (à la future marquise) l'avait conduite chez une diseuse de bonne aventure, et l'on n'est pas peu surpris de trouver en tête du relevé des pensions payées par Mme de Pompadour : « Six cents livres à la dame Lebon, pour lui avoir prédit, à l'âge de neuf ans, qu'elle serait un jour la maîtresse de Louis XV. »

De nos jours, la chiromancie a ses fervents, aussi nombreux, aussi convaincus qu'aux époques de la magie et du Grand Œuvre. Le célèbre romancier naturaliste Dickens, dans un de ses ouvrages les plus curieux et les moins connus en France, raconte cette anecdote :

Une chiromancienne, tenant ses assises chez lady Blessington, lut un jour, après le lunch, dans la main de trois convives :

— Oh ! oh ! dit-elle au premier : la couronne, une grande puissance, puis une terrible chute !

— Ah ! répondit avec calme l'homme, objet de l'examen. C'était le prince Napoléon.

Au second, qui était Dickens, elle dit :

— Dans un accident de chemin de fer, vous perdrez bientôt un fils, mais non un fils de votre chair...

Dickens interpréta la réalisation de cette prédiction en déclarant que, dans une collision de trains qui fit de nombreuses victimes, il perdit son premier manuscrit d'*Edwin Drood.*

Au troisième convive, la pythonisse affecta de ne dire que des banalités, mais son attitude, au dire de Dickens, signifiait clairement qu'elle prévoyait une terrible aventure. En effet, ce convive était un peintre connu, qui fut pendu après avoir assassiné sa femme. « Vie de Joseph Grimaldi. »

De grands écrivains français, contemporains de Dickens, partageaient sa confiance dans les pronostics inscrits dans la main de chaque homme. Balzac était un enthousiaste de la chiromancie. Dans sa *Physiologie du mariage*, il dit expressément :

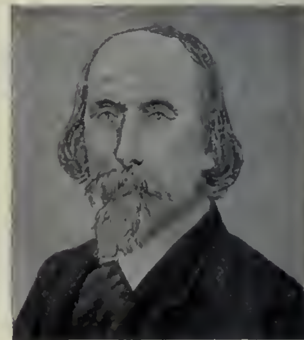
« Ainsi, vous pouvez, en vous armant de cette science, vous armer d'un grand pouvoir, et vous aurez un fil qui vous guidera dans le labyrinthe des cœurs les plus impénétrables. »

Et dans *le Cousin Pons* :

« Si Dieu a imprimé, pour certains esprits, la destinée de chaque homme dans sa physionomie, en prenant ce mot comme l'expression totale du corps, pourquoi la main ne résumerait-elle pas la physionomie, puisque la main est l'action humaine tout entière ? »

« Remarquez (dit-il encore) que prédire les gros événements de l'avenir n'est pas, pour le voyant, un tour de force plus extraordinaire que celui de deviner le passé... »

Alexandre Dumas père, lui aussi, était un croyant en la science des lignes de la main. Quant à Dumas fils, c'est lui qui détermina — et on peut presque dire *cultiva* — la vocation d'une chiromancienne, morte depuis peu et ayant connu la célébrité. Celle qui devait prendre le nom énigmatique de « Madame de Thèbes » voulait, dans sa jeunesse, aborder la carrière théâtrale. Dumas fils, consulté sur ses aptitudes, lui conseilla de choisir une voie moins encombrée et plus immédiatement rémunératrice. Comme elle avait des notions de chiromancie — car elle avait été en relation avec le capitaine d'Arpentigny — elle conçut le projet de remplacer Desbarrolles, qui venait de mourir. Dumas l'y encouragea vivement et lui promit de l'aider de tout son crédit et de toute sa notoriété. L'auteur de *la Dame aux camélias* tint sa parole, et Mme de Thèbes obtint des résultats réellement merveilleux, et jamais épithète ne fut mieux employée. C'est chez Dumas qu'elle prédit à Ferdinand Brunetière « qu'il éprouverait, dans un délai rapproché, deux grandes satisfactions d'ordre intellectuel ». Quelques mois plus tard, Brunetière était élu membre de l'Académie et directeur de la « Revue des Deux Mondes ». Les anecdotes dont Mme de Thèbes fut l'héroïne sont innombrables. Elle vaticina chez les grands et chez les petits, chez les roturiers et chez les rois. Elle entretint des relations d'amitié avec tous les écrivains de la fin du



Eugène Ledos. (Phot. Y. Z.)

XIXe siècle, et l'un d'eux, Jean Lorrain, avait une telle foi en sa science et en ses facultés intuitives qu'il n'entreprenait jamais un voyage sans l'avoir consultée. Parmi les événements de toute nature qu'elle prédisait sans relâche, dans les journaux, dans ses brochures, au cours de ses consultations, en séance publique, partout et à propos de tout, quelques-uns se réalisèrent à point nommé. La presse entière, de Paris et de la province, relatait alors son succès et donnait à ses propos, parfois bien vagues, pourtant, un relief tel que sa renommée devint universelle. Ainsi, quelques mois avant l'ouverture de l'Exposition de 1900, elle avait annoncé « que la période de fêtes qui allait s'ouvrir serait une période troublée, au cours de laquelle se produiraient de dramatiques événements et que beaucoup de sang coulerait ». Cette prophétie (?) on en conviendra, aurait pu s'appliquer à des troubles révolutionnaires, s'il s'en était produit, et telle était, probablement, la pensée voilée de la chiromancienne. Mais la presse ne fut pas embarrassée pour trouver d'autres vérifications.

Est-ce à dire que tous les principes constituant la base de la science chiromancienne doivent être confondus dans le même mépris et relégués au musée des superstitions des temps passés? Nous le croyons d'autant moins que des esprits des plus positifs n'ont



Fig. 9. Tous les présages de bonheur dans la même main (d'après Desbarrolles): V. V'. Double ligne de vie; S. S'. Saturnienne rectiligne, longue, bien tracée; T. T'. Ligne de tête avec épi, intelligence vaste; C. C', Ligne de cœur avec épis à ses deux extrémités : Bonheur en amour; en C, la croix du mariage heureux; B. B' B''. Triple bracelet de longue vie et de prospérité; A. Amour unique; O O'. Anneau de Vénus régulier, vitalité, intensité du bonheur.

pas cru faire œuvre vaine en accordant à certaines règles générales une attention qui mérite d'être rapportée. Quelques années avant la guerre, un professeur de psychologie expérimentale à la Sorbonne fit examiner par une chiromancienne réputée (ce n'était pas Mme de Thèbes) les mains de cent cinquante enfants des écoles de la ville de Paris. L'opération fut conduite avec toutes les précautions et toutes les garanties du contrôle scientifique. Il s'agissait de faire un classement, d'après la seule inspection de ces petites mains, établissant le degré d'intelligence de chacun des sujets, ainsi que la répartition des aptitudes aux travaux scolaires. Cette épreuve, d'un nouveau genre, donna des résultats inattendus, si bien que le savant professeur aurait exprimé sa surprise par ces mots : « Décidément, il y a quelque chose de vrai dans la chiromancie. »

Vers la même époque, le Dr Vaschide, directeur du laboratoire de psychologie de l'asile de Villejuif, fit examiner par la même pythonisse le moulage des mains d'infirmes et de déments internés dans cet établissement. Il fut tellement troublé par la justesse des observations faites en sa présence qu'il entreprit une longue étude de la chiromancie, parue après sa mort sous le titre d'*Essai de psychologie de la main.* (Paris, 1909.)

Ajoutons, à titre anecdotique, que le Dr Vaschide aurait été lui-même l'objet d'une prédiction, malheureusement réalisée à sa date exacte. Après avoir relevé les observations de la chiromancienne, il pria cette dernière de regarder dans sa main et de lui révéler tout ce qu'elle y verrait :

« Vous mourrez à trente-trois ans, » lui fut-il déclaré.

A trente-trois ans, le Dr mourut, en effet, d'une pneumonie, et le fait fut relaté dans le livre posthume dont nous avons donné le titre.

Maintenant, est-il vrai que la main porte les indices et les traces de nos défaites et de nos victoires psychiques? La question demeura longtemps sans réponse. Une secte hérétique, des premières époques de l'Eglise chrétienne, celle des barbarites, considérait la main comme la synthèse de toute vie humaine. Les éléments de raison et d'intelligence accusant, dans le système évolutif, la transformation de l'ancêtre simiesque en animal supérieur, ne seraient entrés que progressivement dans le cerveau de l'être qui allait devenir un homme et au fur et à mesure des transformations de sa main... En d'autres termes, l'homme n'aurait commencé à penser qu'après avoir été doté de la main agissante, succédant à la patte ou à la griffe... Et toutes ses pensées naissantes se seraient, en quelque sorte, modelées sur les gestes de sa main, premier instrument, première arme à sa portée...

Mais quelle hypothèse! Elle renferme, cependant, un symbole qui ne manque pas de grandeur, puisqu'il tend à estimer la valeur réelle de l'homme d'après la nature et l'utilité de son travail. — Henry DECHARBOGNE.

Crise du logement et l'Urbanisme

(LA). Nous avons vu (*Lar. Mens.*, t. V, p. 90) que l'intervention de l'Etat, des pouvoirs locaux et de certains établissements en matière d'habitations à bon marché se manifeste sous diverses modalités : exemptions fiscales, prêts à taux réduit, garantie d'intérêts, subventions, création des offices publics, etc. Il nous reste à constater son insuffisance. Il nous reste à montrer la nécessité d'adopter, en vue de conjurer une crise du logement devenue générale, une méthode d'ensemble qui, dépassant le cadre des initiatives locales, aboutisse à la combinaison logique des efforts de toute la nation.

L'intervention de l'Etat doit s'élargir parce que, dans presque tous les pays, à l'heure actuelle, se manifeste à peu près le même phénomène; en premier lieu, la faillite des expédients : taxe des loyers, déclaration des locaux vacants, réquisitions (surtout en Allemagne) et, en second lieu, la faillite de la construction privée, considérée comme une « entreprise », au sens des économistes.

Pour ce dernier point, il n'y a pas là inertie ou mauvais vouloir, mais impossibilité radicale d'aboutir : on ne peut, en ce moment, arriver à construire à des prix rémunérateurs pour le capital engagé. Pour rémunérer ce capital, en effet, il faudrait quadrupler les loyers d'avant-guerre. Or, malgré la hausse dont on se plaint partout, ce ne sont pas encore là les prix demandés aujourd'hui. C'est pourquoi les très rares propriétaires de maisons achevées depuis la conclusion de la paix, contraints d'exiger ces prix, apparaissent, à tort, comme des spéculateurs. On oublie trop que la crise du logement n'est, au fond, qu'une forme particulière de la crise de la vie chère, qui est elle-même internationale.

Dans ces conditions, la méthode à employer doit sortir des limites, relativement étroites, de la cité ouvrière ou de la cité-jardins, telles qu'on les a comprises jusqu'ici (du moins en France), pour atteindre les proportions de la *cité* véritable, de la ville, de l'agglomération urbaine. Ainsi s'est développée singulièrement, depuis la fin des hostilités, une science nouvelle et qui porte un nom nouveau : l'*urbanisme*.

I. *L'urbanisme : son objet.* C'est une science nouvelle, mais un art très ancien. On peut la définir : la science qui a pour objet la création, l'aménagement ou l'extension des villes, ainsi que l'organisation de la vie urbaine de manière à suivre et même, dans une certaine mesure, à diriger son évolution.

a) Création des villes. Avant tout, il faut évidemment distinguer, suivant les espèces : cité industrielle ou port maritime, villes existant déjà à l'état embryonnaire ou créées de toutes pièces, comme aux Etats-Unis; cités-jardins; stations balnéaires ou estivales; villes coloniales, etc. Mais, si le point de vue diffère selon le caractère de l'œuvre à réaliser, les problèmes suivants viennent inévitablement se poser :

1° Choix de l'emplacement. Il dépend des conditions géographiques, entendues au sens le plus large : géographie physique, économique, humaine. Une cité commerçante s'élève, peu à peu, au carrefour des routes naturelles : vallées ou fleuves, routes maritimes (Lyon, Paris, Anvers). Une cité industrielle naît spontanément dès qu'on découvre une richesse à exploiter (mines, houille blanche). Une capitale est édifiée au lieu considéré comme le « centre » du pays, etc;

2° Terrains et matériaux. Derrière une entreprise aussi étendue se dissimulent, comme l'a dit avec concision Paul Otlet, « les intérêts particuliers, ceux des spéculateurs de terrain, des entrepreneurs de bâtisse, des administrations dont les budgets vivent d'expédients ». Il s'agit de fondre ces intérêts particuliers en une entreprise commune. Car, suivant l'heureuse comparaison de Frank Koester, la cité moderne peut être considérée en un sens comme une vaste exploitation industrielle, dans laquelle les industries particulières sont les parties d'un ensemble. Dans l'établissement de la cité, cette conception doit être le facteur dominant. Toutefois, afin d'assurer cette cohésion, on ne semble plus devoir aller, comme cela s'était fait vers la fin du XIXe siècle, en Allemagne, jusqu'à réserver à la commune, uniquement, la propriété du sol. D'autres combinaisons sont possibles;

3° Voirie; espaces libres. Il faut tracer le système des grandes artères qui porteront partout dans la ville l'activité et la vie : la *rue*, dans ses dimensions et ses types divers (boulevard, avenue, voie circulaire, rampe, rue à escalier, etc.). Dès ce moment, il faut réserver les espaces libres : places, parcs, plaines, squares, allées, jardins, terrains de jeux. Le site pittoresque doit être sauvegardé, à la fois pour attirer les touristes, élément de prospérité, et pour les citadins eux-mêmes. Les choses aimables aussi sont nécessaires, a dit justement Ruskin. Et, par exemple, en Prusse, il existe des « conservateurs des monuments naturels » (en France, des commissions instituées par la loi du 21 avril 1906);

4° Répartition des quartiers. Les diverses parties de la cité doivent être groupées, selon leur destination, dans un ordre logique : administrations, affaires, quartiers industriels et ouvriers, de résidence ou de luxe, de récréation ou de sport. Leur raccordement doit être étudié avec soin, de façon à éviter ces cloisons étanches qui, dans une même ville, créent des agglomérations distinctes et presque étrangères l'une à l'autre (vieille ville, ville neuve; rive droite, rive gauche; ville haute, ville basse);

5° Routes d'accès et moyens de transport. Tout le système des grandes artères de la ville doit diverger vers les routes d'accès. Il importe de faciliter l'entrée et la sortie des habitants ou des étrangers et des marchandises. Le plan des moyens de transport est à dresser du même coup (pénétration des chemins de fer, gares industrielles, tramways suburbains), car sa réalisation, avant l'inévitable plus-value des fonds privés, sera beaucoup moins onéreuse;

6° Architecture générale et esthétique. Deux écueils à éviter : monotonie et disparate; d'une part, dans l'édification des bâtiments administratifs et d'utilité collective, et, d'autre part, dans les maisons particulières. Les façades feront l'objet de concours spéciaux, et le plan en sera parfois imposé par des règlements, de manière à respecter l'ingéniosité de chaque constructeur, tout en réalisant un ensemble architectural d'un caractère défini.

b) Aménagement des villes. Il constitue une branche très importante de l'urbanisme. Il comprend, notamment, l'aménagement des rues, égouts, eaux potables, l'étude de la circulation et des communications intérieures, etc. Pour les vieux quartiers, une besogne d'assainissement et de percées successives s'impose, mais en laissant intact le *cœur* de la cité ; les transformations doivent rayonner autour de ce centre idéal, illustré par l'histoire et les arts.

c) Extension des villes. Qu'elles soient toutes récentes ou déjà anciennes, un plan d'extension complet est indispensable. Certains facteurs essentiels président au développement des organismes urbains : il faut dégager par avance ces éléments probables d'accroissement, distinguer des courants de population accidentels l'afflux permanent qui s'incorpore à la cité, bref, ne bâtir qu'avec méthode. Pour ne citer qu'un exemple célèbre, à Rome, pendant la seconde moitié du siècle dernier, des quartiers entièrement neufs restèrent fort longtemps inhabités.

d) Organisation de la vie urbaine. C'est l'organisation de la commune à tous égards, dans son existence juridique, en tant que personne morale, avec son autonomie relative et ses ressources propres, et généralement dans toutes les formes de son activité : concession, ferme, régie, participation ; services publics ; hygiène municipale ; activité intellectuelle et morale (enseignement, éducation), sociale, hôpitaux, dispensaires, crèches, police, sécurité, etc.). Enfin, il est bon de mettre à part l'organisation du travail administratif, qui doit tendre à fusionner la documentation des bureaux et les autres sources d'information d'ordre technique et scientifique.

On le voit, l'urbanisme est très vaste et très complexe : on ne peut donc pas s'étonner de son évolution plutôt lente, qui, d'un art plus ou moins empirique, tend à en faire, actuellement, une science à l'objet précis.

II. *Son évolution.* A l'époque des cités lacustres, l'urbanisme était, sans doute, inconnu. Il est difficile de savoir, également, l'idée que s'en faisaient les Egyptiens, ces bâtisseurs d'énormes temples en granit rose ou bleu, et les Chaldéens, dont les villes, pour la plupart en briques crues, sont devenues aujourd'hui des collines de terre jaunâtre. Cependant, les palais aux fondations de pierre et les briques cuites de Babylone, cimentées au bitume, ont mieux résisté : il nous a donc été permis de reconstituer, dans son enceinte, une ville coupée de rues à angle droit, très longues, bordées de maisons à deux ou trois étages, mais avec beaucoup de jardins ou de champs de blé : les espaces libres réclamés de nos jours ! En Grèce héroïque, les fouilles de Schliemann n'ont pas permis, toutefois, de rétablir avec certitude une ville complète. Mais il est notoire qu'Athènes était ceinte de remparts, que Cimon orna de platanes

et de portiques la place du marché, et que presque tous les citoyens étaient propriétaires de leur maison. Le détail des rites accompagnant la fondation des villes nous est aussi connu : chez les anciens, « on fondait une ville d'un seul coup, tout entière, en un jour », par un acte religieux. Cité et ville, en effet, n'étaient point synonymes : « La cité était l'association religieuse et politique des familles et des tribus ; la ville était le lieu de réunion, le domicile et surtout le sanctuaire de cette association. » (Fustel de Coulanges.) Ainsi, l'enceinte d'une ville devenait sacrée.

Mais, dans les colonies romaines, l'incomparable instrument de l'urbanisme n'était pas la religion : c'était la route, comme au XIXe siècle la voie ferrée.

Au moyen âge, les bourgs poussent spontanément, comme une flore rabougrie, sous la protection des châteaux et des abbayes, et souvent à l'ombre d'une cathédrale. Dans les cités, des rues tortueuses, sans autre pavé que la boue, malgré le zèle des « voyers » ; des maisons de bois ou de pierre, aucune hygiène, point d'égouts et, en conséquence, la lèpre à demeure et la peste noire qui, en 1348, dura dix-huit mois. Avec la Renaissance, son idéal de religion, d'art et ses guerres civiles, la ville s'embellit, s'organise, se fortifie et, déjà, se surpeuple dans ses murs étroits. Ainsi jusque vers la fin du XVIIe siècle, où, cependant, le pavage se généralise, si la rue ne s'élargit guère.

Le siècle suivant tente quelques percées timides et réalise des monuments mieux dégagés. Mais, avec le développement des manufactures, les populations s'entassent de nouveau sur un espace de plus en plus réduit. Les villages eux-mêmes *s'industrialisent*. Il faut arriver jusqu'à Haussmann et ses « comptes fantastiques » pour voir, à Paris, un véritable essai d'urbanisme, qui devait aboutir à la création des nouveaux quartiers de l'Opéra et de l'Etoile. Parallèlement, d'autres capitales et de grands centres se peuplaient : Washington, dont Lenfant, un Français, avait tracé les plans ; Berlin, Barcelone, etc. Nos architectes, urbanistes accomplis, essaimaient un peu partout, d'Australie en Amérique, leurs constructions harmonieuses, leurs plans ingénieux : la France seule restait déshéritée.

III. *Période actuelle.* Si, en effet, pour tout le côté spéculatif de la question, notre pays n'est pas resté en arrière, l'étranger l'a devancé dans l'urbanisme appliqué.

1° L'étude scientifique du « phénomène urbain » s'est d'abord traduite par des congrès et des expositions : Paris (1889-1900) : vie municipale ; Dresde (1903), Berlin (1910) et Düsseldorf (1912) : architecture urbaine et amélioration des plans de villes ; Londres (1910) : exposition de « Town planning », qui a laissé un organisme permanent de documentation ; Vienne, Rome, La Haye, Anvers, Gand (1913) : exposition comparée des villes, etc. Les résultats de ces congrès sont consignés dans des rapports où toutes les compétences ont participé et qui restent, en somme, des modèles d'exposé sur la matière. D'autre part, des périodiques ont été fondés : *der Stadtebau* (Berlin) ; *Town Planning Review* (Liverpool) ; *le Mouvement communal* (Bruxelles) ; *the American City* (New-York). Toute une bibliothèque « urbaniste » s'y est adjointe. Enfin, une science récente, la démographie, ainsi que, d'ailleurs, toute la statistique, sont venues aider l'urbanisme dans ses prévisions.

2° Tout cet effort vers l'établissement d'une théorie solide a permis de faire en quelque sorte le diagnostic des maux dont souffraient les cités et d'y apporter le remède : la cité-jardins et la cité ouvrière. Ces types sont déjà popularisés en Amérique, en Angleterre, en Allemagne. On connaît les cités-jardins célèbres : Aurora, Ludlow, Leclaire et Dayton, le « joyau des villes américaines » ; Port-Sunlight, Bournville, Letchworth; Mannheim, Ulm, Hellerau, et ces modèles de cités ouvrières créés à Essen par Krupp. Une politique foncière (*Bodenpolitik*), très habile, a été suivie par des communes allemandes et suisses, en vue de mieux loger les habitants, dans des immeubles bâtis sur des terrains communaux. Mais l'Angleterre, en particulier, depuis juillet 1919, a conçu un programme gigantesque de construction de « cottages » individuels; il est en voie de réalisation, au prix de sacrifices financiers considérables, mais nécessaires.

IV. *L'urbanisme en France.* Avant le 14 mars 1919, la construction d'un groupe d'immeubles destinés au logement des particuliers ne présentait pas un caractère d'utilité publique incontestable. La loi du 17 juin 1915 ne permettait à la commune d'intervenir, en matière d'expropriation, qu'à l'égard d'un « propriétaire récalcitrant ou impuissant et dans l'intérêt supérieur de la santé publique » (Juillerat). Toute œuvre d'ensemble était presque impossible à réaliser : une loi bienfaisante a comblé cette lacune.

Loi du 14 mars 1919. Elle concerne les plans d'extension et d'aménagement des villes.

Toute ville d'au moins dix mille habitants (et, quel que soit le chiffre de la population, quelques agglomérations présentant un caractère particulier) est tenue d'établir, dans les trois ans de la promulgation de la loi, un projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension comprenant :

1° Un plan général des voies à créer ou à modifier, avec indication des espaces libres et des emplacements destinés à des monuments, édifices et services publics;

2° Un programme des servitudes hygiéniques, archéologiques, esthétiques, et des prévisions relatives aux mesures d'hygiène et d'assainissement ;

3° Un projet d'arrêté du maire (après avis du conseil municipal) réglant les conditions d'application.

Au cas de destruction, partielle ou totale, d'une agglomération, un plan de reconstruction, accompagné du projet visé par la loi, est obligatoire dans les trois mois. Les frais sont à la charge de l'Etat, qui, par ailleurs, peut accorder des subventions.

En vue de grouper les documents sur la matière et de donner des avis sur l'élaboration des projets, une commission, groupant des techniciens et des administrateurs, est créée à la préfecture de chaque département. Au ministère de l'intérieur, une commission établit les règles générales de nature à guider les municipalités et examine les projets émanant des ministres de l'intérieur et des régions libérées.

Une fois le projet adopté dans ses grandes lignes, le conseil municipal désigne, sur la proposition du maire, un homme de l'art ou une société, qu'il charge de l'étude et de la confection des plans. A défaut, le préfet, après mise en demeure restée sans effet, procède d'office à cette désignation et fait dresser les plans aux frais de la commune, qui perd ainsi tous droits à une subvention.

Après avis du bureau d'hygiène, le projet donne alors lieu : 1° à un examen par le conseil municipal; 2° à une enquête dans les conditions de l'ordonnance du 23 août 1835; 3° à un avis de la commission instituée pour le département. Par la suite, le dossier est, en général, transmis au ministère de l'intérieur et, s'il y a lieu, à la commission supérieure, en vue du décret en conseil d'Etat déclarant les travaux d'utilité publique. Et, désormais, à dater de la publication de l'acte portant déclaration d'utilité publique ou, en certains cas, de l'arrêté préfectoral, les propriétaires de terrains en bordure des voies et places projetées devront suivre les nouveaux alignements et ne bâtir qu'après avoir obtenu un permis délivré par le maire.

Enfin, pour les projets intéressant plusieurs communes ou départements, il peut y avoir formation d'un syndicat de communes (art. 169-180. Loi du 5 avril 1884) ou réunion d'une conférence interdépartementale (art. 89-91. Loi du 10 août 1871).

Conclusion. Telles sont les principales dispositions de cette loi nécessaire, attendue depuis plus de vingt ans.

On connaît déjà le succès qu'a remporté le concours d'urbanisme institué par la municipalité parisienne. De plus, l'office public des habitations à bon marché du département de la Seine a opéré des achats de terrains qui justifieront peut-être un jour, pleinement, son autre dénomination : « Les cités-jardins du grand Paris. » Mais il est à souhaiter que la province, qui donnait la première l'exemple avant 1914 (plans d'extension de Dunkerque, Bayonne, etc.), ne soit pas sacrifiée.

La question est particulièrement angoissante pour les régions libérées. Pour les reconstituer dans un délai minimum, Alex. Ribot préconise la construction de maisons en bois, confortables, coquettes, d'un prix accessible, et dont les matériaux seraient fournis par les forêts allemandes et par nos colonies. Il propose, en outre, à l'exemple de l'Angleterre, d'émettre des emprunts, de puiser au « réservoir commun », pour pouvoir réaliser dans tout le pays un programme national. La réussite d'un tel emprunt n'est pas douteuse. Mais le succès de la méthode d'Alex. Ribot, comme, d'ailleurs, de tout autre procédé, dépend étroitement de la réorganisation des transports. Le rail est devenu l'indispensable auxiliaire de l'urbanisme.

De toute façon, si l'on veut que les villes ne soient plus, comme les appelait Rousseau, les gouffres de l'espèce humaine, une véritable « politique du logement » s'impose. La France paraît enfin l'avoir compris et saura, sans doute, profiter des enseignements du congrès interallié réuni à Londres, cette année, en vue de déterminer « la politique de l'habitation et du plan urbain et rural ». — Camille Dépaule.

Flourens (Léopold-*Emile*), homme politique français, né à Paris le 27 avril 1841, mort dans cette même ville le 5 janvier 1920. Emile Flourens était le second fils du physiologiste Pierre Flourens, originaire de l'Hérault et qui fut professeur au Collège de France, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française, député, puis pair de France. Son frère aîné, Gustave Flourens, est connu par la hardiesse de ses idées et par une vie d'aventures qui se termina tragiquement pendant la Commune. Un autre frère, Abel, devint conseiller d'Etat. Par sa mère, Emile Flourens était le petit-fils du général baron Clément. Il sera le gendre de l'économiste Michel Chevalier.

Il fit de brillantes études classiques au lycée Charlemagne, prit les licences ès lettres et en droit et, en 1863, fut nommé auditeur au Conseil d'Etat. Il démissionna en 1868, pour se faire inscrire comme avocat au barreau de Paris. Il fut même secrétaire de la Conférence. Après la réorganisation du Conseil d'Etat, en 1872, il rentra dans cette assemblée comme maître des requêtes. En même temps, il faisait un cours à l'Ecole libre des sciences politiques. Promu conseiller d'Etat en 1879, il était, la même année, nommé directeur général des cultes. En cette qualité, il assista régulièrement le ministre à la Chambre, dans la discussion de ce budget. Il conserva cette haute fonction (avec une courte interruption, de novembre 1881 à mars 1882) jusqu'au mois de mars 1885, où il fut appelé à présider, au Conseil d'Etat, la section de législation, justice et affaires étrangères, ainsi que le Comité consultatif des protectorats, siégeant au ministère des affaires étrangères.

C'est dans cette situation que Goblet vint le chercher, en décembre 1886, pour en faire un ministre des affaires étrangères. Le successeur de Freycinet avait vainement offert le portefeuille à plusieurs diplomates de carrière et avait dû se présenter devant les Chambres sans que ce portefeuille eût reçu un titulaire définitif. Flourens accepta et alla compléter, le 13 décembre, un cabinet formé le 11. Le ministère tombait en mai 1887, mais Flourens resta au quai d'Orsay, avec Rouvier et Tirard, jusqu'au 30 mars 1888.


Emile Flourens. (Phot. Manuel.)

Cette période, relativement courte, fut cependant singulièrement féconde en incidents et en initiatives. En février 1887, c'est l'affaire de la lettre au tsar. Le général Boulanger, ministre de la guerre, avait eu l'idée, pour le moins imprudente, d'envoyer à l'empereur de Russie une lettre politique ; Flourens, averti par hasard, réussit à en empêcher l'expédition. Il fit plus : craignant que Bismarck, informé par ses agents, ne vît dans le geste du chef de l'armée une provocation, il prévint l'ambassadeur d'Allemagne ; ainsi, lorsque la presse allemande s'empara de l'affaire, celle-ci avait, au point de vue extérieur, perdu tout caractère de gravité. L'attitude de Flourens, en la circonstance, fut, à l'époque, sévèrement critiquée par certains. Tout le monde reconnaît, aujourd'hui, qu'elle fut avisée.

Il y eut bientôt d'autres motifs d'inquiétude, et plus sérieux, avec l'affaire Schnæbelé, qui eut lieu le 20 avril. Le général Boulanger, toujours belliqueux, voulait répondre par un ultimatum au guet-apens dont venait d'être l'objet le commissaire français. Flourens pensa que l'incident pouvait être réglé pacifiquement. Appuyé par le président Grévy, il manœuvra avec une habileté diplomatique, avec un sang-froid, une modération, qui déterminèrent en Europe un courant de sympathie en faveur de la France et amenèrent rapidement l'Allemagne à rendre la liberté à notre agent.

L'alerte avait été vive. Ce ne devait pas être la dernière. Le 24 septembre de la même année, deux Français, qui chassaient à Raon-sur-Plaine, près du Donon, furent l'un tué, l'autre blessé par un forestier allemand, qui tira sur eux de l'autre côté de la frontière. Il y eut échange de notes. Le gouvernement allemand fit des excuses officielles et offrit les réparations nécessaires.

Dans toutes ces affaires, Flourens observa « la dignité calme et la force patiente » dont parlera plus tard une de ses affiches électorales, affiche qui se terminera par cette affirmation érigée en programme : « Flourens est l'incarnation de la paix avec honneur. »

Il obtenait d'autres succès diplomatiques, plus positifs. Un conflit survenu entre la reine des Hovas et notre résident général à Madagascar, Le Myre de Vilers, à propos d'une interprétation du dernier traité et mettant en cause notre tutelle, fut résolu conformément à nos intérêts. Et, le 24 octobre 1887, le ministre des affaires étrangères, après des négociations rendues plus faciles par la loyauté de son attitude, signait avec l'Angleterre deux conventions relatives : l'une à la neutralisation du canal de Suez, l'autre aux Nouvelles-Hébrides et aux îles Sous-le-Vent. En Egypte, on résolvait une question qui était en suspens depuis la conférence internationale de 1885. Dans le Pacifique, en échange de l'acceptation d'un contrôle à deux aux Nouvelles-Hébrides, nous nous libérions de toute entrave aux îles Sous-le-Vent. Et, surtout, les deux puissances occidentales prouvaient à l'Europe la possibilité d'un accord entre elles.

Flourens présenta, en outre, à l'approbation du Parlement un certain nombre de conventions commerciales signées par son prédécesseur ou par lui, ainsi qu'une convention avec la Suisse au sujet de la navigation du Léman. Parmi les décrets qu'il prit, il faut noter la publication d'une déclaration entre la France, l'Allemagne et la Belgique, pour régler les époques et la durée des chômages des canaux et rivières canalisées qui mettent les trois contrées en communication. Enfin, il signait avec la Suisse une convention qui assurait aux enfants de chacun des deux pays le bénéfice de l'admission dans les écoles primaires de l'autre pays.

Le 26 février 1888, un siège de député étant devenu vacant dans le département des Hautes-Alpes, Flourens se présenta, sans résigner ses fonctions ministérielles, ce qui souleva des critiques passionnées. On l'accusa de pratiquer la candidature officielle. Même, deux députés déposèrent sur-le-champ une proposition tendant à interdire aux ministres d'être candidats dans les élections partielles. Les ennemis politiques ou personnels de Flourens se comptèrent sur cette proposition, dont l'urgence ne fut repoussée, quelques jours avant l'élection, qu'à une faible majorité. Et Flourens fut élu, battant un radical. Il ne fut validé qu'après une discussion assez vive, dans laquelle il se défendit d'avoir influencé de son titre la liberté du suffrage.

Un mois après, le 30 mars, le cabinet Tirard tombait, sur la revision de la Constitution. Flourens, remplacé aux affaires étrangères par Goblet, prenait possession de son siège, qu'il choisit au centre gauche. Il montra peu de tendresse au cabinet Floquet, qui avait succédé à celui dont il faisait partie, tout en se rencontrant avec lui dans la lutte commune contre le boulangisme, alors en pleine action.

Réélu aux élections générales de 1889 par la circonscription d'Embrun, réélu de nouveau en 1893, élu, entre temps, conseiller général du département, il se distingua, pendant ces deux législatures, par des interventions sur la politique extérieure. Il s'inquiéta, notamment, de la sauvegarde des droits de pêche que la France conservait à Terre-Neuve, de nos relations avec la Turquie, de nos opérations au Dahomey, de nos arrangements avec le Siam, de l'envoi d'une escadre française à l'inauguration du canal de Kiel. Il se déclara confiant dans l'efficacité d'une entente avec la Russie, entente dont il avait, d'ailleurs, été, dès la première heure, un des plus ardents partisans et même un des artisans les plus actifs. Il n'éprouvait pas pour la politique anglaise une égale sympathie. Il ne lui pardonnait pas, entre autres choses, sa mainmise sur l'Egypte et s'éleva, à la tribune, contre ce qu'il appelait ses « visées ambitieuses ». Notons encore qu'on trouve, à la même époque, sous la signature de Flourens, un rapport sur un traité de commerce et de navigation avec le Japon et un autre sur une convention consulaire avec la Bolivie. En avril 1898, il interpella sur la situation faite aux tisseurs de soie pure par le régime douanier.

C'étaient déjà, en quelque sorte, des intérêts lyonnais qu'il défendait; car, abandonnant Embrun, où sa dernière réélection avait été difficile, il se présenta, en mai, à Lyon. Il échoua, contre Krauss, socialiste.

Il jeta son dévolu sur Paris. Le 28 avril 1902, il fut élu député du Ve arrondissement, l'emportant sur Charles Gras, deputé sortant, socialiste. Il s'inscrivit au groupe nationaliste. Il s'intéressa aux questions soulevées par l'application de la loi de 1901 sur les congrégations et par la dénonciation du Concordat. Il déposa différentes propositions, dont une, en 1903, « pour l'affranchissement réciproque de l'Etat et des Eglises par leur séparation », proposition qu'écartera Briand, comme devant amener la « libération sans garantie de l'Eglise, sa mise à l'abri de toute règle légale d'intérêt public et la reconstitution définitive et inébranlable de toutes les congrégations ». Il se distingua, en outre, par des propositions hardies: suppression des conseils de préfecture, suppression des sous-préfets, suppression des trésoriers-payeurs généraux, visa des ordonnances ministérielles par la Cour des comptes. En 1905, il demanda, sans l'obtenir, la création d'une chaire de médecine coloniale à la Faculté de médecine de Paris.

Aux élections générales de 1906, il fut battu par Desplas, radical, et quitta définitivement le Parlement.

Il écrivit dans sa retraite divers ouvrages. Déjà, il avait donné, en 1875, un volume savant sur *l'Organisation judiciaire et administrative de la France et de la Belgique depuis 1814*, couronné par l'Institut en 1878, une étude sur *l'Enseignement supérieur en Belgique* (« Bulletin de la Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur »); en 1894, *Alexandre III, sa vie, son œuvre*. Il avait collaboré à divers journaux et contribué à la fondation de deux d'entre eux : *la Démocratie rurale* (en 1889) et la revue internationale *Globus Revue* (en 1891). En 1906, il publia trois brochures et une conférence sur la politique religieuse, dont les titres indiquent les tendances : *les Associations cultuelles; la Liberté des cultes; la Réforme de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat; la Liberté de l'esprit humain : pourquoi l'Eglise de France triomphera de la persécution*. Cette même année 1906 et les années suivantes, il fit paraître plusieurs opuscules de politique étrangère : *la France conquise, Edouard VII et Clemenceau* (1906); *le Réveil des nationalités dans l'empire austro-hongrois : les Tchèques au XIXe siècle* (1900); *un Fiasco maçonnique à l'aurore du XXe siècle : les Congrès de La Haye, le Parlement mondial* (1912); et une pièce politique : *les Jaunes et les Rouges* ou *l'Ecole sans Dieu*, drame en cinq actes (1910).

Au cours de la guerre, il accepta la présidence de l'Association nationale française pour la protection des familles des morts pour la patrie. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1880 et titulaire de nombreux ordres étrangers. — Gustave HIRSCHFELD.

Grillon du foyer (LE), comédie en trois actes, d'après le conte de Charles Dickens, musique de scène de Jules Massenet, représentée pour la première fois au théâtre national de l'Odéon le 1er octobre 1904 et reprise au même théâtre en 1918.

L'action se passe dans les environs de Londres, en 1800, sous George III. Au premier acte, nous sommes dans la grande cuisine de la maison de John Peerybingle, le mari de Dot, un peu plus âgé qu'elle. C'est la veille de Noël. Il neige, la bûche flambe dans la cheminée où la bouilloire et le grillon chantent de concert sur une pittoresque musique imitative écrite par Massenet.

Dot est seule. Arrive le vieux Caleb, le pauvre fabricant de joujoux d'enfants. La conversation du vieillard et de Dot fait l'exposition : Caleb travaille pour un vieil industriel avaricieux et brutal, M. Tackleton, qui le traite durement et le paye peu.

Le pauvre ouvrier a une fille aveugle, Bertha, à laquelle il se dévoue, et un fils, Edouard, qui est parti depuis dix ans en Amérique et dont on n'a plus de nouvelles. On le croit mort, et sa fiancée, May Fiedling, désespère de jamais le revoir.

Le mari de Dot, qui est messager, arrive avec sa voiture. Après avoir embrassé sa femme, il apporte tous les colis dont il est chargé ; entre autres, un grand gâteau de noce pour M. Tackleton. Un vieil homme à barbe blanche, enroulé dans un grand manteau, l'accompagne.

Ce vieux vagabond est sourd. Il s'assoit devant l'âtre; pendant que John va dételer les chevaux et que Caleb va étudier le chien de la maison en vue de la fabrication d'un petit chien qui lui a été commandé, le vieillard mystérieux se fait connaître de Dot; il enlève sa perruque : c'est Edouard, le fils de Caleb, qui revient riche et toujours fidèle pour épouser May Fiedling, sa fiancée.

Mais, comme a dit Mme de Girardin, « la joie fait peur ». Il faudra qu'il se fasse reconnaître peu à peu et insensiblement, surtout de son vieux père.

« Le bonheur tue quelquefois, dit Dot, quand on n'en a pas l'habitude ».

Elle consent à seconder Edouard, d'abord pour le cacher et, ensuite, pour lui faire obtenir le plus tôt possible une entrevue avec May Fiedling.

La chose presse d'autant plus que celle-ci, de désespoir, a accepté d'épouser le vieux et riche Tackleton.

Cependant, on prépare le réveillon, comme dans toute bonne famille anglaise. Tackleton sollicite une invitation pour lui, pour sa fiancée et pour sa future belle-mère.

John refuse de recevoir chez lui ce mauvais homme ; d'ailleurs, le réveillon se fera chez Caleb.

Tackleton, furieux, malmène son malheureux ouvrier, qui est aussitôt vengé, car Edouard, indigné, dans une scène bien venue, menace Tackleton de lui chatouiller les côtes avec la mèche et le manche du fouet de John, s'il ne fait pas toutes ses excuses au vieillard. Tackleton file doux. John et Dot restent seuls et remuent ensemble, devant la flamme de la cheminée, les charmants souvenirs de leurs fiançailles.

Le deuxième acte se passe chez Caleb Plumer. C'est une chambre misérable, au papier déchiré. La cheminée est vide. Sur un établi, on voit les carcasses des joujoux que le vieux fabrique, pour gagner péniblement sa vie. Sa fille Bertha, aveugle, est dans un fauteuil. On comprend, à la conversation du père et de la fille, l'héroïque dévouement paternel du vieux Caleb. Il a réussi à faire croire à sa fille qu'ils habitent un appartement luxueux, qu'il est vêtu lui-même de riches habits, qu'ils ont largement de quoi vivre, que son patron, M. Tackleton, est jeune, bon et généreux.

Illusion funeste, car la jeune Bertha, dans le monde idéal de son rêve, voit se former une image chimérique de cet homme, pour lequel elle a, peu à peu, senti naître en elle un grand amour; aussi éprouve-t-elle une grande douleur quand Tackleton vient annoncer son mariage avec May Fiedling et demande à Caleb de lui réserver trois places à la table de Christmas, pour lui, sa fiancée et sa belle-mère.

La scène du repas est animée et curieuse. La future belle-mère, Mme Fiedling, montre un orgueil amusant en appelant « entrepreneur de messageries » le pauvre charretier qu'est John.

Cependant, après le repas, Dot a tenu sa promesse : elle a caché Edouard dans la pièce voisine; elle lui ménage une entrevue en tête à tête avec May Fiedling ; Edouard la remercie avec effusion et l'embrasse. A ce moment précis, Tackleton amène John derrière un vitrage et lui montre son épouse entre les bras d'un homme ; John, furieux, part à la recherche de l'inconnu pour le tuer.

Au troisième acte, Dot est seule dans sa grande salle-cuisine ; elle souffre de voir John égaré sur une fausse piste et, pourtant, elle ne peut pas encore révéler la présence d'Edouard, car il faut ménager la faiblesse du vieillard Caleb et aussi, ne pas compromettre par une indiscrétion le projet qui a été concerté entre Edouard et May de se marier devant le pasteur avant l'heure où Tackleton espère célébrer son propre mariage.

John rentre, désolé, excité méchamment par Tackleton ; mais tout s'explique et s'arrange. Caleb retrouve son fils, Bertha apprend que son père, dans l'excès de sa bonté, la fait vivre dans un rêve que la réalité dément et que Tackleton est un être méprisable ; elle l'oublie, et elle donnera désormais à sa vie un autre but, qui sera de se consacrer au bonheur du meilleur des pères.

Quant à Tackleton, il est joué : il faut qu'il renonce à son rêve de mariage ; il est puni pour sa méchanceté et pour avoir voulu tuer le grillon du foyer sans avoir compris que le chant du grillon est le symbole du bonheur de la famille.

L'auteur a fort habilement fait passer dans sa pièce les principaux éléments qui font le charme du conte de Dickens. La pièce a le mérite de ne sentir aucunement la gêne d'une adaptation d'après un roman. Le mouvement est naturel, aisé ; le sentiment est partout délicat et charmant ; les situations sont touchantes, la couleur locale est posée en teintes adroites et légères ; le style est facile et agréable ; la mémoire de Dickens a reçu là un charmant hommage. — Léo CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Sylvie (*Dot*), Taillade (*Bertha*), Dehon (*mistress Fiedling*), Jeanne Rémy (*May Fiedling*); et par MM. Dorival (*John*), Janvier (*Caleb*), Cazalis (*Tackleton*), Gaston Séverin (*Edouard*).

Haase (Hugo), homme politique allemand, né à Allenstein (Prusse orientale) le 29 septembre 1863, mort à Berlin le 6 novembre 1919. Etudiant en droit, puis avocat à Kœnigsberg, il entra dans la vie politique comme conseiller municipal de cette cité (1897), qui bientôt l'envoya au Reichstag (1902). Il y prit place parmi les socialistes, chez lesquels son éloquence et sa clarté d'esprit lui acquirent bientôt la notoriété. Après la mort de Bebel (1913), il lui succéda comme chef du parti.

Au début de la guerre, son attitude fut indécise. Au cours de la discussion qui s'éleva au sein du parti socialiste, il se déclara opposé au vote des crédits de guerre. Cependant le 4 août 1914, il n'eut pas, comme Liebknecht, le courage de soutenir officiellement son attitude devant le Reichstag et dut, au nom de son parti, voter les crédits. « Nous n'abandonnerons pas la patrie allemande », déclara-t-il alors. Et, personnellement honnête, mais de caractère faible, il se laissa entraîner avec tout son parti par le courant belliqueux.


Hugo Haase. (Phot. Y. Z.)

Mais la prolongation de la lutte lui ouvrit les yeux sur le but véritable de cette guerre, d'abord qualifiée « défensive ». Et, en 1916, lorsque, une troisième fois, il s'agit de voter les crédits de guerre, il fut parmi le petit groupe de ceux qui refusèrent. De ce moment, le schisme du socialisme allemand était accompli. Et, en face d'Ebert et de Scheidemann, chefs du groupe le plus nombreux, les majoritaires, Haase fut, avec Cohn, Liebknecht, Kurt Eisner, l'un des leaders des minoritaires. Sa conception politique fut alors la suivante : mettre fin au plus vite à une guerre contraire aux vrais principes du socialisme, trahis par les majoritaires et désastreuse pour le peuple allemand. Il était nécessaire d'ouvrir les yeux à l'Allemagne. Tâche malaisée, que Haase et le groupe des *minoritaires* ou *indépendants*, dont il fut le chef, poursuivit avec courage et ténacité. Soit dans la presse, soit à la tribune, Hugo Haase ne perdit aucune occasion de combattre la politique impériale, devenue depuis 1914 celle de la majorité socialiste. Il s'éleva contre le traité de Brest-Litowsk. Ses polémiques avec les majoritaires, par lui qualifiés « socialistes du kaiser », furent nombreuses et violentes. Plusieurs de ses interpellations eurent un immense retentissement. En 1918, il ne craignit pas de faire à la tribune le *mea culpa* de l'Allemagne, de mettre en cause le gouvernement et l'empereur lui-même. L'un de ses discours de septembre 1918 prophétisait

la « chute des trônes ». Après un réquisitoire violent contre le kaiser et les princes, il montrait toutes les couronnes « roulant dans la boue ».

Il fut, en effet, parmi ceux qui, par leur propagande dans le peuple et dans l'armée, préparèrent le plus efficacement la révolution du 11 novembre. Il espérait en voir sortir une Allemagne nouvelle, organisée matériellement, vivant moralement suivant ses idées; c'est-à-dire une république ouvrière, rejetant franchement le militarisme prussien, vivant libre et soucieuse de rétablir de bons rapports avec toutes les nations. La suite des événements devait le détromper.

Avec ses amis, les minoritaires Barth et Dittmann, il se réunit aux trois majoritaires Ebert, Scheidemann et Landsberg, pour former le Conseil exécutif provisoire. Il est commissaire du peuple aux Affaires étrangères. Mais, très vite, des divergences de vues se produisirent entre les deux fractions du parti socialiste au pouvoir. La principale difficulté consista dans l'adoption d'une attitude vis-à-vis des socialistes du groupe *Spartakus*, qui, sous la direction de Liebknecht, s'étaient, peu après la révolution, détachés des indépendants. Ebert et les majoritaires voulaient les combattre à outrance. Haase prêche à leur égard la politique de conciliation. Au Congrès des conseils d'ouvriers et soldats tenu en décembre à Berlin, Haase parut l'emporter sur Ebert; mais l'agitation des spartakistes, les troubles sanglants qu'ils déchaînèrent dans la capitale rallièrent à Ebert, partisan de la répression énergique, la bourgeoisie et l'armée. Pendant les semaines sanglantes de Berlin (décembre 1918-janvier 1919), Haase parut et fut, en effet, fort indécis. Il fit, sans succès, une tentative pour négocier, au nom du gouvernement dont il était membre, la paix avec les spartakistes; après son échec et répugnant décidément à employer la force contre ses anciens amis, voulant, du reste, poursuivre une politique d'alliance avec la Russie, à laquelle l'Entente fit une opposition formelle, il se retira (25 décembre 1918).

L'écrasement de la révolution spartakiste et le triomphe des majoritaires aux élections pour la Constituante, en janvier 1919, diminuèrent beaucoup l'influence du groupe des indépendants, dont Haase était le chef. Haase fut alors rejeté, comme pendant la guerre, dans l'opposition.

Il continua, cependant, d'exercer une très grande influence sur son parti. Au Congrès des socialistes indépendants, qui se tint au début de mars 1919, il énonça ainsi son programme : au point de vue politique, ni dictature de la bourgeoisie, pratiquée par l'ancien gouvernement, ni dictature de classe (que voulaient établir les spartakistes); l'union féconde des classes pour les intérêts de tous et la réalisation, sans violences, du socialisme (on y parviendra par une collaboration entre l'Assemblée nationale et les conseils d'ouvriers et de soldats, élus par toute la population laborieuse); au point de vue social, la socialisation de toutes les grandes entreprises capitalistes, la reprise de tous les bénéfices de guerre; au point de vue international, le désarmement général et l'établissement de bonnes relations avec toutes les nations. Ce ne fut pas le programme des majoritaires, et Haase dut poursuivre la lutte contre le ministère Scheidemann, puis contre le ministère Bauer. Il ne cessa de dénoncer les visées militaristes de la nouvelle Allemagne. Ses interventions furent aussi directes, aussi violentes que sous le régime impérial. La plus importante — et la dernière — fut son interpellation sur les affaires de Russie. Au moment où, malgré l'Entente, les troupes de von der Goltz, soutenues par le gouvernement, se maintenaient dans les provinces baltiques, Haase dénonça le complot formé par les réactionnaires russes et les militaristes allemands et qui devait avoir pour but l'établissement définitif des Allemands dans les provinces baltiques, la marche sur Petrograd et l'instauration, en Russie, d'un gouvernement dévoué à l'Allemagne (6 octobre 1919). Ces révélations sur la politique secrète du gouvernement passionnaient l'opinion allemande. Elles valurent à leur auteur la haine des réactionnaires. Il en fut victime le 8 octobre. A son entrée au Reichstag, il fut mortellement blessé par un ennemi politique, Voss, et mourut quelques semaines après. Sa destinée ressemble beaucoup à celle de Kurt Eisner, qui, comme lui et avec aussi peu de succès, voulut réaliser tout de suite une Allemagne nouvelle. — Léon Abensour.

Imagier d'Epinal (l'), par Lucien Descaves (Paris). — Récit véridique, puisque c'est la très simple histoire de la vie de François Georgin, qui grava à Epinal, dans la première moitié du XIXe siècle, de belles images, mais récit plus passionnant qu'un roman par sa simplicité même. Il n'y a guère d'épisodes; et les unités de lieu et d'action y sont observées, si l'on peut dire que la seule passion véritable dont s'émut l'existence de François fut l'amour qu'il avait pour son travail. Mais c'est une belle histoire classique : l'histoire de l'artisan probe et amoureux de son œuvre, qui tire de son œuvre les joies les plus vives et les consolations même dont il a parfois besoin. Lucien Descaves l'a contée avec les mots qu'il fallait, qui reproduisent la grisaille apparente de cette existence et qui en laissent percevoir la richesse de cœur, qui l'illustrent des images où cette richesse de cœur apparaît. Nous aimerions que ce petit livre fût dans toutes les écoles de France. Nos enfants y puiseraient des leçons plus vivantes et plus belles que dans la vieille morale en actions, qui seraient aussi profitables à leur cœur qu'à leur esprit.

François Georgin, second fils d'un pauvre voiturier d'Epinal, naquit dans cette ville le 30 thermidor an IX. Le voiturier mourut, après une courte maladie, en 1806; et sa femme, Marguerite Georgin, demeura seule, avec deux enfants, ne pouvant compter sur aucune aide, ni sur aucun appui. A vrai dire, elle avait bien un frère, Joseph Thouvenet; mais celui-ci, vieux soldat, faisait le malheur de sa famille, bien qu'il eût un cœur excellent. Il ne connaissait que l'Empereur et les cabarets.

Marguerite se mit courageusement à l'ouvrage, et elle entra, comme cuisinière et femme de charge, pour trois louis par an, chez Mme Louise de Boëcklin de Moërsbourg, ancienne chanoinesse du chapitre d'Epinal. Mme de Moërsbourg était royaliste à l'excès. Marguerite était simple et pieuse. La maîtresse et la servante ne se pouvaient passer l'une de l'autre; et Marguerite, son existence assurée, ne négligea pas l'éducation de ses fils. Elle ne savait pas lire, mais elle les envoya à l'école. Ils n'y apprirent pas grand'chose: Nicolas par nonchalance, François parce qu'il employait tout son temps à dessiner. Les événements venaient, d'ailleurs, leur donner des distractions. En 1813, on vit les Cosaques à Epinal; et les souvenirs de l'oncle Thouvenet maintenaient dans leur esprit le goût de l'héroïsme et de la gloire. Ces spectacles, ces récits firent surtout une vive impression sur François. Thouvenet, d'ailleurs, dans le goût que François avait pour le dessin, voyait une ressemblance avec le goût qu'il avait lui-même pour le vagabondage.

Quand la paix fut venue, il s'agit de placer les enfants. C'est alors que François entra chez Jean-Charles Pellerin, maître cartier à Epinal. Pellerin, qui avait alors soixante ans, était juste et capable. Il vit bien vite que François aimait son métier et serait un bon ouvrier. Il l'encouragea, et l'enfant, qui avait débuté aux cartes comme colleur, s'intéressa bientôt à tout, et on l'employa à tout. Il vit les colporteurs qui venaient chercher leur camelote à la fabrique, et son imagination les suivit sur les chemins de France. Cependant, il y avait une censure, et toute image ne pouvait être gravée. Le gouvernement semblait, d'ailleurs, vouloir exaspérer l'opposition. Des ordres furent donnés pour que fussent brûlés en place publique tous les objets qui rappelaient le régime impérial. Joseph Thouvenet se rendit au lieu du sacrifice, accompagné de ses neveux; mais ce fut pour y pousser le cri séditieux de : *Vive l'Empereur !* On dut l'arrêter, mais il en fut quitte pour un mois de prison. Un autre incident vint exaspérer la vénérable Mme de Moësbourg : Jean-Charles Pellerin, convaincu d'avoir fabriqué des images napoléoniennes, fut condamné à quatre mois de prison. A ce coup, l'ancienne chanoinesse ne se put tenir. Elle déclara tout net à sa servante qu'il fallait que son fils sortît tout de suite de cette maison abominable, ou qu'elles devraient se séparer. Avec tristesse, mais avec résignation, Marguerite s'en alla, ne voulant pas arrêter la carrière de son fils. Elle alla chez d'autres bourgeois, et Mme de Moërsbourg, de son côté, était malheureuse; mais elle ne voulait pas céder. Ainsi, personne n'était heureux. Ce fut l'oncle Joseph qui remit les choses en état. Une mission vint à Epinal, et Thouvenet alla l'entendre. Il suivit la retraite. Il communia. Il porta un cierge à la procession, et tout le monde cria au miracle. Du coup, Mme de Moërsbourg reprit sa servante, et Joseph, l'âme tranquille, revint vers ses compagnons et retourna aux cabarets, qu'il n'avait quittés que pour rendre le bonheur à sa sœur.

La vie s'écoula sans incidents. Un jour, pourtant, Mlle Pellerin épousa Vadet, un officier qui était en retraite, bien qu'il n'eût que trente ans, mais qui avait perdu une jambe à Essling. Vadet devait devenir l'associé de son beau-père; mais il entendait accroître le fonds et, surtout, le renouveler. François s'entendit vite avec lui. Il était plein d'ardeur au travail. Cette ardeur, d'ailleurs, avait un but: Adèle, la fille du boulanger, était charmante. Les deux jeunes gens se plaisaient; mais les parents d'Adèle trouvaient la situation de François bien médiocre. François entreprit de supprimer la distance qui le séparait de la jeune fille: il travailla avec joie, avec enthousiasme; et, pour augmenter cette joie encore, voici que Vadet lui donna des modèles intéressants à reproduire. Il eut à graver la bataille de Waterloo. On voyait, sabre en main, le général, à la tête de ses grenadiers, soutenir le feu de l'infanterie anglaise, commandée par un officier qui sommait vaguement le dernier carré de mettre bas les armes. Une épaisse fumée enveloppait, comme d'un boa de plumes frisées, le front de la troupe ennemie, dont on ne voyait que les jambes, les coiffures et l'étendard. Un grenadier et deux habits rouges étendus figuraient, sur le terrain, les pertes inégales des combattants.

En décembre 1822, le vieux Pellerin se retira, laissant la fabrique à son fils Nicolas et à Vadet. Mais l'avènement de Charles X ne diminua pas la surveillance dont la presse, la librairie, les colporteurs étaient l'objet. Vadet rongeait son frein. En attendant de meilleurs jours, il chargea François de graver l'*Histoire des quatre fils Aymon*. Dans l'histoire merveilleuse et héroïque, le jeune homme retrouva les sentiments qui l'émouvaient quand son oncle faisait revivre devant lui, par ses récits, les exploits et les héros de l'Empire. Il les grava avec amour. Mais un chagrin vint le troubler : Adèle se maria, et ce ne fut pas avec lui. « J'obéis à mon père, lui dit-elle. Pourquoi n'as-tu pas appris le même métier que lui ? Il aurait peut-être cédé. »

Un regret l'effleura dans son chagrin ; mais il aimait son métier et, gardant son chagrin, il repoussa son regret. Un nouveau sourire, d'ailleurs, lui apparut bientôt : Christine Rémy, qu'il avait connue petite fille, revint jeune fille. Ils s'accordèrent.

Le mariage eut lieu le 28 mai 1827. Mais Christine n'était pas intelligente. Elle ne s'intéressait pas au travail de son mari, et elle ne comprenait pas les choses. Le bonheur, pourtant, sembla d'abord leur sourire. Deux filles naquirent; 1830 arriva, et l'on put parler de Napoléon. Vadet rechercha les images de l'époque impériale. Il ne sait pas créer, mais il vulgarise; et Georgin, pour ce travail, a l'âme ingénue et la main novice des primitifs. Ses rêves sortent de l'*Introduction à la vie dévote*, et ses soldats et ses grognards ont un air de famille avec les apôtres et les saints.

Tour à tour, il grave le portrait de Drouot, la bataille des Pyramides, le passage du mont Saint-Bernard, le siège de Toulon, Arcole, Lodi, Marengo, Austerlitz, Iéna, Napoléon blessé à Ratisbonne, Essling, Wagram, la Moscowa, le passage de la Bérézina, Lützen, les derniers moments du maréchal Duroc, Napoléon à Montereau et à Arcis-sur-Aube, les adieux de Fontainebleau, le retour de l'île d'Elbe ; puis les tableaux de la « Passion », de Sainte-Hélène au tombeau ; enfin, l'apothéose.

On peut dire que le Napoléon légendaire est issu de Georgin. Il était peu payé, mais il avait l'orgueil de son travail et, quand il avait l'honneur de pouvoir signer certains bois, cet honneur lui suffisait.

Mais les chagrins allaient venir. Sa mère meurt. Deux de ses filles, sur trois qu'il avait, meurent. Christine se met à boire. Le cycle de Napoléon achevé, on célèbre les fastes de la famille d'Orléans ; et ce qu'il grave ne l'intéresse plus guère. Un fils naît, enfin, depuis si longtemps attendu ; et c'est un innocent. Et, dans son travail même, il trouva bientôt désillusion et amertume. Dans la maison Pellerin, entra en 1847 un nouveau collaborateur, Charles Pinot. Pinot n'était pas un ouvrier. Il avait suivi les cours de Paul Delaroche. Il avait de l'imagination, et il affina l'imagerie populaire. François éprouva quelque jalousie. Il souffrit soudan de n'être pas un artiste, de n'être qu'un artisan. Puis, une fois de plus, il se résigna : « Résigne-toi donc, se répétait Georgin ; résigne-toi à n'être que sapin, dans la forêt des hommes. » Mais Pinot fut bon pour lui et le réconforta. Ce n'était point fini, pourtant. L'invention de la lithographie fut un coup mortel pour lui. Sans doute, on ne le renvoya pas, mais on lui donna un emploi à l'atelier des cartes; il y était perdu, ignoré, taciturne et désolé.

L'oncle Thouvenet était mort. La fabrique se reconstruisait. Tout s'en allait. Pinot fonda une imagerie concurrente. Georgin le suivit, le cœur déchiré. Sa femme mourut. A son tour, en mars 1863, il fermait les yeux.

Et, comme linceul, on lui donna une houppelande de grenadier de la garde : « Elle a fait la campagne de Russie, pour le moins... Elle est pas mal défraîchie, un peu piquée des mites, trop grande pour lui..., mais c'est égal, elle peut servir, à preuve que Georgin m'a dit, un jour, en la voyant chez moi : « Voilà pour un vétéran le plus beau linceul ! » Ce sera le sien. » Et ce linceul héroïque, il le méritait bien. — Jacques Bomparo.

Intérieur, pièce en 1 acte, en prose, par Maurice Maeterlinck, représentée pour la première fois sur la scène de la Comédie-Française le 20 octobre 1919.

L'auteur indique ainsi la mise en scène :

Un vieux jardin. Au fond, une maison, dont trois fenêtres du rez-de-chaussée sont éclairées. On aperçoit assez distinctement une famille, qui fait la veillée sous la lampe. Le père est assis au coin du feu. La mère, un coude sur la table, regarde dans le vide. Deux jeunes filles, vêtues de blanc, brodent, rêvent et sourient à la tranquillité de la chambre. Un enfant sommeille, la tête sur l'épaule gauche de la mère. Il semble que, lorsque l'un d'eux se lève, marche ou fait un geste, ses mouvements soient graves, lents, rares et comme spiritualisés par la distance, la lumière et le voile indécis des fenêtres.

Le Vieillard et l'Etranger entrent avec précaution dans le jardin.

Le Vieillard est messager d'une affreuse nouvelle : la troisième des filles de cette famille paisible a été trouvé noyée.

Comme elle devait passer la nuit chez une parente, elle n'était pas attendue.

L'Etranger l'a trouvée près d'une touffe de roseaux; sa chevelure flottante tournait en cercle dans l'eau. Il a tiré le cadavre sur la rive. Elle était morte depuis une heure. Il a rencontré le Vieillard, et les voici sous les arbres, hésitant à annoncer la catastrophe à ces gens qui passent doucement leur soirée, sans se douter de rien.

Le Vieillard et l'Etranger échangent leurs impressions sur la situation, et, bien que la famille de la morte n'ait aucun soupçon, on dirait parfois que le son des paroles prononcées au dehors exerce une influence obscure et mystérieuse sur ce cercle familial, comme s'il en pressentait déjà le véritable sens. « On ne sait pas jusqu'où l'âme s'étend autour des hommes ». Le Vieillard hésite. Son devoir est-il de se hâter pour apprendre à ceux qui ont les premiers le droit de savoir? Est-il, au contraire, de les épargner et de reculer le plus longtemps possible l'horrible minute? Il se décide; il entrera avec l'Etranger: « Il vaut mieux ne pas être seul. Un malheur qu'on n'apporte pas seul est moins net et moins lourd..... J'y songeais en venant jusqu'ici..... Si j'entre seul, il me faudra parler dès le premier moment; ils sauront tout en quelques mots, et je n'aurai plus rien à dire; et j'ai peur du silence qui suit les dernières paroles qui annoncent un malheur. C'est alors que le cœur se déchire..... »

Mais il s'attarde encore à entendre le récit de la lugubre trouvaille.

Le soir est tombé. Des paysans ont placé la jeune fille sur une civière, ils vont la rapporter chez sa mère; ils ne peuvent tarder à arriver. Cependant, le Vieillard et l'Etranger regardent par la fenêtre ces gens, si confiants et si tranquilles: les deux sœurs qui cousent sous l'abat-jour, la mère qui berce le petit enfant, le père qui se repose devant ce gracieux spectacle. Et, déjà, on entend le bruit lointain de la foule qui approche.

Le contraste est impressionnant. « Ils attendent la nuit simplement, observe le Vieillard, sous leur lampe, comme nous l'aurions attendue sous la nôtre; et, cependant, je crois les voir du haut d'un autre monde, parce que je sais une petite vérité qu'ils ne savent pas encore. »

Le Vieillard analyse avec une acuité profonde les impressions de cette nuit sinistre autour de la claire et lumineuse jeunesse:

« — Ils sont là, séparés de l'ennemi par de pauvres fenêtres... Ils croient que rien n'arrivera parce qu'ils ont fermé la porte, et ils ne savent pas qu'il arrive toujours quelque chose dans les âmes et que le monde ne finit pas aux portes des maisons..... Ils sont sûrs de leur petite vie, et ils ne se doutent point que tant d'autres en savent davantage et que, moi, pauvre vieux, je tiens ici, à deux pas de leur cœur, tout leur petit bonheur entre mes vieilles mains, que je n'ose pas ouvrir..... »

Mais voici, l'une après l'autre, les deux petites filles du Vieillard, qui lui annoncent l'approche du triste cortège. Il faut pourtant se décider.

Que va-t-il se passer quand il entrera? Il y aura peut-être des cris? Il n'y aura peut-être rien: « On ne sait pas d'avance la marche de la douleur. Quelques petits sanglots aux racines profondes, et c'est tout. »

La foule avance. Il n'y a plus à hésiter. Le Vieillard frappe à la porte; on le voit entrer, faire des gestes et, soudain, la mère s'évanouit, le père et ses deux filles sortent précipitamment, en courant du côté de la rivière; le salon reste vide; seul, le petit bébé continue à dormir.

Cet ouvrage est impressionnant. Le thème est ingénieux par sa simplicité. La situation est tragiquement nue et dégagée de complications.

Tout le talent de l'auteur s'est exercé dans l'analyse perspicace et pénétrante d'un état d'âme, celui du messager de mauvaise nouvelle. Rarement déduction fut plus féconde et plus aiguë. Elle abonde en formules puissantes, qui ramassent en quelques mots toute la vérité projetée sur les détails et les impressions d'une minute angoissante. C'est là sinon une des plus considérables, du moins une des plus puissantes études que l'auteur ait consacrées aux problèmes de la douleur, de la destinée, de l'inconscient, de l'au-delà, de la fatalité et de la communion des âmes.

Ce drame avait eu, en 1894, une représentation unique, donnée par Lugné Poe, dans un sens plus symbolique et plus abstrait que la mise en scène réaliste de la Comédie-Française. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par: Mmes Bovy (*Marthe*), Yvonne Ducos (*Marie*); et par MM. de Féraudy (*le Vieillard*), Georges Le Roy (*l'Etranger*). Les autres rôles sont muets: *Mmes Nizan, Dux, Lobry; M. d'Inès.*

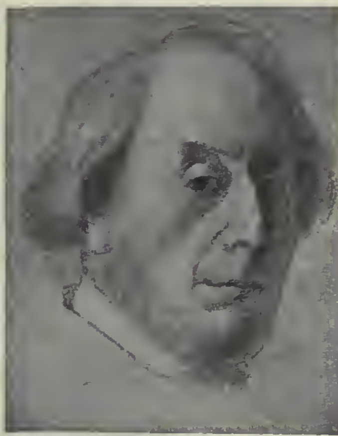
Lecoq de Boisbaudran (Horace), peintre français, né à Paris le 24 juin 1802, mort dans la même ville le 7 août 1897. Cet artiste doit sa notoriété moins à ses œuvres qu'à l'excellence et à l'originalité de son enseignement, résumé dans un traité de l'*Education de la mémoire pittoresque*, dont Lavisse et Rambaud, dans leur « Histoire générale », ont pu dire qu'il était un « petit chef-d'œuvre de pédagogie pratique et profonde ».

Admis à l'Ecole des beaux-arts le 23 avril 1819, Horace Lecoq de Boisbaudran fut élève de Peyron et de Guillon-Le Thière. Son premier envoi au Salon remonte à 1831. C'était un portrait, celui de son père, Charles Lecoq de Boisbaudran, descendant d'une vieille famille poitevine, anoblie en 1624. A cette œuvre s'ajoutèrent, aux Expositions suivantes: *Portrait de femme* (1833), *une Lettre d'amour* (1834), *un Port de mer* (1835), *une Religieuse* (1837), *le Christ à la montagne des Oliviers*, commande de l'Etat (1843), *Saint Jérôme* (1844), *la Madeleine dans le désert* (1850). On cite encore de lui: une *Sainte Cécile*, une *Sainte Geneviève rendant la vue à sa mère*, enfin, quelques portraits, parmi lesquels celui de Bernard de Luchet, son oncle maternel.

Lecoq de Boisbaudran, dont le labeur pictural s'était déjà ralenti depuis 1844, devait, à partir de 1850, non seulement s'abstenir de participer aux Salons, mais encore abandonner pour de longues années ses pinceaux.

La raison de cette renonciation à la pratique d'une profession qu'il avait librement choisie doit être cherchée dans l'orientation nouvelle donnée à son activité par son accession au professorat. Or il avait une très haute idée d'une telle mission et, sachant combien les jeunes gens sont enclins à imiter le professeur, sa règle fut de ne laisser jamais rien voir de ses travaux à ses élèves: Plus le professeur saura paraître impersonnel, mieux il assurera leur personnalité, aimait-il à répéter.

Entré en 1841, comme professeur adjoint, à l'Ecole royale et spéciale de dessin de Paris, dite familièrement la « Petite Ecole » et devenue aujourd'hui l'Ecole des arts décoratifs, il était nommé professeur titulaire par arrêté en date du 27 février 1844. En 1847, il était également appelé à professer à la succursale de la Légion d'honneur, rue Barbette. Il enseigna aussi le dessin au lycée Saint-Louis et à l'Ecole spéciale d'architecture où, dès la fondation, Emile Trélat, son directeur, avait demandé à Lecoq sa collaboration.



H. Lecoq de Boisbaudran, par lui-même, vers 1860.

Mais c'est à l'Ecole spéciale de dessin qu'il appliqua pleinement et d'une façon suivie la méthode d'éducation de la *mémoire pittoresque* ou « observation conservée », inséparable de son nom. L'essai en remonte à 1847.

Le 1er février de cette année-là, Lecoq de Boisbaudran présentait ses idées et ses plans devant les autres professeurs de l'Ecole, assemblés, conformément au règlement, en comité d'enseignement. Insistant sur le rôle essentiel, depuis longtemps admis, de la mémoire dans les études littéraires, il proposait d'en étendre les bienfaits à l'éducation artistique. Les exercices seraient gradués et intéresseraient l'intelligence:

Le principe fondamental de ma méthode est que la mémoire et l'intelligence doivent toujours être cultivées simultanément et de telle façon que le développement de l'une serve activement au développement de l'autre.

Pour ce faire, après étude du modèle par des copies répétées et, dans la suite, par simple observation des yeux et de l'esprit, l'élève devait le rendre de mémoire, avec une fidélité aussi rigoureuse que possible. Ainsi, l'entraînement aidant, le dessinateur serait mis en mesure de retenir et d'exprimer dans tout leur caractère les scènes qu'offrent la rue, la vie des champs, les mouvements de troupes.

Dans l'art (observait-il), l'habitude de conserver l'image des objets absents tend à développer la faculté de se représenter non seulement les choses que l'on a vues, mais encore celles auxquelles on pense et que l'on invente, et à donner ainsi aux conceptions de l'imagination une netteté et une précision qui les mettent, en quelque sorte, sous les yeux et à la disposition de l'artiste.

Afin d'éviter tout malentendu, Lecoq de Boisbaudran déclarait nettement que la nouvelle méthode ne remplaçait pas les règles d'enseignement en usage; elle intervenait seulement par juxtaposition. Le comité ayant donné son assentiment, les exercices préconisés entrèrent aussitôt en application. L'expérience qui devait s'étendre au cours élémentaire, comprenant des enfants de neuf à douze ans, fut restreinte tout d'abord à un groupe d'élèves plus âgés, appartenant à la classe de *bosse élémentaire*. Ces jeunes gens, au nombre de dix, préalablement pressentis, s'étaient volontairement prêtés aux exercices projetés.

Je tenais surtout (a écrit Lecoq de Boisbaudran) à obtenir une adhésion libre et spontanée, comptant sur les bons mouvements et les bons effets résultant d'un semblable point de départ. Ce fut donc non à l'autorité, mais à la persuasion que j'en appelai; et, sans dissimuler en rien la peine qu'il s'agissait de prendre, je fis connaître la nature, le but et les avantages de la nouvelle étude, laissant à chacun liberté tout entière de la juger, de s'y livrer ou de s'en abstenir. L'assentiment fut unanime. C'était chose curieuse et digne d'intérêt de voir ces jeunes figures, naturellement si riantes, prendre l'expression méditative de quelque sage solitaire, ces jeunes fronts se plisser sous l'effort d'une contention intellectuelle que n'avait jamais provoquée au même degré aucun de leurs autres travaux, ni aucune exhortation à la réflexion sérieuse. Mais les traits se détendaient bientôt, et, le visage rayonnant, on venait m'apporter le dessin achevé avec un désir empressé de le comparer au modèle.

Or non seulement le professeur constatait qu'il obtenait la fidélité, mais le caractère, ce caractère qui manque si souvent dans les copies littérales les plus adroites. Mieux encore: les propos des élèves le convainquaient de la large part qu'avait le raisonnement dans leur mnémotechnie. Aussi, dès la fin de 1847, se décidait-il à présenter l'essentiel de sa méthode et à résumer ses constatations dans l'opuscule devenu célèbre de l'*Education de la mémoire pittoresque*. Et les approbations officielles lui venaient. Comme il avait étendu cette forme d'enseignement à son cours de la succursale de la Légion d'honneur, rue Barbette, c'était le général Subervie, grand chancelier, qui le félicitait, par lettre du 20 août 1848, des brillants résultats obtenus par sa méthode et exprimait le vœu qu'elle fût expérimentée dans tous les établissements consacrés à la jeunesse et, particulièrement, dans toutes les maisons d'éducation de la Légion d'honneur. L'Académie des beaux-arts, sur l'initiative de quelques-uns de ses membres, se montrait également prête à juger de la valeur du nouvel enseignement. Mais ce n'est qu'en 1851, c'est-à-dire lorsque les résultats acquis lui semblèrent incontestables, que Lecoq de Boisbaudran se résolut à soumettre sa méthode à l'examen de la compagnie.

Introduit au cours d'une des séances, il eut tout loisir de donner les explications jugées nécessaires. Cette communication fut suivie d'expériences dont l'Académie confia le contrôle à une commission composée de Couder, Horace Vernet et Robert Fleury. Tout d'abord, un des élèves de Lecoq (Cuisin, plus tard dessinateur-botaniste au Muséum), fut conduit dans la salle de l'Institut pour y dessiner la statue de Poussin, alors inconnue au dehors, que venait d'achever Augustin Dumont.

Le dessin terminé fut remis entre les mains de la Commission, et le jeune homme emmené dans une pièce éloignée; là, sous une surveillance organisée, il dut reproduire le même sujet de mémoire, afin que l'on pût en constater la fidélité en le comparant à celui qu'il avait copié précédemment d'après la statue, ainsi qu'à la statue elle-même.

Puis un autre élève fut désigné pour exécuter un dessin de mémoire, sans avoir fait, préalablement, aucune copie qui pût lui servir d'étude, mais seulement après avoir observé très attentivement le modèle choisi par l'Académie: le buste de Carle Vernet, par Dantan. La réussite fut complète.

Aussi, au cours d'une des séances qui suivirent, celle du 17 janvier 1852, Couder, Horace Vernet et Robert Fleury déposaient-ils un rapport nettement favorable, que l'Académie transmettait avec son approbation au ministère de l'intérieur, qui avait alors dans ses attributions l'enseignement artistique.

Dans le courant de 1856, de nouvelles expériences étaient faites, sous le contrôle de la Société d'encouragement à l'industrie nationale et, cette fois, les professeurs de l'Ecole des beaux-arts étaient sollicités de faire participer à l'épreuve quelques-uns de leurs élèves. Mais Léon Cogniet, quoique sympathique au nouveau mode d'enseignement, se récusait:

Je ne connais aucun de mes élèves capables de se présenter avec avantage dans un concours d'*imitation de mémoire* avec les élèves les plus exercés et les plus habiles de M. de Boisbaudran.

... J'ai beaucoup exercé ma mémoire et, peut-être, avec quelque fruit. J'ai souvent engagé mes élèves à le faire; mais ni eux, ni moi, ne l'avons fait avec assez de suite et de méthode pour prétendre, le modèle absent, à des résultats approchant autant de l'exactitude mathématique que ceux présentés par M. de Boisbaudran et constatés par l'Académie des beaux-arts.

Le second professeur, Picot, tout en envoyant quelques jeunes gens — car il trouvait l'épreuve proposée *intéressante* et *instructive* — déclarait n'avoir nul doute sur le résultat.

Pour cette nouvelle épreuve, on fit choix d'une petite figure antique, qui venait d'être trouvée dans les fouilles et donnée par le roi de Naples au marquis de Pastoret. Elle était donc inconnue en France. Les concurrents eurent pour tâche de la dessiner de mémoire, après un temps d'observation égal pour tous. Les prévisions de Léon Cogniet et de Picot ne se réalisèrent que trop. Alors que les élèves de Lecoq de Boisbaudran obtenaient les plus heureux résultats, leurs adversaires aboutissaient à des dessins vagues, « semblables à des rêves presque effacés ». L'expérience fut alors étendue aux couleurs: le plus exercé

de l'atelier Lecoq réussissait à rendre de mémoire, « avec une fidélité et une vérité approchant de l'illusion », les nuances d'un tapis, dont les couleurs très variées se fondaient entre elles dans des dégradations extrêmement délicates.

De tels résultats consacraient l'excellence de la méthode.

Mais ce n'est qu'en 1863 que Lecoq de Boisbaudran obtenait la réalisation de son plus cher désir. Il était autorisé à ouvrir un atelier annexe de l'Ecole gratuite de dessin pour y expérimenter, avec l'élite de ses élèves et d'une manière « tout à fait sérieuse (dit l'arrêté du maréchal Vaillant), les ressources que peuvent offrir les exercices de la mémoire pour l'enseignement du dessin ». Et, tout de suite, le maître brise le cadre étroit du studio. Il donne un jour rendez-vous à ses disciples et à quelques modèles dans un site pittoresque des environs de Paris, où un étang reflétait l'image des grands arbres; un autre jour, avec l'agrément de l'architecte, c'était la partie neuve du Palais de justice, qui, avant d'être livrée au public, servait de cadre aux allées et venues de personnages drapés circulant sous les portiques ou descendant majestueusement les degrés d'un escalier monumental. Ainsi les élèves ont la révélation de mouvements aisés, souvent d'une noblesse et d'une beauté que la pose, sous le jour froid de l'atelier, ne permettait pas de soupçonner; les règles de la perspective y trouvaient aussi leur vivante confirmation.

C'est de l'atelier spécial où fut pratiqué cet original enseignement que sont sortis quelques-uns des peintres qui honorent le plus l'art français de la fin du XIXe siècle. Fantin-Latour, Guillaume Régamey, J.-C. Cazin, Alphonse Legros, Léon Lhermitte sont, en effet, uniquement élèves de Lecoq de Boisbaudran, le « maître admirable, qui marqua comme d'une empreinte morale tous ceux qui reçurent ses conseils, ses leçons ». (Lavisse et Rambaud.)

L'Exposition universelle de 1867 devait être, pour sa méthode, l'occasion d'une consécration définitive.

Les travaux de ses élèves étaient, en effet, mis hors concours, et quatre de leurs dessins de mémoire, dont une vue de *l'Avenue de l'Observatoire*, exécutée par un garçon de seize ans, Frédéric Régamey, étaient acquis par l'Angleterre et placés au musée Albert et Victoria (South Kensington).

Lecoq de Boisbaudran était alors directeur de l'Ecole gratuite de dessin, depuis le 14 décembre 1866. Auparavant, le 14 août 1865, il avait reçu la Légion d'honneur et, le 13 mai 1866, il se voyait nommer directeur adjoint, chargé exclusivement de la section des études. C'est en cette qualité qu'à l'occasion de la distribution des prix de l'école, présidée par de Nieuwerkerke, surintendant des beaux-arts, il avait prononcé, le 12 août suivant, dans la grande salle du lycée Louis-le-Grand, un remarquable discours-manifeste, qui, avec une largeur de vue peu ordinaire, orientait l'enseignement vers les applications décoratives :

L'école tendra de plus en plus à ouvrir largement les idées qui conduisent aux différentes industries artistiques, en développant l'étude de la figure décorative, de la plante, de l'ornement, de la sculpture, de la gravure...

Mais, cela, il était réservé à d'autres de le réaliser.

Hardi penseur, Lecoq de Boisbaudran était, dans ses rapports avec les gens, un déférent et un timide. Ces qualités, dérivées d'une politesse exquise, l'avaient plutôt servi, tant qu'on n'avait pu voir en lui qu'un théoricien, un professeur appliqué, à petites manies. Mais, du jour où la supériorité de son enseignement devint si évidente, que grossit le nombre des gens qui entendaient en opposer les résultats à ceux obtenus par l'Ecole des beaux-arts, sa direction fut en butte à toutes les taquineries, l'hostilité s'étendant jusqu'à ses élèves, qui se voyaient écartés systématiquement des Salons ou mal placés et privés des récompenses, avec des œuvres aujourd'hui honneur de nos musées. Aussi, malgré l'autorité et le réconfort qui lui venaient de l'approbation passée ou encore active d'illustrations telles que Eugène Delacroix, Léon Cogniet, Henry Lehmann, Chevreul, J.-B. Dumas, Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, Mérimée, Viollet-le-Duc, qui, dès 1858, avait consacré au professeur et à sa methode, dans « l'Artiste », un article enthousiaste, Lecoq de Boisbaudran était amené à se démettre de ses fonctions, par lettre au ministre, en date du 1er octobre 1869.

Il vécut, dès lors, à l'écart, consolé par l'estime d'une élite et par les éclatants succès de Salon qu'obtenaient enfin ses élèves exclusifs et nombre de ceux qui s'étaient pliés plus ou moins régulièrement aux particularités de son enseignement. Aux noms qui ont été précédemment cités il faut joindre, en effet, Georges Bellenger, Dalou, Félix et Frédéric Régamey, Rodin, Chaplain, Roty, Gabriel Ferrier et Boutelié, ces quatre derniers, prix de Rome et membres de l'Institut. Indirectement, Whistler, par ses intimes amis Legros et Fantin-Latour, a subi l'influence du maître.

Par deux fois, Lecoq de Boisbaudran devait reprendre la plume pour défendre les idées qui lui étaient chères. En 1872, il donnait : *Coup d'œil sur l'enseignement des beaux-arts* et, en 1877 : *Lettres à un jeune professeur, Sommaire d'une méthode pour l'enseignement du dessin et de la peinture.* Ces lettres résumaient les conseils qu'il avait adressés à son élève, J.-C. Cazin, au temps où il exerçait le professorat à Tours.

Aux environs de 1880, on s'occupait fort de la réforme de l'enseignement du dessin, des commissions étaient créées. Cependant, en dépit des efforts de quelques écrivains d'art autorisés, notamment Philippe Burty, Paul Leroi, et de la sympathie, au moins apparente, du statuaire Guillaume, tout-puissant, Lecoq de Boisbaudran en fut écarté. L'ostracisme continuait.

Depuis longtemps résigné, il avait, pour lui-même, repris la pratique de son art. Il ajoutait aussi un court chapitre, quelques idées, à un petit traité de libre morale, resté manuscrit, qu'il avait titré : *Quelques idées et propositions philosophiques.* On y trouve ces mots, qui s'accordent si bien avec son caractère, sa destinée :

Gardons intacte la raison, notre guide essentiel, le précieux instrument de nos projets passés et futurs, et, en même temps, comprenons tout ce qu'il peut y avoir d'espérances et de consolations dans ce mot, dans cette idée : « Peut-être ! »

Depuis longtemps épuisés, malgré deux rééditions faites de son vivant, les trois opuscules de Lecoq de Boisbaudran viennent d'être réimprimés par les soins d'un artiste anglais, J. Luard, qui a accompagné son édition de notes précieuses et de quinze reproductions de dessins de mémoire, dus à G. Bellanger, J. Valnay, A. Legros, J.-C. Cazin, Léon Lhermitte, G. et F. Régamey, et conservés, pour la plupart, à l'Ecole des arts décoratifs. Ajoutons que François Flameng, nommé récemment professeur chef d'atelier à l'Ecole des beaux-arts, a annoncé à l'Académie son intention de remettre en pratique la méthode de Lecoq de Boisbaudran. — Ch. Saunier.

Lindet (Léon), chimiste français, né à Paris le 10 avril 1857. Fils d'un notaire d'origine normande, Lindet fit ses études au lycée Louis-le-Grand. Bachelier ès lettres (1876), bachelier ès sciences (1878), licencié ès sciences physiques (1880) et docteur ès sciences (1886), il était entré, en 1881, comme préparateur du cours de technologie agricole à l'Institut agronomique; puis, en 1883, comme préparateur — au Conservatoire des arts et métiers — du cours de chimie industrielle professé par Aimé Girard.

C'est aux côtés de ce savant chimiste, son véritable maître, que Lindet allait s'engager dans la voie féconde qu'il a parcourue. Répétiteur d'Aimé Girard (1883), puis professeur suppléant (1888) et titulaire (1891) de cette chaire, qu'il occupe encore avec tant d'autorité à l'Institut agronomique, Lindet n'a cessé de consacrer les efforts de sa clairvoyante intelligence à résoudre les problèmes complexes que soulève la pratique des industries agricoles et, plus spécialement, de l'industrie des matières alimentaires.


Léon Lindet.

Des questions qu'il a résolues, les unes relèvent de la physiologie végétale ou animale appliquée aux matières premières qu'emploie l'industrie agricole; d'autres ont trait à la transformation des substances alimentaires et aux phénomènes chimiques qui président à cette transformation.

C'est ainsi que les industries suivantes : sucrerie, brasserie, cidrerie, vinification, distillerie, laiterie et fromagerie, meunerie et boulangerie, lui sont redevables d'intéressantes et nombreuses recherches.

Lindet a spécialement étudié le rôle et l'influence des ferments solubles (diastases, zymases, oxydases) et des levures; les processus divers de leur développement et les produits nouveaux auxquels ils donnent naissance. C'est dire combien est vaste le champ qu'il a exploré.

Il a notamment imaginé des procédés nouveaux d'investigation — dont profitent à la fois les industries des substances alimentaires et les laboratoires de recherches contre les fraudes — pour l'analyse et le dosage des glucoses commerciaux, du raffinose et du glucose dans les mélasses, le dosage et le contrôle des laits de chaux en sucrerie. Il a montré le pouvoir électif des cellules végétales vis-à-vis du glucose et du lévulose; comblé une importante lacune de la science œnologique en étudiant (en collaboration avec Aimé Girard) la composition des raisins de différents cépages français (couleur, bouquet, acide malique, tanin), le développement progressif de la grappe de raisin (rafle, grain dans toutes ses parties). De même, l'étude de la pomme à cidre et de son développement (sur l'arbre et au fruitier) lui a, d'une part, révélé la présence, dans le fruit, d'une certaine proportion d'amidon, destiné à disparaître au cours de la maturation, tandis qu'augmente le saccharose qui doit lui-même se transformer en glucose et lévulose et, d'autre part, démontré l'existence d'une diastase déterminant l'oxydation du tanin. Ses procédés de dosage de l'amidon dans les graines de céréales et, spécialement, dans les graines germées, ses études sur le pouvoir rotatoire de l'amylose et des protéines extraites des farines de céréales, sur la composition des orges de brasserie et des malts, sur la production comparée de l'alcool et de l'acide carbonique au cours de la fermentation, sur la matière grasse dans le lait, la crème, les fromages (dont il a donné la composition des principaux), sur les causes d'altération des œufs, sur le pain, etc., ont une importance capitale. Il n'est, pour ainsi dire, aucune branche de la chimie des aliments qui ne lui doive un progrès ou un perfectionnement.

Les résultats des savantes recherches de Lindet ont été publiés dans les « Annales de l'Institut agronomique », les « Annales de physique et chimie », les « Comptes rendus » de l'Académie des sciences, le « Bulletin » de l'Association des chimistes de sucrerie et de distillerie, le « Bulletin » du ministère de l'agriculture; mais il a publié à part : *l'Origine du moulin à grains* (1899); *la Bière* (1892); *le Froment et sa mouture* (1903); *le Lait, la Crème, le Beurre et les Fromages* (1907); *le Lait chez les peuples anciens* (1909). De plus, il a collaboré au « Dictionnaire de chimie » de Wurtz, au « Dictionnaire d'agriculture » de Barral et Sagnier et au « Larousse agricole ».

Sa haute compétence, consacrée d'abord par le brillant enseignement qu'il n'a cessé de donner (depuis 1891) dans sa chaire de l'Institut agronomique, l'a été encore par le succès des conférences (généralités industrielles, industries agricoles) qu'il a faites à l'Ecole municipale de physique et chimie de Paris (de 1889 à 1914), et par les fonctions auxquelles il a été appelé. Elu membre de l'Académie d'agriculture (1898), il a présidé l'Association des chimistes de sucrerie et de distillerie (1895-1898), la Société chimique de France (1905), le Comité international d'analyses (1906-1912), la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (depuis 1913), la Société française d'encouragement pour l'industrie laitière (depuis 1913); il fait partie du conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine (depuis 1908), du conseil supérieur de l'agriculture (depuis 1915), du comité consultatif des arts et manufactures (depuis 1917). Il a, en outre, présidé la plupart des congrès de chimie appliquée qui se sont réunis, depuis 1896, en France ou à l'étranger et, en qualité de rapporteur ou de président, participé à l'organisation des sections agricoles aux Expositions universelles. Il est membre de l'académie des Lincei (1917) et officier de la Légion d'honneur (1907). C'est pour succéder à J.-J.-Th. Schlœsing, dont les recherches de chimie agricole ont, dans une voie parallèle, si largement aussi contribué à l'essor de l'agronomie, que l'Académie des sciences l'a élu, en 1920, dans la section d'économie rurale (v. p. 169). — Pierre Monnot.

Mesnager (Augustin), ingénieur français, né à Paris le 11 juin 1862. Entré à l'Ecole polytechnique en 1882, il en sortit en 1885 comme élève de l'Ecole des ponts et chaussées; en 1887, il fut envoyé, en qualité d'ingénieur des ponts et chaussées, à Cahors, puis à Périgueux (1891-1899) et, enfin, nommé à Paris. Il est ingénieur en chef depuis novembre 1908 et de première classe depuis juillet 1902. Répétiteur auxiliaire à l'Ecole polytechnique en 1904, il devint titulaire en 1911. En 1899, il était appelé à la direction des laboratoires de l'Ecole des ponts et chaussées et, de plus, en 1900, était nommé professeur, dans cette même Ecole, du cours de matériaux de construction. Il se devait, en même temps, à sa fonction d'ingénieur; d'abord chargé des canaux de la Ville de Paris, il devenait ensuite (1910-1911) ingénieur en chef de l'inspection des réseaux de l'Etat et de l'Ouest-Etat et du contrôle de la Ceinture et de la Grande-Ceinture. Ces diverses fonctions ont été remplacées, en 1911, par un cours de physique à l'Ecole des ponts et chaussées auquel ont été ajoutées, en 1912, des leçons sur le béton armé et la mécanique expérimentale des solides. Enfin, en 1913, il fut nommé professeur de constructions civiles au Conservatoire national des arts et métiers et déchargé, sur sa demande, du cours de physique à l'Ecole des ponts; depuis 190[illegible] il est, en outre, chargé du cours de résistance des matériaux à l'Ecole supérieure d'aéronautique et de construction mécanique. Mobilisé en 1914, après treize mois passés dans l'Est, il fut attaché, en 1915, à la section technique du génie, à Paris, puis, en 1917, nommé directeur du service des ciments au ministère de la guerre.

Les nombreux travaux qui lui sont dus se rapportent surtout à la résistance des matériaux.

Dans le domaine théorique, il s'est principalement occupé des problèmes relatifs à la théorie de l'élasticité à deux et à trois dimensions; il a donné une solution simple dans le cas de l'élasticité à deux

dimensions pour une pièce rectangulaire sollicitée sur quatre faces et, en particulier, pour la poutre chargée uniformément ou chargée suivant une loi simple et, aussi, pour le cas particulier d'une poutre posée sur deux appuis et chargée uniformément sur sa face supérieure. Reprenant les résultats obtenus par Boussinesq, puis par Flamant, relatifs au solide limité à deux plans et sollicité le long de l'arête, il en a déduit facilement les conditions d'équilibre du *coin indéfini sollicité au sommet de l'angle*, puis, en partant des résultats obtenus, il a étudié le cylindre circulaire comprimé entre deux plans parallèles, ainsi que le cylindre sollicité uniformément le long de génératrices par des forces dont l'ensemble est en équilibre. On lui doit aussi d'excellents résultats sur le sens des déplacements d'une plaque rectangulaire posée, uniformément chargée ou simplement chargée au centre; il a donné, pour la solution du problème de la plaque rectangulaire encastrée, une méthode très simple procurant une approximation suffisante. Frappé des erreurs données par les formules empiriques qu'on utilisait dans la plupart des cas pour le calcul des plaques, il a publié en 1916, dans les « Annales des ponts et chaussées », une étude sur les plaques, et il a fourni pour les différentes quantités à déterminer, des valeurs déduites de formules rationnelles. On lui doit encore une remarquable étude sur les plaques minces reposant sur un contour déformable (« Annales des ponts et chaussées » 1916), il a mis en relief l'influence considérable exercée par la flexibilité des supports sur les tensions qui se développent dans les plaques. Dans l'élasticité à trois dimensions, il a résolu le problème de l'équilibre d'une plaque circulaire épaisse, lorsque les déplacements s'expriment par des polynômes entiers en fonction de la distance au centre, en particulier le cas de la plaque uniformément chargée (« Annales des ponts et chaussées » 1909); les solutions trouvées sont applicables à une certaine distance des appuis, quel que soit le mode d'application des réactions. Il a également montré comment une plaque épaisse, supportant une charge concentrée agissant sur sa face supérieure et reposant sur son contour, est sollicitée aux abords de sa face inférieure sous la charge. Enfin, il a donné une explication (« Comptes rendus de l'Académie des sciences », 1898) de la formation des lignes dites « de Lüders », qui se produisent à la surface de la plupart des corps solides, quand la limite élastique est dépassée.



Augustin Mesnager. (Phot. Walery.)

Dans le domaine pratique, signalons d'abord ses appareils à leviers pour la mesure directe des déformations élastiques, puis l'application qu'il a faite de la méthode de la double réfraction accidentelle des matières transparentes et qui donne la mesure de la somme des tensions principales; c'est ce qui lui a permis de vérifier expérimentalement certaines formules relatives à l'élasticité. Il a montré, le premier, qu'on peut, sur un modèle réduit, déterminer complètement les tensions qui se produiront dans l'ouvrage définitif, et il a appliqué cette méthode au contrôle des calculs du pont de La Balme (portée de 97 m.). Il a également indiqué une méthode expéditive pour le calcul des voûtes encastrées (« Comptes rendus », 1914). Pour les constructions elles-mêmes, il a montré l'avantage des lames flexibles pour constituer des articulations sans jeu, en cas de rotations très petites, et il a indiqué, puis fait adopter pour les ponts métalliques le système des articulations flexibles; il a aussi appliqué ce système d'articulation sans jeu à la construction d'instruments de précision; il a également utilisé, dans de nombreuses constructions, un assemblage flexible pour les voûtes en béton armé, ce qui permet d'éviter, près des naissances, la formation des fissures qui se trouvent presque toujours occasionnées par le retrait du béton.

Signalons encore, parmi les travaux dus à Mesnager, ses études sur la rivure, son appareil simple permettant de remplacer l'ajutage de Venturi pour le débit des conduites d'eau et, enfin, ses études sur le ciment armé, tant au point de vue expérimental qu'au point de vue de la recherche des méthodes de calcul applicables à ce produit nouveau. Les nombreux essais qu'il a faits comme directeur du laboratoire de l'Ecole des ponts et chaussées et comme membre de la commission du ciment armé lui ont permis de dégager des règles permettant de déterminer par le calcul la résistance des constructions en béton armé.

En outre des communications faites à l'Académie des sciences, A. Mesnager a publié de nombreux et remarquables articles dans les « Annales des ponts et chaussées », dans le « Génie civil », dans le « Bulletin de l'Association internationale des méthodes d'essais des matières de construction » (il est président de la section française de cette association depuis 1904 et vice-président de toute l'association depuis 1911), etc. Il a publié à part : *Expériences faites au laboratoire des ponts et chaussées sur le programme de la commission du béton armé* (Paris, 1907); *Cours de l'Ecole des ponts et chaussées* sur l'élasticité et la résistance des matériaux (autographies, 1900-1901, 1907, 1909); *Cours de résistance des matériaux à l'Ecole supérieure d'aéronautique et de construction mécanique* (Paris, 2ᵉ édition, 1912-1913), *Cours de physique à l'Ecole des ponts et chaussées* (2 vol. autographiés, 1912-1913); *Cours de béton armé* (1914).

En récompense de ses travaux, il avait obtenu de l'Académie des sciences le prix Montyon de mécanique en 1905, puis le prix Caméré en 1914; enfin, le 1er mars 1920, il fut nommé membre de l'Académie des sciences pour la section de mécanique, en remplacement de Marcel Deprez, décédé. (V. p. 169.) Il est officier de la Légion d'honneur. — G. Bouchery.

Oxford (Université d'). Qui veut comprendre ce qu'est Oxford ou Cambridge doit se débarrasser l'esprit de toute idée de ressemblance avec ce que nous appelons, chez nous, une « université». En France, où l'Etat tend à avoir le monopole de l'instruction publique, une université, avec les diverses facultés qu'elle comprend, est un organisme d'enseignement supérieur, dépendant étroitement de l'Etat, qui lui fournit ses fonds, ses programmes, ses professeurs. Tous les efforts tentés pour donner aux universités une vie propre n'empêchent pas qu'elles ne restent les rouages d'une administration unifiée et centralisée.

Ce qu'est un collège. Une université comme Oxford est quelque chose de tout autre. C'est un ensemble de fondations *privées*, créées à des dates différentes, dans des desseins divers, et dont chacune a son indépendance, ses ressources personnelles, ses traditions et son esprit propres, ses règlements particuliers. Ces fondations s'appellent *collèges*. Le collège est la réalité vivante et concrète : l'étudiant fait partie d'un collège, en quelque sorte avant de faire partie de l'université. Le collège, c'est sa maison et sa famille universitaire; c'est là qu'il connaît la vie commune, là qu'il reçoit une tradition, une direction intellectuelle et morale; c'est là, enfin, qu'il est préparé aux examens. L'origine des collèges aide à en comprendre le caractère : il faut en chercher la première forme, dès les plus anciens temps de l'université, dans ces hôtels ou auberges (*inns*), dans ces grandes salles (*halls*) où les étudiants se réunissaient pour avoir à moins de frais, d'une part le logement et la nourriture, d'autre part, un ou plusieurs professeurs en commun; il convient d'y remarquer aussi un désir évident de retenir dans la vie laïque un certain nombre des avantages qu'offrait, pour le travail de la pensée, l'organisation conventuelle, telle que la présentaient les communautés de moines.

Tous les collèges n'ont pas la même importance ni les mêmes ressources. Mais tous donnent, sur une plus ou moins grande échelle, l'impression du luxe, du confort et de l'harmonie dans la décoration. Chaque siècle y a laissé sa marque : mais on peut dire que le style dominant, essentiellement anglais, est le gothique perpendiculaire ou style tudor; car on n'a point cessé jusqu'à nos jours de bâtir dans ce genre d'architecture. Quelques monuments classiques, dus à un Chr. Wren, par exemple, sont venus rompre cette uniformité; mais le temps a harmonisé tout ensemble. Suivant l'usage anglais, les plantes grimpantes égayent les façades gothiques; les pelouses, jardins, bosquets reposent partout la vue et l'esprit, et Oxford forme un ensemble unique de nobles architectures éparses dans de fraîches verdures. Chaque collège a sa disposition propre; mais on retrouve en chacun les mêmes éléments essentiels : la *chapelle*, le *hall*, vaste salle où les membres du collège prennent leurs repas et qui, luxueusement ornée de boiseries sculptées, de vitraux, de portraits de personnages célèbres — fondateurs, bienfaiteurs, anciens élèves — ne rappellent en rien la nudité pauvre des réfectoires de nos grandes écoles; la bibliothèque (*library*), souvent très importante et riche en manuscrits ou en livres précieux; les *quadrangles*, familièrement *quads*, vastes cours qui ont la majesté de cloîtres; les *gatetowers*, élégantes tours, médiévales et pittoresques, qui surmontent les portes principales.



Le Quad de *Brasenose College* (On aperçoit au fond, à gauche : la Rotonde de la bibliothèque *Radcliffe*, qui sert d'annexe à la bibliothèque Bodléienne et, à droite, la flèche de *St Mary the Virgin's*, qui est l'église de l'Université.)

Les autorités du collège. Les membres d'un collège se partagent en deux catégories : les autorités — familièrement les *dons* (lat. *dominus*) — et les étudiants.

Les *dons* comprennent les *heads*, les *fellows*, les *lecturers* et les *tutors*.

Ceux qui sont à la *tête* d'un collège — les *heads* — portent des titres différents, suivant les maisons : *master, principal, warden, rector, provost, president, dean, censor*.

Le recteur est assisté par les *fellows*. Les *fellows* — terme qu'on traduit ordinairement, mais mal, par le mot français « agrégé » — constituent une institution essentiellement anglaise et qui n'a, en réalité, aucun équivalent chez nous. La *fellowship* n'est pas un grade conféré à la suite d'un examen, ni un emploi obtenu par voie de concours. C'est, en principe, une sorte de prébende universitaire, destinée à assuré à un sujet distingué une pension, un revenu (5.000 à 7.500 fr.) qui lui permette de poursuivre ses études. Avant 1858, la plupart des *fellowships* étaient données à vie et entraînaient le célibat et l'entrée dans les ordres de l'Eglise anglicane; mais ces restrictions ont été supprimées. Depuis les règlements de 1877 et de 1882, pour des raisons d'économie (l'abaissement des revenus agricoles ayant diminué les ressources des collèges), les *fellowships* ont été restreintes (il en reste environ 300) et modifiées : ou bien elles sont accordées sans condition pour une période de six à sept ans (*prize fellowships*), ou bien sans limitation de temps, mais sous condition d'accepter une fonction enseignante. Un des *fellows*, qui a le titre de doyen (*dean*), préside au service de la chapelle et surveille la discipline intérieure.

Les professeurs proprement dits de l'université ne s'occupant, comme nous le verrons, ni de diriger les

étudiants dans leurs travaux, ni de les préparer aux examens, cette fonction est remplie, en ce qui concerne les cours, par les *lecturers* ou les *readers* (maîtres de conférences) et, en ce qui concerne le travail des étudiants, par les *tutors* (répétiteurs). Les *lecturers* sont payés par leur collège et, primitivement, leurs cours étaient réservés aux étudiants de ce collège ; mais ils se sont ouverts peu à peu à tous les étudiants de l'Université. Les *tutors* surveillent le travail et dirigent les études des jeunes gens et sont responsables de leur conduite et de leur application. L'*undergraduate* appelle familièrement *coach* un répétiteur privé qui le fait travailler, qui l'*entraîne* en vue des examens.

Les étudiants. Les étudiants (*students*), c'est-à-dire les *undergraduates*, ceux qui n'ont pas encore de grades, sont sous la tutelle des « dons » *in statu* *pupillari*. Parmi eux, on distingue ceux qui payent leur pension (*commoners*), ceux qui, en conséquence de leur mérite, bénéficient d'une fondation (variant de 750 à 3.000 fr.) sur les revenus d'un collège (*scholars*) et ceux qui sont entretenus aux frais d'un généreux donateur (*exhibitioners*).

Les *undergraduates* qui vivent en commun dans un collège n'y sont pas très nombreux (leur nombre varie de 80 à 200), et la camaraderie assez intime qui s'établit entre eux est un des éléments essentiels de la formation d'un *oxfordman*.

Il arrive parfois que les collèges ne peuvent pas abriter tous leurs étudiants. Une partie d'entre eux (les plus anciens, *seniors*, ou, au contraire, dans certains collèges, les nouveaux, *freshmen*) est alors logée en ville, mais seulement dans des maisons approuvées (*licensed houses*), dirigées par des *licensed masters* et où ils restent sous la surveillance du collège. Ils prennent, du reste, leurs repas dans le *hall* du collège.

Un des inconvénients de la vie des collèges, à Oxford comme à Cambridge, c'est le prix élevé de la pension.

Avant la guerre, il fallait compter par an de 200 à 300 £, soit 5.000 à 7.500 francs : ainsi, après quatre années de séjour dans un collège d'Oxford, un étudiant avait dépensé de 20.000 à 30.000 francs, ce qui n'était évidemment pas à la portée de toutes les bourses, alors que, dans d'autres universités anglaises, les étudiants pouvaient vivre à moitié moins.

Cet inconvénient a entraîné, en 1868, la formation, à Oxford même, d'une nouvelle catégorie d'étudiants, qui poursuivent les mêmes études que les autres, mais sans vivre de la vie coûteuse des collèges : ce sont les *non collegiate students*. Ils logent dans des *licensed houses*, sous la surveillance d'un *censor*. Un édifice spécial, le *Non Collegiate Students Building*, est réservé à leurs conférences et à leurs répétitions.

L'*undergraduate* porte un costume spécial, d'origine ecclésiastique, qui est obligatoire en principe à la chapelle, aux cours, le matin et après la nuit tombée : il comporte une robe noire, ou d'un bleu très foncé, et cette coiffure caractéristique, surmontée d'une plaque carrée, et que l'on appelle familièrement *mortar board* (planche à mortier) ou *trencher* (planche à découper). Les *graduates* ont, du reste, le même costume : les différences résident dans la couleur de la robe ou de sa bordure ; les docteurs en théologie, par exemple, ont une superbe robe écarlate.

Les *undergraduates* d'Oxford forment une association : l'*Oxford Union Society* (1823), qui leur offre tous les avantages d'un club. Ils délibèrent et discutent dans le *Debating Hall* (1878), où est venu se former à l'éloquence plus d'un homme politique.

Près des pelouses de Christ Church (*Christ Church Meadow*), on remarque sur l'Isis (c'est le nom universitaire de la Tamise à Oxford), les *barges* de l'université, bateaux assez ornés, sortes de clubs flottants, sièges des associations nautiques des collèges, et la foule innombrable des canots (*crafts, skiffs, outriggers*, etc.).

A Oxford, on le sait, les sports sont fort en honneur depuis la fin du XVIIIe siècle. Les *matches* de rowing, de cricket, de football, de golf, etc., se partagent l'attention des étudiants. Mais c'est assurément l'aviron qui est le sport par excellence, et la vieille rivalité entre Oxford et Cambridge continue à passionner les courages. Les équipes de collège (8 rameurs par bateau) s'entraînent longtemps à l'avance à la grande épreuve, qui a lieu entre Putney et Mortlake et attire une foule considérable de spectateurs (fin mars ou début d'avril).



Le grand Quad de Christ Church. (La tour qui surmonte la porte contient la fameuse cloche, *Great Tom*, qui chaque jour, à 9 h. 5, frappe 101 coups, pour rappeler le nombre originaire des membres du collège.)

Liste des collèges. Nous énumérerons les 21 collèges d'Oxford par ordre d'ancienneté et sans vouloir entrer dans le détail des bâtiments qui, dans un même collège, appartiennent souvent à des dates différentes.

1° UNIVERSITY COLLEGE. Il a pour origine une fondation de William de Durham, datant de 1249 (la légende qui fait remonter sa création au roi Alfred, en 872, n'a rien d'historique). Shelley y fut étudiant ;

2° BALLIOL C., fondé en 1268 par John Balliol et sa femme Devorguilla, père et mère de John Balliol, qui fut roi d'Ecosse. Il est resté en relation étroite avec l'Ecosse. John Wiclef y fut recteur (master) ; Adam Smith, Southey, Jowett, Matthew Arnold, Swinburne, Caird, le cardinal Manning, Andrew Lang, lord Curzon en furent membres ;

3° MERTON C., fondé en 1264 par Walter de Merton, chancelier de Henri III et évêque de Rochester, d'abord à Malden (Surrey), transporté à Oxford en 1274, date à laquelle il reçut ses statuts. C'est le premier collège vraiment organisé comme tel.. Membres célèbres : Wyclef, Duns Scot, Th. Bodley, Harvey, Steele ;

4° EXETER C., fondé en 1314 par Walter de Stapledon, évêque d'Exeter ;

5° ORIEL C., fondé en 1326 par Adam de Brome, aumônier d'Edouard II. Membres célèbres : Walter Raleigh, l'évêque Butler, Keble, Pusey, Newman et autres promoteurs du mouvement tractarien ou ritualiste ; lord Goschen, Cecil Rhodes ;

6° QUEEN'S C. (collège de la Reine), fondé en 1340 par Robert de Eglesfield, chapelain de la *reine* Philippa, femme d'Edouard III. Membres célèbres : le prince Noir, Henri V, Addison, Wycherley, Bentham ;

7° NEW C. (Nouveau Collège), « nouveau » par rapport à Merton College : le collège type, fondé en 1379-1386 par William de Wykeham, évêque de Winchester, et qui reçut pendant longtemps les élèves de l'école publique de Winchester. Membre célèbre : Sydney Smith ;

8° LINCOLN C., fondé en 1429 par Richard Fleming, évêque de Lincoln ; réformé en 1474 par Th. Rotherham, évêque d'York, dans le dessein d'en faire un instrument de lutte contre les lollards. Le réformateur Wesley y fut étudiant ;

9° ALL SOULS C. (collège de toutes les Ames), fondé en 1438 par Henri Chichele, archevêque de Canterbury en souvenir des morts de la guerre contre la France (guerre de Cent ans). Ce riche et luxueux collège ne reçoit que quatre étudiants par an, avec le titre de *bible clerks*. La presque totalité de ses membres est composée de *fellows* (environ 50), élus par différents collèges ;

10° MAGDALEN C. (prononcé *Maudlin*), fondé de 1448 à 1458 par William de Waynflete, évêque de Winchester, un des plus beaux d'Oxford. C'est le premier collège qui ait reçu des étudiants laïques et payants (*commoners*). Membres célèbres : le prince Rupert, Lyly, Latimer, Hampden, Addison, Gibbon. C'est un collège très sportif. Il entretient une école secondaire. C'est de son beau clocher gothique que, chaque année, le 1er mai est salué par le chant d'un hymne latin ;

11° BRASENOSE C. (collège du Nez d'airain), ainsi nommé à cause d'un ancien marteau de porte en cuivre, fondé en 1509 par William Smyth, évêque de Lincoln, et par sir Richard Sutton. Membres célèbres : Burton, Walter Pater ;

12° CORPUS CHRISTI C., fondé en 1516 par Richard Fox, évêque de Winchester, avec l'intention spéciale d'encourager l'étude des livres saints et des Pères. Membres célèbres : John Keble, Th. Arnold,

13° CHRIST CHURCH C., fondé en 1525 par le cardinal Wolsey et, après sa disgrâce, achevé par Henri VIII. C'est le plus grand collège d'Oxford et le plus fashionable. Sa cloche, *the Great Tom*, sonne tous les soirs, à 9 h. 5, cent un coups, représentant le nombre des étudiants lors de la fondation. Il en contient aujourd'hui de 250 à 300. Sa chapelle est, en même temps, la cathédrale du diocèse d'Oxford. Membres célèbres : William Penn, Phil. Sydney, Ben Jonson, Camden, John Locke, Peel, Wellington, Bentley, Canning, Wesley, Pusey, Ruskin, lord Salisbury, lord Rosebery ;

14° TRINITY C., fondé en 1555 par sir Thomas Pope, qui fut gardien de la reine Elisabeth. Membres célèbres : Ludlow, Ireton, Freeman, Savage Landor, Newman ;

15° ST-JOHN'S C., fondé en 1555 par sir Thomas White, marchand drapier et lord-maire de Londres. Il reçoit des élèves de la *Merchant Taylor's School*. Ce collège s'est signalé longtemps par son attachement au catholicisme et à la maison des Stuart. Membre célèbre : l'archevêque Laud ;

16° JESUS C., fondé en 1571 par le Gallois Hugh ap Rees, dit « Price », que protégeait la reine Elisabeth ; c'est le premier collège fondé après la Réforme. Son recrutement est presque exclusivement gallois ;

17° WADHAM C., fondé en 1609 par Dorothy Wadham, catholique. Ce petit collège est devenu un foyer de positivisme avec Congreve, Fred. Harrison, etc. Autres membres : Christophe Wren, amiral Blake ;

18° PEMBROKE C., fondé en 1624 par Thomas Tesdale et Richard Wightwick, en l'honneur de William, comte de Pembroke, chancelier de l'Université. Il est plein de souvenirs du Dr Johnson ;

19° WORCESTER C., fondé par sir Thomas Cookes, du Worcestershire, en 1714, pour les étudiants de son comté. Membre célèbre : Th. de Quincey ;

20° KEBLE C., fondé en 1870 par souscription, en l'honneur du réformateur et poète religieux John Keble, un des promoteurs du mouvement ritualiste. Il est réservé aux membres de l'Eglise anglicane. Il n'a pas de *fellows* et est administré par un conseil (*council*). Les frais de pension des étudiants y sont réduits ;

21° HERTFORD C., créé en 1874 par le banquier Baring pour ressusciter une ancienne fondation qui s'est appelée successivement *Hart* ou *Hertford Hall* (1282), *Hertford College* (1740-1816), *Magdalen Hall* (1822-1874) et qui a compté parmi ses membres : Clarendon, Hobbes, sir Henry Vane, Swift.

Des *colleges* on distinguait les *halls*, établissements plus modestes. La plupart ont été incorporés dans les collèges. Il reste, cependant, le SAINT-EDMUND HALL, fondé en 1226 par saint Edmund le Riche, d'Abingdon, par la suite archevêque de Canterbury. Le principal en est désigné par le *Queen's College*.

Rôle de l'Université. L'Université est, nous l'avons dit, l'ensemble des collèges : mais ce n'est pas uniquement le nom d'une collectivité. C'est un organisme central, qui a son administration propre et qui joue un rôle assez important. C'est elle qui organise les examens, qui confère les grades et les honneurs, qui préside à la discipline en dehors des collèges, qui représente et défend auprès du pouvoir central les intérêts des universitaires.

Le passé de l'Université. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'Oxford est la capitale intellectuelle de l'Angleterre : dès le commencement du XIIIe siècle, elle apparaît comme un centre d'enseignement : en 1120, Thibaut d'Etampes y professe ; en 1133, Robert Pullein, de Paris, y commence un cours public sur la Bible ; ainsi nous trouvons deux noms français associés aux origines d'une histoire si bril-

lante. Professeurs et élèves appartiennent alors au clergé séculier. Au XIII[e] siècle, les ordres mendiants s'y installent et y deviennent tout-puissants. Les maisons bénédictines y sont prospères. Les premiers collèges qui se fondent au XIII[e] siècle retiennent quelque chose de la discipline ecclésiastique. Dans ce temps-là, il n'existait pas, entre la population d'Oxford et les étudiants, cette bonne harmonie qu'on voit régner aujourd'hui. Les rixes étaient fréquentes : celle du 10 février 1354 — jour de Sainte-Scolastique — est restée fameuse. La Réforme faillit ruiner Oxford : abbayes et couvents disparurent; de magnifiques édifices furent détruits, mais les collèges subsistèrent et se modifièrent suivant l'esprit nouveau; ils profitèrent de l'héritage des couvents et, grâce à la protection de Henri VIII, puis d'Elisabeth, ils réussirent à échapper aux appétits que n'avaient point rassasiés les dépouilles des monastères. A Oxford, l'esprit de la Renaissance ne donna pas tous ses fruits : il fut étouffé sous les querelles religieuses. En 1555, sous le règne de Marie Tudor, les trois évêques Latimer, Ridley et Cranmer furent brûlés devant le Balliol College, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le *Martyrs' Memorial*. Le séjour de Jacques I[er] et de la cour à Oxford, au début du XVII[e] siècle, exerça une influence fâcheuse sur les études et la moralité des étudiants. La guerre civile fut une autre cause de trouble. Oxford se montra loyaliste et, de 1642 à 1645, servit de capitale à Charles I[er]. Cromwell ne lui en tint pas rigueur : il avait des lettres et se fit nommer chancelier de l'Université. Au XVIII[e] siècle, les querelles politiques et religieuses ne furent pas favorables aux études. Mais c'était d'Oxford qu'allaient sortir deux grands mouvements religieux : au XVIII[e] siècle la réforme méthodiste de Wesley (1729-1735), au XIX[e], le mouvement ritualiste ou tractarien (1833-1845) de Puysey, Keble, Newman, qu'on appelle souvent « mouvement d'Oxford ». Le XIX[e] siècle a vu l'Université d'Oxford, réformée par les commissions parlementaires de 1850 et de 1877, débarrassée de certaines restrictions confessionnelles, s'ouvrir largement aux connaissances nouvelles et ajouter à sa vieille réputation philologique le goût des recherches scientifiques modernes.

Les dignitaires de l'Université. La corporation universitaire a ses dignitaires particuliers.

1° Le chancelier (*chancellor*), élu à vie par la *Convocation* (v. plus bas), est un pair du royaume, un grand personnage de l'Etat. Cette fonction honorifique est actuellement occupée par le Most honourable lord Curzon de Kedleston.

2° Le vice-chancelier (*vice-chancellor*), nommé pour quatre ans par le chancelier et choisi à tour de rôle parmi les recteurs (*heads*) des collèges;

3° Les *proctors*, deux censeurs chargés de maintenir la discipline parmi les étudiants, en dehors des collèges (à l'intérieur de chaque collège, elle relève du doyen, *dean*). Les *proctors* sont élus pour un an, par les *graduates* des collèges à tour de rôle; ils sont assistés dans leur office par des fonctionnaires subalternes, désignés irrévérencieusement sous le nom de *bull-dogs*. Ils infligent des amendes aux étudiants qu'ils rencontrent le matin et le soir, sans le costume réglementaire; qui se promènent dans les rues aux heures des offices; qui rentrent trop souvent après 9 heures; qui fréquentent les restaurants, etc.

L'Université a son corps particulier de professeurs. Mais les 50 *professors*, comme chez nous les professeurs du Collège de France, se bornent à parler sur des sujets spéciaux qu'ils ont choisis et ne s'occupent point de la préparation des étudiants aux examens; celle-ci se fait dans les collèges, par les soins des *lecturers* et des *tutors*. Les *professors* ne font guère, du reste, dans toute l'année scolaire, qu'une quarantaine d'heures de cours environ.

Les assemblées universitaires. Les décisions qui intéressent l'Université sont prises par les assemblées. Ce sont :

1° La Congrégation Ancienne (*the Ancient House of Congregation*). Elle se compose des maîtres ès arts (v. plus bas) qui ont moins de deux ans d'ancienneté, des recteurs des collèges, des examinateurs, professeurs, etc., et prépare la cérémonie de la collation des grades;

2° La Congrégation proprement dite (*the House of Congregation*), établie par un acte du Parlement en 1853. Elle comprend les différents fonctionnaires de l'Université, les professeurs et tous les gradués (*graduates*) en résidence à Oxford. Elle discute et vote les statuts concernant l'Université;

3° La Convocation (*the House of Convocation*), comprenant tous les gradués qui figurent sur les registres de l'Université. En principe, c'est elle qui représente le pouvoir suprême dans l'Université, ratifie par son vote les statuts et décrets, et élit les deux membres qui représentent l'Université à la Chambre des communes (qu'il ne faut pas confondre avec le député de la *ville* d'Oxford).

Pratiquement, la Convocation délègue le pouvoir exécutif à l'*Hebdomadal Council*, composé du vice-chancelier, des *proctors* et de dix-huit membres de l'Université, élus par la Convocation, à savoir : six recteurs de collège, six professeurs de l'Université et six gradués. Des comités particuliers (*delegacies* ou *curators*), sont chargés d'administrer les établissements, souvent très importants, qui dépendent de l'Université; par exemple, la Caisse de l'Université (*Chest*), le Museum, l'Imprimerie (*University Press* ou *Oxford Press*), la Bibliothèque Bodléienne, etc.

Grades et honneurs. L'Université d'Oxford confère des grades (*degrees*), et ceux qui en sont pourvus s'appellent *graduates*. Le plus simple est celui de bachelier ès arts (*bachelor of arts* : en abrégé B. A.), qui suppose trois ans de résidence (environ 600 reçus chaque année). Trois ou quatre années d'inscriptions, après l'obtention de ce premier grade et le payement des droits, permettent d'acquérir le titre de maître ès arts (*master of arts*, M. A.; environ 400 par an).

L'Université confère, en outre, les titres de bacheliers en théologie (*bachelor of Divinity*, B. D.), en droit (*bachelor of Civil Law*, B. C. L.), en médecine (*bachelor of Medicine*, M. B.) et en musique (*bachelor of Music*, Mus. B.) et après la production de thèses approuvées, les grades de docteurs dans les mêmes matières (*doctor of Divinity*, D. D. — *of Civil Law*, D. C. L. — *of Medicine*, M. D. — *of Music*, Mus. D.). L'Université d'Oxford, comme celle de Cambridge, décerne aussi à des Anglais et à des étrangers de distinction — en dehors de tout examen — des titres de docteur honoraire *in Jure civili, honoris causa*. C'est ainsi que, le 25 juin 1919, les maréchaux Joffre et Douglas Haig, les généraux Pershing et Wilson, l'amiral Beatty, ont été reçus en grande pompe docteurs en droit civil *honoris causa*.

Outre les grades, l'Université confère les honneurs (*honours*), c'est-à-dire des prix et des rangs obtenus au concours par les étudiants les plus distingués qui ne veulent pas se borner à conquérir les *grades*.

Examens. L'Université fait passer les examens, qui ont lieu dans les *New Examination Schools* construites en 1882. Il n'y a pas, à proprement parler, d'examen d'admission à l'Université. Chaque collège règle cette question suivant ses usages propres et suivant les besoins du moment. Mais, au cours des études, il y a trois échelons d'examens :

1° Les *Responsions*, que les étudiants appellent familièrement *the Smalls* (les petits) : examen préliminaire auquel ils doivent se présenter, avant que leur première année de séjour soit écoulée; il porte sur les éléments du grec, du latin, des mathématiques et leur permet de se faire inscrire définitivement comme candidats aux grades;

2° Le premier examen public (*First public Examination*, familièrement *Moderations* ou *Mods*) qui décide si le candidat sera admis à concourir pour les « honneurs », ou se bornera à conquérir les « grades »;

3° Le second examen public (*Second Public Examination :* familièrement *the Greats*, les Grands) se passe après la troisième année et confère le grade de bachelier ès arts. Il porte sur trois matières choisies parmi les groupes de connaissances suivants : 1° histoire ou philosophie grecques ou romaines (dans la langue originaire); 2° anglais, langues modernes, économie politique, droit; 3° géométrie, mécanique, chimie, physique, histoire naturelle; 4° théologie et sciences scripturaires. Une des matières porte obligatoirement sur le grec, le latin, le français ou l'allemand. Tel est le programme de l'*ordinary degree*.

Ceux qui visent les *honours degrees* ont à choisir dans diverses catégories de connaissances : 1° *Litteræ humaniores* (philologie, histoire et philosophie grecques et latines); 2° histoire moderne; 3° droit; 4° sciences naturelles; 5° mathématiques; 6° langues orientales; 7° théologie; 8° langue et littérature anglaise; 9° économie politique et sciences politiques. Les candidats admis sont classés sur quatre rangs. Les *Litteræ humaniores* sont particulièrement considérées, et celui qui y conquiert le premier rang (*the First*) peut ambitionner une place de *fellow*.

Année scolaire. — L'année universitaire se divise en quatre périodes ou *terms :* 1° *Michaelmas* (la Saint-Michel) : d'octobre à décembre; 2° *Lent* (Carême), janvier-avril; 3° *Easter* (Pâques) : avril-mai; 4° *Trinity :* mai-juillet. Les collèges exigent des *undergraduates* une résidence de 8 semaines pour le premier « term », de 8 semaines pour le second, et de 8 semaines pour les deux derniers pris ensemble; ce qui ne fait pas plus de 24 semaines pour toute l'année scolaire.

A la fin du trimestre d'été, a lieu la *Commemoration* ou *Encænia*, la grande cérémonie qui clôt l'année scolaire et qui attire de nombreux visiteurs du dehors. Elle a lieu dans le *Sheldonian Theatre*, vaste amphithéâtre construit en 1664-1669 par l'architecte Wren. On y proclame les noms des nouveaux maîtres ès arts et docteurs; on y prononce des harangues latines; les lauréats y lisent les vers grecs, latins, anglais qui leurs ont valu le premier rang, cependant que les étudiants, suivant une vieille coutume, ne cessent d'interrompre par de facétieuses saillies les graves orateurs, qui ne s'en formalisent point.

Etablissements divers. Outre les collèges, le centre intellectuel qu'est Oxford renferme une foule d'édifices, les uns anciens, les autres nés d'hier, où se trouvent réunies toutes les ressources auxiliaires du travail de la pensée.

Chaque collège, chaque établissement a sa bibliothèque, souvent très abondante; mais la *Bibliothèque Bodléienne* les dépasse toutes. Issue d'un premier fonds donné à l'Université par le duc Humphrey de Gloucester, fils de Henri IV, organisée par sir Thomas Bodley en 1602, riche de manuscrits et de livres précieux, elle comprend plus de 800.000 volumes et s'accroît sans cesse par le dépôt légal.



Escalier de Christ Church, conduisant au Hall. (Le plafond à nervures est supporté par un pilier unique.)

L'imprimerie de l'Université (*Clarendon Press, Unversitiy Press, Oxford Press*) produit des chefs-d'œuvre de typographie, en particulier des bibles, des éditions des auteurs grecs et latins, des livres orientaux, des fac-similés de manuscrits.

Citons encore : le *University Museum*, créé en 1859 à l'instigation de sir Henry Acland et de John Ruskin et qui comprend les collections d'histoire naturelle; l'*Ashmolean Museum of Art and Archaeology*, où l'on peut voir les marbres d'Arundel, des dessins de Michel-Ange et de Raphaël, des aquarelles de Turner, etc.; l'*University Park*, où se trouve l'*Astronomical Observatory* (1874), qu'il ne faut pas confondre avec le *Radcliffe Observatory* (1872-1875); les *Botanic Gardens*, les plus anciens d'Europe, fondés en 1632 par lord Danby et dessinés par Inigo Jones; l'*Indian Institute*, construit en 1884 à l'instigation de sir M. Monier Williams et destiné tant aux natifs de l'Inde qu'aux futurs administrateurs coloniaux de l'*Indian Civil Service;* la *Taylor Institution* (1845) pour l'enseignement des langues vivantes.

En dehors des collèges agrégés à l'Université (*incorporated*), il s'est fondé des établissements plus libres; d'abord, des séminaires pour les différentes confessions : le *Manchester New College*, fondé à Manchester en 1786, transporté à Oxford

en 1791, pour l'étude de la théologie indépendamment de toute confession; le *Mansfield College* (1886), principal collège théologique des non-conformistes; le *Pusey House* (1884), institut théologique anglican; le *Wycliffe Hall* (1877), pour les évangélistes; le *Pope's Hall*, pour les étudiants catholiques; le *Hannington Hall* (1897), pour promouvoir les missions évangéliques à l'étranger; etc.

Les femmes peuvent suivre les mêmes études que les hommes dans des établissements créés pour elles : *Lady Margaret Hall* (1879), *Saint Hugh's Hall* (1886); *Somerville College* (1879). *Saint Hilda's Hall* (1898); *Cherwell Hall* (1902), qui forme des professeurs pour l'enseignement secondaire des filles, et le *Norham Hall* pour les étudiantes étrangères. Les femmes subissent des examens spéciaux, mais ne sont pas admises aux grades universitaires. Il convient de signaler aussi le *Convent*, confrérie anglicane de femmes se préparant à diverses professions.

Une pensée très libérale a présidé à la création du *Ruskin College* (1899), destinée à procurer certains avantages des études libérales à des hommes appartenant à des professions manuelles. Oxford renferme aussi d'importantes écoles secondaires. dont l'oisiveté et les dépenses étaient d'un exemple fâcheux pour les étudiants de condition modeste, ont été longtemps des obstacles au travail, obstacles qui se sont atténués avec le changement des mœurs par la multiplication des bourses, par la création récente des *non collegiale students* et d'un certain nombre d'institutions d'un caractère moderne et ouvertes à tous. Mais la plus grande objection, peut-être, qu'on puisse faire à la vie d'Oxford est qu'elle ne prépare à aucune profession. Les trois ou quatre années d'études qu'on y passe servent à la culture générale, mais les *degrees* et les *honours* ne dispensent pas l'*oxfordman* de poursuivre des études particulières, s'il veut être clergyman, homme de loi ou médecin. On conçoit quelle dépense de temps et d'argent entraîne un pareil système et combien il détourne d'Oxford une foule d'esprits distingués, qui sont malheureusement pressés de gagner leur vie. Qui raisonne brutalement avec des chiffres et des statistiques est épouvanté de voir combien ce résultat modeste : la formation d'un *bachelor of arts*, est disproportionné avec le nombre de livres sterlings, d'années de séjour et de professeurs employés à le préparer. Mais qui passe en revue les annales des collèges et qui constate quel nombre considérable d'hommes éminents dans tous



Wadham College, du côté des jardins, fameux par leurs cèdres.

On peut dire qu'à l'heure actuelle, chaque classe, chaque sexe, chaque âge trouve à Oxford un sanctuaire approprié.

La vie d'Oxford. Voici donc un centre intellectuel qui est une création unique du temps, de la tradition et de la richesse; une ville où tout semble réuni pour assurer le calme et la paix de la pensée; une cité très vieille, où l'esprit du passé se conserve, avec son cadre ancien, comme nulle part ailleurs; très jeune aussi par sa population de 3.500 étudiants de 18 à 25 ans, sportifs et très vivants; très moderne par son assimilation discrète de tous les progrès matériels; séjour paisible, éloigné des capitales, des usines, des affaires, du bruit; vue reposante de vieilles pierres au milieu de jardins riants et silencieux (du reste, peu fréquentés par les élèves); tout autour, une campagne verdoyante, la campagne anglaise dans un de ses plus aimables spécimens; le luxe et la richesse au service de l'intelligence (certains collèges possèdent des revenus considérables et, dans son ensemble, l'Université dispose d'un revenu annuel d'environ 10 millions); un recueillement de cloître, interrompu seulement à de certaines dates par l'élégante et joyeuse invasion des invités mondains. Faut-il ajouter que l'étudiant est mis en garde contre l'inconduite par la surveillance, à l'intérieur, des tutors, des doyens et, au dehors, des proctors? Il lui est enjoint de rentrer avant minuit au collège ou dans la *licensed house* qui en tient lieu : c'est, pour les jeunes gens, une sorte de prolongement de la vie familiale.

Il semble donc à priori que, dans un tel sanctuaire, doive naturellement s'épanouir un labeur à la fois exquis et intense. Or les Anglais eux-mêmes se sont souvent plaints qu'on y travaille en réalité trop peu. Les causes de cet état de fait sont multiples. L'année scolaire représente, en réalité, à peine six mois d'exercices. Les sports (le *rowing* et surtout le *cricket*) dérobent chaque jour bien des heures aux études. Le luxe, les aises ne sont peut-être pas le meilleur adjuvant du travail. Le prix très élevé de la pension, la prédominence des étudiants riches et aristocratiques qui n'avaient ni le besoin, ni le désir d'arriver, et les genres, utiles à l'Etat et à l'humanité, sont, à toutes les époques, sortis de l'Université d'Oxford, se dit qu'après tout ce système a du bon, qui se borne à former des hommes. Enfin, aucune considération utilitaire ne peut faire oublier ce qui a si profondément frappé les écrivains de chez nous, Taine, P. Bourget (*Sensations d'Oxford*) et d'autres plus récents : le charme poétique d'Oxford et la noblesse de sa tradition. — LOUIS COQUELIN.

Paix (LA) [*suite*]. DROITS ET INTÉRÊTS ALLEMANDS HORS DE L'ALLEMAGNE. — Hors de ses limites en Europe, l'Allemagne renonce à tous droits, titres ou privilèges quelconques concernant les territoires lui appartenant en propre ou qu'elle tiendrait de conventions soit avec les principales puissances alliées ou associées, soit avec les autres puissances belligérantes, signataires du traité de Versailles. Elle s'engage à reconnaître les dispositions qui seront prises pour l'exécution de cet engagement et, spécialement, celles qui font l'objet des articles 118 à 158 : colonies allemandes, Maroc, Egypte, Turquie, Bulgarie, Chine, Chantoung, Siam, Libéria.

Le traité de Saint-Germain (art. 95-117) contient des dispositions identiques en ce qui concerne les droits de l'Autriche et de ses alliés.

RUINE DE L'EMPIRE COLONIAL ALLEMAND. — Le domaine colonial allemand avait une superficie de près de 3 millions de kilomètres et comptait près de 12 millions d'indigènes. Il comprenait :

EN AFRIQUE :

Le Togo; Le Sud-Ouest africain;
Le Cameroun; L'Afrique orientale.

EN ASIE :

Le territoire à bail de Kiao-Tchéou.

EN OCÉANIE :

La Terre de l'Empereur-Guillaume et l'archipel Bismarck (Nouvelle-Guinée);
Les Carolines, Marshall et les îles Mariannes;
Les îles Samoa.

Aux termes de l'article 119 du traité de Versailles, « l'Allemagne renonce, en faveur des principales puissances alliées et associées, à tous ses droits et titres sur ses possessions d'outre-mer ».

D'après les contre-propositions remises à la Conférence de la paix, l'Allemagne avait besoin de ses colonies pour produire elle-même, payer en produits de sa fabrication les matières premières utiles à son industrie, assurer des débouchés à l'excédent de sa population, participer à l'étude de la planète et continuer, dans l'intérêt même des nations, une œuvre qu'elle jugeait admirable :

En tant que grand peuple civilisé, le peuple allemand a le droit et le devoir de collaborer à l'exploration scientifique du monde et à l'éducation des races arriérées, mission commune de l'humanité civilisée. Il a, sous ce rapport, fait des choses extraordinaires dans ses colonies. . . . .

L'Allemagne a le droit moral de pouvoir continuer un travail dans lequel elle a remporté des succès.

L'administration allemande a fait disparaître les guerres de pillage continuelles et néfastes entre les tribus, le pouvoir arbitraire des chefs et des sorciers, le rapt d'esclaves et la traite des noirs et l'insécurité qui résultait de tout cela pour la vie et la propriété. Elle a apporté la paix et l'ordre dans le pays et a créé les conditions nécessaires à la sécurité du commerce et des relations. Une jurisprudence impartiale, tenant compte des conceptions et des usages des indigènes, les protégeait contre l'oppression et l'exploitation, même par les blancs. En ouvrant, par la création de routes et de voies ferrées, le pays aux relations mondiales et au commerce, en favorisant les cultures déjà existantes et en introduisant des cultures nouvelles, on a haussé la vie économique des indigènes à un degré plus élevé. En même temps, l'administration s'est efforcée de protéger la population indigène par une sollicitude sociale étendue, en particulier par une législation du travail et par le contrôle des traités conclus entre blancs et indigènes. L'étude scientifique des épidémies et des épizooties (malaria, variole, maladie du sommeil, peste bovine, etc.), les efforts faits pour les combattre, efforts auxquels les plus hautes autorités allemandes, telles que Robert Koch, ont pris une part active, un service d'hygiène très étendu, l'installation d'hôpitaux ont eu les conséquences les plus salutaires pour la vie et la santé des indigènes.

Une organisation scolaire parfaite, qui comprenait également des écoles professionnelles et agricoles, a rendu des services à l'éducation intellectuelle et économique des indigènes. Les colonies allemandes étaient, parmi les champs d'activité des missions chrétiennes des deux confessions, de ceux qui se sont développés le plus rapidement et qui ont donné le plus d'espoirs.

Il y avait, dans ce plaidoyer, une part d'effronté mensonge. Loin de se préoccuper du sort des indigènes, l'Allemagne s'était déshonorée, dans des pays où elle aurait dû introduire les bienfaits de la civilisation, par la violence de ses méthodes. En même temps qu'elle favorisait, pour le profit de ses trafiquants, le développement de l'alcoolisme, elle régnait par la terreur sur les populations indigènes, les ruinant à force de réquisitions arbitraires, les réduisant à la servitude, les molestant, les brutalisant, les soumettant à un inhumain système de peines.

Elle n'avait pas seulement à sa charge des atrocités exceptionnelles, comme la répression tragique des Herreros ou le dépeuplement violent de vastes territoires; elle avait aussi érigé en moyens d'administration les châtiments corporels. Le décret du 22 avril 1896 sur la juridiction pénale et les pouvoirs disciplinaires à l'égard des indigènes du Togo et du Cameroun édicte les peines applicables pour oubli du devoir, paresse ou désobéissance : ce sont la bastonnade, la flagellation, la prison avec amendes, le travail forcé, les chaînes, la peine de mort. Les témoignages allemands eux-mêmes sont accablants. Avant la guerre, Erzberger et Noske dénoncèrent, à la tribune du Reichstag, les méthodes qu'ils condamnaient. Les théoriciens, les publicistes, les administrateurs ont préconisé l'emploi de la force, blâmé ce qu'ils appellent de confuses idées humanitaires, professé que l'intérêt des indigènes ne doit pas être pris en considération et qu' « en Afrique, il est impossible de réussir sans cruauté ». Ces derniers mots sont du général von Liebert, qui fut gouverneur de l'Afrique occidentale allemande; et l'on n'a plus le droit de s'étonner, quand on a vu les Allemands à l'œuvre, non plus en Afrique, mais en Belgique, en France, partout où ils ont, de 1914 à 1918, exercé leur coupable industrie militaire.

La déchéance de l'Allemagne, en tant que puissance coloniale, s'imposait aux Alliés, qui ne devaient pas replacer sous son joug les malheureux libérés par la guerre et qui, d'autre part, étaient en droit de garantir leur propre sécurité. Maintenue en possession de son empire d'outre-mer, elle n'eût pas manqué de construire un chemin de fer entre le Cameroun et son « Afrique orientale », fermant à la civilisation la route du Cap au Caire, menaçant les territoires belges et portugais, reprenant par une autre voie sa marche vers les Indes. Non seulement elle eût relié Port-Duala, sur l'Atlantique, à Dar-el-Salam, sur le Pacifique, à travers notre Congo et le Congo belge; mais Dar-el-Salam eut été relié, par une ligne de navigation, avec Bagdad. L'Allemagne eût, par ses seuls moyens, transporté ses agents, ses marchands, ses produits à travers trois continents.

Et ses colonies eussent été autant de stations radiotélégraphiques, autant de bases pour ses sous-marins sur toutes les routes du globe, autant de points d'appui pour une politique impérialiste sans scrupules. Elle eût couvert le monde d'un réseau

d'intrigues, « ficelé la planète », constitué en Afrique une armée noire, préparé par infiltration la conquête des territoires voisins. Ce n'était pas tout encore : elle prétendait, en organisant le service maritime régulier de ses possessions océaniennes, mettre peu à peu la main sur le canal de Panama et, de là, sur les ports de l'Amérique du Sud.

Il y avait donc de multiples raisons de passer outre aux objections de nos ennemis. Ils pourraient poursuivre leur développement économique normal malgré la perte de leurs colonies, qui, dans leur commerce total, comptaient pour une part infime et qui, d'autre part, n'étaient pas des colonies de peuplement.

Il ne se trouva, à la Conférence de la paix, personne pour faire valoir les arguments d'ordre politique, social, économique, financier, sur lesquels s'appuyaient les adversaires de la déchéance. La perspective des complications nouvelles que ne manqueraient pas de provoquer d'incorrigibles prétentions à l'empire du monde l'emporta sur toutes les autres considérations, et la décision de la Conférence fut prise à l'unanimité, presque sans débat. Si, du reste, la thèse opposée eût été admise par la Grande-Bretagne, elle eût été combattue irréductiblement par l'Union sud-africaine, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, c'est-à-dire par tous les dominions du monde austral.

C'est au profit des puissances alliées et associées que l'Allemagne a renoncé à ses colonies (art. 119). Les gouvernements qui y exerceront l'autorité auront le droit de rapatrier les nationaux allemands, ou de leur permettre de résider, de posséder, de faire le commerce, d'exercer une profession (art. 129), ils succéderont aux droits mobiliers et immobiliers appartenant à l'Empire ou aux Etats allemands, sauf jugement des contestations en premier et dernier ressort par les tribunaux locaux (art. 120 et 257). Le traité fait ici une simple application du principe général qui régit en droit international le transfert de la souveraineté à l'Etat cessionnaire, de même qu'il soumet les anciennes colonies allemandes aux règles générales qu'il prescrit en matière économique et financière (art. 121 et 123).

Les biens des missions chrétiennes, y compris ceux des sociétés commerciales dont les bénéfices sont affectés à l'entretien des missions, seront remis à des conseils d'administration, nommés ou agréés par les Alliés et composés de personnes appartenant à la même confession que la mission intéressée (art. 438).

Les colonies et les territoires libérés par la guerre et dont les habitants ne sont pas encore capables de se gouverner eux-mêmes seront administrés d'après le régime tutélaire dit « du mandat », institué par l'article 22 du Pacte de la Société des nations :

Le caractère du mandat doit différer suivant le degré de développement du peuple, la situation géographique du territoire, ses conditions économiques et toutes autres circonstances analogues.

Certaines communautés, qui appartenaient autrefois à l'Empire ottoman, ont atteint un degré de développement tel que leur existence comme nations indépendantes peut être reconnue provisoirement, à la condition que les conseils et l'aide d'un Mandataire guident leur administration jusqu'au moment où elles seront capables de se conduire seules. Les vœux de ces communautés doivent être pris d'abord en considération pour le choix du Mandataire.

Le degré de développement où se trouvent d'autres peuples, spécialement ceux de l'Afrique centrale, exige que le Mandataire y assume l'administration du territoire à des conditions qui, avec la prohibition d'abus, tels que la traite des esclaves, le trafic des armes et celui de l'alcool, garantiront la liberté de conscience et de religion, sans autres limitations que celles que peut imposer le maintien de l'ordre public et des bonnes mœurs, et l'interdiction d'établir des fortifications ou des bases militaires ou navales et de donner aux indigènes une instruction militaire, si ce n'est pour la police ou la défense du territoire, et qui assureront également aux autres Membres de la Société des conditions d'égalité pour les échanges et le commerce.

Enfin, il y a des territoires, tels que le Sud-Ouest africain et certaines îles du Pacifique austral, qui, par suite de la faible densité de leur population, de leur superficie restreinte, de leur éloignement des centres de civilisation, de leur contiguïté géographique au territoire du Mandataire, ou d'autres circonstances, ne sauraient être mieux administrés que sous les lois du Mandataire, comme une partie intégrante de son territoire, sous réserve des garanties prévues plus haut dans l'intérêt de la population indigène.

De ces trois catégories de mandat, la première (mandat du type A) s'applique aux territoires affranchies de la sujétion ottomane ; la seconde et la troisième (mandats des types A et B), aux anciennes colonies allemandes.

Les colonies allemandes furent attribuées comme suit par la Conférence de la paix :

Togo et *Cameroun*. — La France et la Grande-Bretagne établiront de concert le statut de ces territoires et le recommanderont à la Ligue des nations;

Est africain allemand. — Le mandat sera confié à la Grande-Bretagne ;

Sud-Ouest africain allemand. — Le mandat sera confié à l'Union sud-africaine ;

Iles Samoa allemandes. — Le mandat sera confié à la Nouvelle-Zélande ;

Autres possessions allemandes du Pacifique au sud de l'Equateur, à l'exclusion des îles Samoa et Naourou. — Le mandat sera confié à l'Australie ;

Naourou. — Le mandat sera confié à l'Empire britannique ;

Iles allemandes du Pacifique au nord de l'équateur. Le mandat sera confié au Japon.

SATISFACTIONS DONNÉES À LA FRANCE : TOGO, CAMEROUN, CONGO, MAROC. Dans le partage de l'Empire colonial allemand, la France reçoit des satisfactions en Afrique occidentale, au Congo et au Maroc.

Le Dahomey, comme le disait à la Chambre le ministre des colonies (27 septembre 1919), était « gêné dans son expansion par sa configuration géographique, comprimé entre les possessions voisines, trop large vers l'intérieur, trop étroit sur la mer »; il figurait assez bien « une urne dont le goulot, trop vite étranglé, serait trop étroit dans des flancs trop larges ». Son complément indispensable, c'était le Togo, et la plus grande partie du Togo nous fut donc attribuée, avec le port de Lomé et les chemins de fer. Dans le Nord, où certains territoires ont été laissés à l'Angleterre, nous avons les cols qui nous permettront, en prolongeant le chemin de fer d'Atakpamé, de pénétrer au Mossi ; or, vers la mer, le Togo est le débouché de cette région riche et peuplée qui, avec les cercles voisins, vient d'être détachée du Haut-Sénégal-Niger, pour former la nouvelle colonie de la Haute-Sangha.

Nos possessions de l'Afrique équatoriale n'avaient pas sur l'Atlantique de port naturel. L'accord franco-allemand de 1911 avait séparé du moyen Congo notre territoire du Tchad, qui devait emprunter la Bénoué anglaise ou la voie détournée de l'Oubangui. Maîtresse de la Nigeria, l'Angleterre prend les territoires du Cameroun relevant du sultanat du Bornou ; mais la France obtient les sept huitièmes de l'ancienne colonie allemande (qu'elle administrait, déjà en exécution d'un accord franco-britannique en date du 4 mars 1916), avec le port de Duala, relié par un chemin de fer et une route carrossable à Koussoni, sur le Chari, non loin du Tchad. Le haut pays aurait enfin un exutoire vers le littoral, et l'Afrique équatoriale française, ainsi agrandie, reprenait ses limites et sa configuration primitives.

L'attaché militaire allemand à Madrid disait, en 1913 : « C'est encore au Maroc qu'on pourra le mieux couper les jarrets de la France. » Le gouvernement du kaiser avait effectivement pris sur le Maroc une hypothèque qui entravait l'exercice de notre protectorat et faisait de l'empire chérifien un instrument de chantage, grâce auquel il avait réussi à nous extorquer une bande de territoire au nord du Gabon, ainsi qu'une partie des bassins de la Sangha, de la Lobaye et du Logone.

Cette hypothèque était définitivement radiée. L'Allemagne renonçait à tous droits, titres ou privilèges résultant à son profit de l'acte général d'Algésiras du 7 avril 1906, des accords franco-allemands du 9 février 1909 et du 4 novembre 1911. Elle nous restituait ce qu'elle nous avait pris dans l'Afrique équatoriale. Au Maroc, elle renonçait au régime des Capitulations; elle ne pourrait se prévaloir, en aucun cas, des conventions passées par elle avec l'empire chérifien et qui seraient tenues rétroactivement pour caduques depuis le 3 août 1914. A partir de la même date, les protégés allemands et les sociétés agricoles allemandes seraient soumis au droit commun, le Sultan ayant une entière liberté pour régler leur statut et les conditions de leur établissement. Les droits mobiliers et immobiliers de l'Empire et des Etats allemands dans l'empire chérifien passeraient de plein droit au Maghzen, sans indemnité ; les biens appartenant à des particuliers seraient vendus aux enchères, et le prix, versé au Trésor marocain, viendrait en déduction des sommes dues pour réparations des dommages de guerre. Les capitaux allemands seraient exclus de la Banque du Maroc, et un tribunal arbitral, siégeant à Paris sous la surveillance d'un surarbitre norvégien, statuerait sur la validité des concessions minières accordées par le Maghzen avant l'établissement de notre protectorat ; la liquidation, s'il y avait lieu, serait faite d'après la procédure prescrite pour tous les biens allemands. Les marchandises marocaines bénéficieraient, à leur entrée en Allemagne, du même régime que les marchandises françaises.

Notre action au Maroc n'est plus limitée que par les accords de 1904 avec la Grande-Bretagne et l'Espagne et par l'accord de 1912 avec cette dernière puissance. Ces actes, s'ils ne sont pas abrogés ou modifiés, seront sans doute appliqués dans un esprit qui n'en fera pas une gêne pour notre légitime activité. Nos alliés ont simplement renoncé pour eux-mêmes aux avantages de l'acte d'Algésiras et de la convention du 11 novembre 1911, dont le traité de Versailles, qu'ils ont signé, a imposé l'abrogation à l'Allemagne; ils ne veulent que le maintien au Maroc du régime de la porte ouverte, et il n'est pas dans nos intentions de porter atteinte au principe de l'égalité douanière. Il reste à obtenir l'adhésion des pays neutres, à négocier avec l'Espagne l'application du traité dans la zone espagnole, à résoudre, d'accord avec les cabinets de Londres et de Madrid, la question de Tanger : du fait de l'abrogation de l'acte d'Algésiras, ce port a perdu son caractère international; mais il doit être soumis à un régime « spécial », compatible avec la souveraineté du Sultan et le protectorat français.

Par le traité de Saint-Germain (art. 96-102), l'Autriche, comme l'Allemagne, renonce à tous droits, titres ou privilèges résultant à son profit de l'acte d'Algésiras, des accords franco-allemands et de toutes conventions avec l'empire chérifien. Elle accepte toutes les conséquences du protectorat français, renonce aux Capitulations, s'engage à n'intervenir dans aucune négociation entre la France et les autres puissances au sujet du Maroc. Tous les biens d'Etat austro-hongrois passent au Maghzen, sans indemnité ; le gouvernement autrichien n'aura plus aucune participation dans le capital de la Banque d'Etat au Maroc ; les marchandises marocaines bénéficieront, à l'entrée en Autriche, du même régime que les marchandises françaises.

La Bulgarie reconnaît également notre protectorat sur le Maroc ; s'engage à ne réclamer ni pour elle, ni pour ses nationaux, aucun des avantages dérivant du régime des Capitulations, à tenir pour caduques les conventions qui la liaient à l'empire chérifien, à faire bénéficier les marchandises marocaines, à l'entrée en Bulgarie, du même régime que les marchandises françaises (traité de Neuilly-sur-Seine, art. 62).

La décision de la Conférence relative au Togo et au Cameroun porte que la France et la Grande-Bretagne arrêteront d'accord le futur statut de ces territoires et le « recommanderont » à la Société des nations. Le mot *mandat* n'étant pas prononcé dans cette décision, il faut en conclure, d'après les déclarations du ministre des colonies, que nous serons seulement tenus de respecter dans son esprit le régime du mandat, mais que nous administrerons directement et en notre nom.

La frontière des possessions françaises et des possessions anglaises dans l'Afrique centrale avait été, ainsi que les zones d'influence situées à l'ouest et à l'est du Niger, fixée par l'accord du 14 juin 1898, complété par la déclaration additionnelle du 21 mars 1899. La limite séparant notre Ouadaï du Darfour anglais devait être déterminée ultérieurement : elle l'a été, effectivement, par la convention du 8 septembre 1919. La région du Dar-Tama est rattachée au Ouadaï et celle du Dar-Massalit au Darfour.

Enfin, trois conventions internationales relatives à l'Afrique ont été signées postérieurement au traité de Versailles :

1° La convention conclue à Paris, le 10 septembre 1919, entre la France, les Etats unis d'Amérique, la Belgique, la Bolivie, l'Empire britannique, la Chine, Cuba, l'Equateur, la Grèce, le Hedjaz, l'Italie, le Japon, le Nicaragua, le Panama, la Pologne, le portugal, la Roumanie, l'Etat serbe-croate-slovène, le Siam et l'Etat tchéco-slovaque, relative au *commerce des armes et des munitions*, ainsi que le protocole qui y est joint, actes auxquels le Guatémala a accédé par déclaration en date du 22 janvier 1920 et auxquels le Brésil a adhéré par note en date du 22 décembre 1919 ;

2° La convention conclue à Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre 1919, entre la France, les Etats unis d'Amérique, la Belgique, l'Empire britannique, l'Italie, le Japon et le Portugal, relative au *régime des spiritueux* en Afrique, ainsi que du protocole qui y est joint ;

3° La convention conclue à Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre 1919, entre la France, les Etats unis d'Amérique, la Belgique, l'Empire britannique, l'Italie, le Japon et le Portugal, portant *revision de l'Acte général de Berlin* du 26 février 1885 et de l'*Acte général* et de la *Déclaration de Bruxelles* du 2 juillet 1890.

En résumé, le Dahomey et le Congo reçoivent un accroissement de territoire, à défaut duquel ils étaient condamnés à la stagnation, et la constitution de notre empire colonial devient plus homogène. Au Maroc, l'exercice de notre protectorat ne rencontrera plus d'entraves, et l'on peut espérer que la question des intérêts allemands dans la zone espagnole sera, comme celle de Tanger, bientôt réglée à notre satisfaction. Dans le Levant, le *Bagdadbahn* ne gênera plus notre action, dans le nord de la Syrie.

La France coloniale est libérée de l'étreinte et de la menace allemandes. Elle bénéficie d'incontestables avantages, mais elle n'est certainement pas favorisée comme elle l'eût mérité. A considérer l'œuvre de nos explorateurs, c'est à nous qu'auraient dû revenir intégralement le Togo et le Cameroun, respectivement limitrophes de notre Dahomey et de notre Congo ; géographiquement, économiquement, ils participent de la nature de ces deux colonies ; ils sont nécessaires à leur développement.

Dans le Pacifique, les possessions allemandes sont réparties entre l'Angleterre, ses dominions et le Japon. L'annexion à la France des Nouvelles-Hébrides n'eût pas été une compensation excessive.

EGYPTE. L'Allemagne reconnaît le protectorat de la Grande-Bretagne sur l'Egypte, proclamé le 18 décembre 1914, et renonce aux Capitulations (art. 147). Elle tient pour abrogées, depuis le 4 août 1914, les conventions qu'elle a passées avec le khédive, et elle ne s'en prévaudra pas pour intervenir dans les négo-

ciations qui pourraient être ouvertes entre le gouvernement de l'Etat protecteur et les autres gouvernements au sujet de l'Egypte (art. 148). Jusqu'à la mise en vigueur d'une organisation judiciaire générale, les ressortissants allemands seront, quant à leurs personnes et à leurs biens, justiciables des tribunaux consulaires britanniques; le khédive réglera souverainement leur statut et les conditions de leur établissement (art. 149 et 150); leurs propriétés mobilières et immobilières seront traitées conformément aux clauses économiques du traité (art. 153).

L'Allemagne accepte les stipulations suivantes :

1° Abrogation ou modification du décret khédivial du 28 novembre 1904 concernant la commission de la Dette publique égyptienne (art. 151). Les porteurs de titres auront désormais la garantie du gouvernement britannique, au lieu d'avoir celle de l'Egypte, et la commission sera supprimée;

2° Transfert au gouvernement britannique des pouvoirs conférés au gouvernement ottoman par la convention de Constantinople (29 octobre 1888), relativement à la libre navigation du canal de Suez (art. 152, § 1er). La suzeraineté du Sultan sur la vallée du Nil ayant disparu, c'est à la Grande-Bretagne que reviennent les charges et obligations assumées précédemment par la Turquie;

3° Renonciation à toute participation aux institutions sanitaires (art. 152, § 2) ;

4° Attribution, sans indemnité, au gouvernement égyptien des biens (y compris les biens de la couronne) appartenant à l'Empire ou aux Etats allemands, ainsi que des propriétés privées du kaiser et des autres souverains allemands (art 153) ;

5° Application aux marchandises égyptiennes importées en Allemagne du régime appliqué aux marchandises britanniques (art. 154).

Les dispositions du traité de Versailles relatives à l'Egypte sont analogues à celles qui ont été adoptées pour le Maroc. Complétées par un accord avec l'Italie, elles contribueront à réaliser entre les puissances la « paix méditerranéenne », si désirable pour elles et pour les indigènes dont le sort est entre leurs mains.

L'Autriche, par les articles 102 à 109 du traité de Saint-Germain, contracte des obligations identiques, et la Bulgarie, par l'article 63 du traité de Neuilly-sur-Seine, reconnaît le protectorat de la Grande-Bretagne sur l'Egypte dans les termes mêmes où elle reconnaît le protectorat de la France sur le Maroc.

Libéria. L'Allemagne renonce à tous droits et privilèges résultant des arrangements de 1911 et de 1912, relatifs au Libéria. En échange des prêts qui lui avaient été consentis par des banques privées, le gouvernement de la petite république avait admis le contrôle de ses douanes par quatre receveurs ou liquidateurs : allemand, américain, britannique et français. L'Allemagne est déchue de son droit de contrôle; elle ne participera à aucune des mesures qui pourraient être prises en vue de la « reconstitution » du Libéria; tous les traités qu'elle a conclus avec cet Etat sont caducs. Les biens, droits et intérêts de ses nationaux seront réglés conformément aux clauses économiques du traité (art. 138-140).

Siam. Tous les traités passés par l'Allemagne et par l'Autriche avec le Siam sont caducs, depuis le 22 juillet 1917. Les biens d'Etat allemands et autrichiens, à l'exception des locaux consulaires et diplomatiques, passent au Siam, sans indemnité (traité de Versailles, art. 135-137; traité de Saint-Germain, art. 110-112).

Chine. Le protocole final de Pékin (7 sept. 1901), qui a mis fin à l'insurrection des Boxers, donnait à l'Allemagne le droit de collaborer à l'occupation internationale de divers points entre la capitale de la Chine et la mer et celui d'entretenir une garde permanente sous la protection de la Légation impériale. L'Allemagne perd ces privilèges et les autres avantages qu'elle tenait du protocole de 1901 et de ses annexes (art. 128); elle ne sera plus comprise dans la répartition de l'indemnité dite « des Boxers » à partir du 14 mars 1917, date à laquelle la Chine rompit avec elle les relations diplomatiques (art. 128); elle ne pourra plus exiger de la Chine les avantages qu'elle tenait de l'arrangement du 29 août 1902, relatif au tarif douanier chinois (droits à l'importation), ni des arrangements des 27 septembre 1905 et 4 avril 1912, relatifs à l'amélioration du fleuve Ouang-Pou, sur lequel a été établi le port de Shanghaï (art. 129). Elle accepte l'abrogation de tous les contrats en vertu desquels elle tenait les concessions de Han-Keou et de Tien-Tsin, ces concessions devant être ouvertes par la Chine à l'usage des résidences internationales et au commerce (art. 132); elle renonce, en faveur de la Grande-Bretagne, aux biens qu'elle possédait dans la concession britannique de Canton et, en faveur des gouvernements français et chinois conjointement, à la propriété de l'école allemande d'enseignement technique qu'elle avait fondée sur la concession française de Shanghaï (art. 134). A l'exception des immeubles à destination diplomatique ou consulaire du quartier des Légations, dont la disposition est subordonnée au consentement de puissances restant parties au protocole du 7 septembre 1901, elle cède à la Chine tous les navires, bâtiments, quais, casernes, forts, armes, munitions de guerre, installations de télégraphie sans fil et autres propriétés situées en territoire chinois (art. 130). Ce quartier est affecté spécialement, par l'article 7 du protocole, à l'usage des puissances et « placé sous leur police exclusive »; les Chinois n'ont pas le droit d'y résider.

Au surplus, il résulte de la combinaison des articles 118 et 289 du traité de Versailles que l'Allemagne est tenue d'adhérer aux conventions que les Alliés passeront avec les tierces puissances quant à ses droits et intérêts hors d'Europe et à la remise en vigueur de ses anciennes obligations, pourvu qu'elles soient dans l'esprit de la paix de Versailles. Elle a donc perdu tous les avantages qu'elle s'était arrogés dans l'Empire du Milieu.

Par les articles 113 à 117 du traité de Saint-Germain, l'Autriche, concessionnaire d'un territoire à Tien-Tsin et co signataire des arrangements de 1902, 1905 et 1912, accepte les mêmes renonciations et contracte les mêmes engagements.

La question du Chantoung. Le kaiser avait pris prétexte du massacre de deux missionnaires catholiques allemands pour faire occuper la baie de Kiao-Tcheou par l'amiral Diederichs (14 novembre 1897). Il songeait depuis longtemps à prendre pied en Chine et dans la province de Chantoung, habitée par une population très dense, connue pour ses richesses minières et dont le port de Tsingtao est relié par un chemin de fer à Tsinan, d'où elle est en communication avec Pékin au nord, avec Nankin et Shanghaï au sud.

Imposant, donc, à la Chine le traité du 6 mars 1898, l'Allemagne prit à bail, pour quatre-vingt-dix-neuf ans, la baie de Kiao-Tchéou tout entière, les îles qui en défendent l'entrée, la presqu'île de Haïhsi et le territoire de Tsingtao. Dans une zone neutralisée d'une superficie de plus de 7.000 kilomètres carrés, la Chine s'obligeait à ne rien entreprendre sans l'assentiment du gouvernement de Berlin, qui, jouissant en outre du choix d'exploiter les mines et les chemins de fer de la province, déclara, le 25 avril, que le Chantoung était placé sous la « protection de l'Empire ». Un pareil traité équivalait à une annexion, et l'organisation de la nouvelle colonie prépara la pénétration économique de l'Allemagne dans le Chantoung et même plus à l'ouest. A Tsingtao, port franc et futur point d'appui de la flotte, s'éleva, sur la ruine du village chinois, une ville moderne et rapidement prospère.

Le 15 août 1914, les Japonais sommèrent les Allemands, qui s'y refusèrent, d'évacuer Kiao-Tchéou et de le rendre à la Chine. Avec l'aide des Anglais, ils obligèrent Tsingtao à capituler (7 novembre); mais la Chine, qui avait proclamé sa neutralité, protesta contre cette occupation de son territoire. La discussion devint aiguë. Le Japon, après avoir présenté une liste de vingt et une demandes, qui ne furent pas agréées, formula, le 7 mai 1915, un ultimatum auquel Pékin dut souscrire et qui fut suivi de deux « accords », en date respectivement des 25 mai 1915 et 24 septembre 1918. Le dernier mot appartenait aux puissances alliées et associées.

La Chine, sortant de la neutralité, avait déclaré la guerre à l'Allemagne le 14 août 1917. Elle demandait donc que le territoire cédé à bail et les chemins de fer concédés lui fussent directement restitués. Elle faisait valoir que le Chantoung, patrie de Confucius et de Mencius, était une terre essentiellement nationale; que l'occupation japonaise serait aussi contraire aux principes du droit des peuples que l'avait été celle des Allemands; que sa population (38 millions d'habitants pour 56 milles carrés) était trop dense pour s'accommoder d'une immigration étrangère; que le Chantoung assurerait au Japon la domination économique de la Chine septentrionale ; que Kiao-Tchéou commandait l'entrée du golfe du Petchili.

Le gouvernement du mikado se montrait disposé à opérer la restitution, mais il entendait qu'elle se fît par son intermédiaire, et il prétendait que les droits de l'Allemagne dans le Chantoung lui fussent cédés par le traité de paix. La Conférence de Paris donna raison aux Japonais: ils succédèrent à tous les droits résultant du traité du 6 mars 1898 et des actes subséquents (avantages territoriaux, chemins de fer, mines, câbles sous-marins), à tous les droits mobiliers et immobiliers de l'Etat allemand dans le Chantoung (art. 156-158). Les délégués chinois tentèrent d'obtenir l'insertion de réserves ou une rédaction qui leur permît de provoquer, en temps opportun, un nouvel examen de la question. Ce point de vue n'ayant pas été admis, ils décidèrent de ne pas signer le traité de Versailles.

Le ministre du Japon à Pékin a notifié, le 19 janvier 1920, au gouvernement chinois qu'il était prêt à négocier avec lui au sujet de la restitution de Kiaotchéou et de l'exploitation en commun du chemin de fer du Chantoung. La proposition a rencontré en Chine une sérieuse opposition ; l'opinion publique lui est en majorité opposée, et les membres du cabinet eux-mêmes sont divisés. Comme le disait Louis Barthou, « on doit désirer et espérer que la sagesse du Japon renoncera spontanément à des dispositions qui choquent l'équité et le droit et font tache dans un traité de réparations ». (*A suivre.*) — Maxime Petit.

Politique intérieure et extérieure

(Mai). — Notre politique extérieure, au cours du mois de mai, avait eu pour centre l'entretien qu'ont eu à Hythe, près de Folkestone, Millerand et Lloyd George. Les principes qui avaient été adoptés dans cette conférence, où il est permis de supposer que la discussion fut vive et serrée, n'étaient pas tels qu'on pût baser sur eux l'espérance d'une entente calme et définitive sur les principes essentiels, et il semblait bien que la France eût fait au désir de constituer enfin un accord indiscutable des sacrifices dont l'opinion publique n'avait pas, sans difficultés, accepté l'obligation. L'Angleterre, autant qu'on pouvait le déduire de ce qu'on savait et l'inférer de ce qu'on ne savait qu'à moitié apparaissait comme préoccupée avant tout de sa politique propre et semblait nous avoir fait une concession importante en ne renversant pas les rôles dans le drame financier qui se jouait entre l'Allemagne et nous. Toute l'ambiance de la politique extérieure britannique montrait, d'ailleurs, que le gouvernement anglais, tout en étant fort décidé à maintenir dans ses tractations la supériorité des intérêts impériaux, n'était pas plus assuré qu'un autre sur la meilleure ligne de conduite et qu'il était souvent déconcerté par les événements, notamment par ceux qui se passaient aux frontières russes. Au milieu, pourtant, des obscurités profondes qui cachaient l'avenir, Lloyd George, très préoccupé de l'empire des Indes, n'était pas parvenu à dissimuler son ardent désir de se rapprocher par un moyen quelconque du gouvernement des soviets. Parmi ses tâtonnements, il était aisé de suivre une direction continue, qui menait par des voies plus ou moins directes et plus ou moins sûres à quelque chose qui aurait l'apparence d'être une pacification de l'Europe orientale. On ne pouvait méconnaître, au surplus, que, étant donné ce désir de l'Angleterre et ses inquiétudes mal dissimulées, le gouvernement russe cherchait à utiliser une situation inespérée pour assouplir les intransigeances antérieures de nos alliés. De tout cela ne ressortaient pas, pour la France, des garanties solides. Sans rien porter au pire, on était fondé à se poser quelques questions assez troublantes, comme celle de savoir si, à quelque jour, peut-être proche, nous ne nous trouverions pas en présence de faits accomplis sans nous et qui, bien que ne l'ayant pas été directement contre nous, n'auraient pas moins des conséquences graves et inévitables. Il n'était personne, même aussi peu pessimiste que possible, qui, aux derniers jours de mai, alors que le Premier anglais recevait, non sans solennité, l'envoyé russe Krassine, ne dût se demander où nous allions et qui l'on trompait. Dans ces circonstances, il n'était pas besoin d'insister pour affirmer les difficultés qui se dressaient devant notre premier ministre, Millerand, et on devait approuver les efforts qu'il faisait pour maintenir, cependant, le lien nécessaire qui nous unissait à la Grande-Bretagne, seule puissance qui, à ce moment — les Etats-Unis hésitant et sans politique déterminée, l'Italie en pleine crise ministérielle — pût constituer pour nous un appui sérieux. — A l'intérieur, les grèves, commencées le 1er mai et poursuivies tout le mois, avaient, sans doute, occupé l'opinion et pesé d'un poids incalculable sur notre situation économique. Mais il était remarquable qu'un mouvement dont ses auteurs avaient attendu un bouleversement social et, peut-être, l'avènement d'un nouvel ordre de choses, avait échoué dans le calme absolu et aboutissait à une diminution considérable des forces de désordre. Que se passerait-il plus tard, nul ne pouvait le deviner. Du moins, constatait-on avec satisfaction que le bon sens français et l'énergique volonté de tous avaient créé un groupement spontané de désapprobation et de résistance, qui avait à la fois décontenancé les meneurs et appuyé l'action du gouvernement.

La Conférence de San-Remo avait aplani les difficultés essentielles que l'occupation des villes du Mein par les troupes françaises avait suscitées et, sur la question du désarmement de l'Allemagne, l'accord verbal s'était fait. La cohésion de l'Entente était sortie de là raffermie, au moins en apparence. Mais il fallait reconnaître que cet incident, qui aurait pu être beaucoup plus grave, avait marqué la différence des intérêts et des points de vue entre la France d'une part, l'Angleterre et l'Italie d'autre part. Nous avions, en cette affaire, une préoccupation qui nous était particulière et que partageait la Belgique : la préoccupation militaire. Il était, et il reste indispensable, que nous soyons garantis contre tout retour de folie militariste des Allemands. Nous avions, en outre, en concurrence avec nos alliés, une préoccupation économique rendue plus aiguë par l'énormité des pertes que nous avions subies dans les régions occupées. Il était patent que nos alliés ne nous cédaient sur la question militaire que pour nous entraîner plus aisément à des concessions sur la question économique, la seule qui comptât, pour eux, en Europe occidentale. C'est ce qui ressortait de toutes les conversations engagées et de tous les faits acquis pendant le mois de mai. L'Angleterre était conduite par cette idée fixe qu'il fallait aider l'Allemagne à se relever pour rétablir l'équilibre éco-

nomique du monde, et cette vue, combinée avec le désir de faire profiter de ce relèvement la finance et le commerce anglais, la conduisait à des indulgences qui choquaient notre esprit de justice et notre bon sens. Pour des raisons analogues, compliquées du souci de satisfaire le parti germanophile, réveillé du sommeil d'attente où il était demeuré pendant la guerre, l'Italie, éloignée du danger allemand, cherchait dans des combinaisons économiques un dérivatif à son trouble intérieur. Il résultait de l'état d'esprit de l'Angleterre et de l'Italie une situation d'isolement relatif pour la France. Nous avions un besoin immédiat de nous reconstituer, de rétablir nos finances et notre change. Nos alliés et, surtout, l'Angleterre n'étaient point pressés comme nous par l'urgence de notre relèvement, et ils donnaient le pas sur nos revendications à un rétablissement général des affaires européennes. On ne peut nier que, dans l'ordre purement théorique et spéculatif, le point de vue anglais, pris dans son sens général, était soutenable. Prétendre que la reconstitution économique de l'Europe, l'institution des relations normales entre tous les peuples sans aucune exception, la Russie comprise, le calme renaissant dans les relations d'affaires et les habitudes oubliées des transactions utiles une fois reprises amèneraient naturellement une détente, non seulement économique, mais morale et politique, un assainissement de l'atmosphère et comme un abaissement de la température fébrile qui agite les peuples, n'était nullement une absurdité, et nous n'avons jamais douté que ce résultat serait un jour acquis, à la condition, d'ailleurs hypothétique, que tout le monde soit de bonne foi. Mais, pour qu'un pareil résultat puisse être atteint, il faut que tous les participants de l'opération soient en état d'attendre sans pâtir l'heureuse reconstitution de l'Europe suivant un plan régulier, lentement réalisé. Or c'est une condition réelle qui n'existe pas. La France a besoin de retrouver sans aucun retard les moyens de vivre et de se relever. Elle a besoin qu'avant tout, l'Allemagne s'acquitte de sa dette. C'est là, pour nous, le préalable nécessaire de toute organisation de l'avenir, et c'est précisément ce que l'Angleterre, qui n'a pas souffert, qui ne souffre point et qui profite, ne comprenait pas assez, ou semblait ne pas comprendre.

La Conférence de Hythe avait, pourtant, abouti à des conclusions presque suffisantes. Il avait été de nouveau affirmé qu'il n'était pas question de reviser le traité de Versailles, qui serait intégralement appliqué. Les clauses relatives au désarmement de l'Allemagne étaient maintenues et devaient être immédiatement exécutées, nonobstant l'éventualité de la réunion de la Conférence de Spa. Sur la question des réparations, la France consentait à laisser examiner la fixation d'une somme précise à payer par l'Allemagne, étant entendu que nous toucherions un acompte et que le principe de l'obligation du payement resterait indiscutable. Des experts devaient être nommés pour procéder à la détermination du minimum à payer par l'Allemagne, pour étudier les moyens d'en réaliser le payement, enfin, pour examiner la répartition entre les Alliés des sommes versées par l'Allemagne. Ces principes posés, on semblait avoir été d'accord pour fixer à 120 milliards de marks or la dette de l'Allemagne, sur lesquels 55 p. 100 seraient attribués à la France. On envisageait, en outre, la possibilité de mobiliser cette somme au moyen d'un emprunt international.

Sur la question de la répartition entre les Alliés de la contribution à payer par l'Allemagne, notre ministre Millerand avait plaidé énergiquement la thèse de la priorité française, si justifiée par le ravage affreux de nos départements du Nord et de l'Est. Lloyd George lui avait opposé les revendications des dominions britanniques, qui ont fait des pertes sérieuses en hommes — 50.000 environ, contre 1.500.000 Français — et qui exigent qu'on assure les crédits nécessaires à la constitution de pensions correspondant à ces pertes. Il avait, semble-t-il encore, rappelé des engagements antérieurs et la nécessité, pour la France, de ne pas changer sa ligne de conduite comme ses ministres. Millerand avait dû s'incliner. Mais nous n'avons pu nous retenir de faire des réflexions assez amères sur l'injustice criante que le principe de l'égalité met entre nous et nos alliés. L'effort immense et sanglant que nous avons réalisé pour leur permettre de s'organiser et la charge que nous avons acceptée pendant la guerre semblent devenir des souvenirs lointains, et nous sentons, une fois de plus, peser sur nous le poids des égoïsmes nationaux. De cette transaction de Hythe, qui fut, certainement, nous le répétons, très laborieuse et dont les résultats, en fin de compte et puisque nous n'avions pas le pouvoir d'être difficiles, furent satisfaisants, ressortaient une affirmation nouvelle de la nécessité du désarmement allemand et une autre affirmation relative à l'obligation de la réparation financière due par l'Allemagne. Sur la quotité de cette réparation, on s'acheminait, évidemment, vers la fixation d'une somme fixe et, en dépit de toutes les réserves qu'on pouvait faire, définitive. On s'évertuait, à la vérité, pour démontrer, en s'appuyant sur le jeu du change, que la somme entrevue, inférieure à nos prévisions et à nos besoins, leur serait finalement égale. Il restait, pourtant, peu douteux que nous étions sacrifiés, qu'on nous renvoyait à nous pourvoir devant nous-mêmes et nos propres moyens, qu'on s'inquiétait au moins autant et que, sans l'énergie de notre Premier, on se fût inquiété davantage d'aider l'Allemagne que de nous soulager. Nous qui n'oublions jamais les services qu'on nous a rendus et qui ne pratiquons pas l'indépendance du cœur, nous avons le droit de constater cet état d'esprit. L'heure est passée des réticences inutiles et des duperies acceptées comme des grâces. On avait senti que c'était dans ce sens que la Chambre des députés, par 501 voix contre 63, avait, le 29 mai, approuvé l'attitude du gouvernement et que, si elle sanctionnait la solution de Hythe, c'était à condition qu'elle ne nous liât pas les mains pour l'avenir et ne marquât pas, sur la question des réparations, le point de départ d'un délai de forclusion, D'autre part, la démission de Raymond Poincaré de ses fonctions de président de la Commission des réparations semblait indiquer que l'ancien président de la République, témoin ou confident des discussions antérieures relatives aux réparations, convaincu de l'utilité des dispositions antérieurement prises, voyait avec précision la contradiction que la Conférence de Hythe mettait entre le plan ancien, basé sur l'indétermination illimitée de la créance allemande et le plan nouveau, qui conduisait à restreindre financièrement et, par suite, moralement, la dette de nos ennemis. Poincaré conservait sa conception absolue de la justice. On marchait à une conclusion d'opportunité. La tâche imposée à Louis Dubois, successeur de Poincaré à la présidence de la Commission des réparations, ne s'annonçait pas, dans cet ordre d'idées, comme facile et légère.

On n'aurait eu, d'ailleurs, qu'une vue très incomplète de la situation à la fin de mai, si l'on s'était borné à considérer la politique anglaise en fonction de l'affaire allemande. La politique anglaise se trouvait à un de ces moments difficiles où il lui faut soutenir à toute force des entreprises considérables, qui se révèlent tout à coup plus lourdes qu'on ne les avait prévues. La guerre lui avait fourni une admirable occasion de fortifier son empire de l'Inde. Elle en avait étendu la défense jusqu'en Mésopotanie et jusqu'en Arabie ; elle avait ainsi accru, pensait-elle, sa sécurité. Elle avait, en même temps, augmenté ses risques et ses charges. Elle se trouvait maintenant de nouveau en face de l'adversaire russe. Nos avons déjà fait remarquer que le gouvernement russe, obéissant à une de ces lois historiques qui s'imposent à l'humanité aussi fortement qu'un instinct, avait repris la traditionnelle politique russe à l'égard de la Pologne et à l'égard de l'Angleterre. Nos voisins d'outre-Manche avaient pu croire, pendant un peu de temps, que le cataclysme intérieur qui ravageait la Russie leur laissait le champ libre. L'occupation de la Mésopotamie, le démembrement de l'empire turc, la constitution des républiques du Caucase, le traité avec la Perse en août 1919 leur paraissaient des garanties suffisantes et durables. La persistance du régime soviétique en Russie avait déjoué ces prévisions. Le gouvernement russe, menacé par la Pologne, qu'il n'avait pu ni anéantir par les armes, ni jouer par la diplomatie, contre lequel, à la fin de mai, se brisaient toutes les offensives, avait vite compris que, pour être délivré du danger de l'Ouest, il était simple de faire sentir à l'Angleterre qu'il était en mesure de faire renaître en Asie le péril moscovite. Il avait, d'accord avec la république d'Azerbaïdjan, occupé le centre pétrolier de Bakou ; il était en pourparlers avec la république de Géorgie, qui voulait Batoum ; il n'était pas impossible que l'Arménie entrât, elle aussi, en négociations. Poussant sa politique, il avait laissé la flotte russe de la Caspienne bombarder Enzali et débarquer des troupes sur le territoire persan. Le désaveu apparent de Tchitcherine et sa promesse vague de retirer les troupes dès que les circonstances militaires le permettraient étaient un moyen de gagner du temps. Le gouvernement persan, affolé, était sur le point de régler l'incident à l'amiable, ce qui eût donné aux Russes une emprise certaine sur le pays. Le fait contradictoire que le prince Firouz, ministre des affaires étrangères persan, demandait le secours de la Société des nations, ne pouvait que faire ressortir le désarroi de la Perse et, au surplus, que pouvait encore la Société des nations devant la force matérielle ? N'oublions pas que, simultanément, les républiques du Caucase se liaient, au moins par des sympathies, avec les nationalistes turcs, et il n'est nullement certain que l'attitude de certains fonctionnaires anglais en Asie Mineure n'eût pas contribué à la fois à grossir le mécontentement musulman et à nous créer à nous-mêmes de sérieuses difficultés en Cilicie.

La responsabilité de cette situation embrouillée et périlleuse pesait, sans doute, sur le Conseil suprême, qui, en retardant indéfiniment la paix turque, en supportant tous les atermoiements, avait fortifié les nationalistes turcs et laissé le champ libre aux relations que les bolcheviks avaient nouées avec eux. Mais à qui, dans le Conseil suprême, incombaient ces hésitations, et l'Angleterre n'y avait-elle pas sa forte part ? Engagée, répétons-le, dans un mouvement de vaste envergure et — nous ajoutons — bien digne de son passé, elle se trouvait en présence de difficultés inattendues et qui, outre les dangers présents, en pouvaient susciter de pires. Nous avons dit plusieurs fois que nous ne croyions pas, jusqu'ici, au péril musulman et, quand nous défendions cette opinion, nous la basions sur des faits; mais une succession de maladresses et de fausses manœuvres peut produire le résultat qu'une conduite mesurée avait écarté : des provocations inconsidérées sont de nature à créer un mouvement musulman qui n'existait pas et qui n'aurait jamais dû exister. L'Angleterre est la plus intéressée à ce que les choses s'arrangent. Que faisait-elle pour se procurer cet arrangement, et quelles pouvaient être les conséquences de la politique qui se dessinait nettement à la fin de mai ?

L'Angleterre, à cette heure, paraissait orienter sa politique vers une combinaison russe. Il n'y avait là rien d'entièrement nouveau. Nous avons marqué, en leur temps, les tentatives, avouées ou secrètes, déjà faites. Elles avaient échoué à Copenhague, très vraisemblablement beaucoup plus par l'insuffisance et la sottise du délégué russe Litvinof que par la faute du délégué anglais et de ses instructions. L'opération prévue avec les coopératives russes avait, du même



Les fêtes de Jeanne d'Arc, à Orléans. Une imposante procession parcourt les rues de la ville, brillamment pavoisées (8 mai 1920). — Ces fêtes ont, cette année, un éclat tout particulier. Le maréchal Foch assiste à la cérémonie, où figurent, pour la première fois depuis treize ans, les autorités civiles, religieuses et militaires. (Phot. Rol.)

coup, été rendue impossible. Il était manifeste qu'une occasion nouvelle était cherchée. Fin mai, elle était trouvée. Le délégué russe Krassine était reçu à Londres, avec honneur, par Lloyd George et ses ministres. Des conversations officielles s'engageaient et, déjà, on annonçait, tout en entourant cette nouvelle d'atténuations prudentes, qu'un accord commercial était conclu. On disait, en outre, que la situation anglaise à Bakou était garantie. La tendance et la signification d'une semblable négociation ne pouvaient échapper à personne, si, surtout, on la confrontait avec l'histoire secrète depuis l'affaire de Prinkipo, avec l'envoi d'une mission travailliste anglaise officiellement et somptueusement reçue en Russie, alors que la délégation de la Société des nations était éconduite, avec l'échange incomplet des prisonniers anglais, avec les exportations d'or de Russie en Suède. Lloyd George était arrivé à ses fins : il négociait avec les soviets. De la conversation commerciale à la reconnaissance politique du gouvernement des soviets, quelle distance y avait-il?

La France, en cette occurrence, avait, comme l'Angleterre, suivi, mais dans un autre sens, une politique continue et logique, et elle s'y tenait. Elle s'était refusée à laisser notre ambassadeur à Londres, Paul Cambon, assister aux conférences anglo-russes. Elle se bornait à se faire représenter par ses délégués commerciaux, Vyse et du Halgouët, qui avaient déjà été en rapports avec Krassine. Le gouvernement français, tout en reconnaissant l'intérêt que présentent le rétablissement économique de l'Europe et celui des relations commerciales avec la Russie, entendait conserver toute sa liberté à l'égard du gouvernement de Lenine. Il ne pouvait oublier l'énormité de la créance française sur la Russie, ni prêter la main à aucune mesure qui aurait pour but et pour effet de diminuer l'importance du gage or que detient le Trésor russe, surtout si l'on réfléchit qu'une partie de ce gage provient des dépouilles des banques alliées et des industriels occidentaux en Russie. Il n'était, en outre, nullement fixé sur l'usage que les Russes entendaient faire des fournitures en locomotives qui leur seraient faites, et il craignait, à juste titre, qu'ils ne songeassent avant tout à fortifier leur puissance militaire.

Il était très facile, sous des inspirations dont la source n'était pas malaisée à découvrir, d'accuser les Polonais d'impérialisme, lorsqu'ils battaient les Russes et délivraient l'Ukraine. Notre rôle n'était pas d'affaiblir une puissance que nous avions créée et qui, avec un rare courage, s'interposait entre l'Allemagne et la Russie, nous défendant, à la fois, contre la barbarie bolcheviste et contre l'invasion germano-russe. Nous n'avions donc pas pris part aux conversations de Londres, et nous avions bien fait. Qui nous assurait, d'ailleurs, de la reanté des pouvoirs de Krassine, et, avec un gouvernement aussi peu sûr que celui de Moscou, qui aurait pu affirmer que ces entrevues de Londres n'aboutiraient pas à un désaveu final, qui laisserait en pénible posture ceux qui se seraient laissé prendre au piège? Mais que devenait exactement notre alliance avec l'Angleterre, dans de semblables conditions? L'initiative de Lloyd George n'allait-elle pas peser lourdement sur notre propre politique, et ne nous trouverions-nous pas, malgré nous, comme l'Angleterre elle-même, d'ailleurs, entraînés à des conséquences qui seraient des capitulations? Pouvait-on fermer les yeux au point de se refuser à entrevoir, au bout de tout cela, une reconnaissance déguisée du gouvernement de la Russie avec toutes les suites que cet acte comporterait et les dangers sociaux qui en seraient la fin dernière? Il fallait, assurément, continuer à s'abstenir de pronostics qui étaient capables de nous conduire à des jugements sévères, mais pouvait-on se défendre, fin mai, d'une certaine anxiété?

L'Allemagne avait suivi d'un œil attentif ces tractrations. Très déçue par le résultat de la Conférence de San-Remo, où elle avait escompté l'écroulement de l'Entente, elle avait demandé, et obtenu, la remise au 21 juin de la Conférence de Spa. Une raison avouée lui faisait désirer cet ajournement et le rendait presque nécessaire. Les élections allemandes devaient avoir lieu le 6 juin. Le gouvernement du chancelier Hermann Muller en sortirait-il fortifié, ou y trouverait-il la certitude de sa chute? Nul n'eût été capable de le dire. En a tendant, on ne pouvait sagement traiter avec un gouvernement dont l'autorité était contestée. Ce retard, cependant, n'en était pas moins fâcheux, comme tous ceux qui se sont accumulés depuis l'armistice du 11 novembre 1918. Il laissait à l'Allemagne le temps de forger ses armes contre les décisions financières prises à Hythe. Officieusement et officiellement, elle contestait les chiffres de l'Entente; elle établissait des comptes reconventionnels de haute fantaisie; elle montait son opinion publique contre la nécessité de la réparation financière qui lui incombait. Ce nouveau délai laissait le champ libre à toutes les intrigues. Le bassin de la Ruhr avait été évacué par la Reichswher. Concurremment, nous avions évacué les villes du Mein. Mais la question du désarmement restait en suspens. Les renseignements les plus contradictoires, quelques-uns très alarmants, étaient recueillis par la presse. On ne pouvait affirmer la volonté de l'Allemagne de devenir pacifique. De très nombreux indices montraient le militarisme prussien toujours agissant. L'Allemagne ne paraissait pas avoir compris que son attitude équivoque et la violence de certains de ses journaux étaient l'obstacle le plus fort à son propre relèvement et à la liquidation du passé. Elle cherchait, évidemment, à profiter de tout ce qui pouvait diviser les Alliés et, à ce titre, la présence de Krassine à Londres constituait pour elle un indice intéressant, capable d'ouvrir la porte à des espérances imprévues. Tout cela devait être pour nous un avertissement. Notre rôle restait de tenir bon pour gagner la paix et de ne pas oublier que, vis-à-vis de l'Allemagne, la dernière attitude à prendre était celle de la faiblesse et de la désunion.

L'Italie, après San-Remo, avait eu assez de besogne avec ses propres affaires. Le ministère Nitti, mis en minorité à la Chambre, avait dû donner sa démission. De laborieuses négociations avaient abouti à un autre ministère Nitti, pas beaucoup plus solide que le premier, ébranlé dès ses débuts par les troubles sanglants de Rome, géné par un accès d'agitation guerrière de d'Annunzio, qui rendait plus difficile encore la solution de l'affaire de Fiume. Il nous fallait souhaiter que notre alliée pût liquider cette situation intérieure et extérieure et trouver une route politique moins hésitante. Le regain d'autorité du parti giolittien, malgré les soixante-dix-huit ans de son chef, — l'avenir est-il vraiment aux vieillards? — n'était pas pour nous faire espérer des certitudes heureuses de modération.

D'autre part, on ne pouvait ne pas noter l'attitude prise par le saint-siège, l'éclat des fêtes de la canonisation de Jeanne d'Arc, la présence au Vatican de notre ambassadeur Hanotaux, enfin, l'encyclique du pape Benoît XV, faisant appel à la fraternité de tous les peuples. La papauté était-elle à la veille de donner l'exemple de la paix en faisant la sienne avec le Quirinal, et le rôle pondérateur qu'elle n'avait pas su jouer pendant la guerre, allait-elle pouvoir le reprendre à l'heure trouble où nous étions? Nous ne pouvions qu'attirer l'attention sur une série de faits nouveaux, qui méritent d'être suivis de très près.

Le rôle des Etats-Unis dans les affaires du monde était resté rétréci comme les mois précédents. Le président Wilson avait semblé sortir de sa claustration. Sollicité de procéder à la délimitation de l'Arménie, il avait accepté cette mission, mais le Sénat s'était refusé à le suivre. D'autre part, le président avait opposé son veto à la motion tendant à reconnaître l'état de paix avec l'Allemagne, en dehors du traité de Versailles. La position réciproque du président et du Sénat ne s'améliorait donc pas. En fait, les Etats-Unis étaient tout entiers à la question présidentielle. Qui serait candidat, qui serait élu? Les journaux d'Europe ne semblaient pas avoir sur ce grave sujet des renseignements très sûrs. Il subsistait que, pendant ce temps, l'action bienfaisante que les Etats-Unis pouvaient prétendre exercer sur les affaires d'Europe restait suspendue et que le grand rôle assumé par Wilson lui échappait. Il était superflu de dire que le monde entier en souffrait.

On voit que de bien graves questions avaient été soulevées pendant le mois de mai et attendaient une solution. Le Conseil suprême, qui subsistait, avait à plusieurs reprises, pendant les mois précédents, paru sur le point de se désagréger, et on ne pouvait pas affirmer que son autorité se fût accrue. Pourtant, ses décisions, dans le détail, continuaient à faire la loi des parties en cause. Le traité avec l'Autriche avait été approuvé par la Chambre française. La Hongrie, gouvernée par l'amiral Horthy, après avoir abondamment protesté contre le sort qu'on lui faisait, était, disait-on, décidée à se soumettre. La Turquie discutait. La Conférence des ambassadeurs, émanation du Conseil suprême, essayait de régler la question du Slesvig, celle de Dantzig et de la Haute-Silésie. C'était, assurément, un spectacle curieux — que la succession des événements et l'indifférence générale ne laissaient guère le loisir d'observer comme il l'eût mérité — que cette création factice, sortie de la volonté de quelques-uns, qu'était le Conseil suprême, pût voir persister un pouvoir qu'il ne tenait que de lui-même et qui ne disposait, en fait, si l'on allait au fond des choses, d'aucun moyen d'exécution. Une semblable constatation était bien faite pour donner espoir à ceux qui faisaient confiance à l'organisme de la Société des nations, qui avait, au moins, sur le Conseil suprême, cette supériorité de posséder un statut accepté par les grandes puissances, à l'exception des Etats-Unis. En dépit des incrédules et sans se soucier de certaines critiques, la Société des nations continuait son œuvre et exerçait sur les peuples une attraction. Rien n'était plus curieux que ce qui s'était passé en Suisse. Le peuple des cantons avait été appelé à se prononcer par voie de referendum sur la question de l'accession de la Confédération à la Société des nations, et cette consultation populaire était d'autant plus importante qu'il fallait, conformément à la Constitution, que la motion d'adhésion recueillît non seulement la majorité des votants individuels, mais la majorité des cantons. Une polémique très vive s'était engagée sur la question. Favorable à l'adhésion dans la Suisse romande, elle était plutôt hostile dans la Suisse alémanique. Tout le monde avait pris parti, et les membres les plus éminents du Conseil fédéral, Motta, Schulthess, Calonder, Ador, avaient fait une campagne de discours du plus haut intérêt. Par plus de 414.000 voix contre 322.000, avec onze cantons et demi acceptant et dix et demi repoussant l'adhésion, la Confédération helvétique, au milieu d'une émotion intense, s'était liée à la Société des nations. Les cantons de Genève, de Neuchâtel, du Valais, de Vaud, c'est-à-dire toute la Suisse romande, avaient voté « *oui* » à une énorme majorité; mais il en était de même du Tessin, qui avait donné 15.460 *oui* contre 2.849 *non*, de Fribourg (20.080 *oui* contre 61.014 *non*), de Berne, où les votes favorables l'emportaient de près de 10.000 sur les opposants, de Thurgovie, où la majorité pour était de 5.000 voix; de Lucerne. On constatait, en outre, que, parmi les petits cantons, Obwald et Nidwald, Appenzell (Rhodes extérieures) et, avec eux, les Grisons avaient voté *oui*. Zurich, Bâle-ville, Bâle-campagne, Saint-Gall, entre autres, avaient donné une forte majorité négative. Mais la bataille était gagnée et, à juste titre, ceux à qui l'on devait le succès le considéraient comme une victoire remportée par l'idéalisme et l'idée du droit sur le matérialisme et l'idée de la force. Il y avait eu, là, une manifestation consolante et grosse d'espérance — à laquelle on n'avait pas pris assez garde et dont, faute de l'avoir étudiée dans sa genèse et dans ses détails — on n'avait compris ni la signification, ni la portée. La présence de la libre Confédération helvétique dans la Société des nations était un élément de force morale de haute importance au mo-



L'évêque d'Orléans, Mgr Touchet, passant avec le clergé devant la statue de Jeanne d'Arc (de Foyatier), sur la place du Martroi. Toutes les troupes de la garnison ont défilé devant la statue de l'héroïne. (Phot. Rol.)

ment même où, de plusieurs côtés, la Société était sollicitée d'intervenir pour la protection des petites nations menacées.

Ainsi, le mois de mai n'avait pas vu encore se réaliser la paix. La différence de points de vue dans les grandes questions européennes s'y était marquée avec précision. Ce qui en ressortait clairement avant tout — il faut le dire sans ambages — c'étaient les hésitations du gouvernement anglais devant le problème allemand et devant le problème russe. La décision que Lloyd George semblait y montrer n'était qu'apparente. En réalité, placé en présence de questions très graves à l'intérieur et à l'extérieur (les troubles d'Irlande, l'opposition du parti Asquith et du parti travailliste, la menace bolcheviste et musulmane sur l'Asie, le violent désir du commerce anglais de profiter des espérances économiques éparses dans l'Empire russe), il frappait l'opinion publique par des attitudes bruyantes et contradictoires, qui n'étaient pas toutes conformes au sentiment et à la tradition du peuple anglais. Pour nous, alliés toujours fidèles de l'Angleterre, qui, en aucune occasion, n'avions rien entrepris sur ses intérêts, qui, au contraire, lui avions laissé docilement le champ libre, il en résultait des étonnements, des regrets, des amertumes. Nous demeurions très fermes dans notre volonté de rester étroitement unis avec nos voisins, mais, à certains moments, nous nous trouvions un peu ébranlés par des impulsions troublantes. La tâche de notre diplomatie et celle de notre premier ministre, en de telles conjonctures, était des plus délicates. La Chambre l'avait compris jusqu'alors. En serait-il toujours ainsi?

La France avait, à l'intérieur, subi, en mai, une épreuve qui n'avait été épargnée à aucun peuple depuis l'armistice. La grève des cheminots, annoncée pour le 1er mai, s'était, en effet, produite, et tous les efforts de la Fédération des cheminots et de la Confédération générale du travail avaient tendu à entraîner dans le mouvement d'autres grandes corporations: postes, tramways, omnibus, eau, gaz, électricité, dockers, mineurs, métallurgistes, typographes, etc. Ces tentatives avaient eu un succès très médiocre, qui équivalait à un échec total. D'une part, la fermeté du gouvernement et son refus d'ouvrir des pourparlers avec les grévistes et la C. G. T., les arrestations opérées avec vigueur, les révocations très nombreuses dans le personnel gréviste, la protection du travail clairement assurée; d'autre part, la réprobation unanime du public contre un mouvement qui compromettait notre situation économique et compliquait par suite notre situation financière, la certitude que ces grèves, nullement professionnelles, tendaient à un bouleversement politique dont personne ne voulait et à l'application des doctrines russes qui répugnent à notre tempérament, la collaboration spontanée de milliers de citoyens, jeunes et vieux, de tous les élèves des grandes écoles, qui assura le fonctionnement des moyens de transport, enfin la fatigue même de la masse ouvrière, lasse des excitations inutiles, des chômages ruineux, et la mollesse que les dirigeants les plus autorisés et les plus intelligents avaient apportée dans la direction de la grève; tout, en un mot, sans compter, à part quelques attentats isolés, le calme de la population, avait contribué à rendre la tentative inoffensive. Les événements de tout ce mois et l'état d'esprit indubitable de la presque totalité des citoyens avaient fourni une preuve nouvelle du bon sens français. A côté d'un petit nombre d'ambitieux méprisables et d'utopistes sincères, la masse de la nation voulait le travail et la paix. Il avait suffi que le gouvernement se montrât décidé à jouer son rôle de chef et de guide ou, plutôt, que le gouvernement se contentât d'être l'expression de la volonté générale, pour qu'une crise qui aurait pu être désastreuse devînt un simple accident fâcheux.

On ne pouvait, cependant, ne pas proclamer les conséquences néfastes de cette criminelle entreprise. La répercussion sur l'ensemble du travail national de la diminution momentanée de nos forces productives devait être d'une ampleur déplorable, au moment où nous avions le plus besoin de ne rien gaspiller de notre énergie. Il était douloureux de penser que quelques hommes, plus occupés de grands mots et d'arrière-pensées internationales ou, trop souvent, antinationales, étaient capables de tout risquer pour réaliser leurs erreurs, sans souci de l'avenir de la France. Ils avaient essayé d'entraîner la masse avec des idées abstraites, comme celle de la nationalisation des chemins de fer, formule creuse, que ceux qui l'employaient se savaient parfaitement incapables d'appliquer au sens qu'ils lui donnaient et dont ils connaissaient parfaitement la décevante inanité. On avait vu des fonctionnaires de l'Etat, au lendemain d'une énorme augmentation de leurs traitements, appuyer un mouvement dirigé contre l'Etat qui les fait vivre, qu'ils ont librement consenti à servir, et donner ainsi la preuve d'un pénible fléchissement de leur conscience professionnelle. Tout cela montrait à la masse du peuple français la nécessité d'agir pour le maintien de l'ordre, de la tradition raisonnable et du progrès raisonné. En présentant le projet sur la réforme du système d'exploitation des chemins de fer et sur le statut des fonctionnaires, le gouvernement avait montré qu'il comprenait la nécessité d'un système nouveau. Il voulait le réaliser par la loi. Chacun — et le Parlement le premier — avait le devoir strict et imprescriptible de collaborer à une tâche difficile et nécessaire. Tout le monde acceptait d'avance la charge des impôts nouveaux, multiples et lourds, que le législateur préparait; on acceptait aussi les restrictions que l'interdiction d'importer les objets de luxe ou de moindre nécessité imposait à tous; on constatait, d'ailleurs, avec satisfaction que cette double mesure avait une heureuse influence sur le change, qui s'améliorait. Mais, nous le redisons encore, il ne suffisait pas de subir les gênes, les contraintes et les charges, — c'était la partie passive de la tâche de chacun, — il fallait travailler, produire, agir, en un mot, c'est-à-dire vivre d'une vie non pas réduite et froide, mais largement ouverte à l'espérance, ardente et féconde. — Jules Gerbault.


A la basilique Saint-Pierre de Rome (16 mai 1920). — Sur la *sedia gestatoria*, précédé des membres du sacré-collège, des massiers, des gardes-nobles et des gardes-suisses, le pape Benoît XV est porté jusqu'au trône dressé à côté de la statue de saint Pierre et va proclamer sainte la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Soury (*Jules*-Auguste), philosophe français, né le 28 mai 1842 à Paris, mort dans cette même ville le 11 août 1915. Fils d'ouvrier, il ne reçut d'abord qu'une instruction primaire et, à douze ans, entra comme apprenti chez un constructeur d'instruments de précision en verre. Passionné pour l'étude, il suivit les cours du soir de l'Ecole des arts et métiers et fréquenta la bibliothèque Sainte-Geneviève. A dix-sept ans, il commença le latin et entra en sixième au lycée Louis-le-Grand. Il fut bachelier à vingt ans. En trois années d'études classiques, il n'avait fait que deux classes complètes: la sixième et la rhétorique. Séduit par la littérature, il commença par faire des vers et composa un drame en cinq actes. Mais il entra à l'Ecole des chartes, où il prit le goût des recherches historiques et conquit le diplôme d'archiviste-paléographe (1867). Présenté à Renan, il s'intéressa vivement aux questions d'histoire religieuse. Vers le même temps, il avait suivi à la Salpêtrière les leçons de Voisin et de Luys sur l'anatomie du système nerveux central. Depuis 1865, il était attaché à la Bibliothèque nationale, dont il devint un des sous-bibliothécaires. Son activité prodigieuse s'est exercée principalement sur deux domaines: l'histoire religieuse et philosophique et l'étude des fonctions cérébrales.

Ses premières publications sont d'un disciple de Renan: *Des études hébraïques et exégétiques au moyen âge chez les chrétiens d'Occident* (Paris, 1867); *la Bible d'après les nouvelles découvertes archéologiques* (1872); *l'Asie Mineure, d'après les nouvelles découvertes archéologiques* (1873); *Etudes historiques sur les religions, les arts, la civilisation de l'Asie antérieure et de la Grèce* (1877); *Essais de critique religieuse* (1878), et une traduction de l'allemand, avec Hartwig Derenbourg, de Th. Nœldeke, *Histoire littéraire de l'Ancien Testament* (1873). C'est le chartiste curieux d'anecdotes et de menus faits qui se révèle dans ses *Etudes de psychologie: Portraits de femmes: la Délia de Tibulle; la Marquise de Caylus; Madame de Pompadour; les Six filles de Louis XV; Madame Récamier* (1874); *Portraits du XVIIIe siècle; Fréron; le Chevalier Daydie; Psychologie de la femme au XVIIIe siècle; Voltaire physicien; Schopenhauer et sa philosophie; Restif de La Bretonne; Madame du Barry* (1879); et dans l'édition avec notice des *Souvenirs* de Mme de Caylus (1883). C'est également au chartiste que le gouvernement avait fait appel, après le 4 septembre 1870: il fit alors partie de la commission qui dépouilla les papiers des Tuileries. Dans *Jésus et les Evangiles* apparaissent à la fois l'exégète et le physiologiste. Sans doute peu satisfait de l'ingénieuse psychologie de Renan, Soury usait des ressources de la psychologie pathologique.

Le livre fit quelque scandale. En 1881, il soutint ses thèses de doctorat: *Théories naturalistes du monde et de la vie dans l'antiquité* et *De hylozoismo apud recentiores* («l'Hylozoïsme chez les modernes».) Sa philosophie est un franc matérialisme, vigoureusement exposé dans *Bréviaire de l'histoire du matérialisme* (1881); *Philosophie naturelle* (1882); *les Doctrines psychologiques contemporaines* (1883). Pour lui, la vie est un mécanisme, et la pensée se ramène à la sensation élaborée par les centres nerveux. — Chargé par Paul Bert de professer, à l'Ecole pratique des hautes études, l'histoire des doctrines contemporaines de psychologie physiologique (nommé, en 1881, maître de conférences, il devint directeur d'études en 1898 et fit son cours jusqu'à sa mort), il composa, à l'occasion de son enseignement, ses livres les plus solides. Ce sont: *Histoire des doctrines psychologiques contemporaines: les Fonctions du cerveau: doctrines de F. Goltz* (1886); *Doctrines de l'Ecole italienne* (1891) et, surtout, *le Système nerveux central, structure et fonctions, histoire critique des théories et des doctrines* (1899, 2 vol.). Il faut aussi rappeler son article *Cerveau* dans le «Dictionnaire de psychologie» de Charles Richet, et une série d'opuscules de physiologie. Il avait publié, avec une introduction, *l'Histoire de l'évolution du sens des couleurs* de Hugo Magnus (1878) et les traductions suivantes de l'allemand: Haeckel, *Essais de psychologie cellulaire* (1879); *le Règne des protistes* (1879); *les Preuves du transformisme* (1879); Oscar Schmidt, *les Sciences naturelles et la Philosophie de l'inconscient* (1878); W. Preyer, *Eléments de physiologie générale* (1884). — Enfin, il avait collaboré au «XIXe siècle», au «Temps», à la «Revue des Deux Mondes» et à de nombreux périodiques médicaux.

Les controverses morales et politiques suscitées par la célèbre « Affaire Dreyfus », à la fin du dernier siècle, exaspérèrent l'ardeur belliqueuse de Soury. Il combattit au premier rang des nationalistes et donna des articles à « l'Action française » (*Campagne nationaliste, 1894-1901* [1902]). Son antisémitisme (*la Rédemption d'Israël. La Ligue des droits de l'homme et le Régicide*, 1901), lui venait de Renan, qui avait jadis déclaré la race juive inférieure. Mais Soury admirait autrefois le XVIIIe siècle et les idées révolutionnaires, que, maintenant, il combattait dans un langage virulent et pittoresque. Il donne alors une nouvelle édition, revue et corrigée, de *Jésus et la Religion d'Israël* (1898), et il s'efforce de démontrer que son athéisme est respectueux de la tradition chrétienne (*Oratoire et laboratoire* [1901] ; *Science et religion* [1901]). Egalement convaincu de l'infaillibilité de la science et de la nécessité sociale des dogmes religieux, il niait qu'un conflit fût possible entre la science et la foi, mais « à la condition qu'il n'y eût point rencontre ». A la faveur de ce principe, le matérialiste Soury se croyait autorisé à pratiquer le catholicisme.

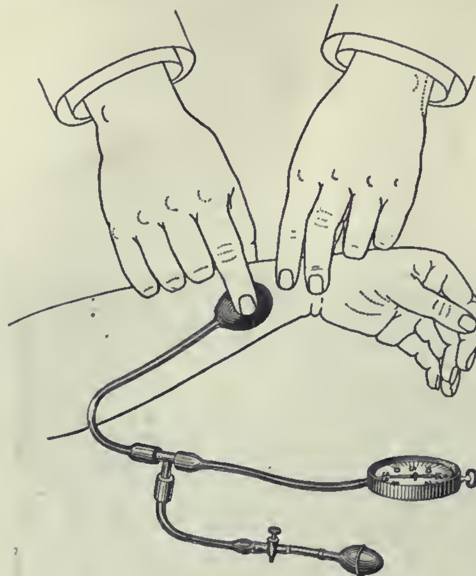
Ce fut une figure originale. Au physique, avec sa figure rasée, sa longue redingote noire et son haut de forme, il ressemblait à un pasteur. Toutefois, sa corpulence, ses membres courts, ses joues épaisses faisaient plutôt songer à un moine. L'allure était cléricale. Au moral, c'était un ascète, qui s'imposait le régime le plus frugal et le labeur le plus pénible. Souriant dans sa conversation, il professait une philosophie triste : « Il n'est, sans doute, pas un de nous qui n'aspire au néant pour échapper aux remords, aux souvenirs de fautes, de crimes inexpiables... Il n'y a aucune nécessité que la vie ait un sens, non plus que l'univers lui-même, et c'est même le contraire qui est manifeste (préface de la 3e édition de *Jésus*). Enfin, si sa parfaite sincérité et sa vie claustrale expliquaient la violence de ses haines philosophiques, il fut toujours courtois et bienveillant dans ses relations avec les hommes. — Paul Halys.

Tension artérielle. On appelle ainsi la pression sous laquelle le sang circule dans les artères et qui est équilibrée par la tension des parois artérielles (Lian). Aussi peut-on employer indifféremment les expressions de *pression sanguine, pression artérielle* ou *tension artérielle*. Etant donné ce que nous savons de la structure et du fonctionnement de l'appareil circulatoire, il est évident que cette tension pourra être influencée par plusieurs facteurs : l'énergie du cœur qui chasse le sang dans les artères, l'état des parois artérielles, qui offrent un obstacle plus ou moins grand au cours du sang, les difficultés, enfin, que ce dernier peut trouver à accomplir son circuit dans les conditions normales et qui peuvent venir des capillaires, du réseau veineux qui leur fait suite ou du filtre que représente le rein, par exemple.

L'importance de cette notion de la pression artérielle et de ses modifications par un certain nombre d'états pathologiques ou, tout au moins, anormaux, est de date relativement récente. Si les premières expériences sur la mesure de cette pression datent du milieu du XVIIIe siècle (Stephen Hals, 1744), ce n'est guère qu'au XIXe siècle, et surtout grâce aux travaux de Potain, que l'on reconnut l'intérêt de cette appréciation. A l'heure présente, la mesure de la pression artérielle est entrée dans la pratique médicale courante (elle est notamment réclamée par les compagnies d'assurances sur la vie) et constitue l'un des procédés utilisés de façon constante pour apprécier l'état fonctionnel du système circulatoire. A elle seule, cette recherche serait insuffisante pour donner sur l'état de ce système des renseignements complets, mais il est non moins vrai de dire que, pour obtenir ces renseignements tels qu'on doit les posséder, elle est devenue indispensable.

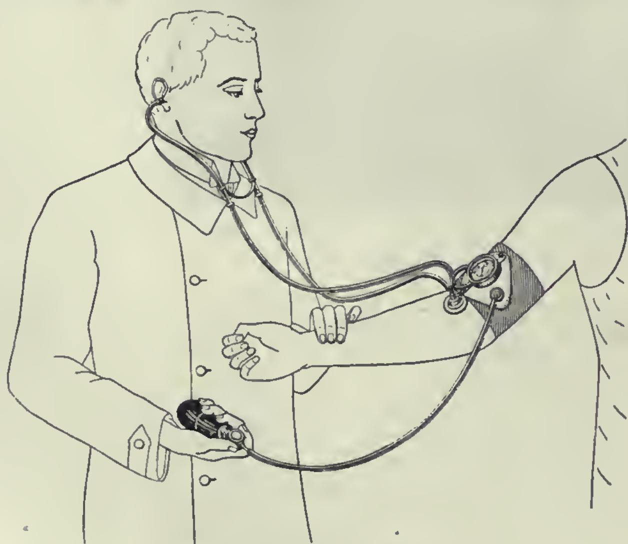
Pour apprécier la tension artérielle, la palpation directe des artères et l'examen du pouls sont manifestement insuffisants. Tout au plus pourraient-ils fournir des notions grossières dans les cas extrêmes où cette tension est très exagérée ou très diminuée. L'emploi d'appareils spéciaux est donc nécessaire pour que ce mode d'exploration nous fournisse les chiffres exacts que nous sommes en droit d'en exiger. Sous des noms différents, ces appareils constituent tous des *sphygmomanomètres*. Leur principe est la mesure indirecte de la pression sanguine par l'évaluation plus aisée de la contre-pression nécessaire pour faire disparaître les pulsations dans une artère (Vierordt, 1855). Ils parviennent à ce résultat par des procédés différents.

Dans un premier groupe d'appareils, on reconnaît la pression nécessaire pour contre-balancer la tension artérielle en palpant avec le doigt une artère au-dessous (en aval) d'un point où l'on arrête la circulation dans ce vaisseau. Avec le sphygmomanomètre de Potain, prototype de tous ces appareils, on réalise l'interruption de circulation en appuyant



Sphygmomanomètre de Potain.

avec le doigt sur une pelote de caoutchouc placée sur le trajet de l'artère radiale, en même temps qu'avec un doigt de l'autre main, on interroge l'artère au-dessous du point comprimé. Lorsque la pression de la pelote a fait disparaître la pulsation artérielle, on lit le chiffre donné par un manomètre qui est en communication avec l'ensemble, et ce chiffre est celui de la tension artérielle. Dans les appareils construits ultérieurement, la pelote est remplacée par une manchette à doubles parois de caoutchouc, qui enserre toute la circonférence du membre ; on insuffle dans cette manchette une quantité d'air nettement supérieure à celle qui est nécessaire pour arrêter la circulation dans l'artère. On laisse ensuite cet air s'échapper peu à peu et, au moment où le doigt, posé en aval sur l'artère et qui ne sentait plus le pouls, commence à le percevoir de nouveau, on lit le chiffre indiqué par l'aiguille d'un manomètre compris dans le circuit de l'appareil. Ce chiffre est celui de la tension artérielle. Dans un second groupe de sphygmomanomètres, on explore, au contraire, l'artère comprimée dans le point même où cette compression est réalisée, et les indications qui ne peuvent plus être données par le doigt sont alors fournies par l'inspection des oscillations que le cours du sang, lors de son rétablissement, communique à une aiguille qui se déplace sur un cadran

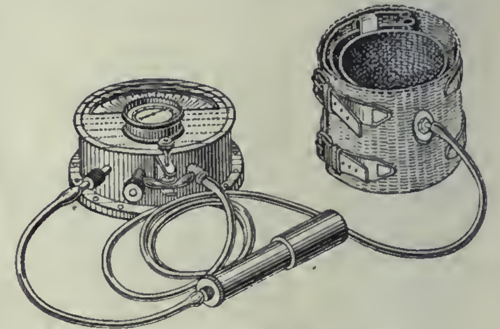


Sphymotensiophone de Vaquez-Laubry.

gradué. Le type de ce second groupe est l'oscillomètre de Pachon (de Bordeaux). Enfin, il existe des appareils où les indications sont fournies non plus par la palpation ou la vue, mais par le son, le retour du sang dans le vaisseau comprimé donnant à l'oreille qui ausculte au moyen d'un dispositif très sensible une sensation auditive. Le plus récent des appareils de ce type est le sphygmotensiophone de Vaquez et Laubry.

Le sphygmomanomètre de Potain a été longtemps le seul de ces appareils utilisé. Il conserve l'avantage d'être peu coûteux, peu encombrant et d'un maniement particulièrement simple. On lui reproche, en effet, et à juste titre, de faire courir des risques d'erreur qui tiennent à la façon dont la pelote appuie sur l'artère et de donner des chiffres variables suivant les expérimentateurs ; on lui reproche surtout (comme à l'appareil plus récent de Riva-Rocci) de ne donner que le chiffre d'une pression unique, dite *pression maximum*. L'appareil actuellement le plus en faveur est l'oscillomètre de Pachon, qui permet, au contraire (ainsi que celui de Vaquez-Laubry), de déterminer les deux renseignements principaux que l'on doit demander à un appareil de ce genre, c'est-à-dire le chiffre de la pression maximum et celui de la pression minimum. La première correspond à la systole cardiaque et est atteinte lors de l'ébranlement initial ondulatoire du pouls (Lian) ; la seconde correspond à la diastole cardiaque et au repos de l'artère et représente la pression que les parois de ce vaisseau ont à supporter en tout temps.

La pression artérielle, à l'état normal, est donc incessamment modifiée, puisqu'elle passe du maximum au minimum, avec tous les intermédiaires, dans le temps d'une révolution cardiaque. Les pressions extrêmes elles-mêmes (et notamment la pression maximum) sont, en même temps, variables suivant le moment de la journée chez un même sujet. C'est ainsi que la tension s'accroît après les repas (et d'autant plus que le repas a été plus copieux), au moment d'un effort, à l'occasion d'une émotion, etc. D'une façon générale, on admet que la tension maximum normale varie entre 14 et 15 centimètres de mercure, la minimum entre 8 et 10. Au-dessus de ces chiffres, on dit qu'il y a hypertension et, au-dessous, hypotension. Ce sont là des phénomènes pathologiques auxquels on reconnaît une grande



Oscillomètre de Pachon.

importance en médecine, importance qu'il ne faudrait peut-être pas exagérer.

En effet, l'hypertension (celle de ces anomalies qui est le plus couramment invoquée en clinique) existe à l'état normal, comme nous venons de le dire, à l'occasion de divers actes physiologiques ; d'autre part, les chiffres que nous avons donnés comme représentatifs de la tension normale varient quelque peu, suivant les appareils sphygmomanométriques employés. Il faut donc une élévation notable et surtout persistante de ces chiffres pour que l'on soit en droit de conclure sans erreur à un état anormal de la circulation.

L'hypertension artérielle ne saurait, d'ailleurs, d'une façon générale, être considérée comme constituant par elle-même une maladie. Elle est un symptôme qui dénote seulement un obstacle, dont l'importance peut être très variable, siégeant sur le trajet circulatoire. L'élévation de la tension montre que le cœur fait l'effort nécessaire pour vaincre cet obstacle. C'est ainsi que, s'il y a déficience du filtre rénal, il est obligatoire qu'une hypertension se produise, réaction de défense sans laquelle l'excrétion urinaire ne se produirait pas. L'hypertension n'a donc que l'importance de la raison qui l'a déterminée et, s'il est des hypertensions qui sont immuables, parce que la lésion qui les nécessite est incurable, il en est, au contraire, qui disparaîtront le jour où sera guérie la maladie dont elles sont une manifestation.

Ceci dit et pour revenir aux raisons que nous avons indiquées plus haut comme pouvant déterminer des modifications de la tension artérielle, disons que l'hypertension a le plus souvent comme cause les néphrites, la stase pathologique du sang dans le système veineux (asystolie, hyposystolie), ou la sclérose artérielle, mais il serait abusif de conclure toujours d'une tension accrue à l'artériosclérose. Quant à l'hypotension, elle se rencontre surtout dans les états infectieux, la tuberculose, les états consomptifs, les anémies et toutes les affections où la force d'impulsion du cœur est amoindrie. — Dr Henri Bouquet.

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie.) Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Groslet.



Faucher-Gudin del., d'après le dessin de Martin de Vos (xvie s.).

N° 162. — Août 1920

Académie française. — *Réception de Henry Bordeaux.* Le 22 mai 1919, l'Académie française procéda à l'élection d'un membre, en remplacement de Jules Lemaître, décédé. Les candidats étaient Henry Bordeaux, Maurice du Plessys, Vigné-d'Octon, Fauvel, Tancrède Martel et Gaston Scheffer. Il y avait 29 votants. Au premier tour de scrutin, Henry Bordeaux fut déclaré élu par 20 voix, contre 4 à Tancrède Martel, 3 à Gaston Scheffer et 2 bulletins blancs.

Henry Bordeaux a été solennellement reçu le 27 mai 1920. (V. p. 201.) Ses parrains étaient le maréchal Joffre et Paul Bourget. Au bureau siégeait, entre Frédéric Masson et le comte d'Haussonville, Henri de Régnier, président.

Après le tumultueux et frissonnant enthousiasme qui avait marqué la réception du maréchal Foch, la cérémonie de ce jour revêtait presque un caractère intime ; les académiciens avaient conservé leur tenue de ville ; l'assistance, d'ailleurs nombreuse, se montrait discrètement recueillie et les applaudissements eux-mêmes étaient timides, comme si l'on eût craint de manquer au bon ton par des manifestations trop vives. On sentait que l'Académie était revenue à ses vieilles traditions littéraires.

C'est ce que marqua d'ailleurs Henry Bordeaux dans son exorde, en reportant sur la littérature l'honneur qui lui était fait :

Aujourd'hui vous accueillez simplement un homme de lettres qui succède à un homme de lettres et que recevra un homme de lettres. La faveur de votre accueil dépasse trop mon humble mérite pour que je n'en fasse pas remonter l'hommage à cette littérature dans laquelle je suis entré pieusement, comme on entre dans un ordre, l'ordre sacré à qui est confiée la garde de cette forme et de cet esprit qui nous sont aussi nécessaires, pour être Français, que notre sol, notre air et notre ciel.

Appelé à faire l'éloge de Jules Lemaître, Henry Bordeaux va s'efforcer de « composer de cette vie une histoire suivie et continue, telle qu'il les aimait, c'est-à-dire où nous retrouvions l'homme dans l'écrivain ». Chacun sait que l'auteur des *Vies intimes* et de *Quelques portraits d'hommes,* excelle dans ce genre de biographies, où s'unissent la psychologie et la critique. Déjà, en 1894, dans ses *Ames modernes,* Henry Bordeaux avait tracé un portrait de Jules Lemaître, campé en « dillettante » ; cette fois, le peintre a choisi pour son modele une autre attitude, à moins, ce qui est plus probable, que sa vision personnelle ne se soit modifiée. Lequel des deux portraits est le plus vrai ? On prétend bien que deux quantités ne sauraient être égales à une troisième, si elles ne sont pas égales entre elles ; mais cela n'est vrai qu'en mathématiques. Deux portraits qui ne se ressemblent pas beaucoup entre eux peuvent parfaitement ressembler à un même original. Ils ne sont ni l'un ni l'autre infidèles : ils se complètent. Celui qu'Henry Bordeaux présenta à l'Académie ne manquait d'ailleurs ni de couleur ni de charme.

La biographie s'ouvre sur un gracieux paysage, le petit village de Tavers, où Lemaître, qui était né près de là, à Vennecy, le 27 avril 1853, fut transporté dès le berceau. Ses parents y étaient instituteurs et y avaient acquis un petit domaine.

C'est une maison à un étage, couverte de tuiles au toit ras, aux lignes pures. Elle est desservie par un chemin rural, mais un mur l'en sépare. Elle couronne un côteau qui descend en pente douce jusqu'à un ruisseau, le Ru, bordé d'une allée de peupliers. Ces peupliers sont très vieux, très vénérables, atteints de roulure, et menacés par les grands vents qui, par bonheur, sont rares, et qui les font trembler de la cime aux racines, j'allais dire de la tête aux pieds, tant l'inquiétude de leur sort les fait ressembler aux hommes. Une planchette, maniée par une poulie, permet de traverser la rivière pour gagner le bord de la Loire, qui coule au delà d'une prairie et se caresse elle-même aux herbes de ses rives. Tel est le paysage que virent les yeux de Lemaître enfant. Là il s'éveilla à la vie et, plus tard, au douloureux amour. Là il accueillit honnêtement la mort. Là il repose.

A ce paysage aux lignes tranquilles, Lemaître garda toujours un attachement profond ; c'est à Tavers qu'il songeait, lorsque, dédaigneux des voyages et des croisières lointaines, il écrivait : « Il y a quelque part un grand verger qui descend vers un ruisseau bordé de saules et de peupliers. C'est pour moi le plus beau paysage du monde, car je l'aime et il me connaît. » Comment de cet attachement au sol natal, Lemaître s'éleva à un sentiment plus généreux et plus vaste, Henry Bordeaux le montre en citant la belle page, pleine de mesure et de goût, où Lemaître a si délicieusement analysé son amour de la patrie.

A dix ans, Lemaître entre au petit séminaire de Sainte-Croix à Orléans et de là est envoyé au petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs à Paris. Bien qu'il n'ait pas eu la vocation religieuse, il restera cependant toujours d'Eglise ; il en convenait lui-même, en ajoutant, il est vrai : comme Renan !

Voici maintenant Lemaître à l'Ecole normale, et de là date, selon Henry Bordeaux, son dilettantisme. Est-ce bien exact ? Il est vrai que le dilettantisme est une forme de l'esprit normalien, mais Lemaître n'apportait-il point de particulières prédispositions ? Ce qu'on nomme l'esprit normalien est plutôt une attitude extérieure qu'une réelle forme d'esprit ; c'est quelque chose d'analogue à ce « pédantisme à la cavalière » dont parle Montaigne, et qui, n'influant jamais profondément sur le caractère, n'empêche ni les convictions ardentes ni les enthousiasmes passionnés. Il ne peut marquer fortement que les individus naturellement portés au dilettantisme. Sans doute Lemaître était-il de ceux-là.

En 1875, il est nommé professeur au Havre ; nous le suivons dans son logement modeste — qui lui coûte, tout meublé, quarante-cinq francs par mois —, nous sommes témoins de la tendre sollicitude dont l'entourent de loin ses vieux parents et des *maternelles* recommandations de son père ; nous pénétrons dans sa vie intime. Outre ses leçons au lycée, Lemaître professait les lettres dans une pension de jeunes filles ; ses élèves étaient ses inspiratrices et plusieurs d'entre elles figurent dans les effigies des *Médaillons.* C'est à cette époque également que se placent ses débuts littéraires. Pour avoir publié un article dans le « XIXe siècle », Lemaître attire l'attention d'Yung, directeur de la « Revue bleue », qui « court après les écrivains de talent » et le réclame pour sa revue. Le premier article du jeune professeur paraît en août 1879 ; on lui en demande d'autres ;

mais en 1880 il quitte le Havre pour Alger, où il passera deux ans. Ce séjour lui inspire les *Petites Orientales*, dans lesquelles Henry Bordeaux relève discrètement la trace d'une détresse de cœur, très sensible dans les poèmes d'*Une méprise*.

En mars 1882, Lemaître rentrait en France; il passait à la Faculté de Besançon, puis à celle de Grenoble et, en 1884, abandonnait le professorat pour s'installer à Paris. Quelques mois plus tard, un article irrévérencieux mais spirituel sur Renan le mettait soudainement en vue et faisait de lui le critique à la mode. Ici, Henry Bordeaux trace d'une plume alerte une esquisse rapide de la critique au XIXe siècle.

Villemain, dans son cours, avait mêlé aux belles-lettres l'histoire, ce qui autorisait l'orateur aux portraits, aux anecdotes, aux ensembles. Faguet le compare à une grande coquette du répertoire, tandis que Saint-Marc Girardin ne serait qu'une coquette de Marivaux. A ce compte, Nisard, qui juge selon les règles et la tradition, serait le père noble; Sainte-Beuve, qui dans l'histoire des esprits encadre la biographie morale des auteurs, le confident; Taine, qui les soumet aux influences du temps, du milieu, du climat et en fait les représentants d'une époque, le décorateur, le costumier et le souffleur; Schérer, qui philosophe et qu'on n'écoute guère, la duègne; Emile Montégut, qui classe, d'ailleurs en artiste, et qui sert de guide, le bibliothécaire; et Sarcey enfin, qui parle gras et avec bon sens, la servante de Molière, Martine ou Dorine. Quand Lemaître apparaît, la critique va se renouveler. Nisard a son héritier en la personne de Brunetière, qui tranche de haut et selon une doctrine. Le Vogüé du *Roman russe* fait le raisonneur à la manière élégante d'un Olivier de Jalin. Faguet s'installe en maître dans les cerveaux les plus différents, pour en extraire toutes les idées. M. Paul Bourget, dans ses *Essais de psychologie*, entreprend le récit de sa propre formation intellectuelle et morale, et du même coup fait « l'histoire des sentiments les plus originaux de sa génération »; tandis que Jules Lemaître et M. Anatole France tirent de la critique « l'art de jouir des vers et d'enrichir et d'affiner par eux ses impressions ».


Jules Lemaître. (Phot. Manuel.)

Ayant marqué ce qu'il faut entendre exactement par l'impressionnisme de Lemaître, en montrant que toute critique est impressionniste et que, d'autre part, une critique impressionniste tire sa valeur d'un goût, d'une culture et d'habitudes d'esprit venus de plus loin que l'auteur, et donc prenant force de loi, Henri Bordeaux examine rapidement les *Contemporains*, où Lemaître a retracé la vie littéraire des trente dernières années du XIXe siècle.

Il se cherchait dans les autres, a-t-on dit. Nous nous cherchons en lui, et c'est l'éternelle poursuite. Nous ne lisons pas les poètes, les romanciers, les philosophes mêmes pour nous instruire, mais pour notre plaisir, pour la clarté dont ils illuminent nos sentiments et nos idées, pour la chaleur qu'ils répandent dans notre sang; ils nous connaissent de loin, et de loin nous leur confions notre vie. Car notre fond humain est la matière même de toute littérature. Les cadences du rythme, la composition, l'analyse et le style ne sont là que pour révéler ce fond d'humanité. Et la littérature c'est cela. Tout le reste... n'est pas littérature, car il faut rendre à ce grand mot trop souvent profané son plein sens. On a osé la confondre avec le verbiage, avec la rhétorique, avec les poudres et les fards, et tous les ornements inutiles de la déclamation et du faux lyrisme, comme avec la bassesse des lieux communs et des banalités, quand elle est appropriation, justesse des pensées, probité de la langue, raison, grâce, lumière et porte en elle *cet élément de sincérité complète et profonde*, seul capable de donner aux livres, pour reprendre une phrase d'Alfred de Vigny, « le caractère sacré que doit donner la présence du vrai ».

Après cette chaleureuse apologie des lettres, Henry Bordeaux rejoint Lemaître au « Journal des Débats » où, depuis 1885, il rédigeait le feuilleton dramatique. C'est, pour l'orateur, une occasion de caractériser d'un trait rapide et précis les jeunes auteurs qui se groupaient alors autour de la Trinité régnante, Augier-Dumas-Sardou.

Henry Becque, avec ses admirables et trop noirs *Corbeaux*, frayait les voies au Théâtre Libre. Hervieu reprenait avec une tragique pitié le procès de Dumas contre l société. M. de Porto-Riche parait et aggravait l'amour de toute la sensualité moderne. M. Lavedan mettait le monde en comédie. M. Donnay tempérait de sa grâce et de son ironie la douleur des conflits amoureux. M. Capus prenait par la main le jeune homme désargenté pour lui obtenir une situation sociale. M. Marcel Prévost analysait les perversions d'une classe que le luxe et la vie cosmopolite avaient corrompue. M. Brieux se penchait amoureusement sur le peuple. M. de Curel apportait le parfum de ses bois de Lorraine, cependant que Rostand renouvelait le théâtre en vers avec la *Princesse lointaine* et l'immortel *Cyrano*.

Sur aucun, le jugement de Lemaître ne fut en défaut; mais aux auteurs modernes il préféra bientôt les anciens; ce qu'il aimait chez les classiques, c'est tout ce que nous y pouvons retrouver ou mettre de nous-mêmes.

A Lemaître romancier et auteur des *Rois*, Henry Bordeaux reproche quelque artifice; il le trouve plus à l'aise dans ses comédies. C'est dans *l'Aînée* ou, « sous les détails plaisants, se joue le drame d'un cœur sacrifié », c'est dans *l'Age difficile* et dans *la Massière* qu'il faut chercher le vrai Lemaître auteur dramatique. Mais toutes ces pièces s'effacent devant un chef-d'œuvre, *le Pardon*, tragédie de la fragilité, où « un disciple de Racine a donné des sœurs plus tremblantes à Bérénice plus courageuse, à Phèdre plus attentive à son péché. » Fort justement, Henry Bordeaux remarque qu' « il n'est pas indifférent qu'un grand critique se soit révélé poète, romancier, auteur dramatique ».

Quelque reflet du plaisir de créer continue alors d'envelopper les ouvrages qui prennent pour base les créations des autres, comme la lumière du soir vient se mêler à la lumière des lampes dans un cabinet de travail dont les fenêtres sont restées ouvertes.

Dans la dernière partie de son discours, l'orateur évoque, avec une discrète réserve, le rôle politique que Lemaître a joué dans ses dernières années, et comment, à l'exemple de ces *compagnons* dont George Sand a raconté l'aventure, il « fit son tour de France au nom de la Patrie française, ne cherchant pour lui aucun mandat, aucun honneur, se contentant de semer les idées ». Revenu désabusé de la politique, il ne sortit de sa retraite que pour donner à la Société des conférences ses fameuses leçons sur *Jean-Jacques Rousseau, Jean Racine, Fénelon* et *Chateaubriand*, « biographies morales, où les œuvres sont étudiées dans le cerveau, le cœur, les nerfs d'où elles sortirent ».

La vieillesse prématurée qui frappa Lemaître offrait un tableau trop pénible pour qu'Henry Bordeaux s'y apesantît. A peine entrevîmes-nous le vieux critique, retiré à Tavers, se promenant à pas lents, courbé, dans son allée de peupliers, au bord du Ru, et tenant souvent à la main un exemplaire de Racine que ses yeux ne pouvaient plus lire. Au lendemain de la déclaration de guerre, le 5 août 1914, il s'éteignait doucement et chrétiennement, mettant sa fin d'accord avec ses origines, avec ce paysage harmonieux, presque humain, qui l'entourait.

Heureux [dit en terminant Henry Bordeaux] l'écrivain dont l'œuvre reflète, comme une eau pure, nos coteaux et nos vignes, nos maisons et nos bois, et nous présente le visage de notre terre et l'image de notre ciel où flotte, tel un nuage sur l'Ile-de-France, notre éternel rêve...

A cet éloge judicieux, élégant et nettement ordonné, qui tenait plutôt de la conférence et qu'Henry Bordeaux lut avec aisance, soulignant à l'occasion sa pensée de quelques gestes, Henri de Régnier répondit par un discours d'une composition nonchalante, et qui, en dépit de la cadence soigneusement mesurée des phrases, avait, semblait-il, par endroits, quelque chose de familier. La diction de l'orateur n'était, peut-être, pas étrangère à cette impression. Henri de Régnier a un débit un peu monotone, aux sonorités chantantes, qui met en valeur chaque mot, mais est dépourvu d'éclat oratoire : c'est une vraie diction de poète.

Après avoir souhaité la bienvenue au récipiendaire et l'avoir loué de sa qualité d'homme de lettres qu'il a « raison de revendiquer avec quelque fierté », Henri de Régnier se défend de prétendre rien ajouter au portrait qui vient d'être tracé de Lemaître. « S'il y a des retouches qui complètent un portrait, explique-t-il modestement, il en est qui risqueraient de le gâter, et je m'abstiendrai des unes pour ne pas m'exposer aux autres ». Le Lemaître que va silhouetter Henri de Régnier ne sera donc pas différent de celui qu'avait présenté Henry Bordeaux. A nouveau nous entendrons louer « ce goût des lettres, à la fois passionné et clairvoyant, qui fut toute son existence », et qui se manifesta tour à tour dans la poésie, le roman et le théâtre, pour se réaliser pleinement dans la critique, où Lemaître est vraiment admirable et original.

Pour définir les caractéristiques de son talent, Henri de Régnier trouve une formule heureuse :

Brunetière a une doctrine; Faguet a des opinions; un Jules Lemaître a des goûts, c'est-à-dire une façon de comprendre et de juger faite d'un rapport constant entre certaines réserves et certaines préférences. La critique de Lemaître est l'expression de ses goûts, qui sont divers, car il est d'esprit infiniment souple et compréhensif.

Que cet esprit soit atteint de quelque dilettantisme, Henri de Régnier n'y contredit point; mais ce dilettantisme trouve ses bornes dans un sens très avisé de la bonne et de la mauvaise littérature et aussi dans une aversion pour tout ce qui s'écarte des qualités françaises.

[Lemaître] déteste autant l'enflure que la platitude, mais la platitude l'ennuie, tandis que l'enflure l'agace. Il n'aime ni l'outrance, ni le gonflement, l'emphase ni l'exagération... Alors il devient irrévérencieux, mais son irrévérence n'empêche pas qu'il admire ce qu'il y a de vrai, de beau, de grand dans l'œuvre ou dans l'homme qu'il voudrait débarrasser de ce que l'engouement inconsidéré du public y a ajouté d'insupportable à un esprit fin et qui ne veut pas être dupe.

Loin de nuire à sa critique, cette sorte de nervosité lui donne du montant, du trait, en fait une « critique aiguë, mobile, vivante, qui mêle l'homme à l'œuvre et les éclaire l'un par l'autre ». On ne pouvait mieux analyser le talent et l'art de Lemaître, qui reçut ainsi des deux orateurs l'hommage légitimement dû à sa mémoire.

Pour retracer la carrière d'Henry Bordeaux, Henri de Régnier ne s'astreint pas à la rigueur de la chronologie; il se promène capricieusement à travers la vie de son personnage, remonte au besoin le cours des années, et n'arrive à sa naissance qu'après nous avoir retracé ses débuts et montré l'éveil de sa vocation littéraire, quand, à quatorze ans, il envoyait à l'Académie de Savoie ses premiers poèmes et quand, plus jeune encore, à dix ans, il s'émerveillait en feuilletant *la Bible* de Gustave Doré, s'enchantait d'un recueil de ballades anglaises, ou puisait dans *l'Histoire d'un merle blanc* de Musset le secret du charme des mots et de la poésie.

De quelques touches brèves, Henri de Régnier dépeint la petite ville de Thonon où Henry Bordeaux vint au monde le 25 janvier 18-- : « Petite ville modeste, avec de vieilles maisons, des rues mal pavées, des mœurs originales et de grands souvenirs religieux et militaires. » Il évoque aussi la figure de saint François de Sales, l'apôtre du Chablais, qui « sut, avant tous, traduire dans sa langue pure et fraîche comme une eau de source », le charme pittoresque et le grave enchantement des montagnes, des vallées et des lacs de Savoie.

L'enfance d'Henry Bordeaux nous avait été précédemment contée : c'est, maintenant, sa jeunesse qui se déroule devant nous, les années d'études à Paris, l'inscription au barreau à dix neuf ans, le stage dans le cabinet paternel, le retour à Paris après le service militaire, l'entrée aux bureaux du contentieux de la Compagnie P.-L.-M., et, vers le même temps, l'accès dans le monde littéraire par la publication d'*Ames modernes* en 1894. Puis c'est le grave problème posé, en 1896, au jeune écrivain par la mort de son père, les charges de famille à assumer, le retour dans la ville natale et les cinq années, obscures mais fructueuses, passées au barreau de Thonon.


Henri de Régnier. (Phot. Manuel.)

Nous arrivons ensuite à la carrière proprement littéraire d'Henry Bordeaux, au seuil de laquelle se place une amusante scène entre le jeune auteur et Brunetière, à propos du *Pays natal*. Destiné à la « Revue des Deux-Mondes », ce roman parut à la « Revue hebdomadaire » et fut favorablement accueilli. *La Voie sans retour*, qui suivit, fut moins goûtée; mais Henry Bordeaux, ayant accompli sa tâche familiale, allait désormais consacrer aux lettres toute son activité et tout son temps. C'est alors qu'il donna *la Peur de vivre*, dont le succès fut considérable, malgré le titre, qui n'avait rien de spécialement aguichant, et bien que l'auteur y peignît « des personnages pour lesquels le public d'alors, au moins dans les œuvres romanesques, manifestait peu d'intérêt, je veux dire des honnêtes gens ». Dans ce livre, Henri de Régnier discerne nettement les tendances d'Henry Bordeaux et les résume d'un mot, en le définissant un *romancier moraliste*.

Certains ont cru voir là une pointe — d'ailleurs légère — décochée au récipiendaire. Mais c'est bien à tort, croyons-nous. Eût-elle été dans la pensée de l'orateur, cette pointe n'eût pas porté, car Henry Bordeaux lui-même a montré l'estime qu'il fait de ce titre. Dans un article de la *Vie au théâtre*, il a opposé l'écrivain moral, qui subordonne son observation à un but et asservit l'art à des besognes utilitaires, et l'écrivain moraliste, qui, lui, domine son observation, montre l'enchaînement des actes, en recherche les causes et en indique les effets; dans ce dernier groupe il rangeait Balzac, Flaubert, Emile Augier. Il n'y a donc pour lui rien que de très flatteur à être mis en pareille compagnie.

Les diverses façons de comprendre le roman fournissent à Henri de Régnier une agréable digression sur les vicissitudes de ce genre, si complexe et si abondant.

Quelle distance entre les premiers romans de chevalerie et les dernières productions actuelles! Que nous sommes loin des romans allégoriques, pastoraux ou satiriques du XVIIe siècle! On y voulait des aventures, des sentiments, des allusions. On y parait la vie d'une couleur de fable et on se souciait assez peu de la représenter en sa vérité quotidienne. Il fallut attendre qu'un Lesage ou un abbé Prévost y introduisissent la réalité des mœurs et des passions. Le XVIIIe siècle se contenta qu'il lui offrît le tableau de ses galanteries, dont Laclos, en ses terribles *Liaisons dangereuses*, lui montre le spectre funèbre et fardé. Avec Rousseau, le roman se mêle à

la nature, et la cherche avec Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand en ses beautés d'outre-mer. Les romantiques le conduisirent dans l'histoire et dans la fantaisie, d'où Balzac, de ses mains puissantes, le ramena à la réalité et en fit l'outil de sa vaste enquête sur l'homme et la société. Après la prodigieuse *Comédie humaine*, après Balzac, le roman demeura balzacien. Il le fut avec l'école naturaliste, il le fut avec les romanciers d'analyse qui réagirent contre l'abus de l'observation physiologique et, à l'influence balzacienne, mêlèrent l'influence stendhalienne.

Henry Bordeaux, lui-même, n'a-t-il pas quelque peu « balzacisé », dans son *Lac Noir?* Cependant l'étude des mœurs présentes le sollicitait davantage; en 1906, il publiait *les Roquevillard*, œuvre dramatique et morale, qui oppose à la passion individuelle le respect de la famille et de la race. Dès lors les ouvrages se succèdent sans interruption et Henri de Régnier les énumère, en caractérisant chacun d'eux : *les Yeux qui s'ouvrent, la Croisée des chemins, la Robe de laine, la Neige sur les pas, la Maison*, le livre préféré de l'auteur, et qui est « tout tremblant des souvenirs de son enfance », *la Nouvelle croisade des enfants*, pareille à ces « chansons d'autrefois qu'on psalmodiait aux veillées en filant la quenouille ». Henri de Régnier complète cette énumération par les quatre volumes de *la Vie au théâtre*, les *Portraits de femmes et d'enfants*, où se dessinent d'amusantes et délicates figures, les *Portraits d'hommes*, qui évoquent de nobles et émouvants visages, les *Paysages romanesques*, pèlerinages aux « lieux de la terre devenus en quelque sorte humains pour avoir servi de décor à une aventure historique ou sentimentale ».

Voici le jugement d'ensemble que Henri de Régnier porte sur le caractère et la valeur de cette œuvre :

Vous y avez témoigné d'un sentiment très vif de la continuité de la vie et c'est cette continuité de la vie que vous avez tenté de rendre en tâchant à écrire le roman dans le temps, qui est le roman des générations, au lieu du roman dans l'espace, qui est le roman de mœurs des gens vivant à la même époque. Il y a toujours plusieurs générations dans vos livres. Vos personnages... ne sont pas des individus isolés, ils font partie de la chaîne humaine. Aussi deviez-vous logiquement être conduit à rechercher ce qui assure cette continuité, c'est-à-dire l'ordre, le foyer, la soumission du sort individuel aux obligations et aux charges collectives... Mais cette subordination a des limites, parce qu'elle porterait bientôt en elle l'ennui, la tristesse. Or, rien ne se fait bien que dans la joie et l'amour. C'est pourquoi les passions ont leur part dans la construction de l'édifice social... Ce sont ces conflits de la passion avec l'ordre social que vous avez analysés dans *la Peur de vivre*, dans *les Roquevillard*, dans *la Croisée des chemins*. Seulement ces conflits vous les avez étudiés de préférence en de braves gens, en des familles vigoureuses. Il y en a, vous en avez vu et vous n'avez pas craint de le dire. Vous nous le redirez et nous y gagnerons encore de beaux livres, d'une pensée généreuse, d'une observation approfondie, d'un art sain et consciencieux, plein d'une ardente et sérieuse foi en la vie, des livre de probe écrivain et de bon Français.

Ce dernier titre, Henry Bordeaux l'a particulièrement mérité pendant la guerre, à laquelle il prit part, comme capitaine d'infanterie territoriale, d'abord détaché pendant la mobilisation à la gare de Bercy, puis affecté à l'état-major de la Ire armée de Lorraine et plus tard de la IIe armée, avant d'être appelé au Grand Quartier Général. Chargé de rédiger un rapport sur la bataille de Verdun, Henri Bordeaux jugea que la meilleure méthode était de se tenir en contact avec la troupe et de suivre de près les opérations. Il y gagna deux citations à l'ordre de l'armée, dont Henri de Régnier cite les termes élogieux.

De cette mission, Henry Bordeaux a tiré, pour le public, un livre sur *les Derniers jours du fort de Vaux*, que complétèrent *les Captifs délivrés;* Henri de Régnier qualifie de « cornéliens » ces deux ouvrages; il loue également le livre où Henry Bordeaux a retracé la *Vie héroïque de Guynemer*, ce Roland des airs,

en qui se continue la tradition valeureuse de la hardiesse française, comme survit celle de la vitalité et de l'énergie françaises chez ces villageois et ces paysans d'Ile-de-France que vous nous avez montrés en votre étude sur le Plessis-de-Roye, fidèles au coin de terre dévastée par de prodigieux combats et revenant pour y recommencer, parmi les ruines, leur infatigable et humble labeur, exemple de cette vertu de durée et de constance, de cette foi en la vie et en l'avenir, dont nous sommes en droit d'attendre le relèvement de la Patrie si douloureusement victorieuse.

A cette grande œuvre, Henri de Régnier montre, en terminant, que les écrivains ont leur place marquée. « La France, dit-il, ne serait pas la France sans ses poètes, sans ses romanciers, sans ses critiques, sans ses historiens, sans ses philosophes, sans sa littérature ». Aussi se réjouit-il d'avoir eu à souhaiter la bienvenue à un homme de lettres, dont il a rappelé la vie laborieuse et probe, heureux s'il en a pu faire « sentir la droiture et la dignité ». — F. GUIRAND.

bactériothérapie n. f. (de *bactérie*, et *therapeuein*, traiter). Méd. Méthode qui se propose de traiter certaines maladies infectieuses par des microbes différents de ceux qui les causent.

— ENCYCL. On a jadis confondu et on confond encore quelquefois la *vaccinothérapie* (V. p. 221) et la bactériothérapie. Cette dernière engloba d'abord toutes les méthodes dans lesquelles on utilise les microbes, en injection ou en ingestion, que ces microbes soient les agents pathogènes de la maladie considérée, ou des agents nuisibles, de quelque manière que ce soit, pour les virus en cause. Mais Wright, qui fut l'un des premiers à étudier ce procédé thérapeutique, ne tarda pas à remarquer que les microbes employés ne sauraient, dans les deux cas, agir par le même mécanisme. Quand on injecte à un staphylococcémique une culture de staphylocoques, on renforce, ainsi que nous l'expliquons à l'article *vaccinothérapie*, les défenses du sujet contre ses staphylocoques, et contre ses staphylocoques principalement, tandis que si on injecte à un typhique des cultures de pyocyaniques, on ne renforce pas ses défenses précisément contre le bacille d'Eberth, mais seulement et d'une manière générale, non spécifique, contre l'état infectieux. D'où la différence, admise aujourd'hui, entre la vaccinothérapie, qui immunise spécifiquement contre un microbe donné et contre celui-là seulement, et la bactériothérapie, qui n'immunise pas d'une manière spécifique, mais intervient par l'exaltation banale des procédés diaphylactiques.

L'explication des effets bactériothérapiques réside essentiellement dans ce fait que l'introduction dans l'organisme de corps étrangers détermine toute une série de réactions qui aboutissent à l'augmentation du nombre des leucocytes et de l'activité protectrice des humeurs, de telle sorte finalement que ces corps étrangers soient détruits. Il est à remarquer que ces effets ne dépendent pas du tout des microbes eux-mêmes, puisque des corps très différents, les métaux colloïdaux, le sucre, la peptone, les sérums, etc., les déterminent également; ils résultent uniquement de la lutte entreprise par l'organisme pour se débarrasser des éléments hétérogènes, quels qu'ils soient. C'est donc là un procédé de défense tout à fait banal, que l'on peut réaliser et que l'on réalise avec toute espèce de corps et qui intervient aussi dans la vaccinothérapie, la sérothérapie et la colloïdothérapie, mais qui peut être plus ou moins masqué, en apparence, par l'action spécifique des corps employés.

On comprend, par ce qui précède, que, présentement, la bactériothérapie agisse encore un peu au hasard et cherche sa voie. A ses débuts cependant, elle visait surtout à employer des microbes supposés antagonistes de ceux qu'elle voulait combattre, et c'est ainsi que l'on préconisa les levures contre la furonculose et les staphyloccocies en général, et les bacilles lactiques et paralactiques contre les affections intestinales. Mais, dans les deux cas, les microbes étaient administrés par la voie digestive (qui est extérieure à l'organisme, qu'on ne l'oublie pas), et si la bactériothérapie lactique sous forme de laits fermentés (yogourt, kéfir, koumis, etc.) a donné des résultats très appréciables parfois, la médication par les levures a fourni plus d'échecs que de succès. En tout cas, ce mode d'administration ne provoque pas, au moins d'une manière sensible, les réactions que détermine l'introduction des microbes dans l'organisme lui-même (sous la peau, dans les muscles ou les veines), et comme ce sont ces réactions que l'on recherche maintenant, la bactériothérapie a changé de direction et de technique.

C'est Wright qui lui a donné sa présente orientation. Il avait remarqué en effet que les inoculations de vaccin antipesteux combattaient aussi la blennorrhagie et les infections eczémateuses, et les inoculations antityphiques le paludisme. Sans se rendre compte du mécanisme de l'action curative ainsi mise en jeu, il en a conclu que les vaccins possèdent, en outre de leur action spécifique, une action protectrice générale, ce qu'il a appelé une « immunisation collatérale ».

Sur la donnée nouvelle ainsi apportée, des expériences multiples furent tentées en Angleterre, en Amérique et en France. Comme il a été dit, elles ont été faites un peu au hasard, la plupart du temps sans idée directrice positive; leurs résultats ont donc été fort variables et ne permettent pas encore d'établir une classification de l'activité antagoniste des différents germes infectieux. Nous nous contenterons donc d'énumérer les principaux faits observés.

Les injections de vaccin antityphique ont amélioré certains cas de rhumatisme articulaire, d'eczéma et de lupus tuberculeux; réciproquement, des cultures stérilisées de colibacilles et de pyocyaniques ont donné, dans la fièvre typhoïde, des résultats favorables; de même des cultures de *proteus*. Contre la pneumonie, des Anglais ont employé des cultures de staphylocoques et des Américains des cultures d'Eberth stérilisées. Contre le lupus tuberculeux, des cultures de streptocoques et de *b. prodigiosus* ont donné quelques guérisons; contre la tuberculose, Nicole et Blaizot préconisent un vaccin antistaphylococcique et Cépède un vaccin à streptocoques, staphylocoques, pneumocoques et entérocoques, dirigé, à la vérité, plutôt contre les infections secondaires des lésions tuberculeuses que contre le bacille tuberculeux lui-même. Enfin contre toutes les infections suppuratives, anthrax, abcès, plaies et brûlures infectées, etc., Delbet et Robineau emploient un vaccin complexe, préparé par vieillissement des cultures, et dans lequel par conséquent interviennent nécessairement des produits d'autolyse. Ce vaccin entraîne souvent de fortes réactions, mais il procure aussi une amélioration assez constante des lésions et de l'état général.

La technique de la bactériothérapie est la même que pour la vaccinothérapie, et l'on utilise le plus ordinairement les inoculations sous-cutanées. Pour plus de détails, nous renvoyons donc à l'article *vaccinothérapie*. — Dr J. LAUMONIER.

Blé et pain (LA POLITIQUE DU BLÉ ET DU PAIN PENDANT LA GUERRE ET DEPUIS L'ARMISTICE). — De même que la grande guerre a nécessité la création d'une tactique nouvelle et l'emploi d'engins de combat jusqu'alors inconnus pour cet usage, de même la durée des hostilités a fait naître une organisation du Ravitaillement par l'Etat, qui n'a pas d'exemple dans l'histoire.

« La prospérité publique, disait Turgot, a pour premier fondement la culture des terres, l'abondance des denrées et leurs débit avantageux, seul encouragement de la culture, seul gage de l'abondance.

« Ce débit avantageux ne peut naître que de la plus entière liberté des ventes et des achats. »

Mais la mobilisation enlève à la terre la presque totalité des bras valides; le commerce est également désorganisé : les transports terrestres sont sous la dépendance des autorités militaires et les transports maritimes sont menacés par la guerre sous-marine; enfin la concurrence étrangère est supprimée.

A des conditions anormales conviennent des mesures anormales; et c'est ainsi que l'Etat se trouve progressivement amené à prendre la place du commerce, à se réserver les importations des denrées essentielles, à réquisitionner les récoltes indigènes de céréales et à assurer la répartition des vivres principaux, tout en exerçant un contrôle actif sur le prix de la plupart des denrées alimentaires.

En France, comme dans les autres pays belligérants il a fallu improviser une organisation du ravitaillement, qui a pu présenter les défauts de toute administration d'Etat, mais qui n'en a pas moins, dans les périodes les plus difficiles, réussi à assurer l'alimentation du pays.

A l'intérieur, la question du pain a constitué le principal souci du gouvernement et la politique inaugurée à l'égard de cet aliment primordial constitue la base essentielle de la politique générale du Ravitaillement.

Aujourd'hui encore, notre avenir économique dépend en grande partie des mesures adoptées à l'égard de l'agriculture. Aussi importe-t-il de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les dispositions adoptées par le gouvernement pendant le conflit, de façon à mieux juger les méthodes actuelles.

Le premier fait qui doit retenir notre attention c'est la diminution de la production en blé, faute de main-d'œuvre, d'engrais, d'outillage agricole; et il est nécessaire d'avoir présent à l'esprit les statistiques de nos récoltes pour comprendre les principes adoptés par le gouvernement.

CAMPAGNE agricole	NOMBRE D'HECTARES ensemencés à l'automne et au printemps	PRODUCTION en quintaux
1912-1913 (1)	6.542.230	86.819.050
1913-1914	6.060.360	76.936.065
1914-1915	5.489.230	60.630.200
1915-1916	5.030.080	55.767.320
1916-1917	4.191.450	36.625.570
1917-1918	4.448.710	61.435.840
1918-1919	4.579.330	48.438.170
1919-1920	4.895.560	65.000.000 * Estimation

1. Pour les années précédentes, voir « Larousse Mensuel », t. II, p. 528.

Si notre sol produisait avant la guerre une moyenne de 88 millions de quintaux de blé par an, nos récoltes se révèlent pendant la guerre gravement déficitaires; et comme notre consommation s'élève approximativement à 90 millions de quintaux, dont 10 millions de quintaux de semence, il sera nécessaire de faire appel dans une large mesure aux blés exotiques. En outre, l'insuffisance des transports et la guerre sous-marine resteindront les arrivages et il faudra soumettre tous les consommateurs à des restrictions et à un rationnement strict. En même temps le gouvernement s'efforcera de stimuler la production et d'encourager de toutes manières les ensemencements en blé.

Pour éviter l'augmentation du prix du pain, le Ravitaillement sera amené à céder le blé aux meuniers à un prix stable et quelles que soient les charges financières imposées au budget national par ce régime, l'Etat restera fidèle à ce principe : maintenir à un taux modéré le prix du pain.

Ce faisant, l'Etat continua sous une forme nouvelle la politique traditionnelle des divers gouvernements, qui se sont succédé dans le passé de la France.

En 1813, l'empereur ne répondait-il pas à M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, qui, après les récoltes déficitaires de 1810 et 1811, lui déclarait :

« Le pain, sera cher, mais il ne manquera pas.

« Je sais qu'avec de l'or, on trouvera du pain,

comme on trouve de tout avec de l'or en ce monde. Ce que je veux, monsieur, c'est que le peuple ait du pain et du bon et à bon marché. Voilà, ce qu'il faut, sachez-le bien. »

Au début de la guerre, il parait impossible de prévoir le développement des événements. Mais la récolte de 1914 étant déjà déficitaire du fait de l'invasion, le Ravitaillement se préoccupe tout d'abord de se rendre compte des ressources en blé pouvant exister sur le territoire ; stocks restant sur la récolte précédente et nouveaux stocks, de façon à connaître les quantités qu'il y aura lieu d'importer; les préfets reçoivent en outre mission de lui communiquer le chiffre des quantités de blé dont ils ont besoin.

Toutefois, au début de la guerre, les minotiers gardent la faculté de faire venir des blés de l'étranger; le ministre du commerce, dont dépend primitivement le service du ravitaillement, s'efforce de favoriser l'importation et, dans ce but, met à la disposition de plusieurs chambres de commerce des avances sans intérêt (onze en demandèrent et en obtinrent.)

Mais bientôt, ces mesures sont reconnues insuffisantes et le ministre du commerce commence au début de 1915 ses premiers achats — avec l'assentiment des commissions des finances du Sénat et de la Chambre, mais avant même que les crédits soient votés par le Parlement.

Connaissant les besoins de chaque département, le Ravitaillement peut organiser méthodiquement la répartition et diriger les navires chargés de blé vers les régions qui en réclament. A cet effet, la France est divisée en quatre zones, rattachée chacune à un port : la première au Havre, la seconde à Nantes, la troisième à Bordeaux, la quatrième à Marseille. Le blé exotique est cédé aux départements, communes et chambres de commerce.

L'autorité militaire a la responsabilité de l'approvisionnement du camp retranché de Paris, et, pour compléter avec des blés indigènes les quantités dont elle dispose en exotiques, effectue des réquisitions, qui ont pour effet non seulement de raréfier les blés sur nos marchés, mais encore de provoquer la hausse; aussi faut-il renoncer à la réquisition dès avril 1915.

Elaborée après une laborieuse discussion, la loi du 16 octobre 1915, pour réserver à l'Etat les importations de blé et farine, rétablit le décret de douane de 7 francs sur le blé, supprimé le 1er août 1914. Elle charge le ministre du commerce de pourvoir aux besoins en blé et farine de la population et l'autorise à réquisitionner en cas de besoin, par l'intermédiaire des préfets et au prix de 30 francs le quintal, les stocks indispensables de blé indigène. Enfin cette loi ouvre un compte spécial au ministère du Commerce et lui attribue un fonds de roulement de 120 millions de francs pour ses opérations.

Le service du Ravitaillement est mieux outillé que les importateurs privés pour les achats à l'étranger; il effectue plusieurs opérations heureuses, s'adressant surtout aux pays dont le change nous est favorable, soit à l'Australie, au Canada, à la Russie par Arkhangel, puis à l'Argentine et aux Etats-Unis.

Il peut en outre importer à meilleur prix; car l'importance de ses acquisitions lui permet d'une part d'acheter au cours le plus bas, d'autre part d'obtenir des conditions favorables pour le transport.

La question du fret devenue insoluble pour les particuliers, reste difficile pour l'Etat. Aussi se constitue-t-il peu à peu une flotte, dont le tonnage ira croissant et dont il confie la gestion à la Bay C°, filiale de la compagnie canadienne Hudsons' Bay.

Les Alliés éprouvent pour leur ravitaillement les mêmes difficultés que la France; les compétitions des divers pays font monter les prix sur les marchés des régions productrices.

C'est donc un événement de la plus haute importance que la création, en automne 1916, du « *Wheat Executive* » ou « Comité exécutif du Blé », siégeant à Londres et chargé d'effectuer les achats de céréales pour la France, l'Angleterre, l'Italie.

De même que, pour les opérations militaires, l'unité de commandement nous assurera seule la victoire, de même, sur le terrain économique, la solidarité interalliée permettra seule de triompher des obstacles de toute nature que rencontrait, respectivement, leur ravitaillement national. Les belligérants, menacés par la guerre sous-marine, cessent enfin de se faire concurrence dans les pays de production et bientôt mettront en commun leurs ressources en transports maritimes. Les accords du 3 décembre 1916, puis du 3 novembre 1917, apportent une solution aux difficultés du fret.

Peu après l'entrée en guerre des Etats-Unis est fondée en automne 1918, l'*Interallied food Council*, qui établit entre les Alliés une collaboration étroite en ce qui concerne le ravitaillement.

A ce conseil sont soumis les programmes d'importation des divers pays et c'est lui qui décide de la proportion dans laquelle il peut être donné satisfaction aux besoins en denrées alimentaires des Alliés européens.

Quand la guerre prend fin, l'Angleterre dénonce l'accord de novembre 1917; mais l'accord Maclay concède à la France des avantages pour le fret et le Ravitaillement dispose d'une flotte importante, qui atteindra bientôt près de 2 millions de tonneaux.

D'après les documents des douanes, la France a importé pendant les années de guerre les quantités suivantes de céréales (grains et farines, y compris le malt, commerce spécial) :

	Quintaux métriques		Quintaux métriques
1914......	28.168.222	1917......	31.886.576
1915......	33.387.064	1918......	27.181.195
1916......	47.185.458	1919......	31.600.142

Mais l'importation des céréales indispensables pour combler le déficit de nos récoltes ne représente qu'une partie de la tâche qui incombe au gouvernement ; et si, grâce aux mesures prises à temps, grâce à la constitution de la flotte que le Ravitaillement a su se constituer en une période où les divers pays se disputaient le fret et, grâce enfin à la collaboration interalliée, tous les obstacles ont pu être surmontés, d'autres efforts doivent être réalisés à l'intérieur, d'une part, pour développer chez nous la culture du blé, et d'autre part pour établir et faire accepter à la population un système pratique de rationnement.


Robert Thoumyre, sous-secrétaire d'Etat du Ravitaillement.

Des dispositions sont prises pour remédier au manque de main-d'œuvre agricole.

« Pour huit millions de population active qu'avait l'agriculture avant la guerre, en y comprenant avec les hommes, les femmes et les enfants — déclarait F. David, — la mobilisation nous a enlevé environ 3 millions d'hommes : c'est-à-dire qu'elle a pris de 60 à 80 p. 100 de la puissance de l'agriculture française. »

Aussi a-t-on recours à la main-d'œuvre étrangère et aux travailleurs coloniaux; ce moyen étant insuffisant, on s'adresse à l'armée : permissions agricoles, compagnies agricoles, mises en sursis, mobilisation à la terre des plus vieilles classes, emploi des prisonniers de guerre. D'autres mesures sont prises : règlementation concernant les prix, l'achat et la circulation des engrais, développement de la motoculture, mise en culture des terres abandonnées, création de comités d'action agricole; enfin, après l'armistice, la loi du 6 janvier 1919 établit un programme de reconstitution agricole et crée des offices départementaux et régionaux.

Ces mesures étant impuissantes à développer dans une large mesure la culture des céréales, l'Etat concède à la production des prix de plus en plus rénumérateurs pour le blé; ce prix est en effet porté successivement, par quintal, à 33 fr. (29 juillet 1916) 36 fr. (8 avril 1917), 50 fr. (13 juillet 1917), 75 fr. (21 mai 1918) et ramené à 73 fr. pour l'année 1919 (13 septembre 1918).

Ces prix élevés — que justifient d'une part l'augmentation du prix de revient pour la production, d'autre part le désir de voir s'accroître les emblavures et enfin le cours toujours plus haut des blés étrangers — constituent pour le trésor une lourde charge; et l'on peut se rendre compte de l'étendue des avantages ainsi concédés aux agriculteurs en sachant qu'en Belgique le gouvernement a fixé pour l'année 1919, à 50 francs le prix du blé de la récolte indigène.

Le pain forme en France la base de l'alimentation; et il parait d'autant plus nécessaire de le laisser à un prix accessible à toutes les bourses que le coût des autres denrées s'accroît considérablement et que la population ne peut pas toujours se procurer des quantités suffisantes de ces denrées.

La décision du gouvernement, de garder le pain à bon marché, approuvée à maintes reprises par le Parlement, a été maintenue dans l'intérêt de la résistance nationale.

Comment fonctionne le régime du pain ?

De 1915 à 1917, suivant la politique de l'appoint, l'Etat se contente de compléter avec ses stocks de blé importé le déficit des centres ou des départements en blé indigènes.

Pendant la campagne 1915-16, le gouvernement cède les blés exotiques au-dessous de leur prix de revient. Quand le prix du blé indigène est porté à 36 fr. le quintal (décret 8 avril 1917) l'administration du Ravitaillement rembourse aux meuniers le montant de l'écart qui existe entre le nouveau prix et celui de 33 fr. (fixé par la loi du 29 juillet 1916).

Le décret du 13 juillet 1917, qui porte le prix du blé à 50 francs, autorise un accroissement du prix du pain, qui ne doit pas être supérieur à 5 centimes par kilo; et, dans les départements où le taux de taxation de la farine serait susceptible d'avoir pour effet une nouvelle augmentation du prix du pain, l'administration du ravitaillement remboursera aux boulangers le montant de la ristourne, qui permet ainsi à ces derniers de vendre le pain à 0 fr. 55 le kilo.

Mais, à partir de la fin de l'année 1917, l'Etat prend possession de toutes les céréales indigènes et fixe pour chaque département le contingent qui lui sera alloué; le système de la ristourne disparaît. L'Etat cède au meunier à 43 fr. le quintal, le blé qu'il paie 50 fr. aux producteurs français et qui lui revient à un prix plus élevé, quand il s'agit de blé importé.

La perte, qu'il subit, s'accroît quand le prix du quintal est porté à 75 francs (d. 21 mai 1918), et elle s'élève encore à 30 francs quand ce prix est ramené à 73 francs. Ce régime, extrêmement onéreux pour l'Etat, permet du moins d'éviter les troubles que n'aurait pas manqué de susciter le pain cher, si ce dernier avait été vendu au prix de revient réel.

D'ailleurs, les gouvernements des pays alliés devront également s'inspirer des mêmes principes.

Toutefois, il ne suffit pas d'empêcher l'augmentation du prix du pain; il importe essentiellement d'en réglementer la consommation, pour éviter tout gaspillage et réserver à tous une ration suffisante.

L'Etat est ainsi amené progressivement à prendre une série de mesures restrictives, qui vont en s'aggravant.

Une première disposition consiste à diminuer la qualité du pain, en portant le taux du blutage de la farine de 70 à 74 p. 100, (loi 16 octobre 1915), puis 77 p. 100 (loi 25 avril 1916), 80 p. 100 (loi du 29 juillet 1916), enfin 85 p. 100 (décret 3 mai 1917).

En outre, des farines de succédanés et substituts : seigle, orge, sarrasin, fèves, féverolles (loi du 8 avril 1917), riz et pommes de terre, entrent dans la fabrication du pain. La farine de froment est réservée à la panification et il est interdit d'utiliser le froment ou sa farine pour la nourriture des animaux (loi 25 avril 1916). Tout gaspillage est passible de sévères sanctions (lois du 8 avril 1917 et 10 février 1918)...

D'autres économies sont réalisées par l'interdiction de mettre en vente des pains de fantaisie, puis de consommer du pain frais; le pain ne peut en effet être mis en vente moins de douze heures après sa fabrication (décret du 9 février 1917).

La vente de la pâtisserie est interdite deux jours par semaine (arrêté 20 janvier 1917), puis complètement supprimée pendant les mois de juin et juillet 1917; la production de la biscuiterie et des pâtes alimentaires est réduite.

Mais le déficit des récoltes, comme les difficultés qui s'opposent à l'importation des blés exotiques, obligent le gouvernement à envisager des dispositions plus sévères.

Le ministère du Ravitaillement s'efforce d'abord de diminuer la consommation des céréales en recommandant l'économie aux préfets et sous-préfets (Circulaire 4 mai 1917) et en cherchant à établir ainsi le contingentement officieux des boulangeries.

A dater du décret du 31 juillet 1917, l'intendance ne procède plus à des achats de blé indigène, qui sont réservés au ministère du Ravitaillement, où sont constitués un Office central des céréales et un Comité central de la meunerie et de la boulangerie.

A partir du 1er janvier 1918, ainsi que l'avons dit, le Ravitaillement réquisitionne la totalité des céréales, attribuant à chaque département un contingent qui doit lui suffire pour la fabrication du pain. La carte individuelle peut être établie dans les communes d'au moins 20 000 habitants.

Dans tout département le bureau permanent réunit et répartit les céréales selon les besoins de la populations. Ces bureaux sont les véritables chevilles ouvrières du nouveau régime.

Créés par le décret du 30 novembre 1917 et organisés par les décrets du 24 octobre et 30 novembre 1918, ces bureaux dirigent et contrôlent l'acquisition, par voie de réquisition ou d'achat amiable des céréales pour le compte de l'Etat et en règlent la répartition.

Ils comprennent dans chaque département :

1° *Un conseil de direction* (composé du sous-intendant militaire chargé du ravitaillement dans le département, du chef des services d'exécution, du contrôleur départemental des stocks, du directeur des services agricoles du département, du chef de service départemental de la carte d'alimentation, de trois ou six membres choisis par le préfet, et enfin d'un ou plusieurs contrôleurs des moulins également désignés par ce dernier) ;

2° *Les Services d'exécution* (composés d'un chef de service, désigné par le ministre, et plusieurs adjoints, d'un régisseur départemental, d'un nombre d'employés variable suivant l'importance des services).

Le Bureau permanent exerce un contrôle de la plus haute portée morale : il a pour mission d'expliquer aux consommateurs la nécessité des mesures prises pour réglementer la consommation du pain

et il a la charge de faire comprendre que ces mesures ont pour but unique d'assurer la subsistance du pays.

Il signale les excédents à l'administration centrale qui les répartira selon les besoins aux départements déficitaires.

Il contrôle les opérations effectuées par les commissions de réception, négociants, courtiers, meuniers et boulangers; et le commerce collabore ainsi à l'œuvre du ravitaillement.

C'est grâce au fonctionnement des bureaux permanents que le régime institué par le décret du 30 novembre 1917 a donné de bons résultats.

Ce décret interdit aussi de servir dans les hôtels et restaurants par repas et pour chaque consommateur plus de 100 grammes de pain, si le prix du repas est supérieur à 4 francs, plus de 200 grammes de pain, si le prix ne dépasse pas cette somme.

L'arrêté du 1er novembre 1917 fixe les rations de pain de 200 à 600 grammes selon les catégories de consommateurs et leur âge.

La ration de pain est fixée à 300 grammes à partir de février 1918 (instruction 23 janvier 1918).

Les feuilles de tickets sont mises en vigueur pour Paris et l'agglomération parisienne dès la fin de janvier 1918; leur emploi se généralise progressivement et s'applique à la France entière à dater du 1er juin de la même année.

La carte générale d'alimentation est instituée dès le 1er avril et son coupon n° 1 donne droit aux feuilles de tickets de pain.

La circulaire du 21 mars 1918 fixe les taux des rations ainsi qu'il suit :

— Catégorie E (enfants âgés de moins de 3 ans) 100 grammes par jour.

— Catégorie J (enfants âgés de 3 ans à moins de 13 ans) 200 grammes.

— Catégorie A (enfants de plus de 13 ans, adultes, hommes ou femmes de 60 ans et au-dessus ne se livrant pas à des travaux de force) 300 grammes.

— Catégorie T (adultes se livrant à des travaux de force) 400 grammes.

— Catégorie V (hommes et femmes âgés de plus de 60 ans) 200 grammes.

L'arrêté du 10 octobre 1918 modifie ces rations de la façon suivante :

— 1° Enfants âgés de moins de 3 ans (catégorie E) 100 grammes par jour,

— 2° Enfants âgés de 3 à 13 ans (catégorie J) 300 grammes.

— 3° Consommateurs âgés de 13 à 70 ans, ne se livrant pas à des travaux de force ou n'accomplissant aucun travail (catégorie A) 300 grammes.

— 4e Se livrant à des travaux de force (catégorie T) 500 grammes.

— 5° Cultivateurs (à partir de 11 ans) (catégorie C) 500 grammes.

— 6° Consommateurs non classés en catégorie C, et âgés de plus de 70 ans, 300 grammes (catégorie V).

L'institution de la carte de pain permet de réaliser de notables économies; (la consommation en effet n'est plus que de 450.000 tonnes par mois au lieu de 650.000 tonnes, soit une économie de 30 pour 100). Elle ne fait de différence entre les consommateurs que selon leur âge, leur état physiologique et la nature de leurs travaux — et non selon leur fortune.

Notre pays pourra ainsi atteindre les jours de la victoire, sans à-coups graves dans son alimentation en pain; aussi la carte de pain sera-t-elle maintenue quelques mois encore après l'armistice.

Ce régime — (prise de possession de toute la récolte, réquisition et répartition par les bureaux permanents, carte de pain) — a nécessité une réglementation complexe, souvent délicate, à l'élaboration de laquelle a participé dans la plus large mesure le directeur du Ravitaillement, Fernand Chapsal, placé à la tête de ces services dès leur création en 1914 et dont l'action s'est si utilement exercée sous les divers ministres du Ravitaillement.

On s'imaginait dans certains milieux que toutes les difficultés cesseraient au lendemain de l'armistice et que rapide serait le retour aux conditions normales. Mais, même après 1871 — et bien que le trouble économique ait été beaucoup moins profond et la hausse des prix beaucoup moins marquée — il avait fallu attendre deux ans avant d'enregistrer une baisse générale sur les divers produits.

A plus forte raison, après cinq années d'une guerre épuisante qui avait nécessité la mise en œuvre de toutes les énergies du pays, devait-on s'attendre à ne voir se rétablir l'équilibre économique que fort lentement.

En outre, le « Wheat Executive » cesse de fonctionner en août 1919 et les divers pays se font de nouveau concurrence pour leurs achats de céréales sur les marchés mondiaux.

Néanmoins, le Ravitaillement sait, par des accords avantageux se procurer le tonnage nécessaire au transport des denrées exotiques et il effectue d'importants achats aux Etats-Unis, dont le marché est le moins lointain et que des lignes puissantes : « Compagnie Générale Transatlantique », « Lloyd Royal belge », « Smith », etc., réunissent à l'Europe avec une durée de rotation des navires relativement courte (75 jours).

Toutefois, l'augmentation rapide des prix des blés aux Etats-Unis, comme le cours du change et les exigences de la « Grain Corporation » nécessiteront bientôt un changement de méthode et le Ravitaillement s'adressera de préférence à l'Argentine, qui, dans la seconde partie de l'année 1919 peut fournir 200.000 tonnes de céréales par mois, alors que l'on se contente de demander 100.000 tonnes mensuellement aux Etats-Unis.

Les prix des blés exotiques, surtout en raison du change, vont sans cesse en augmentant. D'après les renseignements fournis par le ministre du commerce et publiés dans le *Journal Officiel* du 13 mars 1920, les prix de revient moyens des blés importés par le Ravitaillement s'élèvent en effet aux chiffres suivants (y compris le prix d'achat du blé dans les pays d'origine, le fret, l'assurance, les droits de douane, ainsi que les frais de débarquement, de magasinage et de transport) :

Année 1915	45 fr. 76	le quintal
— 1916 et 1er semestre 1917	60 fr. 53	—
— 1917 et 2e semestre	63 fr. 39	—
— 1918 et 1er semestre	85 fr. 87	—
— 1918 et 2e semestre	85 fr. 93	—
— 1919 et 1er semestre	88 fr. 05	—
— 1919 et 2e semestre	93 fr. 72	—

Dans les premiers mois de 1920, ces cours n'ont cessé de croître, en raison du change, atteignant, rendus dans nos ports en janvier, 130 francs pour le blé des Etats-Unis et 105 francs pour celui d'Argentine, et au début de juin, ce prix se serait élevé à 190 francs le quintal, si des achats avaient dû être effectués à cette époque.



Fernand Chapsal,
directeur du Ravitaillement.

Cet accroissement des prix obligera le gouvernement à modifier le régime du pain. Mais auparavant il importe, dans l'intérêt de la santé nationale de desserrer ou supprimer certaines restrictions, qu'il a fallu imposer pendant la guerre.

C'est ainsi que la ration de pain, attribuée aux divers catégories de consommateurs est portée à 400 grammes par l'arrêté du 10 janvier 1919 et le 10 mai 1919 il est décidé que les tickets de pain ne seront plus distribués à partir de juin.

Diverses autres atténuations sont apportées à la réglementation concernant le blé et le pain; mais en 1920, dans un but d'économie, la vente de la pâtisserie et de la biscuiterie est interdite deux jours consécutifs par semaine (décret du 17 février).

La question du relèvement du prix du pain demandait une solution, les sacrifices financiers supportés par le Trésor augmentant dans des proportions trop fortes, du fait surtout des blés exotiques.

En effet la perte au compte spécial du Ravitaillement s'élève depuis le début des opérations effectuées en 1915 jusqu'à fin décembre 1919, soit pendant quatre ans, au total de 4 milliards 652 millions, (sur ce chiffre près de deux milliards et demi incombent à l'année 1919).

Si élevé que paraisse ce chiffre, il ne faut pas oublier que les divers pays belligérants d'Europe ont supporté des charges analogues. L'Angleterre cherche à réduire le fardeau de son subside — pour le seul exercice 1918-1919 la somme versée par le Trésor s'est élevée à un milliard et demi, — et à suivi l'exemple de la France en augmentant le prix du pain. En Italie la perte financière subi par la Trésorerie est évaluée à 8 milliards de lires. Il était du devoir du gouvernement de réduire les sacrifices subis par le Trésor et qui auraient atteint 4 milliards pour la seule année 1920, si aucun changement n'avait été apporté à la politique du blé et du pain.

Le sous-secrétaire d'Etat au Ravitaillement, Robert Thoumyre, eut le mérite de faire adopter la réforme de l'augmentation du prix du pain, qui fut bien accueillie d'une façon générale par la population, à laquelle une propagande discrète, mais efficace, sous la direction de François Lefort, aida à comprendre les raisons de cette mesure devenue indispensable.

Avec le nouveau régime, institué par le décret du 3 février 1920, l'Etat continue à acheter au producteur le blé de la campagne 1919 à 73 francs le quintal. Mais au lieu de le céder au prix de 43 francs aux meuniers de province et 31 fr. 80 à ceux du camp retranché de Paris (soit avec une perte de 30 francs ou de 41 fr. 20 par quintal), il le cède au prix uniforme de 76 francs, la farine ne peut être vendue au-dessus de 93 francs les cent kilos.

Le prix du pain, fixé dans chaque département par le préfet, est ainsi porté, selon les régions, de 0 fr. 90 à 1 fr. 10 le kilo.

Pour les familles nombreuses et les gens aux ressources réduites, l'Etat accorde des bons à prix réduit, donnant droit à l'achat de 400 grammes de pain à l'ancien prix.

Avec ce régime, l'Etat ne subit plus de perte sur le blé indigène ; mais, à cause du blé exotique il supporte encore un déficit, évidemment moindre bien qe important néanmoins et variant selon le prix d'achat de ces blés, le fret et le change ; on estime en effet que, dans son ensemble, le pain revient à l'Etat, à 1 fr. 50 le kilo ; toutefois l'adjonction de farines de succédanés diminue cette perte.

L'augmentation du prix du pain supprime dans une forte proportion le gaspillage de cet aliment essentiel, en réduit la consommation dans une proportion de 10 à 15 pour cent et permet à l'Etat d'effectuer une économie de un milliard de francs pour six mois.

D'autre part, le « Comité national du blé » a été institué pour développer les ensemencements, dont dépend la prospérité future de notre pays.

Les partisans de la liberté du commerce du blé réclament la suppression de tout contrôle de l'Etat; mais en dépit des perspectives favorables de la récolte indigène, et vu le déficit de la récolte mondiale en céréales, ce retour paraît présenter de graves inconvénients, tant que les transports et les conditions économiques générales ne se seront pas améliorés.

La liberté rendue actuellement au commerce du blé aurait pour effet d'élever le coût du blé indigène au prix excessif des blés étrangers, entraînant ainsi, sur le prix du pain, une répercussion immédiate, susceptible de provoquer de graves troubles sociaux.

Aussi dans sa séance du 1er juillet, la Chambre a-t-elle accepté le projet du gouvernement auquel reste seul confié le soin d'acheter les céréales indigènes et d'importer les quantités de céréales exotiques indispensables ; toutefois, le blé devant être acheté au producteur au prix de 100 francs le quintal, le pain doit subir une augmentation qui en augmentera le coût de 20 à 30 centimes par kilo.

En résumé, la politique du blé et du pain suivie par le Ravitaillement, uniquement inspirée par l'intérêt général, a permis de franchir heureusement les périodes les plus critiques. Quelles que soient ses imperfections et les critiques qu'on puisse lui adresser, ce n'est que justice de reconnaître l'effort ainsi réalisé.

Bien que plusieurs ministres se soient succédé à la tête du ravitaillement, ses adversaires mêmes reconnaissent la remarquable continuité de vues, qui a présidé aux méthodes de cette administration en ce qui concerne les céréales et le pain.

Et il n'est pas exagéré de dire, qu'en conservant un prix stable pour cet aliment essentiel, en assurant, dans les circonstances les plus difficiles, l'alimentation de la France en pain, en luttant contre le renchérissement, cette politique a contribué, à maintenir le moral de l'intérieur et, depuis l'armistice, participe utilement au relèvement de notre pays, dont la volonté d'ordre et de travail assurera la prospérité future. — C. Meillac.

Bordeaux (Henry), littérateur français, né à Thonon (Haute-Savoie) le 25 janvier 1870. Les premières impressions sont souvent les plus vivaces. Henry Bordeaux ne devait jamais oublier celles qu'il reçut, enfant, de sa ville natale, — qui s'élève en terrasse au dessus du Léman et semble avoir retenu, dans sa grâce vieillotte, quelque chose de son ancienne dignité de capitale du Chablais —, de la maison familiale qu'embellissait le souvenir de Mme de Charmoisy — la *Philothée* de saint François de Sales —, et surtout du foyer paternel, où se maintenaient les traditions de nos vieilles familles provinciales.

Originaire de l'Ariège, le père d'Henry Bordeaux était venu, lors de l'annexion de la Savoie, s'établir à Thonon, où il exerçait la profession d'avocat. On le retrouve dans Me Rameau du *Carnet d'un stagiaire* et surtout dans le Dr Rambert de *la Maison*: homme robuste, à l'esprit clairvoyant, il accomplissait allègrement la lourde tâche que lui imposait l'éducation de huit enfants; c'est sous son action que s'est développé chez le futur romancier ce culte de la famille, dont devait s'inspirer son œuvre. On entrevoit aussi dans *la Maison* une curieuse figure d'aïeul sceptique et ironique, mais épris de grand air et fervent de la nature, amusant mélange de Voltaire et de Jean-Jacques; n'est-ce point lui qui aurait éveillé chez son petit-fils l'amour de la campagne et lui aurait inspiré la religion de la terre ?

La vocation littéraire d'Henry Bordeaux fut précoce : il composait à quatorze ans ses premiers vers et inaugurait, dès cet âge, sa carrière académique, en obtenant une mention de l'Académie de Savoie pour un poème sur *la Fin du monde*. Peu après, un poème sur *Rébecca* lui valait les honneurs du couronnement. De bonne heure, le romancier et le critique ont tué le poète en Henry Bordeaux, et celui-ci semble avoir assumé d'un cœur léger la responsabilité d'un meurtre, dont il fut à la fois l'auteur et la victime. Entendra-t-il sans remords rappeler que c'est par la poésie qu'il débuta dans la littérature, et que son tout premier livre fut un volume de vers, timidement pu-

blié à Chambéry en 1893 et intitulé : *la Course à la vie?*

Après avoir terminé au collège Stanislas les études qu'il avait commencées chez les Frères de Marie, à Thonon, Henry Bordeaux suivit les cours de la Sorbonne et de l'Ecole de Droit ; il y prit — sans beaucoup d'efforts — le double grade de licencié ès lettres et de licencié en droit et se fit inscrire, à dix-neuf ans, au barreau de sa ville natale. Mais les lettres l'attiraient plus que la chicane; et, comme le stage qu'il accomplissait auprès de son père lui laissait de nombreux loisirs, il les occupa à compléter sa formation intellectuelle par une série de lectures abondantes et approfondies. De là vient cette ampleur de culture qui est une des caractéristiques d'Henry Bordeaux et qui, très sensible dans ses ouvrages de critique — où elle suggère des rapprochements, multiplie les points de comparaison, fournit des citations abondantes — apparaît également dans ses romans, dont elle étend et complète l'observation. Plus tard, les voyages devaient accroître l'érudition d'Henry Bordeaux ; mais ces deux années de lectures, qui clôturèrent son adolescence, hâtèrent singulièrement le développement de son esprit et lui donnèrent cette maturité précoce, qui surprit et charma dès ses premières publications.

C'est du volume intitulé *Ames modernes* (1894) qu'Henry Bordeaux date ses véritables débuts. Il était à cette époque revenu à Paris et était employé, comme avocat-rédacteur, au contentieux de la Compagnie P.-L.-M. Au sortir de son bureau, il fréquentait le café Vachette, où il se rencontrait avec Moréas, Maurras, Boylesve, J. des Gachons, H. Mazel. Tous ces jeunes écrivains — de tempéraments si différents — se ressemblaient par un même esprit de réaction contre le naturalisme et son pessimisme déprimant ou son dilettantisme glacé; accueillants aux idées les plus diverses, ils goûtaient également la religion tolstoïenne de la pitié et l'individualisme ibsénien. Au fond, ils cherchaient une direction : leur exaltation intellectuelle n'était qu'une manifestation de leur inquiétude morale. *Ames modernes* témoigne de l'une et de l'autre. Dans cette série d'études consacrées à des écrivains contemporains, Ibsen, Loti, Hérédia, Lemaître, Rod, Villiers de l'Isle Adam, et écrites d'une plume aisément enthousiaste, passe continuellement une fièvre ardente de connaître et de sentir. Que la perspective n'y soit pas toujours très juste, que certaines idées trahissent la hâte ou la jeunesse de la réflexion, il n'en reste pas moins que, dans l'ensemble, ce livre atteste une force d'analyse très remarquable, eu égard surtout à l'âge de l'auteur. Mais ce qu'il convient de signaler, c'est l'orientation de ces études, déjà très caractéristique de l'esprit et des tendances d'Henry Bordeaux. Dans les auteurs qu'il étudie, il s'attache moins au côté esthétique qu'au côté moral; ce n'est pas la forme qui l'intéresse d'abord dans une œuvre, mais le fond; même à propos de Hérédia, il cherche à dégager des *Trophées* une métaphysique. C'est déjà le moraliste qui se laisse entrevoir, et aussi le psychologue : le souvenir des *Essais de psychologie contemporaine* de Bourget s'évoque naturellement à la lecture d'*Ames modernes*.

Peu après, le jeune critique faisait, avec *Jeanne Michelin* (1895), ses premiers pas dans la voie du roman : sa timidité l'empêchait cependant de se fier à sa seule imagination et c'est à l'histoire qu'il empruntait la douloureuse aventure de cette petite bourgeoise du faubourg Saint-Antoine, qui, séduite par le duc de Richelieu, se donna à lui de toute son âme et mourut de son abandon. Remarquons toutefois que, pour être « historique », ce sujet n'en est pas moins très simple, très voisin de la réalité familière et courante : tels seront bien par la suite, les sujets préférés du romancier. Il est permis également de voir dans cette évocation attendrie d'une touchante figure féminine le début d'une série de portraits et d'études d'âmes qu'Henry Bordeaux devait continuer plus tard avec ses *Vies intimes* et ses *Portraits de femmes et d'enfants*.

Le jeune écrivain avait acquis déjà quelque notoriété, lorsque la mort de son père le contraignit à quitter Paris et la littérature, pour aller reprendre à Thonon la suite du cabinet paternel (1896). C'était un douloureux renoncement. Pourtant les cinq années qu'il passa loin de Paris ne furent pas pour lui sans profit. Il avait jusqu'alors vécu d'une existence trop exclusivement littéraire, on pourrait dire trop livresque. Au barreau, il se trouva en contact direct avec la réalité; à ce commerce des hommes son esprit gagna en maturité : son expérience s'en accrut, et aussi son observation. Déjà, la crise morale qu'il avait traversée au moment de quitter Paris, et dont on trouvera une exacte analyse dans *la Croisée des chemins*, lui avait révélé le sérieux de la vie, les obligations qu'elle impose, les sacrifices qu'elle exige parfois : il avait puisé là une salutaire leçon d'énergie. Mais surtout, ce retour à Thonon, en ravivant ses impressions d'enfance, le rattacha plus étroitement au sol natal; le vrai caractère de la vie provinciale lui apparut, et, par contraste avec l'agitation de l'existence parisienne, il en goûta davantage la gravité austère et réfléchie, mais pleine d'équilibre et de bon sens. Henry Bordeaux aurait-il été, sans ce séjour à Thonon, ce qu'il est devenu ? Il est malaisé de répondre, mais du moins constate-t-on que, lorsqu'après ces cinq années, ayant satisfait à ses devoirs de chef de famille, il reprit sa liberté et se voua uniquement aux lettres, ses idées étaient pour la plupart fixées et la forme de son esprit nettement définie.

De fait, Henry Bordeaux se révèle tout entier dans *le Pays natal*, qu'il écrivit dès 1900. En choisissant pour sujet « l'aventure d'un déraciné qui reprend racine » et qui, au contact de la terre natale, la terre de Savoie, acquiert la conscience de ses devoirs, Henry Bordeaux ne cachait pas sa double intention d'exalter nos provinces françaises et « de fortifier l'esprit de famille » par « la peinture de passions sincères et de mœurs assez ordinaires ». N'est-ce point là la conception générale de tous ses romans?

Pourtant, le jeune romancier n'était pas encore absolument affermi dans sa direction. Après *le Pays natal*, il écrivit *la Voie sans retour* (1901) qui est d'un ton et d'un caractère tout différents. C'est une jolie histoire d'amour, une idylle d'une fraîcheur juvénile et d'une sentimentalité délicate, que rehausse même une pointe de sensualité. La passion amoureuse, qui emplit tout le roman, est analysée avec finesse et aussi avec complaisance, encore que, par endroits, l'auteur laisse voir qu'il la condamne ; le décor — l'île de Port-Cros — est heureusement harmonisé avec le drame. Cependant, ce livre eut peu de succès; Henry Bordeaux ne s'obstina point et, revenant à sa première manière, donna, en 1902, *la Peur de vivre*.



Henry Bordeaux. (Phot. Manuel.)

Sous des dehors de simplicité, cet ouvrage ne manquait pas de hardiesse ; l'auteur y heurtait deux préjugés littéraires, l'un ne conférant d'intérêt romanesque qu'aux gens malhonnêtes, vicieux ou criminels, l'autre n'accordant le qualificatif de « réalistes » qu'aux peintures triviales ou basses. Or tout au contraire, Henry Bordeaux mettait en scène des honnêtes gens et les maintenait constamment au premier plan; il osait prendre pour héroïne une vieille femme éprouvée, qui remplit sa vie jusqu'au bout, jusqu'à la douleur et à la solitude, et il témoignait par surcroît qu'on peut faire du réalisme en peignant des milieux et des êtres vertueux. Ceci suffirait à expliquer l'extraordinaire succès de *la Peur de vivre*, dont la nouveauté séduisit. Mais le roman ne soulevait pas seulement une question d'esthétique, il enfermait, en outre, une leçon de morale, en dénonçant cette « peur de vivre » qui, dans les sociétés d'ancienne civilisation, est une des formes les plus fréquentes de l'égoïsme, soit que cet égoïsme se terre dans une tranquillité paresseuse, à l'abri des responsabilités, des risques et des efforts, soit qu'il se traduise par une exaltation de l'énergie, mais seulement en vue de la conquête du plaisir. A cet égoïsme, Henry Bordeaux opposait l'énergie ordonnée, qui, en acceptant l'état de dépendance où nous a placés notre condition humaine, s'efforce néanmoins d'augmenter en importance et en mérite le patrimoine de notre vie. Regarder hardiment en avant, telle est la conclusion de ce roman original et bien construit.

Depuis, Henry Bordeaux a développé cette leçon dans une importante préface, qui a la valeur d'une profession de foi. Contrairement à l'usage, il convient de ne la lire qu'après avoir achevé le roman ; on risquerait, sans cela, d'attribuer à Henry Bordeaux un dogmatisme qui n'est pas dans son tempérament. Il s'est toujours au contraire défendu d'être un écrivain moral, c'est-à-dire de construire ses romans en vue d'une idée à défendre ou d'une thèse à soutenir. C'est avant tout un conteur, qui se plaît à mettre en récits ce que son observation lui a révélé dans la vie courante. Il l'a particulièrement montré dans *les Deux faces de la vie* et *le Carnet d'un stagiaire* (1911), recueils de contes brefs, d'une vision nette, parfois aiguë, et d'un style vif, pittoresque et agréablement familier, dans les nouvelles plus étendues qui composent *l'Amour en fuite* (1903) et *l'Ecran brisé* (1907), dans *le Lac Noir* (1904), qui est, en même temps que le récit d'une aventure de sorcellerie et d'une méprise judiciaire, une intéressante contribution à l'histoire des mœurs passées, et enfin dans la *Nouvelle croisade des enfants* (1914), petite épopée enfantine, écrite par Henry Bordeaux pour l'amusement de ses fillettes et où l'auteur s'est appliqué à colorer sa pensée et son style d'une aimable naïveté.

Mais s'il refuse d'asservir l'art à des besognes utilitaires, Henry Bordeaux n'entend pas l'affranchir de toute portée morale. Loin d'admettre la théorie de l'art pour l'art, qui, de fait, ne saurait guère trouver d'application dans une littérature comme la nôtre, toute frémissante du choc des idés et du conflit des passions, il estime que l'écrivain doit prendre parti et ne pas se borner à consigner dans ses livres le résultat de ses observations, en s'interdisant de connaître les causes et les conséquences des faits observés. Egalement éloigné de l'attitude des naturalistes, qui prétendaient demeurer de simples observateurs, et du procédé des écrivains à thèse, qui ne prennent dans la réalité que ce qui est utile à leur démonstration, Henry Bordeaux cherche avant tout à représenter la vie, à provoquer l'intérêt par l'agencement de l'intrigue, l'exactitude des caractères, le charme des peintures, la vivacité du dialogue : tels de ses récits, comme *l'Ecran brisé*, dont il a tiré une pièce en un acte, sont d'un art très sûr. Mais cet intérêt dramatique n'a pas sa fin en lui-même, il n'est en réalité qu'un moyen pour éveiller chez le lecteur certaines réflexions, faire ressortir la justesse de certaines idées. Ainsi le roman finit par prendre une signification morale, et le romancier, sans cesser d'être romancier, devient moraliste.

C'est ce qui apparaît nettement dans les divers romans qu'Henry Bordeaux a publiés chaque année depuis 1905, avec la régularité d'un bon ouvrier de lettres, manifestant jusque dans sa méthode de travail cet amour de l'ordre qu'il prône dans ses livres. Demeuré terrien et très attaché à son sol de Savoie, il fait dans son année deux parts, donnant l'hiver et le printemps à Paris, l'été et l'automne à la campagne. C'est au voisinage de ses arbres amis, parmi la familiarité des paysages de Savoie ou du Dauphiné, dont il a traduit, avec émotion et poésie, le charme un peu austère, qu'il compose ses romans ; au travail chaque jour dès sept heures du matin, il écrit jusqu'à midi. Ainsi furent conçus et réalisés *la Petite Demoiselle* (1905), conte philosophique, mêlé de badinage, qui enseigne qu'il faut apprendre à « regarder la vie en face » ; *les Roquevillard* (1906), émouvant tableau de la solidarité de la famille sauvant l'individu qui a voulu se soustraire à ses charges; *les Yeux qui s'ouvrent* (1908), sur les malentendus conjugaux; *la Croisée des chemins* (1909), dont la pensée maîtresse est qu'il n'y a pas d'hommes libres et que c'est, avec la mort, la seule égalité; *la Robe de laine* (1910), livre qui, sans être absolument complet, contient peut-être les meilleures choses d'Henry Bordeaux, et où apparaît en tous cas le type de femme le plus caressé de son œuvre de romancier; *la Neige sur les pas*, (1911), qui illustre cette vérité que la vie est plus forte que l'amour ; *la Maison* (1913), où l'auteur a réuni toutes les impressions de son enfance et où il semble avoir mis le plus de lui-même.

Malgré la diversité des sujets, tous ces romans, qui développent « le vieux thème des tragédies domestiques », reposent sur un fond commun d'observations et d'idées. Il y avait là un danger, auquel Henry Bordeaux n'a peut-être pas pris suffisamment garde. On pourrait lui reprocher en effet de n'avoir pas apporté toujours assez de variété dans ses caractères et ses analyses ; les mêmes figures reparaissent parfois sous des noms différents et, parfois aussi, les mêmes situations se reproduisent : Annie Mérans du *Pays natal* est bien proche de Raymonde Mairieux de *la Robe de laine*, et celle-ci ressemble fort à l'héroïne *d'une Honnête femme* ; dans ces deux derniers romans même se trouvent des scènes identiques, par exemple lorsque l'épouse trompée — et qui le sait — se rencontre dans le monde avec la maîtresse de son mari. Mais sommes-nous sûrs que ces reprises de situations et de personnages ne soient pas intentionnelles? La répétition, qui est un défaut du point de vue purement esthétique, n'en n'est plus un du point de vue moraliste; et nous savons de reste que c'est à celui-ci qu'Henry Bordeaux se place avant tout. Pour qu'une leçon porte, il faut la répéter; c'est à force d'exprimer les mêmes idées qu'on parvient à les imposer. Il est manifeste d'autre part qu'Henry Bordeaux vise à exercer sur les esprits et les âmes une sorte de direction; or il est remarquable qu'un écrivain a d'autant plus d'action que ses idées sont moins nombreuses. Celles d'Henry Bordeaux se présentent en un faisceau compact et solide.

Placé en face de la vie, en laquelle il a une foi profonde, et qu'il considère « comme un chemin qu'il faut parcourir sans hésiter », il s'est demandé ce qui, garantissant la continuité de la vie, était le plus propre à assurer notre marche. Il l'a trouvé dans l'ordre, dont la forme première et essentielle est, à ses yeux, la famille. « La cellule nationale, comme la cellule sociale, ce n'est pas l'individu, c'est la famille. » Aussi a-t-il substitué dans ses romans « le conflit des générations aux aventures individuelles, l'étude des mœurs dans le temps, qui permet de mesurer leur conséquences, à l'étude des mœurs dans l'espace, qui peint des agitations stériles et des modes prêtes à changer ». Mais l'individu, dira-t-on, sera alors sacrifié ? Nullement, répond Henry Bordeaux, car ce qui fait la grandeur et la valeur réelle de l'individu, c'est sa participation à l'âme collective de la famille et à l'âme, plus grande

encore, de la race. « Un destin individuel, a-t-il dit, peut rarement composer une belle vie. Il faut à l'homme un but qui dépasse son éphémère durée, qui lui donne cette illusion de la durée, tourment de son esprit »; et il estime de même que « le génie est généralement l'aboutissement d'une longue lignée vigoureuse ». Seules les passions sont spécifiquement individuelles; mais il ne s'agit pas de les supprimer pour cela, car elle sont un principe d'énergie, par quoi s'affirme notre vitalité : « Régler notre énergie, dit Henry Bordeaux, ce n'est pas la diminuer.. Les tièdes et les modérés n'ont jamais rien créé, mais les passionnés qui ont dominé leurs passions. »

Il faut donc convier les passions à l'œuvre de construction sociale; « rien ne se fait bien que dans la joie et l'amour », l'amour surtout, qui « donne à la vie sa couleur » et qui est, en outre, « le principe même de notre personnalité ». Les braves gens que peint Henry Bordeaux, n'ont rien de triste ni de renfrogné; leur vertu est souriante et ils accomplissent leur devoir avec allégresse; on a plaisir à se trouver parmi eux. Toutefois, les passions peuvent devenir des éléments de destruction et entrer en conflit avec l'ordre social : le romancier montrera alors leurs funestes effets.



Vue de Venise. De gauche à droite : la Bibliothèque; le Campanile; la Piazzetta, avec les deux colonnes de saint Théodore assis sur un crocodile et du Lion de saint Marc; le Palais des Doges; le Pont de la Paille; la Prison; le quai des Esclavons. — Phot. Giraudon.

C'est ce que nous voyons dans *les Roquevillard, la Croisee des Chemins*...

Telles sont les idées maîtresses d'Henry Bordeaux. Il les a exposées d'une façon dogmatique dans une série de conférences sur « l'idée de famille dans la littérature française », réunies en volume sous le titre *les Pierres du Foyer* (1913). Mais ces idées circulent à travers tous ses romans. Il ne faut donc pas s'étonner que ceux-ci soient marqués d'un esprit foncièrement traditionnaliste, attaché à tout ce qui maintient et fortifie la tradition : le foyer, la patrie — la petite et la grande —, la religion.

Ce sont les mêmes principes qui dirigent sa critique dramatique. Dans ses articles de la « Revue hebdomadaire », dont la réunion, depuis 1907, forme déjà quatre volumes (*la Vie au théâtre*), il pratique une critique psychologique et sociale, cherchant dans le théâtre « un reflet de la vie de notre temps, puis un reflet de la vie de tous temps ». Posant comme base de sa doctrine qu' « une œuvre n'est belle que si elle est vraiment humaine, si elle plonge par ses racines en des cœurs vivants, si elle se renouvelle à ces deux sources sacrées : l'homme et la nature », il confronte avec ce principe les diverses œuvres dramatiques et en dégage la valeur — plutôt morale que littéraire. Sa critique est naturellement sévère, mais elle est judicieuse, ingénieuse et dénote la finesse et la pénétration du psychologue.

Ces dernières qualités se manifestent mieux encore dans les *Vies intimes* (1904) et les *Portraits de femmes et d'enfants* (1909). Bien qu'elles ne soient présentées que comme « l'ouvrage d'un romancier qui se divertit à la critique », ces études, conçues selon la méthode biographique chère à Sainte-Beuve, méritent d'être comptées parmi les meilleures productions d'Henry Bordeaux; et il le faut louer non seulement de nous avoir restitué, dans leurs contours les plus délicats, d'aimables ou touchantes figures du passé, mais aussi d'avoir témoigné, dans cette œuvre d'évocation, d'une exquise souplesse et d'une grande sûreté d'analyse. Le même éloge s'applique aux *Paysages romanesques* (1906) et à *Quelques portraits d'hommes* (1914), dont il convient de détacher particulièrement deux belles méditations sur la mort, à propos de Loti et de Barrès.

En interrompant la production romanesque d'Henry Bordeaux, la guerre n'a point ralenti son activité. Mobilisé le 1er août 1914 comme capitaine d'infanterie territoriale attaché au service des chemins de fer et des étapes, Henry Bordeaux fut envoyé d'abord à la gare de Paris-Bercy, puis à celle de Reims; désireux de prendre aux événements une part plus étroite et plus directe, il obtint d'être affecté à l'état-major de la Ire armée en Lorraine, passa à celui de la IIe armée, l'armée de Verdun, et fut enfin appelé au grand quartier général. Sa conduite pendant la guerre, notamment au cours d'une mission à Verdun, lui valut deux élogieuses citations à l'ordre de l'armée et le grade de chef de bataillon (1917).

Les fonctions qu'il remplissait à l'état-major de l'armée de Verdun amenèrent Henry Bordeaux à consigner le récit des événements auxquels il avait été mêlé. Ces notes formèrent la substance de deux volumes, *les Derniers jours du fort de Vaux* et *les Captifs délivrés*, où est retracée avec une émotion admirative la geste de nos splendides soldats. Par le sujet, comme par le ton, la *Chanson de Vaux-Douaumont* a une allure d'épopée. Henry Bordeaux ne fut pas moins inspiré lorsqu'il retraça la *Vie héroïque de Guynemer* (1918), ou l'humble et courageux attachement du paysan français à sa terre dévastée dans *Le Plessis-de-Roye* (1920), description d'un coin de France pendant la guerre. Antérieurement, il avait, dans *la Jeunesse nouvelle* (1915), rendu un pieux « hommage à la génération de vingt ans qui s'offrit, comme notre Iphigénie, au sanglant sacrifice pour que les destins nous fussent favorables » et, dans *Trois tombes* (1916), il avait montré, par l'exemple de trois écrivains morts au champ d'honneur : Max Doumic, Paul Acker et Maurice Deroure, comment, malgré les différences qui les séparaient dans leur conception de la vie, trois générations ont eu en face du devoir et de la mort la même attitude. La victoire conduisit Henry Bordeaux sur le Rhin; dans le livre qui porte ce titre, il a noté ses impressions de l'entrée en Allemagne après l'armistice, en les confrontant avec celles que lui avaient laissées de précédents voyages dans les régions rhénanes.

Avec la paix, Henry Bordeaux a repris sa tâche laborieuse et il vient de publier *la Résurrection de la chair*; il s'y montre fidèle à sa méthode : partir d'une observation puisée dans la vie quotidienne — de préférence dans les conflits de famille — pour aboutir à une idée et illustrer une vérité générale. Tel est bien le souci dominant de cet écrivain qui, romancier ingénieux et critique averti, demeure toujours et surtout un moraliste. (V. p. 197.) — F. GUIRAND.

Canaletto (LES DEUX) : **Antonio Canal, Bernardo Bellotto, peintres.** Cinquante-six planches, avec Introduction par Giulio FERRARI. (Paris, in-8°.) Après un passé glorieux, Venise, au XVIIIe siècle, en tant que puissance politique, achève de mourir. Mais elle meurt dans la joie et dans le plaisir. Elle n'a pas conscience de la mélancolie d'une grande chose qui finit. Elle s'amuse follement. Les théâtres, la musique, le *ridotto* où l'on joue gros jeu, les régates, les *conversazioni* surtout, absorbent tout le temps des Vénitiens. On bavarde beaucoup entre Saint-Marc et San-Gimignano ou sur la Piazzetta, où l'on aperçoit toujours une foule de nouvellistes. On s'agite, on intrigue en dépit du Conseil des Dix, et l'on colporte les scandales jusque dans les parloirs des couvents, qui n'ont rien de sévère. Le carnaval emplit une grande partie de l'année, et le carnaval est une époque bénie où tous les gens de bel air ne quittent plus ni le masque ni le domino, depuis le grave sénateur jusqu'à la coquette évaporée; ce perpétuel déguisement facilite singulièrement les libertés de conduite, les quiproquos, les amusantes farces; grâce à lui, on peut entrer partout et l'on peut tout dire. L'histoire héroïque de Venise se termine en une aimable mascarade. Cette mascarade nous est, du reste, très bien connue. Les documents du temps abondent et, en les utilisant, Philippe Monnier a pu écrire son livre charmant et chatoyant sur *Venise au XVIIIe siècle*. Ces documents sont de plusieurs sortes : c'est le théâtre de Goldoni qui fait revivre le petit peuple vénitien de ce temps avec son dialecte; ce sont les Mémoires du même Goldoni, écrits en français; ceux de l'aventurier Lorenzo da Ponte, le même qui écrivit des livrets pour Mozart; ceux du fameux Casanova, remplis d'histoires folles et obscènes, mais aussi de détails extrêmement vivants et dont la véracité a été reconnue. Pour confirmer ces documents littéraires, des témoignages artistiques surgissent aussi vivants, aussi spirituels, aussi évocateurs; les Parisiens en ont pu admirer de charmants exemplaires à l'exposition du Petit-Palais en avril-mai 1919 (V. *Lar. Mens.*, t. IV, p. 834) : les portraits de Rosalba Carriera, les scènes de mœurs vénitiennes de Giambattista Tiepolo ou de Pietro Longhi ou les vues de Venise des deux Canaletto et de Francesco Guardi. Chez ces trois derniers artistes en particulier, nous trouvons une évocation singulièrement complète et séduisante de Venise : non seulement l'original aspect de ses architectures et de ses canaux, non seulement la vie qui s'agite légèrement sur ses places et sur ses eaux, mais encore cette pénétrante lumière qui est la lumière de Venise.

Rien n'est plus mal connu que la vie de ces deux Canaletto dont Giulio Ferrari, dans un artistique recueil, nous présente les principales œuvres qui, elles, sont si connues et si justement appréciées.

Le premier et le véritable Canaletto — car le second, son neveu Bellotto, n'a pris ce surnom que pour se mettre dans le sillage de son oncle — est Antonio Canal. Il est né à Venise le 18 octobre 1697. Il appartenait, croit-on, à une famille noble. Son père, Bernardo Canal, était peintre de décors pour les théâtres. Il l'aida dans ses travaux et l'on conçoit quelle influence l'apprentissage de cette technique toute spéciale dut avoir sur le futur interprète des ingénieuses architectures vénitiennes. On ne saurait non plus négliger l'exemple que lui donnait Luca Carlevariis, dit Luca di Cà Zenobrio, peintre et graveur réputé des vues de Venise, habile dans la perspective, et qui fut, lui aussi, peintre de décors et collabora aux travaux de Bernardo. En 1719 — il avait vingt-deux ans — Antonio Canal, dit *il Tottino* (ce n'est que plus tard, à Londres peut-être, qu'il reçut le surnom de Canaletto), alla faire un séjour à Rome. Il y connut G.-P. Panini, habile peintre d'architectures, qui ne lui communiqua pas sa prédilection pour la peinture des ruines imaginaires, mais put lui transmettre certaines traditions de l'école de paysage de Salvator Rosa. C'est pendant ou peu après ce séjour à Rome, qu'Antonio Canal peignit *le Colisée* qui est à Hampton-Court, *la Place Navone* du musée de Nantes, les tableaux qui sont à Windsor : *Vues de Rome, Arc de Septime-Sévère, Arc de Constantin, Ruines du Forum, Arc de Titus, Panthéon.*

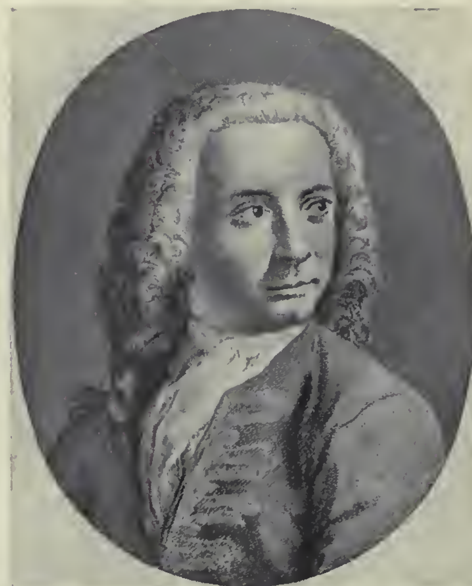
De retour à Venise, que pendant près de vingt-cinq années il ne quitta guère que pour quelques courts séjours dans des villes d'Italie, Vérone ou Padoue, il est rapidement en possession d'une solide renommée. Ses œuvres sont recherchées et il produit beaucoup. Il travaille pour l'Algarotti, ce Fontenelle italien, grand ami de Voltaire et collectionneur

éclairé. Il travailla aussi pour J. Smith, le consul d'Angleterre, le même auquel il dédia son recueil d'eaux-fortes. Mais Smith était surtout un habile commerçant qui accaparait les toiles de Canaletto pour les revendre avec un fort bénéfice à Londres où elles étaient fort prisées. Cette vogue même et sans doute aussi le désir de se priver d'un intermédiaire onéreux, décida le Canaletto à se rendre à Londres à deux reprises : une première fois de 1746 à 1748, une seconde fois à une date mal connue, probablement assez rapprochée (vers 1751 ?). Son succès y fut grand. Les commandes lui vinrent en foule. A son séjour à Londres se rattachent des toiles telles que *la Vue de Whitehall* qui est à Montague-House (Londres), *les Vues de la Tamise, Paysage avec Burlington House, Vue sur la Tamise des jardins de Old Somerset House, l'Intérieur de la Ranelagh Rotunda à Londres.* On suppose que revenant vers l'Italie, il traversa la Bavière, car il a laissé une vue de Munich. Enfin il retourna se fixer à Venise, où il mourut dans la Calle San-Vito, le 20 avril 1768. Il a donc passé la plus grande partie de sa vie à Venise et à peindre Venise. Giulio Ferrari catalogue une centaine de toiles réparties dans les musées : ce chiffre doit être bien éloigné de la production totale de Canaletto et les collections particulières doivent recéler de nombreuses œuvres de lui qui ne sont pas cataloguées. Les vues de Venise y représentent la partie la plus nombreuse, la plus célèbre, la plus intéressante. Il a figuré sa ville natale dans ses sites les plus séduisants, les plus nobles et les plus vivants. C'est l'entrée du Grand Canal avec la Salute à droite, comme dans l'unique et très beau Canaletto qui est au Louvre, ou, dans l'autre sens, avec la Salute à gauche; c'est le même Grand Canal dans d'autres parties de son parcours, tantôt couvert de bateaux, animé par les régates, tantôt presque désert et comme endormi dans une paisible mélancolie; c'est la Douane avec le Canal et la Giudecca; c'est la place Saint-Marc vue de San-Gimignano; c'est la Piazzetta vue de la place Saint-Marc, avec une forêt de mâts, dans le fond, sur la lagune; c'est enfin et surtout le panorama classique de la Piazzetta, du Palais ducal et du quai des Esclavons vus de la lagune, panorama qu'il a répété avec amour, sous tous les angles, en le variant sans cesse, en l'animant, au premier plan, de scènes toujours nouvelles, qu'il représente le doge partant sur le gigantesque *Bucentaure* pour célébrer ses noces avec l'Adriatique, un ambassadeur débarquant devant le palais ducal, ou seulement, dans leur humble vie quotidienne, des pêcheurs et des gondoliers.

On s'est demandé si le Canaletto, quand il s'agissait de peupler ses paysages vénitiens des figures nombreuses qu'on y remarque, n'avait pas d'ordinaire recours à un confrère plus habitué à peindre le personnage. Il y a là une exagération. Admettons que dans telle peinture du Canaletto, *la Seuola di San Rocco* par exemple, la foule nombreuse et pittoresque qui circule devant l'édifice pour regarder les tableaux qui sont exposés devant la facade, soit de la main de J. B. Tiepolo. Il serait imprudent de généraliser le cas et d'en conclure l'incapacité du Canaletto à représenter des figures humaines. Ses eaux-fortes qui ne peuvent être que de lui seul, nous le montrent au contraire fort habile à y loger de petits personnages bien vivants et d'une allure spirituellement naturelle.

Mais la question est secondaire. Canaletto est avant tout un paysagiste d'architecture. Il l'est, non seulement par les sujets qu'il traite, mais encore par la façon dont il les traite. Il a un souci tout technique de la précision. Il se sert de la chambre obscure pour placer ses édifices et « d'une règle habilement usée » (Ferrari) pour tracer avec netteté mais sans raideur, des contours noirs bien marqués. Il applique avec une science scrupuleuse toutes les lois de la perspective linéaire et aérienne. Il peint non pas en juxtaposant les couleurs, par empâtement, à la façon d'un peintre de chevalet, mais, peut-être sous l'influence de son apprentissage de peintre de décors, en employant en demi-teinte des tons préparés, du reste peu nombreux, qu'il pose en à-plats. C'est en cela que se marque bien la différence entre le Canaletto et son disciple Francesco Guardi, assurément moins impeccable dans l'établissement de ses perspectives, mais coloriste beaucoup plus libre, si gai et si spirituel dans son art d'accrocher le regard par un prestigieux papillotement de taches colorées, principalement dans la foule des amusants petits personnages, si remuants, dont il anime les places, les quais et surtout la batellerie de Venise. Les moyens qu'emploie le Canaletto sont du reste peu nombreux, très simples, mais le résultat est presque toujours une satisfaction complète pour les yeux et l'esprit. C'est qu'il apporte dans le choix et l'harmonisation des tons une parfaite justesse; c'est que son pinceau léger sait rendre admirablement la transparence des eaux et surtout cette lumière de Venise où les couleurs apparaissent avec une vivacité si harmonieuse.

Il fait paraître les mêmes qualités comme graveur, peut-être avec plus de maîtrise encore. Si les eaux-fortes du Canaletto n'arrivent pas dans les ventes jusqu'aux prix exorbitants qu'atteignent les estampes des autres petits maîtres du XVIIIe siècle, elles n'en sont pas moins dignes de figurer en bonne place dans la collection d'un amateur. L'œuvre gravé du Canaletto est contenu dans un recueil de 31 planches intitulées : *Vedute altre prese da i luoghi, altre ideate, da Antonio Canal e da esso, forte in prospettiva, umiliate all' Ill. mo Signore Giuseppe Smith Console di S. M. Britannica presso la Serenissima Republica di Venezia.* Parmi les plus belles, il faut citer : 2. *La Tour de Malghera* ; 4. *A la Porte de Dolo* ; 6. *La Porte de Dolo* ; 9. *Sur la Brenta* ; 10. *L'Arcade avec la lanterne* ; 17. *Marché sur le Rialto* ; 21. *La Terrasse* ; 22. *Les Procuraties Nouvelles* ; 31. *Le Pont avec l'Auberge.* Là encore,



Antonio Canal, dit le Canaletto.

Antonio Canal procède très simplement, par les moyens les plus économiques. Il réserve largement les parties claires, et se ménage des fonds de lumière jusque dans les parties d'ombre. Il n'emploie pas les secondes tailles, c'est-à-dire qu'il ne croise pas les traits et, en outre, il évite de trop rapprocher ses tailles parallèles. Ses ciels sont exécutés par des tailles horizontales très légères, où sont réservés les blancs des nuages. Tandis que l'eau lointaine est rendue elle aussi par des traits horizontaux interrompus par les reflets en blanc, les clapotis du premier plane sont exprimés avec beaucoup de naturel par des traits tremblotés en accent circonflexe. Le tout est « blond », léger, lumineux.

La vie du neveu n'est guère plus connue que celle de l'oncle. Bernardo Bellotto, probablement fils de la sœur d'Antonio Canal, naît à Venise le 30 janvier 1723. Il fait son apprentissage dans l'atelier de son oncle, dont il va emprunter le surnom. Plus qu'Antonio, il sera dominé par cette passion de voyager qui saisit tous les artistes de ce temps. Rome, Vérone, Brescia, Parme, Pavie, Turin (1745) le possèdent tour à tour. Il faut sans doute rattacher à cette période des tableaux tels que *l'Amphithéâtre Flavio, à Rome; la Villa Gazzada, à Varèse; la Vue de Turin du côté du Jardin royal; l'Ancien pont sur le Pô, à Turin; l'Adige à Vérone; le Vieux pont des Navi, à Vérone; la Place de la Signoria, à Florence.* En 1746, il est à Londres en même temps que son oncle. Il s'y lie avec Horace Walpole. Le comte Bellotto, car il a pris ce titre, passe à Vienne, se rencontre peut-être avec son oncle à Munich et enfin arrive à Dresde, où il va trouver, avec un établissement durable, une orientation nouvelle. Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, et son ministre, le comte de Brühl, sont des administrateurs fantaisistes, mais des admirateurs d'art enthousiastes. Ils protègent à qui mieux mieux l'artiste vénitien qui reçoit le titre de peintre du roi avec un salaire de 20 écus par mois (1751). Lorsqu'en 1756, Auguste III fut chassé de Dresde par Frédéric II, Bellotto suivit la cour à Pirna puis à Varsovie. De cette époque datent les tableaux appelés, *la Partie haute de Pirna, la Place du marché de Pirna,* etc. Il revint à Dresde avec Auguste III et le comte de Brühl qui moururent la même année. Le comte de Brühl lui avait commandé vingt et une vues de Dresde, qui furent exécutées de 1747 à 1755. Le favori mort, aucun de ces travaux ne fut payé à l'artiste, qui dut vendre ses toiles à la cour pour 4.200 écus. En 1764, il fut nommé membre de l'Académie de Dresde. Il mourut dans cette ville le 17 octobre 1780.

Outre les paysages italiens que nous avons déjà énumérés, Bellotto a exécuté un certain nombre de vues de Venise, soit lorsqu'il travaillait encore dans la ville des doges sous l'égide de son oncle, soit plus tard, de souvenir et en s'aidant de croquis (comme on s'en rend compte en constatant certaines inexactitudes). Parmi ses œuvres proprement vénitiennes, rappelons celles qui ont figuré au Petit-Palais : *le Grand Canal, le Pont du Rialto, la Place Saint-Marc, la Piazzetta,* qui proviennent de la galerie Corsini, à Rome; *les Iles de la Lagune* (Pinacothèque de Parme), qui sont parmi ses meilleures production. Mais la plus grande partie de l'œuvre de celui qu'on appelle le Canaletto saxon consiste dans des vues de Dresde et de Pirna qui figurent à la galerie de Dresde.

Ainsi que son oncle, il s'est distingué encore comme aquafortiste. On a de lui : 1° Un groupe de huit gravures représentant des lieux indéterminés; 2° un groupe de dix-sept vues de Dresde, Pirna, Vienne; 3° un groupe de trois vues de Varsovie. Il suit l'exemple d'Antonio Canal et se contente de la même simplicité de moyens; mais il accentue davantage l'opposition des ombres et des parties claires, et il lui arrive souvent — à la différence de son oncle — de graver non plus directement d'après nature, mais d'après ses propres tableaux.

Si l'on compare l'œuvre peint de Bernado Bellotto avec celui d'Antonio Canal, on est frappé d'abord des ressemblances : même façon d'entendre la perspective, d'accentuer en noir les contours, de placer suivant un ordre méthodique des teintes préparées : l'un procède de l'autre, et tous deux de l'école des peintres de décors. Quand ils ont traité les mêmes sujets, représenté les mêmes aspects de Venise, la Piazzetta ou le Grand Canal, les ressemblances demeurent telles que l'on comprend très bien le dire de Lanzi : que « les tableaux de l'un se distinguaient mal de ceux de l'autre ». On peut admettre aussi une collaboration de l'oncle avec le neveu, du maître avec l'élève. Mais le plus souvent, au lieu qu'Antonio Canal a surtout peint Venise, Bellotto a traité des sites différents : et de cette différence de sujets résulte nécessairement une différence de manière. Bernardo Bellotto a peint des villes du Nord où les ciels sont plus sombres, et les verdures plus touffues, et qui n'ont plus ces architectures charmantes et cette magie presque orientale de Venise. On remarquera encore le goût de Bellotto pour les paysages de fantaisie pour lesquels Antonio paraît avoir eu peu de penchant. Dans des toiles telles que : *le Capitole et des édifices de fantaisie* (dont les personnages ont été peints par Zuccarelli et qui figure à la Pinacothèque de Parme) et dans d'autres tableaux du même genre, Bellotto déploie une véritable maîtrise dans l'art de mêler le réel et l'imaginaire et d'opposer à des premiers plans ombrés des fonds d'une lumière intense.

« Nous devons nous garder — dit Giulio Ferrari — d'élever A. Canal au-dessus de son neveu », et, pour son compte il loue ce dernier d'avoir montré d'une part plus de vigueur d'imagination dans les vues de fantaisie et d'autre part plus d'intensité d'observation dans ses toiles « véristes » de Dresde et de Turin. Il est peut-être permis de ne pas partager cette opinion. Sans diminuer le mérite de Bellotto, n'oublions pas que dans un genre où l'oncle et le neveu ont tous deux bien mérité des arts, c'est tout de même l'oncle qui est le maître et par l'initiative et par l'abondance de la production et par ce mélange particulier de précision et de poésie qui compose le charme de ses vues de Venise. — LOUIS COQUELIN.

Chasse. *Permis de chasse.* — La délivrance des permis de chasse donnait lieu à la perception d'un droit de 28 francs, dont 18 francs au profit de la commune de la résidence ou du domicile. Depuis la loi du 25 juin 1920 (art. 44), elle donne lieu au payement d'un droit de timbre au profit de l'Etat et d'une redevance au profit de la commune intéressée :

Permis général valable pour toute la France : droit de timbre 80 francs, sans addition de décimes; redevance communale, 20 francs.

Permis valable dans le département où il a été délivré et dans les arrondissements limitrophes : droit de timbre, 20 francs; redevance communale, 20 fr.

A quelque époque qu'ils soient délivrés, les permis sont valables pour un an à partir du 1er juillet. Des mesures transitoires sont appliquées : 1° aux permis délivrés entre le 1er juillet 1919 et le 13 janvier 1920 : ils bénéficieront de leur durée originaire de validité; 2° aux permis délivrés postérieurement au 13 janvier 1920 : les titulaires qui voudront les utiliser comme permis général postérieurement au 30 juin 1920 devront acquitter le complément de droits correspondant à la période restant à courir (même loi, art. 45). — MAX LEGRAND.

Courses. *Courses de chevaux.* TAXE D'ÉTAT. — Les sociétés autorisées à organiser des courses de chevaux sont soumises, en exécution de la loi du 25 juin 1920 (art. 95), au payement d'une taxe, qu'elles auront le droit de récupérer sur le public. Cette taxe est perçue au profit de l'Etat sur le montant brut annuel des recettes provenant des entrées et stationnement sur les hippodromes, ou des cotisations et des abonnements. Les recettes inférieures à 500.000 francs sont affranchies de tout prélèvement.

Venise : Vue de l'église de la Madonna della Salute (à droite), et de l'entrée du Grand Canal. Tableau du Canaletto, au musée du Louvre. — Phot. Braun.

Au delà de cette somme, le taux s'élève suivant l'importance des recouvrements :

De 500 000 francs à 3 millions......	6 p. 100
De 3 millions à 6 millions.........	10 p. 100
De 6 millions à 10 millions.......	15 p. 100
Au-dessus de 10 millions..........	20 p. 190

Cuir (Situation économique et progrès de la technique de l'industrie du). — Ind. Les difficultés rencontrées aujourd'hui, par notre industrie nationale du cuir, amplifiées par la crise économique qui sévit sur les nations européennes, ont des causes nombreuses et dont l'origine remonte à plusieurs années ; la guerre, en multipliant les demandes dans des proportions considérables, a déterminé l'amoindrissement de notre cheptel et exagéré la situation en rendant la position plus précaire encore. Récemment, l'industrie du cuir était considérable en France ; son chiffre d'affaires la plaçait sous ce rapport, en tête de tous nos concurrents : près de 100.000 ouvriers travaillaient directement les peaux, tandis qu'une armée aussi importante mettait en œuvre les cuirs dans les industries annexes.

La production du cuir a été longtemps basée, en France, sur la pratique de l'unique procédé du tannage (utilisation de la fosse) avec l'écorce de chêne ou *tan*, que nos forêts fournissaient en quantité ; nos excellents troupeaux assuraient en abondance une matière première de qualité supérieure et nous n'avions guère de rivaux ; les tanneurs vivaient dans une douce quiétude, l'empirisme le plus absolu régnait alors en maître ; aussi, fallut-il réagir activement, le jour où, par la découverte de nouvelles substances tannantes et l'application de méthodes rapides, nos industriels se trouvèrent brusquement, vis-à-vis de leurs concurrents étrangers, dans les mauvaises conditions qu'entraîne toujours la modification brutale des vieux procédés.

De grands efforts furent tentés ; peu à peu les tanneries furent dotées de machines à grand rendement ; la fabrication fut soigneusement contrôlée, la science, jusqu'alors exclue des ateliers, en assure maintenant la bonne direction. Si un certain nombre de problèmes restent encore sans solution, bien des études ont donné cependant d'intéressants résultats, notamment les recherches bactériologiques des milieux réagissants, l'étude de la constitution des tanins, etc. Aujourd'hui, l'art du tanneur s'enseigne rationnellement ; Lyon, depuis 1898, peut se flatter de posséder la première école technique, pépinière de spécialistes éminents.

En 1914, la tannerie française avait reconquis le terrain perdu ; elle pouvait lutter avantageusement sur les marchés étrangers. Malheureusement, la guerre venait remettre tout en question : la mobilisation en paralysant l'industrie entraîna fatalement l'arrêt des tanneries ; aussi, devant la nécessité d'assurer les besoins de l'armée en souliers, harnachements et équipements, l'Intendance dut réquisitionner usines, produits chimiques, peaux, etc. et faire préparer, sous sa direction, les cuirs nécessaires. Les demandes militaires furent ainsi satisfaites ; quant à la fourniture civile, d'abord très négligée et bien mal pourvue, l'Intendance fit, pour elle, fabriquer divers stocks de chaussures dites *nationales*.



Atelier de tannage rapide (Système Tourin).

Grâce à ces mesures, la pénurie des cuirs ne se fit pas trop sentir durant les hostilités, mais à présent devant la lutte économique où se débattent les alliés d'hier, nous retrouvons notre industrie très atteinte, essayant de surmonter les difficultés que suscitent le manque de matières premières nationales et à la nécessité de recourir à l'importation ; cette obligation dit assez la terrible charge qui pèse sur nos industriels.

La tannerie pourra-t-elle reprendre son excellente situation ? En 1913, ses exportations atteignaient 635 millions de francs, alors qu'aujourd'hui tous les marchés étrangers sont abandonnés à nos rivaux. Or, actuellement, la réduction de notre cheptel a tari l'approvisionnement régulier des usines ; la destruction et le déboisement de nos forêts empêchent de recourir à la vieille exploitation des écorces de chêne, exploitation tombée d'ailleurs en désuétude à la suite de l'emploi des extraits tannants ; l'insuffisance de nos productions en substances chimiques, toutes ces causes nous conduisent à des achats étrangers de peaux, de cuirs, d'ingrédients divers.

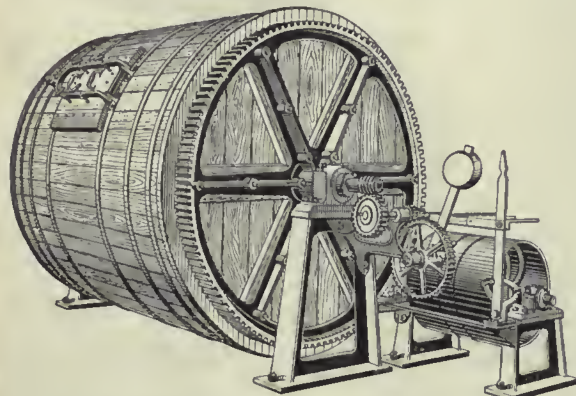
Cette situation se poursuivra naturellement encore longtemps : elle est liée intimement à la reconstitution de nos troupeaux, œuvre forcément longue ; en attendant, il est indispensable que la tannerie puisse s'organiser pour produire beaucoup, très économiquement. Il lui faut par des groupements de ses fabricants, réaliser l'achat en commun des peaux brutes, obtenir la libre importation des extraits tanniques et surtout développer sur notre territoire les fabriques d'extraits naturels ou synthétiques, de produits chimiques (sels de chrome, couleurs d'aniline) pour nous rendre indépendants.

Il sera également nécessaire : de s'occuper de l'instruction professionnelle des ouvriers, des contre-maîtres et des ingénieurs, par la création d'écoles spéciales ; d'introduire de plus en plus les méthodes scientifiques dans la fabrication en créant au besoin des laboratoires d'études, fondations possibles par le groupement en mettant les frais en commun, etc. Ces moyens permettront la mise en œuvre de procédés économiques utilisant tous les sous-produits et réduisant au minimum l'immobilisation des capitaux ; seules, ces mesures jointes aux mesures de protection générale de notre commerce extérieur (primes d'exportation, droits de protection, traités commerciaux, consuls commerçants, etc.) nous assureront le succès sur les marchés étrangers : la victoire économique devant être le corollaire des sacrifices militaires.

Pour compléter l'exposé économique précédent, il nous reste à indiquer les plus récents progrès réalisés dans l'art de préparer le cuir : procédés de tannage, préparation de nouvelles substances tannantes, etc. Nous ajouterons quelques indications sur l'indus-

trie des *simili-cuirs*; ces substances, par l'appoint qu'elles fournissent aux industries du véritable cuir, permettent de réserver celui-ci aux meilleurs usages et, par suite, tendent à accroître le stock disponible.

Technique actuelle du tannage. — Le cuir est une modification imputrescible du tissu dermique, que l'on obtient en soumettant la peau à l'influence de diverses substances dites *tannantes*, dont le rôle est de déshydrater les fibres tout en les rendant résistantes à l'action de l'eau, même bouillante. Un grand nombre de substances sont capables de remplir ce rôle; outre de nombreux produits végétaux ou *tanins naturels*, on peut employer le formol ou formaldéhyde, des matières grasses, des substances


Tonneau de tannage (Système Tourin) pour les cuirs au chrome.

minérales (sels de fer, de chrome, d'alumine); d'où plusieurs techniques du tannage, selon la matière utilisée.

La plus ancienne et la plus usuelle est le tannage aux tanins végétaux. Jadis, on laissait la peau plusieurs mois en contact avec de l'écorce de chêne; on produisait ainsi des cuirs remarquables, inimitables pour les cuirs de fatigue; mais ce résultat ne s'obtenait qu'avec une grande lenteur : la durée de l'opération pouvant atteindre 18 à 24 mois. Le perfectionnement le plus important a consisté surtout à abréger ce temps.

Déjà, au temps de la Révolution, Séguin reprenant une pratique anglaise, préférait employer au lieu du tan, les jus obtenus en le faisant infuser dans l'eau; avec des solutions de tanin, il réussit des tannages en trois mois.

Depuis, cette méthode s'est perfectionnée, l'usage des solutions d'extraits tanniques est devenu universel. Ces extraits sont des solutions aqueuses des principes de diverses espèces minérales riches en tanin (châtaignier, sumac, quebracho, mangrove, etc.).

Le tannage se réalise rapidement, par le simple emploi de ces solutions que l'on oblige à traverser la peau, il devient même extra-rapide en activant l'absorption par la chaleur, l'agitation, voire (il est vrai sans grand succès) par le courant électrique. On arrive ainsi à réaliser des tannages convenables en quelques heures.

Quant à la qualité de ces cuirs, les avis sont partagés. Si les cuirs modérément accélérés ont l'avantage du moindre prix de revient, ils n'ont pas la solidité du bon cuir de fosse; ils sont, toutefois, très suffisants pour de nombreux usages; quant aux cuirs extra-rapides, tout au plus doit-on les envisager comme une ressource en cas d'urgence, comme un pis-aller acceptable en temps de guerre.

L'étude des tanins végétaux a montré que ceux-ci dérivent de polyphénols; les uns, tels que ceux extraits du bois de chêne, du bois de châtaignier, de l'écorce de saule, du sumac, etc., dérivent du pyrogallol [$C^6 H^3 . (OH)^3$], tandis que ceux provenant de l'écorce du chêne, du bouleau, du quebracho, du cachou dérivent de la pyrocatéchine [$C^6 H^4 . (OH)^2$]. Leurs synthèses furent essayées, mais sans grand succès industriel; seules des substances comparables, et par suite non synthétiques au vrai sens du mot, ont pu être fabriquées et appliquées dans l'industrie; parmi celles-ci deux seulement, la *quinone* et le *néradol* présentent un grand intérêt.

Le procédé à la quinone, dû au professeur Meunier et à Seyewetz, de Lyon, emploie la quinone dérivée de l'oxydation d'un grand nombre de phénols; cette substance seule tanne une peau en quelques jours à raison de 15 p. de quinone pour 1000 p. de peau; malheureusement, le cuir étant peu chargé se prête mal à la vente au poids, aussi emploie-t-on de préférence la quinone pour le *prétannage*, préparation de la peau en vue d'un tannage ultérieur par solution rapide ou par l'emploi du chrome.

Le *néradol* ou *syntan* de Stiasny, lancé par les Allemands quelques mois avant la guerre, s'utilise comme la quinone; c'est un produit de condensation à froid du phénol sur le sulfo-crésol; d'abord fabriqué par la «Badische », le néradol fut, depuis, préparé dans de nombreuses firmes anglaises; son application s'est considérablement développée, aussi devant la pénurie des extraits végétaux, ces produits synthétiques sont-ils appelés à trouver un débouché considérable. Avant la guerre, l'Angleterre seule achetait par an, pour 46 millions de francs d'extraits tanniques.

Parallèlement aux tannages végétaux s'est développé depuis quelques années un procédé excellent, le tannage au chrome; en 1913, on pouvait estimer que les deux tiers des cuirs pour dessus de chaussures, étaient des cuirs au chrome. Ce tannage, réalisé pratiquement, depuis 1884 en Amérique, consiste à agiter, durant quelques heures, dans un turbulent ou appareil à fouler, 100 kgs. de peaux avec une solution de 5 kgs. de bichromate de potassium et 3 kgs. 5 d'acide chlorydrique dans 50 litres d'eau; l'imbibition étant réalisée, les peaux sont plongées dans un bain réducteur d'hyposulfite acide; on provoque au sein même du futur cuir, la réduction du sel de chrome en sesquioxyde. Ces deux opérations peuvent se réaliser avec un seul bain : solution d'alun chromique chargée de sel marin. Le cuir chromé présente une teinte verte caractéristique; ses excellentes qualités lui permettent de remplacer les cuirs légers tannés ou mégis; très solide, élastique, lavable, résistant à la chaleur humide, il est excellent après un bon corroyage pour confectionner des chaussures, des leggins, des courroies, etc...; plus coûteux que le cuir tanné à poids égal, il reprend l'avantage à surface égale.

Il convient encore, de signaler un procédé déjà ancien, très suivi pour certains cuirs légers, le *hongroyage:* la peau, rendue imputrescible par l'alun et le sel, est imbibée profondément de suif. Ce procédé permet d'obtenir rapidement des cuirs de qualité ordinaire, peu résistants à l'eau; il en est de même des cuirs légers préparés à l'huile (*chamoisage*) destinés à la ganterie, à la maroquinerie, etc.

Le haut prix du cuir à déterminé la recherche des succédanés; mais, si ceux-ci conviennent pour diverses appliquations où le besoin de résistance est secondaire, ils ont totalement échoué pour se substituer au bon cuir à semelles; tels qu'ils sont cependant, comme leur emploi permet d'économiser les matériaux tannés, ils présentent un très grand intérêt.

Simili-cuirs. — On peut diviser les cuirs artificiels en plusieurs catégories, selon leurs constituants et la façon dont ceux-ci sont agglomérés :

1° *Cuirs laminés* constitués par des déchets de cuir et de caoutchouc, qui désagrégés à la machine sont réduits en pâte, par des réactifs appropriés (acides ou lessives alcalines), puis mélangés à des agglutinants (dextrine, stéarate de zinc, albumine, huile cuite, acétate de cellulose, etc...). La pâte obtenue, laminée et gaufrée, donne un cuir sans texture fibreuse, naturellement sans solidité.

2° *Cuirs fibreux végétaux.* Ce défaut est diminué dans les similis obtenus en agglutinant des fibres textiles (coton, chanvre, jute, ramie etc.) pures ou déjà traitées par des huiles ou du bichromate; l'agglutinant employé étant le plus souvent du caoutchouc ou de l'albumine.

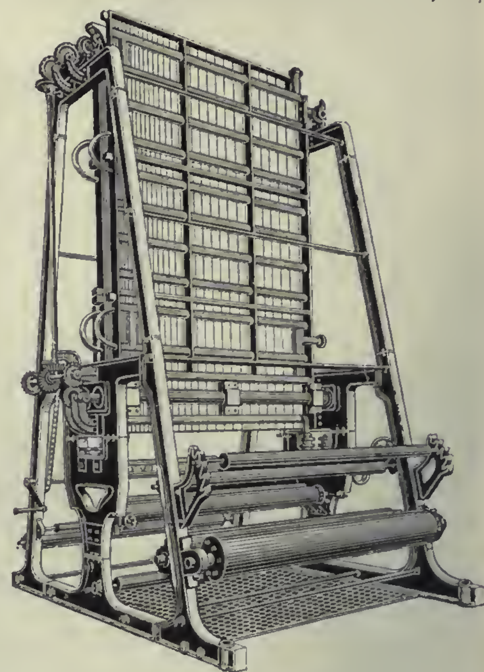
3° *Cuirs fibreux animaux.* Dans cette catégorie, les fibres proviennent de boyaux, de nerfs, de tendons; on les entremêle, puis après gonflement dans un acide, on agglutine le tout avec un savon ou de l'albumine; finalement, la masse est imperméabilisée par incorporation d'huiles ou de résines.

4° *Cuirs tissés.* Avec ces substances, la résistance s'obtient en partant d'étoffes de coton, lin, jute etc.. collées entre elles, sur plusieurs épaisseurs à l'aide d'adhérents insolubles dans l'eau, généralement au moyen de caoutchouc; on reproche aux objets fabriqués avec ces cuirs leur peu de souplesse et leur effilochage facile.

5° *Cuirs enduits* comprenant les papiers et les étoffes recouvertes d'enduits à base de celluloïd ou de viscose; cette catégorie est l'une des plus importantes; ces cuirs permettant d'imiter un grand nombre de cuirs légers employés dans la maroquinerie, la reliure, l'ameublement etc...

Les plus anciens sont les factices au celluloïd: *pégamoïd, loréïd, etc...*, obtenus en enduisant le support de collodion camphré dissous dans l'alcool ou de collodions mélangés d'huiles oxydées et de résines, ordinairement la pâte (1 kg. de déchets de celluloïd en copaux dissous dans 5 litres d'alcool à 94° et 6 à 12 kilogs d'un colorant minéral délayé dans l'huile de ricin) est étendue sur le tissu à l'aide de machines spéciales (*spreading*) Ces similis ont une forte odeur due au ricin et une grande inflammabilité, quoique celle-ci soit notablement diminuée comparativement à celle du celluloïd, par suite de la charge; ils ont l'avantage d'être imperméables et inaltérables à froid.

Les récents progrès de l'industrie des éthers de la cellulose (V. *Lar Mens.* t. II. p. 859), ont permis de réaliser de meilleures imitations, beaucoup moins inflammables; elles s'obtiennent en étendant une pâte de 25 p. d'acétate de cellulose, 40 p. de plastifiant (triacétine ou éther acétique de la glycérine par exemple), et de 35 p. de charge; ces éléments étant délayés au malaxeur avec un dissolvant à base d'acétate de méthyle et de tétrachloréthane (ce dernier est souvent remplacé par l'alcool benzylique). L'étendage à lieu à la table-coucheuse sur laquelle le support (papier, étoffe, cuir mince ou refendu, etc.),


Spreading. Machine à enduire.

se déplace horizontalement à la vitesse de 2 mètres par seconde; la pâte est égalisée par un couteau racloir. Après avoir séjourné dans une caisse de séchage, le simili passe entre les cylindres d'une calandre où il est gaufré pour imiter le grain des cuirs naturels; on a pu également réussir par ce procédé des cuirs vernis plus solides que les vernis ordinaires au copal, souvent poisseux à chaud et cassants à froid.

Enfin, en préparant une pâte, comme il est indiqué ci-dessus et en y incorporant des poudres de liège, des déchets de cuir, on réalise une masse semi-fluide à chaud, facile à transformer en feuilles; l'opération s'effectuant en l'absence de solvants et par l'usage exclusif de machines, permet aisément une marche continue de la production. — M. Molinié.

Entéro-vaccins. — Méd. Nom donné aux vaccins que l'on utilise par la voie digestive au lieu de les injecter sous la peau comme on le fait ordinairement.

Le principe de l'emploi des entéro-vaccins est le suivant : dans la plupart des infections qui reconnaissent une origine intestinale (fièvre typhoïde et paratyphoïde, colibacillose, choléra, etc.), les microbes pathogènes sont incomplètement digérés par les sucs digestifs, et ceux qui échappent à la digestion, comme les résultats incomplets de la bactériolyse digestive, passent dans la circulation où, faisant fonction d'antigènes, ils déterminent les diverses réactions qui constituent les symptômes de la maladie. Il s'agit, en définitive, comme on le sait, d'une lutte des colloïdes étrangers ainsi introduits dans le milieu intérieur avec les colloïdes de l'organisme et non, comme Danysz et d'autres semblent le croire, d'une combinaison exclusivement chimique. Or, nul n'ignore que l'on peut, par un entraînement méthodique, adapter les secrétions gastro-intestinales à digérer complètement des substances qu'elles n'attaquent pas ou qu'elles n'attaquent que faiblement à l'état habituel. C'est ainsi que des poules peuvent être habituées à digérer la viande de cheval et des carnivores à digérer le pain. On a donc pensé que si l'on faisait ingérer d'une manière systématique, à des individus réceptibles, des cultures de bacilles des infections intestinales, on arriverait à les immuniser ainsi peu à peu et à les rendre réfractaires à ces infections, tant en habituant le tube gastro-intestinal à digérer les bacilles qu'en provoquant et en entretenant les réactions défensives de l'organisme.

Considéré sous cet angle, l'entéro-vaccination est exclusivement préventive. Mais on a cru pouvoir aller plus loin. Puisque l'ingestion de cultures bacillaires stérilisées détermine des réactions d'immunité, moins rapides et moins intenses que quand on injecte le vaccin, mais efficaces tout de même, il est donc possible d'appliquer aux malades chez lesquels l'injection est difficile ou contre-indiquée (jeunes enfants, tuberculeux, vieillards, etc.) l'entéro-vaccination, qui est d'une grande commodité, n'entraîne pas de malaises sensibles et peut déterminer le raccourcissement de la maladie.

C'est Courmont et Rochaix qui utilisèrent d'abord, en 1912, les stock-vaccins de bacilles d'Eberth stérilisés par la chaleur en lavements contre la fièvre typhoïde; ils obtinrent ainsi des résultats encourageants et notamment une défervescence plus rapide. Lumière et Chevrotier préconisèrent ensuite un polyvaccin à Eberth, colibacilles et paratyphiques, stérilisé et desséché, en pilules keratinées, par la voie buccale, contre la dothiénentérie et les paratyphoïdes, surtout à titre préventif mais aussi à titre curatif; les expériences ont montré que ce procédé semble plus efficace pour immuniser que pour guérir une infection déclarée. Pendant la guerre, L. Fournier a utilisé les cultures liquides d'Eberth et de paratyphiques A et B, stérilisées à 100 degrés C, et qu'il fait prendre par la bouche avec un peu d'eau sucrée ou qu'il administre en lavements. Dans beaucoup de cas, l'action a été favorable et s'est manifestée par la disparition de la fièvre et des phénomènes typhiques et le raccourcissement de la durée de la maladie. Enfin Danysz recommande l'entéro-vaccination, à titre préventif surtout, dans d'autres infections intestinales, le choléra notamment et les colibacilloses, mais jusqu'ici tout se borne à des considérations théoriques et à quelques essais expérimentaux qui ne permettent pas encore de prévoir l'importance et l'efficacité des applications. — Dr J. Laumonier.

Juliette et Roméo, tragi-comédie, en cinq actes et six tableaux, en vers, par André Rivoire, d'après Shakespeare et Luigi da Porto; représentée pour la première fois sur la scène de la Comédie-Française, le 2 juin 1920.

L'auteur a eu l'idée d'ajouter une adaptation nouvelle à toutes celles qui ont été déjà faites du drame *Roméo et Juliette*, de Shakespeare.

On sait que cette sanglante histoire est véridique et se passa au XIVe siècle. Elle fut racontée en 1535 par Luigi da Porto, puis en 1562 par Arthur Brook, et par Girolamo de la Corte en 1594, un an avant la représentation de la tragédie shakespearienne.

Après Shakespeare, Ducis en donna une adaptation très infidèle en 1772. Bandello a écrit une nouvelle italienne, imitée par Boistel dans ses *Histoires tragiques*, continuées par Belleforest; Howard au temps de Shakespeare a produit une tragi-comédie où ni Roméo ni Juliette ne meurent; elle a été imitée par Théophile Cibber en 1747, et par Sheridan et Lee. Dans Lope de Véga les amants ne meurent pas.

La tragédie espagnole de ce dernier a été traduite en anglais par Gray. La version généralement suivie et jouée au théâtre comporte les changements qui ont été apportés par Garrick à Shakespeare.

Dans l'original, Roméo meurt avant le réveil de Juliette. Garrick a fait réveiller Juliette à temps pour qu'elle puisse causer encore avec son époux et goûter un moment de bonheur suivi d'un désespoir d'autant plus atroce.

C'est ce dénouement qui est généralement accepté.

Frédéric Soulié, en 1828, fit jouer une tragédie de *Roméo et Juliette*, à l'Odéon. Elle n'a pas duré.

Signalons enfin un opéra sur ce sujet en 1793, un opéra seria de Zingarelli en 1796, un autre opéra italien en 1825, l'opéra de Bellini en 1853; celui de Gounod en 1867, et une traduction plus récente qui fut jouée à l'Odéon, sous la direction d'Antoine (1910).

Voici comment André Rivoire a conçu et présenté le sujet. Il le divise en cinq actes :

Au premier acte, le décor représente un carrefour devant la maison des Capulets. Des gamins font du vacarme sur le perron de cette demeure; des valets sortent et sont aussitôt accueillis par les huées et les défis des gens qui tiennent pour les Montaigus. Deux valets insultent Benvolio et Mercutio, amis de Roméo. Ils battent en retraite; mais l'arrivée de Tybalt, neveu de Capulet, envenime les choses. La mêlée devient générale. Il ne faut rien moins que l'arrivée du Prince de Vérone pour faire cesser la rixe.

Roméo resté seul avec son ami Benvolio, lui confie qu'il aime une jeune femme, Rosaline.

La mère de Juliette s'entretient avec sa fille et sa nourrice de la demande en mariage qui va lui être adressée par le comte Paris. La nourrice se livre à des facéties de langage où est adoucie la brutalité du poète anglais. Le comte Paris fait sa cour à Juliette; puis Capulet confie à un domestique, devenu ici le clown, la commission d'aller inviter ses amis pour un bal qu'il va donner. Le clown invite sans le savoir Roméo et ses amis; ceux-ci décident de se rendre à cette invitation.

L'acte deux nous amène dans les jardins de Capulet, le soir du bal. Des musiques joyeuses, des danses, des torches, des illuminations animent la scène peuplée de seigneurs et de dames en brillantes toilettes.

Roméo arrive avec ses amis, Benvolio et Mercutio; celui-ci plaisante le jeune Montaigu sur son air rêveur, en lui disant les jolis couplets de la fée Mab.

Cependant, Tybalt ayant reconnu les amis de Montaigu, veut les chasser à coups d'épée. Son oncle lui ordonne de se retirer. La fête prend fin et c'est alors que, dans la nuit, on entend le duo célèbre et délicieux, duo d'amour où Juliette, avec une ingénuité franche, impulsive, cynique et innocente, dit son amour à Roméo, dont elle avait déclaré à sa nourrice, dès le premier moment qu'elle l'aperçut :

— « Sache qui est ce seigneur; s'il est marié, le tombeau sera ma couche nuptiale. »

Toute la scène connue de Shakespeare est reproduite ici avec une fidélité éloquente, respectueuse et attendrie.

Le troisième acte est celui où le frère Laurent marie Roméo et Juliette, tandis que Tybalt, qui cherche Roméo, provoque et tue Mercutio, et est tué à son tour par Roméo, qui est condamné à l'exil.

L'acte quatre se passe dans la chambre de Juliette. C'est au matin; le petit jour paraît; c'est le couplet fameux :

Non, ce n'est pas le jour !
« Ce n'est pas l'alouette ! »

Roméo se retire, le père Capulet veut imposer à sa fille le mariage avec le comte Paris, le frère Laurent donne à Juliette le breuvage léthargique qui doit l'endormir le jour des fiançailles.

Quand le comte Paris vient chercher sa fiancée, elle n'est plus en apparence qu'un cadavre.

L'acte cinq est divisé en deux tableaux. Dans le premier Roméo s'est réfugié à Mantoue. Il apprend la mort de Juliette, et ne reçoit pas la lettre par laquelle le frère Laurent lui explique que cette mort n'est qu'une léthargie provisoire. Roméo achète un violent poison à un apothicaire voisin.

Au tableau suivant, il entre dans la crypte funéraire où repose Juliette. Guetté par le comte Paris, il tue celui-ci, et devant le cadavre de sa jeune épouse, il boit le poison.

Juliette se réveille avant qu'il meure. Ils peuvent échanger encore les dernières paroles d'amour, Roméo expire. Juliette se poignarde de désespoir.

Devant tant de tragiques infortunes, Capulet et Montaigu se réconcilient.

Telle est la trame sur laquelle le poète a disposé la fantaisie de ses jolis vers.

Sans entrer dans le détail d'une comparaison minutieuse, on s'aperçoit aussitôt que quelques scènes seulement de l'auteur anglais ont été supprimées : La scène où la nourrice apprend à Juliette que Roméo a tué Tybalt; la scène où le frère Laurent empêche devant la nourrice Roméo de se tuer; la scène entre le frère Laurent et le comte Paris.

En général, la tragédie de Shakespeare est pieusement respectée. Ce qui fait la nouveauté littéraire et la valeur de l'œuvre d'André Rivoire, c'est la fraîcheur de la poésie dont la souplesse délicate est bien faite pour exprimer l'éveil de l'amour et les angoisses de la passion.

Le style est agréable, limpide, facile, souple et le ton s'adapte avec justesse aux différentes circonstances.

Est-ce la nourrice qui parle ? Elle a une verve gaillarde. Elle dit à lady Capulet :

... J'ai des souvenirs, moi, que rien n'altère...
Voilà juste treize ans du tremblement de terre...
Ce jour là... Pour sevrer les enfants, que fait-on ?...
J'avais mis de l'absinthe au bout de mon téton.
Vous, avec mon seigneur, vous étiez à Mantoue...
Quand elle eut pris l'absinthe, il fallait voir sa moue
Et, de ses petits poings, comme elle m'accabla !...
C'est juste, à ce moment que la terre trembla...
Et moi donc !... Ce que j'ai filé !... Comme une pomme !
Treize ans déjà ! C'était du temps de mon pauvre homme !
Il aimait la petite, aussi, lui, tellement !...
Même à propos, la veille, oui, de ce tremblement,
Je vois toute la scène, à pouvoir la décrire,
Le cher homme !... Il avait toujours le mot pour rire !...
Comme elle était tombée, en courant, sur le front,
Il lui mit sur sa bosse un bel écu tout rond.
Et... J'en éclate encore... Ah! ah!... quoi que je fasse !
Il lui dit : « Maintenant tu tombes sur la face ;
Mais viennent tes quinze ans, et, sous les blancs rideaux,
Alors tu tomberas, ma fille, sur le dos !... »
Ah! ah!... J'en ris comme une poule qui va pondre !...
Mais le plus beau, ce fut ce qu'elle allait répondre !
Séchant soudain ses pleurs, d'un air épanoui.
Elle, par Notre-Dame ! elle répondit : « Oui ! »

Le tempérament du père Capulet est rendu par la verdeur de l'expression quand il invite la nourrice au silence avec l'emportement d'un Orgon devant Dorine :

... Quoi ?... Vous, la bonne,
Taisez-vous !... Je n'ai nulle besoin de vos leçons !...
Dame Prudence !... Allez repriser les chaussons,
Et de tous vos cancans étourdir vos pareilles.

Sa colère devant la résistance de sa fille, déjà mariée secrètement, au projet de mariage avec le comte Paris s'exhale en termes truculents :

... Jour de Dieu ! C'est à perdre la tête !...
Soir et matin, chez moi, dehors... Oh ! c'est trop bête !...
Seul, ou bien avec des amis, non seulement
Eveillé, mais parfois aussi, jusqu'en dormant,
Je combinais sans cesse un bon appariage
Qui se terminerait par un beau mariage !...
Et quand je trouve un gentilhomme, par bonheur,
Cousin du prince, riche et d'argent et d'honneur,
Jeune, beau, sachant tout, possédant tout pour plaire,
Tout, tout, et, pour parler comme le populaire,
Pétri de qualités, tel un pain sans défaut,
Quand moi j'ai découvert ce gentilhomme, il faut,
Que cette Jeanneton sans cœur et sans cervelle,
Par des pleurnichements accueille la nouvelle :
« Je ne veux pas me marier... Je ne veux pas
« Aimer... Je ne suis pas d'âge à sauter le pas...
« Pardonnez-moi, je vous en prie ! » Ouais... ma mignonne,
Vous allez voir un peu comment je vous pardonne !...
Je vous chasse... Vous irez paître où bon vous plaît,
Et je ne vous tiens plus pour une Capulet...

Le frère Laurent est un brave homme de religieux qui sait le monde et s'amuse de la versatilité des jeunes gens quand il voit Roméo renoncer si vite à Rosaline pour Juliette.

La pauvre Rosaline est vite délaissée !...
Ah ! jeunesse, jeunesse !... Amour insoucieux,
Tu n'es pas dans le cœur, tu n'es que dans les yeux !...
Jésus, Marie... Après tant d'ardeur exhalée,
Tant de soupirs, tant de larmes, tant d'eau salée
Pour assaisonner mieux le mets de cet amour !...
Et le soleil d'hier à peine est de retour !...
Tu soupirais hier, tout gémissant d'alarme...
C'était bien toi pourtant, c'étaient bien tes douleurs !
Vous étiez tout à Rosaline... Au loin les pleurs !...
Quand l'homme est si peu fort, ô cœur plein d'exigence,
Reconnais que la femme a droit à l'indulgence...

Tout le rôle de Juliette est écrit avec un sentiment d'une fraîcheur délicieuse et touchante et en vers jolis.

— Je ne me défends pas, ta victoire est facile,
Mais si mon cœur donné te semble trop docile,
Comme une autre, je puis être méchante aussi,
Et détourner la tête et froncer le sourcil.
On rend plus précieux l'amour qu'on fait attendre..
En vérité, beau Roméo, je suis trop tendre...
Mais je ne serai pas moins fidèle, crois-moi,
Qu'une autre plus habile à cacher son émoi.
Si mon sincère amour a manqué de prudence,
La nuit t'en avait fait déjà la confidence,
Et, si l'aveu trop prompt d'un tel secret me nuit,
Ne m'en accuse pas, n'accuse que la Nuit !

Les traductions et les adaptations de *Roméo et Juliette* étaient déjà nombreuses. Celle-ci n'est ni inutile ni superflue. Ce genre d'adaptations a besoin de se renouveler et de se multiplier, car chacune correspond à l'époque qui la voit naître.

Ducis et Soulié ne sont plus de notre temps et ne nous touchent point. Il nous faudra toujours des interprétations nouvelles, au courant de nos goûts et de nos préférences, et c'est pour cette raison qu'on refera toujours les chefs-d'œuvre d'autrefois.

Se renouveler ainsi, c'est pour les chefs-d'œuvre, leur façon de vivre, et voilà pourquoi André Rivoire, non seulement n'a pas fait œuvre inutile, mais a noblement servi la cause de la poésie, de la littérature et de l'art.

On reverra sans cesse, pour le mettre à la mode du jour, ce drame immortel; il fait chaque année venir à Vérone un nombre incalculable de pieux pèlerins qui s'arrêtent devant le balcon de Juliette, et vont jeter leurs cartes de visite dans les sarcophages de pierre des amants de Vérone, où l'on peut remuer à la pelle ces carrés de bristol couverts de fines écritures, de larmes et de baisers. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par Mmes Piérat (*Juliette*), Suzanne Devoyod (*Lady Capulet*), Dussane (*la Nourrice*), Jeanne Even (*Lady Montaigu*), et par MM. Albert Lambert (*Roméo*), Paul-Mounet (*Frère Laurent*), Dehelly (*Benvolio*), Henry Meyer (*le Prince*), Siblot (*Capulet*), André Brunot (*Mercutio*), Denis d'Ines (*l'Apothicaire*), Charles Grandval (*le Clown*), Paul Gerbault (*Montaigu*), Fresnay (*Balthazar*), Roger Gaillard (*le comte Paris*), Alcover (*Sanson*), Jean Hervé (*Tybalt*), René Chambon (*Grégorio*).

Lejay (Paul-Antoine-Augustin), philologue et historien français, né à Dijon le 3 mai 1861. Nous avons donné la biographie de l'abbé Lejay à propos de son élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (v. *Lar. Mens.* juin 1920). Il est mort à Paris, le 13 juin 1920.

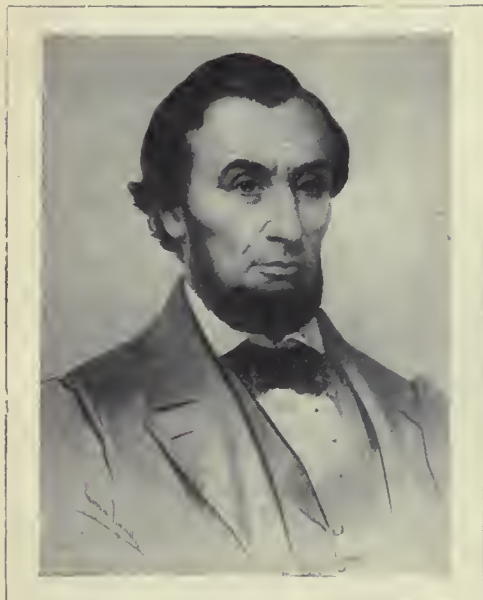
Lincoln (Abraham), par Brand Whitlock (Paris, 1920). — La famille des Lincoln est très ancienne. En 1635, elle émigra d'Angleterre en Amérique, dans l'espoir d'y établir sa fortune. Il est probable qu'elle éprouva quelques déceptions, car, en 1786, Thomas Lincoln, l'un de ses descendants, vivait dans la pauvreté et ne savait pas lire. Il exerçait le métier de charpentier et travaillait rudement. Etant en résidence à Élisabethtown, il unit sa misère à celle de sa cousine Nancy Hanks, en eut une fille, et, cherchant un sort meilleur, partit pour le Big south fork de Nolin Creek, à 3 milles de Hogensville. Là, il bâtit une cabane où, le 12 février 1809, Abraham Lincoln vit le jour.

Ce second enfant accroissait d'une charge nouvelle le dénuement de son père. Celui-ci dut vagabonder pour trouver la subsistance des siens. Dans l'Indiana, à Pigeon Creek, près Gentryville, il construisit une seconde hutte de troncs d'arbres, sans fenêtres, sans plancher et dont une peau de bête formait la porte. Là, l'existence de la famille fut si pénible que Nancy Hanks succomba, emportée par une épidémie.

Le charpentier, demeuré seul avec ses enfants, ne parvenait pas à leur assurer même quelque chaleur pendant les froids rigoureux de l'hiver. Abraham, nature impressionnable, souffrait de l'isolement. Il se serait étiolé sans se plaindre si Thomas ne s'était, un jour, ressouvenu qu'une veuve, Sarah Buck Johnston, avait autrefois aimablement accueilli ses frustes tendresses. Il l'alla voir, espérant qu'elle accepterait de partager son sort difficile. Elle consentit, en effet, à le suivre. En décembre 1819, ils se mariaient. La

veuve avait quelque pécune, trois enfants et des meubles. Elle apporta le tout dans la cabane de Pigeon Creek. On put dormir sur de la plume, manger sur une table. Sarah était laborieuse et bonne. Elle inspira à son mari le goût du travail, à ses beaux-enfants, le respect et l'amour. Un peu de bonheur était entré avec elle sur ce coin de terre.

Abraham surtout renaissait. Quand il eut l'âge de besogner de ses mains, on voulut en faire un charpentier. Mais tout de suite il montra peu de goût pour ce métier. L'étude lui plaisait davantage. Sa



Abraham Lincoln.

marâtre l'encourageait à s'y livrer. Il faisait son apprentissage avec des intermèdes d'école. Il apprit rapidement à lire, écrire, calculer. Il connut bientôt tous les livres que possédaient colons et ouvriers « dans un rayon de 50 milles ». Ses prêteurs de livres n'étaient pas tendres. Un jour ayant emprunté à Josiah Crawford une *Vie de Washington*, il la lui rendit abîmée. Crawford l'obligea, pour payer la valeur du volume, à travailler pendant trois jours au fourrage à 25 cents. par jour.

Mais peu lui importait. Il s'astreignait à des travaux plus difficiles. Il fut bientôt assez savant pour haranguer les travailleurs des champs et écrire des articles et des satires. Il faisait 15 milles sans regret pour assister aux séances du tribunal de Boonville où il écoutait les avocats.

Il était très grand, mais sans grâce, toujours revêtu de peaux, d'une force énorme qui lui rendait faciles les travaux de charpenterie et les travaux des champs. Ses prouesses d'hercule et de rameur lui valaient l'admiration générale.

En mars 1830, il quitta avec sa famille l'Indiana et gagna, en Illinois, le pays de Sangamon. Abraham tailla d'abord des pieux pour gagner de quoi s'habiller, puis abandonna sa famille, pris par le goût de l'aventure. Il exerça tous les métiers, accomplit toutes sortes de prouesses, sans sortir de la médiocrité. A la Nouvelle-Orléans, il fut impressionné par la vue d'un marché aux esclaves et dès lors fut partisan de leur émancipation.

Il se mêla à la politique et, étant beau discoureur, osa se présenter, en 1832, aux élections, comme député de l'Etat d'Illinois. Sa campagne fut interrompue par la guerre de « Black Hawk » contre les Indiens révoltés, à laquelle il participa à la tête d'une compagnie de jeunes gens, ses partisans. La guerre terminée, il reprit la campagne électorale et fut battu. Il s'établit alors épicier, fit faillite, devint directeur des postes de New-Salem, puis apprenti-arpenteur. En 1834, il tenta encore la chance des élections. Sa force physique lui servit cette fois tout autant que sa faconde. Il lançait en l'air ses interrupteurs, soulevait des poids énormes, faisait l'admiration d'un public épris de ces sortes d'exploits. Il fut élu.

Quand il fallut se rendre à Vandalia, capitale de l'Illinois, pour assister aux séances de la Chambre, il dut emprunter pour s'habiller convenablement. Son séjour dans cette ville lui fut profitable. Il étudia avec ardeur. Désigné pour faire partie de diverses Commissions, il s'initia à tous les mystères de l'administration.

Aux nouvelles élections, il fut réélu avec sa liste de *whigs*, sept députés et neuf sénateurs géants que l'on nommait « the long Nine », les neuf Longs. Il fit alors ses études de droit qu'il termina en 1836. Il était à la tête d'un groupe de politiciens qui préconisaient des améliorations économiques et qui obtinrent le triomphe de leurs doctrines. Il protesta publiquement contre l'esclavage et parvint à transporter, à Springfield, où il s'installa, la capitale de l'Illinois. On le considérait déjà comme « une notabilité nationale ». Il fut successivement réélu en 1838 et 1840. Mais ces succès ne l'enrichissaient point. Il partageait le lit et les affaires d'un pauvre avocat de Springfield. Successivement, il s'associa à d'autres avocats. Il songeait, mais avec de grandes hésitations, à se marier. L'un de ses adversaires politiques les plus acharnés, Stephen A. Douglas, fut aussi son adversaire sur le terrain de l'amour. Tous deux trouvaient du charme à Mary Todd, jouvencelle du Kentucky, venue à Springfield pour visiter sa sœur. Elle préféra Lincoln qui l'épousa un an plus tard, sans enthousiasme, et lui assura, pour tout foyer, une pension à la taverne.

Il songeait à se présenter au Congrès, mais des discours imprudents l'en éloignèrent jusqu'en 1846 où il fut élu contre Peter Cartwright. Il était très recherché pour son humour. Il prononça quelques harangues sensationnelles dans le milieu nouveau où les jeunes gens avaient quelque peine à imposer leurs idées. La guerre du Mexique, entreprise par le président Polk, lui fournit un thème d'actualité bruyante. Il mit Polk en mauvaise posture à l'aide de cette éloquence un peu burlesque et naïve qui plaisait à des hommes rudes et d'intelligence pratique. Il organisa aussi, en faveur du général Taylor qui s'était distingué dans la guerre susdite, une propagande si habile que ce personnage fut élu président contre le général Cass, soutenu par le parti démocratique. Il menait parallèlement une campagne contre l'esclavage.

Malheureusement, ses électeurs, gens belliqueux, désapprouvèrent son action contre Polk. Il perdit son siège. Il refusa le poste de gouverneur du territoire d'Orégon que lui offrit le président Taylor. Il revint à Springfield et reprit son métier d'avocat. Il n'y avait pas d'homme plus désordonné que Lincoln. Il portait ses documents dans son chapeau haut de forme; il oubliait de réclamer ses honoraires. Il menait une vie errante, suivant le juge David Davis dans ses tournées de tribunal en tribunal, refusant les causes déshonnêtes, plaidant les autres avec une telle conviction qu'il emportait toujours les verdicts favorables. Bientôt, il fut le plus grand avocat de l'Illinois, gagnant, au civil comme au criminel, d'importantes affaires.

Mais il n'était pas, au prétoire, dans son élément naturel. Il l'abandonna sans regret pour se lancer de nouveau dans la politique. Quittant le parti des whigs pour le parti républicain, il se mêla au mouvement abolitionniste. En 1858, choisi par l'Illinois comme candidat au Sénat, il entreprit, contre Stephen Douglas, l'une de ces campagnes fameuses avec cortèges et triomphes, grand concours de musiciens et de baladins, illuminations, pugilats qui rendirent si singulière la politique américaine de ce temps. Il fut battu et, en outre, ruiné.

Il ne se découragea pas. Il continua son action et ses discours de telle sorte qu'il acquit une réputation nationale. L'heure de la revanche des échecs injustes et successifs était venue. Le 16 mai 1860, il était élu président des Etats-Unis et quittait Springfield pour Washington.

Il prenait le pouvoir dans des circonstances difficiles. Une grande querelle divisait la Confédération. Les Etats du Sud utilisaient à la culture, des esclaves nègres. Les Etats du Nord, pays industriels, ne se servant pas de ces misérables auxiliaires importés d'Afrique, réclamèrent la suppression de l'esclavage. Les premiers soutenaient le parti démocratique désireux de rendre à chaque Etat son indépendance; les seconds appuyaient le parti républicain soucieux de renforcer l'Union.

L'élection de Lincoln, candidat des républicains, apparut aux Etats du Sud comme insupportable. Ce président devait, à leur sens, léser tous leurs intérêts. Ils se séparèrent bruyamment de l'Union, fondant une Confédération à part dont Jefferson Davis fut le président et Richmond la capitale (février 1861). Dès lors les Etats du Nord décidèrent de les combattre et de supprimer l'esclavage. La guerre de Sécession était ouverte.

Lincoln eut la tâche de conduire cette guerre avec des ministres qui, par leurs actes inconsidérés, brisaient son énergie naturelle et des généraux qui sans cesse exigeaient leur indépendance. Les forces militaires n'existaient point. Il fallut les créer. Des difficultés de toutes sortes surgirent dont la plus grave fut soulevée par l'Angleterre dont on avait insulté le pavillon; Lincoln, patiemment, tourmenté par de perpétuels accusateurs désireux de le renverser, souffrant dans ses affections familiales, déchiré par l'angoisse patriotique, les aplanit et parvint à créer, dans l'Etat, une discipline nécessaire à la victoire.

La lutte débuta par des échecs. Les fédéraux opposaient aux gens du Sud des troupes plus nombreuses, mais moins combatives. Lincoln avait confié la tâche de commander les armées à G.-B. Mc Clellan, jeune général, ambitieux et vain qui ne montra point les qualités attendues. Longtemps on piétina sur place, ne trouvant pas l'homme qui était nécessaire. Un jour la capitale des fédéraux, Washington, faillit être prise. Enfin le général Grant se signala par son énergie et ses bonnes méthodes de tactique. Il nettoya de Sudistes toute la région du Mississipi, prit des villes importantes, comme Wicksburg, gagna les batailles de Lookout Mountain et de Missionary Ridge. Il apparut comme un sauveur dans le désarroi où l'on se débattait, et le Congrès institua en sa faveur, le grade de lieutenant-général, supprimé depuis la mort de Washington.

Sous le commandement de ce chef et du général Sherman, son auxiliaire le plus brillant, la campagne prit une allure vive. Les résultats s'annonçaient heureux déjà en 1864, au moment où la question présidentielle se reposait devant le pays. Des candidats disputèrent à Lincoln son poste difficile, mais le 8 novembre ce dernier était réélu. Il eut alors à combattre les pacifistes qui tentaient d'obtenir, de la lassitude générale, un compromis sans résultat.

Lincoln d'ailleurs ne s'opposait point à la paix. Volontiers il écoutait les plénipotentiaires qui allaient vers lui avec des propositions. Mais il se rendait compte que le repos ne viendrait que du triomphe des armes. Par le fait on ne le gagna qu'à ce prix. Grant et Sherman parvinrent à encercler Lee, général des Sudistes, et à enfermer ses troupes dans Petersbourg et Richmond où elles capitulèrent (avril 1865). Cette guerre avait ruiné les Etats-Unis en arrêtant leurs exportations et en leur créant une dette énorme.

Cependant, dans un grand discours qu'il prononçait à la Maison Blanche, Lincoln conseillait à ses partisans l'indulgence, la modération, l'amnistie. Il devait en être fort mal récompensé. Washington était toute entière livrée à l'ivresse de la victoire et le Président avait consenti à se rendre au Ford's Théâtre. Il écoutait tranquillement la pièce : *Notre Cousine américaine*, quand John Wilkes Booth, sudiste fanatique, l'abattit d'un coup de revolver.

Le deuil succédait à la joie. Le corps du grand homme, après avoir été exposé au Capitole, fut promené de capitale en capitale. Le 4 mai 1865, il fut enterré à Springfield. Longtemps après la mort de Lincoln, on comprit quelle avait été l'importance de son rôle et qu'à lui seul les Etats-Unis devaient



Le Capitole de Washington, où fut exposé le corps d'Abraham Lincoln.

l'éveil de leur sentiment national et de leur libéralisme de pensée.

Brand Whitlock révère, cela est visible, cette pure physionomie. Il ne l'embellit point. Il la peint telle qu'il la voit dans ses ombres et ses lumières. Il écrit d'un ton simple qui plaît et qui contribue à souligner la haute et tendre bonhomie de son héros. Ce n'est plus un demi-dieu, auréolé de légendes qu'il nous présente, mais un homme dont l'action fut sublime comme la vie. — EMILE MAGNE.

Paix (LA) [*Suite*]. — LE TRAITÉ DE VERSAILLES. — SANCTIONS ET RÉPARATIONS. — L'exposé impartial des origines de la Grande Guerre établit jusqu'à l'évidence la culpabilité des gouvernements de Berlin et de Vienne. L'agression fut voulue, le droit délibérément violé, et le peuple se solidarisa avec son kaiser, ses militaires et ses hommes d'Etat. La catastrophe fut le résultat de la politique prussienne, qui avait intoxiqué l'Allemagne tout entière et tendait à asseoir sur le monde la dictature germanique. Sa cause lointaine, ce fut la volonté de puissance universelle; sa cause immédiate ce fut le désir de brusquer les événements. La question serbe mettait en jeu la domination des Balkans; elle intéressait donc tous les gouvernements, et le Kaiser est responsable, en premier lieu d'avoir permis à son allié de localiser une affaire européenne, ensuite d'avoir couru sciemment le risque de l'intervention russe et du *casus fœderis* qui en découlerait, enfin d'avoir repoussé toutes les propositions transactionnelles et attendu pour conseiller la modération à l'Autriche, que toute chance d'éviter l'effusion de sang se fût évanouie. La mobilisation russe fut la conséquence de la mobilisation austro-hongroise et de la déclaration de guerre à la Serbie, actes autotorisés par le gouvernement de Berlin; et ce fut lorsque l'Autriche parut enfin hésiter devant l'étendue de sa responsabilité que le Kaiser la plaça en face de l'irréparable en déclarant la guerre à la Russie et à la France pour des raisons mensongères ou des prétextes inventés de toutes pièces. Prémédité, raisonné, le crime allemand fut par excellence un crime « intellectuel ».

Mais l'Allemagne n'est pas seulement responsable d'avoir voulu la guerre : elle est coupable, l'ayant déchaînée, de l'avoir conduite avec une barbarie systématique.

Le simple exposé des atrocités auxquelles se sont livrées ses armées constitue le plus accablant des réquisitoires. Partout où passèrent les soldats du kaiser, on put constater les mêmes applications de doctrines de guerre aussi implacables que les doctrines politiques dont elles émanaient. Ce fut, invariablement et en tous lieux, le mépris des conventions et des usages internationaux, l'emploi de la méthode terroriste, l'œuvre consciente, logique et grossièrement raffinée d'un peuple qui, ne doutant pas de la victoire finale, s'était promis l'impunité.

La Conférence de la Paix rangea sous trente-deux chefs d'accusation les « crimes de guerre » commis par des ennemis sans conscience :

1° Meurtres et massacres, terrorisme systématique;
2° Mise à mort d'otages;
3° Tortures infligées aux civils;
4° Famine imposée aux civils;
5° Viols;
6° Détournements de jeunes filles et de femmes pour les contraindre à la prostitution;
7° Déportations de civils;
8° Internements de civils dans des conditions sauvages;
9° Travail forcé des civils, obligés de participer à des travaux en relation avec les opérations militaires;
10° Usurpation des droits souverains de l'Etat pendant l'occupation militaire;
11° Enrôlements obligatoires de soldats pris parmi les habitants des pays occupés;
12° Tentatives faites pour dénationaliser les habitants des territoires occupés;
13° Pillages;
14° Confiscations de propriétés;
15° Contributions et réquisitions illégales ou exorbitantes;
16° Dépréciation du système monétaire et émission de fausse monnaie;
17° Imposition de pénalités collectives;
18° Dévastations et destructions sans raison de la propriété;
19° Bombardements intentionnels de places sans défense;
20° Destructions sans raison de monuments et bâtiments religieux, de bienfaisance, d'éducation et historiques;
21° Destructions de navires marchands et de navires à passagers sans avertissement et sans précaution pour la sécurité des équipages et des passagers;
22° Destructions de bateaux de pêche et de convois de ravitaillement;
23° Bombardements intentionnels d'hôpitaux;
24° Attaques et destructions de navires-hôpitaux;
25° Infractions aux règlements de la croix de Genève;
26° Usage de gaz délétères et asphyxiants;
27° Usage de balles explosibles ou expansives et autres armes inhumaines;
28° Ordre de ne point faire de quartier;
29° Mauvais traitements infligés aux blessés et aux prisonniers de guerre;
30° Emploi de prisonniers de guerre à des travaux non autorisés;
31° Emploi abusif du drapeau blanc;
32° Empoisonnement des puits.

Cette énumération édifiante a été établie d'après les documents les plus sûrs. La commission instituée par décret du 23 septembre 1914, en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens, a recueilli sur place de nombreux témoignages, et les conseils de guerre ont procédé, dans les régions libérées, à de minutieuses enquêtes. Des dépositions et déclarations, il résulte que les lois et coutumes de la guerre formulées dans les conventions de La Haye, de 1899 et de 1907, ont été systématiquement enfreintes et que les considérations d'humanité les plus élémentaires n'ont pas été respectées; nous renvoyons sur ce point à l'étude que nous avons publiée ici même sur les « atrocités allemandes ». Mais ce qui justifie nos demandes de restitutions et de réparations, c'est la guerre économique que nos ennemis nous firent dans les départements du Nord et de l'Est. Ils ne se contentèrent pas, au moyen de réquisitions, de contributions et d'amendes d'épuiser des pays où des feuilles menteuses, comme la *Gazette des Ardennes*, s'attachaient à fausser l'esprit public pour propager le découragement. L'activité industrielle fut paralysée par les procédés les plus déloyaux et les plus brutaux. La destruction de nos houillères se fit à trois époques correspondant respectivement à l'offensive franco-anglaise de septembre 1915, à la conquête des crêtes de Vimy en avril 1917 et à l'offensive générale qui précéda l'armistice : chaque fois, les soldats du Kaiser donnèrent libre cours à leur fureur de dévastation. Dans la région de Saint-Quentin, ils exécutèrent un plan dont le but était de ruiner notre industrie textile, et, comme un fabricant faisait remarquer à un sous-officier hambourgeois que certains objets ne pouvaient être d'aucune utilité pour ceux qui les volaient : « Vous ne comprenez pas, répliqua le militaire, on vous a tout pris, et vous ne vous rendez compte de rien. Nos officiers nous le répètent : *c'est l'âme des maisons qu'il faut prendre* ». Résolus à s'emparer des mines des bassins de Briey et de Longwy, mais à ne laisser aucun établissement métallurgique à proximité de la frontière, les Allemands brisèrent sur place les machines qu'ils n'envoyèrent pas chez eux. Les services chargés de cette besogne possédaient les renseignements les plus complets sur les richesses industrielles de la France et de la Belgique. Il s'agissait de nous exécuter économiquement et militairement, de conquérir de nouveaux marchés avant que nos producteurs et nos commercants n'eussent le temps de se relever. « Il n'est que juste, comme l'écrivait Clemenceau aux plénipotentiaires allemands, que les restitutions s'opèrent et que les peuples ainsi maltraités soient protégés pour un temps contre la concurrence d'une nation dont les industries sont intactes, et ont même été fortifiées par l'outillage volé dans les territoires occupés. Quelqu'un doit souffrir des conséquences de la guerre. Qui doit souffrir ? L'Allemagne, ou seulement les peuples auxquels l'Allemagne a fait du mal ? »

Et pourtant, les délégués allemands tentèrent avec leur habituelle mauvaise foi, d'éluder des responsabilités inéluctables. Ils admettaient la renonciation de l'Allemagne à certains territoires « sur la base de la propre disposition nationale »; ils voulaient bien promettre de restaurer la Belgique et le nord de la France, parce que les armées du Kaiser avaient violé la neutralité belge et atteint notre territoire au prix de cette violation. Mais ils n'acceptaient pas « une culpabilité unilatérale » au sujet du déchaînement de la guerre; ils prétendaient qu'aucun dédommagement n'était dû à raison des actes contraires au droit des gens commis pendant les hostilités, ou alors l'Allemagne aurait, de son côté, à présenter un compte important de réparations spécialement à raison du blocus qui avait affamé la population civile. Le président Wilson avait déclaré, le 4 décembre 1917, que la guerre ne devait pas se terminer par une paix de vengeance, qu'aucune nation ne serait condamnée ou punie parce que ses chefs auraient eu des torts « graves et exécrables » : ou ces paroles, disaient-ils, n'étaient qu'une ruse de guerre, ou le peuple allemand n'avait pas à être mis en cause, ni moralement, ni pécuniairement.

La conférence écarta les responsabilités purement politiques pour ne retenir que les « crimes de guerre »; mais, à ce titre, elle engagea la responsabilité individuelle de toute personne appartenant à un pays ennemi, sans distinction de rang, si haut placée fût-elle. Les délégués ennemis, tout en acceptant de procéder à des réparations, n'entendaient pas que cette acceptation impliquât la responsabilité de l'Allemagne soit dans la guerre, soit dans les actes de l'ancien gouvernement impérial : cette thèse était insoutenable, l'obligation de réparer ne pouvant avoir son origine et sa cause que dans la faute de l'auteur des dommages. Il n'était pas davantage possible de mettre hors de cause le peuple allemand pour le motif qu'il avait renversé le gouvernement du kaiser : la révolution avait été différée jusqu'au jour où s'était évanoui tout espoir de profiter d'une guerre de conquêtes.

Le crime allemand appelait deux sortes de sanctions : ses auteurs responsables devaient être jugés, ses conséquences devaient être réparées. Au nom et dans l'intérêt de la société, non dans un esprit de vengeance, les coupables répondraient judiciairement de leurs actes, et les victimes recevraient compensation du préjudice subi. C'était l'application des principes de droit commun : l'action publique, née du trouble social; l'action civile, née de l'infraction considérée dans ses résultats dommageables.

Si les délégués britanniques — et avec eux les Serbes, les Polonais, les Grecs — demandaient avec une âpre insistance le châtiment du Kaiser, si la France et la Belgique ne pouvaient que trouver légitime une punition mille fois méritée, il n'en était pas de même des Américains, ni des Japonais, ceux-ci par un sentiment de respect traditionnel pour la dignité souveraine, ceux-là pour plusieurs motifs. Il répugnait au président Wilson, au fondateur de la Société des nations, de paraître animé de l'esprit de vengeance, de donner le coup de grâce à l'adversaire qu'il avait battu; une simple flétrissure morale lui paraissait suffisante. Et il n'était pas conforme aux idées politiques du peuple américain qu'un chef d'Etat ne fût pas exclusivement responsable devant ses gouvernés. L'opposition des Etats-Unis, soutenus par le Japon, détermina donc une modification de la rédaction primitive : notamment, la juridiction des conseils de guerre fut préférée à celle des tribunaux de droit commun, et la portée de l'article 228 du traité de Versailles se trouva indirectement affaiblie par la déclaration que les poursuites devant les tribunaux allemands ne seraient pas un obstacle à l'application des sanctions prévues par le traités; le gouvernement de Berlin ne manquerait pas d'arguer de cette disposition pour demander à l'Entente, au nom de l'honneur national, de renoncer à juger elle-même les coupables.

LES SANCTIONS. MISE EN ACCUSATION DE GUILLAUME II. LA QUESTION DE LA LIVRAISON DES COUPABLES. — Le doyen de la faculté de droit de Paris, F. Larnaude, et le professeur A. de Lapradelle, qui enseigne le droit des gens à la même faculté, rédigèrent, pour être soumis à la Conférence de la Paix, un mémoire intitulé : *Examen de la responsabilité pénale et civile de Guillaume II*. Ils commençaient par établir qu'il n'était pas possible de prononcer une peine contre une nation ou contre une société, mais que le gérant d'une société, l'administrateur syndical, est punissable.

Le Kaiser tenait de la Constitution impériale et de la loi civile allemande une autorité toute particulière. Il était d'abord, comme roi de Prusse, président de la confédération, « en vertu d'un droit propre dans lequel n'intervenaient pas les volontés humaines »; il ne dépendait que de Dieu et de l'épée, et même la loi constitutionnelle ne s'étendait pas à l'armée, à laquelle il commandait sans contrôle. Il était vraiment le seigneur de la guerre (*Oberster-kriegsherr*), investi, à ce point de vue, d'une puissance particulière, distincte de la souveraineté de l'Empire, entièrement indépendante. Et il est responsable à la fois comme chef de l'Empire et comme chef de l'armée. C'est lui qui a décidé que la guerre serait déclarée, que la neutralité belge serait violée, que ses troupes terroriseraient les populations. Dans les premiers jours des hostilités, il écrivait à François-Joseph une lettre dont l'extrait suivant a été publié dans le *Bulletin de la Société de législation comparée* (juillet 1917, p. 421) :

Mon âme se déchire, mais il faut tout mettre à feu et à sang : égorger hommes et femmes, enfants et vieillards, ne laisser debout, ni un arbre, ni une maison. Avec ces procédés de terreur, les seuls capables de frapper un peuple aussi dégénéré que le peuple français, la guerre finira avant deux mois, tandis que, si j'at des égards humanitaires, elle peut se prolonger pendant des années. Malgré toute ma répugnance, j'ai donc dû choisir le premier système, qui épargnera beaucoup de sang, bien que les apparences puissent faire croire le contraire.

On remarquera que Guillaume II parle à la première personne : *Si j'ai* des égards ; *j'ai* donc dû choisir ; *ma* répugnance. Cette lettre abominable suffirait à engager la responsabilité personnelle de l'empereur, laquelle s'ajoute à la responsabilité de l'Empire lui-même. Pour les auteurs du mémoire, ils sont solidairement responsables : « l'Empire civilement, l'empereur pénalement et civilement, en tant qu'être réel et personne physique, selon les règles les plus élémentaires du droit ».

La Conférence estima que la mise en accusation de l'ancien Kaiser était « un acte de haute politique internationale, imposé par la conscience universelle », non une question politique; mais elle voulut néanmoins donner à l'accusé toutes les garanties, et au verdict le maximum de solennité :

Les Puissances alliées et associées mettent en accusation publique Guillaume II de Hohenzollern, ex-empereur d'Allemagne, pour offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités. (Art. 227.)

Devant quelle juridiction convenait-il de traduire l'empereur déchu ? S'il avait « provoqué à l'action », il n'avait pas agi personnellement, et, à s'en tenir aux prescriptions du droit pénal, il n'aurait du être poursuivi que comme complice ; mais les actes qu'il avait ordonnés n'étaient pas prévus par le droit criminel interne, et seul un tribunal international serait compétent pour en connaître. La cour de la Haye ne pouvant statuer que sur des litiges qui ne comportent pas l'application d'une peine, il faudrait donc constituer une juridiction nouvelle, composée des re-

présentants des puissances qui avaient combattu l'Allemagne au nom de toutes les nations menacées par ses appétits de dictature universelle :

Un tribunal spécial sera constitué pour juger l'accusé en lui assurant les garanties essentielles du droit de défense. Il sera composé de cinq juges, nommés par chacune des cinq puissances suivantes, savoir : les Etats-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et le Japon.

Le tribunal jugera sur motifs inspirés des principes les plus élevés de la politique entre les nations avec le souci d'assurer le respect des obligations solennelles et des engagements internationaux, ainsi que de la morale internationale. Il lui appartiendra de déterminer la peine qu'il estimera devoir être appliquée.

Les Puissances alliées et associées adresseront au gouvernement des Pays-Bas une requête le priant de livrer l'ancien empereur entre leurs mains pour qu'il soit jugé.

Par une note verbale en date du 15 janvier 1920, remise au ministre des Pays-Bas à Paris, les puissances, se référant à l'article 227 du traité de Versailles, demandèrent l'extradition de Guillaume II. Le gouvernement de la reine Wilhelmine opposa à leur requête une fin de non-recevoir : non seulement il n'était pas partie au traité de Versailles, non seulement il avait pu maintenir sa neutralité, et il ne lui incombait pas de s'associer à un acte de caractère politique, mais encore les lois constitutionnelles du royaume et la tradition qui en avait fait « de tout temps une terre de refuge pour les vaincus internationaux » ne permettaient pas de déférer au désir des puissances « en retirant à l'empereur le bénéfice de ces lois et de cette tradition ».

Juridiquement, la thèse de la Hollande fut diversement appréciée. Si Me Clunet la considérait comme fortement établie, les professeurs Larnaude et Lapradelle étaient d'avis que l'extradition ne pouvait être refusée, la guerre n'étant pas assimilable à un complot, ni Guillaume II à un réfugié politique, mais à un criminel. « Il est antijuridique, disaient-ils dans leur mémoire, de vouloir assimiler la guerre à un complot, à une conspiration accompagnée de crimes ou de délits. Les crimes de guerre sont des crimes de droit public, de droit international, et non des crimes politiques. »

Les articles 228 à 230 avaient en vue les chefs militaires responsables, directement ou indirectement, des actes dont l'énumération avait été établie :

Le gouvernement allemand reconnaît aux puissances alliées et associées la liberté de traduire devant leurs tribunaux militaires les personnes accusées d'avoir commis des actes contraires aux lois et coutumes de la guerre. Les peines prévues par les lois seront appliquées aux personnes reconnues coupables. Cette disposition s'appliquera nonobstant toutes procédures ou poursuites devant une juridiction de l'Allemagne ou de ses alliés. — Le gouvernement allemand devra livrer aux puissances alliées et associées, ou à celle d'entre elles qui lui en adressera la requête, toutes personnes qui, étant accusées d'avoir commis un acte contraire aux lois et coutumes de la guerre, lui seraient désignées soit nominativement, soit par le grade, la fonction ou l'emploi auxquels les personnes auraient été affectées par les autorités allemandes. (Art. 228).

Les auteurs d'actes contre les ressortissants d'une des puissances alliées et associées seront traduits devant les tribunaux militaires de cette puissance. — Les auteurs d'actes commis contre des ressortissants de plusieurs puissances alliées et associées seront traduits devant des tribunaux militaires composés de membres appartenant aux tribunaux militaires des puissances intéressées. — Dans tous les cas, l'accusé aura droit à désigner lui-même son avocat. (Art. 229).

Le gouvernement allemand s'engage à fournir tous documents et renseignements, de quelque nature que ce soit, dont la production serait jugée nécessaire pour la connaissance complète des faits incriminés, la recherche des coupables et l'appréciation exacte des responsabilités. (Art. 230).

Une commission interalliée, siégeant à Paris, sous la présidence d'Edouard Ignace, sous-secrétaire d'Etat de la justice militaire, élabora une liste des Allemands qui, tant en Belgique qu'en France, avaient commis pendant la guerre des actes contraires aux lois. Les travaux de la commission se poursuivirent à Londres (décembre 1919) et, le 3 février 1920, une liste de 900 noms fut remise au baron von Lersner, chef de la délégation allemande à Paris.

La France réclamait 334 personnes : 275 au titre de la violation des lois de la guerre en territoire occupé et 59 au titre de la violation des mêmes lois dans les camps de prisonniers. Sur sa liste figuraient le kronprinz impérial, les princes Eitel-Friedrich et Auguste de Hohenzollern, le kronprinz Rupprecht de Bavière, les princes de Hesse et de Wurtemberg, les maréchaux Hindenburg et Ludendorff, de nombreux généraux.

Sur la liste britannique, qui comprenait 97 « numéros », dont plusieurs collectifs, on relevait les noms des amiraux organisateurs de la guerre sous-marine, von Tirpitz et von Cappelle; de l'amiral von Schroeder, responsable de la mort du capitaine Fryatt; des pachas turcs Enver, Talaat et Djemal, accusés du massacre des populations arméniennes.

La Belgique demandait 265 Allemands, parmi lesquels le duc de Wurtemberg, le prince Ernst de Saxe, le chancelier de Bethmann-Hollweg, le gouverneur-général von Falkenhausen, le kronprinz, Hindenburg et, en général, les chefs responsables des atrocités de Louvain, de Dinant, de Malines.

Au nombre des 29 individus de la liste italienne était le général von Below, commandant la XIVe armée austro-allemande. La Pologne désignait 39 criminels; la Roumanie, 41, dont Mackensen; l'Etat serbo-croate-slovène, 4, dont Mackensen et von Galwitz.

Le baron von Lersner retourna la liste au président du conseil français, résigna ses fonctions et partit pour Berlin le soir même, alléguant l'impossibilité morale pour un Allemand de se charger, touchant ce point spécial, de l'exécution du traité de Versailles. Un courrier de cabinet porta incontinent la liste à notre chargé d'affaires à Berlin, qui la remit au chancelier dans la soirée du 7 février. Les membres du gouvernement décidèrent à l'unanimité de maintenir le point de vue déjà exposé dans une note du 25 janvier, à savoir que la livraison des coupables rencontrerait l'opposition de la grande majorité du peuple allemand, et ils proposèrent de faire comparaître les accusés devant une juridiction allemande où seraient représentées les puissances alliées. Tout en réservant expressément leurs droits, les représentants des puissances, réunis à Londres, arrêtèrent, le 16 février, les termes d'une note, où ils prenaient acte de la déclaration du gouvernement de Berlin d'ouvrir sans délai devant la cour suprême de Leipzig une procédure pénale contre tous les Allemands dont l'extradition était requise; ils fourniraient à l'Allemagne le détail des charges relevées, par une commission mixte interalliée, contre chacun de ceux dont la culpabilité serait établie; ils apprécieraient si la procédure proposée n'a pas pour effet de soustraire les accusés au châtiment de leurs forfaits, et, en ce cas, ils exerceraient leur droit dans sa plénitude en saisissant leurs propres tribunaux. En même temps que la note à l'Allemagne sur la livraison des coupables, le conseil rédigeait une note à la Hollande au sujet de l'extradition de Guillaume II; les Alliés exprimaient le regret que le gouvernement néerlandais se plaçât, par une conception étroite de ses devoirs, « en dehors de la communion du monde »; que nul ne pouvait se dérober, « pour des raisons nationales », au devoir de punir d'une manière exemplaire les auteurs de tant de désastres et de tâcher à ramener aux idées de solidarité et d'humanité une nation dont l'esprit avait été faussé par les théoriciens de la force; que le cabinet de La Haye n'avait fait aucune proposition au sujet du sort de l'ex-kaiser, et que, s'il persistait à se désintéresser de la présence de la famille impériale sur son territoire, si près de l'Allemagne, « il prendrait une responsabilité directe à la fois dans la mise d'un criminel à l'abri des revendications du droit, et dans une propagande si dangereuse pour l'Europe et pour le monde. » Le gouvernement néerlandais déclara ne pouvoir arriver, après nouvel examen, « à d'autres conclusions que celles formulées dans sa note du 21 janvier, s'opposant à déférer au désir des puissances ».

Au commencement du mois de mars, le procureur général d'Empire, par application de la loi du 18 décembre 1919, somma toutes les personnes dont le nom figurait sur la liste d'extradition de faire connaître leur adresse. Cependant, les gouvernements alliés (France, Belgique, Grande-Bretagne, Italie, Serbie, Pologne, Roumanie) dressaient une première liste de 45 noms. En la transmettant au gouvernement de Berlin, ils demandèrent que la mise en jugement commençât le plus tôt possible, que les témoins de nationalité étrangère qui voudraient être entendus fussent efficacement protégés, que les délégués alliés fussent autorisés à assister aux audiences, et ils se réservèrent le droit d'engager, de leur côté, des poursuites, si la procédure de la cour de Leipzig leur paraissait insuffisante. Il est permis de croire que le « Premier » anglais ne se relâchera pas de l'ardeur justement indignée avec laquelle il a naguère exigé que satisfaction fut donnée à la *vindicte publique*.

RÉPARATIONS. CLAUSES FINANCIÈRES ET ÉCONOMIQUES. Les parties VIII (art. 231-248), IX (art. 248-263) et X (art. 264-312) sont respectivement consacrées aux *réparations*, aux *clauses financières* et aux *clauses économiques*. La *navigation aérienne*, puis les *ports, voies d'eau et voies ferrées* sont l'objet des parties XI (art. 313-320) et XII (art. 321-386).

Les dispositions relatives à ces clauses sont particulièrement confuses. Celles qui règlent les droits et intérêts privés se succèdent dans un ordre qui ne tient guère compte de la logique juridique. Presque toutes donnent l'impression d'avoir été traduites de l'anglais, et la traduction a dû présenter de grosses difficultés, car elle n'est pas claire, et l'on regrette que nos alliés n'aient pas cru devoir conserver à notre langue, s'agissant d'une paix signée en France au prix de tant de sang français, son privilège traditionnel de langue diplomatique.

RÉPARATIONS. RESPONSABILITÉ DE L'ALLEMAGNE. LIMITATION DE CETTE RESPONSABILITÉ. Après avoir posé le principe de la responsabilité de l'Allemagne et de ses alliés, le traité énumère les catégories de dommages dont il est dû réparations et détermine les dates, ainsi que les modalités des payements. Sept annexes complètent la VIIIe partie.

Les plénipotentiaires allemands reconnaissaient bien que les armées du Kaiser avaient « porté en pays étranger les horreurs de la guerre par une action contraire au droit des gens, à savoir par la violation de la neutralité belge », et que l'Allemagne devait compensation des dommages causés aux populations par ses attaques sur terre, sur mer ou dans les airs; mais ils prétendaient limiter leur « obligation de réparer » aux dommages subis par les populations de la Belgique et du nord de la France et ne pas répondre des actes contraires au droit des gens imputables à ses alliés.

La Conférence de la paix estima au contraire que l'Allemagne était individuellement responsable de ses fautes et solidairement des fautes de ses alliés, et elle le proclama solennellement dans l'article 231 :

Les gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnaît que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre, qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés. (Art. 231.)

Mais les puissances jugèrent que les ressources de l'Etat vaincu n'étaient pas suffisantes — compte tenu de la « diminution permanente de ces ressources » résultant des autres dispositions du traité — pour réparer intégralement les pertes et les dommages. Elles décidèrent donc que les dépenses militaires proprement dites et que le plus grand nombre des dépenses civiles exceptionnelles nécessitées par l'état de guerre ne seraient pas remboursées. Seule, la Belgique serait indemnisée par l'Allemagne, en capital et en intérêts, des sommes qu'elle avait dû emprunter aux Alliés jusqu'au 11 novembre 1918 pour défendre sa neutralité violée (art. 232). Les gouvernements alliés et associés exigèrent toutefois la réparation de tous les dommages subis par la population dans sa personne et dans ses biens, et l'annexe I de la partie VIII donna une énumération de ces dommages :

1° Dommages causés aux civils atteints dans leur personne ou dans leur vie et aux survivants qui étaient à la charge de ces civils par tous actes de guerre, y compris les bombardements ou autres attaques par terre, par mer ou par la voie des airs, et toutes leurs conséquences directes ou de toutes opérations de guerre des deux groupes de belligérants, en quelque endroit que ce soit;

2° Dommages causés par l'Allemagne ou ses alliés aux civils victimes d'actes de cruauté, de violence ou de mauvais traitements (y compris les atteintes à la vie et à la santé par suite d'emprisonnement, de déportation, d'internement ou d'évacuation, d'abandon en mer ou de travail forcé), en quelque endroit que ce soit, et aux survivants qui étaient à la charge de ces victimes;

3° Dommages causés par l'Allemagne ou ses alliés, sur leur territoire ou en territoire occupé ou envahi, aux civils victimes de tous actes ayant porté atteinte à la santé, à la capacité de travail ou à l'honneur, et aux survivants, qui étaient à la charge de ces victimes;

4° Dommages causés par toute espèce de mauvais traitements aux prisonniers de guerre;

5° En tant que dommage causé aux peuples des Puissances alliées et associées, toutes pensions ou compensations de même nature aux victimes militaires de la guerre (armées de terre, de mer ou forces aériennes), mutilés, blessés, malades ou invalides, et aux personnes dont ces victimes étaient le soutien; le montant des sommes dues aux gouvernements alliés et associés sera calculé, pour chacun desdits gouvernements, à la valeur capitalisée, à la date de la mise en vigueur du présent traité, desdites pensions ou compensations, sur la base des tarifs en vigueur en France, à la date ci-dessus;

6° Frais de l'assistance fournie par les gouvernements des puissances alliées et associées aux prisonniers de guerre, à leurs familles ou aux personnes dont ils étaient le soutien;

7° Allocations données par les gouvernements des puissances alliées et associées aux familles et aux personnes à la charge des mobilisés ou de tous ceux qui ont servi dans l'armée; le montant des sommes qui leur sont dues pour chacune des années au cours desquelles des hostilités se sont produites sera calculé, pour chacun desdits gouvernements, sur la masse du tarif moyen appliqué en France, pendant ladite année, aux payements de cette nature;

8° Dommages causés à des civils par suite de l'obligation qui leur a été imposée par l'Allemagne ou ses alliés de travailler sans une juste rémunération;

9° Dommages relatifs à toutes propriétés, en quelque lieu qu'elles soient situées, appartenant à l'une des puissances alliées ou associées ou à leurs ressortissants (exception faite des ouvrages et du matériel militaires ou navals) qui ont été enlevées, saisies, endommagées ou détruites par les actes de l'Allemagne ou ses alliés sur terre, sur mer ou dans les airs, ou dommages causés en conséquence directe des hostilités ou de toutes opérations de guerre;

10° Dommages causés sous forme de prélèvements, amendes ou exactions similaires de l'Allemagne ou de ses alliés au détriment des populations civiles.

Les huit premiers paragraphes visent les dommages causés aux personnes; les deux derniers, les dommages causés aux biens. Les réquisitions n'avaient pas à être comprises dans cette énumération, parce que leur restitution est prévue par l'article 238 du traité et, d'une manière générale, par la convention de La Haye du 18 octobre 1907.

D'après les calculs du député Louis Dubois, chargé du rapport sur les réparations et clauses financières (6 août 1919), le montant total des compensations dues par application de l'article 232 serait de 74 milliards 429 millions pour les dommages aux personnes, de 126 milliards pour les dommages aux biens, soit 200 milliards 429 millions. Les dépenses militaires

étant évaluées à 143 milliards, le coût de la guerre aurait été pour la France de 343 milliards 429 millions.

» Encore, ajoute le rapporteur, n'a-t-on pu évaluer les répercussions économiques effrayantes qui peuvent résulter des destructions dont nous avons été victimes et qui nous empêchent de reprendre, d'ici un nombre d'années qu'on ne peut fixer, notre production et notre commerce normaux, alors que les neutres, alors que nos alliés, alors que nos ennemis eux-mêmes, pourvus de tous leurs moyens de production, vont pouvoir prendre possession de tous les marchés, le nôtre compris.

« Quand notre sol bouleversé aura, pour partie seulement, recouvré sa fertilité passée, quand nos industries systématiquement détruites auront pu reprendre le travail, dans quelles conditions de concurrence nous trouverons-nous vis-à-vis de l'étranger ? »

Plus récemment, le président du conseil Millerand a évalué à 210 milliards de francs papier l'indemnité à réclamer de l'Allemagne ; pensions, 58 milliards ; réparations, 152 milliards.

Dans l'ensemble des dommages subis par les puissances alliées et associées, la part de la France est de 55 p. 100 à 60 p. 100.

(Nous exposons ici les clauses mêmes du traité de Versailles. Les modifications dont elles seraient l'objet trouveront place dans l'historique des divers ministères).

La commission interalliée des réparations et la fixation des dommages. La zone dévastée comprend, en France, toutes les parties du territoire situées à l'est ou au nord d'une ligne passant par : les limites maritimes des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme ; les limites sud de ce dernier département ; les limites ouest et sud du département de l'Oise et des arrondissements de Meaux, Coulommiers et Provins (Seine-et-Marne) ; les limites sud du département de la Marne et des communes de Semoine, Mailly-le-Camp et Poivres (Aube); les limites sud du département de la Meuse ; les limites ouest et sud du département de Meurthe-et-Moselle ; les limites ouest et sud des arrondissements d'Epinal et de Remiremont (Vosges); les limites ouest et sud du territoire de Belfort jusqu'à la Suisse.

Une commission interalliée des réparations est chargée d'établir en équité, c'est-à-dire sans être liée par le droit positif, la réalité du dommage et d'en fixer le montant (art 233-134 et annexes II à VII). Elle est composée de délégués des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, du Japon, de la Belgique et l'Etat serbo-croate-slovène. Les quatre premiers délibèrent dans tous les cas et s'adjoignent, suivant les questions débattues, le délégué du Japon, celui de la Belgique ou celui de l'Etat yougo-slave. Les autres puissances peuvent, lorsque leurs intérêts sont en cause, nommer un représentant, qui n'a que voix consultative. Le gouvernement allemand est admis à se faire entendre, sans toutefois prendre aucune part à la décision.

La commission a son principal bureau permanent à Paris, mais elle a la faculté de se réunir en tout autre lieu. Investie des pouvoirs de contrôle et d'exécution les plus étendus, et aussi du droit d'interpréter les dispositions du traité relatives aux réparations, elle est compétente pour examiner les reclamations, évaluer et arrêter le montant des dommages, fixer les dates et les modalités des payements, les recevoir et en opérer la répartition. Elle appréciera périodiquement la capacité fiscale de l'Allemagne, c'est-à-dire qu'elle s'assurera : 1° que tous les revenus de l'Allemagne, y compris ceux qui sont destinés au service des emprunts intérieurs, sont bien affectés par privilège à l'acquittement des sommes dues au titre des réparations ; 2° que le contribuable allemand est, proportionnellement, aussi lourdement atteint que le contribuable allié ou associé le plus imposé. Elle proposera les mesures économiques ou financières de prohibition ou de représailles qu'il conviendra de prendre, si l'Allemagne élude ses engagements et qui ne devront pas être considérés comme des actes hostiles.

Les dommages seront évalués sur la base des prix applicables au moment où, dans les régions libérées, les propriétés seront réparées ou reconstruites et les objets mobiliers réinstallés (annexe II). Ces deux clauses paraissent inconciliables : le compte « Réparations » doit être arrêté au plus tard le 1er mai 1921, et il est bien certain que la reconstitution des pays dévastés ne sera pas terminée à cette époque.

La commission des réparations tint à Paris, à l'hôtel Astoria, le 24 janvier 1920, sa première séance, qui fut ouverte par le président du Conseil, Alexandre Millerand. La présidence en avait été confiée au sénateur Jonnart. Cet homme d'Etat ayant décidé de se consacrer à l'œuvre de restauration des régions libérées, Raymond Poincaré accepta de lui succéder. Mais l'ancien président de la République donna sa démission à la suite des décisions de principe prises aux conférences franco-britanniques de Hythe et qui lui paraissaient diminuer le rôle de la commission des réparations. Il fut remplacé par Louis Dubois, député de la Seine, ancien ministre du commerce et rapporteur de la partie du traité relative aux réparations (18 mai 1920).

La dette allemande. Les modalités de payement. Le gouvernement allemand recevra notification le 1er mai 1921 au plus tard du montant total des compensations dues, compte tenu des intérêts du 11 novembre 1918 au 1er mai 1921 sur les sommes afférentes à la réparation des dommages matériels. Il lui sera remis un état prévoyant les dates et les modalités des payements dans un délai de 30 ans à partir de cette date (art. 233). Ce délai pourra être étendu, s'il ne suffit pas à l'Allemagne pour l'acquittement intégral de sa dette (art. 233) ; la commission pourra modifier les modalités des payements, mais non faire remise d'aucune somme, à moins d'y être autorisée spécialement par les gouvernements représentés (art. 234). Que l'état des payements ne soit pas modifié ou que la commission établisse des états successifs, la dette de l'Allemagne portera intérêt au profit des puissances à partir du 1er mai 1921.

Afin de permettre aux alliés d'entreprendre immédiatement la restauration de leur vie industrielle et économique, le traité oblige l'Allemagne à des payements et prestations qui seront répartis entre les Etats alliés :

1° payement avant le 1er mai 1921 d'une provision de 20 milliards de marks (valeur au pair) en or, marchandises, navires, valeurs ou autrement, selon les décisions de la commission. Sur cette somme seront imputés les frais des troupes d'occupation, ainsi que le prix des denrées et matières premières indispensables au ravitaillement de l'Allemagne. Le solde viendra en déduction des sommes dues à titre de réparations, c'est-à-dire que les dépenses d'occupations et de ravitaillement seront effectuées par priorité sur tout payement concernant les réparations (art. 235). En vertu d'un accord entre la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Italie (juin 1919), la Belgique a sur ce solde un privilège, tandis que les autres Etats n'ont qu'un droit de créance sur le reliquat ;

2° versement, à titre de reconnaissance de dette de cent milliards de marks or en bons au porteur, à l'amortissement desquels seront appliquées les sommes payées au titre des réparations (art. 235). Emis en trois tranches, ils seront remis à la commission, qui les détiendra au nom des puissances intéressées et aura qualité pour les négocier ;

3° affectation directe aux réparations de diverses ressources économiques de l'Allemagne, la valeur des biens donnés en payement et de l'utilisation qui en sera faite devant être portée à son crédit (art. 236), savoir :

a. *Marine marchande.* Remplacement, tonneau pour tonneau de jauge brute et catégorie pour catégorie, de tous les navires de commerce et de pêche perdus ou avariés par les faits de guerre. L'Allemagne cédera donc en toute propriété aux puissances alliées et associées tous navires marchands de 1 600 tonnes brutes et au-dessus appartenant à ses ressortissants, la moitié en tonnage des navires dont le tonnage brut est compris entre 1 000 et 1 600 tonnes, le quart en tonnage des chalutiers à vapeur et des autres bateaux de pêche. De plus, afin de compenser les pertes du tonnage fluvial, dues à n'importe quelle cause, subies pendant la guerre par les puissances alliées et associées et qui ne pourront pas être restituées à l'identique, la batellerie fluviale allemande sera cédée, à l'équivalent, jusqu'à concurrence du montant de ces pertes, la cession ne pouvant dépasser 20 p. 100 du total de cette batellerie, telle qu'elle existait à la date du 11 novembre 1918.

b. *Restauration matérielle des régions libérées*, par la livraison d'animaux, machines, outils en remplacement de ceux qui ont été « usés » ou détruits.

c. *Livraison de charbon et dérivés.* A la France, chaque année et pendant dix ans, 7 millions de tonnes d'une part, et, d'autre part, « une quantité de charbon égale à la différence entre la production annuelle avant la guerre des mines du Nord et du Pas-de-Calais détruites du fait de la guerre et la production du bassin couvert par ces mines pendant l'année envisagée. Cette dernière fourniture sera effectuée pendant dix ans et ne dépassera pas vingt millions de tonnes par an pendant les cinq premières années et huit millions de tonnes par an pendant les cinq années suivantes ».

A la Belgique, huit millions de tonnes pendant dix ans.

Au Luxembourg (à la requête de la commission des réparations), une quantité annuelle de charbon égale à la quantité annuelle de charbon allemand consommée par le Luxembourg avant la guerre.

A l'Italie, pendant dix ans, une quantité croissante, allant de quatre millions et demi à 8 millions et demi de tonnes.

Si la commission des réparations « juge que la satisfaction complète des demandes est de nature à peser d'une façon excessive sur les besoins industriels allemands, elle pourra les différer ou les annuler, et ainsi fixer tous ordres de priorité ; mais le charbon à fournir en remplacement du charbon des mines détruites sera fourni par priorité sur toutes livraisons».

Enfin, l'Allemagne livrera à la France, chaque année pendant trois ans, 35 000 tonnes de benzol, 50 000 tonnes de goudron de houille, 30 000 tonnes de sulfate d'ammoniaque. Tout ou partie du goudron de houille pourra être remplacé, au choix du gouvernement français, par des quantités équivalentes des produits de distillation.

On a vu précédemment que, la destruction de nos mines du Nord exigeant une réparation « spéciale et exemplaire », la propriété des mines de la Sarre nous a été transférée franche et quitte de toute charge, avec droit exclusif d'exploitation.

d. *Matières colorantes ; produits chimiques et pharmaceutiques.* Livraison de 50 p. 100 des stocks allemands et de 25 p. 100 de la production annuelle pendant cinq ans.

e. *Cession* aux alliés par l'Allemagne de ses droits ou privilèges sur les câbles ou portions de *câbles sous-marins.* La contre-valeur de ces câbles ou portions de câbles, en tant qu'ils constituent des propriétés privées, est portée au crédit du compte Réparations.

4° Restitution en argent des espèces enlevées, saisies ou séquestrées, et restitution en nature des animaux, des objets de toute sorte et des valeurs enlevés, saisis ou séquestrés, dans les cas où il sera possible de les identifier sur le territoire de l'Allemagne ou sur celui de ses alliés (art. 238).

Le traité de Versailles (art. 245-247) a prévu en outre des réparations et des restitutions d'un autre ordre. L'Allemagne s'est engagée à restituer au roi du Hedjaz l'original du Koran qui avait appartenu au khalife Osman et que les autorités turques avaient enlevé de Médine pour l'offrir à Guillaume II. Elle doit fournir à l'Université de Louvain des manuscrits, livres, cartes, correspondant en nombre et en valeur aux objets semblables que ses armées ont incendiés. Elle est obligée de remettre à la Belgique les volets du triptyque de l'*Agneau mystique* des frères van Eyck appartenant à l'église Saint-Bavon, à Gand, et ceux du triptyque de la *Cène* de Dierick Bouts, autrefois dans l'église Saint-Pierre de Louvain. Il était entendu que la France recouvrerait les célèbres papiers du ministre Rouher, pris par Bismarck à Cerçay, les trophées, archives, souvenirs historiques ou œuvres d'art enlevées par les troupes allemandes en 1870-1871, et notamment les drapeaux ; mais les militaires allemands qui en avaient la garde de ces drapeaux les ont détruits pour ne pas les livrer.

Les restitutions ne se confondent pas avec les réparations. Il n'y avait pas à porter à l'actif de l'Allemagne les objets qu'elle s'était appropriés contre les droit des gens et qui ont été retrouvés en nature, identifiés et repris. Il est tenu compte au contraire de objets dont il n'a été fourni que la valeur équivalente

Les Etats alliés sont reconnus propriétaires de tout le matériel déjà livré en vertu des conventions d'armistice, (art. 250). Le matériel militaire ne figure pas au crédit du gouvernement allemand.

Les dépenses d'entretien des armées d'occupation correspondant à des achats ou à des réquisitions effectués par les gouvernements alliés et associés dans les territoires occupés seront remboursées par le gouvernement allemand en marks, au taux de change courant ou accepté. Toutes les autres dépenses, même celles des troupes d'occupation qui n'ont pas le caractère de dépenses d'entretien, exprimées en marks or, doivent être acquittées, au choix des créanciers, en livres sterling payables à Londres, en dollars or de l'Union américaine payables à New-York, en francs or payables à Paris, en lire or payables à Rome (art. 249 et 262.)

Privée du bénéfice de toutes les stipulations insérées dans les traités de Bucarest et de Brest-Litovsk et dans les traités conclus depuis le 1er août 1914 avec la Pologne, la Finlande, les Etats baltiques, l'Allemagne transfère aux puissances alliées et associées ses créances sur l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie, la Turquie, tout l'or déposé par ses alliés dans les banques allemandes à titre de gage, de garantie de provision ; elle est dépossédée des droits de représentation, de participation, de contrôle, que les traités lui assuraient — à elle ou à ses ressortissants — dans les organisations financières ou économiques internationales fonctionnant dans ces Etats et dans les Etats alliés ou associés ; la Commission des réparations pourra l'obliger à acquérir les droits des ressortissants allemands dans les entreprises d'utilité publique ou les concessions dans les Etats qui furent ses alliés pendant la guerre, en Russie, en Chine ou dans ses anciennes colonies administrées par un mandataire de la Société des nations (art. 258-261).

Jusqu'au 1er mai 1921, le gouvernement allemand ne pourra ni exporter de l'or ni en disposer, directement ou indirectement, sans l'autorisation préalable de la Commission des réparations, représentant les puissances alliées et associées (art. 248). Chacune de celles-ci, d'ailleurs, pourra réaliser l'actif de toute sorte et les biens ennemis se trouvant sous sa juridiction au moment de la mise en vigueur du traité ; une fois désintéressés ses nationaux créanciers, le solde sera porté au crédit du « compte Réparations ». Les gages et hypothèques constitués antérieurement à l'état de guerre seront respectés (art. 252-253).

Les Etats concessionnaires de territoires allemands,

exception faite de l'Alsace-Lorraine acquièrent tous les biens appartenant à l'Empire ou aux Etats allemands et situés dans ces territoires. Le prix des acquisitions, fixé par la Commission des réparations, lui sera versé pour être imputé au crédit du gouvernement allemand, à valoir sur les sommes dues au titre des réparations. Par contre, les Etats cessionnaires devront assurer le payement d'une partie de la dette du Reich et de la dette de l'Etat particulier auquel appartenait le territoire cédé, telles qu'elles existaient au 1er août 1914. Toutefois, la France ne prend aucune part de la dette allemande à raison de la réintégration de l'Alsace-Lorraine, l'Allemagne ayant refusé en 1871 de se charger d'aucune portion de la dette française, et la Pologne est affranchie de toute charge quant à la fraction de la dette allemande dont la Commission des réparations attribuera l'origine aux mesures prises par les gouvernements allemand et prussien pour la colonisation de ce pays. Enfin, en ce qui concerne les anciens territoires allemands (y compris les colonies, protectorats et dépendances), administrés par un mandataire, ni le territoire ni la puissance mandataire ne supporteront aucune part du service de la dette de l'Empire ou des Etats allemands, dont les biens situés sur ces territoires sont transférés sans indemnité à la puissance mandataire ès-qualités (art. 254-257). [*A suivre.*] — Maxime Petit.

Pascal (Jean-Louis) architecte français, membre de l'Institut, né à Paris le 4 juin 1837, mort dans la même ville le 17 mai 1920. Elève de Gibert, puis de Questel, il reçut de ces deux maîtres, que leurs travaux et leur enseignement rattachent à l'école rationaliste, des conseils de logique qui, joints à des dons de clarté et d'élégance développés au contact de Charles Garnier, lui assurèrent une place prépondérante dans la profession qu'il avait embrassée. Entré à l'Ecole des beaux-arts le 14 décembre 1855, il y obtint très vite les récompenses les plus honorables, mais il dut, à six reprises, prendre part au concours de Rome avant de conquérir la suprême récompense. Pourtant ses débuts avaient été brillants.


J.-L. Pascal.

En 1859, montant pour la première fois en loge, il obtenait un second grand prix sur *Un palais pour la Cour de Cassation*. Par contre un accessit, seulement, lui était décerné en 1864, pour son projet d'*Hospice dans les hautes montagnes des Alpes* qui, accompagné de son concours de 1863 : *Escalier principal du palais d'un souverain*, devait cependant avoir les honneurs de l'admission à l'Exposition universelle de 1867.

Mais les prix Rougevin, et Abel Blouet, surtout la grande médaille d'Emulation obtenue en 1862, entretenaient ses justes espoirs qui se trouvèrent réalisés en 1866, par l'obtention du grand prix sur un *Hôtel pour un riche banquier*. Son envoi au Salon de cette même année, *Projet de palais pour le corps législatif de La Haye*, lui valait également une médaille. D'ailleurs il participait pleinement déjà aux travaux de sa profession en qualité de sous-inspecteur à l'agence du nouvel Opéra, de Charles Garnier, à laquelle il était attaché depuis 1861.

Dans ces conditions, les cinq années de séjour à la villa Médicis ne devaient plus constituer qu'un supplément d'éducation dont J.-L. Pascal tira le meilleur profit, visitant non seulement l'Italie, mais la Grèce. Le résultat de ces voyages, est représenté par une série de relevés, plans et restaurations se rapportant à Pompeï, à San-Filippo-Néri, à Naples, à la villa Médicis, à Rome, au palais Strozzi, à Florence, à la Palestre Palatine, à Rome, à la cathédrale de Palerme, au cloître de Santa-Maria-Novella, à Florence, à la cathédrale de Pise, aux monuments d'Athènes. Mais son travail le plus considérable fut, pour cette période, les relevés et restauration de la *Palestre impériale dans le palais de César*, à Rome, son envoi, réglementaire de 1870 qui figura à l'Exposition universelle de 1878, en même temps que plusieurs des relevés sus-mentionnés. C'est également pendant son séjour à la villa Médicis qu'il donna le dessin du monument du colonel d'Argy, placé à l'église Saint-Louis-des-Français.

Attaché au service des Bâtiments civils dès sa rentrée en France, J.-L. Pascal était choisi par Lefuel, l'architecte du Louvre, comme inspecteur des travaux. En même temps, il prenait part aux grands concours que nécessitaient la reconstruction de l'Hôtel de Ville de Paris (1872), l'érection de l'église du Sacré-Cœur (1874) et voyait ses projets primés. En 1876, il était chargé, également à la suite d'un concours, de la construction d'une *Ecole mixte de médecine et de pharmacie*, à Bordeaux, où il sut se montrer intelligemment.

Nommé en 1875 architecte diocésain, il succédait en même temps à Henri Labrouste comme architecte de la Bibliothèque nationale. Ici, tout en faisant œuvre personnelle, il tint à honneur de s'inspirer des innovations raisonnées de l'illustre logicien, son devancier; J.-L. Pascal eut à construire les bâtiments qui s'étendent le long de la rue Colbert et font retour sur la rue Vivienne. Outre deux étages de magasin et sous-sol qui ont demandé des soins particuliers que seuls peuvent apprécier des techniciens, cette partie comprend une salle de lecture publique, vaste vaisseau elliptique où, à l'exemple de Labrouste, le fer et les coupoles éclairantes trouvent leur emploi rationnel. Intérieurement, il a eu aussi à réinstaller dans le nouveau Cabinet des médailles qui occupe une partie de ces bâtiments neufs, les belles boiseries avec dessus de portes par Boucher et Carle van Loo provenant de l'ancien Cabinet du Roi. Le noble escalier qui dessert ce Cabinet et aboutit à la Galerie Mazarine et au département des manuscrits est également son œuvre. Enfin, du côté de la rue Vivienne, il a raccordé sur le jardin de la Bibliothèque, par une façade qui a noble allure avec son grand ordre de colonnes, les bâtiments anciens à l'aile neuve. Ces diverses constructions dont l'achèvement a été longtemps retardé pour cause de ressources budgétaires insuffisantes se recommandent par leurs proportions excellentes et la sobriété élégante de leur décoration.

Comme architecte diocésain, J.-L. Pascal est auteur de la chapelle de la Vierge, en la cathédrale de La Rochelle (décorations de Bouguereau, sculptures de Thomas), de l'autel de la cathédrale de Valence, de divers travaux à Avignon. Pour la Banque de France, il a transformé l'ancienne salle du théâtre Italien, place Ventadour, en annexe des services du grand établissement financier. Il est aussi l'auteur de la mairie et du groupe scolaire d'Ablon. Enfin, il a édifié divers hôtels particuliers, notamment l'hôtel Koenigswarter, rue de Prony, 12, et les hôtels Bouguereau et Perraud.

Initié à l'architecture funéraire par sa participation, avec Coquart, au charmant monument de Henri Regnault, à l'Ecole des Beaux-Arts, il a donné la mesure de son goût sobre et distingué dans l'une des œuvres d'art les plus remarquables du Père-Lachaise, le tombeau de Michelet, dont la sculpture est de Mercié. On lui doit aussi le monument du sculpteur-médailleur Degeorge, et, en collaboration avec Thomas, celui beaucoup moins heureux de Charles Garnier, placé sur l'un des côtés de l'Opéra, vis-à-vis la rue Auber. L'architecture du monument du président Carnot à Bordeaux, est également son œuvre (Barrias, sculpteur).

La plupart des études préparatoires à ces travaux ont figuré dans les Salons qui se sont succédé depuis 1870. Ses envois à l'Exposition universelle de 1878 (relevés de Rome et d'Athènes, Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Bordeaux) furent récompensés d'une médaille de première classe. Hors concours en 1889, il fut en 1900 membre du Jury international d'architecture et écrivit à cette occasion un rapport qui a été imprimé.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1880, il fut promu officier en 1890, année de son élection à l'Académie des beaux-arts où il occupa le fauteuil tenu auparavant par André, et commandeur en 1903. Il était depuis 1889 inspecteur général des Bâtiments civils et siégea aussi de longues années au Conseil supérieur d'Enseignement des beaux-arts.

J.-L. Pascal a pris maintes fois la plume. En dehors de son rapport de 1889, on citera une remarquable étude sur *les Bibliothèques et les Facultés de Médecine en Angleterre* (1884), une notice sur Charles Garnier, une autre sur Julien Guadet placée en tête de la 3e édition des *Eléments et Théorie de l'Architecture*, de celui-ci (1910), une préface à *l'Art d'architecture et la profession d'architecte*, de Louvet (1910), des critiques des Salons d'architecture, publiées de 1897 à 1907 dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*. En collaboration avec Guadet il a aussi contrôlé et préfacé la réimpression de l'*Architecture*, de Blondel, faite avec le concours de l'Imprimerie nationale.

En raison de son grand âge, J.-L. Pascal avait dû abandonner ces dernières années la pratique courante de l'architecture. En 1912 son élève Recoura, le remplaçait à la direction des travaux de la Bibliothèque nationale; en octobre 1917 il lui confiait également la direction de l'atelier d'élèves qu'il avait repris lui-même, en 1872, des mains de son maître Questel. Mais les années n'avaient en rien diminué son activité intellectuelle. Ponctuel à l'Institut, il s'intéressait à toutes choses, lisait et écrivait beaucoup, et sans jamais se départir d'une affabilité qui rendait ses attentions encore plus précieuses à ceux qui avaient l'heureuse fortune de l'approcher ou d'entrer en correspondance avec lui. — Charles Saunier.


Les délégués hongrois quittent le Grand Trianon, à Versailles, après la signature du traité de paix (4 juin 1920). — Phot. Rol.

Politique intérieure et extérieure (*Juin*). — La politique européenne avait, en juin, suivi son cours troublé dans le dédale des discussions verbales et l'obscurité des méthodes. Les entrevues des chefs de gouvernement, les conseils d'ambassadeurs, les colloques grandiloquents de Sociétés, les chicanes parlementaires, les conversations plus ou moins secrètes n'avaient pas avancé d'une ligne les affaires graves dont la solution était stagnante depuis des mois. Bien plus, il ne semblait pas que la guerre qui se continuait en Europe orientale et en Asie antérieure fût sur le point de finir et au bout du mois la position militaire de la Pologne en face de la Russie bolcheviste était, une fois de plus, inquiétante. En Asie, les Grecs étaient entrés en ligne contre la Turquie nationaliste et, après des siècles, tentaient de renouer la trame rompue de la conquête hellénique. On savait mal ce que faisaient les Russes en Perse et ce qui s'agitait en Mésopotamie; mais, quoi que ce fût, on pouvait être assuré que si ces agissements tendaient à la paix, c'était par un chemin très détourné et singulièrement tortueux. Dans l'Europe occidentale, l'indécision qui pesait sur les destinées de l'Allemagne, la force d'inertie qu'elle opposait à l'exécution du traité de Versailles, la confusion de ses partis politiques ne permettaient pas d'envisager avec sérénité un avenir dont personne ne pouvait

percer le mystère. L'Angleterre souffrait de la crise irlandaise plus aiguë que jamais, et la révolution sinnfeiniste menaçait de ruiner cette île infortunée aussi incapable d'accepter des Anglais un gouvernement que de s'en donner un elle-même. En Italie, la dissolution du second ministère Nitti avait laissé la place au vieux Giolitti qui arrivait avec de fort belles promesses, mais que son passé rendait suspect à beaucoup, sans que la coalition qui se groupait autour de lui assurât à sa combinaison une véritable solidité; le mécontentement général, la misère réelle d'un grand nombre se manifestaient par des violences qui prenaient, par endroits, l'allure d'une révolution; et cependant la question adriatique n'était pas résolue et la renonciation de l'Italie au protectorat de l'Albanie n'était peut-être qu'un moyen de liquider avec décence une ambition impossible à consolider. Ce bilan rapide permet de mesurer l'étendue des difficultés qui tenaient l'Europe en suspens. Mais il faut dire tout de suite que, malgré toutes ces causes d'agitation et de souci, malgré des effervescences locales, on n'avait eu à aucun moment l'impression qu'on fût à la veille d'événements capables de compromettre à nouveau la paix générale. L'insouciance dominait les esprits. On vivait et l'immense majorité des hommes se contentait de vivre.

Deux questions, avons-nous besoin de le dire, avaient continué à dominer l'ensemble de la politique européenne, ou plutôt la recherche jusqu'ici infructueuse d'une politique européenne : la question russo-asiatique et la question allemande. La première était infiniment complexe dans ses manifestations; elle était, au fond, simple et bien connue. Les bolchevicks n'inventaient rien, nous l'avons déjà marqué avec précision. L'instinct historique qui pousse les peuples, quelle que soit la forme de leur gouvernement, tournait la Russie vers l'Asie et la confrontait avec l'Angleterre sur la massive barrière que l'Arménie et la Perse mettent entre l'Europe et l'Inde. Que s'était-il passé, que se passait-il au juste entre les Russes et les Perses, et, à la bordure du plateau persan, quels événements se déroulaient exactement en Mésopotamie ? Si les Anglais le savaient, Lloyd George n'en avait pas fait la confidence, et il était fort vraisemblable qu'ils le savaient très mal. Ce qui n'était pas douteux, c'est que la Transcaucasie et la Caspienne étaient, pour ne pas dire plus, sous la haute surveillance russe; seul le manque de moyens militaires avait empêché cette surveillance de s'étendre plus loin et de se transformer en quelque chose de plus positif : l'histoire prouve que l'établissement d'une domination étrangère en Perse n'est pas une entreprise facile. Les bolchevicks ne se font sans doute aucune illusion sur ce point. Leur menace n'est qu'un moyen de propagande anti-anglaise, une tentative d'intimidation, un mirage fort propre d'ailleurs à soulever les imaginations asiatiques. C'est aussi un dérivatif aux affaires polonaises. Aussi bien l'Angleterre ne s'y était pas trompée. Il y avait là un danger avec lequel on ne pouvait jouer et qui avait été, en grande partie, l'inspirateur de la politique de Lloyd George. Cela s'était traduit par les tractations avec Krassine.

Nous avons dit, le mois dernier, le début de cette représentation scénique qui, dans la coulisse comporta certainement d'intéressants dialogues, mais qui, pour le public, se présenta sous la forme de monologue, de pantomine et d'intervention du chœur antique, figuré par la Presse. Elle avait été pour Lloyd George l'occasion d'un de ces discours à sensation où il ne craint pas de développer, sans aucune vergogne, des paradoxes bruyants. Le Premier anglais avait, en particulier, essayé de justifier ses entretiens avec Krassine et sa tentative de nouer avec les Soviets des relations commerciales, qui avaient la prétention de ne jamais empiéter sur le terrain politique, par des arguments tirés uniquement de l'intérêt économique à l'exclusion de tout scrupule d'ordre moral. C'était un peu le commentaire à la fois insinuant et brutal de la formule populaire: l'argent n'a pas d'odeur. Il n'y avait eu là d'ailleurs qu'une fusée oratoire. Il n'apparaissait pas qu'il fût rien sorti de concret des entretiens anglo-bolcheviks de Londres. A la fin de juin, Krassine se préparait à rentrer en Russie, pour reprendre le contact avec Lénine et rafraîchir ses instructions. On avait dit, en effet, à plusieurs reprises, qu'il n'était pas en plein accord avec le Gouvernement russe et qu'en fait il n'avait aucun mandat. Personne n'en savait rien, pas plus que des propositions qu'il emportait. Il y avait un secret et il avait été gardé. La France s'était officiellement tenue à l'écart de ces conversations risquées, sans qu'elle s'en fût tout à fait abstenue ; ses délégués économiques y avaient pris part. Il était permis de penser, sans se hasarder trop loin dans l'hypothèse, qu'on n'avait pas trouvé de terrain stable de discussion, que le doute persistait sur les ressources que pouvait offrir la Russie, sur les moyens de les transporter, sur les conditions d'échange et de paiement, et on avait le droit d'admettre que le Gouvernement des Soviets, sentant la force de sa position vis-à-vis de l'Angleterre en Asie, avait subordonné à la reprise des relations politiques la conclusion de tout accord commercial. En résumé, on n'avait aucun résultat à enregistrer. Par contre, il fallait se demander si cette négociation, même en atténuant tant qu'on voudra son caractère officieux, n'avait pas eu pour unique résultat de fortifier le gouvernement de Moscou dans sa confiance en lui-même.

On en avait eu une marque assez audacieuse pendant que Krassine causait avec le gouvernement anglais. On se souvient qu'une mission travailliste avait fait le voyage de Moscou pour se faire sur place une idée nette du régime soviétiste. Elle était revenue, son enquête terminée, et on doit noter tout de suite que ce qui a transpiré dans la presse des résultats de ce voyage ne dénotait pas que les enquêteurs eussent rapporté de Russie un enthousiasme bien ferme au sujet des doctrines et des méthodes communistes. En tous cas, s'ils avaient été convertis, ils n'étaient pas pressés de faire des prosélytes et de confesser leur foi. Mais, à défaut de conviction, ils avaient rapporté une lettre de Lénine aux ouvriers anglais les engageant à réaliser sans tarder la révolution. Cette provocation avait été fort mal prise par le public et le gouvernement anglais qui n'avait pas caché ce qu'il en pensait ; elle avait sans doute fait passer quelque fraîcheur dans les rapports entre Krassine et Lloyd George. Elle n'en était pas moins très caractéristique de l'état d'esprit des gouvernants russes. Elle montrait, mieux que tout ce qu'on peut nous dire, que Lénine et ses amis n'ont en aucune façon renoncé à imposer au monde les nébulosités slaves de leur conception politique et que, par conséquent, attendre du gouvernement des Soviets une amende honorable, un retour aux principes généralement admis par les peuples civilisés, est encore à l'heure présente, une conception chimérique. Lénine reste l'utopiste impénitent, le réformateur messianique qu'aucune réalité ne ramènera à une vision réelle des choses humaines, et sa cité idéale continue à s'appuyer sur le militarisme rigoureux et sans pitié que représente Trotsky. C'est ce qui rend difficile la solution du problème puisque la Russie paraît bien incapable de réagir par ses propres moyens.

Le danger se manifestait en Pologne à la fin de juin. Les succès des Polonais en Ukraine avaient été éphémères. Kief avait été repris par les Russes et maintenant, la Pologne elle-même était menacée à la fois par le nord et par le sud ; les informations les plus pessimistes, d'origine bolchevique, circulaient ; elles étaient fausses ou prématurées ; mais on ne pouvait nier que la situation ne fût d'autant plus grave qu'il était impossible d'affirmer que l'Allemagne ne prêterait pas la main aux attaques russes et, tout au moins, ne fermerait par les yeux sur les coups de main, soi-disant spontanés, qui pourraient troubler la Pologne sur le front germanique oriental. La Pologne avait pris des mesures énergiques. La position militaire des Russes était risquée, mais Broussilof, qui les commandait, ne manquait pas de talent et d'expérience, et l'armée russe, forte d'environ 400.000 hommes, était un adversaire très sérieux pour la jeune république polonaise. Qu'allaient faire les Puissances sur le point de se réunir à Bruxelles ? Rien n'était moins clair. En admettant même que la Pologne eût été imprudente, pouvait-on abandonner dans le danger ce peuple reconstitué par la volonté de l'Europe, qui, à peine rendu à lui-même, reprenait sa politique traditionnelle de résistance à l'invasion orientale, et se levait comme une barrière vivante entre la Russie asiatique et l'Occident européen, c'est-à-dire, entre la barbarie inorganisée, brusquement dissimulée sous des théories d'apocalypse, et la civilisation lentement accumulée des Latins, des Celtes et des Anglo-Saxons ? La question valait qu'on y réfléchit. L'Angleterre, les yeux tournés vers l'Asie antérieure et péninsulaire, pouvait mesurer, mieux que personne, toute l'ampleur des conséquences si la Pologne succombait ou seulement restait affaiblie ; et la France ne pouvait ne pas voir très clairement ce qu'un échec de la Pologne redonnerait de force à l'Allemagne, combien il faciliterait cette fusion économique avec la Russie que rêvent la finance et l'industrie allemandes, et qu'aucun gouvernement allemand, même réactionnaire et monarchiste, ne songerait à repousser.

On n'aurait qu'une vue incomplète de la complexité du problème posé, si l'on ne rattachait à la question russe les événements d'Anatolie, de Cilicie et de Syrie. On avait longuement discuté en France, au cours du mois de juin, sur ces diverses questions, non moins que sur celle de Mossoul et des pétroles de la région mésopotamienne. On avait épilogué sur la politique suivie à ce sujet par Clemenceau, sur son attitude indécise relativement aux conventions de 1916 et aux avantages que le ministère Briand avait assurés à notre pays, et cette controverse avait été l'occasion de discours émouvants, intéressants ou habiles, de polémiques véhémentes et non sans perfidie, sans compter quelques révélations fort curieuses qui avaient dévoilé, dans un passé assez proche, des ignorances ou des légèretés de notre politique étrangère, dont il ne fallait pas trop s'étonner bien qu'elles fussent peu rassurantes sur la perspicacité de notre diplomatie. Parallèlement, en Angleterre, Asquith avait réclamé de Lloyd George l'abandon de sa politique de Mésopotamie et avait exposé un programme de gouvernement autonome de ces pays, qui n'avait pas été sans étonner. Mais les paroles les plus éloquentes disparaissent vite de la pensée des hommes : les faits restent. Pendant que l'on discourait en France ou en Angleterre, la position anglaise en Mésopotamie devenait peu brillante ; la France était amenée à conclure un armistice avec Mustapha Kemal dont elle n'avait pas reconnu régulièrement l'autorité ; la côte et le plateau d'Anatolie étaient occupés victorieusement par les nationalistes turcs et il était aisé de voir la liaison de ces faits avec la politique bolcheviste. En fait, il s'avérait que ni la France, ni l'Angleterre n'avaient en Asie-Mineure les forces suffisantes pour réduire une résistance, superficielle d'ailleurs et plus forte par la configuration même du pays que par ses armées mal organisées, qui pourtant mettait obstacle à la paix et appuyait l'inertie du gouvernement de Constantinople devant le traité qu'on allait lui imposer.

En présence de cette situation embrouillée, la Conférence de Boulogne semblait avoir peu hésité à confier à la Grèce, qui le sollicitait, le mandat d'intervenir par les armes en Anatolie pour rétablir l'ordre. Il est impossible de ne pas admirer l'ampleur de la continuité de la politique de Venizélos. C'est à lui, et à lui seul, que la Grèce contemporaine doit de reprendre sa place parmi les peuples et le rôle



Alexandre Millerand, président du Conseil, quitte le Grand Trianon, à Versailles, après la signature du traité de paix avec la Hongrie (4 juin 1920). — Phot. Rol.

civilisateur qu'elle a joué aux temps antiques. Rien n'est plus émouvant pour l'historien que de contempler ce spectacle inespéré de l'Hellénisme débordant sur la Thrace et se préparant à coloniser de nouveau l'Asie antérieure. Certains peuvent voir là, l'effet d'une mégalomanie périlleuse. Il y faut chercher plutôt l'aboutissant d'une politique parfaitement réglée, sachant ce qu'elle veut et ne perdant jamais de vue un but lointain, mais nettement défini. Il appartient à la nation grecque de remplir ses destinées. Elle a eu cette bonne fortune, refusée en ce temps-ci à bien d'autres, de trouver sur sa route un homme. Elle a le mérite de le suivre. Il fallait espérer que l'événement répondrait au génie du chef qui mène ce peuple. Il fallait l'espérer, non seulement pour lui, mais pour tout le monde. Les succès grecs pouvaient avoir sur les décisions de la Turquie à l'égard du Traité de paix que le grand-vizir Damad-Férid Pacha venait discuter à Paris, une influence considérable, et un poids non moindre dans la lutte contre les intrigues bolchevistes en Asie. Il était de toute nécessité pour la sécurité future des détroits et de la mer Noire, pour la possibilité de relations normales entre la Transcaucasie et les régions pétrolifères, d'établir à Constantinople et sur les deux rives du Bosphore un régime d'ordre et une organisation internationale puissante qui fût en état non-seulement de s'opposer au nationalisme turc, mais encore aux entreprises moscovites. La révolution russe à ses débuts n'avait point renoncé à Constantinople. Il n'est pas besoin d'être prophète pour admettre que le bolchevisme qui a étranglé la révolution retrouvera très vite dans la tradition russe la route de Constantinople, comme il a retrouvé celle de la Sibérie, du Caucase, de la Caspienne, de l'Arménie, de la Perse et de l'Inde. Si l'Europe veut être tranquille il lui faut une bonne politique des Détroits et le calme en Asie. Cette politique est-elle possible? Là où toutes les diplomaties occidentales ont échoué jusqu'à ce jour, y a-t-il place pour une politique internationale solidement fondée qui fasse de cette route maritime entre l'Europe et l'Asie, de ce prolongement de la Méditerranée à la rencontre des grands plateaux de l'ancien Continent, une grande voie pacifique de pénétration et d'échange; qui permette en même temps de créer par terre la grande ligne traversière de la mer du Nord à l'océan Indien? Il serait osé de l'affirmer, il n'est pas défendu de l'espérer. Si routinière que soit l'humanité, il y a tout de même dans son histoire des exemples d'effort et d'intelligence de ses intérêts qui permettent de penser qu'à force de tâtonner on finira par trouver le plan libérateur qui ouvrira la route par une entente raisonnée. En attendant ces temps désirables, on pouvait craindre quelques erreurs adventices et quelques sursauts impulsifs. Il était sage de ne pas trop s'émouvoir. Nous étions entrés dans une phase nouvelle, plus ample, plus polymorphe qu'aucune de celles qui l'ont précédée, de l'antagonisme anglo-russe. Toute notre politique devait tendre à sauvegarder nos intérêts séculaires, à ne pas nous laisser aller à une sentimentalité hors de saison, et à empêcher l'Europe de sacrifier sa tranquillité, sa prospérité et son avenir aux vues personnelles d'un seul peuple.

L'importance, en effet, de la question russo-asiatique, l'utilité qu'il y a pour nous à sauvegarder ce que nous pourrons de notre politique en Syrie et en Palestine, ne peuvent nous faire oublier l'autre question brûlante de l'heure présente, la question allemande. Il est possible d'imaginer que lors de l'interminable discussion du Traité de paix, au milieu de la multitude de questions, diverses d'ordre et d'importance, qu'on a soulevées toutes ensemble au risque de les brouiller, le ministre qui représentait alors la France n'a pas toujours eu le sens exact de la proportion à établir entre les questions; qu'en particulier, très justement obsédé de la nécessité de garantir la France du côté du Rhin, il n'ait pas assez sûrement apprécié le rôle que les questions orientales pourraient jouer dans l'avenir de la France et la force qu'on pourrait tirer en Occident de la fermeté de l'attitude qu'on prendrait en Orient. Qu'il y ait eu là une erreur d'optique, par laquelle s'expliquent les défaillances dans les questions de Mossoul et de Syrie-Palestine, nous ne croyons pas qu'on puisse le contester. N'ayant jamais exagéré dans ces chroniques nos admirations et nous étant toujours efforcés de les limiter à la justice, nous pouvons faire remarquer aujourd'hui que les critiques dont divers organes de la presse pensent accabler le ministère Clemenceau manquent souvent de mesure. Outre que nous sommes fort mal renseignés, et qu'il est certain que notre négociateur trouva en Wilson et Lloyd George des partenaires d'autant moins malléables que la question allemande les intéressait moins directement, l'énormité de nos intérêts sur le Rhin justifie peut-être certains abandons insuffisamment débattus en Orient. On le voyait très clairement en juin et nous en étions à nous demander si même les insistances avaient été suffisantes en ce qui concerne l'Allemagne, puisque à la date où nous étions arrivés, nous n'étions sûrs ni du désarmement de notre ancienne ennemie, comme on dit en diplomatie, ni de la réparation de nos dommages.



Albert Sarraut, ministre des colonies, et le maréchal Joffre inaugurent le monument élevé aux Coloniaux, à Nogent-sur-Marne (9 Juin 1920). — Phot. Rol.

On avait longuement épilogué dans le monde parlementaire, et dans tous les mondes, sur le point de savoir sur quelle base devrait se faire le partage entre les Alliés de l'indemnité que payerait éventuellement l'Allemagne. On avait compris que ce partage se ferait suivant un pourcentage de 55 p. 100 pour la France et de 25 p. 100 pour l'Angleterre, et on se trouvait tout à coup devant une autre interprétation en vertu de laquelle le partage devrait se faire dans la proportion de 11 à 5. Vérification faite, il était constaté que c'était là l'interprétation juste et il fallait bien l'accepter. Puis on avait vu surgir les réclamations de l'Italie, de la Belgique, de la Roumanie, du Portugal, si bien qu'après la conférence tenue en juin à Hythe, entre Millerand et Lloyd George, puis à Boulogne entre les représentants de tous les alliés, on avait en somme admis qu'il fallait porter la question devant la conférence qui devait se réunir, dans les premiers jours de juillet, à Bruxelles, comme préalable à la conférence de Spa. Ainsi sur la question de notre part d'indemnité nous n'étions pas plus avancés, peut-être moins, qu'il y avait dix mois, et sur celle de la quotité de l'indemnité l'indécision restait la même. Il était, de plus, évident que l'Allemagne, — et il était naïf de s'en étonner — ferait les efforts les plus subtils pour se dérober à ses obligations et payer le moins possible. Elle cherchait à prouver son incapacité à payer et surtout son besoin de ne payer qu'après satisfaction intégrale de ses propres besoins, ce qui ne tendait à riens moins qu'à lui permettre de se refaire et de se relever d'abord, sans souci de notre propre situation, et à remettre à d'autres temps, essentiellement contingents, le règlement effectif du compte de ses responsabilités. Les élections législatives qui avaient eu lieu en juin avaient amené au pouvoir un Reichstag composite, sans majorité, où les monarchistes pangermanistes équilibraient le groupe socialiste et démocrate républicain, entre lesquels se plaçait un groupe catholique numériquement inférieur à chacun des deux autres, mais sans qu'aucun des trois pût se passer de l'un de ses concurrents. Dans ces conditions, les négociations pour la formation d'un ministère avaient été longues et difficiles et c'est seulement après plusieurs tentatives avortées que Fehrenbach, à la fin du mois, était parvenu à mettre debout une combinaison. Mais quel que fût le ministère allemand, ses dispositions, à quelques nuances près, devaient être identiques et il fallait s'attendre à ce que non seulement l'Allemagne ne fît aucune proposition, ou n'en fît que d'insignifiantes, mais encore à ce qu'elle s'efforçât d'amener une révision du traité de Versailles, en profitant, pour nous isoler, des différents points de vue qui divisaient inévitablement les Alliés. Bien plus, sur la question du désarmement, de la destruction du matériel de guerre et d'aviation, de la livraison du matériel flottant, les Alliés vainqueurs en étaient encore réduits à fulminer des notes vaines quoique comminatoires que l'Allemagne tenait pour négligeables, et on devait se placer encore une fois devant l'éventualité d'une exécution militaire, sans être bien sûr que l'Angleterre y consentirait. De sorte qu'en fait, sur aucun point, nous n'avions aucune certitude, et par suite, si lors de la discussion du traité, on avait cru bien faire, — et on était excusable d'avoir pensé ainsi, — en se montrant facile sur les questions orientales pour s'assurer un règlement favorable de la question allemande, on se trouvait maintenant joué sur les deux.

On ne pouvait éviter de s'abandonner à ces réflexions un peu décevantes, il en faut convenir, mais qu'il était sage d'envisager froidement, comme il paraissait que le faisait Millerand. Et on en arrivait à s'interroger sur le traité de Versailles lui-même, sur son caractère intangible ou sur la possibilité et l'avantage qu'il y aurait à le réviser pour lui substituer, tout en maintenant les principes généraux, un texte plus précis, plus complet, indiscutable. C'était là un très grave et presque douloureux sujet de méditation et de désenchantement sur lequel il était à peu près impossible de prendre parti en parfaite connaissance de cause. On ne pouvait qu'espérer que l'énergie têtue de notre Premier ministre tiendrait bon pour défendre nos intérêts et faire triompher notre droit contre les multiples arguments que ne manqueraient pas de produire nos ennemis, et peut-être nos alliés. Quelque respect qu'on pût entretenir pour Lloyd George, il était un peu inquiétant de penser qu'il était le seul arbitre de la situation.

Auprès des deux questions dont nous avons essayé d'esquisser les contours les plus accusés, les autres manifestations internationales apparaissaient comme d'une importance réduite.

Le 4 juin, Auguste Baynar, ministre du travail de Hongrie et Alfred de Drech-Lazare, délégués hongrois, avaient apposé leur signature au bas du traité qui réglait le sort de leur patrie, et, le 30 juin, le Sénat français avait approuvé définitivement le traité avec l'Autriche. Ces deux actes, tout secondaires qu'ils fussent, devaient retenir l'attention. Il ne suffisait pas, en effet, d'avoir fixé sur le papier les destinées de ces deux débris de la Monarchie austro-hongroise; il fallait aussi préparer et assurer leur avenir. Ni l'un ni l'autre de ces deux Etats ne pouvait vivre si on l'abandonnait à lui-même. La tentation était trop forte pour l'un comme pour l'autre de se tourner vers ses voisins qui n'étaient pas nos amis; tous deux au contraire, bien soutenus, pouvaient nous être utiles. Si l'on ne voulait pas, malgré l'histoire, créer une Confédération danubienne, du moins fallait-il éviter que la misère et la famine ne jetassent l'Autriche dans les bras de l'Allemagne et, subsidiairement, de la Bavière. Les événements qui

s'étaient passés en Autriche, en juin, les grèves de chemins de fer notamment, avaient prouvé la difficulté de créer un gouvernement fort. L'Autriche et la Hongrie ne constituaient pas des dangers essentiels; elles étaient placées de telle sorte qu'elles pourraient, le cas échéant, accroître d'autres dangers, ou, si nous savions nous y prendre, les paralyser. Il appartenait à des gouvernants prévoyants de ne pas perdre de vue ces considérations.

Le Conseil de la Société des Nations avait eu à s'occuper des affaires de la Perse. Il l'avait fait sans enthousiasme et sans éclat, et il avait laissé à des représentants de seconde ligne le soin de notifier à la Perse qu'elle eût à se débrouiller seule et à tâcher de faire sa paix avec la Russie. Elle s'était d'autre part réunie à Gand pour s'occuper de la constitution de la Cour permanente de justice internationale, conception très haute d'arbitrage et de paix dont il est bon de noter la naissance, mais qui devra, pour remplir son rôle éminent, acquérir sur les peuples une autorité qu'ils ne se montrent pas tous soucieux de reconnaître. — Enfin deux manifestations internationales méritaient d'être signalées. L'une était le congrès féministe de Genève, réuni précisément sur ce sol suisse où la femme jouit d'une respectueuse considération sans que pour cela le féminisme y ait fait beaucoup d'adeptes. Il y avait lieu de s'incliner devant l'inspiration très élevée qui avait inspiré ce congrès. Il ne fallait pas s'en exagérer l'importance pratique et immédiate. — Nous n'en dirions pas autant de la session tenue à Gênes par la Conférence internationale du travail pour poser les bases d'un règlement international du travail maritime. L'adoption par la France et l'application à la marine marchande de la journée de huit heures rendent nécessaire l'application d'une réglementation semblable aux navires des autres nations si nous ne voulons voir notre flotte marchande chargée de frais d'exploitation plus élevés que les marines concurrentes. Disons en passant, que sur ce point spécial, comme sur les autres, la journée de huit heures, dont nous nous sommes retiré le moyen de discuter le principe en en votant hâtivement l'application, apparaît maintenant chez nous comme un élément d'infériorité dans la production; elle nous place dans une position défavorable vis-à-vis des autres peuples, qui tout en paraissant adopter le principe théorique, ont ou bien reculé la date d'application ou prévu des modalités dérogatoires qui, en fait, rendent le principe inoffensif. Notre générosité, et avouons-le, notre pusillanimité ont grevé notre industrie d'une insuffisance de travail qui a, n'en doutons pas, sa répercussion sur la cherté de la vie, sur notre change et sur notre position économique dans le monde. Ce point de vue n'avait pas échappé aux délégués français à la conférence de Gênes. Mais tous les pays n'étaient pas de leur avis.

Si maintenant nous faisons une rapide revue de la politique intérieure des grandes nations pendant le mois de juin, nous aurons à constater d'abord que les Etats-Unis, en pleine lutte électorale, se désintéressaient de tout le reste. La convention républicaine tenue à Chicago du 7 au 12 juin avait choisi comme candidat à la Présidence le sénateur Harding, de l'Ohio. La convention démocrate de San Francisco n'avait pas encore fixé son choix. Le gendre du président Wilson, Mac Adoo, semblait avoir des chances, quoique très concurrencé par le gouverneur de l'Ohio, Cox. La grande question débattue était le traité de Versailles, mais on pouvait se demander s'il y avait là autre chose qu'une plateforme facile destinée à couvrir les ambitions personnelles des grands partis, et on avait le droit de penser que la politique intérieure et des intérêts privés s'abritaient commodément derrière une question d'ordre international dont se souciait assez peu la masse des citoyens américains.

En Europe, deux nations avaient devant elles de très gros problèmes. — En Italie, nous l'avons dit, Nitti n'avait pas osé, à la suite de l'élévation du prix du pain à 1 fr. 50 le kilogramme, affronter le débat devant le Parlement. Il n'y avait eu là qu'un prétexte. Les difficultés toujours croissantes créées par la question de Fiume et de la Yougo-Slavie, par celle de l'Albanie, l'irritation populaire, la misère, les revendications agraires, des grèves continuelles, la division des partis, avaient rendu intenable la position du ministère Nitti. Sa retraite sans gloire fut prudente et avisée, certainement utile. Le ministère Giolitti ne s'était pas constitué sans peine autour du vieux « dictateur » dont les tendances germanophiles ne pouvaient faire doute jusqu'en 1914 et n'avaient pas manqué une occasion de s'affirmer avant l'entrée de l'Italie dans la lutte. C'eût été pourtant pour la France, et jusqu'à preuve du contraire, une erreur grave de juger par avance sur le passé l'avenir d'un homme d'Etat aussi intelligent que Giolitti. S'il ne fallait pas attendre de lui qu'il sacrifiât rien de ce qu'il peut croire utile à son pays, de quoi il faut le louer, on devait penser que sous son gouvernement nous ne trouverions pas l'Italie moins disposée à nous soutenir sur les points essentiels. Le changement d'un homme ne saurait avoir pour résultat de modifier l'état réel des choses ni le besoin réciproque et le désir que nous avons, l'Italie et nous, d'être amis. En admettant que Giolitti et quelques-uns de ses collaborateurs aient des tendresses intimes pour l'esprit et les méthodes germaniques, les faits sont plus forts que les tendances, et l'Allemagne ne pourrait redevenir pour l'Italie une alliée utile que si nous lui en laissions la faculté. A nous donc d'aviser. Au point de vue yougo-slave et albanais, Giolitti avait les mains libres. Nous devions souhaiter qu'il règlât enfin la question de Fiume dans le sens italien et l'on connaît assez notre opinion sur cette question pour deviner que nous nous réjouirons de voir cesser une fiction qui a pesé si gravement sur la politique internationale depuis tant de mois. Quant à l'Albanie, l'Italie n'était certainement pas en mesure de la conserver, et la renonciation à ce protectorat n'était plus qu'une question d'opportunité. Quant à la situation intérieure, l'autorité intacte et l'énergie de Giolitti ne pouvaient manquer de la rétablir. Il en était temps. Après les grèves du nord, l'émeute révolutionnaire d'Ancône eut pu créer en Italie un foyer capable de s'étendre très vite. L'échec de la grève générale de Rome prouva dès les premiers jours du ministère que la sagesse l'emporterait sur la violence. Nous nous demandions le mois dernier si l'avenir était aux vieillards. Nous souhaitions maintenant que ce fut là pour l'Italie une vérité.

Nos alliés anglais avaient vu, en juin, l'agitation irlandaise dégénérer en une terreur organisée qui rendait tout gouvernement impossible aussi bien que tout accommodement. Il devenait cependant probable que, comme il arrive souvent, de l'excès du mal sortirait le besoin de la paix. Le bon sens anglais et le sentiment du danger que ferait courir à l'Angleterre une république irlandaise dans le plan sinn-feiniste avaient ouvert les yeux à beaucoup d'Anglais et même à des Américains amis de l'Irlande. Le travailliste Thomas s'était prononcé contre une solution de ce genre, et, en Irlande, Edouard Carson, le chef des unionistes, commençait à sentir le besoin d'un compromis acceptable qui sauvât l'Irlande. On s'acheminait lentement, peut-être par bien des traverses, vers un statut irlandais qui mettrait fin aux abus de la domination anglaise comme aux excès de la résistance nationaliste, qui d'autre part maintiendrait entre l'Angleterre et l'Irlande une union qu'à aucun prix — Lloyd George l'a déclaré énergiquement — elle ne peut ni ne veut laisser dissoudre.

Cependant l'Angeterre, toujours opportuniste, avait compris la nécessité de faire plier son intransigeance à l'égard de l'Egypte. Alors qu'il y a quelques mois la délégation égyptienne n'avait pu obtenir d'être entendue par la Conférence de la paix, son chef Sada Zogloul Pacha était écouté à Londres, et les propositions de lord Milner étaient sur le point d'aboutir. On pouvait prévoir le moment prochain où l'Egypte aurait son sultan, son ministère, son Parlement et où elle serait représentée à Londres par un ministère spécial. Il y avait là un exemple de plus de cette remarquable souplesse d'adaptation qui caractérise l'Angleterre et qui permet de ne jamais désespérer de ses destinées. Il y avait là aussi une indication en ce qui concerne l'Irlande.

La France, il faut le reconnaître avec satisfaction une fois de plus, ajoutait le calme du mois de juin au calme des mois précédents. La fin de la grève des chemins de fer avait amené comme une accalmie dans la lutte des partis. Même dans le parti syndicaliste on semblait s'être rendu compte de l'erreur commise et du recul auquel on avait exposé des idées qui ne sont pas toutes à rejeter. Les dirigeants qui avaient éprouvé les vicissitudes de la faveur populaire voyaient revenir à eux ceux qui naguère s'en étaient écartés. Il était permis d'espérer que peut-être on allait se remettre au travail nécessaire, seul capable de ramener l'équilibre dans les transactions et de provoquer, par l'abondance des produits, la réduction des prix, follement exagérés, qui rendaient l'existence si pénible. Le Parlement avait imposé à tous un effort fiscal énorme. Cette perspective ne décourageait personne. Mais on attendait qu'une bonne politique extérieure nous donnât la sécurité parfaite et les réparations indispensables. — Jules Gerbault.

Raphaël (Les derniers jours de). — La commémoration du quatrième centenaire de la mort de Raphaël que le monde des arts vient de célébrer, nous permettra de revenir sur les derniers jours d'une vie si courte et si pleine, pour essayer d'apporter quelques éclaircissements sur certains points demeurés jusqu'ici obscurs, et de proposer une solution à divers problèmes soulevés par les circonstances assez mystérieuses dont s'entourèrent les derniers moments du grand artiste et la période qui suivit immédiatement sa mort.

Quelle fut, par exemple, la maison où mourut Raphaël ? Quel accident y termina brusquement une si jeune existence, à trente-sept ans de sa trop courte vie, le soir du 6 avril 1520 ? Que devint finalement, entre les mains de ses amis, l'héritage d'art de cet autre Alexandre ? A ces trois questions, trois réponses.

Rappelons-nous qu'à cette date Raphaël, successeur de Bramante comme architecte des innombrables travaux du Vatican, a laissé sa palette devant son dernier tableau de la *Transfiguration* resté inachevé, pour lui permettre de courir à des constats archéologiques, nécessités dans la campagne romaine par ses fonctions nouvelles de directeur des fouilles. « Du moins, écrit Bembo dans une de ses lettres à Bibbiena qui s'inquiète pour sa *salle de bains* où le maître de la Farnésine a promis une autre *Histoire de Psyché* en six fresques, demain, je reverrai Tivoli, avec Navaggero, Beazzano, le seigneur Balthazar Castiglione et Raphaël. Nous voulons voir tout l'antique et le moderne. Nous y allons pour l'agrément du seigneur André (Navaggero) qui doit retourner à Venise, après avoir fait ses Pâques. » Après tant d'œuvres de peinture dont-il a fait autant de chefs-d'œuvre, Raphaël donne-t-il une preuve de lassitude



Raphaël Sanzio. (Portrait peint par lui-même.) Musée des Offices, Florence.

en transformant le peintre en architecte ? Et l'artiste épuisé, dont Marc-Antoine Raimondi trace sur le cuivre un portrait si abattu et si peu ressemblant à son modèle rayonnant de jeunesse et de maîtrise jusqu'alors; n'est-il plus qu'un homme à bout de forces à qui la mort, par un dernier hommage à un génie qui ne saurait déchoir, va retirer la palette et les pinceaux des deux mains défaillantes et incapables d'autres chefs-d'œuvre comparables aux précédents ? Le dernier ne fut pas moins admirable que les autres et, quoi que l'Histoire puisse présumer d'une mort si soudaine, elle ne se refuse pas à constater que Raphaël fut aimé de la Divinité qui l'inspira et qui le fit mourir si jeune.

Le 24 mars, Raphaël, dont le cœur fut aussi bon que belle fut son âme, avait signé avec la Fabrique de Saint-Pierre un contrat, à titre d'emphytéose résiliable cinq ans après sa non-exécution, pour l'achat d'un terrain de 212 cannes 1/2 et au prix annuel de 80 ducats, de 10 carlins chacun, payables chaque année à la Saint-Pierre-et-Paul aux chanoines de ladite basilique. Ce terrain, situé sur la rive gauche du Tibre où la belle *Via Giulia* venait de s'ouvrir et où San Gallo avait déjà construit sa demeure, devait servir à une maison où Raphaël logerait ses nombreux élèves et non lui-même. Car il jouissait déjà du beau *palazzo* que Bramante lui avait construit, sur l'autre rive du Tibre, entre le Borgo Vecchio et le Borgo Nuovo, non loin de cette Piazza Cavallerotte où Michel-Ange avait installé, vers 1498, son premier atelier à Rome d'où sortit la *Pieta*, sa première œuvre dans la Ville éternelle, et qui lui avait été commandée par un Français, le cardinal de La Groslaye, pour la chapelle que la France entretenait alors dans la basilique de Saint-Pierre.

A quelques jours de là, Raphaël fut subitement atteint de fièvre pernicieuse, contractée dans la *mal'aria* de la campagne romaine, disent les uns, ou



Raphaël et la Fornarina.
(Composition d'Ingres; au musée du Louvre.)



Le cardinal de Bibbiena présente sa nièce Marie à Raphaël.
(Composition d'Ingres; copie de Coraboeuf, au musée du Louvre.)

dans une habitude passionnelle qui ne pardonne pas à la jeunesse qui en abuse, disent les autres, et, ajoute finalement l'observation médicale et plus rationnelle, dans un état phtisique d'origine que le surmenage excessif des dernières années avait rendu finalement incapable de résister aux saignées débilitantes qu'on fit subir au malade.

Dans ces prémisses, on nous permettra de faire remarquer que l'héritier de la maison de Raphaël fut ce même cardinal protecteur Bernardo Dovizio qui lui avait donné sa nièce Marie de Bibbiena, en fiançailles, et qui, après le décès de l'Urbinate, ayant assumé la dangereuse charge de répartir les legs du maître à ses élèves, y trouva, à cinquante ans, une mort aussi prompte et plus mystérieuse encore; puisque ce fut de poison qu'il mourut, quelques mois à peine après la fin prématurée de Raphaël. Ce fut, tout au plus, le temps qu'il fallut à cette âme damnée de Bastiano del Piombo, rival haineux de Raphaël dans le concours ouvert par le cardinal Jules de Médicis, pour l'exécution d'une *Résurrection de Lazare* dont Michel-Ange fit en secret les cartons que son « compère » n'eut qu'à peindre et terminer heureusement en mai 1519, (aujourd'hui, à la *National Gallery* de Londres). Raphaël, au contraire, qui put voir ce tableau exposé alors au Vatican et qui y admira des qualités de peinture qu'il se plut à imiter souvent aussi dans les siennes, convertit sa *Résurrection* commencée en une *Transfiguration* qui, demeurant inachevée jusqu'à ce que Jules Romain la terminât après la mort du maître, n'en fut pas moins sa dernière œuvre et peut-être la plus belle, la plus inoubliable assurément, aux yeux de ceux qui purent la voir dressée dans l'atelier, devant les restes mortels exposés au-dessous d'elle. Mais cette rivalité de deux génies, qui désarma Michel-Ange survivant à Raphaël défunt,



Portrait de Raphaël (×) et de Bramante (+). Détail de la fresque de la *Dispute du Saint-Sacrement*, à l'appartement du pape Jules II; peint par Raphaël, au Vatican.

ne trouva-t-elle pas dans Sébastiano une âme de Vénitien assez noire pour oser poursuivre jusqu'au crime la mémoire du maître dont les élèves allaient continuer l'œuvre dans la quatrième chambre du Vatican, dite Salle des Pontifes ? Pour s'en faire attribuer l'adjudication, n'assumerait-il pas l'accusation d'empoisonnement du cardinal même qui barrait, chez le Pape, les intrigues de l'un pour maintenir bien en cour l'entreprise des autres; ce Bernardo da Bibbiena que quelques grains de raisin suffirent à faire disparaître, le 9 novembre 1520, dans cette même Santa Maria in Portico où avaient passé, avant lui, les Borgia de terrible mémoire. La question est posée. Des extraits épistolaires répondront-ils assez péremptoirement à ce problème historique ?

A la date du 12 avril 1520, ce moine scélérat écrit à Michel-Ange, à Florence. « Je pense que vous avez appris la mort de ce pauvre Raphaël d'Urbin et que vous en avez eu un grand déplaisir. Que Dieu lui pardonne ». Quel crime avait donc commis Raphaël en mourant, sinon celui de laisser achevée une œuvre que l'intrigant eût bien voulu faire adjuger à Michel-Ange et à lui, Sébastiano qui s'en explique, d'ailleurs, ouvertement en ces termes : « Je vous donne brièvement avis que l'on va peindre la *Salle des Pontifes*. Les élèves de Raphaël font, à ce sujet, beaucoup de bravade et veulent la peindre à l'huile. Je vous prie de vouloir bien vous souvenir de moi et me recommander à Mgr Révérendissime ». Michel-Ange ne résistera qu'un mois et écrira en juin, au cardinal adjudicataire des travaux de la Chambre du Pape, la lettre suivante qui justifie étrangement celle qu'en une autre circonstance de sa vie tourmentée il reçut lui-même de Sansovino lui disant : « Pour vous, ne valent ni acte ni serment. Vous dites à la fois oui et



Raphaël à son lit de mort. Un cardinal de la curie romaine invite la Fornarina à prendre congé du moribond. Tableau de Rodolfo Morgari, au musée des Offices, à Florence.



Le tombeau de Raphaël au Panthéon de Rome. (État actuel dans la chapelle dite de la Madonna del Sasso.) Dans le soubassement, on aperçoit le cercueil de Raphaël.

non, selon que vous en retirez profit et utilité... et je puis dire que maudit soit le jour où vous avez, en général, bien parlé de quelqu'un. » (Lettre du 30 juin 1517, à propos du concours pour la façade de San Lorenzo, à Florence, d'où s'en alla pour venir vivre en France Léonard de Vinci qui, rival aussi de Michel-Ange dans ce concours, en avait éprouvé la colère.) Voici cette lettre un peu folle du sage Buonarrotti, écrite de Florence, à la date de juin 1520 :

Michel-Ange au Cardinal Bernardo da Bibbiena.

« Je prie V. S. Révérendissime non comme ami ou serviteur, car je ne mérite d'être ni l'un ni l'autre; mais comme un homme vil, pauvre et fou, afin que vous fassiez en sorte que Bastiano, peintre de Venise, ait quelque part aux travaux du Palais, puisque Raphaël est mort. Et quand il semblerait à V. S. comme je l'estime aussi, que ce service pourrait devenir inutile, je pense, tout de même, qu'à servir les fous on peut trouver par hasard quelque plaisir. Ainsi fait usage de la ciboule celui qui, fatigué du chapon, veut varier sa salade. Des hommes de valeur, il n'en manque pas aujourd'hui à employer. Je prie V. S. de me donner cette preuve. Ce sera nous rendre un très grand service, car Bastiano est homme de valeur. Si l'on s'est trompé sur mon compte, il n'en sera pas de même de Bastien qui, j'en ai la certitude, fera honneur à V. S. »

Michel-Ange ignorait-il qu'il écrivait ce projet de lâcheté au plus fidèle ami de Raphaël dont la dépouille mortelle reposait au Panthéon, à côté de celle de Marie, sa douce fiancée et la nièce si chère du même cardinal? Oubliait-il la dernière infamie commise envers Raphaël, avec ces cartons de la *Résurrection de Lazare* que Bastiano n'aurait qu'à peindre pour l'emporter sur l'Urbinate contraint ainsi de changer le même sujet de concours en celui de la *Transfiguration* qu'il n'aurait plus le temps de terminer? A coup sûr, le secrétaire de Léon X n'ignorait et n'avait oublié rien d'une cabale artistique et soutenue, qui avait diminué la vie si courte de son préféré Raphaël. Et ce ne fut pas sans rire que Bibbiena demanda à Sébastiano s'il avait lu la lettre dont il était porteur, comme ce dernier le rapporte lui-même dans sa réponse à Michel-Ange, le 3 juillet suivant : « ... Il m'a demandé si j'avais lu votre lettre. Je lui ai dit que non. Il a ri beaucoup, comme s'il s'en moquait et, avec de bonnes paroles, il m'a congédié. Depuis, j'ai appris par Baccio (Bandinelli) qui restaure le *Laocoon*, que le cardinal lui a montré votre lettre, et l'a montrée au Pape, qu'il n'y a pour ainsi dire pas d'autre sujet de conversation que votre lettre dans le Palais, et qu'elle fait rire tout le monde... »

Les lettres du fourbe frocard, qui cumule son métier de peintre avec la charge du *piombo* dont il timbre les parchemins de la Chancellerie pontificale, se multiplient et deviennent de plus en plus mystérieuses. Toujours en chasse de l'héritage de Raphaël dans la *Chambre des Pontifes*, il mande à Michel-Ange tous les résultats de l'affut : « Si vous saviez dans quel état d'esprit je me trouve à ce sujet, peut-être en seriez-vous surpris. » Le Pape lui fait offrir par un camérier « la salle d'en bas des Pontifes . Je lui ai dit qu'on la fit peindre par les élèves de Raphaël. Il m'a répondu que le pape ne le faisait que pour éviter les querelles, que les élèves de Raphaël avaient les dessins de cette salle et que la salle des Pontifes était aussi bien celle d'en bas que celle d'en haut. Il ne me paraît pas convenable que je peigne en quelque sorte les caves, et eux les salles dorées. Je lui répondis que je n'en voulais rien faire, en sorte qu'ils se rient de moi, et je suis dans une si violente agitation que j'en suis devenu comme enragé. »

Traitant Michel-Ange en confrère dans les mêmes intrigues, celui qui signe ses lettres « Votre fidèle confrère » lui mande, le 7 octobre, que Mgr d'Agen vient de mourir. C'est le cardinal Léonard de La Rovère, neveu et héritier de Jules II contre qui le sculpteur du tombeau du pape défunt poursuit ses revendications pour le monument abandonné et pour les marbres qui lui en sont laissés pour compte. « De vous à moi, ajoute Bastiano qui semble connaître de bien dangereux secrets de Cour, la vérité est qu'on dit tout bas que le cardinal a été empoisonné ». Et tout à coup, dans l'imbroglio d'une autre lettre des premiers jours de novembre, cette curieuse nouvelle : « ...On dit que Mgr Révérendissime Santa Maria est mort ». Cette fois, il n'a plus besoin de nommer le cardinal de Bibbiena, ni de dire qu'il meurt empoisonné. Qu'importe, si au prix de cette mort qui leur barrait la *Salle des Pontifes*, la porte leur est enfin ouverte et si la dernière part de l'héritage de Raphaël ne leur est plus disputée par le principal héritier qui avait veillé, sans une heure de défaillance, sur une succession d'art si sacrée.

Il est une autre succession que le cardinal mourant, le 9 novembre 1520, n'eut pas le temps de revendiquer et de défendre; ce fut celle de la maison où Raphaël était mort et qu'il avait léguée à Bibbiena, telle que Bramante la lui avait construite au Borgo Nuovo. Les historiens de Raphaël n'ont pas voulu jusqu'à nos jours reconnaître cet héritage, et Eugène Müntz, qui n'est pas le moins autorisé, mérite d'être cité pour être réfuté avec eux, grâce à d'heureuses et toutes nouvelles découvertes.

« S'il fallait en croire Marc-Antoine Michiel, écrit-il (page 674 de son importante étude sur *Raphaël*), il aurait en outre légué son palais au cardinal Bibbiena. Mais cette assertion nous paraît sujette à caution. Michiel ne parlait que par ouï-dire, à un moment où les dispositions testamentaires du défunt n'étaient encore qu'imparfaitement connues; il a donc pu accueillir avec une entière bonne foi un bruit qui ne devait pas se confirmer. Ce qui nous autorise à mettre en doute la réalité de la nouvelle qu'il annonce à ses amis, cinq jours après la mort de Raphaël, c'est, tout d'abord, le témoignage du maître de cérémonies de Léon X, Pâris de Grassis. Enregistrant, sous la date du 9 novembre 1520, la mort de Bibbiena, il rapporte que, comme le défunt ne possédait pas de maison à lui, on avait été forcé de quémander, afin d'y exposer son cadavre, une maison du Borgo naguère habitée par le cardinal d'Ara-Cæli. Ce témoignage suffirait à lui seul, pour détruire celui de Michiel. Mais nous avons mieux. Dès le 7 juillet 1520, ainsi avant la mort de Bibbiena, il est question de la vente du palais de Raphaël; le 26 octobre suivant, Léon X approuvait la cession qui en avait été faite au cardinal de Saint-Clément, Pierre Accolti. Le bref mentionne les exécuteurs testamentaires Baldassare da Pescia et G. B. dell' Aquila, les légataires et les héritiers *ab intestat*. De Bibbiena, pas un mot ».

Ce sont, en effet, les seuls noms qui figurent aussi sur la plaque funéraire du tombeau de Raphaël au Panthéon; et, là non plus, de Bibbiena, pas trace. A quoi bon, si cette donation avait eu lieu, du vivant même du donataire? Et si le corps du cardinal empoisonné avait été exposé dans une maison du Borgo « naguère habitée par le cardinal d'Ara-Cæli », n'est-ce pas parce que, depuis le 26 octobre, la maison de Raphaël n'était plus celle de Bibbiena, celui-ci l'ayant cédée au cardinal de Saint-Clément, Pierre Accolti? Si Eugène Müntz n'avait admis précédemment qu'Alexandre VII, au XVII[e] siècle, acquit la maison de Raphaël pour la somme de 7 163 scudi 34, et la fit démolir pour agrandir la Place de Saint-

Pierre, il ne se serait pas inscrit en faux devant le texte formel du Vénitien, Marc-Antoine-Michiel di Ser Vettor, disant : « *La casa, che già fu de Bramante, che egli comprò per ducati 3 000, ha lassata al cardinal de Santa Maria in Portico* ».

Mais des découvertes récentes, indiscutablement



Maison de Raphaël, construite à Rome par Bramante. La + indique les fenêtres de la chambre où est mort le célèbre peintre.

confirmées par le cadastre de Rome et par des actes notariés, nous permettent d'affirmer aujourd'hui que la maison de Raphaël, construite par Bramante, ne fut pas détruite par Alexandre VII pour faire place à la colonnade du Bernin devant Saint-Pierre, que cette maison se trouve présentement, Piazza Scossacavalli, entre le Borgo Nuovo et le Borgo Vecchio, et que, dépouillée de ses vêtements de stuc dont Bramante l'avait magnifiquement ornée, dans son imposante construction de briques et de mortier coulé à la manière du grand architecte de Saint-Pierre, *lapide coctili*, elle sert présentement d'hospice des convertis, *Ospizio dei Convertendi*.

Au *piano nobile*, premier étage, à l'angle droit qui regarde la Place Scossacavalli et le Borgo Nuovo, trois fenêtres connues des Romains, depuis les récents travaux du comte Gnoli sur la *Casa di Raffaello*, leur indiquent exactement la chambre où, le 6 avril 1520, Raphaël Sanzio, entouré des siens auxquels il avait partagé 16 000 ducats (environ 800 000 francs), 300 ducats à chaque serviteur, 100 écus pour son tombeau et celui de Marie Bibbiena sa fiancée au Panthéon, une dotation discrète assurant l'avenir de Marguerite la Fornarine, le reste de sa fortune à ses parents héritiers *ab intestat*, ses cartons à Baviera et ses tableaux inachevés à Jules Romain et à Francesco Penni, qui les termineraient; le peintre de la divine beauté rendit à son créateur l'âme divine qu'il en avait reçue pour vivre trente-sept ans, jour pour jour, heure pour heure, jusqu'à la neuvième du soir du Vendredi-Saint 6 avril 1520 où commença, ici-bas, son immortalité. — BOYER D'AGEN.

remembrement n. m. Reconstitution, au moyen d'une distribution nouvelle et dans l'intérêt de l'agriculture, de propriétés rurales morcelées.

— ENCYCL. *Dr.* Lorsque, dans un terrain, qui peut dépendre d'une ou plusieurs communes ou sections de communes limitrophes, les propriétés non bâties sont morcelées et dispersées, il peut être procédé au *remembrement* au moyen d'une nouvelle distribution des terres. Le but exclusif de cette opération est l'amélioration agricole des biens qui y sont soumis. (Loi du 27 novembre 1918, art. 1er.)

Le remembrement est collectif. Il donne lieu à des échanges dont l'objet est d'attribuer à chaque propriétaire une surface équivalente — en étendue et en qualité — à celle des terres possédées par lui. (*Id.*, art. 2.) Les échanges se font en nature, à moins que l'équivalence ne puisse être établie sans le paiement d'une soulte en espèces ou que le propriétaire cédant n'ait à être indemnisé des plus-values : clôtures, arbres, fumures, ensemencements, etc. (*Id.*, art. 2 et 3.)

Tous les droits réels grevant les immeubles cédés en échange sont transportés de plein droit, avec les mêmes modalités, sur les immeubles reçus en leur place; il en est de même des actions en résolution, en revendication et autres actions réelles. Les tiers intéressés sont admis à présenter leurs observations devant la commission d'arbitrage. (*Id.*, art. 6.) Le montant de la soulte n'est versé directement au bénéficiaire que si l'immeuble remis par celui-ci en échange est libre de toute charge réelle. (*Id.*, art. 3.)

Les opérations de remembrement sont engagées et conduites par une association syndicale qui se forme librement sans avoir été autorisée par décret en Conseil d'Etat. Il suffit pour qu'elles soient engagées qu'elles aient été décidées par une majorité représentant les deux tiers de la superficie ou composée des deux tiers des intéressés possédant plus de la moitié de la superficie.

Une commission, présidée par le juge de paix et comprenant des fonctionnaires, un notaire et des propriétaires, arbitre en dernier ressort les contestations qui s'élèvent entre les membres de l'association ou sont soulevées par l'un d'eux au sujet du classement des terrains, de leur évaluation ou de l'interprétation de l'acte d'association. Il appartient à cette commission d'homologuer l'accord de l'assemblée générale qui a mis fin aux opérations du syndicat de remembrement. (*Id.*, art. 4.)

L'association syndicale est compétente pour décider et entreprendre, à l'occasion des opérations de remembrement et dans leur périmètre, l'établissement ou le redressement de chemins ruraux et d'exploitation; les terrains nécessaires sont prélevés sur la totalité des surfaces à remembrer. L'association a également qualité pour décider et exécuter tous les travaux d'amélioration foncière connexes aux opérations et prévus dans l'acte d'association. (*Id.*, art. 5.)

Les actes (plans, procès-verbaux) relatifs à l'application de la loi sont exempts de droits de timbre, d'enregistrement et d'hypothèque. (Loi du 12 août 1919, art. 7.)

Les échanges d'immeubles ruraux effectués conformément à la loi du 3 novembre 1884 seront assimilés aux échanges réalisés par voie de remembrement collectif, en ce qui concerne le transfert des privilèges et hypothèques. En cas d'opposition du titulaire de ces droits réels, l'acte d'échange sera soumis, avant transcription, à l'homologation du président du tribunal civil en chambre du conseil. Ces échanges sont exempts de tous droits au profit de l'Etat, ainsi que la délibération du conseil de famille autorisant un échange de biens d'incapables, selon la loi du 3 nov. 1884, et le jugement d'homologation. (Loi du 27 novembre 1918, art. 8.)

Les conditions d'exécution de la loi du 27 novembre 1918 ont été déterminées par un règlement d'administration publique du 9 juillet 1920 qui, notamment, fixe la procédure à suivre devant la commission instituée par l'article 4 de la loi, et les mesures à prendre pour le transfert des droits réels grevant les immeubles échangés soit par voie de remembrement, soit par application de la loi du 3 novembre 1884. — MAX LEGRAND.

Schneider (Catherine-Jeanne-*Hortense*), actrice et chanteuse française, née à Bordeaux en 1838. Elle est morte à Paris le 6 mai 1920, âgée de quatre-vingt-deux ans. Fille d'un tailleur strasbourgeois, établi à Bordeaux, elle sentit, dit-on, dans un âge très tendre s'éveiller en elle la vocation théâtrale : à six ans, elle assistait à une représentation de *Guido et Ginevra*, qui mettait sa jeune âme en ébullition. Impossible de résister à une vocation si ardente. Dès l'âge de quinze ans, elle se faisait applaudir à l'Athénée de Bordeaux dans *Michel et Christine*. Un vieux professeur, Schaffner, lui apprenait à perfectionner son chant, son jeu et même sa personne. Il la faisait chanter devant une glace et lui disait : « Tant que tu ne te trouveras pas aussi gracieuse, aussi jolie que tu peux l'être, ce ne sera pas cela et il faudra recommencer. » Pendant deux ans, elle tient au théâtre d'Agen les rôles dits de « Dugazon Corset »; elle joue dans *la Favorite* le rôle de Pablo et dans *la Tour de Nesle* le rôle du petit page, qu'elle rajeunit encore, en déclamant : « Messieurs, lettres *épatantes* du Roi ». Elle va chercher à Paris, en 1855, une scène plus illustre; se montre au théâtre de la Tour-d'Auvergne, et n'ayant pas réussi à plaire à Hippolyte Coignard, directeur des Variétés, elle se fait du moins apprécier du directeur des Bouffes-Parisiens des Champs-Elysées, qui n'est autre qu'Offenbach. Le maestro lui fait chanter le « Domino Noir » et lui dit : « Cela suffit, che fus encache ». Ses débuts dans *Une pleine eau*, de Coste et dans *le Violoneux*, d'Offenbach, sont tout de suite remarqués; elle confirme les impressions favorables de la presse dans *le Thé de polichinelle*, de Poise, dans *Trombalcazar* et *la Rose de Saint-Flour*, d'Offenbach, où elle déploie beaucoup de finesse et d'enjouement, et surtout dans *les Pantins de Violette*, d'Adolphe Adam, qui consacrèrent sa réputation. En septembre 1856, à l'expiration de son engagement, elle passa aux Variétés, où elle eut Déjazet pour camarade. Elle y débuta le 19 septembre dans *le Chien de garde*, joua ensuite *l'Amour et Psyché, la Lanterne magique* (1856), *les Princesses de la Rampe, le Poignard de Léonora, les Chants de Béranger, Gentil Bernard, Ohé les Petits agneaux* (1857), *la Veuve de quinze ans, Je marie ma fille* (1858). Sur la recommandation de Déjazet, Plunket l'engage, au Palais-Royal en août 1858, dans une troupe qui comptait déjà des acteurs comme Brasseur, Gil-Pérès, Hyacinte, Lassouche. Elle y débuta le 5 août et parut avec succès dans plusieurs revues, parodies et vaudevilles. Son charmant talent triomphe dans ces créations : *les Mémoires de Mimi Bamboche* (1860), *la Beauté du diable* (1861), *la Mariée du Mardi-gras* (1861), *la Rosière de Nanterre* (1863). Elle joue la bonne dans *le Carnaval des troupiers* et Flora dans *les Diables roses* (1863). Revenue en 1864 aux Variétés, elle y crée, le 17 décembre le rôle d'Hélène dans *la Belle Hélène*, d'Offenbach. La verve séduisante qu'elle y déploie, sa gaieté charmante dans les couplets célèbres :



Hortense Schneider, dans le rôle de la grande-duchesse de Gérolstein (1867).

> Dis-moi, Vénus, quel plaisir trouves-tu
> A faire ainsi cascader la vertu?

la mettent au premier rang et le Tout-Paris de l'empire la sacre reine de l'opérette. Ses succès de femme ne sont pas moins complets ni moins retentissants que ses succès d'actrice. Le legs de 50.000 francs que lui fit par testament le duc de Grammont-Caderousse (octobre 1865) alimenta quelque temps la curiosité mondaine et la chronique galante. L'année suivante elle créa le rôle de Boulotte dans *Barbe-bleue* et celui de Métella dans *la Vie parisienne*. C'est dans *la Grande-Duchesse de*

Gérolstein, d'Offenbach, jouée aux Variétés le 12 avril 1867 qu'elle connut son plus éclatant triomphe. Pour tous ceux qui l'entendirent, elle demeura la « Grande Duchesse »; elle avait fini, dit-on, par prendre ce rôle au sérieux. Les hommages qu'elle recevait de toutes parts étaient bien faits pour lui tourner la tête. Idole de la société du second empire, dont elle était comme la gaieté personnifiée, elle voyait les plus hauts personnages étrangers, que l'Exposition universelle attirait à Paris, tenir à honneur de lui être d'abord présentés. Empereurs, rois, princes, défilaient dans sa loge ou chez elle, et cette flatteuse et constante distinction avait valu à la reine de l'opérette un surnom familier et expressif. Inutile de dire que ses succès de toutes natures lui avaient suscité bien des jaloux et son franc parler plus d'un ennemi. Ses démêlés avec sa camarade Silly, lors des représentations de *la Belle Hélène*, ont été fameux. Un jour, charitablement, les choristes apportaient des fleurs très parfumées, dans l'espérance de l'incommoder et de l'empêcher de chanter. Une autre fois, on tendait traîtreusement une corde dans un escalier pour la faire tomber. Mais elle était de force à tenir tête à ses adversaires, et le casino de Bade entendit un jour les énergiques épithètes qu'elle échangeait avec Caroline Letessier. Le public lui passait tout parce que c'était une charmante actrice. Dans un genre naturellement léger, elle ne dissimulait rien; provocante même dans son jeu, elle mettait dans les grivoiseries de son répertoire tant de finesse et de goût, qu'elle faisait tout passer, dans un pays où l'on pardonne beaucoup à l'esprit. Sa gaieté était irrésistible et peu de gens étaient capables d'échapper au charme de son troublant sourire.



Hortense Schneider. (Phot. Nadar.)

En 1868, Hortense Schneider alla recueillir à Londres des applaudissements enthousiastes et revint à Paris pour créer, le 6 octobre, aux Variétés, *la Périchole*. On la voit, en 1869, aux Bouffes dans *la Diva*, d'Offenbach, pièce où elle était elle-même mise en scène, et qui réussit peu. Ses grands triomphes étaient passés. Après 1870, elle joua à Londres, Dublin, Pétrograd et fit une tournée en Egypte. De retour en France, elle réussit médiocrement en interprétant, au Châtelet, le principal rôle des *Voyages de Gulliver*. En septembre 1871, elle reprit, au Palais-Royal, ses anciens rôles : *les Diables roses*, *la Mariée du mardi gras*. Elle créa encore au Variétés, le 26 septembre 1873, *la Veuve du Malabar*, dont le succès fut médiocre, alla donner des représentations en Russie, joua le 19 octobre 1873 *la Boulangère a des écus*, d'Offenbach, piece à propos de laquelle elle fit et gagna un procès au directeur des Variétés, qui lui avait retiré le premier rôle; puis, le 30 décembre 1876, *la Belle poule*, d'Hervé, aux Folies-Dramatiques.

En 1881, elle quitta la scène, vendit le magnifique hôtel qu'elle occupait au coin de l'avenue du Bois-de-Boulogne et de la rue Lesueur, et où, en collectionneuse entendue et infatigable, elle avait établi un vrai musée, et se maria, la même année, avec M. Bionne qui, dans la suite, prit le titre de comte de Bionne, se fixa à Bione, en Italie et revendiqua la nationalité italienne. Elle devait se séparer de lui par divorce en 1884. Elle parut, pour la dernière fois sur la scène, pour couronner le buste d'Offenbach, et chanter les couplets de la lettre dans *la Périchole*. Dès lors, elle se confina dans la retraite dans sa maison de l'avenue de Versailles, n° 123, un coin encore verdoyant et calme, tout proche de Sainte-Périne, ou bien dans sa villa Hortensia, à Fécamp. Inépuisable en récits du temps de sa gloire, elle ne s'en intéressait pas moins aux jeunes étoiles héritières des rôles où elle avait jadis brillé. Discrètement charitable, elle occupait sa vieillesse à faire le bien autour d'elle et portait particulièrement sa bienveillance sur l'Orphelinat des arts, dont elle était présidente d'honneur et à qui elle a légué tous ses biens. — Léon Channe.

Trois Françaises élevées à la fois sur les autels. Rome a vu dernièrement un spectacle religieux, rare dans les annales de l'hagiographie : trois belles âmes, trois Françaises ont été promues par l'Eglise, dans la même semaine, aux honneurs du culte, pour leurs vertus reconnues « héroïques ». Ce sont Louise de Marillac, dont on a proclamé la béatification, Marguerite-Marie et Jeanne d'Arc qui ont été canonisées. Donnons sur chacune les renseignements complémentaires, que nous n'avons pas eu l'occasion de fournir.

(Pour la différence entre la *béatification* et la canonisation proprement dite, voyez *Nouveau Larousse illustré*, t. I, p. 797).

— La Bienheureuse Louise de Marillac. C'est Louise de Marillac qui a fondé, au XVIIe siècle, avec saint Vincent de Paul, la célèbre congrégation des Filles de la Charité.

Elle naquit à Paris, le 12 août 1591. Sa famille était d'Auvergne. Ses deux oncles, Michel et Louis de Marillac, sont connus autant pour leurs malheurs que pour les hautes fonctions qu'ils remplirent sous Louis XIII. Le premier fut garde des sceaux, le second maréchal de France; tous deux périrent victimes des intrigues qui s'agitaient autour de Richelieu. Le magistrat, homme intègre et pieux, qui traduisit l'*Imitation de Jésus-Christ*, passa les deux dernières années de sa vie en prison. Il y mourut presque en même temps que le maréchal, son frère, périssait sur l'échafaud (1632).

Ces preuves de l'inconstance de la fortune et de la vanité des choses humaines ne firent que développer, chez leur nièce, le penchant qu'elle éprouvait déjà à fixer sa vie loin du monde. Jeune fille, elle avait fait le charme, par sa piété, des religieuses dominicaines, ses maîtresses, en même temps que, par les délicatesses de son amour filial, elle consolait son père, resté veuf de bonne heure. Il a écrit lui-même, dans son testament, qu' « elle lui avait été donnée pour son repos d'esprit dans les afflictions de la vie ».

Elle avait vingt-deux ans quand il mourut. Le ciel, dit son premier biographe, voulant faire d'elle un modèle pour tous les états, lui inspira alors la pensée de se marier. Elle épousa Antoine Legras, secrétaire des commandements de Marie de Médicis.

La famille, où elle entrait, était renommée pour son amour des pauvres. Elle avait même fondé un hôpital dans la ville du Puy. Une sorte d'attraction mystérieuse avait donc réuni des âmes, également dévouées aux malheureux.

Depuis son mariage, Louise de Marillac fut connue sous le nom de *Mademoiselle* Legras. Ce nom ne doit pas étonner. Car c'était l'usage, à cette époque, d'appeler « Mademoiselle » toute femme dont le mari n'était pas noble. Ceux qui s'occupent de littérature savent bien que, dans une de ses pièces, l'*Impromptu de Versailles*, Molière nomme sa propre femme *Mademoiselle* Molière. C'est donc le nom dont saint Vincent de Paul usa, comme la société alors, dans ses lettres à Louise de Marillac.

Mademoiselle Legras pratiqua, avec un zèle particulier, ses nouveaux devoirs d'épouse, et bientôt de mère. Car elle eut un fils, dont elle surveilla soigneusement l'éducation. Son influence s'étendit même sur toute sa maison. Ses domestiques furent si touchés de ses vertus et si édifiés que deux d'entre eux entrèrent en religion, l'un chez les Minimes, l'autre chez les religieux de Sainte-Marie.

Devenue veuve en 1525, après douze ans de mariage, elle appartint plus que jamais aux pauvres et aux malades, sans excepter les lépreux et les pestiférés. Elle se livrait en même temps aux exercices de la vie spirituelle. Elle y apportait même tant de zèle que son sage directeur, Pierre Camus, évêque de Belley, lui écrivait, dans sa langue gracieuse : « Jo suis consolé de savoir que les retraites spirituelles vous sont si utiles et si savoureuses; mais il en faut prendre pour vous, comme du miel : rarement et sobrement. »

S'il limitait ainsi les exercices de sa dévotion, il encourageait au contraire les œuvres de sa charité; et ce fut, de sa part, une utile et profonde pensée, de mettre cette âme, si portée à soulager les malheureux, sous la direction de l'homme le plus charitable de son siècle, saint Vincent de Paul, ou, comme on disait alors, Monsieur Vincent.

C'est en 1629 que Monsieur Vincent l'envoya pour la première fois visiter, dans les villages, des confrèries de charité qu'il y avait établies. « Allez, lui dit-il, allez, Mademoiselle, au nom de Notre-Seigneur! »

La congrégation des Filles de la Charité était désormais fondée, bien que la première de ses communautés n'ait été réellement organisée que quatre ans plus tard, dans la maison même et sous la direction de Louise de Marillac. Peu d'années après, Monsieur Vincent lui confiait l'œuvre des Enfants-Trouvés et aussi celle des galériens, que son vaste cœur n'avait pas voulu oublier.

Dès lors, sa vie se confond avec la vie même de la grande œuvre de saint Vincent de Paul, qui se répand hors de Paris, jusqu'aux frontières, et même au delà des frontières, dans les pays étrangers. Quand Mlle Legras mourut (1662), la congrégation des Filles de la Charité comprenait soixante-sept maisons; mais elle portait en elle-même un principe de fécondité, qui devait en étendre admirablement le nombre; elle en compte aujourd'hui trois mille.



La bienheureuse Louise de Marillac (1591-1662); fondatrice et première supérieure des Filles de la Charité (d'après une vieille estampe).

On le voit, ce qui distingue Louise de Marillac et forme son caractère particulier, c'est l'amour des malheureux. Elle eut une sorte de culte pour les pauvres et, en général, pour tous ceux qui souffrent : malades, mendiants, soldats blessés, enfants abandonnés, prisonniers et forçats. Elle les appelait ses « maîtres » et ses « seigneurs ». Chez elle, les pauvres devaient être les premiers servis.

« On leur destinera, dit-elle, le premier morceau de pain qu'on coupera pour le déjeuner et le premier potage que l'on distribuera pour le dîner. »

Elle les aurait servis à genoux.

En la proclamant solennellement « bienheureuse », le 9 mai 1920, l'Eglise a glorifié une fois de plus la pauvreté et la souffrance, au nom de l'Evangile et de Dieu.

— Sainte Marguerite-Marie. Tous les esprits peuvent comprendre Louise de Marillac et admirer son œuvre. Il n'en est pas de même pour l'humble visitandine, qui fut l'apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur. Ame éminemment contemplative, c'est une des plus ardentes extatiques dont l'histoire de l'Eglise fasse mention. On a besoin d'avoir respiré ou du moins étudié l'atmosphère où son âme a vécu, pour s'expliquer sa vie et l'apprécier comme il convient. Un de ses historiens fait remarquer, à ce sujet, qu'on ne peut rien entendre aux mystères du calcul infinitésimal, ni par conséquent le juger à son prix, si l'on n'y est préparé par des connaissances préliminaires, qui en sont comme la clé.

Il en est de même, dit-il, des secrets de la vie mystique. C'est un sujet spécial; il demande une certaine initiation, sans laquelle l'esprit peut être surpris, parfois choqué et dérouté. Il est donc nécessaire, en l'abordant, si l'on manque de toute préparation, de se tenir en garde contre soi-même et de se défier des résistances de son esprit ou du moins de ses étonnements. Il convient de se souvenir qu'on est entré et qu'on se meut dans un monde à demi inconnu.

C'est l'impression que doit produire, chez certains, l'histoire intime de sainte Marguerite-Marie.

Et pourtant sa vie s'écoula dans le siècle où l'on apprécia, plus qu'en aucun autre temps, la discrétion, la mesure, le sens pratique, ennemi du rêve et ami de la vérité, et, comme on disait alors, la raison : le siècle de Bourdaloue dans l'éloquence et de Boileau dans la poésie.

Elle naquit en 1647, à Vérosvres, petit village de Bourgogne, situé à 7 lieues de Paray-le-Monial. Claude Alacoque, son père, eut sept enfants. Il était notaire royal de son village et, en même temps, juge pour plusieurs seigneuries des environs. Il mourut de bonne heure. L'enfant fut envoyée alors à Charolles, chez les Clarisses. Comme elle était déjà très portée à la piété, cette vie religieuse répondit à ses plus profondes aspirations. Mais elle ne put la mener longtemps : une grave maladie l'obligea à rentrer chez sa mère.

Vers sa dix-septième année, elle devint sensible peu à peu à l'amour du monde. Vive, enjouée, spirituelle, elle se plaisait aux réunions joyeuses; mais quoique sa piété rigoureuse l'ait toujours défendue contre l'ombre même du mal, en rentrant dans sa chambre solitaire, elle se reprochait ce qu'elle appelait sa faiblesse, et, pour s'en punir, châtiait sa chair innocente avec une dure discipline; puis « le lendemain, écrit-elle, j'étais reprise par mon penchant et je recommençais ».

Peut-être se calomnie-t-elle quelque peu. Car la pensée de Dieu ne la quittait guère; elle ne connaissait même pas de joie plus douce que de s'y abandonner. Au fond du jardin de la maison paternelle, du côté du couchant, se trouvait un vaste bloc de granit, près duquel elle aimait à se refugier, à certaines heures, loin de tous les regards.

De cette rustique retraite, on apercevait, à quelque distance, le chevet de l'église paroissiale. On pouvait même, le soir venu, discerner, à travers les vitraux, l'éclat atténué de la petite lampe, qui brûlait, dans le sanctuaire, devant le tabernacle. Marguerite trouvait un charme particulier à prier là, seule, au milieu du silence de toutes choses, accoudée sur le granit, les yeux et le cœur tournés vers la lueur lointaine, auprès de laquelle la portaient ses désirs. L'enfant et la jeune fille préludaient ainsi aux méditations de la religieuse.

C'est en 1671, à vingt-quatre ans, qu'elle entra à la Visitation de Paray. Là, son goût pour la contemplation put se satisfaire à loisir. Sa prière étonna même quelquefois ses compagnes; car elle restait des heures entières à genoux, sans aucun appui, les yeux baissés, les mains jointes, immobile; on eut dit une statue de marbre.

Les circonstances, qui sont, a-t-on dit, les ministres de la Providence, ne manquèrent pas de mettre sa religion à l'épreuve. Elle eut, pendant plusieurs années, une vénérable supérieure, dont l'esprit froid et pratique, attaché avant tout à la règle, goûtait peu tout ce qui s'écartait du chemin ordinaire où la règle fait marcher. Loin de pousser Marguerite dans la voie particulière, vers laquelle cette âme céleste semblait attirée, elle contrariait ses inclinations les plus saintes, et s'efforçait de la retenir dans la plaine, au milieu de ses compagnes, elle qu'un instinct mystérieux, une voix secrète, entraînait loin de la foule, vers le sommet du Thabor.

Ce fut une dure épreuve pour ce cœur enthousiaste. Mais Marguerite accepta cette souffrance avec docilité. Elle fut, du reste, de ces âmes rares qui, heureuses de ressembler à leur maître flagellé et mort sur la croix, éprouvent une âpre joie à souffrir. « Tenez pour perdus, écrivait-elle un jour, tous les moments passés sans souffrances. »

Une si profonde vertu triompha peu à peu de la plupart des résistances et finit par faire taire presque tous les étonnements.

Elle devint assistante de la supérieure et maîtresse des novices. Elle dirigeait le noviciat, quand la mort vint la prendre, le 27 octobre 1690. Elle avait quarante-trois ans.

Ce qui l'a rendue célèbre parmi les âmes pieuses, ce sont les révélations dont elle a fait le récit. Elle écrit, en commençant son *Mémoire :* « O mon Dieu, accordez-moi la grâce de mourir plutôt que d'avancer un mot qui ne vienne pas uniquement de la vérité ! »

Elle raconte donc que, au cours de trois révélations survenues dans l'espace d'un an et demi (1673-1675), son divin Maître Jésus-Christ lui apparut durant l'extase, et lui montrant son cœur lui dit : « Voilà le cœur qui a tant aimé les hommes et qui n'en reçoit, en retour, que des ingratitudes, des irrévérences et des mépris ! » Et il lui demanda de travailler à faire établir, dans l'Eglise, une fête particulière, destinée à honorer son cœur outragé.

Marguerite-Marie accepta la mission. Elle avait pour Dieu un amour profond, absorbant, presque sans limites. En lisant sa vie, on se rappelle, malgré soi, le vers célèbre d'un poète profane, qui avait connu et chanté d'autres ardeurs :

Vous seuls savez aimer, cloîtres des monastères !

Elle était très vivement et très profondément émue de l'amour immense que Dieu a montré à l'humanité en naissant et en mourant pour elle, comme il est né et comme il est mort, et, en même temps, de cette sorte d'indifférence que l'humanité éprouve pour de tels bienfaits et un si incroyable amour; et elle essayait, quant à elle, d'offrir à Dieu la réparation dont elle était capable, en l'aimant de toutes les forces de son être.

Elle se fit donc, avec un zèle enflammé, l'apôtre d'une dévotion qui devait tourner l'attention et l'adoration des fidèles vers le cœur divin, source et foyer de tous les sentiments que Dieu nous a témoignés et de toutes les faveurs qu'il nous a faites.

Un jésuite connu, le P. de La Colombière, entra dans sa pensée que méconnaissaient même des esprits religieux, et l'aida puissamment à la faire triompher. Car elle a triomphé. Aujourd'hui, après bien des hésitations et bien des luttes, le monde chrétien tout entier l'a comprise et acceptée.

Déjà trente ans après la mort de la pieuse visitandine, ému par la terrible peste qui désolait Marseille, l'évêque Belsunce consacrait son diocèse au Sacré-Cœur, et les échevins de la ville s'inspiraient de son exemple. Ce mouvement fut suivi. Il devait aboutir durant le XIXe siècle à l'érection, à Paris, de la basilique de Montmartre, monument de la dévotion de la France et de sa reconnaissance.

Quant à Marguerite-Marie elle-même, son procès de canonisation commença à Autun, son diocèse, en 1715. Le dossier dormit là, dans les archives, pendant plus de cent ans. Dans l'intervalle, la Révolution française avait forcé les Visitandines à quitter leur monastère de Paray; elles s'étaient établies à la Charité-sur-Loire. Mais quand elles voulurent emporter le corps de leur sœur dans leur nouvelle demeure, la ville de Paray s'y opposa. Les magistrats intervinrent, le maire fit apposer sur la châsse le sceau de la commune, et, comme parfois au moyen âge, on monta la garde alentour.



Sainte Marguerite-Marie (1647-1690); d'après un tableau conservé au monastère de la Visitation de Paray-le-Monial.

Heureusement, les Visitandines furent bientôt en état de racheter leur ancien monastère ; les saintes reliques y rentrèrent avec elles. C'est là qu'on les vénère aujourd'hui.

Rome a été lente à approuver la dévotion nouvelle. Le décret qui l'autorisait officiellement ne fut rendu que par Clément XIII, en 1765. Le procès de la modeste religieuse, qui en a été l'instrument, se déroula lui-même lentement. Le dossier, remis à la congrégation romaine en 1720, n'aboutit à la conclusion attendue qu'en 1864. C'est alors que Pie IX béatifia Marguerite-Marie. Benoît XV vient enfin de l'inscrire au catalogue des saints (13 Mai 1920).

Ainsi s'est terminé heureusement ce long procès. Il a duré plus de deux cents ans.

— SAINTE JEANNE D'ARC. On connaît la vie et la mort de cette héroïque jeune fille. *Le Nouveau Larousse illustré* en a fait déjà le récit (Voir t. I, p. 410-411). Ce dont il reste à parler ici c'est la gloire dont l'Eglise catholique vient de la couronner, en ordonnant à l'univers chrétien de l'invoquer désormais comme une sainte.

Condamnée par des juges sans mandat et dont les passions politiques firent des criminels, cette enfant de dix-neuf ans n'avait pas courbé la tête avec désespoir, sous l'inique sentence qui l'envoyait au bucher. Elle avait compté, pour sa justification, sur Dieu et sur l'Eglise. Au milieu des flammes qui déjà l'environnaient, le dernier mot qu'on pût entendre d'elle à travers l'horrible crépitement du feu, c'est celui qu'elle avait fait inscrire sur son étendard, dans des jours plus heureux, « Jésus, Jésus, Jésus ! »

Aux membres mêmes du tribunal qui la frappait injustement, elle avait dit, et par trois fois répété, avec la sérénité d'une conscience immaculée : « J'en appelle au pape ». La coupable partialité du tribunal avait passé outre. Mais ce cri de détresse ne fut pas jeté en vain. Par-dessus la tête des ennemis de la France, il a retenti, dans l'histoire, comme la protestation de l'innocence et un défi à ses bourreaux.

L'Eglise l'a entendu. En 1456, par la voix du pape Calixte III, elle fit reviser l'injuste procès : l'accusée fut absoute et les juges condamnés. Dans ses *Mémoires,* le successeur de Calixte III, Pie II, rendit hommage à sa céleste mission ; il écrivit : « Elle fut inspirée de l'Esprit divin, ses œuvres le prouvent, et envoyée à ce royaume de France, si souvent secouru du ciel. »

L'Eglise vengeait ainsi sa mémoire, mais elle lui préparait une réhabilitation plus glorieuse encore. Déjà au commencement du XVIIe siècle, le nom de Jeanne figurait dans le martyrologe français. Il devait s'imposer un jour à la catholicité tout entière.

En 1874, l'évêque d'Orléans, la ville qui revendique l'honneur d'avoir été sauvée par elle, Mgr Dupanloup, obtenait de Pie IX la mission de commencer dans son diocèse le procès de canonisation. Pie IX cédait ainsi aux prières de tous les évêques de France.

Vingt ans après, le dossier était envoyé à Rome. Il allait être examiné par des hommes nouveaux ; car le pape, qui en avait autorisé la formation, comme l'évêque qui en avait eu l'initiative, étaient morts l'un et l'autre. Mais l'Eglise n'abandonnait pas son enfant. Le pape Léon XIII lui donna le titre de « vénérable » C'était un premier degré vers l'honneur suprême, qu'on avait rêvé pour elle.

Le 18 avril 1907, le successeur de Léon XIII, Pie X, la proclamait « bienheureuse » dans la basilique de Saint-Pierre ; il félicitait la France d'avoir une telle héroïne dans son histoire, et, dépassant les usages de la liturgie, il baisait pieusement son drapeau, le dapeau tricolore.

Restait l'honneur suprême, l'inscription au catalogue des saints. Il fallait, pour l'obtenir, un procès nouveau. L'évêque d'Orléans, Mgr Touchet, se fit l'avocat éloquent de celle qu'il appela la « sainte de la Patrie ». Mais une difficulté s'éleva, qui fit hésiter la congrégation des Rites.

On croit parfois que les cardinaux, et les théologiens qui les assistent, acceptent facilement, avec une indulgence paternelle, les documents et les témoignages. C'est une erreur et on le vit bien alors. Deux miracles, dûment constatés, sont requis, dans toute canonisation. Or, des deux guérisons surnaturelles, sur lesquelles l'évêque d'Orléans appuya sa requête, l'une s'était produite à Lourdes. La congrégation en reconnaissait le caractère miraculeux. Mais plusieurs de ses membres jugeaient que le fait ayant eu lieu dans une ville habituée aux célestes faveurs de la Sainte Vierge, l'intervention particulière de Jeanne d'Arc n'y paraissait pas avec assez d'éclat pour qu'on pût y voir la preuve certaine du crédit de la bienheureuse auprès de Dieu.

La question a été depuis élucidée, la Congrégation est revenue de ses scrupules, et Benoît XV a proclamé le décret qui attribue à l'influence de la bienheureuse l'existence des deux miracles nouveaux. Il a même ajouté ces remarquables paroles, si élogieuses pour notre pays :

« Nous trouvons légitime que le souvenir de Jeanne d'Arc enflamme l'amour des Français pour leur patrie, et Nous regrettons de n'être Français que de cœur. »

Peu de temps après, le 16 mai, a eu lieu la cérémonie définitive de la canonisation. C'était dans la basilique de Saint-Pierre. Le gouvernement français avait envoyé, pour y assister, un ambassadeur extraordinaire, ancien ministre des affaires étrangères et membre de l'Académie française, M. Hanotaux. Trois cents cardinaux, patriarches, archevêques et évêques entouraient le souverain Pontife. Benoît XV prit place sur un trône, érigé auprès de la chaire de saint Pierre. Le procureur de la canonisation demanda alors, par trois fois, selon l'usage, que le pape voulût bien prononcer la sentence depuis si longtemps désirée; le vicaire de Jésus-christ répondit, en lisant; d'une voix nette et ferme, le décret suivant :

« *En l'honneur de la Sainte et Indivisible Trinité, pour l'exaltation de la Foi catholique et l'accroissement de la Religion chrétienne, par l'autorité de Notre Seigneur Jésus-Christ, des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul et la Nôtre ; après mûre délibération et après avoir imploré souvent les secours divins, de l'avis de nos vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Eglise romaine, les Patriarches, Archevêques et Evêques présents dans cette ville de Rome, Nous décrétons et déclarons Sainte et Nous inscrivons au Catalogue des Saints la Bienheureuse Jeanne d'Arc, ordonnant que sa mémoire devra être célébrée tous les ans avec une pieuse dévotion dans l'Eglise universelle.* »

Ainsi se termina cette extraordinaire semaine.

Dans les trois bienheureuses dont elle a exalté les vertus, on remarquera que l'Eglise a couronné trois nobles amours, dont elles sont trois exemplaires immortels : l'amour des pauvres dans Louise de Marillac, l'amour de Dieu dans l'extatique Marguerite-Marie, enfin l'amour de la patrie dans notre héroïque guerrière, sainte Jeanne d'Arc.

C'est un triple hommage : un hommage à la Patrie, à Dieu et aux Pauvres. — Georges BERTRIN.

tropèse ou **tropésis** (du gr. *tropê* tour, mouvement, tendance) n. f. Sc. nat. Capacité de manifester les phénomènes dits de tropisme : *Il est utile de distinguer la sensation inconsciente des atomes (aesthesis) de la sensation consciente ou tendance* (TROPÉSIS); *cette dernière se manifeste comme un mouvement suivant une direction déterminée (tropisme ou taxie).*

typologie (de gr. *tupos*, caractère, et *logos*, discours) n. f. Méthode d'observation des types humains : *La* TYPOLOGIE *est une science d'observation qui a pour objet de relever et de comparer les diverses empreintes de la vie dans les êtres humains.*

typologue n. m. Savant qui s'occupe de typologie : *Tout l'effort du* TYPOLOGUE *tend à poser les types purs et à analyser les types complexes.*

vaccinothérapie n. f. Méd. (de *vaccin*, et du gr. *therapeia*, traitement). Méthode thérapeutique qui consiste à employer des émulsions de bacilles en injections contre les maladies correspondantes, par quoi elle se distingue de la *bactériothérapie* (v. ce mot).

Historique et définition. — La vaccinothérapie a été employée, d'une manière tout à fait empirique, pour la première fois, par Jenner qui inocula le pus de *cow-pox* (variole de la vache) pour protéger l'homme contre la variole ; d'où les noms de *vaccin* donné à l'agent de protection, et de *vaccination* donné au procédé. Mais ce procédé n'était qu'approximatif, quoique efficace, et, en fait, la véritable vaccinothérapie est née en France avec les travaux de Pasteur et de Toussaint sur le charbon, puis sur la rage. Wright ensuite l'appliqua en Angleterre, aux infections à staphylocoques et à la peste. Depuis, cette méthode s'est généralisée et elle est utilisée aujourd'hui d'une manière presque courante, tant à titre curatif qu'à titre préventif. Elle consiste à introduire dans l'organisme, et de préférence dans le milieu intérieur, par la voie sous-cutanée, intramusculaire ou intraveineuse, des émulsions de microbes identiques, autant que possible, à ceux qui causent la maladie qu'on veut combattre ou contre laquelle on cherche à se protéger.

Principe de la méthode. — Il est admis, d'une manière générale, que les microbes pathogènes déterminent, dans l'organisme qu'ils infectent, des réactions de défense caractérisées en partie par la formation d'anticorps spécifiques, c'est-à-dire de substances capables de détruire ces microbes, et ceux-ci de préférence aux autres. Quand on injecte à un malade le sérum d'animaux préparé contre les microbes qui causent la maladie considérée, on fournit à ce malade un surcroît des anticorps dont il a besoin pour lutter contre son infection et on favorise ainsi sa guérison, mais la protection réalisée de la sorte est immédiate, de courte durée et *passive*, puisque l'organisme lui-même n'intervient que médiocrement par ses propres moyens. Tel est le principe de la *sérothérapie* (v. ce mot). Quand, au lieu de sérum, autrement dit d'anticorps préformés, on injecte des bacilles, on fait, au contraire, directement appel au pouvoir défensif de l'organisme ; on le force à augmenter sa résistance, à intensifier ses moyens de lutte ; l'effet est donc plus lent à se produire, mais il est plus énergique et plus durable, et la protection ou immunité réalisée est *active*, puisque l'organisme l'acquiert par ses propres efforts de réaction. Voilà le principe fondamental de la vaccinothérapie. Il s'ensuit aussi, d'une part, que si l'organisme, pour une raison on pour une autre, ne réagit pas au vaccin, celui-ci demeure inefficace, et de l'autre, que si le vaccin est par lui-même impropre à provoquer la réaction, comme cela arrive parfois, l'effet thérapeutique manque nécessairement. De là l'inconstance observée dans certains résultats et les échecs observés à plus d'une reprise en vaccinothérapie. Et l'expérience seule peut établir une discrimination entre les vaccins actifs et ceux qui sont inutiles.

Préparation et classification des vaccins. — La plupart des vaccins microbiens sont préparés à l'aide de microbes recueillis sur gélose, émulsionnés dans l'eau salée à 9 p. 1.000 et additionnée d'une très petite quantité d'antiseptique variés pour en assurer la conservation (un an et plus). Ces émulsions sont généralement très actives et doivent être maniées avec précaution. Mais on a quelquefois intérêt, dans les cas graves, urgents, à administrer une dose massive d'un seul coup. C'est dans ce but que Le Moignic et Sézary ont substitué l'huile à l'eau salée et préparent ainsi des *lipo-vaccins* (antityphique et antigonococcique) que l'on peut injecter à forte dose.

A leur tour, les microbes des cultures employées pour préparer les émulsions sont empruntés, soit au malade lui-même, c'est l'*auto-vaccin*, soit à des malades étrangers atteints de la même maladie, c'est le *stock-vaccin*. Théoriquement, il y a un grand avantage à recourir à l'auto-vaccin parce qu'on a plus de chance ainsi de réaliser exactement la protection qui convient. Mais l'auto-vaccin est long à préparer (plusieurs jours) il requiert en outre la proximité d'un laboratoire bien outillé pour sa préparation; enfin, il est strictement individuel. Le stock-vaccin est sans doute d'une adaptation moins étroite : il renferme des microbes de provenances diverses et de races différentes (staphylocoque de l'ostéomyélite, de l'anthrax, etc.), mais, en revanche, il convient ou peut convenir à plusieurs fins, est préparé d'avance et peut être immédiatement utilisé. C'est pourquoi, dans la pratique, on donne ordinairement la préférence au stock-vaccin. Enfin, on distingue sous le nom de *monovalent* le vaccin qui ne renferme qu'une seule race de microbes, sous celui de *polyvalent*, le vaccin qui en renferme plusieurs de la même espèce, et sous celui de *polyvaccin*, le vaccin qui renferme des microbes de plusieurs espèces.

Les microbes injectés en émulsion ne sont pas des microbes vivants, virulents, car on comprend bien qu'ainsi ils ne feraient qu'aggraver la maladie. On emploie des microbes morts, capables d'agir seulement par leurs endotoxines et en leur qualité de corps étrangers à l'organisme déclanchant du seul fait de leur présence les réactions diaphylactiques. Différents procédés sont utilisés pour tuer les microbes, la chaleur (vaccin de Wright, vaccin antityphique de l'Institut Pasteur, de Widal et Salembeni, vaccin de Delbet, etc.), le froid (vaccin antimeningococcique), l'éther (vaccin antityphique et antiparatyphique de Vincent), l'iode (vaccin antityphoïdique de Ranque et Senez), le fluorure de sodium (vaccin antigonococcique de Nicolle et Blaizot), l'acide phénique (vaccin antistaphylococcique de Mauté), etc. Pour préparer leur lipo-vaccin, Le Moignic et Sézary combinent la chaleur et l'action d'un antiseptique ; Vincent prépare aussi un vaccin par autolysat ; enfin Cruveilhier fabrique le virus-vaccin gonococcique par la méthode de Besredka, c'est-à-dire que les gonocoques ne sont pas tués mais seulement sensibilisés à l'aide d'un sérum qui leur enlève leurs propriétés nocives (virus-vaccins sensibilisés de Besredka).

Technique. — Les doses des vaccins sont d'habitude appréciées par le nombre des microbes qu'ils renferment par centimètre cube; la dose moyenne est de 500 millions, répondant approximativement en poids à 1 milligramme de microbes. Quand il s'agit de vaccins curatifs très actifs, la dose moyenne du début est de 50 millions, soit 1/10e de milligramme. Cette dose initiale est ensuite doublée, triplée, etc., aux injections suivantes, qui doivent être faites à des intervalles de trois à quatre jours au moins, de huit jours au plus. Mais le nombre absolu de microbes injectés dépend aussi de l'espèce et du cas considéré ; il peut être plus élevé quand il s'agit de vaccination préventive. Les vaccins iodés et les lipo-vaccins sont, de tous, les mieux tolérés, les vaccins chauffés viennent ensuite.

Les injections sont faites par la voie hypodermique, intramusculaire ou même intraveineuse, mais cette dernière, sauf cas absolument exceptionnels, est à rejeter en raison de la violence et parfois de la gravité des réactions qu'elle entraîne. Le plus ordinairement on se contente de la voie hypodermique. Le lieu d'élection de l'injection est la zone sous-épineuse chez les personnes non alitées, la région deltoïdienne, sous-claviculaire ou des flancs chez les autres. Enfin, Lumière, puis Danysz ont préconisé pour certains vaccins (V. *entéro-vaccin*), la voie digestive, notamment dans la fièvre typhoïde, le choléra et certaines dysenteries, mais à titre plus préventif que curatif. Les vaccins desséchés s'administrent par la bouche ; A. Fournier et Schwartz en ont obtenu quelques résultats intéressants.

L'injection donne lieu à des réactions locales et générales. Comme réaction locale, mentionnons la douleur au point d'inoculation (voie sous-cutanée) avec rougeur et tuméfaction pouvant durer deux à trois jours; quelquefois aussi les ganglions correspondants peuvent se tuméfier et devenir douloureux. La réaction générale est plus ou moins accentuée suivant la voie d'injection; elle consiste en fièvre à 39°, céphalée, malaise, courbature générale, d'une durée de douze à vingt-quatre heures. Quand on emploie des doses trop fortes d'emblée ou la voie intraveineuse, les accidents s'accusent et peuvent devenir dramatiques : malaises intenses, frissons, état syncopal, fièvre élevée, etc., mais ils sont généralement de courte durée. Enfin on peut aussi observer des accidents rénaux (albuminurie, hématurie, urémie) et pulmonaires (poussée aiguë de tuberculose).

De là résultent certaines contre-indications de la vaccinothérapie : tuberculose pulmonaire en évolution, néphrite aiguë, artério-sclérose, tachycardie avec myocardite, ictère avec gros foie, état ataxo-adynamique, collapsus, etc.

Effets des injections. — Les phénomènes profonds consécutifs aux injections de vaccin s'accomplissent en deux phases : la première, qui apparaît presque immédiatement, se traduit par une véritable *crise hémoclasique* (v. ce mot) avec diminution du nombre des leucocytes, modifications des propriétés du sérum et de la coagulabilité du plasma, diminution de l'index opsonique; elle correspond en partie à la *phase négative* de Wright, pendant laquelle il semble que l'organisme se défende moins bien contre l'infection. Puis survient la phase réactionnelle proprement dite ou diaphylactique, caractérisée par l'hyperleucocytose d'abord polynucléaire, ensuite mononucléaire, l'élévation de l'index opsonique et le retour du sang à sa composition normale (48 heures en moyenne). En même temps, la fièvre tombe, les grands symptômes s'atténuent et le malade éprouve un mieux appréciable. Cette dernière phase dure plusieurs jours; elle peut même être définitive et suivie de guérison. Par conséquent, quand il s'agit de vaccins curatifs, il n'est utile de renouveler l'injection que lorsque cette phase est accomplie et que les grands symptômes ont de nouveau tendance à s'aggraver. De même, il importe de ne pas renouveler l'injection au cours de la période négative, pour ne pas s'exposer à accentuer la dépression défensive. C'est pourquoi il faut toujours mettre un intervalle de trois à quatre jours au moins entre les injections. Quand il s'agit de vaccins préventifs, les réactions se produisent aussi, quoique généralement avec une intensité moindre, mais il n'en faut pas moins espacer suffisamment les injections pour arriver à une immunisation réelle (vaccination antityphique). Enfin, il est à noter que ces phénomènes réactionnels sont de signification banale et dépendent, non de la na-



La vision de sainte Jeanne d'Arc, peinture murale du Panthéon (Paris), par J.-E. Lenepveu.

ture du vaccin, mais surtout de l'introduction de corps étrangers dans le milieu intérieur (v. *crise hémoclasique*). C'est la raison pour laquelle tous les vaccins, quels qu'ils soient, déterminent des réactions de même ordre.

Principaux vaccins. — Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, on distingue deux sortes de vaccins, les vaccins *préventifs* et les vaccins *curatifs*. Les premiers ont pour but de rendre réfractaires à une maladie donnée les personnes qui n'en manifestent pas encore les symptômes mais qui sont exposées à la contracter; les seconds se proposent au contraire de faciliter la guérison d'une maladie déjà déclarée. Pour des causes que nous ne discernons pas encore bien nettement, ces deux sortes de vaccins ne sauraient être confondues puisqu'un vaccin qui se montre préventif à l'égard d'une maladie donnée peut ne pas être curatif de la même maladie et réciproquement.

Un grand nombre de vaccins ont été proposés, nous ne mentionnerons ici que les principaux :

a) *Vaccins préventifs.* — En tête de ces vaccins, il faut citer le *vaccin jennerien* (antivariolique) livré aujourd'hui en tubes scellés, et que tout le monde connaît. L'immunité qu'il confère contre la variole débute deux à trois jours après l'inoculation et dure environ sept ans, sans que ce chiffre pourtant ait rien de certain.

Le *vaccin antirabique* se prépare avec une émulsion de moelle rabique dont la virulence est progressivement atténuée par la dessiccation. Cette vaccination ne se pratique que chez les individus mordus par des animaux enragés ou suspects de la rage. Comme l'incubation de la rage est de cinquante à soixante jours et que le traitement antirabique dure vingt jours, il importe de recourir à celui-ci le plus tôt possible.

Le *vaccin antityphique* et *antiparatyphique* a affirmé sa grande efficacité préventive notamment pendant la guerre, puisque l'infection éberthienne avait à peu près complètement disparu des armées en 1918. Il y a plusieurs espèces de vaccins T. A. B. : le vaccin éthéré de Vincent, le vaccin stérilisé par la chaleur, de Chantemesse et de l'Institut Pasteur, le lipo-vaccin de Le Moignic et Sézary, le vaccin iodé de Ranque et Senez. Il ne faut vacciner préventivement que les gens qui courent réellement des risques de contamination (troupes, matelots, personnel sanitaire et hospitalier, etc.). La durée de l'immunisation est de deux à trois ans avec le vaccin de Vincent, de un an seulement avec le lipo-vaccin.

Le *vaccin anticholérique* donne une immunisation d'assez courte durée mais réelle; il a été utilisé avec succès pendant la guerre pour les troupes de l'armée d'Orient.

Le *vaccin antipesteux* ne donne également qu'une immunité de courte durée (trois mois). Trois inoculations, en général, à cinq jours d'intervalle.

Un *vaccin contre le typhus exanthématique* a été préconisé, à titre préventif, par Nicolle; les résultats ne sont pas encore assez nombreux pour qu'on puisse juger de son efficacité.

b) *Vaccins curatifs.* — Si le *vaccin antityphique* a une action préventive certaine comme on l'a vu plus haut, son action curative est très discutée. Le vaccin de Vincent pas plus que celui de Chantemesse n'a procuré de résultats constants et marqués. Cependant le vaccin iodé de Ranque et Sénez paraît moins aléatoire dans la fièvre typhoïde déclarée et, à la condition qu'on agisse tout à fait au début, semble atténuer les symptômes, raccourcir la durée et éviter les complications.

Le *vaccin antidysentérique*, étudié par Rathery est un vaccin iodé préparé suivant le procédé de Ranque et Senez. Les injections en sont pratiquées tous les jours ou tous les deux jours, et déterminent très rapidement la cessation des accidents. D'après les auteurs, ce vaccin serait supérieur au sérum antidysentérique.

Le *vaccin antistaphylococcique* a été préconisé contre la furonculose, la folliculite des régions poilues, l'anthrax, l'ostéo-myélite; on a utilisé d'abord surtout les auto-vaccins, maintenant on emploie le plus souvent les stock-vaccins chauffés, iodés ou fluorés. Il faut au moins quatre piqûres à trois ou quatre jours d'intervalle. Certains résultats sont très encourageants.

Le *vaccin antistreptococcique* a été très employé ces dernières années contre les plaies de guerre et les broncho-pneumonies grippales à streptocoques. Dans les plaies, les résultats sont quelquefois très satisfaisants; ils le sont moins dans les complications grippales. Dans l'infection puerpuérale et l'érysipèle, quelques succès très appréciables. On a utilisé surtout les auto-vaccins iodés en chirurgie. On a observé que les stock-vaccins pouvaient avoir une certaine action préventive.

Le *vaccin antigonococcique* de Nicolle et Blaizot, les vaccins sensibilisés de Besredka, le lipo-vaccin, etc., sont surtout efficaces contre les complications : rhumatismes, arthrites suppurées, péricardite d'origine gonococcique, parfois orchi-épididymite. Dans les métrites aiguës ou chroniques, les résultats sont fort inconstants, souvent à peu près nuls.

Le *vaccin antiméningococcique* a été essayé par Boidin et Weissenbach, Florand et N. Fiessinger dans les méningites cérébro-spinales qui avaient résisté au sérum antiméningococcique. On l'associe parfois aux abcès de fixation. Il y a eu quelques succès.

Le *vaccin antigangreneux*, iodé, a été utilisé, pendant la guerre, dans certains cas de gangrène gazeuse. C'est une médication surtout adjuvante, qui favorise les procédés de défense.

Un *vaccin antigrippal* G. Pfeiffer, à streptocoques et pneumocoques, a été préparé par l'Institut Pasteur pendant l'épidémie de 1918. Son action curative a paru très inconstante; peut être préventivement, contre les complications de la grippe, donnerait-il de meilleurs résultats.

Un *vaccin antimélitococcique*, à l'éther, a été proposé par Vincent contre la fièvre de Malte et ses complications. Ses effets demeurent encore incertains.

Contre les colibacilloses avec colibacillurie (pyélonéphrites, cystites, prostatites), on a préconisé un *auto-vaccin anticolibacillaire*, récemment étudié par Méry qui s'est montré assez inconstant, de même que l'auto-vaccin préparé avec les microbes de la flore intestinale du sujet et recommandé contre l'entérite chronique et certaines manifestations arthritiques, eczéma, asthme, etc. Cependant le polyvaccin de Danysz, à colibacilles, *proteus* et entérocoques, utilisé par la voie digestive ou en injections sous la peau, calme les symptômes douloureux et intestinaux des gastro-entérites chroniques et des entérites muco-membraneuses. Contre les infections chirurgicales, P. Delbet utilise un vaccin polyvalent, à streptocoques, staphylocoques et pyocyaniques, qu'il injecte à doses massives (jusqu'à 13 milliards de microbes). Marbais, Bruschettini ont également usé de vaccins polyvalents analogues dans les mêmes circonstances. Résultats inconstants; cependant dans la moitié des cas environ, on observe la régression des lymphangites, périostites, adéno-phlegmons, etc.; contre la coqueluche, Nicolle a essayé un vaccin à bacille de Bordet et Gengou, dont l'efficacité n'est pas encore confirmée, bien que les quintes semblent diminuer de fréquence.

Enfin contre la tuberculose, les tentatives de vaccinothérapie sont demeurées dans le domaine expérimental ou vétérinaire (Richet et Héricourt, Behring, Calmette et Guérin, Vallée, etc.). Le vaccin de Cépède, à streptocoques, pneumocoques et entérocoques, ne vise pas en effet l'infection tuberculeuse elle-même, mais les infections secondaires qui viennent se greffer sur ses lésions. Par là, ce polyvaccin est appelé à rendre quelques services, mais le vaccin antituberculeux lui-même, pratiquement utilisable, est encore à découvrir. — Dr J. LAUMONIER.

Vergniaud. LE DRAME DES GIRONDINS, par Eugène Lintilhac (Paris, 1920). Si l'histoire de la Révolution comprend encore aujourd'hui un certain nombre de légendes, il semble bien que l'une des plus vivaces soit celle des Girondins. Et sans doute de grands noms ont présidé à sa naissance et à son développement, puisqu'enfin elle n'aurait pas la même force si Charles Nodier n'avait pas écrit *le Banquet des Girondins* et si Lamartine n'avait pas élevé le somptueux édifice de *l'Histoire des Girondins*, mais légende pourtant et qu'il faut se féliciter de voir Eugène Lintilhac mettre au point. Car c'est bien une mise au point que cette nouvelle étude sur le grand orateur de la Gironde, une mise au point claire et précise. Certes Lintilhac aime son héros; et qui ne voit même que cette sympathie appuyée sur des faits grandit Vergniaud plus que ne le fait la légende. Il est des hommes qui n'ont pas besoin de décoration ni d'ornements : ils se suffisent à eux-mêmes. Vergniaud est de ceux-là, et Lintilhac a bien montré que le caractère de l'homme valait son talent, et il l'a montré non pas avec des mots, mais en rappelant sobrement des actes certains. Il est un autre point sur lequel Lintilhac a heureusement insisté et avec raison; c'est l'erreur que l'on commet lorsqu'on a l'air de penser que les représentants de la Gironde formaient un bloc un et indivisible. Rien n'est plus éloigné de la vérité. On peut dire que sur toutes les questions, même les plus importantes, comme la condamnation du roi, les votes se partagèrent. Lintilhac le prouve aisément.


Vergniaud.

Vergniaud était né à Limoges le 31 mai 1753. Son père était marchand et bourgeois dans cette ville. L'enfant apprit d'abord à la maison les premiers éléments de l'abbé Roby. On le mit ensuite pour ses classes de lettres aux Jésuites. Il y remporta tous les prix. Sa philosophie, il la fit à Paris, grâce à la générosité de Turgot, et il se prépara à la carrière ecclésiastique. La vocation lui manqua. Il quitta Saint-Sulpice pour le monde et la faveur de Turgot l'y suivit. Mais, surnuméraire dans un bureau, la vie administrative le lasse bien vite. On le retrouve, au bout de peu de temps, à Limoges, désœuvré, s'exerçant à la philosophie et à la parole. Il est gai d'ailleurs. Des affections l'entourent et l'aident; mais la nonchalance qu'il montre est plus apparente que réelle.

Le 21 avril 1780, il s'installe à Bordeaux, pour y apprendre le métier d'avocat, et le pratiquer. Il fréquente l'étude de M. Chaigne, procureur au Parlement, et il se plonge dans les livres de droit. Très vite, il passe les différents examens qui lui sont nécessaires. Un an après il est avocat, mais, comme il le dit lui-même, « avocat sans sac ». Pourtant le président Dupaty l'a pris comme secrétaire. Mais les causes ne viennent pas vite. Un grand succès d'audience les lui amène : « Je n'ai pas le temps de respirer, écrit-il; je me suis emparé de toutes les audiences ». Avocat consciencieux, dialecticien rigoureux, on le recherche, sans que la fortune, semble-t-il, vienne aussi. Pourtant, ce n'est point seulement au Palais qu'on l'apprécie. Il est poète, et ses poésies fugitives font du bruit dans les milieux littéraires. Il joue la comédie; il passe pour érudit; il est homme à la mode. Mais si les salons le recherchent, le peuple ne l'ignore pas. A sa vogue mondaine s'ajoute une popularité. Les sociétés politiques l'accueillent. Royaliste constitutionnel, il ne devient l'adversaire de la royauté qu'après la fuite du roi. Il se documente avec soin sur la Révolution. En mai 1790, ses concitoyens le nomment « honorable membre du département de la Gironde », c'est-à-dire conseiller général. En septembre 1791, il est élu député. C'est le départ pour Paris, avec son ami Ducos. Les deux amis logent d'abord à l'hôtel d'Aligre, avant de s'installer en appartement place Vendôme. Le 27 septembre, Vergniaud assiste à une séance de l'Assemblée nationale.

Dès ses débuts à l'Assemblée, Vergniaud marque nettement ses intentions. Il n'entend pas être enregimenté dans un parti. Il veut être lui-même, et ne se laisser conduire que selon ses observations personnelles. D'ailleurs, on le met bien vite au premier plan. Le 17 octobre, on le nomme vice-président de l'Assemblée. Quelques jours après, le 25, il traite à la tribune la question de l'émigration, qui était l'une de celles qui inquiétaient le plus l'opinion. Sobre, ordonné, limpide, pénétré de l'esprit comme de la lettre du *Contrat social*, son discours produit grand effet, et le fait saluer comme le successeur de Mirabeau. On lui prouve le cas que l'on fait de lui en le nommant, le 30 octobre, président. A la présidence, il se dépensa beaucoup et utilement, ayant tout de suite fait preuve des qualités nécessaires, de fermeté, d'autorité, d'ordre.

Cependant il menait une vie simple et bourgeoise. Comme il était trop pauvre pour recevoir, ses amis se réunissaient chez une riche et aimable femme, Mme Dodun, qui habitait la même maison. A des déjeuners fréquents se rencontraient Brissot, Clavière, Rœderer, Gensonné, Guadet, Vergniaud, Ducos, Condorcet.

Vergniaud et ses amis étaient partisans de la guerre. Ils renversèrent pour l'obtenir le ministère qui y était hostile. Le nouveau cabinet, avec Dumouriez aux Affaires étrangères, marqua leur avènement au pouvoir.

Dans de retentissants discours, les *Marseillaises* de Vergniaud, l'orateur girondin cria l'appel aux armes, et le 25 janvier, l'Assemblée votait un décret équivalant à une déclaration de guerre. On a reproché cette politique à Vergniaud, mais on oublie que la guerre était inévitable, et qu'il ne faisait que traduire le vœu de l'opinion publique.

La question principale de politique intérieure qui se posait après celle de l'émigration, était la question religieuse. Vergniaud, là encore, sut prendre ses positions. Il sut distinguer entre les perturbateurs et ceux qui obéissaient seulement à leur conscience. Il jugeait la tolérance nécessaire; il ne voulait pas confondre le spirituel et le temporel. Aussi vivement il s'était levé contre les émigrés qui allaient à Coblentz, aussi vivement il encouragea la déportation volontaire, c'est-à-dire l'émigration des prêtres à qui leur conscience interdisait de prêter serment. Mais il ne fut pas suivi par l'Assemblée.

Le 3 juillet 1792, Vergniaud, dans un grand discours établit le bilan de la situation intérieure et extérieure de la France. Il y faisait preuve de clairvoyance et après avoir montré au roi la force de son parti, il indiquait qu'il n'entendait pas abattre le souverain. Il se retournait vers lui au contraire; il reconnaissait qu'une entente avec lui pouvait tout sauver, et que le salut était sans doute dans le rétablissement de l'harmonie entre les deux pouvoirs. Il ne se fait guère d'illusions d'ailleurs sur le résultat

de sa démarche, et on le voit écrire, dans une lettre privée : « La conduite toujours équivoque du roi augmente nos dangers et préparera peut-être, s'il ne se prononce pas d'une manière décidée, quelque grande catastrophe. » Et à vrai dire, la catastrophe n'allait pas tarder à s'annoncer.

On a accusé Vergniaud de versatilité à l'égard du roi ; mais en regardant bien les faits, il n'est point malaisé de voir combien sa conduite fut régulière. La loi était tout à ses yeux ; et il le montrera bien quand il s'y soumettra lui-même jusqu'à la mort. En protégeant le souverain contre l'émeute, il ne fera qu'obéir à la loi qui le déclarait inviolable, et il s'éleva avec vivacité contre les mouvements du peuple qui font grand tort à la Révolution, en voulant faire échec à la loi. Lorsqu'il s'agira de prononnoncer la déchéance du roi, il se soumettra par ce que, véritablement, la duplicité de Louis XVI est par trop évidente ; et lorsqu'il s'agira de le juger et de le condamner, s'il se résigne à prononcer l'arrêt fatal, c'est que les premiers votes obtenus, malgré lui, ont à ses yeux force de loi, et qu'il juge inadmissible de ne pas s'incliner devant cette loi.

Le 10 août, dès cinq heures du matin, il avait pris la présidence de l'Assemblée. Il y reçut le cortège royal, et déclara que l'Assemblée resterait à son poste ; et ce fut lui qui mit au point la rédaction du décret suspendant provisoirement de ses fonctions le chef du pouvoir exécutif. Quand le procès du roi eut lieu, il soutint contre Robespierre la thèse de l'appel au peuple ; mais cet appel ayant été repoussé, et lui-même ayant reconnu la culpabilité royale, logique avec lui-même, il ne pouvait plus que condamner, et condamner à une mort immédiate. Il eut le dur devoir d'annoncer le résultat du scrutin, et il le fit avec un « accent de douleur » qui devait lui être singulièrement reproché par la suite.

Dès ce temps, Vergniaud, et avec lui ses amis, bien que les votes des uns et des autres soient sans cesse divers, apparaissent suspects.

Vergniaud ne s'est-il pas élevé contre les massacres de Septembre et les ennemis du dedans ? N'a-t-il pas fait voter une motion pour réprimer l'anarchie et l'assassinat ? N'attaque-t-il pas Marat à la tribune avec véhémence ? Ce sont là des actes qu'on ne saurait lui pardonner. De mauvaises nouvelles d'ailleurs arrivent des armées. Les échecs de Dumouriez excitent la Montagne contre la Gironde, et le 9 mars, une journée révolutionnaire est tentée contre la Gironde. Elle échoue mais, malgré Vergniaud, l'Assemblée décrète, en principe, l'établissement d'un tribunal révolutionnaire, et, le 21 mars, la section Poissonnière envoie une députation pour demander les têtes de Gensonné, de Vergniaud et de Guadet. L'arrestation des membres du comité d'insurrection est décrétée, mais elle n'est pas réalisée. Une tentative de réconciliation des Girondins et de Danton se produit, mais elle reste vaine. Après la trahison de Dumouriez, les Girondins sont perdus.

Dès que l'on connut, en effet, cette trahison, Robespierre s'élança. Ayant échoué à l'Assemblée, il fit appel aux sections. Cependant, les batailles se succédaient à la tribune. Le 10 avril, Robespierre, dans un discours singulièrement apprêté, exagéra et dépassa le but. Vergniaud lui répondit aussitôt dans une improvisation dont la véhémence n'avait d'égale que la rigoureuse logique. Il sembla triompher, mais le 15 avril, les commissaires de trente-cinq sections vinrent à la Convention la sommer d'éloigner de son enceinte vingt-deux députés qui avaient « ouvertement violé la foi de leurs commettants ». Ces députés étaient Brissot, Guadet, Vergniaud, Gensonné, Grangeneuve, Buzot, Barbaroux, Salle, Birotteau, Pontécoulant, Pétion, Lanjuinais, Valazé, Hardy, Lehardi, J.-B. Louvet, Gorsas, Fauchet, Lanthenas, Lasource, Valady, Chambon.

Vergniaud ne se laissa pas abattre. Dans le courant de mai, on le voit souvent à la tribune, non seulement pour se défendre lui-même, mais aussi pour intervenir dans les débats sur la Constitution. Dans le discours qu'il prononça sur la Constitution, il lança un appel à l'apaisement. Il ne fut pas entendu ; mais il resta à son poste de combat. La Gironde disposait de la majorité dans l'Assemblée ; mais elle était sans force contre l'émeute. Celle-ci, préparée avec soin, éclata le 31 mai. Les députés furent bloqués dans la salle des séances ; le canon fut braqué sur les portes. Au bout de deux jours, l'Assemblée cédait et décrétait l'arrestation des députés dont on lui demandait la tête. Certains se sauveront et iront mener une vie misérable dans les Grottes de Saint-Emilion, les autres, parmi lesquels Vergniaud, attendirent les effets de la loi.

Dès le 3 juin, il est gardé à vue chez lui, rue de Clichy, où il habitait depuis deux mois. Ce ne fut que le 8 juillet que Saint-Just déposa son rapport à la Convention. Le 26, les accusés furent écroués au Luxembourg, et le 31, transférés à la Force. Le 5 septembre, les sections envahirent la Convention et la sommèrent de faire juger les traitres au plus tôt. Le 6 octobre, Vergniaud et ses amis furent conduits à la Conciergerie. Vergniaud avait passé ses derniers jours à lire et à méditer Senèque, à préparer sa défense. Le 17 octobre, il fut interrogé, et le procès commença le 24.

A part une vive riposte à Hébert, Vergniaud usa peu de son droit de réponse. Il se réservait pour la fin, et on redoutait le moment où il prendrait la parole. On résolut de l'empêcher de parler. Le 29 octobre, Hébert fit voter le décret sur l'accélération des jugements criminels, décret qui disait ceci : « Si un procès pendant au Tribunal révolutionnaire a duré plus de trois jours, le président du Tribunal est tenu de commencer la séance suivante en demandant, au jury, si sa conscience est suffisamment éclairée, si les jurés répondent non, l'instruction sera continuée jusqu'à ce que le jury ait fait une déclaration contraire ; si le jury répond qu'il est suffisamment instruit, il sera procédé sur-le-champ au jugement. » Le lendemain 30, en vertu de ce décret le jury se déclarait suffisamment éclairé, et sans entendre les accusés, les condamna à mort. Ils protestèrent avec vivacité, mais en vain. Valazé se frappa d'un coup de couteau. Vergniaud avait du poison, mais il n'en avait que pour lui, il le jeta.

Ramenés à la Conciergerie, les condamnés, vers minuit, prirent un repas où ils devisèrent et chantèrent. C'est ce repas dont la légende a fait le banquet des Girondins. Le 31 octobre, ils étaient exécutés. Telle fut la fin de Vergniaud. Ses discours nous restent. On lira avec intérêt l'étude que Eugène Lintilhac a fait de l'orateur. Elle achève et complète utilement le portrait qu'il a tracé de l'homme. — JACQUES BUMPARD.



L'APPEL DES GIRONDINS, le 30 octobre 1793, tableau de François Flameng (musée de Boulogne-sur-Mer). Cette œuvre est inspirée de la légende révolutionnaire qui veut qu'après leur condamnation les députés girondins se soient réunis une dernière fois, dans la prison de la Conciergerie, pour partager, au dire de Michelet « un repas soigné, délicat, préparé par un ami ». Le jour se lève, un jour triste d'octobre, qui éclaire lugubrement les voûtes de pierre de la Conciergerie. La table est à demi desservie, la nappe est froissée. Les envoyés du tribunal révolutionnaire regardent curieusement les vaincus, qui répondent les uns stoïquement, les autres ironiquement ou rageusement à l'appel du valet du bourreau. Valazé gît sur un brancard : un poignard a percé son cœur. Vergniaud, dont la conscience est tranquille, suit déjà l'escorte de gendarmes révolutionnaires. « La Révolution, avait-il dit, est comme Saturne, elle dévore ses enfants ».

Ward (Mary-Augusta ARNOLD, Mrs Humphry), romancière anglaise, née à Hobart, Tasmanie, le 11 juin 1851, morte à Londres le 24 mars 1920. Cette femme de lettres, qui s'est plu si souvent à mettre en œuvre des conflits d'idées et de systèmes, est issue d'une famille et sortie d'un milieu où la passion doctrinale et l'art de disserter étaient en quelque sorte endémiques. Son grand-père n'était autre que le fameux Dr Arnold, directeur de l'Ecole de Rugby, puis professeur d'histoire à Oxford, historien, pédagogue, théologien et moraliste, adversaire ardent du mouvement tractarien, et un des chefs reconnus de l'église large (*broad church*). Elle avait pour oncle Matthew Arnold, critique fin et pénétrant, qui prenait Sainte-Beuve pour modèle, moraliste passionné et surtout poète à l'imagination noble et pure, et styliste au goût exquis. Enfin son père Thomas Arnold, frère puîné du précédent, paraît avoir été toute sa vie tourmenté par l'anxiété religieuse, qui le fit à diverses reprises passer d'une religion à une autre. Inspecteur des écoles en Tasmanie, il se convertit au catholicisme, résigna son emploi et revint en Europe. Il fut nommé professeur à l'Université catholique de Dublin et se lia avec Newman. Mais troublé dans sa conscience, il crut devoir retourner à l'anglicanisme, mais n'y resta point et adhéra de nouveau à la foi catholique. Le spectacle de cette inquiétude religieuse et de ces déchirements laissa sans doute une trace ineffaçable dans l'âme de sa fille, et le célèbre roman *Robert Elsmere* devait un jour fixer le souvenir de ces luttes intimes.

Vers l'âge de dix-sept ans, Marie-Augusta Arnold connut tout ce que recèle de tradition intellectuelle et morale le milieu universitaire d'Oxford, particulièrement dans la maison de Mark Pattison, le recteur de Lincoln College, chez lequel elle put voir passer des écrivains célèbres comme Georges Eliot ou de fameux représentants des principales écoles théologiques. Elle fréquenta la bibliothèque bodléienne, et fit de l'espagnol une étude particulière. Bientôt elle collabora au *Dictionary of Christian Biography* de Smith et Wace (vol. 2 et 3) et y donna des articles qui furent hautement appréciés de l'historien Freeman. En 1872, elle épousa Thomas Humphry Ward, alors *fellow* et *tutor* à Brasenose College, et fut ainsi une des premières femmes à pénétrer par mariage dans la vie d'un collège d'Oxford. En 1880, le couple alla s'établir à Londres où Th. Humphry Ward devait se distinguer comme journaliste et homme de lettres.

Mrs Humphry Ward débuta elle-même dans les lettres en 1881 avec *Milly and Olly*, une histoire pour les enfants. Plus intéressante est sa traduction du *Journal intime* d'Amiel, qui parut, avec une intelligente introduction, en 1885. L'année suivante, elle publie *Miss Bretherton*, un court roman qui contient déjà plus que des promesses de talent.

C'est en 1888 que parut son chef-d'œuvre *Robert Elsmere*, qui eut un succès considérable et a été imprimé à plus d'un million d'exemplaires. Gladstone lui-même, dans le « Nineteenth Century » fit l'éloge d'un ouvrage qui devait aussi obtenir les suffrages de Tolstoï. Dans l'aventure de Robert Elsmere, Mrs Humpry Ward a mis un peu des tourments d'Amiel et un peu des inquiétudes religieuses dont elle vit souffrir son père. Fils d'un clergyman, clergyman lui-même et des plus croyants, Robert Elsmere, dans les loisirs que lui laisse

sa cure, travaille à la bibliothèque du château où il s'initie aux objections de la critique moderne. Sa foi dans l'église anglicane, qui reposait chez lui principalement sur le sentiment et la tradition, se trouve détruite : il garde pourtant une âme profondément religieuse. Il donne sa démission de pasteur et se consacre désormais à une sorte d'apostolat laïque. Le conflit moral qui s'élève en son âme se complique d'une mésentente domestique. Tandis qu'il s'éloigne de l'église, sa femme, au contraire, s'enfonce de plus en plus dans sa foi puritaine. Ce n'est qu'à la fin, peu de temps avant de mourir, que Robert Elsmere reconquiert l'amour de sa femme, en même temps que la paix de l'esprit. Ce roman reflète admirablement la fermentation qui agitait l'Angleterre au moment où il a paru. C'est ce qui explique le succès de cette œuvre et ce qui en conserve la valeur comme témoignage historique. L'inspiration en est du reste élevée et la pensée vigoureuse. Mais longue et quelque peu diffuse, elle pâtit de ce goût immodéré pour la prédication qui a longtemps sévi dans le roman anglais. Un critique anglais appelait récemment Mrs Humphry Ward le « dernier des écrivains prêcheurs ». Même au delà de la Manche, bien qu'à un moindre degré qu'en France, ce défaut commence à vieillir singulièrement une œuvre.


Mrs Humphry Ward.

Après *the History of David Grieve* (1892), nouvelle matière à disserter, œuvre inférieure à *Robert Elsmere*, Mrs Humphry Ward publie *Marcella* (1894 : trad. franç. par J. de Mestral-Combremont en 1902) qui eut une suite dans *sir George Tressady* (1896 : tr. fr. par le même en 1911). Suivant un procédé de contraste qui lui est cher, elle oppose, dans *Marcella*, une jeune fille intellectuelle, d'allures indépendantes et même un peu excentriques et bohèmes, à un homme de vieille race et de tradition, qui l'aime, la protège contre ses imprudences et auquel, instruite par les épreuves, elle consent à lier son destin, mais sans abdiquer sa personnalité; car Mrs Humphry Ward tient essentiellement à ce point. Dans *Helbeck de Bannisdale* (1898 : trad. fr. par J. de Mestral dans la *Semaine littéraire de Genève*), l'écrivain a prétendu opposer à une religion qui humilie, diminue, mutile l'humanité (c'est ainsi qu'elle conçoit le catholicisme) une doctrine nouvelle, respectueuse de la dignité humaine. « Ce n'est plus en esclaves, dit-elle, mais en hommes libres que nous entrons dans la maison de Dieu. » Une jeune Anglaise agnostique, Laura, est recueillie par des parents papistes dans un pittoresque, mais lugubre château du Westmoreland, où son cousin Herbert vit dans la piété la plus étroite, la plus fanatique et la plus craintive, dans un entourage de gens niais et hypocrites. Herbert et Laura s'éprennent l'un de l'autre et se font souffrir, car on ne voit pas d'accord possible entre deux âmes si différentes. Inutile de dire qu'il s'engage entre eux d'interminables discussions, où se déploie le goût de l'auteur pour les dissertations théologiques. Finalement Laura, pour sauvegarder sa liberté morale, se donne la mort. Ce roman a été généralement et justement critiqué. Outre que les bonnes parties, comme par exemple les agréables descriptions du Westmoreland en sont gâtées par les ergotages théologiques, l'honnête Mrs Ward ne s'est pas rendu compte combien la thèse reposait sur une logique au fond peu loyale et d'un emploi par trop facile. Elle invente, pour représenter le catholicisme, des gens étroits, sots, ridicules et intrigants et elle se donne le faible triomphe d'écraser de son mépris des fantoches dont elle est seule responsable. Ce n'est pas la faute du catholicisme si les personnages imaginés par Mrs Humphry Ward sont odieux. La partie doctrinale de cet ouvrage est à peu près nulle, et elle lui a presque tout sacrifié ! Mrs Humphry Ward s'est assurément abusée sur son pouvoir philosophique.

Mais elle reprend tous ses avantages comme peintre de la vie mondaine dans le roman qui suivit : *Lady Rose's daughter* (1903 : tr. fr. par Bentzon en 1904). Elle a transposé en partie au milieu des mœurs de notre époque, l'aventure de Julie de Lespinasse, dame de compagnie de Mme du Deffand, attirant à elle par son charme et son esprit, tous les commensaux de sa maîtresse. Fille naturelle d'un lord, réduite à la condition de dame de compagnie, l'héroïne de ce roman retrouve à la fin dans le monde aristocratique une place digne de son esprit et de sa grâce naturelle, non sans avoir fait, elle aussi, de dures écoles et revendiqué, tant qu'elle a pu, cette indépendance si chère aux héroïnes de Mrs Humphry Ward. Autour d'elle nous voyons s'agiter, évoluer, parler, une foule de personnages, dont quelques-uns sont d'une réalité bien vivante. C'est un tableau pittoresque de la haute société anglaise. Le roman suivant: *the Marriage of William Ashe* (1905) nous présente une fois de plus le mariage d'une jeune fille indépendante jusqu'à l'anarchie mentale avec un jeune lord parfaitement patient et raisonnable : et cette fois l'union se termine fort mal. *Fenwick's Career* 1906 : tr. fr. sous le titre de *Carrière d'artiste*, par Th. Bentzon et A. Fliche, 1909), nous transporte dans le monde des artistes où nous voyons les dangers d'une union conclue prématurément et sans réflexion.

Ces exemples suffisent pour montrer quels ont été les sujets qu'a traités de préférence Mrs Humphry Ward. Elle a poursuivi brillamment ses peintures de la vie sociale anglaise dans ses autres œuvres : *Diana Mallory* (1908; tr. fr, par Mme P. Fliche en 1911); *Daphne* (1909; tr. fr. *Daphné* ou le *Mariage à la Mode*, en 1910, *Canadian born* (1910: tr. fr. sous le titre de *Georges Anderson* 1910) qui représente les Anglais des *dominions*; *the Case of Richard Meynell* (1911); *the Mating of Lydia* (1913); *the Coryston Family* (1913); *Delia Blanchflower* (1914); *Eltham House* (1915); *A Great success* (1916); *Lady Connie* (1916); *Missing* (1917); *A Writer's Recollection* (1918); *the War of Elisabeth* (1918); *Fields of Victory* (1919); *Harvest* (1920).

Rappelons en outre qu'elle a écrit pour le théâtre *Eleanor* (1900), pièce représentée au Court Théâtre en 1902 et 1905; *Agatha* (1905), représentée, à His Majesty's Théâtre, qu'elle a collaboré à d'importants périodiques: « Macmillan's Magazine », « Nineteenth Century », « Quarterly Review », que pour illustrer la part de son pays pendant la guerre, elle a écrit : *England's Effort : six letters to an American friend* (1917), suivi de *Towards the Gaol*.

Mrs Humphry Ward n'est pas — nous l'avons vu — un écrivain sans défauts. Nous avons signalé son héréditaire et incurable habitude de prêcher, de disserter sur les questions religieuses, de mêler les considérations liturgiques aux paroles d'amour. Nous avons constaté avec quelle intrépidité elle résout le plus facilement du monde des questions qui la dépassent. Il n'en faut pas conclure qu'elle manque de lumières. Elle est au contraire fort intelligente et bien plutôt à classer parmi les écrivains intellectuels que parmi les écrivains artistes. Mais son talent ne donne tout son fruit que quand il se contient dans ses limites, quand elle abandonne les thèses trop ambitieuses pour se borner à peindre la société anglaise de son temps et les salons aristocratiques. Elle y excelle par une psychologie qui n'est point de surface, mais pénètre au fond des âmes; (à côté des silhouettes un peu artificielles inventées pour les besoins d'une thèse, elle a dressé un certain nombre de figures très vraies et très vivantes); par une habileté fort grande à conduire le dialogue; par l'art de rendre, du dedans comme du dehors, toute une époque, talent qui fait d'elle le témoin autorisé de la société britannique à la fin du XIXe siècle. Quelque théoricienne quelle se montre trop souvent, elle n'en a pas moins le goût de la description réelle, du détail exact. Les scènes qu'elle décrit ne se passent pas en l'air, mais dans un endroit et à un moment bien déterminés. Cette société britannique, elle en a une idée fort haute. Nous voyons encore en action, dans ses romans, cette classe, malheureusement appelée à se réduire peu à peu, des familles qui vivaient noblement dans leurs terres et qui, pénétrées du sentiment de leurs devoirs sociaux, exerçaient autour d'eux une tutelle souvent salutaire. Très traditionnaliste, Mrs Ward est en même temps ouverte à toutes les idées nouvelles. Nous avons vu chez elle cette sorte de libre pensée qui remplace la foi révélée et qui reste profondément religieuse. Elle revendique pour la femme son individualité, mais dans la régularité du mariage. La nouvelle Angleterre, à la fois impérialiste et démocratique, n'est pas pour l'effrayer. Elle est bien l'écrivain d'un pays où les contraires viennent se concilier, sans se buter aux antinomies logiques, dans l'unité de la tradition nationale. Mrs Humphry Ward ne se bornait point à imaginer et à souhaiter une société meilleure, elle collaborait pour sa part à des œuvres sociales, entre autres à l'établissement de l'*University Hall*, dans Gordon-Square, destiné aux jeunes gens qui professent en religion des opinions libérales; à la fondation de centre de jeux pour les enfants pauvres (*Passmore Settlements*). Elle a été choisie par le lord chancelier comme une des premières femmes magistrats, bien qu'elle ait toujours résolument manifesté son opposition au principe du suffrage des femmes. — Jean Bonclère.

Zanetto, pièce en un acte en vers, par André Lénéka, représentée pour la première fois sur le Théâtre de Verdure du Pré-Catelan le 30 mai 1920.

On connaît *le Passant* de François Coppée. On se rappelle comment le troubadour Zanetto se rencontre un soir avec la courtisane Sylvia à l'orée de son parc, et comment celle-ci a pitié de sa jeunesse et le renvoie loin d'elle pour lui épargner les tourments de l'amour malheureux.

André Lénéka a eu la charmante idée de donner une suite au *Passant*. Il s'en explique dans un prologue :

— Zanetto, qui s'en va, sur l'ordre de Sylvie,
A-t-il, de par cet ordre, emprisonné sa vie?
L'audacieux auteur, qui paraît devant vous,
Et qui lut *le Passant*, en prière, à genoux,
Pense qu'il a le droit, si le respect l'inspire,
De jouer nouvel air sur une ancienne lyre.

Le début est le même que celui du *Passant*. Zanetto, après deux ans, n'a pu oublier sa rencontre avec l'éblouissante Sylvia. Il revient au même endroit.

— C'est là, je reconnais la maison, le vieux banc...
Ma mémoire est fidèle... Et sa voix, en tremblant,
M'avait dit : « Allez donc du côté de l'aurore! »
Et je dus obéir... Mais je reviens encore!
Ainsi que l'oiselet quitte son nid bien chaud,
Pour essayer son aile, et s'en vient à nouveau,
A la nuit s'y blottir, me revoici près d'elle.

De nouveau, il s'étend et s'endort sur le banc de mousse, et Sylvia, sortant du parc, le retrouve comme la première fois.

Elle non plus n'a pas oublié Zanetto, elle est émue de le revoir, elle le lui dit.

— Ainsi, c'est Zanetto que j'ai tant regretté...
Celui qui me surprit par cette nuit d'été,
Me brûla de ses yeux tout ravis de jeunesse,
Et que j'ai repoussé par pitié, par faiblesse,
Ne voulant pas pencher sur son front fier et blanc,
Mon front déjà trop mûr pour son cœur de seize ans!
Et c'est lui qui revient, moins enfant, mais si frêle...

Rien n'est changé. Zanetto raconte ce qu'il est devenu.

— Je n'ai que trop suivi, madame, vos conseils!
J'ai marché plein d'espoir vers de nouveaux soleils,
Emportant dans mes yeux vos yeux remplis de flamme
D'où, lorsque j'osais, s'était enfui le blâme...
Et j'allais, convaincu que vous aviez raison,
Que je rencontrerais la petite maison,
Bien calme et souriante en son épais feuillage,
Et que l'ayant trouvée, au sortir d'un village,
Je vivrais dans ce nid, désormais à l'abri
De toute crainte, heureux et chantant, attendri,
Cette humble et douce enfant que vous aviez choisie...
Et j'ai fait tout cela!... Mais j'ai brisé ma vie!

Il n'a pas trouvé le bonheur. Il s'est marié, espérant oublier dans une vie bourgeoise ses rêves de poète et ses chimères.

— Au seuil de la chaumine, attentif, je suivais
Les ébats des pinsons dans le feuillage épais,
Et quand l'eau ruisselait, parfois; sur la fenêtre
Ces pleurs de la nature amusaient mon bien-être...
Le temps s'enfuit... Je crus un instant au repos
Et vous bénis d'avoir fixé, par vos propos,
Un cœur qui, tout semblable au papillon qui passe,
Butine chaque fleur et s'envole en l'espace...
Mais si ce papillon s'arrête, un jour, enfin,
Pour boire à plus longs traits un parfum plus divin.
Fou! qui croirait pouvoir lui couper les deux ailes!
Plus fou! qui, chaque hiver, retiendrait l'hirondelle,
Alors que d'autres cieux promettent des printemps
Aux oiseaux voyageurs comme aux cœurs de vingt ans.

Son mariage fut malheureux, il voulut se consoler dans le spectacle des belles scènes de la nature :

— Lors, je m'en fus revoir mes amis, les grands bois,
Dont la puissante voix aimait ma faible voix...
Je revis le rocher surmonté d'un grand chêne,
Où, quand je vous quittai, j'avais chanté ma peine...
J'y retrouvai, caché, sous son herbe, un grillon
Qui, d'un cri-cri joyeux, souligna ma chanson,
Pendant qu'un liseron, qu'un frais zéphyr ondule,
Offrait son fin parfum à quelque libellule!...
Et j'observais, bercé par le bruit des ruisseaux
Où j'allais me baigner avec les gais oiseaux,
Une bête à Bon Dieu, joliette et menue,
Qui prenait un bleuet pour un coin de la nue...
Je revivais ma vie, à longs traits, loin du bruit,
Pendant que lentement tombait sur nous la nuit!...
Quand l'aurore parut sur la pâle aubépine,
Plus léger que jamais, je pris ma mandoline,
Et, sans me retourner, poursuivant mon destin,
Comme si vous m'eussiez fait signe de la main,
Je franchis, sans arrêt, empourpré d'espérance,
La route blanche et longue où j'aperçus Florence!...

Il s'en fut à Florence. Là il a vu une courtisane nommée Sylvia qui ressemblait à la dame de ses rêves, mais dont la débauche ne lui a inspiré que dégoût et mépris. Et le voici maintenant devant celle dont il ne sait pas qu'elle est la courtisane de Florence; Sylvia ne lui enlève pas son illusion, mais cette fois elle ne laissera plus s'échapper l'heure brève, et puisque Zanetto l'aime, elle ne l'éloignera plus et lui permettra de vivre auprès d'elle quelques instants de plaisir et de tendresse.

Cette comédie est écrite dans une jolie langue et dans le ton de son modèle. L'idée en est ingénieuse, l'expression en est gracieuse; de jolis couplets chantent l'amour, la jeunesse, la campagne et les grands bois. On pourrait en détacher plusieurs morceaux qui feraient bonne figure dans une anthologie. — Léo Claretie.

Les rôles ont été créés par Mmes Tonia Navar (*Zanetto*), Suzanne Gonnet (*Sylvia*).

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie.) Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Grosley.



Faucher-Gudin del., d'après le dessin de Martin de Vos (XVIe s.).

N° 163. — Septembre 1920

Académie française. — Réception du général Lyautey. — Le 31 octobre 1912, l'Académie française, procédant à l'élection d'un membre en remplacement de Henry Houssaye, décédé, avait nommé, par 27 voix sur 30 votants, le général Lyautey. C'est seulement le 8 juillet 1920 que le nouvel académicien a été solennellement reçu.

Un public nombreux s'entassait, malgré la chaleur, dans l'hémicycle et les tribunes et accueillit de ses acclamations le général Lyautey, lorsqu'il vint prendre place à son banc, entre ses deux parrains, R. Poincaré et P. Bourget, — celui-ci remplaçant d'Haussonville. Au bureau de l'Académie siégeait Mgr Duchesne, assisté de Boutroux, chancelier, et de Frédéric Masson, secrétaire perpétuel.

Grand, mince, le visage éclairé de deux yeux brillants au regard droit, d'allure très militaire dans son costume d'académicien, sous lequel s'entrevoit le grand cordon de la Légion d'honneur, le général Lyautey parle d'une voix un peu rauque, mais dont les intonations brèves et décidées révèlent l'habitude du commandement. Pour s'excuser d'avoir tant tardé à venir présenter son remerciement, il n'invoque pas seulement « les lourdes obligations de sa charge lointaine » et l'interruption forcée de la guerre:

Depuis que vos portes se sont rouvertes (dit-il), un grand scrupule, je le confesse, m'avait obsédé. Je savais trop que, si vous m'aviez élu, ce n'était, certes, pas pour mes titres littéraires, mais pour ce que représentait mon uniforme. Ce que vous aviez voulu honorer en moi, c'était cette armée que je pouvais peut-être, alors, me permettre de représenter parmi vous, puisque je devais aux circonstances d'être un des seuls généraux en activité de service ayant commandé une armée en pays ennemi.

Mais, aujourd'hui!... Que pèsent ces titres à côté de ceux de mes camarades, de mes subordonnés d'alors, devenus les grands chefs de nos armées et les artisans de la victoire? Tout le monde comprendra qu'au cours des dernières années j'aie ressenti quelque hésitation à venir prendre place au milieu de vous avant ceux que vous avez appelés récemment, avant celui qui sauva la France en 1914, avant celui qui en assura la victoire en 1918. Aujourd'hui qu'ils sont des vôtres, j'éprouve moins de gêne à venir prendre rang, comme il convient, après et derrière eux.

Avant d'étudier Henry Houssaye dans son œuvre, Lyautey s'applique à fixer les traits essentiels de sa physionomie et à rechercher dans ses origines le secret de sa vocation et de ses goûts.

Dans l'homme, il discerne : un Athénien de Paris, « ouvert par nature à tout art et à toute beauté », un érudit « faisant dans sa vie la plus large part au labeur,.... sans cesser d'être un homme du monde accompli », enfin, et surtout, un patriote.

Sur les origines de Henry Houssaye, Lyautey nous apprend qu'il naquit le 24 février 1848 au bruit de la fusillade, — sans prétendre « chercher là un présage de sa vocation d'historien militaire », — qu'il grandit dans un cadre d'art, parmi les beaux livres et les belles œuvres qui ornaient la demeure de son père, Arsène Houssaye, que son enfance fut bercée à Bruyères, près de Laon, par les récits de sa grand'mère, qui avait assisté à la grande lutte de 1814, que sa figure noble et régulière évoquait la beauté d'un éphèbe grec (son père ne l'appelait-il pas Henry-Alcibiade ?), enfin, qu'élevé dans un milieu facile, il eut le rare mérite de s'astreindre de bonne heure à une rigoureuse discipline d'étude.

Lyautey examine, maintenant, l'œuvre de Henry Houssaye, dont il signale d'abord la variété. Le futur auteur de *1814* et de *1815* consacra, en effet, les vingt premières années de sa carrière littéraire à des travaux sur la Grèce antique et à des critiques d'art. Son premier livre fut une *Histoire d'Apelle*, publiée en 1867 et où il faut au moins reconnaître une étonnante précocité. Peu après, d'un voyage en Grèce il rapportait une *Histoire d'Alcibiade*, qui est bien moins une biographie que l'histoire d'une époque s'étendant de la mort de Périclès à l'avènement des Trente tyrans et pour laquelle l'orateur propose ce sous-titre : *Histoire du suicide d'un peuple*. — Les éléments de ce suicide, Lyautey les découvre dans les dernières institutions qu'Athènes s'était données :

Toutes les magistratures, toutes les charges données à l'élection. Des mandats annuels, dont certains, tels ceux des archontes, ne pouvaient même être prolongés. La magistrature suprême, renouvelable d'année en année. La justice confiée à une assemblée de six mille citoyens décidant en tumulte sur l'Agora de la liberté, de la vie et de la mort. Le peuple athénien tout entier chargé, de fait, du pouvoir exécutif, ne laissant nulle initiative, nulle puissance à ses serviteurs, révocables à toute heure.

A lire l'histoire de cette dernière période du Ve siècle, on croit vraiment — passez-moi l'expression — lire celle d'un Comité de soviets.

On le voit, la critique historique du général Lyautey n'est pas exempte de modernisme ; il laisse, d'ailleurs, entendre que l'histoire l'intéresse surtout par les enseignements qu'elle comporte, et il en découvre plusieurs dans la fortune d'Alcibiade, dont il retrace les vicissitudes d'après Henry Houssaye.

Il s'attache surtout à montrer la versatilité du peuple d'Athènes, l'inconstance et les défaillances des assemblées politiques, l'ingratitude des Athéniens à l'égard d'Alcibiade, devenu suspect à ses concitoyens du fait même de son élévation et qui, après avoir été comblé de toutes les dignités et investi des plus hautes charges, fut traduit en accusation, puis rappelé, accueilli en triomphateur, nommé généralissime et, finalement, révoqué. Dans le récit de cette aventure, Lyautey voit « une page d'histoire universelle, pleine de leçons ».

Après une brève mention de *l'Histoire d'Athènes à Athènes*, d'une étude sur *l'Hellénisme*, du « charmant livre » sur *Aspasie, Cléopâtre, Théodora* et d'un curieux travail, « palpitant d'intérêt et, oserai-je dire, d'actualité », sur *le Premier Siège de Paris*, mené par Labienus, général romain, en l'an 52 avant notre ère, l'orateur raconte comment un heureux hasard mit Henry Houssaye en contact avec les archives historiques de l'épopée impériale et comment, désormais, une figure domine toute son œuvre :

Lorsque, le 15 décembre 1840, le funèbre cortège, après avoir descendu les Champs-Elysées, arriva au seuil des Invalides, celui qui en ouvrit les portes devant le cercueil annonça, ainsi qu'aux jours de réception solennelle aux Tuileries : « L'Empereur ! » Permettez qu'à mon tour, au moment où, dans l'œuvre de mon prédécesseur, apparaît la grande ombre du héros, j'annonce : « Messieurs, l'Empereur ! »

Dans un saisissant raccourci, présenté sous une forme rapide, nerveuse et toute militaire par sa pré-

cision, Lyautey retrace les principaux épisodes de la mémorable campagne de France, qui constitue la matière de *1814*, et les douloureuses péripéties du suprême vol de l'aigle, racontées dans *1815*. Mais, avant d'étudier dans ces ouvrages la grande figure napoléonienne, Lyautey tient à en évoquer une autre, qui n'occupe pas moins de place dans les livres de Henry Houssaye : le soldat :

Entre tous ceux qu'il a fait mouvoir, il n'y en a pas qu'il ait animés d'une vie plus réelle et plus intense que les soldats de Napoléon, les vieux et les jeunes.

Les vieux, ce sont les « grognards », ceux qui l'ont suivi en Egypte, en Russie, dont il est le dieu, qui ne croient qu'en lui.

Pour les jeunes, c'est à M. Henry Houssaye que je laisse la parole : « On les appelait les « Marie-Louise », ces petits soldats soudainement arrachés au foyer et jetés, quelques jours après l'incorporation, dans la fournaise des batailles. Ce nom de « Marie-Louise », ils l'ont inscrit avec leur sang sur une grande page de l'Histoire... C'étaient des « Marie-Louise », ces voltigeurs de la Jeune Garde qui, à Craonne, se maintinrent trois heures sur la crête du plateau sous les batteries ennemies, dont la mitraille faucha six cent cinquante hommes sur neuf cent vingt ! Ils étaient sans capote par huit degrés de froid. Ils marchaient dans la neige avec de mauvais souliers. Ils manquaient parfois de pain. Ils savaient à peine se servir de leurs armes, et ils combattaient chaque jour dans les actions les plus meurtrières !... Salut, ô les « Marie-Louise » !

Et vous les avez reconnus, Messieurs, et vous, surtout, Messieurs les Maréchaux : ce sont vos « poilus », les enfants de France, ceux que, pendant cinq ans, vous avez tenus dans les tranchées, à travers toutes les souffrances, sous tous les périls, ceux que pleurent les mères dans la douleur et dans la gloire, ceux que vous avez conduits sous l'Arc de Triomphe.

En ce qui concerne Napoléon, s'il fait quelques réserves sur le politique et s'il doute, contrairement à l'opinion de Henry Houssaye, qu'il ait réellement incarné la France, Lyautey rend pleinement hommage, avec l'historien de l'Empereur, à l'homme, « qui ne fut jamais plus grand qu'aux heures d'infortune », et au chef de guerre, qui, de l'accord unanime, se surpassa en 1814. Quant aux fautes de la campagne de Belgique, la responsabilité, selon Lyautey, en retombe sur l'insuffisance de Soult comme chef d'état-major et sur les embarras que causaient à l'Empereur les intrigues de la Chambre des représentants.


Henry Houssaye. (Phot. Y. Z.)

D'autres temps, d'autres chefs (remarque l'orateur) n'ont-ils pas connu, eux aussi, ces angoissantes diversions aux heures où il leur eût fallu pouvoir ne regarder qu'en avant ?

D'accord, jusqu'ici, avec Henry Houssaye, Lyautey prend contre lui la défense de la Restauration, en rappelant que les traités de 1815 furent la rançon des Cent-Jours et qu'il y avait eu d'abord le traité de 1814, qui nous rendait nos frontières de 1792, avec des accroissements importants : la Savoie, Landau, Sarrebruck ;

Nous gardions les trésors et les trophées conquis sur l'Europe. Nous ne payions pas d'indemnité de guerre et, moins de deux mois après la capitulation de Paris, le dernier soldat étranger avait quitté le sol français.

A quoi était dû un tel résultat ? Lyautey l'attribue à la grande force historique et morale que représentait le roi de France, « le fils de la Race qui, depuis près de neuf siècles, avait formé, pièce par pièce, le domaine national »... et qui, « des rives de la Seine, dans le plus continu des desseins poursuivi sous les pires règnes même, arrondissant patiemment le terroir, avait fait la France, en portant les limites, siècle par siècle, aux Alpes, aux Pyrénées, aux deux mers, les yeux désormais fixés vers la seule frontière naturelle qui lui restât à atteindre, le Rhin ».

Aussi Louis XVIII, qui n'avait, certes, rien de Napoléon, put-il « s'interposer entre la France désarmée et les vainqueurs, leur parler d'égal à égal, — que dis-je ? — de toute la supériorité de sa race ». Il était, d'ailleurs, singulièrement aidé par Talleyrand, le négociateur par excellence, qui « avait le sentiment profond qu'assurer à l'Europe un équilibre durable, c'était la meilleure façon de garantir la France ». Et Lyautey ne résiste pas au plaisir de montrer comment Talleyrand entra au Congrès de Vienne et avec quelle habileté supérieure il le « manœuvra », pour ouvrir, finalement, la brèche par où la France rentra en Europe et parvint à dissoudre la coalition formée contre elle.

Cette page d'histoire terminée, l'orateur, qui a réellement le sens de l'éloquence académique et dont le discours est remarquable par la science et l'harmonie de la composition, adresse une série de remerciements à ses parrains d'abord et, notamment, à R. Poincaré, à qui le rappel de l'union sacrée valut une enthousiaste ovation, puis à deux amis disparus : Albert de Mun et Melchior de Vogüé, ce dernier particulièrement cher aux coloniaux pour la sollicitude vigilante avec laquelle il suivit et seconda le développement de notre empire colonial. Et voici, naturellement amené, le morceau que chacun attendait et qui constitua la péroraison vibrante de ce discours, sur l'armée coloniale.


Le général Lyautey, en costume d'académicien, sort de l'Institut, accompagné du maréchal Pétain (à sa droite) et de Frédéric Masson (à sa gauche). — Phot. Rol.

Longtemps elle a trouvé créance, la légende de l'aventure coloniale, de la déperdition des forces, des atteintes portées aux ressources indispensables à la défense nationale. Et, pourtant, n'en a-t-on pas apprécié le bénéfice, quand, au début de la guerre, alors que nous étions seuls, nous reçûmes » l'appoint immédiat de ces tirailleurs algériens, tunisiens, sénégalais, marocains, dont chaque jour débarquaient dans nos ports les divisions compactes et entraînées, jetées immédiatement dans la fournaise ? Puis vinrent les Malgaches, les Indochinois. Et, pendant cinq années, l'afflux continuera sans répit ».

Or un tel effort ne fut possible que parce que des générations d'officiers et de soldats s'étaient, pendant un demi-siècle, sacrifiés dans un labeur patient et obscur, parce que des générations avaient, sans relâche, mené la rude vie du bled, de tous les bleds, depuis la frontière de Chine jusqu'aux confins du Sahara.

La guerre a révélé à la France le « poilu », mais ce « poilu », dès longtemps les coloniaux le connaissaient : pour le retrouver, il suffit au général Lyautey d'interroger ses souvenirs du Tonkin ou de Madagascar. Et, après avoir loué l'endurance de cette « armée de parents pauvres », qui sont, cependant, « les pionniers de la Plus grande France, tout à leur devoir, sans le moindre souci qu'on s'occupât d'eux », celui qui fut et demeure encore leur chef nous révèle toute l'ampleur de leur sacrifice et nous fait sentir la beauté de ce « devoir accompli, obscur, ingrat, loin du grand souffle qui *nous* soulevait tous ici d'un tel élan, loin des encouragements quotidiens, loin du sol maternel ravagé ; servitude militaire dans sa sublime grandeur, mais aussi dans sa plus cruelle sévérité ».

Permettez au vieux chef qui les a si longtemps commandés, qui a connu leur souffrance, d'apporter ce témoignage à ceux qui ont peiné, à ceux qui se sont fait tuer là où cela ne comptait pas.

Je vous disais, en débutant, qu'il me semblait n'avoir plus qualité pour parler au nom de cette armée que d'autres représentent avec des titres tellement plus glorieux ; mais si ! Il reste un motif pour que je sois parmi vous : c'est que j'y représente cette armée coloniale que vous avez voulu honorer en moi.

Les dernières phrases de son discours, à la gloire du soldat, qui réalise la plus grande beauté, quand, « avec un sou par jour, il se fait casser la tête pour la France », avaient été jetées par le général Lyautey d'une voix toute pleine d'émotion, mais dont la force, néanmoins, semblait accrue. C'est d'une voix menue, égale, à peine perceptible, que Mgr Duchesne, quand les longs applaudissements eurent pris fin, commença la lecture de sa réponse. Le savant historien est un délicieux humoriste : sous des dehors débonnaires ou graves, il cache une finesse malicieuse, parfois gamine. Pour accueillir le grand chef militaire, il ne recourut point aux phrases sonores, aux longues périodes ; son discours fut tout entier empreint de simplicité et de bonhomie.

Il commença par signaler l'imprudence du récipiendaire, qui tarda si longtemps à venir prendre séance :

Huit ans, c'est un intervalle, surtout quand la vie s'incline vers le soir. Vous avez bien fait de ne pas prolonger l'attente : il aurait pu nous arriver, à l'un ou à l'autre, de passer dans un monde meilleur, et quelque malicieux journaliste aurait peut-être cédé à la tentation de faire dialoguer nos ombres sur les bords du Styx. Grâce à Dieu, nous échappons à ce danger. Le premier à s'en féliciter, ce sera sûrement Henry Houssaye, dont on s'est dit, en vous écoutant, qu'il n'a rien perdu pour attendre.

Et, sans doute, Mgr Duchesne jugeait-il suffisant l'éloge qu'avait reçu Henry Houssaye, car il ne s'attarda point à le compléter. Au plus rappela-t-il « son âme sérieuse, enthousiaste », son amour pour la Grèce, pour l'hellénisme, même l'hellénisme d'arrière-saison.

Alcibiade l'avait conduit chez Aspasie ; après Aspasie, il s'éprit de Cléopâtre ; après Cléopâtre, de Théodora. Gynécées magnifiques ! mais il valait mieux ne pas s'y éterniser. Le public apprécie la belle antiquité ; il l'admire même très volontiers, pourvu, toutefois, qu'on ne l'y retienne pas trop longtemps ; alors, il crie à l'archéologie et commence à bâiller.

A propos des volumes sur 1814 et 1815, Mgr Duchesne ne se peut empêcher de mettre quelques ombres au tableau flatteur que Lyautey avait tracé de la Restauration. Il s'attriste de voir « autour de l'héroïsme sans espoir, autour de la France pantelante, tombée aux mains d'ennemis implacables, dans le conflit des régimes et des dynasties, tant de désertions, de rancunes, de prétentions imbéciles ». Et il s'indigne même, avec Henry Houssaye, du « monde parisien » acclamant à l'Opéra, le 2 avril 1814, « Alexandre, ce roi des rois, Guillaume et ses guerriers vaillants ». Il se peut que le roi, de sa seule présence, ait rendu à la France en détresse une appréciable autorité dans les conseils européens ; on n'en comprend pas moins la réticence de Mgr Duchesne : « Heureux si, dans son cortège d'exilés, il n'eût ramené que des gens raisonnables ! »

Mais nous voici en face de la carrière du général Lyautey. Mgr Duchesne la retrace depuis ses débuts, rappelant que le général naquit à Nancy en 1854, qu'il entra à Saint-Cyr et mena ensuite, pendant quinze ans, la vie de garnison, subissant la monotonie du métier et souvent assiégé par l'ennui. Seul, le séjour de Saint-Germain fut pour l'officier, par le voisinage de Paris, agréable et utile. C'est alors qu'il fit la connaissance de Melchior de Vogüé et apprit de lui à s'intéresser aux problèmes sociaux. *Le Rôle social de l'officier dans le service universel*, paru dans la « Revue des Deux Mondes », puis en brochure, témoigne de ces préoccupations. Mais,

en 1894, Lyautey est envoyé au Tonkin, où il va commencer, sous la direction de Galliéni, ce que Mgr Duchesne appelle son « apostolat pratique ».

Pourtant, le nouvel arrivant, qui se dénomme lui-même « un être assoiffé d'action, un animal d'action », se morfond parfois dans les bureaux, connaît des heures de découragement. De son propre aveu, il rêve d'être « un de ceux auxquels les autres croient, dans les yeux duquel des milliers d'hommes cherchent l'ordre, à la voix et à la plume duquel des routes se rouvrent, des pays se repeuplent, des villes surgissent ». Mais il redoute une déception possible.

Allons, allons, ne pleurez pas (lui dit paternellement le prélat), tout cela, vous l'aurez, vous le serez; il ne s'agit que d'attendre. Ce rêve..., dans seize ans, vous le réaliserez au Maroc.

En attendant, peu tendre à l'obstacle, Lyautey s'irrite contre la routine, la paperasserie, les bureaux. Mais peut-on vaincre les bureaux, en empêcher le développement ? Mgr Duchesne enveloppe son scepticisme sur cette matière dans un amusant apologue :

Quant aux bureaux, ils m'ont rappelé une histoire que j'ai lue autrefois dans la « Vie des Pères du désert » et que je vais vous raconter. Il y avait, entre Jérusalem et Jéricho, un solitaire appelé Théodose, si dur à son corps qu'il ne se nourrissait que de légumes crus. Un de ses voisins, craignant pour lui les conséquences d'un tel régime, arriva un jour avec une marmite dont il voulait lui faire cadeau. Il fut mal reçu. Le solitaire lui fit sentir qu'il n'admettait pas de tels adoucissements et qu'il laissait aux raffinés l'usage de faire cuire les légumes avant de les manger. « Tu es bien fier, répliqua le brave homme; moi, je te prédis qu'un jour venant, il faudra beaucoup de monde pour transporter ta batterie de cuisine. » Et, en effet, des disciples fort nombreux s'étant réunis autour de Théodose, il fallut organiser un monastère, avec des services de plus en plus compliqués. Un beau jour, on annonça une invasion de Sarrasins. Les moines, Théodose en tête, durent décamper et se réfugier à Jérusalem. Dans leur déménagement, ils emportèrent naturellement leurs ustensiles. On y employa plusieurs chameaux.

A Rabat aussi, il y a des bureaux, et qui paperassent, les uns en français, les autres en arabe. On n'échappe pas aux bureaux. Vous reconnaissez vous-même quelque part que, pour en avoir raison, il faudrait une grande évolution de l'humanité. Nous n'y sommes pas.

A Madagascar, chargé de soumettre et d'organiser de vastes territoires dans l'ouest et le sud de l'île, Lyautey conçoit une utilisation ingénieuse de l'armée coloniale : le soldat sera à la fois l'agent de la conquête et l'artisan de l'installation économique. Lyautey, qui avait exposé ses vues dans un article de la « Revue des Deux Mondes » : *Du Rôle colonial de l'armée*, en consigna les premiers résultats dans une étude technique : *Dans le sud de Madagascar, pénétration militaire, situation politique et économique*.

Placé un moment comme colonel à la tête d'un régiment de hussards à Alençon, Lyautey ronge son frein, mais, en 1903, « on le lâche sur le Sud-Oranais ». Le voilà chez lui, ou, plus exactement, à côté de chez lui. Semblable au « paysan normand, qui ne demande pas à Dieu qu'il lui donne du bien, mais seulement qu'il le mette à côté d'un autre qui en ait », Lyautey, de ses quartiers généraux d'Aïn-Sefra ou d'Oran, surveille l'empire chérifien.

Pourtant, il ne s'y rend qu'en 1912, quand il s'agit de mettre fin à des intrigues qui compromettaient notre situation au Maroc et à une malveillance dont nos nationaux étaient les victimes. Tout de suite, Lyautey s'imposa aux guerriers de l'Islam, en faisant auprès d'eux figure de chef et de soldat de race. Et c'est la liquidation rapide du lamentable et toujours intrigant Hafid, la pacification de Fez, vainement attaquée par les Berbères, tandis qu'au Sud, la grande victoire de Mangin sur El Hiba nous rendait Marrakech.

Deux jours après, par une matinée radieuse, vous entriez triomphant dans la capitale du Sud. Luxe des cavaliers, grands étendards déployés, cortèges, fanfares de victoire et d'allégresse, réception des officiers en un palais noyé dans la verdure, évocation de l'armée d'Egypte; le campement de la colonne victorieuse dans les jardins du sultan; au fond du tableau, le grand Atlas couvert de neige !

Après le conquérant, Mgr Duchesne loue l'organisateur qui, à force de tact, de fermeté douce, souriante même, sut rapidement créer tout un régime. Quand arriva le 1er août 1914, le résident général, contrairement à l'avis du gouvernement français, qui suggérait de se replier sur la côte, estima qu'il était possible de fournir à la France les hommes qu'elle réclamait et, en même temps, de maintenir son drapeau là où il avait été planté, sur les lignes du Rif et dans l'Atlas. C'est ce que Mgr Duchesne avait, peu avant, appelé d'un langage familièrement expressif : « envoyer coucher la métropole ».

La sécurité rétablie, le travail reprit, malgré la guerre : on vit s'ouvrir à Casablanca, à Rabat, à Fez, des foires, des expositions, avec les attractions sans lesquelles une foire ne se conçoit pas : montagnes russes, cinématographes, chevaux de bois. Et l'orateur évoque plaisamment les Berbères insoumis, descendus de l'Atlas pour enfourcher les coursiers de bois et tourner allègrement au son de la *Marseillaise*. Ainsi s'est effectuée la renaissance du Maroc, due au général Lyautey.

Toute cette vie est par vous sortie du tombeau : c'est sous votre main qu'elle s'épanouit, qu'elle fructifie. Tant qu'il y aura un Maroc français, on y célébrera le nom du général Lyautey. Depuis Hercule, le vieil Atlas n'avait pas vu un si grand chef. Encore les célèbres Colonnes marquaient-elles un terme : c'étaient des bornes au delà desquelles on ne devait pas aller. Vous, vous avez façade sur l'Atlantique, et cette façade, elle vous sert à autre chose qu'à épauler des rêves sur les mystères de l'Océan.

Et, embrassant d'un regard d'ensemble la splendide carrière du général, Mgr Duchesne en admire la régulière progression : depuis l'attente du début, exaspérée par la placidité des garnisons, jusqu'à la pleine réalisation des rêves, à la gloire d'un souverain, fondateur d'empire.

Mgr Duchesne. (Phot. Chéri-Rousseau.)

Dans le bois sacré que nous cultivons (termine l'orateur), il se trouve qu'au milieu de frondaisons plus modestes une place puisse être faite à vos lauriers. Avec quelle fierté nous les accueillons! En vous voyant vous intéresser à nos travaux littéraires, nous nous disons tout bas : « Par ces hommes, la France a été sauvée de la mort; par eux, la vieille France d'Europe a retrouvé ses frontières et ses provinces perdues, son Alsace et sa Lorraine; par eux, la France africaine s'est accrue d'un immense et magnifique empire... Et comme, dans ce temple des lettres, la France est représentée tout entière, une et indivisible, sans distinction d'autrefois et de maintenant, d'anciens régimes et de nouveaux, c'est à toute son histoire que nous prêtons notre voix pour vous acclamer. Soyez les bienvenus ! » — F. GUIRAND.

As de cœur (L'), comédie en trois actes, en prose, de Lucien Descaves, représentée pour la première fois au théâtre des Arts, le 21 mars 1920, par la Société coopérative des Auteurs dramatiques français. — Le premier acte se passe dans le salon élégant de Gilb rte des Aubrais, amie d'un riche et grossier industriel, Edmond Bouqueteau.

Pendant la guerre, elle fut la marraine d'un jeune aviateur, Philippe Vanières, pour lequel elle s'est prise d'une folle passion. La guerre est finie, l'ancien aviateur se trouve décontenancé et désœuvré. Il n'a pas de situation; il est comme l'Albatros de Baudelaire, quand le bel oiseau des mers a été capturé par les marins et boitille sur le pont du navire. Ses ailes de géant l'empêchent de marcher.

Bouqueteau, après avoir admiré et aimé l'aviateur, en a maintenant « assez », et il est jaloux de lui. Il veut le faire caser par un de ses amis, l'industriel Couchard, dans une de ses usines, à Lyon, afin de l'éloigner et de se débarrasser de lui.

Gilberte se cramponne à son as, devenu un simple as de cœur, et elle le force à venir faire avec elle une croisière sur le yacht d'amis qui l'invitent. Quant à Bouqueteau, dont la jalousie éclate brutalement, elle le met à la porte.

Au second acte, nous sommes dans le salon du yacht *la Danaé*, en rade de Naples.

Philippe est las de Gilberte, et il commence à s'intéresser à une jeune femme, Pimprenelle, qui est là avec son ami Cormenu. Il lui trouve des qualités d'intelligence, d'esprit et de réflexion, des connaissances qu'il ne soupçonnait pas en elle et qui font défaut à son amie. Il répond à son amour, et Gilberte les surprend dans les bras l'un de l'autre.

Philippe est écœuré par cette existence de faux luxe, dans laquelle il est devenu un inutile. Il souffre de la situation délicate et un peu déshonorante que lui fait la protection de Gilberte. Il se sauve. Pimprenelle le suit.

Le troisième acte se déroule à Lyon, dans les usines Couchard. Philippe est devenu un bon ingénieur; mais, avant d'en arriver là, il a fait un voyage en Espagne avec Pimprenelle, à qui il a emprunté vingt mille francs. Celle-ci vient à l'usine faire du scandale. Philippe dit alors tout ce qu'il a sur le cœur; il explique la difficulté, pour un aviateur démobilisé et habitué aux gâteries des marraines, de se retrouver en face de la vie et de ses exigences et de rentrer dans la règle du travail, dans le droit chemin et l'activité normale.

Pimprenelle, émue, déchire les billets qu'il avait signés, et Philippe pourra commencer désormais une existence nette et digne dans le travail.

Cet ouvrage est d'un homme de théâtre, qui sait composer une pièce, tracer des caractères, exprimer des sentiments et des théories et conduire un dialogue avec naturel et esprit.

Il y a des mots heureux, parmi lesquels, ceux-ci :

— La vie de château est comme la vie de bateau : une communauté réduite au *jacquet*.

— Mettez-vous à ma place !

— C'est toujours ce que l'on dit, quand la place est mauvaise.

Mais l'intérêt de la pièce est surtout dans l'étude de ce cas si fréquent des jeunes gens qui sont entrés dans la vie pendant la guerre et qui se trouvent tout d'un coup jetés d'emblée devant les nécessités de l'existence. Aviateurs et poilus ont été gâtés par les marraines. Elles les invitaient pendant les permissions, elles les menaient au théâtre, au restaurant, et c'étaient elles qui payaient tous les frais de la dépense. Ces jeunes gens, ainsi choyés, exaltés et célébrés comme des héros, sont, par la paix, retombés du haut de leur rêve. Il faut, à présent, gagner sa vie, faire un métier, mais la plupart ne savent rien; ce sont des incapables; ils ont à faire l'apprentissage à la fois d'une profession et de l'existence.

Ce problème a été bien posé et bien traité par l'auteur, dans cette comédie, qui restera comme une œuvre de valeur parmi ses autres ouvrages. — L. CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Lucienne Guett (*Gilberte*), Andrée Divonne (*Pimprenelle*), Maylianes (*Irène*), et par : MM. Lagrénée (*Philippe*), Arvel (*Bouqueteau*), Verlez (*Couchard*), De Garcin (*Deluze*), Billard (*Cormenu*), Vierge (*Gourlier*), etc.

Baffier (Jean-Eugène), sculpteur français, né à Neuvy-le-Barrois (Cher) le 18 novembre 1851, mort à Paris le 19 avril 1920. Jean Baffier était né en Berry, dans un ancien village féodal, situé entre le val de Loir et le val d'Allier. Cette précision géographique a son importance, car Baffier est demeuré toute sa vie ardemment fidèle et dévoué à son coin de terre. Sa vocation se dessine devant la cathédrale de Nevers. « La vue de la cathédrale, à l'occasion de la foire du 11 janvier 1864, fut non pas un émerveillement pour Baffier, mais une constatation surprenante. Ces vieilles pierres aux chaudes patines, appareillées et taillées avec amour par des artisans glorieux de leur métier, décidèrent irrémédiablement de sa vocation », a écrit un de ses biographes, Charles Achard. Aussitôt, ce fils de vigneron part, malgré l'opposition de sa famille, pour la ville qu'il appellera plus tard « Nevers, seconde ville sainte des Gaules » (la première étant pour lui Bourges, « cœur, centre et ville sainte »). On répare la cathédrale. Il se fait embaucher au chantier, comme tailleur de pierre. Il demeure là un an, vivant de la vie des compagnons, s'y faisant de solides amitiés, fréquentant l'Ecole des beaux-arts, s'instruisant. Ensuite, le voici à Paris. Il dégrossit des pierres chez un praticien. Le soir, il travaille à l'Ecole des arts décoratifs. Une grave maladie l'oblige à retourner se retremper dans l'air natal. Il renonce à entrer à l'Ecole des beaux-arts (1877). Guéri, il revient à Paris, loue un atelier au fond de Plaisance et se met à élaborer seul et presque sans conseil (car il était écrit que


J.-E. Baffier.


Coupe à fruits, œuvre de Baffier.

Baffier devrait trouver seul son originalité), une œuvre robuste où se révèle un rare tempérament (1880). Il expose successivement aux Artistes français le *buste de la République*, un *Marat* (actuellement dans le parc des Buttes-Chaumont [1863]), un *Louis XI*, « tout matois et rusé », qui est aussitôt placé à Bourges (1884) dans le parc de l'archevêché, un *Jacques Bonhomme* (1885), aujourd'hui au musée d'Uzès. En 1890, a lieu la querelle entre artistes,



Marat assis, œuvre de Baffier.

d'où naît la Société nationale des beaux-arts. Baffier est l'un des premiers à prendre parti. Cette année-là, il expose aux Champs-Élysées dix-sept œuvres, qui montrent les signes précurseurs de l'évolution de son tempérament. Baffier sera le « tailleur d'Ymages » de sa province, le « Mistral du Berry », comme le qualifie avec justesse un de ses amis, F.-Jean Desthieux. Parmi ses premières œuvres régionalistes, citons un *Moissonneur berrichon buvant à la régalade*, un *Pionnier du Berry*, *P'tit Jean le Greffeur*, un *Compagnon de Nevers grand-maître sonneur de musette nivernais*, *Tiennet de La Bazolle, maître sonneur de vielle berrichon*, etc. Puis se succèdent, les années suivantes, les statues de *Jean-Jacques Rousseau* (1890), le *Jardinier* (actuellement, avenue Gambetta, à Paris), une *Cheminée monumentale* pour salle à manger (1898), le grand fronton du Palais des forêts (Exposition de 1900), exécuté en collaboration avec Briffault, son élève; l'*Homme du pays*, statue, dont il sera toute sa vie particulièrement fier, morceau d'un monument aux Enfants du Cher,



Salière, œuvre de Baffier.

qui ne sera jamais terminé : *l'Homme-Taureau*, comme on le surnomme dans le pays de Bourges, qui symbolise pour son auteur l'Hercule gaulois et berrichon; un *Michel Servet* vient ensuite (1907) [il orne aujourd'hui la place de la mairie du XIVe arrondissement (Paris)]; *Nicolas Rollin, chancelier de Bourgogne* (1908); enfin, un projet de monument aux Morts (1916). Cette nomenclature des œuvres principales n'est pas complète; l'activité de Baffier est considérable; elle se manifeste également par des bustes, études de types régionaux ou autres. Parmi ces derniers, le buste d'*Armand Silvestre*, le *père Cosson*, *Adrien Mithouard* sont à citer; mais les seconds sont remarquables; leur réalisme est de la meilleure veine française : le *père* et la *mère Baffier* (1886), la *Mariette*, l'*Angèle*, le portrait de *Louise*, la *Jeannette tricotant*, le *gars Bernard* sont les plus beaux de ces bustes. L'œuvre sculptée de Baffier comprend une centaine de numéros.

Toute une part de son talent s'est exercée également dans l'art décoratif, pour ce qu'il appelait : « les beaux métiers d'artisans ». Ses projets, ses réalisations ont pour but de recréer, en les rénovant, l'architecture et le mobilier de sa province. Nous citerons à cet égard sa *Cheminée monumentale*, dont les motifs sont empruntés au travail rural, et son *Surtout de table*, composé de 65 pièces, où il a voulu mettre une sorte de philosophie esthétique : « Le sens de ma doctrine, a-t-il écrit, est assez bien caractérisé par cette image : *on croirait voir un paysage;* j'ai pensé que l'homme n'était pas le seul être intéressant de la création et qu'il n'est beau qu'à la condition d'être dans son cadre naturel. » La flore et la faune du Berry lui ont servi de modèles.

On ne peut manquer d'éclairer beaucoup l'œuvre de Baffier en décrivant l'homme et l'évolution de ses idées.

Baffier était d'une taille au-dessus de la moyenne et fort vigoureux; il se voyait volontiers, à cause de cela, descendant des derniers Gaulois. Sa prestance, son éloquence persuasive et imagée, sa physionomie imposante, ses idées lui assurèrent très vite un ascendant sur son groupe d'amis.

Baffier a eu d'abord des ambitions politiques; il a commencé par être radical. Le *Marat* (1883) est, autant qu'une œuvre d'art, un manifeste. L'inauguration de ce monument fit scandale. Elle provoqua une interpellation à la Chambre. Baffier s'occupa ensuite de propagande électorale. Son candidat au scrutin de liste, Germain Casse, passe en 1885. Baffier trouve qu'il ne remplit pas ses engagements. Il médite de faire un exemple. Il va le trouver à la Chambre et le menace de sa canne-épée. Arrêté pour outrage à l'inviolabilité parlementaire, il est envoyé à Mazas. Il passe en cour d'assises, il est acquitté. Mais il est désillusionné par son parti. Ses idées évoluent. Le voici l'un des premiers membres de la Patrie française. Le *Michel Servet* (1907) marque sa conversion. C'est une réplique au *chevalier de La Barre* et à l'*Etienne Dolet*. Le statuaire y montre que l'intolérance n'est pas seulement du côté des catholiques. Pour défendre plus efficacement ses idées, il a tenté de se présenter à la députation (1902), dans son pays. Il n'a pas été élu. Pourtant, il reste jusqu'à sa mort président du Comité républicain nationaliste de son quartier.

Baffier comprend le nationalisme comme la défense de la tradition et, pour lui, la tradition, c'est le retour aux façons d'être et de vivre de « nos anciens pères », comme il disait. Il hait l'influence étrangère; il la voit aussi bien dans l'affaire Dreyfus que dans la Renaissance, dans le *modern style*, comme dans la démoralisation contemporaine. Tout jeune, il fonde le *Réveil de la Gaule*, journal ouvrier, où il expose déjà ses idées; il les développera encore, à la fin de sa vie, dans le *Journal du Cher*. Il veut le retour au « beau métier », et il proclame l'utilité des corporations. Il veut le retour à la tradition celtique, et il écrit ces contes curieux : *Nos géants d'autrefois*. Il veut le retour aux traditions régionales, et il préconise le culte de tous les souvenirs locaux, le culte des arbres, des eaux, les costumes, les danses, les instruments de musique, les chants, etc. Joignant l'action à la parole, il fonde, dès 1886, la Société des gars du Berry; en 1896, il organise une fête régionaliste à Sarcoins. Il fait partie de la Fédération régionaliste à ses débuts (1900). Il en sera vice-président à sa mort. Il est l'instigateur des fêtes de Jacques Cœur à Bourges (1909), l'organisateur, avec J.-Charles Brun, des Journées régionalistes, l'année suivante (Bourges, 1911). Il participe, en 1912, à la manifestation celtique au dernier point de résistance des Gaulois à César (au Puy d'Issolu, en Limousin).

Nous ne pouvons que signaler les manifestations extérieures de cet esprit dévoré d'activité. Il serait intéressant de se reporter à ses écrits pour saisir sa pensée toujours originale et d'un tour absolument particulier : mélange de culture personnelle, de finesse paysanne et d'expérience. Baffier a ouvert une voie. Il est le premier artiste qui ait pris nettement le parti de retourner à sa terre pour traduire dans son œuvre les sentiments qu'elle inspire. A ce point de vue, son œuvre berrichonne dépasse de beaucoup le Berry. La génération qui vient s'intéressera à son effort, et J.-Charles Brun a, sans doute, raison d'écrire : « Baffier ne se survivra pas seulement par ses œuvres, mais plus encore par la foi qui l'animait et que nous héritons de lui. » — Jean-Gabriel LEMOINE.

Bail. — *Baux et locations verbales*. Dr. fiscal. Aux termes de l'article 1er de la loi du 16 juin 1824, les baux à ferme ou à loyer des biens, meubles ou immeubles, étaient soumis à un droit de 0 fr. 20 p. 100 en principal sur le prix cumulé de toutes les années. Il a été élevé à 0 fr. 60 p. 100, sans addition de décimes, par l'article 26 de la loi du 25 juin 1920.

A défaut de bail écrit, l'article 11 de la loi du 23 août 1871 a prescrit, dans les trois mois de l'entrée en jouissance, des « déclarations détaillées et estimatives », pour servir de base à la perception des droits d'enregistrement. Elle affranchit, toutefois, de la formalité de la déclaration les locations verbales ne dépassant pas trois ans et dont le prix annuel cumulé n'excède pas 100 francs, à moins que le même bailleur ait consenti plusieurs locations verbales de cette catégorie, dont le prix cumulé dépasserait 100 francs par an.

L'article 27 de la loi du 25 juin 1920 déclare la prescription de l'article 11 précité non applicable aux locations verbales consenties suivant l'usage des lieux ou pour une durée de trois ans au plus et dont le prix n'excède pas 2.000 francs à Paris et 1.000 francs dans toutes les autres localités.

Droit d'enregistrement. Le droit d'enregistrement des baux de meubles et d'immeubles de toute nature, à durée limitée, est fixé à 0 fr. 60 p. 100, sans addition de décimes. Pour le cautionnement des baux, il est de 30 p. 100. (Loi du 25 juin 1920, art. 26.) Les locations verbales consenties suivant l'usage des lieux ou pour trois ans et au-dessous n'ont pas à être déclarées à l'enregistrement, lorsque le prix ne dépasse pas 2.000 francs à Paris, 1.000 francs dans le reste de la France (*id.*, art. 27). — Max LEGRAND.

Bucquoy (Marie-Edme-Jules), médecin français, né à Péronne (Somme) en 1829, mort à Paris le 30 juin 1920. Interne des hôpitaux de Paris (1851), docteur en médecine (1855), médecin des hôpitaux (1862), professeur agrégé à la Faculté de Paris (1863), membre de l'Académie de médecine (1882) et président de cette Compagnie (1908), officier de la Légion d'honneur, Jules Bucquoy eut la carrière la plus régulièrement ascendante que l'on puisse imaginer. Elle fut, en outre, remarquablement longue, sans que la vieillesse entraînât pour lui, resté d'une surprenante verdeur, d'autre infirmité qu'une dureté d'oreille assez prononcée pour qu'elle lui

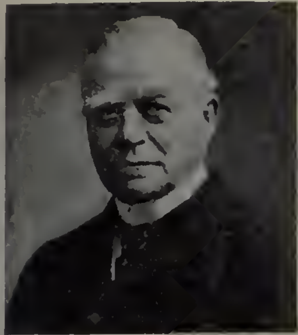


Cheminée (pour la tradition celtique), par Baffier.

coûta la vie, elle l'empêcha, en effet, d'entendre l'omnibus automobile qui l'écrasa place de la Trinité.

Bucquoy avait épousé, en 1856, la fille du célèbre accoucheur Danyau, qui était la petite-fille du chirurgien Roux, membre de l'Institut et alliée au baron Boyer, chirurgien de Napoléon Ier. Il eut pour gendre le professeur Chauffard, qui, à son tour, maria sa fille au docteur Guillain, agrégé de la Faculté de Paris, et l'on eut alors ce spectacle peu ordinaire des représentants de trois générations successives d'une même famille siégeant simultanément à l'Académie de médecine.

Clinicien des plus réputés, ayant fait faire des progrès appréciables à plusieurs chapitres de la médecine, notamment à ceux des maladies du cœur et des poumons, consultant très couru, médecin de l'archevêché de Paris, Bucquoy enseigna aussi avec un très réel succès, et les cours qu'il fit, en 1868, comme suppléant du professeur Grisolle, constituèrent un volume qui fut traduit en plusieurs langues, en plus des quatre éditions françaises qu'il connut, sous ce titre : *Leçons cliniques sur les maladies du cœur.* On lui doit, en outre, une thèse d'agrégation remarquable sur les *Concrétions sanguines* et des travaux importants publiés surtout dans les *Bulletins de la Société médicale des hôpitaux de Paris.* Nous avons déjà dit de quels sujets il traitait particulièrement, mais il faut signaler aussi ses enquêtes sur les intoxications phosphorée, saturnine et cuprique et ses recherches sur la gangrène pulmonaire, les pleurésies et l'ulcère du duodénum, qu'il étudia l'un des premiers.


M.-E.-J. Bucquoy. (Phot. Pierre Petit.)

Pendant la guerre de 1914-1918, Bucquoy se consacra à l'œuvre des sanatoriums marins, dont il était le médecin consultant depuis de longues années et à celle des prisonniers de guerre. — Dr H. BOUQUET.

Condé et le duc d'Enghien (LE GRAND). — *Lettres inédites à Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, sur la cour de Louis XIV (1660-1667),* publiées par Emile Magne (Paris, 1920). — C'est dans les archives de Chantilly qu'Emile Magne a trouvé le manuscrit original de ces lettres, qu'y avait apportées Des Voyers, le secrétaire de la reine de Pologne. Il a eu raison de les publier; non, à vrai dire, qu'elles nous apprennent rien de bien neuf sur la cour de Louis XIV et la vie qu'on menait à Versailles, et un certain nombre de correspondances, comme celles du marquis de Saint-Maurice, par exemple, ont déjà vu le jour, qui nous ont donné toute lumière à ce sujet. Mais ces lettres nouvelles valent par ceux qui les ont écrites et par celle à qui elles sont adressées. Il n'est pas indifférent de voir comment le Grand Condé écrivait et à quoi il s'intéressait, et le personnage encore assez obscur de Marie-Louise de Gonzague est assez curieux pour qu'on cherche à l'éclairer et à le préciser.

Elle ne fut point, en effet, la femme sentimentale que Vigny se plut à nous présenter dans son roman de *Cinq-Mars*; et, plus que l'amour, l'ambition la dirigea dans sa vie. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que, lorsque les circonstances lui permirent de donner sa mesure en Pologne, elle ne fut pas au-dessous de sa tâche et qu'elle se montra pleine d'habileté et de fermeté.

Marie de Gonzague, de Clèves et de Mantoue, était née à Nevers le 11 septembre 1611 et, de son père, chimérique et dévot, elle ne garda que l'espoir qu'une couronne serait un jour posée sur sa tête. Cette couronne, elle la poursuivra jusqu'au jour où elle l'atteindra. De santé frêle, elle avait plus d'intelligence que de beauté; et, quoiqu'elle crût étrangement aux prédictions des astrologues, elle pratiquait exactement ses devoirs religieux. Le frère de Louis XIII, Gaston d'Orléans, s'éprit d'elle au point qu'on dut enfermer la jeune fille à Vincennes et qu'elle fut contrainte de prendre des engagements de sagesse avant de pouvoir sortir de prison. Une nouvelle déception la surprit en 1635. Le roi de Pologne, Wladislas IV, avait manifesté le désir de prendre femme en France; Marie de Gonzague espéra que son choix se porterait sur elle; mais, après réflexion, le roi épousa une princesse d'Autriche. Quelque années plus tard, l'amour de Cinq-Mars vient troubler sa vie. Ses sentiments dans la conjuration sont assez obscurs; mais il ne semble pas que Richelieu lui ait gardé rancune. Après une crise de religion, elle ouvrit ses salons, où les beaux esprits se réunirent. Mais, en 1644, Wladislas devint veuf. Il voulut se marier de nouveau, il se retourna vers la France; et comme, à Paris, on désirait se débarrasser de Marie de Gonzague, on la lui offrit, avec une grosse dot. Il accepta l'une et l'autre.

En Pologne, entourée de nombreux Français, la nouvelle reine s'acclimata rapidement, et elle fit tous ses efforts pour s'attirer les sympathies des seigneurs polonais. Mais Wladislas entendait gouverner lui-même son royaume, et il ne la laissa pas participer au pouvoir. D'ailleurs, contrairement à ce qu'on attendait d'elle à Paris, elle ne veut pas être l'agent du gouvernement français, et c'est une politique polonaise qu'elle veut suivre. Elle lutte à la fois contre son époux et contre la France; et, lorsque, en 1648, elle devient veuve et est nommée régente, elle fait élire roi le frère de Wladislas, Jean-Casimir, et l'épouse. Jean-Casimir, incapable de gouverner, lui laissa la charge du pouvoir, et c'est bien ce qu'elle avait voulu. Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans le détail de son gouvernement. Constatons seulement qu'elle fit la guerre et signa des paix honorables.

Elle songea aussi à sa succession. Comme elle n'avait pas d'enfant, elle décida d'adopter une fille de sa sœur, qui prendrait la couronne après elle; mais il fallait d'abord marier cette nièce. Elle choisit le fils du Grand Condé, Henry-Jules de Bourbon, duc d'Enghien. Le mariage eut lieu le 11 décembre 1663; et, bien qu'à la suite de multiples intrigues polonaises, le prince n'ait plus grand espoir, ni, peut-être, grand désir de ce trône, jusqu'à la mort de la reine, qui surviendra le 10 mai 1667, il lui écrira fréquemment, ainsi que le Grand Condé, d'ailleurs, pour la tenir au courant de tout ce qui se passe en France. Elle tenait à garder le contact, si l'on peut dire, avec la cour où elle avait passé sa jeunesse; et, si Polonaise qu'elle fût devenue, elle n'oubliait pas les divertissements français. Dans les difficultés, parfois considérables, au milieu desquelles elle se débattait, ce lui était une joie et comme un repos de recevoir ces nouvelles, souvent bien menues, mais qui ont aussi, parfois, le charme de la médisance.

Certes, le Grand Condé apparaît plus grand seigneur, et l'on imagine volontiers le duc d'Enghien assez « bonhomme »; mais les nouvelles données par l'un ou par l'autre, si elles ne sont pas toujours commentées sur le même ton, se ressemblent assez. C'est une sorte de journal quotidien de tout ce qui se passe à la cour, et, s'il y est fait mention, parfois, de l'armée ou des questions étrangères, le plus souvent, les événements signalés sont de médiocre importance. Sans doute, les divers épisodes du procès Fouquet sont marqués à leur jour; mais ils ne sont point appréciés, et il n'y a guère là-dessus que quelques lignes sur les sentiments du roi, quand il apprit le jugement. Reconnaissons, d'ailleurs, que ces lignes s'achèvent de façon charmante:

Le Roi (y lisons-nous) a témoigné n'être pas satisfait de la Chambre de justice dans cette rencontre, et je crois qu'il aurait voulu qu'ils l'eussent condamné; car, s'il l'eût laissé exécuter, cela aurait donné un grand exemple et, s'il eût donné grâce, cela lui aurait donné lieu de faire voir sa clémence; mais je crois qu'il l'aurait laissé exécuter.

Le plus souvent, les illustres correspondants traitent des sujets plus légers, du moins pour nous. Les voyages de la cour, les morts, les naissances, les nominations et les promotions, ce sont là les motifs des lettres quotidiennes. Les questions de préséance tiennent leur rang, et, pour leur bonne place au cercle, Mme de Rohan et Mme de Richelieu se disent beaucoup d'injures. Il n'est point jusqu'à l'enterrement même de la reine mère, en février 1666, où ne s'élève une contestation très vive entre le Parlement, les ambassadeurs et le clergé, pour savoir qui l'on saluerait le premier. Les mêmes détails, d'ailleurs, de la vie quotidienne s'aggravent, s'il s'agit de la vie des grands du monde; et, si M. le Duc annonce avec simplicité qu'il s'est fait saigner, si M. le Prince ne nous dissimule pas que les médecins ont conseillé à sa fille, qui a quelques dispositions aux pâles couleurs, d'user d'un opiat pendant deux mois, à la suite de quoi elle pourra avoir plus tôt des enfants, quand nous approchons de la reine, la cabale s'en mêle, et l'affaire devient d'Etat :

Il y a eu une grave affaire (lisons-nous) sur le mal de la Reine mère; quelques médecins voulaient qu'elle quittât un curé qui la panse pour prendre un autre homme, et les autres voulaient qu'elle demeurât toujours entre les mains de celui qui a commencé; ce petit démêlé-là a un peu partagé tous ses domestiques, et il y en a même quelques-uns qui y sont entrés plutôt par cabale que par la considération de la santé de la Reine.

Mais ces menus incidents ne sauraient occuper les journées, et il faut trouver du divertissement :

On ne s'est jamais tant ennuyé que l'on s'ennuie ici... Jamais la Cour n'a été si petite, et on ne sait à quoi s'occuper.

On organise donc des bals et des ballets, et on est plus embarrassé à « ordonner des habits qu'à quelque grande affaire ». C'est que les bals, c'est là la grave affaire; on y va sans quitter le deuil, et on ne laisse pas « de s'y parer fort », quoique l'on ait du crêpe. Le plus souvent, tout le monde est si occupé de sa parure que l'on n'y a « quasi autre chose en tête ». Les bals masqués sont, d'ailleurs, les plus recherchés. On y jouit d'une liberté sans désordre, on se met où on veut, on parle à qui on veut parler, et l'on y fait comme si tout le monde était égal. Ce plaisir dans l'égalité n'est pas le moins surprenant.

Mais on ne peut pas toujours danser. Le jour, on chasse, et, dans la chasse, avec la complicité des bêtes poursuivies, on parvient à faire sa cour; car, enfin, n'était-il pas complice, ce cerf dont nous parle M. le Duc :

La Reine était allée à un étang qui est au milieu de tous les bois où l'on connait, espérant que les cerfs se viendraient faire prendre devant elle; mais il n'y eut que le cerf de M. mon père qui y vint et qui donna à toute la Cour le plus grand plaisir du monde; il passa trois ou quatre fois devant la Reine et devant toutes les dames, et en passa une fois même si près qu'il la pensa choquer, et il l'aurait fait, assurément, si tous les gardes ne s'étaient mis devant elle; enfin, il entra dans l'étang où il fut pris; les autres cerfs n'y voulurent jamais venir et prirent des pays tout différents, si bien que la meute de M. mon père eut l'honneur de la chasse.


Louis de Bourbon, prince de Condé, dit le Grand Condé (1621-1686). D'après une gravure de Robert Nanteuil.

Au retour de la chasse, on fait venir les comédiens, et l'on ne peut pas ne pas citer cette lettre de M. le Duc, après une représentation de *l'Amour médecin,*

Qu'un comédien que l'on appelle Molière a faite; c'est un homme (écrit-il) qui a autant d'esprit que l'on en peut avoir et qui, à l'exemple des anciens, dans toutes ses comédies, se moque de tous les vices de son siècle; il en a déjà fait de différentes sur plusieurs sujets où, dans l'une, il daube des femmes qui affectent un parler extraordinaire et une bonnêteté ridicule, que l'on appelle les Précieuses; dans un autre endroit, il a parlé contre de certaines gens qui affectent un trop bel air à la Cour, contre d'autres qui aiment bien la chasse, contre de certaines gens qui font des pièces à tout le monde sous prétexte de la dévotion et que l'on connaît pour être des hypocrites. Il fait ces sortes de choses si délicatement que ceux contre qui il les fait ne les peuvent prendre pour eux, et tous les autres les reconnaissent. Dans cette dernière comédie, il attaque les médecins; il en fait venir quatre sur le théâtre, appelés à une grande consultation, où il les fait parler de tout autre chose que de la maladie du malade et, quand ses amis entrent, ils disent effrontément qu'ils ont consulté, et l'un opine à la saignée, et l'autre à la purgation; c'est, d'ordinaire, tout ce qu'ils disent. Cela ne serait point plaisant à écrire, mais il les fait si bien parler comme des médecins et dire tous leurs grands mots et prendre si bien leurs airs qu'il n'y a rien de plus plaisant à voir.

Et voilà qui n'est pas si mal.

Mais la comédie n'est pas seulement au théâtre, et on se la donne aussi à la cour. On est à l'affût

des histoires secrètes et des incidents scandaleux. Ni les uns, ni les autres, ne manquent. M. le Duc fait bon ménage avec sa femme :

On ne saurait être (dit-il) plus content d'elle que je le suis, ni l'aimer davantage, et nous sommes assurément tous deux fort bien ensemble.

Mais n'est-ce pas là une exception ? Les histoires de Madame, de M. de Guiche et de M. de Vardes ne sont pas les moins bruyantes, ni les moins compliquées. Les jalousies de Monsieur ne sont pas sans soulever maints incidents. Les lettres anonymes ne manquent pas, et Mlle de La Vallière elle-même en reçoit qui lui apprennent l'amour du roi pour Mme de Monaco. Mme d'Armagnac intrigue auprès de Mme de Montespan contre Madame. Mme de Brancas a un démêlé fâcheux avec Mme Colbert, qui l'accuse de ne pas jouer nettement. Enfin, quand M. Mazarin a des démêlés avec sa femme, on ne l'ignore pas; et on sait même que cela va « jusques à la gourmade, et on dit que la femme a été plus forte que le mari ». Et, comme conclusion à toutes ces histoires, M. le Duc, plein de sagesse, écrit :

C'est un grand malheur aux dames d'être mêlées si souvent dans ces sortes d'histoires-là.

Il y a, d'ailleurs, parfois, des incidents plus vifs. Ainsi, le 25 janvier 1665, comme il y avait soirée au Palais-Royal, un lieutenant des gardes du corps se prit de paroles avec un exempt et lui cassa son bâton sur la tête. L'exempt mit l'épée à la main et la passa au travers du corps de l'officier. Il prit la fuite ensuite, et il ne semble point qu'on le retrouva. Mais ce sont là choses qui passent inaperçues. Et, si l'on raconte ouvertement ce qui se fait à la cour, M. le Duc est le premier à s'indigner :

Il a paru ici depuis quelque temps (écrit-il) de certains ouvrages fort outrageants et fort insolents, qu'un certain fripon nommé Bussy a composés ; il s'était mis en tête de faire l'histoire satirique de son temps, et il a fait des choses épouvantables contre le Roi, contre la Reine

Les lettres du Grand Condé ni celles du duc d'Enghien ne sont outrageantes ni insolentes; et, si certains incidents y prennent une grande importance, ce n'est point leur faute, mais celle de leur temps. M. le Prince avait l'âme généreuse, et M. le Duc n'était pas méchant. — JACQUES BOMPARD.

Dernier Amour de Ronsard (LE), par Pierre de Nolhac (Paris, 1920). — Des rééditions récentes ont remis Ronsard à la mode, si l'on peut user de ces termes frivoles en parlant du grand poète français du XVIe siècle. A vrai dire, depuis une centaine d'années, le poète du *Bocage royal* et des *Sonnets* n'a jamais cessé d'avoir des lecteurs ; des lecteurs qui l'aimaient et qui gardaient près d'eux certains de ses recueils, si difficile qu'il fût de se les procurer. On retrouverait même son influence chez certains poètes contemporains; et d'importantes études sur son œuvre ont vu le jour, ces dernières années. Qu'il nous suffise de citer, parmi les plus riches et les plus précieuses, l'ouvrage de Paul Laumonier et l'essai de biographie de Henri Longnon. Le petit volume que publie aujourd'hui Pierre de Nolhac n'est qu'une esquisse, mais d'une finesse et d'un charme extrêmes. Le trait n'est pas appuyé, mais il est plein de vie; et le clair visage d'Hélène de Surgères, au milieu même des ombres qui le font ressortir, est émouvant.


Château de la Poissonnière, près de Vendôme, où naquit Ronsard.

Voici comment l'évoque Claude Binet, dans son *Discours de la vie de Pierre de Ronsard* :

Après avoir chanté divers subjects, il voulut finir et couronner ses œuvres par les sonets d'Hélène, les vertus, beautés, et rares perfections de laquelle furent le dernier et le plus digne object de sa Muse, le dernier parce qu'il n'eust l'heur de la voir qu'en sa vieillesse, et le plus digne parce qu'il surpassa, aussi bien que de qualité, de vertu et de réputation, les autres précédents subjects de ses jeunes amours, lesquels on peut juger qu'il aima plus familièrement, et non cetuy-ci qu'il entreprit plus d'ignorer et de louer que d'aimer et servir.

C'est vers 1560 que le poète et la jeune fille se rencontrèrent. Ronsard n'était plus très jeune, mais, si l'éclat de sa jeunesse était terni, il était environné de gloire. Les savants et les humanistes lui avaient fait don de la renommée, mais les femmes lui avaient fait don de la popularité. Il était sensible à cette gloire et à ces succès, car il n'était point poète par passe-temps, mais véritablement homme de lettres.

Hélène de Surgères était issue d'une double famille, à la fois espagnole et française; la famille espagnole des comtes de Monterey, qui était venue s'installer au pays d'Aunis. Son père était René de Fonsèque, baron de Surgères, et sa mère Anne de Cossé-Brissac, la sœur du maréchal de Brissac. Elle avait un frère, Charles de Fonsèque, baron de Surgères, qui fut gentilhomme ordinaire de la Chambre. On ne sait point quelle fut l'année de sa naissance. On imagine, pourtant, qu'elle dut venir au monde vers le commencement du règne de Henri II, et l'on sait, par un sonnet de Ronsard, que ce fut en avril, exactement le neuvième jour de ce mois.

Voici le mois d'avril où naquit la merveille
Qui fait en terre foi de la beauté des cieux.
. . . .
. . . . Ah ! ce mois me convie
D'élever un autel, et, suppliant amour,
Sanctifier d'avril le neuvième jour
Qui m'est cent fois plus cher que celui de ma vie.

Dans les premiers temps de son enfance, Hélène de Surgères séjourna dans le Piémont, dont son oncle le maréchal était vice-roi.

Ce fut, sans doute, vers 1568 qu'elle vint à la cour, comme fille d'honneur de Catherine de Médicis. Elle y trouva ses deux cousines, Diane et Jeanne de Brissac. Les jeunes filles furent bientôt inséparables. La cour, à cette époque, était particulièrement brillante. Les intrigues de politique et d'amour s'y mêlaient, et le plaisir y était aussi raffiné que la haine. Les filles d'honneur, dont le nombre s'élevait à deux cents, « fort belles et honnestes, toutes bastantes pour mettre le feu par tout le monde », étaient la gloire, l'honneur et la grâce de la cour. La liberté des mœurs était grande, sans doute, mais elle n'allait point sans élégance.

Entre toutes, se distingua Hélène de Surgères, lorsque les regards de Ronsard se furent portés sur elle. Tous les poètes suivirent leur prince et chantèrent celle qu'il célébrait. Jamyn, Rémi Belleau, Baïf, Desportes, Jodelle, Dorat lui dédièrent leurs odes et leurs sonnets. Mais faut-il dire que c'étaient les sonnets de Ronsard pour qui chacun s'enthousiasmait ? Sans doute, il y a des pointes et des préciosités qui nous lassent aujourd'hui, mais qu'on aimait en ce temps, et où l'on se plaisait à retrouver Pétrarque, Sapho, Anacréon, Théocrite, Tibulle, Properce. Nous sommes plus sensibles, aujourd'hui, au sentiment même qui apparait dans ces vers et qui, souvent, est profond. Les moindres incidents d'une longue liaison nous apparaissent. Nous retrouvons la grâce d'un geste, le charme d'un mot, l'éloquence d'une attitude.

Il semble que les principales séductions d'Hélène fussent sa sagesse et sa mélancolie, plus que sa beauté, peut-être, dont les contemporains ne parlent que d'une façon imprécise. Cette sagesse se manifestait par le soin qu'elle avait de sa gloire et de sa vertu. Elle était brune ; elle avait les yeux bleus, et un grand charme se dégageait d'elle.

Quels furent ses véritables sentiments à l'égard du poète vieilli, mais plein de gloire ? Le fameux et admirable sonnet, où Ronsard déplore son « fier desdain », semble laisser entendre que la jeune fille fut d'abord indifférente à l'amour qui s'offrait à elle :

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise auprès du feu, devidant et filant,
Direz chantant mes vers, en vous esmerveillant :
Ronsard me célébrait du temps que j'estois belle.

Lors vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,
Desja sous le labeur à demy sommeillant,
Qui au bruit de mon nom ne s'aille réveillant,
Bénissant vostre nom de louange immortelle.

Je seray sous la terre, et fantosme sans os,
Par les ombres myrteux je prendray mon repos :
Vous serez au fouyer une vieille accroupie,

Regrettant mon amour et vostre fier desdain.
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

Elle finit, cependant, par être touchée de cette gloire que Ronsard lui apportait en don. Un jour de mai, comme elle était aux Tuileries, il vint s'asseoir auprès d'elle. Ils parlèrent. De ce jour, le poète s'attacha aux pas de la jeune fille. Il l'aimait sans passion ; mais la mélancolie même de cette amie charmante plaisait au déclin de son âge et, au milieu du tumulte frivole de la cour, il éprouvait comme un repos auprès d'elle. Hélène aussi rêvait parfois de repos, et elle soupirait après celui du cloître. Les deux amants mutuellement nourrissaient leurs mélancolies ; et ils se consolaient ensemble. La jeune fille était de tempérament maladif; elle devait quelquefois garder le lit; le poète venait alors lui tenir compagnie dans la chambre qu'elle occupait au Louvre ; et, lorsque c'était lui qui était souffrant, elle allait lui rendre visite dans son logis de la rue des Morfondus, sur la montagne Sainte-Geneviève. Quand la cour voyageait, Hélène était obligée de la suivre ; alors, ils s'écrivaient tous deux. Des discussions troublaient parfois leurs entretiens; les discussions habituelles aux amants. Tantôt elle lui reproche d'être volage, tantôt elle lui reproche d'être trop pressant. Lui est jaloux aussi, quand il surprend des regards et des sourires qui la cherchent, et qu'il croit qui la rejoignent. Spirituelle, elle est toujours très entourée; elle montre une grâce exquise aux ballets du Louvre et, parfois, pour échapper à sa mélancolie, elle a des élans brusques de gaieté. Ces jours-là, le poète s'imagine qu'elle n'aime en lui que ses vers, et il se tourmente. A vrai dire, pendant longtemps, Hélène n'a eu que de l'amitié pour Ronsard. Un jour, pourtant, l'amour vint :


Buste en marbre de Ronsard.

Prenant congé de vous, dont les yeux m'ont domté,
Vous me distes un soir, comme passionnée :
« Je vous aime, Ronsard, par seule destinée ;
Le ciel à vous aimer force ma volonté. »

Mais, si l'aveu rendit plus intime la belle liaison, il ne sut rien arracher à la vertu d'Hélène.

Cette chaste passion dura près de sept ans. Sans doute, elle ne les occupait pas entièrement l'un ni l'autre. Ses fonctions à la cour retenaient souvent Hélène. Ronsard publiait ses livres de *Poèmes* et les premiers livres de sa *Franciade*, auxquels, certes, il attachait plus de prix qu'à ses chansons et ses sonnets.

A la mort de Charles IX, ne pouvant s'habituer au ton nouveau de la cour, Ronsard la quitta, ainsi que Paris. Dans son cher Vendômois, il alla planter des arbres et consacrer des fontaines en l'honneur d'Hélène : « Et par ce que par son gentil esprit elle luy avait souvent fourny d'argument pour exercer sa plume, il consacra à sa mémoire une fontaine en Vandosmois, et qui encor aujourd'huy garde son

nom pour abbreuver ceux qui veulent devenir poètes. »

Le poète lui-même a pris soin, dans un sonnet, de marquer son dessein :

Afin que ton honneur coule parmi la plaine
Autant qu'il monte au ciel engravé dans un pin,
Invoquant tous les dieux et répandant du vin,
Je consacre à ton nom cette belle fontaine.

Pasteurs, que vos troupeaux frisés de blanche laine
Ne paissent à ces bords ; y fleurissent le thym
Et la fleur dont le maître eut si mauvais destin,
Et soit dite à jamais la fontaine d'Hélène !

Le passant en été s'y puisse reposer,
Et, assis dessus l'herbe, à l'ombre composer
Mille chansons d'Hélène, et de moi se souvienne !

Quiconques en boira, qu'amoureux il devienne,
Et puisse, en la humant, une flamme puiser
Aussi chaude qu'au cœur je sens chaude la mienne !

Hélène avait suivi la reine mère dans le long voyage que celle-ci faisait dans le Midi. Les deux amants continuèrent à s'écrire, jusqu'au 27 décem-



L'Art la Nature exprimant
En ce pourtrait me fait belle
Mais ſi ne ſuis-ie point telle
Qu'aux eſcrits de mon amant.

Hélène de Surgères, fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis (gravure ancienne).

bre 1585, date à laquelle mourut le poète, au prieuré de Saint-Côme, près de Tours. Hélène vécut jusqu'en 1587. Elle mourut fille vers ce temps, dans l'hôtel de Catherine de Médicis, aux environs de Saint-Eustache.

Telle fut l'histoire du dernier amour de Ronsard. Pierre de Nolhac en éclaire les détails, sans la déformer par trop de précision. Il faut se féliciter que quelque vague et quelque flou demeure autour du charmant visage d'Hélène. Elle en a plus de grâce encore. — Jacques Bompard.

Esthétique des Goncourt (l'), par Pierre Sabatier (Paris, in-8°, 1920). — Pendant une trentaine d'années — entre 1870 et 1900 environ — l'influence des Goncourt, qui avait été longue à s'établir, s'exerça dans les lettres comme dans les arts avec une force de pénétration qui ne saurait être exagérée et dont les effets plus ou moins directs, pour s'être singulièrement atténués, ne laissent pas de se manifester encore. Il y a eu une esthétique des Goncourt parfaitement consciente et voulue par les deux frères ; elle a suscité des admirations, des imitations, des œuvres. Il valait la peine d'en dégager les traits. P. Sabatier a entrepris et accompli ce travail avec beaucoup de conscience, d'exactitude et de pénétration ; il a examiné la question sous toutes ses faces, et il a préféré encourir le reproche de se répéter au danger de n'être pas complet. Au reste, il s'accuse lui-même de ces répétitions, dès le seuil de son gros volume, avec tant de bonne grâce qu'on en aurait une mauvaise à lui reprocher de n'avoir pas adopté un plan plus économique. Modestement, aussi, il s'est borné à exposer l'esthétique des Goncourt, sans en discuter les principes ou les applications. Abstention méritoire, car, en un tel sujet, les occasions de discuter naissent à chaque pas ; un peu regrettable aussi, car on aime, en général, à savoir ce qu'au fond de l'âme un auteur pense des questions qu'il discute. Mais, puisque P. Sabatier s'est limité à la tâche d'exposer et de mettre en système une esthétique éparse en près de soixante volumes, reconnaissons qu'il l'a remplie avec beaucoup de compétence et que c'est déjà un gros travail.

Dans une première partie, préparatoire à son exposé proprement dit, P. Sabatier explique dans quelles conditions et sous quelles influences se sont formées les idées des Goncourt. Ce qui frappe, dans cette formation des deux écrivains, c'est ce qu'elle a en même temps d'incomplet et de spécial. Les deux Goncourt sont des aristocrates, — P. Sabatier ne se lasse point de nous le démontrer. Aristocrates de naissance (ils sortent de la petite noblesse de Lorraine), aristocrates en politique (ils n'aiment ni la démocratie, ni le suffrage universel, ni le nivellement par en bas ; ils louent en Balzac « le plus grand homme d'Etat de notre temps,... le seul qui ait vu d'en haut le déséquilibrement de la France depuis 1789,... le mensonge de ce programme de 1789, qui a remplacé le nom par la pièce de cent sous »), aristocrates en art (ils pensent que l'artiste digne de ce nom s'oppose fatalement à la multitude, même quand il en sort), ils n'ont, cependant, pas le respect des aristocrates pour la tradition ou, du moins, la tradition où ils s'attachent est, comme nous le verrons, très limitée et relativement récente. Ils font même, le plus souvent, figure de révolutionnaires ; à l'égard de l'Institut et de l'esthétique bourgeoise, ils professent un mépris de bousingots romantiques. Ils échappent entièrement à l'influence de l'antiquité : pour eux, elle est froide et immobile ! Ils ne comprennent pas Homère et ne goûtent que Lucien, le plus parisien des Grecs. Le moyen âge est barbare. La Renaissance serait intéressante, si Raphaël n'était pas si classique. Le XVIIe siècle fatigue par sa régularité : c'est qu'il est trop bourgeois. L'œuvre de Molière symbolise le triomphe de l'esprit bourgeois et la fin de l'esprit chevaleresque. Les Goncourt ne louent que La Bruyère et aussi Saint-Simon, mais pourquoi le noble duc n'a-t-il peint les choses (les costumes, le mobilier, les bibelots) comme il a fait les hommes ? Du XVIIIe siècle, qui est, comme nous le verrons, leur époque de prédilection, ils ne méconnaissent... que Voltaire. Rien que cela ! Diderot est, à leur compte, bien supérieur : « Que valent, disent-ils, ces quatre-vingts volumes [de Voltaire] auprès d'un *Neveu de Rameau*, auprès de *Ceci n'est pas un conte ?* » Mais, pourrait-on répondre, que valent les vingt volumes de Diderot auprès de *Candide ?*

Ce sont là des lacunes, de grosses fautes de goût. Il y en a bien d'autres, chez les Goncourt. En revanche, ils apportent dans le monde littéraire des qualités particulières dont, non sans quelques inconvénients, parfois, ils l'enrichiront. Ils ont d'abord le goût, très moderne, du document. Ils ont des côtés de chroniqueurs. L'histoire est représentée dans leur œuvre par des livres intéressants : *Histoire de la société française pendant la Révolution* (1854) ; *Histoire de la société française pendant le Directoire* (1855) ; *Portraits intimes du XVIIIe siècle* (1857-1858) ; *Histoire de Marie-Antoinette* (1858) ; *la Femme au XVIIIe siècle* (1862). Ils ont le sens de l'exactitude, principalement dans les petits faits. Ils n'ont rien de l'historien-philosophe. Ils étudient le passé dans ses manifestations extérieures. Le décor, les mœurs, les usages, la mode, le mobilier, voilà ce qui les intéresse. Mais, dans ce domaine restreint, ils montrent un remarquable souci du document vrai, contemporain des événements. Ils sont de passionnés chercheurs d'autographes, comme ils sont de passionnés chercheurs de dessins. Bien qu'ils entrent dans l'histoire par la porte des collectionneurs, leur part n'y est pas négligeable. On pourrait retrouver leur influence chez plus d'un historien moderne épris de petits faits, de détails de mœurs, d'anecdotes et de renseignements matériels. Dans le roman, ils conserveront ce même souci et, là encore, l'exemple ne sera pas perdu.



Jules de Goncourt (1830-1870), fac-similé d'une eau-forte d'Edmond de Goncourt.

Mais c'est surtout par leur formation artistique qu'ils apparaissent dans l'histoire du roman avec des caractères exceptionnels. Comme Théophile Gautier, ils ont débuté par la peinture. Non seulement ils seront, comme lui, des gens « pour qui le monde extérieur existe », mais encore ils parleront des couleurs — celles des tableaux et celles de la nature — en hommes qui savent par expérience comment elles se décomposent et, surtout, s'opposent. Leur éducation est celle d'artistes, non de littérateurs. Notons qu'antérieurement — dès l'enfance — ils avaient vu leur tante Mme de Courmont et leur mère fouiller les boutiques de curiosités, appris par cet exemple familial à devenir collectionneurs et compris de bonne heure le charme sensuel, puissant et doux de ce qu'on appelle le Bibelot.

Cette formation artistique, l'affinement du sens visuel qu'elle comporte, voilà des traits essentiels qui les distinguent parmi leurs confrères en littérature. Mais, en faisant cette constatation, l'on n'a pas tout dit si l'on n'ajoute que cette aptitude à éprou-



Edmond de Goncourt (1822-1896), fac-similé d'une eau-forte de Jules de Goncourt.

ver des sensations artistiques s'aiguise et s'exaspère chez eux par l'irritabilité extrême d'un système nerveux anormal. Les Goncourt sont des névropathes, et ils en sont fiers, parce que cette morbidité leur confère une supériorité étrange dans l'ordre des impressions esthétiques. Ils la cultivent par l'observation, parce qu'ils en tirent des effets d'une étonnante subtilité et parce qu'elle les a aidés à comprendre bien des choses.

Les Goncourt ont eu une conscience très claire de ce qu'ils ont tenté et de ce qu'ils ont accompli. Ils savent que c'est à eux qu'est dû ce goût du XVIIIe siècle, qui est devenu aujourd'hui, dans la France cultivée, une véritable passion. Lorsque les Goncourt commençaient leur collection, ils payaient quarante sous, chez les brocanteurs, des dessins de Boucher, de Fragonard ou de Watteau, qui, depuis... Mais alors, ni le XVIIIe siècle, ni son art charmant, ni ses bibelots n'étaient appréciés. Le romantisme avait fait tomber dans le mépris cet art classique et joli. Les Goncourt y goûtaient, au contraire, une grâce raffinée et exquise, profondément aristocratique, une gaieté qui se manifestait dans des couleurs claires d'une douceur sans pareille. Les raisons de leur admiration pour cet art, bien français du reste et tout à fait dans la tradition nationale, il les ont exposées dans les trois volumes de leur *Art au XVIIIe siècle*, qui est, sans doute, de toutes leurs œuvres, la plus vraie, la plus durable et la plus sympathique.

Dans ce XVIIIe siècle tant aimé, ils trouvent — déjà établi — le goût de l'Extrême-Orient. Mais ce n'est assurément pas là le seul motif qui a fait d'eux les initiateurs du japonisme en France, rôle qui, dans l'histoire de l'art en France, n'est pas de petite conséquence. Dans l'art japonais, ils aiment à la fois (et cette antinomie est toute l'âme esthétique

des Goncourt), ce qu'il y a de populaire et ce qu'il y de raffiné, la représentation des mœurs de tous les jours et une harmonieuse suavité de teintes mortes, la fantaisie de ces monstres bizarres, le réalisme le plus exact et l'imagination la plus légère dans la déformation de la nature et la création des monstres, enfin, la fantaisie la plus propre à calmer chez eux une maladive horreur du banal.

Evocateurs du XVIIIe siècle, initiateurs du japonisme, les Goncourt ont encore à leur actif d'avoir été les premiers à comprendre l'impressionnisme en peinture, à apprécier les Jongkind, les Degas, les Claude Monet, les Raffaelli, les De Nittis. Un long commerce avec les artistes japonais les avait préparés à cette intelligence. Le procédé favori de l'impressionnisme, la juxtaposition par petites touches de couleurs vives et vraies, ce sera le procédé même que les Goncourt transporteront de la peinture dans la littérature et qui sera la marque particulière de leur talent.


Edmond et Jules de Goncourt. (Lithographie de Gavarni, 1853.)

Avant, donc, d'aborder leur esthétique littéraire — c'est le véritable sujet que traite P. Sabatier — il n'est pas inutile de se demander qu'elle a été leur esthétique proprement artistique et picturale. En fait, les Goncourt n'aiment point la nature, du moins telle qu'on la voit à la campagne. Elle ne leur paraît mériter l'attention que du moment où elle commence à être interprétée par l'art. Ils louent fort Boucher d'avoir sauvé à son temps l'ennui de la nature. A l'état naturel, le paysage de nos pays, en particulier, les laisse indifférents. On lit dans leur *Journal :*

Un palmier m'est agréable comme un objet d'art. Dieu ne me semble avoir fait à la main, avec un caprice d'artiste, que les arbres d'Orient. Toute notre pauvre et économique nature d'Europe me paraît fabriquée à la mécanique, dans une prison.

Ces gens-là ne semblent pas soupçonner la beauté d'un châtaignier, d'un bouleau ou d'un frêne ! Cela n'est point assez stylisé et, au fond, il n'y a qu'une seule chose qui leur plaise, c'est le style.

N'aimant point la nature toute pure, ils ne peuvent pas aimer, en art, en peinture, un réalisme entier, absolu, s'il en est un, qui, sans choix, reproduit tout en bloc; un réalisme tel qu'ils pensent en trouver un, sans admiration, chez un Courbet. En revanche, ils approuvent fort l'école moderne du paysage, à la fois vraie et artistique, parce qu'elle est « résolue à choisir, mais à ne pas corriger ». C'est là le fin mot de leur esthétique. Nous allons le retrouver, plus explicitement formulé et appliqué, dans leur œuvre romanesque.

Les Goncourt ont toujours revendiqué, dans le mouvement littéraire contemporain, un rôle essentiel et de conséquence incalculable : c'est d'avoir recherché le vrai en littérature et d'une façon exclusive; reproduire la nature, la réalité, sans la déformer ou la corriger, tel est l'objet de l'écrivain, comme de l'artiste. Ce n'est pas chose facile. Il y faut des sens aiguisés, une observation toujours en éveil et une singulière volonté d'être vrai. Ce goût de la vérité, les Goncourt l'ont porté comme un étendard et, par là, ils ont mérité d'être considérés comme les pères et les fondateurs du réalisme.

Mais ce terme de « réalisme » est singulièrement décevant. Très philosophiquement, P. Sabatier écrit :

Il n'existe point d'écrivains tout réalistes ou tout idéalistes; il y a seulement des écrivains dont la tendance est de reproduire des sensations telles qu'ils les reçoivent et ceux qui ne les livrent que transformées et, pour ainsi dire, digérées par la méditation intérieure; mais tous suivent les deux voies, usent des deux méthodes.

Les Goncourt ont très bien vu que rien n'est relatif à l'individu ou, autrement dit, subjectif, et même relatif au moment comme la sensation du beau. Le beau, c'est la réalité réfractée à travers l'optique de chaque tempérament. L'artiste, c'est celui qui se sert d'une lorgnette particulièrement nette et dont personne autre ne s'est encore servi. Ce relativisme même est un commencement d'idéalisme, puisqu'il constate combien l'artiste ajoute en soi-même à la réalité.

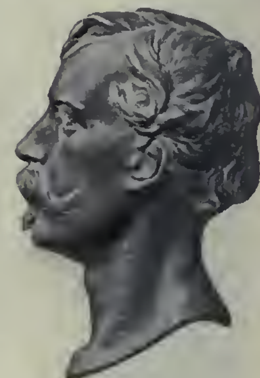
En outre, les Goncourt ont à mainte reprise manifesté un dédain profond, en littérature comme en peinture, pour le réalisme photographique. Il ne faut pas corriger ce qui est : c'est-à-dire ne pas apporter dans l'observation de la réalité des idées préconçues, ou la subordonner à une thèse ou à une préoccupation morale quelconque; mais, dans cette réalité vue avec sincérité, il faut faire un choix : « La science du romancier n'est pas de tout écrire, mais de tout choisir. » C'est dans ce choix même que se manifestent la personnalité, la supériorité de l'artiste. Par là, ils se séparent d'un Zola, qui accueille tout pêle-mêle et dont l'art de premier jet paraît exclure l'idée même d'un choix. Mais, alors, si l'art est un choix, il est permis de se demander comment ces deux hommes, artistes, comme on dit, jusqu'au bout des ongles, qui parlent en quelque endroit de la charlatanerie du laid, qui regrettent le pittoresque et le sobre d'autrefois, qui vivaient pour jouir de l'élégance de leurs bibelots anciens ou exotiques, que ces mêmes hommes aient été, dignes précurseurs du naturalisme, choisir leurs sujets de romans dans les milieux les plus bas et se soient complus à fignoler avec art les tableaux les plus répugnants, à nous décrire les sensations d'une servante nymphomane (*Germinie Lacerteux)* ou les tristesses d'une fille publique *(la Fille Elisa).*

Les raisons de ce choix sont assez complexes. Désir d'étudier des personnages chez lesquels les caractères sont plus tranchés, moins dissimulés et se manifestent plus franchement par les attitudes extérieures; curiosité d'homme raffiné, lequel s'en va étudier, comme un monde exotique, des milieux inconnus qui le frappent davantage; plaisir un peu pervers, après avoir été se documenter de longues heures dans un hôpital ou dans un bouge, à se retrouver en face d'une esquisse de Watteau ou d'une estampe d'Outamaro et au milieu des élégances de siècles défunts : il y a un peu de tout cela dans cet encanaillement raffiné.

Faux réalisme, d'ailleurs, à en juger par les résultats, puisque, aussi bien, les deux romanciers n'ont jamais réussi qu'à créer des caractères d'exception chez lesquels on est surpris de trouver, dans une condition souvent très basse, d'étranges raffinements de corruption et des originalités malsaines. Tous leurs personnages sont des malades, des névropathes. Ils le savent, et ils le veulent, parce qu'ils sont eux-mêmes des malades. C'est ainsi que leur œuvre apparaît comme une clinique assez bien composée. Ils obéissent, du reste, à cette sorte de préjugé pseudo-scientifique qui consiste à appliquer au roman les procédés de la description médicale et qui, après avoir été le souci constant de l'école naturaliste, a fini par se répandre chez les romanciers de toutes les écoles : funeste manie, qui a infecté les esprits les meilleurs.

On peut voir là un effet de l'esthétique matérialiste si en faveur chez cette génération. Elle est celle des Goncourt, mais seulement jusqu'à un certain point. Certes, la physiologie tient dans leur conception littéraire une place considérable, et la pathologie encore plus. Ils procèdent du physique au moral, mais, chez eux, cela est encore plus vrai artistiquement que scientifiquement parlant. Quand ils ont à décrire une scène, ils voient d'abord le milieu, les mœurs, le mobilier, le costume et tout ce qu'on appelle le *document* (n'oublions pas qu'ils ont débuté par des recherches historiques), puis ils décrivent les gestes, les mains, les yeux, — tout ce qui frapperait s'ils contemplaient une toile de Fragonard ou un pastel de La Tour; — ils arrivent alors à la vie, aux sentiments, à l'âme et, finalement, ils se trouvent être aussi des psychologues. Edmond, en avançant dans la carrière, se piquera de plus en plus de l'être.

Seulement, leur psychologie ne s'ordonne point suivant une méthode philosophique, en partant d'une idée générale. C'est une suite d'observations de détail — non point faites à la légère, certes, car ils se sont tués à observer les autres et à s'analyser eux-mêmes — mais discontinues. Ils notent leurs sensations et les juxtaposent par petites touches, — tels des peintres impressionnistes. Leurs romans sont des suites de portraits vibrants, dont l'éclat papillotant semble avoir exaspéré les nerfs de plus d'un critique. Ce n'est point ainsi que procédaient nos classiques, ni que procède un Bourget, demeuré dans la tradition de notre psychologie classique. Mais, si leur psychologie n'est point une analyse systématique de ce qu'il y a dans l'homme de plus intérieur, toutefois, par leurs procédés de description, leur vision toute personnelle, ils s'écartent du pur idéal (s'il est permis d'employer ce mot) de l'école réaliste, qui n'admet guère la cote individuelle, ni un art qui se fait trop voir.


Jules de Goncourt, bas-relief, par A. Lenoir.

Le style des Goncourt achève de donner l'impression d'un travail d'art bien différent d'une simple photographie de ce qui est. C'est un perpétuel et laborieux travail de transposition. Jadis peintres et aquafortistes encore, les Goncourt veulent, en écrivant, rivaliser avec le rendu de la peinture, c'est-à-dire le vrai; ils obtiennent parfois des effets d'une énergie singulièrement expressive. Ils ont inventé le style *artiste.* Sabatier précise heureusement les caractères du style artiste en l'opposant au style de Flaubert. L'auteur de *Salammbô* s'attache surtout à la syntaxe, à la construction de la phrase, à la place des mots, qu'il dispose de façon à en obtenir les harmonies les plus sonores et les rythmes les plus savants. Il se moque quelque peu des écrivains qui se mettent à la torture pour enrichir leur vocabulaire de termes compliqués et bizarres. Mais ceux-là, ce sont justement les Goncourt. Les deux frères ne sont pas grammairiens : ils critiquent Flaubert d'attacher une importance excessive aux recettes de métier, de passer huit jours à éviter une assonance. Mais le travail qu'ils s'imposent n'est pas moins épuisant, et Jules est mort à la peine. Préoccupés de rendre *toute* la sensation, ils sont toujours à l'affût du terme technique rare, qui tout à coup suggérera l'effet rêvé. Et cet effet doit être sans cesse renouvelé, d'où la nécessité de varier les procédés. Tantôt, c'est un mot qui, par sa valeur musicale, acquiert une exceptionnelle puissance de suggestion; tantôt, un mot populaire ou argotique; tantôt, un terme abstrait (*un rampement noir..., un remuement presque invisible*); tantôt, une transposition de sensations (*des silences affamés*) : c'est un constant effort vers l'expression la plus pittoresque, effort souvent heureux, mais qui, parfois, les conduit au maniérisme et à l'afféterie.

Ce style si personnel, cette perpétuelle transposition d'art nous éloignent encore singulièrement du réalisme, au moins théorique. Toutefois, il ne convient pas de pousser trop avant cette vue, que défend avec le plus de complaisance P. Sabatier. Chez nos réalistes ou naturalistes d'étiquette, on trouve trop souvent une sorte d'idéalisme à rebours, un goût inquiétant du bas et du maladif; et c'est ce qui a rendu cette littérature, au fond, si triste et si déprimante pour les lecteurs qui étaient jeunes dans les années 1870-1890. Or, dans cette tare originelle, les Goncourt ont eu plus que leur part, que, dans son intelligente et indulgente exposition et son parti pris de ne point juger, P. Sabatier a évaluée d'une façon en quelque sorte plus quantitative que qualitative. Au point de vue de l'extension et de la profondeur, l'influence des Goncourt sur le roman naturaliste a été immense. Ils n'ont pas créé, si l'on veut, le réalisme, puisqu'ils viennent après Balzac et Flaubert ; mais il en ont senti l'à-propos et en ont appliqué systématiquement, sinon tous, du moins certains principes fondamentaux. Ils ont vu que la vogue du roman d'aventures et du roman d'intrigue était, pour l'instant, tarie. Ils ont conçu le roman comme une

biographie composée d'une suite de tableaux empruntés à la vie la plus ordinaire; une suite de *tranches de vie*, où l'être humain apparaît non plus comme un être libre, mais comme une pauvre chose que mènent les forces fatales de la physiologie.

Dans toute l'école, il n'en est guère qui échappent à son influence. P. Sabatier la sent presque chez Flaubert lui-même, dans l'*Education sentimentale*, qui est de 1869, et encore chez Alphonse Daudet, pour qui Edmond de Goncourt était comme un oncle littéraire tout à fait vénéré; Daudet, qui admirait fort *Madame Gervaisais*, qui avait sur le rôle de la femme des idées bien voisines de celles de son vieil ami et qui pouvait encore communier avec lui dans le réalisme impressionniste. L'influence de *Germinie Lacerteux* (1865) est indéniable sur Emile Zola, qui n'écrit *Thérèse Raquin* qu'en 1867 et ne commence qu'en 1871 la série des *Rougon-Macquart*. Parmi les disciples de la génération suivante, P. Sabatier énumère Léon Hennique, P. Alexis, G. de Maupassant (bien que celui-ci se rattache surtout à Flaubert et ne prise guère plus que lui le style artiste), Huysmans, Geffroy, Descaves, P. et V. Margueritte, G. Guiches, E. Rod, les Rosny, Mirbeau, Lemonnier, etc. Dans une direction un peu différente, il dérive en quelque manière de l'impressionnisme des Goncourt, de l'exotisme de Loti, de l'esthétisme morbide de d'Annunzio et voit même dans la *Bérénice* de Barrès une héritière de la *Faustin*, d'Edmond de Goncourt.

Les Goncourt ont été les peintres de la femme : d'abord dans leurs ouvrages d'histoire, si souvent consacrés à des héroïnes de l'histoire du théâtre ou de la galanterie au XVIIIe siècle et, surtout, dans leurs romans, dont les titres évoquent tous des silhouettes féminines : *Sœur Philomène, Renée Mauperin, Henriette Maréchal, Germinie Lacerteux, Manette Salomon, Madame Gervaisais, la Fille Elisa, la Faustin, Chérie*... Il vaut donc la peine d'examiner, ainsi que l'a fait P. Sabatier, et à titre d'exemple de leur méthode d'observation, dans quelles conditions ils ont connu et étudié la femme. Une chose frappe, dès le premier examen de leur biographie : c'est le peu de place qu'elle y tient. Liés l'un à l'autre par une union extrêmement étroite et une communauté de pensée tout à fait rare, les deux frères ne semblent pas avoir éprouvé le besoin d'une affection féminine profonde. Des aventures sensuelles, dont ils gardent des souvenirs médicaux et déplaisants, un assez long commerce de Jules avec une fille facile à laquelle il ne demandait que de la complaisance et de la bonne humeur, des amours de tête chez Edmond, épisodes rapides d'excitation intellectuelle ou de rêverie esthétique, et c'est tout. Cette absence, dans leur vie, de femme digne de ce nom, ils la justifient par une théorie. Pour eux, la femme est un objet d'art, le plus joli de tous, mais ne doit être rien en plus. Par son égoïsme, sa ténacité, son goût de domination, elle est pernicieuse à l'écrivain, à l'artiste, si elle a la prétention de se mêler à sa vie morale. Il ne peut, du reste, y avoir entre les deux sexes aucune fusion intellectuelle, car la femme est un être inférieur. Une bonne maîtresse doit être d'un niveau mental assez bas : il suffit « qu'elle ne soit que gaieté et esprit naturel ». Enfin, les Goncourt expriment par cette boutade le cas qu'ils font des jugements féminins :

> Le Beau est ce qui paraît abominable aux yeux sans éducation. Le Beau est ce que votre maîtresse et votre servante trouvent d'instinct affreux.

Etant donné cette conception très particulière de la femme et les expériences limitées à des milieux très spéciaux qu'elle suppose, on est en droit de se demander si la psychologie féminine des Goncourt, qui, cependant, tient une grande place dans leur œuvre, émane de juges vraiment autorisés, n'est pas, au fond, quelque chose de très extérieur. Que deviennent alors la vérité, l'exactitude, le « vécu » de leur observation ? Mettons à part *Germinie Lacerteux*, qui est l'histoire de leur bonne, ou *la Fille Elisa*, dont le prototype a pu être trouvé par eux dans leurs expéditions parmi les bouges voisins de l'Ecole militaire, et quelques autres cas analogues. Mais n'y a-t-il pas beaucoup d'artificiel dans ce naturalisme-là, et P. Sabatier ne va-t-il pas un peu trop loin quand il nous parle de la « psychologie si sûre » des Goncourt, ou qu'il nous propose de voir en eux des historiens des mœurs de ce temps ? Les Goncourt, il est vrai, étaient d'avis que celui qui n'éprouve pas une passion est mieux placé pour l'observer. D'accord : encore faut-il que celui-là, à quelque moment, l'ait éprouvée. Ce ne sont ni des précisions de carabin ni une physiologie cruelle qui vaudront jamais le souvenir personnel d'un plaisir ou d'une souffrance. Sans insister davantage, on peut dire qu'il y a dans ce pseudo-réalisme beaucoup de littérature voulue. Et, après tout, les Goncourt n'auraient peut-être pas repoussé trop vivement cette imputation; elle implique que, dans leur œuvre, il y a beaucoup d'art. On lit dans le *Journal :*

> Personne n'a encore apprécié notre talent de romancier. Il se compose du mélange bizarre et presque unique qui fait de nous à la fois des physiologistes et des poètes.

Poètes, si l'on veut, mais d'un talent singulièrement composite, où tout se trouve : le bon et le pire, des



Edmond de Goncourt, dessin de Bracquemond. (Musée du Luxembourg.)

sens d'une extrême finesse et des nerfs malades, un sentiment très fin de ce qui est joli, gracieux, poétique en art, et un goût morbide d'un certain genre d'horrible où, certes, l'on trouverait du Baudelaire et même de l'Edgar Poe incorporé à la masse des descriptions réalistes; enfin, une aptitude extrême à peindre avec la plume. Plus qu'aux physiologistes nous donnons notre sympathie aux poètes de la critique d'art. — LOUIS COQUELIN.

Expropriation (LES LOIS RÉCENTES SUR L'). Le droit d'expropriation, qui est de puissance publique, doit s'exercer sous un contrôle rigoureux : c'est la plus grave des atteintes au droit de propriété; aussi, depuis qu'il s'est distingué de la confiscation pure et simple, sa constatation a-t-elle été réglée par des formes obligatoires, légalement définies, destinées à prévenir tout arbitraire, tandis que sa procédure d'exécution offrait, de plus, toutes garanties à l'exproprié. A cet égard, l'idéal avait été atteint par la loi du 3 mai 1841 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, qui a présidé aux grands travaux de la seconde moitié du XIXe siècle : routes, chemins de fer, canaux, transformation des villes, fortifications, etc. Mais cette loi, d'un caractère déjà minutieux et formaliste à l'excès, était consacrée par une jurisprudence forcément étroite; elle ne visait, dans ses applications successives, que l'objet rigoureusement délimité de chacun de ces grands travaux et, par là, interdisait toute prévision, à longue ou même à courte échéance; elle ne pouvait suivre au fur et à mesure les phénomènes économiques, dont le rythme se complique et s'accélère chaque jour davantage (outillage, transports, bassins maritimes, etc.), ni l'évolution de la propriété vers ce droit mixte qui, sans cesser d'être indissolublement attaché à l'individu, subit, néanmoins, en certains cas, les exigences supérieures de la société; enfin, elle n'avait pas assez de souplesse pour s'adapter aux phénomènes sociaux qui, aujourd'hui, prennent une place prépondérante, notamment l'hygiène collective : la nécessité d'une modification était devenue impérieuse.

Toutefois, si l'accord était unanime sur la nécessité de réformer une loi caduque, les divergences d'opinion se manifestaient sur la manière d'opérer cette réforme nécessaire. Devait-on abroger, intégralement, la loi de 1841, comme elle l'avait fait d'une législation antérieure (7 juillet 1833)? Devait-on garder ses cadres et modifier seulement les articles désuets? Pouvait-on, en accord avec la doctrine, élargir encore la notion d'*utilité publique*, telle, du moins, que le Code civil l'a invoquée (art. 545), mais sans, pourtant, la définir? C'étaient là les questions qui se posaient à l'esprit du législateur.

Le législateur y a ainsi répondu : 1° il a respecté l'économie générale de la loi de 1841, mais en y introduisant d'une part des améliorations de détail, qui portent sur de nombreux articles et, d'autre part, un principe nouveau : celui de l'expropriation par zone; 2° il a créé des dispositions législatives spéciales : d'abord le caractère d'utilité publique a été étendu aux plans d'extension et d'aménagement des villes et, ensuite, la faculté a été donnée aux communes d'exproprier pour cause d'insalubrité.

I. *Modifications à la loi de 1841 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.* A la suite des travaux d'une commission interparlementaire instituée, en 1910, au ministère de l'intérieur, le gouvernement avait déposé, dès le 21 novembre 1911, un projet de loi (5 articles, au lieu des 27 visés par la commission) « portant modification de la loi du 3 mai 1841 ». Le rapport de Paul Escudier, à la Chambre, l'année suivante, examine l' « article fondamental » de ce projet, qui pose tout à la fois « le principe de l'expropriation par zone et le principe de l'expropriation pour plus-value », lesquels sont intimement liés. Mais, pour rendre le vote plus aisé, le rapporteur au Sénat demanda la disjonction de cet article et fut suivi par la haute Assemblée. Aussi la loi du 21 avril 1914, issue de ces remaniements successifs, n'offre-t-elle qu'une portée restreinte : elle ne touche qu'aux détails de la procédure et se trouve, sur ce point, complétée par quelques dispositions de la loi du 6 novembre 1918.

a) Modifications à la procédure. Pour plus de clarté, nous étudierons successivement les deux premiers articles de la loi de 1914 (les seuls qui aient ajouté au fond) et la loi de 1918.

1° *Loi du 21 avril 1914.* On sait qu'aux termes du texte de 1841 et sauf le cas de cession amiable, un jury spécial est chargé de fixer, après débats contradictoires, le montant de l'indemnité due à l'exproprié. Mais, jusqu'ici, on n'avait pas cru devoir retenir les dispositions de la loi du 21 mai 1836 sur le jury vicinal, qui laissent au juge la présidence avec voix délibérative en cas de partage; cependant, elles avaient déjà donné, en cette matière, d'excellents résultats. En effet, le magistrat apporte, « avec l'habitude de diriger des débats, le concours de ses connaissances juridiques et l'appoint de son impartialité ». (Exposé des motifs du projet de 1911.) C'est pourquoi l'article 1er de la loi du 21 avril 1914 est venu remplacer l'article 38 de la loi de 1841, en vue de le mettre en harmonie avec le texte de 1836.

L'article 2 répare une omission du législateur de 1841, constatée à plusieurs reprises par la Cour de cassation et que, la décision du jury n'étant pas motivée, la jurisprudence ne pouvait pas souvent réparer. Cet article stipule que « l'indemnité d'expropriation ne doit comprendre que le dommage actuel et certain causé par le fait même de l'éviction » et, en conséquence, que toute demande visant un « préjudice incertain et éventuel qui ne serait pas la conséquence directe de l'expropriation » doit faire l'objet, par le jury, d'une appréciation distincte. Nul besoin de commentaire pour souligner cette disposition, à la fois parfaitement claire et équitable;

2° *Loi du 6 novembre 1918.* Elle précise la forme de la déclaration d'utilité publique (loi, décret en conseil d'Etat, décret simple) selon l'importance des travaux à réaliser. Elle rend obligatoire la notification, aux intéressés, du jugement d'expropriation, et fixe la date jusqu'à laquelle ceux-ci sont tenus de payer les impositions des immeubles expropriés. Il n'y a pas lieu de détailler, ici, toutes les modifications qu'elle apporte à la loi de 1841 en ce qui concerne l'établissement de la liste, la constitution et les opérations du jury. Pourtant, il faut noter le mode de représentation des parties auprès de ce même jury, qui rend presque impossible l'intervention des agents d'affaires : le pacte de *quota litis* (convention d'honoraires basée sur le partage de l'indemnité d'expropriation) est déclaré nul et de nul effet.

Mais cette loi du 6 novembre 1918 doit faire l'objet d'une étude plus approfondie : elle constitue la loi générale sur la matière, le droit commun, applicable, sauf dispositions spéciales. Non seulement elle a modifié la procédure, dans le texte de 1841, mais

encore elle y a apporté des modifications de principe, les mêmes qui, précisément, comme on l'a vu plus haut, n'avaient pu être retenues dans la loi du 21 avril 1914.

b) Modifications de principe : l'expropriation par zone. Nous avons dit, au début, que la jurisprudence dérivée de la loi de 1841 était forcément étroite. L'acte déclaratif, surtout, ne s'accordait qu'en vue de travaux d'avance bien définis et présentant un caractère d'utilité publique évident. Il suffira de dire, à cet égard, qu'un décret du 29 décembre 1914, déclarant d'utilité publique les travaux d'agrandissement et d'établissement d'une décharge publique par la ville de Caen, fut annulé, pour excès de pouvoir, par le conseil d'Etat (contentieux, 20 avril 1917). Dans le même esprit, la Cour de cassation interprétait l'acte déclaratif : ainsi une compagnie de chemin de fer, rendue, par une loi, concessionnaire d'un embranchement, ne pouvait ensuite exproprier les terrains nécessaires à l'extension de la gare située, au point de raccordement, sur la ligne principale.

D'autre part, du fait de leur situation dans le voisinage d'un ouvrage public, beaucoup d'immeubles acquièrent une plus-value rapide et injustifiée : devant ces enrichissements d'un seul, la collectivité restait désarmée; ces immeubles, protégés par une conception vraiment trop dogmatique de la propriété privée, ne pouvaient être expropriés.

Mais, depuis longtemps, l'étranger admettait l'expropriation par zone, surtout dans les villes : Belgique (1858-1867), Italie (1865), Espagne (1879), Autriche-Hongrie (1881), Luxembourg (1896), plusieurs cantons suisses, etc. En Prusse, même, depuis 1907, lors de l'ouverture d'un canal, on pouvait exproprier toutes les parcelles situées au plus à 1 kilomètre de l'axe du canal projeté.

On voit, dans ces conditions, combien était urgente, avant la fin des hostilités, et en vue de la reconstitution des régions dévastées, une réforme de principe de notre loi de 1841 : tel fut l'objet essentiel de la loi du 6 novembre 1918.

1° *L'expropriation par zone avant la loi du 6 novembre 1918.* Elle était déjà consacrée par deux textes, dont l'un, le décret-loi du 26 mars 1852, modifié par la loi du 10 avril 1912, est seulement relatif aux rues de Paris. Il s'est, d'ailleurs, montré inefficace. Il autorise l'administration à comprendre, dans tout projet d'expropriation pour l'élargissement ou la formation des rues de la capitale, la totalité des immeubles atteints lorsque les parties restantes ne sont pas d'une étendue ou d'une forme qui permette d'y élever des constructions salubres, ou en rapport avec l'importance ou l'esthétique de la voie. Le cas se présente, par exemple, pour les travaux d'élargissement de la rue des Deux-Ponts, qui laisseront des parcelles de 5 mètres de largeur maximum et, de plus, grevées d'une servitude architecturale : elles resteraient d'un emploi difficile, si on ne les augmentait par une emprise sur les immeubles contigus.

L'autre disposition (sur l'expropriation pour cause d'insalubrité), très importante et d'une application plus générale, formera la matière de la seconde partie du présent article.

2° *La loi du 6 novembre 1918.* Elle est issue d'un projet gouvernemental rapporté au Sénat par Jeanneney, dont l'étude critique sur la question réalise un modèle de ces « travaux parlementaires » des commissions, si instructifs, et que les débats ne révèlent presque jamais. En dehors des modifications portant sur la procédure générale, étudiées plus haut, elle a remplacé l'article 2 du texte de 1841 par deux articles (2 et 2 *bis*) consacrant la réforme de principe dont nous avons parlé.

Désormais, l'utilité de l'expropriation peut être déclarée non seulement pour les superficies comprises dans le périmètre des ouvrages publics projetés, mais encore pour toutes celles qui seront reconnues nécessaires pour assurer à ces ouvrages leur pleine valeur immédiate ou d'avenir. Il faut insister sur la généralité des termes : l'expropriation par zone n'est pas limitée à une catégorie d'ouvrages publics; au contraire de la plupart des lois étrangères (inférieures, sur ce point, semble-t-il), la *zone*, non plus, n'est pas limitée par un maximum; enfin, on peut interpréter de la façon la plus large, le cas échéant, l'expression : « pleine valeur immédiate ou d'avenir ».

L'article 2 stipule qu'il en sera notamment ainsi, en matière de voirie urbaine, pour les superficies hors alignement, faisant obstacle à un lotissement, rationnel ou non, susceptibles de constructions qui s'accordent avec le plan général des travaux. Une amélioration sensible est ainsi réalisée sur la loi du 10 avril 1912 citée plus haut, qui visait « l'importance ou l'esthétique de la voie », choses toutes relatives et difficiles à definir : le « plan général des travaux » est une base singulièrement plus précise.

L'expropriation par zone une fois admise, il fallait la faire servir à la récupération de la plus-value des immeubles voisins d'un ouvrage public projeté ; c'est ainsi qu'aux termes de l'article 2 *bis*, l'utilité de l'expropriation peut aussi être déclarée, si cette plus-value dépasse 15 pour 100. L'article 54 de la loi du 16 septembre 1807 était devenu radicalement insuffisant, n'avait pas reçu vingt applications en un siècle et, d'ailleurs, ne s'appliquait pas aux immeubles hors de la portée des travaux, ni lorsque la plus-value ne paraissait pas « notable ». Insuffisant, également, l'article 51 de la loi de 1841, sur la compensation au cas de *plus-value immédiate* et *spéciale* au restant de la propriété.

En vue de l'évaluation de cette plus-value, la loi nouvelle prescrit qu'une expertise sera jointe à l'enquête administrative. L'option pour l'indemnité de plus-value ou l'indemnité d'expropriation appartient, selon les cas, à l'administration ou au propriétaire : à l'administration, si la première indemnité est inférieure ou égale à celle de la demande notifiée; au propriétaire, dans le cas contraire.

Enfin, il importe de noter que les deux modes d'expropriation sont entourés de toutes garanties. L'expropriation par zone ne peut être autorisée que par une loi ou un décret en conseil d'Etat (à l'exclusion du décret simple). Le jugement d'expropriation pour plus-value, rendu sous conditions suspensives, laisse encore place à une convention amiable. En outre, les ex-propriétaires ou leurs ayants droit ont la faculté de demander la remise des immeubles expropriés, s'ils ne sont pas utilisés conformément à la loi ou au décret déclaratif d'utilité publique.

Comme on le voit, la loi de 1918 respecte scrupuleusement les droits de la propriété privée, tout en donnant satisfaction aux légitimes exigences de la collectivité.

Dispositions législatives spéciales. Nous ne parlerons pas ici de la loi du 14 mars 1919, qui permet de déclarer d'utilité publique les plans d'extension et d'aménagement des villes (elle a déjà été étudiée au *Larousse Mens.*, t. V, p. 182), mais seulement de l'expropriation pour cause d'insalubrité.

« Nous ne grandissons que par les villes », a pu dire André Honnorat : aussi leur insalubrité n'a pas besoin, en général, d'être démontrée. En 1911, — à ne prendre que deux exemples entre cent, — on pouvait considérer que 2.000 maisons, à Angers, étaient inhabitables (peut-être parce que *trop habitées*) et, à Troyes, le sixième environ de la ville. Car c'est l'agglomération qui provoque le nombre des décès dus à l'importance de la tuberculose, et non l'importance de la ville. (Dr Lucien Graux.) Suivant le Dr Roux, il faudrait tenir compte également de la condition sociale des occupants et de leur manière de vivre. Quoi qu'il en soit et jusqu'à ces toutes dernières années, on en était réduit, faute de lois suffisantes, à constater partout des foyers d'insalubrité, sans pouvoir agir efficacement.

Une loi du 13 avril 1850, sur l'assainissement des logements insalubres, avait bien créé un type de commission sanitaire, chargée d'examiner les habitations suspectes ; mais son application était restée limitée. La loi du 15 février 1902, sur la protection de la santé publique, semblait apporter le remède tant souhaité : la destruction des îlots pestilentiels. Car d'Elhoungne en convenait dès 1867, à la Chambre des représentants, en Belgique : on n'assainit un quartier insalubre qu'en le détruisant, ou totalement, ou en grande partie. Mais notre loi de 1902, si elle rendait obligatoires les commissions sanitaires dans chacune des circonscriptions fixées par les conseils généraux, donnait trop de pouvoirs au maire pour qu'il se décidât à en user vis-à-vis de ses administrés : interdiction d'habiter et, pour le propriétaire, obligation d'effectuer les travaux d'assainissement jugés nécessaires. Au surplus, le texte invoquait surtout les causes « extérieures » et « permanentes » d'insalubrité; il laissait presque toute sa force exécutive à la loi de 1841 et, en définitive, il n'a permis de réaliser que des travaux de faible importance : le plus souvent, pour ne pas engager les municipalités dans la voie d'expropriations très onéreuses, les bureaux d'hygiène renonçaient à interdire l'habitation des immeubles insalubres. Un remaniement s'imposait donc en ce qui concerne la faculté d'expropriation accordée aux communes, si nous voulions suivre, de très loin, d'ailleurs, les législations étrangères.

En Belgique, en effet, depuis plus d'un demi-siècle, l'expropriation est d'ordre légal, lors d'un ensemble de travaux d'assainissement ou d'amélioration d'un quartier. Depuis aussi longtemps, l'Angleterre s'est préoccupée de la question et l'a résolue par les lois fondamentales de 1890 et 1909. En Italie, la procédure d'expropriation peut, en cas de nécessité, être abrégée. Dès 1902, en Allemagne, l'exécution d'un plan général de travaux urbains était possible. La France, elle, attendit jusqu'en 1915.

La loi du 15 juin 1915. Elle a été votée d'après une proposition de Jules Siegfried, judicieusement analysée dans un rapport d'André Honnorat et discutée à la Chambre dès le mois de mars 1912. Mais cette proposition fut assez profondément remaniée au Sénat et ne put avoir force de loi que trois ans plus tard.

Ses dispositions ont surtout pour objet de remplacer, dans la loi de 1902, l'article 18, qui fondait le droit d'expropriation pour insalubrité.

Seules, les communes peuvent requérir cette expropriation, qui peut s'étendre à « des groupes d'immeubles ou quartiers », c'est-à-dire à une *zone*. Aux termes du nouveau texte, l'insalubrité est dénoncée par délibération du conseil municipal, appuyée d'un avant-projet sommaire des travaux d'assainissement : le maire n'intervient plus qu'à titre accessoire. Si le préfet prend la délibération en considération, il y a désignation, ou, le cas échéant, nomination d'office, d'experts chargés de procéder, pour chaque immeuble à acquérir, à l'estimation : 1° de sa valeur vénale, abstraction faite de ses conditions d'insalubrité ; 2° du coût des travaux nécessaires pour le rendre salubre; 3° de la valeur actuelle des terrains supposés nus et de celle des matériaux à provenir des démolitions (pour le cas où l'immeuble serait inhabitable en totalité).

Après ces expertises et l'enquête de rigueur, le préfet prend alors, s'il y a lieu, un arrêté déclaratif d'utilité publique, qui règle jusqu'au mode d'utilisation des parcelles non incorporées aux ouvrages publics (elles peuvent être revendues); cet arrêté est susceptible de deux recours distincts. A ce moment, il y a lieu de noter des dérogations sensibles à la procédure de la loi de 1841.

Tout d'abord, et même si l'immeuble défectueux se trouve compris dans une expropriation pour cause d'utilité publique, l'indemnité à allouer au propriétaire est calculée, par le jury, de façon à tenir compte des conditions d'insalubrité et du prix des réparations qui la diminuent d'autant. Aucune autre indemnité ne peut être allouée du fait de dépossession. Mais, lors de l'assainissement d'un quartier, la législation de 1841 est toujours intégralement appliquée aux immeubles satisfaisant à toutes les règles de l'hygiène publique. Ainsi est vérifié l'adage : « Nul ne peut s'enrichir par sa faute. » Un propriétaire n'espérera plus, désormais, que sa maison insalubre sera surestimée par un jury d'expropriation.

Quant à l'indemnité due aux occupants, elle est forfaitaire (un trimestre de loyer), sans pouvoir dépasser 300 francs ; exception est faite pour les locataires qui exploitent, dans les locaux expropriés, un commerce ou une industrie donnant lieu à patente : dans ce cas, l'indemnité, calculée par le jury suivant la loi de 1841, est soumise à réduction si le commerce ou l'industrie ont comporté, du fait de l'exploitant, une cause sociale d'insalubrité. Il convient d'observer, d'ailleurs, que propriétaires et locataires gardent la faculté du recours en cassation. Mais, l'assainissement opéré, les propriétés situées en dehors des alignements arrêtés pour les nouvelles constructions peuvent être revendues aux enchères, sans qu'il y ait lieu à l'application des articles 60 et 61 de la loi de 1841.

Conclusion. Dès la signature du traité de paix, il fallait abroger formalités et délais, réparer les ruines de la guerre et accélérer la reconstitution industrielle du pays : un nouveau texte a été voté. Pendant un délai de cinq ans à partir de la cessation des hostilités, la loi du 12 août 1919 étend à tous les travaux publics urgents, en cours ou même non commencés, l'application de l'article 76 de la loi de 1841 : cet article réservait jusqu'ici aux seuls ouvrages intéressant la défense nationale le bénéfice de l'expropriation, ou de l'occupation temporaire, en cas d'urgence. La déclaration d'utilité publique est faite conformément à la loi du 27 juillet 1870, et la déclaration d'urgence a lieu par décret.

On peut conclure que, peu à peu, on sera amené à refondre en totalité notre législation caduque sur l'expropriation. Un projet, qui portait exclusivement sur le régime de l'expropriation conditionnelle, a été déjà déposé au début de 1919. Discuté à la Chambre le 6 août de la même année, il s'est trouvé complété et élargi. De sorte que, tant par les modifications que par les dispositions spéciales, il viendra un jour où plus rien ne restera, en fait, de la loi de 1841. Mais là est la vraie méthode : le droit de propriété repose sur des traditions successives et accumulées ; et, pour le mettre en harmonie avec les progrès réalisés dans le domaine des faits et des idées, pour opérer des réformes durables, on ne doit toucher à ce droit qu'avec discernement et avec cette gradation lente dont la nature elle-même, dans ses manifestations, nous donne l'exemple. — CAMILLO DÉPAULE.

Fer. PRINCIPES DE LA SIDÉRURGIE MODERNE. LES FONTES SYNTHÉTIQUES. — Les produits métallurgiques à base de fer doivent leurs propriétés distinctives aux faibles quantités de carbone, de silicium, de soufre, de phosphore ou d'autres métaux qu'ils contiennent : l'influence de ces éléments favorables ou défavorables est prépondérante ; c'est grâce à eux que les principes physiques ou mécaniques peuvent être modifiées dans des limites très étendues.

Dans l'industrie, on considère comme *fer* le métal ferreux contenant moins de 0,5 p. 100 de carbone et autres éléments, malléable, se soudant à lui-même et ne durcissant pas à la fonte. Au-dessus de cette teneur jusqu'à une proportion de 2,6 p. 100, on obtient la série des *aciers;* le métal est encore malléable, mais il prend l'état pâteux avant de fondre et se caractérise par la propriété de se tremper par des traitements thermiques appropriés.

Lorsque le carbone et les substances accessoires sont combinés dans des porportions supérieures,

pouvant atteindre 5 à 6 p. 100, le métal prend le nom de *fonte*, il est en général cassant, dépourvu de malléabilité, plus fusible; il se liquéfie sans devenir pâteux vers 1.200° C.

La diversité dans les proportions relatives des combinaisons possibles entre le fer et les corps qui l'accompagnent entraîne, naturellement, une grande variété d'aciers et de fontes : depuis les aciers extra-doux jusqu'aux aciers durs, depuis les fontes grises, dans lesquelles une partie du carbure s'est séparée à l'état de graphite, jusqu'aux fontes blanches, plus dures, plus fragiles, où tout le carbure est combiné, etc.

Principes de la fabrication des produits sidérurgiques. — Dans la pratique, le minerai de fer, grillé au besoin pour le convertir en oxyde, est fondu avec des substances appropriées pour transformer la gangue en un verre fusible et avec du coke pour réduire les oxydes en métal; il se sépare de la scorie un bain métallique plus ou moins chargé de carbone, silicium, soufre, phosphore, etc. : c'est la fonte brute, matière première pour préparer le fer et les aciers.

Jadis, on obtenait le fer par réduction au charbon de bois, de minerais purs; sous l'influence d'un soufflet de forge, le métal se séparait en grains, qui, réunis et soudés à eux-mêmes, étaient forgés pour en chasser la scorie. Ce vieux procédé, dit « catalan », a été remplacé par les méthodes traitant les fontes; dans celles-ci, on procède à une oxydation partielle suffisante pour brûler le silicium et le carbone, mais insuffisante pour oxyder le fer. Celui-ci se rassemble en une masse peu fusible, dont on élimine la scorie par forgeage. Naturellement, cette méthode, dite du *puddlage*, pratiquée sur la sole d'un four à voûte, ne convient qu'à des fontes presque pures, déjà élaborées avec des minerais choisis.

Or ces variétés de fontes sont peu abondantes; la moyenne partie de la production des hauts fourneaux doit subir un affinage plus intense; elle est de préférence transformée en acier et, comme cet acier peut s'obtenir en quantités considérables, les qualités les plus douces ont pu se substituer, parfois avec avantage, au fer, dans de nombreuses applications.

Un des procédés de transformation est dû à Bessemer; il consiste en un affinage oxydant sous le vent d'une puissante soufflerie : la fonte, amenée liquide dans une cornue de fer protégée intérieurement par des briques siliceuses (d'où le nom d'*acide* donné au procédé), est traversée par un violent courant d'air. Peu à peu, le silicium, puis le carbone, se brûlent; lorsque ces éléments sont éliminés, le fer lui-même s'oxyde; on procède alors, par addition d'une fonte spéciale très riche en manganèse, le *spiegel*, à une désoxydation du fer et à une recarburation convenable; le métal est alors bon à couler, opération obtenue facilement en basculant la cornue. Le tableau suivant indique la rapidité d'élimination des impuretés au cours d'une opération :

I. *Opération au Bessemer acide.*

	Carbone	Silicium	Phosphore
	—	—	—
Fonte initiale	3,5 p. 100	2,4	0,09
Fonte après 15 m. de soufflage	1,25 —	0,1	—
Fonte après 17 m. de soufflage	0,2 —	0,06	—
Fonte après 18 m. de soufflage	0,03 —	0,04	—
Métal final, après addition de spiegel à 4,3 de carbone et 0,06 de silicium.	0,37 —	0,06	—

Le phosphore n'est pas éliminé, le soufre serait également resté en partie; pour réussir à les oxyder, il aurait fallu poursuivre le soufflage à une température dangereuse pour la résistance de l'appareil. Cette restriction dans l'épuration limite l'application du Bessemer à des fontes assez pures, surtout non phosphoreuses. — Or ces dernières sont les plus abondantes; on parvient à les purifier en changeant le revêtement siliceux acide par un garnissage basique en pierre magnésienne (*dolomie*) et en ajoutant de la chaux à la charge. Ce procédé, dit « Bessemer basique » ou « procédé Thomas », convient particulièrement pour le phosphore; celui-ci se combine avec les matériaux alcalins, donnant accessoirement ces scories de déphosphoration si recherchées des agriculteurs.

II. *Opération au Bessemer basique* (*procédé Thomas*) :

	Carbone	Silicium	Phosphore	Soufre
	—	—	—	—
Fonte initiale	2,8 p. 100	0.6	1,28	0.3
Fonte après 2 m. de soufflage	2,7 —	traces	1,32	0,26
Fonte après 10 m. de soufflage	0,15 —	traces	0,48	0,37
Acier final après addition d'un spiegel à 4 p. 100 de C.	0,24 —	traces	0,02	0,09

Dans ces méthodes, la fonte est épurée par élimination oxydante des impuretés. On peut arriver au même résultat par une voie toute différente : elle consiste à fondre ensemble dans un four à sole chauffée par gazogène Siemens une fonte avec des déchets de fer ou d'acier, pour réaliser une proportion moyenne des constituants, la fonte carburée fournissant son carbone aux métaux ajoutés. Cette conception, due à l'ingénieur Martin, exigeait des fontes pures; depuis, à l'imitation du procédé Thomas, en employant des soles basiques, on a pu traiter des fontes de pureté quelconque, le phosphore se combinant aux scories alcalines.

Cette nouvelle méthode de travail eut aussitôt un grand succès : elle donnait rapidement de grandes quantités d'acier, par coulées importantes; grâce au dosage précis des éléments, les produits obtenus étaient très réguliers; des aciers, assez doux, même, pour se substituer au fer puddlé, purent se préparer aisément.


Fig. 1. — Four électrique Keller.

Électrosidérurgie. — Telles sont les méthodes générales encore suivies actuellement; mais, si l'on considère certaines données économiques, la réalisation de métaux de composition constante, on remarque que les fours à gazogènes sont coûteux, difficiles à conduire, nécessitant une attention soutenue. Aussi un des plus importants perfectionnements réalisés en sidérurgie fut-il l'introduction du four électrique.

Celui-ci présente un grand nombre d'avantages, qu'il soit adapté au haut fourneau où il économise le charbon destiné à entretenir les chaleurs de réaction, qu'il soit adapté au chauffage du creuset Martin, où il permet de travailler à température définie et, surtout, en l'absence des gaz des foyers toujours gênants, leur présence déterminant les soufflures dans les pièces coulées. Les fours électriques ont, en outre, l'avantage du moindre encombrement, par suite du moindre prix de revient; le rendement thermique y atteint 60 p. 100 contre 10 seulement au Martin ordinaire : ils deviennent, du reste, très intéressants en les alimentant avec l'énergie captée des eaux de montagne.

La description des fours a été déjà exposée ici (v. *Lar. Mens.*, t. II, p. 36). Depuis cette époque, et notamment durant la guerre, de grandes quantités de métal ont été ainsi élaborées. Une des plus grandes aciéries françaises, celle d'Ugine (Savoie), de P. Girod, peut ainsi produire 60.000 tonnes d'acier annuellement.

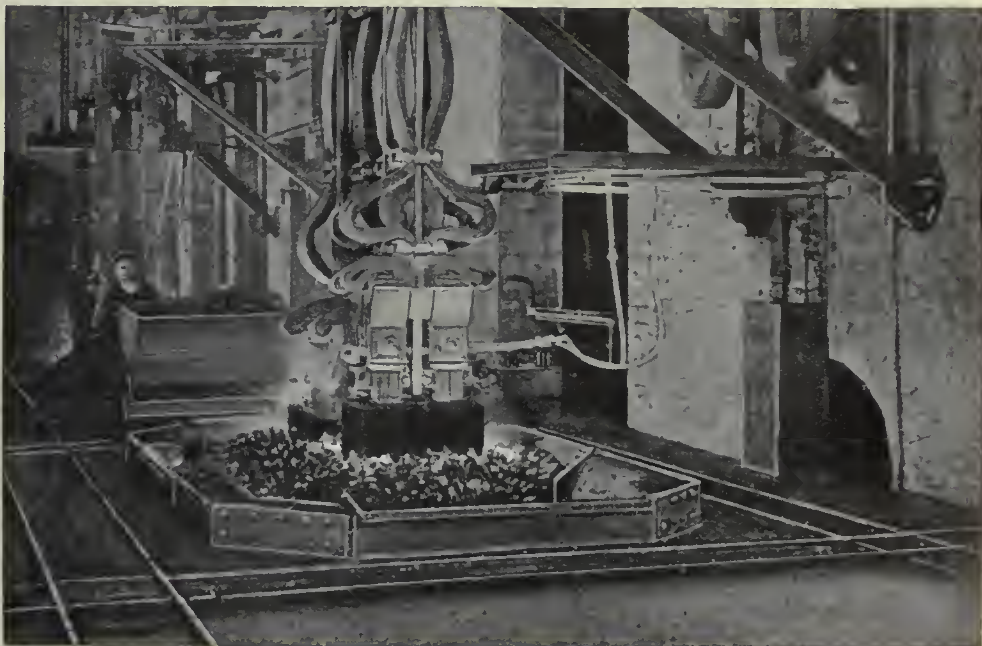
La souplesse de la conduite, la certitude des résultats obtenus font du four électrique l'appareil parfait pour préparer les aciers fins, jadis produits par petites quantités au creuset, ainsi que tous les aciers spéciaux (aciers au chrome, au tungstène, aciers rapides, etc.), demandés par nos mécaniciens.

Fontes synthétiques. — Si le four électrique convient pour ces délicates préparations, il présente également un intérêt du plus haut point dans l'obtention des métaux recarburés.

Les besoins industriels demandent, en effet, des produits de moulage aisément fusibles. Or les fontes grises, favorables à ce genre de travail, sont à haute teneur en carbone, mais elles ne sont appréciées que si leur teneur en soufre et en phosphore est insignifiante; d'où la nécessité de les préparer au haut fourneau avec des minerais et du charbon purs, conditions peu économiques, ou de les obtenir en recarburant un métal déjà purifié.

Comme nous l'avons montré ci-dessus, la pratique des procédés usuels conduit à un métal très peu carburé, le carbone s'éliminant au cours de l'élimination des autres impuretés. Le problème avait déjà intéressé de nombreux chercheurs; malheureusement, que l'on coule le métal dans une poche pleine de poudre de charbon ou que le bain métallique soit maintenu en contact avec des agglomérés de fer et de charbon, les métaux obtenus étaient très irréguliers, le carbone ne se répartissant qu'inégalement dans la masse.

Le problème devait être envisagé autrement; à cette carburation lente du métal préalablement fondu, ne donnant qu'un faible contact entre le bain et le charbon de recarburation, Keller a substitué un autre principe en cherchant à provoquer le contact à haute température entre le métal solide ou pâteux et le charbon solide, l'opération étant, de plus, rendue continue.


Fig. 2. — Four électrique Ch.-A. Keller, à marche continue, pour la fabrication des fontes synthétiques (type ouvert).

Cette solution a pu se réaliser non dans un four à voûte où la hauteur des masses réagissantes est forcément réduite, mais dans un four électrique à cuve. Le métal à recarburer en tournures est mélangé de coke sec en petits grains, formant dans la cuve une certaine hauteur ; la *cémentation*, c'est-à-dire la carburation, commence dans les parties hautes, dès que celles-ci atteignent 625° C.; la réaction se poursuit durant la descente, d'autant plus rapidement que la température s'élève ; au bas du creuset, celle-ci atteint de 1.200 à 1.300° C. : les matières sont fondues.

Pour faciliter la désulfuration et diminuer les intensités nécessaires, on ajoute au mélange un laitier très basique; or, si l'on considère que la fonte obtenue en présence de ce laitier, retenant la faible quantité de silice introduite, contiendra tous les corps entrant dans le lit de fusion, sauf le soufre, sans augmentation du silicium, le carbone de la charge étant complétement utilisé, il devient facile de régler le dosage des corps; les fontes réalisées peuvent être établies d'après une donnée précise. Keller, l'inventeur du procédé et des fours employés, réalise une véritable synthèse de ses alliages; d'où le nom de *fontes synthétiques* donné aux métaux ainsi obtenus.



Fig. 3. — Coulée de la fonte synthétique.

La présence du laitier basique permet l'élimination du soufre; dans le cas de produits phosphoreux, il faut opérer avec quelques modifications; l'épuration a lieu en deux temps. Dans une première opération, la fusion est conduite comme précédemment, mais, en présence d'une scorie basique oxydante, le phosphore s'élimine en se combinant avec celle-ci, tandis que l'on facilite les réactions en maintenant le métal carburé à 1 p. 100, ce qui le rend suffisamment fluide. Cette fonte, purifiée, est alors soumise au traitement ordinaire déjà décrit. Dans ce cas, les frais sont doublés, mais le métal, pur de soufre et de phosphore, est de qualité supérieure.

On réalise ainsi toutes les gammes possibles de fontes; on peut également préparer toutes les nuances d'acier, même les plus douces. Dans ce cas, on prépare des fontes purifiées à 1,5 p. 100 de carbone; ces fontes sont ensuite passées pour être transformées en acier dans un foyer Martin, électrique ou non.

Le problème de la recarburation était très intéressant à résoudre pendant la guerre, durant laquelle les déchets d'acier étaient considérables; il importait, en les recarburant, de les transformer en fonte de moulage, propre à la confection des obus.

Le procédé de Keller, exploité par les établissements Keller et Leleux dans leurs usines de Livet, de Nanterre et Limoges, rendit les plus grands services à la Défense nationale; il servit à préparer plus de 150.000 tonnes de fonte pour obus de 220 et de 400.

Cette fonte devait présenter la teneur suivante :

Carbone, 2,9; silicium, 1,75; manganèse, 0,5; soufre, traces; phosphore, 0,05 p. 100.

Elle résistait à une traction de 50 kilogr. par millimètre carré et au choc d'un mouton de 12 kilogr. tombant de 89 centimètres de hauteur, tandis que les cahiers des charges admettaient 25 kilogr. et 44 centimètres.

Le mélange des tournures et de coke menu sec était chargé d'une façon continue dans un four électrique formant cuve, l'arc jaillissant entre une électrode et une sole conductrice. Le métal, élaboré dans trois fours, était coulé dans un four électrique réservoir-mélangeur, grand creuset à voûte, où le métal s'accumulait et se maintenait en fusion, durant le temps nécessaire aux épreuves de contrôle ; la disposition du four permettait, en outre, les corrections nécessaires avant la coulée.

D'abord installée à l'usine de Livet (Savoie), la fabrication fut ensuite augmentée; une vaste usine, « les fonderies nationales d'artillerie », fut érigée à Nanterre, pour préparer journellement 300 tonnes de fontes synthétiques.

En marche normale, 1.050 kilogr. d'acier produisaient 1.000 kilogr. de fonte, avec une dépense de 80 kilogr. de coke à 80 p. 100 de carbone fixe; la dépense électrique étant de 675 kilowatts-heures par tonne de fonte dans un four de 2.500 kilowatts du type 80 à 100 tonnes.

Cette transformation de l'acier durant la guerre donna aux fontes synthétiques un essor très rapide, du fait de l'abondance des tournures inutilisées. Aujourd'hui, ces matières, moins abondantes, sont également recherchées par les hauts fourneaux; cette concurrence, jointe aux difficultés de transport, peut modifier les conditions de l'industrie de ces fontes, mais il n'en reste pas moins acquis que la fusion recarburante ou la transformation subséquente des fontes en aciers constituent des industries intéressantes et d'autant plus dignes d'encouragement qu'elles assurent une utilisation rationnelle des chutes d'eau, notre houille blanche nationale.

Au moment où le combustible solide est si rare, le travail au four électrique est une des solutions les plus élégantes que nous puissions adopter pour le traitement de nos énormes gisements ferrugineux, si grands vis-à-vis de nos ressources en charbon. — M. Molinié.

Impôt sur le chiffre des affaires. — Destiné à remplacer la taxe précédemment payée par les acheteurs ou consommateurs sur le montant de leurs achats ou de leurs dépenses, l'impôt sur le chiffre des affaires a été établi par les articles 59 à 76 de la loi du 25 juin 1920, créant de nouvelles ressources fiscales, et réglementé par le décret du 24 juillet suivant. Des pénalités très sévères répriment les contraventions et les fraudes.

Qui doit l'impôt ? — L'impôt atteint les affaires faites en France : 1° par les personnes qui achètent pour revendre, ou qui accomplissent des actes relevant des professions assujetties à l'impôt cédulaire sur les bénéfices industriels et commerciaux ; 2° par les exploitants d'entreprises assujetties à la redevance proportionnelle sur les mines.

Sont donc imposables tous ceux qui exercent un commerce ou une industrie, de quelque nature qu'elle soit, et tous ceux qui, n'exerçant pas une profession commerciale, ont fait exceptionnellement un acte de commerce. Il suffit d'acheter des marchandises en vue de les revendre pour être taxé.

La loi exempte, toutefois, un certain nombre d'affaires, soit parce qu'elles sont déjà assujetties à un impôt spécial (opérations de Bourse, opérations d'assurances, etc.), soit à raison de leur nature ou de leur objet (vente du pain, affaires effectuées par les concessionnaires de services publics d'après des tarifs dûment homologués, etc.). Les exemptions sont énumérées par l'article 60 de la loi.

Déclaration. — Tout redevable qui n'est pas inscrit au rôle de l'impôt cédulaire sur les bénéfices industriels et commerciaux est tenu de souscrire, dans les quinze jours du commencement de ses opérations ou de l'ouverture de son établissement, une déclaration, dans les formes et conditions spécifiées par les articles 1 à 4 du décret.

Obligations du redevable. — A défaut d'une comptabilité permettant de déterminer explicitement son chiffre d'affaires, le commerçant ou l'industriel assujetti doit tenir un livre spécial, paginé, indiquant pour chaque affaire la date, la désignation de l'objet du payement, le prix et même les nom et adresse de l'acheteur, lorsque celui-ci est un commerçant et que le prix de la vente est supérieur à 500 francs ; les affaires de moins de 100 francs, autres que celles de luxe, peuvent, toutefois, être inscrites en bloc à la fin de chaque journée. Les agents de l'administration pourront demander communication non seulement du livre spécial, mais encore des justifications, telles que les factures d'achats, nécessaires à la vérification, qui devront, ainsi que le livre ou la comptabilité en tenant lieu, être conservées pendant trois ans à dater du 1er janvier de l'année durant laquelle le livre a été commencé ou les pièces établies.

A la fin de chaque mois, le redevable remet à l'administration un relevé du chiffre des affaires du mois précédent, avec l'indication distincte des objets classés comme étant de luxe.

Taux de l'impôt. — Le taux de l'impôt est fixé à 1 p. 100, plus un décime au profit des départements et des communes, soit, au total, 1 fr. 10 p. 100, dont 1 p. 100 à l'Etat et 0 fr. 10 p. 100 répartis à raison de deux tiers aux départements et un tiers aux communes.

Les *affaires de luxe* sont rangées en deux classes : 1° affaires consistant dans la vente au détail ou à la consommation des objets considérés par décret comme étant de luxe et qui sont taxées à 10 p. 100 du prix de la vente; 2° dépenses de logement ou de consommation sur place de boissons et denrées alimentaires effectuées dans les établissements de luxe, lesquels sont divisés en deux catégories, d'après la classification opérée par les commissions départementales. Les décisions de ces commissions peuvent être attaquées devant une commission supérieure, et les décisions de la commission supérieure sont susceptibles d'être portées devant le conseil d'Etat pour excès de pouvoir ou violation de la loi. Les recettes des établissements de première catégorie sont taxées à 10 p. 100 sans décimes et celles des établissements de seconde catégorie à 3 p. 100 sans décimes.

Liquidation. — Pour les redevables qui fabriquent ou vendent, l'impôt est liquidé sur le montant brut des prix des ventes, sans déduction pour emballages, frais d'expédition, impôts et autres dépenses. Pour les intermédiaires, loueurs, entrepreneurs, banquiers, etc., qui ne fabriquent pas ou ne vendent pas de marchandises, l'impôt est liquidé sur le montant brut des remises, prix de location, courtages, etc.

L'impôt n'est dû que lorsque la vente est effectivement et définitivement réalisée, lorsque la rémunération est définivement acquise, de sorte qu'il n'est pas immédiatement exigible en cas de vente à terme. Et, s'il a été perçu à l'occasion de ventes qui sont postérieurement résiliées ou annulées, à l'occasion de services qui, par la suite, restent impayés, le montant en est imputé sur les versements ultérieurs. Enfin, quand le redevable qui l'a acquitté cesse d'y être assujetti, il y a lieu à restitution. En aucun cas, l'imputation ou la restitution ne peuvent être demandées après un délai de deux ans à partir de la perception.

Les affaires consistant dans la vente d'objets de luxe à des commerçants en vue de la revente sont exonérées de la taxe de 10 p. 100. Les ventes publiques ne bénéficient pas de cette disposition.

Les importations sont soumises à l'impôt de 1 p. 100, liquidé sur la valeur des marchandises, droits de douanes, de consommation ou de circulation compris.

Lorsque le vendeur, qu'il soit français ou étranger, n'a en France ni le siège de son commerce, ni une succursale, ce qui l'affranchit de l'impôt sur le chiffre des affaires, les droits sur les importations sont majorés d'un pourcentage égal à cet impôt. La majoration n'est pas appliquée aux produits facturés, quand le vendeur est établi au pays d'origine. (Loi du 31 juillet 1920, art. 12.)

Sous réserve des exceptions déterminées par décret, les affaires s'appliquant à des opérations de vente ou de commission qui portent sur des objets exportés sont exemptes de l'impôt.

Payement. — La perception suit les sommes de 1 franc en 1 franc inclusivement et sans fraction. L'impôt est versé chaque mois aux caisses de l'Etat, à moins que le redevable n'ait été autorisé à verser une somme forfaitaire annuelle, ou à modifier les délais légaux de déclaration et de payement.

Spiritueux et vins fins. — La taxe est de 25 p. 100 pour les eaux-de-vie, liqueurs, apéritifs, vins de liqueur, et de 15 p. 100 pour les vins fins. Elle est calculée sur le prix de vente, droit de consommation compris, mais abstraction faite de la taxe de luxe, quand il s'agit de ventes faites directement aux consommateurs par les producteurs ou négociants en gros. Il n'en est pas de même pour les livraisons faites par un magasin principal à son magasin de détail : la taxe est ici calculée sur le prix effectivement payé par l'acheteur à ce magasin de détail, prix comprenant la valeur intrinsèque, le droit de consommation et la taxe de luxe cumulés, mais diminué de 25 p. 100.

Dispositions spéciales aux non-commerçants.— Le prix des ventes intervenues entre non-commerçants, sous quelque forme que ce soit, est soumis à l'impôt de 10 p. 100, quand elles s'appliquent à des marchandises désignées par décret comme étant de luxe. La taxe est acquitée par l'apposition de timbres mobiles sur la quittance, dont la délivrance est obligatoire. Le droit spécial de timbre des quit-

tances n'est pas applicable aux écrits constatant des payements soumis à la taxe de 10 p. 100.

Lorsque la vente d'objets de luxe appartenant à un non-commerçant est effectuée par un officier public ou ministériel, ou bien constatée par un acte (authentique ou sous-seing privé), la taxe est perçue sur le procès-verbal ou sur l'acte.

Les objets de luxe importés, destinés à des non-commerçants, sont passibles de la taxe de 10 p. 100. — Max Legrand.

Laisant (*Charles*-Ange), mathématicien et homme politique français, né à La Basse-Indre (Loire-Inférieure) le 1er novembre 1841. Il est mort à Asnières (Seine), le 5 mai 1920. Après avoir fait ses études préparatoires au collège Sainte-Barbe, Ch. Laisant entra à l'Ecole polytechnique en 1859, puis à l'Ecole d'application de Metz, d'où il sortit, en 1863, comme lieutenant de génie. Promu capitaine en 1866, il fut chargé, pendant la guerre franco-allemande de 1870, des travaux de défense du fort d'Issy, près Paris, et, en janvier 1871, il était promu chevalier de la Légion d'honneur pour sa brillante conduite.

Depuis sa sortie de l'Ecole, Ch. Laisant continuait ses études mathématiques, et il devait les poursuivre durant sa vie entière, s'adonnant tout d'abord à des recherches particulières, qui, d'ailleurs, furent couronnées de succès, puis à des questions d'enseignement. Pourtant, après la fatale guerre de 1870, profondément imbu de sentiments républicains et désireux de voir aboutir au plus tôt un certain nombre de réformes démocratiques, il se passionne peu à peu pour la politique et, en octobre 1871, il se faisait élire conseiller général à Nantes, où son oncle, le docteur Guépin, médecin réputé, jouissait d'une grande popularité.

Dans l'assemblée départementale de la Loire-Inférieure, ses idées libérales ne tardèrent pas à paraître subversives, de sorte qu'à la chute du gouvernement de Thiers, il fut envoyé à Tours, puis en Corse, puis en Algérie : cette disgrâce ne l'empêcha pas, toutefois, d'assister régulièrement aux sessions du conseil général de la Loire-Inférieure et de remplir le mandat que lui avaient confié ses électeurs ; il fut réélu en 1874. Les obstacles que le gouvernement ne cessait de lui opposer le poussèrent à quitter l'armée ; il donna sa démission d'officier, résolu à se consacrer à la politique active et, en février 1876, il était élu député de la première circonscription de Nantes. A la Chambre des députés, il se fit inscrire au groupe de l'Union républicaine ; il désirait une refonte complète de l'armée et proposa la suppression de toutes les dispenses et du volontariat, avec la réduction à trois ans du service militaire obligatoire pour tous. Son projet de loi fut repoussé, mais il le reprit avec une remarquable ténacité dans les différentes législatures qui suivirent, et il devait devenir notre loi actuelle du recrutement. Il fut l'un des 363 députés qui se dressèrent contre le ministère de Broglie et fut réélu en octobre 1877.

Pendant toute cette période, Ch. Laisant n'avait pas abandonné les mathématiques, et il avait déjà publié un certain nombre de mémoires.

Le premier ouvrage qu'il fit paraître à part est une traduction de l'intéressant traité de Bellavitis : *Exposition de la méthode des équipollences* (Paris, 1874). Il fut, avec J. Houel, l'un des plus ardents propagateurs, en France, de cette méthode qui devait influencer même nos méthodes d'enseignement. Un mois après l'élection de 1877, il était reçu docteur ès sciences de la Faculté de Paris, avec deux thèses remarquables : *Applications mécaniques du calcul des quaternions* et *Nouveau mode de transformations des courbes et des surfaces*. Il devait revenir, quelques années plus tard, sur cette théorie des quaternions, que Maxwell avait appliquée à la physique mathématique.

Tous ces travaux ne diminuaient en rien son activité politique ; à la nouvelle Chambre élue en 1877, ayant repris son projet de loi sur le recrutement de l'armée, il subit encore un échec et abandonna alors le groupe de l'Union républicaine, pour se rallier à l'extrême gauche.

De 1879 à 1881, il fut directeur politique du journal *le Petit Parisien*, et c'est en cette qualité qu'il fut condamné à 8.000 francs d'amende, avec H. Rochefort, par le tribunal correctionnel de la Seine, pour un article jugé diffamatoire sur le général de Cissey, alors ministre de la guerre. Lors des élections de 1881, il fut réélu député de Nantes et fonda un nouveau journal : *la République radicale*, qu'il dirigea jusqu'en 1886. En 1885, les élections législatives étant faites au scrutin de liste, Ch. Laisant abandonna la circonscription de Nantes et fut élu député de la Seine. Ce fut à cette époque qu'il devint l'un des membres les plus actifs du Comité national boulangiste et de la Ligue des patriotes et, à la dissolution de cette dernière (1888), il fut condamné pour avoir fait partie du comité directeur d'une association non autorisée. En 1887, il avait donné à la Chambre des députés sa démission de rapporteur de la commission de l'armée, à la suite d'un nouvel échec de son projet de loi sur le recrutement, et il avait fait paraître deux brochures de polémique, qui eurent à l'époque un certain retentissement : *l'Anarchie bourgeoise* (politique contemporaine) et *Pourquoi et comment je suis boulangiste*. En réalité, il voyait, avec le général Boulanger, un moyen de faire aboutir les réformes pour lesquelles il luttait depuis longtemps ; en particulier, la réforme de la Constitution et la revision de la loi sur le recrutement de l'armée. Aux élections de 1889, il fut élu député boulangiste dans le XVIIIe arrondissement de Paris. Ce fut, d'ailleurs, sa dernière législature ; après l'échec du « Parti national », il abandonna la politique active et ne fut pas candidat aux élections de 1893.

A partir de cette époque, il se consacra surtout à l'enseignement.

D'abord professeur au collège Sainte-Barbe (1895-1897) et, en même temps, examinateur à l'Institut agronomique, il devint examinateur d'admission à l'Ecole polytechnique (1898), puis répétiteur auxiliaire de mécanique dans cette même école (1899) et, enfin, titulaire en 1908 ; en 1902, il avait été fait officier de la Légion d'honneur.

Ch. Laisant.

Ch. Laisant fut passionné pendant toute sa vie pour ses idées politiques, comme il le fut pour la science, dont aucune des branches ne lui était étrangère. Doué d'une prodigieuse activité, aidé par une puissante mémoire, il possédait un esprit vif et une volonté tenace et combative ; il était désintéressé, et ce ne fut pas l'intérêt personnel qui l'entraîna dans la bataille politique, mais bien la sincérité de ses convictions.

Il a publié dans les recueils français et étrangers un grand nombre de notes et mémoires scientifiques et aussi des nouvelles conceptions sur l'enseignement qui furent généralement appréciées. Outre les ouvrages que nous avons déjà signalés, on lui doit encore : *Introduction à la méthode des quaternions* (Paris, 1881) ; *la Politique radicale en 1885*, quatre conférences (Paris, 1885) ; *Théorie et application des équipollences* (Paris, 1887) ; *Premiers principes d'algèbre*, en collaboration avec E. Perrin (Paris, 1892) ; *Recueil de problèmes de mathématiques*, 6 vol. (Paris, 1893-1897) ; *Applications de l'algèbre, problèmes de géométrie*, en collaboration avec E. Perrin (Paris, 1894) ; *Questions de mécanique*, en collaboration avec X. Antomari (Paris, 1895) ; *Application de l'algèbre élémentaire à la géométrie*, en collaboration avec E. Perrin (Paris, 1897) ; *la Mathématique. Philosophie, enseignement* (Paris, 1898) ; *Traité d'arithmétique*, en collaboration avec Lemoine (Paris, 1895) ; *l'Education fondée sur la science*, avec une préface d'A. Naquet (Paris, 1904) ; *l'Initiation mathématique* (Paris, 1906) ; *Cours d'arithmétique*, en collaboration avec E. Perrin (Paris, 1908) ; *Conseils aux instituteurs. Enseignement du calcul* (Paris, 1910), etc. Ch. Laisant a été directeur des « Nouvelles Annales de mathématiques », depuis 1896 ; il a fondé en 1894, avec Lemoine, « l'Intermédiaire des mathématiciens » et, avec H. Fehr, professeur à l'Université de Genève, une autre revue internationale, « l'Enseignement mathématique ». — G. Boucheny

Maison sous l'orage (la), comédie en trois actes, en prose, par Emile Fabre, représentée pour la première fois au théâtre de l'Odéon le 23 avril 1920.

Toute l'action se déroule en l'espace de six heures de temps, dans le même décor, dans un salon d'un château des Vosges, chez un industriel, Didier Harlange, qui habite près de ses usines.

Didier Harlange a autrefois épousé Geneviève de Varnac, fille d'un industriel voisin.

Geneviève, devenue Mme Didier Harlange, a manqué à ses devoirs ; son mari l'a chassée, et il a divorcé. Le jugement lui a attribué la garde du fils qu'il a eu d'elle, Claude Harlange.

Celui-ci, qui a toujours pris parti pour sa mère et pour la famille de sa mère, s'est sauvé, à l'âge de quinze ans, auprès des Vernac.

Didier Harlange s'est remarié. Sa seconde femme, Gabrielle, lui a donné deux enfants : un fils, Maurice, et une fille, Lucienne, qui aime le jeune Urbain de Chatenois. Elle l'aime sans grand espoir, car Urbain de Chatenois est cousin des Vernac, et une haine irréductible sépare les Vernac et les Harlange.

Le fils, Maurice, est fiancé à la jeune et jolie Eliane Bourgoing, fille de M. Bourgoing, ami de Didier Harlange, qui se propose de le prendre pour associé dans ses affaires.

Les fiançailles sont décidées. Le frère de Didier, Michel Harlange, qui occupe une haute fonction dans la magistrature en Tunisie, vient d'arriver pour la cérémonie. Il se désole de voir Didier et son fils Claude, si hostiles l'un à l'autre ; il voudrait les rapprocher, comme c'est le vœu aussi de leur mère, la vieille Mme Harlange.

Gabrielle Harlange console sa fille, Lucienne, qui doit refouler son amour pour Urbain de Chatenois, à cause de la querelle qui divise les Vernac et les Harlange. On est tout aux préparatifs des fiançailles d'Eliane et de Maurice. Il faut les hâter, car Maurice est sur le point d'être envoyé en Orient.

A deux reprises, le jardinier nous apprend qu'un vagabond, Rustelli, a volé d'abord des poules, puis des planches sur le chantier. Ce Rustelli est un mauvais drôle ; il a été contremaître dans l'usine Didier, mais les renseignements postérieurement arrivés sur son compte sont mauvais : il a subi autrefois une condamnation pour avoir donné des coups de couteau. Didier l'a congédié, et Rustelli a été recueilli par les Vernac. Il a trouvé protection surtout chez Claude Harlange, qui l'a hébergé et qui le fait vivre.

Michel Harlange, qui arrive de Tunisie, désire s'expliquer avec son frère Didier sur la situation de Claude : pourquoi le père tient-il son fils à l'écart ? Didier est forcé de reconnaître qu'il n'est pas, pour sa part, hostile à l'idée d'un rapprochement, mais c'est Claude qui ne voudra pas : son fils lui porte une haine sans merci.

Les Vernac sont religieux ; ils n'ont ni admis, ni pardonné le second mariage : ils appellent concubine la seconde Mme Harlange, parce qu'elle n'a pas été mariée à l'église. Ils ont tout fait pour ruiner l'usine Harlange. Le père a toujours trouvé son enfant dressé devant lui. De récents motifs ont attisé la haine : le projet d'association de Didier et de Bourgoing menace les intérêts de Claude, qui peut croire que l'usine va lui échapper. En outre, Claude avait espéré épouser Eliane Bourgoing. Cet espoir est déçu par le mariage d'Eliane et de Maurice. Pour toutes ces raisons, Claude sera certainement intraitable.

Cependant, la situation de la seconde Mme Harlange est délicate. L'évêque, poussé probablement par les Vernac, a refusé l'invitation d'assister au repas des fiançailles, à cause du divorce. Toutes ces raisons agrandissent le fossé entre le père et le fils. Didier résume d'un mot son opinion sur son enfant :

« C'est un ingrat, qui fait maintenant cause commune avec mes ennemis. »

Il y a deux mois, le père a eu un dernier entretien avec son fils ; des paroles irréparables ont été prononcées ; tout est bien fini.

A ce moment arrive en courant, pâle et troublé, le cousin des Vernac, Urbain de Chatenois.

« Vous ici ? s'écrie Didier Harlange ; de quel droit franchissez-vous ce seuil ? »

Il fallait, en effet, une circonstance grave. Chatenois l'explique aussitôt : Maurice Harlange, dont on attendait impatiemment le retour et qui n'est pas allé au rendez-vous de chasse où Eliane devait le rencontrer, vient d'être trouvé par lui étendu dans le bois de la Châtaigneraie, le crâne troué d'une balle.

L'acte II commence une heure plus tard. Le corps de Maurice a été rapporté et déposé dans la serre du château. Le capitaine de gendarmerie fait son enquête.

Le cadavre a été volé, le portefeuille a disparu ; le meurtrier, cependant, lui a laissé sa montre et sa bague. Les soupçons se portent tout naturellement sur le vagabond Rustelli.

Didier Harlange et son frère Michel retournent toutes les données du problème. Il leur apparaît qu'il serait possible que la main de Rustelli ait été armée par son protecteur Claude, jaloux de Maurice, qui allait lui enlever à la fois l'usine et la jeune fille qu'il aimait. Claude n'a pas ignoré que Maurice devait se rendre, à six heures du matin, au bois de la Châtaigneraie, car il a rencontré la veille, dans une boutique, son frère, qui achetait des chevrotines et qui a annoncé qu'il allait tirer le sanglier le lendemain matin à cette place. Didier Harlange conçoit d'odieux soupçons. Il veut les élucider en famille, avant que rien ne transpire dans le public.

Il prie son ennemi, M. de Vernac, de venir assister à l'interrogatoire qu'il va faire subir à Claude devant la grand'mère et l'oncle.

Claude nie avoir rencontré et entendu son frère dans la boutique, et il assure être resté couché jusqu'à onze heures du matin, ayant la migraine. Comment explique-t-il le meurtre ? Selon lui, le vol est le mobile.

— Mais non, objecte le père, puisque la victime avait encore sa montre.

Urbain de Chatenois, qui arrive à ce moment, est interrogé à son tour. Sans se douter du sens et de l'importance que peuvent prendre ses réponses, il décrit l'immense désespoir de Claude, quand Eliane lui a échappé. A ce moment, Claude a voulu se tuer. Quant au meurtrier, ce ne peut être Rustelli, qui a

été vu, à l'heure du crime, à 18 kilomètres de l'endroit où celui-ci a été commis.

On introduit alors la première femme de Didier Harlange, Geneviève de Varnac. Celle-ci s'indigne avec une explosion de colère en discernant le tour que prennent les questions et les soupçons; elle innocente entièrement son fils, non sans révéler à son insu un détail important : à savoir que Claude, le matin du crime, était sorti et est rentré à huit heures.

Claude est de nouveau confronté avec les témoins. Pourquoi a-t-il menti? Pourquoi a-t-il prétendu qu'il n'avait pas quitté la maison? A partir de ce moment, il s'enferre; il faut qu'il avoue qu'il est sorti. Il prétend qu'il n'a rencontré personne; où est-il allé? Au village voisin? Mais c'était jour de marché. Il aurait dû être aperçu par plus de vingt paysans; donc, il ment encore, et ce n'est pas là qu'il est allé. Il a dû rencontrer ses propres domestiques? Mais non, il les avait éloignés, l'homme et la femme, pour faire des courses, qui ne présentaient aucun caractère urgent. Ainsi, toutes les preuves s'accumulent, se ramassent; l'évidence, peu à peu, émerge : le criminel, c'est lui, et, tout à coup, Claude, renonçant à tout subterfuge, s'écrie :

« Eh bien! oui, c'est moi; j'ai tué, j'ai tué! »

Il dit alors ses griefs, ses rancœurs et sa haine. On faisait tout pour Maurice, rien pour lui et, quand il a vu son frère sûr d'épouser la jeune fille dont il était si violemment épris, il a juré sa mort; il l'a guetté, et il a tiré.

— Entre là, lui dit son père, en le poussant dans la chambre voisine.

Et l'oncle Michel interroge :

— Maintenant, que vas-tu faire?

Au IIIe acte, quelques instants plus tard. La grand'mère, éperdue, supplie son fils Didier de se taire, de sauver Claude.

Les deux frères, Didier et Michel, ont examiné toutes les faces de la situation. La justice, infailliblement, démasquera le coupable. En outre, vont-ils se taire et laisser en prison Rustelli, qui est innocent? La situation est sans issue. C'est le procureur de la République qui vient la dénouer. Le blessé a repris connaissance, le magistrat a pu l'interroger, et la victime a donné elle-même le signalement de son meurtrier : « Un homme grand, très fort, barbe et cheveux roux ».

Didier et sa mère joignent les mains dans un mouvement d'admiration : le frère a donné un faux signalement; il a sauvé son frère.

Un dernier entretien met en présence le père et le fils. Que fera ce dernier? Va-t-il, tout tranquillement, s'en aller au loin, attendre que les années aient apaisé le souvenir du drame, se marier, fonder un foyer et vivre heureux après l'oubli? Ce serait lâche. Il faut qu'il expie; il faut qu'il se dénonce lui-même; le jury lui tiendra compte de ses aveux spontanés : il peut espérer une peine adoucie.

Eh bien! non. Claude se refuse à subir la honte de la cour d'assises et du bagne. Il ne se dénoncera pas. Son expiation est déjà commencée; il a écrit une lettre où il révèle la vérité au procureur de la République et, quand celui-ci la lira, le meurtrier se sera fait justice lui-même. Le père retrouve alors son vrai fils, digne de sa race. Il pardonne, il supplie à présent Claude de ne pas attenter à ses jours; mais celui-ci, fier et heureux d'avoir obtenu le pardon paternel, s'enfuit comme un fou et court vers la mort expiatoire.

Tel est ce drame violent, dont l'action pathétique est ramassée en quelques heures. Il est construit solidement, par un homme qui sait toutes les ressources et toutes les énergies de son art et de son métier. La pièce palpite d'une émotion violente et irrésistible; elle est charpentée avec une habileté rare.

Le style a de la fermeté, de la sobriété, une précision forte, sans littérature ni rhétorique. Le dialogue a le naturel de la vie; les caractères sont tracés avec une vérité intense; la psychologie est déduite avec une subtile perspicacité, qui empêche l'ouvrage de tomber dans l'ornière proche et dangereuse du vulgaire mélodrame. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Grumbach (*Mme Harlange*); Paule Andral (*Geneviève de Vernac*); Suzanne Théray (*Gabrielle Harlange*); L. Leitner (*Lucienne Harlange*); Renée Pierny (*Eliane Bourgoing*); et par MM. Chambreuil (*Didier Harlange*); Maxudiant (*Michel Harlange*); Yonnel (*Claude Harlange*); Darras (*de Vernac*); Chaumont (*Bourgoing*); Dervigny (*le procureur*); P. Daltour (*Urbain de Chatenois*); Clavaud (*brigadier de gendarmerie*).

Maréchal de France ou, simplement, **maréchal,** officier général du grade le plus élevé et qui commande en chef les armées.

— Encycl. La fonction de maréchal était primitivement de veiller sur les chevaux du prince. Sous Philippe Auguste, le maréchal conduisait l'avant-garde. C'était lui qui dirigeait les premières batailles.

Cujus erat primum gestare in prœlia pilum,
Quippe marescalli claro fulgebat honore.

Il n'y avait dans l'origine qu'un maréchal. De saint Louis à François Ier, il y en eut deux. Ils étaient subordonnés au connétable, avaient, sous sa direction, la conduite de l'armée, faisaient la *montre* ou revue des troupes, constataient si chaque seigneur féodal avait amené son contingent, et maintenaient la discipline dans les armées. Il est impossible de fixer d'une manière précise l'époque où le connétable eut en quelque sorte la surintendance de la guerre, et le maréchal le commandement en chef des armées. Les maréchaux étaient subordonnés au connétable.

Dès le XIIIe siècle, l'histoire nous fournit l'exemple d'un maréchal commandant les armées, tout en continuant de remplir les fonctions primitivement attachées à son titre. Cette dernière obligation ne cessa tout à fait pour le maréchal qu'au XVe siècle. Primitivement, la dignité de maréchal était amovible; ainsi, sous Philippe de Valois, Bernard de Moreuil dut quitter cette dignité pour devenir gouverneur du Dauphin. François Ier ajouta un troisième maréchal; Henri II, un quatrième. Comme le nombre s'en était encore accru sous les successeurs de ce prince, les états de Blois exigèrent, en 1577, qu'il n'y eût que quatre maréchaux. Mais Henri IV, à son avènement, transgressa, ou plutôt abolit cette réforme, d'abord afin d'être à même de récompenser les officiers dévoués à sa cause par cette dignité, alors très enviée, ensuite, pour se réconcilier sans difficulté avec les Ligueurs, qui, eux aussi, avaient créé des maréchaux de France. Depuis François Ier, le titre de maréchal avait acquis le degré d'importance qu'il a su conserver jusqu'à nos jours.

Le nombre des maréchaux de France, déjà accru par Henri IV, ne fit qu'augmenter encore sous Louis XIII et surtout sous Louis XIV. On en comptait seize en 1651 et vingt après la grande promotion de 1675 (promotion que Mme de Sévigné appelait spirituellement la « monnaie de M. de Turenne »).

De 1703 à 1788, le nombre des maréchaux varia de quinze à seize. Un décret du 4 mars 1791 le restreignit tout à coup à six. Cependant, les deux derniers maréchaux nommés par Louis XVI le furent en dehors des six titulaires légaux et par exception. Deux ans plus tard, la dignité de maréchal de France fut supprimée (21 février 1793). La République n'eut plus que des généraux. Napoléon fit revivre l'ancien titre monarchique. Un sénatus-consulte du 28 floréal an XII institua les maréchaux d'Empire. Il fallut, pour obtenir ce grade suprême, ou avoir gagné une bataille rangée, ou avoir pris deux places fortes. En 1804, eut lieu une première promotion de dix-huit maréchaux. Lors de la chute de l'Empire, en 1815, ce nombre était réduit à quinze. La Restauration donna aux maréchaux le titre de maréchaux de France, au lieu de celui de maréchaux d'Empire. De 1818 à 1829, leur nombre n'excéda pas douze. On en comptait quinze en 1832, douze en 1835. Quatre ans plus tard, la loi du 4 août 1839 sur l'état-major de l'armée réduisit définitivement à six, en temps de paix, le nombre des maréchaux de France, laissant au souverain la faculté d'élever ce chiffre à douze en temps de guerre. Cette loi est encore en vigueur aujourd'hui. La République de 1848 respecta la dignité de maréchal, et le second Empire ne songea pas à lui rendre la dénomination créée par Napoléon Ier. Les maréchaux de France sont nommés à vie. Toutefois, en 1815, le maréchal Moncey, duc de Conegliano, ayant refusé de présider le conseil de guerre qui devait juger le maréchal Ney, son grade militaire fut rayé par ordonnance royale du 29 août 1815, et Moncey fut, en outre, condamné à trois mois d'emprisonnement. Mais, un an plus tard, le nom et le grade de maréchal furent rétablis dans l'Almanach royal (1816).

En 1627, à la mort du duc de Lesdiguières, la charge de connétable fut supprimée par Richelieu. Ce fut dès lors le doyen des maréchaux qui remplaça le connétable.

Avant la Révolution, la charge de maréchal des camps et des armées était une dignité exceptionnelle, ajoutée au titre de maréchal de France; cinq officiers en ont été seuls revêtus : ce sont les maréchaux de Biron, de Lesdiguières, de Turenne, de Villars et de Saxe. Cette dignité donnait à celui qui la portait droit de commandement sur les autres maréchaux. Le maréchal Soult fut, par Louis-Philippe, honoré d'une faveur analogue, qui ne s'est plus renouvelée depuis. Les maréchaux sont tous égaux entre eux.

Sous l'ancien régime, depuis Louis XIV, la dignité de maréchal de France entraînait la qualification de *Monseigneur;* on lui substitua, sous la Restauration, celle d'*Excellence*, et l'on dit ensuite, comme aujourd'hui, *Monsieur le maréchal.*

C'est à partir du règne de François Ier que le « bâton de maréchal » devint l'insigne essentiel de ce grade. Ce bâton mesure vingt pouces de longueur : il est recouvert de velours bleu de roi. Avant la Révolution, il était parsemé de fleurs de lis d'or, brodées en relief. Ces fleurs reparurent sous la Restauration, après avoir été transformées en abeilles sous le premier Empire. De 1830 à 1851, abeilles et fleurs de lis firent place à des étoiles, auxquelles le second Empire substitua des abeilles, et les étoiles sont revenues avec la troisième République. L'ensemble général du bâton a, du reste, peu varié depuis sa création; il est terminé à chacune de ses extrémités par un cercle d'or : sur l'un, on lit le nom du maréchal; sur l'autre ces mots : *Terror belli, Decus pacis* (Terreur de la guerre, Honneur de la paix).

Comme signes distinctifs, le maréchal de France porte sept étoiles sur chaque manche, et une triple rangée de feuilles en or au képi.

Aujourd'hui le traitement du maréchal de France s'élève à 3.480 francs par mois, et les frais de représentation qui lui sont alloués sont portés à 30.000 francs par an. — Il y a eu, jusqu'à ce jour, 329 maréchaux de France. — Max Salbris.

Moireau (Auguste), né à Paris en février 1842, mort dans cette même ville le 24 décembre 1919. Sauf un rapide séjour en province, il passa sa vie à Paris. On peut le remarquer; car, s'il avait vécu éloigné de Paris, il n'aurait peut-être pas montré cet intérêt passionné qu'il eut toujours pour les questions littéraires, pour les questions politiques, pour les questions économiques. Il avait une curiosité universelle, et, grâce à cette curiosité, qu'il chercha à satisfaire jusqu'à son dernier jour, il avait acquis une érudition considérable.

Il avait fait toutes ses études au lycée Charlemagne, et il entra en 1861 à l'Ecole normale supérieure. La promotion était brillante. Avec Auguste Moireau entraient, rue d'Ulm, Albert Dumon, Augustin Filon, Alfred Rambaud, Edgard Zévort, l'année suivante Ernest Lavisse, Gabriel Monod, Théodule Ribot vinrent l'y rejoindre. Après ses trois années d'école, reçu à l'agrégation des lettres, il fut envoyé au lycée de Toulouse. De Toulouse, il passa au Prytanée militaire de La Flèche, mais il ne devait pas demeurer dans l'enseignement. Sur ses élèves il exerçait une influence certaine. Il avait la verve et l'enthousiasme qui animent une classe et éveillent les esprits. Mais sa santé ne lui permit pas de professer longtemps et, en 1869, il entra aux Tuileries comme secrétaire de Conti, le chef de cabinet de l'empereur.



A. Moireau.

Dans l'article qu'il consacra ici même, en septembre 1916, à Augustin Filon, racontant les hésitations de son ancien camarade, lorsque Victor Duruy lui avait proposé de devenir le précepteur du prince impérial, Auguste Moireau écrivait : « La pensée d'un empire libéral hantait nombre d'esprits, parmi les plus cultivés. » Il est permis de penser qu'il songeait à lui-même et qu'il se rappelait le temps où, pour la première fois, il franchit le seuil du palais impérial.

Ce fut la guerre, le bouleversement d'une société, l'avènement d'un monde nouveau. Auguste Moireau se tourna vers le journalisme. Il collabora au *Peuple français* et à l'*Estafette* de Léonce Détroyat. En 1874, enfin, il entre au *Messager de Paris*, comme secrétaire de la rédaction. Eugène Rolland était directeur du journal; lorsqu'il mourut, en 1878, Auguste Moireau devint rédacteur en chef. Jusqu'à ce mois de décembre 1919, où il devait disparaître, il donna sa vie à son journal. Chaque jour, il s'y rendait; chaque jour, il y écrivait sur les sujets les plus divers et, dans ce lourd métier de journaliste, il montrait toujours la même sûreté d'information, la même finesse d'esprit, la même abondance de vues originales. Cette tâche ne l'absorbait pas tout entier. Les choses d'enseignement ne lui restaient pas étrangères; et, se souvenant du temps rapide qu'il avait passé dans l'Université, il écrivait, pour les enfants et pour les jeunes gens, deux petits volumes : une petite *Histoire de la marine française sous Louis XVI*, qu'il publiait chez Hachette dans la « Bibliothèque des écoles et des familles », et un beau volume paru chez Quantin et illustré par Rochegrosse, où, dans un style imagé, vivant, pittoresque, bien propre à divertir en même temps qu'à instruire, il disait la *Journée d'un écolier au moyen âge.*

En 1891, il publiait, chez Perrin, un volume où il réunissait trois articles parus dans la « Revue des Deux Mondes » : l'un sur la prorogation du privilège de la Banque de France, le second sur le Crédit foncier, le troisième sur la Caisse des dépôts et consignations. Il s'efforçait d'y montrer la nécessité de l'autonomie de ces trois grands établissements financiers et, avec précision et clarté, il faisait apparaître que les services que l'on pouvait en attendre étaient en raison directe, si l'on peut dire, de la liberté de leurs actes. On n'ignore pas combien les événements de ces dernières années lui ont donné raison.

Mais ces études, ces ouvrages, les articles qu'il donnait chaque jour n'étaient que l'accessoire ou, si l'on veut, le secondaire dans l'œuvre qu'il poursuivait. Le principal, c'était son *Histoire des Etats-Unis.* C'est en 1892 que les deux premiers volumes parurent chez Hachette. Ouvrage considérable, qui n'avait pas, en ce temps, d'équivalent en France et qui n'en a pas encore aujourd'hui. Auguste Moireau remontait à l'origine même des Peaux-Rouges et à

MARÉCHAUX DE FRANCE

Liste complète de tous les maréchaux de France, avec la date de leur promotion.

1185 Albéric Clément Ier, seigneur de Metz.
1192 Guillaume de Bournel.
1202 Nivelon d'Arras.
1204 Henri Clément II.
1214 Jean Clément III.
1225 Gauthier II de Nemours.
1226 Robert de Coucy.
1262 Henri Clément IV.
1263 Ferry Pasté.
1263 Eric de Beaujeu.
1267 Guillaume de Beaumont.
1270 Renaud de Pressigny.
1270 Raoul de Sores.
1270 Lancelot de Saint-Maur.
1272 Ferry de Verneuil.
1283 Guillaume du Bec-Crespin.
1285 Raoul de Flamenc.
1287 Jean de Varennes.
1293 Simon de Melun.
1295 Guy de Clermont.
1302 Foucaud ou Foulques de Merle.
1303 Miles de Noyers.
1308 Jean de Corbeil, dit de Grez.
1315 Jean de Beaumont.
1316 Renaud de Trie.
1318 Jean de Barres.
1322 Matthieu de Trie.
1328 Robert de Briquebec.
1338 Ancel de Joinville.
1344 Charles de Montmorency.
1345 Robert de Waurin.
1345 Bernard de Mareuil.
1350 Guy de Nesles.
1351 Edouard de Beaujeu.
1351 D'Offremont.
1352 Roques de Hangest.
1352 Jean de Clermont.
1352 Arnould d'Andreham.
1356 Robert de Clermont.
1358 Jean de Meingre, dit Boucicaut.
1365 Jean de Neuville.
1368 Jean de Maugenchy.
1369 Louis de Champagne, cte de Sancerre.
1391 Jean de Meingre, dit Boucicaut II.
1397 Jean II de Rieux.
1412 Louis de Loigny.
1412 Jacques d'Heilly.
1417 Pierre de Rieux.
1418 Jean de Villiers.
1418 Claude de Beauvoir.
1420 Jacques de Montberon.
1422 Antoine de Vergy, dit Dammartin.
1422 Jean de La Baume, comte de Montrevel.
1422 Gilbert Motier de La Fayette.
1423 Amaury de Severac.
1424 Jean de La Brosse, dit de Boussac.
1429 Gilles de Laval, seigneur de Retz.
1439 Philippe de Culant.
1441 Jean de Talbot.
1454 Jean de Xaintrailles.
1461 Jean, bâtard d'Armagnac, dit Commioges.
1461 Joachim Rouault, sire de Gamaches.
1464 Wolfard de Borzelles.
1476 Pierre de Rohan, dit de Giez.
1488 Philippe des Guerdes de Crèvecœur.
1488 Jean Beaudricourt de Choiseul.
1500 J.-J. Trivulce.
1504 Charles d'Amboise, sire de Chaumont.
1504 Jean, sire de Rieux.
1515 Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice.
1515 Robert Stuart d'Aubigny.
1516 Odet, comte de Foix, sire de Lautrec.
1516 Gaspard Ier de Coligny, sire de Châtillon.
1522 Anne de Montmorency.
1522 Thomas de Foix, dit de Lescun.
1526 Théodore Trivulce.
1526 Robert de La Marck, duc de Bouillon.
1538 Claude d'Annebaut.
1538 René de Montrejeau.
1543 Oudard, seigneur de Biez.
1543 Antoine de Lettes, sire de Montpezat.
1544 Jean Caraccioli, prince de Melfi.
1547 Robert de La Marck, duc de Bouillon.
1547 Jacques d'Albon, seigneur de St-André.
1550 Charles de Cossé, comte de Brissac.
1554 Pierre Strozzi, seigneur d'Epernay.
1558 Paul de La Barthe, seigneur de Termes.
1559 François, duc de Montmorency.
1562 François de Scepeaux, sieur de la Vieilleville.
1564 Imbert de La Platrière, sire de Bourdillon.
1566 Henri de Montmorency VIII, duc de Damville.
1567 Artus de Cossé.
1570 Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes.
1572 Honorat de Savoie, marquis de Villars.
1573 Albert de Gondi, duc de Retz.
1574 Roger de Saint-Laër, duc de Bellegarde.
1574 Blaise de Montluc.
1577 Armand de Gontaut de Biron.
1579 Jacques Goyon de Matignon.
1579 Jean d'Aumont.
1583 Guillaume, vicomte de Joyeuse.
1592 Henri de La Tour, vicomte d'Auvergne et de Turenne.
1594 Charles de Gontaut, duc de Biron.
1594 Claude de La Châtre.
1594 Charles de Cossé, duc de Brissac.
1594 Jean de Montluc.
1595 Jean de Lavardin, seigneur de Beaumanoir.
1596 Henri de Joyeuse.
1596 Alphonse Corso, dit d'Ornano.
1596 Laval de Bois-Dauphin, marquis de Sablé.
1596 Guillaume de Hautemer.
1608 François de Bonne, duc de Lesdiguières.
1614 Concini Concino, marquis d'Ancre.
1615 Gilles de Souvré, marquis de Courtenvaux.
1615 Antoine de Roquelaure.
1616 Louis de La Chastre.
1616 Pons de Cardillac, seigneur de Thémines.
1616 François de La Grange-Montigny.
1617 Nicole de L'Hôpital, duc de Vitry.
1619 Charles de Choiseul, marquis de Praslin.
1619 Jean-François de La Guiche.
1620 Honoré d'Albert, duc de Chaulnes.
1620 F. de Lussan, vicomte d'Aubeterre.
1621 Charles de Créqui.
1622 Gaspard de Coligny, sire de Châtillon.
1622 Jacques-Nompar de Caumont, duc de La Force.
1622 François de Bassompierre.
1625 Henri de Schomberg.
1626 F. Annibal, duc d'Estrées.
1626 D'Ornano, comte de Montlaur.
1628 Timoléon d'Espinay, sieur de Saint-Luc.
1629 Louis de Marillac, comte de Beaumont.
1630 Henri II, duc de Montmorency.
1630 De Saint-Bonnet de Toiras.
1631 Antoine Coëffier, marquis d'Effiat.
1632 Urbain de Maillé, marquis de Brézé.
1634 Maximilien de Béthune, duc de Sully.
1637 Charles de Schomberg, duc d'Halluin.
1639 Duc de la Meilleraye.
1641 Antoine, duc de Grammont.
1642 Bude, comte de Guébriant.
1642 De La Mothe-Houdancourt.
1643 F. de l'Hôpital, comte de Rosnay.
1643 Henri de La Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne.
1643 Jean de Gassion.
1645 Du Plessis-Praslin, duc de Choiseul.
1645 Comte de Rantzau.
1646 Nicolas de Neufville, duc de Villeroi.
1651 Antoine de Rochebaron, duc d'Aumont.
1651 Jacques d'Estampes, seigneur de La Ferté-Imbert.
1651 Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt.
1651 Henri de La Ferté, duc de Senneterre.
1651 Rouxel, comte de Grancey.
1652 Armand-Nompar de Caumont, duc de La Force.
1653 Louis de Foucault, comte Daugnon.
1654 Albert, comte de Moissans.
1654 Philippe de Clérambault, comte de Palluau.
1658 Marquis de Castelnau.
1658 Jean de Schlemberg, comte de Montdejeu.
1658 De Fabert.
1668 François de Créquy.
1668 Marquis de Bellefonds.
1668 De Crevant, duc d'Humières.
1675 Comte d'Estrades.
1675 Montault de Benac, duc de Navailles.
1675 Frédéric-Armand de Schomberg.
1675 Jacques-Henri de Durfort, duc de Duras.
1675 Rochechouart, duc de Mortemart et de Vivonne.
1675 D'Aubusson, duc de La Feuillade.
1675 François-Henri de Montmorency, duc de Luxembourg.
1675 Louis d'Aloigny, marquis de Rochefort.
1681 Jean, comte d'Estrées et de Tourbes.
1693 Comte de Choiseul, marquis de Francières.
1693 François de Neufville, duc de Villeroi.
1693 Duc de Joyeuse.
1693 Duc de Boufflers.
1693 Comte de Tourville.
1693 Anne-Jules, duc de Noailles.
1693 De Catinat, seigneur de Saint-Gratien.
1702 Duc de Villars.
1703 Noël Bouton, marquis de Chamilly.
1703 Duc d'Estrées.
1703 Marquis de Château-Regnaud.
1703 De Vauban.
1703 Comte de Bolweiler.
1703 Marquis d'Uxelles.
1703 René de Froullay, comte de Tessé.
1703 De La Baume, marquis de Montrevel.
1703 Duc de Tallard.
1703 Henri, duc d'Harcourt.
1703 Comte de Marsin.
1706 De Fitz-James, duc de Berwick.
1708 De Matignon, comte de Gacé.
1709 Comte de Bazin, seigneur de Bezons.
1709 Pierre de Montesquiou d'Artagnan.
1724 Maurice, comte de Broglie.
1724 Duc de Roquelaure.
1724 Grancey, comte de Medavy.
1724 Marie du Maine, comte du Bourg.
1724 Marquis d'Aligre.
1724 D'Aubusson, duc de La Feuillade.
1724 Antoine, duc de Gramont.
1730 Marquis de Coëtlogon
1730 Duc de Biron.
1734 Marquis de Puységur.
1734 Bidal, marquis d'Asfeld.
1734 Adrien Maurice, duc de Noailles.
1734 Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry.
1734 Duc de Coigny.
1734 Comte de Broglie et Revel.
1741 Brancas, marquis de Cereste.
1741 D'Ailly, duc de Chaulnes.
1741 De Brichanteau de Nangis.
1741 Prince d'Issinghen de Montmorency.
1741 Durfort, duc de Duras.
1741 Marquis de Maillebois.
1741 Fouquet, duc de Belle-Isle.
1744 Maurice, comte de Saxe.
1744 Marquis de Maulevrier-Langeron.
1745 Louis de Gramont.
1746 Marquis de Balincourt.
1746 Marquis de La Fare.
1746 Duc d'Harcourt.
1747 Laval-Montmorency.
1747 Marquis de Clermont-Tonnerre.
1747 De La Mothe-Houdancourt.
1747 Woldemar, comte de Lowendall.
1748 Armand Duplessis, duc de Richelieu.
1757 J.-Ch. de St-Nectaire, dit Senneterre.
1757 J.-Hector de Fay, marquis de La Tour-Maubourg.
1757 François de Gelas de Voisins d'Ambres, vicomte de Lautrec.
1757 Antoine de Gontaut, duc de Biron.
1757 François de Montmorency, duc de Piney et de Luxembourg.
1757 Charles-César Le Tellier, marquis de Louvois, comte d'Estrées.
1757 Charles O' Brien, comte de Clare.
1757 Pierre de Lévis, duc de Mirepoix.
1758 Ladislas, comte de Bercheny.
1758 Erasme, marquis de Contades.
1758 Hubert de Brienne, comte de Conflans.
1758 Charles de Rohan, prince de Soubise.
1759 Victor, duc de Broglie.
1768 Michel de Durfort, duc de Lorges.
1768 Louis de Brienne de Conflans.
1768 Timoléon de Cossé, duc de Brissac.
1775 Pierre, duc d'Harcourt.
1775 Louis, duc de Noailles.
1775 Chevalier Antoine de Nicolaï.
1775 Charles, duc de Fitz-James.
1775 Philippe, comte de Noailles.
1775 Emmanuel de Durfort, duc de Duras.
1775 Félix d'Olières, comte de Muy.
1783 Marquis Henri de Ségur.
1783 Comte Joseph de Mailly.
1783 Bouchard de Lussan, marquis d'Aubeterre.
1783 Prince Charles de Beauvau-Craon.
1783 Gabriel de La Croix, mis de Castries.
1783 Duc Pierre de Montmorency-Laval.
1783 Duc Emmanuel de Croy.
1783 Noël de Jourda, comte de Vaux.
1783 Duc Jacques de Choiseul-Stainville.
1783 Marquis Gaston de Lévis.
1791 Baron de Luckner.
1791 Donatien de Vimeux, comte de Rochambeau.
1804 Berthier, prince de Wagram.
1804 Moncey, duc de Conegliano.
1804 Masséna, duc de Rivoli, prince d'Essling.
1804 Murat, roi de Naples.
1804 Comte Jourdan.
1804 Augereau, duc de Castiglione.
1804 Bernadotte, roi de Suède.
1804 Brune.
1804 Mortier, duc de Trévise.
1804 Lannes, duc de Montebello.
1804 Soult, duc de Dalmatie.
1804 Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moskova.
1804 Davout, duc d'Auerstædt.
1804 Kellermann, duc de Valmy.
1804 Bessières, duc d'Istrie.
1804 Marquis de Pérignon.
1804 Lefebvre, duc de Dantzig.
1804 Comte Sérurier.
1807 Victor Perrin, dit Victor, duc de Bellune.
1809 Macdonald, duc de Tarente.
1809 Marmont, duc de Raguse.
1809 Oudinot, duc de Reggio.
1811 Suchet, duc d'Albuféra.
1812 Comte Gouvion Saint-Cyr.
1813 Prince Poniatowski.
1816 Duc de Coigny.
1816 Marquis de Beurnonville.
1816 Clarke, duc de Feltre.
1816 Marquis de Viomênil.
1823 Marquis de Lauriston.
1823 Comte Molitor.
1827 Prince de Hohenlohe.
1829 Marquis Maison.
1830 Comte de Bourmont.
1830 Comte Gérard.
1831 Clauzel.
1831 Mouton, comte de Lobau.
1831 Marquis de Grouchy.
1837 Comte Valée.
1840 Comte Sébastiani.
1841 Drouet, comte d'Erlon.
1843 Bugeaud, duc d'Isly.
1847 Comte Reille
1847 Vicomte Dode de La Brunerie.
1850 Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie.
1851 Comte Harispe.
1851 Comte Exelmans.
1851 Vaillant.
1852 Leroy de Saint-Arnaud.
1852 Magnan.
1852 Comte de Castellane.
1854 Comte Baraguay d'Hilliers.
1855 Pélissier, duc de Malakof.
1856 Randon.
1856 Canrobert.
1856 Bosquet.
1859 Mac-Mahon, duc de Magenta.
1859 Niel.
1859 Regnault de Saint-Jean-d'Angély.
1861 Comte d'Ornano.
1863 Forey.
1864 Bazaine.
1870 Lebœuf.
1916 Joffre.
1918 Foch.
1918 Pétain.

la colonisation précolombienne. Il racontait la découverte de l'Amérique, les première explorations espagnoles, anglaises, françaises, la fondation et le développement des colonies britanniques, notre installation au Canada. Il montrait comment nous avions perdu nos possessions et comment les treize Etats unis avaient préparé leur indépendance. Là s'arrêtait son premier volume, récit de ce qu'il appelait la période coloniale des Etats-Unis. Dans le second volume, qui allait jusqu'en 1800, c'étaient la guerre pour l'indépendance, l'alliance franco-américaine, l'organisation du gouvernement national; et, dans ces pages abondantes et précises, revivaient les débuts difficiles du jeune Etat, les mouvements politiques, les mouvements économiques, les mouvements littéraires, la vie même de tout le pays. Ces deux volumes furent couronnés par l'Académie française.

Auguste Moireau avait les qualités de l'historien; sans travailler sur fiches, il avait l'exactitude de l'érudition. Il était clairvoyant, il était prudent, il était clair; il savait, enfin, donner la vie. Son *Histoire des Etats-Unis* est, sans doute, l'un des ouvrages qui font le plus d'honneur à la science française. Il y manque une conclusion. Cette conclusion, elle était écrite. Quand la guerre est survenue, en 1914, Auguste Moireau avait achevé son troisième volume et conduit l'*Histoire des Etats-Unis* jusqu'à nos jours. Il eût pu la publier; mais, seul, le souci de la vérité et, l'on peut dire, de la probité historique, le guidait. Il pensa que les événements actuels rendaient nécessaire une revision des conclusions auxquelles il était arrivé. Il allait se remettre au travail, quand il disparut. Il faut souhaiter, pourtant, que ce travail considérable ne soit pas perdu et qu'on nous en donne, sinon la totalité, du moins les parties essentielles.

En marge, si l'on peut dire, de cette œuvre historique, Auguste Moireau écrivit bien des articles. Il collabora à la « Revue des Deux Mondes », à la « Revue de Paris », à la « Revue bleue », à la « Grande Encyclopédie », et l'on n'a pas oublié les nombreuses études qu'il a données au « Larousse Mensuel ». Il était membre de la Société de géographie commerciale, de la Société de statistique, de la Société des études historiques. Jusqu'à son dernier jour, il travailla et, dans le travail, il semblait puiser un contentement de soi-même, une sorte de joie qui le rendait le plus aimable des hommes. Esprit alerte, causeur brillant, honnête homme, enfin, comme on disait jadis, il avait toujours pour tous une bonne grâce singulière et, à soixante-sept ans, il avait une étonnante allure. La vivacité de son intelligence n'avait encore d'égale que la chaleur de son cœur. — Jacques Bompard.

Ourfa ou **Orfa**, ville de la zone syrienne d'influence française, dans la Mésopotamie supérieure, sur le Kara-tchaï, affluent de l'Euphrate par le Djoulab; 40.000 à 45.000 habitants.

Le site d'Ourfa se trouve fort loin de la mer Méditerranée, entre Euphrate et Tigre, par conséquent dans la partie supérieure de la Mésopotamie. Les

plateaux calcaires et gypseux, hauts en moyenne de 600 à 700 mètres, qui constituent physiquement ce pays, ne sont guère accidentés que par des successions de collines dans lesquelles il convient, sans doute, de voir les derniers prolongements méridionaux du Taurus de Mésopotamie. C'est sur les pentes d'une de ces chaînes d'éminences, poussées vers le sud par le Karadja Dagh, sur les pentes doucement inclinées vers l'est du Top Dagh, que s'élève la vieille ville d'Ourfa ou Orfa. Elle est entourée de campagnes très bien cultivées et renommées pour leurs vignobles et dresse, au milieu de vastes jardins irrigués par les dérivations du Kara-tchaï, les minarets de ses mosquées et les tours de ses remparts.

C'est une ville de 40.000 à 45.000 habitants, dont les deux tiers sont des Turcs ou des Kurdes musulmans, tandis que le reste est composé de chrétiens, Arméniens ou Syriens, auxquels il convient d'ajouter quelques jacobites. Etroites et tortueuses en sont les rues, sur lesquelles donnent les murs extérieurs de maisons en terrasses, bâties pour la plupart en calcaires et en basaltes, disposés par assises alternantes. Les bazars, en partie couverts, grands et bien approvisionnés, ne sont pas ce qui retient le plus, à Ourfa, l'attention du visiteur; celui-ci est bien plus frappé par les deux résurgences dont les eaux sortent de terre auprès de la mosquée dite « d'Abraham » et dont l'une porte le nom de « fontaine d'Abraham », puis par les monuments religieux et militaires que possède encore la ville. La cathédrale des Arméniens Grégoriens est le plus grand et un des plus antiques édifices d'Ourfa; elle remonterait au Ve siècle, mais a été rebâtie presque entièrement en 1817. A signaler, aussi, la cathédrale des Syriens et les mosquées (d'anciennes églises pour la plupart), dont la plus remarquable est celle d'Oulou Djami; son minaret n'est autre que le clocher de la vieille église des Quarante-Martyrs. S'il subsiste à peine quelques vestiges des monuments civils dont Ourfa s'est naguère enorgueillie, cette ville garde encore, par contre, de beaux restes de ses anciennes défenses : une imposante enceinte triangulaire, flanquée de tours carrées, la sépare de ses jardins et de ses vergers, et un vieux château fort la domine du haut de sa colline isolée aux flancs escarpés, le Top Dagh. Bien qu'il n'ait pas conservé son donjon, ce château, d'origine byzantine, garde encore fière apparence, avec ses tours et ses saillants, et frappe de loin les regards du voyageur qui gagne Ourfa, soit par les pistes qui viennent de Diarbekir et de Mardin, soit par celle qui, depuis Biredjik sur l'Euphrate (à 75 kilomètres dans l'Ouest-Sud-Ouest), court à travers les causses de la haute Mésopotamie.



En Asie Mineure : de la Méditerranée à Ourfa.

Cette dernière piste n'est autre que la route menant d'Alep (située à 184 kilomètres dans le Sud-Ouest) jusqu'à Mossoul. Grâce à sa situation sur cette route, Ourfa jouit d'une certaine importance économique; elle fait un assez grand commerce de transit, surtout de blé. Ses environs, dont on sait la fertilité, produisent par eux-mêmes des céréales, du sésame, du chanvre, du coton, de l'alfa et des raisins, et la ville elle-même possède de nombreuses fabriques (de cotonnades surtout), quelques savonneries et quelques teintureries. Ainsi s'explique l'importance actuelle d'Ourfa, dont la plupart des habitants parlent la langue turque, tandis que, presque immédiatement au Sud, on ne se sert plus que de l'arabe. Ourfa doit donc être considérée comme un des points marquant la frontière entre les deux langues.

De son vieux rôle historique cette ville ne garde plus que le titre de chef-lieu d'un district et d'un sandjak (peuplé de 140.000 habitants environ en 1914), qui dépendaient naguère l'un et l'autre du vilayet d'Alep et qui relèvent aujourd'hui plus ou moins complètement de Beirout, la capitale de la zone française de Syrie. Par quelles vicissitudes a-t-elle passé, au cours des siècles écoulés, avant d'en arriver là où nous la voyons aujourd'hui, voilà ce qu'il convient de rappeler maintenant. Ourfa, où une tradition prétend qu'Abraham serait né à côté de la résurgence dite « fontaine d'Abraham » et sur le terrain où s'élève aujourd'hui la mosquée du même nom, Ourfa est une très vieille ville, qui existait probablement dès le temps des rois d'Assyrie. On ne saurait, toutefois, l'identifier avec aucune des conquêtes d'Assurbanipal, cette Ourhaï des Syriaques et des Arméniens, cette Rouha des Arabes, cette Orrhoé ou Osrhoé des Grecs, dont l'histoire positive ne commence qu'au IVe siècle avant notre ère, au temps de Seleucus Ier Nicator. Cet *épigone* d'Alexandre le Grand recontruisit la ville en 303, lui donna beaucoup d'extension et lui imposa le nom d'« Edesse », en souvenir de la capitale de la Macédoine. Ourfa, ou, plus exactement, Edesse, a-t-elle été, dès lors, effectivement une capitale, on ne saurait le dire. Du moins sait-on qu'environ un siècle et demi plus tard (vers 136) elle devint la résidence d'une dynastie particulière, dont les souverains, les *Abgars* de l'Osrhoêne, étaient presque indépendants des Séleucides et le furent plus tard des Romains. Ceux-ci ne se rendirent effectivement maîtres d'Edesse qu'en 217 de notre ère. Alors, ils colonisèrent Ourhaï et lui donnèrent le nom de *Marcia Edessenorum*.

Edesse était-elle déjà, à cette époque, convertie au christianisme ? C'est tôt après, dans tous les cas, que les collines voisines du Top Dagh commencèrent à mériter leur nom de « Montagne sainte d'Edesse », à cause des nombreux monastères qui y furent bâtis et dont un seul, celui de Saint-Serge, subsiste encore aujourd'hui.

Conquise, en 640, sur les Grecs, héritiers et successeurs des Romains, par les Arabes du calife Omar, Edesse retomba bientôt aux mains des Grecs; le comte Baudouin s'en empara en février 1098, au cours de la première croisade, et en fit le siège d'une éphémère principauté franque, le comté d'Edesse, qui s'étendait sur les deux rives de l'Euphrate, sur les régions formant naguère les districts de Malatia, de Severek, d'Orfa, de Marache et d'Aïn-Tab. Un demi-siècle plus tard (d'abord en 1144, puis en 1146), Edesse retombait sous la domination des musulmans, et les Turcs, les Mongols, les Egyptiens, les bandes dévastatrices de Tamerlan désolaient successivement le pays dont elle était la ville capitale. Quand, en 1516-1517, une expédition dirigée par Sélim Ier consacra la soumission de la Syrie et de la Mésopotamie à l'empire turc, la ci-devant Edesse, Orfa ou Ourfa, subit le sort de toute la contrée au milieu de laquelle elle se trouvait et cessa vraiment d'avoir une histoire pendant plusieurs siècles. C'est seulement en 1896 qu'il fut question de cette ville, à propos du massacre de chrétiens qui fut alors perpétré par les Turcs et les Kurdes, dans la cathédrale des Arméniens Grégoriens.

Il est à nouveau question d'Ourfa depuis plusieurs mois. Placée par l'accord anglo-français de 1916 dans la zone d'occupation française et occupée par les troupes du général Gouraud dès la fin de 1919, lors de la relève des Britanniques établis dans cette ville depuis un an environ, Ourfa se trouve située dans une zone critique, entre les bandes de l'émir Feïçal, qui veut placer toute la Syrie sous sa domination, et les territoires occupés par les nationalistes turcs. Surexcitées par une propagande qui s'exerçait sur elles de tout les côtés, les tribus voisines d'Ourfa attaquèrent, dès le début de 1920, les stations du chemin de fer de Bagdad, qui passe plus au sud, et isolèrent ainsi la ville du reste du territoire. La garnison française, bloquée dans le quartier arménien, y fut ensuite attaquée; après avoir repoussé plusieurs assauts et épuisé tous ses vivres, elle dut, au bout de deux mois de luttes, engager des négociations avec les autorités turques. Comme les Arméniens, qui l'avaient jusqu'alors approvisionnée, lui refusaient désormais des vivres, par crainte de représailles, comme elle était privée d'eau par la rupture des conduites qui lui en amenaient précédemment, elle consentit à évacuer Ourfa, après avoir stipulé que les chrétiens de la ville ne seraient pas inquiétés. Le 10 avril, les Français quittèrent donc la vieille cité, se dirigeant vers le Sud; mais, tandis qu'ils marchaient vers la voie ferrée, ils furent traîtreusement attaqués par les tribus des environs et, après plusieurs heures d'un dur combat contre des indigènes très supérieurs en nombre, soutenus par des forces régulières armées de mitrailleuses, la colonne française, séparée de son convoi et ayant épuisé ses munitions, dut se rendre à ses agresseurs. Ceux-ci massacrèrent un certain nombre d'entre eux, et même les blessés, tandis que les autres refluaient sur Ourfa ou gagnaient Arab-punar ou Tel-abiad, les postes français situés plus au sud.

Tels sont les tristes événements qui viennent de faire rentrer Ourfa dans l'histoire, après plusieurs siècles d'une vie d'ordinaire très calme, pour ne pas dire très ralentie. — HENRI FROIDEVAUX.

Paix (LA). — LE TRAITÉ DE VERSAILLES (*suite*). — CLAUSES ÉCONOMIQUES. — Si essentielles que soient les clauses économiques du traité de Versailles, le cadre de cet exposé général ne nous permet pas d'en faire une étude détaillée, et nous ne retiendrons que les plus caractéristiques.

La Grande Guerre ayant été motivée par le désir de l'Allemagne de brusquer la conquête économique du monde, il importait non de l'anéantir après l'avoir désarmée — car le principe de la liberté commerciale avait été proclamé par les vainqueurs, — mais de prendre contre ses instincts voraces d'indispensables précautions et, pour le présent, de la faire collaborer au relèvement des pays qu'elle avait ruinés.

Sa défaite se traduisait par une sensible diminution de sa puissance économique. Obligée à des réparations en nature, privée de son gros tonnage marchand, elle subissait des pertes territoriales en Europe, renonçait à ses colonies, perdait son influence en Orient et en Amérique et devait souscrire à des conditions particulières au sujet du régime douanier, des traités commerciaux ou techniques, des droits et intérêts d'ordre privé. Les Etats victimes de son ambition devaient jouir, pendant un certain temps, de leur liberté commerciale et ne pas être exposés à une guerre de tarifs.

Relations commerciales. — En matière d'importation, d'exportation, de transit, toute faveur, immunité ou privilège concédé par l'Allemagne à l'un quelconque des Etats alliés ou associés, ou bien à un pays étranger quelconque, sera de plein droit étendu à tous les autres Etats alliés ou associés. C'est la clause du traitement de la nation la plus favorisée qui est imposée à l'Allemagne, sans condition de réciprocité et pour une durée de cinq ans, que le Conseil de la Société des nations pourra proroger « pour une période subséquente, avec ou sans amendement ». Des dérogations temporaires à ce régime sont stipulées pour l'Alsace et la Lorraine réintégrées, le grand-duché de Luxembourg, la Pologne (art. 264-270).

Les navires des puissances alliées et associées bénéficient dans les ports allemands du même traitement que les navires allemands eux-mêmes, et, dans les eaux territoriales de l'Empire, de la clause de la nation la plus favorisée pour la pêche, le cabotage et le remorquage. Celles de ces puissances qui, comme la Pologne ou la Tchéco-Slovaquie, n'ont pas de frontière maritime, pourront faire immatriculer leurs bâtiments, et leur pavillon sera alors reconnu par les autres (art. 271-273).

Coutumière de concurrence déloyale, l'Allemagne s'oblige tant à prendre les mesures législatives ou administratives nécessaires pour garantir les produits des puissances alliées et associées qu'à observer, sous réserve de réciprocité, les lois, règlements et décisions judiciaires sur les appellations d'origine (art. 274 et 275).

Le droit d'établissement, en Allemagne, des ressortissants alliés et associés est fondé sur un double principe : traitement de la nation la plus favorisée quant à l'exercice des professions commerciales ou industrielles; assimilation aux nationaux quant aux charges, impôts et taxes (art. 276-279).

Le gouvernement allemand ne peut imposer aux ressortissants alliés et associés aucune exclusion qui ne serait pas applicable à tous les étrangers sans exception, ni les soumettre à aucune restriction de nature à porter directement atteinte à l'exercice de leur profession ou métier, ni les placer sous une réglementation plus avantageuse que la réglementation applicable aux étrangers ressortissants de la nation la plus favorisée.

Quelles sont les conventions d'ordre économique, bilatérales ou plurilatérales, auxquelles étaient parties l'Allemagne et ses alliés et qu'il convient soit d'abroger, soit de remettre en vigueur ? Le traité de Versailles résout cette question complexe dans ses articles 282 à 295. Aux termes de l'article 290, l'Allemagne reconnaît comme abrogés tous les traités qu'elle a conclus pendant la guerre avec l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie, la Turquie, et cette disposition est à rapprocher de celle de l'article 260, qui permet à la commission des réparations d'exiger, dans un délai d'un an à dater de la mise en vigueur du traité de Versailles, que l'Allemagne acquière dans les mêmes Etats ou dans leurs anciens territoires toutes les participations de ses ressortissants aux concessions ou entreprises d'utilité publique.

La France ne devait pas être sous la dépendance économique de l'Allemagne.

PORTS, NAVIGATION INTÉRIEURE, CHEMIN DE FER, AÉRONEFS. — Les membres de la Société des nations s'étaient engagés à prendre les dispositions nécessaires « pour assurer la garantie et le maintien de la liberté des communications et du transit, ainsi qu'un équitable traitement du commerce » de tous les associés, mais en spécifiant que les exigences spéciales des régions dévastées devraient être prises en considération (art. 23).

Ce principe et cette restriction ont inspiré les rédacteurs des clauses commerciales du traité.

La partie XII (*Ports, voies d'eau et voies ferrées*) comprend des clauses temporaires et des clauses permanentes. Pendant cinq ans sans réciprocité, et à charge de réciprocité après cinq ans (si le Conseil de la Société des nations ne proroge pas ce délai), les puissances alliées et associées bénéficieront de la circulation la plus favorisée dans les ports, sur les voies d'eau et sur les chemins de fer allemands; autre-

ment l'Allemagne eût indirectement profité, par l'égalité immédiate de traitement, des ruines systématiques qu'elle avait accumulées.

Les transports internationaux par voie ferrée seront l'objet de commentaires dont le traité prévoit les principes fondamentaux, et les grands fleuves sont internationalisés. La liberté de communication et de transit est assurée aux nouveaux Etats enclavés qui, sans des garanties précises, n'auraient recouvré leur indépendance politique que pour subir le joug économique de l'Allemagne. Celle-ci conserve son indépendance économique ; elle pourra en user légitimement, mais non en abuser et, au bout de cinq ans, il ne tiendra qu'à elle d'obtenir sur le territoire des puissances alliées et associées l'application réciproque des mesures dont elle se plaint, à moins qu'elle ne préfère cesser d'y être elle-même tenue.

Un premier avantage obtenu de l'Allemagne, c'est la liberté du transit, sur ses voies ferrées, cours d'eau et canaux, aux personnes, marchandises, navires, wagons, services postaux, en provenance ou à destination du territoire de l'une quelconque des puissances alliées. Elle les admet, et c'est un second avantage pour les vainqueurs, au même traitement que ses nationaux, et ne grèvera les transports que de taxes ou charges « raisonnables, eu égard aux conditions du trafic » (art. 321). Elle ne fera pas de différence entre les ressortissants alliés et ses nationaux en ce qui concerne l'usage de ses voies navigables et de ses ports, qu'elle ne devra pas favoriser au détriment des ports alliés, spécialement au moyen de combinaisons de tarifs. Les tarifs réduits qu'elle accorde sur ses voies ferrées et navigables en faveur des ports allemands ou d'un port d'une autre puissance sont étendus aux ports maritimes des puissances alliées (art. 323, 325-327).

Elle ne pourra, enfin, établir, à l'entrée ou à la sortie de ses frontières, aucune distinction fondée sur la destination, la provenance, le mode de transport, l'itinéraire (art. 323).

Les zones franches qui existaient dans les ports allemands au 1er août 1914 et celles qui seraient établies en exécution du traité de Versailles seront soumises à un régime exclusif de tout droit à l'exportation ou à l'importation (art. 328 et 330).

En attendant que la convention de Berne du 14 octobre 1890 et les arrangements subséquents aient été revisés, l'Allemagne observera, en matière de transports internationaux et de cessions de voies ferrées, les prescriptions des articles 365 à 375, qui, notamment, lui enlèvent les moyens d'entraver le commerce des Alliés par des obstacles techniques ou des tarifs prohibitifs. La convention du Saint-Gothard (1909), si favorable à l'influence économique allemande, pourra être dénoncée.

A l'expiration du délai de cinq ans, ou bien une convention générale sera intervenue concernant le transit, les ports, la navigation intérieure et les chemins de fer, ou chaque puissance aura la faculté de demander à l'Allemagne, sous réserve de réciprocité, l'un des avantages édictés pour la période provisoire.

Les dispositions relatives au régime international des cours d'eau sont parmi les plus importantes de cette partie du traité.

Le principe de la communauté des fleuves entre les Etats qu'ils traversent fut appliqué par les Romains, mais abandonné au moyen âge; et, si le nombre des juridictions riveraines diminua, dans chaque pays, à mesure que les progrès du pouvoir central mettaient fin au morcellement féodal de l'autorité souveraine, le droit fluvial conventionnel, dont des intérêts purement fiscaux retardèrent la naissance et le développement, ne date que de la seconde moitié du XVIIe siècle; car, dans le même temps que la paix de Westphalie stipulait pour la France et pour l'Allemagne la liberté de navigation sur le Rhin, les Provinces-Unies signaient avec l'Espagne le traité du 30 janvier 1648, qui admettait la fermeture de l'Escaut, et, jusqu'à la chute de l'ancien régime, les grands traités internationaux confirmèrent une clause aussi contraire aux lois naturelles. Il est vrai que les théoriciens du droit des gens n'étaient pas alors choqués de ce protectionnisme, en vertu duquel certaines villes allemandes exerçaient par privilège le « droit d'étape », qui obligeait les bateaux à rompre charge en des lieux déterminés pour que la cargaison y fût exposée en vente. Droit d'étape, droit d'échelle (transbordement forcé), péages et taxes diverses entravaient la navigation intérieure, pour le plus grand profit de la navigation maritime. (V. l'*Histoire du droit fluvial conventionnel*, par Ed. Engelhardt [1889].)

La paix de Ryswick (1697) alla plus loin que la paix de Westphalie : elle étendit aux Provinces-Unies et aux cantons suisses la liberté de navigation sur le Rhin, et l'on peut admettre qu'elle créa le droit fluvial international; mais c'est la Révolution française qui, en décrétant la réouverture de l'Escaut, mit d'accord les actes avec les principes qu'elle proclamait, à savoir que « le cours des fleuves est la propriété commune et inaliénable de toutes les contrées arrosées par leurs eaux ».

Au Congrès de Rastadt, en 1798, les plénipotentiaires français proposèrent d'établir la liberté de navigation sur tous les cours d'eau de pays germanique, notamment le Danube ; les Etats de l'Empire résistèrent, mais la question fut reprise à Lunéville, et les négociations aboutirent au traité du 15 août 1804, qui est considéré comme le premier monument du droit fluvial international. Les clauses fluviales du traité de Paris (30 mai 1814) furent, sous la pression des intérêts particularistes, interprétées par le Congrès de Vienne dans un esprit étroit, dont se ressentit « l'acte du Rhin », signé à Mayence le 31 mars 1831 ; mais, bientôt, se manifesta un retard aux principes appliqués par la Révolution et qui ne cessèrent plus de s'affirmer soit au sujet de l'Escaut (19 avril 1839) ou du Pô (3 juillet 1839), soit, de 1856 à 1883, au sujet du Danube (traité de Londres, 10 mars 1883), soit même au sujet du Rhin (dont le règlement fut revisé par la convention de Mannheim en 1868), soit, enfin, au sujet du Congo et du Niger (acte de Berlin du 26 février 1885).

Tout en ménageant les intérêts des riverains, le traité de Versailles consacre définitivement le principe d'après lequel les intérêts collectifs doivent l'emporter sur les droits particuliers, et ces intérêts seront tout naturellement défendus dans les commissions fluviales par les représentants des Etats non riverains. De plus, l'accès de la mer est garanti aux Etats purement continentaux.

Ce régime libéral fut vainement combattu par les délégués allemands, toujours hantés par les idées de domination et d'hégémonie, alors que la Conférence de la paix souhaitait voir s'établir la coopération pacifique des nations. Une convention générale, à laquelle l'Allemagne donne d'ores et déjà son adhésion, instituera, avec l'approbation de la Société des nations, un régime de libre navigation applicable à tous les fleuves déclarés internationaux, savoir :

L'Elbe depuis le confluent de la Moldau, et la Moldau depuis Prague ; — l'Oder depuis le confluent de l'Oppa ; — le Niémen depuis Grodno ; — le Danube depuis Ulm ; — toute partie navigable de ces réseaux fluviaux servant d'accès naturel à la mer à plus d'un Etat, ainsi que les canaux latéraux et chenaux ; — la voie navigable à grande section Rhin-Danube au cas où la construction de cette voie serait imposée à l'Allemagne dans un délai de 25 ans (art. 31).

Les articles 332 à 337 instituent un régime provisoire. Des dispositions spéciales sont consacrées à l'Elbe, à l'Oder et au Niémen (art. 340-345), au Danube (art. 346-353), qui échappe à l'emprise germanique, au Rhin et à la Moselle (art. 354-362), à l'usage des ports de Hambourg et de Stettin par l'Etat tchéco-slovaque (art. 363-364).

Par suite d'une inadvertance regrettable, le Rhin n'a pas été déclaré fleuve international, mais il sera considéré comme tel et soumis, tant que n'aura pas été signée la convention générale qui doit fixer le statut des fleuves internationaux, à un régime respectueux de la liberté de navigation.

Des explications très nettes, et que nous résumons, ont été données à ce sujet par Maurice Sibile, rapporteur de la partie XII. A partir du point où il est navigable jusqu'à la mer, le Rhin ne traversait, avant la dernière guerre, que des pays placés sous la souveraineté de l'Allemagne ou de la Hollande, et il était statué sur les questions relatives à la navigabilité du fleuve par une commission siégeant à Mannheim, en exécution de la convention signée dans cette ville le 17 octobre 1868; en fait, la batellerie était aux mains des Allemands, des Hollandais et des Belges. Désormais, les navires de toute nationalité jouiront des mêmes privilèges; la commission se réunira à Strasbourg, sous la présidence d'un membre français ; la France pourra exécuter les travaux qui lui permettront d'utiliser l'énergie hydraulique du fleuve, avec le droit d'appui et de passage sur la rive droite. Le port de Kehl, naguère privilégié, formera, pendant sept ans au moins, dix ans au plus, avec le port de Strasbourg, un organisme unique d'exploitation administré par un directeur français et grâce auquel le port badois ne monopolisera pas le trafic dans la Rhénanie.

Si l'on considère que l'Allemagne est tenue de céder soit des chalands et des remorqueurs, soit des parts d'intérêts dans les compagnies de navigation et, en outre, des installations de docks et de magasins à Rotterdam, on peut croire que le port de Strasbourg est appelé à un grand développement. Ce développement serait favorisé par l'élargissement du canal de Mulhouse à Huningue, par l'ouverture du grand canal d'Alsace, que préconise le conseil supérieur des travaux publics, par la construction du canal Rhin-Danube, qui serait internationalisé et permettrait aux bateaux passant par Strasbourg d'aller de la France dans les Balkans. — La compétence de la commission centrale pourra être étendue, avec l'assentiment du grand-duché du Luxembourg et de la Suisse, à la Moselle et à la partie du Rhin comprise entre Bâle et le lac de Constance.

Le canal de Kiel sera, ainsi que ses accès, constamment libre et ouvert aux bâtiments de guerre ou de commerce de toutes les nations en paix avec l'Allemagne. L'embarquement et le débarquement des voyageurs, le chargement et le déchargement des marchandises ne s'effectueront, toutefois, que dans les ports désignés par l'Allemagne. Les ressortissants, les biens et les navires de toutes les puissances seront traités sur le pied d'une parfaite égalité pour l'usage du canal, et il ne sera perçu que des taxes destinées à couvrir les frais d'entretien et d'amélioration.

Les différends qui pourront s'élever entre les puissances intéressées sur l'interprétation et l'application des dispositions qui viennent d'être exposées seront réglés par la Société des nations. Celle-ci pourra toujours proposer la revision des clauses administratives d'un caractère permanent (art. 376-377), c'est-à-dire des clauses relatives à l'administration des fleuves internationaux du Rhin et des ports allemands.

Les aéronefs des puissances alliées et associées auront pleine liberté de survol et d'atterrissage sur le territoire et les eaux territoriales de l'Allemagne; ils pourront accéder aux aérodromes ouverts en Allemogne au trafic public national, sur le pied d'égalité avec les aéronefs allemands en ce qui concerne les taxes de toute nature.

Quand ils seront en transit, ils auront la faculté de survoler l'Allemagne et ses eaux territoriales, sans y atterrir. Le gouvernement allemand admettra comme valables et équivalents à ceux qu'il délivre les certificats de nationalité, de navigabilité, brevets de capacité et licences délivrés ou reconnus par l'une quelconque des puissances alliées et associées. Il assurera aux aéronefs de ces puissances, au point de vue du trafic commercial aérien interne, le traitement de la nation la plus favorisée. Il observera la réglementation fixée contractuellement par lesdites puissances. Ces obligations resteront en vigueur jusqu'au 1er janvier 1923, à moins que l'Allemagne n'ait été auparavant admise dans la Société des nations ou autorisée par les puissances alliées et associées à adhérer à leur convention sur la navigation aérienne (art. 313-320). Cette convention a été signée à Paris le 13 octobre 1919 entre la France, la Belgique, la Bolivie, le Brésil, l'Empire britannique, la Chine, Cuba, l'Equateur, la Grèce, le Guatemala, l'Italie, le Panama, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, le Siam, l'Etat tchéco-slovaque, l'Uruguay.

Biens, droits et intérêts privés. Les dispositions relatives au règlement des intérêts privés, mal coordonnées, traitent des biens, droits et intérêts que les ressortissants des Etats alliés possèdent en Allemagne; — des biens, droits et intérêts appartenant hors de l'Allemagne à des ressortissants allemands ; — des créances et des dettes antérieures à la guerre; — des droits de propriété commerciale ou industrielle, littéraire ou artistique.

Elles sont d'une importance capitale, mais d'un caractère trop spécial pour être étudiées dans un exposé des clauses les plus générales du traité, et nous nous bornerons à quelques indications très sommaires.

Les mesures exceptionnelles de guerre prises en Allemagne contre les biens ou droits des ressortissants des puissances alliées sont levées ou arrêtées. Si la liquidation n'en est pas terminée, ils sont restitués aux ayants droit ; s'ils existent encore en nature, ils sont également, nonobstant la liquidation, restitués à la demande du propriétaire, qui reçoit son bien net de toute charge ou servitude; sinon, la réparation est effectuée par équivalence, et le produit de la liquidation, comme tout numéraire retenu et représentant une créance active, est versé aux ayants droit ou à leur gouvernement. — Les tiers expropriés sont indemnisés par l'Allemagne.

Lorsque des liquidations sont effectuées, soit dans les nouveaux Etats signataires du traité de Versailles comme puissances alliées et associées, soit dans les Etats qui ne participent pas aux réparations à payer par l'Allemagne, le produit des liquidations effectuées par le gouvernement desdits Etats devra être versé directement aux propriétaires, sous réserve des droits de la Commission des réparations. Si le propriétaire établit devant le tribunal arbitral mixte, ou devant un arbitre désigné par ce tribunal, que les conditions de la vente ou que les mesures prises par le gouvernement de l'Etat dont il s'agit, en dehors de sa législation générale, ont injustement influé sur le prix d'une manière préjudiciable, le tribunal ou l'arbitre aura la faculté d'accorder à l'ayant droit une indemnité équitable, à la charge de l'Etat en faute.

Les puissances alliées et associées se réservent le droit de retenir et de liquider les biens des ressortissants allemands dans leur territoire ou dans leurs colonies. Le produit n'est pas confisqué, mais employé au payement des indemnités dues aux ressortissants alliés, à raison des biens qu'ils possédaient en Allemagne ou dans les pays alliés de l'Allemagne.

Sauf exceptions spécifiées soit dans un intérêt général, soit dans un intérêt spécial (comme pour l'Alsace-Lorraine ou les régions libérées), les contrats conclus par des particuliers ou des sociétés entre lesquels le commerce a été interdit en conséquence de l'état de guerre sont frappés d'annulation.

En matière de propriété industrielle, littéraire ou artistique, telle qu'elle est définie par les conventions internationales de Paris et de Berne, le principe admis est que les droits antérieurs à la guerre seront

rétablis en faveur des personnes qui en étaient bénéficiaires ou de leurs ayants droit. Mais les actes faits par application des mesures spéciales, judiciaires ou administratives, prises pendant les hostilités à l'égard des ressortissants allemands, par une puissance alliée ou associée, continueront à avoir leur plein effet.

Pour les règlements des dettes d'avant-guerre, deux systèmes sont prévus : le règlement direct et le règlement par l'intermédiaire d'*Offices de compensation et de vérification*, institués dans chaque pays. L'office peut prélever sur les sommes portées à son crédit toutes avances « équitables » aux ressortissants français créanciers; dans le système du règlement direct, les créanciers français peuvent recouvrer immédiatement leurs créances et adopter, pour le règlement, toutes les modalités agréées par les parties.

Notre gouvernement, par décret du 30 décembre 1919, a créé au ministère des affaires étrangères un *Office des biens et intérêts privés*, chargé du règlement des dettes d'avant-guerre, de la restitution des biens français en Allemagne, des demandes d'indemnités dues aux propriétaires de ces biens, des questions judiciaires relatives aux contrats d'avant-guerre, des relations avec la juridiction exceptionnelle du tribunal mixte. Cet organisme a reçu de la loi du 10 mars 1920 les pouvoirs supplémentaires qui en ont fait un *Office de vérification et de compensation*, ce système ayant paru, tout compte fait, présenter plus d'avantages que celui du recouvrement direct. Il est fondé sur les deux principes suivants :

1° La France d'une part, l'Allemagne de l'autre, sont garantes des dettes de leurs nationaux.

(L'obligation est réciproque; mais, alors que l'Allemagne est tenue de verser à la France les sommes qu'elle lui doit, la France retient à titre de garantie les sommes qu'elle doit à l'Allemagne);

2° Chacune des parties contractantes dispose, pour payer les créances de ses nationaux, du montant de leurs dettes et des avoirs en numéraire qu'elle détient de la partie adverse.

(Mais l'Allemagne doit restituer à la France tous les biens français en Allemagne, tandis que la France peut retenir ou liquider tous les biens, droits et intérêts allemands situés sur son territoire ou sur celui de ses colonies et pays de protectorat et les affecter au payement des créances de ses nationaux sur l'Allemagne.)

Autrement dit, l'Allemagne acquitte les soldes débiteurs, tandis que les Etats alliés les appliquent à la garantie de la dette allemande.

Dans les rapports entre sujets de puissances ennemies, tous les délais de prescription, péremption ou forclusion n'ont recommencé à courir que trois mois au plus tôt après la mise en vigueur du traité. Le ressortissant allié, condamné pendant la guerre par un tribunal allemand, sans avoir pu faire acte de défendeur, est admis à demander une réparation que fixera le tribunal arbitral mixte.

Un *tribunal arbitral mixte* est, en effet, constitué entre chacun des Etats alliés et l'Allemagne. Les gouvernements intéressés désigneront les juges de leur nationalité respective et un président appartenant à une puissance restée neutre au cours de la guerre. A défaut d'accord entre les deux Etats intéressés, le président sera désigné par le conseil de la Société des nations et, en attendant la constitution de ce conseil, par Gustave Ador, président de la Confédération helvétique.

Les tribunaux mixtes jugent les affaires pour lesquelles le traité leur attribue compétence, ainsi que les différends relatifs aux contrats entre ressortissants alliés et ressortissants allemands, à l'exception de ceux dont connaissent, par application de la loi nationale, les juridictions des puissances alliées.

Le tribunal arbitral mixte franco-allemand, institué pour statuer sur les différends entre Français et Allemands, et la procédure à suivre devant cette juridiction ont été organisés par le décret du 2 avril 1920.

L'EXÉCUTION DES CLAUSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES. — L'exécution des clauses économiques et financières du traité de Versailles devait rencontrer des difficultés, dont l'exposé trouvera sa place dans l'historique des ministères français, mais qui appellent quelques réflexions.

La créance des Alliés sur l'Allemagne n'est pas seulement garantie par certaines dispositions générales du traité et par l'occupation de la rive gauche du Rhin, ainsi que des têtes de pont sur la rive droite. Outre que la commission des réparations tient de l'article 238 un droit de représailles économiques et financières, toutes les ressources et biens de l'Empire et des Etats allemands sont grevés, par l'article 248, d'un privilège de premier rang, qui s'exercera dans l'ordre suivant :

Dépenses de toutes les troupes d'occupation à partir de l'armistice (11 novembre 1918); — Dépenses de toutes les troupes d'occupation après la mise en vigueur du traité de paix; — Montant des réparations résultant de ce traité ou des traités et conventions complémentaires; — Toutes autres charges incombant à l'Allemagne en vertu de la convention d'armistice et desdits traités.

Pourront être payées par priorité, à la volonté des Alliés, les denrées et matières premières destinées au ravitaillement de l'Allemagne et les dépenses effectuées par cette puissance « pour faire face à son obligation de réparer ».

Ces garanties sont sérieuses, s'il en est réellement tenu compte, et si, comme le président du conseil en a donné publiquement l'assurance à la tribune, « la France défend, demain comme hier, dans ses conversations avec ses alliés, ses droits et ses intérêts ».

Il est, toutefois, regrettable que l'unité financière n'ait pas succédé à l'unité du front, que les peuples ligués contre les appétits germaniques n'aient pas mis en commun leurs ressources et que, selon les termes mêmes du traité, « aucun des gouvernements alliés et associés n'ait assumé de responsabilité pour le compte d'aucun autre gouvernement ». Pour préparer la transition de la période d'hostilités à la période de paix, toutes les puissances victorieuses auraient dû avoir une vie économique solidaire, seul moyen de hâter le relèvement de celles qui, ayant le plus souffert, sont réduites à un état d'infériorité.

La France s'est dépensée sans compter; elle a, une fois de plus, incarné devant le monde l'héroïsme, le désintéressement, l'esprit de sacrifice aux nobles causes. Elle possède une telle vitalité et de si profondes réserves d'énergie qu'elle sortira triomphante de la crise dont elle souffre, comme elle est sortie plus forte de toutes les crises qui l'ont momentanément affaiblie dans le passé. Mais il ne faudrait pas que sa misère fût faite de la prospérité de certains de ses compagnons de lutte; il ne faudrait pas, tandis que le roi d'Angleterre gouverne le plus grand empire maritime et colonial qui ait jamais été constitué, que la France, plus éprouvée que ses puissants amis de Grande-Bretagne et d'Amérique, fût condamnée, après avoir défendu la « frontière de la liberté », à se débattre dans l'isolement, au milieu de difficultés qui devraient être interalliées, parce que ses pertes ont profité à tous.

TRAVAIL. — Pendant la guerre, les associations ouvrières prirent l'initiative de conférences destinées à provoquer une réglementation internationale du travail. La plus importante de ces conférences, celle de Leeds, composée de délégués français, britanniques, belges et italiens, adopta les conclusions suivantes :

La conférence déclare que le traité de paix qui mettra fin à la guerre actuelle et qui assurera aux peuples la liberté et l'indépendance politique et économique, doit également mettre hors des atteintes de la concurrence capitaliste internationale et assurer à la classe ouvrière de tous les pays un minimum de garanties d'ordre moral et matériel relatives au droit au travail, au droit syndical, aux migrations, aux assurances sociales, à la durée, à l'hygiène et à la sécurité du travail.

Ces revendications furent formulées de nouveau par les congrès ou conférences ouvrières qui se réunirent pendant les deux dernières années de la guerre et après l'armistice. C'est ainsi que le Congrès des unions professionnelles chrétiennes et libres de la Belgique, siégeant au Havre en juin 1918, émit le vœu que le traité « renfermât les clauses essentielles d'une législation protectrice du travail ou en admît au moins le principe » et que les organisations syndicales des principaux pays européens élaborèrent à Berne, en février 1919, un « programme revendicatif ». Le 26 novembre 1918, la Chambre des députés française adopta un projet de résolution invitant le gouvernement à tenir compte des vœux exprimés, en matière de législation internationale, par sa commission du travail.

Les gouvernements et les groupements ouvriers, quelles que fussent leurs tendances politiques et religieuses, étaient donc d'accord pour penser que les questions ouvrières ne devaient pas rester en dehors du traité de paix.

Dès l'une de ses premières séances, le 25 janvier 1919, la Conférence de la paix donna à une commission de législation internationale du travail le mandat de « faire une enquête sur les conditions de l'emploi des travailleurs, envisagé au point de vue international, d'examiner les moyens internationaux nécessaires pour assurer une action commune sur les sujets touchant les conditions de l'emploi des travailleurs et de proposer une institution permanente destinée à poursuivre cette enquête et cet examen en coopération avec la Société des nations et sous sa direction ».

La France, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Etats-Unis, le Japon, la Belgique, étaient représentés chacun par deux délégués, tandis que les autres puissances alliées et associées, dites « à intérêts limités », ne disposaient que de trois délégués : un Cubain, un Polonais et un Tchéco-Slovaque. Les délégués français Colliard et Loucheur, respectivement ministres du travail et de la reconstitution industrielle, étaient assistés du directeur du travail, Arthur Fontaine, et du secrétaire général de la Confédération générale du travail, Léon Jouhaux; et il n'est pas besoin de faire ressortir la signification du choix dont le militant syndicaliste avait été l'objet.

La commission se tint en contact permanent avec les délégués des grandes organisations professionnelles de patrons et de salariés. Les textes qu'elle élabora furent adoptés par la Conférence et formèrent, légèrement modifiés, la XIIIe partie du Traité de paix (art. 387-427), laquelle se divise en deux sections : Organisation du travail; — Principes généraux.

Les principes généraux sont énoncés dans l'article 427 :

Les hautes parties contractantes, reconnaissant que le bien-être physique, moral et intellectuel des travailleurs salariés est d'une importance essentielle, au point de vue international, ont établi, pour parvenir à ce but élevé, l'organisme permanent prévu à la section Ire et associé à celui de la Société des nations.

Elles reconnaissent que les différences de climat, de mœurs et d'usages, d'opportunité économique et de tradition industrielle, rendent difficiles à atteindre, d'une manière immédiate, l'uniformité absolue dans les conditions du travail. Mais, persuadées qu'elles sont que le travail ne doit pas être considéré simplement comme un article de commerce, elles pensent qu'il y a des méthodes et des principes pour la réglementation des conditions du travail que toutes les communautés industrielles devraient s'efforcer d'appliquer, autant que les circonstances spéciales dans lesquelles elles pourraient se trouver le permettraient.

Parmi ces méthodes et principes, les suivants paraissent aux hautes parties contractantes être d'une importance particulière et urgente :

1° Le principe dirigeant, ci-dessus énoncé, que le travail ne doit pas être considéré simplement comme une marchandise ou un article de commerce;

2° Le droit d'association en vue de tous objets non contraires aux lois, aussi bien pour les salariés que pour les employeurs;

3° Le payement aux travailleurs d'un salaire leur assurant un niveau de vie convenable, tel qu'on le comprend dans leur temps et dans leurs pays;

4° L'adoption de la journée de huit heures ou de la semaine de quarante-huit heures comme but à atteindre partout où il n'a pas encore été obtenu;

5° L'adoption d'un repos hebdomadaire de vingt-quatre heures au minimum, qui devrait comprendre le dimanche toutes les fois que ce sera possible;

6° La suppression du travail des enfants et l'obligation d'apporter au travail des jeunes gens des deux sexes les limitations nécessaires pour leur permettre de continuer leur éducation et d'assurer leur développement physique;

7° Le principe du salaire égal, sans distinction de sexe, pour un travail de valeur égale;

8° Les règles édictées dans chaque pays au sujet des conditions du travail devront assurer un traitement économique équitable à tous les travailleurs résidant légalement dans le pays;

9° Chaque Etat devra organiser un service d'inspection, qui comprendra des femmes, afin d'assurer l'application des lois et règlements pour la protection des travailleurs.

Sans proclamer que ces principes et ces méthodes sont ou complets ou définitifs, les hautes parties contractantes sont d'avis qu'ils sont propres à guider la politique de la Société des nations, et que, s'ils sont adoptés par les communautés industrielles qui sont membres de la Société des nations et s'ils sont maintenus intacts dans la pratique par un corps approprié d'inspecteurs, ils répandront des bienfaits durables sur les salariés du monde.

Quant à l'organisation du travail, les rédacteurs du traité sont partis de cette considération que, pour un grand nombre d'ouvriers, les conditions du travail « impliquent l'injustice, la misère et les privations », source d'un mécontentement qui met en danger « la paix et l'harmonie ». Il est donc urgent d'améliorer ces conditions en ce qui concerne la réglementation et la limitation des heures de travail, le recrutement de la main-d'œuvre, la lutte contre le chômage, la garantie d'un salaire suffisant, la protection des travailleurs contre les maladies et les accidents, les pensions de vieillesse et d'invalidité, les libertés syndicales, l'enseignement professionnel et technique, etc. Et il convient de les améliorer au moyen d'accords internationaux, parce que la non-adoption par un Etat d' « un régime de travail réellement humain » fait obstacle aux efforts des autres Etats, parce que les pays qui assurent de bonnes conditions de travail à leurs ouvriers ne doivent pas être lésés par la concurrence plus ou moins loyale de ceux où subsistent des conditions de travail mauvaises.

L' « organisation » permanente chargée de réaliser ce programme et dont font partie tous les membres de la Société des nations se compose d'une *Conférence générale* et d'un *Bureau international du travail*.

La *Conférence générale* se réunit chaque fois que de besoin et au moins une fois par an. Chacun des membres de l' « organisation » y est représenté par quatre délégués, dont deux désignés par le gouvernement, un par les patrons, un par les ouvriers, et les délégués peuvent se faire assister de conseillers techniques. Les délégués votent individuellement sur toutes les questions soumises aux délibérations de la Conférence.

La première « Conférence générale de l'Organisation internationale de la Société des nations » fut convoquée à Washington par le gouvernement des Etats-Unis et siégea du 29 octobre au 29 novembre 1919.

Le *Bureau international*, établi au siège de la Société des nations, fait partie intégrante des institutions de la Société. Un Conseil d'administration de 24 membres élus pour trois ans (12 représentants des gouvernements, 6 représentants des patrons, 6 représentants des employés et ouvriers), désigne un directeur responsable devant lui et qui communique avec les ministres du travail des divers gouvernements, soit par l'intermédiaire des représen-

tants de ces gouvernements au Conseil d'administration, soit par l'intermédiaire des fonctionnaires désignés à cet effet par les gouvernements non représentés.

Les attributions du Bureau sont déterminées par l'article 396 :

Les fonctions du Bureau international du travail comprendront la centralisation et la distribution de toutes informations concernant la réglementation internationale de la condition des travailleurs et du régime du travail et, en particulier, l'étude des questions qu'il est proposé de soumettre aux discussions de la Conférence, en vue de la conclusion des conventions internationales, ainsi que l'exécution de toutes enquêtes spéciales prescrites par la Conférence.

Il sera chargé de préparer l'ordre des sessions de la Conférence.

Il s'acquittera, en conformité des stipulations de la présente partie du présent traité, des devoirs qui lui incombent en ce qui concerne tous différends internationaux.

Il rédigera et publiera en français, en anglais et dans telle autre langue que le Conseil d'administration jugera convenable, un bulletin périodique, consacré à l'étude des questions concernant l'industrie et le travail et présentant un intérêt international.

D'une manière générale, il aura, en sus des fonctions indiquées au présent article, tous autres pouvoirs et fonctions que la Conférence jugera à propos de lui attribuer.

Le Conseil arrête l'ordre du jour des sessions de la Conférence.

Les propositions adoptées par la Conférence (à la majorité des deux tiers des voix des délégués présents) revêtent la forme soit d'un projet de convention internationale, soit d'une « recommandation » aux Etats représentés de réaliser une réforme ou de prendre une réglementation au moyen d'une loi ou d'une décision administrative. Des deux formes que peuvent prendre les propositions adoptées, recommandations ou projets de conventions, les premières n'engagent pas les Etats les uns envers les autres; elles peuvent donner lieu à des modifications de législation intérieure, non à des ratifications. Il n'en est pas de même des projets de conventions, qui doivent être ratifiés : avec l'intervention du Parlement si leurs dispositions ne sont pas en harmonie avec la législation intérieure des Etats, par simple décret dans le cas contraire.

Les conventions lient seulement les Etats qui les ont ratifiées et dont, ainsi, la souveraineté ne subit aucune atteinte. Il est spécifié que les recommandations et projets n'auront jamais pour conséquence de diminuer la protection légale déjà accordée aux travailleurs en cause. Voici, d'ailleurs, le texte même de l'article 405, qui régit la matière :

Art. 405. — Si la Conférence se prononce pour l'adoption de propositions relatives à un objet à l'ordre du jour, elle aura à déterminer si ces propositions devront prendre la forme : *a*) d'une « recommandation » à soumettre à l'examen des membres, en vue de lui faire porter effet sous forme de loi nationale ou autrement; *b*) ou bien d'un projet de convention internationale à ratifier par les membres.

Dans les deux cas, pour qu'une recommandation ou un projet de convention soient adoptés au vote final par la Conférence, une majorité des deux tiers des voix des délégués présents est requise.

En formulant une recommandation ou un projet de convention d'une application générale, la Conférence devra avoir égard aux pays dans lesquels le climat, le développement incomplet de l'organisation industrielle ou d'autres circonstances particulières rendent les conditions de l'industrie essentiellement différentes, et elle aura à suggérer telles modifications qu'elle considérerait comme pouvant être nécessaires pour répondre aux conditions propres à ces pays.

Un exemplaire de la recommandation ou du projet de convention sera signé par le président de la Conférence et le directeur et sera déposé entre les mains du secrétaire général de la Société des nations. Celui-ci communiquera une copie certifiée conforme de la recommandation ou du projet de convention à chacun des membres.

Chacun des membres s'engage à soumettre, dans le délai d'un an à partir de la clôture de la session de la Conférence ou, si, par suite de circonstances exceptionnelles, il est impossible de procéder dans un délai d'un an, dès qu'il sera possible, mais jamais plus de dix-huit mois après la clôture de la session de la Conférence), la recommandation ou le projet de convention à l'autorité ou aux autorités dans la compétence desquelles rentre la matière, en vue de les transformer en loi ou de prendre des mesures d'un autre ordre.

S'il s'agit d'une recommandation, les membres informeront le secrétaire général des mesures prises.

S'il s'agit d'un projet de convention, le membre qui aura obtenu le consentement de l'autorité ou des autorités compétentes communiquera sa ratification formelle de la convention au secrétaire général et prendra telles mesures qui seront nécessaires pour rendre effectives les dispositions de ladite convention.

Si une recommandation n'est pas suivie d'un acte législatif ou d'autres mesures de nature à rendre effective cette recommandation, ou bien si un projet de convention ne rencontre pas l'assentiment de l'autorité ou des autorités dans la compétence desquelles rentre la matière, le membre ne sera soumis à aucune autre obligation.

Dans le cas où il s'agit d'un Etat fédératif dont le pouvoir d'adhérer à une convention sur des objets concernant le travail est soumis à certaines limitations, ce gouvernement aura le droit de considérer un projet de convention auquel s'appliquent ces limitations comme une simple recommandation, et les dispositions du présent article, en ce qui regarde les recommandations, s'appliqueront dans ce cas.

Il en est référé à la Cour permanente de justice internationale, lorsque l'un des membres de l' « organisation » n'observe pas, relativement à une recommandation ou à un projet de convention, la procédure prescrite par l'article 405. Et l'exécution des conventions qui auront été ratifiées sera l'objet de rapports annuels au Bureau international, faits par chaque signataire. Le Conseil d'administration rappellera à l'ordre, s'il y a lieu, les membres de l' « organisation » qui, en n'appliquant pas convenablement les clauses d'une convention, auraient motivé une réclamation d'un groupement professionnel, ouvrier ou patronal. Si la plainte est formée, non plus par un groupement privé, mais par un contractant contre un autre contractant, le Conseil d'administration, saisi par le Bureau, peut aller jusqu'à provoquer la formation d'une commission d'enquête, qui formulera les sanctions à prendre, y compris les sanctions d'ordre économique. Les conclusions de la commission d'enquête pourront être confirmées, amendées ou annulées sans appel par la Cour de justice internationale, laquelle indiquera aussi, le cas échéant, les sanctions d'ordre économique qui lui paraîtront



La célébration de l'*Independence Day* (4 juillet), à Paris. Plus de vingt mille enfants parisiens, orphelins de guerre, que secourt l'œuvre américaine des « Enfants de France, orphelins de père », ont défilé aux Tuileries, groupés par arrondissement, devant une tribune officielle, présidée par l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Hugh Wallace. Au-dessus de la foule des petis garçons et des petites filles, on voyait flotter des banderoles sur lesquelles on lisait en français : « Merci à nos bienfaiteurs d'Amérique », et, en anglais : « Thanks to the Fatherless Children of France » (Remerciements aux enfants de France, orphelins de père). — Phot. Rol.

devoir être prises. L'inobservation des conclusions de la Commission ou de la Cour entraînera pour tous les autres membres le droit d'appliquer ces sanctions au réfractaire, tant qu'il ne se sera pas soumis.

Les conventions ratifiées seront appliquées dans les colonies et dans les pays de protectorat « qui ne se gouvernent pas pleinement par eux-mêmes », à moins que les conditions locales ne s'y opposent.

Toutes les questions ou contestations relatives à l'interprétation de la XIIIe partie et des conventions qui en découleront seront soumises à l'appréciation de la Cour permanente de justice internationale.

Tout Etat qui n'est pas membre de l'Organisation permanente du travail en qualité de membre originaire de la Société des nations pourra en faire partie, soit en devenant membre de la Société, soit en obtenant de la Conférence son admission. Mais, si la qualité de membre de la Société des nations emporte la qualité de membre de l'Organisation permanente, la réciproque n'est pas vraie. Les représentants de l'Allemagne et ceux de l'Autriche ont donc pu être admis par la Conférence de Washington dans l'Organisation du travail, sans déroger aux conditions spéciales qu'impose le traité de Versailles aux Etats qui demandent à faire partie de la Société des nations.

Cette organisation du travail est liée à l'organisation même de la Société des nations; c'est le conseil de la Société qui, dans la composition du conseil d'administration, décide, en cas de contestation, quels sont les membres dont l'importance industrielle est la plus considérable; c'est la Cour permanente de justice internationale, créée par la Société, qui statue sans appel sur les infractions relatives aux « recommandations » ou projets de convention dans les limites des articles 415 et 416; c'est le secrétaire général de la Société des nations qui enregistre les conventions ratifiées; enfin, le *Bureau international du travail* fait partie intégrante des institutions de la Société. La vitalité de l'organisation ouvrière conçue par les auteurs du traité de Versailles dépend donc étroitement de la vitalité même de la Société des nations.

Le ministre du travail a expliqué devant la Chambre (17 septembre 1919) que les deux sections dont se compose la XIIIe partie s'inspirent chacune d'une conception différente. Parmi les gouvernements représentés à la Commission, les uns, comme le gouvernement français, estimaient qu'il y avait lieu d'élaborer directement une réglementation internationale obligatoire pour tous les signataires, « une sorte de charte du travail »; les autres pensaient que la Commission avait seulement à instituer une organisation permanente, qui préparerait cette réglementation.

Les partisans du second système firent valoir qu'il ne suffisait pas d'affirmer des principes généraux, qu'il était nécessaire de formuler des dispositions précises et que l'élaboration de ces dispositions ne pouvait s'improviser. Ils obtinrent la majorité, et ainsi fut adoptée la première section de la XIIIe partie, qui traite de l'Organisation du travail.

Si la Commission ne formula pas une législation obligatoire, elle donna au premier système proposé une satisfaction relative en introduisant dans le traité un certain nombre de principes directeurs. Elle créa un organisme international d'action et de contrôle; elle fit de cet organisme un rouage permanent; elle fit appel à la collaboration effective des employeurs et des travailleurs.

A la vérité, les recommandations prévues par l'article 405 sont de simples invitations à légiférer, et les projets de convention n'ont aucune force, tant que la ratification n'a pas été obtenue. C'est là un des points faibles du traité; mais l'article 422 permet d'amender les statuts de l'organisation permanente; une majorité des deux tiers des voix des délégués présents à la Conférence suffira pour déterminer l'adoption des amendements, qui deviendront exécutoires « lorsqu'ils auront été ratifiés par les Etats dont les représentants forment le conseil de la Société des nations et par les trois quarts des membres ».

Le Traité de Versailles a donc jeté les bases d'un Code international du travail, dont le développement, parallèle dans tous les Etats, peut être un instrument de progrès et de solidarité. Il a proclamé que le travail ne serait plus considéré comme une marchandise, qu'il ne serait plus apprécié au point de vue économique, mais au point de vue social, et c'est peut-être ce que la XIIIe partie contient de plus nouveau. — Maxime Petit.

Politique intérieure et extérieure (*Juillet*). — Le chroniqueur qui, aux dernières heures du mois de juillet, cherchait les conclusions précises qu'il pouvait tirer des événements écoulés depuis le 30 juin, se trouvait singulièrement embarrassé. Certes, depuis six années qu'il a l'honneur de présenter chaque mois à ses lecteurs des réflexions sur le temps présent, celui qui écrit ces lignes a connu bien des fois le même embarras. Les années écoulées ne nous ont ménagé ni les surprises, ni les émotions; et, si jamais l'espoir ne nous a abandonnés, nous avons passé par de cruelles indécisions. Celle en face de laquelle on se trouvait au 31 juillet était, à notre avis, la plus grave qu'on ait eu à noter depuis l'armistice de 1918. La question russe, qui a tenu une si grande place dans nos préoccupations, qui était jusqu'ici, pour l'Europe, une lourde menace sans que jamais encore la nécessité d'une solution immédiate se fût imposée à l'Occident, se dressait cette fois devant nous sans qu'on pût ni éluder la réponse, ni préciser ses termes, ni mesurer ses con-

séquences prochaines. Les tergiversations, les lenteurs, l'absence de plan et de concordance dans les vues qui avaient caractérisé depuis des mois l'attitude des Alliés à l'égard de la Pologne qu'ils avaient créée et de la Russie qu'ils combattaient, portaient désormais leurs fruits. La Pologne était battue, tout près d'être écrasée, presque à la merci de la Russie soviétique. L'Angleterre était bafouée, jouée par le gouvernement de Moscou, et il était impossible de prévoir ce qui pourrait sortir des entrevues qui étaient préparées par les Notes contradictoires échangées entre Londres et Moscou. Or il ne s'agissait de rien moins que de la paix européenne. Suivant que l'on aboutirait à des solutions claires, à une entente franche énoncée en termes ayant le même sens pour tous les contractants, ou qu'on se procurerait seulement l'illusion d'avoir traité avec des partenaires uniquement occupés de désavouer à tout propos leur signature et de profiter de la candeur ou de l'ambition de l'adversaire pour prendre des gages contre lui, — ou bien on allait au calme définitif, à la tranquillité laborieuse et féconde, ou bien l'on se replongeait dans la plus douloureuse obscurité. Personne ne pouvait affirmer, au 31 juillet, que la première solution fût certaine; les préliminaires impulsifs, égoïstes et incohérents par où l'on avait préludé aux conversations annoncées n'étaient pas sans laisser craindre que la seconde ne pût être évitée. Suivant l'expression consacrée, on était arrivé (par quels détours fantasques!) à un tournant brusque, qui cachait la route de l'avenir. Il y avait de quoi éprouver une cruelle anxiété.

A la fin du mois de juin, nous avons marqué que Krassine quittait Londres, sans qu'on sût au juste quelles propositions il emportait et si, même, on avait abouti avec lui à des propositions quelconques. On avait appris, depuis, qu'on avait posé en fait avec Krassine les bases concrètes d'un accord entre l'Angleterre et la Russie. L'Angleterre exigeait l'évacuation immédiate de la Perse, la cessation de toute propagande en Asie, la libération des prisonniers, le règlement des dettes commerciales. Moyennant quoi, on offrait d'ouvrir des conférences qui équivaudraient à la conclusion d'un armistice et conduiraient à la paix. Les soviets, tout en protestant contre l'accusation d'avoir attaqué l'Angleterre en Asie, acceptaient ces propositions, trop avantageuses pour qu'ils fissent la sottise de les repousser. Nous avons déjà fait pressentir quelle autorité morale on leur permettait ainsi d'acquérir. Mais, au moment même où se faisait cet échange de Notes, qui semblait augurer la reprise des relations normales, l'avance bolcheviste sur le territoire polonais et le recul rapide des armées de la jeune république apportaient à l'Europe occidentale une inquiétude croissante. La Pologne, on se le rappelle, avait poussé une pointe hardie vers Kiev et, en Europe occidentale, on n'avait pas manqué de se réjouir de ce succès, qui semblait présager la fin de la puissance bolcheviste. Mais cette opération militaire, désapprouvée, on l'a su depuis, par le maréchal Foch, n'était pas appuyée par des forces suffisantes et, d'autre part, elle eut pour résultat de réveiller en Russie le sentiment national. L'armée rouge, réorganisée, ralliant à elle des généraux de l'ancien régime, tel Broussilof, avait repris l'offensive; les Polonais avaient dû abandonner l'Ukraine et se replier vers le nord. L'avance bolcheviste avait été rapide au sud, puis elle s'était doublée d'une attaque au nord et, au milieu de juillet, Varsovie était, sinon en danger, du moins sérieusement menacée. La paix orientale, qui avait pu être espérée quelques mois auparavant, était évidemment compromise à nouveau, et les bolchevistes se trouvaient en mesure de dicter leurs conditions.

Lloyd George crut pouvoir, alors, fort de la réponse des soviets dont nous avons parlé plus haut, s'entremettre entre la Russie, la Pologne et le général Wrangel, continuateur de Denikine, qui opérait au sud de la Russie. A la Pologne il notifia des conditions fort dures de recul et l'obligation de demander un armistice; à la Russie il proposa son intervention. Le gouvernement des soviets, qui avait alors beaucoup de raisons de se croire maître de la situation en Pologne, répondit à l'Angleterre par une Note fort impertinente, où il déniait à cette dernière tout droit d'intervention. Il déclarait qu'il n'avait besoin de personne pour négocier avec la Pologne, à laquelle il était disposé à faire des conditions meilleures que celles que proposait l'Angleterre; que, quant au général Wrangel, la seule alternative, pour lui, était de se rendre avec promesse de la vie sauve; il s'étonnait, d'ailleurs, que l'Angleterre, qui avait accepté de négocier avec la Russie sur la base des conditions discutées avec Krassine, changeât maintenant de terrain. Les termes de cette Note permettaient de mesurer à la fois l'impudence des soviets et le degré de confiance en leur force auquel ils étaient arrivés. Lloyd George, cependant, continuant sa politique et insensible, en apparence, au ton de persiflage que les soviets adoptaient à son égard, considéra la Note comme « ambiguë » et réclama des explications auxquelles les soviets répondirent en acceptant une conférence à Londres avec les puissances alliées. Entre temps, la Pologne avait demandé un armistice, que les soviets avaient accepté, tout en fixant au 30 juillet seulement l'ouverture des pourparlers. A cette date, les plénipotentiaires polonais devaient joindre sur le front les plénipotentiaires bolcheviks. Mais, cependant, la cavalerie rouge n'avait cessé de pousser hardiment son avance en Pologne, de façon à placer la Russie, au point de vue de la paix à intervenir, dans les conditions les plus favorables.


Le château de La Fraineuse, à Spa, où a eu lieu la conférence des Alliés et des délégués allemands (5-16 juillet 1920). — Phot. Rol.

Les faits qui viennent d'être sommairement exposés et réduits à leur contexture essentielle exigent un commentaire. — Tout d'abord, on remarque, non sans quelque étonnement, que la politique suivie par Lloyd George fut, si nous pouvons dire, une politique de « cavalier seul ». Dans une question qui intéresse toute l'Europe et, en fait, le monde entier, alors qu'il était lié avec la France, en particulier, par une alliance qui a procuré la victoire et qui, seule, peut assurer l'avenir, il avait eu une politique personnelle, uniquement inspirée par des conceptions unilatérales, par le violent désir de dégager sa politique de toute inquiétude du côté de l'Asie anglaise, en un mot, par ce qu'il croyait être, à l'exclusion de tout autre, l'intérêt anglais. Quelque prudence que nous nous soyons toujours imposée quand il s'est agi de juger les actes de nos alliés, nous ne pouvons éviter de marquer fortement l'attitude prise par Lloyd George et de la juger, à tout le moins, ingrate et imprudente. — En second lieu, on a le droit de dire que la conduite des Alliés à l'égard de la Pologne s'est montrée indécise, sans énergie, sans suite et sans sagesse. Après avoir restauré la Pologne et avoir dit sur tous les tons qu'elle était la barrière nécessaire entre la Russie et l'Europe occidentale, ce qui est l'exacte vérité, ils l'avaient, en fait, abandonnée à elle-même, en admettant qu'ils aient voulu s'interdire une ingérence désobligeante dans les affaires de ce pays, jaloux de son autonomie. S'ils lui avaient laissé une liberté d'action qu'ils ne s'étaient pas jusqu'alors accordée à eux-mêmes, ils lui avaient, semble-t-il, donné des conseils de modération, peut-être contredits par des encouragements secrets à la hardiesse, ils ne s'étaient pas opposés nettement à l'aventure en Ukraine, cause des difficultés subséquentes, et ils se trouvaient ainsi responsables de la gravité d'une situation qu'ils n'avaient plus aucun moyen efficace de modifier. Même au moment critique où l'on était arrivé, l'envoi d'une mission anglo-française à Varsovie pouvait sembler un aveu d'impuissance et dénotait une singulière ignorance des réalités. Par suite, on pouvait trouver dur et étrange le procédé de Lloyd George imposant à la Pologne un armistice dont les conditions constituaient à la fois une humiliation et un affaiblissement. Les Alliés avaient donc eu à l'égard de la Pologne une politique vouée à l'impuissance ou, plutôt, là comme ailleurs, n'ayant aucune politique arrêtée, ils s'étaient laissé gouverner par les événements et, pour mieux dire, par leurs adversaires. Le réveil avait été pénible, mais l'erreur restait, avec toutes ses conséquences possibles.

Si l'on cherche, maintenant, à s'expliquer comment l'armée polonaise, qui semblait de force à renverser tous les obstacles lorsqu'elle menait son raid à travers l'Ukraine, s'est trouvée tout à coup en défaut lorsqu'il s'est agi d'arrêter la contre-offensive bolcheviste, il est assez aisé de répondre, bien que nous soyons aussi mal renseignés sur la réalité des forces militaires de l'un comme de l'autre parti. — L'armée polonaise est constituée par des éléments divers, les uns d'origine posnanienne, habitués à la formation prussienne et solides, les autres d'origine purement polonaise ou d'origine autrichienne, de valeur très inégale. Le corps d'officiers, en particulier, a recueilli beaucoup d'éléments de cette dernière origine. Il en résulte des tendances diverses, qui ne se réunissent guère que lorsqu'il s'agit de se liguer contre la direction du corps d'officiers français que l'Entente a mis à la disposition de la Pologne. Secouer cette autorité étrangère, agir par eux-mêmes a paru aux Polonais un acte d'indépendance patriotique. Or, avec les officiers français, l'armée polonaise a perdu la méthode qui manque forcément à une nation nouvellement formée d'éléments, nationaux sans doute, mais tout de même très différents les uns des autres. Ajoutons à cela que l'armée polonaise a manqué d'armes, de munitions, de matériel, d'artillerie, soit que l'Entente l'en ait, volontairement ou non, laissée manquer, soit que, par la mauvaise volonté de ses voisins, dont elle est tributaire pour les transports, elle n'ait pu les recevoir. Ces diverses causes agissant ensemble, l'armée polonaise, malgré des résistances courageuses, n'a, au total, opposé qu'une résistance insuffisante, et certains renseignements tendraient même à faire croire qu'elle s'est en partie débandée. — L'armée russe, d'autre part, s'est parallèlement renforcée avec d'anciens éléments de commandement tsariste. Elle s'est recrutée un peu par la force, un peu par l'attrait de la facilité de vie qu'elle assurait à ceux qui venaient à elle. Dans un régime de terreur, nous l'avons déjà fait remarquer, l'armée est la collectivité où se rencontre le maximum de sécurité et de bien-être possible. Le Russe est, d'ailleurs, bon soldat, surtout devant un adversaire dont il n'a pas peur. Pendant la dernière guerre, il a eu bon marché des Autrichiens; il n'a pas tenu devant les Allemands. Or le Russe n'aime pas le Polonais, et l'attaque polonaise vers Kiev a été une occasion de réveiller chez le soldat le patriotisme russe. Enfin, et à la fois parce qu'ils ont pu rouvrir des usines, et qu'ils ont reconstitué leur artillerie, avec de l'artillerie française principalement, prise à Koltchak et à Denikine, les soviets ont pu mettre en ligne une armée sérieuse, disciplinée, hiérarchisée, bien encadrée en général, qui, devant un adversaire désorganisé et démoralisé, a pu prendre l'offensive et s'assurer la victoire. Il est possible, au surplus, qu'on se soit exagéré l'importance de l'armée bolchevique, qui, peut-être, ne compte pas plus d'une cinquantaine de divisions à effectifs réduits; mais, telle qu'elle est, elle a été capable de mettre la Pologne en péril et, comme il est évident que les puissances occidentales ne peuvent songer à envoyer des troupes au secours des Polonais, elle a eu le champ libre pour ramener la Pologne à des limites réduites et, au besoin, pour l'anéantir.

Une dernière considération, en effet, reste à développer, et elle n'est pas nouvelle pour nos lecteurs. Sans revenir sur ce que nous avons dit plusieurs fois : que l'attaque contre la Pologne est un moyen de détourner l'attention des menées russes en Asie, l'invasion russe en Pologne n'est qu'un épisode, peut-être le plus caractéristique de tous, de l'effort fait par les bolcheviks pour refaire l'unité russe. Abstraction faite du système social qu'ils ont essayé de réaliser en Russie et sur l'insuccès duquel il semble bien que même leurs amis soient unanimes, les maîtres actuels de la Russie font, avant tout, de l'histoire russe. Placés dans une situation que la Russie a connue plusieurs fois au cours des siècles, ils réagissent par les mêmes moyens que leurs ancêtres. En attaquant la Pologne, ils font une œuvre russe par excellence, de même qu'ils restent uniquement russes quand ils tendent à reprendre le Caucase, l'Arménie, la Sibérie, non moins que la Lithuanie, la Lettonie, la Finlande et, au sud, la Bessarabie. La masse du peuple russe qui, probablement, a su se libérer pour des raisons multiples de la tyrannie bolchevique à laquelle ne peuvent échapper les populations des villes, ne pouvait qu'avec satisfaction les tendances extérieures du gouvernement de Lenine et de Trotsky.

Toutes les apparences semblaient, d'ailleurs, prouver que, depuis son origine première, le gouvernement des soviets, tout en conservant ses formes communistes, son plan théorique, ses méthodes vio-

lentes, sa phraséologie de croque-mitaine triomphant, ses procédés de sans-gêne diplomatique, avait, par une tendance naturelle et historique, évolué vers le militarisme. Nous n'étions certainement pas au dernier stade de cette évolution. Mais il ne fallait pas se dissimuler que le bolchevisme militaire était aussi dangereux que le bolchevisme mystique et que l'existence d'un Etat puissant, s'appuyant sur des principes entièrement différents de ceux qui ont fait l'Europe actuelle, mais capables de séduire les masses ignorantes et, surtout, certaines classes d'intellectuels assez teintés de science pour raisonner faux, constituait une cause de trouble incessant et pouvait provoquer des désastres incalculables. On avait donc le moyen de mesurer, à la fin de juillet, la gravité de la faute qu'on avait commise en ne portant pas, en temps utile, tout l'effort de l'Europe occidentale vers la solution de la question russe, lorsqu'il était possible de la résoudre, et le péril que représentait la fragilité de la barrière de petits Etats qu'on avait élevée, sans lui imposer une puissante cohésion, entre la Russie et l'Europe occidentale.

Tout ce qui précède fait mieux comprendre l'erreur immense de Lloyd George, s'engageant seul dans une tractation de paix avec les soviets qui intéressait tous les Alliés. La psychologie du Premier anglais, la prépondérance que paraissait lui avoir donnée le Conseil suprême, une impulsivité naturelle et polymorphe, le désir d'assurer à son pays une situation privilégiée en Russie, l'espoir, peut-être, d'amener les soviets à la politique traditionnelle de l'Europe et de se réserver l'honneur d'y être parvenu, tout concourait à expliquer le personnage qu'il avait joué et la patience singulière qu'il avait mise à supporter les impertinences soviétiques. Mais, au dernier moment, par un de ces revirements qui lui sont propres, Lloyd George avait senti l'impossibilité de continuer à marcher seul dans la voie où il s'était engagé, et le besoin de consulter Millerand et d'avoir la France à côté de lui s'était imposé à son esprit. Le 27 juillet, il avait demandé au premier ministre français une entrevue, qui avait eu lieu à Boulogne. La réponse qui fut faite aux soviets se ressentit de cette conversation. Bien que, vraisemblablement, Lloyd George eût déjà envoyé à Tchitcherine, de son propre mouvement, une acceptation de la Conférence de Londres dans les termes proposés par les soviets, Millerand fit comprendre à son collègue anglais que les tendances russes allaient simplement à écarter les puissances alliées du règlement des affaires orientales de l'Europe et à livrer, par suite, sans défense au gouvernement de Lenine et Trotsky non seulement les petits Etats créés par le traité de Versailles, mais la route de l'Allemagne. La Note qui était sortie de la Conférence de Boulogne avait marqué très nettement, et avec une précision très française, que les délégués polonais et ceux des Etats limitrophes de la Russie devraient assister à la Conférence de Londres, où il serait traité d'abord de la paix entre la Pologne et la Russie sur la base de l'indépendance de la Pologne et des autres Etats intéressés, et que ce serait seulement ensuite que seraient examinés les différends entre le gouvernement des soviets et les puissances alliées, ainsi que les moyens d'établir entre eux des relations normales. On en était là fin juillet, et il semblait que la scène historique de Boulogne dût mettre fin au « cavalier seul » de Lloyd George. Si satisfaisant que fût ce résultat, il restait que tout ce qui avait été négocié entre Lloyd George et Krassine, puis entre le même ministre et le gouvernement de Moscou avait, en moins de deux mois, conduit ce dernier au point où il cherchait vainement à en venir depuis deux ans, c'est-à-dire à une Conférence qui, si elle n'était pas encore la reconnaissance officielle du gouvernement des soviets, en était au moins le préalable et ne pouvait manquer d'y mener rapidement. La responsabilité prise par Lloyd George demeurait écrasante.

Il était nécessaire, pour la clarté du récit, d'exposer d'un seul trait la suite des faits relatifs à la Russie. Ils avaient été, bien entendu, mêlés à tous ceux qui, sur un autre théâtre et en liaison intime avec eux, s'étaient déroulés dans les conférences relatives à l'application de la paix de Versailles. La première moitié du mois de juillet avait été remplie par les Conférences de Bruxelles et de Spa.

La Conférence de Bruxelles avait eu pour objet essentiel de régler à l'avance les proportions dans lesquelles les réparations allemandes seraient réparties entre les Alliés. La proportion qui attribuait à la France 55 pour 100 avait été ramenée à 52 pour 100, celle de l'Angleterre de 25 à 22 pour 100 ; celle de l'Italie était fixée à 10 pour 100, celle de la Belgique à 8 pour 100. Il semble que la diminution acceptée par la France l'ait été en faveur de la Belgique, à l'égard de laquelle l'Angleterre se montrait peu généreuse. De Bruxelles, la Conférence se transporta à Spa, où elle se trouva en présence des délégués allemands Fehrenbach, Gessler, von Simons, général von Seekt. Les deux points essentiels traités à Spa avaient été la question du désarmement et celle du charbon. Dans l'une comme dans l'autre, les Allemands avaient eu l'attitude qu'ils pouvaient avoir et qu'il a été un peu puéril de s'étonner qu'ils aient eue. Ils s'étaient défendus et avaient essayé par tous les moyens d'obtenir des conditions meilleures. Ils étaient restés dans leur rôle et dans leur tempérament : tour à tour grossiers et pleurards, ne cédant que devant la fermeté et la menace. Sur le désarmement, on leur avait accordé comme terme le 1er janvier 1921. Pour le charbon, on avait transigé à 2 millions de tonnes par mois, mais on leur avait accordé en même temps une ristourne de cinq marks-or par tonne pour charbons classés et qualifiés et une avance mensuelle égale à la différence de prix entre celui du marché intérieur allemand et celui du charbon d'exportation dans les ports allemands ou anglais. Sur les deux points, l'inexécution dans les délais fixés devait entraîner l'occupation militaire du bassin de la Ruhr ou de toute autre partie du territoire. En ce qui concerne le charbon de la Haute-Silésie, une commission spéciale devait en régler la répartition.

Si l'on pèse les résultats des Conférences de Bruxelles et de Spa, on constate que le seul résultat précis obtenu par la France et la Belgique, dont les intérêts ne peuvent pas être séparés, a été l'engagement pris, pour la première fois, par tous les Alliés, de faire de l'occupation de la région de la Rhur la sanction de l'inexécution du traité de Versailles, et il est probable que cette menace et cette unanimité, à laquelle les Allemands ne s'attendaient pas et alors qu'ils avaient escompté le contraire, furent la déterminante de leur décision finale de se soumettre. Mais, ceci dit, on devait reconnaître — et le sentiment public français en avait été douloureusement frappé — que le compromis relatif au charbon se présentait avec une étrange allure. Sans doute, les Alliés, en consentant aux Allemands la ristourne et les avances indiquées plus haut, avaient été guidés à la fois par une pensée d'humanité et par une pensée d'intérêt, et la clause relative à l'alimentation des mineurs procédait de cette double pensée. Cependant, le fait que le vainqueur était obligé de faire des avances au vaincu pour permettre à celui-ci de s'acquitter des obligations que lui imposait une guerre dont il avait toute la responsabilité apparaissait comme une iniquité. Elle choquait d'autant plus qu'on avait la sensation nette, aiguë, qu'en cette affaire de charbon, Lloyd George avait songé avant tout aux intérêts anglais et que, pour maintenir à leur haut prix les charbons anglais d'exportation, la France, victorieuse et victime, une fois de plus, payait pour le mal qu'on lui avait fait. L'Angleterre et l'Allemagne auraient du charbon à bon marché. La France serait, sur cette question, écrasée et, par-dessus le marché, elle avancerait un milliard et demi à l'Allemagne. Cette sensation s'accentuait quand on rapprochait le fait du charbon de l'obstination apportée par le Premier anglais à se mettre, à nos dépens et à ceux de la Belgique, à l'abri de toute revendication relative à la flotte marchande germanique qu'il avait fait attribuer à son



La revue des troupes de la garnison de Paris, à l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet, a eu lieu à Vincennes. En l'absence du président de la République, retenu par son état de santé au château de Rambouillet, elle a été présidée par André Lefèvre, ministre de la guerre, accompagné du maréchal Pétain. Le maréchal remet des décorations à des généraux, à des amiraux et à des officiers de tout grade. — Phot. Rol.



Dans la Cour d'honneur des Invalides, les drapeaux des régiments dissous, après la Grande Guerre, sont remis au musée de l'Armée des Invalides. Le maréchal Pétain passe devant les 48 drapeaux ou étendards, qui vont être déposés au musée (13 juillet 1920). — Phot. Rol.

pays. Cependant, par deux fois dans la seconde quinzaine de juillet, le Parlement avait approuvé la conduite de Millerand et les engagements pris par lui au nom de la France à Bruxelles et à Spa. C'est que tout le monde, sauf ceux qui étaient responsables du traité de Versailles ou qui désiraient renverser le ministère pour le remplacer, comprenait que Millerand s'était trouvé en face d'une de ces situations terribles où il faut accepter le moindre mal et que, dans la position où est placée la France, la cohésion des alliances est, pour notre sécurité, une nécessité primordiale. On devait lui savoir un gré infini d'avoir pu, au milieu de circonstances très pénibles, obtenir le maximum de résultats et évité le pire. Mais toute la France avait approuvé les paroles énergiques par lesquelles le sénateur Chênebenoit et l'ancien président du conseil Doumergue avaient résumé l'étonnement cruel que nous éprouvions et la volonté d'exiger à l'avenir que l'on fût pour nous loyal et équitable.

Ce que l'on savait de la Conférence de Spa et des attitudes prises donnait une signification singulière à l'appel fait par Lloyd George à Millerand, à la dernière entrevue de Boulogne. Les décisions qui en étaient sorties étaient des décisions françaises. Il était de la plus haute importance que l'affaire russe ne fût pas réglée par les impulsions de Lloyd George et de telle sorte que l'Allemagne, déjà ouvertement reconnaissante au chef du gouvernement des résultats de Spa, y trouvât un appui contre le traité de Versailles. Les Allemands étaient venus à Spa avec l'espoir de détruire ce traité, et tout leur permettait cet espoir. On peut faire honneur à la ténacité de Millerand de la déception qu'ils ont éprouvée. Mais quoique, depuis, le gouvernement du Reich ait semblé, dans ses déclarations, affirmer sa volonté d'exécuter les accords de Spa, il était, et il reste impossible, de ne pas deviner combien ceux-ci pesaient aux Allemands et qu'ils saisiraient tous les moyens ou de s'en affranchir, ou de rendre à l'Europe des services apparents, fructueux pour eux seuls. Il n'était pas invraisemblable que, si le péril bolcheviste s'aggravait à l'Est, l'Allemagne sollicitât un mandat pour le combattre et, déjà, en Angleterre, Churchill y pensait. Or, une mission de ce genre ne pourrait aller, pour l'Allemagne, sans des compensations, dont, seules, la France et la Belgique pâtiraient et qui seraient le premier acte d'une nouvelle tragédie européenne. De là découlait pour nous la nécessité de ne laisser ni à l'Allemagne, ni à la Russie, ni à l'Angleterre, l'initiative des opérations diplomatiques futures. Millerand l'avait vu avec une entière clarté : la France était derrière lui.

A côté de ces deux ordres de questions, russe et allemande, dont les conséquences peuvent bouleverser l'Europe et le monde, on doit reconnaître que le traité turc et la question d'Asie Mineure faisaient moindre figure. Ils étaient, cependant, d'importantes annexes des deux premières. Le traité turc n'était pas signé. Il allait l'être, lorsque des discussions entre la Grèce et l'Italie, à propos du Dodécanèse, retardèrent cette formalité. En tout cas, la Turquie était décidée à la sagesse. L'intervention grecque en Anatolie avait rendu vaine la résistance des Kémalistes. La Turquie ne pouvait que se soumettre, ce qui ne veut pas dire que les clauses du traité fussent telles qu'on pût les considérer comme devant constituer le statut définitif des détroits, de Constantinople et de la mer Noire. L'avenir, à cet égard, réservait à l'Europe des surprises ou, plutôt, des recommencements. — En Syrie, la situation de la France, grâce à l'énergie du gouvernement et de son représentant le général Gouraud, était en train de se rétablir. Les agissements de l'émir Faïçal avaient décidément dépassé la mesure et compromis nos droits. Placé en présence d'un ultimatum étroit, le roi arabe s'était tardivement soumis. Mais les troupes françaises avaient occupé Alep et Damas, et les populations s'étaient séparées de ce souverain improvisé par l'Angleterre, à qui les grandeurs avaient tourné la tête et qui ne semblait pas devoir trouver, chez sa protectrice naturelle, l'appui qu'il en avait espéré. — Plus avant dans l'Asie antérieure, en Mésopotamie et en Perse, le calme ne régnait pas. Les renseignements qu'on possédait sur ces régions étaient trop vagues pour qu'on pût établir le bilan réel de la situation.

Ainsi, à la fin de juillet, l'Europe attendait, non sans trouble, ce qui allait sortir du dialogue engagé entre l'Occident et l'Orient. Epuisés par la guerre et sortant à peine d'angoisses encore présentes, les peuples supportaient avec peine l'écho des batailles polono-russes et souhaitaient de voir régner la paix universelle. Ils sentaient, cependant, qu'elle n'était possible que si tout le monde la voulait avec la même franchise. Or, l'attitude antérieure du gouvernement russe, ses principes, ses violences, commandaient la méfiance. Il était intéressant de remarquer qu'à l'exception de deux délégués socialistes français, trop naïfs et qui revenaient dupes, tous ceux qui avaient pu pénétrer en Russie avec le désir d'admirer et d'approuver en étaient revenus désabusés. Singulière leçon, dont il était temps que Lloyd George fît son profit et qui imposait à tous et à chacun l'obligation de la prudence dans les paroles et dans les actes.

Au surplus, Lloyd George avait traîné dans son pays le plus lourd des soucis. La révolution était, quoi qu'on pût dire, maîtresse de l'Irlande, et l'Angleterre hésitait sur les moyens de la dompter. Si tous les Anglais étaient d'accord pour vouloir maintenir le Royaume-Uni, la désunion était flagrante lorsqu'il s'agissait de régler le conflit. La crise ne s'atténuait pas, et, bien qu'il fût démontré que les sinn-feiners n'étaient pas capables d'organiser l'île, il ne l'était pas moins que l'Angleterre l'était aussi de les empêcher de mettre leur pays à feu et à sang. On n'entrevoyait aucune solution raisonnable et pacifique, et on pouvait encore trouver là une des raisons qui faisaient souhaiter à Lloyd George d'avoir, à tout prix, pour l'Angleterre, la paix au dehors.

En Italie, l'ordre se rétablissait, sans que les causes de désordre eussent disparu. Le ministère Giolitti bénéficiait des fautes de ses prédécesseurs, mais il n'avait encore arrangé ni l'affaire albanaise, ni l'affaire yougo-slave, ni les difficultés intérieures. La presse italienne ne montrait pas toujours à l'égard de la France les sentiments que celle-ci méritait, et on pouvait se demander quelquefois jusqu'à quel point l'ancienne germanophilie de Giolitti avait abdiqué. Ceux qui ont le sens de la politique française devaient tout faire pour que tout malentendu cessât avec l'Italie, et nous n'avions eu qu'à nous louer, à Spa, de l'attitude du ministre des Affaires étrangères italien, comte Sforza. La question italienne restait grevée des maladresses du passé.

Par delà l'Atlantique, les Etats-Unis étaient tout à l'élection présidentielle. James M. Cox, de l'Ohio, avait été choisi comme candidat démocrate. Mais on ne pouvait prévoir l'issue de la lutte ni ses répercussions sur la politique extérieure de l'Amérique, qui, pour le moment, ne s'intéressait plus à l'Europe, sans oublier, pourtant, de regarder attentivement l'Asie.

Là, le Japon restait dans l'expectative, en présence des mouvements chinois qui ne lui étaient pas favorables et dans l'attente du renouvellement de son traité avec l'Angleterre. Il n'aurait pas fallu induire du calme de l'Extrême-Orient, abstraction faite de la guerre civile de Chine, que la situation fût nette. On était, là-bas aussi, dans une période d'attente.

La seule chose qu'on pût dire de la situation intérieure de la France en juillet, c'est que tout le monde s'y était entremis, soit volontairement, soit par l'heureux effet du tempérament français, pour que, dans une situation constitutionnelle imprévue et qu'il n'est pas besoin de qualifier plus longuement, tout se passât dans l'ordre et la régularité. Le budget avait enfin été voté, un nouvel emprunt se préparait. Une pluie de décorations allait s'abattre sur les citoyens anxieux d'obtenir la récompense de leurs services. Une amnistie, trop restreinte au gré de certains, très soucieuse, pourtant, de peser les responsabilités, allait effacer toute trace de fautes ou d'erreurs dont le souvenir et les conséquences fâcheuses s'atténuaient. La moisson était bonne. Le prix du blé, fixé à 100 francs le quintal, allait récompenser de leurs peines les agriculteurs. Le Parlement allait entrer en vacances pour une durée inconnue depuis la guerre. On eût pu respirer à l'aise un instant. Mais il ne fallait pas détourner ses regards de l'Europe orientale, et il était nécessaire de prévenir les surprises, d'où qu'elles vinssent. — Jules Gerbault.



A Paris, au ministère des Affaires étrangères, dans le salon de l'Horloge, a eu lieu l'échange des ratifications du traité de Saint-Germain, sous la présidence de Jules Cambon. Eichoff, représentant de l'Autriche, répond à l'allocution de Jules Cambon, auquel il va ensuite serrer la main (16 juillet 1920). — Phot. Itol.

Registre du Commerce. Le 1er juillet 1920, est entrée en vigueur la loi du 18 mars 1919, aux termes de laquelle tous les commerçants et toutes les sociétés commerciales ayant un établissement en France sont tenus de se faire immatriculer au greffe du Tribunal de commerce de leur résidence (ou du Tribunal civil qui en tient lieu), sur le *Registre du Commerce*.

Réclamée depuis longtemps par les intéressés, cette loi avait été préparée bien avant la guerre par plusieurs propositions d'initiative parlementaire et par divers travaux fort importants d'organes commerciaux ou de sociétés savantes. Les propositions d'initiative parlementaire (Astier, Bozérian, etc.) tendaient, à la vérité, à un but un peu différent. Il s'agissait d'introduire dans notre législation commerciale le système allemand de la « perpétuité des firmes ». On sait que le code de commerce français « personnalise » étroitement le commerçant en édictant dans son article 21 que « les noms des associés peuvent seuls faire partie de la raison sociale », alors que, d'autre part, le nom commercial peut être transmis à un successeur, mais sans que celui-ci puisse s'en servir comme signature, ni sans l'accompagner d'une mention indicative, telle que, par exemple « Ancienne maison », ou « Etablissements X; Y, successeur », etc. Il en va tout autrement en Allemagne, où le nom sous lequel le commerçant exerce sa profession et signe dans ses affaires est un élément du fonds qui se transmet avec lui,— ce qui permet à une maison de jouir indéfiniment de la réputation acquise par son nom primitif. Nombre de commerçants français, surtout pour l'exportation, réclamaient une disposition semblable en vue de concurrencer sur les marchés étrangers les maisons allemandes. Et cette disposition n'était possible qu'avec la garantie d'un registre officiel dans lequel eussent été inscrites, comme en Allemagne, les firmes transmissibles. Le Congrès de la propriété industrielle de 1900 émit, dans ce sens et dans ce but, le vœu dont devait sortir plus tard, mais différente, la loi du 18 mars 1919. C'est qu'en effet les adversaires de la perpétuité des firmes étaient aussi nombreux que ses partisans. Aussi, en dépit des efforts d'Astier, sénateur, le projet du gouvernement, déposé en 1916 sur le bureau de la Chambre, ne contenait-il rien quant à la firme transmissible et instituait-il simplement un « état civil des établissements commerciaux », conformément aux travaux de la Société d'études législatives (1914) et du Comité de législation commerciale (1915-1916).

Ce projet, voté sans modification par la Chambre, puis par le Sénat, est devenu la base de la législation actuelle, complétée par la loi du 26 juin 1920, par les décrets des 15 mars et 26 juin 1920 et par l'arrêté ministériel du 22 mars 1920.

I. Définition. Le *Registre du Commerce*, tel qu'il est institué par les textes dont nous venons de parler, est un livre public, destiné à recevoir l'immatriculation de tous les commerçants, français et étrangers, de toutes les sociétés commerciales françaises et étrangères, ayant soit leur siège social, soit un établissement quelconque en France.

Ce livre public constitue un organe de publicité ou, plutôt, « *un répertoire obligatoire et complet de la publicité légale donnée aux faits et aux actes de la vie commerciale* » (A.-L. Bittard — *Traité pratique du Registre du Commerce*, III, 14). — Il a pour but: 1° d'établir en quelque sorte le « casier » de tous ceux qui font du commerce et, notamment, d'identifier les commerçants étrangers; 2° de centraliser

toutes les mesures de publicité ordonnées par le code de commerce ou les diverses lois commerciales; 3° de renseigner les intéressés sur les commerçants ou sociétés avec lesquels ils peuvent être en rapport.

II. ORGANISATION. Le registre du commerce comprend deux organes : le registre local et le registre central.

Le *registre local* est tenu au greffe du tribunal de commerce ou du tribunal civil en tenant lieu. Le greffier est chargé de le tenir sous sa responsabilité et sous le contrôle permanent soit du président du tribunal, soit d'un juge spécialement désigné par lui chaque année à cet effet, qui le vérifie mensuellement. Le registre local est formé de deux livres : 1° le registre chronologique, sur lequel toutes les déclarations des commerçants et sociétés sont inscrites dans l'ordre de leur dépôt, et duquel le greffier détache un récépissé qu'il remet au déposant; 2° le registre analytique, qui est, lui, le véritable registre du commerce, constitué par des folios divisés en treize colonnes, chaque colonne devant recevoir les mentions correspondantes portées sur les déclarations, ainsi que les mentions modificatives ultérieures, et chaque folio étant réservé à un assujetti (commerçant ou société).

Le registre local est, en fait, l'élément essentiel de la nouvelle institution. C'est lui qui contient le casier commercial de l'assujetti, avec toutes les indications prévues par la loi.

Le *registre central* n'est, au contraire, qu'un répertoire général, mais sommaire, de tous les registres locaux. Il est tenu à Paris, à l'Office national de la propriété industrielle, 292, rue Saint-Martin, et constitué par des extraits envoyés dans les huit premiers jours de chaque mois par les greffiers.

III. ASSUJETTIS. Aux termes de la loi (art. 3) doivent être inscrits au registre : 1° les commerçants français ou étrangers ayant en France soit leur établissement principal, soit une succursale ou agence; 2° les sociétés commerciales françaises; 3° les sociétés commerciales étrangères, ayant une succursale ou une agence en France.

La loi ne définit pas le commerçant. Elle se rattache au code de commerce et, partant, s'applique à tous ceux « qui exercent des actes de commerce et en font leur profession habituelle », suivant la définition énumérative des actes réputés actes de commerce par les articles 632 et 633 du code. Elle s'applique aussi à tous ceux qui sont inscrits au rôle de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux ou à l'impôt des patentes et, en général, dit l'instruction ministérielle du 26 juin 1920, « à tous ceux qui se livrent habituellement à l'achat et à la revente des produits ou marchandises pour en tirer un bénéfice, à des opérations de courtage ou de commission ».

Aux termes de la nouvelle loi du 26 juin 1920, une restriction est apportée à la loi du 18 mars 1919 : le commerçant, pour être inscrit, doit justifier d'un établissement commercial par la production soit d'un extrait de rôle d'impôt, soit d'un acte de cession de fonds de commerce, soit d'un certificat du maire établissant la réalité de l'existence du fonds.

Les sociétés astreintes à l'immatriculation sont les sociétés en nom collectif, les sociétés en commandite simple ou par actions, les sociétés anonymes et un certain nombre d'autres sociétés dont la loi fait des sociétés commerciales comme les sociétés de crédit agricole ou maritime ou de caution mutuelle, ou d'exploitation minière. Les sociétés étrangères, pour l'application de la loi, sont celles qui sont constituées selon une législation étrangère et dont le siège social est à l'étranger. (Instruction ministérielle du 26 juin 1920.)

Pour tous les assujettis dont il vient d'être question, l'immatriculation au registre du commerce est *obligatoire* dans un délai de six mois, à partir du 1er juillet 1920. Ce délai est réduit à un mois à partir de l'ouverture de l'établissement pour les assujettis qui ouvriront un nouvel établissement après le 1er juillet 1920.

Le défaut de déclaration dans les délais légaux est puni d'une amende de 16 à 200 francs, prononcée par le tribunal de commerce, qui ordonne l'inscription dans la quinzaine, faute de quoi, une nouvelle amende peut être prononcée. La récidive peut entraîner la fermeture de l'établissement, lorsqu'il s'agit d'une succursale d'établissement étranger.

IV. DÉCLARATIONS. En vue de leur immatriculation obligatoire au registre du commerce, les commerçants et les sociétés commerciales doivent déposer au greffe une déclaration en double exemplaire, contenant toutes les indications que la loi exige. Les formules de ces déclarations sont fournies par les greffiers et doivent être remplies par les assujettis. La déclaration faite par le commerçant doit contenir :

1° Le nom de famille et les prénoms du commerçant;
2° Le nom sous lequel il exerce le commerce et, s'il y a lieu, son surnom ou son pseudonyme;
3° La date et le lieu de sa naissance;
4° Sa nationalité d'origine et, au cas où il a acquis une autre nationalité, le mode et la date de l'acquisition de celle-ci;
5° Dans le cas où il est étranger, la date du décret qui l'aurait autorisé à établir son domicile en France;
6° S'il s'agit d'un mineur ou d'une femme mariée, l'autorisation expresse de faire le commerce qui lui a été donnée en vertu des articles 2 et 4 du Code de commerce;
7° Le régime matrimonial du commerçant dans les cas prévus par les articles 67 et 69 du Code de commerce;
8° L'objet du commerce;
9° Les lieux où sont situées les succursales ou agences du fonds de commerce en France ou à l'étranger;
10° L'enseigne ou la raison de commerce de l'établissement;
11° Les noms de famille, prénoms, date et lieu de naissance, ainsi que la nationalité des fondés de pouvoirs, avec toutes les indications prescrites par les dispositions du présent article;
12° Les établissements de commerce que le déclarant a précédemment exploités ou ceux qu'il exploite dans le ressort d'autres tribunaux.
Et de plus :
13° L'adresse du principal établissement;
14° La date de commencement de l'exploitation;
15° Les brevets d'invention exploités;
16° Les marques de fabrique employées.

La déclaration faite pour la société commerciale par son administrateur ou son gérant doit contenir :

1° Les noms, prénoms des associés autres que les actionnaires et commanditaires, la date et le lieu de naissance, la nationalité de chacun d'eux, avec toutes les indications prescrites par le 4° ci-dessus :
2° La raison sociale ou la dénomination de la société;
3° L'objet de la société;
4° Les lieux où la société a des succursales ou agences, soit en France, soit en pays étranger;
5° Les noms des associés ou des tiers autorisés à administrer, gérer ou signer pour la société, des membres de conseil de surveillance des sociétés en commandite, la date et le lieu de leur naissance, ainsi que leur nationalité, avec les indications prescrites par le 4° de l'article 4;
6° Le montant du capital social et le montant des sommes en valeurs à fournir par les actionnaires et commanditaires;
7° L'époque où la société a commencé et celle où elle doit finir;
8° La nature de la société;
9° Si elle est à capital variable, la somme au-dessous de laquelle le capital ne peut être réduit.
Et, de plus :
10° L'adresse du siège social;
11° Les brevets d'invention exploités;
12° Les marques de fabrique employées.

Après l'immatriculation et à mesure que des modifications se produiront dans les éléments primitifs de celle-ci, les assujettis doivent déclarer au greffe toutes ces modifications, et notamment :

Pour les commerçants,
1° Les changements se rapportant aux faits dont l'inscription est prescrite;
2° L'acte rétablissant la communauté dissoute (art. 1451 du Code civil);
3° Les nouveaux brevets exploités et les nouvelles marques employées;
4° La cession du fonds.
Pour les sociétés :
1° Tout changement ou modification se rapportant aux faits dont l'inscription sur le registre du commerce est prescrite par l'article précédent;
2° Les noms, prénoms, date et lieu de naissance, ainsi que la nationalité des gérants administrateurs ou directeurs nommés pendant la durée de la société, des membres des conseils de surveillance des sociétés en commandite, avec toutes les indications prescrites par la loi;
2° Les nouveaux brevets d'invention exploités et marques de fabrique employées par la société.

Les déclarations doivent être faites sans ratures ni surcharges, et signées du déclarant. Mais elles peuvent être déposées par un mandataire; auquel cas, celui-ci doit être muni d'un pouvoir sur timbre et enregistré, avec signature légalisée.

Les déclarations de sociétés doivent, pour l'immatriculation, être accompagnées de l'acte constitutif de la société.

En dehors des mentions inscrites sur déclaration du déposant, d'autres doivent être portées au registre par le greffier, d'office. Ce sont :

Pour les commerçants :
1° Les jugements ou arrêts prononçant la séparation de biens, la séparation de corps ou le divorce;
2° Le nantissement du fonds de commerce, le renouvellement et la radiation de l'inscription du privilège du créancier gagiste;
3° Les jugements ou arrêts nommant un conseil judiciaire au commerçant ou prononçant son interdiction, et ceux en proclamant la mainlevée;
4° Les jugements ou arrêts déclaratifs de faillite ou de liquidation judiciaire, homologuant un concordat, en prononçant la résolution ou l'annulation, déclarant l'inexcusabilité, clôturant les opérations de la faillite ou de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif, rapportant un jugement de clôture; les jugements ou arrêts prononçant la réhabilitation.
Pour les sociétés commerciales :
1° Les jugements et arrêts prononçant la dissolution ou la nullité de la société;
2° Les jugements et arrêts déclarant la société en faillite ou en liquidation judiciaire, ainsi que les jugements et arrêts s'y rattachant.

Les rectifications d'inexactitude et les radiations des mentions devenues sans objet sont faites par le greffier, à l'encre rouge, avec référence en marge à l'acte ou à la déclaration qui a demandé ou ordonné la rectification, la radiation.

Les succursales des établissements déjà immatriculés au registre du siège principal font l'objet, dans le registre de leur résidence propre, d'une immatriculation sommaire, avec référence.

Les déclarations inexactes de mauvaise foi sont déférées par le juge chargé de la surveillance du registre au parquet et punies par le tribunal correctionnel de 100 à 2.000 fr. d'amende ou de un à six mois de prison, avec privation, pendant cinq ans, du droit de vote et d'éligibilité pour les Chambres et Tribunaux de commerce, etc.

V. TAXE ET FRAIS. En vertu de la loi du 26 juin 1920, l'immatriculation au registre du commerce donne lieu à la perception par le greffier, au profit du Trésor, d'une taxe de 10 francs, augmentée pour les sociétés d'un droit proportionnel de 0 fr. 01 par 1.000 francs de capital social, lorsque celui-ci dépasse 100.000 francs.

Pour le remboursement de leurs frais de bureau, des registres et imprimés qu'ils fournissent gratuitement et comme émolument de leur travail, les greffiers perçoivent 3 francs pour eux et 1 fr. 75 c. pour l'Office national de la propriété industrielle, ce qui porte le coût de chaque immatriculation à 4 fr. 75 c.

De plus, chaque lettre du greffier doit lui être payée 0 fr. 50 c., avec les frais de port en sus.

VI. PUBLICITÉ PAR COPIES. N'importe qui, sans avoir besoin de justifier en quoi que ce soit d'un motif, peut requérir du greffier ou de l'Office national de la propriété industrielle la délivrance d'une copie des inscriptions portées au registre du commerce. Cette copie est certifiée conforme par le magistrat chargé de la surveillance du registre, ou par le directeur de l'Office. Elle ne peut pas contenir certains renseignements que la loi veut confidentiels, c'est-à-dire :

1° Les nantissements du fonds de commerce quand l'inscription du privilège du créancier gagiste a été rayée ou est périmée par défaut de renouvellement dans le délai de cinq ans, en vertu de l'article 28 de la loi du 17 mars 1909;
2° Les jugements déclaratifs de faillite ou de liquidation judiciaire, quand il y a eu réhabilitation judiciaire ou légale;
3° Les jugements d'interdiction ou de nomination d'un conseil judiciaire, lorsqu'il y a eu mainlevée.

Les copies sont délivrées sur papier revêtu du timbre de dimension. Elles donnent lieu à la perception d'émoluments qui sont de 1 franc par rôle pour le greffier et de 1 franc par copie pour l'Office national de la propriété industrielle.

Quand il n'y a pas d'inscription, il est délivré un certificat négatif, dont l'émolument est de 2 francs.

VII. LÉGISLATION COMPARÉE. Le registre du commerce, introduit en France dans les conditions que nous venons de voir, a des origines très anciennes. On le retrouve dans les listes matricules des corporations au moyen âge et, plus particulièrement, dans les villes de l'Italie du Nord, à Florence notamment. Au XIVe et au XVIe siècle, il existe en Espagne, puis en Suisse et en Allemagne, où les législations contemporaines l'ont réglementé.

En Espagne, au Portugal, dans les pays de l'Amérique du Sud ou de l'Amérique centrale, c'est un simple instrument de publicité, comme en France. Au contraire, en Argentine, en Hongrie et dans tous les pays scandinaves, le registre a une autre importance, en ce sens que l'immatriculation devient un critérium de la commercialité, l'inscription étant obligatoire pour les commerçants et eux seuls pouvant être inscrits. En Allemagne et au Japon, le registre du commerce comporte la perpétuité de la firme que le législateur français n'a pas voulu introduire dans notre droit, ainsi que nous l'avons vu plus haut. En Suisse, l'inscription au registre peut être demandée par des non-commerçants, auxquels elle confère l'avantage de pouvoir invoquer la juridiction consulaire pour le règlement de leurs litiges. Enfin, le registre du commerce existe encore dans le grand-duché de Luxembourg, dans le Maroc français et, depuis l'an dernier, en Pologne. — A.-L. BITTARD.

Réjane (Gabrielle-Charlotte RÉJU, dite), actrice française, née à Paris le 6 juin 1856. — Elle est morte dans cette ville le 14 juin 1920. Fille d'un ancien comédien, qui était devenu contrôleur en chef de l'Ambigu, on peut dire que Réjane s'éveilla au théâtre en même temps qu'à la vie. Tout enfant, elle put applaudir à l'Ambigu Frédérick Lemaître et Mélingue et, sans doute, faut-il chercher là les origines de sa vocation dramatique, que renforça encore l'influence de sa tante et marraine, l'actrice Naptal-Arnault. Entrée au Conservatoire, dans la classe de Régnier, Gabrielle Réju en sortit en 1874 avec un second prix de comédie et parée d'un nom de théâtre, spirituel et élégant comme sa personne : Réjane.

Avec ses yeux pétillants de malice, ses sourcils arqués et plantés haut, son petit nez d'arlequin aux ailes frémissantes et au retroussis impertinent, sa bouche largement fendue pour le rire, l'expression mutine et espiègle de sa physionomie, Réjane semblait spécialement vouée aux emplois comiques. Et c'est bien ainsi qu'elle se montra au Vaudeville, où, après avoir débuté, en mars 1875, dans la *Revue des Deux Mondes*, elle créa successivement : *Madame Lili, le Premier Tapis, la Marquise, le Verglas, les Dominos roses, Pierre, le Club, le Mari d'Ida, les Tapageurs, l'Auréole, Odette*. La création qu'elle fit peu après, en 1882, aux Variétés, dans *la Nuit de noces P.-L.-M.*, confirma que Réjane avait mission de faire rire et d'amuser.

Mais voici que, passant à l'Ambigu, elle révèle soudain un aspect imprévu de son talent et remporte son premier grand succès dans *la Glu*, de Richepin,

dont elle incarne avec une vérité saisissante la sombre héroïne (1882). Sera-t-elle donc une actrice de drame ? Point du tout; car la voilà, maintenant, au Palais-Royal, interprétant avec esprit et verve Adrienne de *Ma camarade* (1883), puis alternativement, au Vaudeville, dans la diva de *Clara Soleil* (1885), aux Variétés dans *les Demoiselles Clochart* (1886), au Vaudeville dans *Allô, allô* et dans *Monsieur de Morat* (1887), aux Variétés, où, aux côtés de Dupuis, de Baron et de Lassouche, elle triomphe dans *Décoré* (1888). Dès lors, sa réputation est fon-



Réjane, dans *Madame Sans-Gêne*.

dée : elle apparaît, avec son entrain, son jeu spirituel et nerveux, son « parisianisme », comme l'interprète idéale des comédies de Meilhac. Entre l'auteur et l'actrice, il y avait d'évidentes affinités de goûts et d'esprit; comme le remarquait en son temps un chroniqueur, « on dirait d'une légende de Forain sous une affiche de Chéret ». On pouvait craindre, cependant, qu'en se confinant dans ces rôles, le talent de Réjane ne s'amenuisât. Mais à peine s'était tu l'écho des rires soulevés par la capiteuse Mme Colineau, de *Décoré*, que, troquant sa gaieté et son élégance contre un masque de laideur et de tristesse, Réjane composait à l'Odéon, dans *Germinie Lacerteux*, une figure émouvante, douloureuse, étonnante de vérité et de réalisme, où palpitait toute la détresse d'une femme humble et deshéritée, d'une « Camélia » du ruisseau (1888). Cette création, en attestant la surprenante variété de ses dons et la souplesse de son jeu, porta Réjane aux premiers rangs. A Germinie succéda une intéressante composition de Portia dans *le Marchand de Venise*.

Revenue au Vaudeville, Réjane, après avoir créé *la Marquise*, de Sardou, et joué dans *la Famille Benoiston* (1889), défraya la chronique en exécutant dans *Ma cousine*, de Meilhac, avec une virtuosité toute montmartroise, un « cancan » dont Grille-d'Egout en personne lui avait enseigné le secret (1890). L'année suivante, elle donnait, à l'Odéon, sa véritable mesure en créant *Amoureuse*, de Porto-Riche. On ne pouvait mieux exprimer la femme moderne dans sa sensibilité, sa nervosité inquiète et lassante; à ce rôle — qui est resté un des meilleures de sa carrière — Réjane communiquait, en outre, une profondeur de tendresse et une véhémence de passion réellement émouvantes. Après cette belle interprétation et un essai moins heureux dans *Fantasio*, de Musset, — Réjane était trop femme pour réussir dans les travestis, — elle retourne aux Variétés pour une reprise de *la Cigale*, avec Dupuis et Baron, que suivit bientôt *le Brevet supérieur*, de Meilhac (1892).

A cette date, Réjane était en pleine possession de son art. Egalement capable d'exprimer le rire et les larmes, elle apportait dans ses compositions un talent multiple, sans cesse renouvelé et très vibrant sous son apparente légèreté. Aussi la vit-on insensiblement s'éloigner — sans y renoncer, d'ailleurs — du genre restreint et superficiel de comédie-vaudeville, qui lui avait valu ses premiers triomphes, pour aborder des œuvres d'une humanité plus large. Par une gradation continue, elle passera de la fantaisie parfois bouffonne d'un Meilhac à la délicatesse enjouée d'un Donnay et atteindra avec la même aisance jusqu'à la tragique austérité d'un Hervieu. Après une brillante série de représentations à l'Exposition de Vienne, où la critique la compara à la Gallmeyer, la plus célèbre des actrices de genre viennoises, Réjane incarna, au Nouveau-Théâtre, la douloureuse et passionnée *Sapho*, de Daudet, et la spirituelle *Lysistrata*, de Donnay (1892). L'année suivante, Porel, qu'elle venait d'épouser, ayant pris la direction du Vaudeville, Réjane devint l'étoile de ce théâtre où, pendant dix ans, elle multiplia ses créations les plus diverses et toujours applaudies : la voici tour à tour dans *Madame Sans-Gêne*, exquise de gaminerie malicieuse et de verve faubourienne, mais sans trivialité (1893); dans *Maison de poupée*, nous révélant la petite âme étrange de Nora (1894); dans *Viveurs*, de Lavedan, où elle campa, au dernier acte, une Mme Blandain, superbe de colère et de dégoût (1895); et la voici encore dans *la Bonne Hélène* (Vénus), de Lemaître; dans *le Partage*, de Guinon; dans *Divorçons*, de Sardou (1896) et, surtout, dans *la Douloureuse*, de Donnay, qui fut l'une de ses créations les plus émouvantes (1897).

Elle apparut ensuite, pathétique et rieuse, dans *Paméla, marchande de frivolités*, de Sardou; cynique et humble dans *Zaza*, pièce écrite spécialement pour elle et propre à faire valoir tous ses dons; dans *le Calice*, de Vanderem; dans *Georgette Lemeunier*, de Donnay (1898); dans *le Lys rouge* et *Madame de Lavalette* (1899); dans *le Béguin*, de Wolff; dans *la Robe rouge*, de Brieux, où elle réalisa une Yanetta admirable et tragique; dans *Sylvie*, d'A. Hermant (1900). En 1901, après *la Pente douce*, elle atteignit peut-être au comble de son art dans *la Course du flambeau*, d'Hervieu. On ne pouvait rendre de façon plus saisissante la folie maternelle; ce n'était plus la Réjane gaie, amoureuse et sentimentale, que la complaisance des auteurs nous faisait sans cesse applaudir; c'était une Réjane nouvelle, différente de son habituelle manière, « déréjanisée », si l'on ose dire, toute possédée de sa passion maternelle et trahissant dans les moindres détails de son jeu et jusque dans ses silences l'obsédante pensée du salut de sa fille. On ne l'avait plus vue ainsi depuis *Germinie Lacerteux* et, certainement, ce jour-là, Réjane s'éleva audessus d'elle-même.

Sa renommée n'était pas moins grande à l'étranger. Dès 1895, Réjane avait entrepris une tournée en Amérique, avec le joli cachet de deux cent mille francs pour cent représentations. En 1897 et 1899, elle visita l'Europe, se faisant applaudir à Bruxelles, à Copenhague, à Berlin, à Pétrograd, à Moscou, à Odessa, à Bucarest, à Vienne. En 1901, elle alla en Espagne et en Portugal, d'où elle ramena son fameux attelage de mules, présent du roi de Portugal; à peine de retour, elle alla donner une série de représentations en Angleterre, Ecosse et Irlande, puis partit pour une nouvelle tournée à travers l'Europe, qui la conduisit jusqu'en Asie Mineure, et, l'année suivante, elle s'embarqua avec sa troupe pour l'Amérique du Sud. Ce furent ses principales tournées; depuis, elle se rendit souvent à l'étranger, où elle était accueillie, surtout en Italie, avec beaucoup de faveur.

En 1902, elle créa au Vaudeville : *la Passerelle, le Masque, le Joug*, et, en 1903, *Heureuse* et *Antoinette Sabrier*. Avec cette pièce, elle fit ses adieux à la scène, où elle avait fourni une si belle carrière. Depuis assez longtemps, en effet, le ménage Porel-Réjane était désuni; déjà, en 1898, la nouvelle d'un prochain divorce s'était répandue; mais les deux époux, appelés en conciliation, avaient abandonné leurs griefs. Ils les reprirent en 1903, et le divorce fut définitivement prononcé en 1905.

Affranchie de la tutelle maritale, Réjane réalisa le projet, qu'elle caressait depuis longtemps, d'avoir un théâtre à elle. Elle acquit le Nouveau-Théâtre, qui devint le théâtre Réjane et dont l'inauguration, en 1906, fut un événement parisien. On admira le hall au tapis imposant, les larges couloirs, les fauteuils enfin libérés de l'odieux velours grenat et coquettement habillés d'or et de bleu, les ouvreuses pimpantes aux robes feuille-morte. On admira aussi la nouvelle directrice, qui parut dans *la Savelli*, pièce à spectacle, de Max Maurey. Auparavant, Réjane avait joué *la Montansier*, avec Coquelin, à la Gaîté; *Monsieur Betzy*, aux Variétés (1904); créé au Gymnase *l'Age d'aimer* (1905) et, aux Variétés, *la Piste* (1906).

Dans son théâtre, Réjane se montra extrêmement laborieuse, encore que la chance ne l'ait pas toujours favorisée. Sans abandonner son répertoire, dont *Ma cousine, Lolotte, Zaza* et surtout *Madame Sans-Gêne* constituaient les pièces de résistance, elle créa : en 1907, *Paris-New-York, les Deux Madame Delauze, la Clef*, de Sacha Guitry; *Suzeraine*, de Niccodémi; en 1908, *Qui perd gagne*, de Véber, d'après le roman de Capus; *Israël*, de Bernstein; en 1909, *Trains de luxe, l'Impératrice*, de Mendès; *le Refuge, le Risque*, de Coolus; *Madame Margot*, pièce historique, d'E. Moreau; en 1910, *la Flamme*, de Niccodémi, et *la Revue sans-gêne*, où l'on vit revivre la Réjane des débuts, dans d'amusantes figures de concierge, d'Auvergnate et de princesse; en 1911, *l'Aigrette* et *le Coup de téléphone*; en 1912, *Alsace*, qui fut pour elle un gros succès, et *l'Irrégulier*. Elle avait été engagée, en 1911, à la Porte-Saint-Martin, pour créer *l'Enfant de l'amour*, de Bataille, dont l'acuité subtile et riche en nuances la séduisait.

Elle excellait, d'ailleurs, à exprimer la complexité des héroïnes de Bataille, à fouiller comme lui jusqu'au fond des caractères, pour rendre sensibles aux spectateurs le raffinement et la nervosité parfois maladive de ces âmes. Si l'on excepte une pittoresque composition dans *la Treizième Chaise* (1917), les dernières créations de Réjane furent consacrées à des œuvres de Bataille : *l'Amazone*, à la Porte-Saint-Martin (1916); *Notre image*, au théâtre Réjane (1918), et, enfin, *Vierge folle*, qu'elle reprit, en 1919, à son ancien théâtre, devenu le théâtre de Paris. Elle joua cette pièce jusqu'à la fin de mars. L'affection cardiaque, dont elle souffrait depuis assez longtemps déjà, l'obligea alors à s'éloigner de la scène; mais elle ne survécut guère à sa retraite. Elle avait eu la satisfaction de voir sa gloire officiellement consacrée par le ruban de la Légion d'honneur, qui lui avait été donné en janvier 1920 et dont la remise fut l'occasion d'une touchante manifestation de sympathie de la part du monde du théâtre et des lettres en faveur de la vaillante artiste.

Pour peu qu'on examine les quelque quatre-vingts pièces de genres si divers que Réjane a créées dans les trente-cinq années de sa carrière dramatique, on est frappé non seulement de l'incessant labeur qu'elles attestent de la part de l'artiste, mais encore de l'extraordinaire souplesse de talent qu'elles



Réjane, dans *Zaza*. (Phot. Reutlinger.)

supposent chez celle-ci. Réjane fut, en effet, une des actrices les plus complètes qui aient paru sur notre théâtre et, peut-être, dans le monde.

Elle était servie d'abord par un remarquable talent de composition et un don singulier de transformation. La mobilité de sa physionomie lui permettait de se rendre à volonté jolie ou laide : l'aguichante Zaza se muait sans effort en l'humble Germinie, et nul n'eût reconnu la belle maréchale Lefebvre, au port majestueux, dans l'extraordinaire petite vieille, cassée, ratatinée, au timbre grêle, de *la Treizième Chaise*. Réjane excellait, en outre, dans les jeux de la mimique : qui ne se souvient de la scène muette qu'elle jouait à la fin du premier acte de *Notre image?* Sur ce visage de mère, meurtrie par l'égoïsme impitoyable de sa fille, passait le reflet de toutes les pensées contradictoires qui agitaient son âme; jamais l'art de Bataille, qui se plaît ainsi à remplacer par une pantomime le monologue désuet, n'avait rencontré une si fidèle interprète.

C'est qu'à ses dons physiques Réjane joignait une intelligence très vive, qui découvrait dans un rôle les moindres nuances, et un tempérament extrêmement vibrant, qui s'adaptait à tous les caractères, à toutes les situations. Jeune fille, amante, épouse, mère, femme de devoir, d'amour ou de plaisir, Réjane, tour à tour espiègle, tendre, passionnée, sensuelle ou douloureuse, a parcouru toute la gamme des sentiments féminins et a traduit les uns et les autres avec un égal bonheur. Elle possédait au plus haut point l'art de s'identifier avec ses rôles, de les vivre littéralement. « J'aime mes rôles comme des êtres, disait-elle ». Certes, elle avait ses habitudes,

ses tics même, notamment un débit volontiers saccadé et une certaine nervosité dans le geste. Mais l'actrice disparaissait derrière le personnage : au lieu de la fiction du drame, c'était la réalité vivante qui s'offrait à nous. Un tel résultat ne se pouvait acquérir qu'à force de travail et d'étude ; mais, à la scène, il n'y paraissait point, tant Réjane apportait dans son jeu de naturel et de justesse.

On a beaucoup vanté son parisianisme et, de fait, Réjane incarnait bien la frivolité, la grâce spirituelle et la séduction de la Parisienne ; mais ce serait diminuer son talent que de borner là l'éloge. Interprète savoureuse du théâtre futile et boulevardier de Meilhac, Réjane a été aussi la protagoniste d'*Amoureuse*, de *Sapho*, de *la Douloureuse*, de *la Course du flambeau*, de *l'Amazone* ; dans ces rôles difficiles, elle s'éleva sans effort au pathétique, au tragique, au sublime même et fit entendre, avec un accent personnel et émouvant, une note profondément humaine. C'est en cela précisément, en cette aisance à revêtir tous les masques, à soutenir tous les tons, à exprimer toutes les passions, que résidait le mérite propre de Réjane, et c'est ce qui la classe hors de pair parmi les artistes contemporains. — J. Darouin.

Rôtisserie de la Reine-Pédauque (la), drame lyrique en cinq actes, d'après le roman d'Anatole France, poème de Georges Docquois, musique de Charles Levadé (Opéra-Comique, 12 janvier 1920). — Il y a quelque témérité, ce semble, à dramatiser l'œuvre d'Anatole France, principalement sous la forme lyrique, et il est à craindre que, comme il est arrivé pour *Thaïs*, par exemple, l'adaptation scénique n'attente à l'intégrité du livre. Non pas, certes, que la musique en soit réduite, comme on l'a cru trop longtemps, a recueillir les laissés pour compte de la littérature et à lui servir, en quelque sorte, d'hospice. Mais les romans d'A. France ne sont pas, sans doute, une admirable matière à mettre en opéra, et on s'expose à les trahir en en extrayant tout juste les éléments d'une action théâtrale. Il faut regretter, d'ailleurs, que le compositeur dont *la Rôtisserie de la Reine-Pédauque* avait, paraît-il, dès qu'elle lui fut révélée, vivement touché l'instinct, n'ait pas cru devoir façonner lui-même son livret et tenter d'y mettre ou, simplement, d'y laisser, tout ce par quoi il avait été intimement charmé.

On n'a oublié ni les aventures ni la mort tragique de l'abbé Jérôme Coignard, moraliste et libertin, pieux et incrédule, érudit et vagabond, violent à ses heures et débonnaire, que son esprit subtil, ondoyant et patiemment aiguisé, a conduit à cette suprême sagesse de comprendre et d'accepter la vie telle qu'elle est, d'en jouir en toutes choses et d'en accorder, d'en harmoniser, par la vertu, si l'on peut dire, des plus ingénieux et des plus hardis sophismes, les pires dissonances. Poursuivi par le ressentiment du fermier général La Guéritaude, qu'il a quelque peu malmené pour les beaux yeux de Catherine, la dentellière, Jérôme Coignard s'est réfugié à la Rôtisserie de la Reine-Pédauque, tenue par l'honnête Léonard Ménétrier, qui lui a confié le soin d'enseigner le latin à son fils Jacques. Scandalisé par des propos dont sa candeur ne discerne pas la qualité spirituelle, Ménétrier chasse l'abbé Coignard, et celui-ci se trouverait fort mal en point s'il n'était recueilli par un gentilhomme, M. d'Astarac, alchimiste et un peu sorcier, qui l'emploiera à traduire d'antiques manuscrits. Jacques Ménétrier accompagne son bon maître dans sa retraite. Ils découvrent, pour leur malheur, dans un pavillon où elle est impitoyablement recluse, une jeune fille d'une admirable beauté, Jahel, nièce d'un juif portugais, le vieux Mosaïde, qui, versé dans les sciences occultes et la connaissance de tous les idiomes de la terre, déchiffre, pour M. d'Astarac, les grimoires hermétiques. A la suite d'un souper chez Catherine, qui vit des libéralités du fermier général, ils sont contraints de s'enfuir, en compagnie d'un jeune gentilhomme, M. d'Anquetil, leur commensal, après avoir à demi assommé M. de La Guéritaude et ses gens, qui les avaient surpris. Ils délivrent, en passant, Jahel, qui les suit. Mais, leur chaise de poste ayant versé, ils sont rejoints sur la grande route par M. d'Astarac. Ce dernier, dans un accès de fureur jalouse, poignarde l'abbé Coignard.

Une telle analyse rapetisse le chef-d'œuvre de France à la mesure d'un fait divers ou d'une intrigue de mélodrame. Là ou tout est esprit, elle ne laisse qu'une matière inerte, que poussière là où tout est parfum. Il était, sans doute, malaisé qu'en l'occurrence il en allât, à la scène, autrement ; que l'anecdote ne prît point le pas sur la philosophie, les péripéties sur le jeu délicieux de l'ironie et du paradoxe. Mais la physionomie de certains personnages a été, sans nécessité, étrangement altérée. En absorbant, en tout ou partie, la personnalité l'un du juif Mosaïde, l'autre de Frère Ange, ni le chimérique M. d'Astarac, ni l'abbé Coignard n'ont gagné au change. Et où sont, hélas! les amours semi-réelles, semi-imaginaires de Jahel la Salamandre et de Jacques Ménétrier, qui ne fait plus ici figure que de coquebin ? Qui sait, au surplus, s'il ne vaut pas mieux, au risque de ne pas saisir entièrement le sens de ces caractères dénaturés, oublier délibérément le livre ? Le librettiste s'est efforcé, avant tout, de grouper des épisodes, des incidents, d'animer une évocation pittoresque à la manière de *Manon*. Le dialogue, rimé avec une richesse parfois dépourvue d'élégance, qui s'est substitué à la prose de France, ne saurait non plus prétendre à réveiller l'illusion, quelque tolérance que l'on ait été accoutumé de montrer en la matière.

Conception et réalisation n'ont pas manqué d'influer sur la nature et la qualité de la musique. Ceux qui cherchent dans une œuvre nouvelle quelque chose de véritablement nouveau ou, tout au moins, le souci du progrès, éprouveront peut-être une déception. Ils ne trouveront, ni dans la pensée, ni dans la forme, quelqu'une de ces surprises, spontanées ou artificielles, qu'on eût été en droit d'attendre des dons ou de la culture de l'auteur. Tours mélodiques, rythmes, harmonies, formules descriptives, images sonores, appartiennent aux meilleures traditions du vocabulaire usuel. Il faut, néanmoins, se garder d'y voir exclusivement une facilité disciplinée par une longue pratique de la musique. Cette langue aisée, naturelle, alerte, n'offre jamais rien de vulgaire, d'incorrect ni de négligé. Elle s'adapte, avec une souplesse heureuse, au mouvement scénique ou aux nuances du discours. A défaut de la rareté — les thèmes essentiels pourraient, notamment, avoir plus de relief — on y rencontre toujours la propriété et la justesse de l'expression. Et, dans cette simplicité même, dans cette clarté, dans cet agrément, il y a plus d'art qu'un jugement trop hâtif ne le ferait croire. L'ouvrage n'est-il pas resté près de quinze ans sur le métier ? C'est dans la vivacité de l'action que l'inspiration apparaît le plus franche. Le troisième acte, avec la scène du souper chez Catherine, adroitement traité dans la manière de l'opéra-comique à couplets, respire le plus aimable archaïsme. Et la musique atteint, lorsque Jérôme Coignard agonise, quasiment à l'éloquence. Spectacle plaisant, en vérité, dénué d'ambitions vaines, fait pour distraire les loisirs d'un public dont le compositeur connaît les inclinations, voire les faiblesses, et qu'il se concilie avec habileté. L'attrait de l'orchestration, du coloris le plus fin et le plus varié, n'a pas été étranger à un succès dont l'inédit est, à cette heure, rarement favorisé. — Paul Locard.

Les principaux rôles ont été créés par : Mlle Favart (*Catherine*), Mmes Davelli (*Jahel*), Mégane (*Jeanne la vielleuse*); et par MM. Périer (*Jérôme Coignard*), Lafont (*d'Astarac*), Allard (*Frère Ange*), Marny (*Jacques Ménétrier*), de Creuse (*d'Anquetil*), Bourgeois (*Léonard Ménétrier*).

Sionisme. On nomme ainsi (de *Sion*) un mouvement politique qui tend à la reconstitution d'un Etat juif en Palestine et à l'établissement, dans cet Etat, de la plupart des juifs dispersés dans le monde.

Les origines du sionisme sont très lointaines. Dès le moment où, à la suite de la révolte de la Judée, de la prise de Jérusalem par Vespasien une grande partie des habitants de la Palestine sont exilés, le sionisme existe en puissance. Les juifs dispersés dans le monde romain (juifs de la Diaspora) désirent passionnément reconquérir leur indépendance en même temps que leur « foyer national » et relever, dans leur ancienne capitale, le Temple, symbole de leur unité politique et religieuse. Et, dès lors, trois éléments entrent dans le sionisme, éléments qui se retrouveront à toutes les époques, y compris l'époque contemporaine, mais diversement dosés : le sentiment de l'unité ethnique de la nation juive qui, mêlée par la volonté divine à toutes les nations de l'univers, ne doit cependant pas plus se fondre en elles que l'huile se mélanger avec l'eau, qui doit, pour réaliser les desseins de l'Eternel, conserver jusqu'à la fin des temps son individualité ; le messianisme, qui s'est manifesté depuis les prophètes et qui, tant que les juifs sont restés en Palestine, prend la forme d'aspirations à la domination universelle, mais, lorsqu'ils sont chassés de leur pays, se fige dans l'attente d'un nouveau Moïse, qui les ramènera dans la Terre promise ; enfin, la conscience de l'hostilité rencontrée par les juifs de la part des « Gentils » : hostilité plus ou moins marquée et qui va, selon les époques, d'une simple défaveur de l'opinion aux plus violentes persécutions des gouvernements, aux expulsions en masse, aux spoliations, aux exécutions, et qui amène les fils d'Israël à désirer retrouver un coin de terre où ils soient les maîtres et non des hôtes mal accueillis.

Le premier mouvement sioniste est celui de Bar-Kocheba, le Fils de l'Etoile, qui, en 133, souleva tous les juifs de Palestine contre Rome, dans l'espoir de recouvrer l'indépendance perdue et dont la révolte aboutit à la deuxième destruction de Jérusalem et à l'interdiction formelle, faite à tout juif, de s'établir sur l'emplacement de la cité de David, devenue colonie romaine.

Nous connaissons mal l'histoire des juifs dispersés dans l'empire aux IIe et IIIe siècles de notre ère. Mais nul doute que le sentiment national ne se maintînt chez tous les fils d'Israël avec une singulière puissance, qu'ils ne désirassent vivement reconstituer en Judée un Etat, sinon indépendant, du moins autonome dans le sein de l'empire, et dont le Temple, reconstruit, eût été le symbole; nul doute, non plus, que le sionisme originel ne fût déjà une force que les hommes politiques pouvaient faire entrer en ligne de compte dans leurs calculs. Pour lutter contre le christianisme, Julien l'Apostat, tout en ressuscitant le paganisme, veut rétablir le judaïsme dans sa capitale historique. Il abroge le rescrit impérial qui interdit aux juifs de s'établir à Jérusalem. Et, malgré, disent les chrétiens, les prodiges qui annoncent contraire la volonté divine, il entreprend les travaux de reconstruction du Temple... Sa mort et le triomphe du Nazaréen font évanouir une première fois le rêve sioniste...

L'échec de la tentative de Julien l'Apostat marque le commencement de l'ère des persécutions. A partir du règne de Théodose, d'où date le complet triomphe du christianisme, les juifs commencent à être tenus à l'écart et des fonctions publiques et de la société. Et l'établissement d'Etats chrétiens en Europe, d'Etats musulmans en Asie et en Afrique, dans lesquels ils seront une minorité nationale et religieuse, leur donnera plus nettement conscience de leur faiblesse et de l'intérêt qu'il y aurait, pour eux, à regagner la patrie perdue. Conscience obscure encore et qui, pendant plusieurs siècles, prendra la forme messianique... Dès 420, un juif de Crète, qui, pour la circonstance, se prénomme Moïse, promet à ses compatriotes de les rétablir dans leur patrie, où il les mènera par-dessus les flots de la mer...

Un peu plus tard (750), à Ispahan, un juif perse, à son tour, lance à ses coreligionnaires le mot d'ordre : « reconquête de la Terre sainte. » Autour de lui se groupent des milliers de montagnards fanatisés, qui font une rude guerre aux soldats du calife, avant de tomber sur le champ de bataille, victimes une première fois de leur utopique espérance.

Puis le sionisme, comme tout mouvement d'idées prématuré et qui n'a pu, ou ne peut encore, dans la pratique, se réaliser, devient rêve de poète et de lettré. Il est une source d'inspiration, et non des moins pures et des moins abondantes, pour la poésie juive, très florissante, au moyen âge, dans les pays d'Occident :

> O Cité du monde, dans tes brillants atours,
> Du fond de l'Occident, j'aspire à toi de toute mon âme,

s'écrie Jéhuda ben Halevy, l'un des grands poètes d'Israël. Et, usant des mêmes cordes de la lyre, d'autres poètes, en Espagne, en France, jusqu'en Pologne, chantent à leurs frères les joies futures de la délivrance, plutôt que les misères de l'exil.

Parfois, au moyen âge même, le sionisme cesse d'être littéraire pour devenir politique. Au XIIIe siècle, au XIVe siècle, des juifs d'Allemagne ou de Castille se dirigent vers Jérusalem. Mais il faut le triomphe de l'Inquisition et les atroces persécutions subies à la fin du XVe siècle et au XVIe siècle pour amener, chez les juifs de divers pays d'Europe, le désir de revenir au pays des ancêtres et la recherche des moyens pratiques d'y parvenir. Au cours du XVIe siècle, déjà, les projets sionistes abondent ; l'Espagnol Abarbanel, en faveur auprès du roi Ferdinand d'Aragon, l'Istriote Lamlein, se donnent pour les prophètes de la nouvelle Sion. Un ambassadeur du « roi des juifs d'Arabie », — mystificateur illuminé ou réellement envoyé d'une petite tribu juive qui aurait subsisté indépendante en Arabie comme a subsisté, en Russie méridionale, l'empire juif des Khazares, comme subsistait, au XIVe siècle, un Etat juif au Sahara [?] — vient en Europe, est reçu solennellement par les monarques chrétiens, le pape Clément VII, l'empereur Charles-Quint et obtient leur appui pour reconquérir la Palestine... Rien ne subsiste de ce projet romanesque. Mais un juif vénitien, Juan Miquès, obtient de Sélim II la concession d'un territoire en Palestine et, sur ce territoire, fonde Tibériade, ville juive, qui, d'ailleurs, végète. Pendant que les prophètes vaticinent ou que les hommes politiques négocient, une colonisation spontanée s'opère déjà. Quelques milliers de juifs espagnols vont s'établir à Jérusalem et dans les cités voisines.

Au XVIIe siècle et au XVIIIe siècle, ce sont, chose curieuse, les chrétiens surtout qui reprennent et développent l'idée sioniste. En 1642, un gentilhomme huguenot, Isaac La Peyrère, nourri de la Bible comme ses coreligionnaires, adjure Louis XIII d'être le nouveau Cyrus qui délivrera le peuple de Dieu de sa longue captivité. La France rachètera la Palestine et y rétablira le royaume temporel des juifs, que, selon la parole des Ecritures, l'« Eternel sifflera des quatre vents ».

Un siècle plus tard, Maurice de Saxe projette d'établir une colonie juive dans l'Amérique du Sud. Mais le projet de son contemporain, le prince de Ligne, mérite de retenir l'attention. Ce général autrichien, parfait écrivain français et type accompli de l'honnête homme, fut l'un des esprits les plus compréhensifs de son époque, et il semble qu'il ait vraiment posé les principes du sionisme moderne, lorsqu'il écrit : « Les juifs bien élevés, banquiers, commerçants, quelquefois barons, presque nobles, établis dans les pays chrétiens, renonceraient à Jérusalem et cesseraient d'être maltraités en Europe. » Les pauvres, les persécutés, iraient, eux aussi, coloniser la Palestine. Rachetée aux Turcs, peuplée par une nation industrieuse et douée du génie des affaires, la Palestine redeviendrait un pays prospère,

Jérusalem une capitale... et le jardin de l'Eden « le plus beau jardin anglais du monde ».

Les écrits de ces précurseurs, sans doute, n'eurent aucune influence. Mais, en Orient, le rêve messianique se poursuit. Au milieu du XVIIe siècle, apparaît, à Smyrne, Sabataï Cevi, qui, non content de se proclamer Messie, se fait adorer par quelques-uns de ses coreligionnaires fanatisés, comme fils de Dieu et dieu. Il promet aux juifs la délivrance et le retour à Jérusalem; son éloquence persuasive, sa connaissance approfondie des Ecritures et des arcanes les plus mystérieux de la Kabbale lui attirent une foule de disciples. A Constantinople, au Caire, à Gaza, les membres les plus influents de la communauté juive l'encouragent... Peut-être ne fut-il qu'un charlatan habile, car, content de tirer profit de sa situation de Messie, il ne fait aucun effort pour conduire les juifs en Palestine et, arrêté en 1666 sur l'ordre du grand vizir Kœpruli, il se fait musulman pour sauver sa vie. Après lui, d'autres juifs ottomans: Bonafoux, Jacob Franck, illuminés ou imposteurs, entretinrent parmi les juifs d'Orient l'agitation messianique, mais sans plus de succès... Cette agitation est assez vive, cependant, à la fin du XVIIIe siècle, pour qu'un homme politique d'esprit aussi positif que Bonaparte puisse faire entrer l'état d'esprit sioniste dans ses calculs. En 1799, il lance une proclamation aux juifs d'Orient, pour les inviter à se ranger sous ses drapeaux et à reconquérir la Terre sainte.

Comme le remarque fort bien un écrivain sioniste de marque, les idées philosophiques du XVIIIe siècle et la Révolution française allaient à l'encontre du mouvement sioniste: elles aboutissaient à l'émancipation des juifs, à leur assimilation aux nationaux des pays où ils habitaient et, par conséquent, à la disparition de l'idée nationale juive. (Baruch Hageni, *le Sionisme politique*.) Mais les guerres de la Révolution et de l'Empire développèrent, dans toute l'Europe, l'idée de nationalité et la fortifièrent par l'idée de race, qui fut à la base de toutes les aspirations allemandes, slaves, italiennes au milieu du XIXe siècle. Sous Napoléon III, l'idée de nationalité triomphe dans la politique européenne. L'un de ses familiers, Ernest Lajaranne, en fait une application ingénieuse au peuple juif. Dans *la Nouvelle Question d'Orient*, il développe avec un lyrisme, parfois d'assez haute envolée et une sympathie évidente pour le peuple juif, un plan sioniste, dont les grandes lignes sont les suivantes: 1° rachat de la Palestine par les juifs au gouvernement turc; 2° constitution d'une Judée qui, dépassant de beaucoup l'empire de David et de Salomon, s'étendrait de Suez à Smyrne; 3° organisation politique et économique de cet Etat, qui serait l'intermédiaire naturel entre l'Orient et l'Occident et le gardien prospère de la route des Indes. « Montrez, juifs de tous les pays, conclut Lajaranne, que l'heure a sonné sur les rives du Jourdain ». Ces idées reflètent peut-être la pensée impériale, mais nul commencement de réalisation ne les suivit.

Innombrables sont, à cette époque des nationalités, les projets sionistes formés par des chrétiens ou par des juifs. C'est Mosès Hess, ami de Karl Marx et l'un des précurseurs du socialisme contemporain, qui, dans *Rome et Jérusalem* (1860), proclame que les juifs doivent, pour accomplir jusqu'au bout la haute mission d'éducation morale et philosophique qui leur a été assignée par la Providence, se réunir sur une terre à eux, terre qui ne peut être que la Palestine.

C'est le pasteur genevois Abraham Petavel, qui expose « le devoir des chrétiens de rendre aux juifs leur nationalité » et qui, aidé par son compatriote, le philanthrope Henri Dunant, met sa plume au service des juifs qui mènent une campagne sioniste.

C'est Fraenkel, chez qui apparaît déjà l'idée dite « territorialiste » et qui demande pour le peuple juif la Palestine *ou un autre coin du globe*.

Déjà, on commence à sortir du domaine du rêve et à esquisser des réalisations pratiques.

L'Anglais Moses Montefiore a soumis un plan à Mehemet Ali; son compatriote, Maurice Oliphant, qui, comme le fera aujourd'hui Balfour, se place à un point de vue très anglais et voit dans l'Etat juif la puissance chargée de garder pour l'Angleterre la route des Indes, entame des négociations avec Abd-ul-Hamid et lance le projet d'une banque agricole pour l'achat de terres.

En 1876, une société se fonde pour la colonisation de la Palestine.

Déjà, aussi, le sionisme suscite chez un certain nombre de juifs une réaction. Un grand nombre des juifs le condamnent, et des polémiques assez vives se déroulent entre ses partisans et ses adversaires.

Aux environs de 1880, le terrain est donc assez bien préparé pour l'éclosion du sionisme. Il n'existe, cependant, encore qu'à l'état dispersé; il reste toujours limité à quelques théoriciens chrétiens ou juifs, souvent amis du paradoxe, et à quelques intellectuels. Les masses s'en désintéressent et ne le connaissent que par la vieille formule liturgique: « L'an prochain, à Jérusalem! » Pour qu'il gagne ces masses, pour qu'il devienne vraiment un mouvement politique réunissant en de mêmes aspirations un grand nombre de juifs du monde entier, il faut trois facteurs nouveaux, qui apparaissent successivement entre 1880 et 1890: la recrudescence des persécutions contre les juifs de l'Europe orientale; le réveil de l'antisémitisme en Occident; l'apparition d'une personnalité puissante, théoricien capable de formuler avec une netteté plus grande, suivant des vues plus pratiques qu'on ne l'a fait jusqu'ici, l'idéal juif, conducteur d'hommes entraînant les masses par sa conviction et la chaleur de sa parole: Théodore Herzl.

L'assassinat du tsar Alexandre II et la découverte d'étudiants israélites affiliés aux conspirations contre le tsar, le régime de réaction politique et religieuse qui marque le règne d'Alexandre III et de Nicolas II, la haine personnelle professée par le procureur général du saint-synode, Pobedonotzeff, contre les juifs russes qui, pas plus que leurs coreligionnaires roumains, n'ont été émancipés et qui, relégués aux confins de l'empire, vivent toujours à part sous des lois d'exception, ouvrent l'ère des pogroms, de ces massacres de juifs accomplis en Pologne et en Bessarabie, « sous l'œil bienveillant des autorités et avec l'approbation de la presse de toute nuance ».

« Justement effrayés par ces événements, enthousiasmés par les écrits du Dr Pinsker, un grand nombre de paysans et d'ouvriers juifs émigrèrent en Palestine et y fondèrent une vingtaine de colonies agricoles. Quelques-unes eurent un sort malheureux; telle celle fondée en 1882 par des étudiants russes de Kharkow, qui périrent presque tous de maladies et de misère. Mais, déjà, commencent à se coordonner les efforts pour venir en aide aux colons. En 1881, se réunit en Focsanie (Roumanie), la première conférence sioniste. La même année, se fonde le comité d'Odessa pour encourager la colonisation de la Palestine. Depuis quelques années, s'est formée, recrutant des adeptes non seulement en Orient, mais en Occident, la société des *Amis de Sion* (Chovevé-Sion), qui se propose d'affermir (en particulier par la renaissance de l'hébreu) l'esprit national parmi les juifs et de les encourager à la colonisation de la Palestine. Le baron Edmond de Rothschild favorisa pécuniairement les *Amis de Sion* et dépensa — calculent les sionistes — plus de 70 millions pour établir des colonies en Palestine.

C'est, cependant, par philanthropie pure que les juifs d'Occident favorisent le mouvement sioniste, et aucun d'entre eux ne se dévoue passionnément à la cause. Mais la fin du XIXe siècle est marquée dans plusieurs pays européens par le réveil, l'apparition, plutôt, de l'antisémitisme. En Autriche, s'est formé le parti des chrétiens sociaux, dont les chefs, le Dr Slueger, Weiskirchner, effrayés du rôle que tiennent les juifs autrichiens dans les carrières libérales, signalent un prétendu danger juif, et le mouvement gagne l'Allemagne. En France, l'affaire Dreyfus donne à cet antisémitisme latent l'occasion de se manifester avec une inquiétante violence.

C'est sous l'influence directe de ces événements que Théodore Herzl, écrivit l'ouvrage qui devait faire de lui le grand prophète du sionisme.

Né à Budapest le 2 mai 1860 et appartenant à une grande famille de la bourgeoisie juive, Théodore Herzl, après de fortes études classiques à Vienne et à Salzbourg et la conquête de ses diplômes juridiques, craignit que l'antisémitisme ne lui barrât la route de ces hautes fonctions de la magistrature auxquelles il aspirait et devint homme de lettres.

Ses articles, ses romans, ses pièces eurent à Vienne un grand succès et, en 1891, il fut envoyé à Paris comme représentant de la *Neue Freie Presse*. C'est en cette qualité qu'il dut suivre, pour ses lecteurs, les longs, confus et passionnés débats de l'affaire Dreyfus et qu'il fut témoin de l'explosion d'antisémitisme dont il s'exagéra, sans doute, la portée et où il ne démêla pas ce qu'il y avait d'artificiel. Toujours est-il que du spectacle des événements de Paris il sortit transformé. Assez indifférent jusqu'alors à sa religion natale (il n'apprendra l'hébreu que sur le tard) et ignorant complètement les aspirations sionistes, il juge que la politique d'assimilation des juifs, prônée en Allemagne dès la fin du XVIIIe siècle par Moses Mendelssohn, inaugurée en France par la Révolution, a fait faillite. Partout, dit Herzl, les juifs sont considérés comme des étrangers. Ils doivent donc renoncer aux nationalités d'emprunt dont le préjugé populaire ne leur permet pas d'exercer pleinement les droits et redevenir « nationalement, radicalement juifs ». Et il écrit et fait paraître, ignorant, d'ailleurs, absolument l'abondante littérature sioniste qui a précédé son ouvrage: *l'Etat juif. Essai d'une solution moderne de la question juive (1895-1896)*.

Cet ouvrage, qui deviendra la bible du sionisme, est, cependant, profondément différent d'esprit et de tendance de tous ceux qu'avait suscités le sionisme primitif, tant celui des juifs que celui des chrétiens. Nul mysticisme, nulle aspiration ardente vers Sion, « la cité sainte qu'arrosent les larmes de ses fils exilés »; nulle exaltation, nulles fleurs de rhétorique dans un sujet qui prêtait à tant d'ingénieux développements littéraires, nulle éloquence même. Une démonstration nette, précise, volontairement sèche des deux points suivants: 1° il y a une question juive; 2° la seule façon de résoudre cette question est la création d'un Etat juif indépendant.

Après avoir démontré qu'en effet, dans tous les pays, la question juive existe, Herzl la définit ainsi et, ce faisant, pose le problème sioniste d'une façon neuve: « C'est une question nationale et, pour la résoudre, il nous faut avant tout en faire une question mondiale et la poser ainsi devant les grandes puissances. »

Le peuple juif existe, avec, malgré des différences apparentes de langue, de nationalité, de mœurs, qui viennent de tentatives d'assimilation vouées à l'échec. Le peuple existe, — et c'est là le postulat de Herzl, et, s'il n'est pas suffisamment démontré, toute la démonstration doit pécher par la base, — mais il n'a pas de territoire où s'établir. Ce territoire, les grandes puissances doivent le lui donner. Il suffit donc qu'il y ait un coin du monde où les juifs soient indépendants; mieux vaudrait, d'ailleurs, la Palestine qu'un autre pays. Mais Herzl — et, ici, il se sépare des Chovevé-Sion — ne considère pas la Palestine comme absolument indispensable à la réalisation du sionisme. Comment acquérir ce territoire et y diriger les juifs du monde entier?

Une société, par exemple la *Society of Jews* de Londres, chargée de la gestion des intérêts du peuple juif, obtiendra du sultan la Palestine et, en échange, mettra les capitaux des principaux financiers juifs au service des finances turques, qui se trouveront aussitôt rétablies. Une *Jewish Company*, société par actions au capital de 1 milliard, aidée par un consortium de banquiers, liquidera les intérêts matériels des imigrants dans leur pays d'origine, puis organisera à l'arrivée la colonisation. Etablissement de chemins de fer, de routes, de ports, pour créer, puis développer la richesse qui, seule, attirera sans cesse de nouveaux colons, voilà la première tâche. « L'organisation du travail serait toute militaire, avec des grades, de l'avancement, des retraites ». Mais la journée de sept heures serait établie.

Quand un assez grand nombre d'imigrants seraient fixés sur le sol du nouvel Etat, on élaborerait une Constitution politique. « Je pense, écrit Herzl, à une république aristocratique. Mainte institution de Venise se présente à mon souvenir. Aurons-nous une théocratie? — Non, la croyance nous a réunis, la science nous libère ».

Car, si même l'Etat juif s'établit en Palestine, il ne devra marquer aucune hostilité, bien au contraire, aux habitants des autres confessions établis déjà sur le territoire; il devra respecter, comme les siens propres, leurs grands souvenirs: « En ce qui concerne les Lieux saints de la chrétienté, on pourrait trouver une forme d'exterritorialité, qui sauvegarderait tous les intérêts. Nous formerions une garde d'honneur autour des Lieux saints et garantirions de notre existence l'accomplissement de ce devoir. » D'ailleurs, l'Etat juif serait un Etat neutre, « en relation constante avec l'Europe, et celle-ci ne pourrait que gagner à voir se reconstituer un Etat prospère, excellent débouché économique, où règne actuellement le désert ».

Alors que les autres ouvrages sionistes étaient passés presque inaperçus, sauf de quelques intellectuels ou ecclésiastiques chrétiens ou juifs, celui-ci eut un retentissement immense. Il fut avidement et passionnément discuté. Herzl se trouva, du jour au lendemain, faire figure d'apôtre, de prophète et, alors qu'il n'avait eu tout d'abord l'intention que de lancer des idées, laissant à des hommes politiques et à des financiers le soin de les réaliser, il dut prendre lui-même la direction du puissant mouvement sioniste que l'*Etat juif* suscitait.

Sa personnalité le rendait capable d'une très grande action sur les masses. « C'était, écrit l'un de ses biographes, un homme d'une beauté impressionnante, dominant, comme Saül, ses frères de sa haute taille, avec une longue barbe noire, des yeux étincelants et la figure des rois assyriens sur les bas-reliefs antiques. Ses manières étaient courtoises, sa conversation fascinante, et il exerçait un ascendant magnétique sur tous ceux qui entraient en contact avec lui: depuis les empereurs jusqu'aux pauvres juifs qui s'arrêtaient pour baiser les bords de son manteau ».

Sans apercevoir toutes les difficultés intérieures et extérieures qui s'opposaient à la réalisation du sionisme, et soulevé par la foi des apôtres, Herzl se donna tout entier à ses idées et n'épargna ni efforts, ni peines, pour les faire passer dans la pratique. Il fallait d'abord convaincre les principales personnalités juives de l'Occident: autorités religieuses, grands financiers. Tout de suite, Herzl rencontra des mécomptes; les uns et les autres, ceux de France et d'Allemagne, particulièrement, jugeaient le sionisme contraire à la grande loi historique de l'assimilation progressive des juifs et le tenaient pour capable, en affirmant la persistance de l'idée nationale, que la plupart des israélites d'Occident avaient définitivement abdiquée, de soulever une nouvelle vague d'antisémitisme. Ni le baron de Hirsch, qui prônait la colonisation juive en Argentine, ni le baron de Rothschild, ni le grand rabbin Zadoc Kahn ne lui prêtèrent une aide efficace. En Allemagne et en Autriche, un grand nombre de rabbins prirent nettement position contre le sionisme, et Herzl dut engager contre eux des polémiques violentes.

Mais des adhésions lui venaient d'Europe orientale et d'Angleterre, et, tandis que les masses juives de Russie étaient, au milieu des pogroms, parcourues d'un grand frisson d'espérance, des écrivains notoires : Marc Nordau, Israël Zangwill et bon nombre d'intellectuels d'Amérique se ralliaient à lui.

Grâce à ces appuis, Herzl put réunir, le 29 août 1896, le premier congrès sioniste à Bâle, y faire voter le projet d'une colonisation en Palestine et fonder la banque coloniale juive. Ce congrès et celui qui suivit achevèrent de rendre Herzl célèbre, tant dans les milieux juifs que dans le monde politique, et le firent apparaître aux yeux de l'Europe comme le chef du mouvement nationaliste juif.

A ce moment Herzl, est fixé sur la Palestine, et il projette d'y établir, sous la forme d'une compagnie charte, analogue à celles que créa, au XVIII[e] siècle à et à la fin du XIX[e] siècle, l'Angleterre, une colonie sous la souveraineté du sultan.

Il fallait convaincre celui-ci. Après avoir tenté d'user de l'influence du kaiser (avec lequel il eut en Palestine deux entrevues à l'automne de 1898), Herzl se décida à aborder directement Abd-ul-Hamid. Celui-ci lui accorda une entrevue (17 mai 1901) et, gagné par l'ascendant de son interlocuteur, auquel il rendit, par la suite, à plusieurs reprises, des honneurs princiers, parut sympathique à sa cause.

Mais une double difficulté se présentait. D'une part, le sultan exigeait une assez grosse somme (50 millions) et la banque coloniale n'avait réuni que 6 millions; d'autre part, il ne voulait permettre aux juifs que de former, et ailleurs qu'en Palestine, des colonies éparses et sans liens de droit.

Herzl se tourna alors du côté de l'Angleterre, qui lui offrit d'abord le territoire d'El-Arisch, situé au N.-E. de l'Egypte, au nord de la péninsule du Sinaï, aux confins de la Palestine, puis, sur l'initiative de Chamberlain, l'Ouganda. — Pour son compte, Herzl accepte et, abandonnant provisoirement l'idée de ramener les Juifs en Palestine, heureux de trouver sur la surface du globe un foyer juif, il soumet l'idée au sixième congrès sioniste (1903).

Quand les sionistes, fanatisés par l'espérance de rebâtir bientôt la Jérusalem de Salomon, se virent offrir, au lieu de la Palestine, une contrée sauvage de l'Afrique, « leur désespoir fut tragique », « des piétistes s'affaissèrent en pleurant sur le sol; des vêtements furent déchirés pour cette nouvelle perte de Jérusalem ». Pourtant, une commission fut nommée pour étudier le projet de colonisation africaine. En même temps, considérant l'Ouganda comme un pis-aller, Hezl négociait avec le sultan; le roi d'Italie obtenait du pape lui-même une entrevue pour lui... Epuisé par le surmenage que, depuis de longues années, il s'imposait, découragé par ses échecs et prêt, cependant, à continuer la lutte, Herzl mourut peu après (3 juillet 1904).

Après sa mort, le parti sioniste se divisa. Les uns, restés fidèles à l'idée de Herzl, attendirent d'un règlement international de la question juive le rétablissement des israélites en Palestine; d'autres, les *territorialistes*, groupés sous la bannière d'Israël Zangwill, cherchent un pays juif, dans n'importe qu'elle partie du monde. « Nous irons partout : en Afrique, en Amérique, au besoin en enfer, écrivaient, avec une exaltation douloureuse, des juifs russes, sur qui à ce moment s'acharnait le pogrom ». Et, en leur nom, Zangwill acceptait l'Ouganda. Mais le gouvernement britannique en avait déjà disposé.

Depuis 1907, le sionisme a évolué, et la tendance pratique a triomphé. Elle vise, sans attendre qu'officiellement et de l'aveu des puissances la Palestine soit redevenue juive, à la rendre juive en fait, en y dirigeant un intense mouvement de colonisation. Les partisans de cette tendance, puissamment aidés par la Jewish Colonial Association, œuvre du baron Edmond de Rothschild, ont réussi à accomplir en ces dernières années une grande œuvre.

De celle-ci — qu'en 1914 la guerre a interrompue — une enquête récemment poursuivie par une revue anglaise (*Contemporary Review* : « Perspectives de la colonisation juive en Palestine ») donne une idée très nette. En 1910, il existait déjà 39 colonies juives. Aujourd'hui — et ces chiffres ne sont guère plus élevés que ceux de 1914 — on trouve environ 100.000 juifs établis en Palestine, dont 50.000 à Jérusalem, 30.000 environ groupés dans les principales villes (Haïffa, Tibériade, Jaffa, Safed) et 13.000 à 15.000 dispersés dans les colonies agricoles.

Les 13.000 colons ont mis en valeur un dixième des terres cultivables de la Palestine, et les territoires qu'ils peuplent ont une densité de population de 75 par kilomètre carré (au lieu de 11 pour l'ensemble de la Palestine).

Soutenus par une banque agricole, la banque Anglo-Palestinienne, ils ont, malgré la mauvaise qualité des terres, créé de beaux champs de blé et développé la culture des oranges. Les villages sont nets, propres et donnent l'impression de la prospérité.

Un grand effort, également, a été fait pour mettre les juifs en possession d'une haute culture intellectuelle et morale. Des écoles primaires, des écoles d'enseignement technique ont été créées (écoles d'agriculture, institut agronomique, écoles d'arts et métiers). L'instruction est déjà fort répandue et, bien qu'on apprenne les langues d'Occident, le trait caractéristique est la renaissance de l'hébreu. Malgré les efforts tentés par l'Allemagne avant la guerre et au cours de la guerre, pour imposer aux colons l'allemand ou le yddish (mélange d'allemand et d'hébreu), l'hébreu est, en quelque sorte, la langue officielle. Dans l'ensemble, l'œuvre paraît d'avenir.

La colonisation spontanée de la Palestine rencontra, chez les juifs du monde entier, de nombreuses adhésions.

Une centaine de sociétés d'étudiants, de sociétés de gymnastique et d'innombrables clubs sionistes se fondèrent, non seulement en Europe et aux Etats-Unis, mais en Australie, au Chili, au Turkestan, au Japon.

Les principales villes d'Europe et d'Amérique ont leur revue ou leur journal sioniste. La littérature sioniste s'est développée avec une abondance et une variété jusqu'ici inconnue.

La guerre mondiale, qui a rouvert tous les grands procès pendants de l'histoire et qui a exalté chez tous les peuples le sentiment de la nationalité, devait, naturellement, apparaître aux sionistes de tous les pays comme de nature à favoriser leur mouvement et amener une recrudescence de leurs aspirations. Il en fut ainsi, en effet, et, au cours des hostilités, les sionistes s'agitèrent pour faire reconnaître, des principaux pays belligérants, l'existence de la question sioniste et obtenir la promesse qu'elle serait tranchée en leur faveur. L'Entente et les puissances centrales reconnurent, en effet, dans le sionisme une force qu'il fallait avoir avec soi et essayèrent respectivement de l'attirer.

Le 2 novembre 1917, Balfour écrivait à lord Walter Lionel Rothschild, vice-président de la fédération sioniste d'Angleterre : « Le gouvernement de S. M. britannique envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour les juifs et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif. » Peu après, lord Robert Cecil écrivait que le rétablissement du peuple juif dans son antique patrie serait l'une des conséquences les plus importantes de la guerre; « premier effort constructif, vers ce que sera le nouvel ordre du monde après la guerre ».

De son côté, l'Allemagne comptait mobiliser le sionisme pour sa cause. En Pologne, en Russie, elle s'était posée en protectrice des juifs persécutés (tout en favorisant parfois les pogroms). Une des clauses du traité de Bucarest imposait à la Roumanie l'octroi aux israélites roumains de tous les droits de citoyens. Elle se déclara donc favorable au mouvement sioniste, détermina le gouvernement autrichien à une semblable attitude et obtint de lui une déclaration sioniste. Elle eut moins de succès avec la Turquie. Le gouvernement ottoman se refusait à prendre au sérieux les hommes politiques anglais (c'est une blague! s'écria, en français, le grand vizir) et promit seulement aux juifs, déjà établis en Palestine, tous les droits de citoyens et une très large autonomie. « Si l'Angleterre, seule des Alliés, dit un historien du sionisme, se fût prononcée en faveur du sionisme, c'eût été pour les empires centraux une grande victoire. » Mais l'Italie suivit, puis la France. Le 27 décembre 1917, Pichon se rallia officiellement à la thèse sioniste et la confirma, le 19 février 1918, aux sionistes russes. Le président Wilson fit de même. La reconstitution du foyer juif devenait l'un des buts de guerre des Alliés. Leur décision eut un très grand retentissement. De vives sympathies pour l'Angleterre se réveillèrent, chez les juifs de Russie méridionale. En Amérique, les juifs sionistes s'enrôlèrent en foule, et 50.000 servirent sur le front français. Cependant, l'opinion publique appréciait assez diversement le mouvement sioniste. « Longtemps réfractaire à l'idée de constituer une nationalité nouvelle, le socialisme international commençait à envisager d'un œil favorable la réalisation des aspirations sionistes... ». Le leader belge, Huysmans, se prononça pour elle, et la question figura au programme de la fameuse conférence de Stockholm. Les journaux socialistes allemands prirent une position semblable. Le pape, Benoît XV lui-même, dans une interview accordée au chef des sionistes russes, Nahum Sokolov, lui aurait, en juin 1917, déclarent les sionistes, donné l'assurance que, pourvu que les intérêts catholiques et, en particulier, les lieux saints, fussent respectés, il ne serait pas opposé au projet d'un établissement juif en Palestine.

Parmi les juifs, l'opinion est divisée. Les juifs d'Orient (Russie, Roumanie, Pologne) sont unanimement favorables au sionisme, et une grande partie des juifs d'Amérique les suit. En Occident, en France en particulier, la thèse sioniste rencontre de nombreux adversaires. Le sionisme, disent-ils, doit avoir la conséquence suivante : « ressuscitant le sentiment national juif, il ressuscitera par la même occasion l'antisémitisme, et ceux des israélites français, anglais, italiens, qui ne se réclament plus du judaïsme que comme d'une confession religieuse dont ils suivent d'assez loin les rites et les dogmes, risquent d'être assimilés, malgré eux, à des étrangers, aux citoyens juifs de l'Etat de Palestine, dont l'intransigeance religieuse et nationale pourrait avoir pour leur coreligionnaires, qui n'ont de commun avec eux que le nom, de fâcheuses conséquenses ». Tel est, par exemple, l'avis de Joseph Reinach.

Cependant, quelques-uns de ceux qui sont adversaires du sionisme pour eux-mêmes, veulent bien, par philanthropie, le favoriser chez les juifs de Roumanie et de Russie... Ainsi, Lucien Wolff, leader des « territorialistes » anglais, déclare qu'il s'associe au sionisme et continuera de coopérer avec lui, à condition que celui-ci ne prétende pas identifier tous les juifs du monde avec ceux qui ne veulent pas, ou ne peuvent pas, rester dans le pays où ils se trouvent actuellement : « Les juifs d'Occident veulent bien aider les juifs d'Orient à retrouver un pays national, mais il n'entendent pas que la création de ce pays nuise à leurs droits acquis dans les patries qui les ont accueillis au nombre de leurs enfants. » (André Spire, *le Sionisme*.)

La troisième partie du traité, remis le 16 mai 1920 à la Turquie, prévoit la création d'un foyer juif en Palestine, suivant la déclaration du gouvernement britannique du 2 novembre 1919 et sous le contrôle de la Ligue des nations. Il semble que cet article règle définitivement la question sioniste. Cependant, d'assez sérieuses difficultés encore semblent empêcher la réalisation immédiate et définitive du sionisme. Tout d'abord, s'il y a en Palestine 100.000 juifs, il y a aussi 600.000 Arabes, et ceux-ci s'inquiètent fort à la pensée de devenir, malgré eux, les citoyens d'un Etat juif où, si des millions d'israélites européens s'établissaient, ils seraient une minorité politique et religieuse. Sans doute, le même article du traité qui crée le foyer juif de Palestine prévoit aussi la protection des minorités. Cependant, cette disposition n'a pas suffi pour calmer le mécontentement que, dès l'entrée des Alliés à Jérusalem, leur adhésion officielle au sionisme a excité chez les musulmans de Palestine.

Le 4 avril 1920, des combats sanglants éclataient entre Arabes et juifs, et l'autorité anglaise dut prendre, pour calmer l'effervescence, de très sérieuses mesures de répression. Malgré la rigueur qu'elle montra alors, aussi bien envers les juifs qu'envers les Arabes, un congrès sioniste, tenu le 17 avril à New-York, demanda le mandat britannique pour la Palestine, et les conférences des chefs d'Etat alliés en décidèrent ainsi.

Mais la question de Palestine ne saurait être isolée de celle de Syrie. Et les populations syriennes paraissent, elles aussi, avoir du mal à accepter la création d'un Etat juif indépendant en Palestine qui, pour eux, consacrerait le démembrement de la Syrie. Tel est le point de vue du Congrès syrien qui, réuni à Damas le 25 mai 1920, a repoussé, au nom de la nation syrienne, toute collaboration avec le sionisme. Tel est le point de vue du roi Faïçal, qui a déclaré repousser de toutes ses forces le foyer national juif en Palestine et admettre, tout au plus, que les juifs possèdent les mêmes droits et fonctions dont jouissent les indigènes.

En présence de cette attitude des populations, un schisme s'est produit parmi les sionistes : les uns — ils représentent les juifs de Russie, de Roumanie et de Pologne, étrangers au sol palestinien — s'en tiennent à la conception d'un Etat juif, où la religion serait le critérium de la nationalité. Les autres — qui groupent les colons de Palestine et les juifs de l'empire ottoman ou *sefardim* — seraient disposés à se rapprocher des indigènes et, pour leur ôter toute inquiétude, à n'établir en Palestine que des groupements *religieux*. Ceux-ci, à plusieurs reprises et, en particulier, après les émeutes de Jérusalem, ont manifesté avec éclat leur désir de collaborer, pour la prospérité de la Palestine, avec les musulmans.

Ainsi, ceux des juifs qui sont, ou se croient encore victimes de persécutions peuvent se dire avec plus de confiance : « L'an prochain, à Jérusalem ! » Il est, cependant, à prévoir que bien des difficultés économiques et politiques seront à vaincre avant que, suivant le rêve de tant de généreux esprits juifs ou chrétiens, ne soit reconstitué sur la Terre sainte l'antique royaume de Salomon. — LÉON ABENSOUR.

Tragédie du docteur Faust (LA), pièce en trois actes, de Paul Demasy, représentée pour la première fois sur la scène du théâtre de la Porte-Saint-Martin le 8 juin 1920.

Bien souvent, l'histoire de Faust a été portée à la scène. Après Marlowe, Gœthe, après le roman de Klinger, le drame de Lessing, le poème de Lenau, les opéras de Berlioz et de Gounod, de Strauss, de Lickl, de Spohr, de Beaucourt, d'Angélique Bertin et tant d'autres, voici un nouveau Faust original, assez curieux et, par endroits, renouvelé.

Le I[er] acte représente le cabinet de travail du vieux docteur Faust, encombré de fourneaux, d'athanors, de cornues, d'alambics, de flacons, d'animaux empaillés; une grande verrière donne sur la campagne. Deux élèves du savant, Valdès et Cornélius, supplient le domestique, Wagner, de les faire recevoir par le Maître, qui n'est pas encore rentré, bien que la nuit soit déjà avancée.

Faust revient; il écoute, impassible, les supplications de ses disciples, qui l'implorent pour qu'il continue son enseignement et les conduise dans la recherche de la vérité. Faust refuse. Il est désabusé; il n'a plus foi,

ni dans la science, ni en lui-même; il n'est persuadé que de son impuissance. Les deux disciples, désespérés et désemparés, se retirent avec des malédictions.

Faust regarde se lever le jour; ce sera son dernier matin. Découragé par ses vains efforts pour arracher à la nature un peu de son secret, il renonce à la vie: il va mourir.

Au moment où il porte à ses lèvres la coupe fatale, on frappe à la porte, et un personnage étrange fait irruption. C'est Méphistophélès, habillé de vert, avec un long manteau. Il vient proposer à Faust un marché: celui-ci lui donnera son âme, et Satan lui rendra la jeunesse. Faust le signe de son sang; il se coupe une veine avec sa dague et s'évanouit.

Quand il se réveille, il a vingt ans; ses cheveux sont blonds, son costume est élégant, son âme est encore celle d'un vieillard. Méphistophélès la rajeunit, et tous deux partent à cheval pour courir le monde.

L'acte II se passe sur la place d'une petite ville allemande, ombragée par de grands arbres. Marguerite cause avec la vieille dame Marthe. Elle a du vague à l'âme. Méphistophélès interpelle la vieille, lui apprend que son mari est mort et annonce la visite du chevalier Faust. Marguerite, apercevant le chevalier, est aussitôt conquise et le reçoit chez elle.

Le lendemain matin, le frère de Marguerite, Valentin, s'étonne de trouver la porte fermée. Il voit sortir un cavalier, il le provoque. Méphistophélès, grâce à ses maléfices, le fait tuer par Faust et persuade ensuite à celui-ci de ne pas demeurer dans le pays. Il l'invite à gagner l'Italie, le pays du soleil et de l'amour. Mais, avant de partir, il dépeint Faust à Marguerite sous des couleurs défavorables, pour couper court à leur amour. Marguerite, se voyant sur le point d'être abandonnée, saisit la dague de son amant et se tue.

L'acte III se passe à Ferrare, dans une des salles du palais de la duchesse. Les courtisans: Belleverana, Santis et le poète Selvaggio, qui a consacré sa muse à la belle Hélène de Sparte, s'entretiennent d'un mage récemment arrivé dans la ville et qui fait des apparitions spirites; il s'appelle Faust. La duchesse en parle avec sa sœur Léonore.

Faust est annoncé. Il demande à causer seul un instant avec la duchesse. Celle-ci consent. Le mage lui tient un langage si insolent et si hautain qu'elle est plus étonnée qu'irritée, plus intéressée qu'indignée. Faust l'appelle par son petit nom, Lucrèce, et lui révèle les secrets les plus cachés de son âme de femme perverse. Lucrèce s'éprend soudain de cet homme terrible et tombe dans ses bras.

Cependant, toute la cour attend le miracle par lequel Faust doit évoquer la belle Hélène de Sparte. La séance a lieu; le miracle se produit, et voici la belle Hélène elle-même, celle qui mit en feu l'Europe et l'Asie. Elle arrive des Enfers et, d'une voix encore à demi éteinte, se plaint d'avoir été arrachée à la paix des Champs-Elysées. Tous sont terrifiés. La foudre éclate dans les cieux, et la belle Hélène disparaît dans le sol.

Au dernier tableau, Faust retombe dans le désespoir et le désenchantement du premier acte. Il a demandé à la vie plus qu'elle ne peut donner. Il a séduit Marguerite, il a été cause de sa mort; il a tué son frère; il a séduit la duchesse de Ferrare; il a intéressé jusqu'à la belle Hélène de Sparte et, cependant, son âme est vide; il éprouve le dégoût et le néant de tout.

La belle Hélène reparaît devant ses yeux. Mais ce n'est pas la belle Hélène, c'est une comédienne empruntée au théâtre voisin par Méphistophélès, qui s'est jouée de lui. Faust la chasse. Il ne songe plus qu'à déposer le poids d'une existence insipide et lourde. Il n'a pas le souci du pacte par lequel il a cédé son âme au diable; ce pacte est nul, car Méphistophélès n'a pas pu réaliser tous les désirs du contractant: il n'a pas pu lui amener la belle Hélène de Troie. Faust, assuré de recouvrer son âme, se tue, et Méphistophélès reste ébahi et joué à son tour par son client: il a perdu la partie et le pari par lequel il avait défié le Créateur de sauver cette âme damnée.

Ce drame est intéressant, écrit dans un style abondant et riche. Il faut louer la clarté lumineuse et bien française de sa philosophie et de ses péripéties. On dirait un mystère moyenageux écrit pour la foule et, cependant, certaines pages ont une belle noblesse et une sérieuse élévation; notamment, au premier acte, dans l'expression du désenchantement éprouvé par le vieux docteur Faust. Le rôle de Méphistophélès est conçu de façon originale: c'est le bon diable des fableaux; il est comique, docile, bon enfant et d'une gaieté soutenue. Quand il a perdu la partie, il est si sympathique qu'il donne presque envie de le plaindre. Voilà, somme toute, une intéressante contribution au théâtre populaire, réalisée avec assez de respect de la foule et assez de noblesse dans le ton pour être un hommage au goût populaire et à la cause de la diffusion du Beau. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par Mmes Segond-Weber (*Hélène*), Berthe Rovy (*Marguerite*), Servière (*Lucrèce*), Perez (*Léonore*), Francont (*dame Marthe*); et par MM. Jean Hervé (*Faust*), Signoret (*Méphistophélès*), Reyval (*Valentin*), Asselin (*Wagner*), Jacquelin (*Belleverana*), Ledoux (*Santis*), Clavaud (*Valdès*), Ludot (*Selvaggio*), Terry (*Cornélius*).

Vallé (Ernest), avocat et homme politique français, né à Avize (Marne) le 19 septembre 1845, mort à Paris le 24 janvier 1920. Il avait fait ses études au collège d'Epernay, puis au lycée de Reims, et était venu à Paris prendre ses grades en droit. A vingt-deux ans, il est inscrit au barreau parisien. Tandis qu'il plaide, il commence sa vie politique en participant à la lutte de la jeunesse républicaine contre l'Empire et, lors du plébiscite du 8 mai 1870, il reçoit la mission de distribuer dans les casernes des bulletins de vote portant: « Non. »

Pendant la guerre, il fait son devoir sous Paris, avec les mobiles de la Marne. Il reprend ensuite sa place au barreau où, rapidement, sa science juridique, son sens pratique des affaires, lui assurent, dans les causes civiles, une situation en vue.

En 1886, son canton natal l'envoie au conseil général de la Marne et, en 1889, l'arrondissement d'Epernay l'élit député. Il s'était présenté comme républicain indépendant, avec un programme où figurait en bonne place — fait digne de remarque pour qui connaît l'histoire de sa vie politique — « une loi sur les associations et les congrégations, devant servir de préface soit à la réorganisation du clergé, soit à la séparation des Eglises et de l'Etat ». Son mandat lui sera renouvelé en 1893 et en 1898.

Mis en vue par ses interventions dans différents débats touchant aux choses de la justice, il est choisi comme rapporteur général de la commission d'enquête chargée, en 1892, de faire la lumière sur les allégations portées à la tribune de la Chambre à l'occasion des affaires de Panama. Ce premier rapport est déposé en 1893. Il fut suivi d'un second en 1897. Le 29 mars de cette année, plusieurs députés déposent un projet de résolution, tendant à ce que la Chambre reprenne et complète l'enquête parlementaire ouverte en 1892. Vallé s'y associe, en réfutant l'assertion, soutenue hors du Parlement, d'après laquelle la commission d'enquête aurait été une sorte de commission d'étouffement. La Chambre ordonne la réimpression du rapport Vallé et sa publication au *Journal officiel*.


Ernest Vallé. (Phot. Manuel.)

La nouvelle commission d'enquête est nommée le 29 juin. Vallé en est président et rapporteur général. Son rapport, daté du 27 janvier 1898, présente, très complète, l'histoire de la débâcle de la Société de Panama, ses causes, ses effets. Il conclut en invitant les Chambres à regretter « que, dès le début, les défaillances de certains magistrats aient assuré l'impunité aux coupables », à blâmer « les immixtions et participations des hommes politiques dans les négociations ou opérations financières ayant un lien avec les pouvoirs publics » et à répudier « tout concours d'argent, prêté sous une forme quelconque par des particuliers ou des sociétés au gouvernement ». *O cives, cives! Quærenda pecunia primum est, virtus post nummos!* s'écrie-t-il après Horace. Aussi bien, cette amère constatation n'a jamais cessé d'être d'actualité. A l'unanimité, la Chambre fait siennes ces conclusions, le 30 mars 1898.

Le 5 juillet, Vallé entrait dans le cabinet Brisson, comme sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, poste créé à cette occasion. Il ne l'occupa guère que durant les vacances parlementaires, puisque la session ordinaire fut close le 13 juillet et que le ministère tomba le jour même de la rentrée, le 25 octobre. Pendant cette période, il fut élu président du conseil général de la Marne, remplaçant un républicain de nuance moins accentuée.

En janvier 1897, il s'était présenté aux élections sénatoriales, dans la Marne, sans succès. La mort d'Alfred Poirrier, l'un des deux vainqueurs du scrutin de janvier, lui permit de solliciter à nouveau le suffrage restreint. Il fut élu le 20 novembre 1898, battant de quelques voix un progressiste, et se fit inscrire au groupe de la gauche démocratique radicale-socialiste.

De même que, comme député, son nom reste attaché aux enquêtes sur les affaires de Panama, il sera surtout, comme sénateur, le rapporteur du projet, qui devait devenir la loi du 1er juillet 1901, relatif aux contrats d'association.

Ce rapport, il remplit fort éloquemment la mission d'en défendre en séance les conclusions; il s'efforça de justifier la législation proposée et en exposa clairement ce qu'il estimait être les raisons pratiques et déterminantes. Pour préparer le règlement d'administration publique à soumettre au conseil d'Etat sur la loi votée, Waldeck-Rousseau constitua une commission extra-parlementaire; il y appela le rapporteur général du Sénat, à côté du président de la commission, Emile Combes.

La collaboration de ces deux derniers personnages devait devenir encore plus étroite. Combes, arrivé au pouvoir le 7 juin 1902, remettait à Vallé le portefeuille de la justice. La tâche primordiale du nouveau ministre fut de veiller à l'application judiciaire de la loi sur les associations. Il en eut, presque simultanément, une autre, moins prévue, engendrée par le développement de l'affaire Humbert. Et comme la politique s'était emparée de cette affaire et qu'on insinuait que Vallé, après avoir été l'avocat d'un des créanciers, cherchait maintenant à ne pas compromettre les parlementaires qui avaient fréquenté chez les Humbert, il y eut des explications tumultueuses. L'une d'elles faillit amener un duel entre Vallé et le député nationaliste Syveton. Vallé assura qu'il s'efforçait d'aboutir à l'arrestation des escrocs fameux. La Chambre lui fit confiance, et l'événement prouva que cette confiance était justifiée.

Vallé eut, pendant ce temps, de nombreuses occasions de définir sa politique, qui était celle du cabinet. A Bastia, à Vesoul, où le vice-président du conseil était allé porter la parole gouvernementale, il reprit l'exposé du programme ministériel: « Pas de révolution et pas de coup d'Etat. Des lois qui apportent plus de bien-être aux déshérités, plus de justice dans la répartition des charges publiques, des lois qui soient discutées librement, qui soient votées sans colère et appliquées sans faiblesse. » Une grève de mineurs l'amena à définir, dans une circulaire aux procureurs généraux, « le rôle de la justice dans les troubles que peut susciter l'arrêt du travail ». Après avoir prescrit de faire respecter la liberté du travail, sans, toutefois, que les poursuites entreprises puissent être considérées comme un moyen de faire obstacle au droit de grève, il ajoutait: « Je ne saurais trop vous mettre en garde contre toute tendance qui pourrait pousser les magistrats du parquet à vouloir faire des exemples. Au contraire, dans leurs réquisitions, ils devront demander aux juges de juger l'homme et non pas le milieu, l'acte et non pas la doctrine. »

Il soutint et fit aboutir devant le Parlement la proposition relative à l'extension de la compétence des juges de paix et présenta lui-même de nombreux projets. Ainsi les suivants, devenus des lois: répression de la traite des blanches; approbation de conventions internationales pour régler les conflits de lois en matière de mariage, de tutelle des mineurs, de divorce et de séparation; renforcement de la juridiction répressive en Algérie; modification de l'organisation judiciaire dans les vieilles colonies; prolongation du délai de déclaration auprès des agents diplomatiques et consulaires pour les naissances survenues en pays étrangers; enfin, un texte complétant la loi de 1901 sur les associations, en ce qui concerne la compétence du tribunal qui a ordonné la liquidation.

De nombreux interpellateurs l'appelèrent fréquemment à la tribune de l'une et de l'autre Assemblées. Il s'expliqua sur divers actes reprochés aux magistrats du parquet, invita publiquement certains juges à une plus stricte application des lois contre les congrégations, justifia l'enlèvement des prétoires des emblèmes religieux. Il appuya devant le Sénat, pour ce qui concernait son département, le projet portant suppression de l'enseignement congréganiste. Rappelons, enfin, que ce fut sous son ministère que la Cour de cassation fut saisie, en 1904, d'une nouvelle demande en revision de l'affaire Dreyfus.

Le ministère Combes démissionna le 18 janvier 1905. Vallé, nommé peu après (en juillet) président de la commission de séparation des Eglises et de l'Etat, contribua largement par son action, par sa parole, à l'adoption, par le Sénat, du projet tel que l'avait voté la Chambre. Réélu sénateur au renouvellement de janvier 1906, il fut, cette même année, président de la commission chargée d'examiner le projet de loi concernant l'exercice public des cultes, projet qu'il appuya à la tribune.

Représentant d'une région qui devait pousser ses revendications jusqu'à la jacquerie, il défendit la délimitation de la Champagne viticole et les mesures propres à empêcher les appellations frauduleuses.

Dans la politique générale, il exprima en de nombreux discours, soit comme président du parti radical-socialiste, fonctions qui lui furent dévolues pour l'année 1909, ou comme président de l'assemblée départementale, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, son attachement à la politique du bloc et à l'esprit de laïcité.

Réélu sénateur aux élections de janvier 1920, il succombait, treize jours plus tard. Après une incinération au Père-Lachaise, ses cendres ont été ramenées à Epernay, où a eu lieu l'inhumation. Des discours ont été prononcés par le président du Sénat, le préfet, le vice-président du conseil général et le président du conseil d'arrondissement, en même temps président du *Réveil de la Marne*, journal sparnacien, dont Vallé était directeur politique. — Gustave Hirschfeld.

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant*: L. Grosley.



Faucher-Gudin del., d'après le dessin de Martin de Vos (XVIe s.).

N° 164. — Octobre 1920

An douze (L'), pièce historique en cinq actes, en prose, par Adolphe Aderer et Armand Ephraim, représentée pour la première fois sur la scène du Théâtre national de l'Odéon le 24 juillet 1920.

Le premier acte se passe dans le café-foyer du Théâtre-Français en 1804 (l'an XII de la République). L'effervescence règne entre les Géorgiens et les Carcassiens.

Les Carcassiens sont les zélateurs de mademoiselle Duchesnois, dont la carcasse était maigre. Les Géorgiens soutenaient mademoiselle George, favorite de Bonaparte, premier consul.

Parmi les habitués du café, on distingue des policiers, des conspirateurs déguisés comme Cadoudal, le marquis de Thumery, le comte Grunstein et un tout jeune homme, qui se donne comme poète et se fait appeler Lambert. En réalité, c'est le prince Henri de Bourbon-Condé, duc d'Enghien, venu à Paris pour se distraire et très galant auprès des dames. Aussi, lorsque, à la sortie du théâtre, mademoiselle George est presque étouffée par l'enthousiasme de ses admirateurs, le jeune duc vole à son secours et lui sauve la vie. La grande tragédienne le remercie en l'invitant à la reconduire chez elle et en lui promettant de s'intéresser à ses ouvrages dramatiques.

Tout ce tableau d'un café sous le Consulat ne manque pas d'une animation pittoresque. Un client sceptique et goguenard est arrêté pour n'avoir pas ses papiers en règle; la caissière est courtisée; le grand critique Geoffroy, qui écrit au *Journal des Débats*, y est l'objet de l'admiration publique. Ce tableau d'ensemble est intéressant.

Au deuxième acte, dans le salon de mademoiselle George, le critique Geoffroy fait sa cour à la tragédienne. Celle-ci lui recommande le jeune poète Lambert, à qui elle continue de s'intéresser. Le poète, prié de lire la tragédie qu'il a faite, montre en tremblant un manuscrit sur lequel il a réuni des centons du poète de Belloy et de Voltaire. Geoffroy, qui se sent mystifié, se retire.

Mademoiselle George s'est éprise du faux poète, dont elle ignore l'identité, et qui a composé une chanson injurieuse pour le Premier Consul. Il la laisse traîner sur la table. A ce moment, Bonaparte arrive à l'improviste chez sa favorite; mademoiselle George cache son amant dans un cabinet. Bonaparte la plaisante sur ses galanteries, quand ses yeux tombent sur la chanson satirique; il entre dans une telle colère qu'il s'évanouit, comme il lui arrivait souvent, paraît-il. Mademoiselle George appelle au secours; le duc d'Enghien sort de sa cachette. Il tient entre ses mains la vie de Bonaparte, évanoui; il pourrait le supprimer et faciliter ainsi la tâche de tous les conspirateurs royalistes, notamment de Cadoudal; mais il lui répugne de procéder si lâchement; il aide le Premier Consul à reprendre ses sens. Celui-ci exige que son sauveur se fasse connaître à lui; le duc d'Enghien, bravement, n'hésite pas à révéler sa vraie personnalité. Bonaparte pourrait, à son tour, supprimer cet ennemi de son pouvoir. Par un retour de générosité, il le laisse sortir librement, sous la protection de ses soldats.

Au troisième acte, nous sommes à Ettenheim, dans le château qu'habite le duc d'Enghien, marié secrètement à la princesse de Rohan-Rochefort. Celle-ci apprend l'infidélité de son mari par les gazettes anglaises, racontant l'épisode qui s'est passé chez mademoiselle George; mais elle n'a pas le loisir de s'y arrêter: déjà, dans la nuit, des mouvements de troupes se font entendre. Le frère du maire de Strasbourg, Roesch, lui apporte l'avis qu'on va l'arrêter. Le bourgmestre d'Ettenheim vient confirmer la nouvelle et, effectivement, les soldats de Bonaparte ne tardent pas à envahir le château. Le duc d'Enghien, sa femme et ses amis sont arrêtés.

Le quatrième acte se passe aux Tuileries, dans le salon du Premier Consul, qui s'amuse avec son petit neveu, tandis que les dames et les courtisans jouent aux échecs ou conversent entre eux.

La nouvelle de l'arrestation du duc d'Enghien est connue. Joséphine, la future impératrice, voudrait sauver cet innocent, pour éviter à son mari la honte d'un crime. Madame de Rémusat tente aussi de fléchir Bonaparte. Celui-ci résiste, refuse et renvoie les femmes à leurs chiffons.

Il est plus accessible aux prières de mademoiselle George, qui arrive pour le supplier en faveur de la victime.

Le secrétaire du Premier Consul, Menneval, lui apporte des dépêches des départements, annonçant que la volonté de la France est de voir le Premier Consul ceindre la couronne et devenir empereur des Français. Mademoiselle George est la première à le saluer du nom de « sire », et elle lui demande la grâce du duc d'Enghien comme don de joyeux avènement. Le prochain empereur se laisse fléchir et signe l'ordre de la remise de l'exécution pour que Réal le porte à Vincennes. Mais le duc d'Enghien vient d'arriver à minuit pour être jugé, condamné et exécuté, séance tenante, par un tribunal complaisant, que préside le général Hulin et dont Murat a refusé de faire partie.

Le cinquième acte nous montre les fossés de Vincennes. La fosse du condamné est déjà creusée, le peloton d'exécution est prêt, le général Savary dirige les préparatifs. Il est deux heures du matin. Le duc d'Enghien, condamné à mort, est amené par un petit escalier dans la tragique tranchée. Les soldats épaulent leur arme et tirent. Le duc d'Enghien est mort.

A ce moment, arrive mademoiselle George, qui avait obtenu l'autorisation de voir le prisonnier. Il est trop tard, et l'ordre de grâce que devait apporter Réal n'est pas parvenu à temps. Le dernier mot est de mademoiselle George: « Ils ont souillé d'une tache de sang le manteau impérial. »

Ce drame, conçu dans la vieille formule du drame historique de Dumas père, est bien fait et intéressant. L'histoire y est traitée avec un peu de fantaisie, mais le sujet est pathétique. Il est inspiré par ce passage d'une chronique du temps.

« M. Réal, conseiller d'Etat, reçut l'ordre du Premier Consul d'aller interroger le duc d'Enghien peu d'instants avant l'heure où on devait le fusiller. Cette mission lui plaisait fort peu; il s'arrangea pour arriver à Vincennes trop tard. Le duc n'était plus. On lui remit tout ce qui avait appartenu à la victime de Bonaparte; entre autres choses, était une lettre cachetée et adressée à la princesse de Rohan. »

On peut rapprocher de ce passage la page de Tolstoï dans *Guerre et Paix :*

« Le vicomte de Mortemart conta fort agréablement l'anecdote qui circulait sur le duc d'Enghien ; il s'était, disait-on, rendu secrètement à Paris pour voir mademoiselle George, et il y avait rencontré Bonaparte, que l'éminente artiste favorisait également. La conséquence de ce hasard malheureux avait été pour Napoléon un de ces évanouissements prolongés auxquels il était sujet et qui l'avait mis au pouvoir de son ennemi. Le duc n'en avait pas profité ; mais Bonaparte s'était vengé plus tard de cette généreuse conduite en le faisant assassiner. Ce récit devenait surtout émouvant au moment de la rencontre des deux rivaux, et les dames s'en montrèrent émues. »

Que mademoiselle George ait aimé le duc d'Enghien, que Réal soit arrivé trop tard, ici peu importe; le drame est adroitement présenté ; on y voit revivre avec intérêt de nombreuses figures historiques : le critique Geoffroy, le conspirateur Cadoudal, le secrétaire Menneval, qui habita le château de Gif et qui a laissé des Mémoires précieux, la future impératrice Joséphine, madame de Rémusat, la princesse de Rohan-Rochefort, mademoiselle George.

C'est encore là une excellente façon de répandre et de vulgariser l'histoire de France; ce fut la manière du président Hesnault, de Dumas père et même de Shakespeare.

Le public a fait le meilleur accueil à cette tragédie adroitement composée, bien écrite et présentée d'une manière pittoresque. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Servières (*mademoiselle George*), Gisèle Picard (*princesse de Rohan-Rochefort*), Mag André (*Clementine*), G. Rouer (*Joséphine*) ; et par MM. Clément (*Geoffroy*), Coste (*général Savary*), Saillard (*Bonaparte*), Maurice Lamy (*le Parisien*), Darras (*le bourgmestre*), Desmoulins (*Cadoudal*), Maxime Léry (*Roesch*), Jacquin (*le duc d'Enghien*), Drain (*Menneval*), Gaudin (*Ducloux*), Asselin (*Grunstein*), Perdoux (*Pelé*), Dérigoult (*commandant Charlot*), Destrey (*marquis de Thumery*), Ludet (*Canone, valet du duc*), etc.

Ardoise (Extraction). Les schistes ardoisiers sont, vraisemblablement, de très antiques argiles, ayant subi de formidables pressions au sein de l'écorce terrestre. Comme l'argile, le schiste est un silicate d'alumine; il s'en différencie par sa dureté et sa structure feuilletée.

Il s'agit, ici, de dépôts géologiques très anciens, datant de l'ère primaire et appartenant au système silurien, système caractérisé par le règne d'une grande famille de crustacés fossiles : les trilobites. Les schistes ardoisiers de la région d'Angers se trouvent dans l'étage ordovicien ou partie moyenne du silurien. Les beaux schistes ardoisiers des Ardennes, notamment ceux de Fumay, sont plus anciens encore et appartiennent à l'étage cambrien, base du système silurien.

En Europe, la France vient au second rang pour la production des ardoises, le premier rang appartenant à la Grande-Bretagne. En Anjou, l'industrie ardoisière existe au moins depuis le XIIe siècle, car, dans les maisons de cette époque, on a retrouvé leur emploi sous forme de grandes plaques grossières et mal coupées, constituant, cependant, une excellente couverture. Les terrains ardoisiers appartenaient alors à des communautés religieuses, qui en concédaient l'exploitation à des entrepreneurs.

Les schistes ordoviciens d'Angers présentent, dans leur importante masse, des caractères très variés ; leur valeur commerciale est donc très inégale, et le beau schiste bien fissile est l'exception. Le centre principal de l'Anjou, le plus riche, occupe les communes d'Angers, de Saint-Barthélemy et de Trélazé, situées entre la Loire et son tributaire, la Maine; les schistes y ont une puissance de 800 mètres, dans laquelle on a reconnu quatre veines principales d'ardoise, qui, par leurs bords, passent graduellement au schiste grossier; leur inclinaison varie entre 60° et la verticale. Parfois, les veines sont coupées de failles; il y a donc des rejets ou dénivellations plus ou moins grandes ; ce sont là les surprises de l'exploitation. En outre, l'ardoise marchande ne se rencontre pas à la surface du sol; elle est toujours recouverte de schistes altérés par les intempéries et les infiltrations : c'est la *cosse*, dont l'épaisseur peut atteindre 25 mètres et dont la présence augmente singulièrement les frais, surtout dans l'extraction à ciel ouvert. C'est pourquoi les belles et grandes *perrières* sont peu à peu abandonnées. On appelait ainsi les carrières dont la profondeur pouvait atteindre exceptionnellement 150 mètres et qui donnaient autrefois à la campagne d'Angers un aspect si pittoresque.

Disons, ici, quelques mots de cette méthode dite par *gradins droits*. Pour ouvrir une perrière ou, mieux, un *découvert* ou *découverture*, il faut, en dehors de la terre végétale, extraire la cosse, et ce n'est qu'après avoir enlevé un cube énorme de cette roche stérile que l'on atteint le schiste fissile exploitable. Ce schiste étant mis à nu, on pratique, au milieu du rectangle ainsi découvert et suivant le *fil de pierre* ou clivage naturel de la roche, une *foncée* de $1^m,20$ à 2 mètres de largeur, sur une longueur égale à la longueur du plan de la carrière, et une profondeur semblable à l'épaisseur du banc à extraire. Le phyllade s'extrait, en effet, par épaisseurs successives de 3 à 4 mètres, désignées sous le nom de *bancs*. Dès que la foncée est creusée, on abat *au large*, c'est-à-dire à droite et à gauche, jusqu'aux extrêmes limites assignées à la largeur de la carrière. L'abatage se pratique à la mine comme pour toutes les roches résistantes. Des mines horizontales de 1 mètre de profondeur sont faites à la base du banc pour soulever le schiste au moment de l'explosion, et des mines verticales de $2^m,50$ de profondeur sont faites sur le banc, à 1 mètre du front de taille, pour l'arracher de la masse en place. Quand l'extraction du premier banc est terminée, on se trouve en présence d'une excavation dont la largeur représente la largeur de la veine d'ardoise, c'est-à-dire 50 mètres, par exemple, et dont la longueur, parallèle à celle de la veine, ne dépasse pas 70 mètres. Les parois correspondant aux deux bords de la veine, contre la roche stérile qui la contient, sont les *parois* proprement dites; les deux autres, disposées perpendiculairement au sens de la veine, sont désignées sous le nom de *chefs* ou *chefs de règle*. Les chefs se poursuivent jusqu'au fond des découverts avec une verticalité parfaite, maintenant du haut en bas la longueur du plan de la carrière à 70 mètres. Quant aux deux parois, elles sont soigneusement taillées en gradins, dans le but d'éviter autant que possible les glissements; chaque gradin correspond à l'épaisseur d'un banc, soit à 3 ou 4 mètres.

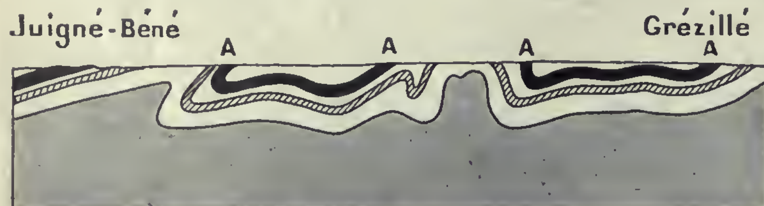
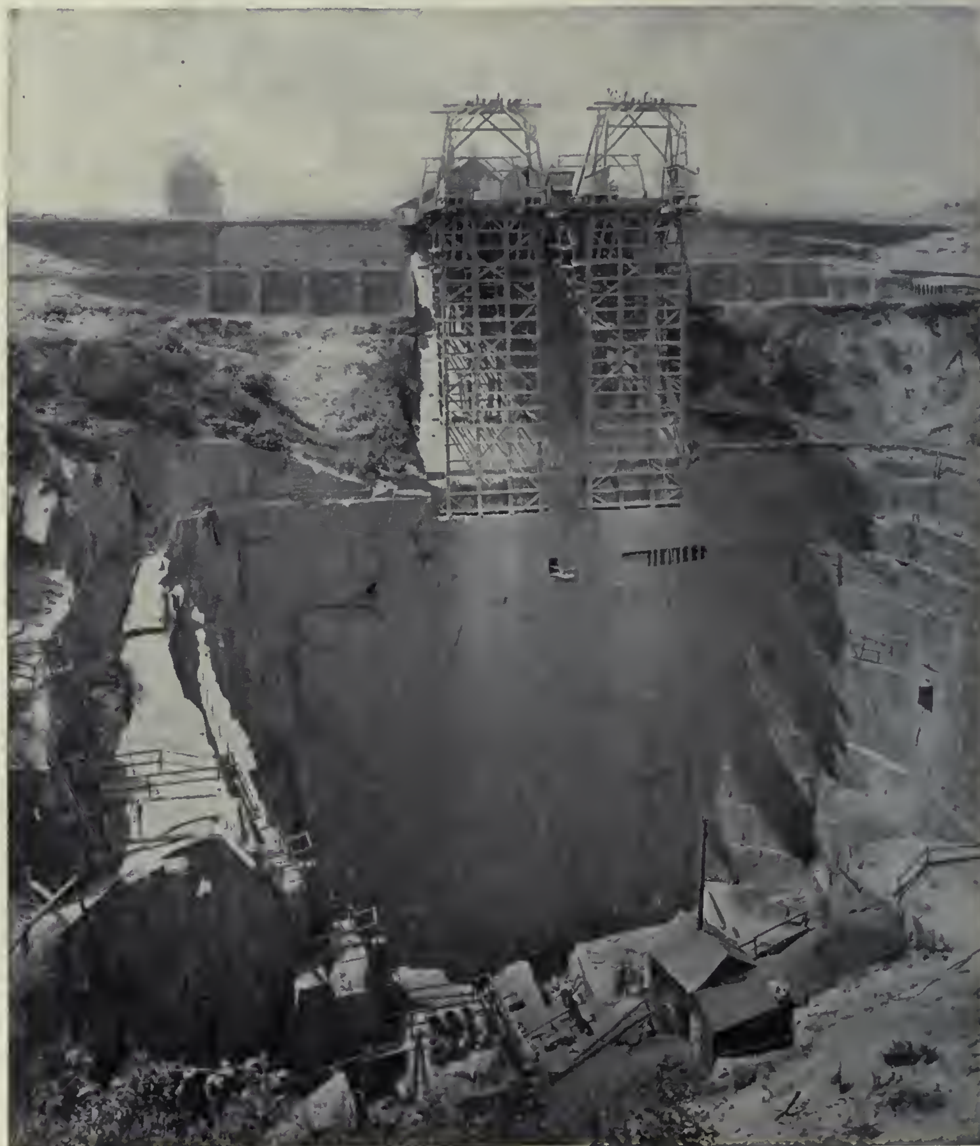


Fig. 1 — Allure des formations siluriennes aux environs d'Angers, entre Juigné-Béné et Grézillé. (A, schiste ardoisier.)



Fig. 2. — Carte des environs d'Angers, avec la trace de la coupe de la fig. 1.

Les moyens d'extraction comprennent d'abord deux ou trois *chevalements* ou *pans de bois* disposés en porte-à-faux au bord de l'un des chefs et surplombant le vide du découvert; puis un câble fixe, dit *câble-guide* ou *billon de conduite*, reliant chaque


Fig. 3. — Une découverture, à Trélazé, près d'Angers.


Attaque d'un banc d'ardoise sur un *pont de travail.*


Ponts de visite, permettant la surveillance de la voûte.


Manœuvre d'un bloc d'ardoise à l'aide d'un treuil électrique, muni d'un bouclier protecteur.


Alignage des blocs d'ardoise.


Querneurs pratiquant, à la main, le repartonnage des blocs.


Fendage de l'ardoise ; débitage des blocs.


Rondisseurs taillant l'ardoise. (*Société des Ardoisières d'Angers.*)

chevalement au fond de la carrière, un *câble d'extraction* mobile, dont l'extrémité inférieure suit le billon de conduite par l'intermédiaire d'une poulie ou *cayorne*, un véhicule en bois ou *bassicot*, qui est entraîné par le va-et-vient du câble d'extraction, enfin, la machine motrice à vapeur ou *machine d'extraction.*

Mais l'exploitation à ciel ouvert offre un grand danger pour les ouvriers et un gros aléa pour les entrepreneurs. En effet, l'extraction, lorsqu'elle atteint une certaine profondeur, prive d'appui toute la surface des parois et des chefs; or, il suffit de mettre au jour une cassure naturelle aboutissant à la surface du sol pour déterminer, suivant le plan de cette cassure, le glissement d'une masse plus ou moins considérable de roche, qui, en s'effondrant sur le fond, anéantit complètement la carrière. Or, ces glissements sont toujours à craindre, après les grandes pluies et les fortes gelées. En outre, lorsque la cassure passe sous un chevalement, celui-ci se trouve précipité dans la perrière avec la machine d'extraction. Enfin, une telle catastrophe, se produisant aux heures de travail, fait dans le fond un certain nombre de victimes. Un autre inconvénient beaucoup moins grand, mais avec lequel on doit compter, réside dans l'obligation d'extraire tout le schiste abattu, bon ou mauvais, ce qui revient fort cher, puisque la quantité d'ardoise utilisable ne dépasse pas 15 p. 100 de la roche abattue. D'ailleurs, l'imperfection de ce procédé d'exploitation et l'insécurité qui en résulte sont si grandes que l'on cite comme des exceptions très rares les découverts qui ont pu atteindre sans accident la profondeur de 150 et 170 mètres et n'être abandonnés que par le seul fait du rapprochement des parois à gradins qui ne laissaient plus de surface suffisante à l'abatage.

Aux découverts a succédé la méthode par chantiers souterrains en *descendant sous voûte*, sur les indications de l'ingénieur Le Chatelier. Cette méthode permet d'économiser une grande partie des premiers frais, parce qu'on laisse la cosse en place, mais elle offre presque autant de dangers.

Au lieu de découvrir en attaquant la surface du sol, on commence par forer un puits qui traverse la cosse et une partie du schiste exploitable; c'est ce schiste qui constituera la voûte de la carrière ou chambre. On en laisse une épaisseur suffisante et, grâce à sa grande résistance, il se supportera lui-même sans rupture avec la cosse qui le recouvre, et cela, malgré l'étendue de la voûte. Les règlements actuellement en vigueur permettent de donner à ces gigantesques plafonds 40 mètres dans le sens du fil de pierre, si les angles de la chambre souterraine sont vifs, et 50 mètres s'ils sont arrondis par un arc de 10 mètres de rayon; il en résulte des voûtes d'une superficie de 2.000 et de 2.500 mètres carrés. Malgré la solidité du schiste, ces voûtes sont établies avec un très grand soin, car on leur demande une durée considérable. Avec le temps, elles peuvent, en effet, se fatiguer et, si leur masse est traversée de fentes naturelles, on peut toujours craindre, au bout d'un certain temps, une rupture qui provoquerait sur le fond la chute d'un cube effrayant de roche, cube bien supérieur à celui qui peut s'effondrer dans les découverts, car la rupture, en se propageant jusqu'à la surface du sol, intéresse une grande épaisseur de terrain. Cette éventualité entraîne une surveillance des plus attentives; des ouvriers, dits *visiteurs*, examinent fréquemment la voûte, les parois et les chefs, en circulant sur des passerelles ou *ponts de visite*, spécialement installés dans ce but. Dès qu'une fissure est constatée, on y appose un scellé de su f, qui

se brise au moindre déplacement des lèvres de la cassure; on renouvelle les scellés tant que la situation ne paraît pas s'aggraver, mais, si le mouvement s'accentue, le travail cesse, et tous les ouvriers abandonnent le travail.

Sous la voûte, l'exploitation se pratique de la même manière qu'à ciel ouvert. Le schiste est abattu banc par banc, et l'on ménage des gradins sur les parois; le billon de conduite, le câble et le bassicot passent par le puits d'extraction. L'éclairage de la chambre offre une certaine difficulté, car la surveillance dont nous venons de parler exige une lumière assez puissante; aussi les premières méthodes furent-elles reconnues défectueuses : le pétrole fumait, et le gaz comportait un réseau de conduites peu pratique. La lumière électrique à arc a très heureusement remplacé les éclairages précédents.

La dernière méthode d'extraction, représentant le perfectionnement de celle de l'ingénieur Blavier et adoptée maintenant par les nouvelles entreprises, est celle dite *par gradins renversés*. Elle est également souterraine, mais l'abatage se pratique *en remontant* et en comblant au fur et à mesure avec des *remblais*. Les ouvriers ont donc le remblai sous les pieds et attaquent la voûte banc par banc. Il en résulte une économie considérable dans l'exploitation et une plus grande sécurité pour les travailleurs. En effet, tous les débris de roche sont laissés sur le fond, et l'on ne monte au jour que le schiste utilisable; ensuite, le *ciel de chantier* ou voûte, fréquemment renouvelé, n'a pas le temps de s'altérer : il est plus

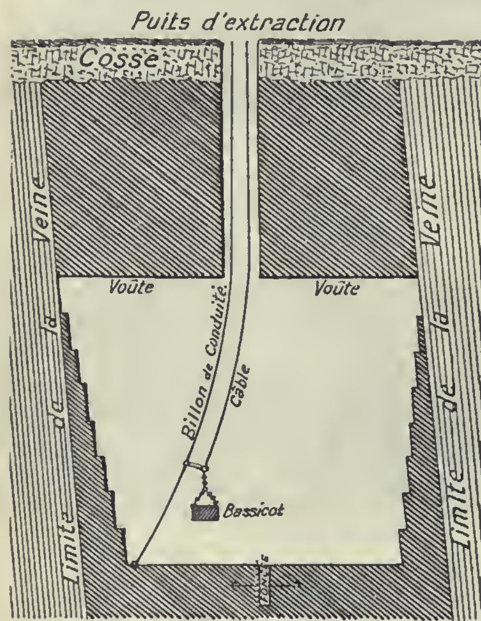


Fig. 4. — Coupe verticale d'une exploitation souterraine, par la méthode *en descendant sous voûte.*

accessible et plus facile à surveiller; enfin, les parois, maintenues par le remblai qui s'élève en même temps que l'exploitation, ne présentent plus le danger de glissement qu'offraient les grands chefs mis à nu par les autres procédés.

Pour ouvrir un chantier de cette nature dans une veine de schiste fissile, d'une largeur de 60 mètres ou moins, on commence par forer un puits de 150 à 300 mètres de profondeur dans la roche stérile et au voisinage de la veine d'ardoise. Admettons que le puits doit atteindre une profondeur de 250 mètres; arrivé à ce point, le forage s'arrête dans le sens vertical, et l'on creuse horizontalement, parallèlement à la veine et toujours dans la roche stérile, une longue galerie dite *collectrice;* sur cette galerie, on branche ensuite perpendiculairement, et de distance en distance, une série de petites galeries ou *travers-bancs*, que l'on dirige sur le schiste fissile. Chaque travers-banc conduit ainsi à un futur chantier; aussi leur écart est-il calculé en prévision des dimensions de chaque future chambre souterraine, en considérant que ces chambres devront être séparées entre elles par une certaine masse de schiste en place ou *bardeau*, qui assurera la solidité générale de l'exploitation en ne lui faisant abandonner qu'un quart du gisement. Le travers-banc ayant atteint la veine, on creuse soit à droite, soit à gauche, parallèlement à la veine et contre l'ardoise même, une petite galerie, qui met à nu la façade du premier banc à extraire et correspond à la largeur de la future chambre, la profondeur de cette chambre étant égale à la largeur de la veine. C'est alors que commence l'ouverture de la chambre, le *havage* de la masse à extraire. Dans ce but, on abat l'ardoise sur une épaisseur de 2 mètres, hauteur qui est celle des différentes galeries dont nous venons de parler, et cela, sur toute l'étendue de la façade de la chambre.

Ces travaux exigent une grande consommation d'explosifs, notamment de dynamite; les mines sont tirées à l'électricité au moyen d'amorces de tension et machine Bornhard; elles sont creusées à l'aide de perforatrices et bosseyeuses à air comprimé, ou de diverses machines à main. Il est bien entendu que les galeries sont munies de rails pour les wagonnets; les puits sont généralement guidés par des procédés qui varient selon leur profondeur : longrines ou câbles. Enfin, les remblais supplémentaires fournis par le jour sont envoyés au fond, à l'aide d'une balance sèche, fonctionnant dans un puits voisin du premier, ou simplement jetés dans ce puits, muni à sa base d'une trémie.

de galeries des remblais que l'on précipite dans la chambre, à l'aide de wagonnets à bascule. Ces remblais s'accumulent en arrière du front de taille et presque à 2 mètres du ciel de chantier, qui est, maintenant, formé par la surface inférieure du troisième banc. Quant au schiste extrait, il passe par une galerie boisée ménagée sous le remblai et atteint le puits d'extraction par les anciennes galeries.

Et, à mesure que se poursuivra l'exploitation,

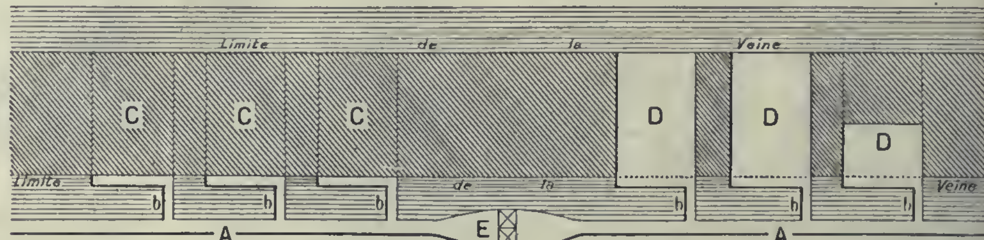


Fig. 5. — Plan d'une exploitation par la méthode dite *par gradins renversés* et montrant les galeries et les différentes phases de l'ouverture des chambres.

Ce n'est qu'après les différents travaux préparatoires, d'ailleurs très onéreux, que l'extraction commence et pourra se poursuivre sur une hauteur de 200 mètres. La chambre étant ouverte, il s'agit d'extraire le schiste par bancs successifs de 4 mètres d'épaisseur détachés de la voûte. Dans ce but, on creuse dans le ciel de la petite galerie, c'est-à-dire dans la roche stérile, une foncée de 2 mètres de largeur, sur 4 mètres de profondeur. On commence cette foncée à l'une de ses extrémités par un puits vertical s'élevant de 4 mètres dans la roche; on avance ensuite horizontalement à l'aide d'explosifs. Cette foncée découvre sur toute son épaisseur le premier banc à abattre. Les ouvriers, placés sur des passerelles, appelées *ponts de travail*, forent alors, contre la voûte ainsi que sur les côtés du banc, contre les chefs, une série de trous de mine, les premiers horizontaux, les derniers verticaux. Ces trous de mine ont une profondeur de 1m,50 à 2 mètres. L'explosion se fait à la poudre noire comprimée, car la dynamite briserait trop d'ardoise. Toute la partie détachée s'effondre alors sur le fond. Les masses trop grosses sont débitées à la mine; les petits blocs chargés dans les wagonnets et les gros sur des plates-formes. Quant aux débris, — et il y en a toujours un cube assez considérable, — ils augmentent le remblai. Pour arracher du remblai ou déplacer les blocs très pesants, on emploie des treuils électriques, qui rendent de très grands services. Lorsque le premier banc est extrait, on creuse, toujours dans le ciel de la roche stérile et contre la veine, une deuxième foncée de 4 mètres, puis on attaque le second banc. C'est alors que l'exploitation se complique, car le point le plus élevé de la deuxième foncée va être le point de départ de tout un réseau de galeries semblable au premier et placé exactement 8 mètres au-dessus. Mais on procède en sens inverse en commençant par le travers-banc et en terminant par la collectrice. Alors, pendant que se poursuit l'extraction du deuxième banc, on amène par ce nouveau réseau

c'est-à-dire de deux en deux bancs ou de huit mètres en huit mètres, se succéderont de nouveaux réseaux de galeries, qui permettront d'assurer le *sortage* (ou sortie) de l'ardoise et l'arrivée du remblai à des niveaux toujours voisins du banc en abatage. L'ensemble des deux bancs compris entre deux réseaux de galeries porte le nom de *tranche.*

Tout ce que nous venons de dire s'applique à chacune des chambres desservies par la collectrice et ses travers-bancs; on se fait, alors, une idée de toute l'activité qui résulte, dans ces galeries, du travail simultané de plusieurs chambres.

Cette activité est plus grande encore lorsqu'il s'agit d'exploiter une veine dont la largeur est supérieure à 60 mètres. Il faut, alors, forer le puits d'extraction au milieu de la veine; la collectrice s'allonge ainsi en plein schiste fissile, parallèlement et au milieu de la veine, et c'est de chaque côté de cette collectrice que s'ouvrent les travers-bancs et que se succèdent les chambres. Ce procédé représente une grande perte d'ardoise, car de nombreux massifs doivent être réservés autour des puits, des galeries et des chambres; on atténue cette perte en ne donnant aux travers-bancs qu'une longueur de 4 à 5 mètres, et l'épaisseur de schiste abandonné entre les deux jeux de chambres ne dépasse pas 11 ou 13 mètres. L'extraction, dans ces grandes exploitations, se pratique exactement comme dans les précédentes.

On le voit, l'exploitation en remontant offre de nombreux avantages, et la chute, bien rare, de pierrailles détachées de la voûte, est un danger infiniment moins grand que les effondrements subits de grandes parois.

L'aération est généralement assurée par des communications réservées entre les différents chantiers. Pour l'abatage, un immense progrès serait apporté par l'application du sciage au fil hélicoïdal, couramment employé maintenant par les exploitations de marbre. Dans les ardoisières, il y a un obstacle : c'est la résistance plus grande de la roche et la grande lenteur qui en résulterait; la *Commission des ardoisières d'Angers* ne l'emploie jusqu'ici que dans le quernage des blocs dont nous allons parler. L'épuisement des eaux se fait à l'aide de pompes électriques.

Nous allons compléter ces renseignements sur



Fig. 6. — Vue générale d'un atelier de fendeurs. (Société ardoisière de l'Anjou, à Angers.)

l'ardoise par l'explication du travail qui se fait au jour et qui consiste à transformer les gros blocs extraits du fond en belles lames minces et rectangulaires, propres à la couverture des maisons.

Les ouvriers d'*à haut* reçoivent donc à la surface du sol le schiste fissile abattu par les ouvriers d'*à bas* ou *fonceurs*, qui travaillent en souterrains. Les ouvriers qui débitent l'ardoise au jour forment une catégorie à part et jouissent encore d'un vieux privilège, bien peu conciliable avec les nécessités de l'industrie moderne. Ce sont de véritables entrepreneurs, auxquels les sociétés livrent le schiste, qui leur est rendu sous forme d'ardoises. Ils sont entièrement libres de travailler quand bon leur semble, au jour et à l'heure qui leur conviennent; il n'existe donc aucune discipline, et les abus sont fréquents; c'est là un gros inconvénient pour la régularité de la production.

Les différentes opérations auxquelles se livrent les ouvriers d'*à haut*, pour obtenir l'ardoise marchande, sont : l'alignage, le boucage, le quernage, le fendage et le rondissage. Tous ces travaux s'accomplissent généralement en plein air. Chaque ouvrier s'abrite à l'ombre d'une sorte de paillasson relevé, dit *tue-vent*. L'*alignage* consiste à diviser en blocs maniables le schiste que les ponts roulants apportent du puits d'extraction. Le *boucage* est la préparation des blocs selon le sens de leur fissilité. Le *quernage* est la division en *répartons* ou morceaux répondant aux dimensions des différents modèles d'ardoises à obtenir; cette opération, très dure, s'est toujours faite à la main; mais, depuis quelques années, on emploie, à cet effet, des scies circulaires et, de préférence, le fil hélicoïdal, corde sans fin, formée d'un triple fil de fer tordu en hélice et déplaçant continuellement du sable siliceux mouillé; c'est le sable siliceux qui agit. Les scies circulaires présentent l'inconvénient d'échauffer le schiste, ce qui lui ferait perdre son eau de carrière et ses facilités de fendage, si on ne le mouillait pas immédiatement et si on ne l'abritait pas aussitôt de toute évaporation. Les répartons obtenus sont remis aux ouvriers *fendeurs*. Ceux-ci ont les jambes protégées par une forte épaisseur de chiffons; leurs pieds le sont par de lourds sabots très épais; ils placent le réparton sur le sol et entre leurs jambes, puis, à l'aide d'un long ciseau, enduit de graisse et bien effilé, ils le divisent en lames ou feuillets de plus en plus minces; les lames qui offrent la minceur voulue sont les *fendis;* elles n'ont plus qu'à passer au *rondissage* pour être marchandes. Cette dernière opération n'est pas autre chose que la taille des fendis aux dimensions exigées par la vente, à l'aide d'une machine dont l'organe essentiel est un couteau mobile, qu'une pédale met en mouvement contre une arête d'acier. De ses deux mains libres, le rondisseur maintient l'ardoise d'équerre, et l'outil la coupe avec la même facilité et la même netteté que des ciseaux coupent une feuille de papier.

Depuis la guerre, la Commission des ardoisières d'Angers, dans le but de secourir les veuves, a confié à ces femmes une partie du fendage et du rondissage. Elles accomplissent le fendage sur un établi muni d'une presse, que le genou fait fonctionner et qui maintient le réparton. Pour le rondissage, la femme est assise, et le levier est mis en action par le pied. Malgré ces facilités mécaniques, rien ne vaut, cependant, l'habileté d'un bon ouvrier qui, suivant la vieille coutume, travaille avec ses mains.

Ainsi fabriquées, les ardoises sont emportées par les ouvriers *compteurs*, qui les chargent sur des camions pour les porter soit au chemin de fer, soit au port de la Maine, à Angers, soit au port de la Loire, aux Ponts-de-Cé. Nantes est, en outre, le port d'exportation, car les exploitations d'Angers expédient l'ardoise hors de France, notamment en Grande-Bretagne.

Il reste de tous ces travaux un cube énorme de débris, qui sont employés à fabriquer des briques agglomérées au ciment ou à la chaux hydraulique, pour la construction. D'ailleurs, en dehors de la couverture des édifices, les usages de l'ardoise d'Angers sont multiples, car cette roche est inattaquable aux acides et aux alcalis; elle est inaltérable; sa résistance à l'écrasement égale 1.285 kilogr. par centimètre carré, perpendiculairement à la stratification. Elle n'offre aucune porosité et, comme elle se rabote, se tourne et se perce avec facilité, on obtient des joints d'une perfection absolue.

Parmi les principaux usages de l'ardoise, on peut citer les urinoirs et les sièges d'aisances, les escaliers, appuis de fenêtres, hourdis, revêtements, éviers, postes d'eau, réservoirs, lavabos, cabines pour douches, puis les installations pour laiteries, laboratoires, cuves pour fermentations, etc.

Les ardoisières de Fumay (Ardennes) datent à peu près du XIIe siècle, comme celles de l'Anjou. Le bassin actuellement exploité s'étend sur 3 kilomètres de longueur, mais les affleurements reconnus aux environs donnent à ce bassin ardoisier un développement de 6 kilomètres. L'ardoise bien fissile recherchée est rouge, violette, noir bleuâtre, plus rarement verte. Les profondeurs atteintes par les exploitations ne dépassent pas 300 mètres verticalement. Le sous-sol est extrêmement tourmenté; il est plissé, très irrégulièrement, présente des changements d'allures très brusques et des failles accompagnées de rejets considérables. Ces conditions modifient continuellement la qualité du schiste fissile et constituent autant de difficultés qui viennent contrarier les travaux. En effet, non seulement les recherches faites pour retrouver la veine rejetée sont fort difficiles, mais, au voisinage d'un accident de ce genre, l'ardoise est souvent très altérée, et cela, dans un rayon plus ou moins grand, sous forme de cassures réticulées. Il résulte de ces surprises que les sondages les plus attentifs ne permettent pas d'évaluer très sérieusement la richesse souterraine et qu'il faut laisser une grande place à l'imprévu.

Dans la plupart des cas, l'exploitation d'une veine commence à son affleurement. Une galerie dite *plan incliné d'extraction*, large de 2m,50 à 3 mètres et haute de 2 mètres, est creusée dans l'épaisseur de la couche et suivant son inclinaison. Au début des travaux, il n'y a lieu que de surveiller la qualité du schiste, car les parties voisines de la surface sont toujours plus ou moins altérées : c'est la cosse des ardoisiers d'Angers. On l'explore çà et là à l'aide de galeries horizontales, dites *de reconnaissance;* ces galeries peuvent donner lieu à plusieurs *ouvrages* ou chantiers d'extraction. L'ouverture d'un ouvrage ou *taille* consiste à creuser une petite galerie près du *mur* ou paroi inférieure de la veine, dans une veinule de mauvaise qualité. Ces galeries ne comportent pas de boisage, sauf exceptions. Le schiste est ensuite attaqué; on commence par le *coupage*, qui se pratique au pic et l'*abatage* à la poudre noire, à moins que le bloc se détache de lui-même par son propre poids et, pendant que se font le *débitage* et le transport des lames débitées aux wagonnets, on passe au deuxième gradin.


Fig. 7. — Préparation pour l'abatage d'un bloc de 50 mètres cubes dans l'Ardoisière de Uscara, à Fumay.

Les eaux d'infiltration, assez abondantes, suintent de toutes les fentes du schiste; elles sont chassées à l'aide de pompes à vapeur. Le remblayage partiel des galeries n'est pratiqué que pour se débarrasser de tous les matériaux inutilisables, et l'on n'a recours qu'exceptionnellement aux stériles du jour, car les affaissements qui peuvent se produire au fond n'ont aucune répercussion à la surface du sol.

Il est à remarquer qu'avant la guerre, les demandes étaient supérieures à la production, et cela, malgré la fabrication de plus en plus grande des couvertures artificielles. Tous les produits de Fumay, Monthermé, Rimogne, partaient en Belgique, Hollande, Allemagne, Suisse, Grande-Bretagne, chacun de ces pays achetant de préférence l'une ou l'autre des variétés extraites. Pour les monuments, les architectes préfèrent ordinairement les produits rouges et violets; la couverture de l'Hôtel de Ville de Paris appartient à ce dernier type.

La veine Belle-Joyeuse, dont l'épaisseur moyenne est de 10 mètres, la veine Sainte-Anne (9 à 12 mètres) et la veine Renaissance (18 à 20 mètres) sont célèbres par leur qualité et leur teinte agréable. La dernière, d'un beau rouge lie de vin, est extrêmement productive et a donné de très beaux résultats. Pendant la guerre, les Allemands n'ont pas manqué d'exploiter les ardoisières des Ardennes et d'en extraire le maximum. — Aug. Robin.

Célibataires devant la loi et le fisc, de l'antiquité à nos jours (LES). Sans anticiper sur la suite qui sera donnée à la proposition de loi de M. Bolgiano, membre de la Chambre des représentants de la Louisiane, laquelle proposition, on le sait, ne tend à rien moins qu'à contraindre au mariage, sous peine d'emprisonnement, tous les hommes de vingt-cinq ans révolus, nous nous en tiendrons à la loi française du 25 juin 1920, portant création de nouvelles ressources fiscales. Son article 9 vise tout spécialement célibataires et divorcés. Pour cette catégorie de contribuables, s'ils sont âgés de plus de 30 ans et n'ont aucune personne à leur charge, le montant de l'impôt général sur le revenu est majoré de 25 p. 100. A ce propos, nous évoquerons quelques phases de la lutte soutenue, au cours des siècles, par la loi et le fisc contre le célibat et, notamment, dans les temps antiques.

I. *Dans l'antiquité.* Déjà, après les patriarches, dont l'Eternel avait juré de multiplier la postérité « comme les étoiles du ciel », la loi de Moïse voue au mépris la femme stérile et, plus encore, les célibataires, qui devaient plus tard, cependant, former une secte célèbre : les esséniens. Par contre, un homme nouvellement marié ne va point à l'armée, et on ne lui impose aucune charge : il est exempté, « par raison de famille pendant un an », précise le *Deutéronome*. Tout l'essentiel des lois postérieures, jusqu'aux mesures contemporaines, se trouve là en germe. Mais on ne doit pas oublier, d'autre part, les précoces leçons de l'Ecclésiaste : « Aux yeux de ce célibataire égoïste, le dernier mot de la sagesse est de placer son bien à fonds perdu. » (Renan.)

De toute façon, il reste certain, après la lumineuse analyse de Fustel de Coulanges, que le célibat était considéré, dans la société antique primitive, comme « une impiété grave et un malheur », voire comme un crime; aussi la religion dut-elle agir efficacement en faveur du mariage, car elle était surtout fondée sur le culte des morts et des dieux de la famille. A cet égard, il y a une tradition commune aux croyances des peuples méditerranéens, iraniens ou hindous : les livres sacrés de ces divers peuples plaignent ou maudissent le célibataire, seul dans la mort comme dans la vie. De plus, il semble bien qu'il y ait eu des lois civiles; mais ces lois frappaient le célibataire religieusement, pour ainsi dire : elles n'obéissaient pas du tout aux mêmes préoccupations que notre législation actuelle, où le souci d'équilibrer un budget prime, en fait, le véritable intérêt du pays et de la race. Dans l'antiquité, il s'agissait, avant tout, de sauvegarder le culte familial, voué aux ancêtres, et l'avenir de la cité; la liberté individuelle était alors à peu près inconnue : l'homme ne s'appartenait point : il n'avait pas le droit de rester seul, isolé dans un groupe, célibataire endurci.

Plutarque raconte qu'à Sparte la législation de Lycurgue attacha au célibat une note d'infamie : exclus des combats gymniques où les jeunes filles paraissaient devant le peuple, généralement peu vêtues, les célibataires devaient, au contraire, pour avoir désobéi aux lois, faire le tour de la place publique, nus sous la bise d'hiver, en chantant une chanson composée contre eux. Un disciple d'Aristote ajoute, même, qu'au cours d'une fête, ils étaient battus de verges, au pied des autels, et par des femmes : la honte devait ainsi les décider à se marier. Dans leur vieillesse, ils se voyaient privés d'honneurs et d'égards. Au sein d'une assemblée, un jeune Lacédémonien, sans se lever devant un général de grande réputation, Dercyllidas, lui dit : « Tu n'as point d'enfants qui puissent un jour me céder leur place. » Personne ne blâma ce jeune homme. C'est que, toujours selon Plutarque, il avait été prévu, à Sparte, des peines et contre ceux qui refusaient de se marier, et contre ceux qui se mariaient trop tard. Sans fortune, après la mort de leur père, les deux filles de Lysandre avaient été abandonnées par leurs fiancés : ils furent condamnés à l'amende. Au surplus, et de même qu'à Sparte, dans plusieurs autres cités grecques, le célibat constituait un délit. (Pollux.)

A côté des législateurs, les philosophes, Platon par exemple, posaient nettement le principe de l'obligation du mariage. Dans ses *Lois*, Platon dit même expressément : Quiconque négligera de prendre femme « payera chaque année une amende, afin qu'il ne s'imagine pas que le célibat soit un état commode et avantageux ».

Toutefois, cette législation grecque est mal connue : il en reste plutôt des fragments, piquant la curiosité, que des stipulations précises; et l'on ne



Les Chasses de Maximilien : Le Rapport, tapisserie exécutée d'après le carton de Van Orley. (Musée du Louvre.) — Phot. Giraudon.

sait pas exactement, non plus, si elle resta longtemps en vigueur. Les lois romaines ont été mieux conservées; mais il n'est pas toujours commode de les démêler des discours imaginés par les annalistes.

L'un de ces discours, du censeur Metellus Numidicus, a été rapporté par Aulu-Gelle, avec une naïveté qui n'exclut pas l'ironie : Sans doute, le mariage est pénible en soi (*Cælibes, cælites*, disait-on couramment : célibataires, habitants des cieux); « mais, puisque la nature a arrangé les choses de telle sorte qu'on ne peut ni bien vivre avec une femme ni vivre sans femme, assurons la perpétuité de notre nation plutôt que le bonheur de notre courte vie ». Perpétuer la nation... : si les lois s'inspiraient encore du principe religieux, elles tendaient aussi à accroître le nombre des citoyens; le flot grossissant et parfois houleux des esclaves avait besoin d'être maintenu. D'ailleurs, ces lois remonteraient jusqu'aux sources mêmes des annales de Rome : Denys d'Halicarnasse écrit qu'il a vu un ancien texte contraignant les jeunes gens au mariage; et l'une des *lois* de Cicéron, probablement inspirée d'une vénérable tradition législative, interdit le célibat.

Mais, pour saisir la portée de cette interdiction, il faut, auparavant, préciser l'acception de ce terme de célibataire *(cælebs)* tel qu'on l'entendait ordinairement en droit romain. Tout individu qui, en âge d'être marié, ne l'était pas ou ne l'était *plus*, vivait dans le célibat. Ainsi les veuves, passée la *vacatio legis* (deux ans au maximum), devenaient « célibataires », aux yeux de la loi; et Servius Tullius put, comme telles, les frapper d'un impôt spécial. L'âge matrimonial variait de 20 à 55 ans environ pour les femmes, de 25 à 60 pour les hommes.

Les censeurs prirent d'abord l'initiative d'une action contre le célibat : on sait qu'en ce qui concernait les mœurs, ils jouissaient d'un pouvoir discrétionnaire. Aussi Valère-Maxime cite-t-il l'exemple des censeurs Camille et Posthumius obligeant les vieux célibataires à verser une somme d'argent dans le trésor public, à titre d'amende. Plutarque prétend même que Camille détermina, « autant par persuasion que par des menaces d'amende », les célibataires à épouser celles qu'on eût appelées aujourd'hui les « veuves de guerre » : Rome était en luttes continuelles, alors, surtout contre les Véiens. Quoi qu'il en soit, un sénateur, L. Antonius, fut dépouillé de sa dignité pour avoir, sans consulter aucun de ses amis, répudié sa femme, encore toute jeune. Enfin, si César se contente de favoriser diversement les familles nombreuses, les célèbres « lois caducaires », *Julia* et *Papia-Poppæa*, sont mises en vigueur sous Auguste.

On les trouve généralement citées ainsi au Digeste : *Ad legem Juliam et Papiam.* C'est que, sans qu'elles aient été confondues, il est, toutefois, difficile de restituer à chacune de ces lois son texte propre.

Elles eurent, évidemment, plus de retentissement que les mesures de circonstance prises par les censeurs. Elles tendaient, en fait, à faire du mariage une obligation impérieuse pour tous les individus en âge de prendre une épouse légitime. Le célibat était seulement obligatoire ou toléré pour les militaires et les personnes qui, pour une cause spéciale, prononçaient le vœu de chasteté ou ne pouvaient avoir d'enfants. Plus que jamais, à cette époque, Rome a besoin de familles fécondes; aussi est-ce le nombre des enfants légitimes (il faut insister sur le mot) qui règle, pour les citoyens, la distribution des récompenses publiques et le code des préséances, comme la prise de faisceaux pour les consuls. Par contre, les célibataires, peut-être encore menacés d'une amende, sont rendus, par les nouvelles lois, incapables de recevoir par hérédité ou par legs : le *caducum* est précisément cette partie de l'héritage ou du legs qui devient *caduque* pour les célibataires, désormais frappés d'incapacité spéciale. Il est alors réparti entre les cohéritiers ou légataires dits *patres* (mariés, dispensés, etc.) et, en leur absence, versé au trésor public ou au fisc. Exception est faite, en faveur des célibataires, pour les biens provenant des parents (sixième degré au plus) et des alliés en ligne directe. Des déchéances réduites s'appliquent aux ménages stériles (*orbi*), que notre loi actuelle a également taxés d'une majoration de 10 p. 100.

A une époque où il était tout particulièrement dans les mœurs de se faire coucher sur un testament, cette loi Papia-Poppæa était dure aux adeptes du célibat. Cependant, comme l'écrit Tacite dans ses *Annales*, elle ne fit pas contracter plus de mariages ni élever plus d'enfants : on gagnait trop à l'isolement. Au surplus, elle paraît avoir été faite par deux célibataires! Sous le règne de Claude, on ne punissait déjà plus les sexagénaires qui épousaient une femme de moins de cinquante ans. Enfin, Constantin, empereur chrétien, abolit la législation caducaire et se contenta de fortifier l'institution du mariage. Le temps était proche où saint Ambroise célébrerait les vierges, « retirées loin de la vue des hommes, comme des roses solitaires » et exerçant au foyer paternel « le sacerdoce de la chasteté ». Le célibat ecclésiastique, devenu la discipline nécessaire du christianisme, allait s'étendre de siècle en siècle.

II. *Dans le droit français.* Il est possible de relever, dès le moyen âge, quelques exemples singuliers de pénalités contre les célibataires : ainsi, dans la charte de franchises octroyée à Auxerre par Mahaut Ire, comtesse de Nevers, en 1223, on peut lire qu'une taxe annuelle de cinq *solidi* est imposée à tout homme *qui non habet uxorem et est bachelarius.* Mais, à vrai dire, vieux garçons et, peut-être, vieilles filles n'ont pas été l'objet des préoccupations particulières du législateur avant le règne de Louis XIV. En novembre 1666, un édit rendu à Saint-Germain-en-Laye vise expressément les célibataires : il stipule que ceux « qui ne seront mariés dans la vingt-unième année » se verront « compris et imposés aux tailles et autres charges et impositions publiques, à proportion de leurs biens et moyens, commerce, arts, métiers et autres emplois auxquels ils se seront adonnés ». (*Recueil général des anciennes lois françaises.*) Au contraire, les pères de famille (10 à 12 enfants) sont exonérés; de même, mais seulement pendant quatre ou cinq ans, tous ceux qui se marient avant leur vingt et unième année.

Mais déjà, au XVIIIe siècle, Mercier, dans son fameux *Tableau de Paris*, peignait la crise du mariage : « Les hommes ne se marient plus ou ne se marient qu'à regret »; et il faisait cette remarque : « Il faut qu'il y ait un vice radical dans notre légis-



LES CHASSES DE MAXIMILIEN : L'empereur Maximilien attaque le sanglier, tapisserie exécutée d'après le carton de Van Orley. (Louvre.) — Phot. Giraudon.

tation, puisque les hommes fuient et redoutent de signer le plus doux des contrats ». A ce mal la Révolution veut apporter un remède : les célibataires sont atteints non seulement en qualité de citoyens, dans leurs prérogatives politiques, mais encore comme contribuables et comme soldats. Le fisc place les célibataires dans une classe supérieure à celle où les placerait leur loyer, s'ils étaient mariés; les frappe, au-dessus de trente ans, d'une taxe égale au quart de leur contribution foncière; surélève leurs loyers d'habitation de moitié de leur valeur imposable. (Décrets des 13 janvier 1791 et 29 février 1793, loi du 3 nivôse an VII, cités par Ernest Cartier.)

De plus, ils formaient la première classe des gardes nationaux et pouvaient, ainsi, être appelés pour la formation des corps détachés. Après le fameux appel de Barrère à la Convention : « Les jeunes gens combattront, les hommes mariés forgeront les armes... », quand la levée en masse de la nation fut décrétée, tous les citoyens non mariés ou veufs sans enfants partirent, en effet, les premiers au chef-lieu de district et, de là, aux frontières assiégées.

Dans le même esprit, Napoléon Ier appela sous les drapeaux, avant les Français mariés, les célibataires : ils ne suffirent pas toujours, malheureusement, aux exigences croissantes de la conscription. Et, actuellement, il est encore beaucoup de personnes qui se rappellent la « levée des vieux garçons », pendant l'Année terrible.

Au cours de la Grande Guerre, la tradition s'est conservée : les pères de six enfants étaient « démobilisables », et, territoriaux, de droit, les pères de quatre ; d'autre part, toutes conditions d'âge égales, les célibataires partaient les premiers au front ou étaient, parfois, faute de volontaires en nombre suffisant, désignés pour certains postes particulièrement périlleux.

En tout cas, on ne songe plus sérieusement, aujourd'hui, à restreindre, par la crainte des impôts, cette classe, « souvent corrompue et corruptrice », des célibataires, pour employer les termes de M. de Montyon ; et c'est l'« industrie fiscale », qu'il tenait en si haut mépris, qui entre invariablement en jeu. C'est elle qui imposa à tout territorial ne justifiant pas qu'il était marié ou père d'enfant légitime ou naturel reconnu cette « taxe militaire » bien connue, mais dont la perception est souvent restée problématique. De sorte qu'après avoir voté l'impôt dégressif, inversement proportionnel aux charges de famille, les Chambres espèrent à peine encourager, par ce moyen, la repopulation. Le peuple d'Israël lui-même, « prolifique nation, qui, par-dessus toutes les autres, eut la force multipliante, la force qui engendre » (Michelet), ne dut pas à son législateur du Sinaï cette extraordinaire fécondité.

Pas plus que les lois caducaires de l'empire romain, les mesures de circonstance prises, en Angleterre, par le fisc, contre le célibat (act de 1695, taxe sur les domestiques en 1785, impôt sur le revenu en 1798) n'ont agi sur les mœurs. L'article 9 de notre loi du 25 juin 1920 n'agira pas davantage. L'Etat a seulement voulu, par là, chercher de l'argent où il croit devoir en trouver et où il semble équitable d'en chercher : ayant fait choix d'une matière imposable, il l'a accommodée selon les principes admis de la « justice fiscale ». Ainsi, l'impôt actuel sur les célibataires ne sera pas une *peine*, mais une compensation à ce privilège de leur état, à cet égoïsme forcé qui ne va pas sans une arrière-mélancolie : car, au fond, pas plus à Rome qu'à Paris, les célibataires ne furent, ou ne sont, des « habitants des cieux »... — CAMILLE DÉPAULE.

Chasses de Maximilien (LES). La série des tapisseries connues sous le nom de *Chasses de Maximilien* et qui appartient au musée du Louvre, où elle est actuellement exposée, comprend douze pièces. Elles sont encadrées de bordures décorées de fleurs et de fruits; au milieu de la partie supérieure, un cercle renferme le signe du zodiaque, correspondant à chaque mois. Sous le signe des Poissons, qui est celui de février, une allégorie est représentée : celle de *Modus et Ratio*. Dans une salle où s'élève une statue de Diane, le roi Modus et la reine Ratio sont assis sur un trône; ils foulent aux pieds deux personnages : *Otium* et *Gula*, représentant l'oisiveté et la gourmandise. Un seigneur, en costume du XVIe siècle, attend leurs ordres avec les valets de chiens. Dans un cartouche, une inscription latine dit : « Si tu n'omets rien de ce qui est juste, si, vivant bien, tu ne fais point de mal, accomplissant envers tous ton devoir, que peut-il y avoir de plus beau que la pratique de la chasse, réglée par Modus et dirigée par Madame Ratio ? Préservé de l'oisiveté et de la gourmandise, t'occupant de ce qui est honnête, tu te maintiendras sain et sauf, tu réchaufferas tes membres par le labeur; l'année passera joyeusement dans cet exercice, et ta vie s'écoulera heureusement en jours pleins de santé. »

Le *Livre du roy Modus et de la royne Ratio* était un traité de vénerie du XIVe siècle, en prose mêlée de vers; l'auteur y célébrait la bonne manière (Modus) et la raison (Ratio). « Bonne manière, écrivait-il, ne peut sans raison, ni raison sans bonne manière ». Par les baies ouvertes de la salle où trône le roi, on aperçoit le palais ducal de Bruxelles; c'est qu'en effet, toutes les scènes des chasses de Maximilien se passent aux environs de Bruxelles, en particulier dans la forêt de Soigne; les détails des tapisseries sont si exacts qu'on a souvent pu reconnaître les endroits représentés.

Ainsi, la première scène, le *Départ pour la chasse à l'oiseau*, placée en mars, sous le signe du Bélier, nous montre encore le palais de Charles-Quint et la ville de Bruxelles avec, à droite, l'église de Sainte-Gudule. Un cavalier, en rouge, galope au centre; des groupes d'arbres s'élèvent au premier plan, portant sur leurs branches quelques oiseaux. La scène d'avril, qui porte le signe du Taureau, a pour sujet le *Retour de la chasse au faucon*. Nous sommes, cette fois, en forêt de Soigne, au hameau de Boisfort, où se trouvait la vénerie ducale, sur la lisière nord de la forêt.

La chasse au cerf a fourni les motifs des six tentures suivantes. En mai, sous le signe des Gémeaux, voici l'assemblée à la bordure des bois. Dans le fond, on aperçoit les flèches de l'Hôtel de Ville de Bruxelles et les flèches de Sainte-Gudule. On prépare le repas. Un valet mène un âne chargé de paniers. Dans un coin, un couple attend, assis sur le sol. Le

Repas de chasse, illustre la tenture placée sous le signe du Cancer, en juin. Il se passe près du prieuré de Rouge-Cloître, dont on aperçoit les pièces d'eau. Sous le signe du Lion, en juillet, c'est *le Rapport*. Un grand lévrier blanc, d'un dessin admirable, est au premier plan. Dans la scène suivante, qui porte le signe d'août, la Vierge, nous sommes auprès des étangs : c'est l'heure des *Limiers*, le cerf traverse les buissons. Avec le signe des Balances, en septembre, nous arrivons au *Bat-l'eau;* des groupes de cavaliers et des valets de chiens forment la scène principale et, dans le fond, on aperçoit le château du Val-Verd. La *Curée* termine la chasse au cerf; c'est le sujet traité dans la tenture placée sous le signe d'octobre, le Scorpion. Les valets qui lèvent les bras font déjà, par leurs attitudes, penser aux personnages de Pierre Breughel.

La Chasse au sanglier sert de sujet aux trois dernières tentures. La première nous montre, en novembre, avec l'emblème du Sagittaire, le *Repas de chasse*. Dans la suivante, qui porte le signe du Capricorne, l'empereur Maximilien attaque la bête. Il porte un bel habit rouge. Enfin, dans la dernière, en janvier, se fait la flambée devant le château de Tervueren, à la sortie de la forêt, sur la route de Louvain. A dire vrai, les aspects divers que présente la nature suivant les mois ne sont qu'assez sommairement respectés. Mais les personnages, les animaux et le paysage sont traités de façon magistrale. On a déjà noté que certaines attitudes faisaient par avance penser au vieux Breughel. C'est que, parmi les auteurs des cartons, on croit rencontrer le maître et le beau-père de Breughel, Pierre Coecke ou Van Aelst ou d'Alost. Il aurait été, pour ces cartons, l'un des collaborateurs de Bernard Van Orley. D'après Karel Van Mander, qui écrivait, comme on sait, au début du XVIIᵉ siècle, les tapisseries avaient été commandées par Charles-Quint à Van Orley. Aucun document n'est venu jusqu'ici confirmer cette indication. On trouve seulement sur le collier d'un chien, dans la tenture de novembre, ainsi que l'a remarqué P. Alfassa, le briquet et la pierre entourée d'étincelles, qui forment le motif principal du collier de la Toison d'Or, et les deux colonnes reliées par une banderolle, qui sont l'emblème de Charles-Quint. C'est là, déjà, un indice assez précieux.

Félibien désigne également Van Orley comme auteur des cartons. « Il avait sous lui, écrit-il, un nommé Tons, grand paysagiste, qui a travaillé aux chasses de l'empereur Maximilien, et un autre de ses élèves, Pierre Coecke, natif d'Alost, fort bon peintre et architecte. Celui-ci alla en Turquie, d'où il rapporta le secret des belles couleurs pour les tentures, les soyes et les laines. » Il semble donc que, jusqu'à preuve du contraire, l'attribution des *Chasses* à Van Orley soit vraisemblable.

On n'a pu, jusqu'ici, identifier le paysagiste Tons, dont Félibien fait si grand cas. Quant à Pierre Coecke, il travailla tout à la fois à Bruxelles et à Anvers. Il voyagea en Italie et, en 1533, les tapissiers de Bruxelles l'envoyèrent à Constantinople. Il en rapporta, l'année suivante, les éléments de ses gravures, *Des mœurs et façons de faire des Turcs*. Bernard Van Orley passe pour s'être formé en Italie, à l'école de Raphaël. A son retour à Bruxelles, il fut chargé, par le pape Léon X, de surveiller l'exécution des tapisseries du Vatican : *les Actes des Apôtres*, d'après les cartons de Raphaël. Cette circonstance nous confirme donc dans l'idée que Van Orley peut bien avoir avoir dessiné lui-même les cartons des Chasses de Maximilien. Aussi bien était-il un admirable décorateur. C'est lui qui a donné les modèles des vitraux de l'église Sainte-Gudule, dans lesquels on voit Charles-Quint et sa sœur Marie de Hongrie.

Le musée du Louvre possède une série de dessins à l'encre, rehaussés de bleu, qui passent assez souvent pour des études faites en vue des *Chasses de Maximilien*. Ces dessins sont entrés dans les collections de Louis XIV avec la collection Jabach, en même temps que sept dessins représentant des épisodes de la *Bataille de Pavie*, tenture terminée en 1531. Tous ces dessins étaient alors donnés à Pierre Coecke. Mais, à vrai dire, il suffit de les examiner quelque peu pour hésiter à attribuer les deux séries au même auteur. La série de la *Bataille de Pavie* est d'une exécution assez molle et d'aspect bien flamand. Au contraire, la série des *Chasses* est d'une écriture assez appuyée, un peu lourde, qui trahit une influence germanique. On peut, d'ailleurs, légitimement penser qu'il ne s'agit pas là de documents originaux, mais simplement de copies anciennes. Il devient, dès lors, assez difficile d'en tirer argument pour l'attribution des *Chasses*.

Quoi qu'il en soit, on peut placer entre 1525 et 1530 l'exécution des tentures. Elles portent, en effet, la marque de Bruxelles, et celle-ci n'a été instituée qu'en 1528, par ordonnance du magistrat. Si l'on tient compte, d'autre part, de quelques détails d'architecture, on ne peut guère faire remonter les cartons au delà de 1525. L'ouvrage est donc postérieur à l'empereur Maximilien, mort, en 1519. Mais, comme celui-ci était grand chasseur et avait même écrit un traité de fauconnerie, il est certain qu'en commandant les tapisseries, on désirait célébrer sa mémoire. Le seul personnage qu'il nous soit, d'ailleurs, possible actuellement de reconnaître est Maximilien. Charles-Quint ne paraît pas figurer parmi les chasseurs. A considérer le beau dessin ample, caractéristique autant que décoratif, de chaque personnage, on peut croire, pourtant, qu'il s'agit souvent là de portraits. Dans cette suite si harmonieuse, d'un si bel arrangement, la vie ni la vérité ne perdent leurs droits. Les chiens, lévriers, épagneuls ou bassets sont d'une justesse de forme très significative; les arbres même ont leur caractère propre, et la stylisation des feuillages ne nous empêche nullement de reconnaître les chênes et les autres essences.

Le coloris n'est pas moins remarquable; il est à base de gris brun, de bleu et de jaune clair. Quelques rouges carminés, de la plus exquise nuance, donnent les notes chantantes. Chose curieuse : dans ces décors de verdure, la couleur verte proprement dite n'apparaît pas. Les parties lumineuses des feuilles sont traitées avec des jaunes clairs; les ombres avec des bleus. Ce divisionnisme, qui précède de si loin le nôtre, s'appuie sur le plus beau dessin décoratif, et les masses de feuillage sont traitées en grappes de motifs géométriques comme les plus exquis jeux de fond. On a compté quatre-vingt-deux couleurs, réparties en vingt-deux gammes de deux à cinq tons dans les *Chasses de Maximilien*. Les fils d'or et d'argent s'y mêlent aux fils de soie.

Ces tapisseries appartenaient, au début du XVIIᵉ siècle, aux ducs de Lorraine. Henri de Lorraine les donna en gage, contre un prêt, à un sieur Girardin, qui agissait pour le compte de Mazarin lui-même. Le cardinal mort, Louis XIV se substitua aux héritiers de Mazarin et, quand le duc Henri fut décédé à son tour, le roi fit verser à ses descendants une somme de 466.600 livres, qui complétaient à 550.000 livres le prêt primitif. En échange, Louis XIV gardait les *Chasses*, une série de douze grotesques et le diamant du duc de Guise, qui était évalué pour lui seul 300.000 livres. Les *Chasses de Maximilien* furent copiées aux Gobelins pour Colbert, puis plusieurs fois au XVIIIᵉ siècle, soit partiellement, soit totalement. — Tristan LECLÈRE.

Diémer (Louis), compositeur et pianiste français, né à Paris le 14 février 1843. — Il est mort dans la même ville le 21 décembre 1919.

Dès l'âge de trois ans, Diémer, qui manifestait de remarquables dispositions pour la musique, fut confié à sa tante, Mᵐᵉ Rameau, excellent professeur de piano, et travailla sous sa direction. Présenté à Marmontel, il fut, après une année d'études préparatoires, admis dans sa classe et remporta brillamment, deux ans plus tard, un premier prix de piano. Titulaire, les années suivantes, de trois premiers prix d'orgue, d'harmonie et d'accompagnement, de contrepoint et de fugue, dans les classes de Benoît, de Bazin et d'A. Thomas, Diémer, dont les ressources étaient modestes, dut renoncer à préparer le concours de Rome et se consacrer à la carrière plus fructueuse de virtuose et de professeur. Il succéda à Planté, en qualité de pianiste de la Société de musique de chambre organisée par Allard et Franchomme. Il devint un des familiers du salon de Rossini, où se réunissaient les personnalités les plus éminentes de l'art, de la littérature et du « monde ». Il y rencontra, notamment, Liszt et Rubinstein. Sous les auspices de l'éditeur Hengel, il entreprit une tournée de concerts en province et joua à Bordeaux avec Sarasate. Depuis lors, il ne cessa de se faire applaudir, tant à l'étranger — en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, en Hollande ou en Italie — qu'en France, où il s'est prodigué dans les grandes sociétés de concerts, les séances de musique de chambre et les récitals.


Louis Diémer. Phot. Manuel.

Diémer fonda, en 1878, avec Taffanel, la « Société des instruments à vent », dont les auditions sont demeurées mémorables et, en 1895, la « Société des instruments anciens », avec Delsart, Grillet et Van Waefelghem. Il s'était attaché, depuis quelques années, à remettre le clavecin en honneur et à répandre, tant en l'exécutant qu'en en publiant les pièces les plus caractéristiques, l'admirable répertoire des grands clavecinistes des XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles.

Appelé en 1887 à succéder, au Conservatoire, à Marmontel, Diémer s'est consacré avec le zèle et l'assiduité les plus rares à son enseignement et n'a jamais cessé, même lorsque la maladie qui devait l'emporter le tenait éloigné de ses élèves, de s'intéresser à leurs études. Un grand nombre de lauréats, dont la carrière a justifié ou dépassé les succès scolaires, ont reçu ses leçons : virtuoses comme Risler, Cortot, Lazare Lévy, Lortat-Jacob, Batalla, Verd, Etlin, Yves Nat, Kartun, Robert Casadesus ; prix de Rome comme André Bloch, Marcel Dupré ; pianistes et chefs d'orchestre, comme Grovlez et Armand Ferté. En 1902, il a fondé un prix triennal de 4.000 francs qui porte son nom et qui est décerné, à la suite d'une série d'épreuves, les unes imposées, les autres libres, accessibles seulement aux titulaires d'un premier prix de piano, au cours des dix années précédentes.

Diémer est l'auteur de nombreuses publications : œuvres originales, arrangements, réductions, etc. Parmi ses compositions les plus connues, on peut citer des mélodies comme *les Ailes ; l'Alouette ; Inquiétude;* un trio pour voix de femme, *les Sorcières ;* un *trio* et des *concertos* pour piano, deux *concertstücks*, l'un pour piano et orchestre, l'autre pour violon et orchestre, qui a été exécuté aux concerts Colonne et aux concerts Lamoureux par Jules Boucherit. Ses remarquables transcriptions des maîtres classiques et, en particulier, des clavecinistes comme Couperin, Rameau, Daquin, Dandrieu, figurent au répertoire de tous les pianistes. Le *Coucou* de Daquin a été un de ses triomphes.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1889, Diémer a été promu officier en 1913.

Le virtuose a été exalté presque exclusivement en Diémer au détriment d'une personnalité musicale dont sa biographie suffirait à attester la valeur.

Sa sensibilité a gardé l'empreinte de cette culture classique, où l'émotion et la raison s'équilibrent et dont le goût avait guidé sa jeunesse. Il y avait tout autre chose que de la froideur dans cette lucidité : cette perfection constante, cette infaillibilité de la technique et du style, cette domination de soi qui composent, somme toute, la maîtrise. On a reproché à Diémer, au nom du lyrisme et de son beau désordre, de n'avoir « jamais fait une fausse note ». Est-ce donc manquer absolument d'humanité que d'être pur de toute défaillance ? Franck, assurément, ne l'a pas pensé, qui lui a dédié les immortelles *Variations symphoniques*. Diémer reste, d'ailleurs, l'interprète incomparable de la musique ancienne et des néo-classiques, comme Saint-Saëns, dont il était le partenaire attitré. C'était un régal que de les écouter jouer à deux pianos le *Scherzo des chauves-souris* ou les *Variations sur un thème de Beethoven*, dans la brillante intimité de ces réceptions où Diémer, comme jadis Rossini, aimait à réunir une élite et où les plus célèbres artistes de ce temps se sont fait entendre. La vie de Diémer a réfléchi la clarté et la probité de son art. La musique française a perdu en lui un de ses plus valeureux missionnaires ; ses amis, ses élèves n'ont jamais fait en vain appel à son dévouement. Ceci confirme cela. Car c'est, sans doute, un des signes de supériorité et de force les plus certains que de pouvoir impunément persévérer dans la bonté. — Paul LOCARD.

Essad-pacha, général et homme d'Etat albanais, né à Tirana (Turquie d'Europe) en 1856, mort à Paris le 13 juin 1920. Appartenant à l'une des plus célèbres familles de la noblesse albanaise, celle des Toptanis, qui gouverna l'Albanie au XVᵉ siècle, et revendiquant parmi ses ancêtres Scanderbeg, Essad passa une partie de sa jeunesse à l'étranger. Après de longs séjours en France et en Italie, il revint se fixer dans son pays natal où, à Tirana, capitale de


Essad-pacha. (Phot. X. Y.)

son fief, il menait une vie de seigneur féodal. Mais la puissance de la famille des Toptanis inquiétait le sultan Abd-ul-Hamid, qui fit assassiner le frère d'Essad, Gani.

Essad devint alors le mortel ennemi du sultan Rouge. Il accepta, cependant, de celui-ci le poste de brigadier général à Janina. Là, il est en butte, de la part du gouverneur, à maintes difficultés, causées en grande partie par ses exactions. Il est déplacé en 1908 et va prendre le commandement de la gendarmerie de Scutari.

Cependant, il est au courant des plans des Jeunes-Turcs, dont il est l'un des tenants les plus fidèles. Mais, prudemment, il va faire une cure en Europe et ne revient en Turquie que lorsque les Jeunes-Turcs ont triomphé.

Le comité « Union et Progrès » poursuivant sa politique d'unification du territoire et voulant « turquifier » toutes les nationalités de l'empire, cette politique soulève en Albanie une violente opposition. Brouillé avec ses anciens amis, retiré à Tirana, Essad devient le leader des Albanais. Il est le chef de la résistance nationale contre les Jeunes-Turcs et intrigue avec l'Angleterre pour amener celle-ci à étendre son protectorat sur l'Albanie.

La guerre balkanique éclate et, voyant l'indépendance albanaise menacée par les ambitions serbe, bulgare et grecque, Essad-pacha se rapproche de la Turquie. Il rejoint, avec une troupe de réservistes albanais, Hussein Riza, commandant de la place de Scutari (novembre 1912) et contribue avec courage et habileté à la défense de la place.

Hussein Riza ayant été assassiné en des circonstances restées mystérieuses (31 janvier 1913), Essad-pacha assume sa charge et résiste dans la citadelle de Scutari, que, cependant, la famine l'oblige à rendre (23 avril 1913). Le prince Danilo, son vainqueur, le félicite de sa belle résistance.

Au bout d'un an d'intrigues diplomatiques, au cours desquelles Essad espère être choisi comme souverain du nouvel Etat créé par le traité de Londres, et semble pratiquer une politique austrophile, le prince de Wied est nommé *mbret* d'Albanie (7 mars 1914), et Essad-pacha accepte dans le cabinet qu'il constitue les portefeuilles de la guerre et de l'intérieur. Reconnaissance feinte, sans doute, puisque Essad continue d'être le chef des nationalistes albanais. Connaissant ses liens avec les rebelles, le souverain le chasse de Durazzo, après avoir fait bombarder son palais (20 mai 1914).

Mais la guerre européenne fait écrouler le trône chancelant du *mbret*. Guillaume de Wied en fuite, le chef albanais retourne à Durazzo, où il rentre à la tête de 10.000 hommes et se fait nommer par le Sénat président du gouvernement provisoire (5 octobre 1914). Dès lors, il est décidé à placer son pays aux côtés de l'Entente et, malgré les avances de l'Autriche et de la Bulgarie, déclare la guerre aux puissances centrales (novembre 1914).

Comme il l'a expliqué lui-même, cette révolution devait entraîner de graves difficultés intérieures, le soulèvement d'une partie de la population albanaise, particulièrement des musulmans, qui avaient entendu l'appel à la Guerre sainte, lancé de Constantinople. Essad-pacha réprima la révolte et donna aux Alliés une marque positive de sa loyauté en facilitant à l'armée serbe en retraite le passage par l'Albanie et l'embarquement pour Corfou (1915). Dans son ouvrage *les Aspirations de la Serbie*, M. Vesnitch témoigne de l'aide précieuse apportée aux Alliés par Essad-pacha.

Cependant, l'Autriche et la Bulgarie envahissaient l'Albanie. Avec l'aide d'officiers français, Essad embarqua son armée pour Corfou et se rendit à Rome, puis à Paris. C'est de là qu'en août 1916, le gouvernement français lui ayant demandé sa collaboration pour l'armée d'Orient, il partit pour Salonique, où il organisa une petite armée. Bien qu'on lui reprochât de paraître plus souvent autour des tables de jeu de Salonique que sur les champs de bataille, ses soldats rendirent à l'armée d'Orient quelques services. Les soldats albanais tinrent un front de 20 kilomètres et prirent part brillamment à l'offensive de Starova (novembre 1917). L'aide d'Essad parut assez importante au gouvernement français pour qu'on la reconnût par la plaque de grand officier de la Légion d'honneur.

Essad-pacha continuait, d'ailleurs, de se heurter à des difficultés intérieures et extérieures. Les nationalistes albanais groupés à Genève refusaient de le reconnaître et menaient contre lui une violente campagne dans un journal fondé tout exprès, *l'Albanie*. D'autre part, il était en butte à la défiance du gouvernement italien qui fit échec à ses projets d'offensive sur Bérat et El-Bassan, dont le résultat eût été de soulever toute l'Albanie contre les Autrichiens. L'Italie, à qui un accord secret avait assuré le contrôle de la politique extérieure de l'Albanie et qui trouvait un adversaire dans Essad, l'avait vu avec déplaisir rentrer dans son pays. Elle le lui fit formellement interdire, dès la conclusion de l'armistice avec la Bulgarie. Dès lors, Essad vécut à Paris, en attendant que la Conférence de la paix eût réglé le sort de l'Albanie. Il exposa des vues devant cette Conférence en décembre 1918, mais sans obtenir de résultats. Depuis, il élabora de nombreux mémoires, destinés à éclairer l'opinion publique sur son rôle. Le dernier porte la date du 13 juin 1920. Le jour même où il le faisait remettre à un grand journal de Paris et comme il sortait de l'hôtel Continental, il tombait assassiné, à coups de revolver, par un étudiant albanais, Averic Rustem, représentant, sans doute, du parti qui l'avait toujours âprement combattu. — Léon Abensour.



L'Impératrice Eugénie, tableau de Winterhalter. (Musée de Versailles.)

Eugénie-Marie de Montijo de Guzman, comtesse de Teba, impératrice des Français, née à Grenade (Andalousie) le 5 mai 1826. — Elle est morte à Séville le 11 juillet 1920. Eugénie de Montijo appartenait par son père à une grande et illustre famille espagnole, qui comptait parmi ses gloires Gonzalve de Cordoue. Cadet de famille, son père, don Cipriano de Porto-Carrero, comte de Teba, servit dans les armées impériales et y gagna des blessures et la réputation d'un bon officier. Lors de la prise de Paris par les Alliés, en mars 1814, c'est lui qui commanda le bataillon des élèves de l'Ecole polytechnique, dont la résistance jeta un dernier rayon de gloire sur sa capitulation. Sénateur du royaume d'Espagne, il devait prendre, à la mort de son frère aîné (1834), le titre de comte de Montijo.

En 1817, Cipriano de Porto-Carrero épousa Manuela de Kirkpatrick, Irlandaise par son père, négociant établi à Malaga, mais revendiquant une haute naissance (il disait descendre du roi d'Ecosse Robert Bruce) et, par sa mère, espagnole, mais apparentée à plusieurs familles de la noblesse française, particulièrement celle des de Lesseps.

L'enfance d'Eugénie de Montijo, leur seconde fille, fut bercée aux souvenirs de la légende napoléonienne. Mme de Montijo tenait, à Grenade et à Madrid, un salon brillant, animé par sa vivacité, son intelligence, son esprit hardi, et Stendhal, familier de ce salon, où il avait été amené par son ami et disciple Mérimée, ami dévoué de la comtesse, causait longuement avec les deux petites filles, Pacca et Eugénie, évoquant pour elles les souvenirs des batailles de l'Empire. Dans sa vieillesse, l'impératrice montrait encore une estampe : la bataille d'Austerliz, qu'elle tenait de *Monsieur Beyle*.

A partir de 1839, date où leur père mourut, Eugénie de Montijo et sa sœur menèrent une existence errante, la comtesse de Montijo aimant fort à se déplacer et à chercher, de Grenade à Madrid et de Madrid à Paris, une diversion à son besoin d'activité et à son goût de l'aventure. Eugénie fit en partie son éducation au couvent du Sacré-Cœur, à Paris ; mais son séjour fut coupé de fréquentes absences. Et, soit à Paris, soit en Espagne, elle retrouvait toujours auprès d'elle les deux écrivains français dont la pensée berça toute son enfance et toute son adolescence : Stendhal et Mérimée. Ce dernier, surtout, fut vraiment son éducateur. Il s'était pris, pour Eugénie et Pacca, particulièrement pour celle-là, d'une affection presque passionnée, faite d'amitié dévouée pour Mme de Montijo, de l'intérêt du maître pour son élève (car il fut, mieux que les dames du Sacré-Cœur, son vrai maître de français et de littérature) et de curiosité psychologique pour l'éveil d'un esprit hardi, d'une âme ambitieuse, enveloppée d'un corps où, chez l'enfant, se devinait déjà la radieuse beauté de la femme.

Dès son enfance, d'ailleurs, dit-on plus tard, la petite Eugénie était marquée pour de hautes destinées ; elle avait treize ans lorsqu'une vieille gitana lui fit la prédiction des sorcières à Macbeth : « Tu seras reine. » Dix ans plus tard, à Cognac, le galant abbé Boudinet apercevait dans sa main une couronne impériale. Mais on rappelait aussi qu'Eugénie était venue au monde un soir de terrible bataille des éléments, pendant un tremblement de terre qui avait désolé Grenade : présage d'une vie extraordinaire et où il aurait fallu voir, si l'on eût su interpréter jusqu'au bout les signes du destin, l'augure de catastrophes...

En 1850, Mme de Montijo venait se fixer à Paris et, de nouveau, son salon était très fréquenté. Elle-même et sa fille étaient reçues dans les salons du Faubourg-Saint-Germain, où « les faits et gestes du prince-président étaient le sujet fréquent des conversations ». Il était défavorablement jugé, et elle devait faire chorus. Mais, bien qu'elle fît montre, en ses discours, d'attachement aux idées légitimistes, ses éducateurs, Mérimée et Stendhal, avaient entretenu trop souvent son oreille enfantine des hauts faits du premier Bonaparte pour qu'elle restât indifférente aux entreprises et aux succès de l'héritier du nom. Fréquemment, d'ailleurs, elle apercevait celui qui était déjà le maître de la France et se préparait à consacrer sa victoire, et celui-ci, de son côté, n'avait pas été sans remarquer la jeune fille, qui lui apparaissait également belle dans la bardiesse des attitudes de l'amazone et dans l'éclat des bals. Ce fut lors d'une revue passée au camp de Satory et qu'Eugénie de Montijo suivait à cheval que le prince l'aperçut pour la première fois. Bientôt, il la revoit dans le salon de sa cousine, la princesse Mathilde, se fait présenter à elle et lui fait une cour assidue, « visant alors, en elle, non une épouse, mais une favorite ». C'est alors, pendant près d'un an, une sorte

de duel amoureux entre la jeune fille et le prince, duel où l'habileté de la jeune fille, non moins que son tempérament chevaleresque, doivent finir par lui assurer l'avantage. A la veille du coup d'Etat qu'il médite, Louis-Napoléon dit à Mlle de Montijo : « Dans quelques jours, je ne serai peut-être qu'un proscrit. Dans ce cas, venez à Madrid, et je serai à vous. » Et, du pays natal où elle était revenue pour quelque temps, elle avait, en pleine bataille de décembre, écrit d'enthousiasme au prince-président une lettre mettant, en cas d'échec, « tout ce qu'elle possédait à sa disposition ». Dès ce moment, sans doute, son sort était fixé et, lorsque, quelques mois plus tard, rentrée à Paris, au prince qui, de nouveau assidu auprès d'elle, l'apercevant à une fenêtre des Tuileries dans un salon voisin de la chapelle, lui demandait : « Comment arriver jusqu'à vous ? » elle répondait : « Sire, par la chapelle ! » Sa cause était virtuellement gagnée.

Les circonstances, d'ailleurs, ne furent pas sans contribuer puissamment et presque autant que la passion de plus en plus ardente qu'il éprouvait pour Mlle de Montijo à amener l'empereur à trouver une femme là où il cherchait une favorite. Les tentatives que, dès après le coup d'Etat, il avait faites pour nouer une union princière avaient été malheureuses. Les monarques de la vieille Europe voyaient dans le trône des Tuileries le « sapin » plus que le « velours » et ne voulaient pas se compromettre par une alliance avec un régime qu'ils jugeaient éphémère. Rebuté par les Wasa comme par les Leuchtenberg, Napoléon III, que, d'autre part, ses partisans pressaient de se marier pour assurer la continuité de la dynastie, se décida à abandonner toute visée de mariage politique, pour laisser, comme il en avait grande envie, parler son cœur. Invitée à toutes les fêtes, à toutes les réceptions de la cour nouvelle, prenant le pas sur les femmes de ministres, Mlle de Montijo soulevait à Paris des haines et des jalousies sans nombre. Elle s'en rendait compte et, lasse de sa situation fausse, elle s'en expliqua, un soir, à l'empereur. « Faut-il partir ? » lui demande-t-elle. « Restez ! » et, le 31 décembre 1852, l'empereur posa, par jeu, sur la tête de celle à qui il venait de se fiancer, le diadème impérial. Le 1er janvier 1853, la demande officielle était adressée à Mme de Montijo et, le 22, l'empereur avertissait de sa décision le Sénat et le Corps législatif.



Le Palais des Tuileries, à Paris, sous le second Empire. — En 1559, après la mort tragique de Henri II à l'hôtel des Tournelles, Catherine de Médicis obtint que cette dernière demeure fût démolie. Elle choisit, comme emplacement du palais qu'elle rêvait de se faire construire, un terrain s'étendant à l'ouest du Louvre, occupé en partie par une ancienne *tuilerie*. Le palais commença de se construire en 1564, sur les plans de Philibert Delorme, qui en dirigea les travaux jusqu'à sa mort (1570). Jean Bullant lui succéda et acheva l'édifice qui, dès lors, avait reçu le nom de *Tuileries*. Henri IV entreprit de relier les Tuileries au Louvre par la grande galerie dite « du bord de l'eau », mais ce furent ses successeurs qui achevèrent cette œuvre. L'histoire des Tuileries, délaissées par Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, se mêle aux jours sombres de la Révolution. Au cours du XIXe siècle, le palais fut le siège normal de la souveraineté sous Napoléon Ier, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe et Napoléon III. Le 24 mai 1871, il fut livré aux flammes par les troupes de la Commune.

Rappelant aux élus de la nation que « depuis soixante-dix ans les princesses étrangères n'ont semblé monter sur le trône que pour voir leur race dispersée ou proscrite par la guerre ou la révolution..., qu'une seule femme a semblé porter bonheur et vivre plus longtemps que les autres dans le souvenir du peuple et que cette femme, épouse modeste et bonne du glorieux général Bonaparte, n'était pas de sang royal », revendiquant en face de la vielle Europe « la fonction sociale de parvenu », il promet que sa fiancée, gracieuse et brave et, du reste, française de cœur, fera revivre les vertus de l'impératrice Joséphine ». Huit jours après (29 janvier), est célébré aux Tuileries le mariage civil et, le lendemain (30 janvier), dans la cathédrale Notre-Dame, couronnée d'aigles, tendue de velours éclatants et de bannières glorieuses, Eugénie de Montijo, portant le diadème de saphirs et de diamants qu'avaient porté avant elle Joséphine et Marie-Louise, assiste au couronnement de son rêve. Le mariage religieux la consacre, parmi les acclamations enthousiates du peuple, impératrice des Français.

A ce moment, elle est dans le plein éclat d'une beauté qui fut l'une des plus rayonnantes qu'ait connues et encensées la capitale. « D'une taille un peu au-dessus de la moyenne, elle avait l'élégance fière que donne l'habitude des sports ; le profil avait la finesse de certaines médailles antiques, les cheveux étaient de ce blond doré, très chaud, cher aux peintres vénitiens... ; le front haut, resserré un peu aux tempes, les yeux d'un bleu profond... La bouche, petite et d'un dessin sinueux, avait le sourire facile et laissait voir volontiers des dents d'une blancheur éblouissante. Le menton était délicieusement modelé, la peau d'une grande finesse et d'une blancheur nacrée. La délicate flexion de son cou avait fait, dès son enfance, l'admiration de Mérimée. Quant aux épaules, qu'une mode hardie permettait alors de décolleter libéralement, c'était la perfection même. » (Jacques Debussy, *l'Impératrice Eugénie*.) Aucun doute, donc, sur la vraiment impériale beauté de la nouvelle souveraine, qui fut longtemps regardée comme la plus jolie femme de son temps et, avant son accession au trône comme au cours de son règne, inspira à ceux qui l'approchèrent les plus vives passions. Les portraits, d'ailleurs, demeurent — telle cette splendide toile de Winterhalter, où l'impératrice semble une reine de légende — qui nous prouvent que la flatterie ne fut pour rien dans les éloges quasi unanimes qu'on lui décerna.

Combien il est plus difficile de tracer un portrait intellectuel et moral, alors que non seulement les témoignages des contemporains — bien souvent déformés par une excessive admiration ou une injuste haine — et les faits eux-mêmes semblent nous donner des indications si contradictoires ! Et, en effet, nous apercevons bien des contradictions dans le caractère de l'impératrice, et il faut tenir compte, d'ailleurs, de l'évolution qui, de la jeunesse à l'âge mûr et sous l'influence de dix-huit années de règne, se produisit.

La jeune fille qui, le 29 janvier 1853, ceint le diadème impérial, est gaie, vive et spontanée encore comme l'enfant qui charma Mérimée. Passionnée pour la toilette, amoureuse du luxe, elle ne verra d'abord dans la majesté souveraine qu'un moyen de satisfaire des caprices parfois enfantins et de briller au milieu de toutes les autres femmes. La politique lui est indifférente. A la fin du règne, son esprit est mûri ; elle s'intéresse aux problèmes politiques, dont la solution heureuse lui apparaît nécessaire à l'affermissement de son pouvoir. Car, alors, la frivolité charmante du début cède le pas à l'ambition personnelle et dynastique ; et son caractère est devenu plus autoritaire, le sentiment de sa souveraineté plus profond. Cependant, plusieurs traits demeurent : l'impératrice, tout en aimant parfois à jouer avec le feu, demeura profondément honnête et passa sans se brûler à travers les plus ardents hommages. Sur la conduite conjugale de l'impératrice, on n'a pu avancer que des calomnies, sans preuves. Elle fut très bonne et manifesta de la manière la plus active cette bonté. Elle se fit de son rôle de souveraine une très haute idée. Longtemps elle ne voulut être que celle qui va porter la bonne parole aux malheureux et n'hésita pas, à maintes reprises, à exposer sa vie en visitant des malades atteints d'affections contagieuses. Elle fut très ambitieuse, mais son ambition revêtit diverses formes et, après s'être amusée franchement du pouvoir presque absolu qu'elle exerça, elle prit au sérieux son rôle et voulut être vraiment chef d'Etat. Il ne semble pas, malgré les éloges que lui donnèrent quelques hommes politiques, qu'elle fût vraiment préparée à ce rôle. Malgré des éducateurs comme Mérimée, son éducation avait été assez peu poussée ; si elle s'entoura d'hommes de lettres, elle ne fut jamais sur le trône une mécène. Elle s'initia par pratique, par routine, à la marche des affaires, mais n'eut jamais l'intelligence vaste, la compréhension du sentiment populaire et la précision qui font l'homme d'Etat.

Le mariage d'amour de l'empereur ne fut pas sans soulever quelques intrigues. Il en fut ainsi et dans la société légitimiste et dans le monde officiel, où Mlle de Montijo avait été d'abord assez froidement accueillie, et dans l'entourage même de l'empereur : « Quand on fonde une dynastie, avait dit à Napoléon III Drouyn de Lhuys, on épouse Marie-Louise et non Joséphine. » La princesse Mathilde, qui regrettait de n'avoir pas pris jadis la main de son cousin, alors offerte, le prince Napoléon ne dissimulèrent jamais leur hostilité à l'impératrice. Plus tard, la princesse Clotilde la partagea.

Mais la grâce de la souveraine lui conquit vite la sympathie du peuple français. Le don d'un collier de perles pour la construction d'un asile, la grâce de 3.000 victimes du 2-Décembre la rendirent populaire à Paris. En province, l'impression est la même. En septembre 1853, l'empereur et l'impératrice font un voyage triomphal dans le Nord ; Amiens, Lille, Valenciennes, Boulogne, Calais, Dunkerque les acclament.

L'impératrice sut, d'ailleurs, à merveille s'acquitter de ses fonctions souveraines. Il entrait dans le plan de l'empereur, dès son avènement, de s'assurer de la stabilité de son pouvoir en partie par les mêmes moyens qu'avait employés son oncle, c'est-à-dire en environnant son trône d'une cour dont la splendeur devait rappeler celle des rois. Le faste de cette cour, la magnificence des réceptions impériales étaient donc des éléments essentiels du régime, et n'était-ce pas le ministère même de l'impératrice que de faire, en effet, des Tuileries le centre de la vie mondaine et, par là, de rallier à l'empire la noblesse légitimiste, qui boudait encore dans le noble faubourg. Elle y réussit, en effet. Autour d'elle se groupa, lorsque sa « maison » fut constituée, un cercle de femmes, dont quelques-unes passèrent justement pour les plus jolies de la capitale. La princesse d'Essling, grande maîtresse du palais, à qui incomba l'organisation de la maison de l'impératrice suivant les règles de l'étiquette, était, malgré sa petite taille, très imposante et bien à sa place dans ses nouvelles fonctions.

La baronne de Malaret, Mme de Latour-Maubourg, dont l'originalité consistait à adorer son mari, « la comtesse de La Poëze, d'esprit vif, apportant de l'animation dans cet entourage féminin, la comtesse de Saulcy, sévère et mystérieuse », Mme Carette, femme de lettres, qui laissa sur les Tuileries d'intéressants souvenirs, complètent ce gracieux entourage. Mais la physionomie la plus originale de la cour de l'impératrice fut la princesse de Metternich-Sandor, qui, qualifiée par Mme Carette de « jolie laide », fut, malgré le peu de régularité de ses traits, le charme même et, par son élégance, sa frivolité, son goût de luxe effréné, son esprit, sembla la personnification de cette cour, qu'on se représente volontiers — un peu injustement, d'ailleurs — comme entraînée, pendant dix-sept ans, au son de la musique d'Offenbach, en une endiablée bacchanale.

L'impératrice voulut, en effet, qu'on s'amusât aux Tuileries, et des fêtes somptueuses se déroulaient, où l'impératrice, coiffée du diadème, parée des plus merveilleux joyaux de la couronne, environnée de l'éclat des uniformes, rouges, violets, chamarrés d'or, des officiers du palais comme d'un cadre destiné à faire ressortir sa beauté, présidait aux évolutions des danseurs ; plus fréquemment, des réceptions intimes, où l'on danse, au son d'un orgue de Barbarie, réunissent dans les appartements privés les familiers du palais. L'impératrice s'amuse à voir s'escrimer à la contredanse des généraux podagres ou de graves magistrats. Au cours des dîners officiels et pendant ces réceptions du lundi, où, suivant les circonstances et les personnes, elle se montre d'une hauteur déconcertante ou d'une bonne grâce qui confine à la familiarité, elle s'initie peu à peu aux difficultés de la politique étrangère en écoutant des hommes comme Hübner, ambassadeur d'Autriche, et, plus tard, Nigra, qui fut l'un de ses soupirants.

Mais c'est surtout dans ses villégiatures : à Compiègne, à Fontainebleau, à Saint-Cloud, que l'impératrice se laisse aller à la spontanéité de sa nature. Très sportive, ce qui est très rare à l'époque, et amazone consommée, elle organise de grandes promenades à pied où à cheval, forçant la cour à gravir parfois sous l'orage les montagnes en miniature de la



L'impératrice Eugénie, entourée de ses dames d'honneur, dans un jardin. (Tableau de Winterhalter [1855].) Toile charmante, que la gravure a rendue populaire et au sujet de laquelle Théophile Gautier a dit : « L'impératrice, au milieu d'un paysage épanoui et fleuri, forme le camée d'un bracelet de femme, posé sur un gazon de velours comme sur un écrin ; elle occupe le centre de la composition et préside avec une majesté affable et pleine de grâce le cercle groupé à ses pieds en des attitudes d'un abandon respectueux. » Et il ajoute : « C'eût été un sujet admirable pour un coloriste que cette guirlande de jeunes femmes assises ou penchées, dans leurs riches toilettes, parmi l'herbe et les fleurs ; mais, peut-être, un peu trop préoccupé de l'élégance, l'artiste n'a pas tiré tout le parti possible de ces étoffes aux nuances fraîches et claires, de ces chairs satinées, de ces chevelures brunes ou blondes ; il n'a pas donné assez de souplesse aux plis, assez de solidité aux tons ; il a fait abus du luisant et de la transparence. »

forêt de Fontainebleau, voguant en gondole sur les étangs, présidant aux grandes chasses. Le soir, on joue des charades, des pièces dont Halévy, Mérimée, Labiche fournissent le répertoire ; des charades et assez souvent des revues, où les personnages de la cour interprètent les principaux rôles et qui, avec une ironie légère, daubent les manies de l'empereur, qui, comme le personnage de la *Grammaire*, voit du *romain* partout, ou celles de l'impératrice, toujours disposée à changer la décoration d'un salon ou les dispositions d'un appartement.

Mérimée, que la reconnaissance de son ancienne élève a fait pourvoir d'un siège sénatorial et qui, malgré toute son affection pour l'impératrice, répugne parfois à être « bouffon de Sa Majesté », est l'amuseur attitré de la cour en villégiature. A Compiègne, on compte sur son esprit pour divertir la cour et, parfois, il s'amuse tout simplement à faire, dans des dictées imprévues, trébucher les plus augustes personnages sur les difficultés de l'orthographe.

L'impératrice, reine des parties de campagne et des bals, avait, dans la capitale, d'autres soucis. Elle se considère comme chargée du ministère de la charité et remplit son rôle avec intelligence et avec amour. Le grand mouvement philanthropique dont l'empereur fut l'initiateur trouva en elle une auxiliaire toute dévouée. Elle fonde l'orphelinat Eugène-Napoléon, un asile à Vincennes pour les convalescents, une société dite du *Prince impérial*, destinée à prêter de l'argent aux petits fabricants pour l'achat d'outils et de matières premières, une caisse pour les invalides, des journaux économiques. La protection de l'enfance l'intéresse tout particulièrement. Un décret de 1862 place les crèches et les salles d'asile sous la protection de l'impératrice. Elle obtient, après de nombreuses discussions avec les ministres compétents, à qui son projet apparaît d'abord utopique, la transformation des prisons d'enfants en pénitenciers agricoles. Ce n'est donc pas seulement la spontanéité d'un bon cœur qui se révèle, mais une intelligence avertie des questions sociales. « A seize ans, dira plus tard l'impératrice à Emile Ollivier, j'étais fouriériste ». L'impératrice, d'ailleurs, ne se contente pas d'exercer de haut son ministère de la charité ; elle va visiter elle-même les pauvres, les malades, les prisonniers, consacrant à ces occupations la plus grande partie de ses journées. Elle ne recule ni devant les maladies contagieuses — elle va visiter les cholériques — ni devant la folie et, à l'asile des fous de Charenton, elle s'intéresse à un interné, en qui elle découvre un grand savant... ; désillusion, lorsqu'elle va lui annoncer la bonne nouvelle de sa libération, il lui fait cette confidence singulière : « On a placé malignement le Panthéon sur le bout de son nez.. » Dans les prisons, elle opère, dit Mme Carette, dont le récit des actes de l'impératrice a trop souvent l'air d'un évangile, des conversions miraculeuses. Si le second Empire fut, de la part des pouvoirs publics, une ère de philanthropie dont l'empereur fut l'inspirateur, l'impératrice eut, dans l'application et le développement des idées impériales, la meilleure part. Et ce rôle peu bruyant pouvait su fire à lui assurer gloire et popularité, si elle n'en eût ambitionné un autre.

Quelques grands événements marquèrent la vie de l'impératrice, qui, pendant la première partie du règne, s'écoula uniformément heureuse. En avril 1855, c'est la visite de l'empereur et de l'impératrice à la reine Victoria. Acclamés à Londres, reçus dans l'antique palais de Windsor, charmant leurs hôtes, l'empereur et l'impératrice firent un voyage triomphal, et l'amitié que forma la reine d'Angleterre avec l'impératrice consacra l'entrée de celle-ci dans la famille souveraine. Puis ce fut l'ouverture de l'Exposition et l'arrivée à Paris de la reine d'Angleterre. Enfin, le 16 mai 1856, après plusieurs espérances vaines, la venue au monde du prince impérial, événement après lequel l'empereur et l'impératrice furent tentés, sans doute, de s'écrier, comme Napoléon Ier : « L'avenir est à moi ! » Bonne mère, sans, d'ailleurs, la faiblesse de l'empereur, l'impératrice s'occupa activement de l'éducation du petit prince et, peut-être, est-ce à cette date qu'il faut faire remonter ses ambitions politiques. En 1857, tournée en Bretagne, nouvelle entrevue avec la reine d'Angleterre à l'île de Wight et voyage à Stuttgart, où l'on rencontre les souverains russes.

L'année 1858 amène l'attentat d'Orsini, où l'impératrice surprend la cour et la ville par son sang-froid. Elle est, d'ailleurs, l'une de celles qui se laissent toucher par la lettre d'Orsini à l'empereur et lui demande de s'intéresser à la famille de l'assassin. Un mois plus tard, l'empereur, voulant assurer l'avenir, promulgue un sénatus-consulte qui attribue la régence à l'impératrice, à côté de laquelle on institue un conseil privé de régence. Cette régence, l'impératrice va, dès l'année suivante (1er février 1858), avoir l'occasion de l'exercer. Le 10 mai 1859, l'empereur, qui conduit ses troupes en Italie, proclame l'impératrice régente. Si, à l'intérieur, son gouvernement fut facile, elle dut prendre, néanmoins, une grave responsabilité. Lorsque les défaites de l'Autriche rendirent la Prusse menaçante et qu'on put craindre une attaque sur le Rhin, le roi Jérôme, président du conseil privé, demanda à l'impératrice d'autoriser la levée de 300.000 gardes nationaux. Ne voulant pas faire devant l'Europe l'aveu de l'insuffisance de notre armée régulière, elle refusa, malgré les supplications de son oncle. Mais elle jugea la situation grave, et elle écrivit à l'empereur, qui signa la paix de Villafranca. L'influence de l'impératrice est donc (au témoignage d'Emile Ollivier et de l'impératrice Elisabeth) l'une des causes de l'arrêt brusque des hostilités contre l'Autriche, après la victoire de Solférino.

La première régence de l'impératrice est donc le moment où, derrière la reine des fêtes, la mère attentive, la grande dame charitable, la femme politique apparaît. Dans la politique, à laquelle elle s'est initiée depuis dix ans, elle voit une compensation à ces déboires conjugaux, que, malgré l'affection qu'il conserva toujours pour elle, l'empereur ne lui ménagea pas et qui, parfois, en une crise de dépit, la poussèrent à des voyages mondains, comme en 1860 celui d'Ecosse. Faible et « disposé à laisser mettre le feu à l'Europe pour éviter une scène de ménage », l'empereur lui cède et prend l'habitude de ne prendre aucune grande décision sans la consulter. Elle influe aussi sur la politique extérieure et intérieure. Dans quelle mesure et quelle fut, dans les fautes du règne, la part de la politique personnelle de l'impératrice? Celle-ci fut assez grande, mais il semble qu'on l'ait exagérée. Pour tel historien allemand, c'est l'impératrice qui, poussée par son fanatisme catholique

et ne pardonnant pas à la Russie l'écrasement de la Pologne, aurait empêché la conclusion d'une alliance franco-russe. Il est de fait que l'impératrice fut, en 1863, à la tête du parti polonais. Mais presque toute la France pensait comme elle, et d'abord l'empereur, qui, cependant, se garda bien de suivre les sentiments de son entourage et les siens propres.

Il est plus vrai que l'impératrice ait eu une assez grande part dans l'expédition du Mexique. « Il est indéniable, dit un des biographes de l'impératrice, qu'elle contribua de tout son pouvoir à précipiter l'accomplissement d'un projet téméraire », où, par la vertu de ses illusions, elle n'entrevoyait que gloire, sans péril. Sans doute, comme le pense Frédéric Loliée, voyait-elle dans l'établissement d'un empire catholique au Mexique une revanche du génie ibérique. Il est bien exact qu'elle ait contribué à forger le projet mexicain, exact qu'elle l'ait soutenu de toute son influence et que, lorsque son confesseur, l'abbé Bauer, essaya, sur les instances de l'amiral Jurien de La Gravière, de la convertir à une politique plus sage, il se soit vu assez brutalement fermer la bouche. Cependant, Morny et son entourage cosmopolite eurent bien plus de part encore que l'impératrice dans l'affaire mexicaine.

C'est dans la question de Rome, surtout, que son influence s'est fait sentir, et de la manière la plus fâcheuse. Sans doute, dans son désir d'arrêter rapidement la guerre d'Italie, la pensée de sauver les Etats de l'Eglise entra-t-elle tout autant que le souci du danger couru par la France sur le Rhin. Et, par la suite, elle fut l'appui le plus solide du parti ultramontain. C'est seulement vers la fin du règne, cependant, que son avis sur la question romaine semble avoir été prépondérant. Pendant assez longtemps, en effet, Napoléon III et ses principaux ministres, tel Rouher, furent, sans qu'ils aient eu besoin d'être déterminés par l'impératrice, d'avis qu'il fallait maintenir le successeur de saint Pierre souverain temporel.

L'influence de l'impératrice ne s'exerça pas seulement sur les affaires extérieures, mais aussi sur les affaires intérieures. A partir de 1862, date à laquelle un grand nombre d'historiens font remonter son action politique, l'empereur, affaibli, lui laisse souvent, en fait, la direction des affaires. Elle assiste au conseil des ministres et s'est assez initiée à la politique pour y tenir honorablement sa place. Pendant les périodes, assez longues, où Napoléon III est incapable d'exercer effectivement ses prérogatives, c'est elle le véritable empereur. Elle a, d'ailleurs, en 1865, l'occasion d'exercer une seconde régence. Partant pour l'Algérie, Napoléon III, par le sénatus-consulte du 26 avril 1865, institue l'impératrice régente et sanctionne, pour l'avenir, cet acte par un testament. Encore une fois, l'impératrice préside conseil des ministres et conseil privé. Elle s'astreint à étudier des questions ardues, telles que l'aliénation des forêts du Domaine national, pour en discuter savamment avec les ministres et les membres des commissions. Elle a acquis alors compétence et autorité.

« Tous ceux qui l'approchent, dit Buffet, sont émerveillés de son aptitude à saisir les questions les plus ardues». Emile Ollivier, avec lequel elle a eu, le 6 mai 1865, une première entrevue, s'extasie sur sa merveilleuse faculté de « tout discuter, de tout comprendre, sur son intelligence prime-sautière, sur sa parole vive, animée de saillies originales et, parfois, d'une chaude éloquence ». (E. Ollivier, *l'Empire libéral.*) Faisons la part de l'exagération : flattés de l'attention que leur portait la souveraine, Buffet et Ollivier surtout la jugent supérieure, puisqu'elle sait les comprendre. On ne peut, cependant, récuser leur témoignage et nier qu'en 1865 l'impératrice n'eût acquis l'expérience des affaires. Son influence, d'ailleurs, n'apparaît pas à tous comme très heureuse et, dès ce moment, dans l'entourage de l'empereur, se porte sur cette influence le jugement sévère de l'histoire. En 1866, Fialin de Persigny demande à l'empereur de ne plus autoriser la présence de l'impératrice dans les conseils, celle-ci étant nuisible à l'unité de direction. La lettre tombe justement sous les yeux de l'impératrice, qui, après une crise conjugale, obtient qu'on ne tienne aucun compte des avis du ministre. Dans les conseils où elle continue à siéger, son influence tendait parfois à s'exercer avec sagesse. Ne faisait-elle pas preuve de sens politique, lorsque, après la bataille de Mentana, où les troupes françaises de Rome avaient battu les Garibaldiens, elle voulait faire supprimer du rapport du général de Failly, rendu public, la fameuse phrase qui semblait souffleter l'Italie : « Les chassepots ont fait merveille. » On ne l'écouta pas. Et si, comme nous le montrent les souvenirs d'Emile Ollivier, elle fut toujours, en politique intérieure, le tenant du parti autoritaire, si elle essaya de faire obstacle à la nouvelle constitution libérale préparée par l'empereur en 1867 et qui, d'ailleurs, après l'avoir consultée et l'avoir fait consulter par Emile Ollivier, suivit sa politique personnelle, n'avait-elle pas raison de poursuivre la réorganisation de l'armée? Et il est curieux de voir un homme comme Emile Ollivier, dans sa conversation du 11 janvier 1867 avec l'impératrice, lui remontrer que la réorganisation de l'armée est dangereuse et inutile et sa partenaire essayer vainement de le convaincre qu'il y a à cette réorganisation une absolue nécessité ? L'histoire ne lui a-t-elle pas donné raison ? L'Allemagne, d'ailleurs, ne s'y est pas trompée. Les historiens allemands montrent dans l'impératrice le champion de la réorganisation de l'armée, pour en conclure, d'ailleurs, qu'elle a été la cause déterminante de la guerre, ce qui est une tout autre question.

Si populaire au début du règne, l'impératrice voyait, maintenant, la France se détacher d'elle. Après le drame de Queretaro, on lui attribua toute la responsabilité des événements, et le chef de la police secrète, Hyrvoix, déclara à l'empereur que l' « Espagnole » était aussi impopulaire que jadis l' « Autrichienne ».

Cependant, sur la pente où l'empire descendait, quelques paliers où l'impératrice s'arrêtait, heureuse et fêtée. En 1867, l'*Exposition universelle*, qui attirait dans la capitale un nouveau parterre de rois. En 1869, l'impératrice, qui au dire de de Lesseps, « fut l'ange tutélaire et pour le canal de Suez ce qu'Isabelle la Catholique avait été pour Christophe Colomb », et qui — effectivement, c'est peut-être là son plus beau titre de gloire — avait, en effet, contribué dans une assez large mesure à la protection qu'étendit l'empereur sur de Lesseps, fut chargée par Napoléon III d'aller représenter la France aux fêtes de l'inauguration du canal. Après avoir participé aux fêtes organisées à Ajaccio pour le centenaire de la naissance du premier empereur, elle fit, du 1er octobre à la fin de novembre 1869, un voyage en Orient, qui, pour elle, resta inoubliable. Venise, Constantinople où, représentante de la France, elle voit accourir à elle tous les notables français et apparait aux Orientales comme l'incarnation de la femme d'Occident, qui domine l'homme; Alexandrie, Le Caire, Port-Saïd, Ismaïlia, puis Le Caire encore et les Pyramides, telles furent les étapes de cette merveilleuse échappée pendant laquelle l'impératrice, logée dans un palais ruisselant d'or, adulée par un souverain magnifique qui, pour elle, faisait pousser en plein désert des bosquets de grenadiers et d'orangers, crut vivre un conte des *Mille et une Nuits*. A Port-Saïd, où a lieu la bénédiction du canal, à Ismaïlia, où elle-même décore de Lesseps, à Suez, où le premier de tous les vaisseaux qui doivent unir les deux mers arrive la frégate impériale, *l'Aigle*, elle représente la France avec le prestige traditionnel que le grand pays civilisateur mène en Orient. C'est l'apothéose, tandis qu'en Espagne et en Prusse se dessinent les événements qui préparent la chute.

A la fin de l'année 1869, il semblait que l'influence de l'impératrice sur l'esprit de l'empereur eût diminué. Et elle se défendait avec une insistance significative de faire de la politique (conversation avec Emile Ollivier). De fait, ce fut malgré son opposition que l'empereur forma le ministère libéral du 2 janvier 1870, et les premiers mois de ce ministère semblaient consacrer le déclin de son pouvoir. Mais ce pouvoir, elle l'a reconquis lorsque, au début de juillet 1870, se révèle le guet-apens de la candidature Hohenzollern. Quelle fut, dans la déclaration de la guerre, la part de l'impératrice? Question très controversée et à laquelle le parti pris politique a donné les réponses les plus fausses. Quelle qu'ait été la cause déterminante de la guerre, l'affirmation ne saurait tenir devant la preuve éclatante donnée par Bismarck dans ses Mémoires que c'est lui-même qui a voulu la guerre et l'a fait éclater au moment qu'il a jugé favorable. Mais l'aveu de l'impératrice : « C'est ma guerre »? Une lettre de Le Sourd à Benedetti semble reléguer cette phrase dans la catégorie des mots historiques qui n'ont jamais été prononcés. Mais n'eut-elle pas, cependant, sa part de responsabilité et chercha-t-elle à écarter la guerre? Il est hors de doute qu'en 1870 l'impératrice était à la tête du parti réactionnaire, qui, mécontent des réformes libérales de l'empereur et, d'autre part, jugeant le prestige de la France compromis depuis Sadowa, désirait, par une guerre, à la fois relever le prestige de la France et affermir le pouvoir de l'empereur et surtout de la dynastie.

Il est exact encore que, le 12 juillet 1870, lorsque l'on apprit à Paris la renonciation du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne, l'empereur et le duc de Gramont étaient disposés à se tenir pour satisfaits. « Mais l'impératrice, champion du parti qui lui donnait des assurances de victoire », s'écria : « C'est une honte! l'empire est tombé en quenouille! » et inspira au duc de Gramont (qui se reprocha plus tard de s'être montré homme galant envers la souveraine, plutôt que galant homme envers la France) la lettre par laquelle il enjoignit à Benedetti d'exiger du roi de Prusse des garanties. C'est elle qui, au cours du conseil extraordinaire tenu, le 12 au soir, à Saint-Cloud, a converti l'empereur. Au témoignage encore d'un officier d'ordonnance de l'empereur, celui-ci, le 14 juillet, eût engagé plaisamment ses officiers à défaire leur paquetage : « C'est la paix! » Mais, étant passé par le cabinet de l'impératrice, il en serait sorti pâle comme la mort, en murmurant : « C'est la guerre! »

Ainsi, si Bismarck porte tout le poids de la déclaration de guerre qu'il a longuement préméditée, l'impératrice n'a rien fait pour l'éviter et, dans son désir de guérir la France, « malade, disait-elle, depuis Sadowa » et de garantir à son fils un règne glorieux (nous aurons fait, dit-elle encore, le malheur de cet enfant si nous n'effaçons pas la honte de Sadowa), l'a acceptée, elle, d'un cœur léger. La reprise de la rive gauche du Rhin hantait, d'ailleurs, de longue date son esprit. Elle avait, du reste, tenu pour la réorganisation militaire. Mais, à sa responsabilité dans la crise diplomatique des 3-19 juillet 1870, s'en ajoute une autre, non moins grave : celle de notre isolement en Europe. Son obstination, celle de Rouher, son porte-parole, à interdire aux Italiens la conquête de Rome, fit échouer le projet d'alliance franco-italo-autrichienne, préparé en 1869 entre Beust et l'empereur, l'Autriche ne s'engageant qu'avec l'Italie et celle-ci faisant de l'annexion de Rome une condition *sine qua non*.

Un peu facilement héroïque, l'impératrice engagea l'empereur, qu'elle savait à ce moment mortellement malade, et le prince impérial à partir avec les troupes. Le 26 juillet 1870, elle fut investie une troisième fois de la régence et en prit possession le 28, lors du départ de l'empereur.

Les premiers jours qu'elle passe à Saint-Cloud s'écoulent tranquilles; mais, après la joie brève et factice de Saarbrück, éclatent les coups de tonnerre : Wissembourg, Wœrth et Forbach. L'impératrice, malgré la désaffection qu'elle sent grandir dans la capitale, rentre à Paris et convoque, le 9 août, le Corps législatif. Emile Ollivier tenant pour le retour à Paris de l'empereur et l'impératrice y étant opposée, elle détermine la crise ministérielle qui aboutit à la formation du ministère Palikao. Avec celui-ci, c'est déjà, comme l'a remarqué justement Emile Ollivier, l'abdication pure et simple de l'empereur. Le commandement en chef lui est retiré et passe à Bazaine. Le gouvernement de la régence, au lieu de rappeler, suivant la sage pensée de l'empereur, l'armée de Mac-Mahon sur Paris, interdit formellement à l'empereur, sous menace d'une révolution qu'une police mal renseignée lui fait craindre, le retour dans la capitale, le pousse à cette marche à la rencontre de Bazaine, qui aboutit au désastre de Sedan. La nouvelle de la catastrophe la fait d'abord tomber anéantie. Puis elle se ressaisit et, ne pensant plus, dit un de ses historiens, qu'à son rôle de régente, essaye de prendre des mesures de salut national. Le devoir du pays est, déclare-t-elle aux chefs des partis politiques, de se serrer tout entier autour d'elle. Elle accepte de voir son pouvoir diminué par l'arrivée au conseil de quelques représentants du Corps législatif; mais Thiers et Trochu, dont elle espère l'appui et les conseils, se dérobent. A Buffet, qui, au nom d'un grand nombre de députés, lui demande son abdication, elle la refuse (4 septembre), ne voulant pas déserter son poste d'honneur. Elle acceptera, cependant, la déchéance, si le Corps législatif la prononce. Elle se croit, d'ailleurs, utile au pays pour obtenir des conditions de paix moins dures. Mais, tandis qu'on discute, la foule s'amasse autour des Tuileries. A l'impératrice, qui veut rester dans la capitale pour partager ses dangers, son entourage, particulièrement de Lesseps, Nigra, Metternich, fait comprendre qu'il faut fuir. Avec une seule de ses dames d'honneur, elle sort des Tuileries, gagne, grâce à son dentiste, le Dr Evans, la côte normande, s'embarque à Deauville pour l'Angleterre. Elle s'établit non loin de Londres, à Chislehurst, où viennent bientôt la rejoindre l'empereur et le prince impérial. Au cours de la guerre, elle essaye à plusieurs reprises d'intercéder auprès du roi de Prusse pour l'amener à se départir de la rigueur de ses conditions de paix, et elle cherche vainement pour la France l'appui du tsar et de l'Italie. Elle semble, à ce moment, avoir renoncé à toute action politique, pour ne pas contrecarrer le gouvernement de la Défense nationale. Cependant, Bismarck songea un instant à reconnaître comme seul pouvoir légal la régence et à l'affermir par le moyen des troupes de Bazaine. Mais l'impératrice fut étrangère à cette intrigue et refusa de recevoir l'envoyé de Bismarck, Régnier.

La guerre finie et l'empereur de retour, Chislehurst devient un centre d'intrigues. On complote le retour de l'empereur. La mort de celui-ci (9 janvier 1873) interrompt l'exécution du plan minutieusement préparé. L'impératrice reporte alors ses espérances sur son fils, dont, avec une autorité un peu sévère, elle a dirigé l'éducation. Mais, en février 1879, le prince, qui avait fait de brillantes études à l'Académie militaire de Woolwich, s'engage dans l'armée anglaise, pour la campagne sud-africaine. Peut-être la lourdeur du joug maternel, peut-être, aussi — mais ceci est controversé — une poétique page d'amour déchirée, le poussèrent-elles à cette résolution. Il tomba héroïquement à Helesi (Zoulouland), le 1er juin 1879.

De ce moment, la vie politique de l'impératrice fut finie. Elle partagea son temps entre Farnborough où, après un pèlerinage au Zoulouland, elle s'établit en 1881, et la villa du Cap-Martin, qu'elle acquit en 1891. Ces séjours furent coupés de nombreux voyages. Elle retourna en Egypte, visita la Suisse, l'Italie, l'Ecosse, la Norvège où, à Bergen



Une fête officielle aux Tuileries, pendant l'Exposition de 1867. — Aquarelle de Baron.

(1907), elle se rencontra avec l'empereur d'Allemagne; l'Irlande, l'île de Ceylan. Elle passa de longs mois en Espagne, auprès de son petit-neveu le duc d'Albe, et fit de brefs séjours à Paris. Son influence à la cour d'Angleterre resta assez grande. Elle aurait déterminé le mariage d'Alphonse XIII avec la princesse Eva de Battenberg, sa filleule. A Farnborough, ce fut, durant de longues années, un défilé de souverains, courtisans fidèles du malheur. L'impératrice ne vécut donc ni dans la retraite, ni isolée, ni oubliée.

Au cours de la Grande Guerre, elle redevint, comme au cours de la guerre de 1870, française uniquement. Elle installa un hôpital à Farnborough et s'occupa souvent elle-même des blessés. En 1918, elle fit remettre à Clemenceau des lettres qu'en 1870 elle avait reçues de Guillaume Ier et qui montraient lumineusement, voilées sous des raisons stratégiques, les ambitions de la Prusse.

Il est peut-être trop tôt encore pour porter un jugement définitif sur la dernière souveraine qu'ait eue la France. On ne peut s'empêcher, cependant, de regretter qu'elle ne se soit pas toujours contentée d'être belle et de plaire. — Léon Abensour.

Histoire d'Angleterre, depuis l'origine jusqu'en 1919, par Henri Prentout (Paris, 1920). — L'intérêt supérieur de la France ne lui permet pas de vivre isolée, à côté d'un ennemi fermé au repentir, déloyal, retors et que l'impuissance seule réduit à l'inaction. L'intérêt supérieur de l'Angleterre, riche aujourd'hui des dépouilles coloniales et maritimes de l'Allemagne, lui commande plus que jamais d'avoir un appui sur le continent.

La guerre a rapproché deux nations qui se jugeaient assez mal, et nos alliés britanniques, après nous avoir vus de près, ont rendu justice à nos qualités profondes, à la grandeur d'une nation qui luttait sans doute pour sa vie, mais aussi, comme l'écrivait le *Times* dans un article célèbre, « pour ce qu'elle signifie dans le monde ».

Nous aussi, nous devons connaître nos voisins d'outre-Manche, leurs traditions et leurs institutions, leurs mœurs et leurs habitudes, leurs sentiments et leur caractère, si nous ne voulons pas être surpris ou même déçus par les incidents que rendent inévitables les difficultés d'une situation sans pareille. Ils apportent dans l'administration des affaires publiques, comme dans la gestion des affaires commerciales, des méthodes inflexibles ; rien ne les fait dévier de la ligne de conduite qu'ils se sont tracée pour le bien de l'Etat, et c'est ainsi que des hommes capables de générosité, de dévouement, de délicatesse semblent, d'autre part, quand l'intérêt national est en jeu, obéir aux suggestions d'un égoïsme rigide. Nous nous étonnerions moins, si, mieux renseignés, nous pouvions pénétrer plus avant dans la pensée, dans la mentalité lentement formée d'un peuple auquel nous attachent désormais des liens nécessaires : la nouvelle *Histoire d'Angleterre* publiée par Henri Prentout nous en fournira les moyens.

Tout d'abord, l'histoire des deux pays présente un parallélisme frappant : Celtes, Romains, Germains, Scandinaves les ont successivement envahis l'un et l'autre. Et, encore que l'Angleterre ait été romanisée plus tard que la Gaule, encore que l'arrivée des Anglo-Saxons ait déterminé d'essentielles modifications ethniques, le parallélisme ne cesse réellement qu'après l'invasion de 1066. Les institutions normandes étaient, en effet, plus développées que celles des Etats voisins, et l'Angleterre conserva longtemps l'avance dont elle fut redevable à ses conquérants.

L'auteur de cette nouvelle histoire fait ingénieusement ressortir que, des temps féodaux aux XVIIe siècle, l'Angleterre a passé, avant nous, par les mêmes bouleversements : la révolution et la Grande Charte de 1215, c'est l'équivalent des mouvements de réaction française de 1315 ou de 1355 ; le mouvement lollard, c'est l'équivalent de notre crise religieuse du XVIe siècle ; le schisme de Henri VIII, la fondation de l'Église anglicane, c'est le gallicanisme ; Cromwell, c'est Bonaparte, et 1660, c'est la Restauration de 1815, de même que 1688, c'est notre 1830. Mais la France va prendre les devants, et l'Angleterre, stabilisée pendant un siècle et demi, ne se transformera dans le sens démocratique qu'avec le gouvernement de Robert Peel.

A côté de l'évolution politique et sociale des deux nations, il importe de mettre en lumière — et Henri Prentout n'y manque pas — leur pénétration réciproque.

Il y a toujours eu, dit-il, un échange perpétuel d'idées, de connaissances, d'impressions artistiques et littéraires, entre les deux pays. Par suite de la conquête normande, notre art, notre littérature, notre langue, le savoir de nos écoles et nos jeux populaires se sont répandus en Angleterre et y ont conservé pendant trois siècles une action prépondérante ; L'art roman, l'art ogival s'acclimatèrent en Angleterre et y ont conservé pendant trois siècles une action prépondérante ; une littérature anglo-normande y prit naissance. On parla français à la cour et dans les châteaux, dans le Parlement et la cour de justice pendant trois siècles. La guerre de Cent ans a plutôt entretenu ce courant qu'elle ne l'a interrompu ; le mouvement protestant du XVIe siècle et l'exil des calvinistes français en Angleterre l'ont fortifié ; la Restauration, au XVIIe siècle, apporta dans l'île le classicisme et la philosophie cartésienne. Depuis lors, l'échange s'est fait plutôt à notre profit : le XVIIIe siècle nous a révélé Shakespeare, Ossian ; plus tard, Walter Scott a eu une action incontestable sur le romantisme. Les philosophes anglais Darwin, Herbert Spencer et Stuart Mill ont été lus en France et y ont trouvé des disciples, et nous avons même goûté Ruskin et la renaissance gothique... Le mouvement scientifique et industriel s'est propagé d'Angleterre en France ou, plus exactement, la vapeur est partie de France pour l'Angleterre avec Denis Papin ; elle nous en est revenue au XIXe siècle. Il y eut alors un snobisme français, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui a ramené d'Angleterre nos jeux du moyen âge. Au XIXe siècle, la révolution de 1830 a paru le triomphe du parlementarisme, et nous nous sommes appliqués depuis lors à copier servilement ce régime, comme s'il eût trouvé son expression parfaite en Angleterre.

Deux peuples qui présentent de si frappantes analogies ont, pourtant, été ennemis jusqu'à ces derniers temps, car l'alliance de 1854 fut éphémère, et l'Angleterre ne comprit pas que le traité de Francfort marquait, pour elle-même comme pour les autres Etats, le début de l'hégémonie allemande. Edouard VII prit enfin l'initiative des conventions de 1904 et de la réaction contre l'emprise allemande et, bientôt, l'entente franco-britannique renforça l'alliance franco-russe, renforcée elle-même par l'alliance anglo-japonaise. Les trois conventions russo-japonaise, franco-japonaise et anglo-russe de 1907, qui achevèrent de réaliser l'équilibre général, mirent fin à des rivalités essentiellement favorables aux ambitions prussiennes ; mais il fallut l'invasion de la Belgique par les troupes du kaiser pour ouvrir les yeux de ceux qui répugnaient à une politique d'intervention armée.

L'ouvrage de Henri Prentout, professeur d'histoire de Normandie à la faculté des lettres de Caen, est un excellent précis, très au courant des travaux de l'érudition, écrit avec mesure et à la fois dans un style bien vivant. La politique, les institutions, la vie économique, les divers aspects de la civilisation y sont étudiés pour chaque période, — étudiés et appréciés. On constate non sans satisfaction que, là encore, le système dit « anglo-saxon », qui, venu d'Allemagne, faisait découler les institutions anglaises presque exclusivement de l'élément germanique, est de plus en plus battu en brèche ; on tend à lui préférer le système plus équitable qui admet la combinaison des influences anglo-saxonnes et des influences scandinaves. — Albert Lefort.

Impôt sur le revenu. La loi du 25 juin 1920, créant de nouvelles ressources fiscales, a apporté à la législation de l'impôt sur le revenu des modifications de détail, qui vont être exposées brièvement. Ainsi se trouveront mis à jour les articles précédemment publiés dans le *Larousse Mensuel* (t. III, p. 735 ; t. IV, p. 46, 67, 100, 124 et 780).

Impôt général sur le revenu. Les nouvelles dispositions concernent les déductions pour charges de famille, les exemptions et le taux d'après lequel est calculé l'impôt.

Une déduction de 3.000 fr. sur leur revenu annuel est accordée : 1° aux contribuables mariés; 2° en cas de décès de l'un des époux, au conjoint survivant non remarié, qui a à sa charge un ou plusieurs enfants issus du mariage. En outre, tout contribuable a droit à une déduction de 1.500 fr. par personne à sa charge jusqu'à la cinquième et de 2.000 fr. pour chaque personne au delà de la cinquième, quel que soit son âge. La déduction est de 2.000 fr. (et non de 1.500 fr.) pour chaque enfant majeur de 21 ans resté à la charge de ses parents.

Chaque contribuable n'est imposable que si, après les *déductions* ci-dessus indiquées, son revenu dépasse encore 6.000 fr., la portion de revenu inférieure à 6.000 fr. étant entièrement exonérée, mais, de plus, il bénéficie ensuite de *réductions* à raison de ces mêmes charges de famille qui sont entrées déjà en ligne de compte pour la détermination du revenu net.

Sont affranchies de l'impôt : 1° les personnes dont le revenu imposable n'excède pas la somme de 6.000 fr., majorée, s'il y a lieu, du montant des déductions pour charges de famille; 2° les mutilés, veuves et ayants droit des morts de la Grande Guerre pour les pensions qui leur sont concédées en vertu de la loi du 31 mars 1919.

On sait que le montant de l'impôt est obtenu par application au total du revenu taxable d'un taux progressif réglé d'après le chiffre même de ce revenu. Le revenu taxable s'entend de la portion du revenu réel qui reste effectivement soumis à l'impôt après avoir retranché d'abord les *déductions* accordées aux contribuables mariés et ayant des personnes à leur charge; ensuite, la somme de 6.000 fr. exonérée de contribution.

Le calcul de l'impôt sur le revenu taxable se fait de la manière suivante : on compte pour 1/25e la fraction du revenu comprise entre 6.000 et 20.000 fr.; — pour 2/25es la fraction comprise entre 20.000 et 30.000 fr.; et ainsi de suite, en augmentant d'un vingt-cinquième par tranche de 10.000 fr. jusqu'à 100.000 fr., par tranche de 25.000 fr. jusqu'à 400.000 fr., par tranche de 50.000 fr. jusqu'à 750.000 fr. La fraction du revenu excédant 550.000 fr. est comptée pour l'intégralité.

Toute fraction de revenu inférieure à 100 fr. est négligée.

Le taux appliqué au revenu taxable est de 50 p. 100 (au lieu de 12 fr. 50 p. 100).

La loi distingue entre les contribuables dont le revenu net total, défalcation faite des *déductions*, n'est pas supérieur à 10.000 fr., ou est supérieur à cette somme. Le premier a droit à une *réduction* de 7 fr. 50 p. 100 pour chaque personne à sa charge jusqu'à la deuxième; de 15 p. 100 pour chaque personne à partir de la troisième. Le second a droit à une réduction de 5 p. 100 pour chacune des trois premières, de 10 p. 100 pour chaque personne à partir de la quatrième, sans que, toutefois, le montant total de la réduction puisse excéder 2.000 fr. par personne à la charge du contribuable.

Sont considérés comme personnes à la charge du contribuable, à la condition qu'elles n'aient pas de revenus distincts de ceux qui servent de base à l'imposition de ce dernier : 1° les ascendants âgés de plus de 70 ans ou infirmes (la limite de 70 ans est abaissée à 60 ans à l'égard des femmes veuves vivant sous le même toit que leur fils ou leur fille et qui sont à leur charge exclusive); 2° les descendants ou enfants recueillis par le contribuable, s'ils sont âgés de moins de 21 ans ou infirmes.

Impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole. Le bénéfice provenant de l'exploitation agricole est considéré, pour l'assiette de l'impôt, comme égal à la valeur locative des terres exploitées, « telle qu'elle résulte de l'évaluation cadastrale, multipliée par un coefficient approprié ». Ce coefficient est fixé par région agricole et par nature de culture ; toutefois, en ce qui concerne les exploitations à cultures variées ne comportant pas une culture principale, il pourra être établi un coefficient, moyen et unique, par *région*. Les coefficients sont arrêtés par une commission spéciale et, chaque année, une disposition législative en fixe les maxima et les minima en vue de l'établissement de l'impôt pour l'année suivante.

Sur le montant du revenu de l'exploitation agricole, l'exploitant n'est taxé que sur la fraction supérieure à 1.500 fr., et il a droit à une déduction de moitié sur la fraction comprise entre 1.500 et 4.000 fr. Le taux de l'impôt est fixé à 6 p. 100 (au lieu de 3,75).

Sont assujettis à l'impôt, sans déduction ni atténuation d'aucune sorte, les parcs, jardins, avenues, pièces d'eau, tous les terrains réservés au pur agrément ou spécialement aménagés en vue de la chasse, et les terrains non cultivés, destinés à la construction. Exonérations : 1° terrains d'agrément dont la superficie n'excède pas un hectare et dont le revenu imposable n'est pas supérieur à 100 fr.; 2° parcs et jardins situés dans la partie agglomérée des villes ; 3° terrains appartenant aux offices publics d'habitations à bon marché.

Impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux. La loi prévoit deux modes de détermination du chiffre de bénéfices qui doit être pris pour base de l'impôt.

Aucune déclaration spéciale n'est exigée des sociétés obligatoirement tenues de communiquer leur bilan à l'administration de l'enregistrement, c'est-à-dire les sociétés anonymes et les sociétés en commandite par action ; elles doivent seulement fournir les renseignements qui leur seront demandés par le contrôleur.

Les autres contribuables pouvaient être imposés à leur choix, soit d'après un résumé de leur compte de profits et pertes, soit, d'après le montant de leur chiffre d'affaires, déclaré par eux ou évalué d'office par l'administration ; dans ce dernier cas, leur cotisation était majorée d'un dixième. Désormais, toutes les fois que le chiffre d'affaires dépassera la somme de 50.000 fr., la déclaration écrite de ce chiffre devra être remise au contrôleur avant le 1er avril. Les contribuables qui n'auront pas satisfait à cette obligation verront leur cotisation majorée de 10 p. 100 et devront, s'ils en sont requis par le contrôleur, produire dans les 20 jours leur déclaration, à défaut de quoi le chiffre d'affaires sera évalué d'office et la cotisation majorée de moitié. Les contribuables dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 50.000 fr. et qui entendent être taxés d'après leurs bénéfices réels doivent remettre au contrôleur, avant le 1er avril, un résumé de leur compte de profits et pertes de l'année précédente ou de l'exercice qui a pris fin au cours de cette dernière année. S'ils n'ont pas fait parvenir le résumé dudit compte, leur bénéfice imposable est déterminé d'après leur chiffre d'affaires. En ce cas, ils n'ont à prendre l'initiative d'aucune déclaration ; mais, s'ils en sont requis par le contrôleur, ils doivent produire la déclaration de leur chiffre d'affaires dans un délai de vingt jours à compter de la réception de l'avis qui leur est adressé. Passé ce délai, le chiffre d'affaires est évalué d'office, et l'impôt est majoré de moitié.

Indépendamment de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, les entreprises ayant pour principal objet la vente au détail de denrées ou de marchandises quelconques sont redevables d'une taxe spéciale sur leur chiffre d'affaires, toutes les fois que ce chiffre dépasse une certaine somme. (V. *Chiffre d'affaires*.)

Pour le calcul de l'impôt, le taux applicable aux diverses fractions imposables est de 8 p. 100 (au lieu de 4,50).

Impôt sur les bénéfices des professions non commerciales. Il porte sur la partie du bénéfice net ne dépassant pas :

4.000 fr. (communes de 50.000 hab. et au-dessous.

5.000 fr. (communes de plus de 50.000 hab. et communes situées dans un rayon de 25 kil. à partir du périmètre de la partie agglomérée d'une commune de plus de 50.000 hab.).

6.000 fr. (Paris et communes de la banlieue dans un rayon de 25 kil. à partir du périmètre de l'octroi de Paris).

La fraction du revenu imposable comprise entre le minimum exonéré et la somme de 8.000 fr. est comptée pour moitié seulement.

Taux : 6 p. 100 (au lieu de 3,75.)

Pour les charges d'offices dont les titulaires n'ont pas la qualité de commerçant, l'impôt est calculé comme pour les bénéfices commerciaux.

Impôt sur les pensions, rentes viagères, traitements et salaires. Les revenus de cette catégorie sont imposés sur la partie de leur montant annuel qui dépasse :

a) Pensions et rentes viagères :

3.600 fr. pour les pensions et rentes viagères constituées par des versements périodiques successifs ou servies bénévolement par des patrons à leurs employés à titre d'ancienneté de services ;

2.000 fr. pour les rentes viagères, soit constituées au moyen du versement d'un capital, soit acquises par voie de legs ou de donations.

b) Traitements publics et privés, indemnités et émoluments, salaires :

4.000 fr. dans les communes de 50.000 hab. et au-dessous ;

5.000 fr. dans les communes de plus de 50.000 hab. ou situées dans un rayon de 15 kil. à partir du périmètre de la partie agglomérée d'une commune de plus de 50.000 hab. ;

6.000 fr. à Paris et dans les communes de la banlieue, dans un rayon de 25 kil. à partir du périmètre de l'octroi de Paris.

Pour le calcul de l'impôt, la fraction imposable comprise entre le minimum exonéré et la somme de 8.000 fr. est comptée pour moitié seulement.

Exemptions : allocations aux familles nombreuses versées, sous forme d'allocations familiales ou de sursalaire familial, par des employeurs à leur personnel ; pensions militaires de la loi du 31 mars 1919.

(Taux : 6 p. 100 au lieu de 3,75.)

Impôt sur le revenu des créances, dépôts et cautionnements. Afin de mettre fin à toute divergence d'interprétation quant au fait générateur de l'impôt, la loi du 25 juin 1920 précise que celui-ci sera dû par le seul fait soit du payement des intérêts de quelque manière qu'il soit effectué, soit de leur inscription au débit ou au crédit d'un compte. Il suffit, pour qu'il soit perçu, que le créancier ait son domicile ou sa résidence habituelle en France, ou qu'il y possède un établissement industriel ou commercial dont dépend la créance, le dépôt ou le cautionnement.

Majoration à la charge des célibataires. Exception faite des titulaires d'une pension de la loi du 31 mars 1919 pour invalidité de 40 p. 100 au moins, et des contribuables dont tous les enfants sont morts à la guerre, l'impôt général sur le revenu est majoré en ce qui concerne les contribuables âgés de plus de trente ans :

1° de 25 p. 100 pour les célibataires ou divorcés (mais non pour les veufs) qui n'ont aucune personne à leur charge ;

2° de 10 p. 100 pour les contribuables mariés depuis deux ans au 1er janvier de l'année de l'imposition qui, à la même date, n'ont ni enfant ni personne à leur charge.

(Loi du 25 juin 1920, art. 9.). — MAX LEGRAND.

Légende des siècles (la), par Victor Hugo (nouvelle édition, par Paul Berret). [Collection des Grands écrivains de la France, 2 vol., Paris, 1920.] — Il n'était que justice de faire à Victor Hugo une place dans la collection des « Grands écrivains de la France », où figure déjà Lamartine, dont Lanson a magistralement commenté les *Méditations poétiques*. Voici donc que Victor Hugo y entre à son tour, avec une savante édition de *la Légende des siècles*, due aux soins de P. Berret. L'auteur de diverses études sur Victor Hugo et, notamment, d'un important ouvrage, analysé ici même (v. *Lar. Mens.*, t. II, p. 165), sur *le Moyen Age dans* « la Légende des siècles » *et les Sources de Victor Hugo*, était particulièrement qualifié pour ce travail, auquel il a appliqué une patiente érudition et une information très étendue. On ne peut que l'en féliciter. Tout au plus regrette-t-on que la présente édition ne porte que sur la première *Légende des siècles*, celle de 1859, et laisse de côté les poèmes que Victor Hugo y incorpora dans les éditions postérieures. Toutefois, il faut reconnaître que, dans sa forme primitive et réduite, l'ouvrage constitue un ensemble complet, où la pensée du poète s'exprime totalement. Le parti adopté par l'éditeur est donc très défendable ; souhaitons seulement qu'il ne s'en tienne pas là et qu'il nous donne la suite, que nous sommes en droit d'espérer; notre impatience est le meilleur témoignage de la valeur de son travail.

En tête du premier volume, figure une introduction générale, destinée à faire connaître les circonstances dans lesquelles s'est formée *la Légende des siècles*, comment elle a été composée, de quelles sources elle s'est inspirée et quelle en est l'originalité. Selon Berret, « *la Légende des siècles* est inséparable de l'exil de Victor Hugo ». Une affirmation aussi absolue étonne un peu, si l'on songe que, parmi les poèmes groupés par Victor Hugo sous le titre de « Petites épopées », il s'en trouve plusieurs, et non des moindres, tels que *Aymerillot*, *le Mariage de Roland*, *Mahomet*, *Après la bataille*, dont la composition remonte à 1850, 1849 et même 1846 ; elle apparaît, d'autre part, en contradiction avec la très juste remarque faite plus loin par Berret sur le caractère essentiellement épique du génie de Victor Hugo. Peut-on vraiment croire que *la Légende des siècles* n'eût pas été composée, si Victor Hugo n'avait pas été envoyé en exil ? Non, certes.

Il est incontestable, cependant, que le séjour de Jersey, où Victor Hugo s'était réfugié après le 2-Décembre, et les circonstances mêmes qui l'y avaient conduit, influèrent profondément sur le poète et donnèrent naissance à une exaltation cérébrale, favorable à l'éclosion littéraire, qui se traduisit naturellement par un agrandissement prodigieux de toutes les impressions. En outre, à Jersey, le proscrit a pour voisin d'exil et pour compagnon de promenade le philosophe Pierre Leroux, qui habite une ferme près de Marine-Terrace ; au contact du chef des saints-simoniens, Victor Hugo s'affermit dans son attitude de mage, de conducteur de peuple ; en même temps, sa doctrine philosophique se précise, en demeurant d'ailleurs singulière, et il songe dès lors à faire en poésie figure de philosophe. Enfin, cet état d'hyperesthésie est favorisé par les pratiques de spiritisme auxquelles Victor Hugo s'adonnait avec ferveur : il croyait de bonne foi que les êtres de l'au-delà lui dictaient des vers — la réunion de ces vers forme deux volumes qui sont entre les mains de Gustave Simon — sans prendre garde « que Molière, Dante, Eschyle, Shakespeare parlaient sa propre langue, avaient ses habitudes et jusqu'à ses manies de style et de métrique ». Il n'était pas loin de se considérer comme l'élu de Dieu, recevant de la divinité la révélation de sa philosophie ; aussi, n'hésitait-il pas à écrire sous une photographie, qui le représentait les yeux mi-clos, dans une attitude extatique, cette savoureuse légende : *Victor Hugo écoutant Dieu.*

La Légende des siècles renferme un témoignage direct de ces évocations spirites, avec la pièce intitulée : *Au lion d'Androclès*, qui fut composée dans les

singulières circonstances que voici : le 17 février 1854, au cours d'une séance de tables tournantes, le lion d'Androclès se manifesta et demanda à être interrogé en vers ! Pour satisfaire ce désir, Victor Hugo se mit à l'œuvre et acheva, onze jours plus tard, la pièce qui figure dans *la Légende*. Le lion d'Androclès, ainsi sollicité, daigna se manifester à nouveau, le 24 mars, et sa réponse fut consignée dans les volumes mentionnés plus haut. On aurait plaisir à la connaître ! *Le Satyre* trahit encore l'influence manifeste des doctrines spirites.

Dans l'ensemble, cependant, *la Légende des siècles* ne fut pas écrite à Jersey ; ce n'est qu'en 1857, à la suite d'une conversation avec son éditeur, Hetzel, que Victor Hugo se décida à composer les *Petites épopées*. A cette date, il était installé dans l'île Guernesey, à Hauteville-House, dont il s'était fait un logis familier, peuplé de meubles, de tableaux, d'objets, pour la plupart imaginés et exécutés par lui-même. Berret remarque justement « que Hauteville-House apparaît comme une manière d'illustration de *la Légende des siècles* ». Si le poète se complaît dans cet ameublement hétéroclite, où se confondent le moyen âge et l'Orient et qui accuse dans les moindres détails sa robuste personnalité, son cabinet de travail est une cage de verre, située au dernier étage de la maison. Chaque matin, de très bonne heure, Victor Hugo est au travail, certain de retrouver l'inspiration au point où il l'avait laissée la veille :

A onze heures, il a écrit debout ses cent vers ; alors, hiver ou été, dans son belvédère vitré, il s'éponge le corps d'une eau très froide, restée toute la nuit à l'air ; il se frotte au gant de crin et se met à table de grand appétit... Peu de sommeil... ; il couche sur un lit très bas et, souvent, il saisit par terre des feuilles de papier qu'il griffonne dans l'obscurité, lorsque son cerveau, qui travaille toujours, passe à l'état conscient dans ses rêves nocturnes. En somme, c'est un équilibre inattendu dans une machine humaine dont la puissance, sinon les proportions, semble dépasser les bornes connues.

La Légende des siècles correspond donc au plein épanouissement des forces intellectuelles de Victor Hugo. Maître de son inspiration et de son art, Hugo compose ses poèmes avec un souci minutieux de la correction ; ses vers, qui semblent si faciles, si spontanés, sont, en réalité, très travaillés ; rarement il s'en tient au premier jet ; sans cesse, il corrige, retouche, élague. Pour saisir sur le vif ce travail, il n'est besoin que de parcourir les notes dont Berret a accompagné chaque poème. En adoptant le texte de la première édition de 1859, dont Victor Hugo avait revu de très près les épreuves, l'éditeur a pris soin de le confronter incessamment avec le manuscrit et de relever toutes les variantes. Nous avons donc, vers par vers, pour ainsi dire, les états successifs de la pensée de Victor Hugo, et quelques exemples suffiront à faire ressortir l'intérêt de ces confrontations.



Marine-Terrace, à Jersey, en 1855.

Par exemple, dans *le Mariage de Roland* (vers 39 et suiv.), Victor Hugo avait écrit d'abord :

Ils luttent de si près, sans cris et sans murmures,
Que leurs souffles mêlés ternissent leurs armures ;
Le pied presse et poursuit le pied ; à leurs assauts
L'île tremble ; ...

Cette rédaction, modifiée, devient :

Ils luttent de si près avec de sourds murmures,
Que leur souffle âpre et chaud s'empreint sur leurs armures ;
Le pied presse le pied ; l'île, à leur noirs assauts,
Tressaille au loin... ;

On voit aisément dans quel sens s'effectuent les corrections de Victor Hugo : les épithètes *sourds, âpre, chaud, noir*, ajoutent de la couleur à la description ; l'expression : *le pied presse le pied* donne plus de vivacité à la phrase ; *tressaille* est plus expressif que *tremble*.

Ailleurs, c'est une image qui se substitue à un vers de remplissage : dans *le Christ et le Tombeau*, on lisait primitivement :

..... Jésus leva les yeux et marcha seul
Vers cette ombre où le mort gisait dans son linceul ;
Saint Mathieu le raconte et saint Jean le déclare.

Ce dernier vers, redondant et médiocre, disparaît du texte définitif et, à sa place, surgit cette image heureuse :

Pareil au sac d'argent qu'enfouit un avare.

Parfois, la correction consiste dans un simple changement de mot ; dans le beau vers de *Booz endormi*,

L'ombre était nuptiale, auguste et solennelle,

auguste est venu prendre la place d'*heureuse*, qu'on lit dans la première rédaction, et l'on sent quelle ampleur majestueuse le vers a acquise par cette simple substitution de mots.

Quelquefois, aussi, l'examen du manuscrit permet de reconstituer le travail du poète : il jette sur le papier des fragments de vers, des hémistiches, il juxtapose des expressions entre lesquelles il hésite ; puis, soudain, l'inspiration vient, et le développement suit. Ainsi, dans *la Confiance du marquis Fabrice* (vers 955 et suiv.), lorsque le vieux marquis est mis en présence du cadavre de sa petite-fille, Victor Hugo avait longtemps cherché à peindre l'attitude de l'aïeul ; on lit, en effet, sur le manuscrit :

étranglée, et sa main crispée, et cela navre
tient
presse encore un hochet, pauvre petit cadavre !
et l'aïeul égaré
et le héros brisé sent que son cœur se fend,
et sur ses deux genoux tombe et dit : — Mon enfant !
et l'aïeul effrayant bondit, son cœur se fend
sa bouche s'ouvre, il crie, il pleure : — Mon enfant !

Rien de tout cela ne satisfait Hugo ; mais, brusquement, le développement lui vient d'un seul jet pendant une insomnie, et il se hâte de le transcrire en marge, avec, en travers, l'indication suivante :

Ecrit la nuit du 16 au 17 septembre 1857.

On pourrait multiplier les citations, mais ces exemples, pris au hasard, montrent assez avec quelle conscience Victor Hugo exerçait son métier de poète.

Plus délicate était la détermination des diverses sources d'inspiration auxquelles Victor Hugo a recouru dans *la Légende des siècles*. Il a fait preuve, en effet, d'une érudition souvent déconcertante, qui se révèle de préférence par des curiosités de détail et des renseignements inattendus. La vérification s'impose. Mais, tandis que, dans ses premières poésies, le poète était prodigue de notes et de références, il s'abstint généralement, par la suite, d'indiquer les lectures qui avaient servi de point de départ ou de stimulant à sa féconde imagination. Cependant, en utilisant les travaux antérieurs et en complétant ceux-ci par ses recherches personnelles, Berret est parvenu à des précisions très satisfaisantes. Après avoir signalé dans l'introduction les sources générales dont put s'inspirer Victor Hugo, il a repris son enquête à propos de chaque poème et déterminé, pour chacun d'eux, les éléments qui ont servi à sa composition.

Assez peu nombreux sont les poèmes dont la matière ait été empruntée à quelque récit antérieur ; à ce groupe appartiennent : *le Mariage de Roland* et *Aymerillot*, issus l'un et l'autre des récits en prose, publiés par l'érudit Jubinal dans le « Journal du Dimanche », *le Sultan Mourad*, inspiré d'un conte mogol, *les Balances*, paru en 1823 dans les « Tablettes romantiques » sous la signature de *A.*, qui paraît être celle d'Abel Hugo ; enfin, *les Pauvres Gens*, dont le sujet et le développement se retrouvent analogues dans un poème de Ch. Lafont, *les Enfants de la morte*, antérieur de trois ans au poème de Victor Hugo.

Le plus souvent, Victor Hugo invente ses sujets ; il se contente de les enrichir avec ce que lui fournissent ses souvenirs personnels ou ses lectures. Il lui faut, d'ailleurs, peu de chose : un détail observé au cours d'un voyage, un petit fait rencontré dans un livre, suffisent à sa robuste imagination pour construire un drame, aménager un décor. Un petit nombre d'ouvrages lui fourniront les précisions complémentaires, quand il ne les retrouvera pas dans ses propres souvenirs. Il ne faut pas oublier, en effet, que Victor Hugo possédait une culture très étendue et très diverse ; sans avoir jamais suivi d'études régulières, il avait nourri son adolescence de lectures multiples, faites sans méthode et au hasard de sa curiosité, mais qui, emmagasinées dans sa puissante mémoire, avaient fini par meubler celle-ci d'extraordinaire façon. C'est ainsi que *le Parricide* témoigne d'une connaissance approfondie de la mythologie scandinave, connaissance dont l'origine date du temps de *Han d'Islande*.

Les impressions rapportées de ses voyages n'ont pas été moins utiles au poète : il les conservait dans des albums, qu'il a certainement consultés plus d'une fois en composant *la Légende des siècles*. L'idée des *Lions* remonte à la vision antérieure d'un bas-relief du beffroi de Cologne, représentant Daniel et les lions ; on retrouve également, dans *Ratbert* et dans *Eviradnus*, de multiples souvenirs du voyage sur le Rhin, au cours duquel Victor Hugo s'était soigneusement documenté sur le moyen âge féodal. *Le Régiment du baron Madruce* se rattache à un



Victor Hugo « écoutant Dieu » (Jersey, 1855).

voyage que le poète avait fait en Suisse, en 1839 ; dans *le Petit Roi de Galice*, revit l'Espagne abrupte et sauvage, brûlée par le soleil, qu'il avait visitée en 1843, comme reparaît, dans *le Jour des Rois*, la vision qu'il y avait eue des villages dévastés et incendiés pendant l'insurrection de 1835.

Certains poèmes sont d'inspiration exclusivement livresque : tels sont ceux que Victor Hugo a tirés des livres bibliques : *la Conscience, Première rencontre du Christ avec le tombeau, la Trompette du jugement*, etc. En général, le poète ne s'est pas écarté des types traditionnels de la Bible, en gardant, toutefois, une entière indépendance à l'égard du dogme : c'est ainsi que *le Sacre de la femme*, glorification d'Eve et de sa maternité future, dans un décor d'un Paradis plein de splendeur, tend à montrer qu'il n'y a ni faute originelle dans l'amour, ni souillure dans la maternité. Il est permis de voir là une influence lointaine de Milton et, plus proche, d'un poème de L. Bouilhet, *les Fossiles*. C'est également dans les livres que Victor Hugo a alimenté la curiosité que, depuis les *Orientales*, il portait aux choses de l'islam. Les *Livres sacrés de l'Orient* traduits par Pauthier et l'*Histoire de la Turquie*, par H. Mathieu, lui fournirent le portrait de Mahomet dans *l'An neuf de l'hégire*, de même qu'il trouva dans *l'Histoire des*



Cabinet de travail-véranda de Victor Hugo, à Hauteville-House (Guernesey). V. t. IV, p. 768.

usages funèbres et des sépultures des peuples anciens d'E. Feydeau les principaux éléments de *Zim-Zizimi.*

Enfin, l'actualité a sa place dans *la Légende des siècles*, et plus importante qu'on ne le soupçonnerait d'abord. Si elle est manifeste dans *Pleine Mer-Plein Ciel*, qui célèbre les découvertes récentes de la navigation à vapeur et de la navigation aérienne, elle n'existe pas moins, quoique dissimulée, dans d'autres poèmes, comme *Ratbert*, qui, malgré sa couleur moyenageuse, est, selon l'expression de Berret, « le cahier épique des doléances de l'Italie en 1856 », et dans *le Parricide*, simple transposition dans un cadre épique de la pièce épique des *Châtiments : Sacer esto. Le Satyre* est un exposé, sous forme symbolique, de la philosophie un peu confuse de V. Hugo, qui s'est mis directement en scène pour célébrer sa fierté de l'exil et son désir de vengeance et d'action dans *Paroles dans l'épreuve.* Quant au poème *Après la bataille*, le sujet dit assez ce qu'il a de personnel.

On voit combien sont variées les sources d'inspiration de *la Légende des siècles*. Il convient, cependant, de réserver une mention spéciale au *Dictionnaire* de Moreri, que Victor Hugo consultait assidûment. Qu'y cherchait-il ? Des renseignements, sans doute, des anecdotes, propres à être mis en œuvre dans ses poèmes, comme il l'a fait, par exemple, dans *le Cèdre*. Mais, ce qu'il aimait surtout à glaner dans les colonnes des vieux in-folios, c'étaient des noms étranges et sonores ; il se faisait un jeu d'y découvrir des vers tout faits :

Il servit les Génois contre les Artésans ;

ou bien, par d'ingénieuses adaptations, il tirait des listes monotones de généalogies de superbes alexandrins :

Obizon, fils d'Azon, marquis en Italie
Martin de la Scala, le prince de Vérone
Sieur Jean François Bonhomme, évêque de Verceil, etc. ;

tout cela, noté sur des feuillets et tenu en réserve, était utilisé au moment voulu, en conformité avec l'antique tradition épique des dénombrements.

Au fond, Victor Hugo ne se souciait que médiocrement de la vérité historique. Chronologie, histoire, géographie même étaient traitées par lui avec beaucoup de fantaisie ; et l'on ne songerait pas à lui reprocher ses libertés, s'il n'avait eu, dans sa préface, l'imprudence de déclarer qu'« il n'y a pas un détail qui ne soit rigoureusement exact ». C'était lancer à la critique un défi que celle-ci n'a pas manqué de relever.

C'était le devoir de Berret de signaler, dans son commentaire, toutes les erreurs commises par Victor Hugo, et il s'en est acquitté avec beaucoup de conscience. Mais, comme il a eu raison de dire qu'il ne faut pas s'en exagérer l'importance et que ces erreurs n'atteignent pas l'ensemble de l'œuvre ! Les remarque-t-on seulement ? *La Légende des siècles* est une vaste fresque largement traitée ; qu'importent, de-ci, de-là, quelques touches défectueuses, pourvu que la tonalité générale et la couleur de l'ensemble restent justes ! Il est des cas où la fiction est plus vraie que l'histoire, et nul ne peut contester que Victor Hugo ne soit parvenu à recréer par son étonnante puissance d'imagination et de vision les anciens âges disparus.

C'est cette richesse d'imagination, jointe à une rare maîtrise du verbe, qui est la qualité la plus apparente de *la Légende des siècles*. Mais la véritable originalité de cette œuvre réside dans l'intime fusion de l'élément épique et de l'élément dramatique : c'est, selon l'expression même de Hugo, « le confluent d'Homère et d'Eschyle, lieu sombre où Romancero rencontre Job, où Dante se heurte à Shakespeare qui écume ».

Berret a eu l'heureuse idée de joindre à son édition des extraits de jugements portés par la critique à l'apparition de *la Légende des siècles* et dans les années qui suivirent. On y trouve, à côté d'apologies enthousiastes, de furieux dénigrements et de violentes attaques. Celles-ci, le plus souvent dictées par des considérations de personnes ou de partis, nous paraissent aujourd'hui bien plates et bien mesquines. Parmi les éloges, détachons cette amusante et pittoresque appréciation, formulée par Hetzel dans une lettre à un ami :

Mon vieux, un monceau de poèmes, un entassement d'*Iliades*. Les héros d'Homère en acier, les rêves d'Ossian bardés de fer. Des musées de Cluny grouillant et s'animant sous vos yeux, le déblayage énorme et définitif du moyen âge, l'évocation des choses enfouies, les spectres retrouvant la voix... De la musique comme en chantent les montagnes, des lumières comme on n'en voit que les yeux fermés. La bonhomie de l'auteur de l'*Odyssée* et les sursauts gigantesques de Shakespeare, des coups d'archet comme des coups de soleil.

...Des énormités pleines de grâce, des choses colossales et bon enfant, du sublime qui vous mange dans la main, des choses fières à qui l'on peut passer la main sur le dos... Des inventaires gigantesques, des descriptions minutieuses, la photographie de l'impossible, de l'invisible, et la familiarité de l'inconnu...

Des audaces de plume à faire cabrer le rhinocéros, à faire siffler les mastodontes, et des suavités à faire pâmer les archanges : le chaos devenu clair, des tempêtes d'idées, des ouragans lyriques.

Voilà ce que j'ai vu et bien d'autres choses encore dans ce sacré nouveau livre de Hugo...

On voit que ce qui frappa tout d'abord les lecteurs de 1859, ce fut l'ampleur de la pensée : ils furent séduits — ou irrités — par le côté philosophique de l'œuvre. Plus tard, sous l'influence des Parnassiens, on s'attacha plutôt à l'aspect artistique, et on exalta les qualités de la forme. Et, sur ce point, l'accord ne saurait manquer de s'établir, car, ainsi que le remarque Berret en manière de conclusion de son beau travail, « il y a quelque chose, dans *la Légende des siècles*, de moins discutable encore que le génie de l'inspiration : c'est la perfection presque constante de l'art ». — F. GUIRAND.



Victor Hugo, marbre d'Auguste Rodin, au jardin du Palais-Royal, à Paris. — Le sculpteur a représenté le poète comme un dieu vénérable et antique. Le front penché, pensif, il écoute les voix prophétiques que mugissent à ses oreilles les formes mouvantes et bondissantes des éléments.

Léopold II et Beernaert, d'après leur correspondance inédite de 1884 à 1894, publiée par Edouard van der Smissen (Bruxelles, 1920). — Dans les dernières années de sa vie, Léopold II eut une sorte de popularité en France ; mais on peut dire que c'était une popularité de boulevard, due à des anecdotes plus ou moins exactes, que des gens qui se prétendaient renseignés se plaisaient à colporter. On eût bien étonné, sans doute, ces « nouvellistes » si on leur avait dit que le roi des Belges méritait bien de laisser un nom dans l'histoire, mais pour d'autres raisons que celles dont ils se contentaient. Mais il arrive toujours un temps où la justice reprend ses droits. L'histoire l'emporte sur la légende.

Léopold II fut un grand roi national ; et, si la Belgique s'est maintenue pendant la guerre au niveau où du premier coup elle s'est haussée, elle n'a fait que remplir le rôle pour lequel l'avait préparée son ancien roi. Elle n'a pas hésité, parce que, depuis des années, ses souverains avaient prévu à quoi elle serait obligée, et ce n'est point leur faute si son armée n'avait point la puissance et le nombre qui eussent été nécessaires.

Sans doute, on savait que Léopold II avait été passionnément attaché à son pays ; mais on ignorait la part qu'il avait prise aux conseils du gouvernement et le rôle volontairement effacé, ainsi qu'il convient à un souverain constitutionnel, qu'il y avait tenu. On peut mieux s'en rendre compte aujourd'hui, et le recueil de lettres que publie Edouard van der Smissen est singulièrement instructif à cet égard. Il montre quelle action constante, permanente, peut exercer sur la conduite des affaires publiques un chef d'Etat constitutionnel, sans, pour cela, pouvoir être accusé de politique personnelle. Il montre que Léopold II a exercé cette action pour la plus grande prospérité et la plus grande gloire de son pays.

Il semble bien que ce soit sous le gouvernement de Beernaert que se posèrent quelques-unes des questions les plus importantes pour la politique belge et qu'elles furent résolues, sinon complètement, du moins en partie. Léopold II trouva en son premier ministre un homme d'État de premier ordre, qui sut le comprendre et l'aider ; il faut reconnaître, en même temps, que le souverain donna tout son appui à son premier ministre.

Avocat d'affaires, orateur éloquent, dont l'éloquence n'était que raison et que dialectique, habile dans la riposte, mais toujours mesuré et ne dépassant jamais les limites que fixe le goût, Beernaert, jusqu'à quarante-quatre ans, n'avait fait que du barreau. Elu député de Thielt, il devait le demeurer jusqu'à sa mort, en 1912. Il siégeait à droite, ce qui ne l'empêchait pas d'être modéré et ami de la liberté. En 1873, on lui avait donné le portefeuille des travaux publics, qu'il garda jusqu'en 1878. Il le reprit de juin à octobre 1884. En 1884, au moment des élections, comme président de la Fédération des Associations catholiques, il fut appelé à prononcer le discours-programme de la droite. Aussi, tout naturellement, lorsqu'il y eut lieu de former un nouveau cabinet, en fut-il chargé. Le 26 octobre 1884, le cabinet Beernaert était constitué. Son président détenait le portefeuille des finances.

Le cabinet Beernaert devait garder le pouvoir jusqu'en 1894. Violemment et constamment attaqué par la gauche, il sera aussi en butte aux attaques de la droite ; et c'est devant ces attaques qu'il se retirera. On peut résumer en quatre points son œuvre, qui fut considérable. Il contribua à la naissance et au développement de l'Etat du Congo ; il orienta le Parlement dans la voie des réformes sociales ; il prit des mesures importantes pour la défense nationale ; il réalisa, enfin, la revision constitutionnelle.

Avant de poursuivre une politique de défense et de prospérité nationales, il fallait, avant tout, parvenir à apaiser les partis. Dès le 21 novembre 1884, le roi écrit à son ministre que l'équilibre des budgets est une chose très importante, « mais il importe encore davantage de rétablir l'équilibre dans les esprits ». Ce n'est que lorsque cet équilibre est établi que l'on peut aborder les grandes questions.

Il ne nous appartient pas d'entrer dans le détail de la politique suivie par le gouvernement belge pendant dix années ; mais il est d'un intérêt, pour ainsi dire actuel, et qui nous touche directement, de voir comment Léopold II envisageait les questions extérieures. Le Congo fut, sans doute, la grande pensée de son règne. Il voulut augmenter la Belgique de tout le Congo ; il le fit ; mais il ne le put que grâce à un accord étroit avec Beernaert. Cela ne suffisait point, d'ailleurs ; le Congrès de Berlin donna son premier statut au Congo, mais le roi voulait davantage. Il voulait que cette colonie, lorsqu'il la léguerait à la Belgique, fût déjà puissante et florissante. Il se mit à travailler dans ce sens. Après avoir obtenu du Parlement de pouvoir être souverain du Congo, il se trouva en face de difficultés financières, lorsqu'il s'agit de son organisation. Il s'occupe des emprunts nécessaires. Il lutte pour obtenir de la Belgique l'aide financière indispensable. Jamais il ne perd de vue la colonisation du Congo et sa mise en valeur. Il fait l'article pour obtenir l'émission d'un emprunt ; il se

fait pressant, suppliant : « Toute ma carrière politique, écrit-il le 26 janvier 1887, n'a été qu'un long effort pour favoriser le développement de notre pays et lui procurer les nouveaux débouchés, faute desquels il est fatalement voué à la décadence. Je crois avoir trouvé en Afrique des marchés encore vierges, susceptibles d'être exploités dès à présent, de croître



Léopold II, né en 1835, roi en 1865, mort en 1909.

graduellement à mesure qu'ils seront plus fréquentés; pour en assurer le bénéfice à la Belgique, je réclame bien peu de chose : que l'on autorise ceux qui en ont le désir à prêter à l'État du Congo, sur bonne garantie, les capitaux dont ils peuvent disposer. » Et, lorsqu'il a obtenu l'émission qu'il demande, il s'occupe avec autant de soin de l'inscription des titres à la Bourse de Paris. Et, lorsqu'il léguera à la Belgique un empire puissant qui n'existe que par lui, il pourra écrire, à juste titre, dans son testament, qu'il est « convaincu de contribuer ainsi à assurer à la Belgique, si elle le veut, les débouchés indispensables à son commerce et à son industrie et d'ouvrir à l'activité de ses enfants des voies nouvelles ».

Mais, pour que la Belgique puisse développer en toute sûreté son empire colonial, il faut avant tout qu'elle soit forte; et cela aussi, Léopold II le vit clairement.

Les élections de juin 1886 avaient donné à la droite une majorité sans précédent. La question qui se posa tout d'abord fut celle de la défense nationale. La situation internationale était critique, et des affaires d'Orient pouvait naître chaque jour la guerre. Une demande de crédits fut déposée pour la transformation de la défense de la Meuse. La Chambre ne fit pas d'abord un accueil favorable au projet. Mais le roi ne se fait pas d'illusion sur les intentions de l'Allemagne. Le 17 janvier 1887, il écrit à son premier ministre : « Je ne puis, dans ces circonstances, que vous engager à donner suite à l'idée que vous m'avez exprimée dernièrement de fortifier certains nœuds de chemins de fer. Nous devons empêcher qu'on puisse, sans coup férir, traverser la Belgique. Ne pas le faire serait un véritable suicide; ce serait redevenir volontairement le champ de bataille de la France et de l'Allemagne et aider au démembrement du pays. Il importe d'agir sans perte de temps. Ces travaux militaires donneraient de l'occupation à un grand nombre d'ouvriers. Ainsi, en nous garant autant que possible de la crise politique, nous diminuerons la crise sociale. Il y a une très belle et une très noble attitude à prendre, un grand et double devoir à remplir. » Et, le 28 janvier, écrivant de nouveau à Beernaert, il lui communique des renseignements qui éclaireront davantage encore le devoir à remplir : « J'ai eu, hier au soir, occasion de causer avec lord Vivian de la situation politique. Il m'a dit en termes formels que, dans le cas où la Belgique viendrait à être attaquée, elle pourrait compter sur l'Angleterre; ajoutant, toutefois, que je n'ignorais pas que son pays n'avait que peu de forces disponibles et que nous aurions surtout à nous défendre nous-mêmes.

« M. Bourée, qui dînait également chez lord Vivian, ne m'a rien dit, mais il a eu tout récemment un long entretien avec le P. de Chimay. « A Paris, a-t-il « dit, on tient pour certain que, si une attaque venait « de l'Allemagne, ce serait à travers la Belgique, et on « se préoccupe beaucoup de ce que fera celle-ci. Notre « neutralité est un *dogme* pour la France; mais pourvu « qu'il en soit de même pour l'Allemagne ! » Le 29 avril, il écrit encore : « Je vous supplie de ne pas laisser traîner davantage le projet de loi pour la Meuse. » D'accord avec le roi, le premier ministre pressa la discussion du projet, qui, finalement, fut voté par 80 voix contre 41. Ce n'était point suffisant. Il s'agit, ensuite, de faire voter le service personnel. Beernaert le défendit devant le Parlement, mais en laissant entendre qu'il n'en croyait pas possible la réalisation immédiate.

Cependant, pour ce projet, le roi fait de la propagande, intervenant individuellement auprès des députés pour leur en montrer la nécessité, insistant avec vivacité auprès de son premier ministre. Se trouvant, en juin 1887, à Londres, il voit lord Salisbury; il s'entretient des forces militaires de la Belgique : « Ici, écrit-il, on désire vivement que notre armée soit aussi considérable que possible »; et il ajoute : « J'ai exprimé l'espoir que les Anglais, de leur côté, sauraient se caler, et j'ai cherché à démontrer qu'un grand peuple ne peut pas s'effacer sans se condamner à devoir faire ensuite, pour reprendre sa place, de terribles efforts. » Paroles prophétiques, qui, comme toutes les prophéties, ne furent pas crues. Malgré les efforts du souverain — il avait été jusqu'à demander au Vatican de peser sur l'épiscopat belge, hostile au projet — le service personnel fut rejeté par la Chambre. Le roi ne se découragea pas, et, en faveur de la réforme du recrutement de l'armée, il ne dissimula pas son sentiment. Cette ardeur royale fut cause de plusieurs incidents. Beernaert est obligé, à maintes reprises, d'intervenir auprès de son souverain, soit pour l'empêcher de parler, soit pour adoucir l'expression de sa pensée; mais, souvent, le roi a parlé avant que le premier ministre ait pu intervenir. Relevons seulement de ces incidents le témoignage de l'amour du roi pour son pays.

La question du Congo, la question militaire ne sont pas, d'ailleurs, les seuls dont il se préoccupe. A vrai dire, rien de ce qui touche la Belgique ne lui est étranger. Il se tient au courant du mouvement social. Il s'occupe des travaux publics, de l'outillage maritime, de l'embellissement des villes. Et il ne recherche point la popularité immédiate, mais seulement le bien public. « Un gouvernement honnête, écrit-il le 7 avril 1892, doit chercher à servir le pays et mettre l'accomplissement de ce devoir au-dessus des applaudissements, qui ne sont jamais, du reste, que très passagers. »

Beernaert, sur ce point comme sur bien d'autres, fut pleinement d'accord avec son souverain. Lorsqu'il quitta le ministère, le 16 mars 1894, après avoir été mis en minorité sur la réforme de la loi électorale, le



Beernaert, homme politique belge (1829-1912).

roi pouvait insister auprès de lui afin de le faire revenir sur sa décision. Les deux hommes, en s'aidant l'un l'autre, avaient réalisé une œuvre. — Jacques Bompard.

Politique intérieure et extérieure

(août). — La situation générale de l'Europe, dont nous avons marqué la gravité à la fin du mois de juillet, s'était d'abord développée, en août, dans le sens le plus redoutable. On avait été, pendant la première quinzaine du mois, fondé à craindre qu'elle ne tendît irrémédiablement à des conséquences qui auraient pu être le prélude d'un bouleversement universel et, tout au moins, qui auraient jeté les peuples occidentaux dans un trouble mortel. L'effort gigantesque accompli pendant la guerre risquait d'être compromis, et la victoire du droit, si chèrement achetée, pouvait non seulement devenir caduque, mais, par l'affaiblissement où elle a laissé les vainqueurs, être finalement une cause déterminante de leur ruine. L'avance rapide des armées bolchevistes vers Varsovie, la destruction imminente de la Pologne, par suite l'écroulement de la barrière créée par le traité de Versailles entre la Russie et l'Allemagne, étaient sur le point de permettre à celle-ci toutes les espérances; de sorte qu'on pouvait, sans pessimisme exagéré, se demander si l'Europe n'allait pas assister à un triomphe de la force brutale tel qu'on n'en avait pas vu depuis des siècles et à l'anéantissement momentané des principes de liberté sur lesquels des luttes séculaires ont fondé les sociétés modernes. Pour combattre des périls aussi grands et aussi prochains, l'Europe, inquiète, n'avait que les colloques stériles des hommes d'Etat, les résolutions verbales sans suite active, les hésitations continuelles des uns et des autres, en fonction non d'un avenir largement conçu, mais de préoccupations immédiates et misérables de politique intérieure et d'équilibre parlementaire. Nous n'avions pas tort, lorsque nous écrivions, il y a deux mois, qu'il était peu rassurant que Lloyd George fût l'arbitre de l'Europe. La chronique diplomatique du mois d'août aurait pu s'appeler avec raison « Chronique des variations d'un premier ministre anglais », et il faut s'étonner, une fois de plus, que la versatilité dont nous avons été les spectateurs inquiets n'ait pas conduit au pire les destinées européennes. Par une heureuse fortune, les deux dernières semaines d'août avaient vu des circonstances inespérées — le rétablissement de la situation polonaise, l'opposition énergique de la France aux entreprises des soviets, un nouveau changement de front de Lloyd George — et si, aux derniers jours du mois, on n'avait pas encore le droit de dire que le cauchemar du début était dissipé et la situation définitivement éclaircie, du moins, pouvait-on, sans se laisser aller à la béatitude d'un optimisme irréductible, faire entrer en ligne de compte des faits nouveaux d'une incontestable valeur. Disons-le tout de suite : ce résultat, d'une portée si considérable, était dû à la France, et à elle seule. Une fois de plus, la clarté française, avec une hardiesse dont on a pu, sans doute, au premier moment, discuter l'opportunité, mais que les événements ont pleinement justifiée, avait dissipé les rêveries; la netteté de notre attitude avait triomphé des risques que faisait courir le jeu de bascule britannique. En fin de compte et sans crier victoire avant la fin du combat, on devait approuver une tactique qui avait renversé à la fois les plans de l'ennemi et les espoirs qu'il faisait concevoir aux adversaires de la paix générale.



Le général Wrangel.

Aux premiers jours d'août, les Russes marchaient à grandes journées sur Varsovie. Tout en affectant d'être prêts à négocier un armistice et la paix, ils faisaient tout pour retarder, par de perfides arguties, l'ouverture des négociations; ils entendaient, et s'en cachaient peu, s'assurer auparavant un gage qui leur eût permis d'instituer par la violence, en Pologne, un gouvernement soviétique auquel, ensuite, ils auraient, par une négociation unilatérale, imposé toutes les conditions qu'ils auraient voulu. Ceci fait, la main donnée à l'Allemagne, les intrigues nouées en Angleterre ne pouvaient manquer de produire leur effet et, déjà, le gouvernement de Moscou envisageait avec confiance le triomphe du bolchevisme en Europe occidentale et, par contrecoup, en Asie. Il faut le dire, la résistance polonaise, pour des causes multiples, dont plusieurs, sans doute, ont été prudemment voilées, était nulle et de nul effet; la désorganisation de l'armée était évidente et la carence du commandement certaine. — Pendant que cette formidable avance continuait sans opposition, personne, dans le monde, ne soutenait la Pologne autrement que par des réprimandes ou des conseils. L'aide promise à Spa restait dans la catégorie des indéterminées. L'Allemagne se déclarait neutre, uniquement pour empêcher les amis de la Pologne de lui faire passer des secours, et elle encourageait ou tolérait avec indulgence les manifestations des cheminots contre les transports destinés à permettre la défense polonaise; ce qui ne l'empêchait pas d'avoir en Prusse orientale une attitude très suspecte et, en tout cas, nullement hostile aux Russes, au même moment qu'elle adressait à la Pologne aux abois une note comminatoire, qui marquait les intentions les moins amicales. — Les autres voisins de la Pologne, Etats baltes, Tchéco-Slovaquie, Roumanie, Hongrie, observaient également la neutralité : les premiers, parce que la politique antérieure de la Pologne à leur égard ne leur inspirait que des craintes; la Tchéco-Slovaquie parce qu'elle n'avait pas eu, non plus, à se louer beaucoup jusqu'alors des procédés polonais et aussi parce qu'elle n'éprouvait aucun besoin, dans la phase d'organisation où elle se trouvait encore, de s'engager dans une guerre coûteuse, incertaine, qui pouvait compromettre son avenir; la Roumanie parce que, elle aussi, préférait se recueillir dans son effort d'organisation nouvelle et que, consciente de sa valeur et de son avenir, elle entendait attendre son heure et ne pas compromettre dans une aventure, qui pouvait échouer, tout le bénéfice de sa politique passée; enfin, la Hongrie, parce que la défiance des grands alliés, qu'elle sentait peser sur elle, l'empêchait de donner libre cours à des velléités d'intervention qui n'étaient sans doute pas désintéressées. La Pologne n'avait, non plus, rien à espérer de l'Italie, qui ne tendait qu'à reprendre des relations régulières avec les soviets et où la situation de Giolitti était trop délicate en présence du parti socialiste pour qu'au moment où la victoire russe semblait assurée, le cabinet italien pût songer, même s'il en eût nourri l'idée, à tenter quoi que ce soit qui pût paraître contraire aux vues du gouvernement de Moscou.

Quant à la France et à l'Angleterre, il était évident qu'elles n'étaient plus en complet accord. Bien que la dernière entrevue de Boulogne semblât avoir ouvert les yeux de Lloyd George, les négociations continuaient avec les délégués des soviets, Kameneff et Krassine, revenus à Londres dès le début du mois, et elles continuèrent même après que le premier ministre anglais, en présence de l'avance russe, eut annoncé que la fameuse conférence projetée à Londres n'aurait pas lieu. Llyod George sembla, au cours de ces semaines angoissantes, n'avoir jamais perdu l'espoir d'amener le gouvernement des soviets à des négociations loyales et telles qu'elles sont accoutumées d'être conduites par les nations civilisées. Ni les notes ambiguës et dilatoires de Krassine et de Tchitcherine, ni la volonté avérée des soviets de faire de toute relation commerciale un monopole de l'Etat russe, ni la liaison qui s'établissait dès lors et s'établit de plus en plus entre le Conseil d'action, véritable soviet, Etat dans l'Etat, créé par le parti travailliste et le gouvernement russe, qui affecta de correspondre directement avec lui et de l'opposer au gouvernement anglais, rien ne parut avoir influé notablement sur la méthode et l'optimisme de Lloyd George. Pour obtenir des Russes la promesse, non de la paix, mais de l'ouverture de négociations, le chef du gouvernement anglais avait été non seulement jusqu'à prendre l'engagement de n'envoyer aucun secours aux Polonais, mais encore jusqu'à accepter qu'un contrôle de cet engagement fût exercé par des délégués des soviets à Dantzig; et l'attitude fâcheuse du représentant des puissances, sir Réginald Tower, à Dantzig, au sujet du débarquement des munitions destinées à la Pologne, put être considérée comme inspirée du même esprit et n'était pas, certes, pour déplaire à la Russie. Tout au plus, Lloyd George avait-il obtenu du gouvernement des soviets la promesse de respecter l'intégrité du territoire et la liberté du gouvernement polonais, promesse contredite par la volonté affirmée des Russes de forcer la Pologne à créer une garde rouge de 200.000 ouvriers. Quant à une intervention quelconque entre la Pologne et les exigences russes, Tchitcherine la repoussait nettement.

La France n'avait jamais laissé discuter son devoir envers la Pologne, ni son droit de la soutenir. Mais il était aisé de comprendre combien son souci de maintenir l'alliance anglaise lui imposait de précautions et de prudence. Elle désapprouvait totalement les tendances et les tractations de Lloyd George; elle en avait signalé le danger; elle ne pouvait les tenir pour non avenues. — Une nouvelle entrevue, qui eut lieu à Hythe, le 8 août, n'aplanit pas les difficultés. Les décisions qui y furent prises, s'il y en eut, furent incomplètement connues. Il apparut, cependant, qu'elles rentraient toutes dans l'ordre de l'expectative et de l'hypothèse et qu'en somme, si l'on avait envisagé des mesures, irréalisables d'ailleurs dans la pratique, comme le blocus de la Russie, on n'avait entrevu la possibilité de secourir la Pologne, moralement et matériellement, que si la Pologne se défendait elle-même; encore la nature de cette aide restait-elle à déterminer. Vue avec un recul de quelques semaines, la conférence d'août à Hythe se présentait avec des résultats purement négatifs. Il n'est pas certain, d'ailleurs, qu'aussitôt après cette réunion et en dépit des engagements qu'on pouvait supposer y avoir été pris, Lloyd George n'ait pas télégraphié aux Polonais d'accepter les conditions de la Russie. Les explications ultérieures à ce sujet manquèrent de netteté. Au surplus, il n'y eut là qu'un trait de plus à joindre à ceux qui composent la physionomie mobile et insaisissable d'un grand ministre, qui reste, malgré tout, notre ami, mais qu'il faut nous réserver le droit de juger.


Le général Weygand. (Phot. Manuel.)

C'est, pourtant, de la Conférence de Hythe que date le revirement décisif qui se produisit dans la politique polonaise des Alliés ou, plutôt, c'est à partir de ces conversations houleuses et irritantes qu'il y eut un essai de politique polonaise et, partant, un essai de politique russe. — On n'a pas assez marqué dans la presse l'insistance très caractéristique qu'a mise le gouvernement des soviets à poser comme condition essentielle de toute négociation de paix le désaveu par les puissances de l'entreprise du général Wrangel au sud de la Russie et la soumission pure et simple de ce général au gouvernement des soviets. Il est évident qu'en cherchant à défendre aux Alliés toute entente avec Wrangel, les soviets voulaient à la fois se débarrasser de toute préoccupation du côté du Sud et, par suite, garder toutes leurs forces libres pour l'écrasement de la Pologne et, d'autre part, en vue d'un résultat moral à double effet intérieur et extérieur, obtenir, en fait, des puissances occidentales une sorte de déclaration officielle de l'unité russe au profit du parti bolcheviste. Lloyd George ne semble pas avoir attaché d'importance à la question et l'avoir considérée comme négligeable. Aussi, et bien que les journaux l'aient d'abord affirmé, il était peu probable qu'on eût traité longuement à Hythe la question Wrangel, encore moins qu'on eût discuté l'hypothèse de la reconnaissance de son existence de fait. Aussi l'annonce par la presse, le 12 août, de la reconnaissance officielle par la France du gouvernement du général Wrangel comme gouvernement de fait au sud de la Russie, fut-elle un coup de théâtre. Dans le gouvernement anglais, dans le Parlement, dans la presse d'outre-Manche, l'émotion fut énorme. Encore un peu, on eût parlé de traîtrise de la France. A la réflexion et après quarante-huit heures d'agitation surabondante et de manifestations excessives, — comme le retard des vacances du Parlement et du voyage du roi en Ecosse, — l'orage se calma de lui-même, et on s'efforça de s'entendre. — En France, où toute mesure capable de gêner le gouvernement des soviets est sûre de la faveur publique, la reconnaissance de Wrangel avait, cependant, étonné, et l'opinion, qui se souvenait de la double expérience de Koltchak et de Denikine, avait été divisée sur cet acte, que l'on ne comprit pas d'abord et dont on ne mesura pas l'exacte portée. En somme et bien qu'au demeurant l'acte ait été décisif, il est possible que l'éclat que produisit la déclaration de reconnaissance n'ait nullement été voulu et qu'il y ait eu là l'effet d'une coïncidence heureuse, qui ne fut pas cherchée. La question de la reconnaissance de Wrangel était déjà engagée depuis quelque temps. Le gouvernement français, ayant reçu les assurances qu'il attendait au sujet des intentions démocratiques de Wrangel pour le futur gouvernement de la Russie et la question des terres, avait décidé de donner au général l'appui d'une reconnaissance officielle. Cette décision devint publique au retour de Hythe. Elle prit, des circonstances ambiantes, une importance capitale, et elle fut fortifiée, en tant qu'elle marquait la politique française à l'égard de la Russie, par la défense faite formellement aux représentants de la France à Londres d'avoir aucune relation avec Kameneff et Krassine. Au surplus, à ces mesures toutes diplomatiques la France ajoutait l'envoi en Pologne d'une mission d'officiers français, à la tête desquels était placé le général Weygand, chef d'état-major et collaborateur intime du maréchal Foch.

Ainsi, la France marquait fortement la politique qu'elle allait suivre. Elle le faisait à l'heure où l'Angleterre, nous l'avons dit plus haut, se disposait à consentir aux soviets des concessions un peu humiliantes pour sa dignité, où la Belgique, par une abstention décevante, se réservait; enfin, l'avance moscovite vers Varsovie devenait de plus en plus menaçante. L'initiative était risquée. Elle nous faisait grand honneur. Elle réussit.

Nous avons dit, le mois dernier, ce qu'il fallait penser des armées russes et polonaises. Si la poussée vers Varsovie avait été opérée par le gros de l'armée russe, il est probable qu'elle eût été irrésistible, en présence du désarroi de l'armée polonaise. Mais le gros de l'armée russe, en l'absence de moyens de communication, les voies ferrées polonaises étant inutilisables par suite de la différence de gabarit, n'avait pas suivi son avant-garde. Le raid sur Varsovie était exécuté par des effectifs insuffisants, sans services d'arrière, sans artillerie, et il devait se briser devant une résistance organisée. Cette résistance, il n'était pas douteux qu'elle n'eût été préparée par le général Weygand. Dans quelles conditions, avec quels éléments, au milieu de quelles difficultés militaires et politiques, nous l'ignorions, mais nous étions sûrs que ces difficultés avaient été considérables; le rôle de la France n'en apparaît que plus glorieux. Dès le 18 août, on pouvait dire que l'avance russe était brisée et Varsovie sauvée de tout danger immédiat. Du 18 août à la fin du mois, la contre-attaque polonaise se développait avec un succès croissant. Au nord, les Russes étaient repoussés sur la ligne Soldau, Lomza, Grodno. La bataille d'Ossoviecz assurait la réaction polonaise. A l'est, la ligne russe allait de Grodno à Brest-Litovsk, en laissant Biélostock aux Polonais. Sans doute, on annonçait un gros effort bolcheviste, l'arrivée de renforts, une contre-offensive, que les radios rouges présentaient comme imminente et réparatrice. Mais le coup était porté et, au sud de la Russie, le général Wrangel avançait méthodiquement, allégeant ainsi le front polonais des forces qu'il fallait bien laisser devant lui. Fin août, au point de vue militaire, le gouvernement des soviets avait échoué dans son entreprise, et la Pologne était libérée. Il dépendait d'elle que ce résultat inespéré, faisant place à une situation désespérée, fût consolidé par une armée reconstituée et qui avait repris confiance, ainsi que par un gouvernement capable de maîtriser des ambitions qui avaient failli lui coûter si cher. Le général Weygand, acclamé par les Polonais, avait regagné la France. On s'était demandé si ce retour n'était pas prémarturé, et on avait fait des vœux pour que l'armée et le gouvernement polonais fussent assez sages pour se passer des conseils du représentant militaire de la France.

Mais, si la situation de la Pologne et, par voie de conséquence, celle de l'Europe se trouvait, à la fin

d'août, singulièrement améliorée par le recul de l'armée rouge, il eût été tout à fait excessif d'en conclure que, dès lors, la paix serait assurée et que la rude leçon infligée aux bolcheviks ayant rabattu leur impudence, ils seraient conduits à se départir de leur folle propagande. Pour se convaincre du contraire, il suffisait de lire dans la presse quotidienne l'annonce des grands armements bolchevistes et le détail du plan d'encerclement révolutionnaire que Lenine et Trotsky préparaient, à leur dire, contre l'Angleterre.

Nous demandons, une fois de plus, à nos lecteurs qui veulent essayer de juger froidement les affaires russes et d'en comprendre la complexité de distinguer toujours les deux éléments qui forment, à l'heure présente, la politique russe; nous voulons dire : l'élément proprement russe et l'élément bolchevique. Il est possible de s'entendre avec le premier; il ne l'est pas de pactiser avec le second. La France avait lié partie avec l'élément russe, sous le gouvernement des tsars. Elle avait tâché de le rapprocher de l'Angleterre, d'éteindre entre les deux pays les questions brûlantes, de limiter dans des bornes légitimes leur action réciproque en Europe et en Asie; elle y était parvenue. Elle était, et elle reste, prête à reprendre le même travail et à suivre la même politique féconde avec tout gouvernement russe qui sera un véritable gouvernement démocratique. En attendant, elle désapprouve toutes idées impérialistes et toutes tendances au rétablissement d'un gouvernement autocratique, où qu'elle les trouve. Quand les bolcheviks et leurs amis de France et d'Occident accusent la France de soutenir la réaction, ils savent parfaitement qu'ils énoncent une contre-vérité. Mais, au moment où nous sommes, la politique proprement russe est gérée par une oligarchie autocratique, plus autocratique et plus sanglante que ne l'a jamais été le gouvernement tsariste. Cette oligarchie prétend faire le bonheur de l'humanité par le communisme, et elle poursuit à la fois le programme russe, qu'elle s'est approprié parce que les lois de l'histoire le lui imposaient, et un programme nouveau, entièrement théorique, que certains semblent soutenir par conviction, que beaucoup d'autres défendent par intérêt. L'application de ce programme a mis la Russie à néant. Ce que nous commençons à en savoir nous confirme qu'il n'est soutenu que par une infime minorité, subi par quelques millions de malheureux qui n'ont pu s'y soustraire, négligé ou ignoré par l'immense majorité du peuple paysan russe, qui a bien voulu se partager les terres, mais qui, les ayant acquises, entend les posséder en propre et non en commun. Les constatations des socialistes français les plus naïvement convaincus ne prouvent pas autre chose. C'est ce régime de ruine qu'on présente au monde comme le futur paradis terrestre et, pour faire entrer cette idée dans la conscience des peuples, les auteurs responsables du bolchevisme entendent ne rien négliger ni épargner. Leur échec de Pologne n'avait ni diminué leur audace ni modifié leur dessein. Quand on a lu que, vaincus, refoulés sur tout le front, les bolcheviks déclaraient, comme une concession magnanime, qu'ils consentaient à ne pas exiger de la Pologne la constitution d'une garde rouge uniquement composée d'ouvriers, on a pu mesurer le degré de confiance en eux-mêmes auquel ils sont montés.

Or, c'est là précisément ce qui constitue le danger du bolchevisme. Les doctrines paradisiaques ont sur les esprits simples, qui ne voient pas le fait, mais l'idée ou, plutôt, l'image qu'on leur présente, une singulière action. Promettre de réaliser le bonheur dont tout homme porte en soi le besoin est le plus sûr moyen de conquérir la faveur des foules et de les entraîner. Les moyens importent peu, et même les plus violents sont ceux qui ont le plus de chances d'être acceptés. L'autocratie ne répugne en principe ni aux masses inconscientes, sur lesquelles elle s'appuie, ni aux individus qui s'y soumettent pour en profiter. Les bolcheviks savent parfaitement tout cela, et ils ne doutent pas qu'en agissant sur les peuples par de grands mots en petit nombre et par des espérances illimitées, ils peuvent parvenir à séduire les ignorants et les malheureux et, par eux, à renverser les gouvernements existants qu'ils traitent de *bourgeois* et d'*impérialistes*. Nous avons déjà fait des réflexions de ce genre. Elles nous paraissaient, fin août, s'imposer de plus en plus, et, de plus en plus aussi, nous étions convaincus que la politique antibolcheviste pratiquée par la France n'avait péché que par retard, indécision et timidité. Certes, le bon sens français et surtout le bien-être si généralement répandu en France sont, dans notre pays, des obstacles dirimants au bolchevisme, et les bolcheviks n'ont aucune illusion à cet égard. N'est-ce pas, pourtant, un fait psychologique curieux que certains hommes affirment leur foi au bolchevisme, dont ils avouent, cependant, l'échec matériel et de constater que, dans le parti socialiste, une minorité nullement négligeable serait disposée à abdiquer toute personnalité devant le bolchevisme russe? Si de semblables tendances sont plus explicables chez les socialistes italiens qui opèrent sur un peuple qui souffre, n'est-il pas intéressant de voir, parmi les travaillistes anglais, des intentions qui, pour s'exprimer dans une forme plus discrète, ne sont pas moins dangereuses dans un parti qui, chaque jour, est plus proche du pouvoir? Enfin, même dans un pays éprouvé par la guerre comme la Belgique, n'était-il pas déconcertant, — nous l'avons dit, — de voir le gouvernement, sous l'influence de Vandervelde, pourtant hostile en apparence au bolchevisme, maintenir, contre les raisons si hautes du ministre Hymans, le principe de la non-intervention dans l'affaire polonaise en ajoutant, non sans quelque pharisaïsme, qu'on attendrait que l'indépendance polonaise fût menacée, comme s'il n'était pas évident qu'elle l'était déjà? Il y avait là un faisceau de faits qui prouvent que l'emprise des doctrines bolchevistes peut être plus envahissante qu'on ne le penserait dans des milieux que leurs traditions et leurs constitutions faisaient considérer comme réfractaires. Le bolchevisme relève de la pathologie sociale. On ne peut agir contre lui que par des mesures énergiques de prophylaxie et d'isolement. L'Angleterre et l'Italie, en le considérant comme une maladie locale et non transmissible, jouent un jeu très périlleux. Le système du cordon sanitaire à grande distance organisé par la France est le seul qui présente des chances d'efficacité, et c'est ce qui justifie la politique à l'égard de la Pologne. Si l'on veut vraiment éviter la contagion et maintenir sain et sauf le peuple de France, il faut se garder de tout contact et se rappeler que le mal se présente sous les formes les plus variées et les plus insidieuses.

Il fallait donc, quoi qu'il pût advenir par la suite, approuver entièrement la politique de la France pendant le mois d'août. En s'affirmant avec indépendance, elle faisait, du reste, sentir que, si elle était prête à tous les accommodements raisonnables pour maintenir l'accord avec ses alliés, elle ne pouvait les suivre aveuglément dans les fantaisies et les erreurs de leur politique à l'égard d'une menace égale pour tous. D'ailleurs, outre que sa conduite avait mené à un succès militaire incontestable et au salut de la Pologne, elle avait vu aussi son exemple porter ses fruits et ses alliés, à la suite des succès polonais, modifier très sensiblement leur manière de voir et leur action. L'entrevue que Lloyd George et Giolitti avaient eue à Lucerne à la fin d'août avait eu pour conclusion une déclaration favorable aux droits de la Pologne de recevoir des munitions et du matériel par le couloir de Dantzig, — ce qui confirmait les instructions adressées à sir Reginald Tower par Millerand comme président de la Conférence des ambassadeurs, — un mémorandum aux soviets pour les inviter en termes très fermes à changer de méthode, et une sorte d'ultimatum remis à Londres à Krassine et Kameneff. D'autre part, il avait été précédemment avéré, par un échange de Notes parfaitement claires et où il n'y avait place pour aucune équivoque, que les Etats-Unis étaient, sur la politique à suivre à l'égard des soviets et sur les doctrines soviétistes, entièrement d'accord avec la France et, si le gouvernement de Washington avait itérativement rappelé à celui de Varsovie la nécessité, reconnue aussi par la France, de borner ses ambitions au territoire de la Pologne ethnographique, il ne fallait voir là que l'expression d'idées essentielles admises par le traité de Versailles et que la plus simple raison imposait aux Polonais. Ceux-ci l'avaient compris. Pendant la fin d'août et la marche victorieuse des Polonais, le gouvernement des soviets avait paru vouloir continuer les négociations de Minsk, et il avait retenu, presque séquestré, les plénipotentiaires polonais. Le gouvernement polonais avait protesté contre le traitement auquel étaient soumis ses représentants. Puis, par une déclaration précise, il avait affirmé publiquement qu'il ne voulait la paix que sur la base de la nationalité, de l'indépendance des peuples et, en ce qui le concernait, qu'il ne cherchait que ses limites ethnographiques.

Enfin, il avait repoussé expressément les conditions de paix énoncées précédemment par les soviets et, marquant sa nouvelle orientation, proposé de transporter les négociations à Riga. L'initiative de la France avait donc porté ses fruits. Elle avait été l'élément modérateur. Notre pays tendait à reprendre dans la direction des affaires européennes un rôle qui avait semblé sur le point de lui échapper. Qu'en adviendrait-il par la suite? Nous le verrons chaque mois. Nous prétendons noter le sens des événements passés; nous ne devinons pas l'avenir.

L'attitude de l'Allemagne, pendant que se passaient les événements résumés plus haut, devait nous retenir un instant. Sans s'arrêter plus qu'il ne convient aux nouvelles plus ou moins alarmistes que nous apportait chaque jour la presse, il importait, à notre sens, de prêter une attention sérieuse aux incidents qui se produisaient trop souvent entre le Rhin et la Vistule. Les émeutes sanglantes de Kattowitz en Haute-Silésie s'étaient produites en connexité surprenante avec la marche des Russes vers Varsovie. Si le succès moscovite eût continué, ils coïncidaient avec l'avènement du régime rouge dans la capitale polonaise. Les troubles graves de Breslau, où le consulat français avait été saccagé, provoquaient les mêmes réflexions. On pouvait, d'autre part, se demander si l'Allemagne ou, du moins, certains Allemands, avaient respecté en Prusse orientale la neutralité qu'ils proclamaient si haut sur les voies ferrées menant de France à Varsovie. Il ressortait de ces différents faits que la victoire russe était escomptée comme menant à la destruction du traité de Versailles. Sans qu'il soit possible de dire quel fut le degré de complicité du gouvernement allemand dans ces divers incidents et sans méconnaître, non plus, qu'une partie de la presse allemande avait déploré les troubles de Breslau, il fallait retenir chez une partie du peuple allemand, la plus bruyante et agissante, des tendances agressives toujours en éveil et l'espoir constant de ruiner le traité de Versailles. Cette seule constatation eût suffi à nous démontrer la nécessité de n'avoir aucune faiblesse sur ce point. Les Allemands se chargeaient de nous montrer où était notre intérêt et de tracer notre politique. Supprimer le traité de Versailles, par suite remettre en question tous les résultats de la guerre, lier partie avec la Russie pour l'exploiter, étaient les trois premiers articles du *credo* allemand, dont la conclusion était la revanche. Nous devions opposer à cette inconscience et à ces appétits de brutalité une fermeté froide et sans fléchissement. On avait appris avec satisfaction que notre ambassadeur à Berlin, Charles Laurent, avait tenu à Rosenberg, gérant de la Wilhelmstrasse, un langage énergique et avait appelé son attention sur les tendances dangereuses de la presse allemande.

L'attention avait été, on le comprend, fort détournée des affaires d'Orient par l'importance de celles d'Occident. Au surplus, ce qui s'était passé en Orient



La manufacture de Sèvres (Seine-et-Oise), où le traité de paix avec la Turquie a été signé, le 10 août 1920. (Ce *traité de Sèvres* est le dernier traité que les Alliés ont signé avec les puissances ayant combattu l'Entente au cours de la Grande Guerre.) — Phot. Rol.

était obscur, surchargé d'informations tendancieuses ou fausses, et il était impossible, le mois fini, de poser une conclusion solide.

On avait, pourtant, à marquer qu'en Syrie et en dépit d'incidents qu'il était toujours sage de prévoir, la position de la France avait été rétablie par l'énergie et l'habileté du général Gouraud, tandis que l'émir Fayçal promenait en Europe sa grandeur déçue; qu'en Mésopotamie, la situation des Anglais ne s'était pas améliorée; qu'en Perse, les bolcheviks n'avaient fait aucun progrès et semblaient même, autant qu'on en pouvait juger, être en recul. Cela n'empêchait pas qu'ils continuassent à promettre l'imminence de la révolution en Asie, fruit de leur propagande, et qu'ils fissent annoncer qu'Enver-pacha, échappé d'Allemagne et arrivé à Moscou, préparait, une fois de plus, la Guerre sainte. Le traité de paix avec la Turquie avait été signé à Sèvres le 10 août et, pour le moment, la question turque avait reçu une solution. Si la question russe ne fût restée si grave, on eût pu se donner l'illusion d'une paix générale.

On l'a vu par ce qui précède, cette illusion même n'était pas permise, et il fallait veiller de près pour limiter les ravages de l'hydre de la guerre, non encore domptée, entretenue avec soin par l'oligarchie russe. Il fallait aussi que tous les hommes sages unissent partout leurs efforts pour lutter non seulement contre la propagande ouverte, mais aussi contre la complicité inconsciente de beaucoup chez qui le songe l'emporte sur le réel, et le plaisir de la critique sur l'effort vers le progrès. Il est incontestable que toutes sortes d'idées, qui ne sont pas nouvelles, mais qui en ont l'air, agitent les masses populaires et trouvent des apôtres dans la troupe des rêveurs naïfs et des ambitieux sans scrupule. Suivant les pays, cette agitation prend des formes diverses et a des chances de succès variables. L'Angleterre et l'Italie semblaient, en août, particulièrement touchées.

En Angleterre, il faut reconnaître que les difficultés auxquelles avait à faire face le gouvernement de Lloyd George étaient extrêmes. Le parti travailliste, comme nous l'avons dit, était très sollicité par les émissaires russes; et, bien qu'on vît mal le système autocratique russe et le communisme cadrant avec l'esprit de liberté et les traditions du peuple anglais, il ne fallait pas oublier que ce même peuple n'est pas à l'abri de l'illuminisme. Il pouvait se faire, en outre, que l'opposition travailliste, en appuyant les prétentions russes et s'affirmant contre la Pologne, ne vît là qu'un moyen de compromettre l'existence du cabinet Lloyd George, et on doit reconnaître que cette façon de considérer la question n'avait pas été étrangère aux tergiversations du Premier anglais, qui, comme les autres et peut-être davantage, tient au pouvoir.

A cette menace incontestablement pressante se joignait celle d'une grève générale des mineurs, provoquée par une question de salaires et par celle de la nationalisation. Enfin, la question d'Irlande devenait chaque jour plus aiguë. L'incident de l'archevêque Mannix, celui, beaucoup plus grave, du lord-maire de Cork, Mac Sweeney, emprisonné pour violation de la loi et qui se laissait mourir de faim dans sa prison, la déclaration de Lloyd George que force resterait à la loi, l'agitation qui résultait de cette affaire, les attentats continués, l'hostilité de l'Ulster et des sinn-feiners, en un mot, la révolution maîtresse de l'Irlande et l'impossibilité évidente de trouver une solution que tous les partis accepteraient, tout cela, joint aux affaires extérieures, constituait pour Lloyd George une explication suffisante d'une certaine nervosité et de complaisances diplomatiques peu réfléchies. « L'Angleterre avait, dit-on, déclaré Trotsky, va se trouver dans une situation sans précédent ». Il y avait dans ces mots, s'ils sont exacts, à côté d'une outrecuidance très bolcheviste, une part de vérité. Mais Trotsky jugeait l'Angleterre avec des idées russes et internationalistes. Il faut la juger avec des idées anglaises, et c'est pour cette raison qu'en dépit de la gravité de la situation, il fallait compter sur la sagesse du peuple anglais et se tenir à côté de lui, même quand il semblait trop enclin à ne songer qu'à lui-même ou à s'égarer sur les routes malaisées de l'absolu. — En Italie, la position de Giolitti, entre les socialistes et les catholiques, sans une majorité ferme sur qui s'appuyer, au milieu d'une grave fermentation des esprits et d'une situation économique fâcheuse, restait aussi fort difficile, et on concevait son désir d'une paix définitive. Il fallait lui savoir gré d'avoir adhéré aux déclarations de Lucerne et de s'être ainsi exposé à l'agitation socialiste toujours prête. Il était nécessaire, de ce côté aussi, que nous vissions très clair dans les affaires de nos voisins, que nous les soutenions dans leurs difficultés intérieures et extérieures, que nous consacrions notre amitié mutuelle, sans nous formaliser outre mesure ou nous effrayer des écarts passagers. — La France, sans échapper plus que les autres pays aux menaces intérieures, n'avait eu, en août, aucun sujet particulier de souci. Il était avéré par le résultat des réunions qu'avaient tenues les groupements socialistes et la C. G. T. que les méthodes bolchevistes n'arrivaient pas, malgré les efforts de minorités très excitées, à s'imposer à l'esprit de la classe ouvrière. On ne réprouvait pas pour autant le principe révolutionnaire lui-même et, bien que la modération du langage chez les hommes les plus intelligents de ces partis fût digne d'être remarquée, il y aurait eu une grave erreur à penser que le fond de la doctrine avait changé. Il semblait, pourtant, que, sur les questions de méthode, une évolution se fût faite, et il était sage d'en tenir compte, sans se laisser aller à des illusions excessives. Il y a des réformes nécessaires, personne ne saurait le nier, et, sur ces questions, il faut, non éviter, mais rechercher la discussion. La réalisation de beaucoup d'entre elles est le vœu d'une immense majorité de bons citoyens. C'est une raison de plus pour s'efforcer de conduire à bien, dans la paix et le travail, cette discussion et cette réalisation. — Jules Gerbault.



Les Délégués turcs sortant de la manufacture de Sèvres, après avoir apposé leur signature sur le traité de paix (10 août 1920). — Phot. Rol.

Radiotéléphonie (les Nouveaux Progrès de la). Les tubes à vide à trois électrodes. — Rappelons quelques définitions : l'électricité se maintient en équilibre sur la surface des corps tant qu'on ne la décharge pas en mettant, par exemple, un conducteur en contact avec cette surface; elle est, pour ainsi dire, sous pression. Si l'on approche un électroscope à feuilles d'or d'un corps électrisé, on voit que les feuilles s'écartent plus ou moins suivant que cette pression électrique (ou *potentiel*, comme on la désigne couramment) est plus ou moins élevée.

Prenons deux corps ayant des potentiels différents, et mettons-les en communication par un conducteur; on constatera que les deux pressions électriques vont s'égaliser, l'électricité passant du plus chargé au moins chargé, et, pendant que cet équilibre va s'établir, il se produira entre les deux corps un courant momentané. Mais si, à mesure que la pression diminue dans le premier, on compense la perte au moyen d'une source électrique et que l'on dépense au fur et à mesure l'électricité qui s'est rendue au second, on obtient un courant continu.

Donc, toutes les fois qu'il y a une différence de pression électrique ou différence de potentiel entre deux corps électrisés, il s'établit un courant.

La force qui détermine ce transport d'électricité s'appelle la force électro-motrice (F. *e. m.*) et s'exprime en volts.

Nous allons avoir à nous occuper constamment de circuits dits *oscillants*. Ces circuits ne peuvent exister que s'ils comportent des condensateurs et des bobines de self-induction (induction propre), et pour l'intelligence de ce qui va suivre, il est indispensable de bien connaître leurs propriétés. (V. *Lar. Mens. ill.*, N° 153, page 945), où sont décrits les courants alternatifs.

Self-induction. Tout conducteur traversé par un courant crée autour de lui un champ magnétique; tant que le courant ne varie pas, ce champ reste constant; au contraire, un conducteur qui est parcouru par un courant alternatif, qui change perpétuellement de sens et de force passant par un maximum, une valeur nulle, un maximum dans l'autre sens; une valeur nulle modifie constamment le champ magnétique qui entoure le conducteur où il circule et crée lui-même une F. *e. m.* en sens contraire du courant qu'on désigne sous le nom de *self-induction;* cette self-induction dépend uniquement de la variation du champ magnétique et est d'autant plus grande que cette variation est plus rapide.

Dans le cas de fils tendus en ligne droite, le faisceau de lignes de force qui caractérise la self est relativement assez faible, mais, dans les circuits enroulés en forme de bobines, surtout s'ils sont traversés par un noyau en fer doux qui diminue la résistance magnétique, elle prend une valeur considérable, le flux induit étant beaucoup plus intense.

La figure 1 représente la marche du courant sous forme d'une ligne ondulée (appelée sinusoïde), en traits pleins.

Le champ magnétique engendré par le courant passe comme lui par des valeurs maxima ou nulles dans un sens, nulles ou maxima dans l'autre sens.

Quand le courant est nul, il n'y a plus d'ampères tours (nombre d'ampères multiplié par le nombre de spires de la bobine), par suite, plus de champ magnétique; quand le courant atteint sa plus grande valeur, le champ est maximum; au moment où le courant magnétisant change de sens, le champ magnétique change aussi de direction.

La F. *e. m.* de self-induction ne résulte que de la variation du champ magnétique; elle est d'autant plus grande que cette variation est plus forte ou plus rapide; peu importe que le champ soit fort ou faible, dirigé dans un sens ou dans l'autre; la seule chose à considérer, c'est son accroissement ou sa diminution.

Sur la figure 1, on peut voir qu'en *a*, *c* et *e*, le champ ne varie pas pendant un instant.

Jusqu'en *a*, le champ augmente, puis l'accroissement d'intensité cesse; elle décroît ensuite lentement, puis de plus en plus vite; l'inclinaison de la

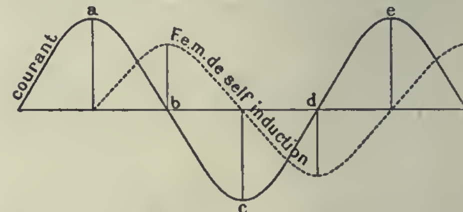


Fig. 1. — Courbe des variations d'un courant alternatif... Courbe de la F. *e. m.* de self-induction.

courbe et, par suite, la décroissance, sont les plus grandes au point *b*, où le courant passe par zéro; le courant continue à décroître, mais l'inclinaison devient de plus en plus faible et la diminution de plus en plus lente jusqu'au point *c*.

Par suite, quand le courant atteint sa valeur maximum, les variations du champ sont nulles et, quand le courant passe par zéro, la variation est maximum; comme la F. *e. m.* de self-induction correspond à la variation du champ, elle est maximum quand le courant est nul, décroît quand le courant augmente et devient nulle quand le courant atteint sa valeur maximum. Sa direction est toujours inverse des variations du champ, c'est-à-dire positive quand le champ décroît, négative quand il croît.

Nous avons dit que la F. *e. m.* de self-induction était opposée à la direction du courant établi dans le conducteur ou la bobine; au moment où ce courant disparaît, cette F. *e. m.* *se continue dans le même sens que ce dernier;* quand cette disparition

est très brusque, la F. *e. m.* de self-induction peut prendre une valeur beaucoup plus grande que ce qu'elle était et même devenir dangereuse.

Condensateurs. — Le type le plus connu de condensateur est la bouteille de Leyde, dont la surface est recouverte, y compris le fond, d'une feuille de zinc jusqu'aux deux tiers de sa hauteur (armature extérieure) et remplie de feuilles d'or (armature intérieure) et dans laquelle pénètre, par le goulot, une tige en cuivre; si l'on tient à la main l'armature extérieure et qu'on mette en contact la tige en cuivre avec l'un des pôles d'une machine électrique ayant un certain potentiel, la bouteille se charge jusqu'à ce qu'elle ait le même potentiel que celui de la machine; sa capacité d'encaissement électrique est d'autant plus grande que l'épaisseur du verre est plus faible et, dans certaines conditions, elle prend une charge électrique des centaines de fois plus grande que si l'armature intérieure existait seule; un certain temps après l'avoir chargée, en reliant les deux armatures par un conducteur sectionné, on peut en tirer une étincelle.

On retrouve le même genre d'appareil dans les bouteilles Mocisky, dont nous avons parlé antérieurement au sujet des radio-phares, mais, très souvent, on le remplace par une plaque mince de verre, de mica ou d'un autre isolant qu'on désigne sous le nom de diélectrique, recouvert sur chacune de ses faces d'une feuille de papier d'étain; on empile ces plaques les unes sur les autres de manière à avoir une grande capacité électrique, qui s'évalue par les effets qu'elle produit et qui est fonction de l'étendue des surfaces en contact; on constate que, plus le diélectrique est mince, plus la capacité augmente.

Les corps isolants ne sont pas, en réalité, non conducteurs d'électricité, mais opposent au passage du courant une résistance d'autre nature que celle des corps conducteurs; cette résistance, qualifiée d'« élastique » par Maxwell, est comparable à celle exercée par un fluide au déplacement d'un piston qui le comprime, tandis que la résistance offerte par un conducteur est analogue à la résistance visqueuse opposée par un liquide au déplacement d'un corps quelconque; la première engendre une force *antagoniste*, la seconde n'est qu'un frottement; on peut même imaginer que ces diélectriques sont des ressorts qui, sous la tension maintenue par le courant de charge, se compriment, et cela d'autant plus que le courant augmente.

Il y a, cependant, une limite à la charge : c'est que, s'il est soumis à une différence de potentiel trop élevée, le diélectrique peut se percer; sa capacité inductive spécifique est 1 pour l'air, 1,9 pour le verre, 2 pour la paraffine, 5 pour le mica.

La capacité d'un condensateur s'évalue par la quantité d'électricité mise en jeu pendant la charge et qui est égale au produit de la différence de potentiel multiplié par cette capacité C; on a : $Q = C.V.$ L'unité pratique de charge ou de quantité est le coulomb qui représente la quantité d'électricité qui traverse un circuit en 1 seconde, quand l'intensité du courant est un ampère, ou qui met en liberté dans un temps quelconque 0^{gramme},001,118 dans l'électrolyse du sulfate d'argent.

Le farad est l'unité de capacité; c'est celle d'un conducteur prenant un potentiel d'un volt sous la charge d'un coulomb. Une sphère ayant $3^2 \times 10^{11}$ centimètres de rayon a une capacité d'un farad, dont le sous-multiple est le micro-farad, qui vaut un millionième de farad; la capacité électrique de la terre est de 708 micro-farad.

Circuits oscillants. Comme nous l'avons dit, un circuit électrique ne peut fournir d'oscillations que s'il possède un ou plusieurs condensateurs et une ou deux bobines de self-induction.

Prenons (*fig.* 2) un condensateur dont nous chargeons les armatures de quantités d'électricité $+Q$ et $-Q$; réunissons-les ensuite à une bobine de self-induc-

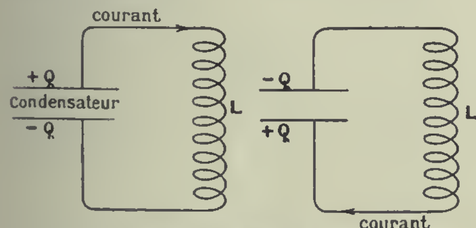


Fig. 2. — A gauche, le condensateur de décharge; à droite, le courant, après avoir franchi la bobine L, le recharge avec une polarité inverse.

tion; un courant va s'établir d'une armature à l'autre et, à un moment donné, le courant se décharger; mais ce courant, traversant la bobine du self, a créé autour d'elle un flux magnétique. Lorsque le condensateur est complètement déchargé, la self lui restitue à son tour l'énergie qu'elle vient d'emmagasiner par un courant de *même sens*, qui se produit tout en étant un peu moins fort que le premier et qui recharge le condensateur en sens inverse, c'est-à-dire que le pôle positif qui était au-dessus du diélectrique est au-dessous maintenant.

Le phénomène que nous venons de décrire va se reproduire; le condensateur va se décharger, en voyant son courant en sens inverse dans la self, qui va le recharger avec une polarité inverse.

Comme le courant, à son passage dans la bobine, l'échauffe, une partie de l'électricité se dépense et, à chaque oscillation, le courant diminue; il se crée donc un train d'oscillations qui vont en s'amortissant; si nous rechargions directement le condensateur, nous aurions une série de trains d'oscillations; c'est ce qui se produit à chaque étincelle jaillissant à l'éclateur des appareils de T. S. F.

On démontre que la durée T d'une oscillation électrique a pour valeur $T = K\sqrt{L.C.}$, K étant un coefficient ayant la même valeur pour tous les circuits oscillants; L est le coefficient de self-induction de la bobine; dans les appareils de T. S. F., cette durée est de l'ordre d'un millionième de seconde; on a créé, pour cette self-induction, une unité spéciale, qui s'appelle l'Henry. La formule ci-dessus permet de se rendre compte de la manière dont on peut faire varier la durée des oscillations d'un circuit oscillant.

Si nous augmentons le nombre de spires de la bobine, nous augmentons T; pour pouvoir le faire progressivement, on divise la bobine en groupes de spires reliées à des plots sur lesquels nous déplaçons un curseur de manière à faire entrer plus ou moins de spires dans le circuit; mais, pour avoir la possibilité d'une continuité dans les valeurs de T, le système sera complété avec le condensateur, qui sera formé de deux lames : l'une fixe, l'autre pouvant

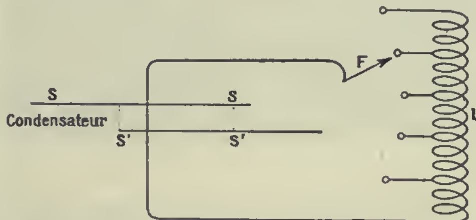


Fig. 3. — On peut faire glisser l'armature mobile SS de manière à diminuer l'étendue de sa surface vis-à-vis de celle de l'armature fixe S' S'. A l'aide du curseur F, on peut introduire plus ou moins de spires dans le circuit.

se déplacer parallèlement. Comme il n'y a que les surfaces en présence qui comptent, puisqu'il faut que les deux électrodes positives et négatives du condensateur s'attirent mutuellement, on pourra donc faire varier C et, en combinant cette action avec celle du curseur, avoir un courant oscillant d'une durée déterminée.

Pour que les oscillations se produisent dans un circuit qui comprend un condensateur et de la self-induction, il faut que la fermeture du circuit soit instantanée; c'est pour cette raison qu'on emploie des excitateurs à étincelles pour provoquer ces oscillations, la production d'une étincelle correspondant à une manœuvre infiniment rapide d'un interrupteur.

La fréquence du mouvement oscillatoire est d'autant plus grande que la capacité et la self sont plus petits; ce mouvement s'amortit d'autant plus vite que la résistance ohmique du circuit est plus grande; si cette résistance dépasse une certaine limite, les oscillations ne se produisent pas. Avec une grande capacité du condensateur et une forte self, on peut descendre jusqu'à cent oscillations et moins par seconde, tandis qu'avec les premières, très petites, on est monté jusqu'à 50 milliards, et on cherche encore à aller plus loin, parce qu'avec des oscillations 10.000 fois plus rapides que les plus rapides obtenues jusqu'ici, les ondes lumineuses elles-mêmes seraient reproduites.

Les ondes hertziennes se propagent dans l'éther à la vitesse de 300.000 kilomètres par seconde; nous avons vu que l'intervalle de temps qui sépare deux oscillations successives est $T = K\sqrt{L.C.}$; donc, quand la première onde a parcouru à cette vitesse V une longueur $\lambda = VT$, cette distance représente la longueur des ondes successives; si nous remplaçons T par sa valeur, nous avons $\lambda = K.V\sqrt{L.C.}$; en réglant la durée T des oscillations, en faisant varier le nombre de spires de la bobine (c'est-à-dire L coefficient d'induction) et la capacité C du condensateur (en faisant jouer ses deux armatures fixe et mobile vis-à-vis l'une de l'autre), nous pourrons donc arriver à une longueur d'ondes déterminée.

Or, l'antenne constitue par elle-même un condensateur dont l'armature fixe est représentée par le sol et l'armature mobile par la longueur de l'antenne; dans la formule, le coefficient L qui est dans la bobine proportionnel au nombre de spires, devient, dans ce cas, proportionnel à la longueur de l'antenne; en l'allongeant, on augmente à la fois les deux coefficients L et C.

On a démontré que la longueur λ était pour les ondes terrestres égale à quatre fois la hauteur de l'antenne; donc une antenne de 100 mètres produira une longueur d'ondes de 400 mètres.

On peut régler la longueur d'onde sans augmenter sa hauteur en intercalant entre l'antenne et le sol une bobine à plots pour augmenter le coefficient L; on peut également intercaler dans les mêmes conditions un condensateur variable, qui permettra de diminuer sa capacité.

Quand, au poste d'arrivée, une antenne capte des ondes hertziennes, elle est soumise à deux actions :

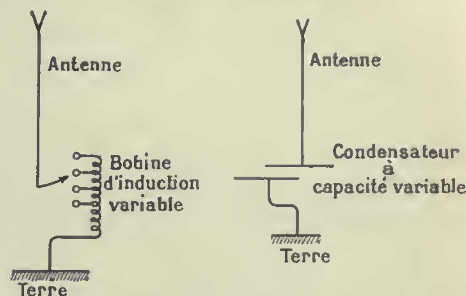


Fig. 4. — Appareils de réglage de la longueur des ondes à leur émission.

d'abord le choc de la première onde qui lui donne une oscillation propre et, ensuite, celle des ondes successives, qu'elles soient amorties ou entretenues.

Il est indispensable de régler la capacité et la self-induction de cette antenne pour que ses oscillations propres et celles produites par les ondes successives aient la même période, pour que, dans ce cas, elles se renforcent mutuellement, les maxima de courant se produisant au même instant.

Détecteurs. — Ces appareils ont pour rôle de déceler les ondes électriques à distance; parmi les plus employés, en dehors de celui de Marconi, qui a un système spécial, se trouvent les détecteurs thermiques, qui consistent en une pointe de cristal en contact avec une lame métallique. On les appelle *détecteurs thermiques*, parce que la chaleur apportée par chaque oscillation s'ajoute à celles de toutes les autres, ce qui conduit à employer les ondes entretenues, comme la tendance en prévaut aujourd'hui.

Le grave défaut de ce genre d'appareils est l'instabilité de leurs opérations; avec les détecteurs à pointe de cristal, il faut que l'opérateur trouve le point le plus sensible en ajustant le contact, et ceci ne peut être vérifié que quand il reçoit un signal, à moins que l'on ne dispose d'un appareil auxiliaire.

Les tubes à vide. — Le tube à vide qui allait révolutionner la science nouvelle et permettre de résoudre le problème de la T. S. F. à grande distance n'est pas dû à un seul inventeur, mais est le résultat des travaux de beaucoup de chercheurs : Fleming, qui a inventé la valve Fleming, le docteur ès sciences américain Lee Forest, qui a trouvé l'audion ou V. T. (vacuum tube). D'autres ont mis au jour le kynotron, le dynatron, mais le V. T. est le plus populaire.

Il est basé sur un phénomène thermique d'émission d'électrons; à ce que l'on croit, ces électrons sont constitués par des *particules* d'électricité négative, et, devant les théories qui se discutent et qui tendent à considérer l'électron comme une particule indivisible, nous demandons à nos lecteurs de vouloir bien l'admettre, pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Tube à vide — Plaque — P — F — Filament — B Pile — A Pile

Fig. 5. — Le filament F, chauffé par l'électricité négative de la batterie A, détermine un courant allant de F à la plaque métallique P, qui est chargée d'électricité positive par la pile B. (*Edison effect.*)

Bien qu'on attribue à Edison la découverte qui porte son nom (*Edison effect*), c'est vraisemblablement le docteur Fleming qui fut le premier à faire usage du fait que le filament d'une lampe électrique ordinaire est capable, dans le vide où il est placé, de générer un petit courant unidirectionnel, dirigé sur une plaque métallique placée à faible distance, pourvu qu'elle soit à un potentiel positif.

Cette invention fut utilisée pour déceler les ondes hertziennes, parce qu'on éprouvait, comme nous l'avons dit, des difficultés à trouver un bon détecteur ou rectificateur de courant, c'est-à-dire un appareil transformant les courants alternatifs en courants continus, qui, seuls, peuvent actionner les récepteurs téléphoniques.

A ce sujet, pour donner une idée des difficultés à vaincre pour la téléphonie même avec fils à grande distance, il suffit de savoir qu'en raison de la résistance des conducteurs qui, pour être diminuée, eût nécessité des conducteurs en cuivre d'une section considérable d'un prix prohibitif, les variations du courant téléphonique d'une ligne un peu longue, correspondant aux modulations de la parole, sont de l'ordre d'un millionième de wat.

Comment des variations aussi faibles auraient-elles pu influencer, à des milliers de kilomètres, le champ magnétique des électro-aimants du récepteur téléphonique au point de permettre au diaphragme d'audition qui, si mince qu'il soit, est un disque de métal, de vibrer à l'unisson desdites variations? Il fallait donc trouver le moyen de renforcer le courant téléphonique et, par suite, ses variations dans une mesure qui fît face à la résistance ohmique des conducteurs. La bobine d'induction du professeur Pupin, de l'université de Columbia, fournit partiellement ce résultat.

En intercalant ces bobines à intervalles suffisamment rapprochés dans le circuit, on réussit à transmettre intelligiblement à 1.600 kilomètres.

Revenons au V. T. Le docteur Lee Forest améliora l'appareil Edison ou Fleming en introduisant, entre le filament et la plaque chargée d'électricité positive, un fil de fer recourbé appelé *grille*, dans lequel on fait passer un courant, dont nous parlerons plus loin.

Nous sommes donc en présence d'une ampoule de verre où on a fait le vide et dans laquelle se trouvent 3 électrodes : le filament de la lampe, la grille, la plaque.

Le courant de la batterie A porte à incandescence le filament; une seconde batterie B a son pôle positif relié à la plaque, qui prend un potentiel positif; le pôle négatif est connecté au filament.

Comme nous l'avons dit, le filament émet des électrons (particules d'électricité négative), vers la plaque qui, chargée d'électricité positive, les attire naturellement; sur leur trajet, dans l'air raréfié de la lampe, ces électrons rencontrent la plaque; comme les électrons ont pour propriété de charger d'électricité de même nom que la leur les corps ou les substances qu'ils traversent, la grille se charge donc d'électricité négative, et, comme les électricités de même nom se repoussent, s'oppose au passage de ces mêmes électrons. La plus grande partie d'entre eux sera donc arrêtée et ne parviendrait pas à la plaque, si les choses restaient dans l'état; en somme, la charge négative de la grille, comme nous venons de la décrire, constitue une augmentation de la résistance entre le filament et la plaque.

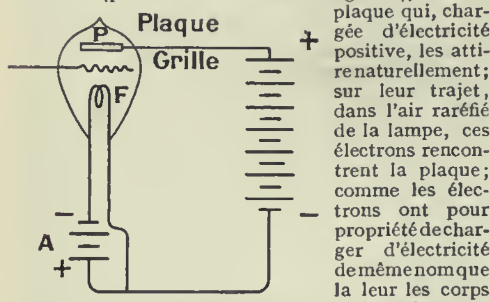


Fig. 6. — Le docteur américain Lee Forest introduit une grille en fer recourbé entre le filament F et la plaque P. C'est le système à trois électrodes.

Il faut ajouter que le V. T. ne se laisse traverser que par un courant unidirectionnel. Si donc la batterie A était remplacée par une source de courants alternatifs, seules, les phases négatives du courant pourraient traverser l'ampoule, et nous aurions un courant intermittent, mais dans une seule direction.

Il a été admis jusqu'ici que la grille ne faisait elle-même partie d'aucun circuit extérieur; il est certain que, si elle était reliée au pôle positif d'une troisième batterie, la charge d'électricité positive qui lui serait communiquée aurait pour effet de faciliter le passage des électrons négatifs du filament à la plaque; inversement, si elle était reliée au pôle négatif de la même batterie, elle renforcerait la résistance opposée au passage des électrons *v'*.

Le procédé le plus pratique, puisque nous l'avons sous la main, est d'utiliser les ondes hertziennes, bien qu'alternatives. Captons-les au moyen d'une antenne, et nous les amènerons à influencer, par la grille, le courant filament-plaque, qui va passer par les variations propres de ces mêmes ondes. Or l'énergie du courant filament-plaque est infiniment plus puissante que celle des ondes hertziennes, qui est excessivement faible, et l'amplitude des variations du premier beaucoup plus grande que celle des variations du second. Le courant alternatif va donc se diviser en deux demi-oscillations : l'une qui chargera la grille d'« électricité positive », la seconde d'« électricité négative ». La première renforcera le courant, la seconde le coupera. Nous voyons donc que la grille joue d'abord un rôle de détecteur, qui ne laisse passer le courant que dans un sens, et de relai amplificateur, *puisqu'il facilite le passage du courant beaucoup plus puissant du filament à la plaque.*

Il en résulte que le V. T. est non seulement un détecteur très sensible, mais encore un amplificateur.

Quand la grille est chargée négativement, le flot des électrons, allant du filament à la plaque, est légèrement retardé; mais, quand elle se charge positivement, *il y a un afflux immédiat d'électrons qui a pour effet d'amplifier considérablement le courant filament-plaque.* Si nous intercalons un récepteur téléphonique dans le circuit filament-plaque, son diaphragme se mettra à vibrer à l'unisson des variations de l'intensité du courant appelé à traverser le téléphone. Toutefois, comme tout circuit, même dépourvu de condensateur et de bobines d'induction, possède une certaine capacité et une certaine inductance, le flux et le reflux des ondes dans la grille pourraient y induire des oscillations ayant une période propre.

La réaction de ces oscillations locales sur celles qui sont captées par l'antenne pourrait altérer ces dernières et nuirait à une bonne audition. On augmente donc la capacité et l'inductance de la grille, mais de manière à pouvoir la faire varier.

On arrive ainsi à régler la période des petites oscillations locales induites dans le circuit « grille » par les ondes hertziennes, alternatives avec celle des oscillations de l'antenne, dont les périodes sont elles-mêmes syntonisées sur celles des ondes captées.

Si, sur la figure 8, on étudie les caractéristiques d'une grille d'un V. T. à trois électrodes, il est facile de s'apercevoir qu'un faible changement dans le voltage de la grille produit un très grand renforcement dans le courant filament-plaque.

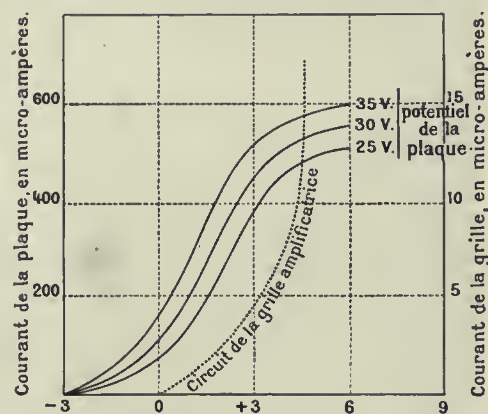


Fig. 8. — Volts sur grille, montrant l'influence des courants alternatifs qui parcourent le circuit de la grille sur l'amplification. (L'interprétation des résultats obtenus se trouve dans le texte même.)

La courbe de 30 volts montre que le courant de la plaque augmente de 200 à 400 micro-ampères, si le voltage de la grille varie de 1, 2 à 3 volts.

Si le courant reste à 1, 2, le courant devient 280 micro-ampères; par simple calcul, on peut se rendre compte qu'un volt, ajouté à la grille, produit approximativement 7 fois autant de changement dans le courant filament-plaque que ne le ferait un volt ajouté à un voltage de la plaque.

Ce facteur 7, qui varie avec les différents V. T., est appelé le coefficient d'amplification et la détermine; plus le coefficient est grand, mieux opère le V. T. comme amplificateur.

Pour accroître dans de grosses proportions le son des émissions dans le receveur téléphonique, on fait agir les ondes reçues sur la grille *g*, d'une première lampe, à vide sur la grille d'une seconde, par l'intermédiaire d'un transformateur, et ainsi de suite. Si nous admettons qu'un simple stage amplifie 7 fois, un deuxième amplifiera 7×7, c'est-à-dire 49 fois et un troisième $7 \times 7 \times 7$, c'est-à-dire 343 fois......

D'une lampe à la suivante, le son est ainsi considérablement renforcé, grâce au relai très sensible qu'est la grille; ajoutons que le V. T. peut être également utilisé comme générateur d'ondes entretenues.

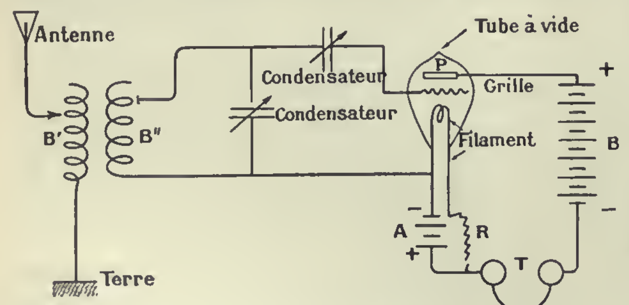


Fig. 7. — L'antenne munie d'une bobine de réglage B' envoie, par l'intermédiaire de la bobine d'induction B'', les ondes alternatives hertziennes qu'elle a captées dans le circuit de la grille. B est une résistance qui permet de régler la température du filament F; T est le receveur téléphonique. La batterie B a un voltage de 25 à 30 volts.

Avec les V. T., les Anglais avaient construit, pendant la guerre, un amplificateur à 19 stages, qui permettait, à 555 km. de distance, aux télégraphistes d'un port britannique, d'entendre très distinctement toutes les communications que se faisaient entre eux les navires allemands dans le port de Kiel, avec des appareils pour petites portées de 8 à 9 kilomètres.

Ils les utilisaient pour causer et donner des ordres à leurs bâtiments, et on ne peut guère les accuser de négligence, parce qu'ils étaient en droit de se croire hors du rayon d'action des récepteurs téléphoniques ennemis.

Il est difficile de connaître le degré d'amplification obtenu par les Anglais avec leurs 19 V. T.; mais, si l'on se rappelle qu'avec trois étages de bons amplificateurs, on amplifie plusieurs centaines de fois, l'appareil anglais devait multiplier des millions de fois.

Rien d'étonnant à ce que les faibles ondes émanant des *buzzers*, comme on appelle, en Amérique, ces appareils à petite portée, fussent entendues à 500 ou 600 kilomètres et que les Anglais et leurs alliés, dans les derniers jours de la guerre, aient été mis au courant de la situation de la marine allemande et de ses plans futurs.

Tout ce qui précède conduit à la conclusion logique que personne ne peut savoir qui enregistre nos messages; l'amateur même, avec son faible appareil, peut être entendu en Chine; c'est une simple affaire d'amplification, et on tenterait certainement l'expérience si les résultats en valaient la peine. — Ct A. Poidloué.

Roybet (Ferdinand-Victor-Léon), peintre français, né à Uzès (Gard) le 11 avril 1840. — Il est mort à Paris le 10 avril 1920. Ferdinand Roybet, qui vient de mourir à quatre-vingts ans, aura connu toutes les satisfactions que l'art et le succès peuvent réserver à un artiste. D'une fécondité très grande, il produisit en se jouant, semble-t-il, un nombre de tableaux considérable, que les marchands et le public se sont disputés à l'envi. Tout le monde connaît les reîtres et les mousquetaires, les buveurs, les servantes accortes que Roybet aimait à peindre et qui respirent la santé et la joie de vivre. La façon dont l'artiste savait chiffonner une étoffe moirée, peindre un velours, faire briller un cuivre, étinceler un verre, est dans toutes les mémoires.

Ce peintre heureux et qui a, grâce à son talent, amassé une fortune certainement considérable, était né dans le Midi, d'une famille lyonnaise. Ses parents, plus tard distillateurs, tenaient à Uzès, boulevard du Petit-Cours, un modeste café. Ils n'étaient pas riches, et ils envisageaient, non sans effroi, pour leur fils, une carrière qui ne serait pas une carrière positive, à résultats fixes. Ce fut dans ce milieu tout commerçant que l'enfant grandit et qu'il sentit naître en lui, sans raison apparente, un goût désordonné pour l'art. Malgré les appréhensions des siens, il tint bon et, à dix-sept ans, c'est-à-dire en 1857, il entra à l'École des beaux-arts de Lyon.


F. Roybet.

Il suivit avec ténacité le cours médiocre de Vibert, faisant du dessin, gravant, lithographiant, s'inspirant des maîtres, surtout de ceux qui parlaient davantage à son esprit, les pittoresques, les passionnés, les coloristes : Paul Véronèse, le Tintoret, le Titien, Rubens. Après deux ans de préparation, il aborda la peinture, non sans avoir fait auparavant des vitraux d'église pour un verrier.

En 1862 ou 1863, il est à Paris, jeune marié d'une vingtaine d'années, lié avec Vollon et Ribot, qui ne croient pas beaucoup à son avenir : « Vendez votre liqueur, lui conseille Ribot, faisant allusion au commerce de sa famille, plutôt que de faire de la peinture ! » Mais Roybet ne se décourage pas. Au Salon de 1865, il expose deux tableaux, qui sont froidement accueillis : *Musicienne* et *Intérieur de cuisine*, ainsi que deux eaux-fortes. Mais, l'année suivante, il est bien dédommagé de sa persévérance. Son envoi connaît un tel succès qu'en quelques jours il est célèbre. Des légendes se sont formées autour de ce fameux tableau : *une Fête sous Henri III*. On raconte que Nieuwerkerque, l'ami de la princesse Mathilde, alors directeur des Beaux-Arts, l'aperçut dans la voiture qui l'avait apporté : « De qui est cela ? » demanda-t-il au porteur. Et celui-ci, le jardinier Barbeaux, qui avait posé lui-même l'homme tenant les deux chiens en laisse, s'écria : « Mais c'est de M. Roybet. » Et Nieuwerkerque d'appeler tous les membres du jury pour voir l'œuvre de ce nouveau venu, qu'il décida aussitôt d'acheter et qui valut à son auteur une première médaille. Le fait est, en tout cas, que la critique de 1866 est unanime à louer l'œuvre. Edmond About, dans le *Petit Journal*, chante en termes lyriques son enthousiasme : « Je vous réponds, ami lecteur, que, lorsqu'on a fait une trouvaille comme celle-là, on n'a point perdu son temps. »

Théophile Gautier, dans le *Moniteur*, est aussi plein de compliments : « *Une Fête sous Henri III*, de M. Roybet, est à coup sûr un des meilleurs morceaux du Salon... Le rouge du costume est d'un ton magnifique, solide et fort, avec des reflets de pourpre et des transparences de rubis auquel un fond de forêt d'un vert sourd donne toute sa valeur. On ne trouve plus de ces rouges, que notre école paraît craindre, que dans les peintures de Bonifazzio, de Moro et de Giorgione. Au milieu de la tonalité grise qui règne, cette splendide note rouge éclate comme une fanfare... M. Roybet, qu'on nous dit être tout jeune, marche dans une excellente voie; il n'a qu'à poursuivre. » Roybet poursuivit, en effet, une carrière de plus en plus heureuse. Après ce tableau, aujourd'hui au musée de Lyon, il expose, en 1867, *un Duo*, *les Joueurs de trictrac* (1868), *le Rendez-vous de chasse* (au musée de Cologne), *un Page aux chiens* (en Russie). Pendant la guerre de 1870, Roybet s'engage. Au moment de la Commune, il quitte la France pour la Belgique. C'est son premier voyage en Flandre, pour voir les maîtres dont il aimait à s'inspirer. De là il va en Algérie, où il retournera souvent, ainsi qu'à Venise. Il mène une vie fastueuse, parmi les Arabes, qui, raconte encore la légende, le disent « fils de roi », à cause de son nom et de sa richesse.

Pendant quatre ans, il s'éloigne des Salons, produisant pourtant beaucoup. Il y réapparaît, en 1874, avec *la Partie d'échecs*, qui eut un franc succès. En 1880, il expose *la Chanson à boire*, *le Fumeur;* en 1885, *la Main chaude;* en 1887, *les Musiciens au château*, *le Porte-étendard*, *l'Embarras du choix*. En 1892, il expose le portrait de Louis Prétet en *soudard*. L'année suivante, il présente deux œuvres importantes : *Charles le Téméraire à Nesle* et *les Propos galants*, qui lui valent la médaille d'honneur du Salon. Citons encore, parmi cette production de tableaux de genre et d'histoire, d'innombrables mousquetaires et gentilshommes : *la Sarabande* (1895), *le Géographe* (musée de Mulhouse), *le Vainqueur de Lépante* (1902) et *l'Astronome* (musée de Lyon), son œuvre de prédilection. Roybet est encore l'auteur de nombreux portraits, parmi lesquels ceux de la duchesse de Maillé, du docteur Marc Lafont, du comte Potocki, du professeur Lannelongue, du comte Chandon de Briailles, de la baronne Albert d'Aubigny, du comte Léon de Montesquiou, ainsi que du portrait du général Galliéni (au musée de l'Armée). L'artiste, pendant la guerre de 1914, s'était enfermé chez lui et se divertissait de l'universelle inquiétude en peignant, chose curieuse, des œuvres d'un caractère mystique. Il ébaucha une *Vie de Jésus* en 22 tableaux, et fit, à la demande du Carmel de Lisieux, une *Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus*, ainsi que de nombreux tableaux pour toutes les œuvres de guerre qui lui demandaient sa contribution. Ferdinand Roybet avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1893. Il était officier depuis le 15 août 1900. — Jean-Gabriel LEMOINE.



Propos galants, tableau de Roybet (1893).

Sauteriot (LE), drame lyrique en trois actes et quatre tableaux, d'après Keyserling; poème de H.-P. Roché et M. Perrier, musique de Sylvio Lazzari. (Opéra-Comique, 8 avril 1920.)

Le sujet du *Sauteriot* est emprunté à une légende lithuanienne, poétique et touchante. Orti, surnommée *le Sauteriot* (la « petite sauterelle »), menue, chétive et délicate, née d'une aventure, a été recueillie par son père Mikkel, ivrogne et brutal, qui ne lui ménage ni les injures ni les coups. Anne, la femme de Mikkel, l'a prise, au contraire, en pitié et l'entoure d'une affection maternelle. Mais un mal incurable la consume lentement. Sa mère, la vieille Trine, raconte insidieusement au Sauteriot le miracle qu'une femme du pays, Kati, a obtenu naguère de la Vierge de la Chapelle Noire, en offrant, par substitution mystique, sa vie en échange de celle de son enfant. Le sacrifice, d'ailleurs, demeurerait vain, si la victime n'était pas jeune. Troublée, Orti cède peu à peu à la pensée de se dévouer pour sa mère adoptive. Et, quand elle aperçoit Indrick, le séducteur irrésistible, dont elle est elle-même éprise, errant au clair de lune avec la sœur de Mikkel, Madda, qu'il courtise, elle n'hésite plus et s'en va, dans la nuit, accomplir son vœu.

Les garçons et les filles du village se rendent le lendemain au pèlerinage de Viazmi. Indrick est seul, Madda avec laquelle il s'est querellé chemin faisant, l'ayant quitté pour agréer les avances de Joseph le Greffier. Tous deux surviennent. Indrick et Joseph ne tardent pas à se provoquer et à se battre. Joseph saisit un couteau et va en frapper Indrick, quand Orti bondit et le lui arrache.

Surpris, Indrick lui parle avec douceur et s'éloigne avec elle dans la forêt, où Orti lui avoue ingénument son amour. Revenue chez Mikkel, elle finit par révéler à Trine, qui la presse de questions, qu'elle a prié au sanctuaire de la Chapelle Noire et que la Vierge, en inclinant trois fois la tête, lui a manifesté qu'elle serait exaucée. Mais sa passion partagée lui a rendu le désir de vivre. Restée seule avec Anne, qui réclame ses soins, elle ne craint pas de verser dans un verre non pas les quelques gouttes salutaires d'un breuvage prescrit, mais une dose massive qui tuera la malade. Or, dans l'ombre, Indrick, sans voir Orti, entre et appelle Madda, qui ne lui a pas tenu rigueur. Orti, frémissante, lui rappelle les heures toutes proches de leur rêve. Indrick la repousse brutalement; Orti absorbe le poison et meurt...

Le *Sauteriot*, comme *Gismonda* ou *les Goyescas*, a été d'abord exporté aux Etats-Unis et réimporté en France. C'est ainsi que certaines œuvres, actuellement connues, de l'école française, ont accompli, naguère, en Belgique, un circuit préalable. Représenté en janvier et en février 1918 à Chicago et à New-York, sous la direction de l'auteur, *le Sauteriot* y a été accueilli avec une faveur qu'il n'a peut-être pas retrouvée à l'Opéra-Comique. De ceci, d'ailleurs, le musicien ne semble pas devoir être tenu pour responsable.

Lazzari est de ceux qui honorent leur art par la constance, la sincérité, la dignité de leur effort, leur mépris des compromissions fructueuses. La musique de chambre (sa *sonate* pour piano et violon est célèbre) l'a sollicité, non moins que le poème symphonique (*Effet de nuit*, réexécuté l'hiver dernier, n'a pas, après quelque vingt ans, paru avoir vieilli) non moins, enfin, que le lied ou l'action dramatique. *Armor* et *la Lépreuse* garderont une place dans l'histoire de notre théâtre lyrique. Mais, quelque pathétique, quelque humain que soit, en un certain sens, le poème du *Sauteriot*, quelque clarté, quelque vivacité, quelque poésie qu'y apporte le second acte avec ses chansons populaires, la frénésie de ses danses et la vision charmante de son idylle sylvestre, l'atmosphère d'agonie qui enveloppe les deux autres, leur monotonie funèbre, les sombres entretiens de Trine et d'Orti, en dépit de leur qualité « musicale », s'appesantissent lourdement sur le spectateur. Les suggestions de la musique pure — ainsi que la lecture attentive de la partition le donne



La Main chaude, tableau de Roybet (1887).

à penser — seraient peut-être plus efficaces. Quelques oreilles, trop aisément dupées, ont cru reconnaître dans *le Sauteriot* la trace d'une évolution vers l'esthétique contemporaine. Or l'auteur n'a nullement renié ses origines. Le style parfois, l'orchestre le plus souvent, sont wagnériens, le sentiment et l'expression imprégnés de franckisme, avec tout ce que ce mot implique de noble résignation, d'inquiétude mystique et de ferveur contemplative.

C'est ainsi qu'on saisit au passage, lorsque trois jeunes filles apportent, malicieusement, à Orti une couronne de primevères, l'écho d'une des progressions harmoniques les plus caractéristiques de la *Symphonie* en ré mineur. Mais ce qui apparaît, par-dessus tout, sensible, c'est la rigueur avec laquelle le compositeur s'est plié au système du *leitmotiv*, qui, comme l'épithète dans les vers homériques, voire dans la prose descriptive de Zola, s'accole fatalement au personnage, l'éclaire ou l'évoque. C'est le beau thème du prélude, sur lequel le début du premier acte est construit, le thème des « gouttes », le thème de Madda, le chœur villageois, dont la réminiscence obsédera Orti à son rouet.

Le motif, carillonnant, en quelque manière, qui ouvre le second acte anime le colloque des marchandes au pèlerinage de Viazmi. Lazzari est un contrapontiste trop expert pour que la déclamation, nécessairement solidaire du commentaire orchestral, en devienne l'esclave. Elle est juste, variée, souple, expressive. Il semble, néanmoins, que l'avenir nous appelle vers un art plus librement expansif, dans l'esprit de *Pelléas* ou de *Pénélope*, par exemple, et nous détourne de nous attarder à la pratique, trop exclusive, d'une formule dont le génie de Wagner a extrait la quintessence. Notre admiration pour Bach ne nous a, que nous sachions, jamais entraînés jusqu'au vœu de polyphonie perpétuelle. Ces réserves faites, on ne peut qu'admirer, entre autres, au premier acte, le récit très dramatique de la mort de Kati, la scène de Trine et d'Orti qui le suit, la péroraison chaleureuse qui clôt le premier tableau du second acte et encore le dialogue de Trine et du Sauteriot au troisième acte, qui atteint à la plus tragique émotion; — enfin, la verve, la vigueur et l'éclat du second acte, dont les danses, vraisemblablement empruntées au folklore, rappellent, par la rudesse de leur rythmique et de leurs accents isochrones, les évocations saisissantes de Moussorgski, l'emportement de ballet de *Snegourotchka*.

Qu'il ne soit pas inutile d'avoir médité sur *le Sauteriot* avant de l'entendre, on n'en saurait douter. Et c'est une façon entre mille d'en avoir une opinion singulièrement flatteuse. — Paul Locard.

Les principaux rôles ont été créés : par Mlles Brothier (*Orti*); Raveau (*Trine*); Perelli (*Anne*); Alquier (*Madda*); et par MM. Lapelletrie (*Indrick*); Laffont (*Mikkel*); Favilla (*Joseph*); Azema (*le curé*); Audoin (*le docteur*); les danses populaires lithuaniennes réglées par M. Quinault et exécutées par Mlle Sonia Pavloff.

Semaine anglaise (la). Cette expression de « semaine anglaise » définit un régime de durée de travail qui comporte, après cinq jours de pleine et normale production, un sixième jour, le samedi, de production réduite; la durée du travail, le samedi, subit une réduction variable suivant le cas, et égale, le plus souvent, à une demi-journée; le personnel est libéré à midi ou de bonne heure au début de l'après-midi.

La semaine anglaise procède d'une double inspiration : d'une part, souci de garantir le respect des pratiques religieuses dominicales; d'autre part, préoccupation de bien-être ouvrier.

Elle complète et conditionne le repos hebdomadaire ou, plus exactement, le repos du dimanche. Un industriel catholique (Léon Harmel) écrivait, il y a quelques années : « Au point de vue industriel, le repos du dimanche n'existera véritablement tout entier que lorsque nous aurons la demi-journée du samedi. » Un grand orateur socialiste (Jean Jaurès) déclarait à la Chambre des députés, en 1909, que « le repos de l'après-midi du samedi était la vérité du repos hebdomadaire. »

Dans les conditions où s'exerce l'industrie moderne, à rendement continu et intensif, le repos dominical ne peut être observé par tous les travailleurs que s'il est précédé du repos d'une partie du samedi.

Dans les établissements importants, la production peut bien être suspendue le dimanche, mais le repos, ce jour-là, n'est pas général. Bien des travaux ne peuvent être faits qu'à l'arrêt des machines motrices ou productrices; la réparation, l'entretien des organes mécaniques, la visite des appareils de transmission de force, le nettoyage des locaux, sont à la charge d'un personnel spécial, pour lequel le repos du dimanche n'existe pas. Cette dérogation ne s'applique, il est vrai, qu'à un petit nombre d'ouvriers spécialistes.

Combien plus fréquent — plus émouvant aussi — est le cas de l'ouvrière, ménagère, mère de famille, obligée de concilier l'assiduité quotidienne à l'atelier avec les lourds devoirs domestiques qui lui incombent ! La durée légale de la journée de travail, jusqu'à une date très récente, était de dix heures. Il y a vingt ans, elle dépassait onze, parfois douze heures; il y faut ajouter le temps consacré en quadruple trajet journalier entre la maison et l'atelier; il reste à l'ouvrière à peine le temps de préparer les repas du jour, de donner aux enfants des soins rapides, de mettre un ordre hâtif dans le logis. Mais restent des tâches plus absorbantes : achats divers en ville, lavage, raccommodage du linge et des vêtements, entretien du mobilier, grand nettoyage de la maison; quand l'ouvrière pourra-t-elle s'en libérer, sinon le dimanche? « Après une semaine de dur labeur, déclaraient des ouvrières de filature de soie, au cours d'une enquête officielle faite en 1903, arrivées au foyer, un autre travail s'impose : c'est la corvée du ménage. Il n'y a pas pour nous, actuellement, de repos hebdomadaire! Et d'autres ajoutaient, avec une résignation douloureuse : « Nous ne « voudrions jamais voir venir le dimanche ! » (*Bulletin de l'Office du travail*, mars 1903.)

Ainsi, le dimanche n'est pas un jour de récréation, de joie et de repos réconfortant, dans la famille retrouvée; même, le dimanche, le foyer est dissocié; la femme est retenue au travail; le lien familial est rompu : le mari, pour chasser l'ennui, va au cabaret, et les enfants rôdent.

Par ses répercussions, le mal dépasse les limites du monde ouvrier; il atteint le personnel des établissements commerciaux. C'est parce que l'ouvrière ne peut s'approvisionner en semaine que les magasins doivent rester ouverts le dimanche; de là, les très nombreuses dérogations que la législation sur le repos hebdomadaire a dû prévoir. Les statistiques dressées par l'Inspection du travail évaluent à plus des deux tiers (et aux neuf dixièmes à Paris et à Lyon) le nombre des établissements commerciaux qui ne donnent pas à leur personnel le repos collectif du dimanche. Un grand nombre d'employés de commerce sont ainsi retenus au magasin, soit une partie, soit la totalité du dimanche, et cela toute l'année.

C'est la grande, l'efficace vertu de la semaine anglaise de remédier spontanément à cet état de choses, par une sorte de redressement d'équilibre de la vie ouvrière. La fabrication industrielle arrêtée le samedi à midi, c'est la possibilité de procéder, le même jour, aux travaux d'entretien d'usine. L'ouvrière peut consacrer l'après-midi du samedi à ses obligations domestiques. Le magasin, ouvert le samedi à la clientèle ouvrière, ferme ses portes le dimanche.

La semaine anglaise est surtout bienfaisante pour la femme, employée ou ouvrière, mais toute la famille y gagne : dispersée en semaine par le dur labeur quotidien, la famille recouvre sa pleine unité; le foyer retrouve tous ses membres; le dimanche peut être consacré aux devoirs religieux, au repos réparateur, à la vie en commun.

La semaine anglaise dans les législations étrangères. — On s'est demandé, en invoquant l'autorité des règles fréquentes qui, dans nos vieilles corporations, réduisaient le temps de travail, la veille du dimanche et des fêtes, si la semaine « anglaise » n'était pas plus justement la semaine « française ».

Des règles semblables, établies sous l'empire de sentiments religieux, existaient dans la plupart des pays chrétiens. L'Angleterre a été la première à rétablir, au bénéfice de l'ouvrier de l'usine moderne, une des prérogatives protectrices dont le moyen âge avait entouré l'artisan.

C'est en Angleterre qu'au début du XIXe siècle l'application des forces inanimées à la production aboutit le plus rapidement à la création de ce que l'on a appelé la grande industrie, caractérisée par l'agglomération d'êtres humains — hommes, femmes, enfants — groupés en usines. C'est dans ce pays aussi que se manifestèrent en premier lieu la nécessité et le désir de défendre les travailleurs, les plus faibles surtout, contre l'action dévorante du travail industriel. Le principe de la semaine anglaise apparaît dès les premiers essais de législation sociale.

La coutume britannique, s'inspirant d'un dogme très rigoureux, a toujours considéré le repos du samedi soir comme la condition essentielle de la religieuse observance du repos dominical. Et c'est parce que cette coutume paraissait sur le point d'être étouffée dans la fièvre de production industrielle qu'un *act* de 1825, applicable dans les filatures de coton, qui limitait à douze heures par jour la durée de présence des enfants de moins de seize ans, interdisait l'emploi de ces enfants plus de neuf heures le samedi, le travail devant, ce jour-là, finir au plus tard à 4 h. 39 de l'après-midi.

En fait, si l'intervention législative, encore timide à ses débuts, se bornait, pour des raisons de doctrine et pour ne point heurter l'individualisme anglais, à protéger les travailleurs présumés les plus faibles, tout le personnel, même adulte, se trouva bénéficier des dispositions édictées en faveur des enfants.

Par des textes successifs, la réduction du travail du samedi s'étendit à toutes les branches de l'industrie. D'après le *Factories and Workshops Act 1901*, dans l'industrie textile, les enfants et adolescents, jusqu'à dix-huit ans et les femmes de tout âge ne peuvent être employés, le samedi, plus de cinq heures et demie (au lieu de dix les autres jours), ni après 13 h. 1/2. Dans les fabriques non textiles et les ateliers, pour les mêmes personnes, la durée du travail du samedi ne peut dépasser sept heures et demie et le travail doit cesser à 16 heures, dernière limite.

Même dans les ateliers familiaux (travail à domicile), la journée des adolescents et enfants ne peut, le samedi, se prolonger au delà de 16 heures.

Dans le commerce, la formule de semaine anglaise est plus souple : d'après le *Shops act* du 29 mars 1912, l'employé de magasin doit, un jour au moins par semaine, être libéré après 1 h. 1/2 de l'après-midi.

C'est un postulat rigoureux de la législation anglaise de ne point intervenir pour fixer la durée du travail des hommes adultes; en réalité, partout où leur travail engrène avec le travail des enfants et des femmes, les hommes adultes se trouvent placés sous le régime de la semaine anglaise. D'après Tom Mann, 85 p. 100 des travailleurs anglais du commerce et de l'industrie bénéficiaient, avant la guerre, du repos de l'après-midi du samedi. Même chez les mineurs, le chômage partiel du samedi est une habitude très en vogue, encore qu'exempte de réglementation.

Les *Colonies britanniques* ont hérité des lois métropolitaines en matière de semaine anglaise.

C'est encore l'exemple de la Grande-Bretagne qui fait prévaloir, aux *Etats-Unis*, le régime du *half holiday*, imposé, non par la législation, mais par une sorte de coutume et pratiqué sous des formes très variables : la réduction du travail du samedi est parfois seulement d'une demi-heure, parfois de la journée entière, le plus souvent de l'après-midi.

Sur le continent européen, c'est en *Suisse* que se manifestent les premières initiatives de la législation en faveur du repos de l'après-midi du samedi : une loi du 23 mars 1877, applicable au personnel des fabriques, réduisait d'une heure la durée normale de la journée, la veille des dimanches et des jours fériés; la journée était de onze heures les cinq premiers jours de la semaine et de dix heures le samedi. La même tendance se retrouve dans la loi du 1er avril 1905, qui fixe à dix heures la durée légale du travail quotidien et spécifie que, le samedi et les veilles de fêtes légales, la journée ne doit pas dépasser neuf heures, y compris les travaux de nettoyage, ni se prolonger après 5 heures de l'après-midi.

Tendance bien timide vers le demi-congé du samedi; mais, en fait, progressivement, la coutume ne tardait pas à dépasser la loi; le repos de l'après-midi entier du samedi se généralisait et, pour encourager cette extension, une loi récente (18 juin 1914) admet que, lorsque la journée de travail du samedi ne dépasse pas six heures et demie et qu'elle prend fin à 1 heure au plus tard, les autres journées, par compensation, peuvent être de dix heures et demie.

C'est une évolution analogue que l'on observe en *Allemagne;* la loi du 28 décembre 1908 décide que, dans tous les établissements occupant dix ouvriers au moins, les ouvriers ne peuvent être employés plus de dix heures par jour, ni plus de huit heures les samedis et veilles de fêtes; ces jours-là, le travail doit avoir pris fin à 5 heures du soir. Dans la pratique, les prescriptions légales sont largement dépassées : d'une part, les ouvriers masculins ont immédiatement profité d'un avantage accordé aux ouvrières et, d'autre part, l'heure légale de fermeture, le samedi, remonte peu à peu vers le milieu de la journée.

Aux *Pays-Bas*, une loi du 7 octobre 1911 et, en *Grèce*, une loi du 24 janvier 1912, limitent à dix heures, les cinq premiers jours de la semaine, et à huit heures, les samedis et veilles de fêtes, la durée de la journée des adolescents et des femmes.

La semaine anglaise en France. — La semaine anglaise, en France, est apparue tardivement et de façon exceptionnelle. L'idée même laisse l'opinion publique indifférente. Dans le monde ouvrier, elle figure parmi les revendications de second plan; on la considère sinon comme une formule purement chimérique, du moins comme une coutume proprement britannique et d'inspiration confessionnelle. Les premières propositions de loi en cette matière émanent, comme on le verra plus loin, de parlementaires catholiques. Les syndicats ouvriers ne sont même pas unanimement favorables à la semaine anglaise; en 1913, l'Office du travail procède à une grande enquête à laquelle sont faites les réponses ci-après résumées :

	Syndicats ouvriers	
	Favorables	Hostiles
Semaine anglaise pour les femmes..	399	50
— pour les enfants..	439	66
— pour les hommes.	464	95

Cet état d'esprit du monde ouvrier tient à ce fait que la pratique de la semaine anglaise était peu répandue en France, et l'on n'avait pu en apprécier l'influence bienfaisante.

Le repos de l'après-midi du samedi ne s'était établi, chez nous, que dans des cas exceptionnels et sous l'action de circonstances locales. Il résulte d'une enquête officielle, faite au début de 1903 par le service d'inspection du travail, que l'on rencontrait, à ce moment, la semaine anglaise dans trois groupes d'établissements.

Dans le premier groupe, de beaucoup le plus nombreux, l'usage du repos de l'après-midi du samedi

avait été imposé par les conditions mêmes du recrutement du personnel. Il s'agissait d'usines de la vallée du Rhône (filatures et moulinages de soie), situées en pleine campagne, dans des régions à population clairsemée et obligées de recruter des travailleurs dans un rayon assez étendu : dix, quinze et même vingt-cinq kilomètres. Ces ouvriers, logés soit dans les dépendances de l'établissement, soit dans des locaux garnis du voisinage, ne rentraient dans leurs familles que le samedi soir et, pour arriver avant la nuit — car c'étaient surtout des enfants et des femmes — ils devaient quitter le travail de bonne heure. Ce régime était en pratique dans 394 établissements et s'appliquait à 22.000 personnes environ, dont 14.500 femmes et 6.400 enfants.

Le second groupe était constitué tout entier par des fabriques de cotonnades de Roanne et de la région roannaise : l'initiative en remonte à 1879 ; elle était due à un industriel qui, par philanthropie et esprit religieux, voulait permettre à ses ouvrières de s'occuper des soins du ménage le samedi, afin de leur assurer la liberté entière du dimanche. Cet exemple fut, d'abord, peu imité, mais, en 1889, à la suite d'une grève de tous les ouvriers des cotonnades, la semaine anglaise fut accordée par tous les fabricants de cotonnades de la région roannaise. Menacée de suppression au moment où la loi du 30 mars 1900 réduisit la durée légale de la journée, défendue par les ouvriers au moyen d'une grève de près d'un mois, la semaine anglaise fut définitivement consacrée, sauf dérogations prévues.

Dans le troisième groupe figurait une dizaine d'établissements, n'appartenant ni à une industrie, ni à une région déterminée, et où le repos de l'après-midi du samedi avait été importé par l'industriel même, d'origine anglaise ou américaine.

Au total, dans toute la France, un peu moins de 40.000 ouvriers employés dans 451 établissements — à peine 1,32 p. 100 de l'effectif ouvrier français — bénéficiaient, en 1903, de la semaine anglaise.

Dix ans plus tard, à la veille même de la guerre, la situation était la même. Une enquête faite, en 1913, par l'Office du travail résume ainsi l'état de la question : maintien de la semaine anglaise dans la région roannaise, diminution dans les filatures et moulinages de soie de la vallée du Rhône, développement sporadique dans tels ou tels autres centres, au hasard de circonstances locales. Il faut, cependant, signaler un mouvement nettement dessiné en faveur de la semaine anglaise dans le commerce et surtout dans les établissements de crédit, d'assurances.

La semaine anglaise dans la législation du travail, en France. — Cependant, la question avait déjà été agitée plusieurs fois devant le Parlement.

Le 20 février 1886, une proposition de loi d'Albert de Mun demandait la limitation à huit heures de la durée du travail les samedis et veilles de fêtes. Le 7 décembre 1889, la proposition fut reprise par son auteur ; elle n'aboutit pas. Elle n'était pas encore au point : elle conduisait à une réduction prématurée (cinquante-huit heures par semaine) de durée du travail, que n'acceptaient ni l'opinion publique, ni, à plus forte raison, les industriels. Enfin, elle paraissait procéder de préoccupations religieuses qui masquaient un peu son caractère social et heurtaient les conceptions de la majorité du Parlement.

Toute idée d'obligation du repos de l'après-midi du samedi était prématurée, à une époque où le législateur refusait, par ailleurs, d'inscrire dans la loi du 2 novembre 1892, grande charte de la réglementation du travail en France, le principe de l'obligation du repos du dimanche et d'accepter, suivant le mot même du rapporteur de cette loi, la « sanctification dominicale par l'intervention du bras séculier ».

Une formule précise de semaine anglaise fut reprise, en 1902 et en 1904, dans un esprit tout différent. A ce moment, la loi du 30 mars 1900 imposait la réduction de la journée de travail qui devait, par paliers, passer de onze heures à dix heures. Pour compenser cette réduction, sur l'initiative de la chambre de commerce de Belfort, des groupes d'industriels demandèrent que le maximum des heures de travail fût fixé par semaine et non par journée et suggérèrent une répartition des soixante heures légales qui attribuait onze heures à chacun des premiers jours de la semaine et cinq heures à la matinée du samedi.

Le vœu exprimé en ce sens par un nombre important d'industriels trouva satisfaction dans le vote, par le Sénat, le 24 mars 1904, de la proposition Waddington, Méline, Maxime Lecomte, qui consacrait semblable répartition. Mais le texte voté au Sénat ne fut jamais discuté par la Chambre des députés. Il avait surtout contre lui l'hostilité des organisations ouvrières, qui refusaient de payer les avantages de la semaine anglaise de la rançon d'une augmentation de la journée de travail.

Le législateur ne s'est pratiquement orienté vers la semaine anglaise qu'après que, par la loi du 13 juillet 1906, a été acquise l'obligation en principe du repos *hebdomadaire* et *dominical*. Le repos de l'après-midi de samedi n'a de valeur qu'autant que le repos du dimanche est légalement assuré.

Dès lors, le mouvement d'idées en faveur de la semaine anglaise va se généraliser et ne tardera pas à s'exprimer, devant le Parlement, sous forme de propositions précises.

C'est, le 11 novembre 1911, la proposition Albert de Mun qui limite, pour tout le personnel industriel sans exception, enfants, femmes, hommes, la durée de la journée du samedi à huit heures, le travail devant se terminer à 4 heures de l'après-midi, au plus tard.

C'est, le 11 décembre 1913, la proposition Chéron, aux termes de laquelle, pour les femmes seulement, la journée de travail ne pourrait ni excéder huit heures, ni se prolonger au delà de 4 heures de l'après-midi. Deux ans après la promulgation de la loi, c'est l'après-midi entière du samedi qui serait acquise au personnel féminin de tout âge.

Saisie de ces deux propositions, la Commission du travail de la Chambre des députés élabora (mars 1914) un texte qui se peut ainsi résumer : dans tous les établissements industriels et dans les mines, pour tout le personnel sans exception, la journée de travail du samedi et des veilles de fêtes légales, devrait, deux ans après le vote de la loi, se terminer à 4 heures de l'après-midi (durée maximum : huit heures) et, six ans après le vote de la loi, se terminer à midi (durée maximum du travail : cinq heures).

Un peu plus tard, le Parlement marquait ses intentions par le vote d'une loi (10 juillet 1914) non de réglementation de travail, mais de prévision de crédits applicables aux manufactures de l'Etat et aux établissements dépendant du ministère de la guerre et comportant répartition du travail sur cinq jours et demi par semaine.

Il semble que l'on fût à la veille d'aboutir à une législation définitive, lorsque la guerre éclata... Ce n'est que près de trois ans plus tard, à la suite de grèves mouvementées, survenues dans la région parisienne, que la question de la semaine anglaise reparut brusquement. Une loi du 11 juin 1917 prévoyait le repos de l'après-midi du samedi pour les ouvrières de tout âge, dans les industries du vêtement. Un mécanisme spécial d'application était prévu : les modalités de mise en vigueur de la semaine anglaise devaient être établies par des règlements d'administration publique, se référant, dans les cas où il en existait, aux conventions intervenues entre organisations ouvrières et organisations patronales qualifiées. Sous le couvert de cette loi, la semaine anglaise s'est rapidement généralisée dans les industries du vêtement de la région parisienne, et plus spécialement de Paris.

La loi du 11 juin 1917 était un texte éphémère, puisqu'elle déterminait ainsi sa durée d'application : « pendant la durée de la guerre et tant qu'une loi générale ne sera pas intervenue... ». De ces deux conditions, la première s'est trouvée remplie par le vote de la loi du 23 octobre 1919, relative à la date de cessation des hostilités. D'autre part, la législation générale envisagée se trouve réalisée par la loi du 23 avril 1919, dite « loi sur la journée de huit heures ».

La loi du 23 avril 1919, donnant satisfaction à un vœu maintes fois exprimé au Parlement, prévoit « la répartition des heures du travail dans la semaine de quarante-huit heures, afin de permettre le repos de l'après-midi du samedi ou toute autre modalité équivalente ». En fait, la formule d'une durée hebdomadaire maximum de travail englobe et résout la question de la semaine anglaise.

Plus libérale et plus souple que les législations étrangères en la matière, la législation française n'impose pas la semaine anglaise ; elle se borne à la suggérer. Elle la rend facultative et délègue aux organisations patronales et ouvrières le soin d'en déterminer les conditions d'application. Tout le personnel de toutes les catégories d'entreprises, commerciales ou industrielles, peut en bénéficier : il suffira aux intéressés de conclure des accords qui puissent être consacrés par des règlements d'administration publique.

L'abrogation de la loi du 11 juin 1917 et la substitution d'un régime facultatif général à un régime partiel d'obligation n'a point fait reculer le mouvement d'extension de la semaine anglaise. Bien au contraire, la pratique du repos de l'après-midi du samedi, si tardivement introduite dans le cadre de notre organisation industrielle, si tardivement goûtée des travailleurs français, est en voie de rapide et continue généralisation. Dans les industries où la proportion de main-d'œuvre féminine est très élevée, par exemple, dans le vêtement, dans les fabrications textiles, elle est devenue presque la règle. Rare et précieux exemple d'une réforme sociale profonde, que les mœurs, en dehors de toute contrainte légale, ont souverainement consacrée. — J. Cavaillé.

Sucre (le Ravitaillement en) **pendant la guerre et depuis l'armistice.** Le sous-secrétariat du Ravitaillement a supprimé, à partir du 1er septembre 1920, ses attributions de sucre à la consommation familiale, sauf en ce qui concerne quelques catégories de bénéficiaires, dont la situation est particulièrement digne d'intérêt. Aussi le moment semble-t-il venu d'examiner comment s'est effectué le ravitaillement en une denrée aussi essentielle pendant la guerre et depuis l'armistice.

Le pouvoir calorigène du sucre et sa valeur nutritive en font, en effet, un aliment indispensable aux enfants et aux malades.

Or la France consommait, avant les hostilités, environ 700.000 tonnes de sucre, dont 200.000 tonnes pour les industries transformatrices du sucre et 500.000 tonnes pour la population.

Notre production dépassait ce chiffre, atteignant même, en l'année 1901-1902, le total de 1 million de tonnes. (V. *Larousse Mensuel*, n° 75, p. 732.)

Avec la guerre, la situation change brusquement. En France, la betterave est surtout cultivée dans le Nord-Est, où se trouvent les plus importantes sucreries (parmi lesquelles celle d'Escaudœuvres comptait parmi les plus considérables du monde) soit 49 dans l'Aisne, 38 dans le Nord, 31 dans la Somme, 23 dans le Pas-de-Calais. L'invasion allemande nous prive donc des éléments indispensables à la fabrication du sucre. A la fin de la guerre, une cinquantaine de fabriques seulement pouvaient travailler, au lieu de 213 en 1914.

Aussi, notre production tombe-t-elle successivement de 877.000 tonnes en 1912-13 à 717.000 en 1913-14 ; puis 303.000 tonnes en 1914-15, 135.000 en 1915-16 ; 185.000 tonnes en 1916-17. La production se relève à 200.000 tonnes en 1917-1918, mais retombe à 110.000 en 1918-19 et 154.000 en 1919-20.

L'industrie métropolitaine ne pouvant fournir un approvisionnement supérieur à 30 p. 100 sur les stocks nécessaires à notre pays, comment la France a-t-elle organisé son ravitaillement, et, d'abord, quelles ressources de l'extérieur pouvait-elle utiliser ?

La production mondiale de sucre comporte un déficit qui n'est pas inférieur à 2 millions de tonnes entre les campagnes 1913-1914 (18.729.883 tonnes) et 1918-1919 (16.740.000 tonnes). Ce déficit est dû à la diminution du sucre de betteraves en Europe, qui ne produit plus que 3.704.000 tonnes au lieu de 8.200.000 tonnes avant le conflit. Pour les campagnes 1919-1920 et 1920-1921, les estimations sont les suivantes :

Récolte de sucre de betteraves en Europe (en tonnes) :

PAYS DIVERS	1920-1921	1919-1920
Allemagne	1.300.000	750.000
Tchéco-Slovaquie, Hongrie, Autriche	800.000	600.000
France	300.000	154.444
Belgique	200.000	125.000
Hollande	300.000	240.000
Russie	350.000	350.000
Suède	160.000	150.000
Danemark	165.000	160.000
Italie	180.000	150.000
Espagne	130.000	120.000
Suisse	5.000	4.000
Bulgarie	15.000	15.000
	3.945.000	2.818.444

Par contre, il est vrai, grâce, surtout, au développement des plantations cubaines, la production du sucre de cannes progresse rapidement de 9.821.000 tonnes en 1913-1914 à plus de 11 millions, en 1916-1917, puis 12.276.000 en 1917-1918 et 12.384.000 en 1918-1919.

Mais les divers pays d'Europe, s'adressant aux pays producteurs, faisaient rapidement hausser les prix, et cette compétition risquait d'entraîner une situation désastreuse. Aussi les Alliés se verront-ils obligés, comme ils l'ont fait pour les céréales, d'instituer un organisme d'achats en commun.

Au début de la guerre, le commerce des sucres reste libre en France ; l'Etat se contente de faire l'appoint en achetant à l'extérieur les quantités indispensables. C'est ainsi que, pendant l'année 1916 et le premier semestre de 1917, des accords sont conclus entre l'intendance et le ministre du commerce pour des cessions à la population civile, s'élevant à 100.000 tonnes environ.

Il est institué au ministère du commerce, dont dépendent primitivement les services du ravitaillement, une commission chargée d'évaluer les stocks de sucre disponibles pour la consommation générale et de contrôler les prix de cette denrée (arrêté du 10 janvier 1916).

Cependant, avec la durée des hostilités, il devient de plus en plus difficile de se procurer les denrées de première nécessité. Les commerçants ne disposent plus de moyens de transport suffisants ; la guerre sous-marine tend à se développer et menace de couper les communications avec les autres continents. De nouvelles mesures, plus énergiques, s'imposent.

Le ministre du commerce s'entend avec l'Angleterre (10 février 1916), pour faire effectuer par une commission anglaise la « Royal Commission on Sugar Supplies » les acquisitions de sucre destinées à la France ; unissant leurs forces d'achats, les deux pays évitent de se faire concurrence sur les marchés mondiaux.

Toutefois, cet accord ne peut avoir son plein effet que si la totalité des achats est réalisée par cette commission. Aussi l'importation des sucres étrangers

est-elle interdite peu après à nos commerçants (2 mars), comme elle l'était déjà pour le commerce en Angleterre. L'Etat devient, dès lors, le seul importateur des sucres exotiques.

A l'intérieur, pour établir la péréquation des prix en re les sucres de diverses origines, le gouvernement décide (mai 1916) d'acquérir la totalité de la production indigène et intervient entre l s cultivateurs et fabricants pour faire établir les contrats de cession de betteraves, les raffineurs travaillant à forfait les sucres de diverses provenances.

L'Etat devient le seul répartiteur des sucres indigènes et exotiques et charge l'administration départementale de la distribution. Dans chaque département est institué (20 octobre 1916) un « Comité de répartition », ayant mission de veiller à la répartition du sucre attribué aux besoins de la consommation familiale et industrielle. Pour le département de la Seine, le système de distribution, par l'intermédiaire du syndicat de l'épicerie française, continue à fonctionner à l'égard du commerce de l'épicerie de détail et de demi-gros.

Ce régime doit bientôt être modifié et renforcé, tant en raison de la nécessité où l'on se trouve de ménager nos ressources que de réduire nos achats à l'étranger.

Aussi les circulaires des 4 janvier, 10 février, 9, 12, 19 et 29 mars 1917 font-elles aux habitants une obligation de se munir de carnets de sucre pour leur consommation personnelle et celle de leur famille.

Ce régime entre en vigueur à dater du 1er mars.

Le carnet, établi pour une durée de six mois, donne droit à 750 grammes de sucre par personne et par mois, représentés par trois coupons de 250 grammes ; les malades et enfants en bas âge peuvent obtenir des rations supplémentaires.

Avec le rationnement obligatoire, le gouvernement exerce un contrôle réel sur la consommation et, quand les circonstances l'exigeront — en raison de la crise du fret et du plus grand nombre de navires qu'il deviendra indispensable de consacrer au transport des céréales — il pourra diminuer la ration, qui sera, en effet, bientôt réduite d'un tiers, c'est-à-dire ramenée à 500 grammes par tête et par mois. (Circ. du 3 octobre 1917.)

En outre, les attributions concédées aux hôtels, cafés, restaurants et industries diverses sont également restreintes, et il n'est plus accordé de sucre aux pâtisseries, confiseries, fabriques de fruits confits. En même temps, la saccharine voit sa consommation se développer.

Ces mesures ne sont pas sans effet, puisque la consommation tombe de 610.000 quintaux en janvier 1917 à 484.000 quintaux, puis à 374.000, avec la réduction de la ration.

Dans quelles proportions les attributions du ravitaillement sont-elles accordées, c'est ce qui ressort du tableau suivant, établi pour la campagne 1917-1918 (1er octobre 1917 - 30 septembre 1918).

	Par mois
Consommation familiale (500 grammes)....	17 567 tonnes
Consommation mixte (enfants, malades, etc.).	1.539 —
Consommation industrielle (chocolats, fruits, sirops)........................	6.136 —
Intendance (armées)..................	6.000 —
Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc).	6.200 —
Sucrage des vins, confitures et divers.....	1.058 —
Consommation mensuelle.......	38.500 tonnes
Soit, pour la campagne.........	462.000 tonnes

Obligée de faire dans une large mesure appel au tonnage anglais pour ses importations, la France prend part à la création d'un Comité exécutif du sucre, chargé de faire les achats pour les Alliés, selon les besoins de chaque pays.

Profondément atteinte dans son industrie sucrière, la France a dû imposer à sa population un rationnement particulièrement sévère. En effet, la Suisse accordait pendant la guerre un kilogramme mensuellement à chacun de ses habitants. La ration anglaise s'élevait à 12 onces (approximativement 340 grammes) par semaine et la ration belge à 1 k. 700 par mois. Les Allemands eux-mêmes recevaient 750 grammes par mois, avec un supplément de 500 grammes par enfant. Aussi l'une des premières mesures de l'Administration du ravitaillement consistera à rétablir, dans l'intérêt de la santé nationale, les 750 grammes par mois (1er février 1919).

Cependant, la cessation des hostilités n'a pas supprimé toutes les difficultés d'approvisionnement. L'Europe centrale réclame des vivres ; les accords interalliés pour le ravitaillement cesseront bientôt d'avoir leur effet, et le fret commercial n'est pas suffisant pour satisfaire toutes les demandes. Les pays producteurs de l'Europe : Tchéco-Slovaquie, Pologne, Allemagne ne peuvent reconstituer du jour au lendemain leur culture betteravière et leurs sucreries. La France, la Russie, la Roumanie, pays grands producteurs avant 1914, sont devenus importateurs.

Il n'existe pas de stocks importants de sucre aux Etats-Unis, dont la consommation se développe avec l'abolition de l'alcool. La crise mondiale du sucre cause de graves inquiétudes.

Sans doute, nos îles de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion peuvent fournir un rendement total d'environ 100.000 tonnes. Mais l'insuffisance du tonnage mis à la disposition des services du Ravitaillement ne permet pas de recevoir réellement, chaque année, les quantités attendues et répondant aux nécessités de la consommation.

Tantôt, les bateaux désignés pour le transport de cette denrée ont besoin de réparations et ne peuvent effectuer la traversée. Tantôt, ce sont des navires à marche lente, qui mettent près de trois mois à accomplir le trajet des Antilles en France.

A la Réunion, les stocks de sucre ne peuvent être transportés assez rapidement de l'intérieur des terres dans les ports, et divers bateaux envoyés pour y charger du sucre doivent recevoir d'autres destinations.

Aux Antilles, les planteurs trouvent plus d'avantages à se consacrer à la fabrication du rhum, et la production sucrière diminue.

En France même, les transports, surmenés par la guerre, ne peuvent rendre les services qu'on leur demande. De plus, les grèves des raffineries parisiennes, la fermeture de la raffinerie de Marseille, faute de charbon, et le ralentissement de l'activité d'autres fabriques pour les mêmes raisons, toutes ces causes expliquent les retards et les à-coups que l'on a constatés dans le ravitaillement en sucre et dont certains départements ont eu à souffrir.

A ces difficultés s'ajoutent encore de nombreux incendies de bateaux de sucre en provenance des Etats-Unis et qui ont fait perdre d'importantes quantités de cette denrée. Au cours de la guerre, la fréquence de ces sinistres avait obligé l'Administrateur du ravitaillement à faire exercer aux Etats-Unis une surveillance sur les embarquements ; on soupçonnait, en effet, certains dockers de mentalité allemande de glisser dans les cales des pastilles incendiaires, qui ne produisaient leur effet que quelques jours après leur départ des ports.

Néanmoins, le Ravitaillement a réussi à se procurer du sucre, malgré la compétition mondiale et l'insuffisance du fret ; mais il s'est trouvé dans l'obligation de le payer à des tarifs plus élevés, en raison du change et de la hausse des prix.

Des mesures étaient prises, d'autre part, pour augmenter la production des betteraves et contrôler étroitement la répartition.

Une première étape vers le régime de liberté est marquée par le décret du 14 avril 1919, qui autorise l'admission temporaire des sucres d'origine étrangère, afin de favoriser la fabrication des produits destinés à l'exportation.

Le décret du 6 juin 1919 supprime les dispositions du décret du 2 mars 1916 et rétablit la liberté d'importation du commerce du sucre. Cependant, pour assurer à chaque consommateur une ration minimum à un prix aussi peu élevé que possible, le Ravitaillement continue ses répartitions à la population.

Le sucre fourni par le commerce, en effet, atteint rapidement le prix de 3 francs et, dès octobre 1919, varie entre 3 et 5 francs, tandis que le sucre du Ravitaillement reste d'abord à 2 fr. 10 le kilogramme. Mais l'élévation des droits de douane, portés de 6 francs à 20 francs le 6 juin 1919, augmente de 14 fr. par quintal le prix de revient du sucre importé ; d'autre part, la perte sur le change s'accroît en de grandes proportions. Dans ces conditions, le Ravitaillement, soucieux de nos finances, est contraint de relever le prix de cette denrée, qui est porté d'abord (décret 20 décembre 1919) à 270 fr. et 290 fr. les 100 kilogrammes, prix de gros (au lieu de 170 pour le cristallisé et 190 pour le raffiné), soit à 3 fr. et 3 fr. 20 au détail.

Le décret du 26 juin 1920 élève ce prix à 310 fr. pour le raffiné et 280 pour le cristallisé, soit, au détail, à Paris, 3 fr. 45 et 3 fr. 15.

Quant à la répartition, la circulaire du 10 octobre 1919 rétablit le carnet départemental de sucre, auquel avait été substituée, le 1er avril 1918, la carte d'alimentation ; la carte étant valable sur toute l'étendue du territoire, les consommateurs d'un département pouvaient, en effet, se procurer du sucre dans un autre, ce qui présentait de réels inconvénients.

On voit quels services l'intervention de l'Etat, en ce qui concerne le sucre, a rendus aux consommateurs, qui pouvaient compléter avec le sucre du commerce les rations fournies à prix modique par le Ravitaillement.

Toutefois, comme il importe de revenir au régime d'avant-guerre et de laisser au commerce la liberté qu'il réclame, à juste titre, d'ailleurs, le Ravitaillement décide (arrêté du 18 août) de cesser ses répartitions à la consommation familiale ou, plutôt, de les limiter à quelques catégories de consommateurs : enfants de moins de treize ans ; vieillards de plus de soixante-cinq ans ; malades incurables et indigents, militaires titulaires d'une pension de réforme ou d'une gratification de réforme dont l'invalidité constatée est d'au moins 50 p. 100. Encore est-il stipulé, aux termes de cet arrêté, que ces enfants, vieillards et militaires, ne doivent pas figurer, eux ou les personnes au foyer desquelles ils vivent, sur les rôles de l'impôt général sur le revenu. Ces attributions seront poursuivies jusqu'à épuisement des stocks du Ravitaillement, soit, approximativement, 6 à 8 mois.

D'autre part, le gouvernement décide de ne plus intervenir dans la fixation des prix d'achat de la betterave.

Au moment où le Ravitaillement rend la liberté au commerce du sucre et renonce à son contrôle, on peut se demander quels ont été les résultats de sa gestion financière.

Si la population reconnaît les services rendus par le Ravitaillement, en assurant en des circonstances difficiles son alimentation en sucre, elle est désireuse de savoir si l'Etat n'a pas consenti de lourds sacrifices, lui permettant de répartir le sucre à des prix inférieurs à celui du commerce.

Aussi est-il intéressant, à cet égard, de jeter les yeux sur les chiffres officiels, montrant que l'Etat, loin d'éprouver des pertes, a réalisé des gains importants.

Excédent de recettes sur les dépenses (1915-1920) pour les opérations sur les sucres :

Année 1916 et 1er semestre 1917..................	42.471.767 47	
2e semestre 1917........	3.041.357 43	
1er semestre 1918........	43.008.029 79	
2e semestre 1918........	42.846.072 20	
1er semestre 1919........	40.091.479 55	
2e semestre 1919, excédent de dépenses (résultat provisoire)............		37.458.706 44
1er semestre 1920 (résultat provisoire),..........	63.000.000 »	
TOTAL.....	234.458.706 44	37.458.706 44
Balance donnant le montant des bénéfices réalisés sur les sucres...............		197.000.000 »
Il y a lieu de faire remarquer que l'Etat a récupéré sur lesdites opérations pour les droits de douane et taxe de consommation une somme de.....................		424.132.135 34

Ainsi, la gestion financière clôture ses opérations sur le sucre par un bénéfice de 197 millions.

Ces résultats sont d'autant plus appréciables que le ravitaillement en sucre a rencontré les plus grandes difficultés — et dont nous n'avons énuméré que quelques-unes — dans une période de profond trouble économique.

En ce qui concerne les perspectives actuelles pour la situation sucrière, il ne semble pas que les pronostics pessimistes, formulés par certains techniciens il y a quelques mois, soient appelés à se réaliser.

D'une part, en effet, nous assistons en Europe au développement des cultures sucrières et au rétablissement des sucreries.

Le Ravitaillement continue à participer à l'approvisionnement d'une partie de la population, et le commerce libre n'aura pas, vraisemblablement, de peine à se procurer les 300.000 tonnes de sucre étranger, nécessaires pour compléter nos besoins (la production de la France étant estimée à 300.800 tonnes et celle de nos colonies à 100.000), soit en Europe, en Tchéco-Slovaquie, Hollande, Belgique, soit surtout aux Etats-Unis, qui exportent du sucre d'excellente qualité.

D'autre part, la production du sucre de cannes paraît également en progrès, et l'on espère que Cuba produira 3.900.000 tonnes.

Enfin, en ce qui concerne les prix, il faut noter comme un symptôme rassurant la baisse considérable et continue qui s'est produite sur le marché à terme de New-York.

Aussi le moment semble-t-il favorable pour rendre la liberté au commerce, les services du Ravitaillement ayant rempli la tâche que le pays leur avait confiée en des jours d'épreuve. — C. Meillac.

***syllabisme** n. m. Versif. franç. Théorie qui fonde le rythme des vers français sur le compte des syllabes : *Le* syllabisme *est un leurre, car la déclamation ne se soucie ni de conserver à l'alexandrin les douze ou treize éléments qui doivent le constituer, ni d'augmenter ou de diminuer ce nombre, et l'oreille ne souffre pas des altérations que la parole fait subir au texte.* (Georges Lote.) Syn. numérisme.

trustation n. f. Action de constituer un trust : *Il se produit certains courants de trustation contre lesquels il est difficile de réagir.* (« Belgique moderne ».)

Tutelle des femmes. (Dr. civ.) I. Généralités. Une loi du 20 mars 1917, dite « loi sur la tutelle des femmes », permet aux femmes les fonctions de tutrice, de subrogée-tutrice, de curatrice ou de membre du conseil de famille.

Dans ce but, cette loi — due à l'initiative prise devant la Chambre des députés, le 18 mai 1915, par Paul-Meunier — a modifié un certain nombre d'articles du code civil (art. 395, 396, 397, 399, 400, 402, 403, 405, 407, 408, 412, 420, 428, 442 et 480).

Ernest Legouvé avait dit, en poète et en philosophe : « La tutelle dans les mains des sœurs et des amies devient une maternité, sans cesser d'être une administration. »

La réforme était depuis longtemps réclamée par les groupements féministes. Elle paraissait d'autant plus logique que les femmes se trouvaient déjà admises, en France, à servir comme témoins dans les actes de l'état civil et dans les actes notariés ; qu'elles sont électeurs aux tribunaux de commerce et éligibles aux conseils de prud'hommes.

La guerre de 1914 a, d'ailleurs, été pour nos femmes l'occasion de mettre en plein relief leurs qualités d'énergie, d'intelligence pratique, de dévouement et de sacrifice. Après le brusque départ pour l'armée de leurs maris ou de leurs pères, combien ont pris, d'une main ferme, la direction des affaires que le chef de famille avait dû abandonner !... Les femmes françaises ont fait amplement leurs preuves. Pourquoi donc hésiter davantage à les placer sur le même rang que les hommes, au point de vue de la tutelle et des fonctions civiles du même ordre ?...

II. DE LA TUTELLE. *Fin de l'exclusion des femmes.* L'article 442 du code civil contenait un paragraphe 3 édictant que ne pouvaient être tutrices, ni membres des conseils de famille, les femmes autres que la mère et les ascendantes.

La loi du 20 mars 1917 a abrogé ce texte d'exclusion.

Mariage de la tutrice. Supposons que la tutrice, célibataire ou veuve au moment où elle a accepté la tutelle, vienne à se marier ou à se remarier, son futur époux peut n'offrir que de médiocres garanties pour le pupille ; on peut craindre que la tutrice ne puisse se dégager de l'influence néfaste qu'exercera sur elle son mari ; la confiance qu'elle inspirait au conseil de famille peut se trouver diminuée, ou même supprimée, du seul fait de la non-approbation du mariage par les parents.

Dans ce cas, le nouvel article 395 soumet la tutrice aux mêmes formalités que la mère tutrice légale qui convole en secondes noces : elle doit, avant son mariage, consulter le conseil de famille, et celui-ci tranche la question de savoir si elle sera, ou ne sera pas, maintenue dans la tutelle, avec son mari comme cotuteur. (Nouvel article 396, § 1er.)

Nécessité absolue de l'autorisation par le mari ; cotutelle du mari. La femme mariée peut être nommée tutrice. Mais, quel que soit son régime matrimonial, elle ne peut accepter ces fonctions qu'avec l'autorisation de son mari et, d'autre part, l'autorisation maritale a comme conséquence absolue la cotutelle du mari. (Nouvel article 405.)

Le mari devient, en tant que cotuteur, solidairement responsable avec sa femme de la gestion postérieure du mariage. (Nouvel article 396, § 1er.)

Soit en cas de refus d'autorisation par le mari, soit, si le mari est dans l'impossibilité de conférer l'autorisation (par exemple, s'il est en état d'absence présumée ou déclarée), soit si le mari est un incapable (par exemple, s'il est mineur, interdit ou pourvu d'un conseil judiciaire), il ne peut être suppléé par la justice à l'autorisation maritale. En effet, il s'agit d'une charge tout à fait personnelle à la femme, que le mari est seul apte à autoriser ; et, d'ailleurs, puisque l'acceptation de la femme entraîne la cotutelle de son mari, l'acceptation personnelle de ce dernier est d'autant plus indispensable que sa responsabilité propre se trouve dégagée, que l'hypothèque légale du mineur frappe ses biens.

Changement d'état possible et son influence quant à la tutelle. La femme mariée qui devient veuve, ou bien qui divorce ou se sépare de corps, conserve la tutelle dont elle est investie ; il en est de même du cas d'interdiction ou d'internement de son mari. Mais, dans toutes ces hypothèses, la cotutelle du mari cesse de plein droit : la femme reste seule tutrice, en toute indépendance d'action. (Nouvel art. 396, § 2.)

Tutelle déférée par la mère remariée. La mère remariée, et non maintenue dans la tutelle des enfants de son premier mariage, ne peut leur choisir ni un tuteur, ni une tutrice. (Nouvel article 399.)

Si, au contraire, elle a été maintenue dans la tutelle, le tuteur (ou la tutrice) dont elle aura fait choix devra être confirmé par le conseil de famille. (Nouvel article 400.)

Tutelle des ascendantes. S'il n'a pas été choisi au mineur un tuteur ou une tutrice par le dernier mourant des père et mère, la tutelle appartient à celui des aïeux ou à celle des aïeules qui sont du degré le plus rapproché. (Nouvel article 402.)

En cas de concurrence entre des aïeux ou des aïeules du même degré, le conseil de famille désigne le tuteur ou la tutrice, sans tenir compte s'ils appartiennent à la branche paternelle ou à la branche maternelle. (Nouvel article 403.)

Excuses. La femme peut refuser la tutelle qui lui est conférée ; elle peut également s'en faire décharger. (Nouvel article 428, § 2.)

L'une des considérations qui ont fait admettre cette dérogation au droit commun est celle-ci : il y aurait une sorte de contradiction à refuser à la femme le droit de faire valoir des excuses, tout en exigeant l'autorisation maritale ; la femme n'est pas absolument libre d'accepter la tutelle, et, dès lors, elle doit pouvoir répudier une tutelle que le mari, en refusant son autorisation, l'empêcherait d'exercer.

III. DE LA SUBROGÉE-TUTELLE. La femme peut être nommée subrogée-tutrice (nouvel article 420). Du moment que la femme était admise aux fonctions de tutrice, elle devait, nécessairement, pouvoir être subrogée-tutrice.

De même que pour la tutelle, la femme ne peut accepter la subrogée-tutelle qu'avec l'autorisation de mari (nouvel article 420). Toutefois, le mari n'engage pas sa responsabilité personnelle et solidaire, par suite des fonctions de subrogée-tutrice acceptées par la femme.

La femme peut refuser de telles fonctions. (Article 426 et nouvel article 428.)

IV. DE LA CURATELLE. De même qu'elle a le droit d'être tutrice ou subrogée-tutrice, la femme peut exercer la mission (moins importante) de curatrice, afin d'assister le mineur émancipé. (Nouvel article 480.)

Si la curatrice est mariée, elle ne peut accepter le rôle qui lui est dévolu qu'avec l'autorisation de son mari. (Même texte.) Mais le mari n'est point responsable des actes de son épouse curatrice.

V. DU CONSEIL DE FAMILLE. Le nouvel article 407 donne aux femmes l'accès des conseils de famille, au même titre et dans les mêmes conditions que les hommes.

Femme mariée. Au principe posé existe une seule restriction : lorsqu'un mari et une femme sont tous deux parents du mineur, ils ne peuvent faire partie ensemble du même conseil de famille. En effet, ainsi qu'il a été expliqué au cours des travaux préparatoires de la loi du 20 mars 1917, il y aurait à redouter soit un antagonisme fâcheux entre les époux, soit l'abdication de l'un devant l'autre, soit, enfin, la possibilité d'une entente contraire aux intérêts du mineur.

En cette circonstance, la préférence est donnée à celui des deux époux dont le degré de parenté est le plus rapproché ; à égalité de degré, le plus âgé est choisi. (Nouvel article 407.)

Frères et sœurs germains. Le conseil de famille doit, aux termes de l'article 407 du code civil, être composé de six parents ou alliés : trois du côté paternel et trois du côté maternel.

Le nouvel article 408 déclare que sont exceptés de cette limitation de nombre les frères et sœurs germains, tout en mettant formellement les sœurs germaines au même rang que les frères germains.

Mandataire. Au conseil de famille le mari peut se présenter comme mandataire de sa femme ; réciproquement, la femme peut y être mandataire de son mari. (Nouvel article 412.)

Les prévisions du nouvel article 412 sont ainsi complétées : « Le mandataire devra présenter une procuration écrite, et *sans frais* ». Ainsi donc, le mandataire doit justifier d'un pouvoir dressé en la forme notariée ou constaté par un sous-seing privé, mais, dans tous les cas, dispensé des frais de timbre et d'enregistrement. — JEAN DELACOUR.

Vie est belle (LA), pièce en trois actes, en prose, de Nozière, représentée pour la première fois le 26 mars 1920 au Nouvel-Ambigu.

Le Ier acte se passe dans le salon du château de M. Pinglard, qui vit avec une jeune femme, Magali, et qui a une dactylographe, Germaine Gauthier. Son existence paisible de nouveau riche est tout à coup troublée par l'arrivée d'un personnage important, Roncel, que les ouvriers acclament et saluent par des salves de coups de fusil.

Roncel est le représentant du nouveau gouvernement. La révolution sociale est accomplie ; la France est divisée, comme autrefois, en provinces. Il est le gouverneur de la province qu'il est chargé officiellement de diriger, au nom de la République, en lui appliquant un régime despotique.

Il commence par saisir, pour son usage personnel, le château tout entier, avec le parc et ses dépendances, les automobiles, les tableaux et objets d'art, y compris Mlle Magali elle-même. Quant à Pinglard, qui était un riche patron et qui ne connaît aucun métier, il est versé dans le cadre des domestiques. Tel est le changement à vue qui s'opère soudain au château.

A l'acte II, nous sommes dans la salle gothique, près de la chambre qui eut l'honneur d'abriter une nuit Louis XV et Mme du Barry.

La province vit sous le nouveau régime ; tout est réglé exactement et minutieusement. Chacun est payé et rémunéré selon la quantité de travail qu'il apporte à la communauté. Pinglard est valet de chambre dans son propre château, et c'est lui, maintenant, qui vole les cigares et les verres de liqueur.

Son ancien hôte et ami, le peintre qu'il avait pour invité, est devenu peintre en bâtiment et artiste cubiste, selon la formule nouvelle de l'art officiel. Le pamphlet politique s'efface un peu, pendant cet acte, pour laisser place à la comédie sentimentale. Nous assistons à une double séduction.

Mlle Magali fait de l'opportunisme en entraînant le citoyen gouverneur dans la chambre de la du Barry. Quant à la dactylographe Germaine Gauthier, qui avait toujours eu tendresse de cœur pour son patron, mais qui n'osait le lui déclarer quand il était patron, à présent qu'il est domestique, elle ne se gêne plus et, dans une scène délicatement filée, elle avoue son amour.

Au IIIe acte, qui se passe dans le même endroit, le lendemain matin, le dénouement politique se prépare.

Une équipe d'ouvriers arrive, pour curer l'étang du parc. Il n'est question que d'une nouvelle révolution, préparée par des ouvriers en ceinture rouge pour renverser le gouvernement révolutionnaire et le remplacer par le cinquième Etat. Tous prennent les égoutiers en ceinture rouge pour les représentants officiels du gouvernement nouveau, et Mlle Magali, toujours opportuniste, fait aussitôt sa cour au chef d'équipe. Le gouverneur, Roncel, prépare sa fuite, mais, enfin, tout s'explique. Les égoutiers sont reconnus pour ce qu'ils sont. Roncel est déchu et tombe avec son gouvernement. Le pouvoir des préfets est rétabli. Pinglard retrouve son château et épouse la dactylographe. Mlle Magali est priée d'aller ailleurs.

Cette pièce est une satire politique, qui donne l'impression d'avoir été amendée et simplifiée à la représentation, après l'incident qui fit parler d'elle avant qu'on la vît aux chandelles. De même que les fermiers généraux, en 1709, avaient voulu faire interdire la représentation du *Turcaret* de Lesage, qui les bafouait, de même la Confédération générale du travail fit interdire les répétitions de cette comédie, qui raillait la révolution sociale. L'incident fut aplani ; il est, cependant, à signaler comme un exemple de l'intrusion des syndicats dans le domaine artistique et littéraire. Le côté politique et utopique de la pièce eût pu recevoir un développement plus complexe. L'aventure sentimentale du châtelain et de la dactylographe est présentée de façon charmante, et le caractère de Pinglard est amusant par la douce philosophie qu'il enseigne, avec ce mot répété parmi les pires catastrophes : « La vie est belle ! », comme le perroquet de Florian répétait, quand on lui tordit le cou : « Tout va bien ! ». — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Madeleine Carlier (*G. Gauthier*), R. Corciade (*Magali*), et par MM. Lorrain (*Pinglard*), Fabre (*Roussel*), Ravet (*Biret*), Gouget (*Noël*), Kersy (*Cruchet*).

Vie musicale (MA), mémoires, par N.-A. Rimsky-Korsakov. (Introduction et adaptation par E. Halpérine-Kaminsky.)

Lorsque le compositeur russe Rimsky-Korsakov mourut, en juin 1908, à l'âge de soixante-quatre ans, il laissait sous ce titre : *ma Vie musicale*, un gros volume de mémoires écrits très simplement, parfois avec une pointe de naïveté, où, suivant tout uniment l'ordre des saisons théâtrales, il nous contait l'histoire de ses œuvres. Ce sont ces *Mémoires* que vient de traduire et d'abréger E. Halpérine-Kaminsky en les allégeant de tout ce qui est étranger à l'art musical.

Ce qui nous intéresse, en effet, dans ce volume, c'est non seulement la carrière de l'auteur de la *Pskovitaine*, de *Scheherazade*, de la *Snegourotchka*, pour ne citer que ses œuvres les plus connues en France, mais encore l'histoire de ce groupe fameux des « Cinq », dont il faisait partie, et qui tient une place si importante dans les destinées de la musique russe contemporaine. Mily Balakirev, César Cui, Alexandre Borodine, Modeste Moussorgsky et Nicolas Rimsky-Korsakov, tels sont les membres de la « bande puissante » (ainsi qu'ils voulaient bien s'appeler eux-mêmes) que nous voyons passer, avec plus ou moins de relief, dans ces pages.

Les *Mémoires* commencent en 1861, au moment où Rimsky-Korsakov, âgé seulement de dix-sept ans, est présenté à Balakirev, qui n'en avait guère plus de vingt-quatre ou vingt-cinq, mais qui déjà était un maître, tant par l'autorité que par le talent. Impatient, nerveux, mi-russe, mi-tartare, il dirigeait avec dévouement, mais avec despotisme, non seulement les concerts de l'école de musique gratuite qu'il avait fondée, mais tous les disciples qui lui demandaient conseil. Praticien consommé de l'orchestre, il excellait à discerner les fautes dans les compositions de ses camarades et à les corriger, mais il imposait tyranniquement ses conceptions. Admirablement doué par la nature, il possédait une étonnante mémoire musicale, qui lui permettait de répéter sans se tromper un morceau qu'il avait entendu une fois, un sentiment instinctif de l'harmonie, une grande facilité d'improvisation, ce qui ne l'empêchait pas de composer avec une lenteur voulue. L'auteur de *Thamar* n'avait passé par aucune école, ni suivi aucune préparation technique : il cachait très habilement les insuffisances de son savoir et, selon l'usage de ceux qui ne reconnaissent pas l'utilité des connaissances qui leur manquent, il professait un profond dédain pour l'étude méthodique de l'harmonie et du contrepoint. Les élèves de tous les conservatoires lui étaient antipathiques à priori : entre autres, Tchaïkovsky, qui représentait pour lui, de même que Rubinstein, l'imitation fatale des musiques occidentales, italienne, française, de Rossini et de Meyerbeer. Le groupe des « Cinq » se distinguait, du reste, par le même mépris des études techniques — sauf, comme nous le verrons, Rimsky-Korsakov lui-même — et par le même intransigeant, et parfois ignorant, dédain pour les gloires musicales les mieux établies :

Les goûts du groupe allaient vers Glinka, Schumann et le dernier quatuor de Beethoven. Huit des symphonies de celui-ci n'étaient que médiocrement prisées par le groupe : Mendelsohn, sauf son ouverture du *Songe d'une nuit d'été* et les *Hébrides*, était peu estimé. Mozart et Haydn étaient considérés comme vieillis et naïfs. Sébastien Bach passait pour pétrifié ou, tout simplement, pour une nature musicale morte, sans sentiment, produisant comme une machine. Hændel, par contre, était à leurs yeux une machine puissante. Chopin était comparé par Balakirev à une mondaine nerveuse. Le commencement de sa *Marche funèbre* (en *si bémol mineur*) l'enchantait, mais la suite ne valait rien à ses yeux : certaines de ses mazurkas plaisaient, mais la plupart de ses produc-

tions étaient seulement considérées comme de la fine dentelle. Berlioz, que l'on commençait à connaître, était très apprécié. Liszt était encore mal connu et, déjà, on le jugeait comme musicalement corrompu et, parfois même, caricatural. On parlait peu de Wagner.

Détail curieux : parmi les « Cinq », Balakirev était le seul musicien de carrière. Les quatre autres avaient débuté dans des professions toutes différentes. César Cui était professeur de fortifications dans les écoles militaires et devint général. Moussorgski fut successivement officier de la garde, puis employé de l'Etat. Rimsky-Korsakov était officier de marine et Borodine professeur de chimie à l'école de médecine.

Le grand mérite de Balakirev et de son cénacle a été de vouloir constituer une école musicale exclusivement nationale et, reprenant là-dessus, mais d'une façon plus consciente et plus volontaire, les idées de Glinka, de fonder cette musique sur le riche et original répertoire des chants populaires de la Russie. C'est là le trait essentiel, si important par ses conséquences, qui caractérise l'école contemporaine de musique russe.

César Cui est, de tout le groupe, celui dont il est le moins question dans les *Mémoires* et, à vrai dire, il est le moins important. Parmi les « Cinq », il était un des aînés. Balakirev reconnaissait en lui un maître du chant, mais, à son tour, il saluait en Balakirev un maître de la symphonie, et Balakirev orchestrait le premier opéra de César Cui : *le Prisonnier du Caucase*. C'est surtout comme critique que César Cui semble avoir joué, dans la bande, le rôle le plus efficace.

Les *Mémoires* donnent un peu plus de détails sur Moussorgsky. Le puissant auteur de *Boris Godounov* paraît avoir eu un caractère assez bizarre. Balakirev lui-même jugeait que Modeste Petrovitch était un cerveau faible. Cette tête ne résista pas aux alternatives de succès et de déconvenues qui composent la vie d'un artiste. Son orgueil s'exalta, et son humeur s'aigrit. Des excentricités nombreuses rendirent manifestes les effets de l'alcool sur un organisme trop vibrant : après s'être « cognaqué » avec excès, il succomba, dans un hôpital, à une attaque de *delirium tremens*. Le plus original, le plus russe, le plus génial des « Cinq », il n'avait, lui non plus, aucune préparation technique solide et se faisait gloire de son ignorance. Son *Boris Godounov*, si plein, d'ailleurs, d'une puissance étrange et terrible, déconcertait les théoriciens. On regrette de ne pas trouver dans les *Mémoires* plus de renseignements sur la composition de ces *lieder* d'une émotion si profonde et si pathétique qui, avec le *Boris*, assurent sa renommée.

Vers 1865, Borodine fait son apparition dans le cercle. C'était un homme fort sympathique, cordial, bienfaisant et qui mêlait de la façon la plus drôle la philanthropie, la chimie et la musique. Il avait organisé une école de médecine pour les femmes, et cette œuvre l'absorbait beaucoup trop, au grand détriment de la musique. Sa vie privée était un chef-d'œuvre de confusion et de bonhomie.

Toute la vie domestique du couple était pleine de désordre : aucune heure fixe pour le dîner et les autres repas. Arrivé un soir après dix heures, je les ai trouvés en train de dîner. Sans compter les jeunes enfants qu'ils adoptaient successivement et qu'ils élevaient chez eux, leur logis servait souvent d'asile à de nombreux parents, pauvres ou de passage, qui y tombaient malades et même y perdaient la raison, et Borodine les soignait, les casait dans les hospices et allait les visiter. Les quatre pièces de son appartement étaient souvent remplies par plusieurs de ces étrangers, de sorte qu'il y en avait qui dormaient sur les divans ou même par terre. Souvent, le maître de céans ne pouvait toucher au piano, parce que quelqu'un dormait dans la pièce voisine...

Catherine Sergueïevna, sa femme, adoptait aussi des chats qui fourraient leur museau dans les assiettes, sautaient sur le dos des convives et s'installaient sur le cou du maître, qui protestait mollement. Tantôt, Borodine ne dînait pas du tout; tantôt, il dînait deux fois de suite, en disant à ceux qui l'invitaient : « Comme j'ai dîné aujourd'hui et suis habitué, par conséquent, à dîner, je puis dîner encore une fois. » Au milieu de toutes ces tribulations, son temps se perdait, au grand désespoir de ses amis. La composition du *Prince Igor* n'avançait pas vite, malgré les objurgations de Rimsky-Korsakov :

Je lui demande : « Alexandre Porfiriévitch, avez-vous écrit quelque chose ? — Oui, j'ai écrit. » (En fait, il avait écrit beaucoup de lettres). — « Alexandre Porfiriévitch, avez-vous transposé tel numéro ? — J'ai transposé (répondit-il, l'air sérieux). — Enfin ! Dieu soit loué ! — Je l'ai transposé du piano sur la table ! » (ajouta-t-il aussi posément).

Finalement, Borodine meurt le 16 février 1887, sans avoir terminé le *Prince Igor*, qui dut être complété par Glazounov et orchestré en entier par Rimsky-Korsakov.

Entré fort jeune dans ce milieu, Rimsky-Korsakov en embrasse d'abord sans réserve toutes les opinions. Son goût pour la composition était déjà très développé; mais, chez lui comme chez ses nouveaux compagnons, les connaissances en harmonie et en contrepoint étaient sommaires : sa technique sur le piano était insuffisante et, en orchestration, il connaissait mal les instruments à vent. Néanmoins, Balakirev lui imposa tout de suite la composition d'une symphonie. Cependant, il entrait à l'Ecole navale : devenu officier de marine, il ne devait guère fréquenter que les bureaux, jusqu'au jour où il fut nommé inspecteur des musiques de la marine.

Le jeune artiste assistait avec la curiosité de son âge aux événements musicaux de la capitale. Dans la saison 1867-1868, Berlioz, que les « Cinq » admiraient, vient diriger une série de concerts; mais, vieux, malade, désabusé, il reste enfermé dans sa chambre et, lors des séances, ne manifeste aucunement le désir de connaître les musiciens russes. Peu après, les « Cinq » assistent avec dédain à une représentation de *Lohengrin*.

Or, à ce moment, la moitié des *Nibelungen* était déjà écrite, les *Maîtres chanteurs* achevés, cet opéra où Wagner frayait à l'art, d'une main habile et expérimentée, une voie qui menait bien plus loin que celle où nous étions engagés, nous, l'avant-garde...

Cette déclaration de Rimsky-Korsakov montre qu'il ne partagea pas longtemps le goût exclusif de ses compagnons. D'assez bonne heure, il se sépara d'eux, en prenant conscience de la nécessité des études systématiques. En 1871, le poste de professeur de composition et d'instrumentation au Conservatoire de Pétrograd lui fut offert. Il l'accepta avec la confiance de la jeunesse. Il avait déjà écrit les symphonies *Sadko* et *Antar* et l'opéra la *Pskovitaine*. Mais, en théorie, il ne savait rien :



N.-A. Rimsky-Korsakov.

Non seulement j'étais incapable, alors, d'harmoniser convenablement un choral, je n'avais jamais écrit un seul contrepoint, avais les notions les plus vagues sur la construction de la fugue; mais je ne connaissais même pas le nom qu'on donnait aux intervalles augmentés et diminués, ni aux accords, sauf à la dominante, bien que je pusse solfier n'importe quel morceau à première lecture et déchiffrer tous les accords.

Au début, il fut obligé de donner le change à ses élèves, qui, instruits par son prédécesseur, étaient plus forts que lui, mais, à partir de 1874, il se mit à étudier résolument et put former pendant vingt-cinq ans d'enseignement des élèves dont quelques-uns sont devenus des maîtres (Sacha Glazounov est le plus célèbre) et écrire un *Traité d'harmonie* qui fait autorité. Il n'hésite point à avouer qu'en acquérant de solides connaissances théoriques, il a complètement renouvelé son inspiration, qui, après la *Pskovitaine*, menaçait de se tarir. C'est dire qu'il n'approuve point le dédain de ses amis pour les études dogmatiques, d'autant plus qu'à son sens, un an ou deux de travail suffisent à un musicien bien doué pour savoir de l'harmonie et du contrepoint tout ce dont il peut avoir besoin. Mais, par ces concessions au bon sens, Rimsky-Korsakov devint peu à peu suspect à ses intraitables amis, et le fossé se creusa entre lui et Balakirev, avec lequel il finit par rompre entièrement.

Aux environs de 1880, la « bande puissante » se désagrège, et le cercle Balakirev fait place, dans la vie et les pensées de Rimsky-Korsakov, au cercle Belaïev. Ce dernier n'était point un musicien : c'était un mécène et un mélomane qui, dans sa maison de Leipzig, éditait — sans bénéfices — les œuvres des compositeurs russes. Belaïev fonda les *Concerts russes symphoniques*, qui furent dirigés par Dutch et par Rimsky-Korsakov. C'était un milieu tout différent du groupe des « Cinq ». Rimsky-Korsakov y jouait le rôle d'aîné, de chef musical et de professeur : les principaux membres étaient Glazounov, Liadov, Dutch, Felix et Sigismond Blumenfeld, Sokolov, Antipov, Witol. Quand Belaïev mourut, ses fondations furent administrées par une trinité composée de Rimsky-Korsakov, Glazounov et Liadov. Tandis que le groupe des « Cinq » représentait l'intransigeance d'une école révolutionnaire, mais, en même temps, créatrice, l'épanouissement du cercle Belaïev correspond, dans l'histoire de la musique russe, à une période d'apaisement. On y est plus instruit et plus respectueux du passé, le goût y est plus large et plus ouvert. Pendant la saison 1888-1889, une troupe allemande vient à Pétrograd représenter la *Tétralogie*. Frappés des mérites de l'instrumentation de Wagner, Rimsky-Korsakov et Glazounov adoptent quelques-uns de ses procédés et renforcent dans leur orchestration la part des cuivres.

En 1889, Belaïev organise à Paris, pour l'Exposition, une série de concerts russes. L'orchestre Colonne s'y distingue; mais, faute d'une réclame suffisante, le public français s'y porte peu. Il devait se rattraper quelque vingt ans plus tard. A cette occasion, Rimsky-Korsakov est amené à voir plusieurs compositeurs français, mais les jugements qu'il porte sur eux manquent vraiment d'intérêt.

Les *Mémoires* sont plus instructifs lorsqu'ils commentent les œuvres du maître. Elles sont fort nombreuses, et une partie seulement d'entre elles est connue en France. Nous voyons ainsi se succéder : la *Nuit de mai*, où le compositeur introduit de grands morceaux de chants d'ensemble et où « la phrase chantante remplace le récitatif » (1880); la *Snegourotchka* (la Fille de neige) [1882], qu'il compose en partie à la campagne, tout en aidant sa femme à faire des confitures (cette légende, déjà traitée par Tchaïkowsky, l'avait séduit; son imagination, en composant, allait si vite qu'il cessa d'écrire simultanément l'orchestration, ainsi qu'il avait commencé, et rédigea tout d'une traite la partition pour chant et piano; il s'y inspire des chants populaires et use du procédé du leitmotiv). Viennent ensuite le *Caprice espagnol* (1887), *Scheherazade* (1888), l'*Ouverture dominicale*, trois œuvres où il pense avoir atteint « un degré sensible de virtuosité et de sonorité »; *Mlada* (1892), où il abandonne l'écriture contrapontique et suit fidèlement le système wagnérien du leitmotiv, la *Nuit de Noël* (1895), *Sadko* (1897) (ces trois dernières œuvres provenant d'une même veine fantastique); la *Fiancée du tsar* (1898), le *Tsar Saltan* (1899), *Servilie* (1901), *Pan Voyevode*, *Kastchéi l'Immortel* (1905), la *Cité invisible de Kitej*, sans parler du *Coq d'or*, composé après les *Mémoires*. On voit combien sa fécondité était grande. Elle ne se bornait pas à imaginer des œuvres nouvelles. Mal satisfait de sa *Pskovitaine*, il remania deux fois cette œuvre de sa jeunesse. En même temps, il travaillait avec beaucoup de désintéressement à parachever les œuvres de ses prédécesseurs et de ses amis. C'est lui qu'on charge de reviser les partitions de Glinka. C'est lui qui, après la mort de Moussorgski, prépare l'édition de ses œuvres, les orchestre et les transcrit pour le piano; c'est lui qui rédige pour *Boris Godounov* une nouvelle orchestration. Boradine mort, c'est lui encore qui prépare, avec Glazounov, l'édition de ses œuvres. Il est le grand « orchestrateur » de ses compatriotes.

Sur l'histoire extérieure de ses œuvres, les *Mémoires* donnent de nombreux détails. Rimsky-Korsakov a souvent maille à partir avec les comités des théâtres impériaux, auxquels il arrive d'accueillir froidement ses œuvres; avec les directeurs, qui y font des coupures; avec la critique, qui lui reproche de manquer de sentiment dramatique, ou de trop emprunter aux mélodies populaires, ou qui s'appuie sur ses premières pièces pour rabaisser les dernières; avec la cour, qui lui interdit de faire figurer sur la scène la tsarine Catherine II ou même une tsarine quelconque. Un jour, même, un grand-duc se formalise parce qu'un décor représente la forteresse Pierre et Paul, où se trouvent les sépultures des Romanov! Vers 1905, il connaît d'autres épreuves. L'agitation politique a gagné les élèves du Conservatoire et, comme le professeur soutient ses élèves, il est révoqué, et ses œuvres sont un moment interdites. Mais il est dédommagé par de nombreuses adresses qui attestent sa popularité et, il continue, chez lui, à instruire ses disciples. Du reste, Rimsky-Korsakov, tel que le montrent ses *Mémoires*, est un homme paisible, qui accueille avec une certaine philosophie les irrégularités des gens et des choses.

Les *Mémoires* prennent fin le 22 août (vieux style) 1906, dix-huit mois avant la mort de l'auteur. Ils resteront comme un document précieux, un peu terne dans la forme, un peu trop asservi (au point de vue de la composition littéraire) au calendrier des saisons théâtrales; mais, par cette minutie même, rempli de renseignements précis, qui seront fort utiles aux futurs historiens de la musique russe; avec cela, abondant en révélations curieuses sur les idées d'un groupe de réformateurs qui ont constitué la musique russe contemporaine et produit de très belles œuvres. — Louis Coquelin.

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie). Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Grosley.



Faucher-Gudin del., d'après le dessin de Martin de Vos (XVIe s.).

N° 165. — Novembre 1920

autosèrothérapie n. f. (du gr. *autos*, soi-même, et de *sérothérapie*). Méthode de traitement d'une maladie infectieuse au moyen de sérum tiré du malade lui-même.

— Encycl. Cette méthode thérapeutique utilise deux procédés différents, qui vont être exposés successivement :

1° Le premier, le plus ancien, est dû à Gilbert (de Genève), et voici en quoi il consiste. Dans les cas de pleurésie sérofibrineuse, à évolution très lente, on retire par ponction une petite quantité (quelques centimètres cubes) du liquide épanché, que l'on réinjecte ensuite sous la peau du malade lui-même. On a constaté ainsi que, dans la moitié des cas environ, l'évolution de la maladie est, pour ainsi dire, brusquée et que le rétablissement se produit assez vite. Il est à remarquer, toutefois, que cette action ne se produit pas, ou ne se produit qu'exceptionnellement, quand l'injection est faite à la période d'augment de la pleurésie. L'explication d'un tel phénomène demeure assez obscure. P. Courmont pense qu'au moment où le liquide pleural a atteint depuis plusieurs jours son niveau maximum, les antitoxines font équilibre aux toxines et que la résorption de l'épanchement ne s'amorce définitivement que lorsque les antitoxines l'emportent et que, par conséquent, la *vaccination* est complète. Mais cette vaccination étant parfois très lente à s'établir, on peut avoir intérêt à la brusquer, soit mécaniquement par une simple ponction exploratrice, soit par l'autosérothérapie. Comme on le voit, cette explication manque un peu de clarté. Celle à laquelle on semble maintenant se ranger suppose que l'injection déclanche simplement une réaction diaphylactique, qui, modifiant l'état colloïdal des humeurs, facilite sa résorption.

(L'autosérothérapie a été aussi employée chez les ascitiques, mais sans succès bien constants. On a quelquefois aussi utilisé les sérosités produites par les vésicatoires ou les caustiques et que l'on réinjecte sous la peau des malades, mais les résultats n'ont pas paru sensiblement meilleurs.)

2° Dans le second procédé, on a recours non plus à des liquides épanchés ou à des sérosités, mais au sérum sanguin des malades. Widal, Abrami et Brissaud avaient montré que, par ce moyen, il est possible d'obtenir des résultats intéressants dans certaines infections; il a donc été mis en œuvre dans des affections broncho-pulmonaires graves et dans la grippe. On saigne le malade, on laisse fermer, à l'abri de toute contamination, le sérum, que l'on réinjecte sous la peau ou dans les veines. A la suite de l'injection intraveineuse, il se produit souvent de violentes réactions (frissons, poussée thermique, malaises divers, etc.) et, parfois, des accidents d'anaphylaxie; puis il y a chute de la température et amélioration de l'état général, qui peut être définitive. Ces effets sont ceux que l'on observe toutes les fois que l'on introduit dans le torrent circulatoire, directement ou indirectement, des corps étrangers : sérum de cheval, peptone, sucre, métaux colloïdaux, émulsions de bacilles, etc. Or, le sérum du malade, par suite des manipulations que le sang subit nécessairement, est devenu pour lui-même un corps étranger, d'où les réactions et leur résultat thérapeutique.

Toutefois, le présent procédé, en raison des quelques difficultés de sa technique pour éviter toute contamination, n'est employé qu'assez rarement, et on lui préfère souvent soit l'injection immédiate du sang de saignée, comme le fait Artaud de Vevey, soit l'injection de plasma ou de sang citraté du convalescent, suivant les méthodes de Grigaut et Moutier. — Dr J. Laumonier.

Bombes de profondeur et leur utilisation en temps de paix (les). La bombe de profondeur n'a été inventée par personne; elle est venue au jour presque spontanément, répondant à un besoin pressant. Le canon peut agir contre le sous-marin, très vulnérable quand il est à la surface, mais est impuissant contre lui, dès que ce dernier se trouve dans la position de plongée. Il en résultait qu'il était très difficile de couler les sous-marins au début des hostilités. Un jour où la Grande Flotte, commandée par le vice-amiral sir John Jellicoe, croisait dans la mer du Nord, un submersible lança une torpille contre un de ses croiseurs qui vit son périscope et réussit sans peine à l'éviter en manœuvrant.

La torpille laisse sur le trajet qu'elle parcourt une traînée blanchâtre d'environ 1m,50 de large, qui est formée par les bulles d'air qui sortent de sa queue par où passe le tuyau d'évacuation de l'air comprimé, lequel sert à faire tourner les machines de ce véritable petit navire.

En remontant cette trace, très visible, jusqu'à son origine, on peut connaître le point exact d'où est partie la torpille et où le sous-marin a disparu.

Le croiseur se dirigea à toute vitesse dans cette direction pour essayer d'éperonner son adversaire, qui ne met en général qu'une minute ou deux pour descendre à 10 ou 12 mètres de profondeur, mais qu'un bâtiment qui file 30 nœuds par exemple, c'est-à-dire 15 mètres par seconde ou 900 mètres par minute, a réussi parfois à atteindre.

Le croiseur en question arriva trop tard, mais vit distinctement au-dessous de sa coque les formes nettement dessinées du submersible.

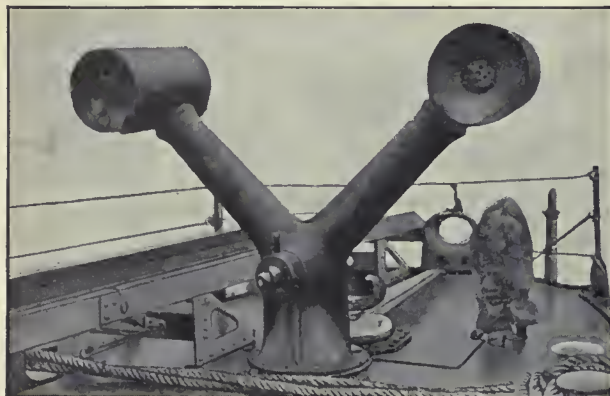
Le commandant rendit compte de l'incident à l'amiral Madden, qui ne put s'empêcher de dire : « Quel malheur que nous ne possédions pas de bombes éclatant sous la surface et explosant à la profondeur où se trouvait ce pirate! »

Ce fut cette remarque, raconte l'amiral Jellicoe, qui donna l'idée de la bombe de profondeur; l'amirauté, mise au courant, fit étudier la question et, en très peu de temps, on trouva la solution du problème. La bombe type consistait en un cylindre d'acier, contenant une charge de trinitrotoluol, qui, au moyen d'un détonateur réglable sur lequel agissait la pression de l'eau (laquelle augmente d'une atmosphère, c'est-à-dire de 1 kil. 033, de dix en dix mètres de profondeur), pouvait exploser à la hauteur désirée.

L'expérience a démontré que cet engin est plus efficace quand il éclate au-dessous du sous-marin, plutôt qu'à sa hauteur. On procéda immédiatement à sa fabrication en grandes séries, les charges aug-

mentant successivement jusqu'à plusieurs centaines de kilogrammes.

Les destroyers, qui étaient les ennemis les plus redoutés des sous-marins à cause de leur grande vitesse (elle atteint 93 kilomètres à l'heure, soit 46 nœuds, dans le dernier construit en Amérique, tandis qu'au début des hostilités elle n'était que de 25 à 30 nœuds), à cause de leur mise en marche à toute allure très rapide et de leur faible tirant d'eau (3 mètres en moyenne), les rendant à peu près invulnérables aux torpilles, en recevaient 20 ou 30, placées à l'arrière.

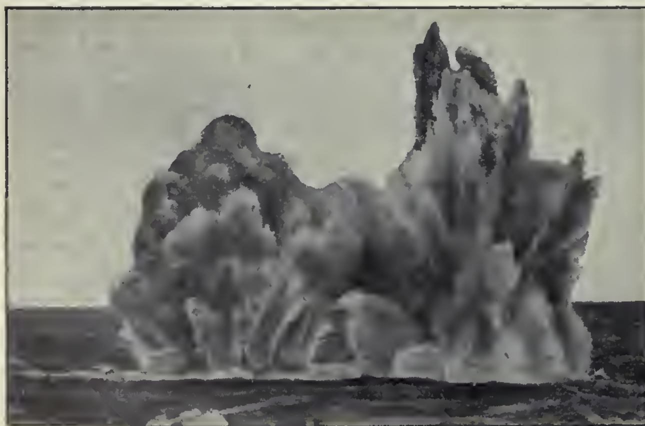

Obusier à deux canons, placé à l'arrière d'un destroyer et lançant des bombes à 15 mètres du bord.

Elles étaient lancées à la mer au moyen d'un simple levier; on compléta le système en armant ces petits navires d'un obusier à deux branches en Y, permettant d'envoyer les projectiles à une quinzaine de mètres du bord.

Quand ces torpilles explosaient à des distances voisines de 30 mètres, les tôles de coque du submersible étaient enfoncées, produisant des voies d'eau assez sérieuses pour le faire couler immédiatement; à plus grande distance — mettons 45 mètres — les vagues de force explosives occasionnaient encore des suintements de coque, qui obligeaient le sous-marin à remonter en vitesse à la surface, pour éviter que le personnel ne fût asphyxié.

Les accumulateurs qui fournissent l'électricité aux moteurs électriques universellement adoptés pour la marche en plongée, parce que l'électricité dépensée n'amène pas de changements de poids et par suite d'assiette, sont renfermés dans plusieurs centaines de bacs contenant de l'acide sulfurique et ne sont jamais complètement étanches, c'est-à-dire qu'ils laissent suinter un peu d'acide, qui, se mélangeant à l'eau de mer, produit des gaz chloreux asphyxiants, contre lesquels il n'y a qu'un unique remède: remonter en surface pour aérer l'intérieur.

En plus des voies d'eau, les gouvernails verticaux de direction et horizontaux de plongée, constitués par de minces lames d'acier, se faussaient parfois, mettant le navire dans l'impossibilité de se diriger ou de modifier sa distance à la surface; les lumières s'éteignaient, laissant le personnel dans une obscurité complète; les appareils de mesure se détachaient des cloisons. Enfin, le personnel ressentait les mêmes chocs nerveux que les soldats dans les tranchées, chocs qui se traduisaient par une incapacité de travail pendant plusieurs heures ou plusieurs jours, quand ils n'amenaient pas une invalidité définitive ou la mort. Ces sensations nerveuses étaient si pénibles à supporter qu'un commandant de sous-marin allemand, après avoir subi les chocs de 25 ou 30 bombes qui ne l'avaient pas trop endommagé, remonta à la surface et se rendit, étant incapable de supporter plus longtemps pareil supplice.


Effet des bombes de profondeur explosant sous l'eau.

Il est connu, aujourd'hui, que les difficultés qu'ont éprouvées les Allemands à recruter leurs équipages de sous-marins provenaient non seulement des pertes totales, qui s'élevaient à plus de la moitié des unités en service actif, mais également de la crainte qu'éprouvaient les marins qui avaient subi de pareilles tortures de s'y exposer de nouveau.

C'est ce qui explique pourquoi il n'y a pas d'exemple qu'un sous-marin attaquant près des côtes un navire qui rentrait au port n'ait abandonné immédiatement la poursuite dès qu'il voyait apparaître un navire, un hydroavion ou un semi-rigide, se dirigeant de son côté.

Avec les appareils d'écoute qui, à la fin de la guerre, étaient si perfectionnés qu'ils permettaient de savoir non seulement dans quelle direction se tenait le submersible, mais exactement où il se trouvait et de lui lancer 20 ou 30 bombes, la vie n'était plus tenable pour eux.

Et les sous-marins ne pouvaient s'enfuir rapidement, parce que, s'ils accélèrent leur allure en plongée, leur réserve d'électricité s'épuise très rapidement.

Quel que soit leur tonnage, même pour les 2.400 tonnes, la distance franchissable sous la surface sans recharger les accumulateurs n'est pas beaucoup supérieure à 100 milles, soit 185 kilomètres, tandis que les grands croiseurs, sans se ravitailler, d'après des documents officiels allemands, pouvaient parcourir 20.000 milles, soit 37.000 kilomètres; les submersibles ne rentraient, d'ailleurs, le plus souvent à leurs bases que lorsqu'ils avaient dépensé leurs torpilles, leur rayon d'action en surface étant beaucoup plus grand qu'on ne le supposait.

Quand un sous-marin est obligé de réapparaître sur la surface, il n'est plus qu'un mauvais torpilleur sans vitesse, puisque le plus rapide n'a pas dépassé 24 nœuds (44 kilomètres à l'heure).

Aussi marchaient-ils sous l'eau à la vitesse de 4 ou 5 nœuds au maximum (7 ou 9 kilomètres) et, le plus souvent, de 2 à 5 kilomètres.

Le destroyer qui, en suivant la trace de la torpille, connaissait le point d'où elle avait été lancée, savait parfaitement qu'il n'était pas loin de sa proie; il appelait par télégraphie sans fil les destroyers voisins, qui décrivaient des cercles autour de ce point initial et laissaient tomber des dizaines de bombes.

Les résultats obtenus par cette arme efficace furent tels qu'on chercha, naturellement, à la perfectionner en se rendant d'abord compte des effets produits et qui étaient variables suivant les charges et la distance à laquelle ces bombes détonaient.

Hilliard, du service de l'amirauté britannique, était chargé d'étudier leurs caractéristiques.

La nature de la vague de force produite par l'explosion était particulièrement importante à connaître parce que d'elle dépendait son efficacité; la détermination de la vitesse de propagation des ondes explosives était également nécessaire, parce que, si deux vagues de force provenant de sources différentes parvenaient simultanément au navire dans des directions opposées, leur action pouvait être sérieusement diminuée.

Il était également intéressant de la connaître pour savoir à quelle distance les unes des autres on devait mouiller les mines dans leurs champs, afin que l'explosion de l'une d'elles n'entraînât pas l'explosion des autres, ce qui s'était passé en particulier, longtemps avant la guerre, pour des mines de fond mouillées dans les passes de Cherbourg et de Rochefort.

Pour les expériences, on se servit de cylindres en acier, placés à des distances variables du centre d'explosion.

Les vitesses des pistons de ces cylindres étaient enregistrées au moyen d'instruments très délicats; on parvint ainsi à constater qu'à environ 15 mètres de distance, la courbe correspondante des pressions donnait 126 kilogrammes par centimètre carré, que la pression tombait à un quart de son maximum en un millième de seconde et s'éteignait pratiquement en cinq millièmes de seconde.

On observa également qu'il se produisait une vague de pression réfléchie venant de la surface et que l'effet produit à un point donné dans le voisinage de l'explosion était dû à la superposition d'une vague directe de pression et de la vague de tension de la surface, les deux circulant à la vitesse du son dans l'eau, soit 1.495 mètres par seconde.

La pression d'une grande charge était plus intense et plus soutenue que celle d'une petite charge, les deux pressions étant reliées par la règle suivante: Si une charge a deux fois les dimensions linéaires de l'autre (huit fois son poids), la pression maximum, à un point donné de la grande charge, aura lieu à la moitié de la distance de celle de la petite et sera deux fois plus soutenue, c'est-à-dire mettra deux fois plus de temps à arriver à une fraction donnée de son maximum.

Sur la proposition de sir John Thomson et après expérimentation par John Keyes, on utilisa le phénomène connu depuis longtemps des savants que certains cristaux se chargent d'électricité quand ils sont soumis à une certaine pression; cette charge est proportionnelle à cette même pression, et on arrive à la mesurer par des procédés déjà expérimentés.

Puisque la vague de pression passant sur le cristal ou enveloppant le sous-marin n'est qu'une affaire de quelques millièmes de seconde et que sa force est de l'ordre de 126 kilogrammes par centimètre carré, on peut se rendre compte de la difficulté de ces expériences. On a fait également usage de l'inertie des particules électriques provenant d'une cathode et utilisant le fait qu'ils portent des électrons à charge négative et sont déflectés par les champs magnétiques.

Ces électrons impressionnaient des plaques photographiques, c'est-à-dire qu'ils laissaient sur la plaque des *traces* à l'endroit où ils la frappaient.

Ce fait additionnel a permis de déterminer la charge en pression de la vague au moment où l'explosion a lieu et à de si petits intervalles qu'on a pu la relever ensuite à des cent-millièmes de seconde près.


Traces blanchâtres, très visibles par mer calme, sur l'arrière de la torpille en marche et ayant environ 1 m,50 de large.

Dans le cours des investigations faites au sujet des ondes engendrées par l'explosion des charges sous-marines, on avait constaté que, quand un hydrophone (instrument destiné à recueillir les ondes sonores transmises par l'élément liquide et à les amplifier) était placé à 9 kilomètres de distance d'un certain détonateur, il décelait la présence des ondes explosives à 22 kil. 500, enregistrait l'explosion de 907 grammes de trinitrotoluol et, à 136 kilomètres, celle d'une charge de 136 kilogrammes du même explosif; il est même à peu près certain qu'avec des charges relativement modérées, l'hydrophone sera influencé à plus de 900 kilomètres.

En se basant sur ces expériences, on a imaginé un système de détermination de la distance par le son, qui est appelé dans l'avenir à rendre de très grands services aux navires, le problème qui se pose constamment pour eux étant celui de bien connaître leur position, surtout en temps de brume.

Voici comment il est disposé: on place parallèlement à la terre, à quelques kilomètres du rivage, une ligne de base de quatre hydrophones, éloignés de 9 kilomètres les uns des autres. En avant et perpendiculairement à cette ligne, on suspend à des flotteurs, comme le sont les autres hydrophones, deux hydrophones dits *pilotes*, le premier à 10 kilomètres de la base, le second à 5 kilomètres. Avec un pareil dispositif, les chocs des explosions à distance sont ressentis successivement par les hydrophones qui sont reliés à une station centrale par des conducteurs électriques.

Il devient alors possible de mesurer avec précision la durée du trajet d'une vague, jusqu'au moment où elle influence les hydrophones.

Jusqu'à 90 kilomètres avec une seule station, on obtient ce résultat à quelques centaines de mètres près; pour des distances plus grandes ou pour avoir plus d'exactitude, il est nécessaire de mettre deux stations en jeu.

Ainsi, aujourd'hui, toute explosion se produisant à un point quelconque de la mer du Nord peut être

enregistrée par ces postes, et le navire qui les produit peut connaître le point où il se trouve plus exactement que par tout autre moyen, qu'il s'agisse des radiophares ou autres procédés.

Pendant les hostilités, les monitors anglais, qui étaient chargés du bombardement des positions allemandes sur les côtes des Flandres, arrivaient en pleine brume à quelques milliers de mètres de terre, prévenaient par la T. S. F. la station ou les stations qu'ils allaient laisser tomber des bombes à une heure déterminée. Les stations enregistraient l'explosion ou les explosions, déterminaient la position des navires et la leur signalaient par T. S. F.; les renseignements étaient assez précis pour que ces monitors, dirigeant d'après leurs cartes les pièces sur des positions allemandes déjà repérées, pussent les atteindre du premier coup et avec une économie de munitions, à la grande stupéfaction des Germains, qui auraient pu se croire à l'abri de tirs précis à longue portée, par temps bouché. — Ct A. POIDELOUÉ.

Chine (LA). LES PEUPLES D'EXTRÊME-ORIENT, par Emile Hovelaque (Paris, in-12). — Une longue tradition de mystère excite autour de la Chine une curiosité romanesque. Ce pays immense, dont la civilisation est si ancienne, a été si longtemps inconnu de l'Occident! Les produits de son industrie raffinée ont été révélés à l'Europe bien avant qu'il le fût lui-même. De la Chine les anciens ne connaissaient que la soie. Durant des siècles, les Parthes, les Persans, les Arabes ont maintenu entre elle et nous d'infranchissables barrières. C'est à l'époque des Kans mongols, au XIIIe siècle, qu'y arrivent les premières ambassades des princes chrétiens d'Occident. Marco Polo nous laisse de la cour du Grand Kan Koubilaï une description émerveillée. Après les Portugais et les Espagnols, les Hollandais prennent contact avec la civilisation de la Chine: ils admirent ces paysages féeriques qu'ils voient sur les porcelaines chinoises, et ils cherchent, dans leurs ateliers de Delft, à en imiter le charme poétique. En général, les Européens, missionnaires ou commerçants, qui viennent chez les Chinois, sont plus portés à imposer leurs façons de penser et d'agir qu'à comprendre celles du peuple, si différent d'eux-mêmes, auquel ils ont affaire. Pourtant, une exception — et celle-là très notable — doit être faite pour les jésuites. Ces admirables agents de pénétration et de propagande étudient et comprennent les institutions et la civilisation chinoises, en laissent des descriptions précises et, habilement, accommodent leur apostolat aux mœurs du pays. Mais, dénoncés par des ordres rivaux, condamnés par le pape, supprimés par le pouvoir civil, ils ne laissent que le regret d'une œuvre salutaire réduite à néant. Pour les publicistes du XVIIIe siècle, la Chine est un pays idéal, dont on oppose les vertus patriarcales à la tyrannie des gouvernements occidentaux. Et ce n'est qu'une rêverie; et les rêves de ce genre ne contribuent pas à accroître l'intelligence des gens et des choses. Aujourd'hui encore (à part quelques rares initiés) et parmi ceux mêmes que leurs fonctions ou leurs intérêts obligent à vivre au milieu des Chinois, combien y en a-t-il qui sachent ce qui sépare la psychologie d'un habitant du Céleste-Empire de celle d'un nègre de l'Afrique centrale?

Il est vrai que rien ne paraît incompréhensible à un Européen comme cet Asiatique impénétrable, dont tous les gestes sont opposés aux nôtres:

> Pour dire: « Non », il hoche la tête et, pour dire: « Oui », la secoue; se vêt de blanc et non de noir pour prendre le deuil; a comme région sacrée l'Ouest et non l'Est; construit le toit de sa maison avant la fondation. Ses livres finissent où les nôtres commencent.

Dans l'intelligent et intéressant volume qu'il consacre à la Chine, E. Hovelaque met également bien en valeur les contrastes que présente cette civilisation étrange et, en regard, son extraordinaire unité.

Ces contrastes sont parfois saisissants. Contraste de l'immonde et du poétique: des grouillements fétides de foules innombrables dans la saleté et dans l'ordure, au milieu de l'odeur obsédante d'engrais humain qui poursuit partout l'étranger dans les villes comme dans les campagnes et jusque sur les vastes fleuves et, à côté, un goût évident de ce qui est joli, de l'art, de la poésie et jusque dans leurs vices, la luxure, l'opium, de ce qui est le plus exquis et le plus raffiné.

Constraste du luxe et des ruines dans ces murailles gigantesques qui, à Pékin et plus encore à Nankin, enferment des quartiers abandonnés, dans ces restes de jardins qui sont des merveilles de poésie, dans ces débris d'une architecture admirable, d'un art expressif et harmonieux, qu'E. Hovelaque juge mesuré et classique à l'égal de celui qui a créé Versailles. Contraste de l'activité et du fatalisme: infatigable patience du Chinois qui construit perpétuellement les digues du fleuve Jaune, et sa résignation, quand ce terrible cours d'eau, dont l'embouchure peut se déplacer de 900 kilomètres, emporte dans ses eaux deux ou trois millions d'hommes. Contraste du mystère et du prosaïsme, de la superstition et de l'ironie; comme tous les peuples de l'Extrême-Orient, le Chinois a le sentiment de l'absolu, où il sait que son individualité compte à peine: mais, à la différence de l'Hindou, qui se perd dans une rêverie sans fin, il tempère ce mysticisme par un sens tout à fait terre à terre des réalités. Il s'entend fort bien aux affaires. Très attaché à ses superstitions, il ne fait rien que conformément aux règles de ce code de divination magique qui constitue le *feng-shoui*. Mais, en dehors de ce domaine strictement réservé, son sourire exprime qu'il envisage avec une parfaite et calme ironie la plupart des contingences qui passionnent les Occidentaux, si agités et si facilement irritables.



Une auberge chinoise.

Plus que ces contrastes aisément discernables, ce qui frappe l'auteur de ce livre, c'est l'impression d'unité que donne la Chine. Non pas d'unité géographique, certes. Cet immense empire renferme une foule de contrées qui, par le climat, la nature du sol, les habitants, diffèrent du tout au tout et qui ne sont reliées entre elles par aucun système de routes régulières. Il ne s'agit pas, non plus, d'une unité politique. Ce n'est qu'exceptionnellement et comme par à-coups que toutes les parties du Céleste-Empire se sentent régies par une même main énergique. Ce phénomène n'a lieu que quand une nouvelle dynastie, encore barbare, apporte dans les veines de cet organisme énorme un sang toujours mongol, mais plus jeune et plus chaud. Ce sont là les instants culminants de l'histoire chinoise. Ils durent peu. Très vite, les souverains envahisseurs se civilisent; l'antique ambiance les pénètre; ils s'amollissent, pour succomber à leur tour sous une nouvelle invasion. En fait, ces changements politiques n'affectent pas autant qu'on pourrait le croire les destinées des provinces. Il n'y a pas en Chine d'esprit national, ni de patriotisme national. C'est, au contraire, un esprit très particulariste qui dirige la vie d'un Chinois, entièrement indifférent aux questions qui concernent l'ensemble de l'empire, uniquement respectueux des rites qui régissent sa famille, sa cité, sa province.

Que sont donc ces rites, qui dominent toute sa destinée? La véritable religion des Chinois est une religion sans dieux. Elle repose sur le culte des ancêtres défunts. Il est curieux de constater la ressemblance qui existe entre ce culte et celui que Fustel de Coulanges, dans sa *Cité antique*, retrouve, identique, dans l'Inde ancienne, en Grèce, à Rome. Cette communauté de croyances entre des peuples si éloignés et si différents est impressionnante. Elle va parfois très loin, et E. Hovelaque rappelle l'analogie qui existe entre les rites romains du mariage et des funérailles et les rites chinois des mêmes cérémonies.

Pour les Chinois, une seule chose est nécessaire: c'est d'assurer le culte rendu aux ombres des ancêtres, qui, faute de ces justes égards, deviennent des êtres malfaisants et redoutables. Le chef de famille est le prêtre de ce culte. Seul, un mâle peut le rendre. D'où la nécessité d'assurer la descendance mâle, au besoin par l'adoption. La solidarité des générations est le dogme fondamental de cette religion athée et la famille le type de toute organisation sociale. Comme l'a écrit Maspero:

> La sous-préfecture, la préfecture, la province sont, au regard de l'empereur, autant de familles autonomes, autant de communautés dont le chef seul est responsable à l'égard du supérieur, mais à qui échoient, par contre, tous les droits et les devoirs d'un père à l'égard de ses enfants. On voit dès lors se dessiner très nettement le caractère distinctif du monde social chinois, le principe de la vaste fédération qui le constitue: un particularisme très net.

Ces principes d'une étonnante stabilité, qui, pendant des siècles, ont façonné l'âme et la société chinoises et qui constituent la véritable unité de cette civilisation, il est bien intéressant de constater qu'aucune caste héréditaire n'a contribué à les maintenir. Il n'y a pas de noblesse en Chine. La caste dominante, du reste inébranlable, est celle des lettrés, qui se recrute exclusivement par voie d'examen. Rien de plus démocratique, en apparence, que ce mode de recrutement, qui semble réserver les places aux plus dignes. Malheureusement, ces examens sont de purs exercices de subtilité et, en fait, jamais une classe ne s'est montrée si obstinément opposée à tout progrès que celle des lettrés. Les plus grands souverains, un Che Houang Ti, le Napoléon de la Chine (vers 221 av. J.-C.), eut beau établir par les moyens les plus violents l'unité et la centralisation administratives et même exterminer les lettrés; après lui, les lettrés redeviennent les maîtres, au nom des Livres sacrés.

De grands réformateurs se sont succédé en Chine. Mais, ou bien ils ont conservé les rites consacrés et n'ont fait qu'ajouter leur action personnelle à la tradition établie, ou bien, s'ils ont réussi à imposer, pour quelques années ou même quelques siècles, un idéal nouveau, leur doctrine n'a pas tardé à s'atténuer, à s'effacer, pour aller se fondre dans le courant des croyances populaires.

Confucius ne changea rien aux institutions des ancêtres. Il a dit joliment: « Les rites sont les beaux vases où s'enferme et se transmet la plus subtile et la plus précieuse des essences: le sentiment. » A la sagesse des ancêtres il se borne à ajouter la finesse de son bon sens et l'ardeur de sa charité. Par contre, la doctrine absconse de Lao-tse: le *taoïsme*, qu'E. Hovelaque éclaire autant que faire se peut par des rapprochements avec le panthéisme de Wordsworth et qui semble avoir eu une réelle influence sur l'art et la poésie des Chinois, est restée du moins sans action sur l'ensemble de la société chinoise. Le bouddhisme, cette belle doctrine de renoncement, après avoir connu, du Ve au VIIe siècle, des temps de splendeur, a peu à peu dégénéré, et ce qui reste de lui s'est mêlé au culte des ancêtres et aux pratiques de la magie. Rien n'a pu porter atteinte à cette force surprenante d'immobilisation que les rites symbolisent.

Cette immobilité apparaît dans les rapports du Chinois avec l'Occidental, inquiet et changeant. L'homme d'Extrême-Orient n'a aucune admiration pour l'Européen. Même quand il lui emprunte son mécanisme si perfectionné, ainsi que le fait le Japonais, il n'éprouve aucun désir de lui emprunter sa civilisation. Le Chinois, travailleur agricole, dépourvu de toute vertu militaire, profondément pacifique, méprise profondément les peuples occidentaux, qu'il connaît uniquement sous leur aspect avide, emporté, brutal, qui n'ont ni dissimulation ni politesse et qui, même entre eux, sont toujours en guerre. Cette impression, ils l'ont eue dès le début, et elle ne s'est plus jamais effacée. L'histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales, dont E. Hovelaque nous résume la suite, nous montre que, si les négociants arabes ont toujours vécu en bons termes

avec les Chinois, les chrétiens, en revanche, les ont tout de suite inquiétés. Le prosélytisme emporté, imprudent, et surtout et pour une bien plus large part, la cupidité, la fourberie, la barbarie des premiers intrus, portugais, espagnols ou autres, enfin leurs



La Tour de porcelaine, à Pékin.

haines mutuelles n'ont pas inspiré aux Chinois une très vive estime. Seuls, comme nous l'avons rappelé, les jésuites avaient su les comprendre... et les prendre, mais leur œuvre fut trop peu durable.

Dans un temps plus rapproché, la guerre de l'Opium avec l'Angleterre (1839-1843) montra aux Chinois que les Occidentaux faisaient passer leurs intérêts propres avant toute question de moralité humaine. Le traité de Nankin, qui la termina, fut pour les autres puissances le signal des exigences. Désormais, avec une faim croissante, chacune demanda sa part d'influence et d'avantages. Tombé dans une irrémédiable décadence, le gouvernement de Pékin ne connut d'autre politique que d'opposer les uns aux autres les appétits des Occidentaux, auxquels vinrent s'ajouter les visées japonaises, et d'éluder par toutes les subtilités chinoises les engagements que sa faiblesse l'obligeait à prendre. Cependant, les prétentions des étrangers, leurs succès même (prise de Pékin par les Français en 1860) et leurs excès provoquaient dans l'empire une xénophobie croissante, et les émeutes, à leur tour, provoquaient de nouvelles interventions étrangères. Successivement, la guerre avec le Japon, qui détache la Corée de la Chine (1894), l'avance de la Russie par le transsibérien et vers Port-Arthur (1897), les conquêtes des Allemands à Kiao-Tchéou (1897), des Anglais à Wei-hai-wei, l'établissement de l'influence française à Haïnan et dans le Yunnan, puis le soulèvement des Boxers, soutenu par le gouvernement de Pékin, mais rapidement suivi de leur répression par les Puissances (1902), la guerre russo-japonaise terminée par le traité de Portsmouth (1905), l'annexion de la Corée par le Japon (1910) accentuent l'impuissance impériale. La dynastie est mûre pour la chute et la Chine pour une révolution.

Depuis longtemps, il existait dans ce pays un parti libéral, le Ko-Ming tang, dont les chefs se recrutaient principalement chez les Chinois vivant à l'étranger et chez les jeunes Chinois qui faisaient leurs études au Japon. C'était surtout dans le Sud que les idées nouvelles trouvaient faveur et prenaient une forme nettement hostile à la dynastie mandchoue. Affaiblie par l'âge, la vieille impératrice douairière, Tseu-hi, elle-même, consentait à des réformes. Après sa mort, que suivit de près celle de l'empereur Kouang Siu, son neveu, le prince Tch'ouen, régent, essaya bien d'enrayer le mouvement, mais, le 29 décembre 1911, Sun Yat-Sen fut élu président de la République et, le 12 février 1912, le jeune empereur Suan T'ong, par la bouche de la nouvelle impératrice douairière, Long-Yu, abdiqua.

Ainsi se terminait la dernière des vingt-six dynasties qui, pendant 5.000 ans, avaient régné sur la Chine. Chose curieuse : c'était l'empereur qui proclamait la République et qui transmettait le pouvoir à Yuan Chi Kaï, le président du conseil du nouveau gouvernement.

L'application du régime parlementaire fut une de ces bonnes comédies où excelle l'esprit mandarin. Sun Yat-Sen dut bientôt démissionner, et Yuan Chi Kaï se fit élire président de la République par l'Assemblée constituante. Il s'empressa d'escamoter les réformes et d'établir sa dictature (il devait plus tard se faire élire empereur, en décembre 1915). Le parlement de 1913 ne fut bientôt qu'une assemblée de fantoches, où régnaient l'incohérence et la corruption électorale la plus complète. Parfois, on ne trouvait que deux membres pour siéger. Les radicaux, petite poignée d'hommes perdus dans une population immense, rêvaient de paix universelle et de réformes absolument irréalisables, dans un pays qui ignore la centralisation. La masse, à son ordinaire, restait complètement indifférente à la politique nationale. Les provinces tendaient de plus en plus à l'autonomie. Les mandarins, civils ou militaires, agissaient chacun pour son compte, ceux du Nord appuyés sur les réactionnaires, ceux du Sud favorisant les réformistes. Pour lutter contre l'anarchie, le gouvernement officiel avait sans cesse de nouveaux besoins d'argent. Il lui fallait emprunter des fonds au dehors et, en échange, céder quelque chose de son indépendance économique et même politique.

Sur ces entrefaites, la Grande Guerre européenne vint apporter à la Chine de nouveaux éléments de trouble. Dès le début du conflit, elle déclara sa neutralité, se souciant peu d'y intervenir. Le républicain Sun Yat-Sen n'y tenait pas plus que le président du conseil Touan, chef des modérés. Mais l'intervention du Japon fit voir à la Chine que la lutte de l'Occident pouvait étendre ses effets jusqu'à elle. En novembre 1914, le Japon s'empare des possessions allemandes du Chantoung, promettant de les rendre à la Chine ; puis il tergiverse et, finalement, il impose à la Chine, par l'arrangement de mai 1915, une véritable mainmise économique du Japon sur le Céleste-Empire. Le gouvernement de Pékin crut s'assurer l'appui des Alliés s'il se rangeait de leur côté et, le 15 août 1917, déclara la guerre à l'Allemagne. En fait, la Chine resta uniquement absorbée par la guerre civile. Après la mort de Yuan Chi Kaï, en juin 1916, le général Li Yuan Hong avait été proclamé président de la République. Le général Tchang Soun replaça sur le trône le jeune empereur Suan T'ong : cette restauration dura treize jours. La République rétablie, le maréchal Fong fut élu président. Siu Che-tcheang lui succéda.

Et la guerre civile continua entre les divers généraux, ceux du Nord et ceux du Sud, et elle dure encore. Mais partout, à Canton comme à Pékin, chez les réactionnaires comme chez les libéraux, se manifeste une impuissance absolue à organiser quoi que ce soit.

Quel pronostic tirer d'un tel gâchis ? Tout ce qu'on peut dire, c'est que la Chine est un pays beaucoup trop ancien, trop vaste, trop décentralisé et trop immobilisé dans sa civilisation agricole, qui lui donne la paix, dans ses croyances, qu'il juge les meilleures du monde, pour qu'une révolution, durât-elle cent ans, puisse émouvoir sa masse profonde qui est, politiquement parlant, tout à fait apathique. E. Hovelaque, avec raison, met en garde contre tout rapprochement qu'on pourrait faire entre l'évolution du Japon contemporain et la révolution chinoise. En possession d'un vieil idéal de patriotisme héroïque et essentiellement militaire, fort de sa noblesse guerrière, fécond en grands hommes, le Japon, lorsqu'il adopte le mécanisme occidental, ne fait qu'emprunter un instrument matériel pour mieux réaliser ses antiques destinées et son évolution séculaire. En Chine, rien de tel : aucun idéal national, aucun instinct guerrier, une extrême pénurie d'individualités fortes, aucun désir de changement politique, sauf chez une minorité infime et négligeable. Quel motif ferait sortir un tel peuple de son indolence ?

Et pourtant, certains traits même du caractère et de la civilisation chinoise permettent, si l'on en croit l'auteur de ce livre, de ne pas exclure l'hypothèse d'un renouvellement possible de la Chine. Mais, à dire le vrai, cette espérance lui paraît reposer moins sur la constatation de certaines aspirations que sur l'absence de certains obstacles.

Il n'y a pas, en Chine, de caste héréditaire intéressée au maintien de l'ancien régime, et le corps des lettrés, en principe, est démocratiquement ouvert à tous (en fait, nous avons vu quels fâcheux résultats donne ce recrutement, si juste en apparence). On ne trouve pas en Chine cet individualisme obstiné qui, en Occident, reste, malgré tout, la règle de toute conduite privée ou publique. Qui sait si des expériences communistes — ou même bolchevistes — n'y trouveraient pas un bon terrain ! Il n'y a peut-



Grand canal et pagode, près de Canton.

être pas si loin entre le communisme russe, si asiatique, et la vieille barbarie mongole.

Ce ne sont là que des hypothèses. Jusqu'ici, la masse chinoise a surtout manifesté une singulière force d'inertie. Du haut de son immobilité, elle tient le monde occidental en grand dédain. Mais, aux yeux d'E. Hovelaque, notre agitation, qui est de la vie, est peut-être préférable à cette stagnation, qui nous paraît mortelle. — Pierre Basset.

Crise sociale de 1848 (la). Les origines et la révolution de Février, par Pierre Quentin-Bauchart. (Paris, 1920.) — Il y a eu quatre ans le 8 octobre dernier que le capitaine Quentin-Bauchart tombait au champ d'honneur, à Bouchavesnes, en inspectant ses tranchées de première ligne. Non seulement l'armée perdait un de ses plus ardents officiers de réserve, un de ceux qui remplissaient avec la plus haute conscience le devoir que la patrie lui imposait, mais l'histoire perdait un de ses plus fervents adeptes, en qui les maîtres avaient déjà salué un émule. A vingt ans, il avait donné *Lamartine homme politique;* à vingt-cinq, il avait complété l'image de celui qu'il considérait comme le prototype de l'époque, en écrivant : *Lamartine et la Politique extérieure de la révolution de Février.* Ainsi enserrait-il peu à peu le drame de 1848. Tour à tour il en étudiait les acteurs, donnant dans diverses revues des portraits colorés de Caussidière, de Ledru-Rollin, de Louis Blanc; silencieusement il en recherchait les causes profondes, s'expliquait comment, sous la placide apparence de la monarchie de Juillet, avait pu couver la révolution sociale que d'aucuns pourraient croire la plus spontanée. Il abordait ainsi le problème social, qui, dès son jeune âge, l'avait attiré : il l'abordait par l'histoire, en même temps, d'ailleurs, qu'au conseil municipal de Paris, où il avait été envoyé en 1911, à trente ans, il se trouvait chargé d'en rechercher les solutions immédiates. Heureuse condition de travail, qui lui permettait de confronter la thèse aux réalités, de rapprocher perpétuellement le passé du présent, de constater l'unité du problème à travers le temps.

En 1914, Quentin-Bauchart avait pu rédiger tout le début de son travail. La crise sociale de 1848 était longuement étudiée dans ses origines ; les journées de février, de mars, d'avril en marquaient l'éclatement, les péripéties, l'évolution et comme un temps d'arrêt... La destinée ne permit pas à l'historien de pousser plus avant son récit ; tel quel, il forme un tout complet, d'une trame serrée, d'une documentation précise, d'une rare impartialité. Chef-d'œuvre de méthode historique, cet ouvrage est aussi un chef-d'œuvre de psychologie politique : « A aucun moment notre auteur ne fait la leçon aux masses ni aux gouvernants, écrit Chassaigne-Goyon, dans une émouvante préface. Son œuvre ne cesse pas d'être objective; d'une objectivité scientifiquement rigoureuse. Il ne tire l'enseignement ni des idées, ni des événements, mais sa construction est si logique que cet enseignement se dégage en quelque sorte de lui-même. »

La loi votée les 2-17 mars 1791 par l'Assemblée constituante, abolissant corporations, maîtrises et jurandes, était le point de départ d'une révolution sociale : le régime individualiste était substitué à l'organisation économique, qui avait fait de l'association corporative la cellule sociale et emprisonné l'individu dans le moule étroit d'une société fermée. Réaction naturelle et logique d'un système poussé, avec les siècles, à ses extrêmes. Mais l'individu livré à lui-même, sans appui, se trouve vite la proie de l'exploitant, surtout quand, comme aux environs de 1830, le développement industriel prend un essor rapide et que l'emploi des machines transforme la nature de la main-d'œuvre dans les usines. Alors, la concurrence grandissante oblige les patrons à produire à meilleur marché, à réduire les salaires; les ouvriers acceptent les réductions, puisqu'ils ne peuvent faire autrement et qu'aucune entente entre eux n'est possible. C'est l'inéluctable loi d'airain de Ricardo, qui produit des crises de paupérisme telles que le monde politique en est secoué à diverses reprises. En France, heureusement, le mal est moindre qu'ailleurs, car l'industrie est mieux organisée, le travail mieux réparti.

Cependant, à l'école du laisser-faire se substituent, d'un côté et de l'autre du Détroit, les théories interventionnistes, qui, commençant à Saint-Simon, aboutiront à Karl Marx.

Après avoir indiqué comment le régime individualiste, né de la Révolution, paraissait, quarante ans après, caduc, P. Quentin-Bauchart présente en un tableau extrêmement coloré la situation sociale aux environs de 1840. La bourgeoisie, qui, politiquement, domine depuis dix ans, qui, financièrement, a suivi le précepte de Guizot : « Enrichissez-vous ! », lui paraît avoir été égoïste en cette rapide ascension; plus qu'égoïste, ne fut-elle pas aveugle ? Car l'égoïsme, en matière politique ou sociale, est une faute qui ne se peut expliquer que par l'inconscience. Chaque époque d'enrichissement présente les mêmes phénomènes et prépare les mêmes réactions.

En face de cette bourgeoisie aveugle, jouissant égoïstement du pouvoir conquis et des richesses acquises — quelquefois avec trop de rapidité — se dressent les doctrinaires de la réforme, bourgeois eux-mêmes, mais spectateurs émus de la lutte sociale, qui, n'étant ni employeurs ni employés, mettent face à face le bonheur satisfait des uns et la misère imméritée des autres. Il y a dans ce spectacle quelque chose qui frappe, en même temps que l'esprit de justice, le sentiment de charité chrétienne; aussi les premiers réformateurs se recommandent-ils, presque tous, de la doctrine du Christ : « Cette influence religieuse, note leur commentateur, est un des caractères les plus particuliers et les plus curieux du socialisme de 1840, qui le doit sans doute à la réaction de l'époque entière contre l'irréligion du XVIIIe siècle. » Louis Blanc, « en demandant que le droit de vivre par le travail soit garanti, salue le Créateur dans son œuvre»; Cabet « a besoin de croire à un Dieu unique, Créateur, Père, Architecte de tout le reste de l'Univers; à la base des idées de Fourier sur l'action bienfaisante des passions livrées à elles-mêmes, il y a la croyance à une Providence qui n'a pu les créer que bonnes ». Lamennais base toute sa doctrine sur l'Evangile; seul, Proudhon ose écrire : « Dieu, c'est le mal ! », comme par manière de paradoxe.

Tous, disciples de Rousseau, ont une croyance absolue dans la bonté de la nature humaine, que la société a viciée. Cependant, c'est à la société, dans ce qu'elle a de plus général, c'est à l'Etat qu'ils font appel pour résoudre la crise sociale en procédant à une nouvelle répartition des richesses. Mais, dans le rôle de l'Etat, comme dans cette nouvelle répartition, les divers systèmes ont des solutions très différentes : depuis quatre-vingts ans, elles n'ont pas varié; les doctrinaires de la question sociale de 1840 sont encore aujourd'hui les oracles des diverses écoles; c'est ce qui rend le livre de Quentin-Bauchart si actuel. Outre que les maux sont redevenus sensiblement les mêmes qu'en 1840, la misère ouvrière en moins, les remèdes proposés sont identiques ; Cabet récrirait aujourd'hui son *Voyage en Icarie* sous le titre plus clair de : *Voyage à Moscou.*

Jusqu'à la veille de 1848, les différentes doctrines sociales, qu'elles émanassent de Saint-Simon, de Fourier, de Cabet ou même de Louis Blanc, n'avaient guère pénétré les masses ouvrières. Ce ne fut qu'à la fin de la monarchie de Juillet que le parti républicain, s'enhardissant, travailla à cette diffusion par la voix de ses journaux, dans la *Réforme*, dans le *Journal du peuple*, et même dans le *National.* Il y trouvait un terrain d'autant mieux préparé que la crise financière de 1846-1847, en diminuant la production industrielle, répandait le chômage et augmentait la misère dans les grandes villes.

La campagne des banquets, survenant à ce moment pour obtenir l'extension du suffrage restreint, demandée par Lamartine et ses amis et refusée par le ministre Guizot, fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase : le trône du roi Louis-Philippe, issu des barricades, trébuchait sur d'autres barricades.

Cependant, comme le fait si justement remarquer son historien, « la destruction de la monarchie de Juillet, le 24 février 1848, n'a eu, ni dans son origine, ni dans son exécution, le caractère d'une révolution sociale ».

Il suffit de relire le récit des derniers jours de la monarchie, des premières journées de la Révolution, pour s'en convaincre. Les premiers membres du gouvernement provisoire désignés par l'acclamation populaire ne sont point des socialistes; il faut l'arrivée en place de Grève d'un nouveau groupe réuni en hâte par Louis Blanc pour que les noms de l'auteur de l'*Organisation du travail* et de l'ouvrier Albert s'imposent, non sans peine, aux nouveaux maîtres de l'Hôtel de Ville.

Dès lors, ce va être entre les deux tendances, entre les hommes du *National*, auxquels s'est rallié Lamartine, républicains satisfaits d'avoir rétabli la République, et les partisans de la révolution sociale, une lutte continuelle, tantôt sourde, tantôt violente, dans laquelle les masses parisiennes interviendront pour faire pencher la balance tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, jusqu'aux jours de juin où, fort de l'appui du pays, le gouvernement du général Cavaignac rétablira l'ordre *manu militari.*

Cette lutte constitue le palpitant intérêt de la révolution de Février. Quentin-Bauchart, qui a pu mener son récit jusqu'à la journée du 16 avril, laquelle assure le succès des conservateurs de l'ordre social, en retrace les péripéties avec une rare maîtrise. Sans se départir de ce beau calme qui fit sa force sur le champ de bataille et qui donne à son œuvre une si haute tenue littéraire, l'historien, sans négliger les faits connus, mais sans s'appesantir sur ces journées tumultueuses qu'il a déjà narrées dans son *Lamartine homme politique* et qui sont, dans leur ensemble, connues du public, s'attache surtout à nous montrer ici la question sociale dominant peu à peu les préoccupations du nouveau gouvernement et les projets socialistes à l'épreuve des réalités.

Or, le premier article du programme socialiste, en cette crise économique et politique, c'est le « droit au travail », posé par Louis Blanc dans ses ouvrages, réclamé par quelques ouvriers sur la place de Grève dès le soir du 24 février. Ce droit au travail, s'il est reconnu par le gouvernement, c'est l'intervention de l'Etat annoncée et aussitôt nécessitée par l'insuffisance de travail dans les industries privées; c'est l'Etat-patron, c'est le premier pas vers le communisme. Aussi la majorité du gouvernement, qui, la veille, n'a accepté dans son sein Louis Blanc qu'avec une visible répugnance, résiste-t-elle, le 25 février,



La cité chinoise, à Shangai.

quand se produit la première sommation ouvrière demandant « l'organisation du travail avant demain ». Avec grande justesse, Marie répondit au délégué de la foule qui a été introduit dans le bureau du Conseil : « L'organisation du travail, c'est une œuvre difficile et qui ne peut s'accomplir en un jour. La condition des travailleurs sera, pour le gouvernement et pour la République, l'objet de la plus sérieuse attention. » Mais ce n'est pas un argument à opposer à une foule impatiente; l'ouvrier Marche, porteur de la sommation, proteste : « Nous avons assez attendu! » Alors, un membre du gouvernement, usant d'une tactique plus habile, le met au pied du mur: « Eh bien ! précisez; vous devez savoir exactement ce que vous voulez, dites-le... ; dictez, je vais écrire. » Et voici le socialiste décontenancé, qui se répand en vagues diatribes contre la société. Sans Louis Blanc, l'affaire eût tourné court; mais celui-ci a saisi l'occasion et rédigé le papier qu'il impose au Conseil : « Le gouvernement provisoire de la République française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail ; il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens; il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice de leur travail. »

Marie, Arago, Garnier-Pagès, Lamartine protestent; mais, au dehors, l'émeute gronde ; chacun a un devoir urgent à remplir et, d'ailleurs, si l'on veut se maintenir au pouvoir, il faut des garanties. Louis Blanc envoie le décret au *Moniteur*, où il paraît le lendemain, suivi des signatures de tous les membres du gouvernement. Ceux-ci n'ont que faire de protester, puisque, dans la même journée du 25, grâce à l'éloquence de Lamartine, ils ont remporté leur première victoire sur les extrémistes en repoussant le drapeau rouge.

Au reste, les socialistes n'ont entre les mains que le signe d'une manifestation platonique, qui peut rester lettre morte si l'on n'y prend garde: le gouvernement ne s'est pas engagé à « organiser le travail », ce qui aurait signifié « le réorganiser sur de nouvelles bases » ; il a promis de « garantir le travail à tous les citoyens », de « lutter contre le chômage », qui est, d'ailleurs, la plus dangereuse et la plus immédiate conséquence des révolutions. Or, cette promesse le conduira à la création des ateliers nationaux, mais à rien d'autre. Les chefs socialistes, Cabet notamment, conseillent la modération à leurs troupes; ils estiment tenir à leur merci le gouvernement et avoir intérêt à ne pas brusquer les événements. Lamartine manœuvre vis-à-vis d'eux avec une habileté d'autant plus grande qu'elle s'ignore. Tout en faisant bonne mine aux chefs, par sympathie naturelle pour les idéologues, il organise avec Marrast, Garnier-Pagès et Arago, une véritable résistance aux tentatives de surenchère qu'il pressent prochaines et violentes. Quand, le 28 février, une nouvelle journée s'annonce, manifestement suggérée, sinon organisée par Louis Blanc, qui demande la création d'un ministère du travail, Lamartine résiste, refusant d'engager l'avenir, qui doit rester libre pour les décisions de la future Assemblée nationale. Et Louis Blanc, privé du ministère qu'il ambitionne, doit se contenter de la présidence de la commission du Luxembourg, qui, dans l'ancien palais des Pairs, va préparer le terrain des réformes sociales. Pendant ce temps, Marie, ministre des travaux publics, continuera l'organisation de ces ateliers nationaux au sein desquels se réfugient tous les chômeurs que le gouvernement nourrit en croyant s'en faire des défenseurs.

Quentin-Bauchart ne s'appesantit pas sur l'histoire de cette institution, écrite naguère par Emile Thomas; mais il a soin de montrer comment le gouvernement provisoire va se laisser entraîner beaucoup plus loin qu'il ne voudrait en se substituant aux entrepreneurs de travaux publics, quelle erreur il commet en pensant que, parce qu'il fournit du travail aux chômeurs, il s'en fait des obligés. Les ateliers nationaux vont devenir des clubs plus dangereux que ceux surveillés par Marrast et, quand on voudra les fermer, on déchaînera fatalement une révolution autrement plus sanglante que la première.

Cependant, au Luxembourg, Louis Blanc réunissait le premier parlement ouvrier; — car c'était une sorte d'avant-parlement que cette commission comprenant d'abord 242 membres, puis 434 autres, délégués par les corporations ouvrières, plus ou moins régulièrement. Son programme était assez vaste pour absorber toute l'activité de ses membres et de son président. Le plan d'une nouvelle organisation sociale pouvait s'y élaborer à loisir. Mais, comme il arrive souvent en pareil cas, les questions de détail absorbèrent les premières journées ; le temps passa, et l'ensemble du programme socialiste ne fut jamais discuté. Ce n'est pas à dire que l'œuvre de la commission du Luxembourg fut nulle. Louis Blanc obtint, en effet, d'une entente amiable entre patrons et ouvriers, la suppression du marchandage, impliquant la disparition d'une pratique trop commune, grâce à laquelle un intermédiaire sous-entreprenait à forfait des travaux, les faisait exécuter par des ouvriers sans travail, sur les salaires desquels il réalisait un bénéfice; il obtint encore la diminution des heures de travail, ramenées de 11 à 10 à Paris, de 12 à 11 dans les départements. La question des habitations ouvrières fut également abordée en séance plénière, et une discussion intéressante y fut consacrée. Louis Blanc proposa, pour commencer, la construction à Paris de quatre maisons ou cités pouvant abriter chacune 400 ménages, un droit de préférence étant accordé aux familles nombreuses; mais, comme quelqu'un proposa de rendre les occupants propriétaires au bout d'une certaine échéance, le théoricien du socialisme s'y opposa : « Laisser la perspective de la propriété de ces établissements à un certain nombre d'ouvriers, dit-il, ce serait créer une caste de privilégiés ! »

Un comité de travail, comprenant dix membres ouvriers et dix membres patrons, avait été créé, comme organe préparatoire aux travaux de la commission. Il ne semble pas avoir fait besogne utile. La seule œuvre d'ensemble menée à bien au nom de la commission du Luxembourg fut un *Exposé général*, portant la signature de Louis Blanc, lequel est, en réalité, l'œuvre de deux de ses amis, Vidal et Pecqueur, « d'esprit plus pratique que la plupart des réformateurs sociaux qui écrivirent sous Louis-Philippe » et qui n'hésite pas à qualifier Pecqueur de « premier théoricien du collectivisme ».

Nous ne pouvons ici résumer cet exposé de la doctrine socialiste au lendemain de la révolution de Février; nos lecteurs le trouveront *in extenso* dans la *Révolution au Luxembourg* et au *Moniteur* d'avril 1848 ; ils y remarqueront de nombreuses idées, qui ont, depuis, fait leur chemin, mais le ton général en est beaucoup plus posé, les conceptions plus équilibrées que celles de Louis Blanc. Il n'est pas sans intérêt de noter combien elles se rapprochent de celles que soutiennent, aujourd'hui encore, les socialistes qualifiés parfois d' « opportunistes ».

Au milieu de la tourmente révolutionnaire, au lendemain de la journée du 17 mars, à la veille de la journée du 16 avril, l'*Exposé général* passa totalement inaperçu, à tel point que le *Moniteur* n'en acheva pas la publication. Le fait même qu'il constituait une sorte de compromis entre la société bourgeoise et la dictature du prolétariat le condamnait, à un moment où les violences révolutionnaires poussaient à une lutte sans merci.

On sait comment celle-ci se termina. Quentin-Bauchart en a retracé, dans la *Journée du 16 avril*, un des derniers épisodes: le parti de l'ordre y triompha; les élections, maintenues au 23 avril, assurèrent une majorité républicaine, mais conservatrice. La Révolution était vaincue par ses excès mêmes; elle ne le comprit pas et voulut tenter une dernière chance dans les journées de Juin, et ce fut alors l'écrasement complet.

La crise sociale n'était pas pour cela résolue ; au 16 avril, elle avait atteint son paroxysme. Quentin-Bauchart, en un autre volume, aurait certainement décrit la seconde phase et montré comment, après la terrible secousse, la crise avait évolué et s'était presque fondue dans une reprise générale du travail, encouragée par les premières lois sociales peu à peu édictées par la seconde République et le second Empire.

Telle quelle, l'œuvre inachevée, écrite avec un tel souci de l'exactitude et de l'impartialité, respire la confiance dans l'avenir social du pays, comme la correspondance de l'officier, durant la guerre, ne cessa, même aux heures sombres, d'affirmer sa certitude dans la victoire. Mais victoire oblige ; la guerre a fait naître une crise sociale, dont l'heureuse solution importe au salut du pays. Quentin-Bauchart, qui « faisait confiance aux splendides vertus de la classe ouvrière, que son cœur généreux éloignait des abstractions, que son esprit lucide préservait des chimères », nous aurait aidés à discerner le devoir. Ce n'est pas sans raison que Chassaigne-Goyon, dans son éloquente préface, écrit : « La France a perdu un de ceux qui, dans les expériences du passé, avaient peut-être découvert les remèdes appropriés à la crise actuelle. » — Pierre RAIN.

Faible Femme (UNE), comédie en trois actes, de Jacques Deval, représentée pour la première fois au théâtre Femina le 11 mai 1920.

Une soirée mondaine chez Mme Sézères nous permet de faire connaissance avec les principaux personnages; notamment, deux jeunes gens, qui sont liés d'une véritable amitié : Henri Fournier, sportsman, champion de l'épée, au caractère gai, décidé, volontaire, et son ami Serge Paveneyge, un doux musicien, tendre et sentimental.

Une conversation qui a lieu entre Mme Sézères et une jeune veuve, Arlette Leterne, nous permet d'apprendre que ces deux jeunes gens font la cour à Arlette et que celle-ci est très hésitante, car elle éprouve pour les deux une tendresse profonde et égale. Avec elle, celui qui a raison est celui qui est là. Elle voudrait se décider, elle ne peut s'y résoudre. Mme Sézères lui conseille de préférer celui des deux qui arrivera le premier à sa soirée; ils arrivent tous deux en même temps.

Arlette a d'abord un entretien avec Serge, dont les paroles émues et profondes la troublent et l'enivrent. Elle lui promet qu'après la soirée il la ramènera chez elle et qu'ils feront un peu de musique; elle jouera pour lui une sonate de Tchaïkowsky, qu'il aime. Mais, peu après, survient Henri, qui, à son tour, exerce tout son ascendant sur la faible femme et la décide à quitter aussitôt la soirée pour aller faire une promenade en automobile dans la forêt de Fontainebleau. Elle ne peut lui résister et se confond en excuses devant Serge de ne pouvoir tenir la promesse qu'elle venait de lui faire.

D'autres personnages animent le tableau : le baron de Claches, un mari malheureux et ridicule, qui colporte les racontars, dit la bonne aventure avec les cartes et disparaît derrière l'éclat de sa femme, la baronne de Claches. Celle-ci fait beaucoup parler d'elle; elle est éprise du doux et tendre Serge Paveneyge, tandis que, d'autre part, la fille de la maison, Mlle Jacqueline Sézères, affiche pour Henri Fournier une passion bruyante, dont elle fait part à tout le monde.

Au second acte, nous sommes chez le sportif Henri Fournier. Il doit, le soir même, faire assaut avec un épéiste fameux. Il a chez lui son entraîneur, le professeur Spadelli, et quelques invités, devant lesquels il s'exerce: le baron de Claches et sa femme, Mlle Jacqueline Sézères, toujours de plus en plus éprise, un reporter. Il est pressé de congédier tous ses hôtes, car Arlette Leterne vient de lui téléphoner qu'elle allait venir lui faire une courte visite.

Tous s'en vont, et Spadelli ne manque pas de recommander à son élève de ne pas s'énerver par une conversation tendre, car il importe qu'il conserve tous ses moyens pour la rencontre du soir.

Henri se promet de rester calme.

A ce moment, arrive son ami Serge Paveneyge, que la jalouse Jacqueline a prévenu de la visite qu'Arlette se propose de faire à Henri. Serge est très exalté. Il fait à son ami une scène violente, il le provoque. Henri demeure calme et souriant. Il croit rassurer le jaloux en lui expliquant qu'il doit, le soir, faire assaut, que des paris importants sont engagés sur lui et que tout énervement compromettrait à la fois sa réputation et l'intérêt des parieurs. Arlette n'a rien à redouter ; elle fera une courte visite et s'en ira. Serge se retire, très peu rassuré.

La visite d'Arlette se passe très correctement; mais celle-ci, d'abord un peu vexée d'être respectée non pas par estime, mais par prudence et pour des considérations sportives, s'énerve peu à peu. Henri est charmant; il badine, il fait mille gamineries séduisantes et dangereuses. Arlette ne résiste plus et tombe dans ses bras. Elle est une faible femme.

Au troisième acte, nous sommes au lendemain matin, chez Serge Paveneyge. Il n'est bruit que de la visite d'Arlette chez Henri, lequel, le soir, a été battu à plate couture et a fait preuve d'une fatigue dont chacun glose.

Serge, désespéré, a décidé de quitter Paris. La baronne de Claches, qui l'aime, irrite à dessein sa blessure. Jacqueline Sézères, qui aime Henri, vient attiser la colère de la victime.

Serge garde son sang-froid : il ira en Angleterre oublier à la fois Henri et Arlette.

Celle-ci arrive, confuse et repentante. Elle a tout d'un coup compris la différence qui sépare l'amour léger et frivole de Fournier et la tendresse profonde et véritable de Serge. Elle lui fait sa confession et demande son pardon.

Le jeune homme résiste, mais, bientôt, il se laisse persuader de la sincérité de la coupable. Au lieu de partir seul, il partira avec elle.

Cette comédie est l'heureux début d'un écrivain nouveau, Jacques Deval. Le sujet est un peu banal, et le dénouement semble impossible. Le pardon est bien rapide, et le remords de la faible femme laisse planer une bien grande incertitude sur l'avenir. Aussi n'est-ce pas par la contexture même du sujet que la pièce prend de la valeur et de l'intérêt : c'est uniquement par la qualité rare du dialogue, la vérité et la légèreté charmante des répliques, l'esprit semé discrètement sur les entretiens, la fraîcheur délicate des sentiments et leur variété nettement nuancée. L'auteur pourra aborder des sujets moins légers et plus vraisemblables; il est armé pour écrire des comédies qui rappelleront les meilleurs maîtres d'un genre où excellèrent Meilhac et Halévy. — Léo CLARETIE.

Les principaux rôles ont été crées par : Mmes Falconetti *(Arlette)*, Lilian Greuze *(Jacqueline)*, Renée Corciade *(la baronne de Claches)*, Jeanne Loury *(madame Sézères)*; et par : MM. André Luguet *(Henri Fournier)*, Lucien Barroux *(le baron de Claches)*, Lucien Dubosc *(Spadelli)* et Pierre de Guingand *(Serge Paveneyge)*.

Guyon (Casimir-Jean-*Félix*), chirurgien français, né à Saint-Denis (île de la Réunion) le 21 juillet 1831. — Il est mort à Paris le 21 juillet 1920. Docteur en médecine en 1858, chirurgien des hôpitaux en 1862, professeur agrégé la même année, professeur en 1877, premier titulaire de la chaire de clinique des maladies des voies urinaires à la Faculté de Paris en 1890, membre (1878) et président (1901) de l'Académie de médecine, membre de l'Institut (1892), président de l'Académie des sciences (1913), commandeur de la Légion d'honneur.

Bien qu'au début de sa carrière il se soit occupé avec un grand succès de chirurgie générale, Guyon restera surtout comme le maître de l'urologie française, pendant la fin du XIX[e] siècle. Il avait été chargé du service chirurgical de Civiale à l'hôpital Necker, service auquel ce chirurgien avait adjoint des salles spécialement réservées aux malades des voies urinaires. Guyon, peu à peu, se spécialisa dans cette branche de la médecine. Grâce à sa ténacité, à l'éclat de son enseignement, grâce, aussi, à sa générosité, il fit de ce service « de la Terrasse » un centre admirable d'urologie clinique, qu'il perfectionna sans cesse et où les élèves vinrent en foule, non seulement de France, mais de tous les pays de l'étranger. Il n'est guère de contrées au monde où un spécialiste en cette branche ne se fasse honneur d'avoir passé par cette école de Necker, où l'urologie a été perfectionnée par le maître et par ses élèves, d'une façon qui fait date dans l'histoire de la médecine. Elle était encore à l'état presque embryonnaire lorsque Guyon commença la série de ses travaux. Il perfectionna les connaissances que l'on avait alors sur l'anatomie et la physiologie des reins, de la vessie, de la prostate, de l'urètre, créa une instrumentation nouvelle, aborda les opérations les plus audacieuses et, surtout, fit bénéficier sa spécialité des découvertes pastoriennes, se déclarant, dès l'abord, partisan de cette antisepsie, que tant d'hommes de sa génération n'accueillaient qu'à regret, ne s'adaptant qu'avec difficulté aux idées nouvelles. La maîtrise opératoire de Guyon s'affirma dès lors par des succès constants, et il porta mainte intervention, comme la lithotritie, à un perfectionnement qu'il sera bien difficile de dépasser.


Félix Guyon. (Phot. E. Pirou.)

Le grand titre de gloire de Guyon sera, sans doute, son enseignement et, pourtant, sa parole hésitante, sa voix un peu sourde, ne le prédestinaient guère au professorat. Tant qu'il fut professeur de médecine opératoire, il n'eut, à ce titre, qu'un médiocre succès; mais, dès qu'il occupa sa chaire de spécialité, son renom devint considérable. C'est qu'il n'enseigna pas seulement par des leçons magistrales, mais par des entretiens de chaque jour au lit du malade, par l'exemple, par le soin scrupuleux avec lequel tout malade était examiné par le maître, qui fit son service hospitalier avec une ponctualité jamais en défaut et bien méritoire chez un chirurgien à qui une extraordinaire notoriété valait des demandes de consultations lui venant de toute part, et auxquelles il ne pouvait suffire. A une époque où les examens de laboratoire étaient infiniment moins minutieux qu'à l'heure actuelle, il sut perfectionner l'étude clinique des maladies et décider de l'acte opératoire avec un sens d'opportunité des plus remarquables. Il enseigna aussi par ses écrits et, outre ses *Eléments de chirurgie clinique* (1874), qui datent du début de sa carrière chirurgicale, il donna des *Leçons cliniques sur les maladies des voies urinaires* (1881), un *Atlas des maladies des voies urinaires* (1885), des *Leçons cliniques sur les affections chirurgicales de la vessie et de la prostate*, un travail sur *l'Anatomie et la Physiologie pathologiques de la rétention d'urine* (1890), enfin, un livre sur le *Diagnostic des affections chirurgicales des reins*. Il fonda, avec Lancereaux, les *Annales des maladies des organes génito-urinaires* (1882) et y publia une quantité de travaux qui complètent son œuvre écrite.

Grand, d'allure correcte, sévère et un peu distante, mais d'une bonté parfaite, dont il donna des preuves nombreuses à toutes les œuvres de bienfaisance ou d'entr'aide professionnelle, Guyon fut pour ses élèves un maître vénéré et aimé. Il se montra encore chef d'école en suscitant leurs travaux et en les faisant collaborer à son œuvre d'enseignement. Il eut, cependant, la douleur de survivre à beaucoup d'entre eux et, notamment, à Segond, à Campenon et surtout à Albarran, qui fut son successeur à Necker. D'autres continuent dignement son œuvre, qui se réclament hautement de ce maître, une des plus grandes figures de la chirurgie française contemporaine. — Dr H. BOUQUET.

Gyroscope antirouleur Sperry (LE). Les roulis des bâtiments ont des inconvénients multiples; non seulement ils rendent la vie de bord pénible et même dangereuse pour les passagers et l'équipage, mais encore ils ont amené bien des sinistres sur des navires trop ou mal chargés et sont cause d'une très grande fatigue pour les coques. Ils occasionnent, en outre, comme nous le verrons plus loin, des pertes de puissance considérables et ont dans le cas des bâtiments de guerre une répercussion fâcheuse sur la précision du tir des pièces. Les ingénieurs ont donc été conduits à rechercher un procédé pratique pour les atténuer, et Froude, l'inventeur des bassins d'études de carènes qui ont rendu d'immenses services aux constructeurs, a été un des premiers à étudier la question.

De nombreux systèmes ont été expérimentés; en particulier, les caisses à eau de roulis. Placées de chaque côté du navire dans sa partie centrale, elles étaient réunies par un tuyau, muni en son milieu d'une valve automatique électrique.

Quand le navire penchait, l'eau de la caisse du même bord se portait du côté opposé et devait, par son poids supplémentaire, arrêter en partie l'oscillation; les résultats ne furent pas encourageants.

On essaya également des pendules très lourds, mais leur poids en rendait l'usage prohibitif.

Le problème avait été mal posé; il y a environ vingt-cinq ans, sir John Thornycroft avançait, dans une séance de l'Institution des *Navals Architects*, qu'à son avis il serait possible de prévenir les roulis au moyen de forces indépendantes du roulis lui-même, qui neutraliseraient la première impulsion de la lame, laquelle est relativement assez faible.

C'est dans cette voie qu'est entré Sperry, son système étant entièrement indépendant du mouvement du navire et s'interposant d'une façon continue contre cette première impulsion de la lame sur les formes; une fois qu'elle est annulée, le roulis ne peut s'accentuer, comme le fait se produit invariablement sur les navires dépourvus d'antirouleurs.

La seule cause qui limite l'amplitude des oscillations réside dans la résistance que le frottement de l'eau sur la surface mouillée de la coque oppose au mouvement.

Il a été reconnu que la durée des oscillations demeure constante, quelle que soit leur grandeur. Par suite, il arrive un moment où l'effet de la cause qui tend à faire croître le roulis d'un coup au suivant est équilibré par cette résistance et que l'amplitude se maintient pendant une certaine durée à un maximum.

La période de la lame est le temps qui s'écoule entre les passages successifs de deux crêtes au même point; la période de roulis représente le temps qui sépare le moment où le navire est penché d'un bord, et celui où il prend une inclinaison semblable du côté opposé.

De nombreuses courbes, relevées à l'aide d'un instrument spécial de grande précision, ont permis de constater que, sur les grands navires, dans des conditions normales de chargement, la période de roulis ne dépasse pas en général 12 secondes, celle des lames de coups de vent étant en moyenne un peu inférieure à ce chiffre. Leurs hauteurs, pour les plus formidables (celles du cap Horn), n'atteignent pas plus de 15 mètres; dans les mauvais temps ordinaires, leur longueur varierait entre 150 et 250 mètres et leur durée de 10 à 11 secondes; celles de 12 mètres de haut sont assez rares pour que beaucoup de marins ne les aient jamais rencontrées; dans la Manche, elles sont de 6 mètres, et celles de 8 mètres sont peu fréquentes.

Lorsque les périodes des roulis et des lames sont synchrones, les roulis atteignent leur maximum d'amplitude; il y a donc intérêt pour les constructeurs, en faisant leurs calculs, à arriver à ce que les périodes de roulis du navire soient notablement différentes de celles de la moyenne des lames, surtout pour les navires de guerre, où la stabilité de plate-forme joue un grand rôle dans la précision du tir. Un navire de guerre, avec ses grosses pièces sur le pont supérieur, aurait une tendance à chavirer, si les formes de la carène n'étaient pas spéciales; elles sont telles que, lorsque le navire se couche sur le côté, elles opposent une résistance de plus en plus vive au chavirement. C'est cet antagonisme entre la tendance à chavirer et celle des formes

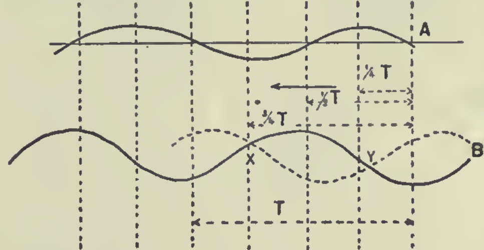


Fig. 1. — Formation de la lame : A, courbe du roulis; B, profil de la lame.

à relever le navire qui constitue la stabilité. (Cette explication n'a aucune prétention d'exactitude mathématique.)

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il est indispensable de se rendre compte de la manière dont un navire, avec une stabilité ordinaire, se met à rouler.

Dans le but de simplifier les choses, nous admettrons que la direction suivie par la lame est perpendiculaire à la coque, c'est-à-dire que le navire est parallèle à la crête des lames.

Choisissons le cas le plus simple : celui d'une lame de l'Océan, telle qu'elle subsiste après un coup de vent.

La longueur T (*fig.* 1) représente la durée d'un cycle complet; au-dessus du profil de la lame, est dessinée une deuxième courbe, dont la pente est constamment proportionnelle aux impulsions reçues par le navire.

De leur examen il ressort que les impulsions varient de grandeur et que la valeur maximum de la force produisant le roulis a lieu à T/4 et à 3/4 T. Dans une période T, le bâtiment est d'abord soumis à une impulsion d'un bord augmentant graduellement et, lorsqu'elle s'annule, il est soumis à une poussée semblable du côté opposé, les deux forces étant produites par une même vague. Au moment où ces forces changent de sens, la crête de la lame passe sous la quille. Quand le temps est mauvais, les lames ne se présentent pas de la même manière; la période T ne reste pas constante pour les lames successives, et les courbes ne sont plus régulières comme dans la figure 1; dans une mer confuse, de rapides changements de périodes se produisent et se superposent mutuellement, comme l'indiquent les petites courbes en traits pointillés du même dessin.

Dans le croquis (*fig.* 2) qui représente les roulis d'un destroyer anglais, on voit que le roulis aug-

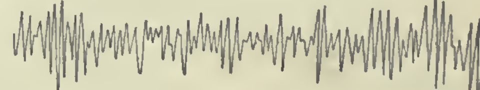


Fig. 2. — Courbe de variation du roulis, enregistrée sur un destroyer britannique.

mente graduellement, puis s'annule, pour reprendre de nouveau; il atteint 42° de chaque bord, ce qui est énorme.

Un gyroscope est constitué, on le sait, par un plateau circulaire épais, traversé par un axe central; si, en agissant sur cet axe ou sur le plateau, on arrive à imprimer au système un mouvement circulaire très rapide, l'axe reposant sur une de ses extrémités reste à très peu près vertical. En fait, il oscille autour d'une droite, qui décrit d'un mouvement uniforme un cône autour de la verticale; mais ces oscillations, qui deviennent visibles quand la vitesse se ralentit, ne sont pas perceptibles à l'œil en pleine marche, à cause de leur très faible amplitude et de leur faible période.

On désigne les mouvements de l'axe dont il s'agit sous le nom de *précession;* nous allons tout à l'heure nous servir de la même expression, quand nous inclinerons l'axe du gyroscope Sperry de 60° à 70°; mais ce terme n'aura rien à voir avec la précession très faible commune à tous les gyroscopes.

Un couple constitué par deux forces égales et de sens opposé, appliquées à deux points symétriques d'un corps pouvant osciller autour d'un axe central, tend à faire tourner ce corps dans un sens ou dans le sens opposé, suivant la direction de ces mêmes forces.

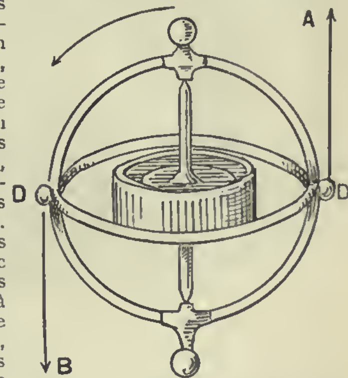


Fig. 3. — Quand l'axe du gyroscope est incliné derrière le plan de la figure, il se forme en D et en D' un couple de forces verticales de sens opposé, qui tend à incliner tout le système vers la gauche. Si l'axe était précessé du côté opposé, D serait abaissé, D' relevé, et le système s'inclinerait vers la droite.

Examinons comment, avec le sperry, nous arriverons à produire ce couple, qui, appliqué des deux côtés d'un axe imaginaire parallèle et à petite distance de la quille, va faire incliner le navire soit à droite, soit à gauche, pour annuler la première impulsion de la lame.

Prenons d'abord (*fig.* 3) un gyroscope d'enfant, dont l'axe tourne dans deux petits godets placés aux extrémités du diamètre d'un cercle, auquel est rigidement fixé un deuxième cercle dont le plan est perpendiculaire à l'axe; et, à l'aide d'une ficelle à rangs serrés, imprimons à la roue un mouvement de rotation dans le sens opposé à la marche des aiguilles d'une montre.

Il est facile de constater que, toutes les fois que l'axe sera écarté de sa position verticale, il opposera une résistance très appréciable à ce déplacement et qui n'est nullement en rapport avec le poids de la roue, lequel ne dépasse guère 100 grammes, ce qui tient à ce que ces grammes sont multipliés par la vitesse très rapide de la roue. On constatera également que si, au moyen des boutons D, D', du cercle perpendiculaire à l'axe, nous l'inclinons en arrière du plan de

la figure, derrière le papier où le gyro est représenté, il se forme à ces mêmes boutons un couple de forces verticales et de sens opposé, l'une d'elles tendant à relever D, l'autre à abaisser D' et, par suite, à faire tourner l'ensemble vers la gauche.

Si nous inclinons l'axe dans le sens opposé, le couple tendrait à faire incliner l'ensemble vers la droite.

Passons maintenant au sperry ; il ne s'agit plus de grammes, mais de poids atteignant parfois 25 tonnes, animées d'une vitesse considérable et produisant des couples d'une force *énorme*.

Plaçons l'axe du gyro dans le plan vertical passant par la quille du navire et dans lequel, à l'aide d'un dispositif spécial, nous le ferons s'incliner soit en avant, soit en arrière dans ce plan (*fig*. 4).

Remplaçons les boutons D et D' par deux bouts d'arbres perpendiculaires à la direction de la quille, tournant dans des paliers fixés rigidement à la coque

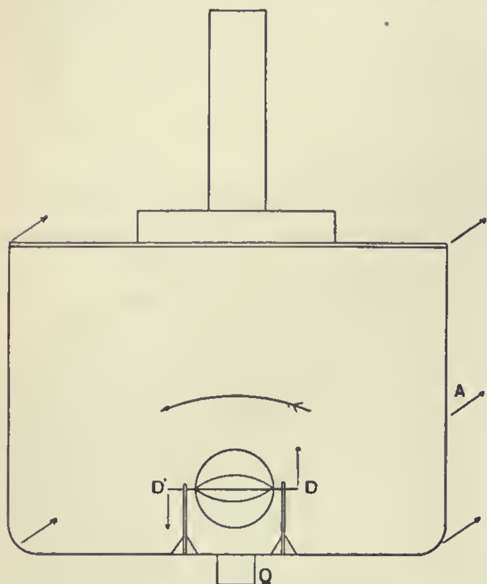


Fig. 4. — Les dimensions du gyroscope sont hors de toute proportion avec les dimensions réelles de la coque. On voit que l'axe ayant été précessé en avant, le couple DD' va faire incliner le navire sur la gauche, pour annuler une impulsion de roulis sur la droite. (A, avant du navire, Q, quille.)

et placés symétriquement des deux côtés de cette même quille. La précession de l'axe soit en avant, soit en arrière de sa position verticale, va donner naissance à des couples d'une puissance *énorme*, dont les forces verticales et de sens opposé auront pour effet d'exercer sur ces paliers un effet de soulèvement pour l'un et d'abaissement pour l'autre, qui feront incliner le navire, soit à droite, soit à gauche, et, comme nous le verrons plus loin, les dispositifs de Sperry permettent de donner naissance à des couples au moment précis où la première impulsion de la lame tend à faire pencher le navire d'un côté ou de l'autre. Si la force que nous sentions tout à l'heure avec le jouet d'enfant était appréciable, dans cette nouvelle proportion de poids, elle devient *énorme*.

Nous allons faire précesser (c'est-à-dire *écarter*) sur son cercle l'axe du gyroscope, de 60° à 70° de la verticale ; mais il est bon de savoir que c'est dans les environs de la verticale que le couple développé sera le plus puissant et qu'à mesure que l'axe s'écarte, la puissance du couple diminue.

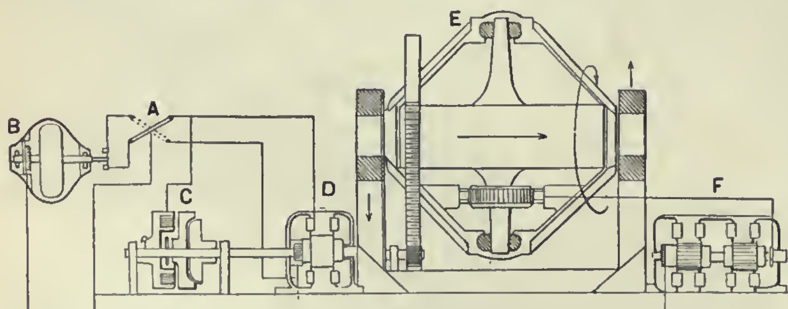


Fig. 5. — Installation d'un gyroscope Sperry à bord d'un yacht : A, inverseur de commande du gyroscope principal ; B, gyroscope de contrôle ; C, frein électrique ; D, moteur de commande du gyroscope ; E, gyroscope principal ; F, convertisseur faisant tourner l'axe et la roue.

Prenons le cas le plus simple : celui d'un petit navire qui n'a qu'un seul grand gyro, car il en existe toujours un second, beaucoup plus petit, dont le seul rôle consiste à faire précesser le grand gyro dans le sens voulu (*fig*. 5).

Ce grand gyro E est entouré d'une boîte étanche dans laquelle on fait un vide partiel pour diminuer la résistance de l'air et faciliter la rotation du plateau.

Au sommet et au bas de cette boîte, sur le même diamètre, se trouvent deux godets, dans lesquels l'axe tourne librement ; la boîte elle-même peut osciller en avant et en arrière, sur deux bouts d'arbres tournant dans des paliers placés diamétralement sur ses côtés et qui sont posés perpendiculairement et symétriquement au plan longitudinal, milieu du navire, des deux côtés de la quille.

Si nous faisions osciller la boîte en avant et en arrière de sa position verticale primitive, l'axe du gyro qui en est solidaire précessera également en avant et en arrière de la verticale et donnera naissance à deux couples de directions opposées, dont les points d'application seront placés sur les paliers réunis rigidement à la coque et qui tendront l'un à faire incliner le navire sur la gauche, l'autre sur la droite. Le mouvement d'oscillation de la boîte s'obtient au moyen d'une crémaillère et d'un pignon denté, monté sur l'arbre du moteur électrique D, qui est lancé dans un sens ou dans le sens opposé pour faire précesser la boîte et, par suite, l'axe, soit en avant, soit en arrière.

Pour faire partir le moteur électrique D, dit de *précession* (ou de commande du grand gyro), entre en cause le petit gyro.

Ce petit gyro B a son axe horizontal et est d'une extrême sensibilité ; dès que l'impulsion de la lame se fait sentir, l'extrémité de cet axe se déplace et vient se mettre en contact avec deux plots électriques, placés en A ; par l'axe passe un courant électrique provenant d'une source non marquée sur le croquis n° 5, et ce courant vient mettre en marche, soit dans un sens, soit dans l'autre, le moteur électrique qui, à l'aide de son pignon, fait précesser l'axe du grand gyro par l'intermédiaire de la boîte, soit en avant, soit en arrière de la ligne des paliers sur lesquels viennent agir les couples formés.

Sur le dessin n° 5, la flèche du milieu indique que le sens de rotation du plateau est en sens contraire du mouvement des aiguilles d'une montre ; la grande flèche de droite montre que l'axe précesse sur l'avant, ce qui est également signalé par la toute petite flèche placée à droite et au-dessus du pignon de l'arbre du moteur de contrôle.

Les deux flèches, placées l'une au-dessus du palier de droite et l'autre au-dessous du palier de gauche, correspondent à un couple qui va incliner le navire sur la gauche pour contrecarrer une première impulsion de lame tendant à faire pencher le navire sur la droite ; E sert à donner la rotation à l'axe et à la roue. En principe, la vélocité du gyroscospe est environ de 10 p. 100 plus grande que la vitesse des roulis du navire, et le système de contrôle du mouvement de précession de l'axe est installé de telle manière qu'il produit des couples de valeur maximum aux temps T/4 et 3/4 T de la figure 1.

Quand le gyro stabilise un navire contre des impulsions de lames qui sont égales à sa puissance, il exécute un mouvement complet de précession, soit, par exemple, 60° d'un côté de la position centrale à 60° de l'autre côté de la verticale dans les 9/10es de la demi-période naturelle du navire, bien que celui-ci ne s'incline pas de plus de 2° de la verticale.

C'est ce qui se passe quand le navire reçoit des impulsions successives qui tendent constamment à accentuer le roulis. Si, à ce moment, le système de lame change de phase, comme le grand gyroscope est contrôlé d'une façon constante et immédiate par le petit, sa précession s'adaptera à la situation nouvelle. Quand le navire est rencontré par une lame exceptionnelle et qu'il se produit une accélération de roulis supérieure à la puissance antagoniste du stabilisateur, le résultat sera une inclinaison du navire, proportionnelle à l'excès du couple de la lame sur celui du stabilisateur ; mais cette inclinaison sera annulée par la précession suivante. En pratique, il a été constaté que ces vagues exceptionnelles sont uniques et toujours accompagnées de lames beaucoup moins fortes.

Dans la figure 1, si un navire est sous l'influence de la lame dont la profil est en traits pleins, sa direction étant indiquée par la flèche, en atteignant le point X, la force produisant le roulis va diminuer rapidement à cause de la vague en traits pointillés B, qui s'avance jusqu'en Y, où cette force va changer de sens, le navire passant sous l'influence directe de la lame B.

Si l'on examine le mouvement du stabilisateur dans ces conditions, on verra qu'au moment où le navire arrive à la position X, le gyro approchera de la position verticale où son influence est maximum. Dès que la force de l'impulsion sera atténuée, le gyro reviendra au repos à peu près au même instant où le navire atteindra la position Y. Le sens de la précession sera alors renversé, quoique l'axe du gyro n'ait peut-être pas parcouru 10° au delà de la verticale.

L'axe reprendra sa position verticale aux environs de la position S et, alors, la précession reprendra son cours normal, correspondant aux impulsions décroissantes produites par la lame B.

La figure 6 représente l'installation à bord d'un yacht de 250 tonnes ; la figure 7 montre avec quelle rapidité le gyroscope arrête le roulis et le ramène à

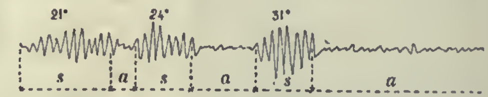


Fig. 6. — Graphique de variation de l'amplitude du roulis montrant l'action du gyroscope (*a*, gyroscope en service ; *s*, gyroscope arrêté).

environ 2° ; le navire libre roule de 22° ; on met le stabilisateur en jeu, le roulis devient immédiatement 2° ; on le supprime, le roulis reprend à 31°, pour arriver à 3°, quand le gyro fonctionne de nouveau.

Les marins, qui ont de bonnes raisons pour être un peu sceptiques au sujet des inventions nouvelles, n'ont pas accepté le sperry sans réserves ; ils craignaient que, le navire ne roulant pas, la mer ne vînt déferler contre la coque, ce qui se passe sur les bâtiments trop chargés de l'avant qui ne s'élèvent pas à la lame. Nos cuirassés type *France* mouillent beaucoup, quand ils marchent à grande vitesse contre la mer ; les navires en béton armé, dont les formes de l'avant sont spéciales, ne montent pas sur la lame ; ils passent au travers, ce qui a été constaté à bord du *Faith* américain de 6.000 tonnes.

Or il s'est trouvé que, dans la pratique, c'est exactement le contraire qui s'est produit quand on a utilisé le système Sperry : la lame ne brise pas sur les côtés ; elle passe par-dessous, et on a pu continuer à marcher à grande vitesse dans des mers où l'on aurait été sûrement obligé de la réduire, ce qui amène une diminution de la longueur des traversées et, par suite, une économie considérable.

Une autre crainte a été exprimée : c'est que le poids de l'appareil et la puissance énorme du stabilisateur ne constituent une charge trop lourde pour les fonds du bâtiment.

Or, si nous prenons le cas concret du transport *Henderson*, 10.000 tonnes de déplacement, ayant une longueur de 149 mètres, une largeur de 15 mètres, un tirant d'eau de 5^m, 91, le poids permis à l'endroit où il est placé est de 14 tonnes, 5 par 0^cm, 305 courant. Le poids total de l'appareil, augmenté de la pression exercée par le couple stabilisateur, est au maximum de 10 tonnes et, en moyenne, de 6 tonnes par 0^cm, 305 courant ; or, pour la même longueur, sur les navires qui portent des machines lourdes, en France, les charges atteignent 28 tonnes.

Le prix de l'installation n'a pas été donné, mais il doit être assez élevé, parce que l'appareil demande à être parfaitement équilibré au point de vue statique et dynamique ; mais, en admettant qu'il coûte 100.000 francs par an, chiffre très approximatif donné à l'Institution des *Naval-Architects* de Londres, cette dépense serait très rapidement compensée pour les raisons suivantes :

Parce qu'il permet de supprimer les quilles à roulis qui, d'après les expériences faites aux bassins d'études de carènes, absorbe par mer calme 4 p. 100 de la puissance, 6 p. 100 dès que le navire tangue légèrement et 9 p. 100 au moins quand il fait mauvais temps ;

Parce que, dans les grands mouvements de roulis, le bâtiment dévie beaucoup à droite et à gauche de sa route et qu'il faut mettre constamment de la barre pour l'y ramener. Or la résistance du gouvernail diminue très sérieusement la vitesse ; en outre, ces mouvements de zigzags continus finissent par augmenter le chemin parcouru ;

Parce que, quand un navire a des roulis de grande amplitude, la résistance à la marche en avant augmente considérablement, les formes du navire couché étant beaucoup moins favorables à l'avancement ;

Sur un navire de 37,000 tonnes à 22 nœuds (1 nœud = 1 852 m.), des roulis de 20° de chaque côté amènent, d'après Sperry, une perte de 3.100 chevaux ;

Parce que, quand un navire à deux hélices roule beaucoup, l'hélice du côté opposé au roulis se rapproche de la surface et se trouve ainsi dans de mauvaises conditions de rendement ;

Parce que, dans les rades foraines — et cette question nous intéresse particulièrement à cause des rades du Maroc où la houle de l'Atlantique se fait toujours sentir et où les navires roulent bord sur bord, — les navires gagneront un temps considérable dans le déchargement et l'embarquement de leurs cargaisons ; la mise à la mer et le hissage des embarcations sera également facilité et les accidents de personnes moins fréquents.

Le sperry présente encore un avantage : c'est de permettre de faire rouler le navire quand il fait

calme, on peut arriver à 10°, ce qui permet, dans certains ports de l'Amérique où la glace enserre le navire, de l'empêcher d'être immobilisé; dans d'autres ports, on pourra empêcher les vases de se coller aux parois.

Bien des sinistres seront évités notamment pour les navires transportant des cargaisons en vrac, qui se déplacent parfois dans les mouvements très violents de roulis et s'accumulent d'un côté; le navire se couche et se trouve placé dans des situations très critiques, s'il survient un coup de vent. Tous les gens qui ont navigué ont présents à l'esprit les vrais gémissements qui émanent des fonds, quand les roulis sont excessifs; on a la sensation que tous les joints fatiguent et que le navire éprouve des torsions exagérées. Pour les transports d'animaux vivants, le navire qui ne roulera pas sera très supérieur aux autres; une maison de commerce américaine, qui faisait le transport des chevaux et des mulets pendant la guerre, a déclaré que, dans une traversée, s'il y avait un seul coup de vent et de grands roulis, elle perdait parfois 150.000 à 200.000 francs sur les animaux embarqués.

La figure 2 montre que le destroyer n° 114 roulait de 42° de chaque bord; dans ces conditions, la vie à bord devient insupportable : on ne peut ni manger, ni dormir, et la circulation est excessivement dangereuse; les accidents de personnes se présentent très fréquemment.

Avec des oscillations de cette nature, le métier des mécaniciens graisseurs devient très périlleux, car ils sont exposés à être lancés dans les appareils en marche et, sur les croiseurs légers, les destroyers et les sous-marins qui roulent comme les autres, même à vitesse modérée, le nombre de tours des machines est considérable (de 300 à 400 par minute).

L'emploi des appareils stabilisateurs rendra, de toutes façons, la vie à bord moins pénible pour les passagers et les équipages et évitera bien des fatigues à tous.

Au sujet des amplitudes de roulis, nous nous permettrons de rappeler un souvenir personnel, relatif à la frégate cuirassée de 4.000 tonnes *la Provence*, qui, pendant la guerre de 1870, faisait partie de l'escadre Fourichon bloquant l'entrée de la Jahde.

Quand l'amiral fut touché par sa nomination de membre de la Défense nationale, l'escadre reçut en même temps l'ordre de rentrer en France.

Dans la nuit qui suivit l'appareillage, le temps devint très mauvais, la mer courte et très dure, et *la Provence* cassa sa barre.

Le cuirassé tomba en travers de la lame et se mit à rouler avec violence, si violemment qu'ordre fut donné de larguer et d'établir la grande voile pour essayer d'arrêter ces roulis; on craignait avec raison de voir les pièces briser leurs points d'attache ou la tourelle tomber à la mer, ce qui eût été la fin.

Nous nous trouvions à l'extrémité de la grande vergue et, bien qu'elle fût brassée en pointe, nous pouvions voir à quelques mètres, dans la nuit, la mer briser sous nos pieds; à ce moment, nous roulions de plus de 45° !

La grande voile, à peine établie, se défonça avec le bruit d'un coup de canon, mais on réussit, à l'aide des goélettes de l'arrière et en mettant la machine en avant doucement, à venir debout à la mer. — Ct A. Poidloué.

Langues dans l'Europe nouvelle

(les), par A. Meillet (Paris, 1918). — Le but de cet ouvrage est d'exposer la situation linguistique actuelle de l'Europe. Depuis le début du xixe siècle, chaque nation, petite ou grande, tend à se donner une langue de civilisation qui lui soit propre. Or, la civilisation européenne s'unifie de plus en plus, et les relations entre nations sont de plus en plus étroites. Les différences de langues deviennent, par suite, de plus en plus gênantes.

Guidés par Meillet, nous allons passer rapidement en revue les principales langues européennes et, surtout, celles dont la fortune est plus ou moins liée aux destinées que la guerre a faites aux populations qui les emploient.

Nous recherchons ensuite avec l'auteur comment, dans l'intérêt même du progrès, il serait possible de remédier à cette multiplicité encombrante des langues de civilisation.

La plupart des langues actuellement employées en Europe appartiennent à un seul et même groupe linguistique et sont des transformations d'une même langue, dite *indo-européenne*, dont la période d'unité est préhistorique. Dans ce premier groupe, il s'est constitué des groupes distincts de langues, dont l'unité est souvent sensible aux sujets parlant eux-mêmes et parfois aux linguistes seulement.

Un certain nombre d'autres langues parlées en Europe n'appartiennent pas au groupe indo-européen.

Langues indo-européennes. — A. *Groupe celtique.* Nous ne le mentionnerions ici que pour mémoire, si le gaélique, qui est employé en Irlande par quelques centaines de milliers de personnes et qui a eu, au moyen âge, une grande littérature, ne tendait à reprendre une certaine importance à la faveur du mouvement nationaliste irlandais. Cette restauration linguistique, si elle persiste et s'affirme de plus en plus, aura pour effet d'isoler les Irlandais du reste de l'empire britannique et des populations de l'Amérique du Nord, dont l'unique langue de civilisation est l'anglais.

B. *Groupe roman (néo-latin).* Du latin, qui était primitivement la langue du Latium et de Rome et qui, grâce à la conquête romaine, était devenu la langue de civilisation de presque toute la partie centrale et occidentale de l'empire romain, proviennent directement et par différenciations spéciales les langues suivantes : portugais, espagnol, catalan et provençal, français, réto-roman (ou romanche ou ladin), italien, roumain.

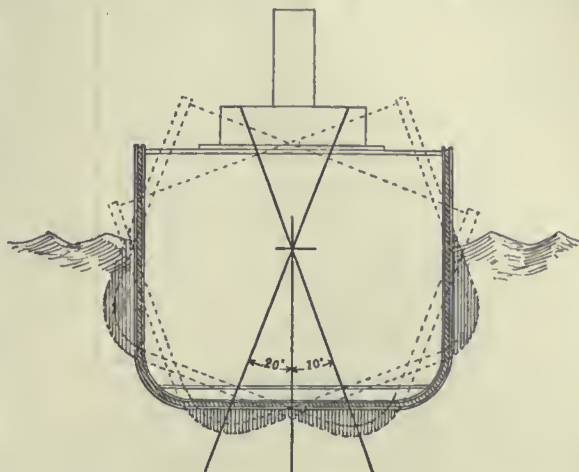


Fig. 7. — Relation de la force perdue au roulis.

Exception faite du catalan, du provençal et du réto-roman, à ces langues correspondent actuellement autant de groupes nationaux tranchés, sans que, d'ailleurs, les limites linguistiques concordent exactement avec celles des Etats.

L'espagnol est devenu depuis le xive siècle la langue de toute l'Amérique du Sud, sauf le Brésil (et les Guyanes), de l'Amérique centrale et du Mexique. Le portugais est la langue du Brésil. C'est à cette puissante expansion linguistique que l'Espagne et le Portugal doivent une grande part de leur importance actuelle et de leur avenir.

Sur tout le territoire de la France, il n'y a qu'une grande langue de civilisation, mais on y distingue deux types de parlers romans : le type du Nord, auquel appartient le français commun, reposant sur le parler parisien, et le type du Midi, qui a fourni au moyen âge une langue littéraire importante, le provençal, dont on a constaté au xixe siècle une renaissance poétique, mais sans avenir, avec Mistral et son école. Ajoutons que le flamand (du groupe des langues germaniques) se parle autour de Dunkerque et de Hazebrouck, le breton (du groupe celtique) dans la partie occidentale de la Bretagne, le basque (langue non indo-européenne) dans les Pyrénées occidentales et le catalan sur le versant des Pyrénées orientales, en Roussillon.

Le français est, en outre, la langue d'une partie de la Belgique (où les parlers locaux appartiennent au type de parlers français dit *wallon*). La Belgique comptait en 1912 (non compris les enfants au-dessous de deux ans) 2.830.000 personnes ne parlant que le français, 3.200.000 ne parlant que le flamand, 870.000 parlant français et flamand; à Bruxelles, le français domine. Il est aussi la langue d'une partie du Luxembourg et de la Suisse (cantons de Genève, de Vaud et de Neuchâtel). Enfin, il se parle encore au Canada et se répand dans l'Afrique du Nord-Ouest (Tunisie, Algérie et Maroc).

Le français commun est pratiquement la seule langue écrite de notre pays; l'unification des divers parlers locaux à son profit est, pour ainsi dire, un fait accompli, le parler local, même en Bretagne et dans le Midi, n'étant plus guère qu'un patois réservé aux plus humbles usages de la vie quotidienne. Néanmoins, le vocabulaire de la langue écrite diffère sensiblement de celui de la langue parlée, même dans les cercles cultivés. Plus, peut-être, qu'aucune autre des grandes langues occidentales, le français est « une langue traditionnelle, créée par des élites pour des élites, qu'on ne peut parler et écrire qu'au prix d'un sérieux apprentissage et dont la pratique suppose une forte culture ».

Au début du xviiie siècle, il avait remplacé le latin comme langue de la diplomatie; puis, au cours de ce même siècle, il avait été accepté comme langue commune de la civilisation par l'Europe entière et surtout par l'aristocratie européenne. Dans le Levant méditerranéen, en Turquie principalement, le français était devenu, et est resté, la langue des affaires et de la culture intellectuelle pour tous ceux qui ont des relations avec l'Europe. Les écoles de missionnaires, puis celles de l'alliance israélite, y font du français la base de leur enseignement.

Mais ce développement et cette expansion se sont arrêtés à partir de la seconde moitié du xixe siècle, tant par l'effet du mouvement nationaliste en Europe que par la concurrence, dans le Levant, des écoles anglaises, italiennes et allemandes. D'autre part, les revers de 1870-1871 avaient diminué le prestige de la France et de sa langue au dehors. Puis le rôle joué par notre pays dans les affaires internationales est allé diminuant; l'enseignement de notre langue n'a plus été considéré comme très utile pour le commerce; les partisans des études pratiques l'ont négligé.

Enfin, il n'est pas facile d'apprendre le français, dont l'orthographe et la grammaire sont encombrées d'inutiles et pédantesques difficultés.

C'est pourquoi « le français, qui garde une part de son ancien prestige, rencontre beaucoup de résistances, et son rôle de langue commune de civilisation ne grandit plus ».

L'italien n'est pas seulement la langue de l'Italie proprement dite; il est également parlé par plus de 700.000 personnes qui, naguère encore, étaient sujets autrichiens (Trieste et Trentin), et par environ 300.000 en Suisse (canton du Tessin). C'est la seule des grandes langues romanes qui n'ait pas de domaine extérieur important. Les colons italiens, très nombreux en Europe et en Amérique, se trouvent dans des pays où existent des langues communes fortement constituées.

Les parlers réto-romans, employés par quelques milliers d'individus dans les vallées des Alpes, en Suisse (canton des Grisons), en Italie et en Autriche, ne sont ni langue officielle d'un groupe, ni langue littéraire.

Le roumain n'est pas seulement la langue de la Roumanie; avant la réunion de la Bessarabie et de la Transylvanie à la Roumanie, le roumain était parlé par la majorité de la population de ces provinces; il est employé aussi en Macédoine par les Koutso-Valaques. Le roumain est langue officielle et langue de civilisation. Comme il a subi beaucoup d'influences grecques et slaves, il est devenu différent des autres idiomes néo-latins.

C. *Groupe des langues germaniques.* Le groupe germanique se divise actuellement en deux groupes dialectaux :

1° Le groupe occidental, représenté par le haut allemand, le bas allemand, le flamand néerlandais et l'anglais;

2° Le groupe nordique, dit aussi *scandinave*, qui comprend le danois, le suédois, les parlers norvégiens et islandais (l'Islande ayant été colonisée par les Norvégiens au xie siècle).

Quoique les parlers nordiques aient beaucoup de traits communs, le Danemark et la Suède ont deux langues littéraires bien distinctes. La Norvège, sans abandonner le dano-norvégien, se donne actuellement, par esprit nationaliste et démocratique, une autre langue commune, fondée sur des parlers norvégiens, le *landsmaal*. L'Islande même veut avoir une langue écrite à elle.

Dans le groupe germanique occidental, le haut allemand, bien différencié du bas allemand et du flamand-néerlandais, est la seule langue littéraire et commune des Allemands de l'empire, des Allemands d'Autriche et des Suisses alémaniques.

Si, au moyen âge, l'allemand s'est étendu vers l'Est aux dépens des langues baltiques et slaves, il ne peut plus, maintenant, agrandir son domaine en Europe, car, du fait qu'il est tout entouré de langues de civilisation, son extension géographique est désormais arrêtée. C'est là une des raisons qui ont donné aux Allemands le sentiment d'être encerclés et qui les ont poussés à désirer la guerre. Si les résultats politiques des traités de Brest-Litovsk et de Bucarest avaient été maintenus, l'allemand serait devenu, de la Finlande à la Roumanie, la langue de civilisation de toute l'Europe orientale. En Autriche, la langue de la dynastie qui a constitué l'empire est l'allemand, lequel a été pendant longtemps la langue commune de civilisation des diverses nationalités de l'Autriche-Hongrie. Mais, à mesure que ces nationalités ont fait reconnaître leurs droits, le domaine de l'allemand s'est rétréci.

Beaucoup d'Allemands ont émigré et colonisé. Mais, partout, sauf en Afrique, ils se sont heurtés à des langues de civilisation, qu'ils ont dû accepter.

Malgré les archaïsmes et les complications de sa grammaire, malgré la particularité d'un vocabulaire difficile à apprendre et tout encombré d'abstractions, « la connaissance de l'allemand s'impose à tous les hommes qui veulent être au niveau de la science et de la technique de leur temps ».

Quoique les parlers flamand et néerlandais présentent entre eux des différences, il n'y a, à proprement parler, qu'une seule langue littéraire flamande et néerlandaise, idiome officiel de la Hollande. Nous avons vu qu'en Belgique le nombre des habitants ne parlant que le flamand s'élève à 3.220.000, et ces Flamands imposent de plus en plus l'usage de leur langue à côté du français. Cependant, c'est grâce à l'usage du français que la Belgique se tient dans le

courant de la civilisation universelle et y marque son sillage. Au contraire, le nationalisme linguistique des Belges flamingants les confine dans un cercle de culture bien étroit, d'où ils ne sortent que péniblement.

Nous devons signaler ici — parce qu'il se rattache aux parlers allemands, quoiqu'il s'écrive en caractères hébreux — le *yiddisch*, parler dont conservent l'usage les juifs qui, partis de la région franconienne, s'établirent en Alsace d'une part, en Lithuanie, Russie Blanche, Pologne, Petite-Russie, Bessarabie, Roumanie et ancienne Galicie autrichienne de l'autre. Le yiddisch a une littérature et joue le rôle d'une sorte de langue nationale. Si, dans l'Europe orientale, les juifs obtiennent les mêmes droits civils et politiques que les populations au milieu desquelles ils vivent, peut-être, là comme ailleurs, adopteront-ils la langue du pays qui les aura élevés au rang de citoyens. Mais, à cause de l'esprit national juif, très fort dans l'Europe orientale, le yiddisch a chance de survivre encore longtemps. Pour le moment, il y favorise, à cause de sa parenté avec lui, l'expansion de l'allemand.

Quand les colons angles et saxons s'établirent en Grande-Bretagne, ils avaient des parlers très proches du bas allemand et du flamand. Mais ces parlers ont évolué plus vite que l'allemand. L'anglais, aussi bien par la structure grammaticale que par la prononciation et le vocabulaire, devenu à demi roman par suite de l'emprunt de nombreux mots latins et français, est une langue d'un type distinct du type allemand. Il a même dépassé le français par son caractère tout moderne.

Grâce à la politique d'expansion coloniale et commerciale, cette langue, qui est la langue de civilisation de l'ensemble des îles Britanniques, est aussi celle de l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des colonies anglaises de l'Afrique; elle est largement répandue dans l'Inde et, aussi, en Extrême-Orient (Chine et Japon).

L'anglais est la plus mondiale des langues, tant à cause de son expansion territoriale que parce qu'il est parlé par les races les plus diverses. Par suite de la communauté linguistique de l'empire britannique et des Etats unis de l'Amérique du Nord, l'anglais est la grande langue commerciale du monde. En Extrême-Orient, les affaires se traitent en anglais. L'anglais est devenu, pour les relations entre Japonais, Chinois et Européens, une sorte de langue commune.

Malgré les difficultés de sa prononciation et de sa stylistique et les singularités de sa graphie, l'anglais s'est, pour ainsi dire, imposé à la connaissance de tout homme cultivé.

D. *Albanais*. Dans la région montagneuse à l'est de l'Adriatique, du Monténégro à l'Epire, entre le domaine serbe et le domaine grec, se trouvent les parlers albanais employés par environ 1 million d'individus. Cette langue, qui a fait beaucoup d'emprunts au latin, puis au grec, à l'italien, au slave et au turc, est la dernière des langues européennes qui ait été fixée par écrit. Les Albanais ont le sentiment très vif de constituer une nation à part, et ceux qui restent en Albanie conservent jalousement leur langue. Mais ceux d'entre eux qui émigrent, principalement en Grèce, se fondent dans les milieux où ils s'installent. L'albanais, qui n'est susceptible d'aucune extension, résistera difficilement aux progrès d'une langue de civilisation comme le grec.

E. *Groupe baltique*. Au XIIe siècle, dans les régions avoisinant la côte orientale de la Baltique, vivaient des populations employant un type de langues indo-européennes, auquel les linguistes ont donné le nom de *baltique*.

De ces parlers baltiques il ne subsiste plus que le groupe letto-lithuanien. Le lituanien, plus archaïque, le lette, plus moderne, sont pour ainsi dire deux dialectes d'une même langue, nettement distincte des langues slaves. Le premier se parle de part et d'autre du Niémen inférieur; le second, dans la région de la Dvina, jusqu'à Dvinsk et autour du golfe de Riga. Le domaine lituanien s'étend pour une petite partie en Prusse, et pour la plus grande, en territoire russe. Le domaine lette appartient tout entier à l'ancienne Russie (Courlande, Livonie, province de Vitebsk); mais l'aristocratie y est d'origine, de langue et de sentiments allemands. Le lituanien a eu, dès le XVIIIe siècle, un commencement de littérature propre, mais ce n'est que depuis 1870 qu'il y a une littérature profane écrite en lette. Par contre, la littérature populaire est importante, en lituanien comme en lette. Ces deux langues baltiques sont parlées : le lithuanien par près de 3 millions de paysans, le lette par une population d'environ 1.300.000 personnes; mais les Lettons sont dans une situation prospère : l'instruction est extrêmement répandue parmi eux, et Riga est pour les Lettons un centre intellectuel.

F. *Groupe slave*. Il y a trois groupes de dialectes slaves, d'importance inégale :

1° Le groupe russe comprend trois dialectes : le grand-russe au Nord-Est, avec Moscou pour centre; le petit-russe, au Sud, depuis l'est de la mer d'Azov jusqu'à l'ouest de Lemberg, en Galicie; le blanc-russe, au Nord-Ouest, en bordure du lituanien et du lette.

On entend par *blanc-russe* un groupe de parlers locaux, sans langue commune et littéraire, employés par plus de 6 millions d'individus. Le grand-russe est la langue de civilisation des Blancs-Russes.

Par *petit-russe* ou *ruthène* ou *oukrainien* (ukrainien), on désigne un groupe de parlers en usage dans la Galicie occidentale, dans une province de Hongrie au sud des Carpathes, où il y a environ 400.000 « Ougro-Russes » et dans tout le sud de la Russie jusqu'à l'est de la mer d'Azov (centres principaux : Odessa, Kiev, Karkov). Plus de 30 millions d'individus emploient des parlers petits-russes.

Quoique le petit-russe puisse passer pour un dialecte peu différencié du grand-russe, l'Académie de Petrograd l'a reconnu, en 1905, comme langue autonome. En Galicie, l'Autriche, pour lutter contre l'influence de l'empire russe, avait favorisé la constitution d'une langue écrite spéciale pour le petit-russe.

Le petit-russe, qui ne compte pas encore au point de vue littéraire, est trop peu différencié du grand-russe pour que ceux qui l'emploient renoncent à employer le russe comme langue de civilisation; seul, en effet, le russe, avec l'appoint de la masse petite-russienne qui l'emploierait comme langue commune, littéraire et savante, peut lutter contre la propagation et l'influence de l'allemand en Russie.

Le grand-russe, ou russe proprement dit, est parlé dans tout l'est et le nord du domaine occupé par les Russes. Il a absorbé nombre de populations employant d'autres parlers, surtout des parlers finnois : il se répand en Sibérie; on le parle dans les villes de l'Ukraine. Ce parler unique est, maintenant, celui de plus de 60 millions d'individus. Il a une belle langue littéraire fixée depuis la fin du XVIIIe siècle, qui repose sur le parler de la région de Moscou.

2° Le groupe slave occidental, limité à l'est par les parlers baltiques et russe, comprimé à l'ouest par l'allemand, comprend actuellement deux grands groupes : le polonais et le tchèque.

Le polonais est employé en Pologne, dans une partie de la Galicie, en Posnanie et dans des parties de l'ancienne Silésie prussienne et de la Prusse. En comptant les Polonais émigrés en Westphalie et dans l'Amérique du Nord, on peut estimer à plus de 20 millions le nombre d'individus employant des parlers polonais. Cette langue s'écrit depuis le XIVe siècle et possède une littérature considérable et originale. La partie de la Pologne qui était annexée à l'Autriche a toujours joui d'une autonomie linguistique incontestable : l'Université et l'Académie de Cracovie étaient des centres importants d'études polonaises; l'Université de Lemberg (Lwow) était en grande partie polonaise.

Les efforts des conquérants de la Pologne n'ont pu ruiner une langue de civilisation déjà toute formée au moment des partages de la Pologne et qui servait d'organe à une nation ayant un vif sentiment de son unité. Aussi, maintenant que la guerre a rendu à la Pologne son indépendance, cette nation retrouvera intact son domaine linguistique et une langue commune vraiment digne d'être une langue nationale.

Au groupe polonais se rattache un parler très vivant et très proche du polonais, le *kachoub*, employé au nord-ouest de Dantzig.

Le tchèque est la langue de près de 9 millions de personnes : les Tchèques constituent les deux tiers de la population de Bohême, le dernier tiers étant allemand. A Vienne, il y a une colonie tchèque considérable. La littérature tchèque remonte au XIIIe siècle. Après avoir subi la tyrannie de la bureaucratie des Habsbourg, la bourgeoisie tchèque de Bohême avait réagi vigoureusement au XIXe siècle.

Elle avait exigé d'avoir des écoles tchèques, et un enseignement en tchèque avait été organisé, depuis l'école élémentaire jusqu'à l'Université. A côté de l'Université allemande de Prague, s'était installée une Université tchèque, qui est devenue un grand centre d'études et qui a fourni une élite intellectuelle tchèque. Le tchèque est actuellement une langue de civilisation complète, dont on a éliminé tous les mots allemands qui y étaient entrés en grand nombre. Ce procédé a isolé le tchèque de toutes les langues européennes et aussi des langues slaves : le vocabulaire polonais, qui comprend beaucoup de termes allemands bien assimilés et polonisés, ne concorde plus avec le vocabulaire tchèque.

Un grave problème se pose en Bohême : celui de l'organisation bilingue de ce pays. Les Allemands de Bohême refusent d'apprendre le tchèque; il faudra donc trouver, pour éviter de graves crises intérieures, un moyen de faire vivre côte à côte ces deux langues de civilisation.

Les parlers slovaques, employés par plus de 2 millions de personnes à l'est de la Bohême dans le nord-ouest de la Hongrie, sont étroitement apparentés au tchèque. Il y a un groupe linguistique tchéco-slovaque, dont le tchèque peut être la langue de civilisation, mais cette hypothèse ne pouvait se vérifier, tant que les Slovaques étaient sous le joug hongrois.

3° Les parlers slaves méridionaux se divisent en deux groupes : à l'est, le bulgare; au centre, le serbo-croate, prolongé à l'ouest par le slovène, sans qu'on puisse marquer de limite précise entre ces groupes.

Le bulgare est seulement employé dans le royaume de Bulgarie; le serbo-croate est en usage dans la Serbie, le Monténégro, la Croatie et la Bosnie-Herzégovine.

Le bulgare est parlé par environ 4.500.000 personnes; le serbo-croate par plus de 9 millions en Serbie, 500.000 au Monténégro, 3.700.000 en Croatie, 2 millions en Bosnie-Herzégovine.

C'est l'indépendance de la Bulgarie (1878) qui a donné lieu à la fixation d'une langue bulgare. Les progrès en ont été rapides, et des instituteurs ardents l'ont enseignée dans la Macédoine. Mais les impérialistes bulgares ne peuvent prétendre que les parlers slaves en usage dans cette province se rattachent plutôt au bulgare qu'au serbo-croate. Ce sera donc la politique qui décidera de l'avenir linguistique de la Macédoine slave.

Le serbo-croate a été constitué comme langue commune dans la première moitié du XIXe siècle. Cette langue commune est la langue officielle de la Serbie et du Monténégro, et ce fait lui avait donné une grande force d'expansion parmi les populations slaves méridionales de l'Autriche-Hongrie, quand elles prirent conscience de leur nationalité. Si, en Autriche, il n'avait été accordé aux Slaves du Sud aucun centre de haute culture, il existait une Université serbo-croate à Agram, ville qui était le grand centre de culture serbo-croate de l'ancienne Autriche-Hongrie. En Bosnie-Herzégovine, il avait fallu ouvrir des écoles élémentaires et secondaires de langue serbo-croate.

Le groupe slovène compte environ 1.500.000 personnes; son domaine s'étend principalement sur la Carniole et l'Istrie. L'Autriche avait favorisé la création d'une langue littéraire slovène distincte du serbo-croate, et il y avait des écoles et des gymnases slovènes. Mais les Slovènes ont compris qu'ils avaient tout intérêt à adopter comme langue de civilisation le serbo-croate littéraire et à renforcer de leur appoint l'unité serbo-croate. Aussi bien, un terme nouveau, celui de *yougo-slave* (c'est-à-dire *slave méridional*), exprime l'unité foncière du monde serbe, croate et slovène.

G. *Grec*. — Le grec, qui est une des langues indo-européennes les plus anciennement connues, repose sur la langue grecque commune qui s'est constituée à partir des conquêtes d'Alexandre le Grand et dont la langue d'Athènes a été le premier modèle. Actuellement, le grec s'étend sur la partie méridionale de la presqu'île des Balkans, à partir de l'Epire et de la Thessalie, dans toutes les îles de la mer Egée, à Chypre, en Crète, à Corfou; il y a des Grecs en grand nombre dans toutes les villes des côtes et, notamment, à Salonique, à Trébizonde, à Constantinople, à Smyrne et à Alexandrie. Le groupe de langue hellénique le plus important est celui de Constantinople. — Le grec parlé, grandement évolué par rapport au grec ancien, a fait pour le vocabulaire de nombreux emprunts au turc et a subi de notables influences latines et romanes; la langue écrite, au contraire, sauf en poésie, se rapproche autant que possible du grec classique : c'est une langue volontairement archaïque, mais une vraie langue de civilisation.

H. *Arménien*. — Quoique le domaine propre de l'arménien s'étende hors de l'Europe, il y a de fortes colonies arméniennes à Constantinople, en Bulgarie, en Roumanie et même en Hongrie. L'arménien est pourvu d'une littérature propre et de tous les moyens d'expression nécessaires à une langue de culture. Sa vitalité, qui lui a permis d'affronter toutes les persécutions, est un exemple frappant des possibilités de persistance que possède une bonne langue de civilisation.

II. *Langues non indo-européennes*. — A. *Groupe finno-ougrien*. Le seul groupe de langues important qu'on trouve en Europe à côté de l'indo-européen est le finno-ougrien, dont les deux principales langues sont le finnois et le magyar.

Le finnois est parlé en Finlande par environ 2.500.000 personnes, contre moins de 340.000 qui emploient le suédois.

La langue finnoise, qui a fait beaucoup d'emprunts au baltique, au germanique et au slave, est pourvue d'une littérature originale et capable d'exprimer toutes les notions scientifiques. Il semble que cette langue, qui partage avec le suédois le rôle de langue officielle en Finlande, cherchera à évincer le suédois.

Notons, en outre, que peut-être le carélien, qui est un parler très proche du finnois, et les autres parlers de type finnois, que l'on rencontre de la Finlande à l'Oural, essayeront, en s'appuyant sur la Finlande, de prendre une certaine importance. Ils sont employés par un peu plus de 2 millions d'individus.

L'*esle*, qui est un parler apparenté du finnois, qui est employé par 1 million d'individus dans la province d'Estonie désormais délivrée du joug russe et qui s'est constitué une littérature au cours du XIXe siècle, aspirera, lui aussi, peut-être, à une existence indépendante.

Les Hongrois ou Magyars, établis en Hongrie depuis le IXe siècle, emploient une langue de même origine que le finnois, mais, néanmoins, très différenciée. Le magyar n'est parlé que par 10 millions envi-

ron d'habitants sur 20.800.000 que comptait la Hongrie en 1910. C'est une langue officielle de civilisation et pourvue d'une littérature.

Elle a beaucoup emprunté au turc, au slave, à l'allemand et au latin. Mais, hors de Hongrie, elle est universellement inconnue, et les nationalités non magyares de ce pays trouvaient insupportable la prétention des Magyars d'imposer leur langue comme langue d'Etat. Son sort a suivi celui de la carte qui en imposait l'usage.

B. *Groupe turc.* Les parlers turcs, d'origine asiatique, ont pénétré en Europe depuis le moyen âge. Mais, en Europe, il n'y a plus que quelques centaines de milliers de sujets de langue turque. C'est une langue écrite et officielle, qui, en tant que langue littéraire et savante, n'est qu'un reflet de l'arabe et du persan, les deux grandes langues de civilisation de l'islam. Constantinople est plutôt une ville grecque et arménienne qu'une ville turque.

Depuis les invasions turco-tatares en Russie, on trouve dans le bassin de la Volga (région de Kazan) et en Crimée environ 4 millions et demi d'individus employant des parlers turcs. Ces parlers prendront peut-être quelque importance avec la naissance d'un patriotisme turc et l'affaiblissement de l'influence russe.

Comme on le voit, les langues non indo-européennes ont un rôle étroitement limité aux populations qui les emploient; elles n'ont pas de valeur générale et ne sont pas susceptibles d'expansion.

En résumé, les principales langues de l'Europe actuelle se répartissent de la manière suivante : cinq sont romanes, le portugais, l'espagnol, le français, l'italien et le roumain; — cinq germaniques, le dano-norvégien, le suédois, le flamand-néerlandais, l'allemand et l'anglais; — cinq slaves, le tchèque, le polonais, le serbo-croate, le bulgare et le russe. En outre, le grec, l'arménien, l'albanais, le lituanien, le lette, l'irlandais et l'islandais portent à plus de vingt le nombre des langues indo-européennes qui jouent, ou aspirent à jouer, le rôle de langues de civilisation.

A côté d'elles, vivent trois langues non indo-européennes : le magyar, le finnois et le turc.

« Toutes ces langues sont, dans leur état actuel, irréductibles les unes aux autres. »

Meillet démontre, au cours de son exposé, qu'il n'y a pas de lien nécessaire entre une langue et la « race » de ceux qui la parlent et qu'aux types physiques caractéristiques de l'Europe : le type dolichocéphale blond, le type alpin, le type méditerranéen ne correspond pas un type linguistique déterminé.

Par contre, le lien entre la langue et la nation existe : en Autriche, par exemple, c'est par les langues que s'opposaient les nations. Ce qui ne veut pas dire que la nation s'exprime toujours par la langue. Un Suisse ou un Belge de langue française ne se sent pas de nation française. Mais il reste vrai que la langue est le premier et le plus important des caractères par lesquels se distingue une nation : les juifs de l'Europe orientale, qui ne veulent pas se fondre dans les populations au milieu desquelles ils vivent, n'ont pas seulement maintenu leur parler germanique, le yiddisch; ils ont fait revivre une langue morte, l'hébreu, et constitué une littérature moderne en hébreu. D'autre part, la communauté de langue détermine une communauté de culture et de sentiments : les Suisses alémaniques sont attirés vers la culture allemande, les Suisses romands et italiens vers la culture française et italienne.

Une langue maintient son unité dans la mesure où la culture qu'elle exprime maintient la sienne. Une langue, pour être assurée de vivre, doit être l'organe d'une civilisation originale. Mais, quand il en est ainsi, une langue de civilisation peut persister malgré toutes les causes de désagrégation et de ruine. Meillet le prouve admirablement en prenant pour exemple l'arménien.



La répartition des langues dans l'Europe nouvelle.

Ce sont les grandes langues de civilisation, les langues des élites intellectuelles, qui, en conservant les acquisitions de l'esprit humain, en exprimant les idées les plus profondes ou les plus originales des penseurs, en répandant les conceptions, théories, découvertes et inventions des savants, servent essentiellement de lien entre les hommes employant des parlers divers. Elles fournissent à tous les parlers appartenant à un même groupe de civilisation un fonds commun de mots savants et de moyens d'expression. C'est l'usage qui est fait d'une langue dans les choses de l'esprit qui lui assure sa valeur et son influence.

Mais l'accroissement numérique des langues de civilisation est sans profit pour la culture universelle. Il est d'autant plus gênant que la civilisation matérielle, la science et l'art même, en partie, s'unifient tous les jours davantage.

Dans l'Europe occidentale et centrale, le latin a été jusqu'au XVIIᵉ siècle la langue commune de la culture intellectuelle. Mais, dès le XVIᵉ siècle, les écrivains de la Réforme et ceux de la Contre-Réforme, dès le XVIIᵉ siècle certains savants et philosophes, pour s'adresser à un public de plus en plus vaste et de moins en moins prévenu, se sont exprimés en langue vulgaire. La substitution du français au latin comme langue diplomatique au XVIIIᵉ siècle achève la ruine du latin comme langue de culture universelle.

La science européenne a, de ce fait, perdu sa langue commune. Cette perte, quelque regret qu'on en ait, était inévitable, — l'usage d'une langue morte comme langue savante présentant de trop grands inconvénients. Une telle langue, en effet, ne peut être un bon instrument pour les sciences modernes : elle n'est plus propre à l'expression fidèle, exacte et complète des phénomènes naturels. Comme langue de vulgarisation scientifique, elle serait encore plus insuffisante, étant donné l'objet de la vulgarisation et la demi-culture du grand public auquel elle est destinée.

C'est pourquoi, dans l'Europe actuelle, chaque langue nationale prétend jouer un rôle de langue savante et, depuis le début du XIXᵉ siècle, toute nation qui prend conscience d'elle-même et de son autonomie veut avoir sa langue écrite, sa langue de civilisation.

En présence de cet état de choses, tout Européen qui veut se tenir au courant des progrès de la science et de la civilisation est obligé de connaître, outre sa langue maternelle, le français, l'anglais et l'allemand; grâce à ces trois langues, l'accès des langues germaniques et romaines, qui dominent la civilisation moderne, est relativement facile.

Il est, d'ailleurs, évident que l'apprentissage des langues, même les plus indispensables, nécessite un très grand effort et fait perdre beaucoup de temps. Cet effort sera, du moins, facilité si l'on maintient au latin la place qu'il doit avoir dans les programmes généraux d'études. Outre son incomparable valeur pédagogique pour l'assouplissement de l'esprit, l'étude du latin est de si grande portée que, « le jour où l'on se déciderait d'abandonner les études latines, dit A. Meillet, on achèverait de ruiner ce qui reste d'unité linguistique dans le monde civilisé. C'est dans le latin que se rejoignent les langues romanes et les langues germaniques, telles que l'anglais et l'allemand ».

Le groupe des langues slaves reste en dehors de cette unité linguistique européenne, d'ailleurs si imparfaite : les Tchèques et les Polonais, qui se rattachent à l'Eglise romaine, n'ont subi que relativement tard et d'une manière assez superficielle l'influence latine. Quant aux Slaves orientaux, qui appartiennent à l'Eglise d'Orient et qui ont subi l'influence grecque, leur vocabulaire savant n'a pas été constitué sur le latin écrit. De plus, les langues slaves, très voisines les unes des autres, n'ont tiré aucun parti de cet avantage naturel et, quand elles se sont constituées en langues littéraires, au lieu d'accentuer leurs ressemblances, elles se sont plutôt isolées les unes des autres, la Russie n'ayant jamais eu un prestige de civilisation suffisant pour exercer une influence unificatrice sur le monde slave.

Afin de parer aux graves inconvénients que présentent la multiplicité et la variété des langues pour la diffusion et les progrès de la civilisation, les savants ont depuis longtemps songé à la création d'une langue artificielle, que tous les hommes pourraient utiliser indépendamment de leur langue naturelle et dont le vocabulaire, uniquement composé de termes rigoureusement définis, serait un instrument parfait pour l'expression des idées scientifiques et philosophiques.

Mais rien de sérieux n'a encore été tenté pour la réalisation d'une langue scientifique universelle. Par contre, d'autres expériences ayant un but simplement pratique ont été heureusement poursuivies. Sans parler du volapük, rapidement abandonné, l'invention du Dʳ Zamenhof, de Varsovie, l'*espéranto*, a eu beaucoup de succès.

Mais l'espéranto prête encore à plusieurs critiques : son système grammatical n'est pas assez simplifié, et son vocabulaire fait trop d'emprunts au germanique et au slave, alors que le vocabulaire commun de l'Europe repose tout entier sur un fond uniquement gréco-latin.

C'est pourquoi une nouvelle langue constituée sur le même principe que l'espéranto, l'*ido*, a été créée pour remédier aux imperfections de la première.

Une langue de cette sorte peut rendre de très grands services et son usage supprimer les difficultés diverses que présente la multiplicité des langues. La tenue des congrès internationaux, de plus en plus fréquents et nécessaires, sera grandement facilitée par l'emploi d'une langue commune.

Dénuée de tout caractère idiomatique, cette langue artificielle se prêtera bien à la traduction exacte des ouvrages scientifiques ou techniques. Mais ce serait une erreur de l'employer à la traduction des grandes œuvres littéraires originales; car, par sa nature même, elle est inapte à l'expression littéraire.

L'établissement d'une langue internationale s'impose donc, sans contestation. Il faut que, par une entente entre les Etats, soit instituée une langue qui n'ait aucune des défectuosités des langues artificielles actuellement connues et qui ne soit pas seulement accessible aux Européens, mais encore à tous les hommes en relations politiques et économiques avec le monde européen.

Il ne faut pas craindre que cette langue nuise beaucoup aux langues qui jouent déjà un rôle international. Les grandes raisons d'apprendre ces dernières subsisteront toujours, et la connaissance de la langue universelle n'en pourra que faciliter l'accès, surtout aux sujets ne parlant aucune des langues européennes.

En conclusion, dit l'auteur, « il est à prévoir que, dans le prochain avenir, les langues nationales se

maintiendront et se développeront et que l'Europe comptera durant bien des années encore beaucoup de petites langues de civilisation ». Mais, d'autre part, « les libres nations de demain tendront, néanmoins, à former une société. Et une société ne peut subsister sans moyen de communiquer. La Société des nations devra se servir à la fois des principales langues actuelles de civilisation et, sans doute, accessoirement, d'une langue internationale, qui répondront à des besoins différents ».

Tel est l'ouvrage de Meillet, si riche en aperçus et en renseignements, mais dont nous n'avons pu ici qu'analyser l'exposé des faits. Nous renvoyons expressément le lecteur attentif aux conditions sociales des phénomènes linguistiques aux divers chapitres où l'auteur traite du renouvellement des langues, de l'extension et de la différenciation des langues communes, de la transformation d'une langue commune en dialectes distincts, du rôle et de l'importance des langues savantes. — Gustave Rébeillé.

Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899) du général Lyautey (Paris, 1920). — « Si je ne laisse pas ces lettres dans les dossiers privés auxquels elles étaient à l'origine destinées, c'est parce qu'on veut bien me dire, écrit le général Lyautey, qu'à l'heure où notre pays, après avoir restauré son intégrité européenne, a plus besoin que jamais de garder le sentiment de sa force de rayonnement extérieur, elles pourraient inciter quelques jeunes activités à porter leurs vues au delà des mers et à s'inspirer des enseignements et des exemples du grand homme d'action dont la figure domine toutes ces lettres, le général Galliéni. »

Et il semble bien, en effet, que, si une leçon se dégage de ces admirables lettres, c'est surtout une leçon d'énergie; mais, comme on pourra le voir, ce n'est pas la seule.

Ce fut le 12 octobre 1894 que le commandant Lyautey, qui, jusqu'alors, n'avait pas quitté la France, s'embarqua à Marseille pour Hanoï. Le 10 novembre, il est à Saïgon; quelques jours après, il rejoint Hanoï. De Lanessan était en ce temps gouverneur général.

Chef du 3e bureau d'état-major, c'est-à-dire le plus intéressant, le bureau des opérations militaires, tout de suite, ce nouveau travail passionne ce nouveau Tonkinois. Il ne regrette rien de sa vie européenne.

Bientôt, il remplit les fonctions de chef d'état-major; en cette qualité, il fait colonne avec Galliéni et prend « une fameuse leçon de service en campagne et d'état-major pratique ». Il met sur pied un programme de liquidation totale de la piraterie au Tonkin, l'impose et le fait exécuter. En avril 1896, il devient chef du bureau militaire du nouveau gouverneur général, Rousseau. Il accompagne le gouverneur dans ses tournées et parcourt toute la colonie. Mais, en décembre 1896, Rousseau meurt et, au même moment, le commandant Lyautey est demandé à Madagascar par le général Galliéni. A Madagascar, il est commandant de cercle et, sur un territoire qui s'étend sans cesse, il exerce un commandement à la fois civil et militaire. Là, il peut « faire de la vie » et être « un des modestes artisans de cette œuvre de résurrection ». Cela suffit, ajoute-t-il, pour que l'on puisse s'endormir tranquille. — Il rentre enfin à Paris, en mai 1899.

Telles sont les grandes lignes de ce premier séjour aux colonies, pendant lequel furent écrites les lettres publiées aujourd'hui. Ces lettres sont adressées à la famille de l'officier, à son frère, à sa sœur, ou à un petit groupe d'amis, parmi lesquels le commandant de Margerie, Eugène-Melchior de Vogüé, Max Leclerc, Henry Béranger.

Le commandant Lyautey semblait débuter assez tard dans le métier colonial. Jusqu'à ce moment, il avait suivi une carrière normale dans les régiments de cavalerie et les états-majors. Et, sans doute, d'un esprit largement ouvert, il n'était demeuré étranger à rien de ce qui passionnait sa génération, et il s'intéressait ardemment aux mouvements de littérature et d'art et aux mouvements sociaux. A l'écart de ceux qui portaient haut le drapeau de « l'art pour l'art », il était demeuré fidèle à « l'art et la vie », à l'action pour un idéal. Son départ pour le Tonkin fut le commencement de cette action et, à vrai dire, « nulle part ailleurs qu'aux colonies, un soldat français ne pouvait alors faire l'épreuve de son endurance, son apprentissage du feu, son école d'énergie, de décision et d'initiative ».

A cette action il allait être encouragé par les premiers spectacles qui s'offrirent à ses yeux. Ce qui saisissait, en ce temps, les Français, aux premiers pas qu'ils faisaient hors de France, c'était la petite place qu'ils tenaient dans le monde et combien peu on les prenait au sérieux. Plus que nul autre, le commandant Lyautey devait être sensible à ce fait; mais, en même temps, il se rendait compte que « le Français individuel est encore la meilleure, la plus belle pâte d'homme qui soit ». Il suffisait qu'un simple petit lieutenant fût chef de poste et de reconnaissance pour acquérir une maturité, une confiance en soi, pour prendre corps enfin avec le réel, le pratique et le fécond et pour développer, en six mois, plus d'initiative, de volonté, d'endurance, de personnalité qu'un officier de France en toute sa carrière. « Avec le quart de ce que toi et moi, écrit le commandant Lyautey au commandant de Margerie, avons fourni de besogne, et avions, osons le dire, de ressources propres, tout ce qui a su s'expatrier, chercher hors des voies routinières, a trouvé, dès trente ans, des situations d'une autre envergure et d'un autre avenir que nos servitudes. Sur ce grand chemin de mer, on ne se heurte qu'à des initiatives, à des volontés que notre servage


Général Lyautey. (Phot. Manuel.)

stupéfie et qui s'étonnent, dès qu'elles trouvent en l'un de nous quelque force, de la lui voir user à faire la manœuvre anonyme de bureau, au lieu de chercher à brasser sa propre fortune. »

Sa rencontre avec Galliéni fut, si l'on peut dire, un coup de foudre. Il écrit, après l'avoir vu : Il « m'a bigrement empoigné comme seigneur lucide, précis et large. » La vie de légionnaire de César que mène Galliéni le transporte : construire une route, bâtir une caserne, fonder un marché, gouverner tout un petit monde, y ramener la paix, la confiance, la vie, le commerce, voilà ce qui s'appelle « faire de la vie ». Il prend avec lui la grande leçon de commandement. Galliéni est un chef : des instructions précises, des solutions immédiates, des objections formalistes résolues, c'est là le travail de chaque jour. Et, pour ne pas épouvanter les bureaux, il rapetisse tout ce qu'il fait; il avance en cachette, en louvoyant, en atténuant toujours la portée des choses, en donnant comme mesures de simple police, de détail, ses actes les plus osés, les plus révolutionnaires et, alors, ça passe. D'ailleurs, abattant une besogne formidable, grâce à une méthode rigoureuse. Chaque jour, avant dîner, il s'impose ce qu'il appelle son « bain de cerveau », c'est-à-dire « une heure consacrée à se promener avec un compagnon, en causant, sans qu'il soit permis de prononcer un mot de service ». Il ne veut connaître aucun détail, afin de garder le cerveau libre pour concevoir et diriger. Il entend qu'aucune difficulté n'arrive jusqu'à lui. Le but seul le concerne. Les moyens, c'est l'affaire du chef d'état-major.

Et le commandant Lyautey, qui l'a si bien compris et qui l'égalera plus tard, s'écrie : « Dieu, que cet homme est intelligent et puissant ! Nous nous accrochons fameusement, je voudrais bien que ça dure. La suprême jouissance, si exceptionnelle, de gober son chef en pleine confiance, en pleine cordialité de rapports ! »

Galliéni a éclairé à ses yeux le devoir essentiel à remplir, le devoir social, c'est-à-dire le devoir d'arracher la France à la décomposition et à la ruine, non pas, sans doute, par un changement de régime constitutionnel, mais par une violente réaction sur les mœurs. C'est possible, et il n'y a pas lieu de désespérer. Dans l'histoire des peuples, il y a des batailles plus perdues encore qui ont été regagnées.

Le spectacle de ce qu'il a sous les yeux, l'exemple d'hommes comme Galliéni, la satisfaction de voir devenir tangibles les grands résultats qu'il a cherchés donnent au commandant Lyautey un élan singulier. Il écrit avec une sorte de passion, et il se montre « assoiffé d'action ». Il est, dit-il, « un animal d'action »; et il fait graver en cachet, sur une bague, la traduction d'un vers de Shelley : « La joie de l'âme est dans l'action. » L'action, toujours l'action ! Il en arrive à se détacher totalement des galons et de la hiérarchie. Il ne conçoit le commandement que « sous la forme directe et personnelle de la présence sur place, de la tournée incessante, de la mise en œuvre par le discours, par la séduction personnelle, par la transmission visuelle et orale de la foi, de l'enthousiasme ». Il songe même, parce qu'il n'a que quatre galons, à quitter l'armée, s'il peut obtenir dans l'administration coloniale un poste où il soit vraiment chef. « L'odieux, écrit-il, est de ne pas pouvoir tout simplement être le chef, quand on voit clairement ce qu'il y a à faire et qu'on sait qu'on le ferait. »

Paroles où s'annonce prophétiquement le futur résident général au Maroc. Mais l'image du général Lyautey serait incomplète, si l'on ne voyait en lui que l'homme d'action. Il est aussi artiste et, par là, bien français. On peut trouver au delà de nos frontières de grands chefs; on n'y trouvera pas des hommes dont la culture égale la puissance et qui mêlent en eux également le goût d'agir et le goût de rêver. Car le général Lyautey aime aussi les heures vagues, mais il les aime trop pour en disserter. Au repos des étapes, il lit : il lit les revues traditionnelles, comme la « Revue des Deux Mondes »; il lit aussi les revues d'avant-garde, comme la « Revue blanche »; il lit les œuvres de Vigny, et il lit le dernier livre de Barrès, le dernier article de Vogüé. A la lumière du feu de bivouac, il s'enchante des derniers vers de Henri de Régnier. Il sait voir, enfin, les paysages et les hommes, et il sait les faire voir. Voici, entre beaucoup, un paysage de Hué : « Il est sept heures du matin. Le large fleuve étend sa nappe d'argent jusqu'à la bordure lointaine d'une mince ligne verte que dentellent les aréquiers. En face de la masse des arbres sombres, émerge un bastion du palais où flotte le drapeau du roi. Au fond, repoussant le vert et l'argent des premiers plans, le haut écran violet des montagnes de l'Annam. L'heure est d'une douceur extraordinaire; pas une note torride ou violente, un ton répandu de nacre que je n'ai vu qu'au Bosphore. » Et voici encore, entre beaucoup d'autres, un portrait, celui du roi de Hué : « Il est grave comme une idole, le petit roi; sa robe éclatante et le feu de ses diamants se détachent sur une grande tapisserie des Gobelins, douce, discrète, aux tons fondus et, sous le masque de l'enfant pensif, presque de jeune fille, on a peine à imaginer le petit tigre que racontent les rapports du palais. »

Le général Lyautey a le goût des belles choses, et il a au plus haut point le don de les évoquer. Tout ne se tient-il pas, d'ailleurs, et une belle action n'est-elle pas une belle œuvre d'art ? Par là les deux aspects de l'homme se rejoignent.

Les années ont passé, depuis que les lettres que publie aujourd'hui le général Lyautey ont été écrites. Ce n'est pas le lieu de dire ce qu'a fait le général depuis ce temps, ni les événements qui sont venus transformer la France. Il est bien permis, pourtant, de souligner le caractère prophétique de ces pages. Il avait bien raison de ne pas désespérer, le commandant Lyautey, et, en tournant les yeux vers l'avenir, de se souvenir qu'il y avait eu dans le passé des batailles plus perdues encore « qui avaient été regagnées ». — Jacques Bompard.

Lorenzaccio, drame lyrique en 4 actes et 10 tableaux, d'après A. de Musset, musique d'Ernest Moret, représenté pour la première fois à l'Opéra-Comique le 20 mai 1920.

C'est, depuis quelques années, un thème plausible que d'exalter le théâtre de Musset aux dépens de ses vers. Le culte est justifié, si le parallèle est oiseux. *Lorenzaccio*, notamment, a été repris, naguère, par Sarah Bernhardt, avec un vif succès de curiosité, et il suffit d'en rappeler en quelques mots le scénario, extrait d'une vieille chronique italienne.

Pour assouvir sa haine contre Alexandre de Médicis, tyran de Florence, Lorenzaccio, reniant les aspirations d'une jeunesse studieuse et pure, gagne la confiance du duc en devenant le compagnon, sinon l'instrument de ses débauches et des cruautés de son despotisme. Si son âme en reste souillée, s'il se méprise comme il méprise tous les hommes, l'amour de sa patrie asservie demeure en lui intact; sa vengeance ne désarme pas. Quand, au prix des complaisances et des lâchetés les plus avilissantes, il a endormi les soupçons d'Alexandre, il l'attire dans un guet-apens et l'égorge avec l'aide d'un spadassin qui lui est dévoué corps et âme. Mais que la foi ou l'orgueil et jusqu'à l'intolérable vision de sa déchéance aient guidé son bras, l'assassinat aura été vain. Une trop dure servitude a amolli les énergies, et Lorenzaccio est tué à son tour par les partisans d'Alexandre.

C'est toujours un symptôme favorable qu'un musicien ait été assez possédé par son sujet pour renoncer aux collaborations intermédiaires et se soit fait, afin de mieux obéir à l'instinct secret de son inspiration, son propre librettiste. Moret a, s'il faut l'en croire, écrit sa pièce comme s'il la destinait au comité de lecture du Théâtre-Français. L'adaptation adroite, vibrante, loyale jusque dans une certaine infidélité, insoucieuse des procédés ordinaires d'une esthétique théâtrale qui vise avant tout à l'effet, respecte, en dépit de quelques remaniements nécessaires, l'intégrité des caractères, sinon la pensée de Musset. Car la conception qui a amené l'auteur à supprimer le cinquième acte et à laisser, en guise de dénouement, Lorenzaccio s'enfuir vers l'inconnu, son crime une fois commis, en dénature indéniablement le sens. Aussi bien n'est-il entré, probablement, dans l'esprit du compositeur que de recréer à sa manière le personnage de Lorenzaccio. Il est périlleux, sinon fatalement sacrilège, de s'imposer certains sujets qui ont, sous d'autres espèces, reçu une forme définitive et peut-être l'immortalité. Non pas que *Lorenzaccio* ne soit pas musical. La tentation s'explique, au contraire, s'il est vrai qu'il appartient à la musique d'exprimer l'ineffable, de pénétrer notre énigme intérieure et, comme Gabriele d'Annunzio l'a dit du vers, « de rendre les plus secrets mouvements de la sensibilité humaine, de réveiller par un son les plus profondes analogies..., de sonder l'abîme..., d'atteindre l'absolu ». On conçoit que le mystère de Lorenzaccio ait séduit un musicien. Mais, peut-être, la transposition s'est-elle, en l'espèce, réalisée, pour ainsi dire, dans une tonalité trop voisine. L'œuvre primitive, dans la complexité de son dialogue pathétique ou philosophique, surmène en quelque sorte la musique, et celle-ci ne semblerait pouvoir y ajouter quelque chose qu'en sauvegardant la liberté de son expression et de ses mouvemements essentiels, dans les développements d'un poème symphonique ou d'une symphonie dramatique, par exemple. Si Massenet, dans *le Cid*, a été inégal à Corneille, Berlioz, dans *la Damnation de Faust*, n'a pas à redouter le souvenir de Gœthe.

Moret est, d'ailleurs, sorti à son honneur d'une entreprise difficile et assez inattendue; — sa personnalité raffinée, un peu précieuse, ne s'était, en effet, guère manifestée, jusqu'à présent, que dans l'intimité du lied ou de quelques pièces de piano. Ses mélodies sont nombreuses et en général trop peu connues, encore que quelques-unes aient acquis une notoriété flatteuse. De tels antécédents ont du prix, même et surtout, peut-être, pour un dramaturge. Pour qui tenta de faire revivre en quelques mesures l'âme profonde et pensive d'une strophe, le banal, le commun, le désordre bruyant, seront toujours haïssables. Il fallait, peut-être, que Fauré eût écrit *le Soir*, *le Parfum impérissable* ou *la Bonne Chanson*, ces chefs-d'œuvre absolus, pour créer une *Pénélope* harmonieuse et rayonnante de force et de grâce.

La partition de *Lorenzaccio* est dédiée à Mme Massenet, en mémoire de l'auteur de *Manon*, dont Moret fut à la fois l'un des élèves les plus chers et les plus fervents. De Massenet on y retrouve la nostalgie du charme, le souci de la vérité, du relief dans l'accent dramatique, de la fidélité au texte et à l'action. L'esprit du maître, non la forme, la vivifie. Une recherche subtile de l'harmonie, la pudeur de l'expansion mélodique, une certaine difficulté dans la facilité, comme Boileau l'entendait de Racine, révèlent l'effort personnel et écartent tout soupçon d'imitation servile. *Lorenzaccio* est fort éloigné de ces succédanés d'*Hérodiade* qui ont pullulé un quart de siècle durant. La musique — et la musique dramatique, pas plus que les autres, n'échappe à cette nécessité — peut y être aimée pour elle-même. S'il eût été permis de souhaiter à certains motifs conducteurs, tel celui de Lorenzaccio, plus de caractère, s'il eût été désirable que l'orchestre, d'ailleurs moelleux et coloré, se modérât quelquefois, on ne peut rester insensible à l'émotion et à la force vraiment dramatiques de certaines scènes, aux tristes confidences de la mère et de la tante de Lorenzaccio dans le palais Soderini, à la confession, à l'aveu désespéré de la marquise Cibo, à l'entrevue de Lorenzaccio et de Philippe Strozzi; surtout aux tragiques méditations de Lorenzaccio sur les bords de l'Arno, la nuit du crime, partout, enfin, où l'on sent la préoccupation de ne pas s'endormir sur le mol oreiller d'une formule, ce dessein, ou plutôt ce besoin de se renouveler qui, seul, peut conférer à une œuvre d'art le privilège de s'élever dans l'estime et de vivre dans la mémoire des hommes. — Paul Locard.

Les principaux rôles ont été créés par: Mmes Hilda Roosevelt (*marquise de Cibo*), Calvet (*Marie Soderini*), Sybille (*Catherine Ginori*); et par MM. Vanni Marcoux (*Lorenzaccio*), Lapelletrie (*Alexandre de Médicis*), Albers (*cardinal Cibo*), Vieuille (*Philippe Strozzi*), Lafont (*Scoronconcolo*), Dupré, Bourgeois, Mesmaecker, Pujol, Cadayé.

Maréchal lord French (1914) [Mémoires du]. — C'est avec un grand nombre de documents comme celui-ci que l'on pourra, dans quelques dizaines d'années, construire une histoire scientifique de la guerre. En attendant de pouvoir confronter les uns avec les autres, pour en faire jaillir la décisive lumière, les témoignages des grands acteurs du drame, il est singulièrement intéressant d'examiner un à un ces témoignages et de voir quelle contribution ils apportent à cette vérité qui, pour nous, est chaque jour un peu plus obscurcie par les polémiques violentes que suscite cette question : « Qui fut, au début de la guerre, responsable de la défaite et de la victoire? »

Le maréchal French, commandant du corps expéditionnaire britannique de 1914 à 1916, est l'un des mieux placés pour nous donner sur ce point de précieuses indications. Et, en attendant les souvenirs de Joffre, de Foch ou de Castelnau, ses mémoires sont bien la plus précieuse des sources que nous possédions sur les premiers mois de la guerre.

Les historiens de l'avenir seront amenés naturellement à faire, suivant les méthodes de l'érudition moderne et pour parler le jargon sorbonique, « la critique de cette source ». Ils devront constater alors ce fait essentiel : le maréchal French, chef de l'armée anglaise, se place toujours à un point de vue anglais. Sa préoccupation, très légitime, d'ailleurs, est de faire ressortir l'importance du rôle joué par son corps expéditionnaire dans les premières batailles. Et, tout en étant une étude technique souvent assez précise et serrée des opérations, son livre est un acte de foi en la « méprisable petite armée », devenue si grande et si glorieuse, et un hommage aux héros, chefs ou soldats, qui ont combattu et qui sont tombés pour le roi et pour l'empire. Donc, tendance à exagérer les services rendus dès les premières semaines de la guerre par le corps expéditionnaire, parti pris de panégyrique pour tous les chefs qui, sous ses ordres, ont commandé divisions ou brigades, voilà pour fausser légèrement les vues, d'ailleurs très nettes, de lord French. Ajoutons que, — et ceci empêche cet ouvrage d'être une vraie page d'histoire et le laisse un simple document, — le vicomte d'Ypres borne le plus souvent ses vues à la partie du champ de bataille où ses troupes furent en action, et l'on ne saisit pas toujours très bien le lien entre les opérations de l'armée anglaise et celles des armées alliées. Il faut un effort d'imagination pour replacer l'armée britannique dans le milieu où elle évolue et, pour comprendre ces évolutions mêmes, reconstruire le plan de la bataille. A le faire, l'exposé du maréchal French eût gagné beaucoup en intérêt et en clarté. Donc un peu d'étroitesse de vues et qui vient de ce parti pris, bien établi dès le début, de ne se placer qu'au point de vue anglais. Et c'est pourquoi, malgré les efforts faits par lord French pour décrire la topographie du champ de bataille, malgré l'apparition des physionomies des grands chefs français, l'ouvrage manque de vie, de mouvement et d'ampleur.



Le maréchal French. (Phot. A. Corbett.)

Mais on peut dire de *1914* qu'il est absolument un livre de bonne foi. Avec la plus grande sincérité, le maréchal lord French, — et c'est là, peut-être, le trait le plus intéressant du livre, — met entièrement à nu devant nous son âme de chef. Il ne cherche pas à se camper pour la postérité en une pose de statue, ni à nous faire croire qu'il a trouvé dès le début l'attitude décisive et que, par avance, il s'était tracé un plan infaillible. Non; il nous montre franchement la marche hésitante de sa pensée, ses tâtonnements, ses indécisions, ses volte-face, ses erreurs, et qui recueillera ses confidences assistera au drame terrible qui, aux premiers mois de 1914, a dû se jouer dans l'esprit de tous les chefs alliés, complètement déroutés par la tactique allemande : attaqués eux-mêmes quand ils croyaient attaquer et impuissants, pendant longtemps, à se faire aux nouvelles méthodes de la guerre.

French, d'ailleurs, est de ceux — et ceci fait honneur à sa perspicacité — qui prévirent que l'Allemagne violerait la neutralité de la Belgique, et ceci, « non par une demi-mesure, comme la marche à travers les Ardennes, mais en envahissant le pays tout entier et en attaquant les Alliés par le flanc ». Et il relève l'erreur tragique du commandement français, qui, lui, resta persuadé de l'attaque par l'Est.

Mais, si French eut la vue stratégique la plus juste, ses conceptions tactiques furent, et il n'en fait pas mystère, tout aussi fausses que celles de l'état-major français. Chez celui-ci, l'offensive napoléonienne est un dogme : « Toutes mes pensées, tous mes plans (dit, écho fidèle, le maréchal French), toutes mes possibilités d'action étaient orientées vers la guerre de mouvement, vers la manœuvre; je n'avais pas imaginé que le progrès agirait d'une si forte façon que toutes nos idées sur la tactique de campagne deviendraient caduques et inutiles. » De là la difficulté que, lors de la bataille de l'Aisne et par la suite, le commandement anglais eut à s'adapter à la guerre de tranchées.

Nul doute que les Mémoires des grands chefs français ne révèlent, eux aussi, un état d'esprit semblable. Et voilà déjà posée l'une des causes, et des plus importantes, de la longueur imprévue des opérations.

Si le maréchal French nous montre avec sincérité ses hésitations, ses erreurs, il cherche également à rendre justice aux grands chefs dont il fut le collaborateur. Sans doute, est-il un peu injuste à l'égard du général de Lanrezac. Celui-ci, s'il faut en croire des juges autorisés, fut un de nos meilleurs capitaines, et tel était l'avis des officiers qui faisaient son éloge au maréchal. Mais lord French le juge « d'une confiance exagérée en soi, qui semblait ignorer la nécessité de réfléchir, de peser le pour et le contre ». Sans doute, a-t-il un peu de rancune contre le commandant de la Ve armée, qui, lors de la retraite de Charleroi, ne put soutenir efficacement la droite anglaise. Mais Joffre, Foch, Castelnau sont appréciés à leur valeur, que le maréchal anglais juge « très haute ».

Retenons ce portrait de Joffre : « un homme d'une solide volonté, fort courtois et plein d'attentions, mais arrêté et résolu dans ses idées et ses projets; un homme qu'il serait malaisé de convaincre et de faire changer d'opinion;... capable d'exercer une puissante influence sur ses troupes et de posséder leur confiance. »

Foch est, d'après le maréchal French, l'un des plus grands soldats qu'il ait eu dans sa carrière l'occasion de rencontrer : « Il juge une situation militaire avec la promptitude de l'éclair, avec une précision merveilleuse et montre, à l'étudier, l'esprit le plus habile et le plus souple. Animé d'une puissante énergie, son exclamation : « Attaque! attaque! attaque! » reflétait bien son état d'esprit. »

Ce jugement, French l'a porté en 1914; les événements et l'histoire l'ont ratifié.

Castelnau, d'Urbal, qui commanda l'armée française du Nord pendant la bataille d'Ypres, Fordet, qui fut à la tête du corps de cavalerie opérant entre French et Lanrezac, Maunoury et Galliéni sont également l'objet d'éloges enthousiastes du maréchal. Et celui-ci y a d'autant plus de mérite que, souvent, dans des circonstances particulièrement délicates, la manière de voir du commandant en chef anglais et celle des généraux français fut nettement opposée.

Suivons, maintenant, le maréchal dans son exposé. Un premier point mérite d'attirer l'attention : la conception qu'à la veille et dans les premières semaines de la guerre l'Angleterre se faisait d'une coopération militaire sur le continent. Sans qu'il y ait eu d'accord militaire précis, comme l'ont soutenu les historiens allemands, du moins, depuis plusieurs années, les états-majors français et anglais, prévoyant l'éventualité d'une attaque brusquée de la part de l'Allemagne, avaient eu des entretiens confidentiels sur la question. Le groupement des forces anglaises devait se trouver d'abord entre Maubeuge et Le Cateau. Des conférences nouvelles, tenues au début d'août, fixèrent la concentration britannique à Amiens.

Le corps expéditionnaire placé sous les ordres du maréchal French collabore avec les armées fran-

çaises, mais il n'est nullement sous les ordres du commandant en chef de ces armées. « Vous aurez toute latitude, disent les instructions adressées à French par son gouvernement, pour discuter avec le commandant en chef des armées françaises la situation militaire générale et le rôle spécial que vos troupes sont en état de jouer ». Voilà établie cette dualité de commandement qui devait avoir, jusqu'en mars 1918, de si fâcheuses conséquences. De fait, les discussions furent nombreuses. Entre le général Joffre et le maréchal French, puissances égales, de véritables notes diplomatiques durent, aux moments les plus critiques de la retraite, être échangées, pour assurer aux deux armées leur place respective sur le front de combat. Et, dans de telles circonstances, French prit sur lui de s'opposer nettement aux dispositions du généralissime français.

Pour le gouvernement anglais, d'ailleurs, il s'agit tout d'abord de faire un effort strictement limité. « Quoique vous deviez faire tous vos efforts, écrit à French lord Kitchener, pour entrer aussi étroitement que possible dans les vues et les désirs de nos alliés, vous aurez à considérer très sérieusement le cas où vos troupes seraient amenées à attaquer dans des conditions défavorables ». Dans ce cas, le gouvernement de Londres devrait, auparavant, donner son avis. On saisit ici sur le vif l'une des causes essentielles des premiers revers et de la longueur de la guerre. L'Angleterre n'entend pas subordonner un de ses chefs à une autorité étrangère. Elle veut réserver sa liberté d'action. Nous sommes, alors, dans la phase de l'*égoïsme sacré*. Seuls, les revers de 1918 imposeront à nos alliés un autre esprit, d'autres méthodes.

Le corps britannique, en effet, eut, au premier mois de la guerre, pour préoccupation essentielle la défense de la côte française, c'est-à-dire de la côte britannique, contre les troupes allemandes ; pour crainte majeure, la séparation d'avec ses bases de la Manche et du détroit. Ainsi s'explique le rôle joué par le corps expéditionnaire pendant la bataille de Mons et au cours de la retraite.

Le 22 août, French, comme les chefs français eux-mêmes, est plein de confiance. Soudain, comme il se dirige vers Philippeville pour conférer avec le commandement de notre V^e armée, il rencontre des éléments français qui battent en retraite. La bataille de Charleroi est déjà engagée et virtuellement perdue. French juge, dès ce moment, la situation compromise et refuse de faire une pression sur les armées ennemies qui attaquent la gauche de l'armée Lanrezac. Mieux : sa position Mons-Condé lui paraît précaire, et il est décidé par avance au repli. Le 23 et le 24, en effet, les troupes britanniques doivent céder aux masses allemandes et, le 25, French, redoutant le mouvement d'enveloppement des armées allemandes, qui pourrait avoir pour résultat de le couper de ses bases, décide de battre en retraite en direction Saint-Quentin-Noyon. Comme le général Joffre, le maréchal compte alors résister à l'ennemi sur une ligne Amiens-Reims. Mais, le 28, les renseignements parviennent sur l'ensemble de la bataille, et French peut, suivant l'expression anglaise, « réaliser » les lourdes pertes subies par ses troupes, se rendre compte de l'effrayante dépression où sont tombés chefs et soldats. Smith-Dorrien ne propose-t-il pas tout simplement de regagner les bases et de se rembarquer ?

Aussi, lorsque le général Joffre fait demander à son collègue anglais de placer ses troupes entre la Ve armée française (dont la gauche est à La Fère) et la VIe armée nouvellement formée (dont la droite est à Compiègne), French refuse catégoriquement. « Je ne pouvais oublier, dit-il, que la Ve armée française avait commencé sa retraite de la Sambre vingt-quatre heures avant que j'eusse reçu officiellement l'avis que le plan offensif de Joffre était abandonné ». Un peu par souci légitime des intérêts de l'Empire, un peu, aussi, par rancune contre Lanrezac, le maréchal French décide de continuer la retraite. C'est contre l'avis du général Joffre, à qui le manque d'unité de commandement ne permet pas d'imposer ses vues ; *c'est contre l'avis même du gouvernement anglais* et du ministre de la guerre, lord Kitchener. Dans une conférence tenue à Paris le 1er septembre, celui-ci essaye d'imposer à son subordonné le plan du généralissime français. French refuse et s'élève, à cette occasion, contre l'ingérence des chefs politiques dans la conduite des opérations militaires. Par la suite, d'ailleurs, le bon accord entre les deux vieux soldats de la guerre du Transvaal ne fut pas toujours parfait. Soutenu par lord Bertie, qui revendique pour le commandant du corps expéditionnaire la liberté de ses mouvements, French l'emporte. Il suivra le mouvement de retraite de la Ve armée et descendra jusqu'à une ligne allant de Villers-sur-Morin à Fontenoy. Il va prendre sa part de la victoire de la Marne. La tâche lui est grandement facilitée par l'action de la VIe armée (armée Maunoury), qui, passée presque inaperçue des Allemands, a, dès le 5 septembre, pris l'offensive sur la gauche anglaise et repoussé les Allemands au delà de l'Ourcq. French collaborera étroitement avec cette armée ; le plan qui lui paraît le plus efficace est le franchissement, aussi rapide que possible, du Grand-Morin, du Petit-Morin et de la Marne. Les troupes anglaises, infanterie et cavalerie, réalisent alors des exploits épiques. Le 10 septembre, l'armée anglaise est arrivée sur la Marne. Ici encore, une question se pose : l'avance du corps anglais fut-elle facilitée par l'action de la VIe armée, ou celle-ci, au contraire, dut-elle recevoir une aide des troupes britanniques qui opéraient sur sa droite ? « On a prétendu, dit le maréchal French, que j'avais fait appel au concours du général Maunoury pour forcer la rivière.....Il n'en est rien,...et mon journal, au contraire, porte que je reçus, à la date du 9, deux messages urgents de Maunoury, me priant de détourner la pression qu'exerçait sur lui le 3e C. A. allemand ».



Bataille de l'Ecluse, le 24 Juin 1340 (Miniature d'un manuscrit français de la Bibliothèque nationale.)

Quoi qu'il en soit, les Britanniques, cependant, comme le constate French, accablés de fatigue, accomplirent un splendide effort et, grâce à leur collaboration, la victoire de la Marne fut gagnée. Quelle fut, pour French, l'explication de ce miracle ? La pression exercée par l'armée russe sur le front oriental, la manœuvre de Maunoury sur l'Ourcq et l'avance trop aventureuse, en flèche, de von Kluck, qui, dès avant l'attaque de l'armée de Paris, juge sa situation compromise et songe à la retraite. Voilà pour la stratégie. « Mais, quant au côté tactique de la bataille, je crois, dit le maréchal French, que le nom du maréchal Joffre passera à la postérité comme celui d'un des plus grands hommes de guerre de l'histoire... Les batailles gagnées par les armées françaises et leurs admirables chefs dépassent en importance et en splendeur les plus glorieux exploits du passé ». Voilà un jugement qu'il est bon de rappeler, à l'heure où le rôle du maréchal Joffre dans la victoire de la Marne est l'objet de si passionnées discussions.

Il est fort intéressant de suivre le maréchal French sur les champs de bataille de l'Aisne. Nous trouverons dans ses Souvenirs une nouvelle manifestation de cet état d'esprit que partagèrent tous les généraux alliés : la guerre devait être courte et terminée par une rapide offensive. « Le sentiment prédominant, chez moi, dit French, était alors tout à l'optimisme ». De concert avec le général Foch, en effet, un grand plan offensif est élaboré. Les Britanniques et les Français réunis devaient, par une poussée combinée, atteindre Lille-Courtrai, puis pousser vigoureusement les Allemands à l'est. Mais, contre l'espoir des chefs alliés, la bataille se stabilise et, le 15 octobre, commence la bataille d'Ypres.

Sur cette bataille, l'une des plus importantes, des plus décisives de la guerre, l'une de celles où l'armée anglaise joua le rôle le plus glorieux (celle, d'ailleurs, où il gagna son titre de noblesse et où ses qualités de stratège se déployèrent le mieux), le maréchal French insiste naturellement beaucoup. La bataille d'Ypres lui paraît fort justement avoir eu pour enjeu la maîtrise de la mer du Nord et de la Manche. Qu'elle fût perdue par les Alliés, les Allemands occupaient tous les ports de la Manche ; l'Angleterre était à la merci des canons lourds, des sous-marins, des avions ennemis. Et cette considération, à elle seule, expliquerait avec quelle ardeur nos alliés combattirent alors.

Dans cette bataille, que le maréchal French appelle « bataille d'Ypres-Armentières », il distingue quatre phases. La première (15-26 octobre) est marquée par « l'arrêt de l'avance allemande vers la Manche et son brillant rejet sur la Lys par la cavalerie d'Allenby ». C'est, d'ailleurs, pour les Alliés, une bataille offensive (ébauche d'un mouvement tournant contre la droite allemande vers Gand et Bruges), muée soudainement en lutte défensive.

La deuxième phase (27-31 octobre) est la plus critique. Devant les attaques furieuses des Allemands, les troupes britanniques sont délogées de Messines. Le maréchal envoie sur le front de bataille jusqu'à ses dernières réserves. La ténacité digne de celle d'un Wellington, l'héroïsme des soldats britanniques, une heureuse manœuvre du général Fitz Clarence sauvent la situation. Jamais, plus qu'à ces heures tragiques, les Alliés ne furent près de la défaite.

La troisième phase (1er-10 novembre) est marquée par de violentes attaques des Allemands sur la ligne Wytschaete-Messines (reprise le 29 octobre), avec, pour objectif, le mont Kemmel. La cavalerie d'Allenby, qui, au dire de French, a joué le rôle capital dans toute la bataille, rejette les assaillants sur leurs lignes. De nouveau, les chefs alliés, encouragés par les nouvelles reçues de Russie, espèrent passer à l'offensive. « Si l'ennemi veut essayer de retirer ses troupes pour remédier à la faiblesse de ses forces dans l'Est, dit un ordre du jour du maréchal, nous devons suivre sa retraite et le harceler de tout notre pouvoir. » ...Espoirs tôt dissipés. Au début de novembre, Guillaume II est arrivé sur le front ; les 11 et 12 novembre, il va, dans un effort désespéré, lancer la garde prussienne contre le saillant d'Ypres. Ce sera « le dernier coup, le coup heureux qui devait, les Allemands l'espéraient, leur ouvrir la route de la mer ». C'est la quatrième phase de la bataille. L'armée anglaise passe encore de durs moments. Le 11 au matin, ses lignes sont percées. Mais l'intelligence de sir Douglas Haig, le courage indomptable des soldats anglais et aussi la belle résistance des troupes françaises, qui combattent à la droite et à la gauche de l'armée britannique, enrayent définitivement la ruée allemande.

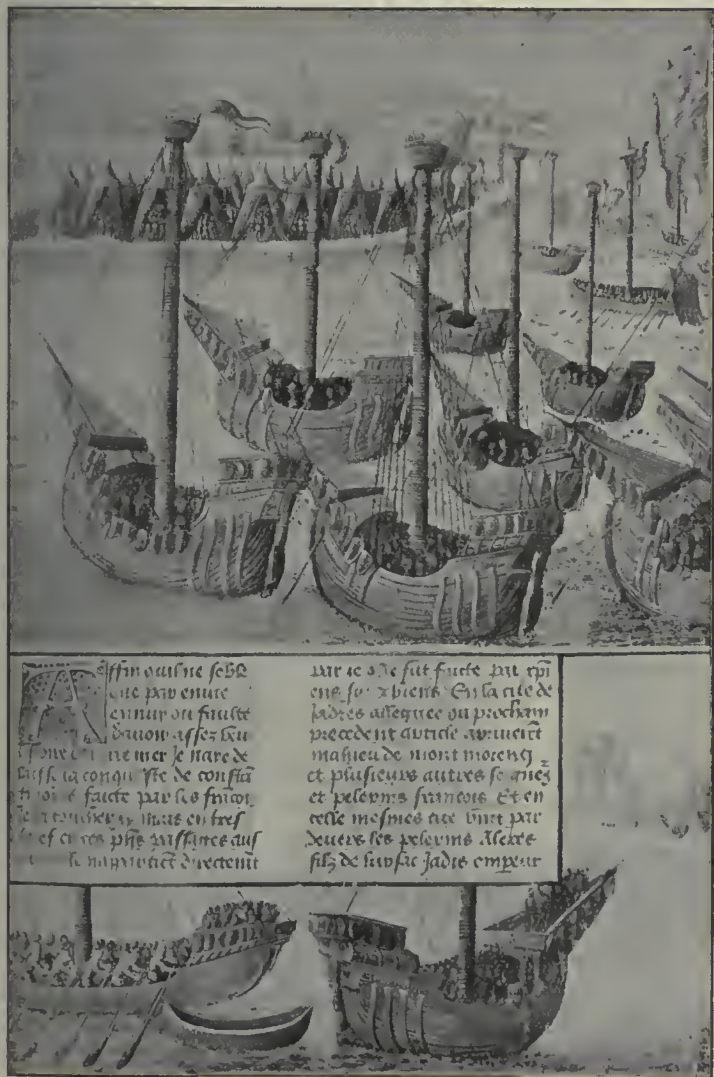
Encouragé par ce succès décisif et qui met l'Angleterre à l'abri de l'invasion germanique, le maréchal French conçut, à la fin de 1914, un plan de grande envergure. A ce plan collabora le ministre de la marine, Winston Churchill, qui vint plusieurs fois au quartier général. Il s'agissait de diriger avec toutes les forces britanniques une grande attaque le long de la côte, d'enlever aux Allemands Ostende et Zeebrugge et d'utiliser pour ces opérations le concours des canons lourds de la flotte. Le plan se heurta à la double opposition de lord Kitchener et du commandement français. Il eût fallu, pour le réaliser, transporter toutes les troupes britanniques à l'extrême gauche du front allié. Joffre refusa, prépa-

rant à ce moment et avec les seules forces françaises une attaque sur Albert et sur Roye. D'autre part, le gouvernement anglais prépare justement l'expédition des Dardanelles, cela malgré l'opposition très nette de French, et est décidé à utiliser la majorité des troupes et des munitions britanniques sur ce nouveau théâtre d'opérations.

Après avoir étudié le rôle de son armée dans les opérations qui se déroulèrent d'août à décembre 1914, le maréchal French aborde une autre question sur laquelle il apporte des précisions assez curieuses : celle des munitions. Celles-ci furent, dit-il, insuffisantes pendant toute l'année 1914 et le restent, malgré ses appels au gouvernement anglais. Lorsque, en avril 1915, Asquith déclare l'armée pourvue de toutes les munitions nécessaires, le maréchal, se rendant compte de l'aveuglement du gouvernement, lui ouvre de force les yeux. Sur ses indications, le colonel Repington montre dans un sensationnel article du *Times* que la pénurie de munitions a été la cause des récents insuccès. D'où réaction de l'opinion publique et arrivée de Lloyd George au ministère des munitions.

Le maréchal French a donc joué non seulement un rôle militaire, mais un rôle politique des plus importants, et voilà, pour augmenter encore l'intérêt de ses Mémoires, l'un des documents fondamentaux que nous possédons sur la première année de la guerre. — Léon Abensour.

Marine française (Histoire de la), par Charles de La Roncière. Tomes I-V (Paris, 1899-1920). Si importante qu'ait été l'œuvre du cardinal de Richelieu, notre histoire navale est antérieure à l'action personnelle de ce grand homme. Il ne pouvait, sans doute, y avoir de marine nationale — pas plus qu'il ne pouvait y avoir d'armée nationale — dans un pays où la souveraineté était démembrée et morcelée ; mais la France eut une histoire maritime avant d'avoir une marine d'Etat et, pour la première fois, cette partie de nos annales est exposée d'après les méthodes scientifiques ; car les ouvrages généraux publiés naguère sont des livres de vulgarisation plus ou moins superficiels, quand ils ne sont pas romanesques, et les plus sérieux font trop bon marché de la période des origines.



Les nefs de saint Louis devant Constantinople (4e croisade). (Miniature d'un manuscrit français de la Bibliothèque nationale.)

Charles de La Roncière a établi son ouvrage d'après un plan très large ; il étudie dans le détail l'histoire de la marine militaire (sans jamais cesser de la mettre en relation avec l'histoire générale), la transformation des bâtiments, les progrès de l'armement et ceux de la tactique, l'administration et, enfin, l'histoire coloniale, naturellement liée à celle de la marine.

Il commence par raconter la fondation de Marseille, les voyages d'exploration commerciale organisés par la colonie phocéenne, la rencontre de la flotte vénète et de la flotte de César à l'embouchure de la Loire, l'activité du port de Boulogne pendant la période gallo-romaine, l'effort considérable de Charlemagne pour réorganiser les flottes de Gaule et de Germanie, l'établissement des « hommes du Nord » en Neustrie.

Cet événement fut gros de conséquences. De la stratégie byzantine les Francs avaient « recueilli des mots, un peu comme les enfants, sans en pénétrer l'esprit » ; les Normands et, plus tard, les Génois, nous en révélèrent le sens ; nous leur devons de nombreux termes de construction, de navigation, de pêche, et les conquérants des Deux-Siciles fondèrent l'hydrographie et la hiérarchie navale en combinant avec les éléments scandinaves les éléments arabes et byzantins. Les croisades, qui propagèrent cette conception nouvelle, familiarisèrent la noblesse avec le « navigaige », et démontrèrent la nécessité d'une marine de guerre permanente. Alors que les Latins de Constantinople se bornaient à mobiliser accidentellement quelques navires vénitiens, les empereurs grecs de Nicée se maintenaient dans la mer de Marmara et la mer Noire, et ce fut leur flotte qui, en mettant en fuite Baudouin II, détermina la chute de l'empire latin d'Orient.

Les croisades développèrent le commerce maritime de Marseille et de Montpellier, et saint Louis fonda Aigues-Mortes, qui fut le premier port du roi sur la Méditerranée, comme le « clos des Galées » à Rouen, fondé par Philippe Auguste, fut le premier port du roi sur l'Atlantique. Pendant tout le moyen âge, la Méditerranée est le « domaine classique » de la marine militaire : c'est là que nos marins font leur apprentissage, que nos équipages se recrutent, que notre architecture navale prend ses modèles. « Le microcosme où commence cette évolution est le clos des Galées de Rouen ».

Dans la longue rivalité de la France et de l'Angleterre, sous les Capétiens directs et sous les Valois, la guerre navale tient naturellement une grande place. Louis VIII, fils de Philippe Auguste, porta la guerre chez l'ennemi ; les Français ne se retirèrent qu'au bout de dix-sept mois, après que le corsaire Eustache le Moine, qui leur amenait des renforts, eut perdu la bataille des Cinq-Iles (1217). Philippe le Bel fut le créateur de notre marine d'Etat ; il appela dans le Ponant des marins et des stratégistes méridionaux, rassembla des escadres génoise, provençale, espagnole, hanséatique, normande, et projeta un débarquement en Angleterre ; mais les « gouverneurs » de notre flotte, Jean d'Harcourt et Matthieu de Montmorency, furent battus à Douvres et à Hythe (1295). « Ce ne fut pas la dernière fois, hélas ! que de grands seigneurs sans expérience de la mer se crurent assez qualifiés par leur naissance pour commander une escadre ». Philippe le Bel ne se décourage pas. Précurseur de Napoléon, il prépare le blocus continental de l'Angleterre. Il obtient l'adhésion des Norvégiens, des Hanséates, des Hollandais, des Flamands, des Basques, et il force celle des Brabançons, des Bretons, des Gascons : c'était l'isolement, depuis les côtes de Norvège jusqu'à Cadix, depuis Riga jusqu'à Messine. L'Angleterre fut sauvée par les Flandres, qui commandaient le Rhin, la Meuse, l'Escaut et qui restèrent ouvertes au commerce britannique.



Caraque du XVe siècle. (Dessin de Morel-Fatio.)

Le blocus eut pour corollaire les guerres flamandes et l'expédition d'Ecosse, qui furent à leur tour le prélude de la guerre de Cent ans. La France disposait alors d'une cinquantaine de bâtiments des meilleurs types (galères, barges, nefs), répartis en éventail le long de la côte, appuyés au centre sur le gros de l'escadre, dissimulé à Rouen, derrière les sinuosités du fleuve. Les historiens disent d'ordinaire que, faute de flotte régulière, les Valois avaient recours aux armements particuliers. Notre auteur s'élève contre cette affirmation. Il établit que le seul vice de notre organisation navale, c'était l'absence d'une flotte de réserve, analogue au contingent britannique des Cinq-Ports. Lorsqu'un arrêt de prince intervenait, nos armateurs, bien différents des armateurs ennemis, se prêtaient de mauvaise grâce à son exécution. Aux flottes anglaises de l'ouest et du nord, à l'arrière-ban des Cinq-Ports, aux amiraux de Guyenne et de Bayonne, nous ne pouvions opposer qu'une escadre, et ce fut seulement au temps de Charles V que le concours des Castillans devint réellement efficace ; notre seule ressource était de recourir aux ports de la Méditerranée, « véritables entrepôts de mercenaires ». Et puis, « sur une base d'opérations trop étroite, qui était en même temps la seule source du recrutement des matelots, la Normandie et la Picardie, s'accumulaient les coups d'une marine puissante et bien informée. A l'encontre de l'ennemi, le service d'espionnage, qui a toujours répugné à notre caractère, et même le service des navires éclaireurs, si facile avec des galères agiles, étaient mal conçus, mal exécutés ». Aussi la course fut-elle l'une de nos meilleures armes.

Le bilan maritime de la guerre de Cent ans est facile à établir. Sous Philippe VI, quelques succès sont suivis du désastre effroyable de l'Ecluse, dû à l'infériorité de la position, à la lenteur de notre tir, à la dislocation de nos lignes, à l'intervention des Flamands (1340) et, quelques jours après la mort du premier Valois, la victoire de Winchelsea assure la suprématie navale de l'Angleterre, ébranlant par contre-coup l'alliance franco-castillane. « Jean II tint ses marins en haleine, dans une activité fébrile et stérile, qui s'exerça utilement dès que le roi fut dans les prisons de l'ennemi... C'est à la suite d'une campagne navale pour délivrer le roi Jean que les Parisiens purent inscrire sur leur blason une nef de guerre à la place du modeste chaland des nautes de Lutèce. Un des capitaines de la flotte, Enguerrand Ringois, se laissa précipiter du haut du donjon de Douvres, plutôt que de renier la France ». Charles V fit du clos des Galées un arsenal, et l'amiral Jean de Vienne, émule du connétable Du Guesclin, porta des coups terribles à la marine anglaise, qui, malheureusement pour nous, se releva grâce à la situation générale de notre pays sous Charles VI ; cependant, même pendant ce règne funeste, les projets de débarquement en Grande-Bretagne furent repris et activement poussés.

L'histoire maritime de la France au moyen âge se termine par le récit des navigations canariennes, des exploits de Boucicaut, des épisodes marquants de la guerre de course au début du xv[e] siècle, des dernières batailles navales de la guerre de Cent ans. Après la délivrance, à laquelle la marine n'a d'ailleurs aucune part, Jacques Cœur accomplit une œuvre admirable. « Toutes les richesses qui fuyaient la France, Jacques Cœur les emprisonna dans les mailles serrées de ses comptoirs méditerranéens, et sa flotte les fit converger vers Aigues-Mortes. »



Le vaisseau *la Couronne*, portant 72 canons, construit en 1638 à La Roche-Bernard, sur les plans du constructeur dieppois Ch. Morieu.



La proue du vaisseau de premier rang *le Soleil-Royal* (1690).

Jusqu'alors, la guerre a eu pour théâtre une mer intérieure : Manche, Méditerranée, etc. Avec les grands voyages de découvertes s'ouvre pour la marine une période nouvelle. La galère est détrônée par le voilier, qui s'adapte aux exigences de la navigation hauturière et « s'arme de toutes pièces, comme un homme de guerre », en même temps que les duels d'artillerie, qui précèdent l'abordage, renouvellent la tactique et déterminent l'abandon de la tradition romaine. La Renaissance s'étend aux constructions navales, les artistes concourent à les embellir, tandis que les savants cherchent le propulseur qui libérera le navire de la servitude des vents.

Les guerres d'Italie et la rivalité de François I[er] et de Charles-Quint, considérées au point de vue naval, fournissent à notre auteur la matière de chapitres particulièrement intéressants.

Louis XI avait continué la politique inaugurée par le grand argentier de Charles VII. Cette politique fut compromise par Charles VIII et, sous François I[er], l'anarchie, la vénalité, la concussion paralysèrent les dévouements ou les rendirent inutiles. Or, si nous étions libérés de l'étreinte anglaise, si la ceinture de nos côtes avait été close par la réunion à la couronne de la Flandre, de la Bretagne, de la Guyenne, de la Provence, « notre petite alliée des guerres d'antan, la Castille, démesurément agrandie et devenue hostile, disposait des flottes formidables de l'Andalousie, de l'Aragon et des Pays-Bas, dont les nôtres ne pouvaient contre-balancer la puissance ». Et la France dut s'allier contre l'Espagne avec les Turcs et les protestants hollandais.

Elle compta alors des marins comme Coetanlen, Portzmoguer, Prégent de Bidoux, Polin de La Garde; mais le connétable de Montmorency, commandant en chef des galères, fit échouer les projets tendant à délivrer François I[er] ou à capturer l'infant don Philippe. André Doria abandonna notre service, parce que sa susceptibilité avait été froissée; Chabot alla jusqu'à la trahison. C'est une satisfaction d'enregistrer, à côté de ces tristesses, les efforts heureux que l'esprit d'entreprise inspira à Jacques Cartier, aux Ango, à tous ces marins hardis qui jetèrent les bases de notre empire colonial.

Henri II comprit l'importance de la marine. Il élabora, au début de son règne, un plan de constructions navales dont il poursuivit l'exécution, à travers les vicissitudes de la guerre, avec intelligence et esprit de suite. Dans les lettres patentes qu'il donna à Fontainebleau, le 13 septembre 1547, il disait :

Considéré que l'une des principalles choses dignes de nostre grandeur, c'est d'être fort et grossement équippé par la mer, nous avons advisé de faire fère ung bon nombre de vaisseaulx ronds en la mer de Ponant et quarante gallères en celle du Levant, oultre ce que nous avoit laissé feu nostre seigneur et père.

En conséquence, vingt-six galères furent mises en chantier d'un seul coup, à Marseille et à Toulon. Henri II voulait une escadre capable de défendre le littoral et de se porter « où et ainsi que l'occasion se pourroit offrir et présenter ». La réforme du commandement, qui s'était montré indigne ou coupable, suivit la réorganisation de la flotte. L'ordonnance de Saint-Germain-en-Laye, du 15 mars 1549, régla sagement l'utilisation des galériens en les protégeant contre les brutalités inutiles et fixa les règles de la discipline à bord; et, dans un commentaire contemporain de cette ordonnance, on trouve déjà l'idée de l'inscription maritime. Henri II mérite le titre de « précurseur de Colbert », mais ses efforts furent impuissants, parce qu'ils ne purent triompher de la routine et de l'égoïsme. Le connétable de Montmorency, « le fléau de notre marine », sacrifia à sa rancune Léon Strozzi, prieur de Capoue, comme il avait sacrifié à ses intérêts André Doria, et, lorsque reprit notre rivalité avec l'Empire, la France, faute d'un chef, perdit la suprématie navale.

Jusqu'aux guerres de religion, les colonies n'avaient guère été considérées que comme un exutoire pour la lie du peuple. Cette conception fâcheuse se modifia lorsque les calvinistes émigrèrent en Amérique; puis, sous Henri IV, se fit jour l'idée d'une Plus grande France; et si notre empire d'outre-mer ne fut pas fondé plus tôt, c'est que nos administrateurs et nos navigateurs n'exécutaient pas un plan d'ensemble, nettement arrêté. Sous les fils de Henri II, tandis que notre marine est en pleine décadence — elle ne compte, au temps de la Ligue, que deux vieux vaisseaux — la Floride française est fondée, nous commençons à avoir une politique africaine, nous prenons pied au Brésil. Catherine de Médicis conçoit un vaste projet, longtemps ignoré des historiens et que notre auteur a découvert : il ne s'agissait de rien moins que de la conquête des deux Amériques. Deux vice-rois furent nommés : Troïlus du Mesgouez devait reprendre et gouverner l'Amérique du Nord, abandonnée depuis Jacques Cartier, et nous profiterions de la dislocation du royaume de Portugal pour nous annexer le Brésil. Malheureusement, Troïlus du Mesgouez, « vice-roi des Terres-Neuves », fit naufrage avant d'atteindre l'Amérique du Nord; Philippe Strozzi, chargé de prendre le Brésil, fut battu et tué à la bataille des Açores (26 juillet 1582) et, avec ces deux hommes, mourut « le secret de la Reine ».



Vaisseau de premier rang *le Royal-Saint-Louis*, portant 108 pièces de canon, lancé en 1692.

Henri IV n'eut pas le temps de reconstituer une marine d'Etat, comme il en avait formé le projet;

mais il eut un programme colonial dont l'exécution fut contrecarrée par les intrigues étrangères et même par Sully. « Le grand ministre avait le défaut d'être économe jusqu'à l'avarice. On le disait même assez sensible aux présents : l'ambassadeur de Toscane l'écrivait à son maître à toutes fins utiles. Bref, la sympathie avouée de Sully pour la Hollande, au point qu'il songeait à s'y retirer après la mort de Henri IV, donne lieu de craindre que sa conscience s'endormit sur le lit d'or des Hollandais ». Cependant, les expéditions coloniales continuent avec les petits-neveux de Jacques Cartier, Champlain, La Ravardière, les Razilly et tant d'autres ouvriers de l'expansion française. Malheureusement, nous n'avions pas une marine, et il n'est pas de colonies sans une marine capable de leur apporter le secours de la mère patrie.

Richelieu, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de marins, répara les fautes des derniers Valois dans un domaine où, comme dans beaucoup d'autres, il fut supérieur. « Les forces maritimes, disait-il, sont le plus court moyen de conserver la grandeur des Etats ». Et il fit sienne la conception d'Isaac de Razilly : « Quiconque est maître de la mer a un grand pouvoir sur la terre. » Grand maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France, il abolit la charge d'amiral du royaume et restitua à la marine la cohésion que lui faisait perdre la division du littoral en amirautés autonomes. L'institution des « classes » assura le recrutement des matelots, et la création du régiment des vaisseaux fournit des troupes de débarquement. Profitant de l'écroulement de la puissance espagnole, il accrut notre littoral au nord-est et à des comptoirs il substitua des colonies exploitées par des compagnies à charte. Il n'eut pas le temps d'asseoir définitivement notre puissance navale, et la régence d'Anne d'Autriche fut si funeste à notre marine que la flotte du roi comptait trente bâtiments quand Colbert prit le pouvoir.

Par son ampleur et sa complexité admirables, l'œuvre d'un pareil homme stupéfie l'imagination. Elle touche à tout : marine militaire, économie politique, administration, commerce, colonisation ; elle ne rencontre point un problème sans le résoudre. L'unification tentée par Richelieu est reprise sur une base plus rationnelle ; l'amiral reprend le commandement de la flotte, le secrétaire d'Etat pour la marine de réserve l'administration des affaires courantes. Pour appuyer ses projets grandioses ou ses prétentions arbitraires, la monarchie absolue a besoin de grosses flottes ; Colbert les crée de toutes pièces. Il a trouvé trente vaisseaux, il en laisse deux cents ; aux deux ports de guerre, Brest et Toulon, il en ajoute un troisième, Rochefort, et fortifie Dunkerque. Avant lui, nous étions tributaires de la Suède pour l'artillerie, nos officiers faisaient en grand nombre leur apprentissage dans les « caravanes de la religion », c'est-à-dire sous le drapeau de l'ordre de Malte. Colbert crée des fonderies d'ancres et de canons, des écoles d'hydrographie et d'artillerie ; des compagnies de jeunes gardes-marine deviennent des pépinières d'officiers, ce qui n'empêche pas de conférer des grades aux capitaines au long cours les plus habiles. Dans les arsenaux, une sage prévoyance, qui se traduit par des ordonnances de police, tient en réserve des pièces d'assemblage pour de nouveaux navires ; les ouvriers ont acquis une telle habileté qu'une galère est construite en quelques heures, « entre deux soleils ».

Toutes les classes sociales donnèrent leur concours à l'entreprise gigantesque de Colbert. La population maritime fut réquisitionnée et, tandis que le ministre attirait la noblesse en réservant l'uniforme au seul mérite, la riche bourgeoisie, adroitement sollicitée, apportait son or aux compagnies de commerce, qu'encourageait, d'autre part, l'allocation de primes à la marine marchande. Notre premier empire colonial ne dut pas uniquement sa prospérité à des compagnies : Colbert, docile aux conseils de l'expérience, eut la sagesse de ne pas entraver les initiatives particulières, et il est remarquable que, malgré les erreurs et les fautes commises après sa mort, notre domaine d'outre-mer, moins étendu que celui de l'Espagne, ne le cédait à aucun autre quant à l'importance économique.

Avec la guerre de la succession d'Augsbourg, s'est ouverte la rivalité maritime de la France et de l'Angleterre, qui ne se terminera qu'en 1815. Nous en trouverons l'histoire dans les volumes suivants ; car le tome V, le dernier paru, s'arrête à la paix de Nimègue.

Un ouvrage aussi considérable et aussi consciencieux, animé d'un souffle patriotique aussi pur, est fécond en enseignements utiles. Tout le monde s'accorde à reconnaître que l'influence de la mer et de la navigation sur le développement des nations a été déterminante, qu'une politique commerciale et coloniale s'impose aux Etats qui veulent leur indépendance économique et que cette indépendance, comme celle des Etats eux-mêmes, doit être garantie par une force armée.

L'histoire comparée de la France et de la Grande-Bretagne fournit de ces vérités un exemple caractéristique. L'Angleterre a toujours entouré les choses de la mer d'une sollicitude particulière ; la marine est « une forme naturelle » de son activité, « le baromètre » de son énergie collective. Chez nous, les périodes de prospérité navale ont toujours coïncidé avec les périodes de prospérité générale et, lorsque la France, si riche en héros et en hommes d'initiative, s'est trouvée, au point de vue naval, inférieure aux autres puissances, c'est que l'esprit de suite faisait défaut à ses politiques et la compétence à ses amiraux. Nous éviterons tout naturellement ce double écueil si nous comprenons que notre marine doit faire corps avec la nation, au lieu d'être comme « un satellite solaire qui évolue autour d'un monde plus grand et en subit la loi sans sortir de son rôle passif ». Ceux qui doutent encore de la nécessité, pour les peuples indépendants, d'avoir une marine puissante, se rappelleront utilement que, dans la Grande Guerre, les victoires continentales de l'Allemagne n'ont pu être décisives parce qu'elle n'avait pas la maîtrise de la mer. — Maxime PETIT.

Marqueste (Laurent-Honoré), sculpteur français, né à Toulouse le 12 juin 1848, mort à Paris le 5 avril 1920. Laurent Marqueste appartiendra, pour l'histoire de l'art, à cette pléiade d'artistes toulousains qui se forma dans l'atelier de Falguière, à l'école des classiques grecs et, surtout, de la Renaissance florentine. Il était le fils d'un fabricant de meubles et, tout jeune, commença par sculpter le bois. Envoyé à Paris avec le prix municipal de Toulouse en 1868, il entra dans l'atelier de Jouffroy et Falguière. Jouffroy, excellent professeur, lui donna le goût de l'antiquité grecque, mais c'est surtout Falguière qui l'influença. Autour de Falguière se pressaient alors des artistes comme Antonin Mercié, Injalbert, Carlès, Puech, etc., tous originaires, comme leur maître, de la capitale du Languedoc. Marqueste, d'ailleurs, se plaisait à proclamer en toute occasion que Falguière fut son véritable éducateur. L'enseignement coloré, pittoresque et original du maître laissa dans son cœur et dans sa pensée une trace ineffaçable.

Marqueste obtint le grand prix de Rome à trente-trois ans (1871). Il avait eu un accessit l'année précédente.

Le sujet du concours était un bas-relief : *la Flagellation du Christ*. Ses envois de Rome furent remarqués ; il subit immédiatement l'influence de Jean de Bologne et de Cellini. Au Salon, Marqueste exposa régulièrement tous les ans, de 1878 à 1910. Travailleur acharné et consciencieux, il vit successivement venir à lui les commandes et les honneurs, sans en ressentir autrement d'orgueil. Son caractère était énergique, franc, mais froid et réservé ; pourtant, il « flambait en dedans », disait-on.

On le voyait bien, toutes les fois que l'art et la tradition étaient en question.

Derrière un homme à l'aspect soucieux, renfermé et un peu lassé, se cachait l'âme ardente d'un Méridional. Il jouit très vite d'une grande autorité dans les milieux académiques. « L'Institut était sa chose, a dit en plaisantant Flameng ; aussi se croyait-il créé pour la défendre avec une énergie combative jamais ralentie. Il aimait passionnément notre vieille maison. »

Il était le défenseur absolu de l'école et des règlements ; il apportait, dans les discussions où ils semblaient en péril, une fermeté qui triomphait souvent des plus violentes attaques. Cette ardeur, qui le portait à défendre ses idées, il la mettait aussi à défendre ses amis. Il avait la religion de l'amitié. Il aimait ses élèves comme il aimait son fils, et ces sentiments passionnés lui firent ressentir plus cruellement sa douleur, lorsque celui-ci lui fut enlevé. On peut dire, en vérité, que ce chagrin hâta sa fin.

Marqueste est l'auteur d'un nombre considérable d'œuvres qui décorent les monuments de Paris. Nous citerons : à la Sorbonne, la statue en pierre de *Victor Hugo* (1901) ; à l'Opéra-Comique, les quatre groupes qui soulèvent le rideau (1898) ; à la gare d'Orsay, la statue de la *Ville de Toulouse* (1900) ; dans le jardin du Luxembourg, un monument à *Ferdinand Fabre* (1903) ; à l'Hôtel de Ville, il exécuta un *Pierre de Montreuil* qui décore la façade, *l'Art*, une statue en bronze et surtout la statue d'*Etienne Marcel* (1885), qu'il termina après la mort de son ami Idrac, qui en avait reçu la commande et qu'il modifia, tout en conservant le caractère que son prédécesseur lui avait donné. Le pont Alexandre est également orné d'une statue de lui, *la France de Louis XIV* (1899), sur un des pylônes. Marqueste a exécuté pour le fronton du Muséum un bas-relief, la *Conquête du cheval* ; la Bibliothèque nationale, le Sénat, l'Odéon possèdent des bustes de Marqueste, le Jardin des Tuileries a reçu le monument de Waldeck-Rousseau (1910) et la dernière œuvre du statuaire, un groupe très important : *les Orateurs et Publicistes de la Restauration*, a été exécutée pour le Panthéon. Marqueste a fait également des groupes et des statues pour le Musée de Pittsburg, pour Baltimore, Santiago du Chili.

Marqueste a eu des commandes importantes ; nous citerons la décoration du fronton de l'hôtel Dufayel aux Champs-Elysées (1904) et un grand nombre de bustes : Ernest Reyer, Saint-Saëns, Jules Dupré, le professeur Poirier, Benjamin Constant, le docteur Doyen, etc., dont certains sont excellents, comme aussi des monument funéraires : celui de Léo Delibes (1900), celui surtout de son maître Falguière (1908) au cimetière du Père-Lachaise. Pour les différentes Expositions universelles, il a exécuté des statues : la statue du *Danemark* (façade du Grand-Palais, 1878), *l'Architecture* (pour le Palais des beaux-arts, 1889) ; *l'Electricité* (pour le Palais de l'électricité, 1900).

Toutefois, en dehors de ce labeur de commande, Marqueste a exposé au Salon des œuvres où il s'est laissé aller à sa fantaisie et à son goût pour la beauté pure. C'est là, croyons-nous, qu'il faut chercher le meilleur de lui-même. Ce sont des œuvres d'inspiration antique, comme *la Douleur d'Orphée* (1879, au musée de Caen) ; *Diane surprise* (1880) ; une statue en marbre de *Cupidon* (1883, actuellement au musée du Luxembourg), qui reçut l'accueil le plus flatteur. Edmond About la déclarait « une figure vraiment athénienne ». « Impossible de souhaiter un modèle plus frais et plus jeune, déclarait Olivier Merson dans le « Monde illustré » ; de quelque côté qu'on l'examine, cette jolie statue présente des profils inattendus et charmants ». La *Galatée*, qu'il exposa l'année suivante (1884), ne reçut pas moins d'éloges. Puis c'est une *Eve* (1889, aujourd'hui au musée de Copenhague), *l'Enlèvement de Déjanire* (1892, jardin du Luxembourg), *l'Enlèvement de Psyché* (1895), *Hébé* (1909, musée du Luxembourg). Nous mettons à part son groupe *Persée et la Gorgone*, qu'il envoya de Rome (1875) et dont il retravailla les détails pour n'en exposer le marbre qu'en 1890 (au musée du Luxembourg). Ce groupe est, à notre avis, son meilleur morceau ; car il est l'expression même de son idéal esthétique : imiter les anciens dans ce qu'ils nous ont laissé de plus près du beau absolu et hors du temps, sans se préoccuper des caprices de la mode.


Marqueste. (Phot. Braun.)


Cupidon, par Marqueste (musée du Luxembourg).

Marqueste fut nommé professeur à l'Ecole des beaux-arts en 1893 ; il avait été décoré de la Légion d'honneur en 1884. Il fut nommé officier en 1894. Elu membre de l'Institut en 1894, à quarante-quatre ans, chef d'atelier à l'Ecole en 1909, il reçut la cravate de commandeur de la Légion d'honneur en 1903. — Jean-Gabriel LEMOINE.

Mort enchaînée (LA), pièce dramatique en trois actes, en vers, par Maurice Magre, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 10 septembre 1920.

La Mort enchaînée est l'histoire de Sisyphe, roi de Corinthe, celui qui, dans la mythologie, fut condamné aux Enfers, pour son orgueil et son impiété, à rouler un rocher qui redescendait dès qu'il

était au haut de la pente. Il ne sera, d'ailleurs, pas question, dans la pièce, de ce châtiment célèbre.

L'action se passe sous les remparts d'Euphyre, devant la porte monumentale qui conduit à l'intérieur de la cité et sous laquelle passe la route en pente. A l'extérieur, sur la place, se dresse un lourd môle de pierre, auquel Sisyphe avait attaché par des chaînes une lionne, morte depuis peu. Il lui livrait en pâture ceux qu'il surprenait à offrir des sacrifices aux dieux, car il sait que les dieux n'existent pas, et il a pressenti l'athéisme d'Epicure. Il fait honte à ses sujets de leur crédulité et de leurs rites. Il brave le ciel, qui demeure muet.

Une jeune fille accourt en criant à l'aide. C'est Egire, fille du roi voisin, Asope. Le dieu Ouranos, déguisé en berger, la poursuit de sa lubricité. Sisyphe recueille, abrite et protège la pauvrette et défie le ciel en plantant son glaive dans le sol : « Qu'Ouranos vienne le prendre ! » Le dieu demeure coi. Voici, pourtant, qu'auprès du glaive fiché en terre, une forme apparaît : c'est une femme, c'est la Mort, messagère des dieux vengeurs. Sisyphe ne pâlit pas. Il marivaude avec la terrible déesse, qui, étant femme, accepte et écoute les fleurettes. Ils s'attablent sur la pierre, partagent les fruits des corbeilles. Le vieux roi est habile : il sait parler aux femmes. La Mort sourit et bavarde, se laisse prendre aux flatteries. « On te voit trop rarement », lui dit le roi ; et la Mort, flattée, lui répond par l'emploi de son temps :


Persée et la Gorgone, par Marqueste. (Musée du Luxembourg.)

Je dois semer la vaste terre d'ossements.
Rien n'interrompt jamais mon éternel voyage.
Je déchaîne la guerre et préside aux naufrages...
Je vole avec la flèche et vis dans les poisons ;
Je m'assieds quelquefois sur le seuil des maisons,
Pour toucher les enfants avec mon doigt de pierre,
Et je marche la nuit sans bruit et sans lumière.
Les hommes sont nombreux, et le chemin est long.

La sinistre déesse se laisse séduire et charmer. Soudain, Sisyphe la saisit et l'enserre dans les chaînes de sa lionne. La Mort est enchaînée, et les humains ne mourront plus. En vain la captive appelle et supplie les dieux.

SISYPHE

... Tu peux supplier, c'est en vain ;
Je t'ai prise ce soir par mon pouvoir humain,
Comme un oiseau de nuit sinistre que l'on cloue
Sur un mur noir ; ainsi, pour que l'on te bafoue,
Pour qu'on vienne cracher sur ta face aux yeux morts,
Je viens de t'enchaîner par le milieu du corps.
Le piège était grossier et la ruse vulgaire.
On prend moins aisément les filles de la terre
Que les dieux, quand on joue avec leur vanité.
Nul ne vient, et la Mort est prise en vérité.

Le roi regagne son palais, et le dieu Pan vient dans la clarté de la lune dire ses chants joyeux devant la défaite de la Mort.

A l'acte IIe, la noire déesse est toujours clouée au pilori. La foule, haineuse et audacieuse, la fouaille, la frappe de bâtons et de faux comme une vulgaire mortelle, et la déesse pousse des cris d'effroi et de douleur.

Cependant, sa délivrance est proche.

Sisyphe aime et a épousé la jeune Egine, qu'il a soustraite aux ardeurs d'Ouranos. Mais il a un fils, le jeune Glaucos, qui aime Egine et en est aimé. Le vieillard, comme Mithridate, comme Thésée, est jaloux de son fils et pleure sur sa vieillesse, qui ne peut plus espérer l'amour d'Egine :

Elle dit bien mon nom, mais c'est lui qu'elle appelle ;
Elle me tend la bouche et la donne, pourtant,
A l'autre, et je n'ai plus qu'un reste de printemps,
Des vestiges de fleurs qu'on a déjà cueillies,
Une jeunesse lasse et dans mes bras vieillie.

Cependant, il doute encore. Mais il va savoir. Si les jeunes gens s'aiment et sont d'accord, ils doivent désirer sa mort. Il va s'en assurer par une sorte de consentement au suicide. Il feint de partir pour une chasse au sanglier. Afin de ne pas perdre la clef du cadenas qui enchaîne la Mort, il la confie aux jeunes gens. S'ils méditent de se débarrasser de lui, ils délivreront la Mort, et Sisyphe mourra. Il s'éloigne.

Glaucos hésite à tuer son père. Il avise une petite esclave, Tyro, qui aime le roi et que celui-ci a abandonnée. Elle souhaite mourir de désespoir. Egine lui donne la clef fatale et, aussitôt, la petite désespérée délivre la Mort. La Faucheuse s'élance hors de ses chaînes, baise au front, pour le tuer, Sisyphe de retour et se précipite dans l'intérieur de la cité, qui retentit aussitôt de lamentations et de cris.

A l'acte IIIe, Sisyphe, descendu aux Enfers, a obtenu des dieux infernaux de revenir sur la terre. Le nouveau roi, Glaucos, est monté sur le trône ; le sceptre doit lui être remis, selon l'usage, par un pauvre. Sisyphe se dissimule sous le manteau d'un mendiant. Sous ce déguisement, il peut constater l'ingratitude des hommes. Il apprend que ses anciens sujets haïssent et méprisent sa mémoire. Son corps a été jeté sans sépulture dans une fosse d'ordures. Il est raillé pour avoir été trompé de son vivant par la complicité notoire de son fils et de sa femme. Dans sa fureur, il se présente pour offrir le sceptre au nouveau roi et, soudain, il se redresse, ceint la couronne et va tuer Glaucos. Son geste est arrêté par sept vieillards, qui sont les Mânes de ses aïeux et qui accompagnent ses pas depuis sa sortie des Enfers. Ils lui ordonnent de respecter la vie de son enfant, en vertu de la loi qui prescrit à chaque génération de se sacrifier au progrès et au bonheur de la suivante. L'histoire de l'humanité est celle de la succession désintéressée des efforts tendus vers l'avenir :

... Nous sommes
Les Mânes, tes parents laborieux, les hommes,
Ceux qui souffrirent, qui peinèrent, transmettant
La flamme de l'esprit, qui vient du fond des temps,
Pour faire derrière eux la vie un peu plus belle.
Nous sommes les chaînons de la chaîne éternelle.

C'est à ses aïeux que Sisyphe doit tout ce qu'il sait, tout ce qu'il est :

Le feu de nos regards est inscrit dans tes yeux,
Et, si tu découvris la pensée et la force,
Elle est la fleur d'un arbre où nous fûmes l'écorce
Mais, pour que librement l'arbre monte au soleil,
Il faut que cette fleur devienne un fruit vermeil ;
Il faut que le fruit tombe et la feuille périsse.
Ainsi, pour que la loi terrestre s'accomplisse,
Toi, l'homme, ayant reçu la volonté, l'esprit,
Et l'ayant de ton sang créé, formé, nourri,
Tu dois à ton enfant transmettre l'héritage,
Afin que cet esprit de l'homme très puissant
Et très vieux, mais toujours plus jeune en vieillissant,
Du dernier fils humain de la dernière race
Fasse un dieu ruisselant de soleil et de grâce.

Les Mânes se félicitent d'avoir arrêté le bras de Sisyphe, qui allait tuer son propre fils et son épouse, car ils ont fait triompher la cause de l'amour des êtres et de la bonté :

Nous avons empêché qu'à l'arbre de la race
Tu ne viennes couper la branche du printemps ;
Nous t'avons épargné le sang de ton enfant
Et de ta femme, car, vois-tu, le mal suprême
Est le mal que l'on fait aux êtres que l'on aime.

L'auteur a lui-même précisé en ces termes la signification philosophique de son ouvrage :

Le personnage central est Sisyphe, que la fable nous montre puni par les dieux et roulant sans cesse un rocher qui toujours retombe. Pourquoi ce châtiment ? J'ai fait de Sisyphe un roi puissant, qui raille les dieux et les défie. Il parvient à enchaîner la Mort. Puis, ayant été trahi, il trouve le moyen d'échapper aux divinités infernales et revoit la lumière du jour. Mais, alors, il comprend — c'est la conclusion philosophique de l'ouvrage — que l'homme doit se résigner à subir les lois éternelles, qu'il ne sert à rien de se révolter contre la mort et que le bonheur des vivants est fait du noble renoncement des générations successives.

A vrai dire, chaque acte présente un caractère différent, ce qui nuit un peu à l'unité. L'acte Ier est un plaidoyer éloquent contre la religion, la crédulité, la superstition. L'acte suivant nous mêle à un drame sentimental, la jalousie d'un père. Le dernier acte exalte l'œuvre des générations successives, alternant leurs efforts pour le progrès et l'avenir, et cette conclusion ne manque pas d'une noble grandeur.

Le style a de la force, de la limpidité ; le vers, bien frappé, oscille entre la prosodie classique et la liberté moderne. Au total, cet ouvrage honore son auteur. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Delvair (*la Mort*), Jeanne Even (*Clotho*), Yvonne Ducos (*Tyro*), Guintini (*Egine*), Nizan (*Argé*), Barjac (*Procné*) ; et par : MM. de Max (*Sisyphe*), Granval (*Pan*), Roger Gaillard (*Glaucos*), Dorival (*un Mâne*), etc.

Plantin (les Fêtes de) **à Anvers.** Anvers, qui a célébré avec éclat les fêtes du muscle et de l'adresse, s'est heureusement souvenue qu'elle était aussi la ville de Plantin, le célèbre imprimeur de la Renaissance, et elle a donné une grande solennité à la célébration du IVe centenaire de cet artisan du livre, qui, moins glorieux qu'un autre Anversois, Rubens, a cependant jeté sur sa patrie d'adoption un lustre que les années n'ont peut-être fait que grandir.

Contemporain de Ronsard et de la *Pléiade*, ami et admirateur des *grands humanistes* de la Renaissance, il fit accueil dans sa librairie d'Anvers, devenue bientôt l'une des plus importantes du monde, à toutes les manifestations les plus variées de la pensée humaine. La preuve en est dans les 1.600 éditions (chiffre considérable pour son temps), que, de 1555, époque de son premier essor comme libraire, jusqu'en 1589, date de sa mort, il répandit sur le monde civilisé et qui présentent, à côté de l'*Amadis de Gaule*, des *Amours* de Ronsard et des *Psaumes* de Marot, pourtant entachés d'hérésie, les *Leçons d'anatomie* de Van Bree, avec d'admirables planches gravées, des ouvrages en français, en latin, en grec, le premier dictionnaire raisonné de la langue flamande, suivi bientôt de son fameux *Thesaurus teutonicæ linguæ*, surtout cette *Bible polyglotte*, œuvre de dix années de patient labeur, monument impérissable de la pensée humaine, devant la perfection duquel les visiteurs du musée Plantin s'arrêtent aujourd'hui, comme devant le plus beau témoignage de l'art auquel, moins d'un siècle après sa découverte, l'imprimerie pouvait atteindre, sous l'impulsion d'un homme comme Plantin, et de ses collaborateurs, connus ou anonymes.


Christophe Plantin, né près de Tours, mort à Anvers (1514-1598). Portrait, par Rubens.

Et il est bon de se souvenir, maintenant, que Plantin était notre compatriote, qu'il vécut assez longtemps dans son pays d'origine et qu'il apportait

les qualités de sa race et son goût artistique dans cet Anvers du XVIe siècle, ville d'art, à coup sûr, possédant une école de peintres originaux, mais aussi ville libre, affiliée à la Ligue hanséatique, cité d'affaires et de négoce, *cosmopolite* au bon sens du mot, accueillante aux étrangers, auxquels elle accordait assez facilement, lorsqu'ils s'en montraient dignes, le titre de « citoyen » (ce qu'elle fit d'ailleurs bientôt pour Plantin), ne repoussant même pas les esprits libres, ce qui, à cette époque, était méritoire.

Pour Plantin, il était né dans un petit village près de Tours, dans ce pays qui, outre ses sites harmonieux, a toujours eu la réputation du meilleur parler. Fils d'un artisan pauvre, qui n'aurait à coup sûr pas eu les moyens de le faire instruire, il eut la chance d'émigrer très jeune à Lyon, justement alors la métropole des livres, et d'y recevoir de bons rudiments de latin et de science d'un chanoine lettré, qui s'était intéressé à sa famille.

Plus tard, on le trouve à Caen, où il apprend à la fois la reliure et l'imprimerie sous la direction d'un maître réputé et où il se marie avec une fille d'humble condition, comme lui-même, qui fut non seulement la compagne dévouée, mais, à ce qu'il semble, la conseillère écoutée de son époux.

Puis le voilà revenu dans la capitale : il s'essaye à fonder un premier établissement, mais, logé dans une de ces vieilles rues qui serpentent autour du Collège de France, il perfectionne son éducation dans cette illustre maison, où François Ier avait réuni les maîtres les plus éminents de l'époque. Il exprimera, plus tard, en vers naïfs, son regret de n'avoir pu demeurer plus longtemps dans ce sanctuaire des lettres et des arts.

Poussé par son destin, le voici maintenant à Anvers, où il arrive vers l'âge de trente-cinq ans, en 1555. Il y ouvre une modeste boutique dans la rue des Peignes, non loin de cette place du Marché-du-Vendredi, où il n'allait pas tarder à s'établir et où se trouve encore sa maison. A vrai dire, celle-ci fut élargie et augmentée par ses gendres et ses petits-fils, qui brûlèrent du même feu que lui-même pour sa noble profession et qui se léguèrent l'un à l'autre le flambeau sacré, à telle enseigne que, pendant plus de trois siècles, l'imprimerie demeura dans les mains de la famille *Plantin-Moretus*, à laquelle la ville d'Anvers l'acheta, en 1876, pour en faire un musée unique dans le monde. Mais c'est le vieux Plantin qui peut revendiquer la meilleure part dans le renom, bien vite acquis par la marque dont il ornait ses livres : une main qui tient un compas, dont les branches écartées embrassent un globe, avec cette simple devise en exergue : *labore et constantia*.

Et jamais devise ne fut plus exactement suivie que par cet honnête artisan, qui ne souffrait pas que rien d'imparfait sortît des presses plantiniennes ; qui avait pris l'habitude d'afficher à sa porte les épreuves corrigées de ses futurs ouvrages, offrant une sérieuse récompense au passant qui pourrait lui signaler des erreurs ou des fautes, qui confiait aux artistes les plus connus de son temps le soin d'illustrer ses ouvrages.

Heureuse innovation, que surent, d'ailleurs, continuer ses descendants, notamment son petit-fils, Baltazar Moretus, lequel sut attirer dans sa maison le grand peintre Rubens, ce qui vaut au musée Plantin d'aujourd'hui, outre les portraits de la plupart des membres de la famille Plantin, peints par l'illustre artiste, une collection très importante de frontispices, de dessins, de devises, de culs-de-lampe, trésor inappréciable pour les artistes, et qui atteste la longue collaboration du maître aux œuvres de la maison Plantin.

Plantin, pourtant, ne fut pas toujours heureux dans ses affaires. Deux fois, malgré ses admirables efforts, sa fortune fut presque anéantie et (qui le croirait ?) surtout à cause de sa remarquable publication de la *Bible polyglotte*.

Bien que patronnée et subventionnée par Philippe II, roi très catholique, lequel avait même accordé à Plantin le titre envié d'*architypographe des Pays-Bas*, l'œuvre fut censurée par la terrible Inquisition, et le malheureux éditeur subit à la fois des pertes d'argent et des tracas si considérables qu'il en vint à regretter l'effort admirable qu'il avait accompli et qui lui valait la persécution comme récompense. Néanmoins, il put finir en paix ses jours, dans cette demeure qui lui avait inspiré le sonnet célèbre :

Avoir une maison commode, propre et belle,
Un jardin tapissé d'espaliers odorans,
Des fruits, d'excellent vin, peu de train, peu d'enfans,
Posséder seul sans bruit une femme fidèle.

N'avoir dettes, amour, ni procès, ni querelle,
Ni de partage à faire avecque ses parens,
Se contenter de peu, n'espérer rien des Grands,
Régler tous ses desseins sur un juste modèle.

Vivre avecque franchise et sans ambition,
S'adonner sans scrupule à la dévotion,
Domter ses passions, les rendre obéissantes,

Conserver l'esprit libre, et le jugement fort,
Dire son chapelet en cultivant ses entes,
C'est attendre chez soi bien doucement la mort.



Jean Moretus, par Rubens. — Jeanne Rivière, femme de Plantin, par Rubens. — Martine Plantin, femme de J. Moretus, par Rubens.



La cour du musée Plantin-Moretus, à Anvers.
(Ce bâtiment, conservé intact, fut la maison du célèbre imprimeur Christophe Plantin.)

La cérémonie du centenaire de Plantin prit un caractère à la fois intime et solennel, avec ce quelque chose de grave qui est naturel à l'âme anversoise.

Le dimanche soir, premier jour de fête, dans la grande salle de l'admirable hôtel de ville, devant les portraits des grands bourgmestres de la cité, de Vos, l'actuel bourgmestre, salua les délégués des Académies et des Sociétés savantes, venus en nombre glorifier l'œuvre de Plantin.

A sa bienvenue répondirent trois émouvantes allocutions : la première du marquis de Villalobar, délégué de l'Académie royale historique de Madrid et ambassadeur d'Espagne, qui demeura en Belgique pendant toute l'occupation allemande et put évoquer en témoin les souffrances et l'héroïsme de nos nobles alliés.

Le même thème fut repris, avec des variantes, par F. Flameng, président de l'Institut de France, qui, renouant éloquemment le présent glorieux au passé d'hier, salua, dans ces nobles réjouissances, la résurrection de la Belgique, si cruellement mutilée pendant la guerre dans ses trésors artistiques et littéraires, tandis que H. Pirenne, l'illustre historien, vint apporter l'hommage de l'Université de Gand, demeurée française pendant l'occupation, grâce à sa très courageuse résistance, et qui doit le demeurer aujourd'hui (son éloquence en est la preuve), malgré les efforts de quelques flamingants exaltés.

Le lendemain, eut lieu une séance académique, dans laquelle des professeurs du vieux et du nouveau monde firent, dans leur langue respective, des dissertations doctorales. — Dans ce tournoi, d'idées, la France fut dignement représentée par Abel Lefranc, professeur de littérature du XVIe siècle dans cette vieille maison du Collège de France où Plantin avait étudié dans sa jeunesse. L'orateur travailla à éclairer quelques points obscurs de la jeunesse de Plantin en France et se plut à imaginer quelque rencontre possible entre lui et son compatriote, Rabelais, à peine plus âgé de vingt ans.

En flamand, un maître de l'Université d'Amsterdam rendit hommage à ses vertus de famille, tandis que Harvard, qui se pique d'être la plus vieille Université des Etats-Unis, avait délégué l'un de ses *scholars* pour affirmer la lointaine influence des éditions plantiniennes dans son pays et le rejaillissement de la civilisation latine sur les premiers étudiants d'Amérique. On entendit de nouveau H. Pirenne, qui dressa un magistral tableau de l'Anvers du XVIe siècle, où l'amour des arts s'accommodait avec un goût non moins vif de la spéculation licite, où Plantin lui-même réussit, grâce à un heureux mélange d'idéal et d'esprit pratique très avisé.

Il est intéressant de visiter le logis où s'écoula la vie enclose de l'imprimeur et dont quelques salles ont religieusement conservé l'aspect du temps. C'est d'abord, surtout, l'étroit bureau de vente, qui précède la salle des presses (celles-ci, dans leur organisme de chêne massif, ont presque toutes bravé l'atteinte du temps, sinon la marche du progrès ; les plus anciennes, seules, sont aujourd'hui inutilisables, mais trouvent à côté de leurs compagnes des grands jours leurs vénérables invalides).

Enfin, l'on accède à la chambre des correcteurs.

C'est le sanctuaire de la maison. Deux tables spacieuses, qu'entourent de confortables banquettes, favorisent le travail minutieux et savant qui se pratiquait dans cette enceinte.

Sur le mur, un tableau d'honneur est accroché. C'est le nom de ces modestes collaborateurs des Plantin, tous lettrés, parfois, même, savants notoires. Leur nombre n'est pas très élevé ; à peine une vingtaine. Mais ces simples artisans aimèrent leur métier et demeuraient parfois leur vie entière dans cette maison, qui était leur œuvre, à eux aussi ; tel ce Cornelius van Kiel, lequel fut cinquante ans durant correcteur chez Plantin et se délassait de son dur labeur en composant des vers latins, qu'il n'avait pas les moyens d'éditer !

A cinq heures, le lundi, la commémoration plantinienne se termina en beauté.

Dans la cour du vieil hôtel, tapissée d'une vigne historique, sous le regard bienveillant des *Plantin-Moretus* ciselés dans la pierre, l'admirable chorale *Cæcilia*, d'Anvers, fit goûter quelques chefs-d'œuvre de cette musique du XVIe siècle, qui se dégage du plain-chant et trace autour d'un thème initial des arabesques gracieuses, qui ne sont pas sans évoquer la dentelle ajourée des châteaux des bords de la Loire, patrie de Plantin et berceau de la Renaissance.

La manifestation d'Anvers, si elle est honorable pour la Belgique, l'est aussi pour notre pays, car, dans la vie et la carrière de Plantin, revivent les fortes qualités, parfois méconnues avant cette guerre, de notre race : l'amour du travail et la persévérance, alliés à une solide raison et à un goût inné de l'art, ce qui ne nuit pas à l'ensemble.

De souche tout plébéienne, à une époque où l'instruction n'était guère accessible à ses semblables, il eut la chance de trouver quelques protecteurs et, surtout, il eut le rare bonheur d'être entraîné dans sa jeunesse par le courant merveilleux d'art, de littérature et de science qui s'appelle la Renaissance et qui, justement, prit son essor dans son pays d'origine. — Maurice Wolff.



Le musée Plantin, à Anvers — L'imprimerie

Politique coloniale (UN PROGRAMME DE), par Louis Vignon. — Quiconque réfléchit sur les conséquences de la guerre mondiale devine que l'adaptation à la paix ne se fera pas sans difficultés, non seulement chez les peuples européens, mais aussi chez les peuples colonisés. Les gouvernants de France et du Royaume-Uni ont appelé au secours, dans le conflit, leurs sujets et leurs protégés exotiques. L'opinion publique y a souscrit avec enthousiasme. L'avenir dira s'il était sage de mêler, sur la terre d'Europe, Indiens, Canaques, noirs, Annamites, Chinois, Marocains et Peaux-Rouges, à une querelle qui ne concernait que les blancs. Le droit et la civilisation, selon la formule, auraient pu, sans eux, triompher de la barbarie. Mais, quoi qu'on pense de la valeur et de l'opportunité de cette intervention, elle fut, et ses effets subsistent. A secourir leurs maîtres, à vivre dans leur milieu leur vie européenne, à se mélanger avec eux dans les usines, les lieux de plaisir et les batailles, à prendre leur part des grèves au nom des théories de haine et d'avidité, à lire ou entendre les appels des nations opprimées, nos auxiliaires auront pris conscience de leurs droits et des services rendus. L'idée qu'ils s'en font, et qu'ils en auront, est inconciliable avec le principe d'une tutelle étroite. Celui-ci doit donc évoluer, et les procédés de domination et de colonisation devront évoluer avec lui, avant que les malentendus naissent et s'aggravent.

Comment pourrons-nous diriger cette évolution, qui nous transformera de « maîtres » en tuteurs habiles et prévoyants ? A cette difficile question Louis Vignon répond par un gros et opportun livre. Mais cet ouvrage n'est pas seulement opportun ; il est exact dans sa documentation, précis dans ses développements, habile et pondéré dans ses conclusions. L'auteur s'adresse surtout à l'opinion publique, car il est temps de l'intéresser au sort de nos domaines d'outre-mer, si chèrement achetés, et qui ne doivent pas être transformés en champ d'expériences pour les fantaisies des idéologues métropolitains. Louis Vignon sait ; il souhaite que ses conseils dépassent les murs de l'Ecole coloniale où il professe, et ce qu'il dit il le prouve avec le témoignage des faits.

Il ne donne pas le sentiment comme principe initial de son programme. Il lui préfère la raison, et il s'en explique dans son introduction. Peut-être cette raison aurait-elle eu, dans l'histoire et dans l'observation directe, des bases plus solides que dans les hypothèses et déductions d'une philosophie déterministe, étayée par des sciences aussi vagues que l'anthropologie, la géologie, la sociologie et la zoologie. Mais, en matière de politique indigène, la raison, d'où qu'elle vienne, est un guide plus sûr que le sentiment. Ayant ainsi pris position contre les idéologues et leur « sottise », Louis Vignon expose son programme avec méthode et fermeté.

L'ouvrage est divisé en trois parties : les races, les faits, la pratique du protectorat. Cette division est logique. Le lecteur doit, en effet, connaître tout d'abord les éléments du problème pour apprécier si ce problème est actuellement bien résolu et s'il n'aurait pas une solution à la fois meilleure et plus élégante, qui est celle que préconise l'auteur.

L'étude des races qui peuplent notre domaine colonial est très poussée. Louis Vignon y remplace l'érudition livresque par une documentation plus sûre, dont l'observation directe ou les témoignages directs des contemporains font tous les frais. Ainsi cette étude est vivante, et démonstrative dans sa concision. Bien entendu, il n'y faut pas chercher les monographies de toutes les variétés humaines dont certaines parties reculées de nos colonies offrent des échantillons. Canaques, Tahitiens, Indiens, Somalis, Hindous, Hovas sont trop peu nombreux pour allonger une classification englobant les trois grandes familles principales qui se partagent nos terres d'empire en Afrique et en Asie : les noirs, les Arabo-Berbères, les jaunes.

A ces races diverses, de mentalité et de civilisation très différentes, les idéologues métropolitains voudraient appliquer des méthodes gouvernementales identiques. Et nous voici dans la deuxième partie : les faits. Les méthodes inspirées par nos lois semblent être les meilleures. Ce n'est pas, d'ailleurs, du premier coup que les idéologues sont arrivés à cette conclusion. Louis Vignon expose les programmes qui ont eu successivement la faveur des théoriciens, des parlementaires et des gouvernants. Du « refoulement », à l'instar des Américains aux Etats-Unis, à l'« assimilation », telle que la préconisa Condorcet, à l'« association », telle que la prônent les utilitaires d'aujourd'hui, les théories ont évolué depuis les débuts de la conquête d'Algérie, pour se fixer dans la formule de l'« association », qui n'est autre chose que l'assimilation déguisée. Or l'assimilation est impossible entre l'Européen et le noir, qui ne sont pas situés dans le même plan intellectuel et social. Entre l'agitation constante de l'Européen et la stabilité noire, arabo-berbère, ou jaune, le contraste est trop grand. A rompre sans ménagements les chaînes de la tradition, à supprimer les fonds particuliers où chacune de ces races puise ses conceptions politiques, morales et sociales, pour les remplacer par le fonds commun constitué chez nous depuis des siècles, les assimilateurs refusent d'enregistrer les faits de l'expérience.

Louis Vignon réfute leur argument capital, toujours fourni par le Japon. En quelques pages particulièrement bien venues, il démontre que le Japon n'a pris de l'Occident que son appareil extérieur dans les domaines industriel, militaire et politique, mais pas ses mœurs. Peut-être, même, ses politiciens, à l'instar de l'Europe, seront-ils le ferment de sa dissolution rapide, mais, en réalité, l'Europe n'a pas assimilé le Japon. Le Japon évolue selon sa mentalité propre, dans un cadre européanisé.

Cette loi est la même pour tous les pays exotiques ; doués d'une personnalité vigoureuse, tels que l'Afrique française du Nord, l'Egypte, certaines parties de l'Inde anglaise, l'Annam. L'influence étrangère, même imposée par la force pendant des siècles, ne parvient pas à effacer les caractéristiques et les aspirations de la race. Nous en avons en Europe même, aujourd'hui, de nombreux exemples, qui confirment la sagesse du fabuliste :

> Chassez le naturel, il revient au galop.

Et, lorsque les peuples exotiques ont les caractéristiques passagères ou irrémédiables de la faiblesse intellectuelle, c'est à l'aphorisme de l'Evangile qu'il faut songer : « On ne met pas du vin nouveau dans les vieilles outres, ni une pièce neuve à un vieux vêtement. » Ainsi s'expliquerait, sans parler des Jeunes-Turcs, la tendance des noirs aux Etats-Unis, au Libéria, aux Antilles, à transformer en caricatures les types d'organisation sociale qu'ils ont hérités ou reçus des Européens. Sans doute, nul ne sait si une telle affirmation n'est pas prématurée. L'éducation faite avec patience et fermeté, pendant plusieurs siècles, par des maîtres européens et selon des principes vraiment chrétiens, donnerait probablement autre chose. Mais, si le temps ne compte pas pour l'Eglise catholique et ses missionnaires, les réformateurs laïques sont plus pressés. Or les faits les condamnent, et Louis Vignon ne craint pas de le prouver par l'exposé des faits.

Alors ? Faut-il renoncer à répandre chez nos sujets noirs, berbères et jaunes « les bienfaits du progrès et de la civilisation », et devons-nous exploiter nos conquêtes sans nous embarrasser de préjugés humanitaires, jusqu'au jour où la force changera de camp? Non, certes. Et Louis Vignon nous donne, dans son exposé du protectorat, la formule qui concilie à la fois nos droits et nos devoirs de dominateurs, l'évolution progressiste de nos clients et les aléas de l'avenir. Une telle politique, dit-il, « est l'art de conduire les populations par l'intermédiaire de leurs chefs naturels, sans les troubler dans leurs croyances, leurs modes de vivre et leurs habitudes, en se bornant à leur demander de réformer leurs coutumes pour ce qu'elles ont de trop contraire à nos idées morales et juridiques ; l'art de leur faire accepter le contact des colons, ou d'agir, du moins, de telle sorte qu'elles en souffrent le moins possible ; et aussi l'art de les mener lentement, à leur pas, sans qu'elles en pâtissent, vers un état social et politique meilleur ; état qui, toutefois, ne cessera pas de répondre à leur mentalité, demeurera conforme aux facultés évolutives de leur intelligence ».

Cette formule, il ne l'a pas inventée. Elle est appliquée depuis longtemps, avec des termes différents et pour d'autres fins, par la Société des missions étrangères, comme par tous les ouvriers de la propagande catholique chez les « païens ». Mais, après l'avoir laïcisée, Louis Vignon propose d'en généraliser l'emploi dans notre empire. Au lieu d'être une exception destinée à disparaître sous les coups des partisans de l'« administration directe », le protectorat doit devenir le type obligatoire du régime politique de nos possessions. Le respect des traités en Tunisie et au Maroc, les caractéristiques géographiques en Afrique occidentale, les nécessités militaires dans le haut Tonkin et financières au Cambodge et en Annam ont, en effet, maintenu dans ces contrées des systèmes administratifs souples et peu coûteux, qui sont le protectorat, et ses variantes dénommées « territoires militaires ». Or les expériences sont concluantes. Non seulement nous avons un personnel civil et des officiers aptes au rôle de tuteurs éclairés et fermes, mais les pays qu'ils régissent sont les plus prospères. Pour s'en convaincre, il n'y a

qu'à comparer l'Algérie et la Tunisie, passer en revue l'Indochine avec Louis Vignon pour guide.

Le protectorat est donc la meilleure forme de gouvernement. Mais cette forme n'est pas immuable; elle est, au contraire, propre à une foule de métamorphoses. « En tout ceci, d'ailleurs, grande diversité de méthodes, de nuances, suivant les pays, les aptitudes des gens, l'état d'esprit, le développement des populations, la pénétration européenne, le nombre des colons et, encore, l'âge du protectorat lui-même ». C'est-à-dire qu'en matière de politique coloniale, un empirisme de bon aloi est plus avantageux que les règles précises d'une administration tâtillonne. Or, Louis Vignon ne redoute pas l'empirisme, à condition qu'il s'appuie sur quatre principes essentiels : « la valeur des administrations et leur éducation appropriée; la collaboration des chefs traditionnels rigoureusement contrôlée; la protection, voire la défense, de l'indigène contre les assauts trop brusques de la colonisation; enfin, la soumission de ce même indigène à des règles particulières de discipline administrative et de surveillance politique. »

Après avoir expliqué ces principes en quelques pages éloquentes et précises, Louis Vignon étudie en détail leur application. Cette étude pratique traite tous les problèmes que la nation protectrice doit résoudre avec équité, si elle veut établir sa domination sur des bases durables. Les solutions sont variables, parce que les pays, les habitants, les états politiques sont différents. Huit gros chapitres sont consacrés au rôle de l'administration et des chefs indigènes; au rôle des juges français et des juges indigènes; à la famille, aux métis et à l'esclavage; à la propriété foncière; aux religions indigènes; à l'impôt; à l'instruction française des indigènes; à leurs droits de représentation. Et ces chapitres, accessibles aux profanes, sont comme les cahiers des revendications du bon sens trop souvent méconnu. Le lecteur s'étonnera, sans doute, de ne pas les voir inspirées de cet optimisme béat, de cette satisfaction ingénue de nous-mêmes, qui nous firent tant de mal avant, pendant et après la Grande Guerre. Il ne les verra pas davantage enfiellés par ce dénigrement systématique auquel nous sommes aussi enclins et où les adversaires indigènes de notre suprématie trouvent leurs arguments les plus spécieux. Mais, entre l'optimisme et le dénigrement, il y a place pour la vérité. Or cette vérité, placée toute nue devant les yeux de quiconque réfléchit, n'est pas absolument agréable à contempler. Louis Vignon le sait, il le dit, et il ne fait aucun effort pour se poser en moraliste indulgent et souriant. Il a raison. Nous n'avons plus de temps à perdre, et le moment est passé, bien passé, de rire. — Pierre Khorat.

Politique intérieure et extérieure.

(Septembre.) — L'attention de nos lecteurs a déjà été retenue ici sur le fait que les événements les plus menaçants, et dont on devait attendre le pire, n'ont jamais été poussés jusqu'à leurs conséquences extrêmes et, tout au contraire, ont été le point de départ de redressements et d'accalmies capables de conduire à des arrangements du plus haut intérêt. Les affaires de Pologne en avaient été un exemple frappant. Désespérées en juillet, rétablies en août, elles étaient entrées, en septembre, dans une phase de calme relatif et de réflexion salutaire, et il semblait que peu à peu elles s'acheminaient vers une solution acceptable. La même tendance s'était manifestée ailleurs. En Italie, les troubles ouvriers du nord de la péninsule, à propos desquels on avait, au début, formulé les pronostics les plus graves et prononcé les mots les plus significatifs, avaient été peu à peu canalisés vers des solutions amiables et finissaient par aboutir à des conclusions nullement subversives. En Angleterre, de même, la menace d'une grève générale des mineurs se changeait en une discussion entre les intéressés. Seule, l'Irlande restait intransigeante, mais on avait le droit de s'arrêter à cette hypothèse que, là aussi, de l'excès du mal et d'une situation intolérable pour tout le monde finirait par sortir un compromis, peut-être de qualité médiocre, préférable, cependant, à la violence du moment présent. En Allemagne, aussi bien aux troubles de Breslau qu'à l'insurrection de Haute-Silésie, avait succédé une période de détente et de réparation. Sous l'influence des événements de Pologne et les espoirs qu'ils avaient fait naître s'étant trouvés rabattus, le ton général de la presse avait baissé, et les excitateurs pangermaniques avaient atténué leurs manifestations. Même en Asie occidentale, la situation s'était singulièrement améliorée, et un état stable succédait à un trouble inextricable. Dans l'ensemble, donc, on pouvait considérer le mois de septembre écoulé comme pouvant être marqué d'un caillou blanc et, sans aller jusqu'à induire que toutes les difficultés étaient écartées et



A l'issue de la cérémonie dans la cathédrale de Meaux, toutes les personnalités militaires, civiles et religieuses se sont rendues au banquet offert à l'hôtel de ville par la municipalité et Mgr Marbeau et où étaient également invités les représentants des nations alliées et amies, ainsi que des délégations des régiments ayant participé aux combats livrés en 1914 dans la région meldoise. (Les invités, avant d'entrer à l'hôtel de ville, écoutent la *Marseillaise*, que joue la musique d'un régiment.) — Phot. Rol.

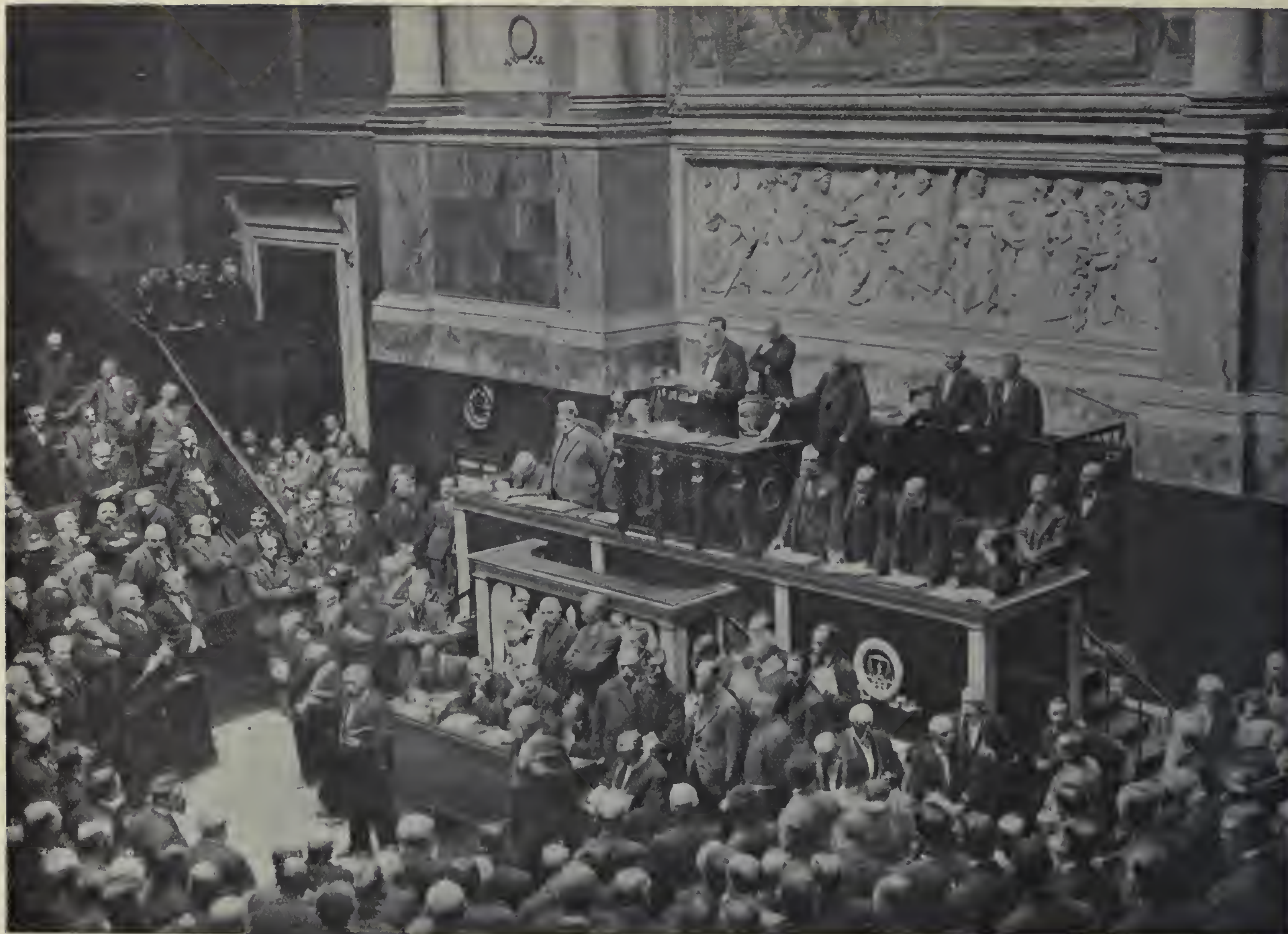
qu'on entrait enfin dans des mers calmes conduisant au port de la paix, il fallait enregistrer les symptômes favorables et se retremper dans le repos d'esprit qu'ils nous procuraient. Le chroniqueur placé en face de l'écran sur lequel s'étaient déroulés les événements de septembre remarquait, d'ailleurs, qu'il n'avait à noter aucun de ces faits essentiels qui saisissent l'opinion et paraissent capables de changer le cours des choses. Rien ne sortait du domaine déjà connu et de l'ordre régulier des événements humains.

La question russe, bien qu'on pût la regarder d'un œil plus rassuré, restait le pivot des inquiétudes possibles et la pierre d'achoppement de la paix. Les Polonais avaient continué non seulement à tenir tête aux armées bolchevistes, mais à les pousser devant eux; l'armée Budienny, dont les Russes attendaient beaucoup, avait été dispersée et en partie détruite. Les Lituaniens, qui semblaient bien avoir eu partie liée avec Moscou, avaient attaqué les Polonais. Cette tentative avait été vaine : les Polonais avaient passé le Niémen, pris Grodno et menaçaient Vilna. Le conflit allait aboutir à une entente, mais il restait que la Pologne s'était montrée solide. D'autre part, au sud de la Russie, les bolcheviks n'avaient aucunement, comme ils s'en étaient vantés, anéanti ou bloqué en Crimée l'armée de Wrangel. Sans doute, celui-ci n'avait pas tenu dans le Kouban. Mais il n'est point prouvé que l'extension de ses opérations dans le Kouban fût une opération avantageuse et, par contre, le développement méthodique de son front au nord de la Crimée en un vaste arc de cercle qui allait d'Alechki (en face de Khersov), à l'ouest, à Mariopol, à l'est, en suivant le Dniéper jusqu'à Alexandrowsk, était, au point de vue général, bien autrement intéressant. Wrangel avançait ainsi dans la double direction de Riga et de Moscou et, bien qu'il y marchât lentement, sa seule présence était pour le gouvernement des soviets une gêne sérieuse. Enfin, l'année s'avançait. Les soviets ne pouvaient envisager sans appréhension une campagne d'hiver dont il leur était impossible de prévoir l'issue. Si, en plein été, en plein désarroi polonais, ils n'avaient pu parachever leur avance sur Varsovie et avaient été arrêtés, surtout par un effort tactique, au moment où un succès total leur semblait acquis, comment, dans les conditions défavorables où allaient les placer les pluies d'automne et le froid terrible de l'hiver, pouvaient-ils espérer rétablir une situation perdue?

Toutes ces considérations avaient, évidemment, influé sur l'état d'esprit de Lenine et de Trotsky, et, à la fin de septembre, les propositions qu'ils apportaient à Riga étaient fort loin de celles qu'ils avaient effrontément soutenues à Minsk, même après leur défaite. A Minsk, ils exigeaient la démobilisation et



Le sixième anniversaire de la première bataille de la Marne a été célébré à Meaux, le 5 septembre. Millerand, président du conseil, accompagné des trois maréchaux Joffre, Foch et Pétain, d'André Lefèvre, ministre de la guerre, du général Weygand, etc., a assisté à l'office solennel présidé à la cathédrale par Mgr Luçon, archevêque de Reims, assisté de Mgr Marbeau, évêque de Meaux. — Phot. Manuel.



Raoul Péret, président de la Chambre des députés, donne à l'Assemblée communication du message de démission du président de la République, Paul Deschanel (21 septembre 1920). — Phot. Manuel.

le désarmement de l'armée polonaise et prétendaient ne laisser à leurs ennemis, qui étaient en train de les battre, qu'une force militaire qui équivalait à l'abolition, pour la Pologne, de toute possibilité d'arrêter une entreprise bolcheviste quelconque. Subsidiairement, ils entendaient bien que cette quasi-servitude imposée à la Pologne était le bref prélude de l'établissement du communisme dans ce pays. En outre, ils s'attribuaient le droit d'utiliser la voie ferrée Volkowyski-Grajevo pour leurs transports de troupes, ce qui faisait de la Pologne la grande route de l'action russe vers l'Occident. Enfin, ils lui refusaient la Galicie orientale. Comme l'avait fait observer le ministre polonais Grabski, c'était avec, dans les termes, la simple modification qu'exigeait la différence des temps, le traité de Pierre le Grand. Mais Lenine et Trotsky ne sont pas Pierre le Grand. Aussi, à Riga, devant la force des événements et l'attitude à la fois ferme et raisonnable des Polonais, le plénipotentiaire Joffe avait-il apporté des propositions qui se ressentaient du revirement de la fortune. Les soviets renonçaient à toute prétention relative à l'armée polonaise ; il n'était plus question de la ligne de Volkowyski-Grajevo, et on reconnaissait les droits de la Pologne sur la Galicie orientale. Sur cette base, on pouvait espérer un accord définitif. Au dernier jour du mois, cet accord allait être acquis. Joffe avait reçu de Moscou l'ordre d'accepter toutes les conditions polonaises et, même, de reporter fort à l'est de la ligne Curzon, qui marquait la limite de la Pologne admise par les Alliés, la nouvelle frontière de la Pologne. Le gouvernement russe ne repoussait que l'obligation du désarmement qu'il avait voulu lui-même imposer aux Polonais. L'avance de Wrangel n'était certainement pas étrangère à cette soumission totale et inattendue.

Mais rien n'est, au premier abord, compliqué comme la politique bolcheviste. Au même moment où Joffe faisait à Riga ces offres, dont la modération cadrait si peu avec celles de Minsk, Tchitcherine rompait bruyamment, au moins en apparence, les négociations entamées par Kameneff avec Lloyd George. En fait, la complication n'était qu'apparente. Les négociations avec le gouvernement anglais avaient reçu des succès polonais un ébranlement difficile à réparer, et Tchitcherine, suivant une méthode qui n'est pas nouvelle, entendait s'attribuer l'honneur de la rupture et en rejeter toute la responsabilité sur Lloyd George. De plus, il est possible, — et on ne peut le dire exactement dans l'état de nos renseignements, — qu'à ce même moment, l'avance des troupes bolchevistes en Asie centrale, peut-être jusqu'à Bockkara, permît aux gouvernants russes d'espérer de ce côté une revanche sérieuse du déboire polonais et un moyen d'alarmer sérieusement l'Angleterre. La concordance que nous avons marquée de la politique extérieure de Lenine et Trotsky avec celle des tsars s'était, nous l'avons dit tout à l'heure, affirmée à Minsk avec éclat, mais elle avait été sans lendemain. Le gouvernement de Moscou, rivé par une sorte de fatalité historique à une politique extérieure beaucoup trop vaste pour ses moyens, espérait retrouver sur les routes de l'Inde la fortune qui lui tournait le dos sur la route de l'Occident. On devait penser que, pas plus à la fin de septembre que précédemment, cette perspective ne pouvait troubler nos alliés. Supposer que la puissance bolcheviste sera, dans l'état où elle se trouve, assez forte pour mener à bien une entreprise devant laquelle recula le pouvoir tsariste, est une hypothèse qui ne repose sur rien. Sans doute, à la faveur de l'agitation morale qui secoue le monde, les bolcheviks peuvent se leurrer jusqu'à croire que leur propagande, le tour asiatique de leurs doctrines, l'accord toujours possible des mécontentements locaux, leur permettront d'organiser dans les possessions anglaises de l'Inde un parti assez fort pour leur en ouvrir les portes et que, par ce concours de circonstances, il leur sera loisible, avec peu de forces militaires, d'ébranler la puissance anglaise. Tout cela est théorique. Tant qu'ils sont sur l'ancien territoire russe, les bolcheviks y trouvent forcément des auxiliaires et des moyens d'exécution. Le jour où il s'agirait de pénétrer dans l'Inde, la situation serait tout autre. L'immensité des distances, l'absence de moyens de communication commodes et rapides, l'éloignement des bases d'opération sont déjà des obstacles à peu près insurmontables pour un gouvernement organisé, à plus forte raison pour le gouvernement discuté des soviets. Il faut y ajouter que, pour imaginer la possibilité d'un succès, il faut supposer brusquement anéantie la liaison d'intérêts que le gouvernement anglais, dont il est facile de médire, mais qui a pacifiquement transformé l'Inde, a créée entre lui et les millions d'habitants de la péninsule.

Il est fort facile à Trotsky de refaire les rêves que les grands conquérants n'ont pu réaliser au cours de l'histoire, il l'est moins d'en aborder l'exécution, et on peut imaginer que Lloyd George, après un moment de trouble dans les mois qui avaient précédé celui-ci, avait été ramené par les événements à une plus saine compréhension de la force anglaise et de la mégalomanie moscovite. Tchitcherine semblait croire que les moyens d'intimidation pouvaient encore réussir. Il fallait espérer qu'il n'y avait là qu'une illusion de sa part. Nous n'avions pas d'informations suffisantes pour juger si l'état intérieur de la Russie autorisait Lenine et Trotsky à garder confiance dans la durée de leur pouvoir. Cette hypothèse était peu vraisemblable, et nous n'étions pas fondés à modifier l'opinion très nette que nous avons sur la fragilité d'un gouvernement uniquement soutenu par la terreur qu'il exerce sur une minorité et l'indifférence que la majorité professe à son égard. Un semblable gouvernement ne peut se continuer que par les victoires militaires et les conquêtes. Jusqu'à ce jour, sur cette voie, Lenine et Trotsky n'avançaient pas. On devait donc conclure que les forces bolchevistes, après les espérances qu'elles avaient pu concevoir en juillet, s'étaient affaiblies en septembre plus encore qu'en août. Mais il eût été très imprudent d'en tirer cette conséquence que la fin des entreprises bolchevistes était proche. Ce que nous avons dit des intentions de Tchitcherine, la liaison certaine qui existe entre le comité d'action des travaillistes de Londres et les soviets, les projets, maintenant connus, élaborés par les délégués russes à la réunion de Constance, en juin dernier, pour parer à l'échec de la propagande en France et l'organiser sur un nouveau plan, tout prouve la persistance des espoirs communistes. Le bolchevisme est un mal tenace, dont plusieurs tirent profit et où d'autres trouvent du charme en attendant qu'ils en profitent. On ne peut le combattre que par une très forte organisation gouvernementale et sociale. Les peuples qui négligeront ce danger pourront avoir à passer des jours chargés de soucis.



L'Assemblée nationale, réunie à Versailles, le 23 septembre 1920, et présidée par Léon Bourgeois, président du Sénat, a élu Alexandre Millerand, président de la République française (Le Congrès pendant le vote.) — Phot. Manuel.

Il ressort de ce que nous venons d'exposer que le succès de la politique française à l'égard de la question polonaise s'était pleinement confirmé et qu'un accord entre les Alliés au sujet de la Russie serait la plus utile des sauvegardes pour l'Europe. Or cet accord ne s'était fait que sur des définitions très vagues et assez souples pour que chacun y mît ce qu'il voulait y trouver.

On a vu, le mois dernier, comment, en Belgique et sous quelles influences, on avait pu paralyser l'action du ministre Hymans au sujet de la Pologne. Sans doute, les visites du premier ministre Delacroix à Millerand avaient mis au point cette discussion, et l'accord militaire franco-belge, s'il laissait chacun des deux Etats libre dans sa politique, créait, du moins, entre eux sur un point vital une communauté d'intérêts qui pourrait se répercuter sur d'autres. Mais n'y avait-il pas eu là, dans la politique générale, un symptôme notable de faiblesse et d'incohérence ?

En Angleterre, Lloyd George avait continué à causer avec Kameneff; il avait engagé avec lui des polémiques ; puis Kameneff avait regagné la Russie. Portait-il, ou ne portait-il pas, des propositions anglaises ? L'attitude de Tchitcherine signalée plus haut tendrait à prouver, en tout cas, que ces propositions ne furent pas agréées. Quoi qu'il en soit, la seule chose certaine était que l'Angleterre cherchait encore une politique qu'elle ne rencontrait nulle part, et qu'elle la cherchait seule. Car il n'était pas permis de dire que de l'entrevue de Lucerne était sorti sur ce point un accord entre l'Angleterre et l'Italie. Il semblait bien plutôt que là, comme à Aix-les-Bains, tout en affirmant la nécessité de la paix avec la Russie, chacun eût réservé sa liberté sur les modalités de cette paix.

L'entrevue d'Aix-les-Bains, où Millerand et Giolitti se rencontrèrent au milieu de septembre, n'avait, en effet, établi entre la France et l'Italie qu'une conformité de vues générales sur des questions où le désaccord n'est pas possible. C'était la seule signification qu'on pût donner à la Déclaration qui avait été publiée à la suite des entretiens des deux chefs de gouvernement. Est-il permis de penser que l'échange de vues qui avait ainsi été pratiqué avait, en outre, éclairé et Millerand et Giolitti sur les données du problème selon le milieu dans lequel il était placé, et ne pouvait-il sortir de là quelque heureux résultat ? La lutte contre le bolchevisme n'est que la partie défensive et négative de l'œuvre immense de paix et de progrès qu'il reste à réaliser dans le monde. Il en est une autre, qui est la construction positive d'un ordre de choses, lequel, sans bouleverser les bases de la société, donne existence concrète à des aspirations en partie possibles à satisfaire et qu'il faut satisfaire, en partie utopiques et dont il faut faire comprendre l'impossibilité pratique. Une action commune des gouvernements peut, en cette matière, être d'une extrême utilité. Mais cette action peut être à longue portée. La lutte contre le bolchevisme est présente et immédiate. Sur ce point, l'entente n'existait pas, et le gouvernement des soviets ne pouvait s'y tromper. C'était une constatation que nous devions faire encore une fois, pour qu'on ne l'oubliât pas.

Avant de quitter ce sujet, il fallait noter avec soin les conversations qui s'étaient engagées, à l'instigation du ministre tchéco-slovaque Benès, entre la Yougo-Slavie, l'Autriche et la Tchéco-Slovaquie. Ces entretiens tendaient à constituer entre ces trois Etats récemment nés ce qu'on appelait la Petite-Entente. Il y avait là une tentative qu'on avait différemment appréciée, qu'on avait même feint de croire dirigée contre la Pologne et qui n'était, pourtant, que l'aboutissement fatal du démembrement de l'empire des Habsbourg. Benès, qui connaît bien l'histoire de cette monarchie, sans compter les hommes et les choses de ce temps, avait perçu avec le sens d'un véritable homme d'Etat l'incertitude qui pesait sur ces fragments d'une grande puissance, s'ils ne liaient pas leurs intérêts et leur politique. Il y a là un groupement nécessaire, qui, tôt ou tard, se soudera fortement. Nous ne pensons pas qu'aucune force puisse l'en empêcher. C'est un élément de la question de l'Europe centrale et orientale qu'il importe de ne pas négliger. Ces Etats ont besoin de nous, nous pouvons avoir besoin d'eux.

Nous avons noté les indécisions de Lloyd George sur la question russe. Les embarras intérieurs du Premier anglais les expliquaient assez. — Nous sommes mal renseignés sur le rôle exact des travaillistes anglais dans les négociations russes ou, du moins, sur le sens de leur action. Les Anglais ne racontent de leurs affaires que ce qu'ils veulent bien. Nous avons dit, le mois dernier, que nous voyons mal le bolchevisme s'installant en Angleterre sous sa forme russe, et nous ne changeons pas d'opinion. Mais nous persistons à penser que les travaillistes voyaient en lui un moyen de se rapprocher du pouvoir et de mettre à mal le ministère Lloyd George. Il en résultait pour celui-ci une gêne extrême, qu'avait aggravée la menace de grève générale des ouvriers mineurs. On remarquera que cette menace datait déjà du mois d'août, qu'elle avait été suspendue sur l'Angleterre et l'Europe pendant tout le mois de septembre, qu'elle ne s'était pas encore réalisée à la fin de ce mois, qu'au contraire, après des vicissitudes variées, elle était en train de s'arranger, non par voie d'arbitrage, mais par voie de discussions entre ouvriers et patrons. Ceci prouvait ou que l'influence bolcheviste n'avait que peu de prise sur les mineurs anglais, plus soucieux de leur intérêt matériel que d'utiliser le principal moyen de lutte contre la bourgeoisie préconisé par les révolutionnaires russes ; ou que les dirigeants du bolchevisme anglais ne pensaient pas l'heure propice. Nous pencherions pour la première hypothèse. Quel que fût le motif qui arrêtait la grève, il était certain qu'on négociait, et nous devions faire des vœux pour que le sens pratique des Anglais l'emportât sur l'attrait d'une redoutable aventure. Mais l'alerte avait encore une fois été chaude, et Lloyd George avait pu se croire plusieurs fois à la veille d'une situation économique et politique intenable.

Si l'on pouvait espérer que l'Angleterre échapperait à cette épreuve, qui nous atteindrait par un contrecoup immédiat, il y avait encore peu d'apparence que, malgré les projets en suspens, la question d'Irlande approchât de sa solution. Bien au contraire, le désordre allait croissant dans ce malheureux pays, et la lutte entre les sinn-feiners d'une part, l'Ulster, la police, l'armée d'autre part, y devenait féroce. Toute vie normale y était suspendue; un chapitre sanglant et terrible s'ajoutait à une histoire qui en compte déjà tant. Dans la série journalière de luttes à main armée, d'attentats, de pillages, d'incendies que nous avait apportée la presse, un sort spécial avait été fait au jeûne prolongé du maire de Cork, dont on avait voulu faire la personnification de l'Irlande. Autour de ce prisonnier héroïque, qui jour à jour allait sûrement à la mort par son abstinence volontaire, s'étaient groupées des manifestations de toute sorte : prières publiques, processions silencieuses, menaces énergiques, supplications lamentables, suppliques aux souverains et à tous les pouvoirs de la terre. Il faut l'avouer : malgré l'admiration que provoquait la constance de cet Irlandais symbolisant le martyre d'un peuple, la longueur inouïe de ce jeûne et la résistance prodigieuse de ce moribond, dont on suivait l'agonie d'heure en heure et dont on annonçait depuis plus d'un mois la mort imminente, finissait par troubler les esprits et étonner les plus sincères. Au reste, Lloyd George, en refusant d'élargir Mac Swiney, s'était placé sur le terrain du respect de la loi et de la vie humaine que le maire de Cork, quelque sympathie qu'il pût inspirer, n'avait pas toujours respectées lui-même; il avait ainsi parlé et agi comme un chef de gouvernement. Il s'avérait de plus en plus que jamais l'Angleterre n'accepterait la séparation totale, aussi bien au point de vue diplomatique, naval et militaire, qu'au point de vue administratif de l'Irlande, trop voisine pour n'être pas dangereuse. On devait souhaiter de plus en plus, pour l'honneur de l'Angleterre et de l'Irlande elle-

même, que ce régime impossible de terreur mutuelle prît fin rapidement; mais on ne pouvait ne pas se demander si l'Irlande, en poursuivant malgré tout une indépendance complète, n'allait pas contre son propre intérêt et ne sacrifiait pas à une idée de nationalité, très soutenable mais très dangereuse à l'heure présente et dans son cas, les avantages immenses qu'elle aurait pu conquérir très vite en renonçant à une intransigeance peu raisonnée et à des violences criminelles. L'Angleterre a eu, au cours des siècles, des torts graves à l'égard de l'Irlande. Elle lui doit une réparation. L'Irlande ne risque-t-elle pas de la rendre irréalisable ?



Alexandre Millerand, élu président de la République française, par 695 voix sur 892 votants. (Congrès de Versailles, le 23 septembre 1920.) — Phot. Manuel.

Le premier ministre italien Giolitti avait, lui aussi, connu les plus graves embarras. Au début du mois, avait éclaté à Milan un mouvement d'apparence professionnelle, en réalité anarchique et communiste. Les ouvriers métallurgistes s'étaient emparés des usines et avaient prétendu les exploiter eux-mêmes en chassant les ingénieurs et en expropriant les Sociétés qui en étaient propriétaires.

Le mouvement s'était propagé dans le nord de l'Italie; on avait craint, un moment, qu'il ne gagnât toute l'Italie et toutes les professions. Mais les ouvriers s'étaient heurtés à d'insurmontables difficultés d'exécution : le manque de matières premières, plus encore le manque d'expérience, la résistance très nette des patrons groupés dans la Confédération générale de l'industrie, les conseils et l'habileté du gouvernement, le danger visible que présentait cette tentative pour l'ordre public et la paix nationale, ouvrirent les yeux à tout le monde. La Confédération générale du travail italienne limita d'abord le conflit à l'industrie métallurgique, puis elle se prêta à une entente. Giolitti comprit la nécessité d'imposer sa médiation et d'accorder aux ouvriers un contrôle sur les usines. Les patrons finirent par accepter, et un referendum ouvrier se rallia à l'idée de remettre la solution de la crise à une commission paritaire. Aux derniers jours de septembre, on pouvait considérer cette grave affaire comme près d'être terminée. Elle avait prouvé le sens politique et la fermeté de Giolitti. Elle ne réglait pas toute la question économique qui pèse si lourdement sur l'Italie. Des troubles agraires avaient éclaté en Sicile; la misère restait grande; l'Italie avait plus qu'aucun pays besoin de retrouver son équilibre et d'aboutir à un état social, plus approprié aux besoins de sa population. Le parti socialiste, qui avait obtenu des satisfactions dans le conflit ouvrier, pourrait-il et saurait-il diriger ses forces avec sagesse. Giolitti, comme Lloyd George avait fort à faire.

Le premier ministre français avait connu une autre fortune. Après que, pendant la première quinzaine du mois, il avait fortifié encore l'autorité morale que lui avait acquise l'affaire de Pologne en visitant les régions libérées et les pays du Rhin, en se rencontrant à Lausanne avec le président de la République helvétique Motta, enfin, en donnant à la France l'impression que l'entrevue d'Aix-les-Bains avait resserré nos liens d'amitié avec l'Italie, une situation pénible, dont le dénouement fut plus brusque qu'on ne l'aurait pensé, le conduisit tout à coup, le 23 septembre, à la présidence de la République. Ce n'était plus, depuis longtemps, un mystère, que la santé du président Paul Deschanel, brusquement ébranlée il y a quelques mois, se trouvait dès lors irrémédiablement compromise. Paul Deschanel avait été porté à la présidence de la République, en janvier dernier, par une manifestation sans précédent du Parlement. Depuis longtemps, la Chambre des députés l'avait adopté pour président. Il devait la situation qu'il s'était acquise, à sa haute culture, à son urbanité, à sa droiture, à ses convictions républicaines, à son attitude courageuse et digne pendant la guerre. On avait confiance en lui. On attendait de lui, dans les fonctions de président de la République, auxquelles il était préparé, outre le respect rigoureux de la Constitution, une action personnelle, que l'on espérait ferme et toujours soucieuse de l'intérêt national. La première annonce de l'affaiblissement de sa santé, chuchotée à voix basse, avait laissé l'opinion publique incrédule. Un grave accident, survenu au cours d'un voyage à Montbrison, avait tout à coup révélé que le mal était réel et, à partir de ce moment, on avait eu la sensation que, malgré les soins les plus éclairés, le président Deschanel déclinait rapidement. Au milieu de septembre, aucun doute n'était plus possible. Le président Deschanel était décidé à se retirer. Il avait fallu s'incliner devant cette décision irrévocable. Les regrets de tout le pays accompagnaient dans sa retraite celui qui avait été une grande espérance.

La question du choix à faire ne se posa que quelques jours parce que Millerand, conscient du rôle qu'il avait à jouer comme président du conseil, avait d'abord énergiquement refusé d'être candidat à la présidence de la République. Il fut très honorable pour Léon Bourgois, pour Gaston Doumergue, pour Raoul Péret, pour Jonnart, que des groupes importants de parlementaires eussent pensé à porter sur eux leur choix. Mais, lorsque Millerand, sollicité par les hommes les plus éminents du Parlement, eut enfin laissé poser sa candidature, il ne pouvait plus y avoir de discussion et, si plusieurs, fidèles à des mœurs périmées, essayèrent de soulever quelques questions où l'on sentait plus l'esprit de parti que le sens politique, la netteté des déclarations du président du conseil dissipa toutes les équivoques.

Le 22 septembre, un scrutin préparatoire déclarait Millerand seul candidat par 598 voix; le 23, le scrutin définitif, par 695 voix contre 65 à Delory, sur le nom duquel les socialistes avaient tenu à se compter, faisait de Millerand le nouveau président de la République française. On doit dire que ce choix ratifiait celui qu'aurait fait la masse des électeurs français. La netteté et la continuité de vues, l'énergique constance, la ferme attitude de Millerand, tant dans les questions intérieures que dans les affaires extérieures, avaient fait comprendre à tous ceux qui voient clair qu'il était bien le pilote de sang-froid et de volonté dont la France a besoin dans les circonstances présentes. Beaucoup, qui, d'abord eussent souhaité qu'il continuât son œuvre comme président du conseil, ont vite aperçu ce que ses qualités supérieures, son passé, l'autorité acquise par lui en France et à l'étranger pouvaient apporter d'éclat et de force morale à la fonction de président de la République. On doit désirer que son action, dans la limite des lois constitutionnelles, moins étroites en réalité que l'usage ne les a faites, continue à se faire sentir. La France et l'Europe ont tout à y gagner.

Au moment où s'accomplissait en France cet acte de sagesse politique, qui peut avoir une si grande portée générale, la Conférence financière internationale organisée par la Société des nations se réunissait à Bruxelles. L'Allemagne y était conviée. Elle ne manqua ni à l'invitation, ni à l'occasion de crier misère. Beaucoup d'autres — pour mieux dire tout le monde — l'imitèrent. Septembre finit avant la conférence. Les vœux qu'elle émettrait auraient-il pour base, comme il le fallait, les principes même du traité de Versailles, ou céderait-elle à la tentation, facile pour qui conseille sans avoir le moyen d'agir, de faire, sans le vouloir, le jeu de l'Allemagne coupable au détriment des nations victimes ? On allait, à coup sûr, essayer de l'entraîner dans cette voie dangereuse pour tout le monde, en tout cas impraticable pour la France. On devait compter que rien ne serait épargné pour faire triompher dans ses délibérations le bon sens et la justice sur les vagues conceptions des théoriciens de l'internationalisme financier.

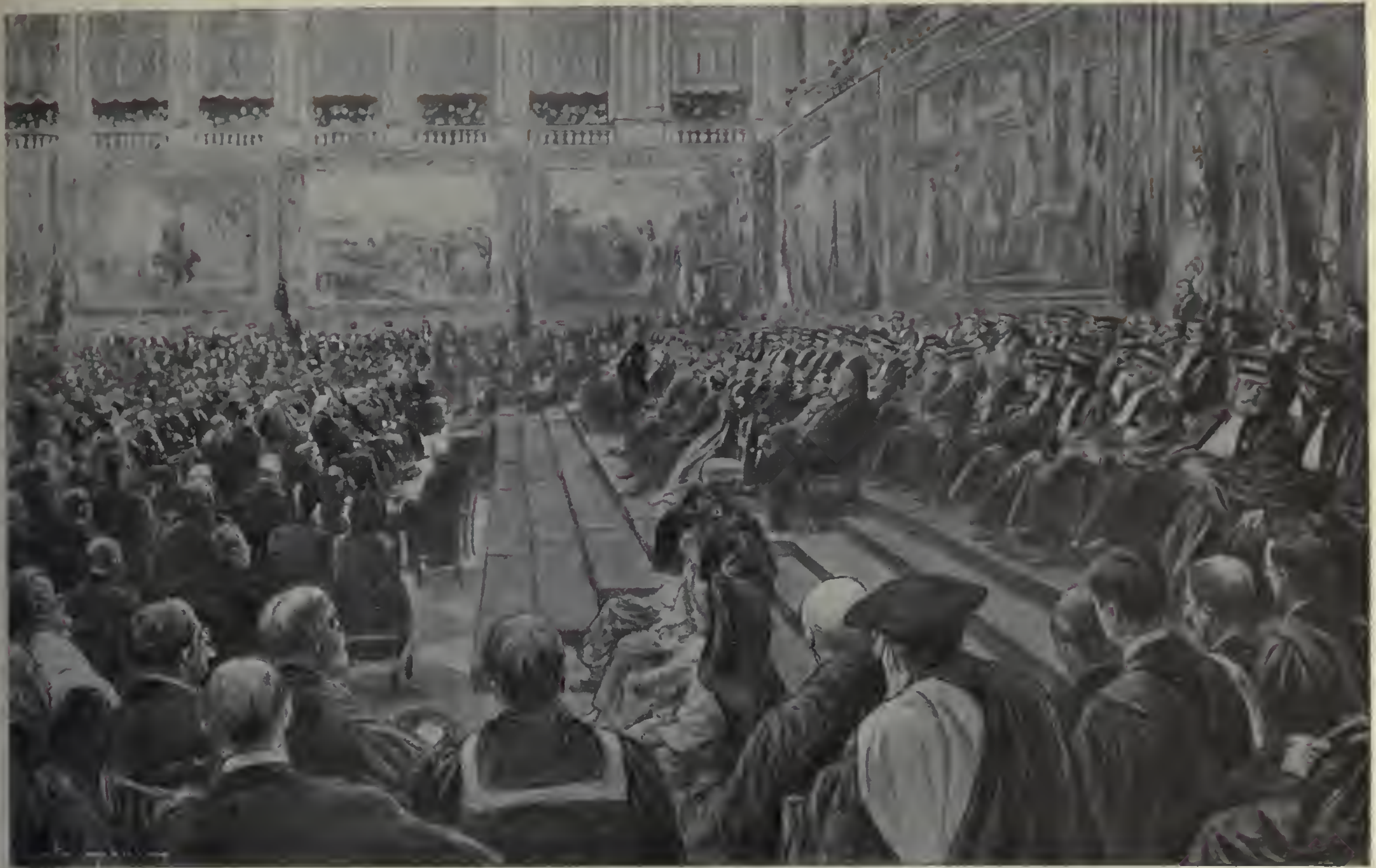
En terminant l'exposé de ce mois qui, pour quelques-uns, fut trouble et qui ne fut tragique que pour l'Irlande, dirons-nous un mot des Etats-Unis ? Leur histoire était simple. La lutte pour la présidence y continuait, ardente et obscure. On approchait du dénouement. Rendrait-il aux Etats-Unis le sens de leur mission ? Entre l'humanitarisme précurseur de Wilson et le particularisme étroit et traditionnel, sauraient-ils trouver la formule qui convient à la moderne Amérique ? — Jules Gerbault.

sinn feiner (*sin'-fé-neur;* de *sinn fein*, qui signifie *nous-mêmes*) n. m. Dénomination adoptée par certains nationalistes irlandais, qui revendiquent la complète séparation de leur pays d'avec le royaume britannique. (D'après l'étymologie, les sinn feiners sont donc, en Irlande, ceux qui veulent être « eux-mêmes », c'est-à-dire s'administrer eux-mêmes, en dehors de toute ingérence et de tout contrôle d'un gouvernement étranger ou extérieur.)

— Encycl. Ce terme de *sinn feiner* ne date guère que d'une vingtaine d'années; il commença à se répandre vers 1906, lorsque le leader nationaliste Arthur Griffith eut fondé, pour développer et soutenir les revendications irlandaises, un journal qu'il intitula *Sinn Fein*. Mais, si le mot est relativement récent, il sert à désigner une réalité déjà fort ancienne. Il est impossible, en effet, de ne pas reconnaître dans



Mgr Gibier, évêque de Versailles, prononçant une allocution dans la cour du Château, lors de la visite des Chevaliers de Colomb (8 septembre 1920). — Les Chevaliers de Colomb (*Knights of Columbus*) forment aux Etats-Unis une association catholique disciplinée, unie et puissante, qui compte plus d'un million de membres. Fondée en 1881 dans le Connecticut, à l'instigation du P. Mac Ginley, pour venir en aide, au moyen d'assurances, aux veuves et aux orphelins des membres décédés, elle a étendu ses ramifications dans toute l'Amérique et apporté un secours dévoué aux victimes de tous les fléaux. Pendant la Grande Guerre, les Chevaliers de Colomb ont installé, à Paris et dans la zone des armées, des foyers où les soldats américains trouvaient un bienfaisant réconfort. Après la guerre, ils ont organisé des pélerinages sur le front et contribué ainsi à maintenir les liens entre la France et les Etats Unis. — Phot. Rol.



La réouverture solennelle de l'Université de Strasbourg, redevenue française, a eu lieu le 22 novembre 1919. Le président de la République française, Raymond Poincaré, prononce le discours d'inauguration en présence des professeurs des Facultés strasbourgeoises, des membres de l'Institut, des maréchaux de France et des délégations des grandes Universités de France et de l'étranger. (Dessin de J. Simont, l'*Illustration*.)

les sinn feiners les continuateurs de ces associations ou groupements qui, à maintes reprises, tentèrent de dresser l'Irlande contre l'Angleterre et de conquérir par la violence l'affranchissement de leur patrie.

Parmi les devanciers des sinn feiners, on peut citer d'abord les *Irlandais-Unis*. C'était le nom d'une vaste association qui se constitua en 1791, dans le but secret de secouer le joug de l'Angleterre et de transformer l'Irlande en république indépendante. Malgré le nombre de ses adhérents (plus de 500 000 en 1797), cette association ne put cependant réaliser son dessein : la grande insurrection qu'elle déchaîna en 1798 n'eut d'autre effet que de renforcer la mainmise de l'Angleterre sur l'Irlande, qui, par l'acte d'Union (1800), fut réduite au rang de province conquise.

Il faut attendre jusqu'en 1843 pour voir reparaître sur la scène politique d'Irlande les partisans de solutions extrêmes, avec les dissidents du parti de la *Jeune-Irlande*, fondé vers 1830 par O'Connell. Tandis que, dans ses revendications, O'Connell entendait rester dans les formes légales, certains de ses anciens partisans, désapprouvant cette attitude, fondèrent avec Smith O'Brien le parti de la *force matérielle*. Au lendemain de la mort du grand agitateur, ils fomentèrent une insurrection qui échoua complètement et aboutit à la condamnation de Smith O'Brien et de ses comparses (juillet 1848).

Quinze ans plus tard, apparaissaient les *fenians*, qui sont les ancêtres directs des sinn feiners. Il faut remarquer cependant que le fenianisme, tel qu'il se manifesta en 1865, avait une ampleur bien plus considérable que le sinn feinisme, du moins à ses débuts. L'organisation feniane, que dirigeait en Irlande James Stephens, prolongeait encore ses ramifications en Amérique, où elle avait pour chef John O'Mahony. Elle disposait de ressources financières importantes et d'un contingent d'hommes qui, pour les seuls districts de Dublin et de Cork, atteignait presque le chiffre de 40.000. Pourtant, les fenians échouèrent dans la lutte ouverte qu'ils soutinrent contre l'Angleterre de la fin de 1865 à la fin de 1867 ; ils finirent par se restreindre à l'action individuelle et à la propagande par le fait. Ainsi, ce qui avait été un moment un grand parti national s'effritait en poussière d'anarchie.

L'évolution du sinn feinisme est toute différente. Issu du mouvement provoqué, en 1893, par la *Ligue gaélique*, pour sauvegarder les traditions linguistiques, littéraires et historiques de l'Irlande, le sinn feinisme ne prit réellement tournure politique qu'à la fin de 1905, lorsque fut institué à Dublin un *Conseil national*, qui, du reste, ne réussit guère. Mais l'impulsion était donnée : peu à peu le sinn feinisme organisa sa doctrine et son action : d'abord hostile aux théories socialistes et aux méthodes révolutionnaires des fenians, il fit siennes les unes et les autres. L'agitation créée en Irlande par la question du Home Rule (1913) favorisa le développement de la propagande sinn feiniste. La guerre ne l'interrompit point. Alors que les autres partis avaient conclu dès 1914 une trêve tacite et que, sans distinction d'opinions ni de cultes, les Irlandais, nationalistes ou orangistes, collaboraient loyalement à l'effort militaire britannique, les sinn feiners seuls ne désarmèrent pas. On se rappelle comment ils prêtèrent l'oreille aux suggestions de l'Allemagne et tentèrent de provoquer en Irlande un soulèvement (1916).

Depuis la paix, le mouvement sinn feiniste a pris une recrudescence d'activité. Profitant des embarras de la Grande-Bretagne, s'appuyant sur le principe, proclamé par l'Entente, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les sinn feiners sont entrés en révolte ouverte et ont transformé l'Irlande en un véritable champ de bataille. En même temps, ils ont complété leur organisation politique en constituant une République irlandaise, qui a son président, de Valera, son Parlement, son armée et jusqu'à ses tribunaux. Ainsi le chétif parti de naguère englobe aujourd'hui presque toute l'Irlande et a assez de force pour battre en brèche la puissance anglaise, qui semble perdre chaque jour du terrain. — J. Darquin.

Strasbourg (Inauguration de l'Université de). Le samedi 22 novembre 1919, a eu lieu à Strasbourg une cérémonie qui, déjà importante par elle-même, a pris plus d'importance encore de par les discours qui y furent prononcés comme de par l'assistance qui les entendit : le président de la République a inauguré l'Université, redevenue française, de Strasbourg. (V. p. 25.)

Française, l'Université de Strasbourg l'avait déjà été, et pendant la majeure partie de son histoire; elle l'avait été depuis l'époque où Strasbourg, précédemment ville libre impériale, était devenue « ville libre royale », jusqu'au moment de la prise de Strasbourg par les Allemands, le 28 septembre 1870. Elle ne fait donc aujourd'hui, en réalité, que reprendre le cours normal de son existence, comme l'Alsace tout entière le fait actuellement, depuis la signature du traité de Versailles du 28 juin 1919. On s'en rendra parfaitement compte en embrassant d'un rapide coup d'œil toute l'histoire de l'Université de Strasbourg, depuis ses plus lointaines origines jusqu'à notre époque.

I. *Les origines*. Veut-on remonter à ses tout premiers débuts, on doit se reporter à la première moitié du XVIe siècle, à des temps tout voisins de celui où Jean Calvin faisait paraître sa fameuse *Institution de la Doctrine chrétienne* (1536). Alors, l'humanisme florissait en Alsace, et bon nombre de travailleurs de mérite y préparaient ou y publiaient de sérieux ouvrages d'érudition et d'histoire; alors, l'illustre érudit Jean Sturm reçut la mission d'organiser à Strasbourg, l'année même où y arrivait Calvin (1538), une école latine ou gymnase. Environ trente ans plus tard (1566), l'empereur Maximilien II accorda à cette école, devenue très vite célèbre, les privilèges d'une Académie. Près d'un demi-siècle s'écoule encore et, parmi les faveurs par l'octroi desquelles Ferdinand II, le descendant et le successeur de Maximilien II, achète la neutralité de Strasbourg en 1621, au début de la guerre de Trente ans, on doit compter la transformation de cette Académie en Université de plein exercice. Désormais, l'Université de Strasbourg jouit du pouvoir de faire des licenciés et des docteurs, et elle en usa. Mais, même après la signature des traités de Westphalie, les étudiants n'affluèrent pas autour de ses chaires titulaires, d'ailleurs peu nombreuses (une vingtaine en tout pour les quatre Facultés de théologie, de philosophie, de droit et de médecine), et c'était encore une petite Université que celle de Strasbourg, au moment où la vieille ville libre alsacienne passa sous la domination des rois de France (30 septembre 1681).

II. *L'Université française de l'ancien régime*. Louvois avait promis, au nom de son maître, de respecter les privilèges de la cité et de lui laisser son autonomie. Louis XIV tint scrupuleusement ces engagements, garantit le maintien de l'Université et ne modifia en rien son organisation. Il se contenta de souhaiter voir désormais des régnicoles, et non plus des maîtres venus de toutes les parties de l'Allemagne, et parfois même des Pays-Bas, en occuper les chaires, et ce désir fut exaucé. Seuls, donc, des Alsaciens, sinon exclusivement des Strasbourgeois, enseignèrent dès lors à l'Université de Strasbourg, aux cours de laquelle se rendirent, non plus (comme naguère) des étudiants venus des parties septentrionales de l'Allemagne, mais des Alsaciens, des Lorrains, des Francs-Comtois et, un peu plus tard, des Français de l'intérieur du royaume, des Hollandais et même des Suédois et des Russes. De ces maîtres, plusieurs furent de grands érudits, très estimés à leur époque, et dont le souvenir demeure toujours vivant : l'helléniste Jean Schweighaeuser, et Jean-Daniel Schœpflin, qui demeura pendant un demi-siècle une des illustra-

tions de l'Université, et l'archéologue Jérémie-Jacques Oberlin, et les juristes et historiens Christophe-Guillaume Koch et Jean-Michel Lorenz. A côté de ces philologues, de ces historiens, de ces juristes, il convient de nommer quelques savants : le chimiste Rimbault Spielmann, le botaniste Jean Hermann, les médecins Jean-Frédéric Lobstein et Thomas Lauth.

Ces maîtres alsaciens, dont il serait facile d'allonger la liste, eurent tous, quelle que fût la discipline de leur choix, bien des qualités communes : la probité scientifique, la conscience professionnelle, l'amour de la recherche désintéressée, le souci du travail bien fait. Ils en eurent une autre encore, qu'il convient de mettre en pleine lumière; comme l'a fait remarquer le président R. Poincaré dans son magistral discours du 22 novembre, ils furent par surcroît « d'excellents Français ». Ils s'associent pleinement à toutes les fêtes royales; ils se plaisent à proclamer, par la bouche de Schœpflin, quel bien leur semble pour l'Alsace, « gauloise par ses origines », son retour à la France; ils prennent, en 1781, l'initiative de fêter avec éclat le centenaire de la réunion de Strasbourg au royaume des fleurs de lis, et ils applaudissent à cette occasion celui des leurs qui vante les mérites de cette réunion, le théologien Laurent Blessig, qui avait déjà, quelques années plus tôt, prononcé dans leur ville l'oraison funèbre du maréchal de Saxe.

Si ardent soit-il, ce patriotisme français des professeurs de l'Université ne détourne nullement les Allemands d'y fréquenter comme ils le faisaient naguère, avant 1681. Mais ils ne s'y rendent plus, comme autrefois, depuis le nord de l'Allemagne, le Mecklembourg et la Poméranie; par contre, les étudiants des contrées voisines (Palatinat, pays de Bade, etc.) continuent à en suivre les cours. C'est que tout les attire à Strasbourg : et la science et la réputation des maîtres de l'Université, et l'accueil hospitalier des habitants, et (du moins à la fin du XVIIIe siècle) la possibilité de se perfectionner dans cette langue française que Gœthe — un des étudiants en droit de Strasbourg — déclarait tenir pour une seconde langue maternelle.

On le voit, profondément française a été, sous l'ancien régime, l'Université de Strasbourg, et elle l'est encore demeurée aux temps de la Révolution. Ses maîtres l'ont alors prouvé de deux manières : en envoyant quelques-uns des leurs siéger dans certaines assemblées de l'époque (Koch à la Législative et au Tribunat) et en travaillant à développer à Strasbourg l'enseignement supérieur. De cette seconde préoccupation témoigne en particulier, à l'époque du Directoire, un remarquable mémoire relatif à une question capitale entre toutes. Les professeurs de Strasbourg y demandent pour leur ville mieux que l'Université dont elle est alors dotée; au lieu d'une Université réduite à ses quatre Facultés (auxquelles Louis XIV a ajouté en 1701 l'Académie catholique de Molsheim, fondée en 1618), ils souhaitent une Université comprenant tout ce qui peut être objet d'étude et d'enseignement. Ils souhaitent une chose encore : l'uniformité, expliquent-ils, n'est pas nécessaire dans le cadre des grandes écoles; il serait bon, au contraire, de varier les cours avec les traditions et les besoins des diverses régions françaises. Idées très vraies et très fécondes; idées d'avenir aussi, à l'application desquelles l'Université de Strasbourg préludait en quelque manière, dès la fin du XVIIIe siècle, avec son école d'accouchement, son musée d'histoire naturelle, son cabinet de physique, son jardin botanique, son observatoire et sa bibliothèque, déjà une des mieux pourvues de l'Europe. Mais cette conception, qui triomphe aujourd'hui, ne fut nullement celle des fondateurs de l'Université napoléonienne.

III. *L'enseignement supérieur français à Strasbourg au XIXe siècle.* La loi consulaire de l'an X l'avait déjà écartée; les décrets de 1808, consécutifs à la loi promulguée deux ans plus tôt, l'écartent peut-être plus complètement encore. La loi de 1806 décide qu'il sera formé un corps « chargé *exclusivement* de l'enseignement et de l'éducation publique dans tout l'empire »; elle crée, par conséquent, le monopole de l'enseignement. A la libre initiative, à la souplesse des cadres, à la variété des disciplines, les décrets qui complètent cette loi substituent une puissante machine à l'armature inflexible et une rigide uniformité. « Seul chargé désormais de l'enseignement supérieur, l'Etat (a dit à Strasbourg Raymond Poincaré) ne tolère plus auprès de lui qu'un grand corps universitaire qu'il entend bien tenir sous son autorité, et à la tête duquel il délègue un grand maître. Plus d'Universités régionales; rien que des circonscriptions administratives, qui s'appellent des Académies. Les Facultés resteront partout isolées les unes des autres ».



Vue générale de l'Université de Strasbourg, par devant la place de l'Université et l'Ill.

Sous une monarchie qui eût continué la vieille tradition des rois bourbons et scrupuleusement respecté les privilèges de l'Alsace comme on l'avait fait jusqu'en 1789, l'Université de Strasbourg eût, sans doute, échappé à un tel régime; après les nivellements et l'uniformisation de l'époque révolutionnaire et sous le gouvernement centralisateur de Napoléon Ier, il ne pouvait pas en être ainsi. Strasbourg dut donc se contenter de posséder un des dix-sept groupes de Facultés constitués en France — dix-sept seulement, au lieu des vingt-deux anciennes Universités. Ses quatre Facultés nouvelles (droit, lettres, sciences et médecine), auxquelles s'ajoutèrent plus ou moins vite une Faculté de théologie protestante et une école supérieure de pharmacie, n'eurent pas, d'autre part, de vie commune. C'est encore le président Poincaré qui l'a dit, en s'inspirant des faits constatés par les tout récents historiens de l'Université de Strasbourg, elles demeurèrent « confinées dans des compartiments distincts, comme si elles représentaient des puissances rivales, incapables de vivre en bonne harmonie ». Plus de délibérations générales, aboutissant à la rédaction de vœux ou de mémoires analogues à celui dont il a été question tout à l'heure.

Il a fallu longtemps pour comprendre combien est néfaste, pour les progrès de la science et des études générales, cette séparation de disciplines différentes, mais susceptibles de se prêter un mutuel appui, cet isolement par des cloisons étanches. Néanmoins, l'Université de Strasbourg (une ordonnance royale lui avait rendu ce nom en 1815, comme aux seize autres Académies universitaires du temps) continua, grâce à la valeur de ceux qui en occupèrent les chaires, de briller d'un très vif éclat. Dire que le grand Pasteur, que Fustel de Coulanges, que des juristes comme Aubry et Rau, un philosophe comme Paul Janet, un théologien protestant comme Edouard Reuss, des géologues comme Daubrée et Philippe Schimper, des médecins comme Stolz, Emile Küss et Eugène Kœberlé, et combien d'autres, ont enseigné à l'Université de Strasbourg, c'est prouver de manière péremptoire la valeur de son corps professoral... Des maîtres comme Fustel de Coulanges, qui y écrivit *la Cité antique*, y enseignaient encore au moment où la guerre franco-allemande de 1870-1871 arracha Strasbourg à la France.

IV. *L'Université allemande de Strasbourg (1872-1918).* A cette époque, dix années seulement séparaient Strasbourg du second centenaire de son entrée dans la communauté française. Avec cette ignorance du caractère alsacien qu'ils n'ont cessé de montrer pendant tout le temps qu'ils dominèrent en Alsace, les vainqueurs prétendirent annuler d'un trait de plume tout le passé français, auquel les Alsaciens demeuraient irréfragablement attachés. Aussi, quand l'empereur Guillaume Ier signa la charte de constitution de l'Université allemande de Strasbourg, puis lorsque, le 1er mai 1872, il inaugura solennellement celle-ci, affirma-t-il reprendre et faire fructifier l'héritage de Maximilien II et de Ferdinand II. Mais, ni dans le nouvel empire allemand, ni en Alsace, les circonstances n'étaient alors favorables à l'essor de l'Université nouvelle; ternes furent donc ses débuts et (si l'on peut dire) végétative son existence.

Mais ce n'était pas ainsi que les dirigeants de la politique allemande voulaient l'Université de Strasbourg; ils entendaient en faire, à la frontière de la France, une fondation puissante, un instrument de germanisation et de propagande allemande, beaucoup plus qu'un centre de diffusion de la science sereine et impartiale. Dès que les circonstances le leur permirent, ils entreprirent de réaliser leur dessein. De là l'édification d'un palais collégial, d'une véritable cité médicale et d'un vaste quartier universitaire, avec salles de cours, bibliothèques, séminaires, instituts de toutes sortes; de là, dès l'année 1877, l'attribution du parrainage de l'Université à l'empereur Guillaume Ier; de là, encore, celle de la nomination des professeurs au kaiser ou au statthalter; de là l'exclusion des vrais Alsaciens, si méritants soient-ils, des chaires de l'Université de Strasbourg.

On sait comment les Strasbourgeois y ont répondu : en sifflant d'abord, le 1er mai 1872, les nouveaux professeurs allemands et les étudiants teutons accourus de toutes les parties du Deutsches Reich pour l'inauguration de l'Université; puis en faisant le vide aux cours publics institués pour eux par les conquérants. C'était, suivant un joli mot du président Poincaré, « dans la grande ville française, un îlot où ne fréquentait guère la population alsacienne » que cette Université, bâtie cependant presque exclusivement aux frais des contribuables alsaciens et lorrains. Quant aux jeunes gens, après avoir hésité à s'inscrire comme étudiants aux cours de l'Université, force leur fut bien de les suivre; mais de quelle manière ils surent y garder leur individualité propre et demeurer fidèles à la tradition alsacienne et française! « Les liens de camaraderie noués légèrement au collège, au lieu de les resserrer, l'Université les dissolvait rapidement, a écrit l'un d'entre eux. Allemands et Alsaciens s'évitaient, les rapports se bornaient à être strictement officiels; il n'y avait plus de cordialité ni de confiance mutuelles; un profond malaise se répercutait sur toute la jeunesse universitaire de bonne souche, dont l'instinct se refusait à s'acclimater aux accoutumances tudesques des autres ». Comment eût-il pu en être autrement? Les étudiants alsaciens faisaient fête aux conférenciers venus de France à Strasbourg; ils élevaient aux morts de 1870 le monument de Wissembourg; ils avaient leur association particulière, le « Cercle des étudiants alsaciens-lorrains », et leur banquet annuel, leur *Wurschtbankett* au menu strasbourgeois, que termina bientôt le célèbre « monôme de la protestation ». Chacun sait ce qu'était ce monôme silencieux et digne, qui avait lieu deux fois par an : le dernier samedi d'octobre pour les anciens étudiants, en février pour les étudiants actuels, autour de la statue de Kléber : une véritable « revue nocturne » passée par le grand général, immobile sur son socle de granit, de toute la jeunesse universitaire, présente ou... plus mûre, qui défilait chapeau bas, sans un mot, à minuit, devant le monument. Ce monôme, à lui seul, suffisait à dresser une vraie barrière morale entre les étudiants alsaciens et... les autres.

Ainsi, l'Université allemande de Strasbourg n'a pas rempli son but, et l'étudiant alsacien a vraiment été, sans qu'il y parût, un obstacle à la germanisation du pays. Que de fois les professeurs chargés de les instruire et, surtout, de leur faire un esprit allemand, s'en sont-ils plaints! « Sa Magnificence le Prorecteur » Rham le leur reprochait à eux-mêmes, en 1912. « Camarades (disait-il alors aux étudiants alsaciens), laissez-moi vous parler à cœur ouvert. Depuis quelque temps, nous remarquons que vous ne venez pas à nous avec un esprit libre d'arrière-pensées. Notre devoir est de vous mettre en garde contre les dangers auxquels vous vous exposeriez en regardant du côté des Vosges et en vous laissant aller à des illusions qui ne deviendront jamais des réalités ». Mais ni les menaces du prorecteur Rahm, ni son ton hautain n'impressionnèrent cette belle jeunesse; et si, au cours de la Grande Guerre, les « monômes de

la protestation » cessèrent, l'activité scolaire de l'Université languit singulièrement. Les préoccupations étaient ailleurs, encore que bien différentes pour les étudiants alsaciens et pour leurs professeurs pangermanistes, dont plusieurs avaient bruyamment adhéré au trop célèbre Manifeste des 93. A part quelques cérémonies officielles — en 1915, à l'occasion du centenaire de la naissance de Bismarck, entre autres — l'Université allemande de Strasbourg avait déjà presque cessé de vivre...; elle expira au lendemain de la signature de l'armistice du 9 novembre 1918.

V. *La résurrection de l'Université française (1918-1919).* Alors, le peuple alsacien put parler librement, et les professeurs allemands s'empressèrent de passer le Rhin, ou furent invités à le faire. Alors, fut improvisé en quelques semaines un embryon d'Université française, auquel des maîtres éminents, venus de France, apportèrent le concours le plus empressé. Alors, put être enfin rempli le vœu formulé jadis par Fustel de Coulanges, devenu, après la guerre de 1870-1871, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. « Si jamais (avait-il dit à ses élèves) Strasbourg nous est rendu et si l'un de vous y occupe mon ancienne chaire, je le prie, le jour où il en prendra possession, d'accorder un souvenir à ma mémoire ». Ce souvenir, un maître alsacien, élève de Fustel, Christian Pfister, le lui a donné le 20 janvier 1919, quand il a inauguré son cours sur l'histoire de l'Alsace depuis ces célèbres traités de Westphalie de 1648, qui ont fait de l'Alsace une terre française. Alors encore, et cette fois sans aucune arrière-pensée, les étudiants alsaciens reprirent le chemin de l'Université, où ils étaient accueillis d'une façon pour eux toute nouvelle, et la science française prit possession de toutes les chaires, de tous les bâtiments, de tous les laboratoires fondés naguère par les gens d'outre-Rhin pour propager la culture allemande.

Ainsi, sans perdre un seul instant, a été reprise la vieille et chère tradition française. Ainsi, l'enseignement scientifique et littéraire sous toutes ses formes a recouvré, dans la vieille capitale de l'Alsace, une force nouvelle. Six Facultés (droit, lettres, sciences, médecine, théologie catholique et théologie protestante) et une Ecole supérieure de pharmacie, voilà ce qui constituait, dès le 22 novembre 1919, au jour de son inauguration, la toute nouvelle Université française de Strasbourg.

VI. *La cérémonie d'inauguration du 22 novembre 1919.* A l'époque, les journaux ont rendu compte de cette inauguration; mais il convient de redire ici quelles en furent la grandeur et la beauté. Sur les gradins de la vaste salle d'honneur (ou *aula*) du palais de l'Université, décorée d'admirables tapisseries des Gobelins venues de Versailles et représentant les victoires de Louis XIV, se pressaient dans leurs amples robes aux couleurs variées d'innombrables professeurs des Universités françaises et étrangères; derrière eux, c'étaient des étudiants avec leurs drapeaux; devant eux et face au président de la République et aux nouveaux maîtres de Strasbourg, les trois maréchaux de France, les délégations de l'Institut et d'autres corps savants, des Alsaciennes en costume, toute une foule avide de fêter la renaissance de la vieille *alma mater*.

C'est devant cette belle assistance que le recteur Charléty montra quels devaient être le caractère et le rôle de la nouvelle Université française de Strasbourg. Puis le savant doyen de la Faculté des lettres, l'historien Christian Pfister, montra de la manière la plus simple et la plus émouvante comment le présent se rattachait au passé et comment l'Université de Strasbourg, revenue chez elle, célébrait, à la date du 22 novembre 1919, cette séance solennelle de rentrée de 1870, que les malheurs des temps et la paix de Francfort du 10 mai 1871 ne lui avaient pas permis de tenir plus tôt. Ensuite, le Dr Pierre Bucher, le président du cercle des anciens étudiants, en qui A. Millerand a salué un peu plus tard « l'incarnation vivante de l'Alsace pour les Français et de la France pour les Alsaciens », expliqua comment le patriotisme alsacien s'allie au patriotisme français; il montra que le suprême honneur, pour les étudiants alsaciens, « jeunes et vieux », consistait à être « la garde, la garde française sur le Rhin ». Enfin, après la remise des adresses apportées à Strasbourg par les représentants de nombre d'Universités françaises et étrangères, le président de la République prit la parole; dans un long, mais fort beau discours, de la tenue la plus châtiée et la plus élevée, il esquissa à grands traits l'histoire de l'Université de Strasbourg et en indiqua l'avenir. Que de passages remarquables dans ce discours, dont nous avons déjà cité quelques phrases! En voici un passage un peu plus long, dans lequel le président-académicien a mis en pleine lumière la différence existant entre la cérémonie qui se déroula à Strasbourg le 1er mai 1872 et celle qu'il avait lui-même la grande joie de présider :

L'inauguration à laquelle nous procédons aujourd'hui n'est pas une vaine réplique à la fastueuse cérémonie qui a réuni, le 1er mai 1872, dans la cour du château des Rohan, les nouveaux professeurs allemands et les étudiants accourus, en cortèges tumultueux, de tous les coins de l'Empire. « Masures » de Kœnigsberg, « Holsates » de Kiel, « Vandales et Suèves » de Heidelberg, « Teutons » de Giessen ne défileront pas, ce soir, au milieu des sifflets, sur la place Gutenberg, et un des invités ne sera pas assommé dans la bagarre, comme l'a été alors, par ses propres compatriotes, le baron von und Zu Aufsess. Les étudiants français ou étrangers qui sont venus assister aujourd'hui au baptême de l'Université de Strasbourg ont, Dieu merci! des mœurs plus paisibles, et la ville n'entendra pas résonner sur le pavé des rues le cliquetis de leurs rapières et de leurs éperons. En 1872, c'étaient des conquérants qui prétendaient fonder, dans l'Alsace asservie, une Université militante; en 1919, ce sont des frères qui retrouvent des frères, autour d'un foyer qui se reconstitue.

Quelle portée dans ces paroles, surtout à la date où elles furent prononcées, à la date anniversaire de l'entrée des troupes françaises dans Strasbourg, l'année précédente! Le défilé des troupes de la garnison et de très nombreuses sociétés alsaciennes en costume qui, devant le palais de l'Université, clôtura la cérémonie, en fournit le commentaire le plus vivant et le plus probant.


Vue de l'ancien Palais impérial, à Strasbourg, devenu aujourd'hui une annexe de l'Université, où sont établis certains enseignements de la Faculté des lettres.

VII. *L'avenir de l'Université de Strasbourg.* Ainsi a été marqué, de la manière la plus heureuse, le retour à la vie de l'Université française de Strasbourg; tous ceux qui ont eu le privilège d'assister à cette fête magnifique en conserveront un inoubliable souvenir. Mais, d'autre part, ceux qui, le lendemain, ont visité, sous la direction des nouveaux professeurs, telle ou telle Faculté, ont pu constater quels efforts restent à faire pour permettre à l'Université de Strasbourg de remplir son rôle, « un long avenir de travail, de progrès et de gloire pacifique ».

Partout on a noté des lacunes et des insuffisances. « J'en pourrais citer des exemples stupéfiants », a écrit le professeur P. Lereboullet, qui ajoute, d'ailleurs, aussitôt : « Telle quelle, la Faculté de médecine possède, toutefois, un outillage remarquable, dont la mise au point sera assez vite achevée. » Ce sont, ailleurs, des inégalités frappantes; pour un laboratoire de géologie admirablement organisé et outillé, doté d'une très belle collection d'échantillons de toutes sortes, pour une remarquable station séismologique, rattachée à la chaire de physique du globe, que d'autres laboratoires fort mal pourvus à la Faculté des sciences; et quel contraste, à la Faculté des lettres, entre le superbe musée de moulages annexé à la chaire d'archéologie et le séminaire de géographie! En réalité, chaque professeur agissait à sa guise et faisait lui-même, suivant sa conscience professionnelle et son initiative propre, son laboratoire ou son séminaire. De là tant de disparates; de là, aussi, parfois et même très souvent (aux Lettres surtout), une ignorance absolue et déconcertante (pour la géographie, pour l'histoire, pour l'histoire de l'art) de tout ce qui était français... Il faudra donc combler beaucoup de lacunes et faire partout — ou presque partout — une œuvre d'adaptation de l'ancien matériel à l'enseignement français. Mais c'est là, surtout, une question d'argent, et les très nombreux professeurs de l'Université de Strasbourg aspirent à la mener rapidement à bien, pour pouvoir, ensuite, tourner leurs efforts d'un autre côté.

Ils ont, en effet, une autre tâche à remplir : une tâche pédagogique, scientifique et française tout à la fois. Ils doivent instruire la jeunesse d'Alsace et, tout en l'initiant aux saines méthodes scientifiques, lui permettre d'apprécier davantage la civilisation française. Ils doivent donc, comme le rêvaient leurs prédécesseurs des dernières années du XVIIIe siècle, faire de l'Université de Strasbourg « une grande université nationale », mais qui demeure, cependant, « pour l'honneur et la joie de la France, une Université nettement alsacienne ». Là, toutefois, ne se borne pas leur tâche, et ils doivent faire encore autre chose.

Il existe, par delà le monde germanique, des races, des nationalités qui ont pris depuis longtemps l'habitude de regarder du côté de la France et d'aller puiser dans sa littérature, chez ses hommes d'Etat, ses penseurs, ses savants, des inspirations et des leçons. L'Université de Strasbourg devra projeter jusqu'à elles les rayons de la lumière française; elle devra, selon une belle image du président Poincaré, devenir très vite, « à la frontière de l'Est, le phare intellectuel de la France dressé sur la rive où vient expirer le flot germanique, comme autrefois cette enceinte celtique qui couronnait la montagne de Sainte-Odile et dont les gardiens surveillaient à l'horizon les mouvements du monde barbare ». — Henri FROIDEVAUX.

Titres nominatifs (NOUVEAU RÉGIME FISCAL ET JURIDIQUE DES). *Forme au porteur et forme nominative.* Aux termes de l'article 8 de la loi du 23 juin 1857 et de l'article 11 de la loi du 16 septembre 1871, tout porteur d'actions ou d'obligations françaises, qu'il s'agisse, d'ailleurs, d'obligations de sociétés ou de villes et départements, ont le droit de demander la délivrance de titres nominatifs; ces valeurs peuvent, en conséquence et au gré de leurs propriétaires, revêtir alternativement la forme nominative ou la forme au porteur.

Toutefois, certaines actions ne sont pas susceptibles de revêtir la forme au porteur; ce sont les actions exclusivement nominatives; telles sont, aux termes de l'article 3 (nouveau) et de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1867, les actions non libérées et les actions des sociétés à capital variable; telles sont également celles pour lesquelles les statuts constitutifs de la société en ont ainsi décidé, notamment les actions de la Banque de France, les actions du Crédit foncier, de nombreuses actions de mines, les actions des compagnies d'assurances, etc.

Opérations sur les titres nominatifs. — Les opérations dont les titres nominatifs sont susceptibles sont :

1° La *conversion du porteur au nominatif;*

2° La *conversion du nominatif au porteur;*

3° Le *transfert réel*, aux termes duquel le titulaire cède son titre à un tiers au moyen d'une réquisition inscrite et signée par lui sur le registre de l'établissement débiteur. (C. com., art. 36);

4° Les *transferts d'ordre* ou transferts provisoires que se consentent les agents de change entre eux;

5° Le *transfert de forme* ou *mutation* du nom du titulaire aux noms de ses ayants droit sur justification des qualités héréditaires ou de changements dans la situation juridique du titulaire résultant de pièces contentieuses;

6° Le *transfert de garantie* destiné à constater la remise du titre en gage;

7° Le *renouvellement* par suite d'épuisement de coupons.

Quand le titulaire d'un titre nominatif veut le vendre, il a deux moyens à sa disposition : il peut soit le transférer, soit le convertir au porteur et le vendre en Bourse.

Le premier moyen est seul à sa disposition, s'il s'agit d'un titre exclusivement nominatif; la négociation en Bourse s'opère par les soins d'un agent de change, et le transfert consacre cette négociation.

S'il s'agit d'un titre susceptible des deux formes : nominative et au porteur, il ne peut procéder par voie de transfert que s'il trouve un acquéreur, à qui il puisse céder de gré à gré; le décret du 7 octobre 1890 (art. 47) prescrit, en effet, aux agents de change de ne se livrer que des titres au porteur; si donc le titulaire veut négocier son titre en Bourse, il doit, au préalable, le convertir au porteur.

Telle était et telle est encore provisoirement la règle.

Ceci étant, la tendance des pouvoirs publics, depuis quelques années, est d'encourager la forme nominative, laquelle met obstacle aux fraudes fiscales qui se pratiquent, avec les titres au porteur, en matière de déclarations d'impôt général sur le revenu et de déclarations de successions.

Anciennement, la conversion du porteur au nominatif, la conversion du nominatif au porteur et le transfert réel étaient assujettis au payement de ce qu'on appelle le *droit de transmission*, d'une égale quotité pour chacune de ces trois opérations.

La première tentative en vue d'encourager la mise au nominatif fut la suppression du droit de transmission, dans le cas de conversion du porteur au nominatif, par la loi du 26 décembre 1908. Instituer la gratuité de la conversion du porteur au nominatif fut une excellente mesure, mais c'était insuffisant; d'autres mesures s'imposaient, et c'est ce que se sont attachées à démontrer, dès 1908, l'*Action* (Supplément économique des 2 et 16 décembre 1908) et les *Annales de droit commercial* (n°s 2 et 3 de 1909), demandant qu'à la gratuité de la conversion sous la forme nominative vinssent s'ajouter deux ordres de dispositions nouvelles, savoir : 1° que le transfert du nominatif au nominatif fût moins lourdement frappé que la conversion au porteur; 2° que les agents de change pussent négocier tous les titres sous la forme nominative, sans être obligés de les convertir préalablement au porteur, comme leur en fait un devoir le décret de 1890.

Le double vœu ainsi émis il y a douze ans vient enfin d'être exaucé. La loi du 25 juin 1920, portant création de nouvelles ressources fiscales, le consacre dans son article 49. D'une part, en effet, tandis que le droit de conversion au porteur est porté à 2 p. 100, le droit de transfert est maintenu à son taux antérieur de 0 fr. 90 p. 100. D'autre part, ledit article dispose qu'un règlement d'administration publique, modifiant l'article 47 du décret du 7 octobre 1890, déterminera les conditions de la négociation et du transfert sous la forme nominative. Cette disposition est due à l'initiative du député Chassaigne-Goyon.

De sorte que, dès la parution de ce règlement d'administration publique, les titulaires de titres nominatifs auront le choix entre la vente précédée de conversion au porteur, opération frappée d'un impôt de 2 p. 100, et la négociation sous la forme nominative ne payant que 0 fr. 90 p. 100. Il n'est pas douteux que, dans l'avenir, les préférences du public iront à ce dernier mode de circulation, qui se trouve bénéficier d'un allégement dont l'Etat fait les frais, dans le but d'encourager la forme nominative et la circulation sous cette forme.

On s'est aperçu, en effet, que, si la forme au porteur est dangereuse au point de vue fiscal, il y a imprudence à obliger les capitalistes à jeter tous les jours sur le marché des paquets de titres tout exprès convertis au porteur, alors qu'ils ne demandaient qu'à rester nominatifs. Rien ne prouve, en effet, que, une fois convertis sous la forme au porteur, ils reprendront jamais la forme nominative.

Complétant ces dispositions de l'article 49 de la loi du 25 juin 1920, l'article 17 de la loi du 31 juillet suivant décide : « Lorsque le titulaire d'un titre nominatif a dû le convertir au porteur en vue de le vendre et qu'il a acquitté de ce chef le droit de 2 p. 100 établi par l'article 49 de la loi du 25 juin 1920, il pourra obtenir le remboursement de ce droit si, dans le délai d'un mois à compter de la conversion, il a remployé le prix de la vente intégralement en valeurs mises au même nom et dont la conversion au porteur est assujettie au droit proportionnel. » Un règlement d'administration publique doit déterminer les conditions de ce remboursement.

La rédaction primitive de cet article, telle qu'elle avait été proposée par Bonnevay et Chassaigne-Goyon, députés, était la suivante : « Lorsque le produit de la vente de titres nominatifs aura été, dans le délai d'un mois de ladite vente, remployé intégralement en valeurs nominatives au nom du même titulaire, le droit de 0 fr. 90 p. 100 établi par l'article 41 de la loi du 29 mars 1914 sera restitué. »

Cette rédaction primitive était de beaucoup préférable à la rédaction définitive. Si le titulaire d'un titre nominatif opte pour la négociation sous la forme au porteur avec conversion préalable et remploie en un autre titre nominatif, la masse des titres nominatifs en circulation reste constante; la nature des titres revêtant cette forme est seule changée. S'il opte, au contraire, pour la négociation sous la forme nominative et remploie, son titre passe nominatif sur la tête de l'acquéreur et, remployant lui-même, il crée une nouvelle valeur nominative; il double ainsi le stock des valeurs nominatives. Il était donc logique de favoriser l'opération qui double la masse des titres nominatifs et non celle qui la maintient intacte; il était logique, comme le voulaient Bonnevay et Chassaigne-Goyon, de rembourser le droit de transfert de 0 fr. 90 p. 100 et non le droit de conversion au porteur de 2 p. 100. L'Etat eût obtenu, au prix d'un même sacrifice, un résultat double de celui qu'il obtiendra avec l'article 17, et il convient d'ajouter que la justice fiscale y eût davantage trouvé son compte. Fort heureusement, les lois ne sont pas intangibles.

Quoi qu'il en soit, grâce à l'article 17, il devient possible de faire des arbitrages entre valeurs nominatives aussi facilement et sans plus de frais qu'entre titres au porteur.

L'article 17 ne prévoit le remboursement du droit de conversion que dans le cas de remploi en valeurs dont la conversion est assujettie au droit proportionnel. On a voulu éviter ainsi une fraude qui eût été vraiment trop facile. Si l'on remployait en rentes sur l'Etat, en obligations du Crédit national ou en fonds coloniaux exempts d'impôts, il serait trop aisé de tourner la loi en convertissant ensuite au porteur ces rentes, obligations du Crédit national ou fonds coloniaux, étant donné que ces valeurs sont exemptes d'impôts et que, par conséquent, leur conversion au porteur s'effectue sans frais.

Aux termes de l'article 16 de la même loi du 31 juillet 1920, « en cas de négociations en Bourse de titres nominatifs, l'agent de change acheteur doit payer son prix à son confrère vendeur contre remise du titre nominatif accompagné d'une déclaration de transfert signée par le titulaire et certifiée par l'agent de change vendeur. La régularisation du transfert au nom du client acheteur est ensuite poursuivie par les soins de l'agent de change acheteur. Toutefois, la présente disposition n'est pas applicable aux cessions de titres immatriculés aux noms de femmes mariées, mineurs, interdits et autres incapables ou de titres frappés d'usufruit, d'indivision ou de clauses quelconques restrictives du droit d'aliéner, auxquels cas la régularisation du transfert incombe à l'agent de change vendeur, qui ne peut exiger le payement de son prix que contre remise du titre transféré soit au nom du client acheteur, soit au nom de son agent de change ».

La rédaction définitive et très heureuse de cet article est due à Chassaigne-Goyon, qui a le mérite de l'avoir substituée à une rédaction primitive, laquelle était extrêmement défectueuse. Grâce à cet article et sauf dans les cas contentieux qui sont en somme exceptionnels, il devient possible de réaliser instantanément un titre nominatif et d'en toucher le prix sans délai. Rien ne s'oppose donc plus, comme dans le passé, à ce que le titulaire d'un titre nominatif profite d'un cours de vente favorable.

L'article 16 ajoute : « Nonobstant toute disposition statutaire contraire et sauf en ce qui concerne les actions non libérées, les sociétés et autres établissements débiteurs ne peuvent exiger l'acceptation du transfert par le cessionnaire. »

Très heureuse est cette disposition, également due à l'initiative de Chassaigne-Goyon. Aux termes de l'article 36 du code de commerce, le transfert est valablement opéré par l'apposition sur les registres de l'établissement débiteur de la seule réquisition du cédant, à l'exclusion de toute acceptation de la part du cessionnaire. Cette particularité nous avait amené autrefois à proposer de définir juridiquement le transfert *une stipulation pour autrui* : le vendeur ou titulaire actuel (stipulant) renonce à son droit au profit de l'établissement débiteur (promettant), à charge, par celui-ci, de s'engager vis-à-vis du cessionnaire ou nouveau titulaire (tiers bénéficiaire) par l'inscription du nom de ce dernier sur son registre et par la délivrance d'un extrait de cette inscription au nom de celui-ci.

Malgré cette disposition très formelle de l'article 36, la plupart des sociétés avaient pris l'habitude d'introduire dans leurs statuts une disposition subordonnant le transfert de leurs actions à l'acceptation formelle du cessionnaire. Il en résultait des lenteurs très préjudiciables à la réalisation des valeurs nominatives, les acheteurs souvent peu pressés de payer leur prix n'apportant qu'un empressement relatif à fournir ces acceptations. La disposition nouvelle coupe court à ce grave inconvénient.

Il est un cas, néanmoins, où une réserve s'imposait, celui des actions non libérées; l'actionnaire est alors tenu au payement du non-versé, lorsque la société fait un appel de fonds. L'acceptation du transfert signifie alors que le cessionnaire s'engage à procéder à ce versement lorsque celui-ci sera réclamé. Un pareil engagement ne peut être pris par des incapables ou des femmes mariées sous certains régimes restrictifs. Il est bon, dans ce cas, que les sociétés puissent exercer un contrôle sur la transmission de leurs titres et n'acceptent comme nouveaux titulaires que ceux qui ont la capacité de s'engager.

A citer, enfin, parmi les innovations de la nouvelle législation, l'extension, par l'article 49 de la loi du 25 juin 1920, à toutes les valeurs nominatives de l'emploi du *certificat de propriété*, tel qu'il a été institué par la loi du 28 floréal an VII, pour la mutation des rentes sur l'Etat. C'est encore à Chassaigne-Goyon qu'est due cette intéressante innovation. Désormais, dans les cas de décès et de changements dans la situation juridique des titulaires, au lieu de produire aux Contentieux des compagnies des monceaux de pièces notariées, dont le coût est très onéreux et souvent hors de proportion avec la valeur des titres, il suffira d'un simple certificat délivré presque sans frais par le notaire, le juge de paix ou le maire et dont l'emploi économisera du temps et des frais tout à la fois. Un règlement d'administration publique déterminera les détails de ce nouveau mode de justification.

L'ensemble de ces mesures très judicieuses tend à mettre le titre nominatif sur le pied d'égalité avec le titre au porteur au point de vue de la négociation et de la mutation de ces valeurs. (Voyez, pour plus de détails, *Journal des notaires*, art. 32586 et 32637.) Ce sont, si l'on veut, des avantages négatifs; mais, où l'avantage de cette forme de titre apparaît sous un aspect vraiment positif et palpable, c'est lorsque l'on envisage le rendement respectif des titres nominatifs et des titres au porteur.

Avantage de la forme nominative au point de vue du revenu. — Laissant de côté l'impôt sur le timbre, qui est généralement conservé à leur charge par les établissements émetteurs, il est facile de faire le compte des charges frappant respectivement le revenu des titres au porteur et celui des titres nominatifs, telles que ces charges résultent de la loi du 25 juin 1920.

Les titres au porteur supportent :

1° La taxe annuelle de transmission, qui est de 0 fr. 50 p. 100 calculés sur le capital, tel qu'il est obtenu par le cours moyen du titre pendant l'année précédente, soit, pour un titre valant 500 francs et rapportant 25 francs d'intérêts, 2 fr. 50 ou 10 p. 100 du revenu ;

2° L'impôt sur le revenu, qui est également de 10 p. 100 de ce revenu.

Ce qui signifie que le porteur, lorsqu'il présente ses coupons au payement, se voit amputé *hic et nunc* de 20 p. 100 de son revenu, soit du cinquième, et ajoutons que, s'il s'agit de titres étrangers, ce prélèvement atteint 25 p. 100, soit le quart de ce revenu.

Le titre est-il, au contraire, sous la forme nominative, il supporte seulement l'impôt sur le revenu, soit 10 p. 100, exactement moitié de ce qu'il supporterait, s'il était sous la forme au porteur.

Ajoutons qu'aux termes de l'article 51 de la loi du 25 juin 1920, dû à un amendement du député Lesaché, la moitié de ces 10 p. 100 sera, dès la parution du règlement d'administration publique, remboursée par l'administration des Contributions directes aux titulaires des obligations des villes et départements, du Crédit foncier et des chemins de fer, qui justifieront n'avoir pas un revenu supérieur à 6.000 francs calculé de la manière prescrite par les lois en vigueur pour l'établissement de l'impôt général sur le revenu, de sorte qu'en définitive les titulaires de titres nominatifs payent 10 p. 100, ou même seulement, dans certains cas, 5 p. 100, au lieu de 20 et 25 p. 100. C'est tout à fait appréciable et d'autant plus appréciable que, les titres nominatifs étant la sécurité même, leur dépôt dans un établissement de crédit devient de ce chef tout à fait inutile et qu'aux avantages ci-dessus vient s'ajouter l'économie des droits de garde. Un simple calcul permet, au surplus, d'apercevoir qu'il suffit de conserver un placement deux années au grand maximum pour regagner les 0 fr. 90 p. 100 de droits de transfert et avoir avantage, par conséquent, à recourir à la forme nominative, qui assure un surcroît de revenu de 10, 15 et même 20 p. 100, selon les cas.

De savantes dissertations sont coutumières sur les avantages respectifs de la forme au porteur et de la forme nominative. Le titre nominatif ayant acquis une mobilité et une facilité de transmission qu'il avait ignorées jusqu'à ce jour, il est incontestable que les augmentations de revenu dont il bénéficie le rendent aujourd'hui particulièrement attrayant.

Sans vouloir médire du titre au porteur que d'aucuns voudraient même supprimer, il convient de reconnaître qu'il se prête à toutes les fraudes fiscales d'abord et à toutes les fraudes en famille et vis-à-vis des créanciers ensuite. Le titre nominatif, qui est, nous l'avons déjà noté, la sécurité même, est aussi la probité même. Pour ce motif, les pouvoirs publics l'entourent de toute leur sollicitude, et ce n'est que justice. Préconiser l'adoption de forme nominative, c'est faire œuvre patriotique, car le relèvement de nos finances françaises dépend en grande partie de l'extension que prendra dans l'avenir ce mode de placement, jusqu'alors beaucoup trop méconnu. — Ch.-L. Julliot.

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Grosley.



Faucher-Gudin del., d'après le dessin de Martin de Vos (XVIe s.).

N° 166. — Décembre 1920

Admirable Crichton (L'), pièce en quatre actes, de l'écrivain anglais J.-M. Barrie (1903); adaptation française d'Alfred Athis; représentée pour la première fois au théâtre Antoine le 1er juin 1920.

Le 1er acte se passe à Londres, dans le salon de lord Loam. Ce lord est un Anglais qui appartient à l'une des plus anciennes familles, mais qui a les idées les plus modernes. Il subit l'influence de J.-J. Rousseau; il préfère la nature à la société et à la civilisation; il professe des opinions égalitaires et, pour lui, un être humain en vaut un autre.

Les domestiques ne sont pas, à ses yeux, des êtres inférieurs; il les traite d'égal à égal, et c'est ainsi qu'au 1er acte, ce qui, d'ailleurs, est fréquent en Angleterre, il offre le thé au personnel de sa maison, à la grande indignation de ses filles, Marie, Catherine, Agathe, et de son maître d'hôtel, Crichton, qui a conservé le préjugé des castes et qui estime indigne d'un lord de ne pas garder ses distances.

La réunion est curieuse et pittoresque et rassemble des types bien caractéristiques.

Devant tous, lord Loam annonce qu'il va partir avec les siens et ses serviteurs, pour faire sur son yacht une croisière en mer.

Le personnel sera réduit au strict nécessaire. Les jeunes filles s'indignent à l'idée de cette restriction dans le service, et la première femme de chambre, Fisher, proteste contre la nécessité d'être à la disposition de plusieurs maîtresses à la fois. Le maître d'hôtel, consulté, décide que la femme de chambre sera remplacée par une fille à peine dégrossie, Tweeny, qui le regarde d'un œil tendre; quant à lui, il consentira à déchoir de son titre de maître d'hôtel pour n'être plus auprès de son maître qu'un domestique à tout faire. Le débat est ainsi réglé.

L'acte II nous transporte dans une île déserte, située au bout du monde. Le yacht a fait naufrage. On croit que lord Loam a péri dans les flots. Les autres passagers se retrouvent sur la grève sauvage, sous une végétation tropicale.

Tous doivent la vie à Crichton, qui fait preuve de sang-froid, de courage et d'initiative.

Il a construit une cabane pour servir d'abri; il a tué du gibier pour la nourriture. Comme il a sauvé du naufrage une marmite et quelques ustensiles, on peut faire la cuisine en plein air. Les filles du lord sont choquées par l'importance que prend ce petit personnage.

Mais voici revenir lord Loam, qui a pu se sauver à la nage et aborder dans l'île.

Les maîtres décident de s'éloigner des domestiques et de se tenir fièrement à leur place. Bientôt, ils meurent de faim. Le dîner qui cuit dans la marmite leur rappelle des nécessités plus matérielles; tous reviennent, penauds, se grouper autour du bon dîner qui les attend.

Ce premier essai d'indépendance et de fierté n'a pas réussi.

Au IIIe acte, les naufragés vivent dans leur île depuis trois ans. Ils désespèrent d'être jamais aperçus et sauvés par les paquebots qui passent au large. Crichton a été admirable : il a construit une maison, fabriqué des meubles, des armes et même un accordéon. Tous ont dû s'incliner devant son énergie agissante, son intelligence, son esprit d'initiative. Cet homme étonnant est même parvenu à construire des phares électriques pour éclairer l'île et, le cas échéant, faire des signaux, si quelque navire était en vue.

Il est maintenant le chef incontesté de la communauté. Il désigne à toutes les femmes, filles nobles ou soubrettes, leurs heures de service.

Il vit à part, travaille à l'écart, comme un monarque; on lui obéit, on le redoute.

La simple femme de chambre Tweeny, forte de l'affection qui la lie à Crichton, prend, elle aussi, une allure autoritaire.

Les filles du lord vont à la chasse, comme elles iraient au marché; elles rapportent le gibier; chacun fait sa cour au maître de l'heure.

Crichton a jeté son dévolu sur Marie, la fille aînée du lord; celle-ci, vaincue, émue et troublée, oublie toutes les conventions, les préjugés et les distances et tombe dans ses bras.

Son père s'en réjouit, car il espère obtenir un traitement meilleur du maître de l'île, dont il aura l'honneur d'être le beau-père. Cet événement est célébré par des danses; c'est lord Loam qui joue de l'accordéon.

A ce moment, un coup de canon retentit au large : c'est un navire. Une grande émotion s'empare de tous les naufragés, et une soudaine tristesse envahit l'âme de Marie; car, si c'est le retour dans la patrie, c'est la déchéance de Crichton, c'est la reprise de la vie sociale et mondaine, et son fiancé sera perdu pour elle. Crichton n'est pas moins perplexe. Le salut de tous sera la fin de son règne. Il lui faudra renoncer à ses projets de mariage; l'heure est douloureusement tragique. S'il actionne les feux des phares, le navire sauveteur va s'approcher. Il suffirait au maître d'hôtel de se refuser à faire le signal pour voir continuer sa puissance et le succès de ses amours. Héroïquement, il renonce à son rêve, il allume les feux; un officier de marine arrive, reconnaît les survivants, et toute la colonie repart pour l'Angleterre.

L'acte IVe nous ramène à Londres, dans le salon de lord Loam. Chacun a repris sa place; Crichton est redevenu maître d'hôtel; les naufragés ont quelque peine à revenir aux habitudes mondaines et aux manières des gens civilisés. Marie retrouve le fiancé, comte de Brocklehurst, qu'elle avait laissé en Angleterre et dont la mère est un peu inquiète du roman qui s'est esquissé dans l'île entre sa future bru et le valet de chambre.

L'enquête qu'elle mène parvient à la rassurer : le mariage pourra se faire, d'autant mieux que le comte de Brocklehurst a lui-même, en l'absence de Marie, flirté avec la première femme de chambre, Fisher. Les époux seront manche à manche. Crichton, déchu de son prestige et de sa puissance, n'est plus qu'un maître d'hôtel : il épousera la soubrette Tweeny.

Voilà une pièce fort curieuse et bien anglaise.

Ce n'est pas la première fois qu'une pareille aventure est portée au théâtre; on connaît *le Crocodile*, de Victorien Sardou. Une comédie analogue, *une*

Aventure, par Lucien Gleize, a déjà été jouée à l'Odéon; Mirande et Veber ont raconté une histoire de même farine dans *une Femme, six hommes et un singe*.

Ce sujet avait également séduit, au XVIII[e] siècle, à l'époque de J.-J. Rousseau, les auteurs du théâtre de la Foire, où, plus d'une fois, Arlequin s'est vu promu au rang d'un roi d'une île inconnue et sauvage.

C'est là un sujet philosophique qui était de nature à plaire aux philosophes et aux Encyclopédistes par la gravité et la multiplicité des questions qu'il pose : les origines de la société, le fondement de l'autorité, la supériorité du travail manuel sur le travail intellectuel, la psychologie des gens au pouvoir. Mais ce thème a, en Angleterre, une particulière valeur et un intérêt spécial.

Les Anglais sont le peuple qui a vu naître et qui a lu avec passion *Robinson Crusoé*, le livre de tous les livres qui, après la Bible, a connu le tirage le plus considérable.

C'est que Robinson, comme tous les héros du même genre, représente le triomphe et la supériorité de l'énergie individuelle et de la volonté humaine, qui, au sein de la nature primitive, surmonte toutes les difficultés et renverse tous les obstacles; c'est l'épopée de l'individu en face des forces naturelles et hostiles qu'il parvient à dominer par la seule qualité de son tempérament et de sa vigueur.

Il y a dans le caractère anglais un sens qui donne une valeur haute et profonde à ces facultés de résistance, d'initiative et d'ingéniosité.

Ce thème a séduit l'écrivain anglais J.-M. Barrie, auteur dramatique et romancier dont l'œuvre est considérable et qui avait déjà connu un grand succès avec *Peter Pan*, l'admirable comédie qui fut créée à Paris, il y a vingt ans. La pièce de *Crichton* a eu, en Angleterre et en Amérique, de très nombreuses représentations. Il manquait à la France de connaître à son tour cette œuvre intéressante et édifiante. C'est une leçon qu'il est toujours bon de faire entendre, celle qui exalte le courage et la décision, la supériorité de l'intelligence et de la volonté sur les mesquineries mondaines et sur l'hostilité de la nature sauvage. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : M[mes] Géniat (*Marie*); Germaine Risse (*Tweeny*); Mérane et Rose Grigny (*Catherine* et *Agathe*); Samary (*comtesse de Brocklehurst*); Vermell (*Fisher*); et par MM. Gémier (*Crichton*); Vallée (*lord Loam*); Puylagarde (*Ernest*); Blancard (*comte de Brocklehurst*).

Commune. (*Responsabilité civile des communes.*) — La loi du 16 avril 1914, qui a modifié les articles 106 à 109 de la loi du 5 avril 1884, a introduit dans la législation municipale un principe nouveau, celui du « risque social », de même que le législateur de 1898 avait introduit, en matière d'accidents du travail, le « risque professionnel ». Les communes n'encouraient aucune responsabilité, si elles avaient pris toutes les dispositions indispensables pour prévenir les troubles ou pour les réprimer, et les villes où la police échappe à l'action du maire (comme Paris, Lyon, Marseille) ne pouvaient être attaquées devant les tribunaux par les victimes de ces troubles.

Désormais, les dommages résultant des crimes et délits, « commis à force ouverte ou par violence », par des attroupements armés ou non armés, engagent la responsabilité civile des communes. Le montant des indemnités, dommages-intérêts et frais, est perçu sur tous les contribuables inscrits au rôle d'une contribution directe, exception faite des victimes indemnitaires; mais l'Etat, « en vertu du risque social », contribue pour moitié au payement des dommages-intérêts.

Si la commune a fait preuve d'inertie ou si elle était de connivence avec les émeutiers, l'Etat pourra exercer contre elle un recours, à concurrence de 60 p. 100 des sommes mises à sa charge. Par contre, la commune pourra exercer un recours contre l'Etat, dans les mêmes proportions, lorsqu'elle établira avoir pris toutes les mesures préventives ou répressives et même exercé le droit de réquisition, ou bien lorsqu'elle ne disposait pas de la police locale ni de la force armée. Le principe de solidarité sociale se combine ici avec le principe de culpabilité, lequel permet, d'ailleurs, à l'Etat, à la commune ou aux communes responsables de se retourner vers les auteurs et complices du désordre. — M. LEGRAND.

Contributions. (*Contributions directes. Mode de payement.*) — Des facilités ont été données aux contribuables pour le payement de leurs impôts directs. Ils ne sont plus tenus d'en verser le montant en espèces à la caisse de leur percepteur ou à la caisse d'un percepteur autre que celui de la commune de l'imposition (*contributions extérieures*); ils peuvent, s'ils le préfèrent, recourir à un des modes de payement ci-après :

a) Par chèque barré. Le chèque, délivré par n'importe quelle banque, mais portant, outre les deux barres, la mention *Banque de France*, est émis à l'ordre du percepteur (sans indication de nom) et remis directement le jour même ou adressé par la poste au comptable. Au montant de l'impôt sont joints le prix de l'affranchissement pour l'envoi de la quittance et celui du timbre quand celui-ci est exigible, c'est-à-dire pour les taxes communales.

b) Par compensation, c'est-à-dire par ordre de virement donné, sur leur compte de dépôt, par les contribuables, clients de la Banque de France ou des établissements de crédit.

c) Par un chèque de virement émis, au profit du percepteur, par le contribuable titulaire d'un compte de chèques postaux.

d) Par mandat-contributions, transmis par le bureau de poste au percepteur, y compris la taxe de factage, soit 0 fr. 25 jusqu'à 100 francs, 0 fr. 50 de 100 à 1.000 francs, 1 franc au-dessus de 1.000 fr. (Loi du 31 juillet 1920, art. 40.) — M. LEGRAND.

Deschanel (*Paul*-Eugène-Louis), homme d'Etat français, né à Schaerbeck-lès-Bruxelles, le 13 février 1855. Son père, Emile Deschanel, après s'être vu priver, en 1850, à cause de l'indépendance de ses idées, de la chaire de rhétorique qu'il occupait au lycée Louis-le-Grand, avait été mis en prison après le 2-Décembre et, finalement, exilé en Belgique. C'est à cette circonstance que dut de voir le jour en terre étrangère celui que Victor Hugo, ami de son père et proscrit comme lui, appelait « le premier-né de l'exil ». En 1860, cependant, Paul Deschanel rentra en France avec sa famille; après avoir fait au collège Sainte-Barbe et au lycée Condorcet de sérieuses études, que couronnèrent d'honorables mentions au Concours général, il prit successivement sa licence de lettres et sa licence de droit (1874).



Paul Deschanel,
président de la République française, du 18 février au 23 septembre 1920. (Ph. Manuel.)

Paul Deschanel avait puisé à son foyer, en même temps que l'amour des lettres, le goût de la politique. Son père n'était pas seulement un professeur écouté, un conférencier spirituel et délicat; c'était aussi un républicain convaincu, préoccupé des questions sociales, qu'il avait abordées dans plusieurs ouvrages; il remplissait scrupuleusement, depuis 1876, son mandat de député de la Seine. Soumis à cette double discipline d'esprit, Paul Deschanel en concilia les tendances diverses : il fit de la politique, mais en se souvenant toujours qu'il avait des lettres; et c'est peut-être la raison du développement harmonieux de sa carrière.

D'abord secrétaire de de Marcère au ministère de l'intérieur (1876) et de Jules Simon à la présidence du conseil (1877), Paul Deschanel entra peu après dans l'administration préfectorale ; il fut successivement sous-préfet de Dreux, secrétaire général de Seine-et-Marne (1879), sous-préfet de Brest et sous-préfet de Meaux (1881). Se jugeant alors prêt pour la politique active, il se décida à affronter le suffrage universel; la chance ne lui sourit point tout d'abord; mais, porté, en 1885, sur la liste républicaine du département d'Eure-et-Loir, il fut élu député au ballottage du 18 octobre. Quand fut rétabli, en 1889, le scrutin d'arrondissement, Paul Deschanel se présenta à Nogent-le-Rotrou et fut élu aux élections générales du 22 septembre. Depuis lors, ses électeurs lui sont demeurés constamment fidèles, groupant chaque fois sur son nom une majorité grandissante de suffrages, qui, bien souvent, a découragé les concurrents.

Moins d'un an après son entrée au Parlement, Deschanel s'imposait à ses collègues par l'autorité de sa parole. Sa première intervention à la tribune date du 28 juin 1886; elle eut pour objet la défense de la surtaxe des droits sur les céréales. « Jamais conférencier, jamais orateur d'affaires, constatent les journaux de l'époque, n'a été plus applaudi que ne l'a été un jeune débutant, M. Paul Deschanel... Spirituel et lettré comme son père, il joint à l'art de bien dire et au charme d'un timbre de voix qui rappelle celui de Delaunay les dons les plus précieux de l'orateur. Sa parole claire, facile, correcte, élégante, en même temps qu'entraînante et chaleureuse, a tenu pendant près de deux heures la Chambre attentive à une question sur laquelle, depuis longtemps, tout semblait avoir été dit ».

Son succès ne fut pas moindre quand il reprit la parole, le 17 février 1887, pour défendre à nouveau les droits protecteurs; mais il fut mis définitivement en vedette par une remarquable intervention en faveur des établissements français en Orient, le 29 février 1888. Son discours fut salué comme un chef-d'œuvre; d'une année à l'autre, son talent avait gagné en aisance et en largeur; le souci d'élégance qui, dans les premiers discours, apparaissait d'une façon parfois trop sensible, ne se trahissait plus, ici, que discrètement et ne nuisait en rien à la force de la pensée. Dès lors, le jeune orateur avait l'oreille de la Chambre. On l'entendit tour à tour sur l'insuffisance et les besoins de notre flotte de guerre (29 octobre 1888), sur la liberté de la presse, qu'il défendit avec énergie (20 mai 1890), sur le tarif général des douanes (11 mai 1891), sur le régime de nos finances et la politique économique (16 octobre 1891). Quelle que fût la diversité des questions, Deschanel y apportait une égale compétence; on sentait qu'il ne parlait qu'après une préparation sérieuse. En outre — et c'était là le propre de son talent — il savait donner naturellement à tout ce qu'il disait de la portée et de l'élévation. Dans une Chambre encore mal disciplinée, où la passion, qui, volontiers, tenait lieu de raisonnement, se traduisait trop souvent par des violences de langage, Deschanel, par sa correction, sa mesure, sa constante dignité, maintenait la tradition de nos grands parlementaires.

S'il intervenait de préférence dans les amples débats d'ordre national, il ne s'interdisait pas, néanmoins, de participer aux discussions où s'affrontaient les différents partis politiques et leurs conceptions de gouvernement. Mais il n'y apparaissait pas lui-même en homme de parti. Libre de toute attache et de tout engagement, à l'écart des coteries, estimant par surcroît que la politique devait s'affranchir de l'étroite tyrannie des étiquettes et des formules, il se bornait, en chaque circonstance, à indiquer et soutenir ce qui lui semblait le plus profitable aux intérêts de la nation. Partisan de l'Etat laïque, il prenait la défense des religieux français en Orient, parce que, là-bas, disait-il, « la politique et la religion ne font qu'un » ; adversaire déterminé des socialistes, il exprimait parfois sur la question sociale, et particulièrement sur le syndicalisme, des vues que les plus hardis d'entre eux n'eussent pas désavouées; suspecté de modérantisme et de tendances réactionnaires par quelques vieux radicaux, il dénonçait, cependant, le vice de nos institutions, qui ont « la république au sommet et l'empire à la base », et critiquait ceux qui poursuivent la chimère « d'asseoir le régime parlementaire et la liberté politique sur les assises du césarisme »; il montrait aussi, dès 1891, la nécessité d'une large décentralisation administrative.

Cette indépendance d'attitude n'était pas, chez Deschanel, la conséquence d'un flottement d'opinions. Ses convictions politiques furent, au contraire, toujours très nettes et — chose rare dans le monde parlementaire — elles n'ont jamais varié. Estimant que « le pire malheur qui pût arriver à la France et à la République, ce serait non pas seulement une politique de réaction, mais une politique d'immobilité » et, pour cela, partisan d'une « politique hardiment novatrice », il s'est, néanmoins, gardé de toute concession à la démagogie. Bien au contraire, en 1893, il s'élevait contre « le faux point d'honneur qui mène à toutes les faiblesses, à toutes les capitula-

tions : la peur de ne pas paraître assez avancé ». Aussi, loin d'accepter toutes les nouveautés, il n'hésitait pas à combattre celles qu'il jugeait dangereuses : le socialisme révolutionnaire trouva en lui un adversaire irréductible ; il en attaqua les doctrines non seulement à la Chambre (discours du 16 novembre 1892, du 23 novembre 1893, du 20 novembre 1894, du 10 juillet 1897), mais dans les villes mêmes où le socialisme était le mieux établi : à Carmaux (28 décembre 1896) et à Roubaix. Quant à sa politique propre, elle se trouve définie au long dans un important discours, prononcé à Marseille le 26 octobre 1896, où Deschanel exposa le programme du parti progressiste dont il avait pris la direction.

Quand nous refusons de suivre les radicaux et les socialistes (disait-il), ce n'est pas du tout, comme je l'entends dire souvent, parce qu' « ils vont trop vite », j'estime pour ma part qu'on ne saurait marcher assez vite dans la voie du progrès ; non : c'est, au contraire, parce que, sur certains points essentiels, ils vont à rebours du progrès, en sens inverse de l'histoire, de la civilisation et de la science. Que de fois n'a-t-on pas vu, chez tous les peuples, à toutes les époques, les hommes, les partis qui se croyaient les plus « avancés » prendre, en s'imaginant marcher vers l'avenir, la route du passé ! Il y a une réaction de gauche, comme il y a une réaction de droite ; nous ne voulons ni de l'une ni de l'autre.

D'année en année, Deschanel voyait son autorité grandir au Parlement. Il la devait non seulement à son éloquence, mais aussi à sa correction, à son souci constant de se maintenir dans le domaine des idées, sans jamais s'abaisser aux attaques individuelles ou même aux considérations de personnes. Ses adversaires en étaient réduits à critiquer l'élégance de sa mise, la politesse de ses manières, sa parfaite urbanité, que certains politiciens, demeurés tardivement fidèles à l'idéal des sans-culottes, jugeaient incompatibles avec des sentiments vraiment démocratiques ! Mais tous rendaient justice à son courage, à la solidité de ses convictions, à la supériorité de son esprit et subissaient le charme de sa parole châtiée et vigoureuse. Vice-président de la Chambre depuis 1896, Paul Deschanel fut porté à la présidence le 2 juin 1898.

Dans le discours de remerciement qu'il adressa le 13 juin à ses collègues, il définit exactement la conception qu'il se faisait de ses nouvelles fonctions :

Indépendant de tous les partis, gardien jaloux des prérogatives de la Chambre, uniquement soucieux d'assurer à chacun de vous la liberté de la tribune, j'apporterai à la défense de vos droits une absolue loyauté et le calme que donne à un bon citoyen la claire vision du plus haut idéal patriotique. Organe du règlement et collaborateur assidu de vos travaux, le président peut être encore le lien entre tous les membres de l'Assemblée.

Tel est le programme qu'il remplit fidèlement durant les quatre années consécutives pendant lesquelles la confiance de la Chambre le maintint au fauteuil présidentiel. Non seulement il dirigeait les débats avec une entière impartialité et une fermeté pleine de tact, mais il s'appliquait aussi à réunir chez lui, à sa table, les députés de toutes les opinions, convaincu que bien des malentendus pouvaient être évités, des conflits prévenus, « si les hommes d'opinions différentes, au lieu de ne se rencontrer qu'au moment de la lutte et de ne se voir qu'à travers les exagérations de la polémique, pouvaient apprendre à se connaître et à s'apprécier ». Il savait recevoir, et l'on goûtait fort, dans le monde parlementaire, ces festins éclectiques, qui groupaient députés et journalistes issus des quatre points cardinaux de l'opinion. On les goûtait même trop, témoin cette amusante anecdote :

Certain jour, un membre de l'extrême gauche, C..., se montrait particulièrement violent et obstiné dans ses interruptions. Après plusieurs rappels inutiles, Paul Deschanel se pencha vers l'orateur, qui, à la tribune, commençait à marquer quelque énervement et, à mi-voix : « Ne faites pas attention ; C... a déjeuné chez moi ce matin... C'est moi qui vous fais ses excuses. »

En 1902, Deschanel, remplacé à la présidence par Léon Bourgeois, fut rendu, pour dix ans, à la politique militante. Il intervint, dès lors, dans tous les grands débats et, à propos de chacun d'eux, s'inspira des principes d'une politique démocratique et réformatrice, également éloignée de l'esprit révolutionnaire et de la réaction. Partisan de la séparation des Eglises et de l'Etat, dont il avait indiqué la nécessité dès 1903, il s'efforça de faire modifier dans le sens libéral le projet soumis aux Chambres et le vota, après avoir obtenu de sérieux amendements. En matière sociale, il s'éleva constamment contre le socialisme, suggérant qu' « entre l'individualisme économique et la doctrine collectiviste, il y a place pour une autre doctrine, qui, sans bouleverser l'ordre social actuel, veut en atténuer les inégalités et les injustices, établir un lien entre les faibles et les forts et faire intervenir l'Etat pour la protection des faibles » (discours du 21 juin 1906). Il voyait, notamment, dans l'organisation professionnelle des syndicats les moyens de réaliser la justice économique par l'accession des travailleurs au capital et à la propriété ; il était donc d'avis d'étendre les libertés syndicales en donnant aux syndicats la capacité la plus large. Mais il estimait, d'autre part, qu'il appartient au travailleur de préparer lui-même son bien-être par la prévoyance et la mutualité. « Il faut, avait-il dit en 1898, que la République française devienne une vaste mutualité ». Président, depuis 1910, du groupe mutualiste de la Chambre, il n'a jamais manqué en aucune circonstance de préconiser, avec une ardeur d'apôtre, les avantages de l'organisation mutualiste.


Le 5 avril 1920, le président de la République, Paul Deschanel, assiste, à Nice, à la fête organisée par les sociétés de gymnastique.

L'activité de Deschanel n'a pas été moindre dans le domaine de la politique extérieure ; on peut rappeler à ce propos son intervention dans la discussion de l'accord franco-anglais (1903), ainsi qu'un discours, empreint de clairvoyance et de sagesse, sur l'état des relations franco-allemandes (1905). Elu en 1906 rapporteur du budget des affaires étrangères, il présenta à la Chambre, le 24 novembre 1908, un remarquable travail sur la refonte de l'administration centrale et des services extérieurs, qui avait le mérite de conclure à une amélioration du traitement de nos agents, sans aucune charge nouvelle pour les contribuables. C'est également lui qui, au nom de la commission des affaires extérieures, dont il était depuis 1905 le président, défendit devant la Chambre, en 1911, la convention franco-allemande relative au Maroc.

Le 23 mai 1912, Deschanel reprenait possession, à la Chambre, du fauteuil présidentiel, qu'il ne cessa dès lors d'occuper — réélu à chaque session par une majorité croissante — jusqu'à son élévation à la présidence de la République. En cette qualité, il fut, pendant la guerre, l'interprète du Parlement dans toutes les circonstances solennelles et, chaque fois, le sentiment national trouva dans la bouche de Deschanel son expression la plus élevée, la plus chaleureuse, la plus noble. Faut-il rappeler l'émouvant éloge funèbre de Jaurès, prononcé dans la mémorable séance du 4 août 1914 et qui se terminait par un si vibrant appel à l'union ; ou le discours, plein d'une poignante éloquence, par lequel Deschanel inaugura, le 22 décembre 1914, la session parlementaire ; ou encore la belle commémoration qu'il fit, le 5 août 1915, de la première année de la guerre ? Qui ne se souvient aussi des paroles si justes et si appropriées qu'il sut trouver pour saluer les nations : Italie, Roumanie, Etats-Unis, qui vinrent successivement se ranger à nos côtés ? Hors du Parlement, Deschanel ne se dépensait pas moins, mettant son éloquence au service de la grande cause nationale, soit pour nous montrer nos raisons de vaincre, soit pour glorifier les héros tombés dans la lutte. Citons, entre autres, ses discours à la manifestation des groupes latins, à la réception des grands blessés, à la commémoration de la bataille de l'Yser, à la manifestation en l'honneur de l'empire britannique, à la fête anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis.

Sans rien perdre de ses caractéristiques primitives d'élégance et de correction châtiée, l'éloquence de Deschanel a acquis avec le temps des qualités nouvelles de variété et de force. Sa phrase reste toujours habilement cadencée et d'une forme très classique, mais elle s'est faite plus sobre, détachant ainsi davantage la pensée, qui apparaît sûre d'elle-même, précise, mûrie par une étude consciencieuse et une connaissance approfondie des questions. On sent que l'on peut s'abandonner sans crainte à la séduction de cette parole, dont la grâce, harmonieuse sans mièvrerie, laisse voir, cependant, la robustesse des idées.

Ces qualités se retrouvent dans les ouvrages de Deschanel, qui s'est montré aussi bon écrivain que bon orateur. L'activité et la curiosité de son esprit l'ont conduit à travers les sujets les plus variés. Sans parler des innombrables articles qu'il a donnés au « Journal des Débats » et au « Temps » ainsi qu'à des revues telles que la « Revue bleue », la « Revue de Paris, » la « Revue hebdomadaire », etc., Deschanel a écrit des ouvrages de politique (*la Question du Tonkin* [1883], *la Politique française en Océanie* [1884], *les Intérêts français dans l'Océan pacifique* [1887], *la Décentralisation* [1895], *la Question sociale* [1898], *la République nouvelle* [1898], *Hors des frontières* [1910], *l'Organisation de la démocratie* [1910]), où, après avoir examiné avec une grande sûreté de méthode et un sens politique très averti les plus importants problèmes qui intéressent l'avenir de notre démocratie, il suggère pour chacun d'entre eux d'intéressantes solutions. Il a également réuni ses principaux discours en des recueils qui permettent de saisir la continuité et l'orientation générale de sa politique (*Questions actuelles* [1891], *Quatre ans de présidence* [1902], *Politique intérieure et étrangère* [1906], *Paroles françaises* [1911]). Enfin, trois volumes d'un caractère plus purement littéraire ont donné la mesure du sens historique de Deschanel, de sa pénétration psychologique, de sa délicate compréhension des choses de l'esprit : ce sont *Orateurs et hommes d'Etat* (1888), *Figures de femmes* (1889), *Figures littéraires* (1889). Il convient de joindre à ce dernier groupe sa belle étude sur Gambetta (1920). Aussi n'y eut-il nulle surprise lorsque, en 1899, l'Académie française, rendant hommage autant à l'écrivain qu'à l'homme politique, appela Deschanel au fauteuil du journaliste Ed. Hervé, dont il prononça l'éloge le 1er février 1900. Quelques années plus tard, le 14 mars 1914, Deschanel était élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Depuis longtemps, tout désignait Deschanel pour la magistrature suprême : l'affable correction de ses manières, la distinction de son esprit, sa connaissance profonde des choses de la politique, son crédit au Parlement où, s'il rencontrait parfois des adver-

saires, il ne comptait aucun ennemi, enfin l'estime où on le tenait, aussi bien en France qu'à l'étranger. Plusieurs fois, déjà, lors des élections présidentielles, son nom avait été prononcé, sans qu'il eût fait acte de candidat. Il fallut, pour l'y décider, l'imposante majorité qui se groupa sur son nom, le 16 janvier 1920, à la réunion plénière du Parlement : il obtint 408 voix, contre 389 à Clemenceau. Le lendemain, Deschanel était élu président de la République par 784 voix, sur 868 suffrages exprimés.

On attendait beaucoup du nouveau président. Malheureusement, en assumant les fonctions de chef de l'Etat, dont il entendait remplir scrupuleusement toutes les obligations, Paul Deschanel avait trop présumé de ses forces. Un accident de chemin de fer, survenu dans des circonstances étranges, révéla brusquement la gravité de l'état de santé du président. On espéra d'abord une guérison rapide; mais, le mal se prolongeant, Deschanel dut abandonner le pouvoir et, par un message aux Chambres, lu le 21 septembre 1920, donna sa démission de président de la République. — Félix Guirand.

Erewhon ou *De l'autre côté des montagnes*, par Samuel Butler, traduit de l'anglais par Valéry Larbaud (Paris, in-8°). — L'écrivain original à qui l'on doit ce livre a eu une destinée singulière. De son vivant, il a passé à peu près inaperçu et, maintenant encore, si l'on feuillette distraitement un dictionnaire biographique, c'est tout juste si l'on ne le confond pas avec son fameux homonyme du XVIIe siècle, le Samuel Butler qui a écrit le poème d'*Hudibras* pour se moquer des puritains. Le Samuel Butler du XIXe (il est né à Langar [Nottingham] le 4 décembre 1835 et mort à Londres le 18 juin 1902) n'a pas été précisément, lui non plus, un pilier du puritanisme, ni même de l'anglicanisme. Il était, pourtant, né dans le sanctuaire. Petit-fils de Samuel Butler, évêque de Lichfield, fils du Révérend Thomas Butler, recteur de Langar et Bramston, élevé dans un milieu austère, il était destiné par les siens à l'état ecclésiastique; au sortir du collège Saint-John de Cambridge, il fit des études de théologie et fut adjoint au curé de Saint-James dans Picadilly. Mais, tout à coup, il refusa de recevoir l'ordination, se brouilla presque complètement avec sa famille et, à vingt-trois ans, partit pour la Nouvelle-Zélande où, à faire de l'élevage, en quatre années, il doubla son capital. Ces occupations pratiques ne l'empêchèrent pas de jouir en poète de la solitude grandiose de ses pâturages et de ses montagnes, ni de se consacrer déjà aux travaux de philosophie darwinienne d'une part et d'exégèse religieuse, d'autre part, qui devaient l'occuper pendant une partie de sa vie. De retour à Londres en 1864, il s'établit à Clifford's Inn, où il logea jusqu'à la fin de sa vie. Longtemps, il mena de front la peinture et les lettres (plus tard il s'intéressa, en fervent admirateur de Hændel, à la composition musicale), jusqu'au jour où il reconnut que son genre propre était la littérature et, spécialement, une sorte de littérature nourrie d'idées scientifiques. Bien qu'il soit surtout un écrivain, sa valeur scientifique n'est point négligeable. Dans l'histoire de la biologie, il mérite d'être cité parmi ceux qui, venus après Darwin, ont reconnu les points faibles de sa doctrine et se sont ralliés à une théorie voisine de celle de Lamarck, lequel place dans l'exercice et l'usage (plutôt que dans la sélection) la cause de la mutabilité des espèces. Butler eut même le mérite de retrouver la doctrine de Lamarck, qu'il ne connaissait pas encore. Il est nécessaire de se rappeler ces opinions de l'écrivain, quand on veut bien comprendre ses ouvrages et, particulièrement, certaines parties du livre qui nous occupe. Avant d'aborder *Erewhon*, qui parut en 1872, mais qui était depuis dix ans sur le chantier et renferme des articles écrits précédemment, notamment en Nouvelle-Zélande, nous rappellerons les titres des autres ouvrages de Samuel Butler qui parurent ensuite : *le Havre de paix* (1875), où il exposait, sur la question de la résurrection du Christ, la théorie de la crucifixion incomplète; *Ainsi va toute chair*, roman publié seulement après sa mort; *la Vie et l'Habitude* (1877); *l'Evolution autrefois et aujourd'hui* (1879); *la Mémoire inconsciente* (1880); *la Chance ou l'Adresse?* (1887); *l'Impasse du darwinisme* (1888-1893); *les Alpes et les Sanctuaires du Piémont et du Tessin* (1881); *la Vie et les Lettres du Dr Samuel Butler* [son grand-père] (1896); *la Femme auteur de l'« Odyssée »* (1897), livre où, après une étude attentive et enthousiaste des poèmes homériques, il prétendait démontrer que l'auteur de l'*Odyssée* n'était autre que..... Nausicaa; une édition chronologique des *Sonnets* de Shakespeare, enfin, les *Nouveaux voyages à Erewhon* (1901). La publication posthume de ses *Carnets* n'a pas peu contribué à attirer l'attention sur cet écrivain singulier.

Valéry Larbaud, qui a entrepris de faire passer ses œuvres en français, a débuté par une traduction d'*Erewhon*, qu'il a fait précéder d'une intéressante notice.

Erewhon est l'anagramme du mot anglais *nowhere*, qui veut dire : « nulle part ». Le titre est à rapprocher de *Utopie* (du gr. *ou topos*, aucun endroit), le nom du pays imaginaire où Thomas Morus plaçait la société idéale. *Erewhon* appartient à ce genre particulier de fantaisie dont les *Voyages de Gulliver* sont le chef-d'œuvre et qui consiste, en nous peignant un pays de fiction, à nous donner, par exagération ou par contraste, une vive satire d'un pays réel. En nous décrivant *Erewhon*, Samuel Butler s'est un peu moqué de la société anglaise. Il n'est pas le premier; mais, ce qui est nouveau, chez lui, c'est la place que tiennent dans sa fiction les idées évolutionnistes.

L'auteur suppose donc qu'en l'année 1868 il se rendit dans une colonie qu'il ne nomme point et où son rôle consistait à surveiller, du haut d'une montagne, les mouvements des troupeaux dans les pâturages. Un paysage grandiose s'étendait sous ses yeux. (Samuel Butter excelle à ces peintures de vastes panoramas, où revivent ses souvenirs de la Nouvelle-Zélande.) Au loin, il apercevait une chaîne de montagnes élevées et, plus loin encore, une seconde chaîne, qui paraissait énorme. Et son imagination lui peignait, dans ces lointains tentants, des pâturages inconnus, où il serait peut-être possible d'aller faire de l'élevage et s'enrichir. Un vieil indigène qu'il interroge, Hababuka, dit Chowbok, est plein de réticences craintives sur le chapitre de la chaîne mystérieuse. Il consent, pourtant, à lui servir de guide, et tous deux partent vers les montagnes, remontant successivement les gorges de toutes les hautes vallées sans trouver le paysage rêvé, et le récit de ces tentatives est très vivant et très pittoresque. Pourtant, il est une vallée qu'ils ont négligée, parce que Chowbok l'a déclarée inabordable. Mais Chowbok est un menteur, et notre explorateur entreprend d'y aller voir lui-même. Aussitôt, l'indigène de s'enfuir, comme si le diable était à ses trousses. Réduit à ses propres forces, notre pionnier ne se décourage point. Il parvient à un premier col, descend dans une vallée d'une effrayante profondeur en évitant des précipices affreux, franchit un fleuve furieux sur un radeau de roseaux et arrive enfin à un second col, qui est sur la Grande Chaîne. Au moment où il va redescendre sur l'autre versant, il se trouve pris dans le brouillard et, tout à coup, autour de lui, dans l'ombre, il aperçoit des formes gigantesques, grimaçantes, horribles, et s'évanouit. Mais comme, en revenant à lui, il voit que ces formes n'ont pas bougé, il reconnaît que ce sont des statues assises, hideuses, la tête perforée de telle sorte que le vent, s'y engouffrant et ressortant par la bouche ouverte, y fait entendre d'épouvantables lamentations. Et notre homme s'enfuit dans le brouillard, poursuivi par ces hurlements sinistres. Et telle est son entrée dans le pays d'Erewhon.

Mais, bientôt, descendant la vallée, il trouve des marques du séjour de l'homme et, plus loin, gardant des chèvres, deux jeunes filles d'une parfaite beauté, qui ne manquent pas de se sauver à son approche, comme il sied. Elles reviennent, d'ailleurs, accompagnées de six ou sept hommes armés d'arcs et de flèches, olivâtres, mais beaux et d'aspect bienveillant; ils arrêtent avec beaucoup de politesse cet étranger, qui les étonne par son teint blanc et sa blonde chevelure. Il est conduit à la ville prochaine, où il peut dès l'abord constater des mœurs qui lui paraissent incompréhensibles. Il est soumis à l'examen de deux fonctionnaires, qui semblent en même temps fort satisfaits de ce que l'étranger est robuste et blond et fort mécontents de ce qu'il possède une montre. Ce n'est que plus tard, quand il aura appris la langue du pays, qu'il comprendra le sens de ces manifestations diverses. En attendant, on le met en prison dans une geôle très confortable, où il est soigné par une charmante geôlière. On lui enseigne l'idiome erewhonien et, finalement, on l'envoie à la capitale, où il est présenté au roi et à la reine, où il confirme sa première impression sur la beauté physique, la vigueur et la politesse de la nation erewhonienne, où, enfin, il est initié aux principes de sa curieuse civilisation.

En Erewhon, est réputé méprisable, coupable et puni comme tel tout ce que nous considérons, chez nous, comme le résultat d'une destinée malheureuse : la pauvreté, le deuil, la maladie. Notre Anglo-Saxon n'évite une condamnation pour pauvreté que parce que le roi lui accorde une pension, en raison de son teint méritoire. Il assiste à un procès où un homme est condamné pour avoir perdu une femme tendrement aimée et n'obtient de circonstances atténuantes que parce qu'il a réussi à toucher une forte prime d'assurance. Un jeune homme est vivement blâmé parce qu'un tuteur malhonnête l'a dépouillé de son patrimoine. En revanche, le succès est fort prisé, et un citoyen qui a su acquérir plus de 20.000 livres sterling de rente est exempté de tout impôt comme un homme de génie utile à la société : principe, on le voit, très éloigné de celui qui a présidé, chez nous, à l'établissement de l'impôt progressif sur le revenu.

La pire des malchances, la maladie, est, en Erewhon, un crime puni des peines les plus sévères qui puissent être infligées dans un pays où la peine de mort n'existe plus. La fièvre typhoïde est un crime abominable, et il ne se peut rien imaginer de plus dur et de plus méprisant que le réquisitoire d'un juge qui demande contre un phtisique le maximum. De cette législation draconienne résulte, en Erewhon, une excellente santé générale, mais, aussi, une hypocrisie d'un genre spécial : les valétudinaires cachent leur mal avec soin, ainsi que les remèdes, et préfèrent les dissimuler sous le nom de ce que nous appellerions, chez nous, un *vice*. Une dame se fait demander partout des nouvelles de sa « pauvre ivrognerie », mais ses bonnes amies savent très bien — et répètent derrière son dos — qu'en réalité, elle a une mauvaise santé. Car, chose curieuse, dans ce pays, où le mal physique et constitutionnel est réputé criminel et infamant, le faux, le vol, l'incendie sont regardés comme des indispositions desquelles — pourvu qu'on les soigne méthodiquement — il n'y a lieu ni de rougir, ni de se cacher. Des fonctionnaires spéciaux, appelés *redresseurs*, sont préposés à la guérison de ces inconvénients, qu'ils traitent par la fustigation, le pain et l'eau. Parmi les citoyens les plus considérés d'Erewhon, nous voyons un escroc qui n'a rien rendu, mais qui se fait fouetter à jour fixe. Les redresseurs sont obligés, pour bien connaître leur métier, de pratiquer consciencieusement chaque vice à tour de rôle.

> Quelques-uns se sont vus forcés de continuer leurs études toute leur vie, et on cite certains philanthropes qui sont morts en victimes volontaires de l'ivrognerie, de la gloutonnerie ou de toute autre forme de vice qu'ils avaient pu choisir pour objet de leurs investigations. Mais le plus grand nombre n'ont pas à souffrir des excursions qu'ils font dans les différentes régions du vice qu'il est de leur devoir d'étudier.
>
> En effet, les Erewhoniens pensent qu'une vertu sans mélange n'est pas chose dont il faille abuser...

Tel est le tour de l'humour de Samuel Butler. Son héros s'indigne vivement des mœurs des Erewhoniens; mais c'est au moment où il s'indigne le plus qu'il faut le plus se méfier de l'ironie de Samuel Butler.

Si nous nous scandalisons de voir les juges erewhoniens condamner un malheureux pour une disgrâce ou une maladie dont il n'est nullement responsable, Samuel Butler se scandalisera aussi, et puis vous laissera entendre que, chez nous, la justice fait un usage tout aussi hypocrite de l'idée de responsabilité et que, ce qui importe, c'est de mettre la société à l'abri du criminel, sans vouloir le punir comme responsable de causes qui, souvent, sont bien antérieures à lui. Quant aux *redresseurs*, on peut se demander s'ils ne sont pas une caricature, assez grosse, d'ailleurs, des confesseurs, ou, plus généralement, de tous ceux qui dirigent les consciences au nom d'un idéal religieux.

Une autre institution d'Erewhon provoque des réflexions du même genre. Ce sont les Banques musicales. Notre explorateur nous décrit la principale d'entre elles, qui ressemble étrangement à la cathédrale de Canterbury ou à celle de Wells. A côté des banques ordinaires, dont les transactions ont une valeur commerciale reconnue de tous, il existe, en Erewhon, des *Banques musicales* (ainsi nommées parce que toutes les opérations financières s'y font à la musique de l'orgue), dont les monnaies n'ont qu'une valeur fictive, malgré les efforts que font beaucoup de citoyens notables pour leur donner du crédit. Leur clientèle se compose surtout de vieilles femmes. Les caissiers et directeurs ne portent pas sur leur physionomie l'air d'heureuse liberté qui caractérise les autres Erewhoniens. Ce sont des êtres capables de beaucoup d'abnégation, mais qui, souvent, se sont trouvés placés trop jeunes dans une situation fausse. L'étranger se demande pourquoi les gens d'Erewhon ne se sont pas contentés de leur monnaie courante. La signification de ce mythe n'est pas cachée; l'auteur l'indique lui-même :

> Pour ce qui est du système commercial basé sur deux principes, toutes les nations ont, et ont eu, une loi civile en même temps qu'une autre loi, qui, bien qu'en théorie plus sainte, a bien moins d'influence sur leur vie et leurs actions journalières.
>
> . . . .
>
> Les banques musicales, comme, peut-être aussi, les systèmes religieux de tous les pays, ne sont, dans l'état actuel, que des espèces de barrières élevées dans le dessein plus ou moins arrêté de protéger l'insondable sagesse instinctive et inconsciente de millions de générations passées contre les conclusions relativement superficielles, consciemment raisonnées et éphémères, tirées de la sagesse de trente ou quarante générations.

Les Erewhoniens n'ont pas échappé aux réformes, aux révolutions, ni aux luttes sanglantes qu'elles engendrent. Deux mille cinq cents ans plus tôt, un vieux monsieur, se disant en communication avec la puissance invisible, déclara qu'il était aussi coupable de tuer et de manger les animaux que de tuer et de manger les hommes, attendu que les animaux sont en tout nos semblables. On l'écouta, et il ne fut plus permis de manger que les animaux morts de mort naturelle ou par suicide, ou tués par des gens en légitime défense. Il ne fut plus licite de manger d'œufs, pour ne pas tuer les poulets en puissance. Seuls, étaient autorisés les œufs pondus au moins depuis trois mois. Mais ces œufs n'étaient utilisés que dans les pâtisseries, et l'on vit, chose inattendue, une foule d'animaux, jusque-là réputés inoffensifs : des bœufs, des moutons, se précipiter dans le suicide ou obliger les hommes à les tuer par légitime défense.

Six ou sept cents ans plus tard, un autre réformateur s'avisa que les plantes sont des créatures vivantes au même titre que les animaux et les hom-

mes, qu'elles sont douées d'une intelligence particulière, qui préside à leur développement. Il n'est donc pas permis de s'en nourrir, non plus que de leur graine, qui contient, elle aussi, une âme vivante. Dès lors, il ne fut plus permis de manger que des pommes blettes et des feuilles de choux jaunies. Mais c'était aller trop loin. L'excès de cette réforme la rendit vaine et emporta du même coup la précédente. Les gens d'Erewhon recommencèrent à se nourrir, en dépit des philosophes inspirés, suivant les conseils de la nature.

En vérité — ajoute l'auteur — je ne vois pas comment les Erewhoniens pourront être heureux tant qu'ils n'auront pas réussi à comprendre que la raison non corrigée par l'instinct est chose aussi dangereuse que l'instinct non corrigé par la raison.

Quelque cent ans plus tard, une nouvelle révolution bouleversa Erewhon, à la suite de laquelle toutes les machines, sauf les plus anciennes, furent détruites, avec l'interdiction, sous les peines les plus sévères, d'en posséder ou d'en construire de nouvelles : décision d'autant plus radicale qu'à ce moment les Erewhoniens étaient arrivés à un perfectionnement mécanique qui dépassait infiniment celui des Européens. Désormais, seuls les archéologues furent autorisés à aller dans les musées étudier des fragments de machines à vapeur ou de locomotives. Une résolution si étrange fut encore le fruit des méditations d'un penseur ingénieux. Celui-ci, ayant institué un savant parallèle entre les humains et les machines, se rend compte que l'espèce mécanique, bien qu'infiniment récente, a déjà fait des progrès qui la rapprochent de l'homme d'une façon véritablement effrayante. Comme lui, elle absorbe de la nourriture et se l'assimile ; comme lui, elle a une circulation et des pulsations. Elle n'a pas, il est vrai, un mode de reproduction analogue à celui de l'homme :

Si l'on veut dire par là qu'elles ne peuvent pas se marier et que nous n'aurons jamais le spectacle d'une union féconde entre deux locomotives avec leurs petits jouant devant la porte du hangar (si vif que soit notre désir de contempler ce spectacle), je l'admets bien volontiers,

disait le réformateur ; mais il répondait qu'on voit certains mécanismes produire des mécanismes d'une espèce différente et qu'il y a là un type de reproduction alternée, qui n'est pas sans analogue dans la nature. Les machines, dira-t-on encore, n'ont pas de volonté propre ? Mais, dans le déterminisme des phénomènes, l'homme n'est-il pas étroitement conditionné par le passé ? Supposons à l'espèce machine la même durée — des milliers d'années — qui a servi à élaborer par une lente évolution le type homme, n'est-il pas à craindre que cette espèce, particulièrement forte et résistante et devenue capable de conscience, n'acquière une vitalité bien supérieure à celle des hommes, ne la supplante et ne l'asservisse ? Ne voyons-nous pas, dès à présent, qu'auprès de la machine à vapeur, le chauffeur n'est qu'un simple cuisinier ?

Cette argumentation lumineuse, entièrement conforme à la méthode transformiste, ne manqua pas de convaincre les Erewhoniens. Il était impossible de détruire les instruments les plus anciens, puisque l'homme s'était malheureusement habitué à ne plus pouvoir s'en passer. On décida, du moins, d'anéantir toutes les machines inventées dans les 270 années précédant la date de la réforme (c'est-à-dire, si nos calculs sont justes, postérieures au XIIe siècle de notre ère). Ainsi fut fait, et, depuis lors, porter une montre devint un crime difficilement pardonnable.

Notre héros s'en aperçut. Les ennemis qu'il avait en Erewhon s'apprêtaient à exploiter ce scandale. En outre, il aimait une jeune fille du pays, dont les parents ne lui auraient jamais accordé la main. Il n'hésita pas, enleva la jeune fille, franchit dans les airs les frontières d'Erewhon, tomba dans la mer, fut sauvé par un vaisseau, se maria à bord avec sa bien-aimée et finalement, arriva en Angleterre, où il s'occupa activement d'organiser des missions destinées à évangéliser les Erewhoniens.

Nous n'avons pu donner qu'une idée fort incomplète de la civilisation d'Erewhon. Nous avons dû laisser de côté une foule d'institutions, d'idées philosophiques ou sociales tout à fait spéciales à ce peuple mal connu. Citons encore, pourtant, quelques usages assez curieux. Dans la capitale, il n'y a que trois statues de grands hommes. Autrefois, elles y pullulaient. Mais le peuple s'insurgea et les brisa. Le fléau sévit de nouveau jusqu'au jour où l'on adopta une solution élégante : chaque fois qu'on voulait honorer un homme d'Etat défunt, les souscripteurs versaient à un sculpteur le prix de la statue, *à condition qu'il ne la ferait pas*. Usage salutaire, qui concilie les intérêts des artistes et la propreté des places publiques ! Aux peintres on enseignait bien le dessin et la peinture, mais on leur faisait aussi un cours sur les variations des prix atteints par les tableaux dans les cinquante ou cent dernières années. « J'imagine, dit l'auteur, que c'est ce que les Français veulent dire lorsqu'ils attachent tant d'importance aux *valeurs* en peinture ». Dans les *Collèges de déraison* (qui ressemblent terriblement à Oxford), on enseignait principalement la science hypothétique qui consiste à habituer les jeunes gens à résoudre tous les cas étranges et irréalisables qu'ils sont sûrs de ne jamais rencontrer dans la vie, et cet enseignement est assuré par des professeurs qui, tenant le génie pour un scandale, s'attachent à n'avoir, sur une question quelconque, aucune opinion personnelle.

Ainsi, l'ironie de l'écrivain se donne beau jeu. Il ne respecte pas grand'chose ; l'Université, la Justice, la Religion établie, tout est passé au crible. Il se moque même un peu de l'évolution, bien qu'il se soit fort défendu, dans sa seconde préface, d'avoir ridiculisé Darwin. Son humour surprendra peut-être, et ses fictions n'apparaissent pas tout de suite dans toute leur signification satirique, principalement à cause de la façon dont elles s'enchevêtrent les unes dans les autres. Voltaire, dans ses romans philosophiques, nous a habitués à des allusions plus transparentes. Mais ce genre est bien, en revanche, dans la tradition de Swift, avec, toutefois, une amertume moins âcre et un peu plus de cet esprit pince-sans-rire qui caractérise l'humour anglo-saxon le plus moderne. Au fond, c'est toujours le même procès mené, surtout depuis le XVIIIe siècle, contre les croyances traditionnelles, les institutions établies, les usages reçus, par des publicistes inquiets ou des penseurs affranchis. Ce qui est bien de notre temps, ce sont les considérations scientifiques dont s'enveloppe la fiction (on trouverait quelque chose d'analogue, quoique dans un sens différent, chez H.-G. Wells). Mais, ce qui est le plus personnel et le plus nouveau, c'est leur aspect particulièrement biologique, résultat des spéculations particulières à l'auteur ; c'est surtout que ces considérations elles-mêmes ne sont pas invoquées avec un air de foi aveugle et de candide dogmatisme, mais avec le froid humour de quelqu'un qui s'en amuse beaucoup avec gravité. — Louis Coquelin.

Fisher de Kilverstone (lord John Arbuthnot), amiral anglais, né à Rambodde (île de Ceylan) le 25 janvier 1841, mort à Londres le 11 juillet 1920.

Fils d'un officier de l'armée de terre, John Fisher entra dans la marine dès l'âge de treize ans et participa à toutes les opérations de guerre engagées alors par la flotte britannique : dans la Baltique au cours de la guerre de Crimée, pendant la guerre de Chine, où il figure à la prise de Canton et à l'attaque des forts du Peï-Ho (1860). Nommé lieutenant, il se spécialise dans l'artillerie de marine, puis, après une mission dans la marine chinoise, reçoit le commandement d'un torpilleur. Les études qu'il écrit sur la tactique de cette unité le rendent célèbre dans les milieux maritimes. Il est nommé capitaine en 1874, devient, en 1879, président de la commission de revision de la tactique d'artillerie navale et, en 1882, commande l'*Inflexible* qui, après la révolution d'Arabi-pacha, bombarde Alexandrie.


Amiral Fisher.

De 1883 à 1885, il est directeur de l'école d'artillerie navale de Portsmouth et poursuit en sous-main une action politique pour l'augmentation de la flotte. Les campagnes de N. T. Stead, qu'il inspire, contribuent largement au vote du *Naval Defence Act* de 1889, dont les heureux effets se firent sentir au cours de la récente guerre.

Superintendant de l'arsenal de Portsmouth (1891), puis contrôleur de la flotte (1892), il est élevé en 1896 au grade de vice-amiral et (1897) commande l'escadre d'Amérique et des Indes occidentales. Son action au cours de la guerre hispano-américaine contribue à rapprocher les Etats-Unis et l'Angleterre, dont les relations sont alors tendues.

En 1899, il commande la flotte de la Méditerranée, devient amiral en 1901 et, au cours de la guerre sud-africaine, emploie toute son énergie pour, dit un de ses biographes, imposer l'âme de Nelson à ses officiers. Une vie nouvelle, témoigne l'un de ceux-ci, anime alors la marine, et la puissance d'action de la flotte méditerranéenne fut grandement renforcée.

Relevé de son commandement en 1902 et promu deuxième lord de l'amirauté, il suggère à son chef, lord Selborne, des réformes dans l'organisation du recrutement des officiers et de leur instruction professionnelle.

L'année suivante, il quitte l'amirauté, où ses réformes ne sont pas toujours bien vues, pour prendre le commandement en chef à Portsmouth. Là, il semble se préparer au grand rôle qu'il jouera, les années suivantes ; dès la fin de 1903, il est, d'ailleurs, appelé à la commission de réformes du ministère de la guerre et contribue largement à la réorganisation de ce ministère et à l'institution du *Comité de défense impériale*.

Au jour anniversaire de la bataille de Trafalgar (21 octobre 1904), il fut, en grande partie grâce à l'action personnelle du roi Edouard VII, qui avait pour lui une très grande estime, nommé premier lord de l'amirauté :

« Les cinq années que John Fisher passa au ministère de la marine sont les plus importantes dans l'histoire contemporaine de cette charge... Le premier lord marqua, en effet, son administration d'une marque indélébile pour le bien et le mal, mais surtout, la guerre l'a montré, pour le bien. »

Cet éloge légèrement réticent d'un de ses biographes reflète et l'affection que les Anglais portèrent au grand patriote et au réformateur hardi qui voulut la flotte anglaise pour le présent et pour l'avenir la première du monde, et l'inquiétude que leur causa l'activité fébrile de l'homme qui fit de la marine un véritable « kaléidoscope ». Les transformations qu'il opéra furent, en effet, rapides et nombreuses. Etablissement d'un système permettant à la flotte d'être instantanément sur le pied de guerre, élimination de toutes les unités dépourvues de valeur combative, surtout redistribution stratégique de la flotte et introduction des *dreadnoughts*, telles furent les principales réformes réalisées. Elles ne furent pas sans soulever d'opposition, avec sir Charles Beresford, en particulier, les polémiques furent très vives (cf. Beresford, *Larousse Mensuel*, t. V, p. 59). Cependant, « quand lord Fisher quitta l'amirauté (1910), la marine était mieux organisée, mieux équipée, en meilleur état de défense que lorsqu'il avait pris possession de son poste. C'était une marine nouvelle ». C'est qu'avec une extraordinaire prévision lord Fisher jugeait la guerre avec l'Allemagne toute proche. Dès 1910, il en fixait la date pour 1914. Lord Fisher, qui, en 1909, avait été fait baron de Kilverstone et élevé à la pairie en 1909, continua, après sa retraite, de faire partie du *Conseil impérial de défense* et s'efforça de continuer son action pour le développement de la puissance offensive de la flotte. Membre de la Chambre des lords, il y prit fréquemment la parole pour y soutenir sa politique navale. En 1911, lors de la crise d'Agadir, il fut consulté pour l'élaboration d'un plan de campagne.

En 1912, il est nommé président de la commission chargée de rechercher les possibilités d'emploi du pétrole dans la marine et emploie, en effet, tous ses efforts pour introduire le moteur à combustion interne.

Au cours de ses années de service, lord Fisher fut l'un des hommes les plus populaires d'Angleterre, l'un de ceux qui exercèrent sur le peuple la plus grande influence. Sa personnalité était, en effet, fort accusée : en lui, comme chez un puritain des anciens âges, la foi religieuse s'alliait à l'ardeur patriotique. Sa préoccupation de faire aux marins, soldats et officiers, un sort enviable marchait de pair avec la volonté de faire de la Grande-Bretagne la plus formidable puissance maritime du monde. Ces mérites ne furent oubliés ni du gouvernement ni du public et, lorsque, en octobre 1914, le marquis de Milford Haven quitta l'amirauté, un mouvement irrésistible ramena à ce poste lord Fisher. Malgré ses soixante-treize ans, il assuma la tâche formidable de diriger, au cours de la guerre, la marine britannique et ne se montra pas inférieur à sa tâche. Les modifications heureuses qu'il a introduites dans la marine, particulièrement l'adoption des *dreadnoughts*, portent alors leurs fruits. Ses plans étant préparés de longue date, il les met à exécution, fait sortir des chantiers 602 vaisseaux et s'attache à créer un type de navire extra-rapide, pouvant poursuivre, avec les meilleures chances de succès, les unités allemandes. « La vitesse, formulait-il, est une protection ».

Avec les puissants moyens dont il disposait, il préparait un débarquement en Poméranie. A ce plan fut, malgré sa vive opposition, substituée l'expédition des Dardanelles.

Il jugea bientôt que, le gouvernement n'étant pas d'accord avec lui sur le meilleur emploi des forces navales, qu'il désirait, lui, maintenir dans la mer du Nord, il devait donner sa démission et se retira en 1915, lors de la formation du ministère de coalition. Mais, presque aussitôt, il fut chargé d'organiser le *Conseil des inventions*, où son rôle fut purement consultatif. Mais, s'il n'exerça nulle action pendant les dernières années de la guerre, il put voir du moins ses conceptions navales triompher et, par exemple, ces dreadnoughts, dont il avait été le promoteur, assurer la victoire navale des îles Falkland.

En 1919, enfin, il sortit une dernière fois de sa retraite afin de mener dans la presse une campagne pour les économies ; puis il fit paraître deux volumes de *Souvenirs*, qui eurent un immense succès.

Lord Fisher est bien l'un de ceux qui ont le plus contribué à maintenir l'Angleterre à son rang de première puissance navale : les souvenirs de von Tirpitz lui-même en témoignent. La France, elle, ne doit pas oublier qu'il fut l'un des grands artisans de l'Entente cordiale en organisant les visites des marins anglais à Brest et des marins français à Portsmouth (1905). — Léon Abensour.



Gaule romaine (Histoire de la), par Camille Jullian, t. IV, V et VI. — Si la guerre a retardé la publication de la belle *Histoire de la Gaule* de C. Jullian, ni les soucis communs à tous, ni les travaux d'une patriotique propagande n'ont détourné l'écrivain de son labeur, et c'est avec joie que nous saluons l'apparition simultanée des tomes V et VI : *la Civilisation gallo-romaine; état matériel, état moral.* Aussi bien, l'histoire est encore pour C. Jullian une forme de propagande, tant il est sûr de la France, et la Gaule — telle est, exprimée plus d'une fois explicitement, l'idée fondamentale de tout l'ouvrage — la Gaule, c'est déjà la France. Mais, avant de les analyser, parlons d'abord du tome IV, paru à la veille de la guerre. — A partir de la conquête, les destinées de la Gaule se confondent avec celles de Rome. Son organisation est celle de toutes les autres provinces. Voisine de la Germanie remuante, dont la sépare seulement le filet argenté du Rhin, elle est au nord le boulevard de Rome. Comme l'Orient, avant l'Orient, elle fait des empereurs. Avec tout l'empire, elle souffre des mauvais empereurs, elle jouit du bienfait des meilleurs. Elle n'est pas, cependant, noyée dans l'uniformité, d'ailleurs plus apparente que réelle, de l'empire. Comme l'Asie, comme l'Afrique, comme l'Egypte, même après la conquête et sous le niveau de la paix romaine, elle continue à vivre d'une vie propre. Si, avec le reste du monde, elle s'abreuve largement aux sources de la culture gréco-latine, elle adapte cette civilisation à ses tendances, à son tempérament, à son caractère, à ses traditions : Lyon ne se confond pas avec Alexandrie. Et, de même, le christianisme gaulois, du moins dans ses manifestations extérieures, ne sera ni celui de l'Orient, ni celui de l'Afrique.

Il ne faut donc pas s'étonner si le quatrième volume de la belle *Histoire de la Gaule* de C. Jullian, qui nous mène de la conquête à l'avènement de Dioclétien, présente, plus que les précédents, un double caractère d'histoire générale et d'histoire particulière. A la première se rattachent les chapitres sur l'esprit de l'empire et son organisation, le gouvernement des provinces et leur rôle politique, les considérations sur le passage du monde antique de l'esprit de cité à l'idée d'humanité et à la conception impérialiste et, de même, ces portraits d'empereurs, esquissés d'une plume si simple, qui, en quelques traits, font revivre tout un caractère et une physionomie. Et, toutefois, l'art consommé de l'écrivain, l'esprit ordonné, épris de clarté de l'historien, ne nous laissent pas un instant perdre de vue l'histoire particulière qu'éclairent et élargissent ces nécessaires généralités.

Mille faits, en effet, nous les montrent dans leurs rapports et leurs applications à la province de Gaule, et ce n'est pas un des moindres intérêts de cette étude que de nous faire comprendre, par un exemple frappant, tout ce que l'uniformité des cadres administratifs peut laisser subsister d'originalité, survivre d'anciennes coutumes et de vieilles mœurs.

Tous les faits, d'ailleurs, s'illuminent de quelques idées directrices, qu'il n'est pas indifférent de faire connaître. S'agit-il, par exemple, d'expliquer la rapide acceptation de la civilisation et des institutions romaines par cette Gaule, hier encore si acharnée à la résistance, si jalouse de son indépendance, l'auteur démontrera, en particulier par l'étude des divisions administratives, que les Césars durent le succès de leur politique au respect des traditions gauloises et des groupements naturels de la population. Pourquoi les tentatives de rébellion, rares et derniers sursauts de la liberté, échouent-elles misérablement ? C'est que le caractère gaulois ne s'est pas modifié, que les divisions intestines se réveillent si le pouvoir central cesse d'imposer l'union dans la paix et le travail. Pourquoi les soulèvements à main armée n'ont-ils aucune chance d'aboutir ? C'est que l'inactivité militaire, la richesse croissante, ont amolli l'ardeur guerrière de la masse, désormais incapable de répondre à l'héroïsme aveugle de quelques chefs, aux appels mystiques de quelques prophètes populaires. Un autre motif de leur étouffement rapide est dans l'habile disposition des forces militaires : à l'intérieur, un ou deux points fortement occupés et, surtout à la frontière, un épais rideau de troupes qui, destinées à faire front aux Barbares du dehors, peuvent, au besoin, converger rapidement à l'intérieur vers la région soulevée.

De l'attachement des Gaulois au nouvel ordre de choses, attachement fondé sur un juste sentiment de la nécessité, C. Jullian met en pleine lumière, pour des dates fort diverses, les plus éclatantes manifestations.

Tout d'abord, sous le règne d'Auguste, c'est, au point de jonction des deux grandes artères qui unissent l'Est au Midi, le Rhône et la Saône, la fondation du célèbre autel de Rome et d'Auguste, desservi par des prêtres d'origine gauloise, symbole du loyalisme, lieu de sa manifestation la plus officielle, où se réunissent les assemblées provinciales qui donnent à la nouvelle province le sentiment de son unité nationale et celui des liens qui la rattachent à l'empire, qui lui fournissent aussi le sentiment de son importance nouvelle, de sa dignité, puisque de là partent les doléances qu'elle adresse directement à l'empereur, si ses gouverneurs ne lui ont pas donné toute satisfaction, ou bien, au contraire, les témoignages de sa reconnaissance à l'égard des administrateurs sages et modérés. Un siècle plus tard, lorsque le dégoût inspiré par Néron à l'Occident eut provoqué le soulèvement de Vindex, dirigé non contre Rome, mais contre un maître indigne, et jeté l'empire dans une ère de troubles affreux, un grand enthousiasme souleva tout à coup l'élément militaire de la Gaule ; le nom d'empire gaulois fut prononcé; Classicus déclara la Gaule indépendante. Empire tout romain de forme, d'ailleurs. Mais les cités ne suivirent pas complètement le mot d'ordre de quelques chefs. Résolues à prononcer dans le calme et dans l'indépendance de leur volonté sur les destinées du pays, au lieu d'envoyer à Trèves leurs délégués



La Maison carrée, à Nîmes (période gallo-romaine). Beau temple romain de 25 mètres de long sur 12 de large. Sur les trente colonnes corinthiennes cannelées qui l'entourent, vingt sont engagées dans les murs de la cella ; les dix colonnes du pronaos, dont six en façade, sont dégagées. La frise est richement ornée de rinceaux. — Ce temple, auquel on accède par un escalier de quinze marches, est dans un état de conservation parfaite.

saluer Classicus, sur l'initiative des magistrats de Reims, elles les dépêchèrent dans cette ville. Ce furent des assises qui rappelaient moins les assemblées du Confluent que les grands Conseils de la Gaule indépendante. Spectacle grandiose et unique !

La question fut nettement posée entre « la paix et la liberté, c'est-à-dire, entre la fidélité et la révolte ». Après une délibération approfondie, ce fut la fidélité qui l'emporta. Ce fut aussi le bon sens : à peine écarté le joug qui les maintenait dans l'ordre et l'unité, les vieilles rivalités s'étaient réveillées ; déjà grondait la guerre civile. Il semblait que la domination romaine fût le gage nécessaire non seulement de la concorde, mais de l'unité gauloise. Dans la pleine liberté de son jugement, la Gaule, presque à l'unanimité de ses cités, décida de demeurer romaine, et aux cités insurgées l'ordre fut transmis « au nom des Gaules » (70 après J.-C.).



Vue intérieure des Arènes d'Arles (Bouches-du-Rhône). — Moins bien conservées que les arènes de Nîmes, les arènes d'Arles sont des ruines imposantes qui attestent la splendeur à laquelle la ville d'Arles était parvenue sous la domination romaine. Leur grand axe a 140 mètres, hors d'œuvre ; leur petit axe 110 mètres, et leur hauteur 17 mètres sous couronnement ; 25.000 spectateurs pouvaient tenir sur les gradins.

Deux siècles s'écoulent. Le péril germanique engage la Gaule, alors mal défendue, à se protéger elle-même. Elle se choisit des empereurs. Postume est proclamé. Mais c'est moins de l'empire que de Gallien qu'elle se sépare. Il semble qu'elle songe moins à reprendre son indépendance qu'à conserver à l'empire une de ses plus belles provinces. Et le dernier successeur de Postume, Tetricus, après un simulacre de guerre, remet sans déplaisir entre les mains de l'empereur de Rome l'éphémère empire provincial. Quand Aurélien s'approcha, il lui écrivit, rappelle Jullian, le mot de Virgile : *Eripe me his, invicte, malis.* (Arrache-moi à ces maux, maître invaincu.) Et, d'accord avec le vainqueur, modestement il reprend son rang dans l'administration. Puis il vint habiter Rome et, dans sa demeure du Cœlius, on voyait une mosaïque représentant Aurélien lui donnant, ainsi qu'à son fils, la prétexte et la dignité sénatoriale, tandis que l'empereur recevait d'eux le sceptre et la couronne.

A lire tous ces récits, on ne peut qu'être frappé, et C. Jullian, quelles que soient ses sympathies et ses regrets pour l'indépendance gauloise, ne peut s'empêcher d'en convenir ; on est frappé de l'incapacité de la Gaule à vivre en paix avec elle-même. Au lieu de s'entendre dans l'intérêt commun, les régions qui la composent se déchirent mutuellement. Et cette question se pose naturellement à l'esprit : Sommes-nous tant changés depuis les temps à peine lointains de la domination romaine, et le rêve d'une excessive décentralisation, d'un gouvernement central régnant sur une confédération de républiques ne serait-il pas, pour l'unité française, la plus dangereuse des chimères ? Et l'œuvre qu'il a fallu tant de siècles pour accomplir, combien d'années de ce régime suffiraient à la compromettre ?

Bien d'autres questions sont soulevées et traitées dans ce quatrième volume, si riche d'idées autant que de faits : les évolutions du monde germanique, l'introduction du christianisme en Gaule, le développement et le caractère de ses premières églises, les persécutions et leurs causes, les cultes orientaux en Gaule. Psychologie et politique sont entièrement fouillées pour nous apprendre, par exemple, comment un Marc-Aurèle, d'une âme si haute, si bien faite pour comprendre les aspirations et les interprétations du mystère religieux des disciples du Christ, peut devenir persécuteur et bourreau d'une sainte Blandine.

Mais qu'a fait de la Gaule la conquête romaine ? Quelles modifications morales, économiques lui a-t-elle apportées ? Qu'a-t-elle gagné, qu'a-t-elle perdu à cette domination, regardée généralement comme un bienfait ? C'est ce que nous apprennent les tomes V et VI ? Si la question est nette, il est difficile d'établir la réponse sur des bases solides, et l'auteur ne se le dissimule pas. Au fond, on connaît mal la Gaule d'avant la conquête. L'absence de toute littérature écrite a été un grand malheur pour l'histoire et, sans doute aussi, pour la persistance de la personnalité gauloise. Des annales gauloises, des chants épiques qui, en exaltant les hauts faits des héros, laissaient transparaître son âme, son idéal et ses aspirations, rien n'a survécu, et tout s'est effacé devant la littérature écrite d'importation. Après César, le talent des orateurs, des historiens, des poètes gaulois s'est développé dans le moule gréco-romain, et leur bataillon n'a fait que grossir, brillamment du reste ; l'armée des orateurs, des poètes, des historiens latins, formés eux-mêmes à l'école de la Grèce.

Il semble, à première vue, que la Gaule romaine, du moins, soit bien connue. En réalité, il n'en est rien. Nous ne voyons qu'une façade, nous ne possédons qu'un cadre : religion, littérature, monuments, inscriptions et tout le reste ne retracent l'image que des Gaulois romanisés et, encore, sans nous faire pénétrer jusqu'au fond de leur âme. Quel sens avaient, pour eux, les dieux mânes, sans cesse invoqués dans les inscriptions funéraires ? Partout, sur notre sol, on retrouve des ruines de théâtres ? Qu'y jouait-on ? On cherchera par analogie la réponse sur une terre mieux connue, l'Afrique, comme le suggère P. Monceaux. Quant aux couches profondes de la nation, nous les ignorons encore davan-



Proclamation de l'empereur Julien au palais des Thermes, à Lutèce (composition de Hoffbauer). — Julien, chargé par son cousin Constance Chlore de défendre la Gaule contre les Germains, y déploya une énergie et une habileté remarquables. Il résidait volontiers à Lutèce (Paris), et c'est au palais des Thermes qu'il fut proclamé Auguste, en 360, par les légions révoltées en sa faveur.

tage. Qu'adoraient-elles, sous les noms des divinités gréco-latines et orientales ? Que gardèrent-elles des anciens cultes ? Jusqu'à quel point, jusques à quand cette langue celtique des débris de laquelle Dottin vient de dresser le misérable inventaire subsista-t-elle ?



Les Thermes de Julien, à Lutèce (Paris). — Ces ruines, contiguës au musée de Cluny, sont vraisemblablement les restes d'un somptueux établissement de bains publics, et non pas, comme le veut la légende, le palais de l'empereur Julien.

Comment le caractère gaulois s'est-il modifié au contact de l'étranger ? Autant de problèmes à la solution complète desquels les éléments font défaut. Et eût-on des documents, remarque l'auteur, comment les interpréter avec sûreté, alors que nous voyons les faits même contemporains l'être de façons si contradictoires ? Mais ceci, c'est la difficulté inhérente à l'histoire, quelle qu'elle soit. On est donc le plus souvent réduit aux hypothèses et au sentiment.

Ceci posé, il y a bien des indices dont l'historien peut tirer parti. Et, sans doute, l'imagination, on ne saurait le nier, joue ici son rôle. Mais non point une imagination vagabonde, car elle ne travaille que sur une matière étudiée avec la plus sévère conscience d'érudit. Prenons un exemple : des voies romaines l'historien retrace le merveilleux réseau. C'est une des parties de l'œuvre romaine les plus universellement réputées, et l'auteur lui rend pleinement justice. Eh bien ! grâce, surtout, aux itinéraires de César, il arrive à cette conviction et nous la fait partager : 1° que, sans approcher, sans doute, de la perfection romaine, la route gauloise n'était pas méprisable, comme en témoigne la rapidité des déplacements du général ; 2° qu'en bien des cas, les ingénieurs romains n'ont eu rien de mieux à faire qu'à emprunter le réseau primitif, imposé par la nature même des lieux et à le consolider. La nature des lieux ! C'est merveille de voir à quel point C. Jullian possède *sa* France, et, sans plus tarder, signalons, avec les chapitres du cinquième volume consacrés aux réseaux routier et fluvial, toute la deuxième partie du sixième, souple et vivante image des diverses régions de la Gaule, où le présent et l'histoire plus récente éclairent le passé mystérieux, car la nature est plus forte que l'homme et, sous la couche superficielle des civilisations changeantes, impose ses lois immuables. Jamais — que nous sachions, et nous n'oublions ni Michelet ni Reclus — tableau ne fut brossé plus évocateur et plus intelligemment sympathique du sol français. Ici, l'historien se double d'un géographe, dont la pénétration ne saurait être surpassée. Et c'est d'une plume amoureuse que le chaleureux écrivain l'a tracé. Le cœur ! Voilà le secret du charme enveloppant qui émane de tout ce qu'écrit C. Jullian. Et l'on admire, et l'on aime, cette persistance d'un enthousiasme qui est ordinairement un privilège de la jeunesse.

Au point de vue économique, le grand changement qu'apporta l'Empire fut le développement de l'industrie au sein de la Gaule, jusque-là surtout agricole, et, parmi les industries diverses, comme les ressources naturelles du pays et les besoins nouveaux, la plus considérable fut celle de la métallurgie et, notamment, du travail du fer. La Gaule connut alors la grande industrie. A côté d'une multitude de petits ateliers, répondant aux besoins locaux, d'une moyenne industrie très répandue, on vit, dès lors, de véritables usines occupant plusieurs centaines d'ouvriers. Un des résultats profonds de cette nouveauté fut la multiplication de la richesse mobilière accessible à tous et répondant au besoin accru du bien-être dans toutes les classes. De là, aussi, un rapprochement des classes, qui, jusqu'aux grandes épreuves du IIIe siècle, maintient en assez bonne intelligence les diverses couches sociales. La vie romaine apportait, d'ailleurs, d'autres causes d'entente. Elle renfermait des éléments égalitaires, qui s'accordaient bien avec le tempérament gaulois. Les grands cultes communs, comme celui de Rome et de l'empereur, les plaisirs qui rassemblaient dans les vastes théâtres et amphithéâtres des foules immenses sans autre distinction que celle des places occupées, avaient un caractère tout égalitaire et démocratique.

Avec l'industrie, le commerce devait se développer. Intense était le trafic sur les routes gauloises; trafic intérieur, mais aussi d'exportation et d'importation, car, dès lors, des produits indigènes bruts ou transformés étaient recherchés au delà des Alpes, des Pyrénées, du Rhin et même de la Manche et jusqu'en Orient, tandis que le besoin de jouissance, l'augmentation de la population, les habitudes antérieures des immigrés, fonctionnaires, soldats, colons et négociants, attiraient les marchandises des parties les plus éloignées de l'Empire. Lyon et Boulogne étaient les principaux régulateurs de ce trafic : Lyon, nœud du réseau routier, véritable capitale de la Gaule à tous égards, dont l'auteur ne manque pas une occasion de faire ressortir l'importance ; Boulogne, seul port militaire hors de la Méditerranée, point de départ des expéditions et de tout le trafic dirigé sur la Bretagne.

Mais bien d'autres villes, bien d'autres centres exerçaient leur attraction ou projetaient leur influence et les produits de leurs régions. La vie urbaine, en effet, acquérait en Gaule une place prépondérante, qu'elle n'avait pas connue jusqu'alors. La ville gauloise ne devait pas exercer une bien grande séduction. Romanisée, avec son hygiène bien comprise : aqueducs apportant une eau parfaitement pure, égouts engloutissant déchets et eaux usées, bains publics vastes, plaisants, ouverts à tous gratuitement dans le même esprit démocratique que les lieux de plaisir, avec ses rues régulatrices, son forum, ses monuments jetés à profusion, avec ses facilités de vie, ses ressources groupées par rues ou par quartiers spécialisés, comme le moyen âge en garde la tradition, la résidence en devint, au contraire, fort agréable. Non seulement des villes anciennes grandissent et se transforment, mais villes, bourgs et villages surgissent de toutes parts, sont en rapport avec les besoins administratifs, soit grâce à la présence d'eaux salutaires ou d'un sanctuaire particulièrement vénéré, ou de l'extension du commerce et de la production industrielle ou agricole. La vie intellectuelle y gagne d'autant, et les villes universitaires de la Gaule jouissent rapidement d'une juste renommée. Une seule chose manque à ces villes, pour en faire des cités accomplies : les asiles et les hôpitaux. Ni la vieillesse, ni la maladie, ni la misère n'y rencontrent le secours fraternel qui parachève une civilisation vraiment humaine. Et ce fut bien là l'une des tares des sociétés antiques. Il appartenait au christianisme de combler cette lacune. Rome a pu faire beaucoup pour satisfaire aux besoins de l'esprit : elle a apporté la paix, assuré la tranquillité matérielle, l'accroissement de la richesse, facilité par ses routes les échanges, distribué le plaisir, introduit l'hygiène ; elle n'a été ni persécutrice ni tracassière, soucieuse, seulement, de l'ordre, de l'obéissance aux lois, de la soumission à l'empereur ; elle a laissé les ressources des régions soumises se développer suivant le jeu des lois naturelles, et ce sont là de grands bienfaits, mais, pas plus que de la charité, que nous appelons *justice* et *humanité*, elle n'a eu le souci de la vie morale. Les plaisirs qu'elle offre ne sont pas seulement grossiers, ils sont immoraux et sanguinaires. Elle compte sur la satisfaction des besoins matériels, elle s'appuie sur les pires instincts, qui ne sont pas seulement ceux de la populace. De cela on est en droit de lui faire grief, et C. Jullian n'y manque pas. Un autre tort de la domination impériale a été le manque de souplesse. Elle n'a pas cherché à comprendre le génie propre des peuples soumis, à en tirer parti. Partout, elle a importé une lassante uniformité, elle a, autant qu'il était en elle, tué l'originalité. La Gaule n'a pas échappé à cette loi. Une excuse, pourtant, à la décharge de Rome : la séduction exercée par sa littérature, ses arts, son édilité, la joie de la *paix romaine*, étaient telles, que les peuples en général, et les Gaulois plus que tous autres, peut-être, non seulement n'ont pas réagi, mais se sont jetés à corps perdu dans une civilisation qui avait pour eux le charme de la nouveauté, qui leur était apportée toute faite et les dispensait de l'effort toujours douloureux de la création, dont la valeur, enfin, leur était démontrée par la puissance même du conquérant. Tout cela, on peut le déplorer avec l'éminent historien de la Gaule. Ce qu'a produit la France du moyen âge montre quelle puissance de création était en elle et ce qu'aurait pu donner beaucoup plus tôt le libre jeu de son génie. Mais c'est compter sans les invasions. Et il ne faut pas omettre tout ce que les grands siècles du moyen âge, art et pensée, durent à la tradition romaine. Quoi qu'il en soit et tout balancé, on peut se demander si de si incontestables et si grands bienfaits ne méritaient pas, inévitable contrepartie, de grands sacrifices. Pendant près de trois siècles, la Gaule n'a connu ni de graves troubles civils, ni peste, ni famine. Les Gaulois ont pris place rapidement dans la grande famille latine, et une place dès l'abord honorable, plus tard et sous le nom de *Français*, souvent prépondérante. L'esprit gréco-romain, embelli et purifié par l'idéal d'honneur de la chevalerie chrétienne, est la base même de l'esprit latin moderne ; c'est à leur alliance avec les caractères primordiaux du peuple gaulois que la France d'aujourd'hui doit le glorieux rayonnement auquel le monde rend hommage. Pouvons-nous l'oublier, quand nous devons porter un jugement sur la valeur de la conquête romaine ?



L'Enlèvement de Proserpine, par Pluton.
(Bas-relief trouvé à Martres-Tolosanes (Haute-Garonne.)

Il est assez de mode aujourd'hui, parmi les érudits, de présenter au grand public le résultat de leurs recherches dépouillé de tout appareil scientifique. Point de notes, point de références, tel semble être le mot d'ordre. C. Jullian n'a pas sacrifié à ce système, qui peut se soutenir, mais, bien souvent, déconcerte le lecteur studieux. Si le texte, chaleureux, rapide, expressif comme tout ce qu'écrit l'auteur, d'un bout à l'autre, se lit d'entraînement, les notes sont un véritable trésor d'érudition. A côté des références nombreuses, ou plutôt complètes, on y trouvera maintes discussions qui prouvent sur combien de recherches et de réflexions s'appuie chacune des lignes tracées par l'historien des Gaules. C'est là aussi qu'on rencontre l'anecdote caractéristique, et encore les réserves, les objections que, dans sa loyauté, l'auteur oppose aux thèses qu'il adopte, soit que celles-ci soient en contradiction avec des opinions autorisées, soit qu'un doute subsiste dans l'esprit du savant, soit, encore, qu'il semble inviter le lecteur à se faire juge dans les questions controversées. Livre de foi, de patriotisme, où la poésie et l'élégance animent et vivifient la conscience scientifique. C. Jullian nous prouve, une fois de plus, qu'il n'est pas nécessaire d'être ennuyeux pour être sérieux. C'est un exemple que beaucoup de ses confrères feraient bien de méditer. Mais dédaigner le talent est plus aisé que d'en avoir. Ce n'est pas d'aujourd'hui que certain renard de La Fontaine a dicté la réponse qu'il convient de faire à ces messieurs. — André Baudrillart.


Arc de triomphe d'Orange (période gallo-romaine). — Cet arc, le plus beau qu'ait laissé l'Empire hors de Rome, est percé de trois arches et est couvert de sculptures ; il mesure 22 mètres de hauteur, 21 de largeur et 8 de profondeur.

G. Q. G. (*Grand Quartier Général*). *Secteur I*, par Jean de Pierrefeu. — Jean de Pierrefeu, critique littéraire, était, en 1915, sergent-major de réserve et, blessé, venait d'être versé dans l'auxiliaire, lorsque son heureuse fortune — et la nôtre — le firent appeler au Grand Quartier Général. Paré du galon de sous-lieutenant, le voilà introduit dans la société des « demi-dieux de la guerre » et chargé de la rédaction du *Communiqué officiel*. On se doute qu'il put, de ce poste unique où il resta trois années, beaucoup voir et beaucoup entendre. C'est « le compte rendu loyal » de ses observations qu'il vient de publier sous le titre : G. Q. G., secteur I.

Il a tenté, dit-il, « de rassembler, à la manière de l'aîne (il pourrait ajouter « et de Saint-Simon ») une collection de petits faits exacts et d'en tirer impartialement des réflexions d'ordre général ». Et il exprime aussitôt la crainte de voir trahir sa pensée par des citations incomplètes. Rassurons-le. Si, de-ci de-là, au courant de notre lecture, à côté de grands éloges, que l'on sent sincères, nous avons rencontré des critiques parfois vives, et qu'il justifie, de certains états d'esprit et de certaines méthodes, nous laisserons de côté les « réflexions », pour ne noter que quelques-uns, parmi les plus typiques, des « petits faits exacts ».

Avec le rédacteur du communiqué, pénétrons au G. Q. G. Nous sommes en novembre 1915. Le Grand Quartier Général est installé à Chantilly, à l'hôtel du Grand-Condé. On avait d'abord songé au château. Mais, nous apprend de Pierrefeu, outre que l'hôtel était mieux situé et mieux distribué, « la simplicité républicaine de Joffre s'était offusquée de ce palais historique ». A l'exception de la D. A. (direction de l'arrière), qui avait fait bande à part et était allée porter ses pénates dans les locaux de l'école des filles, tous les services de l'état-major avaient trouvé place au Grand-Condé.

Comment fonctionne l'immense machine ? Au-dessous du général en chef, « dispensateur de l'énergie », les bureaux et services, d'une part, lui apportent les éléments de connaissance nécessaires, d'autre part, transmettent aux armées son impulsion. Chaque bureau a une fonction propre : le 1er assure la mise en état des effectifs et l'armement ; le 2e est chargé de découvrir les intentions de l'ennemi ; le 3e, le plus prestigieux, véritable « saint des saints » du temple militaire, établit, sur les données du 2e bureau et avec l'instrument fourni par le 1er, les plans d'opérations. La D. A. groupe les services qui concourent à nourrir, habiller, approvisionner, transporter la troupe. Ajoutons les nombreux organismes secondaires : services télégraphique et téléphonique, service des renseignements, section de presse, aviation, D. C. A., cartographie, trésor et poste, chiffre, courrier, service des décorations, etc.

Le général Joffre avait bientôt transféré son cabinet dans la villa Poiret, qu'il habitait. C'est là que le vaguemestre déposait les innombrables caisses de bonbons, de cigares, de champagnes, de vins fins, de fruits, de gibier, d'objets d'art ou d'utilité, offrandes de tous les peuples au vainqueur de la Marne. Le destinataire en abandonnait une large part à ses officiers. Il recevait aussi des milliers de lettres d'adoration, envoyées de tous les points du globe. Il était particulièrement sensible à celles des tout petits, qui écrivaient souvent à l'insu de leurs parents ; beaucoup le nommaient « Notre Père ». Il s'enfermait des heures entières pour parcourir ces lettres et veillait à chaque réponse.

Après un portrait du général Joffre, « d'une autorité jalouse et presque despotique », se plaignant sans cesse « d'être mal servi », puisant sa force dans la confiance qu'il avait en lui-même, en même temps d'une simplicité de manières « dépassant tout ce qu'on peut imaginer », l'auteur cite ce trait : « En 1915, le jour du vendredi saint, il s'aperçut, tout à coup, que le maigre régnait à sa table. Il entra dans une violente colère et ordonna, séance tenante, qu'on joignît du gras au menu, en disant : « Je suis un « général républicain. » Ce qui ne l'empêchait pas, ajoute de Pierrefeu, « d'avoir pour les idées de ses officiers la plus large tolérance ».

Lorsque le général de Castelnau fut nommé chef d'état-major général des armées, l'entourage de Joffre (les Jeunes-Turcs, comme on appelait ces Éminences grises), feignit de l'ignorer. On ne lui apportait les dossiers que d'une façon intermittente. Toutefois, pour donner le change à l'opinion et simuler un accord parfait, il fut convenu que les deux chefs se promèneraient ensemble chaque après-midi. En fait, rien ne fut changé. Un jour, de Pierrefeu demanda au chef d'état-major général si on lui avait communiqué la dernière feuille de Verdun. « Non, mon ami, répondit Castelnau, on ne me communique rien, à moi. »

Cette bataille de Verdun, dont nous suivons dans les coulisses les alternatives émouvantes, est l'occasion, pour le rédacteur du communiqué, de nous fournir quelques détails sur l'élaboration de son « papier ». Il le composait, d'abord, à l'aide des renseignements qu'on lui remettait, puis le soumettait au major général, enfin le proposait à l'approbation du général en chef.

Cette rédaction n'était pas chose facile. Il fallait, suivant les circonstances, atténuer ou corser, parfois interpréter, lutter contre les radios allemands. Voici un exemple : la nouvelle de la prise du fort de Douaumont fut connue par le communiqué ennemi du 26 février (1916) et causa à Chantilly une véritable stupeur. On se renseigna. Le fait était exact, mais nul ne savait, au juste, comment l'événement était survenu. Dans cette ignorance, on imagina des péripéties d'attaque : « La position, dit le communiqué du 26 au soir, enlevée ce matin par l'ennemi, après plusieurs assauts infructueux, qui lui ont coûté des pertes très élevées, a été de nouveau atteinte et dépassée par nos troupes... » La réalité, que l'on apprit plus tard, était beaucoup plus simple. Le fort n'était occupé, à ce moment, que par un gardien de batterie et quelques hommes. Des Brandebourgeois, voyant la porte ouverte, s'étaient introduits dans le fort et avaient fait prisonniers les hommes et leur « commandant ». Une explication amusante de la fausse nouvelle, proclamée bruyamment le 9 mars par les radios allemands, de la prise du fort de Vaux : les guetteurs ennemis avaient pu apercevoir des uniformes gris vert passer sur les glacis du fort, mais c'étaient des prisonniers !


Le général Joffre, sortant du G. Q. G. (hôtel du Grand-Condé, à Chantilly, en 1916). — Phot. Service photographique de l'Armée.

Quelques scènes de la bataille de la Somme, quelques notes sur la disgrâce momentanée du géné-

ral Foch, que le Grand Quartier estimait être « au bout de son rouleau », disgrâce que devait bientôt suivre celle du généralissime, une esquisse de l'histoire de la Section d'Informations et du T. O. E. (théâtre d'opérations extérieures), un aperçu des luttes qu'engagèrent ces deux organismes avec la Maison de la Presse et le Quai-d'Orsay, et nous parvenons à ce que l'auteur appelle la « tragique aventure de Nivelle ».



Le général Pétain et son état-major au G. Q. G. (château de Compiègne, en 1917). — Phot. Service photographique de l'Armée.

Le récit de l'arrivée du général Nivelle au Grand Quartier est charmant. Un matin, le lieutenant de Pierrefeu aperçut dans la salle d'attente du major général, général Pellé, un général de division inconnu, « grand, jeune, de tournure élégante, avec un beau visage fier et régulier ». Il se mit à sa disposition pour l'introduire. Le visiteur acquiesça en se nommant. C'était le nouveau maître des lieux. De Pierrefeu fut prié de prévenir le général de Castelnau. Nivelle marchait sur ses pas. Le jeune officier l'annonça, puis s'effaça pour le laisser entrer. « Le général de Castelnau s'était levé de son siège et, debout derrière son bureau, sans avancer, il attendait. Le général Nivelle, dès le seuil du cabinet, dit : « Bonjour, mon général. — Bonjour, Nivelle », répondit Castelnau. Il fit un pas vers lui, la main tendue et ajouta : « Bonjour, mon général. » — « Que de nuances dans cette petite scène! ajoute de Pierrefeu. Ce nouveau généralissime abordant son supérieur d'hier, dont il était le chef aujourd'hui, tenait à lui montrer quelle déférence il conservait pour lui... Castelnau, de son côté, dans sa fierté de vieux soldat, conscient de sa valeur, soulignait l'hommage par une familiarité d'une minute, qu'autorisaient son âge et ses services, mais acceptait, aussitôt après, la domination de celui qu'imposait le sort ».

Le règne de Nivelle, qui fut court, fut marqué, cependant, par deux déménagements du Grand Quartier. Le premier eut lieu pour donner satisfaction, paraît-il, à certains parlementaires. On alla de Chantilly à Beauvais. Ce fut un événement considérable. Le Grand Quartier ne comprenait pas moins, en effet, de 450 officiers, 800 secrétaires et hommes de troupe. Deux trains complets et plusieurs centaines de camions, dont beaucoup empruntés à des secteurs fort éloignés, parvinrent avec peine à transporter le personnel, le matériel de bureau, les archives. A Beauvais, l'officier envoyé en reconnaissance choisit l'Institut agronomique, au grand mécontentement du préfet, qui ne comprenait pas qu'on n'ait pas préféré à cet édifice mal situé, inconfortable, poussiéreux et... clérical, le magnifique lycée, tout neuf. L'accueil reçu par le G. Q. G. fut, d'ailleurs, généralement froid. Les commerçants beauvaisiens ne lui pardonnèrent pas d'avoir chassé toutes les autres formations militaires, ni les habitants de connaître les désagréments d'une ville en état de siège. Une seule fois, le G. Q. G. fut acclamé chaleureusement : ce fut le jour de son départ.

Ce jour ne devait pas tarder. La retraite de l'ennemi obligea, le 3 avril 1917, le transfert de l'organisme suprême plus près des lignes, au palais de Compiègne. La fameuse offensive du 16 avril, dont les résultats ne furent pas à la hauteur des sacrifices, amena la chute du généralissime, chute que précédèrent des altercations assez vives entre le général Nivelle et plusieurs de ses subordonnés.

A Nivelle succède Pétain. La deuxième partie de l'ouvrage est presque tout entière un éloge du futur maréchal. Il est l'« organisateur de la Victoire ». Voici son portrait : d'une majesté incomparable, grand, vigoureux, impassible, le regard droit et chargé de pensées, avec « ce je ne sais quoi de simple et de profond dans le regard qui domine l'avenir, ce don de dégager les grandes lignes, cette sérénité de jugement qui, par delà l'apparence, s'établit dans la réalité ». D'une timidité excessive sous une froideur glaciale, qui frappait tous ceux qui l'abordaient, il essayait de donner le change en exagérant sa causticité naturelle. Cette propension aux propos mordants lui a fait des ennemis que, par sa bonté et sa noblesse de caractère, il ne méritait pas. C'est ainsi qu'au début, il s'attira la rancune du président Poincaré, « qui avait essuyé certains traits jugés par lui irrévérencieux ». Mais cette prévention ne dura pas. Les rapports des deux hauts personnages devinrent, par la suite, extrêmement cordiaux. Aux soldats Pétain « parle comme un homme à des hommes, les dominant de tout son prestige, sans essayer de se mettre à un niveau inférieur ». Et les hommes l'adorent.

Cet ascendant facilita au généralissime sa première tâche et la plus pénible : le relèvement du moral de l'armée (les mutineries sont de juin 1917). Il visita tous les secteurs, entendit toutes les voix, apporta les améliorations nécessaires au bien-être des combattants et à leur sécurité, remit les dévoyés dans le droit chemin et redonna confiance à tous. En même temps, il faisait étudier par le 2e bureau les méthodes nouvelles de l'adversaire et par le 3e les ripostes utiles. De très fréquentes réunions groupèrent autour du major général et du général en chef les représentants des bureaux et services et les divers agents de liaison venus des armées. Bientôt, la Section d'information, qui avait subi un déclin au départ de Joffre, reçut une extension nouvelle, sous l'impulsion du lieutenant-colonel académicien Marcel Prévost, nommé inspecteur général des Services d'informations militaires. De nombreux écrivains et journalistes mobilisés y furent appelés. La mission de la Presse française fut organisée, à côté de la mission des journalistes alliés, qui fonctionnait déjà. A dire vrai, les rapports entre le G. Q. G. et les journalistes ne furent pas toujours sans nuages. Les derniers se plaignaient qu'on entravât leurs visites au front, qu'on sabrât trop délibérément leurs copies. Une initiative, pourtant, fut prise : un officier du 3e bureau vint faire aux correspondants de guerre des conférences où ils purent puiser la matière d'articles précis. Pendant que nous sommes sur ce chapitre, citons la présence, déjà ancienne, à la Section d'information de Henry Bordeaux, capitaine, de l'historien Louis Madelin, lieutenant et, à l'époque dont nous parlons, celle de Joseph Bédier, l'illustre « renouveleur » de *Tristan et Yseult*, venu préparer son ouvrage sur *l'Effort militaire français*.

L'offensive allemande approchait. On l'attendait, et on s'y préparait. On sait qu'elle préluda par le bombardement de Paris au moyen d'un canon à longue portée. Le « rédacteur du communiqué » nous apprend qu'au G. Q. G. pas un artilleur, même parmi les officiers supérieurs brevetés, ne voulut croire qu'il s'agissait d'un canon. Le début de l'offensive, en mars, fut accompagné de l'attaque de Compiègne par avions, et le G. Q. G. dut de nouveau déménager. Il gagna Provins, où il s'installa dans une caserne de cavalerie. Par bonheur, on trouva dans le grenier toute une collection d'armoires, de commodes et de fauteuils de style, oubliés par un marchand provinois, ce qui constitua un mobilier convenable. Dans l'avant-cour, furent tracées deux larges plates-bandes ornées de gazon et de fleurs..., afin de camoufler, aux regards des aviateurs ennemis, ce bâtiment militaire en une inoffensive habitation privée. Provins fut relié par des courriers en avions avec Beauvais, où Foch, élevé au commandement unique, avait provisoirement installé son P. C.



Un bureau du G. Q. G. à Compiègne, en 1917. — Phot. Service photographique de l'Armée.

Les événements qui suivirent et dont l'auteur donne, avec une vision précise, des explications neuves, sont connus. Ils nous conduisent au 15 juillet 1918, date de « la rupture de l'équilibre des forces » par l'afflux des Américains et du déclenche-

ment de notre offensive. De Pierrefeu regrette que, dans le succès, l'opinion publique n'ait pas accordé à Pétain sa part légitime. La faute en serait à la discrétion du général et de son cabinet, à leur mépris des intrigues...; la « faute », nous dirions plus volontiers le *mérite*.

Nous voici à novembre. Les Allemands demandent grâce. Certaines des conditions de l'armistice paraissent si dures que nos officiers croient à un refus. L'ennemi accepte. On lui accorde « les honneurs de la guerre », c'est-à-dire le droit de conserver armes et bagages. Foch aurait déclaré : « Les Boches, bons soldats, se sont bien battus, on laissera subsister leur armée. Les Autrichiens, des *salopards*, désarmement général pour eux. » Et de Pierrefeu ajoute ce commentaire : « Cela, c'est une idée de soldat... Un soldat ne craint pas de laisser son adversaire armé, quand il l'a vaincu. N'est-il pas toujours là pour le combattre, s'il recommence à attaquer ? »

Le G. Q. G. effectuait son dernier déménagement en s'installant triomphalement dans Metz reconquise, pendant que, sous le « dernier communiqué », le général Pétain écrivait ces mots gouailleurs et joyeux : « Fermé pour cause de Victoire. » — Gustave HIRSCHFELD.

Jeûne. La tragique décision du lord-maire de Cork en Irlande, qui a fait jusqu'à la mort la « grève de la faim » dans la prison de Brixton, à Londres, suscite des questions nombreuses au sujet de la possibilité pour les êtres vivants et, spécialement, pour les hommes, de rester des semaines sans prendre de nourriture. Les études et les expériences faites par les physiologistes permettent de répondre de façon satisfaisante à la presque totalité de ces questions.

Il faut tout d'abord considérer deux sortes de jeûneurs : ceux qui pratiquent le jeûne total, absolu, et ceux qui ne sont soumis qu'à un jeûne relatif. Les premiers nous occuperont presque seuls. On en peut considérer deux catégories : il faut distinguer, en effet, ceux qui jeûnent volontairement ou ceux qui sont privés de nourriture par suite d'un événement (naufrage, éboulement de galeries de mine, etc.) qui les sépare momentanément du reste du monde.

La première question qui se pose est de savoir combien de temps un homme peut supporter sans mourir le jeûne absolu. Elle nous conduit, d'ailleurs, directement à étudier la physiologie du jeûneur et les conditions de sa résistance. Mais, déjà, les notions statistiques emmagasinées depuis des siècles nous permettent de constater quel est, d'une façon générale, l'ordre de grandeur des périodes ainsi enregistrées. Or les durées observées par tant d'auteurs sont extrêmement variables, et nous verrons plus loin ce qui fait leur diversité suivant les cas. Voici, en effet, d'après le professeur Ch. Richet, quelques chiffres authentiques :

Jeûnes s'étant terminés par la survie et la guérison :

	jours		jours
Merlatti	50	Succi	30
Tanner	40	Boucher (Boehm)	30
Brasseur (Goufart)	40	Duchanteau	25
Italien de 77 ans (Monin et Maréchal)	37	Mineur de Licetus	7
		Mineur de Bérard	14
Mineurs de Bois-Nouzil	6		

Jeûnes s'étant terminés par la mort :

	jours		jours
Aliéné de Devilliers	76	Marchand allemand de Hufeland	17
Malade de Desbarreaux	63	Viterbi	17
Amaurotique de Bérard	47	MacSweeney, lord-maire de Cork	74
Granié	63		
Malade de Lépine	16		

Mais les anciens auteurs rapportent des récits bien plus surprenants encore, puisque, dans certaines histoires, vieilles de plusieurs siècles et remontant notamment aux XVIe et XVIIe, il est question de jeûnes absolus ayant duré plusieurs mois et même jusqu'à 3 et 4 ans. Nous verrons plus loin comment on peut interpréter ces observations paradoxales. En réalité, on doit admettre, avec la plupart des physiologistes, que la moyenne de survie pour les humains assujettis à un jeûne total, est d'environ 20 à 25 jours. Il reste à comprendre à quoi tiennent les variations enregistrées en cette matière.

Les aliments sont indispensables à notre vie, parce qu'ils permettent à l'organisme de réparer ses pertes incessantes. Celles-ci sont le fait du fonctionnement de tous nos appareils, aussi bien viscéraux que musculaires ou nerveux. L'organisme humain doit, en outre, pour que ses constituants (cellules et humeurs) ne subissent pas des modifications incompatibles avec leur existence, être maintenu à une température dont les aliments font encore les frais. Devant cette nécessité, que fait l'organisme à qui l'on ne fournit pas les aliments indispensables ? Il les puise autre part, c'est-à-dire en lui-même, et il vit, comme on dit, sur son propre fonds. Celui-ci se compose, dans l'ordre même où ces éléments sont utilisés par l'économie inanitiée, des réserves hydro-carbonées (glucose et glycogène), des réserves graisseuses, des albumines flottantes et, enfin, des albumines de constitution. En réalité, l'organisme ne vit réellement sur lui-même que lorsqu'il attaque ces dernières, constituées surtout par les masses musculaires. C'est, d'ailleurs, à partir de ce moment seulement que l'état du jeûneur devient sérieux. La mort survient, d'une part, lorsque ces éléments de nutrition ont diminué de telle sorte que les cellules ne reçoivent plus qu'un minimum insuffisant à leur entretien et, surtout, lorsque le système nerveux commence à être attaqué lui-même par le processus de destruction. Le système nerveux a, en effet, sur la durée du jeûne, une influence absolument prédominante.

Cette influence tient tout d'abord à ce fait que c'est le cerveau qui règle l'ensemble des phénomènes nutritifs dont l'organisme est le théâtre et qu'il a, en particulier, une action frénatrice sur les combustions organiques. Aussi voyons-nous que le calme de la pensée et sa sérénité ont, en l'espèce, une importance considérable. Les jeûneurs professionnels : Tanner, Merlatti, Succi, etc., qui ont été étudiés très en détail et nous ont fourni de précieux renseignements, étaient, au point de vue moral, dans des conditions de résistance incomparables, puisqu'ils savaient qu'au moindre geste d'eux, on mettrait fin, par un repas suffisant, à une expérience qui leur paraîtrait avoir assez duré. D'autre part, on peut constater que les sujets qui supportent le plus aisément les jeûnes prolongés sont les aliénés et les hystériques. Les premiers se privent, en général, volontairement de nourriture pour atteindre une pureté idéale ou parce qu'ils se suggestionnent eux-mêmes sur la portée du geste qu'ils réalisent ainsi. De même, les sujets suggestionnés présentent-ils dans les mêmes conditions une résistance extraordinaire. Chez les uns et chez les autres, la décision prise produit dans leur esprit une assurance psychique qui correspond à l'assurance notée, pour d'autres raisons, chez les professionnels. Succi, d'ailleurs, avait été deux fois interné comme aliéné. Quant aux hystériques, ce sont souvent des sujets chez lesquels l'activité organique est réduite au minimum, et c'est là une condition de résistance encore extrêmement importante.

Il est bien évident, en effet, que, si l'organisme doit faire face à des dépenses, sa besogne sera d'autant moins ardue que ces dépenses seront moindres. Aussi est-il à noter que les jeûneurs les plus célèbres sont restés, sauf exception, aussi immobiles que possible. Ils évitent ainsi le gaspillage des réserves sur lesquelles ils doivent vivre et font durer leurs ressources. On a souvent raconté l'histoire, presque toujours taillée sur le même patron, des sujets qui demeurent des semaines, voire des mois, plongés dans le sommeil. Ceux-ci, bien entendu, ne mangent ni ne boivent (quelques-uns, cependant, se réveillaient pour prendre un peu de nourriture), et ils vivent cependant durant de très longues périodes. C'est qu'ils ne dépensent pour ainsi dire rien et que tous leurs appareils ont réduit leur fonctionnement au minimum, et non seulement leurs appareils viscéraux, mais encore leur cœur, qui bat fort lentement, leurs muscles, qui n'agissent pas, leur système nerveux, endormi, lui aussi.

La meilleure façon, ensuite, de résister à l'inanition est, d'après ce que nous avons dit plus haut des dépenses de l'organisme, de n'avoir à faire les frais de la température nécessaire que dans des proportions médiocres et de limiter scrupuleusement la déperdition de calorique. Aussi voyons-nous les sujets résister d'autant mieux qu'on les fait vivre dans une température moyenne plus constante, et c'est une condition qui a été réalisée par des procédés perfectionnés chez les Irlandais qui font la grève de la faim.

En troisième lieu, la survie sera d'autant plus longue que les réserves sur lequelles l'homme doit se nourrir seront plus copieuses. Aussi constatons-nous que les gras « tiennent » plus longtemps que les maigres et les hommes musclés plus longtemps que les malingres. La résistance des enfants au jeûne est moindre que celle des adultes, tout d'abord parce que leurs réserves sont moindres, ensuite parce que la surface de leur corps (par où se fait la déperdition de chaleur) est considérable, par rapport à leur taille et à ces réserves mêmes. Dans le même ordre d'idées, nous voyons, en général, les jeûneurs de profession se créer des réserves, tout au moins de graisses et d'albumine, en faisant, avant le début de leur expérience, de copieux repas, composés de matériaux soigneusement choisis. Merlatti, notamment, absorba, à cette période, une oie grasse, dont il dévora même la carcasse pilée. Au reste, il est certains médicaments qui peuvent encore augmenter la résistance du jeûneur. De ce groupe sont les opiacés, qui ont le double avantage de diminuer, en la ralentissant, l'activité organique et de calmer les souffrances qui accompagnent, en général, le début du jeûne.

Ces souffrances ne paraissent pas être très intenses, sinon dans les premiers jours, et il semble que ce soit surtout la soif qui les occasionne. Néanmoins, on signale, chez certains de ces sujets, des crampes très pénibles, qui, dans les cas terminés par la mort, apparurent surtout vers la fin. Pour parer à cette soif si douloureuse, la plupart des jeûneurs absorbent quelques cuillerées d'eau. Cette eau, de plus, pare à la déshydratation organique qui est des plus dangereuses et à l'accumulation des déchets toxiques provenant du fonctionnement, même ralenti, de l'économie, déchets qui amèneraient une mort beaucoup plus rapide. Les expériences de laboratoire ont, d'ailleurs, démontré qu'un chien mis en inanition résiste à la mort 20 jours environ, s'il ne boit pas, et 30 jours s'il boit. Il est possible que certains naufragés, qui ont succombé très vite à la privation d'aliments, soient surtout morts par suite de l'absence de liquide, car, sur le radeau de la *Méduse*, notamment, il y avait encore, dit-on, des vivres.

Ajoutons que beaucoup de boisson serait aussi nuisible que l'absence de liquide, car il entraînerait une désassimilation plus rapide.

Les sujets de ce genre, pris dans des éboulements ou naufragés, ont encore été victimes de leurs souffrances morales, qui étaient épouvantables, car ils avaient la crainte, si souvent justifiée, que l'on ne pût pas venir à leur secours. Chez eux, le système nerveux, au lieu de conserver la sérénité qui est une des conditions de la résistance, était, au contraire, en état d'hyperfonctionnement et de dérèglement, d'ailleurs compréhensibles.

Naturellement, les sujets inanitiés maigrissent, puisqu'ils vivent sur eux-mêmes. Les constatations faites montrent qu'en cas de mort, l'amaigrissement atteint en moyenne 30 p. 100 du poids du corps, mais certains sujets ont résisté jusqu'à une perte de 50 p. 100.

Lorsque cesse un jeûne de ce genre, il faut prendre d'autant plus de précautions pour réalimenter le malade que la durée de l'inanition a été plus longue. A vouloir satisfaire sa faim, on risquerait de le tuer, ainsi qu'il arriva aux prisonniers autrichiens détenus dans Gênes par Masséna en 1800, qu'il ne put nourrir, en raison du siège impitoyable qu'il supportait, que de façon très sommaire et que leurs compatriotes alimentèrent sans précaution, lorsqu'ils purent communiquer avec eux. (*Mém.* de Marbot.)

Si du jeûne absolu nous passons au jeûne relatif, les conditions changent du tout au tout, et nous ne pouvons plus avoir de données certaines, tout dépendant de la quantité d'aliments prise par le sujet. D'une façon générale, on peut dire, avec Charles Richet, qu' « une abstinence incomplète peut être indéfiniment prolongée », et cela d'autant plus que les mêmes conditions de résistance que plus haut seront plus scrupuleusement observées. Les dormeurs que nous voyons vivre des années absorbent souvent, ainsi que nous l'avons dit, quelques aliments liquides. Il est probable que les observations véritablement extraordinaires rapportant des jeûnes de plusieurs années (et parfois vérifiés, semble-t-il, par plusieurs personnes) concernent des sujets qui absorbaient tous, ainsi que nous le savons pour quelques-uns, un peu de lait, de bouillon gras, de vin, etc. Hystériques par surcroît, ils devaient résister longtemps à la mort par inanition.

D'ailleurs, le jeûne relatif et de courte durée a été, et est encore, considéré par beaucoup de médecins comme une excellente précaution, parant à l'accumulation de matériaux toxiques dans l'économie et permettant à l'organisme de se reposer. Sans citer ici les célèbres prophètes d'une sobriété poussée à l'extrême, depuis les Pères du désert jusqu'à Cornaro et à Lessius, il est bien évident que les périodes de jeûne recommandées par presque toutes les religions sont tout autant une mesure hygiénique qu'une méthode de mortification. De nos jours encore, les partisans du jeûne passager et de courte durée sont nombreux, et ce procédé paraît donner d'excellents résultats dans beaucoup d'états pathologiques (v. GUELPA [*cure de*], t. IV, p. 697). Il est certain qu'il serait aussi applicable, avec des modalités peut-être un peu différentes, dans l'état de santé, en raison de notre alimentation fréquemment trop copieuse et trop riche, de la vie anormale que nous menons trop souvent et de la nécessité d'une désintoxication périodique de notre organisme. — Dr Henri BOUQUET.

Légende de saint Christophe (LA), en trois actes et huit tableaux ; poème et musique de Vincent d'Indy ; décors d'Emile Bertin, d'après les maquettes de Maurice Denis.

C'est de la *Légende des saints* ou *Légende dorée*, de Jacques de Voragine, que d'Indy a extrait le poème de la *Légende de saint Christophe*, en introduisant dans la narration primitive des personnages ou des épisodes qui en accentuent le caractère ou en dégagent le symbole. Le géant Auférus, fameux par les exploits de sa force prodigieuse, a juré de n'obéir qu'au maître le plus puissant. Et, comme il a entendu dire que tout cède à l'amour, il devient l'esclave de la Reine de Volupté. Mais, quand le Roi de l'Or s'empare, après avoir soudoyé ses gardes, du palais de la Reine et l'emmène elle-même en captivité, Auférus n'hésite pas à le suivre. Plus puissant encore que le Roi de l'Or est le Prince du Mal, Sathanael, qui se targue d'avoir, jadis, vaincu jusqu'au Roi du Ciel. Sur la montagne où il a conduit Auférus se projette, au soleil couchant, l'ombre immense d'une cathédrale dont la destruction consacrera, pour toujours, sa domination. Déjà, Auférus se prépare à parachever l'œuvre maudite quand Sathanael, atteint par l'ombre de la croix qui le brûle atrocement,

confesse qu'il est l'éternel réprouvé, soumis au Roi du Ciel, et s'abîme dans un précipice. Auférus invoque alors le Roi du Ciel et s'offre à lui; mais, seul, un chœur mystérieux lui répond.

Il s'en va donc à travers le monde à sa recherche. Il ne le trouve ni parmi les monarques, ni parmi les conquérants qu'il interroge. A Rome, le Souverain Pontife lui prédit que le Roi du Ciel se manifestera à lui lorsque les pins se couvriront de roses. Auférus rencontre, au lieu même où s'élevait jadis l'autel du dieu Tonnerre, un pieux ermite, qui lui enseigne les bienfaits de la charité. Il va, désormais, se consacrer au service des malheureux. Retiré dans une misérable cabane, sur le bord d'un torrent, il est devenu passeur et prête assistance aux voyageurs en détresse. En vain, un riche marchand, un amant impatient de courir à ses plaisirs, un empereur suivi de son armée, le sollicitent. Un soir, il est réveillé par un petit enfant, qui réclame obstinément son aide. Auférus le soulève sur ses épaules et s'aventure avec lui dans les flots. Mais, bientôt, il s'arrête, épuisé : l'eau bouillonnante menace de l'engloutir, et il lui semble que son fardeau devient plus lourd que le monde. Or c'est Jésus, le Créateur, qu'il a porté ainsi, qui se révèle à lui, le baptise du nom de Christophore ou Porte-Christ et lui ordonne de répandre partout sa parole. Selon la prophétie, les arbres se fleurissent de roses.

Christophe parcourt de nouveau la terre. Les puissances des ténèbres, dont il combat les desseins criminels, ont juré sa perte. Le prince du mal exige que le Roi de l'Or, devenu le Grand Juge, lui livre son âme ou celle de Christophe. Le saint est jeté en prison. Mais la Reine de Volupté, qui avait été envoyée dans son cachot pour le séduire, se convertit à sa voix. Il marche au supplice avec allégresse. Les miracles se multiplient. L'armure incandescente, dont on allait le revêtir, éclate; une flèche dirigée contre lui ricoche et crève l'œil du Grand Juge. Sa tête tombe enfin, frappée d'un glaive. Cependant, il chante jusqu'à ce que, sur les lèvres de la Reine de Volupté, devenue Nicéa, parce qu'elle a triomphé du mal, l'hymne glorieux soit recueilli et s'élève plus pur, plus haut encore, comme pour aller se perdre dans le chœur séraphique.

Drame lyrique, oratorio, poème symphonique et mystère, la *Légende de saint Christophe* est un acte de foi, de cette foi militante qui inspire la vie et l'œuvre de d'Indy. De même que *Fervaal* et l'*Etranger*, elle cache un symbole religieux; car, pour d'Indy, comme pour Tolstoï, le sentiment religieux est le principe de l'art. A la manière de l'évangéliste des *Passions* de Bach, un historien, assisté du chœur, commente et résume l'action. Des thèmes de la liturgie catholique, empruntés notamment à l'hymne *Vexilla regis*, à un *Credo*, à l'antienne *Ubi caritas*, s'y opposent à l'élément païen. Et, si l'expression s'est affranchie de cette influence wagnérienne qui a longtemps pesé sur la jeunesse de d'Indy, le souvenir voluptueux ou mystique, au cours de quelques scènes éparses, de *Tanhäuser* ou de *Parsifal*, flotte encore.

Par l'ampleur de cette conception, la diversité des styles, cette exaltation de la pensée et de l'imagination qui s'emporte jusqu'à l'anachronisme, on a été amené à comparer la *Légende de saint Christophe* à quelqu'une de ces cathédrales médiévales où toute l'infinie variété et les disparates des détails conspirent à la majesté de l'édifice, dans l'unité de l'acte de foi. On sait quelle part d'Indy réserve dans la genèse de l'œuvre d'art à la raison, à la volonté intelligente, à l'esprit qui, seul, vivifie une sensibilité prompte à défaillir. Appuyé sur les dogmes de la tradition, il ne laisse rien à la fortune. Tout y est fondé en raison. Une longue préméditation a minutieusement assigné aux nuances tonales les plus fugitives, aux moindres artifices de la rhétorique musicale, en dehors de leur fonction et de leur caractère intrinsèques, un rôle figuratif. Aussi bien, une exégèse ingénieuse a cru pouvoir tirer toute une symbolique de l'œuvre de Bach et attacher une interprétation fixe et précise à chacune de ses formules.

Cette austérité, parfois cette âpreté, cette rigueur ont été rarement plus manifestes que dans la *Légende de saint Christophe*, qui apparaît comme le sommet d'un apostolat. Il est permis de ne pas communier totalement avec l'esprit de d'Indy, de penser que l'émotion peut, en s'abandonnant, faire jaillir avec la vérité spontanée de l'instinct des formes harmonieuses et parfaites, qu'il y a dans les créations soudaines et comme involontaires du génie une eurythmie préétablie, qui est peut-être d'autant plus admirable qu'on n'en saisit pas immédiatement la loi. N'est-ce pas l'essence même de la foi que de croire ce qu'on n'explique pas, ainsi que le révèle l'ermite à Auférus ? Mais on ne pourrait, sans injustice ni sans passion — or, l'ardente personnalité de d'Indy a suscité des dévotions et des anathèmes passionnés — ne pas sentir passer ce souffle de mysticisme et de ferveur, ne pas subir l'ascendant de cette force, lui refuser la passion même et la vie, ne pas s'incliner devant la noblesse de cet indomptable effort, échappé à la flamme, dont rayonne, comme l'armature infligée au martyr, ce triple airain. Les chœurs des anges, l'interlude symphonique de la « Queste de Dieu », le baptême de Christophe, la conversion de la Reine de Volupté, l'apothéose dominent l'œuvre et le reflet divin gardera sans doute leur beauté d'être éphémère.

La *Légende de saint Christophe* atteste, il est superflu de le dire, une maîtrise absolue dans l'expression, une étonnante fertilité de ressources dans l'invention orchestrale. Il est fâcheux qu'une prudence et des scrupules insuffisamment éclairés aient entraîné la suppression, nuisible, d'ailleurs, à l'équilibre de l'ensemble, d'une scène dont l'auteur eût, le cas échéant, très certainement, assumé pour lui seul la responsabilité. — PAUL LOCARD.

Les principaux rôles ont été créés par Mme Germaine Lubin *(la Reine de Volupté)*; et par MM. Franz *(Auférus)*, Delmas *(l'Ermite)*, Rouard *(le Roi de l'Or, le Grand Juge)*, Rambaud *(le Prince du Mal, Sathanael)*, Huberty *(l'Historien)*, Narçon *(le Souverain Pontife)*.

Lintilhac (*Eugène*-François-Léon), professeur, littérateur, homme politique français, né à Aurillac le 5 janvier 1854. — Il est mort à Neuilly-sur-Seine, le 16 juillet 1920. L'éducation première d'Eugène Lintilhac s'était faite au collège de sa ville natale, puis il était venu à Paris, à la conquête des grades universitaires. Muni du double diplôme de bachelier ès lettres et de bachelier ès sciences, il avait, n'étant point riche, accepté, pour vivre et pouvoir travailler, une place d'aspirant répétiteur d'abord (1875), puis, en 1876, de maître répétiteur au lycée Saint-Louis. Il gardera de cette époque un souvenir si amer que, plus tard, parvenu aux premiers rangs de la hiérarchie universitaire et élu sénateur, il fera à ses collègues de la haute Assemblée cet aveu : « Malgré le temps écoulé et bien que la vie m'ait été, depuis, un assez rude combat, la forme intensive du cauchemar est pour moi de rêver que je suis encore maître d'études. »


Eugène Lintilhac. (Phot. Manuel.)

Du moins, il employa bien son temps, au lycée Saint-Louis et à la Sorbonne voisine, puisque le voici, en 1877, licencié ès lettres et en 1881 agrégé des lettres, sans avoir passé par l'Ecole normale. Il fut, suivant l'usage, envoyé en province. On le nomma à Périgueux d'abord, ensuite à Poitiers, puis au Havre, où il reçut la classe de rhétorique, que venait de quitter Jules Lemaître. Il y resta cinq ans. Son enseignement, très vivant, très amusant, quoique parfaitement respectueux des programmes, était fort goûté. Paul Souday, à qui nous devons de connaître ce détail, raconte en outre que le jeune professeur faisait sensation dans la ville par ses complets gris clair très collants, ses chapeaux de haute forme également gris et ses cravates élégantes. Il offrait une carrure puissante et massive d'Auvergnat, avec laquelle contrastait déjà une légère préciosité dans le langage, dont il ne se débarrassera jamais. Il rêvait de Paris et de feuilleton dramatique. Il va bientôt réaliser cette double aspiration.

En vérité, le théâtre — on en trouvera l'affirmation dans deux préfaces — a toujours été le centre de ses études favorites comme de ses délassements. Et, lorsqu'il s'agit de choisir le sujet de sa thèse de doctorat, c'est vers un écrivain de théâtre qu'il se sent attiré. Il présente à ses juges une étude sur *Beaumarchais et ses œuvres* (1887), qu'après la Sorbonne couronne l'Académie. Sa thèse latine complémentaire traite de la *Poétique de Scaliger*.

Cette même année, 1887, il est nommé à Versailles, dernière étape avant la capitale. Et, l'année suivante, il commence par Condorcet le cycle des lycées parisiens et suburbains : Michelet, Louis-le-Grand, Saint-Louis, qui l'avait connu répétiteur, Janson-de-Sailly.

En même temps, fidèle à sa prédilection, il se consacre à l'instruction d'autres élèves..., les spectateurs de l'Odéon. Les exposés aimables et savants, qu'il leur fait de 1888 à 1898, réunis sous le titre : *Conférences dramatiques*, reçoivent aussi la consécration de l'Académie.

Dans l'ordre de l'enseignement, il complète et refond les *Etudes littéraires sur les classiques français* de Merlet (1890 et 1894) et publie, à la même époque, avec une étude sur *Lesage* — autre écrivain de théâtre — ouvrage qui obtient, à son tour, la couronne académique, un *Précis historique et critique de la littérature française*, vade-mecum de nombreux étudiants.

Un peu isolé dans la grand'ville et sociable par nature, il avait cherché des compagnons. Il les avait trouvés, d'une part dans les gens de lettres qui fréquentaient le café Napolitain, d'autre part chez les félibres, qui avaient établi leur siège au café Voltaire, place de l'Odéon. Il a raconté dans le « Temps » et dans la « Revue des Deux Mondes », puis dans un opuscule, *les Félibres; à travers leur monde et leur poésie* (1894), comment il fit admettre par « ces élégants provençalisants » son fruste auvergnat d'Aurillac, du parler d'oc, en tout cas, et cousin germain, paraît-il, de celui de Toulouse. Il rencontrait dans ces agapes, entre autres personnages notoires, Georges Leygues, son « confrère en Cigale », à qui il dédia plusieurs de ses ouvrages et qui devait lui donner bientôt un témoignage éclatant de son amitié.

En 1896, il publie : *le Miracle grec, d'Homère à Aristote; essai sur l'évolution de l'esprit grec et sur la genèse des genres classiques*. Le 16 mai 1897, à l'inauguration de la statue de Beaumarchais, rue Saint-Antoine, il fait discourir, dans une savoureuse prosopopée, le père de Figaro, et, le 30 juin 1898, il parle, à l'Odéon, de Michelet, à l'occasion du centenaire de l'historien-poète, son prédécesseur dans l'Université. Réalisant complètement le rêve longtemps caressé, il donne, de 1896 à 1899, au journal *le Rappel* des articles de critique dramatique, dont les verdicts — il s'en faisait gloire, n'étant pas sans orgueil — se trouvaient le plus souvent justifiés par le jugement public.

Il professait la rhétorique au lycée Janson-de-Sailly et venait de réunir ses commentaires sur *le Problème de l'enseignement secondaire*, éparpillés dans la «Revue bleue», la «Revue pédagogique», le «Journal», quand, en novembre 1898, Georges Leygues, alors ministre de l'instruction publique, le prit dans son cabinet, comme chef adjoint. Il resta auprès du ministre jusqu'en 1901 et reçut, pour récompense de ses services, une chaire de maître de conférences de littérature française à la Sorbonne. Mais son passage au pouvoir avait développé en lui un penchant, déjà ancien, pour la chose publique. Il faltait à ce combatif une autre tribune qu'une chaire professorale, un autre champ d'action que la vieille Université, pour servir, avec la cause de l'enseignement, toutes celles auxquelles il entendait se dévouer. Déjà, en 1890, il avait tenté de franchir les portes du Palais-Bourbon. Il n'avait obtenu, à Saint-Flour, qu'un nombre de voix fort mince. Au renouvellement sénatorial de janvier 1903, il l'emporte, dans son département d'origine, sur Baduel, sénateur sortant. Il sera réélu, les neuf ans révolus. Cette même année 1903, en juillet, le canton de Laroquebrou l'envoie siéger au conseil général du Cantal, dont il deviendra président en 1905.

Au Luxembourg, il va s'asseoir parmi les radicaux et, tout de suite, entre dans la lice, défendant ses opinions, comme le dira le président Bourgeois, « sans aucune concession, mais avec une élégante et spirituelle courtoisie ». Il bataille d'abord, payant, dit-il, une dette de cœur à son passé, en faveur des répétiteurs de lycée, pour lesquels il obtient la promesse d'un sort meilleur. Puis il attaque la loi Falloux et proclame le droit de l'Etat au monopole de l'enseignement... au nom d'Aristote. Ses discours, d'une argumentation nouvelle, bourrés de réminiscences classiques, sont écoutés avec une sympathie souvent amusée. Si l'on ne peut dire qu'il se montre un grand orateur, il est, du moins, un orateur infiniment agréable. Il a l'élocution facile, du style, de la répartie, la voix portant loin, avec le ton parfois un peu dogmatique; en somme, les qualités du conférencier adaptées au milieu.

Travailleur infatigable, esprit encyclopédique, il est de toutes les commissions. Il s'attelle à tous les sujets. Sans doute, les questions d'enseignement l'attirent particulièrement, qu'il s'agisse de la défense de l'école laïque ou du rajeunissement des programmes. Il essaye de concilier le maintien des humanités, « source et parure suprême de notre démocratie », avec la nécessité d'un enseignement secondaire plus pratique. Mais il rapporte, pour la commission des finances, le budget de l'Imprimerie nationale (1905 et 1906) et le budget de l'agriculture (1909 et 1910), avant de rapporter celui de l'instruction publique (publié en librairie sous le titre : *le Budget et la Crise de l'instruction publique*, 1913). Il intervient, comme rapporteur encore ou comme simple orateur, dans l'élaboration des lois sur les affaires religieuses, sur le divorce, les opérations électorales, le rachat de l'Ouest, les retraites ouvrières, l'impôt sur le revenu; et, plus récemment, rapporteur des projets relatifs à l'institution du musée Rodin, il présente une analyse de l'œuvre du grand statuaire, qui est d'un artiste.

En 1909, la gauche démocratique-radicale et radicale-socialiste l'avait élevé à la vice-présidence du groupe et, en janvier 1910, le Sénat l'avait élu vice-président de l'Assemblée et renommé les deux années suivantes, aussi longtemps que le permettaient les traditions.

Sa vie parlementaire a été traversée par un incident, qui ne vaut d'être rappelé que parce qu'il fournit à Lintilhac l'occasion d'un de ces jolis mots dont il était prodigue. Il avait, à la commission des finances, échangé des paroles un peu vives avec Milliès-Lacroix, aujourd'hui président, alors rapporteur

général de cette commission. Les deux honorables crurent devoir aller sur le terrain. Ils se battirent, un matin, à l'épée. A la deuxième reprise, Lintilhac fut légèrement blessé à l'avant-bras. Les témoins déclarèrent l'affaire terminée. « Messieurs, dit le sénateur du Cantal, j'allais faire une belle phrase, et voilà qu'on m'arrête sur une virgule ! » Ajoutons que, depuis longtemps, les adversaires d'un jour s'étaient réconciliés.

La politique ne l'avait pas détourné de l'histoire littéraire. Il avait entrepris une *Histoire générale du théâtre en France*, dont cinq volumes ont paru (1904-1911) et qui, déjà considérable et conduite à son terme pour ce qui concerne la comédie, reste inachevée dans son ensemble. Aux élèves le professeur qu'il était resté avait offert un nouveau manuel : l'*Histoire élémentaire de la littérature française* (1909).

Son dernier ouvrage, sorti des presses peu de semaines avant sa mort, aura été l'évocation d'une « figure du passé », d'un homme politique, cette fois, d'une des grandes figures de la Révolution, *Vergniaud;* livre magistral, très travaillé, très documenté, où est exposé avec émotion le rôle du héros dans le drame des girondins (du théâtre encore, mais vécu) et qui contient *in fine* une analyse de l'éloquence parlementaire, marquée au coin de l'observation la plus juste.

En un chapitre de ce volume, l'auteur dit que Vergniaud alla « de la barre à la tribune ». C'est l'itinéraire encore ordinairement suivi par la plupart de nos élus. Lintilhac avait décidé de faire le chemin en sens inverse. Il s'était, en 1905, à cinquante et un ans, déjà père conscrit, présenté à l'examen de la licence en droit. Il est amusant de noter, sans en rien inférer, que ce législateur, qui avait apporté des modifications au Code, n'a pas été jugé par les premiers examinateurs avoir une suffisante connaissance des lois. Ce n'est qu'après une seconde épreuve qu'il obtint le diplôme convoité et put ainsi ajouter à ses titres multiples celui — auquel il tenait beaucoup — d'avocat à la Cour d'appel de Paris.

Il appartenait à de nombreux groupements universitaires, littéraires, politiques et de presse et, partout, il était, par sa verve, son érudition, sa parole abondante et sonore, le boute-en-train des réunions. Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1894. Il a été inhumé à Aurillac. — GUSTAVE HIRSCHFELD.

Livre de raison du peintre Hyacinthe Rigaud (LE), par J. Roman (Paris, 1920, in-4°). — Bien que de nombreux critiques aient consacré des études à celui que l'on nomma, avec quelque apparence de raison, le Van Dyck français, on ne possède guère sur sa vie que des dates, de menus faits et des anecdotes incertaines. Un travail biographique d'ensemble manque. Si grand que soit son talent, un portraitiste ne stimule point l'attention au même titre qu'un peintre de mœurs ou d'histoire. Pourtant, Hyacinthe Rigaud connut, de son temps, sans avoir été chef d'école, sans avoir apporté des formules ou des doctrines nouvelles d'esthétique, une gloire européenne. Ses œuvres innombrables peuplent les musées du monde et témoignent qu'il fut un maître en l'art de fixer le sens profond des physionomies humaines.

Hyacinthe-François-Honoré-Mathias-Pierre-Martyr-André-Jean Rigaud y Ros naquit, au dire de Jal, qui, le premier, publia son extrait baptistaire rédigé en catalan, à Perpignan, le 18 juillet 1659. Il était fils de Mathias, tailleur d'habits, et de Marie Serra, issue elle-même d'une race de marchands. Trois de ses ascendants avaient été de médiocres peintres locaux. Il semble que le petit garçon ait bénéficié de sa double hérédité artistique et marchande, car il montra une vocation précoce et sut, tout de suite, donner une direction pratique à son talent naissant.

Dès la mort de son père, arrivée en 1669, sentant qu'à la maison familiale où vivaient son frère Gaspard et sa sœur Claire-Marie-Madeleine, on ne tarderait point à l'embaucher dans quelque corporation d'ouvriers ou de marchands, il se hâta de solliciter son entrée dans l'atelier d'un peintre provincial. D'aucuns affirment qu'il eut, à cette époque, plusieurs maîtres : Pezey, Verdier, Ranc, soit à Perpignan, soit à Montpellier, soit à Lyon. Il fit un apprentissage d'une dizaine d'années, travaillant avec ardeur. Après quoi, sûr de sa technique, ayant confiance en son étoile, il gagna Paris, seule ville où, dans ces temps lointains, un artiste pouvait parvenir à la fortune.

Il est probable qu'il avait déjà acquis une certaine réputation et qu'il s'était assuré des protecteurs zélés, car, dès 1681, on le voit peindre déjà dix-huit portraits de bourgeois, d'artistes, de financiers, de conseillers aux Cours des comptes et des aides. L'année suivante, il agrandit sa renommée en fixant sur la toile les traits d'un personnage illustre dans le monde parlementaire, le président Molé. Cette bonne fortune lui attire aussitôt l'attention des gens de cour, qui apprécient son habileté à rendre la ressemblance et à donner à ses modèles le naturel et la noblesse des attitudes. Ses couleurs sont belles et fines. Il excelle à reproduire la délicate complexité des perruques. Nul ne sait, comme lui, agencer en plis gracieux les draperies, exécuter les réseaux ténus des dentelles et des broderies, multiplier l'éclat des joyaux. Bientôt, les représentants des plus altières familles, les Châtillon, les Simiane, les d'Aligre, les Florensac, fréquentent son atelier et attendent avec impatience leur tour de pose.

En 1684, Rigaud peint le ministre Le Tellier. Il est déjà illustre. En l'espace de quatre années, il a conquis une faveur qui, jusqu'à la fin de sa vie, ne se démentira plus. Sauf de rares exceptions, il s'est peu hasardé encore à brosser des portraits féminins. Il hésite devant la mobilité d'expressions, la délicatesse de coloris que lui offrent les visages de ses contemporaines. Pour l'un de ses essais, il obtient un triomphe. Il représente Mme Desjardins, nièce de Mansard et femme du sculpteur, cueillant des fleurs dans un paysage de l'Ile-de-France, fait de grâce charmante et frêle. Mignard, son ami et son conseiller, l'y a peut-être déterminé. Ce tableau lui attire les commandes sans nombre des frivoles coquettes qui hantent le Louvre et tiennent ruelle dans les luxueux hôtels du Marais.

Entre temps, pour obtenir des appuis dans le monde académique, il avait traité *Caïn bâtissant la ville d'Hénoch*, sujet proposé par l'Académie royale de peinture, et avait obtenu un premier prix, consistant en porte-crayons et compas d'argent, offerts par la Compagnie et par Colbert. Selon une tradition, Le Brun, premier peintre du roi, maître autoritaire de l'Académie et dictateur de l'art français sous Louis XIV, reconnaissant dès lors en lui un des siens, l'aurait engagé à ne point profiter de la pension offerte aux lauréats pour séjourner à Rome, et Rigaud aurait renoncé à cultiver son esprit pour jouir des avantages que lui procurait ce puissant protecteur. Par suite, il ne se renouvela point. Il resta un portraitiste indéfiniment assujetti à l'obligation de reproduire des visages. Ce n'était, d'ailleurs, point une tâche ingrate, et il sut varier à l'infini ses méthodes pour éviter la monotonie. Des dons de psychologue lui permirent d'échapper à la servitude d'un Mignard, qui, ignorant l'art de traduire le caractère et la pensée d'un modèle, privé de pénétration, étudiant ses personnages surtout dans leur plastique, dut, pour échapper à l'uniformité, les situer dans une ambiance souvent artificielle.


Hyacinthe Rigaud, peint par lui-même. (Phot. Giraudon.)

Bien qu'il ait été reçu à l'Académie, le 2 janvier 1700, comme peintre d'histoire, Rigaud n'a laissé qu'un petit nombre de tableaux susceptibles de lui valoir ce titre. On a de lui un *Crucifiement* et un *Saint André*, et quelques autres toiles peu dignes de son génie. Il travaillait, à l'origine, avec lenteur. Jusqu'en 1686, il exécutait environ une douzaine et demie de toiles par an. Après cette date, il dut multiplier ses efforts. Les portraits du duc d'Orléans (1688) et du duc de Chartres (1689) lui attirèrent les sympathies de la famille royale et des personnes les plus illustres. On assiégea son atelier. On lui demanda, en outre de nombreux originaux, des copies en multitude. Il dut, pour satisfaire à toutes les requêtes, peindre un portrait tous les dix jours et prendre des auxiliaires qui confectionnèrent des répliques ou qui, dans ses propres œuvres, exécutèrent les accessoires.

Beaucoup, parmi ces auxiliaires, étaient des spécialistes. Hulliot, Blain de Fontenay, Monnoyer, dit « Baptiste », peintres de fleurs, composèrent les bouquets que Rigaud plaçait entre les mains des dames, les roses et les pensées qu'elles cueillaient dans les parterres, les gerbes qu'elles portaient dans des corbeilles. Parrocel, peintre de batailles, orna de scènes militaires les fonds sur lesquels se silhouettèrent les hommes de guerre; Desportes décora d'autres fonds de scènes empruntées à la vie contemporaine. Montmorency, Verly, Leclerc, Melingue ébauchèrent beaucoup de portraits que Rigaud terminait en présence du modèle. Plusieurs autres bâtissaient des bustes sur lesquels le maître plaçait les visages. D'aucuns peignaient, comme Bailleul, des bureaux encombrés de livres; d'autres, comme Prieur, des cravates aux fines dentelles; d'autres encore, comme La Panaye, les insignes d'ordres royaux. On ne sait, au juste, si le frère de l'artiste, Gaspard Rigaud, peintre lui-même, était parmi ses collaborateurs.

Livré, en somme, bientôt à une sorte d'entreprise commerciale sur laquelle veillait son talent personnel, Rigaud était peu enclin à faire des élèves. Tournières et Nattier travaillèrent pour lui, mais ne tardèrent pas, ayant leur originalité propre, à le quitter. Nicolas Desportes, Jean Legros le plagièrent au point que beaucoup de leurs portraits lui sont attribués. Jean Ranc, qui épousa sa nièce et qui devint premier peintre du roi d'Espagne, peut être considéré comme son unique disciple.

Si l'on en croit certains anecdotiers, Rigaud établit son bonheur familial avec autant de chance déconcertante que sa renommée d'artiste. Un jour, une opulente dame de son quartier, Marguerite-Elisabeth de Houllei de Gouy, veuve de Jean Le Juge, huissier au Grand Conseil, envoya un de ses laquais lui chercher, pour une réparation urgente, un peintre en bâtiment. Ce benêt lui amena Rigaud. Il y eut équivoque amusante, puis explication. La veuve, charmée par l'esprit de l'artiste, demanda qu'il lui fît la faveur de brosser son portrait. Il accepta. Ils se plurent mutuellement et se marièrent, en mai 1710. Ils n'eurent point d'enfants, mais vécurent dans une parfaite harmonie.

A cette époque, Rigaud était riche. Il avait été anobli à la requête de ses compatriotes roussillonnais, qu'il avait revus, l'année précédente, en allant visiter sa mère, dont il fit un fort beau portrait. Louis XIV avait volontiers donné cette satisfaction d'amour-propre à l'un des artistes qu'il appréciait le plus après Le Brun. Plus tard, Louis XV devait faire de cet ancien roturier un chevalier de l'ordre de Saint-Michel (22 juillet 1727). Jusqu'à sa mort, survenue le 29 décembre 1743, Rigaud ne connut aucun répit dans le travail et dans la gloire. Il paraît avoir été, de tous nos artistes, celui pour qui la vie fut le plus facile et le plus bienveillante.

Il a laissé ce que l'on appelait autrefois un *livre de raison* et que nous appelons aujourd'hui un *livre de comptes*. Sur ce livre de raison, il notait, au jour le jour, ses recettes et ses dépenses d'artiste. Le volume des recettes est très précieux, car il contient la liste, sinon complète, du moins à peu près complète, des tableaux originaux et des copies sorties de son atelier. Le volume des dépenses renferme des renseignements très circonstanciés sur la façon dont Rigaud et ses aides collaboraient. Une première fois, ces manuscrits, conservés à la bibliothèque de l'Institut et à la bibliothèque de l'Ecole des beaux-arts, furent publiés, par Paul Eudel, d'une façon incomplète, négligée, presque inutilisable. J. Roman s'est donné la peine d'en faire une édition critique, savante, remarquable et de laquelle on peut dire qu'elle est le commentaire parfait, sinon l'histoire de l'œuvre de Rigaud. Avec son aide, les biographes futurs du peintre pourront suivre, année par année, les phases d'une carrière qui fut, entre toutes, féconde.

Pour nous, nous ne retiendrons de ce travail consciencieux d'érudit que ses conclusions. Il est évident que Rigaud, quelle que fussent sa puissance de travail et l'activité de son atelier, n'aurait point suffi à satisfaire les exigences de ses admirateurs. Dès qu'il fut en possession de la fortune, il se montra moins accueillant aux commandes. Il choisit ses modèles. Une lettre que nous conservent les papiers de Gaignières et qui est peut-être restée inédite nous le montre dans ses relations avec la société mondaine : « Je suis bien fâché, monsieur, écrit-il, de ne m'estre pas trouvé chez moy lorsque vous m'avez fait l'honneur d'y venir avec M. l'evesque de Soissons et M. le marquis de Pisieux. J'accepte l'heure que vous me mandez qu'il viendra chez moy pour commencer son

portraict, puisque le matin lui convient; je vous prie de luy dire que ce soit à 9 heures, affin que j'aye le temps de faire l'ébauche avant midy et, s'il le faut, je ne m'engageray pas même l'après-midi de demain, parce que, s'il estoit nécessaire, je continueray la même journée pour gagner du temps. Je suis ravy, monsieur, que vous me procuriez l'honneur de peindre M. le marquis de Pisieux. J'en profiteray par plus d'un endroit, puisqu'il me procure celuy de vous voir chez moi ».

Mais, si Rigaud emploie volontiers ce ton d'amabilité à l'égard de Gaignières, collectionneur intelligent, qu'il affectionne, il est parfois plus brutal. Il ne ménage pas les clients. A une dame fardée, Henriette de La Briffe, dame Lebret, qu'il représentait en Cérès, la tête auréolée d'épis et tenant une faucille à la main, qui lui dit un jour : « La couleur de mon portrait ne me plaît pas », il répondit : « Nous la prenons, cependant, madame, chez le même marchand. » Il pouvait se permettre ces familiarités excessives. Il ne craignait point que les mécontents allassent chez les concurrents.

Le « livre de raison » permet de dénombrer sa clientèle. Il a peint six rois, trente-six princes français et étrangers, vingt et un maréchaux, dix-huit ducs, sept premiers présidents au Parlement, soixante-quatre cardinaux ou prélats. Il a été le peintre préféré des grands brigands de la finance, de Law en particulier, dont la banqueroute lui fit perdre une partie de sa fortune. Ses portraits des hautes dames en costumes de déesses mythologiques connurent de prodigieux succès. On les rechercha, et on en fit faire d'innombrables copies. Beaucoup d'artistes et écrivains, Boileau, La Fontaine, Bossuet, Fontenelle, Le Brun, Mignard, Sébastien Bourdon, Coysevox, etc., transmirent, par son zèle, leurs traits à la postérité. Il favorisa particulièrement certaines provinces : le Roussillon, dont il était originaire, la Normandie, dont sa femme était issue, portraiturant plus volontiers que d'autres les personnages officiels de ces régions.

Son « livre de raison » nous fournit encore d'autres renseignements curieux et qui font défaut pour la plupart des peintres : il nous donne, en effet, les prix de ses tableaux. Ces prix furent, à l'origine de sa carrière, extrêmement réduits. Il exécutait, en 1680, une tête pour 11 livres, un buste pour 22 livres, un personnage en pied pour 44 livres. En 1682, Molé paya, pour son portrait, 130 livres. Puis, au fur et à mesure qu'il atteint à la célébrité, Rigaud augmente ses exigences. Les princes de la famille royale durent lui verser de 600 à 700 livres. Les portraits d'apparat de Louis XIV et de Philippe V lui rapportèrent 26.000 livres. Au dire de Saint-Simon, pour brosser de mémoire l'image de l'abbé de Rancé, il exigea 3.000 livres et les frais de son voyage à la Trappe. Les compositions mythologiques des dames de la cour ne furent point livrées à moins de 3.000 livres. Les copies, moins dispendieuses que les originaux, furent cependant cotées la moitié du prix de ceux-ci. Toutes les fantaisies des modèles eurent leurs répercussions pécuniaires. Un vendeur de marée, exigeant qu'on le représentât savourant une prise de tabac, régla note double. Les costumes extraordinaires, les attitudes bizarres, tous les caprices accrurent les appétits de l'artiste. Il distingua l'*habillement original* de l'*habillement répété*, le premier nécessitant l'emploi de spécialistes, dont son « livre de raison » contient les honoraires.

Ce grand artiste avait toutes les qualités d'un bon commerçant; ces qualités spéciales lui ont nui. Si beaucoup de ses portraits sont admirables de vie et de couleur, beaucoup aussi donnent l'impression, fabriqués à la hâte par plusieurs mains étrangères, insuffisamment retouchés par le maître, d'ouvrages mal rejointoyés. Si l'on examine bien son œuvre, où l'on trouve d'innombrables identités d'accessoires, on est obligé de convenir que Rigaud inaugura en peinture la « fabrication en série ». Ces pratiques diminuèrent la valeur de son art et attiédirent, à son endroit, l'admiration de la postérité. — Emile MAGNE.

Maison du Bon Dieu (LA), comédie en trois actes, d'Edmond Fleg, représentée pour la première fois au théâtre des Arts le 8 octobre 1920.

Représentez-vous, pendant la guerre de 1914, une coquette maisonnette dans un village de l'Alsace reconquise. Le chèvrefeuille tapisse la façade qui donne sur le jardinet; la remise a été défoncée par un obus. Cette maisonnette, qu'on croirait dessinée à Epinal, est habitée par la brave Mme Brion, sa fille Françoise, sa bonne, Gretel. On y voit souvent un jeune blessé, Jean Clès, normalien libre penseur, qui occupe les loisirs de sa convalescence à faire la classe aux petits de l'école. Il est amoureux de Françoise, qui l'aime aussi, mais que sa fervente piété catholique empêche de consentir au mariage avec ce gentil mécréant non baptisé. Le mariage se fera, cependant, car les voies du Seigneur sont imprévues.

Trois billets de logement amenaient chez Mme Brion trois représentants de cultes divers : un curé catholique breton, Goello; un rabbin juif, Segal, et un pasteur protestant, le Provençal Martigue. L'islam est représenté par le tirailleur algérien Ben Omar, barbier dans son pays, où les barbiers ont la spécialité de faire les mariages. Aussi fera-t-il celui de Françoise et de Jean en leur ménageant un tête-à-tête un soir, la veille du jour où Jean va repartir au front. Les trois aruspices sourient à cette union et la bénissent, en attendant que le marié fasse un choix entre leurs diverses confessions.

Car la guerre a eu ce résultat d'aplanir les barrières entre les cultes et de rapprocher les anciens adversaires. Curé, rabbin, pasteur font popote ensemble avec la plus parfaite humeur et la cordialité la plus égale. Ils plaisantent et s'entendent; ils oublient les guerres de religions, l'Inquisition et les persécutions; ils réalisent l'union sacrée dans la liberté de conscience et, si ce rêve est chimérique, il est charmant et séduisant. Le curé appelle le rabbin « jésuite », et le rabbin appelle le pasteur « Torquemada ». Ils font de la musique d'ensemble, et l'harmonie préside à leurs concerts. Leurs dîners sont assaisonnés de plaisanteries dont tous trois s'amusent également, et, après le café, ils se recueillent de concert pour dire l'un son *benedicite* et les deux autres les prières postmensales de leurs rites. Ils semblent s'être mis d'accord dans un déisme transcendant, qui reconnaît l'Etre suprême au-dessus des dieux divers des diverses religions. Et cette chimère, dont on a vu, dit-on, plus d'un exemple près des tranchées, est saine, souhaitable, réconfortante.

L'idée était heureuse et généreuse de mettre ainsi en présence, tandis que gronde le canon de la bataille, le catholicisme, le protestantisme, l'hébraïsme, l'islamisme et l'athéisme, pour les faire s'attendrir ensemble devant un chœur de fillettes alsaciennes chantant l'amour de la France et, devant le couple alarmé, le jeune libre penseur épris d'une dévote. L'amour est plus fort que la religion, et Jean obtient avant son départ que le mariage civil se fera par procuration; s'il se convertit plus tard, ce sera son affaire. En attendant, son union reçoit la triple et officieuse consécration des trois prélats que Ben Omar appelle les trois « marabouts ».

La pièce est écrite d'un bon style; le rôle du rabbin est plein d'esprit narquois et celui du curé a une bonhomie affable. L'idylle des deux jeunes gens a juste l'intérêt d'un élément de liaison entre les scènes, la principale affaire étant de nous montrer réalisé l'accord du Vieux et du Nouveau Testament avec Luther et Mahomet. — Léo CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Gilles (*Françoise*), Maylianes (*Mme Brion*); et par MM. Henry Burguet (*Goello*), Jean d'Yd (*Segal*), Arvel (*Martigue*), Le Vigan (*Jean Clès*), Roger (*Ben Omar*), Fichel (*le facteur*).

Marques de fabrique et de commerce (NOUVELLE RÉGLEMENTATION DES). La loi du 26 juin 1920, instituant de nouvelles taxes pour le service de la propriété industrielle, a modifié très profondément notre législation des marques de fabrique et de commerce, et cette modification a été encore accentuée par le décret du 11 septembre 1920, portant règlement d'administration publique, pour l'application des articles 1er et 2 de cette loi, précisément relatifs à ces marques.

Vieille de près de soixante ans, la réglementation jusqu'alors en vigueur ne répondait, certes, plus aux exigences de l'état actuel du commerce et de l'industrie. Plusieurs projets de loi avaient été déposés à diverses reprises, surtout dans ces dernières années, en vue de l'amender. Aucun, cependant, n'a pu venir en discussion. Il a fallu l'occasion d'une loi purement fiscale pour apporter, et en partie seulement, au régime du dépôt libre et gratuit des améliorations depuis longtemps devenues indispensables. En soumettant le dépôt des marques à des taxes, la loi du 26 juin 1920 a transformé totalement le caractère de celui-ci. Si bien que, pour permettre sa propre application, elle a dû prévoir des modifications assez nombreuses et assez profondes, que le décret du 11 septembre 1920 a réalisées; — à savoir : établissement d'une classification officielle des produits en vue du classement des marques elles-mêmes; limitation de la protection à certaines catégories de produits; payement, à la fois, d'une taxe de dépôt au profit de l'Etat et d'une taxe d'enregistrement au profit de l'Office national de la propriété industrielle; réglementation des mutations et renonciations en matière des marques en vue de les rendre opposables aux tiers et, enfin, création d'un registre central des marques, contenant, si l'on peut dire, l'état civil de celles-ci.

LÉGISLATION DE 1857. — Le *dépôt* et l'*usage* des marques de fabrique et de commerce sont réglementés par la loi du 23 juin 1857, modifiée par celle du 3 mai 1890 et dont l'application est réglée par le décret du 27 février 1891. La législation repose sur le principe de la propriété reconnue au *premier usager*, le dépôt n'ayant d'autre but que d'assurer au propriétaire de la marque la protection légale devant les tribunaux correctionnels. Le propriétaire d'une marque *non déposée* peut toujours revendiquer son droit devant les tribunaux civils et obtenir de ceux-ci des dommages-intérêts. Le propriétaire de la marque *déposée* dispose de la juridiction correctionnelle, à laquelle il peut demander non seulement des dommages-intérêts, mais encore la répression du délit de contrefaçon, lequel est puni d'amende et de prison.

Le *dépôt* de la marque se fait au greffe du tribunal de commerce de la résidence du déposant et au greffe du tribunal de commerce de la Seine pour les marques appartenant à des étrangers ou à des Français domiciliés à l'étranger. Il est valable pour quinze ans et peut être renouvelé.

Jusqu'à la loi du 26 juin 1920, le dépôt était *gratuit* et ne donnait lieu à la perception d'aucune taxe au profit de l'Etat, ni d'aucun émolument au profit de l'Office national. Le greffier réclamait seulement au déposant la rémunération, fixée à 1 franc, de la rédaction du procès-verbal de dépôt et le remboursement des frais de timbre et d'enregistrement, lesquels s'élevaient à 6 fr. 60.

De la sorte et pour moins de 8 francs, tout industriel ou commerçant pouvait s'assurer l'usage exclusif d'une marque pour *tous* les produits, si bon lui plaisait. Mieux : il pouvait s'assurer l'usage exclusif de *dix, vingt, trente, cinquante, cent* marques, pour la même somme de 7 fr. 60, augmentée de 1 franc par marque, à condition de les déposer ensemble. Aussi, en peu de temps, le chiffre des dépôts s'était-il élevé dans des proportions considérables, passant de 6.000 en 1891 à 10.000 en 1901 et à 24.000 à la veille de la guerre.

Si l'on songe qu'un brevet d'invention, pour une même durée de validité, coûte 1.500 francs, qu'il a généralement donné lieu à un tout autre travail que le simple choix d'une marque et que de très nombreuses marques rapportent à leurs propriétaires des bénéfices autrement considérables que l'exploitation de la plupart des brevets, on ne s'étonnera pas que, depuis longtemps, l'opinion publique ait réclamé la refonte de la législation de 1857. Le commerce honnête, lui-même, s'est toujours plaint de la facilité donnée par la loi à ceux qui faisaient un véritable trafic du dépôt, puis de la vente de marques de fabrique qu'ils n'exploitaient jamais eux-mêmes.

RÉGLEMENTATION NOUVELLE. — La base de la nouvelle réglementation est l'institution d'une double taxe de dépôt et d'enregistrement et la mise en vigueur d'une classification officielle des produits.

Taxes. — Aux termes de l'article 1er de la loi du 26 juin 1920, « le dépôt ou le renouvellement du dépôt d'une marque de fabrique ou de commerce donne lieu au payement : 1° d'une taxe fixe de dépôt de 25 francs, perçue au profit de l'Etat; 2° d'une taxe d'enregistrement de 10 francs par classe de produits auxquels la marque doit s'appliquer, perçue au profit de l'Office national de la propriété industrielle, sans que le montant total à verser de ce chef puisse excéder la somme de 100 francs ».

Le décret du 11 septembre 1920, article 5, précise que, « préalablement à l'acceptation du dépôt d'une marque et à l'établissement du procès-verbal d'enregistrement, le greffier du tribunal de commerce perçoit les taxes précédentes, d'après les indications contenues dans la notice du déposant ». Le payement est constaté par le greffier au pied de cette notice. Le produit de la perception de la taxe de dépôt est versé par les soins du greffier entre les mains du receveur de l'enregistrement, lors de l'enregistrement du procès-verbal de dépôt de la marque. Le produit de la taxe d'enregistrement est adressé à l'Office national de la propriété industrielle par mandat-poste ou chèque postal, lors de la transmission des pièces.

En plus des taxes ainsi fixées et perçues et en sus, également, des émoluments qui lui sont accordés par la loi du 23 juin 1857, il est alloué au greffier, à titre de remboursement de frais, une rétribution fixe de 2 francs par dépôt, quel que soit le nombre des marques comprises dans ce dépôt. Ce qui porte le coût d'un dépôt, pour une marque et pour une classe de produits, à :

Taxe de dépôt	25 fr. »
Taxe d'enregistrement	10 fr. »
Emoluments du greffier	2 fr. »
Rédaction du procès-verbal	2 fr. »
Timbre du procés-verbal	2 fr. »
Enregistrement du procès-verbal	9 fr. »
Mention sur le répertoire et remboursement du timbre	0 fr. 90
Soit	50 fr. 90

Il n'est pas inutile de rappeler qu'avant la guerre, déjà, les taxes de dépôt des marques de fabrique étaient : en Allemagne, de 30 marks pour la première marque et de 20 pour les suivantes, soit 37 et 25 francs; en Angleterre, de 1 livre 10 schillings, soit 37 francs; au Canada, de 30 dollars, soit 150 francs; au Danemark, de 40 couronnes, soit 54 francs; en Espagne, de 100 pesetas, soit 100 francs; aux Etats-Unis, de 50 dollars, soit 250 francs; en Russie, de 3 roubles, plus 1 rouble par an; en Suisse, de 20 francs, etc.

Classification officielle. — La classification que l'article 1er du décret du 11 septembre 1920 met en vigueur pour l'assiette de la taxe d'enregistrement n'est pas l'ancienne classification employée officieusement jusqu'alors par l'administration française

pour la publication et le classement des marques. Établie sur avis du Comité consultatif des arts et manufactures, cette classification comprenait 74 classes, suivant l'ordre alphabétique des grandes familles de produits : classe I, agriculture et horticulture; classe II, aiguilles, épingles et hameçons; classe III, arquebuses et artillerie; classe IV, articles pour fumeurs; classe V, bimbeloterie; classe VI, bois; classe VII, boissons, etc. Elle était à la fois illogique et défectueuse et, de plus, contenait de nombreuses lacunes, en raison des progrès scientifiques réalisés depuis son établissement.

On lui a préféré la classification adoptée par le Bureau international des marques de fabrique de Berne, à laquelle de nombreux pays se sont successivement ralliés, qui est à la fois plus complète, plus méthodique et plus scientifique et qui a l'avantage de permettre le même classement à la fois pour les marques nationales et pour les marques internationales, ce qui facilitera largement les recherches d'antériorités. Elle comprend neuf grands groupes :

I. Produits agricoles ; produits bruts à ouvrer ;
II. Produits demi-ouvrés ;
III. Outillage ; machines et appareils ; transports ;
IV. Construction ;
V. Mobilier et articles de ménage ;
VI. Fils ; tissus ; tapis ; tentures ; habillement ;
VII. Articles de fantaisie ;
VIII. Alimentation ;
IX. Enseignement ; sciences ; beaux-arts ; divers ;

dans lesquels les produits sont répartis en quatre-vingts classes.

C'est pour chacune de ces quatre-vingts classes que le déposant devra payer la taxe d'enregistrement de 10 francs jusqu'à un maximum de 100 francs.

Notice. Il doit être remis au greffier du tribunal de commerce où s'effectue le dépôt une notice contenant l'énumération des produits ou classes de produits pour lesquels la marque doit être employée. Cette notice est établie suivant la classification officielle. Elle peut être commune à plusieurs marques, à condition que celles-ci soient déposées le même jour et pour les mêmes produits. Elle est authentifiée par le greffier au moment du dépôt.

Modèles. A la notice sont joints : 1° trois exemplaires de la marque, conformément aux dispositions de la loi de 1857; 2° autant d'exemplaires supplémentaires que la notice contient de classes de produits.

Ces modèles doivent répondre aux prescriptions du décret du 27 février 1891, c'est-à-dire être constitués par un carré de papier de 18 centimètres de côté, au centre duquel est imprimée la marque et dont les marges sont réservées, la gauche aux indications du déposant relatives à la forme et au mode d'emploi de la marque, la droite aux mentions du greffier relatives aux lieu, date et heure du dépôt, nom, prénoms, profession, domicile du déposant ou de son mandataire, désignation des produits auxquels la marque est destinée, signatures et timbre du tribunal.

Cliché. La législation de 1857 n'a pas été modifiée en ce qui concerne le cliché. Chaque dépôt doit comporter un cliché typographique de la marque susceptible d'en permettre l'impression au « Bulletin officiel de la propriété industrielle ». Ce cliché, qui doit donner la reproduction rigoureusement exacte de la marque telle qu'elle figure sur les modèles, n'aura jamais plus de 12 centimètres de longueur et sera monté sur bois.

Registre central. Les marques de fabrique ou de commerce reçues par les greffiers sont centralisées à Paris, à l'Office national de la propriété industrielle.

A cet effet, dans les cinq premiers jours de chaque mois, le greffier adresse à l'Office l'un des trois modèles principaux, les modèles supplémentaires, le cliché et la notice. Le modèle principal, dit *duplicata*, est inséré au *Registre spécial des marques de fabrique*, sur lequel seront inscrites par la suite, en marge, toutes les modifications aux mentions primitives, mutations, cessions, etc., de façon à constituer l'état civil de la marque. Les autres modèles sont collés dans les différents volumes du Répertoire qui correspondent aux classes choisies par le déposant et qui sont constamment tenus à la disposition du public. Le cliché sert à la publication de la marque au « Bulletin officiel ». L'Office délivre des copies des inscriptions portées au registre des marques, moyennant taxe.

Renonciations et mutations. Jusqu'alors, les renonciations et mutations n'étaient soumises à aucune formalité en vue de leur opposition aux tiers. C'est ainsi qu'une marque se transmettait par simple acte sous seing privé, sans publicité d'aucune sorte. Il n'en est plus de même maintenant.

Lorsqu'un déposant entend renoncer à l'emploi de sa marque, il en fait la déclaration au greffe, et celle-ci, s'il le désire, est communiquée à l'Office national pour être inscrite au Registre central, moyennant payement d'une taxe réglementaire fixée à 3 francs.

En ce qui concerne les mutations, l'article 2 de la loi du 26 juin 1920 dispose que : « Aucune transmission de propriété, aucune cession ou concession du droit d'exploitation ou de gage, relativement à une marque déposée, *ne sera valable, à l'égard des tiers*, qu'après avoir été inscrite sur le registre spécial des marques de fabrique ou de commerce tenu à l'Office national de la propriété industrielle et où sont mentionnés les noms et adresses des déposants, cessionnaires ou concessionnaires de marques, ainsi que toutes les indications et notifications relatives aux actes affectant la propriété des marques ».

Ces inscriptions sont opérées sur présentation soit de l'original de l'acte, s'il est sous seing privé ou en brevet, soit d'une expédition s'il est authentique, soit d'un acte de notoriété ou d'un intitulé d'inventaire s'il s'agit d'un transfert par succession. Le requérant doit fournir deux bordereaux contenant les nom, prénoms, profession, domicile du cédant ou du *de cujus* et du cessionnaire ou de l'ayant droit ou du créancier et du débiteur; les indications de la marque; la nature et la durée du droit cédé; la date et la nature du titre de mutation et, s'il y a lieu, les indications relatives à la créance.

Les demandes d'inscriptions doivent être adressées directement à l'Office national de la propriété industrielle, accompagnées du montant des taxes réglementaires, lesquelles sont fixées à 10 francs par marque, au profit de l'Etat, et à 3 francs par classe de produits au profit de l'Office national de la propriété industrielle. En cas de succession, la taxe d'Etat est réduite à 10 francs par déclaration, quel que soit le nombre de marques visées.

Les améliorations apportées par la loi du 26 juin et le décret du 11 septembre 1920 à la réglementation des marques de fabrique et de commerce ne sauraient, cela va sans dire, constituer la réforme complète que le commerce et l'industrie attendent d'une loi revisant celle de 1857. Aussi le Parlement demeure-t-il saisi des projets déposés dans ce but. Et, notamment, une législation des marques collectives, syndicales ou autres, et l'institution d'une marque nationale pour la protection de nos produits à l'étranger s'imposent davantage chaque jour. — A.-L. BITTARD.



Rivière et palmeraie, à l'entrée de Marrakech.

Marrakech dans les palmes, par André Chevrillon (Paris, 1920). — Il semble que Marrakech soit à la mode cette année. Voici le récit de voyage d'André Chevrillon, qui n'a précédé que de peu le *Marrakech ou les Seigneurs de l'Atlas* de Jérôme et Jean Tharaud. Et il faudrait citer encore les articles que publiait, il y a quelques semaines, dans la « Revue de Paris », Mme Louis Barthou, sur *Marrakech dans les fleurs*. Marrakech, enveloppée de mystère, entourée de jardins, séduit ceux qui la voient, mais ceux-ci savent nous la faire voir aussi; ils savent l'évoquer et provoquer notre rêve à chercher là-bas la vieille ville maugrabine. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'André Chevrillon aime et connaît le Maroc. Il fut toujours grand voyageur. On se souvient de ses courses ou, peut-être, de ses pèlerinages en Thébaïde, en Judée, dans l'Inde et, si la Marrakech d'automne qu'il nous présente aujourd'hui est celle de 1917, la Marrakech de printemps qui la précède est celle de 1913.

Il y a plusieurs façons de voyager. Il y a plusieurs façons aussi de dire ses voyages; et l'artiste ne parcourt pas un pays comme ferait un historien ou un philosophe. André Chevrillon ne se contente pas de regarder et de copier la réalité, ce qu'il fait d'ailleurs fort bien; mais il réfléchit sur les choses. Il est extrêmement cultivé, et il est artiste. Il pense ce qu'il écrit, et son œuvre fait penser. Il sait trouver, enfin, les mots qui font image. Dans la rade de Casablanca, par exemple, il voit des mouettes :

« Planantes, sans un mouvement d'aile, elles glissalent bas, au ras des vagues, montant, descendant suivant tous les niveaux liquides, lentement errantes, en grands cercles entrecroisés, comme d'élégantes patineuses. »

Dans la même rade, il note que les bateaux ont des « mouvements imprévus, très lents, affairés, silencieux, comme ceux des homards que l'on voit tâtonner au fond d'un vivier ».

Lorsque André Chevrillon arriva pour la première fois à Casablanca, en 1913, la ville était étrangement bruyante et désordonnée. Partout, ce n'était que bousculade, pêle-mêle cosmopolite, improvisation. La civilisation s'installait au milieu du tumulte, et le peuple indigène n'y apparaissait plus que comme un déchet fripé qui traîne dans la rue.

Quand il revint en 1917, tout s'était ordonné, tout s'était organisé. La guerre ne semblait pas avoir touché le Maroc. La poussée française n'avait fait que croître. Casablanca se construisait et se rangeait. Des cités nouvelles se levaient.

On sait ce qui se passa lors de la déclaration de guerre. Le général Lyautey reçut de Paris l'ordre de ramener toutes ses troupes à la côte. Il refusa d'obéir et, grâce à ce refus, le Maroc nous fut conservé.

Et la guerre se poursuivit dans le monde; mais, au Maroc, on créa des musées, des écoles, des lycées. On construisit des routes. Des foires et des expositions s'ouvrirent à Casablanca, à Fez et à Rabat. Devant ce développement inouï, les indigènes oublièrent qu'il y avait ailleurs une guerre terrible.

Mais ce n'est point Casablanca qui est intéressant; ce n'est point le spectacle de notre civilisation et de la décadence indigène qui doit nous toucher. Il faut s'échapper, s'en aller vers le Sud. Il faut traverser la terre noire et verte de la grasse Chaouïa, puis la vaste plaine pâle, pierreuse et stérile. Des lacs chimériques s'étendent, des montagnes se dessinent. On croise des caravanes. On dépasse de petits postes français qui semblent perdus, et, quand le crépuscule est proche, les montagnes lointaines et désertiques « se revêtent des bleus et des roses les plus tendres, prennent à l'horizon des tons de fleurs merveilleuses ». Et puis c'est Marrakech, la capitale mauresque de la vieille bourgeoisie musulmane. Série de villes, enfermées dans une seule enceinte, mais que des clôtures séparent les unes des autres : la ville du sultan, la ville du peuple maure, la ville des juifs, d'autres encore. Tout autour, la terre est dévastée, mais, comme des oasis, de beaux vergers s'allongent.

Solitaire, dominant de très haut tous les minarets, la Koutoubia se dresse, la vieille tour pareille à la Giralda de Séville, où il faut monter pour voir l'accablement du paysage dans la désolante lumière. Puis voici la grande mosquée de Moulay Yazid, au minaret revêtu de faïence turquoise, avec la cigogne dans sa corbeille au sommet du vieux mur. Les petits baudets qui approvisionnent la ville passent par trois, par quatre. Puis ce sont de longues files de bestiaux. Des femmes, comme des paquets de vieux linge, sont immobiles par terre; et, si c'est jeudi, se tient le grand marché de Marrakech, au milieu d'une affluence considérable, d'où monte une vague, mais innombrable clameur. Tableau chargé de couleurs roses, bleues, jaunes. Des femmes sont accroupies, en riches caftans. Des chameaux déchargés restent debout. Des sorciers, besicles au nez, agitent leurs baguettes. Des hommes aux mouvements libres façonnent la terre, comme on faisait au temps d'Homère. Artistes, enfin, conteurs, jongleurs, rapsodes, charmeurs de serpents retiennent autour d'eux des cercles de spectateurs et d'auditeurs qui regardent et écoutent dans le plus profond silence.

Mais le plus beau spectacle est celui des jardins; jardins merveilleux de la Mamounya, lieu d'ombre et de verdure, refuge aux heures de désenchante-

ment, pleins d'orangers éclatants, de palmiers magnifiques et où s'élancent les plus beaux oliviers du monde. Jardins secrets de l'Aguedal, dans la ville du sultan, où les femmes venaient « rêver, jouer, au murmure des colombes, au parfum des citronniers et des roses, à la rafraîchissante rumeur des eaux qui courent dans l'ombre, l'ombre religieuse qu'entretiennent, en une longue avenue, les profonds oliviers d'argent ». L'Aguedal, c'est aujourd'hui notre hôpital militaire; c'était hier la résidence d'été du sultan; et le silence et les parfums flottent encore autour des cyprès enguirlandés de roses. Il est d'autres jardins encore, pleins de nuit bleue et de sombres verdures, où l'on n'entend que la rumeur des jets d'eau, quand se sont tus les bruits d'ailes des pigeons endormis, et qui ont la beauté des jardins persans. Jardins faits pour les grands kaïds, pour les seigneurs de l'Atlas, dont le plus fameux sans doute est Glaoui, Si el Hadj-Thami, pacha de Marrakech.

Marrakech, c'est la ville des beaux loisirs. Les longues heures quotidiennes s'écoulent dans les jeux, dans la flânerie, dans la musique. Au milieu de la lumière, l'homme apparaît sans inquiétude et sans péché. Les ruines même semblent immortelles, participant à la jeunesse de la lumière. Véritablement, ils ne sont pas vides, les illustres tombeaux où reposent les Saadiens, ces sultans magnifiques venus du Souss, qui régnèrent sur le Maroc de 1550 à 1660. Véritablement, ils sont là les sultans et leurs descendants obscurs, mais saints. Ce n'est point du passé qui repose. Ce sont des présences qui s'affirment.

L'éclairage même fait paraître Marrakech lointaine et mystérieuse. Tout l'Orient s'évoque, enveloppé d'une rumeur de fête. Sur les terrasses, des enfants vêtus de blanc et ceinturés de rouge dansent, et leurs mouvements sont si exactement concertés qu'on y devine une signification secrète. Tout baigne dans l'effluve de la religion, et dans les chants nocturnes de prières s'exprime tout l'essentiel, toute l'âme islamique. Ils ne sont qu'ardeur et adoration. Voix des femmes, chants des luths, des violons et des guitares. Frissons des danses, ondes convulsives, mystique agitation qui fut celle des prêtresses d'Egypte et de Grèce, quand la Grèce eut subi la contagion de l'Asie. Il suffit de quelque musique, qui d'un coup nous transporte par delà les âges, pour ajouter à l'illusion du temps supprimé. Là est le dernier exemplaire intact d'une civilisation du vieux monde. A côté du caractère local, musulman, des êtres et des choses, l'aspect antique et méditerranéen de cette civilisation apparaît. Les femmes, revenant de la fontaine, lèvent « un bras cerclé de métal jusqu'au coude, pour tenir derrière l'épaule une longue amphore » en un geste de panathénées; et ces copistes accroupis devant leurs tablettes ne sont-ils pas les scribes de l'ancienne Egypte? Mais, si des détails multiples révèlent tour à tour l'Inde, la Perse, la Grèce, l'Egypte, Rome enfin, ce ne sont que des détails.

Le vrai, c'est qu'on retrouve là ce qui fait le fond de toute la vieille humanité, de ces premiers âges que notre civilisation excessive a entièrement recouverts dans nos pays. Marrakech ne nous révèle pas seulement l'islam; elle nous révèle à nous-mêmes. Elle nous révèle la soumission de l'homme à la nature; une sorte de moyen âge qui s'éternise et, sous ce moyen âge, des temps plus anciens encore, ceux des pasteurs, des nomades, des grands âges légendaires.

André Chevrillon projette des lumières singulières sur Marrakech la Mystérieuse; mais elle garde du mystère, et il faut souhaiter que ce mystère se prolonge. — Jacques Bompard.



Vue panoramique de Marrakech. A gauche, jardins du palais.

Politique intérieure et extérieure *(octobre)*. — L'accalmie que nous constations, il y a un mois, dans les inquiétudes de l'Europe, s'était prolongée pendant le mois d'octobre. Non pas qu'il n'y ait eu, et qu'il n'y eût encore à la fin du mois, de gros nuages à l'horizon. Mais nous ne pouvons espérer qu'après le formidable cyclone qui a renversé les empires et ébranlé tous les peuples, le ciel sera d'un seul coup balayé de toutes les menaces de tempête. Il doit nous suffire qu'un certain équilibre se maintienne dans l'atmosphère ambiante et que les orages locaux ou se dissipent sans dommages, ou ne causent pas de dommages irréparables. C'est ce qui s'était produit en octobre. Certes, le caractère nettement anarchique des troubles sociaux en Italie, l'exceptionnelle gravité politique et économique de la grève charbonnière en Angleterre se superposant au trouble apporté par la révolution irlandaise, l'attitude équivoque des Polonais dans l'affaire de Vilna, les discussions, courtoises, mais un peu troublantes, qui s'étaient produites entre la France, l'Angleterre et la Belgique au sujet de la réunion de Genève, sans compter la maladie et la mort du roi de Grèce et l'incertitude permanente que le mystère russe laissait planer sur l'Europe, étaient autant de « questions » dont il était malaisé de trouver la clef et auxquelles une réponse satisfaisante était encore impossible à formuler. Toutefois, aucune de ces « questions » ne pouvait, dans la situation générale de l'Europe, entraîner certaine complication irrémédiable. On avait le droit de prévoir, sans craindre de commettre une erreur grossière, qu'à chacune d'elles s'offrirait, en temps utile, une solution convenable, appropriée aux besoins du moment, temporaire peut-être comme toutes les contingences humaines, mais du moins assez durable pour qu'on pût, pendant une durée appréciable, la classer parmi les choses consolidées dont on ne s'occupe plus. Et cette sorte de loi générale des destinées humaines, qui limite à nos forces disponibles l'effort que les événements nous demandent, semblait une fois de plus devoir s'appliquer. Rien n'est instructif et calmant comme de passer en revue, en se plaçant un peu haut, les faits accomplis pendant tout un mois et de relire les appréciations que la presse a portées sur eux au jour le jour. Les toutes petites souris dont accouchent les grosses montagnes qui assombrissent l'horizon des journaux quotidiens et le nôtre apparaissent avec leurs dimensions réelles et nous donnent pour l'avenir sinon une tranquillité et un scepticisme dangereux, du moins un sang-froid bien nécessaire, si l'on a la volonté de se garder l'esprit clair. Personne ne contestera, pensons-nous, qu'il soit fort utile que beaucoup de citoyens se gardent l'esprit clair et le jugement libre.

Notre premier regard, quand nous contemplons l'agitation européenne, est naturellement dirigé vers l'Est. Nous avions laissé, le mois dernier, les Polonais et les Russes en conférence à Riga, cependant que les armées polonaises continuaient à pousser vivement les troupes des soviets. Ce n'est que vers le 5 octobre, autant qu'on peut assigner à l'événement une date précise, que fut signé l'armistice polono-russe et que put être envisagée l'éventualité de la paix définitive. Il semblait que les Russes se fussent montrés assez accommodants et les Polonais raisonnables. Pourtant, nous connaissions trop mal les détails de la discussion, et plus mal encore la situation réelle du gouvernement des soviets à l'intérieur de la Russie, pour pouvoir porter un jugement sain sur la valeur de l'accord signé entre la Pologne et sa séculaire ennemie. Avant tout, le gouvernement des soviets était-il sincère? Avait-il signé avec le ferme propos de faire honneur à sa signature, ou avait-il seulement voulu gagner du temps et se donner le loisir et les moyens de se retourner efficacement contre Wrangel? Avait-il cédé, comme on l'avait affirmé dans certains journaux, à une pression intérieure, à une résistance de ses propres troupes, au sentiment que le pouvoir lui échappait? Nous n'en savions rien du tout et, une fois de plus, il fallait nous montrer très prudents dans l'appréciation de motifs qui nous échappaient et dont nous étions incapables de peser la valeur relative. On devait se réjouir que cette cause de trouble et d'incertitude qu'était la guerre polono-russe fût rayée pour le moment du répertoire de nos soucis, et il était parfaitement oiseux de chercher à pronostiquer l'avenir. Ce qu'on pouvait, pourtant, prédire sans avoir le don de prophétie, c'est que la paix polonaise n'était pas de nature à faciliter la tâche du général Wrangel. Nous n'étions point éclairés sur l'étendue des clauses du désarmement qu'aurait dû contenir l'armistice de Riga, et il était peu vraisemblable que les soviets eussent consenti à se désister de toute résistance à l'égard du gouvernement de la Russie du Sud. Il y avait là un point d'interrogation, et on s'expliquait assez mal que la Pologne, sauvée par la France, ait pu, sans précautions spéciales, faire avec la Russie une paix capable de compromettre gravement le sort d'une partie de la Russie soulevée contre le bolchevisme et, en somme, alliée, sinon effectivement, du moins moralement, de la France.

En fait, il était certain que l'avance de Wrangel sur le Nord, soit prudence, soit pression de l'armée rouge, avait opéré un repli au sud du Dnieper. L'absence d'informations sûres au sujet de ces affaires était remarquable, et on devait se demander ce qui se passait au sud de la Russie.

On n'était pas plus renseigné sur les relations qui avaient existé au cours du mois d'octobre entre les soviets, représentés par Krassine, et le gouvernement anglais ou, plutôt, avec Lloyd George. C'était là un élément important de la situation de la Russie, non seulement au point de vue de la Pologne et de Wrangel, mais aussi au point de vue européen. Il était loisible de supposer que la grève des mineurs avait peut-être éclairé le Premier anglais sur les dangers du bolchevisme, mais il fallait tenir compte aussi, dans ces supputations hypothétiques, de la tendance qui avait présidé aux conversations antérieures, de l'idée fixe de Lloyd George de rétablir les relations commerciales avec la Russie, de son désir de rouvrir cette voie au commerce britannique et du besoin qu'avait le gouvernement de Moscou d'entrer en relations officielles avec l'Europe occidentale. Il est à remarquer que, pendant le mois d'octobre, les informations relatives aux projets de propagande bolcheviste dans l'Inde avaient été plus sobres. Par contre, on avait su les termes d'une proposition de paix, ou même d'un ultimatum adressé par les soviets à l'Arménie, qui dénotait des intentions nullement pacifiques et continuait les plans déjà très nettement publiés antérieurement par Moscou, en vue d'une extension soviétique en Asie. Tout cela était, en somme, fort confus, et il était possible que, les difficultés intérieures aidant, Lloyd George eût laissé sommeiller les négociations russes. Mais ce n'était certainement là qu'un assoupissement passager, dont on ne devait pas être dupe, en dépit du langage ferme tenu par le gouvernement anglais au sujet des prisonniers anglais et de la propagande. On était payé pour craindre toujours des surprises.

La Pologne nous en avait réservé une en Lituanie. Au moment même où se signait un accord polono-lituanien, vers le 10 octobre, dans lequel les Polonais faisaient preuve de modération dans la fixation de la frontière en laissant Vilna à la Lituanie, un général polonais, Zeligowski, lituanien d'origine, à la tête de troupes probablement recrutées en Lituanie, mais où il n'est pas certain qu'il n'y eût pas d'éléments polonais, s'emparait de Vilna et y établissait un gouvernement qu'il dénommait « gouvernement de la Lituanie centrale ». Ce coup de force, qui ressemble si parfaitement à celui de d'Annunzio, paraît avoir surpris le gouvernement polonais, comme le fut le gouvernement italien après l'équipée de Fiume. Mais, pas plus que le gouvernement italien, le gouvernement polonais ne se montra très ardent à rétablir dans ses droits sa voisine, brutalement dépossédée. A la vérité, il protesta qu'il n'était pour rien dans l'affaire et qu'il désavouait le général Zeligowski, mais il ne manifesta aucune hâte pour agir. La position était, du reste, fort embarrassante, et les moyens d'action restaient limités entre les remontrances des Alliés et la difficulté de faire rentrer Zeligowski dans l'obéissance par la seule force de la persuasion, toute opération militaire devant certainement rencontrer une vive opposition

dans l'armée polonaise. La question lituanienne restait, par suite, ouverte ; la Lituanie était de nouveau menacée dans son existence et, ainsi, se trouvaient pleinement justifiées et définies les défiances qu'elle avait conservées à l'égard de la Pologne et les récentes luttes armées qu'elle avait engagées pour sauvegarder son indépendance. Du reste, comme pour Fiume, il était très difficile de décider du droit que pouvait avoir Vilna, au point de vue ethnographique et politique, de se séparer de la Lituanie, soit pour former une république indépendante, soit pour s'agréger à la Pologne. Le principe des nationalités, nous l'avons déjà fait remarquer, conduisait, en cette circonstance, ou à une flagrante injustice ou à une absurdité. Poussé à ses limites extrêmes, il menait à un morcellement territorial incompatible avec l'état actuel de la civilisation et en contradiction avec toute l'histoire des siècles précédents. Le grand et lent travail de groupement accompli depuis le XVI[e] siècle, déjà si compromis par la dislocation de l'empire des Habsbourg, serait définitivement réduit à néant par des coups du sort, comme ceux de Fiume et de Vilna, qui nous reportent d'ailleurs à des procédés politiques beaucoup plus près des mœurs féodales que de celles de ce temps-ci.

Cette observation est d'autant plus nécessaire à formuler que la méthode semblait tendre à se généraliser. Lorsque, dans le territoire contesté de Klagenfurth, le plébiscite eut décidé en faveur de l'Autriche le gouvernement yougo-slave, contestant la sincérité du plébiscite, craignant pour ses nationaux, avait fait occuper le pays par ses troupes. Il s'était très vite rendu aux observations des Alliés, et il avait, sans difficulté et avec une parfaite loyauté, retiré au bout de quelques jours le détachement qui occupait Klangenfurth. Il ne doit pas moins être noté qu'en ce même temps, où l'on prétend, par l'action de la Société des nations, organiser une sorte de police internationale supérieure sur les agissements des gouvernements, la tendance impulsive des peuples à se faire à soi-même justice se manifeste avec une vigueur dangereuse et sous des latitudes diverses et, par là, se complète la ressemblance curieuse que l'histoire ne peut manquer d'établir en négligeant les apparences et les mots dont on entoure notre époque entre les principes de la politique contemporaine et celles d'époques lointaines dont l'esprit semblait aboli pour toujours. Dans ces circonstances, la Yougo-Slavie avait fait preuve d'une sagesse et d'une modération dont l'Italie ne lui avait pas donné l'exemple et que la Pologne ne se hâtait pas d'imiter. La paix de l'Europe orientale rendait, pourtant, très désirable la solution rapide de ce conflit imprévu, dont était victime un très petit peuple et qui n'était pas de nature à augmenter le prestige de la Pologne. Le reproche d'impérialisme, qu'on lui avait fait précédemment, se trouvait fâcheusement justifié, et le bolchevisme russe ne pouvait manquer de trouver là un argument.

La Pologne avait, pourtant, assez de litiges à régler encore, sans compliquer ses affaires et s'aliéner l'opinion européenne. La question de Dantzig était toujours en discussion. La solution était imminente et le *modus vivendi* relatif aux voies ferrées et aux voies navigables acceptable pour les deux partis. La signature de l'accord tardait encore. D'autre part, l'Allemagne intriguait très ouvertement pour orienter dans son sens le plébiscite prochain de la Haute-Silésie. Les troubles du mois précédent, réprimés avec tact et énergie par le général Le Rond, avaient montré l'excitation des esprits. Une enquête avait justifié la conduite de notre représentant militaire, qui, en dépit des dénonciations dont il avait été l'objet, avait repris son commandement. L'élément polonais de Haute-Silésie escomptait un plébiscite favorable à sa nationalité. L'Allemagne, de son côté, proclamait que la perte de ce pays minier rendrait impossible sa vie économique ; elle prodiguait des promesses d'autonomie que tout le monde, parmi les Allemands, n'approuvait pas et que la Prusse repoussait avec énergie comme un démembrement. Chacun des deux Etats intéressés défendait ainsi sa cause avec âpreté, et l'enjeu méritait assurément qu'on tendît, de part et d'autre, toute son énergie pour l'emporter. Ce n'était pas le moment, pour la Pologne, de charger sa politique du poids lourd de Vilna. Le maréchal Pildsuski semblait d'abord l'avoir compris. Mais sa retraite n'avait été qu'un simulacre, et les protestations que son gouvernement prodiguait à l'Europe et à la Société des nations étaient contredites par le maintien du général Zelegowski à Vilna et par l'organisation d'un gouvernement d'apparence régulière, que la Pologne supportait sans déplaisir sérieux. C'était une affaire qui durait trop.

Ainsi la paix, en dépit des accords signés, n'était pas encore assurée à l'orient de l'Europe, tant par l'incertitude que faisaient peser sur l'avenir les intentions toujours douteuses des soviets que par l'étrange politique qu'adoptait la Pologne Et rien mieux qu'une telle constatation ne pouvait faire saisir sur le vif l'instabilité du régime de l'Europe.

Un autre exemple en pouvait être tiré des événements imprévus qui s'étaient passés en Grèce. Le roi de Grèce, Alexandre, à la suite d'un accident étrange, la morsure d'un singe familier, était tombé très gravement malade. Les soins des plus illustres médecins, appelés de Paris, n'avaient pu que prolonger sa vie pendant quelques jours, sans atténuer d'atroces souffrances. Il avait enfin succombé, le 25 octobre. Cette mort inattendue soulevait le grave problème de la succession au trône, que la jeunesse et la forte constitution du roi Alexandre, autant que l'extrême difficulté de la résoudre, avaient jusqu'alors laissée en suspens. On ne pouvait songer au prince Georges, dont la politique n'eût été que la suite de celle de son père Constantin. Restait le prince Paul, cadet du roi Alexandre, mais qui n'avait que dix-huit ans et qui n'avait jamais quitté son père, avec lequel il habitait en Suisse. Pour qu'il pût monter régulièrement sur le trône et qu'on eût chance de voir finir les intrigues maladroites ou criminelles que Constantin menait contre le gouvernement grec en Grèce et hors de Grèce, il fallait obtenir du monarque déchu et de son fils aîné Georges une renonciation en règle. L'obtiendrait-on ? Rien n'était plus douteux, et il était au contraire certain que Constantin ferait tout pour profiter de certains mécontentements et essayer de remonter sur le trône. En admettant, toutefois, que la renonciation pût être obtenue, quelle en serait la sincérité ? Quelle foi pourrait-on même faire sur le prince Paul, et ne devait-on pas craindre que par lui Constantin et Sophie ne reprissent une autorité sur les affaires grecques ? Si l'on renonçait à s'adresser à la descendance de Constantin, chercherait-on ailleurs un prince de bonne volonté, et combien le choix serait limité ! Ou bien renoncerait-on à la « république couronnée », selon le mot de Venizelos, pour passer à la république tout court et, dans ce cas, quel avenir pourrait-on lui prédire ? Questions obscures et troublantes.


Alexandre, roi de Grèce, né et mort au château de Tatoï, près d'Athènes (7 juillet 1893-25 octobre 1920). (Ph. Manuel.)

La Grèce, on le sait de reste, devait son relèvement à Venizelos et à lui seul. Est-elle de taille à continuer l'œuvre puissante du grand homme d'Etat si elle n'est pas soutenue par l'armature monarchique et ne risque-t-elle pas, après lui, de tomber dans la confusion des partis ? Si cette éventualité se produisait, quel trouble une Grèce désorganisée ne seraitelle pas capable d'apporter dans l'équilibre instable des royaumes balkaniques ? Assurément, c'était là le futur contingent. Mais on avait le devoir de prévoir. La question grecque nous a causé assez de soucis pendant la guerre pour que nous redoutions qu'elle en cause de semblables, le jour où elle manquerait d'un bon pilote. En attendant, la situation se compliquait de la proximité des élections législatives, qui devaient avoir lieu le 8 novembre. La nouvelle Chambre devait avoir pour tâche de reviser en partie la Constitution, de confirmer bon nombre de décrets pris par le gouvernement sous sa propre responsabilité, d'approuver le traité de Sèvres. Bien qu'il fût à peu près certain que Venizelos et le parti libéral y auraient une solide majorité, le parti d'opposition constitutionnelle de Popp, Eftaxias et Zavitsanos, le parti révolutionnaire de Gounaris, Stratov et Kalogeropoulos, le parti communiste de Benagoras, de Salonique, formeraient sinon un groupe compact, du moins des foyers de résistance et d'intrigues que la crise du trône fortifierait, sans aucun doute. Par suite, il importait grandement de tenir ses regards attachés sur ce qui allait se passer à Athènes. Il y avait là non pas une difficulté capitale et insurmontable, mais un de ces accidents qui surviennent mal à propos pour mettre sur une route qu'on avait le droit de croire déblayée des obstacles qu'on n'avait pas prévus. La haute autorité de Venizelos saurait, sans doute, résoudre la situation. Mais l'attentat dont il avait été l'objet à Paris, le mois précédent, prouvait à quel point les passions étaient encore vives et devant quelles incertitudes la Grèce pouvait tout à coup se trouver placée. C'était à l'Entente de veiller.

Mais l'Entente, il faut bien le dire, passait son temps à ne pas s'entendre avec elle-même et à se donner les apparences d'être divisée, fournissant ainsi occasion à ceux qui auraient intérêt à la voir chanceler et aux brouillons qui prodiguent à tort et à travers les conseils qu'on ne leur demande pas de tisser des trames secrètes contre les réparations qui nous sont dues, ou d'indisposer nos propres alliés par des imprudences de langage et de plume. La grosse difficulté, pour les peuples victorieux et pour la France, en particulier, qui avait le plus souffert, restait la question des réparations à réclamer à l'Allemagne et le rétablissement de la situation financière. La conférence de Bruxelles avait émis sur le second point une série de considérations qui ne faisaient que proclamer avec solennité des principes que personne n'a jamais eu l'intention de contester, mais qui, tout en ayant l'apparence de donner une leçon de moralité financière à des peuples qui méritent autre chose que des leçons, n'apportaient aucun remède pratique, facilement applicable, à l'imbroglio financier où se débat le monde civilisé. Une discussion plus délicate et où les points de vue avaient semblé différer sensiblement s'était élevée entre la France et l'Angleterre, à propos de la conférence qui aurait dû se tenir à Genève en juillet et que les événements de Pologne avaient fait ajourner. Dans un échange de notes entre Paris et Londres, la question s'était posée de la procédure à suivre pour donner une suite aux décisions de Spa et pour fixer le protocole de la future conférence de Genève. Alors que l'Angleterre semblait désireuse, pour aller plus vite, de retirer à la Commission des réparations l'étude technique et la fixation de la dette de l'Allemagne, la France tenait, au contraire, pour que la même commission ne fût pas dessaisie. Alors que l'Angleterre était disposée à admettre l'Allemagne à une discussion commune sur sa propre dette et sur les modalités du payement, la France, fidèle toujours au traité de Versailles, se refusait à consentir à une semblable méthode, qui n'allait à rien moins qu'à remettre en question le traité lui-même. Alors, enfin, que Lloyd George eût volontiers fait coïncider la réunion à Genève des chefs des gouvernements avec celle de la Société des nations, le Quai-d'Orsay avait pour une semblable concordance une réelle répugnance et pensait qu'il ne pouvait en sortir que confusion, contradiction et, pour les uns comme pour les autres, diminution d'autorité Au fond, la divergence était plus apparente que réelle. Elle avait, pourtant, donné lieu à des correspondances et à des conversations où beaucoup avaient cherché les symptômes précurseurs d'une rupture, dont personne n'avait jamais eu la pensée. Le ministre belge Delacroix, dans un voyage qu'il avait fait à Londres, s'était entremis pour procurer une solution que tout le monde pût accepter, et il était certain que cette solution serait trouvée. Tout homme impartial et désireux de juger à leur prix les actes et les gestes devait fixer son attention sur les éléments divers de la situation. Il est clair comme le jour que l'Allemagne, en partie sincère, en partie habile, cherchait à éluder le plus possible le payement de ses dettes ou à faire marcher de front, sans trop de dommage, ce payement et son relèvement économique.

D'autre part, Lloyd George avait hâte de voir réglée une question irritante et qui reste une pierre d'achoppement. Enfin, il existe une opinion anglaise, comme une opinion des anciens pays neutres, qui s'efforce de démontrer que la France a des visées impérialistes, que ses prétentions sont exagérées, injustes et, à tout prendre, absurdes et irréalisables ; que la restauration de l'Allemagne est à la fois une question d'humanité et une question d'intérêt général ; que, par suite, il importe de mettre un terme à ces interminables discussions en fixant, une fois pour toutes et sans tenir compte des droits de la France, la dette allemande et les modes de libération qui lui seront accordés. A cette argumentation la France ne peut répondre que par le traité de Versailles, qui est la loi des parties, et elle doit, par suite, opposer très fermement à tout ce qui est contraire à cet acte solennel un refus catégorique. Que dans les détails d'exécution on apporte les tempéraments possibles et qu'on facilite à l'Allemagne, par des concessions bienveillantes et sages, le payement de sa dette, c'est ce qu'on a fait depuis qu'il y a des conférences interalliées, et on ne saurait vraiment se plaindre que nous nous soyons montrés intransigeants. Avec ou sans l'Allemagne, la revision directe ou indirecte du traité de Versailles est inadmissible. Qu'on cède sur un point, même de détail, et tout s'écroule. D'autre part, la France ne peut, à aucun titre, envisager, nous ne disons pas une rupture, mais un relâchement des liens d'amitié qui nous unissent à l'Angleterre. Sans doute — et nous l'avons souvent fait

remarquer — il est indispensable que le ferme bon sens et la clarté de vues de nos diplomates et de nos hommes d'Etat fassent contrepoids aux impulsions du premier ministre anglais et empêchent la politique interalliée de dévier de la ligne de conduite qui lui a été tracée; sans doute, à diverses reprises, l'énergie rigide de Millerand a vu plus clair que le libéralisme changeant de Lloyd George, mais rien ne peut prévaloir contre la solidité que nous assure l'alliance anglaise, même en défalquant les sautes d'humeur, les embardées diplomatiques et les paroles inconsidérées qui, à certaines heures, nous ont choqués, froissés ou blessés. D'où il suit que, dans nos jugements sur la politique anglaise envisagée dans ses rapports avec la nôtre et dans nos appréciations sur nos voisins et leur gouvernement, nous avons le devoir, sans nous refuser le droit de marquer les coups, d'apporter une mesure qui réserve l'avenir. Un article de véhémente critique est toujours tentant pour une plume bien trempée. Il y a des jours où il faut savoir résister à cette tentation. Au surplus, dans le mois écoulé, qu'il s'agît de la Pologne, de Dantzig, de la Haute-Silésie ou de la Turquie, l'Angleterre avait adopté nos points de vue. On devait espérer qu'il en serait de même pour la conférence de Genève et pour les réparations. Mais on devait constater qu'il fallait une dose de sang-froid au-dessus de la moyenne pour accepter froidement les initiatives déconcertantes de la politique anglaise. La brusque annonce, faite par les journaux anglais, sans aucune préparation, que l'Angleterre allait faire remise à l'Allemagne des gages que lui concédait le traité de Versailles, ce qui constituait, en somme, l'abandon du traité par un des contractants sans le consentement des autres, pouvait à juste titre nous inquiéter gravement. Qu'y avait-il au juste sous cette résolution ? Il fallait attendre pour le dire, mais ce seul exemple montrait assez quelle prudence, quelle fermeté et quelle patience il fallait mettre dans notre politique.

L'Allemagne, nous le répétons, discutait, ergotait. Ses journalistes pangermanistes ne se lassaient pas de proclamer qu'ils n'auraient de cesse qu'ils n'eussent aboli le traité de Versailles, reconstitué l'armée prussienne et rétabli un empereur. Il est bon que notre presse suive ces manifestations. Il ne le serait pas que nous y voyions toute l'opinion allemande. Personne n'aura la naïveté de penser que le peuple allemand puisse de sitôt accepter sa défaite. Trop d'orgueil en lui a été anéanti par l'écroulement de ses espérances. Mais la vraisemblance est beaucoup plutôt pour que ce peuple comprenne que, s'il veut vivre, il lui faut se soumettre aux réalités présentes, au lieu de se laisser entraîner dans l'aventure désastreuse d'une résistance obstinée et contraire à ses propres intérêts. Nous avons donc raison de montrer à l'égard de l'Allemagne une fermeté sévère, de ne lui laisser aucun doute sur notre volonté de



L'amiral Coundouriotis, régent de Grèce. — Phot. Hol.

poursuivre notre droit jusqu'au bout et de surveiller de très près sa politique intérieure et extérieure ; nous aurions tort de nous émouvoir plus qu'il ne convient des exagérations qui se manifestent chaque jour, tant qu'elles ne vont pas plus loin que le papier de leurs journaux. D'ailleurs, ce n'est pas nous seulement qui excitons la colère de sa presse. Dans l'affaire de la destruction des moteurs Diesel, qui a soulevé des protestations indignées, c'est l'Angleterre qui était en cause, et les publicistes allemands ne se faisaient pas faute d'écrire que les exigences de nos alliés, militaires en apparence, n'avaient d'autre but que l'affaiblissement économique de l'Allemagne et peut-être la ruine de certaines de ses industries. La seule règle logique de notre attitude à l'égard de l'Allemagne devait être la justice, toute la justice, mais la justice rendue avec sang-froid.

On se souvient qu'un des espoirs que l'Allemagne a le plus nourris après la chute des Hohenzollern et des Habsbourg a été la réunion de l'Autriche au Reich ; il faut reconnaître que nous avons fait, pour entretenir cet espoir et décourager l'Autriche de l'autonomie, bien des maladresses, que nous aurions dû éviter. Or, d'elle-même, l'Autriche avait donné sur ce point, en octobre, une marque de sagesse fort caractéristique et qui devait être pour nous une leçon. Aux élections qui venaient d'avoir lieu, les pangermanistes avaient été nettement battus, et, bien que le résultat de cette consultation n'eût pas donné, pour la constitution d'un gouvernement fort, des éléments très sûrs, il comportait, cependant, des indications précises sur l'orientation de l'opinion autrichienne. L'échec des socialdémocrates, qui avaient jusqu'alors détenu le pouvoir sans parvenir à le faire servir au relèvement de leur patrie, les pertes éprouvées par les pangermanistes, par les minorités nationales et par les partisans de l'Internationale de Moscou, d'autre part, le succès des chrétiens sociaux, montraient que le peuple autrichien avait repris conscience des conditions nécessaires à une existence normale. Il manifestait ainsi sa volonté de se défendre contre le communisme des bolchevistes et l'égoïsme brouillon des socialistes. Le 1er octobre, l'ancienne Assemblée avait fait un geste fâcheux pour fondre l'Autriche dans l'Allemagne. Le 17 octobre, les électeurs des campagnes avaient répondu en affirmant leur volonté de faire à l'Autriche une vie propre. L'avenir, c'est bien entendu, ne se présentait pas pour cela avec une parfaite clarté. Il faudrait que les chrétiens sociaux, trop faibles pour gouverner seuls, fassent des concessions aux socialdémocrates. Mais l'orientation nouvelle marquait un point de départ vers une politique vraiment autrichienne. Si l'on rapprochait ce fait de ce que nous avons dit, le mois dernier, au sujet de la petite Entente, on était conduit à se fortifier dans l'idée, que nous avons toujours soutenue ici, que l'Autriche et les anciens Etats de la monarchie austro-hongroise peuvent, et doivent, jouer dans la politique de l'Europe centrale le rôle important que les Habsbourg, enchaînés à l'Allemagne, auraient pu tenir et auquel ils avaient renoncé. L'Entente le comprendra sans doute. Le réveil national de l'Autriche mérite qu'on donne à ce pays les moyens de vivre d'abord, de se développer ensuite, et qu'on se ménage, dans la vallée du Danube, au croisement de tant de routes, un allié intelligent, actif et prospère, gardien vigilant des grandes voies de communication entre l'Europe occidentale, les Balkans et l'Asie antérieure.

Cependant que se déroulaient les événements internationaux que nous venons de résumer, des faits graves s'étaient produits dans deux des grands Etats de l'Entente. En Italie, des troubles anarchistes et communistes et des troubles agraires avaient éclaté. Après un premier moment d'émoi, le gouvernement italien avait pris le parti de l'énergie. Des arrestations de communistes, principalement à Bologne, avaient fait réfléchir les meneurs. Les chefs du parti socialiste avaient répudié toute collaboration avec les extrémistes et s'étaient refusés à déchaîner la grève générale. La décision montrée par Giolitti avait produit son effet. La masse de la population italienne commençait à se lasser de l'agitation et aspirait à la paix intérieure, seule garantie de la reprise du travail. Les essais de communisme agraire n'avaient, comme il était à prévoir, donné que des déboires. Il était devenu évident que l'avenir de la Péninsule dépendait de la vigueur que montreraient les pouvoirs publics, et ceux-ci étaient sûrs, d'être soutenus par l'opinion publique dans leur résistance contre la révolution.

L'Angleterre s'était, pendant tout le mois d'octobre, acheminée graduellement vers la crise sans précédent que la grève générale des mineurs avait ouverte le 15 octobre. Le début de ce mois s'était passé en pourparlers infructueux entre la corporation des mines, dirigée par Smillie, et le gouvernement. Alors que les mineurs réclamaient une augmentation, immédiate et sans conditions, de salaire, Lloyd George entendait subordonner cette augmentation à l'augmentation de la production. Cette thèse, très raisonnable, n'avait pu s'imposer aux mineurs. La grève avait commencé. Mais, bien qu'elle fût générale, elle ne paraissait pas être entreprise avec enthousiasme, et son impopularité évidente, non moins que l'opposition formelle qu'y avaient apportée les chefs mêmes des mineurs, avaient permis d'espérer dès le début un accommodement. Le fait que les cheminots, après avoir envoyé au gouvernement un véritable ultimatum, qui, d'ailleurs, ne comportait que l'obligation de reprendre les négociations avec les mineurs, avaient ajourné la cessation du travail, montrait assez que tout le monde souhaitait un compromis. Lloyd George lui-même, tout en affirmant au Parlement les principes dont il ne voulait pas se départir, s'était déclaré prêt à entamer avec les mineurs de nouvelles conversations. Tout tendait donc à la conciliation, et cette grève, que l'on avait redoutée comme un cataclysme politique et économique, allait sans doute être ramenée aux proportions d'un simple conflit professionnel. Il était fort probable que la propagande bolcheviste, que les illusions de Lloyd George avaient inconsciemment favorisée en Angleterre, était derrière cette grève. Les désordres qui s'étaient produits à Londres et les manifestations des sans-travail le prouvaient assez. Mais la propagande bolcheviste n'avait pas été la raison déterminante, et le sens pratique de l'ouvrier anglais l'emportait sur les excitations moscovites. Il y avait là, pour le premier ministre, une leçon de sagesse dont il était souhaitable qu'il profitât enfin.



Rembrandt, peint par lui-même.

Il avait, au surplus, un impérieux besoin de tranquillité à l'intérieur. Les affaires d'Irlande ne prenaient pas une meilleure tournure. L'opinion de la majorité des Anglais était certainement avec Lloyd George contre Asquith, quand il se refusait à conférer à l'Irlande une indépendance qui aurait été la fin de la puissance anglaise, mais elle réprouvait, cependant, la politique des représailles que le gouvernement posait en doctrine. Si le Parlement avait repoussé la demande d'enquête présentée par les travaillistes, personne encore n'avait proposé aucune solution qui pût faire apercevoir la fin de cette lutte sauvage. La mort de Mac Sweeney, le maire de Cork, après 73 jours de jeûne, n'était pas un événement de nature à calmer les colères et les aspirations irlandaises. Bien peu nombreux étaient ceux qui, remplis de pitié pour les souffrances du maire de Cork, avaient assez de liberté d'esprit pour peser impartialement les raisons d'agir de Lloyd George. Mais de tout cela résultait une situation extrêmement trouble, inquiétante et une désapprobation croissante qui mettait en fâcheuse posture le gouvernement anglais, sans qu'il fût permis de penser qu'un changement de ministère et de méthode pût être capable d'apporter une paix durable. Le conflit des idées et des intérêts était trop violent pour pouvoir être résolu par un changement de personnes. L'Angleterre subissait, assurément, une des grandes crises de son histoire.

Les Etats-Unis avaient la leur. La lutte pour la présidence continuait, plus vive, à mesure qu'approchait la date où la désignation du nouveau président serait faite. Harding et Cox multipliaient les déclarations pour ou contre la Société des nations. Wilson se manifestait de temps à autre, pour défendre son œuvre. En attendant, s'affirmait de plus en plus, pour tout homme réfléchi, le dommage causé à l'Europe et à l'Amérique elle-même par l'isolement de la

grande République et par la véritable désertion que constituait son abstention dans le fonctionnement de l'organisme international dont Wilson était le père. L'Amérique ne semblait pas avoir conscience de sa défaillance. On ne pouvait douter, pourtant — et la chose devenait chaque fois plus évidente — que l'équilibre de l'Europe et du monde, quelle que fût là-dessus l'opinion électorale des candidats à la présidence, ne pourrait être rétabli que le jour où les Etats-Unis reprendraient leur place dans la Société des nations, de quelque nom qu'on l'appelât. Il y avait lieu d'espérer que la fin de la lutte électorale serait aussi celle d'une situation équivoque, qui ne saurait durer sans amener les plus graves conséquences. L'Amérique n'a plus le droit ni le pouvoir de s'abstraire des affaires de l'Europe.

Nous n'avons rien à dire de la situation intérieure de la France. Le Congrès socialiste d'Orléans avait, une fois de plus, marqué la scission entre les partisans de l'Internationale de Moscou et la majorité socialiste, redevenue maîtresse de sa force et de son action. Le vent était à une sagesse relative. Il fallait, nous avons déjà dit pourquoi, accueillir avec satisfaction une semblable constatation. Le Congrès radical de Strasbourg n'avait, de son côté, apporté aucune lumière nouvelle sur les questions capitales qui intéressent notre situation économique. La France continuait à ne se sentir aucun goût ni pour les aventures bolchevistes ni pour le rabâchage, même pratiqué avec éloquence, des formules usées et stériles. Elle cherchait plutôt des remèdes à la vie chère, aux profits illicites, au désordre administratif, à la gêne financière; elle voulait les trouver dans son travail. Elle se préparait à donner à l'Emprunt national tout ce qu'elle pourrait lui sacrifier, et elle espérait que la rentrée prochaine du Parlement apporterait autre chose que les intrigues de couloir et le petit jeu des interpellations et la course aux portefeuilles. Elle voulait la stabilité gouvernementale. — Jules Gerbault.



Les Syndics des drapiers, tableau de Rembrandt (musée d'Amsterdam). — Ce tableau est connu en Hollande sous le nom de *Staalmeesters* (plombeurs), parce que la gilde des drapiers d'Amsterdam constatait la provenance des étoffes par l'apposition d'un sceau de plomb. Les six syndics de la corporation des drapiers, vêtus de noir, avec des rabats blancs, entourent une table ovale recouverte d'un tapis de perse rouge. Tous regardent du même côté, comme si quelqu'un venait interrompre la lecture, commencée entre eux, d'un registre posé sur la table. (Ce tableau est un des chefs-d'œuvre de Rembrandt.)

Rembrandt, par André-Charles Coppier (Paris, 1919, in-18). — La vie de Rembrandt commence, malgré la médiocrité de son milieu originel, sous des auspices si heureux, parmi des images et des sites si poétiques qu'on serait presque tenté, pour l'écrire, d'emprunter le style des conteurs populaires et des créateurs de légendes. C'est une belle et édifiante vie, toute remplie de labeur et de fierté. On souffre de la voir s'achever parmi des misères et des tribulations injustes, que suscitèrent les envieux. On en tirerait, si c'était une fable à l'usage des jeunes artistes, une morale exaltant l'énergie et l'indépendance d'esprit. André-Charles Coppier n'en veut déduire que des enseignements esthétiques. Il a étudié son sujet à fond, avec une rare clairvoyance et une compétence qui s'affirme à toutes les pages de ce livre remarquable. Historien soucieux de vérité, écrivain sobre et souvent pittoresque, il se dévoile, en outre, dans la technique si controversée de l'eau-forte, un spécialiste digne de servir de guide. Suivons-le donc complaisamment sur les divers terrains où sa compétence a souhaité nous conduire.

Harmen Gerritz van Rhyn et Neeltgen van Zuytbrouck, père et mère de Rembrandt, étaient de petits artisans de Leyde, en Hollande. Ayant beaucoup travaillé, ils jouissaient d'une modeste aisance, possédant de-ci de-là, quelques maisons et jardins et les cinq-huitièmes d'un moulin à drèche, qu'ils exploitaient à leur profit. Quatre garçons et une fille embellissaient déjà leur foyer lorsque, le 15 juillet 1606, Rembrandt apparut au monde.

Le bambin fut choyé par toute la famille. D'une santé fragile, il passa son enfance dans l'intérieur sombre de ses parents, d'où l'on apercevait les belles perspectives d'un pays coloré et de magnifiques effets de soleil sur le Rhin, où circulaient les lentes hourques des marchands. Aussitôt qu'il put marcher sans secours, il fut l'hôte du brodeur en tapisserie Liévens, son voisin, dont le fils, Jan, jouera un rôle important dans sa vie. Ainsi, dès ses primes années, son œil fut impressionné par les ombres traversées de fins rayons de la maison natale et par les images aux polychromies violentes qu'offrait l'atelier du tapissier.

On ne songea point à lui apprendre le métier de meunier. Sa faiblesse physique détermina ses parents à l'envoyer à l'école, puis à l'université. Il y fit d'assez piètres études et manifesta de bonne heure son goût pour les arts. On ne contraria point sa vocation. Successivement, il entra dans les ateliers de Jacob-Isaacks Swanenburg, de Pietro Lastman et de Joris van Schooten. Les tendances naturalistes de ce dernier et d'un autre peintre, Van Gogen, installé à Leyde, l'influencèrent surtout et au point qu'il refusa de se rendre en Italie. Ainsi, dès le début de sa carrière, méprisant les doctes académies, voulant la seule nature pour initiatrice, il affirmait cette aversion du classicisme qui devait lui valoir, dans la suite, les animosités les plus vives.

En 1627, ayant terminé ses années de compagnonnage, il installa son atelier dans une petite maison de son père, le partageant avec son camarade Jan Liévens, devenu maître peintre comme lui. Les deux jeunes gens travaillèrent de concert, formèrent une sorte d'association à la fois commerciale et artistique, collaborant, signant ensemble toiles et estampes. Le père et la mère de Rembrandt furent leurs premiers modèles. L'un des tableaux de notre artiste, datant de cette époque, *un Changeur*, représente le vieux Van



La leçon d'anatomie, tableau de Rembrandt (musée de La Haye). — Le savant professeur Nicolas Tulp démontre l'anatomie du bras sur un cadavre. Les têtes sont pleines d'expression; celle de Tulp est grave, impassible; toutes les nuances se peignent dans l'attitude et le regard des auditeurs. Le raccourci du cadavre est d'une hardiesse extraordinaire. Dessin, modelé, draperies, clair-obscur, perspective, figures et fond, tout est irréprochable. (Cette admirable toile est une des merveilles de la peinture.

Rhyn jugeant, à la lueur d'une chandelle, la valeur d'une monnaie.

Les deux associés ne tardèrent pas à gagner l'estime de leurs compatriotes. Ils exposèrent aux foires de Leyde des eaux-fortes remarquées : *les Gueux*, et des sujets souvent graveleux, qui, rencontrant une abondante clientèle, leur procurèrent quelque pécune. Ils attirèrent ainsi l'attention d'un personnage illustre en Hollande et en France par son érudition, Constantin Huyghens, sieur de Zuylichem, secrétaire des commandements du stathouder de Hollande, lequel les visita, leur acheta une toile et étendit leur renommée.

Un œuvre de l'atelier : *la Présentation au temple*, obtint surtout du succès, mais elle provoqua la rupture de l'association. Les deux artistes s'aperçurent, en effet, à ce moment, qu'ils allaient vers des directions différentes : Liévens, esprit superficiel, aux penchants aristocratiques, sollicité par la grandiloquence; Rembrandt, esprit concentré, attiré par le réalisme. De plus, le premier était appelé par la cour d'Angleterre, où son talent était apprécié, le second par un marchand d'Amsterdam, qui lui assurait des commandes nombreuses dans sa clientèle.



LES PÈLERINS D'EMMAÜS, tableau de Rembrandt (musée du Louvre). — Ce tableau a été payé 170 florins, en 1734, à la vente du bourgmestre Six : il a été acheté par Louis XVI, en 1774, au prix de 10.000 livres, à la vente Randon de Boisset. Derrière une table que couvre une nappe blanche et devant une niche obscure qui s'enfonce entre deux pilastres, le Christ est assis, les yeux rêvant, la tête ceinte d'une auréole lumineuse. Les deux pèlerins viennent de le reconnaître, lorsqu'il a rompu le pain : celui de gauche, vu de dos, joint les mains ; celui de droite, appuyé sur son fauteuil, regarde le Christ ; derrière lui, un serviteur apporte un plat. (Ce tableau, d'une composition très simple, d'un coloris rouge et brun assez sombre, est baigné d'une lumière douce et pénétrante; le visage et l'attitude du Christ sont profondément émouvants.)

En 1632, Rembrandt ayant liquidé son passé de débutant, très riche en œuvres de toutes sortes, s'établit à Amsterdam, au bord du canal aux Fleurs. Deux de ses toiles : l'*Enlèvement d'Europe* et l'*Enlèvement de Proserpine*, vivantes, mais un peu artificielles, contribuèrent à le poser en novateur, dédaigneux des traditions, rompant avec l'oppression italienne, s'affirmant *révolutionnaire nationaliste*. La *Leçon d'anatomie du professeur Tulp* confirma cette libération. Dans ces œuvres, il a déjà trouvé les formules qui le différencient de tous les artistes contemporains. Il use en maître des clairs-obscurs, où il excellera dans la suite. Ses *Philosophes*, deux pures merveilles, où se manifeste une étonnante science de l'harmonie des lumières, appartiennent à cette époque d'ardentes recherches.

Il peint aussi des portraits. C'est en brossant le portrait de Saskia van Ulenburg qu'il s'amouracha de cette jouvencelle de noble famille. Et il faut croire qu'il détenait dès lors une belle notoriété, car la parenté de la jeune fille ne s'opposa pas aux fiançailles, puis au mariage des amoureux (22 juin 1634). Il est vrai, Rembrandt ne recueille, à ce moment, que preuves d'admiration. Huyghens lui apporte les commandes de la cour et le présente au stathouder Frédéric-Henri de Nassau. Il est entouré d'élèves attentifs et de collaborateurs passionnés. L'argent ruisselle dans sa maison. Sa passion de collectionneur, cette passion qui accélérera sa ruine, le force à acheter, dans le quartier juif, pour loger d'innombrables objets d'art, peintures, estampes, armes, monnaies, curiosités de toutes sortes, qu'il utilise dans ses tableaux, une demeure semblable à un palais.

Ses premiers nus datent de son mariage. Saskia lui sert de modèle. *Diane et Actéon*, *Danaé*, montrent qu'il étudie avec un ravissement sensuel le corps juvénile qui lui sacrifie sa pudeur en se riant des clameurs d'une société rigoriste. Le nu masculin (Isaac, dans *le Sacrifice d'Abraham*) le tente également. Son fils Robertus, né récemment, lui permet d'entreprendre le nu délicat et souriant de *Ganymède*.

Toutes ses œuvres émanent, d'ailleurs, de son milieu immédiat, et c'est pourquoi l'histoire de sa peinture est inséparable de l'histoire de sa vie. S'il brosse, par exemple, le beau *Portrait du rabbin Henassében-Israel*, c'est parce que ce personnage savant est devenu son ami. Il lui doit une connaissance plus approfondie de la Bible, d'où sort le fameux tableau du Louvre : *l'Ange quittant Tobie*. De même, s'il bâtit les fameux paysages connus sous les noms : *Paysage au bon Samaritain* et *Paysage à la colonne*, c'est parce que la santé chancelante de Saskia l'a contraint à habiter momentanément la campagne.

Sa fécondité est grande à ce moment. La *Résurrection du Christ*, la *Mise au tombeau*, *Chasseur suspendant un butor* et ce *Portrait de l'artiste par lui-même* (1640) qu'il exécute avec un prodigieux bonheur, pour l'opposer au *Balthazar Castiglione* de Raphaël, que les italianisants prétendaient inimitable, ne l'empêchent pas de se livrer aux délicates entreprises du burin. Il prélude avec la *Mort de la Vierge*, mélange de réalisme et de surnaturel, avec le *Doreur*, la *Dame à l'éventail*, le *Portrait d'Anna Vymer*, *Renier Ansloo exhortant une veuve*, travaux admirables de vibration et de sincérité, à la série de ses géniales eaux-fortes. En 1642, il peint cette *Prise de garde*, intitulée aujourd'hui *la Ronde de nuit*, où éclate sa merveilleuse connaissance des clairs-obscurs.

Avec cette toile, violemment censurée par ses ennemis, coïncide la première de ses grandes épreuves. Saskia, sa femme, disparaît de ce monde. Il prend le deuil, paraît accablé de tristesse, désireux seulement de s'occuper de l'unique garçon, Titus, qu'elle lui laisse. Il emplit ses loisirs à dessiner à l'aide d'une plume de roseau. Puis, brusquement, il chasse le chagrin, reprend résolument le pinceau. Il va, dès lors, multiplier les chefs-d'œuvre.

En 1643, il peint *Bethsabée*, ce nu aux formes pleines et heureuses qui fut, de notre temps, vendu 1 million; en 1644, il donne ce grouillant et lumineux intérieur de temple, où s'agenouille devant le Christ *la Femme adultère*. En 1646, adonné, avec son ami le rabbin aux pratiques de la kabbale, il burine *le Docteur Faustus*. En 1648, des calamités publiques lui inspirent des toiles débordantes de pitié : *les Pèlerins d'Emmaüs* et *le Bon Samaritain*.

De nouveau, il abandonne la peinture pour la gravure, trouvant en celle-ci des satisfactions esthétiques plus profondes et des effets plus sûrs. Sa science de graveur est, en effet, plus définitive que sa science de peintre. Les eaux-fortes qu'il produit, à cette époque de sa vie, utilisant les outils et les mordants les plus imprévus, se servant de procédés qui lui appartiennent en propre, n'ont jamais été égalées. Il sait, d'ailleurs, que les *Portraits de Jean Six*, d'*Ephraïm Bonus*, d'*Asselyn*, *la Synagogue*, *le Christ guérissant les malades* ou *Pièce aux cent florins* et son *Portrait par lui-même*, sont des pièces incomparables. Elles lui coûtent des années d'efforts. Malgré leur vogue extrême, elles ne parviennent pas à lui procurer des fonds suffisants pour subsister. Il en tire un très petit nombre d'épreuves. Il est obligé de spéculer pour en faire monter le prix. Et cela le perd dans les milieux où l'on a intérêt à le déprécier.

Depuis longtemps, dans ces milieux, on cherche un moyen d'écraser cet artiste trop heureux. On le taxe d'orgueil. On exècre son cynisme d'allures, son indépendance d'esprit. Sa *Bethsabée*, ce corps de femme sensuel où se pressent une maturité charmante près de donner son fruit, a scandalisé les cercles puritains. On a soupçonné la servante-maîtresse de Rembrandt, Hendrickje Stoffels, d'en avoir fourni le modèle. Tous deux ont été appelés, pour cet outrage aux mœurs, devant la juridiction du consistoire de la Oude-Kerk, dont le peintre a décliné fièrement la compétence. Ameutés, politiciens, religieux et italianisants vont s'efforcer de faire mordre la poussière au citoyen admirable qui honore son pays.

Il est déjà suspect de relations avec Spinoza, que l'on excommunie. On l'accuse, en outre, de soutenir les doctrines cartésiennes, condamnées par arrêt des états de Hollande du 25 juillet 1656. Il est, sur tous les terrains, une sorte de révolutionnaire dangereux, dont il faut débarrasser la ville ou, du moins, museler le goût de liberté. Cornelis Witzen, bourgmestre d'Amsterdam, se chargera de l'exécuter. Imprudemment, Rembrandt, pour soutenir ses spéculations, emprunta 4.000 florins à ce personnage. On s'efforcera de le faire déclarer insolvable. L'artiste, d'ailleurs, ne montre aucun désir d'humilité. Contre ses persécuteurs il dirige les critiques picturales de ses toiles : *David et Saül*, *Pilate se lavant les mains*. Si bien qu'on ne le ménage plus. On organise une cabale de créanciers qui parvient à placer ses biens sous séquestre et, comme le maître ne les peut désintéresser, le 5 décembre 1657, il assiste, avec désespoir, à la vente de tous ses trésors. Ses collections, ses estampes, ses toiles sont dispersées à des prix dérisoires. Il est ruiné et passe, en outre, pour un fripon.

Mais le découragement ne dure point chez lui. Il installe un nouvel atelier, s'associe avec son fils Titus, devenu fort bon peintre, pour des négoces de brocante. Son discrédit peu à peu s'atténue. Il a vieilli. Son portrait du Louvre le montre d'aspect maladif, mais énergique encore, le regard vif et plein de pensée. Il peint successivement son *Franciscain en robe de bure*, son *Pèlerin en prière*, *Saint Mathieu*, enfin ces *Syndics des drapiers*, magnifiques portraits où se manifestent une intelligence des dispositions, une simplicité de moyens, une chaleur de vie jamais atteintes peut-être jusqu'à l'heure.

Mais, bien que la Guilde des marchands de drap lui ait prouvé, en lui faisant cette commande, qu'il possède encore des partisans ardents, il témoigne peu d'amour à son pays ingrat. En 1661, Charles II étant remonté sur le trône d'Angleterre, il espère trouver auprès de ce roi, qui l'apprécie, le repos et la fortune. Il traverse la mer en compagnie de Titus, d'Hendrickje et de la fille que cette dernière lui a donnée. Il ne paraît avoir rencontré en Angleterre que désillusion. Hendrickje y meurt. De nouveau seul dans la vie, le peintre retourne peu après à Amsterdam. Il y brosse bientôt ce *Portrait de famille* que conserve le musée de Brunswick, œuvre magistrale, animée d'une prodigieuse intensité de vie.

Il n'était point devenu aveugle comme on l'a soutenu. D'autres toiles affirment, au contraire, que son acuité de vision était décuplée et décuplée aussi son ardeur de créateur. Mais, en 1668, son fils Titus mourait, et ce funèbre événement l'écrasait d'une telle mélancolie qu'il ne trouvait plus la force de résister au destin contraire. Il s'éteignait, à son tour, le 4 octobre 1669, sans qu'aucune autre plume que celle d'un fossoyeur daignât signaler cette auguste disparition. — Emile MAGNE.

Retour (LE), comédie en trois actes et un prologue, de Robert de Flers et Francis de Croisset, représentée pour la première fois au théâtre de l'Athénée le 26 octobre 1920.

C'est après l'armistice de 1918. Jacques va revenir de Salonique. Sa femme, Colette, l'attend avec une impatience fiévreuse. La guerre l'a bien changée. Elle a été infirmière. Elle a soigné beaucoup de généraux. Son ambulance était à Limoges. Elle a géré les immeubles de son mari, et elle se croit devenue supérieure, bien qu'elle ait commis des maladresses, dues à son inexpérience. Par exemple, elle a cru faire une affaire superbe en louant un des appartements avec une plus-value de 4.000 francs. Mais les autres locataires ont donné congé, parce que la nouvelle venue était une proxénète. On ne saurait tout prévoir. Elle est devenue énergique, consciente et grave. Elle se réjouit de revoir son époux, persuadée que, lui aussi, la guerre l'aura modifié. Avant, il était ennuyeux, toujours plongé dans la rédaction de ses rapports de sociétés et dans ses pantoufles. Mais, depuis, il s'est battu; il a la croix de guerre et, déjà, sa femme le voit tel qu'il doit être, avec l'uniforme de poilu, le casque, les décorations. Elle a mis dans le salon son portrait, qu'elle a fait faire, en héros casqué, à côte de son effigie, à elle, en infirmière. Désormais, la vie sera active, ennoblie, haussée d'un cran. Colette explique tous ces espoirs à sa mère, Mme Tourrare, une grosse personne assez romanesque. Enfin, le valet de chambre annonce Monsieur, et voici Jacques. Il est en civil, il a acheté un veston à Marseille, et la première chose qu'il demande, ce sont ses pantoufles. Déception!

Pendant qu'elle attendait le retour du héros, un accident s'est produit. Un jeune officier de marine, Marcel, a dû fuir dans l'escalier devant sa petite amie, qui s'est mise en colère et a tiré un coup de revolver. L'officier a été blessé à la main. Le domestique l'a fait entrer chez Colette, qui a sorti de l'armoire sa boîte à pharmacie et a pansé le blessé. Celui-ci ressent aussitôt une autre blessure : il devint amoureux de son infirmière et se retire, le cœur pris.

Au second acte, Jacques a repris ses chères habitudes, ses rapports, son fauteuil, ses pantoufles. Colette est énervée. Elle reçoit tous les jours des fleurs de Toulon, et elle aime cet envoi quotidien du petit officier; son mari l'agace. La dispute et la brouille entrent dans le ménage. On parle de divorce. Inspiré par sa belle-mère, Jacques se décide à ne pas divorcer avant d'avoir lui-même trouvé son successeur, un homme qui soit capable d'assurer le bonheur de Colette. Il sera son ami, un peu son père, et il va s'occuper de la caser.

A cet effet, il donne des soirées comme il se fait dans les familles où l'on a une jeune fille à marier. Mais Colette ne trouve aucun des prétendants à son goût, car son mari les choisit tous quadragénaires et ridicules. Il y a bien Balthazar, un ami d'enfance de Jacques, un grotesque qui, depuis sept ans, promène au Maroc une peine incurable de cœur. Il aime Colette. Celle-ci ne le lui rend pas. Cependant, elle devient aimable avec lui, quand elle apprend que Marcel, l'officier de Toulon, est son cousin et qu'il lui a donné rendez-vous chez elle. Dans une scène jolie, la meilleure de la pièce, Colette et Marcel se font discrètement part de leur mutuel amour par leur silence, leurs regards, une fleur ramassée, tandis que Balthazar expose à la jeune femme la passion qu'il ressent pour elle. Dès qu'il est parti, les jeunes gens tombent dans les bras l'un de l'autre. A son retour, Jacques apprend de sa femme qu'elle a trouvé elle-même le mari de ses rêves, et, comme son époux, jaloux et vexé, s'emporte, elle s'enfuit chez sa mère.

Nous sommes, au dernier acte, chez Mme Tourrare. Celle-ci a auprès d'elle sa fille et Balthazar, qui, faute de Colette, épousera la mère. Il reste à vider le différend entre Jacques, le mari non encore dépossédé, et le prétendant Marcel. Ils vont se battre en duel, mais une dernière conversation entre les deux rivaux change tout. Ils apprennent en causant qu'ils se sont battus ensemble à Dixmude. Marcel faisait partie des fusiliers marins qui ont relevé un bataillon de territoriaux auquel Jacques appartenait. Ils revivent ces jours héroïques : la mitrailleuse boche qu'on n'avait pu repérer et que Marcel a prise avec deux autres à la baïonnette, les angoisses et la belle émotion de ces heures tragiques et dangereuses. A mesure qu'ils parlent, leur débat pour Colette s'évanouit, recule dans le champ des faits négligeables; ils se sentent frères d'armes, liés par les plus hautes et les plus sacrées sympathies. Colette entre, croyant les trouver occupés à se couper la gorge. Elle les voit se serrer les mains avec effusion, et elle apprend que, dans cette conversation suprême, il n'a pas été un instant question d'elle. Dépitée, elle les chasse tous deux.

Et voici qu'arrive de Salonique une lettre de son mari. Le retard des postes l'a différée d'un an. Colette est émue par le ton simplement sublime de cette prose, que Balthazar lit à haute voix. Jacques entre, lit lui-même la fin de la missive, toute pleine de bravoure et d'un amour ardent pour sa petite Colette, qui fond en larmes, guérie de sa passionnette, et tombe dans les bras de son mari retrouvé.

Cette comédie est due à la collaboration de deux écrivains qui connaissent toutes les ressources de l'art dramatique et qui ont fait une œuvre sertie d'observations fines, de vérité, d'esprit, d'émotion et de charme. Ils sont tous deux si riches en invention que la pièce est un peu abondante, et, chacun d'eux ayant son originalité et sa note personnelle, l'ensemble n'est pas fondu et accuse des disparates. Le Jacques du dernier acte est assez dissemblable de celui que l'on a vu aux trois premiers actes, en dépit du conseil d'Horace : *sibi constet*. Il y a plus d'unité dans les rôles de Colette et de Balthazar; leur carcasse a plus de rigidité. Cette historiette est agréable, vraisemblable, jolie; on y a pris plaisir. — Léo CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Marthe Regnier (*Colette*); Jeanne Cheirel (*Madame Tourrare*); et par MM. Victor Boucher (*Jacques*); André Lefaur (*Balthazar*); Pierre Stephen (*Marcel*).

Rodo (José Enrique), écrivain et critique uruguayen, né à Montevideo le 15 juillet 1872, mort à Palerme le 1er mai 1917. Il a été, dans la littérature hispano-américaine de notre temps, le premier écrivain en prose, comme Ruben Dario en a été le plus grand poète. Issu d'une famille ancienne et aisée de l'Uruguay, J. E. Rodo fit de brillantes études et, de bonne heure, s'adonna tout entier aux lettres. Il marqua ses débuts en fondant, en 1895, avec les frères Martinez Vigil et Victor Perez Petit, la « Revista nacional de literatura y ciencias sociales », où il publia, le 25 juin 1896, son essai *El que vendra* (Celui qui viendra), avec cette épigraphe de Renan : « Une immense attente emplit les âmes. » Le jeune auteur montrait que le naturalisme avait laissé un grand vide dans les esprits capables de réflexion; qu'ils avaient gardé le sens du mystère et de la vie intérieure et qu'ils étaient prêts à accueillir avec enthousiasme le messie littéraire qui mettrait fin à l'inquiétude d'une jeunesse désemparée. Son volume *la Vita nueva* (1897) comprenait *El que vendra* et une autre étude, où, répondant à son compatriote, le romancier Carlos Reyles, il défendait les romanciers espagnols contemporains contre le reproche de délaisser leur tradition nationale. De 1899 date son importante étude sur le poète nicaraguayen Ruben Dario, qui venait de faire paraître ses *Prosas profanas* et dont il contribuait à établir la réputation. Il paraphrasait chacun de ces poèmes avec beaucoup de sympathie, d'ingéniosité et d'esprit, mettant en valeur tout ce qu'il y avait de XVIIIe siècle voluptueux et aussi de chaude couleur dans la poésie de Dario, mais en exagérant quelque peu, au gré même de l'intéressé, ce qu'il y trouvait de détachement parnassien et de dilettantisme marmoréen : il est vrai que Dario n'en était encore qu'à sa première manière.



J. E. Rodo.

Le chef-d'œuvre de Rodo, qui fut comme l'Evangile littéraire de la jeunesse sud-américaine, c'est *Ariel* (1900). Un vieux professeur, surnommé Prospero par allusion au bienfaisant magicien de *la Tempête* de Shakespeare, est sur le point de quitter ses élèves : il leur donne les conseils les plus propres à entretenir en eux les principes d'un noble enthousiasme. Qu'ils évitent cette spécialisation qui diminue la personne; qu'ils écartent l'utilitarisme cher à leurs voisins des Etats-Unis; qu'ils cultivent l'idéalisme familier aux races latines. Le beau est un autre aspect du bien. Il convient « d'infuser l'esprit de charité dans le monde de l'élégance grecque ». Prospero s'attache à combattre cette idée de Renan et de bien d'autres que la démocratie entraîne la diminution de la culture. Certes, l'égalitarisme qui ne reconnaît aucune supériorité est un dissolvant, mais Prospero veut espérer que la démocratie, satisfaite que tous aient également le droit initial de produire leurs mérites propres, saura admettre la nécessité des supériorités produites par la sélection et qu'il sortira perpétuellement d'elle-même une aristocratie de culture et de vertu.

Il était assez naturel qu'ayant cette foi, Rodo ait été tenté par la vie politique. Il fut, en effet, député au Parlement national et proposa une motion sur la législation du travail en Uruguay. A cette période se rapporte son essai, d'abord publié dans la « Razon » : *Liberalismo y Jacobinismo* (1906), écrit à l'occasion de l'arrêté de la Commission de charité et de bienfaisance publique qui expulsait les crucifix des salles de l'hôpital. Sincèrement libéral et connu pour n'être attaché à la personne et à la doctrine du Christ que par une admiration humaine, quoique très grande, il se refusait à voir dans l'acte d'expulser d'une maison de charité l'image de celui qui a fondé la charité autre chose qu'un acte de jacobinisme et d'intolérance, qu'il comparait à ce que pourrait être l'expulsion du buste de Socrate d'une classe de philosophie

En 1909, Rodo publie ses *Motivos de Proteo* (les Motifs de Protée) qui ont pour épigraphe la phrase d'Ariel : « Se renouveler, c'est vivre. » C'est un volume composé de morceaux de formes assez différentes : des paraboles (*le Verre et la Fleur, les Six pèlerins, Plaine de granit*, etc.), des essais théoriques (*Sur la vocation, Sur l'éducation*, etc.), des aphorismes mais tous inspirés par cette même idée d'apostolat, cette même préoccupation de refaire à l'Amérique latine une âme, une volonté, une espérance, un idéal collectifs.

Son dernier livre : *el Mirador de Prospero* (1913) (le Belvédère de Prospero) contient diverses études publiées à différentes dates; entre autres, deux essais qui, tant par la forme que par le fond, sont extrêmement remarquables : l'un sur Juan Montalvo, l'écrivain équatorien, l'autre sur le patriote Bolivar dont Rodo a exalté avec beaucoup de pénétration et de style l'héroïsme « tempétueux », la magnifique énergie et la grandeur dans les revers. Il y faut ajouter l'essai sur l'écrivain argentin José Maria Gutierrez, un discours à Anatole France et divers morceaux de critique.

Deux choses frappent principalement les lecteurs de José Enrique Rodo. Ce sont d'abord ses mérites d'écrivain en langue espagnole. Son style est noble, pur, plein d'une grâce harmonieuse, exact reflet d'une âme idéaliste éprise de mesure et de sérénité et qui a en toute chose le souci de la beauté et de la perfection. C'est ensuite, au milieu des marques nombreuses d'une culture très vaste, très moderne et très intelligente, la place que tiennent dans sa formation intellectuelle les écrivains et philosophes français A. Comte, Renan, Taine, P. Bourget, Guyau, sans oublier P. de Saint-Victor.

Rodo avait donc de bonnes raisons d'être l'ami de la France qu'il était en effet. Quand la guerre éclata, il manifesta avec force ses sentiments. Son article : *la Guerre moderne*, publié le 3 septembre 1914 dans la « Razon », de Montevideo, exprime toutes les raisons qui l'entraînaient lui-même et qui devaient entraîner, selon lui, tous les Latino-Américains à marquer leur solidarité avec la France :

> Nous voyons dans les trois couleurs de Valmy et de Jemmapes le symbole de la plus forte tentative de civilisation humanitaire, libérale et généreuse, que l'on ait essayé de réaliser dans le monde depuis la Rome des Antonins et de la plus parfaite floraison de culture désintéressée, de délicatesse mentale et de goût exquis qui ait illuminé l'esprit d'une société humaine depuis l'Athènes de Périclès et la Florence des Médicis.

C'est grâce aux suggestions de J. E. Rodo que l'Uruguay décida de choisir le 14 juillet comme jour de sa fête nationale.

Rodo désirait venir en France. Il s'embarqua pour l'Europe et visita l'Italie, d'où il adressa d'intéressantes méditations à des journaux sud-américains : « Caras y Caretas » ou « Plus ultra », de Buenos-Ayres. Il succomba, à Palerme, aux atteintes d'une fièvre typhoïde, à l'âge de quarante-cinq ans, laissant aux Hispano-Américains, outre le regret des mérites littéraires que nous avons rappelés, le souvenir du généreux apostolat de régénération esthétique, morale et nationale, tenté par l'homme qui rêvait d'établir entre tous les Etats de l'Amérique espagnole, la conscience de leur solidarité et de leur unité patriotique. — Jean BONCLÈRE.

Sélénium (APPLICATIONS PHYSIQUES DU). Chim. et ind.). Bien que la connaissance des principales propriétés du sélénium soit déjà très ancienne, cette substance n'avait reçu que bien peu d'applications pratiques, étant plutôt considérée comme une curiosité de laboratoire. Actuellement, grâce aux travaux d'un ingénieur français, L. Ancel, le sélénium, préparé très pur et très sensible, est devenu la base de nombreux instruments intéressant les sciences et l'industrie.

Découvert par Berzélius en 1817, dans les boues des fabriques d'acide sulfurique, le sélénium est un métalloïde, proche parent du soufre et du tellure, qu'il accompagne dans plusieurs espèces minérales.

On le retire, usuellement, des résidus de pyrites de Hautmont (Nord); ceux-ci, traités par de l'eau régale, cèdent leur sélénium à l'état d'acide sélénieux soluble; il suffit de réduire cette solution par du gaz sulfureux pour en déplacer aussitôt le métal-

loïde; on peut également traiter un séléniure de cuivre et de plomb d'origine américaine, la *zorgite;* le principe de l'extraction étant toujours le même : amener le sélénium à l'état soluble d'acide sélénieux et le déplacer par l'anhydride sulfureux.

On l'obtient sous divers états doués de propriétés physiques différentes, allant du métalloïde vitreux à plusieurs variétés cristallisées; on a pu ainsi préparer :

1° Le sélénium *vitreux,* réalisé par refroidissement de la matière fondue à 220° C., se présentant en une masse noire vitreuse à cassure conchoïdale; si le refroidissement a lieu rapidement sous pression, une nouvelle forme gris violacé prend naissance; elle est formée de fins cristaux très sensibles à la réaction photo-électrique (Ancel);

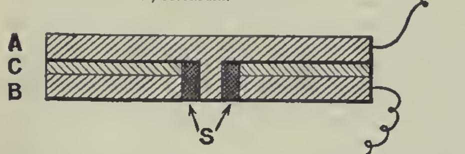
2° Le sélénium *amorphe,* obtenu par précipitation à froid d'une solution séléniée, en poudre rouge sang, qu'un chauffage modéré agglomère en une masse noire; si les solutions précipitantes sont très étendues, le sélénium peut prendre l'état *colloïdal* et se maintenir très longtemps en suspension; ces solutions colloïdales, toutefois, finissent par l'abandonner à la longue sous forme amorphe;

3° Le sélénium *cristallisé rouge,* par cristallisation à froid d'une dissolution de métalloïde dans le sulfure de carbone;

4° Le sélénium *cristallisé gris,* représentant la forme stable vers laquelle tendent toutes les variétés précédentes, lorsqu'on les maintient longtemps audessous de leur point de fusion.

Chimiquement, tous ces états allotropiques ont les mêmes propriétés, assez voisines de celles du soufre; physiquement, si l'on observe quelques différences

Fig. 1. — Première cellule de Bell (coupe) : A, B, plaques de cuivre isolées par le mica C; S, sélénium.



dans les constantes, on admet en général que le sélénium, dont la densité varie de 4,26 à 4,8, fond à 220° et bout à 690°. Sa propriété la plus curieuse se manifeste sous l'influence des radiations; la faible conductibilité électrique du sélénium augmente sous l'action de celles-ci, qu'elles soient lumineuses, calorifiques, d'origine radifère ou émises par des ampoules à rayons X. Toutefois, la sensibilité aux radiations n'est pas la même selon les états du sélénium. Nous verrons plus loin quelles précautions il faut prendre pour réaliser un sélénium présentant le maximum de sensibilité.

L'influence de la radiation lumineuse fut découverte en 1873 par May et presque aussitôt utilisée par Bell (1878), dans des essais de téléphonie sans fil; les expériences montrèrent que la conductibilité d'un barreau du métalloïde variait proportionnellement à l'intensité de l'éclairage reçu.

Préparation des cellules sensibles. — L'appareil conducteur en sélénium, désigné sous le nom de *cellule sensible,* fut construit la première fois par Bell; l'appareil comprenait deux plaques métalliques isolées par une feuille de mica, les deux plaques étant percées en leur centre d'un trou circulaire. Si l'on engage dans ce trou une broche de cuivre de diamètre plus faible, il reste une couronne vide; cet espace était précisément rempli de sélénium fondu. Le sélénium formant pont semi-conducteur entre la broche centrale et les plaques métalliques (*fig.* 1), on pouvait augmenter la puissance de l'appareil par des empilages de cellules semblables.

Fig. 2. — Cellule Mercadier : A, presse à vis ; B, double ruban métallique à tranche séléniée ; a a', bornes.

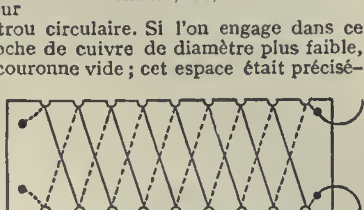


Fig. 3. — Cellule de sélénium, type Ancel (disposition des enroulements).

Mercadier réussit à donner plus de sensibilité en augmentant la surface séléniée; dans sa cellule, deux longs rubans de cuivre, isolés par une feuille de papier, sont roulés sur eux-mêmes et serrés dans une presse à vis (*fig.* 2); la tranche du paquet ainsi constitué était parfaitement dressée et enduite de sélénium; celui-ci était appliqué en échauffant légèrement le bloc métallique et en frottant la tranche avec un crayon de sélénium.

Ancel, dans la cellule actuelle, a réalisé un progrès très grand en n'employant que du sélénium rendu ultra-sensible; cet ingénieur ayant remarqué que celui-ci prend surtout naissance en maintenant du sélénium fondu sous pression et refroidissant brusquement, la variété gris violacé citée plus haut, la plus sensible de toutes, se formant dans ces conditions. Malheureusement, la stabilité de cette variété est précaire; on l'augmente, toutefois, en répartissant ce sélénium ultra-sensible dans une certaine quantité de sélénium vitreux.

Dans la cellule Ancel, le support isolant (*fig.* 3) porte bobinés deux fils de cuivre de un à cinq dixièmes de millimètre de diamètre et isolés l'un de l'autre; les fils sont disposés parallèlement avec un faible écart de 0,04 millimètres; leurs extrémités constituent les pôles de l'appareil. Ainsi obtenue, la cellule est enduite de sélénium ultra-sensible, sous une épaisseur de un à deux centièmes de millimètre d'épaisseur; après vernissage, on la conserve dans une boîte d'ébénisterie (*fig.* 4); quelquefois, l'appareil est constitué par un cylindre à surface séléniée, le tout enfermé dans une ampoule de verre, vide d'air, analogue à une lampe à incandescence (*fig.* 5).

Ainsi construite, la cellule doit présenter deux qualités : être très sensible et avoir une très faible inertie. La condition de sensibilité s'explique d'elle-même; elle se vérifie en mesurant la différence de conductibilité sous l'influence de variation d'éclairage; quant à l'inertie, elle se définit par le retard plus ou moins grand que la cellule peut mettre pour accuser une variation d'éclairement. Il est évident que cette inertie doit être réduite à quelques centièmes de seconde pour permettre l'emploi du sélénium dans ses multiples applications. A l'usage, on constate que l'appareil est extrêmement sensible aux moindres variations d'intensité lumineuse : la sensibilité, nulle dans l'ultra-violet, faible dans le violet, va en croissant avec l'ordre du spectre, pour devenir notable dans le vert et très grande dans le jaune, le rouge et même dans l'infra-rouge. En pratique, on peut estimer qu'une surface 15 × 20 millimètres à 10 centimètres d'une lampe monowatt [16 bougies sous 110 volts] laisse passer 0,5 milliampère sous 4 volts et une surface de 30 × 30 millimètres, 1 milliampère. Avec quelques précautions, en évitant les chocs, les variations brusques de température, l'humidité, une température supérieure à 40° C., la durée d'une cellule peut dépasser dix ans.

Fig. 4. — Montage de la cellule.

Fig. 5. — Cellule montée dans le vide.

Applications du sélénium. — Le sélénium, formant ainsi un pont semi-conducteur à conductibilité croissante avec l'intensité des radiations lumineuses ou calorifiques qui le frappent, peut donner lieu à d'intéressantes applications, principalement dans la transmission à distance de la parole, des signaux, des dessins, etc.

Téléphonie sans fil. — La plus importante de ces applications fut la transmission de la parole à distance; Bell, le premier avec son *photophone,* avait remarqué qu'en intercalant un téléphone dans un circuit traversant une cellule séléniée, toute variation de lumière frappant celle-ci se traduisait dans l'appareil par une vibration de la membrane. Dans l'appareil de Bell, en parlant derrière un petit miroir, on faisait vibrer celui-ci et déplacer un rayon lumineux qui s'y réfléchissait; ce rayon lumineux, ainsi modifié, allait agir à 200 mètres sur un conducteur sélénié, intercalé dans un circuit téléphonique, toutes les ondulations du miroir se traduisaient fidèlement en ondulations de la membrane du téléphone, reproduisant, par suite, le son initial.

L'Allemand Ruhmer a modifié le dispositif d'émission, le rendant plus pratique en utilisant l'*arc chantant,* celui-ci étant un arc électrique dont le circuit est induit par un autre circuit dans lequel est branché un microphone et toute variation de la membrane de ce microphone se traduisant par des vibrations sonores de l'arc. Dans le dispositif de Ruhmer, le poste transmetteur est composé d'un arc chantant, dont le charbon positif est placé au foyer d'un miroir parabolique, cet arc chantant étant influencé par un microphone convenablement placé; le poste récepteur comprend une cellule de sélénium S, placée au foyer d'un deuxième miroir parabolique et reliée à un poste téléphonique (*fig.* 6).

En parlant devant le microphone M, la flamme se trouvant modifiée, ses variations viennent agir sur

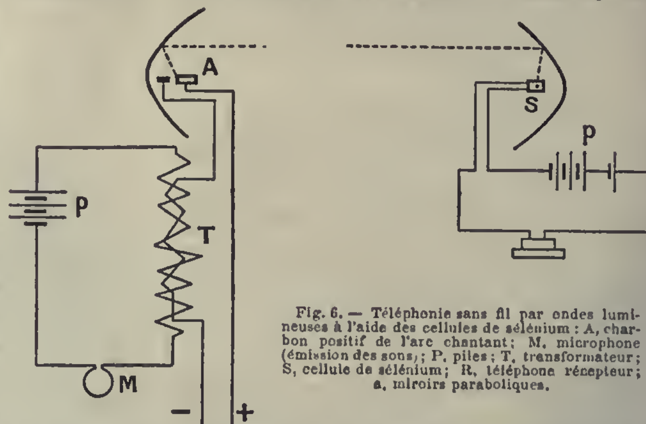


Fig. 6. — Téléphonie sans fil par ondes lumineuses à l'aide des cellules de sélénium : A, charbon positif de l'arc chantant; M, microphone (émission des sons); P, piles; T, transformateur; S, cellule de sélénium; R, téléphone récepteur; a, miroirs paraboliques.

le sélénium S et, par conséquent, sur le téléphone R, reproduisant ainsi les vibrations d'origine; ce système, plus parfait que le précédent, a permis de correspondre à 15 kilomètres; naturellement, cette solution exige que les deux postes se voient; elle ne fut qu'une étape dans l'histoire de la téléphonie sans fil, aujourd'hui l'utilisation des ondes hertziennes donnant de meilleurs résultats.

Photographie de la parole. — Par sa commodité à transmettre des variations de lumière, l'arc chantant a été encore utilisé dans les tentatives faites pour fixer et reproduire photographiquement la parole.

Si, en effet, on impressionne une pellicule sensible par un rayon lumineux issu d'un arc électrique chantant modifié par la parole, comme dans l'application précédente, on réalise, après développement, un film impressionné inégalement, selon les variations reçues; si, maintenant, on fait dévider ce film entre un faisceau lumineux et une cellule séléniée, cette dernière sera impressionnée proportionnellement aux irrégularités du film; la cellule, étant branchée sur un circuit téléphonique, traduit ainsi les sons initialement enregistrés et réalise, par suite, la photographie de la parole.

Télévision. — Cette application conduit à la transmission des images à distance; dans le dispositif Korn, l'image à transmettre, un film transparent par exemple, est enroulée autour d'un cylindre, au milieu duquel est engagée une cellule sensible, reliée à la ligne de transmission. En faisant traverser successivement, à l'aide d'un mouvemant de translation,

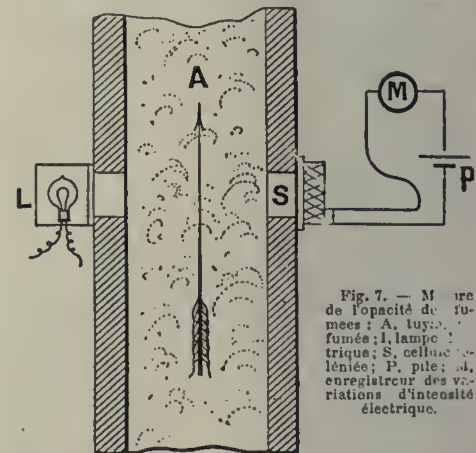


Fig. 7. — M[illegible]re de l'opacité d[illegible] fumées : A, tuy[illegible] fumée; L, lampe [illegible]trique; S, cellule [illegible]léniée; P, pile; [illegible], enregistreur des variations d'intensité électrique.

tous les points de l'image par un rayon lumineux, les blancs et les noirs viennent agir irrégulièrement sur le sélénium.

Au poste récepteur, dans une chambre noire, un cylindre tournant d'un mouvement identique au cylindre émetteur porte une pellicule photographique et peut recevoir les impressions lumineuses issues d'un tube à haute fréquence; les variations électriques transmises par le sélénium actionnent précisément un galvanomètre, dont l'index mobile est disposé pour modifier la luminosité du tube. On comprend que ce montage, en transmettant exactement les différences d'éclat de l'image, permet de les fixer par la photographie et de réaliser ainsi la reproduction à distance. Dans les expériences de Korn, en 1907, un portrait fut transmis à la distance de 1.024 kilomètres, double distance de Paris à Lyon.

Dans une autre disposition, Rignoux et Fournier emploient pour poste émetteur un cadre-écran contenant un grand nombre de cellules séléniées, toutes reliées par fils au poste récepteur. En projetant sur cet

écran une image blanche et noire, quelques cellules seront seules influencées avec des intensités variables, selon l'opacité de l'image. A la réception, on peut supposer que chaque circuit, agissant sur un galvanomètre, le fera plus ou moins dévier, selon l'intensité du courant transmis; si le galvanomètre porte un miroir, celui-ci pourra projeter avec plus ou moins d'éclat, selon son inclinaison, un rayon lumineux sur un écran. Toutes ces impressions étant les conséquences les unes des autres, l'éclairage de l'écran récepteur indiquera l'apparence de l'image initiale. Actuellement, tout en conservant le même principe, l'appareil a été simplifié; il n'utilise plus qu'un seul fil pour la propagation des courants.

Applications diverses. — Le sélénium a encore permis d'intéressantes applications, notamment dans la *transmission des signaux* à distance. Cette question, très étudiée durant la guerre, avait reçu avec les radiations infra-rouges une élégante solution. Ces radiations, invisibles à l'œil, ne pouvaient par suite se reconnaître à distance sans l'aide d'appareils spéciaux; or le sélénium donne le moyen de réaliser un récepteur pratique. Les radiations agissant à distance, sur une cellule séléniée, branchée dans un circuit téléphonique, influencent par suite le téléphone; en émettant ces rayons infra-rouges à la cadence des signaux Morse, il en résultait une transmission acoustique aisée à traduire, pour un opérateur capable de lire au son.

Le repérage des batteries ennemies a également fait l'objet de divers procédés utilisant le sélénium. Le principe consistait à disposer, à quelques décamètres les uns des autres, trois postes séléniés enregistreurs, devant la position supposée des pièces. Au moment du tir, une même lueur étant, par suite des différences de distance, enregistrée en des temps différents par les appareils, un calcul trigonométrique mettant en jeu ces diverses différences permettait, par suite, de fixer la situation exacte de la batterie; bien que cette méthode fût exacte, elle a été abandonnée pour les procédés plus simples de repérage par le son.

C'est encore au sélénium qu'a eu recours E.-E. Fournier d'Albe pour réaliser son *optophone*, appareil ingénieux qui permet de transformer les signes d'imprimerie en sons ou combinaisons de sons et fournit ainsi aux aveugles une méthode facile de lecture (à l'ouïe).

Le sélénium peut aussi donner la solution des problèmes de télémécanique, c'est-à-dire de mise en mouvement à distance d'organes mécaniques. L'expérience suivante montre tout le parti que l'on peut tirer des cellules séléniées: une cellule de 50 × 60 millimètres est reliée à un relais et à une batterie de piles, le relais étant lui-même dans le circuit d'une pile et d'une sonnerie. Au début, le courant ne traversant pas la cellule, la sonnerie ne fonctionne pas; or, en éclairant à 500 mètres de distance cette cellule avec un petit phare d'automobile de 100 bougies, le courant la traverse, actionne le relais et met en branle la sonnerie.

Les laboratoires de physique, les observatoires peuvent obtenir de grands services des cellules sensibles; ces appareils présentent une telle précision qu'ils constituent d'excellents instruments pour déceler les variations dans l'émission d'une radiation. On a pu ainsi enregistrer les courbes photométriques relatives à certains phénomènes (éclipse solaire). Naturellement, la méthode peut s'appliquer à la mesure de nombreuses réactions métallurgiques ou chimiques, traduites par des émissions lumineuses ou calorifiques.

Les chimistes peuvent apprécier l'avantage d'un appareil sensible aux variations lumineuses. Un exemple donnera une idée des ressources nombreuses que l'on peut en retirer; dans l'industrie, il est important de connaître à tout instant, la marche des foyers. Or celle-ci est fonction de l'opacité des fumées; un dispositif faisant passer ces fumées entre une lampe électrique et une cellule donnera aussitôt, par les variations de la cellule, une mesure de cette opacité. Un système enregistreur aisé à construire, puisque nous avons affaire à des courants électriques, pourra même indiquer dans le bureau de l'ingénieur les variations de marche des foyers.

A côté de ces nombreuses applications électrotechniques, il convient de rappeler que le sélénium, proche parent du soufre, dont il a quelques propriétés, a été essayé avec succès pour vulcaniser le caoutchouc; on l'utilise également en verrerie pour colorer le verre en violet pâle. — M. MOLINIÉ.

Sous-marin (HYGIÈNE DU). La navigation sous-marine s'est beaucoup développée pendant la Grande Guerre, du fait de l'Allemagne principalement, qui pensait y trouver un moyen de diminuer, ou même de supprimer, le ravitaillement des alliés européens en matériel, en denrées et en hommes. Néanmoins, les essais d'échanges commerciaux par des submersibles, type *Deutschland* (v. *Lar. Mens.*, t. IV, p. 132), ont montré qu'il y avait là une intéressante possibilité et, bien que, actuellement, les constructions sous-marines ne soient pas poussées dans ce sens d'utilisation, rien ne dit que l'on ne cherchera pas à développer ce mode de navigation en augmentant considérablement le tonnage des submersibles. Quoi qu'il en soit, l'emploi militaire en reste certain et est appelé même à s'étendre notablement, et c'est pourquoi il est intéressant d'indiquer, autant que nous pouvons actuellement le savoir, les conditions d'habitabilité et l'hygiène de ces bateaux. Trois questions principales doivent, à ce point de vue, retenir l'attention.

1° Le renouvellement de l'atmosphère;

2° La destruction ou l'élimination des produits toxiques et dangereux;

3° L'hygiène de l'équipage.

a) *Renouvellement de l'atmosphère.* — La capacité d'un submersible se donne par le volume d'air respirable qu'il contient en raison du cloisonnement et de l'encombrement. En général, le cube d'air, par homme d'équipage, oscille entre 10 et 15 mètres cubes seulement. Ce cubage, très insuffisant, nécessite un renouvellement méthodique, qu'assure, d'ailleurs, l'ouverture des panneaux, quand la navigation en surface se fait par mer calme; mais il n'en est plus ainsi par mer agitée, car toutes les ouvertures doivent être alors fermées, et il faut recourir à un autre procédé. En France, on réalise la ventilation par des manches à air qu'actionnent des ventilateurs électriques et qui sont branchées sur un double tuyautage, l'un pour l'air frais, l'autre pour l'air vicié, mais il importe, contrairement à ce qui a été fait (type *Brumaire*) que ce tuyautage parcoure le bâtiment de bout en bout. Aux Etats-Unis, le conduit de ventilation accompagne le périscope.

En plongée, le renouvellement de l'air est impossible, et il est nécessaire de recourir aux moyens de purification. D'une manière générale et sans que ces proportions aient rien d'absolu, la teneur en acide carbonique augmente de 1 pour 100 par six heures de plongée, et celle d'oxygène diminue de 1 pour 100 par cinq heures de plongée. Il importe donc de fixer l'acide carbonique et de fournir de l'oxygène.

La plupart des procédés pour l'élimination de l'acide carbonique sont tenus secrets. On sait, cependant, que, dans quelques sous-marins, l'air pollué est refoulé dans des réservoirs et évacué à la main, mais que, dans beaucoup d'autres, cet air brassé est projeté sur des composés chimiques, qui le débarrassent de son acide carbonique. En France, on dose l'anhydride carbonique au moyen de l'appareil de Tissot. Quand ce dosage indique 1,5 à 1,6 pour 100, on met en action la ventilation, qui fait passer l'air sur de la soude granulée. En quelques heures, on abaisse ainsi la teneur en CO^2 à 1 pour 100 et même audessous. La consommation, d'après Brodier, est de 175 kilogrammes de soude granulée en quarante-huit heures pour un sous-marin de 450 mètres cubes de capacité et de 33 hommes d'équipage. En Italie, on se sert d'un mélange granulé d'hydrates de potasse et de soude acidifiés et, en Allemagne, de boîtes à potasse que l'on remplace après usage.

On n'a besoin de fournir l'oxygène que lorsqu'il est tombé à un taux inférieur à 18 p. 100, c'est-à-dire après 15 à 16 heures de plongée. Autrefois, on utilisait le peroxyde de sodium et de potassium (oxylithe), qui dégage de l'oxygène au contact de l'air carbonique humide, absorbe l'acide carbonique, la vapeur d'eau, détruit les poisons respiratoires et désodorise l'atmosphère; mais il a de graves inconvenients et, notamment, celui de s'enflammer presque spontanément au contact des corps organiques. Aussi a-t-il dû être abandonné. En France, on a utilisé le régénérateur d'oxygène Gaubert ou les tubes d'oxygène liquide avec robinet détendeur et compteur manométrique de distribution. On compte que, en moyenne, 450 litres d'oxygène comprimé à 150 kilogr. suffisent pour 24 heures à l'approvisionnement d'un sous-marin type *Daphné*. Les Allemands emploient aussi l'oxygène en bouteilles de 50 litres comprimé à 160 kilogr.

b) *Destruction des produits dangereux.* L'air des sous-marins est aussi vicié par un certain nombre de gaz provenant des appareils; hydrogène et vapeurs sulfuriques (accumulateurs), chlore (électrolyse de l'eau de mer), oxyde de carbone (combustion incomplète des hydrocarbures), etc. Deux dangers principaux en résultent: danger d'explosion, danger d'intoxication.

Les vapeurs de gazoline, quand elles atteignent une proportion de 2 p. 100 dans l'atmosphère, peuvent déterminer une explosion, mais, à cet égard, c'est surtout l'accumulation d'hydrogène qui est à craindre. En effet, le dégagement d'hydrogène est considérable en fin de charge ou de surcharge des batteries d'accumulateurs, et, quand il atteint ainsi 8 p. 100 de l'air, la moindre étincelle électrique provenant d'un moteur suffit à faire exploser le mélange. Dès que la proportion d'hydrogène, mesurée à l'hydrogènomètre de Tissot, atteint 6 p. 100 (6 heures de plongée en moyenne), on met l'atmosphère de la batterie en communication avec celle du sous-marin, on ventile et on brasse l'air pendant 10 minutes. En Allemagne, pour parer au même danger, on emploie l'occlusion des bacs d'accumulateurs, système qui permet de recueillir les gaz dégagés et de les rejeter ultérieurement au dehors. En tout cas, des extincteurs d'incendie sont placés dans tous les compartiments du submersible. De plus, les Allemands ont adopté un système de sauvetage pour l'équipage, système qui consiste en un sac de scaphandrier muni d'un appareil respiratoire, avec bouteille d'oxygène comprimé et boîte de potasse pour l'absorption de l'acide carbonique.

Les gaz toxiques sont l'oxyde de carbone et l'hydrogène arsénié. Le premier est aujourd'hui évité facilement par divers réactifs et, notamment, par le papier au palladium. Quand sa présence est ainsi reconnue, il importe de renouveler l'air de la manière la plus complète. Le second a donné lieu, dans la marine italienne, à des accidents qui ont paru d'abord mystérieux, mais que Giordano a montré provenir de l'hydrogène arsénié. Ce corps provient du métal arsénifère des plaques et des grilles des batteries d'accumulateurs. Pour éviter ce danger, les Anglais n'utilisent, dans la fabrication des batteries, que des produits très purs. En France, on utilise l'appareil de Tissot au permanganate de potasse pour se débarrasser de l'hydrogène arsénié; cet appareil, branché sur le collecteur d'un compartiment des accumulateurs, aspire l'air vicié et le fait passer sur de la ponce imbibée de permanganate; un papier sensible placé à la sortie permet de vérifier le fonctionnement de l'appareil. L'empoisonnement par hydrogène arsénié a causé des accidents mortels, caractérisés par des vomissements, de la diarrhée, de l'hématurie, de l'ictère et tous les signes de l'anémie pernicieuse. On les évite aujourd'hui grâce aux précautions indiquées ci-dessus. A noter que la magnésie paraît favoriser l'élimination du poison.

c) *Hygiène de l'équipage.* — Il n'y a pas à insister sur les conditions de robustesse physique et mentale exigées des équipages de submersibles; elles sont et doivent être, comme on le comprend, très sévères, en raison de l'existence que ces hommes sont appelés à mener. Notons qu'on s'est efforcé de leur fournir une alimentation convenable, avec conserves de viande et lait concentré, légumes, beurre, confitures, chocolat, vin et café. La préparation culinaire se fait au moyen de four, chaudières et bains-marie, dont les uns, placés dans la superstructure et utilisés en surface, sont chauffés au charbon, et dont les autres, utilisés en plongée, sont chauffés électriquement par une résistance dépendant du fourneau. Pour l'éloignement des immondices, on emploie, en France, les bouteilles Cloître, munies d'une cuvette et d'un tuyautage et d'une pompe qui aspire l'eau de mer, puis, par renversement, rejette à la mer l'eau, les matières et détritus; ces bouteilles représentent donc à la fois des water-closets et des boîtes à ordures.

A bord des sous-marins, les conditions d'existence sont assez pénibles. Les variations thermiques sont très grandes suivant les compartiments, et il y a souvent un état hygrométrique élevé. Dans nos latitudes, la température des compartiments de la coque est parfois assez basse, à cause du contact de l'eau. En plongée, la pression barométrique oscille assez peu, en tout cas pas d'une manière dangereuse pour ceux dont la tension vasculaire est normale. On a noté, cependant, un abaissement léger et temporaire de cette tension pendant les plongées de courte durée; quand celles-ci se prolongent, on peut constater une diminution de pression de 1 à 2 degrés au Pachon. On a signalé aussi des troubles tympaniques sans lésion organique, une diminution du nombre des globules rouges et, par suite, la constitution d'un syndrome anémique qui entraîne un certain degré d'essoufflement à l'effort.

Le bruit, les vibrations, la tension nerveuse, les émotions peuvent produire l'insomnie, des palpitations, les maux de tête, qui, généralement, disparaissent vite après la mise à terre. Quelquefois, pourtant, on a constaté la ténacité de ces troubles, pouvant se compliquer de pithiatisme. La monotonie de l'alimentation entraîne aussi l'inappétence et, parfois, la dyspepsie. Enfin, l'insuffisance des moyens de propreté, le défaut d'exercice au grand air, la respiration des odeurs dégagées affaiblissent et anémient l'organisme.

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire de recruter avec un soin particulier les équipages des submersibles, d'éliminer tous les sujets atteints d'affections cardiaques, rénales, digestives et respiratoires, de syphilis, d'otites, de rhinites, d'angines, d'ozène, de bromhidrose, de troubles névropathiques et mentaux, et de procurer au personnel choisi des séjours à terre aussi fréquents et aussi prolongés que possible. Ce n'est que lorsque l'outillage et l'hygiène auront été perfectionnés que, par conséquent, le tonnage du sous-marin aura augmenté dans des proportions suffisantes, que cette navigation, jusqu'ici exceptionnelle, pourra entrer dans la voie d'une utilisation plus générale et plus pratique. — Dr J. LAUMONIER.

Succession et donation. Dr. fisc. Plusieurs fois remaniée depuis vingt ans et, en dernier lieu, par la loi du 31 décembre 1917, notre législation fiscale en matière de mutations entre vifs ou par décès a été de nouveau modifiée par la loi du 29 juin 1920 en ce qui concerne les tarifs servant de base à la liquidation des droits.

On rappellera que l'impôt est liquidé sur la valeur nette des biens transmis, qu'il est perçu d'après un tarif gradué suivant le degré de parenté et, en même

temps, d'après l'importance de la part recueillie, que ce tarif est progressif par tranches.

On rappellera aussi qu'à l'expiration du délai de dix mois après la cessation des hostilités, la vocation héréditaire des collatéraux a été restreinte par la loi du 31 décembre 1917 (article 17). Les collatéraux succèdent jusqu'au douzième degré, quand le défunt est incapable de tester ou frappé d'interdiction légale ; autrement, ils ne succèdent pas au delà du sixième degré, exception faite des descendants des frères et sœurs du défunt. On mentionnera enfin la loi du 27 mai 1918, d'après laquelle l'évaluation en capital est substituée d'une manière générale à l évaluation en revenu pour les mutations à titre gratuit entre vifs ou par décès, et pour les échanges.

DONATIONS ENTRE VIFS DE BIENS, MEUBLES OU IMMEUBLES (art. 32). Ils sont perçus d'après les quotités ci-après sans addition de décimes :

INDICATION DES DEGRÉS DE PARENTÉ			TARIF
En ligne directe descendante.	Donations-partages faites conformément aux articles 1075 et 1076 du Code civil par les père et mère et autres ascendants	Entre plus de deux enfants vivants ou représentés	2 f. 50 %
		Entre deux enfants vivants ou représentés	4 50
		Entre les descendants d'un enfant unique	6 50
	Donations par contrat de mariage à des descendants	Plus de deux enfants vivants ou représentés	3 50
		Deux enfants vivants ou représentés	4 50
		Un enfant vivant ou représenté	5 50
	Autres donations	Plus de deux enfants vivants ou représentés	5 50
		Deux enfants vivants ou représentés	7 50
		Un enfant vivant ou représenté	9 50
En ligne directe ascendante			9 50
Entre époux	Par contrat de mariage		4 50
	Hors contrat de mariage	Plus de deux enfants vivants ou représentés issus du mariage	5 50
		Deux enfants vivants ou représentés issus du mariage	7 50
		Un enfant vivant ou représenté issu du mariage	9 50
		Sans enfant vivant ou représenté issu du mariage	11 50
Entre frères et sœurs	Par contrat de mariage aux futurs		15 »
	Hors contrat de mariage		25 »
Entre oncles ou tantes et neveux ou nièces	Par contrat de mariage aux futurs		20 »
	Hors contrat de mariage		30 »
Entre grands-oncles ou grand'-tantes et petits-neveux ou petites-nièces et entre cousins germains	Par contrat de mariage aux futurs		25 »
	Hors contrat de mariage		35 »
Entre parents au delà du 4[e] degré et entre personnes non parentes	Par contrat de mariage aux futurs		30 »
	Hors contrat de mariage		40 »

DROITS DE MUTATION PAR DÉCÈS (art. 30). Ils sont fixés aux taux ci-après, sans addition d'aucun décime, pour la part nette recueillie par chaque ayant droit.

INDICATION des DEGRÉS DE PARENTÉ	TARIF APPLICABLE A LA FRACTION DE PART NETTE COMPRISE ENTRE : 1 et 2.000	2.001 et 10.000	10.001 et 50.000	50.001 et 100.000	100.001 et 250.000	250.001 et 500 000	500.001 et 1 million	1.000.001 et 2 millions	2.000.001 et 5 millions	5.000.001 et 10 millions	10.000.001 et 50 millions	Au delà de 50 millions
	p. 100 fr. c.	p. 100 fr. c.	p. 100 fr. c.	p. 100 fr. c.	p. 100 fr. c.	p. 100 fr. c.	p. 100 fr. c.	p. 100 fr. c.	p. 100 fr. c.	p. 100 fr. c.	p. 100 fr. c.	p. 100 fr. c.
Ligne directe descendante au premier degré	1 »	2 »	3 »	4 »	5 »	6 »	7 »	9 »	11 »	13 »	15 »	17 »
Ligne directe descendante au 2[e] degré et entre époux	1 50	2 50	3 50	4 50	5 50	6 50	7 50	9 50	11 50	13 50	15 50	17 50
Ligne directe descendante au delà du 2[e] degré	2 »	3 »	4 »	5 »	6 »	7 »	8 »	10 »	12 »	14 »	16 »	18 »
Ligne directe ascendante au 1[er] degré	2 50	3 50	4 50	5 50	6 50	7 50	8 50	10 50	12 50	14 50	16 50	18 50
Ligne directe ascendante au 2[e] degré	3 »	4 »	5 »	6 »	7 »	8 »	9 »	11 »	13 »	15 »	17 »	19 »
Ligne directe ascendante au delà du 2[e] degré	3 50	4 50	5 50	6 50	7 50	8 50	9 50	11 50	13 50	15 50	17 50	19 50
Entre frères et sœurs	10 »	12 »	14 »	16 »	19 »	22 »	25 »	28 »	32 »	36 »	40 »	44 »
Entre oncles ou tantes et neveux ou nièces	15 »	17 »	19 »	21 »	24 »	27 »	30 »	33 »	37 »	41 »	45 »	49 »
Entre grands-oncles ou grand'-tantes et petits-neveux ou petites-nièces, et entre cousins germains	20 »	22 »	24 »	26 »	29 »	32 »	35 »	38 »	42 »	46 »	50 »	54 »
Entre parents au delà du 4[e] degré et entre personnes non parentes	25 »	27 »	29 »	31 »	34 »	37 »	40 »	43 »	47 »	51 »	55 »	59 »

TAXE SUCCESSORALE (art. 29). Indépendamment des droits de mutation par décès, il est perçu une taxe, dite *taxe successorale*, lorsque le défunt ne laisse pas au moins quatre enfants vivants ou représentés.

TARIF APPLICABLE A LA FRACTION comprise entre	NOMBRE D'ENFANTS LAISSÉS PAR LE DÉFUNT : Trois enfants vivants ou représentés	Deux enfants vivants ou représentés	Un enfant vivant ou représenté	Point d'enfant vivant ni représenté
1 et 2.000 francs	0 25 %	0 50 %	1 » %	3 » %
2.001 et 10.000 —	0 50	1 »	2 »	6 »
10.001 et 50.000 —	0 75	1 50	3 »	9 »
50.001 et 100,000 —	1 »	2 »	4 »	12 »
100.001 et 250.000 —	1 25	2 50	5 »	15 »
250.001 et 500.000 —	1 50	3 50	6 50	18 »
500.001 et 1.000.000 —	2 25	4 25	8 »	21 »
1.000.001 et 2.000.000 —	3 20	6 »	12 »	24 »
2.000.001 et 5.000.000 —	3 60	6 75	13 50	27 »
5.000.001 et 10.000.000 —	4 »	7 50	15 »	30 »
10.000.001 et 50.000.000 —	4 40	8 25	16 50	33 »
50.000.001 et 100.000.000 —	4 80	9 »	18 »	36 »
100.000.001 et 500.000.000 —	5 50	10 »	20 »	37 »
Au-dessus de 500.000.000 —	7 50	12 »	21 »	39 »

La taxe successorale est progressive et perçue par tranches sur le capital net global de la succession, sans addition de décimes.

La taxe successorale est déduite de l'actif imposable pour la liquidation des droits de mutation. La part de cette taxe incombant à un héritier donataire ou légataire, ajoutée aux droits de mutation à la charge de ce même héritier, ne peut excéder 80 p. 100 de la part nette à lui dévolue, calculée sur l'actif héréditaire net, sans déduction de la taxe successorale. La réduction, s'il y a lieu, porte sur les droits de mutation par décès.

La taxe successorale n'atteint pas les sommes ou valeurs qui, pour un motif quelconque, échappent aux droits de mutation par décès, auxquels ils doivent se superposer. Si la succession est échue tant à des personnes exonérées de ces droits qu'à des personnes qui y sont assujetties, la taxe successorale est liquidée sur l'ensemble de l'hérédité, mais il est fait déduction de la fraction qui incomberait normalement aux bénéficiaires de l'immunité.

APPLICATION DE TARIFS RÉDUITS. Les tarifs sont réduits en faveur de certains contribuables.

Parts nettes ne dépassant pas 10.000 francs recueillies dans les successions dont le montant total n'excède pas 25.000 francs. (Art. 33.) Elles sont, tant pour les droits de donation que pour les droits de mutation par décès, soumises aux tarifs édictés par les lois antérieures ; mais il est fait application aux mutations entre époux du tarif fixé par ces lois pour les mutations en ligne directe au second degré.

INDICATION des DEGRÉS DE PARENTÉ		TARIF APPLICABLE à la fraction de part nette comprise entre : 1 et 2.000 fr.	2.001 et 10 000 fr.	10.001 et 25.000 fr.
Ligne directe descendante.	1[er] degré	1 » %	1 50 %	3 » %
	2[e] degré	1 50	2 »	3 50
	au delà	2 »	2 50	4 »
Ligne directe ascendante	1[er] degré	1 »	1 50	4 50
	2[e] degré	1 50	2 »	5 »
	au delà	2 »	2 50	5 50
Epoux		4 »	4 75	7 »
Frères et sœurs		10 »	10 75	12 »
Oncles ou tantes, neveux ou nièces		12 »	13 »	17 »
Petits-neveux, grands-oncles, cousins germains		15 »	16 »	22 »
Au delà du 4[e] degré et étrangers		18 »	19 »	27 »

Dons et legs à titre particulier aux mutilés de la guerre frappés d'une invalidité de 50 p. 100 au minimum. (Art. 33.) Jusqu'à concurrence des premiers 100.000 francs, ils bénéficient du tarif réduit de 9 p. 100 édicté par l'article 19 de la loi du 25 février 1901.

L'héritier donataire ou légataire laisse au moins quatre enfants vivants au moment de l'ouverture de ses droits à la succession. (Art. 31.) Les droits de mutation par décès sont réduits de 10 p. 100 pour chaque enfant en sus du troisième, sans que la réduction puisse dépasser 2.000 francs par enfant, ni que la réduction totale puisse excéder 50 p. 100.

La loi du 29 juin 1920 (art. 34) assimile aux enfants vivants de l'héritier, donataire ou légataire, tout enfant, quel que soit son âge, de l'héritier donataire ou légataire qui :

1° Etant militaire, est mort sous les drapeaux pendant la durée de la guerre, ou, soit sous les drapeaux, soit après son renvoi dans ses foyers, est mort, dans l'année à compter de la cessation des hostilités, de blessure reçue ou de maladie contractée durant la guerre ;

2° N'étant pas militaire, a été tué par l'ennemi au cours des hostilités ou est décédé des suites de faits de guerre, soit durant les hostilités, soit dans l'année à compter de la cessation des hostilités.

Le bénéfice de cette disposition est subordonné à la production :

a) S'il s'agit d'un militaire, d'un certificat de l'autorité militaire constatant que la mort a été causée par une blessure reçue ou une maladie contractée pendant la durée de la guerre ;

b) S'il s'agit d'un non-militaire, d'un acte de notoriété délivré sans frais par le juge de paix du domicile du défunt et établissant les circonstances de la blessure ou de la mort.

Le défunt laisse plus de quatre enfants vivants ou représentés. (Art. 30.) Il est déduit de l'actif global net, pour la liquidation des droits de mutation par décès, 10 p. 100 par enfant en sus du quatrième, sans que la déduction puisse excéder 15.000 francs par enfant.

Doit être ajouté au nombre des enfants vivants ou représentés du défunt ou du donataire l'enfant qui est décédé.

La succession passe des grands-parents aux petits-enfants, par suite du prédécès du père ou de la mère tué à l'ennemi ou mort victime de la guerre dans les conditions fixées sous les n[os] 1 et 2 du paragraphe précédent. (Art. 30.) Il est fait application, pour la taxe successorale, du tarif de la ligne directe descendante au premier degré. — MAX LEGRAND.

Imp. LAROUSSE (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et C[ie]). Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



JANVIER. — Les Chasses de Maximilien : *Chasse au sanglier; la Flambée.* Tapisserie exécutée d'après le carton de Van Orley (Louvre). V. p. 259.

N° 167. — Janvier 1921

Ailes brisées (LES), pièce en trois actes, de Pierre Wolff, représentée pour la première fois au théâtre du Vaudeville, le 8 octobre 1920.

Fabrège est un don Juan qui commence à prendre de l'âge, mais qui se refuse à vieillir, et dont le cœur reste jeune éperdument. Au moment où la pièce commence, il est très épris d'une jeune et jolie femme, Mme Rémon, dont il parle avec une fièvre juvénile à son ami Pascal, son contemporain, un doux philosophe qui n'a jamais connu la passion et qui gravite docilement dans la joie et l'exubérance de son camarade plus heureux. Pascal est le Pylade résigné de cet Oreste inflammable. On ne l'a jamais aimé. Fabrège le met dehors, car il attend Mme Rémon qui a bien voulu accepter de venir dîner avec lui.

La visite d'une amie d'autrefois, Mme Grand, qui n'ose pas dévoiler l'incognito que lui font ses rides — la scène est jolie, — ne suffit pas à l'avertir que sa jeunesse est périmée.

Mme Rémon arrive, admire la jolie installation de son flirt, sourit à ses déclarations ferventes, qui témoignent d'un amour sincère et profond.

Fabrège est appelé au téléphone.

Un jeune homme entre, en costume de voyage. C'est le fils de la maison, Georges Fabrège, qui revient après une absence. Il se trouve seul avec Mme Rémon, et engage aussitôt une conversation dans laquelle il apparaît que le fils plaît à la dame mieux que le père. Celui-ci rentre, et est tout à la joie de revoir et d'embrasser son cher petit.

Au deuxième acte, Fabrège est maussade. Il devine que son sentiment pour Mme Rémon est accepté par elle avec politesse, sans retour. Et la voici qui arrive : elle vient se décommander. Elle ne pourra pas venir dîner comme il était convenu. Fabrège boude, et est désagréable; il bouscule son ami Pascal, et s'emporte à l'appareil contre la demoiselle du téléphone. Il s'absente un moment, laissant seuls son fils et Mme Rémon. Celle-ci se rapproche aussitôt du jeune homme, et lui tient un langage qui ne laisse aucun doute sur leur intimité. Elle lui donne sa photographie, et part. Le père rentre à temps pour voir Georges glisser le portrait dans un volume de Baudelaire. Le jeune homme étant sorti, Fabrège dit à Pascal toute son amertume et sa déception. Quant à son fils, il le soupçonne d'avoir une intrigue, il ne sait laquelle. Il va le savoir. Il prie Pascal de prendre et d'ouvrir le livre que son fils a caché. Pascal voit le portrait, referme le volume, et fait honte à son ami de cette curiosité qui veut cambrioler le cœur de son enfant. Le père se résigne. Mais en causant avec son fils il connaît la vérité, que celui-ci croit inoffensive car il ignore que son père aime Mme Rémon ; mais Georges l'apprend à la fureur que Fabrège laisse éclater, jusqu'à lui sauter à la gorge pour l'étrangler. Le jeune homme donne le change à son père en disant qu'il a volé par fanfaronnade ce portrait dans le salon de la dame, pour faire figure de séducteur auprès de ses amis. Fabrège ne demande qu'à le croire. A ce moment, le bon gros Pascal reçoit la visite d'une petite actrice modeste, Mlle Gérard, qui se jette à sa tête. Il trouve ainsi le bonheur et l'amour sans avoir rien fait pour les rencontrer, au rebours de Fabrège qui prend tant de peine pour un mince résultat.

Au troisième acte, Fabrège donne chez lui une fête où figurent des danseuses de l'Opéra, pour la joie de l'octogénaire duc de Charente, type de vieux viveur. Georges et Mme Rémon échangent des propos tendres. Fabrège père les surprend. Il fait mine de n'avoir rien entendu, et se rend compte qu'il est trop tard pour lui : il a les ailes brisées. Place aux jeunes. Il renonce à Mme Rémon, et laisse son fils libre de ses actes. Don Juan vieilli songera, comme Tircis, à la retraite.

Cet ouvrage a beaucoup de charme. Il effleure légèrement les sentiments et les situations pathétiques, avec esprit, mesure et discrétion, dans un ton aimable et élégant qui plaît. S'il faut faire quelques critiques, on eût aimé savoir mieux qui est Mme Rémon, à laquelle on ne s'intéresse pas parce qu'elle n'est qu'un réactif vaguement identifié. La photographie cachée, le père surprenant son fils qui crie imprudemment son amour en plein salon paternel, voilà des moyens scéniques un peu faciles. Mais on passe condamnation en faveur de l'art adroit avec lequel les scènes sont disposées et exposées, des mérites agréables de l'expression, et de l'exactitude des types, qui donne la vie et la vérité au père, au fils, et à l'ami. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par Mmes Jeanne Provost (*Mme Rémon*), Kerwich (*Mme Grand*), Marken (*Mlle Gérard*); MM. Francen (*Fabrège*), Paul Bernard (*Georges*), Joffre (*Pascal*), Cousin (*Duc de Charente*).

Alexandre III, par Ernest Daudet (Paris, 1920). — En 1894, Ernest Daudet publiait une *Histoire de l'Alliance franco-russe*. En vue de ce travail l'auteur avait reçu communication de certains documents qui devaient uniquement le guider dans ses études, mais qu'il ne devait pas publier. A l'heure actuelle, la disparition probable de la dynastie des tsars, le pillage de la chancellerie russe par les commissaires du peuple, la publication par le Quai d'Orsay d'un « Livre jaune » permettent à l'historien de présenter, dans une biographie d'Alexandre III, un tableau, du plus haut intérêt, de ces treize années occupées par le règne de l'avant-dernier Romanoff.

Ce fut le 13 mars 1881, qu'Alexandre III prit possession de la couronne. Son père, Alexandre II, venait d'être assassiné, et cependant il avait été « le Tsar libérateur ». Redoutant toujours un attentat, la famille impériale s'exila à Gatchina où elle devait rester pendant vingt-deux mois, jusqu'au sacre du souverain. Le nouvel empereur lança une proclamation où il affirmait sa foi « dans la force et la vérité de l'autocratie » qu'il se déclarait « appelé à affermir et à défendre, pour le bien du peuple, contre toute tentative dirigée contre elle ».

Si, au point de vue de la politique intérieure, Alexandre III indiquait nettement la ligne de conduite qu'il entendait suivre, rien ne permettait encore de supposer quelles étaient ses idées en matière de politique étrangère. Un indice cependant laissait croire que les relations très cordiales entretenues, malgré le Congrès de Berlin, par Alexandre II avec Guillaume Ier, subiraient un temps d'arrêt: le nouveau tsar avait épousé la princesse Dagmar, fille du roi de



Alexandre III, né à Pétrograd en 1845; tsar en 1881, mort à Livadia en 1894.

Danemark Christian IX. Il était évident que cette alliance avec une maison dépouillée par la Prusse, en 1864, lors de la guerre des Duchés, d'une partie de ses possessions (Slesvig, Holstein, Lauenbourg), devait influencer dans un sens défavorable à l'Allemagne la diplomatie russe.

Alexandre III ne devait pas tarder, en effet, à donner des marques de sympathie pour la France : c'est d'abord la nomination de de Giers comme ministre des affaires étrangères et comme successeur de Gortschakoff à la chancellerie, puis les paroles d'adieu adressées par le souverain au général Chanzy, ambassadeur rappelé :

Je sais que chez vous on ne désire pas la guerre, et j'espère que nous nous entendrons toujours pour nous en préserver; mais on ne sait ce que l'avenir nous réserve, et toute nation doit à sa sécurité d'avoir une bonne armée.

Un moment, le gouvernement français put craindre un revirement de la part de la Russie; mais l'entrevue des trois empereurs à Skierniewice, en Pologne, n'eut pour objet que les crimes contre les souverains. Les difficultés passagèrement soulevées par le rappel de l'ambassadeur de France, le général Appert, furent vite aplanies, et de Freycinet put désigner pour l'ambassade de Saint-Pétersbourg Paul de Laboulaye. « Ce diplomate, écrit Ernest Daudet, devait jouer à Saint-Pétersbourg un rôle si important, qu'il est juste de dire qu'il a été l'artisan principal de l'alliance franco-russe, secondé d'ailleurs, il faut le reconnaître, par Flourens lorsque celui-ci fut devenu ministre des Affaires étrangères. »

Alexandre III alla, en 1887, à Copenhague. Il eut à son retour une entrevue avec Bismarck: elle fut orageuse. Le tsar accusa violemment le chancelier de l'empire allemand d'hypocrisie, il lui reprocha de soutenir les pires ennemis de la Russie tout en protestant de son attachement, et lui présenta, dans un geste de colère, une lettre signée Ferdinand de Cobourg, adressée à la sœur du roi des Belges, la comtesse de Flandre. Ce document prouvait que Bismarck soutenait secrètement les ambitions du nouveau prince de Bulgarie, tout en les blâmant publiquement. Le chancelier allemand déclara le document apocryphe, et promit d'en faire la preuve. L'affaire en resta là.

Quoi qu'il en soit, cette attitude du tsar correspondait à un surcroît de mécontentement qui se produisait à cette époque en Russie contre l'Allemagne. La « Gazette de Moscou » publiait notamment de virulentes philippiques contre cette dernière puissance :

Les Français n'oublieront jamais 1870; les Russes se souviendront toujours du traité de Berlin qui leur fait monter le rouge au front. Aucun ennemi avoué n'a fait autant de mal à la Russie que l'amitié allemande.

En 1888, Guillaume Ier expirait. Après un règne de quelques mois (du 9 mars au 15 juin) Frédéric III fut emporté par le mal qui le terrassait; Guillaume II lui succéda. Il avait vingt-neuf ans. Son caractère était bien dépeint par ces paroles qu'il prononça au début de son règne : « Il n'y a dans ce pays qu'un seul maître, et ce maître c'est moi. Je n'en souffrirai pas d'autre à côté de moi ». Alexandre III rendit visite, en septembre 1889, à Potsdam, à son impérial cousin qui le reçut fraternellement et ne cessa de lui prodiguer des témoignages affectueux. La presse moscovite, malgré toutes ces manifestations, resta hostile. Elle rappelait les fautes commises par les Romanoff depuis plus d'un demi-siècle dans leurs rapports avec la Prusse, l'hommage sentimental rendu par Alexandre Ier au tombeau de Frédéric II le pire ennemi de la Russie, la liberté laissée à Guillaume Ier de ruiner le Danemark qui tenait les clefs de la Baltique, de vaincre l'Autriche et la France, rompant ainsi l'équilibre européen sans autre profit pour la Russie que d'entretenir quelques vaisseaux dans la mer Noire. En favorisant la prédominance de la Prusse en Allemagne, les tsars avaient oublié le principe élémentaire de la politique, qui consiste à empêcher les petits Etats qui vous entourent de devenir grands, et les grands de devenir encore plus grands.

Du reste, l'homme qui avait présidé à toutes ces combinaisons diplomatiques, et qui s'efforçait d'empêcher tout rapprochement franco-russe afin de maintenir tout-puissant le bloc qu'il avait formé au sein de l'Europe centrale par les alliances successivement conclues en 1879 avec l'Autriche et en 1882 avec l'Italie, devait lui-même disparaître de la scène politique active. Ne pouvant s'accorder avec Bismarck, Guillaume II demanda, le 19 mars 1890, sa démission à ce vieux serviteur de l'empire allemand. Il lui donna pour successeur le comte de Caprivi. Le nouveau chancelier avait dit : « Je n'abandonnerai pas l'Autriche, et je ne tromperai pas la Russie ». Il n'y avait donc pas à redouter de sa part des intrigues ou des manœuvres plus ou moins subtiles.

Le gouvernement français s'efforçait, de son côté, de rendre service à Alexandre III : il faisait arrêter à Paris les nihilistes qui complotaient contre la vie du tsar. C'est alors que commencèrent certaines négociations préliminaires de l'alliance : le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie en France, fit « une démarche officieuse et secrète » auprès de de Freycinet, président du Conseil et ministre de la Guerre, en vue d'une commande de fusils pour l'armée russe, à la manufacture de Châtellerault. La réponse fut naturellement un acquiescement. Le gouvernement français n'oubliait pas, en effet, que de Giers avait dit à Caprivi :

Nous ne pouvons oublier que l'Autriche a seule bénéficié de la dernière guerre d'Orient, puisqu'elle a gardé la Bosnie et l'Herzégovine. Elle veut aujourd'hui établir son hégémonie en Bulgarie; la Russie ne peut l'admettre.

Un événement précipita l'ouverture des pourparlers: l'impératrice douairière d'Allemagne voyageant incognito fut l'objet, à Paris, de manifestations hostiles; Guillaume II présenta comme un *casus belli* toute insulte à sa mère, et accompagna ses déclarations de mesures belliqueuses. Lorsqu'il apprit ces incidents, de Giers écrivit, dans une lettre adressée au baron de Mohrenheim, ces quelques lignes significatives :

L'entente cordiale qui s'est établie si heureusement entre la France et la Russie est la meilleure garantie de la paix. Tandis que la Triple-Alliance se ruine en armements, l'accord intime des deux pays est nécessaire pour maintenir en Europe une juste pondération des forces.

On peut dire que de ce jour l'alliance franco-russe est un fait accompli. Alexandre III donnait une nouvelle marque de sympathie pour la France en conférant, quelques jours après, la grand'croix de Saint-André au président Carnot, la plus élevée des distinctions de l'empire puisque cette décoration donnait à son titulaire le droit de porter toutes les autres.

Lorsque Laboulaye alla présenter à l'empereur les remerciements de Carnot, le tsar lui manifesta le désir de voir l'escadre du Nord mouiller dans la Baltique. Cette visite eut lieu à Cronstadt en 1891. Alexandre III se rendit à bord du *Pothuau* et réclama la *Marseillaise* qu'il entendit debout, entouré de la famille impériale. Quant au peuple russe, il acclama les marins de l'amiral Gervais. Un accueil aussi chaleureux fut d'ailleurs fait à Toulon, en 1893, à l'escadre russe de l'amiral Avellan.

Alex. Ribot, ministre des Affaires étrangères du cabinet de Freycinet, se déclarait prêt à accueillir toute proposition d'alliance; le renouvellement de la Triple-Alliance hâta les pourparlers, et dès le 5 août 1891 « l'accord était fait sur le principe d'un échange de vues entre les deux gouvernements ». C'est sur cette base que fut signée la convention militaire du 31 décembre 1893. « De Giers ayant pris la plume fit le signe de croix, et, les yeux au ciel, parut se recueillir dans une courte prière. Comme Montebello (l'ambassadeur de France) regardait étonné, il dit : « Je viens de demander à Dieu d'arrêter ma « main si, contre toutes mes prévisions, contre l'évi- « dence de ma raison, cette alliance doit être funeste « à la Russie ». Sa main ne fut pas arrêtée, et même elle ne trembla pas. »



Sadi Carnot, né à Limoges en 1837; président de la République française en 1887, mort assassiné à Lyon en 1894.

Alexandre III, mal remis d'une attaque d'influenza, expirait, à Livadia, au mois d'octobre 1894. Il laissait pour héritier Nicolas II, âgé de vingt-six ans. Alors que le père avait de l'énergie, le fils, qui ne connaissait que la vie de famille, était timide et craintif. A la mort de l'empereur, il était fiancé à la princesse Alice, quatrième fille du grand-duc régnant de Hesse-Darmstadt, Louis IV, et d'Alice d'Angleterre. Comme les alliances matrimoniales des tsars avec des princesses de cette maison étaient fréquentes, les Russes disaient plaisamment : « La mouche de Hesse s'est abattue sur le blé russe. Ces princesses n'ont aucune fortune, c'est la cassette de l'empereur qui fait tous les frais y compris le trousseau, les diamants; etc., etc. ». Guillaume II encou-



L'ESCADRE RUSSE A TOULON, tableau de Paul Jobert, au musée de Versailles. — Sur l'invitation du tsar Alexandre III, l'escadre française, commandée par l'amiral Gervais, se rendit à Cronstadt, le 22 juillet 1891. Le tsar et la famille impériale firent une visite à nos marins. C'était le prélude de l'alliance franco-russe, qui devait être signée le 22 août suivant. — Le 13 octobre 1893, l'escadre russe, sous les ordres de l'amiral Avellan, arrivait à Toulon. Les marins russes furent reçus à Paris avec enthousiasme, et, le 26 octobre, le président Carnot allait à Toulon passer en revue l'escadre du tsar.

rageait de tout son pouvoir cette union, il écrivait à sa cousine :

Bien que chef de l'Eglise protestante, je n'hésite pas à te conseiller de renoncer à ta foi, à cause du bien qu'une fois sur le trône de la Russie tu pourras faire à l'Allemagne.

Au cours de ce récit si vivant par les anecdotes qui l'accompagnent, si attrayant par la narration des négociations diplomatiques, Ernest Daudet nous fait revivre une période des plus importantes de l'histoire diplomatique de l'Europe pendant le XIXe siècle. Le règne d'Alexandre III, c'est la rupture de l'entente des trois empereurs ; c'est surtout l'équilibre des forces militaires, détruit au profit de l'Allemagne par la guerre de 1870 et la Triple-Alliance, rétabli en rompant l'isolement de la France. Au lendemain des fêtes de Cronstadt, Caprivi déclarait qu' « il voyait dans l'événement la restauration de l'équilibre européen ». Parlant le même jour à Bapaume, à l'inauguration du monument de Faidherbe, Ribot affirmait que « l'entente de la Russie avec la France apportait une garantie nécessaire à l'équilibre général ».

Telles sont, pour Ernest Daudet, les raisons qui justifièrent l'utilité de l'alliance franco-russe. Elles correspondent d'ailleurs à la réalité : les négociateurs de l'alliance n'ont eu en vue « qu'une juste pondération des forces », que « l'équilibre » ; or, l'attaque russe en Prusse-Orientale, au mois d'août 1914, aboutit effectivement au rétablissement de « l'équilibre », en contreignant le haut commandement allemand à retirer du front occidental le XIe corps de réserve de la garde et la 8e division de cavalerie. Quelques jours après, l'armée française remportait la victoire de la Marne. — JACQUES BENOIST.

Bals travestis. — Nous n'entreprendrons point de rechercher ici l'origine des bals travestis, que quelques historiens ont fait remonter au *cherubs* des Egyptiens, « aux travestissements des fêtes de Bacchus et à l'origine de la tragédie », ou, plus modestement, aux saturnales de l'ancienne Rome. La plupart des auteurs s'accordent à croire que leur usage s'introduisit en France au XIVe siècle. On sait que Charles VI, s'étant déguisé en « satyre » dans une fête donnée à la cour, le 29 janvier 1393, faillit être brûlé vif : des cinq seigneurs qui l'accompagnaient un seul évita la mort, et le roi lui-même fut sauvé par miracle. Le déguisement de Charles VI et de ses malheureux courtisans se composait « de grandes tuniques enduites de poix et recouvertes de longues étoupes de lin ». C'est, à notre connaissance, le premier costume de bal masqué français sur lequel nous possédions quelques détails. (V. BAL, BALLET, au *Nouveau Larousse illustré*.)

Au cours des siècles suivants, la mode des bals masqués s'établit à la cour ; le travestissement devint l'un des plaisirs favoris des grands seigneurs, « qui avaient le droit de se présenter aux noces et dans toutes les fêtes de famille costumés à leur guise, en prenant part aux divertissements de la compagnie, sans qu'on pût les contraindre à se démasquer ». Henri III et ses mignons abusèrent de cette faculté pour se livrer à des fantaisies turbulentes qui furent, dit le « Journal de L'Estoile », blâmées en chaire par « la plupart des prêcheurs de Paris ». Ils s'habillaient « en marchands, en prêtres, en avocats, et en toutes sortes d'états » ; plus volontiers encore, ils couraient les rues déguisés en femmes, chargés de bijoux et la gorge découverte, travestissement audacieux dont ne s'offusquait guère la bonhomie de l'époque : Brantôme nous montre le Grand prieur, frère du duc de Guise, « habillé fort gentiment en femme égyptienne,... en son bras gauche ayant une singesse emmaillottée comme un petit enfant ». Au carnaval de 1597, le roi Henri IV, à la tête d'une mascarade de sorciers, visita jusqu'à huit heures du matin toutes les compagnies de Paris. On le voit, le carnaval privé se confondait alors, pour une large part, avec le carnaval de la rue. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, on vit ainsi des troupes de masques s'introduire, pour danser et jouer aux dés, dans les maisons où se donnait quelque fête ; on appelait cela : « porter un *momon* ». Cette coutume curieuse a été utilisée par Molière dans *l'Etourdi* et dans *les Fâcheux ;* et quand Madame Jourdain voit paraître le Bourgeois gentilhomme équipé en mamamouchi, elle s'écrie aussitôt : « Est-ce un momon que vous allez porter ? » — laissant entendre par cette exclamation que les plus burlesques travestissements étaient de mise en de telles circonstances.

Sous Henri III, le goût des mascarades donna naissance aux Ballets de la cour, qui se continuèrent sous Henri IV, sous Louis XIII et surtout sous Louis XIV avec un éclat remarquable. Ces ballets, écrit judicieusement Victor Fournel, « étaient, à un certain point de vue, des *bals travestis* réglés par un metteur en scène, et accompagnés de spectacle ; ils se terminaient par le Grand ballet, où dansaient tous les acteurs réunis, et ils étaient généralement suivis d'un bal, qui se confondait avec le Grand ballet, et dont celui-ci n'était, pour ainsi dire, que le signal et le commencement ». Les acteurs de profession s'y mêlaient aux grands seigneurs et aux princes du sang. Louis XIV en personne paraissait dans ces mascarades, où il figurait, tour à tour, un guerrier, un Apollon aux cheveux d'or, un Egyptien, voire une bergère coquette dont la robe courte s'adornait de bouquets de fleurs et des attributs habituels des pastorales. Les déguisements les plus fantaisistes, composés de cartes ou de dés, de grappes de raisin, de têtes d'animaux, d'instruments de musique, et même de tonneaux, de pots d'étain ou de verres à boire, coudoyaient dans ces divertissements les farceurs et les bateleurs des parades de la foire, les « masques » traditionnels de la comédie italienne, les personnages de Benserade, de Quinault ou de Molière. Les figures allégoriques de ces mascarades étaient vêtues avec un parti pris de symbolisme expressif et bon enfant, qui aboutissait parfois à de monstrueux jeux de mots, dont quelques-uns n'étaient pas d'un goût exquis : « Ainsi, dit B. Gastineau, le génie de la Musique portait une guitare en manière de coiffure, des luths lui servaient de cuissards ; le Jeu était vêtu d'as et de brelans ; le dieu des Jardins, de légumes ; les Vents tenaient un soufflet et un éventail. Le Monde, couvert d'un déguisement enluminé comme une carte de géographie, portait au cœur le mot France, au-dessous Espagne, à la *manche* Angleterre, le long d'une *botte* Italie, sur les épaules pôles, au milieu du dos terres australes inconnues, et plus bas îles sous le Vent ».

Quelques-uns des personnages de la *commedia dell'arte* qui figuraient dans ces ballets, et qui sont les types populaires du carnaval italien, se sont merveilleusement acclimatés chez nous. Plusieurs font encore partie du fonds traditionnel de nos mascarades. Brighella, Pantalon, Trivelin, le noir Scaramouche, l'agile Scapin et Mezzetin, son frère cadet, furent fort en honneur au XVIIIe siècle ; ils ont aujourd'hui disparu, mais il nous reste Arlequin, Colombine et Polichinelle ; surtout, il nous reste Pierrot. Nous le devons, paraît-il, à Molière. Certes, il a conservé à peu près le costume du Pedrolino ou Piero (petit Pierre) de la comédie italienne, qui jouait un personnage assez secondaire de valet naïf ; mais Molière, dans *Don Juan*, transforma Pedrolino en Pierrot, le villageois têtu, l'amant de l'accorte Charlotte. Un pauvre comédien, Giraton, obtint dans ce bout de rôle un énorme succès. Notre « ami Pierrot » était né à la gloire. Depuis ce jour la peinture et le dessin, de Watteau à Willette, la pantomime avec Gaspard Deburau et ses émules, la poésie, le théâtre, la chanson populaire depuis *Au clair de la lune* jusqu'aux dernières romances montmartroises de Xavier Privas, l'ont amené jusqu'à nous, en dehors et au-dessus de son existence carnavalesque, à travers

mille transformations de ligne et mille nuances de caractère que le Pierrot de carnaval a tour à tour reflétées ; et ces variations du seul type de Pierrot, prince de la mascarade française, pourraient fournir la matière d'une étude singulièrement riche et significative.

Il est assez facile de suivre, au cours des deux derniers siècles, l'influence de la mode sur les costumes de bals travestis. Comme tout ce qui participe de la vie, le carnaval obéit à la grande loi de l'évolution. Bien que la fantaisie soit la souveraine incontestée de ce domaine extravagant, on constate qu'à



Carte d'invitation à un bal paré, à la cour de Louis XV (réduite d'un tiers).

chaque époque correspondent des types bien déterminés ; on les voit apparaître, avoir quelques années de vogue, puis sombrer lentement dans l'oubli. Pour ne pas compliquer cette étude, qui doit rester très générale, nous ne nous occuperons que des bals publics, et principalement du plus ancien et du plus important : le bal de l'Opéra. Les bals privés n'offriraient d'ailleurs qu'un intérêt anecdotique. Le Carnaval est avant tout populaire, et les types qu'il a créés ou adoptés ont couru toute leur carrière dans les bals publics.

Lorsque, en 1715, le Régent institua les bals de l'Opéra, l'usage s'établit immédiatement de n'y paraître qu'en *domino*, et exclusivement en domino de soie noire. Le seul attrait de réunions aussi uniformes était l'intrigue, et il faut croire que l'intrigue ellemême ne tarda pas à paraître monotone, car, dès 1724, on dut introduire, dans le bal, des artistes de l'Opéra, pour exécuter des danses de caractère et former des mascarades plaisantes. En 1768, Bachaumont écrit : « Les directeurs de l'Opéra, pour se dédommager du peu de monde qu'ils ont à leur spectacle, ont imaginé de former des quadrilles pour les bals, qu'ils ont composés des danseuses les plus élégantes et les plus agréables, avec des habillements très propres à exciter la curiosité ». A la faveur de ces tentatives, les costumes exotiques, allégoriques et mythologiques en usage dans les ballets de la cour et de l'Opéra se mêlèrent peu à peu aux dominos ; les masques italiens, les personnages des tréteaux de la foire Saint-Laurent, une foule de travestissements bariolés et fantaisistes envahirent le bal, où ils dominaient à la veille de la Révolution.

Parmi les dieux, les déesses, les Mezzetins, les Gilles, les Scaramouches, les Léandres, les Lisettes, les Egyptiens, les Turcs, passèrent parfois des travestissements satiriques rappelant un fait d'actualité. Quand l'abbé Barthélemy fut nommé secrétaire général des Suisses, place enviée rapportant trente mille livres, et réservée d'ordinaire à des officiers généraux, un masque se présenta à l'Opéra déguisé en Suisse, mais avec une calotte et un manteau d'ecclésiastique : « Qu'est-ce cela ? lui demandait-on. Etes-vous Abbé, ou Suisse ? — L'un et l'autre, répondait-il ; tout ce qu'on voudra, pourvu que cela me donne trente mille livres de rente ». Des fantaisies bizarres apparurent et disparurent, comme ce déguisement « en *if* », qui fut un moment à la mode vers 1745 : un if taillé comme ceux des terrasses de Versailles, d'où sortaient seulement deux mains gantées et deux souliers à talons rouges. Louis XV portait cet étrange « costume » quand il rencontra pour la première fois la future marquise de Pompadour, la jolie Mme d'Etioles, pendant les fêtes données à Versailles à l'occasion du mariage du Dauphin.

De toutes les divinités de fantaisie qui descendirent du théâtre pour prendre part à l'allégresse des mascarades, les plus populaires furent à coup sûr la « Folie » et l'« Amour », qui ne cessaient de figurer dans une multitude de ballets depuis un siècle. Le costume de *folie*, avec son bonnet pointu, sa jupe à festons, sa marotte et ses grelots, fait encore partie du vestiaire familier de notre carnaval ; et l'Amour, qui jusqu'à la fin du second Empire occupa une situation des plus éminentes dans le cortège du Bœuf gras, est demeuré longtemps un personnage carnavalesque au premier chef : depuis le plaisant Mathieu Crochet mis à la scène par Regnard (*Le Bal*, 1696), on a vu un nombre incroyable de masques présomptueux se parer des ailes ingénues, de la couronne fleurie et du carquois doré du jeune Cupidon, et produire, ainsi attifés, des effets comiques qu'ils ne recherchaient pas.

Le théâtre, de par la grâce d'une célèbre danseuse, fournit encore aux mascarades un type nouveau qui persista jusqu'au milieu du siècle suivant : la « Camargo ». Watteau donna au carnaval ses pèlerins et ses pèlerines de *l'Embarquement pour Cythère* ; Greuze, ses laitières et ses villageoises d'opéra - comique ; on vit descendre dans le bal les personnages des trumeaux, bergères poudrées, bergers galants, paysans en habit zinzolin, toutes les grâces enrubannées des petits-maîtres de cette heureuse époque. Enfin, vers 1780, lorsqu'il fut de mode, parmi l'aristocratie, d'aller s'encanailler à la Courtille et aux Porcherons, toutes sortes de costumes populaires acquirent droit de cité au bal de l'Opéra : servantes, dames de la Halle, cuisinières, écaillères, fruitières, bouquetières, mariniers, blanchisseuses, « malins » et « poissardes », ceux-là mêmes à qui des duchesses vêtues en chambrières ne craignaient pas d'aller tenir langue, par manière de plaisanterie, en épuisant toutes les ressources du vocabulaire de Vadé.

La Révolution décréta la mort des mascarades. Le Consulat les rétablit, et sous l'Empire le bal de l'Opéra prit un caractère presque exclusivement militaire. Les flamboyants uniformes : hussards, Mamelucks, tambours, voltigeurs, grenadiers, enlaçaient la taille des dominos, dont le satin s'était égayé des plus tendres et des plus vives nuances. « Il n'y avait pas, dit Touchard-Lafosse, jusqu'aux jolies modistes des galeries de bois qu'on ne vît, en dépit d'une rotule légèrement tournée en dedans, se produire sous le pantalon hongrois, le dolman, le colback... Mais dès que les premières lueurs de l'aurore faisaient pâlir la lumière des lustres, toute cette armée folâtre, tous ces états-majors brodés d'oripeaux prenaient leur volée. Et, tandis que des bataillons sérieux traversaient la ville pour aller combattre en Allemagne ou en Italie, tandis qu'en tête d'un leste escadron, de beaux officiers qui n'étaient pas des masques saluaient de la main quelques beautés indiscrètement matineuses, aperçues sous le coin d'un rideau soulevé, les guerriers ou les guerrières du bal... dormaient sous le tiède édredon auprès de leurs longues moustaches reposant sur la table de nuit. » (*Chroniques secrètes et galantes de l'Opéra.*)

La Restauration, qui rétablit aux Tuileries les usages de l'ancienne cour, rendit aux bals masqués leur peuple de bouquetières, de pastourelles, de laitières, de Camargos, de divinités païennes, d'Arlequins et de Pierrots, de malins et de poissardes. Mais surtout — la duchesse de Berry ayant donné l'exemple en organisant une grande fête où l'on représenta l'arrivée en France de Marie Stuart, — il y eut, vers 1830, dans tous les bals publics et privés, un déchaînement remarquable et même excessif de couleur historique. On n'ignore pas que les littérateurs et les artistes de la génération romantique, ayant mis l'histoire et la géographie à la mode, transportaient dans les nombreuses fêtes qui les réunissaient leurs fantaisies orientales ou médiévales, et prenaient le plus vif plaisir à retrouver au bal travesti les personnages de la scène et du livre, les héros d'Alexandre Dumas, de Victor Hugo, de Marchangy, de Walter Scott, ou du vicomte d'Arlincourt. Achille Devéria dessinait pour ces occasions, d'après des documents choisis, des costumes charmants et poétiques. La rue imitait les salons ; les bals populaires s'emplissaient de panaches et de hennins. L'Opéra fit dessiner par Devéria les costumes d'un quadrille historique. Mais tout le décrochez-moi-ça à prétentions romantiques, tous ces pages, troubadours, ménestrels, damoiselles, Buridans, truands, ribauds, seigneurs et paladins durent bientôt disparaître, tués par le ridicule, devant le triomphe des deux nouveaux dieux du carnaval : le « chicard » et le « débardeur ».

Vers 1835, tandis que l'ennui régnait en maître à ces bals « masqués et costumés » de l'Opéra, qui avaient fini, dit un contemporain, par n'être « masqués que pour les femmes et costumés pour personne », on ouvrait dans tout Paris des bals masqués où se ruait une foule en délire. Il y en avait dans tous les théâtres, dans les salles de concert, chez des confiseurs ou des restaurateurs, sans compter les nombreux bals par souscription organisés par des particuliers. Les plus pittoresques furent ceux que donnait, aux *Vendanges de Bour-*



Un coin de la salle de l'Opéra, en 1837, un soir de bal masqué, par Gavarni.

gogne, l'illustre Chicard, de son vrai nom Alexandre Lévêque, banquier pour le commerce des cuirs. Ce bal était très fermé : Chicard envoyait lui-même les invitations, et exerçait en personne le contrôle le plus sévère. Ce ne fut que lorsqu'il transporta, vers 1837, son déguisement et son excentrique gaîté au bal de la Renaissance, puis au bal de l'Opéra où commençait le règne du chef d'orchestre Musard, que les détails de son accoutrement disparate furent bien connus du public, et que le costume de « chicard » devint prodigieusement populaire. Voici la description que nous en donne le « Charivari » :

« Le casque seul est un poème complet; jamais casque n'a été plus ballotté, plus cahoté par le flot du temps... Il a figuré comme personnage muet sur la tête de M. Marty, dans la pièce du *Mont-Sauvage*, mélodrame emprunté par de Pixérécourt au *Solitaire* du vicomte d'Arlincourt. Après le casque vient le justaucorps, autre miracle qui tient à la fois de la peau de lion du vexillaire et du tapis de pied du mandarin... Sur le justaucorps se trouve une cuirasse, sur cette cuirasse des buffleteries de pompier avec le soleil et la lune, puis la décoration Chicard, représentée par une coquille d'huître suspendue à une patte d'écrevisse; la cravate et le collier, des-



Chicard, par Gavarni.

sinés d'après l'antique de Manlius Torquatus, attachés par derrière avec une boucle de culotte et ornés d'un faux col en papier... où se trouve lithographiée la complainte des *Gendarmes*. Le ceinturon est en caoutchouc, terminé par une corde à puits... »

Chicard portait encore de grandes bottes tranchant sur une culotte de peau blanche ou un maillot de couleur chair : des bottes à revers, armées d'éperons énormes; des gants à crispin s'agitaient au bout de ses bras... Guenilles dont chaque partie recèle une intention satirique, humour forcené qui suscitera bien des imitateurs sans génie! Bientôt tout harnachement anachronique, tout costume burlesque composé de pièces dépareillées n'hésitera pas à se parer du nom glorieux de Chicard!

Quelques compagnons du grand homme méritent d'être nommés à côté de lui : le banquier Floumann, le tumultueux Balochard, le citoyen Pétrin, et surtout le Sauvage ou plutôt le « Çovage sivilizé », dont l'accoutrement parodique, si l'on en croit Taxile Delord, contient « une attaque indirecte contre la colonisation d'Alger,... une épigramme contre la fusion de l'Orient et de l'Occident, un coup de boutoir donné au saint-simonisme ». Que de choses dans un costume de carnaval!

Tandis que le mélodrame historique engendrait le chicard, le vaudeville créait « le débardeur ». Dans *les Chansons de Désaugiers*, pièce de Théaulon et de Courcy représentée au Palais-Royal en 1836, Déjazet jouait un de ces rôles à couplets et à transformations, qui firent sa gloire; des sept personnages qu'elle incarnait successivement, et qui étaient les principaux types imaginés par le bon chansonnier, le premier, « Cadet-Buteux », proche parent des héros de Vadé, portait le costume professionnel des débardeurs de bateaux. La crânerie et la gentillesse de la spirituelle artiste gagnèrent tous les cœurs. Les débardeurs ne tardèrent pas à pulluler dans les bals masqués. Gavarni saisit au vol, d'un crayon prestigieux, la grâce cavalière de ce travesti; il créa, pour les journaux de modes et les albums de travestissements, des nombreux modèles de débardeurs portant l'empreinte de son génie personnel. Si bien que Déjazet, quatre ans plus tard, retrouva sur la même scène, dans *Indiana et Charlemagne*, de Bayard et Dumanoir, son ancien costume de Cadet-Buteux devenu déguisement de carnaval. Le succès de cette pièce et la publication dans le « Charivari » de la célèbre série de lithographies *les Débardeurs* (1840-1842) ne firent qu'accentuer et pousser à son comble la vogue de ce costume. Esther et Boisgontier le portèrent sur la scène des Variétés dans une pochade de Dupeuty et Cormon, *Deux dames au violon*, développement d'une légende de Gavarni demeurée célèbre : « — Etre fichues au violon comme des rien du tout...Deux dames comme il faut... Vingt dieux! » Les gloires chorégraphiques de ce temps, les vedettes des bals publics — nous ne pouvons omettre de citer au moins les noms immortels de Carabine, Baïonnette, Pistolet et Mousqueton, — ces anges du cancan ne paraissaient jamais autrement qu'en débardeur. Le débardeur inspirait les poètes :



Déjazet, dans *Cadet-Buteux*
(chanson de Désaugiers)

Un débardeur! mais c'est tout ce que l'on admire :
Dentelle et volupté, bonheur et cachemire,
Riche ceinture et frais boudoir;
Une fée, un lutin, une sirène, un gnôme,
Une fleur faite amour, une femme faite homme,
Un menton rose, un masque noir...

Ces vers d'Armand Barthet sont bien médiocres, mais ils donnent une idée de l'enthousiasme des contemporains de Gavarni pour le débardeur. Dans *les Scènes de la vie de bohème*, c'est « en débardeur » que Musette vient retrouver Marcel, « le carnaval étant fini ». Jusqu'en 1848, le débardeur demeura le roi des bals masqués; mais le type primitif subit de telles déformations, qu'à la fin on pouvait à peine le reconnaître : « Le débardeur pur sang, écrit Maurice Alhoy dès 1842, s'indigne et reproche aux imitateurs la mutilation du costume primitif. La lorette le brode, le parfume, l'encadre de chrysocale et de malines : elle n'est fidèle qu'à la sévère observance de la pipe ».

Le « débardeur pur sang », c'est dans Gavarni qu'il faut le chercher. Le voici dans sa simplicité : large culotte de velours noir découvrant hardiment la cheville, chemise bouffante en laine ou en soie, ceinture écarlate serrant la taille; aux pieds, des escarpins légers, et comme coiffure, sur la perruque poudrée à cadenettes, un bonnet de police ou un bicorne à plumet, posé crânement sur l'oreille.

Le caractère militaire de cette dernière partie de l'équipement du débardeur pourrait surprendre. *La Physiologie du débardeur* nous apprend que, sous l'ancien régime, les ouvriers débardeurs des ports de la Seine portaient « la culotte de velours, la longue ceinture de laine rouge, la veste ronde et le chapeau ciré à haute forme et à bords relevés ». C'est exactement la description du costume de Déjazet, dans *les Chansons de Désaugiers*. Mais les désastres de l'Empire obligèrent beaucoup d'anciens soldats à se faire débardeurs, et « le bonnet de police, ce vieil ami du bivouac, remplaça pour eux le chapeau rond... ». La perruque à cadenettes, et la pipe, accessoire important du costume de débardeur, ont évidemment la même origine. Et voilà comment, dans l'étude la plus frivole, peut passer tout à coup un écho d'épopée.

Quelques détails varient, dans Gavarni, d'une planche à l'autre. La ceinture se noue tantôt sur le côté, en longs pans flottants, tantôt au creux des reins, en deux pointes courtes. L'important, c'est que la bande d'étoffe soit bien serrée, autour d'une taille fine. Le débardeur, dit plaisamment Maurice Alhoy, doit avoir la taille de guêpe; c'est une des qualités physiques de l'espèce... Il y faut un poignet de la force de deux chevaux. » La cravate molle, la petite veste ronde, facile à ôter dans l'animation du bal, sont facultatives. La perruque, qui chauffait sans doute un peu trop la tête dans la fournaise de Musard, est souvent supprimée pour laisser leur libre jeu aux boucles roulées en « anglaises », ou remplacée par un foulard à ramages, noué coquettement sur le côté de la tête. La culotte, dont le velours devait s'opposer par frottement aux fantaisies chorégraphiques de ces demoiselles, s'agrémente souvent d'une large bande de satin qui entoure le bas des jambes et remonte entre elles en formant de l'une à l'autre une sorte de pont, de façon à ne laisser en contact que des surfaces lisses et glissantes; ce dispositif, qui faisait du débardeur la tenue idéale pour affronter les tempêtes et les frénésies des chahuts, galops et autres danses de caractère, reçut le nom pittoresque de « charivari ».

Ces variations discrètes, ainsi que les combinaisons de nuances des différentes pièces du costume, laissent tout son caractère au *débardeur* de Gavarni. Fringant, gamin, bon enfant, ce travestissement simple et commode avait toutes les raisons de plaire. On voulut, hélas! l'embellir. On le tua. Nous saisissons ici sur le vif, avec une netteté remarquable, toute l'évolution d'un type carnavalesque; nous l'avons vu naître, s'affirmer, s'épanouir, se fixer; voici la phase du déclin, de l'effacement, de l'oubli. Il est très curieux de suivre les étapes de cette dégénérescence, de cette « démonétisation » du débardeur, dans les lithographies d'Edouard de Beaumont, de Lacauchie, de Victor Sorel, et dans les planches de travestissements de tous les journaux de modes. Des rangées de boutons dorés ou argentés vinrent d'abord orner la culotte. Des dentelles et des rubans entourèrent l'échancrure de la chemise, et la chemise elle-même se transforma peu à peu en un luxueux corsage décolleté. Des nœuds, des galons, des pompons, des volants, des aiguillettes, mille affiquets disparates surchargèrent encore cette toilette saugrenue, qui n'offrait plus avec les débardeurs qu'une parenté très lointaine. On imaginerait difficilement les idées baroques qui ont pu germer sur le thème net et gracieux fixé par Gavarni. En feuilletant les albums du temps, on trouve des débardeurs Louis XVI, Louis XV, Régence, et même Louis XIII avec le grand col de guipure et le feutre mousquetaire; et ces plaisants anachronismes ne sont rien, au regard de tels déchaînements de fantaisie que l'on rencontre au hasard des pages.

Ce serait ici le lieu de dire un mot des dessinateurs de travestissements, qui furent particulièrement nombreux et féconds sous Louis-Philippe, en cet âge d'or du carnaval, que domine le nom glorieux de Gavarni. Mais la place nous est mesurée; indiquons seulement aux amateurs d'estampes les recueils d'Aubert et de Martinet, intitulés : *Bals d'artistes*, *Musée des costumes*, *Bals masqués*, *Bals fashionables de l'Opéra*, *Nouveaux bals masqués*, etc. C'est là qu'on



Débardeurs, par Gavarni

surprendra le mieux l'esprit du carnaval de 1840, de cette étourdissante bacchanale dont l'œuvre du dessinateur des *Débardeurs* nous offre un si riche et si vivant tableau. De Gavarni lui-même, il ne reste plus grand'chose à dire depuis le beau livre des Goncourt. Rappelons seulement que le carnaval fut redevable à ce charmant artiste d'un grand nombre de jolis travestissements : Ecossais, Espagnoles, marinières, pêcheurs,... et ce brillant « patron de bateau », souvent confondu avec le débardeur, que Gavarni aimait à revêtir, lorsqu'il fréquentait, avec ses amis Tronquoy, Emile Forgues, Bouchardy et leur spirituelle troupe de camarades, les bals du confiseur Berthelemot : « une chemise de mérinos rouge, une petite veste blanche à deux rangs de boutons d'argent, un pantalon de velours noir, des bas de soie rouges, un chapeau de paille avec une branche de

saule et une pipe d'argent passées à travers le ruban noir ». Gavarni inventa aussi, remarque Sainte-Beuve, « un Pierrot tout neuf, original, coquettement coiffé, aux plis mous, relâchés, mais artistement agencés dans leur mollesse, un Pierrot plein de grâce, et à faire envie aux plus séduisants minois ».

Pierrots, débardeurs et chicards ne pénétraient pas au foyer de l'Opéra; ce lieu fut toujours considéré comme un asile inviolable réservé aux gens sérieux, c'est-à-dire à l'habit noir et au domino. Le public élégant des loges assistait paisiblement aux ébats des masques populaires, à la tempête infernale que déchaînait le geste de Musard. Sous le second Empire, tandis que les mille et un bals disséminés dans la capitale regorgeaient de masques, les habits noirs devinrent de plus en plus nombreux à l'Opéra, et de plus en plus rares les masques bénévoles de l'orchestre. On en vint assez vite à payer des gens pour donner aux autres l'illusion de la gaîté; mais la comédie parut tout de suite assez funèbre. Théophile Gautier, dans le prologue qu'il écrivit pour *Henriette Maréchal* (1865), se plaint de cette décadence du carnaval :

Le carnaval déjà prend pour déguisement
L'habit qui sert au bal comme à l'enterrement.
Il vient à l'Opéra, grave, en cravate blanche...
Hamlet du trois pour cent ayant mis un faux nez.

Et cependant un nouveau déguisement venait d'envahir les bals masqués. Depuis quelques années l'impertinente espièglerie du débardeur avait cédé le pas



La Descente de la Courtille, par Gustave Doré. — La tradition voulait que les orgies du Carnaval fussent célébrées à la Courtille (quartier de la Folie-Méricourt), et c'était un spectacle réjouissant, vers 1832, que d'assister au défilé des masques, à « la descente de la Courtille ».

à l'ingénuité friponne, à la coquetterie plus féminine du *bébé*, qui inspira à Monselet une charmante ballade en prose rythmée. « Ce déguisement — à ce qu'on m'a dit — s'appelle *bébé*, — de *baby*, enfant... » Le Bébé du second Empire est assez différent de celui qui restait encore naguère le travestissement favori des demoiselles de Montmartre et du Quartier latin. Le bourrelet de tête à nœud de rubans, la robe sans taille dont l'ampleur est bien contemporaine du règne de la crinoline, le petit tablier de lingerie bordé de dentelles, la jambe gainée de soie claire et chaussée de hautes bottines, tels sont ses traits caractéristiques. Les cheveux généralement nattés, rarement flottants, quelquefois relevés en chiguon. On peut dater assez exactement l'apparition du bébé au bal masqué; une légende de Charles Vernier, qui est de 1859, nous donne quelques précisions : « Ces dames se sont successivement déguisées en titis, puis en gamins, maintenant en bébés; l'année prochaine elles seront sans doute en maillot ». Les costumes de *titi* et de *gamin* auxquels il est fait ici allusion étaient des variantes du débardeur. Le second, notons-le en passant, rappelait le succès de l'acteur Bouffé dans un vaudeville célèbre, *le Gamin de Paris*, au Gymnase et aux Variétés, en 1842.

Remarquons à ce propos que l'actualité théâtrale eut de tout temps une influence prépondérante sur les costumes de bal masqué. Le chicard, le débardeur, le gamin, nous venons de le voir, ont une généalogie théâtrale très nette; il en est de même pour les divinités d'Opéra et pour les masques de la comédie italienne que nous avons vu entrer dans le carnaval aux siècles précédents ; et il serait possible de retrouver les antécédents dramatiques de beaucoup d'autres types qui ont été ou sont encore « classiques » au bal masqué : le Postillon de Longjumeau, le Paillasse qui venait de la foire et qu'un drame de d'Ennery et Marc Fournier (Gaîté, 1850) remit un moment à la mode, le Robert Macaire de *l'Auberge des Adrets*, le pêcheur napolitain dont les derniers bals de l'Opéra nous montrèrent encore d'agréables exemplaires et qui apparut vers la fin de la Restauration, après le succès de *la Muette de Portici* (1828), etc. La règle est à peu près générale; si bien que nous nous sommes longtemps demandé si le bébé lui-même, dont la vogue soudaine s'expliquerait mal sans cela, ne serait pas venu, lui aussi, du théâtre... Une phrase de Paul Mahalin, dans *les Jolies actrices de Paris*, ne laisse pas de doute : « *Les Petits prodiges*, qui faisaient fureur aux Bouffes, avaient mis ce costume à la mode ». Tellement à la mode, que des hommes d'esprit n'hésitaient pas à adopter ce travestissement. Paul Mahalin, à un bal costumé donné en 1860 par le Père Enfantin, affirme avoir vu se trémousser certain *bébé* qui n'était autre qu'Alexandre Dumas fils : « C'est ainsi. J'en atteste le ciel. Le futur Ami des femmes était en bébé... Il avait un bonnet enrubanné sur son crâne luisant, embroussaillé de cheveux crépus, et ses épaules, ses bras, ses jambes émergeaient d'une mousseline à ruches ». Le bon géant Nadar parut aussi en bébé à une soirée chez Offenbach, directeur du théâtre où venaient de triompher *les Petits prodiges*, conduits au succès par les joyeux acteurs Léonce et Désiré. La première représentation, aux Bouffes-Parisiens, de cette « folie musicale en un acte » signée Gonas, Jaime fils et Tréfeu, est du 19 novembre 1857.

Vers le même temps parurent dans les mascarades les principaux personnages des opérettes d'Offenbach, parmi lesquels le Général Boum de *la Grande-Duchesse de Gérolstein* portait haut son immense panache, que les derniers chicards considéraient d'un œil jaloux ; les ballets et les féeries du Châtelet fournirent aussi leur contingent de costumes fantaisistes; et les libellules de *Gulliver*, les diablotines des *Sept châteaux du diable*, les grenouilles d'*Aladin* se mêlaient aux carabiniers des *Brigands*, aux muletiers péruviens de *la Périchole*, aux mouches d'*Orphée aux enfers*, sur l'air des *Pompiers de Nanterre* ou du quadrille de la *Vie parisienne*, exécuté par l'orchestre du père Strauss. Enfin, parmi les masques payés du bal de l'Opéra, un célèbre quatuor de farceurs, les Clodoches, popularisa un moment les grotesques silhouettes de l'Ecossais, la Normande, la Comète et Flageolet, petits-neveux de Chicard, dont la gloire fut de courte durée.

Depuis 1870, les chroniqueurs annonçaient tous les ans que le carnaval de Paris était bien mort et bien enterré. Cependant les bals masqués populaires ne manquaient pas de fidèles, et le bal de l'Opéra, après un sommeil de dix ans, se réveilla en 1914 plus brillant que jamais. La meilleure preuve que le Carnaval ne voulait pas mourir, c'est qu'il ne cessait pas d'emprunter au théâtre des types nouveaux. Dans les bals d'il y a vingt ans, que fréquentaient encore les toréadors de *Carmen* et les Incroyables de *la Fille de Madame Angot*, apparurent à leur heure quelques Cyranos, de nombreux Aiglons et surtout d'innombrables Claudines. Ce dernier exemple est caractéristique et bien dans la tradition. Comme le débardeur de Déjazet, la Claudine de Polaire est devenue l'un des « masques » du carnaval parisien. Le théâtre l'a lancée toute vivante dans la mascarade, boucles au vent, avec son tablier d'écolière et son jupon écossais, ses chaussettes, l'amusante netteté de son col blanc, et la flamme vive de sa cravate flottante. La moindre « grisette » — que l'on nous pardonne ce terme décent et suranné ! — la moindre grisette du Moulin de la Galette ou de Bullier, sans avoir lu le roman, sans avoir vu la pièce, n'ignore pas plus le costume de Claudine que celui de Pierrot ou d'Arlequin, de *folie* ou de toréador.

Tandis que s'évadaient du cirque le *clown* et la *clownesse*, le music-hall, par ses « dancing girls », renouvelait la vogue et modifiait la ligne du bébé. La littérature réaliste nous donnait l' « apache » et la « pierreuse », qui durent, avant la Grande Guerre, un regain de succès aux chansons de Bruant et à certaine *valse chaloupée* créée par Mistinguett et Max Dearly sur une scène montmartroise. Les bals des Quat'z-Arts, les fêtes costumées du « Courrier français » mirent à la mode, voici quelque trente ans, les réunions costumées où tous les invités devaient adopter des travestissements de même époque ou de même caractère : les Barbares, l'Orient, la Perse, Byzance, *les Mille et une nuits* furent tour à tour les thèmes de quelques fêtes très brillantes; et quand le bal de l'Opéra ressuscita pour deux nuits, en 1914, nous avons pu admirer de belles « sultanes » qui se souvenaient des ballets russes du Châtelet, et des *minarettes* (on avait inventé ce mot !) échappées du théâtre de la Renaissance.

Enfin, au carnaval dernier, en 1920, la rue parisienne vit paraître et se multiplier un masque nouveau, qui ne venait pas du théâtre mais du cinéma : c'est « Charlot », le Charlot de l'écran, avec son veston étriqué, sa moustache en mouche noire, ses cheveux en touffes, sa démarche de canard, et sa petite canne de jonc...

Si le Carnaval doit vivre, il saura toujours, des images mouvantes que lui présente l'actualité, dégager des types caractéristiques; ceux-ci, après avoir brillé un moment sous le feu des lustres, disparaîtront à leur tour pour aller rejoindre, dans la poussière des siècles, les « ifs » de Louis le Bien-Aimé, les Mameluks de l'Empereur, les débardeurs et les chicards qui menaient un si joli vacarme au temps du roi-citoyen. — Gustave Fréjaville.

Budé (Association Guillaume). — Deux dangers, après le bouleversement de la Grande Guerre, menacent en France les humanités : l'indifférence intellectuelle qui, avec un élan parfois peu réfléchi et excluant la prévoyance, porte une grande partie de la jeunesse vers les carrières à réalisation rapide, aux dépens des études, surtout supérieures, et le manque d'instruments de travail, qui vient à la rescousse. Or, avant la guerre, la France, riche en éditions classiques, manquait cependant d'une collection de textes bien établis, tenue au courant des progrès de la philologie, et à bon marché. Certes les vieilles collections Lemaire, Panckoucke, Nisard, à des degrés divers ont rendu et rendent encore des services; mais elles sont de valeur inégale, datent, coûtent cher, ou se trouvent difficilement dans le commerce. Il y a bien la *Collection des éditions savantes des principaux auteurs grecs, latins et étrangers*, avec un appareil critique de variantes choisies et un commentaire abondant. Elle est parfaite; mais malheureusement on n'en peut guère parler que pour mémoire, tant elle se développe lentement (Elle vient de s'enrichir d'une excellente édition des *Histoires* de Tacite, par Goelzer). Publiée en format in-8°, sur beau papier, son prix est relativement élevé. D'autre part, les traductions existantes sont fort inégales : si le *Tacite* de Burnouf, le *Pline l'Ancien* de Littré jouissent d'une juste renommée, d'autres sont fort éloignées de l'exactitude rigoureuse exigée aujourd'hui. La plupart des traductions Panckoucke éludent les difficultés.

Pour l'usage courant des textes — il semble que l'on en eût pris son parti, — la France était tributaire de l'Allemagne, et c'est à la collection Teubner que maîtres et étudiants avaient pris l'habitude de s'adresser, pour avoir sous la main des textes sûrs, en petit format, à bon marché.

A ce double péril et à cet inconvénient : indifférence pour les études grecques et latines, absence de textes — puisqu'on ne pouvait consentir à demeurer les hommes liges de la science et du commerce des Allemands, — dès l'année 1916 des membres de l'Institut et d'éminents professeurs se préoccupèrent de parer. De cette clairvoyante et patriotique préoccupation est sortie l'Association Guillaume Budé.

Son but. L'Association se propose, par la publication « d'une ou de plusieurs collections d'auteurs grecs et latins pouvant comporter soit des textes seuls, soit des textes annotés et commentés, soit des traductions, soit des documents historiques, archéologiques, etc. », en un format commode, sous un aspect agréable, à un prix aussi modéré que possible, de faciliter, d'encourager les études classiques, d'en maintenir le goût, — puis d'échapper à l'emprise allemande et à la servitude commerciale.

Son fonctionnement. L'Association Guillaume Budé est ouverte à tous. Elle comporte, comme la plupart des sociétés de ce genre, des membres d'honneur, des membres bienfaiteurs, fondateurs, adhérents. Ces derniers versent une cotisation annuelle, qui est actuellement de dix francs. Tous récupèrent

La salle de l'Opéra, un soir de bal masqué, en 1884. (*Le Panorama*. Baschet, édit.)

en livres choisis par eux sur la liste des ouvrages parus, les uns l'intérêt de leur capital, les autres l'équivalent de leur cotisation annuelle. Ils profitent, en outre, d'une remise de 25 p. 100 sur les autres volumes.

Les personnes morales : universités, bibliothèques, sociétés, peuvent entrer dans l'Association aux mêmes conditions, et jouissent des mêmes avantages.

Elle est dirigée par un conseil d'administration composé de membres de l'Institut, de doyens de facultés, de professeurs des enseignements supérieur et secondaire, de savants qualifiés, qui choisit dans son sein un bureau chargé de l'administration active.

En outre, une Société anonyme les Belles-Lettres, au capital de 400.000 francs, veille à la partie commerciale en assurant la publication et la vente des ouvrages dont l'Association lui garantit la valeur scientifique. Des membres du conseil d'administration de l'Association font partie de celui des Belles-Lettres, et doivent y maintenir les intérêts de la science. Précaution superflue sans doute, car le succès commercial n'a ici d'autre gage que la valeur scientifique des publications, et, d'ailleurs, Association et Société sont nées d'un même sentiment.

Ouvrages parus. Allant au plus pressé, l'Association se contente actuellement de publier des textes avec appareil critique réduit à l'essentiel, et traduction sans commentaires. On peut se procurer soit le texte seul, soit la traduction seule, soit l'un et l'autre réunis. On ne saurait trop remercier les savants auteurs des éditions de s'être imposé la tâche, toujours difficile et un peu ingrate, de traduire les auteurs : on ne risque pas ainsi, comme il arrive trop souvent, de tomber sur une traduction qui correspond mal au texte que l'on possède, ou ce qui est plus fort, et pourtant se rencontre, qui ne correspond même pas au texte qu'elle accompagne. Des traductions exécutées dans ces conditions, et seulement par des maîtres autorisés, présentent des garanties d'exactitude consciencieuse, et aussi de sûre élégance, qu'on ne rencontre pas toujours, il s'en faut. Enfin, elles donneront toute satisfaction au public, de plus en plus nombreux, qui sans entendre le latin



Guillaume Budé (gravure du XVIIe siècle).

et surtout le grec, n'a pas renoncé cependant au commerce des chefs-d'œuvre de la pensée, des documents de l'antiquité classique.

Et pour ouvrir la série grecque voici, par Maurice Croiset, le tome premier des *Œuvres complètes* de Platon : *Hippias mineur*, *Alcibiade*, *Apologie de Socrate*, *Euthyphron*, *Criton*. Les caractères grecs, fondus pour l'Association, sont beaux ; les caractères français, très lisibles. Une seule observation au point de vue typographique : l'encre de quelques-uns des volumes parus est un peu pâle. Ce n'est pas le cas du *Platon*; mais que la Société veuille bien veiller à ce détail, qui n'est pas sans importance pour la beauté des volumes, et aussi pour les yeux des lecteurs, passé un certain âge. Une biographie, une introduction critique précèdent texte et traduction. On n'y donne que l'essentiel, mais tout l'essentiel. En tête des principaux développements, le sujet en est exposé par une sorte de titre analytique. Excellente précaution, qui facilitera beaucoup l'intelligence d'une pensée souvent subtile. Il a été procédé de même pour le *Lucrèce*. C'est donc une méthode adoptée par la publication. Elle est fort louable. Puis c'est *Théophraste*, par Octave Navarre. La tâche de celui-ci était doublement ardue. En effet, le texte des *Caractères* est particulièrement difficile à établir, et la traduction on ne peut plus malaisée. La phrase de Théophraste est habile et compliquée. « Chaque caractère, dit l'éditeur, se réduit le plus souvent à une phrase unique composée de vingt ou vingt-cinq propositions infinitives, dépendant d'un même relatif et où viennent s'insérer une foule d'incidentes, d'ailleurs sans enchevêtrement ni obscurité. » On est loin de la phrase française ! Puis, entre les passages mal établis, mille allusions à la vie antique parfois difficiles à saisir. Force a été au traducteur de couper en phrases courtes ces multiples infinitives et incidentes. Il a réussi à nous donner un *Théophraste* infiniment plus piquant, parce que plus près du texte, que n'avait fait La Bruyère. Théophraste avait autant d'esprit qu'en eut son illustre imitateur, ce dont la traduction de celui-ci ne donne pas toujours l'impression. L'éditeur annonce, en outre, un volume de *Commentaires philologiques*, plus spécialement à l'usage des érudits et des étudiants. Et ainsi, sans avoir recours à l'érudition étrangère, on

aura tout le nécessaire pour étudier complètement un des plus charmants écrivains grecs.

Paraîtront prochainement ou incessamment la suite du *Platon*, deux volumes, par Alfred Croiset cette fois, et les deux premiers tomes du *Théâtre d'Eschyle*, par Mazon.

Pour la littérature latine, Ernout donne un *Lucrèce* complet en deux tomes, avec biographie et introduction critique; Cartault, les *Satires* de Perse, dont la traduction, pour d'autres motifs, n'est guère plus commode que celle de Théophraste. Le traducteur a fait effort pour reproduire le style serré et l'allure saccadée, violente, du satirique, se contentant d'adoucir quelques obscénités trop criantes. Effort couronné de succès, où se retrouve la scrupuleuse et intelligente minutie coutumière à l'éminent professeur, qui a réalisé le tour de force de cultiver avec un égal bonheur des branches très diverses de l'érudition littéraire. Plume fine avec cela, et à qui l'austérité des sujets n'enlève rien de sa grâce.

Déjà longue est la liste des ouvrages latins annoncés. Il est visible que l'érudition latine possède en France de plus nombreux adeptes que la grecque. Si la phalange de ceux-ci est plus restreinte, du moins sa valeur est-elle de tout premier ordre.

En outre, Havet a donné à la Collection un petit volume de *Règles pour éditions critiques*, et de Labriolle a inauguré une *Collection d'études anciennes* par la publication d'une excellente *Histoire de la littérature latine chrétienne*.

On voit quelle est l'activité de l'Association Guillaume Budé. Elle estime qu'une quinzaine d'années lui suffiront pour achever son œuvre. Dieu sait pourtant à quelles difficultés se heurte en ce moment l'édition française ! Les résultats acquis donnent bon espoir qu'elle parviendra néanmoins à réaliser ses projets. Mais il faut que le public lettré la seconde, il est nécessaire qu'elle voit s'accroître le nombre de ses adhérents. Pas plus que ceux de l'Alliance française, les actionnaires de la Société les Belles-Lettres ne comptent sur elle pour réaliser de gros bénéfices. L'œuvre est toute de dévouement scientifique. C'est une entreprise patriotique, créée pour la bonne renommée de la France, et qui voudrait aussi, pour sa modeste part, contribuer à son relèvement commercial. On souhaiterait voir ces beaux et excellents volumes passer la frontière. Nos amis des pays latins, où le *Larousse Mensuel* compte tant d'abonnés, peuvent, pour leur part, contribuer efficacement au succès.

On peut l'affirmer, les textes de la Collection Guillaume Budé ne le cèdent en rien à ceux des collections étrangères; et l'aspect en est beaucoup plus agréable. Ajoutons, pour finir, qu'un certain nombre d'exemplaires numérotés, sur papier fin, répondent aux exigences des bibliophiles les plus délicats. — André BAUDRILLART.

Cilicie, pays de l'Asie antérieure, à l'extrémité orientale de la mer Méditerranée et aux confins de l'Anatolie et de la Syrie. Environ 40.000 kilomètres carrés de superficie, peuplés de quelque 400.000 habitants.

Les négociations de paix consécutives à la capitulation de la Turquie (armistice de Moudros, 30 octobre 1918) et les attaques postérieures des Nationalistes turcs, puis les décisions du traité de Sèvres du 10 août 1920, ont appelé l'attention du grand public sur un pays de l'Asie antérieure dont, jusqu'alors, il ne s'occupait guère: sur la Cilicie. Contrée de transition entre deux régions bien distinctes — le plateau anatolien et la Syrie, — dominée tour à tour par les maîtres de l'une ou de l'autre de ces régions naturelles, la Cilicie est pourtant un des pays les plus anciennement civilisés du bassin de la Méditerranée, et le rôle qu'elle est appelée, au dire de plusieurs, à jouer dans l'avenir ne le cède en rien comme importance à celui qu'elle a joué dans le passé. Il convient donc de se rendre compte de ce qu'est la Cilicie, au double point de vue physique et économique, de la manière dont elle est peuplée, de ce qu'elle fut et de ce qu'elle peut devenir; à tous égards, c'est là une étude intéressante et instructive.

I. *Grands traits physiques de la Cilicie.* Pays aux confins souvent peu connus, en tout cas géographiquement mal étudiés, la Cilicie ne saurait encore être exactement délimitée. Les auteurs ne sont nullement d'accord sur l'étendue de la contrée qu'il convient d'appeler de ce nom, car, sauf du côté du Sud, autrement dit de la Méditerranée, les bornes en sont en effet assez flottantes. Ceux-ci restreignent la Cilicie à la plaine formée au voisinage de la mer par les trois fleuves du Tarsous-tchaï, du Seihoun et du Djihoun; ceux-là étendent la contrée jusqu'aux limites du vilayet d'Adana, c'est-à-dire qu'ils ajoutent à la plaine même les chaînes qui la limitent au Nord et à l'Est, et le complexe montagneux de la Cilicie Trachée à l'Ouest. Dans ce cas, la Cilicie couvre une superficie de 40.000 kilomètres carrés environ, tandis que dans le précédent elle n'en occupe qu'un huitième: 5.000 kilomètres carrés; elle est grande ici comme le Danemark actuel, et là simplement comme deux fois le grand-duché de Luxembourg. La différence est d'importance, et mérite d'être signalée au début de cet article dans lequel — parce que cette opinion nous semble la mieux fondée — la Cilicie sera envisagée au sens large, comme correspondant au vilayet d'Adana.

Ainsi comprise, la Cilicie commence, du côté du Sud-Ouest, à l'extrémité orientale du golfe d'Adalia. Là, comme tout au long de la côte sud de l'Anatolie, la montagne borde étroitement le rivage, ou même se confond avec lui. C'est, dans l'espèce, l'Imbarus, un bourrelet qui fait face aux hauteurs chypriotes des Cérines et qui constitue le rebord méridional du plateau karstique, criblé d'avens, de la Cilicie Trachée. Bientôt, toutefois, les montagnes cessent de courir dans le sens des parallèles; elles adoptent une orientation très différente (du Sud-Ouest au Nord-Est), et s'éloignent graduellement de la Méditerranée, dont commence alors à les séparer une plaine côtière qui va s'élargissant de plus en plus à mesure qu'on se dirige vers le Nord. Cette plaine, c'est la Cilicie champêtre des Anciens, que dominent superbement des chaînes très élevées: le Boulghar-Dagh (Metdesis, 3.500 m.) et l'Ala-Dagh, à l'ensemble arqué desquelles les Anciens donnaient très justement le nom de « Taurus cilicien ». Là, en effet, se trouvent, du côté de l'Ouest, les frontières physiques du plateau anatolien et de la Cilicie.

Ce sont là des limites très nettes; très confuses, au contraire, sont les bornes de la Cilicie du côté du Nord, c'est-à-dire à l'Est de cet « arc taurique » dont la forme a été remarquée depuis longtemps. Là, aux confins de l'Anatolie, du massif arménien et des longues chaînes syriennes, se dresse un ensemble de montagnes très compliqué et fort mal connu. On y a cru discerner, entre les deux branches du Seihoun supérieur, un « Anti-Taurus »; rien de plus critiquable qu'une telle dénomination... Plus à l'Est encore, des massifs peu pénétrables et, semble-t-il, assez élevés, portent les noms de Kermes-Dagh et de Giaour-Dagh; là finit la Cilicie du côté du Nord-Est, tandis que, plus au Sud, ce sont les croupes cristallines de la chaîne syrienne de l'Amanus qui en marquent les bornes. Non pas jusqu'au bout toutefois, c'est-à-dire jusqu'à ce Ras-el-Kanzir où l'Amanus s'ennoie sous la Méditerranée pour reparaître plus à l'Ouest dans la chaîne nord de l'île de Chypre; des raisons économiques et politiques ont, en effet, toujours rattaché la petite plaine d'Alexandrette à la Syrie septentrionale. Aussi est-ce l'étroit défilé de Rislar-Kaleh ou de Derbent, les « Portes Syriennes » comme on l'appelle encore, qui marque la limite méridionale extrême de la Cilicie.

Au nord de ce défilé, où se dresse le curieux monument dit « les Piliers de Jonas », au nord aussi du golfe largement ouvert par où finit la nappe bleue de la Méditerranée, la plaine cilicienne se développe jusqu'aux montagnes dont il vient d'être question. Un petit massif, allongé et sauvage, le massif de Missis, dont le Djebel-Nour est le point culminant (720 m.), sépare cette plaine en deux parties inégales: à l'Ouest, la plaine de Cilicie proprement dite, « la plaine des Turcs », disent les Ottomans pour indiquer que là se trouve la seule étendue plane de quelque importance de toute l'Asie Mineure; à l'est, la plaine d'Issus.

De cette dernière, petite, marécageuse, bordant de ses dunes la baie d'Ayas, il suffit de dire qu'elle est riveraine du golfe d'Alexandrette; tandis qu'elle se prolonge vers le Nord jusqu'au moment où elle rejoint la plaine cilicienne d'Osmanié, en gardant toujours une certaine ampleur, elle ne tarde pas, au contraire, à se rétrécir du côté du Sud pour disparaître bientôt, à la hauteur de Payas, entre les chaînes de l'Amanus et la mer.

Avec sa largeur moyenne de 150 kilomètres et une profondeur maxima de 110 kilomètres, « la plaine des Turcs » a beaucoup plus d'étendue que celle d'Issus. On peut y distinguer deux parties. C'est d'abord la plaine côtière ou Basse-Cilicie, qui correspond au delta des trois fleuves Tarsous-tchaï, Seihoun et Djihoun, une plaine alluviale de très faible altitude (30 m.), dont quelques tells artificiels sont les seules élévations, et qui se termine sur la mer par une côte basse. Un étranglement entre le massif de Missis et les ultimes contreforts du Boulghar-Dagh, un léger ressaut de terrain entre Adana et Missis séparent la plaine côtière des plaines intérieures. Celles-ci, qui portent le nom de « plaines d'Osmanié », sont plus élevées (80 m.) et aussi plus accidentées; des collines rocheuses atteignant une altitude de 250 mètres y surgissent çà et là et marquent l'approche de la contrée montagneuse où le nom de « plaine » est attribué à des vallées déjà très resserrées et d'une hauteur plus forte (plaines de Sis et de Hadjin).

On a vanté plus d'une fois la fraîcheur des hautes vallées et des montagnes ciliciennes, alors que, cependant, leur température n'a rien d'exceptionnel; mais celles-ci semblent naturellement d'autant plus fraîches, que la plaine est brûlante. Dans les terres basses, la chaleur est vraiment écrasante, et rappelle celle de l'Egypte: les moyennes de température sont, à Adana, de 14 degrés pour l'hiver et de 30 degrés pour l'été; aussi comprend-on que, durant la saison estivale, les habitants des villes désertent la plaine, pour se réfugier dans les montagnes. Ils le font d'autant plus, que la Cilicie, à la différence de la région nilotique, reçoit des précipitations abondantes malheureusement sous forme de fortes averses (384 millim. de pluie, à Adana, en quarante-cinq jours seulement). Le climat du pays n'en devient que plus malsain, et l'insalubrité en est accrue encore par les marécages qui avoisinent le cours des fleuves.

Ceux-ci contribuent pour une bonne part à la richesse de la Cilicie: ils en arrosent toutes les parties, et ils gardent un débit assez fort pendant tout le cours de l'année, même durant les chaleurs, car ils viennent de hautes régions couvertes de neige fort avant de la saison. C'est en effet du Metdesis que descend le Tarsous-tchaï. Le Seihoun, trois fois plus long et de débit décuple, recueille (en particulier par ses branches du Zamantia-sou et du Gœk-sou) les eaux des montagnes dites de l'Anti-Taurus et des montagnes voisines; deux de ses affluents traversent même le Taurus par des gorges très profondes, amenant ainsi dans la plaine de Cilicie des eaux puisées sur le versant anatolien de l'Ala-Dagh: tel le Tchalkyt, dont le Bagdad Bahn emprunte le défilé. Le Djihoun, enfin, qui est à peu près l'égal du Seihoun, sort de massifs mal connus situés à l'est de l'Anti-Taurus, et n'entre qu'assez tard dans les plaines ciliciennes d'Osmanié.

Tous ces fleuves sont navigables pour les barques assez loin de leur embouchure, mais absolument inutilisables pour la navigation dans leur cours supérieur. Celui-ci se déroule au fond de gorges étroites et obscures, coupées par de rares bassins, toujours peu développés. Peu à peu, une fois entrés en plaine, Tarsous-tchaï, Seihoun et Djihoun perdent leur caractère torrentiel et s'assagissent; bientôt ils s'allongent en interminables méandres, et coulent de façon très capricieuse et très irrégulière dans un lit fort mal tracé: on a calculé que le Djihoun a changé sept fois de lit depuis trois mille ans, et il a parfois mêlé ses bouches à celles du Seihoun. Rien que de naturel, étant donné leur origine et leurs caractères, à ce que les fleuves ciliciens soient « travailleurs »; ils charrient d'énormes alluvions, et comme l'Egypte est « un présent du Nil », suivant le mot célèbre d'Hérodote, la plaine de Cilicie est leur propre présent; les Anciens, qui s'en étaient parfaitement rendu compte, disaient qu' « un jour viendra où le Pyramos (notre Djihoun) aux flots d'argent réunira au continent les hauteurs sacrées de Chypre ». Cette prédiction est encore très loin de devenir une réalité; mais les alluvions charriées par les fleuves de la Cilicie jusqu'à la mer Méditerranée n'en contribuent pas moins à donner aux rivages de la contrée, ou plutôt à certaines de leurs parties, un caractère éminemment instable.

De là aussi, de profonds contrastes entre les différentes sections du littoral cilicien, long d'environ 350 kilomètres depuis Alaya, à l'extrémité orientale du golfe d'Adalia, jusqu'aux fameux piliers de Jonas voisins d'Alexandrette. La côte est d'abord rocheuse et profondément découpée, hérissée de caps (cap Anamour) qui sont autant d'éperons enfoncés en Méditerranée par le plateau karstique de la Cilicie Trachée. Plus à l'Est, au delà de la pointe Cavalière, immédiatement au sud de l'embouchure du Gœk-sou, voici que la côte change complètement d'aspect; elle devient basse et monotone avec des dunes, des lagunes salées (l'Hassan-Dédé-Gheul entre autres); une forte barre existe à l'embouchure des fleuves. Un seul accident physique en interrompt, à l'ouest des bouches du Djihoun, la fastidieuse uniformité: le cap rocheux de Karatach, bien loin dans l'est duquel, jusqu'à Payas, de l'autre côté du golfe d'Alexandrette, le littoral cilicien conserve les mêmes caractères qu'entre l'embouchure du Gœk-sou et le Karatach-bouroun.

De ce bref résumé des grands traits physiques de la Cilicie, il ressort que ce pays est loin de former un tout homogène; il présente au contraire de très profonds contrastes entre ses différentes parties. Ici (dans l'Ouest), une région karstique dont les caractères sont les mêmes que ceux de nos Causses ou du Carso istriote; là (au Nord), un pays montagneux encore fort mal connu, dont les richesses minérales sont à peu près ignorées, mais où, du moins, l'existence de très belles forêts est dès maintenant certaine... et utilisée; enfin, au pied du demi-cercle décrit par les plateaux et par les montagnes, dans une véritable conque, une vaste plaine basse, graduellement formée par les alluvions des fleuves qui l'arrosent, capable de produire toutes les plantes des pays tempérés, et surtout méditerranéens... Avant de rechercher quel parti en savent tirer les populations qui l'habitent actuellement, rendons-nous compte de ce que sont, à tous égards, ces populations elles-mêmes.

II. *Les populations de la Cilicie.* Elles ne sont pas très nombreuses, puisqu'elles ne représentent guère, au total, qu'un ensemble de 400.000 habitants pour toute la Cilicie. Si elles étaient régulièrement réparties sur toute la surface du pays, chaque kilomètre carré serait occupé par 10 Ciliciens; mais il n'en est nullement ainsi. La Cilicie Trachée est presque déserte, et on en estime à 40.000 ou 50.000 seulement le nombre des montagnards, dont beaucoup ne sont nulle-

ment à demeure dans leurs cantons, mais pratiquent des migrations saisonnières qui les amènent dans les plaines au moment de la moisson. Ainsi, presque toute la population de la Cilicie vit à certains moments dans les parties basses du pays, là séjournent d'ailleurs en tout temps la majeure partie des Ciliciens, ceux-ci (quelque 200.000 âmes) dans les campagnes, et ceux-là dans des agglomérations urbaines très considérables. Adana, la capitale de la Cilicie, compte en effet de 65.000 à 100.000 habitants, suivant des évaluations dont on ne sait trop laquelle est l'exacte; Tarsous est peuplée de 45.000 âmes, et Mersina de 25.000. Ces trois grandes villes sont d'ailleurs les seules de la contrée; entre elles et les bourgs campagnards, aucun intermédiaire, aucune cité de moyenne importance. Sélevké, l'antique Séleucie, Yamourtalik, Ayas, Payas ne sont vraiment que des villages; Missis, la Mopsueste des Anciens, est tout à fait déchue; Sis, l'une des vieilles capitales de la Petite-Arménie, ne possède que 3.500 habitants. La concentration urbaine est très marquée, en Cilicie; la population, presque tout entière groupée dans la plaine, n'y pratique que la forte concentration dans des villes d'importance, ou la dissémination dans les campagnes.

Voilà un trait capital de la géographie humaine de la Cilicie; on ne saurait oublier d'autre part que, malgré son peu d'importance numérique, la population du pays est constituée par des éléments très divers. Les Turcs forment le fond de la masse paysanne et les deux tiers des habitants des villes, dont le dernier tiers est constitué soit par des Grecs immigrés, soit encore par des Arméniens. Ainsi la masse elle-même apparaît comme composée d'un très petit nombre d'éléments; mais, par ailleurs, quelle variété y introduisent de faibles groupements des origines les plus diverses! A côté d'Européens, d'ailleurs peu nombreux, et des quelques Levantins qui habitent le port de Mersina, voici, autour des villes et dans les jardins de leur banlieue, des fellahs égyptiens, épaves du passage d'Ibrahim-pacha en 1837; ailleurs, on signale des Tcherkesses transcaucasiens et des Mohadjas (Bulgares ottomans), venus là à la suite de la paix de San-Stefano, en haine de la domination chrétienne. Des Arméniens sont groupés dans les montagnes, à Sis, à Hadjin et aux alentours; à Sis surtout, dont le « catholicos » est le second de la communauté religieuse et vient immédiatement après celui d'Echtmiadzin. On signale aussi des Kurdes contrebandiers, voire des nègres plus ou moins métissés (dans des villages du Djebel-Nour). Enfin, quelques vestiges de la population grecque autochtone, ou (plus exactement) antérieure à l'invasion turque, subsisteraient dans la région perdue des Pharaga, aux confins de la Cappadoce, dans la vallée du Zamantia-sou.

Donc, la Cilicie possède, dans sa population très bariolée, des échantillons des diverses races qui l'ont tour à tour occupée et dominée, tout au moins depuis l'ère chrétienne. Malheureusement, cette population est trop peu dense pour mettre en valeur complète un pays qui, dans l'antiquité, passait à juste titre pour une des plus riches plaines du monde.

III. *Valeur économique de la Cilicie.* Quel contraste entre le tableau que les auteurs classiques tracent de la Cilicie champêtre, et son état actuel! Des champs, des jardins, de véritables bois d'arbres fruitiers comme on en trouve encore autour des villes (autour de Tarsous en particulier), voilà ce qu'était, dans l'antiquité et au moyen âge, une campagne aujourd'hui tout autre, trop souvent fiévreuse près des points d'eau, réduite dans l'intérieur à l'état de steppe desséché (dans la plaine d'Anavarsa, par exemple). Actuellement, un cinquième de la surface cultivable, soit 3.500 kilomètres carrés environ, est seul exploité par les habitants de la contrée, et ce cinquième c'est surtout la bande Marsina-Tarsous-Adana-Osmanié, au limon rouge provenant de la désagrégation du sous-sol calcaire, qui coupe en écharpe la Cilicie du Sud-Ouest à l'Est-Nord-Est. Rien de plus curieux que les spectacles pleins de contrastes s'offrant dans cette partie du pays aux regards du voyageur : ici, de petits propriétaires utilisant l'outillage le plus primitif, parfois même (dans la banlieue des villes) des jardiniers fellahs venus des bords du Nil; là, de grands domaines employant des machines qui, pour être d'un type déjà ancien, n'en sont pas moins vraiment modernes. Le blé dur, l'orge, l'avoine, le sésame, le tabac, le maïs sont cultivés un peu partout; le riz ne l'est qu'à l'écart des villes, dans les cantons les plus humides et les plus malsains. Vigne et canne à sucre prospèrent également dans la plaine, ainsi que le coton et surtout le coton « yerli », une variété locale à fibre courte et assez épaisse.

Cette dernière culture avait, avant la Grande Guerre, déjà retenu l'attention des Européens, des Allemands de la *Deutsches Bank* et de la *Deutsche Levantinische Baumwolle Gesellschaft* surtout; elle a de même retenu l'attention des Français de la mission de Syrie de 1919. Elle alterne avec celle du froment, et est pratiquée sans irrigation. Une bonne utilisation de l'humidité du sol, l'extension de la surface cultivée, permettraient, à en croire les spécialistes allemands et français, de porter la production de 135.000 balles de coton (chiffre de 1915) à 800.000 ou même à un million (soit près de 200.000 tonnes). Malheureusement le climat, surtout le régime des vents et des pluies, assez différent de celui de la vallée du Nil, s'oppose à l'introduction du coton égyptien en Cilicie.

Avant la dernière guerre, la Cilicie était encore un pays d'élève du ver à soie; force a été d'abandonner cette source de richesse, parce qu'elle requérait trop de main-d'œuvre. On y reviendra sans doute un peu plus tard, lorsque la paix aura permis à la population de se développer, et aussi au paysan d'acquérir une éducation agricole qui lui manque totalement. Les procédés de culture sont en effet rudimentaires: on ne sait pas employer les engrais, tous les deux ans on laisse les terres en jachère et on y lâche les troupeaux.

Toute une œuvre d'éducation s'impose donc; il faudrait créer une école d'agriculture, un laboratoire d'essais, comme aussi une ferme modèle, où le paysan cilicien apprendrait à soigner le bétail et à en utiliser les produits, ce qu'il ne sait guère faire aujourd'hui. Sans doute le cheptel a-t-il été très diminué par la guerre; on pourrait cependant tirer bon parti des chèvres, des moutons de race karamanli, des buffles utilisés pour traîner les chars, qui vivent à l'état demi-sauvage, surtout dans le delta du Djihoun.

Une autre richesse de la Cilicie, une richesse surtout latente (car elle a été jusqu'ici fort mal exploitée), est cantonnée dans la région montagneuse. Des conifères, des cèdres plus beaux que ceux dont s'enorgueillissait naguère le Liban (ceux du Boulghar-Dagh), des arbres à feuilles caduques y constituent de superbes forêts dont, surtout dans les cantons accessibles, bien des parties ont été abîmées pendant la guerre. Quant aux ressources minérales de la Cilicie, elles sont laissées à l'abandon, sauf le sel des lagunes côtières et deux petites mines de chrome près de Mersina. On a signalé du lignite à Payas, on a parlé de l'existence de gisements de fer, de mercure, d'amiante. Tout cela est à contrôler et à vérifier; en grande partie, au total, l'inventaire des « possibilités » de la Cilicie demeure encore à dresser. Actuellement, l'industrie est peu développée, et n'est que le corollaire de l'agriculture. Quand on a parlé d'usines à égrener le coton, de filatures et de tissages travaillant les 82 centièmes de la production locale (à Adana, à Tarsous), des minoteries d'Adana, de scieries mécaniques, d'huileries de graines de coton et des fabriques de glace de Mersina, on a tout dit. La situation est donc médiocre; elle ne paraît susceptible d'amélioration, dans l'état actuel des choses, qu'en fonction des progrès agricoles de la Cilicie.

Avant la guerre, le commerce était faible. L'exportation était celle des produits naturels du pays : des céréales, du coton, du sésame; les importations étaient peu considérables, comme il convient à un pays pauvre et de besoins restreints. Le trafic passait presque entièrement par Mersina après avoir, bien souvent, transité par Smyrne ou par Beyrouth; mais il est impossible de dégager avec précision la part qui, dans le commerce de la dernière de ces « échelles », revient à la Cilicie, comme aussi d'apprécier la valeur du mouvement des échanges par la voie de terre. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les relations entre le vilayet d'Adana et la France n'étaient pas très considérables; les deux tiers du coton exporté de Cilicie partaient à destination de l'Allemagne, et le matériel des usines et des exploitations agricoles était anglais ou allemand, voire suisse ou italien. Au reste, le pays était peu connu en France; peu de nos compatriotes y étaient fixés, et ils n'y possédaient qu'un domaine de quelque importance : celui de Djihon (25.000 hectares)... L'attribution de la Cilicie à la zone d'influence économique de la France, les études faites dans le pays par la mission des Chambres de commerce de Lyon et de Marseille (surtout en ce qui concerne le coton), le voisinage de la Syrie confiée par la Société des nations à l'influence éducatrice de la France, tout permet de prévoir une participation très active des Français, dans un avenir presque immédiat, au renouveau économique de la contrée.



Carte de la Cilicie.

Pour que ce renouveau soit possible, la Cilicie ne doit pas seulement être pourvue du matériel agricole et industriel qui lui a fait jusqu'ici à peu près totalement défaut : elle devra encore être dotée d'un outillage qui la mette à même d'entreprendre avec les autres pays un commerce actif, et d'entretenir avec eux des relations suivies. Actuellement, cet outillage lui manque presque complètement, sur ses façades continentales comme sur les maritimes.

Voici les côtes de la Méditerranée : sur leurs 350 kilomètres de développement, pas un seul bon port. Les havres de la Cilicie Trachée, jadis animés par le trafic avec Chypre ou avec l'Egypte, sont aujourd'hui absolument déserts. Mersina, « les Myrtes », la grande échelle de la Cilicie champêtre et d'une partie de l'Anatolie, est un simple mouillage sans abri ni jetées; les transbordements entre les navires restés au large et les chalands ou remorqueurs, pour lesquels de petits wharfs ont été construits, sont souvent rendus impossibles par les vents du Sud; néanmoins, le mouvement commercial de Mersina fut de 150.000 tonnes (dont les deux tiers à la sortie) en 1913, c'est-à-dire lors de la dernière année normale.

La côte basse n'a pas d'autres échelles. Pompeiopolis, Soli sont ensablés, et Tarsous est loin dans l'intérieur des terres. Un mouillage près de la pointe Karatach à l'abri de quelques îlots, un port à demi ensablé à Ayas, un appontement de bois à Payas, voilà les seules escales d'un cabotage local qui va chercher les céréales à Karatach-Khan, ou les oranges à Payas, mais qui ne donne naissance à aucun mouvement commercial sérieux. L'existence de fonds de près de 10 mètres à la pointe Bittern, dans la baie d'Ayas, et aussi les souvenirs de l'importance d'Ægé, « la cité des vagues », ont bien donné l'idée de creuser à cet endroit un port en eau profonde, qu'il serait facile de raccorder au chemin de fer de Bagdad; mais ce projet ne semble pas sur le point d'être réalisé. En attendant, Alexandrette, grâce à la construction de l'embranchement de Toprah-Kaleh, est en mesure de faire concurrence à Mersina comme débouché de la Cilicie; c'est qu'en effet, ici bien plus que là, les conditions sont favorables à la création d'un port de commerce considérable.

Si les rivages de la Cilicie sont inhospitaliers, ses fleuves constituent-ils du moins des voies d'accès

permettant de pénétrer dans l'intérieur du pays? Des conditions mêmes dans lesquelles se trouvent Tarsous-tchaï, Seihoun et Djihoun, il faut répondre négativement à cette question. Le régime inconstant de ces fleuves dont les bouches se déplacent, l'existence d'une barre à leur entrée dans la mer devaient en écarter les ports; ce ne sont, au surplus, que des voies de pénétration médiocres, praticables aux barques, mais triplant leur longueur en plaine par leurs sinuosités inutiles. Les embarcations remontent néanmoins le Seihoun jusqu'à Adana, et le Djihoun jusqu'à Missis. En amont, les fleuves ne tardent pas à prendre un caractère torrentiel, et perdent celui de « chemins qui marchent » qu'ils prenaient un peu auparavant. A défaut des fleuves, des pistes, impraticables en hiver, mais utilisables en été pour un trafic restreint, assurent les relations locales et conduisent de Tarsous à Bozanti, d'Adana à Tarsous et à Mersina, de Missis à Sis et de Missis également à Osmanié, enfin d'Alexandrette à Osmanié. Ces routes, soi-disant carrossables, mais toutes en mauvais état, auront grand besoin d'être réparées pour servir d'affluents à la voie ferrée de Bagdad. Celle-ci traverse la province d'Ouest en Est, en desservant Bozanti, Dorak, Yénidjé, Adana, Missis, Osmanié; elle forme, sur une longueur de 170 kilomètres, une grande voie parallèle à la côte, complétée par les deux embranchements perpendiculaires de Yénidjé-Mersina (13 kil. et demi) et de Toprah-Kaleh-Alexandrette (65 kilom.).

Ainsi le chemin de fer de Bagdad laisse au Nord presque tous les cantons montagneux de la contrée, et n'y envoie aucun embranchement. La chose s'explique aisément. Les hautes vallées de cette partie encore inexploitée de la Cilicie sont difficilement accessibles, elles ne constituent que de médiocres voies de passage pour les relations avec l'extérieur, si bien que les communications avec les cantons septentrionaux de l'Anatolie, avec Sivas par exemple, sont très difficiles. Par contre, avec la région d'Erégli-Nigdé d'une part, et avec la Haute-Syrie de l'autre, des cols relativement bas ouvrent des passages fréquentés depuis longtemps. Voilà pourquoi la Cilicie a toujours été, traditionnellement, la région de passage mettant en communication l'Anatolie avec la Haute-Mésopotamie et la Haute-Syrie; voilà pourquoi le vieux chemin des Portes Ciliciennes ou Gulek-Boghaz (1.160 m.), par lequel ont passé les Perses, les Grecs d'Alexandre, les Romains et les Croisés, est encore emprunté par la route carrossable de Tarsous en Anatolie. Si la Bagdad Bahn l'évite, c'est uniquement pour des raisons techniques: elle avait moins de difficulté à suivre plus ou moins fidèlement la vallée du Tchalkyt et, par elle, à gagner la plaine au prix de rampes, de nombreux tunnels et de ponts assez élevés. C'est pour des motifs de même nature, et aussi pour d'autres, stratégiques, que, dans l'Est, la voie ferrée délaisse la route classique Payas, les Portes Syriennes, Alexandrette et le pas de Beïlan (ou Portes Amaniques) pour descendre sur Antioche et Alep. Après avoir longé pendant un temps la route Adana, Aïntab, Biredjik, le chemin de fer de Bagdad gagne la Haute-Syrie par le col de Bagtché, qu'il franchit par un tunnel, s'écartant ainsi, à l'Est comme à l'Ouest, des routes traditionnelles, dans leurs sections ciliciennes extrêmes.

IV. *Le passé de la Cilicie.* On ne saurait s'étonner de voir soulignés avec insistance les points par où les voies modernes, ou plutôt toutes contemporaines, diffèrent des anciennes, quand on songe à ce rôle de région de passage que la Cilicie a joué à tant de reprises au cours des siècles. Un coup d'œil rapide jeté sur le passé du pays montrera que là se trouve un des traits les plus saillants de son histoire.

Région de passage, la Cilicie le fut durant toute l'antiquité. Hittites et Perses la traversèrent d'Est en Ouest pour aller envahir l'Asie Mineure, et les Grecs y pénétrèrent par l'Ouest, avant de remporter dans ses plaines, avec Alexandre le Grand, la célèbre victoire d'Issus (333 av. J.-C.). Comme les armées y ont passé à bien des reprises, les civilisations s'y sont rencontrées. Soumise dans la région côtière à l'influence chypriote, la Cilicie allia très tôt les enseignements de la Grèce et de l'Asie à des éléments de la civilisation syrienne ou mésopotamienne. L'art nautique y fut pratiqué de bonne heure par les Ciliciens établis au bord de la mer, dans les havres si nombreux de la Cilicie Trachée (Sélinonte, Séleucie), et même en Cilicie champêtre (à Soli, à Ægé, à Tarse); de là partirent ces hardis pirates qui effrayèrent tant la République romaine, que « le grand Pompée » vint les combattre en personne; c'est en souvenir de la victoire du général romain, que Pompeiopolis s'éleva bientôt à quelques kilomètres de l'emplacement actuel de Mersina. Quelques années plus tard, Tarse, que baigne le Cydnus (notre Tarsous-tchaï), est une des capitales de l'éphémère empire d'Antoine et de Cléopâtre; son université est célèbre, et éclipse même un moment celle d'Athènes; là naît Saul, qui deviendra saint Paul, l'apôtre des Gentils. De pair avec l'efflorescence intellectuelle marche l'essor agricole et commercial de la Cilicie; la prospérité matérielle de la contrée est extrême; ses plaines fécondes sont en plein rapport, et ses relations étroites avec Chypre, avec les régions syriennes et égyptiennes. En unissant à l'ensemble syro-égyptien, dans le *Diocèse d'Orient*, les deux provinces de Cilicie et d'Isaurie (cette dernière correspondant à la Cilicie Trachée), la grande réforme administrative de l'Empire romain du IVe siècle ne fait que consacrer une vérité géographique et historique tout à la fois.


Village d'Alaya, en Cilicie.

Il semble que la Cilicie ait alors perdu son caractère de région de passage, et cependant elle le conserve même alors, et, tôt après, elle va le voir s'accentuer encore. C'est en effet ce pays que traversent les armées impériales, romaines d'abord, grecques ensuite, pour aller combattre les Perses dont les incursions hardies atteignent parfois Antioche, mais contre les attaques desquels l'Amanus constitue du moins une barrière sûre. Un peu plus tard, tandis que l'Empire d'Orient use peu à peu ses forces dans des querelles théologiques dont un évêque cilicien, Théodore de Mopsueste, porte en partie la responsabilité, la Cilicie passe de main en main. Sauf le plateau de la Cilicie Trachée (le *thème* byzantin de Séleucie), elle devient arabe dès le VIIe siècle, pour retomber sous la domination des Grecs au début du XIe siècle, au temps de l'empereur Nicéphore Phocas. Tôt après, voici l'arrivée des Croisés; non contents de traverser le pays avant de pénétrer en Syrie, ils l'enlèvent à ses possesseurs et le donnent aux princes « francs » d'Antioche, à l'un desquels (Raymond de Poitiers) Manuel Comnène ne tarda pas à l'arracher.

Mais l'Empire grec ne garde pas longtemps sa conquête: après bien des combats et bien des revers, les bandes arméniennes qui, depuis le Ve siècle, descendent vers le Sud, et leurs chefs les princes Rupéniens, arrivent, avec l'aide des Croisés, à expulser les soldats du *basileus* de toute la Cilicie; alors, Léon II est couronné roi de la « Petite-Arménie », au nom de l'empereur d'Allemagne Philippe de Souabe, par l'archevêque Conrad de Mayence (1198). Dès lors, au lieu d'Anavaza dont les environs ont été célébrés par Edrisi à l'égal de ceux de Damas, Sis devient la capitale de la contrée; des colonies de marchands de tous pays s'établissent dans les ports (à Ægé, notamment); les chevaliers Hospitaliers s'installent sur les côtes rocheuses, où ils édifient les châteaux aujourd'hui ruinés de l'île Provençale et de la pointe Cavalière; enfin, contre le Turc qui, bientôt, s'installera à Koniah, à Césarée, à Karaman, les pentes du Taurus se couvrent de retranchements par les soins d'ingénieurs génois. Mais, en dépit de l'Etat frère de Chypre, le royaume de Petite-Arménie n'était guère viable; des querelles intestines, des luttes avec les princes d'Antioche contribuent encore à l'affaiblir; après l'effondrement des Etats latins d'Orient et l'établissement des Turcs Seldjoucides en Anatolie, sa situation devient désespérée. En vain Léon IV s'allie-t-il alors aux Mongols contre les musulmans d'Egypte maîtres de la Syrie: ses alliés le trahissent, et veulent le faire assassiner; la campagne est ravagée jusqu'au pied des énormes forteresses de Masissa, d'Anazarbos et de Tarsous. Enfin, en 1375, le dernier roi de la Petite-Arménie, un Lusignan, est fait prisonnier par les Turcs... Dès lors, c'en est fini de la Cilicie indépendante, dont le dernier souverain est venu mourir à Paris quinze ans plus tard. Depuis cette date néfaste, et jusqu'à ces dernières années, l'histoire de la Cilicie se confond avec celle de la Turquie. Pas de faits saillants avant le XIXe siècle, où quelques épisodes s'imposent à l'attention: le rapide passage d'Ibrahim-pacha, le fils de Méhémet Ali, en 1837, les massacres d'Adana de 1909, les travaux du chemin de fer de Bagdad...

Quand, en 1915, fut signé l'accord Sykes-Picot, la Cilicie fut presque entièrement rangée dans la zone française d'administration directe; seuls, quelques cantons de l'Ouest en furent détachés, et placés dans la zone d'Adalia. C'est en vertu de cet arrangement que les troupes du colonel Brémond occupèrent la Cilicie à la fin de l'année 1918. Peu à peu, après les innombrables difficultés du début (insuffisance des effectifs, représailles des Arméniens à l'égard des Turcs, etc.), un calme relatif s'établit; mais quelle précarité dans la situation de ce pays dont les Arméniens d'Erivan, appuyés par les Américains, leurs protecteurs éventuels, réclament la possession au Conseil des Quatre, tandis que les Nationalistes turcs n'admettent pas d'en être dépouillés! Rien, au total, n'avait encore été décidé définitivement, lorsque le mouvement kemaliste (né, en partie, des incertitudes des Alliés et du retard de la conclusion de la paix avec la Turquie) s'attaqua à la Cilicie.

On sait combien précaire se trouvait alors la situation des forces françaises qui occupaient la contrée. Entre les Nationalistes turcs que commandait Moustapha Kemal, les brigands kurdes avides de butin, et les Arabes nationalistes partisans de l'émir Fayçal en Syrie, ces forces françaises gardaient un point de soudure, une charnière qu'il importait de conserver à tout prix. A plus d'une reprise, les Turcs essayèrent de reprendre un pays que, de par la race de la grande masse de ses habitants, ils tenaient pour leur et difficile fut plusieurs fois, à la fin de 1919 et au début de 1920, la tâche des Français qui eurent à leur faire face. De là cette série d'épisodes malheureux, survenus en Cilicie ou ailleurs, qui amenèrent les autorités françaises à signer à Angora (fin mai 1920) un armistice avec les Nationalistes turcs. Précaire dès le premier jour (affaire de Bozanti), cet armistice a été rompu par Moustapha Kemal avant que l'évacuation de la Cilicie par les Français eût été réalisée, conformément aux termes mêmes de l'accord.

Un tel abandon était justifié, puisque le traité de Sèvres, dès lors en préparation, rendait aux Turcs tout le vilayet d'Adana, abstraction faite des casas situés à l'est du Djihoun et du cap Karatach. Là se trouvait d'ailleurs la partie essentielle de la charnière dont nous venons de parler, et, bien que petite, cette section orientale de la Cilicie, avec les plaines d'Osmanié et d'Issus, avec la région de l'Amanus, n'était nullement dépourvue de valeur économique et stratégique. Pour toutes ces raisons, elle demeurait rattachée au mandat français en Syrie.

La Cilicie se trouve donc, de par les stipulations toutes récentes du traité de Sèvres, partagée entre la Turquie et la France. Sans doute, des troupes

françaises occupent encore les différentes villes et les principaux points de la Cilicie orientale, mais elles ne s'y maintiennent que provisoirement. Convient-il d'en conclure à un échec ? à la fragilité de l'œuvre des administrateurs français qui, pendant plus de dix-huit mois de troubles et de luttes, ont repris la tradition des princes croisés d'Antioche ou de Chypre ? à l'inutilité de l'enquête instituée en Cilicie par la mission de Syrie, et de tant d'efforts dépensés sur un théâtre si éloigné de la terre de France ? Nullement. La Cilicie demeure toujours, en effet, *tout entière,* dans la zone d'influence économique de la France; sur une de ses parties, celle de l'Est, notre pays doit même exercer son mandat comme sur la Syrie. On ne saurait vraiment, dans de telles conditions, dire que la Cilicie est soustraite à l'activité française. — Henri Froidevaux.

Cinquantenaire de la République (la Célébration du). — Dans sa séance du 31 juillet 1920, la Chambre des députés, sur l'initiative du Gouvernement, avait décidé de commémorer par une solennité nationale le cinquantenaire de la troisième République :

La République (avait dit très justement le rapporteur du projet de loi), arrivée à un point culminant de son histoire, ayant parcouru une étape qu'aucun des régimes qui se sont succédé depuis 1789 n'a pu atteindre avant elle, a le droit et le devoir d'évoquer avec une fierté tranquille, dans « une méditation solennelle », son effort d'un demi-siècle vers les libertés et la réparation nationale.

La République ayant été proclamée le 4 septembre 1870, c'est le 4 septembre qu'aurait dû logiquement avoir lieu la fête commémorative; mais cette date, primitivement envisagée, parut, à la réflexion, peu opportune. En même temps que l'avènement d'un régime nouveau, n'évoquait-elle pas la défaite de nos armes, et le voisinage du 2 septembre anniversaire de Sedan ne risquait-il pas d'embrumer de quelque humiliant et douloureux souvenir une fête qui devait être toute d'allégresse et de triomphe ? En outre, la dispersion des vacances n'eût pas manqué de nuire à la solennité de la cérémonie; enfin, les préoccupations que donnait l'état de santé du président Deschanel était un motif — inavoué, mais puissant — de reculer une fête à laquelle la présence du chef de l'Etat était indispensable. On tomba donc d'accord sur la date du 11 novembre, anniversaire du jour où l'effort des cinquante dernières années a reçu son magnifique couronnement, par la restitution de l'Alsace et de la Lorraine à la mère patrie.

Le projet primitif avait prévu que la célébration du cinquantenaire s'accompagnerait de la translation au Panthéon du cœur de Gambetta, conservé jusqu'ici aux Jardies, et qu'une « plaque commémorative serait apposée, également au Panthéon, à la mémoire des généraux Chanzy et Faidherbe, ainsi que des officiers et soldats des armées de terre et de mer qui, en 1870 et 1871, ont sauvé l'honneur de la France ». Mais pouvait-on, en une telle fête, oublier les combattants de la Grande Guerre ?

Déjà s'était fait jour dans la presse une idée généreuse, qui par son élévation et sa simplicité, avait immédiatement rallié tous les suffrages. Ne convenait-il pas que la nation rendît un solennel hommage aux innombrables héros dont le nom restera à jamais obscur, mais qui, cependant, par la ténacité d'un effort poussé jusqu'au sacrifice de leur vie, ont été les plus efficaces artisans de la victoire ? On proposait donc de conférer les honneurs du Panthéon aux restes d'un soldat *inconnu,* pris au hasard parmi les morts *non identifiés* de la guerre, et que son anonymat même élèverait à la hauteur d'un symbole.



Les drapeaux de l'infanterie, groupés devant le Panthéon. (Phot. Rol.)

D'accord sur le principe, le gouvernement eût souhaité que cet hommage fût l'objet d'une manifestation spéciale; mais la voix publique fut plus forte, et le gouvernement accepta de joindre les deux cérémonies. Au dernier moment, des discussions s'engagèrent sur le lieu où devait être inhumé le « Soldat inconnu »; on avait songé d'abord au Panthéon : on préféra ensuite — et plus justement — l'Arc de Triomphe. En conséquence fut promulguée, le 9 novembre 1920, une nouvelle loi qui disait :

Art. 1er. — Le 11 novembre 1920, les honneurs du Panthéon seront rendus aux restes d'un des soldats non identifiés morts au champ d'honneur au cours de la Grande Guerre.

Art. 2. — Le même jour, les restes de ce soldat seront solennellement transportés à l'Arc de Triomphe, pour y être inhumés.

Pour désigner le Soldat inconnu, on exhuma, en chacune des neuf régions de champs de bataille qui divisent l'ancienne zone des armées, et en un point demeuré secret, le corps d'un soldat identifié comme Français, mais dont l'identité personnelle n'avait pas été établie. Chacun des corps ainsi exhumés devait être mis dans un cercueil de chêne, et transporté en automobile à Verdun. En fait, huit cercueils seulement se trouvèrent réunis à Verdun le 9 novembre, car dans l'un des secteurs tous les militaires inhumés avaient été identifiés, à l'exception de dix-sept dont on n'avait pu préciser la nationalité.

Les corps furent déposés dans une galerie souterraine de la citadelle, transformée en chapelle ardente ; le lendemain, 10 novembre, après une veillée des armes à laquelle participa toute la population, on procéda, avec une émouvante simplicité, à la désignation du Héros inconnu. Un simple soldat du 132e fut chargé par le ministre des Pensions, qui présidait la cérémonie, de déposer sur l'un des huit cercueils une gerbe d'œillets rouges et blancs ; aussitôt achevée cette élection funèbre, d'une grandeur que rien peut-être n'atteignit encore jamais, le cercueil, couvert de couronnes et décoré de la médaille de Verdun, fut conduit à la gare, d'où un train spécial l'amena à Paris.



Le cercueil du « Soldat inconnu » part de la citadelle de Verdun. (Phot. Rol.)

Le même soir, une délégation du gouvernement s'était rendue à Ville-d'Avray, à la villa des Jardies, pour recevoir l'urne funéraire contenant le cœur de Gambetta, qui fut ensuite déposée dans l'un des monuments — convertis en chapelle ardente — de la vieille porte de Paris, qui avoisinent le *Lion de Belfort.* Peu après, la dépouille du Soldat inconnu prenait place dans l'autre de ces monuments.

C'est là qu'au matin du 11 novembre se forma le cortège officiel.

Pour transporter le cœur de Gambetta, l'on avait aménagé un long char surmonté d'un haut catafalque, tendu de soie grise bordée d'or et parsemée du monogramme de la République. Sur les côtés du char figuraient les armes des villes de Paris, Verdun, Metz, Strasbourg, Reims, Dijon, Cahors, Tours, Nice et Bordeaux. Au sommet, un coffret vitré, encadré de faisceaux de licteur en bois doré, recueillit l'urne renfermant la précieuse relique.

D'autre part, un canon de 155 long, portant sur son affût un catafalque recouvert d'un voile tricolore frangé d'or, reçut le cercueil du Soldat inconnu.

Debout sur les marches du Panthéon, le président de la République, entouré des présidents des Chambres, des ministres et des maréchaux, accueillit le cortège à son arrivée.

Le cœur de Gambetta fut tiré de son reliquaire par un Invalide de 1870, tandis que huit adjudants chargeaient sur leurs épaules le cercueil du Soldat inconnu, et les deux précieux fardeaux entrèrent au Panthéon entre la plus prodigieuse haie d'honneur qui se puisse imaginer, formée par les groupes compacts et ordonnés de tous les drapeaux de l'Armée.

Au centre de l'édifice, sous la coupole, avait été disposée, entre quatre faisceaux de drapeaux tricolores, une plate-forme carrée supportant un socle rectangulaire sur lequel était placé un reliquaire de bois doré, semblable à celui qui couronnait le char funéraire. En avant, un cénotaphe, recouvert d'un grand

drapeau de soie, portait cette brève inscription : *Au Soldat français — 1914-1918.*

Après l'exécution de la *Marche héroïque* de Saint-Saëns, et de l'*Hymne à la France immortelle* d'Henri Rabaud, Millerand gagna une petite tribune aménagée à l'entrée de la travée de gauche, et, d'une voix forte et posée, prononça un discours dans lequel il



Le char portant le cœur de Gambetta, et le cercueil du « Soldat inconnu », sur la place du Panthéon. (Phot. Rol.)

dégagea le sens de la cérémonie de ce jour. Avec son éloquence un peu sèche mais précise, débarrassée de tout inutile ornement, Millerand présenta en un raccourci clair et vigoureux l'œuvre de la troisième République.

Après avoir rappelé le douloureux enfantement du régime, il glorifia Gambetta qui, incarnant le programme du gouvernement de Défense nationale, sut « grandir son parti aux proportions mêmes de son pays, et asseoir sur des bases inébranlables la République », tandis que la France se relevait. De ce relèvement, Millerand évoque ensuite les phases successives, et salue les principaux artisans, depuis Déroulède dont le clairon sonna sans relâche la Revanche, jusqu'à Jules Ferry et à Waldeck-Rousseau.

Qu'il y ait eu en ces cinquante années des faiblesses, des fautes, Millerand ne le conteste pas, mais « dans l'erreur même il y eut quelque chose qui ne faiblit jamais : ce fut l'amour de la France ».

A grands traits, l'orateur retrace l'œuvre de reconstitution accomplie par la République, non seulement dans l'ordre militaire et politique, mais dans toutes les branches de l'activité humaine : amélioration de la législation sociale, développement de l'éducation nationale et de l'enseignement, progrès de la science française illustrée par les Pasteur, les Berthelot, les Henri Poincaré, les Pierre Curie, activité des arts et des lettres où se sont manifestées les tendances les plus diverses, mais qui témoignèrent toujours de ce souci des hautes questions qui font l'honneur et la grandeur de l'homme :

Il est vrai que, parmi ces philosophes et parmi ces historiens, parmi ces critiques et ces romanciers, parmi ces dramaturges et parmi ces poètes, tous ne célébrèrent pas la République ; mais la République les célèbre tous, car c'est précisément sa gloire, d'avoir permis à tous d'affirmer leurs pensées, qu'ils revêtirent parfois d'un vêtement magnifique...

L'œuvre est-elle achevée ? Non, déclare Millerand. « Nous avons des ruines à restaurer ; nous avons des réparations à poursuivre ; nous avons des garanties à maintenir. »

Et se tournant alors vers le Soldat inconnu, « représentant anonyme et triomphal de la foule héroïque des Poilus », le Président salue en lui tous les Morts de la Grande Guerre, tous les jeunes héros accourus de tous les points du monde « pour offrir leur vie au salut de l'Idéal ».

La cérémonie était terminée. Tandis que s'élevaient sous les voûtes les accents de la *Marseillaise*, le cortège gagnait le parvis du Panthéon, et aussitôt reprenait, solennelle et magnifique, la marche vers l'Arc de Triomphe.

L'inoubliable défilé de la Victoire, du 14 juillet 1919, restera dans nos mémoires d'une grandeur que rien, certes, ne saurait égaler. Avec un moindre déploiement de pompe militaire, le défilé du 11 novembre 1920, qui traversa Paris parmi le recueillement d'une foule silencieuse, ne fut peut-être pas moins émouvant.

Lorsque, derrière les cavaliers de la garde républicaine et le gouverneur militaire de Paris entouré de son état-major, apparut, dans la brume de cette matinée d'automne, la haie mouvante et colorée des huit cents drapeaux de l'armée française, un long frémissement anima les innombrables spectateurs massés sur le parcours : étendards de la cavalerie, drapeaux de l'infanterie aux glorieuses déchirures, drapeaux de l'aviation, étendards de l'artillerie, ils étaient là tous ; et combien d'anciens combattants, mêlés à la foule, n'éprouvèrent-ils point une secrète émotion en reconnaissant l'emblème de leur régiment !... Mais voici





Le cercueil du « Soldat inconnu », recouvert d'un immense drapeau français, est transporté sur un canon de 155 long. (Phot. Rol.) — Les étendards de la cavalerie, défilant sur le pont de la Concorde. (Phot. Manuel.)

encore, encadrés de leur garde d'honneur, les vieux drapeaux de 1870 restitués par l'Allemagne, — trop rares, hélas ! car on sait que la déloyauté de nos ennemis d'hier nous a privés de la plupart de ces reliques qu'ils s'étaient engagés cependant à nous rendre. Mais n'importe ! Ces épaves d'heures tragiques, qui, après une longue captivité, connaissent aujourd'hui la douceur d'un vent de victoire, n'attestent-elles point que l'œuvre de ces cinquante années a reçu son couronnement ?

Puis, au milieu d'un silence fait de respect déférent et d'enthousiasme contenu, s'avancent les deux chars funéraires ; derrière le corps du Soldat inconnu marche, tête nue, le chef de l'État ; il est suivi des présidents des Chambres, de R. Poincaré, des membres du gouvernement ; passent ensuite — et cette fois les acclamations éclatent — les trois maréchaux, suivis des généraux Gouraud et Mangin.

Et c'est enfin le long défilé des troupes de toutes armes, en tête desquelles marche une section de territoriaux portant l'uniforme de la mobilisation : képi, pantalon rouge et capote bleue.

Il était plus de midi quand le cortège atteignit l'Arc de Triomphe. Les deux chars pénètrent sous la voûte ; tout s'arrête, tout bruit cesse ; minute grandiose ! Soudain les canons tonnent, les clairons sonnent « Aux champs » ; la *Marseillaise* retentit ; les troupes massées autour de l'édifice rendent les honneurs. Aussitôt après le cortège se disloque, et seules, sous l'abri des pierres glorieuses, demeurèrent les deux dépouilles. Dans la soirée, le cœur de Gambetta devait être porté définitivement au Panthéon.

L'après-midi, une cérémonie commémorative eut lieu sur la place de l'Hôtel-de-Ville, tandis qu'à Notre-Dame se chantait un *Te Deum* solennel. Le soir, des illuminations, des embrasements, des cortèges lumineux furent la dernière parure de cette journée de fête, que domina, plus haute que les commémorations, plus haute que les gloires personnelles, l'ombre du grand Mort anonyme, en qui sommeille, dans la paix de la Victoire, l'âme héroïque de la France. — J. Darouin.

Décorations (Port des). — Sur l'initiative du général Dubail, grand chancelier, et conformément à l'avis du Conseil de la Légion d'honneur, un décret du 6 novembre 1920 a réglementé à nouveau le port des décorations françaises et étrangères.

Les manières de porter les décorations varient suivant qu'on porte des insignes complets de dimensions réglementaires ou de dimensions inférieures, des barrettes et demi-barrettes, des rubans ou des rosettes. Les insignes complets de dimensions réglementaires, décrits par les statuts (croix, étoiles, palmes, médailles, etc., avec rubans et rosettes, avec ou sans distinctifs tels que palme, étoile), se portent *à la boutonnière* pour les officiers, chevaliers et grades ou classes équivalents, et les titulaires de médailles. L'insigne caractéristique, déterminé par les statuts, est suspendu par un ruban (avec ou sans rosette, avec ou sans distinctif), et accroché sur le côté gauche de la poitrine : pour l'uniforme militaire, à la hauteur de la deuxième rangée de boutons ; pour le costume civil officiel, à la hauteur du sein gauche ; pour le costume civil non officiel, à la première boutonnière.

Les insignes dits *en sautoir*, réservés aux commandeurs et aux grades ou classes équivalents, sont suspendus par un ruban passant autour du cou (cravate). Les insignes dits *avec plaque*, spéciaux aux grands officiers, commandeurs avec plaque, et aux autres grades ou classes équivalents, comportent une plaque sur l'un des côtés de la poitrine, et, en outre, pour certains Ordres, les insignes dits en sau-

toir (commandeur, etc.) ou, pour d'autres, les insignes dits à la boutonnière (officier, chevalier, etc.). Enfin les insignes dits *en écharpe*, destinés aux grands-croix et autres grades ou classes équivalents, consistent dans un large ruban barrant la poitrine, passant sur une épaule et allant se fermer à la hanche opposée, avec l'insigne suspendu contre la hanche, et dans une plaque sur le côté de la poitrine opposé à l'épaule où passe l'écharpe.

Les insignes complets *de dimensions inférieures* aux dimensions réglementaires fixées par les statuts doivent être une reproduction exacte des insignes réglementaires. La largeur du ruban et le diamètre de l'insigne ne doivent pas être inférieurs à 1 centimètre.

Les *barrettes* ont la forme de rectangles allongés, aux couleurs des rubans, d'une longueur égale à la largeur des rubans, et d'une hauteur n'excédant pas 1 centimètre. Elles se portent, sur l'uniforme militaire, à la hauteur de la deuxième rangée de boutons, et sur le costume civil officiel à la hauteur du sein gauche.

Les *demi-barrettes* comportent, en leur milieu, des rosettes aux couleurs de l'Ordre, et sont en argent pour les commandeurs, en argent sur la moitié de leur longueur et en or sur l'autre moitié pour les grands officiers, et entièrement en or pour les grands-croix. Elles peuvent être portées par les titulaires des décorations de grand'croix, grand officier et commandeur de la Légion d'honneur.

Les *rubans* et *rosettes* se portent à la boutonnière. Ils doivent reproduire exactement et dans la même proportion les couleurs, fixées par les statuts, des rubans et rosettes réglementaires. Le port des rubans et rosettes aux couleurs *mélangées* de plusieurs décorations françaises ou étrangères est *interdit*. — C'est là une des innovations du décret.

Sur l'uniforme militaire (grande tenue) et sur le costume civil officiel (grande tenue), le port des insignes complets et du modèle réglementaire des décorations françaises est obligatoire. Le port des décorations étrangères est réglé par des instructions ministérielles. Dans les autres tenues, le port des barrettes est autorisé, le port des rubans ou rosettes seuls est interdit.

Le port des demi-barrettes métalliques est autorisé, comme nous l'avons vu, pour les dignitaires et commandeurs de la Légion d'honneur. Est autorisé également pour ces mêmes insignes, et aussi pour les insignes dit à la boutonnière, le port des simples rosettes ou rubans sans insignes. Toutefois, le décret rappelle aux titulaires de décorations étrangères comportant des rubans ou rosettes *rouges* ou *contenant du rouge* en quantité notable, l'interdiction de porter soit des barrettes, soit des rubans ou rosettes *seuls*, c'est-à-dire sans l'adjonction des insignes qui s'y rattachent. Les titulaires ont seulement le droit de porter des insignes d'un modèle réduit.

Sur l'habit de cérémonie, les décorations peuvent être portées en modèle réduit, avec ou sans ruban, épinglées sur le revers gauche de l'habit.

L'ancienne disposition est maintenue : la croix de la Légion d'honneur, la Médaille militaire et tous les insignes à l'effigie de la République doivent présenter la face sur laquelle se trouve l'effigie.

Les *décorations françaises* sont placées les premières sur le côté gauche, en partant du milieu de la poitrine, et dans l'ordre suivant :

la croix de la Légion d'honneur,
la Médaille militaire,
la Croix de guerre,
la médaille de la Victoire,
les décorations des Ordres coloniaux,
les médailles commémoratives,
les décorations universitaires,
les décorations du Mérite agricole,
les médailles d'honneur.

Les *décorations étrangères* sont portées à la suite et à la gauche des décorations françaises, sans ordre imposé.

Toutes ces dispositions s'appliquent aux indigènes de l'Algérie, des colonies et des pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc. Les autorisations prévues à l'article 3 concernent les étrangers qui ne sont pas membres de la Légion d'honneur.

Une dernière disposition est relative aux insignes de distinctions honorifiques créés et décernés *par des sociétés*, et aux rubans et rosettes qui les rappellent. Leur port n'est autorisé *que dans les réunions* des membres de ces sociétés.

Le décret du 6 novembre 1920 abroge celui du 10 mars 1891 qui avait le même objet, et le décret du 15 juillet 1918 créant des distinctifs de grades. Il a pour sanction l'article 471-15° du code pénal, qui punit d'amende, depuis 1 franc jusqu'à 5 francs inclusivement, ceux qui auront contrevenu aux règlements. — J. DURIEUX.

Delage (*Yves*-Marie), zoologiste et biologiste français, membre de l'Académie des sciences, né à Avignon (Vaucluse), le 13 mai 1854, mort à Sceaux, le 7 octobre 1920.

La carrière d'Yves Delage fut remarquablement régulière et rapide. Après avoir acquis le titre de docteur en médecine avec une thèse sur l'*Origine des éléments figurés du sang*, il devint, en 1881, préparateur de Lacaze-Duthiers, et soutint la même année une thèse remarquable de doctorat ès sciences sur l'*Appareil circulatoire des édriophtalmes*. Ce travail, qui montrait en lui un technicien de la recherche zoologique d'une peu commune habileté, lui valut le grand prix des sciences physiques à l'Institut, non sans qu'il eût été obligé de convaincre l'un de ses juges, Henri Milne-Edwards, de la réalité de ses découvertes, en répétant devant lui ses expériences. En 1885, il était maître de conférences à la Faculté des sciences. En 1883, Liard, recteur de la Faculté de Caen, le faisait venir dans cette ville en qualité de chargé de cours de zoologie; l'année suivante, il était titularisé professeur, et nommé directeur du laboratoire de Luc-sur-Mer. En 1885, Milne-Edwards, alors professeur d'anatomie comparée à la Faculté des sciences de Paris, étant décédé, Lacaze-Duthiers, qui avait apprécié depuis longtemps la grande valeur de son élève, lui donna une preuve de confiance et d'affection peu ordinaire : il échangea sa chaire de zoologie contre la chaire de Milne-Edwards, devenue vacante, et fit nommer Delage à sa propre place. D'abord chargé de cours, celui-ci fut nommé définitivement professeur de zoologie en 1886, et sous-directeur au laboratoire de Roscoff dont il devint le directeur en 1901, à la mort de Lacaze-Duthiers.


Yves Delage. (Phot. E. Pirou.)

On peut diviser la vie scientifique d'Yves Delage en deux périodes, la première s'arrêtant à l'année 1904, où un décollement de la rétine et une atteinte de cataracte lui ôtèrent la vue de façon à peu près complète. Jusque-là il s'était occupé presque uniquement de morphologie zoologique, et avait fait en cette matière des découvertes de grande importance. A partir de 1904, il s'adonna surtout aux études de biologie, qui lui permettaient une moindre assiduité dans les travaux micrographiques, qui furent continués pour lui par ses deux principaux collaborateurs: Hérouard, et Mlle Goldsmith. Par contre, il se passionna plus que jamais pour le laboratoire de Roscoff, auquel il voua toujours une particulière dilection. Il l'avait reçu des mains de Lacaze-Duthiers, à l'état presque rudimentaire; il en fit, avec des ressources cependant très modestes, un établissement vaste, doté de tous les perfectionnements nécessaires, possédant des salles claires, un superbe aquarium, un grand bassin pris sur la mer, et des bateaux importants. Pour s'assurer les fonds nécessaires au fonctionnement de ce laboratoire, il obtint qu'on y louât des stalles aux pays étrangers désireux d'envoyer là des travailleurs; plusieurs nations profitèrent de cette hospitalité, et de nombreux chercheurs venaient chaque année de toutes les régions du monde s'adonner, à Roscoff, aux études de zoologie marine. Dans l'esprit de Delage, cet établissement et celui de Banyuls-sur-Mer devaient constituer des laboratoires nationaux modèles, pour lesquels il sollicitait un important budget dont il faut souhaiter le maintien. Delage passait à Roscoff, son séjour préféré, la moitié de sa vie, et huit jours avant son décès il y était encore, bien qu'il n'eût aucun doute sur la gravité de son état.

Parmi les travaux qui marquèrent cette première partie de sa carrière, il faut, à côté de ceux que nous avons déjà cités, parler de sa belle étude, désormais classique, sur la *sacculine* (1884). Déjà l'on avait reconnu que ce parasite, qui vit sous la queue des crabes, et qui se présente là sous les apparences d'une masse volumineuse et amorphe où l'on reconnaît un amas d'éléments sexuels et un petit ganglion qui représente tout le système nerveux, était un crustacé de l'ordre des cirripèdes. Il restait à expliquer comment cet organisme déformé par le parasitisme arrive à cet habitat définitif; et c'est Delage qui montra quel cycle il parcourt jusque-là. Il fit voir que la larve primaire ou nauplius se transforme d'abord, suivant la règle, en cypris, puis il décrivit la troisième forme qu'elle revêt et qu'il nomma *kentrogonide*, forme étrange où la larve cypris s'arme d'une pointe en manière d'aiguille, qui pénètre dans l'intérieur du crabe et par où toute cette larve s'injecte, pour ainsi dire, dans le corps de son hôte. Le cirripède se développe alors dans l'intérieur de celui-ci sous la forme de filaments sur lesquels se manifeste bientôt un bourgeon qui grossit et, répétant en sens contraire la phase précédente, s'extériorise en traversant les tissus du crabe. C'est ce bourgeon que l'on aperçoit à l'extérieur, et d'où sortiront ultérieurement les nauplius qui recommenceront ce cycle larvaire. Cette étude sur la sacculine, véritable modèle de travail expérimental, rendit le jeune naturaliste célèbre dans le monde des zoologistes. En 1886 paraissait son travail sur l'*Histologie des planaires acèles*, à propos duquel Lacaze-Duthiers qui, jusqu'alors, avait impitoyablement refusé l'entrée des savants allemands au laboratoire de Roscoff, leva l'interdit en faveur de D. de Graaf qui contestait les découvertes de Delage, afin que celui-ci le pût confondre, — ce qui fut fait. Citons enfin, pour compléter cette énumération, les mémoires qu'il écrivit sur l'*embryologie et la classification des éponges* (1889), sur l'*anatomie des cynthiadées* (1889), sur la *reproduction des congres* (sujet de haute importance au point de vue pêche et pisciculture), sur les *baleinoptères*, etc.

Comme biologiste, il faut d'abord mettre en relief les recherches de Delage sur la fécondation artificielle. Reprenant les expériences de Loeb et en variant les conditions, il parvint à féconder des œufs d'oursin par la seule action des agents physiques et chimiques (et notamment par l'acide carbonique), sans intervention de l'élément mâle. Un de ces oursins fut conservé en vie au laboratoire de Roscoff jusqu'à l'âge adulte, où rien ne le distinguait de ses congénères nés dans les conditions habituelles. On lui doit aussi un ouvrage fondamental, sur *la Structure du protoplasma, l'hérédité et les grands problèmes de biologie générale*. Il y passe au crible d'une critique serrée et documentée de façon parfaite les différentes théories générales par lesquelles on a essayé, depuis que l'homme est attiré par ces questions primordiales, de résoudre ces grands problèmes. Il y proteste, en manière de conclusion, contre « la tendance envahissante à bâtir des systèmes compliqués, échafaudés sur des hypothèses invraisemblables », et « met en garde contre les belles explications purement nominales auxquelles on arrive par ce moyen ». A son tour, il esquisse des conceptions qu'il avoue devoir être forcément incomplètes en raison de l'état actuel de nos connaissances, et que nous ne saurions développer ici. Mieux vaut d'ailleurs sans doute exposer, en le citant, les limites qu'il fixe aux auteurs de théories, et qui constituent une règle scientifique partout applicable : « Faire le moins d'hypothèses possible, et, dans celles que nous serons obligés de faire, nous en tenir aux termes généraux que l'on a quelque chance de pouvoir deviner, et éviter absolument de préciser des détails qui seraient à coup sûr inexacts. En choisissant une hypothèse, avoir toujours en vue le point de départ; jamais le but. Se laisser guider par l'induction en partant des faits d'expérience et d'observation, et jamais par la nécessité d'expliquer ceci ou cela ».

Delage, qui avait donné, en collaboration avec Mlle Goldsmith, un ouvrage sur *les Théories de l'évolution* et un autre sur *la Parthénogénèse naturelle et expérimentale*, publiait, avec Hérouard, un grand *Traité de zoologie concrète*, qui est l'œuvre de ce genre la plus considérable peut-être que l'on ait entreprise. Six volumes de ce traité sont déjà parus (le septième paraîtra prochainement). Il avait fondé, en 1895, un recueil unique au monde : *l'Année biologique*, ouvrage renfermant l'analyse de tous les travaux parus au cours des douze mois précédents sur les sciences de la biologie. L'*Année biologique* n'a pas connu d'interruption depuis sa fondation; il est à souhaiter qu'elle survive à son fondateur. La vaste intelligence d'Yves Delage lui permettait d'aborder, en dehors de ses préoccupations journalières, bien d'autres sujets des ordres les plus divers. On lui doit des études intéressantes de psychologie, notamment sur le sommeil et les rêves, et d'autre part, dans les derniers temps de sa vie, il étudiait les perfectionnements mécaniques que l'on pourrait apporter à l'outillage océanographique.

Delage fut un bel esprit, un grand travailleur, un maître de la zoologie, universellement reconnu comme tel. Professeur très remarquable, il a exercé une grande influence sur la science moderne, et tous ceux qui le connurent s'accordent à louer sa simplicité et sa bonté. Sa fin, causée par une attaque d'urémie, est une grande perte pour la science. — Dr Henri BOUQUET.

Gallieni (*Joseph*-Simon), général et administrateur français, né à Saint-Béat (Haute-Garonne), le 24 avril 1849, mort à Versailles, le 26 mai 1916.

Après des études qu'à titre de fils d'officier il fit au collège militaire de La Flèche — études coupées de vacances au pays natal où, tel Henri IV, il développa par des courses en montagne « le goût de l'imprévu et la joie de vaincre l'obstacle », — il fut admis à l'Ecole de Saint-Cyr (1870), et en sortit lieutenant le 15 juillet 1870.

Comme la plupart des grands chefs qui conduisirent la guerre, Gallieni débuta donc dans la carrière au milieu de nos revers. Du moins joua-t-il, dès ce moment, un rôle glorieux : il fut, le 31 août 1870, l'un des héros illustrés par les *Dernières cartouches*. Envoyé prisonnier en Allemagne, il revint en France le 2 mars 1871, et, versé dans l'infanterie de marine,

comme il l'avait souhaité dès sa sortie de l'Ecole militaire, est envoyé à la Réunion où il séjourne plusieurs années. Ce fut en quelque sorte la préface de sa véritable carrière coloniale; car très jeune il était passionné de voyages, et au cours de sa captivité il rêvait du relèvement de la France par son rayonnement mondial et la création d'un empire d'outre-mer. Affecté aux tirailleurs sénégalais sur sa demande, il débarque en janvier 1877 à Dakar et, dès la deuxième année de son séjour en Afrique occidentale, trouve l'occasion d'affirmer ses talents de conducteur d'hommes. Quelques mois de guérilla contre les tribus nègres du haut Sénégal lui ont valu (mars 1878) sa promotion au grade de capitaine. Peu après, le général Brière de l'Isle, qui, dans l'hinterland de notre petite colonie sénégalaise réduite alors au bassin inférieur et moyen du fleuve, poursuit une œuvre de reconnaissance et de conquête, charge le capitaine Gallieni de reconnaître la région séparant le bassin du Sénégal de celui du Niger, et de faire les études préparatoires au tracé d'une ligne de chemin de fer.

Les difficultés de la tâche sont grandes : le pays est presque entièrement inexploré; des monarques nègres, convertis à l'Islam, y édifient des empires et sont naturellement hostiles aux Européens dont ils craignent l'influence sur leurs sujets. Connaissant les conditions toutes particulières dans lesquelles il se trouve, Gallieni évite de se lancer à l'aventure. Il fait preuve de cette rigoureuse méthode et de cet art de « sérier » les questions qui resteront les qualités dominantes de son esprit. Une première étape mène la colonne Gallieni jusqu'à Bafoulabé, et lui permet de recueillir d'abondants renseignements sur les pays du haut fleuve (1879). Au début de l'année suivante elle atteint Kita, centre important dont elle s'empare et, par la vallée du Baoulé, affluent de droite du Sénégal, se prépare à gagner le haut Niger et les Etats du sultan Ahmadou. Il faut livrer plusieurs batailles (Dio, 11 mai) avant d'arriver en vue de la capitale. Et c'est avec une trentaine d'hommes seulement, dont trois Français, qu'il se présente devant le chef toucouleur. Les cadeaux qu'il lui apportait au nom de la France ayant été perdus au cours des batailles, il ne dispose, pour remporter la victoire diplomatique sur un adversaire féroce et rusé, que de sa finesse, de sa force d'âme, et du prestige de la France, qu'avec des moyens presque nuls il arrive à faire sentir fortement au roi nègre. Celui-ci, subjugué, consent à signer le traité qui nous ouvre les routes du Niger et établit notre influence sur tout le bassin supérieur du fleuve (novembre 1880).

A son retour en France il est promu chef de bataillon, et sa célébrité est déjà grande dans le monde colonial. Aussi lorsque, en 1885, la tranquillité est de nouveau menacée dans nos possessions du Soudan, le commandant Gallieni, qui vient de passer trois ans à la Martinique, est-il chargé d'y aller rétablir l'ordre et la civilisation.

Il ne s'agit plus, cette fois, d'une exploration et de négociations diplomatiques, mais d'une vraie campagne. Trois empires noirs se sont reconstruits au Soudan : celui de Ahmadou qui malgré le traité de 1880 nous reste hostile, celui de Mahmadou-Lamine, celui de Samory, qui tiennent chacun une région du Soudan, et empêchent toute pénétration à l'intérieur.

Mettant à profit de longues et patientes études qui ont porté non seulement sur le terrain, mais sur les races; connaissant à fond les difficultés auxquelles il va se heurter, mais aussi les moyens de les surmonter; ayant minutieusement préparé et équipé ses soldats blancs et noirs, Gallieni, promu lieutenant-colonel (juin 1886), engage la lutte contre le plus dangereux des chefs noirs, Mahmadou-Lamine, prend sa capitale Bakel (25 décembre 1886), puis organise tout le pays qui s'étend du haut Sénégal aux frontières de la Gambie. L'année suivante, nos troupes apparaissent devant Tombouctou. En 1888 enfin, Mahmadou-Lamine subit une défaite définitive, et tombe sous les ruines de sa dernière forteresse. Sur ces entrefaites, un officier de Gallieni a obtenu de Samory un traité d'alliance. Tout le Soudan occidental est sous l'influence française.

Pour Gallieni, cette influence doit être non seulement nominale, mais effective; et, de même que ses campagnes victorieuses contre Mahmadou apparaissent aux juges compétents comme des expéditions coloniales modèles, de même les principes sur lesquels il établit la colonisation de notre nouvel empire africain doivent-ils inspirer tous les colonisateurs.

Le pays tenu par des forteresses (la principale fut Siguirri sur le Niger), des routes rayonnent dont les croisements les plus importants sont autant de centres économiques. Partout des villages s'élèvent. Les échanges se développent. Des écoles nombreuses répandent la culture française, et enseignent aux indigènes à tirer parti des ressources de leur pays. Avec Gallieni, comme avec les proconsuls romains, le conquérant est ingénieur et civilisateur. La richesse et les lumières naissent sous ses pas. « La force qui tue est soumise à la force qui crée. »

Au cours de son séjour en France, Gallieni consacre ses loisirs à écrire le récit de ses campagnes du Soudan. Ses livres sont de remarquables documents d'histoire, et brillent par une netteté et une vigueur qui est toute l'*imperatoria brevitas* romaine. Le style concis et nerveux évoque l'homme.

Colonel en 1891 et placé à la tête du 6e régiment d'infanterie de marine à Brest, puis chef d'état-major du corps d'armée colonial, il est, sur sa demande, envoyé au Tonkin (1892), où, comme dix ans auparavant au Soudan, il est besoin de chefs énergiques pour rétablir l'ordre. La colonie est alors désolée par les guérillas des Pavillons-Noirs. Les conflits de frontière avec le gouvernement chinois rendent la répression difficile. A l'intérieur, le mécontentement est général et l'administration française, méconnaissant jusqu'alors les questions de races et accordant toute sa confiance, même dans des régions peuplées d'aborigènes, à des mandarins annamites souvent concussionnaires, n'a pu obtenir l'apaisement.

Investi du commandement des Ier et IIe cercles (provinces du Nord frontières de l'empire chinois), Gallieni déblaie le terrain par une entente avec les autorités chinoises qui ferment aux rebelles la frontière du Céleste-Empire; puis il soumet successivement les principaux chefs de bandes : Lung-Lat (1894), Ba-Ky (avril 1895), et enfin le fameux De-Tham (décembre 1895). Les nids de pillards sont détruits, la sécurité complètement rétablie. Comme au Soudan, l'organisation suit immédiatement la conquête. Un lacis de forteresses et de blockhaus couvre le pays. La brousse est coupée de routes. La voie ferrée, dont la révolte avait interrompu les travaux, est poussée en direction de la Chine jusqu'à Lang-Son. « Dans la région rendue à la sécurité, la civilisation suit son cours naturel; les masses populaires se laissent gagner de plus en plus à l'influence et à l'autorité françaises, et Gallieni fait entrevoir le jour où ces riches provinces vont recouvrer leur prospérité, et où cette nation intelligente et souple, dont il déclare que la société hiérarchiquement classée *vaut la nôtre*, se remettra à jouir de son travail et des avantages de sa civilisation particulière dont il a su sentir et exprimer la beauté. » Comme au Soudan, en effet, Gallieni efface le soldat devant l'administrateur, et, s'efforçant de réconcilier les races entre elles et avec l'Européen, transformant ses soldats en « contremaîtres, en agriculteurs, en mécaniciens, voire en instituteurs et en ouvriers d'art », il laisse non seulement pacifié, mais en pleine renaissance, le pays qu'il a administré.

Comme le récit de ses expéditions au Soudan, ses *Trois colonnes au Tonkin*, qu'il publie peu après son retour, contiennent des préceptes dignes de rester classiques, sur l'art de la colonisation.

Les principes qu'il énonce alors : « La connaissance des races base de la colonisation, la recherche du concours des masses laborieuses » que leurs intérêts rivent à notre fortune, « respect des formes traditionnelles de la hiérarchie; collaboration étroite de l'Européen et de l'indigène pour établir dans le pays un maximum de prospérité », il va avoir l'occasion de les appliquer sur une plus vaste échelle à Madagascar.

Le général Duchesne vient de faire une expédition (1894-1895) qui a eu pour résultat l'établissement officiel du protectorat, mais qui n'a pas brisé encore toutes les forces de résistance, ni calmé toutes les défiances, ni amené l'adhésion sincère de la population au régime français.

Dans la grande île, encore sur bien des points vraie terre vierge, Gallieni, conquistador, diplomate, administrateur, manifestera, avec plus d'éclat encore que dans ses deux précédents commandements, la prodigieuse variété de ses talents, et son étonnante souplesse.

La loi du 6 août 1896 vient de faire de Madagascar une colonie française. En septembre 1896, il prend la direction de la colonie avec le titre de résident général de France, qu'il échangera ensuite contre celui de gouverneur général de Madagascar et dépendances.

Les intrigues d'une cour qui se prétend amie, et qui encourage la révolte; l'insurrection permanente des rebelles fahavalos, qui tiennent toutes les routes, et rendent précaires les communications entre la capitale et les côtes; tels sont les obstacles qu'il faut abattre, avant d'entreprendre l'œuvre de pacification.

Connaissant à fond la psychologie des races primitives, Gallieni s'impose à cette cour par deux actes d'énergie : l'obligation, pour la reine Ranavalo III, de venir la première saluer le Résident; l'exécution de l'oncle de la reine et du premier ministre convaincus de complot contre la France.

La leçon n'étant cependant pas suffisante, et la cour continuant d'être un foyer d'intrigues antifrançaises, Gallieni, qui n'hésite jamais devant une initiative et ne met pas en balance la crainte d'engager sa responsabilité et les intérêts supérieurs du pays, n'hésite pas, sans attendre des instructions de Paris, qui tardent à venir, à déposer la souveraine et à l'exiler à la Réunion en compagnie de ses ministres. Même esprit de décision, même succès que plus tard au cours de la bataille de la Marne. Le terrain est déblayé, et le résident général reçoit des félicitations de son gouvernement.

Reste la répression des insurrections fahavalos. Comme au Tonkin, Gallieni procède en créant des « centres d'influence », d'où la domination française rayonne. La partie centrale de Madagascar, le vaste plateau de l'Imerina d'où régnaient les Hovas, est faite par la nature pour permettre à son maître de tenir toute l'île. « L'Imerina fut décrétée territoire militaire, l'état de siège proclamé. » De la capitale partent des routes qui, incessamment parcourues par nos colonnes, coupent toute l'île, et permettent une répression rapide des insurrections locales.

Les difficultés furent particulièrement graves dans l'ouest et le sud. Officiellement, nos alliés contre les Hovas, les Sakalaves, gardaient en réalité une indépendance farouche. Ils furent réduits en deux ans, et la plaine de l'ouest occupée (1897-1899). Plus tard, la zone méridionale, longtemps inexplorée, est soumise par plusieurs brillantes campagnes du colonel Lyautey (1900-1905). La dernière insurrection, toute locale, est de 1904.

Deux cartes publiées par le général Gallieni dans son volumineux rapport sur *Madagascar* montrent lumineusement les progrès réalisés au cours de son commandement. En 1896 quelques taches autour de Tananarive, de Tamatave, de Majunga, de Diégo-Suarez et de Fort-Dauphin (en tout, peut-être le dixième de l'île) représentent les zones soumises à notre influence, étroites, isolées, de toute part entourées par les pays rebelles.

En 1905 la « tache d'huile » — pour employer l'expression même du général — recouvre toute l'île à l'exception de deux infimes districts du sud et de l'est.

Certaines mesures imprudentes prises au début de l'occupation avaient largement contribué à créer un malaise social, cause d'une vive hostilité contre la France; parmi celles-ci était l'abolition de l'esclavage. Gallieni, imbu de ce principe qu'il ne faut pas appliquer immédiatement à des peuples peu civilisés nos idées de l'Occident, revient en arrière, et sans révoquer officiellement le décret, prend une série de mesures pour empêcher l'abolition de l'esclavage de se traduire par l'abandon des cultures et l'agitation d'un prolétariat inapte à gagner sa vie. Il groupe les affranchis dans des villages sous des chefs nationaux, et impose aux propriétaires l'emploi, sur leurs domaines, de leurs anciens esclaves.

Vient ensuite la réorganisation administrative. Madagascar est divisée en cercles, et chaque cercle en secteurs. « Le secteur, création personnelle de Gallieni, est un commandement territorial d'une étendue limitée, afin qu'aucun détail n'échappe à l'attention du chef entre les mains duquel sont concentrées l'autorité militaire et l'administration politique. » Les anciennes divisions administratives locales, qui ont été autant que possible maintenues, sont subordonnées au commandant du secteur. Ainsi les indigènes, convaincus que l'on ne songe pas à combattre leurs traditions et leurs mœurs, se rallient peu à peu à la France.

« En dix mois, les efforts tentés par le nouveau gouverneur ont abouti à la pacification de plus de la moitié de l'île. »

En même temps qu'il réprimait la révolte et réorganisait l'administration, il avait dû écarter les influences étrangères qui, survivances de l'époque où la grande île était un terrain de combat entre les missions française, anglaise et américaine, opposaient un sérieux obstacle à notre action intellectuelle. Avant l'occupation française, ces missions avaient mis la main sur les écoles de Madagascar. « Soutenues et subventionnées par le gouvernement de leurs nations, dit Gallieni, elles avaient, en dehors de leur mission spirituelle et scolaire, une sorte de rôle officiel qui les mêlait d'une façon active aux luttes d'influences engagées dans la grande île. » Nationalités et confessions semblaient s'identifier, et les écoles protestantes étaient un centre d'influence anglaise d'autant plus puissant, que le protestantisme était la religion d'Etat. Le français n'était d'ailleurs enseigné que dans les écoles des missions catholiques. Pénétré d'un esprit de large tolérance, mais bien résolu à prendre pour guide avant tout l'intérêt de la France, Gallieni impose l'enseignement du français dans toutes les écoles; établit, à côté des écoles religieuses, des écoles laïques; enfin, rend obligatoire, pour tous les indigènes candidats à une fonction administrative, la connaissance de la langue française. Comme le montre bien cette dernière mesure, le gouverneur juge l'établissement de l'influence française inséparable du développement intellectuel de la population.

La plupart des réformes qu'il entreprend, particulièrement dans les dernières années de son proconsulat, ont pour but la mise en valeur du pays. Une classe de paysans libres constituée par les mesures consécutives à l'abolition de l'esclavage et par la suppression des droits féodaux, il intéresse les indigènes non moins que les colons au développement agricole par l'institution de chambres consultatives de commerce, d'industrie et d'agriculture (26 février 1902); s'efforce, par une habile propagande (participation de Madagascar aux Expositions universelles de Paris et de Liége, et aux Expositions coloniales de Marseille et de Hanoï), d'attirer les colons-

L'acte du 10 novembre 1900 organise le régime des terres. Des concours agricoles, des expositions de produits locaux tels la soie (1904) sont acquis. On commence à exploiter les mines, particulièrement les mines d'or.

Comme il l'a fait au Soudan et au Tonkin, le gouverneur couvre le pays de routes, parcourant sans cesse l'île, encourageant avec bienveillance les efforts des soldats et des gradés, ouvriers et ingénieurs improvisés. De bonnes routes relient à Tananarive les ports de l'est et de l'ouest, Tamatave et Majunga. Une autre longe la côte orientale, de Maranjany à Fianarantsoa. Le canal « des Pangalanes » est creusé. Un chemin de fer double la route de Tamatave à Tananarive. Le colonel Joffre aménage Diégo-Suarez. Facilité par la création de ces artères et l'ouverture de ces débouchés, transit et commerce extérieur se développent. De 3.606.952 francs en 1896, l'exportation s'est élevée en 1905 à 19.357.464 francs.

Le développement intellectuel a marché de pair avec la mise en valeur. Plusieurs arrêtés (principalement celui du 15 juin 1903) organisent l'enseignement. L'obligation scolaire est décrétée; l'enseignement des filles, l'enseignement professionnel institués. En 1905, on trouve à Madagascar 318 écoles primaires, 15 écoles normales, 7 écoles de filles, 3 écoles commerciales ou administratives, sans compter d'innombrables écoles professionnelles où l'on apprend menuiserie, céramique, bijouterie, et où l'on ressuscite d'anciennes industries du pays (guipure malgache).

Pour mieux faire pénétrer la culture française et créer une classe de lettrés, le gouverneur fonde l'Académie de Madagascar, chargée de recueillir l'ancienne littérature malgache.

En même temps, de grands travaux ethnographiques et cartographiques sont menés à bien: en 1903, paraît la carte de l'île au 1 millionième; les rapports du gouverneur, imprimés à Tananarive même, sont des monuments inestimables d'histoire coloniale (*Rapport d'ensemble sur Madagascar* [1900]; *la Pacification de Madagascar* [1905]).

Toute cette œuvre n'a pas été menée à bien sans difficultés, et celles-ci ne sont pas venues seulement de la résistance des Fahavalos, ou de la sourde hostilité des missions étrangères. Il a dû déjà lutter contre l'ennemi qui, au cours de la guerre, lassera ses efforts : une bureaucratie qui, simpliste, veut appliquer partout des principes jugés bons une fois pour toutes, sans tenir compte des réalités et de l'expérience. C'est ainsi qu'on lui reproche de n'avoir pas fixé pour toutes les parties de la colonie la même cote d'impôts, alors qu'il jugeait logique de demander plus aux régions prospères, moins aux régions pauvres...

En mai 1905, Gallieni, sur sa demande, est rappelé en France. Sa tâche de colonisateur est terminée. Et cette tâche a été l'une des plus vastes qu'ait menées à bien un conquistador contemporain : vaste par l'étendue des territoires conquis, puisque c'est à lui qu'est due pour la plus grande part la formation de notre empire soudanais, la consolidation de notre domination dans le haut Tonkin, la conquête définitive et la pacification de Madagascar; vaste par l'ampleur des conceptions et la largeur de vues, l'idée juste et noble qu'il se fait du rôle et des devoirs de l'Européen. Conquérant et administrateur, Gallieni a repris la devise de Bugeaud : *Ense et aratro*; il ne conçoit pas de victoire militaire sans la mise en valeur presque immédiate du terrain conquis. Grand proconsul il est, comme les proconsuls de Rome, pénétré du sentiment de la grandeur du pays qu'il représente, mais prétend asseoir sur la justice les conquêtes de la force. Il n'abandonne une tâche que lorsqu'il la considère comme terminée. Car, dit un de ses contemporains, « ce qu'il a fait dans le monde il l'a fait en artiste, donnant à son action un fini et une précision qui la découpent nettement comme se découpent sur le ciel bleu les arêtes des cimes pyrénéennes ». Au cours de sa carrière coloniale, son ardeur au travail, sa netteté de vues, le souci constant du bien-être de ses hommes, la sympathie que l'on sent sous son apparente froideur, lui ont attiré des dévouements et des admirations quasi fanatiques.

Général de division dès 1900, il est à son arrivée en France nommé commandant du XIIIe corps d'armée, puis du XIVe et gouverneur militaire de Lyon (1901). Ce poste, devant impliquer le commandement en chef des armées des Alpes, n'est accepté par lui que lorsqu'il a pris le temps de s'initier par de longues et patientes études stratégiques aux conditions de la guerre moderne. Inspecteur général des troupes coloniales, il entre le 8 août 1908 au Conseil supérieur de la guerre. Grand-croix de la Légion d'honneur depuis 1905, il reçoit en 1911 la Médaille militaire. Le rôle qu'il joue aux grandes manœuvres de Touraine (1913) où, commandant d'un groupe d'armées, il inflige une retentissante défaite à son adversaire, montre que la guerre métropolitaine, non plus que la guerre coloniale, n'a pas de secrets pour lui.

Dès ce moment, d'ailleurs, il a les yeux fixés sur la frontière de l'Est, et il prévoit l'attaque allemande par la Belgique. En 1911, le gouvernement songe à le nommer généralissime, et au dernier moment lui substitue le général Joffre. En avril 1914, il est maintenu en activité sans limite d'âge comme ayant commandé en chef devant l'ennemi, mais n'est pourvu d'aucun commandement, et se retire dans sa propriété de Saint-Raphaël, désireux d'employer ses loisirs à l'étude et à la méditation. Car toujours il fut homme d'étude presque autant qu'homme d'action, et sa très vaste culture générale explique en partie la largeur de vues et le talent oratoire qu'il aura l'occasion de témoigner au cours des dernières années — les plus remplies — de son existence.



Le général Gallieni. — Phot. Manuel.

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS

Armée de Paris,
Habitants de Paris,

Les Membres du Gouvernement de la République ont quitté Paris pour donner une impulsion nouvelle à la défense nationale.

J'ai reçu le mandat de défendre Paris contre l'envahisseur.

Ce mandat, je le remplirai jusqu'au bout.

Paris, le 3 septembre 1914.

Le Gouverneur militaire de Paris,
commandant l'Armée de Paris,

GALLIENI.

Le 31 juillet 1914, Gallieni est mandé d'urgence à Paris, muni par le gouvernement d'une lettre de service qui lui assure la succession éventuelle de généralissime, et à ce titre *adjoint* au général Joffre. Sa fonction était vague, et ne permettait pour le moment aucune action, le généralissime ayant une conception très forte de l'unité de commandement, et ne voulant en rien affaiblir cette unité. Le général Gallieni ne peut donc aucunement, malgré son très vif désir, participer à la conduite des opérations. Il fait seulement l'office de conseiller technique du ministre de la Guerre. Mais ses avis restent platoniques ; par exemple, lorsqu'il signale au Grand quartier général que, suivant ses prévisions, les Allemands, qui projettent l'invasion par le Nord, massent de grandes forces sur la rive gauche de la Meuse. Ses visites au G. Q. G. sont assez mal accueillies. Penché sur les cartes, voyant grossir l'orage que dès longtemps il a aperçu, il se consume plusieurs semaines dans une mortelle inaction.

Le 26 août, il est nommé gouverneur militaire de Paris : « tâche terrible », a-t-il dit plus tard ; son prédécesseur a laissé tout à faire. Par quelles angoisses passa alors le général, les notes qu'il rédigea au courant des événements nous le montrent. Faut-il prendre des mesures telles, qu'elles puissent, au besoin, pour assurer la défense, s'attaquer aux monuments ? — le gouvernement répond par l'affirmative. Faut-il conserver l'armée, ou « tenir sans avoir égard au sort des troupes renfermées dans Paris » ? — il faut se défendre à outrance, déclare, avant son départ pour Bordeaux, le gouvernement. Mais il faudrait, écrit-il alors, « quatre corps d'armée au moins ». Or, le généralissime ne jugeait pas possible de renforcer l'armée de Paris, et informait le gouverneur, par lettres des 1er, 2 et 3 septembre, qu'il devait s'en tenir aux seuls corps mis précédemment à sa disposition. Une décision du ministre de la Guerre plaçait d'ailleurs le camp retranché de Paris sous les ordres du généralissime, comme le faisait prévoir une circulaire datée du 28 août, qui englobait Paris dans la zone des armées.

Privé des moyens qu'il juge nécessaires, et de la complète liberté d'action indispensable aux grandes initiatives, Gallieni va cependant assurer la défense de la capitale avec toute l'énergie, toute l'activité, toute la flamme dont il est capable.

En quelques jours, une œuvre immense s'accomplit. Gallieni fait appel au peuple de Paris. Il envoie à la Bourse du travail un de ses officiers. Paul-Boncour expose aux ouvriers ce que la capitale, la France, attendent de leur ardeur : 15.000 ouvriers s'enrôlent. Et tranchées, abatis, canons installés et dissimulés, projecteurs, lignes télégraphiques et téléphoniques, tous les travaux, comme par enchantement, sont en bonne voie. Jugeant qu'une ville bien nourrie se défendra bien, Gallieni assure, prodigue pourrait-on dire, le ravitaillement. Partout, les gares regorgent de denrées. Des parcs à bestiaux s'installent. Et en même temps il prohibe l'alcool, destructeur d'énergie. Les conversations du général, qui viennent d'être recueillies, témoignent quelle importance capitale le gouverneur attachait à la question du ravitaillement, et à celle du moral du peuple de Paris. *Faire confiance* au peuple, mais le nourrir et le défendre ; de cette façon seulement, la capitale peut être sauvée.

Cependant, la défaite de Charleroi porte ses fruits : les troupes de von Kluck se dirigent sur Paris à marches forcées. La question de la défense de la capitale se pose. Le 1er septembre, elle est résolue par l'affirmative, et Gallieni, avisé « que la garnison du camp retranché est renforcée de l'armée Maunoury mise sous ses ordres », est commandant en chef des armées de Paris (cinq divisions métropolitaines, une division d'Afrique, une brigade de cavalerie et une brigade de fusiliers marins pour la garnison fixe, le 1er corps et le 4e corps pour l'armée Maunoury). Le 2 septembre au soir, repoussant une proclamation bien munie d'amples périodes par l'un de ses officiers d'état-major, il rédige lui-même l'immortelle affiche, belle par la seule éloquence de l'action et de la volonté... (V. col. précéd.).

Le rôle que le Grand quartier général assigne alors à l'armée de Paris est minime. En réponse à une demande d'instructions sur le rôle qu'il entend assigner au camp retranché et à l'armée de Paris, le généralissime répond qu'il n'est pas dans ses intentions « d'associer les troupes territoriales du camp retranché de Paris aux opérations des armées en campagne ». Il se réserve néanmoins de lui demander « la participation des troupes actives et de réserve, lors de la reprise de l'offensive » (4 septembre).

Gallieni se propose alors pour seul but de « tenir dans Paris le plus longtemps possible ». Cependant, dès la journée du 3 septembre, il lui a semblé aper-

cevoir une lueur de salut. Suivant de toute sa pensée la marche des colonnes de von Kluck, il les aperçoit s'infléchissant sur leur gauche, et se détournant de Paris pour s'insinuer dans la brèche creusée entre la 5e armée et les troupes anglaises par la retraite du maréchal French, et envelopper toute l'aile gauche alliée. L'idée germe alors : profiter de la position en flèche de la droite allemande pour, au moyen des troupes de Paris qui forment l'extrême gauche française, la couper de ses bases. Dès le 4 septembre, ordre est donné à l'armée Maunoury de se porter en avant en direction Est, dans le flanc de l'armée ennemie. Au cours de la journée du 4, le plan s'est précisé; deux heures, le général s'enferme. « Quand le chef reparaît, calme et résolu, sa carte s'est couverte de hachures et de dessins multicolores... Son plan est fait... Il va jeter la 6e armée (Maunoury) dans la flanc-garde ennemie, la bousculer, la rompre, surgir en pleine aile marchante des Allemands. Si les Anglais la coiffent en même temps par une attaque vigoureuse, von Kluck se repentira de sa manœuvre... « *Cela doit réussir* », conclut le général.

Ainsi, c'est bien au cours de cette journée du 4 septembre, décisive pour le général, Paris, la France et le monde, que Gallieni, dont les yeux ont eu « à la minute suprême la vision de l'aigle », a élaboré, non d'après des principes d'école, mais par cette perception immédiate des conditions vraies de la bataille qui est l'essence même du génie militaire, le plan sauveur.

Ce plan cadrait-il, tout d'abord, avec les conceptions du G. Q. G. ? Il ne le semble pas, car, au cours de la journée du 4 septembre encore, le généralissime continue de n'envisager l'arrêt et la reprise de l'offensive que sur la Seine. Mais Gallieni réussit à gagner à ses vues le maréchal French (4 septembre, à 13 heures), qui arrête sa retraite. Puis, par une action pressante auprès du Grand quartier général enfin édifié par les précisions que le chef des armées de Paris lui communique sur la marche des armées ennemies, il emporte (4 septembre au soir) la décision du chef suprême. Celui-ci envoie à la 6e armée l'ordre d'attaque. Le lendemain, il lance l'ordre du jour célèbre, animateur du rétablissement stratégique et de l'offensive générale prévus pour le 6 septembre. Mais déjà le 5 septembre, l'armée Maunoury a engagé la bataille; le 6 au matin, l'armée de von Kluck, qui a déjà dépassé Provins et Coulommiers, doit accomplir une conversion sur sa droite et faire face à la puissante armée dont l'existence se révèle. La journée du 6 est donc celle où se fixe le destin de la bataille, celle où la prévision géniale de Gallieni se trouve réalisée : le mouvement dessiné par l'aile droite allemande est arrêté, la menace d'une rupture du front conjurée.

Von Kluck qui, maintenant, aperçoit le danger de sa manœuvre, envoie à son aile droite deux corps d'armée, parvient à arrêter le mouvement enveloppant, et même à reprendre l'offensive (7 septembre). Voyant la gauche de la 6e armée sérieusement menacée, informé en même temps que la gauche de von Kluck semble se replier devant l'armée Franchet d'Esperey, Gallieni « obtient l'ordre de poursuivre l'ennemi pour couper son aile droite en retraite ». Mais il faut envoyer renforts sur renforts à la 6e armée, et, malgré les efforts désespérés de von Kluck, « s'obstiner à l'offensive pour fixer l'ennemi ». Il faut faire apparaître le plus vite possible des troupes fraîches sur le champ de bataille. Gallieni, « utilisant au moment voulu ce que la science met sous sa main, réquisitionne les taxi-autos de la capitale, et envoie toutes ses troupes disponibles renforcer Maunoury. Lui-même, avec l'ardeur d'un capitaine de vingt-cinq ans, « se porte de quartier général en quartier général », amenant avec lui la confiance. Pendant trois jours encore, les combats continuent très durs. Mais le résultat cherché par Gallieni était obtenu : « *les Allemands avaient peur* ». Le 10 septembre, « Maunoury s'apercevait de la disparition de l'armée allemande » qui, menacée d'être prise entre la 6e armée et le corps britannique, retraitait précipitamment vers le nord. Sans doute, la faiblesse numérique de l'armée de Paris, que le généralissime n'avait pas cru, comme le lui demanda Gallieni à plusieurs reprises, devoir renforcer, n'avait pas permis d'envelopper von Kluck « de telle façon que sa déroute se fût achevée en débâcle, et que les Allemands n'eussent pas eu le temps de se retrancher sur l'Aisne ». *Mais du moins la 6e armée et les troupes de Paris avaient remporté la « victoire de l'Ourcq », prélude et condition nécessaire de la victoire de la Marne.* Cette victoire elle est bien due, et tous les témoignages concordent sur ce point, à l'action personnelle de Gallieni qui, au moment jugé par lui opportun, n'a pas hésité, avant même d'avoir des instructions du commandement, « à frapper juste et au bon endroit ».

Parlant, quelques mois plus tard, de ces événements avec l'un de ses familiers : « *J'ai désobéi...* Ne le répétez pas », disait-il en souriant.

Après la bataille de l'Ourcq, le grand rôle du général Gallieni est momentanément terminé. Il eût désiré obtenir le commandement d'une armée, et prendre part à la poursuite des Allemands; mais, le 11 septembre, la 6e armée fut replacée sous les ordres directs du commandant en chef.

Malgré son vif désir de participer d'une façon plus active à la guerre que par le commandement de Paris désormais sauvé, Gallieni n'obtint pas ce commandement au front qu'il désirait. On lui offrit, il est vrai, le 25 mars 1915, après la blessure du général Maunoury, le commandement de la 6e armée, qu'il refusa; mais on ne lui proposa pas le commandement d'un groupe d'armées, qu'il eût souhaité.

Dès l'hiver 1914-1915, il prévoyait l'importance majeure des fronts orientaux. Mais il ne fut écouté ni lorsqu'il proposa de suivre devant Constantinople le *Gœben* et le *Breslau*, pour empêcher la Turquie de se joindre à l'Allemagne, ni lorsque, dès février 1915, il proposa l'expédition de Salonique pour prévenir la trahison bulgare.

Il eut alors l'impression douloureuse qu'on voulait le tenir à l'écart, et sa citation à l'ordre du jour, datée du 1er octobre 1915, où on lui attribue pour seul rôle d'avoir réussi à « *déterminer la direction de l'aile droite allemande et facilité la mission* confiée aux forces mobiles à sa disposition » lui parut non pas glorieuse, mais presque blessante.

Toutefois, le 28 octobre 1915, le gouvernement lui donnait une éclatante preuve de confiance, en l'appelant au ministère de la Guerre. Il n'accepta ce poste qu'avec appréhension, écarté par nature de la politique, et prévoyant les immenses difficultés de sa tâche nouvelle.



Buste de Gallieni, par Aug. Maillard.

C'est avec angoisse qu'il se les représente, et comme s'il prévoyait que les circonstances ne lui permettront pas d'en triompher.

La situation, en effet, est particulièrement critique. Les causes qui ont entraîné la chute du ministère précédent sont « le manque de munitions et l'insuffisance du service de santé ». Une offensive malheureuse vient de fatiguer l'armée, et menace d'affaiblir le moral du pays. Et sur le front oriental de graves événements se préparent : l'Allemagne entreprend son expédition de Serbie, et la Bulgarie fait cause commune avec l'ennemi.

Le général se rend compte que la guerre sera longue; pour la mener à bien, juge-t-il, il faut un judicieux emploi de toutes les ressources de la nation, et cette confiance qui a permis en des jours plus critiques la victoire de la Marne.

Procédant avec méthode, comme il l'a toujours fait, Gallieni vise à refaire le moral du pays, puis à lui assurer les forces nouvelles qui lui sont nécessaires, avant de passer au grand œuvre de réorganisation qui doit donner, suivant lui, des résultats décisifs.

Ses deux circulaires : sur la simplification des formalités administratives, sur l'interdiction des recommandations (10 novembre, et 4 novembre 1915), sont bien accueillies par l'opinion publique, qui salue en Gallieni un vrai chef. Le 27 novembre, il obtient l'incorporation de la classe 1917. En même temps, il organise d'urgence la mobilisation industrielle, rappelant du front les spécialistes, pour le travail des usines. Toutes ces mesures ne sont pas sans soulever des difficultés. Le ministre doit se défendre contre la défiance des parlementaires, peu favorables en principe à un ministre militaire, mais que sa franchise, le rappel des grands souvenirs de septembre 1914, une éloquence d'action, rehaussée parfois d'une image classique (telle l'évocation des jeunes Athéniens jurant de ne pas laisser leur patrie amoindrie), lui conquièrent entièrement. Il remporte de vrais triomphes devant la Chambre et le Sénat : pour l'étonnement de ses collègues civils et le sien propre, il s'est révélé orateur, et habile à manier les foules.

La lutte contre les bureaux est plus dure. Lorsqu'il essaye d'introduire la simplification dans les transmissions administratives, lorsqu'il veut opérer au plus vite cette mobilisation industrielle, condition première de la victoire, il se heurte à l'immense machine bureaucratique de son ministère même, et de toute l'armée. Parfois, devant la force d'inertie qui lui fait échec, il apparaît un instant découragé. Mais à lui plus qu'à aucun autre s'applique l'expression fameuse de Bossuet : Une âme forte est maîtresse du corps qu'elle anime, — et malgré la maladie qui déjà le mine, il poursuit sans faiblir. A la France, qui suit avec passion ses efforts, il apparaît comme l'homme capable d'organiser la victoire : *il inspire confiance.* Auprès des Alliés, son prestige est grand; les Anglais, et Kitchener en particulier, apprécient en lui le grand colonial « réalisateur ». Et, au cours des conférences interalliées de décembre 1915-janvier 1916, il obtient le maintien des forces anglaises à Salonique, et l'unité de commandement en Orient.

Mais la question terrible se pose, celle devant laquelle va échouer toute la volonté du général : le *haut commandement.* A l'arrivée au pouvoir de Gallieni, quelques-uns escomptent un changement de généralissime. Gallieni, convaincu que Joffre devait être maintenu à son poste, l'avait à plusieurs reprises soutenu contre les attaques des parlementaires. Une interpellation sur le contrôle aux armées avait été pour lui l'occasion de faire un vif éloge du généralissime (28 janvier 1915). Le 3 décembre, le général Joffre avait été élevé au commandement de toutes les armées françaises.

Convaincu cependant que le Grand quartier général ne devait pas exercer une souveraineté absolue, il essaya d'établir le Contrôle aux armées, et de replacer le haut commandement sous l'autorité effective du ministre de la Guerre.

Le Grand quartier général, jaloux de son omnipotence, et devenu lui-même un véritable ministère, résista. Cette résistance se manifesta en des circonstances particulièrement graves. Dès le mois de décembre 1915, la question de la défense de Verdun se posa. Informé des lacunes des fortifications de cette place, le ministre envoya plusieurs lettres au généralissime, et la correspondance échangée alors montre le désaccord commençant. Les premiers revers subis sous Verdun, qui obligent le ministre à répondre à de véhémentes interpellations, le confirment dans sa m nière de voir : il les attribue à l'indépendance absolue du haut commandement. Il voudrait, « sans faire de crise », modifier les rapports entre le gouvernement et le haut commandement, et attribuer plus d'autorité effective au gouvernement. Mais le Conseil des ministres hésite, craignant d'émouvoir l'opinion. L'avance menaçante des Allemands détermine alors Gallieni à envisager une solution radicale : le remaniement complet du haut commandement. Un mémoire, présenté le 6 mars 1916 au Conseil des ministres, conclut à la subordination effective et totale du généralissime au gouvernement, à l'interdiction au commandant en chef des armées de faire aucune opération militaire sans l'autorisation préalable du gouvernement, enfin à des sanctions contre les officiers convaincus de négligence dans la défense de Verdun.

Le document émut vivement le Conseil des ministres, qui refusa de l'accepter, craignant les répercussions, sur l'opinion publique, d'une crise du commandement.

Miné depuis plusieurs mois par une maladie épuisante contractée dans les aroyos glacés du Tonkin, le général était bien décidé, dès le moment qu'il avait présenté son mémoire, à donner sa démission. Le président du Conseil la refusa. Et quelques jours la situation fut indécise. C'est seulement le 16 mars, que la retraite du ministre fut définitive et officielle. Retiré à Versailles, il y mourut le 26 mai suivant.

Son rôle pendant son court passage au ministère de la Guerre n'avait pas été aussi vaste, aussi complet qu'il l'eût désiré. Du moins laissait-il le souvenir d'un des artisans les plus nobles et les plus avisés de la plus grande France, et de celui sans lequel, au témoignage de Clemenceau, la victoire de septembre 1914 eût été impossible.

Madagascar, Paris, telles sont les deux étapes maîtresses, de la carrière de Gallieni. — Léon Abensour.

Hypothèque. — *Hypothèque fluviale.* Dr. comm. Il est essentiel de développer la navigation fluviale, qui, dans une certaine mesure, peut suppléer à l'insuffisance du trafic ferroviaire. Mais, pour devenir propriétaire d'un bateau, le futur patron doit économiser pendant de longues années, ou bien acheter partie comptant partie à terme; et comme, sous l'empire du droit commun, le constructeur ou le vendeur ne dispose que de moyens d'action ou de garanties insuffisantes, que son gage se déplace sans

cesse, que la fraude est facile, l'opération est nécessairement onéreuse pour l'acheteur. Le prix est, on le conçoit, d'autant plus élevé, que les risques courus par le vendeur sont plus grands et plus nombreux.

La loi du 5 juillet 1917 a entendu organiser dans des conditions équitables le crédit aux bateliers : les bâtiments de navigation intérieure, comme les bâtiments de mer, sont désormais susceptibles d'être hypothéqués.

Tout bateau d'au moins 20 tonnes est jaugé et immatriculé par les soins du ministère des Travaux publics. Il ne peut naviguer sans être muni d'un certificat d'immatriculation, sans porter en outre visiblement son nom sur chacun de ses côtés, et, à la poupe, avec son nom, la désignation de son bureau et son numéro d'immatriculation.

Il s'agit là d'une formalité administrative, tendant à l'identification, à l'individualisation du bateau, en vue de permettre à l'administration des Travaux publics d'exercer un contrôle et une surveillance. Mais elle ne produit aucun effet de droit. Aussi, la jauge et l'immatriculation administratives sont-elles suivies d'une immatriculation juridique, c'est-à-dire de l'enregistrement de la situation du bateau, au point de vue de la propriété et des droits réels qui peuvent le grever ; car la loi du 5 juillet 1917, outre qu'elle affecte les bateaux de navigation intérieure aux dettes que la loi déclare privilégiées pour les meubles, institue l'hypothèque conventionnelle sur ceux dont le tonnage est égal ou supérieur à 20 tonnes. Le titre constitutif de l'hypothèque dite fluviale peut être à ordre, et sa négociation par voie d'endossement emporte translation du droit hypothécaire. L'hypothèque peut même être constituée sur un bateau en construction.

La loi du 5 juillet 1917 comprend 5 titres : Immatriculation administrative ; — Privilèges et hypothèques sur bateaux ; — Publicité des actes translatifs, constitutifs ou déclaratifs de droits réels sur les bateaux de navigation intérieure ; — Purge des hypothèques ; — Saisie et vente forcée. Les inscriptions sont reçues par les greffiers des tribunaux de commerce, dont les registres équivalent, pour les bateaux, à ceux que tiennent les conservateurs des hypothèques pour les immeubles. — Max Legrand.

Jeux. — Dr. fisc. Le produit brut des jeux dans les casinos et cercles est frappé d'un droit de 10 p. 100 sur les recettes brutes des jeux et des cagnottes (L. 25 juin 1920, art. 91), et ce droit s'ajoute au prélèvement progressif de 15, 25, 30, 40 ou 50 p. 100, dont le produit est attribué, dans des proportions déterminées, à l'Office national des pupilles de la nation, à l'Office des réformés et mutilés de la guerre, à des œuvres scientifiques ou agronomiques, à des œuvres d'assistance, de prévoyance ou d'hygiène publique, etc. (L. 31 juillet 1920, art. 46). D'autre part, il n'est plus permis d'accéder dans les salles de jeux sans s'être fait délivrer par le directeur du casino une carte spéciale d'entrée, dont le prix minimum est fixé par le préfet, et qui est passible d'un droit de timbre spécial qui varie suivant l'importance de la recette brute des jeux et la durée de validité de la carte : celle-ci est exigible même si l'entrée du casino n'est pas payante.

Le taux du droit de timbre est le même dans tous les casinos, que l'entrée soit ou ne soit pas payante, mais le prix et les conditions de la carte spéciale sont différents selon qu'elle donne droit d'entrer dans les seules salles de petits chevaux ou jeux similaires, ou bien dans toutes les salles de jeux, y compris celles de baccara ou d'écarté.

La carte spéciale n'est pas exigée des joueurs qui pratiquent des jeux que l'Administration ne considère pas comme jeux de hasard : whist, bridge, bésigue et piquet.

L'emploi des jetons de 100 francs, 20 francs et 5 francs, des jetons de 1 franc ne portant pas d'indication de valeur, est autorisé ; mais il est interdit de faire usage, sur les tables de jeux, des petites coupures de 20 francs et au-dessous, des billets de 50 francs, et des billets de 500 francs. — Max Legrand.

Leman (Gérard-Mathieu, comte), général belge, né à Liége, le 8 janvier 1851, mort dans cette même ville, le 17 octobre 1920.

Après des études à l'Athenæum puis à l'Ecole militaire de Bruxelles, il fit une brillante carrière militaire, et s'acquit une grande réputation comme officier instructeur, et comme mathématicien. Directeur de l'Ecole militaire de Bruxelles, il opéra de grandes réformes dans l'enseignement pratique et technique de cette école, qui forma les officiers de la Grande Guerre. Général en juin 1912, il eut le commandement d'une division à laquelle il donna un entraînement tel, qu'elle fut surnommée : « la division de fer ». Cette division était celle de Liége. Commandant cette place en août 1914, le général Leman subit le choc initial des troupes allemandes, et il eut la périlleuse gloire d'attacher son nom au premier épisode important de la guerre.

Dès le 4 août, les troupes allemandes avaient forcé la frontière au nord-est de Liége, et le commandant de la Ire armée allemande, von Emmich, lançait la fameuse proclamation où il exhortait les Belges à accueillir en amis ses soldats.

Dans la journée même, ces troupes arrivèrent devant Liége. Mais, et avant que, le 5 août, le roi Albert n'eût lancé son immortel manifeste, le général se préparait à tenir dans le camp retranché, défendu par six forts armés suivant le système du Vauban belge Brialmont, et reliés par des fortins moins importants et une multitude d'ouvrages. La garnison, il est vrai, n'était que de 35.000 hommes (3e division et troupes mobiles), et devait tenir tête à plus de 120.000 hommes de troupes allemandes commandées par von Emmich secondé de lieutenants comme Ludendorff, et pourvues des moyens matériels les plus puissants : mortiers et obusiers de 280, de 305 et de 380, tout ce que les usines Krupp et le Creusot autrichien (Skoda) ont produit de plus perfectionné.


Général Leman.

Mais l'énergie du général Leman et le courage de ses soldats font, pour quelques jours, pencher la balance en faveur des défenseurs de Liége.

Dès le 4 août, Leman manque être assassiné par des espions allemands. Mais les troupes ennemies qui se présentent devant la ville sont accueillies par un feu nourri, et laissent sur le terrain de nombreux morts. Une vigoureuse contre-attaque les a chassées du couloir compris entre les ouvrages de Fléron et d'Evegnée (4 et 5 août 1914). Pourtant, le 6 au matin, le général Leman, jugeant le nombre de ses soldats trop petit pour lui permettre de tenir tous les forts, abandonne ceux de la rive droite, et replie toute son armée sur la rive gauche. Une sommation d'avoir à capituler est repoussée. La bataille continue acharnée, l'artillerie belge creusant des vides profonds dans les troupes d'assaut. Cependant, un corps commandé par Ludendorff réussit, après de lourdes pertes, à se glisser entre deux forts jusque dans la ville (6 août). Le général Leman, qui a fait rompre les ponts de la Meuse et retardé ainsi de beaucoup le passage des armées ennemies, n'en continue pas moins sa glorieuse défense. Le 7 août, le roi Albert, dans une proclamation adressée aux défenseurs de Liége, félicitait « la 3e division et la 15e brigade qui avaient montré ce qu'il en coûte d'attaquer injustement un peuple paisible, qui puise dans sa juste cause une force invincible ».

Ce même jour les Allemands, qui avaient perdu déjà 15.000 à 20.000 hommes, sollicitaient un armistice pour enterrer leurs morts, et le général Leman ne leur accordait que quatre heures au lieu des vingt-quatre demandées. Et la bataille reprenait. Le général Leman la dirigeait du fort de Loncin, où il s'était établi. La lutte devient bientôt de plus en plus inégale. Chaque jour arrivent de nouvelles troupes allemandes et des canons lourds qui détruisent la ville, écrasent les forts. Le général, bien décidé à ne pas se rendre, tient encore neuf jours (5-14 août), et se propose de périr sous les décombres du fort de Loncin.

Lorsque, le 14 août, l'assaut allemand est victorieux, et que la défense lui apparaît comme désespérée, le général Leman fait sauter le fort, mais sans y trouver la mort qu'il cherchait.

On le retrouve vivant sous les ruines, et il est envoyé captif en Allemagne. Mais le général von Emmich lui laisse son épée, en hommage à sa vaillance. Il est interné à Magdebourg, puis à Blankenburg d'où, malade, il est évacué sur la Suisse, le 20 décembre 1917.

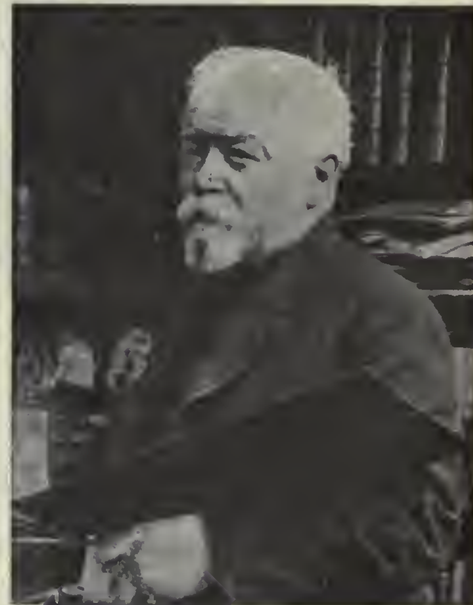
Par sa tenace résistance, il avait exercé une action décisive sur l'évolution des opérations militaires. Le siège de Liége, obligeant les Allemands à chercher des ponts sur la Meuse en amont et en aval de la ville, immobilisant pendant quinze jours la Ire armée et particulièrement le 9e corps dont l'objectif était Maubeuge, avait retardé de plus d'une semaine la marche foudroyante sur Paris, escomptée par le grand état-major ennemi, et, d'après lui, condition essentielle du succès. Le court épisode de Liége est donc l'un des plus importants de la guerre, et le général Leman l'un des hommes de guerre dont le rôle a été le plus grand.

A son retour de captivité, il fut accueilli triomphalement en France puis dans la Belgique libérée, et il reçut du roi Albert Ier le titre de comte, et du gouvernement français le grand cordon de la Légion d'honneur. Sa figure est, avec celle du bourgmestre Max, l'une de celles qui symbolisent le mieux la résistance de la Belgique. — Léon Abensour.

Merson (Luc-Olivier), peintre français, né à Paris, le 21 mai 1846, mort dans cette même ville, le 13 novembre 1920.

Son père, Olivier Merson (1822-1902), qui fut d'abord peintre avant de devenir un écrivain d'art autorisé, le prépara de bonne heure à la carrière artistique. Après un passage à l'Ecole de dessin (aujourd'hui Ecole des arts décoratifs), où il reçut les conseils de Laemlein et surtout de G. Chassevent, il entra, en 1864, à l'Ecole des beaux-arts, dans l'atelier de Pils. Reçu le premier en loge en 1869, il remportait le grand prix de Rome avec *le Soldat de Marathon*, toile qui, par l'ordonnance pittoresque, certaines recherches d'expressions et d'attitudes, rompait avec la tradition ordinaire des concours académiques. C'est que, très épris des Primitifs dont il copiait avec ardeur les dessins au musée du Louvre, Luc-Olivier Merson avait acquis à leur contact des qualités qui devaient le servir dans toute sa carrière. Déjà ils l'avaient heureusement inspiré dans un *Apollon exterminateur* (musée de Castres), envoyé au Salon de cette année 1869. Auparavant, le jeune peintre avait donné, en 1867 *Leucothoé et Alexandre*, en 1868 une *Pénélope*.

Luc-Olivier Merson devait profiter pleinement de ses cinq années de séjour à Rome, partageant son temps en travaux réglementaires et en voyages d'études à travers l'Italie, ses villes, ses églises, ses musées. Il fait alors connaissance complète avec les maîtres du quattrocento. Parlant d'eux, il écrit : « Quelle naïveté charmante, quelle simplicité et quel goût, et par-dessus tout — c'est là que je les trouve vraiment forts — quelle recherche approfondie de


Luc-Olivier Merson.

leurs types, quel amour sincère de la nature ! » C'est sous cette influence qu'il peint un *Saint Edmond roi d'Angleterre, martyr* (S. 1872) ; *Vision*, légende du XVIe siècle (S. 1873). Mais Raphaël, « le divin Raphaël », selon le mot d'Ingres, agit aussi sur lui, et c'est avec une conscience extrême qu'il exécute, pour satisfaire au règlement, une copie de *la Dispute du saint sacrement*. Grâce à ces travaux si divers et si amoureusement menés, il a acquis très vite une maîtrise affirmée dans son envoi de dernière année : *le Sacrifice à la patrie*, qui, exposé en 1875 en même temps qu'un *Saint Michel*, modèle de tapisserie destiné à la salle dite des Evêques, au Panthéon, lui vaut d'emblée une première médaille. Hélas ! pourquoi faut-il que ce *Sacrifice à la patrie*, conçu au lendemain d'une guerre néfaste, conserve encore toute sa signification, après une guerre victorieuse ! .....

Cet éclatant succès, survenu juste au moment de son retour en France, ouvrait désormais à Luc-Olivier Merson l'ère des commandes officielles. C'est ainsi que Duc, l'architecte du Palais de Justice, lui demanda pour la galerie de Saint-Louis deux scènes empruntées à la vie du doux monarque : *Saint Louis à son avènement fait ouvrir les geôles du royaume* ; *Saint Louis, malgré les supplications des nobles et des barons, condamne le sire Enguerrand de Coucy* (S 1877). Dans ces deux compositions soigneusement ordonnées en vue du décor qu'elles complètent, le peintre mélangeait à un sentiment très moderne de l'effet cet archaïsme acquis au contact de ses maîtres préférés, et qui, plus ou moins accusé, se révélera dans nombre de ses œuvres : particulièrement dans ses tableaux de chevalet, consacrés pour la plupart à la représentation de scènes de l'histoire légendaire généralement présentée dans un cadre de nature précis : site d'Italie ou lande bretonne. Parmi les œuvres exécutées dans cet esprit, citons le *Loup d'Agubbio* (premier épisode peint durant le séjour à Rome ; deuxième épisode exposé en 1878, musée de Lille), *Saint François d'Assise prêchant aux poissons* (S. 1880), *l'Arrivée à Bethléem* (S. 1885), *l'Annonciation* (S. 1892). Entre temps, au Salon de 1879, Luc-Olivier Merson avait connu à nouveau le très grand succès avec *le Repos en Egypte*, qu'accompagnait un *Saint Isidore laboureur*. Le *Repos* a été trop souvent reproduit, pour qu'on insiste ici sur le caractère pittoresque, vraiment nouveau, de cette œuvre. Les sujets qui suivent accusent moins de mysticité, mais plus de souplesse dans la fantaisie. Ce sont *Angelo Pittore* et un délicieux *Jugement de Pâris* (S. 1884), *l'Homme et la fortune* (1892), *l'Ange gardien*, *le Sacrifice des poupées*, *la Dame de Kerbeagh*, etc. Après une assez longue abstention, Luc-Olivier Merson réapparaissait au Salon de 1903 avec une *Annonciation* et une petite composition satirique dédiée à Paul Déroulède : *Mortes !* où la Vérité et la Justice étaient représentées agonisantes.



SAINT LOUIS FAIT OUVRIR LES GEÔLES DU ROYAUME, tableau de Luc-Olivier Merson (1877 ; au palais de justice de Paris). — C'est en 1226, lors de l'avènement du jeune roi, alors âgé de douze ans, que ce fait se passe Blanche de Castille, sa mère, et régente pendant sa minorité, se tient debout derrière son fauteuil Belle composition, pleine de détails charmants, peints avec délicatesse.

Mais ces productions n'accusent qu'un des côtés du talent du maître. Il a fait œuvre autrement considérable, à l'occasion des grandes compositions picturales et des cartons de vitraux et de tapisseries qui lui ont été commandés par l'Etat et par certains particuliers. Parmi les plus importantes peintures rappelons le *Saint Louis* qui décore la chapelle absidale de Saint-Thomas d'Aquin ; *Théophile à Silvie (1623)*, et *Mademoiselle de Clermont à Silvie (1724)*, commandes du duc d'Aumale pour Chantilly ; *le Chant au moyen âge* et *la Poésie*, à l'Opéra-Comique ; la décoration du cabinet de travail du vice-recteur à la Sorbonne, la décoration du grand escalier de l'hôtel de ville de Paris, — ces deux derniers ensembles restés inachevés.

L'apport de L.-O. Merson, comme compositeur de cartons de tapisseries et de vitraux est, au point de vue de l'évolution de l'art moderne, encore plus significatif peut-être. C'est que, obligation toute naturelle à notre époque, mais initiative nouvelle aux environs de 1880, l'éminent artiste s'était, avant de se mettre à l'œuvre, préoccupé des moyens techniques d'exécution, interrogeant aux Gobelins les chefs d'ateliers, ailleurs les peintres verriers, sur les exigences de leur métier et les obligations qu'elles entraînaient. Il en est résulté, en ce qui le concerne, des productions riches, bien équilibrées, toujours lisibles. C'est ce dont témoignent les cartons des tapisseries destinées à la décoration du musée de Limoges : *la Céramique* et *la Tapisserie* (1889), du palais de la Paix à La Haye, de l'Ecole des beaux-arts. Il avait aussi donné le modèle de la marque de la manufacture des Gobelins (exécutée et exposée par la Manufacture au Salon de 1906).

Le nombre de ses cartons de vitraux est encore plus considérable, et l'on peut dire que leur valeur d'art autant que la compréhension des exigences techniques qu'ils révèlent n'ont pas peu contribué à étendre la réputation de la production française contemporaine. Parmi les plus importants, signalons ceux de l'église de Saint-Flavier (Indre-et-Loire) ; *les Pèlerins d'Emmaüs* (pour les Etats-Unis) ; *la Légende de sainte Cécile*, vitraux en grisaille, d'un charme extrême (église de Sainte-Adresse, cartons au Luxembourg) ; *la Foi triomphe de la douleur*, pour l'église de Kzerwonisbourg (Ukraine) ; *les Trois Apôtres*, église de Montereau ; *le Roi Saint Louis soignant les blessés* (Saint-Louis, Etats-Unis) ; *Scènes de la vie du Christ et de la Sainte Vierge* (église de Biarritz), etc. L'artiste révélait en même temps des qualités d'élégance ou d'humour dans le vitrail d'appartement : *Vieilles chansons de France* (hôtel Chandon, à Epernay) ; *Scènes des vies de Gargantua et de Pantagruel*. Mais son chef-d'œuvre est évidemment le carton de *la Danse des fiançailles* (musée du Luxembourg), dont le vitrail fut exécuté pour Mme Isaac Bell, de New-York. Dans un autre ordre d'idées, il convient de signaler sa participation à la remise en honneur de la mosaïque. On lui doit ainsi les cartons des quatre émouvantes figures personnifiant *la Foi*, *l'Espérance*, *la Charité* et *la Science* qui, dans leur scintillement de pierres et d'or, décorent la coupole de la chapelle funéraire où repose Pasteur. Quand la mort est venu le surprendre, Luc-Olivier Merson achevait le carton d'une grande mosaïque destinée à la décoration de la voûte absidale du Sacré-Cœur.

Ces importants travaux l'avaient éloigné de « l'illustration », branche d'art dans laquelle il avait également affirmé son talent, et révélé une conception nouvelle de la décoration des couvertures, titres et pages de livres. Laissant là l'arsenal des cartouches et des attributs, il avait, utilisant les innombrables dessins d'arbres et de plantes exécutés par délassement aux cours de ses voyages de vacances, ordonné des frontispices ou des feuillages bien sains s'accordant avec une figure de beau style. Ainsi *Paris-Noël*, *Paris illustré*, publications qui eurent leur moment de faveur. Mais ce n'était là qu'un prélude à l'illustration même du volume. Or, par l'originalité de la composition, la précision archéologique du détail, la distinction de l'ensemble, les livres qu'il a illustrés conserveront à jamais l'estime des amateurs. Après les romantiques, après l'admirable Brion, il a su trouver pour *Notre-Dame de Paris* des expressions nouvelles. Il faut rappeler aussi ses illustrations pour *l'Imagier*, de Jules Lemaître ; *Saint Julien l'Hospitalier*, de Gustave Flaubert ; *la Jacquerie*, de Mérimée ; — ses compositions pour *les Nuits*, de Musset ; *les Trophées*, de de Heredia ; — sa participation aux grandes éditions : Histoires de *Sainte Elisabeth de Hongrie*, de Montalembert ; de *Saint Martin de Tours*, de Lecoy de La Marche ; *les Fêtes chrétiennes*, de l'abbé Drioux ; *la Chevalerie*, de Léon Gautier ; *la Chanson de Roland* ; — sa collaboration au *Harper's Magazine* (Mystère de Noël), à *la Revue illustrée*, à *la Grande dame*.

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, il donna le modèle de la frise historiée qui décore le hanap exécuté par Lucien Falize pour le Musée des arts décoratifs. La Banque de France lui avait demandé de son côté le dessin des billets de 100 et de 50 francs. Elu membre de l'Académie des beaux-arts en 1892, il avait été nommé, en 1906, professeur chef d'atelier à l'Ecole des beaux-arts, en remplacement de Bonnat promu directeur de l'Ecole ; mais, quelques années après, le 16 octobre 1911, il présenta sa démission, n'étant pas satisfait du programme d'enseignement, ni de la discipline de l'établissement — car il ne retrouvait pas chez les élèves le goût de l'étude auquel il était habitué dans l'atelier libre qu'il avait dirigé si longtemps, avec le plus grand succès. Toutefois il voulut, avant de disparaître, offrir à tous un dernier exemple de méthode et de labeur en envoyant, au Salon de 1920, un ensemble de ses dessins, études de nature et préparations pour ses principales œuvres. On sait que l'unanimité des exposants au Salon des Artistes français, ayant compris l'importance de la manifestation, a couronné la carrière de Luc-Olivier Merson en lui décernant la médaille d'honneur. Il fut peu après élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur. Il avait été nommé officier en 1900, étant chevalier depuis 1881. — Charles SAUNIER.

Noms de lieux de la France (LES), *leur origine, leur signification, leurs transformations*, par Auguste Longnon, membre de l'Institut ; publié par Paul Maréchal et Léon Mirot, archivistes-paléographes ; Paris, 1920 ; gr. in-8°. — L'ouvrage posthume de Longnon, mis au jour par deux de ses élèves, est le résumé des conférences faites à l'Ecole pratique des Hautes Etudes par ce savant qui consacra sa vie à l'étude des noms de lieux de la France. Ce livre est d'autant plus précieux que le maître, s'il a enseigné à beaucoup d'élèves, n'a pas eu de successeur et ne laisse personne derrière lui pour continuer ses recherches : à sa mort, sa chaire dut être transformée. C'est le fruit de longues années de recherches qui est condensé ici, sous une forme claire, accessible à tous. Pour la première fois, le public aura à sa disposition un guide sûr pour le diriger à travers la forêt si touffue des noms de lieux, qui ont été et sont encore souvent l'objet, surtout chez les érudits de province, de recherches étymologiques si fantaisistes.

L'attrait de ces études a été jadis mis en lumière par Gaston Paris dans un passage charmant d'un discours célèbre sur les parlers de France (prononcé le 26 mai 1888, à la clôture du congrès des Sociétés savantes) : « Quoi de plus précieux, de plus intéressant, je dirais volontiers de plus touchant que ces noms, qui reflètent peut-être la première impression que notre patrie, la terre où nous vivons et que nous aimons, avec ses formes sauvages ou gracieuses, ses saillies ou ses contours, ses aspects variés de couleur et de végétation, a faite sur les yeux et l'âme des hommes qui l'ont habitée, et qui s'y sont endormis avant nous leurs descendants ? » En fait, le présent volume est presque exclusivement limité aux noms de lieux habités, qui constituent déjà une matière très riche.

Les localités peuvent tirer leurs noms de particularités relatives à la topographie, à la configuration des lieux, aux arbres les plus fréquents dans les parages. C'est le cas de la plupart des villes dont le nom est antérieur à l'époque gallo-romaine, et de nombreux petits villages qui se sont formés plus tard. Mais les villes, bourgs ou villages rebaptisés ou créés pendant la domination romaine et au début du moyen âge ont été généralement dénommés d'après l'homme ou la famille qui les a fondés, ou d'après la peuplade qui habitait le territoire. Cet usage, remarque à juste titre Longnon, remonte à la plus haute antiquité, témoin ce passage de la Genèse (IV, 17) relatif à Caïn : « Il a élevé une ville, et il l'a



Le Loup d'Agubbio, tableau de Luc-Olivier Merson (1878; Musée de Lille). — Le sujet en est une jolie légende contée dans les *Fioretti* ou Petites Fleurs de saint François d'Assise : Un loup féroce ravageait les environs de Gubbio. Le saint alla le trouver, et lui fit promettre de ne plus nuire aux habitants de la ville; et en retour, il obtint de ceux-ci l'engagement de nourrir la bête. Le loup vécut deux ans encore, et il entrait dans les maisons de Gubbio sans faire de mal à personne, et les habitants le nourrissaient. Dans le tableau de Luc-Olivier Merson on voit, à gauche, le loup s'approcher d'un boucher qui lui tend un morceau de viande, tandis qu'une petite fille, que sa jeune mère tient par la main, caresse doucement l'animal. La droite de la composition est occupée par une fontaine, que l'hiver garnit de glace, et qu'entoure un groupe d'habitants. — La scène est gracieusement présentée dans la reconstitution intéressante et minutieuse d'une ancienne cité d'Italie. (Phot. Fiorillo.)

appelée, du nom de son fils, Hénoch ». Cet usage s'est perpétué jusqu'aux temps modernes.

Il est remarquable que les mêmes désignations se reproduisent, d'une époque et d'une contrée à l'autre, sous des mots différents. Le gué, par exemple, a joué un grand rôle : il suffit de rapprocher *Chambord*, dont le prototype gaulois, *Camboritos*, signifiait le « gué tortu », de l'anglais *Oxford* (proprement : le gué des bœufs), de l'allemand *Frankfurt* (le gué des Francs), et des formes romanes du Nord, telles *Wez*, *Vez*, qu'on trouve aussi dans des composés comme *Regniowez* (le gué de Regnaud). *Condé* voulait dire jadis confluent, tout comme *Conflans* ou *Coblentz*. Les noms celtiques composés sont souvent très pittoresques : *Catumagos*, forme primitive de *Caen*, signifiait le champ du combat ; *Avalleur* (Aube) était la forteresse aux pommiers ; *Dinant*, la vallée divine ; *Lyon*, le mont lumineux (comme plus tard Clermont, clair mont). Plus simples *Noyon*, *Nyons*, *Nimègue* sous la forme germanique signifiaient « la ville nouvelle » et étaient l'équivalent, en celtique, des nombreuses *Villeneuve* fondées et baptisées au moyen âge.

Les arbres ont donné leur nom à une quantité innombrable de petits villages, souvent des hameaux. Si les *Fresnay*, *Chesnay* et bien d'autres sont transparents, si les Méridionaux reconnaissent facilement dans *Fayet*, *Fau*, *Laffaux*, ou dans *Lagarrigue*, *Jarrige* le *fau* (hêtre) et le *garric* (chêne nain des Cévennes) de leurs patois, en revanche il a fallu de patientes recherches pour retrouver dans le dernier élément de *Montier-en-Der* le nom gaulois du chêne, *dervos*, ou le sureau dans *Sucy*, *Suzy*.

Voici maintenant des désignations plus spéciales, et qui évoquent les industries, les religions, le parti que l'homme a tiré du sol. *Ferrère*, en Gascogne *Herrère* se rapportent à des mines de fer, comme *Argentière*, *Largentière* à des mines d'argent ; *Aix*, qui représente l'ablatif latin *aquis*, évoque les eaux minérales tout comme le dérivé *Evian* ; *Bains*, *Boën* étaient des bains, et *Bagneux*, *Banyuls*, *Bagnolet* de petits bains. A *Fabrègue* (Provence), *Faverges* (Savoie), *Farges*, *Forges*, étaient des forges (latin *fabrica*) ; à *Félines*, *Flines*, *Flins*, des poteries (latin *figulina*). A *Armentières*, on élevait des troupeaux de gros bétail (latin *armenta*) ; à *Asnières*, *Montaignier*, des ânes. *Morsent*, *Mulcent* étaient des localités ceintes de murs (*muris cinctum*).

Les sanctuaires gallo-romains se sont perpétués dans divers noms de lieux. De même que beaucoup de localités, au moyen âge, ont pris le nom du saint auquel était consacrée leur église ou basilique, de même *Beaune* représente le dieu gaulois *Bèlenos*, et de plus nombreuses localités des dieux romains : *Losne* est Latone, *Ménerbe* Minerve, *Mercœur* Mercure, *Port-Vendres* le port de Vénus (*portus Veneris*), *Fanjeaux*, dans l'Aude, le temple de Jupiter (*fanum Jovis*), *Famas*, dans le Nord, le temple de Mars (*fanum Martis*), tout comme *Talmas* (*templum Martis*).

Moins fréquent est le cas d'un personnage qui a laissé son nom à une ville. On retrouve cependant César, par son prénom *Julius*, dans *Fréjus* (*Forum Julii*) et *Lillebonne* (*Juliobona*), et *Auguste* dans l'*Aoste* piémontaise, l'*Augst* suisse, les *Aouste*, *Oust* de notre Midi, comme dans *Autun* (*Augustodunum*). Constance Chlore a donné son nom à *Constance* bâloise et à *Coutances* normande. Constantin a débaptisé l'ancienne *Illiberis* du Roussillon actuel pour lui donner le nom de sa mère *Helena* (auj. *Elne*). Plus obscur est le parrain involontaire de *Fontainebleau* qui n'est point, comme on l'a cru longtemps, « fontaine belle eau », mais « fontaine de Bleaut ».

Une des formations les plus fréquentes et les plus intéressantes au point de vue historique et social est celle qui a dominé à l'époque gallo-romaine. A ce moment commença le défrichement des vastes forêts gauloises ; chaque nouveau village se forma autour du domaine d'un gros propriétaire foncier, dont la localité prit le nom, en l'additionnant d'un suffixe : *acos*, suffixe gaulois, latinisé en *acus*, ou *anus*, suffixe latin, ce dernier localisé dans le Midi, l'Espagne et l'Italie, — pour ne parler que des plus fréquents. Les noms de ce genre, dont la terminaison a varié suivant la phonétique régionale, sont excessivement nombreux : *Albiacus*, par exemple, domaine de la famille Albius, a donné, selon les contrées, *Albiac*, *Aubiac*, *Aubiat*, *Auby*, *Albieux*, *Augy*, *Aujac* ; avec le suffixe latin, on a formé *Aubian*. A l'époque mérovingienne le défrichement a continué, et les noms des nouveaux villages se sont formés de façon analogue, mais cette fois par composition, le nom du propriétaire étant suivi de *villa* (à l'ouest) ou *curtis* (à l'est) par lesquels on désignait un domaine rural : ainsi s'expliquent les nombreuses localités terminées en *ville*, spécialement en Beauce, et en *court*, surtout en Lorraine.

De la formation des noms de villages gallo-romains, d'Arbois de Jubainville a déduit une intéressante théorie, confirmée par les recherches de Longnon : « Aux temps de l'indépendance gauloise, la propriété rurale était encore indivise dans chaque cité, et ce fut le développement de la culture des céréales, après la conquête romaine, qui amena le partage de cette propriété collective, c'est-à-dire la constitution de la propriété individuelle dans notre pays ».

Le remplacement d'anciens noms de villes par des noms de peuples, qui s'est produit vers le IIIe ou IVe siècle de notre ère, et qui est minutieusement analysé par Longnon, n'est pas moins suggestif pour l'historien, bien que l'auteur n'ait pas dégagé ici les causes profondes du phénomène. Ce n'est pas un hasard si, à cette époque, le nom de presque toutes les peuplades gauloises a passé à la ville qui était leur chef-lieu : *Lutetia* a perdu son nom pour prendre celui des *Parisii*, qui habitaient son territoire ; de même *Reims* représente les *Remi*, *Soissons* les *Suessiones*, *Bourges* les *Bituriges*, *Tours* les *Turones*, *Angers* les *Andecavi*, etc. Il y a là autre chose qu'une confusion, il y a l'indice de toute une révolution sociale. Jusque-là, dans l'antiquité, la cité était un peuple, une nation indépendante de son territoire, et qui gardait son nom en changeant de contrée, fait assez fréquent en Gaule comme en Grèce, à une époque fertile en migrations. Désormais, l'homme s'attache de plus en plus au sol, évolution dont le point d'aboutissement extrême sera le servage féodal ; les peuplades disparaissent, c'est la province qui devient la nouvelle personnalité ; la territorialité des coutumes remplacera bientôt la personnalité des lois ; la terre prend le pas sur l'homme. Toute une révolution impliquée par un changement de mots.

Dans la formation primitive des noms de lieux actuels, quelle est la part des différents langages qui se sont succédé sur notre sol ? Les noms de rivières, les plus vénérables, sont en majorité antérieurs aux Gaulois. Il n'en est pas de même pour les lieux habités, pour l'excellente raison que la plupart d'entre eux sont de création bien postérieure.

Un seul nom en France paraît punique, c'est celui de *Roussillon* — ville avant d'être province (auj. Castel-Roussillon), — et qui semble de formation analogue à Barcelone, l'antique *Barchino*, la ville fondée par les Barca. Quatre localités seulement, sur la côte méditerranéenne, ont gardé leurs noms grecs : *Nice* (*Nicæa*, c'est-à-dire la Victorieuse), *Antibes* (*Antipolis*, la ville d'en face), *Monaco* (consacrée à Héraclès *Monoikos*) et *Agde* (*Agathê tuchê*, la bonne fortune) qui n'a conservé que le premier élément de son ancien nom. Pour les noms d'origine ibérique, on est encore réduit aux conjectures : le chapitre qui leur est consacré est le plus discutable, on peut même dire le seul chapitre faible du livre.

Au contraire, on arrive à des résultats plus précis quant aux origines ligures. C'est bien à cette source que doit être attribué le suffixe *ascus*, *oscus*, *uscus*, qui termine de nombreux noms, surtout dans le sud-est, comme *Manosque*, *Vénasque*, etc. L'extension de cette terminaison, qu'on trouve plus ou moins déformée au nord jusqu'aux confins de la Haute-Marne, à l'ouest jusque dans le Rouergue et le Languedoc, confirme, au moins en partie, les théories admises aujourd'hui par les historiens sur l'extension ancienne des Ligures qui, avant les Celtes, avaient habité une grande partie sinon la totalité de la Gaule.

Avec le gaulois, nous entrons dans le domaine des certitudes. Cette langue nous a laissé, parmi les noms de nos villes et villages, beaucoup de mots composés, dont on a vu des exemples chemin faisant, et plus encore des suffixes, dont le plus fréquent, après *acos*, est *oialos*, représenté dans *Argenteuil*, *Verneuil*, etc. dans le Nord, *Marvejols*, *Verneugeol*, etc. dans le Midi. L'aire de ces diverses créations est intéressante à relever. Les formations avec le suffixe *acos* se rencontrent dans toute l'ancienne Gaule, sauf dans l'extrême sud-est, mais sont rares dans le Languedoc méridional et en Gascogne; les mots composés avec le gaulois *duros* (forteresse) n'existent pas dans le bassin de la Garonne, le Languedoc méridional, entre le Rhône et les Alpes, ni à l'est du Rhin; enfin, le suffixe *oialos*, encore plus restreint, manque en outre en Franche-Comté, Bourgogne et Lorraine. Ces indices, très précieux et corroborant les hypothèses des historiens, nous montrent que la colonisation celtique affecta surtout le nord, le centre et l'ouest de la Gaule; le sud-ouest et surtout le sud-est furent peu ou point touchés.

La majorité de nos noms de lieux, malgré l'abondance de l'élément celtique, est d'origine latine ou romane. De plus en plus, d'ailleurs, la science établit que le gaulois était proche parent du latin, et que la pénétration réciproque des deux éléments fut intime dans la nomenclature des localités. Le suffixe gaulois s'ajoute fréquemment au nom d'un propriétaire latin. Des composés comme *Augustodunum* (Autun) formé avec le nom d'Auguste et le mot gaulois désignant l'oppidum, symbolisent cette fusion qui s'affirme ici chez les Eduens, les premiers et les plus fidèles alliés de Rome au pays des Gaules.

Au cours de leur histoire, les noms de lieux ont éprouvé souvent des altérations profondes, d'abord du fait des lois phonétiques — évolution normale de la prononciation, — qui leur ont fait éprouver, surtout au Nord, des contractions et des transformations considérables. L'étymologie populaire, par cet instinct obscur qui cherche à expliquer les mots isolés et à les rattacher à des racines connues, les a dénaturés plus d'une fois d'une manière amusante.

L'*Homme* ou l'*Homme-Mort* était à l'origine un orme, et le *Fou* un *fau* (hêtre). La *Délivrande* fut jadis une simple *ivrande*, mot celtique désignant le confin entre deux cités; la dévotion à la Vierge, « qui délivre », a provoqué la métamorphose. *Longjumeau* n'a rien à voir avec les jumeaux : c'était un « petit Nogent », *Nogemellum* au XIIIe siècle, qui cessa bientôt d'être compris. Parfois, le mot a été défiguré par des soudures malencontreuses, comme *Nansouty*, à l'origine *Nant* (ravin)*-sous-Thil*, ou *Vauvenargues*, *Vallis Veranica* (vallée de Veros). L'orthographe est souvent complice: qui reconnaîtrait *Pomponius* dans *Ponlpoint*, qu'il serait plus logique d'écrire *Pompoin* ?

L'un des cas les plus curieux fut signalé jadis par Quicherat : *Le Mans* s'appelait autrefois *Celmans*, régulièrement issu de *Cenomannis* (ablatif), nom de la peuplade habitant la cité. La première syllabe de Celmans fut prise pour l'adjectif démonstratif : comme il n'y avait pas de raison de dire « ce Mans », on lui substitua « le Mans ».

Et voilà comment l'étude scientifique des noms de lieux, après avoir apporté sa contribution à l'histoire politique et sociale d'un lointain passé, nous permet de saisir sur le vif, aussi bien que la linguistique générale, le mécanisme de la psychologie populaire. — Albert DAUZAT.

Politique intérieure et extérieure (*Novembre*). — Le mois de novembre fut marqué par des événements d'une particulière gravité, qui semblèrent à beaucoup fortuits ou au-dessus de toute prévision. Pour qui réfléchissait pourtant, certains, comme le désastre de Wrangel, apparaissaient fatals; d'autres, comme la chute de Venizelos, ou la défaite du parti wilsonien, restaient parmi les éventualités vraisemblables ou possibles. Quoi qu'il en soit, le monde éprouva un étonnement profond à constater encore une fois que les situations considérées le plus communément comme inébranlables pouvaient se trouver tout à coup compromises. Les mêmes qui la veille annonçaient que les élections grecques donneraient à Venizelos une majorité indiscutable, déclarèrent le lendemain que les causes de mécontentement accumulées par les tenants du grand homme d'Etat grec expliquaient parfaitement son échec. Avant le 15 novembre, on parlait d'adresser aux Turcs un ultimatum pour les mettre en demeure de ratifier le traité de Sèvres. Quelques jours après, on tombait aisément d'accord que le traité de Sèvres était un instrument imparfait, et que seule sa réformation pouvait procurer la paix à l'Orient. Nous ne constatons ceci que pour nous convaincre de nouveau que, par le temps que nous vivons, il importe de conserver un grand calme devant les faits en apparence les plus déconcertants, et de ne pas oublier que les choses ne sont jamais ni si favorables ni si contraires qu'on les suppose tout d'abord. Et il y a dans cette considération, que nous avons souvent rappelée à cette place, une assurance, très utile pour la tranquillité des esprits, que des catastrophes impossibles à imaginer ne nous menacent pas. Il n'en fallait pas moins, fin novembre, prendre très au sérieux ce qui était arrivé à l'orient de l'Europe. La perspicacité de nos diplomates ne semblait pas avoir été à la hauteur des événements, qui les prenaient au dépourvu et les faisaient hésiter, comme il arrive trop souvent, entre des solutions contradictoires, improvisées suivant les besoins du moment. Il manquait au monde, et c'est une réflexion qui s'impose depuis longtemps, une grande et claire intelligence qui le dirigeât sûrement. A côté d'hommes d'Etat assurément remarquables, mais tous insuffisants par quelque côté, qui suivent chacun leur politique et ne songent qu'à l'intérêt immédiat de leur pays, il manque celui qui les éclairerait et les conduirait tous, et qui saurait utiliser au mieux les qualités de chacun. Il faut nous résigner à l'imprévu et à l'incohérence. L'humanité ne semble pas en passe de produire des génies.

Nous faisions remarquer, il y a un mois, combien il était surprenant que Wrangel ayant été pour le salut de la Pologne un facteur prépondérant, on eût laissé la Pologne conclure la paix sans rien stipuler en faveur de Wrangel. La conséquence de cet oubli, ou de cette défaillance, ne pouvait manquer de se faire très rapidement sentir. Les bolcheviks avaient, après dégagement de leur front occidental, porté toutes leurs forces vers le sud; il était apparu tout de suite que Wrangel n'avait eu que des succès apparents, et qu'il n'avait pu réaliser une avance importante que parce qu'il n'avait personne devant lui. On a essayé d'expliquer son échec foudroyant par des raisons à côté, par le mauvais esprit et les tendances tsaristes de son état-major, par l'impossibilité où il avait été de donner corps à des réformes libérales que lui-même désirait, par la désillusion des populations, et par toutes sortes de considérations qui n'ont qu'une valeur impondérable dans un pays comme la Russie, et dans les circonstances au milieu desquelles Wrangel opérait. En fait, Wrangel a été battu parce qu'il n'avait que des forces insuffisantes, et une armée inorganisée. Supposons-le à la tête de troupes solides, bien pourvues d'un matériel perfectionné, bien ravitaillées, aucune des raisons qu'on invoque pour expliquer sa défaite n'aurait eu aucune influence sur l'issue des événements. Wrangel devait être battu le jour où il aurait devant lui des forces supérieures en nombre et en armement. Dans un pays comme la Russie, la force est le seul élément qui compte. Wrangel en est le plus récent exemple. Tout ceci aurait dû être connu et escompté d'avance, et il est inadmissible qu'il en ait été autrement. Par suite, du moment que rien n'a été fait pour mettre Wrangel en position de faire figure militairement devant les armées des Soviets, on en arrive à se demander s'il n'a pas été seulement un expédient dont on a usé très habilement pour sauver la Pologne, mais sur le sort définitif duquel on ne pouvait avoir de sérieuses illusions. On avait été au plus pressé: il ne faut pas hésiter à dire qu'on avait eu raison. Mais, le résultat heureux obtenu, il était un peu risqué d'espérer en outre, ou de sembler espérer, qu'on pourrait obtenir davantage. Wrangel a donc été victime d'une fatalité.

Abandonné de tout le monde, encerclé par les armées soviétiques, enfermé dans la presqu'île de Crimée, acculé à la mer, il n'eut d'autre ressource que la fuite. Les Puissances, et en particulier la France, se chargèrent d'évacuer les milliers de malheureux qui ne voulurent pas attendre les horreurs de la terreur bolcheviste. Ce que celles-ci purent être, nous le devinons. L'avenir le dira peut-être. Ce qu'on peut affirmer à l'heure présente, c'est que nous n'avons pas lieu d'être autrement fiers de ce lamentable dénouement d'une entreprise que nous semblions avoir portée à notre compte.

En même temps qu'ils réglaient ainsi en quinze jours la question Wrangel, les bolcheviks reprenaient le dessus aux frontières de l'Ukraine, réduisaient à l'impuissance les bandes de Balachovitch, et, à la fin de novembre, ils n'avaient plus d'ennemis en armes en Russie.

Il serait oiseux de disserter sur les fautes que la politique des Alliés a pu commettre et a commises en Russie. Il devient de plus en plus évident que la plus grosse, et peut-être la seule, a été de reculer, au moment opportun, devant l'effort militaire nécessaire pour anéantir la tyrannie soviétique. Plus on avance dans cette aventure tragique, plus on s'aperçoit qu'il était facile de venir à bout d'un gouvernement qui n'a jamais été fort que lorsqu'il s'est trouvé en présence d'adversaires faibles. Mais la situation avait changé. L'heure des interventions militaires était passée depuis longtemps. Wrangel s'en était aperçu. Quelles conséquences pourrait avoir pour l'Europe le déblaiement de la Russie, achevé, par la reprise de la Crimée, au profit des Soviets? Il suffisait de constater que les négociations recommençaient à Londres entre Lloyd George et Krassine, pour se rendre compte que l'Angleterre acceptait le fait accompli. Sans doute, on prétendait toujours établir une grande différence entre la reprise des rapports d'affaires et la reconnaissance politique du gouvernement des Soviets. Mais il était trop évident que l'une menait à l'autre, et que Lloyd George cherchait dans cette opération pseudo-commerciale des garanties contre la propagande bolcheviste en Asie. Les trouverait-il? Il était difficile de répondre affirmativement. Nous avons déjà dit bien des fois à quel point la politique extérieure des Soviets est dominée par des instincts séculaires irrésistibles. La Russie, asiatique malgré les apparences qu'elle cherche à se donner depuis près de quatre siècles, est attirée fatalement vers l'Asie, qu'elle comprend et qui la comprend. Les doctrines bolchevistes du communisme combiné avec l'autocratie, le principe dominant de la force brutale qui est à la base du système de Lenine et Trotsky, ne blessent en rien le tempérament asiatique, et sont accueillis par lui avec satisfaction. Quand bien même les Soviets promettraient de bonne foi, ce qui est une supposition gratuite, de s'abstenir de toute propagande dans les domaines de l'Angleterre, cette promesse serait vaine, et la propagande se ferait toute seule. L'Angleterre n'a d'autre défense qu'elle-même, la supériorité de sa civilisation, les moyens dont elle dispose de prouver sa force. Rechercher par surcroît la collaboration des Soviets, c'est contracter avec quelqu'un qui est incapable de tenir ses engagements.

Il apparaissait que Lloyd George ne voyait pas les choses sous cet angle, et qu'il ne craignait pas, en recherchant avec les Soviets des combinaisons illusoires, d'accroître leur puissance en diminuant celle de l'Angleterre. Pourtant, la situation s'était singulièrement compliquée dans les Balkans et en Asie, par la tournure qu'avaient prise les affaires grecques.

On a vu, le mois dernier, comment la mort du roi Alexandre était venue compliquer la question des élections grecques. Jusqu'au dernier jour, la presse avait affirmé le succès certain du gouvernement de Venizelos, et, à la vérité, la logique était pour le succès. Comment admettre qu'un homme politique qui avait tiré son pays de l'abîme de médiocrité dans lequel Constantin l'avait laissé tomber, qui avait obtenu des Alliés — malgré eux — l'agrandissement inouï de la Grèce par la possession de la Thrace et de Smyrne, qui avait fait de la Grèce la puissance prépondérante dans les Balkans et en Anatolie où elle s'était chargée de rétablir l'ordre, pût être renié par son peuple, et que celui-ci, se détachant de ce fondateur de la Grèce nouvelle digne enfin de la Grèce antique, fût prêt, sans mesurer les graves conséquences de ce geste, à se jeter dans les bras du monarque déchu? C'est pourtant ce qui était arrivé. Venizelos avait été, aux élections générales, gravement mis en minorité, et, dès le lendemain des élections, il avait accepté sa défaite en quittant le pouvoir et la Grèce. La question du retour de Constantin non seulement se posait, mais était presque résolue. Un plébiscite devait, le 5 décembre, suivant les prévisions les plus évidentes, se borner à enregistrer ce qui apparaissait comme la volonté certaine du peuple grec.

L'ingratitude du peuple grec est assurément une ample matière à philosopher. Nous y voyons surtout une occasion de réflexions historiques assez instructives, sur la persistance des traits essentiels d'une race même lorsque cette race a été, au cours des siècles, mélangée d'éléments très divers étrangers à son origine même. Ceux qui prétendent que les Grecs modernes n'ont de commun avec les Grecs anciens que le nom, le pays et, en partie, la langue, se trompent évidemment. Les Grecs de 1920 n'ont fait qu'ajouter à l'histoire ancienne de l'Hellade un chapitre que leurs ancêtres des guerres Médiques n'auraient pas renié. Ils ont repoussé Venizelos parce qu'on parlait trop de lui, parce qu'il était trop puissant, parce qu'il avait des amis imprudents et avides, parce qu'il maintenait trop longtemps les citoyens sous les armes et loin de leurs foyers. Tout cela, c'est de l'histoire grecque. L'incapacité où ont été les Grecs anciens, et en particulier les Athéniens, de supporter jusqu'au bout le génie d'un

homme et le poids de leur gloire, tous les grands hommes d'Athènes en ont pâti. Venizelos fait comme eux. Il peut trouver là une consolation, et cette constatation n'ôte rien à son prestige. Mais elle pose pour l'Europe des questions graves.

N'oublions pas — on oublie si vite ! — que Venizelos avait fait de toutes pièces une Grèce nouvelle, dont il avait, à force d'habileté et de souplesse, arraché un à un les morceaux aux Alliés étonnés d'avoir accordé ce qu'ils s'étaient promis de refuser. Il avait pris la Thrace à la Bulgarie, il avait pris Smyrne à la Turquie, et l'on peut presque dire à l'Italie, qui l'espérait déjà; la Grèce était ainsi devenue la maîtresse des Balkans, la gardienne des Détroits, le gendarme chargé de surveiller les gestes du Sultan. Elle avait la confiance des Puissances. En somme, on lui avait sacrifié tout le monde. Quelques critiques que l'on pût exprimer, au sujet de décision qui faisaient tant de mécontents pour un seul satisfait, les solutions adoptées étaient acceptables et pouvaient assurer à l'Europe quelque tranquillité, si, comme contre-partie des avantages consentis, elle avait, dans la Grèce, qu'elle soutenait d'ailleurs en outre de ses deniers, un mandataire vigilant et fidèle, digne de la charge qu'il avait sollicitée, et de la confiance dont il avait obtenu par avance des gages si abondants; en un mot, avec Venizelos tout allait bien, ou du moins on pouvait préjuger que tout irait bien. Mais Venizelos chassé et renié par les Grecs, et, qui pis est, remplacé par le beau-frère de Guillaume II ramené en triomphe à Athènes d'où les Alliés l'avaient expulsé, comment cette puissance énorme confiée à la Grèce allait-elle se comporter, et quelles conséquences dommageables ne pouvait pas avoir le passage, à la Grèce de Constantin, du pouvoir considérable qui avait été conféré sur tout l'Orient à la Grèce de Venizelos? Bien plus, le voulût-il, Constantin, ou tout autre souverain du même esprit, serait-il en mesure de tenir l'emploi de gardien armé qui avait été assumé par Venizelos, si l'on réfléchit que la prolongation de la mobilisation pour l'occupation de la Thrace et de l'Anatolie avait été le principal grief des populations, et le premier motif de la campagne menée contre Venizelos ?

Or, cette question grecque, pleine d'imprévus, se posait précisément au moment où, d'autre part, la question turque se compliquait chaque jour, où le bolchevisme donnait la main aux kemalistes d'Anatolie, où l'Arménie voyait se rouvrir l'ère des martyrs. Il y avait en fait, en Turquie, deux gouvernements : l'un à Constantinople, accepté des Alliés, soutenu par eux et dépourvu de tout moyen de se faire respecter, — c'est à celui-là qu'on demandait l'acceptation du traité de Sèvres qu'il était d'ailleurs, de l'aveu de tous, incapable de faire appliquer ; l'autre à Angora, dont le chef Moustapha Kemal, chef de bandes et brigand, au demeurant simple continuateur des plus pures méthodes turques, avait attiré à lui tout ce qui n'était pas disposé à consentir à l'anéantissement de la Turquie; seul maître de fait, seul craint, seul obéi, il tenait tout le nord de l'Asie Mineure, et avait trouvé, dans les bolcheviks en route pour la conquête de l'Asie, des alliés naturels. C'est le gouvernement de Moustapha Kemal, que les Grecs avaient charge de surveiller et de réduire à merci. La situation, déjà assez trouble, se compliquait encore de l'état incertain de la Syrie, où le général Gouraud maintenait assurément l'ordre mais grâce à la présence de contingents français élevés, et à des dépenses lourdes que le Parlement français souhaitait réduire; elle se compliquait encore de l'instabilité de la position anglaise en Mésopotamie, de l'état trouble de la Perse, d'agitations en Afghanistan et dans l'Inde. Il était de toute évidence que le traité de Sèvres, qui, comme tous les actes du même genre signés depuis deux ans, avait la prétention d'apporter et de garantir la paix, était lui aussi frappé d'une caducité originelle, et qu'il avait eu pour premier résultat de mettre l'Asie antérieure dans un des pires états qu'elle ait connus depuis des siècles. Là, comme en Russie, le seul argument respecté était la force. On ne l'avait employée qu'à doses insuffisantes, et comme en cachette. Le résultat en était une situation inextricable.

Elle le devenait encore davantage, nous le répétons, du fait du coup de tête du peuple grec. Allait-on remettre l'Anatolie, qu'on n'avait pas donnée à l'Italie, et les Détroits, à Constantin l'ami de l'Allemagne ? Et si l'on ne voulait pas les lui remettre, qu'en ferait-on? et que ferait-on à l'égard de la Grèce et de la Turquie ?— En France, l'opinion publique ou ceux qui la font, sans autre façon avaient jeté par-dessus bord le traité de Sèvres. La Turquie a en France de nombreux amis; qui n'avaient pas approuvé qu'on la dépeçât. On proclama donc qu'il fallait reviser ce traité, reconstituer la Turquie, réconcilier Constantinople et Angora, le Sultan et Kemal-pacha, et par suite séparer l'Asie Mineure du bolchevisme. Système assurément séduisant, qui aurait l'apparence d'arranger bien des choses, qui en fait nous ramènerait simplement à l'état antérieur à la guerre avec, en plus, quelques garanties momentanées, et la menace toujours présente de la Russie qui, enfin, aurait le grave inconvénient de créer un précédent de revision fort redoutable et plein d'inconnues. On semblait, fin novembre, ne s'arrêter qu'aux avantages, sans craindre le reproche de versatilité et de politique de circonstance, qui ne pouvait manquer de nous être fait. En conséquence, on penchait à prôner, outre le remaniement du traité de Sèvres au bénéfice de la Turquie et subsidiairement de la Bulgarie, un avertissement sévère à la Grèce, la prévenant qu'au cas où elle rappellerait Constantin aucune relation diplomatique ne pourrait être conservée avec elle. — Le point de vue anglais était autre. Fermes dans leur aversion pour la Turquie; les Anglais ne voyaient point l'utilité immédiate d'une démonstration hostile et menaçante à l'égard de Constantin, ni celle de la revision du traité de Sèvres. La ligne de leur politique ne variait pas, et il faut reconnaître que c'était une force. La doctrine anglaise avait en outre pour elle de ne pas poser de questions insolubles. Menacer Constantin était un système possible ; mais quelles étaient les sanctions du système ? des sanctions financières ? Mais qui empêchait de les garder en réserve, et, en se tenant sur l'expectative, d'éviter les grands gestes inutiles ? Ne risquait-on pas, dans l'hypothèse contraire, de donner à Constantin des titres supplémentaires à la sympathie d'un peuple qui, comme beaucoup d'autres, n'entend rien à la politique étrangère, et se laisse mener, passivement, par ses fantaisies du moment ? Toutes ces questions avaient commencé de se discuter entre Paris et Londres, par voie de Notes, puis à Londres même dans des conversations entre Lloyd George et Georges Leygues, en attendant l'arrivée d'Italie du comte Sforza. Ces conversations, à la fin du mois, n'avaient pas encore abouti. Il était à souhaiter que notre diplomatie n y fût pas réduite à battre en retraite, et il était à prévoir que l'Italie serait appelée à y jouer un rôle médiateur. Elles allaient se continuer, la France étant représentée par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Philippe Berthelot; le premier ministre français ayant été rappelé en France par les discussions engagées devant le Parlement.


Moustapha Kemal-pacha, à Angora.

Ainsi, à la fin de novembre 1920, après les négociations si longues et si difficiles auxquelles avait donné lieu l'organisation de l'Orient, un acte inconsidéré d'ingratitude du peuple grec remettait tout en question. Admirable exemple de la fragilité de l'œuvre gigantesque de reconstitution européenne entreprise après la guerre, et argument singulièrement pressant en faveur du ferme maintien de nos alliances, seule garantie solide de la paix.

Ces mots nous sont une transition naturelle pour parler de l'assemblée générale de la Société des nations, qui se tint à Genève à partir du 15 novembre. Présidée par Hymans, elle fut une manifestation solennelle et éloquente en faveur de l'union et de la collaboration des peuples qui auront fait preuve de leur volonté de tenir leurs engagements et qui seront vraiment des peuples définis par des frontières, gouvernés par des gouvernements responsables. Aucun homme gardant au fond de son cœur, et en dépit de la brutalité des faits quotidiens, la foi en une chance de progrès moral de l'humanité, n'a pu n'être pas ému par l'ampleur des débats soulevés à Genève, et la beauté des idées générales qui y ont été développées. Mais le même homme n'a pu, d'autre part, n'être pas péniblement frappé de l'impuissance à laquelle semble être condamnée une institution qui s'appuie uniquement sur une autorité morale et qui n'a, en propre, ni pouvoir effectif, ni finances, ni armée! Quoi de plus décourageant que la discussion relative à la malheureuse Arménie, et, en dépit de l'intervention énergique de Viviani, quelle suite peuvent avoir des délibérations qui n'aboutissent qu'à voter des motions même contradictoires, et à décider qu'on ira mendier l'appui de puissances dont on sait d'avance qu'aucune ne marchera ? La généreuse création de Wilson apparaît, à l'heure présente, incomplète et inopérante, incapable d'apporter aux problèmes essentiels du temps présent les solutions de paix qu'elle était, dans la pensée de celui qui l'a conçue, chargée de leur donner. Elle est, de par sa constitution, impuissante à empêcher le mal. Aura-t-elle quelque pouvoir pour faire le bien dans des domaines plus étroits, dans lesquels tous les peuples ont un intérêt? Il faut le souhaiter. Rien ne serait plus lamentable ni plus dangereux pour l'avenir de l'humanité, que la faillite totale d'une idée qui dépasse le niveau commun de la morale humaine. Mais n'a-t-on pas visé trop haut du premier coup, et la sagesse ne serait-elle pas de ramener l'institution aux efforts possibles, en renonçant aux ambitions magnifiques mais incomprises et irréalisables ?

L'Allemagne n'avait pas formulé de demande aux fins d'admission dans la Société des nations. Elle avait pourtant trouvé à Genève des défenseurs bénévoles. Sa réclamation au sujet de ses colonies n'avait eu pour résultat que de lui aliéner les esprits, en manifestant son intention de brouiller les cartes et de ne pas tenir ses engagements. Mais il était pourtant évident qu'elle avait un parti à l'assemblée de Genève, et la position prise par le délégué argentin Pueyrredon et ses collègues était très significative. L'attitude générale de l'Allemagne, au surplus, n'était pas celle d'un peuple vaincu. Sans rien exagérer, ni se monter la tête, il était utile de constater que l'Allemagne réalisait depuis plusieurs mois un effort industriel important et heureux ; que, partout, elle cherchait à reconquérir sa place sur les marchés : en Angleterre où il fallait prendre des mesures pour protéger les produits nationaux contre la concurrence des produits germaniques similaires, en Italie où les rapports d'avant-guerre se renouaient lentement et sans bruit mais sûrement, en Russie où toutes les vraisemblances étaient en faveur d'une infiltration commerciale intensive ; qu'enfin, elle n'hésitait pas, même au prix de maladresses qu'elle ne regrettait pas, à se montrer arrogante et à employer les procédés les plus hardis pour se libérer du Traité de Versailles. Le voyage de Fehrenbach et de von Simons dans les pays occupés, les discours de ce dernier, ses jugements sur la politique française dans les pays rhénans, prouvaient assez que les dirigeants allemands ne tenaient pas à garder de ménagements à notre égard. La pression allemande — favorisée d'ailleurs par les termes mêmes du Traité de Versailles — à l'occasion du plébiscite de Haute-Silésie montrait en outre avec quelle âpreté le Reich, déjà si fortement consolidé, cherchait à diminuer le dommage causé par la défaite, et à reconstituer son unité entamée. Nous devions avoir les yeux ouverts sur ces choses, et profiter des avertissements que nous donnait ainsi notre ennemie. Ce devait être aussi — nous le redisons une fois encore — un encouragement à

comprendre combien est intéressant pour nous, combien vital, le maintien d'une collaboration étroite avec nos alliés anglais et américains.

C'est quelques jours avant l'ouverture de l'assemblée de Genève, qu'avaient été élus les délégués chargés de nommer le président de la République Américaine. Harding avait obtenu, dans cette épreuve qui est décisive, 379 suffrages contre 152 à Cox. C'est donc Harding qui est le Président désigné pour remplacer Wilson, dont il était l'adversaire déclaré. Que sera, avec Harding, la politique des Etats-Unis ? — le futur chef de la grande république l'a indiqué dans un discours prononcé quelques jours après les élections du 2 novembre. Faire une politique américaine libre de toute attache extérieure, capable de se porter là où elle le jugera bon sans être liée par aucun pacte attentatoire à sa liberté d'action, prêter la main à une union des peuples qui ménage ces principes, telles sont en somme les idées du Président de demain. Ce programme général, il faut le reconnaître, est infiniment plus proche du tempérament américain et des traditions américaines, que celui de Wilson. L'histoire déterminera sans doute ce qu'il y eut, dans l'intervention de Wilson dans la guerre, de réalisme américain et d'idéalisme transcendant ; elle fixera le moment où, la conjonction de ces deux tendances s'étant produite, Wilson a pu sans difficulté entraîner le peuple américain à notre aide, et elle marquera par contre celui où, perdant de vue l'esprit réaliste de ses concitoyens, ou lui donnant une forme impénétrable pour le commun des hommes, il s'est lancé sur des routes idéalistes où il n'a pas été suivi. Elle sera juste envers le grand homme à qui nous devons beaucoup, et qui, par contre-partie, nous coûte si cher; et il n'est pas douteux qu'elle lui donnera une place à part parmi les précurseurs. Mais il est clair qu'en ramenant l'Amérique, et l'Europe à sa suite, sur un terrain plus pratique, connu et défriché, et à des habitudes plus conformes aux besoins humains, Harding peut influer sur la paix du monde plus utilement peut-être que ne l'a fait Wilson. L'humanité, dans la crise terrible dont elle souffre actuellement, a besoin de remèdes simples et immédiats; il lui faut être ramenée à des méthodes déjà usitées, adaptées à son tempérament présent, plutôt qu'à des formules compliquées dont le sens réel lui échappe. Si Harding parvient, et rien n'est plus probable, à faire rentrer les Etats-Unis dans les conseils des nations, s'il fait jouer ainsi à l'Amérique le rôle pondérateur que beaucoup conçoivent pour elle et qu'il est désirable qu'elle remplisse, il fera peut-être, avec moins de grandeur morale mais avec plus de sens du possible, plus que n'a fait son prédécesseur. La France doit le désirer, et se montrer prête à donner la main à une action commune dans ce sens. Si l'obscurité des événements qui se sont passés en Amérique depuis dix-huit mois a jeté non un trouble mais une incertitude dans nos rapports avec nos alliés d'outre-Atlantique, il est facile de revenir à la clarté. Il suffit de s'inspirer de nos souvenirs communs, de nos réciproques aspirations, et de nos intérêts.

Nous ne croyons pas que rien soit plus important pour notre avenir, au point où en sont les choses en Europe, qu'une politique commune entre tous ceux qui ont lutté pour rendre impossible l'hégémonie allemande. Sans doute, des nuages se sont élevés entre nous et les Anglais, et nous n'avons pas toujours fait ce qu'il fallait pour les dissiper. Nous avons eu, du côté italien aussi, quelques refroidissements, et il faut dire que la politique tortueuse, pour ne pas dire plus, d'un homme comme Nitti y fut pour beaucoup. Dans l'un comme dans l'autre cas, le rôle de la France n'a peut-être pas été toujours ce qu'il aurait pu être. Dans des intentions qu'il faut espérer bonnes, des polémiques au moins inutiles se sont instituées, et, en ce qui concerne l'Italie, il est certain que, sous l'influence du même Nitti, de véritables campagnes ont été organisées contre la France, et nous ont donné le change sur les vrais sentiments de nos voisins. Même erreur de l'autre côté de la Manche. Il serait temps que finît ce petit jeu, où nous jouons à qui gagne perd. Qu'il s'agisse du problème si ardu des réparations, ou qu'il faille régler la question russe, ou la question grecque, ou la question turque, il est bon de nous dire qu'en ce moment où tant de fautes ont été commises par tant de personnes qualifiées pour n'en pas faire, il n'est pas de solution qui puisse avoir la prétention d'échapper au danger d'erreur, et que par suite des concessions réciproques ne diminuent en rien celui qui les consent.

Nous avons en outre le devoir de nous souvenir que nos amis et alliés ont, pour l'heure, des difficultés que nous n'éprouvons pas, et qu'il est de bonne amitié de ne pas compliquer. Celles de l'Angleterre ne sont pas médiocres. Sans doute, elle a échappé à la grève du charbon; mais la question irlandaise reste terrible, pleine de responsabilités cruelles. Les assassinats de Dublin, les attentats de Londres, lui donnent son véritable caractère; mais l'application de la manière forte, à laquelle s'est décidé le gouvernement anglais, exige de sa part une rare énergie. Là encore, c'est la politique traditionnelle qui l'emporte. Il est vraisemblable que le résultat final sera ce qu'il fut jadis : le maintien de l'unité du Royaume-Uni. Au prix, hélas! de quels sacrifices et de quelle rigueur sanglante, c'est ce que nous ne saurons que par bribes. Mais s'il est difficile de concevoir une Angleterre séparée de l'Irlande, il est tout de même possible d'imaginer une Irlande unie à l'Angleterre par d'autres liens que ceux d'une police de terreur, et de lois de servitude. Après tant d'essais infructueux et de récidives si pénibles pour le bon renom anglais, le progrès des mœurs et des institutions permet d'espérer un régime qui respectera toutes les aspirations respectables. Il est hors de doute que, dans la question d'Irlande, l'immense majorité du peuple anglais est avec Lloyd George. Il l'est aussi, que la même majorité désire aboutir au plus tôt à une solution humaine.


Le sénateur Warren G. Harding, futur président des Etats-Unis.

L'Italie, elle encore, a ses difficultés. Elle souffre d'une crise agraire qui ne sera résolue que le jour où l'on aura pris des mesures sages et progressives pour créer la petite propriété. Ce jour-là, le bolchevisme italien aura vécu. Il a d'ailleurs déjà reçu une atteinte sérieuse, lors des élections du 31 octobre dernier. Les partis libéraux et modérés l'ont emporté dans les grandes villes, sauf à Milan où les extrémistes gardent une petite majorité. Certes, les foyers ne sont pas éteints. Bologne reste un centre d'agitation anarchiste, et, ici et là, le régime séculaire de la propriété, qui met aux mains de quelques-uns d'immenses domaines, amènera quelques soubresauts. Mais l'éclat avec lequel a été célébré l'anniversaire du 4 novembre, la grandiose cérémonie qui s'est déroulée à Rome ce jour-là dans un calme magnifique, ont prouvé que le sentiment national était plus fort que toutes les excitations. Au surplus, et en dépit du taux déplorable du change italien, en dépit des émeutes locales, ce serait une grave erreur de penser que la misère est générale en Italie. Les hauts salaires ont au contraire fait entrer dans la bourse de l'ouvrier italien des sommes considérables. S'il pouvait appliquer ses gains à l'acquisition de petites propriétés et à leur exploitation, l'équilibre social se rétablirait tout seul. — A l'extérieur l'Italie, par le traité de Rapallo, a enfin réglé son différend avec les Yougo-slaves, et le régime de Fiume reconnue ville libre. On ne pouvait que pousser un soupir de soulagement à la pensée que cette irritante question était enfin résolue. Combien n'est-il pas regrettable qu'elle ait été jamais soulevée, alors qu'il était si simple d'adopter dès l'abord cette solution. Il est vrai que si Wilson a brouillé la question par sa trop bruyante intervention, d'Annunzio l'a prolongée par une initiative théâtrale et compromettante qui n'a pas facilité les solutions pacifiques, et qui devient inutile. Pour nous, nous devons nous féliciter de voir tarie cette source de malentendus. Nous souhaiterions qu'il n'y en eût aucun entre l'Italie et nous.

En France, le calme habituel. La célébration, le 11 novembre, du cinquantième anniversaire de la République, le transfert du cœur de Gambetta au Panthéon, et, avant tout, la marche triomphale, du Panthéon à l'Arc de Triomphe, à travers un peuple immense, ému et recueilli, de la dépouille mortelle du Poilu inconnu avaient une fois de plus marqué fortement l'union nationale (V. CINQUANTENAIRE, p. 343). Le culte de la Patrie s'était, ce jour-là, pratiqué unanimement et solennellement dans toute la France. — Une manifestation, nationale aussi et non moins significative, avait été celle de l'Emprunt. Le 25 novembre, la Journée du commerce avait réuni producteurs, commerçants et consommateurs dans un même élan de sacrifice, pour le bien public et la restauration de nos finances. — Sur le terrain parlementaire, on avait vu, pendant de longues séances, à propos du vote des crédits nécessaires au rétablissement de l'ambassade près le Vatican, couler des flots d'éloquence que la Chambre avait laissé passer en y prenant plaisir, bien qu'il fût avéré que, avant même que le premier mot ne fût prononcé, le parti de chacun était pris, et le vote acquis. Il faut bien dire que le débat avait souvent dévié, et qu'on avait vu intervenir dans cette question d'ordre purement diplomatique des arguments que l'on croyait démodés, et des inquiétudes désuètes. Quand donc consentirons-nous à ne pas brouiller les questions, à laisser chaque chose à sa place, et à nous abstenir de beaucoup de bruit pour rien ? — Il fallait noter aussi les discussions engagées dans le parti socialiste de la Seine, et finalement l'adhésion de ce parti à la IIIe Internationale. C'était un de ces événements qu'il faut prendre au sérieux, et non pas au tragique. Les luttes intérieures du socialisme français, les divisions qui s'y manifestent à propos de tout, son incapacité à fixer une doctrine, l'incompatibilité qui existe entre les exagérations des extrémistes, leur soumission aveugle à la tyrannie russe, et la tendance générale des traditions et du tempérament français, sont des faits que nous nous bornons à noter parce qu'ils sont patents et qu'ils constituent des traits caractéristiques de l'histoire du socialisme contemporain. Nous avons le droit d'ajouter que l'orientation générale des esprits n'est pas dans ce sens. — Autre fait. Une certaine tendance à la baisse des prix se manifestait dans diverses branches d'industrie, notamment sur les cotons et sur les cuirs; le prix des objets manufacturés s'en ressentait, déjà, et l'on avait l'espoir de voir commencer une détente, qui mènerait peut-être à un adoucissement de la vie chère. Il fallait prévoir que cette tendance, si elle se généralisait comme tout le monde le souhaitait ardemment pour le soulagement de tous, n'irait pas sans causer un malaise grave dans l'industrie et dans le commerce. Si coupables qu'aient été les opérations de stockage pratiquées par certains, les effondrements qui ne peuvent manquer d'être la conséquence de la baisse étaient de nature à provoquer une gêne momentanée, des chômages, et une crise des salaires qu'il était sage de prévoir et d'enrayer. Mais, à tout prendre, le mois de novembre pouvait être, en ce qui concerne notre existence intérieure, rangé parmi ceux qui ne laissent derrière eux aucun germe de trouble moral ou social; qui, par conséquent, en ce temps où chaque jour de calme et de vie régulière augmente nos forces et consolide notre équilibre, nous permettent sans nous leurrer d'avoir confiance dans l'avenir, et de croire à nos destinées. — Jules GERBAULT.

Previati (Gaetano), peintre italien, né à Ferrare, le 3 août 1852, mort à Lavagna, le 21 juin 1920.

Fils d'un horloger, il étudia la peinture dans sa ville natale avec Domenichini et Pagliarini, puis à Florence avec Amos Cassioli, enfin à la Brera — l'Académie de Milan — avec Giuseppe Bertini; et c'est finalement à Milan qu'il se fixa et qu'il travailla, dans son atelier de la place du Dôme, jusqu'au jour où, il y a deux ans déjà, la paralysie vint le frapper. Il obtint sa première récompense en 1876, avec un tableau d'histoire : *les Otages de Crema exposés par Frédéric Barberousse aux coups des défenseurs de la ville*. A l'Exposition nationale de Turin, en 1880, figura son tableau: *César Borgia à Capoue*. Parmi les œuvres qui suivirent, il convient de rappeler *le Christ et la Madeleine, les Funérailles d'une Vierge, Charles-Albert à Novare, Cléopâtre, Paolo et Francesca*. Mais ce n'est qu'en 1891, à l'Exposition triennale de la Brera, qu'il affirma sa manière propre, avec son tableau *Maternité*. Renonçant aux noirceurs du bitume, non seulement il substituait au mélange des couleurs sur la toile l'emploi des taches séparées, ce qui est le propre de l'impressionnisme, mais encore il adoptait le procédé de Segantini — le divisionnisme, — qui consiste à donner aux taches colorées la forme de raies disposées parallèlement suivant les contours de l'objet visé. De près, on dirait des brindilles de laine diversement colorées placées les unes à côté des autres : le mélange optique se fait, pour le spectateur, à une certaine distance. Dans les deux livres qu'il a écrits sur son art : *la Technique et la peinture* et les *Principes scientifiques sur le divisionnisme*, Previati a exposé tout ce qu'il espérait obtenir, en fait de lumière et de relief, de l'emploi de ce procédé. En même temps qu'il adoptait cette technique spéciale, il se livrait de plus en plus à la sentimentalité idéaliste dont il avait puisé les premiers germes dans une famille très pieuse et dans une cité — sa ville natale — fameuse par son passé romanesque et légendaire. De cette période de symbolisme datent ses principales œuvres; d'abord, des tableaux religieux : *la Madone aux lis, Assomption, la Chute des anges, Via crucis, les Rois mages, Jésus parmi les apôtres*, beau dessin de demi-figures; puis d'autres œuvres qui, pour représenter des sujets profanes, n'en étaient pas moins d'une inspiration et d'une exécution profondément mystiques : *Voyage dans l'azur, le Roi-Soleil, la Reine, la Danse des heures, Création de la lumière, Songe, le Bucentaure, Caravelles génoises, Galères pisanes, le Jour qui chasse la nuit, Caravane dans le désert*, sans oublier les remarquables peintures de fleurs où il fait admirer la fraîcheur de son coloris, ni les paysages où, comme dans *Eté*, l'harmonie des


Gaetano Previati.



Le Roi-Soleil, tableau de Gaetano Previati.

tons atteint une rare expression suggestive. Sa dernière œuvre de marque consiste dans les deux panneaux *Prière* et *Bataille* du triptyque *Legnano*. Les quatre panneaux des *Routes du commerce* trahissent l'affaiblissement. A la mort de l'artiste, le triptyque *Migration* n'était qu'esquissé.

Très discuté, vivement critiqué par ceux qu'indispose son idéalisme parfois étrange et son divisionnisme systématique, loué avec enthousiasme par les autres, Previati est dans l'ensemble un artiste intéressant, bien qu'il n'atteigne pas à la puissance de Segantini. La recherche de l'originalité l'a parfois entraîné à des fautes de dessin, et les effets de lumière qu'il a demandés au divisionnisme n'ont pas toujours été également heureux. Mais il a une fantaisie de poète. Sa féconde imagination crée sans cesse des conceptions idéales d'une originalité singulière. Poète, il l'est aussi par sa sensibilité aux couleurs de la nature. Ses tableaux sont des visions de clarté et de lumière, où passent légèrement des figures de rêve. — La Jarrie.

Saint-Germain-en-Laye (Traité de), signé le 10 septembre 1919 entre les Alliés et l'Autriche. — A la demande du gouvernement impérial et royal, un armistice avait été accordé à l'Autriche-Hongrie le 3 novembre 1918. C'est avec l'Autriche seule, que fut signé le traité du 10 septembre 1919, le régime dualiste n'ayant pas survécu à la guerre, et une paix séparée ayant été imposée à la Hongrie. Les conditions des Alliés furent remises le 2 juin 1919 aux plénipotentiaires autrichiens, qui obtinrent quelques modifications de détail, et la cérémonie de la signature eut lieu, le 10 septembre suivant, au château de Saint-Germain-en-Laye (salle dite de l'Age de pierre), sous la présidence de Georges Clemenceau.

Le traité est rédigé en français, en anglais, et en italien. Le texte français fera foi en cas de divergence, excepté pour la partie I (Pacte de la Société des nations) et la partie XIII (Travail), où les textes français et anglais ont la même valeur probante.

Il a mis fin à l'état de guerre qui avait son origine dans la déclaration adressée le 28 juillet 1914 par le gouvernement de l'empereur François-Joseph au gouvernement serbe, et dans les hostilités conduites par l'Allemagne alliée de l'Autriche. Il a consacré la ruine de la monarchie habsbourgeoise, reconnu l'indépendance des nationalités asservies au joug des Allemands d'Autriche et des Magyars, posé les bases de la reconstruction de l'Europe centrale.

Il est signé : pour la France, par Georges Clemenceau, président du Conseil ; Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères ; L.-L. Klotz, ministre des Finances ; André Tardieu, député, commissaire général aux affaires de guerre franco-américaines ; Jules Cambon, ambassadeur de France ; — pour la République d'Autriche, par le chancelier Karl Renner. Comme il était dicté à l'Autriche de même que le traité de Trianon fut dicté à la Hongrie, mais non aux autres peuples de l'ancienne Monarchie, traités en alliés, les représentants de ces peuples (Tchèques et Slovaques, Serbes, Croates et Slovènes, Polonais) furent admis à apposer leur signature au bas du traité, en même temps que les représentants de la France, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, du Japon, de la Belgique, du Portugal, de la Grèce, de Cuba, du Nicaragua, du Panama, de la Chine et du Siam, c'est-à-dire des puissances qui furent en guerre avec l'Autriche.

Le traité de Saint-Germain comprend XIV parties et 381 articles : I, *Pacte de la Société des nations;* II, *Frontières de l'Autriche ;* III, *Clauses politiques européennes ;* IV, *Intérêts autrichiens hors d'Europe ;* V, *Clauses militaires, navales et aériennes ;* VI, *Prisonniers de guerre et sépultures ;* VII, *Sanctions ;* VIII, *Réparations ;* IX, *Clauses financières ;* X, *Clauses économiques ;* XI, *Navigation aérienne ;* XII, *Ports, voies d'eau et voies ferrées ;* XIII, *Travail;* XIV, *Clauses diverses.* Il a été établi sur le même plan que le Traité de Versailles ; l'ordonnance des deux actes est symétrique, et la rédaction est la même pour toutes les dispositions applicables à la fois à l'Allemagne et à l'Autriche. Dans l'exposé qui va suivre, nous ne donnerons donc pas le commentaire des dispositions en quelque sorte communes; nous nous bornerons à expliquer les clauses politiques et territoriales.

En même temps que le traité avec l'Autriche et les actes qui le complètent, deux arrangements ont été signés entre les Puissances alliées et associées : l'un concernant le remboursement des dépenses faites par les Alliés pour aider les peuples qui ont secoué le joug de la monarchie austro-hongroise ; l'autre relatif au payement des sommes dues par l'Italie à raison des territoires qui lui ont été annexés.

En France, la ratification législative est intervenue le 26 mai 1920 à la Chambre des députés, et le 30 juin suivant au Sénat.

L'ancien Etat austro-hongrois. L'État austro-hongrois s'était constitué artificiellement. C'est pour mieux se défendre contre le Turc, que la Bohême et la Hongrie se placèrent volontairement, au XVIe siècle, sous la souveraineté des Habsbourg, dont le domaine héréditaire comprenait alors seulement la Haute- et Basse-Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, Gorica, Gradisca, une partie de l'Istrie, le Tyrol, mais s'accrut dans la suite de la Galicie, de la Bukovine, de la Dalmatie, de la République de Cracovie, de la Lombardo-Vénétie, de la Bosnie-Herzégovine.

Dans ces provinces, si souvent mal acquises, vivaient des populations d'origine et d'importance très diverses. La race germanique était représentée par neuf ou dix millions d'hommes, dont 4 millions dans l'Autriche propre et 2 millions en Hongrie, où les Magyars formaient un groupe compact de huit ou neuf millions. Les Slaves, qui ne surent pas tirer parti de leur supériorité numérique, étaient à eux seuls plus nombreux que les Allemands et les Magyars réunis : les Tchèques (sept ou huit millions) habitaient la Bohême presque tout entière, la Moravie, une petite partie de la Silésie, et leurs congénères les Slovaques (deux millions) étaient fixés dans le nord-ouest de la Hongrie, — la population yougoslave comprenait 5.500.000 Serbes et Croates en Autriche, en Bosnie, en Herzégovine, et 1.300.000 Slovènes en Carinthie, en Styrie, en Carniole, en Istrie, — 4.200.000 Polonais étaient établis en Galicie, en Bukovine, en Hongrie, et 3.400.000 Ruthènes dans la partie de la Galicie non occupée par les Polonais. Il y avait enfin plus de 3 millions de Roumains dans le sud-ouest de la Hongrie, en Transylvanie, en Bukovine, et 700.000 Italiens, les uns groupés dans le Tyrol méridional, les autres disséminés dans les villes de l'Istrie et de la côte dalmate.

Cette sèche énumération suffit à faire comprendre pourquoi les Habsbourg ne régnèrent jamais sur un de ces Etats homogènes dont les frontières servent de rempart à des groupes d'hommes qu'unissent des traditions, des sentiments, un idéal, des intérêts communs. L'Etat habsbourgeois ne fut jamais qu'une juxtaposition de races, avec, au sommet, une aristocratie fermée, une diplomatie étroite, un gouvernement de bureaucrates policiers et tracassiers. Sa politique fut purement dynastique; il n'eut jamais et il ne pouvait avoir une politique nationale. Depuis que le Turc avait cessé d'être redoutable, les races dominées n'éprouvaient plus le besoin de se serrer autour du chef de la maison d'Autriche, et elles voulaient vivre de leur vie propre, ayant d'ailleurs contracté avec cette maison non une union réelle mais une union purement personnelle. Or, leur individualité fut de moins en moins respectée, à mesure que la culture littéraire leur donnait une conscience de plus en plus grande de leur nationalité, et leurs aspirations furent même complètement étouffées lorsque François-Joseph, vaincu à Sadowa, accepta de partager son autorité avec les Magyars. L'instauration du régime dualiste fit des Hongrois les véritables maîtres de la double-monarchie, et ils profitèrent de leur omnipotence pour asservir Vienne à Berlin. L'Autriche-Hongrie devint, en Orient, l'avant-garde du germanisme, pendant qu'à l'intérieur une centralisation outrée sacrifiait les revendications autonomistes les plus légitimes. L'empereur-roi avait pourtant les moyens de gagner la reconnaissance, sinon l'affection, des peuples émancipés du joug étranger, turc ou russe. Il lui suffisait, pour cela, de pratiquer sincèrement le fédéralisme, d'appliquer la règle qui s'étalait solennellement au fronton du palais impérial de Vienne : « *Justitia erga omnes nationes est fundamentum Austriæ* ». Moyennant quoi, son gouvernement pouvait devenir en Europe un élément de paix et d'équilibre, tout en occupant dans les régions danubiennes une place prépondérante.

Ayant lié son sort à celui de l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie s'effondra avec elle; elle fut sa victime après avoir été sa complice, et le germanisme, après s'être démesurément étendu vers l'Orient, fut arrêté par la libération des peuples dont l'oppression avait favorisé son essor. Et ainsi se réalisa la prophétie irritée de Montalembert, opportunément rappelée par Louis Leger : « La Monarchie autrichienne est un composé bizarre de vingt nations, que la justice aurait pu maintenir et que l'iniquité fera tomber en dissolution ». Ces paroles furent prononcées à la Chambre des pairs en 1846, à l'occasion de l'annexion de Cracovie.

Dissolution de l'Etat austro-hongrois. Esprit du traité de Saint-Germain. Y avait-il lieu de conserver l'Etat austro-hongrois, œuvre de Beust et d'Andrassy, l'un saxon, l'autre magyar? Ne convenait-il pas plutôt de restituer leur indépendance aux nations libérées d'une longue servitude ?

Les rédacteurs du traité jugèrent inconciliable avec les intérêts généraux de l'Europe et avec une paix durable la restauration d'un Etat qui, loin de faire équilibre à la Prusse, retomberait fatalement sous son emprise. Ils n'étaient pas en présence « des Allemagnes », que les politiques français du XVIIe siècle avaient souci de maintenir dans la division. Ils n'avaient pas non plus devant eux l'Autriche avec laquelle Louis XV avait signé, contre la Prusse, un traité de garantie, mais les débris d'un Etat qui s'était maladroitement inféodé aux Hohenzollern.

C'était sans doute une idée séduisante, que celle de composer avec l'Autriche, les pays rhénans, la Bavière, le Wurtemberg un Etat fédératif opposé à l'Allemagne du Nord. Seulement, sa réalisation supposait la destruction, d'ailleurs si désirable, de l'unité allemande, et il avait semblé aux rédacteurs du Traité de Versailles que cette unité, réalisée par Bismarck, découlait d'un siècle d'histoire; que son maintien était voulu par soixante millions d'hommes et que, si nous la brisions par la violence, contrairement à l'opinion de nos alliés anglais et américains, les tronçons s'en rejoindraient un jour ou l'autre, nonobstant les conventions les plus solennelles. La simple annexion de la Rhénanie paraissait impossible à des patriotes comme Maurice Barrès qui préconisait une politique rhénane de rapprochement, de fusion, non de conquête. Et dès lors pouvait-on compter sur un mouvement séparatiste dans l'Allemagne du Sud, après une guerre où l'hostilité du Bavarois n'avait pas été moins acharnée que celle du Poméranien? N'était-il pas chimérique de vouloir faire revivre le statut germanique antérieur à Sadowa; dangereux de tenter l'expérience d'une combinaison dans laquelle Vienne eût été opposée à Berlin, le catholicisme au luthéranisme? Unir l'Autriche à la Bavière, n'était-ce pas préparer sûrement son annexion à l'Empire allemand?

La Conférence de la paix écarta aussi l'idée d'une Fédération danubienne. Les peuples qui, dès 1917, s'étaient soulevés contre l'oppression germano-magyare pour combattre dans les rangs de l'Entente, ne désiraient nullement faire partie du même Etat que leurs anciens maîtres, dont les séparaient de profondes rancunes; et, d'autre part, l'Italie se fût élevée contre une conception qu'elle tenait pour dommageable à ses intérêts.

L'Etat austro-hongrois, intérieurement désagrégé par la guerre, s'était effondré le 27 octobre 1918: la Conférence de la paix n'eut qu'à prendre acte de sa dissolution. Elle résolut d'abord négativement la question du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, ne voulant pas reconstituer au centre de l'Europe un bloc germanique plus fort que celui qui en 1914 avait cru pouvoir défier le Monde. Le traité de Saint-Germain devait être le complément du Traité de Versailles. Donner à la puissance responsable de tant de maux des bénéfices que ne lui eût pas assurés la victoire, c'était favoriser une recrudescence d'ambitions mal comprimées; c'était permettre à l'Allemagne de compromettre une fois de plus l'ordre international, de menacer en particulier la sécurité de la France, de mettre en péril ou d'absorber économiquement les Etats slaves, de reprendre sa marche vers l'Orient.

Par l'article 80 du Traité de Versailles, introduit à la demande du gouvernement français, l'Allemagne avait reconnu et s'était engagée à respecter strictement l'indépendance de l'Autriche, à la considérer comme inaliénable en dehors du consentement de la Société des nations exprimé au moyen d'un vote unanime du conseil de la Société. De son côté, l'article 88 du traité de Saint-Germain, après avoir posé dans les mêmes termes le principe de l'inaliénabilité, stipulait que l'Autriche aurait à s'abstenir, sauf le consentement du même conseil, « de tout acte de nature à compromettre son indépendance, directement ou indirectement, notamment et jusqu'à son admission comme membre de la Société des nations, par voie de participation aux affaires d'une autre puissance ». Or, la Constitution allemande de Weimar (11 août 1919) contenait deux articles ainsi conçus:

Art. 2. — Le territoire d'Empire se compose des territoires des pays allemands. D'autres territoires peuvent être, par une loi d'Empire, compris dans l'Empire lorsque leur population le demande en vertu du droit de libre disposition.

Art. 61. — § 2. L'Autriche allemande recevra, après son rattachement au Reich allemand, le droit d'être représentée au Reichsrat par un nombre de voix correspondant à sa population. Jusqu'à ce moment, les représentants de l'Autriche allemande ont seulement voix consultative.

Ces dispositions violaient manifestement l'article 80 du Traité de Versailles. Elles assimilaient l'Autriche aux terres allemandes (*deutsche Lænder*), et en l'admettant au conseil d'Empire elles créaient un lien et une action politiques communs aux deux Etats, en opposition absolue avec l'indépendance de la République Autrichienne. C'est pourquoi Georges Clemenceau, en sa qualité de président de la Conférence de la paix, enjoignit, le 2 septembre, au gouvernement de Weimar d'avoir, dans les quinze jours, à faire voter par l'Assemblée nationale la suppression de l'article 61 de la Constitution, sous peine de sanctions militaires immédiates, en particulier l'extension de l'occupation. A la réplique de la délégation allemande, qui ne leur donnait pas satisfaction, les Alliés firent connaître, par une seconde Note en date du 11 septembre, qu'un représentant autorisé du gouvernement allemand aurait à déclarer nulles les dispositions de la Constitution inconciliables avec le Traité de Versailles, spécialement le second paragraphe de l'article 61. L'acte d'annulation fut signé à Versailles le 22 septembre, en présence des représentants de la France, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Japon. La diplomatie de l'Entente ne prenait pas seulement des sûretés contre le pangermanisme: elle entendait aussi protéger l'indépendance des nouveaux Etats slaves, et l'autonomie de la République Autrichienne elle-même.

Les Alliés n'admettaient pas davantage que le territoire autrichien fût diminué par des désannexions, et, le 16 décembre, Clemenceau adressa au chancelier Renner une lettre dont le but était de condamner à l'avance les mouvements séparatistes qui s'affirmaient de divers côtés. La réunion du Tyrol et du district de Salzbourg à la Bavière, celle du Vorarlberg à la Suisse, tendaient à diminuer l'indépendance politique ou économique de l'Autriche: les Puissances la feraient, au besoin, respecter par la force.

En somme, la Conférence de la paix défendait à l'Autriche de s'unir librement à l'Allemagne; mais en réservant l'avenir, en subordonnant la décision de l'Autriche à l'assentiment du conseil de la Société des nations, elle reconnaissait en principe aux Autrichiens le droit de disposer d'eux-mêmes; elle ne leur contestait pas la jouissance de ce droit: elle en différait l'exercice aussi longtemps que les Alliés se trouveraient dans le cas de légitime défense.

Le traité de Saint-Germain procède de cette idée fondamentale que les vainqueurs ont une créance à recouvrer sur l'Autriche et sur la Hongrie coupables et responsables au même titre que l'Allemagne, tandis que les Slaves et les Latins de la double-monarchie qui ont participé à la guerre de libération doivent partager avec les puissances de l'Entente les fruits de la victoire. La nouvelle Europe danubienne aura pour base la liberté des peuples et le droit des nationalités. L'Autriche et la Hongrie formeront deux Etats distincts. Isolées de l'Allemagne, elles l'empêcheront de dominer dans la péninsule balkanique, et les Etats émancipés par les Alliés feront contrepoids au germanisme; ils seront pour la France ce que, dans notre ancien système politique contre la maison d'Autriche, on appelait la « barrière de l'Est ».

Modifications politiques et territoriales. Les Etats nouveaux. L'Autriche renonce, en faveur de l'Italie, à tous droits et titres sur les territoires de l'ancienne monarchie, situés au delà de ses nouvelles frontières et compris entre ces frontières, l'ancienne frontière séparant l'Autriche-Hongrie de l'Italie, la mer Adriatique et la frontière orientale de l'Italie (art. 36). Elle renonce de même aux territoires attribués à l'Etat serbo-croate-slovène (art. 47), à l'Etat tchécoslovaque (art. 54), à la Roumanie (art. 59), et, d'une manière générale, aux territoires de l'ancienne monarchie situés au delà de ses nouvelles frontières et non encore attribués (art. 91), spécialement la Galicie. Ces dispositions fixent le sort des populations naguère assujetties à la domination habsbourgeoise. A l'Etat austro-hongrois, elles substituent quatre Etats indépendants: Autriche, Hongrie, Etat serbo-croate-slovène, Etat tchécoslovaque. Les populations qui ne sont pas comprises dans les limites de ces Etats font retour à leur pays d'origine: Italie, Pologne, Roumanie.

La nouvelle Autriche. La République d'Autriche est bornée au Nord par l'Etat tchécoslovaque, au Nord-Ouest par la Bavière, à l'Ouest par la Suisse, au Sud par l'Italie et l'Etat serbo-croate-slovène, à l'Est par la Hongrie (art. 27-35).

« La nouvelle Autriche constitue un corps squelettique, composé en grande partie de régions alpestres, et surmonté d'une tête énorme. » C'est dans ces termes que le sénateur Imbart de La Tour, rapporteur du traité, caractérisait l'Etat créé par la diplomatie de l'Entente, et qui s'étend du lac de Constance à la plaine hongroise, englobant la Basse-Autriche, la Haute-Autriche, Salzbourg, la Styrie, la Carinthie, le Tyrol allemand et le Vorarlberg. Ainsi amputée des territoires libérés du joug des Habsbourg, l'Autriche compte un peu moins de 7 millions d'habitants: la Basse-Autriche, avec Vienne, en abrite plus de la moitié, et tout le reste, qui forme l'élément rural, est à l'extrémité opposée, non loin de la frontière. Trois millions d'Allemands sont installés en Tchécoslovaquie; la nécessité où l'on était de donner à cet Etat une configuration géographique satisfaisante n'a pas permis de les comprendre dans les frontières autrichiennes. Au surplus, les Allemands ne sont en groupe compact que dans la Haute- et la Basse-Autriche et dans l'ancien duché de Salzbourg; au Tyrol, en Carinthie, en Styrie, la population comprend des Italiens et des Slovènes, et à Vienne il y a 300.000 Tchèques.

L'Assemblée nationale autrichienne protesta, tout en le ratifiant, contre le traité de Saint-Germain, et le 1er octobre 1920, après l'adoption de la Constitution, elle vota à l'unanimité une résolution prescrivant au gouvernement, d'ordonner un plébiscite sur la réunion de l'Autriche à l'Allemagne. Que les manifestations pangermanistes, dont l'écho nous parvient trop fréquemment témoignent de la volonté profonde des Autrichiens de s'unir à l'Allemagne, ou qu'elles aient seulement le caractère d'une manœuvre tendant à impressionner les Puissances, il n'en demeure pas moins que les limites et les charges qui lui ont été imposées ne permettent pas à la nouvelle République de vivre sans le secours de l'extérieur. La France et la Grande-Bretagne sont particulièrement intéressées à faciliter la conclusion d'accords économiques entre les Etats danubiens, et à collaborer avec eux. L'Autriche a besoin du bétail yougoslave, des céréales hongroises, des produits industriels et miniers de la Tchécoslovaquie; de leur



Le démembrement de l'empire d'Autriche-Hongrie, d'après le traité de Saint-Germain-en-Laye.

côté, les Puissances victorieuses ne doivent pas perdre de vue que le crédit, les chemins de fer et la navigation ont été les véhicules du pangermanisme vers l'Est. Il leur appartient de pratiquer, dans la nouvelle Europe centrale, une politique interalliée, et de s'entendre pour que l'Occident communique régulièrement avec l'Orient sans emprunter des voies allemandes. A ces conditions, on peut espérer que l'Autriche se développera dans le sens de ses traditions, qui la distinguent assez sensiblement de la « Grande Allemagne ».

Aux critiques qui ont été formulées contre le traité de Saint-Germain, les défenseurs de cet acte ont objecté qu'il était impossible de ne pas donner à la Bohême sa frontière historique, même en y englobant des sujets de race allemande; qu'en accordant à l'Italie le Tyrol méridional, ainsi que la frontière alpestre qui protège au nord la plaine vénitienne, l'Entente a obéi à des considérations purement stratégiques; que si le principe du droit des peuples n'a pas été intégralement observé c'est pour des raisons de fait incontestables, non pour la satisfaction de buts impérialistes; enfin que les Puissances ont, chaque fois qu'elles le purent, donné à l'Autriche des preuves de leur bon vouloir. Elles se sont opposées au mouvement séparatiste dans le Tyrol et le Vorarlberg. Elles ont rectifié la frontière, du côté de la Hongrie, au nord de la Raba, pour assurer à l'Autriche certains districts agricoles, et elles lui ont attribué, selon son désir, la région de Radkersburg. Elles ont apporté des modifications, inspirées du même esprit, au tracé primitif de la frontière tchéco-slovaque. Elles ont reconnu aux Allemands des comitats de la Hongrie occidentale le droit de se réunir aux pays alpestres. Elles ont soumis la région de Klagenfurth, sur la Drave, à un plébiscite, qui a été défavorable aux Yougoslaves (octobre 1920). Elles ont garanti les communications de l'Autriche avec la mer, par voie ferrée et par voie fluviale. Elles se sont montrées moins rigoureuses pour l'Autriche que pour l'Allemagne, quant aux stipulations financières.

Hongrie. Le traité signé à Trianon le 4 juin 1920, entre les Puissances et la Hongrie, sera l'objet d'un article spécial.

Satisfactions à l'Italie. L'Italie ne reçoit pas seulement Trente et Trieste, objet essentiel des revendications irrédentistes. Elle obtient en outre la ligne du Brenner, dans la vallée du haut Adige, alors que l'ancienne frontière s'arrêtait au lac de Garde. Elle incorpore ainsi, avec les vallées du bassin supérieur du fleuve, une population entièrement autrichienne, contrairement au droit des nationalités. Cette exception au principe a été motivée par des considérations d'ordre militaire, exposées comme suit par le rapporteur du traité à la Chambre, Margaine : « L'attribution, à l'Italie, du Tyrol autrichien, a-t-il dit, lui était due non seulement parce qu'elle lui avait été dès le début formellement promise, mais encore parce qu'il n'y aurait point, pour elle, de sécurité sans cela. Elle a fait la guerre pour se débarrasser de l'emprise stratégique que l'Autriche faisait peser sur elle par ce fait que cette nation possédait les hauts bassins de nombreux fleuves italiens. Celle-ci tenait les vallées et les bassins supérieurs de l'Adige et de la Fella, toute la vallée et le bassin de l'Isonzo, et par là elle débouchait des Alpes en Lombardie, en Vénétie et dans le Frioul. Enfin, elle possédait encore tous les hauts bassins des principaux fleuves de la Vénétie et du Frioul. L'Italie avait à défendre, et partout dans des conditions très désavantageuses, seize passages, seize couloirs, sans pouvoir manœuvrer de l'un à l'autre pour tourner l'ennemi, l'Autriche s'étant assuré la possession de toutes les passes, en sorte que ce dernier pays pouvait envelopper n'importe quelle position italienne de la mer Adriatique jusqu'au Pô ».

Sur le littoral adriatique, les prétentions de l'Italie se heurtèrent aux intérêts du nouvel Etat serbo-croate-slovène. La Conférence de la paix n'ayant pu accorder les parties, celles-ci entamèrent directement des négociations, qui, particulièrement épineuses, aboutirent, le 12 novembre 1920, au traité de Rapallo. — Maxime Petit.

Titien (La Jeunesse de), par Louis Hourticq. 1 vol. in-8°. — S'il est un tableau qui ait jamais fait rêver et disserter poètes, historiens, amateurs, c'est bien *le Concert champêtre*, un des joyaux du Louvre. Dans un paysage harmonieux, quatre personnages sont réunis. Au centre, deux jeunes gens : l'un vêtu d'une tunique verte à manches rouges et coiffé d'une toque rouge, joue du luth; son compagnon, qui l'écoute, se fait remarquer par l'abondance de sa chevelure en broussaille; de chaque côté, deux femmes nues : l'une assise à droite, vue de dos, joue de la flûte; l'autre, debout à gauche, puise de l'eau dans une fontaine. La beauté du paysage, l'éclat des étoffes, la splendeur voluptueuse des carnations font de ce chef-d'œuvre un enchantement pour les yeux. La signification quelque peu mystérieuse de cette composition n'enlève rien à son charme : elle y ajoute. Enfin on l'attribue à Giorgione, cet artiste dont la courte destinée fut elle-même mystérieuse et romanesque. L'artiste et l'œuvre se complètent, et le « giorgionisme » est un dogme dont *le Concert champêtre* est peut-être l'article essentiel.

Il se présente un critique que l'admiration n'empêche pas de raisonner. Il remarque que la vie de Giorgione est à peine connue, que les œuvres que l'on peut lui attribuer en toute certitude sont fort peu nombreuses (ce sont *la Vierge* de Castelfranco, *l'Orage* de la galerie Giovanelli, *la Vénus* de Dresde et *les Trois philosophes* de Vienne); que la « chasteté discrète » de ces œuvres authentiques les différencie quelque peu de la « sensualité grasse » du *Concert champêtre;* que ce tableau a été attribué à Giorgione au XVIIe siècle, mais que rien ne prouve absolument cette attribution qui, du reste, a été également portée sur Sebastiano del Piombo, sur Domenico Campagnola, sur Palma le Vieux, sur Titien. Sur Titien? Pourquoi pas? A toute première vue, *le Concert champêtre* paraît avoir un air de famille avec des œuvres authentiquement titianesques, entre autres avec ce non moins illustre chef-d'œuvre qu'on appelle *l'Amour sacré et l'amour profane*, et qui est l'ornement de la galerie Borghèse. D'un autre côté, si la biographie de Titien est parfaitement connue à partir de 1520, elle est, avant 1515, parfaitement obscure. Les historiens d'art ont placé pêle-mêle dans la période de sa jeunesse toutes les œuvres qu'ils ne pouvaient loger ailleurs, « en vertu, dit ingénieusement l'auteur, de l'irrésistible attraction que les chapitres un peu creux exercent sur les œuvres sans date. La chronologie a l'horreur du vide ». Mais peut-être pourrait-on y placer d'autres œuvres que celles qu'on y met ordinairement. La question mérite d'être étudiée. Louis Hourticq l'aborde en s'aidant d'une méthode particulière. Les preuves tirées des documents et des archives ne viennent chez lui qu'en second lieu. Son procédé consiste dans la comparaison des œuvres, principalement au point de vue du dessin; dans la recherche des ressemblances et des identités de silhouette, d'attitude, de geste. Il rend sa démonstration plus sensible au moyen de nombreux croquis de détail. Ce procédé est une affaire d'intuition, mais d'intuition précise, méthodique, raisonnée. Soit, par exemple, *le Concert champêtre.* L. Hourticq se propose de faire voir que ce tableau est une œuvre de jeunesse de Titien, exécutée vers 1511-1512, peut-être retouchée vers 1530. Il étudiera successivement chacun des quatre personnages qui y figurent, cherchant à le découvrir dans quelque œuvre incontestable de ce peintre, sans négliger de soumettre à un examen du même genre le délicieux paysage où la scène est située.

Il trouve la première esquisse de la femme assise, dans le dessin Malcolm du British Museum, dessin que d'autres comparaisons l'amènent à considérer comme une œuvre de Titien. Le jeune blond aux cheveux en broussaille figure dans *la Mise au tombeau* du Louvre et dans la gravure *le Triomphe de la foi.* Le jeune homme brun à la toque est dans *le Saint Jean-Baptiste* du Vatican, dans *les Trois âges* de la galerie Bridgewater et, comme son compagnon, dans les fresques de la Scuola del Santo à Padoue. La femme debout rappelle singulièrement, par ses formes rondes et assez grasses, la femme nue de *l'Amour sacré et l'amour profane.* Enfin il n'est pas jusqu'au paysage qui ne rappelle les sites de Cadore, aux maisons de bois, chères à Titien.

Cette comparaison iconographique donnant à croire que *le Concert champêtre* est dû à Titien et non à Giorgione, rien dans les documents ne s'oppose à cette attribution. *Le Concert champêtre* est un de ces tableaux qui, provenant de la collection du duc de Mantoue, ont passé par ventes successives, au cours du XVIIe siècle, dans celles de Charles Ier, de l'amateur Jabach, enfin du roi Louis XIV. Or, Titien a précisément travaillé pour la famille de Gonzague, et parmi les tableaux qui sont entrés dans notre Louvre par la voie que nous venons de dire, il est plus d'un chef-d'œuvre qui est dû à son pinceau.



Le Concert champêtre, tableau du Louvre, attribué ordinairement à Giorgione. Mais cette attribution ne repose sur aucune preuve irréfutable, ni sur une tradition constante puisqu'il a été assigné aussi à Domenico Campagnola, à Pordenone, à Palma le Vieux, à Sebastiano del Piombo. On l'a attribué également à Titien : et c'est à cette explication que se rallie sans hésitation L. Hourticq, en raison du caractère titianesque tant des figures que du paysage représentés.

Le 3 février 1530, Giacomo Malatesta, agent de Frédéric II de Gonzague marquis de Mantoue, lui écrivait : « Titien m'a montré les tableaux qu'il a faits pour Votre Seigneurie. Celui de *Notre-Dame avec sainte Catherine*, et l'autre, des *Femmes nues*, sont en très bon terme ». Ce tableau des *Femmes nues* ne serait-il pas notre *Concert champêtre*? Ce dernier paraît, il est vrai, avoir été exécuté vers 1511; mais il était assez dans les habitudes de Titien de garder longtemps dans son atelier des œuvres inachevées et sans emploi, et d'y mettre la dernière main au moment de les placer. On distingue nettement dans celle-ci des retouches. Il ne faut pas non plus trop s'étonner de ce qu'elle n'est pas signée. C'est en général le cas des œuvres de Titien qui ont des sujets profanes; au contraire ses tableaux religieux portent, le plus souvent, une très visible signature.

Des ressemblances iconographiques du même ordre permettent à L. Hourticq de ranger parmi les œuvres de jeunesse de Titien des tableaux où il retrouve plus ou moins le « personnel » cher à ce peintre : *la Femme adultère* de Glasgow et *le Jugement de Salomon* de Kingston-Lacy, deux tableaux qu'on attribue ordinairement à Giorgione; *le Saint Antoine* de Madrid, attribué aussi à Giorgione; *la Madone entre saint Antoine et saint Roch* de Madrid, qui n'est généralement pas regardée comme une œuvre de Titien; Hourticq croit même que ce saint Roch, comme celui de Notre-Dame de la Salute, est un portrait de Titien jeune. L'hypothèse est intéressante, car s'il est aisé de discerner les nombreux portraits de lui-même que le peintre, devenu vieux, a introduits dans son œuvre, il l'est moins de découvrir ceux qui ont pu le représenter au temps de sa

jeunesse ou dans sa maturité. Pour la même époque, L. Hourticq restitue à Titien un certain nombre de dessins et trois estampes importantes : *le Sacrifice*



LA DAME À SA TOILETTE, tableau de Titien, au Louvre. — Ce tableau est ordinairement intitulé *Aphonse de Ferrare et Laura Dianti*; selon L. Hourticq, il ne représente ni l'un ni l'autre de ces personnages, mais bien Frédéric de Gonzague, duc de Mantoue, et sa maîtresse Isabella Boschetti.

d'Abraham, le Triomphe de la foi (1511-1512), *le Passage de la mer Rouge* (1519).

Une partie des études du critique, qui ne présente pas moins d'intérêt, consiste à rechercher non plus l'auteur mais la signification de certaines œuvres qui appartiennent sans contestation à Titien, mais qui, pour être célèbres et d'un art admirable, n'en offrent pas moins de grandes difficultés d'interprétation.

Tel est le cas du tableau de la galerie Borghèse, à Rome, qu'on désigne ordinairement sous le titre : *l'Amour sacré et l'amour profane*. Comme *le Concert champêtre* et plus encore, s'il est possible, ce magnifique chef-d'œuvre exerce sur tous, artistes et amateurs, une profonde séduction. Mais que l'esprit est peu satisfait du titre qu'on lui donne, et comme nous sentons que le sens de cette allégorie nous échappe! Un certain nombre de commentateurs ne s'en sont pas contentés, et ont vu avec beaucoup de sens que la femme nue de droite est Vénus. Ils ont erré en voyant Médée dans la jeune femme richement vêtue de gauche. L. Hourticq a découvert la clef de cette énigme dans ce livre singulier de Francesco Colonna, qu'on appelle *le Songe de Polyphile* (1499). Dans un des nombreux épisodes de cette longue allégorie amoureuse, il est question du tombeau d'Adonis, d'où surgit une fontaine merveilleuse, et où Vénus vient tous les ans semer des feuilles de roses, tandis que son fils recueille dans une coquille le liquide précieux, qui est le sang d'Adonis. « C'est à ce moment que s'obtient facilement la grâce de la déesse. » Vénus et l'Amour, le sépulcre et les roses, tout cela figure bien sur le tableau de Titien. Il reste à expliquer le rôle de la femme vêtue, assise à gauche à l'autre bout du tombeau. C'est ici que l'auteur fait intervenir sa méthode d'intuition comparative. Cette belle jeune fille blonde, si vivante, si réelle, et qui est évidemment un portrait, L. Hourticq la retrouve dans d'autres œuvres du même maître : dans *la Bacchanale* (Madrid), dans la bergère des *Trois âges* (galerie Bridgewater), dans la sainte Brigitte de la *Sainte conversation* de Madrid, tableau longtemps attribué à Giorgione et qu'il lui enlève encore. Mais cette même jeune fille figure aussi dans plusieurs tableaux de Palma le Vieux, qui fut maître de Titien : dans *les Trois Sœurs* du musée de Dresde, où elle apparaît sous un triple aspect; dans la *Sainte Barbe* de Santa-Maria Formosa, enfin dans la *Violante* du musée de Vienne; et ce serait la propre fille de Palma le Vieux, que Titien aurait aimée. Dès lors, le tableau de *la Fontaine d'amour* (est-il permis de l'appeler encore *l'Amour sacré et l'amour profane* ?) nous représenterait Vénus exhortant la belle Violante à se montrer clémente à l'amour du peintre Titien.

Avec la même ingéniosité, le critique fait une étude particulière des tableaux qui, placés aujourd'hui au Louvre, proviennent, comme le *Concert champêtre*, de la collection de Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue. Ce sont des œuvres authentiquement titianesques, belles et illustres, et l'on s'étonne avec L. Hourticq que les historiens d'art n'aient pas jusqu'ici mieux réussi à en déterminer le véritable état civil, la signification juste, le titre exact.

Dans le *Portrait d'homme* (n° 472 du catalogue Villot), il reconnaît le portrait de l'Arétin que Titien envoya vers 1527 à Frédéric de Gonzague (c'est par l'Arétin que Titien fut mis, en 1523, en relation avec le marquis de Mantoue), portrait jeune, à trente-quatre ans, assez différent de l'effigie connue de l'Arétin à cinquante-quatre ans, mais bien conforme à la gravure de Pierre de Gode; c'est une physionomie inquiète, aux regards fuyants, et déjà inquiétante. Dans le portrait de *l'Homme au gant*, cette belle figure ardente et passionnée, L. Hourticq voit Girolamo Adorno, Génois chargé d'affaires de l'empereur Charles-Quint; ce tableau fut donné au marquis de Gonzague en même temps que le précédent. *La Vierge au lapin* serait la *Notre-Dame avec Sainte Catherine* exécutée vers 1530 pour Frédéric de Gonzague. Le critique discerne dans le berger qui est au fond du tableau les traits de Philippe de Gonzague lui-même, et dans la sainte Cécile la femme de Titien, Cecilia. Pour deux autres tableaux de signification encore assez mystérieuse, L. Hourticq détruit les identifications anciennes. Selon lui, le tableau *Alphonse de Ferrare et Laura Dianti*, dit aussi *la Dame à sa toilette*, ne représente ni Alphonse ni Laura, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par comparaison avec les portraits authentiques de ces deux personnages, mais bien Frédéric de Gonzague duc de Mantoue, et sa maîtresse Isabella Boschetti. Dans l'autre tableau, *l'Allégorie*, qui représente un homme barbu revêtu d'une armure, et appuyant la main sur la poitrine d'une jeune femme qui tient une boule de verre, il reconnaît non pas Alphonse d'Avalos marquis del Vasto (qui a une tout autre forme de visage, courte et ronde), et sa femme Catherine d'Aragon, mais Titien lui-même et sa femme Cecilia, le peintre reconnaissable à la forme de sa boîte cranienne, la courbe et la minceur du nez, la profondeur de l'orbite, le modelé des joues. La cuirasse qu'il porte ne serait qu'un détail décoratif. La boule de verre est un accessoire allégorique, qui exprime habituellement la fragilité des choses humaines, et qui, dans l'espèce, se rapporterait aux brèves destinées de Cecilia : Titien aurait exécuté ce tableau dans la crise de deuil qui suivit la mort d'une femme aimée.



L'ALLÉGORIE, tableau de Titien, au Louvre. — Dans le personnage vêtu d'une armure, on a cru voir jusqu'ici Alphonse d'Avalos marquis del Vasto, et dans la jeune femme assise qui tient la boule de verre sa femme Catherine d'Aragon. Suivant L. Hourticq, le peintre se serait représenté lui-même avec sa femme Cecilia. Les autres personnages sont l'Amour, l'Hymen et la Fécondité. La boule de verre est un symbole, qui exprime la brièveté de la vie.

Nous ne pouvons suivre L. Hourticq dans le détail de ces ingénieuses démonstrations : dans la comparaison qu'il fait de la manière de Titien avec celle de Giorgione, d'où il résulte que les traits caractéristiques du « giorgionisme » se rencontrent surtout chez Titien; dans les pages où il explique que le tableau *Jupiter et Antiope* de Titien ne représente au premier plan ni Antiope ni Jupiter, mais une nymphe endormie, anonyme, quoique charmante, et un satyre entreprenant, et que le tableau doit recevoir son titre d'un épisode du second plan, qui représente la mort d'Actéon changé en cerf et déchiré par ses chiens; dans ses études sur Titien paysagiste, Titien peintre de portraits, Titien peintre religieux, enfin sur le lyrisme de Titien, lequel a mis dans son œuvre toutes ses amours, toutes ses douleurs et toute sa vie.

Mais nous ne saurions passer sous silence certaines conclusions de son étude, très importantes pour la biographie de Titien.

On fait naître habituellement Titien vers 1476, sur la foi d'une lettre datée de 1571 où il sollicite de Philippe II « les témoignages de sa libéralité en faveur d'un vieillard de quatre-vingt-quinze ans ». Cette date de 1476 qui le fait vivre cent ans (il est mort en 1576) s'arrange assez mal avec les autres dates connues de son existence. L. Hourticq la croit fausse. Cette considération, qu'elle résulte clairement des dires de Titien lui-même, ne l'émeut pas. Il pense qu'en s'attribuant quatre-vingt-quinze ans, le peintre exagérait beaucoup son âge, pour exciter davantage la compassion. Devenu fort quémandeur dans sa vieillesse, il ne disait pas toujours la vérité quand il s'agissait de son intérêt. L. Hourticq croit qu'il est né seulement en 1490, date qui s'accorde mieux, selon lui, et avec les divers portraits de lui-même qu'il a introduits dans ses tableaux, et avec les autres dates de sa vie que donne Vasari.

L'historien d'art nous montre Titien suivant d'abord les leçons de Bellini, puis vers 1507 prenant pour maître Giorgione, séduit par sa nouvelle manière « qui faisait entrer dans la peinture vénitienne ce modelé plus large, cette vision plus libre que la peinture florentine connaissait depuis Léonard de Vinci ». Mais Titien échappe rapidement à cette influence pour revenir naturellement — car il est jeune encore — à la tradition de Giovanni Bellini et de Palma le Vieux (c'est l'époque qui va de 1516 à 1520, — du *Concert champêtre* au tableau de la galerie Borghèse, et qui comprend les travaux faits pour le duc de Ferrare). Dès 1518, dans *l'Assomption* des Frari, Titien affirme une maîtrise par laquelle il dépasse ses prédécesseurs, et étonne ses contemporains. Pour lui, la période de jeunesse est close.

L. Hourticq s'attend sans doute à ce que ses conclusions, qui renversent les traditions établies et les habitudes acquises, ne soient pas reçues sans contestation. Quand il s'agit d'attribution artistique, la preuve n'est pas mathématique, irréfutable. Des



La Fontaine d'amour, tableau de Titien, à la galerie Borghèse (Rome). — Ce magnifique tableau est connu sous le titre obscur de *l'Amour sacré et l'amour profane*, qui a l'inconvénient de n'en expliquer en rien le sujet. L. Hourticq a découvert dans *le Songe de Polyphile*, de Francesco Colonna, l'interprétation de cette scène allégorique. Dans le tombeau d'Adonis, devenu la vasque d'une fontaine, le petit Amour puise de l'eau. La femme nue est sa mère Vénus. La jeune femme vêtue, plus difficile à interpréter, est peut-être Violante, la fille de Palma le Vieux, qui fut aimée de Titien.

objections surgiront. Mais en admettant que, dans le détail, telle ou telle assertion puisse être jugée trop hardie, ce livre (présenté à la Faculté des lettres de Paris comme thèse de doctorat) reste, dans l'ensemble, un modèle de méthode féconde en critique d'art. Les recherches d'érudition et l'intuition artistique s'y prêtent un mutuel secours. Le goût du beau et la passion de la découverte s'y traduisent par la vivacité de l'exposition et l'agrément du style. — Louis Coquelin.

Tungstène. — Chim. et Ind. Une des plus belles applications de la science à la métallurgie a été, en ces dernières années, la préparation du tungstène ductile. D'un métal jusqu'ici connu sous forme d'une poudre inerte, difficilement utilisable, nos savants ont réussi à obtenir une matière ductile, d'une ténacité extraordinaire, douée d'une grande résistance aux réactifs, et pratiquement infusible; le champ des applications s'est trouvé, de ce fait, considérablement élargi. Le tungstène est maintenant considéré comme un métal usuel ; son utilité fut si bien reconnue, que les besoins de la guerre entraînèrent, pour cette substance, un développement prodigieux de son extraction.

Depuis la rédaction du mot «Tungstène», au *Nouveau Larousse*, ce métal nous a été révélé; aux premières indications, il convient aujourd'hui de substituer tout un ensemble de données encore plus précises.

Historique. — Le *tungstène*, découvert en 1782, par Scheele, sous sa forme oxydée, fut isolé à la suite des travaux des frères d'Elhuyar; mais tous les procédés de réduction employés : réduction par l'hydrogène, le carbone ou un métal; réduction des chlorures, électrolyse des tungstates, distillation de l'amalgame ; réduction du wolfram au four électrique, etc., ne conduisaient qu'à l'obtention d'une matière pulvérente dénuée de toutes propriétés métalliques. Ce ne fut que tout récemment, par un travail mécanique approprié, que la structure cristalline fut transformée en structure fibreuse : le métal fut enfin élaboré sous une forme ductile, utilisable par l'industriel (1911-1912).

Propriétés physiques. — Le tungstène est le plus réfractaire de tous les métaux : son point de fusion est de 3.100 degrés, et le point d'ébullition doit atteindre 3.700 degrés ; la densité varie de 19,3 à 20,2; extrêmement tenace, sa résistance à la rupture dépasse celle du fer : 322 à 427 kilogrammes par millimètre carré ; son module d'élasticité égale 42.000, celui de l'acier ne dépassant pas 20.000; c'est le métal le moins dilatable : son coefficient de dilatation est de $4{,}3 \times 10^{-6}$; sa chaleur spécifique égale 0,035.

Propriétés chimiques. — Le tungstène est très résistant à l'action des acides, seul le mélange nitrofluorhydrique l'attaque rapidement, avec formation d'acide tungstique ; ses meilleurs dissolvants sont les alcalis et les carbonates alcalins fondus. Le tungstène s'oxyde à chaud, se classant par analogie auprès du chrome et du molybdène; le chlore l'attaque vers 250 degrés; il brûle très aisément dans l'oxygène au rouge, et se combine facilement au carbone. Parmi ses principaux dérivés, le plus important au point de vue industriel est l'*acide tungstique* ($Tu\,O^4H^2$), poudre jaune insoluble dans l'eau ; calciné à 900 degrés, cet acide donne l'oxyde $Tu\,O^3$, dont la réduction conduit au métal; l'acide tungstique se combine aux bases constituant diverses classes de sels: les *paratungstates* ($5\,M^2O$, $12\,Tu\,O^3$, H^2O), les *métatungstates* (M^2O, $4\,Tu\,O^3$) et les *tungstates neutres* ($Tu\,O^4M^2$), — M étant un métal monoatomique; d'après les derniers travaux, le poids atomique du tungstène est évalué à 184; son symbole chimique est : Tu ou W.

Minéraux et gisements. — Le tungstène est assez répandu dans la nature, on le trouve principalement à l'état de tungstates de formule générale $Tu\,O^4M^2$; sels à bases de fer, de manganèse ou de calcium; on les groupe en deux classes :

Première classe, à cristaux cubiques : la *scheelite* (tungstate de calcium = $Tu\,O^4Ca$); la *euproscheelite* (cuivre et calcium); la *reinite* (tungstate de fer) et la *stolzite* (tungstate de plomb). — Deuxième classe, à cristaux monocliniques : le *wolfram* [tungstate de fer et de manganèse $Tu\,O^4$ (Fe, Mn)] et ses variétés : la *hübnérite* ou tungstate de manganèse, et la *ferbérite* ou tungstate de fer.

Le minerai le plus important est le *wolfram*, puis la *scheelite* ; le plus souvent, dans les mines, le tungstène est associé à l'étain.

Les principaux pays producteurs sont : les Etats-Unis, dans les Etats de Colorado, de Californie et de Nevada (production : 5.380 tonnes de concentrés à 60 p. 100 d'acide tungstique); l'Australie (1.200 tonnes); le Portugal, ayant les gisements les plus importants de l'Europe dans ses provinces du nord (1.500 tonnes); la Bolivie, qui récemment exploitée, est aujourd'hui un centre très important (3.828 tonnes); la Birmanie (4.300 tonnes).

On trouve également du tungstène en Angleterre, dans les mines d'étain de Cornouailles ; — en France, où les principaux gisements sont ceux de : Puy-les-Vignes (Haute-Vienne), aujourd'hui abandonné ; de Vaulry et de Cieux, près de Bellac (Haute-Vienne); de Leucamp (Cantal), et de Montbelleux en Bretagne. Notre production est d'environ 150 tonnes. — Tous ces chiffres se rapportant à l'année 1918.

On estime que la production mondiale atteint environ 22.000 tonnes de minerais concentrés ; la tonne est évaluée de 8.000 à 9.000 francs. Auprès de cette production, l'apport de la France ne constitue que 3 p. 100 environ des besoins de nos aciéries; il représente 0,6 de la production mondiale.

Préparation du minerai. — Le minerai naturel est extrêmement pauvre; il ne contient guère plus de 1 à 10 p. 100 de métal. La première préparation consiste en un enrichissement, pour obtenir une teneur de 60 à 70 p. 100; l'opération se pratique aisément, grâce à la forte densité du minerai vis-à-vis des gangues. On commence par des lavages à l'eau, pour achever les séparations avec des trieurs magnétiques ou électrostatiques (*fig.* 1 et 2) [V. *Lar. Mens.*, t. II, p. 565], ces appareils permettant une élimination presque parfaite de l'étain. Selon les usages auxquels est destiné le métal, on prépare soit des alliages de fer et de tungstène, soit de l'acide tungstique pour obtenir ensuite le tungstène pur.

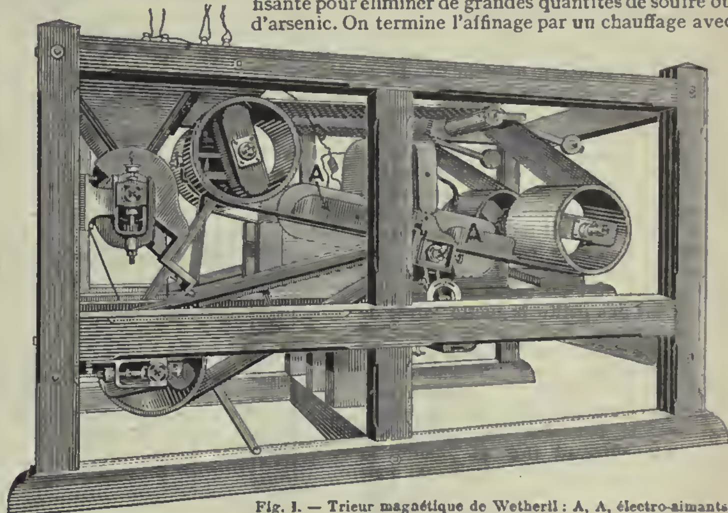
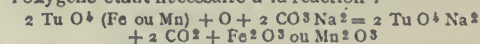


Fig. 1. — Trieur magnétique de Wetherill : A, A, électro-aimants.

Préparation des alliages fer-tungstène. — Ces alliages, désignés sous le nom de *ferros*, sont employés dans les aciéries pour introduire le tungstène dans les fontes; les plus usuels contiennent 65, 80 ou 85 p. 100 de tungstène; on les prépare par réduction directe du minerai dans des creusets chauffés au gaz ou, mieux, le plus souvent, au four électrique. Les bases étrangères sont éliminées par scorification à l'aide d'oxyde de fer et de quartz ; il importe toutefois de prendre des minerais assez purs, la fonte ainsi pratiquée n'étant pas suffisante pour éliminer de grandes quantités de soufre ou d'arsenic. On termine l'affinage par un chauffage avec de l'acide tungstique, pour éliminer complètement le carbone. Dans quelques usines, on pratique la réduction par de l'aluminium (procédé de l'aluminothermie).

Préparation du tungstène métal. — La préparation du tungstène métallique demande beaucoup plus de manipulations ; il résulte de la réduction de l'acide tungstique, généralement par le charbon; aussi, la première phase de l'opération consiste-t-elle à préparer cet acide. En partant du minerai le plus usuel, le wolfram, plusieurs méthodes ont été proposées. La plus ancienne, dérivée des procédés de Berzélius, consiste à attaquer le minerai concentré, par les carbonates alcalins; le mélange de réactif et de minerai doit être chauffé, sans atteindre la fusion, pour le fritter simplement et le rendre perméable à l'air, l'oxygène étant nécessaire à la réaction :



$$2\,Tu\,O^4\,(Fe \text{ ou } Mn) + O + 2\,CO^3Na^2 = 2\,Tu\,O^4Na^2 + 2\,CO^2 + Fe^2O^3 \text{ ou } Mn^2O^3$$

Wolfram + Oxygène + Carbonate de sodium = tungstate de sodium + anhydr. carbon. + oxydes de fer et de manganèse.

La masse reprise par l'eau laisse l'oxyde d'étain insoluble, tandis que le tungstate de sodium entre en solution, d'où l'acide chlorhydrique précipite de l'acide tungstique insoluble; cet acide, purifié parfois par un passage à l'état de sel ammoniacal, est réduit par le charbon. Le tungstène ainsi obtenu est en poudre; il est fréquemment souillé par des produits irréductibles contenant du sodium, produits connus sous le nom de « bronzes de tungstène ».

Les Allemands s'étaient fait jadis une spécialité de ces préparations; aussi, à la déclaration de guerre, les Alliés, à qui le tungstène allait faire défaut, durent-ils prendre des mesures pour pallier à cet état de choses; après avoir, notamment, intensifié l'extraction du minerai dans leurs colonies, les Anglais créèrent une formidable usine à Widnes, usine capable de traiter 10 tonnes de métal journellement; ici encore, la méthode mise en pratique fut celle des carbonates.

La seconde méthode employée consiste à attaquer le wolfram par de l'acide sulfurique de concentration moyenne; on oxyde en outre par addition d'acide nitrique. Il est indispensable toutefois de se débarrasser du soufre, du phosphore et de l'arsenic, par des grillages préalables; de même, on élimine la silice et l'étain par un triage électromagnétique soi-

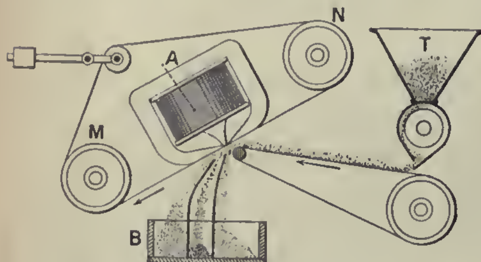


Fig. 2. — Fonctionnement d'un trieur électro-magnétique : A, électro-aimant; T, arrivée du minerai; MN, courroie d'entrainement; B, classement du minerai.

gné. Une usine française s'est installée à Gaillonnet (Seine-et-Oise) pour préparer, de cette façon, 4 tonnes de métal par jour.

La réduction par le charbon est très délicate; elle se pratique sur l'hydrate calciné et transformé à 900 degrés en oxyde TuO^3; le métal réduit est toujours en poudre cristalline. Nombreuses furent les tentatives pour transformer cette poudre en une matière vraiment métallique. En effet, la fusion est pénible; et, comme elle se pratique au delà de 3.000 degrés, il est nécessaire de se servir d'un creuset de charbon; or, malheureusement, à cette température, le charbon se combinant au métal et en modifiant totalement les propriétés, aucun bon résultat n'avait pu être obtenu.

Le tungstène ductile fut cependant réalisé par un artifice mécanique : sous l'inspiration du Dr Coolidge, à la General Electric C°, le problème fut résolu en soumettant la poudre à un travail de forge qui détruit la texture cristalline en donnant à la masse agglomérée une texture fibreuse.

L'acide tungstique purifié est d'abord chauffé à 1.400 degrés, puis réduit dans l'hydrogène à 1.300 degrés. Ces opérations doivent être suffisamment prolongées pour donner des cristaux assez gros; la poudre est ensuite comprimée à très haute pression (5.000 kilogrammes par centimètre carré) à la presse hydraulique. On obtient une petite baguette carrée de 20 centimètres de longueur; cette baguette est encore très fragile; on lui donne de la cohésion en la chauffant à 1.300 degrés, dans un courant d'hydrogène. Ce chauffage est réalisé en faisant traverser la baguette par un circuit électrique suffisant (*fig.* 3). Bientôt la baguette prend l'aspect métallique, mais elle est encore cassante et fragile; on la soumet alors à un martelage énergique dans une machine spéciale, dite *marteleuse*. L'appareil se compose de petits marteaux frappant avec force et vitesse le fil sur toute sa périphérie; le nombre des chocs peut atteindre 100 par seconde, le martelage s'effectuant toujours à 1.300 degrés sous l'hydrogène. Peu à peu la baguette diminue de diamètre, sans se rompre ; la texture s'est modifiée; le fil, devenu ductile, peut se tréfiler. Cette seconde opération a lieu par passage dans des filières de diamant chauffées vers 600 degrés. Au diamètre de 1/100e de millimètre, le fil est propre à la fabrication des lampes; la grande ténacité du fil, qui dépasse celle de l'acier, facilite beaucoup les opérations. Par des procédés identiques, on a pu fabriquer des tubes et des lames en tungstène ductile; le métal, toutefois, est extrêmement dur; on ne peut le travailler qu'à chaud, par étampage ou par forgeage.

Applications du tungstène. — Les principales applications du tungstène résident dans la préparation des aciers d'une part, et d'autre part dans la fabrication des filaments de lampes.

1° *Aciers au tungstène.* — Le tungstène entre dans la composition d'un grand nombre d'aciers; même à une faible teneur, il augmente notablement la force coercitive magnétique, et permet ainsi de fabriquer d'excellents aimants permanents; les célèbres aciers d'Allevard, si appréciés pour l'aimant, doivent précisément cette qualité aux 0,22 p. 100 de tungstène qu'ils contiennent.

	Tungstène	Carbone	Force coercitive
	—	—	—
Fer.	0	très peu	1,66
Acier. . . .	1,20 %	0,22 %	3,23
—	7,47	0,38	9,02
—	15,65	0,76	13,92

Dès 1859, R. Mushet avait fait breveter l'introduction du tungstène dans l'acier en vue de le durcir; il obtenait ainsi d'excellents métaux pour fabriquer les outils. Les formules les plus suivies pour ces sortes d'aciers sont comprises dans les limites suivantes : carbone : 0,8 à 1,8 p. 100; tungstène : 2 à 5 p. 100.

A la proportion de 5 p. 100 de tungstène avec 0,4 de chrome et 0,15 de carbone, on prépare des aciers dits *auto-trempants*: ces aciers ayant la propriété de se tremper par simple refroidissement à l'air.

Les travaux des Américains White et Taylor ont montré tout le parti que l'on pouvait tirer du tungstène; ces savants reconnurent que les alliages à haute teneur en chrome, avec une proportion convenable de tungstène, donnaient des aciers fort intéressants possédant la propriété de conserver une très grande dureté, même à température élevée (600 degrés): les outils ainsi confectionnés permettent un travail à grande vitesse, sans crainte de détrempe; le rendement des machines se trouve, par suite, considérablement amélioré.

Ces aciers ont généralement une teneur variant de 0,3 à 0,7 de carbone, 1,5 à 6 de chrome, 0,2 à 1,9 de manganèse, 7 à 22 de tungstène p. 100; quelquefois, un peu (0,35) de vanadium augmente encore les qualité de ces aciers. Ces métaux, dits *à coupe rapide*, se préparent par fusion, au creuset, d'aciers avec les ferros convenables ; on les emploie après leur avoir fait subir un traitement thermique approprié : chauffage au voisinage du point de fusion, refroidissement lent dans l'air. On fait également avec le tungstène des aciers à ressorts, des aciers pour plaques de blindage, etc.

La consommation pour ces usages a été considérable durant la guerre : de 300 tonnes de tungstène métal en 1910, la consommation a atteint 9.000 tonnes durant l'année 1918. (Le prix des ferros-tungstène à 80 p. 100 de métal tungstène est de 35 francs le kilogramme en 1920; l'acier rapide revient de 17 à 22 francs le kilogramme.)

2° *Filaments de lampes.* — Le tungstène, étant le plus réfractaire des métaux, convient particulièrement à la confection des filaments des lampes électriques; le rendement des lampes étant, en effet, d'autant meilleur que la température du filament peut être portée à un point plus élevé.

De nombreux procédés avaient été proposés pour

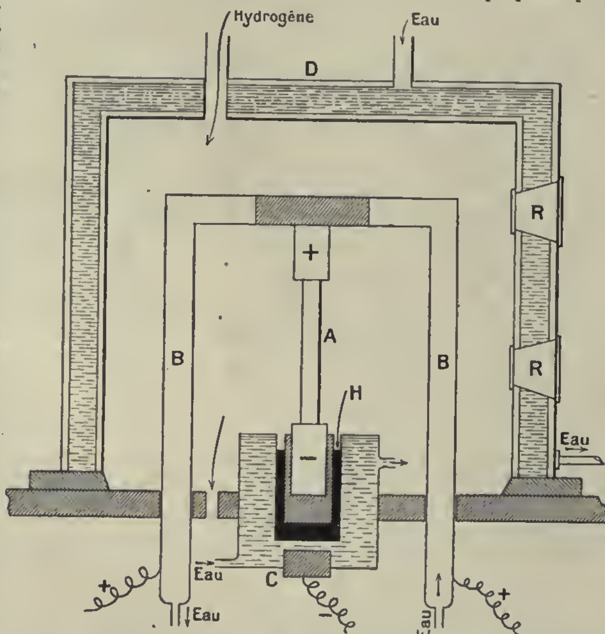


Fig. 3. — Four électrique pour le traitement du tungstène : A, barreau de tungstène à traiter; B, B, électrodes positives, refroidies intérieurement par un courant d'eau; C, électrode négative, refroidie par eau, communiquant à la base du barreau par le bain de mercure H; D, carcasse extérieure du four, refroidie par courant d'eau; R, R, regards.

arriver à mettre le tungstène sous forme de filament; de ces essais nous ne citerons que les suivants, intéressants maintenant au point de vue historique.

Ce sont les procédés de substitution de Just et de Hanamonn (1906), consistant à chauffer un filament de charbon dans une atmosphère d'hydrogène et d'oxychlorure de tungstène : peu à peu, le tungstène se réduit et se substitue au charbon.

Ce sont également les procédés de tréfilage en formant une pâte de métal en poudre avec un liant organique (gomme ou sucre) : cette pâte est tréfilée, puis calcinée dans une atmosphère réductrice. Ce procédé fut encore perfectionné par Kuzel, en se servant comme liant d'acide tungstique colloïdal; mais ces filaments présentaient malheureusement une très grande fragilité.

Une solution élégante fut trouvée par Böttger et Pintsch, en ajoutant à la poudre de tungstène étiré

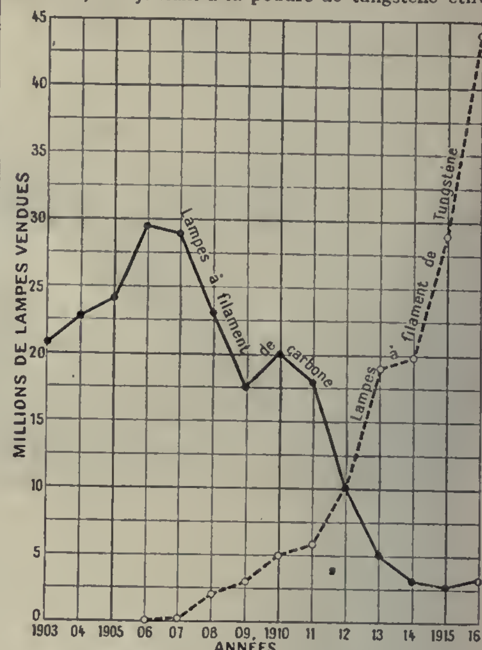


Fig. 4. — Diagramme de l'emploi des lampes à filament de tungstène et à filament de carbone, au cours de ces dernières années.

par le procédé du liant un peu d'oxydes réfractaires, en l'espèce de la thorine à la dose de 2 p. 100 : cette addition rend le filament plus flexible et plus solide ; le rôle de la thorine n'a pas été bien marqué, il semble toutefois que le fil étant formé d'une suite de gros cristaux noyés dans une masse de cristaux microscopiques, la thorine favoriserait la liaison entre ces gros cristaux. Le filament, dans ce procédé, est amélioré, c'est-à-dire que les cristaux constitutifs sont développés par un lent passage dans un four électrique chauffé à 2.500 degrés. Le filament semble être formé par un seul et long cristal étiré; il donne d'excellentes lampes très résistantes, sa ténacité atteignant 164 kilogrammes par millimètre carré.

Le filament absolument métallique, tel qu'on l'obtient par les moyens mécaniques ci-dessus décrits, filament connu sous le nom de *filament ductile*, donne les meilleurs résultats; la consommation des lampes au tungstène ne dépasse pas 1 watt, en employant le type de la lampe au carbone; en opérant en atmosphère d'azote, le rendement est encore meilleur, la dépense s'abaissant à 1/2 watt par bougie décimale (le rendement de 0,2 watt étant le chiffre-limite, correspondant à la fusion du tungstène). Dans la lampe à azote, en outre, on évite le noircissement dû à la volatilisation du métal, ce qui diminuait encore l'intensité lumineuse. Ces lampes pouvant se construire pour des intensités importantes (jusqu'à 5.000 bougies), elles se substituent de plus en plus à la lampe à arc, si compliquée. On estime que 1 kilogramme de tungstène peut fournir 100.000 mètres de fil.

3° *Applications diverses.* — Outre les précédentes applications, le tungstène a reçu quelques emplois, notamment comme succédané du platine, dans la fabrication des contacts électriques, des résistances de chauffage dans les fours électriques, des anticathodes des ampoules Rœntgen, des poids étalons, des aiguilles de phonographes. La grande ténacité du tungstène a permis de tirer des fils d'une ténuité extrême, pouvant atteindre des diamètres de 5/1.000es à 2/10.000es; ces fils sont employés dans divers instruments de précision (croisées des télescopes, suspensions des galvanomètres, etc.). Les fils plus gros conviennent pour le tissage des toiles filtrantes pour les liqueurs acides; ils servent aussi d'électrodes dans les appareils de condensation des fumées par l'électricité, etc.

Les sels de tungstène ont de même quelques emplois : le tungstate de baryum a été proposé pour remplacer la céruse en peinture; les tungstates de sodium et d'ammonium sont utilisés pour ignifuger les toiles ; le tungstate de calcium, présentant une grande fluorescence, a reçu une application importante dans la préparation des écrans radioscopiques ; les bronzes de tungstène aux couleurs chatoyantes servent dans la décoration ; enfin, quelques sels de chrome et de nickel sont employés comme colorants. — A. de Fontenay.

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Groslet.



FÉVRIER. — Les Chasses de Maximilien : *Le Départ*. Tapisserie d'après le carton de Van Orley (Louvre). V. p. 259.

N° 168. — Février 1921

aérophagie n. f. (du gr. *aer*, air, et *phagein*, manger). Déglutition de l'air atmosphérique.

— ENCYCL. L'aérophagie est caractérisée par l'introduction de l'air dans les voies digestives, où, normalement, il ne doit pas pénétrer. Cette introduction peut ne pas dépasser l'orifice supérieur de l'estomac et en rester au stade œsophagien. Mais, dans la grande majorité des cas, le cardia, après une résistance plus ou moins prolongée, livre passage, et l'air pénètre dans l'estomac. Il y reste un temps variable, suivant que l'orifice inférieur se laisse, ou non, facilement franchir. Lorsque le pylore a cédé, à la traversée gastrique succède la traversée intestinale, et l'air trouve une issue naturelle par l'orifice terminal du rectum.

Cette anomalie physiologique a été signalée, semble-t-il, pour la première fois, par Déjardin en 1814, étudiée et vérifiée au point de vue expérimental par Magendie l'année suivante. C'est Briquet qui, en 1859, lui donna le nom sous lequel elle est actuellement connue. Mais, malgré les travaux de Brinton, de Piorry, d'Ewald, il faut arriver à l'époque actuelle et surtout à l'avènement de la radioscopie pour voir l'aérophagie, jusque-là considérée sinon comme une rareté, du moins comme une chose de peu d'importance, prendre en pathologie la place qui lui convient. A cet égard, les travaux de Soupault, de Mauban et surtout de Leven et Barret, fondés à la fois sur la clinique et sur les méthodes radiologiques de diagnostic, ont renouvelé l'histoire de cette véritable maladie.

La cause de cette pénétration de l'air dans les voies digestives provient, dans la plupart des circonstances, d'une exagération considérable de la déglutition salivaire, qui est elle-même sous la dépendance d'une sécrétion accrue de la salive. Aussi la cause première de l'anomalie, du moins lorsque celle-ci repose sur ce mécanisme, peut-elle être d'une remarquable diversité. C'est ainsi qu'on peut la voir apparaître consécutivement à des végétations adénoïdes, à des rhinites ou à des pharyngites chroniques, à des irritations buccales ou gingivales (éruption dentaire, irritation linguale, port d'un râtelier défectueux, irritation de l'oreille, etc.), toutes raisons d'un accroissement de la sécrétion salivaire. A cet égard, il faut faire une place spéciale à l'aérophagie aiguë des opérés et des accouchées, qui se manifeste sous l'influence de l'absorption d'un anesthésique ou du décubitus prolongé ; cette forme, dont le mécanisme n'a été que récemment dévoilé, a pu entraîner parfois des conséquences fatales.

Dans un grand nombre de cas, l'aérophagie est liée, avec ou sans intervention de l'hypersécrétion salivaire, à la présence de dyspepsies de nature diverse, mais qui relèvent ordinairement de l'hypersthénie gastrique et, primitivement, de l'hyperesthésie du plexus solaire.

A ces causes primordiales d'aérophagie il faut joindre les spasmes à siège variable qui peuvent exister au long de l'appareil digestif chez certains individus et qui, lorsqu'ils se résolvent, déterminent un appel d'air. Ces spasmes, au demeurant, sont si intimement liés à l'aérophagie qu'il est quelquefois difficile de distinguer s'ils en sont la cause ou l'effet. Comme on pourrait invoquer le même raisonnement en ce qui concerne les dyspepsies, que les spasmes sont souvent l'apanage des grands névropathes (c'est en considération de cette étiologie, jadis considérée comme très fréquente, que l'aérophagie faisait partie du complexus symptomatique de l'hystérie) et que les dyspeptiques sont souvent aussi des névropathes, on voit quelle imbrication de causes et d'effets on peut relever dans l'étude de l'aérophagie.

Au point de vue clinique, elle comporte un certain nombre de petits signes, qui permettent tout au moins de la soupçonner. Ce sont l'aspect de la langue, rouge, brillante et humide, les déglutitions et les éructations fréquentes, l'oreiller mouillé de salive au réveil, une gêne marquée et parfois douloureuse du cou, notamment au niveau du larynx, etc. A un examen plus approfondi, on trouve de la distension abdominale, notamment de l'estomac, des zones de sonorité anormale, de la tension gastrique douloureuse, des signes de dyspepsie flatulente. Les vomissements sont un symptôme des plus fréquents. Ils ne manquent presque jamais chez les tout petits enfants, pour lesquels l'aérophagie entraîne un dépérissement souvent notable. Chez ceux-ci, l'emploi de sucettes, la faute qui consiste à leur laisser leur biberon vide et quelques autres erreurs de ce genre sont pour beaucoup dans la naissance de ce désordre fonctionnel.

Lorsque l'air a pénétré dans l'intestin, les signes précédents cèdent et disparaissent, mais d'autres les remplacent, parmi lesquels il faut citer comme caractéristiques des douleurs du gros intestin, situées surtout au niveau des angles qu'il forme au long de son parcours. Mais ces douleurs, comme la plupart des signes que nous avons mentionnés, relèvent de la réaction de l'estomac et de l'intestin et ne permettent pas le diagnostic ferme d'aérophagie, car on peut les retrouver dans mainte autre affection. La preuve absolue n'est, en somme, apportée que par l'examen aux rayons X. Cet examen est fait après absorption d'une bouillie bismuthée opaque. On peut alors constater les différentes phases et anomalies du trajet de cette bouillie, sa stagnation gastrique, l'existence des spasmes, la distension de l'estomac et, surtout, l'existence d'une poche d'air le plus souvent très importante, située à la partie supérieure de l'organe, ainsi que la compression qu'elle exerce sur les organes voisins.

C'est, en résumé, de cette façon et mécaniquement que l'aérophagie déclenche, chez certains des sujets qui en sont atteints, des accidents souvent fort graves, du moins en apparence, ou tant que leur cause réelle demeure inconnue, et que l'on serait tenté de mettre sur le compte d'affections organiques sévères. La compression du cœur par l'intermédiaire du diaphragme soulevé et gêné dans son fonctionnement, celle des autres organes contenus dans le thorax, donnent naissance à des troubles circulatoires et respiratoires des plus sérieux, tels que l'angine de poitrine, la dyspnée d'effort, les palpitations, l'asystolie, les syncopes, la gêne respiratoire. Ces accidents sont le fait de l'aérophagie chronique, mais nous avons vu que la forme aiguë peut donner lieu à d'autres phénomènes plus graves encore, puisqu'on l'a vue occasionner la mort.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire que l'aérophagie peut se signaler par des symptômes qui sont le plus souvent susceptibles de provoquer des erreurs d'interprétation. Son diagnostic demande, d'autre part, à être précisé à l'aide de méthodes qui exigent une compétence particulière. C'est dire que le traitement de cette anomalie ne peut être établi que par le médecin après un examen minutieux et difficile et suivant les modalités reconnues par lui, ainsi que suivant les incidents que ce traitement même fera naître. Aussi n'est-il guère possible d'es-

quisser un traitement type de cette affection. Notons, néanmoins, que les accidents aigus exigent que l'estomac soit, aussitôt que possible, vidé de son contenu gazeux, ce qui est obtenu par le cathétérisme gastrique ou, si celui-ci n'est pas possible, par les bains chauds prolongés, qui agissent favorablement sur les spasmes. Dans l'aérophagie chronique, d'autre part, la première chose à réaliser est la disparition du tic d'avalement, et l'on utilise à cet effet soit le port d'une cravate modérément serrée, soit l'usage d'un objet tenu entre les dents (bouchon, fume-cigarettes) qui empêche l'acte de la déglutition. Le régime alimentaire doit être particulièrement surveillé, et le relèvement mécanique de l'estomac est parfois nécessaire. La gymnastique respiratoire est souvent utile pour rétablir le fonctionnement normal du diaphragme et, secondairement, des poumons. La thérapeutique médicamenteuse comporte l'emploi du bismuth et celui des bromures. Lorsque les symptômes, graves ou non, que nous avons passés en revue sont bien sous la dépendance de l'aérophagie, on voit disparaître, parfois en quelques jours, des accidents qui pouvaient faire croire à des lésions très importantes et la santé revenir avec une impressionnante rapidité à des sujets que l'on pouvait croire très sérieusement menacés. — Dr Henri Bouquet.

Alexandrin (L') D'APRÈS LA PHONÉTIQUE EXPÉRIMENTALE, par Georges Lote (Paris, 3 vol. in-4°). — L'entreprise est originale. L'auteur a étudié l'organe de la poésie avec les méthodes et les instruments propres à la science. Qu'est-ce qu'un vers alexandrin à notre époque ? Pour le savoir, il a fait prononcer des alexandrins dans des appareils enregistreurs. Ses « sujets » ont été deux acteurs, tous deux professeurs de diction, dix-sept personnes cultivées et aimant les vers : avocats, médecins, professeurs, etc., et une domestique n'ayant qu'une instruction primaire très peu poussée. Des tambours inscripteurs (v. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 600) lui ont fourni des milliers de graphiques qu'il a analysés, traduits, interprétés, discutés. Les sept cents pages de ses deux premiers volumes sont bourrées de figures, de diagrammes, de tableaux, de transcriptions. Les deux cents pages du IIIe volume sont exclusivement consacrées à reproduire tous les chiffres qui ont servi à édifier l'ouvrage. Devant un appareil scientifique aussi formidable et devant cette tâche énorme qui a pris à l'auteur « huit années d'un labeur presque ininterrompu », le lecteur éprouve un sentiment de respect mélangé d'effroi et, peut-être aussi, de surprise.

Car beaucoup de gens s'imaginent savoir exactement ce qu'est un alexandrin, et la nécessité d'un tel travail leur échappe. L'alexandrin ! n'est-ce pas une ligne de douze syllabes (de treize quand la treizième est un *e* muet), avec un silence placé d'ordinaire après la sixième ? Quand on considère une série de ces lignes, on voit que chaque finale est répétée deux fois ou davantage. La similitude de son et d'orthographe entre les finales constitue la rime. Le vers français repose donc sur le compte des syllabes (*syllabisme*) et sur la rime. — Telle est la théorie populaire, la seule que connaissent la plupart des lettrés, voire des poètes, la seule exposée dans les livres de classe. Elle définit à peu près une très ancienne forme de l'alexandrin. Mais, déjà au XVIIe siècle, l'alexandrin n'était plus un simple vers syllabique.

Selon des théoriciens mieux informés, les douze syllabes d'un alexandrin ne sont pas d'égale valeur. Quelques-unes sont articulées avec plus d'énergie. Ainsi, dans le vers souvent cité de Racine (*Phèdre*, IV, 2) :

Le ciel | n'est pas plus pur | que le fond | de mon cœur,

les mots *ciel*, *pur*, *fond*, *cœur* sont prononcés avec une intensité supérieure à celle des autres mots du vers. Ces syllabes intenses reviennent à intervalles sensiblement égaux pour l'oreille. Leur retour régulier forme le rythme de l'alexandrin. Elles divisent le vers en mesures dont la durée est à peu près la même, quel que soit le nombre des syllabes. Ainsi, quand le vers a quatre mesures (*tétramètre*), chacune a une durée approximativement égale au quart de la durée totale du vers. Presque tous les alexandrins classiques étaient des tétramètres. Les romantiques ont mis en honneur le *trimètre* (trois mesures), plus court et plus rapide :

J'ai disloqué | ce grand niais | d'Alexandrin. (V. Hugo.)

Mais le trimètre n'a pas remplacé le tétramètre. Il n'intervient que de temps à autre, pour produire un effet déterminé. Plus rares sont les pentamètres, hexamètres, heptamètres, octomètres (5, 6, 7 ou 8 mesures). Voici un hexamètre de Boileau :

Triste, | à pied, | sans laquais, | mai | gre, sec, | ruiné.
(*Satire X.*)

L'alexandrin exige donc un nombre fixe de syllabes et des mesures relativement égales (*isochronie*), mais il admet une certaine liberté dans le nombre des accents rythmiques, qui coïncident toujours avec des accents toniques de mots. Le nombre et la composition syllabique des mesures varient avec les sentiments ou les idées que veut exprimer le poète. — Voilà, en abrégé, la doctrine qui prévaut généralement aujourd'hui. Inaugurée par Quicherat, elle a été développée avec rigueur par Becq de Fouquières. On la trouve aussi dans les deux livres de Grammont (*Petit traité de versification française* [2e éd., 1911] et *le Vers français* [2e éd., 1913]). Suivant quelques métriciens de la même école, les groupes syllabiques constituant les mesures devraient toujours être des sous-multiples de 12 (2, 3, 4, 6 syllabes). Les mesures de 5 et de 7 syllabes seraient interdites. De nombreux faits sont défavorables à cette prétendue loi.

La théorie du rythme binaire ne mériterait pas d'être citée, si elle n'avait égaré quelques Français en ces dernières années. Des étrangers, allemands ou scandinaves (Saran, Wulff), ont soutenu que le principe du vers français est l'alternance des syllabes fortes et faibles, le temps marqué revenant toutes les deux syllabes. C'est à un rythme semblable, mais imposé par la musique, qu'obéit le premier vers du *Roi d'Yvetot :*

Il é | tait un | roi d'Y | vetot... (Béranger).

Appliquer ce rythme à tous les vers français est évidemment ridicule. Mais il est vrai que le rythme binaire est le plus fréquent dans les langues germaniques. L'hypothèse Saran-Wulff est donc du pangermanisme philologique.

Les graphiques obtenus par G. Lote ne confirment aucune des doctrines enseignées jusqu'à présent. L'analyse des courbes l'amène à des conclusions fort intéressantes et quelque peu révolutionnaires. Nous ne décrirons pas ici les instruments dont il a usé, ni les méthodes qui lui ont permis de calculer la durée, la hauteur et l'intensité des éléments vocaux dans les vers enregistrés. Disons simplement qu'il a exprimé la durée des sons en centièmes de seconde et qu'il a traduit leur hauteur musicale par un chiffre indiquant le nombre des vibrations simples à la seconde. Le calcul de l'intensité est beaucoup plus délicat. L'auteur n'a évalué que l'intensité potentielle ou psychologique, c'est-à-dire l'impression de force que perçoit notre oreille. En appliquant une méthode fournie par l'abbé Rousselot, il a calculé cette intensité en « mètres d'audition », en « distances de compréhensibilité » : « Les chiffres donnés signifient que telle amplitude représenterait exactement telle distance de compréhensibilité si les sujets articulaient toujours devant l'appareil enregistreur comme l'individu d'après lequel l'abbé Rousselot a dressé ses tables de réduction, c'est-à-dire comme moi-même. » On sait que l'intensité brute dépend de l'amplitude des vibrations sonores ; mais l'intensité auditive varie avec la hauteur musicale et le timbre. D'où la nécessité de calculs assez compliqués. — L'auteur a contrôlé ses graphiques en prenant des inscriptions simultanées au phonographe et à l'appareil enregistreur, puis en transcrivant en courbes les sinuosités du phonogramme. Ces courbes et les tracés des tambours inscripteurs se sont trouvés d'accord. Voici les différents chiffres obtenus avec un vers de Victor Hugo (*Hernani*, V, 3) :

Un	ros –	si –	gnol	per –	du	dans	l'om –	bre et	dans	la	mous –	se
14	16	20	42	17	16	16	45	20	20	19	48	22
280	220 260	240	220 240 220	200 220	240 240	200 240	240 440 500	440 440 440	380 440	440 440	380 480	340
80	95	35	20	20	20	75	15-100	85	90	90	100	25

La première ligne de chiffres représente la durée des syllabes, la seconde les variations de hauteur, la troisième les intensités.

Accent de durée et rythme de durée. Les idées les plus neuves et les plus séduisantes de G. Lote ont trait à l'accent de durée et au rôle joué par cet accent dans la langue et la versification françaises. Toutes les syllabes d'un mot n'ont pas la même qualité : il en est une privilégiée, la syllabe *tonique*. L'opinion courante est qu'elle est plus forte, plus intense que les autres. Cela est vrai ; mais elle est aussi plus aiguë et plus longue. L'accent tonique est d'ordinaire un maximum à la fois d'intensité, de hauteur et de durée. Il porte sur la dernière syllabe des mots. Toutefois, dans les mots dont la finale est un *œ* (*eu*) moyen, dit *e* muet, c'est l'avant-dernière syllabe qui est accentuée. Les syllabes accentuées sont les véritables longues du français, très différentes des longues du latin et du grec. En effet, dans les vers latins et grecs, la brièveté ou la longueur appartiennent en propre à telle ou telle voyelle d'un mot donné, et la voyelle conserve sa quantité, quel que soit son entourage. Au contraire, les longues françaises sont les syllabes finales masculines des mots ou des groupes de mots et sont déterminées par les divisions naturelles du sens. La même syllabe change de quantité suivant sa place. Si l'on compare les deux phrases : *le vieillard est grand*, et *j'ai disloqué ce grand niais*..., il est facile de constater que la syllabe *grand* est plus longue dans le premier exemple que dans le second : *grand niais* ne forme pour ainsi dire qu'un mot de trois syllabes, dont la seule longue est la dernière : *ais*. Les classifications de longues et de brèves proposées par les grammairiens sont factices et résultent d'une confusion entre le timbre et la durée. Les soi-disant voyelles longues de nature sont, le plus souvent, des voyelles ouvertes. La durée est, d'ailleurs, l'élément le plus caractéristique de l'accent français : quand un Français entend prononcer des mots étrangers où l'accent dynamique et musical porte sur une syllabe brève suivie d'une longue, c'est la syllabe longue qui lui semble recevoir l'accent : « nous sommes plus sensibles à la durée » qu'à la hauteur ou à l'intensité.

L'examen de ses tracés a montré à G. Lote que l'accent de durée est plus stable que les deux autres. Sans doute, une diction emphatique parvient quelquefois à le déplacer, mais le cas est peu fréquent. Au contraire, l'accent de hauteur et celui d'intensité remontent souvent d'une ou de plusieurs syllabes, notamment lorsqu'il y a conclusion de sens. La syllabe finale est alors plus grave et plus faible, mais elle est toujours supérieure en durée et ne cesse pas de soutenir le rythme. Les nuances de durée sont donc rythmiquement plus importantes que celles de hauteur et d'intensité. Elles marquent les articulations logiques de la pensée, tandis que les variations d'acuité ou d'énergie traduisent les émotions du sujet parlant. Les mesures des vers sont donc de véritables pieds prosodiques, dont quelques-uns rappellent ceux de la versification gréco-latine. Les plus importants sont le pied d'une syllabe, le pied de deux syllabes ou *ïambe*, celui de trois syllabes ou *anapeste*, celui de quatre syllabes ou *péon*. Au-dessus de quatre syllabes, les groupes métriques ont tendance à se scinder et à développer intérieurement un nouvel accent rythmique. De ces deux vers de J.-M. de Hérédia (*les Conquérants*) :

Et les vents | alizés | inclinaient | leurs antennes
Aux bords | mystérieux | du monde | occidental

le premier est composé de quatre anapestes, le second comprend dans chaque hémistiche un ïambe suivi d'un péon.

Ce rythme de durée est ascendant, la syllabe longue étant la dernière de chaque groupe. Cependant, quand la syllabe accentuée est la pénultième d'un mot terminé par un *e* muet, G. Lote rattache la finale féminine à la mesure précédente, contrairement à la division adoptée par Becq de Fouquières et Grammont :

Fatigués | de porter | leurs misères | hautaines,
(*Les Conquérants.*)

Cette façon de couper est assez contestable. N'en déplaise à l'auteur, qui fait appel au témoignage de l'oreille, on peut entendre quatre anapestes dans ce vers : *leurs misères hautaines.*

Mais, si les accents de durée coïncident le plus souvent avec ceux de hauteur et d'intensité et si G. Lote — le cas de l'*e* muet étant mis à part — coupe généralement les vers aux mêmes endroits que ses prédécesseurs, il se fonde sur ses graphiques pour nier l'isochronie et le syllabisme. Les alexandrins ne sont nullement égaux entre eux, et leurs mesures remplissent des temps variables. Un seul hémistiche peut valoir les deux tiers de la durée totale du vers. Il s'en faut que tous les alexandrins aient douze syllabes. Lorsqu'on prononce l'*e* muet des rimes féminines, on obtient des vers de treize syllabes. On rencontre dans les meilleures dictions des alexandrins de quatorze syllabes ou, au contraire, de dix et de onze, suivant qu'un *e* muet a été prononcé au lieu d'être élidé, ou qu'un ou deux *e* muets ont été supprimés, qui auraient dû compter dans la mesure. Le rythme de durée n'exige donc pas que les syllabes accentuées reviennent après un temps déterminé ni après un nombre fixe de syllabes :

Le rythme verbal est constitué par des successions de syllabes atones que vient couper de temps en temps une syllabe tonique, dont le retour ne doit point se produire à des intervalles trop éloignés. Il faut ajouter que la syllabe tonique, hors le cas d'emphase, coïncide toujours avec un arrêt de la pensée et que, si la voix prend une teinte oratoire ou se colore d'émotion, la voyelle la plus longue de chaque membre métrique est le plus ordinairement celle qui termine le fragment du sens auquel elle appartient, sous la seule condition qu'elle ne soit pas un *e* muet. C'est tout ce qu'il est permis de dire, et toute autre définition moins générale serait fausse, car elle irait contre les faits et ne recouvrirait plus exactement la réalité.

Cette définition du rythme pourra surprendre : elle ne laisse aucune place à la régularité (G. Lote dirait sans doute : *à la monotonie*), et l'on se demande si les vers se distinguent de la prose. Monsieur Jourdain faisait-il aussi des vers, sans le savoir ? L'auteur accepte cette conséquence. Selon lui, prose et vers diffèrent de degré, non de nature. Dans la prose, les temps marqués sont plus dispersés et les variations d'intensité moins considérables, mais « la prose dite *poétique* rejoint le vers et se confond avec lui ». En lisant successivement « une annonce de journal, un article de revue, un passage de Voltaire, un fragment de Rousseau, un autre de *Salammbô* ou de *la Prière sur l'Acropole*, on s'élève des formes les plus pauvres du rythme aux combinaisons les plus harmonieuses, à la véritable poésie.

L'avenir du vers français. Si telle est la nature du rythme, le vers libre rythmique, tel que l'ont pratiqué G. Kahn, H. de Régnier, R. de Souza, etc., est l'aboutissant nécessaire de l'alexandrin et de tous les vers français. L'auteur le pense et le dit dans sa préface et dans sa conclusion. Mais il indique aussi des réformes partielles susceptibles de rajeunir l'alexandrin, sans en modifier la nature. Une bonne partie des règles acceptées encore aujourd'hui s'explique par une prononciation depuis longtemps surannée. Ainsi les plus grosses difficultés proviennent de l'*e* muet. Il conviendrait de ne le compter que là où tout le monde le fait entendre à présent. On aurait ainsi des vers analogues aux suivants de Paul Fort, où la disposition typographique ordinaire a été rétablie :

Et je voyais des terr(es), des terr(es) encor(e) plus loin,
En marche vers le ciel et qui semblaient plus pur(es) ;
L'une où tremblait le fard gris-perle des lointains ;
Les autr(es), au bord du ciel, étaient déjà l'azur. (*Montagne.*)

Malheureusement, les lois sur la chute ou le maintien de l'*e* muet ne semblent pas encore bien établies, malgré les recherches de Grammont et de l'abbé Rousselot, et les poètes auront de la peine à éviter les contradictions. Les diérèses archaïques : *délici-eux, acti-on*, sont à proscrire, ainsi que les contractions également archaïques, telles que *hier* en une syllabe. Cependant, le meilleur usage admet *in-qui-é-tude* à côté de *qui-é-tude*. Là encore, un flottement est à craindre.

Au sujet de l'hiatus, la doctrine de G. Lote semble inattaquable. La phonétique expérimentale démontre que deux voyelles en hiatus n'offrent pas de solution de continuité. Quand elles sont de timbres différents, une voyelle intermédiaire, un phénomène de transition se développe entre elles : *il y a* s'articule *iliya*, avec un *i* consonne entre l'*i* voyelle et l'*a*. On ne constate jamais ni heurt ni intervalle. D'ailleurs, les hiatus entre deux mots sont de même nature que les hiatus intérieurs : *tu erres* offre la même combinaison que *(mor)tuaire*. Certains hiatus sont désagréables, d'autres harmonieux. Seule, l'oreille doit être juge.

Le chapitre de la rime est aussi convaincant. On oublie trop que la rime doit être une identité de sons, et non de lettres. Parmi les sons, la voyelle tonique est l'élément essentiel ; la consonne d'appui prolonge l'homophonie de quelques centièmes de seconde. On peut la rechercher, mais sans superstition. Au lieu d'interdire la rime *aima, cultiva*, tout en approuvant *combat, attentat*, les traités de versification seraient mieux inspirés s'ils condamnaient les rimes fausses : *Antigone, trône ; femme, infâme*, où les voyelles toniques ont des timbres différents. La chute de l'*e* muet final bouleverse les notions de rimes masculines et de rimes féminines. Avec Grammont, G. Lote propose d'appeler masculines les rimes où la voyelle tonique est le dernier élément prononcé de la syllabe et féminines celles où la voyelle tonique est suivie d'une consonne *prononcée*. D'après cette définition, *dé, idé(e), accorde(r)* sont des rimes masculines, *bagarr(e)* et *regard* des rimes féminines. Une nouvelle loi d'alternance pourrait se fonder sur cette distinction naturelle et logique. On pourrait aussi supprimer la nécessité de l'alternance.

La règle de la césure remonte au temps lointain où l'alexandrin avait une pause après la sixième syllabe. Un *e* féminin supplémentaire pouvait figurer à la pause, comme à la fin du vers :

Et prenget une cn | ve | que seit grande et parfonde
(*Voyage de Charlemagne en Orient*, XIIe siècle.)

Cette pause s'est peu à peu réduite à une simple coupe, c'est-à-dire à un changement de mesure, la sixième syllabe devant toujours supporter un accent rythmique. Aujourd'hui, la coupe elle-même disparaît parfois de cette place :

Il teint sa dague | avec du suc | de mandragore
(V. Hugo.)
Et nous allons | appareiller | pour tes étoiles.
(J. Aicard.)

Le précepte de l'hémistiche n'est plus suivi et n'a plus de raison d'être. Souvent, la diction contemporaine transforme en trimètres les tétramètres classiques. — Enfin, G. Lote a constaté que l'enjambement a pour effet d'obscurcir ou de voiler la rime. Cependant, les poètes en ont besoin pour « étendre le fragment mélodique au delà des limites de l'alexandrin » et produire certains effets. Maintenir à la fois rime et enjambement est, d'après Lote, paradoxal et contradictoire. Mais le vers libre, d'étoffe plus malléable, peut se passer de l'enjambement.

Une discussion complète des méthodes de l'auteur et de ses conclusions générales ne saurait trouver place ici. Mais il convient d'insister sur le sens et la portée de l'œuvre. Il n'y faut point chercher une étude sur la nature de l'alexandrin classique, romantique ou parnassien. Son travail pourrait s'intituler : *la Déformation de l'alexandrin par les dictions modernes*. Ce n'est pas à dire que ses « sujets » soient incompétents. Sans doute, ils ornent parfois leur texte d'*e* muets assez étranges : *duke (= duc), seuye (= seul), mourire (= mourir), douleure (= douleur), gœrek (= grecque), aller dans ses bras œ rire (= aller dans ses bras rire)*, etc. De telles prononciations, même dues à un professeur au Conservatoire, sont exécrables et ridicules. Lorsqu'un mauvais élève émaille de *euh* sa leçon de Corneille, il ne faut pas se hâter de conclure que le vers français admet un nombre illimité de syllabes. Mais, s'il arrive fréquemment à des lettrés de fausser un vers en prononçant des *e* élidés ou en omettant ceux qui forment une syllabe métrique, on peut raisonnablement en déduire que les habitudes de la prononciation moderne s'accordent mal avec la structure de l'alexandrin, tel qu'il nous a été transmis. La diction des vers est aujourd'hui pathétique, expressive et finement nuancée. Elle était jadis plus régulière, plus uniforme, si bien que le sujet « illettré » de G. Lote a débité ses vers d'une manière plus « classique » que les artistes dramatiques ou agrégés de l'Université. Mais le pathétique est destructeur de tout rythme régulier, et les beaux vers veulent être déclamés. Faut-il donc revenir à l'ancienne diction et sacrifier l'expression à la cadence ? Faut-il, au contraire, abandonner les rythmes nets et simples pour utiliser les ressources infinies du vers libre ? Peut-on, enfin, après avoir rejeté les conventions inutiles, les règles vieillies, les préjugés d'orthographe, conserver la fixité numérique des syllabes et une certaine liberté de rythme ? Il appartient aux poètes de trouver la réponse juste. G. Lote aura le mérite d'avoir posé les problèmes et, peut-être, hâté les solutions ? — M. Chosé.

astrométéorologie (du gr. *astron*, astre, *métron*, mesure, et *logos*, discours, traité) n. f. Etude des relations entre les phénomènes célestes, surtout solaires, et les phénomènes atmosphériques terrestres.

— Encycl. En 1884, un physicien français, Albert Nodon, qui travaillait au laboratoire du professeur Lippmann, à la Sorbonne, fit une découverte qui ouvrait la porte à toute une série de recherches dans une voie entièrement nouvelle : il constata que le soleil, en envoyant ses rayons sur un objet à la surface du sol, communiquait à cet objet une *charge électrique*. Le fait fut établi par de nombreuses expériences faites par Nodon lui-même, puis, plus tard, par Bernard Brunhes, professeur à la Faculté de Clermont-Ferrand, directeur de l'Observatoire du Puy-de-Dôme. Ces expériences furent, d'ailleurs, renouvelées ultérieurement par l'auteur dans le Sahara algérien.

Ainsi, il était démontré que le soleil exerce une action électrique directe, par son rayonnement, sur les objets terrestres. Cette découverte devançait donc de plusieurs années celle des *phénomènes actino-électriques*, revendiquée plus tard par l'Allemand Hertz.

Poussant ses investigations plus loin, A. Nodon découvrit alors, en s'aidant de magnétomètres et d'électromètres très sensibles, que les grands mouvements de l'atmosphère étaient précédés, *plusieurs jours à l'avance*, par des troubles magnétiques et électriques particuliers. Il en conclut que ce phénomène pouvait servir à la *prévision du temps*, soit seul, soit employé concurremment avec les méthodes ordinaires auxquelles il pourrait servir de contrôle et de critérium. Cette méthode a été appliquée avec succès pendant la Grande Guerre. En outre, l'auteur a signalé l'action « probable » de l'énergie rayonnante du soleil sur l'origine des grands courants atmosphériques de vents.

C'est l'ensemble de toutes ces études et de tous ces faits qui constitue l'*astrométéorologie*, branche nouvelle de la science, touchant à la fois à la physique et à l'astronomie. Ces travaux ont fait l'objet de nombreuses communications à l'Académie des sciences et ont été résumés par l'auteur dans deux ouvrages : *l'Action électrique du soleil* (1909) et *Essai d'astrométéorologie* (1920).

On voit donc qu'il y a, dans tout cela, une voie nouvelle à explorer au point de vue de la science de l'atmosphère et de la recherche de ses lois. — Alphonse Berget.

Aviation. (Le perfectionnement de l'avion pendant la guerre.) Il est fort probable que, sans la guerre, l'aviation n'aurait pas réalisé en quelques années les progrès qui en font à l'heure actuelle un auxiliaire essentiel des batailles et un outil commercial excellent. Depuis les premiers vols de Wilbur Wright, en effet, jusqu'en 1914, l'avion ne s'est perfectionné que lentement. L'aérodynamique n'étant pas encore une science vraiment constituée et son patrimoine comprenant surtout des données d'expérience, chaque résultat acquis n'allait pas sans de nombreux et coûteux essais préalables. Dès lors, les constructeurs redoutaient les dépenses formidables qu'ils étaient obligés d'engager et dont une utilisation quelconque de l'avion ne semblait pas devoir les défrayer avant longtemps. Ils avaient pour seuls clients de rares amateurs riches, quelques exhibitionnistes de meetings et surtout l'armée ; encore l'usage que les militaires comptaient faire de l'avion dans la bataille restait-il imprécis et incapable de guider les constructeurs vers un but net.

Dès les premiers mois de guerre, au contraire, les emplois possibles de l'avion aux armées apparaissent nettement. La question financière n'entre plus en ligne de compte. L'Etat achètera ses outils de combat à n'importe quel prix ; enfin et surtout, il expose un programme, et une émulation nouvelle active le travail des techniciens, qui voient enfin le résultat à atteindre.

Que demanda-t-on à l'avion de guerre ?

Au point de vue général, on chercha d'abord la sécurité du vol, indispensable pour une action suivie. Cette sécurité dépendra de trois facteurs : la sûreté du moteur, la solidité de la cellule, sa résistance aux pressions anormales que l'emploi au combat peut lui faire subir et, enfin, les qualités aérodynamiques qui doivent permettre à l'avion d'opérer en dépit des conditions atmosphériques les moins favorables.



Avion d'avant-guerre : monoplan Blériot.

Cette sécurité du vol a été, à de rares et persistantes exceptions près, rapidement atteinte. Un coefficient de sécurité de 6 fut exigé des appareils livrés.

Les avions devaient tous être propres à subir le combat aérien, c'est-à-dire avoir de bonnes vitesses linéaire et ascensionnelle, de grandes capacités manœuvrières et être disposés de façon à recevoir un armement suffisant.

Enfin, suivant les missions à remplir, ils devaient présenter des qualités diverses et incompatibles — comme la rapidité et l'importante prise de charge, par exemple ; ils furent, en conséquence, classés suivant trois catégories fondamentales :

1° L'avion de combat, dont le type est le monoplace, très rapide, très souple et montant vite ;

2° L'avion, dit *de corps d'armée*, pour l'observation, la reconnaissance et la liaison, biplace capable d'emporter l'aménagement de photographie et de T. S. F. ;

3° L'avion lourd porteur, pour le bombardement.

C'est en considération de ces trois types que nous étudierons le développement et les acquisitions de l'aviation pendant la guerre.

Un avion se compose d'une surface capable de porter un certain poids, lorsqu'elle se déplace dans l'espace à une vitesse déterminée. Nous envisagerons donc séparément le système moteur et propulseur et l'avion proprement dit.

I. *Système moteur et propulseur.* Il comprend : 1° le moteur ; 2° ses organes d'alimentation ; 3° l'hélice.

1° *Le moteur.* Dès 1915, le programme militaire comporte presque uniquement l'augmentation de la *puissance* des moteurs ; mais, que ce soit dans le but de réduire la surface portante, obstacle à l'avancement, pour les appareils rapides, ou que ce soit pour augmenter la charge utile, pour les avions



Avion monoplace Nieuport 15 mq. 80 HP le Rhône (1916).

lourds porteurs, la puissance ne doit pas être atteinte aux dépens de la *légèreté*. Cette double considération amena évidemment la construction de moteurs de peu de robustesse et dont la réfection était nécessaire après une moyenne de soixante heures de vol.

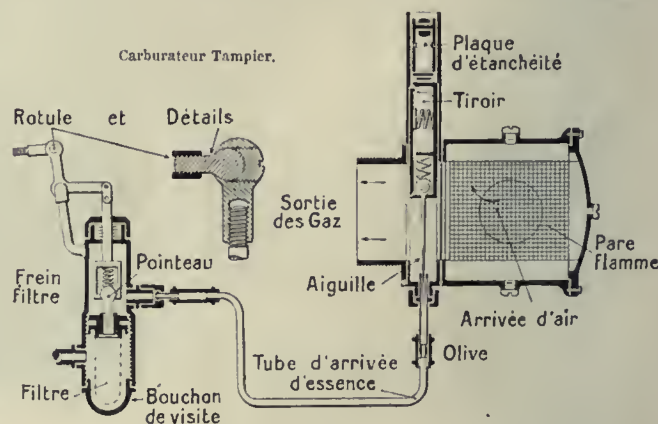
Les qualités de légèreté du moteur rotatif — environ 1 kg. 3 par HP — en firent un auxiliaire excellent. Le 80 HP le Rhône, puis le 120 HP le Rhône et le 130 HP Clerget équipèrent les appareils légers des trois premières années de la guerre (Morane, Nieuport, Caudron, Spad). Malheureusement, leur puissance pouvait difficilement être augmentée et, lorsqu'on y parvenait, la consommation horaire par HP devenait désavantageuse. On fut réduit à les coupler sur certains appareils (le moteur Caudron G 4 — trimoteur Caproni : 2 rotatifs le Rhône 80 HP et un moteur fixe). Mais force fut bientôt de recourir complètement aux moteurs fixes, qui, plus lourds, firent perdre à nos aéroplanes l'extraordinaire maniabilité à laquelle on doit nos premiers succès aériens. Ce furent : des moteurs à cylindres verticaux, comme le Panhard-Levassor, des moteurs horizontaux à cylindres opposés, des moteurs en V comme le Renault (avions de reconnaissance et de bombardement) ou l'Hispano-Suiza (150 HP et 220 HP, pour les avions de chasse) et des moteurs en étoile comme le Salmson (avion Salmson, de corps d'armée). Le poids de 3 kilogrammes par cheval ne fut pas dépassé. La vitesse de rotation varia de 1.200 à 2.000 tours.

Les carburateurs furent automatiques ou non automatiques. Les premiers, plus économiques, se plient moins bien aux variations de l'atmosphère et du régime : changement de densité de l'air suivant l'altitude, dépression produite dans le carburateur suivant que l'air est plus ou moins aspiré par le moteur. Le pilote, dans les carburateurs non automatiques, peut ouvrir opportunément une prise d'air additionnelle pour que la carburation soit constante. Enfin, pour les hautes altitudes, le chauffage a été aménagé (carburateur Renault).

Des magnétos de départ — auxquelles une faible vitesse de rotation fait produire de puissantes et nombreuses étincelles — ont été installées sur tous les appareils actuellement en usage et dont beaucoup possèdent un double allumage.

Le refroidissement des moteurs d'aviation se fait par ailettes, ce qui est plus simple, mais fragile et irrégulier, ou par circulation d'eau. Des volets, commandés par le pilote, lui permettent de régler l'arrivée d'air sur le radiateur.

2° *L'alimentation du moteur.* On a cherché à réduire la consommation des moteurs d'aviation, pour que le poids de combustible emporté en soit par là même diminué. Faible pour les moteurs rotatifs, qui étaient de faible puissance (28 litres à l'heure avec le 80 HP le Rhône), elle n'en atteint pas moins 80 litres à l'heure pour les moteurs à grande puissance (220 HP). Dès lors, quelque court que soit le temps normal de vol prévu (deux heures pour les avions de chasse), les volumineux réservoirs nécessités sont forcément, en partie du moins, montés sous pression. Des nourrices ont été installées pour permettre au pilote de regagner son terrain en cas de pannes de pression. Des dispositifs permettent l'éventrement instantané des réservoirs en cas d'incendie à bord. D'autres réservoirs sont construits en une matière élastique, qui se referme après le passage des balles. Le graissage se fait par circulation, avec ou sans pression ; sur le Salmson, une pompe Astra, mue par hélice, le commande. La consommation d'huile suivant les moteurs varie de 14 à 90 grammes à l'heure et au cheval.



Carburateur Tampier.

3° *L'hélice.* Trois qualités sont demandées à l'hélice : la solidité, la souplesse et la légèreté. L'hélice « normale » a été construite d'après le principe suivant : le rendement d'une pale d'hélice est maximum quand l'angle d'attaque d'une de ses sections a une valeur déterminée. Cet angle d'attaque, pour une hélice à pas constant, diminue lorsque l'inclinaison de la pale diminue, c'est-à-dire lorsqu'on s'éloigne de l'axe. On obtiendra donc un angle d'attaque constant en augmentant le pas à mesure qu'on s'éloigne du centre. Le rendement d'une telle hélice atteint 80 p. 100. L'expérience prouve qu'il est encore amélioré si l'on remplace une hélice tournant à un certain nombre de tours par une hélice de pas double tournant deux fois moins vite. Pour éviter que les projections de boue des roues, au départ, ne brisent l'hélice, on a essayé de blinder l'extrémité des pales. L'augmentation de poids provoquée par l'hélice de trois ou quatre pales et le fait que chacune d'elles attaque un air encore troublé par la pale précédente ne la rendent avantageuse que comme hélice lente ; on a aussi essayé de disposer simplement sur un même moyeu deux hélices. En Amérique, enfin, Curtiss emploie des hélices d'un seul bloc de pin, peu coûteuses et de bon rendement.

II. *L'avion proprement dit.* Pendant la guerre, les moteurs ont constitué la pierre d'achoppement, et on a construit les avions autour des moteurs qu'on avait. Légers et de peu de surface, époque des rotatifs, ils ont pris du poids, de la surface et de l'envergure pour s'allier aux puissants moteurs des dernières années.

1° *Organe de transport : la nacelle.* Son aménagement s'est amélioré quant au confort du pilote et à sa préservation du vent et du froid. Des accumulateurs permettent le chauffage de ses vêtements de fourrure.

2° *Organe de support : train d'atterrissage.* Pour réduire les résistances à l'avancement, on a simplifié ses lignes, et on les a profilées. Un avion récent a montré un train d'atterrissage qui se repliait dans le fuselage pendant le vol. La vitesse de l'atterrissage a été réduite de diverses manières. En 1914, le Voisin avait un frein agissant, lorsqu'il roulait au sol ; en 1916, le Sopwith possède deux volets sur les plans inférieurs que le pilote oppose à la marche de l'appareil, lorsqu'il prend son terrain. Certaines béquilles ont été étudiées pour faire crampon sur le sol. Un Bréguet possède des amortisseurs oléo-pneumatiques.

3° *Organe de sustentation : les ailes.* Elles doivent porter un poids donné et offrir une résistance à l'avancement minimum. La forme des ailes et leur décalage n'ont jamais paru intervenir dans un sens précis. Mais, dès 1916, où la bataille aérienne s'est transportée à de grandes altitudes, les constructeurs ont été amenés à augmenter la surface portante pour que les appareils ne perdent pas trop de vitesse en atteignant des couches d'air moins porteuses et pour en atteindre d'élevées, — quitte à voir réduite leur rapidité plus près du sol ; d'ailleurs, avec excès de surface portante, si l'angle d'attaque est petit, la résistance à l'avancement totale est inférieure à celle d'une aile plus réduite, se présentant sous un angle plus grand et portant plus au mètre carré. La charge au mètre carré s'éloignera rarement du chiffre moyen de 35 kilogrammes, car on veut éviter d'alourdir la membrure, pour augmenter la solidité. Néanmoins, certains petits porteurs, dont on ne voulut pas exagérer les surfaces, eurent une charge unitaire de 50 kilogrammes. L'aile à double courbure a été employée pour éviter les remous à l'arrière et les résistances nuisibles. Les ailes souples et gauches furent abandonnées ; par contre, le Schmitt a montré l'avantage des ailes à variation commandée de l'angle d'attaque. La fragmentation des surfaces a été jugée d'un bon rendement ; elle est d'un faible encombrement latéral et provoque de minimes déplacements du centre de poussée. Enfin, pour mieux travailler, les surfaces ont été écartées ; on a prouvé, en effet, par exemple, que, tandis que le plan supérieur a le rendement d'une aile isolée, celui du plan infé-



Avion de bombardement bimoteur Handley-Page (1919).

rieur est des 415. On a donc diminué ce dernier fréquemment.

Pour plus de solidité, on a employé les longerons en *bois armé* ou métalliques. Sur certaines ailes entièrement métalliques, les toiles sont fixées par laçage. Les haubans et les câbles ont été réduits et profilés.

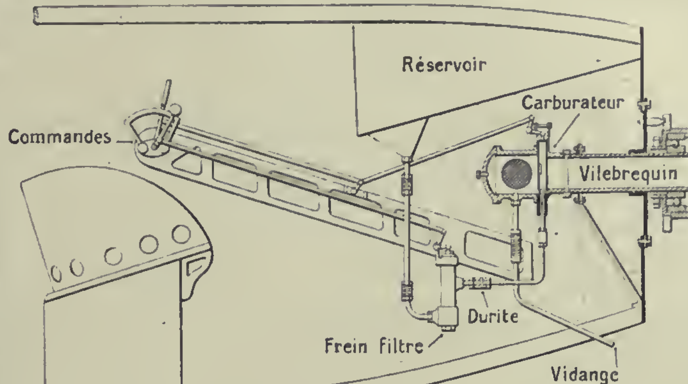
4° *Dispositifs d'équilibre.* Porteurs ou non, les plans d empennage ont progressivement donné aux avions une meilleure stabilité naturelle. L'aile souple à torsion hélicoïde a fait place à l'action précise des ailerons pour assurer la stabilité commandée latérale.

5° *Organes de liaison.* Le fuselage, autrefois nu (Gaudron G3, G4, Maurice Farman), a été entoilé, ce qui facilite sa pénétration dans l'air. Il a pris peu à peu une forme dérivée du dirigeable (fuselage Morane à section octogonale décroissante vers l'empennage). Il a été caréné de l'avant, et les résistances offertes par le moteur ont été amoindries par des capotages judicieux.

Transmettant la poussée de l'hélice aux ailes, supportant le passager, la charge et les combustibles — double effort sans cesse croissant — le fuselage dut être construit avec une grande solidité. Métallique ou en poutres armées, il est toujours indéformable.

6° *Organes de manœuvre.* Les commandes et transmissions, presque toujours doublées, sont maintenant d'une vérification facile et en général isolées.

Les résultats des progrès que la construction d'aviation a réalisés dans ses diverses parties ont été considérables. Alors qu'en 1914 le biplace Voisin régnait sans rival avec une vitesse de 90 kilomètres à l'heure et en atteignant 2.000 mètres de hauteur en quarante minutes, les biplaces de corps d'armée actuels font du 180 à l'heure et montent à 2.000 mètres en cinq minutes. En 1915, encore, certaines manœuvres brusques, des descentes verticales pouvaient coûter la vie aux pilotes du Maurice Farman. Tous les appareils de la fin de la guerre subissaient sans le moindre déréglage l'épreuve des acrobaties.



Distribution d'essence sur un moteur Nieuport 15.

Le tableau suivant donne la liste des appareils qui font date dans cette partie primordiale de l'histoire de l'aviation :

1914

AVIONS DIVERS

Caudron (type G-3).	biplace	80 HP Rhône (gauchissement).
Voisin	—	130 HP Canton Unné.
Farman..........	—	80 HP Renault.
Morane (type parasol).	—	80 HP Rhône (gauchissement).

1915

AVIONS DE CHASSE

Nieuport.........	monoplace	13 mq. 80 HP Rhône.

AVIONS DE RECONNAISSANCE ET D'OBSERVATION

Nieuport	biplace	18 mq. 80 HP Rhône.
Caudron G-4	—	bimoteur; deux 80 HP Rhône.
Farman..........	—	130 HP Renault.

AVIONS DE BOMBARDEMENT

Bréguet-Michelin ...	biplace	220 HP.

1916

AVIONS DE CHASSE

Nieuport.........	monoplace	15 mq. 80 HP Rhône.
—	—	13 mq. 110 HP Rhône.
Nieuport.........	—	15 mq. 110 HP Rhône.
Spad...........	—	180 HP Hispano-Suiza.

AVIONS DE RECONNAISSANCE ET D OBSERVATION

Nieuport.........	biplace	23 mq. 130 HP Clerget,
Morâne (type parasol).	—	110 HP Rhône (ailerons).
Sopwith..........	—	130 HP Clerget.

AVIONS DE BOMBARDEMENT (Farman, Caudron)

Caproni	triplace	trimoteurs : deux 80 HP Rhône, un Canton Unné.

1917 et 1918

AVIONS DE CHASSE

Spad............	monoplace	220 HP Hispano.
Morane (parasol)...	—	120 HP Rhône.

AVIONS DE RECONNAISSANCE ET D'OBSERVATION

Spad............	biplace	220 HP Lorraine ou Hispano.
Bréguet..........	—	300 HP Renault ou Fiat.
Salmson	—	250 HP Salmson.

AVIONS DE BOMBARDEMENT

(1918. Divers modèles de gros avions, dont le Bréguet et l'Handley-Page anglais sont le type).

Une série progressive d'avions des types les plus divers, — la certitude, basée sur les faits, des possibilités de l'aviation, — l'expérience de sa sécurité, — la familiarisation du public avec elle, voilà ce que cinq années nous ont donné. — D'un sport magnifique, ingénieurs, constructeurs et pilotes, stimulés par la pensée patriotique, au prix de leur vie, souvent, ont fait un champ d'activité nouveau d'une utilisation immédiate et d'une envergure insoupçonnée. (*A suivre.*) — JEAN RAVENNES.

Becque (HENRY). *Sa vie et son œuvre*, par Ambroise Got. (Paris, 1920, in-8°.) — Comme beaucoup d'écrivains de talent, Henry Becque a mené une existence précaire, à peine traversée de quelques rayons de joie. Sur son tombeau seulement, la gloire est venue s'accouder; une gloire timide et sans doute trop modeste. Peut-être son œuvre déroute-t-elle les critiques, vite lassés de n'y surprendre que d'âpres accents et les manifestations d'un farouche pessimisme. Cependant, il ne faut point que cette œuvre, marquante dans notre littérature, sortie toute vibrante d'un cerveau épris de vérité, tombe dans l'oubli. Ambroise Got l'a pensé. Il l'a étudiée, pour nous la faire mieux comprendre, non en admirateur aveuglé, mais en homme de science et de goût, muni de sérieuses références, s'efforçant de reconstituer le milieu moral et physique qui la produisit, la psychologie de l'écrivain qui la réalisa, cherchant enfin sa signification profonde et quelle orientation nouvelle elle donna au théâtre français.

Né à Paris, le 9 avril 1837, Henry Becque sortait de la petite bourgeoisie. Son père, personnage bourru, exerçait la profession de caissier de banque. Un de ses oncles, vaudevilliste, avait collaboré avec Labiche. Peut-être le petit garçon admirait-il cet oncle qui, dans la famille, avait seul quelque prestige. Tout enfant, à son propre dire, il joignait à la douceur la gaieté, l'enthousiasme même. Il sentait « son âme pleine de chants ». On voulut en faire un homme instruit. On l'envoya au lycée Bonaparte. Il en sortit bachelier et voué au fonctionnarisme; mais l'existence trotte-menu de l administration ne lui convenait guère. Des chemins de fer du Nord, il passa à la Chancellerie de la Légion d'honneur, quitta celle-ci, crut trouver plus de satisfaction et d'activité dans les affaires, se mêla, comme employé d'agent de change, au tumulte de la Bourse. Il se convainquit bientôt que les chiffres lui plaisaient moins encore que les paperasses administratives. Néanmoins, son passage dans le milieu de la finance lui avait permis d'observer des types dont on retrouvera plus tard les physionomies dans son théâtre.


Henry Becque.

En réalité, toutes les professions le lassaient rapidement, parce qu'il se sentait uniquement attiré par la littérature. Pour vivre, il se fit, à vingt-huit ans, secrétaire d'un prince slave, lequel le mit en relations avec le compositeur Victorin de Joncières. De cette rencontre date sa première œuvre notable. Le compositeur et le poète écrivirent, en effet, de concert un opéra : *Sardanapale*, que le Théâtre-Lyrique joua avec succès le 8 février 1867. Becque, qui, dans son livret, avait imité lord Byron, ne se montrait qu'à demi satisfait de cette production. La versification en était médiocre et l'imagination indigente.

Cette première expérience détermina, néanmoins, le jeune homme à poursuivre la carrière théâtrale, quelles qu'en fussent les difficultés. Or ces difficultés lui apparurent tout de suite. Dès qu'il eut écrit, à la mode du temps, un vaudeville : *l'Enfant prodigue*, ni meilleur ni pire que les autres, où l'on discerne, cependant, au milieu de fantasques bouffonneries et d'invraisemblances énormes, de belles qualités d'observation et un vif sens du réalisme, il s'en alla quémander l'appui de Sarcey, qui le lui refusa. Sardou montra plus de bienveillance à son jeune confrère. A l'auteur de *Patrie* Becque dut la représentation, le 6 novembre 1868, de cette pièce, où l'on voit un père et un fils dupés par la même femme.

Le « métier », surtout, manquait à l'écrivain nouveau, c'est-à-dire l'une des habiletés essentielles de l'homme de théâtre, celle qui, heureusement, s'acquiert par l'expérience. Becque ne parut pas l'avoir encore acquise, deux ans plus tard, lorsqu'il eut bâti *Michel Pauper*, drame en sept tableaux. Ce drame, en effet, mélange de romantisme et de naturalisme, boursouflé, de ci, de là, par d'étranges phraséologies, confinant parfois au mélodrame, ne trouva aucun directeur désireux de le jouer. L'Odéon, l'ayant accepté, le garda dix-huit mois dans ses cartons. Si bien que Becque, irrité, décida de le donner, à ses frais, à la Porte-St-Martin. On l'y représenta sans succès, le 17 juin 1870. Depuis longtemps préoccupé de socialisme et de réformes égalitaires, Becque opposait l'ouvrier réhabilité par le travail et par l'amour à l'aristocrate sombré dans la débauche et l'égoïsme. Il stigmatisait avec violence les mœurs corrompues de la société et, pour la première fois, se montrait « l'Alceste agressif et boudeur » qu'il ne cessera d'être par la suite.

Il avait dévoré ses économies en les risquant dans cette entreprise infructueuse. Survint la guerre. Il s'engagea dans un bataillon de marche, connut les misères et les tristesses du siège, écrivit, néanmoins, une autre pièce à tendances sociales, au milieu des préoccupations d'argent, des fatigues, des anxiétés de l'invasion. Jouée après la guerre, cette pièce : *l'Enlèvement*, lui rapporta la somme dérisoire de 150 francs. C'était l'époque où toute la France discutait sur la loi, pendante à la Chambre, du divorce. Augier, Dumas, Sardou avaient déjà porté la question au théâtre. Becque l'y porta à son tour, dans cette comédie de caractère, où il soutient la nécessité du divorce et préconise l'égalité des droits et des devoirs des époux dans l'état de mariage. La chute de *l'Enlèvement* vint probablement de ce que les personnages, bizarre assemblage d'égoïstes cherchant la satisfaction de leurs désirs, lassèrent le public par leurs raisonnements monotones.

Définitivement ruiné, Becque dut, dès lors, chercher sa subsistance à la Bourse, d'une part, où il grossit les troupes avides des remisiers, dans le journalisme, de l'autre, où, très indépendant d'esprit, polémiquant avec âpreté, traitant des questions trop élevées pour un public peu cultivé, il changea sept fois de feuille en quelques années. Entre temps, il faisait jouer, au Gymnase, *la Navette*, comédie en 1 acte (1878) et *les Honnêtes Femmes*, lever de rideau (1880), publiait *le Frisson*, fantaisie rimée (1884), *Molière et l'Ecole des femmes*, conférence où il exposait ses théories dramatiques, et, de ci, de là, dans des revues, comme la « Revue illustrée », la « Revue contemporaine », la « Revue de Paris », la « Vie parisienne », des saynètes (*Madeleine, Veuve, le Domino à quatre, une Exécution*), que l'on retrouve dans son *Théâtre complet*.

Ces collaborations et ces publications l'aidaient à vivre misérablement et lui permettaient de supporter les disgrâces de son destin. Il ne leur accordait que le temps strictement nécessaire, car il s'était consacré tout entier à son œuvre maîtresse : *les Corbeaux*. Pendant un an, claustré comme un bénédictin dans son appartement, il travailla à cette pièce terrible, qui allait révolutionner le théâtre. Il peina, il souffrit et, néanmoins, il conserva de cet enfantement d'un chef-d'œuvre le souvenir le plus lumineux de sa vie. Quand il eut achevé ces quatre actes, certain d'avoir enfin atteint son idéal, il crut que les directeurs de théâtre lui réserveraient un accueil flatteur.

Or jamais auteur dramatique ne devait endurer passion plus cruelle. Pendant cinq ans, Becque promena son manuscrit de théâtre en théâtre. Successivement, le Vaudeville, le Gymnase, l'Odéon, la Porte-St-Martin, refusèrent de monter la dangereuse pièce et la Gaîté, Cluny, l'Ambigu de la lire. Vainement, à chaque changement de direction, Becque recommençait ses visites. Seul, Emile Boutmy, directeur de l'Ecole des sciences politiques, son ami, à qui il avait fait la première lecture de cette œuvre, en maintenant son jugement favorable, parvenait à lui rendre quelque courage.

Quand il eut vu inutilement tous les directeurs de théâtre, le malheureux entreprit d'intéresser aux *Corbeaux* les auteurs dramatiques jouissant de la faveur publique : Cadol, Dumas, Sardou, Gondinet. Dumas garda son manuscrit pendant un an et ne promit point son intervention. Si bien que Becque.

exaspéré, fit imprimer la pièce chez l'éditeur Tresse. Il allait signer le bon à tirer, lorsqu'il songea à la présenter à Edouard Thierry, administrateur de la Comédie-Française en retraite. Ce brave homme la lut, en apprécia les qualités et la recommanda à son successeur, Emile Perrin, qui l'accepta.

Les Corbeaux furent joués le 14 septembre 1882, devant une salle houleuse, sentant obscurément qu'un événement théâtral se manifestait devant elle. Les acclamations se mêlèrent aux sifflets. La violence de cette satire des mœurs plaisait aux uns, indignait les autres. Au lendemain, des combats de plume se livrèrent dans les journaux entre deux écoles également acharnées. On revivait les temps héroïques d'*Hernani*. Malheureusement, les admirateurs de Becque furent les plus faibles dans cette lutte. Après trois représentations, la pièce tombait, et l'auteur, désespéré, sombrait de nouveau dans le pessimisme.

Sort affreux, sort injuste; car, réellement, Becque ne se trompait point en croyant avoir écrit une des œuvres dont le théâtre français pût s'enorgueillir. Cette œuvre péchait, voilà tout, par trop d'audace et de sombre vérité. Les hommes n'aiment point qu'un écrivain vivant parmi eux les dépeigne sous un aspect trop noir, et ils l'en châtient. La postérité, heureusement, réforme presque toujours ce jugement sommaire. Ainsi pour Becque.

C'est une tranche de leur vie que Becque présenta à ses contemporains. Voici : un petit bourgeois, Vigneron, s'est associé à un riche usinier, Teissier, et a gagné une fortune grâce à cette association. Il songe à se retirer, mais, auparavant, il veut assurer le sort de ses trois filles, Judith, Marie, Blanche, et de son fils, Gaston. Blanche est fiancée à Georges de Saint-Genis. Avant de célébrer le mariage, on s'est réuni pour signer le contrat. Belle fête, qu'égayent les propos gaillards de Gaston Vigneron. Mais le drame côtoie le plaisir: vers la fin de la soirée, on apporte le cadavre du père Vigneron, foudroyé par l'apoplexie.

Dès lors, le malheur va se précipiter sur cette famille heureuse. Mme Vigneron et ses enfants, tout à leur douleur, ne s'inquiètent pas de l'avenir qu'ils croient assuré. Or, ils sont entourés de corbeaux qui fondent aussitôt sur leur proie. Teissier l'usinier, et le notaire Bourdon, et l'architecte Lefort, ses complices, ont formé le projet de ruiner cette veuve et ces orphelins et de s'enrichir de leurs dépouilles. Ils veulent les obliger à vendre tout ce qui leur appartient dans l'usine, pour le racheter à vil prix.

Mme Vigneron, méfiante, lutte un instant, s'entête à ne pas vendre, mais cette brave femme est un jouet entre les mains des corbeaux. Voici, d'ailleurs, que Mme de Saint-Genis montre quelque regret de l'engagement pris par son fils, manifeste de la répugnance à conclure un mariage qui s'annonce moins profitable. Parmi les enfants de Mme Vigneron, Marie, seule, femme de tête, voit clair dans toutes ces manœuvres. Elle s'efforce d'incliner Teissier à la pitié. Elle ne réussit qu'à le séduire par ses qualités de femme d'affaires, mais n'arrête point ses projets de spéculation. Un instant désunis, les corbeaux se rejoignent pour la curée. Mme de Saint-Genis signifie que son fils n'épousera pas une pauvresse. Vainement, Blanche, qui aime son fiancé, supplie, avoue même qu'elle s'est donnée par tendresse; elle ne recueille que de basses injures et devient folle.

Devant ces désastres successifs, Mme Vigneron, soucieuse de rendre la quiétude à ses enfants, se décide à tout vendre. La famille, désormais ruinée, quitte ses appartements luxueux, congédie ses domestiques. Judith cherche une situation au théâtre, mais reçoit de son propre maître de chant, qui la louangeait naguère, la certitude qu'elle est sans talent. Marie cherche inutilement à travailler pour des maisons de confection. La misère sans remède entoure le groupe de victimes que nul ne vient secourir.

Cependant, Teissier, le célibataire rapace, le plus furieux des corbeaux, pris au charme de Marie, veut en faire sa maîtresse ou sa servante. Repoussé avec indignation, il charge le notaire Bourdon de demander la jeune fille en mariage. Pour sauver sa mère et ses sœurs, Marie accepte le sacrifice et épouse le répugnant barbon.

Un compte rendu rapide de cette comédie de caractère n'en donne qu'une maigre idée. Cependant, Becque a atteint, en cette œuvre, les plus hauts sommets de l'art et rejoint son maître Molière. Il a voulu créer des types universels et éternels, des généralisations, et il y a réussi. Sa pièce, en effet, reflète, en images saisissantes, l'angoisse et la révolte des petits dévorés par les gros. A tous les stades de la nature, cette tragédie se produit dans l'indifférence des choses. La morale en est décourageante, mais vraie. Becque n'a voulu faire aucune concession. Pour lui, la force foule aux pieds le droit. Les hommes pratiquent, sans vouloir l'admettre, cette monstruosité.

On a reproché à Becque d'avoir rejeté le personnage sympathique, tout de convention, nécessaire à ces œuvres qui mettent le spectateur en face de ses turpitudes, d'avoir entouré de coquins ses victimes, sans leur susciter un seul défenseur. On a dit également que sa pièce fourmillait d'invraisemblances au point de vue juridique, qu'elle manquait d'air et de lumière. Mais nul, à cette heure, n'en conteste la haute signification. Elle est écrite dans une langue admirable, et chacun des caractères est étudié dans ses profondeurs les plus intimes. L'exposition, au 1er acte, en est faite avec une merveilleuse clarté. La silhouette du père Vigneron, la noble figure de Marie s'opposent au type synthétique de Teissier, homme d'affaires insensible et qui, en épousant la sacrifiée, verra plutôt en elle sa valeur de femme d'affaires que sa grâce de belle fille.

Après *les Corbeaux*, Becque donna à la scène *les Honnêtes Femmes*, puis un nouveau chef-d'œuvre, *la Parisienne*, où il montre l'adultère ordonné, confortable, qui moralise et multiplie les principes d'honnêteté, pièce pour laquelle il eut, avec la Comédie-Française, d'extraordinaires démêlés. Il était, dès lors, célèbre et toujours misérable, connaissait l'engouement des salons mondains et manquait de l'indispensable dans ses logis vides de mobilier. Trois fois, il fut candidat à l'Académie française, sans obtenir d'académiciens qu'il avait maintes fois houspillés plus de trois suffrages. Il publia, en 1890 et 1895, ses *Querelles littéraires* et ses *Souvenirs d'un auteur dramatique*. Les dernières années de sa vie furent employées à écrire, sur le monde des financiers véreux et des politiciens, parasites de la Bourse où ils s'entendent pour voler la petite épargne, une pièce vengeresse. Cette pièce était d'avance acceptée, d'abord par Albert Carré, puis par Antoine. On en parlait partout; on en citait les mots terribles. Des lectures partielles en avaient été faites. On en attendait un immense succès de scandale.

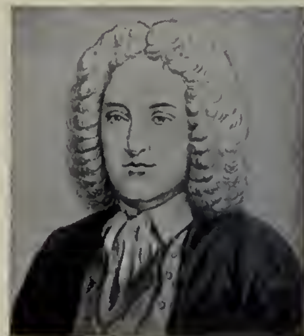
Malheureusement, Becque, fatigué, ne parvint jamais à réaliser le sujet des *Polichinelles* dont l'énormité l'accablait. Il passa ses derniers temps d'existence dans l'amertume de cette impuissance, vivant seul, privé de ressources, n'ayant rien qu'un bel habit à l'aide duquel il pouvait goguenarder dans le monde. Des troubles cardiaques et l'albuminurie rendirent sa santé précaire. Il fut obligé, son appartement ayant été dévoré par le feu, d'accepter l'hospitalité de Lucien Muhlfeld à la campagne. Transporté peu après dans une maison de santé, il y mourut le 13 mai 1899, à l'heure où l'on reprenait *les Corbeaux* à l'Odéon et *la Parisienne* au théâtre Antoine. Une concession gratuite de la Ville de Paris permit de l'ensevelir convenablement au Père-Lachaise.

Cet homme fier, rude d'apparence, peu enclin aux concessions, bon pour ses amis et ses parents, était mort, malgré sa célébrité, à demi méconnu, dans le plus complet dénuement. La postérité, mieux avertie, lui donne peu à peu sa revanche. Ses œuvres principales figurent au répertoire de plusieurs théâtres. Elles ont subi, sans difficulté, l'épreuve du temps et triomphent, à cause de leur caractère généralisateur, de toutes les pièces contemporaines, alimentées par une actualité passagère et qui semblaient devoir connaître une longue carrière. On accepte aujourd'hui sans sourciller la causticité féroce du pessimiste. On admire sa langue d'une sobriété exemplaire. C'est à contempler des âmes qu'il nous convie. Ses synthèses psychologiques égalent souvent celles de Molière. Il a fixé, comme son maître, des types éternels. De là la force impérissable de son théâtre. — Emile Magne.

Couperin (les). [Une dynastie de musiciens français], par Charles Bouvet. — Le 29 mars 1918, jour du vendredi saint, un obus lancé par un des canons à longue portée qui tiraient sur Paris atteignit l'église Saint-Gervais, dont un pilier s'écroula, tuant ou blessant les amateurs venus pour écouter la musique religieuse ancienne. L'orgue neuf du chœur ne reçut qu'un faible éclat, mais le vieil orgue, déjà fort endommagé par le temps, fut très atteint. Ce vieil orgue était celui des Couperin. C'est sur cet instrument que jouait François le Grand, qui y avait fait placer le cromorne; c'est sur lui que jouèrent successivement ses descendants, jusqu'à Gervais-François Couperin. Charles Bouvet, qui a réédité, voire édité, toute une série d'œuvres musicales françaises d'autrefois, a réuni dans son ouvrage les renseignements les plus précis sur la famille des Couperin : grâce à lui, l'histoire des membres de cette admirable dynastie est aujourd'hui suffisamment connue.

Jacques Champion de Chambonnière, l'un des plus délicieux compositeurs français du XVIIe siècle, avait son château en Brie. Une troupe de joueurs de violon y vint un jour, vers le milieu du siècle, donner une aubade. « Le maître de la maison, écrit Titon du Tillet dans *le Parnasse français*, fut surpris agréablement, de même que toute sa compagnie, par la bonne symphonie qui se fit entendre. Chambonnière pria les personnes qui l'exécutaient d'entrer dans la salle et leur demanda d'abord de qui étoit la composition des airs qu'ils avaient jouez : un d'entre eux lui dit qu'elle étoit de Louis Couperin, qu'il lui présenta. Chambonnière fit aussitôt son compliment à Louis Couperin et l'engagea, avec tous ses camarades, de se mettre à table; il lui témoigna beaucoup d'amitié et lui dit qu'un homme tel que lui n'étoit pas fait pour rester dans une province et qu'il falloit absolument qu'il vînt avec lui à Paris; ce que Louis Couperin accepta avec plaisir. Chambonnière le produisit à Paris et à la Cour, où il fut goûté. Il eut, bientôt après, l'orgue de Saint-Gervais, à Paris, et une des places d'organiste de la chapelle du roi ».

Louis Couperin, né à Chaumes vers 1626, reçut donc des conseils de Chambonnière, qui était joueur d'épinette de la chambre du roi et qui, d'après les contemporains, tirait du clavecin, par sa manière de le toucher, des sons d'une beauté sans égale. Louis Couperin fut nommé organiste de Saint-Gervais vers 1656; il mourut à Paris le 16 août 1661. Charles Bouvet a publié quelques-unes de ses pièces de clavecin, dont les manuscrits sont conservés à la Bibliothèque nationale; il ne craint pas de mettre Louis Couperin sur le même plan que Chambonnière lui-même. Deux des frères de Louis furent musiciens : François, sieur de Crouilly (né à Chaumes vers 1631, mort à Paris vers 1701), et Charles (né à Chaumes en 1638 et mort à Paris en 1679). Ce fut ce dernier qui remplaça son frère aîné comme organiste de Saint-Gervais; François, qui avait pris le nom de la terre de Crouilly, lui succéda de 1679 à 1689. « C'étoit, dit Titon du Tillet, un petit homme qui aimoit fort le bon vin et qui allongeoit volontiers ses leçons quand on avoit l'attention de lui apporter près du clavecin une carafe de vin avec une croûte de pain, et une leçon duroit ordinairement autant qu'on vouloit renouveler la carafe de vin ». Mais, si François de Crouilly était franc buveur, il était aussi excellent exécutant et, chose curieuse, compositeur de pièces d'orgue du plus haut caractère. Charles Bouvet croit qu'on peut lui attribuer une *chanson à boire* en trio qui fait partie d'un recueil de la Bibliothèque du Conservatoire. François de Crouilly mourut des suites d'un accident : il fut renversé par une charrette. Les embarras des rues de Paris ne datent pas d'aujourd'hui.


François Couperin, *le Grand* (1668-1733).

Louis Couperin était mort à trente-cinq ans, sans enfant. François de Crouilly laissa deux filles : Marguerite-Louise Couperin, qui avait une voix de soprano et chantait à la Cour, où elle fut souvent accompagnée par son cousin François le Grand, et Marie-Anne. Le dernier de ses enfants, Nicolas, tint l'orgue de Saint-Gervais, après François le Grand. Celui-ci naquit à Paris le 10 novembre 1668. Il n'avait que onze ans lorsque mourut son père, Charles Couperin. Il n'apprit donc de lui que les premiers éléments de la musique, et son oncle et parrain, François de Crouilly, fut son principal maître. Jacques-Denis Thomelin, organiste célèbre de Saint-Jacques-la-Boucherie et ami de Charles Couperin, lui donna, sans doute, aussi des conseils. En tout cas, celui qui devait être surnommé François *le Grand* fut désigné comme organiste de Saint-Gervais en 1689, en remplacement de son oncle de Crouilly, alors âgé de soixante-neuf ans. La même année, il épousa Marie-Anne Ansault, dont il eut trois enfants: Marie-Madeleine en 1690, Marguerite-Antoinette en 1705 et, en 1707, Nicolas-Louis, qui vécut peu. En 1693, la mort de Thomelin laissa vacante une charge d'organiste de la chapelle du roi : elle fut donnée au concours à François Couperin. Dès 1705, le jeune artiste joue au château de Saint-Maur, chez le duc d'Orléans; il y accompagne sur l'épinette sa cousine, Marguerite-Louise. Il est maître de clavecin du Dauphin, de la princesse de Conti, du comte de Toulouse, qui lui servit une pension de 1.000 livres jusqu'à sa mort, et du fermier général Joseph-Hyacinthe Ferrand. Il écrit quelques airs et fait paraître des *Motets* (1703-1705), le *Premier livre de pièces de clavecin* (1713), des *Leçons de Ténèbres* (1714-1715), le *Second livre des pièces* et l'*Art de toucher le clavecin* (1716-1717). En cette dernière année, il obtient, sur l'avis du Régent, la survivance de la charge de joueur de clavecin du roi, dont le titulaire, Jean-Baptiste d'Anglebert, avait la vue fort affaiblie.

Le grand artiste s'était toujours préoccupé des siens. Il avait fait donner à sa femme la moitié de sa pension, soit 400 livres, et l'autre moitié à sa fille, Marie-Madeleine, qui avait ainsi pu entrer à l'abbaye royale de Maubuisson, près de Pontoise. En 1730, il abandonna à son autre fille, Marguerite-Antoinette, qui jouait souvent au souper de la reine et qui était maîtresse de clavecin de Mesdames de France, la survivance de d'Anglebert.

Le *Troisième livre de pièces de clavecin* n'avait paru qu'en 1722; le quatrième ne fut publié qu'en 1730. Entre temps, le compositeur avait écrit des trios : *le Parnasse* ou *l'Apothéose de Corelli* (1722) et *les Nations*. Les *Pièces de viole*, publiées en 1728 par M. F. C., sont assurément de lui. Alors que ses pré-

décesseurs se contentent de broder des suites sur des rythmes de danses, François Couperin est guidé par une préoccupation nouvelle : comme il le dit dans ses préfaces des pièces de clavecin, il s'attacha surtout à faire des portraits. Ainsi, il fait le portrait de sa cousine *la Crouilly*, ou celui de sa fille *la Couperin*. Par l'allusion musicale, il essaye de nous montrer les qualités d'esprit et les caractères des modèles choisis. Les titres seuls sont, d'ailleurs, très significatifs : dans le seul premier livre, dédié à M. Pajol de Villers, il y a, à côté de *la Villers, l'Enchanteresse, la Prude, la Babet, la Flatteuse, la Lutine, la Dangereuse, la Pateline*, sans parler de *la Marche des Gris vêtus* ou des *Plaisirs de Saint-Germain-en-Laye*. Que de délicieux chefs-d'œuvre en ces pages ! *Sœur Monique, la Passacaille, la Forqueray, l'Ausonienne*, la *Seconde Courante* du premier livre de pièces sont des merveilles de grâce, d'esprit et de tendresse. Il y a, chez François Couperin, un fonds de mélancolie qu'on ne trouve pas chez Rameau : ses basses sont volontiers graves; il n'aime guère l'emploi des registres très élevés; mais, surtout, chaque pièce sonne admirablement. La belle tradition de Chambonnière se trouve là. C'est par cette qualité essentielle que notre école l'emporte souvent sur l'allemande. Même chez un Jean-Sébastien Bach, on trouve souvent des jeux plus plaisants pour l'esprit que pour l'oreille; on admire le don inépuisable de l'invention, la facilité des combinaisons; en écoutant François Couperin, on oublie la technique, qui est d'ailleurs parfaite, pour se laisser aller au charme des sonorités les plus délicieuses, de l'art le plus délicat et le plus expressif.

François Couperin mourut le 12 septembre 1733. Un portrait d'André Bouys, gravé par Flipart, nous le montre emperruqué, le visage empreint de bonté et de finesse. L'artiste sait au besoin se moquer discrètement des joueurs qui ne soignent pas leur clavecin. « Je comprends, cependant, dit-il, qu'il y a des gens à qui cela peut être indifférent, parce qu'ils jouent également mal sur quelque instrument que ce soit ». Ailleurs, il raconte comment il fit jouer sous un nom italien sa sonate *la Pucelle* ou *la Françoise:* « Charmé de celles du signor Corelli dont j'aimeray les œuvres tant que je vivray, ainsi que les ouvrages français de monsieur de Lulli, j'hazarday d'en composer une, que je fis exécuter dans le concert où j'avois entendu celles de Corelli, connoissant l'âpreté des Français pour les nouveautés étrangères sur toutes choses; et, me défiant de moy-même, je me rendis, par un petit mensonge officieux, un très bon service. Je feignis qu'un parent que j'ay, effectivement, auprès du Roi de Sardaigne, m'avoit envoyé une Sonade d'un nouvel auteur italien; je rangeai les lettres de mon nom de façon que cela forma un nom italien que je mis à la place. La Sonade fut dévorée avec empressement; et j'en tairay l'apologie. Cela, cependant, m'encouragea, j'en fis d'autres; et mon nom, italianisé, m'attira sous le masque de grands applaudissements. »

Nicolas Couperin (1680-1748), dernier fils de François de Crouilly, succéda à son cousin comme organiste de Saint-Gervais. Il fut à son tour remplacé par Armand-Louis Couperin (1727-1789). Celui-ci a laissé des pièces de clavecin dédiées à Madame Victoire de France, des sonates pour violon et des pièces en trio d'un style distingué, doux et charmant. Armand Couperin et sa femme, Elisabeth Blanchet, fille du facteur de clavecins du roi, donnaient des leçons à six livres. Ils eurent quatre enfants, dont deux fils : Pierre-Louis (1755-1789), qui mourut peu après son père et tint quelque temps l'orgue de Saint-Merri et celui de Saint-Gervais; Gervais-François (1759-1826), qui remplaça à Saint-Gervais son frère. Il écrivit quelques pièces pour le pianoforte : *les Incroyables* et *les Merveilleuses*, et des romances dédiées à sa femme, la chanteuse Hélène Fay. Leur fille, Céleste Couperin, fut-elle même musicienne : elle alla à Beauvais professer le piano et le chant. Les Couperin habitaient près de l'église Saint-Gervais. Les anciennes habitations du xve siècle furent, au xviiie, remplacées par celles qui existent encore aux numéros 2 et 4 de la rue François-Miron. — Tristan Leclère.



L'Exportation des œuvres d'art. — La Danse sous les arbres au bord du lac (tableau de Corot).

Debove (*Maurice*-Georges), médecin français, né à Paris le 11 mars 1845, mort dans cette ville le 19 novembre 1920. Sa carrière fut brillante et rapide, et le pronostic que portait sur lui un de ses anciens proviseurs disant à ses parents : « Qu'il étudie la médecine, s'il veut, mais qu'il ne compte pas devenir professeur à la Faculté, » fut démenti de point en point par les événements. Interne en 1869, docteur en médecine avec une thèse très remarquée sur le *Psoriasis buccal* en 1873, préparateur au Collège de France la même année, il était médecin des hôpitaux en 1877 et professeur agrégé en 1878. En 1890, le conseil de la Faculté de Paris le choisissait pour occuper la chaire de pathologie interne ; il la quittait en 1901 pour remplacer, comme professeur de clinique, Potain, qui venait d'atteindre l'âge de la retraite. En 1902, il était élu doyen de la Faculté de Paris, succédant à Brouardel dans ce poste difficile, qu'il occupa six ans. L'Académie de médecine l'avait appelé dans son sein en 1892 et l'avait choisi comme secrétaire perpétuel en 1913. Il était commandeur de la Légion d'honneur.



Maurice Debove.

Les maîtres de Debove avaient été surtout Germain Sée, dont il fut le chef de clinique, Charcot et l'histologiste Ranvier. De l'influence des deux derniers naquirent ses premiers travaux, qui portaient sur les maladies du système nerveux et leurs lésions microscopiques. Mais la spécialisation n'était pas dans son caractère : il aimait, en clinicien et en artiste, à aborder tour à tour les sujets qui lui plaisaient, sans souci de leur diversité. Aussi l'œuvre de Debove embrasse-t-elle, en réalité, tous les chapitres de la médecine. Dans tous il a apporté des notions nouvelles. La clarté de son jugement l'éloigna prudemment des grandes théories trop souvent éphémères, mais elle ne l'empêcha pas d'émettre, sur plusieurs points, des idées générales pleine d'originalité. Achard a cité, comme exemples de ces conceptions, ses idées sur « la nature dystrophique de certains phénomènes asystoliques, l'anarchie cellulaire dans le cancer, l'action régulatrice du système nerveux dans la nutrition et l'influence de ses désordres dans la pathogénie de l'obésité, l'action des aliments frais et de leur défaut sur la santé », toutes vues qui étaient plutôt des synthèses d'observation et qui sont devenues classiques. On peut encore citer de lui ses travaux sur la pathologie digestive, sur les intoxications, l'introduction, en thérapeutique, de la suralimentation (dont on a souvent abusé depuis) et de la pulvérisation du chlorure de méthyle comme traitement local des névralgies, enfin, quelques perfectionnements à des techniques intéressantes, comme le lavage de l'estomac (dont l'idée première est due à Faucher) ou à l'instrumentation professionnelle, comme l'invention d'un des premiers modèles de seringue stérilisable pour injection hypodermique.

Ce fut un professeur excellent et original. Un de ses disciples a décrit sa méthode d'enseignement, qu'il appelle très heureusement la « maïeutique debovienne » et qui consistait à faire parler ses élèves sur les sujets qui, dans son service hospitalier, s'offraient à leur attention, puis à les critiquer, à les argumenter, à leur montrer les insuffisances de leurs observations et leurs défauts de raisonnement, avant de traiter magistralement, lui-même, la question. Il parlait clairement, avait un jugement sûr et droit, une grande netteté d'exposition et, par-dessus le marché, beaucoup d'esprit. Aussi connut-il de grands succès, malgré qu'il fût d'un abord assez froid et volontiers caustique. Il écrivait une langue très châtiée, mais par petites phrases courtes, qui ne visaient pas à l'effet. Les éloges académiques qu'il a prononcés en qualité de secrétaire perpétuel ne sauraient passer pour des modèles du genre : ils atteignaient rarement, dans leur brièveté, à la hauteur des grands modèles qu'il choisissait, tels que Berthelot, Charcot ou Pasteur, mais ils constituent de petits morceaux d'éloquence remarquables, où ne manquent ni les tableaux bien présentés, ni les aperçus ingénieux, ni les traits d'esprit les plus fins.

Les ouvrages qu'il signa sont nombreux et, le plus souvent, écrits en collaboration. Il fut l'initiateur d'une intéressante collection de précis qui abordèrent les sujets les plus variés et sont connus sous le nom de *Bibliothèque Charcot-Debove*. Il publia, en outre, un *Traité des maladies de l'estomac* (avec Rémond de Metz), un *Traité élémentaire de clinique médicale* et un *Précis de pathologie interne* (avec Sallard), un *Aide-mémoire de thérapeutique* (avec Pouchet et Sallard), un *Formulaire* (avec Gourin), etc.

Debove a eu le grand mérite de comprendre l'un des premiers l'importance de l'hygiène sociale et, principalement, de la lutte contre les grands fléaux des pays les plus civilisés : la tuberculose, l'alcoolisme, la dépopulation. Il lutta contre eux par l'enseignement, par la plume et par l'action. Président honoraire du Conseil supérieur d'hygiène, il était aussi l'actif président de la Ligue contre l'alcoolisme et de la Ligue pour le sauvetage de l'enfance. C'était un conférencier très goûté, qui ne se bornait pas, d'ailleurs, à traiter devant ses auditeurs ces sujets de sauvegarde publique, mais qui connut un grand succès en parlant, à la Sorbonne, notamment, de plusieurs des grands représentants de la médecine française, comme Ambroise Paré et le baron Larrey et même en abordant la critique médico-littéraire avec le « Malade imaginaire ».

Au physique, Debove était de taille moyenne, trapu, avec un visage que l'avancée de sa mâchoire inférieure et l'acuité de ses yeux rendaient, au premier abord, peu plaisant. Causeur très agréable, il faisait volontiers étalage d'un scepticisme qui n'était probablement que de surface. Les spectacles de la vie l'intéressaient, au contraire, au plus haut point, et la vigueur avec laquelle il défendait les idées qui lui étaient chères montrait combien il tenait à elles. Il fut aussi, nous dit un de ses biographes, de ceux

qui considèrent la médecine comme un sacerdoce, et il enseignait à ses disciples le respect sacré du malade et la conscience profonde qui doit dicter les actes de ceux à qui il fait l'honneur de se confier. Il est possible que, vers la fin de sa vie, sa philosophie fût un peu désabusée. Elle lui permit, cependant, au cours d'une longue et cruelle maladie, suivant les paroles de son élève Achard, « de voir sans effroi, mais avec une tristesse infinie, venir, à pas lents, la mort libératrice ». — Dr Henri Bouquet.

Exportation des œuvres d'art (l'). Les conditions économiques nées de la Grande Guerre ont fait clairement apparaître, au cours des deux dernières années, que des mesures étaient nécessaires pour protéger le patrimoine artistique de la France et empêcher nos œuvres d'art, du fait de la dépréciation du change ou pour d'autres causes, de passer à l'étranger. L'exode des beaux objets d'art s'est, en effet, dessiné dès la conclusion de l'armistice, aussitôt que le marché des changes fut redevenu libre, et il s'est accentué non seulement en France, mais dans toute l'Europe, avec une inquiétante rapidité. Un sommaire exposé de l'importance prise par cette exportation fera mieux saisir la nécessité des mesures qui étaient à prendre pour la réduire.

Est-il nécessaire de dire que c'est au profit du nouveau monde que s'est fait cet exode ? La situation financière exceptionnelle des Etats-Unis et de quelques rares pays européens restés en dehors du conflit les a placés dans une situation particulièrement favorable pour drainer la plupart des objets d'art de France ou d'Europe, et l'on constate vite, à parcourir les revues d'art américaines, que les achats sensationnels effectués avant la guerre par J. Pierpont-Morgan ont été dépassés par d'autres amateurs des Etats-Unis, surtout au cours de ces dernières années. Autant que les diverses branches du commerce et de l'industrie transatlantiques, les Musées américains viennent, en effet, de connaître une ère de dons et de legs d'objets d'art tout à fait étonnante. Si, dans ces dernières années, plusieurs des grands amateurs américains — Morgan, Elkins, Johnson, Freer, Scotten, Fricks — ont disparu, il reste aux Etats-Unis un certain nombre de collectionneurs tels que John Willis Charles Schwob, etc., fermement disposés à prendre la suite des disparus et qui tenteront aussi d'enlever à la vieille Europe quelques-uns de ses trésors d'art.

La ville de New-York vient ainsi de recevoir, entre autres, la collection de Frick, qui rivalisait avec celle de Pierpont-Morgan : les 180 tableaux qui la composent étaient estimés plus de 300 millions de francs. D'admirables toiles de toutes les écoles y figurent, parmi lesquelles le *Portrait de l'Arétin*, de Titien; l'*Artiste entre le vice et la vertu*, de Véronèse; le *Portrait du cardinal Ximenès* et l'*Homme à l'armure*, de Greco; le *Portrait de Murillo par lui-même*; plusieurs Vermeer de Delft, dont le *Billet doux*; de Franz Hals, le *Portrait de l'artiste* et une *Etude de vieille femme*, payée à Londres en 1919 plus de 1.300.000 francs à la vente Yerkes; le *Portrait de l'artiste* et le *Cavalier polonais*, de Rembrandt; sept toiles de Van Dyck, dont le célèbre *Portrait de l'artiste*, provenant toutes de grandes collections anglaises; une série de tableaux de l'école anglaise, pour laquelle Frick avait une prédilection particulière, de Reynolds, Romney, Gainsborough, Hoppner, Turner; trois superbes toiles de Whistler; enfin, pour l'école française, *les Quatre Saisons*, de Boucher, provenant de la vente Ridgway, de Paris, et, à côté des quatorze célèbres Fragonard de Grasse, qui avaient été en la possession de J. Pierpont-Morgan, deux merveilleux Corot : *le Lac de Garde* et *le Lac*. On prêtait à Frick l'intention de consacrer à sa collection, d'ici peu de temps, plus de 200 millions nouveaux : aussi la plupart des toiles importantes qui circulent sur le marché européen avaient-elles été transportées en Amérique, à l'intention du milliardaire.

La collection Salomon, qui vient d'être léguée à la même ville de New-York, comprend : de Fragonard, le magnifique *Portrait du chevalier de Billy*, acheté en 1916 dans la collection parisienne du vicomte Chabert, ainsi que le délicieux *Portrait de Mlle Colomb* et l'*Heureuse famille*; de Nattier, deux pastels, puis deux Lancret, un Pater, plusieurs Boucher et un *Portrait de femme*, par Mme Vigée-Lebrun. Les collections particulières ont rivalisé avec les Musées, et le magnifique tableau de Corot, la *Danse sous les arbres* (ancienne collection de Mme Roussel) vient de prendre place, au prix de 1 million et demi, dit-on, dans la collection du sénateur Clark, qui compte déjà vingt-deux œuvres importantes du maître; et le Metropolitan Museum exposait tout récemment le célèbre *Billet doux*, de Fragonard, prêté par Jules-S. Bache. Toujours sur New-York ont été dirigées, au début de cette année, une collection d'admirables spécimens de l'art persan des XIVe-XVe siècles, achetée au prix de 5 millions par un grand antiquaire parisien, ainsi qu'une toile de Turner, payée à Londres plus de 1 million par un amateur américain, qui était à ce moment en pourparlers d'achat, au prix de 20 millions, d'une collection anglaise de tableaux et d'objets d'art.



La Poursuite (tableau de Fragonard).

Rivale de New-York, Philadelphie vient également de recevoir des dons admirables. Elle a d'abord reçu par testament de George W. Elkins la magnifique collection de peintures, estimée 25 millions, qui appartenait à son père et dans laquelle on rencontre deux portraits par Rembrandt et, surtout, une suite unique de cent dix tableaux de l'école anglaise du XVIIIe siècle, dont *la Mort de Didon* par Reynolds : elle est également entrée en possession de la collection de John Johnson, estimée 45 millions, et de la collection de M. Wilstack, estimée 10 millions. Enfin, c'est un amateur de Philadelphie, E. Widener, qui a acheté les célèbres marbres de la collection Martelli, de Florence : une statue de *David*, par Donatello, qui n'avait jamais quitté la famille des Martelli depuis son acquisition, un buste de *Saint Jean*, par Desiderio de Settignano, et un buste de *Marietta Strozzi*, par Donatello.

Nous en aurons terminé avec cette longue, bien qu'incomplète énumération, en signalant le don fait par Henri E. Huntington à la ville de Los Angeles, en Californie, d'une bibliothèque et d'une galerie d'objets d'art évalués à plus de 22 millions. On ne peut manquer, à ce propos, d'être frappé de la quantité de beaux livres qui ont traversé l'Atlantique; il semble que le nombre des bibliophiles s'accroisse de jour en jour aux Etats-Unis, où ils ont pris l'habitude d'acheter en bloc des ensembles de beaux livres anciens. Au mois de juin dernier, deux bibliothèques, d'une valeur de 1 million et demi chacune, ont passé l'Océan, et un marchand de New-York vient d'acquérir pour 5 millions les 1.500 volumes admirables du XVIIIe siècle qu'avait réunis un amateur parisien, Robert Schuhmann, et où se trouvait, entre autres raretés, l'exemplaire des *Baisers*, de Dorat, destiné à la reine Marie-Antoinette.

L'Amérique n'est pas, d'ailleurs, comme on pourrait le croire, le seul refuge des œuvres d'art. Certains pays d'Europe, qui n'ont pas subi la guerre et où le change est resté plus avantageux, ont dépouillé leurs voisins moins fortunés. Une statistique récente a fait connaître que plus de 10.000 toiles ont été achetées pendant la guerre sur le marché anglais par des musées et des amateurs hollandais, qui accaparent les œuvres de maîtres hollandais sur le marché européen, comme ils font par ailleurs pour les faïences de Delft : la célèbre collection d'anciens Delft de Simon Morgan a été ainsi achetée à Paris pour 3 millions de francs et est exposée à La Haye. De même, la Suède s'est employée à ramener de France un certain nombre de portraits de Roslin. Certains de ces achats ne constituent, d'ailleurs, qu'une étape vers des régions plus lointaines, et l'on vient ainsi d'apprendre que la collection de tableaux modernes, réunie par Montaignac et achetée en bloc par des marchands de tableaux de Copenhague, quelques jours avant d'être mise aux enchères, va être transportée à New-York, où une vente publique aura lieu.

Ces nombreux exemples de l'importance de l'exode des œuvres d'art expliquent les mesures de protection qui viennent d'être prises, non seulement en France, mais dans plusieurs autres pays d'Europe, à l'exemple de l'Italie, de la Grèce et de la Turquie.

La législation italienne, qui est la plus ancienne, a largement inspiré celle des autres pays; l'édit Doria Pamphili date de 1802, et le célèbre édit Pacca, qui ne s'appliquait qu'aux Etats pontificaux, remonte à 1821. Contrairement à l'opinion généralement répandue, les objets d'art qui constituent le patrimoine italien sont actuellement défendus par la loi du 20 juin 1909. Celle-ci attribue aux objets d'art trois degrés d'« intérêt artistique » :

1) Les œuvres qui n'ont qu'un intérêt artistique historique ou archéologique.

Si elles appartiennent à des églises, couvents ou établissements publics, laïcs ou ecclésiastiques, leur vente est interdite; le ministère des beaux-arts peut seul autoriser leur déplacement ou leur restauration. Si elles appartiennent à des particuliers, elles peuvent être vendues en Italie sans aucune formalité; mais, si elles doivent être envoyées à l'étranger, le vendeur doit en obtenir l'autorisation auprès d'un office d'exportation, auquel il notifie le prix de la cession. Cet office peut, alors, soit exiger l'impôt sur la valeur déclarée, soit acheter l'objet au prix déclaré, soit augmenter la valeur d'estimation, s'il l'apprécie insuffisante, et exiger le payement de la taxe sur la nouvelle valeur. Cette taxe, progressive à partir de 5 p. 100 sur 1.000 lires, suivant une échelle correspondant à chaque millier de lires, ne peut être supérieure à 20 p. 100 de la valeur définitive attribuée à l'objet par l'office.

2) Les œuvres qui ont « un intérêt artistique, historique ou archéologique *remarquable* ».

Si elles appartiennent à un établissement public, elles restent soumises aux mêmes règles que celles de la catégorie précédente. Si elles appartiennent à des particuliers, elles sont énumérées dans un inven-

taire spécial, tenu par l'office régional. Si le propriétaire veut vendre en Italie un objet de cette catégorie ou en faire don à un particulier, il est tenu d'en aviser le ministre, en donnant tout détail à l'appui. L'Etat peut, dans le délai de deux mois, ou bien acheter l'objet au prix déclaré de la transaction, ou accorder l'autorisation de le vendre ou de le donner. Enfin, si le propriétaire d'un objet classé veut l'expédier à l'étranger, il doit en avertir l'office, en le prévenant qu'il s'agit d'un objet classé.

3) Les œuvres qui offrent un intérêt artistique, historique ou archéologique, tel que « leur exportation constituerait un dommage *grave* pour le patrimoine national ».

En général, le droit d'exportation est interdit pour cette catégorie d'objets; leur inventaire se complète au fur et à mesure de leur présentation devant l'office. Les propriétaires ignorent donc, jusqu'au moment de cette présentation, si l'exportation pourra être autorisée, ou non. Au cas où l'objet présenté offre un intérêt tel que le patrimoine national souffrirait de sa perte, il est restitué au propriétaire avec avis motivé, à moins que l'Etat ne l'acquière au prix déclaré. L'exemple de la collection Martelli, achetée en partie par un amateur américain, prouve que cette clause n'est pas toujours observée.

Cette loi est appliquée depuis onze ans avec soin, grâce au fonctionnement régulier de nombreux bureaux d'exportation, établis dans les principaux chefs-lieux régionaux ; l'organisation très complexe de ces offices leur permet de juger non seulement des cas très nombreux et, parfois, fort délicats, mais encore de tenir une sorte d'état civil pour chacun des objets figurant sur les inventaires. Le Trésor italien a retiré de ces dispositions des bénéfices appréciables, mais, surtout, le droit de préemption accordé à l'Etat a permis aux musées de réaliser des acquisitions à bon compte en profitant des fausses déclarations que des exportateurs faisaient parfois pour payer le minimum des droits de sortie. Le *veto* absolu à l'exportation a, d'ailleurs, été rarement décrété. De plus, l'inscription sur l'inventaire non seulement ne déprécie pas la marchandise, mais celle-ci reçoit de ce fait même une sorte de consécration officielle, qui est loin de lui nuire.

C'est de cette législation que se sont successivement inspirés, en France, les auteurs d'abord du décret du 1er mai, puis ceux de la loi du 4 septembre dernier.

Le décret du 1er mai, dont la discussion avait été soutenue à la Chambre par Herriot, arrêtait des mesures rigoureuses en raison de l'imminence qu'il semblait y avoir à les prendre : les objets d'art et d'ameublement anciens, d'origine française, ne pouvaient être exportés sans une autorisation ministérielle. Les objets anciens, quelle que fût leur origine, dont l'exportation était autorisée, étaient frappés d'un droit de 50 p. 100 de la valeur de l'objet, plus un droit additionnel progressif, qui atteignait 100 p. 100 pour les objets d'une valeur égale ou supérieure à 100.000 francs. Ce texte était applicable aux objets d'art et d'ameublement antérieurs à 1830 et aux œuvres des peintres, sculpteurs et dessinateurs décédés depuis plus de vingt ans à la date de l'exportation. Notons que l'Etat se réservait le droit de retenir les objets l'intéressant pour les musées nationaux ou le mobilier national, au prix déclaré par l'exportateur. Ces mesures tant soit peu draconiennes arrêtaient, en fait, toute exportation; elles portaient atteinte à une branche importante du commerce parisien et risquaient en même temps de faire disparaître un facteur important de hausse du change français, notre pays étant le principal centre du mouvement de la curiosité. Le Sénat disjoignit, d'ailleurs, le texte ci-dessus analysé du projet général portant création de ressources fiscales.

Devant les observations présentées par les intéressés, une loi nouvelle a été votée le même jour, 31 juillet 1920, par la Chambre et le Sénat, et promulguée le 7 septembre suivant : il a été reconnu que la taxe de 100 p. 100 était impraticable et tuerait complètement le marché des objets d'art en France, sans rien rapporter à l'Etat. Aussi les mesures adoptées par la nouvelle loi sont-elles moins sévères que celles édictées par le décret du 1er mai. D'abord, ce n'est plus l'exportation de tous les objets anciens qui est prohibée, sauf dérogation spéciale, mais seulement la sortie « des objets présentant un intérêt national d'histoire ou d'art ». La prohibition n'est plus la régle : elle devient l'exception. On retrouve ici la même formule que celle qui figure dans les lois du 30 mars 1887 et du 31 décembre 1913 sur la conservation des monuments historiques et du classement de certains objets mobiliers d'un intérêt exceptionnel. Quant aux droits de sortie, ils ont été ramenés à 15 p. 100 pour les objets valant jusqu'à 5.000 francs, à 20 p. 100 pour la valeur comprise entre 5.000 et 20.000 francs et à 25 p. 100 pour les objets d'une valeur supérieure à 20.000 francs. Un délai d'un mois, que l'on peut estimer trop long, est laissé à l'administration pour accorder ou refuser l'autorisation de sortie. Un règlement d'administration public doit déterminer les détails d'application de cette loi, moins précise et moins bien articulée que la loi italienne et qui laisse bien des points délicats dans l'obscurité : il faut reconnaître qu'elle constitue une amélioration sensible à la situation jusque-là établie.



La Lecture (tableau de Fragonard).

La France n'est pas le seul pays qui ait, depuis deux ans, tenté d'atténuer l'exode des objets d'art et qui ait assujetti leur exportation à l'acquittement de droits fiscaux. Il était récemment question, en Angleterre, d'établir une taxe sur cette exportation; on y a fait remarquer, en effet, que la valeur des objets d'art exportés en 1919 dépasse de beaucoup 6 millions de dollars, et l'on s'y est ému du grand nombre de chefs-d'œuvre qui ont émigré en Amérique. Peu à peu, l'énormité des charges fiscales y oblige les représentants de l'aristocratie anglaise à rompre avec les traditions d'inaliénabilité de leur patrimoine et à réaliser un « domaine » artistique d'une valeur souvent considérable : une à une se sont ainsi dispersées, depuis un an, les collections des ducs de Hamilton, de Marlborough, de Pembroke, de lord Methuen, du comte Waldegrave, et le chancelier de l'Echiquier a demandé au Parlement des armes pour lutter contre cet exode inquiétant.

L'Allemagne a, de son côté, promulgué une loi interdisant l'exportation des œuvres d'art à l'étranger : cette exportation ne sera désormais autorisée que dans des cas particuliers, ou lorsque l'intérêt de l'Empire l'exigera. Dès l'armistice, en effet, des marchands anglais et américains surtout avaient dépouillé l'Allemagne de la meilleure partie de ses stocks d'objets d'art, autorisés qu'ils étaient par leurs gouvernements à faire du commerce avec elle, tandis que la même faculté était refusée aux commerçants français. Depuis, beaucoup d'Allemands ont découvert que le meilleur moyen de ne pas tomber sous le coup des taxes et indemnités de guerre était encore de convertir leur argent en objets d'art et de mettre leurs nouveaux capitaux à l'abri dans quelques pays neutres voisins. Au printemps dernier, des antiquaires suisses et hollandais ont fait, en Allemagne, des achats tellement importants que le gouvernement dut réunir à Stuttgart, il y a peu de mois, une conférence où furent convoqués les représentants des différents Etats confédérés et où l'on décida l'établissement d'un répertoire des objets d'art répandus dans le commerce ou possédés par des particuliers, dont la vente serait interdite à l'étranger.

A travers ces dispositions nouvelles, adoptées en France et en divers pays d'Europe, à l'imitation des mesures prises en Italie, un même état d'esprit transparaît : le souci qu'ont les nations éprouvées par la guerre de conserver intact le plus possible de leur patrimoine d'art, d'histoire ou d'archéologie. Cet intérêt est louable, et le zèle fiscal qui en est le corollaire s'explique de lui-même, dans les conditions présentes.

Pour ce qui concerne la France, en particulier, il faut souhaiter que le commerce des objets d'art conserve et accroisse même sa vitalité d'avant-guerre, mais aussi qu'il s'assainisse à beaucoup de points de vue. Là, comme ailleurs, la spéculation s'est introduite et, dans la course à la hausse des prix, il semble malheureusement que le record des majorations soit détenu par les objets d'art anciens, car cette majoration parfois fantastique des valeurs d'art n'a souvent d'autre élément d'appréciation que le snobisme de beaucoup d'acheteurs, le caprice de la vogue et, il faut bien le dire, le plus ou moins d'honnêteté de certains commerçants. Les « marchands d'antiquités » se sont multipliés dans Paris depuis la guerre avec une rapidité extraordinaire, significative du bouleversement profond d'une société où se sont opérés de brusques et mystérieux déplacements de fortune. Il est également regrettable de constater que cette augmentation des prix d'objets d'art anciens s'applique non seulement aux beaux objets, mais aux articles plus ou moins restaurés, maquillés ou d'origine douteuse, ainsi qu'aux vieux mobiliers rustiques, dont les prix deviennent ridiculement disproportionnés à leur valeur d'art.

Mais la leçon principale à tirer de cet exode alarmant doit être de nous apprendre qu'il eût fallu, depuis longtemps, préparer l'inventaire de nos richesses artistiques et classer ce qui en valait la peine, même sans le consentement des détenteurs. Nous en sommes à ignorer à la fois le nombre exact et la valeur marchande des objets composant ce patrimoine artistique, que la loi du 7 septembre se propose de sauvegarder tardivement; n'est-il déjà pas arbitraire de tracer, comme elle le fait, une démarcation entre les œuvres antérieures à 1830 et celles qui sont postérieures, le commerce de ces dernières restant libre? Nos richesses d'art méritent d'abord un inventaire extrêmement étendu et rigoureux que, seuls, des offices régionaux seraient aptes à mener à bout. Avant d'obtenir que toutes soient l'objet d'une indispensable reproduction photographique, souhaitons du moins que ce service fonctionne pour tous les objets en instance d'exportation. Il n'y a pas d'autre moyen de préparer pour l'avenir des bases solides à cette histoire de l'art français, qui n'est encore qu'ébauchée. — François Boucher.

Irène Olette, par Henri Lavedan, de l'Académie française. (Paris, 1920.) — Il y a soixante-dix ou quatre-vingts ans, le *Constitutionnel* écrivait, à propos du *Juif errant* d'Eugène Sue :

> M. Sue a ouvert de nouveaux horizons au roman, qui s'inspire, grâce à lui, des phénomènes généraux de la vie sociale, cherche à en étudier les lois, à en signaler les désordres et les tristes iniquités. Il n'y a pas de devancier dans la voie large et progressive où il marche.

Eugène Sue n'avait pas de devanciers ; il a eu des successeurs. Henri Lavedan en est-il un ? Oui, si l'on ne regarde que le cadre et la forme même du roman qu'il vient de publier ; non, si l'on croit que ce qu'il pouvait y avoir d'original, ou plutôt de nouveau dans le roman d'Eugène Sue, c'étaient les idées sociales.

Irène Olette est le premier volume d'une trilogie, dont le titre général est *le Chemin du salut* et qui comprend à lui tout seul 460 pages compactes. Par cette abondance, l'œuvre s'annonce voisine des *Misérables* et, comme *les Misérables*, comme *les Mystères de Paris*, c'est un roman populaire. Mais quelle en est l'inspiration ? Il est plus difficile de le voir. Sera-t-elle démocratique ? C'est probable et, à vrai dire, on ne voit guère aujourd'hui un roman populaire qui ne serait pas démocratique ; mais la démocratie, après cinquante ans de république, se présente sous tant de formes qu'il est utile de choisir et de préciser. L'intrigue est simple, sous d'apparentes complications, et les épisodes successifs, malgré leur nombre, ne l'obscurcissent pas ; épisodes dont on devine les motifs et dont on prévoit la suite, tout en craignant toujours qu'elle soit autre. Les personnages sont sympathiques ; les scènes sont réalistes. Il ne semble pas, pourtant, que le succès en ait été aussi vif que l'avait pu espérer Lavedan ; peut-être en aura-t-il davantage lorsqu'on le publiera dans une édition populaire.

Irène Olette a perdu ses parents de bonne heure. Ils tenaient avec beaucoup de peine un magasin de papeterie au Gros-Caillou. Lorsqu'ils furent morts, l'enfant, qui n'avait que quatre ans, fut recueillie par sa tante Séraphine. Ce fut celle-ci qui l'éleva. Elle était la femme d'un relieur. L'oncle et la tante aimaient bien la petite fille, et Irène grandit dans l'atelier. C'est ainsi qu'elle apprit le métier du relieur ; mais celui-ci mourut, comme elle avait dix-sept ans. Les deux femmes conservaient l'atelier, que dirigea le premier ouvrier, un Russe, Nicolas Féline. Féline était mystérieux, comme doit être mystérieux un Russe. On disait que la police le surveillait, mais c'était un ouvrier excellent, et ses manières étaient fort convenables, et on n'aurait rien pu lui reprocher, s'il n'avait dégagé au moral « le mystère, la fourberie, le mensonge ». Irène n'éprouve qu'antipathie pour lui, sans doute parce qu'elle sent l'amour secret, l'amour profond, l'amour tenace qu'elle lui inspire. Aussi, lorsque sa tante meurt, Irène, épouvantée, ne songe qu'à fuir. Elle a vingt ans ; elle ne sait où aller ; elle ne connaît dans le monde nul appui, nulle aide, nul abri. Elle partira, pourtant, parce qu'elle ne se sent pas le courage ni la force de demeurer seule avec Nicolas Féline. Du cimetière, elle ne rentre pas chez elle ; elle erre à travers les rues et, le soir venu, elle va faire la queue (au milieu de quelles misères !) devant l'asile d'une œuvre d'hospitalité de nuit. Il n'est pas engageant, l'asile ; et ses compagnons le sont encore moins. Elle aurait déjà fui, si elle savait où aller et si elle ne trouvait soudain auprès d'elle une vieille dame, d'aspect pauvre, mais de bonnes manières, Mme Lesoir.

Mme Lesoir, nous le saurons plus tard, ou, plutôt, nous le devinerons, est une femme puissamment riche, qui consacre sa fortune aux bonnes œuvres, mais qui, pour que ces œuvres soient efficaces, dissimule son nom et son identité. Elle emmène Irène, sans lui dire qui elle est ; et Irène, auprès d'elle, se sent le cœur léger et plein de confiance. Elle la conduit dans un grand immeuble de la rue de Sèvres, qui appartient à Brocatel, grand philanthrope, en réalité l'intendant de ses bonnes œuvres. Irène restera là. Elle sera ainsi sauvée du milieu qui l'épouvantait ; mais elle ne sera pas oisive. Le travail est nécessaire. Elle apprendra un métier ; ce métier, d'ailleurs, elle n'en aura pas besoin, car l'amour intervient. Il intervient dans la personne du Dr Gaudias, qui est le médecin d'une des œuvres de Mme Lesoir. Le Dr Gaudias est inquiétant ; il est équivoque ; mais il aime Irène, Irène, qui résiste d'abord, puis qui cède devant cette passion entêtée. Le mariage est décidé et, sur cette décision, se clôt le livre. On verra la suite au prochain numéro. Il est à craindre, ou à souhaiter, que le mariage n'ait pas lieu, car, vraiment, ce docteur n'est pas du tout, mais pas du tout, le mari qui convient à Irène. Si le mariage a lieu, il y a bien des choses à redouter.

Telle est l'aventure toute nue et dépouillée des multiples ornements qui la parent, et l'habillent, et l'étoffent, si l'on peut dire. Les personnages n'y manquent pas. Il faut citer Brocatel ; il faut citer l'abbé Chamaille ; il faut citer surtout Isidore Panteau, le garçon limonadier qui, il n'en faut pas douter, sera l'un des personnages principaux du drame, lorsqu'il y aura drame. Mais, si ces personnages vivent, ils ont, en même temps, quelque chose de convenu et de conventionnel. On voudrait aussi qu'ils représentent quelque chose et qu'ils soient, non, certes, des symboles, mais des caractères nettement marqués. Mais où est Gavroche ? où est Robin ? où sont M. et Mme Pipelet ?

Sans doute, ce n'est pas une bonne disposition d'esprit que de lire un livre sans le prendre au sérieux, et il est bien difficile de prendre au sérieux le roman de Henri Lavedan. On le lirait peut-être avec passion, si on le lisait au jour le jour en feuilleton dans un journal ; mais, à le parcourir d'une traite, on éprouve une impression de lassitude.

Son défaut essentiel, peut-être, est d'apparaître trop vertueux. Il y a trop d'honnêtes gens et pas assez de misérables, à tous les sens du mot. Nous sommes bien certain que le secret serait singulièrement plus vif, si l'on découvrait tout à coup que Brocatel, l'ami de Mme Lesoir, est une franche fripouille et que Mme Lesoir, elle-même, n'a pas eu toujours une vie exemplaire. Mais, au fait, c'est peut-être cela que nous apprendrons par la suite. Il nous faut le souhaiter.

Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois que Henri Lavedan exploite ce genre moral, et, si nos souvenirs sont exacts, *Catherine*, qu'il fit jouer jadis au Théâtre-Français, était bien de cette veine. En voyant *Catherine*, en lisant *Irène Olette*, on avait un peu l'impression, et l'on a encore l'impression, que Henri Lavedan s'amuse en se moquant du monde. Jeux d'écrivain, car Henri Lavedan est un bon écrivain ; mais, pour prendre le ton de son œuvre, il a donné à son style je ne sais quoi d'affecté et *à la manière de*, qui commence par divertir, mais qui finit par lasser. Il n'est point jusqu'aux titres des multiples chapitres que, véritablement, on ne peut attribuer en propre à l'auteur du *Prince d'Aurec* et du *Marquis de Priola* et dont le ridicule voulu ne cause une sorte d'agacement : *Changer de quartier, c'est parfois changer d'existence, Une pauvre millionnaire, Irène voit un médecin... et elle entrevoit un prêtre*, etc.

Les romans d'Eugène Sue, ceux de Victor Hugo avaient une tendance sociale. On ne voit pas quelle peut être celle du roman de Henri Lavedan. Il faut attendre les volumes suivants, pour la connaître. Espérons qu'au cours de ces volumes, Henri Lavedan mettra un peu de vitriol dans l'eau de rose qu'il nous a servie. Le genre qu'il a choisi l'exige. — Claude Barjac.

Métaux. (*Industrie des métaux réfractaires aux acides. Ferrosiliciums et alliages spéciaux.*) Chim. et ind. Depuis longtemps, les chimistes ont cherché à suppléer aux poteries et aux porcelaines fragiles, dans la pratique industrielle, par l'emploi d'appareils métalliques. — Malheureusement, la plupart des métaux usuels, et surtout le fer et le cuivre, si pratiques, grâce à leurs propriétés mécaniques, ne résistent pas à l'action des acides ; seul, le plomb présente (sauf à l'acide nitrique) une résistance assez grande ; aussi était-il l'inévitable protecteur des bacs, des chambres de réactions, etc. Mais sa malléabilité, son point de fusion peu élevé interdisaient son usage dans de nombreux cas.

La fabrication de l'acide sulfurique avait montré la nécessité, lors de la concentration, d'employer des chaudières inaltérables ; longtemps on utilisa le platine, puis les alliages or-platine. Mais le prix élevé de ces métaux les fait écarter des usines, pour des substances plus économiques : porcelaine, grès, lave de Volvic, quartz ou métaux communs : plomb, fonte de fer. Le principal reproche que l'on puisse faire aux matières du premier groupe est leur manque de conductibilité, ce qui entraîne à de fortes dépenses de charbon. En outre, ces substances sont fragiles et, sauf le quartz, elles se fendent sous l'influence des brusques variations de température ; quant aux métaux communs, ils ne peuvent convenir pour les concentrations exigées par l'industrie.

Ces considérations ont conduit à rechercher des alliages résistants ; ce problème a été résolu. Actuellement, nous possédons des appareils pratiques répondant aux besoins ; presque tous sont constitués par des *ferrosiliciums*.

I. Ferrosiliciums. Les ferrosiliciums étaient déjà connus comme générateurs de silicium, pour l'introduction de cet élément dans les aciers. Un chimiste français, *Jouve*, le premier, eut l'idée de les utiliser à la construction d'appareils capables de résister à l'action corrosive des acides. Malheureusement, ces alliages se travaillent très mal, étant dénués de toute ductibilité ; d'où la nécessité de réussir les pièces par moulage. Mais d'autres difficultés se présentèrent : le métal fondu manquait de fluidité, les premiers appareils ne résistaient pas aux pressions intérieures. En 1907, Jouve avait réussi à triompher de toutes ces difficultés et, sous le nom de *métillure*, avait déjà fourni de nombreux appareils pour l'industrie des acides : capsules, ventilateurs, pompes, etc.

A la même époque, ces alliages furent découverts à nouveau ou imités à l'étranger ; Krupp, en Allemagne, lançait le *neutraleisen*, tandis que Rossi, en Italie, préparait l'*élianite ;* en Angleterre, Lennox



Type d'appareil chimique en métaux inattaquables.

découvrait le *tantiron*, puis la Cie Houghton, le métal *ironac ;* les Etats-Unis apportaient leur contribution avec le *duriron* des usines de Dayton (Ohio).

La guerre, avec ses demandes incessantes pour les usines chimiques, fut cause du grand développement de cette industrie ; actuellement, en France, on trouve en service des appareils construits avec le *métillure* de Jouve ou avec le *superneutral* de la Société des produits métallurgiques.

Mais, quel que soit le nom de marque qui désigne ces alliages, tous sont des fontes de fer et de silicium, avec quelques centièmes de carbone, de manganèse ou d'autres éléments qui peuvent modifier les caractéristiques ; la propriété la plus typique de ces fontes est leur grande résistance aux acides, lorsque la teneur en silicium dépasse 12 p. 100. Au delà, la rapidité d'attaque diminue, pour passer par un minimum vers 16 à 18 p. 100, puis tend à augmenter ; il en résulte que les teneurs des alliages industriels varient de 12 à 20 p. 100. Le tableau suivant résume les constances des principaux types commerciaux :



Type d'appareil chimique en métaux inattaquables.

Composition des ferrosiliciums industriels.

FERROSILICIUMS	Métillure [1] p. 100	Elianites [1] I	Elianites [1] II	Ironac [1]	Duriron [1]	Tantiron [2]
Silicium	16,92	15,07	15,13	13,16	15,51	14 à 15
Fer	81,05	82,40	80,87	83,99	82,23	82 à 83
Manganèse	0,88	0,62	0,53	0,77	0,66	2 à 2,5
Nickel	0	0	2,23	0	0	0
Aluminium	0,25	0	0	0	0	0
Carbone	0,59		0,82	1,08	0,83	0,75 à 1,2
Phosphore	0,17		0,06	0,78	0,57	0,05 à 0,15
Soufre	0,01		0,03	0,05	0,01	0,05 à 1,2
Densité	6,71	6,87	7,14	6,71	6,94	6,8
Fusion					1370°-1400°	1.400°

1. D'après le professeur Matignon (1913). — 2. D'après le professeur C. Carnell.

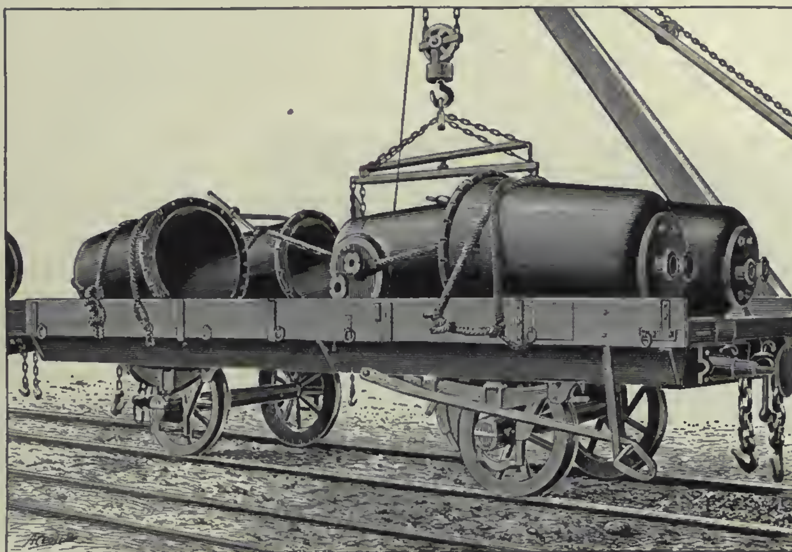
D'après les travaux du Dr. Matignon, qui compara l'action de divers acides sur ces alliages, la perte par heure et par décimètre carré de surface était la suivante, avec l'acide azotique :

	Métillure	Elianites I	Elianites II	Ironac	Duriron	Tantiron
Acide à 36° B. ébul.	0 mg,03	11 mg,5	0 mg,14	25 mgr	2 mgr	1 mg
Même acide avec 50 p. 100 d'eau	0 mg,05	11 mg,3	0 mg,91	57 mgr	4 mgr,1	2 mg,5

Dans l'acide sulfurique l'action est absolument nulle ; avec l'acide chlorhydrique, le dissolvant par excellence du fer, quelques dosages seuls, entre 16 et 18 p. 100 de silicium, présentent une grande résistance ; l'attaque est insignifiante. Enfin, des recherches sur l'action des différents réactifs chimiques ont montré que ces métaux résistaient bien à l'iode, au brome et au chlore en solution saturée, aux dissolutions de sulfate de fer ou de cuivre, de chlorure d'ammonium, au soufre fondu, au nitrate d'ammonium en fusion ; en général, il se fait par une légère attaque au début un décapage de la surface, puis, cette attaque cessant rapidement, le récipient ne subit plus qu'une attaque insignifiante.

La fabrication des objets se pratique par moulage ;

ordinairement le métal est élaboré au cubilot ou au four électrique, en partant de fonte à laquelle on ajoute du ferrosilicium riche, soit à 25, soit à 70-75 p. 100 de silicium. — L'opération est assez délicate, car toute la qualité de l'alliage résulte de l'élimination des impuretés (soufre, phosphore) qui peuvent souiller la fonte, tout en conservant le carbone et le manganèse, ces derniers éléments étant utiles pour améliorer l'alliage.


Saturateurs pour les poudreries nationales. (Société des produits métallurgiques.)

Le métal fondu étant peu fluide et présentant au refroidissement un retrait d'un tiers, les fondeurs ont été conduits à imaginer des formes spéciales pour les appareils ainsi fabriqués; de même, pour résister aux pressions intérieures, dans certains cas, le métal est renforcé par une armature ou une enveloppe en fer. Le ferrosilicium est extrêmement dur, refusant tout travail à l'outil; on s'astreint à mouler, pour les joints, des surfaces planes aisées à dresser à la meule de carborundum.

En dehors de ces inconvénients, tournés très élégamment par les constructeurs, il convient de signaler que ces métaux sont réfractaires à la rouille; ils ne s'altèrent pas, même à chaud; les fontes conservent en outre leurs formes aux plus hautes températures.

Les appareils ont une grande résistance aux variations de dilatation; ils sont, cependant, sensibles aux chocs et doivent être maniés avec soin. Cette fragilité n'est pas comparable à celle des poteries; aussi, grâce à leurs propriétés mécaniques, peuvent-ils servir au montage de dispositifs de grandes dimensions, montage absolument impossible à réaliser avec les grès, ceux-ci demandant toujours des charpentes coûteuses et encombrantes. Enfin, tandis que la fabrication des grès demande plusieurs semaines, celle des ferrosiliciums n'est que de quelques heures; ce point fut des plus intéressants durant la guerre, lorsqu'il a fallu installer rapidement diverses fabrications.

Les ferrosiliciums, par leur nature métallique, sont doués d'une grande conductibilité calorifique; cette propriété permet, dans les condensateurs, d'activer la réfrigération et, dans les chaudières, de mieux utiliser le combustible. — Cet ensemble de qualités a permis aux métaux réfractaires de trouver de grands débouchés dans les industries des acides minéraux: cornues d'attaque, ventilateurs, colonnes de condensation dans les fabriques d'acide azotique; récupérateurs, séparateurs des mélanges nitro-sulfuriques dans les fabriques d'explosifs; appareils de concentration, tuyauteries, etc., pour l'acide sulfurique, etc.

II. Alliages malléables. Pour remédier au manque de malléabilité des ferrosiliciums, plusieurs combinaisons malléables ont été trouvées; il convient ici de les signaler. La difficulté de leur élaboration a, jusqu'à maintenant, restreint leur diffusion, mais il est possible que, dans un avenir très proche, ces alliages deviennent d'usage courant.

Ce sont surtout les alliages ternaires: cuivre-nickel-chrome qui présentent le plus d'intérêt. Un des premiers étudiés le fut par l'Américain Parr; sa formule, assez complexe, était très difficile à préparer. Elle ne comprenait pas moins de neuf métaux: nickel, 60,65; chrome 21,07; cuivre 6,42; manganèse 0,98; silicium 1,08; tungstène 2,13; aluminium 1,09; fer 0,76; molybdène 4,67. Cet alliage fondait à 1.300°C. et résistait parfaitement aux acides; ce premier essai a été suivi de plusieurs autres formules, donnant toutes une bonne résistance, surtout à l'acide azotique, malgré la grande proportion du cuivre contenu.

Le tableau suivant indique la composition de quelques types usuels et la comparaison de leur résistance à l'action de l'acide.

Solubilité relative des alliages dans l'acide azotique à 25 p. 100. Proportions dissoutes sur 100 parties en 24 heures.

ALLIAGES	Nichrome	Alliages Cu-Ni-Cr						Métal Monel	Bronze d'aluminium
Nickel	90	65	80	80	80	75	70	70	90
Cuivre		30	10	5	5	5	10	30	10
Chrome	10	5	10	10	15	20	20		
Aluminium									
Attaque (acide azotique)	7,9	»	1,25	0,02	0,05	0,013	0,023	19,2	3,5

Il convient également d'indiquer les alliages Irmann à base de cuivre allié au tungstène, résistant à l'action de l'acide sulfurique bouillant (cuivre 43,65; tungstène 3,9; fer 1,87) et le métal Borchers (nickel 64,6; chrome 32,3; argent 0,5 et molybdène 1,8), pour lequel la perte dans l'acide azotique est comparable à celle des meilleurs ferrosiliciums, avec l'avantage de pouvoir se travailler très aisément. — Marcel MOLINIÉ.

Millerand (Etienne-*Alexandre*), homme politique français, né à Paris le 10 février 1859. Ses parents, modestes commerçants originaires de la Haute-Saône, mais établis depuis longtemps dans le XIII[e] arrondissement, ne reculèrent devant aucun sacrifice pour lui faire donner une instruction solide et complète. Alexandre Millerand fit ses études au lycée Michelet, puis au lycée Henri-IV : il y était interne; sa mère, femme d'une intelligence remarquable, venait le voir chaque jeudi et suivait attentivement son travail et ses progrès. Elle n'avait, d'ailleurs, qu'à se réjouir, car son fils se montrait déjà sur les bancs du collège ce qu'il ne devait cesser d'être par la suite: un travailleur acharné, qui, dans chaque classe, s'assurait par sa faculté d'assimilation et sa ténacité les premières places et les premiers prix. Son passage à l'Ecole de droit fut marqué par de nouveaux succès; en 1881, Millerand était inscrit au barreau de Paris comme avocat à la cour d'appel. Il se signalait à la conférence Molé et se classait second — derrière Poincaré — comme secrétaire de la Conférence des avocats. Après d'aussi heureux débuts, il ne tarda pas à se faire connaître en portant la parole avec succès dans plusieurs affaires retentissantes; notamment, dans le procès des grévistes de Montceau-les-Mines. Il s'acquit ainsi bien vite au Palais, comme avocat d'affaires, une situation de premier plan. Son cabinet, qu'il n'avait jamais abandonné, malgré l'activité de sa vie parlementaire, et qu'il a fermé seulement — et sans doute à regret — lors de son élévation à la présidence de la République, était devenu l'un des plus importants de Paris.

De très bonne heure, cependant, Millerand avait été attiré par la politique. Le journalisme l'y achemina. Entré, vers 1882, à la rédaction de la « Justice », que dirigeait alors Clemenceau et où collaboraient Pelletan, Pichon, Delcassé, il se présenta, deux ans plus tard, aux élections municipales et fut élu, en mai 1884, conseiller du XVI[e] arrondissement, avec un programme républicain-radical. Il ne demeura qu'un an à l'Hôtel de Ville, juste assez pour y faire apprécier sa volonté de travail, qui s'appliqua particulièrement aux questions d'enseignement. En 1885, il se porta candidat aux élections législatives dans le département de la Seine, échoua d'abord, mais passa aux élections complémentaires du 27 décembre avec la liste radicale. Il siégea à l'extrême gauche, aux côtés de Clemenceau, dont il fut le lieutenant. Quoique nouveau venu au Parlement, il prit tout de suite part aux discussions de politique générale et se signala bien vite comme un des membres les plus actifs de l'opposition. Il participa, d'autre part, à la réforme pénitentiaire, à la réforme de la législation des faillites et fut nommé, en 1887, membre de la commission du budget.

Le parti socialiste n'avait alors à la Chambre qu'un petit nombre de représentants et, n'étant point organisé parlementairement, devait chercher son appui auprès des radicaux. C'était l'époque où Clemenceau apparaissait au Parlement comme le porte-parole des revendications ouvrières où il était choisi, par exemple, par les grévistes de Carmaux, pour être leur représentant et leur défenseur devant l'arbitre gouvernemental. Cependant, d'une façon générale, les préoccupations des radicaux étaient surtout d'ordre politique. Millerand se distingua du reste de son parti en dirigeant son activité vers les questions sociales. Dès 1888, on le voit s'occuper du travail des femmes et des enfants dans les établissements industriels. Les années suivantes vont accuser plus nettement encore son orientation socialiste.

Lors de la crise boulangiste, Millerand refusa de suivre certains de ses amis radicaux, qui soutenaient la tentative du général. Ayant quitté la « Justice », pour diriger la « Voix », il mena dans ce journal une campagne également hostile à Boulanger et à J. Ferry. Le scrutin de liste ayant été aboli en 1889, Millerand se présenta dans la première circonscription du XII[e] arrondissement (quartiers de Picpus et de Bercy), à laquelle il est demeuré, depuis, toujours attaché. Dans son programme électoral, il s'affirmait partisan d'une Chambre unique, d'un pouvoir judiciaire électif, d'un pouvoir exécutif constitué sur le modèle suisse et de larges libertés locales. Réélu à une forte majorité, il révéla, au cours de cette seconde législature, sa personnalité par plusieurs interventions, notamment à propos de l'affaire de Fourmies et des grèves du Pas-de-Calais (1891), de la loi Bovier-Lapierre, qui protégeait la liberté des syndicats professionnels (1891), du privilège de la Banque de France, dont il combattit le renouvellement (1892), des grèves de Carmaux (1892) et de la fermeture de la Bourse du travail (1893). Il alla même jusqu'à préconiser une politique d'alliance avec le socialisme révolutionnaire et pratiqua personnellement cette tactique en soutenant à Lille, en 1891, la candidature du D[r] Lafargue. A cette date, Millerand est encore le disciple de Clemenceau; il a adopté de son maître l'humeur batailleuse et l'attitude violemment combative. Mais il ne va pas tarder à se rendre compte qu'une politique d'opposition, fatalement négative, risque, si elle se prolonge, de devenir stérile. Sa clairvoyante vision et son souci des « réalisations » vont l'avertir des dangers d'une pareille tactique.

Les élections de 1893 trouvèrent Millerand à la tête de la « Petite République », où il avait succédé, l'année précédente, à Goblet. Secondé par d'éminents collaborateurs, parmi lesquels Viviani, il fit de ce journal, fondé jadis par Gambetta, l'organe du socialisme réformiste. Dans sa profession de foi, il demandait une refonte de la législation et du système fiscal. Il fut élu au premier tour. Au cours de cette nouvelle période, le crédit de Millerand ne cessa de grandir auprès du parti socialiste, dont il fut amené à formuler le programme, dans son fameux discours de Saint-Mandé, prononcé à l'occasion du congrès des municipalités socialistes (30 mai 1896). Ce discours eut un grand retentissement et suscita de nombreux commentaires; mais il n'apparaît pas qu'il ait été sur le moment très bien compris. Sans doute, Millerand s'y était nettement déclaré en faveur du collectivisme; et ce mot avait effrayé bien des esprits; mais cet effroi était-il justifié ? En considérant le collectivisme comme le terme du développement normal de nos sociétés modernes, où l'accroissement du machinisme et la concentration des capitaux tendent à l'expropriation des petits propriétaires, Millerand se bornait à constater un fait d'expérience. Le collectivisme, selon lui, n'était que la substitution de la propriété sociale à la propriété capitaliste, substitution réalisée depuis longtemps déjà en maints endroits, à propos de l'organisation des transports, de la distribution de l'eau, de la lumière, de la force motrice, etc. D'ailleurs, dans ce fameux discours, Millerand ne parlait pas que du collectivisme; en traçant aux socialistes leur programme et leur ligne de conduite, l'orateur ne leur dissimulait rien de leurs devoirs; il affirmait, notamment, la nécessité de sacrifier à l'intérêt national et proclamait hautement : « En même temps qu'internationalistes, nous sommes Français et patriotes;... jamais nous n'avons eu l'idée impie et folle de briser, de rejeter loin de nous cet incomparable instrument de progrès matériel et moral, forgé par les siècles, qui s'appelle la patrie française. »

C'est que, en dépit de la hardiesse de ses vues, Millerand ne fut jamais de ces rêveurs, chez qui la réalité est masquée par l'utopie, ni de ces sectaires qui ne revendiquent pour eux-mêmes la liberté qu'afin de mieux tyranniser les autres. Voué à l'idéal socialiste, il en détermina clairement les limites et les moyens d'action. Le but du socialisme, disait-il, n'est pas « de construire une Eglise pour une secte, mais de rendre pour tous les hommes le monde plus habitable par la disparition successive des iniquités sociales, par l'éducation de l'homme émancipé progressivement des tyrannies intérieures, comme des contraintes extérieures ». Il estimait, d'autre part, que « ce n'est ni par la haine ni par la violence que les travailleurs conquerront leur émancipation intégrale; c'est par la compréhension de plus en plus étendue, de plus en plus claire, de leurs devoirs et de leurs responsabilités ». Son effort tendait donc, ainsi qu'il

l'a défini lui-même, « à mener le parti socialiste vers la conquête des pouvoirs publics, à l'éloigner des violences en le rapprochant des réalités ». C'est ce « mélange d'idéalisme et de raison pratique » qui allait désormais présider à son œuvre politique et qui se faisait jour déjà dans ses articles de la « Lanterne », dont il avait, en 1898, pris la direction, avec, pour collaborateurs immédiats, Viviani et Briand.

Jusque-là, Millerand s'était confiné dans l'opposition et y avait affirmé des qualités de polémiste redoutable, merveilleusement habile à saisir les faiblesses d'un adversaire ou à profiter de ses moindres fautes; mais, si son amour de la lutte trouvait à ce jeu quelque satisfaction, son esprit essentiellement réalisateur et constructeur ne pouvait s'en contenter. C'est le mérite de Waldeck-Rousseau d'avoir deviné l'homme de gouvernement qu'il y avait en Millerand et de lui avoir fourni l'occasion de se manifester sous ce jour nouveau. En 1899, en effet, lorsqu'il constitua son ministère de défense et d'action républicaines, Waldeck-Rousseau offrit le portefeuille du commerce à Millerand, qui l'accepta. Ce choix souleva de part et d'autre de vives récriminations : les modérés s'alarmaient de voir le socialisme admis dans les conseils de gouvernement, les socialistes dénonçaient comme une trahison cette collaboration de l'un des leurs avec les partis bourgeois. Le « cas Millerand » fut porté devant le congrès socialiste de Paris, qui, après des discussions ardentes et souvent confuses, se rendit finalement aux raisons des partisans de Millerand et reconnut la légitimité de son attitude.

Dans ses nouvelles fonctions, Millerand révéla ses dons remarquables d'organisateur. Très laborieux, ne reculant devant aucune tâche, si ardue soit-elle, il est servi dans son effort par une grande netteté de jugement, une admirable mémoire et une extrême sûreté de méthode. Il est surtout animé d'une volonté ferme, qui va droit au but et n'est satisfaite que lorsqu'elle s'est traduite en actes. Aussi a-t-il fortement marqué de son empreinte les divers ministères par lesquels il a passé, et l'ensemble de son œuvre gouvernementale a été féconde en résultats. Ministre du commerce de juin 1899 à janvier 1902, Millerand commença par réformer la distribution des divers services de l'administration centrale, afin de les mieux adapter au programme qu'il voulait appliquer. Ce programme tendait surtout à l'amélioration des conditions de travail (loi du 30 mars 1900, qui introduisait le principe de la journée de 10 heures, réforme de la législation des bureaux de placement, projet de loi sur les retraites ouvrières), à la collaboration des ouvriers à la gestion économique de la société (réorganisation du conseil supérieur du travail, création des conseils du travail, projet de loi sur le règlement amiable des différends relatifs aux conditions de travail, qui visait à réglementer les grèves en instituant l'arbitrage), au développement de l'action syndicale (projet de loi étendant la capacité des syndicats et garantissant le droit syndical, réorganisation de la Bourse du travail de Paris), enfin à l'accroissement de notre outillage économique (réforme de la législation commerciale, développement de l'enseignement technique).

Cette volonté d'aboutir, qui caractérise Millerand, s'affirma à nouveau, lorsque, en 1909, dans le cabinet Briand, il prit le portefeuille des travaux publics. Il avait étudié entre temps l'organisation économique des grands centres commerciaux; il arrivait donc au ministère muni d'une science économique qu'étayait une expérience personnelle. Son œuvre garda, cependant, un caractère général et consista surtout dans une réorganisation de l'administration centrale (création de la direction des mines, modification du conseil général des ponts et chaussées, remaniement du comité consultatif des chemins de fer). Il faut y ajouter la création de l'Office du tourisme, un important projet de loi sur l'autonomie des ports et de sérieuses réformes postales : c'est Millerand qui a amorcé la question des comptes courants et des chèques postaux. Il eut également à assurer le fonctionnement et l'organisation des chemins de fer de l'Etat nouvellement rachetés. Mais la principale difficulté de son ministère fut la grève des chemins de fer, qui éclata en octobre 1910. Malgré ses affinités socialistes, Millerand — pas plus, du reste, que son président du conseil, issu comme lui du socialisme — n'hésita à prendre ses responsabilités et à recourir, pour enrayer le mouvement, à la manière forte. Il avait, d'ailleurs, peu auparavant, affirmé ses méthodes de gouvernement et déclaré que, « quand on a l'honneur et la lourde charge d'appartenir au gouvernement, on doit chercher, avec le programme de son parti, à faire le bien du pays, c'est-à-dire à servir exclusivement les intérêts généraux, sans acception de personnes ».

Depuis 1898, Millerand était membre de la commission de l'armée. Sa connaissance des questions militaires et aussi ses talents d'administrateur le désignèrent lorsque, en 1912, il s'agit de dissiper le malaise qui pesait sur l'armée, depuis que la politique y avait été introduite, et de renforcer sa puissance matérielle, dont les gouvernements précédents, ainsi que le Parlement, avaient quelque peu perdu le souci. C'est à cette double tâche que s'appliqua Millerand, pendant l'année qu'il géra le ministère de la guerre (janvier 1912-janvier 1913), dans le cabinet Poincaré. Par la loi des cadres, l'appel plus large aux ressources des possessions africaines, le développement des camps d'instruction, l'adoption d'un canon léger pour la cavalerie, les encouragements à l'aviation et la réorganisation de l'état-major — où il supprima, dans le haut commandement, une fâcheuse dualité — Millerand réussit à porter l'appareil militaire à un haut degré de puissance utile. En même temps, il reconstituait l'unité morale du corps d'officiers en bannissant de l'armée toute politique; il restaurait l'autorité du commandement et raffermissait la discipline par la restitution à tous les gradés du droit de punir et le retour aux appellations traditionnelles. Enfin, le rétablissement des retraites militaires, les revues plus fréquentes, les encouragements donnés aux sociétés de préparation militaire, ramenaient entre l'armée et la nation cette communion nécessaire qui avait presque disparu. Toutes ces mesures contribuèrent à raviver dans le pays cet esprit militaire et patriotique qui devait un peu plus tard s'affirmer si magnifiquement.



Alexandre Millerand, président de la République française. (Phot. Manuel.)

Ayant dû démissionner à la suite d'un incident où il avait donné, cependant, un bel exemple d'indépendance et de hauteur de vues, Millerand avait, néanmoins, réalisé en quelques mois une œuvre considérable, et son autorité en matière militaire était reconnue de tous. Il ne cessa, d'ailleurs, de s'occuper des problèmes de la Défense nationale et, lors de la campagne électorale de 1914, il avait insisté sur la nécessité d'une forte organisation militaire (discours de Belfort). Aussi, quand la guerre éclata, apparut-il aussitôt comme l'homme nécessaire : il succéda à Messimy comme ministre de la guerre (25 août 1914). L'ennemi était alors à proximité de Paris. Dans des conditions particulièrement critiques, le nouveau ministre dut, à coups d'improvisations et de décisions rapides, parer à l'imprévoyance de plusieurs années, régler toutes les questions de matériel, de vivres, d'habillement, réorganiser le service des postes aux armées, où des postiers remplacèrent les financiers chargés jusque-là de ce service, adapter le service de santé aux exigences nouvelles de la guerre et, surtout, résoudre le formidable problème des munitions.

Lorsqu'il quitta le ministère, avec la démission du cabinet Viviani (fin octobre 1915), Millerand avait réalisé une tâche considérable. Il continua, au Parlement, à suivre de très près les questions diplomatiques et militaires, en même temps qu'il travaillait, par des conférences données dans les principales villes de France, à soutenir le moral du pays.

Après l'armistice, quand il apparut que, pour régler le nouveau statut des provinces reconquises, il était besoin d'un esprit organisateur et d'une volonté énergique, c'est à Millerand que le gouvernement fit appel. Il fut nommé, le 21 mars 1919, commissaire général de la République pour l'Alsace et la Lorraine. Les dix mois que Millerand passa à Strasbourg furent particulièrement remplis. Son idée directrice était de conserver tout ce qu'il y avait de bon dans l'administration locale et de n'introduire que progressivement les méthodes de l'administration française, afin d'éviter les heurts et les malentendus. Il avait demandé, et obtenu, pour cela une entière liberté d'action. Administrées jusque-là de Paris — ce qui signifiait, en bien des cas, incompétence et lenteur — les deux provinces furent soumises à un régime quasi autonome, toutes les mesures étant prises directement par le Haut commissaire et sous sa responsabilité. Parmi les réalisations les plus intéressantes, on peut citer : la réorganisation de l'Université de Strasbourg, l'aboutissement des études de la percée des Vosges, le développement du port de Strasbourg, etc.

Le 18 janvier 1920, Millerand fut appelé par le président de la République pour constituer le ministère, en remplacement de Clemenceau, démissionnaire. En quarante-huit heures, son cabinet était formé. Président du conseil, Millerand prit le portefeuille des affaires étrangères et s'appliqua, avec son esprit de décision et son sens des réalités, à résoudre les problèmes complexes posés par la paix.

Héritier d'une situation difficile, ayant mission de sauvegarder les intérêts de la France en face d'une Allemagne obstinée à éluder les stipulations du traité de Versailles, il lui fallait, en outre, compter avec les susceptibilités des Alliés et leurs convenances personnelles. Néanmoins, quand il le jugea nécessaire, Millerand n'hésita pas à prendre ses responsabilités et à agir de sa propre autorité; par exemple, lors de l'occupation de Francfort. Il négocia également l'accord de Spa, qui, s'il souleva certaines critiques, eut, du moins, l'avantage de faire arriver en France le charbon allemand qui nous était jusque-là refusé. A l'intérieur, la politique de Millerand ne fut pas moins résolue. Lorsque, cédant à de pernicieuses suggestions venues de Moscou, quelques extrémistes tentèrent, en mai 1920, de provoquer dans la monde ouvrier une agitation à tendances manifestement révolutionnaires, Millerand n'hésita pas à sévir, et la dangereuse effervescence un moment soulevée s'apaisa, grâce à son action énergique.

Durant toute cette période, la popularité de Millerand n'avait cessé de grandir : on reconnaissait en lui l'homme capable de triompher des difficultés de l'heure.

Aussi, quand Deschanel fut contraint par son état de santé de se démettre de ses fonctions présidentielles, Millerand apparut à tous comme le président désigné. Ce n'est qu'après de longues hésitations qu'il céda aux sollicitations qui se manifestaient de toutes parts. En se portant candidat, il tint, cependant, à bien spécifier, par une déclaration publique, qu'il ne se cantonnerait pas, à l'Elysée, dans des fonctions purement représentatives, mais qu'il se réservait le droit d'intervenir plus efficacement que ses prédécesseurs dans la conduite de la politique extérieure, pour en assurer la continuité. Cette franche déclaration, qui alarma quelques parlementaires hostiles à une politique personnelle du président de la République, fit perdre peut-être à Millerand quelques voix; elle donna, du moins, une signification toute particulière à son élection. Celle-ci eut lieu le 23 septembre 1920 : Millerand fut proclamé président de la République par 695 suffrages, sur 892 votants.

Tout, dans la personne du nouveau président : son corps trapu, sa tête large à la chevelure épaisse, les traits énergiques de son visage, l'acuité de son regard sous le froncement des sourcils, donne une impression de force résolue et sûre d'elle-même. Ceux qui ne le connaissent point peuvent se méprendre à son extérieur un peu rude, à son abord assez fermé. Fait remarquable chez un avocat doublé d'un parlementaire, il parle peu; il ne se livre guère. Mais cette froideur apparente dissimule un grand fonds de timidité. Dans l'intimité, au contraire, on trouverait peu d'hommes plus affables. Très attaché à la vie de famille, ayant l'horreur des vanités mondaines, il se

confine dans une existence toute de simplicité et de labeur. Levé à six heures et demie, il fait chaque matin, à sept heures et par n'importe quel temps, une longue promenade à pied; il se met ensuite au travail et ne s'interrompt qu'à une heure pour prendre un léger repas : très sobre, il mange peu, ne boit que de l'eau, ne fume pas. Parmi les arts, c'est à la musique que vont ses préférences.

Cette simplicité et cette énergie, qui forment le fond de son caractère, se retrouvent dans ses manifestations oratoires. Jamais éloquence ne refléta plus exactement le tempérament de l'orateur : celle de Millerand est claire, nette, soucieuse avant tout de convaincre. Son argumentation, très serrée, met en lumière tous les aspects de la question, va au-devant des objections et les réfute. Il n'y a dans ses discours nul souci de la parure, nulle recherche des grâces de l'expression : ce n'est pas qu'ils manquent de chaleur, mais l'émotion qu'ils produisent est purement logique. C'est bien là le langage d'un homme qui, dans l'évolution de sa vie publique, a toujours poursuivi une politique de résultats.

Depuis 1918, Millerand est membre de l'Académie des sciences morales et politiques, où, dans la section de législation, il a succédé à Sabatier. — F. Guirand.

Muse au cabaret (la), par Raoul Ponchon (Paris, in-16). — Raoul Ponchon est un poète d'une espèce rare. Il est modeste. C'est un homme qui ne souffre pas que sa biographie soit publiée dans les dictionnaires. Pendant trente ans qu'il a fait paraître dans les gazettes — depuis le « Courrier Français » jusqu'au « Journal »— des chroniques rimées qui ont fait la joie des lettrés comme celle des bons vivants, il a résisté à toutes les demandes et sollicitations non seulement de les publier en volume, mais, même, de donner un recueil de celles qui, dans une production inspirée par l'actualité, lui sembleraient, si l'on peut dire, le plus éternelles. Etonnante sagesse qui ne se peut comprendre que de la plus sereine des philosophies. Et, en effet, ce livre impatiemment attendu, véritable événement littéraire, est sinon la révélation — qui ne connait Ponchon ? — du moins la confirmation d'une âme charmante et solide. Nous n'avons pas affaire à un gazetier à la façon de Loret, commentant d'un ton plaisant, mais monotone, des événements dont le courant l'entraîne. Ponchon domine la situation ; il a un point de vue sur les choses ; il est en possession d'une vérité. C'est celle qu'on trouve dans le vin :

Je n'ai pas obtenu ma trogne
En léchant des cordes à puits,

dit le poète avec sa modestie habituelle, qui n'exclut pas une conviction forte. Il aime le vin, et le bon, celui de France. Non seulement le champagne *made in Germany* ne lui dit rien qui vaille, mais aucune considération diplomatique ne peut lui faire goûter du bourgogne d'Australie, et les vins de l'Helvétie ne lui inspirent que de terribles calembours. Il va sans dire qu'il n'aime pas l'eau. Il n'en comprend pas l'usage interne. Il nous parle avec tristesse d'un homme qui mourut pour avoir bu de l'eau de Vichy. L'inondation de 1910 l'épouvante ; mais il ne lui faut pas tant de ce liquide pour le faire fuir. Il lui arrive parfois, par les temps de sécheresse et suivant l'usage des poètes bachiques, de demander au ciel de l'eau..., mais c'est pour la vigne. Il la loue, mais de loin :

Je jure sur mon lavabo
Devant le Seigneur qui m'écoute
D'en boire parfois une goutte...
Quand il pleuvra sur mon tombeau.

Le titre : *la Muse au cabaret* n'est donc pas un vain mot. Il est souvent question du marchand de vin dans ces vers, et son appellation moderne de *bistro* n'est, au jugement de Ponchon, nullement péjorative. Le poète aime le cabaret : c'est son foyer, non pas le dimanche, il est vrai, car, ce jour-là, une foule d'intrus le chassent de son coin, mais dans la tranquillité quotidienne. La lumière du cabaret l'attire. Dans une rue, il y a toujours un trottoir plus fréquenté que l'autre : c'est, selon Ponchon, celui où sont les marchands de vin. Il ne goûte pas, pourtant, les établissements par trop éclairés et, surtout, trop musicaux, qui pullulent aujourd'hui ; ils lui font regretter les paisibles « caboulots » d'autrefois :

Jadis, à la bonne heure, on s'entendait manger,
Et l'on s'écoutait boire.

Il y cherche une retraite : une cachette, non point. Il n'approuve pas du tout ce maire provincial qui imposait aux cabarets de son ressort des rideaux opaques. Pour lui, il a le courage de son opinion :

Je ne suis pas de ces feignants
Qui se cachent pour boire.

Que cette familiarité, parfois cette verdeur de langage et aussi cette inspiration constamment bachique ne fassent pas croire à ceux qui ne connaissent pas Ponchon — s'il en est — que ce poète n'est pas capable d'envolée. L'expression de « trogne ailée », qui lui fut appliquée sans façon par Le Goffic, exprime assez bien l'état de sa muse un peu libre, mais toujours prête aux plus aimables inventions. Une des pièces capitales de son volume, de celles qu'on cite partout, nous dit, sur un rythme ronsardisant, tout le lyrisme que communique à une âme capable de fantaisie un vin subtil, le vin qu'aime Raoul Ponchon :

Il n'est pas de ces vins fous,
Lesquels vous
Flanquent d'abord une tape.
Pacifique et naturel,
Il est tel
Qu'il somnolait dans la grappe.

Ses éléments éthérés
Par degrés
Montent, par lente poussée,
Mais ne prennent pas d'assaut,
En sursaut,
Le palais de la Pensée.

C'est un paisible et serein
Souverain
Qui, dans sa cour enchantée,
Avance à pas de velours,
Si peu lourds
Qu'on ne s'en peut faire idée.

Pourtant, à son pas discret,
On dirait
Que ses courtisans s'éveillent
Qui dormaient en l'attendant...
Dans l'instant
S'éveillent et s'émerveillent.

Et lentement, et petit
A petit,
Les rythmes, comme des pages,
Commencent à frétiller,
Babiller,
Et mènent de grands tapages.

Un rêve dans mon cerveau,
Tout nouveau
Se lève comme une aurore,
Plus ingénu mille fois
Qu'en les bois
Une fleur qui vient d'éclore.

Et voici que mon esprit
S'attendrit
Sur nos misères humaines
Et que je dis des méchants :
Pauvres gens !
Pitié pour ces phénomènes !

Catulle Mendès revendiquait Ponchon pour l'école parnassienne. C'était trop limiter son génie. Ce qu'il représente est toute la bonne tradition d'une poésie libre en son parler et vivante, très ancienne dans notre littérature, non pas seulement celle des chansonniers, bons apôtres de Bacchus, mais aussi celle d'un Saint-Amant et, plus loin, celle d'un Anacréon aussi.

Il est permis d'aimer moins cette partie du volume que la muse verte inspire. Le bon vin représente une très vieille joie de l'homme : il a sa place dans la littérature classique de tous les pays et de tous les temps. L'absinthe procure des joies passagères et mauvaises. Elle n'inspire souvent qu'un romantisme malsain. Il semble qu'on frôle ici la maladie. Il faut tout le robuste équilibre bourguignon d'un Ponchon pour tirer de cette source douteuse un filet de gaie fantaisie. Il est amusant, pourtant, quand il bataille contre un physiologiste qui montre les effets mortels de l'absinthe en injectant dix centimètres cubes de ce liquide à un innocent cochon d'Inde. La bête meurt, il est vrai. Mais, dit Ponchon, qu'est-ce que cela prouve ? Simplement, que la dose est trop forte. C'est comme si, moi, j'en buvais un litre !

Mais, sans nous appesantir sur un sujet dangereux, suivons plutôt notre poète dans un domaine où son lyrisme atteint les plus hauts sommets et qui est celui de la cuisine. Dans son poème liminaire, à la façon d'un Lucrèce, il nous raconte l'origine des choses. Il nous montre la civilisation naissant de la table : la religion d'abord, Bacchus et Cérès, c'est-à-dire le pain et le vin; le mariage ensuite, car l'homme a voulu s'attacher la femme qui préparait les meilleurs plats ; l'astronomie, issue d'abord du souci de calculer l'heure des repas; les voyages, la marine et la géographie, provenant du désir d'aller querir des denrées propres à varier les menus. Enfin, n'est-ce pas la première indigestion qui nous valut la médecine ?

Pour lui, jamais le boire ne lui a fait oublier le manger. Jadis, Saint-Amant célébrait avec une pieuse ardeur le melon ou le fromage. Ainsi Ponchon s'exalte devant cette chose familiale, nationale et auguste qu'est un gigot à l'ail :

Vous êtes tendres plus qu'une jeune épousée
Gigots d'agneaux ! Argile idéale et rosée
Qui fondez sous nos dents ;

devant une soupe à l'oignon, réconfort des buveurs, surtout quand le fromage y file comme il faut :

Si on ne lui coupe le fil
Il va filer jusqu'en Belgique ;

devant une bouillabaisse, car ce Bourguignon ne pratique pas l'exclusivisme provincial, et il défend ce plat méridional contre les insinuations de quelques gens du Nord mal intentionnés.

Son lyrisme est parfois ombrageux. Les hasards de l'actualité amènent le poète à passer au crible de son robuste bon sens toutes les fantaisies des savants sur l'alimentation de la pauvre humanité. A l'un qui veut remplacer la viande par de l'extrait de houille il objecte que la houille deviendra tellement chère qu'un autre savant sera fatalement amené à extraire la houille du bœuf et du mouton, et ce n'est pas la peine de s'engager dans ce cercle. Il n'approuve pas davantage ceux qui songent à nourrir l'homme avec des pilules ou des effluves électriques : ce sera la fin de toute gentille gourmandise, car les vrais gourmets ne se soucient pas seulement que leurs tissus soient nourris ; ils veulent goûter et même ne commencent à manger que quand ils n'ont plus faim. Mais que dire de ceux qui jettent le discrédit sur les plus honorables salades par la menace d'affreux microbes :

Songez qu'en dévorant un méchant pissenlit,
Vous risquez d'attraper un amœba cœli
Et que l'échinocoque, ainsi que l'anguillule,
Vous désagrégeront cellule par cellule,
Autant vaut avaler ton sabre, ô Damoclès !
Qu'être lombricoé par un ascaridès...
Je me sens tricoté par un tricocéphale !...
O ma tête ! ma tête ! ô ma pauvre céphale.

Ces noms hétéroclites rebondissent légèrement entre les mains de cet étonnant artiste, qui jongle sans peine avec toutes les difficultés de la versification. C'est merveille de voir comment les actualités les plus terre-à-terre, les moins poétiques, se mettent aussitôt, dans ses vers, à s'envoler au gré d'une rime savante. Tout peut entrer dans une chronique de Ponchon. Pour ne citer que quelques-uns des sujets qui passent dans ce seul volume, sans parler de quelques poésies dont la mère ne permettra pas la lecture à sa fille, en admettant qu'elle les lise elle-même, nous y trouvons une étonnante et familière conversation entre le président Fallières et le roi Edouard VII, qui se plaint avec bonhomie des vertus trop... rafraîchissantes du Loupillon ; l'histoire effroyable d'un gardien du musée Dupuytren, qui buvait l'alcool des bocaux et s'en trouvait si bien ; des considérations désolées sur l'inexactitude contemporaine (seul le propriétaire n'est jamais en retard) ; une poétique allégorie sur le martyre du grain d'orge, qu'on enterre, qu'on coupe, qu'on bat, qu'on noie, qu'on brûle, qu'on écrase, et dont on boit le sang ; une éloquente et chaude invective à sa « muse et sa mie », insatiable d'or et qu'il chasse loin de lui ; une complainte humoristique sur le vol de la *Joconde*; une amusante confession de Sarcey sur ses jugements littéraires (la *Tante de mon oncle*); une ode funambulesque intitulée *Partie de chasse* et où il est question d' « êtres du genre moukère » qui ne voulaient pas que l'on fumât dans leur compartiment :

Qu'arriva-t-il de ces sorcières ?
Eh bien, mais... d'un commun accord
On les jeta par-dessus bord,
C'est-à-dire par les portières,
Du geste auguste des semeurs.
Elles churent dans les éteules...
Dans le wagon des dames seules,
Nous étions quarante fumeurs,

Un autre jour, tel Musset, le buveur est poursuivi par un double :

Un client, en face de moi
Qui me ressemblait comme un frère,

qui le suit par les cabarets, s'assied à la même table, boit en même temps que lui et titube avec lui. Mais, à la fin, chez un dernier tavernier, ce double lui-même, par un phénomène du reste bien connu, il le voit encore double :

Quand il fut assis devant moi,
Jugez de mon nouvel émoi :
Au moment de choquer nos verres,
Au lieu d'un copain, j'en vis deux,
Lesquels — n'est-ce pas merveilleux ?
Me ressemblaient comme deux frères !

Un livre de poésie, à l'ordinaire, se lit à petites doses. On prend le volume, on le laisse un temps, selon qu'on est ou qu'on n'est pas disposé à l'élan lyrique. Mais la *Muse au cabaret*, c'est un volume de poésies qui se lit d'un seul coup, avec un sourire. On y goûte une gaieté franche, sans scurrilité, et surtout une admirable aisance, qui vous entraîne ; l'aisance d'un esprit vigoureux, qui est maître de sa forme. Maître de sa langue d'abord : savoureuse, puisée aux sources populaires, où des tournures assez familières (*pour quant à* la chambre à coucher...) se font place, où les expressions argotiques viennent à la rescousse, quand le pur français n'y peut aller ; toutes libertés admises de tous temps dans le genre burlesque, dont notre poète est le maître aujourd'hui. Ponchon n'hésite pas, au besoin, à forger des mots qui lui fournissent souvent des rimes et commodes et comiques (il parle de vin *potitif*, mais qui *coriace* les vilaines âmes, du lait dans lequel on fait de l'eau *Vichyr*, et d'un événement qui vous *abracadabre*). Maître de sa versification ensuite : car, s'il a quelque préférence pour l'octosyllabe en strophes de quatre ou de six vers, il se joue de tous les rythmes, aussi bien de la régularité de l'alexandrin à rimes plates que de la variété des strophes hétérométriques. Il faut toujours en revenir à cette louange : ce qu'on aime en Ponchon, c'est la verve toujours jaillissante ; une nature qui suppose beaucoup d'art ; un vieux fond de gaieté française, une parfaite santé et un excellent équilibre de l'esprit. — Louis Coquelin.

Politique intérieure et extérieure. *(Décembre)*. Le dernier mois de l'année 1920 ne peut pas être compté parmi ceux qui ont apporté de la clarté dans les événements de ces temps-ci. Rarement le ciel politique fut plus brumeux. Non pas qu'on ait pu craindre d'y voir éclater de grosses tourmentes, mais rarement, aussi, on avait vu moins clair dans le présent et dans l'avenir, comme si les lumières qui sont chargées d'éclairer la route de l'humanité avaient, toutes à la fois, manqué d'aliment. A la faveur de cette demi-obscurité, les

éléments de trouble, comme il arrive toujours, n'avaient pas manqué de s'agiter et de pulluler ainsi que font les microbes que le grand soleil ne gêne plus, et on doit constater, non sans quelque ennui, que l'année se terminait sur des incertitudes et sur des inquiétudes. Les causes de cette situation n'avaient pas changé, et la principale restait l'inégalité notoire qui se manifeste, depuis le début de cette crise, entre les événements et les hommes. Personne, en aucun pays, n'est de taille à prévoir et à diriger. Ne nous étonnons donc pas que l'humanité sans chefs erre un peu à l'aventure et ne se défende guère du pire que par son immense lassitude et son instinct de conservation. On devait souhaiter, aux derniers jours de 1920, que la lente convalescence qui nous expose à des rechutes nous conduisît à un état de santé qui permettrait de profiter de la leçon du passé d'hier et d'entrer dans une phase nouvelle de croissance et d'énergie. Chacun devait comprendre qu'en présence de la menace toujours présente du bolchevisme, que notre faiblesse seule rendait dangereuse, il fallait une forte résistance de tout l'organisme contre la contagion. Il s'agissait là de l'avenir même de la civilisation européenne, déjà compromis par la guerre, menacé de destruction totale par cette forme moderne des invasions barbares. Nous restons convaincus, après avoir pesé les événements de ce mois de décembre, que, seule, une coalition volontaire des individus, enfin éclairés sur le danger qu'ils courent en commun, pouvait produire ce courant de résistance qui nous sauvera. Nous avons souvent appelé l'attention de nos lecteurs sur la responsabilité présente de tout homme qui pense et qui est doué de la faculté d'action. Plus les événements se succèdent, plus cette responsabilité grandit.

Rien n'avait été plus obscur et plus indécis, parmi les obscurités et les indécisions de ce mois, que la politique des Alliés à l'égard de la Grèce. Nous en étions restés, fin novembre, au point d'interrogation qu'avaient posé les pourparlers de Londres, et nous souhaitions alors que le résultat définitif ne fût pas une abdication de la France. Les conversations avaient repris dans les premiers jours de décembre, après l'arrivée du comte Sforza et le retour à Londres de Georges Leygues. Bientôt, on avait triomphé de l'accord complet qui s'était établi, disait-on, entre les trois puissances, et la Note envoyée à la Grèce avait paru une victoire de la politique française. On avait voulu espérer que cette Note, qui menaçait, sans définir quel serait l'effet concret des menaces, ferait réfléchir le peuple grec sur le résultat d'un plébiscite favorable à Constantin; on s'était flatté qu'au pis-aller on pourrait aboutir à faire passer la couronne hellénique sur la tête du diadoque, et on pensait tenir un moyen d'action infaillible dans le blocus et dans le retrait de toute aide financière. La suite de cette histoire tragi-comique n'avait pas répondu à ces prévisions. Les neuf dixièmes au moins des électeurs grecs avaient voté pour Constantin. Celui-ci avait déféré au vœu de la nation. Il était rentré à Athènes au milieu des acclamations. Sans doute, les ministres de l'Entente ne lui avaient pas fait cortège, et ils avaient même manifesté par des refus de décorations leur abstention réfléchie. Mais, bien qu'on eût annoncé, non sans ostentation, qu'ils quitteraient Athènes, ils y étaient encore à la fin du mois. Non seulement rien ne faisait prévoir qu'ils fussent sur le point de remettre leurs légations aux mains des chargés d'affaires, mais il était probable que le prince Georges de Grèce allait venir en mission auprès des puissances occidentales. Constantin avait adressé à son peuple un message où rien ne marquait qu'il eût une crainte particulière de l'animosité de l'Entente et où il dessinait déjà une politique balkanique et un accord avec la Serbie; il y tirait, en outre, des deux mariages qu'allaient conclure son fils et sa fille avec une princesse et un prince de Roumanie les conséquences heureuses que cette double union permettait de présager pour une cohésion des monarchies de la Péninsule.

Certes, il y avait dans cette assurance plus d'audace sans scrupule que de sécurité réelle, mais il n'en était pas moins caractéristique que cette rentrée en scène de Constantin se fût passée sans aucun incident diplomatique sérieux et que, six semaines après la chute de Venizelos, quinze jours après le retour à Athènes du roi que les puissances protectrices avaient expulsé, ces mêmes puissances, après beaucoup de paroles, après un vague essai de blocus sans résultat, n'avaient affirmé par aucun acte essentiel l'orientation de leur politique que, très vraisemblablement, elles cherchaient encore. En somme, les propositions françaises tendant à manifester énergiquement le mécontentement franco-anglais avaient abouti à l'adoption de la méthode anglaise de l'expectative. Rien ne prouvait que ce ne fût pas là une solution sage. Mais c'était tout le contraire de ce que nous avions annoncé.

Au surplus, il importait de remarquer que l'Italie, bien qu'on se fût prévalu, après l'entrevue de Londres, de son adhésion à la politique française, n'avait manifesté aucune aversion pour Constantin et que, fidèle à des principes anciens, elle s'était montrée plus favorable au rétablissement de la monarchie qu'elle ne l'avait été au gouvernement de Venizelos. Le roi, rétabli, pouvait dès lors compter qu'il trouverait là plutôt un appui qu'une hostilité. Cette politique hellénique de l'Italie devait être rapprochée de sa politique yougoslave. Le traité de Rapallo, si habilement et si hardiment négocié par Giolitti et Sforza, avait enfin réglé le différend avec Belgrade. La question de Fiume était diplomatiquement terminée; l'évacuation regardait l'Italie, et l'énergie du gouvernement allait venir à bout des attitudes furibondes de d'Annunzio. Par cette conclusion rapide d'un différend qui avait trop duré, les deux hommes d'Etat italiens étaient amenés à conjuguer leur politique avec celle des Yougoslaves. Sans doute, en agissant ainsi, ils songeaient surtout à brider l'Autriche au cas où elle pourrait, un jour donné, essayer de renaître de ses cendres. Mais les événements grecs survenant au moment où le traité de Rapallo était signé, il n'était pas possible de croire qu'un homme d'Etat aussi avisé que le comte Sforza n'eût pas aperçu le parti qu'il en pouvait tirer pour donner à l'Italie, dans les affaires balkaniques, un rôle important et peut-être prépondérant.


Le général Nollet, chef de la Commission militaire interalliée, en Allemagne.

D'autre part, l'aventure grecque, on le sait, avait remis en question le règlement de l'affaire turque. On avait été très ardent, en France, pour la revision du traité de Sèvres. On en parlait toujours, mais on trouvait peu d'échos en dehors. L'Angleterre se tenait très ferme dans son hostilité traditionnelle contre la Turquie et ne sentait aucun besoin de recommencer l'œuvre laborieusement achevée par le traité de Sèvres. Elle n'avait pas de tendresse pour Mustapha Kemal. Elle avait, à la vérité, des difficultés pour mettre sur pied l'Etat juif de Palestine, où chrétiens et musulmans s'entendaient pour résister aux exigences des Sionistes. Tout n'allait pas pour le mieux en Mésopotamie, et, bien qu'on en parlât peu, la tranquillité de l'Inde n'était pas parfaite. Malgré tout, l'Angleterre s'en tenait aux décisions prises. Il n'y avait donc pas d'indice qu'elle voulût rien changer à ce qui avait été réglé pour Smyrne au profit de la Grèce contre la Turquie. La France eût peut-être été plus disposée à s'adoucir au sujet de Mustapha Kemal, et le moment eût sans doute été bien choisi à l'heure où il n'était pas certain que la liaison entre le chef du gouvernement d'Angora et les bolcheviks russes fût aussi étroite qu'on l'avait cru. Mais la France n'avait pas de politique nette en Asie. Elle portait lourdement le poids de l'expédition de Syrie-Cilicie, qui maintenait 60.000 hommes loin de France et devait coûter 1.200 millions en 1921. Le Parlement, après avoir entendu le général Gouraud, tendait à renoncer à la Cilicie. En même temps, on accordait à l'Angleterre une rectification de frontière très avantageuse sur le haut Jourdain, et on abandonnait ainsi, morceau par morceau, tous les avantages que nous avait accordés le traité de 1916. On ne semblait pas, nous le répétons, avoir de plan arrêté en matière de politique orientale. Rien ne pouvait être plus rassurant pour la Grèce.

Dans les Balkans, enfin, les Yougoslaves, libérés de tout souci du côté de l'Adriatique, se montraient disposés à reprendre une politique agressive, ou tout au moins équivoque, à l'égard de la Bulgarie. La Roumanie était sollicitée par la Russie des soviets d'entrer en négociations pour la paix, et, bien qu'on pût se demander quelles étaient les intentions réelles du gouvernement de Moscou, s'il cherchait la guerre ou la paix, le ton de Tchitcherine n'était plus le même que celui qu'il avait eu, quelques mois auparavant, au moment de l'invasion victorieuse de la Pologne, alors qu'il réclamait la Bessarabie et établissait sans ménagement le compte des récupérations de matériel qu'il exigeait de la Roumanie.

Enfin, la Tchécoslovaquie ne semblait pas réfractaire à une combinaison d'intérêts avec les Slaves du Sud; on reparlait de la petite Entente, et on attendait à Rome le ministre Benès. Si l'on rapprochait ces tendances et ces faits isolés, mais convergents, on était amené à envisager l'éventualité d'une action commune où l'Italie, les Yougoslaves, la Grèce, la Roumanie et, subsidiairement, la Tchécoslovaquie combineraient leur action et joindraient leurs intérêts, et, pour en revenir à notre point de départ, on ne voyait pas bien, étant donné le peu d'enthousiasme de l'Angleterre, comment la France parviendrait à soutenir contre Constantin l'attitude intransigeante qu'elle avait prise dès le début. On arrivait ainsi à cette possibilité un peu extravagante et que nous dirions immorale, si la morale avait quelque chose de commun avec la politique, que Constantin, après nous avoir copieusement trahis pendant la guerre, était à la veille d'en être récompensé par l'accroissement du territoire consenti à Venizelos et allait peut-être jouer un rôle dans la politique balkanique. Que devenaient, dans tout cela, le prestige et l'autorité de la France ? Et quelles armes avions-nous contre les complications innombrables qui pouvaient surgir brusquement dans l'imbroglio des intrigues balkaniques et bolchevistes ?

On ne pouvait nier qu'une incertitude plus lourde encore ne pesât sur l'exécution par l'Allemagne du traité de Versailles. La conduite de l'Allemagne était faite de contradictions. Sans qu'il fût possible d'affirmer formellement qu'elle ne faisait pas des efforts pour exécuter le traité, il était certain qu'elle ne manquait aucune occasion d'administrer la preuve du contraire. Qu'il s'agît de répondre aux observations qui lui avaient été faites au sujet des discours tenus en Rhénanie par les ministres Fehrenbach et Simons, ou de la question des mandats coloniaux devant l'assemblée de la Société des nations à Genève, ou de la question des réparations ou de celle du désarmement, le langage quelle tenait manquait de franchise et provoquait une invincible défiance.

Sur les deux derniers points, notamment, il était impossible, si patient que l'on fût, de n'être pas frappé de son insigne mauvaise foi. On se souvient que la Conférence de Spa, où l'Allemagne avait escompté la division des Alliés qui ne se produisit pas, avait imposé au Reich l'obligation de dissoudre, avant le 31 décembre 1920, les troupes de police dites *Einwohnerwehren* et *Sicherheitspolizei* ou police verte, qu'entretenaient divers Etats, faute de quoi les Alliés prendraient telles sûretés qui leur sembleraient convenables et pourraient occuper soit le bassin de la Ruhr, soit toute autre région. Or, non seulement les troupes n'avaient point été dissoutes, mais la prétention s'affirmait de les maintenir définitivement à titre de troupes de protection, soit contre le bolchevisme, soit contre la réaction, notamment en Bavière et dans la Prusse orientale. On déclarait que ces troupes n'étaient pas partie intégrante de l'armée régulière et n'étaient pas visées par le traité de Versailles. Il fallait ajouter que les révélations faites et les chiffres avancés par l'ancien ministre français de la guerre, André Lefèvre, après sa démission, avaient fait sur le Parlement et dans l'opinion française une pénible impression. On sentait la résistance de l'Allemagne au désarmement, la persistance du militarisme, la préparation secrète de la revanche, et, pour peu que l'on voulût regarder dans l'histoire du dernier siècle, on devait se souvenir de l'habileté déployée de 1807 à 1812 pour organiser, sous l'œil du vainqueur, une armée qui fit crouler l'Empire de Napoléon Ier. Or il apparaissait que, par d'autres voies en apparence, mais par des méthodes sensiblement identiques, l'Allemagne tendait au même but. Cette question du désarmement avait fait, en décembre, l'objet d'un échange de Notes incessantes et précises entre le général Nollet et le gouvernement du Reich et entre le même gouvernement et les ambassadeurs alliés. A la fin du mois, non seulement la question n'était pas réglée, mais l'Allemagne semblait vouloir la lier à celle des réparations qu'une assemblée d'experts examinait alors à Bruxelles.

On doit reconnaître qu'il était fâcheux que, plus de deux ans après la conclusion de l'armistice du 11 novembre 1918, la question des réparations ne fût pas beaucoup plus avancée qu'au premier jour. Il n'est pas douteux que l'incertitude qui pèse sur la quotité de la dette de l'Allemagne la place, au point de vue de sa reconstitution financière et industrielle, dans une position très difficile et qu'on se trouve enfermé dans un cercle vicieux. L'Allemagne ne pourra payer que si son état économique s'améliore, et son état économique ne peut s'améliorer que si elle a enfin le moyen d'établir des plans d'avenir commercial et industriel, ainsi que des combinaisons financières, sur des données intangibles. Ajoutons que la dette allemande s'accroît sans cesse du coût de l'occupation alliée en Rhénanie et qu'aucune détente de cette occupation ne peut être envisagée tant que la volonté de l'Allemagne de rester pacifique et d'observer les traités ne se sera pas affirmée par des faits multiples et indubitables. Il est donc très nécessaire, d'une part, que l'Allemagne désarme franchement et complètement comme elle s'y est engagée, d'autre part qu'elle sache ce qu'elle aura à payer et qu'elle dise par quelle méthode elle entend s'acquitter de sa dette. Cette question avait été déjà examinée par les puissances à Boulogne et à Spa; — avec quelles divergences de vues, on ne l'a pas oublié. La Conférence de Bruxelles, qui s'était réunie au milieu, de décembre avait précisément pour objet d'étudier les propositions que feraient les Allemands au sujet des moyens et méthodes de payement. Elle devait être suivie d'une Conférence des premiers ministres, qui se réuniraient à Genève pour discuter les conclusions de la réunion de Bruxelles, et d'une délibération du Conseil suprême qui notifierait à l'Allemagne ses décisions, procédure, à la vérité, bien lente, peut-être

vaine, mais qui avait le mérite de tendre, pour la première fois, à une conclusion définitive.

A Bruxelles, la France avait envoyé les économistes Seydoux et Cheysson; la Belgique, l'ancien ministre Delacroix et le banquier Omer Lepreux; l'Allemagne, Bergmann, von Simons, Melchior, von Havenstein, à l'exclusion de Stines et de Rathenau; l'Angleterre, lord d'Abernoon et sir John Bradbury. A la fin du mois, aucun résultat n'était encore acquis, mais on avait entendu les plaidoyers des délégués allemands proclamant la détresse financière et industrielle de leur pays. On semblait espérer que, dans cette Assemblée animée du désir d'aboutir, composée d'hommes modérés avant tout soucieux de solutions possibles, on avait des chances d'arriver à un plan défini, sur lequel les grandes puissances pourraient enfin bâtir un édifice solide. Mais on était encore bien loin de cette réalisation, et il n'est pas besoin d'insister sur les graves inconvénients d'une trop longue imprécision, qui, à la vérité, pèse sur l'Allemagne coupable, mais qui ne pèse pas moins sur la France victime, non seulement privée de récupérer ce qui lui est dû, mais, en outre, obligée de se constituer banquier de son ennemie par des avances dont le remboursement n'a pas date certaine dans l'avenir.

Ainsi, à la fin de décembre, ni la question du désarmement ni la question des réparations n'avaient reçu de solution et, par suite, le malaise causé par la politique ambiguë et sans sincérité de l'Allemagne subsistait. — Par ailleurs, le Reich continuait à entretenir une agitation secrète en Haute-Silésie. Il avait repoussé la proposition des Alliés de faire voter à Cologne les originaires de Haute-Silésie non résidant dans le pays, proposition qui avait été faite pour éviter des troubles. Il avait seulement accepté que les votes des habitants et celui des non-résidants n'eussent pas lieu le même jour, le vote des habitants devant précéder l'autre. En attendant, les intrigues et la propagande continuaient.

En outre, les compétitions des partis rendaient très difficile la stabilité du gouvernement. Il était impossible de dire si l'expérience de la république se continuerait sans obstacle, ou si l'impérialisme monarchique retrouverait la faveur du peuple allemand ou, enfin, si la propagande bolcheviste aboutirait à un bouleversement social; et c'était sur cette dernière hypothèse que s'appuyait le gouvernement pour étayer son système de non-désarmement. Une chose paraissait certaine, en dépit des affirmations officielles: c'est que la vie était en somme moins chère en Allemagne que dans certains pays voisins, comme la Suisse, par exemple; que, par suite, l'Allemagne pouvait produire à meilleur marché, sa main-d'œuvre étant moins chère; qu'elle faisait enfin un effort considérable pour relever son industrie, pour rétablir ses relations commerciales et qu'il fallait, dès maintenant, la tenir pour un facteur important dans la concurrence économique. C'était là un fait qu'il était sage de ne pas cacher et dont il fallait peser froidement les conséquences. L'Allemagne travaillait aussi à reprendre ses échanges avec ses voisins: avec la Tchécoslovaquie, qui avait renoncé à invoquer les avantages que lui assurait le traité de paix, avec la Suisse et l'Angleterre, qui s'armaient déjà contre la concurrence grave qui leur était faite sur leur propre sol, avec la France aussi. Elle ébauchait un rapprochement, encore défiant et pénible, mais réel, avec la Pologne et, sans qu'on sût au juste ce qui se passait entre elle et la Russie, elle avait de plus en plus les regards fixés vers le marché énorme qu'elle y pouvait organiser. L'ensemble de ces faits, inévitables, mais d'une grande portée, ne devait être perdu de vue par personne. On devait désirer surtout d'être renseigné plus exactement qu'on ne l'était, et renseigné sans parti pris, uniquement pour voir clair, sur l'état positif de l'Allemagne.

Nous avons nommé la Russie. Nous n'en savions pas plus long que précédemment sur ce qui s'y passait, et l'indigence de notre information n'était pas un des faits les moins curieux de ce temps. Un calme apparent, peut-être uniquement dû à la rigueur de la saison, régnait sur ses frontières occidentales, mais il était certain que les préparatifs militaires continuaient et que le militarisme restait le maître de la politique bolcheviste. La situation économique ne s'était probablement pas améliorée, et elle ne pouvait l'être que par l'ouverture des relations commerciales avec l'étranger. Or ces relations commerciales étaient difficiles à rénover à la fois parce que la Russie, bolcheviste et déséquilibrée, n'avait pas en réalité d'objets d'échange à offrir immédiatement, parce que la prétention des soviets était qu'aucun échange ne pût se faire que par leur intermédiaire et avec leur permission, enfin, parce que la reprise des relations économiques régulières ouvrait toute grande, en même temps, la porte à la propagande bolcheviste. Nous avons déjà dit bien des fois que la propagande bolcheviste n'est pas un vain mot et qu'elle s'infiltre avec beaucoup plus de facilité qu'on ne pourrait le croire dans les pays qui n'ont aucune relation officielle avec la Russie. Nous ne parlons pas de l'Italie, qui a déjà éprouvé quelques déboires dans ses avances à Moscou et qui souffre d'une crise aiguë d'agitation sociale; mais, en France même, ce qui venait de se passer au Congrès socialiste de Tours, l'adhésion de la majorité à l'Internationale de Moscou, sa soumission aveugle aux ordres de Lenine, la venue de l'Allemande Clara Zetkin, entrée en France sans passeport, sans qu'on sût par où et repartie de même, l'influence occulte à laquelle il avait été fait allusion au cours du Congrès, étaient des faits dont il ne fallait pas exagérer l'importance, mais qu'il était imprudent de vouloir négliger. En fait, la propagande bolcheviste circulait librement dans tous les pays. Si solide que soit le bon sens de notre peuple, si contraires que soient ses tendances, ses lois, ses habitudes, ses traditions et ses institutions à la tyrannie asiatique du communisme bolcheviste, il importait de se défier des contagions, et il fallait veiller toujours, dans la crainte qu'à la faveur de difficultés économiques auxquelles nous n'échapperons pas plus que les autres peuples, le vertige des mots et l'aspiration mystique vers le paradis terrestre n'entraînent dans un coup de folie les masses désorientées et sans direction.

Des faits analogues à ceux qui s'étaient passés à Tours s'étaient passés à Berne : la même scission s'était produite dans le parti socialiste, après les mêmes interventions russes, les mêmes ukases, les mêmes excommunications. Le danger russe subsistait donc. Il était prouvé que le temps n'apportait aux doctrines et aux méthodes de Lenine et de Trotsky aucune atténuation. Leur prétention de conquérir le monde restait la même. Zinovieff transmettait les ordres. Personne n'avait le droit de discuter et, parmi les adhérents au parti, personne ne s'en étonnait. Un vent d'obéissance passive et d'aveugle enthou iasme passait sur les fidèles de l'Eglise communiste. La volonté hautaine de s'ingérer dans la vie intérieure des peuples, dans les détails de leur gouvernement, était flagrante. C'était peut-être l'heure de combattre le péril autrement qu'en l'observant en silence.

Aussi bien, soit défiance des soviets, soit qu'il eût acquis la conviction que toute convention économique avec le gouvernement de Moscou était un leurre, Lloyd George avait laissé traîner la question de la reprise des relations commerciales entre l'Angleterre et la Russie. D'autre part, les négociations de paix avec la Pologne n'avaient point avancé. Nous avons dit plus haut que Tchitcherine voulait reprendre les conversations avec la Roumanie, qui, mise en garde par les mesures militaires prises en même temps à la frontière, ne se hâtait pas de répondre. Il y avait dans l'attitude du gouvernement soviétique cette perpétuelle contradiction, déjà souvent signalée, entre les apparences de gouvernement régulier qu'il tendait à se donner et la violation constante de toutes les règles internationales par une propagande qui ressemblait singulièrement à une police secrète. De tout cela ressortait l'impression que l'Europe avait de plus en plus besoin d'union, de calme et de force pour materou arrêter l'invasion bolcheviste, toujours menaçante. On ne pouvait que souhaiter, en manière de vœu de nouvel an, que les gouvernements trouvassent, pour y parvenir, des voies moins embrouillées que celles où ils se traînaient depuis tant de mois.

Si nous faisions ensuite une rapide revue des principaux Etats de l'Europe occidentale, nous devions constater, non sans tristesse, que la question d'Irlande était traitée par les mêmes procédés que les mois précédents. Le même mystère planait sur les agissements des chefs de la révolution. On ne savait où était Valera, le prétendu président de la République irlandaise. Sans doute, des négociations avaient été menées par le P. O'Flamagan pour essayer de négocier, peut-être la paix, tout au moins une trêve de Noël. On n'avait pas abouti, et l'incendie de la ville de Cork avait donné lieu aux plus étranges accusations et jeté un jour fâcheux sur les méthodes de la police anglaise en Irlande. La loi martiale allait être appliquée. Le meurtre en pleine route, sans aucune raison, du chanoine Magner, faisait craindre que l'aggravation du régime de répression ne conduisît à des erreurs irréparables. Lloyd George demeurait ferme dans son plan de répression et, en dépit de certaine opposition du parti travailliste, l'Angleterre était avec lui pour le maintien de l'unité du royaume britannique : situation tragique, qui prouve à la fois la fragilité du progrès des idées et des mœurs et l'indestructible persistance de certaines haines et de certaines traditions. L'Angleterre, au surplus, le prouvait par ailleurs. Nonosbtant la crise de chômage, les sans-travail, la misère, la question d'Irlande et les soucis quotidiens, elle avait chômé Christmas avec son entrain et ses rites coutumiers.

L'Italie avait été fort troublée par l'affaire de Fiume. Le gouvernement avait, sans aucun doute, dû passer sur bien des scrupules pour ordonner le blocus, puis les hostilités contre d'Annunzio et ses partisans. Mais jamais une décision énergique n'avait été plus nécessaire. Les défections qui s'étaient, au début, produites dans la marine avaient montré le péril. D'autre part, les intérêts extérieurs, le besoin de la paix du côté de l'Adriatique, avaient conduit le Parlement italien à ratifier sans observation le traité de Rapallo, et l'honneur de l'Italie exigeait qu'il fût appliqué sans retard. Il avait fallu se résoudre à la guerre avec d'Annunzio. Le général Caviglia l'avait menée rapidement, avec habileté. Au 31 décembre, Fiume était prise. D'Annunzio, toujours théâtral, avait été contraint de se soumettre, non sans les imprécations de rigueur. L'aventure était terminée. L'histoire la jugera sévèrement. On devait se réjouir de voir l'Italie enfin délivrée de ce cauchemar. Elle en avait d'autres. Outre la question agraire, sur laquelle nous ne revenons pas, elle était, elle aussi, en présence de la division de ses partis et de l'incertitude gouvernementale. Son parti socialiste cherchait, lui aussi, sa voie, fortement divisé par les idées bolchevistes et les excommunications que, de Moscou, fulminait Zinovieff. Entre les trois fractions du parti, la fraction réformiste de Turati, appuyée par une partie de la Confédération générale du travail avec d'Aragona, la fraction centriste avec Serrati, directeur du journal *l'Avanti*, et la fraction extrémiste ultra-révolutionnaire, catéchisée par Mme Balabanof



Le roi Christian X de Danemark, arrivé à Paris le 8 décembre, avec la reine Alexandrine, a tenu à accomplir les pèlerinages des champs de bataille de Verdun et de Reims. A son retour, il est allé à l'Arc de triomphe, afin de rendre un hommage solennel au « Soldat inconnu ». Il est monté à la chapelle où repose le héros, et il y a déposé une couronne de laurier (10 décembre). — Phot. Rol.

et inféodée à Moscou, le parti socialiste avait à choisir. Mais le choix qui serait fait aurait, plus qu'en France, une influence sur la politique intérieure de l'Italie. On devait espérer que le gouvernement de Giolitti, en dépit de ses adversaires et de la néfaste politique de la presse dirigée par Nitti, pourrait donner à l'Italie le calme dont elle a besoin.

Les Etats-Unis avaient continué à attendre la transmission des pouvoirs à leur nouveau président, et ce nouveau président, encore irresponsable, n'avait pas laissé que de satisfaire la curiosité publique par des interviews et des discours à sensation. La presse avait rapporté au monde ses opinions sur la Société des nations, sur la politique générale des Etats-Unis, sur le désarmement général, cependant qu'elle exposait aussi les projets de constructions navales du secrétaire d'Etat Daniels, tantôt menaçants, tantôt atténués et réduits, disait-on par euphémisme, à ce qui est nécessaire pour protéger le commerce américain. Tous ces bavardages ne sont notés ici que pour marquer leur inanité. Ce qui était plus sérieux, c'était de constater que l'Amérique, comme l'Europe, souffrait d'une crise économique grave et que, par suite, elle était aussi intéressée que nous à la conjurer. Une fois encore, nous indiquons que l'Amérique ne peut échapper à l'obligation de continuer, avec les atténuations apparentes qui seront utiles, la politique générale de Wilson. L'enchevêtrement des intérêts et des besoins est tel que les séparer est aujourd'hui impossible, et l'heure peut venir où l'Amérique elle-même, engagée dans les affaires d'Extrême-Orient, se trouvera heureuse d'user des bons offices de l'Europe. Appelons donc de nos vœux le jour où, mettant fin à la situation équivoque où la place l'absence de sa signature au bas du traité de Versailles et de ses représentants à la Société des nations, l'Amérique reprendra son rôle à côté de ses alliés. Ce jour-là, il est possible que le pacte de la Société des nations reçoive quelques modifications; il y gagnera en solidité.

La France avait supporté avec calme les agitations parlementaires de la fin de l'année, le Congrès de Tours et le manifeste du parti communiste français. Il serait puéril, toutefois, de nier que tout cela était sérieux et que le besoin était ressenti par beaucoup d'un gouvernement qui gouvernât et d'un Parlement qui travaillât sans discussions stériles et violences regrettables. Des séances parlementaires de fin d'année étaient résultés un état d'esprit peu propice à la stabilité ministérielle et des pronostics de crise pour la rentrée de janvier. La situation de nos affaires extérieures et la situation économique intérieure exigeaient du gouvernement une fermeté et une précision qu'on avait connues quelques mois auparavant et que l'on regrettait de ne plus rencontrer dans les actes du ministère. Trop d'ambitions recommençaient à se substituer à l'intérêt public.

Ainsi, l'année 1920, nous le répétons en finissant, se terminait dans l'obscurité et l'indécision. Elle avait, malgré bien des heures d'inquiétude et des passages difficiles, fait quelquefois espérer mieux, et on avait pu croire, à certains jours, que tout l'horizon allait enfin s'éclaircir. C'était une illusion. Mais ce qui était acquis était acquis. Il était aisé, en effet, de pronostiquer pour 1921 des crises plus dures encore que celles que nous avons déjà connues. Rien ne prouvait que ces prévisions pessimistes se réaliseraient et que les bases solides qui nous ont permis de supporter des épreuves cruelles ou pénibles seraient ébranlées. C'est le contraire qui était vraisemblable. Ecrivant ceci le 31 décembre 1920, sans indulgence et sans illusion, on a pu le voir, nous ne pouvions cependant nous priver de constater que, malgré tout, le monde avait vécu sans bouleversement pendant les douze mois écoulés et que, même en prévoyant le pire, qui n'arrive guère, il y avait, tout étant bien pesé, toutes raisons de penser que l'équilibre qui peu à peu s'établissait deviendrait, même au prix de forts balancements, de plus en plus stable. Mais nous avions besoin de toutes nos forces pour réorganiser notre vie. Chacun devait travailler sans relâche et sans trouble, sans laisser obscurcir son jugement par les outrances des uns et les lamentations des autres. Quand bien même il n'y aurait eu dans notre horizon qu'un petit lambeau de ciel bleu — et il y en avait de grands morceaux — c'est vers celui-là qu'il fallait regarder. — JULES GERBAULT.

Presse. — *Droit de réponse.* — L'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse décidait que toute personne nommée ou désignée dans un journal ou écrit périodique pourrait exiger l'insertion d'une réponse; que cette insertion serait gratuite lorsqu'elle ne dépasserait pas le double de l'article qui l'avait provoquée; que, dans le cas contraire, il serait dû seulement le prix de l'excédent, calculé au taux des annonces judiciaires. Il suffisait donc de payer pour exiger, sous prétexte de répondre, la publication de développements plus ou moins fantaisistes, disproportionnés, sans intérêt pour l'affaire en cause.

C'est à cet abus que la loi du 29 septembre 1919 a mis fin. Non compris l'adresse, les salutations, les réquisitions d'usage et la signature, la réponse sera en principe limitée à la longueur de l'article qui l'aura motivée; toutefois, elle pourra être de cinquante lignes, même si l'article est moins étendu, et elle ne devra pas dépasser deux cents lignes, même si l'article est d'une étendue supérieure. Cette limitation s'applique aux répliques, lorsque la réponse est accompagnée de nouveaux commentaires. Dans tous les cas, l'insertion, qui sera obligatoire dans les trois jours de la réception de la réponse, sera gratuite; même à prix d'argent, le demandeur ne pourra excéder les limites fixées par la loi.

Le tribunal statue dans les dix jours de la citation sur la plainte en refus d'insertion, et la cour, s'il y a appel, dans les dix jours de la déclaration au greffe.

Les délais prévus pour l'insertion et pour le jugement en cas de refus sont abrégés pendant les périodes électorales.

L'action en insertion forcée, punie de peines correctionnelles, sans préjudice des autres peines et des dommages-intérêts auxquels l'article pourrait donner lieu, se prescrit par un an révolu à compter du jour de la publication.

Diffamations ou injures contre la mémoire des morts. — Les peines prévues par les articles 31, 32 et 33 de la loi du 29 juillet 1881 étaient déjà applicables aux diffamations et injures dirigées contre la mémoire des morts, lorsque les auteurs de ces diffamations ou injures avaient eu l'intention de porter atteinte à l'honneur ou à la considération des héritiers vivants. La loi du 29 septembre 1919 ajoute aux héritiers l'époux et le légataire universel, et elle spécifie que les intéressés pourront toujours user du droit de réponse, même si l'intention de nuire n'est pas établie. — MAX LEGRAND.

Rapallo, ville et port d'Italie (prov. de Gênes), au fond de la *baie de Rapallo;* 10.500 h. Pêche active du thon et du corail; fabrique de dentelles. — Un traité y a été conclu, le 12 novembre 1920, entre l'Italie et la Yougoslavie, pour délimiter la frontière des deux Etats. Ses dispositions complètent, sur ce point spécial, celles du traité de Saint-Germain entre l'Autriche et les grandes puissances. (V. p. 377.)

Roi Candaule (LE), comédie lyrique en 4 actes et 5 tableaux de Maurice Donnay, de l'Académie française, musique d'Alfred Bruneau, représentée pour la première fois à l'Opéra-Comique le 1er décembre 1920.

Ceci n'est point un spectacle qui convienne aux entrevues prématrimoniales dont l'Opéra-Comique demeure peut-être encore le théâtre. L'anticipation serait un peu hardie sur les petites misères ou les surprises de la vie conjugale. Hérodote, La Fontaine et même André Gide ont narré, à leur manière, l'aventure de ce prince, artiste avant tout — nous dirions aujourd'hui « esthète » — épris du nu jusqu'à la manie et, jusqu'à la manie, possédé du désir cordial d'associer son meilleur ami aux joies de son dilettantisme. Cordialité perverse et imprudente, quand il ne s'agit ni plus ni moins que des charmes de la reine Tudo! Etrangement froissé dans sa vanité d'époux par la description enflammée que Gygès, chef glorieux de ses armées et son confident, lui fait des attraits de sa maîtresse Porphyra, Candaule obtient de lui, avec quelque peine, d'ailleurs, qu'il assiste en sa compagnie au bain de la reine et la surprenne dans l'épanouissement d'une beauté sans rivale. Mais la branche du pin sur laquelle Gygès était juché se rompt avec fracas. Poursuivis par la clameur des suivantes, le « montreur d'appas », comme dit La Fontaine, et l' « examinateur » — que Donnay désigne, hélas! par un moderne, louche et vilain synonyme — s'enfuient précipitamment. Or, ils ont été reconnus, et la reine garde dans son cœur un ressentiment inexorable; moins, peut-être, contre l'indiscret qui fut, somme toute, esclave de la discipline et de la servitude militaires, que contre le roi Candaule, qui a abusé de son autorité pour infliger cet outrage à sa pudeur. Et, peu à peu, tandis qu'elle se prend à haïr Candaule, un sentiment très doux pour Gygès l'envahit. Lorsque Candaule, plus épris que jamais, et confus, vient implorer son pardon, elle lui donne évasivement rendez-vous pour le lendemain auprès du tombeau monumental qu'il se fait construire. Là, elle lui dévoilera, ainsi qu'à Gygès, « son âme toute nue ». Dissimulé derrière un pin, l'infortuné monarque entend l'aveu que Tudo fait à Gygès et sa promesse de se donner à lui lorsqu'il aura tué le roi. En vain Candaule appelle sa garde à l'aide. Tudo et Gygès ameutent la populace contre le roi fainéant et l'époux indigne. On l'entraîne, et il succombe sous les coups de ses sujets révoltés. Gygès régnera à son tour aux côtés de Tudo, et l'ombre de Candaule sera son lamnéo à être témoin de leur bonheur. « On est toujours puni par où l'on a péché. »

Chantre de *Lysistrata* et de *Phryné*, Maurice Donnay a gardé au « nu » une très naturelle gratitude. C'est un peu pour avoir célébré de telles « académies » qu'il est parvenu à l'Institut. Le poète du Chat-Noir est, d'ailleurs, ressuscité ici tout entier avec son ironie, sa verve espiègle et doucement libertine, qui s'aventure jusqu'à des « à peu près » pour lesquels on sera indulgent, parce qu'on sait qu'elle n'en est pas dupe. Le « pin quotidien » du *Roi Candaule* est frère des « Scythes pittoresques » de *Phryné* ou du « propre aryen » du *Retour de Jérusalem*. Et l'on ne peut s'empêcher de sourire lorsque, à l'Athénien Pittacos, en villégiature à Sardes, Candaule cite parmi les grands hommes dont s'enorgueillit sa capitale le musicien Brunos; « un maître », ajoute-t-il, à peu près sur le même dessin mélodique que le Polyeucte de Gounod clame : « A la gloire! »

Il faut souscrire à ce jugement royal. Mais, précisément parce que Brunos ou Bruneau est un maître et n'est rien moins qu'un petit-maître de la musique, ne risquait-il point de forcer, en le rapetissant, son talent, pour l'ajuster aux caprices de ce scénario à la fois inquiétant — car il y a dans le cas du Roi Candaule un soupçon de sadisme — badin, poétique et funèbre? On est, en vérité, plus tolérant pour la légende que pour l'actualité. Il suffisait d'armer de ci, de là, sa clef de quelque scepticisme, et Bruneau n'y a pas manqué. Le premier acte est écrit avec une vivacité spirituelle, qui ne recule pas devant la bouffonnerie. Les trompettes bouchées ont des exclamations intempestives, et la clarinette imite le chant du coucou avec une perfidie dont Candaule ne s'émeut pas assez. Pourtant, avec la meilleure volonté de ne rien préjuger, on sent que la vocation du compositeur n'est pas là. Les idées acquièrent singulièrement plus d'originalité et de relief lorsque le lyrisme du rêve, des symboles, de la passion ou des passions les inspire, lorsque ce dialogue serré, tout en traits subtils, se relâche et leur permet, à la faveur d'un épisode, de prendre leur vol. Il faut, dans cet esprit, citer la rêverie de Candaule, au premier acte : « J'aime les belles choses, » finement commentée par l'orchestre; l'évocation de la mort d'Atys et le chœur des suivantes; le prélude du troisième acte; la méditation de Tudo : « O nuit, étrange nuit de douleur et d'amour »; le duo final et, par-dessus tout, la scène de la sédition, qui est traitée avec cette vigueur, cette puissance d'émotion et de réalisme, ce sentiment profond, cet amour de la vie qui animent l'œuvre fécond et hardi, le panthéisme sonore de l'auteur de *Penthésilée*, de l'*Attaque du moulin*, du *Rêve* ou de *Messidor*. — PAUL LOCARD.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Chenal *(Tudo)*, Famin *(Bagis)*, Baye *(Naé)*, Delamare *(Coloé)*, Réville *(Méonia)*, Ferrari *(Satala)*; et par MM. Périer *(le Roi Candaule)*, Friant *(Gygès)*, Azéma *(Harmamax)*, Panzéra *(Pittacos)*, de Creus *(Lixos)*.

Saint-Germain-en-Laye (TRAITÉ DE), *entre les puissances alliées et associées et l'Autriche* (*Suite et fin*). — L'ETAT SERBE-CROATE-SLOVÈNE. Le nouvel Etat yougoslave est limité au nord et au nord-est par l'Autriche et la Hongrie, à l'est par la Roumanie et la Bulgarie, au sud par la Grèce et l'Albanie, à l'ouest par la mer Adriatique et l'Italie. En principe, il englobe les populations serbes, croates et slovènes qui habitaient les royaumes de Serbie et de Monténégro, l'ancien royaume tri-unitaire de Croatie-Slavonie-Dalmatie, la Bosnie et l'Herzégovine, la Carniole, une partie des provinces d'Istrie, de Trieste, de Goriza et Gradiska, de Carinthie, de Styrie et la zone yougoslave de la Hongrie proprement dite.

La constitution du nouvel Etat, par la réunion au royaume serbe de 7 millions de Slaves assujettis à la domination austro-hongroise, réparait une longue série d'injustices, rappelées dans la Déclaration du Comité yougoslave, datée de Paris le 18 décembre 1916 et publiée à l'occasion du couronnement de l'empereur-roi Charles Ier de Habsbourg.

Si, par la délibération de l'assemblée de Cetingrad (1527) et l'acceptation de la Pragmatique sanction à la Diète de Zagreb (1712), le royaume tri-unitaire de Croatie-Slavonie-Dalmatie avait, pour des motifs d'opportunité, accepté la tutelle de la maison de Habsbourg, Ferdinand Ier et Charles III s'étaient engagés à respecter les libertés nationales; mais ces engagements solennels ne furent pas moins violés, dans le royaume tri-unitaire qu'en Bohême : les privilèges que Léopold Ier avait octroyés aux Serbes de l'empire pour les récompenser de leur attitude contre les Turcs furent supprimés; il fut passé outre aux droits de la voïvodie de Serbie, sanctionnés par François-Joseph en 1848; la Hongrie, s'appuyant à tort sur le compromis de 1868, imposé aux Croates, leur enleva la ville de Fiume; enfin, François-Joseph proclama, en 1908, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, au mépris du droit des gens. Coupés en deux tronçons par le régime dualiste, les Yougoslaves avaient été livrés à l'hégémonie des Allemands et des Magyars : la Grande Guerre les affranchissait de cette tyrannie. La Serbie, principauté indépendante depuis le traité de Berlin (1878), avait été érigée en royaume en 1882; elle devient la tête du nouvel Etat slave, qui, soit dit incidemment, englobe les « provinces illyriennes » du premier Empire, dont le chef-lieu était Laybach. Quant au Monténégro, il a cessé d'exister comme Etat distinct, le jour où la grande Assemblée nationale de Podgoritza prononça à l'unanimité la déchéance du roi Nikita (Nicolas) et de sa dynastie, puis la réunion du Monténégro à la Serbie. L'ancien gouvernement de Cettigné a contesté la compétence de l'Assemblée de Podgoritza; il a

saisi de ses revendications la Conférence de la Paix (9 mars 1919) et l'assemblée de la Société des nations, siégeant à Genève (novembre 1920); mais les traités consécutifs à la Grande Guerre ne mentionnent ni le roi, ni le royaume du Monténégro, et, à la suite du traité de Rapallo, l'unité de l'Etat yougoslave a été reconnue par toutes les puissances, y compris l'Italie. Les affaires du Monténégro sont désormais traitées par le cabinet de Belgrade.

La frontière italo-yougoslave. Le traité de Rapallo (12 novembre 1920). — La fixation de la frontière italo-yougoslave fut précédée, comme nous l'avons dit, de laborieuses négociations. Les prétentions de l'Italie étaient inconciliables avec les revendications yougoslaves sacrifiées par le traité de Londres.

Le marquis Imperiali, ambassadeur d'Italie à Londres, avait consigné dans un mémorandum les conditions auxquelles son gouvernement serait disposé à entrer en guerre aux côtés de l'Entente. Ce document, revêtu de la signature des représentants de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la Russie et de la France, est connu sous la dénomination de « Traité secret de Londres ». Il faisait de la théorie des « glacis » une application si étendue que l'Italie aurait, grâce à lui, exercé sa domination sur toute l'Adriatique. Le port de Fiume et le littoral jusqu'à la frontière dalmate étaient, sans doute, attribués à la Croatie et, du cap Planka à l'embouchure du Drin, la côte était réservée à la Serbie et au Monténégro; mais l'Italie annexerait le territoire de Trieste, une partie de l'Istrie, presque tout le chapelet d'îles qui bordent la Croatie et la Dalmatie, le territoire de Vallona. Le problème de l'Adriatique se trouvait même lié à la question de l'Albanie, et c'est le gouvernement italien qui représenterait cet Etat dans ses relations avec l'étranger.

Cependant, il s'était constitué, sous la présidence du docteur Anté Trumbitch, chef du parti national à la Diète de Dalmatie et ancien député de Zara au Reichsrat de Vienne, un *Comité yougoslave*, qui préconisait la formation d'un Etat comprenant les Serbes, les Croates et les Slovènes. Dès le mois de mai 1915, il lança un manifeste, daté de Londres; le 18 décembre 1916, à l'occasion du couronnement de l'empereur Charles, il arrêta les termes d'une Déclaration d'indépendance; le 30 mai 1917, à l'ouverture de la session du Reichsrat, les députés yougoslaves donnèrent lecture de la « Déclaration de mai », qui provoqua chez les populations intéressées de la « double monarchie » un mouvement national; le 10 juillet, le président du gouvernement serbe, Nicolas Pachitch, et le président du Comité yougoslave signèrent la « Déclaration de Corfou », qui formula les principes sur lesquels serait fondé le nouvel Etat.

L'Italie avait tout intérêt à s'entendre avec les Yougoslaves, mais ceux-ci ne pouvaient accepter sans discussion les prétentions du gouvernement de Rome. La destruction de l'hégémonie austro-hongroise dans l'Adriatique n'était pas inconciliable avec les revendications des peuples qui prétendaient à l'indépendance et dont le concours n'était pas à dédaigner, dans les conjonctures où se trouvait l'armée italienne. Le premier ministre Orlando s'en rendit compte. Il comprit que le traité de 1915, dirigé contre un Etat ennemi, devait subir des modifications. D'accord avec lui, il se constitua à Rome, en février 1918, un Comité italien, dont le président, le député Andrea Torre, se rendit à Londres et négocia avec le docteur Trumbitch l'accord du 7 mars 1918, sanctionné, le 10 avril, au Capitole par le « Congrès des nations opprimées ». Ce fut le « Pacte de Rome », fixant les termes d'un accord général entre les nationalités d'Autriche-Hongrie et les bases d'un accord italo-yougoslave. Les Polonais y adhérèrent en y ajoutant une Déclaration spéciale.

L'effondrement de la double monarchie, après la victoire de Macédoine, détermina l'union du royaume de Serbie avec les Serbes, Croates et Slovènes, libérés de la servitude austro-hongroise. La solennité eut lieu à Belgrade le 1er décembre 1918; le gouvernement yougoslave se constitua, le 21, avec Stoïan Protitch comme président du conseil et le docteur Trumbitch comme ministre des affaires étrangères. La Conférence de la paix ne tarda pas à admettre les délégués du nouveau gouvernement, qui fut ensuite officiellement reconnu par les Alliés.

Mais le cabinet Sonnino entendait soumettre à l'hégémonie italienne la partie occidentale de la péninsule balkanique. Il était partisan de l'annexion de Fiume, que ne prévoyait pas le traité de Londres; il eût facilement admis le maintien de la Croatie sous la domination étrangère, et il se fût volontiers, dit-on, appuyé, contre les Slaves, sur les Allemands. Cette politique hostile à l'unité yougoslave dut être abandonnée sous la pression des faits, après deux ans de débats et de difficultés qui paraissaient inextricables.

La délégation serbe-croate-slovène à la Conférence de la paix proposa, le 11 février 1919, de soumettre le différend à l'arbitrage du président Wilson, puis, le 16 avril, de procéder à un plébiscite. Ces propositions ne furent pas agréées, et il ne sortit rien des suggestions dont le président fit l'objet de son mémorandum du 14 avril à la délégation italienne, ni de sa déclaration du 23 avril. En occupant Fiume à la tête de grenadiers mutinés, en proclamant l'incorporation à l'Italie de la « Ville sainte », en insultant les gouvernements qui blâmaient son équipée, le poète Gabriele d'Annunzio aggrava une situation déjà très embrouillée.

Le 9 décembre, les gouvernements français, britannique et américain élaborèrent un mémorandum qu'ils communiquèrent à Scialoja, ministre des affaires étrangères d'Italie, et qui provoqua entre les gouvernements italien et yougoslave un échange de vues, à la suite duquel Lloyd George proposa, le 14 janvier 1920, une solution du différend. Le 20, Clemenceau, présidant pour la dernière fois le Conseil suprême des Alliés, mit les délégués yougoslaves en demeure de l'accepter dans un délai déterminé, à défaut de quoi, l'Italie pourrait annexer les territoires dont le traité de Londres lui avait assuré la possession. Or, la solution Lloyd George n'avait pas été préalablement soumise au gouvernement américain, et le président Wilson, qui s'était toujours refusé à reconnaître le traité de Londres, convention secrète signée en dehors des Etats-Unis, ne croyait pas devoir approuver un règlement de la question adriatique non conforme au mémorandum du 9 décembre; il n'admettait pas, en particulier, que la population albanaise, en dépit de ses protestations, fût partagée entre trois puissances étrangères différentes. L'Italie devait se contenter des « justes et généreuses concessions » qui lui avaient été offertes. Si, d'une manière générale, le peuple américain était exposé à se voir engagé dans une politique contraire aux « droits de la justice même », le président « songerait sérieusement » à retirer du Sénat le traité de Versailles, aussi bien que le traité de garantie. Il y eut alors entre le président d'une part et, d'autre part, entre les premiers ministres français et britannique, un échange de notes, dont le résultat fut que les Italiens et les Yougoslaves furent invités à rechercher directement les bases d'un accord, sous la réserve, formellement exprimée par Wilson dans sa Note du 6 mars 1920, du respect des droits territoriaux des tierces puissances.

Les négociations directes entre l'Italie et la Yougoslavie commencèrent, en mai 1920, à Pallanza. Interrompues par la chute du cabinet Nitti, elles furent reprises par le cabinet Giolitti à Santa-Margherita, près de Gênes. Elles aboutirent, le 12 novembre, au traité de Rapallo, ainsi nommé parce que la villa Spinola, où il fut signé, est située sur le territoire de la commune de Rapallo. (V. p. 376.)

Le traité de Rapallo est une transaction entre les intérêts de l'Italie et les aspirations légitimes des Yougoslaves, entre le traité secret de Londres et le principe des nationalités.

L'Italie renonce à la Dalmatie, pays notoirement slave, à l'exception de Zara, qui se trouve former une enclave de huit kilomètres isolée en terre slave. Elle acquiert les îles de Cherso, de Luzin, les îles Mineures, les îlots et leurs districts d'Istrie, les îles Lagosta et Pelagosa, avec les petites îles voisines, les autres îles de l'ancienne Autriche-Hongrie étant attribuées à la Yougoslavie. La ville et le district de Fiume (*corpus separatum*), avec une partie du territoire de l'Istrie allant jusqu'à Mattuglia, forment un Etat indépendant : une commission italo-yougoslave procédera à la délimitation, et les contestations seront portées devant le président de la Confédération helvétique.

La Yougoslavie reconnaît en faveur des citoyens et des intérêts italiens : 1° les concessions économiques faites aux Italiens avant le 12 novembre 1920; 2° le droit, pour les Italiens résidant dans les territoires yougoslaves, d'opter dans le délai d'un an pour la nationalité italienne, tout en gardant leur domicile, l'usage de leur langue, de leur religion et de toutes les facultés qui se rattachent à ces libertés; 3° le droit, pour les Italiens munis de diplômes d'études délivrés en Italie, d'exercer leur profession en Yougoslavie, au même titre que les Yougoslaves munis des diplômes analogues.



Frontières italo-yougoslaves, fixées par le traité de Rapallo.

L'Italie avait déjà renoncé à la possession de Vallona et au protectorat de l'Albanie. En abandonnant la Dalmatie, sauf Zara et les îles dalmates, elle se conforme à un devoir de sincérité et d'équité; car, si Venise a occupé la Dalmatie, Raguse, Cattaro, les villes littorales, même plus ou moins italianisées, sont restées foncièrement slaves. Elle dominera seulement dans le nord de l'Adriatique, alors qu'elle avait eu l'ambition de régner dans l'Adriatique tout entière. Mais, partout, elle obtient la frontière des Alpes. Elle reçoit satisfaction au sujet de l'*italianità* de Zara; elle annexe des îles importantes du Quarnero et de l'archipel dalmate; l'Etat indépendant de Fiume est

relié à l'Istrie par une bande territoriale. L'influence italienne peut s'exercer en paix dans l'Adriatique et dans le proche Orient.

Les Yougoslaves perdent l'Istrie ; ils admettent que Zara forme une enclave étrangère en Dalmatie ; ils se résignent à la perte de Fiume, et ils sont même privés de tout droit de contrôle sur le chemin de fer et le port; 500.000 Slaves passent sous la souveraineté italienne. Ce sont là d'importantes concessions. La France et l'Angleterre ont agi sur le gouvernement de Belgrade pour le décider à les consentir et à accepter une solution de la question adriatique, qui, en même temps qu'elle éteint en Europe un foyer d'incendie, fait échec à l'influence germanique dans les Balkans.

Un accord complémentaire entre les deux Etats, basé sur les traités de Saint-Germain et de Trianon, porte qu'ils se prêteront leur appui politique et diplomatique contre une restauration monarchique à Vienne ou à Budapest.

L'Etat tchécoslovaque. — La Bohême forma, jusqu'au commencement du xvie siècle, un royaume indépendant. En 1526, elle fut réunie aux Etats autrichiens, de son plein gré, et Ferdinand Ier, avec qui les Tchèques entendaient contracter une union purement personnelle, jura, en ceignant la couronne de saint Vacslav, de respecter les franchises de ses nouveaux sujets. Mais ces engagements solennels ne furent pas tenus ; les Tchèques révoltés furent vaincus à la bataille de la Montagne-Blanche (1620), et alors commença, pour la Bohême, une longue période d'oppression politique et religieuse. La décadence paraissait irrémédiable, lorsque se produisit en Bohême, au xviiie siècle, un mouvement de renaissance littéraire, né d'un besoin d'opposition à la dure prépondérance germanique. Les opprimés prirent conscience de leurs droits et ne cessèrent plus de les proclamer. En 1848, Prague se souleva contre l'absolutisme et contre le centralisme de Vienne. Sans rompre le lien qui les unissait aux Habsbourg, les Tchèques demandaient l'exécution d'un contrat synallagmatique au bas duquel la Maison d'Autriche avait apposé son sceau, et un congrès slave siégea dans la capitale de la Bohême; mais les canons de Windischgrætz étouffèrent une fois de plus la voix des opprimés. Brutalement exclu, après Sadova, de la Confédération germanique, François-Joseph, plutôt que d'accorder aux nationalités de son empire une autonomie qu'il craignait de voir dégénérer en indépendance, préféra sacrifier les Slaves aux Magyars dans la Transleithanie, aux Allemands dans la Cisleithanie, et il se résigna à accepter le régime dualiste. Les Tchèques consignèrent dans une déclaration leurs revendications et leurs droits ; ils refusèrent de siéger au Reichsrath comme représentants de simples circonscriptions électorales, et ils adoptèrent une politique résolument abstentionniste, dont ils ne se départirent qu'en 1879, pour des considérations de politique intérieure : il se produisit même une scission entre les « Vieux-Tchèques », coalisés avec les grands propriétaires cléricaux et féodaux contre les tendances révolutionnaires, et les « Jeunes-Tchèques », instituteurs, ouvriers, paysans, adversaires irréductibles de l'aristocratie, de la grande propriété, de la grande industrie, du haut commerce. Mais ces divisions n'allèrent jamais jusqu'à oblitérer un sentiment qui s'appuyait à la fois sur le droit historique et sur le principe des nationalités. Le Bohême était toujours « un pieu dans la chair allemande », comme disaient les pangermanistes.

La Bohême avait entretenu avec notre pays, au temps de son indépendance, des rapports politiques et intellectuels, et tous les enfants ont appris, à l'école, que son vieux roi Jean de Luxembourg se fit tuer pour la France à la bataille de Crécy. La Révolution réveilla la sympathie des deux peuples; le péril germanique le cimenta. Après l'instauration du dualisme, le célèbre patriote Ladislas Rieger, reçu par Napoléon III, lui signala qu'il était du commun intérêt des Français et des Tchèques d'empêcher la formation d'une grande Allemagne qui régnerait de la Baltique à l'Adriatique (1869). Notre compatriote Louis Leger, dans *la Renaissance tchèque* (1911), a raconté ce curieux épisode diplomatique, auquel il ne fut pas étranger. Le 8 décembre 1870, alors que nous nous débattions, isolés, contre l'invasion, la Diète de Bohême fut seule à protester, par un manifeste, contre le démembrement de notre patrie.

La nation allemande (disait ce document) a le droit incontestable de repousser par les armes des attaques dirigées contre son gouvernement; mais, si elle voulait arracher à la France une partie de son territoire, dont les habitants se sentent Français et veulent rester tels, elle attenterait à la liberté des peuples et placerait ainsi la force au-dessus du droit... Le peuple tchèque est un petit peuple, mais il n'a pas l'âme petite.

La Grande Guerre permit aux Tchèques, obligés de prendre les armes contre leurs frères slaves de Serbie et de Russie, de secouer enfin le joug d'une dynastie qui, non contente de seconder aveuglément les intérêts des Hohenzollern, s'alliait, en outre, aux Turcs et aux Bulgares. Et c'est en France que fut constituée pour la première fois une force armée tchécoslovaque, servant sous ses propres couleurs (décret du 16 décembre 1917).

L'heure de la délivrance était proche et, à ce point de vue, l'année 1918 fut décisive. Déjà, le 30 mai 1917, les députés tchèques au Reichsrat de Vienne avaient proclamé, en leur nom et au nom de leurs congénères de Hongrie, les Slovaques, la résolution de se constituer en Etat indépendant, et des manifestations imposantes eurent lieu à Prague, capitale historique de la Bohême. Le 3 juin 1918, les gouvernements français, britannique et italien, suivant l'initiative du gouvernement américain, firent à Versailles deux déclarations favorables à l'indépendance de la Pologne et à celle des Slaves d'Autriche-Hongrie. Bientôt après, le président Poincaré remit son drapeau à l'armée tchécoslovaque constituée sur notre front par engagements volontaires, et, le même jour (30 juin), notre ministre des affaires étrangères fit savoir à son collègue britannique qu'il reconnaissait comme « organe suprême du mouvement tchécoslovaque » le « Conseil national » qui s'était formé à Paris et qui n'avait eu, jusque-là, qu'une existence officieuse. Le gouvernement britannique suivit cet exemple; il reconnut comme une force belligérante alliée les trois armées tchécoslovaques qui s'étaient constituées et le « Conseil national » comme représentant le futur gouvernement (11 août). A son tour, le 2 septembre, le gouvernement des Etats-Unis reconnut le « Conseil national » comme un gouvernement belligérant *de facto*, revêtu de l'autorité nécessaire pour diriger les affaires militaires et politiques des Tchécoslovaques. Enfin, le 9 septembre, le gouvernement du mikado faisait une déclaration analogue et, le 3 octobre, le président du conseil, Orlando, à la tribune de Montecitorio, interpréta dans le sens d'un acte de reconnaissance implicite la convention du 21 avril précédent, relative à la création des régiments tchécoslovaques sur le front italien. Les députés tchèques n'hésitèrent plus à se retirer définitivement du Reichsrat (9 octobre), et le Conseil national se transforma en gouvernement provisoire, avec le professeur Masaryk, député au Reichsrat, comme président, et le professeur Edouard Benès comme ministre des affaires étrangères (18 octobre). Le 14 novembre, l'Assemblée nationale de Prague, siégeant pour la première fois, confia à Masaryk la présidence de la République.

La capitulation de l'Autriche-Hongrie et la chute de l'empereur-roi légitimèrent pour ainsi dire le mouvement révolutionnaire tchèque, puisque la dynastie avec laquelle la Bohême avait jadis contracté était emportée par la guerre.

Les articles 27, 81 et 83 du traité de Versailles fixent la frontière de la Tchécoslovaquie et de l'Allemagne; les articles 53 à 58 du traité de Saint-Germain fixent la frontière de la nouvelle République et de l'Autriche. Elle est formée par le Danube, la Morava, la Thaya et par les anciennes limites administratives entre la Basse-Autriche et la Moravie, entre la Basse-Autriche et la Bohême, entre la Bohême et la Haute-Autriche. Le territoire des Ruthènes, au sud des Carpathes, est attribué à la Tchécoslovaquie, attribution qui favorise ses rapports avec la Roumanie.

L'Etat tchécoslovaque comprend ainsi les pays héréditaires de la couronne de Bohême (Bohême, Moravie, Silésie autrichienne) et la Slovaquie. Les Slovaques, congénères des Tchèques fixés dans le nord-est de la Hongrie, échappent enfin à une magyarisation qui s'était employée à étouffer chez eux le sentiment de la nationalité. Ils sont au nombre de 2 millions.

L'Etat tchécoslovaque a ses limites naturelles. Le gouvernement français a insisté pour que les deux nœuds de chemin de fer de Gmund et de Feldsberg lui fussent attribués, et, si elle est tenue de n'élever aucun ouvrage militaire sur la rive droite du Danube au sud de Presbourg (Bratislava), l'ancienne capitale de la Slovaquie n'a pas été partagée en deux sections par la frontière. La Silésie de Teschen, qui contient d'importants gisements houillers, était revendiquée à la fois par les Polonais et par les Tchécoslovaques. Les parties n'ayant pu s'accorder directement ni voulu faire trancher le conflit par un plébiscite et le cabinet de Prague s'étant refusé à engager une procédure arbitrale, la Conférence des ambassadeurs partagea elle-même le territoire litigieux (juillet 1920). Le bassin houiller de Karvin ne pouvait être morcelé; il fut attribué à la Tchécoslovaquie, ainsi que le district de Friedeck. La Pologne reçut le district de Bielitz et la ville même de Teschen, mais non le faubourg, où passe la grande ligne d'Oderberg-Sillein à Rosenburg.

La situation des Serbes de Lusace, molestés par les Allemands, eût peut-être dû être examinée par la Conférence de la paix; mais il était difficile de donner à la colonie tchèque de Vienne, si importante qu'elle soit, des garanties distinctes de celles qui sont inscrites dans le traité pour la protection des minorités ethniques.

Roumanie. — L'Autriche renonce, en faveur de la Roumanie, à ses droits sur la partie de l'ancien duché de Bukovine comprise en deçà des frontières de la Roumanie, telles qu'elles seront ultérieurement fixées par les principales puissances alliées et associées. Cette disposition (art. 59) est à rapprocher de celle qui restitue à la Roumanie des territoires possédés par la Hongrie (traité de Trianon du 4 juin 1920).

Nationalité et protection des minorités. — La multiplicité et l'enchevêtrement des races qui peuplaient l'ancien empire austro-hongrois ne permettaient pas aux rédacteurs du traité de fixer les frontières des nouveaux Etats en se basant uniquement sur le principe des nationalités; mais des mesures s'imposaient quant à l'acquisition ou à la conservation de la nationalité (art. 70-82) et à la protection des minorités (art. 62-69).

L'Autriche ne s'oblige pas seulement à modifier sa législation et à exercer son action officielle dans l'esprit de liberté et de justice qui a inspiré la rédaction du traité ; elle reconnaît encore formellement que les stipulations relatives à la protection des minorités sont des obligations internationales, placées sous la garantie de la Société des nations. Le Conseil de la Société pourra seul, à la majorité, permettre qu'elles soient modifiées, et les désaccords, de droit ou de fait, entre l'Autriche et les puissances représentées au Conseil seront considérés comme un différend de caractère international selon les termes de l'article 14 du pacte de la Société. Tous les sujets autrichiens, sans distinction, seront égaux devant la loi et admissibles aux emplois publics ou privés. A ceux d'entre eux qui ne parlent pas l'allemand il sera donné des « facilités appropriées » pour l'usage de leur langue devant les tribunaux ou dans les établissements publics d'enseignement, et ils auront la faculté de créer à leurs frais des œuvres charitables, religieuses ou sociales. A côté de la langue officielle, l'allemand, l'usage des autres langues sera, en d'autres termes, libre dans les rapports privés et admis en tant que de besoin dans la vie civique. Dans les districts ou dans les villes où réside une proportion considérable de ressortissants autrichiens appartenant à des minorités ethniques, de religion ou de langue, ces minorités se verront assurer une part équitable dans les crédits budgétaires (Etat, communes, etc.) affectés à des institutions religieuses, charitables ou scolaires.

L'Etat serbe-croate-slovène, l'Etat tchécoslovaque, la Roumanie s'étaient engagés à accepter, par traité spécial, les dispositions que les puissances alliées ou associées jugeraient nécessaires pour protéger, d'une part, « les intérêts des habitants qui diffèrent de la majorité de la population par la race, la langue ou la religion » et, d'autre part, la liberté du transit et « un régime équitable pour le commerce des autres nations » (art. 51, 57 et 60), le 10 septembre 1919. Ces traités ont été signés à Saint-Germain-en-Laye par l'Etat tchécoslovaque et par l'Etat serbe-croate-slovène, le 9 décembre 1919 seulement, par la Roumanie, qui avait fait des objections au projet élaboré par les grandes puissances. Des prescriptions semblables figurent dans le traité signé, le 28 juin précédent, par la Délégation polonaise.

La convention passée avec la Tchécoslovaquie contient le statut spécial des Ruthènes incorporés dans cet Etat. Ils auront une Diète spéciale, un gouverneur nommé par le président de la République et responsable devant cette assemblée, des députés à la Chambre législative tchécoslovaque; ceux-ci prendront part à tous les scrutins relatifs aux matières échappant à la compétence de la Diète.

Autres clauses du traité. — Nous nous sommes proposé d'exposer seulement les clauses politiques européennes du traité de Saint-Germain. Les autres parties sont généralement identiques aux parties correspondantes du traité de Versailles, et il suffira de mentionner quelques dispositions essentielles.

L'Autriche, solidairement responsable, avec l'Allemagne, des dommages causés par la guerre, est tenue des mêmes réparations (art. 177-196) et sanctions (art. 173-176); mais il n'est pas ordonné de poursuites contre l'empereur Charles, comme le traité de Versailles en ordonne contre l'empereur Guillaume. Les Etats slaves nés du démembrement de l'ancienne monarchie et les Etats étrangers cessionnaires de territoires austro-hongrois sont affranchis de cette responsabilité, mais contribuent pécuniairement, au moyen d'un impôt dit « de libération », au relèvement des pays dévastés. Ils ne supporteront, d'ailleurs, qu'une part de la dette d'avant-guerre, tandis que la charge des emprunts de guerre incombe, en principe, à l'Autriche et à la Hongrie, héritières des responsabilités encourues par l'ancien empire austro-hongrois.

La liberté du transit et des communications postales, télégraphiques et téléphoniques, est reconnue à l'Autriche sur les territoires et dans les ports détachés de l'ancien empire : elle aura ainsi libre accès à la mer Adriatique (lignes de Trieste et de Fiume). Réciproquement, la Tchécoslovaquie jouira de la même liberté à travers le territoire autrichien. Enfin, l'Autriche aura la faculté de passer avec la Tchécoslovaquie, comme avec la Pologne, des conventions économiques de portée spéciale et de durée restreinte (art. 311 à 324).

Les articles 301 à 308 du traité de Saint-Germain sur le régime du Danube reproduisent textuellement les articles 346 à 353 du traité de Versailles. Il y

aura lieu de les analyser lorsque seront terminés les travaux de la commission internationale chargée d'établir le statut définitif du grand fleuve, depuis Ulm, et qui a commencé de siéger à Paris le 5 août dernier. — Maxime Petit.

Saint-Simon, par René Doumic, de l'Académie française. (Paris 1919, in-18.) — Écrire un ouvrage sur Saint-Simon ne constitue pas une lourde tâche, car le mémorialiste fournit lui-même, avec abondance, les matériaux d'une biographie. Il est, par contre, malaisé de rendre le personnage sympathique, celui-ci s'ingéniant à ne produire jamais que preuves évidentes de sa vanité et de son acrimonie.

A vrai dire, René Doumic, bien qu'ayant recherché, de ci, de là, telle qualité de son héros capable de lui valoir l'indulgence, ne se préoccupe point de le réhabiliter. Ses intentions sont les suivantes : étudier, d'une part, la « comédie humaine » dans les *Mémoires*, montrer ce que fut la France de Louis XIV et, d'autre part, établir que l'écrivain, sincère et de bonne foi, dupe cependant de sa vision d'artiste, déforme sans cesse la réalité, qu'il ne peut, en conséquence, être considéré comme un historien, mais comme un créateur de types humains. Cette thèse, appuyée sur quelques erreurs volontaires ou involontaires du mémorialiste, peut difficilement se soutenir. Elle présente avec le sous-titre et certains chapitres du volume de fortes contradictions. René Doumic la défend en un style plein de bonhomie et parviendra certainement à lui acquérir des adeptes.

Qu'était, au juste, ce Saint-Simon qui devait laisser, sur la fin du règne de Louis XIV et la Régence, l'un des plus formidables réquisitoires que la société de l'ancien régime ait suscités? Il se prétendait, dit René Doumic, dont nous nous bornons, dans ce compte rendu, à résumer les propos, attaché par des liens solides à la Maison de Vermandois, laquelle remontait à Charlemagne. Il ne souffrait point que l'on contestât cette origine illustre. En réalité, il était de médiocre noblesse. Toute grandeur lui venait de son père Claude, habile homme, qui sut profiter des faiblesses de Louis XIII. Claude fut page de ce roi. Il attira son attention, puis sa faveur en lui facilitant le moyen de changer de cheval sans mettre pied à terre. Il le suivait à la chasse, lui en apportait des nouvelles, soignait ses bêtes et, portant son cor, ne « bavait point dedans ». Il lui offrit aussi son entremise pour obtenir les dernières bonnes grâces de Mlle de Hautefort. Ces services admirables lui valurent les charges de grand louvetier de France, de premier gentilhomme de la chambre, de conseiller d'Etat, de gouverneur de Meulan et Blaye et, de plus, le collier des ordres. En 1635, un duché-pairie l'égalait aux plus grands du royaume. Voilà de quoi — et cyniquement — notre mémorialiste tirait vanité.

A soixante-cinq ans, Claude épousa, en secondes noces, Charlotte de l'Aubespine et, trois ans plus tard, de ce mariage tardif, dans la nuit du 15 au 16 janvier 1675, naissait Louis de Saint-Simon. Cet enfant de vieillard devait avoir toutes les caractéristiques de sa conception fâcheuse. Il demeura petit, rabougri, avorton parmi les avortons. On le surnomma le « boudrillon » (le bout d'homme), et son caractère fut un caractère de roquet rageur.

Il reçut, heureusement, une éducation parfaite, sous la gouverne de sa mère et de son précepteur René de Gogué, sieur de Saint-Jean. Le R. P. Sanadon le dirigea en matière religieuse. C'était un enfant sage, bien que sujet à la colère. Il apprit le latin avec assez d'ardeur pour pouvoir, vingt ans plus tard, haranguer en cette langue. Il connut, en outre, chose rare à cette époque, l'allemand. Il fréquenta les académies où l'on enseignait l'art militaire et l'équitation. Il n'eut, cependant, pas ce que l'on appelle une jeunesse. Dans l'hôtel de la rue des Saints-Pères, il ne connut guère que des vieillards, survivants de l'ancienne cour, mécontents, chagrins, atrabilaires. Il prit leurs manies, s'imprégna de leurs raisonnements, de leurs rancunes, de leur admiration du passé. Son père lui insinua ses idées sur les préséances, le rang, l'étiquette.

C'était, en somme, un adolescent sans âge, un homme d'autrefois aux concepts surannés que Claude de Saint-Simon présenta, en 1691, à Louis XIV. Son désir était, néanmoins, d'être mousquetaire. Il le fut et assista, en cette qualité, au siège de Namur, où il ne fit point merveille. Il se croyait pourtant fort bon guerrier, alors qu'il n'avait d'autre propension que celle d'être courtisan. Il acheta une compagnie de cavalerie qu'il mena à la bataille de Neerwinden, fut nommé mestre de camp, puis, en 1702, dépité de n'avoir point été compris dans une promotion de brigadiers, démissionna. Sa carrière militaire était terminée. Sa carrière de courtisan avait conjointement commencé sous d'assez fâcheux auspices.

Si, en effet, il se montrait tout disposé à flagorner le roi, ventre à terre, il n'était point pareillement enclin à révérer les grands, ses égaux dans le monde. Il s'était rapidement acquis la réputation d'être un maître en matière d'étiquette, de hiérarchie, de protocole, de cérémonial. On le consultait comme un oracle sur toutes ces questions de préséance, de rang, de tenue qui provoquèrent d'innombrables esclandres dans les solennités du XVIIe siècle. Volontiers, il prenait en main les procès que les ducs et pairs soutenaient, en toutes circonstances, pour le maintien intégral de leurs prérogatives. Ses querelles sur ce point furent incessantes, et leur récit encombre ses *Mémoires* de détails ridicules et oiseux. Une vertigineuse vanité l'animait. Quiconque touchait, même légèrement, à ses droits honorifiques devenait aussitôt son ennemi mortel, et il n'hésitait pas à lui attribuer les pires scélératesses.

Une telle volonté l'embrasait d'atteindre aux hautes charges du royaume et aux faveurs suprêmes du roi que, son père mort, il chercha surtout à trouver dans le mariage un puissant appui. Peu lui importait l'épouse : c'était le beau-père qui comptait en si grave affaire. N'ayant pu s'allier au duc de Saint-Aignan, qui disposait, pour maintes raisons et surtout pour des raisons frivoles, d'un grand crédit auprès du roi, il se rabattit sur le duc de Lorges. L'influence de celui-ci ne lui servit que médiocrement, mais il eut, fortune imméritée, en Gabrielle de Durfort de Lorges, une compagne aimante, dévouée à ses intérêts, source de bienfaisance et de sérénité.

Bien établi, désormais, il mena l'existence plate et servile du courtisan, faite de présence constante et d'obséquiosité autour du maître. Son irascibilité, un certain penchant à la contradiction et à l'opposition le desservirent souvent auprès de Louis XIV. Mainte fois, il dut braver le monarque, qui l'accueillait le visage courroucé. Mais, disposant d'une belle éloquence, il parvint toujours à reconquérir sa sympathie. On a prétendu, à tort, que le roi l'avait persécuté. Il en reçut, au contraire, des faveurs nombreuses, la survivance des gouvernements paternels, une charge de dame d'honneur pour sa femme et, grâce enviée entre toutes, un appartement voisin du logis royal.

Mais il ambitionnait davantage un grand emploi dans le gouvernement. Il se croyait capable de le tenir. Louis XIV en jugeait autrement et ne se trompait point. Sous le Régent, en effet, Saint-Simon entra au conseil de Régence. Il y montra une incapacité absolue et une inactivité regrettable. Tout au plus se signala-t-il dans une ambassade en Espagne, où son amour de la parade trouva une satisfaction.

Quand il eut enterré Louis XIV et le Régent, il ne conserva plus l'espoir de jouer un rôle politique. Il lui restait quarante ans à vivre. Il vécut ces années dans l'amertume et la mélancolie. Sa postérité lui donnait peu d'orgueil. Sa fille, à son dire, était « petite, contrefaite, affreuse ». Le prince de Chimay l'épousa pour obtenir l'appui du beau-père, puis l'abandonna à son mauvais sort. Ses fils étaient, à son exemple, rabougris au point qu'on les connaissait, à la cour, sous le nom des « deux bassets ». Il tenta vainement de les « pousser » ; fit de l'un, le duc de Ruffec, un grand d'Espagne, de l'autre, le marquis, un chevalier de la Toison d'or, leur acheta des régiments, n'en put tirer que désillusions. Tous deux se marièrent contre son gré, dans des familles exécrées.

Il eut même le chagrin de leur survivre. Il survécut aussi à sa femme, et ce fut là sa pire adversité, car Mme de Saint-Simon administrait ses biens. Disparue cette femme intelligente, le duc, qui n'entendait goutte aux finances et qui mettait le désordre dans les affaires les mieux équilibrées, connut bientôt la gêne, les dettes criardes, toutes sortes de soucis d'ordre matériel. Il en vint même à n'avoir plus de demeure à Paris. Il dut, dès lors, se réfugier dans son donjon féodal de La Ferté-Vidame, donjon tout délabré, aux murailles tapissées de portraits du vieux temps, qui le regardaient s'étioler lentement de tristesse. C'est dans ce cadre de misère et de caducité qu'il mourut, en 1755, oublié du monde.

C'est aussi dans ce cadre qu'il paracheva ses *Mémoires*. Peu d'écrivains ont été plus féconds. On peut dire qu'il commença à écrire dès l'enfance. Le Ministère des affaires étrangères et bien d'autres dépôts sont encombrés de ses dissertations de toutes sortes. Mais son œuvre principale, ces *Mémoires* auxquels il attachait une importance énorme, reçut surtout ses soins. C'est un monument gigantesque qui donne l'impression du désordre, mais dont mille détails se signalent par leur étonnante magnificence. Il doit très certainement ses imperfections à l'ordre chronologique adopté par Saint-Simon et, surtout, à maintes digressions qui nuisent à l'harmonie générale. Mais le style en est partout vivant, pittoresque, admirable. Nul autre style du grand siècle ne peut lui être comparé, sous le double rapport de la vibration et de l'originalité.

Dès l'âge de quinze ans, Saint-Simon commençait ses observations. Déjà, il voyait net, démêlait les sentiments sous le masque des physionomies. Il était né psychologue et curieux. Il ne voulait rien perdre de la comédie humaine. Sa vie sera un éternel affût. Il jouissait de ses constatations, surtout quand elles étaient amères. Il écoutait. Il savait tirer des confidences des personnages les plus discrets. A dix-neuf ans (juillet 1694), au camp de Guinsheim, sur le Rhin, il écrivait ses premières pages. Il possédait, au moins dans sa forme élémentaire, dès ce moment, ce style âpre et mordant dont il ne fera qu'accentuer dans la suite l'âpreté et la mordacité.

Débarrassé de la casaque militaire, il prit du goût pour le rôle d'espionnage. On le vit abandonner les affaires sérieuses pour courir vers le spectacle ou la nouvelle. Il recueillit avec une ardente joie les on-dit, organisa des services obscurs d'information. Ayant des relations dans tous les milieux, il était, mieux que les gazetiers, renseigné sur tous les faits du jour. Il cueillait les ambassadeurs sur la route, au retour de leurs ambassades. Il interrogeait les médecins, les domestiques. Il claustrait aimablement les gens dont il voulait tirer un secret, ne les lâchait point sans profit. Dans toutes les cabales, sans prendre parti, il avait des intelligences. Si bien que les affaires de l'Etat n'eurent bientôt plus d'obscurités pour lui. Les affaires domestiques eurent de même de la peine à se voiler devant ses yeux investigateurs. Il a écrit une page extraordinaire sur ce qu'il appelle la *carte intime de la cour*. Quiconque ne connaît point en géographe consommé cette carte n'est pas, à son sens, un mémorialiste digne de ce nom.



Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon (1675-1755).

Il possédait, cependant, un fonds d'honnêteté et était parfois troublé par ses scrupules, bien que sa passion dominante fût la haine, cette haine qui lui a arraché des accents inoubliables. Au début de sa carrière d'écrivain, il consulta l'abbé de Rancé, pour savoir si son labeur d'annaliste de la cour offrait quelque utilité et s'alliait avec ses sentiments religieux. Vers la fin de sa vie, il s'interrogeait encore, se demandant « s'il est permis d'écrire et de lire l'histoire, singulièrement celle de son temps ». Il est probable que ses scrupules s'apaisèrent, puisqu'il persista dans sa tâche.

On peut l'accuser d'avoir trop volontiers écouté les médisants et trop volontiers aussi suivi la pente naturelle de son caractère à la méchanceté, de n'avoir pas suffisamment contrôlé ses affirmations, d'avoir

enfin, souventes fois, altéré sciemment la vérité. Il a fait de Louis XIV, de la cour, de Mme de Maintenon surtout, des portraits chargés d'ombres désagréables. Il était enclin au pessimisme. Mais n'exagérons rien. Les mémorialistes sincères qui vivent au temps de Saint-Simon confirment sans cesse ses dires. La grandeur extérieure de la cour de Louis XIV cachait d'affreuses turpitudes. Le duc qui vénérait le régime ne se doutait point qu'en levant le voile dont s'affublaient les vices contemporains, il allait à l'encontre de sa vénération. Après La Bruyère, il compte, au XVIIe siècle, parmi les écrivains qui ont le plus vigoureusement préparé la désaffection du peuple pour la royauté. — Emile MAGNE.

sérothérapie n. f. (de *sérum* et du gr. *thérapeia*, traitement). Méd. Méthode de traitement des infections à l'aide du sérum des animaux immunisés contre elles.

— ENCYCL. *Historique.* Les microbes pathogènes agissent par eux-mêmes, mais surtout par les toxines qu'ils sécrètent et qui, diffusant dans l'organisme, altèrent le milieu intérieur et, par lui, les éléments anatomiques. Puisque les toxines jouent ainsi un rôle important dans le développement des accidents morbides des infections, on s'est demandé si l'on ne pourrait pas améliorer et guérir le malade en lui injectant la toxine de l'agent infectieux contre lequel il lutte. Charrin, puis Roux et Chamberland ont les premiers montré qu'en effet on peut protéger les animaux contre les maladies correspondantes en leur injectant des cultures du bacille pyocyanique, du vibrion septique et du bacille du charbon. Peu après, Ch. Richet et Héricourt confirmaient ces résultats. On ne tarda pas à aller plus loin, car, l'année suivante, en 1889, Charrin prouvait que l'on peut immuniser le lapin contre le bacille pyocyanique en lui inoculant le sang d'un autre lapin injecté à l'aide des produits de cultures filtrés du pyocyanique. Par conséquent, ces produits filtrés, qui contiennent les toxines solubles, à l'exclusion des corps bacillaires, sont capables de conférer, à eux seuls, l'immunité. C'est alors que Behring et Kitosato ayant établi que le sérum d'un animal immunisé contre la diphtérie ou le tétanos annihile *in vitro* une grande quantité de toxine diphtérique ou tétanique, Roux et Yersin réussirent à préparer le sérum antidiphtérique et à en faire une heureuse application aux malades. A partir de ce moment, la sérothérapie était constituée comme méthode nouvelle, et elle prit rapidement une place importante dans le traitement des infections.

Principe de la méthode. On a vu à l'article VACCINOTHÉRAPIE (p. 221) que, lorsque des microbes pathogènes pénètrent dans un organisme, ils y déclenchent des réactions défensives, caractérisées par la production de substances antagonistes que l'on désigne sous le nom d'*anticorps*. Parmi ces anticorps, certains jouissent de la propriété de supprimer les effets des toxines; ce sont les *antitoxines*. Or, on l'a vu, les toxines sont des poisons solubles, sécrétés par les microbes qui diffusent dans l'organisme et représentent la cause de la plupart des grands symptômes des maladies infectieuses. Mais, chaque microbe ayant sa toxine propre, l'antitoxine qui répond à celle-ci semble également spécifique, de telle sorte que la toxine d'un microbe A ne peut être annihilée que par l'antitoxine dont ce microbe a provoqué la formation, et non par une autre. Comme on le verra, cependant, plus loin, cette spécificité n'est pas toujours aussi absolue. Quoi qu'il en soit, si l'on injecte à un malade infecté par le microbe A le sérum d'un animal immunisé contre ce même microbe A, on lui fournit une certaine quantité d'antitoxines et de celles dont il a précisément besoin pour lutter plus avantageusement contre sa maladie, et tout de suite. Mais ainsi s'atteste la différence entre la vaccinothérapie et la sérothérapie. La première n'apporte pas d'éléments de défense, mais elle provoque et intensifie l'action des moyens diaphylactiques, qu'elle met tous en œuvre. Pour cela, il lui faut un certain temps; elle est donc relativement lente à agir; en revanche, elle crée une immunité *active* (c'est-à-dire par l'organisme lui-même) et nécessairement plus durable. En raison de la durée réclamée pour l'entrée en jeu des défenses, elle est donc surtout *préventive* (il y a, cependant, quelques vaccins curatifs). La seconde, au contraire, fournit, avec le sérum des animaux immunisés, des éléments de défense préformés, les antitoxines, lesquelles agissent immédiatement sur les toxines circulantes. La sérothérapie, par suite, est d'effet plus rapide, mais passager, parce que les antitoxines du sérum injecté, sitôt qu'elles ont saturé une certaine quantité de toxines correspondantes, ne servent plus à rien, et il faut renouveler l'injection; elle crée une immunité *passive* (c'est-à-dire par l'apport étranger) et de courte durée et constitue une médication surtout *curative* (le sérum antitétanique, néanmoins, est préventif). Vaccinothérapie et sérothérapie sont donc des méthodes différentes, qui s'appliquent à des cas différents. Le principe de la sérothérapie est basé sur la possibilité de fournir aux malades et en nature — pour ainsi parler — un supplément des antitoxines dont il a besoin pour atténuer ou faire disparaître les symptômes de l'empoisonnement général dont il souffre et de permettre ainsi aux autres moyens de défense de se maintenir ou de s'accroître.

Effets des sérums. La première question qui se pose est celle de savoir comment l'antitoxine agit sur la toxine. On a cru d'abord qu'elle la sature, comme une base sature un acide; mais cette conception chimique ne résiste pas à l'expérience, car un mélange de venin et d'antivenin inoffensif redevient nocif après chauffage à 88° C., l'antivenin étant détruit à cette température, alors que le venin ne l'est pas. Il n'y a donc pas combinaison. Arrhenius pensa alors que l'antitoxine et la toxine se comportent à la manière d'une base faible vis-à-vis d'un acide faible, auquel cas la neutralisation n'est qu'apparente, une partie de la base et de l'acide restant libre, ce qui expliquerait le phénomène d'Ehrlich, parce qu'il y aurait toujours excès d'antitoxine. On sait comment Ehrlich a cherché à interpréter, par l'hypothèse des chaînes latérales et des groupements *haptophores* et *toxophores*, le rôle des antoxines; mais par cette hypothèse, invérifiable, d'ailleurs, on revient à une conception chimique que — comme on l'a vu — l'expérience controuve, et il faut admettre maintenant que les actions respectives des toxines et des antitoxines sont d'ordre surtout physique, colloïdal, car ce n'est qu'ainsi que l'on arrive à comprendre les effets des sérums.

Les injections de sérum donnent lieu à des réactions, dans tous les cas et quel que soit le sérum, semblables, mais seulement plus violentes quand elles sont faites dans les veines. Ces réactions s'expriment d'abord par une *crise hémoclasique*, qui passe inaperçue du malade et qui est suivie de troubles variés : malaises, élévation thermique, diminution de la pression vasculaire, leucopénie, puis leucocytose plus ou moins marquée, érythème et éruptions ortiées, etc. Puis, au bout de douze à vingt-quatre heures, rarement plus, tous ces phénomènes s'atténuent et disparaissent, et le malade se sent mieux, mais les symptômes généraux de la maladie peuvent reprendre au bout de deux à trois ou quatre jours, et il faut alors recommencer l'injection. Or, tous ces phénomènes, on les observe également quand on introduit un corps étranger et surtout un colloïde (métaux colloïdaux par exemple) dans la circulation. Les sérums étant aussi des colloïdes, il est donc certain que les réactions auxquelles ils donnent lieu tiennent à leur état physique et que, par conséquent, l'action respective des toxines et des antitoxines se réduit à une lutte de colloïdes. C'est un conflit de deux rythmes qui, interférant, se neutralisent. Mais, en même temps, la réaction diaphylactique provoquée par l'injection de sérum, corps étranger à l'organisme, accroît la résistance du sujet injecté à l'infection dont il est victime : d'où son amélioration d'abord, puis, si ses défenses sont encore capables d'un effort suffisant, sa guérison.

Les injections de sérum donnent encore lieu à des accidents locaux : rougeurs, douleurs au niveau de la piqûre et, parfois, à des accidents éloignés : arthralgies, œdème, érythème polymorphe, mais il n'est pas certain que ces derniers soient toujours imputables au sérum lui-même. Il y a enfin des accidents de *réinjection*, qui se produisent en général seulement quand le sérum est réinjecté au bout de trois à quatre semaines. Ces accidents reproduisent avec une intensité plus grande ceux qui s'observent après la première injection, lesquels, d'ailleurs, sont souvent très bénins. Il n'en est pas de même de ceux dont nous parlons et qui consistent en urticaire intense, œdème généralisé, vomissements, diarrhée, fièvre, état syncopal; on a même observé quelques cas de mort. A noter que, quand les réinjections sont intrarachidiennes, on peut observer des réactions méningées très violentes. Ces accidents sont attribués à l'anaphylaxie, et on y pare par le procédé de Besredka, qui consiste à injecter une petite dose de sérum quelques instants avant l'injection thérapeutique. Il convient de remarquer, toutefois, que les accidents sériques sont très rares, maintenant même tout à fait exceptionnels et qu'ils peuvent se produire, d'une part, dès la première injection, et, de l'autre, au bout d'un grand nombre d'injections ininterrompues. Etant donné les conditions strictes de l'*anaphylaxie* (v. ce mot, t. III, p. 2), telles qu'elles ont été fixées par Ch. Richet et Portier, il est difficile de voir dans ces accidents les effets constants du choc anaphylactique. Plus vraisemblablement, ils doivent être attribués, dans la grande majorité des cas, à la réaction colloïdale. On est donc ainsi amené à considérer les effets des sérums comme le résultat presque exclusif de leur état physico-chimique.

Spécificité des sérums. On a vu que, théoriquement, toute toxine produit, dans l'organisme réagissant, une antitoxine qui lui correspond exactement. Il s'ensuit que tout sérum doit être rigoureusement spécifique. De fait, certains sérums ont une spécificité très étroite (par exemple, le sérum antiméningococcique A, B, C, D); elle est beaucoup moins accusée chez beaucoup d'autres. C'est ainsi que, dans la grippe, le sérum antidiphtérique a donné des résultats au moins aussi satisfaisants que le sérum antipneumococcique, bien que le microbe de Löffler n'intervienne aucunement dans cette infection. Dans la fièvre typhoïde, il paraît même, d'après Jez, que le sérum normal de cheval ou le sérum hématopoïétique est plus efficace que le sérum antityphique. Ces quelques exemples suffisent à montrer que la spécificité des sérums n'est pas aussi absolue qu'on le croyait autrefois, ce qui confirme ce qui a été dit ci-dessus, à savoir que l'action diaphylactique des sérums tient surtout à leur état colloïdal commun. Il n'en reste pas moins indiqué d'employer de préférence le sérum d'animaux, préparé avec le microbe particulier qu'il s'agit de combattre; mais, à défaut de ce sérum, tout autre est capable de déclencher l'action diaphylactique que l'on recherche premièrement.

Mesure de l'activité des sérums. Les sérums possèdent, au point de vue thérapeutique, un pouvoir préventif, un pouvoir curatif et, enfin, un pouvoir antitoxique (lequel n'est peut-être que l'expression des deux autres) que l'on s'est efforcé de mesurer afin d'établir une échelle des doses aussi rigoureuse que possible. Tous les sérums ne se prêtent pas à ce titrage; seuls, le sérum antitétanique, le sérum antivermineux et surtout le sérum antidiphtérique ont donné des résultats précis, sans doute parce qu'ici les toxines représentent des corps définis. Ainsi, le pouvoir préventif d'un sérum égale 50.000 quand 1 centième de centimètre cube de ce sérum préserve un cobaye de 500 grammes, contre une dose de toxine capable de tuer un cobaye de même poids; le pouvoir curatif égale 10.000 quand 5 centièmes de centimètre cube de sérum guérissent un cobaye de 500 grammes qui a reçu une dose mortelle de toxine. Le pouvoir (préventif ou curatif) est donc mesuré par le rapport qui existe entre le poids de l'animal et la dose de sérum préventive ou curative. Le pouvoir antitoxique est établi par l'action *in vitro* (procédé de Behring) ou par l'action *in vivo* (procédé d'Ehrlich). Dans le premier cas, l'unité antitoxique est la quantité de sérum qui neutralise *in vitro* 100 doses mortelles de toxine. Un sérum dont un centième de centimètre cube neutralise 100 doses mortelles est dit renfermer 100 unités antitoxiques. Dans le second cas, l'unité toxique est la dose minimum capable de tuer un cobaye en vingt-quatre heures, et l'unité antitoxique (ou immunisante) est celle qui neutralise 100 unités toxiques. Ces mesures n'ont pas de valeur absolue quand on les applique à l'homme malade, parce que les circonstances de la maladie en changent nécessairement les conditions. On s'est demandé si le pouvoir préventif, le pouvoir curatif et le pouvoir antitoxique sont dus à une même substance ou à des substances différentes, mais Roux a montré que le pouvoir préventif et curatif n'est pas nécessairement en rapport avec le pouvoir antitoxique et qu'un sérum peut avoir un pouvoir préventif ou curatif élevé et un pouvoir antitoxique faible et *vice versa*. Il semble aujourd'hui que le pouvoir préventif et le pouvoir curatif, bien que n'étant pas toujours liés l'un à l'autre (le sérum antitétanique est fortement préventif, faiblement curatif), dépendent surtout de l'état physique, tandis que le pouvoir antitoxique peut résulter de l'existence de substances chimiquement définies.

Préparation des sérums. Nous n'avons pas à fournir ici de détails sur la fabrication des sérums. Nous nous contenterons de rappeler qu'on les fabrique en injectant des animaux (le cheval surtout, en raison de la quantité de sérum sanguin qu'il peut livrer), soit avec des cultures filtrées, soit avec des cultures ou des émulsions de bacilles, d'abord chauffés, puis vivants. On commence par des doses faibles en surveillant attentivement l'animal; on les augmente ensuite progressivement; on vérifie la valeur expérimentale du sérum sanguin et, enfin, au bout de trois mois environ, on saigne l'animal à la jugulaire. Après une dizaine de jours de repos, on le saigne de nouveau, et ainsi de suite. Le sang, recueilli aseptiquement, laisse séparer le sérum, que l'on dépose en flacons stériles, chauffés ensuite à 55° C. pendant deux heures. Ce chauffage ne modifie pas les propriétés du sérum et assure sa conservation. Elle n'est pas, cependant, indéfinie, car les sérums perdent de leur valeur en vieillissant.

Technique d'emploi. Les sérums s'utilisent en injections hypodermiques surtout; sauf dans les cas d'urgence, les injections intraveineuses sont à peu près abandonnées, en raison de l'intensité des réactions et des accidents qu'elles produisent. On a aussi quelquefois recours aux injections intrarachidiennes (sérum antiméningococcique). Quelle que soit la voie d'introduction adoptée, ces injections demandent, en tout cas, de rigoureuses précautions d'antisepsie et doivent toujours être faites lentement. Les accidents locaux ou généraux consécutifs peuvent être combattus par les moyens appropriés.

Quant aux doses, elles varient non seulement avec le sérum et la voie d'introduction, mais aussi avec le cas, la période de la maladie, sa gravité, l'âge, le sexe, l'état du malade. Les doses préventives sont ordinairement plus faibles que les doses curatives. D'une manière générale, on a actuellement tendance

à augmenter notablement les doses autrefois admises, et les malades semblent s'en trouver bien.

Enfin, c'est au médecin seul qu'il appartient de fixer le nombre des injections et l'intervalle du temps qui doit les séparer.

Principaux sérums. Il n'est guère d'infections contre lesquelles on n'ait tenté de fabriquer les sérums correspondants, mais il s'en faut de beaucoup que ceux-ci se soient montrés préventifs ou curatifs. Nous nous bornerons donc à passer rapidement en revue les principaux sérums, en suivant l'ordre alphabétique des maladies contre lesquelles ils sont dirigés.

Charbon. Il existe plusieurs sérums anticharbonneux (Marchoux, Institut Pasteur, Sclavo, San Felice), que l'on utilise en injections sous-cutanées ou même intraveineuses dans les cas graves (Boidin). D'après Modot, Chauffard et Boidin, les résultats sont très favorables (3 p. 100 de décès seulement). Ces sérums ont aussi un certain pouvoir préventif, mais l'immunité qu'ils réalisent, bien que rapide, est de très courte durée et inférieure à celle qu'on obtient par la vaccination (Sobernheim).

Choléra. Les sérums anticholériques de Kraus, de Schouroupow et de Mac Feyden n'ont pas donné de résultats. Celui de Salimbeni, préparé à l'Institut Pasteur à l'aide de toxines cholériques, s'est montré plus efficace, notamment lors des épidémies de Pétrograd (1908) et des Balkans (1912). On l'emploie en injections intraveineuses à la dose de 50 à 100 centimètres cubes, mélangé à l'eau salée physiologique. Sous son influence, la mortalité est tombée de 45 à 23 p. 100.

Coqueluche. Bordet et Gengou, à la suite de leur découverte, ont préparé un sérum contre la coqueluche, que l'on emploie en injections hypodermiques ou intraveineuses à la dose moyenne de 30 centimètres cubes. D'après Klimenko et Duthoit, sa valeur curative n'est pas très marquée, mais il diminue le nombre des quintes et raccourcirait la durée de la maladie.

Diphtérie. La valeur de la sérothérapie antidiphtérique est désormais bien établie. Il convient seulement de rappeler : 1° que les injections (sous-cutanées ou intramusculaires) doivent être faites le plus tôt possible après le début de la maladie, comme le montre le tableau suivant :

Sérothérapie	au 1er et 2e jours; mortalité	0
—	du 3e au 4e jour; —	6 %
—	du 5e au 9e jour; —	11 %
—	après le 10e jour; —	18 %

2° Que les accidents consécutifs, paralysies, etc., sont très rares ; 3° qu'il faut administrer d'emblée des doses suffisantes : par exemple, chez des enfants de trois à dix ans, 30 à 40 centimètres cubes en injection intramusculaire le premier jour et, le lendemain, 40 à 60 centimètres cubes en injection hypodermique (Armand-Delille). Le sérum antidipthérique a aussi une réelle valeur préventive, et on doit l'utiliser en cas d'épidémie dans les écoles, les casernes, etc., à titre de protection. Enfin, ce même sérum a été aussi employé contre la grippe et ses complications (Netter).

Dysenterie bacillaire. Il y a plusieurs sérums antidysentériques (Vaillard et Dopter, Flexner, etc.), préparés soit à l'aide des bacilles de Shiga, de Flexner, de His, soit polyvalents. Leur valeur curative est, en général, satisfaisante, et l'amélioration nette est obtenue en deux ou trois jours. On injecte sous la peau de 40 à 80 et 100 centimètres cubes de sérum, suivant la gravité des cas, injections qui peuvent être renouvelées plusieurs fois. Les accidents sériques sont rares et peu importants. A titre préventif, une injection hypodermique de 10 centimètres cubes est suffisante.

Fièvre de Malte. Un sérum antimélitoccique a été préparé par l'Institut Pasteur d'Alger. D'après Sergent, Boisset et Sauvan, il faut l'injecter sous la peau, trois jours de suite, à la dose de 60 centimètres cubes. Des doses moins fortes ne donnent pas de résultats appréciables.

Gangrène gazeuse. Divers sérums antigangreneux spécifiques (Veillon, Nicolle, Weinberg, Sacquépée) ont été préconisés, mais il faut en général préférer les sérums polyvalents (Leclainche et Vallée, Vincent et Stodel) ou le sérum mixte de l'Institut Pasteur (*antivibrion, antiperfringens, antiœdematicus*). Après intervention chirurgicale nécessaire, on administre, dans les cas moyens, 80 à 100 centimètres cubes de sérum en injection hypodermique; dans les cas graves, même dose dans les veines, diluée dans l'eau salée physiologique. On doit protéger contre les réactions sériques, parfois violentes, en introduisant sous la peau, une heure avant l'injection, un demi-centimètre cube de sérum.

Grippe. Il n'y a pas de véritable sérum antigrippal ; mais on a utilisé, contre les complications de cette maladie et suivant la nature de ces complications, tantôt le sérum antipneumococcique, tantôt le sérum antidiphtérique, etc. Les résultats, d'ailleurs, ont étés inconstants.

Méningite cérébro-spinale. Parmi les différents sérums antiméningococciques (Flexner, Jochman, Wassermann et Jolli, Dopter), celui de l'Institut Pasteur se recommande parce qu'il est polyvalent et renferme les antitoxines des méningocoques A, B, C, D. On l'administre, en injection intrarachidienne (après soustraction d'une quantité équivalente de liquide céphalo-rachidien), à la dose de 20 à 30 centimètres cubes, tous les jours, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de méningocoques dans le liquide. En cas de septicémie ou pour éviter les accidents sériques, il est utile de pratiquer en même temps des injections intramusculaires ou hypodermiques. Quand la médication est instituée de façon précoce, les résultats sont très satisfaisants.

Peste. Le sérum antipesteux de l'Institut Pasteur est à la fois préventif et curatif. A titre préventif, une injection hypodermique de 10 à 15 centimètres cubes assure une immunité de vingt jours en moyenne. A titre curatif, les doses dépendent de l'âge de la maladie : 30 à 50 centimètres cubes le premier ou le deuxième jour, 90 centimètres cubes si la maladie remonte à quatre ou cinq jours. Ces injections sont renouvelées plusieurs fois. Dans la pneumonie pesteuse, particulièrement grave, il faut injecter le sérum non sous la peau, mais dans les veines. Sous l'influence de cette médication, la mortalité diminue de moitié et tombe de 80 à 38,45 p. 100.

Poliomyélite aiguë. La sérothérapie antipoliomyélitique revêt deux formes : Netter emploie le sérum de sujets récemment guéris en injection intra-rachidienne à la dose quotidienne de 5 à 15 centimètres cubes pendant huit jours de suite; le sérum de singe préparé à l'aide du streptocoque pléomorphique de Rosenow, qui semble posséder des propriétés à la fois curatives et préventives, a été expérimenté par Bull et par Nuzum et Willy en injections intrarachidiennes et intraveineuses, avec des résultats contradictoires.

Pneumococcies (pneumonies, complications grippales). Le sérum antipneumococcique de l'Institut Pasteur, le sérum de Truchaud surtout, ont été employés contre les pneumonies grippales à la dose de 40, 60 et même 80 centimètres cubes en injections hypodermiques. Ils n'ont fourni que des résultats inconstants, mais produisent quelquefois l'abaissement thermique.

Scarlatine. La scarlatine a été traitée par le sérum antidiphtérique, par le sérum antistreptococcique (Marmorek, Moser) et par le sérum de sujets convalescents. Aucun de ces sérums n'a apporté de résultats probants ; seul, le sérum de Moser a amené quelques améliorations nettes (Escherich et Schiek, Egis et Langovoy, Fedinski). Avec le sérum normal, W. Schultz a, d'ailleurs, constaté les mêmes améliorations.

Staphylococcies. Contre les staphylococcies et les suppurations, on a utilisé le sérum polyvalent de Leclainche et Vallée, fourni par des chevaux immunisés contre les staphylocoques, streptocoques, colibacilles, pyocyaniques, protéus, perfringens, vibrions septiques, etc., soit en pansement sur les plaies suppurantes, soit en injections hypodermiques ou intraveineuses, à la dose de 10 à 20 centimètres cubes dans les cas de septicémies staphylococciques ou streptococciques. Il a été également préconisé, à titre préventif, contre la gangrène gazeuse.

Streptococcies (phlegmons, érysipèle, infection puerpérale, angines, etc.). Plusieurs sérums (Marmorek, Aronsohn, Paltauf, etc.) sont connus, dont le plus employé a été le sérum de Marmorek. Le sérum antistreptococcique a été préconisé dernièrement contre les complications grippales et la scarlatine.

Tétanos. Le sérum antitétanique (Roux et Vaillard) est antitoxique et surtout préventif; en cas de traumatisme suspect, on l'administre par la voie sous-cutanée, à la dose de 10 à 20 centimètres cubes. Si le tétanos survient, après sérothérapie préventive, il faut reprendre les injections, mais en usant du procédé de Besredka pour éviter le choc sérique. Calmette a proposé un traitement local préventif des plaies par le sérum antitétanique desséché. A titre curatif, les injections de sérum antitétanique ont donné très peu de résultats.

Tuberculose. Les sérums antituberculeux sont très nombreux (sérums de Maragliano, de Marmorek, d'Arloing et Guinard, de Lannelongue et Achard, de Vallée, de Jousset, de Ruppel et Rickmann, de Rappin, etc.), mais il ne semble pas qu'aucun ait jusqu'ici apporté des résultats vraiment encourageants. Tous, d'ailleurs, ne peuvent s'appliquer qu'aux premiers stades de l'évolution morbide et exigent de grandes précautions, par suite des réactions qu'ils entraînent. Les tuberculines représentent des sortes de sérums spéciaux, de maniement très délicat, mais nous n'avons pas à nous en occuper pour le moment.

Typhoïde. Le sérum antityphique (antitoxique) de Chantemesse est aujourd'hui à peu près abandonné. L'auteur l'injectait sous la peau ou dans les veines à dose très faible (quelques gouttes). Le sérum de Rodet, employé dernièrement à plusieurs reprises, s'administre de préférence en injections hypodermiques à la dose de 15 centimètres cubes pour la première, 10 pour la seconde, 5 pour les suivantes, avec un intervalle d'au moins quarante-huit heures entre elles. Les résultats paraissent assez satisfaisants ; il y a chute progressive de la température et amélioration des symptômes généraux.

Typhus exanthématique. Le sérum antiexanthématique de Nicolle et Blaizot, préparé à l'Institut Pasteur au moyen de cobayes infectés expérimentalement, a été utilisé au moment des épidémies de Bizerte (armée serbe) et de Roumanie (1917) avec un certain succès. Le sérum de convalescent a été également essayé, mais sans grand avantage, semble-t-il (Gérard).

Venins. Le sérum antivenimeux de Calmette est régulièrement curatif quand l'injection est faite assez tôt et à dose suffisante. Plus la morsure est ancienne (deux heures et davantage), plus l'animal est dangereux, plus la dose doit être élevée. A titre curatif, une injection hypodermique de 10 centimètres cubes pour les enfants jusqu'à dix ans et de 20 centimètres cubes pour les adultes suffit quand elle est faite vite. Il faut doubler la dose contre le venin du cobra, du crotale, etc. A titre préventif, on peut se contenter d'une dose moitié moindre, mais la protection est d'assez courte durée. — Dr J. Laumonier.



Le monument de la Tranchée des Baïonnettes vu de la route de Bras à Fleury. (Phot. Rol.)

Tranchée des Baïonnettes (MONUMENT DE LA). Entre tous les points du front que jalonnent tant de souvenirs héroïques et de tragiques images, il en est peu qui laissent une impression plus poignante et émeuvent plus fortement l'imagination que la fameuse « Tranchée des Baïonnettes ».

Elle est située dans la région de Verdun, à quelques mètres et à gauche de la route qui conduit de Bras à Fleury par les carrières d'Haudremont et le ravin de la Dame, un peu en avant du coude brusque par lequel cette route s'infléchit vers le sud pour passer devant l'emplacement de la ferme de Thiaumont. Blottie sur une des pentes qui bordent la route et dont les ondulations s'élèvent jusqu'au fort de Douaumont, rien ne la signalait jusqu'ici à l'attention des visiteurs qu'un simple treillage de fils de fer bar-

belés. Si l'on s'approchait, on apercevait, irrégulièrement groupés et à demi dissimulés par les herbes folles, quelques fusils, émergeant du sol, tout droits : trois ici, deux là, quatre un peu plus loin....; aux canons pointaient, hautes, les baïonnettes; et ces armes, aux attitudes imprévues, surgissaient de la terre bouleversée comme un symbole de ténacité et d'indomptable courage. En fait, elles étaient les témoins — on dirait presque les survivants — d'un de ces drames terribles de la guerre, drame rapide, aux péripéties brutales, et dont l'horreur se double d'un mystère mal débrouillé.

C'était aux premiers jours de juin 1916; l'Allemand, obstiné dans sa ruée contre Verdun, avait rallumé, le 22 mai, la bataille sur le front de Vaux-Douaumont; depuis, se livrait dans cette région une lutte sans merci : l'ennemi ne ménageant rien pour accroître son avance, les nôtres résolus à ne point le laisser passer et disputant âprement chaque lambeau de terrain. Le 24 mai, les Allemands s'étaient emparés du fort de Douaumont; le 3 juin, ils prenaient pied dans le fort de Vaux; le 9, la ferme de Thiaumont tombait de nouveau entre leurs mains. « Résister sur place », telle était la consigne donnée à nos soldats, qui équivalait presque, pour eux, à une sentence de mort.

C'est dans ces conditions que le 1er bataillon du 137e régiment d'infanterie, composé en majeure partie de Vendéens et de Bretons, reçut l'ordre, dans la nuit du 10 au 11 juin, de monter en première ligne. Par les cheminements du ravin de la Dame, les hommes des 2e, 3e et 4e compagnies étaient parvenus jusqu'aux abords de la ferme de Thiaumont. A peine établis dans leurs tranchées, ils furent soumis à un bombardement effroyable, qui ne se ralentit pas un seul instant durant toute la journée du 11. Est-ce ce jour-là que se produisit la catastrophe qui donna à la « tranchée des baïonnettes » son aspect définitif? Telle est l'opinion émise dans son rapport par le lieutenant Foucher, commandant la 4e compagnie du 137e, tandis que le lieutenant Polimann, qui commandait la 3e compagnie, reporte au 13 la date du tragique événement. Les récits des deux officiers diffèrent, d'ailleurs, sur d'autres points; ce qui s'explique par ce fait que l'élément de tranchée qui a reçu depuis la dénomination fameuse, étant à cheval sur la droite de la 3e compagnie et sur la gauche de la 4e, chacun des deux officiers a fourni une version conforme à ce qu'il a vu se dérouler près de lui.

Néanmoins, à travers les divergences des deux récits, le drame se reconstitue aisément. Fut-ce le 11, le 12 ou le 13 juin, peu importe! Creusée dans un terrain assez friable, soumise par surcroît à un bombardement ininterrompu d'obus de 280 et de 305, qui, au dire d'un témoin, remuait les rocs des abris « comme la pâte d'un pétrin », la tranchée finit par céder à ce déluge d'acier : la terre s'éboula, et les lèvres de la tranchée se rejoignirent, ensevelissant les derniers survivants — une soixantaine environ — demeurés fidèles, au delà même de la mort, à leur consigne de « résister sur place ». La légende, qui s'empara tout de suite de ce fait saisissant, a prétendu que les soldats étaient morts debout, l'arme au bras, montant, pour ainsi dire, une suprême et éternelle faction. D'après les précisions du lieutenant Foucher, la vérité apparaît légèrement différente : « Les hommes, dit cet officier, attendaient l'attaque avec le fusil, baïonnette au bout ; mais cette arme était appuyée au parapet à portée du combattant, qui avait dans ses mains des grenades... C'est par le fait que les soldats n'avaient pas à la main le fusil qu'il s'est trouvé que les baïonnettes émergeaient après l'écroulement des terres. » Les fouilles exécutées plus tard pour découvrir et identifier les cadavres ont confirmé les dires du lieutenant Foucher. « Près de chacune des armes, a déclaré l'architecte André-Ventre, qui dirigeait cette funèbre besogne, on a trouvé les restes d'un enseveli ». Les groupes d'ensevelis correspondaient, d'ailleurs, au groupement extérieur des armes. On trouva ainsi cinquante-sept corps, dont quarante purent être identifiés et inhumés au cimetière de Fleury; les dix-sept inconnus furent laissés dans la tranchée.



Monument de la Tranchée des Baïonnettes. — Alexandre Millerand, président de la République, à l'inauguration du monument, répond à l'ambassadeur des Etats-Unis Hugh C. Wallace. (Phot. Rol.)

Cependant, la nature d'abord, qui de la mort même tire inlassablement de nouveaux germes de vie, puis l'inconscience ou l'exagéré fétichisme de certains touristes menaçaient de faire perdre à la fameuse et symbolique tranchée son aspect primitif : les herbes avaient poussé, recouvrant tout de leur nappe verte, des mains stupidement profanatrices avaient enlevé les baïonnettes et même entamé le fût des armes. La modeste barrière de barbelés était décidément insuffisante. Un riche banquier américain, G. T. Rand, qui avait effectué le pèlerinage de Verdun, fut ému de ces profanations et, désireux d'assurer la pérennité d'un souvenir si auguste, il fit un don de cinq cent mille francs pour l'érection d'un monument autour de la tranchée. Il n'eut malheureusement pas la joie de voir la réalisation de sa généreuse pensée, car, peu après, il se tuait en avion. Son nom, du moins, mérite de ne pas être oublié.

L'exécution du monument fut confiée à André-Ventre, architecte en chef des monuments historiques, qui est parvenu à réaliser un très heureux ensemble. Estimant avec raison qu'aucun édifice, si magnifique fût-il, ne saurait rivaliser en grandeur avec ce coin de terre meurtrie, hérissée de quelques pointes, il s'est borné à une œuvre de protection, conçue dans une note sévère et simple. Une immense dalle de béton armé, supportée par des colonnes, recouvre toute la tranchée, dont se trouve ainsi respectée la nudité grandiose. En avant du monument, se dresse un énorme pylône, dont une grande croix engagée forme l'unique décoration ; enfin, un large monolithe percé d'une ouverture marque sur la route l'entrée d'un étroit boyau par lequel on accède à la tranchée. La sévère sobriété de cette construction, aux lignes calmes et aux volumes pesants, s'adapte exactement au caractère morne et désolé du paysage, dont elle elle ne rompt qu'à peine la tragique monotonie.

Edifié en trois mois et demi, le monument de la Tranchée des Baïonnettes fut inauguré le 8 décembre 1920 par Alexandre Millerand, président de la République, qu'assistait l'ambassadeur des Etats-Unis, Hugh C. Wallace. Celui-ci accompagna la remise du monument d'un discours, où il célébra Verdun, « nouvelles Thermopyles, sanctuaire où la civilisation elle-même vient rendre hommage à la France », rappela « l'immense dette de reconnaissance que la France, à Verdun, imposa au monde, car elle y fut seule à affronter les Barbares, et consacra enfin le monument « comme symbole de cette gratitude que l'amitié nationale rendra éternelle ». Dans sa réponse, Millerand retraça avec une sobriété vigoureuse les circonstances du drame dont la tranchée fut le théâtre ; puis il évoqua le rôle de l'Amérique pendant la guerre, toutes les initiatives généreuses par lesquelles ce pays marqua son affection pour la France et qui se prolongent dans le geste touchant de G. T. Rand. En terminant, Millerand souligna la nécessité de consolider et de développer les résultats de la victoire ; il protesta contre l'accusation d'impérialisme adressée à la France par l'ignorance des uns et la mauvaise foi des autres : « saignée à blanc par une guerre dont elle a supporté le poids le plus lourd, elle ne réclame rien que les justes réparations que l'ennemi et ses alliés lui ont promises. Pour les obtenir, ajouta-t-il, elle sait que l'amitié des Etats-Unis ne lui fera pas défaut ». — J. Darouin.

Transports automobiles militaires pendant la Grande Guerre (les). Le rôle considérable joué par les transports automobiles a été une des révélations de la guerre de 1914-1918. Non pas que le « Service automobile » n'eût été *créé* bien auparavant : dès 1908, il était conçu et, en avril 1912, une Instruction ministérielle définissait son organisation, avec beaucoup plus de précision qu'on ne le suppose généralement. Seulement, avant le mois d'août 1914, il n'existait, pour ainsi dire, qu'à l'état de *projet*. Et, surtout, personne, même parmi ceux qui avaient médité sur ses destinées, n'avait pu prévoir ni la *nature* ni l'*importance* de la tâche qu'il allait avoir à accomplir.

A la veille de la guerre, l'Etat possédait exactement 170 automobiles militaires, autant dire zéro ! — On comptait, pour satisfaire aux besoins des armées, sur la réquisition des voitures appartenant à des particuliers. Ces voitures étaient connues au moyen d'un *recensement* annuel ; le recensement était suivi d'un *classement*, d'après lequel était établi un *plan de réquisition*. La mobilisation étant décrétée, que se passait-il ? Immédiatement, des « commissions de réquisition » entraient en fonctions, achetaient les véhicules prévus et les acheminaient sur des « centres de groupement » : il y avait un centre par région de corps d'armée. Là, les véhicules étaient classés, sériés, et on les groupait en « éléments de convoi » qui se dirigeaient rapidement, avec le personnel et les cadres, sur quatre grands « centres d'organisation » (Versailles, Reims, Dijon et Lyon). C'était dans ces centres qu'allaient se constituer les « unités automobiles » prêtes à partir pour les armées : *sections de transport de matériel*, *sections de transport de personnel*, *sections sanitaires*, groupes de *voitures de tourisme* pour les Quartiers Généraux. Pour les *sections de ravitaillement en viande fraîche*, il y avait une organisation à part : ces unités devaient être constituées avec les autobus de la C. G. O. (Compagnie générale des omnibus). Le matériel nécessaire pour transformer les autobus en voitures à viande était construit et emménagé dans un local situé à Paris, et on avait préparé un plan de mobilisation du personnel même de la Compagnie. — Enfin, quand il s'agit d'automobiles, il ne suffit pas de posséder des voitures : il faut encore, ces voitures, les entretenir en bon état de roulement. De là, l'importance des organes d'arrière, des organes de *réparation*. On avait prévu, pour l'entretien et les réparations des véhicules, des *Sections de parc*, sortes d'ateliers mobiles, dont la réunion par deux ou par trois constituait, pour chaque armée, un *Parc automobile de réserve*. Quant au ravitaillement en essence, huile et ingrédients divers, il était assuré par les soins de l'Intendance.

Le coup de foudre du 2 août éclata. Aussitôt, les commissions de réquisition commencèrent leurs opérations dans toute la France. Les choses se passèrent exactement comme il avait été ordonné; et, dès le deuxième jour de la mobilisation, des convois automobiles — autobus en tête — partaient à destination des armées, où ils commençaient à accomplir leur tâche, mais dans des proportions inattendues. Les premiers transports, en effet, puis ceux de la Marne, puis ceux de la Course à la mer, montrèrent la nécessité de toute une organisation qui n'existait pas et servirent, en même temps, de leçon, si bien que, lorsque l'hiver (1914-1915) arrêta les opérations, on se mit à l'œuvre.

Le champ d'action était immense ... Il ne saurait être question ici de suivre pas à pas les efforts du Service automobile dans cette tâche gigantesque, qu'il n'a pas cessé de poursuivre au cours de quatre années de guerre et dont quelques chiffres peuvent donner une idée : le Service automobile possédait, au mois d'août 1914, 6.000 à 7.000 véhicules ; à l'armistice, il en avait plus de 97.000 ! Dans le courant du mois d'août 1914, le total de son travail était : matériel transporté, 18.000 tonnes, hommes transportés, 14.000. Or, si l'on regarde les chiffres de 1918, on trouve, pour un mois pris au hasard : matériel transporté, 900.000 tonnes ; hommes (en y comprenant les blessés) 1.200.000 ! Les services automobiles ont véhiculé un poids *total* de plus de 30 millions de tonnes, soit le contenu de 75.000 trains de 40 wagons. — Jetons seulement un regard sur leur fonctionnement, *à une période quelconque* de plein travail.

Organisation des services automobiles. *Les différentes unités.* Un véhicule automobile militaire n'était presque jamais un *isolé* : il faisait partie de ce qu'on appelait une *section*. Une section automobile se composait généralement de 20 véhicules ; elle était commandée par un officier, elle comprenait une quarantaine d'hommes et quatre ou cinq gradés; et elle formait une unité, c'est-à-dire qu'elle administrait elle-même son personnel et son matériel.

Il y avait plusieurs types de sections, suivant les usages auxquels elles étaient destinées : car il est facile de concevoir que des véhicules qui transportent des munitions ou des rondins, par exemple, ne sauraient être chargés de l'enlèvement des blessés, pas plus que ceux qui ravitaillent en viande n'ont à s'occuper de porter des cailloux.

Les principaux types de sections étaient : la T. M. et la T. P., la R. V. F., la S. S., la T. M. R., la T. P. T., la S. M. A., la S. P.

La *Section T. M.* (transport de matériel) et la *Section T. P.* (transport de personnel) étaient, par principe, les unités les plus importantes du Service automobile des armées ; et si l'une d'elles, la T. P., avait fini par presque disparaître, c'est que les deux avaient, pour ainsi dire, fusionné, en ce sens que les transports de personnel se firent surtout au moyen des sections T. M. : on s'aperçut vite, en effet, qu'en mettant tout simplement des bancs dans des camions ordinaires, on possédait un moyen de transport beaucoup plus pratique et plus léger qu'avec les lourds autobus des T. P. — La section T. M. se composait de 20 camions de 2 tonnes à 2 tonnes et demie, en moyenne, auxquels il fallait ajouter parfois un camion-atelier, presque toujours une remorque-cuisine. Généralement, les T. M. étaient réunies en *groupes* de quatre, sous le commandement d'un « chef de groupe », qui donnait son nom au groupe (exemples : groupe Noirot, groupe Barbade), alors que les sections étaient désignées par des numéros (T. M. 670, T. M. 155, T. P. 18, etc.). Ces groupes eux-mêmes, enfin, pouvaient être assemblés en groupements : on verra ce détail plus loin.

Les sections T. M. — comme, d'ailleurs, toutes celles dont il sera question ici — étaient constituées dans de grands centres appelés Parcs d'organisation (P. O. A.) : il y en avait un à Versailles ; l'autre fut successivement à Dijon et à Lyon. Ce qu'on y poursuivit surtout, ce fut l'*homogénéité* du matériel, par section, par groupe, par groupement même : dans chaque formation, véhicules de même modèle et de même marque. Cette mesure, aussi avantageuse au point de vue du travail qu'au point de vue de l'entretien, a pu, à elle seule, quadrupler le rendement du matériel automobile.

La *Section R. V. F.* (ravitaillement en viande fraîche) était composée avec des autobus, rappelant de tous points ceux qu'on avait réquisitionnés sur les boulevards, avec cette différence que les vitres étaient remplacées par des plaques métalliques percées de trous. Elle comptait 7 ou 8 autobus et était utilisée pour transporter la viande entre les « centres d'abat » (ou les gares de ravitaillement, pour la viande congelée) et les « centres de distribution ».

La *Section sanitaire* (S. S.) enlevait les blessés sur le champ de bataille et les portait à l'ambulance. Il faut, pour cela, des voitures d'un type tout particulier, et ce n'a pas été sans de multiples essais qu'on est arrivé à l'établir, car il y avait à concilier entre elles certaines exigences très dissemblables : d'une part, grande légèreté, pour pouvoir circuler sur les routes défoncées des postes de secours; d'autre part, protection des blessés contre le froid par une carrosserie bien close. Un modèle de voiture — châssis de camionnette avec une carrosserie pouvant porter 5 blessés couchés ou 8 assis (ou 2 couchés et 4 assis) — fut adopté et généralisé : il était installé, généralement, sur des châssis *Fiat*. Cependant, la Sanitaire ainsi conçue ne pouvant pas aller jusqu'aux lignes dans certains secteurs, on multiplia, à côté d'elle, des sections plus légères, constituées avec des voiturettes *Ford*. En juxtaposant, comme on le faisait le plus souvent, des sections de *Fiat* et des sections de *Ford*, on obtenait un résultat presque parfait.

La T. M. R. (transport de matériel routier) était la *Section routière*, qui transportait les matériaux — sable, cailloux, pierre dure, pierre tendre — à raison de plus de 10.000 tonnes par jour, pour la réfection des routes. Il y en avait 1 groupe par armée, comprenant un nombre variable de sections.

La T. P. T. était la *Section de transport de personnel télégraphique*.

La S. M. A. était la *Section de munitions d'artillerie*, spécialisée dans le transport des munitions et appartenant aux formations d'artillerie Toujours en nombre insuffisant, d'ailleurs, les S. M. A. étaient remplacées, souvent, par de simples T. M.

Enfin, la S. P., c'était la *Section de parc :* celle-là, c'était l'« atelier » du service automobile : la réunion de plusieurs S. P. formait le Parc automobile de chaque armée, dont il sera parlé plus bas.

Ajoutons aussi qu'en outre de leurs noms et de leurs numéros, les sections étaient désignées, dans le langage courant, par leurs *insignes*. (V. ce mot.)

L'entretien du matériel. L'entretien du matériel automobile est de la plus haute importance. En effet, l'automobile est une machine très délicate, exigeant des précautions d'emploi et une surveillance constante : on ne peut maintenir les *effectifs* qu'à coups de réparations. Par conséquent, pendant que les véhicules roulaient sur les routes de l'avant, toute une armée de travailleurs était occupée, à l'arrière, à les entretenir et à les réparer.





Convoi de troupes. — Artillerie automobile.

Sans entrer dans les détails, on peut dire que les formations chargées de ce travail étaient de trois sortes : pour les *petites* réparations, ateliers volants des sections, ou des groupes, ou des groupements; pour les réparations *moyennes*, « parcs automobiles de réserve d'armée » ; pour les *grosses* réparations, « parcs de réparation » (appelés tout d'abord « parcs de revision »).

Les *Parcs d'armée* et les *Parcs de réparation* étaient des réunions de 2 ou 3 sections de parc et constituaient de véritables usines, dans lesquelles on avait appliqué, peu à peu, les méthodes les plus modernes du travail rationnel : spécialisation, division du travail, contrôle de la main-d'œuvre, primes de bon rendement, etc.

Quant aux pièces de rechange et aux matières premières, dont le besoin, chez eux, était constant, elles leur étaient expédiées, chaque jour, par un grand centre d'approvisionnement situé à Paris et appelé *Magasin central automobile* (M. C. A.).

Ainsi organisé, le Service automobile faisait partie des services dépendant de la Direction de l'Arrière (D. A.) au Grand Quartier Général. Il y avait donc, à l'état-major de la D. A., un Directeur des services automobiles des armées. Ce poste fut occupé, depuis la mobilisation jusqu'au 15 mars 1917, par le commandant Girard, ensuite et jusqu'à la fin de la guerre, par le commandant Doumenc.

Tel était, avec ses *rouages essentiels*, l'instrument que le Haut Commandement avait à sa disposition pour tous les transports rapides dans la zone des armées. Essayons, maintenant, de le voir à l'œuvre.

Rôle de l'automobile dans la bataille. Le rôle du Service automobile pendant la guerre, c'est d'assurer, en général, le transport de *tout ce qui est nécessaire aux troupes pour vivre et se battre*. Or, toutes ces choses qu'il lui faut transporter peuvent être divisées, une fois pour toutes, en deux catégories : une première catégorie comprend celles dont la quantité est *fixe* ou à peu près : exemples les vivres, les effets d'habillement et, jusqu'à un certain point, le matériel du génie, le matériel sanitaire et, même, les munitions. Dans une seconde catégorie on doit ranger, au contraire, ce que l'on pourrait appeler les apports ayant un caractère d'*imprévu*, ceux qui sont nécessités par certaines circonstances, une offensive, ou, mieux encore, une défensive inopinée ; exemple : l'ennemi déclenche une attaque; il faut porter immédiatement sur les points menacés 10 000, 15.000, 20.000, 50.000, 100.000 hommes, et il faut, ces hommes, les ravitailler à mesure en vivres, en matériel et en munitions : voilà ce que l'on peut appeler les *apports imprévus*.

Cette grande division — apports ordinaires et apports imprévus — nous la voyons avoir sa répercussion sur l'organisation du Service automobile qui, lui aussi, parallèlement, possédait deux sortes d'organes de transport : d'une part, ceux qui appartenaient aux armées, d'autre part, ceux qui appartenaient à l'état-major général (G. Q. G.) pour être utilisés sur le point du front où l'on avait subitement besoin d'eux. Les premiers, c'étaient les Services automobiles des armées et des grandes unités, avec toutes leurs annexes : ils comprenaient des T. M. d'armée, des R. V. F., des S. S., des T. M. R., des S. M. A., des S. P., des T. P. T., etc. et la grande majorité des voitures de tourisme. Les secondes comprenaient tout simplement une certaine quantité de groupes de T. M., qui constituaient les « réserves de transport » à la disposition du général en chef et qui s'occupaient exclusivement de ces grands transports nécessités par une action locale plus ou moins inattendue. Ce sont ceux-là — les seconds — que nous allons voir au travail tout d'abord.

Le transport des combattants. En effet, dès qu'une action se déclenche, la première nécessité, c'est de faire affluer, le plus rapidement possible, sur le lieu de l'attaque, des troupes de renfort. C'était le Service automobile qui assumait cette tâche, et il disposait pour cela de ce qu'on appelait les « réserves ». Une réserve était constituée par 2 ou 3 groupements de 5 ou 6 groupes de 4 sections ; cela représentait environ un millier de camions pouvant enlever, d'un coup, l'infanterie de 2 divisions. Dès que la situation l'exigeait, ces milliers de camions étaient lancés sur les routes et commençaient un défilé ininterrompu, de jour et de nuit, apportant les troupes jusque sur le terrain même du combat. Une réserve en mouvement couvrait une longueur de 30 à 50 kilomètres. Dans une affaire comme celle du 15 juillet 1918, les réserves automobiles amenèrent à pied-d'œuvre, en 24 heures, plus de 120.000 fantassins, en occupant une longueur de route de plus de 200 kilomètres.

Les groupements et les réserves se multiplièrent rapidement, à mesure que les transports prenaient de plus en plus d'envergure : aux derniers mois de la guerre, la Direction des services automobiles (D. S. A.) possédait 22 groupements : 19 étaient réunis en 9 réserves, 3 étaient restés groupements indépendants.

Des transports de cette importance ne sauraient être effectués, cela va de soi, sans une organisation méticuleuse et une méthode parfaite de travail. Règles pour l'embarquement rapide des troupes,

règles pour la circulation, règles pour le débarquement dans les zones avancées, rien ne doit être livré au hasard ; et ce n'est qu'à cette condition que les mouvements de troupes par camions arrivèrent à offrir, au point de vue *horaire*, une véritable certitude, comparable à celle des réseaux de chemins de fer.

LES RAVITAILLEMENTS. Nul n'ignore aujourd'hui qu'il y avait constamment, sur notre front, une dizaine d'armées françaises. Chaque armée avait des moyens automobiles propres, qui s'occupaient de satisfaire à ses besoins : cela représentait, pour chacune, environ 3.000 à 4.000 véhicules, rattachés à un parc automobile de réserve d'armée (qui assurait leur entretien et leurs réparations).



Chargement d'obus.

Tant qu'une armée ne bouge pas, il ne doit pas exister, et il n'exista jamais, en fait, de grosses difficultés pour assurer ses ravitaillements. Il n'en va pas de même dès qu'il se produit quelqu'un de ces grands mouvements nécessités par la préparation des opérations. Outre les complications et, parfois, les dangers de la réalisation, il se pose, tout d'abord, un problème, au sujet des *effectifs* en moyens de transport.

Pendant la guerre, toutes les denrées et tout le matériel nécessaires aux armées arrivent, chaque jour et chaque nuit, par chemin de fer, dans des « gares de ravitaillement » ; ensuite, ils sont distribués aux troupes dans des « centres de ravitaillement ». Le rôle qui incombe aux automobiles, c'est donc le transport entre la gare de ravitaillement et le centre de ravitaillement. Ils remplacent, pour les vivres, les convois administratifs à chevaux et, pour les munitions, les sections de parc à chevaux.

Supposons qu'il y ait, entre les deux points, 50 kilomètres, et supposons une armée comprenant 10 divisions. L'expérience a montré que le tonnage nécessaire à une division en action est d'environ 200 tonnes par jour. Il faudra donc transporter 2.000 tonnes, et l'on y emploiera une vingtaine de groupes automobiles. Supposons, maintenant, que les centres de ravitaillement de l'armée soient, non plus à 50, mais à 100 kilomètres (ce qui s'est vu à la fin de la guerre) : il faudra, pour faire l'aller et le retour (en deux jours), un double jeu de camions, soit 40 groupes. Cela irait encore ; mais, si toutes les armées se mettaient à marcher en même temps, il faudrait 400 groupes automobiles, rien que pour assurer leur existence. Or, le service automobile n'a jamais eu plus de 200 groupes. — Ces chiffres sont donnés ici pour pouvoir expliquer un des grands principes de l'utilisation du matériel automobile : la *non-spécialisation des véhicules*.

Qu'est-ce que la non-spécialisation ? Cela consiste à ne jamais *affecter* les voitures à un service déterminé, sous le prétexte que ce service doit avoir, en tout temps, ses moyens de transport propres. Prenons, comme exemple, un chiffre total, aux armées, de 25.000 camions. Grâce à la non-spécialisation, on pouvait leur faire accomplir, certains jours, 50 kilomètres avec une charge moyenne de 2 tonnes et demie, ce qui faisait 3 millions de tonnes kilométriques. En les spécialisant, il aurait été difficile de leur faire parcourir une moyenne de plus de 15 kilomètres. Il aurait donc fallu non pas 25.000 camions, mais plus de 80.000, ce qui eût représenté un supplément de plus de 60.000 hommes et une dépense de plusieurs milliards. On pourrait prendre un exemple semblable dans les voitures de tourisme, qui ne peuvent assurer les besoins d'un état-major que parce qu'elles sont employées *successivement* par les différents officiers de cet état-major. La conclusion, c'est qu'une voiture automobile est toujours mal utilisée quand on ne lui demande pas son plein rendement et qu'un camion automobile n'a pas plus de raison d'être spécialisé — sauf exception — qu'un wagon de chemin de fer : ce n'est qu'à cette condition qu'un service automobile peut être véritablement une entreprise de transports. Cette idée a été l'une des idées directrices du S. A. C'est en l'appliquant qu'avec des moyens qui, jusqu'à la fin, jusqu'au dernier jour de la guerre, furent théoriquement insuffisants, il a pu, néanmoins, satisfaire à toutes les demandes.

Faut-il décrire ici ces diverses opérations de transport par automobiles, que nécessitent les ravitaillements plus ou moins complexes d'une armée ? Il est trop facile de les imaginer, dans leur ensemble. N'oublions pas de signaler, seulement, que tous ces mouvements se faisaient généralement la nuit, sans aucune espèce de lumière, et que, particulièrement pour les munitions, les automobilistes devaient monter, dans les zones bombardées, jusqu'aux points extrêmes où le terrain bouleversé rendait la marche absolument impossible. Il y avait donc là de durs moments ; la moindre défaillance aurait pu avoir les conséquences les plus fâcheuses, et les conducteurs donnèrent, maintes fois, des preuves de vigueur physique et morale, dont on ne leur a pas, peut-être, tenu assez compte.

L'ARTILLERIE AUTOMOBILE ET LES TRANSPORTS D'ARTILLERIE. Pendant longtemps, lorsque les automobiles transportaient les troupes en vue d'une action, elles n'avaient à s'occuper que de l'infanterie et de ses bagages, puis, ensuite, des divers ravitaillements. Peu à peu, l'artillerie fut amenée au combat par les mêmes moyens, soit que des batteries eussent été constituées, une fois pour toutes, à traction mécanique — et ce fut le cas de presque toute l'artillerie lourde créée pendant la guerre — soit que des sections T. M. fussent chargées, occasionnellement, de l'enlèvement rapide des batteries à chevaux.

Il y avait, dans l'artillerie lourde (A. L.), de véritables monstres : c'étaient de lourds et puissants *tracteurs* qui se chargeaient de les déplacer. Ce qui différencie le tracteur du camion, c'est qu'il a ses *quatre roues motrices* (alors que, dans un camion, c'est simplement un des essieux qui est animé par le moteur). Le tracteur a donc la spécialité de pouvoir progresser dans des terrains difficiles : il suffit, en effet, qu'une des quatre roues prenne de l'adhérence sur le sol et entraîne le tout, au lieu qu'un camion, dès qu'une de ses deux roues motrices est dans une ornière, ne peut plus bouger.

Il arrivait, pourtant, parfois, que les tracteurs eux-mêmes, et les plus puissants, fussent insuffisants. On les remplaçait alors par les fameux *caterpillars* (chenilles). Les chenilles sont des sortes de tracteurs à deux roues motrices et deux roues folles ; mais ces quatre roues sont, en réalité, des pignons qui, au lieu de porter sur le sol, engrènent, par leur denture, avec une large et robuste chaîne sans fin composée de tuiles métalliques, qui leur constitue un véritable chemin de roulement : le tracteur roule sur son chemin, qu'il transporte avec lui. Les caterpillars furent utilisés pour tirer certaines pièces, pour transporter les munitions ; enfin, et surtout, pour *dépanner* les autres tracteurs, lorsque ceux-ci s'étaient mis dans des situations difficiles. — C'est par l'intermédiaire de la chenille que l'automobile devait aboutir un jour à cette véritable forteresse ambulante, le char d'assaut.

Reste ce que l'on pourrait appeler l'artillerie légère : auto-mitrailleuses, auto-canons, et batteries de 75 portées. Dans le 75 porté, les canons et les caissons, non démontés, étaient placés sur des tracteurs, relativement légers, aménagés spécialement, avec des ridelles pouvant servir de rampes d'accès.

Cependant, il arrivait aussi qu'il fallait transporter rapidement des batteries de 75 à chevaux. Le Service automobile avait fait modifier, pour le transport des chevaux, de simples autobus : on mettait trois chevaux par autobus, quelquefois quatre. Chargement des chevaux, des canons et des caissons représentait une heure ou deux de travail ; l'ensemble du convoi ainsi constitué se déplaçait avec une assez grande vitesse et, à l'arrivée, tout se remettait en place en quelques instants. Les automobiles pouvaient donc, dans ces conditions, transporter réellement une division complète, c'est-à-dire une infanterie disposant de ses mitrailleuses et de son artillerie divisionnaire.



Transport de troupes. — Une halte.



Insignes des sections automobiles. — (*Abréviations* : T. M. Transport de matériel; R. V. F. Ravitaillement en viande fraîche; R. A. L. Régiment d'artillerie lourde; T. M. R. Transport matériel routier; S. S. Section sanitaire [française]; S. S. U. Section sanitaire [américaine]). — 1. La Cocotte en papier : T. M. 263. — 2. Le Fiacre : Groupement 10. — 3. Américain blessé : S. S. U. 534. — 4. Le Mérinos : R. V. F. B/67. — 5. Bambara blessé : S. S. 75. — 6. Le Corbeau ; Groupe Masséna. — 7. Le Moulin : T. M. 192. — 8. Les Rudes lapins : T. M. 184. — 9. Le Chien noir : T. M. 94. — 10. Le Crapouillot : 286e R. A. L. — 11. Strasbourg : T. M. 650. — 12. L'Obus ailé : Groupe Maas. — 13. Le Chat noir : S. S. U. 539. — 14. Tête de Sioux : S. S. U. 625. — 15. Femme au dauphin : T. M. 315. — 16. Tête d'éléphant : T. M. 587. — 17. Le Flic : T. M. 596. — 18. Le Tigre : R. V. F. B/12. — 19. Le Singe affreux : T. M. 273. — 20. Sanglier : 286e R. A. L. — 21. Le Dé à jouer : T. M. 360. — 22. Le Nègre. — 23. La Goélette : T. M. 848. — 24. L'Ours blanc : T. M. 431. — 25. Le Pélican : T. M. 557. — 26. Le Rouleau compresseur : T. M. R. 900. — 27. Le Parapluie : T. M. 851. — 28. La Chouette : S. S. 64. — 29. Le Sacrificateur : R. V. F. B/53. — 30. La Mouette : 288e R. A. L. — 31. Infirmière : S. S. 17. — 32. Le Cheval mécanique : Groupe Caillat.

L'enlèvement des blessés. Enfin, nous supposons que l'action se déroulait, avec ses péripéties diverses. Il restait aux automobilistes à remplir une tâche encore, la plus lourde et la plus grave, mais aussi la plus belle et la plus noble : l'enlèvement des blessés. Elle était confiée aux Sections sanitaires. Leur travail était extrêmement dur; et, si l'existence de l'automobiliste au front fut, en général, pleine de fatigue et exempte de confort, on peut dire que le conducteur de Sanitaire eut toujours le privilège de connaître, mieux encore que ses camarades, la vie de l'avant dans toute sa rigueur; aussi le personnel de ces sections avait-il fini par constituer une véritable élite : les citations, individuelles et collectives, y furent très nombreuses et, même, une Sanitaire reçut la fourragère.

C'est que les S. S., qui ne devaient aller, en principe, que jusqu'aux postes avancés des G. B. D. (groupes de brancardiers divisionnaires), montèrent chercher les blessés jusqu'aux postes de secours, dans des terrains marmités, à travers, parfois, des tirs de barrage et des vagues de gaz, qu'il leur fallait franchir *à découvert* ; aucun abri, aucun boyau possible pour une voiture : il faut aller en vue de l'ennemi. Ajoutons à cela l'obscurité, les cris des blessés que les cahots mettent au supplice, le masque, qui gêne terriblement pour conduire. Et le conducteur se rend compte ici, pourtant, plus que partout ailleurs, de l'importance du rôle qu'il joue : ne tient-il pas entre ses mains, constamment, la vie de centaines de blessés, qu'un coup de volant heureux peut sauver en les faisant arriver quelques minutes plus tôt sur la table d'opération ? — Il faut signaler l'aide précieuse apportée aux armées françaises, dans cette noble tâche, par les sections sanitaires étrangères, américaines, anglaises, russes et, enfin, par les sections de conductrices, françaises et anglaises.

Complexité de la circulation. Voilà donc les routes du front. Transports de troupes, ravitaillements de toutes sortes, transports d'artillerie, convois de R. V. F., enlèvement des blessés, on se rend compte déjà, peut-être, de ce que représentait la circulation dans de telles conditions. Mais, si l'on se rappelle qu'au milieu de tout cela se faufilaient, sans arrêt, jour et nuit, d'une part des milliers de voitures de tourisme qui assuraient les liaisons ou portaient les officiers des états-majors, d'autre part une quantité innombrable de voitures spéciales : camionnettes des courriers, du génie, de l'aviation, de l'aéronautique, du camouflage ; autos-projecteurs, autos-phares (des terrains d'atterrissage) ; voitures du service télégraphique, de la T. S. F., de la photographie, de la géodésie, de la météorologie ; voitures pour le gonflement des saucisses, voitures-colombiers, auto-réservoirs, auto-pompes, auto-arroseuses; camions des services de stérilisation et de désinfection, voitures excavatrices, auto-postes électrogènes, etc., on comprendra certainement qu'il y aurait eu, sur les routes, si l'on n'y avait pris garde, un perpétuel danger d'*embouteillage*, dont les conséquences auraient été, la plupart du temps, de véritables désastres. Aussi la circulation devait-elle être minutieusement *organisée* et, ici encore, c'était le Service automobile qui faisait son œuvre : il avait créé, dans ce but, les fameuses C. R. A. (Commissions régulatrices automobiles).

Les commissions régulatrices automobiles. Il y a eu, dans l'organisation des grands transports, au fur et à mesure que le service se développait, une évolution, dont les phases ont été marquées très nettement.

Dans la période du début, à l'occasion de chaque transport, on improvise une organisation : directeur du transport, chefs de chantiers d'embarquement et de débarquement, commissaires de routes, postes mobiles de surveillance, tous ces organes sont constitués et mis en œuvre *au moment du besoin :* le besoin passé, ils disparaissent.

Dans une deuxième période, le nombre des formations s'étant accru, il est devenu possible de *conserver réunies* constamment, sous le même commandement, toutes celles qui sont habituellement employées aux grands transports. Aussitôt, on accole d'une manière permanente à cette réunion de groupes automobiles (à laquelle on donne tout naturellement le nom de *groupement*) tous les organes nécessaires à l'exécution des transports : officiers orienteurs, officiers commissaires de routes, officiers serre-files, officiers d'approvisionnement (essence), officiers techniciens.

Mais voici que, bientôt, ce ne sont pas deux ou trois groupements qui opèrent dans une même zone du front, mais dix ou quinze, qui viennent y faire converger leurs efforts : nous arrivons à la troisième phase de l'évolution, pendant laquelle on décidera de lier *non plus aux véhicules, mais à la route*, les organes nécessaires aux transports. Et cela est parfaitement logique, puisque c'est toujours sur la même (ou les mêmes routes) que s'effectuent ces transports. Alors, nous voyons apparaître (1916) la « Commission régulatrice automobile ». Celle-ci, d'abord, va s'occuper seulement de « garder » constamment un itinéraire déterminé, sur lequel elle fera l'office de Commissaire de route permanent. Bientôt, c'est elle qui se chargera de faire les plans d'embarquement et de débarquement et d'en *assurer l'exécution*, en même temps que son action de surveillance, ne se limitant plus à une route, s'étendra sur un faisceau de routes ou, plus exactement, sur une zone territoriale. Enfin, l'évolution sera à son terme quand certains commandants de « réserves » automobiles réuniront sous leur *unique autorité* le commandement des organes de transport et la direction de la C. R. A. qui les met en œuvre.

Chacune de ces trois phases, que le besoin d'une exécution meilleure a fait apparaître à son heure, a marqué un progrès sur l'organisation précédente, à laquelle, d'ailleurs, l'organisation nouvelle se juxtaposait sans la faire disparaître. Et le Service automobile a pu ainsi réaliser progressivement des transports plus nombreux, plus complexes et plus denses.

La première Commission régulatrice automobile a fonctionné à Verdun, pour l'attaque du printemps

de 1916 : elle fut organisée en quelques heures, le 21 février, et établit son siège à Bar-le-Duc.

Quelques chiffres donnés par avance peuvent faciliter ici l'exposé de ce nouveau rouage. Sur la route de Bar-le-Duc à Verdun, la fameuse « Voie sacrée », au cours du mois de mars 1916, il a été compté jusqu'à 6.000 passages de camions en un seul point



Embarquement de blessés au poste de secours.

par 24 heures, soit une moyenne de 1 camion par 14 secondes. Les fréquences de passages furent parfois de 1 véhicule par 5 secondes, pendant des heures. Ces camions portaient, par semaine, environ 90.000 hommes et 50.000 tonnes de matériel, et ils couvraient, au total, plus de 1 million de kilomètres en 7 jours. Pour assurer une circulation de cette intensité, il était indispensable d'avoir une organisation pour ainsi dire *mathématique* des transports : c'est ce dont se chargea la C. R. A.

La route était d'abord *gardée*, c'est-à-dire réservée à l'usage exclusif de la C. R. A. Ensuite, elle était divisée en plusieurs *cantons*, système qui favorise à la fois la police et l'entretien : aucun convoi, aucun véhicule isolé ne peut entrer sur le troncon de route du canton sans être autorisé par ce canton : elle était assimilable ainsi, avec sa circulation montante et descendante et ses tronçons d'environ 15 kilomètres, à une voie ferrée sur laquelle fonctionne le block-system. — Tous les moyens d'action étaient alors centralisés entre les mains d'une seule autorité, celle du Commissaire régulateur, qui fixait les règles de la circulation, déterminait les plans de transport, établissait les graphiques de marche, désignait les centres de chargement et de déchargement, etc. Il était relié téléphoniquement, cela va sans dire, avec tous ses chefs de canton ; et ceux-ci, officiers ayant sous leurs ordres un assez nombreux personnel de plantons, avaient pour rôle, à leur tour, de faire jalonner les routes (voir plus loin), d'organiser la circulation transversale, de remédier aux interruptions de circulation dues à des accidents ou à des fausses manœuvres. Pour les accidents, un service spécial, comprenant plusieurs équipes qui se relayaient jour et nuit, était chargé des dépannages.

La mise en application de ces principes fut décidée pour le 22, à midi : dans un délai de moins de 4 heures, la route était, en effet, entièrement dégagée et appartenait à la régulatrice : dès le lendemain, une division entière était transportée sur ses positions.

Le 27 février, il se trouvait dans la région environ 3.000 camions, plus les sections R. V. F. et les Sanitaires. Bientôt, l'effectif des seuls camions atteignait 3.500. Il y avait, en tout, plus de 8.000 automobiles qui circulaient. Pendant plus de sept mois, il fallut maintenir ce chiffre formidable : les hommes transportés là, entre février et septembre, se comptent par *millions !*

Le travail fut souvent pénible, et les efforts furent rudes, surtout au début, tant que le temps resta froid et humide, avec la route qui se défonçait. Les conducteurs devaient être à leur volant 15, 18, 20, 24 heures de suite sans repos et, dans plusieurs circonstances, il leur fallut donner vraiment le maximum que l'on peut exiger des forces humaines. Les pertes, cependant, furent minimes ; et, le 17 mars 1916, un ordre du jour du général en chef (Joffre) adressait des félicitations aux troupes automobiles, qui avaient accompli leur tâche avec endurance et bravoure et avaient ainsi contribué puissamment à la défense et au salut de Verdun.

Une deuxième C. R. A. fut créée pour l'offensive sur la Somme, en 1916 ; elle établit son siège à Longueau le 1er juillet. Elle avait comme mission d'assurer la circulation sur la route Amiens, Villers-Bretonneux, Proyart, Bray, en même temps qu'elle mettait en œuvre une série de groupements automobiles dont le nombre, progressivement accru, atteignit 11 groupements en septembre. La circulation fut intense (16.000 véhicules); à certaines heures, on nota des fréquences de passage de 1 véhicule par 4 secondes. Les transports, au total, furent de près de 400.000 tonnes et de 2.300.000 hommes.

Puis, dans le courant des années 1917 et 1918, diverses C. R. A. fonctionnèrent sur divers points de notre front, toujours avec leurs « cantons » organisés méthodiquement : C. R. A. de La Neuville-Roy (transférée à Cuvilly, puis à Noyon), de Fismes et de Chalons, pour les offensives françaises du printemps de 1917 ; — C. R. A. de Château-Thierry, de Meaux, de Péronne, pour les transports sur Cambrai, en novembre 1917 ; — C. R. A. de Briançon et de Menton pour le passage des Alpes, en octobre-novembre 1917 ; — Pour les offensives allemandes de 1918 : en février, C. R. A. de Meaux, Compiègne, Montdidier; en avril, C. R. A. de Poix (transférée à Longpré) et de Saint-Omer; en mai, C. R. A. de Meaux, Château-Thierry (reportée sur Provins), Congy et Chantilly. — De nouvelles observations amenaient de nouveaux enseignements et, peu à peu, la Commission régulatrice arriva à un type à peu près définitif, qui fut utilisé très heureusement dans la grande bataille finale de la guerre, commencée le 15 juillet 1918, et qui fut adopté, d'ailleurs, par les armées alliées, aux dernières semaines de la guerre, au cours des travaux du *Centre d'instruction interallié automobile* de Rozoy-en-Brie. (Règlements de circulation et de transports signés par tous les généraux en chef, mise en commun des ressources pour constituer une « réserve » interalliée de transport comprenant 25.000 camions, etc.)

Dans ce type définitif de la C. R. A. — création purement française — les principes de février 1916 étaient restés intacts : les perfectionnements avaient été amenés seulement par les modifications qui s'étaient produites dans les méthodes de combat elles-mêmes. Les champs d'action, en effet, s'étaient singulièrement élargis depuis Verdun. Il ne s'agissait plus, presque jamais, de transporter des troupes sur une petite distance et sur un seul point : c'était dans une immense zone de combat, d'une centaine de kilomètres de front, qu'il fallait répartir d'immenses masses d'hommes et de matériel, qu'on était allé chercher, souvent, à 200 kilomètres de là !

Pour assurer l'ordre dans ces conditions, il y eut non plus une C. R. A., mais trois, qui fonctionnaient en même temps : une régulatrice « d'embarquement », une régulatrice « de circulation », une régulatrice « de débarquement ».

D'un autre côté, dans le but d'utiliser *à plein* le réseau routier et d'en tirer le maximum de rendement, les routes furent *spécialisées* aux diverses catégories de transport, c'est-à-dire que, sur l'ensemble du front, on traça de grands « itinéraires », réservés les uns aux camions portant l'infanterie, les autres à l'artillerie à tracteurs, les autres aux équipages hippomobiles et à l'artillerie de campagne, les autres, enfin, à l'artillerie lourde à chevaux : chacun de ces courants avait sa vitesse propre et pouvait donc pousser les étapes au maximum, sans être gêné par des voisins, plus rapides ou plus lents. Ces itinéraires ne portaient pas les noms des pays qu'ils traversaient, mais étaient désignés par des numéros : « itinéraire a 2 », « itinéraire r 3 », « itinéraire t 3 », etc.; et comme, d'autre part, les éléments transportés étaient également numérotés, telle infanterie, telle artillerie, devenant, dès qu'elles étaient engagées sur ces routes, « élément 117 », « élément 312 », etc., on obtenait une grande clarté et une grande rapidité dans la transmission des ordres.

Une grave question, c'est celle du jalonnage. C'était le service automobile, ou, plus exactement,



Camion routier.

les C. R. A., qui en avaient la charge. Le texte des pancartes était généralement fort simple : « Route gardée, défense de doubler! »; « Camions, vitesse maximum, 15 kilomètres à l'heure »; « Route gardée, défense absolue de stationner ! »; « Tenez votre droite! »; « A 200 mètres, village »; « Attention! zone battue! Fractionnez les convois ! »; « Eteignez vos phares ! »; « Route absolument interdite pendant le jour ! », etc.; puis les noms des pays, avec des flèches; les emplacements des parcs, des dépôts, des états-majors, des grandes unités. Pour le jour,

les pancartes étaient, le plus souvent, noires avec lettres blanches; la nuit, il fallait un fléchage lumineux : les écriteaux étaient donc des sortes de boîtes, avec les lettres peintes sur de la toile, éclairées par des veilleuses placées à l'intérieur.

A chaque carrefour, un ou plusieurs plantons de la régulatrice — ces hommes à brassard vert et blanc qu'on avait surnommés les « vers blancs » — surveillaient l'écoulement normal des convois de toutes sortes et étaient chargés de déblayer rapidement tout point encombré. Pour les isolés qui étaient obligés de s'arrêter, il y avait, de distance en distance, des « garages » : élargissements quelconques de la route, petites places de villages. Quant à la voiture qui avait une panne, on devait la jeter vivement hors de la route, comme on pouvait, et le mouvement continuait. Pas d'arrêt, à aucun prix! C'était la grande règle.

Enfin, la C. R. A. fut amenée par les circonstances à organiser elle-même, le plus souvent, dans chaque zone, ce qu'on appelait l' « assiette du cantonnement », c'est-à-dire la désignation des emplacements où les troupes devaient cantonner et, parfois même, à créer des dépôts de vivres pour le ravitaillement, au passage des grandes unités.

Tout cela fait, les liaisons étroitement assurées avec les états-majors et des *horaires précis* fixés pour chaque mouvement, automobile ou hippomobile — et l'on sent ici combien cette question des heures de passage était importante! — le service automobile a peut-être eu le droit de dire qu'il jouait dans toutes les opérations des derniers mois de la guerre (juillet-novembre 1918) un rôle, dont personne, d'ailleurs, aujourd'hui, ne conteste plus l'importance. Le 28 juillet 1918, il avait, pour la seconde fois, les honneurs de l'ordre du jour du général en chef (Pétain).

Le service automobile était parti de rien; il avait été, le 2 août 1914, tiré du néant : or il était devenu, au 11 novembre 1918, une véritable *force de guerre*, dont les autres forces de guerre ne pouvaient plus se passer et, ainsi qu'on l'a dit, le *régulateur* de la bataille. Son organisation, les Allemands ont cherché pendant quatre ans à la copier, sans y réussir, heureusement, car, en 1918, si les Allemands avaient eu nos moyens automobiles, rien, peut-être, n'aurait pu arrêter leur marche sur Paris. D'autre part, lorsqu'il fallut, aux derniers mois de la guerre, unifier entre les armées alliées les méthodes d'emploi des automobiles, nos règlements français furent adoptés, sur toute la ligne. Le public, certes, engagé dans une opinion erronée, en août 1914, par un détestable calembour, n'est revenu que très lentement, en dépit d'exploits comme celui de la « Voie sacrée » de Verdun, à un jugement favorable aux automobilistes; mais il est hors de doute que, lorsque l'on écrira l'histoire exacte de la guerre, avec tous les documents qui sont encore dispersés, le service automobile se trouvera remis, tout naturellement, à sa vraie place, parmi les *facteurs essentiels* de notre victoire ; et cette place, après celle des héroïques combattants, pourrait bien être la première.

Insignes des sections automobiles. Dans le Service automobile, pendant la guerre de 1914-1918, on appelait *insigne* d'une section une petite image en couleurs, peinte sur les côtés de chaque véhicule — sur la bâche ou sur la carrosserie — et répétée souvent, en arrière, sur le hayon : elle servait à distinguer les sections les unes des autres. L'insigne, d'une dimension moyenne de 60 centimètres de diamètre environ, était généralement choisi unique pour le groupe de quatre sections et reproduit avec une couleur spéciale pour chacune des sections : rouge, bleu, vert, jaune et, parfois, tricolore pour la section état-major du groupement. (V. *les Transports automobiles*.)

On entendait donc dire couramment : le groupe du Perroquet, le groupe du Pélican, le groupe de l'Ours, le groupe de la Sauterelle, les Canards, l'Alsacienne, le Sanglier, la Cigogne, le Flic, le Fiacre, le Singe à l'huile, le Cafard, le Parapluie, etc.

A son origine, l'insigne ne fut pas réglementaire : c'était une simple fantaisie des automobilistes. Mais le commandement l'admit volontiers; ne symbolisait-il pas, d'une manière pittoresque, l'inépuisable bonne humeur et l'ingénieuse verve du soldat de France? — On constitua, au Grand Quartier Général, la collection officielle des insignes, et des recherches furent faites (sans résultat), pour savoir quelle section avait eu l'idée, la première, de décorer ses camions avec un motif en couleurs. Celle-là pouvait prétendre, en effet, avoir eu une heureuse idée; elle fut tellement imitée qu'en 1918 plus de la moitié des sections automobiles avaient leurs insignes et que, de plus, nos alliés, les Anglais et les Américains, essayaient de nous suivre sur ce terrain, sans succès, mais avec enthousiasme.

Il ne faut pas omettre de remarquer que nos soldats avaient ici obéi, après une douzaine de siècles, au même sentiment qui poussa jadis les chevaliers des croisades à peindre des emblèmes sur leurs boucliers, coutume d'où est sorti chez nous tout l'art héraldique. Rien, autrefois, ne ressemblant plus à un groupe de guerriers qu'un autre groupe de guerriers, pour se distinguer les uns des autres, on imagina de se marquer d'un blason. Aujourd'hui, rien ne ressemblant plus à un groupe de camions qu'un autre groupe de camions, c'est au moyen de l'insigne qu'on reconnaissait rapidement, dans l'enchevêtrement des milliers de véhicules qui circulaient sur le front, à quelle formation appartenaient ceux qui passaient. — Aussitôt après la guerre, en janvier 1919, il y eut, à Paris, une exposition de 155 insignes des sections automobiles des armées françaises; ils remportèrent le plus grand succès auprès du public. L'insigne qui rallia le plus de suffrages, au cours d'un vote, fut celui de la T. M. 650, intitulé *Strasbourg*. Ces insignes figurent aujourd'hui dans les collections du Musée de la guerre. — Paul Heuzé.

Traversée (la), comédie en trois actes d'Alfred Capus, de l'Académie française. Représentée, pour la première fois, à la Comédie Marigny, le 28 octobre 1920.

Noël Bargas est un homme heureux. Il était modeste employé dans un ministère, quand il lui est échu un petit héritage, avec lequel il s'est mis à brasser hardiment des affaires. Son audace et sa chance lui ont valu, en cinq ans, une grosse fortune, qui lui a permis d'épouser une jeune fille charmante et pauvre, Marianne, qu'il adore et qui le rend très heureux, malgré une différence d'âge de vingt-cinq ans. Tout lui sourit. Il intéresse à ses projets le gros financier Lahonce, qui est un des maîtres de l'heure, et Mme Lahonce a consenti à faire visite à sa femme. Tout est pour le mieux. Mais voici venir une pauvre petite veuve, qui se nomme Alice, et dont le mari défunt (M. Dupley) fut jadis le compagnon de bureau de Bargas. Elle est dans la misère et vient implorer le secours de l'ancien ami de son mari. Bargas lui promet de la placer chez Lahonce et reçoit en échange les confidences de la malheureuse. Elle habitait Angoulême. Son mari lui avait été enlevé par une gourgandine qui en fit son amant, tout en étant liée d'autre part avec un certain d'Andolle. Or, comme Mme Bargas entre, Alice reconnaît en elle la misérable qui a fait tout son malheur. Et, tandis que Bargas, pour s'occuper de ses invités, laisse les deux femmes en présence, Alice jette son mépris à la face de Marianne et se retire dignement.

Au second acte, Alice a été promue secrétaire particulier de Lahonce, dont les usines, par la déclaration de guerre de 1914, sont devenues des fabriques de munitions. Ses fonctions la mettent en rapports quotidiens avec Bargas. Marianne médite d'éloigner cette victime gênante. Elle charge une certaine baronne, qui fut sa confidente et sa proxénète, de noircir la jeune veuve auprès de Mme Lahonce. Alice demande une entrevue à Mme Bargas. Elle la rassure. A présent qu'elle a une situation assurée, elle n'a plus de haine pour son ex-rivale, et elle lui affirme qu'elle n'a rien à redouter de son indiscrétion qui peinerait trop Bargas, son bienfaiteur. Mais Marianne voudrait, pour plus de sécurité, rentrer en possession de deux lettres qu'elle avait écrites à Dupley, le feu mari d'Alice, et dans lesquelles elle l'engageait à divorcer. Elle payera les lettres, s'il le faut ; Alice s'indigne de ce marché et marque la différence de leurs deux âmes : elle rendra les lettres pour rien. Mais, si l'on essaye de lui nuire, elle se défendra. Après son départ, Mme Lahonce vient trouver M. et Mme Bargas. On lui a conseillé de se méfier de la jeune Mme Dupley, dont on lui a peint faussement le passé vicieux. Bargas ignore tout ; mais, s'étant porté garant de sa protégée, il enquêtera. Sa femme veut le persuader de ne pas se mêler de cette affaire, qui, en somme, ne le regarde pas. Cependant, il interroge Alice ; il se convainc bien vite qu'elle a été calomniée et, à certains indices, il découvre, sans que Mme Dupley ait fait aucune dénonciation, que la gourgandine d'Angoulême, c'est Mme Bargas... Il s'effondre dans sa douleur.

A l'acte troisième, six mois se sont passés. La guerre dure toujours. La situation d'Alice chez Lahonce est tout à fait brillante. Quant à Bargas, il a gardé dédaigneusement sa femme près de lui, mais il la méprise. Tout son ressort, que tendait on amour, est brisé. Il ne fait plus rien. Il avait engagé toute sa fortune dans une affaire de caoutchouc, que la guerre a fait avorter. Il est ruiné. Sa femme le quitte pour rejoindre d'Andolle, qui, ruiné aussi, va quitter Paris. Alice dit à Bargas les paroles de réconfort et de résistance qui le décideront à accepter, pour vivre, un poste d'employé chez Lahonce. Peut-être, plus tard, referont-ils leur vie ensemble.

Telle est la carcasse de ce drame, où s'agitent d'autres figures : Lirois, un petit propriétaire forcé par le moratorium de se faire employé ; Mme Barlatier, veuve d'un député tué à la guerre, réduite à travailler pour vivre ; la baronne, intrigante et pessimiste. Au-dessus d'eux, se détachent les deux figures d'hommes d'affaires : Lahonce, qui a, dès la déclaration de guerre, consacré à la patrie son intelligence, son activité, ses ressources ; Bargas, l'égoïste à l'esprit étroit, qui méconnaît les circonstances et veut continuer, même pendant le massacre, ses petits et gros profits.

Il est regrettable que les deux principaux personnages de la pièce ne puissent inspirer que le mépris. Marianne est une créature, son mari est un profiteur. L'intérêt ne peut s'attacher à eux. Il va à deux personnages secondaires, Lahonce, et sa brave petite dactylographe Alice. On s'étonne aussi que Bargas, cet homme avisé, ce bourreau d'argent et d'affaires, ait épousé Marianne sans prendre quelques renseignements à Angoulême, où cette fille était connue pour ses aventures. D'Andolle, l'amant de Marianne, est une figure intéressante de viveur décavé, que la guerre rend grave et régénère.

Le drame est habilement conduit, écrit d'un bon style, dans un ton qui n'est pas celui auquel l'auteur nous avait accoutumés dans ses précédentes œuvres, pimpantes, spirituelles, mousseuses. Il a cru devoir hausser le ton pour peindre un coin de la société pendant la guerre. Il maniait avec plus de virtuosité l'enjouement, mais il a fait une œuvre intéressante, émouvante et, parfois, d'une observation sagace et pénétrante, qui se traduit en formules et tirades bien venues. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été tenus par : Mmes Maille (*Marianne*), Juliette Darcourt (*la baronne*), Renée Ludger (*Alice*), Girardin (*Mme Lahonce*), Pierryl (*Mme Barlatier*) ; et par MM. Colas (*Noël Bargas*), Henry Roussell (*d'Andolle*), Leriche (*Lirois*), Camille Bert (*Lahonce*).





Chargement de provisions diverses. — Autobus.

Virgile, SON ŒUVRE ET SON TEMPS, par André Bellessort (Paris, 1920). — Poète, romancier, voyageur, de culture profonde et d'esprit fin, humaniste en un mot, nul n'est mieux qualifié que André Bellessort pour parler de Virgile. Le fond et la forme, l'âme et le corps, si l'on p'ut dire, des grands poèmes de Rome lui sont également familiers. Il a, d'ailleurs, la coquetterie de son érudition : il ne veut point paraître savant ; il ne se montre qu'honnête homme ; il raconte l'histo re d'une vie ; il analyse les beautés de grandes œuvres, et il fait apparaître « sous la patine de vénération des siéc es la vie toujours active de l'éternelle actualité ».

Nous avons peu de renseignements sur la vie de Virgile. Il est né en octobre 70 avant Jésus-Christ, près de Mantoue, dans un village qui était peut-être celui d'Andes. Son père élevait des abeilles. On dit que l'enfant vint au monde dans un fossé ; on dit encore que sa mère, quelque temp. avant sa naissance, avait rêvé qu'elle accouchait d'un rameau de laurier. Il eut deux frères : Silon et Flaccus, avec qui il fut élevé sur le domaine paternel, mais qui devaient mourir de bonne heure. Virg le était, lui aussi, de santé délicate.

Enfant doux et sage, lorsqu'il eut grandi, on l'envoya faire ses études à Crémone. Il y reçut l'instruction des fils de cheval ers et de sénateurs. Dès sa quinzième année, son père le jugea digne de prendre la toge virile, dont les jeunes gens ne se revêtaient d'habitude qu'à seize ou dix-sept ans.

Il alla à Milan pour y prendre des leçons d'éloquence. Mais il n'avait ni le goût du forum, ni la santé nécessaire aux combats oratoires. De Milan, il vint à Rome, sentant toujours un peu sa campagne, mais tirant de sa gaucherie même une sorte de charme. La société romaine était, en ce temps, en pleine transformation. Les doctrines grecques adoucissaient les rudesses latines. Un monde finissait, on ne savait encore quel monde nouveau se lèverait.

Virgile passa sept ou huit ans à Rome, revenant pour des périodes de loisirs et de vacances vers le domaine familial, se tenant, d'ailleurs, dans la ville même, à l'écart du tumulte des affaires, des plaisirs et de la politique. Il ne pouvait, pourtant, demeurer indifférent aux événements formidables qui bouleversaient le monde romain. César franchit le Rubicon. La guerre est partout. La bataille de Pharsale consacre César jusqu'à ce jour des ides de mars, où le dictateur tombe sous les coups de Brutus.

Virgile aimait l'ordre. Il s'était rangé du côté de César.

Cependant, il suivait les cours des rhéteurs : d'Epidius, qui fut le maître d'Antoine et d'Octave ; de Siron, le philosophe épicurien, ami de Cicéron ; mais de l'épicurisme il ne retint que l'enthous asme pour la science. Il lit beaucoup, les vieux auteurs de Rome, comme les Grecs, et les contemporains aussi. Lucrèce l'émeut profondément. Lui-même compose des vers. Déjà, des jeunes gens le connaissent et les aiment, et ces jeunes gens sont Mécène, Quintilius Varus, Æmilius Macer, Cornelius Gallus. Lorsque Virgile quitta Rome, son souvenir y resta. Et, pourtant, tandis que, dans les loisirs des champs, il travaillait, les révolutions se succédaient. Il fallut le partage des terres entre les vétérans d'Octave pour qu'à la campagne on s'émût. L'an 39, comme beaucoup d'autres, Virgile fut expulsé de son domaine. Il alla chercher secours à Rome ; Mécène et Gallus le présentèrent à Octave. Octave conquit Virgile, Virgile conquit Octave ; mais, comme il ne suffit pas d'être dictateur pour voir ses ordres exécutés, Octave ne put faire rendre à Virgile son champ. Le poète, alors, s'installa à Rome. Il y apportait ses *Bucoliques*, presque terminées. On sait comment la comédienne Cythéris, l'amie de Gallus, déclama un jour sur le théâtre la VIe bucolique : *Silène*. Le succès fut considérable. En un jour, Virgile devint un des grands favoris du peuple romain. Il était déjà favori d'Octave. Au mont Esquilin, Mécène lui offrit une maison. Débarrassé de tout souci de l'existence, il put travailler en paix.

Il y a toujours dans une première œuvre une jeunesse de cœur et d'esprit, un sourire, une joie, une fraîcheur d'âme, enfin, qu'on ne retrouve pas toujours dans les œuvres qui suivent. On trouve cette qualité dans les *Bucoliques*. Il ne semble pas que l'idée du poème lui fût inspirée par Pollion, comme le veut la légende. L'idée lui vint de lui-même. Il était tout imprégné de Théocrite, mais on peut bien dire que, s'il a beaucoup emprunté au poète des *Idylles*, il ne lui doit rien. Ce qu'il y a d'émouvant dans les *Bucoliques* et que l'on ne trouve pas dans les *Idylles*, c'est le sens secret du poème, c'est le sentiment personnel que le poète apporte dans ses descriptions et dans ses discours, c'est ce désenchantement, ce sont ces meurtrissures du cœur, c'est cette nostalgie qui troublent les hommes de la ville, en présence ou au souvenir des douces et calmes joies de la campagne. Virgile crée la pastorale, une pastorale qui s'ouvre aux actualités littéraires, aux actualités politiques, à la curiosité philosophique et scientifique. Sans manquer de naturel, ses campagnards ont presque toujours l'urbanité romaine et, sans doute, ce n'est point ce qu'il y a de moins savoureux que ce mélange de caractère romain avec le caractère proprement virgilien, ce caractère qui est fait de grâce et de mélancolie, de volupté et de fantaisie.

Les *Géorgiques*, Virgile les commença en 37. Il les composa à Naples et y travailla pendant sept ans. Ce fut vers 29 ou 30 qu'Octave en entendit la lecture, dans une petite ville de Campanie, Atella, où il s'était arrêté, à son retour d'Alexandrie, avant d'entrer en triomphateur à Rome.

Virgile avait voulu tenter une voie nouvelle et, peut-être aussi, avait-il eu le désir de réfuter le poème de Lucrèce, qu'il admirait, mais dont il savait certains effets nuisibles. Par son éducation, par ses souvenirs d'enfance, il était, d'ailleurs, tout naturellement porté vers un sujet dont il connaissait les thèmes depuis ses jeunes ans et dont il avait ensuite trouvé la première esquisse dans Hésiode. Jamais, enfin, la question n'avait été plus actuelle. Il s'agissait de reconstruire le monde romain et, dans cette reconstruction, les choses de la campagne tenaient une place qui n'était pas la moins grande. Lassé des révolutions, contraint de refaire sa fortune, chacun se retournait volontiers vers la terre. Encourager ces aspirations, inspirer un amour plus réfléchi du sol, donner d'utiles préceptes, il semble bien que ce soit là le triple but que s'est proposé Virgile. Est-il besoin de rappeler le sujet des quatre livres : la terre, les arbres, les animaux, les abeilles ? Dans les uns, le ton est plein de gravité ; dans les autres, l'allégresse rayonne. Mais, dans chacun, il y a cette sincérité, cette vigueur et cette sérénité, cette précision dans le détail qui n'enlève rien au pittoresque et qui l'accentue même, que l'on retrouve toujours dans Virgile. Il ne fait qu'interpréter la vérité, mais il l'interprète avec sympathie. L'agriculture avait besoin d'être renouvelée par des méthodes plus modernes. Virgile décrit ces méthodes et, à vrai dire, dans leurs parties techniques, les *Géorgiques* sont d'une exactitude scrupuleuse, sans qu'on ait jamais l'impression que cette science soit tirée des livres. On sent toujours l'observation directe. Tout concourt, enfin, à l'illustration de cette idée essentielle que le travail est la condition même de la vie et, pour définir l'art de Virgile dans les *Géorgiques*, on peut rappeler ces mots de Macrobe : « Il n'y a que dans la poésie de Virgile qu'on rencontre cette concision qui n'a rien d'elliptique, cette abondance retenue, cette sobriété sans richesse, cette richesse sans redondance. »

Devenu le grand poète national de Rome, en 29, Virgile commença son *Enéide*, à laquelle il devait travailler onze années, les onze années qu'il lui restait à vivre. Le temple de Janus avait été fermé ; la paix régnait dans le monde.

On a dit que Virgile, comme fit plus tard Racine pour ses tragédies, écrivit d'abord en prose son poème. Il faudrait voir là la raison de cette ordonnance, de cette rapidité, de cette variété qui nous touchent. Le poème commence comme un roman d'aventures, se poursuit comme un roman de passion, se termine comme une histoire de conquistador ; poème humain, où les dieux ne sont « que les allégories dramatiques des mouvements les plus naturels du cœur ou de l'instinct ».

Virgile, avec une curiosité passionnée, avait étudié les monuments du passé. Il puisa dans les ouvrages de Caton et de Varron, dans le poème de Névius, dans celui d'Ennius. Il consulta les chroniques locales, les archives du Pontificat, peut-être même les livres sibyllins. Certes, il transforma l'histoire, mais jamais ne délaissa le souci de l'exactitude et de la vérité. Il fond habilement les vraisemblances de l'histoire et les données de l'archéologie avec les anachronismes volontaires. Son génie n'est-il pas essentiellement créateur d'harmonie ?

Il faut lire les analyses très fines par lesquelles André Bellessort nous guide au milieu des hommes et des choses, dans le cœur des héros et devant les décors. Il faut, avec lui, pénétrer dans l'âme d'Enée, le seul héros épique, peut-être, qui ait une vie intérieure. Ce héros, il faut le suivre, avec les symboles qu'il apporte d'Ilion et qui représentent, l'un, « le sacrifice de l'individu à l'Etat et la tristesse qu'il entraîne et qui le rend si méritoire ; l'autre, la force disciplinée que fut la cité romaine ; l'autre, la patience qui conquit le monde ; l'autre, enfin, la piété ». André Bellessort montre bien comment tout, dans le poème, concourt à la grandeur de Rome, à cette grandeur qui n'est pas dans ces lettres, ni dans les arts, mais qui est toute dans les armes et les lois.

D'autres, je crois, dit Virgile au VIe livre, seront plus habiles à donner aux statues d'airain le souffle de la vie et à faire sortir du marbre des figures vivantes ; d'autres plaideront mieux et sauront mieux mesurer au compas le mouvement des cieux et le cours des astres. A toi, Romain, qu'il te souvienne d'imposer au peuple ton empire. Tes arts, à toi, sont d'édicter les lois de la paix entre les nations, d'épargner les vaincus, de dompter les superbes.

André Bellessort, enfin, en nous montrant tout ce qu'il y a de couleurs, tout ce qu'il y a de rayons et d'ombres, tout ce qu'il y a de musique aussi et d'éloquence dans la poésie virgilienne, fait clairement apparaître que l'âme et l'art ne s'y séparent pas.

Cependant, l'œuvre de Virgile était achevée. Elle n'était pas mise au point. Pour donner aux voyages d'Enée l'éclat et la précision qui leur manquaient dans le récit qu'il en avait fait, Virgile décida de visiter la Grèce et l'Asie Mineure. Il partit, mais il tomba malade à Mégare, et, lorsqu'il arriva à Athènes, Auguste, qui s'y trouvait, le persuada de revenir avec lui. A Brindes, après une dure traversée, Virgile se sentit perdu. Il demanda son poème pour le brûler, mais ses amis refusèrent de lui obéir. Le 21 septembre de l'an 19 avant Jésus-Christ, Virgile mourait.

Selon son désir, ses cendres furent inhumées à deux milles de Naples, sur le chemin de Pouzzoles. Auguste ordonna que le poème d'Enée fût publié tel qu'il était, avec ses vers incomplets. L'admiration fut unanime. Les inscriptions, les peintures l'attestent. La renommée de Virgile devait, d'ailleurs, sans cesse grandir ; tantôt renommée de poète, tantôt renommée de philosophe mystique. Le symbolisme virgilien se développa chez les chrétiens, comme chez les païens. Au moyen âge, le poète de Rome rencontra Dante et, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, son influence ne cessa de s'exercer. C'est là, sans doute, un fait unique dans l'histoire des lettres, et le livre que vient d'écrire André Bellessort en est un nouveau témoignage. — CLAUDE BARJAC.



VIRGILE COMPOSANT L'« ENÉIDE » SOUS LA DICTÉE DES MUSES, mosaïque antique (Ier siècle), découverte en 1897 à Sousse, en Tunisie. Le poète est représenté assis sur un siège à dossier, vêtu d'une toge blanche à liséré bleu, tenant sur ses genoux un rouleau en partie ouvert, sur lequel se lit le 8e vers de l'*Enéide : Musa, mihi causas memora.* Il écoute deux muses, qui lui dictent ses poèmes : à droite du poète, Clio, muse de l'histoire, lit un manuscrit ; Melpomène, muse de la tragédie, richement vêtue, est accoudée à sa gauche. La composition est simple et sobre. Les traits du poète sont rudes et bien accusés. C'est le premier portrait authentique de Virgile, la miniature du Vatican datant du VIe siècle seulement. Il y a, du reste, entre les deux œuvres, des ressemblances évidentes, qui semblent indiquer un original commun.

Imp. LAROUSSE (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



MARS. — Les Chasses de Maximilien : *Départ pour la chasse au faucon.* Tapisserie d'après le carton de Van Orley (Louvre). [V. p. 259.]

N° 169. — Mars 1921

Alep ou **Habeb,** ville de la Syrie intérieure, située à peu près à égale distance de la Méditerranée et de l'Euphrate, sur le Nahr Koveïk; environ 150.000 hab. (*Alépins*).

L'entrée des troupes françaises à Alep à la fin de juillet 1920, la création d'un Etat de la Syrie du Nord par le Haut-Commissariat de France en Syrie ont, au cours des derniers mois, appelé l'attention sur une des villes les plus importantes du pays du Levant, sur lequel la France assume le mandat de la Société des nations. Ces raisons d'actualité ne sont, d'ailleurs, pas les seules pour lesquelles Alep mérite une étude ; il en est d'autres, géographiques, économiques, historiques, qui concourent pour donner à cette cité une place considérable parmi les grandes villes de l'Asie antérieure. Enumérer toutes ces raisons, montrer comment elles concourent à assurer l'essor d'Alep, tel est le but de cet article.

C'est à mi-chemin de la Méditerranée et de l'Euphrate que se trouve l'emplacement d'Alep. Cette ville est située à une centaine de kilomètres de l'une et de l'autre, par 380 mètres d'altitude, sur une colline au pied de laquelle court le Nahr Koveïk ou Balouk-Sou, qui, descendu des hauteurs d'Aïntab, va se perdre un peu plus au sud dans les salines d'El-Mateh. Grâce à ce fleuve tout proche, Alep ne manque jamais d'eau ; grâce à lui et aux saignées que lui font les canaux d'irrigation, cette ville est entourée de beaux jardins, moins réputés, pourtant, que ceux de Damas, où sont enfouis des faubourgs tels que celui d'Azizyé, le plus élégant de tous. Mais ce n'est pas là le point le plus actif d'Alep; le mouvement et la population se portent sur les bords du Nahr Koveïk, à l'ouest de la vieille ville et autour de la gare ; les quartiers chrétiens d'El-Salibé et de Mecharika débordent même à l'ouest du fleuve.

Ainsi, l'ancienne cité est de plus en plus délaissée par les habitants ; son enceinte sarrasine, dessinant grossièrement un carré de 5 kilomètres de développement, est très ruinée. A l'intérieur, c'est l'aspect classique de la ville d'Orient : des ruelles tortueuses, souvent voûtées; des maisons à façade misérable, dissimulant parfois de très beaux intérieurs; des bazars couverts, des minarets, de nombreux dômes blanchâtres émergeant du fouillis des maisons, réparties en 24 quartiers; enfin, au sommet d'un tertre artificiel de 60 mètres d'élévation, une citadelle (El-Kalah) ruinée, dégradée par les tremblements de terre et, néanmoins, toujours imposante.

La population est considérable 150.000 âmes environ. De fait, malgré le voisinage du Balouk-Sou et des canaux d'irrigation, malgré les lourdes chaleurs de l'été, la ville semble assez saine ; et ce serait une erreur de lui tenir pour particulière l'affection cutanée connue sous le nom de *bouton d'Alep*. Rien que de naturel, par conséquent, à ce que cette ville contienne un grand nombre d'habitants. Elle en a même possédé bien davantage, s'il est vrai que ses murs abritaient jadis, au début du XIXe siècle, quelque 250.000 âmes : mais le sévère tremblement de terre de 1822 et le ralentissement du trafic des caravanes qui, du lointain Orient transcaspien ou persan, aboutissaient *via* Alep aux ports de la Méditerranée, ont beaucoup réduit ce chiffre. Aujourd'hui et depuis un demi-siècle, la population d'Alep est de nouveau en voie d'accroissement.

Dans tous les cas, et comme dans les autres villes du Levant, elle est très bariolée. L'est-elle plus qu'ailleurs ? Il ne le semble pas, bien que ce soit peut-être au mauvais renom qui accompagne plus ou moins les populations mêlées qu'on doive attribuer le surnom de *faquins*, donné aux Alépins par les autres citadins de la Syrie. Quoi qu'il en soit, les deux tiers des habitants d'Alep sont musulmans ; ils sont encadrés dans des confréries rivales les unes des autres et fréquentent de nombreuses mosquées, dont quelques-unes, d'une grande beauté, datent de l'époque des Seldjoucides. Les Arméniens, unis ou non, constituent la minorité la plus importante, tout au moins depuis les massacres du début du XXe siècle; ils sont une vingtaine de mille, dépassant très sensiblement les Israélites qui habitent, au nombre de 10.000 à 15.000, le quartier d'El-Basita. Assez considérable est aussi la population grecque, bien supérieure au groupe maronite d'Alep, que l'on estime fort de 5.000 âmes seulement.

La ville d'Alep est donc, en définitive, un grand centre de population. Rien, dès lors, que de naturel à ce que les Turcs en aient fait naguère une capitale administrative. Avant la chute de la domination ottomane en Syrie, Alep était la tête d'un vilayet considérable, s'étendant sur une superficie de 80.000 kilomètres carrés et peuplé d'un million d'habitants, englobant de gros bourgs montagneux comme Killis et Marache, et des ports méditerranéens comme Alexandrette et des cités d'outre-Euphrate comme Orfa. C'était, en même temps, un chef-lieu de district et de canton.

Ainsi Alep était, au temps des Turcs, un centre administratif important. Mais il était bien autre chose encore; car ce côté de son activité était relativement secondaire. Avant tout, Alep demeurait ce qu'elle a été naguère: un centre économique aux aspects multiples, un foyer industriel, le marché agricole du vilayet, enfin, un lieu de transit pour des échanges plus lointains.

Foyer industriel, Alep l'est depuis très longtemps! Non pas que la grande industrie se soit développée dans cette ville ; là comme ailleurs, les essais de concentration ont échoué et, seule, la petite industrie y vit et y prospère, dans une foule de minuscules ateliers groupés en quartiers et travaillant sous les yeux de la clientèle. Mais que d'industries d'art ont aujourd'hui disparu ! L'art des cuivres travaillés, importé de Mossoul et florissant à Alep comme dans toute la Syrie au XIIIe et au XIVe siècle, semble à peu près éteint aujourd'hui... Les ateliers de verre émaillé, fondés par des ouvriers venus de Tyr, faisaient vers le même temps la gloire d'Alep; « nulle part, disait un voyageur afghan de la fin du XIVe siècle, on ne voit de plus beaux objets de verre ». A l'heure actuelle, bien réduite, bien faible est l'industrie alépine des verreries... Toutefois, davantage encore et surtout, les étoffes de soie et de pourpre propageaient la réputation de la ville, comme, d'ailleurs, celle de tout l'Orient syrien. Dès le VIIIe siècle, ces étoffes sont mentionnées par les chroniqueurs de l'Occident. Aujourd'hui encore, avec des filés provenant de cocons des districts maritimes du vilayet d'Alep et provenant aussi de cocons chinois, on tisse de belles étoffes de soie pure ou mélangée de coton. Mais on ne compte plus qu'un millier de métiers en activité, et la valeur de la production (mousselines, brocarts d'or et d'argent, satins unis, gazes imprimées, étoffes moirées à trame de coton) ne dépasse pas 2 millions de francs. Ce sont là les vieilles, les belles industries d'Alep, qui fabrique encore des cordes et des ficelles et, aussi, des savons.

Ainsi, en dépit de sa moindre importance, la grande ville syrienne demeure toujours un foyer industriel; elle reste également, comme dans des temps plus anciens, le marché agricole du vilayet. Là, contre les fruits et les légumes produits par les vergers et les potagers voisins de la vieille cité, s'échangent les olives de Killis et d'Aïntab, le blé et l'orge des coteaux calcaires de l'Est. Mais tous ces produits servent surtout à la consommation locale. Toutefois, l'exportation des pistaches, de la réglisse, des moutons appartenant aux nomades des confins syriens, ainsi que la laine, les peaux et la bourre,

entrent dans le mouvement d'exportation d'Alep pour une part dix fois plus grande que les produits fabriqués dans la ville même. Ainsi, le simple marché agricole, où les gens du pays procèdent à des échanges locaux, donne naissance, pour certains articles, à un négoce plus lointain; c'est un centre où viennent se grouper, avant de s'exporter dans toutes les directions, les produits de la moitié orientale du vilayet et même ceux de quelques autres pays voisins des frontières orientales de la province (Mardin, Diarbékir). C'est également un centre de dispersion, dans les pays voisins, de ces importations d'Europe (les textiles surtout) qui ont gagné Alep par des voies multiples.

Voilà tout le rôle d'Alep dans le transit international actuel. C'est donc un rôle assez faible; 20 millions d'exportations, 50 millions d'importations, tels sont les chiffres qui le résument et qui ne dénotent qu'un faible mouvement d'échanges. Comme ville de transit, Alep est, en effet, bien déchue, car les routes du commerce se sont en partie détournées d'elle, et sa situation à mi-chemin du coude de l'Euphrate et du golfe d'Alexandrette ne lui assure plus le même rôle économique et stratégique que dans le passé. Aujourd'hui, les produits lointains, amenés par caravanes de Transcaspie ou des pays de l'Asie intérieure, naguère à peine connus, n'arrivent plus à Alep; ils suivent des itinéraires moins longs et moins coûteux, maintenant que les Européens, au lieu de les attendre dans les Echelles du Levant, vont les chercher sur place, dans les pays de production. Tel n'était pas le cas au moyen âge; difficiles étaient alors les relations entre l'Europe et l'Extrême-Orient, et c'est cette difficulté même des relations commerciales entre les deux parties extrêmes de l'ancien continent qui a fait alors, comme aussi dans l'antiquité, la fortune d'Alep.

Cette ville fut d'abord connue, dans les temps anciens, sous le nom de Chalybon; elle occupait une situation dangereuse sur une des grandes routes des migrations, et donc des invasions, mais aussi une situation favorable sur une des grandes voies du commerce antique. Elle ne prit pas alors, même quand elle fut devenue Béroé sous les Séleucides, une importance égale à celle de sa voisine, Antioche, alors à l'apogée de sa splendeur; déjà, cependant, elle jouissait d'une certaine réputation, mais l'insécurité de la frontière de l'Euphrate, quand les Parthes, puis les Perses, devinrent menaçants, ne lui permit guère de l'accroître, ni, non plus, de se développer beaucoup au temps des Romains. Cependant, sainte Hélène, la mère de Constantin, y bâtit, dit-on, une église.

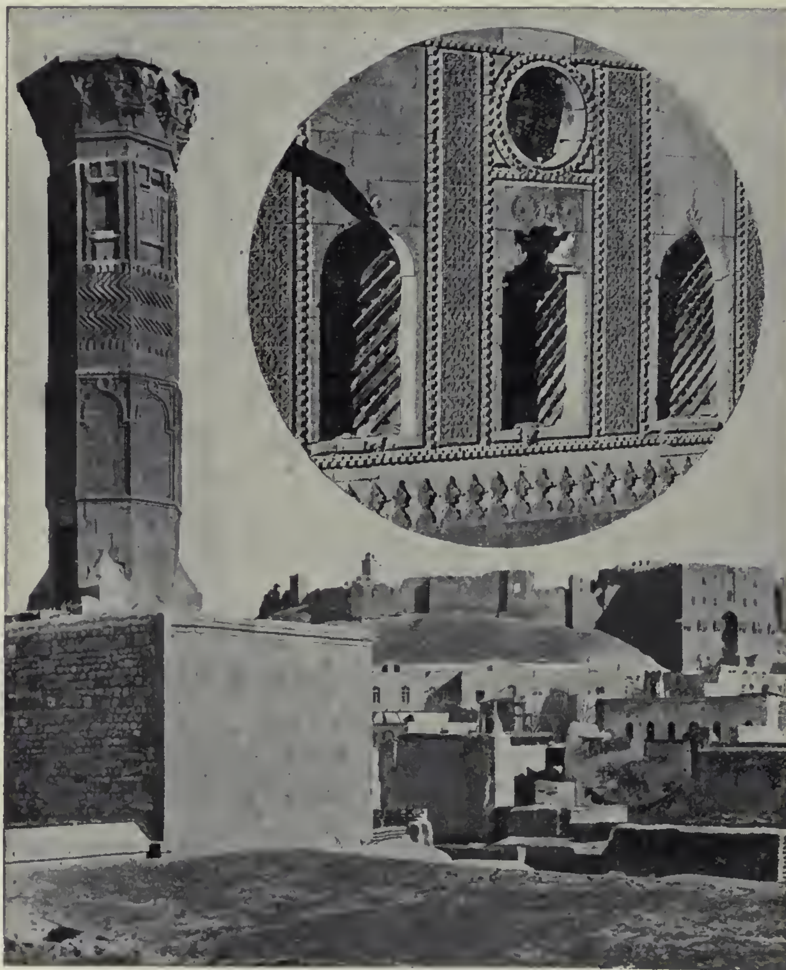
Dès le VIIe siécle, l'empire d'Orient perdit la ville; il la ressaisit un instant trois siècles plus tard, avec Jean Zimiscès, mais pour en être presque aussitôt dépossédé à nouveau. Depuis, et malgré l'occupation d'Edesse par les croisés pendant un demi-siècle, malgré plusieurs tentatives des chrétiens pour l'enlever, Alep demeura un des boulevards de la foi musulmane en face d'Antioche, alors revêtue d'une gloire nouvelle. Coups de main contre les fortins de la frontière, razzias contre les caravanes, petite guerre incessante entre les deux villes, telle fut l'histoire d'Alep au XIIe siècle. Dominée très vite par les Attabecks de Mossoul, dont le plus célèbre est Nour-Eddin, puis par Saladin, Alep finit par se débarrasser de ses voisins si gênants de la principauté d'Antioche, et, tandis que cette dernière ville commence à décliner, voici qu'Alep prend un essor économique nouveau. Elle devient un des grands entrepôts du commerce entre l'Extrême-Orient et l'Occident chrétien ou d'autres pays arabes. Un négociant du XIIIe siècle importait, par exemple, à Alep, de l'acier venu de l'Inde, et il en tirait en échange des verreries, qu'il introduisait ensuite dans le Yémen. Alors s'épanouit pleinement, à Alep, cette floraison d'industries de luxe (du cuir, des verres émaillés, des soieries, des cuivres) qui sont, toutes, si déchues aujourd'hui sur les bords du Nahr Koveïk.



Vue générale d'Alep. (Phot. Bretocq.)

A cette brillante prospérité l'invasion mongole porta un premier coup dès la première année du XVe siècle; alors, en 1400, Alep fut détruite de fond en comble. Ce fut le commencement d'une déchéance qu'accentua, tout à la fin du même siècle, la découverte de la route maritime des Indes par le cap de Bonne-Espérance. Route relativement facile et sûre vers les pays de l'Extrême-Orient et du golfe Persique, au bénéfice de laquelle furent désormais désertées ces routes terrestres des caravanes, dont Alep était une des principales étapes. Toutefois, lent fut le déclin de cette ville, même après le moment où (en 1526, peu avant la ruine de la domination des Mamelouks, ses possesseurs) elle devint ottomane. Un siècle plus tard, Alep comptait encore 20.000 métiers à tisser la soie; on l'appelait le « Lyon » de la Syrie, et les produits de la Perse, du Kurdistan et d autres régions plus lointaines encore y arrivaient par caravanes. Mais, peu à peu, à mesure que les Européens acquéraient une connaissance plus précise des pays dont Alep était le débouché, les frontières mêmes de ces pays se resserraient, comme, aussi, la puissance de ce centre d'attraction. Naguère, cette ville servait en quelque façon de courtier entre les contrées de l'Asie antérieure et l'Europe; maintenant que ces contrées de production étaient connues et directement visitées par les marchands et les marins des rivages européens de la Méditerranée et de l'Atlantique, le rôle du courtier diminuait, s'il ne cessait pas complètement... Ainsi s'expliquent la décadence du trafic par caravanes et le déclin actuel.

Néanmoins, la situation géographique d'Alep (à la frontière des pays turcs et arabes, à la jonction des routes anatoliennes venues de l'ouest, des chemins conduisant vers la Caucasie et la Perse, enfin des voies d'accès vers l'Arabie et l'Egypte) présage encore à cette ville de grandes destinées. Elle constitue, en effet, la liaison entre la Syrie et la Mésopotamie et entre ces deux contrées et l'Anatolie, située plus au nord-ouest. Toutefois, dans l'ensemble, les communications sont assez difficiles. Sans doute, du côté du sud, le Transsyrien, doublé par la route, relie directement Alep à Homs et Hama, et indirectement à Beyrouth, Tripoli, Damas, voire à la ligne du Hedjaz et, grâce aux raccordements réalisés durant la Grande Guerre, au réseau palestino-égyptien. Là, par conséquent, les relations sont faciles; mais, à l'est, elles sont déjà un peu plus précaires, bien que la section Alep-Mossoul du chemin de fer de Bagdad traverse l'Euphrate à Djerablous et assure ainsi les échanges avec des régions assez mal connues, fertiles autrefois, à demi désertiques aujourd'hui. Le Bagdad relie également Alep à la Cilicie, mais le tunnel de Bagtché ou des Portes Amaniques est encore inachevé. Quant aux communications avec les ports méditerranéens, elles sont bien insuffisantes : seules, de mauvaises routes, parcourues par des attelages à bœufs, unissent Alep à Alexandrette, à Souéïdieh, à Latakieh. Peut-être finira-t-on par réaliser un projet dont on a fréquemment parlé, celui d'une voie ferrée suivant le couloir de l'Oronte jusqu'à Antioche,



Mosquée el Trouch, à Alep. — Fenêtres d'une maison, à Alep. (Phot. Bretocq.)

puis gagnant Soueïdieh ou Alexandrette, — cette dernière au prix d'un tunnel près du Pas de Beilan. Non moins que les routes dont il vient d'être question, les routes d'une importance plutôt locale vers Killis, Aïntab ou Gargemisch sont en très mauvais état... Ainsi se trouve tracé tout un programme de construction de voies, ferrées ou non, dont Alep est le nœud naturel et — tout au moins pour les chemins de fer — la plaque tournante.

Bien entendu, la réalisation d'un tel programme de travaux publics a été impossible pendant la Grande Guerre; elle n'a guère été plus facile après la signature de l'armistice de Moudros, tant que les Anglais ont occupé le pays (les Alliés avaient pris Alep le 25 octobre 1918) ni par la suite, tant que la grande ville de la Syrie du Nord est demeurée soumise à la domination de l'émir Fayçal, conformément aux accords passés en 1916 entre la France et l'Angleterre. C'est seulement à la fin de juillet 1920 que s'est produit, après vingt mois d'existence, l'effondrement du régime chérifien; alors, Alep, comme Hama, Homs et Damas, a passé sous le « mandat » de la France. Dès leur arrivée dans cette ville de la Syrie intérieure (23 juillet), les Français ont entrepris de panser les maux dont souffraient ses habitants. Ils se sont efforcés, avec succès, de rendre la sécurité aux campagnes environnantes et d'y faire régner la paix française; le retour du calme permettra, en effet, d'accroître la richesse agricole du pays, naguère très fertile, et où la culture du coton paraît devoir être non pas seulement possible, mais vraiment rémunératrice. Ainsi Alep verra, et rapidement, son marché agricole croître en importance. Elle doit bénéficier, d'autre part, de travaux de municipalité dont l'exécution a déjà commencé avec l'établissement de l'électricité par l'utilisation des eaux de l'Euphrate. Enfin, l'amélioration de ses voies de communication lui permettra d'ambitionner un rôle commercial de plus grande envergure que son rôle commercial actuel, et il n'est pas jusqu'à ses vieilles industries de luxe qu'une politique sœur de celle qui est adoptée au Maroc ne parviendra peut-être à revivifier, sinon, même, à ressusciter.



Loggia du Khan (caravansérail) Saboun, à Alep. (Phot. Bretocq.)

Mais ce ne sont guère là, actuellement, que des projets d'avenir; voici, par contre, qui est, dès maintenant, une réalité. Dès le 1er septembre 1920, Alep est devenue la capitale d'un Etat autonome, placé sous le mandat français et composé des trois sandjaks d'Alep, d'Alexandrette et de Deir-ez-Zor, la *Syrie du Nord*. Ainsi elle prélude au retour de son importance économique en maintenant et en affirmant son importance politique.

Mais, pour rendre au pays ainsi émancipé son ancienne prospérité, pour en restaurer les richesses de toute nature, la collaboration française ne saurait suffire; il y faut avant tout l'aide des habitants mêmes de la contrée. La France ne saurait jouer, comme partout ailleurs dans les pays placés sous son mandat, qu'un rôle de tutrice, d'initiatrice, d'éducatrice et de protectrice des populations indigènes; à celles-ci de profiter des leçons qui leur seront données, des ressources qui seront mises à leur disposition par la puissance mandataire, laquelle ne peut, ni ne veut, tout faire à elle seule. Les Syriens devront donc s'aider eux-mêmes, à Alep comme dans le reste de la Syrie; ils y trouveront leur compte de toutes les manières, et de même aussi la France. Celle-ci, en effet, une fois le pays mis en pleine valeur et pourvu de son complet outillage économique, contrôlera, à Alep, une contrée très riche à qui elle aura rendu la vie; elle y contrôlera surtout un nœud de voies ferrées déjà important aujourd'hui, mais que de futurs travaux rendront plus important encore. Grâce au Transsyrien, faisant suite au chemin de fer « du Cap au Caire », grâce à l'achèvement du Bagdad prolongé vers l'Inde et vers les pays chinois, Alep deviendra un jour, en effet, une des « plaques tournantes » les plus considérables du monde tout entier. — H. FROIDEVAUX.

Aviation. (*Suite*). L'AVION DE GUERRE. — Le rôle de l'aviation militaire française n'était pas nettement défini en 1914. Nos chefs voyaient surtout en elle un organe d'information et de sondage, analogue à la cavalerie de reconnaissance; et, cependant, nos avions, arbitrairement répartis sur le front, ne réussirent pas à découvrir les manœuvres allemandes. Ils ne révélèrent pas le grand mouvement enveloppant vers la mer que masquait, sur la rive droite de la Meuse, un rideau de petits postes fortifiés. Quoiqu'elle fût mieux organisée que la nôtre, l'aviation ennemie n'intervint pas avec plus de fécondité. Bien des chefs de batteries, qui se crurent alors « repérés » par les *taubes*, eussent dû seulement s'en prendre à leur inexpérience des défilements et des camouflages de positions.

Les services que pouvait rendre l'aéroplane dans la bataille ne sont donc devenus apparents qu'après les premiers mois de guerre. L'aviation militaire fut créée pendant la campagne. Une conception s'imposa dès l'établissement des premiers programmes : celle de la spécialisation des avions; car les missions qu'ils doivent accomplir exigent des qualités incompatibles entre elles. (V. article précédent.) Ces missions ont été les suivantes :



Mitrailleuse sur Nieuport.

I. *Missions d'ordre général*, prescrites par les commandants d'armées :

1° Garde du front et chasse aux appareils ennemis : combat aérien;

2° Investigations sur les grands mouvements de l'ennemi : reconnaissance lointaine ;

3° Action aérienne sur les manœuvres de l'ennemi et sur son moral : bombardement.

II. *Missions particulières*, prescrites par les corps d'armées :

1° Reconnaissance du front et photographie aérienne ;

2° Amélioration des tirs par le réglage aérien ;

3° Liaison d'infanterie.

Nous envisagerons successivement la façon dont ces diverses missions ont été réalisées :

I. *Missions d'ordre général.* 1° *Combat aérien.* Au début de la guerre, les avions ennemis se rencontraient sans songer à s'attaquer. Les premiers duels aériens eurent lieu à la carabine. En septembre 1914, le sergent Franz, sur Voisin, abat le premier un avion ennemi. Les attaques heureuses, qu'exécutèrent ensuite spontanément sur le Morane-parasol, l'appareil rapide du moment, des pilotes comme Navarre, Mesguisch et Pelletier d'Oisy, montrèrent les résultats qu'on pouvait attendre de l'aviation de chasse. Un avion de combat, pour bien remplir son emploi, devra posséder des qualités d'évolution spéciales, être bien armé et bien conditionné pour le tir.

L'avantage, en combat aérien, appartiendra évidemment à l'appareil le plus vite, car il pourra manœuvrer son adversaire, d'où augmentation constante de la force des moteurs, suppression des charges inutiles, réduction de la durée des vols pour diminuer le poids de combustible emporté, réduction de toutes les résistances et de la surface portante, ce qui amène à la conception de l'avion monoplace à voilure la plus petite possible.

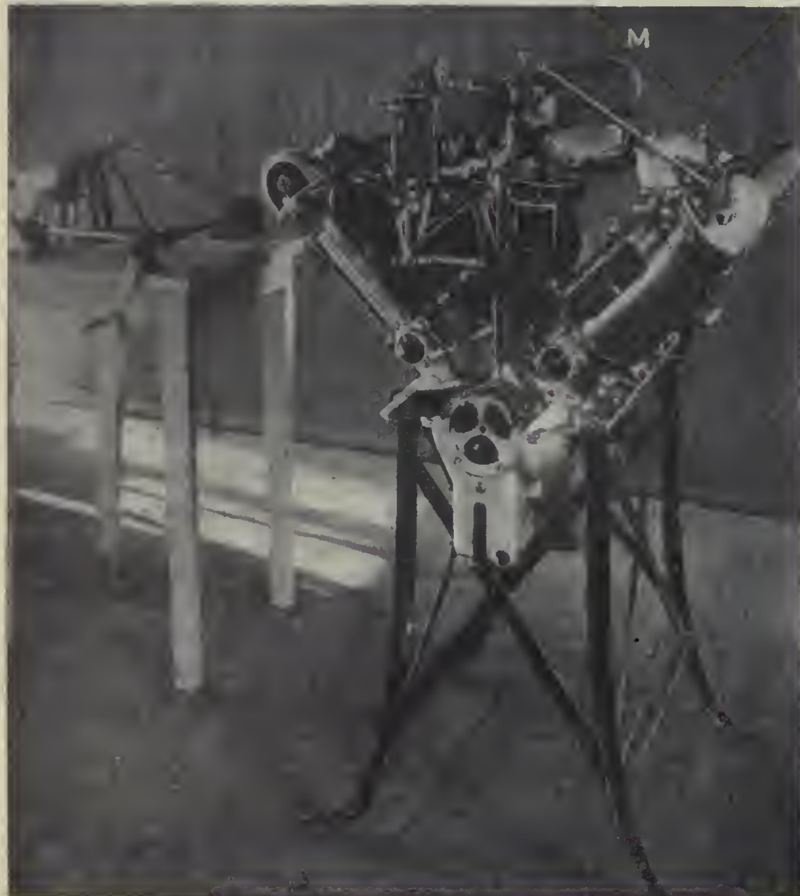
La vitesse ascensionnelle intervient de la même façon que la vitesse linéaire dans la manœuvre de combat et sera donc recherchée à son maximum. Cependant, comme, dès 1916, la bataille se transportera à de grandes altitudes, pour que les avions puissent y atteindre, survoler l'adversaire et garder dans les couches élevées une bonne vitesse linéaire, on sera amené à limiter un peu la vitesse aux hauteurs normales et à augmenter les surfaces portantes.

L'appareil de combat doit aussi être souple et maniable, ce que réalise parfaitement le type léger, à voilure réduite. Longtemps, nos petits Nieuport, pourvus de moteurs rotatifs peu puissants et légers, ont tenu en échec, par leurs qualités manœuvrières, les avions allemands, plus rapides, mais que leurs puissants moteurs fixes obligeaient à de plus amples évolutions.

La solidité est, enfin, une qualité indispensable, car le combat exige des manœuvres nouvelles et périlleuses, qui exercent sur l'appareil des efforts anormaux; on les a réunies sous le nom d'« acrobatie »; ce sont : le renversement, changement de direction rapide en passant sur le dos; — le looping; — le piqué, se rapprochant de plus en plus de la verticale; — le virage à la verticale; — le tonneau, rotation de l'appareil sur son axe de marche, — et la vrille, descente verticale de l'avion en perte de vitesse, qui

s'accompagne d'un mouvement de rotation et peut aussi bien servir à fondre sur l'adversaire qu'à déserter une rencontre inégale.

Au point de vue du tir, l'avion doit être construit de telle façon qu'il ait un champ de tir le plus grand possible et qu'il offre peu d'angles morts où l'adversaire puisse l'attaquer sans qu'il soit en mesure de riposter. Ceci condamne d'avance l'avion biplace à hélice propulsive, dans lequel le passager ne tire qu'en avant, en restant à la merci d'un ennemi qui l'assaille par derrière. Les premiers avions de combat furent des biplaces à hélice tractive, où le passager tirait en retraite ; cet aménagement offrait l'inconvénient de ne pouvoir faire feu qu'en croisant l'adversaire et de ne permettre que pendant un temps très court le tir utile, c'est-à-dire le tir à faible distance. Néanmoins, montées sur tourelles, les mitrailleuses eurent bientôt un champ d'action étendu, tant au-dessus de l'avion qu'en dessous, à droite et à gauche du fuselage.



M, Mitrailleuse Wickers sur Hispano-Suiza.

La formule du monoplace comprit une mitrailleuse fixe, située dans l'axe de l'appareil. Le pilote visait en remuant l'avion et déclenchait le tir à l'aide d'une commande placée sur le « manche à balai ».

Les débuts de l'aviation de chasse ont été retardés par l'absence d'une arme efficace. Sujettes aux enrayages, alimentées par des tambours ou des bandes d'une trentaine de cartouches seulement, les mitrailleuses Lewis et Hotchkiss offraient peu de garanties aux pilotes. Dans les premiers monoplaces, la mitrailleuse était fixée sur le plan supérieur de l'avion, pour que son tir s'exécutât par-dessus l'hélice. A la hauteur des yeux du pilote était disposée une ligne de mire auxiliaire, réglée pour converger avec celle de la mitrailleuse à 30 mètres en avant, ce qui était une bonne distance de combat. Ce système présentait de nombreux inconvénients : difficulté de réapprovisionner la mitrailleuse et de la désenrayer, déréglage constant des deux lignes de mire.

Dès 1914, Garros avait essayé un système de tir à travers l'hélice, où deux pare-balles, fixés sur l'hélice, chassaient les balles qui l'eussent rencontrée ; mais le rendement de l'hélice en était considérablement diminué. En 1916, le sergent Alcan fit des essais de tir à travers l'hélice avec la Hotchkiss. Enfin, sortit la mitrailleuse Wickers, commandée par le moteur et dans laquelle la percussion ne se pouvait faire que lorsque l'hélice avait une position favorable. Alimentée par des bandes souples de 200 cartouches, elle fut un instrument remarquable. Deux Wickers couplées furent montées sur les Spad 220 H-P. A la fin de la guerre, tous les biplaces possédaient une Wickers fixe, tirant en avant et actionnée par le pilote, et une autre, montée sur tourelle, qui servait au passager à défendre la ligne de retraite.

Pour préciser les tirs, des collimateurs furent montés sur les mitrailleuses. Des balles lumineuses traçantes, mêlées aux autres, permirent au tireur de mieux diriger son faisceau.

Les avions de combat ne servaient pas seulement à chasser les appareils allemands qui survolaient nos lignes, à les attaquer dans leurs airs et à protéger nos avions différemment spécialisés et moins propres au combat. Ils furent employés à l'incendie des « drachen », d'abord à l'aide de fusées incendiaires fixées sur les mâts et électriquement déclenchables (procédé d'une extrême imprécision), puis au moyen de balles incendiaires. Enfin, souvent, les avions de chasse accompagnèrent les assauts d'infanterie par des attaques à la mitrailleuse sur les tranchées ennemies. Citons pour mémoire l'emploi des avions-canons et du triplace — véritable fortin aérien — crachant le feu de tous côtés.

2° *La reconnaissance à longue portée* est faite par des avions biplaces, bien armés, n'emportant comme charge qu'un poids de combustible suffisant à leur rayon d'action (environ 200 kilom.). Elle rendit de grands services pendant la première année de guerre. Mais, bientôt, les Allemands n'exécutèrent plus aucun mouvement de jour et camouflèrent leurs positions. Encore ne circulaient-ils de nuit que tous feux éteints. L'observation visuelle dut, alors, faire place à la photographie, qui permettait de saisir des indices imperceptibles à l'œil.

3° *Le bombardement.* On débuta par des lancements de fléchettes, qui provoquaient d'excellents résultats d'épouvante. Des fléchettes incendiaires ne purent être employées, parce que d'un maniement dangereux. Les premières bombes lancées furent des obus de 75 transformés; les objectifs étaient les Q. G., les nœuds de voies ferrées, les positions de réserve; ces premiers bombardements, exécutés suivant des méthodes empiriques, donnèrent de faibles résultats. Mais, bientôt, des lancements automatiques remplacent les lancements à main, de véritables tables de tir s'établissent, les projectiles deviennent efficaces : les bombes Gros sont employées, qui contiennent deux liquides séparés par une cloison, laquelle se brise au lancement. Les liquides se brassent pendant la chute et forment ainsi un explosif puissant. A la fin de la guerre, d'énormes avions portant jusqu'à 4.000 kilogrammes d'explosifs arrivaient par groupes et semaient la dévastation sur les derrières de l'ennemi. Employés de nuit, ils provoquaient un effet de terreur épouvantable sur les populations et diminuaient le rendement des usines, qui, subitement plongées dans l'obscurité, devaient cesser le travail à chaque alerte. Nos grands raids continuels sur la vallée du Rhin, sur Berlin, Munich et tous les centres ouvriers, ont puissamment contribué à la démoralisation des Allemands.

Tous biplaces, les avions de bombardement de nuit se dirigeaient d'après les routes et les cours d'eau visibles par les nuits claires. Ils avaient l'éclairage électrique à bord et, dans nos airs, se signalaient les uns aux autres par des lampes de différentes couleurs, placées sur les ailes.

II. *Missions particulières. L'avion de corps d'armée.* C'est un biplace, aussi bien armé que possible, mais relativement lent, car il doit être équipé pour toutes les missions que peut requérir le corps d'armée, c'est-à-dire : la reconnaissance photographique, le réglage de tir et la liaison d'infanterie.

1° *Reconnaissance photographique.* L'observation oculaire du front ennemi, camouflé avec soin, cessa de bonne heure de donner des résultats. On eut recours à la photographie, qui fut une révélation. Longtemps prises avec des appareils de fortune, puis dues à des appareils construits spécialement pour l'aviation et permettant les clichés panoramiques, les photographies aériennes furent interprétées d'une façon de plus en plus précise. Elles permirent d'abord l'établissement d'un plan exact des travaux ennemis. Diffusées parmi la troupe, elles donnèrent à chaque fantassin la figure exacte des positions qu'il allait attaquer. Mais, surtout, on y découvrit des détails imperceptibles directement aux sens. Les fortins, le jeu des réserves dans les boyaux, les places d'armes et les centres de résistance y furent relevés par les officiers spécialisés dans ces études. Lors des attaques de la Somme, 60 p. 100 des mitrailleuses ennemies furent ainsi découvertes avant la bataille et purent être prises à partie par notre artillerie. Les lignes téléphoniques souterraines elles-mêmes impressionnaient les plaques. Une scientifique méthode de déduction élargit encore ces remarques, et, si le repérage des batteries cachées dans les bois et leur séparation d'avec les fausses batteries ne pouvaient toujours se faire directement, du moins, l'examen de leurs pistes de ravitaillement les trahissait-il le plus souvent. Les plans directeurs furent établis sur ces données, qu'on lisait parfois sur des photos prises aux plus grandes altitudes.

2° *Le réglage de tir.* De bonne heure, la coopération à l'action de l'artillerie d'un avion qui, survolant l'objectif, voyait tomber les coups et pouvait rectifier le tir, fut appréciée à sa juste valeur. Les premiers essais furent opérés au moyen des évolutions de l'avion, dont un virage dans un sens signifiait, par exemple, de raccourcir le tir, un cercle en sens inverse, de l'allonger. L'emploi de fusées de couleurs diverses ou d'un nombre d'étoiles variable avec les indications à transmettre apporta de nouvelles précisions. En 1915, déjà, des avions de réglage sont munis de T. S. F. Dès que l'avion est en vol, l'observateur déroule une antenne et se met en communication avec le poste récepteur de la batterie. Il survole ensuite l'objectif, et règle le tir. Au cours d'une bataille, s'il découvre une batterie ennemie en action ou un nouvel objectif intéressant, l'aviateur peut déclencher le tir sur lui en le désignant par ses coordonnées sur le plan directeur. Sur un front très étroit, un grand nombre d'avions peuvent opérer simultanément, soit en n'utilisant que des longueurs d'ondes différentes, soit en ne télégraphiant tour à tour que pendant que l'aiguille de leurs montres, réglées à la même heure, traversent des secteurs du cadran qui leur sont respectivement affectés.

3° *La liaison d'infanterie.* La difficulté que, dans la bataille moderne, un chef a de rester en contact avec ses troupes, un jour d'attaque, où les barrages détruisent les téléphones et empêchent les agents de liaison de circuler, reçut sa solution dans l'emploi de l'avion d'infanterie, qui survole à basse altitude le terrain. Au moyen de panneaux qu'ils déploient sur le sol, les fantassins indiquent à l'avion les positions qu'ils occupent, réclament des rectifications de tir d'artillerie ou de nouveaux déclenchements de tir, signalent leur manque de munitions et les mouvements ennemis qu'ils perçoivent. L'avion va renseigner le commandement, dont le poste lui est signalé aussi par un panneau spécial. Il transmet les ordres à l'infanterie par messages lestés. Les biplaces de liaison d'infanterie, fort exposés aux balles du sol, sont blindés dans leurs œuvres vives.

Tels sont les usages de l'avion, à la guerre. Il ne faut pas croire que, depuis l'armistice, l'activité des spécialistes militaires se soit ralentie. Notre aviation de guerre se perfectionne de plus en plus. L'Etat a commandé de nouveaux avions de chasse pris parmi ceux qui, dans les dernières coupes, ont dépassé la vitesse de 200 kilomètres à l'heure. Un centre d'études pour le bombardement et le tir aérien est en voie de réorganisation à Cazaux (Gironde). Enfin, la mise au point d'un cinématographe aérien n'est plus qu'une question de jours. Pilotes et techniciens ont à cœur de continuer l'œuvre de tant de héros qui, bien que mus par l'enthousiasme patriotique, n'en ont pas moins connu, pendant les jours de guerre, la foi fiévreuse en une découverte dont chaque champ d'action nouveau leur apparaissait aussi vaste aux recherches que fécond. *(A suivre.)* — JEAN RAVENNES.

Belleau (Remy). *Sa Vie, sa Bergerie*, par Alexandre Eckhardt (Paris, 1920, in-8°). — Ce ne fut guère qu'à partir de 1830, grâce à la curiosité de l'école romantique, que l'on commença à connaître, en France, les poètes du XVIe siècle. La Pléiade était alors presque totalement tombée dans l'oubli. Encore, si les romantiques, Nodier surtout, qui joignait l'érudition d'un savant aux grâces d'un conteur, réimprimèrent volontiers les œuvres caractéristiques de Ronsard et des plus grands parmi ses compagnons, ils ne s'évertuèrent point à scruter leur vie.

Vers 1895, seulement, l'Université, au dire même d'un de ses membres éminents, adopta la Pléiade et lui réserva une place dans la littérature classique française. Depuis cette époque, de nombreuses thèses et autres ouvrages ont été consacrés à Ronsard, du Bellay, Baïf, Jodelle, soit par des professeurs, soit par des écrivains indépendants. On ne sait pour quelle cause Remy Belleau ne stimula pas les sym-

pathies des chercheurs. Laumonier et Gouverneur réimprimèrent ses œuvres, devenues rarissimes. Sa biographie restait à écrire. Alexandre Eckhardt nous la donne enfin, très complète, après de doctes recherches dans les manuscrits et les archives, une enquête minutieuse aussi dans les textes du temps, révélateurs, pour qui sait les consulter, de mille détails intéressants.

Remy Belleau naquit en 1528, à Nogent-le-Rotrou, d'une famille demeurée obscure, mais appartenant à la petite noblesse. On ignore à peu près tout de son enfance et de ses études. On sait seulement qu'il disposait d'une claire intelligence et que l'appétit de science était grand en lui. A vingt-deux ans, il entra dans la familiarité d'un personnage puissant par ses relations et parentés, Christophle de Choiseul, abbé de Mureaux, épicurien qui, à cette époque, gaspillait en délices de toutes sortes les revenus de ses biens ecclésiastiques. Cet abbé était un admirateur des bonnes lettres et un humaniste distingué. Peut-être ne prit-il auprès de lui le jeune Remy Belleau, hellénisant déjà remarquable, que pour obtenir de lui une traduction des œuvres d'Anacréon. Toujours est-il que Remy Belleau, réduit à la misère par des événements inconnus, trouva dans les domaines champenois où vivait son protecteur une sécurité qui l'encouragea au travail. En 1552, il s'acheminait vers Paris, le gousset bien garni, pour y achever son *Anacréon* et y compléter son bagage de science.

C'était le temps où, sous la direction de Dorat au collège Coqueret, de Muret au collège du Cardinal-Lemoine, et d'autres savants au collège Boncourt, se formait ce groupe d'humanistes, affamés d'érudition, auquel s'agrégèrent les poètes de la Pléiade. Remy Belleau descendit, rue Bordet, au collège Boncourt, qui hébergeait des pensionnaires et, tout aussitôt, fréquenta avec ardeur les maisons de savoir. Il connut très vite Ronsard sur les bancs du collège Coqueret et quelques illustres, comme l'historien De Thou. Les sympathies allèrent rapidement, vers ce grave jouvenceau, désireux d'acquérir l'universalité des connaissances et qui, studieusement, se plongeait dans Callimaque, Nicandre, Aratus, Orphée, Théocrite, Eschyle.



Rémy Belleau (Portrait de la *Chronologie collée*.)

Les fortes études ne l'empêchaient point d'écrire quelques poésies, dont les premières parurent dans les *Cantiques* de Denisot. Dès ses premières publications, Ronsard le salua comme l'un des meilleurs parmi les porteurs de lyre qui l'environnaient. Il aimait, et tous appréciaient, autour de lui, cet homme doux et loyal. Il semble que, de son côté, Belleau subissait l'influence du jeune maître. Il fit partie de tous les divertissements, souvent pimentés, de la *brigade*. Il tint un rôle dans les pièces d'écoliers, notamment dans la *Cléopâtre* de Jodelle. A Arcueil et à Gentilly, aux fameuses promenades le long de la Bièvre, dont Baïf nota les douceurs, lors de la mémorable bacchanale du *Bouc*, chantée par Ronsard, partout où les poètes s'attardaient pour l'amour et pour le vin, Belleau était présent : mais il se montrait l'un des plus modérés parmi ces fols enivrés de rythmes et de rimes, et Ronsard le considérait comme un « trop sec biberon ».

Belleau, visiblement, préférait l'étude à la bacchanale. Il suivit les cours de Ramus au collège Royal, et quand, en 1555, ce professeur donna sa *Dialectique*, il y publia des traductions en vers, généralement ignorées, de Parménide, de Martial et d'Ovide. Il possédait, dès lors, une connaissance approfondie des littératures antiques et passait pour l'un des meilleurs hellénistes. Plus savant que Ronsard et que Baïf (sa science se révèle dans son commentaire du second livre des *Amours* de Ronsard), il subit, néanmoins, dans sa traduction des *Odes* d'Anacréon (1556), la domination du premier, qui sut, plus adroitement que lui, s'assimiler les grâces légères, la bonhomie, l'épicurisme du lyrique grec.

Tout en savourant la fraîcheur et la finesse de ce dernier, Belleau, à la même époque, se plongeait dans le fatras d'Aratus, qui, dans ses *Phénomènes* et ses *Pronostics*, versifia les connaissances astronomiques de son époque.

Cependant, Belleau devait interrompre brusquement sa carrière littéraire pour embrasser, au moins momentanément, la carrière des armes. Le duc de Guise et le cardinal de Lorraine entreprenaient cette fameuse expédition de Naples, qui se termina si misérablement. Avide de gloire, désireux de connaître cette Italie exubérante de beauté et où vivaient les plus ardents humanistes de l'Europe, il s'enrôla sous les ordres de Jean, baron de Lanques, frère de l'abbé de Mureaux, qui commandait la compagnie d'ordonnance de René, marquis d'Elbeuf, frère cadet des Guises. Le motif public de l'expédition était de sauver le pape, menacé par le duc d'Albe. Belleau ne parut point pénétrer les ambitions cachées des princes. Animé par une humeur guerrière que raillera Ronsard, il chanta, dans son *Chant pastoral de la paix* (1559), les âpres délices du combat à cheval. Son *Ode présentée à Mgr le duc de Guise* (1558) contient une image de la campagne, de ses triomphes et de ses misères, parmi les rigueurs de l'hiver.

A Rome, Belleau rencontra du Bellay, qui, de son côté, exaltait, par ses chants, le courage français. Il assista aux sièges et sacs de Campli, Nocella, Teramo, Giula, puis au désastre de Nova Civitella et à toutes les épreuves qui suivirent. Il prit part au ravitaillement et à la défense de Palliano. Dans ses *Larmes* (1566), il loua, plus tard, les prouesses du marquis d'Elbeuf. La campagne s'acheva en septembre 1557, sans que le poète ait vraiment admiré la beauté italienne. Il rapportait de ces dures tribulations la sympathie de René d'Elbeuf, qu'il paraît avoir suivi dans ses expéditions maritimes, quand ce dernier, succédant à son frère, François de Lorraine, comme général des galères, tenta de purger la Méditerranée de ses corsaires barbaresques.

Peu après, Remy Belleau se retrouvait à Paris dans une situation peu brillante, cherchant des protecteurs, vivotant et languissant. L'abbé de Mureaux l'assista encore « contre l'effort et la violence de la nécessité ». En l'an 1558, le poète revit sa ville natale, Nogent-le-Rotrou. En grande solennité, la noblesse, le clergé, le tiers s'y réunissaient pour dresser et enregistrer les droits et coutumes. En tête de la publication qui fut faite en cette conjoncture, Belleau plaça une épigramme grecque et une ode où il exalta sa terre originelle.

De 1560 à 1563, Remy Belleau, délaissant la sereine poésie, se mêla activement à la politique. Après le tumulte d'Amboise et la répression sanglante qui s'ensuivit, le poète prit violemment parti pour les protestants et s'enrôla délibérément parmi les pamphlétaires. Il publia l'*Innocence prisonnière* (1561), défense et apologie du prince de Condé. Il fut, avec ardeur, anti-guisard. La guerre civile, les atrocités des reîtres allemands au service de Condé, le fanatisme des ministres, l'étroitesse de la morale calviniste, l'influence peut-être aussi de Ronsard ne tardèrent pas à provoquer son évolution. Patriote, désapprouvant la violence de ces luttes fratricides, il combattit le prince insurgé et ses partisans. Le *Dictamen metrificum de bello huguenotico et reistrorum piglamine ad sodales*, poème macaronique, et une comédie posthume : *la Reconnue*, reflétèrent ses sentiments nouveaux.

Il appelait la pacification et la concorde de tout son être. Lorsque, en 1563, fut promulgué l'édit de pacification d'Amboise, il ne put s'empêcher d'exalter, dans une *Ode pour la paix*, la reine, qui comblait ses désirs. Plus tard, il reniera son passé huguenotisant et stigmatisera la rébellion de Condé.

Alors, il est vrai, il appartiendra complètement aux Guises. Ce fut entre juillet et novembre 1563 qu'il fut appelé au service de ces princes. Pendant la campagne d'Italie, René d'Elbeuf avait apprécié le mérite, le caractère sérieux, le talent poétique et la haute culture de Remy Belleau. Quand il voulut donner à son fils Charles un précepteur digne d'élever et de nourrir son esprit, il songea tout naturellement au poète.

Remy Belleau était tout près de retomber dans la misère. L'emploi qu'on lui offrait, auprès d'un enfant de sept ans, lui procurait une sécurité définitive. Il l'accepta avec reconnaissance. Le château de Joinville, où il allait désormais habiter, était situé en Champagne, sur une haute colline, dans une nature variée d'aspects, heureusement corrigée par les jardiniers du temps. Belleau en admira les magnificences architecturales, les colonnades, les galeries, les tapisseries et richesses artistiques, les jardins, les forêts, les vignobles et en laissa une description enthousiaste dans sa *Bergerie*.

Antoinette de Bourbon, duchesse douairière de Guise, régnait sur ce château. Elle était veuve, n'allait plus à la cour, vivait dans ce domaine où, dit le poète, « la chasteté avait fait sa retraite ». La piété, la bienfaisance et une « perpétuelle méditation de la mort » occupaient, avec ses devoirs domestiques, cette haute dame. Nulle mélancolie, cependant, en ce lieu. De belles jeunes filles nobles de la région, que la duchesse élevait, lui servaient de demoiselles d'honneur. Nombreux aussi, les gentilshommes pauvres l'entouraient. Jouvencelles et jouvenceaux se distrayaient en plaisirs de leur âge. Remy Belleau, les louangeant tour à tour dans ses poésies, les nomme et montre leurs occupations. Il faisait office de poète de cour dans cette compagnie, où il choisira les bergers et les bergères de sa *Bergerie*. L'amour paraît avoir suscité parmi ces personnages les discussions les plus ardentes.

Remy Belleau disposait de maint loisir. Son élève était docile, et il le conduisit plutôt « de bouche que de main, de bride que d'éperon ». Il glanait là, comme ailleurs, les amitiés vives. A la mort de René d'Elbeuf, il redouta, un instant, d'être rendu, « le poil grison », au dénuement ; mais les Guises, qui appréciaient sa modestie, sa civilité, son génie, le gardèrent dans leur clientèle.

Dans ce milieu, Remy Belleau renonça, sans retour, à la science, qu'il eût avidement absorbée en regagnant Paris, mais qui eût fait de lui un pédant. Plus près de la nature, il s'humanisa jusqu'à écrire pour les dames des mignardises. De temps à autre, il allait se retremper dans l'atmosphère intellectuelle de la capitale (1565, 1566, 1567). On l'y recevait comme un maître. Il siégea parmi les jurys du collège Royal, qui examinaient les aptitudes des candidats aux chaires de ce collège. Tous les professeurs et savants, Denis Lambin, Adrien Turnèbe, Duchesne, s'honorèrent de le compter parmi leurs amis. Présenté à Charles IX, il écrivit des devises pour Anna d'Aquaviva, maîtresse de ce roi, et fit au même souverain lecture de son *Discours sur la vanité*, paraphrase de l'*Ecclésiaste ;* mais il ne chercha point à devenir, comme Ronsard, courtisan bien renté.


Statue de Remy Belleau, à Nogent-le-Rotrou. (Œuvre du sculpteur Camille Gaté.)

Vers la fin de sa vie, ses tendances religieuses se précisèrent dans ses ouvrages. Il versifia quelques chapitres de Job, composa les *Amours de David et Bethsabée*, et des églogues tirées du *Cantique des Cantiques*. Cependant, le plus souvent, il mélangeait bizarrement la galanterie à l'Ecriture.

Les guerres civiles qui déchiraient la France continuaient à exciter l'indignation de Remy Belleau. Dans l'un de ses principaux ouvrages : *les Amours et Nouveaux Eschanges de pierres précieuses* (1576), il fit, au milieu de ses descriptions de gemmes rares, des allusions parfois vives aux discordes des Français. La plupart de ses pierres étaient dédiées à des dames qui jouaient ou dont les maris jouaient des rôles dans la tragédie. Il y flétrissait la guerre et suppliait la pierre précieuse et, par suite, sa dédicataire, d'apaiser les esprits.

On ne sait pas grand'chose de ses dernières années. Il était à Paris, quand il mourut. Ses amis, Jean Galland, Ronsard, Baïf, Desportes, Amadis Jamyn, le 7 mars 1577, portèrent, à la manière grecque, son cercueil sur leurs épaules, de sa demeure au couvent des Grands-Augustins, où il avait voulu reposer. Ils recueillirent ses papiers, composèrent son *Tombeau* et, en 1578, publièrent ses *Œuvres poétiques* complètes. C'était le plus bel hommage qu'ils pouvaient rendre à sa mémoire. Aucun d'entre eux ne l'oublia, car tous savaient combien étaient grande sa beauté morale et belle l'intégrité de sa vie.

De son œuvre la postérité n'a guère retenu que la *Bergerie*, publiée en 1572. C'est un recueil de poésies, encadré dans un récit en prose, qui contient la description idéalisée des plaisirs du poète au château de Joinville. L'ouvrage est divisé en deux journées. Il est déparé parfois par de nombreux emprunts à son modèle : *l'Arcadie*, de Sannazar, poète latin italien, et à quelques autres prédécesseurs : Théocrite, Moschus, Tibulle, Longus, Navagero, Jean Second, etc... La composition en est quelquefois défectueuse. Néanmoins, Remy Belleau y montre, dans ses descriptions, les qualités d'un excellent pein-

tre réaliste. Il y témoigne aussi d'un vif sentiment de la nature, que ses contemporains admirèrent. Enfin, il y atteste que, seul peut-être parmi les poètes de la Pléiade, il consacra à l'art décoratif de son temps une étude approfondie et lui voua une vénération ardente. A bien des titres, mais à ce titre surtout, la *Bergerie* vaut d'être lue. Elle est l'expression littéraire la plus remarquable de l'art de la Renaissance. — Emile Magne.

Camondo (la Collection de) [*v. p. 401 et suiv.*]. — Le legs fait au Louvre par le comte Isaac de Camondo, qu'on n'avait pu qu'entrevoir avant la Grande Guerre, mais qui vient d'être de nouveau présenté au public, comprend des objets d'art du moyen âge et du XVIIIe siècle, des estampes japonaises et des peintures modernes. La série la plus ancienne est la moins importante en nombre et qualité. Elle compte, cependant, quelques pièces notables, comme *la Vierge* en pierre, qui provient de la collection Gaillard et montre comment, au XVe siècle, l'influence de l'atelier de Claus Sluter s'était étendue dans les provinces voisines, notamment à l'Est. Une *Annonciation* et un petit *Fauconnier* sont encore des spécimens des productions du Nord au XVe siècle. Mais les pièces les plus typiques viennent d'Italie : ce sont les bronzes de la *Crucifixion*, de *Mercure et Argus*, et le buste dit de *Trivulce*. On a cru même pouvoir, pour la *Crucifixion*, nommer Donatello. Assurément, la parenté de style est certaine entre cette œuvre et celles exécutées pour les chaires de Saint-Martin de Florence par Donatello et ses élèves. C'est encore l'influence du grand maître italien qu'on trouve dans le groupe de *Mercure et Argus*. Quant au présumé *Trivulce*, il appartient à l'Italie du Nord, sans doute à l'école lombarde et, peut-être, à quelque élève de Caradosso.

Infiniment plus précieuse est la série qui représente le XVIIIe siècle français. La plupart des meubles et des objets d'art proviennent, d'ailleurs, de la célèbre collection du baron Léopold Double, dispersée en 1881. Telle est la petite table à ouvrage en bois de rose avec marqueterie à corbeilles et vases de fleurs, signée Delorme; elle avait été donnée à Mme Campan par le dauphin Louis XVII. Telles sont encore une commode signée Riesener et Bury et cette autre commode de Georges Schlichtig, incrustée d'ivoire, qui fut, sans doute, exécutée pour la reine Marie-Antoinette. C'est toujours du baron Double que le donateur avait acquis la *Tricoteuse*, qui porte l'estampille de Riesener. Ce meuble, d'une finesse incomparable, montre comment le grand artiste qui a exécuté le *bureau de Louis XV*, qui a donné des



Soupière en faïence polychrome et fond blanc.

modèles parfaits de ce qui est devenu le style Louis XVI, s'est renouvelé sans cesse et a préparé le style de la première Restauration. Il est certain, cependant, que ce meuble remonte encore au temps de Louis XVI : Molinier pensait même qu'il provenait du mobilier de Marie-Antoinette à Trianon. A ces meubles il faut ajouter toute une série de sièges, notamment six chaises de Tilliard, de la plus parfaite conservation, ayant encore leur vieille peinture vert pâle et or. G. Jacob, l'ébéniste de Marie-Antoinette, est présent, avec le fauteuil de bureau de la reine et deux autres petits fauteuils bas en bois doré. On ne peut passer sous silence la célèbre pendule attribuée à Falconnet et dont Diderot aurait dit que les trois Grâces qui l'ornent montraient tout, sauf l'heure. Encore que charmantes, ces nudités féminines ne méritent peut-être pas leur éclatante renommée.

Il n'en est pas de même des quelques dessins réunis par le comte de Camondo. Tout d'abord, il y a lieu de citer l'étude aux trois crayons faite par Antoine Watteau pour le *Printemps*, une des *Quatre saisons* qui ornaient la salle à manger de Crozat, le riche amateur. De La Tour il y a là deux études rapides : l'une, le portrait du peintre lui-même; l'autre, le portrait de *Mlle Dangeville*. On sait que La Tour excelle dans la préparation. A grands traits, il établit largement un visage, en marque les caractères dominants, et ses masques sont des chefs-d'œuvre que ses portraits plus achevés n'ont jamais fait oublier. Plus minutieux, procédant à petits coups, est Prud'hon. L'étude qu'on croit faite d'après l'impératrice Joséphine est exécutée sur papier bleu, au crayon noir rehaussé de craie, selon la formule habituelle de l'artiste. A côté de Watteau, La Tour et Prud'hon, d'autres maîtres sont également représentés : Boucher, Cochin, Fragonard, Augustin de Saint-Aubin et Gabriel de Saint-Aubin, avec deux jolies études à la plume et au lavis du *Bal de Saint-Cloud chez Griel*.



Plateau (de la soupière) en faïence polychrome et fond blanc.

Sans rien apporter de bien nouveau, la série japonaise collectionnée par le comte de Camondo offre, dans l'estampe surtout, de fort bons exemples. Une *Femme assise écrivant* et une *Jeune fille tenant une poupée* témoignent, encore qu'insuffisamment, des qualités du grand dessinateur que fut Masanobou. La *Femme sortant du bain* d'Okoumoura Toshinobou est une pièce parfaite. Avec Harounobou et Koriousaï, nous arrivons aux gracieuses figures de femmes et à l'emploi de plusieurs planches de couleurs. Kiyonaga indique la voie à Outamaro, Toyokouni et Yeishi. Quant à Sharakou, c'est dans les figures d'acteurs qu'il affirme le mieux son sens du caractère expressif. Il est particulièrement bien défendu. Hokousaï et Hiroshighé complètent la collection. L'examiner en détail serait refaire une histoire abrégée de la gravure japonaise, qui ne saurait avoir sa place ici. Quelques sculptures complètent cet ensemble; notamment, une tête de jeune homme en terre laquée de blanc, qui paraît remonter au VIIe siècle.

Cet art d'Extrême-Orient, qui avait déjà influencé nos décorateurs du XVIIIe siècle, devait avoir la plus décisive influence sur quelques peintres français modernes, notamment sur Degas et Toulouse-Lautrec. Néanmoins, avant d'en venir à eux, il est nécessaire de parler d'abord des maîtres antérieurs, comme Ingres, dont on voit ici un des beaux portraits à la mine de plomb, comme Barye, qui a signé une aquarelle représentant un *Tigre cherchant une proie*, tout à la fois magnifique par le grand caractère du dessin et par le raffinement de l'exécution. Delacroix et Daumier sont également présents : le premier avec le *Passage d'un gué au Maroc* et des *Chevaux se battant dans une écurie*, le second avec *Amateurs d'estampes* à l'aquarelle; ce n'est là, du reste, qu'une note dans la belle série peinte par le maître sur ce sujet souvent repris par lui.

Ingres a donné des directions à Degas, et Delacroix aux impressionnistes; mais, dans le paysage, c'est l'influence de Corot qui a été la plus importante. Cependant, c'est par les figures plus rares et plus précieuses dans son œuvre que Corot apparaît ici. D'abord par l'*Atelier*, où l'on voit une femme devant un chevalet; puis par la *Fillette à sa toilette*, de composition plus simple et peut-être plus heureuse. A propos d'elle, on a évoqué le nom de Vermeer de Delft : le rapprochement, exact pour Corot, le serait, d'ailleurs, encore plus pour Millet.

C'est à la collection Moreau-Nélaton qu'il faut chercher Corot paysagiste. Mais Manet triomphe ici. L'Etat ne possédait autrefois que l'*Olympia* (auj. au Louvre), achetée sur l'initiative de John Sargent et de Claude Monet après l'Exposition universelle de 1889 et placée au Luxembourg, malgré de vives oppositions. Le legs Caillebotte fit entrer au Luxembourg le *Balcon*. Le *Déjeuner sur l'herbe* est maintenant au pavillon de Marsan, avec le don Moreau-Nélaton, ainsi qu'un tableau de *Pivoines* et une esquisse de la *Femme à l'éventail*. C'était encore bien peu pour un artiste de l'importance de Manet. Grâce au legs Camondo, voici, dans nos musées, *Lola de Valence*, le *Fifre*, *Au piano* et *le Port de Boulogne*. On a été longtemps à comprendre que Manet, cet apparent révolutionnaire, se reliait à des traditions diverses et, surtout, à la française. L'*Olympia* et le *Déjeuner sur l'herbe* ne sont que la reprise des vieux thèmes giorgionesques, la *Vénus* de Dresde et le *Concert champêtre* du Louvre. Mais, ce qui choquait les contemporains, habitués aux tons brunâtres et aux patines artificielles, c'était la franchise du coloris. Par là, justement, Manet se montrait tout à fait français et pur descendant de nos maîtres du XVIe siècle, de ceux qui plaçaient leurs figures en pleine lumière et ne cherchaient pas à obtenir le modelé par des artifices de clair-obscur.

Assurément, Manet ne s'est pas dégagé tout de suite. Avant d'arriver à cette simplicité lumineuse, il a subi l'influence des Espagnols et aussi, avec le *Bon Bock*, celle de Franz Hals. *Lola de Valence* témoigne encore de l'importance qu'eut pour l'artiste



Table à ouvrage, en bois de rose.

français l'art espagnol. L'habitude que Manet avait prise à l'atelier Couture de préparer ses dessous en brun n'est pas encore perdue. C'est par la franchise du pinceau, par la vigueur des accents, que sa personnalité s'annonce.

Lola de Valence date de 1862. Quatre ans après, Manet signe le *Fifre*. Cette fois, il est entièrement lui-même. La figure est modelée en pleine lumière avec les moindres différences de valeurs, et ces tons

clairs s'opposent d'autant mieux aux ombres rares, mais très vigoureuses. L'uniforme est traité avec la même simplicité. « Le rouge des culottes, le jaune des galons, le bleu noir de la tunique ne sont, comme l'a écrit Zola, que de larges taches. Et cette simplification, produite par l'œil clair et juste de l'artiste, a fait de la toile une œuvre toute blonde, toute naïve, charmante jusqu'à la grâce, réelle jusqu'à l'âpreté ». Le fond, aussi, est volontairement simplifié, et nulle ligne ne marque le croisement du plan horizontal du plancher et du plan vertical du mur. Ceci faisait dire à Paul Mantz que le *Fifre* était « un valet de carreau placardé sur une porte ». La toile fut refusée au Salon. Nous comprenons mieux, aujourd'hui, ses décisives qualités. Le *Joueur de fifre* est, assurément, l'une des plus significatives parmi les œuvres de Manet et de son temps.

La petite toile *Au piano* est de la même époque que le *Joueur de fifre*. On y voit Mme Manet assise devant le clavier, dans un salon à boiseries grises à rehauts d'or. C'est un motif tout intime, comme ceux qu'avaient traités Whistler et Fantin-Latour. Au contraire, *le Port de Bordeaux* est une étude de plein air ou, plutôt, d'après le plein air, car il s'agit d'un effet de nuit. Nous croyons qu'on doit attacher moins d'importance aux pastels de Manet comme le *Buste de femme* de la collection Camondo. La facilité même du métier a amené l'artiste à des tons crayeux, à un dessin sans accent, à un modèle vraiment trop facile. Du moins, reste-t-il dans le pastel de la collection Camondo un beau sens de l'effet, qui manque totalement au pastel d'intérieur que le Louvre a acheté fort cher, il y a quelques années, et qui est une œuvre désaccordée, grossière et sans aucune valeur : on ne peut que souhaiter sa disparition prochaine des salles de notre musée.

Par l'entrée au Louvre du *Joueur de fifre*, la collection Camondo nous permet une vue plus juste de l'œuvre de Manet ; en y introduisant à sa suite les impressionnistes et, plus particulièrement, Degas et Cézanne, elle continue et complète la collection Moreau-Nélaton. On sait que, sous ce nom d'« impressionnistes », ont été réunis divers artistes, dont les tendances sont assez variées. Ils ont surtout comme point commun de rechercher une couleur vive et claire ; encore n'est-ce pas toujours le cas pour Degas, ni même pour Cézanne. A bien entendre le terme, il faudrait en limiter l'application à Claude Monet, à Sisley, à Renoir, à Camille Pissaro, et à leurs successeurs comme Lebourg, en un mot, à tous ceux qui ont cherché à traduire les effets de plein air et à dégager la couleur véritable de la lumière, au lieu de se contenter, comme les académiques, d'oppositions de tons clairs et de tons sombres. Bien entendu, cette révolution n'est, elle aussi, qu'une évolution. De même qu'on aperçoit aisément le lien qui unit Joseph Vernet ou Louis Gabriel Moreau à Corot, de même il est facile de saisir la parenté qui existe entre Corot et Monet ou Sisley. Des artistes de transition comme Eugène Boudin et Jongkind affermissent encore ce lien. Jongkind, qui avait étudié avec Eugène Isabey, a trente-cinq aquarelles dans la collection Camondo. Il y a là des notes vives et brillantes, quelquefois un peu communes, mais toujours décisives. Eugène Boudin, qui fut le premier maître de Claude Monet, est représenté par de jolies marines aux ciels mouvementés et par une de ces petites études de plage aux personnages bigarrés dans lesquelles il excellait.

Claude Monet n'a pas moins de quinze toiles dans la collection Camondo. Les plus anciennes comme *le Bassin d'Argenteuil* s'apparentent directement à Corot, par l'intermédiaire d'Eugène Boudin. L'artiste, qui avait commencé par peindre de vigoureuses figures voisines de celles brossées par Manet, se sent déjà, avant tout, paysagiste. La lumière est pour lui le problème pictural dominant. Il découvre comment varient la couleur de l'ombre et celle des parties éclairées, et il donne à ce ton passager une importance de plus en plus grande, au détriment du ton local. Pour plus de commodité, il divise ses touches de façon à mieux laisser apparaître la nuance passagère. Bientôt, le motif ne sera qu'un prétexte. Pour bien montrer son objectif, il peindra huit ou dix fois le même sujet aux différentes heures de la journée ; il indiquera ainsi comment varie à chaque instant le vêtement de lumière colorée qui couvre toutes choses. Phénomène surprenant, cette découverte du réel permet à l'artiste les traductions les plus féeriques : il recherche la vérité et, par là même, arrive au plus délicat enchantement des nuances. La première série exécutée systématiquement est celle des *Meules*. Trois ou quatre ans plus tard, Claude Monet arrive à l'entière maîtrise, avec la suite des *Cathédrales* (1894), dont quatre fragments ornent la collection Camondo. On sait qu'il s'agit d'un coin du portail de la cathédrale de Rouen, peint d'une fenêtre. Le peintre a découvert la couleur propre de la lumière projetée sur la vieille pierre, et le gris local de peu d'importance favorisait la recherche des divers effets. Le *Parlement* de la collection Camondo appartient à la série des vues de la Tamise ; deux toiles sont empruntées à la série du *Bassin aux nymphéas* (1899) ; enfin, *le Village de Vétheuil* date de 1901.



Le Bassin d'Argenteuil, tableau de Claude Monet.



Canapé-tapisserie des Gobelins, époque de la Régence.

Sisley et Pissaro ont, assurément, subi très vivement l'influence de Claude Monet. Le premier, amoureux des effets légers, aériens, transparents, est ici avec l'*Inondation à Port-Marly* (1876), la *Route à l'orée du bois*, la *Neige à Louveciennes*. Camille Pissarro, plus âgé, plus fruste, plus puissant, ressemble plus à Millet qu'à Corot. Il ne possède pas le sens de la transposition féerique propre à Monet, mais il est attentif et véridique, et la *Jeune paysanne assise* est un bon spécimen de son art. Renoir seul est insuffisamment représenté dans la collection Camondo. On n'y voit que des œuvres assez récentes, exécutées par un artiste déjà souffrant ; les belles toiles peintes de 1870 à 1890 manquent. C'est au Luxembourg qu'il faut aller voir *le Moulin de la galette* ou *la Balançoire*.

Cézanne, Degas plus encore, sont, dans le mouvement impressionniste même, des indépendants. Celui-ci est savant et adroit et, pourtant, son influence sur les peintres qui l'ont suivi est peu notable ; Paul Cézanne, malgré ses gaucheries, a eu beaucoup de disciples ; trop, peut-être. C'est qu'il a un sens particulier de la couleur. L'art d'accorder les tons est, chez lui, inné. Il modèle non pas tant par le blanc et le noir que par la variation de la nuance juste et riche. Chez la plupart des peintres, l'ombre devient grise ou d'une couleur arbitraire sans vérité ; chez Cézanne, elle reste d'une richesse incomparable et d'une justesse surprenante. Que de telles modulations sur des tons divers aient enchanté les peintres, il y a d'autant moins lieu de s'en étonner que, par réaction contre un académisme décoloré, le besoin de la nuance franche se faisait plus sentir. De Delacroix à Claude Monet et à Renoir, l'éclat des palettes augmente : Cézanne arrive au bon moment, et il est d'autant plus apprécié qu'il rentre dans la voie des vrais coloristes, de Veronèse à Vermer et à Chardin. Pour cette seule qualité, on a pu se permettre d'évoquer de tels noms. Après cela, on peut pardonner à Cézanne des inexactitudes de mise en place, des déformations de lignes. Elles sont involontaires, chez un artiste préoccupé d'autres recherches. Ce n'est pas cela, certes, qu'il faudrait imiter. Par surcroît, Cézanne, qui applique si sûrement les lois de l'harmonie colorée, applique aussi les lois du contraste ; il sait souligner d'un accent puissant des parties claires et arriver ainsi à un effet vigoureux. On le reconnaîtra mal dans une nature morte de fleurs de la collection Camondo, œuvre d'aspect peu personnel, mais les *Joueurs de cartes* et la *Maison du pendu* sont de bons exemples de son art. A force de chercher le ton juste, peut-être y a-t-il un peu trop d'empâtements dans la *Maison du pendu* et, cependant, cette facture donne une matière généreuse ; nous avouons la trouver un peu lourde. D'une exécution plus expéditive, les *Joueurs de cartes*, avec leur richesse de coloris, sont une des réussites de Cézanne. Il eût fallu, pour le goûter entièrement, une solide nature morte et quelques-uns de ses paysages de Provence auxquels le motif prête un dessin presque classique.

Tandis que Cézanne s'inscrit dans la lignée des coloristes, Degas suit de plus près la tradition classique. Il a commencé à dessiner avec un élève

d'Ingres, et le dessin est resté sa grande passion. Rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'il ait cherché des exemples, non seulement chez les vieux maîtres d'Occident, tels que Ghirlandajo et Holbein, mais encore chez ceux d'Extrême-Orient. Le goût s'en était développé avec les Goncourt. Degas trouvait dans Hokousaï un observateur non seulement de la forme, mais encore du mouvement. Or c'est cela qui va le caractériser de plus en plus. Alors que nous nous attachons traditionnellement, et pour de bonnes raisons, d'ailleurs, à l'immobile, Degas prend ses modèles chez des êtres en action et, successivement, il étudie des jockeys, des danseuses, des femmes à leur toilette. Aux artistes d'Extrême-Orient il emprunte, en outre, certaines singularités de mise en page, et il les exagère; ainsi aime-t-il à faire couper un personnage, un animal par le bord du cadre, ou bien, faisant un portrait de femme, il placera celle-ci au second plan, laissant le premier occupé par une grande potiche garnie de chrysanthèmes : tel est le cas de la *Femme à la potiche* de la collection Camondo (1872).

De la même année date *le Foyer de la danse à l'Opéra de la rue Lepelletier*. Le réalisme de Degas s'y montre encore un peu minutieux et sec; on sent que la composition est faite à petites reprises, comme chez Ingres. Elle est mieux venue dans la *Classe de danse* (1874), encore qu'un des personnages ait été, dit-on, ajouté après coup. La *Répétition du ballet sur la scène* complète cette série. Degas ne s'y montre pas encore très à l'aise dans le métier de l'huile : c'est seulement dans certains portraits qu'il a réussi à libérer sa facture et à accorder son sens du caractère, son choix des nuances rares avec la franchise de l'exécution. Mais de ces œuvres, qui sont à notre sens les meilleures de l'artiste, il n'y a pas d'exemple ici, sauf, peut-être, le portrait de *Desboutins*, intitulé *l'Absinthe*.

Degas a trouvé dans le pastel un procédé plus commode. Avec ce bâton coloré, il continue à dessiner, quand il modèle. Il trouve en même temps, dans cette matière, une couleur plus vive, et c'est ainsi qu'il exécute diverses études de femmes nues, dont le Louvre possède aujourd'hui plusieurs spécimens. Là s'arrête à peu près la collection Camondo, car des artistes comme Vincent Van Gogh et Henri de Toulouse-Lautrec n'y sont présents que pour mémoire. Telle qu'elle est, elle présente, sauf pour Renoir, un ensemble significatif d'œuvres de l'école impressionniste. Le donateur a eu soin de préciser que les œuvres léguées par lui pourraient être dispersées au bout de cinquante ans; elles seront donc, alors, normalement classées dans les séries auxquelles elles appartiennent : c'est là une précaution que devraient toujours prendre les amateurs qui veulent bien laisser leur collection au Louvre. — Tristan Leclère.

Chasse et pêche. *Location des droits de chasse et de pêche.* (Dr. fisc.) La loi du 31 juillet 1920 (art. 19) soumet à une taxe annuelle les locations, écrites ou verbales, du droit de pêche et du droit de chasse. Le taux est de 10 p. 100 sans décimes, et la taxe est assise sur le prix exact de la location, majoré des charges imposées au preneur. Tous les baux sont atteints, que le propriétaire soit une personne morale (Etat, commune, etc.), ou un particulier, à l'exception : 1° des locations de pêche consenties amiablement par l'Etat aux sociétés de pêcheurs à la ligne dans les conditions de la loi du 20 janvier 1902 ; 2° des droits concédés au locataire du terrain de chasse ou de pêche et qui, en pareil cas, ne sont pas loués séparément du fonds.

Lorsque la location fait l'objet d'un bail écrit, la première annuité est perçue au moment de l'enregistrement de l'acte et vient s'ajouter au droit d'enregistrement proprement dit, c'est-à-dire que ce droit (0 fr. 60 p. 100) et la taxe (10 p. 100) sont perçus en même temps. La formalité doit être remplie dans les trois mois, lorsque le bail est sous seing privé, dans les dix jours ou les quinze jours de l'acte, lorsqu'il est notarié, dans les vingt jours de l'acte ou de son approbation, quand il est administratif. (Instr. de l'Enregistrement du 4 sept. 1920.)

Les locations verbales ne sont pas soumises à la déclaration quand elles ne sont pas consenties pour plus de trois ans et quand le prix ne dépasse pas 2.000 francs à Paris, 1.000 francs partout ailleurs. Mais la taxe de 10 p. 100 sur les locations du droit de pêche et de chasse étant exigible, quel que soit le prix, la déclaration de ces sortes de locations est toujours exigible, même quand il n'y a pas lieu de percevoir le droit d'enregistrement. Le délai est de trois mois à dater de la convention verbale.

Les annuités suivantes sont payables, pour les baux écrits comme pour les locations verbales, dans les trois premiers mois de chaque année en cours, comptée à partir du commencement de la location et d'avance.

La taxe est à la charge exclusive du preneur. Les parties peuvent convenir qu'il en sera autrement, mais c'est toujours au preneur que le fisc s'en prendra, en cas de non-payement. — Toutefois, en cas de bail sous seing privé, si le preneur n'a pas présenté le bail à l'enregistrement dans les trois mois, le bailleur aurait à déposer l'acte avant l'expiration du quatrième mois, sous peine d'être personnellement responsable vis-à-vis du fisc, sauf son recours contre le preneur. — M. Legrand.

Courrier de M. Thiers (le), d'après les documents conservés au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, par Daniel Halévy (Paris, 1920). — Les manuscrits laissés par Thiers à la Bibliothèque nationale, et que l'on peut consulter aujourd'hui, sont d'une abondance et d'une richesse extrêmes; et Daniel Halévy y a recueilli des textes curieux et importants. Ils ont le défaut, pourtant, d'avoir été préparés par Thiers lui-même et par sa belle-sœur, Mlle Dosne, et l'on n'y trouve que ce qu'il a bien voulu y laisser. Sans doute, les brouillons des lettres qu'il n'envoya pas ont été soigneusement retenus; mais où sont les brouillons des lettres qu'il envoya? On aimerait à le savoir et à pouvoir contrôler ce qu'il fut avec ce qu'il voulut paraître. Car, dans le livre, très curieux, d'ailleurs, et très bien fait, de Daniel Halévy, l'image qui nous apparaît de Thiers est celle que Thiers lui-même s'est plu à dessiner. Ce n'était peut-être pas la véritable. Grâce aux notes et aux commentaires que Daniel Halévy a joints aux documents qu'il publie, nous avons, du moins, une biographie de l'homme d'Etat. Et cela n'est pas sans intérêt.



Adolphe Thiers (1797-1877),
premier président de la IIIe République française (1871-1873).

Marie-Joseph-Louis-Adolphe Thiers naquit le 26 germinal de l'an V (15 avril 1797) à Marseille, de la citoyenne Marie-Madeleine Amie, et du citoyen Pierre-Louis-Marie Thiers, propriétaire. Ce n'est qu'un an après sa naissance que ses parents s'unirent légalement et le légitimèrent. Son père, avocat au parlement d'Aix et garde des archives de Marseille, était de bonne bourgeoisie, mais déclassé. A en croire un contemporain, « ce petit homme, incapable de se fixer à rien, à peu près inhabile à tout, hors d'état de soutenir une discussion un peu approfondie et d'écrire quatre lignes ayant un sens lié, était doué d'un babil superficiel, qui, pendant quelques jours, lui donnait l'avantage de pouvoir amuser une société très agréablement... Mais il ne lui restait bientôt plus que sa figure grotesque, ses yeux expressifs, sa pantomime drôle et quelques saillies heureuses qui lui échappaient quelquefois. En somme, il eût assez bien tenu sa place dans une société frivole; mais il était menteur au delà de ce qu'il est possible d'imaginer et de supporter ». Il ne serait point malaisé, avec ces quelques lignes, de dessiner la caricature de notre homme d'Etat.

Le jeune Thiers fit ses études au lycée de Marseille avec le plus grand succès. Il avait l'amour du travail « et le désir de se distinguer dans une profession honorable ». Quand il fut en âge de prendre une situation, il songea à entrer dans un comptoir. Mais un ami clairvoyant lui conseilla d'entrer plutôt au barreau, et il alla faire son droit à Aix. Dans la vieille cité, il mena une vie active, à la fois studieuse et libre. Licencié, il vint à Paris. Il y connut Dosne, l'agent de change, qui n'était pas loin d'être un nouveau riche, et aussi Mme Dosne, à la fois ambitieuse et libérale; ambitieuse d'esprit, et libérale... du reste. Cette amitié fut fort utile au jeune homme, qui se mit à écrire sur la politique et sur les arts, sur l'histoire aussi; car, dès ce moment, il songe à son ouvrage sur la Révolution française. Le succès vient au-devant de son ambition. Des hommes comme Talleyrand, comme le baron Louis, comme de Villèle, l'apprécient et cherchent à l'utiliser. Au moment de la révolution de 1830, il mène la guerre de plume et donne déjà des directives.

Il voulait une dynastie nouvelle; il voulait celle de la Maison d'Orléans. Aussi, dès l'installation de Louis-Philippe, est-il appelé aux affaires; d'abord en sous-ordre, comme adjoint au baron Louis, ministre des finances, puis comme sous-secrétaire d'Etat du banquier Laffitte. Il fait son apprentissage du pouvoir comme conseiller du nouveau régime. Enfin, il est ministre de l'intérieur, et il se montre aussi habile à réprimer l'émeute qu'il l'avait été à la préparer.

C'est le moment, aussi, où il ruine les ambitions du parti légitimiste en se servant de Deutz pour arrêter et déshonorer la duchesse de Berry.

Il passe de l'intérieur aux travaux publics, des travaux publics à l'intérieur. Le ministre des travaux publics commence à tracer notre Paris actuel; le ministre de l'intérieur livre avec succès bataille aux ouvriers. Victorieux, il exploite sa victoire et fait voter des lois de répression contre le jury et contre la presse. En 1836, le voici président du conseil et ministre des affaires étrangères.

Il s'efforce d'abord d'élargir le cercle des amitiés françaises; mais l'exécution ne répond pas à ses intentions, parce qu'il veut aller trop vite. C'est ainsi qu'en voulant unir les cours de Vienne et de Paris par un mariage, il parvient à les brouiller. Il ne laisse pas d'en éprouver quelque humiliation et, pour se venger, veut intervenir en Espagne. Il perd toute mesure, au point que le roi, comprenant dans quelle aventure la France allait être jetée, s'y opposa. Thiers dut démissionner.

Les affaires n'avaient pas occupé entièrement le ministre. Il avait trouvé le temps de se marier, et, reçu dans la dernière intimité de Mme Dosne, il avait, non sans scandale, épousé sa fille. Tombé du pouvoir, il s'installa en famille sur les bords du lac de Côme, affectant un entier désintéressement des affaires publiques.

Cette tranquillité ne pouvait longtemps le satisfaire. On le retrouve, en 1838, uni à Guizot, pour lutter contre la politique royale. Le public était favorable à sa politique d'aventure; mais la couronne, qui voyait juste, s'en tenait à la politique d'abstention, la seule possible à ce moment. Thiers souhaitait sans cesse du mouvement, sans se préoccuper de savoir si ce mouvement pouvait être dangereux. En 1840, ainsi qu'il arrive toujours en politique, la roue tourna. Le roi eut besoin de Thiers et le fit appeler. Thiers accepta le pouvoir.

Mais les affaires extérieures n'étaient pas alors sans quelque complexité. La question égyptienne était, notamment, assez difficile à résoudre. Thiers n'était pas homme à trouver la solution d'apaisement; et à Londres, pas davantage Palmerston. Reconnaissons, d'ailleurs, que son intransigeance fut approuvée par des Français de qualité, comme Tocqueville. A vrai dire, Thiers crut intimider l'Europe, il ne fit que l'irriter; et, comme les influences étrangères, soit directement, soit indirectement, se font toujours sentir dans la politique intérieure d'un pays, Thiers dut, de nouveau, abandonner le pouvoir.

Il redevint historien. Peut-être par politique et par souci de l'actualité, autant que par goût, il commence son histoire du Consulat et de l'Empire, cette histoire qui va réveiller le bonapartisme, auquel il a déjà préparé la voie par la préparation du retour des cendres. Toutefois l'historien n'était point si absorbé par ses travaux qu'il ne songeât à son retour à la tête du gouvernement; mais, comptant sur le duc d'Orléans pour poursuivre à ses côtés la politique nationale, dont il avait fixé le programme, la mort de ce prince vint soudain frapper à la base ses espoirs. Alors, il se tourna vers les cercles littéraires et goûta le succès prodigieux des premiers livres de son histoire.

Cependant, les événements politiques, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, se compliquaient de jour en jour. Les personnages consulaires se pressèrent aux portes du pouvoir. Thiers fut de ceux-là. A la tribune, il représente le sentiment national. Il semble en soutenir les intérêts. C'est la raison ou, peut-être, l'occasion pour laquelle il lutte contre Guizot et le pouvoir royal. Il gagne tout ce que perd Guizot.



Le Libérateur du territoire (tableau de Ulmann, musée de Versailles). — La Chambre des députés, le 16 juin 1877; Jules Grévy préside; Fourtou, ministre de l'intérieur, est à la tribune. — Au cours de la séance, Fourtou ayant rapporté à l'Assemblée nationale l'honneur d'avoir délivré la France de l'occupation étrangère, un député des Ardennes, Gailly, s'écria, en désignant Thiers : « Le libérateur du territoire, le voilà! »; et la gauche tout entière, entraînée par Gambetta, fit au vieillard une ovation qui lui arracha des larmes. (Thiers +; Gambetta ×.)

Thiers n'était pas démocrate, mais il était ennemi de Guizot; il était le chef de l'opposition. Il observa les événements, en affectant de leur être supérieur. Quand la situation fut perdue, le roi l'appela, mais il était trop tard. La monarchie s'écroulait, en même temps que Guizot. Thiers fut d'abord amèrement déçu; mais, bientôt, il pensa que, si la République durait, il la dirigerait. Aux élections, cinq circonscriptions l'élurent comme représentant du peuple. De nouveau, la place qu'il occupe est éminente. « Les yeux de l'Europe sont sur vous, lui écrit le roi des Belges, vous pouvez exercer l'influence la plus heureuse sur son avenir. »

A la présidence de la République il aurait pu se présenter. Il préfère soutenir la candidature de Louis-Napoléon, comptant sur la médiocrité du prince pour le dominer facilement. En effet, il tient d'abord la place de conseiller auprès du président. Il pourrait, s'il le voulait, être président du conseil. Il soutient avec vivacité et fait voter la loi Falloux sur la liberté de l'enseignement, avec la vivacité même qu'il avait mise à faire repousser, en 1845, une mesure du même ordre. Il devient l'idole des catholiques. En même temps, il demeure le conseiller de la famille royale.

Mais le double rôle qu'il joue est trop délicat pour qu'il puisse le tenir longtemps. On est en 1851. Le prince-président cherche des hommes nouveaux. Thiers prévoit l'Empire, qui ne peut être empêché, croit-il, que par la candidature du prince de Joinville à la présidence de la République. Mais il estime, en même temps, que cette candidature ne peut se déclarer que dans certaines conditions. Il le dit à la famille royale qui le consulte, mais qui demeure irrésolue. Le coup d'Etat se produit.

Thiers, arrêté, est conduit à la frontière. Il semble, d'ailleurs, que l'empereur désirerait un accommodement immédiat. On ne sait au juste ce que Thiers répondit aux avances qui lui furent faites. Il se résigne à l'exil, fait des études de philosophie, voyage à Londres.

Le gouvernement impérial, cédant enfin, l'autorise à rentrer, le 9 août 1852. Thiers s'installe, et reprend ses réceptions, comme jadis, dans son petit hôtel de la place Saint-Georges.

Il suit attentivement les mouvements de la politique intérieure et, surtout, de la politique extérieure; mais les directives que le gouvernement donne à celles-ci lui paraissent justes et raisonnables. Il approuve l'alliance anglaise; la guerre contre les Russes. Il dit sa satisfaction.

En même temps, il continue de rédiger et de publier son histoire, dont le succès est toujours aussi vif. Il est très entouré; ses réceptions sont particulièrement suivies, et il a des amitiés illustres. Il entretient des relations avec tout ce qui porte un nom en Europe, et il se rencontre même avec Metternich. Mais il ne songe à rentrer dans la vie politique que lorsque la liberté de la tribune est rétablie. Aux élections de mai 1863, les électeurs de la deuxième circonscription de Paris l'envoient à la Chambre. Il y restera étranger aux partis, pour s'appuyer sur la bourgeoisie industrielle et sur la France catholique, se plaisant à jouer le rôle de conseiller national et prononçant de grands discours sur la situation financière, sur les libertés nécessaires, sur les affaires extérieures. L'un des plus fameux fut celui où il exposa, le 3 mai 1866, au moment où la Prusse allait se jeter sur l'Autriche, quel serait l'avenir de l'Europe. Il est le véritable maître de l'opinion publique; l'Empire lui-même est attentif à sa parole; mais, si on l'écoute, on n'entend pas ce qu'il dit.

Comme il l'avait prévu, les événements se précipitèrent. Ce fut la séance fameuse du 15 juillet 1870 :

J'étais menacé, écrit-il, insulté par des fous furieux, et mon indignation de la folie criminelle que l'on commettait était si grande que ce qu'on appelait mon courage ne me coûtait pas du tout. Mon cœur était soulevé de voir les misérables qui, en 1866, n'avaient pas voulu empêcher le mal à son origine, vouloir, maintenant, en précipiter les conséquences, au risque de les rendre définitivement mortelles.

Ce fut Sedan. Ce fut le 4-Septembre. Thiers refusa de participer au nouveau gouvernement, mais il accepta d'aller plaider la cause française dans les cours européennes. De retour, le 21 octobre, il s'efforça de négocier l'armistice et la paix.

Vingt-six départements le déléguèrent à l'Assemblée de Bordeaux. Il consentit à gérer les affaires comme chef du pouvoir exécutif et à ne favoriser aucun parti. Au vrai, il favorisa l'évolution qui devait faire, du gouvernement de fait de la République, un gouvernement de droit. Il ne redoute pas l'insurrection; mais, la sachant inévitable, il va au-devant d'elle, en quelque sorte, pour la mieux mater. Le voici président de la République.

Il s'efforce d'abord d'exécuter le traité, et il y réussit. La rapidité avec laquelle le territoire est libéré relève le prestige de la France. Thiers en profite pour chercher des amis. Il regarde vers l'Angleterre et vers la Russie. A l'intérieur, il veut fonder une république bourgeoise, une république conservatrice. Il mesure ses droits à la Maison de France. Il ménage les radicaux. Il transige avec Gambetta. Il croit à la durée de son pouvoir. Mais les partis sont plus forts que son prestige. L'élection à Paris de Barodet, battant Charles de Rémusat, produit une grosse impression. Pour restaurer la monarchie, les conservateurs décidèrent de renverser le président. Le 24 mai 1873, Thiers était contraint de démissionner.

L'intérêt conservateur (écrit-il, à M. de Tréveneuc) était dans mes mains plus en sûreté que dans les mains où il pourra être, quelles qu'elles soient, car je suis plus conservateur que vous tous.

Thiers s'allia à Gambetta, pour diriger les républicains. Aux élections de 1877, il se présenta à Paris, dans le IXe arrondissement. Il prévoyait la défaite du maréchal et espérait le remplacer à la tête de l'Etat; mais, quelques semaines avant le scrutin, le 3 septembre 1877, il mourait brusquement.

Telle fut la vie de Thiers; mais quel fut l'homme, il est moins aisé de le dire. La princesse de Liéven en a tracé un jour une rapide esquisse, qui n'est pas sans saveur :

M. Thiers, écrit-elle, est un feu d'artifice perpétuel. C'est l'esprit le plus abondant que j'aie rencontré. La mobilité d'impressions et de principes forme son caractère distinctif. C'est un révolutionnaire au fond, mais qui saurait prendre toutes les autres formes ; il a l'orgueil de Satan. C'est lui-même qui le dit. Il dit que Charlemagne aurait été forcé de compter avec lui. Moi, je crois que Charlemagne l'aurait fait pendre. — Claude Barjac.

Croix-d'Hins (La Station de T.S.F. de La). — Le 18 décembre dernier, le gouvernement français a pris officiellement possession de la station Lafayette, poste de T. S. F., situé à La Croix-d'Hins, au sud-ouest de Bordeaux.

La construction de ce poste fut décidée en octobre 1917. Dès le début de cette année-là, le gouvernement, sentant venir à lui l'alliance des Etats-Unis, se préoccupait d'assurer les communications entre la France et l'Amérique du Nord. Les câbles étant à la merci des sous-marins, en cas de rupture, le poste de La Doua, près de Lyon, même aidé par le poste de Nantes, que venait d'établir la marine, ne pourrait suffire à transmettre les nombreuses communications qu'il recevrait. De plus, on n'était pas assuré que les messages qu'il passerait seraient toujours bien entendus; en effet, il fut constaté que, en été, la réception de tous les postes européens existants laissait à désirer.

Il fallait donc ou bien améliorer les moyens existants, c'est-à-dire augmenter l'énergie et surélever les pylônes de Lyon, ou bien construire une nouvelle station capable d'assurer les communications en toute saison, station où l'on emploierait un courant très puissant et des pylônes très élevés. On décida d'adopter conjointement les deux solutions, la première pouvant être réalisée plus rapidement que la deuxième, et l'on entreprit immédiatement la construction du nouveau poste.

L'emplacement en fut choisi à mi-chemin entre Bordeaux et Arcachon; en effet, il était à l'abri des attaques ennemies — dans le voisinage d'une base américaine, à proximité d'une grande ville, à côté de la gare de La Croix-d'Hins — dans une région où le terrain, abondant et bon marché, se prêterait à toutes les installations nécessaires; enfin, dans les meilleures conditions techniques, non loin de la mer, dans une plaine au sol bon conducteur.

Français et Américains se mirent d'accord sur le partage du travail. Les premiers fixèrent les caractéristiques de la nouvelle station et se chargèrent de la station proprement dite, des fondations des pylônes, du projet d'antenne, de l'aménagement de la prise de terre, enfin, du logement du personnel, pour lequel, dans cette lande déserte, il fallait élever une petite cité. L'industrie américaine, moins occupée que la nôtre, fabriquerait les pylônes et les arcs, lesquels seraient transportés et installés par la marine américaine, spécialiste en matière de T. S. F.

Au moment de l'armistice, la France avait achevé sa part, sauf le logement du personnel. Le matériel américain était encore à pied-d'œuvre, sauf trois pylônes sur huit, qui étaient commencés. L'Amérique offrit de céder ou de reprendre son matériel. On décida de saisir cette occasion de compléter plus rapidement la construction d'un réseau de stations radio-

électriques s'ajoutant à celles de la tour Eiffel, de la Doua, de Nantes, et qui compenserait notre pauvreté en câbles transatlantiques; le 11 février 1919, le département de la guerre français signa un accord avec la marine américaine.

Malheureusement, la démobilisation rappela aux Etats-Unis les 750 hommes installés au camp; leur remplacement par des ouvriers civils amena, dans l'exécution des travaux, un temps d'arrêt qui dura jusqu'en mars 1919. Mais, à partir de cette époque, on déploya la plus louable activité : les pylônes furent terminés en novembre 1919, les machines prêtes à tourner en avril 1920; l'antenne fut montée par panneaux successifs; en août 1920, la station commençait ses essais, qui durèrent environ trois mois.

Le 18 décembre, elle fut inaugurée par Deschamps, sous-secrétaire d'Etat aux P. T. T., assisté du général Ferrié, inspecteur général des services radiotélégraphiques de l'armée, et de son principal collaborateur, le commandant Brenot, aujourd'hui directeur technique de la Compagnie générale de T. S. F. Le poste fut présenté à Deschamps par l'amiral Magruder, attaché naval, représentant le gouvernement américain. A la demande des Etats-Unis, il reçut le nom de Lafayette.

La station, telle qu'elle se présente, est conforme aux plans, sauf pour la cité destinée au logement du personnel. Etant donné les circonstances nouvelles, on y renonça, sur la demande de l'administration des P. T. T.

L'antenne est soutenue par huit pylônes de 250 mètres de haut, disposés en deux rangées parallèles et espacés de 400 mètres; ils sont d'un type analogue à celui de la tour Eiffel, mais n'ont que trois pieds et sont quinze fois plus légers (500 tonnes seulement); en particulier, leurs socles sont remarquables à la fois par leur élégance, leur légèreté et leur solidité.

L'antenne elle-même, parfaitement isolée, est en nappe coudée, comme à Lyon, d'un type qui permet facilement la réalisation de très grandes longueurs d'onde. D'autre part, les dimensions de ses parties permettent de réaliser de faibles résistances de terre. La nappe comporte seize fils s'étendant sur une longueur de 1.200 mètres et une largeur de 400.

Enfin, les arcs de la Federal Company, robustes et bien conçus, permettent de livrer à l'antenne 500 kilowatts contre 100 à Lyon. L'arc peut être utilisé sur sept longueurs d'ondes, allant de 13.850 mètres à l'onde normale de 23.450. Le changement d'ondes se fait très facilement par commandes mécaniques, et le réglage se modifie automatiquement.

La station possède deux systèmes de manipulation : l'un pour la petite vitesse, l'autre pour la grande. D'ailleurs, pour la première fois dans l'histoire de la radiotélégraphie, les émissions d'ondes sont commandées par fil à distance du bureau central de Bordeaux; bientôt, elles le seront directement de Paris. On compte aussi installer de puissants alternateurs à haute puissance Béthenod-Latour, qu'on avait écartés en 1917 au profit des arcs, plus rapides à construire.

Dès maintenant, le poste Lafayette pourra transmettre cinquante mots à la minute, deux fois plus que le câble Brest-New-York, pour lequel on n'a pas pu supprimer un intermédiaire dans la transmission.

D'autre part, des expériences faites par un grand nombre de postes de réception (colonies françaises, Amérique, Hawaï, Philippines, îles du Pacifique), il ressort que la force des signaux de la station Lafayette a été de quatre à huit fois supérieure à celle des signaux reçus de Nauen. Dès maintenant, elle peut assurer, à toute heure et en toute saison, les communications entre la France et l'Amérique, et aussi, d'une façon moins constante, les communications avec les colonies françaises, comme la plupart des grandes stations de T. S. F., mais plus souvent et plus régulièrement que ces dernières.

En résumé, avec la station Lafayette, la télégraphie sans fil a réalisé un progrès considérale. D'ailleurs, la nouvelle station cessera d'être, en France, la plus puissante dans deux ans, quand sera ouvert le poste de Sainte-Assise, près de Melun, inauguré le 9 janvier; il aura, en effet, une puissance double de celle de La Croix-d'Hins et sera capable d'émettre, à l'heure, huit fois plus de mots, rendement susceptible encore d'être doublé pour les courtes distances.


Bâtiment central de la station de T. S. F. de La Croix-d'Hins. (Phot. Rol.)

La Croix-d'Hins sera alors spécialisée dans les communications avec les deux Amériques; Sainte-Assise assurera les communications particulièrement rapides avec l'Europe, rapides encore et régulières avec les autres parties du monde, notamment avec l'Afrique du Sud, l'Océanie et, en Asie, avec les Indes, la Chine et le Japon, sans parler de nos colonies. — André Cassel.

France. Histoire. — Histoire contemporaine. Les articles que nous consacrons à la *Politique intérieure et extérieure* ont pour objet de donner au lecteur une impression d'ensemble sur les événements de chaque mois et d'en faire ressortir les résultats; mais, à côté de ces chroniques, une *Revue* comme la nôtre, qui tient à jour tous les Dictionnaires et toutes les Encyclopédies, doit publier des exposés historiques proprement dits. La publication de ces exposés a été nécessairement suspendue pendant la guerre. L'heure est venue de les reprendre et même de leur donner plus d'ampleur. Ils ne seront pas de secs répertoires; ils enregistreront toutes les grandes manifestations de notre vie publique, résumeront les débats parlementaires les plus importants et présenteront, autant que possible, l'enchaînement des faits.

Mais ce programme ne pourra pas être suivi immédiatement. Tant que durent les hostilités, il n'y a d'autre politique que la « politique de guerre », celle qui règle les rapports du gouvernement et du haut commandement; tout l'effort du pays est appliqué à l'action militaire, financière, industrielle, qui lui vaudra finalement la victoire. Et, comme cette politique est encore mal connue, comme on ne connaît pas beaucoup mieux l'histoire des négociations, comme, enfin, nous n'avons pas à nous occuper ici des événements militaires, on ne sera pas étonné de ne trouver, pour la période 1914-1918, que l'indication de quelques faits essentiels.

Le dernier article publié par le *Larousse Mensuel* (t. III, p. 164) s'arrêtait aux élections législatives de 1914. Après ces élections, le cabinet Doumergue, considérant comme achevée la tâche en vue de laquelle il avait été constitué, estima qu'il appartenait à un homme nouveau de continuer, avec le concours de la Chambre nouvelle, l'œuvre de la précédente législature. Sa démission fut rendue officielle le 2 juin.

Ministère Ribot (9-12 juin 1914). — Le président de la République faisait alors un voyage officiel en Bretagne. Dès son retour à Paris, il fit appeler successivement plusieurs hommes politiques, qui ne crurent pas devoir accepter la présidence du conseil, puis René Viviani, du groupe républicain socialiste.

Viviani voulait affirmer, dans la Déclaration ministérielle, que le gouvernement appliquerait avec loyauté la loi militaire, mais que, le jour où serait constatée l'efficacité d'une meilleure utilisation des réserves, il serait possible d'envisager la réduction des charges militaires, si, à ce moment, la situation intérieure le permettait. Cette réserve n'ayant pas été agréée par Justin Godard et Ponsot, radicaux unifiés, la combinaison se dissocia le jour où elle allait devenir définitive, et Alexandre Ribot fut mandé à l'Elysée, Léon Bourgeois ayant précédemment décliné l'offre du pouvoir. Le président du conseil démissionnaire avait indiqué Viviani, Bourgeois et Ribot comme particulièrement désignés pour prendre la direction des affaires.

Le ministère Ribot (9 juin) fut ainsi composé :

Présidence du conseil et justice...	Alexandre Ribot.
Affaires étrangères............	Léon Bourgeois.
Intérieur....................	Paul Peytral.
Finances....................	Clémentel.
Guerre.....................	Delcassé.
Marine.....................	Emile Chantemps.
Instruction publique et beaux-arts.	Dessoye.
Travaux publics.............	Jean Dupuy.
Commerce, industrie, postes et télégraphes.................	Marc Réville.
Agriculture..................	Dariac.
Colonies....................	Maurice Maunoury.
Travail et prévoyance sociale.....	Abel.

Sous-secrétaires d'Etat (10 juin) :

Intérieur....................	Le Cherpy.
Guerre.....................	Margaine.
Marine marchande...........	Guernier.

La Déclaration ministérielle résumait en trois termes la politique intérieure du gouvernement : défense laïque, justice fiscale, justice sociale. Il ne voulait vivre qu'avec la confiance d'une majorité républicaine dans les deux Assemblées, n'excluant de cette majorité que les socialistes unifiés. « Vous voulez renverser la société, leur disait Ribot, la transformer de fond en comble. Vous ne voulez prendre aucune des responsabilités des membres de


Vue générale de la station de T. S. F. de La Croix-d'Hins. (Phot. Rol.)

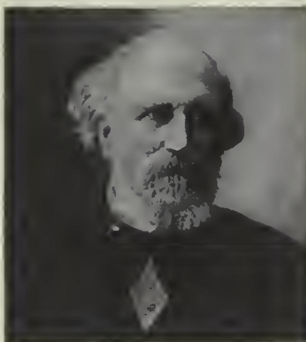
Station de T. S. F. de La Croix-d'Hins. — 1. Entrée de poste, antenne. — 2. Génératrice. — 3. Tableau de changement de longueur d'ondes. — 4. Self et relais. — 5. Arc convertisseur. (Phot. Rol.)

cette Chambre en ne votant même pas le budget. Comment peut-on vous considérer comme partie intégrante d'une majorité gouvernementale? » La situation de notre trésorerie commandait des mesures énergiques et rapides : incorporation dans la loi de finances des dispositions établissant l'impôt général sur le revenu, taxe sur le capital, présentation immédiate d'un projet d'emprunt, modération des dépenses, étant entendu qu'aucune majoration ne frapperait les objets de consommation de première nécessité, ni les boissons hygiéniques. Les institutions d'assurance et de prévoyance seraient développées, la guerre déclarée à l'alcoolisme et à la tuberculose. Quant au service militaire, le cabinet ne contestait pas aux partisans du système des milices le droit de défendre leur idée, mais elle se rattachait à une conception générale de la société et des rapports internationaux « qui attendrait longtemps pour se réaliser ». La loi de trois ans n'avait pas été votée pour donner satisfaction à une théorie. Motivée par l'accroissement de l'armée allemande, son maintien s'imposait, « tant que l'équilibre des forces militaires en Europe ne se serait pas modifié ». Le développement de l'instruction des jeunes gens et l'organisation des réserves compléteraient la loi, sans préparer sa prochaine abolition.

Ce programme était acceptable pour une majorité de gauche, et le ministère comprenait, d'ailleurs, des radicaux de marque : Delcassé, dont le passage aux affaires étrangères avait eu des conséquences importantes; Peytral, auteur du premier projet d'impôt sur le revenu dont la Chambre eût été saisie; Dessoye, président de la Ligue française de l'enseignement. Mais les socialistes et les radicaux unifiés avaient refusé de collaborer avec lui et décidé de le renverser, le jour même où il se présenterait devant le Parlement. Aussi la lecture de la Déclaration ministérielle et les explications du président du conseil furent-elles, au Palais-Bourbon, littéralement hachées par les interruptions de l'extrême gauche (12 juin 1914), malgré les efforts de Ribot pour persuader ses contradicteurs qu'il ne méconnaissait pas le sens des élections, qu'il ne songeait pas à tenter une politique de recul. Ce que radicaux et socialistes unifiés n'admettaient pas, c'est que leur programme fût interprété par un homme qui avait incarné, avec un éclat et un talent exceptionnels, les idées du parti modéré. L'un d'eux, Victor Augagneur, lui refusait le droit de représenter une majorité à laquelle il n'appartenait pas et contre laquelle il avait constamment lutté :

Qu'ont voulu les électeurs aux élections dernières? (disait-il). Ils ont voulu signifier que la République devait prendre désormais une allure plus rapide sur la route qui l'entraîne vers le progrès. Ils ont voulu lutter contre toutes les oligarchies, contre les oligarchies financières qui dirigent ce pays, contre l'oligarchie de certaine presse qui le trompe, contre l'oligarchie des grands métallurgistes intéressés à dresser les peuples les uns contre les autres. Ils ont voulu lutter même contre l'oligarchie des académies.

De son côté, le socialiste Marcel Sembat plaçait « l'avenir du pays dans l'organisation des partis » succédant à la « politique individuelle ». « Je me demande encore une fois, disait-il, comment des hommes intelligents et supérieurs peuvent ne pas voir que l'individu laissé à lui-même, le grand individu politique, nuit à la France plus qu'il ne lui sert; qu'aujourd'hui le pays ne peut compter que sur l'action systématique, méthodique et continue des grands partis organisés ».


Alexandre Ribot.

Deux ordres du jour étaient en présence : l'un (Dalimier-Puech), tendant à renverser tout gouvernement qui ne serait pas « capable de réaliser l'union des forces de gauche »; l'autre (Combrouze-Pierre Berger), approuvant les déclarations du cabinet. La priorité sur l'ordre du jour Dalimier-Puech ayant été votée par 306 voix contre 262, Ribot se retira devant une majorité comprenant les socialistes et les radicaux unifiés, une partie des républicains socialistes et quelques membres des autres groupes de gauche.

Depuis le renversement du ministère Rochebouët, nettement antiparlementaire, la Chambre avait toujours accepté de voir à l'œuvre les gouvernements qui lui avaient demandé sa collaboration. Ceux qui assistèrent à ce débat mémorable purent craindre qu'il n'y eût quelque chose de brisé dans les traditions courtoises du parlementarisme.

Premier ministère Viviani (13 juin 1914-26 août 1914) et deuxième ministère Viviani (26 août 1914-29 octobre 1915). Chargé de former un ministère, René Viviani y réussit en quelques heures, la plupart des hommes politiques auxquels il s'était précédemment adressé lui ayant maintenu leur collaboration :

Présidence du conseil et affaires étrangères	René Viviani.
Justice	Bienvenu-Martin.
Intérieur	Malvy.
Finances	Noulens.
Guerre	Messimy.
Marine	Gauthier.
Instruction publique et beaux-arts	Augagneur.
Travaux publics	René Renoult.
Commerce, industrie, postes et télégraphes	Thomson.
Agriculture	Fernand David.
Colonies	Raynaud.
Travail et prévoyance sociale	Couyba.

Sous-secrétaires d'Etat (14 juin) :

Affaires étrangères	Abel Ferry.
Intérieur	Jacquier.
Guerre	Lauraine.
Marine (spécialement chargé de l'administration de la marine marchande)	Ajam.
Beaux-Arts	Dalimier.

Le gouvernement comprenait deux républicains socialistes, huit radicaux unifiés, trois membres de la gauche radicale, un républicain de gauche, trois membres de la gauche démocratique du Sénat. Il fut remanié le 3 août 1914, lorsque l'Allemagne nous eut déclaré la guerre. Viviani resta président du conseil sans portefeuille; Gaston Doumergue le remplaça comme ministre des affaires étrangères; Victor Augagneur passa du ministère de l'instruction publique — où il fut remplacé par Albert Sarraut — au ministère de la marine, où il remplaça Gauthier.

La déclaration ministérielle. La « loi de trois ans ». Le ministère se présenta devant les Chambres, le 16 juin 1914, comme résolu à continuer la politique du cabinet Doumergue. Dès qu'aurait été autorisé un emprunt immédiatement indispensable, le budget serait doté des ressources normales dont il avait besoin par la réforme de l'assiette de l'impôt, c'est-à-dire par l'incorporation de l'impôt sur le revenu au budget de 1914, de l'impôt progressif sur le capital dans le budget de 1915 et par l'achèvement de la refonte du système des contributions directes.

La réforme électorale était proclamée indispensable et, aussitôt après le vote des lois sur la défense laïque et la réorganisation de la caisse des écoles, le gouvernement demanderait à la commission de l'enseignement de hâter le dépôt, sur le bureau de la Chambre, du rapport sur l'enseignement secondaire

privé; l'organisation des œuvres post-scolaires serait développée, en même temps que celle des œuvres sociales : complément de la loi des retraites ouvrières et paysannes par l'institution de l'assurance-invalidité, extension du domaine de l'assurance jusqu'au chômage involontaire, attribution aux syndicats professionnels de pouvoirs légaux plus efficaces.

Ce n'est pas sur ces divers articles de la Déclaration ministérielle, c'est sur la loi militaire qu'une partie des groupes avancés livra bataille au nouveau cabinet. Comme ses prédécesseurs, Viviani annonçait le dépôt de projets de loi sur la préparation militaire de la jeunesse et la réorganisation des réserves; mais il ajoutait que l'allégement des charges militaires serait subordonné « aux résultats de l'expérience et aux nécessités de la Défense nationale ». Jaurès combattit cette formule, qui lui paraissait proclamer l'infériorité du système de la nation armée et préconisa l'organisation immédiate du recrutement subrégional, les unités d'active devant le plus possible être formées sur place et le régiment de réserve correspondant être établi dans la même zone territoriale. « Ainsi, concluait l'orateur socialiste, les régiments de réserve seront plus facilement éduqués par les cadres complémentaires d'active et, au jour de la mobilisation, vous pourrez diriger vers la frontière, d'un même mouvement, toutes les forces organisées du pays, active et réserve. »

Le président du conseil s'expliqua de manière à dissiper toute équivoque sur ses intentions. Tant que ne seraient pas réalisées les conditions auxquelles le gouvernement subordonnait la réduction du service, la loi de trois ans ne serait pas modifiée, même indirectement, « par une défaillance dans son application », et les classes présentes sous les drapeaux ne seraient pas libérées au mois d'octobre 1915.

L'ordre du jour de confiance sur lequel le cabinet engagea sa responsabilité fut adopté par 362 voix contre 139. Le plus grand nombre des radicaux de toute nuance votèrent pour le gouvernement, mais les socialistes unifiés, tous partisans du retour au service de deux ans et de l'organisation des milices, lui refusèrent leur confiance.

Les socialistes et la guerre. Sur l'attitude que devraient prendre les travailleurs en cas de guerre, les socialistes étaient divisés.

La question était inscrite à l'ordre du jour du congrès socialiste international de Vienne, convoqué pour le mois d'août 1914. Elle le fut préalablement au congrès extraordinaire du parti socialiste unifié, tenu à Paris au mois de juillet.

Le socialiste écossais Keir Hardie et le socialiste français Edouard Vaillant avaient présenté au congrès de Copenhague une motion ainsi conçue :

Entre tous les moyens employés pour prévenir et empêcher la guerre, le congrès considère comme particulièrement efficaces :
La grève générale ouvrière, surtout dans les industries qui fournissent à la guerre ses instruments (armes, munitions, transports, etc.), ainsi que l'agitation et l'action populaires sous leurs formes les plus actives.

Au congrès extraordinaire de Paris, la majorité, par l'organe de Jaurès, proposa un texte atténué :

Entre tous les moyens employés pour prévenir et empêcher la guerre *et pour imposer aux gouvernements le recours à l'arbitrage*, le congrès considère comme particulièrement efficace la grève générale ouvrière simultanément et internationalement organisée dans les pays intéressés, ainsi que l'agitation et l'action populaires sous les formes les plus actives.

Mais la minorité, par l'organe de Compère-Morel, préféra s'en tenir aux résolutions plus générales des congrès internationaux de Stuttgart, Copenhague (où avait été présentée la motion Keir Hardie-Vaillant) et Bâle; elle considérait qu'en déclarant « plus particulièrement efficace » la grève générale, surtout dans les industries de guerre, la proposition Keir Hardie-Vaillant, sans ajouter aux moyens d'action contre la guerre, ne pouvait « que servir de prétexte à des lois d'exception contre tout ou partie des travailleurs organisés et qu'au cas où, par impossible, elle serait adoptée par le congrès de Vienne, sa mise en pratique ne pourrait qu'assurer la défaite du pays dont le prolétariat serait le mieux organisé et le plus fidèle aux décisions de l'Internationale au bénéfice du pays le moins socialiste, le plus indiscipliné ».

Et Jules Guesde termina le discours acerbe qu'il prononça de sa place par cette déclaration : « La grève générale en temps de guerre, c'est un crime de haute trahison contre le socialisme. »

La motion Jaurès fut approuvée par 1.690 mandats, la motion Compère-Morel n'en réunit que 1.174. Il y eut 83 abstentions, dont celle de la fédération de l'Yonne; le citoyen Gustave Hervé, qui la représentait, avait déclaré que, quelques années plus tôt, il aurait voté la motion Keir Hardie-Vaillant, mais qu'il ne pouvait plus le faire aujourd'hui.

L'emprunt. L'impôt général sur le revenu. On ne pouvait songer à faire face, sans recourir à l'épargne, aux dépenses non renouvelables de la guerre et de la marine, aussi bien qu'aux charges résultant de l'occupation armée du Maroc. Ces charges devant être échelonnées sur plusieurs exercices, le gouvernement ne demanda à emprunter, en 3 p. 100 amortissable, que 805 millions; il y fut autorisé par la loi du 20 juin 1914.

Il n'était pas moins urgent d'assurer l'équilibre normal du budget, et l'on a vu que le gouvernement avait inscrit dans son programme fiscal l'établissement immédiat de l'impôt sur le revenu. Bien que le Sénat eût exprimé sa volonté d'adopter seulement les deux premiers titres du projet Caillaux sur la réforme des contributions directes, il s'était constitué, à la Chambre, une majorité pour introduire dans la loi de finances les dispositions relatives à l'impôt général sur le revenu, et Ribot se rallia à cette procédure; mais qu'allait faire le Sénat ?

Résurrection de la capitation, violation du secret des fortunes, établissement d'un véritable « casier fiscal » : telles étaient, d'après Boivin-Champeaux, les principales conséquences d'un projet que cet orateur estimait « contraire au tempérament et au caractère français », arbitraire, inquiétant pour le monde industriel et commercial. Lamarzelle se montra plus sévère encore. Pour lui, on modifiait le caractère même de l'impôt; on instituait, en fait, la déclaration contrôlée; la faculté pour le contribuable de ne pas déclarer son revenu et de ne pas montrer ses livres le mettait à la discrétion du fisc ; on créait, en somme, un instrument de vexation, de dépossession et de « guerre de classes ».


René Viviani.

Personnellement mis en cause, Ribot se défendit d'avoir renié ses précédentes opinions. Au lendemain des élections, il avait conseillé un accord avec la Chambre dont le projet ne lui paraissait comporter ni inquisition, ni vexation, ni inégalités, ni surcharges excessives. Le budget se présentait avec un déficit de 600 millions, sans compter les dépenses du Maroc. Partout, à l'étranger, il se produisait, sous l'empire de la nécessité, une évolution favorable à l'impôt sur le revenu. Et l'orateur acceptait sans hésiter, par devoir envers son pays, les responsabilités qu'on lui reprochait de prendre.

Je suis bien obligé (disait le ministre) de voir tout cela; quelque discours que j'aie tenu dans le passé, il y a quelque chose qui subsiste au-dessus de l'amour-propre personnel, du désir de garder la beauté sculpturale en n'altérant jamais la statue.

Les déclarations de Ribot furent décisives : le Sénat rejeta la disjonction (2 juillet 1914), repoussa un amendement tendant à surtaxer le contribuable assujetti aux impôts directs et décida d'incorporer les dispositions relatives à l'impôt sur le revenu dans la loi de finances du 15 juillet 1914.

Ces dispositions, et les modifications que le législateur y a apportées, ont été exposées (t. III, p. 735, et t. IV, pp. 100, 424, 780).

Voyage du président de la République en Russie. Le 16 juillet, le président de la République et le président du conseil s'embarquèrent en rade de Dunkerque sur le cuirassé *France*, à destination de la Russie, et la division navale commandée par le vice-amiral Le Bris mouilla, le 20, en rade de Cronstadt.

Le yacht impérial, où se trouvait le tsar en personne, appareilla aussitôt pour Peterhof. Le soir même, les toasts échangés entre les deux chefs d'Etat précisèrent une fois de plus le but de l'alliance franco-russe, à savoir le maintien de l'équilibre et de la paix générale. A cet idéal la France avait sacrifié une partie de ses possessions équatoriales, et le tsar était resté l'épée au fourreau, pendant les crises balkaniques de 1908 et de 1912. La politique des deux gouvernements n'était ni hostile aux grands Etats, ni menaçante pour les petits, et l' « Entente cordiale » n'en avait pas modifié le caractère. Si, à l'heure même où Nicolas II recevait Poincaré à Cronstadt, le roi George V passait la revue navale de Spithead, cette double manifestation n'était pas belliqueuse; elle ne faisait qu'affirmer publiquement la puissance des trois Etats, mais dans un commun désir de paix.

Après avoir été l'hôte du tsar, le président de la République rendit visite au roi de Suède Gustave V (25 juillet). Il devait s'arrêter ensuite à Copenhague et à Christiania; mais il fut obligé de revenir à Paris en toute hâte, l'assassinat de l'archiduc héritier d'Autriche ayant été le point de départ d'un conflit qui mettait en péril la paix du monde. Le 29, au matin, il débarqua à Dunkerque et, arrivé à Paris quelques heures plus tard, il fut l'objet, entre la gare du Nord et l'Elysée, d'acclamations significatives. Pendant son absence, la crise européenne était parvenue à l'état aigu.

La guerre. L'union sacrée. Sur les origines lointaines et les causes immédiates de la Grande Guerre, la conception germanique de l'Etat, les conflits austro-russe et germano-russe, les déclarations de guerre, la responsabilité de l'Allemagne, le caractère de la lutte, le *Larousse Mensuel* a publié de nombreux articles, auxquels le lecteur se reportera.

On voulait nous obliger à nous humilier ou à nous battre. Ainsi en avait décidé ce Hohenzollern, vaniteux et maniaque, que n'effraya pas la responsabilité d'une catastrophe dont il croyait sortir sanglant, mais plus puissant encore. Le président de la République et le président du conseil, si désireux qu'ils fussent de conserver la paix, ne pouvaient consentir à l'abaissement de la France, et ce fut en plein accord avec le pays que Poincaré signa l'ordre de mobilisation générale, dont l'avis, connu un peu avant 4 h. 1/2, le 1er août, fut accueilli avec une gravité calme. Dans une proclamation à la nation française, il expliquait que le gouvernement manquerait au plus impérieux des devoirs s'il laissait les choses en l'état :

La mobilisation n'est pas la guerre (disait-il); dans les circonstances présentes, elle apparaît au contraire, comme le meilleur moyen d'assurer la paix dans l'honneur. Fort dans son ardent désir d'aboutir à une solution pacifique de la crise, le gouvernement, à l'abri de ces précautions nécessaires, continuera ses efforts diplomatiques.
A cette heure, il n'y a plus de partis; il y a la France éternelle, la France pacifique et résolue. Il y a la patrie du droit et de la justice tout entière unie dans le calme, la vigilance et la dignité.

La mobilisation se fit, du 2 au 16 août, avec un ordre parfait, sans rencontrer aucune résistance, même dans les milieux antimilitaristes; la mauvaise foi de l'Allemagne apparaissait si évidente qu'il sembla inutile de prendre des mesures spéciales contre les révolutionnaires. Notre gouvernement n'avait rien épargné pour déjouer les desseins d'un ennemi résolu à ne rien entendre, et l'action personnelle du président Poincaré s'était infatigablement exercée dans un sens pacifique, comme suffirait à l'établir sa lettre du 31 juillet au roi d'Angleterre George V.

Si l'Allemagne avait compté sur une nouvelle soumission de la Russie aux exigences austro-hongroises, si elle nous avait crus trop divisés et trop faibles pour ne pas capituler, ou bien capables d'abandonner notre alliée slave au mépris des traités, son erreur ne dut pas survivre au spectacle que donnèrent nos Chambres législatives, dans cette mémorable journée du 4 août 1914, où le chef de l'Etat, en un message de haute tenue, affirma que la France serait défendue par tous ses fils, dont rien ne briserait devant l'ennemi l'*union sacrée;* qu'elle serait fidèlement secondée par la Russie, son alliée, et soutenue par la loyale amitié de l'Angleterre; que, de tous les points du monde civilisé, venaient à elle les sympathies et les vœux, car elle représentait, une fois de plus, devant l'univers, la liberté, la justice et la raison. Puis tous les députés, debout, applaudirent le président du conseil, dégageant notre responsabilité et affirmant notre volonté de vaincre : « Nous sommes sans reproche, concluait Viviani ; nous serons sans peur. »

Le 5 et les jours suivants, furent élaborées les dispositions législatives et réglementaires commandées par les circonstances : état de siège, restriction de la liberté de la presse par la censure préalable, organisation du ravitaillement civil, extension du droit de réquisition, allocations aux familles nécessiteuses des mobilisés, moratorium des baux, des échéances, des formalités hypothécaires, de l'exécution des actes et jugements, des prescriptions et péremptions, etc.

L'union sacrée de tous les Français, leur volonté de s'élever au-dessus des considérations de parti se manifesta, aux premiers jours de la guerre, à l'occasion de l'assassinat de Jean Jaurès par un de ses adversaires politiques. Il n'y eut qu'une voix pour flétrir ce crime absurde. Le leader socialiste avait combattu l'alliance russe et souhaité un rapprochement avec nos voisins de l'Est, en raison des affinités qu'il avait cru constater entre l'Allemagne de la Réforme et la France de la Révolution. Il vécut sans doute assez pour perdre ses illusions sur la social-démocratie.

Nouvelle composition du ministère (26 août 1914). Pendant que se continuait la mobilisation russe, que les Belges se disposaient à défendre leur indépendance, que la flotte britannique couvrait nos côtes du Nord et de l'Ouest, notre gouvernement et la France entière consacraient toutes leurs forces à l'œuvre de salut national.

Le ministère Viviani était né de considérations politiques qui devaient faire place à des préoccupations d'ordre différent. Dès le 3 août, le chef du cabinet, conservant la présidence du conseil sans portefeuille, avait appelé Gaston Doumergue aux affaires étrangères, Victor Augagneur à la marine, Albert Sarraut à l'instruction publique. Tenant compte de la situation nouvelle créée par l'invasion, il lui parut que les bases du gouvernement devaient être élargies, et il donna sa démission; mais c'est à lui qu'échut la mission de former le minis-



LOLA DE VALENCE, tableau de Manet. (V. p. 394.)



LE PÉDICURE, tableau de Degas. (V. p. 394.)

RÉPÉTITION DU BALLET SUR LA SCÈNE, tableau de Degas. (V. p. 394.)



LES COURSES, tableau de Degas. (V. p. 394.)



LA MAISON DU PENDU, tableau de Paul Cézanne. (V. p. 394.)



LE PORT DE BOULOGNE (CLAIR DE LUNE), tableau de Manet. (V. p. 394.)



LA ROUTE A L'OREE DU BOIS, tableau de Sisley. (V. p. 394.)



JEUNE PAYSANNE ASSISE, tableau de Pissarro. (V. p. 394.)



FILLETTE A SA TOILETTE, tableau de Corot. (V. p. 394.)

LE MOULIN, tableau de Jongkind. (V. p. 394.)



LE JOUEUR DE FIFRE, tableau de Manet. (V. p. 394.)



PENDULE, attribuée à Falconnet. (V. p. 394.)



CAVALIER SUR UN PONT DE NEIGE, d'Hokousaï. (V p. 394.)

tère de défense nationale du 26 août 1914 : la vice-présidence en fut confiée à Aristide Briand, et le parti socialiste unifié, représenté par deux de ses membres, Jules Guesde et Marcel Sembat, accepta de prendre aussi sa part de responsabilité dans les actes de défense nationale. Des hommes comme Delcassé, Millerand, Ribot, apportèrent au président du conseil le poids de leur autorité et de leur expérience. Tous les partis de gauche furent représentés au pouvoir.

Présidence du conseil	René Viviani.
Vice-présidence du conseil et justice.	Briand.
Intérieur	Malvy.
Affaires étrangères	Delcassé.
Guerre	Millerand.
Marine	Augagneur.
Colonies	Gaston Doumergue.
Commerce	Thomson.
Finances	Ribot.
Travaux publics	Marcel Sembat.
Agriculture	Fernand David.
Instruction publique	Albert Sarraut.
Travail	Bienvenu-Martin.
Ministre sans portefeuille	Jules Guesde.

Sous-secrétaires d'Etat :

Affaires étrangères (27 août)	Abel Ferry.
Intérieur (27 août)	Jacquier
Instruction publique et beaux-arts (27 août)	Dalimier.
Marine marchande (13 mars 1915)	Georges Bureau.
Artillerie et équipages militaires (18 mai 1915)	Albert Thomas.
Ravitaillement militaire et intendance (1er juillet 1915)	Joseph Thierry.
Service de santé militaire (1er juillet 1915)	Justin Godard.
Aéronautique militaire (14 septembre 1915)	René Besnard.

Le 13 octobre 1915, Viviani remplaça aux affaires étrangères Delcassé, démissionnaire.

Le nouveau ministre de la guerre se mit immédiatement en rapports avec Joffre. Il le vit, le soir du 27 août, au grand quartier général, alors que nos armées battaient en retraite de la Somme aux Vosges, et il le quitta, a-t-il raconté depuis, « pénétré de respect, d'admiration et de confiance ». Il reçut, le lendemain matin, le général Gallieni, qui venait d'être choisi par le prédécesseur de Millerand comme « gouverneur militaire de Paris et commandant des armées de Paris » (26 août), et il lui dit aussitôt qu'il ne devait pas hésiter à prendre toutes les mesures qu'il croirait utiles pour mettre le camp retranché en état de défense.

Le gouvernement à Bordeaux (3 sept.-9 déc. 1914). Bientôt, les opérations se rapprochèrent de la capitale, et le gouvernement, pour ne pas être coupé de ses communications avec le pays, décida, à la demande du généralissime et à l'unanimité, de transférer momentanément à Bordeaux le siège des pouvoirs publics.

Le président de la République et les ministres quittèrent donc Paris, dans la nuit du 2 au 3 septembre, suivis d'un très grand nombre de membres du Parlement, avec lesquels le gouvernement désirait « former, devant l'ennemi, le faisceau de l'unité nationale ». En même temps qu'ils adressaient aux Français une proclamation signée du chef de l'Etat, le général Gallieni se faisait l'interprète éloquent des résolutions de la population parisienne (v. p. 347).

La Déclaration de Londres. Le 4 septembre 1914, les gouvernements britannique, français et russe, par l'organe de leurs représentants (Edward Grey, Paul Cambon, comte Benckendorff), signèrent à Londres, au Foreign Office, une déclaration qui fut publiée le lendemain. Ils s'engageaient mutuellement à ne pas conclure de paix séparée au cours de la guerre et, lors du règlement de la paix, à se mettre préalablement d'accord sur les conditions à imposer.

Le Japon (19 octobre 1915) et l'Italie (30 novembre 1915) donnèrent successivement leur adhésion à la déclaration.

Retour du gouvernement à Paris. Le recul des armées allemandes permit au gouvernement de se réinstaller à Paris, et la journée parlementaire du 22 décembre 1914, sans avoir le même caractère que celle du 4 août précédent, fut profondément impressionnante :

Il n'y a, pour l'heure, qu'une politique : le combat sans merci jusqu'à la libération définitive de l'Europe, gagée par une paix pleinement victorieuse.....

Et puisque, malgré leur attachement à la paix, la France et ses alliés ont dû subir la guerre, ils la feront jusqu'au bout.

Fidèle à la signature qu'elle a attachée au traité du 4 septembre dernier et où elle a engagé son honneur, c'est-à-dire sa vie, la France, d'accord avec ses alliés, n'abaissera ses armes qu'après avoir vengé le droit outragé, soudé pour toujours à la patrie française les provinces qui lui furent ravies par la force, restauré l'héroïque Belgique dans la plénitude de sa vie matérielle et de son indépendance politique, brisé le militarisme prussien, afin de pouvoir reconstruire sur la justice une Europe enfin régénérée.

C'est ainsi que le gouvernement confirmait publiquement les obligations du pacte de Londres, dans une Déclaration qui provoqua les applaudissements des Chambres, et c'est la même résolution qu'affirmalent le président du Sénat quand il exaltait la coalition de « toutes les hautes parties de l'humanité contre la barbarie », le président de la Chambre des députés quand, prenant nos morts à témoin, il donnait l'assurance que tous feraient leur devoir pour « réaliser la pensée de notre race : Le droit prime la force » !

Fermeté et union, volonté de victoire, lutte sans merci, tel était le mot d'ordre des pouvoirs publics.

Le gouvernement se tint donc en contact avec le haut commandement. C'est ainsi que, le 23 juin 1915, il y eut au grand quartier général, en présence du chef de l'Etat et du ministre de la guerre, une conférence où Poincaré se fit expliquer les conditions de la nouvelle organisation en trois groupes d'armées et où fut décidée la création d'un organisme spécial pour la coordination des opérations extérieures. D'autre part, les ministres firent appel à la collaboration des commissions parlementaires et instituèrent aux armées le contrôle des représentants du pays, limité seulement par les légitimes exigences des chefs militaires responsables.

On s'était attendu à une guerre aussi brève que violente. Lorsque la ruée allemande eut été arrêtée, que le front se fut stabilisé, que la guerre de tranchées eut succédé à la guerre de mouvement, il fallut organiser l'usine de guerre en présence de l'ennemi, merveilleusement préparé, intensifier la production des canons et des munitions, et ce fut un socialiste, Albert Thomas, qui exerça avec un zèle efficace les fonctions de « grand maître de l'artillerie ».

La victoire ne dépendait pas seulement de la supériorité des effectifs, mais aussi de la supériorité du matériel et de la puissance financière. La loi du 17 août 1915, dite *loi Dalbiez*, assura « la juste répartition et une meilleure utilisation des hommes mobilisés ou mobilisables ». Dirigée contre les « embusqués », elle se proposait d'obtenir pour la défense nationale le plus grand nombre de soldats valides, en même temps qu'une plus grande quantité d'armes et de projectiles, et de ne maintenir dans leur emploi que les mobilisés dont le remplacement aurait pour effet d'entraver le fonctionnement d'un service utile.

La France ne se battait pas seulement pour son honneur et pour sa vie, mais aussi, comme le disait le *Times* dans un article célèbre, « pour ce qu'elle signifie dans le monde ». Elle déploya un immense courage, une patience d'autant plus méritoire que le tempérament national est plus fougueux, une fermeté qui résista aux émotions des heures tragiques et aux entreprises de découragement. Elle savait que, dans cette lutte gigantesque de nations s'affrontant tout entières, la victoire appartiendrait à celles qui, sûres de leur droit, conserveraient le plus longtemps leur force morale, à l'arrière comme au front. Et la guerre politique, économique, financière se fit en même temps que l'autre parce qu'il fallait — et ce n'était plus la tâche des militaires — atteindre l'ennemi partout où il était vulnérable, le battre sur tous les terrains.

Le 14 juillet 1915, jour de la Fête nationale, les cendres de Rouget de l'Isle furent solennellement ramenées à Paris.

Politique extérieure. Les gouvernements de l'Entente, attaqués à l'improviste, ne songèrent d'abord qu'à se défendre, à venger la Belgique et la Serbie, à libérer les Alsaciens-Lorrains, à mettre la puissance germanique dans l'impossibilité de nuire. Le développement de la coalition ennemie leur démontra la nécessité de prendre des garanties, et elles furent amenées à envisager, en compensation des sacrifices immenses qui leur étaient imposés, des remaniements territoriaux.

Le 24 mars 1915, la Russie présenta à la France et à l'Angleterre un mémorandum, où elle demandait notamment la possession de Constantinople et les Détroits. Les gouvernements français et britannique, dont les droits spéciaux étaient garantis, dans les territoires revendiqués par la Russie, adhérèrent aux vœux du gouvernement russe, à la condition que satisfaction fût donnée à leurs propres revendications. Ainsi l'Empire des tsars communiquerait librement avec la Méditerranée et barrerait aux Austro-Allemands la route de l'Asie. Mais, après l'effondrement du tsarisme et l'entrée en guerre des Etats-Unis, des principes nouveaux prévalurent pour le règlement de la paix. L'accord sur Constantinople et les Détroits devint caduc, ainsi que l'arrangement intervenu entre la Grande-Bretagne, la France et la Russie, en vue d'un partage de l'Asie ottomane.

Le 26 avril 1915, le mémorandum italien connu sous le nom de Traité secret de Londres reçut l'agrément de la Grande-Bretagne, de la France et de la Russie. Les prétentions de l'Italie dans l'Adriatique se heurtèrent aux intérêts yougoslaves et donnèrent lieu à un conflit regrettable, qui ne se termina qu'après la guerre par le traité de Rapallo (12 septembre 1920).

Notre gouvernement accepta de coopérer à l'action navale décidée par l'Angleterre contre Constantinople, tant pour soulager les Russes au Caucase que pour décourager les entreprises des Turcs sur le canal de Suez et l'Egypte. Cette action, bien préparée et bien discutée, pouvait abréger la durée des hostilités. Elle échoua, mais cet échec ne donnait pas le droit de conclure à l'inutilité du front oriental. Aristide Briand en avait demandé la constitution au conseil des ministres du 1er janvier 1915, et, si le grand quartier général n'en fut pas partisan, c'est qu'il ne voulait pas affaiblir le front occidental.

La politique des Alliés fut trop longtemps hésitante et faible vis-à-vis du tsar des Bulgares et du roi des Hellènes. Ces deux petits monarques étaient attirés vers les Empires centraux, le premier par ambition et par rancune contre la Serbie et la Russie, le second par son admiration pour la culture allemande et par la crainte de se brouiller avec son beau-frère Guillaume II, à qui l'attachaient, d'ailleurs, des liens de profonde amitié.

Apparenté par son mariage à la maison de Hohenzollern, mais fils d'une grande-duchesse de Russie et de sang anglais par ses ascendants, le roi Constantin fut l'objet, de la part des puissances protectrices de la Grèce, de ménagements à l'abri desquels il finit par trahir leurs intérêts, après une période de neutralité équivoque.

Grèce et Serbie s'étaient liées, à la suite de la dernière guerre balkanique, par un traité en date du 1er juin 1913, que complétait une convention militaire. Stipulant expressément la garantie mutuelle de leurs possessions, elles avaient pris l'engagement, « au cas où l'un des deux royaumes, sans aucune provocation de sa part, viendrait à être attaqué, de se prêter réciproquement secours avec la totalité de leurs forces armées et, par suite, de ne conclure la paix que conjointement et d'accord ».

Aussitôt qu'éclata le conflit austro-serbe, l'Allemagne exerça sur la Grèce une pression très forte pour la déterminer à s'éloigner à temps de la Serbie, si la Bulgarie prenait part aux hostilités. Le 4 août 1914, Guillaume II informa directement le ministre de Grèce à Berlin, Théotoky, que, ce jour même, une alliance avait été conclue entre l'Allemagne et la Turquie, que la Bulgarie et la Roumanie se rangeaient du côté des puissances centrales, que les flottes allemande et turque allaient agir dans la Méditerranée et que le roi de Grèce, « maréchal allemand », beau-frère du kaiser à qui la Grèce devait la possession de Cavalla, avait l'obligation, sous peine de rupture, de marcher contre l'ennemi commun, le slavisme. La Grèce ne pouvait honnêtement s'agrandir aux dépens de la Serbie, mais l'idée de cette trahison ne choqua ni l'interlocuteur de Guillaume II, ni le roi de Grèce, et, si Constantin ne mobilisa pas immédiatement, c'est que la Méditerranée était à la merci des flottes combinées de l'Angleterre et de la France : il serait plus utile à son beau-frère en gardant la neutralité. Cependant, le ministre grec à Berlin, influencé par la chancellerie impériale, représenta à son gouvernement que, dans le cas où l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie seraient victorieuses, la Bulgarie s'agrandirait aux dépens de la Serbie, la Roumanie aux dépens de la Russie, que la Grèce devait tâcher de s'agrandir aussi et que le seul moyen d'y réussir serait de s'unir aux Bulgares contre les Serbes. « Evidemment, télégraphiait-il à son ministre des affaires étrangères, le baron Streit, je conçois parfaitement les scrupules qu'une pareille politique pourrait nous inspirer à l'égard des rapports que nous avons eus avec la Serbie ; mais, actuellement, il s'agit de notre existence et de profiter autant que possible du déclenchement général » (7 août 1914).

Le premier ministre du roi Constantin, Venizelos, chef du parti libéral, était d'un avis tout opposé. Il n'admettait pas que l'équilibre établi par le traité de Bucarest fût modifié ; il était convaincu qu'une Bulgarie plus forte ne manquerait pas d'attaquer la Grèce et que celle-ci avait à remplir vis-à-vis de la Serbie attaquée par les Bulgares un devoir qui se conciliait avec ses propres intérêts. Ayant appris de la bouche du ministre d'Allemagne qu'un accord était intervenu définitivement entre Sofia et Constantinople, il lui déclara, pour la seconde fois, qu'il serait impossible à la Grèce de ne pas se porter au secours de la Serbie, et il informa de cette conversation les légations royales auprès des puissances de l'Entente et à Bucarest (13 septembre 1914).

Le gouvernement hellénique eût d'ailleurs préféré s'abstenir de toute intervention et, à cet effet, il souhaitait que la neutralité fût imposée à la Bulgarie, dont il se défiait. Le baron Streit déclara nettement au ministre d'Allemagne à Athènes que la mobilisation bulgare lui paraissait devoir être évitée dans l'intérêt même des puissances centrales, « la duplicité de la Bulgarie étant connue et la probabilité n'étant nullement exclue que la Bulgarie, une fois mobilisée, soit entraînée par le courant russophile pour se mettre du côté de la triple Entente, trouvant intérêt à s'entendre avec la Serbie » (12 août 1914). On saisit là sur le vif le véritable sentiment des Grecs pour le peuple auquel le roi Constantin allait sacrifier les Serbes.

Venizelos essaya vainement de démontrer à son souverain que l'intérêt de son pays lui commandait de ne pas se séparer de l'Entente, ce qui ne l'empêchait pas de donner de ses intentions conciliantes une preuve manifeste en admettant la cession de Cavalla à la Bulgarie ; dans deux mémoires au roi, datés du 11 et du 17 janvier 1915, il faisait remarquer que

l'abstention serait aussi dommageable qu'une défaite, et il mettait en évidence les avantages de la politique d'intervention ; mais, tandis qu'il préconisait la participation des forces helléniques à l'expédition des Dardanelles, Constantin informait la Turquie et la Bulgarie qu'il y resterait étranger. Cependant, l'Entente avait offert à la Grèce, dès la fin de l'année 1914, des compensations en Asie Mineure. Interrompus par la démission de Venizelos (11 février 1915), les pourparlers reprirent après la constitution du cabinet Gounaris, et l'on parla alors d'un échange de vues officieux entre Briand et le prince Georges de Grèce (mars-avril 1916).

Cette page d'histoire diplomatique ne peut encore être écrite ; on sait, toutefois, que Gounaris, qui devait se distinguer dans la suite par son zèle germanophile, offrit aux Alliés, par une dépêche du 15 avril 1915, d'entreprendre solidairement avec eux contre la Turquie une guerre dont l'objectif serait la dissolution de l'empire ottoman; mais l'intervention de la Grèce était subordonnée à des conditions, en particulier à des garanties territoriales pendant un certain nombre d'années après la cessation des hostilités. Les Alliés, qui ménageaient encore la Bulgarie, craignaient de la jeter dans les bras de l'Allemagne, ce qui était, hélas ! chose faite, et, d'ailleurs, la dépêche de Gounaris leur parut suspecte, à juste titre; car, à la fin de juillet, le kaiser donna l'assurance au tsar Ferdinand que la Grèce resterait neutre, même en cas d'une agression bulgare contre la Serbie.

Convaincu que les puissances centrales seraient finalement victorieuses, Ferdinand, secrètement, mais formellement lié avec nos ennemis, n'attendait qu'une occasion pour se démasquer. Sir Edward Grey, Delcassé et Sazonov lui offrirent donc, sans aucun succès, des avantages territoriaux, même au détriment de la Serbie, à qui des compensations furent promises en Autriche-Hongrie. Après l'intervention de l'Italie (23 mai 1915), les « Quatre » firent, non moins inutilement, de nouvelles tentatives : Ferdinand et son ministre Radoslavov appartenaient au plus offrant, en l'espèce, à l'empereur Guillaume, et le Cobourg de Sofia, dédaignant les avis des Malinov, des Stamboulisky, des Guechov, des Danev, ordonna, le 22 septembre, la mobilisation générale de son armée, que suivit, dès le lendemain, la mobilisation hellénique. Constantin avait fait connaître au ministre de Ferdinand à Athènes qu'il ne s'opposerait pas à l'occupation de la Macédoine serbe par les troupes bulgares.

Menacée par la coalition des forces allemandes, autrichiennes et bulgares, la Serbie appela ses alliés à l'aide. Venizelos, que de nouvelles élections avaient ramené au pouvoir, considéra que les Serbes, obligés de diviser leurs forces, puisque les Bulgares les attaqueraient par la frontière orientale et les Austro-Allemands par la frontière du Danube, seraient incapables de fournir 150.000 hommes. Et il les demanda aux ministres de France et d'Angleterre à Athènes (22 septembre).

La Chambre approuva sa politique par 142 voix contre 102 et 5 abstentions ; mais Constantin donna au traité de 1913 une interprétation restreinte et refusa de prendre part à une guerre qui le brouillerait avec le kaiser ; il persista dans cette résolution, même lorsque la Grande-Bretagne lui eut offert l'île de Chypre (21 octobre). Venizelos se retira, et le neutraliste Zaïmis prit la présidence du conseil.

Le jour même où le Parlement hellénique acclamait Venizelos, la Russie rompait avec la Bulgarie, qui s'était refusée à renvoyer les officiers allemands entrés à son service, et son exemple fut suivi successivement par la Grande-Bretagne (15 octobre), la France (16 octobre) et l'Italie (19 octobre).

En France comme en Angleterre, la constitution d'un front oriental rencontrait des adversaires, qui jugeaient imprudent de dégarnir, si peu que ce fût, le front d'Occident. L'un des plus notables parmi les abstentionnistes, notre ministre des affaires étrangères, était d'avis que l' « exportation » de nos soldats faisait le jeu de l'Allemagne et que la politique d'intervention dans les Balkans compromettrait les résultats du patient effort diplomatique qui avait renforcé l'alliance russe, réalisé l'entente britannique, rapproché la Russie et l'Angleterre, assuré notre sécurité sur nos frontières italienne et espagnole. Il pensait, au surplus, que la France et l'Angleterre avaient promis 150.000 hommes à la Grèce pour qu'elle pût remplir les obligations de son traité avec la Serbie et que, « la Grèce faisant défaut, notre promesse de concours, par conséquent, tombait par le fait même ».

L'opinion de Delcassé ne prévalut pas dans les conseils du gouvernement, ce qui détermina la retraite du ministre; elle ne prévalut pas davantage devant la Chambre, lorsqu'il la lui exposa en comité secret le 16 juin 1916, en réplique à la thèse du président du conseil, dont les explications furent approuvées sur tous les bancs, y compris les socialistes.

Les gouvernements français et britannique s'engagèrent donc, aussitôt qu'ils en furent sollicités par Venizelos, à former immédiatement un corps expéditionnaire de 150.000 hommes, dont 90.000 fournis par la Grande-Bretagne. La Russie n'était pas en situation de concourir, pour le moment, à l'action projetée, et l'Italie promit seulement sa participation navale ; mais ni l'abstention de ces deux puissances ni la défaillance du roi Constantin ne modifièrent la résolution prise par les cabinets de Paris et de Londres ; des contingents furent sans retard dirigés vers Salonique. Malheureusement, les Serbes ne purent être secourus à temps ; nos soldats, dans l'espoir de les rejoindre, étaient montés jusque vers Krivolack et, entre ce point et leur base, stationnaient des forces grecques dont les dispositions n'étaient rien moins qu'amicales. « Les événements, disait plus tard Briand, faisaient passer comme un vent de défaite sur nos troupes et sur les troupes serbes ». Et, pourtant, après avoir considéré les avantages et envisagé les risques de l'entreprise, le gouvernement français décida de rester.

L'attaque générale des Allemands, des Autrichiens et des Serbes se déclencha le 12 octobre. Si le kaiser avait recherché l'alliance bulgare, c'est qu'il tenait à mettre en contact permanent Berlin et Constantinople, non seulement afin de ravitailler les Turcs en munitions, mais aussi parce que l'établissement de communications régulières entre les deux capitales rendrait inutile l'expédition des Dardanelles et favoriserait l'extension de l'action allemande à l'Egypte, à l'Asie occidentale, aux Indes même ; il se disait aussi que le succès qu'il escomptait déterminerait peut-être l'intervention de la Grèce et de la Roumanie.

Ce fut Viviani qui remplaça Delcassé aux affaires étrangères, le 13 octobre. Interpellé, ce jour même, sur sa « politique de défense nationale », par les présidents de la commission de la marine, de l'armée et des affaires étrangères (Painlevé, général Pédoya, Georges Leygues), le président du conseil s'opposa à la formation de la Chambre en comité secret, demandée par le socialiste Renaudel, et 372 voix contre 9 votèrent un ordre du jour de confiance; mais Viviani estima trop considérable le nombre des abstentions (155) pour conserver le pouvoir, dans des circonstances aussi graves. Le 29 octobre, son ministère fut remplacé par un ministère Briand. — JEAN DESGRANGES.

Fraude. *Fraudes fiscales*. La loi du 25 juin 1920, qui a créé de nouvelles ressources fiscales, a édicté des peines très sévères contre ceux qui se seraient frauduleusement soustraits au payement total ou partiel des impôts d'Etat, ou qui auraient tenté de s'y soustraire.

La fraude ou la simple tentative est punie d'une amende de 1.000 francs au moins et de 5.000 francs au plus, sans préjudice du recouvrement des sommes dont le Trésor aurait été fraudé. La récidive dans les cinq ans entraîne, en outre, un emprisonnement d'un an au moins, de cinq ans au plus, et la privation totale ou partielle des droits civiques pendant cinq ans au moins et dix ans au plus. Le tribunal pourra même ordonner la publication du jugement, intégrale ou par extraits, dans les journaux qu'il choisira, et l'affichage pendant sept jours au maximum dans les lieux qu'il désignera : les frais de publication et affichage seront à la charge du condamné, sans pouvoir, toutefois, dépasser 5.000 francs. Quand l'affichage aura été ordonné à la porte des magasins du délinquant, la vente du fonds de commerce n'aura pas pour effet d'entraver l'exécution du jugement.

C'est l'administration compétente qui prend l'initiative des poursuites devant le tribunal correctionnel dans le ressort duquel l'impôt aurait dû être acquitté.

L'article 463 du Code pénal (admission de circonstances atténuantes) est applicable.

Restent en vigueur les pénalités et mesures de répression spécialement édictées en matière de douanes, de contributions directes et de culture de tabac autorisées. — MAX LEGRAND.

hémothérapie n. f. (du gr. *haima*, sang, et *therapeia*, traitement). Traitement de certaines maladies par le sang et ses dérivés (plasma, sérum, hémoglobine).

— ENCYCL. L'emploi thérapeutique du sang est extrêmement ancien. On sait, en effet, que, dès la plus haute antiquité, les guerriers buvaient le sang de leurs ennemis pour en acquérir les qualités. Du temps de Pline, on recommandait le sang contre l'épilepsie et les affections intestinales ; au moyen âge, le sang de taureau entrait dans la composition des philtres, et Louis XI, qui était comicial, prenait des bains de sang. C'est pour tirer Innocent VII du coma qu'un médecin juif imagina la transfusion, laquelle se répandit, au XVIIe siècle, sous l'influence de R. Lower et de Denis, mais elle donna lieu à de si graves accidents que le Parlement de Paris et la cour de Rome en prononcèrent l'interdiction. Elle ne retrouva quelque faveur qu'au commencement du XIXe siècle, avec Hufeland, Boer et Blondelle, puis fut abandonnée et ne retrouva que dernièrement, à l'occasion de la Grande Guerre, sa faveur, grâce à l'usage du sang citraté. Simultanément on eut recours à certains dérivés du sang : d'une part, les poudres de sang et l'hémoglobine, préconisées principalement contre le syndrome anémique et les états d'épuisement, quelle qu'en soit, d'ailleurs, la cause, et, de l'autre, les sérums, soit normaux (sérum de cheval), soit préparés (sérums d'animaux saignés, éthyroïdés, immunisés, etc.), et les plasmas empruntés au sang humain. Le nom d'*hémothérapie* est aujourd'hui plus spécialement réservé aux injections de sérums, de plasmas et à la transfusion sanguine, l'emploi de préparations hématiques par la voie digestive étant considéré comme du ressort de l'opothérapie. Encore convient-il de faire une place tout à fait à part aux sérums d'animaux immunisés contre certaines infections, qui constituent le domaine propre de la *sérothérapie*. (V. ce mot.)

1° *Sérums*. — Il faut distinguer le sérum normal de cheval du sérum hémopoïétique et du sérum d'animaux éthyroïdés.

a) *Sérum normal*. — Il est emprunté surtout au cheval, mais aussi quelquefois au bœuf, à l'âne, à la chèvre, au mouton, au chien; on le prépare par la méthode usitée ordinairement en sérothérapie, et on le conserve, soit à l'état liquide en ampoule, soit à l'état de poudre par dessiccation dans le vide à basse température. Ce dernier est de préférence réservé à l'exportation dans les pays chauds; il donne, dans l'eau, une solution limpide légèrement ambrée. Le sérum liquide est employé en applications locales ou en injections. En applications locales, le sérum normal de cheval (R. Petit) a donné de bons résultats dans les plaies, brûlures, phlegmons diffus et en pansements dans les affections gynécologiques; il favorise et hâte l'épidermisation. R. Petit en a tiré avantageusement parti dans les infections péritonéales l'opération terminée et un bon drainage établi, on verse dans l'abdomen 20 à 40 cc. de sérum. E. Weill l'a également appliqué avec succès aux hémorragies, qu'il arrête, et dans certains états hémorragiques, hémophilie, purpura (en injections). Carnot, enfin, l'a employé en lavements introduits au moyen d'une longue sonde molle, dans les entérites muco-membraneuses. En injections sous-cutanées ou intraveineuses, le sérum normal a reçu de nombreuses applications, bien qu'il puisse provoquer, surtout par cette dernière voie, des réactions assez vives ; mais ces accidents sériques sont exceptionnels, et des coagulations intravasculaires ne se produisent qu'avec certains sérums hétérogènes spéciaux. Il a été utilisé dans l'érysipèle (Mongour), l'angine diphtérique (Perré), la tuberculose et surtout l'anémie tuberculeuse (Carnot et Deflandre), dans les pleurésies (Paulin, Derouet, en injections sous-cutanées ou intrapleurales), dans le rhumatisme (Hamilton), etc. L'action produite est identique à celle qui résulte de l'introduction de tout corps étranger dans l'organisme; la chute thermique, en particulier, est parfois très brusque. Enfin, le sérum normal réussit souvent dans le syndrome anémique, mais moins efficacement que le sérum hémopoïétique.

b) *Sérum hémopoïétique*. — C'est le sérum d'animaux en pleine régénération hématique, à la suite d'une ou de plusieurs saignées. Carnot et Mlle Deflandre, qui ont particulièrement étudié ce sérum, purent démontrer, en effet, qu'à cette période, le sang ou le sérum renferme des substances thermolabiles (détruites à 56°), qui excitent les organes de l'hématopoïèse. Ce sérum, dit en conséquence *hémopoïétique*, a été utilisé, en injections sous-cutanées ou intraveineuses (ces dernières beaucoup plus efficaces que les premières), dans un assez grand nombre de cas et avec des résultats souvent très encourageants : anémies consécutives aux hémoptysies, aux métrorragies, aux traumatismes ; anémies d'origine infectieuse, typhique, grippale, tuberculeuse ; anémies produites par l'intoxication saturnine, oxycarbonée, alcoolique, chlorose ; anémie pernicieuse, etc. L'injection est généralement suivie d'une augmentation brusque du nombre des hématies et de la richesse en hémoglobine, augmentation qui se maintient pendant un certain temps et qui peut même persister si l'on réussit à dépister et à combattre en même temps la cause d'hémolyse.

c) *Sérums d'animaux éthyroïdés*. — Ballet et Enriquez, Hallion, Mœbius ont préconisé le sérum des animaux (chèvres, chevaux) auxquels on extirpe le corps thyroïde et que l'on saigne quand les premiers accidents d'hypothyroïdie commencent à se manifester, contre le syndrome de Basedow et les divers accidents de l'hyperthyroïdie. On a noté des résultats assez satisfaisants dans quelques cas de goitre exophtalmique et surtout dans les formes frustes (tachycardie, tremblement, insomnie, céphalée, etc.). Dans le même but, O. Lang a employé assez favorablement le lait de chèvres éthyroïdées.

d) *Autres sérums*. — Pour mémoire seulement, doivent être mentionnés ici divers autres sérums, qui constituent plutôt des sujets d'expérience que des agents thérapeutiques pratiques. Citons en particulier le sérum *antihémolytique* préconisé par Widal et Rostaine contre l'hémoglobinurie paroxystique, le *sérum thyrotoxique* utilisé par J. Lépine, Rogers et Becber contre la maladie de Basedow, le *sérum antitrypsique* essayé par Kolaczek contre les abcès et phlegmons, etc.

2° *Plasmas.* — On désigne sous le nom de *plasma* la totalité de la partie liquide du sang, y compris le fibrinogène et la fibrine, mais à l'exclusion des globules rouges, des globules blancs et des hématoblastes. Il a été employé, dans ces derniers temps, en injections intraveineuses, sous le nom spécial de *plasmothérapie*. Grigaut et Moutier d'abord se servirent, dans les cas de grippe graves et compliqués, de plasma de convalescents à la dose de 100 à 200 c. c. par 24 heures; la crise favorable survient parfois dès le 3e jour. Lesné, Brodin et Saint-Girons ont employé soit le plasma de convalescents, soit le plasma de sujets normaux, soit le plasma du malade lui-même dans les grippes sévères, la typhoïde et les paratyphoïdes, avec des résultats aussi encourageants, mais non constants, cependant; ils injectent dans les veines de 50 à 250 c. c. de plasma; quelquefois, une seule injection suffit, d'autres fois, il est nécessaire de la renouveler à plusieurs reprises. Les réactions consécutives n'étant pas très intenses, les auteurs précédents donnent la préférence au plasma sur le sang citraté, parce qu'il semble moins toxique que ce dernier. Dans tous les cas, le plasma agit à la manière de la peptone, c'est-à-dire comme un corps étranger, provoquant dans l'organisme des réactions défensives plus ou moins vives.

3° *Transfusion.* — La transfusion sanguine ayant été traitée en détails dans un article spécial (v. *Larousse Mensuel*, t. IV, p. 707), il est inutile d'y revenir ici. Nous nous contenterons de rappeler que Drinkler et Brittingham attribuent les accidents auxquels les injections du sang citraté donnaient lieu à la présence du citrate de soude, mais les perfectionnements de la technique montrent que les réactions sont surtout imputables non au citrate, mais à l'état du sang lui-même, à sa qualité de corps étranger hétérogène. D'où il résulte que la transfusion n'est pas indiquée seulement dans les états anémiques graves et cachectiques, mais aussi, comme l'a montré Lindemann, dans les infections les plus diverses et l'intoxication oxycarbonée.

Tout récemment, on a tenté de substituer, dans certains cas et notamment contre les infections, les petites transfusions aux grandes, sous forme d'injections intraveineuses de quelques centimètres cubes de sang, citraté ou non. D'abord, Ribadeau-Dumas et Brissaud ramenèrent l'injection de sang citraté à 100 c. c. dans des rougeoles graves, le sang ayant été emprunté à des rougeoleux convalescents; Boidin, Berthaux et Beyraud réduisirent l'injection à 40 c. c. dans un cas de septicémie extrêmement sévère et obtinrent, après un choc très violent et même dramatique, une guérison complète. Artaud de Vevey, qui réinjecte immédiatement le sang de la saignée au sujet, n'a pas observé les mêmes accidents. Contre le typhus exanthématique grave, Escude a utilisé le sang citraté de convalescents en injections intraveineuses de 10 c. c. seulement, qu'il faut renouveler et même jusqu'à trois fois par jour, si cela est nécessaire. Cette méthode a paru très favorable, puisqu'elle semble avoir guéri plusieurs malades jugés dans un état désespéré. Enfin, Mouriquand a employé le propre sang des malades, à la dose de 4 c. c. en solution citratée et en injections sous la peau. Il a ainsi obtenu la guérison d'un cas de péliose rhumatismale et d'un cas d'encéphalite léthargique, qui remontait à trois mois. Ici encore, comme dans les observations précédemment mentionnées, le sang n'agit pas en tant que sang, mais à titre de corps étranger, déclenchant des réactions de défense dont l'organisme profite contre l'infection dont il est victime. — Dr J. Laumonier.

Histoire de l'Autriche-Hongrie depuis les origines jusqu'en 1918, par Louis Leger (Paris, 1920, 1 vol. in-16). — Notre collaborateur Louis Leger, professeur au Collège de France et membre de l'Institut, a consacré sa vie à l'étude des peuples slaves, et son *Histoire de l'Autriche-Hongrie*, dont il publie, à la suite de la Grande Guerre, une édition entièrement refondue, est comme la synthèse et la conclusion générale de ses travaux. En 1846, après l'annexion de Cracovie, Montalembert s'écriait déjà: « La monarchie autrichienne est un composé bizarre de vingt nations que la justice aurait pu maintenir et que l'iniquité fera tomber en dissolution. » Dix ans plus tard, Louis Leger donnait comme épigraphe à une brochure sur *l'Etat autrichien, Bohême, Hongrie, Habsbourg*, ces mots prophétiques, annonciateurs de la libération des peuples opprimés: *Ave, Cæsar, resurrecturi te salutant.*

L'empire des Habsbourg, on l'a dit souvent, n'avait ni limites naturelles, ni unité géographique, ni unité politique. Il ne constitua jamais un de ces Etats homogènes, dont les populations, unies par des traditions communes, tendent à un commun avenir; car les nationalités qui le composaient gardaient leur individualité; et, si les Magyars s'étaient partagé la souveraineté avec les Allemands de la Cisleithanie, si les magnats asservissaient la double monarchie à la politique du kaiser de Berlin, les Slaves et les Latins n'abdiquaient pas leurs aspirations, maintenues ou vivifiées par les langues et les littératures nationales. Louis Leger remarque justement que l'Autriche-Hongrie n'était qu'un Etat de droit historique; que ce droit n'a été prescrit ni par la conquête, ni par l'insuccès des révolutions avortées; que les Allemands ne disposaient même pas de la prépondérance numérique et que l'Autriche, considérée comme Etat allemand, était une véritable mystification. Inquiet de la servilité des gouvernants vis-à-vis de la Prusse, il avait de tout temps préconisé le slavisme comme le moyen de conjurer le danger que le centralisme austro-hongrois au service des Hohenzollern pouvait faire courir à l'équilibre européen et à la France.

On était si mal renseigné sur cette juxtaposition d'éléments ethniques qu'on qualifiait de politique autrichienne la politique de la maison régnante, qu'on se faisait de l'Autriche une conception unitaire, que l'on conférait une sorte de personnalité morale à ce « monstre bicéphale mal soutenu, écrivait le président Poincaré, par des membres difformes et, cependant, toujours dévoré d'appétit ». Louis Leger, réagissant contre cette erreur invétérée, n'a pas édifié l'histoire d'une nation autrichienne qui n'existe pas, mais celle de nationalités auxquelles il rend leur physionomie propre... et leur nom, défiguré par le germanisme.

L'intérêt de ce manuel analytique est plus considérable aujourd'hui que naguère. Il nous permet de connaître le passé de chacun des groupes artificiellement réunis sous une domination illogique et oppressive et maintenant libérés. Tchèques et Slovaques, avec les Ukrainiens de la Hongrie orientale, sont en république. L'Etat yougoslave réalise les aspirations unitaires des éléments serbe, croate et slovène dispersés en Austro-Hongrie, en Serbie, au Monténégro et dans l'empire ottoman. La Roumanie s'est accrue de la Bukovine, détachée de la Cisleithanie, et aussi de la Transylvanie, du Banat, des territoires roumains de l'ancienne Hongrie. La Galicie échappe à ses anciens maîtres. L'Etat magyar, despote et parasite, vivra désormais sur le fonds ethnique qu'il représente et non plus aux dépens des Slovaques, des Slaves ou des Roumains.

L'Autriche propre aurait pu, en pratiquant de bonne foi le fédéralisme, former un grand Etat danubien, dont le rôle eût été de première importance pour l'équilibre général. Elle manqua à ce devoir, à cette mission, et elle succomba sous le poids de ses fautes. Convenait-il de la maintenir sous la forme d'un grand Etat fédéraliste austro-hongrois-slave? Les partisans de ce système pensent qu'il aurait pu barrer la route à l'Allemagne, qu'il eût mieux valu détruire l'unité de l'Allemagne que de disloquer l'Autriche; que celle-ci, réduite à presque rien, subira fatalement l'influence de sa voisine; que, sagement reconstituée, elle eût barré la route aux entreprises boches en Orient et que l'ancien empire germano-prussien se fût trouvé vulnérable sur une partie de ses frontières; qu'il eût été conforme à notre tradition diplomatique d'opposer l'un à l'autre les deux morceaux du germanisme, au lieu de les exposer à se rejoindre.

Louis Leger estime que l'Autriche n'avait d'intérêt que pour les deux peuples de la monarchie qui vivaient de l'exploitation des autres, les Allemands et les Magyars. Il a foi dans une fédération des Etats nouveaux, constitués sur les ruines de la double monarchie; il souhaite leur alliance avec les pays latins, et il pense que la République autrichienne, séparée définitivement du monde germanique, ne sera plus qu' « un petit Etat inoffensif », soumis à la tutelle de la Société des nations. C'est ce que pensent avec lui ceux qui ont exigé du gouvernement de Berlin la revision de la constitution de Weimar, proclamé l'inaliénabilité du territoire autrichien, réduit aux provinces allemandes des Alpes et du Danube. — Albert Lefort.

Marine marchande allemande (la Reconstitution de la). Avant la Grande Guerre, la marine marchande allemande apportait à l'Empire allemand un tribut annuel, qui était, en moyenne, de 1.000.200.000 marks. L'industrie de la construction navale et de la navigation faisait vivre 700.000 ouvriers et employés. Le port de Hambourg, à lui seul, employait 75.000 hommes à la navigation et 100.000 ouvriers à la construction. A elle seule, la compagnie de navigation *Hamburg Amerika* possédait un tonnage de 1.253.165 tonnes. L'empereur Guillame II avait dit: « Notre avenir est sur l'eau. » Il était un des principaux actionnaires de la *Hamburg Amerika Linie*. En 1914, le pavillon de la marine marchande de l'Empire flottait sur toutes les mers et s'imposait dans les ports de tous les continents. Ce fut une prospérité vertigineuse.

Aujourd'hui, il s'agit, pour l'Allemagne, de réparer les conséquences de sa défaite, qui a ébranlé profondément cette prospérité. L'Allemagne travaille avec ardeur, avec passion, à la reconstitution de sa marine marchande.

Après la guerre, la flotte de commerce du Reich s'est trouvée diminuée par les pertes et les prises de guerre et les cessions aux Alliés, conformément aux clauses du traité de Versailles; elle ne conservait qu'un demi-million de tonnes, avec, en plus, 200.000 tonnes environ en construction. Mais, d'ores et déjà, des plans précis ont été établis, pour améliorer, activer et développer la construction. Enfin, nous verrons comment ses compagnies de navigation ont tourné les difficultés de tous ordres qu'elles avaient à surmonter.

Il est évident qu'il y a une obligation vitale, pour l'Allemagne, à hâter la reconstitution de sa marine marchande. Elle est dans la nécessité pressante d'intensifier ses importations et ses exportations. Ce sont les importations qui lui sont le plus nécessaires. Elles doivent surtout l'aider à procurer à ses populations citadines et rurales des produits alimentaires, des minerais, des engrais chimiques, du cheptel, de l'azote, des produits potassiques. Depuis la fin de la guerre, elle est obligée de faire venir sous pavillon étranger, c'est-à-dire de subir des tarifs écrasants de fret. De même pour les exportations de ses produits manufacturés et raffinés, qu'elle a cependant intérêt à pratiquer en abondance et au meilleur compte, afin d'obtenir le relèvement de son change. Ainsi s'explique, du point de vue économique, l'effort considérable qu'elle accomplit, actuellement, pour la reconstitution de sa flotte de commerce.

Mais son effort se heurte à deux sortes d'obstacles: les uns viennent du dehors, les autres sont intérieurs. Les obstacles extérieurs sont les contrôles et les limitations divers, qui lui sont imposés par le traité de Versailles. Les obstacles intérieurs sont à peu près tous dans la dépendance d'une situation financière obérée. L'Etat allemand a bien accordé, en principe, aux grandes compagnies de navigation du Reich des indemnités de réparation, qui s'élèvent à 17 milliards de marks. Mais, pratiquement, cette question des réparations n'est pas réglée. Son règlement est entravé par les protestations des partis de gauche, qui tiennent le chiffre consenti pour trop élevé. D'autre part, dans les milieux officiels et officieux du Reich, on lie intimement la question de la navigation au problème du charbon. Avant la guerre, les ports allemands se fournissaient en Angleterre, car le charbon d'importation anglaise leur revenait moins cher que le combustible allemand, transporté par rail. Mais les besoins et les obligations de l'Angleterre lui interdisent une exportation importante en Allemagne. D'ailleurs, le cours du change rendrait le prix du charbon anglais prohibitif. La production indigène étant encore insuffisante et les frais d'exploitation très élevés, il s'ensuit qu'il y a là, pour la reconstitution de la marine marchande allemande, une grave difficulté à vaincre.

Ce que l'Allemagne accomplit. Malgré ces obstacles fondamentaux, auxquels s'ajoutent des difficultés accessoires nombreuses, telles que le recrutement de la main-d'œuvre et les grèves, les compagnies de navigation allemandes se sont préoccupées d'augmenter leurs propres ressources. Quatorze d'entre elles ont procédé à d'importantes augmentations de capital. L'ensemble de leurs capitaux est passé ainsi de 311 millions et demi à 447 millions de marks. Voici dans quelles conditions matérielles leur activité se déploie.

Si la petite flotte (flotte de pêche et flotte côtière) est en plein rendement, la flotte de haute mer, par suite de l'insuffisance de ravitaillement en charbon, que nous avons notée, ne parviendra que peu à peu à fournir son plein rendement. Toutefois, le travail de construction est accéléré avec une obstination inlassable. Les ouvriers des chantiers maritimes, notamment ceux de Hambourg, se mettent moins fréquemment en grève. La dernière grève, celle des ouvriers riveurs, a été de courte durée. Les matières premières nécessaires à la construction sont suffisantes, du fait que la grande industrie métallurgique a acquis, dans les chantiers navals, des intérêts importants et cherche à y acquérir une influence croissante. La politique économique du consortium Hugo Stinnes, notamment, n'a pas manqué de prendre une position prépondérante dans cette affaire.

Le système de la construction en série se généralise sur le modèle du système de construction anglaise. La construction des voiliers a été presque totalement abandonnée. Les chantiers construisent actuellement des vapeurs et des pétroliers. A Brême, la construction des pétroliers est supérieure à celle des vapeurs; à Hambourg, on construit surtout des vapeurs. Les rares voiliers qui sont en chantier sont tous munis de moteurs de secours.

Les plus grandes compagnies, telles que la *Hamburg Amerika Linie* et la *Nord Deustcher Lloyd*, se sont consacrées à la reconstitution, aussi rapide que possible, de la marine marchande. Elles ont audacieusement tenté de tourner les difficultés matérielles, et elles y ont en grande partie réussi. Dans ce but, elles ont conclu des arrangements, et même des associations, avec des compagnies américaines. Ainsi ont procédé la *Hamburg-Amerika* avec l'*Harriman-Concern* et la *Nord-Deutscher Lloyd* avec la *United States Mail Steamship*. On peut observer, à ce sujet, que le développement considérable pris par la marine marchande des Etats-Unis, pendant la guerre, est ainsi pratiquement utilisée par l'Amérique au

mieux des intérêts américains. Cependant, il n'est pas contestable que les compagnies allemandes trouvent, dans ces associations, un concours opportun.

D'après un rapport de la « Compagnie Harriman », on envisage, en Allemagne, la construction rapide de 185.000 tonnes de bateaux de commerce. Les moyens de transformer des navires de guerre en navires de commerce sont à l'étude; mais les experts craignent que cette transformation ne soit très onéreuse, pour des résultats douteux. Les plans de construction de la grande marine marchande sont, aujourd'hui, complètement achevés. Ils établissent que les bâtiments allemands seront actionnés par des combustibles liquides et, aussi rarement que possible, par l'emploi du charbon. Ils n'envisagent pas la construction de nouveaux types des luxueux transatlantiques d'avant-guerre, dont chaque unité reviendrait actuellement à 400 millions de marks (335 millions avant la guerre). Ils se bornent à dresser les plans et devis de vapeurs de tonnage moyen, qui fourniront, au total, environ 599.000 tonnes brutes. Beaucoup de ces types moyens sont actuellement en chantier; quelques-uns sont en voie d'achèvement. Pour les transports à destination de l'Amérique du Sud, seront utilisés des navires de l'ancien type de la compagnie *Hapag*, c'est-à-dire des bâtiments de 15.000 tonnes brutes et de 14.000 tonnes brutes, avec aménagements pour voyageurs, actionnés par deux moteurs à expansion de 5.000 chevaux. A la fin de l'année 1920, la compagnie *Hamburg Südamerikanische* a lancé un paquebot mixte, l'*Argentina*. Déjà, en octobre 1920, le premier vapeur construit depuis la guerre, le vapeur *Hamburg* de la compagnie *Deutsch Australischen*, avait pris la mer, pour son voyage aux Indes orientales.

Ces documents témoignent que l'Allemagne active ses constructions nationales. En fait, la dépréciation du mark lui enlève la possibilité d'acheter des bâtiments à l'étranger.

D'autre part, les compagnies ont étudié les meilleurs moyens d'utilisation des navires qui lui ont été laissés par le traité de paix. A ce sujet, on sait que les stipulations primitives du traité n'ont pas été maintenues intégralement. L'Entente a consenti que ne soient pas livrés les bâtiments allemands de plus de 1.600 tonnes et de moins de 1.600 tonnes, dont le gouvernement du Reich a fait valoir l'utilisation commerciale indispensable. L'Entente a même restitué ceux qu'elle avait déjà reçus. Dans ces conditions, le tonnage actuel de la flotte en service est estimé, par les *Annales de la navigation allemande*, à 419.000 tonnes. Des documents officieux le portent à plus de 500.000 tonnes. Notons qu'avant la guerre ce tonnage s'élevaient à 5.200.000 tonnes. Les compagnies de navigation, pour parer, immédiatement et aussi largement que possible, à ce déficit, ont mis à exécution un plan d'affrétements.

Avant les hostilités, la navigation allemande avait pour principe d'exploiter ses bâtiments sur des lignes fixes. Actuellement, ce mode d'exploitation est appliqué avec une méthode rigoureuse. De nombreux services fixes, destinés particulièrement au transport du fret et, dans une proportion moindre, à celui des voyageurs, ont été rétablis. La composition de ces services fait apparaître les combinaisons d'affrètements que nous signalions. Les lignes allemandes exploitées sont les suivantes :

1° Vers l'Afrique (ouest, sud-ouest et sud) : par les compagnies *Woermann*, *Ostafrika Linie* et *Hamburg Amerika Linie*. Les bâtiments en activité sont des bâtiments allemands et des bâtiments affrétés (le rétablissement du service de l'Afrique orientale est à l'étude);

2° Vers l'Amérique du Sud (côte est) : par la *Hamburg Sud-Amerika*, qui a mis en service un seul bâtiment allemand, mais a affrété des bâtiments hollandais et américains; par la *Hamburg Amerika*, qui assure le service uniquement avec des vapeurs américains affrétés par elle. Ces deux compagnies, au surplus, utilisent les navires de la compagnie américaine *Harriman Concern*, reprenant ainsi le mode d'exploitation d'avant-guerre, qui était en vigueur pour le service de l'Amérique du Sud. La compagnie *Nord-Deutscher Lloyd* a également affrété à ce service deux de ses unités, le *Vegesack* et le *Bremerhaven*;

3° Vers l'Amérique du Sud (côte ouest) : par la *Kosmos-Linie*, qui utilise des bâtiments américains affrétés;

4° Vers l'Amérique du Nord : par la compagnie *Hapag*, en commun avec la *Harriman Concern*, et par la *Nord-Deutscher Lloyd* de concert avec la compagnie américaine *United States Mail Steamship Company*. Pour ce service, ces compagnies utilisent leurs propres bâtiments;

5° Vers Cuba et Mexico : par la compagnie *Hapag*, qui assure le service par ses propres moyens, à l'aide de vapeurs achetés, les uns à la flotte Rhénane, les autres à des compagnies de la mer du Nord et de la Baltique;

6° Vers l'Espagne et le Portugal : par la compagnie *Hansa* (Hambourg et Brême), avec des bâtiments allemands et des bâtiments affrétés, et par la *Oldenburg Portugal*, avec des bâtiments exclusivement allemands;

7° Vers la Méditerranée occidentale : par la compagnie *Sloman*, avec des bâtiments exclusivement allemands; vers la Méditerranée orientale, par la *Levante Linie*, avec des bâtiments tels que l'*Abessinia* et l'*Alexandria*, récemment construits par la compagnie *Hapag;*

8° Vers les Indes anglaises : par la compagnie *Hansa*, avec des bâtiments affrétés; vers les Indes néerlandaises : par la compagnie *Austral-Linie*, en commun avec la *Lloyd de Rotterdam* et la compagnie *Néerlandaise de navigation;*

9° Vers la Scandinavie : par la *Bizmarck Linie* et les compagnies *Mathies*, *Gohrekens* et *Fahrmann*, avec des unités allemandes.

Au surplus, comme par le passé, les deux compagnies *Kirsten* et *Perlbach* continuent leurs services sur Anvers et l'Angleterre. La navigation rhénane va être assurée, et l'est déjà en partie, par les compagnies *Hapag*, *Bremer Neptune* et des compagnies de Cologne. Enfin, la *Bremer Neptune* exploite plusieurs lignes vers l'Angleterre et dans la Baltique ; la *Nord Deustcher Lloyd* et la *Paketfahrt Gesellschaft* ont ouvert des services, tels que Swinemünde-Dantzig et Swinemünde-Pillau-Libau.

On peut en conclure qu'en janvier 1921 les principaux services de navigation ont été rouverts par les ports allemands. Il s'ensuit que l'Allemagne a, d'ores et déjà, la possibilité de commercer avec toutes les parties du monde. D'ailleurs, les compagnies étrangères, particulièrement les compagnies américaines, anglaises, hollandaises, néerlandaises, japonaises, ont réinstallé leurs représentants dans les ports hanséatiques, ou bien elles ont chargé des compagnies allemandes de les représenter en Allemagne. Le trafic maritime d'après-guerre tend donc à se rapprocher du trafic normal d'avant-guerre, en dépit de grosses difficultés.

Selon la *Gazette de Vos*, la reconstitution de la marine marchande est, pour l'Allemagne, le seul moyen de reconquérir sa place sur le marché mondial et, surtout, d'améliorer son change. Elle s'y emploie, en dehors des moyens relatés, par la concentration de certaines compagnies, comme celle de la *Hamburg-Amerika* et de la *Hamburger-Verkehrs-Aktien-Gesellschaft*, opérée par Hugo Stinnes. Elle s'y emploie surtout, constate la *Gazette de Voss*, par un élan national, qui entraîne tout le pays « à s'atteler à cette reconstitution ».

A la fin de l'année 1920, la *Hamburg-Amerika*, escomptant les indemnités considérables qu'elle doit recevoir du gouvernement du Reich et, sans doute aussi, le développement rapide du trafic, a émis sur le marché financier 100 millions de marks d'actions de préférence, à 6 p. 100, au porteur. Ainsi, au cours de l'année 1920, cette compagnie a porté son capital de 180 à 285 millions de marks. Enfin, elle a passé aux chantiers allemands une commande de 150.000 tonnes de bateaux, en même temps qu'elle prenait livraison de plus de 10.000 tonnes de gros vapeurs.

L'Allemagne a fait, en deux années, de 1919 à 1921, un grand pas vers la renaissance de sa puissance maritime. — Robert VEYSSIÉ.

Ministère de Talleyrand en 1814 (LE), par Ch. Dupuis (Paris, 1919 et 1920, 1 vol. in-8°). — Nul sujet n'était plus indiqué pour un professeur de droit international que celui de l'œuvre de Talleyrand à la veille du Congrès de Vienne, œuvre qui n'a jamais fait l'objet d'un travail spécial digne d'elle, et nulle heure n'était mieux choisie pour la publier que celle où tout Français cultivé a suivi avec l'attention la plus soutenue l'effort de nos représentants pour donner à notre victoire militaire la consécration qu'elle méritait. Le nom de Talleyrand est continuellement évoqué depuis deux ans comme celui d'un modèle, dont nos diplomates ne savent pas toujours méditer les leçons. Charles Dupuis, en retraçant brièvement d'abord le début de sa carrière, en le montrant aux prises avec les premières difficultés nées de la mégalomanie de Napoléon, en rappelant son rôle politique dès avant la chute de l'Empereur, en le montrant aussitôt après aux prises avec la situation extérieure la plus tragique, en exposant comment, peu à peu, il l'éclaircit, puis la domine par la seule supériorité de son subtil talent, a donné aux leçons de ce maître en diplomatie toute leur portée, toute leur étendue. Il faut souhaiter que ceux qui ont le plus direct intérêt à méditer ces leçons ne manquent pas l'occasion de le faire et en tirent un profit qui ne leur soit pas exclusif.

En novembre 1813, Napoléon avait offert à Talleyrand le portefeuille des affaires étrangères, qu'il lui avait retiré jadis ; c'était dire que Talleyrand passait pour le plus apte à rétablir une situation compromise, même aux yeux de l'Empereur, qui connaissait sa malveillance... Le diplomate n'eut garde d'accepter ; dès ce moment, il jugeait la partie perdue pour Napoléon et se flattait de sauver les intérêts de la France en sacrifiant ceux de son chef; calcul très naturel, qui s'est fait jour en novembre 1918, de l'autre côté du Rhin, quand l'empereur allemand fut considéré comme le principal obstacle à la paix, mais calcul dangereux et le plus souvent faux. En contribuant à saper la puissance impériale, Talleyrand, consciemment ou non, fit le jeu de l'ennemi. La France vaincue et s'abandonnant, le 31 mars, « à la générosité des puissances alliées », son porte-parole allait se trouver désarmé pour tenir tête aux exigences de l'adversaire.

Ces exigences, il est vrai, étaient dans la nature des choses. Talleyrand, comme Louis XVIII, les avait prévues, et il n'était pas facile au plénipotentiaire français d'y obtenir des adoucissements. La coalition voulait retirer à la France toutes les conquêtes faites par elle depuis vingt-cinq ans, et, comme ces conquêtes étaient celles de la Révolution, le gouvernement de la Restauration était mal placé pour les défendre. Mais, au moins, pouvait-il demander l'emploi qu'on en ferait. A qui reviendraient ces provinces, dont quelques-unes s'étaient données librement à la France, telles la Savoie, la Belgique, la Rhénanie ? Le roi de Sardaigne, n'ayant pris aucune part à la coalition, se trouvait sans force pour réclamer la Savoie, que les Alliés se donnèrent la générosité de laisser à la France ; mais, sur les bords du Rhin, comme dans la plaine flamande, trop d'ambitions étaient allumées, trop de rancunes et de craintes pour l'avenir se faisaient jour pour permettre une discussion de principe. Il fut dès l'abord entendu que la France n'aurait aucun droit de regard sur l'attribution des territoires abandonnés ; ainsi la Prusse pourrait tout à loisir, à Vienne, obtenir de ses alliés à courte vue des territoires situés en dehors de sa réelle sphère d'influence, complètement étrangers à ses mœurs, sinon à sa langue ; ainsi grossirat-on la Hollande des provinces belges qui lui ressemblent si peu, dans le seul but d'élever contre la France une « barrière » solide.

Cependant, si l'ensemble des dispositions est arrêté dès le premier jour de la Restauration, nombreuses sont les questions à débattre et considérable le rôle que Talleyrand se doit de jouer dans le seul domaine diplomatique. Ch. Dupuis ne limite, d'ailleurs, pas à ce domaine son étude du ministère de Talleyrand. Il montre le président du gouvernement provisoire travaillant à l'élaboration de la constitution que, de concert avec le Sénat, il projette d'imposer au roi ; il explique avec grande netteté comment l'ancien grand chancelier de l'Empire et les sénateurs de l'Empereur ne peuvent envisager de la même manière que les royalistes d'ancien régime la politique que doit suivre le roi restauré. En dépit des résistances qu'il rencontre, malgré l'accueil réservé qu'il reçoit de Louis XVIII, Talleyrand, par la seule logique d'un raisonnement bien enchaîné, comme aussi par le prestige d'une expérience consommée des affaires — de toutes les affaires — ne laisse pas que d'obtenir des résultats sérieux. Mais il ne peut en même temps surveiller la réorganisation du royaume et négocier avec les Alliés; il abandonne bientôt à l'abbé de Montesquiou et au comte de Blacas la première tâche, pour se confiner dans la seconde.

On a beaucoup reproché à Talleyrand la convention du 23 avril 1814. Nombreux furent les contemporains et, plus tard, les historiens qui ont soutenu qu'avec l'appui du tsar Alexandre on pouvait obtenir beaucoup mieux. Ch. Dupuis n'est pas plus de ceux-là que ne l'était son éminent ami Albert Sorel. Ce dernier, dans son enseignement à l'Ecole des sciences politiques, comme dans le huitième volume de « l'Europe et la Révolution française », avait très clairement exposé que la défaite militaire de la France au 31 mars conditionnait l'armistice, beaucoup plus que les vagues déclarations dictées par le tsar le même jour, déclarations qui n'avaient qu'un but politique facile à saisir. Comment prétendre conserver même provisoirement, et comme monnaie d'échange, ces places d'Allemagne, que les armées impériales occupent encore, sans la moindre chance de pouvoir y être ravitaillées ? La première précaution du vainqueur en pareille circonstance n'est-elle pas, précisément, de réparer les quelques accrocs qui peuvent diminuer la portée de sa victoire ? Or, Talleyrand obtient une compensation à cet abandon qu'il consent : c'est l'immédiate cessation de la réquisition étrangère; c'est, mieux encore, la promesse d'une rectification de frontière sur celle de l'ancien régime. Prétendre au delà, nous l'avons dit, c'était inutile; jamais Alexandre, dans ses meilleurs moments d'épanchement, n'avait, depuis l'échec des feintes propositions de Francfort, promis de garantir à la France la frontière du Rhin. L'Angleterre, qui, par sa situation extra-continentale, est, et sera toujours, l'arbitre des guerres auxquelles elle prend part, voulait d'abord une *paix anglaise :* « En ce qui regarde notre propre paix, écrivait Castlereagh le 19 avril 1814 à lord Liverpool, je considère Malte, le Cap, Maurice et Tabago comme des conditions *sine qua non;* de même les dispositions limitant les Français à une occupation commerciale de leur comptoir dans les Indes orientales. » Par ailleurs, elle tenait à enfermer la France dans cette « frontière militaire » tout artificielle et indéfendable, nous l'avons vu depuis, qui semblait lui garantir l'indépendance d'Anvers, « ce pistolet chargé » qu'elle redoutait par-dessus tout de voir retomber aux mains d'une grande puissance.

Or, au point de vue tant territorial que financier, Talleyrand, par le traité du 30 mai 1814, obtint des concessions sérieuses, après avoir fait à l'Angleterre l'abandon de ce qu'elle demandait. En conservant la plus grande partie de la Savoie, l'ancien comtat Venaissin — dont on ne manque pas de faire état dans nos gains — les cantons de Sarrebrück et d'Arneval, quelques districts enclavés en Lorraine, l'arrondissement de Landau, on acquérait sur l'empire germanique quelque 66.000 âmes, et 75.000 dans les cantons de Merbes-le-Château, de Beaumont, de Chimay, de Dour, de Walcourt, de Florence, de Beauraing, de Gédinne. Par ailleurs, aucune indemnité de guerre n'était imposée à la France ; seules, restaient dues par elle les sommes provenant de « contrats et engagements formels conclus par les autorités françaises, tant pour fournitures qu'à raison d'obligations légales ».

« Le traité du 30 mai 1814 était honorable » ; était-il « bienfaisant », comme l'écrit l'historien, on n'oserait l'affirmer, car il laissait aux Alliés toute latitude de bouleverser l'Europe au prochain congrès et d'y diminuer encore la place de la France. Talleyrand n'aurait-il pu, dès ce moment, obtenir un article secret ou patent, relatif au statut de la rive gauche du Rhin, stipulant, notamment, qu'aucune grande puissance de la future Confédération germanique n'y aurait accès. Ce n'est pas certain ; les discussions ultérieures de Vienne prouvent, au contraire, que Talleyrand méconnut en quelque sorte l'intérêt primordial de la question rhénane. Sa proposition sur la limitation des armements, prestement écartée par ses confrères étrangers, prouve qu'il « avait de l'avenir dans l'esprit » et qu'il désirait la paix.

En utilisant largement les archives de Vienne, de Dresde, de Berlin, de Hanovre, de Munich, qu'il avait pu consulter avant la guerre, les documents du Foreign Office, que son collaborateur, Maurice Escoffier, avait soigneusement colligés, Charles Dupuis est amené, laissant un instant Talleyrand de côté, à chercher à percer le secret des conversations alliées, dans ce printemps et cet été de 1814. Ce faisant, il écrit la préface du Congrès de Vienne, nous promettant ainsi, pour l'avenir, une étude complète de la célèbre assemblée. Ce qui constituera au Congrès la force de Talleyrand, c'est la division interalliée, qu'il connaît et qu'il entretient; le jeu du vaincu est toujours le même et, toujours, les vainqueurs prêtent le flanc et le favorisent. Malheureusement, le sort de la France est réglé dès le 30 mai ; les discussions interalliées ne peuvent le remettre en question.

Elles ont commencé dès Francfort; elles se sont tues jusqu'à la victoire; elles ont repris aussitôt après, puis à Londres, où les souverains et ministres alliés sont allés rendre hommage au prince-régent, considéré, ainsi que le souhaite Castlereagh, son ministre, « comme l'arbitre vers lequel tous se tournent pour se protéger les uns contre les autres, et non comme l'allié particulier d'aucune cour ». Les conférences se suivent; les « Quatre » se réunissent, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, pour ne froisser personne; les prétentions se heurtent, comme elles se heurteront jusqu'à la nouvelle du retour de l'île d'Elbe; il faut le réveil du lion endormi pour mettre les vainqueurs d'accord.

Les dépouilles à partager sont nombreuses; l'Autriche, la Prusse, la Russie rivalisent d'ambition. L'Angleterre, qui a obtenu son lot dès l'abord — elle procède toujours de la même façon, — se décide, non sans hésitation, à défendre la thèse autrichienne, pour mettre obstacle aux ambitions d'Alexandre, qu'elle redoute. Or, celui-ci a, depuis un an, précisé ses revendications; il veut réunir sous son sceptre la Pologne tout entière, telle qu'elle était avant le premier partage, tout en lui donnant une sorte d'autonomie. Dès le début de son règne, son ami Adam Czartoriski lui a soufflé ce projet ; il l'a mûri longuement; il a cru, un instant, le réaliser avec l'aide de Napoléon ; il est maintenant décidé à le réaliser avec l'appui des anciens copartageants. Il compense la Prusse par la Saxe, l'Autriche par l'Italie; le projet est aussi simple en son principe que grandiose : il le légitime en faisant valoir l'horrible trahison du roi de Saxe, qui est resté jusqu'au bout — à son corps défendant, sans doute — l'allié de Napoléon. Mais, outre que l'Autriche refuse de se dessaisir de la Galicie, que rien ne peut compenser, la Saxe trouve des défenseurs à Vienne, à Londres, voire à Paris, et l'appui de Paris, au 3 janvier 1815, deviendra décisif. Pour l'instant, Talleyrand n'est pas tenu officiellement au courant; ses agents écoutent, rapportent, mais le ministre français reste muet.

Hardenberg, au contraire, se remue, intrigue et rédige de copieux mémoires où, sans fausse honte, il étale les ambitions prussiennes; dès le 29 avril, sa confession est complète; on ne peut souhaiter mieux: il taille et rogne à travers l'Europe, sans le moindre souci du désir des peuples qu'on distribue, soumettant au même prince la Sicile et les îles Ioniennes, étendant surtout le lot de la Prusse dans tous les coins de l'Allemagne, sans paraître se soucier de relier ensemble les morceaux de ce royaume épars; l'avenir s'en chargera. Il tient aux rives du Rhin de Mayence à Wesel, mais se passerait volontiers de territoires plus excentriques; on ne le voit réclamer nommément ni la région de la Sarre, ni celle de la haute Moselle : il y aurait là pour la France une partie habile à jouer, si l'on pouvait prévoir d'avance. Mais, sur la possession des rives du Rhin, l'Autriche proteste; elle n'a pas abandonné toute ambition de ce côté et veut au moins neutraliser Mayence, c'est-à-dire remettre la vieille ville à un de ses clients de la future Confédération. On sait qu'elle finira par y installer le grand-duc de Hesse.

Quant à la Saxe, si prestement rayée de la carte en tant qu'Etat indépendant et défendue par l'empereur François et le gouvernement de Londres, on croit réparer l'injure à elle faite en donnant à son roi une principauté sur la rive gauche du Rhin; les Saxons se consoleront ainsi de devenir prussiens. Autour de ce moyen terme on discutera quelque temps à Vienne; Talleyrand contribuera à le faire rejeter; ce n'est, certes, pas là un de ses titres de gloire : à défaut du Saxon, il devait chercher un prince pour gouverner les Rhénans et les soustraire au joug prussien.

Mais le ministre de Louis XVIII voyait plus haut et plus loin ; il avait fait son sacrifice des conquêtes napoléoniennes; il plaçait la force de la France dans son désintéressement, dans la défense des principes qu'il allait consacrer à Vienne : le principe d'équilibre, le principe de légitimité. Avant de partir au Congrès, son dernier acte fut de synthétiser le programme de la diplomatie française dans des instructions qui passent à bon droit pour le modèle du genre. Charles Dupuis consacre la dernière partie de son suggestif ouvrage à les analyser.

« Les points qui importent le plus à la France, classés dans l'ordre de leur importance relative, portent les Instructions, sont ceux-ci :

« 1° Qu'il ne soit laissé à l'Autriche aucune chance de pouvoir faire tomber entre les mains d'un prince de sa maison, c'est-à-dire entre les siennes, les Etats du roi de Sardaigne qui sont contigus à la France;

« 2° Que Naples soit restituée à Ferdinand IV;

« 3° Que la Pologne entière ne passe point, et ne puisse point passer, sous la souveraineté de la Russie;

« 4° Que la Prusse n'acquière ni le royaume de Saxe, du moins en totalité, ni Mayence. »

Voilà un ordre de revendications qui ne laisse pas que de surprendre. Ainsi donc, aux yeux de Louis XVIII et de son ministre, la crainte de l'extension de l'Autriche en Italie, le sort du royaume de Naples, le sort de la Pologne importent plus à la France que les acquisitions possibles de la Prusse! De fait, on verra Talleyrand, dès son arrivée à Vienne, partir en guerre contre Murat; ainsi le veut le principe que l'ancien ministre du Directoire défend avec la ferveur du néophyte : le principe de la légitimité. Ce n'est pas, pourtant, que le gouvernement royal ne sente le danger prussien: on connaît ce morceau magistral et toujours actuel des Instructions : « En Italie, c'est l'Autriche qu'il faut empêcher de dominer en opposant à son influence des influences contraires; en Allemagne, c'est la Prusse. La constitution physique de sa monarchie lui fait de l'ambition une sorte de nécessité. Tout prétexte lui est bon; nul scrupule ne l'arrête. La convenance est son droit. » Depuis un siècle, la Prusse conserve immuable la même mentalité, dans la victoire comme dans la défaite. Aussi Talleyrand expose-t-il bien le danger qu'il y a pour la France à son voisinage. Il borne, cependant, son action à tenter de l'écarter de Mayence et de la rive gauche de la Moselle; il ne croit pas possible de l'écarter des frontières lorraines; il voudrait voir attribuer Mayence et Luxembourg à la Confédération; sa raison est spirituelle : « Toute confédération est une république, et, pour être bien constituée, doit en avoir l'esprit. Voilà pourquoi une confédération de princes ne peut jamais être bien constituée, car l'esprit de la république tend à l'égalité et celui du monarque à l'indépendance. »

Sur la Pologne, l'avis de la mission française est aussi judicieux : « Le rétablissement du royaume de Pologne serait un bien, un très grand bien, mais seulement sous les trois conditions suivantes : 1° qu'il fût indépendant ; 2° qu'il eût une constitution forte; 3° qu'il ne fallût pas compenser à l'Autriche et à la Russie la part qui leur en était respectivement échue; conditions qui sont toutes impossibles, et la seconde plus impossible que les autres. » Aussi, ne croyant pas possible l'indépendance, les Instructions concluent-elles avec résignation à tout rétablir en Pologne sur le pied du dernier partage. En restant partagée, la Pologne ne sera pas anéantie pour toujours. Les Polonais, ne formant plus une société politique, formeront toujours une famille. Ils n'auront plus une même patrie, mais ils auront une même langue. Ils resteront donc unis par le plus fort et le plus durable des liens. Ils parviendront, sous des dominations étrangères, à l'âge viril auquel ils n'ont pu arriver en neuf siècles d'indépendance, et le moment où ils l'auront atteint ne sera pas loin de celui où, émancipés, ils se rattacheront tous à un même centre. Dantzig doit suivre le sort de la Pologne. »

On voit par ces quelques citations quelle est la portée du document dans lequel se résume l'œuvre du ministre de Louis XVIII. On sent peut-être aujourd'hui, après les traités de 1919, mieux qu'avant la guerre, la justesse de certaines vues de Talleyrand. Aussi faut-il souhaiter à l'excellent livre de Charles Dupuis le succès qu'il mérite. L'Académie des sciences morales contribua, le 22 janvier dernier, à le consacrer en élisant son auteur, juriste distingué par ailleurs, dans sa section de législation. — P. RAIN.



Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent (1754-1838). Tableau de Mlle Godefroy. (Musée de Versailles.)

Miroir brisé (LE), *sonnets*, par Gauthier-Ferrières (in-16, 1920). — Les fidèles lecteurs du *Larousse Mensuel* se rappellent sans doute avec plaisir les articles brillants et sincères, et aussi les charmants sonnets, que notre regretté collaborateur et ami, tué à l'armée d'Orient (v. t. III, p. 555), composait pour notre revue. Voici que de ses œuvres posthumes a paru un premier recueil, un ensemble de trente-quatre sonnets. Ils dérivent de la même source d'émotion et d'inspiration que cet harmonieux volume : *les Ombres heureuses*, dont nous avons rendu compte en 1912 (v. t. II, p. 466). Un même douloureux amour, une même séduisante femme s'y font reconnaître. Une femme à l'allure nonchalante et pensive, aux attitudes souples et onduleuses; sa robe à volants, les repentirs qui tombent de chaque côté de son visage ont des grâces romantiques. Ses beaux cheveux blonds, tirant sur le roux, brûlent comme une flamme ardente le cœur du poète. Il l'aimerait, croit-il, même si elle se trouvait privée de cette splendide chevelure; mais quel sacrifice! Aussi le voit-on supplier le Temps d'épargner cette parure charmante. L'Aimée change-t-elle sa coiffure, voilà le poète aux champs. Tout est douleur aux âmes inquiètes, et qui peut aimer passionnément sans connaître l'inquiétude?

Cette figure de femme, dont le reflet est encore si vif dans ce miroir brisé, on se l'imagine volontiers musicienne, heureuse d'évoquer sur le clavecin la douceur des airs anciens. Mais elle a prin-

cipalement toutes les grâces d'une nymphe dansante. C'est ainsi qu'elle apparaît dans l'œuvre du poète. Pour chaque épisode de sa vie sentimentale, il se compose un paysage français, italien, antique, toujours animé de visions chorégraphiques d'une grâce virgilienne ou, parfois, plus modernement, botticellesque. La nymphe de ses rêves passe devant une toile de fond, qui est soit le ciel de Paris par un beau soleil couchant, soit les pins et la mer de Bretagne, soit la colline harmonieuse de Fiesole. Rêverie gracieuse, assurément, mais qui, pourtant, n'est jamais entièrement dépourvue de mélancolie. Les poètes sentent vivement; ils ont l'intuition douloureuse de la fuite irrémédiable du temps et de l'instabilité des joies humaines. Les sonnets du *Miroir brisé* sont pleins de cette tristesse. La vue d'une petite Italienne avive chez le poète le regret d'être sans enfant; sans un enfant, dont la femme aimée serait la mère. Il pense à la vieillesse solitaire, qui lui fait peur; il rêve — sans grand espoir — d'un amour qui conduirait les deux amants jusqu'à la vieillesse et jusqu'à la tombe; d'un coin tranquille, où il poursuivrait ses songes à l'abri des orages. Il ne souhaite point une longue vie, s'il doit vieillir loin d'elle. Il se retourne même sans joie vers ses ambitions, vers ses orgueils passés : à tous il a renoncé, content seulement que l'Amour ait rempli tout le vide de sa vie. Il évoque Bérénice, Andromaque, Iphigénie et toutes les héroïnes des amours infortunées. Ayant mal conduit son char dans la carrière, il souhaite, tel Phaéton, d'être précipité. Il pleure les choses qui ne sont plus :

Vous qui donniez deux fois des roses dans l'année,
Beaux jardins de Pæstum que Virgile a connus,
Où vous étiez jadis les champs sont presque nus;
La terre par la fièvre est tout empoisonnée.

Seuls, trois temples sont là, dans l'herbe abandonnés,
Debout devant la mer et près des monts chenus
Le temps embaume encor leurs frontons et leurs fûts
D'un souvenir de rose immortelle et fanée.

O Pæstum, qui nous vis tous deux nous promenant,
Mes jours qu'elle emplissait sont vides, maintenant.
J'ai perdu ma jeunesse, ainsi que vous vos roses.

La cendre reste seule à la place du feu,
Et mon cœur est ici, dans le désert des choses,
Comme un temple en ruine où ne vient plus son dieu.

En réalité, le feu n'était pas éteint. Il n'y avait que trop de flamme dans ce cœur ardent qui se dévorait lui-même, dans cette âme trop grande pour son corps et pour sa destinée.

Toute cette poésie, soit qu'elle s'enivre aux rêveries romantiques, soit qu'elle se rafraîchisse aux harmonieuses visions de l'antiquité, est toujours animée d'on ne sait quelle chaleur secrète et toujours jeune, qui ne cherche qu'à se manifester par de belles échappées. La souffrance n'est pas au centre de l'âme elle-même, mais autour d'elle, dans la platitude de la vie, dans la sécheresse des hommes et, sans doute, dans l'incompréhension de la femme; enfin, dans tout ce qui empêche, heurte ou blesse l'épanouissement d'une ardeur généreuse. Qu'une occasion surgisse de réaliser de grands rêves, et les roses refleurissent, et le dieu revient dans son temple.

On le vit le jour où, transportée par des événements grandioses et tragiques, cette âme d'artiste s'évada simplement vers l'Orient splendide, vers le dévouement, la souffrance et la mort. — LOUIS COQUELIN.

molybdène n. m. — Chim. et ind. Comme le métal tungstène, dont nous avons récemment publié une monographie, le molybdène, jusqu'ici peu utilisé, incomplètement étudié, est devenu actuellement, par suite des applications que les savants ont su lui trouver, une substance recherchée. Les travaux auxquels ce métal a donné lieu ont permis de mieux connaître ses propriétés et de déterminer plus exactement ses caractéristiques. Ce sont ces indications nouvelles qui feront l'objet de cette étude.

Historique. Bien que le terme de *molybdénite* fût employé par les anciens, ceux-ci l'appliquaient au graphite et à des minerais de plomb; la véritable nature de la molybdénite ne fut reconnue qu'en 1778 par le Suédois Scheele. Ce chimiste dériva du minerai l'oxyde d'un nouveau métal. En 1780, Hjelm, par réduction de cet oxyde avec du charbon, obtenait la première fonte de molybdène, mais le métal était dénaturé par une très forte carburation. Ce ne fut qu'en 1895 que Moissan réussit à préparer le molybdène absolument pur au four électrique; la masse fondue se présentait comme une substance malléable, se prêtant à de nombreuses applications métallurgiques.

Propriétés physiques. Pur, le molybdène est un métal blanc, pouvant se travailler assez aisément; sa densité est de 9,01 ; il fond vers 2.000° C., entre en ébullition à la température du four électrique; comme le fer, auquel il ressemble, le molybdène est magnétique et bon conducteur de l'électricité.

Propriétés chimiques. Ce métal est assez résistant à l'action de l'air et de l'eau; pour obtenir son oxydation, il convient de le chauffer au moins à 600° C.; il brûle, toutefois, avec un vif éclat dans la flamme du chalumeau; attaqué par le fluor à froid, par le chlore à chaud, résistant au soufre, ainsi qu'aux acides usuels, le molybdène n'est pratiquement soluble que dans les réactifs oxydants (acide nitrique, eau régale, chlorates, etc.).

Le molybdène se combine très aisément au carbone en formant des carbures à 4 ou 5 p. 100 de carbone; ces carbures, analogues à la fonte de fer, sont extrêmement durs, rayant le quartz. Leur formation fut, du reste, l'obstacle auquel se heurtèrent les chimistes qui essayèrent les réductions par le charbon.

Les dérivés les plus importants du molybdène sont les suivants : parmi les chlorures, $MoCl^5$, *pentachlorure* produit par l'action directe du chlore sur le métal (il forme des paillettes semblables à l'iode, fusibles à 194°, volatiles à 268°); parmi les oxydes, on trouve plusieurs degrés d'oxydation : MoO, Mo^2O^3, MoO^2, MoO^3.

L'*anhydride* (MoO^3) représente le degré maximum réalisé par l'attaque de tous les composés, par les oxydants ; c'est une poudre blanche, peu soluble dans l'eau et dans les acides, mais très soluble dans l'ammoniaque et dans les alcalis. Ces solutions alcalines donnent des sels dits *molybdates;* le plus important de ceux-ci est le *molybdate d'ammonium* ($7\,MoO^3$, $3\,Am^2O$, $4\,H^2O$), sel blanc en gros prismes clinorhombiques.

En réduisant ces molybdates par le zinc, les liqueurs deviennent bleues, puis brunes et noires; elles contiennent alors des sels de sesquioxyde (Mo^2O^3). Quant au bioxyde (MoO^2), il prend naissance en calcinant le molybdate d'ammonium; ce sont des paillettes rouges, solubles dans l'eau.

Le molybdène a pour symbole Mo, d'après les derniers travaux de la Commission des poids atomiques; le chiffre adopté est : 96,087 pour son poids atomique.

Minerais et gisements. Le molybdène est assez diffusé dans la nature. Outre les espèces minérales qui le contiennent, le métal a été rencontré dans des eaux à Neyrac (Ardèche), dans les eaux alcalines du lac salé de San Bernardino (Etats-Unis), dans des cendres de houilles, etc.; le molybdène, toutefois, doit être considéré comme un élément assez rare, car peu nombreuses sont les sources auxquelles on peut s'adresser pour l'extraire avec profit.

Les principales espèces minéralogiques qui le contiennent sont :

1° la *molybdénite* (sulfure de molybdène, MoS^2), en lamelles cristallines gris de plomb à vif éclat métallique, tachant le papier (ce sulfure contient 60 p. 100 de métal).

2° la *wulfénite* ou *mélinose* (molybdate de plomb, $Pb.MoO^4$), en cristaux jaunes contenant 36,15 p. 100 de molybdène.

On signale encore : l'*ilsémannite* (molybdate de molybdène), la *molybdine* (acide molybdique), la *molybdurane* (molybdate d'urane), la *molybdoferrite* (molybdate de fer), la *pétéraïte* (molybdate de fer et de cobalt), l'*éosite* (vanadomolybdate de plomb).

On a trouvé des gisements de ces minerais sur de nombreux points du globe, mais les seules mines intéressantes sont exploitées en Australie, en Norvège, aux Etats-Unis et au Canada.

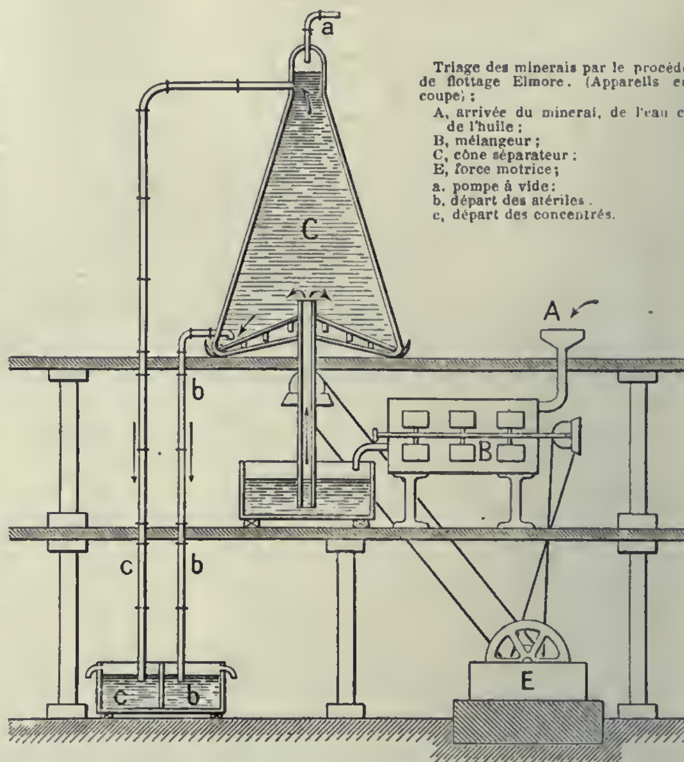
En Australie, les mines les plus importantes sont celles de Whipstick et Jingera, près de Kingsgate; la production, en 1913, fut pour toute l'Australie de 145 tonnes de concentrés à 80 p. 100 de molybdène.

En Norvège, on signale les mines d'Arendal, de Hovland, celle du district de Stedevidner (production annuelle : 30 à 40 tonnes de molybdénite), en Suède, l'important gisement de l'île d'Ekholmen ; au Canada, celui de Lost Creek, dans la Colombie britannique, et celui de Quyon, dans la province de Québec. Dans ces mines, ce sont surtout des filons de molybdénite que l'on exploite ; la wulfénite est extraite aux Etats-Unis, à Copper et à Crown-Point.

Préparation des minerais. Bien que l'on ait, dans quelques mines, trouvé des blocs de molybdénite pure pesant plus de 200 kilogrammes; en général, les gisements exploités ne contiennent guère plus de 1 à 3 p. 100 de métal; pour diminuer les frais de transport, il importe, dès le carreau de mine, de concentrer le minerai en éliminant le stérile, comme on pratique pour les minerais de tungstène.

On emploie fréquemment pour le molybdène les appareils d'Elmore, basés sur le flottage des paillettes de sulfure naturel à la surface des liquides, tandis que les matières stériles tombent au fond des récipients. En remarquant que l'on facilite le flottage en ajoutant à l'eau de l'huile de pétrole et de l'acide, puis en opérant sous pression réduite, l'acide attaquant le sulfure faisant dégager des gaz qui rendent les paillettes plus légères, le procédé se pratique de la façon suivante : le minerai délayé avec l'eau, l'huile et l'acide, dans un malaxeur, est aspiré dans un grand récipient conique, grâce au vide que l'on y maintient; les particules flottables s'accumulent à la partie supérieure du cône et, de là, gagnent par un siphon le réservoir des concentrés; les parties stériles tombant au fond du cône sont éliminées par un autre siphon.

Avec cet appareil, on obtient des concentrés à 40-50 p. 100 de molybdène, en partant de minerai ne contenant que 2 à 3 p. 100. Dans d'autres mines, on a employé des trieurs magnétiques, comme ceux décrits pour le travail du tungstène, mais ces appareils ne fonctionnent bien qu'avec des minerais fortement ferrugineux ; si le minerai est réfractaire à l'aimant, on peut opérer le triage, en remarquant que la molybdénite est bonne conductrice de l'électricité, à l'inverse des gangues, du quartz et de la blende; le trieur électrostatique utilisé dans ce cas consiste en un rouleau métallique porté à un très fort potentiel (350.000 volts), les parcelles conductrices, s'étant électrisées par le frottement lors du broyage, tombent sur le rouleau; leur charge électrique est neutralisée aussitôt; elles se chargent alors de la même électricité que le rouleau et, par suite, sont rejetées en avant de l'appareil, tandis que les stériles, restés indifférents, tombent sous le trieur.



Triage des minerais par le procédé de flottage Elmore. (Appareils en coupe) :
A, arrivée du minerai, de l'eau et de l'huile ;
B, mélangeur ;
C, cône séparateur ;
E, force motrice;
a. pompe à vide;
b. départ des stériles.
c, départ des concentrés.

Le minerai concentré peut, dans quelques cas où il se présente exceptionnellement pur, servir à alimenter des fours électriques pour élaborer des ferros; mais, le plus souvent, il importe de pratiquer une épuration chimique en préparant l'acide molybdique pur.

Purification chimique. Pour réaliser cette purification, en partant de la molybdénite ou sulfure de molybdène, on commence par un grillage à l'air ; peu à peu, le soufre s'élimine, la masse se transformant en oxyde. Celui-ci est repris par de l'ammoniaque, la solution de molybdate obtenue est évaporée; le sel cristallise, tandis que les vapeurs ammoniacales en excès sont condensées pour servir à de nouvelles dissolutions. Le molybdate, purifié par plusieurs cristallisations, est ensuite calciné, laissant un dépôt d'oxyde pur.

Préparation du métal. Le métal dérive de l'oxyde, par réduction avec l'hydrogène, le cyanure de potassium, l'aluminium ou le magnésium ; avec ces réducteurs, le molybdène est pulvérulent ; on l'obtient fondu et malléable de la même façon que le tungstène : agglomération du métal pulvérulent sous forte pression à haute température, forgeable à la marteleuse et étirage du filament rendu ductile.

Moissan, tout en employant le charbon comme réducteur, évite de carburer le molybdène en opérant dans un four électrique, mais en laissant contre les parois du creuset une certaine quantité de métal non fondu; la réduction et la fusion ont lieu sous 60 volts et 800 ampères.

Applications du molybdène. Le molybdène est depuis longtemps utilisé, dans les laboratoires, sous

forme de molybdate d'ammonium ; c'est, en effet, le réactif le plus pratique pour précipiter le phosphore et permettre son dosage rapide.

Les usages les plus importants et les plus récents sont surtout les applications en métallurgie ; le molybdène entre dans la composition de divers aciers ; tréfilé en fil fin, on l'utilise dans le montage des lampes électriques intensives.

Allié au fer, le molybdène a une action comparable à celle du tungstène, tout en ayant l'avantage de donner les mêmes résultats avec une quantité moitié de métal ; les aciers, ainsi réalisés, ont leur limite d'élasticité considérablement augmentée ; ils conviennent pour préparer des aimants permanents. Le molybdène est rarement employé seul ; on l'incorpore de préférence aux aciers avec le chrome, le tungstène ou le nickel. L'acier nickel-chrome, ayant une très grande résistance à la rupture par le choc, est recherché particulièrement par la construction automobile ; la combinaison nickel-chrome-molybdène donne une très haute dureté ; elle est appréciée pour le métal des blindages, les tubes des canons. Quant à la combinaison chrome-molybdène, elle possède la propriété de se tremper à l'air et d'être fortement résistante à l'action des acides.

La préparation de ces aciers a lieu en ajoutant au fer ou à un acier les éléments utiles, sous forme de ferros ; l'opération se pratiquant généralement au creuset ou au four électrique.

Les ferromolybdènes s'obtiennent souvent directement au four électrique en partant du minerai de fer et de la molybdénite ; la réduction a lieu en présence de chaux comme désulfurant ; dans le commerce, on trouve des ferromolybdènes titrant 50 ou 80 p. 100 de molybdène, avec environ 2 p. 100 de carbone. Outre cet emploi dans les aciéries, le molybdène a été proposé comme désoxydant ; dans ce cas, on l'ajoute au bain métallique au moment de couler : le molybdène s'empare de l'oxygène des oxydes du bain en se convertissant en oxyde volatil, ce qui présente l'avantage de ne laisser aucun résidu. Dans la fabrication des lampes électriques, le molybdène, comme le tungstène, a été utilisé : dans les premières expériences sur les filaments, ceux réalisés avec le molybdène s'obtenaient d'après le brevet Auer, en formant une pâte d'oxydes que l'on tréfilait ; le filament était ensuite réduit dans un courant d'hydrogène. La lampe ainsi constituée donnait la bougie, avec une dépense de 1 watt. Aujourd'hui, le molybdène, travaillé à la marteleuse, comme nous l'avons expliqué plus haut, sert dans le montage des lampes demi-watt à préparer les crochets de suspension, sa souplesse étant beaucoup plus grande que celle du tungstène pour cet usage.

Pour compléter l'exposé des usages du molybdène, il convient d'indiquer l'emploi des oxydes inférieurs pour colorer en bleu le cuir, le caoutchouc, les matières plastiques, etc. ; celui du métal en poudre comme stabilisateur des poudres sans fumée, tous emplois récents, qui ont fait activement rechercher le molybdène. Actuellement, les ferromolybdènes à 70 p. 100 de molybdène se cotent à 62 francs le kilogramme. — A. DE FONTENAY.

plasmothérapie n. f. (du gr. *plasma*, de *plassein*, former, et *therapeia*, traitement). Emploi thérapeutique, dans certaines maladies, des injections de plasma sanguin (v. HÉMOTHÉRAPIE, p. 406).

Politique intérieure et extérieure. (*Janvier.*) L'année 1921 a commencé dans la confusion, et personne n'aurait pu prévoir que le mois de janvier s'achèverait dans une clarté relative. Les pessimistes de profession et les chercheurs de discorde avaient eu beau jeu pour prophétiser les pires complications et pour se réjouir à l'avance des inextricables difficultés qu'ils sentaient venir. Ils en



La première séance du conseil des ministres du cabinet Briand, tenue à l'Elysée, sous la présidence d'Alexandre Millerand, le 18 janvier. A droite du président, on voit M. Bonnevay ; à gauche : M. Marraud, M. Léon Bérard (au-dessus, M. Loucheur), M. Albert Sarraut, M. Leredu ; en face : M. Briand, ayant à sa droite M. Doumer et, à sa gauche, M. Barthou (derrière ce groupe, M. Le Trocquer).

avaient été pour leurs frais d'encre et de fiel et, en fin de compte, on se trouvait, au 31 janvier, sinon devant des solutions faciles, du moins devant des décisions aussi précises que le permettait la situation de l'Europe. Sans préjuger de la durée de cet apaisement momentané et partiel, on était heureux de le noter, et on goûtait ce calme de l'esprit qu'on éprouve au chevet d'un malade très cher, à la fin d'une crise violente qui aurait pu l'emporter. Ce n'était pas que le malade fût guéri. Il avait, du moins, pu rassembler ses forces pour lutter contre le mal qui le torturait. Nous ne croyons pas qu'on eût encore perçu avec une pareille acuité l'instabilité de la politique européenne et la prodigieuse difficulté de la paix. Près de trente mois après le dernier coup de canon et l'armistice du 11 novembre, on restait en fait dans la position de guerre ; on luttait contre les mêmes antagonismes ; les mêmes obstacles se dressaient contre l'unité de plan ; l'opposition des intérêts se manifestait plus grave, depuis que le danger immédiat de destruction et de ruine avait disparu. Les auteurs du traité de Versailles avaient eu de si vastes desseins, ils avaient envisagé tant de détails, ils avaient eu la prétention de régler définitivement tant de situations nouvelles qu'ils avaient passé à côté de l'essentiel. Leurs formules vagues, où la belle clarté de la langue française s'obscurcit dans des textes qui ont été pensés en anglais, n'avaient que l'apparence de la précision ; trop générales dans des questions où il eût fallu peser chaque terme et chaque détail, elles avaient laissé dans l'indétermination les conditions essentielles et avaient remis à plus tard, et à d'autres, le soin de fixer les sens douteux et d'imaginer les méthodes d'exécution. On était arrivé, fin janvier, à l'heure fatidique où il fallait s'expliquer, sortir de l'absolu et créer le réel. Rien n'était moins simple, et c'était vraiment une bonne fortune que, dans cette nouvelle étape vers la paix si ardemment désirée de l'humanité, la charge de nos destinées eût été remise à des cerveaux capables de choses concrètes et plus soucieux de sauver leur pays que de réformer le monde.

La Conférence de Paris, qui s'était tenue dans la dernière semaine de janvier, avait été la conclusion heureuse de discussions et de tractations qui s'étaient déroulées pendant tout le mois et qui, conditionnées par des faits secondaires d'importance diverse, ne présageaient, certes, pas un accord final. Il nous faut essayer de faire saisir les difficultés au milieu desquelles on avait évolué.

Il s'agissait d'obtenir de l'Allemagne qu'elle effectuât enfin le désarmement promis et réglé à Spa et, à l'heure où l'on était, non seulement incomplet, mais très certainement annulé en partie par les organisations de police qui camouflaient des organisations militaires parallèles à la Reichswehr. Il fallait, en outre, fixer une bonne fois la méthode pour le règlement de comptes jusqu'ici ajourné, ébauché à Boulogne, discuté sans résultat par la Conférence de Bruxelles, devenu indispensable pour tous les Alliés et pour la France en particulier. Les deux questions étaient intimement liées. Le désarmement était la préface nécessaire des réparations.

Sur le premier point, l'Allemagne avait, selon sa coutume et sa tendance, manqué de franchise. Sans qu'il soit, à notre avis, très aisé de fixer les responsabilités réelles et sans qu'on puisse affirmer que le gouvernement du Reich fût complice de tous les subterfuges employés, en Prusse orientale et en Bavière particulièrement, pour maintenir une solide organisation militaire, on se trouvait en présence de violations manifestes du traité de Versailles et des décisions de Spa. En outre, et bien qu'elle eût livré une quantité de matériel de guerre qui n'était, certes, pas négligeable, l'Allemagne n'avait pas intégralement exécuté ses obligations. Elle possédait encore de gros dépôts d'armes, et elle fabriquait du matériel d'artillerie, d'aviation et de navigation sous-marine. Elle niait, à la vérité, que ses formations militaires illicites, — Einwohnerwehren et Sicherheitspolizei — fussent autre chose que des forces de police destinées à maintenir l'ordre, à défendre le gouvernement contre l'émeute et contre les attaques du bolchevisme intérieur et extérieur. Mais il était peu vraisemblable qu'il en fût ainsi, et les renseignements que l'on possédait sur l'organisation de ces forces de police montraient que, dans ce pays où le sens de la discipline militaire et le goût de l'uniforme sont apportés en naissant par chaque individu, il suffirait de très peu de chose pour que ces soi-disant forces de police devinssent une armée pourvue de tous ses organes constitutifs. Sans doute, aussi, l'Allemagne, jouant du bolchevisme, se montrait comme le rempart de l'Europe à l'Est, comme la seule défense possible contre les ambitions du gouvernement des soviets, et elle ajoutait que, si on lui retirait la sauvegarde des défenses de police qui s'étaient spontanément organisées, non seulement elle ne pourrait, le cas échéant, lutter contre la Russie, mais que le bolchevisme ferait son œuvre sur le peuple allemand, désormais impossible à contenir ; et ainsi, toute l'Europe occidentale se trouverait en péril de destruction. Que cette thèse fût spécieuse, on ne pouvait le nier, et il est certain qu'elle avait trouvé chez certains de nos Alliés, et particulièrement en Angleterre, des adeptes convaincus ou intéressés. Mais elle servait trop bien, en Allemagne, les idées de réaction, elle était trop impérialiste et trop liée à toutes les intrigues d'origine prussienne, elle était trop menaçante à l'égard de la paix générale et de la France pour qu'elle pût, après examen impartial, être acceptée. Il était indispensable que l'Allemagne se soumît et que fût supprimée la menace que constituera toujours entre ses mains une armée trop nombreuse et trop organisée.

Si, sur ce premier point, on pouvait espérer qu'avec l'accord des Alliés et une ferme ténacité, on viendrait à bout de la résistance allemande, sur la question des réparations, la difficulté était immense. L'article 233 (paragraphe 3 du traité de Versailles) disposait que *les conclusions de la Commission des réparations, en ce qui concerne le montant des dommages de guerre, seront rédigées et notifiées au gouvernement allemand le 1er mai 1921, au plus tard, comme représentant le total de ses obligations.* Il ajoutait, dans le paragraphe suivant du même article : *La commission établira concurremment un état de payements en prévoyant les époques et les modalités de l'acquittement par l'Allemagne de l'intégralité de sa dette dans une période de trente ans, à dater du 1er mai 1921.* L'article 234 prévoyait, en outre, pour la commission des réparations, le droit *d'étudier de temps à autre les ressources et les capacités de l'Allemagne, après avoir donné aux représentants de ce pays l'équitable faculté de se faire entendre, celui d'étendre la période et de modifier les modalités de payement.* Enfin, l'article 237 établissait que « les

versements successifs seraient répartis par les gouvernements alliés et associés, suivant les propositions déterminées par eux à l'avance et fondées sur l'équité et les droits de chacun ». C'est en vertu de cet article qu'avait été établie la proportion qui attribue à la France 52 p. 100 des payements de l'Allemagne.

Il était plus facile à la Conférence de la paix de prévoir la date du 1er mai 1921 pour la fixation définitive du total de la dette allemande qu'à la Commission des réparations d'avoir terminé son travail pour cette époque, et il était très simple, à distance et sans chiffre connu, d'édicter que l'on établirait, à la même date, les époques et les modalités de payement de l'Allemagne. En fait, la Commission des réparations n'a pas achevé son étude et ne l'aura peut-être pas achevée le 1er mai; d'autre part, la fixation des époques des payements, l'échelonnement de ces payements et leurs modalités sont fonction du relèvement économique de l'Allemagne et de son pouvoir financier ; enfin, les puissances alliées et, en particulier, la France et la Belgique, ont un intérêt primordial à hâter ces payements et à pouvoir profiter du rétablissement des affaires en Allemagne et du relèvement de la valeur de sa monnaie. A Boulogne, on avait bien ébauché un système de répartition des payements, mais pouvait-on admettre qu'il y eût pour ces payements des prévisions rigides et que, la France surtout, si épuisée par la guerre, si ravagée par les Allemands, ne fût pas mise à même de participer à l'accroissement de la prospérité de son ennemie ?

Ce sont précisément l'extrême difficulté que présentait la conjonction de ces divers éléments et la faculté d'appréciation que laisse le traité de Versailles qui avaient conduit certains esprits à imaginer l'expédient d'une fixation préalable de cinq annuités, d'un ajournement des obligations de la Commission des réparations après le 1er mai 1921 et de la remise à une date indéterminée, après les cinq premières années écoulées, de la fixation définitive du total de la dette allemande. La Conférence de Bruxelles avait incliné vers cette solution, qui avait les préférences de l'Allemagne. Il est aisé de comprendre que le gouvernement du Reich, tout en se montrant en apparence très pressé de connaître le chiffre de sa dette, fût disposé à reculer le moment où il n'aurait plus aucun moyen de discuter. C'était la porte ouverte à tous les atermoiements. C'était, surtout, l'inexécution, sur un point capital, du traité de Versailles ; par suite la porte ouverte à cette revision que l'Allemagne appelle de tous ses vœux et prépare par tous les moyens. La France ne pouvait, en aucune façon, adopter une semblabe ligne de conduite et, pourtant, il est certain que le système des cinq annuités avait trouvé des partisans.

Sur ces deux points, désarmement et réparations, l'Entente n'était assurément pas unanime. Il apparaissait notamment que le Premier anglais n'adoptait pas les points de vue français, et rien n'était plus explicable. La situation de l'Angleterre était trouble. A l'intérieur, arrêt de l'industrie et du commerce, par suite d'un formidable chômage, huit cent mille à un million d'ouvriers sans travail, par suite charge budgétaire énorme pour venir au secours de cette masse, agitation constante, désordres possibles, discussions sur les moyens de faire face à cette calamité, élévation excessive du change de la livre, par suite difficulté et impossibilité des transactions internationales. Ajoutons-y, comme conséquence du mécontentement causé par la gêne répandue dans toutes les classes de la société, des élections défavorables au gouvernement, par suite une incertitude gouvernementale qui pesait forcément sur l'esprit sans cesse en travail de Lloyd George. Puis, la question irlandaise, le régime de la loi martiale, avec tous ses dangers et ses abus, sévissant au milieu d'une population surexcitée, travaillée par des organisations secrètes, entraînée à la suite de chefs insaisissables sur mer comme sur terre, une énergie indomptable de part et d'autre et la suppression de tout sentiment humain devant une haine implacable et réciproque, aucun espoir d'une issue possible, sinon par l'épuisement des uns et la lassitude des autres. A l'extérieur, en Mésopotamie, une position instable, des inquiétudes du côté de la Perse sur le point de faire la paix avec les bolcheviks, une agitation grave dans diverses parties de l'Inde, surtout dans le Nord, au moment même où se préparait et débutait une autonomie assez étendue, spontanément accordée par l'Empire anglais, des troubles agraires, des aspirations nationalistes d'autant plus dangereuses que, comme partout et plus encore en Asie, l'inaptitude totale d'une masse énorme à se gouverner elle-même est en complet déséquilibre avec les aspirations de chefs intelligents, mais imprévoyants, par suite, possibilité de conflits graves et péril certain pour tout un ordre public et toute une civilisation lentement élaborés et sagement régis depuis deux siècles; enfin, menace constante de l'idée bolcheviste, nullement incompatible, nous l'avons déjà marqué, avec le tempérament et les mœurs asiatiques, s'infiltrant peu à peu et présageant peut-être, en certaines régions, de révoltes plus terribles que toutes celles que l'Inde a connues, — tel était, en janvier 1921, l'ensemble des soucis qui pesait chaque jour sur le chef du gouvernement anglais. Il était aisé de concevoir chez lui une nervosité très excusable et des flottements d'opinion qui ont pu nous surprendre.

On comprend donc que Lloyd George ait pu, à ce moment, hésiter sur la conduite à tenir à l'égard de l'Allemagne ; qu'il ait considéré comme nécessaire à la paix de l'Europe le maintien, au centre, d'une force militaire solide, capable de s'opposer au bolchevisme; que, parallèlement, il ait cru à la nécessité de ménagements financiers et de ménagements d'opinion ; qu'il ait cherché au même moment à négocier avec les soviets des combinaisons financières, tant pour donner satisfaction à la haute banque et au grand commerce anglais d'inspiration cosmopolite, que pour tenir la Russie par les nécessités de relations commerciales. Nous ajoutons, car il faut tout indiquer, sinon tout dire, que, peut-être, l'attitude du gouvernement français, dans les mois précédents et à la Conférence de Londres à la fin de décembre, n'avait pas donné l'impression de décision et de fermeté qui impose l'attention. On avait, à cette époque, proclamé l'entente complète de la France et de l'Angleterre. Il semble que cette affirmation ait été hasardée et unilatérale. Les dispositions d'esprit de Lloyd George au début de la Conférence de Paris le prouvèrent surabondamment.

C'est dans une atmosphère brumeuse qu'après plusieurs remises s'était ouverte, le 24 janvier, la Conférence de Paris, et le sentiment d'anxiété, disons « d'angoisse », qui s'imposa dès la première séance ne se dissipa, en fait, que le dernier jour, qui fut le vendredi soir assez tard pour les acteurs de ce drame diplomatique et, le samedi matin 29, pour le public. On doit dire que l'opinion et la presse eurent quelque mérite à supporter cette épreuve avec un calme et une dignité qui furent presque unanimes. On sentait le prix de l'enjeu dans cette redoutable partie. S'accorderait-on et dans des termes qui assureraient à la France la justice, la sécurité et l'honneur, ou bien devrait-on céder à des exigences inspirées par un seul égoïsme, incompatibles avec l'idée d'alliance et d'amitié et, dans ce cas, que deviendrait l'Entente, que serait pour nous l'avenir ? Tel était le problème posé. L'énergie, la ténacité, l'habileté de notre premier ministre, au pouvoir depuis une semaine à peine, vinrent à bout des difficultés accumulées.

L'Angleterre était représentée à la Conférence par Lloyd George et lord Curzon, l'Italie par le comte Sforza, l'ambassadeur Bonin-Longare et le marquis de la Torretta, la Belgique par les ministres Jaspar et Theunis, le Japon par l'ambassadeur Ishii, la France par Briand et Berthelot. Dès la première séance, on saisit sur le vif l'antagonisme jusqu'alors latent. Sur la question du désarmement, l'accord qu'on avait annoncé comme devant être immédiat ne se fit pas ; il fallut renvoyer aux experts, pour revision, le projet qu'ils avaient présenté. — Sur la question des réparations, après un exposé complet et des propositions de notre ministre des finances, Doumer, il apparut que le dissentiment s'aggravait et qu'on était en présence d'une divergence de vues peut-être irréductible. Cependant, après qu'on eut nommé une commission composée de lord d'Abernon et sir Worthington Evans pour l'Angleterre, d'Ameglio et Janina pour l'Italie, de Jaspar et Theunis pour la Belgique, de Kengo Mari pour le Japon, de Loucheur et Doumer pour la France, et présidée par Briand, une étude plus approfondie des arguments exposés par la France conduisit peu à peu à l'accord souhaité à la fois sur les réparations et sur le désarmement. Finalement, c'est à l'unanimité que furent prises les décisions, et c'est l'Entente tout entière qui les notifia à l'Allemagne sous la signature de Briand, président de la Conférence. Il était, en outre, entendu qu'une nouvelle réunion aurait lieu à Londres, à la fin de février, et que les délégués allemands seraient invités à y prendre part.



La Conférence de Paris, siégeant au Ministère des affaires étrangères, salon de l'Horloge (du 24 au 29 janvier). — M. Aristide Briand préside. A sa droite, on voit : M. Lloyd George et lord Curzon ; le comte Sforza et le comte Bonin-Longare ; le vicomte Ishii. A sa gauche : M. Barthou et M. Philippe Berthelot ; M. Jaspar. (Phot. Manuel.)

Il importe de noter ici les dispositions essentielles contenues dans les Arrangements interalliés. — Aux termes de l'Arrangement sur les réparations, l'Allemagne doit payer, conformément aux articles 231, 232 et 233 du traité de Versailles :

1° Des annuités fixes, payables par moitié à la fin de chaque semestre et ainsi déterminées :

a) Deux annuités de *deux* milliards de marks-or du 1er mai 1921 au 1er mai 1923 ;

b) Deux annuités de *trois* milliards de marks-or du 1er mai 1923 au 1er mai 1925 ;

c) Trois annuités de *quatre* milliards de marks-or du 1er mai 1925 au 1er mai 1929 ;

d) Trois annuités de *cinq* milliards de marks-or du 1er mai 1929 au 1er mai 1932 ;

e) Trente et une annuités de *six* milliards de marks-or du 1er mai 1932 au 1er mai 1963 ;

2° Quarante-deux annuités commençant à courir le 1er mai 1921, égales à 12 p. 100 de la valeur des exportations de l'Allemagne prélevées sur le produit de celles-ci et payables en or, deux mois après l'expiration de chaque semestre.

L'Allemagne devra remettre immédiatement à la Commission des réparations des bons au porteur, payables aux échéances fixées ci-dessus, qui seront négociés par ladite Commission. Elle pourra se libérer par anticipation. Toute opération de crédit en dehors de son territoire lui sera interdite, sauf autorisation des Alliés. La garantie de la dette ainsi définie sera constituée par tous les biens de l'Empire et des Etats allemands, ainsi que par la totalité des recettes douanières dont tout ou partie pourront être saisis en cas de non-payement aux échéances. En outre, l'Allemagne pourra être mise en demeure de relever, s'il est nécessaire, ses tarifs et de prendre toutes mesures appropriées ; le tout, sous peine de telles mesures que les gouvernements alliés estime-

ront justifiées en cas de défaillance de l'Allemagne.

Sur la question du désarmement, l'Arrangement interallié prescrivait :

La mise au point du projet de loi militaire présenté au Reichstag, principalement en ce qui concerne l'abolition du service obligatoire ; la réduction à 100.000 hommes exactement de l'armée d'Empire et la réduction du nombre des employés militaires du ministère de la guerre ; la livraison de tout le matériel de guerre ; la réduction au chiffre admis par le traité de l'armement des places fortes de terre et de mer ; la mise hors d'usage de l'outillage de guerre des usines ; la dissolution, au plus tard le 30 juin 1921, des organisations dites d'antoprotection (Einwohnerwehren) et la livraison des armes provenant de ces formations. En ce qui concerne les forces de police (Sicherheitspolizei), elles ne pourront avoir qu'un caractère local, sans aucune organisation centrale et ne devront pas dépasser 150.000 hommes. En ce qui concerne les forces navales, l'Allemagne devra livrer ou démolir tous les bâtiments de guerre dont la transformation n'est pas autorisée ; de même, pour les forces aériennes, elle devra cesser toute fabrication, faciliter la recherche du matériel existant encore et accepter telles définitions établies par les puissances alliées qui pourront servir à distinguer l'aviation civile de l'aviation militaire. Dans l'espoir que l'Allemagne comprendrait la nécessité d'exécuter ses obligations et par courtoisie, les Alliés n'avaient pas notifié les sanctions envisagées. Outre l'occupation de territoires nouveaux, les sanctions prévoyaient l'organisation d'un régime douanier spécial pour les territoires pris en gage et, par suite, leur séparation économique du Reich.

Certes, on pouvait se demander si la confiance ainsi faite à l'Allemagne serait justifiée. A lire les protestations, les imprécations et les sarcasmes que la presse allemande prodiguait à ces arrangements on avait le droit d'en douter. Mais on devait aussi se souvenir que les mêmes violences de plume s'étaient manifestées à propos de l'armistice, du traité de Versailles et de toutes les conventions intervenues depuis lors, et on était conduit à conclure que le mieux était d'écouter, d'attendre et de prévoir l'application des sanctions arrêtées entre les Alliés. L'essentiel était, pour les Alliés, qu'ils étaient enfin sortis de l'indécision et qu'ils avaient secoué cette sorte d'impuissance dans l'action qui fut la caractéristique de leurs réunions depuis tant de mois. On se trouvait enfin devant une résolution concrète. La situation, qui restait délicate, puisqu'il fallait assurer maintenant l'exécution et contraindre à payer un débiteur qui ne cherchait qu'à se dérober, était, pourtant, singulièrement allégée.

Outre ces deux questions primordiales, sur lesquelles un désaccord aurait eu des conséquences incalculables, les Alliés avaient réglé trois autres affaires, qui, pour être de moindre rang, n'en comportaient pas moins une importance considérable. Ils avaient pris la décision de venir en aide à l'Autriche par des ouvertures de crédit et des fournitures de vivres ; ils avaient statué sur la reconnaissance officielle des républiques d'Esthonie et de Lettonie, sur la reconnaissance conditionnelle de la Géorgie et de Lithuanie ; ils avaient enfin décidé d'examiner, d'accord avec la Turquie et subsidiairement avec les représentants de Kemal Pacha et avec la Grèce, la revision du traité de Sèvres, dans une Conférence qui se tiendrait à Londres à très bref délai.

La situation de l'Autriche était devenue intolérable. Elle n'avait de vivres assurés que jusqu'au 15 avril ; la valeur de sa couronne était de 1 centime au change suisse ; la vie de chaque jour, en l'absence de toute monnaie acceptable, était un problème insoluble. Il était du devoir strict des Alliés, après avoir imposé l'existence à ce malheureux reste d'un grand pays, de lui donner les moyens de subsister. C'était, en outre, une mesure de prudence. L'Autriche, après les troubles qui l'avaient agitée, avait fait preuve d'une remarquable sagesse. Ses dernières élections avaient donné la prépondérance au parti conservateur national et chrétien contre les partis de désordre et les partis allemands. Au reste, le mouvement en vue du rattachement à l'Allemagne était beaucoup moins d'ordre ethnique et linguistique que d'ordre économique ; il était mené par des hommes d'affaires. En ce sens, il était évident que les besoins économiques de l'Autriche ne pouvaient que l'orienter vers l'Allemagne, considérée comme la seule puissance assez forte pour sauver sa voisine et, par suite, l'Entente ne pouvait espérer maintenir l'autonomie de l'Autriche, désirée d'ailleurs par la majorité de ses habitants, qu'au prix de quelques sacrifices et d'une aide financière bien organisée. La résolution de la Conférence ne pouvait donc que gêner les desseins de l'Allemagne, toujours occupée du Mitteleuropa, et permettre à l'Autriche de jouer un jour le rôle de pivot que la géographie lui attribue naturellement et qu'elle est apte à remplir.

La reconnaissance de l'Esthonie et de la Lettonie, la promesse de reconnaître la Lithuanie aussitôt après le règlement de l'affaire de Vilna, étaient la suite de la politique instaurée à l'est de l'Europe par le traité de Versailles. Ainsi se continuait la constitution de la barrière contre la Russie bolchevique. — De ce côté, le mois de janvier n'avait vu surgir aucun fait nouveau. La paix avec la Pologne n'était toujours pas faite. Au sud, les soviets n'avaient pas attaqué la Roumanie. En Ukraine, la révolte des paysans s'affirmait de plus en plus violente et organisée. Du côté du Caucase, la reconnaissance de la république de Géorgie, aussitôt qu'elle en ferait la demande, fortifiait la résistance contre les soviets. Du nord au sud, la défense se fortifiait. Quelle en était la solidité ? En particulier, quel fonds pouvait-on faire sur la Pologne, et quelle sorte d'union pouvait s'établir entre elle et ses voisines ? Que deviendrait la Hongrie ? Comment se tasseraient, en fin de compte, sur cette Marche orientale de l'Europe, les intérêts, les ambitions, les haines séculaires et les amitiés récentes ? Hardi eût été celui qui aurait hasardé des pronostics sur l'avenir et la solidité de cette entreprise de reconstruction d'un moyen âge disparu depuis plusieurs siècles. Il suffisait, chaque mois, de noter les variations de la courbe de résistance des divers morceaux de ce tampon fragile, derrière lequel le colosse russe continuait de se consumer lui-même, avec l'espoir de consumer le reste du monde. L'énigme moscovite et soviétique restait la même. Tout prouvait que sa fièvre de propagande la brûlait encore. Le gouvernement bolchevik n'avait plus à craindre qu'on lui suscitât, à l'intérieur de la Russie, des rivaux soutenus par l'Europe. Les restes de la Douma, trente-deux membres de toute nuance, s'étaient réunis à Paris en janvier, assemblée sans autorité peut-être, mais digne de respect et significative par le groupement d'hommes si divers par leurs origines, leurs idées et leurs aspirations. Le fait qu'ils avaient définitivement condamné toute idée d'intervention n'en prouvait pas moins que, s'ils déniaient tout droit aux soviets de parler au nom de la Russie, ils reconnaissaient que la Russie devait se faire à elle-même ses destinées. Comment, par quel miracle, ils n'en savaient rien, mais ils l'espéraient, bien qu'on pût se demander si l'Europe, peu à peu, ne s'acheminait pas, à la suite de l'Angleterre et au risque des pires aventures, vers un compromis dangereux. La question restait encore entière. Fin janvier, la barrière officielle entre la Russie et l'Allemagne ne présentait presque plus de lacunes. C'était déjà quelque chose. Mais la barrière n'allait-elle pas être tournée par la conclusion imminente de l'accord commercial anglo-russe ?

Il faut reconnaître, au surplus, que la résolution de reviser le traité de Sèvres, à laquelle Lloyd George avait adhéré sans réserve, était aussi, par un côté et si on la rapprochait de la reconnaissance de la Géorgie, un acte de défense contre la Russie soviétique. Refaire une Turquie à peu près homogène, se rapprocher de Mustapha Kemal, réconcilier Constantinople et Angora, régler la question de Smyrne, c'était évidemment ravir à la propagande bolchevique un terrain de culture, lui fermer un des chemins de l'Inde, rouvrir la route de la Perse. Comment se ferait ce raccommodage de la Turquie préalablement mise en morceaux, on n'aurait su le dire à la fin de janvier. L'entreprise valait d'être tentée et, bien qu'après les solennelles déclarations d'antan, qui condamnaient à mort la Turquie, ce fût une palinodie de la ressusciter, il semblait bien que l'opération fût opportune et que la Sublime-Porte fût nécessaire à l'agencement de l'édifice européen.

La Conférence l'avait pensé. La seule Grèce s'inquiétait, à juste titre, du projet de revision du traité de Sèvres. L'invitation qui lui avait été transmise de prendre part à la Conférence de Londres n'impliquait pas la reconnaissance de Constantin. Elle laissait supposer, en outre, qu'on avait l'intention de réduire les concessions faites à la Grèce de Venizelos et que la Grèce de Constantin ne se montrait guère apte à conserver. Les kémalistes avaient fortement battu l'armée grecque, évidemment désorganisée après les élections constantiniennes et l'espoir de la démobilisation promise. Comment, dans ces conditions, laisser à la Grèce Smyrne et la garde des Détroits ? La question qui s'était posée dès le mois de novembre prenait une acuité de plus en plus grande. La Conférence de Londres était une menace pour la Grèce ; il pouvait en sortir la paix de l'Orient. L'Europe avait le droit de songer à celle-ci, avant celle-là.



M. Lloyd George à la cérémonie de l'Arc de triomphe. — Le 28 janvier, le corps du « Soldat inconnu » a été mis au tombeau sous l'Arc de triomphe. La cérémonie, tout intime, s'est déroulée en présence d'une foule recueillie, de plusieurs délégations alliées et des détachements de toutes les armes. M. Lloyd George a jeté une simple fleur, un œillet, dans le glorieux caveau, avec cet autographe : « En gratitude aux braves soldats de France qui ont sauvé la civilisation par leurs sacrifices. » (Phot. Manuel.)

Ainsi l'Entente, dont la cohésion, au début de janvier et aux premiers jours de la Conférence de Paris, avait semblé voisine de la dissolution, sortait raffermie de cette épreuve. Des malentendus avaient été dissipés. Des amitiés, que l'on avait pu un instant croire refroidies, s'étaient montrées plus solides que jamais. La Belgique avait marché la main dans la main avec la France. Il y avait eu là un de ces moments historiques que le chroniqueur doit saisir, avec l'espoir que l'historien pourra les noter définitivement. Il n'avait manqué, à cette heure grave, pour appuyer nos espoirs, que la présence des Etats-Unis.

Les Etats-Unis s'étaient, en effet, maintenus dans l'isolement auquel les condamnaient l'échec de la politique wilsonienne auprès des électeurs américains et l'attente de l'avènement d'une politique nouvelle avec le président Harding. Cet isolement s'était même accru par le retrait de leur ambassadeur de la Conférence des ambassadeurs, dont il n'était, d'ailleurs, depuis des mois, que le témoin muet. Mais la date du 4 mars, qui marquerait le début de la nouvelle présidence, marquerait-elle aussi celui d'une politique nouvelle ? L'Allemagne l'espérait, sans aucun doute. Ne se trompait-elle pas ? Nous avons déjà exprimé l'idée que la politique de l'Amérique avec Harding ne pourrait être qu'une adaptation de la politique de l'Amérique avec Wilson. Le désaccord entre le point de vue Wilson et celui auquel paraît se rallier la majorité américaine porte surtout sur la Société des nations. Cet organisme, qui n'a

que le tort d'être en avance sur la mentalité générale et sur les besoins présents de l'humanité, n'a pas, il faut le reconnaître, fait sentir assez puissamment son action sur le monde pour qu'il ne soit pas possible de concevoir une réforme dans sa constitution, et facile de la réaliser. Il n'apparaît pas qu'il puisse y avoir là une cause sérieuse de désaccord entre les Etats-Unis et leurs anciens alliés, restés leurs amis. — Sur la question russe et sur l'intégrité de la Russie, sur laquelle Wilson avait, en janvier dernier, manifesté encore une fois son opinion, il est aisé de s'entendre, et il est peu probable que Harding ait des tendresses pour le bolchevisme. — Reste la question du Pacifique et celle du Japon. Les Etats-Unis ne voient pas sans souci la mainmise du Japon sur certaines îles du Pacifique, et la cause de la sympathie de Wilson pour les intérêts russes doit être cherchée dans la crainte de voir le Japon s'étendre en Sibérie. De ce côté encore, l'intérêt de l'Amérique est beaucoup plus dans une entente que dans un conflit, et l'union étroite du Japon avec les puissances européennes à la Conférence de Paris est une raison de plus pour que les Etats-Unis rentrent, suivant une modalité déterminée, dans le groupement dont ils étaient naguère une des forces essentielles. — Quant au règlement des affaires européennes, nous avons dit souvent, et notre opinion n'a pas varié, que les Etats-Unis ne peuvent pas s'en désintéresser et que le rôle qu'ils ont à y jouer doit, s'ils savent le comprendre, leur assurer dans l'avenir une influence capitale et bienfaisante. Il n'y avait qu'à attendre.



L'inhumation du « Soldat inconnu » sous l'Arc de triomphe. — M. Louis Barthou, ministre de la guerre, dépose sur le cercueil le coussin où sont épinglées la Légion d'honneur, la médaille militaire et la croix de guerre. (Phot. Manuel.)

Pour la situation intérieure des grands Etats européens, nous avons indiqué plus haut les éléments essentiels qui pesaient sur la politique anglaise. La crise était grave ; elle n'était qu'un épisode d'un trouble général ressenti par le monde entier. La stagnation des affaires était un fait mondial, causé en grande partie par l'élévation des changes, l'inflation fiduciaire et la cherté consécutive de la vie. Le malaise n'était pas moindre dans les pays à change élevé, auxquels on n'achetait pas, que dans les pays à change déprimé, qui ne pouvaient plus acheter. Il n'en restait pas moins que la Grande-Bretagne aspirait au rétablissement de son équilibre économique, social et politique, qu'elle cherchait péniblement. — En Italie, malgré des troubles locaux à Bologne, la situation ne s'était pas aggravée. Les socialistes, comme en France et en Suisse, s'étaient divisés, et un « faisceau » de forces bourgeoises s'était formé pour résister aux tentatives extrémistes. Nos voisins s'acheminaient, semblait-il, plutôt vers un état de calme relatif que vers une agitation révolutionnaire, et, en dépit des menaces de la presse violemment agressive inspirée par Nitti, le ministère Giolitti tenait bon. — L'Espagne, bien qu'en dehors des grandes tractations européennes, ressentait, pourtant, le contre-coup du malaise général : des grèves de fonctionnaires, des tentatives régionalistes, une répression quelquefois excessive, des menées révolutionnaires avaient rendu difficile la position du ministère Dato, que le roi Alphonse avait, cependant, maintenu et qui s'était reconstitué avec l'appui de Maura et de La Cierva, naguère ses adversaires. Les événements intérieurs espagnols ne pouvaient avoir d'influence sur la marche générale des affaires de l'Europe. Ils nous intéressaient à cause de la sympathie qui nous unit au peuple espagnol et de la gratitude que nous devons à son roi.

En France, les élections sénatoriales du 9 janvier avaient, en somme, laissé les partis dans la même situation respective. Cependant, le cabinet Leygues avait perdu la faveur de la Chambre et, le 12, il était tombé de lui-même, beaucoup plus qu'on ne l'avait renversé. La crise avait été courte. Après un essai infructueux tenté par Raoul Péret, Briand avait formé un nouveau ministère. Les circonstances étaient difficiles. Elles le restaient même après le succès de la Conférence de Paris. Plus que jamais, l'union du Parlement et du cabinet était indispensable. L'heure n'était pas aux disputes vaines, mais aux décisions claires et fermes. Devant le déchaînement de l'inconscience allemande, nous devions rester inébranlables dans la défense de notre droit. L'opinion publique en était convaincue. Le Parlement avait une belle occasion de prouver sa clairvoyance, son patriotisme et sa sagesse. — Jules GERBAULT.

Récréations littéraires. Curiosités et singularités. Bévues et lapsus, etc. (POÈTES ET AUTEURS DRAMATIQUES. ROMANCIERS), par Albert Cim (Paris, in-8°). — Ce n'est pas un mauvais désir de rabaisser les grands hommes qui a inspiré ce recueil ; l'amateur curieux de singularités littéraires, qui a eu la patience de colliger des exemplaires variés de toutes les espèces de bourdes (et elles sont nombreuses) qu'un littérateur peut se permettre, n'a eu d'autre pensée que de se divertir et de nous divertir avec lui. Il nous donne en même temps une leçon de prudence, puisque, en constatant quelles bévues ont parfois échappé à des écrivains précisément réputés pour leur diligente attention à bien écrire, nous voyons combien il est aisé de faillir et quelle perpétuelle défiance de soi-même devrait faire trembler tous ceux qui tiennent une plume.

Ces bévues sont de bien des sortes. Il en est qui sont dues simplement à l'ignorance du vrai sens des mots. Certains littérateurs emploient des termes dont ils ne soupçonnent pas la signification. Töpfer, dans le *Presbytère*, dit, en parlant d'une femme, « son *idoine* de mari » : il paraît prendre le mot dans le sens d'*idiot*, ce qui n'est pas un petit contresens. Quand un gazetier annonce avec plaisir la guérison d'un officier « ingambe depuis neuf mois », il s'imagine, sans doute, exprimer que le malade était privé de l'usage de ses jambes, alors que le mot veut dire tout au contraire « qui est sur ses jambes ». Il y a des écrivains qui ne sont pas très sûrs de la conjugaison. S'il en est peu qui disent avec Léon Cladel : « Qu'apercevois-je !... », en revanche, le verbe *vêtir* a joué des tours à plus d'un : à Lamartine, qui n'est pas très puriste, et même à P.-L. Courier, qui l'est beaucoup et pourtant écrit « vétissait », pour « vêtait ». Nous ne parlerons que pour mémoire des ignorances qui portent non plus sur les mots, mais sur les choses : ignorance de ceux qui prennent le Permesse pour une montagne et Milo ou Tanagra pour un statuaire. Le chapitre serait vaste, mais dépasserait le domaine des questions de style.

Les bévues les plus amusantes sont le plus souvent des inadvertances. Il n'est pas rare qu'un auteur ne fasse aucune attention à ce qu'il écrit. On est tenté de lui crier, comme à un écolier étourdi : « Prenez donc garde à ce que vous dites ! » C'est quelquefois une franche niaiserie, comme ces phrases du romancier belge Léopold Stapleaux : « Il portait un veston et un gilet à carreaux, avec un pantalon de *même couleur* », ou bien : « Il avait soixante-dix ans et paraissait le double de son âge. » Nous trouvons que cela fait trop d'années. Le vers de Clovis Hugues, qui nous présente un coquin

> Moitié tigre, moitié chacal, moitié serpent,

évoque l'idée d'un être fantastiquement composé de trois moitiés.

Cette autre assertion : « Les deux adversaires furent placés *à égale distance l'un de l'autre* », qui peut passer inaperçue sous les yeux d'un lecteur distrait, n'a pourtant aucune espèce de sens. Elle est à rapprocher d'une déclaration que Dumas père, dans ses *Mémoires* (t. X), prête — gratuitement, nous l'espérons — à Chateaubriand lui-même : « J'ai marché sans le vouloir, comme un rocher que le torrent roule ; et maintenant, voilà que je me trouve *plus près de vous que vous de moi.* »

La bévue est fréquemment une construction mal faite, provenant, par exemple, d'une incidente ajoutée après coup, sans que l'écrivain ait vu qu'elle produisait un effet ridicule. Le digne et savant Patin a, dans ses excellentes *Etudes sur les tragiques grecs* (I, p. 114), commis une phrase qui lui a été souvent reprochée et qui est, en effet, un chef-d'œuvre de galimatias :

> Disons-le en passant, ce chapeau fort classique, porté ailleurs par Oreste et Pylade, arrivant d'un voyage, dont Callimaque a décrit les larges bords dans des vers conservés, précisément à l'occasion du passage qui nous occupe, par le scoliaste, que chacun a pu voir suspendu au cou et s'étalant sur le dos de certains personnages de bas-reliefs, a fait de la peine à Brumoy, qui l'a remplacé par un parasol.

Un simple petit mot mal placé peut produire des effets effroyables, comme dans cette phrase d'Alexis Bouvier (*la Princesse Saltimbanque*) :

> Il prit sa petite fiole : l'enfant la repoussant, il lui saisit brutalement la tête, lui *en* vida le contenu dans la bouche, et l'enfant retomba suffoqué.

« Il y avait de quoi ! » dit très justement Albert Cim.

Un écrivain suit son idée, qui peut être précise, ou son image, qui peut être cohérente ; mais il néglige de se répéter sa phrase à haute voix suivant la recette de Flaubert, et l'harmonie peut en être fâcheuse et prêter à des équivoques risibles. Sans vouloir répéter ici les vers qu'on attribue souvent au vicomte d'Alincourt, mais qui, paraît-il, ne se trouvent pas dans son œuvre, on peut rappeler une petite erreur d'un grand poète, un vers de Corneille dans *Pompée* (I, 2) :

> Car c'est ne régner pas qu'être deux à régner ;

ou ce vers plaisant du bon Viennet (*Franciade*) :

> Les paysans fuyaient en emportant leurs lares.

Ce serait ici le lieu de citer de ces vers où la répétition involontaire d'une sifflante, d'une nasale, etc., produit des harmonies imitatives dépourvues d'à-propos. Les exemples sont dans toutes les mémoires. Le vers du même Viennet :

> Sous son casque Arbogast avait un esprit vaste

est un type fameux du genre cacophonique. Toutefois, il ne faut pas abuser de ce genre de reproche, et A. Cim nous paraît avoir eu l'oreille bien sensible lorsqu'il appelle « cacophonie » le vers de La Fontaine :

> Parcourant sans cesser ce long cercle de peines...

où d'autres voudront plutôt découvrir un glissement long et expressif ; et, puisqu'il reproche au même poète le sifflement de l'hémistiche : *ce sont soins superflus*, que ne nous citait-il plus justement ce vers de Carel de Sainte-Garde, véritable susurrement :

> Ciel, si ceci se sait, ses soins sont sans succès.

Les disparates qui se commettent le plus facilement, qui sont en même temps les plus grosses et les plus ridicules, proviennent de l'emploi irréfléchi de métaphores incohérentes. La raison principale en est que, par l'usage, les mots métaphoriques finissent par perdre toute valeur pittoresque ; ce ne sont plus que des termes abstraits, des médailles frustes, des images décolorées. Mais il suffit d'un rapprochement inattendu pour leur rendre leur valeur originaire, souvent au grand dam de la phrase et de l'écrivain. C'est ainsi que, chez Corneille et chez Molière, et chez d'autres classiques, des mots comme *tête, cœur, bras, main* sont des termes presque abstraits pour signifier *intelligence, sentiment, volonté, énergie, action*, etc., tandis que *nœuds, feux, flammes* ne veulent pas dire autre chose que *amour*. Cela n'empêche pas que, quand Fénelon écrit : « La gloire n'est due qu'à un cœur qui sait fouler aux pieds les plaisirs », nous ne pouvons nous empêcher de voir en marge un schéma fantastique, mais qui n'est rien encore, auprès de celui que suggère cette phrase fameuse prêtée à un auteur moderne : « Mlle X... est une étoile en herbe, qui chante de main de maître. »

La qualité d'un écrivain n'est, certes, pas indifférente à l'appréciation d'un lapsus ; il frappe d'autant plus que l'auteur est plus renommé. On ne s'amuse point à chercher la petite bête dans un feuilleton écrit en toute hâte pour la distraction momentanée d'un public peu difficile. Même, si un Henry Murger nous affirme avec gravité que « la plus belle attitude d'une créature dans l'humanité est celle de l'homme qui se *penche* sur son œuvre pour *rester debout* devant lui-même », nous ne croirons pas que le salut de la littérature française soit intéressé à une attitude aussi fatigante. Mais, déjà, lorsqu'on nous aura révélé que Champfleury, l'ancêtre du réalisme, revoyait et corrigeait sans cesse ses ouvrages avec le plus grand soin, nous serons peinés de l'entendre parler d' « un *fil électrique empoisonné* qui servait de conducteur à l'esprit d'une société ; ... des *modernes* alchimistes *de nos jours ;* d'un dandy qui passe un pouce *déhanché* dans son gilet ; d'une pauvre veuve

qui n'a *qu'un fils unique ;* d'une tour qu'on aperçoit *à une portée* (?) *de la ville* », etc. Elevons-nous plus haut. Flaubert est un maître styliste, scrupuleux jusqu'à la maladie, attaché sur toute chose à la pureté grammaticale, au point de « coucher avec la *Grammaire des grammaires* ». Il sera sans doute ardu de relever des bévues dans ses ouvrages. Et voilà, pourtant, qu'on nous signale chez lui de ces fautes que repoussent avec horreur tous les honnêtes traités de bon langage : *de suite* pour *tout de suite, éviter quelque chose à quelqu'un*, se rappeler *d*'une chose, *causer à* quelqu'un, *observer* (pour *faire observer*) quelque chose à quelqu'un, nous nous sommes *en allés*, il *part à* Paris. M. X... m'a écrit *dans ce but;* la pluie *n'arrête pas*, et autres vulgarités bien surprenantes chez ce terrible railleur du langage de Bouvard et Pécuchet. C'est pour faire douter de la littérature. Le style *artiste* lui-même n'échappe pas à cette incorrection contagieuse, puisque la prose des Goncourt n'en est pas exempte, non plus que de barbarismes dans le genre : « ce caquetage *m'insupportait* », ou bien « la pluie *décesse* pas ».

Dans un petit nombre de cas, notre critique nous a paru quelque peu sévère. Parfois, il prend un peu au tragique de simples plaisanteries voulues.

Quand Goncourt écrit : « Le jeune Léon rit dans sa barbe future », ce n'est pas par inadvertance qu'il nous représente un impossible « phénomène » ; il joue à dessein sur une expression courante, inapplicable dans l'espèce, et la corrige lui-même par un adjectif qui la détruit. Si, dans *la Vie et les Opinions de Tristram Shandy*, Sterne parle d'un recueil d'impertinences « *de vieilles femmes des deux sexes* », il a voulu insinuer, sans doute, qu'il y avait aussi du côté du sexe dit « fort » des êtres capables de tenir des propos de vieilles femmes. Et ce n'est pas une sottise.

Voici, encore, un cas qui prête à un peu de chicane. A. Cim rapporte cette phrase de Jules Verne (*Vingt mille lieues sous les mers*) :

Les doigts du capitaine couraient alors sur le clavier de l'instrument : je remarquai qu'il n'en frappait que les touches noires, ce qui donnait à ses mélodies une couleur essentiellement écossaise.

Cette phrase paraît, il est vrai, baroque. L'auteur n'y a pas suffisamment expliqué ce qu'il voulait dire. Pourtant, elle recouvre un fait vrai : certaines mélodies écossaises, qui reposent sur une gamme incomplète de cinq notes, sont jouées, en effet, au piano, exclusivement sur les cinq touches noires.

Souvent il convient d'user d'un sage relativisme, de se dire que les modes changent, dans le style comme ailleurs, et que telle phrase qui nous paraît aujourd'hui comique paraissait, au temps jadis, une élégance et la preuve d'un rare savoir-faire. C'est le cas de ces périphrases compliquées où triomphait un Lebrun :

La colline qui vers le pôle
Borne nos fertiles marais
Occupe les enfants d'Eole
A broyer les dons de Cérès ;
Vanvres, qu'habite Galatée,
Sait du lait d'Io, d'Amalthée
Epaissir les flots écumeux ;
Et Sèvres, d'une pure argile
Compose l'albâtre fragile
Où Moka nous verse ses feux.

Tout cela, — écrit Sainte-Beuve, — pour dire : « Au nord de Paris, Montmartre et ses moulins à vent ; de l'autre côté Vanvres (Vanves), son beurre et ses fromages ; et la porcelaine de Sèvres ! »

Parlant de ce fléau qu'était de son temps la petite vérole, Marmontel s'écrie :

D'une vierge par lui j'ai vu le doux visage,
Horrible désormais, nous présenter l'image,
De ce meuble vulgaire, en mille endroits percé,
Dont se sert la matrone en son zèle empressé,
Lorsque aux bords onctueux de l'argile écumante
Frémit le suc des chairs en sa mousse bouillante.

Ce qui veut dire simplement qu'elle avait l'air d'une écumoire. Tant de mots pour une simple chose !

Fait curieux : le défaut qui semble passer le plus facilement aux yeux du lecteur docile, c'est le galimatias. La peur de paraître ne pas comprendre ou celle de passer peut-être à côté d'une beauté inconnue sont les éléments de ce merveilleux respect qu'on a pour les choses où l'on n'entend goutte : d'autant que l'auteur a l'air si sûr de se comprendre ! C'est du moins le cas du *galimatias simple :* car le *galimatias double* commence à partir du moment où l'écrivain ne se comprend plus lui-même. On connaît l'anecdote, contée par Boileau, de Corneille incapable d'expliquer au jeune Baron quatre vers de *Tite et Bérénice* (I, 2), qu'il avait écrits naguère :

Faut-il mourir, madame, et, si proche du terme,
Votre illustre inconstance est-elle encore si ferme
Que les restes d'un feu que j'avais cru si fort
Puissent dans quatre jours se promettre ma mort ?

Placé devant une difficulté du même genre, V. Hugo aurait répondu : « Lorsque j'ai écrit ces vers, il n'y avait que Dieu et moi pour les comprendre. Aujourd'hui, il n'y a plus que Dieu. » On raconte que Balzac, un jour qu'on lui montrait un passage incompréhensible d'un de ses romans, répondit que *c'était voulu :* de façon que le lecteur, se prenant la tête entre les mains, pût se dire : « Je ne comprends pas du tout. Comme ce Balzac est fort ! » C'est par une préoccupation analogue que Théophile Gautier disait : « Il faut, dans chaque page, une dizaine de mots que le bourgeois ne comprend pas. » Ceci est le dernier mot de l'audace dans l'art... ou dans le crime.

Au cours de ce volume où, successivement, les auteurs dramatiques, les poètes, les romanciers passent sur la sellette par ordre d'ancienneté (un index par ordre alphabétique, non plus des hommes, mais des choses, ne serait pas inutile), nous voyons succéder citations, anecdotes, curiosités de tous genres, propres à nous rappeler que l'erreur est humaine. Mais nous ne devons pas oublier, non plus, que nombre de ces écrivains ont produit aussi des œuvres louables. — LOUIS COQUELIN.

Syndicats professionnels. Dr. La loi du 21 mars 1884 donnait aux ouvriers la faculté de s'associer sans autorisation et reconnaissait aux syndicats une capacité restreinte. Ce régime exceptionnel ne fut pas abrogé par la législation de 1900 sur les associations. Les groupements de travailleurs ne furent pas soumis au droit commun, et la loi du 12 mars 1920 est encore venue étendre leur capacité civile. Cet accroissement du droit syndical était demandé depuis vingt ans par les députés de toute opinion : en 1900, Alexandre Millerand, alors ministre du commerce, déposa un projet de loi, que reprit dans la suite Henry Chéron, d'abord comme ministre du travail (1913), puis comme sénateur (1916), et qui, après de longs débats, devint la loi du 12 mars 1920.

Une première innovation concerne le recrutement et l'administration des syndicats. Désormais, les femmes mariées exerçant une profession ou un métier peuvent, sans demander l'autorisation maritale, adhérer aux syndicats et défendre ainsi le salaire personnel dont elles ont la libre disposition. Les mineurs de plus de 16 ans n'y sont admis que si leurs père, mère ou tuteur ne s'y opposent pas, et, en d'autres termes, ne jouissant pas de tous leurs droits, ils sont exclus de la direction ou de l'administration du groupement, tandis que le droit d'y participer est reconnu aux femmes. Les administrateurs qui auront exercé pendant un an au moins leur fonction ou profession pourront, lorsqu'ils l'auront quittée, continuer à faire partie du syndicat et, par suite, à remplir les fonctions d'administrateur.

Les syndicats avaient le droit d'ester en justice, d'employer le produit des cotisations, de constituer entre leurs membres des caisses de secours mutuels et de retraite, de créer des offices de placement, mais ils n'étaient capables d'acquérir que les immeubles nécessaires à leurs réunions, bibliothèques, cours d'instruction professionnelle. Leur personnalité civile n'est plus limitée. Ils peuvent acquérir sans autorisation des biens meubles ou immeubles, à titre gratuit comme à titre onéreux. Une partie de leurs ressources sera, s'ils le veulent, affectée à la création d'habitations à bon marché, à l'acquisition de terrains « pour jardins ouvriers, éducation physique et hygiène », et la loi les autorise à créer, administrer, subventionner les œuvres professionnelles les plus variées, aussi bien que des sociétés coopératives de production ou de consommation.

Sans leur donner la capacité commerciale, la loi nouvelle leur permet, à la condition de ne pas distribuer de bénéfices, même sous forme de ristournes, à leurs membres :

D'acheter, pour les louer, prêter ou répartir entre leurs membres, tous les objets nécessaires à l'exercice de leur profession ;

De prêter leur entremise gratuite pour la vente des produits provenant exclusivement du travail personnel ou des exploitations des syndiqués; de faciliter cette vente par expositions, annonces, publications, groupement de commandes et d'expéditions, sans pouvoir l'opérer sous leur nom et sous leur responsabilité ;

De passer des contrats ou conventions avec tous autres syndicats, sociétés et entreprises.

Sur ces divers points, il est donné satisfaction aux vœux depuis longtemps émis par les groupements syndicaux, notamment par les syndicats agricoles — les plus nombreux — dont la situation se trouve ainsi régularisée. Et non seulement les syndicats sont admis à se porter partie civile devant toutes les juridictions lorsque l'intérêt collectif de la profession est lésé directement ou indirectement, mais les marques ou *labels*, apposés sur les produits, sont, après dépôt régulier, protégés contre les contrefaçons et usages frauduleux.

La loi du 21 mars 1884 autorisait bien les syndicats régulièrement constitués à se concerter pour l'étude et la défense de leurs intérêts professionnels, mais les « unions » de syndicats n'avaient aucune personnalité civile. Les « unions » jouiront désormais des mêmes droits que les syndicats.

Le patrimoine syndical est, dans une certaine mesure, soustrait aux règles du droit commun. Si les caisses de chômage organisées par les syndicats n'ont pas été déclarées insaisissables, comme le demandaient les socialistes, l'insaisissabilité a été accordée aux immeubles et objets mobiliers nécessaires aux réunions, aux bibliothèques, aux cours professionnels, aux fonds des caisses syndicales de secours mutuels et de retraites.

Il importait de prévenir les manœuvres qui eussent pu se produire contre l'existence même du syndicat, si les biens de l'association dissoute eussent été répartis entre ses membres. La loi spécifie donc qu'en cas de dissolution, les biens seront dévolus conformément aux dispositions statutaires ou, à défaut, suivant les règles déterminées par l'assemblée générale, mais qu'en aucun cas les adhérents ne se les attribueront.

La jurisprudence avait admis le droit syndical pour quelques professions libérales : la loi du 12 mars 1920 est formellement applicable à toutes ces professions, mais non aux fonctionnaires, dont une loi spéciale doit fixer le statut. Le Sénat consentait à admettre au droit syndical tous les fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat, des départements, des communes ou des établissements publics qui ne détiennent aucune portion de la puissance publique, tout en leur interdisant d'interrompre leur service à la suite d'un plan concerté. A la Chambre, au contraire, il y avait une majorité pour assimiler l'Etat, le département, etc., à un patron ordinaire et, sauf exceptions, à inscrire dans la loi *magistrature, police*, etc., pour reconnaître le droit de se syndiquer aux hommes chargés d'assurer la marche de services dont le régulier fonctionnement a un intérêt général. Le Sénat se montra irréductible. Le Parlement aura donc à examiner si l'autorité publique ne serait pas affaiblie ou anéantie par la concession du droit syndical à des collectivités dont l'action pourrait être détournée de son but et dirigée contre l'Etat lui-même, si, en d'autres termes, le droit commun en matière de conflits de travail se concilie pour les fonctionnaires avec leurs devoirs envers la nation.

Telle qu'elle est sortie des délibérations du Parlement, la loi du 12 mars 1920 ouvre aux syndicats un nouveau champ d'activité. Possesseurs d'un patrimoine en partie insaisissable et ainsi vraiment capables de passer des conventions collectives de travail, autorisés à employer leurs ressources à toutes les fins professionnelles non commerciales, disposant d'une marque de fabrique dûment protégée, investis du droit considérable de former des « unions » jouissant des mêmes facultés qu'eux-mêmes, ils doivent, avec la conscience réfléchie de leur responsabilité, devenir des centres de formation ouvrière, mais non des foyers d'agitation politique et de haine sociale. Le Parlement a entendu donner aux travailleurs « les moyens légaux d'organiser leurs efforts sur le terrain professionnel et dans la paix publique » : c'est dans cet esprit qu'il convient d'interpréter la loi du 12 mars 1920. — JEAN DELACOUR.

Verlaine, par Ernest Delahaye (Paris, 1919). — Un jour de son enfance, comme il entendait chanter l'eau d'une bouillotte, Verlaine, profitant



Paul Verlaine (1844-1896).

d'un moment où il était seul, plongea sa main dans la belle eau d'argent frisé qui faisait de si jolie musique. Le résultat, on le pense bien, fut une effroyable brûlure.

Il semble que, dans cette anecdote, se résume la vie du poète. Il se laissa prendre aux belles musiques, et il n'en reçut que blessures. Il garda les blessures, mais nous donna les musiques.

De cette existence douloureuse Ernest Delahaye publie aujourd'hui un récit émouvant; émouvant parce qu'il a connu Verlaine dès son enfance

et qu'il l'a suivi le long des ans, parce qu'il l'a aimé, parce qu'il écrit avec amour. C'est bien ainsi qu'il fallait raconter la vie du pauvre Lélian. Pour le faire revivre, lui qui a tant aimé, il faut employer des paroles d'amour et de tendresse. On le comprend mieux ainsi. On le voit dégagé de la légende, et l'humanité douloureuse dont il apparaît ainsi revêtu nous le montre plus admirable encore. Certes, les mots sont secs dont il nous faut user pour dire ses destins, mais de quelle vie singulière ils s'animeront, si on les accompagne du souvenir et de la lecture de quelques-uns de ses poèmes, de quelques-unes de ses chansons !

Il était né le 30 mars 1844, à Metz, où son père, officier de carrière, était en garnison. Le hasard des affectations le conduisit ensuite à Montpellier, et, lorsque l'officier, en 1851, dut démissionner pour raison de santé, la famille vint s'installer à Paris. Dès l'âge de quatre ans, on avait mis l'enfant à l'école. Plus tard, il ne fut guère chez ses parents que pour les repas, pour le coucher. Il ne connaît, pour ainsi dire, pas l'éducation de famille. Et, pourtant, c'est un enfant émotif, qui doit à sa mère une sensibilité profonde; mais, autant qu'émotif, il est docile, de cette docilité à laquelle habitue une longue discipline militaire. Docilité, sensibilité, n'y a-t-il pas là, d'ailleurs, un point commun ? Il est docile aux événements, il est docile aux sensations. Ce n'était point pour se débarrasser de lui qu'on l'avait mis en pension, mais plutôt par erreur de pédagogie. On l'aimait, mais on ne jugeait pas qu'on pût, à la maison, s'occuper de lui, au point de vue intellectuel et moral. Seuls, les soins matériels lui étaient donnés dans sa famille. C'est à l'école qu'il apprend la vie. Au lycée Bonaparte, il lit beaucoup, anciens et modernes. Et, quand il publie son premier recueil, les *Poèmes saturniens*, on peut voir qu'il a entendu les leçons de Leconte de Lisle, qu'il veut les suivre. Mais sa sensibilité déjà l'entraîne et, sous le marbre apparent, le sang déjà se devine.



Mme Segond-Weber, de la Comédie-Française, déclame un poème devant le monument de Paul Verlaine, au Jardin du Luxembourg (Paris, 8 janvier 1921). — Phot. Rol.

Il commence l'étude du droit. Il entre à la préfecture de la Seine comme rédacteur et avance assez rapidement. Cette vie régulière lui plaît. Mais, à vingt et un ans, il perd son père; et son chagrin s'accroît encore de celui que lui cause la mort d'une cousine, qui fut bonne à son enfance. Et, pour se divertir de son chagrin, il se met à boire. Pourtant, naissent les *Fêtes galantes*, et, comme certains poèmes saturniens étaient sortis de Leconte de Lisle, les poèmes des *Fêtes galantes* sortaient de la *Fête chez Thérèse;* mais, où Hugo n'avait vu qu'un épisode, Verlaine vivait et frémissait des ardentes amours qu'il évoquait.

Il se mêle aux milieux littéraires, c'est-à-dire qu'il va du café de Suède au Voltaire, et du Delta au Tabourey. Il y rencontre Charles de Sivry, Glatigny, Blémont, Mérat, Camille Pelletan. Il va aux samedis de Leconte de Lisle, aux jeudis de Banville. Chez Lemerre, Coppée, Léon Dierx, Armand Silvestre, Mendès, Sully-Prudhomme, l'accueillent. Xavier de Ricard l'introduit dans le salon de sa mère. Quand il est à jeun, sa douceur est exquise et sa tolérance parfaite. Mais l'ivresse alcoolique et l'ivresse verbale le mettent parfois hors de lui; et, l'ivresse tombée, les remords le tourmentent. Dès 1868, une crise religieuse le transforme. Ce n'est qu'une conversion temporaire.

Vers ce temps, il rencontre la sœur de Charles de Sivry, une jeune fille, presque enfant, déjà coquette.

> Toute grâce et toute nuance
> Dans l'éclat doux de ses seize ans,
> Elle a la candeur des enfances
> Et les manèges innocents...
>
> L'intelligence vient chez elle
> En aide à l'esprit noble; elle est
> Pure autant que spirituelle :
> Ce qu'elle a dit, il le fallait !

Ce sont les débuts de la *Bonne Chanson*. Mme Verlaine songeait à une autre jeune fille, qui, d'ailleurs, ne pensait pas à Verlaine, et à laquelle il ne pensait pas. Pourtant, elle se résigna, de bonne grâce, en voyant son fils heureux. La vie est au poète facile et limpide. L'existence lui plaît, quoique bourgeoise.

De ce moment et tous les soirs (écrit-il, dans ses *Confessions*), à très peu d'exceptions près, durant les trois bons quarts d'une année, la même promenade, par quelque temps qu'il fît, m'amenait à ce Montmartre de fiançailles et me ramenait vers ces Batignolles, depuis si longtemps parentales .. L'intimité s'établissait entre nos familles. J'allais tous les dimanches dîner chez les M..., où ma mère était souvent invitée.

Le mariage eut lieu, en août 1870, à Notre-Dame de Clignancourt.

Cependant, il y avait la guerre. Verlaine s'engagea dans les bataillons de marche. Ce nouveau métier l'enchantait ; mais les jours de garde, que faire, à moins qu'on ne boive ? Il rentra ivre, un soir, et la scène inévitable se déroula. Pleurs de la femme, gêne de l'homme d'abord, puis colère, coups, remords, pardon. Mais ce ne sera plus jamais comme c'était auparavant.

Il en prend, maintenant, à son aise avec les devoirs militaires. Il se mêle ensuite à la Commune; mais, n'ayant pas d'ennemis, après la victoire des Versaillais, il peut se retirer tranquille dans un petit village, sans être inquiété. Seulement, à Fampoux, il s'attarde trop; et, pendant ce temps, on le raye des cadres à l'Hôtel de Ville. Quand il rentre, il n'a plus d'emploi. Il se fait courtier d'assurances; mais il en profite pour s'attarder dans les cafés. C'est à ce moment que va intervenir Rimbaud.

Rimbaud, à un âge où l'on est encore à l'école, a tout lu, tout étudié, tout absorbé des poètes, des historiens, des philosophes. Il a fui la maison paternelle. Il a vécu, vagabond. Il a été en prison. Dans une longue lettre, il se raconte à Verlaine; il lui envoie des vers. Et Verlaine s'enthousiasme; et Verlaine l'invite à venir à Paris. Rimbaud vient. On l'accueille; on lui fait fête; on le traite en homme. Les déceptions allaient suivre. D'abord, Verlaine l'a accueilli chez lui; mais son caractère insociable l'oblige bientôt à s'installer ailleurs. Les rencontres des deux amis ne se font plus qu'au café, et Verlaine oublie qu'il a une femme, un enfant, qu'il lui faut gagner leur vie à tous. Quand il rentre chez lui, les reproches ne manquent point. Et Rimbaud, conscient de son influence néfaste, avec résignation, avec amertume, s'en va, revient à Charleville.

Mais, resté seul, l'ennui gagne Verlaine. Il appelle son ami à grands cris. Et comme, soudain, un article de journal lui fait craindre des poursuites pour sa participation à la Commune, il prend peur, abandonne tout, fuit, et il fuit avec Rimbaud.

De Belgique, les deux poètes gagnent Londres. Ils trouvent du travail, mais pas assez pour vivre à deux, et Rimbaud rentre en France. Dans l'isolement, Verlaine revient à l'alcool. Le climat est mauvais à ses bronches. Malade, il écrit ses adieux à Rimbaud; et Rimbaud s'émeut. Bientôt, on retrouve les deux hommes réunis à Jehonville, en Belgique, à trois lieues de Sedan. La vigueur revient à Verlaine, mais non le calme. Un second voyage à Londres a lieu. Son caractère est devenu d'une excitabilité morbide. Les deux poètes s'exaspèrent mutuellement. Une brusque séparation s'effectue, suivie d'une nouvelle réunion à Bruxelles. Rimbaud persuade à Verlaine qu'une séparation définitive est nécessaire. Verlaine accepte, puis, pris de désespoir... et de vin, il tire sur lui. Dégrisé, il verse d'abondantes larmes; mais Rimbaud hausse les épaules, se panse, et ils sortent. Dans la rue, de nouvelles stations dans les cafés surexcitent le malheureux Verlaine. Il se fâche de nouveau; de nouveau, il tire son revolver. Des agents accourent. On l'arrête. On le garde en prison. On le fait passer en jugement, bien qu'aucune plainte n'ait été portée. On le condamne au maximum : deux ans de prison.

Il fait sa peine en cellule à Mons; et c'est là que vient le trouver la notification de son divorce. Le chagrin, la solitude, l'absence d'alcool le transforment. Transformation du cœur, plus que de l'esprit. Les conversations de l'aumônier de la prison le guident sur le chemin au bout duquel l'illumination se produit. Les derniers mois de sa captivité s'écoulent paisibles.

En janvier 1875, il est libre. Il songe à la Trappe de Chimay, mais il doit bientôt reconnaître qu'il n'a pas la vocation. Il songe à convertir Rimbaud, mais leur rencontre à Stuttgart se termine par des coups. Alors, il retourne en Angleterre. Professeur de français, de grec, de latin, de dessin dans le Lincolnshire, il est heureux autant qu'il peut l'être, n'ayant pas grand'chose à faire. Pendant quelques années, le bonheur, s'il ne rit pas, lui sourit. Tour à tour, on le voit à Boston, à Lymington, à Bournemouth. Ses vacances se passent à Arras. Un jour, l'Angleterre le lasse. Il parvient à se glisser à l'institution Notre-Dame, à Rethel. Ce sont de braves gens, qui ne le connaissent pas et qui l'apprécient. Le soir, quand tout le monde dort, en secret, il écrit des vers. Vie paisible, qu'animent parfois des songes de réconciliation avec sa femme.

Mais la nervosité reparaît, les exaltations, les dépressions, les tentations aussi. Au collège Notre-Dame, on boit du vin et, parfois, du rhum. Il songe à sa femme, à son fils surtout. Tout essai de rapprochement est vain. De cette déception naîtra la seconde grande aventure de sa vie. Car, ne pouvant avoir son fils, il en choisit un autre. Pour un de ses élèves d'intelligence claire, Lucien Létinois, il se prend d'amitié. Il achète une ferme, à Juniville, dans les Ardennes, au nom des parents de Lucien, et il s'y installe avec eux. Verlaine apprend à soigner les animaux, à faucher, à labourer. Mais les travaux des champs donnent soif. Pourtant, c'est le temps où il fait éditer sans succès *Sagesse* à la Société générale de librairie catholique.

Mais, pas plus que ses affaires littéraires, ses affaires agricoles ne réussissent. Cet essai de culture a une triste fin : les créanciers saisissent la ferme; il faut vendre. Et Verlaine se retrouve sans emploi à Paris. Il voudrait bien rentrer à l'Hôtel de Ville, mais c'est en vain. Sa mère accourt le consoler de sa tristesse, sans pouvoir le détourner de l'alcool. Il travaille un peu, a quelques relations littéraires; mais, soudain, la mort de Lucien Létinois, emporté d'une fièvre typhoïde à l'hôpital de la Pitié, le frappe d'un grand coup. Le désespoir le désempare. Il se retire d'abord, près de Juniville, dans un petit village, appelé Coulommes, où sa mère a acheté un jardin et une maison. Sa consolation unique est d'écrire; mais, bientôt, la vie champêtre lui devient insupportable. Il rentre à Paris. La maladie s'abat sur lui..., et la gêne. Sa mère meurt, et les huissiers viennent. On lui accorde un lit dans un hôpital.

On est en novembre 1886; jusqu'à sa mort, il fera peu à peu tous les hôpitaux de Paris. Les journaux s'intéressent à lui; mais il éprouve de la répugnance à tirer parti de sa misère. Il veut vivre de sa plume uniquement; et le chagrin l'incite à chercher des excès de toute nature. Une fille galante, Esther, une autre, Eugénie, se disputent sa pauvre vie et l'entourent d'amis singuliers. De café en café il va. La maladie le rend invalide. On essaye de lui trouver des revenus, mais en vain. Son esprit est, d'ailleurs, toujours aussi vif, son intelligence aussi sensible. Mais son existence est misérable; et elle s'écoule, misérable, jusqu'à cet hiver de 1895, où une congestion pulmonaire le contraignit à garder la chambre. Une crise l'emportait, le 8 janvier 1896. — Claude Barjac.

— A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la mort de Verlaine, les amis et admirateurs du poète se sont réunis au Luxembourg, le matin du 8 janvier 1921, pour déposer une palme au pied de son monument. Un discours fut prononcé par Fernand Gregh au nom des « Amis de Verlaine ». Mme Segond-Weber déclama un poème de Gustave Kahn. Un banquet eut lieu ensuite à la Maison des étudiants, sous la présidence de Gustave Kahn, qui annonça la prochaine constitution de l'association en société légale. Diverses allocutions et poésies furent alors entendues.

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Groslet.



AVRIL. — Les Chasses de Maximilien : *Retour de la chasse au faucon*. Tapisserie d'après le carton de Van Orley (Louvre). [V. p. 259.]

N° 170. — Avril 1921

Annuaire général de la France et de l'étranger. C'était, à la veille de la Grande Guerre, une opinion assez répandue dans le monde et en France même que les qualités nécessaires à l'élaboration de grands travaux statistiques : goût de la recherche précise et minutieuse, patience, art d'accumuler des montagnes de fiches pour les disposer en un ordre harmonieux, étaient des qualités plus allemandes que françaises ; et, malgré tant de démentis donnés par nos bibliographes et nos statisticiens, il semblait qu'en effet l'Allemagne eût le monopole de ces publications si utiles au géographe, à l'historien, à l'homme politique et à l'homme d'affaires : les grands annuaires, les almanachs qui, chaque année, enregistrent et présentent avec clarté toutes les transformations démographiques, administratives, législatives, économiques et commerciales survenues au cours des douze mois précédents dans chaque pays, qui, en un mot, soient un tableau fidèle et bien mis au point du monde et, en même temps, pour tout homme que son métier oblige soit à poursuivre des études théoriques, soit à remplir des formalités administratives, soit à faire des démarches d'ordre commercial, un guide sûr et un conseiller qui fasse foi.

Avant la guerre, seul ou presque seul, l'Almanach de Gotha semblait remplir ces conditions. Il présentait, sous un petit format, un très grand nombre de renseignements utiles et bien classés sur tous les pays du monde et, outre sa partie nobiliaire, utile surtout aux amateurs d'art héraldique, réunissait les renseignements les plus utiles et le plus souvent exacts sur la population, l'organisation administrative, le mouvement commercial de tous les pays du monde. L'Almanach de Gotha, qui n'a même pas interrompu sa publication au cours de la guerre, a été de longues années un instrument de travail précieux. L'Angleterre pouvait, elle, opposer à l'Almanach de Gotha le *Statesman's Yearbook*, volume de même présentation, de même format et non seulement capable de rendre des services identiques, mais, pour les questions économiques et commerciales en particulier, bien plus complet et plus précis.

Mais la France, pays, pourtant, de tant de statisticiens éminents, qu'avait-elle à mettre en face de ces œuvres monumentales? Le Bottin, qui, très complet pour la France, ne peut, par son plan même, donner pour l'étranger que des indications accessoires, l'essentiel étant naturellement la liste des adresses commerciales, et une petite *Statistique annuelle de géographie comparée*, mince plaquette où un très grand nombre de renseignements se trouvaient réunis et dont l'auteur (Jean Birot) a eu le mérite d'une véritable création, mais qui ne prétendait donner et ne donnait, en effet, que des chiffres et restait forcément muette sur l'organisation administrative, la vie économique, le mouvement social et leur évolution. Encore cette dernière publication a-t-elle cessé de paraître depuis la guerre.

Il est donc évident qu'il y avait, parmi les instruments de travail théorique et pratique à la disposition des chercheurs français, une grave lacune. J. de Dampierre, s'est assigné pour tâche de la combler. Il y a du premier coup réussi, et son *Annuaire général de la France et de l'étranger* se classe au premier rang des publications de ce genre.

L'*Annuaire général de la France* se révèle, en effet, dès l'abord, comme supérieur à l'Almanach de Gotha et au *Statesman's Yearbook*, puisqu'il contient tout ce que contiennent ces publications et, en même temps, bien des choses que ces publications ne contiennent pas.

Comme dans le Gotha et le *Statesman's Yearbook*, nous trouvons en effet dans l'*Annuaire général* tous les renseignements statistiques que nous pouvons désirer sur l'organisation administrative et constitutionnelle, l'armée et la marine, le chiffre de population, les ressources financières, le budget, le mouvement industriel, le commerce d'exportation et d'importation, l'activité des ports maritimes, mais, en outre, d'une part des renseignements pratiques, d'autre part des études générales, qui ne trouvent pas leur place dans les publications similaires d'Allemagne ni d'Angleterre. Pour le Français, en effet, et ceci à un degré bien plus élevé que pour l'Anglais et l'Allemand le *Statesman's* et le Gotha, la publication dirigée par J. de Dampierre est un guide auquel on peut se rapporter dans bien des circonstances de la vie, sans que jamais il vous fasse défaut ou vous induise en erreur. En ce qui touche aux divers services administratifs, au personnel des ministères, aux garnisons des régiments, aux corps savants, aux bibliothèques, l'*Annuaire* fournit toute indication utile. L'adresse des théâtres, des principaux journaux et revues de Paris et de province, la nomenclature des sociétés de bienfaisance, des œuvres d'assistance et de secours mutuels y ont également leur place. Vous y pouvez trouver soit des indications sur votre situation militaire, avec les obligations et les droits qu'elle vous crée, soit la liste des démarches à faire pour l'inscription aux cours des Facultés, et bien d'autres renseignements précieux, qu'il faudrait des colonnes pour énumérer. Le caractère éminemment pratique de l'ouvrage est donc la qualité qui, avant tout, mérite la louange.

Mais, et c'est là la très grande nouveauté, l'originalité exceptionnelle de cet ouvrage, ce qui le pare vraiment du cachet national, l'*Annuaire général* n'est

pas une simple suite de chiffres et de statistiques placés bout à bout dans un ordre plus ou moins logique. Les chiffres, les statistiques sont encadrés dans des études générales qu'ils précisent et qu'elles-mêmes expliquent, commentent les chiffres, en font jaillir l'esprit.

Ouvrons, par exemple, le livre en un chapitre généralement ardu : *les Finances*. Nous n'avons pas seulement un compte budgétaire, ni même la série des différents budgets pour une période donnée, mais, en une cinquantaine de pages extrêmement substantielles, tout le mécanisme financier de notre pays son évolution depuis le début du XIXe siècle, des études sur le rendement des différents impôts, une vue sur la situation financière au cours de la guerre et depuis la guerre, la vacation des principales banques avec le but particulier que s'assigne chacune d'elles, un petit cours de législation monétaire et un aperçu des cours de la Bourse depuis quelques années. C'est, en un mot, une petite encyclopédie financière, vrai fil d'Ariane pour le profane.

Nous avons pris un exemple au hasard; mais l'*Annuaire général* contient une vingtaine de petites encyclopédies semblables : *travail, agriculture, industrie, organisation des diverses confessions religieuses, communications, sports*, les unes et les autres propres à fournir au savant, sans qu'il perde de temps en recherches compliquées, le chiffre précis, la date exacte, et à permettre à tout le monde de trouver pour chaque démarche *the right man*.

Certaines de ces encyclopédies ont plus, d'ailleurs, qu'une valeur pratique. Tel est le cas, en particulier, de la lumineuse étude de Jean Brunhes sur la France. En dix pages extraordinairement substantielles, Jean Brunhes, avec l'érudition géographique immense qu'il possède et son talent évocateur, nous fait saisir à merveille l'individualité de notre pays, microcosme où, dit-il, se trouvent en réduction toutes les beautés naturelles du monde et celle de notre race, si unie dans sa prodigieuse variété. A lire aussi la petite encyclopédie du livre, l'étude sur le féminisme et, surtout, l'aperçu très riche et très varié sur l'industrie et l'évolution industrielle. Les cinquante pages, pleines d'idées, de chiffres et de faits, qui sont consacrées à cette question, celles qui précèdent et qui suivent concernant le commerce, l'agriculture, les communications, sont la meilleure synthèse de géographie économique de la France.

Suivent nos colonies et protectorats où, comme pour la France, les auteurs de l'*Annuaire* s'efforcent non seulement de réunir des chiffres précis et de donner des indications utiles au commerçant ou au voyageur, mais aussi de faire comprendre, par leur évolution historique, l'état actuel de ces différents pays et de dévoiler des perspectives d'avenir.

On apprendra ainsi beaucoup de choses en lisant, par exemple, les chapitres relatifs au Maroc ou à Madagascar.

Naturellement, les pays étrangers sont traités avec un peu moins d'ampleur. Il n'empêche qu'ils n'y figurent tous et que, même sur les moins importants d'entre eux, comme l'Afghanistan ou l'Albanie, on n'ait tenu — et réussi — à nous donner d'utiles précisions sur les communications, le commerce, les forces militaires.

Mais l'ouvrage est, bien entendu, particulièrement utile pour qui veut se reconnaître dans le labyrinthe de nouveaux Etats, de nouvelles frontières créé par la guerre et les quatre traités de Versailles, de Saint-Germain, de Trianon et de Neuilly. Nous ne sommes pas encore très familiers avec la Hongrie, l'Autriche et la Pologne nouvelles, non plus qu'avec la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Grande Roumanie. Il suffira d'ouvrir l'*Annuaire universel* pour bien se rendre compte et de la place que chacun de ces pays tient dans le monde et des possibilités qu'il offre au commerçant et à l'industriel français, et de l'état de ses relations avec notre pays.

Grande nouveauté, également, que d'avoir donné pour chaque nation un aperçu, si bref soit-il, de sa formation historique et, surtout, d'avoir placé à la fin de chaque chapitre une excellente bibliographie qui permettra au chercheur plus particulièrement intéressé par telle question de s'orienter utilement.

De telles préoccupations sont tout à fait absentes du Gotha et du *Statesman's Yearbook*. Ainsi l'*Annuaire général*, pratique, scientifique et lisible — car d'une forme agréable et éclairé par des idées générales — est bien, en son genre, une œuvre originale et harmonieuse autant qu'utile. Sa réalisation fait un très grand honneur à l'esprit français. — Léon ABENSOUR.

Autour de la plume du cardinal de Richelieu, par Maximin Deloche (Paris, 1920, in-8°). — On peut, avec raison, s'étonner qu'après trois siècles l'histoire du cardinal de Richelieu ne soit pas encore complète, malgré les enquêtes successives de mille érudits. Il est vrai, on s'est surtout occupé, jusqu'à cette heure, d'étudier les actes politiques du grand ministre, ses actes religieux et, si l'on peut dire, ses manifestations littéraires.

Depuis quelques années, seulement, on envisage sa personnalité privée. C'est une énigme plus difficile à déchiffrer. Dans ce domaine, Maximin Deloche aura largement contribué, par des recherches patientes et des découvertes nombreuses, à éclairer le visage fermé de celui qu'on appelait, de son temps, l'Eminentissime. Grâce à lui, nous n'ignorons presque plus rien de l'intimité du cardinal. Il nous a révélé celle-ci dans sa *Maison du cardinal de Richelieu*.

Poursuivant ses investigations avec une méthode excellente, une lucidité rare, des facultés d'examen servies par une vaste érudition, Maximin Deloche nous ouvre aujourd'hui le coin le plus secret de la demeure du prélat : son cabinet de travail. On sait, par les dossiers que conservent les Archives du ministère des affaires étrangères, que Richelieu fut un gigantesque plumitif, travaillant nuit et jour, l'esprit sans cesse occupé par d'innombrables affaires. On sait également qu'on peut lui attribuer, en dehors de ses *Mémoires*, actuellement en cours de publication, et de son *Testament politique*, quelques ouvrages religieux. Plusieurs contemporains ont prétendu qu'il était, en outre, l'auteur de certains opuscules parus au cours d'une effroyable guerre de pamphlets qui se poursuivit sans relâche durant sa vie.


Le cardinal de Richelieu (1585-1642). Tableau de Philippe de Champaigne (Louvre).

Maximin Deloche a entrepris de démêler quel fut, la plume à la main, son véritable rôle, quelles furent, en dehors de ses lettres diplomatiques ou autres et de ses œuvres avouées, ses œuvres cachées, ses collaborations aux libelles de son entourage. Richelieu s'intéressa de tout temps aux publications des pamphlétaires. Il collectionnait déjà les opuscules criés dans les rues ou circulant sous le manteau, à une époque où rien de ce qu'ils contenaient ne le touchait personnellement. Plus tard, il n'ignora aucune des attaques dont il fut l'objet. Il répondit à toutes, et toujours victorieusement. C'est une histoire épique que l'histoire de sa plume de combat.

Richelieu commença à écrire dès sa nomination, en 1608, à l'évêché de Luçon, le plus maigre évêché de France, où il trouva un clergé inculte, mal disposé contre lui, et un puissant parti protestant. Ces premiers écrits, un *Catéchisme du diocèse de Luçon* (1611 ou 1612) qui ne nous est point parvenu, une *Briefve et facile instruction pour les confesseurs* (1613), des *Ordonnances synodales* (1613) eurent surtout pour but d'instruire les pasteurs, de relever leur dignité compromise par maints excès qui favorisaient le triomphe du protestantisme, de fixer une doctrine et des points de morale. Un esprit de tolérance les anime — et on ne sait quelle indulgence — où l'on sent que l'homme de cour contre-balance le théologien. Jacques de Flavigny, grand vicaire de l'évêque, les publia sous son nom, mais la plume de Richelieu y est partout présente.

L'évêque n'a pas encore abordé la politique. Il se démène dans l'ombre, pour jouer un rôle. C'est aux états généraux de 1614 qu'il va, pour la première fois, délégué par son ordre, inaugurer sa vie politique. Sa harangue n'y fut pas improvisée, mais, au contraire, soigneusement pesée et écrite. La discrétion, la mesure, la souplesse en forment les qualités principales. Il s'efforce d'y faire prévaloir, sur la noblesse et le tiers, la prééminence du clergé et d'y montrer la nécessité de confier les destinées de la monarchie à la régente, Marie de Médicis, sa protectrice personnelle. Les contemporains ne saisirent certainement pas l'importance de cette harangue; mais Richelieu n'avait aucun doute sur sa valeur. Il la fit imprimer en 1615.

Peu après, il était appelé au conseil. Il y joua un rôle obscur de secrétaire d'Etat à la Guerre, ne se mêlant point à la lutte de pamphlets, tout entier absorbé par sa tâche officielle. Concini mort, Louis XIII et Luynes le contraignirent à suivre dans son exil de Blois la reine mère. C'était pour lui la ruine de ses desseins de fortune. S'il restait auprès de la reine, tout contact avec le pouvoir lui était interdit. Il se réfugia dans son prieuré de Coussay, cherchant un moyen de se faire entendre du monarque. Une querelle survenue entre le P. Arnoux, confesseur du roi, et quatre ministres de Charenton, lui permit de rentrer en scène. Il écrivit les *Principaux points de la Foy de l'Eglise catholique contre l'escrit adressé au roy par quatre ministres de Charenton* (1617). Il y attaquait violemment les calvinistes, qui réclamaient une ingérence pour services rendus à la royauté dans les affaires d'Etat et s'offrait à combattre leurs prétentions dans une dispute publique devant le roi.

Son initiative, bien que le signalant à l'attention publique, lui valut l'exil à Luçon. Là encore, Richelieu consacra ses loisirs à écrire. Marie de Médicis s'était refusée à désavouer son passé politique, malgré la volonté du roi. A l'occasion de l'assemblée des notables, survenue le 24 septembre 1617, l'évêque exilé publiait un pamphlet anonyme : *la Restauration de l'Etat*, longtemps attribué à Mathieu de Morgues, abbé de Saint-Germain, aumônier de la reine mère. Il y réunissait dans une apologie commune le roi et sa mère, justifiait la politique de celle-ci par les services qu'elle avait rendus, excusait ses fautes, faisait le procès du maréchal d'Ancre et atteignait Luynes au cœur en signalant au souverain le danger de prodiguer des largesses à des favoris indignes; enfin, dégageant du passé sa personnalité, il se présentait comme l'agent d'une réconciliation indispensable, pour la paix du royaume, entre la mère et le fils.

Luynes reconnut tout de suite, malgré l'anonymat, l'auteur de ce pamphlet. Il y répondit en exilant Richelieu à Avignon. Ce nouvel exil affecta profondément le moral de l'évêque. Il était désormais loin de tout, supplanté par une tourbe de brouillons auprès de la reine mère, sans possibilité d'atteindre le roi. Pauvre, malade, désespéré, il pensait tour à tour au cloître et à la mort. Tout ce qu'il écrit dans cette période de défaillance prend une forme testamentaire. Le *Caput apologeticum* est une sorte de testament politique; la *Lettre au chapitre de Luçon*, une sorte de testament spirituel; l'*Instruction du chrestien*, une sorte de testament mystique. Dans ce dernier ouvrage, aucune érudition théologique. On y trouve, au contraire, des élans de sensibilité affectueuse, des attendrissements nouveaux sous sa plume, correspondant à son état d'âme douloureux et que l'on aura quelque peine à rencontrer dans ses œuvres postérieures, la douceur n'étant pas la caractéristique de sa nature.

On sait qu'en avril 1619, le roi et Luynes, sachant la reine mère emportée vers la guerre civile par les intrigues de ses conseillers, ordonnèrent à Richelieu de se rendre auprès d'elle pour la ramener à la raison. A Angoulême, où la souveraine s'était réfugiée, l'évêque trouva un froid accueil. Son rôle demeure assez obscur, dans ces conjonctures. Il semble



L'Eminence grise, tableau de Gérome. (Phot. Goupil et Cie.) — Nous sommes au Palais-Cardinal; sur le grand escalier sont groupés une douzaine de courtisans. Tandis que ces personnages, tête basse, courbés, remontent du côté gauche qu'ils remplissent complètement, François Le Clerc du Tremblay (1577-1638), en religion Père Joseph, dit l'*Eminence grise*, maigre, droit, impassible dans son costume de capucin, descend lentement les degrés, le regard et l'esprit plongés dans la lecture du bréviaire, sans paraître se préoccuper autrement des courbettes que provoque son passage. Ce tableau, qui valut à Gérome la médaille d'honneur (1874), est spirituellement touché et donne une idée juste du style dans lequel l'artiste a traité la peinture d'histoire.

surtout soucieux de ménager son avenir. Sentant diminuer la faveur de Luynes, il n'hésite pas à lancer contre lui un nouveau libelle : *Véritez chrestiennes au roy très chrestien*, très probablement écrit par Mathieu de Morgues sous son inspiration. Ce pamphlet est un véritable réquisitoire contre le favori qui se dresse entre la mère et le fils.

Pendant cette période de troubles, traversés par des guerres fratricides, Richelieu paraît avoir sans cesse penché vers une conciliation qui, rapprochant Marie de Médicis de Louis XIII, assurerait sa propre fortune. Prenant la plume par deux fois, d'abord pour une *Harangue à la reyne-mère du roy* (1620), puis pour le *Manifeste d'Angers* (1620), il se met perpétuellement à l'abri des suspicions, dégage avec habileté sa responsabilité, paraît animé d'intentions merveilleuses, fait d'admirables projets de constitution politique, s'évertue à se montrer sous l'aspect de l'homme indispensable de demain.

Les années passent. Richelieu, promu cardinal, est enfin appelé au conseil royal. Il a grande expérience politique, connaissance parfaite des hommes, subtile compréhension des moyens par lesquels on anime la masse aveugle du peuple. Il arrive armé pour le combat, traînant derrière sa robe toute une escouade de plumitifs de valeur, capables de le défendre avec supériorité et de transformer, à son gré, l'opinion publique. Un seul journal, le *Mercure françois*, existe dans le royaume à ce moment-là. Il s'en empare. Aucune pièce politique n'y paraîtra plus, pendant son ministère, qu'elle n'émane de son cabinet, ou bien qu'elle n'ait reçu son *imprimatur*.

Parmi ses secrétaires, se signalent, comme les plus actifs, les plus ardents, les mieux doués, le Père Joseph (l'Eminence grise), qui donnera quelques gloses au *Mercure françois;* Fancan, chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois, prodigieux bretteur de plume, combatif, passionné, mordant, maniant supérieurement l'ironie, sorte de chef de son cabinet de la presse, qui traitera avec les libellistes et produira, de son côté, des pages nombreuses de polémique; Mathieu de Morgues, abbé de Saint-Germain, écrivain violent, trivial et pittoresque; Jérémie Ferrier, ministre protestant de Nîmes, converti; Gabriel Le Guay, syndic de la Faculté de théologie de Paris; Charles Guron, poitevin, théologien laïque; Louis Giry et Abel de Sainte-Marthe, avocats au Parlement; Drion, qui précédemment tâta de la Bastille pour ses attaques contre Luynes; Filesac, théologien; Jean Sirmond et Paul Hay du Chastelet. Plusieurs de ces écrivains appartiendront plus tard à l'Académie française. Tous, sauf peut-être Mathieu de Morgues, qui le combattra bientôt, sont dévoués à sa cause. Tous, sauf Fancan, absolu dans ses idées, consentent à n'être que ses porte-parole soumis, sans cesse corrigés, simples rédacteurs de talent, auxquels le maître délègue une part de sa besogne.

Richelieu, dès son accession au pouvoir, a besoin de ces auxiliaires, car, comme Luynes, plus que Luynes, il excite les animosités. Sa politique anti-espagnole, ses démêlés avec Rome, son attitude à l'égard des jésuites et des protestants lui valent des attaques nombreuses auxquelles il réplique par *la Cabale espagnole* (1625), *Response au manifeste du sieur de Soubise* (1625), *la Ligue nécessaire*, *le Miroir du temps passé*, *le Catholique d'Estat*, *les Alliances du Roy avec le Turc*, *Response à l'*Admonitio ad regem, *l'Advertissement à tous les Estats de l'Europe*, *la France au désespoir*, pamphlets sortis de son cabinet, revus par lui, et dont l'avant-dernier seulement paraît être tout entier de sa main. Bien entendu, il ne néglige pas de combattre ses ennemis autrement que par la plume, quand les circonstances lui permettent de les saisir. Mais ses assaillants travaillent dans l'ombre à miner sa puissance et, rarement, il parvient à les livrer à la justice. Tout au plus obligera-t-il les jésuites à désavouer leurs manœuvres de plume. Maigre satisfaction.

Bientôt, ses adversaires, cessant d'incriminer sa politique, ses actes religieux, ses principes, l'attaquent dans sa personne privée. Un déluge de libelles met en cause sa famille, ses mœurs, ses prédilections intellectuelles, son état physique. On le tourne en ridicule, on le pare de tous les vices. Les pièces sont écrites en toutes les langues, du latin à l'allemand, et traversent impunément les frontières. Indigné, Fancan prend sa défense avec une telle virulence, de telles injures distribuées à toute l'Europe, que Richelieu est obligé de le désavouer et de le disgracier. Plus tard, il l'embastillera pour d'autres incartades.

La polémique a atteint le lyrisme dans l'outrage. Richelieu riposte par le *Discours sur plusieurs points importants de l'estat présent des affaires de France* (1626), où il se défend avec vigueur ; mais il est visiblement accablé : « Sur mon Dieu, écrit-il à Bouthilier, je ne peux plus faire la vie que je fais sans mourir. » Il voudrait ardemment cesser de s'épuiser en besognes viles et vaines, qui l'empêchent de veiller assez utilement aux destins du pays. Il modère ses auxiliaires, qui activent inconsidérément les haines environnantes. Il en chasse et emprisonne plusieurs. Il expurge son cabinet de tous les aventuriers qui l'encombrent, n'y conservant plus que des serviteurs humbles et dévoués. Il réfute dans la *Lettre déchiffrée* (1627) les accusations sur sa vie privée et sur la bassesse de ses origines. Malgré sa lassitude, il tient tête à tous ses antagonistes, comme un sanglier blessé qui donne du boutoir.

Mais nul répit ne lui est permis. Quand il en a fini avec une polémique qu'engage le duc de Savoie, il se trouve en présence de la reine mère, devenue son ennemie, et de Gaston d'Orléans, frère du roi, qui le hait mortellement. Mathieu de Morgues, aumônier de la reine mère et qui a pris son parti, et les écrivains gagés du prince lui livrent une bataille sans merci, qui va se prolonger durant plusieurs années. De part et d'autre, on use d'égale violence. Le cardinal est sans cesse blessé à vif et plongé dans un état de douloureuse exaspération. Mathieu de Morgues, surtout, est un terrible chicanier, doué d'une étonnante verve et qui aisément met les rieurs de son côté. Richelieu lui oppose en Hay du Chastelet un lutteur d'importance, avide d'en découdre. Celui-ci, mort prématurément, fut remplacé par Sirmond, Scipion Dupleix, Jean-Louis Guez de Balzac. Il ne semble pas, à notre avis, que ces pamphlétaires aient obtenu la victoire sur Mathieu de Morgues, réfugié dans les Pays-Bas. Les pièces de cette polémique en faveur du cardinal ont été réunies dans le *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire* (1635).

Après cette date, la vie active de Richelieu, comme pamphlétaire, est, au dire de Maximin Deloche, à peu près terminée. Il réorganise son cabinet dans le but de le faire travailler pour la postérité à la rédaction de ses *Mémoires* et de divers autres ouvrages capables d'exalter sa politique. Maints pamphlets l'accompagneront encore pendant ses dernières années. Les haines ne s'éteindront même pas devant sa tombe ouverte. Mais, après 1635, sa situation de ministre est suffisamment solide pour qu'il dédaigne fort souvent les injures. Ce dédain n'ira point, cependant, jusqu'à l'indifférence et, maintes fois encore, ses aides fourniront un aliment aux presses des imprimeurs. — Emile Magne

Aviation *(Suite)*. L'ORGANISATION DE L'AVIATION. — Dès le début de la Grande Guerre, quand les avions se spécialisèrent, on fut obligé de grouper leurs escadrilles diverses sous les ordres de chefs, pris dans l'aviation, qui les pourraient commander en connaissance de cause.

Le service aéronautique fut organisé sous le commandement d'un colonel au G. Q. G. Il comprenait l'aviation, l'aérostation et la défense contre avions (artillerie de D. C. A.)

Les forces aériennes de chaque armée dépendirent d'un commandant d'aéronautique d'armée. Elles comprenaient : une escadrille de chasse et de reconnaissance, une escadrille de bombardement et les escadrilles de corps d'armée qui, à raison de une par corps d'armée, suivaient ces corps dans leurs déplacements. Un parc d'armée ravitaillait ces formations.

A cette époque, le combat aérien était encore rare. Les avions de chasse ne faisaient qu'une police superficielle du ciel, et les autres pouvaient vaquer seuls à leurs missions respectives sans grand danger.

Mais, dès 1916, la bataille s'engage dans les airs. Les avions de chasse ne peuvent plus opérer que par deux ou par trois. Les avions de corps d'armée ne prennent plus l'air sans escorte. L'escadrille de chasse ne suffit plus à la tâche. On la cantonne alors dans le service de reconnaissance, et l'on crée des groupes de chasse à quatre escadrilles, qui se déplacent dans les secteurs agités du front. Simultanément sont constitués des groupes de bombardement, de composition analogue. L'augmentation de l'artillerie lourde nécessite bientôt la formation de sections de réglage, dites « escadrilles d'artillerie lourde à grande portée ».

En 1917 et 1918, les combats augmentent encore et, de part et d'autre des lignes, les efforts aériens deviennent considérables. On ne chasse plus que par patrouilles d'escadrilles constituées. Chaque avion de réglage ou de photographie ne sort plus qu'accompagné de deux ou trois avions de protection. On augmente alors le nombre des groupes et on les réunit par trois, sous forme d'escadres de chasse. Une même composition constitue les escadres de bombardement. Leurs avions opèrent en groupes nombreux et tiennent en respect les chasseurs ennemis en « faisant bloc ».

Des groupes de bombardement de nuit surgissent à leur tour. Enfin, l'accroissement du nombre de réglages à faire, l'extension des missions de l'avion d'infanterie nécessitent une augmentation de l'aviation de corps d'armée. On en vient à la formule de l'escadrille divisionnaire.

Alors, se crée le secteur aérien, lui-même divisé en sous-secteurs. Il possède ses escadrilles fixes, qui, au lieu de suivre des unités dans tous les coins du front, demeurent dans la région qu'elles connaissent, utilisant tous les documents et l'expérience fournis par un long séjour au même endroit.

Les réparations et le ravitaillement des escadrilles sont assurés par les parcs d'armées et d'escadres et les grands parcs qui, eux-mêmes, puisent dans les magasins de l'arrière.

Le développement considérable de l'aviation et ses pertes journalières très élevées nécessitaient une formation intensive de pilotes à l'arrière.

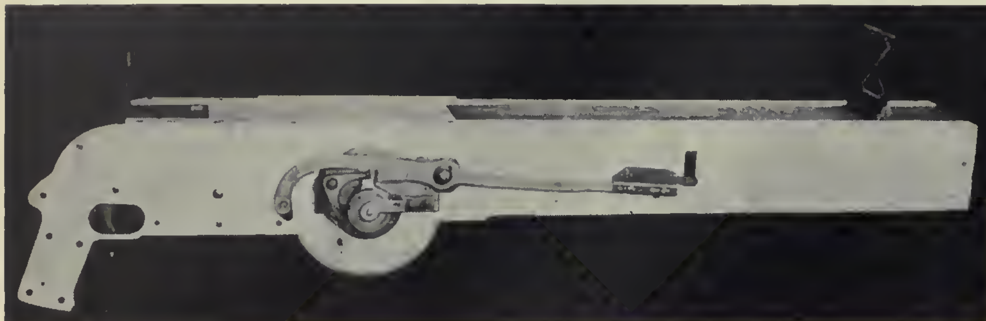
Recrutés dans les diverses armes, après un examen médical, les élèves pilotes étaient envoyés dans une école de pilotage. Deux systèmes d'instruction y furent en vigueur : l'un consistait à monter une double commande sur un appareil lent, à faire exécuter à l'élève de nombreux vols avec un moniteur jusqu'à ce qu'il soit capable de partir seul. L'autre comprenait un passage progressif de l'élève livré à lui-même sur une série d'appareils de plus en plus puissants en commençant par le « pingouin », qui roule sur le sol sans décoller et par le « 3 cylindres », sur lequel il s'essayait à petits bonds. Une instruction technique et militaire était simultanément poursuivie.

Après avoir réussi les épreuves du brevet, le pilote se spécialisait suivant ses aptitudes. Il passait alors soit à l'école de bombardement de Bourges, soit à l'école de tir aérien de Cazaux, où s'effectuaient des tirs sur cibles lacustres mouvantes et des exercices de combats aériens ; ces derniers avaient lieu au moyen de mitrailleuses photographiques ; les adversaires se photographiaient comme ils se seraient mitraillés, et les résultats de leur adresse se lisaient sur les clichés.

Les pilotes de chasse séjournaient ensuite à l'école d'acrobatie de Pau, où on leur enseignait les manœuvres du combat, sa tactique et le fonctionnement des patrouilles aériennes.

L'école de vol de nuit de La Cheppe ne puisait ses élèves que parmi les pilotes du front déjà confirmés. Des écoles d'observateurs et de mitrailleurs fonctionnaient également.

Le Groupe des divisions d'entraînement du Plessis-Belleville servait d'organe régulateur et distributeur du personnel naviguant sur le front. Pilotes et observateurs y poursuivaient leur entraînement jusqu'à ce qu'ils soient appelés dans un secteur.


La photo-mitrailleuse.

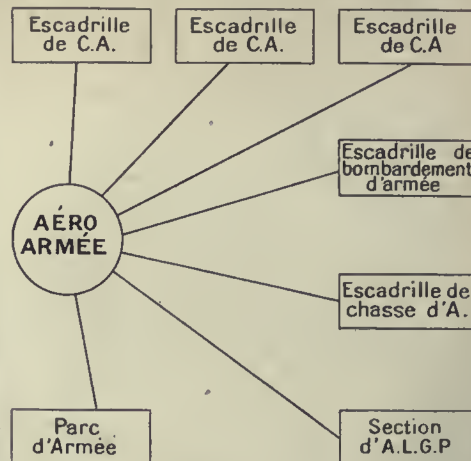
Telle était l'organisation de l'aviation pendant la guerre. Elle ne pouvait garder une pareille extension sur le pied de paix.

Actuellement, l'aéronautique forme une direction d'arme, la 12e, au ministère de la guerre. L'aviation est constituée en régiments : 3 régiments de chasse (1-2-3), 2 régiments de bombardement de jour (10-11), 2 régiments de bombardement de nuit (20-21) et 7 régiments d'observation (30 à 37). Les régiments d'Alsace-Lorraine sont réunis en Division aérienne. Les autres dépendent des corps d'armées. L'aéronautique de l'armée du Rhin, celle du Maroc, celle de l'Algérie et de Tunisie ont une composition spéciale, inspirée des aéronautiques d'armée de la guerre.

Un régiment d'aviation, commandé par un chef de bataillon, comprend un état-major analogue à celui des autres régiments, une section hors rang, une section d'entraînement, un parc, et soit 3 groupes à 3 escadrilles, soit 4 groupes à 2 escadrilles.

Les parcs, organes de réparations et de ravitaillement, sont rattachés par régions à des magasins généraux dont les ateliers et les réserves sont plus étendus. Les magasins généraux se fournissent dans trois grands magasins centraux, qui sont spécialisés chacun dans un certain genre de fournitures (moteurs-avions-abris).

Les écoles de pilotage sont supprimées ; les sections d'entraînement serviront à former des pilotes dans chaque régiment. Subsistent seules les écoles de tir et de bombardement de Cazaux et l'école des spécialistes de Bordeaux où mécaniciens, pilotes et officiers devront aller passer le brevet de mécanicien-mitrailleur d'avion.



Aviation d'une armée (1916).

Des centres d'études militaires contrôlent les fabrications en cours, étudient de nouveaux perfectionnements, passent les commandes et guident les ingénieurs civils dans leurs travaux ; ce sont : les services des fabrications de l'aviation et l'inspection technique de l'aéronautique.

Cette constitution de notre aviation militaire serait puissante et excellente, si diverses causes n'en compromettaient pas le fonctionnement :

1° Le manque de bons pilotes, dû au départ des vieux pilotes de guerre, attirés par des situations civiles plus avantageuses que le métier militaire. La grosse majorité des très jeunes pilotes actuels manquent d'expérience et d'instruction technique. Enfin, le rattachement, qui subsiste, des officiers aviateurs à leurs armes d'origine leur crée à mérite égal des situations différentes, qui les indisposent.


Un atelier militaire pendant la Grande Guerre, le réglage des plans est fait par des Annamites

2° Le manque de mécaniciens. Les recrues sont trop jeunes pour avoir déjà reçu une bonne instruction technique; il faut un an, au moins, pour les instruire sous les drapeaux, c'est-à-dire que l'armée les perd au moment où ils pourraient lui être utiles, car il ne rengagent pas, les avantages qu'on leur offre étant dérisoires auprès de ceux qu'ils peuvent trouver dans la vie civile. Cette situation s'aggrave encore pour ce qui est des sous-officiers mécaniciens et n'a qu'un remède : la création d'ouvriers d'état à très haute paye.

3° Le manque de crédit, qui force à réduire les heures de vol. Les pilotes perdent ainsi le goût et l'habitude du vol et leur entraînement, ce qui les amène à casser des appareils lorsqu'ils se risquent ensuite à prendre l'air ; et, somme toute, ce qui

devait provoquer une économie devient une occasion de dépense.

Mais l'aviation militaire ne constitue pas toute notre puissance aérienne; l'aviation civile, qui, réquisitionnée à l'occasion, constituerait en partie notre aviation de guerre, mérite d'être activement développée. Elle a pu se constituer à l'aide des stocks de guerre liquidés à bas prix aux entrepreneurs français, sous condition qu'ils ne seraient pas revendus à l'étranger. De grandes compagnies se sont formées. A quels services se sont-elles employées?

1° Le tourisme; l'ascension en avion a tous les jours de plus nombreux amateurs, et l'on compte quelques sportsmen, qui ont remplacé l'auto par l'avion.

2° La poste; elle a donné peu de résultats en France à cause des irrégularités provoquées par le temps et surtout par le transport très lent des lettres depuis les villes jusqu'aux terrains d'aviation; il n'y avait plus d'avantage de rapidité sur le chemin de fer. Par contre, la poste France-Maroc rend d'inappréciables services.

3° Le transport des voyageurs et des paquets. Il existe des lignes qui réunissent Londres et Paris, Bruxelles et Paris, Strasbourg et Paris, Toulouse et Bordeaux, Toulouse et le Maroc. De grandes lignes internationales : Paris-Bucarest, Bordeaux-Constantinople, sont prévues et fonctionnent par tronçons. Malheureusement, le coût du transport est très élevé et le public encore timoré;

4° La publicité, au moyen de tracts lancés sur les villes. C'est certainement la branche qui est appelée, pour l'instant, au plus grand développement. Les premiers résultats sont excellents (Cie de l'Aéro-Publicité, Toulouse);

5° Aux colonies, dans les régions mal explorées, l'établissement de la carte au moyen de la photographie aérienne.

Toutes ces branches sont mises en œuvre. Mais l'aviation effraye encore le public, et les diverses entreprises ne subsistent que grâce à de fortes subventions de l'Etat.

Le sous-secrétariat d'Etat à l'aviation civile s'efforce de mener à bien cette tâche. Il a permis la création d'écoles de pilotage civiles en payant de jeunes élèves, sous condition qu'ils s'engageraient ensuite à faire leur service dans l'aviation et en versant en plus aux écoles une bourse pour chacun d'eux.

Notre activité, nos énergies, nos capitaux doivent inlassablement s'employer à développer l'aviation civile, car, bientôt, le sort des nations se jouera dans les airs, et les efforts qu'on fait à l'étranger sont considérables.

Le public doit se familiariser avec l'aviation et, pour cela, il faut la lui rendre le moins dangereuse possible et organiser la France en vue de la circulation aérienne. Avant tout, les itinéraires devraient être jalonnés de terrains marqués, permettant toujours d'atterrir sans danger en cas de panne, chose facile à obtenir en exigeant, moyennant une faible indemnité versée aux paysans, qu'ils ne consacrent ces terrains qu'à des cultures ne gênant pas l'atterrissage éventuel et qu'ils n'y placent pas d'obstacles.

Tous nos anciens pilotes de guerre, dont beaucoup ont formé des associations privées pour se livrer au tourisme aérien, constituent un élément enthousiaste pour l'aviation; il faut l'utiliser; il faut inspirer confiance à un public porté par ses qualités de race à risquer son activité dans les domaines nouveaux


Double commande, installée sur un Nieuport-école.

Il faut tout faire, enfin, pour rester les maîtres de ce champ d'action encore mal exploité, qui est l'œuvre des savants et des ingénieurs français et que nos héros ont illustré pour jamais. — JEAN RAVENNES.

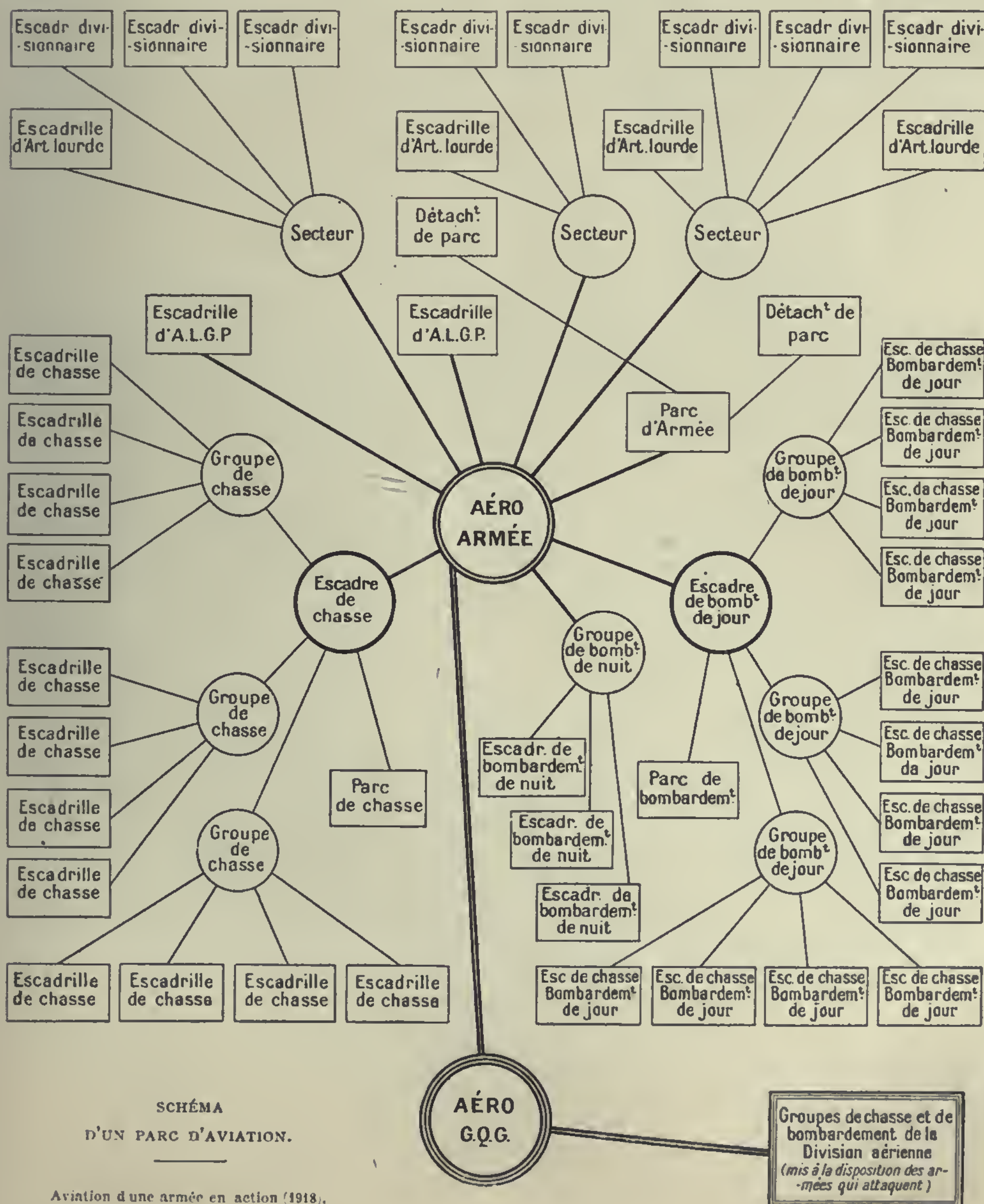


SCHÉMA D'UN PARC D'AVIATION.

Aviation d'une armée en action (1918).

Chereau ou **Cherreau** (Ollivier), écrivain tourangeau, né vers le début du XVIIe siècle, encore vivant en 1656.

Dans sa jeunesse, Chereau s'intéressa aux mœurs des malfaiteurs; on ignore s'il recueillit sur le vif, au risque de ses propres jours, les documents de son travail sur leur « jargon ». Dès 1628, il se trouvait rangé, établi à Tours marchand-drapier. Et, beaucoup plus tard, membre d'une confrérie pieuse, il composa deux ouvrages fort dévots. L'intérêt du personnage est dans l'influence que sa fiction des législateurs de l'argot a exercée sur l'imagination des romanciers et sur les raisonnements des linguistes; cette influence n'est pas seulement démesurée, elle est due à une fausse intelligence de quelques phrases de Chereau.

L'*Histoire des illustrissimes archevesques de Tours avec le nom et le nombre des papes, empereurs et roys de France en chacun siecle.... par Ollivier Cherreau, Tourangeau.... A Tours.... MLCLIV*, in-4°, 92 pp., comporte 105 biographies en vers alexandrins; saint Martin est en tête, Papolene vers le milieu (« Ragobert estant mort, Papolene parvint ‖ A cet Archevesché : mais Attropos survint ‖ Qui sans avoir pitié de ce pauvre Pontife, ‖ L'empoigna rudement de sa cruelle griffe »); et le plus parfait des prélats de cette galerie officieuse est le prélat en exercice, Victor Le Bouthillier, amplement qualifié de « soleil »; le texte est escorté de notes marginales et de dissertations — on n'ose dire *critiques* — en prose. Ce qu'il y a de plus personnel, c'est, sans doute, le récit en vers d'un « brouillis » survenu récemment entre des paroissiens de Saint-Symphorien et leur curé, au sujet d'un chandelier; celui aussi du jubilé universel de l'an 1651 à Tours. Une quinzaine de hors-d'œuvre encadrent cette rapsodie : allocution, acrostiche, salut au lecteur, liste des sources, liste des évêques de France, compliments, approbations, roudeaux et épigrammes, taille-douce, etc.

Deux ans après, le même éditeur, Poinsot, publia *l'Ordre et les Prières de la très noble et très ancienne confrairie du sainct Sacrement, sous le nom des Apostres, érigée en la chapelle dite vulgairement le petit sainct Martin de Tours, avec un Calendrier pour sçavoir les festes sans livre, par Ollivier Chereau, Tourangeau*, in-12, 219 pp. Déjà, dans la *Dédicace* des *Archevesques*, Chereau se déclarait membre de la confrérie du Saint-Sacrement. On connaît, par des travaux parus depuis trente ans, l'importance sociale de cette entreprise de zèle.

Comme nous ne retenons ici que des lumières pour expliquer le *Jargon*, rappelons seulement que la Confrérie, jalouse des formules de l'autel, dénouça, en 1639, le Compagnonnage « secret » des ouvriers, pour certains rites d'initiation, qui, disait-elle, singeaient de propos délibéré le culte chrétien et puaient une impureté sacrilège; la procédure d'officialité ayant duré quinze ans, la Faculté de Théologie condamna enfin, en 1655, lesdites cérémonies des ouvriers. Or, le Saint-Sacrement, en soutenant que la force organisatrice du Compagnonnage était une satanique parodie due à une convention artificielle, montrait tout à fait le même tour d'esprit selon lequel, en 1628, Chereau avait présenté les cours-des-miracles comme une transposition de la cour du roi de France, et leur jargon « secret » comme un décalque

de l'administration capétienne. Seulement, Chereau n'avait pu trouver, pour soutenir cette thèse comique, que des assertions d'humoriste en verve; et transcrire ses visions sans les avoir dégorgées de leur soufflure ironique, c'est prendre un roman pour une pièce d'archives.

Cette thèse est intitulée : *le Jargon ou Langage de l'Argot reformé, comme il est a present en usage parmy les bons pauvres. Tiré et recueilly des plus fameux Argotiers de ce temps. Composé par un Pillier de Boutanche, qui maquille en mollanche, en la vergne de Tours. Reveu, corrigé et augmenté de nouveau, par l'autheur. Seconde édition. A Paris, chez la veufve du Carroy, ruë des Carmes.* Sans date, in-8°, 58 pp. — On ne sait rien de la première édition de cet ouvrage, à moins qu'on puisse croire que Gérard de Nerval l'ait eue entre les mains, quand il a cité en note, dans sa *Main enchantée*, ch. 2, un « Jargon, suivi des Etats... *en la vergne de Tours*, et imprimé avec autorisation du *roi de Thunes*, Fiacre l'emballeur; Tours, 1603 ». — D'un autre côté, la ve Du Carroy n'exerça que de 1617 à 1626, et, cependant, la deuxième édition ne peut être antérieure à 1628, puisque le volume se termine par la célébration de la prise de La Rochelle (octobre 1628). — Quelque solution que comporte ce double problème, et même si l'auteur des *Archevesques* et de la *Confrairie* n'est pas l'auteur premier du *Jargon*, il y a mis la main comme éditeur et davantage. En effet, le verso du titre offre une pièce de quinze octosyllabes donnant en acrostiche le nom *OllivierCheeeau* [*sic*]; c'est une louange de la vie affranchie, et elle convient bien aux lèvres d'un patron de boutique (*pillier de boutanche*) qui s'occupe de lainages (*maquille en mollanche*) dans une ville (*vergne*) :

Ie veux que le travail soit bon,
Encor' est-il un peu fascheux,
R'enfermé dans une maison,
Cela n'est-il pas ennuyeux ?
Ha ! vive l'Argot et les Gueux !

Le douzième vers, « Est élevé iusques dans les Cieux », neuf syllabes, fut corrigé dans l'édition de Paris, 1660, « Relevé iusques dans les Cieux », ce qui montre que le nom de Chereau, qu'on restituait, était resté de notoriété dans la librairie de l'époque. — Nous pouvons, sans scrupule ni dommage historique, prendre pour équivalentes les désignations *Jargon 1628* et *Chereau*, puisque Chereau a endossé le *Jargon*, et que ses autres ouvrages sont de nulle conséquence.

Le *Jargon* s'ouvre par une *Préface* amphigourique, où, de la bonté de Dieu est déduite son attention spéciale à pourvoir les fainéants, trucheurs et argotiers, à l'égal des Princes, des Marchands et des bons Religieux (pp. 4-6). Suivent (pp. 7-10) deux chapitres, l'*Origine des Argotiers* et l'*Ordre ou Hiérarchie de l'Argot* : l'*Argot*, c'est le Monde où l'on flibuste (le mot *argot* n'a perdu ce sens, pour devenir synonyme de Jargon, qu'au XVIIIe siècle); l'Argot serait constitué en Etat, — dans les limites du territoire de la France, cela est sous-entendu; — le noyau de l'Argot aurait été la fusion, avec les *Gueux* (Mendiants), d'un certain nombre de *Merciers* (Porteballes forains), qui avaient fait de mauvaises affaires; à ceux-ci, ceux-là auraient enseigné les multiples manières de « gueuser »; en retour, l'écot contributif des Merciers aurait été certain langage secret que la Mercerie s'était « ordonné » antérieurement; ce langage, ou plutôt ce vocabulaire, c'est le *jargon* de l'Argot, idiome conventionnel de cette bande noire; là-dessus, le livret nous donne le *Dictionnaire argotique*, environ 230 mots et locutions (pp. 10-21). — C'est ainsi que Chereau, le premier, dénonce, en même temps qu'un Etat dans l'Etat, l'Argot, une langue dans la langue, le Jargon...

Suit la constitution du Royaume d'Argot; un Chef ou Général élu, le *Grand-Coesre*, et, dans chaque province, son Lieutenant, le *Cagou*; des Etats-Généraux annuels, — autrefois à Fontenay-le-Comte, aujourd'hui en Languedoc; — quatre *Articles*, « accordez », c'est-à-dire convenus, aux Etats-Généraux, et qui sont des édits impératifs et inéludables; enfin, des initiations rituelles.

Défilent alors les physiologies sociales des dix-sept espèces d'*Argotiers* : *Archisupposts* (Intellectuels), *Orphelins* (Faux orphelins), *Marcandiers* (Faux marchands censément volés), *Ruffés* (Faux incendiés), *Millards* (Mendiants ruraux), *Malingreux* (Gueux aux fausses plaies), *Piettres* (Faux estropiés), *Sabouleux* (Vrais et faux épileptiques), *Callos* (Teigneux), *Coquillards* (Pèlerins, vrais et faux), *Hubins* (Faux enragés), *Polissons* (Déguenillés), *Francs Mitoux* (Fiévreux), *Capons* (Chapardeurs en douce), *Courtauds de boutanche* (Garçons de boutique intermittents), *Drilles ou Narquois* (Faux soldats), *Convertis* (Faux néophytes). Sauf autorisation expresse un Gueux est puni s'il change de spécialité; en effet, c'est selon sa spécialité qu'il paye au Grand-Coesre telle redevance annuelle ou telle autre, ou en est exempt (pp. 21-34). La tenue des Etats-Généraux comporte, outre des bombances, l'affiliation des candidats; on raconte aux recrues les prouesses des anciens fameux (pp. 34-38). Les Drilles, cependant, ajoute Chereau, ont secoué la sujétion au Grand-Coesre; en revanche, les *Doubleurs* (Voleurs à main armée), s'avisant des avantages de l'organisation, ont voulu s'affilier, et l'Argot les a admis (excepté les *Sabrieux*, Voleurs à main armée dans les forêts).

Par où l'on voit que l'Argot, — d'après Chereau, s'entend, — n'est pas constitué, quoi qu'en dise le plus récent éditeur du livret de Chereau, des trois éléments Merciers, Soldats vagabonds, et Mendiants, mais de ceux-ci : Merciers ruinés, Mendiants, et Voleurs à main armée. On voit aussi que ces trois catégories ne répondent pas, malgré une autre assertion du même éditeur, aux Mercelots, Gueux et Bohémiens signalés en 1596 par Pechon de Ruby (dont les Bohémiens sont des tribus errantes de maraudeurs, filous, maquignons et faux-monnayeurs). Soulignons, — toujours d'après Chereau, — que les promoteurs du « jargon » seraient les Merciers, non pas les mendiants, ni les hommes de couteau : le vocabulaire argotique ne doit donc pas être présumé contenir des inventions en raison directe de l'utilité qu'il y a pour les criminels à dépister la Justice.



EXPOSITION D'ART CHRÉTIEN MODERNE : La Vierge et l'Enfant, par Bourdelle. (Phot. Vizzavona.)

Chereau, ayant ainsi jeté les grandes lignes de notre instruction, nous offre un *Dialogue de deux Argotiers, l'un Polisson et l'autre Malingreux*, qui content leurs souvenirs et l'état de leur négoce, et qui poussent trois chansons à couplets (pp. 38-57). Et ce serait la fin du livre, si Chereau, bon catholique, n'avait à célébrer la défaite récente des Huguenots; il confie sa trompette héroïque à ses Argotiers (Henri Monnier en vint à se donner la touche de Joseph Prudhomme); la *Resjouissance des Argotiers sur la prise de La Rochelle* a trente alexandrins, au rythme classique, mais entretissus de mots de jargon. — Le volume se clôt sur la *lucque* (Certificat), c'est-à-dire sur le permis d'imprimer que l'auteur déclare délivré « de l'authorité du Grand-Coësre ».

Quand on ne ferait attention qu'à cette *lucque* finale, on devrait saisir le caractère humoristique dont elle scelle toute l'œuvre : le Grand-Coesre permettre qu'on divulgue ses secrets nécessaires, sa politique et son jargon! Le IIe des *Articles* (p. 21) n'est-il pas « qu'aucun Argotier ne soit si hardi de descouvrir ni deceller le secret des affaires de la Monarchie qu'à ceux qui ont esté reçeus et passez du serment »? Il est presque aussi novice de ne pas savoir capter au vol le signal d'ironie lancé au lecteur, quand Chereau fait citer par des Argotiers l'*Epistre* de Théodore de Bèze à son amy Volmard à propos de teigne, — ou d'accepter pour un texte vécu la *Sentence rendue par le sieur Cagou* (p. 55), en style de Palais émaillé de jargon, — ou de se payer, comme d'argent sec, de la burlesque préface et du juridique chapitre sur les pouvoirs en Argot; ce sont fantasmagories.

En reprenant de proche en proche les exposés de Chereau, on reconnaît invraisemblables et dépourvues de toute vérité historique :

1° L'existence d'un Roi des truands élu, mais incontesté, élu, mais toujours unique, tripotant à l'envers tout le royaume des Lis et tenant ses Etats-Généraux une fois l'an, toujours au même lieu (la justice des Bourbons y eût aisément jeté son filet);

2° La fonction lexicogénique, méthodique, autorisée, efficace, des Intellectuels occupés à organiser le lexique des Argotiers, soit pendant la tenue des susdits Etats, soit sous d'autres modalités.

Ce sont, pourtant, là les deux traces laissées par l'imagination de Chereau dans la littérature et dans la science. Sauval (1620-1670), prenant des notes en vue de son *Histoire de la Ville de Paris*, accroche à son utile et authentique topographie, à propos des *Cours des Miracles*, tout ce qu'il trouve dans Chereau sur les dix-sept espèces d'argotiers et sur le Grand-Coesre du « Royaume Argotique »; mais il oublie de citer sa source et de mettre les types de Chereau au temps plus-que-parfait ou au mode hypothétique; pour l'origine du « jargon », Sauval, dans l'instant même où il démarque le passage de Chereau qui l'assignait aux foires du Poitou, invoque, comme sur personnelle enquête, la « tradition » des Gueux; la principale *Cour des Miracles* de Paris, celle qui se situait dans l'est du IIe arrondissement actuel, c'est Sauval qui s'ingère d'y fixer le Louvre du Grand-Coesre; n'imagine-t-il pas aussi que ce monarque se rend à Sainte-Anne d'Auray en Bretagne, tous les ans, « à la Pentecôte et aux autres fêtes solennelles », « avec ses officiers », pour y tenir ses Etats, — sans assez s'inquiéter où et quand le souverain s'occuperait de ses autres provinces (voir l'*Histoire*..., parue seulement en 1724, t. Ier, pp. 510-517).

Sauval a servi de source à V. Hugo pour les prestigieux truands de *Notre-Dame de Paris* et d'autorité incontrôlée à de très nombreux historiens de seconde et de troisième main, quant à la « Monarchie » de Chereau (par exemple à P. Lacroix, *Mœurs au Moyen-Age*, pp. 489-516; etc.). Mais c'est encore davantage à la science du langage, quant à la prétendue nature « conventionnelle » du jargon, et à cause de linguistes cursifs, qu'il a été néfaste de lire Chereau à la lettre.

Certes, on accorde sans peine que des malfaiteurs, quand une mèche a été éventée, remplacent des sobriquets de lieux et de personnes, et même, quoique bien plus problématiquement, des noms d'objets, et que ces changements, s'il y a urgence, se font par édit et convention; mais on sent tout de suite dans quelles limites étroites peut se conclure, même à une époque d'imprimerie et de véhicules rapides, un tel pacte, qui exige discipline consentie et foi durable; sous Henri IV, on voit mal le congrès de néologie de la gueuserie intégrale.

Surtout, supposé qu'un Dangeau des Cours des Miracles, informé et vérace, puisse noter et dater cette fulmination lexicologique que Chereau a imaginée, quel autre intérêt y trouvons-nous, qu'anecdotique, mais point du tout linguistique? La linguistique n'est pas émue, mais seulement l'histoire (ou le commérage), quand des apaches, à la suite d'une rafle de police, passent d'un synonyme dangereux à un autre qui déjà vivait. Le synonyme à succès neuf avait un sens dru et une forme viable; c'est cela qui est linguistique; et cela était antérieur à la conjoncture de son succès préférentiel.

La néologie et les modes qu'elle impose ne se font pas sentir dans le vocabulaire des malfaiteurs d'une façon autre que dans le langage populaire en général. Et nulle part, ni jamais, on n'a saisi des malfaiteurs créant un mot de toutes pièces sans un radical déjà germé, un suffixe déjà éprouvé, une syntaxe déjà étirée dans quelque locution, une sémantique déjà visée dans un cas concret; ainsi, leur prétendu « langage artificiel », au seul sens exact où il y eût lieu d'employer un tel mot, est une chimère romanesque. La science linguistique et sociale a cessé depuis le XIXe siècle d'être favorable aux visions d'une langue quelconque créée par contrat social.

Les argotistes n'ont pas assez tenu compte des rapports étroits qui lient Chereau à Pechon de Ruby. Chereau résume trois des anecdotes que « rapporte le docteur Fourette en son livre de la vie des Gueux » (p. 36), et ce sont toutes trois celles que conte dans la *Vie généreuse* P. de Ruby (surnommé Afourète par le capitaine des Bohémiens). Le sincère P. de Ruby parle d'une « assemblée générale où tous les plus signalez Gueux de France estoient assemblez comme grands Coesres, premiers Cagouz (...) comme une court de Parlement à petit ressort », *Vie*, p. 12. C'est cette unique exagération plaisante d'une réunion où P. de Ruby (âgé de douze ans) fut agrégé à la Gueuserie, qui est devenue le noyau de la construction monarchique de Chereau. Or, P. de Ruby, refaisant plus loin (p. 18) le dénombrement de cette même assemblée, n'y signale que « cinquante ou soixante gueux »; ce serait mince pour la France entière. D'autre part, tandis que P. de Ruby parle de *grands coesres* au pluriel, et note, p. 12, que « tous

les Chassegueux » (Gardes-champêtres) « sont grands Coesres », c'est-à-dire reçoivent des deux mains, aussi mendiants que policiers, Chereau, pour dramatiser son scénario, fait de ce personnage multiple un individu singulier; Chereau lance l'idée de la monarchie unifiée du Mal.

P. de Ruby, dans ses premières conversations avec les Gueux, fit des contresens; il l'expose; il s'inculqua leurs mots peu à peu; il n'eut de professeurs que la camaraderie et l'urgence; ni Mercelots, dans la *Vie généreuse*, ni Gueux, ni Bohémiens, ne portent sur les mots des décrets de vie ni de mort. Ce que Chereau put observer en ce genre, ou ce qu'il ouït dire, c'est que les Argotiers, au fil des années, perdent des mots et en adoptent; ce fait, il l'explique volontiers en homme d'une époque où on ne distingue guère entre une loi linguistique et une loi pénale; il estime aussi aisée que normale l'autorité grammaticale d'une académie argotière. Si l'on s'étonne, dit-il, page 19, à la fin de son lexique, de ne pas retrouver ici « beaucoup de mots qui estoient en usage en l'ancien jargon », « c'est que les Archisupposts, qui sont des Escoliers desbauchez, mouchaillant que trop de Marpaux entervoient [s'apercevant que trop de gens comprenaient], retrenchèrent... »; et il choisit *douze* échantillons-types du renouvellement du jargon. Or cette liste elle-même, que beaucoup d'auteurs ont reproduite de confiance, est loin de prouver tout de bon une réforme solennelle, qu'on ne trouve pas non plus dans le reste du vocabulaire : parmi les mots prétendus « retranchés », *calle* (Tête), *plant* (Chapeau), *pellé* (Chemin), *limogère* (Chambrière), *monnant* (Moi), sont restés désuets comme ils l'étaient en 1628; mais *pitre* (Fressure), *briffer* et *gousser* (Manger), *crolle* (Ecuelle), *volant* (Manteau), *jaffe* (Potage), *trottins* (Pieds) sont demeurés usuels et probablement chacun dans le même milieu où le jargon l'avait puisé (non pas créé), *pitre* et *gousser* dans le Midi, *crolle* entre Orléans et Nantes, *volant* jusqu'au moins 1756 (Littré), *jaffe* (issu du Jura) et *briffer*, tous deux un peu partout dans le bas-langage ouvrier jusqu'en 1920, *trottins* aussi par son diminutif *trottinets*. Tout aussi illusoire est le décret allégué quant aux mots installés en la place des susdits condamnés : *trimard* (Chemin), *paturons* (Pieds), *tabar* (Manteau) et *morfier* (Manger), qui sont connus dès le français du Moyen-Age, *tronche* (Tête) et *comble* (Chapeau) qui sont dans P. de Ruby (1596), *menestre* (Potage) qu'on trouve en 1515, *encensouër* (Fressure) qui est une métaphore visuelle fort catholique; ces nouveaux mots, d'ailleurs, qui n'étaient nullement « secrets » (à quiconque embrasse les patois de France), ni par suite souverainement salutaires à des mœurs occultes, et qui, loin d'être « artificiels », n'étaient même pas nouveaux dans le parler populaire de telle région où vivaient nos Argotiers, que sont-ils devenus depuis 1628? Les uns subsistent, les autres périclitent, mais sans autre cause

naire sont demeurés en pleine vie ou en proche intelligibilité. D'où il faudrait conclure que les recrues ont eu moins de vice que leurs anciens, ce qui n'est pas assez certain.

D'ailleurs, l'éditeur du *jargon* au commencement du XVIIe siècle avait, pour lui imposer dès son titre l'étiquette tire-l'œil de « *réformé* », une tout autre

titres sérieux : *Coustume réformée... de Normandie*. 1648, etc.).

Ce fut donc une illusion hâtive de classer le *Jargon* de Chereau en dehors des œuvres gauloises sur l'argot et parmi les sources populaires chimiquement pures. Son caractère artificieux est assez évident : il emploie, comme les *Archevesques*, tout



EXPOSITION D'ART CHRÉTIEN MODERNE : La Visitation, aquarelle, par Mme Lucien Simon. (Phot. Vizzavona.)

raison que des variations linguistiques mal constatées. La querelle entre Catholiques et Réformés remplit ces années-là, et Chereau, aussi franc ennemi des dissidents de l'eucharistie qu'ironique apologiste des dissidents de la propriété, n'a pas perdu l'occasion de mettre son titre au goût du jour, quitte à le justifier un peu plus que de raison. Ainsi avait



EXPOSITION D'ART CHRÉTIEN MODERNE : La Rédemption, esquisse peinte par G. Desvallières. (Phot. Vizzavona.)

que les causes de variation communes à tous les lexiques. Nulle part, en aucun temps, aucune autre « réforme » linguistique, ni administrative, de l'Argot n'a été alléguée, que celle-là de lieu et date non spécifiés, de principes flottants, et d'autorité inopérante, dont Chereau a composé le roman; et, malgré tout l'intérêt que les classes dangereuses auraient eu depuis trois siècles à se défaire du jargon divulgué par Chereau, presque tous les articles de son diction-

fait à la fin du XVIe siècle un anonyme, auteur d'une facétie qu'il intitula *Reigles, statuts et ordonnances de la cabale des filous reformez depuis huict jours dans Paris*, sans lieu ni date. Même usage plaisant encore du mot *réformé* dans *le Rabelais réformé par les ministres*, du P. Garasse, 1620; dans *l'Ordre des Cocus reformez*, 1626; dans *les Visions de... Quevedo... l'enfer réformé*, par La Geneste, 1645; dans le *Parnasse réformé*, de Guéret, 1668 (sans compter les

un orchestre d'instruments littéraires, sermon-préambule, dictionnaire alphabétique, acrostiche, dialogue, chanson, sentence arbitrale, fragment épique. D'autant plus palpable est le ton facétieux, que l'exposé est fait en une langue mi-partie : P. de Ruby, lui qui fut véritablement affilié à l'Argot, ne pratique pas le thème français-jargon à jet continu ; Chereau se divertit à jargonner même en son propre nom.

Le *Jargon* eut un très vif succès. Réimprimé une trentaine de fois, 1634, 1649, 1660..., en diverses villes (voir R. Yve-Plessis, *Bibliographie de l'Argot*), mais il y aurait une demi-douzaine d'éditions à ajouter au chapitre. Chereau, avec additions et suppressions plus ou moins adroites, avec coquilles et contresens néfastes, fit partie de la librairie des colporteurs. On peut compter, pour son dernier remaniement et le plus grave, le *Nouveau dictionnaire complet du Jargon de l'Argot ou le langage des voleurs*, Paris, 1849, 1853, 1856, où sont ajoutés force mots pris à des sources très différentes ; à Vidocq, notamment.

Il est fâcheux qu'on n'ait pas une réimpression moderne utilisable du *Jargon* de 1628, fidèle, critique, commentée, avec un choix de variantes. Des prétendues reproductions qu'on trouve dans Techener, *Joyeusetés*, t. VIII (1831), dans Vidocq, *Voleurs*, t. II (1836), mieux vaut ne rien dire. Celle de Sainéan, *Sources de l'argot ancien* (1912), offre moins d'erreurs de texte, mais beaucoup encore (sans parler du texte dit *Jargon de 1836* où elles abondent), et le commentaire, vicié par le contresens général sur la portée des récits de Chereau, l'est en outre par de nombreux contresens particuliers.

Chereau une fois mis en un juste point de vue, le dernier canton est effacé, où se soit réfugiée la théorie de l'artificialité conventionnelle des langues, le canton du Crime. Cette mise au point ne jette nullement l'interdit sur la documentation de Chereau, ni quant aux manières de gueuser, ni quant au lexique de l'Argot. La fantaisie de l'auteur ne paraît s'être jouée que dans l'encadrement de ce fond. Il y aurait des déductions très intéressantes à tirer d'une étude soigneuse du lexique de Chereau, quant à la sémantique française et aux vieilles futaies de mots populaires. — GASTON ESNAULT.

Exposition d'art chrétien moderne.

Il est difficile de porter un jugement d'ensemble sur l'art religieux contemporain, pour la raison que cette branche de l'art n'est l'apanage ni d'une école ni d'une coterie. Si quelques artistes s'en tiennent à un classicisme rajeuni et modernisé, les autres relèvent de la plupart des écoles en *isme*, exception

faite, toutefois, du cubisme, du dadaïsme et autres tendances outrancières ou mystificatrices.

Tous ceux qui exposent au Pavillon de Marsan ont le respect de leur art, de leur objet, du public. A côté des tendances les plus modernes, on trouvera quelques pastiches : quelques-uns s'inspirent plus ou moins heureusement des primitifs français ou italiens, de la vieille gravure allemande, voire, comme telle frise d'un dessin un peu trop simpliste, de très vieilles choses, qui font penser à la tapisserie de Bayeux. Toutefois, on peut constater non seulement que l'art religieux existe, qu'il cherche à affranchir la décoration des églises de la servitude mercantile, avec foi, avec ardeur, mais que, parmi les jeunes, parmi les artistes femmes notamment, il attire d'assez nombreuses recrues. Et c'est pourquoi, sans doute, un certain nombre d'œuvres témoignent de quelque inexpérience, mais ne sont point vides de promesses. La note dominante est peut-être, sous l'influence de Maurice Denis, un impressionnisme idéaliste, généralement sage, parfois moins prudent. Mais le fait qui domine cette deuxième exposition d'art religieux (la première date de dix ans), c'est un acheminement à l'entente des arts sous une direction commune, pour donner à chaque édifice religieux, à sa décoration, à son ameublement, aux objets et vêtements du culte, une unité d'esprit et d'exécution qui, depuis plus d'un siècle, leur fait défaut. Grâce, surtout, à la société de Saint-Jean, qui organise de petites expositions annuelles, et périodiquement des exhibitions plus larges d'art religieux, qui rapprochent les artistes des divers ordres animés d'une même foi et d'un même idéal et les tiennent en contact, des collaborations permanentes se sont créées : les groupements de l'Arche, l'Atelier de l'Art sacré de Maurice Denis et Desvallières, les Artisans de l'Autel, sont en quelque sorte, bien que indépendants, des filiales sorties de Saint-Jean, ou inspirées de son esprit. Et il en existe d'autres, figurant, ou non, dans cette exposition ; il en est en formation ou en activité, non seulement à Paris, mais en province. Il est à souhaiter que ces groupements, qui constituent déjà un excellent élément de propagande et de production artistique, et déjà de puissance, se rapprochent de plus en plus, tant au moyen d'expositions comme celle-ci que de congrès dans le genre de ceux qui ont donné aux Sociétés savantes un si bel élan et ont tant contribué au progrès des méthodes scientifiques. L'éducation du public, même d'une partie du clergé, surtout de celui des campagnes, est encore à faire ; les groupements ont le devoir d'y participer de toutes leurs forces. C'est une partie de leur tâche, car, il ne faut pas s'y tromper, la concurrence du prétendu art commercial, du *simili* en tous genres, est bien armée. Le jour où artistes et public seront d'accord, il faudra bien que les fournisseurs attitrés changent de méthode. Alors sera détrôné l'art en *séries*, et ils ne seront plus que les intermédiaires entre la clientèle et les ateliers d'artistes. D'où l'importance des tentatives qui se font jour depuis un petit nombre d'années.

Quant aux résultats, il faut avouer qu'on en est encore à la période des tâtonnements. Voici une chapelle dédiée à la sainte Vierge et qui a été conçue et exécutée par les *Ateliers d'art sacré*. Or, ce qui y manque, c'est précisément l'unité d'inspiration et d'effet ; bien disparates sont, par exemple, le bas-relief du Christ qui orne le bas de l'autel, par Dubos, dont la disposition et la blancheur font penser à la sainte Cécile du Transtévère, d'un art sobre, expressif et conforme à la tradition, et la peinture qui fait le fond de l'autel, par Mme et M. Hébert-Stevens, d'un coloris terne, d'un dessin volontairement gauche à la manière des images d'Epinal, faux archaïsme, fausse conception de l'art populaire, d'autant plus regrettables que l'arabesque ne manque pas de grâce, la composition d'adresse, l'idée de poésie. Et le désaccord éclate d'autre part avec les scènes de la *Vie de la Vierge* qui ornent les parois latérales. Evidemment, la mise au point n'a pas encore été atteinte. Au surplus, défauts qu'il faut signaler, précisément parce que l'effort est intéressant, et parce qu'ils soulignent combien est nécessaire une unité de direction de plus en plus ferme.



Exposition d'art chrétien moderne : La Résurrection de Lazare, tableau de Maurice Denis. (Phot. Vizzavona.)

Une manifestation du même genre s'affirme dans l'*église pour les régions dévastées*, exécutée pour le compte de deux sociétés industrielles, sous la forme d'une maquette d'ensemble et du chœur en grandeur naturelle et qui a pour auteurs George Pradelle, architecte, et Henri Marret, peintre. Le monument est simple et pratique et comporte, à l'encontre de quelques projets d'églises provisoires, l'indispensable et traditionnel clocher de nos églises de France. On n'en voudrait pas à celui-ci d'être un peu plus ambitieux, au contraire. Ici, l'entente parfaite entre les artistes a vraiment abouti à l'unité. Tout se tient : architecture, autel, décorations picturales, sculpturales et accessoires. Les scènes de la *Vie du Christ* dont se revêtent les parois sont d'un ton chaud qui fait vibrer tout l'édifice et d'un sincère sentiment religieux. Parmi les ensembles, il n'est pas douteux que celui-ci rencontrera de nombreuses approbations. Et, à ce propos, il est à remarquer que tous les projets d'église, par suite de l'obligation où sont les architectes qui travaillent pour les régions dévastées de faire simple et économique, que le monument soit en pierre ou en matériaux d'un genre nouveau, offrent à la décoration picturale de larges surfaces et, à noter encore, que ces surfaces, les artistes semblent bien résolus à les utiliser. Champ presque indéfini, offert au renouveau de la peinture religieuse. Cette facilité lui crée des devoirs. Assurément, les scènes de la vie et de la passion du Christ ou l'histoire de la Vierge devront toujours garder une large place dans la décoration des églises. Mais les artistes peuvent beaucoup pour faire revivre, grâce au pinceau, les traditions religieuses et historiques des régions où les souvenirs matériels du passé ont été totalement ou presque complètement détruits, où rien, ou à peu près, ne subsiste qui les perpétue parmi les jeunes générations dont parfois un long exil a plus ou moins rompu le lien qui les attachait à leur province d'origine. Vie des saints locaux, surtout s'ils sont en rapport avec les industries ou les occupations du pays, vie des moines qui ont christianisé, défriché, civilisé la contrée après les invasions barbares, épisodes historiques ayant quelque lien avec l'Eglise et la religion, tout cela est du domaine de l'art religieux, et c'est véritablement l'art populaire et non pas une gaucherie enfantine et voulue. Et c'est aussi la vraie tradition de l'art français et chrétien du moyen âge qui, lorsqu'il fut gauche, pécha par ignorance, non par parti pris, fit les plus grands efforts pour s'affranchir de ce défaut et y réussit merveilleusement.

Il est douteux que le goût français s'accommode d'une *chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste*, exposée par le groupe de Saint-Luc et de Saint-Maurice, de Genève. La violence et le clinquant en étonnent, et on y cherche le sentiment religieux. Bien que s'inspirant pour l'ensemble du dessin de l'art romain du XVIIe siècle, l'autel, s'il faut le dire crûment, entre ses deux pilastres de mosaïque, éveille l'idée d'une sorte de théâtre de marionnettes plutôt que de la pierre du divin sacrifice, et l'ensemble, auquel on ne saurait reprocher le manque d'unité, a l'air importé d'on ne sait quel Extrême-Orient. D'ailleurs, le tableau d'autel, le triomphe de saint Jean-Baptiste, par G. de Traz, et les panneaux du même peintre sont d'une belle lumière. On pourrait reprocher à la figure du Christ d'être trop effacée par celle du Précurseur, dans la scène du Jourdain. Mais, peut-être, l'artiste a-t-il voulu marquer par là l'humilité du fils de Dieu fait homme. L'ensemble exposé par le groupe de saint Luc dénote un effort considérable et une recherche de l'originalité, inégalement heureuse, sans doute, mais intéressante. Les statues de saint Antoine de Padoue et surtout de la Vierge, par F. Baud, sont d'une belle et simple gravité ; pas du tout, il est vrai, dans la note qui a inspiré l'autel et sa décoration. Elles se rattachent directement aux bonnes œuvres du moyen âge.

L'*Arche*, autre groupement, donne un ensemble sobre, comportant autel et accessoires, peinture, sculpture, etc., le tout simple et bien venu.

Parmi les œuvres isolées, on est attiré tout d'abord par celles de Maurice Denis et de Desvallières, les entraîneurs de toute une ardente jeunesse. Dans une *Résurrection de Lazare*, le premier a su donner à la figure du Christ thaumaturge une mystérieuse et puissante expression de force intérieure. On sent passer le frémissement dont parle l'Evangile. Le *Sacré-Cœur* a déjà inspiré heureusement Maurice Denis. Dans le beau carton de vitrail *Aux Morts de la Guerre* pour l'église Saint-Roch, deux fois sacrée, ce Cœur saigne à flots, et le geste de la Mère, qui dans son étreinte fait passer toute son affectueuse compassion, est on ne peut plus émouvant. Voilà véritablement de l'art religieux. Une *Annonciation*, un beau vitrail, exécuté en collaboration avec Marcel Poncet, achèvent de représenter dignement, sous différents aspects de son talent, le sympathique et chaleureux artiste.

On ne saurait nier que la *Rédemption* de Desvallières, avec son formidable Père Eternel, n'ait de la puissance et n'émeuve. On y voudrait plus d'air et de lumière, et aussi plus de clarté dans le détail de la composition. Il est à craindre que, faute d'une glose, cette œuvre, symbolique en certaines de ses parties, ne demeure imparfaitement comprise pour beaucoup de ceux qui la verront.

Albert Besnard présente le portrait en pied de S. S. le pape Benoît XV se promenant dans les jardins du Vatican, dans le fond desquels se profile le dôme de Saint-Pierre ; figure énigmatique, au sourire fin, mais désabusé.

Et voici, avec Eugène Burnand, l'ampleur de la composition, la fermeté d'un dessin savant qui nous repose de simplifications qui souvent ne sont qu'escamotage. Puissant est le carton du *Sermon sur la montagne*, vitrail pour une église de Suisse, et avec quel art sont groupés les auditeurs par catégories ! Et quel sentiment pénétrant dans ce tableau d'un baptême où le Christ en personne, avec un regard d'infinie bonté, prend entre ses bras le petit enfant d'un paysan aux yeux candides, et de sa jeune femme, accompagnés de l'aïeule encore droite. Tout attire et charme dans cette solide peinture, honnête d'exécution, intime, religieuse, pleine de pensée.

Se rattachant à des traditions qui honorent son nom, P.-H. Flandrin sait les moderniser. Son *saint Eloi* bénissant les outils que lui présentent de modernes ouvriers est une simple et touchante composition, d'un dessin ferme, qui sera tout à fait à sa place dans l'église du Petit-Quevilly. Elle sera comprise des ouvriers de cette localité industrielle.

Dans un genre bien différent, on retrouve avec plaisir les claires aquarelles de Mme Lucien Simon. Dans le cadre qui lui est, et qu'à tous elle a rendu familier, elle situe une *Visitation*. Une brave femme de Bretagne, son voisin pêcheur vaguement drapé à l'orientale, ont été ses modèles. Et cela est spirituel et charmant. Tout à côté, en famille, voisinent les

aquarelles de Mme Aman-Jean, dont la personnalité, un peu tiraillée, se dégagera peu à peu. Si la *Mort de saint François* souffre un peu de comparaisons trop redoutables, le même saint *chassant les démons d'Arezzo* sert de prétexte à une éclatante vision de cité italienne. La *Mater Dolorosa*, de Dagnan-Bouveret, triste et pensive, symboliserait plutôt les jeunes veuves de la guerre. Figure attachante, au demeurant. Cinq gouaches de Juliette Raynaud pour illustrer la *Vie de sainte Monique* sont d'une inspiration très pure et enchâssent les sujets simplement traduits en de sobres et lumineux paysages classiques. On souhaiterait çà et là un dessin plus exact; les mains, par exemple : voyez les mains dessinées par Burnand! Joseph Aubert est un coloriste. Dans la *Pêche miraculeuse*, le Christ est vraiment souverain au milieu des pauvres gens qui l'entourent.

Il est incontestable que l'art du vitrail est en progrès : retour fréquent aux teintes plates qui sont la vraie technique du vitrail, pas trop de perspectives, d'architectures compliquées, qui mettent un monument dans un monument. On en verra quelques bons spécimens. Peut-être, chez certains, une tendance à faire trop sombre. Au Pavillon de Marsan, des becs électriques illuminent le vitrail par derrière. Mais que donneront, huit mois sur douze, les pâles rayons d'un soleil septentrional ? Et il serait à souhaiter aussi que les chimistes retrouvent le secret des beaux verts et des beaux bleus de jadis. Trop de tons passés, de tons faux.

Parmi les œuvres de sculpture, quelques morceaux sont à signaler. *Le Christ et sainte Véronique*, de Carli, est une œuvre importante, qui offre de belles lignes et un beau mouvement. La *Jeanne d'Arc* de Barillet, un bas-relief où l'artiste nous montre la sainte présentant à Dieu les morts de la guerre, avec ces paroles : *Ils ont tout donné, jusqu'à leur vie*, est plein de noblesse et le geste parlant. L'idée de Cordonnier, qui nous montre l'*Homme de douleur* présentant sa croix et tenant à la main la couronne d'épines, n'est pas sans originalité. Bourdelle, Swiecinski, Bourgoin, Roche, Real del Sarte et quelques autres figurent honorablement.

Signalons, enfin, la grande activité des ateliers et des particuliers qui ont pour spécialité la confection des ornements d'église, broderie, dentelles, chasublerie, orfèvrerie, travaux sur bois. Originalité et valeur très variables. La gravure, l'imagerie, la librairie religieuses sont également représentées. En général, il y a un gros effort pour sortir de la banalité courante, pour donner à toutes ces branches de l'art religieux un caractère personnel, pour introduire en chaque objet une pensée. L'édition bien connues de *Fioretti*, où Pératé a fait passer toute sa tendresse pour le *Pauvre d'Assise*, est un chef-d'œuvre d'impression, et l'illustration de Maurice Denis, gravée par Beltrand, est digne du texte.

Comme on pouvait s'y attendre, des monuments aux Morts de la Guerre, des projets d'églises provisoires ou autres.

En somme, si beaucoup de jeunes artistes semblent encore chercher leur voie, si plusieurs cèdent aux entraînements du jour et cherchent dans certaines outrances une originalité qui n'en est déjà plus une, l'exposition du Pavillon de Marsan offre un ensemble intéressant, témoigne d'un effort qui déjà porte de bons fruits et permet de bien augurer de la renaissance d'une partie de l'art qui resta longtemps dans le marasme. — André BAUDRILLART.



EXPOSITION D'ART CHRÉTIEN MODERNE : Ensemble de chapelle, par l'Atelier d'art sacré. (Phot. Vizzavona.)

France. HISTORIQUE DES MINISTÈRES. *Cinquième ministère Briand (29 octobre 1915-12 décembre 1916).* — Aristide Briand, à qui le président de la République confia la tâche de constituer le cabinet, prenait le pouvoir dans des circonstances difficiles. Il n'avait pas été possible de venir, en temps opportun, au secours de la Serbie. L'expédition des Dardanelles, qui devait détacher les Turcs de l'Allemagne, se terminait par un échec. L'intervention bulgare avait eu pour effet d'isoler la Russie de ses alliés et de mettre les Empires centraux en communication directe avec Constantinople; les troupes du roi Constantin menaçaient le flanc gauche de l'armée de Salonique. La politique navale de la Grande-Bretagne et de l'Italie n'était pas, dans la Méditerranée, assez ferme pour être efficace. L'état-major allemand comptait dans l'état-major helvétique des sympathies ouvertes. Le président Wilson ne protestait encore contre les crimes allemands que dans la mesure où les citoyens des Etats-Unis étaient directement lésés par d'abominables pratiques. En un mot, la diplomatie et la guerre n'avaient pas encore été conduites, par les gouvernements et les chefs militaires, d'après un plan suffisamment concerté.

Il importait donc, au premier chef, d'exiger de tous les services, le maximum de coopération et de discipline, d'éloigner les incompétences et de punir les défaillances, de substituer aux méthodes d'avant-guerre la promptitude dans l'initiative et la rapidité dans l'exécution, bref, de déployer partout la volonté la plus énergique, s'appuyant sur l'union la plus étroite entre Français comme entre Alliés. La France avait une armée admirable : plus que jamais elle avait besoin d'un gouvernement formé à l'image de la nation, puisant son autorité dans la confiance du pays et de ses représentants; mais, d'autre part, les puissances unies contre le germanisme avaient à coordonner leurs efforts, si elles voulaient agir avec décision sur des théâtres d'opérations très variés et très distants les uns des autres.

C'est de ces idées que s'inspira Briand pour choisir ses collaborateurs et rédiger la Déclaration ministérielle. Le président du conseil démissionnaire accepta le portefeuille de la justice dans le nouveau cabinet. L'unique survivant du gouvernement de la Défense nationale, Freycinet, devint ministre d'Etat, en même temps que des hommes d'opinions aussi opposées que Denys Cochin et Jules Guesde, Emile Combes et Léon Bourgeois. L'immense tâche de gérer nos finances incomba à Alexandre Ribot, et le général Gallieni consentit à se charger du ministère de la guerre.

Présidence du Conseil et Affaires étrangères	**Aristide Briand.**
Ministres d'Etat	Ch. de Freycinet. Emile Combes. Léon Bourgeois. Jules Guesde. Denys Cochin.
Justice	René Viviani.
Intérieur	Malvy.
Finances	Alexandre Ribot.
Guerre	Général Gallieni.
puis (16 mars 1916)	Général Roques.
Marine	Contre-amiral Lacaze.
Instruction publique et Beaux-Arts	Paul Painlevé.
Travaux publics	Marcel Sembat.
Commerce, Industrie, Postes et Télégraphes	Clémentel.
Agriculture	Jules Méline.
Colonies	Gaston Doumergue.
Travail et Prévoyance sociale	Albert Métin.

Sous-secrétaires d'Etat :

Artillerie et munitions	Albert Thomas.
Ravitaillement et intendance	Joseph Thierry.
Service de santé militaire	Justin Godart.
Aéronautique militaire	René Besnard.
Marine	Louis Nail.
Instruction publique et Beaux-Arts	Dalimier.

(R. Besnard démissionna le 7 février 1916.)

Jules Cambon, qui était ambassadeur de France à Berlin au moment où l'Allemagne nous déclarait la guerre, fut chargé du secrétariat général du ministère des affaires étrangères. (Décret du 30 octobre 1915.)

Le décret du 13 novembre 1915 créa au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, pendant la durée de la guerre, une direction des inventions intéressant la défense nationale. En conséquence, le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts porta, pendant la durée d'application du décret susvisé, le titre de *Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale.* (Décret du 15 novembre 1915.)

Le ministère se présenta devant le Parlement, le 3 novembre 1915, comme un gouvernement d'union et d'action, résolu à ne désarmer qu'« après la restauration du droit par la victoire », et la Chambre, à la majorité de 515 voix contre 1 (celle d'un socialiste unifié), vota un ordre du jour de confiance.

Le mois suivant (28 décembre), à propos de l'appel de la classe 1917, le général Gallieni développait cette idée de la guerre à outrance dans un discours dont le Sénat vota l'affichage :

M. LE MINISTRE DE LA GUERRE. — La France, il y a dix-huit mois, voulait la paix; elle voulait la paix pour elle et pour les autres. Aujourd'hui, elle veut la guerre. *(Très bien! et applaudissements répétés.)*

M. CLEMENCEAU, *président de la Commission de l'armée.* — « Jusqu'au bout. »

M. HENRY CHÉRON. — Voilà une noble parole!

M. HENRY BÉRANGER. — Oui, « jusqu'au bout! »

M. RANSON. — Jusqu'à la victoire de la justice.

M. LE MINISTRE. — Elle la veut de toute son énergie, elle y applique toutes ses forces, toutes ses ressources, elle y emploie tous ses enfants, les vieux, les jeunes, les femmes

elles-mêmes. Celui-là qui, dans la rue ou dans l'atelier, prononce le mot « paix », est considéré comme un mauvais citoyen (*nouveaux applaudissements*), et il voit s'élever contre lui les protestations indignées de tous, des blessés fiers de leurs membres mutilés, des veuves qui ne pleurent pas leurs morts, mais qui demandent qu'ils soient vengés. (*Applaudissements.*)

Les jeunes gens de la classe 1917 sortent à peine de l'adolescence. Ils vont partir au plein cœur de l'hiver. N'importe! Ils partent confiants, avec, sur leurs jeunes visages, cet air de résolution qui est aujourd'hui la caractéristique de tous les Français (*nouveaux applaudissements*), et que je connais bien pour l'avoir vu moi-même briller d'un éclat inoubliable dans les yeux de nos Parisiens, alors qu'en août et en septembre 1914, ils assistaient aux préparatifs de la grande bataille dont, ils le savaient, dépendait le sort de la France. (*Vifs applaudissements.*)

La classe 1917 va partir, et la nation tout entière l'accompagne (*très bien!*), et la nation entend, exige, que fassent leur devoir tous ceux qui, à un titre quelconque, ont la charge et la responsabilité d'accueillir ces jeunes gens, de les maintenir en bon état physique et moral, de les instruire, de les préparer pour la grande lutte qui ne se terminera que lorsque la France, d'accord avec ses alliés, dira : « J'ai obtenu pleine et entière satisfaction, je m'arrête. Je reprends mon œuvre de paix. »

Les affaires d'Orient. La Conférence de Calais (4 décembre 1915). Mis en minorité devant la Chambre hellénique, le cabinet Zaïmis fit place à un cabinet Skouloudis, qui s'empressa d'assurer le gouvernement serbe de ses « sentiments d'amitié » et de s'associer aux déclarations de son prédécesseur « au sujet de l'attitude amicale du gouvernement royal vis-à-vis des troupes alliées à Salonique » (4 novembre 1915). Au vrai, Skoulidis continua de pratiquer une politique d'équivoque.

Les intérêts vitaux de la Grèce étaient identiques à ceux de la Serbie. L'accroissement de la puissance bulgare ne pouvait qu'être également funeste aux deux Etats, et la victoire austro-allemande entraînerait, à bref délai, la germanisation des Balkans. D'autre part, le tsar Ferdinand voulait empêcher la Serbie et la Grèce d'avoir une frontière commune, modifier l'état de possession résultant des traités de Londres et de Bucarest, et aussi donner satisfaction à ses rancunes. Mais le roi Constantin soutenait que le traité de 1913 avait un caractère purement balkanique, qu'il ne prévoyait pas l'attaque concertée de deux ou plusieurs puissances, que l'agression bulgare, se produisant comme une péripétie de la guerre européenne, ne constituait pas le *casus fœderis*.

La mauvaise foi du roi Contantin faisait à l'Entente une obligation morale plus stricte encore d'intervenir. Mais, si les Alliés s'installaient à Salonique, ils devaient s'y sentir en sécurité, et Briand donna à notre ministre à Athènes des instructions tendant à sommer le gouvernement de nous mettre en possession des territoires nécessaires au camp retranché, d'éloigner les troupes voisines de notre base, de laisser le chemin de fer et les routes à la disposition du commandant en chef; la flotte anglaise, réunie à Milo, sous les ordre de l'amiral Le Bris, assurerait l'exécution de ces mesures et de celles que le général Sarrail jugerait nécessaires (15 novembre 1915). Les Alliés n'avaient, cependant, pas perdu l'espoir de réussir par la persuasion, et c'est pourquoi Denys Cochin, ministre d'Etat français, et lord Kitchener, ministre de la guerre britannique, furent envoyés en mission à Salonique et à Athènes. Skouloudis fit mine de se soumettre, et l'Entente leva le demi-blocus qui avait été établi à la suite de la dissolution de la Chambre. Les élections du 19 décembre furent ultra-royalistes, mais le succès des Constantiniens était dû à l'abstention systématique des partisans de Venizelos.

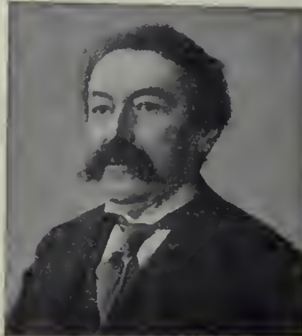
Le 4 décembre 1915, Briand se rencontra à Calais avec les représentants de la Grande-Bretagne. Lord Kitchener, influencé peut-être par les entretiens qu'il venait d'avoir à Athènes, annonça que son gouvernement avait décidé de rappeler le corps expéditionnaire de Gallipoli et de ne pas rester à Salonique.

Plus que jamais, Briand était persuadé que la route des Balkans nous conduirait à Berlin. Et, de fait, la manœuvre par l'Orient, que les Anglais acceptèrent de tenter sans enthousiasme et les Italiens sans empressement, avait une importance capitale. Elle achevait le prestige de l'Entente dans les Balkans. Elle libéra le canal de Suez et l'Egypte de la menace ottomane, assura le salut de l'armée serbe, permit aux Russes en Arménie, aux Anglais en Mésopotamie, de s'emparer de positions que les Turcs, rappelés vers Salonique, ne purent défendre, tandis que l'émir de La Mecque chassait de la ville sainte la garnison ottomane et proclamait l'indépendance de l'Arabie. Nos soldats purent être utilement retirés de Gallipoli, au lieu d'y être exposés à un désastre, et rattachés au nouveau corps expéditionnaire. « Avec les deux épines de Vallona et de Salonique sur les flancs, la fameuse marche triomphale de l'Allemagne sur Constantinople devient un non-sens, disait Briand au mois de février 1916; le couloir balkanique s'est changé en un nouveau front de bataille, dans lequel l'Allemagne et ses alliés sont obligés de tenir engagées de grandes forces. Et l'on verra plus tard qu'il n'aura pas suffi d'écraser la Serbie et le Monténégro pour conquérir la suprématie dans les Balkans, comme c'était le rêve des Empires du Centre ».

Enfin, l'on ne répétera jamais trop que l'armée d'Orient eut l'honneur de déterminer la chute de la Bulgarie, de la Turquie et de l'Autriche-Hongrie, prélude de la capitulation allemande.

Le gouvernement britannique avait cru que l'intervention des Alliés, demandée par Venizelos, était subordonnée à l'intervention grecque; la Grèce ayant gardé la neutralité, il se considérait comme dégagé de l'accord sur lequel nos troupes étaient parties. Briand leur fit comprendre qu'il y avait, au-dessus des conventions, les grands intérêts communs et même les devoirs de sentiment. Il défendit son point de vue avec une telle force que la séance fut suspendue à la demande du ministre Asquith et que les délégués britanniques se retirèrent pour délibérer. En définitive, ils adhérèrent à la thèse française; mais Kitchener se résigna d'assez mauvaise grâce. « Cet avocat aux longs cheveux nous fera perdre la guerre », s'écria, dit-on, le maréchal, qui croyait que la décision ultime serait obtenue sur le front occidental.

La Conférence de Calais eut un autre résultat. Les Anglais reconnurent en principe la nécessité de coordonner l'effort des Alliés et, désormais, les ministres de l'Entente eurent de fréquentes entrevues. Le 6 décembre 1915, se tint à Chantilly un premier conseil de guerre interallié. Briand se rendit à Londres le 18 janvier 1916, à Rome le 28 février, et il y eut à Paris, les 27 et 28 mars, pendant la grande bataille pour Verdun, une conférence qui proclama le principe de l'unité d'action militaire et économique sur tous les fronts.



Aristide Briand.

Le haut commandement. L'unité d'action. La conférence de Paris (27-28 mars 1916). Les rapports du gouvernement et du commandement — autrement dit, la politique de guerre — n'avaient pas été nettement réglés dès le temps de paix; car on n'avait pas prévu une guerre générale de longue durée, et l'on ne respecta pas l'esprit du décret du 28 octobre 1913 :

Le gouvernement, qui assure la charge des intérêts vitaux du pays, a seul qualité pour fixer le but politique de la guerre.

Si la lutte s'étend à plusieurs frontières, il désigne l'adversaire principal contre lequel doit être dirigée la plus grande partie de nos forces nationales. Il répartit en conséquence les moyens d'action et les ressources de toute nature et les met à l'entière disposition des généraux chargés du commandement en chef sur les divers théâtres d'opérations.

La conduite des opérations militaires est le domaine où ces généraux, fixés sur le but politique de la guerre, exercent leur autorité en toute indépendance et sous leur propre responsabilité.

Le général Sarrail avait été envoyé du front français à Salonique, au début d'octobre 1915. Le 2 décembre, le général Joffre fut nommé commandant en chef des armées françaises en Occident et en Orient, de telle sorte que, tout en continuant de commander personnellement les armées du Nord et du Nord-Est, il devenait responsable des opérations de Macédoine. Les gouvernement alliés n'étant pas d'accord, les chefs militaires ne pouvaient l'être davantage, et il se produisit fatalement une confusion de pouvoirs dont s'émut le général Gallieni, qui rédigea, pour en donner connaissance au conseil des ministres, une note secrète (6 mars 1916). Il y signalait les empiètements du G. Q. G. dans des domaines non militaires, se prononçait contre l'extension à l'armée de Salonique des attributions du généralissime et posait en principe : que la conduite politique de la guerre, la coordination des efforts financier, économique, diplomatique et militaire devait être délibérée dans les conseils du gouvernement, où le ministre de la guerre siégeait comme conseiller technique et comme intermédiaire entre le pouvoir civil et le commandement; que le gouvernement était, à ce point de vue, responsable, comme le ministre de la guerre était responsable de l'armée; que l'exécution de la partie militaire des décisions prises en conseil appartenait aux seuls généraux en chef.

Ce document ne visait nullement le général Joffre; il formulait des règles générales, et il concluait, en somme, à la subordination effective du haut commandement au gouvernement.

Gallieni, ne se trouvant pas en complet accord avec ses collègues, se retira et fut remplacé, le 16 mars 1916, par le général Roques.

Cependant, une dure expérience avait démontré aux Alliés que, même avec la supériorité des effectifs et des ressources, ils n'obtiendraient de résultat décisif que si l'ennemi avait à affronter dans le même moment toutes leurs forces, que si les Empires centraux, favorisés par une situation géographique exceptionnelle, n'avaient pas devant eux des adversaires isolés. En ouvrant la conférence interalliée de Paris (27-28 mars 1916), Briand fit éloquemment ressortir la nécessité d'une entière communauté de vues et d'une solidarité complète, et les délégués, à l'unanimité, confirmèrent toutes les mesures prises pour « réaliser l'unité d'action par l'unité de front », au triple point de vue militaire, économique, diplomatique. Ils décidèrent de constituer à Paris un *Comité permanent*, chargé de coordonner les dispositions à prendre pour empêcher le ravitaillement de l'ennemi et de poursuivre l'organisation à Londres d'un *Bureau central international des affrètements*.

Les responsabilités du haut commandement dans la conduite des opérations en général et dans la défense de Verdun en particulier furent, ainsi que la politique de guerre en Orient, discutées à la Chambre, en comité secret, du 16 au 22 juin 1916. Le président du conseil exposa que le gouvernement se réservait la direction générale des opérations, la conduite de la guerre; que le commandement assurait l'exécution en toute indépendance, mais sous le contrôle du gouvernement, responsable devant les Chambres. Et le général Joffre avait été informé qu'un conseil supérieur de la guerre se réunirait, chaque fois que se poserait un grand problème militaire et que le président de la République, le président du conseil, le ministre de la guerre, le général en chef et son chef d'état-major, les commandants de groupes d'armées y assisteraient. Dans l'ordre du jour qui termina le comité secret, la Chambre, « tout en s'abstenant strictement d'intervenir dans la conception ou l'exécution des opérations militaires », se déclara résolue à veiller à ce que la préparation des moyens offensifs et défensifs, industriels et militaires, fût » poussée avec un soin, une activité et une prévoyance correspondant à l'héroïsme des soldats de la République ». Elle décida d'instituer une délégation pour exercer le contrôle sur place de tous les services chargés de pourvoir aux besoins de l'armée; délégation directe, mais qui agirait d'accord avec le gouvernement, étant entendu que celui-ci, faisant sentir son autorité sur tous les organes de la défense nationale, emploierait toute son énergie pour fortifier la direction de la guerre.

Le programme de la Conférence de Paris entra immédiatement en voie d'exécution. L'offensive russe, brillamment inaugurée, obligea les Allemands à retirer des divisions du front français, et le gouvernement britannique se disposa à faire un effort soutenu, conformément à l'engagement pris dans une séance du *War Committee*, où Briand fut appelé à siéger.

Les Alliés et la Grèce. Les Serbes ne purent opérer leur jonction avec les troupes venues de Salonique et, après l'occupation de Monastir par les Bulgares (7 décembre 1915), ils durent battre en retraite vers l'Albanie, cependant que l'armée du tsar Ferdinand se réunissait aux forces austro-allemandes. Nos soldats revinrent de Krivolack à leur base, où ils rentrèrent le 14 décembre, et des mesures furent prises contre les suspects par le commandant en chef, qui fit arrêter les consuls des puissances ennemies à Salonique. Le camp retranché fut méthodiquement organisé; le général de Castelnau, chargé d'une mission en Grèce, le visita à la fin de décembre.

Après le désastre serbe, le gouvernement français secourut, par le littoral albanais, les troupes qu'il n'avait pu recueillir à Salonique. Il fut malaisé de leur faire parvenir les vivres; car, sur dix bateaux, huit étaient coulés par les sous-marins. On ne se découragea pas; on transporta à Corfou 130.000 hommes, avec 25.000 chevaux, de l'artillerie, des fusils, des munitions, et, lorsque le général de Mondésir les eut réconfortés et réorganisés, ils furent dirigés sur Salonique. Lorsque Briand donna ces détails à la Chambre, réunie au mois de juin 1916 en comité secret :

Cet événement (dit-il), qui, en France, n'a peut-être pas retenu toute l'attention qu'il méritait, mais qui, ailleurs, à l'étranger, dans les pays plus lointains, nous a valu de l'honneur, nous devons nous en féliciter, car il caractérise notre pays en face d'un autre pays. Au début de la guerre, un autre pays formidable, armé jusqu'aux dents, organisé en nation de proie, n'a pas hésité à se jeter sur un tout petit pays, petit par son territoire, bien que si grand par son âme. Malgré des promesses et des engagements signés pour réaliser ses fins et satisfaire ses appétits, il a violé ce petit territoire, l'a couvert de ruines, d'incendies et de sang.

Et voilà que, plus tard, messieurs, la France envahie, la France menacée dans sa vie, la France angoissée, la France, qui avait si bien le droit de ne penser qu'à elle et de réserver pour elle seule toutes ses forces de bataille, voilà que, tout d'un coup, de loin, de très loin, elle perçoit un cri de détresse. C'est un tout petit pays de l'Orient qui lui crie : « A l'aide! » Et, malgré ses inquiétudes nationales, la France répond : « Présent! » La France prélève sur son sang ce qu'il faut pour aller au secours de l'ami lointain; elle s'emploie à le tirer du danger, elle y parvient, elle le redresse dans son autorité de nation en lui redonnant son armée, après l'avoir sauvée au milieu de tous les périls.

Eh bien, messieurs, on peut dire...

Sur les bancs du parti socialiste. — Mais non!

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. ...— on peut dire : « Ah! ce sont des gestes de sentiment. » On l'a dit, messieurs.

M. MAURICE VIOLLETTE. — Pas ici.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Qui vous parle d'ici? On avait dit : « Ce sont des mouvements de sentiment dont la France a été si souvent dupe. » Eh bien! messieurs, en effet,

c'est un geste de sentiment dans son impulsion, c'est un de ces gestes qui font honneur à un pays, et c'est pour avoir eu dans l'histoire tant de gestes pareils que la France est si aimée.

Le 16 janvier 1916, le général Sarrail fut nommé au commandement en chef de toutes les troupes de l'armée d'Orient. Il fit, le 21 février, une visite au roi Constantin, dont l'attitude ne se modifia pas et qui prétendit s'opposer au transfert des troupes serbes, de Corfou *via* Patras et par chemin de fer, sous le prétexte que cette opération constituerait une violation de la souveraineté et de la neutralité helléniques (avril 1916).

Lorsque les Germano-Bulgares envahirent la Macédoine grecque et occupèrent, outre le fort de Rupel, diverses positions stratégiques, il parut évident que le roi Constantin était d'accord avec le tsar Ferdinand, et les puissances garantes de l'indépendance hellénique — France, Angleterre, Russie — se crurent autorisées à prévenir les conséquences d'une neutralité qui leur apparaissait comme nettement hostile. La Grèce avait été fondée par ces puissances, « dans une promesse de liberté constitutionnelle au peuple grec ». Or, cette liberté n'était pas respectée, la Chambre ayant été de nouveau dissoute, et la sécurité des Alliés en Orient se trouvait compromise. Le général Sarrail fut autorisé à proclamer l'état de siège à Salonique, et les ministres de l'Entente à Athènes demandèrent la démobilisation immédiate de l'armée grecque, la formation d'un cabinet sans couleur politique, de nouvelles élection, le remplacement de certains fonctionnaires de la police, la fin de manifestations injurieuses. Briand envisagea une intervention par note collective, puis un ultimatum avec appui de la force, et triompha des scrupules de sir Edward Grey, lui démontrant la légalité de la procédure d'intervention.

A la suite de l'ultimatum du 21 juin 1916, accepté par Constantin, Skouloudis démissionna, la démobilisation fut décrétée et les généraux Dousmanis et Metaxas bientôt révoqués. Mais les officiers constantiniens n'en continuèrent pas moins de reculer devant les Bulgares, provoquant, d'ailleurs, en Grèce des mouvements de protestation, et, le 27 août, à Athènes, au milieu d'un imposant concours de population, Venizelos fit appel au patriotisme du roi, le suppliant de ne pas suivre plus longtemps une politique hostile aux bienfaiteurs traditionnels de la Grèce. L'entrée en guerre de la Roumanie lui fournit l'occasion de donner un nouvel avertissement, dont le roi paraissait vouloir tenir compte, lorsque son beau-frère Guillaume lui télégraphia qu'un mois suffirait à la coalition germano-bulgare pour écraser la Roumanie et jeter à la mer l'armée de Sarrail. Il revint donc brusquement à sa politique personnelle et, tandis que Zaïmis (qui avait été rappelé aux affaires) acceptait les demandes de garanties formulées par les Alliés, les ligues de réservistes se livraient à des manifestations violentes, particulièrement contre la légation de France. L'amiral Dartige du Fournet fit débarquer un détachement de 300 hommes, qui cantonna le premier jour au Théâtre municipal, puis au Zappéion. Zaïmis, effrayé peut-être des responsabilités qu'on lui faisait encourir, céda la présidence du conseil à Calogeropoulos, dont le premier acte fut de protester auprès de l'Allemagne à l'occasion de l'entrée des Bulgares à Cavalla, livrée par le colonel Hadjopoulos. Cette protestation ne pouvait qu'être platonique, n'étant pas approuvée par le roi.

L'occupation par l'ennemi traditionnel de Drama, de Sérès, de Cavalla, dont la population souffrit mille sévices, blessa le sentiment national. Les ministres des puissances alliées avaient refusé d'entrer en relation avec Calegoropoulos; le roi le remplaça par un savant, Spiridion Lambros, dont le cabinet « archéologique » n'eut qu'un pouvoir nominal; l'interprète de la pensée constantinienne fut l'ancien ministre Gounaris.

Venizelos avait quitté Athènes pour prendre la direction du mouvement d'opposition à la politique royale. Il souleva la Crète, Samos, Chio, Mytilène, Lemnos, et, encouragé par la France encore plus que par l'Angleterre, opposée à un mouvement antidynastique, il vint à Salonique, sur l'invitation du « comité de Défense nationale », dont l'initiative avait précédé la sienne, pour se mettre en contact avec l'autorité militaire alliée, afin d'organiser, d'accord avec elle, une armée nationale grecque. Arrivé le 10 octobre à bord du vapeur *Esperia*, sous l'escorte de bâtiments français, il fonda un gouvernement provisoire avec le concours de l'amiral Coundouriotis, le général Danglis, le juriste Politis, qui avait fait chez nous ses études de droit et qui fut chargé des affaires étrangères.

Le gouvernement de Salonique se proposait de purger la Macédoine des envahisseurs étrangers et d'obliger le roi à revenir au respect de la Constitution. A peine installé, il adressa un ultimatum aux Bulgares, leur enjoignant d'évacuer le territoire grec. La conférence de Boulogne ne voulut pas le reconnaître officiellement, par crainte de difficultés internationales, mais les Alliés promirent à Venizelos de mettre à sa disposition les moyens financiers et matériels dont il avait besoin pour organiser son armée.

Deux gouvernements sont dès lors en présence : dans la « vieille Grèce », celui du roi, qui est inconstitutionnel; dans les îles et dans la Macédoine grecque, celui de Venizelos, qui s'appuie sur la nation, sans être antidynastique; l'un conscient de son ingratitude envers les puissances libératrices et de sa déloyauté envers la Serbie, mais ébloui, fasciné, dominé par le kaiser; l'autre fidèle aux traités, fidèle à ses devoirs de gratitude, fidèle aux vrais intérêts de l'hellénisme, que la germanisation des Balkans mettrait en péril de mort.

Tout en soutenant Venizelos, l'Entente ne se lassa cependant pas de négocier avec Constantin. Le 10 octobre, l'amiral Dartige du Fournet, commandant en chef de nos forces navales en Orient, remit au président du conseil un ultimatum dont tous les termes furent acceptés; mais, en même temps, le député français Bénazet était envoyé à Athènes, chargé d'une mission secrète auprès de Constantin, qui lui accorda une longue audience au palais de Tatoï et, par deux lettres autographes (23 et 24 octobre), s'engagea spontanément à faire démobiliser le gros de son armée, à renvoyer le reste des forces royales dans le Péloponèse, à céder la flotte légère, à laisser enfin les partisans de Venizelos libres de combattre à nos côtés avec le matériel de guerre cédé en compensation de celui qui aurait été livré aux Bulgares. Ces engagements, qui, pour avoir quelque force, eussent dû être contresignés par les ministres responsables, n'avaient été contractés que pour faire tort au gouvernement de Salonique et arrêter l'exécution des mesures coercitives projetées par les Alliés. Les germanophiles crurent Venizelos abandonné par l'Entente, molestèrent ses partisans et provoquèrent artificiellement un mouvement populaire, qui permit au gouvernement de ne pas livrer les armes et le matériel de guerre. C'est le roi lui-même qui avait proposé l'accord intervenu, et la presse gounariste présentait cet accord comme exigé par les Alliés.



L'Insectarium de Menton. (Phot. Poutiers.)

Notre ministre de la guerre, le général Roques, revenant de Salonique, s'arrêta à Athènes, vit le roi et son premier ministre (14 novembre) et donna des instructions à l'amiral Dartige du Fournet, qui, ayant eu des preuves de la duplicité du roi, demanda, outre la livraison du matériel, l'expulsion des ministres des puissances ennemies. Constantin se retrancha derrière la décision d'un conseil extraordinaire de la couronne pour opposer à l'amiral un refus formel (20 novembre). L'amiral, dans une seconde note, discuta les arguments que lui avait opposés Lambros et fixa des délais pour la livraison du matériel de guerre : 1er décembre pour les 12 batteries d'artillerie de montagne, 15 décembre pour le reste des armes et munitions. D'accord avec le roi, qui se prétendait débordé par le mouvement populaire, alors qu'il préparait un véritable guet-apens, il décida de faire occuper à Athènes, par des fusiliers marins, quelques points désignés d'avance.

Le vendredi 1er décembre, les premiers détachements essuyèrent les coups de feu des soldats et réservistes grecs, retranchés aux abords de la route du Pirée; un peu plus tard, le Zappeion, où se trouvait l'amiral Dartige du Fournet, fut mitraillé et canonné; toute la journée, on entendit la fusillade. Vers quatre heures de l'après-midi, quelques coups de canon furent tirés sur Athènes par l'escadre alliée; puis, vers six heures, ensuite de l'entrevue de notre ministre à Athènes avec le roi, celui-ci accepta de céder six batteries, donna à ses troupes l'ordre de cesser le feu, les survivants de nos marins et les services de contrôle devant rejoindre leur bord. Le soir, la presse royaliste annonça le recul des forces alliées devant l'irrésistible attaque des forces hellènes! Soldats et réservistes avaient simplement fait œuvre de massacreurs : 53 tués (dont 6 officiers), 138 blessés, 10 disparus, voilà ce que coûta à la France la trahison de Constantin. Le 1er décembre avait été la journée de l'Entente; le 2 décembre fut la journée des venizelistes, que des bandes organisées s'appliquèrent à exterminer ou à brutaliser.

La complicité de Constantin dans ces actes abominables n'était pas douteuse. Furieux de l'installation à Salonique d'un gouvernement national, il ne voulait pas, en livrant des armes, contribuer à accroître les forces de ceux dans lesquels il voyait des ennemis. L'agression se produisit alors que l'armée d'Orient était engagée sur tout le front, que la situation de son aile gauche pouvait inspirer des inquiétudes, que Mackensen resserrait son étreinte autour de Bucarest. Le moment lui parut propice pour se débarrasser des venizelistes de sa capitale et pour rompre avec l'Entente, qu'il jugeait décidément incapable de remporter la victoire finale. Il joua la partie et, provisoirement du moins, il eut à le regretter.

L'amiral Dartige du Fournet ayant été remplacé par l'amiral Gauchet, le gouvernement français, d'accord avec ses alliés, déclara le blocus effectif de la Grèce à dater du 8 décembre 1916, huit heures du matin. Le roi fut sommé de faire transporter dans le Péloponèse les troupes de Thessalie et de les éloigner ainsi de l'armée de Salonique.

Proclamation du roi du Hedjaz. Le 4 novembre 1916, le chérif de La Mecque fut proclamé roi du Hedjaz, sous le nom de Al Hussein ibn-Ali. Malgré les efforts des agents de l'Allemagne et de la « Jeune Turquie », Hussein s'allia à la France et à l'Angleterre, qui, à la fin de l'année, le reconnurent comme roi du Hedjaz.

Les Alliés et la Roumanie. La Roumanie déclara la guerre à l'Autriche le 27 août 1916, à la suite de négociations entamées dès l'année précédente. Le gouvernement français pensait que le roi Ferdinand aurait dû déclarer aussi la guerre à la Bulgarie, qui pouvait être mise hors de cause avec le double concours des troupes russes descendant de la Dobroudja et de l'armée de Salonique venant du Sud. Une fois les Alliés maîtres de Sofia, les communications de la Russie avec ses alliés étaient ouvertes, en même temps qu'étaient fermées celles de la Turquie avec les Empires centraux. Mais cette conception n'était pas partagée par tous les Alliés. La Russie, la Roumanie elle-même, considérèrent jusqu'à la dernière minute qu'il n'était pas impossible de détacher les Bulgares du groupe austro-allemand. Briand pensait, au contraire, que le seul moyen d'obtenir la neutralité de Sofia, c'était de marcher sur cette capitale pendant que les troupes alliées s'efforceraient de maintenir le plus grand nombre de Bulgares sur le front. Il persuada le gouvernement britannique, mais la Roumanie refusa formellement de déclarer la guerre à la Bulgarie et s'obstina à agir en Transylvanie, où elle constitua dans cette région l'aile gauche des armées du tsar, conformément au désir du haut commandemant russe. Or, on ne pouvait passer outre à la volonté de la Russie, qui faisait toutes les concessions territoriales au prix desquelles la Roumanie intervenait. Encore eût-il fallu exécuter ce plan un mois plus tôt, au moment des succès des armées russes.

Le plan du gouvernement français n'avait pas été admis parce qu'on se faisait incurablement des illusions sur les Bulgares.

Les comités secrets. Pendant l'année 1915, la Chambre des députés se réunit deux fois en comité secret, les 16 juin et 28 novembre, pour entendre les explications du gouvernement sur sa politique de guerre et sur les résultats de cette politique. Le premier comité secret se termina par un ordre du jour par lequel la Chambre, expression de la souveraineté nationale, se déclarait résolue, selon son devoir, à donner, en collaboration étroite avec le gouverne-

ment, une impulsion de plus en plus vigoureuse à la défense du pays, à assurer la préparation des moyens offensifs et défensifs des opérations militaires, tout en s'abstenant strictement d'intervenir dans la conception, la direction ou l'exécution de ces opérations, à instituer et à organiser une délégation directe qui recevrait, avec le concours du gouvernement, le contrôle effectif et sur place de tous les services ayant la mission de pourvoir aux besoins de l'armée.



Petites cages à multiplication de coccinelles auxiliaires et locaux pour observations biologiques. (Phot. Poutiers.)

Modifications ministérielles. A la suite des débats secrets du mois de novembre, la Chambre prit acte des déclarations du gouvernement sur la réorganisation du commandement, approuva sa résolution de concentrer sous une direction restreinte la conduite générale de la guerre et l'organisation économique du pays, lui fit confiance « pour obtenir en plein accord avec les Alliés les sacrifices et les accords communs reconnus indispensables pour arriver, par une énergie redoublée, à la victoire définitive ». Briand estima que le cabinet devait être modifié de manière à fournir une action plus énergique, et il se retira, mais le président de la République lui demanda de rester au pouvoir. Il s'inspira des mêmes idées que Lloyd George, élevé, à la même époque, à la dignité de premier ministre.

L'ordre du jour de confiance voté par la Chambre le 7 décembre faisait un devoir au gouvernement de réorganiser le haut commandement et de concentrer, sous une direction restreinte, la conduite générale de la guerre, ainsi que l'organisation économique du pays. — Jean Desgranges.

insectarium n. m. (de *insecte* et de la terminaison latine *arium*). Nom donné à tout local spécialement aménagé pour la conservation, l'élevage et la multiplication d'insectes utiles.

— Encycl. La lutte entreprise contre les nombreux ennemis des plantes a fait, depuis une vingtaine d'années surtout, de remarquables progrès. Ses méthodes se sont grandement perfectionnées, qu'il s'agisse de la destruction des ravageurs par des moyens *mécaniques* (pièges de toutes sortes, échenillage, ébouillantage, flambage, etc.), par des moyens *chimiques* (insecticides liquides, pulvérulents ou gazeux), par des moyens *culturaux* nouveaux (sélection des variétés résistantes ou précoces, récoltes prématurées, etc.), ou enfin par des moyens *biologiques*. C'est à ces derniers que se rattache la création des *insectariums*, dont nous allons parler.

Il convient de rappeler que les procédés biologiques de destruction, qui offrent l'un des aspects les plus curieux et les plus séduisants de cette question si vaste de la lutte contre les ravageurs, sont de deux sortes : *a*) culture et dissémination de champignons parasites (entomophytes) ou de virus morbifiques; *b*) culture et dissémination d'insectes parasites ou entomophages.

Les tentatives faites pour parasiter les insectes (sous leur forme larvaire le plus souvent) à l'aide de champignons (entomomycètes) comme les *cordiceps*, *isaria*, *botrytis*, *mucor*, *sporotriche*, *empusa* ou autres espèces, ont fourni des résultats très encourageants, mais cependant fort irréguliers. C'est que l'application de cette méthode est particulièrement délicate en effet : si la préparation des cultures d'un champignon entomophyte n'est pas spécialement compliquée, la durée de ces cultures est, en revanche, assez limitée, et il faut, en outre, au moment de leur dissémination, un concours de circonstances favorables telles que la réunion en est assez difficile à réaliser.

D'autre part, certains entomologistes ont pu craindre que les cultures parasitantes n'atteignent accidentellement des insectes utiles (abeille, ver à soie, calosome, cicindèle, ichneumon, etc.).

Autant peut-on faire de réserves en ce qui concerne lers tentatives d'inoculation de maladies microbiennes aux ravageurs.

Est-ce à dire que ces procédés soient voués à l'impuissance et qu'il faille renoncer à les utiliser ? Point du tout, et nous pensons, au contraire, qu'ils sont susceptibles de rendre de précieux services à l'agriculture en maintes circonstances. Mais leur application doit faire l'objet d'études et d'expériences nouvelles, dans le but d'en perfectionner la technique.



Grandes cages pour l'élevage des coccinelles auxiliaires. (Phot. Poutiers.)

Beaucoup plus féconde en résultats est apparue la *méthode rileyenne*, qui consiste à opposer aux ravageurs leurs ennemis naturels et à tirer parti de l'antagonisme naturel de diverses espèces, soit qu'on envisage les parasites pondant leurs œufs dans les larves ou les nymphes d'espèces nuisibles, soit qu'on s'adresse aux entomophages prédateurs, qui (sous la forme larvaire ou la forme adulte) font leur proie de ces espèces nuisibles.

Nous avons indiqué (v. *Lar. Mens.*, t. III, p. 113) comment est née cette méthode, sous l'inspiration de Riley, et quelles applications heureuses en ont été faites dans divers pays (en France, notamment, par le professeur Marchal), après les résultats si remarquables qu'elle avait permis d'obtenir aux Etats-Unis. De nombreux cas nouveaux d'entomophagie ou de parasitisme ont été étudiés depuis cette époque et des ravageurs redoutables jugulés par la méthode rileyenne.

Les ravageurs, si leur pullulation n'était entravée par des prédateurs acharnés à les détruire, ne tarderaient pas à faire disparaître de nombreuses espèces végétales et, par suite, à menacer la subsistance de l'homme ou des animaux qui consomment ces plantes.

En fait, la lutte naturelle pour l'existence suffit à établir l'équilibre. Mais, lorsque, par les échanges internationaux, un ravageur est transporté loin de son habitat et introduit dans une région pour lui neuve et privée de ses ennemis, s'il s'acclimate, il s'y multiplie avec d'autant plus de rapidité que rien n'entrave son évolution. Toutes les grandes invasions de ravageurs ont cette origine.

La difficulté initiale de la lutte contre les insectes nuisibles consiste donc à déterminer d'abord l'habitat naturel de l'indésirable, sa véritable patrie. Ce point acquis, il s'agit d'effectuer, dans cette zone, des recherches minutieuses dans le but de découvrir les ennemis naturels du ravageur et, parmi eux, le plus implacable ou le plus actif. D'autres difficultés apparaissent alors : récolte des auxiliaires, puis transport de ceux-ci dans le pays où le ravageur s'est installé. Il faut, enfin, acclimater ces précieux auxiliaires, les élever dans des conditions biologiques telles qu'ils se multiplient comme en liberté, et qu'on puisse, au moment opportun, en disséminer de nombreuses colonies sur les cultures parasitées. Tel est le travail délicat des insectariums.

On conçoit, dès lors, l'importance de ces établissements et le rôle considérable qu'ils sont appelés à jouer par le monde, d'autant que peut s'établir entre eux un courant d'échanges dont il ne saurait résulter qu'un très appréciable bénéfice pour l'agriculture.

C'est aux Américains que revient le mérite d'avoir organisé les premiers centres de recherches et d'études de ce genre et installé les premiers insectariums.

L'origine du mouvement qui a conduit les Etats-Unis à la remarquable organisation scientifique qu'ils possèdent actuellement remonte à l'année 1862, c'est-à-dire à la fondation du Département de l'Agriculture et, simultanément, de la Division d'entomologie appliquée.

Bien qu'au début cette division d'entomologie ne disposât que de moyens d'action encore insuffisants, son directeur, Glover, put néanmoins réunir une documentation précieuse. Mais Riley, qui lui succéda en 1877, allait donner au service entomologique une impulsion véritablement puissante et décisive. Son œuvre le fait à bon droit considérer comme le fondateur de l'*entomologie économique* aux Etats-Unis.

En France, la renommée de ce savant grandit, son nom fut popularisé parmi les entomologistes et les agronomes depuis le succès qu'il obtint en important d'Australie le *novius cardinalis* pour combatre l'icérye (*icerya Purchasi*), dont les dégâts sur les orangers atteignaient les proportions d'un désastre. (V. *Lar. Mens.*, loc. cit.)

Son premier assistant, L.-O. Howard, qui prit sa succession en 1894, n'allait pas se montrer moins actif,

et l'on peut dire que c'est grâce à ces hommes éminents que les insectariums se sont multipliés sur tout le territoire de l'Union (auprès des Universités, des Instituts biologiques, des Stations expérimentales et des Stations rurales) et que s'est créée aux Etats-Unis cette formidable organisation capable de conduire la lutte, non seulement contre les ravageurs des cultures, mais encore contre les insectes qui transmettent des maladies à l'homme et aux animaux.

Dans ses « Annales des épiphyties », Marchal s'exprime ainsi : « Howard a contribué pour une large part au grand mouvement qui, dans le monde entier, a mis, depuis quelques années, au premier rang des préoccupations agricoles la défense des cultures contre leurs ennemis. Par ses travaux sur les moustiques, qui propagent la malaria et la fièvre jaune, par son livre sur la mouche domestique, qui dissémine les germes de la fièvre typhoïde et de tant d'autres maladies, Howard a apporté une magnifique contribution personnelle au progrès de nos connaissances sur les agents de transmission des plus grands fléaux de l'humanité, tandis que les recherches de ses collaborateurs sur les tiques et la fièvre du Texas ont grandement contribué aux progrès nécessaires pour combattre la plus redoutable maladie parasitaire du bétail dans l'Amérique du Nord. »

Un tel mouvement ne devait point laisser indifférents les entomologistes et les agronomes français. Paul Marchal, professeur à l'Institut agronomique et directeur de la station entomologique de Paris, fut le plus ardent propagateur, en France, de la méthode





Vue intérieure d'une grande cage. Les cochenilles blanches, qui infestent les citrons, sont destinées à la nourriture des cryptolèmes adultes. (Phot. Poutiers.)

rileyenne. En 1913, sur l'invitation amicale de Howard, qui s'était ingénié à faciliter le voyage et à en aplanir d'avance toutes les difficultés, Marchal se rendit aux Etats-Unis, et, durant trois mois, visita les services, stations laboratoires, insectariums du Bureau d'entomologie. Il devait rapporter de ce voyage de très intéressantes suggestions.

Dans notre pays, le littoral méditerranéen, qui, en raison de la douceur de son climat et de la multiplicité des plantes qu'on y cultive, se prête plus facilement que tout autre à l'invasion des ravageurs exotiques, était tout indiqué pour la mise en pratique des méthodes américaines.

Au mois de janvier 1917, le syndicat des propriétaires d'oliveraies et des industries oléicoles de Provence offrit au ministère de l'agriculture de mettre à sa disposition une propriété sur le littoral des Alpes-Maritimes, pour y établir un insectarium. Cette offre acceptée, une enquête pour déterminer l'emplacement le plus favorable fit choisir Menton-Garavan, et c'est là qu'en vertu d'un arrêté du ministre de l'agriculture (7 mars 1917) fut installé, comme annexe de la station entomologique de Paris, notre premier insectarium.

L'insectarium de Menton se compose d'une maison rurale et d'un terrain de 8.000 mètres environ. Une partie de la maison a été aménagée en laboratoire; le terrain pris sur le flanc des hauteurs de Menton-Garavan est en grande partie formé de terrasses plantées d'oliviers, de citronniers et d'orangers. A sa limite supérieure, la plantation se relie à une grande oliveraie garnissant les pentes de la montagne. Au moment où le choix de cette résidence pour y établir un insectarium fut décidé, l'existence d'un petit foyer d'icérye avait été constatée, dans son périmètre, ce qui permettait de procéder sans crainte à toutes les opérations utiles pour faire un élevage régulier de novius cardinalis.

Une serre, longue de 9 mètres, a été construite pour être spécialement affectée à l'entretien des icéryes nécessaires à l'alimentation des novius cardinalis et permettre l'élevage de divers auxiliaires, car, en dehors des ennemis des cultures et des divers moyens de lutte qui leur sont applicables, l'insectarium de Menton est destiné plus spécialement à poursuivre les recherches concernant l'acclimatement des auxiliaires qui peuvent être utilisés contre les espèces nuisibles de la région.

Outre l'élevage des novius cardinalis (dont l'acclimatement, réalisé par Vuillet au Cap-Férat, remonte à 1912-1913), l'insectarium de Menton a réalisé tout récemment l'acclimatement d'une autre coccinelle australienne, nouvelle pour notre faune et qui a nom cryptolème (*cryptolœmus Montrouzieri*); cette coccinelle est un ennemi redoutable pour les cochenilles blanches (*pseudococcus*) des orangers et citronniers. Le premier envoi (une quinzaine de larves) de ce précieux auxiliaire a eté adressé, en 1918, à la Station entomologique de Paris par l'insectarium de Sacramento (Californie); un second envoi (environ 500 exemplaires) parvint au professeur Marchal au début de 1919. L'élevage, commencé à Paris sous la surveillance de Mme Vuillet et de Vayssière, sous-directeur de la station entomologique, fut continué à l'insectarium de Menton par Poutiers. La multiplication des cryptolèmes sur pommes de terre, puis sur citrons chargés de cochenilles blanches, fut vite suffisante pour permettre la dispersion de colonies assez nombreuses sur différents points du littoral méditerranéen infestés de cochenilles blanches. Ces colonisations, faites en 1919 et 1920 par groupes de 50 à 200 individus, ont déjà dispersé plusieurs milliers d'auxiliaires, qui ont librement pullulé en plein air, comme on l'a pu constater sur de nombreux points, et combattu efficacement les cochenilles blanches.

Parmi les questions mises à l'étude à l'insectarium de Menton, il y a lieu de mentionner encore celle de l'acclimatement des parasites africains, de la mouche des olives (*dacus olœa*), ce terrible fléau de l'oléiculture, et celle des traitements et des parasites à opposer à la cochenille rouge ou pou rouge des orangers (*chrysomphalus dictyospermi*), l'un des plus redoutables ennemis des aurantiacées, etc.

L'importance des insectariums est aujourd'hui démontrée, non seulement par les résultats obtenus en Californie, au Cap, en Italie ou sur d'autres points du globe, mais par le succès dont furent suivis chez nous les essais du Dr Marchal et de ses collaborateurs.

Il est donc à souhaiter que toutes nos stations entomologiques (Rouen, Saint-Genis-Laval, Montpellier, Bordeaux) soient dotées par les pouvoirs publics et, à défaut, par les syndicats d'agriculteurs, de fonds spéciaux affectés à la création d'insectariums destinés à la multiplication des insectes auxiliaires de l'agriculture.

Les ravageurs des cultures sont assez nombreux et leurs dégâts assez importants encore chaque année pour justifier ce souhait. — Pierre Monnot.

Isabelle la Grande, reine de Castille [1451-1504], par Jane Dieulafoy (Paris, 1921). — Cet ouvrage était écrit; il allait être imprimé, lorsque la guerre éclata en 1914. On sait que, depuis, Mme Jane Dieulafoy mourut. On a eu raison de publier quand même son œuvre, non pas seulement pour rendre hommage à sa mémoire, mais parce que le livre qu'elle a consacré à la grande reine, à qui l'on peut bien dire que l'Espagne doit son existence, vaut par la richesse de son information, par la clarté de son exposition, par la sûreté de sa langue. Certes, Mme Jane Dieulafoy, en écrivant son livre, n'a pas fait de découvertes, mais elle met au point bien des choses, et elle a composé une monographie, à la fois abondante et précise, où apparaît, au milieu des riches décors de la vieille Espagne, l'âme singulièrement originale d'une femme qui compte parmi les plus grands souverains de l'histoire.

Elle était née dans la petite ville de Madrigal, de la province d'Avila, le 22 avril 1451, du roi don Juan II de Castille et de la reine Isabelle. Son enfance s'écoula paisible dans la solitude; mais, si sa mère fut attentive à développer en elle une piété fervente, son instruction fut assez négligée, au point que, plus tard, devenue reine, elle dut prendre un professeur de latin, pour pouvoir lire la correspondance d'Etat et entendre les ambassadeurs sans le secours d'un interprète. A onze ans, on la conduisit, avec son frère, à l'Alcazar de Madrid. Là, vivait la cour. En ce temps, elle était blonde et rose, mais elle montrait déjà de la dignité et de la fermeté. Bien qu'elle ne parût pas destinée au trône, sa main fut recherchée de bonne heure, et par de nombreux prétendants. Ce fut d'abord don Carlos de Viane; ce fut ensuite le roi de Portugal, Alfonso V.

Cependant, le royaume était déchiré par les luttes des partis. Don Juan était mort. On offrit le trône à Isabelle, mais, bien qu'elle n'eût que seize ans, elle montra une fermeté, une prudence et une clairvoyance extraordinaires. Refusant le pouvoir, elle s'occupa seulement de négocier une transaction honorable entre les partis. Son frère don Enrique resta roi; mais, comme l'enfant, à qui d'abord il avait donné son nom, était notoirement une enfant illégitime, il reconnut sa sœur Isabelle comme héritière, et elle prit le nom de princesse des Asturies.

Le duc de Glocester, frère du roi d'Angleterre, le duc de Guyenne, frère du roi de France, recherchèrent sa main; mais, lorsque, à son tour, Ferdinand d'Aragon se présenta, les partis s'agitèrent, et les intrigues



Isabelle la Grande. (Cathédrale de Grenade.)

se multiplièrent. Ce fut pourtant lui qu'elle choisit; et, malgré tous les obstacles que don Enrique y mit, le mariage fut célébré en octobre 1469. L'Aragon était désormais soumis à la Castille, et l'unité de l'Espagne était faite. Il restait à la parachever. La mort de don Enrique, le 11 décembre 1474, allait en fournir l'occasion.

Isabelle fut proclamée seule héritière et reine propriétaire de Castille; mais il fallut soutenir par les armes cette proclamation, le roi de Portugal voulant lui disputer cette propriété. La lutte commença. Il y eut des alternatives de succès et de revers. Seule, la victoire de Toro, remportée par Ferdinand en mars 1476, put assurer le trône de Castille à Isabelle; mais ce ne fut que le traité signé à Las Tercerias en 1479 qui mit fin à la guerre de Succession. Ce fut cette même année que Ferdinand, par suite de la mort de son père, devint roi d'Aragon. Pendant toute la lutte, la reine avait montré les qualités les plus belles de sagesse et de force morale, et elle avait su s'imposer même les fatigues physiques les plus dures.

L'état du royaume laissé par don Enrique était misérable. Isabelle allait user de tout son pouvoir pour le bien exclusif de ses sujets, et, comme le dit l'un des meilleurs historiens des Rois catholiques, elle s'efforça de répandre autour d'elle « la lumière émanée de son propre esprit et de créer dans un pays déchiré par les factions la belle ordonnance de l'ordre social ». Avant tout, elle s'occupa de restaurer l'autorité royale, de rétablir l'ordre politique, social et financier. Il s'agissait de rendre les arrêts de justice effectifs et applicables, de codifier les lois, d'abaisser la noblesse, de revendiquer les bénéfices ecclésiastiques usurpés par le saint-siège, de régulariser le commerce. Isabelle s'y employa avec soin. Auprès de Ferdinand, elle gardait sa souveraineté propre; mais les souverains, par la dignité de leur vie et la sagesse de leur conduite, imposaient le respect. Tous les témoignages des contemporains sont unanimes là-dessus.

Cependant, l'éducation religieuse qu'avait reçue Isabelle l'inclina à écouter des hommes profondément religieux, mais fanatiques : Torquemada avait été son directeur, lorsqu'elle était enfant. Pourtant, quand on lui demanda d'exterminer la race juive, elle hésita. Avant de prendre une décision, elle recueillit les avis de tous; mais les avis de tous furent identiques. Elle céda une première fois et, le 1er novembre 1478, fut signée la bulle qui autorisait l'introduction de l'Inquisition en Castille, en vue de ramener à la foi chrétienne les hérésiarques et les juifs. La reine hésita encore, puis elle fut entraînée. L'Andalousie se couvrit de bûchers. Isabelle recula. Elle écrivit au pape Sixte IV, qui blâma les inquisiteurs; mais le saint-office sut agir en cour de Rome. Le

17 octobre 1483, le dominicain Tomas de Torquemada est nommé grand inquisiteur de Castille et d'Aragon. L'ère de persécution commence, qui va durer dix-sept ans.

Mais une ambition plus noble animait Ferdinand et Isabelle. Ils rêvaient de conquérir Grenade et de chasser d'Espagne les Maures. A la fin de 1481, Moulei Abou Hassan vint fournir le motif d'une expédition. La lutte, dès le début, s'annonça comme devant être terrible; mais Isabelle n'en fut pas découragée. Elle fit venir de France, d'Allemagne et d'Italie, des maîtres et des ouvriers habiles à fabriquer la poudre; elle rassembla les forgerons du royaume habitués à travailler le fer et créa un arsenal. On acheta à l'étranger toute la poudre disponible, et on l'emmagasina dans les dépôts. On ouvrit des routes pour les convois; on jeta des ponts sur les fleuves; on endigua les ruisseaux. La reine s'occupa de toutes choses. Elle ne négligea ni le ravitaillement matériel, ni le ravitaillement moral, et elle organisa le premier hôpital militaire que l'histoire connaisse. C'est ainsi qu'elle fut l'âme de la guerre.

La reconquête fit des progrès lents, mais réels. La discorde s'était mise au camp des Maures. Ferdinand et Isabelle furent habiles à l'exploiter, traitant avec Boabdil, tandis que le vaillant Ez Zagal poursuivait la lutte. Isabelle se mêla aux soldats en armure de guerre, visita les batteries, encouragea les combattants. En 1486, elle ouvrit elle-même la campagne. Une à une, année par année, les villes maures tombèrent. Le 18 août 1486, Malaga est prise. La campagne avait été rude. Il fallut refaire l'armée, remettre de l'ordre dans le pays. La campagne ne recommença qu'en 1489. Après un siège de plus de six mois, Baza capitula. Le 2 janvier 1492, enfin, c'était le tour de Grenade, et les souverains espagnols prenaient possession des palais de l'Alhambra. C'était la fin de la domination des musulmans en Espagne. Elle avait duré 777 ans.

Maîtres du royaume, les souverains catholiques purent tourner leurs regards vers l'extérieur. Attiré par la renommée d'Isabelle, Christophe Colomb, dont la patience était à bout, s'était rendu auprès de la reine. Ce fut en 1491 qu'il fut reçu. Le roi le méprisa, mais Isabelle l'accueillit et, aussitôt décidée, avec sa résolution habituelle, elle fit tout ce qui était nécessaire pour que le projet pût aboutir. Le 3 août 1492, Christophe Colomb mit à la voile. Trente-sept jours après, le 12 octobre, le nouveau monde était découvert. Colomb rentra, sept mois plus tard, en triomphateur dans le port de Palos. Les souverains le reçurent avec les plus grands honneurs et le confirmèrent dans sa charge de grand amiral et de vice-roi sur la mer Océane. Les Portugais protestèrent avec vivacité. Il fallut recourir à l'arbitrage du pape. Alexandre VI déclara que les accès maritimes de l'Ouest appartiendraient à l'Espagne au même titre que les accès de l'Est au Portugal. Colomb put préparer son second voyage. L'expédition fut plus difficile. Des discussions assez vives éclatèrent entre les Européens, d'autres avec les indigènes. Les plaintes des ennemis de Christophe parvinrent jusqu'en Espagne. Isabelle ne voulut pas y croire; une fois de plus, elle remonta le courage de son grand amiral. Elle étendit ses pouvoirs; elle augmenta ses honneurs. Il repartit une troisième fois, le 30 mars 1498. Et, de nouveau, les difficultés se présentèrent, les plaintes s'élevèrent. Christophe Colomb fut à mainte reprise proche de la disgrâce. Mais, jusqu'au dernier jour, il trouva dans la reine l'appui sans lequel il n'aurait pu agir.

Ce n'était, d'ailleurs, pas seulement au delà des mers que les souverains cherchaient l'augmentation de leur puissance. Grâce à des négociations habiles, ils ressaisirent le Roussillon et la Cerdagne, qui avaient été engagés en 1464 au roi de France. Ferdinand promit en échange son appui à la France contre ses ennemis; mais, quand Charles VIII fut en Italie, les souverains espagnols se retournèrent contre lui. Ce fut à Ferdinand, qui avait suscité la ligue de Venise, que Charles dut l'échec de sa campagne. Gonzalve de Cordoue fut envoyé en Italie, avec mission d'en chasser les Français.

Cependant, Isabelle avait une faiblesse : elle subissait l'influence des moines fanatiques. Le 30 mars 1492, elle signa l'ordre d'expulser les juifs de Grenade, malgré la capitulation qui leur donnait le droit d'y demeurer, et, dix ans plus tard, en 1502, un édit força les musulmans à demander le baptême ou à fuir Faut-il voir le châtiment du ciel dans les chagrins qui vinrent aux souverains de leurs enfants? Ils avaient un fils et quatre filles. L'infante Isabelle épousa le prince Alfonso, héritier de la couronne de Portugal; don Juan épousa Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien, et Juana épousa le frère de Marguerite, Philippe; Catherine, enfin, avait épousé le prince de Galles. Mais les deuils ne tardèrent pas à survenir. Don Juan mourait le 4 octobre 1497, Alfonso mourut, et Isabelle, non sans peine, se résigna à épouser le frère d'Alfonso. Le prince de Galles mourut, et Catherine épousa son frère, qui devait être Henri VIII. Après la mort de don Juan, les souverains avaient voulu faire reconnaître les droits de la reine de Portugal à leur succession. L'Aragon y fit obstacle; mais la mort vint mettre tout le monde d'accord. La reine de Portugal disparut en mettant au monde un fils, Miguel, qui, moins de deux ans après, mourait à son tour. Il ne restait plus comme héritier que Juana, mariée à l'archiduc Philippe le Beau. Encore passait-elle pour avoir l'esprit dérangé; mais, le 24 février 1500, elle donnait le jour à un fils, Charles. Charles d'Autriche allait être l'héritier de l'empire d'Autriche, des Flandres et de l'empire des rois d'Espagne. Ce fut la dernière joie d'Isabelle.

Cependant, Louis XII était monté sur le trône de France, et il n'entendait pas renoncer au royaume d'Italie. Le traité de Grenade, qui partageait l'Italie entre l'Espagne et la France, fut signé en novembre 1500; mais, bientôt, le traité fut déchiré, et les deux pays entrèrent en lutte. Les armes furent favorables



Ferdinand d'Aragon. (Cathédrale de Grenade.)

à l'Espagne; mais des révoltes eurent lieu en Espagne même; et Juana manifesta chaque jour davantage son déséquilibre. Isabelle tomba malade. Dans son lit même, elle gardait la direction des affaires publiques. Elle donnait ses conseils derniers : maintenir l'intégralité du territoire, ne jamais se dessaisir de Gibraltar, clef du royaume de la Méditerranée.

Le 26 novembre 1504, à cinquante-trois ans, elle mourut.

Telles sont les grandes lignes de son règne. On trouvera dans l'ouvrage de Mme Jane Dieulafoy maints détails, non seulement sur sa politique, mais aussi sur sa vie intime, et sur la prospérité de l'Espagne sous son gouvernement. — Claude BARJAC.

Joffre (Césaire-*Joseph*-Jacques), général français, né à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) le 12 janvier 1852. Fils d'un tonnelier établi dans le petit bourg proche de la frontière espagnole où, entouré de ses onze enfants, il menait une vie de modeste travail, Joseph Joffre put, dès la maison natale, apprendre le prix du travail et de l'effort.

Au collège de Perpignan, où il parut à ses maîtres un enfant doux, appliqué, portant déjà sur sa physionomie cette placidité qui sera l'un des traits de son caractère, il se montra très doué pour les sciences et le prouva d'abord par ses succès au concours général en géométrie et en dessin, puis par son admission, dès son premier concours et à l'âge de dix-sept ans, à l'Ecole polytechnique.

A peine est-il au début de sa deuxième année d'études que la guerre franco-allemande éclate. Sous-lieutenant du génie (c'est l'arme où il fera toute sa carrière, comme l'y prédisposent ses dons de mathématicien), il est envoyé dans un des forts de Paris dont il dirige la défense avec science et courage, mais sans qu'aucun glorieux épisode le montre, comme Gallieni ou Pau aux mêmes heures, touché du doigt de la gloire.

La guerre terminée, il rentre pour quelques mois à l'Ecole polytechnique; il n'en sort que pour suivre les cours de l'Ecole de Fontainebleau, qui l'envoie, lieutenant de vingt ans, mais déjà pondéré, grave, réfléchi et d'un esprit largement ouvert à toutes sciences, diriger la construction de forts à Paris, puis à Montpellier et sur la frontière pyrénéenne. Dans ces fonctions, qu'il goûte, il rend d'assez notables services pour être promu, à vingt-quatre ans, capitaine (1876). Mais là n'est point sa véritable voie : il est, comme Gallieni, attiré par la France coloniale; sur sa demande, il est envoyé (1885) avec le corps expéditionnaire de l'amiral Courbet en Extrême-Orient. Il se distingue à Formose, où les solides capacités qu'il révèle dans la défense de l'île lui valent sa première distinction : la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

En 1886, il est chargé d'organiser les fortifications du Haut-Tonkin. Il passe trois ans dans la brousse tonkinoise, où il mène une vie austère d'ascète soldat. Isolé dans une grande case, travaillant beaucoup lorsqu'il ne se promène pas au cours de ses tournées d'inspection « d'un pas égal et ferme », parlant peu, souriant rarement, « ne punissant qu'à la dernière extrémité, mais durement », dès ce moment, il apparaît à ceux qui l'approchent comme une énergie lucide, froide et concentrée.

Il n'a pas les grands élans d'enthousiasme d'un Gallieni, ni l'imagination ardente qui fit de son contemporain le Conquistador de la Plus grande France; dans les cieux tropicaux de l'océan Austral, il n'évoque nulle étoile nouvelle. Sa tâche consciencieusement accomplie et après avoir affirmé cependant la largeur de ses vues en organisant à Hanoï une exposition industrielle, il retourne en France pour prendre possession de son poste de chef de bataillon au régiment des chemins de fer (1888). Classé comme une compétence en matière de fortifications, il est chargé de professer la science de Vauban à l'Ecole de Fontainebleau (1889). En 1892, il est envoyé au Soudan, pour tracer la voie ferrée de Kayes à Bafoulabé.

Gallieni, dont, déjà, le nom se trouve associé à celui de Joffre, vient de conquérir et de pacifier la plus grande partie du pays et de tracer un programme d'organisation économique. (V. *Larousse Mensuel* de janvier 1920 : GALLIENI.) Joffre exécute une partie de ce programme. Il lui est même dévolu de l'achever. Tombouctou a été atteinte dès 1887 par le commandant Caron; le drapeau français n'y flotte pas encore. Une double expédition est chargée d'atteindre la ville mystérieuse : tandis que le colonel Bonnier commande l'une des colonnes, la direction d'une autre, moins importante, est confiée au commandant Joffre. Bonnier est surpris par les Touareg à Tacoubaô et massacré avec presque toute sa troupe. Joffre, qui, suivant les sages principes de Gallieni, a organisé sa marche de façon à ne rien laisser au hasard, bat les Touareg, s'ouvre le passage et entre à Tombouctou. Le premier, il a arboré les trois couleurs au-dessus de la métropole noire. Sa carrière s'auréole du prestige un peu romanesque de la ville interdite. « A Tombouctou, le commandant Joffre travaille. Il organise des positions autour de la ville, assure la soumission des tribus environnantes, pacifie doucement quand il le peut, par les armes quand c'est nécessaire. On le récompense en lui donnant la rosette de la Légion d'honneur et en le nommant lieutenant-colonel » (1894).

En 1896, après avoir publié le récit de son exploration (*Ma marche sur Tombouctou*) il est nommé secrétaire de la commission des inventions. Mais le gouverneur général de Madagascar, Gallieni, demande pour l'aménagement du port de Diego-Suarez « un officier supérieur du génie, du plus haut mérite ». Le colonel Joffre (1897) est envoyé à Madagascar, et la collaboration des deux futurs vainqueurs de la Marne semble, quoi qu'on en ait dit par la suite, s'être poursuivie (ceci au témoignage même de Joffre et de Gallieni) dans une atmosphère de sympathie sans nuages. En tout cas, elle donna à Diego-Suarez d'excellents résultats et contribua à mettre Joffre en lumière. Après quatre ans seulement de grade de colonel, Joffre est nommé brigadier (1901); deux années plus tard, il passe à la direction du génie au ministère de la guerre. En 1905, le directeur du génie, promu divisionnaire, commande à Lille, puis à Paris.

Commandant du 2e corps d'armée à Amiens, il est rappelé en 1910, à Paris, au conseil supérieur de la guerre. Inspecteur des écoles et inspecteur de la défense des côtes, « il a une lettre de mission éventuelle: directeur des services de l'arrière ». « C'était un poste plus administratif que militaire... et, pour faire marcher cette immense machine, il fallait un homme à l'esprit ordonné et méthodique, aussi capable d'embrasser un vaste ensemble que d'en surveiller tous les détails. »

Peu après son arrivée à Paris, s'ouvre une crise de commandement. Mis en minorité au conseil supérieur de la guerre, le général Michel, généralissime éventuel, doit donner sa démission de vice-président du conseil supérieur de la guerre. Le gouvernement, décidé à élargir les attributions du futur généralissime en le faisant, dès le temps de paix, chef d'état-major général de l'armée, cherche, pour lui confier ce poste qui lui donne un immense pouvoir sur l'armée, un homme de capacités garanties et de sentiments républicains éprouvés. Le général Joffre réunissant au plus haut degré ces deux qualités, et le général Pau, qui a lui-même décliné ce poste, l'ayant désigné à Messimy comme le plus digne, il est appelé le 28 juillet 1911 au poste de chef d'état-major général de l'armée, poste qui comporte pour le temps de guerre le commandement suprême des armées.



CHRISTOPHE COLOMB REÇU PAR FERDINAND ET ISABELLE LA CATHOLIQUE À SON RETOUR DES INDES, LE 31 MARS 1493, tableau de J.-N. Robert-Fleury (Salon de 1847 ; actuellement, au musée du Luxembourg). — A gauche, le roi Ferdinand se tient debout sur les premières marches d'un palais, à Palos, vêtu de velours pourpre et d'hermine et suivi de la reine Isabelle et de toute la cour. Devant lui, Christophe Colomb est agenouillé. Des Peaux Rouges demi-nus l'accompagnent, tenant des oiseaux de leur pays. A droite, sous la surveillance d'hommes d'armes à cheval, des galériens transportent un canot et divers objets d'Amérique.

Les responsabilités d'une pareille charge sont lourdes; elles l'étaient particulièrement pendant cette période qui s'étend du « coup d'Agadir » à la guerre mondiale, où les peuples d'Europe vivent dans une atmosphère d'électricité chargée d'orage, où les guerres orientales et les incidents diplomatiques se succèdent et s'enchevêtrent, où l'Allemagne met la dernière main à sa formidable machine de guerre et où la France sent que sa préparation militaire est pour elle une question de vie ou de mort.

Ces responsabilités, le nouveau chef d'état-major était, par son calme et son énergie, de taille à les exercer et, d'ailleurs, la tâche lui était facilitée par la possession d'un pouvoir presque absolu.

A partir de 1911, en effet, date où sont réunies sur la même tête les dignités de chef d'état-major général de l'armée et de vice-président du conseil supérieur de la guerre, l'autorité de ce conseil est seulement nominale.

« Les officiers généraux éminents qui composaient le conseil supérieur de la guerre... n'étaient plus des conseillers appelés à discuter librement les propositions qu'on leur soumettait, mais des subordonnés auxquels on ne demandait qu'un assentiment de pure forme ». Devant ce conseil supérieur, le chef d'état-major fut non un monarque parlementaire gouvernant avec la collaboration d'une assemblée, mais un souverain absolu.

« Les membres du conseil, écrit un historien dont les assertions sont appuyées par des témoignages « directs », étaient à leurs séances mensuelles de simples auditeurs. Ils recevaient une convocation qu'accompagnait un bulletin énonçant à la fois la question qui serait posée et la solution que proposerait le chef d'état-major. La séance ouverte, Joffre faisait donner lecture de sa question et de sa solution et, tacitement, le plus souvent, le conseil approuvait. » Nulle objection, lorsqu'il s'en produisit, ne parvint jamais à faire changer les décisions du vice-président, qui, sans perdre de temps à discuter les avis opposés, faisait toujours prévaloir ses propres vues.

Le véritable organe directeur est bien, avec Joffre, le comité d'état-major, composé des futurs chefs d'état-major des généraux d'armée, dont l'agent d'exécution est l'état-major général. Ce comité d'état-major, dirigé avec la plus grande autorité par le chef d'état-major général de l'armée, élabora les plans de conduite des opérations dans un secret assez absolu pour qu'à la veille même de la guerre, les ministres l'ignorassent encore.

Volonté de diriger seul et souverainement l'état-major général de l'armée, d'élaborer seul et sous sa pleine responsabilité la préparation militaire, tel est le trait caractéristique de la conception que se fait le général Joffre de son rôle en temps de paix.

C'est au cours de ce commandement que, devant les efforts toujours plus acharnés de l'Allemagne pour obtenir la maîtrise militaire de l'Europe et se mettre en état de préparer l'agression, le cabinet français, présidé par Barthou, décida de présenter au Parlement la loi de trois ans. Elle fut vivement combattue. Le général Joffre, commissaire du gouvernement, dut paraître à la Chambre pour défendre le projet gouvernemental. Avec calme, énergie et précision, et sans jamais se laisser démonter par les interpellations très nombreuses auxquelles il dut répondre, le général Joffre remplit sa tâche et contribua au vote de la loi de trois ans.

Si les premiers mois de la guerre ont permis de constater de graves lacunes dans notre préparation et notre matériel, Joffre s'était, pourtant, efforcé d'avoir par avance tout organisé en vue de la guerre possible. « Il faut avoir tout organisé, tout prévu, disait-il... Une fois les hostilités commencées, aucune improvisation ne serait valable... ». Et il insistait, et sur la nécessité d'entretenir les armées en munitions et en vivres, et sur la complexité et l'importance du service de l'arrière, et sur la liaison entre la préparation à la guerre et la vie nationale, celle-ci étant la résultante de tous les efforts du présent et du passé dans toutes les branches de l'activité nationale ». Un grand programme de travaux était élaboré, particulièrement pour l'artillerie, et aboutissait à l'adoption du canon de cavalerie et à la création d'une artillerie lourde (canons longs de 155 et mortiers de 220 à tracteurs).

Le temps manqua, malheureusement, pour la réalisation complète de ce programme.

La grande préoccupation du généralissimat de Joffre fut l'élaboration d'un plan de concentration des armées et d'un plan d'opération. C'était la question du plan de concentration, qui avait mis en opposition le précédent généralissime et le conseil supérieur de la guerre et avait déterminé le départ du général Michel. Après deux plans qui successivement furent mis de côté (plan 16 bis et 16 ter), le plan de concentration définitif, le plan 17, fut mis sur pied (1913-1914). Ce plan, on le sait, prévoyait le groupement de toutes nos forces sur la frontière de l'Est, entre Belfort et Longwy. Cette disposition vint, semble-t-il, d'une erreur sur la puissance respective et la répartition des forces allemandes. D'une brochure adressée en 1914 par les soins officieux de l'état-major futur aux commandants d'armée il ressortait que l'Allemagne n'avait à sa disposition que 22 corps d'armée actifs; dans ces conditions, jugeat-on dans l'entourage du chef d'état-major général de l'armée, la totalité de ces forces étant nécessaire à l'Allemagne pour faire face à nos organisations défensives de l'Est, il était impossible d'envisager une offensive de l'Allemagne autrement que portant sur une ligne jalonnée par Belfort, Epinal et Toul et, particulièrement, de prévoir qu'elle pût disposer de forces suffisantes pour opérer un mouvement tournant par le territoire belge. Un certain nombre d'écrivains militaires, il est vrai, avaient attiré l'attention sur la possibilité d'une attaque allemande par la Belgique, et les écrits des stratèges allemands (Bernhardi en particulier) confirmaient leur point de vue. On refusa à l'état-major de tenir pour vraisemblable une telle hypothèse. La persuasion fatale où l'on se trouvait que l'Allemagne ne pouvait disposer que de 22 corps actifs (alors qu'en fait elle mit sur pied 34 corps en doublant ses formations actives par des formations de réserve) conduisait logiquement à penser que, l'Allemagne ne pouvant distraire que quelques corps pour une attaque éventuelle par le Nord, ceux-ci seraient voués à l'enveloppement et que le grand état-major allemand ne pouvait tomber dans une pareille faute stratégique. Le plan 17, définitivement adopté, prévit donc le groupement de toutes nos forces sur la frontière de l'Est. Ce fut là l'erreur capitale de l'état-major, cause des terribles mécomptes du début de la guerre, de l'envahissement de nos provinces et de la prolongation de la lutte. Il est difficile, et même impossible, de savoir quelle part personnelle revient au chef d'état-major général dans l'élaboration de ce plan.

Mais, ce qui revient bien en propre au général Joffre, c'est l'extraordinaire précision avec laquelle fut monté le mécanisme de la mobilisation. Celle-ci, en effet, de l'avis de tous les experts militaires, fonctionna avec une précision admirable, sans à-coups et sans mécomptes, et c'est bien grâce au travail minutieux et persévérant fourni par Joffre et son état-major de 1911 à 1914 que ce résultat fut obtenu.

Le 3 août 1914, jour où la mobilisation étant décrétée, le généralissime réunit pour la dernière fois les commandants d'armée, le général Joffre est âgé de soixante-deux ans. Toute sa personne accuse la vigueur, l'équilibre, la sûreté de soi... Il évoque « une puissance calme et réfléchie, une fermeté robuste et lente.... Ce qui frappe, impressionne d'abord, c'est la tête. Une grosse tête à l'ossature solide, où la moustache blanche se hérisse... Le front a de beaux plans volontaires, et les yeux regardent droit; des yeux d'un bleu vif, très purs, où se reflète le ciel d'une âme sereine ». Ce visage « est celui d'un homme heureux : ni les maladies, ni l'ambition, ni les passions n'y ont mis leur empreinte tourmentée ». De fait, le visage du maréchal Joffre, tête bien française de brenn affiné, où la rudesse n'est plus que force et simplicité et, tout de suite populaire, est le fidèle reflet de sa physionomie morale. Jouissant du calme que donne une belle santé, d'un appétit et d'un sommeil robustes et réguliers, d'un parfait équilibre musculaire et nerveux, doué d'aptitudes variées et dont aucune ne dépasse exceptionnellement la mesure, mais qui se marient dans la plus complète harmonie, dépourvu des élans imaginatifs, des éclairs intuitifs qui ont fait un Gallieni et de la flamme intérieure qui le brûle, simple et modeste de goûts et d'allure et « semblant réaliser l'idéal du soldat-citoyen d'une démocratie », Joffre, a dit un de ses biographes, est « une nature moyenne agrandie ». Son génie propre fut fait de sa puissance de travail, de son parfait sang-froid et d'une longue patience.

En exécution du plan 17 et de son annexe non écrite, mais fixée dans la pensée des généraux, le plan d'opération, le généralissime, après avoir pris, le 5 août, à son quartier général de Vitry-le-François, le commandement des armées, donna à ses chefs d'armée, le 8 août, les instructions suivantes : « Chercher la bataille en appuyant sur le Rhin et reculer l'aile gauche du dispositif. » La 1re et la 2e armées, qui réunissaient la plus grande partie de nos forces, avaient pour objectif l'Allemagne du Sud. Les 3e, 4e et 5e armées devaient marcher sur Metz.

Mais, tandis que notre état-major préparait l'offensive à l'Est, l'état-major allemand, ne laissant face au gros de nos troupes que trois armées appuyées sur de solides organisations défensives, groupait face à la Meuse et à la frontière franco-belge cinq armées, réunissant 23 corps et plus d'un million d'hommes.

Le faible et héroïque barrage des forteresses belges, Liége, Namur, cède sous l'avalanche.

Le généralissime modifie alors son plan d'opérations. Le 14 août, il décide une attaque menée par les forces de notre aile gauche (c'est-à-dire en Belgique et sur la Meuse) et remonte l'armée Lanrezac, primitivement placée le long de la Meuse, entre Mézières et la frontière, jusque sur la Sambre. La ligne de combat, qui a d'abord été portée à l'extrême sud du front (offensive sur Mulhouse), se déplace vers le nord-ouest. Tandis que l'armée du général Pau reprend Mulhouse une première fois perdue et que l'armée Dubail descend dans les vallées alsaciennes, puis marche sur Sarrebourg, que l'armée Castelnau atteint Château-Salins et Morhange (14 au 20 août), la 5e armée (armée Lanrezac), appuyée le 16 août par une partie de la 3e armée, se porte sur la Sambre, face au nord, et la 4e armée, avec le reste des corps de la 3e, s'avance dans le Luxembourg. A la date du 20 août, le plan du généralissime comporte donc une double offensive : l'une en Lorraine, l'autre en Belgique, celle-ci appuyée éventuellement par le corps expéditionnaire anglais, dont le chef, le maréchal French, a pris contact, le 16 août, avec le généralissime.

Cette double offensive échoue :

Le 20 août, la 1re armée (armée Dubail) et la 2e armée (armée Castelnau) se heurtent aux organisations défensives de Sarrebourg et de Morhange et subissent un sérieux échec.

Le 21 août, la 4e armée (de Langle) et la 3e armée (Ruffey) engageaient la bataille des Ardennes contre les forces allemandes massées de Briey à Paliseul et devaient, le 23, se replier.

Enfin, la 5e armée (Lanrezac), qui avait reçu, le 20, l'ordre de prononcer une offensive au nord de la Sambre, est brusquement attaquée par les armées de von Bülow et de von Kluck et, après avoir résisté pendant deux jours, puis prononcé, le 23, une contre-offensive, doit, accablée sous le nombre et menacée d'être encerclée (puisqu'elle n'a aucune liaison avec la 4e armée), se replier à son tour. C'est la désastreuse bataille de Charleroi.

Instruit par une dure expérience de l'erreur initiale de sa conception stratégique, le généralissime, après avoir dénoncé les défaillances et écarté les chefs incapables (23 août), lance l'ordre du jour du 25 août, organisant le repli sur tout le front « et la reconstitution sur notre gauche d'une masse capable de reprendre l'offensive, pendant que les autres armées contiendront le temps nécessaire les efforts de l'ennemi.... On partira de cette situation pour le mouvement offensif ». Est-ce bien dans cette instruction que se trouve l'embryon de la manœuvre de la Marne ? Les stratèges ne sont pas d'accord. Il est évident que l'instruction ne précise rien sur la date et l'endroit exact où devra se dessiner la contre-offensive et qu'en fait, il y eut peut-être divergence de vues entre le généralissime et les commandants d'armée sur l'étendue du repli et sur la détermination du mouvement favorable au « redressement ». Le repli général semblait comporter l'abandon de Verdun par le général Sarrail, qui y resta cependant.

D'autre part, le maréchal French, puis Gallieni (cf. *Mémoire de lord French* et *Gallieni*, *Larousse Mensuel* de novembre 1920, janvier 1921) semblent pour leur part s'être aperçus plus tôt que le généralissime lui-même de la possibilité de reprendre une offensive. Enfin, il est avéré, de par les correspondances et conversations échangées entre le grand quartier général et les commandants d'armées, que le plan *primitif* de l'état-major comportait un repli non sur la Marne, mais sur la Seine, dans la région située à l'ouest de la ligne Vitry-le-François-Brienne.



Le maréchal Joffre. (Phot. Melcy.)

Mais, d'autre part, il n'en est pas moins vrai que l'instruction du 25 août prévoit et la reprise de l'offensive et la formation d'une masse de manœuvre sur notre gauche, opérant en liaison avec l'armée anglaise, tandis que les autres armées contiennent l'ennemi : c'est bien là le schéma de la bataille de la Marne. Le plan de celle-ci, sans encore la précision que les événements et l'initiative de chefs comme Gallieni devaient lui donner, était en germe dans l'instruction du 25 août.

Le même jour, le généralissime ordonne la formation de la 9e armée (Foch); puis de la 6e armée (Maunoury), le 29 août. Le 1er septembre, étaient décidées la défense de Paris et la participation éventuelle des troupes du camp retranché à la reprise de l'offensive.

Dès le 31 août, d'ailleurs, le généralissime était informé que les colonnes allemandes inclinaient au sud-est. Après avoir éloigné, cependant, le gouvernement de la capitale, il annonce (2 septembre) la reprise de l'offensive pour « dans quelques jours ». Et, sans doute, son plan n'est-il pas encore précisé le 3 septembre, date où, dans une note personnelle au ministre de la guerre, il écrit que l'on ne pourrait, de l'avis des commandants d'armées, engager la bataille avec succès, que notre situation « nous fait un devoir de gagner du temps », qu'il faut « attendre quelques jours » et prendre à l'arrière le champ nécessaire.

Mais, dans cette même journée du 3 septembre, Gallieni s'est décidé pour sa part à l'offensive (cf. GALLIENI). Le généralissime, dont, nous l'avons vu, le plan ne comportait pas une offensive immédiate, s'y rallie cependant et contre la pensée même de son état-major, exécuteur mécanique du plan primitif. « Dans une école de Bar-sur-Aube, tout l'état-major est rassemblé. Le général Berthelot incline pour le repli jusqu'à la Seine, afin de laisser von Kluck s'engager à fond. Quelqu'un dit : « L'occasion se présente. La laissera-t-on échapper ? « Joffre a tout pesé. Il se dit qu'il a pour le moment l'adhésion de French, toutes les autres conditions étant réunies. L'ensemble des circonstances est favorable. Cette préparation, cette mise au point, cet équilibre des forces, il ne les retrouvera peut-être pas demain. Il se lève et dit : « Eh bien! messieurs, on se battra sur la Marne! » Le monde vibrera éternellement de cette minute inouïe.

Ainsi, il sait saisir d'un coup d'œil la situation et prendre en connaissance de cause la résolution suprême. Comme le dit un historien critique fort sévère du généralissime, et dont l'affirmation n'en a que plus de poids, « Joffre porte seul le fardeau et, donc, l'honneur de la responsabilité ». Toutes les initiatives de ses commandants d'armées : Gallieni prêt à engager la bataille de l'Ourcq, Sarrail qui a tenu à Verdun, Dubail victorieux au cours de la bataille de la trouée de Charmes, il les utilise et les coordonne pour en faire cette bataille dont il assume bien la direction et où toutes ses qualités d'organisation, de sang-froid et de persévérance triomphent : la bataille de la Marne. L'ordre du jour du 4 septembre, puis l'ordre du jour du 6 (qui prend place dans les annales de la guerre à côté de l'affiche de Gallieni) : « ... Il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière... Une troupe qui ne pourra plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain et se faire tuer plutôt que de reculer », montrent sa décision inébranlable. La victoire de Gallieni et de Maunoury sur l'Ourcq, la victoire de la 9e armée à Saint-Gond et à La Fère-Champenoise, la victoire de la 4e armée (de Langle de Cary) à Vitry-le-François, la victoire de Sarrail aux Hauts-de-Meuse, les victoires de Dubail et de Castelnau dans les Vosges et au Grand Couronné, voilà les éléments dont se compose l'immortelle bataille. Le généralissime sut les utiliser de main de maître, car ses adversaires même reconnaissent que « son administration de la bataille fut impeccable ». Il doit donc porter, lui surtout, l'honneur de la grande victoire qu'annonçait, le 12 septembre, son télégramme au ministre de la guerre.

Bien que leur retraite fût précipitée et désordonnée, les Allemands ne furent pas poursuivis avec une très grande vigueur, comme l'auraient voulu un certain nombre de stratèges. La poursuite « ne donna qu'un butin assez maigre, que peu de prisonniers »; l'insuffisance de la cavalerie et aussi une première crise de munitions ne permirent pas de repousser les Allemands jusqu'à la frontière et leur laissèrent la possibilité de s'organiser sur la ligne Noyon-Soissons-Laon et d'y tenir quatre ans. Mais il semble qu'il n'était pas possible d'attendre davantage après une lutte ininterrompue de six semaines et que « la poursuite donna tout ce qu'on pouvait espérer des armées surmenées par une si dure campagne et qui venaient de faire, dans la bataille de la Marne, une si grande dépense d'énergie ».

Retranchés sur leurs positions de l'Aisne, les Allemands opposent une résistance invincible, et la guerre prend un nouveau caractère : guerre de sièges et de tranchées.

Voyant, après huit jours de combats indécis, l'impossibilité d'obtenir une décision sur un front désormais fixé, le généralissime conçoit un plan nouveau : le débordement et l'encerclement de l'aile droite allemande, qui, bientôt, poursuivit une manœuvre analogue. Successivement il rappela de Lorraine l'armée Castelnau (20 septembre), qui s'établit après de durs combats à Roye et Lassigny, forma l'armée Maud'huy et l'armée d'Urbal (3-24 octobre) et étendit ainsi son front jusqu'à la Lys, puis jusqu'à la mer. Toutes les batailles livrées alors, si elles ne purent amener le résultat primitivement escompté et en particulier la réussite de l'offensive sur Lille-Courtrai, combinée avec les troupes britanniques, empêchèrent du moins les Allemands de réussir leur manœuvre et de tourner les troupes alliées.

A partir du 15 octobre, il ne peut plus être question de plan offensif : les Allemands, à leur tour,

passent à l'offensive et « prodiguant pendant trois semaines des efforts surhumains dans l'espoir de percer les lignes alliées vers l'Yser et vers Ypres pour s'ouvrir un chemin vers Dunkerque et Calais. Tandis que le maréchal French tient à Ypres (cf. *Mémoire du maréchal French. Larousse mensuel*, novembre 1920) les troupes françaises, renforcées par les héroïques fusiliers marins, tiennent sur l'Yser. Après ces deux échecs successifs, la route de Calais est fermée aux Allemands, et les positions des alliées restent inexpugnables.

A partir du mois de novembre 1914, moment où le front est définitivement fixé, la méthode du généralissime est la suivante : tenir les Allemands en haleine par des attaques constantes, mais locales et sans grande visée stratégique sur tout l'ensemble du front, pratiquer la guerre d'usure; interrompre cette guérilla, d'ailleurs coûteuse, par quelques offensives dirigées sur divers points particulièrement importants et qui étaient destinées moins à obtenir la décision, qu'on savait rendue impossible par la faiblesse relative des effectifs alliés et notre pénurie de matériel, qu'à améliorer nos positions et à agir, par des succès qu'on pût appeler *victoires*, sur le moral du pays.

Telles furent l'offensive sur Soissons, qui se termina par l'échec de Crouy (10-15 janvier 1915), la prise de Vauquois dans l'Argonne (28 février-5 mars), la première offensive de Champagne (janvier-avril 1915) qui nous assura Perthes et Beauséjour, la bataille de Notre-Dame-de-Lorette (4-18 mars 1915), victoire très chèrement achetée, et surtout les deux grandes offensives d'Artois et de Champagne. La première, entreprise en liaison avec l'armée britannique qui opérait à ce moment sur La Bassée, nous valut la prise de Carency (9-16 mai), d'Ablain-Saint-Nazaire et du labyrinthe de Souchez (30 mai-19 juin). L'offensive de Champagne (25-26 septembre), appuyée par une nouvelle offensive en Artois et par une poussée anglaise sur Loos, fut préparée soigneusement par l'artillerie, améliora les positions françaises entre Auberive et Ville-sur-Tourbe et coûta aux Allemands 140.000 hommes et 150 canons. Mais, non plus que l'offensive d'Artois, elle ne put amener la « percée » un instant escomptée par l'opinion. Dans la pensée du généralissime, toutes ces attaques étaient destinées à occuper l'ennemi sur l'ensemble du front et, en le tenant dans l'incertitude sur les intentions des Alliés, à l'empêcher de concentrer ses forces et de prendre lui-même l'offensive. Ces diverses tentatives infructueuses pour reprendre la guerre de mouvement et les pertes qu'elles amenèrent eurent pour résultat de susciter dans les milieux politiques une assez vive opposition au généralissime. Mais celui-ci était éminemment populaire parmi les soldats, à qui la haute taille, la rude et bonne physionomie du « grand-père » étaient familières; il jouissait d'un immense prestige auprès des chefs militaires et des dirigeants alliés. (Cf. *Mémoire de French*.)

L'arrivée de Gallieni au ministère de la guerre fut, il est vrai, le signal d'une tension légère entre le gouvernement et le généralissime. (Cf. *Gallieni. Larousse mensuel* de janvier 1921). Cependant, le 2 décembre 1915, le général Joffre fut investi du commandement de toutes les armées françaises, assumant ainsi la direction des opérations en Orient.

Il s'était efforcé, d'ailleurs, dans le courant de l'année 1915 et particulièrement par un rapport adressé en juin 1915 au gouvernement français, puis aux deux conseils de guerre interalliés du 7 juillet 1915, et du 6 décembre 1915, d'obtenir des puissances alliées la réalisation de l'unité de commandement, sans, d'ailleurs, malgré l'appui qui lui fut prêté par Gallieni et le président du conseil français, pouvoir vaincre les résistances des Anglais.

Le 7 juillet et le 6 décembre, pourtant, il détermine les Alliés à adopter un plan d'offensive générale qui comportait pour l'été de 1916 une action concertée des Français, des Italiens, des Russes et des Anglais.

Tandis que se préparait cette offensive, l'état-major allemand devança le généralissime français par l'attaque sur Verdun (21 février). L'envoi de Castelnau, major général depuis le 10 décembre, et la nomination de Pétain au commandement de l'armée de Verdun (et il faut bien faire remarquer que Pétain fut distingué par Joffre), mais aussi le calme et le sang-froid du généralissime, qui ne se démentirent pas plus pendant les jours tragiques de Verdun qu'au lendemain de Charleroi, permirent de tenir, puis de rétablir la situation.

Au cours même de la crise, le général Gallieni avait songé à faire des réformes dans l'état-major et dans le haut commandement. Ses divergences de vue avec le gouvernement au sujet des pouvoirs du généralissime amenèrent sa démission (cf. GALLIENI) et sous le général Roques, son successeur, ami personnel du général Joffre, celui-ci eut la pleine confiance du gouvernement. Elle fut justifiée par les succès que remportent devant Verdun les généraux choisis par Joffre.

Celui-ci, d'ailleurs, à l'heure qu'il s'est fixée six mois auparavant, et non, comme on l'a dit, pour dégager Verdun, déclenche, le 1er juillet, l'offensive de la Somme. Il a réussi à obtenir le concours du généralissime anglais, Douglas Haig, réuni entre les mains du général Foch 25 divisions et un énorme matériel d'artillerie.

La bataille dure trois mois (1er juillet-29 septembre), assez vigoureusement menée pour ébranler sérieusement l'armée allemande et même le moral allemand. « Verdun dégagé, 25 villages reconquis, plus de 35.000 prisonniers, 150 canons pris, les lignes successives de l'ennemi enfoncées », tels furent, dit le général dans son ordre général du 29 septembre, les résultats obtenus.

Pendant tout le cours de 1916, le général s'efforça, par entente avec les chefs des armées alliées, de réaliser une unité de direction qui devait, dans sa pensée, conduire logiquement à l'unité de commandement.

Le gouvernement ayant décidé — aux termes mêmes de l'ordre du jour accepté par lui et voté par la Chambre dans la séance du 7 décembre 1916 — de « réorganiser le haut commandement », Joffre fut nommé, le 13 décembre, conseiller technique du comité de guerre et président du conseil supérieur militaire des alliés. Il conservait son titre de « commandant en chef des armées françaises »; toutefois, la direction effective des opérations sur le front français passait aux mains du général Nivelle, nommé « commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est ». Peu après, le 26 décembre, Joffre était élevé à la dignité de maréchal de France, spécialement rétablie pour lui. Au printemps de l'année suivante, il fut envoyé en mission aux Etats-Unis. Là, son rôle, bien que non officiel, fut considérable. Acclamé par le peuple américain, même par les groupements d'origine germanique, comme l'incarnation de la France glorieuse, recueillant pour le plus grand avantage de son pays le bénéfice d'une popularité immense, le maréchal put, au milieu de tempêtes d'applaudissements et de vivats, gagner à la cause d'une intervention non plus limitée, mais pleine et entière, les hommes politiques de Washington. A l'issue de la tournée triomphale qui le conduisit à Chicago et à Saint-Louis, il élabora, de concert avec le ministre de la guerre américain, un projet de convention militaire, établissant suivant ses vues propres et l'expérience de trois années de guerre les bases de la coopération des Etats-Unis. Les dispositions de ce projet furent intégralement appliquées. Ainsi, dans la préparation de cette intervention américaine, facteur décisif de la victoire, l'ancien généralissime eut encore un rôle de premier plan.

De retour en France et vivant dans une demi-retraite, il fut encore à plusieurs reprises consulté, aux heures les plus critiques, par le gouvernement, particulièrement lors de la rupture du front anglais en mars 1918. Fidèle à sa doctrine, il ne cessa de préconiser l'unité de commandement, et ses efforts contribuèrent à y gagner le gouvernement.

Après le défilé du 14 juillet 1919, où, pour la dernière fois, le maréchal parut à la tête de ses troupes, il alla encore à deux reprises représenter la France à l'étranger : à la fin de 1919, en Espagne, où les Catalans lui témoignèrent avec éclat leur sympathie; à la fin de 1920, en Roumanie, où, chargé de porter la croix de guerre au roi et aux villes roumaines, son voyage ne fut pas sans portée politique et contribua à affirmer la cordialité des relations entre les deux pays.

Vainqueur de la plus grande bataille qu'ait vue le monde, n'ayant jamais, au milieu des difficultés les plus graves, « désespéré de la République », ayant symbolisé pendant trois ans l'indomptable volonté française, ayant su choisir les généraux qui, après son éloignement du front, ont terminé glorieusement la guerre, doué d'un exact et minutieux génie d'organisateur, sympathique à ses troupes par sa grande bonté, le maréchal Joffre doit vivre dans l'histoire comme l'un de nos grands chefs. — LÉON ABENSOUR.

Maintenon (MADAME DE). *L'énigme de sa vie auprès du Grand Roi*, par Mme Saint-René Taillandier. (*Les Figures du passé*. Paris, in-8°, 1920). — La femme qui a écrit : « Je serai une énigme pour le monde » a vu avec la lucidité parfaite qui est le caractère de son esprit quel problème serait, pour la postérité curieuse, l'explication de son âme et de sa destinée. Les historiens les plus dégagés des préventions confessionnelles, politiques ou autres, demeurent perplexes devant cette figure volontairement effacée. La puissance qui se maintient dans l'ombre indispose, et les imaginations portées aux explications mélodramatiques — un Michelet, après un Saint-Simon — ont alors beau jeu pour la noircir encore. Pourtant, Mme de Maintenon a été, selon le mot du duc de Bourgogne, une femme *vraie*, et c'est dans sa vérité qu'a voulu la peindre Mme Saint-René Taillandier, écrivain qui adoucit de sa finesse féminine la solide méthode psychologique et l'élocution pittoresque, qu'elle a reçues par droit d'héritage de son oncle Hippolyte Taine.

Rien, vraiment, dans la naissance de Françoise d'Aubigné, ne semble la prédestiner à devenir une épouse royale, ni, surtout, la femme toute-puissante à laquelle on attribuera une part très grande dans la révocation de l'édit de Nantes. Son grand-père est un huguenot célèbre et terrible, cruel partisan, pillard sans vergogne, poète, historien enflammé, en somme, un caractère solidement trempé; c'est l'âme du parti protestant, le fameux Agrippa d'Aubigné. S'il est permis de penser qu'elle hérita de ce dur aïeul quelques-unes de ses plus fermes qualités : un esprit lucide et tenace, à tendances



Mme de Maintenon, tableau de Mignard. (Musée de Versailles.)

moralisantes, avec une certaine conscience orgueilleuse de sa propre supériorité, c'est en quelque sorte par-dessus la tête de son père, Constant d'Aubigné, fils indigne d'un père héroïque. Sceptique, cynique, maudit et deshérité de ce père, qu'il trahit, toujours criblé de dettes, Constant d'Aubigné est en prison lorsqu'il épouse, au château Trompette, Jeanne de Cadilhac, la fille de son gardien, qu'il a sans doute séduite, et encore en prison lorsque naît, à la Conciergerie de Niort, le 28 novembre 1635, la petite Françoise. Autour de ce berceau, la famille maternelle, catholique, la famille paternelle, protestante, se querellent. Sur le désir de sa mère, l'enfant est baptisée catholique. Mais, bientôt, sa tante de Villette, une fille d'Agrippa, l'emporte dans son château de Mursay, où elle lui donne une première et ineffaçable empreinte protestante. A sept ans, elle est rendue à ses parents, qui l'emmènent aux Antilles. De retour en France, après un nouveau passage à Mursay, l'enfant est placée par une parente catholique, Mme de Neuillant, chez des religieuses, qui ne peuvent triompher de son attachement au protestantisme. Les ursulines de Paris, qui la rudoient fort, ne sont pas plus heureuses, jusqu'au moment où l'une d'elles, plus douce et plus adroite, persuade cette rebelle de quinze ans. L'enfant consent à se convertir, mais à bon escient : car il faudra d'abord qu'on ait mis aux prises, en sa présence, un prêtre et un pasteur, et le pasteur a le dessous. Mme Saint-René Taillandier fait remarquer justement combien, aux yeux de cette jeune fille, tout ce qui concerne l'âme et son salut apparaît comme l'essentiel de la vie.

La voilà catholique, et pour tout de bon. Va-t-elle entrer au couvent, puisqu'elle est et noble et pauvre ? Elle ne veut pas en entendre parler. La femme

qui fondera Saint-Cyr n'aime point les religieuses. Elle dira plus tard de Scarron : « J'ai mieux aimé l'épouser qu'un couvent. » Et voilà pourquoi, à seize ans, celle qu'on appelle « la belle Indienne » devient l'épouse de ce paralytique qu'est Scarron. Le mariage eut lieu en avril 1652. Cette belle jeune femme, qui fut mariée sans l'être, embellit les dernières années de ce pauvre Scarron par la parfaite dignité de sa vie et agrandit le cercle des personnes de qualité qui fréquentaient chez lui et où l'on voyait Mlle de Scudéry, Mmes de Sévigné et de La Fayette, et aussi Ninon de Lenclos. Elle le soutint dans les mauvais jours, dans les incertitudes de la Fronde, dans les embarras d'argent d'où il pensait se tirer tantôt par des entreprises industrielles, tantôt par des opérations magiques, toujours par des chimères. En revanche, soit en dirigeant son cercle, soit en lui servant de secrétaire, elle s'ornait l'esprit, apprenait les langues, formait son style et prenait le goût d'un parler clair et franc. Scarron mourut le 7 octobre 1660. « Le seul regret que j'aurai en mourant, disait-il à Segrais, sera de ne pas laisser de bien à ma femme, qui a infiniment de mérite et de qui j'ai tous les sujets imaginables de me louer ».

Il ne lui laissait que peu d'argent et presque autant de dettes. Les meubles vendus, il restait à la jeune veuve 4.000 à 5.000 livres en tout. Par bonheur, elle avait des parentes influentes : la maréchale d'Aumont, la duchesse de Navailles. Recommandée à la reine mère, elle obtint sur la cassette royale une pension de 2.000 livres. Logée au couvent de la Petite-Charité de Notre-Dame, près de la rue Saint-Louis, puis chez les ursulines de la rue Saint-Jacques, vêtue très simplement d'étamine et de linge uni, elle ne laissait pas de fréquenter, soit à l'hôtel d'Albret, soit à l'hôtel de Richelieu, la meilleure compagnie. Elle y fait goûter son caractère à la fois sérieux et enjoué, ses manières pleines de distinction et de goût, son esprit cultivé, solide et surtout juste, son aptitude à rendre service, à administrer, à jouer gracieusement le rôle d'intendante. Enfin, elle était déjà ce qu'elle sera toujours : à la fois influente et modeste. Ses amis la mènent à la cour. Un beau jour, elle fait partie des trois cents dames qui, à Saint-Germain, mangent avec le roi. Elle sait tous les secrets du lieu : elle écoute les histoires sur la reine, sur Mlle de La Vallière, sur Mme de Montespan, qu'elle a rencontrée à l'hôtel d'Albret et dont elle apprend la naissante faveur; mais elle les écoute en femme qui ne semble guère comprendre les orages de la passion et qui veut rester sage. Elle a, du reste, choisi un directeur des plus méticuleux et des plus exigeants, l'abbé Gobelin. Elle est parfaitement calme.

Un problème assez délicat se rattache à cette période. Cette femme jeune et attrayante, qui n'a connu du mariage que de tristes devoirs, a-t-elle eu des amants? Ecartons le témoignage de Saint-Simon, postérieur et suspect. Il est constant que, entre autres, le marquis de Villarceaux fut fort épris d'elle. Vers 1702, Ninon de Lenclos, très vieille, répondait à Saint-Evremond qui la pressait de questions sur la jeunesse de Mme Scarron : « S... (Scarron) était mon ami, sa femme m'a donné mille plaisirs par sa conversation, et, dans le temps, je l'ai trouvée trop gauche pour l'amour. Quant aux détails, je n'ai rien su, rien vu, mais je leur ai presté souvent ma chambre jaune, à elle et à Villarceaux. » De son côté, Tallemant dit, dans une note de ses *Historiettes* : « Elle a une pension de 2.500 à 3.000 livres, une petite maison. Villarceaux y va. Mais elle fait fort la prude. » Cela peut inquiéter. Est-ce absolument probant? N'oublions pas deux autres paroles de la même Ninon : « Mme Scarron a toujours été sage, mais elle n'était pas propre à l'amour »; et encore : « Mme de Maintenon était vertueuse par faiblesse d'esprit; j'aurais voulu l'en guérir, mais elle craignait trop Dieu ! » A dire vrai, il est difficile de se décider sur des anecdotes de cette qualité. C'est sur toute la vie de Mme de Maintenon et sur ses perpétuelles confessions, qui ne laissent entrevoir aucune défaillance de ce genre, que s'appuie l'auteur de ce livre pour mettre en doute ces racontars.

C'est un autre problème de se demander comment Mme Scarron, qui *faisait fort la prude*, a consenti à se charger de l'éducation des enfants adultérins du roi et de Mme de Montespan. Elle hésita beaucoup et ne se décida que parce que son directeur le lui permit et sous cette condition que le roi le lui commandât lui-même. Il ne faut point juger ces subtilités de conscience avec les idées d'aujourd'hui. Les gens de ce temps-là voulaient passionnément le bien du roi et, puisque les bâtards existaient, il fallait bien les élever, et de telle sorte qu'ils ne fussent pour la couronne ni un embarras ni un danger et, pour cela, les confier à une gouvernante capable d'en faire des « gens de bien ». La tâche acceptée, Mme Scarron s'en acquitta avec des soins infinis et une discrétion merveilleuse. A Vaugirard, où elle s'installa dès la troisième naissance, Louis XIV venait voir ses enfants illégitimes et faisait plus ample connaissance avec la gouvernante. Il semble qu'au premier abord, le roi, esprit naturellement judicieux et noble, mais peu cultivé, ait été un peu effrayé de sentir chez cette femme une supériorité d'instruction et de conversation et une gravité qui le gênaient. « Je n'aime pas votre bel esprit », disait-il en parlant d'elle à Mme de Montespan. Malentendu passager, qui ne devait pas résister à un plus long commerce : la solidité de l'une était faite pour charmer l'honnête raison de l'autre.



Maison royale de Saint-Cyr, fondée par Mme de Maintenon pour l'éducation de deux cent cinquante jeunes filles nobles et pauvres. Les élèves, admises de sept à douze ans, y restaient jusqu'à leur vingtième année. Mme de Maintenon y mourut. (Gravure de Mariette.)

Ce serait, d'ailleurs, une bien grosse erreur historique et psychologique que de se figurer Mme Scarron cherchant à supplanter, comme favorite, Mme de Montespan. Mais elle est de ceux qui font ouvertement des vœux pour que Louis XIV renonce à sa liaison coupable et cesse d'aventurer son salut. Elle est en esprit avec les Bossuet, les Bourdaloue, qui tonnent en chaire contre l'adultère. Il n'est pas surprenant qu'ayant de tels sentiments et dans un temps où, installée à Saint-Germain, elle se trouvait davantage sous la coupe de la favorite, elle ait eu de fréquents démêlés avec elle. Elle ne se gênait pas pour la sermonner et lui faire honte de sa vie, et l'on conçoit de quel air l'orgueil d'une femme jalouse et d'une Mortemart devaient s'accommoder de ces leçons. La gouvernante, du reste, était lasse d'une situation assez fausse. Elle réclamait la récompense qu'on lui avait promise : 100.000 livres, pour acheter une terre à la campagne, s'y retirer et vivre enfin dans la retraite et la paix. Ses vœux furent exaucés. Elle reçut même 200.000 livres, et le roi la salua désormais du titre de Mme de Maintenon, du nom de la terre qu'elle avait achetée. On comprit qu'il n'y avait plus lieu de parler de Mme Scarron. Mais il lui faudra attendre encore quelque quarante ans avant de pouvoir songer à la retraite définitive qu'elle a rêvée. Elle est liée à la cour. Malgré les tiraillements, malgré les prédicateurs, la favorite continue à donner au roi des enfants, que Mme de Maintenon continue à élever. Elle est l'espoir du parti pieux, qui l'encourage dans son poste. Le roi, qui soutient avec elle des conversations de quatre heures, commence à subir son influence et se range. La pauvre reine dit : « Jamais le roi n'a été aussi tendre pour moi que depuis qu'il l'écoute. » Mme de Maintenon devient surintendante de la reine, puis seconde dame d'honneur de la Dauphine. Le pape lui adresse un bref des plus flatteurs. Elle est devenue une puissance. Et, cependant, elle vit déjà très retirée, s'occupant de bonnes œuvres, élevant des petites filles pauvres, écrivant à son directeur ces lignes, qui sont toute une psychologie :

Mes journées sont présentement assez réglées et fort solitaires. Je prie Dieu un moment en me levant ; je vais à deux messes les jours d'obligation et à une les jours ouvriers; je dis mon office tous les jours, et je lis quelques bons livres; je prie Dieu en me couchant et, quand je m'éveille la nuit, je dis un *Laudate* et un *Gloria Patri*. Je pense souvent à Dieu dans la journée, je lui offre mes actions, je le prie de m'ôter d'ici si je n'y fais mon salut, et, du reste, je ne connais point mes péchés. J'ai une morale et de bonnes inclinations, qui font que je ne fais guère de mal. J'ai un désir de plaire et d'être aimée, qui me met en garde contre mes passions. Ainsi, ce ne sont presque jamais des faits que je puis me reprocher, mais des motifs très humains : une grande vanité, beaucoup de légèreté et de dissipation, une grande liberté dans mes pensées et dans mes jugements et une contrainte dans mes paroles, qui n'est fondée que sur la prudence humaine. Voilà mon état ; ordonnez le remède que vous y croirez le plus propre.

Le 30 juillet 1683, la reine meurt. Le roi va-t-il retomber dans ses coupables amours? Grand sujet d'inquiétude, dans le parti dévot. « Le veuvage, dit-on, est un état contraire à sa nature » et, tout de suite, on songe à le remarier. Il a quarante-cinq ans. Sa postérité, à ce moment, paraît plus que suffisante pour assurer sa succession. Point n'est besoin de chercher pour lui une princesse. Ce qu'il fallait, c'était une femme raisonnable, pieuse, capable d'influence sur le roi, de dévouement envers sa famille, d'autorité sur les bâtards, de discrétion dans une situation élevée qui devait demeurer secrète. Mme de Maintenon pouvait être cette femme. Elle voulut l'être, et le secret fut bien gardé, puisque, aujourd'hui, nous ignorons encore à quelle date précise Mme de Maintenon, vers l'âge de quarante-huit ans environ, devint, sans être reine, l'épouse légitime du roi. Dans les temps qui suivirent la mort de la reine, Mme de Maintenon parut en proie à une de ces crises d'agitation qui précèdent les décisions graves. Mais, dès le 26 septembre, la crise était sans doute terminée, puisqu'elle écrivait à l'abbé Gobelin : « J'ai grand besoin de forces pour faire un bon usage de mon bonheur. »

Nous voyons alors, à côté du trône de France — situation unique dans l'histoire — une femme qui, pendant plus de trente années, va vivre dans la retraite et le mystère; femme du roi, sans avoir aucun privilège royal, sauf, peut-être, celui d'assister à la messe dans une des tribunes de la chapelle; qui continue même, comme deuxième dame d'atour, à peigner les cheveux de la Dauphine. Elle disparaît du monde, cesse de voir ses amies, écarte les quémandeurs, ceux de sa famille, comme les autres. A Versailles, elle a tout juste sa chambre, avec l'antichambre attenante, meublée de quelque livres et objets de piété. Ses plaisirs, ce sont les bonnes œuvres, Maintenon, où elle fonde des ateliers de tissage et de blanchisserie, et surtout Saint-Cyr, où elle passe le plus de temps qu'elle peut, où elle trouve ses vrais enfants et où elle apparaît dans toute sa supériorité d'éducatrice et de moraliste. C'est dans ces retraites qu'elle voudrait reposer son âme lassée. Mais un grand devoir la rappelle : elle doit sauver l'âme du roi. Sur les affaires du royaume elle a beaucoup moins d'influence qu'on ne le croit. Elle n'a point de ces visées. Sa correspondance avec Mme des Ursins, ambitieuse, énergique et guerrière, montre bien, par contraste, la vraie nature de Mme de Maintenon, recluse volontaire, éprise de paix, effrayée par la guerre, attristée par les souffrances du peuple, désespérée dans les mauvais jours, timide dans la politique, qu'elle juge toujours d'un point de vue mystique et moral. C'est là son domaine, et c'est sur l'âme du roi qu'elle prétend surtout régner. Elle prêche, et Louis l'écoute. Tous les jours, il se rend chez elle avant son souper et se tient près de la grande bergère à oreilles, où elle est installée. Elle s'attache à le distraire et, au besoin, à le consoler. Quand arrivent l'âge, les mauvais jours, les deuils, le vieux roi, demeuré toujours si majestueux et si digne devant sa cour et devant sa famille, s'abandonne davantage, une fois seul avec sa vieille compagne, aux faiblesses de la douleur humaine.

Quand le roi est revenu de la chasse (dit Mme de Maintenon), il vient chez moi ; on ferme la porte, et personne n'entre

plus. Me voilà donc seule avec lui. Il faut essuyer ses chagrins, s'il en a, ses tristesses, ses vapeurs ; il lui prend quelquefois des pleurs dont il n'est pas le maître, ou bien il se trouve incommodé. Il n'a point de conversation. Il vient quelque ministre, qui apporte souvent de mauvaises nouvelles ; le roi travaille. Si l'on veut que je sois en tiers dans ce conseil, on m'appelle ; si on ne veut pas de moi, je me retire un peu plus loin, et c'est là où je place quelquefois mes prières de l'après-midi. Je prie Dieu environ une demi-heure. Si l'on veut que j'entende ce qui se dit, je ne puis rien faire ; j'apprends là quelquefois que les affaires vont mal : il vient quelque courrier avec de mauvaises nouvelles ; tout cela me serre le cœur et m'empêche de dormir la nuit...

Des confidences de ce genre expliquent cette autre parole dite à la même personne, Mme de Glapion : « Ne croyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune que l'on aurait peine à imaginer ? » Le faste l'ennuie, ainsi que cette majesté d'allure où il faut, selon sa forte expression, « périr en symétrie ».

Elle voit mourir autour d'elle tous ceux qui, à la cour, pouvaient l'aimer : le Dauphin, qui la prenait pour confidente ; la duchesse de Bourgogne, qui était la joie et la consolation du roi et de celle qu'elle appelait gentiment « ma tante » ; le duc de Bourgogne, qui la respectait. Elle sait que, le roi mort, le pouvoir appartiendra à son neveu, au duc d'Orléans, le fils de cette Madame qui la hait et, dans ses lettres adressées en Allemagne, la traite couramment d'« ordure » et l'accuse de tous les crimes. Son cœur, alors, vole vers Saint-Cyr, asile de la paix, où elle se retrouve dans son élément, vers ces jeunes filles qu'elle élève et qu'elle aime. Nous regrettons de ne pouvoir suivre Mme Saint-René Taillandier dans le récit, même résumé, qu'elle fait de la fondation, des réformes et de la vie de Saint-Cyr. Qu'il nous suffise de rappeler que, là aussi, Mme de Maintenon eut à se défendre contre deux dangers : les mœurs mondaines et le quiétisme. L'erreur chère à Mme Guyon, à Fénelon et à Mme de La Maisonfort faillit gâter Saint-Cyr et elle-même et lui aliéner le roi, qui n'aimait pas que les siens eussent tort, surtout à Rome : « Jamais, écrivait-elle plus tard, je n'ai été si près de la disgrâce », et ce mot de *disgrâce* étonne chez une épouse légitime. Elle pleura bien des nuits, jusqu'au jour où Louis XIV voulut bien lui dire : « Madame, allez-vous donc mourir pour cette affaire-là ? »

Quand Louis XIV fut parvenu au terme de sa longue vie — il avait soixante-dix-sept ans, elle en avait quatre-vingts — elle acheva la tâche qu'elle s'était donnée, celle du salut du roi. Dans la pièce voisine de la chambre où le vieux monarque agonisait au son un peu éloigné et assourdi des violons et des hautbois, qui depuis sa jeunesse lui jouaient chaque jour ses airs favoris, elle fit dresser un lit. C'est elle qui offrit à Louis de recevoir les sacrements et qui, avant l'arrivée du confesseur, l'assista dans son examen de conscience ; puis elle l'aida encore à brûler ses papiers, peut-être les lettres qui restaient d'elle. Le roi, dit Mlle d'Aumale, lui « demanda pardon de n'avoir pas assez bien vécu avec elle ; il regrettait, lui aussi, de ne l'avoir pas rendue heureuse, mais il l'assura l'avoir toujours aimée et estimée également ». Elle lui demanda de prier le duc d'Orléans d'avoir de la considération pour elle, et il le promit et le fit en ces termes : « Elle m'a été utile en tout, mais surtout pour mon salut. » Le 28 août, le roi paraissant dans le coma, elle partit pour Saint-Cyr, avec Mlle d'Aumale, dans le carrosse du duc de Villeroy. Imitait-elle l'usage du roi qui, lorsqu'il perdait les siens, se retirait toujours avant leur agonie ? Ou bien eut-elle peur de se trouver, vieille femme sans appui, en butte aux mauvais procédés des maîtres de l'heure ? Quoi qu'il en soit, apprenant que le mourant reprenait connaissance, elle revint en hâte auprès de lui. « Ne vous tenez plus là, madame, lui dit-il, c'est un spectacle bien triste. J'espère qu'il finira bientôt. » De nouveau il entra dans le coma. Cette fois, elle partit tout en pleurs, pour ne plus revenir. Le 2 septembre, dans la chapelle de Saint-Cyr, avec ses religieuses et ses filles, elle écouta la prière des morts.

Le 6 septembre, elle reçut la visite du duc d'Orléans, qui lui promit de lui conserver sa pension ; ce fut un entretien tout de promesses et de justifications mutuelles. Puis ce fut le tour de Madame. Mme de Maintenon dispensa les princesses de visite. Elle congédia ses gens, refusa de recevoir ses amies, tout en continuant parfois à leur écrire. Elle se cacha plus que jamais. Mais elle avait à Saint-Cyr même ses fidèles : Mme de Glapion, Mlle d'Aumale, qui nous ont conservé ses propos si pleins de choses, de souvenirs douloureux, fruit d'une expérience unique, élevée, amère. Elle brûlait les derniers billets de Louis. « Me voici hors d'état, disait-elle, de prouver que j'ai été bien avec le roi ». Le tsar Pierre le Grand vint un jour la voir, comme un antique objet de curiosité. L'éclat de la conspiration de Cellamare, où le plus aimé de ses élèves, le duc du Maine, se trouvait compromis, fut un dernier coup. Elle mourut le 16 avril 1719. « La vieille guenipe est crevée à Saint-Cyr, samedi passé, entre quatre et cinq heures, » écrivait, avec une délicatesse toute germanique, la vieille duchesse d'Orléans, son ancienne ennemie. Celle qu'à Saint-Cyr on appelait absolument « Madame » fut enterrée dans le chœur de la chapelle, mais elle régna encore en esprit plus de quatre-vingts ans dans Saint-Cyr, son vrai royaume. La tradition de la maison n'avait pas changé d'une ligne lorsque survint la Révolution et qu'en janvier 1794 des ouvriers violèrent sa tombe et prirent son cadavre, parfaitement conservé, pour le traîner, la corde au cou, jusqu'à un trou du jardin.



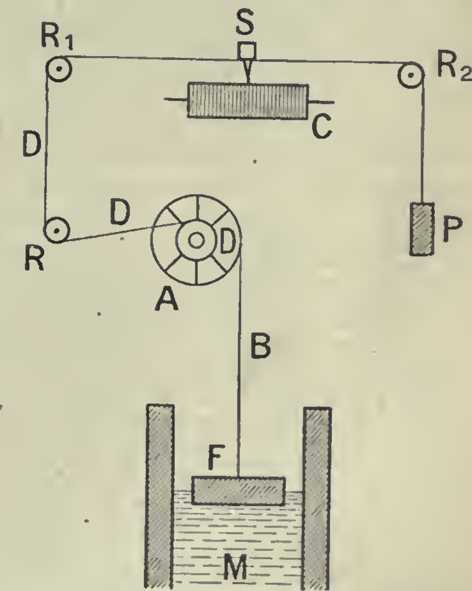
Observatoire marégraphique, établi à l'embouchure de la Rance, à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).

Cette profanation stupide et alors habituelle ne suffirait pas à montrer que Mme de Maintenon ne fut pas populaire. Mais il est constant qu'elle ne le fut jamais. Le mystère, la simplicité où elle a dû vivre y sont certainement pour une grande part. Il y a quelque chose de plus profond encore : cette recluse royale, esprit d'une lucidité parfaite, d'un merveilleux bon sens, cette « femme vraie », a manqué de quelque chose. Du haut de son esprit si net et de toute sa grande désillusion, elle domine trop les choses. Elle n'a pas l'air de donner son cœur. Et, pourtant, elle semble aimer : aimer les enfants, les princes et princesses qu'elle élève, la petite duchesse de Bourgogne, les jeunes filles de Saint-Cyr ; dans sa solitude de Versailles, elle a presque toujours une petite fille auprès d'elle. Mais sa tendresse, si elle en a, est recouverte par une sorte de glace, qui a éloigné d'elle les gens. — Elle en souffrait sans doute. — Elle tient à distance ses contemporains et la postérité. Ses qualités, du reste admirables, de supérieure de couvent semblent hors de place chez la compagne d'un roi. Elle est trop en debors de ce monde. On l'aimerait davantage, avec plus de faiblesse. Il est juste, pourtant, qu'on fasse effort pour la comprendre telle qu'elle a été. C'est une tâche que Mme Saint-René Taillandier a conduite avec délicatesse et achevée avec bonheur. — Louis Coquelin.

Marées (Utilisation des). L'utilisation des marées est un problème posé depuis fort longtemps et pour lequel il ne semble pas que l'on ait trouvé jusqu'ici de solution satisfaisante. Les essais auxquels on procède actuellement, sur divers points des côtes françaises et étrangères, donneront-ils un résultat plus heureux ? En tout cas, la pénurie actuelle de charbon et son prix élevé ont mis le problème à l'ordre du jour, surtout en France, où nous nous trouvons favorisés dans certaines régions par l'amplitude des marées.

Le flux et le reflux de la mer est un phénomène continu et périodique, constituant effectivement une immense source naturelle et intarissable d'énergie (*houille verte*) qui est, aujourd'hui, presque entièrement perdue. L'explication du phénomène est connue depuis longtemps ; nous savons qu'il se produit sous l'influence de l'attraction de la lune et du soleil sur les eaux de la mer. Chacune de ces actions donne naissance à un mouvement périodique des eaux, et, les deux oscillations correspondantes se superposent. Toutefois, la distance de la lune à la terre n'est que de 60 rayons terrestres, tandis que le soleil en est éloigné de 23.400 rayons terrestres ; dans ces conditions, l'influence de notre satellite est bien plus considérable que celle du soleil. En somme, les eaux de la mer oscillent autour d'une position moyenne sensiblement fixe que l'on appelle le *niveau moyen* ; le niveau supérieur est la *pleine mer*, le niveau inférieur la *basse mer* ; les eaux de l'Océan sont assujetties à deux pleines mers et deux basses mers pendant le temps qui s'écoule entre deux passages consécutifs de la lune au méridien du lieu, c'est-à-dire, en moyenne, pendant 24 h. 50 m. 5. Le retard d'une marée, d'un jour sur le précédent, est en moyenne de 50 m. 5, et l'intervalle entre deux pleines mers ou deux basses mers consécutives, 12 h. 25 m.

La pleine mer arrive avec l'onde de marée, de sorte qu'elle se produit dans chaque port à des heures



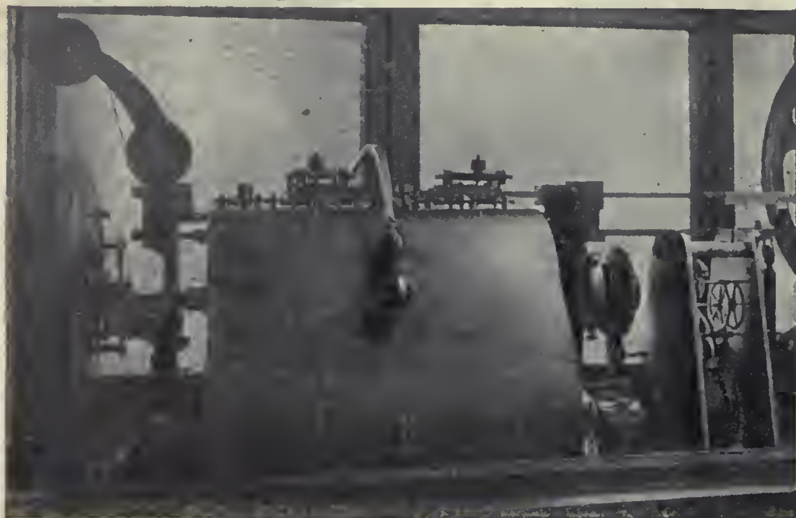
Médimarémètre ou *médimarégraphe*. M, puits communiquant avec la mer de façon que l'eau y reste calme ; F, flotteur dont le mouvement vertical se transmet à l'aide du fil B enroulé sur la poulie fixe A ; D, roue clavetée sur la poulie et autour de laquelle s'enroule, en sens contraire de B sur A, le fil D passant sur des poulies de renvoi R, R_1, R_2 et à l'extrémité duquel est attaché un contre-poids P ; S, style muni d'une plume qui s'appuie sur la surface du cylindre enregistreur C.

différentes ; de plus, l'heure de la pleine mer présente, en chaque lieu, un retard (à peu près invariable pour l'endroit considéré) sur le passage de la lune au méridien.

Le mouvement oscillatoire de la mer est étudié à l'aide du *marégraphe* ou du *médimarégraphe*. La différence de hauteur des eaux en un lieu donné, à la pleine mer et à la basse mer, s'appelle *amplitude de la marée* au lieu considéré ; cette amplitude est variable avec les positions respectives de la lune et du soleil par rapport à la terre ; elle atteint son maximum quand les actions de la lune et du soleil sont concordantes, c'est-à-dire quand les deux astres

sont en conjonction ou en opposition (nouvelle et pleine lune), ce sont les *marées de syzygie* ou de *vive eau;* au contraire, quand les deux astres se trouvent en quadrature (premier et dernier quartiers de la lune), ce sont les marées les plus faibles; elles sont dites de *quartier* ou de *morte eau.*

Pendant certains jours de syzygie, la hauteur de la pleine mer au-dessus du niveau moyen s'appelle *unité de hauteur.* Si l'on appelle h la différence de hauteur, pour un jour quelconque, entre la pleine mer et le niveau moyen, u l'unité de hauteur, le rapport $\frac{h}{u}$ s'appelle *coefficient de marée;* si on le désigne par c, on a la relation $h = cu$, et, par suite, l'amplitude de la marée qui est $2h$ est égale à $2cu$. Les valeurs de c sont données pour les différents jours de l'année par l'*Annuaire des marées*, l'*Extrait de la connaissance des temps*, l'*Annuaire du Bureau des longitudes ;* elles sont communes à tous nos ports et varient de 1,19 à 0,29.



L'appareil enregistreur du marégraphe totalisateur de Marseille.

Le mouvement oscillatoire des eaux de la mer met en œuvre une énergie considérable : ainsi, par exemple, si l'on s'en tient au cas d'un bassin à parois verticales, qui serait rempli par les eaux au moment du flux, et en même temps que lui, a étant l'amplitude de la marée, le travail correspond à l'élévation d'une masse d'eau dont le centre de gravité s'élève à $\frac{a}{2}$; en supposant le poids spécifique de l'eau de mer égal à 1, une simple intégration montre que ce travail est $\frac{a^2}{2}$ par unité de surface. Cette valeur donne une idée du grand intérêt que présente la récupération d'une telle énergie.

Les premiers essais qui ont été faits remontent à une date fort éloignée et conduisirent à l'établissement des moulins de marée; ce sont, d'ailleurs, les seules installations qui aient donné un rendement et qui subsistent encore aujourd'hui sur divers points de la côte française; il semble que le premier moulin de marée a été installé à Dunkerque. Pour l'établissement d'un moulin de marée, on utilise, en général, un bassin naturel qui se trouve rempli par les eaux à la haute mer; le moulin est mis en marche, à la mer descendante, par le reflux de l'eau. Ces moulins n'ont donc qu'une marche intermittente; une telle installation ne donne qu'un bien faible rendement et ne constitue pas, à proprement parler, une solution satisfaisante du problème. Cependant, dès 1737, dans un *Traité d'architecture hydraulique*, Bélidor, commissaire d'artillerie, montra, le premier, qu'on peut obtenir une marche régulière lorsqu'on a à sa disposition deux bassins; Decœur, en 1890, puis Maire et Parizot ont indiqué des perfectionnements au système Bélidor.

Dans un remarquable mémoire sur l'*utilisation des marées*, l'amiral Amet partage en trois catégories les différentes méthodes susceptibles de récupérer l'énergie produite :

1° Utilisation de la *pression* ou *chute d'eau* créée en laissant s'établir une différence de niveau entre la surface de la mer libre et le plan d'eau d'un bassin naturel ou artificiel convenablement barré ;

2° Utilisation de la *vitesse* du liquide agissant par sa force vive sur les palettes ou les ailes d'organes rotatifs plongés dans son courant ;

3° Utilisation de la *poussée* du liquide élevant au flux, laissant descendre au reflux, des flotteurs dont le mouvement alternatif serait transformé d'une façon ou d'une autre par des machines appropriées.

Les établissements correspondant à la première catégorie seraient évidemment analogues à ceux déjà installés pour la houille blanche. On sait que l'installation d'une usine hydraulique de montagne comprend :

1° Un barrage pour détourner les eaux du torrent et les conduire à un premier bassin (*bassin de décantation*) ;

2° Un canal faisant communiquer ce premier bassin avec un autre (*bassin de mise en charge*) ;

3° Des conduites amenant l'eau de ce second bassin jusqu'aux turbines dont le dénivellement par rapport au second bassin constitue la hauteur de chute ;

4° L'usine où le travail donné par les turbines est utilisé ;

5° Un canal partant de l'usine et ramenant généralement l'eau au lit naturel du torrent.

Outre les difficultés techniques que comporte l'installation analogue dans le cas des marées, il faut encore remarquer que les hauteurs de chute que l'on peut réaliser sont peu considérables (à Granville [Manche], qui est un des points de la côte française où les marées ont le plus d'amplitude, elles sont en moyenne de $11^m,7$ et n'ont pas une valeur constante); dans ces conditions, les turbines employées pour les usines hydro-électriques ne donneraient que peu de rendement. D'autre part, ces turbines elles-mêmes pourront être détériorées par l'action corrosive de la mer et aussi, ce qui arrive également dans certaines usines hydro-électriques, sous l'action des sables entraînés par l'eau avec une grande vitesse.

En février 1920, une commission de la houille verte a été instituée au ministère des travaux publics, à l'effet d'étudier les nombreux projets élaborés de différents côtés pour l'utilisation des marées. Cette commission a jugé que, dans l'état actuel de nos connaissances, le seul procédé susceptible d'application pratique est l'utilisation, dans les régions de grande marée, des bassins naturels du littoral, en les aménageant avec des barrages et des installations de turbines; ses travaux ont surtout porté sur le choix de ces dernières ; elles doivent, comme nous l'avons dit, se différencier des turbines employées dans les usines hydro-électriques de montagne, de façon à être inattaquables à l'eau de mer et, de plus, pouvoir utiliser de grands débits avec une faible chute dont la hauteur, de plus, n'est pas rigoureusement fixe. Un concours ouvert entre les industriels intéressés a montré que la construction de ces turbines est aujourd'hui parfaitement réalisable. Enfin, sur les indications de cette commission, le ministère des travaux publics a décidé de faire des essais, et il a choisi, pour l'installation d'une station, l'Aber-Benoît et l'Aber-Vrac'h (Bretagne), où les marées sont de 5 à 8 mètres environ; le barrage à construire ne dépasserait pas 150 mètres. La dépense est évaluée à une dizaine de millions; on procède actuellement aux sondages préliminaires.

De plus, le ministère a décidé d'accorder des concessions aux particuliers et aux compagnies qui désireraient faire des aménagements en vue de l'utilisation des marées; c'est ainsi qu'une société fait en ce moment les études préliminaires pour une installation à l'estuaire de la Rance, près de Dinan, et qu'un groupe d'industriels de la Loire-Inférieure s'occupe de l'aménagement du golfe du Morbihan, en face de Port-Navalo.

Ce n'est pas seulement en France que le problème de la houille verte préoccupe les esprits; en particulier, les Anglais ont décidé d'effectuer des essais à l'embouchure de la Severn, où les marées atteignent 18 mètres de hauteur.

Ces différents projets rentrent dans la première catégorie du classement fait par l'amiral Amet; il en existe d'autres. La Porte, dans une communication faite à l'Académie des sciences (*Séance du 13 décembre 1920*), propose d'utiliser les courants horizontaux. Après avoir fait remarquer qu'en certains points de nos côtes la vitesse des courants de marée est très élevée (à l'entrée du Morbihan, cette vitesse est de 4 mètres et même 5 mètres à la seconde; le raz de Sein, le Fromveur, le Four, sont traversés par des courants de 3 mètres à $3^m,50$ par seconde, etc.), il estime qu'on obtiendrait un résultat satisfaisant en mouillant dans le lit du courant « des navires spéciaux, munis de roues plus ou moins analogues à celles des premiers navires à vapeur. Ces roues, mues par le courant, actionneraient des machines électriques d'une puissance en rapport avec la vitesse moyenne du courant de marée ». Le navire s'orienterait de lui-même sous l'influence du courant, de sorte que les machines du bord tourneraient toujours dans le même sens.

Enfin, signalons encore la solution donnée dès 1910 par Bigourdan (*Compt. rend. Acad. des sc.*, 26 juillet 1920), et qui fait l'objet d'essais pratiqués en ce moment sur la côte belge : une cloche fixe ayant son ouverture en bas est disposée de façon à se remplir graduellement à la mer montante ; l'air enfermé dans la cloche va donc se trouver peu à peu comprimé et acquiert une force élastique qu'il est, d'ailleurs, facile d'évaluer ; il suffira d'ouvrir le robinet d'un tube scellé sur le haut de la cloche, et l'énergie de cet air comprimé pourra être utilisée. D'autre part, quand la mer descendra, un vide partiel se créera au-dessus de l'eau de la cloche; on pourra en profiter pour effectuer un appel d'air, ce qui constituera encore une énergie disponible. Dans une telle installation, la manœuvre serait simple : elle se réduirait à l'ouverture ou fermeture de robinets ou de vannes; l'inégalité des marées n'aurait qu'une influence secondaire et, de plus, l'action des eaux de la mer présenterait peu d'inconvénients. — G. Bouchény.

Nêne, par Ernest Pérochon (Paris, prix Goncourt, 1920). — Parmi les noms des lauréats probables du prix Goncourt pour 1920, que le jeu habituel des pronostics avait mis en avant, un seul n'avait été prononcé par personne — ou presque — celui d'Ernest Pérochon, auteur de *Nêne*, à qui le prix a été finalement attribué par 6 voix, contre 2 à Marcelle Viaux, (*une Enlisée*), 1 à Louis Chadourne (*l'Inquiète Adolescence*), et 1 à P. Mac-Orlan (*le Nègre Léonard* et *Jean Merlin*). De fait, Pérochon était hier encore un inconnu. Né en 1885 à Courlay, dans les Deux-Sèvres, il est actuellement instituteur à Vouillé, petit village du même département; il a fallu la guerre pour l'éloigner un moment de sa province, à laquelle il est bien vite revenu, son devoir accompli. Deux volumes de vers : *Chansons alternées*, *Flûtes et bourdons*, trois romans : *les Creux de maisons*, *le Chemin de plaine*, *Nêne*, où il a délicatement traduit ses impressions rustiques et exprimé son attachement à son coin de terre natale, constituent jusqu'ici tout son bagage littéraire. Fait remarquable : la plupart de ses ouvrages ont été édités à Niort, y compris le roman de *Nêne*, qui avait été refusé, paraît-il, par dix-sept éditeurs parisiens. Pérochon est donc une physionomie essentiellement provinciale, et c'est précisément à ce contact direct et ininterrompu avec la vie paysanne que son œuvre doit ses meilleures qualités.



Moulin à marée, à Ploumanach (Côtes-du-Nord).

Le sujet de Nêne est très simple et l'intrigue peu chargée d'incidents : c'est l'histoire brève et douloureuse d'une humble fille de ferme, qui, gagée chez un veuf, Michel Corbier, afin d'y tenir le ménage, se prend d'une affection passionnée pour les enfants de son maître; un moment, elle s'arrête à un sentiment bien proche de l'amour que lui inspire Michel et, même, elle espère que, peut-être, à force de la voir à son foyer, vaillante et maternelle, Michel Corbier l'y établira définitivement; mais ce n'est en elle qu'une ébauche de rêve, une idée mal définie, qu'elle ne laissera d'ailleurs jamais deviner. Par contre, elle s'abandonne sans réserve à son instinct maternel et, bientôt, indifférente aux agaceries des valets et même aux propositions d'un honnête prétendant, elle concentre sur les deux petits êtres, Lalie et Jo, toutes les forces de sa tendresse et de son dévouement. Elle met en eux sa raison de vivre et, quand les enfants lui donnent ce surnom de « Nêne » qui est un diminutif de *marraine*, elle se sent au comble du bonheur. Mais voici que Michel Corbier s'éprend d'une jeune coquette du voisinage, Violette, qui avait été naguère courtisée par le propre frère de Nêne. Les deux femmes se détestent. Violette, en acceptant d'épouser le fermier, obtient sans peine le renvoi de Nêne, qui doit se séparer de ses chers petits. Séparation douloureuse, qui n'est que le prélude d'un déchirement plus cruel; car, lorsque, quinze jours plus tard, Nêne, bravant l'hostilité de Violette, se risque de nouveau à la ferme, les enfants l'accueillent avec une froideur indifférente, presque mauvaise. C'en est trop pour la pauvre servante: elle va se noyer dans un étang tout proche.

L'intérêt principal du roman se porte naturellement sur la figure de Nêne, que l'auteur s'est appliqué à peindre avec minutie, mais, toutefois, sans prolixité. La sobriété est, en effet, l'une des caractéristiques de l'art de Pérochon; son réalisme ne s'interdit pas de choisir entre les détails et de rejeter ceux qui ne lui semblent pas indispensables. Ainsi, il ne s'attarde point à raconter les origines de Nêne. Nous ne connaissons la servante que du jour de son arrivée à la ferme, et c'est à partir de ce moment seulement que l'auteur s'y intéresse et s'attache à suivre, dans sa lente progression, le développement du sentiment maternel en cette âme rustique et simple. Mais, là encore, Pérochon procède avec une mesure, d'ailleurs fort adroite, et ce n'est que discrètement qu'il recourt à l'analyse. Son livre est fait d'une succession de scènes, à travers lesquelles l'action principale se déroule au milieu des épisodes, s'acheminant sans hâte, mais pourtant sans lenteur, vers son terme. Ce mode de composition n'offre pas uniquement l'avantage de maintenir au récit plus de pittoresque et plus de vie : en n'isolant point l'aventure de Nêne de son cadre naturel, en la mêlant au contraire intimement aux divers incidents de l'existence des champs, Pérochon a donné à son livre plus d'ampleur et y a ajouté un élément d'intérêt. Ce n'est pas seulement l'histoire d'une fille de ferme qu'il a écrite, c'est toute la vie familière de nos paysans vendéens qu'il nous a dépeinte. On serait même tenté de reprocher à Pérochon d'avoir traité avec un excès de complaisance certaines scènes épisodiques, qui se séparent trop aisément de l'action principale et apparaissent un peu comme des « morceaux »; telle la scène du battage ou celle du curage de l'étang. Mais on aurait mauvaise grâce à insister sur cette critique, car ces scènes sont d'une lecture très agréable, tant elles sont pleines de couleur, de mouvement, de vérité.

Cette vérité est un des principaux mérites du livre. On sent que l'auteur est familier avec le monde qu'il décrit, qu'il en a longuement observé les mœurs, les caractères; ses types de paysans, d'une psychologie assurément sommaire, comme il convient, sont nettement dessinés : Michel Corbier, veuf de trente ans, partagé entre le souvenir toujours douloureux de l'épouse disparue et le désir de refaire son foyer : âme droite, mais faible, qui deviendra pour Violette une proie facile; Boiseriot, le valet sournois et vindicatif, qui, repoussé par Nêne, emploie désormais à lui nuire toute sa ruse cauteleuse et méchante; Cuirassier, le frère de Nêne, avantageux de sa force et volontiers querelleur après boire, mais incapable de résister aux coquetteries de Violette et d'abolir en lui un amour qui le torture et le dégrade. Et passent aussi dans le récit quelques silhouettes adroitement tracées, comme celle de Jules l'innocent, qui va de maison en maison, colportant les nouvelles et rusant pour obtenir un peu de pain et de lard. Tout cela est exactement vu et décrit.

Mais, de plus, les paysans de Pérochon offrent cette particularité d'appartenir à « une race singulière, vivant dans un étrange coin de France » : ils font partie de cette secte des Dissidents, qui se constitua au lendemain de la Révolution et dont les débris ne subsistent plus que dans le Bocage vendéen, sous forme d'« îlots battus, effrités, mais point encore submergés par la haute marée catholique ». D'une dévotion exagérée, « fêtant tous leurs saints, doublant tous les jeûnes, marquant inexorablement le carême », les Dissidents repoussent le ministère des prêtres et forment une petite chapelle jalouse de ses croyances, également méfiante à l'égard des catholiques et des protestants qui les environnent. Sans donner à ces singularités religieuses une importance exagérée, Pérochon a su en faire sentir l'influence dans tout le cours de son récit, et cela crée autour de son roman une atmosphère particulière et nouvelle pour nous.

Toutefois, cette impression d'étrangeté, presque d'éloignement dans le temps et l'espace, que nous donnent les personnages de *Nêne*, ne provient-elle pas aussi d'une autre cause et ne faut-il pas l'attribuer en partie au style de l'auteur et surtout au langage qu'il prête à ses paysans ? La langue qu'il emploie est d'une correction très châtiée, en même temps que d'une savoureuse plénitude ; volontiers il use de vocables dialectaux, dont la nouveauté arrête l'œil



La Nuit, figure principale du plafond, peint par Paul Baudry, pour l'hôtel Païva.
(L'artiste aurait reproduit ici les traits de la Païva.)

et l'esprit. Quant à ses personnages, ils s'expriment tous — et en toutes circonstances — avec une gravité un peu solennelle et une élégance sentencieuse, qui, à vrai dire, surprend. Quand Michel Corbier, par exemple, songeant à sa femme morte, lui dit :

... Pourquoi n'es-tu plus sur le seuil à mon retour des champs ?.. Marguerite, tes enfants languissent en des mains étrangères... et pour mes yeux il n'est plus de soleil luisant, pour mon cœur, il n'est plus de joie sous le ciel,

on doute que ce puissent être là les vraies paroles d'un paysan.

Mais cela, Pérochon le sait évidemment aussi bien que quiconque; et il suffit de faire cette réflexion pour qu'apparaisse le véritable caractère de son livre. Réaliste, certes, l'auteur de *Nêne* l'est; mais son réalisme est atténué par la faculté poétique qu'il porte en lui; il observe exactement la réalité qui l'environne, mais il ne livre l'impression qu'il reçoit des choses et des gens qu'après l'avoir filtrée, pour ainsi dire, à travers sa sensibilité. Ainsi on aurait tort de chercher à voir surtout dans *Nêne* un roman d'observation ou d'études paysannes ; il conviendrait plutôt d'y reconnaître une manière de poème rustique, où l'art de l'auteur a volontairement fait revivre quelque chose de la grâce sobre et archaïque de nos vieux poèmes populaires. — F. Guirand.

Païva (la). [La légende et l'histoire de la marquise de Païva], par Frédéric Loliée. (Paris, 1920, in-8°.) — Un nom célèbre ne suffit pas toujours à remplir un livre d'histoire ; tel peut être un excellent héros de roman, qui sera assez pauvre personnage historique. F. Loliée a pu s'en rendre compte en voulant consacrer tout un livre à la courtisane renommée qui lui a fourni à peine cinquante pages de récit. Il s'est trouvé entraîné à des parenthèses un peu longues et trop éloignées de son sujet ; par contre, il a laissé de côté la peinture d'un milieu qu'il a toutefois spirituellement crayonné ailleurs. L'ensemble est décousu et cause quelque déception.

L'auteur n'en a pas moins tracé un portrait aussi fouillé qu'il a pu, et on sait qu'il était fureteur habile; s'il n'a pas trouvé davantage, c'est évidemment qu'il n'existait pas d'autres renseignement précis. Thérèse Lachman, auréolée de sa scandaleuse légende, n'a pas dû se soucier de laisser de nombreux documents permettant de rétablir l'assez banale réalité.

Dans l'Almanach de Gotha, évidemment renseigné par elle, on lit qu'elle est née le 7 mai 1826 ; cette date est manifestement erronée, puisque son premier acte de mariage, rédigé le 11 août 1836, la déclare dans sa dix-septième année. Elle a donc, sur le tard, essayé de se rajeunir de quelques printemps; c'est une tentation qu'ont beaucoup de Célimènes. Son père était-il le pauvre tisseur juif Martin Lachman qui végétait dans un faubourg de Moscou, ou bien le grand-duc Constantin Pavlovitch, gouverneur de Pologne, comme Thérèse s'en vanta un jour à Théophile Gautier ? Il nous faut nous résigner à n'en jamais rien savoir. De même ignore-t-on tout de son enfance et de sa prime jeunesse; elle n'en raconta jamais rien ; elle dut faire quelques études, du moins l'affirma-t-elle, et apprit plusieurs langues avec la facilité habituelle à ses coreligionnaires.

A dix-sept ans, on la maria à un tailleur français domicilié à Moscou, Antoine Villoing. Mariage de raison ou mariage d'amour ? L'amour fut volage. Un fils naquit, puis, peu après, la rupture survint. Thérèse, qui avait toujours fait montre d'indépendance, résolut, juive errante, quoique convertie, de changer de cieux et gagna Paris, non sans avoir aperçu la Corne d'or. Mais, quand eut lieu cette émigration, et pourquoi, l'historien n'en dit rien et ne paraît pas s'en soucier. Il la sait réfugiée aux alentours de la rue Pavée, dans le quartier où fourmillent les Orientaux fraîchement débarqués dans la capitale; il apprend, par elle, qu'elle tomba d'inanition un soir, aux Champs-Elysées, et qu'elle se jura, ce jour-là même, d'édifier un palais sur le lieu qui avait vu son épuisement.

Tout à coup, elle sort de l'obscurité, à Paris, en surgissant aux côtés du musicien Henri Hertz ; c'est en 1841. Celui-ci était alors au comble de sa réputation de pianiste adulé. Elle se fit son humble et fervente admiratrice. C'est une pose qu'elle ne conserva pas longtemps. Hertz l'ayant distinguée, elle obtint de lui de passer pour Mme Hertz, et celle qu'on appelait, dans l'entourage de l'artiste, l'« Etrangère », devint en quelques semaines une reine du demi-monde, au sein duquel elle ne cessa de briller quarante ans durant. Sans tarder, elle voulut franchir tous les échelons et, fièrement, au bras de Hertz, un soir, qu'on ne nous dit pas, se rendit au bal des Tuileries. On l'arrêta sur le seuil : Louis-Philippe et Marie-Amélie, dont la cour était la plus grave de celles qu'ait connues la France, n'admettaient pas à leur réception les faux ménages. On devine l'indignation de la courtisane offensée. Il est à croire, quoique F. Loliée ne nous le dise pas, que, dix ans plus tard, au bras du comte Henckel, qui n'était pas plus son époux que Hertz, elle fut mieux accueillie au palais de Napoléon III.

Quelque argent que gagnât le pianiste, en tant qu'artiste, et plus encore comme facteur de pianos, propriétaire de la salle de concerts à la mode, il glissait si rapidement entre les mains de l'Etrangère que Hertz décida de recourir à ce qui devenait déjà la grande ressource des artistes : la tournée en Amérique. Thérèse et leur fille — car de cette seconde union une fille était née, qui mourut à l'âge de douze ans — demeurèrent à Paris. La belle juive fut chargée de gérer la maison de commerce ; la gestion ne fut pas heureuse; l'amant infortuné poursuivant aux Amériques un voyage qui dura cinq ans, sa famille décida de défendre ses intérêts en dépit de lui-même et fit expulser la pseudo-épouse.

Du coup, Thérèse Lachman retombait dans le bourbier. Son historien, négligeant de nous indiquer les dates de ce *curriculum vitæ*, force nous est de demeurer dans une prudente imprécision.

Jules Lecomte, « chronique en vedette », la rencontrant dans cette détresse, lui prêta dix louis, avec lesquels elle s'expatria, voulant aller tenter fortune à Londres ; une autre amie persuada une modiste en renom, « la fameuse Camille », d'en faire son mannequin. Thérèse reprit courage ; elle mit de côté le chloroforme qu'elle avait prié Théophile Gautier de lui procurer et reparut dans les théâtres et ailleurs, en quête d'une bonne fortune. L'époux naguère abandonné, Antoine Villoing, qui, entre temps, l'avait rejointe et quelque peu gênée dans ses aventures, ayant eu le bon goût de mourir (15 juin 1849), elle pouvait porter plus haut ses visées. Installée, place Saint-Georges, en une curieuse maison à sculptures gothiques, elle y attira le marquis Araujo de Païva, jeune Portugais fougueux, et le convainquit de l'épouser (4 juin 1851.) On confond parfois le marquis Araujo et le vicomte José, son cousin, qui fut ministre plénipotentiaire à Paris, puis à Berlin. F. Loliée

nous met en garde en retraçant la carrière de ce dernier, dont la femme, Carlotta de Oliveïra, était d'origine fort régulière et dut souffrir plus d'une fois d'une confusion qui la blessait à bon droit.

« La Païva » ! Thérèse Lachman garda cette appellation presque jusqu'à sa mort. Combien de temps, pourtant, mérita-t-elle de porter le titre de marquise portugaise ? Quelques mois, à peine. Aussitôt épousée, garantie par un contrat qui lui assurait une bonne part sur la fortune de son mari, elle s'empressa d'éloigner le joyeux viveur, sans, d'ailleurs, qu'on se rende bien compte des raisons de cette si rapide brouille. Thérèse connaissait-elle dès ce moment le Silésien Henckel, avait-elle mesuré l'étendue de la fortune de son mari et l'avait elle trouvée bien insuffisante pour ses besoins ? Le marquis de Païva fut toujours un fort mauvais administrateur et mourut en 1872, dans la plus sombre misère. Depuis vingt ans, la marquise, sa femme, éblouissait le tout-Paris d'une des vies les plus follement luxueuses d'une époque de luxe et de folie.



Hôtel Païva, avenue des Champs-Elysées, à Paris.

Le bailleur de fonds, ce n'était un secret pour personne, était le comte Henckel de Donnesmarck. Ce fut la dernière, mais la plus belle conquête de Thérèse Lachman. Grâce à ce richissime Silésien, qui possédait des mines étendues en Haute-Silésie, elle put tout à son aise construire un hôtel avenue des Champs-Elysées, acheter le domaine princier de Pontchartrain.

Avec un certain luxe de détail, mais sans les précisions souhaitables, sans même un plan de la fameuse construction, F. Loliée décrit l'hôtel, maintenant bien oublié et, d'ailleurs, encaissé entre des immeubles de rapport, construit par Mauguin, décoré par P. Baudry, meublé par les artistes les plus en vue. La Païva acheta le terrain 406.640 francs, chiffre assez élevé pour l'époque, à une dame Grelet, veuve d'un notaire parisien. Elle prétendit d'abord mener les travaux avec une extrême rapidité ; en fait, ils se prolongèrent dix ans. La marquise et son protecteur ne s'installèrent dans leur hôtel qu'en 1866 et, déjà, leur règne touchait à son déclin.

L'hôtel de la Païva est le seul subsistant de cette pléiade de « folies » du siècle dernier élevées dans le quartier le plus aéré, le plus riche et, d'ailleurs le plus nouvellement construit de la capitale. Ont disparu successivement : le palais néo-pompéien du prince Jérôme Napoléon, élevé avenue Montaigne ; celui d'Emile de Girardin, conçu dans le même goût antique ; le château gothique du comte de Quinsonas ; la demeure mauresque de Jules de Lesseps ; l'hôtel du duc de Brunswick.

Nos contemporains peuvent encore voir, s'ils sont membres du « Travellers Club » — ils auraient pu voir encore il y a vingt ans, en allant dîner au « restaurant Cubat » — cet hôtel aux salons lourdement rehaussés d'or, ce fameux escalier d'onyx, qui, si longtemps, défraya la chronique, ces délicates peintures murales de Paul Baudry et, peut-être, en parcourant ce temple désaffecté d'une courtisane qui fut célèbre, éprouvent-ils quelque désillusion. Le goût a changé ; le mobilier, les toiles volantes, les sculptures ont disparu, en même temps que la déesse du lieu.

De quoi était fait le charme de celle-ci ? On ne le sait trop en fermant le livre du biographe. La Païva n'était point jolie, mais le corps était « parfait » ; la physionomie n'avait guère de charme, mais le port était imposant. L'esprit était alerte, mais originairement peu cultivé ; la conversation, sans doute, était brillante, mais en tenait-elle le dé ? On croirait plutôt que les commensaux habituels appréciaient d'autant plus la maison qu'ils s'y sentaient chez eux. Arsène Houssaye et Théophile Gautier tenaient la droite et la gauche de Mme de Païva et parlaient avec l'humour, l'entrain qui en faisaient partout les plus agréables convives. Henckel, qui présidait en face de sa maîtresse, n'était certes pas homme à discuter leurs jugements littéraires, et il ne paraît pas que l'hôtel Païva fût à ce moment un salon politique : Sainte-Beuve, Renan, Taine, Jules Lecomte, Edmond About, Emile de Girardin, Paul de Saint-Victor, Emile Augier, Léon Gozlan, François Ponsard, Baudry, Gérome, Delacroix y fréquentèrent plus ou moins assidûment. Il y avait dans ce milieu autant de serviteurs que d'adversaires de l'Empire ; le faux ménage lui-même devait être assez réservé vis-à-vis des Tuileries : la Païva aimait à se trouver en vis-à-vis de l'impératrice dans les avant-scènes des théâtres subventionnés, rivalisant d'élégance avec la souveraine; tel ce jour qu'évoque F. Loliée, où l'impératrice appréciant les avantages d'une sorte de paravent japonais qui protégeait la courtisane des feux de la rampe et, celle-ci en ayant été avertie, s'enhardit à envoyer le paravent à Sa Majesté. L'empereur commit l'erreur de l'installer devant sa femme, en face de la foule, qui surveillait les deux loges ; l'impératrice, piquée, rejeta l'objet avec dégoût.

L'anecdote est-elle authentique ? En tout cas, elle est bien typique des audaces du second empire !

Mais la guerre vint, et Henckel ne cela point qu'il était prussien ; il courut rejoindre Bismarck, dont il avait peut-être encouragé l'audacieuse offensive. La Païva suivit et attendit impatiemment le moment de rentrer chez elle. Henckel l'avait protégée de sa nationalité ; son château de Ponchartrain était intact, comme aussi l'hôtel des Champs-Elysées.

On voulut, dans l'entourage du chancelier, profiter des connaissances de Henckel pour en faire un préfet de Lorraine annexée. Il ne garda le poste que quelques mois et se vanta, à Paris, d'y avoir fait preuve de beaucoup de douceur. D'ailleurs, avec cette souplesse ou cette platitude propre à nombre de ses compatriotes, il cherchait obséquieusement à rendre service.

Assoiffé d'honorabilité, le faux ménage obtint de la cour romaine — bien indulgente en l'occurrence — la cassation du mariage de Thérèse avec le marquis de Païva (16 août 1871). Le 25 octobre suivant, l'ex-marquise devenait comtesse Henckel de Donnesmarck.

Avec cette tranquille audace, qui souvent réussit trop bien, ces Allemands vainqueurs relancèrent des invitations à leurs habituels commensaux, comme si, depuis le 15 juillet 1870, il ne s'était rien passé..., et plusieurs revinrent.

Les soirées, qui n'avaient jamais été gaies, furent souvent moroses ; elles changèrent peu à peu de nature. Le rôle politique du maître de maison, son amitié affichée avec Bismarck donnèrent à l'hôtel Païva comme une allure d'ambassade.

Et c'est comme à une ambassade officieuse que Gambetta s'y rendit. Ce n'est pas ici le lieu de juger le rapprochement qui fut tenté en 1877, sous le plafond de Baudry, entre l'ancien chef du gouvernement de la défense nationale et le chancelier de fer. Gambetta croyait avoir de bonnes raisons d'ordre supérieur de rompre la glace avec un homme avec lequel on ne pouvait rompre la lance. Bismarck, curieux, se tenait sur la réserve. A l'entrevue négociée par son ami Henckel il voyait au moins un intérêt : le jour où il voudrait la dévoiler, « Gambetta serait impossible à la tête du gouvernement français, et c'était toujours autant de gagné ! » Au dernier moment, Gambetta recula, et Bismarck l'attendit en vain à Varzin.

La comtesse ne paraît avoir joué aucun rôle personnel en toute cette affaire ; elle aida son mari dans l'espoir de voir réussir un rapprochement politique qu'elle souhaitait pour sa quiétude. Au lendemain de la guerre, ayant été reconnue et sifflée au théâtre, Léon Renault, préfet de police, dut venir présenter les excuses gouvernementales à l'hôtel des Champs-Elysées, et le chef de l'Etat dut recevoir à dîner le ménage Henckel de Donnesmarck, pour qu'il ne tînt pas trop grande rigueur au gouvernement de la République.

Peu après l'échec de la négociation dont Gambetta avait été le héros, à une date et dans des conditions que F. Loliée néglige de préciser, le gouvernement de Grévy, prenant sa revanche de l'humiliation subie par Thiers, pria doucement le comte Henckel de fixer désormais ses pénates hors de France. Assez de somptueuses demeures leur restaient en Allemagne pour que la comtesse et lui évitassent désormais de résider au centre de Paris.

En 1875, Lefuel, architecte des Tuileries, avait construit à Neudeck, non loin des mines dont le comte était propriétaire, un château rappelant le palais impérial incendié peu avant. La comtesse y pouvait satisfaire son goût du grandiose ; elle regrettait pourtant l'avenue des Champs-Elysées ; elle vieillissait, les traits s'empâtaient ; un jour, de dépit, elle brisa son miroir, ainsi que sa mère, défigurée par la maladie, avait fait jadis. Une crise cardiaque l'emporta le 21 janvier 1884.

Quelques mois plus tard, le comte Henckel de Donnesmarck était créé prince et altesse par l'empereur Guillaume, qui avait sans doute attendu, pour récompenser son fidèle serviteur, que Thérèse n'y trouvât une ultime raison de se glorifier. — Pierre Rain.

Petite-Eglise (LA). C'est le nom donné à la confession dissidente qui prit naissance en 1801 et sur laquelle, par « un hyperpsychisme mystérieux », suivant le mot de Paul d'Armon, deux livres récents, deux romans d'une inspiration très différente : l'émouvante et délicieuse *Néne*, d'Ernest Pérochon, couronnée par l'Académie Goncourt, et l'*Abbesse de Guérande*, dont l'auteur est le signataire de ces lignes, viennent presque en même temps d'appeler l'attention.

La Russie a ses raskolnicks; l'Allemagne, ses « vieux chrétiens » ; la France a les dissidents de la Petite-Eglise. On les connaissait assez mal jusqu'ici. D'aucuns croyaient leur schisme éteint, d'autres assuraient que les derniers tenants de la Petite-Eglise s'étaient fondus, vers 1860, dans l'Eglise apostolique de l'abbé Auzou ; certains, enfin, s'imaginaient qu'il fallait distinguer dans le schisme et n'y point confondre les *bétournés* avec les *filochois* ou les *puristes* avec les *enfarinés*. L'ignorance était poussée si loin qu'au sentiment de Cayla *Petite-Eglise* signifiait, pour un grand nombre de contemporains, « liberté religieuse, tolérance, progrès, émancipation du clergé ». C'est exactement le contraire qu'il eût fallu dire.

La Petite-Eglise date, en fait, de la Révolution ; mais son existence nominale remonte seulement aux préliminaires du Concordat. Ces préliminaires avaient rencontré, comme on sait, une violente opposition chez les anciens évêques insermentés : le 29 novembre 1801, une bulle prononça leur déchéance et opéra une nouvelle division des diocèses français. Ce faisant, Pie VII avait-il excédé ses pouvoirs ? De bons esprits le pensent. Lui-même ne le niait point et concédait, paraît-il, « que le droit dont il avait fait usage était douteux ». Quoi qu'il en soit, trente-sept évêques, cosignataires de la protestation rédigée par Mgr Asseline, évêque de Boulogne, et présentée à Pie VII sous le nom de *Réclamations*, refusèrent mordicus, tout un temps, de se soumettre à l'« arbitraire pontifical ». Vingt moururent avant la chute de Napoléon ; des dix-sept autres, la plupart se rallièrent sous la Restauration, qui avait conclu un nouvel arrangement avec le saint-siège ; deux seulement s'obstinèrent : Mgr de Lauzières-Thémines et Mgr de Coucy, évêques déchus de Blois

et de La Rochelle. Encore ce dernier donna-t-il, en 1816, sa démission d'évêque protestataire. Mais la Petite-Eglise était presque majeure à cette époque, et le désistement d'un de ses chefs les plus aimés et qui, avec Mgr de Thémines, avait le plus contribué à la propagation de la doctrine, ne lui porta pas le coup mortel qu'on attendait.

Rien de plus orthodoxe, au fond, que cette doctrine de la Petite-Eglise, sur laquelle on s'est si longtemps mépris, et si singulièrement. Les premiers dissidents ne changeaient pas un *iota* au dogme. Ce qu'ils refusaient d'admettre, c'est que le pape procédât, sous l'inspiration du Premier Consul, à une nouvelle division des diocèses, qu'il dépossédât de leurs sièges épiscopaux nombre des anciens titulaires, que le serment civique fût dorénavant exigé de tous les membres du clergé, enfin que la « spoliation » commise par les acquéreurs de biens dits nationaux se trouvât consacrée et, en quelque sorte, légitimée dans un article spécial du Concordat. A ces différents griefs s'en joignait un autre, qui découvrait chez les dissidents un zèle quelque peu excessif, car la réglementation du culte n'est point l'affaire des fidèles : ils reprochaient au pape d'avoir, sans nécessité et pour plaire à Bonaparte, supprimé un certain nombre de jours fériés, dont la fête du Saint-Sacrement, reportée du jeudi au dimanche.

C'est sur ces revendications, moins anodines qu'on ne le pourrait croire d'abord, que s'établit le schisme. Six des évêques protestataires, NN. SS. J.-B. d'Argentré, évêque de Séez, de Belbeuf, évêque d'Avranches, de La Marche, évêque de Saint-Pol-de-Léon, Amelot, évêque de Vannes, de La Laurencie, évêque de Nantes, de Coucy, évêque de la Rochelle, appartenaient aux départements insurgés. Ils y disposaient d'un clergé nombreux, remuant et hardi, qui, en beaucoup d'endroits, tenait tête au clergé concordataire. Les abbés Dubois dit Clément, Basnier, Jolly, Blanchard, de Laboissière en Normandie ; Gueniveau et Texier dans le Poitou ; Fleury dans le Maine ; de Juvigny en Bretagne ; puis, çà et là, Filoche en Touraine ; Thoisnier dans le Blaisois ; Delhom dans le Rouergue ; Marion dans le Dauphiné, etc., marquèrent parmi les plus déterminés apôtres de la foi nouvelle. Le nom de quelques-uns d'entre eux demeura aux groupes qu'ils avaient fondés (ainsi les clémentins et les filochois) ; ailleurs, on s'en tint au terme général de dissidents (Poitou et Vendée) ; mais, dans la Gascogne, le comté de Foix, le Cotentin, la Bretagne, etc., il fallut compter avec la malice populaire qui préféra et imposa les appellations plus pittoresques d'illuminés, de chambristes, de bétournés, d'enfarinés et de louisets. Rien, au reste, en dehors du titre, ne devait distinguer primitivement, les unes des autres, ces confréries de réfractaires ; ou plutôt les unes et les autres faisaient partie d'une même communion, fortement conçue et organisée : la Petite-Eglise.

S'il arriva qu'en certains diocèses des fanatiques, des visionnaires, ou gens plus équivoques encore, se mêlèrent au mouvement anticoncordatiste et faillirent le dévier, ce fut, malgré tout, la très grande exception. Les extases enfantines de Mlle de Rassent, hydropique et percluse, qu'on voyait dans l'extrême vieillesse toute vêtue de blanc, en souvenir de sa guérison obtenue un jour de Fête-Dieu ; les grotesques prophéties de l'abbé Marion, annonçant à ses ouailles un autre déluge universel, dont une montagne des environs de Grenoble, la Parménie, qui lui appartenait et qu'il leur détaillait au pied carré, serait le nouvel Ararat ; le crucifiement public, dans une église de Fareins, d'Étiennette Thomasson, vierge et martyre, laquelle troqua ce rôle, quelques mois plus tard, contre celui de mère et nourrice d'un Messie n° 2 ; plus près de nous encore, les pratiques politico-religieuses de telle supérieure de congrégation féminine, à l'effet de frayer les voies au futur Charles XI, ce sont là, sans doute, dans l'histoire de la Petite-Eglise, autant d'accidents fâcheux, mais jusqu'à un certain point inévitables, et contre lesquels s'élève, témoigne et proteste hautement l'existence, par ailleurs si correcte et si digne, de la grande majorité des dissidents.

On pense bien, cependant, qu'avec un ministre de la police générale comme Fouché et sous un maître comme Napoléon, l'organisation d'une confession dissidente, si manifestement contraire à l'esprit des institutions, n'était pas chose qui pût aller toute seule. Il manquait à la Petite-Eglise d'être persécutée : elle reçut bientôt ce baptême des religions naissantes. Les femmes y étaient en très grand nombre ; elles y apportaient, comme toujours, un prosélytisme extraordinaire où entraient pour autant la ferveur religieuse, l'excitation du mystère et leur naturel esprit de sacrifice : *schismatum et hæreseon initium vel finis mulier*. Ce furent les plus touchantes martyres du monde. On vit une Mlle de Rassent obligée de chercher un refuge dans les bois ; une Mlle de La Rochejacquelein, la fameuse « tante de M. Henri », enlevée et déportée, cependant qu'un ordre du comte Beugnot précipitait aux Madelonnettes la très respectable Mme d'Ancourt.

A vrai dire, les prêtres anticoncordataires n'étaient guère mieux traités. On les traquait impitoyablement un peu partout ; même sous la Restauration, l'abbé Jolly, prêtre dissident du Pollet, était arrêté pour avoir célébré la messe « clandestine » ; en juin 1828, autre procès à tapage dirigé contre les louisets de Bretagne, ainsi nommés de l'église Saint-Louis de Fougères, où ils avaient coutume de se réunir, et qui entraînait la condamnation de l'abbé de Juvisy à 200 francs d'amende et aux frais.

Ces mesures de rigueur donnèrent l'alarme aux dissidents, qui redoublèrent de précautions. On veilla plus soigneusement au secret de la confession nouvelle. Le culte, qui n'en différait point autrement des manifestations extérieures du culte romain (du moins tant que la Petite-Eglise eut des prêtres à elle), ne pouvait, sous le Ier Empire et la Restauration, se célébrer dans les temples, et il fallut donc se rabattre sur les demeures particulières : on fit choix, dans les campagnes, de quelque ferme isolée ; dans les villes, d'une maison écartée et sûre, où les chants, la liturgie solennelle des offices dominicaux n'attirassent point l'attention. Après 1830, les choses changèrent un peu. Les dissidents ne mirent plus autant de soin à se cacher. On connaissait leurs lieux de réunion ; à Paris même, ils en avaient jusqu'à ces derniers temps trois ou quatre dans les paroisses de Saint-Séverin et de Saint-Jacques-du-Haut-Pas.


Mgr Alexandre de Thémines (1776-1829).

Mgr de Thémines était mort à Bruxelles en 1829 et, avec lui, s'en était allé le dernier évêque de la Petite-Eglise, celui qu'on en a pu nommer justement le père et le docteur universel. Cayla prétend bien qu'il y avait encore « au moins un » évêque dissident à Toulouse, en 1873. L'erreur est flagrante. A partir de 1829, la Petite-Eglise n'eut plus à sa tête que des prêtres. Et eux-mêmes disparurent à leur tour (entre 1860 et 1872). C'est l'épreuve la plus cruelle qu'ait eu à traverser la Petite-Eglise. Des laïcs d'une grande sévérité de principes, çà et là même des femmes, qui prenaient le nom de « sœurs », se substituèrent aux membres du clergé. Telle Mlle d'Ancourt, morte en 1854 sans avoir abjuré sa foi et qui avait pris la direction spirituelle de la petite communauté anticoncordatiste de Dieppe ; telle, de nos jours mêmes, Mlle Texier, petite-nièce du curé Texier, de Courlay, et dernière héritière de ce nom particulièrement respecté chez les dissidents poitevins. A Saint-Jean-de-Folleville, les derniers Clémentins conservèrent à leur tête, jusqu'au 8 février 1879, date de sa mort, François-Augustin Dubois, tisserand. Dubois, avant de mourir, accepta bien de se confesser. Mais, quand l'abbé Genet voulut lui donner l'absolution, il refusa énergiquement :

« Non, monsieur le curé, il m'a été défendu de communiquer avec vous *in divinis*. »

A Rouen, jusque sous le second Empire, les dissidents observaient les plus grandes précautions pour échapper à l'autorité diocésaine. On les croyait beaucoup moins nombreux qu'ils n'étaient. Mais ils célébraient leurs offices à mi-voix, dans des chambres retirées et en changeant chaque fois de quartier. A Dieppe, ils avaient plus d'audace. Ils se réunissaient au n° 15 de la rue des Maillots. Ils y chantaient la messe et les vêpres à haute voix et quand, au dimanche de la Fête-Dieu, la procession de la paroisse Saint-Jacques traversait la rue, ils entonnaient le *Credo* à tue-tête. Leur dernier chef fut un certain Pierre Lecoq, qui ne sut pas résister à l'offre d'une place de concierge dans l'hospice municipal et, comme tant d'autres, vendit sa foi pour un cordon.

De telles défections sont assez rares, malgré tout, dans l'histoire de la Petite-Eglise. Aussi bien, si la Dissidence semble avoir définitivement vécu dans le diocèse de Rouen et même en Bretagne, où on ne lui connaissait plus que trois ou quatre réduits (Fougères, Vitré, Guern et la paroisse nantaise de la Madeleine ; nous avons simplement usé de nos droits de romancier en faisant de Guérande une de ses places fortes, mais la vérité est que Guérande n'a joué aucun rôle dans la dissidence), il s'en faut qu'elle ait eu la vie aussi courte dans toutes les provinces où elle avait pris racine. On raconte qu'un jour où Dominique de Pradt, évêque concordataire de Poitiers, entretenait Napoléon des craintes que lui inspirait le développement du nouveau schisme, l'empereur hocha la tête et répondit dédaigneusement :

« Votre zèle vous emporte, M. l'évêque ; il ne s'agit point là, comme vous dites, d'un incendie, mais d'un simple feu de paille, qui s'éteindra quand je voudrai. »

Le « feu de paille » n'est point encore éteint en l'an de grâce 1921. Il ne jette plus, à dire vrai, que des lueurs vacillantes ; son foyer d'action s'est singulièrement affaibli. Mais, enfin, les dissidents de la Petite-Eglise n'ont pas tous disparu, comme on l'a cru, longtemps. On en compte trois ou quatre milliers, disséminés à Paris, Lyon, Villedieu-les-Poëles (Manche), Noves (Bouches-du-Rhône), Saint-Maximin (Var), Charolles (Saône-et-Loire), Marmande (Lot-et-Garonne), Saint-Jean-Bonnefonds (Loire), ou groupés en petites communautés confessionnelles dans l'Ain, la Vienne, surtout la Vendée et les Deux-Sèvres. Plus libres sous des institutions moins sévères, ils ont même, depuis 1870, dans ce dernier département, leurs chapelles particulières, non desservies, mais où ils se réunissent ouvertement, prient en commun et font les simulacres du culte, notamment à Courlay, Cirières, surnommée « la Rome de la Dissidence », l'Puytarreau, Montigny, la Plainelière, etc.

« C'est un grand vaisseau de pierre, sans style, dit de cette dernière chapelle, construite en 1875, Pierre Mille, avec une espèce de chœur rectangulaire, contenant trois autels placés sur le même plan et des statues de saints provenant de l'industrie dite de Saint-Sulpice. » A la chapelle est annexé un « musée », auquel les dissidents « attachent une vénération passionnée, peuplée d'images d'un goût naïf, taillées dans le bois et la pierre par un des leurs ». Enfin et pour compléter cet organisme confessionnel, les dissidents poitevins ont fondé dans les hameaux où ils sont répandus « plusieurs écoles pour le catéchisme, que les enfants apprennent selon le manuel rédigé par Emmanuel de Crussol d'Uzès [prédécesseur de Mgr de Coucy, évêque de La Rochelle] et réédité en 1877, à Fontenay-le-Comte, chez P. Robuchon. Il est enseigné par deux paysannes presque illettrées, qui s'y relayent sans doute et dirigent entre temps » un internat pour les enfants des dissidents habitant les communes éloignées de Courlay ».

A ces curieux renseignements donnés par Pierre Mille et qui permettent de constater l'extraordinaire vitalité de la Petite-Eglise, au moins dans le pays poitevin, il convient d'ajouter que le personnage le plus important de la Dissidence (car on ne peut employer ici le nom de pasteur en chef ou de vicaire général, chacun des petits groupes dissidents s'administrant à sa guise) était jusqu'en ces dernières années, et est peut-être encore, un fabricant de soieries, Marius Duc, vice-président de la chambre de commerce de Lyon, désigné officiellement dans la lettre de Léon XIII à Mgr Coullié comme le représentant le mieux accrédité de la confession anticoncordatiste. A plusieurs reprises, en effet, la papauté a tenté de faire cesser le schisme (voir sur ce point le savant livre, mais un peu tendancieux, du R. P. Drochon, sur la *Petite-Eglise*). Léon XII, Grégoire XVI, Pie IX s'y sont employés tour à tour, mais sans succès. Une dernière tentative fut faite en 1893 par Léon XIII, qui chargea Mgr Juteau, puis Mgr Coullié, de rouvrir les négociations avec les dissidents : le résultat ne fut pas meilleur. C'est que les dissidents n'entendent pas qu'on les traite en schismatiques.

« Vous croyez, écrivait à ce propos l'un d'eux, Claudius Prost, professeur à la Société d'enseignement professionnel du Rhône et auteur d'une remarquable étude sur la Petite-Eglise (où sont discutées quelques-unes des assertions du R. P. Drochon), vous croyez à un rapprochement prochain entre les anticoncordatistes et le clergé de France ? Nous désirons tous ce rapprochement. Le jour où le clergé aura, par un solennel hommage rendu à la mémoire de nos anciens évêques et à la doctrine de leurs *Réclamations*, effacé les traces de l'injustice commise en 1801, nous serons déliés de notre attachement inflexible, et nous reconnaîtrons la légitimité de l'Eglise concordatiste. »

Fières paroles ! Mais cette fierté même des dissidents, qui se tiennent pour les seuls catholiques intégraux, constitue le plus grand obstacle au rapprochement souhaité. Le Concordat ayant été dénoncé depuis lors, il semblait, en vertu de l'adage latin : *sublata causa, tollitur effectus*, que la Petite-Eglise perdît avec lui sa raison d'être et dût opérer automatiquement sa rentrée dans le giron de la grande. Il n'en a rien été. Les dissidents accueillirent bien, d'après Pérochon, la séparation de l'Eglise et de l'État « comme une victoire personnelle », de même qu'aujourd'hui ils considèrent « le vote récent de la Chambre en faveur de la reprise des relations diplo-

matiques avec le Vatican comme une trahison. » Parvenue à ce stade de son évolution, il est fort douteux que la Petite-Eglise incline désormais vers Rome, sans qu'on puisse assurer, cependant, avec Pierre Mille, qu'elle se fondra quelque jour dans le protestantisme. — Charles Le Goffic.

Politique intérieure et extérieure (*Février*). — Le mois de février avait été encore un mois d'attente, mais non, hélas! d'attente silencieuse. Jamais, nous le croyons bien, on n'avait tant parlé, discuté, critiqué, pronostiqué, tant sur ce qu'on n'avait pas fait et qu'on aurait dû faire au gré des uns et des autres, que sur ce qu'on avait fait et qu'il aurait fallu faire autrement; le passé, et surtout l'avenir, avaient été l'objet, dans la presse, d'interminables controverses; il n'en était résulté que beaucoup de confusion dans les esprits et une grande tension nerveuse, alors qu'on avait besoin d'un inébranlable sang-froid. On doit toujours admirer que les peuples restent calmes au milieu d'un tel déluge de mots et d'une pareille tempête d'excitations. — Le débat qui s'était ainsi engagé publiquement avait porté à la fois sur ce qui s'était passé à la Conférence de Paris et sur ce qui se passerait à la Conférence de Londres. Chaque orateur, chaque publiciste, suivant son humeur, ses intérêts, ses ambitions et ses responsabilités, avait réglé l'avenir. Il faut reconnaître que, sauf dans certaines paroles calmes et fermes tombées de la bouche de ceux sur qui pesait réellement la lourde charge des décisions présentes, la tendance était pessimiste. Certes, les faits justifiaient cet état d'esprit. Nous avons répété bien des fois que, lorsqu'on jugeait le traité de Versailles, on devait tenir compte des circonstances et de l'atmosphère dans lesquels il avait était élaboré. Mais cette part nécessaire faite à la faiblesse humaine et à l'indulgence, il restait que les imperfections, les obscurités, les imprécisions du traité de Versailles apparaissaient chaque jour davantage; chaque fois qu'il fallait en faire passer les clauses de l'abstrait au concret et que ce qui était apparu aux négociateurs omnipotents comme un futur lointain et facile, devenait avec le temps, qui passe vite, un présent impératif, on se heurtait à des difficultés presque insurmontables. Le caractère chimérique de l'œuvre s'accusait davantage à chaque pas. On avait eu l'extravagante prétention de tout régler dans l'hypothèse invraisemblable que les prescriptions du traité seraient acceptées de tout le monde et exécutées de bonne foi, même par ceux qu'elles atteignaient le plus profondément. L'illusion était énorme; on ne le voyait que trop clairement.

La particularité essentielle de ce mois de février avait été de n'avoir été marqué par aucun de ces faits essentiels auxquels s'accroche l'opinion et qui sont le point de départ d'une action. Dans toutes les directions de l'activité humaine, chacun attendait. Il n'y avait à noter aucun geste déterminant. Il fallait donc se borner à indiquer les tendances générales de l'opinion.

C'est tout naturellement vers l'Allemagne, que s'était plus spécialement portée l'attention. — On se souvient qu'à la fin de janvier les décisions de la Conférence de Paris avaient été accueillies de l'autre côté du Rhin par les plus violentes protestations. Si, au cours du mois de février, le ton avait un peu baissé, l'inspiration était restée la même. A part quelques journaux avancés, qui, de temps à autre, avaient hasardé quelques réflexions plus raisonnables, l'ensemble de l'opinion allemande s'était trouvé unanime pour déclarer inacceptables, vexatoires, insensées, injustes, les résolutions prises à Paris par les Alliés à l'égard de la dette allemande. C'est, avec des variantes dans la forme, ce que le Dr Simons avait insinué au Reichstag et au conseil économique de l'empire, ainsi que dans les discours prononcés par lui à Carlsruhe et à Stuttgart, au cours d'une tournée de propagande qu'il avait faite dans l'Allemagne du Sud. Le fond de l'argumentation allemande était celui-ci : les demandes des Alliés sont exagérées; — l'Allemagne a soutenu une guerre « défensive »; — les annuités qu'on lui demande dépassent sa fortune réelle et ses possibilités; — la taxe de 12 p. 100 à l'exportation paralysera son relèvement et l'empêchera de payer même ce qu'elle accepterait de solder aux Alliés; — la France a des visées impérialistes; — l'Angleterre veut ruiner l'Allemagne économiquement; — il faut attendre ce que diront les Etats-Unis après le 4 mars. — Tout ce qui a été écrit en Allemagne en février n'a été que variations sur ces thèmes connus.

Il n'y avait là-dedans rien de nouveau, mais il était intéressant de constater que l'Allemagne, à mesure que se précisait la nécessité d'expier, groupait et concentrait ses arguments de défense. — Elle plaidait non coupable; par là s'affirmaient plus nettement que jamais, outre l'inconscience germanique et la foi traditionnelle de nos ennemis au seul droit de la force, l'étroite solidarité qui liait tout le peuple allemand dans la responsabilité de la guerre, ainsi que la continuité ininterrompue qui unissait les tendances de l'Empire allemand-prussien et celles de la République allemande-impérialiste qui la prolongeait. A ce propos, il était opportun de se demander jusqu'à quel point l'Allemagne était une République et si l'esprit républicain avait pénétré les masses de telle sorte qu'on pût espérer qu'il parviendrait à éliminer le ferment monarchiste. Il était permis d'avoir des doutes à cet égard. Assurément, les élections au Landtag prussien n'avaient pas donné le résultat nettement monarchiste que certains avaient escompté. Elles avaient tout de même marqué une nuance sérieuse du parti de la restauration monarchique. L'ancienne Chambre prussienne réunissait 402 députés, dont 71 monarchistes. Sur les 428 députés qui vont composer la nouvelle Chambre, il y aura 133 monarchistes. Sur 16 millions de votants, plus de 5 millions, soit le tiers, leur ont donné leurs suffrages. Sans doute, cela n'est pas la majorité. Mais les anciens partis, socialistes majoritaires, démocrates, catholiques, n'ont plus que 221 voix. Il est donc de toute évidence qu'il va falloir, pour gouverner en Prusse, donner un coup de barre à droite, vers le parti de la monarchie et de la revanche; et ceci indique que les partisans de l'ancien régime se sont montrés infiniment plus actifs que leurs adversaires républicains, que, par suite, on a le droit de conclure que l'esprit républicain n'a pas, au moins en Prusse, de fortes racines. On peut dire, à la vérité, qu'il s'agit de la Prusse. Mais il faudrait savoir jusqu'à quel point l'esprit prussien domine l'esprit purement allemand, et, en dépit des illusions que nous pouvons encore nous faire là-dessus, il y a bien des chances pour que l'esprit allemand, qui s'est laissé si vite façonner et absorber par l'esprit prussien, ne continue à coïncider avec lui.



Le 5 février 1921, après avoir assisté à une manœuvre de chars d'assaut, au camp de Satory, le maréchal Pilsudski remet la croix de la « Vertu militaire » au maréchal Foch. (Phot. Rol.)

Au surplus, on pouvait croire que, dans l'État allemand qui doit seul être considéré comme capable de faire contrepoids à la Prusse, la Bavière, l'esprit monarchiste n'était guère moins fort, quoique d'un autre caractère, que celui qui régnait dans une partie de la population de l'ancien royaume des Hohenzollern. La résistance énergique que, dans la Conférence des ministres des Etats du Reich, tenue à Berlin au début du mois, le premier ministre bavarois von Karr avait opposée au désarmement des organisations militaires camouflées qui existent en Bavière, puis, après son acceptation, les conditions peu sincères dans lesquelles aurait commencé ce désarmement, certaines instructions données à ces organisations, la certitude que la plupart des paysans bavarois sont armés, tout conduisait à induire que, dans ce pays bavarois agricole, le sentiment républicain est fortement balancé par les souvenirs monarchiques. De telle sorte que, sans incriminer les intentions réelles du Dr Simons, dont la position était incontestablement délicate, on pouvait craindre que, sous le refus bruyant de l'Allemagne d'accepter les conditions de l'Entente et de se soumettre aux réparations qui lui incombent, il n'y eût, outre la révolte explicable du coupable sans moralité devant la rigueur du châtiment, un moyen de préparer une restauration monarchique. N'oublions jamais que la République allemande reste le *Reich*, que l'unité allemande subsiste plus forte que jamais, grâce à nos fautes, que l'apparente organisation républicaine est extrêmement fragile devant la hardiesse de la doctrine et des menées monarchistes, que l'Allemagne ne reconnaîtra jamais ses crimes et qu'elle ne s'inclinera que devant l'impossibilité matérielle où elle sera mise de résister.

L'Allemagne plaidait ensuite la misère. Là aussi, nous devions ne pas accepter d'être ses dupes. Nous avons souvent noté le relèvement industriel de l'Allemagne. En Angleterre et en Belgique, les experts chargés d'apprécier les possibilités financières de nos voisins d'outre-Rhin avaient conclu, d'après les documents fournis par l'Allemagne elle-même, que l'état de sa reconstitution économique lui permettait de payer et même de s'acquitter avant l'expiration des larges délais que leur a impartis la Conférence de Paris. Il était notoire que les Allemands payaient moins d'impôts que les pays de l'Entente. La meilleure preuve que leurs tarifs de chemins de fer pouvaient être augmentés se tirait du fait que, mis au pied du mur, le gouvernement du Reich avait proposé d'un seul coup une augmentation de 75 p. 100, inférieure assurément aux besoins financiers, mais cependant importante par rapport aux tarifs en vigueur. On commençait à s'apercevoir en Angleterre que le chômage y était peut-être dû à l'invasion des produits allemands dont le prix était inférieur à celui des produits anglais, à la fois par suite de tarifs de chemins de fer fortement abaissés, par suite de salaires moindres compensés par des avantages sur le prix du pain dont le coût était supporté par les finances du Reich au détriment des payements à effectuer pour réparations, et enfin grâce à une très incomplète application de la journée de huit heures. — On constatait que, malgré la dépréciation de son mark-papier, l'Allemagne avait pu en placer 30 milliards hors des frontières de l'Empire, ce qui prouvait l'existence d'exportations importantes et constituait à l'Allemagne une créance sur l'étranger, singulièrement favorable à son crédit. — Enfin, sans être renseigné sur l'étendue et l'importance de ses rapports économiques avec la Russie, alors travaillée par un mouvement antibolcheviste dont on ne connaissait pas encore l'étendue, on pouvait penser qu'ils ouvraient à l'Allemagne de larges perspectives sur un marché épuisé, où on pouvait vendre n'importe quoi, puisque le pays lui-même était incapable de se suffire. — La misère de l'Allemagne était donc essentiellement discutable et, en tout cas, sa situation devait d'abord être comparée à la nôtre, et il était inacceptable qu'elle fût meilleure. Il fallait qu'elle fût sommée de prouver cette misère qu'elle invoquait et que nous fussions mis en mesure de la vérifier; et le résultat de la vérification était peu douteux.

L'Allemagne, en outre, attendait quelque chose de l'Amérique. Quoi? Elle eût été sans doute fort gênée pour le préciser. Mais, de même qu'elle avait souvent tenté de diviser les Alliés, que, après la Conférence de Paris, elle avait escompté une saute d'humeur de Lloyd George, elle se croyait fondée à escompter l'appui du nouveau gouvernement américain. Nous conservions notre conviction que c'était là une illusion. Sans doute, l'Amérique n'a pas signé le traité de Versailles, et l'Allemagne peut imaginer à ce propos toutes les combinaisons possibles. Mais l'opposition du Sénat américain au traité de Versailles a porté surtout sur le Pacte des nations, et il eût suffi d'un peu moins d'intransigeance de Wilson, ou d'une amélioration dans son état mental, pour qu'une transaction intervînt. Supposer que les Etats-Unis prendront parti pour l'Allemagne

contre l'Entente et, sous prétexte de la sauver, c'est-à-dire de lui permettre de redevenir redoutable, préféreront ruiner la France de qui ils n'ont rien à craindre et à côté de qui ils ont combattu, est une hypothèse invraisemblable. L'Amérique est plus intéressée que personne à notre relèvement économique, et c'est faire à Harding une injure gratuite que de lui supposer aussi peu de sens des réalités. Harding, au surplus, n'allait pas se trouver devant la table rase. Il était lié par la politique des six dernières années. Le gouvernement de Wilson, en ses derniers jours, par un geste très américain et pour permettre à son successeur d'opérer sans aucune gêne, avait retiré son représentant de la Commission des réparations. Mais il avait eu soin d'indiquer que cette résolution n'impliquait rien en ce qui concernait l'attitude ultérieure des Etats-Unis. D'ailleurs, il y avait eu à ce geste une contre-partie intéressante. En introduisant devant le conseil de la Société des nations une protestation contre l'attribution des mandats coloniaux dans le Pacifique, le gouvernement de Washington avait marqué par un acte positif qu'il comprenait l'impossibilité qui s'imposait à lui de se tenir à l'écart de décisions où il était intéressé plus étroitement que quiconque. Cette affirmation implicite rendait, en fait, caduque l'attitude négative qu'il avait eue jusqu'alors à l'égard du Pacte des nations. — Sans rien préjuger de la politique de Harding, sur laquelle les premiers jours de mars ne pouvaient manquer de fixer l'Allemagne et l'Entente, on ne s'aventurait pas beaucoup en pensant que l'accord serait plus facile entre l'Entente et Harding qu'entre l'Allemagne et le nouveau personnel diplomatique de la Maison-Blanche.

Il y avait donc des chances sérieuses pour que l'argumentation de l'Allemagne fût vaine. Les dispositions dans lesquelles elle allait arriver à Londres, sa prétention de considérer les chiffres de la Conférence de Paris comme de simples propositions unilatérales qu'elle allait discuter sur le pied d'égalité, auxquelles elle pourrait opposer des contre-propositions très inférieures et des marchandages, ne semblaient pas, à la fin de février, à la veille de l'ouverture de la seconde semaine des délibérations de Londres, devoir être admises par les Alliés.

Si, en effet, avec tout le calme possible et comme si l'on dissertait sur un passé lointain et indifférent, on se remémorait et l'on pesait les paroles et les écrits qu'avait provoqués la Conférence de Paris, on devait en déduire qu'une modification des conditions qui y avaient été fixées était impossible. — En France, l'accord de janvier avait été très discuté devant le Parlement et dans la presse, mais la majorité qui s'était groupée, le 9 février, à la Chambre des députés, pour approuver la politique de Briand, avait très nettement exprimé l'opinion de la majorité des Français. Certes, le député André Tardieu, qui avait été le collaborateur de Clemenceau et qui s'était trouvé mêlé de très près aux négociations préliminaires du traité de Versailles, avait soutenu que ce traité suffisait à tout et qu'il n'y avait qu'à l'exécuter. Mais c'était là une thèse démentie par les faits; les imperfections et les insuffisances de l'acte de Versailles sautaient aux yeux, et Briand n'avait pas eu de peine à le montrer à la Chambre, qui le savait d'avance. D'autre part, le député de la Marne Forgeot, avec une grande richesse d'arguments et un indiscutable talent d'orateur, avait discuté l'accord de Paris au point de vue de sa valeur réelle et des moyens de le faire exécuter. Il représentait en fait ceux qu'inquiète à juste titre l'attitude de l'Allemagne et qui, très préoccupés du besoin que nous avons de la réparation allemande, se demandent ce qui nous reviendra au juste et en deniers comptants au cours des multiples échéances prévues par la Conférence de Paris. Il en est, parmi ceux-là, qui seraient disposés à régler la question par les moyens les plus énergiques, et qui ne reculeraient pas devant des interventions militaires poussées jusqu'à la limite extrême où l'état de paix n'est plus qu'une fiction mensongère. Tous ceux qui réfléchissent et qui n'ont aucun goût, en aucun temps et en ce temps-ci moins qu'en aucun autre, pour des aventures dont les risques sont incalculables, comprenaient par contre que, plus de trente mois après l'armistice — alors qu'on avait négligé, à l'heure où l'on aurait pu, de fixer d'autorité le chiffre de l'indemnité allemande et les modalités du payement, alors qu'on avait laissé à l'adversaire vaincu les moyens de se ressaisir et de se refaire, et aux Alliés le temps d'oublier, — la question n'était plus entière et qu'il n'était plus possible de la reprendre à pied d'œuvre. Dès lors, la seule solution raisonnable était de chercher à tirer de l'Allemagne le plus possible, d'aviser à la vérification de ses possibilités réelles de payement, et de préparer des sanctions rapides et efficaces. C'est l'objectif que Briand n'avait cessé d'avoir devant les yeux. Mais il ne pouvait échapper à personne que les difficultés de la tâche restaient formidables, étant donné qu'il fallait à la fois contraindre l'Allemagne et sauvegarder la paix. La Chambre des députés l'avait compris, et c'était fort de son adhésion, comme de celle du Sénat, que notre premier ministre s'était rendu à Londres. L'hypothèse qu'il pourrait accepter une atténuation quelconque des conditions arrêtées à Paris devait donc être totalement écartée. On pouvait discuter des détails, améliorer l'exécution : aucune transaction n'était possible sur le principe.



Le 6 février 1921, le maréchal Pilsudski visite les champs de bataille de Verdun. Du fort de Vaux, il examine l'horizon. (Phot. Manuel.)



Le maréchal Pilsudski. (Phot. Manuel.)

Du côté anglais, où la situation financière était infiniment plus souple que la nôtre, l'intérêt immédiat était moins pressant. L'Allemagne pouvait donc imaginer l'éventualité d'un fléchissement de la volonté de Lloyd George; elle se croyait en droit de compter sur l'aide des adversaires du Premier anglais, sur Asquith, sur les trade-unions, sur l'action syndicale et ouvrière. Les discours de Lloyd George pendant le mois de février, notamment ceux de Birmingham, auraient dû lui ouvrir les yeux, et rien ne prouve d'ailleurs qu'elle n'eût pas, après cette manifestation oratoire, perdu quelques illusions. Sous la forme humoristique, très personnelle et très anglaise, qu'il donne à ses idées, Lloyd George avait marqué sans équivoque possible sa volonté de rester ferme sur les positions prises à Paris. L'élection très caractéristique de son gendre au Parlement avait été, pour lui et pour sa politique, un succès et un encouragement. Il n'apparaissait aucunement qu'il pût, par besoin d'équilibre parlementaire, être à ce moment précis entraîné à un compromis, ni que le peuple anglais dût se tourner tout d'un coup vers les intérêts allemands, en pleine opposition avec les siens. Nous pouvions, fin février, avoir confiance dans l'alliance anglaise.

Du côté italien, il n'y avait pas entier accord, semblait-il, au sujet des résultats de la Conférence de Paris entre le gouvernement et le Parlement, ou plutôt les partis parlementaires. La situation de l'Italie à l'égard de l'Allemagne ne ressemble en rien à la nôtre. Les relations millénaires de ces deux pays, dont nous oublions trop la longue intimité, et leurs rapports avant 1914, créent un état d'esprit que nous ne comprenons pas toujours bien et qui risque quelquefois de fausser l'opinion. Mais le gouvernement présent de l'Italie était entre les mains d'hommes trop avisés, il avait trop besoin d'être soutenu pour que notre alliée se lançât dans la fantaisie. L'intérêt de l'Italie, d'ailleurs, était beaucoup plus dans la question turque que dans la question allemande. Le comte Sforza ne pouvait se déjuger.

Nos amis belges avaient trop nettement prouvé à Paris l'unité de leurs vues et des nôtres, leur besoin financier était aussi trop pressant et leur intérêt national trop conforme au nôtre, pour que nous ne fussions pas certains de les trouver très fermes dans les décisions à intervenir.

Quant au Japon, son attitude à la Conférence de Paris garantissait son attitude à la Conférence de Londres. Etroitement uni à l'Entente, dont il était un contractant nécessaire, il avait récemment, dans les derniers jours de janvier, manifesté son désir de maintenir la paix. Si des questions subsistaient entre lui et les Etats-Unis, si certains Etats de l'Union américaine, comme la Californie, n'avaient pas à son égard des sentiments aussi amicaux qu'il aurait pu les désirer, si les armements navals des Etats-Unis pouvaient lui inspirer quelques soucis et justifier les siens, c'étaient là autant de raisons pour le maintenir fidèle à nos côtés.

Tout concourait donc pour nous assurer très fermement que l'Allemagne ne trouverait pas à Londres le terrain mouvant où elle espérait nous enliser. L'unité de front subsistait dans l'Entente. La gravité de la situation, nous le redisons, venait précisément de ce que les Alliés voulaient la paix, alors qu'il semblait que l'Allemagne poussait l'aberration jusqu'à vouloir les faire sortir de leur calme, et risquait le tout pour le tout.

Si la question de l'indemnité allemande avait, à si juste titre, retenu notre attention pendant tout le mois de février, la question turque tenait à côté d'elle une place considérable dans les préoccupations de l'Entente. La situation était connue. Il s'agissait de reviser le traité de Sèvres, c'est-à-dire de régler à la fois l'affaire grecque et l'affaire kémaliste, de faire la paix en Cilicie, de fixer le statut de la Syrie, de la Mésopotamie et de la Palestine, enfin de savoir s'il y aurait ou non une Turquie autonome et viable. La complication n'était pas médiocre, et il y fallait ajouter les troubles de la région du Caucase, ceux de la Perse, la question de l'Arménie et l'intervention bolcheviste. — Toute la première semaine de la Conférence de Londres avait été occupée par l'examen de cet imbroglio. L'acte principal avait été joué par la délégation grecque, que présidait le président du conseil hellénique Calogeropoulos, et par la délégation turque, qui groupait, fraternellement et très sagement, les délégués de Constantinople avec Tevfik-pacha, et les délégués d'Angora avec Bekir Samy-bey. C'est ce dernier qui avait été l'unique porte-parole de la double délégation ottomane. La fusion

de deux groupes qu'on avait annoncés irréductibles avait singulièrement facilité la discussion; les prétentions grecques avaient, par suite, perdu de leur force en présence de l'union des Ottomans. — Les Grecs avaient réclamé la ratification du traité de Sèvres; ils restaient intransigeants sur la question de la Thrace et celle de Smyrne; ils se faisaient fort de réduire rapidement les kémalistes, d'occuper toute l'Anatolie jusqu'aux Détroits, de remplir intégralement et rapidement le mandat que Venizelos avait naguère arraché au Conseil suprême. Les assurances militaires données à la Conférence par le colonel Feryannis avaient paru excéder à la fois la vérité et les facultés guerrières de l'armée grecque, et le général Gouraud avait rétabli l'équilibre en rappelant qu'il serait imprudent de faire trop bon marché de l'armée kémaliste. — D'autre part, la délégation ottomane avait réclamé Smyrne et l'Anatolie et, en Europe, la ligne Enos-Midia. Elle avait affirmé que, dans la zone frontière de la Thrace, la majorité de la population était turque, alors que la délégation hellénique soutenait qu'elle était grecque. Elle avait, au milieu d'exagérations évidentes et de discours diffus, montré sans ambages qu'elle était prête à des sacrifices pour reconstituer l'unité ottomane.


M. Aristide Briand, président du Conseil, et M. de Saint-Aulaire, ambassadeur de France en Angleterre, se rendant à la Conférence de Londres, le 21 février 1921. (Phot. Rol.)

A qui devait-on faire honneur de cet esprit politique si avisé qu'avaient montré les Turcs? Etait-ce à leur seule perspicacité? Etait-ce aux conseils qu'on leur avait donnés en Italie, lors de leur passage à Rome? Etait-ce, plutôt, à une connaissance plus directe des désirs de la France et aux suggestions de nos représentants? Il y avait de tout cela dans l'attitude conciliante des Turcs, mais il n'est pas douteux que le rôle joué par la France dans cette affaire, et en particulier celui de Briand, n'ait été prépondérant. L'œuvre de paix orientale commencée à Paris se continuait à Londres, et il était fort intéressant, à cette heure, de constater que Lloyd George se relâchait de plus en plus de son attachement au traité de Sèvres.

En résumé et sans qu'on pût encore, au dernier jour de février, donner des précisions absolues sur le résultat définitif des délibérations de Londres, il ressortait de ce que nous savions que les hostilités allaient être suspendues en Asie Mineure, que, par suite, nous nous retirerions de la Cilicie, que la question de Smyrne serait examinée, qu'une commission se rendrait en Thrace pour régler rapidement la question des zones; en somme, c'était la reconstitution de l'empire turc, avec des frontières réduites, très probablement sous une surveillance occidentale, mais, tout de même, avec une autonomie réelle. On était loin des projets de 1916, et la suppression de la puissance ottomane, alors affirmée comme une condition nécessaire de la reconstitution européenne, reculait dans le domaine de la littérature diplomatique. Quoi qu'il en fût, on devait accueillir avec satisfaction l'espoir de la paix dans le Levant. C'était encore un foyer dangereux qu'on éteignait. C'était, pour la France, un énorme allégement de ses charges militaires. — Certes, tout n'était pas clair encore. Les Anglais ne savaient qu'approximativement ce qu'ils allaient faire en Palestine et encore moins en Mésopotamie. L'émir Fayçal, après tant de trahisons, avait des prétentions à se tailler un royaume entre le Tigre et l'Euphrate. L'expérience de Syrie, si concluante pour nous, n'avait pas guéri nos alliés de leur confiance en ce personnage louche, fourbe avéré, qui jouait avec adresse des droits de la race arabe et qui trompait tout le monde. Briand avait refusé de le laisser entendre à la Conférence. On devait, cependant, faire comparaître, pour le représenter, un certain général Haddan-pacha, Egyptien beaucoup plus que Syrien, politicien plutôt que général, pacha d'occasion, dont le passé équivoque ne pouvait relever le prestige de Fayçal.

Restaient en suspens le sort de l'Arménie et celui du Kurdistan; restait très obscure la situation de la Perse, où une révolution récente semblait hostile aux Anglais et, peut-être aussi, aux bolcheviks. Mais il était de première importance au moment où, dans le Caucase, les soviets paraissaient avoir repris pied à Tiflis, qu'un régime de paix s'établît en Asie Mineure et que, par suite, les relations, d'ailleurs beaucoup moins fermes qu'on ne l'avait prétendu, des kémalistes avec Moscou, se trouvassent naturellement rompues. On avait le droit de dire que les débuts de la Conférence de Londres avaient été heureux.

Sur un autre point, la Conférence avait pris une décision diversement jugée. Elle avait fixé au 20 mars ou à un jour aussi rapproché que possible de cette date le plébiscite de la Haute-Silésie, et elle avait, en outre, contrairement à des résolutions antérieures, renoncé à faire voter les originaires du pays, revenus à leur lieu de naissance pour cette occasion, un autre jour que les habitants établis à demeure. On n'évaluait d'ailleurs plus qu'à 150.000 le nombre de ces électeurs occasionnels. Les troupes d'occupation devaient être, pour cette circonstance, renforcées de quatre bataillons anglais. Cette décision avait déçu la Pologne au moment même où le voyage en France du maréchal Pildsuski avait préludé à une alliance franco-polonaise. Il était très difficile de prendre parti dans cette affaire. Comme toutes les questions de nationalité, dans des pays de marche où le mélange des races est constant et où les haines sont violentes, celle-ci était confuse et obscurcie par les intérêts matériels qu'elle cachait. L'effort immense de l'Allemagne pour garder cette province le prouvait, du reste. Toutefois, la question de la Haute-Silésie était trop aiguë pour qu'il n'y eût pas intérêt à la régler, la durée du régime provisoire ne pouvant être indéfiniment prolongée. La Commission internationale d'occupation s'était divisée sur l'opportunité du plébiscite. La Conférence avait adopté l'avis de la majorité, qui n'était pas celui du représentant français.

Le mois de février qui, nous l'avons dit, avait été un mois d'attente, se terminait donc sur une attente plus aiguë. Les premiers jours de mars allaient nous fixer sur l'attitude allemande. On ne pouvait se dissimuler que l'heure était solennelle. La France, pacifique, mais résolue, était prête, s'il le fallait, à être énergique et à faire sentir, sans violence ni hésitation, que les sanctions sont autre chose qu'un mot inscrit sur un papier. Elle avait le droit de compter qu'elle marchait en plein accord sur ce point avec tous ses alliés. Elle avait confiance dans l'habileté et la fermeté de ses négociateurs. Mais elle sentait toute l'importance redoutable de la partie qui se jouait pour elle et pour le monde.

Or, le monde avait soif avant tout de paix et de travail. Il souffrait tout entier d'une stagnation inusitée des affaires, d'un arrêt total des transactions commerciales, d'une suspension incompréhensible du travail industriel, phénomène unique dans l'histoire, que son universalité ne rendait pas moins inquiétant. On se restreignait en tout et partout, comme si un mot d'ordre tacite eût circulé mystérieusement parmi les peuples. Le résultat était le chômage, peut-être l'imminente misère, et une immobilité incompatible avec le bon fonctionnement des organes de l'humanité. Il fallait que cet état morbide s'atténuât au plus tôt et disparût. Le règlement dans la justice de toutes les questions litigieuses que le cataclysme de la guerre et l'insuffisance des hommes avaient laissées derrière eux apparaissait comme la préface nécessaire de temps nouveaux, qui ne devaient, certes, rien avoir de commun avec l'âge d'or fabuleux, mais qui, du moins, ramèneraient une vie normale et ouvriraient sur l'avenir des vues moins brumeuses. — JULES GERBAULT.

Spectacle. Dr. Il est perçu dans les lieux de spectacles : 1° une taxe dite « droit des pauvres », au profit des établissements de bienfaisance ; 2° une taxe d'Etat ; 3° une taxe municipale (loi du 25 juin 1920, art. 92-94 ; loi du 31 juillet 1920, art. 30 ; décret du 5 août 1920).

Droit des pauvres, taxe d'Etat, taxes municipales sont perçus en sus du prix des places.

La taxe d'Etat, contribution indirecte, varie suivant la nature du spectacle et, à ce point de vue, l'article 92 de la loi du 25 juin 1920 a établi quatre catégories :

1° Théâtres, concerts, cafés-concerts, musées de cire, cirques, spectacles et attractions foraines : 6 p. 100.

2° Music-halls, courses (vélocipédiques, pédestres, nautiques), matches de billard ou d'escrime : 10 p. 100.

3° Cinématographes : jusqu'à 15.000 fr., 10 p. 100 ; de 15.001 fr. à 50.000 fr., 15 p. 100 ; de 50.001 fr. à 100.000 fr., 20 p. 100 ; au-dessus de 100.000 fr., 25 p. 100.

4° Dancings, matches de luttes, courses de taureaux, tirs aux pigeons, thés-concerts : 25 p. 100 du prix des places, entrées et toutes autres recettes. Pour les courses de taureaux dites landaises, provençales et similaires, la taxe est réduite à 6 p. 100. Pour les matches de boxe, elle est de 25 p. 100 ou de 10 p. 100 sur le prix des places, selon que ce prix est supérieur ou inférieur à 20 fr.

Des dispositions particulières réglementent l'application du tarif quand les attractions appartiennent à plusieurs catégories de spectacles. Les entrées à prix réduit sont imposées d'après le prix payé effectivement ; les entrées gratuites, d'après le prix des mêmes places, etc. La taxe ne s'applique pas aux représentations de bienfaisance, aux œuvres de guerre autorisées, aux associations de mutilés, etc., et les places offertes gratuitement aux blessés de guerre sont exemptées de l'impôt.

La perception du droit des pauvres donnait lieu à des difficultés, par suite de la complication des textes sur la matière, et qui remontaient, pour la plupart, à la Révolution. La loi du 31 juillet 1920 (art. 39) a décidé qu'elle serait effectuée dans les conditions fixées pour la taxe d'Etat par l'article 92 de la loi du 25 juin 1920. La répartition des produits entre les hôpitaux, bureaux de bienfaisance et bureaux d'assistance médicale est faite par le préfet.

Les communes sont autorisées à percevoir des taxes municipales (dont les tarifs sont soumis à l'approbation préfectorale) sur les cinémas, représentations théâtrales, « établissements publics où l'on joue de la musique ». — MAX LEGRAND.

Suisse (LA). *Une démocratie historique*, par C.-G. Picavet, professeur adjoint à l'université de Toulouse, 1 vol. in-12, Paris, 1920. — Quelques ouvrages d'ensemble sur la Suisse ont déjà paru en France depuis une douzaine d'années, conçus à un point de vue différent : dans « la Suisse au XXe siècle », P. Clerget a fait une synthèse remarquable de l'organisation politique et surtout économique de la Suisse à la veille de la guerre ; dans « la Suisse illustrée », de la collection Larousse in-4°, on a voulu présenter un tableau vivant et complet, à la fois pittoresque et documenté, de la Suisse contemporaine ; enfin, dans « Deux Républiques », un diplomate anonyme (sans doute feu le comte d'Aunay, notre ancien ambassadeur à Berne) a réalisé, en un parallèle suggestif, un curieux essai de psychologie politique et sociale comparée. Moins riche en matériaux que le premier, plus dogmatique que le second, moins original que le dernier qui était, comme le précédent, le fruit d'une longue observation personnelle, l'ouvrage de C.-G. Picavet n'en est pas moins le bienvenu, car il comble une lacune en nous donnant une histoire politique de la Suisse depuis sa formation (fin du XIIIe siècle) jusqu'aux traités de paix de 1919.

Dans l'introduction, l'auteur a dégagé les caractères généraux de la nation et du peuple. Avec raison, il dénonce le sophisme moderne de la nation fondée exclusivement sur la langue et la race, analogue au sophisme ancien sur l'unité de religion. Il aurait pu insister davantage sur la diversité actuelle de la Suisse, qui constitue, aujourd'hui plus que jamais, son originalité en Europe : ce ne sont pas seulement des différences de langues et de religions (encore eût-il été bon de faire remarquer que celles-ci sont beaucoup plus enchevêtrées que celles-là), chaque canton a en outre son caractère et ses traditions propres, véritable Etat (la Suisse alémannique dite *Staat*), cellule homogène dont la structure varie bien plus que celle de nos anciennes provinces. Comparez un canton urbain comme Bâle, urbain avec banlieue comme Genève, à de grands cantons ruraux avec métropole comme Berne ou Zurich, ou sans métropole comme la Thurgovie ou le Valais ; ceux de la montagne à ceux de la plaine ; les centralistes comme Zurich aux décentralisés comme les Grisons ; ceux à régions par-

lementaires et ceux à assemblées populaires ou *Landsgemeinde;* les catholiques, voire cléricaux, aux radicaux-socialistes protestants : bigarrure infinie, qui s'explique par l'histoire, et que le présent ouvrage laisse à peine soupçonner.

Quant à l'esprit des Suisses, C.-G. Picavet en a bien noté les dominantes essentielles : profondeur et ancienneté de l'esprit démocratique, caractère rural et montagnard très accentué, aptitude à tirer parti de l'expérience et d'en mettre à profit les leçons. On pouvait seulement mettre plus en relief le double aspect, à la fois pratique et idéaliste, de l'âme helvétique. Ces deux traits, qui nous semblent contradictoires, et dont l'un ou l'autre peut paraître (bien à tort) avoir dominé exclusivement pendant telle ou telle période, sont au contraire inséparables : le Suisse a toujours l'esprit religieux, au sens large et profond du mot, l'âme charitable, tout en faisant preuve d'un sens réaliste très aigu.

Au point de vue historique, l'ouvrage est solidement documenté. Le lecteur français trouvera ici un résumé clair des travaux des historiens suisses contemporains et des idées générales qu'ils ont dégagées : origines de la Confédération, dont les liens furent d'abord fort lâches, avec un caractère très net de démocratie rurale; formation et valeur symbolique de la légende de Guillaume Tell; secousse de la Réforme, qui a failli briser la Suisse naissante (c'est, à notre sens, l'enchevêtrement de la carte religieuse qui fut un des plus forts obstacles à la scission); aristocratisation des cantons aux XVIIe et XVIIIe siècles, et révoltes des paysans; brillant essor intellectuel au XVIIIe siècle; renversement du vieil organisme par les armées révolutionnaires françaises qui ramènent la démocratie; crise du Sonderbund et centralisation progressive; développement du protectionnisme, de l'industrie et du socialisme d'Etat. Autant de faits bien connus des familiers de l'histoire suisse, mais assez ignorés du public français, qui les trouvera ici à sa portée.

Sans chicaner sur tel ou tel point de détail, il semble que l'auteur ait exagéré l'influence de la France sur la Suisse avant la Révolution. Influence littéraire, oui; diplomatique, sans doute; mais les institutions et les mœurs de nos voisins, restées si profondément originales, se sont développées complètement en dehors de nous; le Jura a constitué un véritable mur, et nos rapports d'interdépendance avec l'Italie et l'Allemagne ont été beaucoup plus étroits. C.-G. Picavet aurait dû faire remarquer que, jusqu'en 1815, la Confédération suisse fut exclusivement germanique : Vaud et le Tessin étaient pays sujets, Neuchâtel allogène, Genève simple alliée, comme le Valais et les Grisons; le Jura bernois était le fief de l'évêque de Bâle. C'est le pacte de 1815 qui a constitué — nous l'oublions trop — la Suisse trilingue, remplaçant désormais la Suisse germanique; c'est à partir de cette époque que l'influence française commence réellement à rayonner sur la masse du peuple suisse. On pourrait insister encore sur le développement de l'instruction, surtout primaire, aux XVIIIe-XIXe siècles, et sur ses résultats remarquables, qui ont depuis longtemps fait disparaître l'analphabétisme dans la Suisse primitive.

De même, l'originalité du service militaire n'est pas suffisamment mise en valeur : les lecteurs qui ne sont pas au courant des formules helvétiques peuvent ne pas comprendre que « période d'instruction » signifie ici durée du service militaire, et que la Suisse a résolu le problème de la nation armée par le service de trois mois permettant, néanmoins, une mobilisation générale immédiate (on l'a vu en 1914), chacun ayant armes et équipement à domicile.

Les chapitres sur la guerre actuelle, les plus vivants, étaient aussi les plus difficiles à écrire : les acteurs du grand drame peuvent-ils le juger impartialement, et ne sommes-nous pas encore trop près pour ne pas commettre des erreurs de perspective et attribuer trop d'importance à des faits du jour classés dans nos fiches, qui perdent leur intérêt avec le recul, ou *vice versa* ?

Nous attirons seulement l'attention sur la grave question de la neutralité helvétique pendant la guerre. Et, d'abord, il eût été intéressant de faire un bref parallèle avec les sentiments manifestés à notre égard en 1870. Beaucoup de lecteurs ne se doutent pas qu'à cette époque les sympathies des calvinistes genevois allèrent d'abord à la Prusse, tant par affinité de religion que par crainte de l'impérialisme napoléonien; après le 4-Septembre, Berne, Zurich et Bâle faisaient presque unanimement des vœux pour la victoire de la nouvelle République française. En 1914, les considérations d'ordre politique ou religieux ont cédé le pas aux sympathies de races, aux affinités de civilisations : signe de la profonde évolution qui s'était opérée, dans l'intervalle, dans la neutralité collective.

Toutefois, C.-G. Picavet, comme tous les auteurs français et comme les Suisses romands eux-mêmes, a fort exagéré la germanophilie de la Suisse alémannique, où les journaux, aussi bien que les officiers et certain clan politique, étaient loin, au début de la guerre, de représenter l'opinion. Oublie-t-on que c'est à Zurich que fut éditée, en 1912, la fameuse Carte du tireur, réponse cinglante à la visite de Guillaume II aux grandes manœuvres ? Au moment de l'affaire des colonels Egli et Wattenwyl, nous avons entendu des paysans de l'Oberland bernois, causant entre eux, réclamer pour les colonels les peines les plus sévères, sans soulever aucune objection dans l'auditoire. D'autres déclaraient ouvertement : « Ce serait mauvais si l'Allemagne gagnait, mais elle ne gagnera pas. » Le Suisse qui décrocha le drapeau allemand au consulat de Lausanne était un Argovien. Nous pourrions multiplier les exemples de ce genre. Mais, pour bien connaître l'opinion de la Suisse alémannique pendant la guerre, il fallait y séjourner quelque peu, en contact avec la population.

La vérité, c'est qu'à la Suisse romande unanimement favorable à l'Entente (en exceptant tel colonel neuchâtelois et certain universitaire genevois dont les opinions firent scandale) s'opposa dès le début — et ceci était précieux pour nous — une Suisse alémannique, non pas germanophile en bloc, mais très divisée et surtout hésitante. La plupart des Suisses alémanniques distinguaient entre les belligérants de l'Entente : la France républicaine comptait infiniment plus de sympathies que la Russie tsariste, qui n'en possédait aucune. Chez les intellectuels, attachés par tant de liens à une culture qui était en somme la leur, et dont la plupart étaient imprégnés aussi d'influence française, il se produisit un véritable déchirement lors du conflit et, plus encore lorsqu'ils se trouvèrent en face des atrocités allemandes. Certains drames de conscience, dont nous avons recueilli l'écho, furent vraiment poignants. C'est alors que les protestations se multiplièrent ; elles méritaient d'être mises plus en relief : à côté de Spitteler, il fallait citer Hodler, peintre bernois (et non genevois, comme il est dit à tort p. 202), lancé et fêté par l'Allemagne, et qui n'hésita pas à sacrifier sa clientèle au devoir de proclamer la vérité ; il était bon de souligner les rudes réponses de E. Behrens, J. Buhrer, etc., à l'enquête de la *Suddeutsche Monatshefte* de mai 1916.

Enfin, la Suisse alémannique avait depuis longtemps une littérature originale et très suisse, souvent écrite en dialecte, qui forme la contre-partie exacte de la littérature suisse-française : voyez Jeremias Gotthelf (bernois), Gottfried Keller (zurichois), Spitteler, etc. Quant au socialisme suisse-alémannique, pendant la guerre, il dirigea surtout ses efforts contre le militarisme, dont les tenants, en Suisse, étaient essentiellement germanophiles : l'affaire des colonels fut dénoncée par le *Berner Tagwacht*, en même temps que par la *Gazette de Lausanne*.

La principale cause de l'opposition à la Société des nations fut l'esprit particulariste des paysans, qui craignirent d'être entraînés un jour, comme les Grecs de jadis, dans une guerre d'amphictyons; c'est le même état d'esprit qui a provoqué l'élection de Harding aux Etats-Unis. La germanophilie est ici d'autant moins en jeu, que l'Allemagne désirerait vivement l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

Nous doutons que les pp. 284-285 donnent au lecteur une idée exacte de l'émotion provoquée en Suisse, et surtout à Bâle, par les clauses du traité de Versailles, relatives à la navigation du Rhin. La question semble en voie d'arrangement. Mais c'est encore ici un exemple de cette politique réaliste que l'auteur reproche à plusieurs reprises, et un peu injustement, à la Suisse. Après une courte période, plus ou moins sincère, d'idéalisme wilsonien, tous les gouvernements, à l'heure actuelle, s'orientent de plus en plus dans cette voie. Peut-on vraiment faire grief à une petite puissance — qui a joué déjà un beau rôle charitable et qui reste le siège de la Société des nations — d'un égoïsme qui ne vise que sa conservation personnelle ?

L'ouvrage, dont le corps ne renferme aucune référence, mériterait d'être complété par une bibliographie. Il y avait lieu, évidemment, pour un travail de ce genre, d'étudier d'abord, et surtout, les ouvrages suisses. Mais chez ses trois ou quatre prédécesseurs français immédiats, C.-G. Picavet aurait trouvé quelques utiles suggestions, car l'étranger a une optique différente de l'indigène, mais qui a aussi sa valeur. — Albert DAUZAT.

Timbre. Dr. fiscal. On sait que l'impôt du timbre est perçu soit d'après la dimension du papier, soit proportionnellement aux sommes énoncées dans l'acte, soit d'après la consistance des sommes dont il est donné quittance, reçu ou décharge.

Timbre de dimension. La loi du 25 juin 1920, modifiant la loi du 13 brumaire an VII, fixe comme il suit le droit de timbre de dimension, applicable à tous les actes constatant une convention, ou de nature à faire preuve en justice :

2 francs pour la demi-feuille de petit papier ;
4 francs pour la feuille de petit papier ;
6 francs pour la feuille de moyen papier ;
8 francs pour la feuille de grand papier ;
12 francs pour la feuille de grand registre.

Ces droits ne sont pas soumis aux décimes. Ils ne sont pas perçus sur les quittances, effets de commerce, prêts sur dépôts, etc., et les expéditions des actes civils, administratifs, judiciaires, extrajudiciaires, obligatoirement établies sur feuilles de moyen papier, bénéficient d'une réduction de moitié (3 fr. au lieu de 6 fr.).

Timbre-quittance. Le droit frappe tous les actes, même non signés, qui constatent un payement civil ou commercial, et quelle que soit la qualité de celui qui donne ou de celui qui reçoit quittance. Il est de 0 fr. 25, 0 fr. 50 ou 1 franc, selon que le payement n'excède pas 100 francs, qu'il est de 100 francs à 1.000 francs ou qu'il excède 1.000 francs. Sur les titres qui comportent reçu pur et simple, ou encore libération ou décharge de titres, valeurs ou objets quelconques, le droit est uniformément de 0 fr. 25. Le timbre de 0 fr. 25 spécial aux quittances des comptables publics est supprimé ; mais les quittances délivrées par les Contributions indirectes et les Douanes continuent d'être soumises au timbre qui leur est particulier ; la taxe sur les payements (loi du 31 décembre 1917) est abrogée. Comme par le passé, si les parties font usage de papier timbré de dimension pour la rédaction d'une quittance, celle-ci est affranchie du droit de timbre-quittance, par application de l'article 12 de la loi du 13 brumaire an VII.

La loi ne distingue pas entre les factures conditionnelles et les autres. Toutefois, elle exempte du droit de timbre-quittance les écrits ayant pour objet soit la reprise des marchandises livrées à condition, ou des enveloppes et récipients ayant servi à des livraisons, soit la déduction de la valeur de ces enveloppes et récipients constatée par mentions sur la facture ou par pièces distinctes. (Loi du 13 juillet 1911, art. 9.)

Le droit de timbre est exigible autant de fois qu'il y a de parties prenantes, sauf le cas d'indivision. Il est à la charge du débiteur, à moins qu'il ne s'agisse de quittances fournies à l'Etat.

Le droit proportionnel des effets de commerce reste fixé aux tarifs de l'article 18 de la loi du 31 décembre 1917 : 0 fr. 20 par 100 francs ou fraction de 100 francs pour les effets tirés sur l'étranger et payables hors de France ; 0 fr. 50 par 2.000 francs pour les effets tirés de l'étranger sur l'étranger et circulant en France. Est exempt du droit proportionnel de 0 fr. 20 par 100 francs le renouvellement de lettres de change, billets à ordre et autres effets de commerce, qui demeurent soumis au droit établi par l'article 1er de la loi du 5 juin 1850. En ce qui concerne les chèques et ordres de virement en banque, c'est le droit fixe de 0 fr. 10 ou de 0 fr. 20 qui leur est applicable, selon qu'ils doivent être payés ou exécutés sur la place d'où ils ont été émis, ou sur une autre place. Mais l'accusé de réception de chèques ou effets remis en payement donne lieu à l'apposition du timbre-quittance, parce qu'il équivaut au payement en espèces. — MAX LEGRAND.

tuberculine n. f. Méd. Substance extraite des cultures de bacilles tuberculeux ou des corps bacillaires, et employée soit pour le diagnostic, soit pour le traitement de la tuberculose.

— ENCYCL. Il y a à envisager d'abord la nature et le mode d'action des tuberculines, puis leur usage diagnostique et thérapeutique (tuberculinodiagnostic et tuberculinothérapie).

1° *Nature des tuberculines.* On sait que, au Congrès international de la tuberculose, tenu à Berlin en 1890, R. Koch annonça qu'il avait découvert le remède spécifique de la tuberculose. Cette nouvelle produisit nécessairement une énorme sensation, et les malades affluèrent à Berlin dans l'espoir d'y trouver la guérison. Malheureusement, on s'aperçut vite que la *lymphe* de Koch était loin de donner les résultats promis à si grand fracas, malgré le prix excessif auquel elle était vendue. R. Koch prétendait, du reste, garder son remède secret, et ce n'est que l'année suivante, quand Roux et Nocard eurent réussi à le préparer en France, qu'il se décida à indiquer comment il le fabriquait. De vieilles cultures de bacilles tuberculeux sur bouillon glycériné sont stérilisées et concentrées au dixième et filtrées ; elles fournissent ainsi un liquide sirupeux, limpide, brun clair, qui constitue la *tuberculine brute*, qu'il faut diluer dans l'eau stérile au moment de s'en servir. Cette tuberculine, qui ne paraît renfermer que les sécrétions externes ou *exotoxines* des bacilles tuberculeux, est très active, puisque, injectée sous la peau des tuberculeux, elle détermine, même à la dose d'un centième de centimètre cube, des réactions violentes, à la fois générales (fièvre, abattement, troubles respiratoires et circulatoires rappelant le *choc peptonique*) et locales (congestion et infiltration lymphatique des lésions tuberculeuses). Comme ces réactions ne se produisent d'une manière appréciable que chez les tuberculeux, même quand les lésions sont torpides, latentes ou encore insoupçonnées, il apparut dès le début que la tuberculine pouvait rendre de précieux services au point de vue diagnostic.

Cependant, en 1892, R. Koch proposa une nouvelle préparation : la *tuberculine* TR, obtenue par broiement répété de bacilles tuberculeux desséchés dans le vide, dont le produit est ensuite émulsionné dans l'eau distillée et centrifugé. La partie liquide est enfin décantée, et additionnée de 20 p. 100 de glycérine. Devant théoriquement contenir les endotoxines bacillaires, elle paraissait apte à créer, dans l'organisme injecté, un pouvoir antitoxique et bactériolytique efficace. Néanmoins, les résultats furent si peu satisfaisants qu'on dut abandonner la TR et que,

en 1901, R. Koch lui substitua, encore une fois, la N^T (*Neutuberkulin Bazillenemulsion*), qui n'est plus, à vrai dire, une tuberculine, mais une émulsion de bacilles dans l'eau glycérinée à 50 p. 100, et qui, par conséquent, constitue plutôt un vaccin, considéré par certains médecins allemands comme très actif, mais d'emploi dangereux en raison des réactions violentes auxquelles il donne lieu.

En présence de l'insuffisance des préparations de Koch, et le principe d'action des tuberculines, qui sera exposé plus loin, étant admis, ces produits se sont multipliés. Il est inutile de les étudier en détail ; mentionnons seulement les principaux : la *tuberculine de Maragliano* (mélange de bacilles morts et de bouillons de culture concentrés) ; la *tuberculine de Béranek* (mélange d'exotoxines et d'endotoxines à dilutions multiples) ; les *tuberculines de C. Spengler* (à base de cultures ou d'émulsion de bacilles tuberculeux d'origine bovine) qu'il ne faut pas confondre avec les *Immun-Korper* du même auteur, préparés avec des globules rouges de chevaux immunisés contre la tuberculose ; la *tuberculine de Denys* (filtrat de cultures de bacilles en bouillon glycériné non stérilisé par la chaleur) ; les *tuberculines précipitées*, d'abord préparées par R. Koch dans le but de purifier la tuberculine brute : ce procédé a été repris par l'Institut Pasteur, qui livre aujourd'hui une solution mère de tuberculine précipitée par l'alcool et redissoute dans l'eau glycérinée à 30 p. 100 en ampoules de 1 centimètre cube répondant à 1 centigramme de tuberculine ; pour l'emploi thérapeutique, cette solution mère doit être diluée au millième, de telle sorte que la dose injectée en une fois ne dépasse pas un centième de milligramme ; enfin, les *tuberculines de Landmann*, de *Buchner et Hahn*, de *Marschal*, de *Baudran*, de *Jacobs*, la *tulase de Behring*, etc., etc.

2° *Principe d'action des tuberculines.* Pratiquement, toutes les tuberculines se comportent sensiblement de la même manière, et donnent des résultats comparables. On a indiqué ci-dessus la double réaction, générale et locale, à laquelle elles donnent lieu quand on les injecte à des tuberculeux, et cette double réaction paraissait en accord avec le principe d'action qu'on leur attribuait. On croyait, en effet, que l'introduction de toxines bacillaires dans l'organisme devait nécessairement provoquer la production des anticorps spécifiques, et par conséquent faciliter la lutte contre l'infection tuberculeuse et en favoriser la guérison. Mais l'expérience ne parut pas répondre à cette conception, et on en vint à des interprétations plus compliquées. Ainsi Gartner et Marmorek imaginèrent que les tuberculines ne renferment pas la véritable toxine bacillaire, mais en déterminent l'élaboration dans l'organisme tuberculeux, d'où les réactions locales consécutives à l'injection. Nicolle pense que les tuberculines contiennent bien le poison bacillaire, mais que ce poison y est combiné ; ce serait les lysines (anticorps) des foyers tuberculeux qui le mettraient en liberté et engendreraient aussi les accidents caractéristiques. Quant à Wassermann et Bruck, ils donnent à la lysine de Nicolle le nom de *sensibilisatrice* et supposent que l'union de cette sensibilisatrice et de la tuberculine produit les réactions générales et locales. Aucune de ces hypothèses n'est satisfaisante, ni même vraisemblable, puisque toutes conduisent à faire rejeter l'emploi des tuberculines en raison de leurs dangers. Comme, pourtant, certains malades ont retiré parfois de leur usage un bénéfice appréciable, une autre explication a été cherchée.

Le phénomène fondamental, bien mis en évidence par P. Carnot et Massol, c'est que la fonction antigénique (celle qui entraîne la production d'anticorps spécifiques dans l'organisme injecté) des tuberculines est indépendante de leur fonction toxique. Ainsi certaines tuberculines et notamment les tuberculines précipitées par l'alcool déterminent bien des réactions générales et locales, mais ne paraissent pas notablement augmenter la proportion de lysines ou de sensibilisatrices dans le sérum des animaux ou des malades traités. Ce pouvoir antigénique est, au contraire, élevé dans la tuberculine brute, dont la toxicité semble, par ailleurs, relativement faible. Or le pouvoir antigénique s'exerce, d'après P. Carnot et Massol, même chez les animaux sains, dont le sérum devient ainsi riche en sensibilisatrices, tandis que le pouvoir toxique ne se manifeste que chez les animaux et les hommes tuberculeux. Il suit de là que le pouvoir antigénique et le pouvoir toxique dépendent de causes différentes : le premier de l'état physique ou colloïdal, entraînant une modification du sérum mise en évidence par la réaction de Bordet-Gengou ; — le second de la nature chimique, de telle sorte que le poison, en si petite quantité qu'il soit, s'ajoutant au poison de même nature que le bacille sécrète dans les lésions, y produit une aggravation des symptômes. Malheureusement, nous ne savons pas, à l'heure actuelle, dissocier ces deux propriétés, dont l'une (la propriété antigénique) est favorable, et l'autre (la propriété toxique) nuisible, et c'est pourquoi toutes les tuberculines doivent être maniées avec une extrême prudence, sous peine de déclencher des accidents graves d'origine toxique ; c'est pourquoi aussi elles n'ont pas rendu les services qu'on en attendait. L'explication précédente permet néanmoins de comprendre les raisons du moment et des doses d'emploi, qui seront indiqués plus loin. La conclusion, au point de vue pratique, est que, en thérapeutique, il faut donner la préférence aux tuberculines qui possèdent le pouvoir toxique le plus faible et le pouvoir antigénique le plus élevé et que, pour cela, les méthodes de détermination de ces deux pouvoirs ont besoin d'être unifiées et fixées mieux qu'elles ne le sont présentement.

3° *Tuberculinodiagnostic.* On a vu précédemment que, chez les tuberculeux spécialement, l'injection de tuberculine entraîne des réactions locales ou de foyer si caractéristiques que ce procédé a été utilisé pour poser le diagnostic de tuberculose. Nous laisserons de côté son emploi vétérinaire, aujourd'hui généralisé, et qui fournit les résultats les plus satisfaisants, pour nous en tenir seulement au tuberculinodiagnostic chez l'homme.

Trois méthodes ont été préconisées.

La première en date est due à von Pirquet. Cet auteur ayant observé la sensibilité très particulière des tuberculeux à la tuberculine, hypersensibilité qu'il désigna sous le nom d'*allergie*, imagina la *cuti-réaction*, qui consiste à déposer sur une scarification de la peau (région deltoïdienne de préférence) une goutte de tuberculine brute. Quand la réaction est positive, il se produit, au bout de 48 heures, un nodule d'infiltration central avec halo périphérique érythémateux, sans réaction générale très sensible ; quand elle est négative, il se produit un point d'induration qui disparaît en moins de deux jours.

En 1907 et presque simultanément, Wolff-Eissner d'une part et Calmette de l'autre proposèrent le procédé dit de l'*ophtalmo-réaction*, très commode puisqu'il suffit de déposer sur la conjonctive une goutte de tuberculine diluée au centième. Dans la réaction positive, les phénomènes inflammatoires sont extrêmement locaux ; malheureusement, ils provoquent parfois des accidents oculaires sérieux et persistants, qui font que cette méthode est à peu près abandonnée.

Enfin, en 1908, Mantoux substitua à la cuti-réaction l'*intradermo-réaction*, c'est-à-dire l'introduction dans le derme, au moyen de l'aiguille d'une seringue très exactement graduée au 1/20e de centimètre cube, de 1 centième de milligramme (une goutte) de la tuberculine de l'Institut Pasteur de Paris. Comme dans la cuti-réaction, l'intradermo-réaction positive entraîne, en 48 heures, l'apparition de lésions en cocarde un peu douloureuses et qui mettent quelques jours à disparaître ; les réactions générales se montrent, la plupart du temps, inappréciables, mais il existe néanmoins des modifications humorales qui peuvent aboutir à un certain degré d'immunisation et qui font que ce procédé est utilisé en tuberculinothérapie (v. plus loin). En cas de réaction négative, les lésions d'inoculation disparaissent très rapidement.

Quelle est, maintenant, la valeur réelle du tuberculinodiagnostic ? On admet d'une façon générale que tout individu qui ne réagit pas doit être considéré comme indemne de tuberculose active ou latente. Mais cette affirmation ne peut pas être acceptée intégralement, attendu que, dans les tuberculoses aiguës, la granulie, dans la méningite tuberculeuse, dans la cachexie tuberculeuse avérée, la réaction est souvent négative. D'autre part, au cours de la rougeole, de la variole ou de l'évolution de la vaccine chez des tuberculeux, la réaction devient négative, pour redevenir plus tard positive. Heim et John ont noté enfin que la scarlatine peut revivifier une cuti-réaction antérieure. Toutes ces anomalies s'expliquent par l'interprétation qui a été donnée du mode d'action des tuberculines. Nous allons en trouver une nouvelle confirmation en étudiant les réactions positives.

Ces réactions varient d'intensité suivant la phase de la tuberculose. Quand la maladie est à son début ou latente, que le sujet résiste bien, les réactions sont intenses ; elles s'affaiblissent, au contraire, quand la maladie est plus avancée et que la résistance diminue. Cela résulte manifestement des statistiques de Paisseau et Tissier, de L. Bernard et de M. Imbert. Malgré tout, il faut encore établir certaines distinctions. La valeur de la réaction positive est plus grande chez l'enfant, rarement porteur, au-dessous de cinq ans, de tuberculose latente, que chez l'adulte, souvent porteur de foyers cicatrisés de tuberculose. D'un autre côté, les individus parfaitement sains en apparence donnent dans une proportion assez élevée (30 p. 100) des réactions positives. Si, dans quelques cas, ces réactions sont effectivement imputables à une tuberculose latente, cliniquement insoupçonnée, on ne saurait pourtant généraliser, puisque certaines personnes, ayant fourni des réactions positives, n'ont jamais manifesté aucun symptôme de tuberculose. D'ailleurs, les syphilitiques (non les hérédo-syphilitiques), certains rhumatisants hyperthyroïdiens, psychopathes, etc., donnent parfois des réactions positives en dehors de toute lésion tuberculeuse constatable. Il est facile de dire que ce sont là des malades à tuberculose méconnue, mais il faudrait le prouver et, dans beaucoup de cas, cette preuve n'a pu être apportée. Dans l'érythème noueux, dans la scrofule surtout, la réaction positive se justifie, en revanche, par suite des rapports étiologiques qui les unissent à la tuberculose. La conclusion de ce qui précède est que le tuberculinodiagnostic est d'une grande utilité chez le jeune enfant et peut-être chez l'adulte, employé avec avantage comme moyen de contrôle clinique ou thérapeutique. Mais il ne faut pas lui demander une précision et une sûreté qu'aucune réaction sérologique n'est capable de donner, attendu qu'il s'agit là d'actions physiques qui peuvent être les mêmes avec des corps de nature différente, et d'actions chimiques s'exerçant entre des substances dont nous ignorons totalement la composition.

4° *Tuberculinothérapie.* Dès le début, on l'a vu, le pouvoir antigénique et, par conséquent, immunisateur des tuberculines a incité à les administrer, chez les tuberculeux, à titre de médicaments en quelque sorte spécifiques. Mais, on l'a vu aussi, le traitement tuberculinique est loin d'avoir répondu aux espérances qu'il avait fait naître et, s'il est employé encore, ce n'est que dans certains cas et à une période définie de la maladie qu'il semble capable d'apporter des améliorations appréciables. Deux circonstances expliquent cette limitation dans l'usage thérapeutique des tuberculines. D'abord, leur toxicité entraînant de violentes poussées congestives et inflammatoires des foyers tuberculeux, poussées qui peuvent non seulement provoquer la nécrose des tissus, mais encore déterminer la granulie. En second lieu, l'insuffisance de leur pouvoir antigénique. La tuberculose, en effet, est une infection chronique qui, au point de vue des réactions défensives de l'organisme, ne saurait être comparée, ainsi que Jaquerod l'a montré, aux infections aiguës. Comme le prouve le comportement respectif des phagocytes et des bacilles tuberculeux, elle réalise une espèce de symbiose, contre laquelle l'immunisation ne s'établit que difficilement et par des efforts lents et répétés, d'autant que, obligé de restreindre au minimum les doses de tuberculine à cause des dangers des réactions de foyer, on n'a la possibilité de déclencher que des réactions diaphylactiques faibles. Ce sont ces considérations qui imposent les règles à observer dans l'emploi thérapeutique des tuberculines, en n'oubliant pas que toutes se valent et qu'aucune ne jouit de propriétés spéciales, commandant un usage différent.

La première règle est de n'injecter la tuberculine qu'aux malades dont les bacilles ne sécrètent pas de toxines, dont les lésions n'ont pas tendance au ramollissement, c'est-à-dire à des malades apyrétiques, à lésions localisées, torpides et chroniques. Cette règle limite notablement les applications de la tuberculinothérapie ; elle doit être cependant rigoureusement observée, si l'on ne veut pas courir le risque d'accidents. La seconde règle n'est pas moins importante : éviter de provoquer des réactions thermiques notables, parfois fort dangereuses, et, par conséquent, n'administrer, au début, la tuberculine qu'à doses très faibles : 1 centième de milligramme d'après Mantoux. Ces doses peuvent être ensuite progressivement augmentées, sans qu'on soit autorisé à fixer une limite supérieure, certains malades tolèrent la tuberculine pure, et ne sont améliorés que quand ils en arrivent là ; d'autres, au contraire, retirent déjà un bénéfice des dilutions les plus faibles. Quant à la fréquence des injections, elle est également variable : une tous les trois, quatre ou cinq jours à l'ordinaire, la durée totale du traitement allant de quatre à six mois et davantage. La troisième règle est que le traitement tuberculinique ne dispense pas des soins classiques, savoir : repos le plus complet possible au grand air et alimentation suffisante, mais non exagérée. La tuberculine ne renforçant qu'à la longue la résistance à l'infection bacillaire, il importe de réaliser toutes les conditions favorables à la cicatrisation des lésions.

Quels sont, maintenant, les résultats de la tuberculinothérapie ? Fort inconstants, même quand on observe strictement les règles ci-dessus indiquées. Certains sujets ne peuvent supporter le traitement ; d'autres, qui tolèrent les doses les plus fortes, n'en éprouvent absolument aucun avantage, sans que l'on arrive à préciser la cause de ces échecs. Quand le traitement est favorable, l'amélioration commence à se dessiner après le premier mois ; de légères réactions de foyer semblent réveiller et hâter les processus de cicatrisation ; les signes locaux s'amendent, le poids augmente, l'état général devient satisfaisant, en même temps que la toux et les expectorations se modifient heureusement. Mais rien n'assure que cette amélioration soit définitive ; des récidives peuvent se produire, et c'est pourquoi le traitement doit être continué très longtemps.

En résumé, on peut dire, avec Jaquerod : « Le traitement tuberculinique n'est pas le traitement *spécifique* de la tuberculose ; il n'est qu'un adjuvant, un auxiliaire ajouté à tous les autres moyens utilisés en clinique dans la lutte contre le bacille. » — D. J. LAUMONIER.

tuberculinothérapie (de *tuberculine*, et du gr. *therapeia*, traitement) n. f. Méd. Méthode de traitement de certaines tuberculoses par les tuberculines. (V. TUBERCULINE.)

Imp. LAROUSSE (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — Le Gérant : L. OROSLEY.



Mai. — Les Chasses de Maximilien : *L'Assemblée*. Tapisserie d'après le carton de Van Orley (Louvre). [V. p. 259.]

N° 171. — Mai 1921

Abbesse de Guérande (l'), par Charles Le Goffic (Paris, 1921).

Après une longue excursion dans le domaine de l'histoire, qui nous a valu de beaux livres sur la guerre, Le Goffic revient au roman, au moins pour un temps, avec une œuvre condensée, poussée à fond, âpre et qui, par ce dernier trait, s'apparente, bien qu'évoluant en un cadre tout différent, au livre de sa jeunesse, le poignant *Crucifié de Kéraliès*.

Le théâtre du drame psychologique est Guérande, au sein de ce pays des salines dont la Bretagne, peu à peu, s'est retirée. Et, précisément, la plus saisissante des figures épisodiques est celle de la vieille Tephen-er-Givri, qui, dernière bretonnante de l'îlot celtique peu à peu rongé jusqu'à l'anéantissement, lorsqu'elle n'a plus âme qui vive pour la comprendre, rassemble ses chèvres et, tirant le pied derrière son bâton noueux, part pour le pays des ancêtres. Figure qui symbolise, non sans grandeur, le recul du vieil idiome, et qu'avec amour, non sans mélancolie, a burinée le bon Celte Le Goffic.

Par une coïncidence assez curieuse, l'*Abbesse* — abbesse de par la férule qu'elle a su imposer à la vieille société guérantoise — Mme de Sonil n'est autre, encore que légèrement voilée sous son ralliement superficiel à l'Eglise concordataire, que la maîtresse femme, à Guérande, de cette *Petite Eglise* sur laquelle le roman de *Nène* a récemment rappelé l'attention et dont Ch. Le Goffic a lui-même entretenu les lecteurs du *Larousse Mensuel* (v. n° d'avril 1921). Il y a de ces survivances qui étonnent comme des anachronismes et qui durent, cependant.

Excellente occasion, pour l'auteur, de nous initier aux mœurs religieuses si particulières de ces jansénistes de l'Ouest, comme on les appelle improprement, et qui n'ont rien de commun avec les jansénistes, sinon d'incontestables et austères vertus, jointes à un entêtement digne d'une cause plus substantielle. Et puis — et surtout *peut-être* — nul doute qu'il ne se sentît plus à l'aise en développant dans un milieu d'obstination étroite, fanatique — et schismatique — le drame à base de bigotisme, d'orgueil nobiliaire et de superbe dominatrice.

Donc, Xavier de Sonil, doux rêveur, rejeton disparate de l'altière marquise, jeune officier de marine, s'est épris de la tendre et faible Jeannine Le Huédé, fille de feu Le Huédé, dit Grange-à-Sel, naguère riche saunier, puis, de par le malheur d'une industrie en décadence, failli et suicidé. Et, en dépit de l'opposition maternelle et soutenu par le sage et ferme abbé Coriton, très orthodoxe doyen de Guérande, Xavier a épousé Jeannine. Jamais la mère n'a consenti à recevoir sa belle-fille et, par dignité, jamais le fils, depuis trois ans, n'a revu sa mère, bien que, par une louable erreur, il la prenne, à tort, pour une sainte.

Pauvre Jeannine ! C'est qu'elle n'a pas seulement le tort d'être mal née et fille d'un suicidé, mais c'est, sans qu'elle s'en doute — et Xavier ne s'en doute pas non plus — que son mariage a brisé l'intime espoir de la marquise : une alliance entre son fils et la chère Geneviève, la revêche, la surannée, l'anguleuse, la fielleuse Geneviève du Metz. Oh ! l'antipathique personne, mais si bien pensante et de si bonne race !

Et voici qu'une occasion unique s'offre à Xavier de s'ouvrir une carrière brillante. Le soulèvement des Boxers entraîne la mise en mouvement de nos forces navales ; l'amiral a désigné Xavier pour un poste important, mais l'absence sera longue : deux ans, trois ans peut-être. Que deviendra la jeune femme, presque sans relations et qui n'a pas encore la sauvegarde d'un enfant ? Xavier ne partira que si sa mère consent à recueillir Jeannine, et l'abbé Coriton se charge de la négociation. D'abord indignée, inflexible, la terrible marquise ne tarde pas, par un instinct sourd, plus peut-être que par raisonnement formulé, à pressentir le parti qu'elle peut tirer d'une situation inattendue : assouvir sa haine contre Jeannine, détacher d'elle son mari. Ici, une parenthèse : si Mme de Sonil n'était pas une femme pieuse, à sa façon, et rivée aux saines traditions, elle aurait un but bien défini : le divorce. Mais cette perspective ne peut même pas se présenter à son esprit. Dès lors, qu'espérer et à quoi bon grandir Geneviève aux dépens de Jeannine dans l'esprit de son fils ? Persécuter Jeannine jusqu'à la mort ? Non. Si détestable soit-elle, elle ne va pas jusqu'à l'assassinat franchement envisagé. Alors ? Eh bien, mettons qu'elle suit, à toute fin et sans se vouloir rien définir, l'entraînement de sa passion hostile. Toujours est-il que voilà Xavier parti, l'âme à peu près en paix, non, toutefois, sans avoir, par défiance de l'imbécile docteur Bercegeay, médecin docile de la famille de Sonil, recommandé au libéral docteur Priou de veiller sur la santé de sa femme. Tâche presque irréalisable, car les libéraux n'ont pas accès dans le salon de la marquise. Et alors, commence le supplice de Jeannine. Tout ce qui peut étouffer une nature expansive, tendre et prime-sautière, mais sans grand ressort, est mis en œuvre par l'impitoyable Sonil et sa jeune amie Geneviève, plus ardente encore peut-être, de par son âge, dans son rôle de persécutrice. Offices, chapelets, chemins de croix et le travail pour les pauvres sont les seules occupations qu'on lui permette. Jeannine se dessèche dans cette sombre et moisie *Théologale*, comme on appelle la sinistre demeure de la marquise. Jamais une sortie, si ce n'est pour aller à l'église. Et, peu à peu, on va jusqu'à lui cacher la correspondance de son mari, à qui elle ne peut écrire que de froides lettres, sous le contrôle de la terrible belle-mère.

Quant à la société restreinte et triée sur le volet qui fréquente la Théologale, prévenue par la marquise, elle n'y trouve aucun appui, sinon la sympathie secrète, mais impuissante, du maire de la ville, un peu moins fossile que ses congénères, le sceptique chevalier de Sourzac. Ecrasée d'ennui, assommée d'humiliations, privée de toute expansion dans sa correspondance conjugale, Jeannine s'étiole, se ronge, devient une sorte d'automate incapable de réagir. Enfin, une lueur d'espoir! L'abbé Coriton s'est rendu compte de la situation. Il parvient, par surprise, à pénétrer dans la chambre de Jeannine. C'est le salut! Mais voici que des profondeurs d'une salle basse montent des psalmodies suspectes. L'abbé devine. Ce sont les Louisets, qui célèbrent leur office clandestin. Il a enfin découvert le lieu, longtemps cherché, de leurs réunions secrètes. Et, dégringolant quatre à quatre les escaliers, il va houspiller ses ouailles récalcitrantes. Puis un grand silence se fait. Jeannine, poussée par une angoisse invincible, descend à son tour. Elle se heurte à un funèbre cortège. L'abbé Coriton, frappé d'apoplexie, est remonté à force de bras à l'étage supérieur. Cette fois, elle est bien perdue.

Une épidémie de petite vérole noire sévit sur la presqu'île de Guérande. Mme de Sonil est indisposée et outrage une fois de plus la pauvre Jeannine, qui s'est offerte comme garde-malade, en lui préférant Geneviève, qu'elle fait coucher dans la chambre voisine, celle de Xavier, dont l'accès a toujours été interdit à l'épouse. Et cette insulte est pour Jeannine un coup d'aiguillon. Depuis longtemps, elle n'a vu une ligne de son mari qui, cependant, court les plus grands dangers. Le courrier arrive. Elle aperçoit une lettre de Xavier adressée à sa mère, l'ouvre et, tout d'un coup, lui est révélé l'abominable travail de mine auquel s'est livrée sa belle-mère.

Xavier, complètement abusé, est détaché de sa femme; de lui-même, il vient à regretter de n'avoir su apprécier Geneviève. Et Jeannine s'enfuit, sans argent, car on le lui a aussi séquestré. Elle court, court sous la pluie battante, jusqu'à la Villeneuve, une ferme occupée par de braves gens. Arrivée là, elle tombe épuisée. Mme de Sonil, dont l'indisposition n'a été qu'une fausse alerte, remise, a tôt fait de découvrir sa retraite ; on la ramène à la Théologale, mais malade et, cette fois, c'est bien la petite vérole noire. Elle s'en tire, cependant, mais son miroir lui révèle la perte de sa beauté. Sa beauté, seul espoir qui lui restait de reconquérir le cœur de Xavier. Si bien qu'un jour, à bout de force, de lassitude, elle se laisse choir dans la Douve. Le docteur Priou, qui passait par là, la repêche à temps et, d'accord avec le maire, la met en lieu sûr. Et puis, Xavier revient; il revient, mais aveuglé par les Boxers, dont il a été le prisonnier. Jeannine restera toujours pour lui la radieuse Jeannine. Grâce au docteur Priou, au chevalier de Souzac, il apprend toute la sombre trame. Il ne peut, cependant, condamner sa mère, qu'il considère toujours comme une sainte, mais égarée par son zèle. Et, plutôt que de revoir Jeannine défigurée, il refuse les soins qui eussent pu lui rendre la vue. Ce n'est pas le romanesque qui manque, on le voit, mais nous savions déjà que Le Goffic ne hait pas le romanesque. La marquise ne tarde pas à mourir de dépit ; dépit d'autant plus accentué qu'un vieux maniaque de généalogiste a découvert de nobles ancêtres à Jeannine Le Huédé et, mieux encore, qu'un Le Huédé a sauvé la vie d'un Sonil!

Et Geneviève ? Et bien, Geneviève épouse un riche hobereau, dont elle fait sauter les écus à Paris.

En vérité, tout s'arrange à souhait. Mais quoi ? Molière n'a-t-il pas de ces dénouements, et d'un détachement moins ingénieux ? Et puis, ce qui importe ici, comme dans Molière, c'est la peinture des caractères. Or, on l'a dit en commençant, les protagonistes sont poussés à fond. Un peu trop au noir peut-être, Mme de Sonil. Mais, après tout, de quoi ne sont pas capables haine et orgueil combinés, surtout dans un horizon rétréci, vrai bouillon de culture pour l'idée fixe ? L'abbé Coriton, carré d'épaules et de jugement, rustique de fond, mais poli par le monde, joignant l'expérience du confesseur à la finesse du paysan, oppose fortement le bon sens traditionnel, la raison mesurée du clergé français, aux excès de l'esprit de secte. En le campant résolument en face de la marquise, l'auteur a fait preuve d'esprit de justice, — et d'adresse. Parmi les personnages secondaires, mention particulière est due au candide Justin, type bien curieux de serviteur, dont le respect va jusqu'à la superstition, demi-clerc, demi-laïc, officiant et prédicant attitré de la Petite Eglise, qui sert à table et marie les gens; cœur d'or, au demeurant, qui se dépense sans compter pour les pauvres, dont la bonne foi surprise se scandalise presque d'être enfin éclairée et qui, seul, à la Théologale, finit par prendre Jeannine en pitié. Et puis la foule des figurants : familles en promenade sur le Mail, habitués du salon de la marquise ; autant de personnages du cru, tous pris sur le vif, esquissés d'un trait si net qu'on les croit voir, avec leurs caboches étroites et leurs habitudes immuables. Roman balzacien ; oui, certes, par le tour psychologique, par l'accentuation des types, par la vie intense d'un petit monde tout spécial, dans une archaïque cité fermée à l'esprit du siècle.

Cela serait déjà assez joli, mais il y a autre chose, et qui demeurera comme la signature de tout ce qu'écrit Le Goffic : vers, romans, histoire ou enquêtes, et c'est la marque ethnique. C'est parce qu'il est breton qu'il sent et rend, avec un pittoresque si profond, les paysages de l'Ouest, parce qu'il a vécu dans une petite ville bretonne qu'il pénètre si bien l'âme des personnages sortis de son cerveau et leur manière de sentir, de penser, d'agir et de se mouvoir. Et comment ne rien dire de cette belle langue, ferme et nuancée, vraiment classique, riche de verbe, avec un rien, parfois, de recherche et de préciosité ?

L'*Abbesse de Guérande* est une œuvre forte, attachante, un roman et un document, un de ces livres qui, au rebours de tant d'autres, aimables, mais fugitifs, s'incrustent dans la mémoire ; l'un des meilleurs et des plus caractéristiques de Le Goffic. — André BAUDRILLART.

Académie des sciences. *Election de Pierre Bazy.* — Le 24 janvier 1921, l'Académie procède à l'élection d'un membre titulaire dans la section de médecine et chirurgie, en remplacement du Dr Guyon, décédé.

Six candidats étaient en présence et, le nombre des votants étant de 58, les voix se répartirent de la façon suivante, dans les deux tours de scrutin : Pierre Bazy, 29, 36; Jean-Louis Faure, 12, 12; Pierre Delbet, 10, 8; Henri Hartmann, 5, 2; Félix Legueu, 1, 0; Théodore Tuffier, 1, 0.

Pierre Bazy, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est déclaré élu. (V. ci-dessous.)

antianaphylaxie n. f. (du gr. *anti*, contre, et de *anaphylaxie*). Méd. Méthode visant à combattre les effets de l'anaphylaxie. (V. ce mot.)

— ENCYCL. On a vu, à l'article ANAPHYLAXIE, que certains corps, parmi lesquels figurent notamment les sérums thérapeutiques, déterminent, non pas à la première injection, mais seulement à la *seconde* — et encore quand celle-ci est pratiquée à un intervalle de temps convenable (15 à 20 jours) — des accidents violents : diarrhée, vomissements, syncope, etc., généralement passagers, rarement mortels, mais qui n'en constituent pas moins un épisode dramatique et dangereux. On a donc cherché, sitôt bien établies les relations entre l'injection seconde et le choc anaphylactique, à éviter et à combattre celui-ci. Comme le choc, suivant la théorie, d'abord adoptée, de Ch. Richet et Portier, paraissait dû à la production d'un poison, l'apotoxine, on tenta d'abord d'atténuer la toxicité des sérums par des moyens chimiques ou le chauffage. Mais ces tentatives ne procurèrent que des résultats inconstants ou insuffisants. C'est seulement à la suite de nombreuses expériences, commencées dès 1907, que Besredka découvrit qu'un animal sensibilisé (c'est-à-dire ayant reçu auparavant une première injection de la substance anaphylactisante) est mis à l'abri des accidents du choc si, avant l'injection seconde (ou déchaînante), on lui injecte une petite quantité de la même substance ou *antigène*. Depuis, Besredka a perfectionné ce procédé par la méthode dite des injections *subintrantes*, qui consiste à faire trois ou quatre injections préventives (au lieu d'une seule), à quelques minutes d'intervalle, en augmentant légèrement chaque fois la quantité de sérum. On confère ainsi au sujet un *état antianaphylactique* solide et qui lui permet de résister, sans accident appréciable, à des doses du même sérum qui, sans cette précaution, eussent été pour lui sûrement mortelles.

Comment expliquer ce résultat ? Besredka pense que les injections successives d'antigène neutralisent progressivement le poison, par une série de petits chocs trop faibles pour être perçus, dont l'effet est d'épuiser l'anticorps (toxogénine) et de ramener le sujet, pour ainsi dire, à l'état de « neuf ».

Mais à cette conception, inspirée par la théorie chimique de Ch. Richet et qui suppose l'étroite spécificité de l'antigène et de l'anticorps, s'opposent plusieurs séries de faits. Besredka lui-même et Roux ont constaté que certains narcotiques : l'éther, l'alcool, etc., empêchent la production du choc chez les animaux sensibilisés, parce que, prétendent-ils, la narcose met le système nerveux dans l'impossibilité de réagir et de produire, par conséquent, les accidents caractéristiques de ce choc. Mais d'autres expériences vont à l'encontre d'une telle explication. Kopaczewski a obtenu la même prévention avec des solutions aqueuses de chloroforme et d'éther absolument incapables d'amener l'anesthésie. Mais, déjà auparavant, Friedberger avait supprimé le choc par la simple injection antécédente d'eau salée; Billard et Grellety, Mougeot, etc., par des injections de certaines eaux minérales prises à l'émergence; Kopaczewski et Vahram, par des injections d'oléate de soude; Kopaczewski et Roffo, par des injections de bicarbonate de soude. En 1919, Ch. Richet, Brodin et Saint-Girons ont établi à leur tour que la dose déchaînante de sérum, diluée dans neuf fois son poids d'eau salée physiologique, devient inoffensive; en 1920, Lumière et Chevrotier, attribuant les accidents anaphylactiques à la formation d'un précipité dans les humeurs d'un sujet sensibilisé, découvrent que l'hyposulfite de soude empêche cette précipitation et annihile les effets de l'injection déchaînante, etc.

De tous ces faits — et on en pourrait encore citer beaucoup d'autres — il résulte que l'action désanaphylactisante (ou antianaphylactique) ne dépend pas d'une combinaison chimique et, par conséquent, *spécifique*, puisque les corps les plus divers sont capables de la produire. D'où, aussi, la nécessité d'une explication *physique*, qui fasse intervenir non l'affinité chimique, mais les propriétés physiques des humeurs et des corps qui y sont introduits et, notamment, les propriétés liées à l'état colloïdal, absorption et multiplication de la surface de contact, charge électrique, tension superficielle, viscosité, pouvoir osmotique, etc. Sous ce rapport, la conception de Danysz, bien que formulée en langage chimique, est plus satisfaisante. Il croit, en effet, que le poison anaphylactique ne se forme que quand l'antigène et l'anticorps sont en certaines proportions; c'est pourquoi il faut un certain temps pour que l'apport d'antigène (injection première ou préparante) détermine une production suffisante d'anticorps. Si, lorsque cette production est réalisée, on injecte une nouvelle dose d'antigène et en quantité voulue, il y a formation de poison, dont l'effet se traduit par le choc anaphylactique. Mais si, au lieu de la dose voulue, on injecte une ou plusieurs doses plus faibles, il n'y a plus proportion entre l'anticorps et l'antigène; le poison ne se forme pas, et non seulement il n'y a pas choc, mais encore le sujet est désensibilisé. Ce qui veut dire, en langage physique, que tout corps (antigène) capable de troubler l'équilibre des colloïdes du sérum ou des humeurs du sujet détermine une réaction immédiate (crise hémoclasique, colloïdoclasie de Widal) quand il y a une grande différence de structure entre le sérum et le corps injecté (microbes, métaux colloïdaux, sucre, alcaloïdes, arséno-benzols), et une réaction différée quand, au contraire, la différence n'est pas grande (sérums thérapeutiques, extraits d'organes, albumines étrangères). Dans ce dernier cas (anaphylaxie) et en raison même de la ressemblance structurale des corps en présence, la modification humorale est lente et n'aboutit que de proche en proche à un état d'équilibre colloïdal instable. Si, à ce moment, on injecte une dose suffisante d'antigène, il y a rupture définitive de l'équilibre, choc. Or, ce qui caractérise la rupture d'équilibre physique des colloïdes, leur destruction, ce sont la floculation, l'agglutination, la précipitation. Et, en effet, tout choc anaphylactique est accompagné de la formation d'un précipité. Pour éviter le choc, il suffit donc, chez le sujet sensibilisé (dont les colloïdes sont en équilibre instable), d'administrer soit de très petites doses du corps déchaînant, habituant l'organisme à digérer, à assimiler rapidement le précipité formé, suivant le procédé de Besredka, soit des stabilisants des colloïdes : alcool, éther, chlorure de sodium, carbonate ou hyposulfite de soude, qui empêchent la production du précipité. Comme on le voit, cette explication *physique* ne fait intervenir que des réactions physiques des colloïdes : charge électrique, tension superficielle, viscosité, absorption, pouvoir d'interférence et d'assimilation, etc., et laisse de côté les réactions chimiques qui, certainement, jouent aussi un rôle, mais ultérieur et secondaire, étant donné la faible quantité des corps injectés.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de ces théories, encore incomplètes et qui demandent de longues recherches avant d'arriver à la précision nécessaire, la pratique de l'antianaphylaxie est désormais appliquée à l'homme avec un succès certain. Quelque procédé qu'on emploie de ceux qui ont été énumérés plus haut, ils mettent à l'abri des accidents sériques et du choc anaphylactique, qui, pour être assez rares, n'en avaient pas moins éloigné, à leur grand dommage, beaucoup de malades, de l'usage répété, si souvent indispensable, des sérums thérapeutiques. — Dr J. LAUMONIER.

Bazy (Pierre), chirurgien français, né le 28 mars 1853 à Sainte-Croix-de-Volvestre, dans l'Ariège. Il commença ses études médicales à la Faculté de Toulouse et fut nommé, en 1873, interne des hôpitaux de cette ville. Venu ensuite à Paris, il y fut successivement externe, puis interne (1875) des hôpitaux et y soutint une thèse inaugurale remarquée sur le *Diagnostic des lésions du rein dans les affections des voies urinaires.* Chef de clinique chirurgicale en 1881, il était nommé chirurgien des hôpitaux de Paris en 1886 (il était, lorsqu'il devint chirurgien honoraire, chef de service à l'hôpital Beaujon). Membre de la Société de chirurgie depuis 1891, il fut élu, en 1913, membre de l'Académie de médecine, dans la section de médecine opératoire. Il est officier de la Légion d'honneur.

Quoique la réputation du docteur Bazy lui soit venue surtout de sa maîtrise en chirurgie urinaire, où il est communément tenu pour un spécialiste de haute valeur et comme l'un des plus brillants élèves du professeur Guyon, son bagage scientifique contient d'importants travaux sur les autres branches de la chirurgie, ainsi que sur quelques points d'anatomie et de physiologie. Parmi ces dernières études, il faut mentionner ses recherches sur l'anatomie de l'uretère, de la vessie et du scrotum et sur la circu-

lation rénale. En chirurgie générale, il a eu surtout le très grand mérite d'appliquer le premier la sérothérapie préventive aux blessés que la nature de leurs plaies lui paraissait prédestiner au tétanos.

C'est en 1895 qu'étant chirurgien à l'hospice de Bicêtre, commune réputée à juste titre comme étant dans une zone tétanifère, il eut l'idée de faire à tous les blessés qui entraient dans son service une injection préventive de 10 centimètres cubes de sérum antitétanique, injection qui était renouvelée systématiquement huit jours après. De ce jour, il n'observa plus, dans ses salles, un seul cas de cette terrible complication des plaies. Les communications qu'il fit sur ce sujet à la Société de chirurgie ne furent pas accueillies aussi favorablement qu'on eût put le penser. Il fallut les désastres qui marquèrent de ce chef les premiers mois de la guerre de 1914-1918 pour amener les chirurgiens à adopter la pratique dont Bazy avait obtenu de si remarquables résultats. Cette dure expérience a montré surabondamment que la sérothérapie antitétanique, dont le mode d'application a depuis quelque peu évolué en raison des cas de tétanos retardé et des réapparitions qui suivent parfois les interventions chirurgicales, était, à ce point de vue, une sauvegarde indispensable, et les chiffres statistiques que fournit, sur ce sujet, l'étude de la chirurgie pendant la guerre ne laissent aucun doute.

Cette question du tétanos a, d'ailleurs, inspiré à Bazy un certain nombre d'autres travaux, qui ont vu le jour principalement entre 1914 et 1917. Chirurgien chef de l'hôpital complémentaire annexe du Val-de-Grâce n° 5, puis des hôpitaux auxiliaires 146 et 252 et des salles militaires de l'hôpital Beaujon, Bazy suivit de jour en jour l'évolution de la chirurgie de guerre et communiqua à ses collègues de la Société de chirurgie et de l'Académie de médecine les enseignements de sa pratique dans un rapport sur le traitement des plaies et dans des notes sur les plaies sèches des vaisseaux, sur l'examen radiologique et sur les formes retardées ou localisées du tétanos.



Pierre Bazy.

Parmi ses travaux de chirurgie générale, il sied encore de mentionner les idées qu'il a émises sur l'innocuité d'un pneumothorax chirurgical, c'est-à-dire déterminé opératoirement par l'ouverture de la plèvre. Longuement combattue, cette opinion a fini par réunir l'unanimité des suffrages des chirurgiens à qui se trouvait ainsi facilitée la chirurgie du poumon, des médiastins et du cœur. Bazy a encore étudié avec fruit le mode d'anesthésie applicable aux personnes âgées, le traitement de l'appendicite et du cancer du sein et maint point de technique opératoire.

En ce qui concerne la chirurgie spéciale des voies urinaires, Bazy fut encore un initiateur dans la cure chirurgicale des tumeurs de la vessie, auxquelles, avant lui, on n'osait toucher. Il montra que, dans ces affections extrêmement pénibles, douloureuses, se compliquant si souvent d'hémorragies graves, l'acte chirurgical apportait des ressources souvent curatives, parfois tout au moins palliatives, et l'on ne compte plus aujourd'hui les malades qui ont bénéficié de cette heureuse innovation.

Un autre sujet qu'il étudia avec le plus grand succès est l'hydronéphrose, c'est-à-dire la distension du rein et du bassinet par l'urine qui s'y accumule sous l'influence d'un obstacle. Ses recherches anatomiques et cliniques permirent, notamment, d'individualiser l'hydronéphrose congénitale. Il a également démontré nettement l'origine infectieuse des cystites que l'on mettait jadis sous l'influence du rhumatisme, de la goutte ou même du froid. De même a-t-il approfondi dans de nombreux travaux, dont le premier fut la thèse de doctorat que nous avons signalée, l'importance des signes fournis par le fonctionnement rénal et ses anomalies pour le diagnostic des affections urinaires. Il a fait faire ainsi un grand progrès à ce diagnostic, dont la précocité est indispensable à l'établissement d'un traitement efficace. Il a encore étudié le rétrécissement congénital de l'urètre chez l'homme, la technique et les indications de l'ablation de la prostate, l'avenir des sujets auxquels on a pratiqué l'ablation d'un rein, le traitement du cancer de ce dernier organe. Il n'est guère de chapitres de cette chirurgie spéciale auxquels il n'ait apporté une intéressante contribution. Il a, en outre, perfectionné ou enrichi de nouveautés l'arsenal instrumental en usage pour les interventions en urologie.

Les travaux de Bazy ont été surtout insérés dans les *Bulletins* de l'Académie de médecine ou de la Société de chirurgie, ou encore dans les *Annales des maladies des organes génito-urinaires*. Mais il a, en outre, publié dans l'*Encyclopédie scientifique des aide-mémoire*, un volume sur *l'Urètre et la Vessie*, qui a eu trois éditions; dans l'*Encyclopédie d'urologie*, l'article *Hydronéphrose;* dans le *Traité de thérapeutique* dirigé par Albert Robin l'article consacré au *Traitement du cancer du rein*. Avec le professeur Guyon, il a donné un bel *Atlas des maladies des voies urinaires*.

Le 24 janvier 1921, Pierre Bazy était élu membre de l'Académie des sciences, en remplacement de son maître, Félix Guyon. — Dr Henri Bouquet.

Bijoux et bibelots des poilus au front. C'est vraisemblablement vers la fin de 1914, et très certainement au début de 1915, que la bijouterie du *front* a pris naissance, intimement liée à la stabilisation partielle, puis presque totale, du front de combat. Pour tromper l'ennui des heures d'attente, les poilus occupèrent leur activité à réaliser bijoux et bibelots à l'aide de projectiles : balles ou obus, véritables matières premières fournies par l'ennemi même. De souvenirs personnels et familiaux, l'industrialisation aidant, ces bijoux devinrent l'objet de production intense, organisée, avec des centres de fabrication collective à rendre jaloux les promoteurs de l'Association ouvrière.

Deux as de la chasse aux têtes d'obus (région de Vauquois, 1915).

Cette association ouvrière était complétée par une organisation rationnelle du travail. Si, par exemple, nous prenons le travail de l'aluminium, des équipes se sont constituées avec : un fondeur de métal opérant seul ou avec un aide la confection des moules



L'aluminium coulé dans le moule de pierre est rapidement égalisé avec un bâtonnet.

et la coulée; un scieur, débitant les rondelles de bagues ou de bracelets; un ou plusieurs dégrossisseurs, ébauchant le projet de la bague et ayant leur spécialité : bagues à chaton, à jour, à incrustation; un finisseur, reprenant à la lime ou à la toile émeri



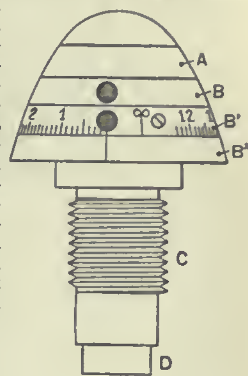
Les « culots » se reposent, mais le poilu orfèvre utilise leur feu pour la fonte du « minium » dans une cervelière.

les bagues dégrossies; enfin, un ciseleur ou graveur, enjolivant, illustrant, « enluminant », pour ainsi dire, le travail de ses camarades. On conçoit que même des profanes bijoutiers aient pu, à force de répétition de gestes, acquérir une réelle habileté pour créer ces menus objets, dont beaucoup dénotent un goût très sûr.

La bague d'aluminium. — C'est la plus connue; pas un poilu véritable qui n'en ait au moins une à son actif; pas une main féminine qui en soit dépourvue, la préférant souvent, malgré sa simplicité et sa rusticité, au plus scintillant solitaire, à l'orient de la plus belle perle.

Elle fut réalisée primitivement par découpage, puis par coulée.

a) *Découpage.* — La matière première fut la tête d'obus du 77 allemand, dont tout le corps principal est en aluminium. La partie A, sous la calotte, en acier, de choc percutant, fournit de quoi réaliser une bague masculine. Les disques de réglage B, B', B'' laissés intacts furent transformés en petits bracelets, ronds de serviettes, pendentifs ou broches (surtout pour la partie B', débitée en segments de 1/4 à 1/5 de circonférence, les graduations formant motif décoratif). Mais la partie C, à cause du faible diamètre du canal intérieur de mise à feu et de l'épaisseur de ses parois, eut toutes les préférences des poilus orfèvres, qui trouvaient de quoi réaliser trois ou quatre bagues, lorsque la tête d'obus était intacte. Enfin, en D, partie inférieure terminale, deux bagues d'enfant pouvaient être réalisées, mais, très souvent, cette partie était détériorée soit par l'explosion de l'obus, soit par le choc de la fusée contre le sol ou un corps dur. Pour démonter ces différentes parties, l'outillage le plus hétéroclite, mais aussi le plus ingénieux, fut trouvé : baïonnettes brisées, morceaux de ferraille se muaient en tournevis, ciseaux à froid, marteaux, sans compter les vieux couteaux qui, savamment travaillés au tiers-point, devenaient les scies à métaux indispensables aux pré-orfèvres frontaux.



Tête d'obus de 77.



L'aluminium fondu dans la cervelière est coulé dans le moule cylindrique à noyau, fiché dans une ex-boîte de singe.

b) *Coulée.* — Le procédé par découpage occasionnant une trop grande perte de métal et ne permettant pas l'utilisation totale de la fusée en vue de la fabrication des bagues, on eut recours à la fusion, profitant du point de fusion relativement bas de l'alliage alumineux. Les « poches de fusion » furent des plus bizarres : gamelles estampées (les mieux cotées), vieux quarts, cuillères à pots trouvées dans les ruines. La grande vogue fut un moment (1er semestre de 1915) aux *cervelières* qui précédèrent l'avènement du casque de tranchée du type Adrian.

On put alors utiliser les têtes d'obus de 105, 150, etc., rejetés au début par suite de leur difficulté de démontage, ou fondre leurs fragments, ainsi que les bidons, quarts d'équipement allemand. L'épuration du métal avant coulée fut l'un des secrets de nos modernes Cellini. Pour les uns, c'était une branchette de bois vert (le *perchage* métallurgique du cuivre !); pour les autres, un fragment de pomme de terre ou de pain judicieusement remué au sein de la masse en fusion réalisant, sans que l'orfèvre souvent s'en doutât, la « réduction », objet de tant de préoccupations chez nos métallurgistes. La coulée fut opérée dans des moules dont la matière variait avec la région : craie en Champagne; bois en Argonne; glaise ou terre dans la Somme, sans compter les moules en pomme de terre. Les moules de bagues, d'abord unitaires, furent transformés en moules permettant la coulée de tubes.

Découpage des rondelles d'aluminium.

L'idéal était de trouver un morceau de tube de cadre de bicyclette ou, à défaut, de la tôle mince (boîte de conserve par exemple) enroulée en forme de tube. Le « noyau » idéal fut un fragment de fourreau de baïonnette permettant, à cause de sa forme tronconique, un démoulage facile et l'obtention de rondelles à trous de diamètre variable, suivant la hauteur à laquelle on les prélevait sur le tube d'aluminium réalisé.

Le débitage des rondelles se fit à la scie ou avec un objet analogue (couteau, faux, faucille), dentelé à souhait avec la lime.

La cueillette des têtes d'obus en aluminium avait quelque chose de captivant. Combien de fois le poilu repérait le « cutant » tombé dans ses parages pour aller, soit tout de suite, soit le soir, chercher la fusée enfouie à quelques décimètres en terre ! Le procédé par coulée apporta l'industrialisation signalée ci-dessus, avec production rapide et abondante, et cours en rapport. C'est ainsi que, dans un secteur de l'Argonne, près de Vauquois, fin septembre 1915, la rondelle de bague qui cotait 0 fr. 75 à 1 franc pièce, tomba à 0 fr. 50-0 fr. 60 à la suite d'un copieux bombardement par 77 et 105, qui fournit un apport considérable de matière première aux baguistes de l'endroit : l'offre dépassait la demande, le cours devait baisser!

Ouvrage de la rondelle d'aluminium. — Le premier travail consistait dans le calibrage, opéré par un dégrossissage au couteau, le plus généralement suivi d'un finissage à la toile émeri, grosse et fine. Quand le trou de la bague était obtenu en rapport avec la grosseur du doigt du (ou de la) destinataire, alors, commençait le travail de décoration proprement dite.



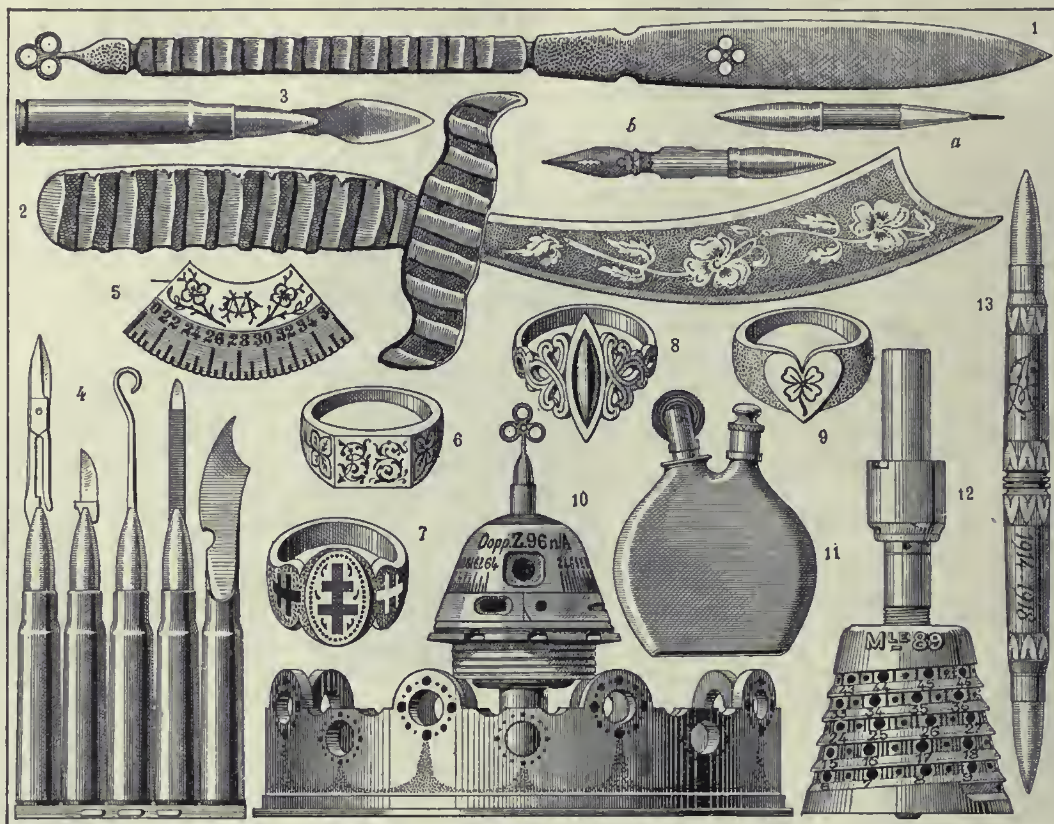
« Modern Bijoutry » d'Argonne ; à gauche, le scieur de rondelles d'aluminium ; à droite, le calibreur-dégrossisseur ; dans le fond, le finisseur et les graveurs.



Entre deux tirs de barrage, le poilu cisèle une bague.

Les uns, profitant de la malléabilité de l'aluminium, faisaient la décoration avec une lame de canif ; d'autres, plus habiles, se confectionnaient burins et échoppes de graveurs. Puis, de l'arrière parvint un outillage plus perfectionné : étaux légers en bois, jeux de limes, drille avec mèches : certains industriels constituèrent même des trousses spéciales, parfaitement transportables dans le sac ou la musette du poilu.

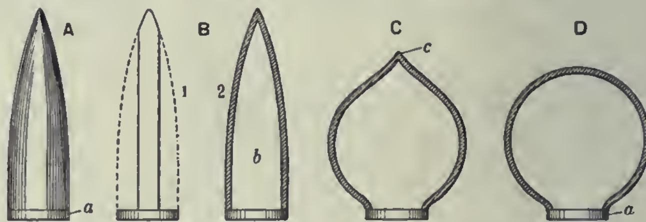
Les artisans de métier, graveurs, orfèvres, trouvèrent souvent à utiliser leurs capacités et connaissances techniques, au point qu'il n'y eut pas un bataillon qui ne possédât son « graveur », devant la cagna duquel on vint faire queue pour décorer d'initiales ou d'inscriptions le dernier bijou frontal créé quelques heures auparavant.



1. Coupe-papier droit ; 2. Coupe-papier, forme yatagan (ceinture d'obus) ; 3. Grattoir (cartouche allemande) ; 4. Trousse (chargeur) ; 5. Broche ; 6, 7, 8, 9. Bagues en aluminium ; 10. Encrier-plateau (douille de 155 et fusée de 77 allemandes) ; 11. Briquet en cuivre ; 12. Sonnette (fusée d'obus) ; 13. Porte-plume et porte-crayon gravé : *a*, crayon ; *b*, plume (cartouches).

Bague de balle allemande. — Les balles bimétalliques (enveloppe de nickel avec garnissage interne en alliage plombifère) du fusil Mauser allemand ont aussi été utilisées à la confection de bagues d'un modèle spécial, dont les figures ci-contre indiquent les phases de réalisation.

Comme l'embase *a* portait, en relief, le nom du centre de fabrication, les poilus, toujours ingénieux, cherchaient à faire coïncider cette initiale avec celle du nom ou prénom de celui (ou celle) à qui était destinée la bague. Mais, étant donné la difficulté assez grande de réalisation (surtout pendant la période critique de l'aplatissement de la pointe de la balle) de ces bagues et aussi à cause du peu de diversité de leur forme, elles eurent moins de développement que celles d'aluminium.



A. balle brute, avec son embase de sertissage, *a* ; B, balle limée, vue de face (1) et vue par travers (2) [la partie centrale *b* ayant été évidée au couteau pour enlever l'alliage plombifère] ; C, après gabarinage sur le fourreau de la baïonnette (la bague future ne présente plus qu'une pointe c, à aplatir) ; D, après aplatissement de la pointe c, la balle s'est muée en une bague dont le chaton est constitué par l'ancienne embase de sertissage *a*.

Objets faits de cartouches allemandes. — Le plus classique est le porte-plume exécuté avec deux douilles soudées par leurs bases et dont les balles de nickel, préalablement vidées par fusion de l'alliage plombifère, servent de porte-plume et de portecrayon.

Associés aux balles de cuivre françaises, aux ceintures d'obus allemands, les cartouches allemandes ont servi à créer une foule de menus objets : trousses de toilette, ouvre-lettres, coupe-papier, avions en réduction, etc.

Travail des ceintures d'obus. — A la fois pour leur faire subir la poussée maximum des gaz d'explosion de la poudre et leur faire acquérir, par l'intermédiaire des rayures de la pièce, un mouvement giratoire de propulsion, les obus sont dotés, vers leur base, d'une ceinture de cuivre rouge. Celle-ci est sertie mécaniquement dans une rainure en queue d'aronde, taillée dans l'acier ou la fonte aciérée du corps de l'obus. Ceci explique les difficultés assez grandes que les poilus éprouvaient, surtout avec un outillage rudimentaire, lorsqu'ils voulaient extirper les ceintures d'obus de leur logement. Si, avec les 77, 150 et 210 allemands à une seule ou plusieurs larges ceintures, le travail était encore aisé, il devenait ardu lorsque les ceintures étaient de très faible largeur (cas des 137 autrichiens, par exemple) et ne permettait l'extraction que de fragments de ceintures d'obus.

Ces ceintures, après recuit, le plus souvent aux cuisines, étaient laminées par battage qui permettait, avec un peu d'habileté, de réaliser à priori le galbe de la forme définitive de l'objet à exécuter. Les rayures de la pièce, creusées sur la ceinture de cuivre, furent conservées, constituant, de par leur régularité, une sorte de décor primitif, *testimonium* indiscutable que l'obus avait été tiré, ajoutant à l'objet la preuve de son authenticité frontale.

Les ceintures d'obus ont surtout servi à réaliser des coupe-papier, des ouvre-lettres, mais, savamment travaillés, leurs fragments ont été utilisés à tous ces sertissages, devant lesquels on s'extasie, étant donné leur minutie, leur bon goût et les conditions dans lesquelles les poilus orfèvres travaillaient : un coin de grange ou de cagna pour atelier, un tronc d'arbre, un tas de pierres, un instrument agricole pour établi et, pour récompense, souvent, un brutal « arrivage » de matière première livrée franco par Fritz.

Les douilles d'obus de tous calibres, les douilles et les obus de canons français de 37, les douilles de fusées éclairantes, les grenades, ont servi à réaliser tout un monde de briquets, veilleuses, petites lampes, vases, encriers, etc., prouvant ainsi que, malgré les heures terribles de la vie du front, nos poilus n'ont jamais perdu le sens du beau et ont su ajouter à leurs qualités héroïques indiscutables le bon goût, cette munition bien française.

Enfin, le bois lui-même eut ses adeptes, principalement pour la fabrication de cannes et aussi de pipes, ces deux inséparables compagnes du poilu. La bague de bois, plus particulièrement réalisée avec le bois d'hélice d'avions, fit son apparition vers 1916 ; il semble que ce furent nos alliés les Anglais qui la créèrent. Dans les régions boisées, telle l'Argonne, les feuilles d'arbres furent utilisées pour réaliser, par frappe à la brosse, des ajourages merveilleux, et la blanche écorce du bouleau servit à de modernes et simples enlumineurs à la confection de cartes-souvenirs très décoratives.

Plus que tout autre, le soldat français sut profiter de ses belles qualités d'art et d'indépendance pour réaliser de véritables chefs-d'œuvre de bijouterie, de joaillerie et d'orfèvrerie. Bien souvent seul, sans maître et sans guide, il sut trouver la technique exacte convenant à tel ou tel bibelot. S'il était permis de confronter des bijoux du front, non réalisés par des professionnels, avec ceux des artisans du moyen âge et de la Renaissance, on serait frappé de nombreux cas d'analogie.

Le Salon des armées qui, en 1916, groupa des milliers d'œuvres de poilus, tant picturales que de bijouterie et d'orfèvrerie, fut à ce sujet une consécration de l'art français vraiment personnel et sincère, non entaché par des préjugés d'école ou de clan. — Georges Deoaast.



La Fuite de Charles le Téméraire après la bataille de Morat, tableau d'Eugène Burnand (1895, musée de Lausanne). Phot. Braun. — Après avoir été vaincu par les Suisses à Granson, le 2 mars 1476, Charles le Téméraire fut de nouveau battu par ces mêmes Suisses à Morat, le 22 juin de la même année. La défaite qu'il y essuya fut complète, et son armée fut anéantie. Il réussit à s'échapper avec quelques cavaliers et, lorsque, après une course de douze lieues, il arriva à Morges, sur le lac de Genève, il n'avait plus que douze cavaliers. *Cruel comme à Morat* fut longtemps un dicton populaire parmi les Suisses, qui ne firent point de quartier. Les cadavres des vaincus furent jetés dans une fosse immense qu'on remplit de chaux vive et, quand les corps furent consumés, on entassa les ossements dans une chapelle appelée l'*Ossuaire des Bourguignons*. On y lisait cette inscription : *Deo Optimo Maximo. Inclyti et fortissimi Burgundiæ ducis exercitus, Moratum obsidens, ab Helvetiis, hoc sui monumentum reliquit.* (Au Dieu très bon et très grand. L'armée du célèbre et très vaillant duc de Bourgogne, détruite par les Suisses au siège de Morat, a laissé d'elle ce monument.)

Bourgmestre de Stilmonde (LE), tragédie moderne en trois actes, de Maurice Maeterlinck, représentée pour la première fois au théâtre Moncey le 12 janvier 1921. — La scène se passe au mois d'août 1914, dans un village belge, près de Visé, à la frontière allemande. La guerre vient d'éclater. Le bourgmestre a une fille, Betta, qui a épousé un Allemand, Otto Hilmer. A la mobilisation, celui-ci a regagné son pays, où il est lieutenant dans l'armée allemande. La fille est demeurée près de son père. Le territoire de la neutre Belgique est violé, les villages sont massacrés. L'ennemi approche de Stilmonde. Le bourgmestre attend, anxieux. C'est un brave homme inoffensif, qui s'adonne à l'horticulture. Les circonstances vont le mettre à de rudes épreuves. C'est son gendre qui, sous les ordres du major von Rochow, est chargé d'occuper le village. On espère en lui. Mais l'officier teuton est de sa race : il ne connaît que la discipline, et il justifie les cruautés de ses chefs au nom des lois de la guerre. Il ordonne les réquisitions, les contributions : il obéit. Le major est plus dur encore. Il prévient le bourgmestre qu'il sera responsable pour tous ses administrés.

Peu d'instants après, un coup de feu part. Un officier allemand est tué, — probablement par un de ses soldats. Il faut au major un coupable belge. On a arrêté près du lieu du crime un brave et inoffensif jardinier, Claus, qui émondait les fleurs du bourgmestre. Les soupçons se portent sur cet être simple. Que ce soit lui ou un autre, il faudra qu'un Belge soit fusillé. Le bourgmestre n'avait qu'à se taire, et tout serait dit. Mais il est un honnête homme, et il faut parfois être un héros pour rester simplement un honnête homme. Il a interrogé tous ses concitoyens. Aucun ne s'est dénoncé : c'est donc qu'aucun n'est coupable, car ce sont de braves gens ; pas un ne laisserait fusiller à sa place le bourgmestre otage. Quant à Claus, il est sublime, lui aussi. Vieux, sans enfants, il supplie son maître de laisser faire et de le laisser mourir, car il n'est plus bon à rien, tandis que la commune a besoin de son chef. Le magistrat repousse cette lâcheté. Il ne sera pas dit qu'il sauvera ses jours au prix de la vie d'un innocent.

L'heure du supplice approche. Le lieutenant Otto commandera le feu et fusillera lui-même son beau-père, pour l'exemple. Tel est l'ordre. Bella et son jeune frère s'indignent devant le cynisme de cette barbarie. La jeune épouse répudie et maudit son époux, instrument docile du militarisme allemand.

Le bourgmestre est emmené au lieu du sacrifice. Douze coups de fusil crépitent. C'est fini. Le brave homme est mort en héros.

Le major vient cérémonieusement annoncer à Bella qu'il a dispensé son mari de commander le feu, par égard pour elle. Mais la femme outragée repousse le mari allemand, dont la présence évoquera toujours ce supplice sanglant.

Cet ouvrage est fait de sobriété puissante, sans déclamation mélodramatique et sans excès. La situation est si atroce et si sincèrement exposée qu'elle suffit à émouvoir fortement et à tendre les nerfs. Les officiers allemands ne sont pas poussés à la charge, mais présentés au vif avec une impartiale vérité. C'est une page d'histoire, qui remue des retentissements jusqu'au fond des consciences. Le style a la noble simplicité qui convient au rôle de ces bonnes et simples gens, le bourgmestre de Stilmonde et sa fille Betta ; les Allemands parlent le vrai langage de l'âme de leur race, avec une dureté logique et inconsciente. — Léo CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mlle Suzanne Delvé (*Betta*) et par MM. Jean d'Yd (*le bourgmestre*) ; Landier (*le lieutenant Otto Hilmer*); Pierret (*le commandant von Rochow*) ; Fichel (*le jardinier Claus*).

Bourquelot (Elie-*Emile*), chimiste français, né à Jandun (Ardennes) le 21 juin 1851. Il est mort à Paris le 26 janvier 1921. (V. *Lar. Mens.*, t. IV, p. 909.)



Les disciples Pierre et Jean courant au sépulcre le matin de la Résurrection, tableau d'Eugène Burnand. (Musée du Luxembourg, Paris.)

Burnand (Charles-Louis-*Eugène*), artiste peintre suisse, né le 30 août 1850 à Moudon (canton de Vaud), mort à Paris le 4 février 1921. — Eugène Burnand, qui vient de mourir à l'âge de soixante et onze ans, est un des peintres dont le nom est le plus connu à l'étranger. Sa famille plonge ses racines profondément dans la terre vaudoise. Elle a fourni à son pays, depuis le XVIe siècle, nombre de conseillers, de magistrats, d'officiers, de pasteurs. Eugène Burnand, quatrième fils d'un industriel fabricant d'armes, tenait de sa mère sa nature d'artiste et sa science

d'observation. Ses parents s'étant fixés à Neuhausen, il fréquenta d'abord, de 1860 à 1868, les écoles publiques de Schaffhouse, fit un séjour à Florence, puis commença, sur le désir de son père, au Polytechnicum de Zurich, des études d'architecture, qu'il abandonna pour se vouer à la peinture. Il étudia d'abord, en 1871 et 1872, à l'Ecole des beaux-arts de Genève, sous la direction de Barthélemy Menn, ensuite à Paris, jusqu'en 1878, à l'Ecole des beaux-arts et dans l'atelier de Gérome. Entre temps, il passa à Rome deux années, en 1876 et 1877. Avec Paul Girardet-Sandoz, il s'initia à la gravure à l'eau-forte et, en 1878, il épousa la fille de son maître.

L'existence de l'artiste n'a plus, désormais, d'autre histoire que celle de son œuvre, qui manifeste l'activité et la direction de son esprit.

On retrouve dans les premières œuvres d'Eugène Burnand l'influence de ses deux premiers maîtres : celle de Menn, féconde pour l'éveil de sa personnalité, si ferme et en même temps libératrice, celle de Gérome, plus traditionnelle et se nuançant de réalisme.



Eugène Burnand dans son atelier. (Phot. Boissonnas.)

Ses premières œuvres traduisent la vie rurale de son pays : l'*Intérieur d'église* (1896), qui fit accourir dans son atelier de Sepey tous les gens des alentours, amusés de reconnaître dans l'auditoire les figures connues d'eux, la *Pompe du village* (1881, musée de Neuchâtel), les *Glaneuses* (1891), la *Ferme suisse* (1883, musée de Genève). Son œuvre est alors précise, consciencieuse, documentaire. Elle le restera au cours de sa vie, mais en acquérant plus de profondeur et aussi d'élévation morale.

Vers 1881, Burnand fut attiré par la Provence. Il se lia d'amitié avec Mistral, dont il illustra l'œuvre maîtresse. Les eaux-fortes qu'il composa pour *Mireille* sont sa première grande œuvre.

Il n'y refait pas l'histoire douloureuse de l'héroïne de Mistral, il rend accessibles les sites familiers qu'elle parcourt, il la situe et l'explique; c'est ainsi, avec conscience et scrupule, qu'il comprend son rôle d'illustrateur.

Il expose successivement au Salon, en 1884, la *Vieillesse de Louis XIV*; en 1885 le *Taureau dans les Alpes*, qui fut très remarqué (musée de Lausanne); en 1886 le *Changement de pâturage* (musée de Berne); en 1890 la *Descente des troupeaux en Provence* (musée de Bâle); en 1893 l'*Arquebusier bernois;* en 1894 le *Paysan*, le *Repos des bergers au Languedoc, Dans les hauts pâturages;* en 1895 la *Fuite de Charles le Téméraire après la bataille de Morat* (musée de Lausanne); en 1896 le *Groupe de lansquenets* (musée de Santiago); en 1898 *Fin de journée* (musée de Lucerne); en 1899 le *Repos sous les pins*.

Mais c'est surtout comme peintre religieux ou, plus exactement, biblique, qu'Eugène Burnand devait se classer. En 1896, il donne un *Saint François d'Assise et les Moutons;* en 1897 le *Retour de l'Enfant prodigue*, qu'il situe dans l'habitation qu'il occupait en Provence; en 1896 *les Disciples accourant au Sépulcre le matin de Pâques* (musée du Luxembourg); en 1899 *l'Homme de douleur* (musée de Genève; en 1900 l'*Invitation au festin* (musée de Winterthour); en 1901 la *Prière sacerdotale* (musée de Lausanne); en 1903 *Jésus chez Marthe et Marie* (musée de Philadelphie); en 1905 *la Voie douloureuse*; en 1909 le *Samedi saint*, qu'un comité constitué dans ce but acheta pour le musée de La Chaux-de-Fonds.

C'est en 1908 qu'Eugène Burnaud exposa au Salon de la Société nationale des beaux-arts, sous le titre : *les Paraboles*, quatre-vingt-quatre compositions, qui eurent un grand succès.

Dans son livre sur *l'Art chrétien*, Louis Brehier parle ainsi de ces compositions : « Dans l'illustration des *Paraboles*, Eugène Burnand a traduit avec une sincérité et une foi profondes les images vivantes qui constituent l'enseignement évangélique. Il a surtout cherché à exprimer le sens éternel applicable à tous les temps et à tous les pays des préceptes divins. Ses décors et ses personnages sont d'un caractère assez abstrait pour convenir à tous les hommes et assez expressifs, cependant, pour éveiller l'émotion religieuse. »

Melchior de Vogüé et de La Sizeranne signalèrent également avec éloge l'art religieux d'Eugène Burnand. Des cartons pour *le Sermon sur la montagne*, vitraux destinés à l'église d'Herzogenbuchsee (Berne), furent également faits par l'artiste en 1911 et exécutés par Emile Gerster, de Bâle, en 1912.

Ses derniers tableaux sont sa *Maternité* (1912), le *Labour dans le Jorat* (1915), qu'il considérait comme son testament de peintre. Cette œuvre fut brûlée à Lausanne le 30 janvier 1916, et Burnand, sans se décourager — c'est une image de son caractère — la recommença, bien qu'elle fût de dimensions considérables, et l'exposa, en 1919, à la Société nationale. Le *Matin de Pâques*, tableau destiné à l'église protestante de Zoug, est sa toute dernière œuvre (1920). Ce tableau fut fortement endommagé par un autre incendie, survenu dans son atelier, à Paris.

Au cours de la Grande Guerre, en particulier en 1918 et 1919, pendant un séjour à Montpellier, il travailla à synthétiser dans une série de portraits exposés en 1920 à Paris, sous le titre : *les Alliés dans la guerre des nations*, les divers types des combattants; cette série de portraits, caractéristiques à la fois au point de vue documentaire et psychologique, est un monument iconographique du plus haut intérêt pour l'histoire de la guerre.

Pour être complet et montrer sous toutes ses faces cette inlassable activité, ajoutons qu'Eugène Burnand a collaboré avec Baud-Bovy et Furet au *Panorama des Alpes bernoises*, exposé en 1892 à Chicago, qu'il a brossé pour le buffet de la gare de Lyon un panneau décoratif : *le Mont-Blanc*, qu'il a peint de nombreux portraits, notamment ceux d'Edmond de Pressensé, sénateur, et de Frédéric Godet. Il a dessiné le *billet suisse de mille francs*, montrant un intérieur d'usine avec des ouvriers groupés autour de machines, une *Carte du 1er août* (1917), figurant la Suisse protégeant de petits enfants réfugiés sous son manteau, et aussi des images commémorant des cérémonies religieuses de l'Eglise réformée, comme son *Certificat de baptême*, son *Souvenir pour les catéchumènes*, son *Souvenir pour les journées de deuil*. Eugène Burnand a collaboré à divers journaux illustrés, en particulier à l'*Illustration* et au *Tour du monde*; il a illustré les *Contes du lundi*, d'Alphonse Daudet; les *Légendes des Alpes vaudoises*, d'Alfred Ceresole; *François le Champi*, de George Sand; l'*Orphelin*, d'Urbain Olivier; le *Voyage du chrétien*, de Burnyan; les *Fioretti*, de saint François d'Assise.

L'homme, en Eugène Burnand, était non moins attachant que l'œuvre. Ses amis se souviennent de « cet esprit pétillant, d'une spontanéité si amusante quand il s'abandonnait dans l'intimité, [de] cette haute culture et [de] cette noblesse morale que les épreuves avaient jour à jour élevée jusqu'aux plus hauts sommets de la vie spirituelle », a dit André Michel.

La figure d'Eugène Burnand était caractéristique de la terre, des idées et de l'art romans, et elle avait un beau caractère de sincérité, de droiture et de loyauté qui séduisait dès le premier abord. Ces hautes qualités se retrouvent dans sa peinture; c'est la raison pour laquelle son œuvre a joui presque immédiatement, dans son pays et au dehors, d'une grande popularité.

Eugène Burnand, qui avait reçu de nombreuses distinctions dans son pays et à l'étranger, avait été nommé, en 1893, chevalier de la Légion d'honneur, officier en 1920, et il était membre correspondant de l'Institut depuis 1911. — Jean-Gabriel LEMOINE.

calorimétrie n. f. — ENCYCL. *Calorimétrie humaine*. On nomme ainsi la science qui a pour but de mesurer les quantités de chaleur dégagées par l'organisme et de déterminer les rapports entre cette quantité de chaleur et différents facteurs dépendant les uns de l'organisme lui-même (âge, poids, etc.), les autres dépendant des circonstances extérieures (alimentation, etc).

Historique. — Lavoisier (*Mémoire sur la chaleur*, 1780) tenta le premier de mesurer la quantité de chaleur dégagée par un organisme vivant, celui d'un cobaye. Il avait démontré qu'un animal rejette de l'acide carbonique par sa respiration. Il voulut prouver que la chaleur dégagée par l'animal était égale à celle qui prendrait naissance si l'on faisait brûler une quantité de carbone égale à celle que contient CO^2, l'acide carbonique produit par la respiration.

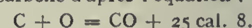
Pour ce faire, dans une première expérience de dix heures, il mesura CO^2 produit par un cobaye. Le carbone de cette quantité d'acide carbonique aurait été capable, en brûlant, de faire fondre 326 grammes de glace. Dans une seconde expérience, également de dix heures, Lavoisier enferma le même cobaye dans une sorte de boîte plongée au milieu de la glace dont on pouvait recueillir l'eau de fusion. Il obtint ainsi 341 grammes d'eau provenant de la fusion de la glace. La concordance assez approchée des deux chiffres (326-341) semblait confirmer l'hypothèse de Lavoisier. Elle n'est, cependant, que partiellement exacte, et la concordance des résultats est due à une heureuse coïncidence.

Lavoisier calculait, en effet, comme si le gaz carbonique expiré prenait naissance à partir du carbone à l'état libre. Or, le carbone dans l'organisme se trouve sous forme de combinaisons (glycogène, albuminoïdes, etc.).

On doit donc envisager la chaleur de formation de CO^2 à partir de ces combinaisons et non pas à partir du C libre.

Prenons un exemple très simple.

Chaleur de formation de l'acide carbonique à partir du C libre d'après l'équation $C + O^2 = CO^2 + 94$ calories. Chaleur de formation de l'acide carbonique à partir de l'oxyde de carbone, d'après l'équation $CO + O = CO^2 + 68$ calories, 2. Il y a entre 94 et 68, 2 une différence de 25 cal. 8. Or, c'est précisément ce nombre qui mesure la chaleur de formation de l'oxyde de carbone d'après l'équation :



$$C + O = CO + 25 \text{ cal. } 8.$$

Quel que soit le chemin suivi pour amener un atome de carbone à l'état de CO^2, soit en un temps ($C + O^2 = CO^2$), soit en deux temps (1°) $C + O = CO$, (2°) $CO + O = CO^2$, le nombre total des calories dégagées est toujours identique et égal à 94.

Par contre, les équations ci-dessus montrent que la quantité de chaleur mise en liberté pour la formation d'une molécule de CO^2 dépend de l'état dans lequel se trouvait l'atome de C : soit libre, soit en combinaison; dans l'organisme et dans les aliments le carbone étant toujours sous forme de combinaison, il faudra mesurer directement, avec la bombe calorimétrique de Berthelot, la chaleur de combustion des composés envisagés, et c'est cette quantité de chaleur qui interviendra dans les calculs et non la chaleur de formation de CO^2 à partir de C et de O comme le croyait Lavoisier.

Malgré l'imperfection de ses moyens expérimentaux, celui-ci sut reconnaître, en collaboration avec Seguin, que les quantités de CO^2, produit, et d'O, absorbé, augmentaient avec le travail musculaire de l'organisme en expérience. Dulong et Desprez, en 1822 et, depuis, beaucoup d'autres expérimentateurs perfectionnèrent les appareils primitifs. En France, pour la première fois (1895), Langlois exécuta des mesures calorimétriques sur un être humain, un enfant. En 1911, Lefèvre, physiologiste français, réunit en un très remarquable traité toutes les connaissances relatives à la calorimétrie humaine.

Chambres calorimétriques. — Ces appareils ont pour but de mesurer aussi exactement que possible la quantité de chaleur dégagée par un sujet pendant la durée de l'expérience et de peser et analyser tous les produits qu'il rejette.

Il en existe une, à Paris, à l'hôpital Boucicaut; il en existe plusieurs en Amérique. La Société scientifique d'hygiène alimentaire en fait actuellement construire un modèle très perfectionné, d'après les plans de Lefèvre. Elle se trouvera à l'Institut de la Société, rue de l'Estrapade, à Paris.

Comme type de description, nous prendrons une petite chambre qu'Atwater a fait construire en Amérique et que Bénédict utilise depuis la mort d'Atwater. C'est une sorte de boîte étanche de 1.400 litres de capacité. A l'intérieur, le sujet reste assis dans un fauteuil, relié à une balance placée à l'extérieur. On peut suivre les variations de poids du sujet.

La chaleur qu'il dégage est absorbée par un courant d'eau froide, grâce à un dispositif décrit plus bas.

L'élévation de température de l'eau mesure la quantité de chaleur dégagée par le sujet. Mais il faut tenir compte aussi de la chaleur correspondant à la vaporisation de l'eau provenant de l'évaporation cutanée et de l'air expiré, et celle des *excreta* (urines, matières fécales).

Construction de l'appareil. — Un bâti d'acier supporte une double paroi, externe en zinc, interne en cuivre, limitant un espace intermédiaire. D'épaisses couches d'amiante et de feutre assurent un parfait isolement calorifuge (principe de la marmite norvégienne). Les variations de la température extérieure ne réagissent pas sur la température de la chambre dont la paroi externe peut, à volonté, être refroidie par une circulation d'eau, ou chauffée électriquement.

Un réservoir contenant environ 100 litres d'eau à une température inférieure à celle de la chambre calorimétrique envoie un courant dans un absorbeur de chaleur placé dans la chambre. Cet appareil, en cuivre, est basé sur le principe des radiateurs d'automobiles pour permettre l'échange des températures entre l'atmosphère de la chambre et l'eau contenue dans son intérieur.

A la fin de l'expérience, on connaît exactement le volume d'eau ayant traversé l'appareil, la température d'entrée et celle de sortie. L'augmentation du nombre de degrés, multipliée par le poids d'eau, donne le nombre de calories absorbées.

Mesures des échanges respiratoires. — La chambre est étanche, et le sujet vit dans un certain volume d'air confiné. On purifie cet air par son passage dans des récipients contenant de l'acide sulfurique pour arrêter la vapeur d'eau et un mélange de potasse et de chaux sodée pour absorber CO_2.

L'oxygène consommé par le sujet en expérience est automatiquement remplacé par un volume égal d'oxygène provenant, après détente, de tubes métalliques où ce gaz était comprimé.

L'étanchéité de l'appareil doit être absolue. L'air, après avoir été purifié et avoir reçu l'oxygène qui lui manquait, est ramené dans la chambre où il arrive par un tube percé de trous placé au-dessus de la tête du sujet. Il en ressort par une tuyauterie qui le reprend au ras du sol et le ramène aux appareils purificateurs. Un ventilateur assure la circulation de l'air à travers la canalisation.

L'appareil est disposé de telle façon qu'on peut peser les récipients à acide sulfurique et à potasse. Leur augmentation de poids indique respectivement la quantité de vapeur d'eau et de CO_2 qu'a émis le sujet.

La diminution de poids du tube à oxygène comprimé indique la quantité d'oxygène consommé.

L'appareil dont nous venons d'exposer les principes est, en réalité, extrêmement compliqué. Il comprend une série de systèmes thermo-régulateurs, destinés à assurer la régularité de la température de la paroi externe de la chambre; un grand nombre de thermomètres à mercure ou thermo-électriques, soit inscripteurs, soit à lecture directe, indiquent les températures aux divers points de l'appareil. Un dispositif permet à tout moment de prélever un échantillon de l'air de la chambre et de l'analyser. A travers les parois de la chambre est percée une ouverture à hu-

L'étanchéité se contrôle de la façon suivante. Le sujet étant dans l'appareil, on scelle la porte à la cire, et on répand un peu d'éther autour de la chambre. On y pratique ensuite une dépression barométrique très faible. S'il y a la plus légère fuite, l'air exté-

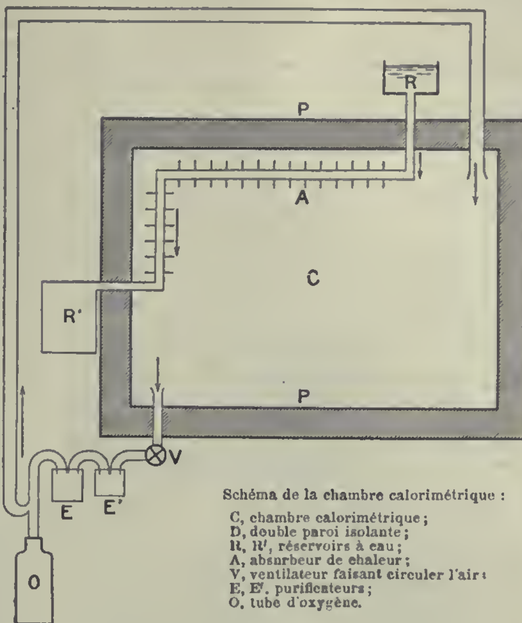


Schéma de la chambre calorimétrique :
C, chambre calorimétrique ;
D, double paroi isolante ;
R, R', réservoirs à eau ;
A, absorbeur de chaleur ;
V, ventilateur faisant circuler l'air ;
E, E'. purificateurs ;
O, tube d'oxygène.

rieure rentre, et le sujet perçoit l'odeur de l'éther. Le sujet rentre dans la chambre la veille au soir du jour de l'expérience. Il y passe la nuit et, pendant ce temps, on règle l'appareil. L'expérience commence le matin.

Le sujet est en constante communication téléphonique avec les expérimentateurs.

Résultats obtenus à l'aide de la chambre calorimétrique. — Rappelons qu'on nomme *catabolisme* la série des réactions qui aboutit à la destruction des matériaux organiques (par exemple, transformation du glycogène en CO_2, de l'albumine en urée, etc.). L'anabolisme est l'ensemble des réactions de construction dont l'organisme est le siège.

L'ensemble de l'anabolisme et du catabolisme constitue le *métabolisme*.

On a pu établir que la quantité de chaleur fournie par un homme au repos est d'environ 2.200 calories par 24 heures.

Si l'on fait varier la température du milieu, cette quantité de chaleur varie également. Un homme nu, placé dans un courant d'air à zéro degré, quintuple son dégagement de chaleur.

Pendant le sommeil, il y a diminution des calories

Toutes choses égales, d'ailleurs, le métabolisme est plus faible chez les femmes que chez les hommes, chez les gras que chez les maigres, chez les vieux que chez les jeunes.

Expériences pendant l'inanition. — Si l'on ne donne aucun aliment au sujet, les phénomènes qu'il présente sont dus entièrement au catabolisme, c'est-à-dire à la destruction, à la consommation des composants du corps. Il faut, cependant, noter que, pendant les deux ou trois premiers jours, le sujet utilise les aliments qu'il a ingérés avant le début de l'expérience. Aussi les résultats des premiers jours diffèrent-ils appréciablement de ceux constatés les jours suivants.

Le jeûne amène une diminution de température de quelques dixièmes de degrés seulement.

Il y a une diminution progressive de CO_2 éliminé et d'O absorbé.

La quantité de chaleur dégagée décroît nettement à partir du second jour.

Influence du travail. — Dans une chambre un peu plus grande que celle décrite ci-dessus, le sujet actionne une sorte de bicyclette fixe, nommée *bicycle ergomètre*, fournissant un certain nombre — mesuré — de kilogrammètres. On connaît ainsi l'excès de chaleur fournie par le sujet sur le nombre de calories qu'il émet à l'état de repos, On en déduit le rendement utile du moteur humain; même pour un sujet entraîné, il n'est pas supérieur à 20 p. 100.

Le travail n'augmente pas le métabolisme azoté. Par contre, l'excrétion de CO_2 augmente, à raison de 0 gr. 391, pour 100 kilogrammètres effectués. Cette augmentation persiste plusieurs heures après la fin du travail.

Influence de l'alimentation. — Une partie de l'aliment ingéré échappe à la digestion et, par conséquent, à l'absorption intestinale. Elle est rejetée dans les matières fécales, mêlée aux sucs intestinaux

De plus, la décomposition de la molécule d'albumine ingérée donne naissance à des corps qui ne sont pas entièrement brûlés dans l'organisme et qui passent dans l'urine (urée, etc.).

Donc, à l'énergie calorique émise par l'organisme il faut ajouter celle correspondant aux matières fécales et aux résidus urinaires pour retrouver l'énergie calorique totale correspondant à l'élément ingéré. L'expérience confirme-t-elle cette vue théorique? Atwater, puis Bénédict, ont fait une série de recherches à ce sujet.

Ils établissaient d'abord une ration alimentaire bien tolérée par le sujet et mesuraient, à la bombe de Berthelot, la valeur calorique de cette ration. Ils déterminaient ensuite la valeur calorique des matières fécales et du résidu urinaire.

Enfin, par la comparaison des quantités d'azote et de carbone ingérées et excrétées, on sait combien l'organisme a perdu ou gagné d'albuminoïdes ou de graisse.

Tous ces renseignements, joints aux données thermiques fournies par la chambre calorimétrique, permettent de retrouver à la sortie de l'organisme l'équivalent de la valeur énergétique de l'aliment.

JOURS	A Chaleur de combustion de la nourriture.	B Chaleur de combustion des matières fécales.	C Chaleur de combustion de l'urine.	D Chaleur de combustion de la protéine gagnée (+) ou perdue (—) par l'organisme.	E Chaleur de combustion de la graisse gagnée (+) ou perdue (—) par l'organisme.	F Calcul de l'énergie des matériaux oxydés dans le corps = a — (b + c + d + e)	G Chaleur directement mesurée.	H Différence entre le résultat expérimental et le résultat prévu par le calcul.	I Approximation 0/0
1	2.519	110	142	— 85	+ 3	2.349	2.414	+ 65	+ 2,8
2	2.519	110	133	— 25	— 44	2.345	2.386	+ 41	+ 1,7
3	2.519	110	132	— 21	— 93	2.3,1	2.413	+ 22	+ 0,9
4	2.519	110	133	— 14	— 55	2.345	2.375	+ 30	+ 1,3
Total des 4 jours. . .	10.076	440	540	— 145	— 189	9.430	9.588	+ 158	
Moyenne par jour . .	2.519	110	135	— 36	— 47	2.357	2.397	= 40	+ 1,7

blot hermétique, permettant de donner au sujet les aliments nécessaires dans les expériences durant plusieurs jours : par cette même ouverture, il sort de la chambre les récipients renfermant ses urines et ses matières fécales, lesquelles sont immédiatement pesées et analysées.

Un nombreux personnel d'expérimentateurs est indispensable : ingénieurs et physiciens pour le fonctionnement des appareils mécaniques; chimistes pour les analyses; biologistes pour l'étude des phénomènes physiologiques que peut présenter le sujet.

Les expériences durant souvent plusieurs jours, l'appareil doit être servi par des équipes d'expérimentateurs qui se relayent.

Marche d'une expérience. — Pour vérifier l'exactitude des résultats que peut fournir une chambre, on y fait brûler un poids déterminé d'alcool dont on connaît exactement la chaleur de combustion. Les indications fournies par l'appareil doivent coïncider avec le chiffre théorique calculé. Pour les appareils modernes, cette concordance s'obtient d'une manière parfaite.

et de CO_2 dégagés; cette diminution est dans le rapport de 14 (état de veille) à 10 (sommeil).

Le rapport $\frac{CO_2 \text{ éliminé}}{O \text{ absorbé}}$ subit des variations intéressantes : suivant la combinaison organique dans laquelle est engagé le carbone dans l'intérieur du corps du sujet, ce rapport est différent.

Pour les hydrates de carbone, dont la combustion est simple, le rapport $\frac{CO_2}{O} = 1$.

Pour les albuminoïdes, sièges de phénomènes trop complexes pour être examinés ici, le rapport égale 0,801.

Pour les graisses, le rapport tombe à 0,711.

Etant donné un sujet en expérience, suivant que son rapport $\frac{CO_2}{O}$ se rapprochera d'un des trois nombres que nous venons d'indiquer, on saura qu'au moment considéré, son catabolisme porte essentiellement soit sur les hydrates de carbone, soit sur les albuminoïdes, soit sur les graisses.

Le tableau ci-dessus montre la précision des résultats obtenus.

Par ces mêmes méthodes on a pu calculer, pour chaque espèce d'aliment, les chaleurs de combustion et les coefficients d'utilisation.

Pour une ration alimentaire normalement composée, des expériences faites aux Etats-Unis et d'autres effectuées en France par des observateurs différents ont montré que 90 p. 100 des aliments étaient utilisés dans l'organisme. L'alimentation végétarienne a un rendement aussi bon que l'alimentation carnée.

Par contre, le métabolisme de l'alcool a montré que ce corps ne pouvait pas prendre place dans les réserves normales de l'organisme. Sa combustion intra-organique échappe à toute régulation et se produit même en dehors de tout besoin de l'organisme. Elle semble même dérégler le mécanisme nutritif et altérer l'utilisation des protéines.

En résumé, la calorimétrie humaine a conduit à des résultats très importants.

An point de vue théorique, elle a montré que le métabolisme est régi par les lois thermo-chimiques,

et vérifié le principe de conservation de la matière et de l'énergie.

Au point de vue pratique, elle fournit des bases précises pour la physiologie alimentaire et ses applications à l'hygiène. — Dr Henri Dejust.

Foch (Ferdinand), maréchal de France, né à Tarbes le 2 octobre 1851.

D'une vieille famille pyrénéenne et ayant vu le jour dans ce pays de collines, au ciel pur, au paysage net, qui a donné à la France Gallieni et le Béarnais, Foch, fils d'un fonctionnaire (secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées), commence ses études au lycée de sa ville natale (1861), puis, suivant son père dans ses nombreux déplacements administratifs, les continue à Rodez au séminaire de Polignan et au collège des jésuites de Saint-Etienne. « Les appréciations de ses maîtres, ses succès scolaires dénotent un esprit appliqué et studieux ». Et, si l'on voulait chercher dans les jeunes années d'un grand homme (tâche peut-être un peu trop facile) les signes précurseurs de sa haute destinée, on noterait son goût précoce pour l'histoire et la tournure géométrique de son esprit.

Ses apirations tendent vers l'armée. Ses aptitudes le destinent aux armes savantes. Foch va préparer Polytechnique au collège Saint-Clément de Metz, où il apparaît à ses condisciples comme un élève « énergique et doux, sauvage et cordial, impétueux et pensif ».

Engagé en 1870 pour la durée de la guerre et libéré l'année suivante, il achève sa préparation à Polytechnique, vivement frappé, comme tous ceux de sa génération, par le désastre, brûlant d'en déterminer scientifiquement les causes et, déjà, de le réparer. Son meilleur ami avait été tué. « Belle mort ! dit son camarade. Nous t'envions, et nous te vengerons ! »

Reçu à l'Ecole polytechnique, il y entre le 1er novembre 1871 et, au milieu de sa deuxième année d'études, est envoyé à l'Ecole d'application de Fontainebleau, d'où il sort, en octobre 1874, sous-lieutenant.

Après avoir passé deux années dans sa ville natale de Tarbes, il quitte le 24e régiment d'artillerie pour faire un stage à l'Ecole de Saumur (1876). Nommé capitaine, il est affecté au 10e d'artillerie, à Rennes. La Bretagne, où il se marie en 1879 et où cette alliance et l'antique château que lui apporte sa femme l'enracinent, devient pour lui une patrie d'adoption, et les vastes horizons mélancoliques de la lande lui deviennent aussi chers que le net paysage pyrénéen. C'est au domaine de Traoufeunteniou, près de Morlaix, qu'il passe presque tous ses congés. Et on aime à se le représenter, rêvant, devant la mer démontée et les vagues hurlantes, du choc des batailons, élaborant ses futures théories sur la guerre, « drame effrayant et passionné ».

En 1884, il est appelé au ministère de la guerre et affecté à la section technique. Sa vocation stratégique s'affirme alors. Il se prépare à l'Ecole de guerre, où il est reçu en 1885 et d'où il sort, deux ans plus tard, pour passer à l'état-major du XVIe corps, à Montpellier.

Au bout de quatre ans, il revient à Paris comme chef d'escadron affecté au 3e bureau de l'état-major de l'armée (bureau des opérations), préludant ainsi, de très loin, au rôle immense qu'il devait jouer vingt-cinq ans plus tard.

Il passe au 3e d'artillerie à Vincennes, puis reparaît à l'état-major de l'armée. Il est assez en lumière déjà pour être nommé, le 31 octobre 1895, professeur adjoint d'histoire militaire, stratégie et tactique appliquées, à l'Ecole supérieure de guerre. Peu après (1896), il est nommé lieutenant-colonel et titularisé.

Les cinq années qu'il a occupé sa chaire tiennent une place magistrale dans l'élaboration de sa pensée et dans la formation militaire de la France contemporaine.

« Supposons un instant, dit un compagnon d'armes du maréchal Foch, que le formidable ouragan de quatre ans de guerre ne se soit pas déchaîné ; supposons que le général Foch, sa carrière terminée, soit rentré, comme tant d'autres, dans la retraite et l'oubli. — L'oubli ? Non ! Foch, professeur de tactique générale à l'Ecole de guerre, n'aurait pas été oublié. Son enseignement aurait laissé une trace lumineuse et ineffaçable ».

Il arrive, cependant, à l'issue d'une période de rénovation des hautes études militaires. De 1871 à 1895, un immense effort a été fait par les stratèges français, d'abord pour analyser nos désastres et en saisir les causes profondes, ensuite pour retrouver dans les chefs-d'œuvre napoléoniens le secret des victoires, enfin, pour tirer de l'histoire les principes immuables de la science nouvelle. « Il semble que, les plus hauts sommets ayant été atteints, il n'y a plus à suivre désormais que les grandes voies superbement tracées. Les principes et les solutions si justement admirés prennent tournure d'oracles, en dehors desquels point de salut ! »

Cette tendance pouvait devenir dangereuse, en diminuant l'esprit de réflexion et d'initiative.

« ... Foch vit l'écueil et sut donner un coup de barre pour l'éviter ».

Loin de s'agenouiller devant des idoles et d'accepter des solutions toutes faites parce que l'autorité de grands devanciers les appuie, Foch reprend à pied-d'œuvre toute la science militaire. Loin de l'enseigner comme un corps de doctrines immuable, dont l'application mécanique doit, dans tous les cas, assurer au capitaine qui en est imbu le succès, il ne la conçoit que constamment vivifiée par la pensée, par l'initiative du chef.

Aussi l'enseignement de Foch ne visait-il nullement à donner la recette de la victoire, mais à former des esprits.

« Qu'on ne cherche point dans ces pages, écrit-il dans la préface de ses *Principes de la guerre*, un exposé méthodique et complet, encore moins académique, de l'art de la guerre, mais simplement une discussion de quelques points principaux de la conduite des troupes et, surtout, l'orientation à donner à l'esprit pour qu'il conçoive toujours une manœuvre rationnelle. »

N'essayons pas de faire un exposé de la doctrine militaire de Foch, qu'il a développée dans ses deux ouvrages capitaux : *Des principes de la guerre* (1903) et *De la conduite de la guerre* (1904). Une telle étude relèverait de la science stratégique et dépasserait le cadre d'une biographie. Sans, donc, chercher quelle place Foch tient parmi les théoriciens de la guerre aux côtés de Frédéric II, de Napoléon, de Clausewitz, de Moltke ou de Jomini, contentons-nous de relever, dans la mesure où ils correspondent à la tournure de son esprit et où ils annoncent les applications magistrales qu'il en fit au cours de la Grande Guerre, les traits originaux de son enseignement.

L'étude de l'histoire est, pour Foch, à la base de toute science militaire. L'histoire est une expérience cristallisée dans des livres et dans des faits. Elle permet de saisir le mécanisme des victoires et d'apercevoir les erreurs d'aiguillage qui ont causé les défaites. Aussi, le lieutenant-colonel Foch reprend-il devant ses élèves, pour en faire l'analyse très serrée, les principales campagnes de l'histoire moderne : campagnes napoléoniennes, guerre de 1870 et, dans chacune de ces campagnes, celles des batailles qui lui paraissent les plus significatives, parce qu'une certaine conception de la guerre, une certaine méthode stratégique s'en dégagent nettement. Il ressort de son enseignement que Napoléon est toujours le maître des maîtres.

Mais l'étude de l'histoire, qui est la condition nécessaire de la formation d'un chef, ne suffit pas, à elle seule, à en faire le maître des batailles ; de l'étude de l'histoire et de la stratégie napoléonienne, en particulier, se dégagent quelques grands principes : économie des forces ; nécessité, pour gagner la bataille, d'être le plus fort à un moment donné ; obligation de régler ses mouvements non sur une conception logique des dispositions de l'adversaire, mais sur une observation constante qui permette de connaître ses dispositions réelles.

Ces principes ne valent qu'autant qu'ils seront appliqués par des chefs intelligents et des exécutants, pourvus à la fois de discipline et d'initiative. Le vrai stratège, dont le plan est préparé à l'avance dans ses grandes lignes, le remanie, au cours de la guerre ou même de la bataille, par un travail d'adaptation perpétuel : adaptation au terrain ; adaptation à la stratégie ou à la tactique de l'adversaire ; adaptation surtout à cet impondérable impossible à intégrer à l'avance dans les plus minutieux calculs et qui est, pourtant, l'élément essentiel de la bataille : le moral de sa propre armée et de l'armée adverse. La prépondérance du facteur moral, telle est, dès lors, la grande idée de Foch.

Des officiers qu'il a charge de former il veut donc faire non seulement des savants, mais des psychologues, aptes à comprendre les hommes et les masses, des observateurs capables de voir telle qu'elle est, et non d'après des idées préconçues, la réalité.

Toute sa conception du rôle de l'officier et du chef se résume bien en cette objurgation à ses élèves : « On vous demandera plus tard d'être le cerveau d'une armée ; je vous dis aujourd'hui : « Apprenez à « penser ! »

En résumé, écrit le général Balfourier, « l'enseignement du lieutenant-colonel Foch a mis de la précision, de la clarté, du bon sens, de la vie réfléchie et agissante dans les cours de l'Ecole de guerre ».

Cet enseignement a été fécond ; « les quarante-huit officiers de chaque promotion venus avec le désir passionné de développer et exercer leur jugement « se pénétrèrent d'un enseignement clair, précis, riche d'idées », donné par un chef dont la physionomie et l'action oratoire étaient impressionnantes et formèrent vraiment le cerveau de l'armée.

En 1900, Foch quitte l'Ecole de guerre pour le 29e d'artillerie, à Laon. Promu colonel en 1903, il passe au 35e d'artillerie à Vannes, puis est successivement chef d'état-major du Ve corps d'armée à Orléans et, après sa nomination au grade de général de brigade (20 juin 1907) et son affectation à l'état-major général de l'armée, appelé à la direction de l'Ecole de guerre.

Celle-ci est pour lui l'instrument essentiel de la victoire future, dans une guerre qu'il semble deviner toute proche.

Tout à cette idée, Foch conçoit et fait réaliser, en 1909, un cours de stratégie supérieure, puis crée le centre des hautes études militaires, qui fut baptisé, dans l'armée, « école des maréchaux », et d'où sortirent en effet ces Pétain, ces Fayolle, ces Maistre, ces Debeney, ces Weygand qui, sous la direction de leur ancien professeur, devaient conduire la guerre à son achèvement victorieux.

Après avoir passé à l'Ecole de guerre quatre années brillamment et utilement remplies, Foch commande la 13e division à Chaumont (1911), la quitte pour le commandement du VIIIe corps d'armée (17 décembre 1912) et, le 23 août 1913, passe de Bourges à Nancy, où il prend le commandement du XXe corps. C'est un poste de choix, auquel on n'appelle que des chefs d'élite ; les divisions qui composent ce corps d'armée étant destinées à couvrir la frontière contre une attaque brusquée.

Plus que jamais tendu vers la guerre, Foch donne à ses divisions de fer un entraînement merveilleux, qui va les rendre, dans la bataille prochaine, dignes de leur réputation. Vingt jours avant la guerre, il conduit au camp de Mailly, en présence du général de Castelnau et de deux lieutenants généraux anglais, Douglas Haig et Allenby, des manœuvres remarquées.

La guerre vient le surprendre à Traounfeunteniou. Il rentre d'urgence à Nancy (26 juillet 1914). Le XXe corps fait partie de la IIe armée, qui, commandée par le général de Castelnau, doit, de concert avec la 1re armée (armée Dubail), porter une offensive au pays annexé. Le corps du général Foch a pour mission particulière de couvrir la frontière. Après le mouvement de recul imposé, le 1er août, à toutes nos armées, le général de Castelnau concentre ses troupes, pousse en avant le XXe corps qui constitue l'aile gauche de l'armée, entre sans difficulté à Château-Salins (17 août) et s'installe sur les hauteurs de Marville-les-Vic. Le 19, il reçoit pour mission de marcher sur Morhange, et les difficultés commencent. Cependant, tandis que le XVe et le XVIe corps sont cloués sur place par un terrible feu d'artillerie, le XXe semble atteindre son objectif. Une de ses brigades parvient devant Morhange (19 août). Mais il ne peut aller plus loin, échoue, malgré le mordant de ses divisions, dans une offensive sur Bérouville-Morhange (20 août) et doit suivre le mouvement général de repli.

Pied à pied, le XXe corps recule sur les positions du Grand-Couronné de Nancy. Le 24, s'ouvre la bataille de la trouée de Charmes. La IIe armée, dans une brillante contre-offensive, pousse, entre autres, le XXe corps dans le flanc de l'armée allemande. Le général Foch vient de remporter, à Flainval et à Sommevillers, de brillants succès, quand le généralissime l'appelle au Grand Quartier Général et lui confie le commandement de cette IXe armée, qu'il a formée en hâte pour couvrir le centre français.

De troupes prises un peu partout Foch forme une unité homogène. Après une semaine de retraite, la IXe armée passe, comme ses voisines de l'Est et de l'Ouest (la IVe et la Ve armée), à l'offensive, et elle doit, d'après l'ordre général du 4 septembre, tenir les débouchés sud des marais de Saint-Gond en portant une partie de ses forces au nord de Sézanne. Les journées du 6 et du 7 sont dures. Foch tient avec acharnement sur le plateau de Mondement, qui domine les marais. Le 8, la situation est critique : les Allemands attaquent avec fureur, cherchant, pour sauver leur aile droite en retraite devant la Ve et la VIe armée, à enfoncer le centre de l'armée française.

Toute la bataille repose donc sur le commandant de la IXe armée, et sa volonté froide, son art d'insuffler aux chefs sa propre énergie lui permettent sinon de conserver toutes ses positions, du moins de garder l'initiative des opérations : « Mon centre cède, ma droite recule, situation excellente ; j'attaque », télégraphie-t-il en pleine crise au Grand Quartier. Au cours de la journée du 9, où les Allemands réussissent à prendre Mondement et où, sous la poussée de la garde prussienne, nos lignes fléchissent, les contre-attaques de Foch sont en effet incessantes. Deux insuccès payés de lourdes pertes à Mondement ne le découragent pas : un troisième assaut nous rend la position. Sentant, d'ailleurs, que ce jour-là on est au point culminant du drame, Foch décide d'en précipiter en sa faveur le dénouement en rompant brusquement, suivant les principes qu'il a enseignés à l'Ecole de guerre, l'équilibre des forces sur l'un des points du champ de bataille. Il fait passer de sa gauche à sa droite la 42e division et la précipite sur la garde prussienne. On ne saurait, d'ailleurs, attribuer à cette manœuvre tout le succès de la bataille : « Lorsque la 42e division apparaît, à la tombée de la nuit et avant même qu'elle ait pu s'engager, l'ennemi, décontenancé par ce déploiement de forces nouvelles et renseigné, d'ailleurs, sur les échecs qu'ont subis les autres armées, sonne la retraite ». La manœuvre de Foch, digne d'un grand stratège et, par exemple, de Condé à Rocroi, a eu surtout un effet moral. Elle a cependant contribué à la victoire de Saint-Gond, l'une des grandes victoires dont est faite celle de la Marne, et Foch y a

porté ses qualités d'audace, d'initiative et de ténacité. Ces mêmes qualités, et la dernière particulièrement, vont lui assurer le succès dans la bataille des Flandres. Le 4 octobre, le général Joffre l'envoie au quartier général de Castelnau, commandant en chef du groupe d'armées du Nord avec le titre d'adjoint au général commandant en chef, et la mission, bien digne de son génie organisateur, de coordonner l'action de toutes les troupes françaises, anglaises et belges engagées depuis l'Oise jusqu'à la mer. La consigne qu'il reçoit est la même : « Toujours tenir. » De son quartier général de Doullens, puis de Cassel, nid d'aigle dominant toute la plaine, le général Foch dirige la bataille, qui, pendant plus de deux mois, devant Ypres et sur l'Yser, se déroule dans les Flandres. Bataille gigantesque et où l'Allemagne fait une formidable débauche de masses humaines et de munitions pour s'ouvrir, cette fois, la route de Calais, s'assurer la maîtrise du Détroit et abattre l'Angleterre.

Foch semble alors l'Adamastor qui, du sein des vagues furieuses, se dresse pour dire au kaiser : « Tu n'iras pas plus loin ! »

« L'empereur Guillaume, déclare-t-il à l'un de ses généraux, a dit qu'il entrerait dans Ypres. Il n'y entrera pas, il n'y entrera pas, il n'y entrera pas, *parce que je ne veux pas qu'il y entre !* » Démontrant, en effet, que sa volonté est assez forte pour peser dans le plateau d'un poids égal à celui de l'avalanche allemande représentant une première fois sur une petite échelle cette unité de commandement qu'il réalisera plus tard sur tout le front, il obtient et du maréchal French, commandant le corps expéditionnaire anglais, et du roi Albert de Belgique, un peu découragés à ce moment, l'un par le nombre des assaillants, l'autre par la désorganisation et la démoralisation de ses troupes, et prêts à battre en retraite, qu'ils se maintiennent comme lui-même sur leurs positions. L'énergie farouche de sa résolution, sa conception de la défensive offensive, exprimée par l'exclamation « attaque ! attaque ! » qui, comme un mot d'ordre ou un cri de guerre, revient continuellement à sa bouche, ont alors vivement frappé les chefs alliés. (Cf. *Mémoire du maréchal French.* [« *Larousse Mensuel* » de novembre 1920.])

A plusieurs reprises, la situation est extrêmement critique : le 28 octobre, où les Allemands franchissent l'Yser et bousculent l'armée belge ; le 30 et le 31, où les lignes anglaises sont percées. Chaque fois, la ténacité de Foch, sa résolution invincible qu'il communique aux Alliés font pencher en leur faveur le destin. Le 5 novembre, la première bataille d'Ypres est gagnée. Le généralissime félicite Foch d'avoir complètement enrayé le mouvement offensif. Comme l'avait fort bien compris le général, lorsqu'il exhortait le maréchal French à maintenir ses positions, les Allemands avaient subi à la fois une défaite stratégique et une terrible défaite morale. Plus encore qu'à Saint-Gond, où la tâche avait été facilitée par les succès des armées voisines, la victoire des Alliés était due à la science stratégique et à la force morale de Foch. La bataille d'Ypres était la consécration éclatante des théories professées par le lieutenant-colonel Foch ; l'issue de la bataille, donc, ici, le destin d'un grand pays et le sort du monde avaient dépendu de cet « impondérable », la volonté d'un chef.

Au cours de l'année 1915, Foch organise, sous la direction du généralissime, les deux offensives d'Artois, qui valent aux troupes françaises des succès glorieux, mais que le haut commandement n'espère pas décisifs. (Cf. Joffre. [« *Larousse Mensuel* » d'avril 1921].) C'est au cours des brillantes attaques menées alors par les corps d'armées du général Foch que le commandant du groupe d'armées du Nord distingue, et fait distinguer par le Grand Quartier Général, Pétain, dont les qualités d'entraîneur d'hommes et de tacticien se sont alors révélées.

A partir de septembre 1915, où s'éteignent les derniers échos de la deuxième offensive d'Artois, la partie nord du front reste de longs mois stabilisée. « Alors, commence, pour le général Foch, une accalmie qui... pèse lourdement à sa soif de nouvelles luttes. » On songe à lui un instant (décembre 1915) pour le poste de major général. Mais des considérations politiques le font écarter et, « dans sa longue faction au Nord, le général Foch doit attendre juillet 1916 pour réapparaître dans une offensive de plus grand style que celles tentées jusqu'à ce jour ».

C'est l'offensive de la Somme, qui, malgré une opinion faussement répandue, n'a pas été improvisée au printemps de 1916 pour dégager Verdun, mais qui a été préparée par le généralissime, en exécution d'un plan longuement mûri et que l'attaque allemande sur Verdun n'a pu faire dévier de son but.

Commandant en chef des armées du Nord et adjoint au généralissime chargé d'organiser et de diriger avec les troupes anglaises de sir Douglas Haig l'offensive franco-britannique, « Foch joue encore ce rôle, qui convient si bien à ses idées et à son tempérament de grand stratège : *conducteur des forces alliées* ».

Il a préparé minutieusement son action, et en réunissant de grandes quantités de matériel, et en amenant sur leurs positions les canons lourds, et en construisant de multiples voies ferrées pour le transport des troupes et du ravitaillement, et en se renseignant avec la plus grande précision sur les mouvements de l'adversaire.

Le premier bond est magnifique : en dix jours (du 1er au 10 juillet), les armées françaises avancent de 10 kilomètres, enlèvent 85 canons, font 10.000 prisonniers, tandis que les Anglais, qui opèrent au nord (sur l'Ancre), avancent parallèlement et font 7.500 prisonniers.

Au cours de la deuxième phase, Foch assigne pour but à toutes les troupes alliées de mettre leur front à l'alignement du saillant de Péronne. Français et Anglais repoussent les contre-attaques allemandes, puis, suivant les vues du général Foch, avancent plus lentement et par bonds, séparés d'une période de repos destinée à préparer l'attaque suivante, mais pendant trois mois, sans arrêt.

Sans obtenir la rupture du front allemand, l'offensive franco-anglaise a donné de brillants résultats,



Le maréchal Foch. — Phot. Meley.

particulièrement le dégagement définitif de Verdun, l'immobilisation de 67 divisions allemandes et la preuve que les armées alliées pouvaient prendre leur ascendant sur celles de leurs adversaires. Au témoignage de Hindenburg même, la bataille de la Somme fut pour l'Allemagne un avertissement sérieux ; elle avait mis en lumière les qualités d'organisateur du général Foch.

Cependant, la crise du commandement, si aiguë à la fin de 1916, les variations de l'opinion publique et particulièrement de l'opinion parlementaire sur les grands chefs qui ont sauvé le pays au début de la guerre, affectent le général Foch comme le généralissime. Atteint par la limite d'âge le 30 septembre, mais maintenu en activité et décoré de la médaille militaire, il fut, au début de décembre 1916, relevé du commandement effectif des armées du Nord, dont l'importance était diminuée par l'extension du front britannique. La santé du général semblait, d'ailleurs, nécessiter quelque repos.

Au cours de l'année 1917, son rôle est donc moins actif. Toujours commandant de groupe d'armées, il est chargé d'inspecter la frontière suisse et de prendre dans cette région le commandement éventuel d'une armée.

Le 15 mai 1917, le chef d'état-major des armées françaises, Pétain, parvient au commandement en chef des armées françaises ; Foch lui succède, et ce poste lui assure déjà « une direction supérieure de la guerre ». Il lui faut donner aux chefs des armées françaises la possibilité de coordonner leur action avec celle des armées étrangères qui combattent sur tous les autres fronts. La science, la largeur de vue d'un vrai stratège sont nécessaires.

Tout de suite, Foch a l'occasion de les manifester : le plan d'opérations qu'il prépare, l'envoi de deux divisions françaises et de deux divisions britanniques dans la vallée du Pô, son action personnelle auprès de Cadorna et des chefs de l'armée italienne qu'il persuade, comme, au cours de la bataille d'Ypres, les chefs anglais et belges, de rester sur leurs positions, sauvent alors l'Italie, démoralisée par l'offensive autrichienne.

Le général Foch semble, alors, faire la répétition générale du rôle qu'il va jouer bientôt en des circonstances plus graves et, cette fois, décisives.

A la fin de 1917, la nécessité non plus seulement d'une coordination entre les efforts d'armées qui restent chacune indépendante, mais d'un véritable commandement unique, se fait sentir, impérieuse. Mais, longtemps, nos alliés refusent de s'en convaincre, et il faut les terribles échecs des Anglais dans leur offensive de novembre 1917, puis, au mois de mars 1918, la rupture du front allié pour ouvrir les yeux aux dirigeants français et anglais. Dès le commencement de l'offensive allemande, le maréchal Joffre conseillait au président Poincaré d'obtenir la création d'un commandement unique et d'en investir le général Foch. Le président de la République française se rallia à cette idée à laquelle, au même moment, le maréchal Douglas Haig, commandant des forces anglaises, était lui-même converti, depuis que, pour suivre le mouvement de retraite des armées françaises, il avait dû se replier.

A la conférence de Doullens (26 mars), qui réunit du côté français Poincaré, Clemenceau et Loucheur et les généraux Foch et Pétain, du côté anglais, lord Milner et le maréchal Douglas Haig, la discussion est passionnée, violente, orageuse entre Douglas Haig et le général Foch d'abord, puis entre le maréchal anglais et le président du conseil français, qui hésite maintenant à accepter l'unité de commandement. Finalement, Poincaré et lord Milner (qui tout de suite a vu en Foch *the right man*) font pencher la balance.

Foch est chargé de coordonner les efforts des deux armées. « C'était un grand pas vers l'unité de commandement, mais on n'y touchait pas encore. La crise, en continuant, fit franchir une nouvelle étape et, le 3 avril, le général Foch reçut la direction stratégique des opérations militaires. Toutefois, chacun des généraux en chef gardait dans toute sa plénitude la conduite tactique de son armée et le droit d'en appeler à son gouvernement si, dans son opinion, son armée se trouvait mise en danger par toute instruction du général Foch. Il fallut une nouvelle attaque allemande pour l'investir enfin, le 24 avril, du commandement en chef des armées ». (Gal Mangin, *Comment finit la guerre.*)

Jamais général n'eut entre les mains pareils effectifs et sur les épaules pareille tâche. Elle ne dépasse pas, cependant, les forces du nouveau généralissime. Le 26 mars, il avait exposé aux représentants du gouvernement français, d'une façon fort pittoresque, le mécanisme de sa stratégie :

« Je colle un pain à cacheter là, puis un autre là, puis un autre là,... le Boche n'avance presque plus. J'en colle encore un là. Et le Boche est fixé ». Arrêter successivement l'avance ennemie sur chacun des points importants du front, puis fixer toute sa ligne avant de passer lui-même à l'offensive, telle fut, en effet, pendant les quatre mois qui ont suivi et au cours des trois grandes offensives allemandes, son immuable méthode. Comme aux marais de Saint-Gond, comme à Ypres, il ne conçoit, d'ailleurs, de défense efficace que par l'attaque et le cri : « Attaque ! attaque ! » que le maréchal French lui entendit prononcer si souvent trois ans auparavant, et qui reste son mot d'ordre...

Ces principes, il sait les imposer avec une grande énergie, et son action persistante auprès des commandants en chef des forces françaises, anglaises et américaines, ainsi qu'auprès des commandants de groupes d'armées et d'armée, pliera, malgré certaines velléités d'hésitation et de résistance, tout le monde à l'exécution d'un plan d'où dépend le salut national.

Dès le 27, il lance un ordre du jour qui a une valeur égale à celui de Joffre engageant la bataille de la Marne : « Pas un mètre de sol à perdre. Tenir à tout prix là où l'on est. » Et, *en conséquence*, le général Foch étudiait et préparait une attaque combinée des troupes françaises et britanniques, l'une sur Montdidier, l'autre sur la Somme.

L'attaque allemande en Flandre, qui se déclenche le 9 avril, se jette à la traverse. Le maréchal Foch rétablit la situation en obtenant des Anglais qu'ils tiennent dans le saillant d'Ypres et du roi des Belges une extension du front de son armée. Après le dernier assaut victorieux qui leur donne le mont Kemmel (26 avril), les Allemands sont fixés en Flandre, comme sur la Somme.

Une deuxième fois, Foch prépare l'offensive. Son instruction du 12 mai au commandant en chef des forces françaises prescrit la préparation d'une ba-

taille, non à objectif limité, mais qui « devra être poussée le plus loin possible avec la dernière énergie pour battre et désorganiser l'ennemi ».

Une seconde fois, les armées allemandes le préviennent. L'attaque du 27 mai donne aux troupes impériales le Chemin des Dames et leur permet d'avancer en deux jours jusqu'à la Marne.

Mais Foch utilise les fautes stratégiques de Ludendorf, qui a poussé trop hâtivement son avance avec des troupes fatiguées, a dégarni le front des Flandres et poussé ses troupes dans une « poche » où les troupes françaises peuvent l'attaquer de front et sur les deux flancs.

Dès qu'il a saisi la manœuvre allemande, et alors seulement, il dégarnit à son tour le front des Flandres et, par de savants amalgames des troupes anglaises, françaises, américaines et le transport de la Xe armée vers Villers-Cotterets, ferme la route de Paris.

La nouvelle attaque allemande, celle du 9 juin, est considérablement gênée et ne permet aux troupes impériales qu'une avance bien plus faible qu'elles ne l'escomptaient. Jusqu'au 15 juillet, cependant, Ludendorf a l'initiative des opérations. A cette date, la scène change, et Foch saisit, de main de maître, la direction de la grande bataille qu'il a, d'ailleurs, prévue dès le 12 mai 1918.

La quatrième offensive allemande, engagée le 15 juillet, est définitivement arrêtée le 16. « Le 18, par l'action des Xe et VIe armées, l'offensive a changé de camp. » Une action vigoureuse de ces armées était préparée dès le 28 juin par le généralissime, qui, malgré la nouvelle attaque allemande, donne l'ordre de la déclencher, puis (19 juillet) de la continuer malgré l'hésitation du commandant en chef des armées françaises, Le 19 juillet au soir, la Xe armée atteint les plateaux qui dominent immédiatement Soissons. Foch fait alors mouvoir ses autres armées, suivant de point en point un plan élaboré le 24 juillet de concert avec Douglas Haig, Pétain et Pershing et qui assignait aux divers groupes d'armées alliées cinq opérations principales, dont le but était les unes de dégager Dunkerque, Calais et les mines du Nord, les autres de libérer la voie ferrée Paris-Avricourt.

Le programme s'exécute en entier.

Au début d'août, sous l'effort combiné des armées Mangin, Gouraud, Berthelot et des troupes américaines, les Allemands se trouvent rejetés sur l'Aisne et la Vesle. L'une des plus grandes batailles de la guerre vient d'être gagnée, dégageant définitivement Paris, Château-Thierry, Soissons et deux cents villages, nous donnant 35.000 prisonniers, 700 canons et portant au moral allemand un des coups les plus rudes qu'il ait subis.

La deuxième victoire de la Marne vaut au général Foch le bâton de maréchal (7 août).

Depuis lors et jusqu'au 8 novembre, le maréchal Foch, sentant l'adversaire étourdi, ébranlé, et tirant parti avec une maestria géniale de ce premier avantage, le désorganise par des attaques incessantes, dont, suivant le programme qu'il s'est tracé deux mois auparavant, le but est de disloquer l'armée ennemie et qui sont soumises à une grande pensée stratégique : rejeter l'ennemi sur l'impénétrable forêt des Ardennes, où la retraite est malaisée, et sur le Rhin. Successivement et sans qu'il tienne compte de l'usure et de la fatigue des troupes alliées qu'il pense galvaniser et galvanise en effet par la victoire, ni des hésitations de certains chefs, ni de la tenace résistance que sur quelques points les Allemands lui opposent, il avance « comme des pions sur un échiquier, chacune de ses armées », qui, avec une précision mathématique, atteint le but fixé. « Vous voyez, dit avec son don de la formule heureuse, le maréchal à un correspondant de guerre ; c'est comme une série de coups d'épaule : une armée avance, l'autre suit. On passe tour à tour. »

Et c'est, en effet, l'avance de l'armée Mangin entre Aisne et Oise et la prise du massif de Saint-Gobain, l'avance de l'armée anglaise Rawlinson et de la Ire armée française Debeney sur Montdidier et Moreuil, les progrès des autres armées britanniques autour de Bapaume. « Chacun de ces coups est suivi d'actions de détail, d'une pression constante qui ne laisse à l'ennemi nul répit ».

Les Allemands sont bientôt rejetés sur la ligne Hindenburg, qui, elle-même, est attaquée et forcée au centre par la Xe armée, au nord par les armées anglaises.

A la fin de septembre, le plan du maréchal Foch se précise ; les Allemands évacuent Lille, Bruges, Ostende et abandonnent leurs positions de l'Argonne.

Tout, alors, indique au maréchal que l'instant suprême approche. Une action vigoureuse sur la Lorraine et la Sarre lui paraît de nature à achever la désorganisation de l'adversaire, qui n'a gardé à l'est de la Meuse que 37 divisions sur 180 et pourra difficilement rétablir l'équilibre. Et, tandis que continue la poussée sur toutes les autres parties du front, le général Pétain, sur les instructions du commandant suprême, groupe pour l'attaque de Lorraine 205 divisions françaises, anglaises et américaines. Le maréchal Foch, qui sait que, depuis le 18 juillet, les armées allemandes ont perdu 7.990 officiers et 354.000 hommes, ce qui représente un nombre au moins double de tués et de blessés, 6.217 canons, 38.622 mitrailleuses, aperçoit les troupes de Ludendorff refluant en désordre sur le Rhin et fixe pour le 14 novembre la grande attaque qui précipitera la débâcle.

Mais le commandant en chef de l'armée allemande a conscience de son inévitable défaite. La Bulgarie se retire de la guerre, suivie bientôt par l'Autriche et la Turquie. Le gouvernement allemand, par l'intermédiaire du président Wilson, entame des négociations de paix. Consulté sur les conditions d'un armistice, Foch les détermine ainsi : livraison du matériel de guerre, occupation de Mayence, Coblence et Cologne et de 30 kilomètres sur la rive gauche du Rhin. Préoccupé déjà d'assurer une paix victorieuse, il étudie dans quelles conditions on pourra l'établir. « Faites la paix que vous voudrez, dit-il au président du conseil français, je me charge de l'imposer ».

Le 9 novembre, à Rethondes, le maréchal reçoit les plénipotentiaires allemands. Et ce moment où, comme il l'a raconté, le maréchal voit devant lui, en la personne d'Erzberger et de Winterfeldt l'orgueilleux empire humilié est la plus haute récompense des efforts du grand chef. Au cours des négociations, il est — c'est encore lui qui parle — « ferme, froid, sans brutalité ». Ces négociations sont assez épineuses, car les parlementaires allemands soulèvent mille difficultés. Mais Foch leur fait comprendre qu'il est le vainqueur. Le 11, à 5 h. 45, ils signent d'une grosse écriture rageuse. Les négociations de paix réservent au maréchal quelque désillusion. Il désirait, lui, un traité donnant à la France une garantie quasi éternelle de sécurité : « frontière militaire du Rhin et, pour les réparations, occupation de la rive gauche du Rhin jusqu'à l'exécution intégrale du traité ». Il expose ces idées aux plénipotentiaires alliés, mais sans succès, et en garde un peu d'amertume.

Après la signature du traité et le défilé du 14 juillet 1919, où il incarne, aux yeux du monde, la France victorieuse, il reste conseiller technique des gouvernements alliés et paraît comme tel aux conférences interprétatives du traité de Versailles, particulièrement à Spa, continuant sous une autre forme la lutte pour obtenir le désarmement effectif de l'ennemi. C'est lui, encore, que les armées rouges, victorieuses de la Pologne, trouvent en face d'elles, puisqu'il envoie sur le front polonais son confident et collaborateur intime, le général Weygand. Il reste donc le symbole de l'unité des Alliés et de leur volonté de réaliser la victoire.

Membre de l'Académie française depuis le 6 février 1920, le maréchal Foch est un écrivain de talent, dont les deux ouvrages : *Des principes de la guerre* (1903) et de la *Conduite de la guerre* (1904) demeureront classiques, tant par l'ampleur et la fermeté de la pensée que par la vigueur du style. Dans les écrits comme dans la parole du maréchal, la qualité maîtresse est l'*imperatoria brevitas*. Le plus éminent parmi les disciples de Napoléon, qui resta pour lui le maître inégalable, Foch a gagné la plus grande, la plus dure des guerres. Sa ténacité, sa décision, l'unité de commandement qu'il a enfin assurée, la rapidité de conception qui lui a inspiré de si foudroyantes ripostes, la souplesse de sa stratégie sont dans cette victoire pour une très large part. — Léon ABENSOUR.

France. HISTORIQUE DES MINISTÈRES. *Sixième ministère Briand (12 décembre 1916-17 mars 1917). (Suite).* — Le cabinet fut reconstitué sur de nouvelles bases, avec un moins grand nombre de ministres.

Présidence du Conseil et Affaires étrangères	Aristide Briand.
Justice, Instruction publique et Beaux-Arts	René Viviani.
Intérieur	Malvy.
Finances	Alexandre Ribot.
Guerre	Général Lyautey.
Marine	Contre-amiral Lacaze.
Travaux publics, Transports et Ravitaillement	Herriot.
Commerce, Industrie, Agriculture, Travail, Postes et Télégraphes	Clémentel.
Colonies	Doumergue.
Armement et Fabrications de guerre	Albert Thomas.

Le contre-amiral Lacaze fut chargé de l'intérim du ministère de la guerre en attendant l'arrivée du général Lyautey, résident général au Maroc.

Sous-secrétaires d'Etat (décrets du 14 décembre 1916 et, pour R. Besnard, du 28 décembre 1916) :

Affaires étrangères (spécialement chargé de la coordination des divers services publics qui assurent la restriction du commerce et des approvisionnements de l'ennemi [blocus])	Denys Cochin.
Beaux-Arts	Albert Dalimier.
Finances	Albert Métin.
Guerre (administration générale du ministère de la)	René Besnard.
(Service de santé militaire)	Justin Godart.
Travaux publics (marine marchande)	Louis Nail.
(Transports)	Albert Claveille.
Commerce (travail et prévoyance sociale)	Roden.
Armements (service des inventions intéressant la défense nationale)	Jules-Louis Breton.
(Service des fabrications de guerre)	Louis Loucheur.

Les postes de ministre d'Etat étaient supprimés. La Justice avait été réunie à l'Instruction publique ; le Ravitaillement et les Transports aux Travaux publics ; l'Agriculture et le Travail au Commerce et à l'Industrie. Le président du conseil, les ministres de la guerre, de la marine, des finances et de l'armement formeraient au sein du cabinet un Comité de guerre, analogue à celui que Lloyd George venait d'instituer dans son ministère du 10 décembre.

Réorganisation du haut commandement. Remplacé, le 13 décembre 1916, par le général Nivelle, Joffre fut chargé de remplir auprès du gouvernement le rôle de conseiller technique en ce qui concernait la direction de la guerre et, le 26, il reçut la dignité de maréchal de France. Nivelle avait été choisi parce qu'il s'était illustré à Verdun et qu'il paraissait devoir être l'homme de l'offensive ; — de l'offensive si longtemps attendue et de plus en plus désirée.

Son autorité, comme celle de son prédécesseur, devait s'étendre sur le front de Macédoine, mais il y avait, au Parlement, des adversaires déterminés de cette réunion, sous un même chef, des fronts d'Occident et du front de Salonique. Depuis le 2 décembre 1915, le chef de l'armée d'Orient était sous la dépendance du G. Q. G., c'est-à-dire d'un organisme militaire hostile, en principe, à l'expédition, et de là des insuffisances dans l'envoi des effectifs et du matériel. Le 22 décembre 1916, le gouvernement apporta une première modification à un système où le G. Q. G. s'était peu à peu substitué à lui dans des matières excédant les attributions du commandement : il décida que l'armée d'Orient, rendue autonome, dépendrait directement du ministre de la guerre. Il y eut, dès lors, au sommet, le Comité de guerre, dont les décisions étaient notifiées à qui de droit par le ministre de la guerre, chargé d'assurer leur exécution et, pour les opérations militaires, deux généraux en chef.

Le ministère et la Chambre. Le ministère se présenta le 13 décembre devant les Chambres. Le président du conseil exposa que le Comité de guerre, siégeant pour ainsi dire en permanence, aurait tous les pouvoirs de décision prompte. Il annonça que le gouvernement demanderait au Parlement le droit de régler d'urgence, par décrets, les questions concernant la défense nationale, la mobilisation civile, et celui de supprimer la consommation de l'alcool, mesure essentielle au salut du pays. Il traita ensuite de la manœuvre allemande pour la paix, qu'il qualifia de « tentative pour dissocier les Alliés, pour troubler les consciences et faire chanceler le moral des peuples ».

Le président de la commission des affaires extérieures, Georges Leygues, regretta que les événements d'Orient, qui restaient une cause de graves préoccupations, ne fussent discutés ni à la tribune, ni dans la presse, qui, disait-il, n'avait jamais pu exposer au pays les grands problèmes de la guerre. André Tardieu avait, le 7 décembre, proposé un ordre du jour blâmant la politique « d'imprévoyance et de faiblesse » du gouvernement, et Ossola, au nom d'un grand nombre de ses collègues de tous les partis, s'était élevé, dans une déclaration lue à la tribune, contre l'« insuffisance d'organisation et de prévision », qui aboutissait à « l'improvisation et au retard ». Tardieu, revenant à la charge, critiqua la réorganisation du commandement : au-dessus des deux armées d'Occident et d'Orient, deux pouvoirs juxtaposés, celui du ministre de la guerre, maître des moyens, celui du commandant en chef, maître des plans. Ce que la Chambre voulait, c'était le « maximum d'efficacité par le minimum d'unité » ; ce qu'elle voulait, c'était le resserrement de l'effort interallié et la réorganisation du gouvernement tout entier, y compris son chef, qui, au dire de l'orateur, avait donné à la guerre et à la politique une direction faible et insuffisante, à la diplomatie une direction aveugle, au pays une fausse direction morale par l'action de la censure et du bureau de la presse. La Chambre approuva, cependant, par 314 voix contre 165, les déclarations du président du conseil, personnellement visé par Maurice Viollette et Maginot, et ce fut également par un ordre du jour de confiance que se termina le Comité secret sur les affaires de Grèce des 25-27 janvier 1917.

Les Alliés et la Grèce. La Conférence de Rome. L'acte odieux des 1er-2 décembre 1916 appelait des mesures préventives et des sanctions. Alléguant l'impuissance de Constantin et de ses ministres à assurer la sécurité des forces alliées en Macédoine, les puissances protectrices, auxquelles se joignit l'Italie, exigèrent que, dans le court délai fixé par elles, le gouvernement hellénique commençât à diriger vers le Sud et cessât de diriger vers le Nord troupes et matériel de guerre ; à défaut d'acceptation, les ministres de l'Entente quitteraient Athènes avec le personnel des légations et, quant au blocus, il serait maintenu tant que garanties et réparations n'auraient pas été obtenues.

Le gouvernement hellénique s'étant soumis aux conditions de la note collective du 14 décembre, les ministres de France, de Grande-Bretagne et de Russie présentèrent, le 31, leurs demandes : réduction des forces grecques, en dehors du Péloponèse,

au nombre d'hommes strictement nécessaire pour le maintien de l'ordre ; interdiction de toute réunion de réservistes au nord de l'isthme de Corinthe; rétablissement du contrôle allié ; mise en liberté des personnes détenues pour motifs politiques ou sous l'inculpation de haute trahison, complot, faits connexes, et allocation d'indemnités aux victimes des événements des 1er-2 décembre ; destitution du général responsable des ordres donnés le 1er décembre ; présentation d'excuses formelles aux ministres alliés et salut solennel sur une place publique d'Athènes aux drapeaux des puissances alliées, en présence du ministre de la guerre et de la garnison rassemblée ; droit, pour l'Entente, de débarquer des troupes à Iléa et de les diriger sur Salonique par le chemin de fer de Larissa, mais assurance donnée au gouvernement du roi que les troupes du gouvernement de Salonique ne franchiraient pas la zone neutre établie d'accord entre la Grèce et les Alliés. L'Italie s'associa à la démarche des puissances protectrices, sauf en ce qui concerne la mise en liberté et le dédommagement des vénizélistes, ces revendications étant considérées par elle comme « touchant à des questions d'ordre intérieur ».

En outre, les puissances protectrices reconnurent le gouvernement grec de Salonique comme gouvernement de fait et accréditèrent auprès de lui des agents diplomatiques.

Pendant ce temps, Constantin échangeait avec le kaiser une correspondance chiffrée, insistant sur la situation critique de son royaume et demandant à son beau-frère si une attaque allemande était prévue sur le front de Macédoine.

Le président du conseil français et le premier ministre britannique se rencontrèrent à Rome, le 7 janvier 1917, avec le président du conseil italien Boselli. Briand était accompagné du ministre de la guerre et du sous-secrétaire d'Etat à l'artillerie ; le général Sarrail, le général Milner, le général Cadorna assistèrent aux délibérations de la Conférence, dont le résultat fut d'établir entre les efforts des Alliés un lien plus étroit et de mettre davantage en commun leurs diverses ressources.

Briand voulait liquider l'affaire grecque en déposant Constantin, mais il ne fut pas suivi; la Conférence crut même devoir promettre au gouvernement de ce roi sans parole et sans courage que les Alliés ne favoriseraient pas l'expansion du mouvement vénizéliste dans la « Vieille-Grèce ». C'est sous cette restriction qu'un nouvel ultimatum fut adressé au roi Constantin, dont la réponse à la note du 31 était trop dilatoire et trop ambiguë pour que l'Entente pût s'en contenter (8 janvier).

L'Italie, depuis qu'elle avait été en guerre avec la Turquie au sujet de la Tripolitaine, occupait des îles revendiquées par la Grèce ; elle avait des troupes en Epire et dans l'Albanie méridionale et, se trouvant ainsi vis-à-vis du gouvernement hellénique dans une situation particulière, elle avait observé vis-à-vis de Venizelos une attitude différente de celle des puissances protectrices ; mais elle comprit que, si les Alliés abandonnaient Salonique, elle serait seule, dans les régions occupées par elle, en face de l'Autriche ; ses vues sur la question adriatique lui commandaient de se joindre à ses alliés contre les Austro-Allemands qui, s'ils étaient libérés de tout souci en Orient, ne manqueraient pas de diriger contre sa frontière une attaque de grande envergure.

Le gouvernement hellénique accepta les conditions de l'ultimatum avant l'expiration du délai de quarante-huit heures expirant le 10 janvier, à onze heures du soir, tout en protestant contre le blocus. Il libéra les vénizélistes détenus, fit des excuses formelles et se soumit à l'acte de contrition exigé ; le 29 janvier, la garnison d'Athènes rendit les honneurs aux drapeaux des puissances alliées, sous le péristyle du Zappéion, en présence des ministres de l'Entente et des officiers des escadres et des armées alliées.



La Foire de Madrid, tableau de Goya. (Phot. Giraudon.)

L'expédition de Macédoine avait été décidée sur la base d'un accord avec le gouvernement libéral de Venizelos, conformément au traité d'alliance gréco-serbe. Or, on avait vu, en Grèce, les constitutionnels exclus du pouvoir et de l'armée, la Chambre dissoute et illégalement renouvelée en pleine mobilisation, les troupes de l'Entente menacées, les partisans de Constantin et de l'Allemagne assez indignes pour livrer dix forteresses, cent soixante canons, un corps d'armée, enfin les marins français et les vénizélistes massacrés à Athènes. Et, cependant, l'Entente s'était obstinée à temporiser, à négocier, à échanger des notes : en six mois, elle avait remis au gouvernement grec vingt-trois mémorandums. Les puissances intéressées se mettaient enfin d'accord et s'acheminaient vers la seule solution pratique : la déposition de Constantin.

Les offres de paix allemandes. Après la prise de Bucarest, le gouvernement allemand transmit aux Alliés, par l'intermédiaire des Etats-Unis, de l'Espagne et de la Suisse, une offre de paix (12 décembre 1916), qui provoqua une note américaine aux belligérants sur leurs buts de guerre et qui fut rejetée, comme étant de mauvaise foi, par les puissances intéressées. Les détails de cette manœuvre et des échanges de vues auxquels elle donna lieu ont été consignés dans le *Larousse Mensuel* (août 1918, p. 521-522).

Démission du ministre de la guerre. Retraite du cabinet. Le 14 mars 1917, à neuf heures et demie du soir, le comité secret où avaient été discutées les interpellations sur l'aviation militaire venait de se terminer sans incident, lorsque le général Lyautey monta à la tribune et tira de sa poche quelques feuillets dont il commença la lecture. Il ne cacha pas que ce débat lui avait paru inopportun, au moment où il venait de créer une organisation répondant aux desiderata du Parlement, et il continua :

Je croyais, je crois encore, que de tels débats sont semés d'écueils. Si je l'ai accepté, c'est qu'il me répugnait profondément de paraître me dérober et que j'avais non moins le sentiment qu'il pouvait être dit des choses essentielles dont nous serions les premiers à faire notre profit et dont je tirerais une force plus grande pour les réformes qu'il me reste à accomplir.

Mais vous admettrez que je ne vous suive pas sur le terrain technique comme les officiers l'ont fait, parce que, même en comité secret, je regarde, en pleine responsabilité, que ç'aurait été exposer la Défense nationale à des risques...

Ces dernières paroles provoquèrent de vives protestations sur les bancs des socialistes et des radicaux, et plusieurs membres, à gauche, exprimèrent leur étonnement. Le ministre estimait que la moindre « fuite », la plus légère indiscrétion en matière de défense nationale pouvait avoir les plus graves inconvénients : la majorité vit dans ce langage une marque de défiance, et, sur la proposition du socialiste Renaudel, la Chambre rouvrit le comité secret. A la reprise de la séance publique, le général n'était plus au banc des ministres, et la séance fut levée à onze heures un quart, après l'adoption de l'ordre du jour pur et simple.

La crise partielle ouverte par la démission du ministre de la guerre évolua en crise générale. Briand remit, le 17 mars, au président de la République la démission du cabinet. — J. Desgranges.

Goya, par Jean Tild (Paris, 1921, in-18). — Vélasquez mort, l'art espagnol, sous l'influence des Italiens et des Français, était tombé en pleine décadence. Charles III crut le faire revivre en le mettant sous la tutelle de Raphaël Mengs, allemand italianisé, peintre d'un mérite médiocre, personnage, en outre, dogmatique à l'excès. Or, Raphaël Mengs se révéla un organisateur remarquable, non un initiateur. Gouvernée par lui, l'école espagnole ne donna naissance à aucun artiste de réelle valeur.

Heureusement, tandis que Raphaël Mengs créait un enseignement stérile par ses résultats à Fuentetodos, village d'Aragon, proche de Saragosse, en pleine montagne, dans un misérable habitacle, le 30 mars 1746, apparaissait au monde un petit enfant, fils de Joseph Goya et de Gracia Lucientes. On le baptisa sous le nom de Francisco Joseph Goya, et on le destina au travail des champs, travail auquel ses parents, simples laboureurs, devaient leur subsistance.

A cet être d'élection l'Espagne allait devoir de retrouver, dans le domaine artistique, son ancienne renommée. Jean Tild, avec beaucoup de talent, une


Le Garrot, tableau de Goya. (Phot. Giraudon).

connaissance remarquable des milieux où elle va se développer, nous conte la vie de ce prédestiné à la gloire. C'est une vie d'homme heureux.

Dès qu'il put marcher, Francisco Goya garda le bétail et montra, le gardant, un goût précoce pour le dessin. Il eût pu végéter ainsi longtemps; mais un protecteur survint — le moine Félix Salzedo ou le comte de Fuentès — qui s'intéressa au berger dessinateur. L'esprit à peine orné de rudiments d'instruction, celui-ci était dirigé sur Saragosse (1760). Il avait déjà donné des preuves de talent, ayant paré de fresques pieuses l'église de son village.

Il entra tout de suite dans l'atelier de Jozé Luzan y Martinez, bon professeur, mais peintre sans valeur, et suivit les cours de diverses écoles. De caractère turbulent, enclin à l'inconstance et à la dissipation, il demeura peu de temps sous la férule de ce premier maître. Madrid l'attirait. Il s'y rendit et, là, rapidement, étudiant Titien, Raphaël, Rubens, Vélasquez surtout, qui demeura son modèle préféré, il acquit quelque sûreté de métier. En 1769, il partait pour Rome. Il y mena vie joyeuse plutôt que laborieuse, héros de mille aventures galantes, assurant les frais de son entretien et de ses plaisirs en peignant de petits tableaux populaires. Ces tableaux n'étaient, d'ailleurs, point indifférents. Ils établirent suffisamment la notoriété de Goya pour que l'ambassadeur russe auprès du saint-siège lui offrît un emploi avantageux dans son royaume du Nord. Mais l'artiste ne se souciait pas de vivre parmi les frimas du septentrion. Ayant remporté le second prix dans un concours ouvert à l'Académie royale de Parme, il abandonnait l'Italie en 1771. Rentré en Espagne, il fut chargé de décorer le chœur de la cathédrale de Saragosse.

De 1772 à 1774, Goya œuvra auprès de son ami, le moine Félix Salzedo, dans la Chartreuse de l'*Aula Dei*, proche de Saragosse. Ce séjour dans la solitude lui fut salutaire. Il y gagna le goût du travail régulier. Et, sans doute, ses fresques de l'*Aula Dei* connurent quelque succès, car, dès lors, sa vie fut une graduelle ascension vers la gloire. En 1775, Raphaël Mengs lui confia le soin d'exécuter des cartons pour la manufacture royale de tapisserie de Santa Barbara. Avec un enthousiasme ingénu, Goya conte, peu après, à Martin Zapater, son ami, les circonstances dans lesquelles ces cartons lui valurent d'être présenté au roi et aux princes. Cinq ans plus tard, il était nommé académicien de l'Académie de San Fernando.

En 1781, il brossa, pour l'église San Francisco el Grande de Madrid, un vaste tableau : *Saint Bernardin prêchant devant le roi Alphonse d'Aragon*. D'une qualité médiocre, ce tableau reçut un accueil chaleureux. Goya y témoignait d'une habileté de mise en scène que n'appuyait point une esthétique personnelle. Lent dans sa formation, il n'avait pas encore atteint la maturité de son génie. Néanmoins, cette œuvre contribua à lui valoir la faveur. Il devint, à cette époque, le peintre préféré du roi, des infants et grands d'Espagne, qui l'admirent dans leur familiarité. Un bonheur extraordinaire accompagnait sa vie, plus emplie de débauches que d'efforts réels vers le bien et le beau. On le nomma lieutenant-directeur de l'Académie de San Fernando, puis, par décret du 28 juin 1786, codirecteur de la manufacture de Santa Barbara.

Il avait quarante-deux ans quand son protecteur, Charles III, mourut. Il ne devait pas trouver moins de sympathie chez son successeur. Un des premiers actes, en effet, de Charles IV consista à faire de Goya l'un des peintres de sa chambre. Désormais, l'ancien paysan aragonais porta, non sans vanité, le titre d'Excellence. Il apprécia même que Charles III eût disparu de ce monde, car, à ce prince grave, pieux, austère, ennemi des fêtes et du luxe, se substituait un souverain joyeux, amateur de belles cérémonies publiques, de cavalcades, de processions, de bals, de pompes et de fastes. Sous le règne de Charles IV, Madrid devint une ville exubérante de musiques et de danses, de perpétuels divertissements, où les modes étrangères, parisiennes surtout, s'épanouirent, où le peuple partagea l'inclination des grands à la joie et à la dissipation.

Au milieu de cette folie, Goya trouva des sujets d'inspiration innombrables. Son œuvre, miroir de la vie ambiante, se transforma, déborda de mouvement et de couleur. Elle transporta d'admiration ses contemporains, qui choyèrent et adulèrent l'artiste. De hautes dames, comme la duchesse d'Albe, des actrices célèbres, comme la Tirana, l'enveloppèrent d'amour et de jalousie. Des écrivains, comme Quintana, dans leurs poèmes, l'égalèrent aux plus grands artistes du monde.

Goya, cependant, ne s'abandonnait point à la griserie. Il poursuivait son labeur, sans même se préoccuper de plaire, cherchant à atteindre son idéal. Un étrange esprit satirique l'animait et lui procura les haines de l'Inquisition, qu'il osa bafouer. Sans la sollicitude du roi, il eût payé chèrement les sarcasmes de ses *Caprices*. Jusqu'en l'an 1808, son existence ne fut qu'une longue suite de triomphes.

A cette époque, les Français envahirent l'Espagne. Charles IV abdiqua, Ferdinand VII fut supplanté, sur le trône, par Joseph Bonaparte, « *el rey intruso* ». Bientôt, commença cette guerre d'indépendance farouche, cette résistance acharnée devant laquelle se brisèrent les forces de l'Empereur. Goya, certes, flétrit, dans ses *Désastres de la guerre*, admirables eaux-fortes, les violences de l'envahisseur, mais il n'eut pas le patriotisme de s'écarter de l'usurpateur. Il portraitura Joseph Bonaparte, accepta de lui la croix de chevalier de la Légion d'honneur et la tâche pénible de choisir, pour les expédier en France, cinquante des plus beaux tableaux conservés dans les musées espagnols.

Lorsque, en 1814, Ferdinand VII remonta sur son trône, il songea à châtier ceux que l'on appelait les « afrancesados ». Goya dut à Duaso de Latre, philosophe influent, de recevoir son pardon et de retrouver son crédit. Il était alors âgé, atteint de surdité, seul désormais, sa femme étant morte et son fils marié. Le pays traversait une crise qu'aggrava, en 1823, une nouvelle occupation française. La vie parut bientôt si terne à l'artiste qu'il sollicita un congé pour suivre un traitement à Plombières, en réalité pour fuir un milieu qui avait changé de visage.

A Bordeaux, où il se rendit tout d'abord, le vieillard retrouva de nombreux amis, dont Moratin, que Ferdinand VII avait proscrits d'Espagne et qui le recommandèrent auprès de personnages parisiens. Arrivé dans la capitale, Goya y admira les œuvres de Géricault et de Delacroix, eut de fréquents entretiens avec Horace Vernet et se frotta aux jeunes peintres de l'école romantique. Il y exécuta les portraits de dona Manuela Alvarez de Coinas y Ferrer et de son époux, Joaquin Ferrer, futur président du conseil d'Espagne. Mais il épuisa rapidement les délices d'un milieu où il jouissait d'une maigre popularité. Il retourna peu après à Bordeaux, où il s'installa en compagnie d'une amie madrilène, fort turbulente et tracassière, Leocadia Weiss, et de la fille de celle-ci, Rosario Weiss. Ce ménage improvisé ne vivait pas toujours en bonne harmonie. Pourtant, le vieux peintre s'intéressait à l'enfant, sa filleule, qu'il s'efforçait de diriger vers l'art. Ses relations se bornaient au monde des proscrits, où l'on déblatérait contre Ferdinand VII.

Goya travaillait sans cesse, multipliant les croquis, toujours assidu sur la pierre lithographique. Il tenta, manquant d'argent, de vendre quelques-unes de ses œuvres gravées, mais le public s'en désintéressa, et cette indifférence contribua à dégoûter l'artiste de la France. Il revint à Madrid, quitta de nouveau cette ville, se réinstalla à Bordeaux. L'âge l'accablait, et la tristesse, et la nostalgie de tout ce qui avait été et n'était plus. Il mourut à Bordeaux, le 16 avril 1828, en attendant son fils et ses petits enfants qui venaient lui apporter un peu de l'atmosphère d'Espagne.

Il a laissé une œuvre considérable et extrêmement variée, consistant en fresques et toiles religieuses, cartons de tapisseries, peintures de genre, portraits, gravures. Amoureux de la vie, Goya, pieux par tradition, ne fut jamais un mystique et ne comprenait point les mystères de l'extase. Le sentiment religieux


Portrait de Goya, par Vicente Lopez y Portaña.

fut presque complètement absent de sa peinture sacrée. De ses premières fresques, dans les églises de Saragosse et de Madrid, à la Chartreuse de l'*Aula Dei*, travail de jeunesse, on ne peut retenir que des indications. Les autres, subsistant encore, à Madrid, à Valence, à Tolède : *un Miracle de saint Antoine*,

la *Communion de saint Joseph de Calasana*, *Saint François de Borgia adjurant un moribond de se repentir de ses fautes*, *Jésus au jardin des Oliviers*, méritent un examen plus attentif. Elles sont traitées ou bien, comme la première, dans une note truculente, joyeuse, vivante, ruissellent de vives polychromies, offrent des groupes de femmes semblables, avec leurs vêtements chatoyants, à des *manolas*, présentent des essaims d'anges et de chérubins aux visages fardés de courtisanes, sont une frairie de couleurs, une fête pour les yeux. Ou bien, comme les autres, dénuées d'ingénuité, de fraîcheur, de grâce, elles décèlent un faux pathétique. Visiblement, les exécutant, l'artiste n'était pas dans son élément naturel. Jamais il ne sut interpréter l'histoire et, particulièrement, l'histoire sainte. Son émotion, manifestée, de ci, de là, dans d'excellents morceaux, est le plus souvent factice. De plus, il prouve, spécialement dans une toile : *Jésus sur la croix* (musée du Prado), son ignorance complète en matière d'anatomie. Dans ce pays où pullulent les christs émouvants, aux chairs expressives de surhumaine douleur, Goya a créé un nu divin, dont la mollesse n'est sauvée que par un bel effet de lumière.

De même, Goya s'est manifesté un assez piètre créateur dans ses cartons de tapisseries, conservés au musée du Prado. Ces trente-huit peintures accusent généralement l'indigence du dessin, la qualité pâteuse de la matière, l'exagération des tons, l'absence de pittoresque, la pauvreté du sentiment décoratif. Trois d'entre elles seulement : le *Buveur*, l'*Ombrelle*, le *Jeu de la pelote*, suscitent quelque admiration. Dans la dernière, belle image des mœurs populaires, les personnages, silhouettés sur un spacieux fond de paysage, loin de ressembler, comme dans bien d'autres, à d'immobiles mannequins, vivent d'une vie intense de sémillants Espagnols. Toute cette œuvre, destinée à l'industrie royale, fut effectuée à contrecœur par l'artiste, qui en tira bénéfices nombreux.

A l'époque même où il élaborait ces cartons, Goya, dans ses tableaux de genre, affirmait une étonnante maîtrise. Il est vrai, là, il n'était plus astreint à parfaire des modelés. Sa fantaisie d'imaginatif, d'analyste, de coloriste, pouvait se donner libre cours. C'était la vie dont il enregistrait les aspects en observateur attentif et sagace. Tantôt la gaieté s'exhale de ses toiles, comme de ce *Mai* auquel se suspend une grappe de bambins joyeux; tantôt la gravité mélancolique, comme de cette *Procession de village* où circulent, portant reliques, croix et bannières, des personnages aux visages illuminés par la foi. Ici, Goya fixe des images de la vie ouvrière (la *Fabrication de la poudre*, *Groupe de fileuses*), là une image de la vie mondaine (la *Romeria de San Isidoro*), chef-d'œuvre incomparable où grouille, dans une merveilleuse diaprure de couleurs, une foule animée, parlante.

Volontiers, Goya interprétait, et avec une aisance extrême, l'actualité (*Réunion du conseil des Philippines sous Ferdinand*, l'*Enterrement de la sardine*, *Course de taureaux dans une petite ville*). Il savait fixer en traits exacts et frappants la comédie de mœurs (*Audience de l'Inquisition*). Il avait un goût particulier pour les scènes d'horreur, qu'il rendait avec une singulière éloquence (les *Flagellants*, les *Mystères de l'Inquisition*, la *Décollation*, l'*Assassinat*). Sa *Maison des fous*, toile célèbre, où évoluent dans un sombre décor d'architecture de gesticulants ou extatiques misérables, compte parmi les plus belles de son œuvre. Son imagination l'emportait même vers le domaine du cauchemar, où il alla querir les fantasques sujets (le *Sabbat*, le *Voyage des sorcières*, *Seigneur ou démon*), dont il décora sa propre maison.

Goya fut encore un excellent portraitiste à la façon de Saint-Simon, car il représenta ses modèles : les rois Charles III, Charles IV, Ferdinand VII, les infants, les infantes, les grands d'Espagne, des courtisanes, des actrices, ses propres parents, ses amis et lui-même, non pas dans des poses figées, mais en action. En ces portraits, l'artiste concentra la psychologie des originaux, inscrivit leurs tares et leur histoire même avec une surprenante netteté. Si le dessin n'en est pas toujours parfait, la couleur en est séduisante, nuancée, surtout dans les images de femmes, avec une adorable finesse. Quelques-uns de ces portraits, la *Maja vestida* et un nu, la *Maja desnuda*, posés, dit-on, par la duchesse d'Albe, comptent parmi les meilleurs de l'école espagnole.

Les eaux-fortes constituent une des parties les plus originales de l'œuvre de Goya. Elles sont le « Journal de sa pensée ». Nulle part, dit Jean Tild, on ne retrouve aussi entièrement sa personnalité, et plus encore sa personnalité morale que sa personnalité artistique. Son imagination y dévoile toute sa vigueur et sa diversité. Son dessin manque parfois de précision et ses légendes de clarté. Sans doute, Goya fut gêné, pour s'exprimer totalement, par « un double despotisme religieux et politique ». Néanmoins, dans ses *Caprices*, sous l'influence du comte d'Arenda, esprit libéral, il souffleta le vice, l'hypocrisie, l'intolérance, et, parfois même, osa attaquer le régime. Sortant souvent des idées générales, il persifla des personnalités reconnaissables. Ses *Proverbes*, autre recueil d'eaux-fortes, participent de la même inspiration. Les *Désastres*, exécutés de 1808 à 1820 et publiés en 1863, sont, au dire de Jean Tild, le testament philosophique de Goya. Les horreurs de l'invasion en fournirent les sujets. L'artiste, comme Callot, y manifesta, avec une furieuse puissance de satire, sa haine de la violence. Dans cette œuvre, plus nettement que dans sa peinture, il donne la mesure de son génie. Goya fut encore l'auteur d'une très belle suite de *Tauromachies* et de quelques curieuses lithographies.



Les Vendanges, tableau de Goya. (Phot. Giraudon.)

Faute de préparation et de science, Goya n'a pas égalé Vélasquez, mais il a possédé plus profondément que lui le sentiment de la vie. Ce qui fait de lui, comme de Daumier, dit son biographe, une figure inoubliable dans toute l'histoire de la peinture, c'est cette immixtion directe de la vie dans l'art, au point de ne plus pouvoir distinguer où finit l'un et où commence l'autre; c'est le sentiment, physique pour ainsi dire, de la vibration qu'il a apporté dans la peinture moderne. — Emile Magne.

Grand-Liban (État du), petit État autonome de l'Asie antérieure, riverain de la mer Méditerranée et situé dans la partie de la Syrie placée sous le mandat français. Capitale Beirout ou Beyrouth. La victoire des peuples de l'Entente sur les puissances de l'Europe centrale et sur leurs alliés n'a pas, du jour au lendemain, sorti tous ses effets; plusieurs de ses conséquences ne se sont pas encore produites et tarderont sans doute à le faire; d'autres viennent seulement de se manifester. Telle est, sur le territoire asiatique de l'ancien empire ottoman, en pleine Syrie, la toute récente apparition d'un Etat autonome du Grand-Liban.

Ce nouvel Etat, tel que le représentent les cartes déjà publiées, affecte grossièrement la figure d'un rectangle long d'environ 200 kilomètres et large de 60 à 70 kilomètres. La mer Méditerranée en forme le côté occidental; au sud, c'est la frontière syro-palestinienne ou, pour parler plus exactement, celle des mandats français et anglais, qui délimite le rectangle, jusqu'à l'extrémité septentrionale du lac de Tibériade. Plus loin, c'est-à-dire à l'est du Jourdain, l'Etat du Liban va jusqu'aux montagnes, et sa frontière orientale court sur les crêtes de l'Hermon et de l'Anti-Liban vers 34° 25'' de latitude nord; elle change alors de direction, traverse d'est en ouest la plaine de la Bekaa, rejoint le cours de l'Oued-el-Khalid, qui conflue dans le Nahr-el-Kébir, puis se confond avec ce fleuve lui-même jusqu'au moment où il se perd dans la Méditerranée, au nord de la baie de Djoun-Akkar.

Dans ces limites, l'Etat du Grand-Liban ne correspond à aucune région naturelle; c'est simplement une portion de la Syrie centrale, dépouillée du désert et de sa bordure d'oasis dont on a fait le gouvernement de Damas. Comme dans toute la Syrie, on y rencontre la plaine centrale, affaissée depuis les temps tertiaires ou le début des temps quaternaires; sur les bords, de même que Vosges et Forêt-Noire, par rapport à la plaine du Rhin, deux séries de hauteurs s'abaissant brusquement, suivant un miroir de faille parfois assez net, sur la dépression centrale et retombant, par contre, lentement vers l'extérieur. Pour compléter la similitude qui, pourtant, même dans les grandes lignes, est loin d'être entière, des roches éruptives se sont fait jour à travers les strates, mais leurs épanchements les plus puissants ne font pas partie du territoire de l'Etat libanais.

Celui-ci est, néanmoins, dans son ensemble, un pays montagneux. Les plaines côtières (à Saïda, à Beirout, à Tripoli) n'ont en effet qu'un faible développement, et la haute plaine de la Cœlésyrie ou de la Bekaa — le Val des Mûriers — occupe seulement un quart de la superficie totale du Grand-Liban. Cette Bekaa n'est pas, d'ailleurs, une plaine plate, sauf à l'ouest de Bâalbek, où se développe une ligne de faîte assez indécise entre les sources du Nahr-el-Asi et du Nahr-el-Litani; c'est bien plutôt une succession d'échines dont le niveau s'abaisse assez rapidement vers le nord-ouest, vers le Gharb, et plus lentement vers le sud, pour aboutir finalement aux hauteurs de Rachaya. Celles-ci (600 à 700 mètres) descendent sur la plaine marécageuse du Haut-Jourdain, d'altitude beaucoup plus faible (2 mètres au-dessus du niveau de la mer au Bahr-et-Houleh, au nord du lac de Tibériade).

Quant aux deux hautes chaînes qui limitent la Bekaa, large de 20 kilomètres et longue de 130, elles méritent l'une et l'autre de retenir un peu plus longtemps l'attention. Tout au sud-est, sur la rive gauche du Jourdain, voici que se dresse l'Hermont (2.750 m. au Kasr Antar, qui affecte plutôt l'aspect d'un massif. Le « Char des Dieux » est basaltique pour partie, au contraire, du reste, des montagnes libanaises, qui sont calcaires presque partout. Au nord de la cluse du Zebdani, il est prolongé par l'Anti-Liban ou Djebel-el-Chark, la « montagne orientale ». Ce sont terrains crétacés, désolés, nus, abrupts, vers la Syrie intérieure, mais descendant au contraire en gradins vers le désert de l'est; des ravins transversaux aux parois taillées de facettes, de rares vallées longitudinales coupent l'Anti-Liban, exactement comme, de l'autre côté de la Bekaa, ils coupent les montagnes de l'ouest, et c'est vers le nord, au Cheik-el-Djebel, que cette chaîne atteint son point culminant (2.700 m.).

De l'autre côté de la Cœlésyrie, entre celle-ci et la mer, une autre zone monstrueuse fait pendant à celle qui sépare du désert le long couloir central qu'est la « Vallée des Mûriers »; elle est beaucoup mieux connue que la précédente et, aussi, plus intéressante pour l'économiste. Là — tout au moins entre le Nahr-el-Litani et le Nahr-el-Kébir — se dresse le

mont Liban, le cœur du nouvel Etat, le sandjak autonome de 1860. Il convient de l'étudier avec quelques détails.

Dans le sud du nouvel Etat, des régions de hauteurs confuses font, entre la Méditerranée et le Jourdain, la transition avec les plissements palestiniens du Carmel : arrière-pays de Sour, Merdj Ayoun. Mais, bientôt, l'aspect du pays change; au nord du Litani, voici que commencent à apparaître nettement des plateaux étagés, s'élevant très vite au-dessus de la mer et séparés les uns des autres par de très profondes vallées où grondent les ouadi. Puis, derrière cette masse plus ou moins tabulaire de dolomites, de calcaires oolithiques ou de craie, ou encore de marnes en couches régulières, voici, barrant la route de l'est, une ligne de hauteurs assez tourmentées, avec quelques infiltrations volcaniques ; ces hauteurs surplombent le Val des Mûriers, sur lequel elles se terminent par des talus d'éboulis. D'abord d'altitude assez faible, les montagnes du Liban — car c'est d'elles qu'il s'agit ici — vont prenant de plus en plus d'importance. Déjà à la latitude de Beyrouth, le djebel Sannin atteint 2.700 m., et ce sont des cols haut perchés que celui d'Azirteh (1.540 m.) et celui de Moughitteh (1585 m.) suivi par le chemin de fer de Beyrouth à Zahlé. Plus au nord, la zone élevée croît encore en hauteur et en largeur; quatre sommets dépassent 3.000 m. (Timaroun 3.200 m.) et les cols, très rares, se tiennent à une très grande altitude, puisque le col des Cèdres est franchi par la route de Tripoli à Bâalbeck par 1.880 mètres. Là se trouve le berceau du peuple libanais, si, du moins, il est possible de donner le nom de « peuple » à cette réunion de races et de sectes diverses ; sur ces hauts plateaux, difficilement accessibles, isolés les uns des autres par des ravins profonds, se cantonnèrent Druses et Maronites, à l'écart du Turc envahisseur, sous la souveraineté de chefs locaux, plus ou moins puissants, plus ou moins rivaux.

Ces quelques indications orographiques suffisent pour montrer combien le Liban est accidenté ; il offre, en particulier dans les montagnes de l'Ouest, toute une série de zones d'altitude, comme le donne à entendre ce proverbe arabe, pour qui, « alors que l'été réchauffe les pieds du Liban, la brise printanière caresse ses flancs, l'automne enveloppe ses épaules, et la neige éternelle couronne sa tête ». De fait, la plaine côtière, le *Sahil*, est très chaude, d'une chaleur torride (13° en janvier, 27°5 en juillet) et humide. Déjà, la plaine intérieure est moins chaude, car elle est plus sèche, et les nuits y sont toujours fraîches; si la neige y est rare, du moins les chaleurs y commencent-elles plus tardivement. Quant aux versants montagneux du Liban tournés vers la mer, les seuls qui offrent quelque développement, ils sont divisés suivant l'altitude en *Wusut* (*Ousout*) et en *Djourd*. C'est dans le Wusut (soit jusqu'à 1.200 et 1.500 m.) que les citadins vont chercher la fraîcheur dans des stations d'été comme Aley et Broumana; la baisse de température y étant de 0° 61 par 100 mètres d'altitude, les chaleurs des mois de juillet et d'août y sont supportables; l'hiver, la neige couvre les plateaux pendant un ou deux mois, et elle se maintient pendant six mois sur les hautes cimes, dont quelques-unes, soit dans le Liban, soit dans l'Hermon (plus lointain, mais aussi favorisé par l'enneigement) conservent même quelques flaques pendant toute l'année. D'aucuns assurent que le Liban doit son vieux nom de *Lebanon* (montagne blanche) à cet enneigement périodique, mais d'autres prétendent l'expliquer par l'éclat des roches calcaires sous le grand soleil. Le Liban est, en effet, un pays pierreux et sec, et, si le fait paraît évident pour l'Anti-Liban et surtout pour la Bekaa, tous deux séparés de la mer par de hautes chaînes, il semble moins certain pour le Liban, qui, comme les plaines côtières, est très abondamment arrosé de pluies. Là, en effet, les précipitations sont très supérieures à celles de nos régions (par an, 950 millimètres à Beyrouth et 1650 dans la montagne); mais ces pluies sont très irrégulières, tombent par averses d'eau ou de neige qui suscitent mille entraves aux communications et manquent presque totalement en été. Toutefois, grâce aux précipitations atmosphériques de la saison froide et à la fonte des neiges pendant la saison chaude, les montagnes du Liban, de l'Hermon et, à un moindre degré, de l'Anti-Liban, jouent vraiment un rôle de château d'eau.



Une bonne partie des torrents nés dans ces montagnes descendent dans la Bekaa, qui est un ancien lac encore marécageux par endroits et y donnent naissance, dans le pays de Bâalbek, à deux des grands fleuves de la Syrie, le Nahr-el-Litani, le *Leontes* des anciens, et le Nahr-el-Asi ou Oronte. Là se trouvait jadis la source du troisième grand fleuve de la contrée, la source du Jourdain, si (comme le pensent certains auteurs) le cours supérieur de celui-ci est devenu, à la suite d'un phénomène de capture, le cours supérieur du Nahr-el-Litani. Dans tous les cas et quel que soit le bien-fondé de cette opinion, la topographie et la nature calcaire de la contrée donnent au réseau hydrographique un caractère assez particulier. Voici les fleuves qui vont directement à la Méditerranée : sitôt formés par la réunion de plusieurs torrents appartenant à un large bassin de réception, ils coulent au fond de gorges jusqu'à quelques kilomètres de la mer et entrent alors en plaine très peu avant de se perdre en Méditerranée. Telle est l'histoire du Nahr-Beyrouth, du Nahr-Ibrahim (l'ancien Adonis) et du Nahr-Kadicha ou rivière du Paradis, le fleuve sacré des Maronites... D'autres fleuves ont leur cours supérieur dans le Val des Mûriers ; eux aussi (Nahr-el-Litani) ne gagnent la côte qu'au prix de difficultés extrêmes et grâce à des cañons de 300 mètres de profondeur (gorges de Yaghmour). Les sources vauclusiennes abondent, d'autre part. C'est ainsi que l'une des trois sources du Jourdain, celle de Hesbaya, fait déjà tourner des moulins et qu'une des têtes du Nahr-Ibrahim, celle d'Afka, n'est autre qu'une résurgence des eaux du lac Yamouneh, un lac sans écoulement, situé sur le versant oriental du Liban. A signaler encore, comme un fait digne de remarque, que beaucoup de ruisseaux sont intermittents, tel le Nahr-Sebti, le ruisseau du VIIe jour de Josèphe; mais ces ruisseaux s'assèchent assez tard quand ils naissent sur les versants tournés vers l'est, car la fonte des neiges y est plus tardive et soutient le débit des fleuves qui, comme le Zebdani et ses semblables, vont fertiliser les confins du désert.

Malgré le nombre des cours d'eau qui le sillonnent, le Liban semble presque partout un pays aride et brûlé. Sans doute, quelques points de la Bekaa et la vallée du haut Jourdain sont-ils assez marécageux pour être couverts de papyrus; sans doute, encore, existe-t-il de beaux pâturages aux alentours de Rachaya, sur les flancs occidentaux de l'Hermon; mais, dans l'ensemble, la Bekaa affecte l'aspect d'un steppe aux buissons rabougris, et la montagne montre en général la roche à nu ou recouverte de la grisaille des genévriers de Phénicie et des chardons. Ce ne sont pas les quelques bois de l'Hermon, les files de peupliers de l'Anti-Liban méridional, ni les pins et les sapins recouvrant parfois le mont Liban et les plaines côtières qui peuvent modifier cette impression. Le déboisement a toujours été une des plaies du pays; il a été poursuivi avec une véritable folie, et de ces cèdres du Liban, qui étaient naguère encore une vingtaine à l'est d'Ehden et qui avaient valu à ce coin particulier le nom de « montagne des parfums », il ne reste plus guère que le souvenir. Néanmoins, grâce aux eaux courantes et aux canaux d'irrigation, grâce aux sources fréquentes dans le Liban et dans l'Hermon à l'affleurement des niveaux schisteux et marneux, le pays possède des cultures variées.

Il est producteur de céréales (blé et orge surtout), tant dans la Bekaa que sur les pentes moyennes du Liban ; seulement, il n'en produisait pas en quantité suffisante pour nourrir sa population, si bien qu'on devait en importer dans le pays. L'emploi de méthodes modernes, favorisées par l'existence de grandes étendues planes et de domaines importants, permettra, sans doute, d'accroître la production. D'ailleurs, le blé n'était cultivé qu'une année sur deux, l'autre étant souvent consacrée aux légumineuses (pois chiches) et à la betterave. Le mûrier prospère sur les pentes qui bordent la Bekaa (à Baalbek et sur les pentes moyennes du mont Liban); c'est la culture fondamentale de la contrée, et des exemptions d'impôts l'encourageaient ; toutefois, elle est en décadence depuis 1872, par suite d'une maladie du ver à soie, et puis, les soies grèges de l'Extrême-Orient ne sont-elles pas meilleur marché et ne font-elles pas concurrence aux soies libanaises jusque dans les villes de la Syrie intérieure elle-même ? On comptait, cependant, à la fin du dernier siècle, sur le territoire libanais, 30 millions de pieds de mûriers, et 5.200.000 kilogrammes de cocons y étaient produits chaque année. La vigne est encore une des ressources du pays; elle est cultivée çà et là, vers Zahlé et sur les éboulis rocheux, mais, sauf dans les propriétés européennes, elle ne donne qu'un vin de mauvaise qualité, ce qui est bien fait pour surprendre, puisque, dans l'antiquité, les vins de la Phénicie étaient très réputés. Aujourd'hui, beaucoup plus que la vigne, les olivettes constituent une véritable source de richesse pour le pays, la plus importante après le mûrier; elles sont nombreuses, et on en trouve un peu partout sur les pentes moyennes des montagnes. Les plaines côtières à climat tropical et bien pourvues d'eau donnent des fruits des pays chauds (les citrons, les oranges, les grenades), et on cultive même la canne à sucre dans la banlieue de Tripoli. Quant aux plaines de l'intérieur, une fois irriguées, elles portent de riches cultures maraîchères (à Zahlé) ou des vergers d'abricotiers et de figuiers sur les flancs de l'Hermon ou dans la cluse du Barada. Enfin, certains coins du mont Liban (Batroun, Djezzin) cultivent le tabac.

En regard de l'agriculture proprement dite, l'élevage est peu florissant, sauf dans l'Hermon, près de Rachaya et dans la Bekaa (chèvres, moutons). Lui-même, le mont Liban n'a qu'un cheptel assez pauvre, dans lequel on remarque surtout des mulets particulièrement résistants. L'absence de bovidés oblige le pays à importer de la viande, du beurre, etc. Par contre, l'abondance de la volaille permettait naguère une importante exportation d'œufs.

Il convenait d'insister sur ces produits naturels; ils constituent, en effet, la matière première des différentes industries de l'Etat du Grand-Liban, dont la plus florissante est la filature de la soie, modernisée sous l'impulsion de maisons lyonnaises (153 filatures modernes, 445.000 kilogrammes de soie grège en 1900). A signaler aussi des tissages de soie ou de coton assez rares (à Tripoli, où le climat permet l'élève du nopal et de la cochenille employés à la teinture des étoffes), les tapis d'Akkar. Mentionnons encore des huileries et des savonneries (à Beyrouth, à Tripoli), des fabriques d'essences florales, des usines pour la fabrication de l'albumine et du jaune d'œuf sec (à Tripoli). Voilà à peu près toute l'industrie du pays.

Comment pourrait-il en être autrement, alors que les gisements minéraux sont rares ou mal connus ?

On exploite du bitume dans l'Hermon (à Hasbaya) et du lignite à l'est de Saïda, mais la production en est insignifiante. Le fer est plus fréquent (djebel Akra, fonderie de Beteit-Chebab, et près d'Hasbaya encore), mais on ne doit citer que pour mémoire l'ambre noir de Haïtoura et les sources minérales de Banias. Ainsi, l'industrie métallurgique n'existe pas. Quant à l'industrie hôtelière, elle n'est guère florissante encore, malgré l'existence de stations estivales assez nombreuses dans le Liban et la construction à Baalbek (par les Allemands) d'hôtels pourvus du confort moderne.

Rien de tout cela ne permettait, avant la Grande Guerre, d'alimenter un commerce très important. On ne saurait, d'ailleurs, que très difficilement se faire une idée du chiffre que le trafic pourra atteindre dans les années à venir, non plus que du total auquel il s'élevait dans les années passées, car les statistiques des douanes maritimes ne permettent nullement de distinguer ce qui fait partie du commerce général du Liban et ce qui est à proprement parler son commerce spécial; nous ignorons, d'autre part, l'importance des échanges entre le Liban et les autres pays ci-devant turcs par la voie de terre. Sans doute peut-on dire que le Liban importait et qu'il importera du beurre, de la viande, du blé, du charbon et des machines, des produits manufacturés et des graines de mûrier; mais pourra-t-il exporter encore, dans l'avenir, soit sur les villes de l'intérieur, soit sur la France, des fils de soie, des huiles, etc. ? Le pays a été si abîmé par la guerre qu'on ne saurait le dire, ni, non plus, prévoir si le Liban jouera plus tard ce rôle de pays de transit que la nature semble lui avoir réservé.

Comparons, en effet, le présent au passé. L'arrière-pays du Liban tenait, aux temps lointains de la Phénicie ou même à l'époque des croisades, une place autrement importante dans l'économie générale du monde que celle qu'il occupe actuellement. Elles sont éteintes, ces industries des étoffes de pourpre et des verreries, naguère si florissantes, et les produits de l'Asie intérieure qui arrivaient par caravanes à Damas, et de là aux Echelles, ont tout intérêt à passer ailleurs, par le Bagdad-bahn ou par le canal de Suez. Déjà, les progrès de la navigation ont réduit à un rôle très modeste de cabotage local et Sour, et Djouni, et Batroun, et Saïda elle-même; seuls, deux ports d'importance réelle subsistent sur cette côte rocheuse, aux rares plaines sableuses. L'un est Beyrouth, qu'une Société française a doté d'un port (240.000 tonnes de mouvement de marchandises en 1913); Tripoli est le second, dont le simple mouillage et le port à mahonnes d'El-Mina est très en progrès. Encore convient-il de remarquer que ces



Le port de Beirout ou Beyrouth.

deux ports se sont ainsi développés grâce à l'existence des voies ferrées qui les relient à l'intérieur : la ligne Tripoli-Homs (102 kilom.) pour El Mina, et la ligne Beyrouth-Damas (143 kilom.) pour Beyrouth, toutes deux greffées sur le Transsyrien : Rayak-Homs (130 kilom.)-Alep. Malheureusement, une de ces lignes, la plus ancienne de toute la Syrie, celle de Beyrouth à Damas, est à crémaillère sur une bonne partie de son parcours et a un profil très accidenté; on peut donc craindre de voir le trafic de Damas détourné vers Saint-Jean d'Acre par la ligne bien plus longue, mais plus facile, de la vallée du Yarmouk, ou vers le nord, en direction de Tripoli ou même d'Alexandrette... Le grand rôle commercial des ports du Liban est donc menacé. C'est dans une amélioration et aussi dans un sérieux développement de la production locale que doit être cherché le remède le plus efficace à ce véritable péril.

Par rapport aux pays voisins, le pays est bien doté en voies ferrées; il est sillonné par environ 250 kilomètres de chemin de fer, dont la moitié à voie de 1 mètre et l'autre à écartement normal. Il possède, en outre, d'assez bonnes routes, même dans certaines régions accidentées du mont Liban (1.400 kilom. de routes carrossables en 1913). Sans doute, ces routes ont-elles été très délaissées, très peu entretenues pendant la guerre; mais, depuis la reprise d'un régime normal, un gros effort a été fait, et avec succès, pour les remettre en état.



Route de Beirout ou Beyrouth à Tripoli.

Un tel effort, comme aussi tous ceux qui ont été faits dans d'autres directions, le Liban les méritait bien, car, plus qu'aucun autre pays syrien, celui-ci a été très éprouvé par la Grande Guerre. Sa population — celle du mont Liban surtout — a diminué considérablement (de *moitié*, dit-on); elle était peut-être de 700.000 à 800.000 âmes en 1914; dans les districts montagneux et côtiers de l'Ouest, la densité atteignait souvent 100 habitants au kilomètre carré, et elle était très forte encore, relativement, dans les zones fertiles de la Bekaa (Zahlé), pour ne diminuer beaucoup que dans la haute vallée du Jourdain (moins de 20 hab. au kilom. carré). Rien que de naturel, dans de telles conditions, à ce que 4.000 ou 5.000 montagnards libanais partissent chaque année à l'étranger (dans l'Amérique du Sud, surtout) pour s'y enrichir et revenir ensuite avec leurs économies dans leur pays, où ils rapportaient des sommes assez rondes. Ainsi s'expliquaient la présence de maisons relativement luxueuses et la cherté du prix du sol dans le Liban. Cette population très dense était (et demeure toujours) divisée entre un grand nombre de religions différentes. Les chrétiens sont les plus nombreux, encore qu'en faible majorité; et que d'églises différentes! D'abord viennent les maronites, qui vivent dans le centre et le nord du mont Liban, et dont le patriarche est un des plus grands personnages du pays; au nombre de 280.000 à 300.000, ils formaient à eux seuls, en 1914, près de la moitié de la population. Les melkites constituent un groupe beaucoup moins important (de 50.000 à 60.000 âmes); ils possèdent, néanmoins, six évêques dans le Liban. Les arméniens catholiques (à Beyrouth) et quelques milliers de fidèles du rit latin complètent l'ensemble des effectifs catholiques, en face desquels se dressent les Grecs orthodoxes, qui sont nombreux (plus de 100.000, à Beyrouth notamment) et quelques milliers de protestants.

Parmi les non-chrétiens, les Druses du sud du Liban forment le groupe de beaucoup le plus fort (près de 100.000 individus); on trouve également des ansariés dans le Nord et, parmi les musulmans proprement dits, des sunnites (plus de 100.000) et pas mal de chiites dispersés çà et là (les metoualis sont environ 20.000). Quant aux juifs proprement dits, ils ne dépassent guère une dizaine de mille.

Toute cette nombreuse population, très disséminée dans les montagnes libanaises, est groupée dans la Bekaa en d'assez nombreux villages, situés au pied des hauteurs. On trouve même dans le Grand-Liban des villes d'une réelle importance : Zahlé-Moalaka (16.600 hab.) à l'intérieur, et, sur le rivage Saïda, (12.000 hab.), Tripoli-el-Mina (37.000 hab.) et surtout Beyrouth (150.000 hab.), qui réunissent à elles quatre plus du quart de la population. D'autres villes — une dizaine au moins — dépassent encore 5.000 âmes; ce sont des ports comme Sour (Tyr) ou Batroun, des bourgs montagnards comme Djezzin, Beït-Chebab, Bekfaya, Ehden, et les deux villes de l'Hermon, Hasbaya et Rachaya, ou encore un marché agricole comme Bâalbek.

Néanmoins, toutes ces agglomérations n'ont constitué, jusqu'à une date toute récente, que les restes d'une splendeur qui s'effaçait chaque jour davantage. La guerre est venue entraver l'œuvre de restauration de ce très vieux pays, déjà retardée pendant longtemps par la domination turque, et qui, pour recouvrer sa splendeur passée, a besoin de paix et de sécurité. Quel éclat ont jeté naguère des villes comme Tyr et comme Sidon! Et quelle histoire que celle des pays dont l'ensemble constitue aujourd'hui le Grand-Liban!

Tandis que les grandes cités de la côte prospéraient dans le commerce d'outre-mer, la plaine intérieure, ce corridor d'invasion, subissait le gouvernement de dynasties locales dévouées qui aux Egyptiens, qui aux Hittites, qui à l'Assyrie, et de nombreuses migrations y passaient dans un sens ou dans un autre, laissant des inscriptions sur les rochers en témoignage de leur venue. Pendant tout un temps, le Sud de la contrée (vallée du haut Jourdain) appartint aux juifs; là se trouve la ville de Cadès, dont la Bible a vanté les palmiers. Plus tard, à l'époque de

l'antiquité classique, le pays a fait partie de l'empire perse, puis, après la conquête d'Alexandre le Grand, de celui des Séleucides et, enfin, de celui des Romains. Toutefois, une petite partie de ces territoires relevait du tétrarque de la Galilée; la Sarepta de l'Evangile n'est-elle pas entre Tyr et Sidon ? Sans insister ici sur les modifications politiques plus ou moins longues et plus ou moins nombreuses subies par les pays du Grand Liban, constatons simplement que toute cette contrée, que les Séleucides avaient hellénisée, semble avoir traversé aux temps romains une période de très grande prospérité ; les ruines de Bâalbek témoignent encore de la grandeur des conceptions architecturales romano-syriennes, comme les textes de la science juridique de l'université de Beyrouth.

L'arrivée en Syrie des Arabes convertis par Mahomet entraîna, dès le VIIe siècle de notre ère, la soumission de la Bekaa ; mais la montagne, où se réfugièrent nombre de maronites que des causes religieuses amenèrent, entre le VIe et le VIIIe siècle, à quitter la région d'Antioche, la montagne demeura quasi indépentante. L'arrivée des croisés permit à ces montagnards de reprendre la lutte contre les infidèles; de 1100 à 1110, les ports de la côte méditerranéenne, devenus naguère la conquête des musulmans, passent sous la domination des croisés, et directement ou indirectement (car des tribus musulmanes vassales se maintiennent dans la Bekaa), le Liban presque tout entier redevient terre chrétienne. Alors, la principauté de Tripoli au nord, les seigneuries de Barut (Beyrouth), de Sagette (Saïda), les baronnies de Galilée et de Tyr et Acre (pour ne citer que les principales), se partagent les terres libanaises ; alors le Krak des Chevaliers au nord et Beaufort au sud attestent la puissance des conquérants du XIIe siècle. Tripoli, Barut, Saïda, Tyr, ont leurs colonies de marchands vénitiens, génois et marseillais. Tripoli surtout, avec son université où enseignent des Chaldéens ou des Syriens, est un centre important ; c'est là qu'enseigne Bar Hélias, un de ceux qui ont fait connaître Aristote aux Occidentaux... Malheureusement, tout ce bel édifice, dans lequel les maronites tenaient au-dessous des croisés la place d'honneur, ne tarda pas à s'effondrer sous les coups des Druses, envahisseurs du Sud, et de Saladin. Des rivalités comme celles du duc de Tripoli et du roi de Jérusalem facilitèrent la reconquête musulmane, à laquelle, pendant près d'un siècle (depuis le désastre de Tibériade de 1187), maronites et Latins résistèrent avec une énergie extraordinaire. Mais les luttes de Frédéric II et des Lusignans affaiblirent encore les croisés ; peu à peu, les ports succombèrent. Barut se maintint le dernier, jusqu'en 1291. Beaucoup de Libanais se réfugièrent en Chypre (qui était alors le royaume des Lusignans) avec nombre de seigneurs, dont ceux de Beyrouth, les fameux d'Ibelins, et aidèrent les Chypriotes dans les tentatives qu'ils firent, au XIVe siècle, de concert avec les Hospitaliers, pour reprendre Tripoli. Comme toutes ces tentatives furent vaines, la montagne du Liban resta soumise aux musulmans ; mais la soumission fut surtout nominale, et les Libanais conservèrent quelques usages occidentaux, comme celui d'annoncer les offices avec des cloches, chose inconnue en Orient.

L'arrivée des missionnaires (capucins, jésuites, carmes, lazaristes), l'établissement de colonies françaises dans les Echelles, notamment à Saïda, entretiennent, un peu plus tard, la foi catholique et l'esprit français dans le Liban. La protection que Louis XIV et ses ambassadeurs près de la Porte prodiguent aux maronites contribue à faire de plus en plus du pays une France du Levant. Elle-même, gouvernée par des émirs druses, la contrée est assez secouée par la révolte de Fakr-eddine et par les rivalités des familles féodales qui s'en partagent les différents districts, mais les traditions françaises s'y maintiennent toujours, même aux temps révolutionnaires et pendant les campagnes de Bonaparte en Orient. Un peu plus tard, après la mort de cet émir Beschir, auquel Lamartine a rendu visite, les Turcs tentent de gouverner le pays de façon plus immédiate que par le passé, et une suite de massacres dont les derniers sont ceux de 1860, dont la responsabilité a été rejetée sur les Druses, entraînent l'expédition française qu'a conduite le général de Beaufort d'Hautpoul. Grâce à cette expédition, la montagne libanaise (Beyrouth exceptée) est dotée en 1862 d'une sorte de Constitution, d'un gouverneur chrétien et d'une Assemblée de treize membres élus par les chefs de villages; elle constitue le sandjak du Mont-Liban. Là, plus que jamais, de 1862 à 1914, malgré les désastres de 1870-1871, l'influence française va se développant; les œuvres françaises étendent alors leur action sur les non-chrétiens comme sur les catholiques, nos plus anciens clients, et abordent tous les genres d'activité. Enseignement supérieur à l'Université jésuite de Beyrouth, enseignement secondaire (collège d'Antoura, etc.), enseignement primaire donné à 25.000 enfants, hôpitaux et dispensaires, etc., voilà pour le côté intellectuel et social. Voici, maintenant, pour le côté économique; des entreprises de routes, la construction des chemins de fer, celle des tramways libanais, l'installation des services municipaux et des ports de Beyrouth et de Tripoli, toutes œuvres françaises comme la ferme modèle des jésuites à Zahlé et les filatures encouragées par les Lyonnais dans la montagne (à Krey notamment). Aussi, en 1914, le pavillon français distançait-il d'assez loin, à Beyrouth, le pavillon anglais lui-même; le Liban tout entier était vraiment le centre de l'influence civilisatrice de la France dans le Levant.



Djezzin, village du Liban.

La guerre (on l'a déjà dit, mais il faut l'indiquer encore) a malheureusement entraîné la persécution et la mort de beaucoup de nos amis les plus chauds ; la famine, entretenue volontairement par les Turcs dans la montagne libanaise, a fait disparaître une bonne partie de la population (la moitié, dit-on). La délivrance ne vint qu'en octobre 1918, malgré que; auparavant déjà, les Français établis dans l'île de Rouad eussent secouru autant que possible les malheureux Libanais. Alors, à la suite de la défaite ottomane en Palestine, la flotte française débarqua quelques contingents à Beyrouth, et agents consulaires et jésuites de Beyrouth travaillèrent avec beaucoup de zèle à ravitailler le pays. Mais le Liban ne devait pas encore jouir de la paix. Les accords anglo-français de mai 1916 l'avaient séparé en deux tronçons et en avaient placé la partie orientale dans la zone chérifienne d'occupation, et l'émir Faïçal brûlait du désir de rendre le reste intenable pour les Français. De là les nombreux incidents (à Baalbeck, etc.), les pillages et les massacres de chrétiens (dans la région de Tyr et ailleurs), mal vengés du fait de l'insuffisance des effectifs français, qui marquèrent toute l'année 1919 et les premiers mois de 1920. C'est seulement une fois reçues les troupes nécessaires que le général Gouraud put envoyer à l'émir Faïçal un ultimatum, le battre au combat de Khar Meisseloum, et libérer complètement le Liban, parfois avec la coopération des habitants. Dans l'Hermon, eux-mêmes chassèrent les Chérifiens et appelèrent les Français.

Aussitôt Faïçal vaincu et rejeté sur Kerak, dans l'Etat de la Palestine, le haut commissaire de France en Syrie se préoccupa de tenir compte des vœux des populations libanaises et des intérêts bien entendus de la puissance mandataire. Le 3 août 1920, à Zahlé, il proclamait la création de l'Etat du Grand Liban ; celui-ci comprend, outre la montagne du Liban, cette plaine de la Bekaa que, par suite de leurs migrations, les Libanais tiennent pour une dépendance de leur pays et que, depuis 1860, ils ne cessent de réclamer. Ainsi se sont trouvées réalisées les revendications de nos amis.

Ce n'est pas ici le lieu d'étudier le statut du nouvel Etat, non plus que ses divisions administratives. Du moins convient-il d'indiquer que Beyrouth et Tripoli jouissent d'une autonomie vraiment nécessaire à ces grandes villes de commerce, situées en pays de montagnards et d'agriculteurs. Il importe aussi de dire que les Libanais ont leur drapeau : le nôtre, le drapeau tricolore, sur la partie blanche duquel se détache un cèdre, l'arbre historique du pays. Rien n'est plus significatif ni plus symbolique que ce drapeau; il rappelle l'attachement traditionnel des Libanais à leur propre patrie et à la France ; il indique en qui les Libanais mettent leur confiance et leurs espérances, avec l'aide et les conseils de qui ils veulent aujourd'hui, en toute liberté, travailler à rendre à leur pays son activité économique et intellectuelle, puis à la développer encore. — HENRI FROIDEVAUX.

Hindenburg (*Souvenirs du général feld-marschall* **von**), publiés sous le titre allemand **Aus meinem Leben**, trad. française, sous le titre *Ma vie* (Paris, 1912).

Après Ludendorff et Falkenhayn, c'est Hindenburg qui publie aujourd'hui ses souvenirs de guerre.

Le grand vaincu les a groupés dans un livre intitulé « Ma vie ».

L'ouvrage comprend cinq parties. Dans la première, le vieux maréchal fait un récit de sa vie jusqu'en 1914, pendant les années de paix et de guerre. Retenons-en que, né à Posen en 1847, il a été élevé à l'école des Cadets, institution militaire qui recevait dès l'âge de onze ans les futurs officiers, dont elle éduquait la volonté, en même temps qu'elle pétrissait leur âme et formait leur esprit. Elève à l'Académie de guerre, il y a été ensuite professeur de tactique. Il a passé de nombreuses années au grand état-major, notamment sous la direction de von Schlieffen, l'auteur du plan de 1914, et au ministère de la guerre, où l'avait appelé la confiance du ministre, général Verdy du Vernois, chef éminent et éprouvé, écrivain militaire distingué, éducateur de premier ordre, qui commandait la 1re division à Kœnigsberg, lorsque le capitaine Hindenburg faisait partie de l'état-major de cette formation. Cela n'a pas empêché le futur généralissime de passer dans les troupes, non seulement comme sous-lieutenant et lieutenant de la Garde (il a fait en cette qualité les campagnes d'Autriche et de France), mais comme capitaine, et, à la tête du 91e d'infanterie à Oldenburg, comme colonel. Sous-lieutenant à dix-neuf ans, il est capitaine à trente et un ans seulement. Son avancement devient alors plus rapide: commandant à trente-huit ans, il est colonel à quarante-six; général de brigade trois ans après, général de division en 1900, il prend, en janvier 1903, à cinquante-six ans, le commandement du IVe corps d'armée, à Magdebourg. Désespérant d'entendre jamais sonner l'heure de la guerre et voulant, dit-il, céder la place à de plus jeunes, il demande sa mise à la retraite et se retire à Hambourg.

Le 23 août 1914, à trois heures, on lui demande du G. Q. G. allemand s'il est prêt à recevoir immédiatement un emploi. Il répond affirmativement. Avant même que sa réponse pût matériellement avoir été reçue, un second télégramme lui faisait savoir que le général Ludendorff allait venir le trouver; puis une nouvelle communication lui annonçait qu'il devait immédiatement se rendre dans l'Est comme commandant d'armée. Vers trois heures du matin, il se rendit à la gare. Bientôt, arrive un court train spécial. Le général Ludendorff en descend et se présente comme le chef d'état-major de la VIIIe armée. Une nouvelle carrière, plus brillante, allait commencer pour le général Hindenburg, auquel devait être associé Ludendorff. Il la raconte dans le reste de son livre, qui comprend quatre parties, numérotées de 2 à 5.

La deuxième renferme l'étude de son commandement sur le front oriental : Tannenberg, la bataille des Lacs mazuriques, la campagne de Pologne. La

troisième s'étend depuis sa nomination aux fonctions de chef d'état-major des armées allemandes en campagne, jusqu'à la destruction de la Russie. Dans la quatrième, c'est la lutte décisive sur le front occidental, « grande bataille de France », bataille de la Lys, bataille de Soissons, offensive du 15 juillet. Enfin, la cinquième partie, sous le titre : « Au-dessus de nos forces » et « les Adieux », est le récit amer de l'écrasement et de la débâcle des Allemands. « Tout est fini, écrit Hindenburg. Comme Siegfried, sous le coup perfide du farouche Hagen, notre front s'écroule; c'est en vain qu'il avait essayé de puiser une vie nouvelle à la source tarie de nos forces nationales. Notre devoir était désormais de sauver les débris de notre armée, pour assurer le relèvement futur de notre patrie. Le présent est perdu. Seul, l'espoir en l'avenir nous restait encore. A l'œuvre ! »

Cet ouvrage, d'un intérêt considérable, traite donc, et sous une forme très claire, de tous les grands événements de la guerre, d'abord sur le front russe, puis sur tous les fronts. Nous les connaissions déjà du point de vue allemand par les *Souvenirs de guerre* du général Ludendorff. Nous les connaissons aujourd'hui autrement et mieux, par ce livre, qui nous présente également tous les personnages importants, qui nous associe à la vie du grand état-major allemand et nous révèle la forte personnalité du maréchal.

Ce qui frappe, en effet, à la lecture, c'est que le chef, le vrai chef, est non pas Ludendorff, comme on l'avait pensé, mais Hindenburg. Le général Buat semble avoir vu juste dans le livre par lui consacré à Hindenburg, et qu'il faut lire comme complément des Mémoires de ce dernier. « Que Ludendorff ait été le bras, la chose est sûre; qu'en beaucoup de cas, et non des plus heureux, d'ailleurs, il ait été aussi la tête, cela non plus ne fait aucun doute; mais, si le feld-maréchal se borna souvent à approuver, il ne le fit jamais sans comprendre, car il est intelligent. Il ne manqua de fermeté que par comparaison, car Ludendorff possédait une volonté plus forte : celle de l'illuminé qui va droit au but, sans égard pour les gens et les choses rencontrées sur son chemin ».

D'ailleurs, rien de plus différent qu'Hindenburg et Ludendorff. Le premier est juste. Sans doute, il est pangermaniste, mais avec discrétion; prussien, et de la vieille Prusse, monarchiste. Il met le soldat allemand « au-dessus de tout » (p. 333), sans se demander comment, au surplus, cette affirmation se concilie avec le passage suivant (p. 344) : « L'attitude d'une grande partie de nos troupes pendant la bataille avait permis vraisemblablement à nos ennemis de se rendre compte que nos unités ne possédaient plus la volonté de résistance acharnée de 1917. » Mais il rend justice à ses adversaires, surtout à nos soldats, plus particulièrement à notre artillerie, encore qu'il accueille les accusations dirigées contre nos troupes noires d'avoir assassiné ou même martyrisé les soldats allemands, lorqu'elles pénétraient dans leurs lignes. Equitable pour ses ennemis, il va sans dire qu'il est indulgent pour ses alliés, dont il excuse les fautes les moins injustifiables.

Juste dans l'ensemble, il est également modeste. Lorsque l'empereur l'appelle à Pless pour lui confier le commandement en chef, il pense qu'il veut simplement lui demander conseil. Sans doute, il essaye quelquefois de colorer ou de diminuer ses échecs, fût-ce en prêtant à ses adversaires des intentions qu'ils n'avaient pas. En juillet 1918, il écrit : « Nous avions évacué le saillant de la Marne, non pas parce que nos ennemis nous en avaient chassés par les armes, mais parce que la situation y était devenue intenable par suite des difficultés que nos troupes, combattant dans trois directions, éprouvaient à communiquer avec l'arrière. Le général Foch s'était parfaitement rendu compte de ces difficultés. Il poursuivait un grand dessein. La conduite admirable de nos troupes ne lui permit pas de le réaliser. » Tout au moins confesse-t-il qu'il a dû évacuer le saillant de la Marne, alors que les Allemands n'ont jamais avoué leur défaite de septembre 1914. Et il déclare franchement que l'offensive du 15 juillet paraît avoir échoué. Bien rares sont les passages inspirés par le sentiment qui a dicté les lignes suivantes. Elles se rapportent au commencement de juin 1918 : « Notre butin était énorme... Les nouvelles routes, les baraquements qui avaient été construits pour des milliers d'hommes et bien d'autres indices encore nous prouvèrent l'ampleur des préparatifs que les Français avaient fait sau cours d'un travail de plusieurs mois, en vue de leur offensive. Nous, nous avions fait l'affaire beaucoup plus rapidement. »

Enfin, ce généralissime des armées allemandes n'est pas infatué de sa puissance, ni guindé le moins du monde. Il est simple, bonhomme, souriant, volontiers narquois, aimant la bonne humeur. Trois traits le peignent. Le jour du soixante-dixième anniversaire de sa naissance, à Kreuznach, voyant passer dans la rue trois jeunes cadets; il les invite à entrer chez lui et les fait asseoir à sa table, chargée de friandises venues de tous les points de l'Allemagne. Après avoir inspecté un régiment, il écrit : « Excellent corps d'officiers, mais les lieutenants ne sont pas assez gais. » Enfin, dans ses *Mémoires*, il rapporte l'explication, d'après un officier allemand, de la surprise du 27 mai 1918 : c'est que le bruit du croassement des grenouilles dans les bras de la rivière et dans les prairies avoisinantes était si intense qu'il dépassait celui des haquets apportant le matériel de pontage. Il est déjà caractéristique que, dans son ouvrage, il ait réservé une place à cette anecdote. Ecoutez le commentaire (p. 311) : « Que l'on pense ce qu'on voudra de cette déclaration; je puis assurer, en tout cas, que je n'avais pas, auparavant, excité la verve de cet officier en lui racontant mes souvenirs de chasse. » Sous tous ces rapports, Hindenburg s'oppose à Ludendorff, qu'il qualifie, tout en lui rendant pleine justice, de « rude et anguleux ».


Feld marschall von Hindenburg.

L'intérêt puissant du livre tient donc non seulement au sujet, mais à la manière dont il est traité. Lorsqu'on a lu cet ouvrage, la conduite de la guerre par les Allemands apparaît plus nette, en même temps que l'on se fait de Hindenburg une image plus juste et une idée plus exacte à la fois et plus favorable. La traduction est bonne; mais elle gagnerait à être revue et retouchée dans quelques endroits. — André Cassel.

Hommes fossiles (LES), par Marcellin Boule (Paris, 1918). — Dans ce livre, l'éminent auteur s'efforce « de résumer les principales acquisitions de la paléontologie humaine, science jeune encore et au développement de laquelle la France a pris une part prépondérante ». C'est une mise au point extrêmement soignée des connaissances actuelles intéressant cette science et une sélection judicieuse des trouvailles qui ont contribué à son développement. Malheureusement, si l'évolution de l'industrie de la pierre et l'étude des formations quaternaires ont permis de suivre l'homme préhistorique depuis ses premiers essais d'outillage jusqu'à l'âge de bronze, les ossements recueillis sont bien rares.

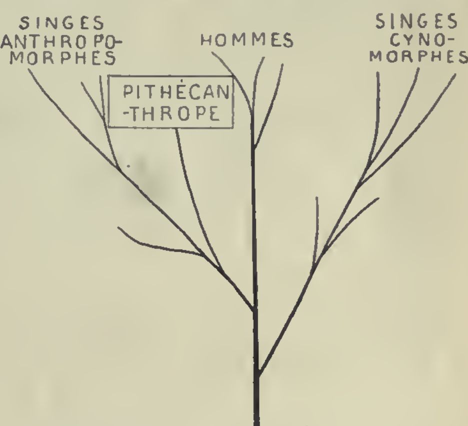
Et cependant, le problème de nos origines est le plus passionnant de tous ceux que les sciences peuvent résoudre; ce que nous désirons acquérir, en effet, c'est la connaissance exacte de nos parentés zoologiques, de notre généalogie, et cela est encore impossible dans l'état actuel des découvertes; mais il y a déjà de si beaux résultats que l'on peut tout espérer de l'avenir. D'ailleurs, le sujet est fort complexe; il ne s'agit pas de placer des crânes de primates à la suite les uns des autres de manière à montrer les formes intermédiaires qui peuvent s'intercaler entre le chimpanzé et l'homme actuel, pour connaître nos ancêtres; il faut d'abord savoir si ces types intermédiaires n'appartiennent pas à des rameaux, issus comme nous de la souche des primates, et qui auraient évolué séparément et parallèlement au rameau qui devait aboutir à l'homme. Cependant, l'intérêt qui se rattache à ces différentes formes, ancêtres ou non de l'homme, n'en est pas moins grand; car, si ces formes ne répondent pas encore à la question de notre origine, du moins prouvent-elles, avec une parfaite certitude, que des hommes dont la race ou l'espèce a pu s'éteindre ont, du moins, existé, qu'ils présentaient des caractères extrêmement archaïques et beaucoup plus voisins de ceux des singes anthropomorphes que les caractères des anthropomorphes ne le sont de ceux des autres singes.

Après avoir exposé l'historique de l'homme fossile et cité les noms des savants qui, depuis le XVIe siècle, surent contribuer à l'édification de la préhistoire en apportant chacun une parcelle de vérité : Mercati, Buffon, Tournal, Boucher de Perthes, E. Lartet, etc., l'auteur détaille la chronologie géologique et paléontologique de l'ère quaternaire et consacre un intéressant chapitre aux singes actuels et fossiles. Malheureusement, ces derniers ne sont pas nombreux, du moins dans les collections, et ceux que l'on connaît ne démontrent guère que la grande antiquité de l'indépendance des branches généalogiques. Les fragments osseux par lesquels quelques espèces sont représentées sont très insuffisants, et la loi de corrélation des formes, établie par Cuvier, reste souvent impuissante devant la pauvreté de ces débris; c'est ainsi qu'il est encore impossible de savoir s'il a existé un singe fossile supérieur aux anthropomorphes actuels. Quant au *pithecanthropus erectus* découvert à Java, en 1890, par Eugène Dubois, Marcellin Boule y voit peut-être un gibbon de grande taille, qui pourrait représenter un ramuscule du rameau gibbon, lequel se serait éteint de bonne heure et qui n'appartiendrait pas au pliocène, comme le pensait l'auteur de la découverte, mais à la base du quaternaire. Certes, cette différence est peu de chose en géologie, car toutes les limites y sont arbitraires et oscillantes; mais, en préhistoire, l'exactitude est particulièrement importante, parce que le sujet est plus passionnant. D'ailleurs, l'homme ne s'est pas produit spontanément à la base du pléistocène; il existait sans aucun doute aux temps tertiaires. Le chelléen, en effet, nous révèle déjà un être outillé, fils de nombreuses générations et qui, pendant l'immense durée des temps miocène et pliocène, s'était lentement développé.

L'absence de débris fossiles humains et de silex visiblement travaillés dans les terrains de cette époque n'affaiblit en rien cette affirmation : les découvertes futures ne pourront que la confirmer. En attendant, on parle toujours des éolithes ou premiers silex à peine retouchés, dont l'homme tertiaire aurait fait usage; on ne peut certainement nier leur existence; leur nombre est sans doute prodigieux, mais il faudrait pouvoir les reconnaître avec certitude, et cela est bien difficile.

C'est donc dans les formations peu nombreuses de l'ère quaternaire, ère qui se poursuit actuellement, que l'auteur va pouvoir suivre l'homme fossile, du chelléen au magdalénien. Rappelons que le paléolithique, qui a fourni plusieurs espèces d'hommes fossiles, est divisé en deux parties : le paléolithique inférieur comprend, de bas en haut, le chelléen, l'acheuléen et le moustiérien; le paléolithique supérieur comprend l'aurignacien, le solutréen et le magdalénien.

Dans cet ensemble de terrains, Boule ne veut s'appuyer que sur des trouvailles indiscutables au point de vue de leur gisement géologique, et il n'hésite pas à déclarer douteux des restes auxquels on a accordé, dans le passé, une grande importance, comme le crâne de Cannstadt, le squelette du volcan de Denise, la mâchoire de Moulin-Quignon, etc., dont il est difficile d'affirmer la grande antiquité. Au contraire, nous trouvons dans le pléistocène inférieur, dans le chelléen, un débris des plus intéressants, appartenant à l'homme fossile le plus ancien que nous connaissions : il s'agit ici de la mâchoire de Mauër, découverte en 1907, près de Heidelberg, à 24 mètres de profondeur, dans des sables dits de Mauër. (Dans le même gisement, figuraient l'*elephas antiquus* et d'autres mammifères du même âge.) Ce maxillaire inférieur est très impressionnant; il est extrêmement robuste, très large et complètement privé de menton; ces caractères sont simiens, mais la dentition est humaine. L'auteur s'étend de la manière la plus intéressante sur la description de cette mâchoire, comme sur la description des découvertes suivantes. C'est la partie principale du livre, et l'intérêt en est singulièrement grand. L'homme à qui appartenait la mâchoire de Mauër, et qui semble revêtir une parenté lointaine avec l'homme de Neanderthal, a reçu le nom de *homo Heidelbergensis*.



Arbre généalogique des primates, selon Marcellin Boule.

Immédiatement au-dessus du chelléen, vient l'acheuléen, qui a fourni les débris d'un crâne très humain et une mandibule très simienne. La découverte a été faite en 1912, à Piltdown, au nord de New-Haven. Les savants anglais sont d'avis que tous les débris de Piltdown appartiennent au même individu; Boule ne le croit pas, car les caractères du crâne et ceux de la mandibule sont trop différents. En attendant, l'individu à qui appartenait le crâne a reçu le nom de *homo Dawsoni*, du nom du géologue Charles Dawson, qui recueillit ces débris. Cet homme fossile, supérieur au précédent, paraît se rattacher à l'ascendance de l'*homo sapiens*. Ces deux découvertes de Mauër et de Piltdown indiquent donc qu'en ces temps si anciens, les hommes étaient déjà bien différenciés, et cela recule singulièrement l'apparition de nos premiers ancêtres.

Au début du moustiérien, se place ensuite le groupe important de l'homme de Neanderthal, dont plusieurs individus ont été trouvés depuis le commencement du XVIIIe siècle. Une quarantaine de découvertes auraient été faites dans les dépôts de cette époque, mais beaucoup sont douteuses, telles que celle de Cannstadt, qui eut sa célébrité, mais dont la provenance est des plus obscures. Il n'en est pas de même de la calotte cranienne recueillie aux environs de Dusseldorf, en 1856, dans un vallon, dit *Neanderthal*, qui a donné son nom à l'espèce. Le crâne très surbaissé et la proéminence des arcades sourcilières intriguèrent grandement les savants de l'époque. Vinrent ensuite la mandibule d'Arcy-sur-Cure (1859), remarquable par la petitesse du menton, puis le crâne de Gibraltar (1848), étudié en 1864; la mâchoire de La Naulette (1866), totalement privée de menton, caractère simien; le crâne de Spy (1886), dont l'authenticité est bien établie par les ossements d'*elephas primigenius* et *rhinoceros tichorhinus*. C'est une des plus belles découvertes qui aient été faites. En 1889, la mâchoire de Malarnaud venait rappeler les caractères anatomiques de celle de La Naulette. Mais c'est en 1908 que les abbés A. Bouyssonie, J. Bouyssonie et Bardon firent une découverte merveilleuse, celle de l'homme moustiérien de La Chapelle-aux-Saints. C'est le mieux conservé des hommes fossiles de cet âge que l'on possède, et le gisement qui le contenait renfermait également des débris de *rhinoceros tichorhinus*. En 1909, 1910 et 1912, quatre squelettes, deux adultes et deux enfants, furent découverts à La Ferrassie; puis, en 1911, ce fut le squelette de la Quina. Tous ces débris représentent un type parfaitement homogène, portant des caractères très nets d'infériorité et très différent des types actuels. C'est l'*homo Neanderthalensis*, dont le type de La Chapelle-aux-Saints, à l'aspect simien si impressionnant, est le plus beau représentant. Ce dernier a été décrit précédemment ici même (*Larousse Mensuel*, t. Ier, p. 440), et nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer nos lecteurs au Muséum national d'histoire naturelle (Galerie de paléontologie, vitrine 113), où l'on pourra étudier un moulage extrêmement soigné.

L'homme de Neanderthal paraît avoir occupé une partie de l'Europe occidentale et méridionale, où il représentait un ramuscule qui devait s'éteindre, une forme attardée, descendant peut-être de l'homme de Mauër. Mais il y avait déjà, dans les mêmes régions, un homme d'une évolution plus avancée, ancêtre de l'homme actuel. En effet, en 1901, on découvrit dans les grottes de Grimaldi des squelettes nettement moustiériens, qui appartiennent à l'*homo sapiens* fossile, et nous arrivons ainsi au quaternaire supérieur, à l'âge du renne, ainsi appelé de l'abondance de cet animal.

Le règne de l'*homo sapiens* prend alors un grand développement, en même temps qu'il acquiert des caractères que nous avons conservés, ce qui indique la grande lenteur de notre évolution physique. Les hommes de ce type taillaient la pierre avec soin; ils travaillaient également l'ivoire du mammouth, les bois des rennes et les os de divers animaux; ils fabriquaient des armes, des instruments d'usage domestique et entretenaient, entre peuplades, des relations commerciales. Il existait des artistes qui ont laissé des gravures et des peintures ocreuses sur les parois des grottes, des modelages en argile, des objets sculptés. Les hommes du paléolithique supérieur ont été divisés en trois races, qui sont, de bas en haut, celle de Grimaldi, de la fin du moustiérien, celle de Cro-Magnon, de l'aurignacien, et celle de Chancelade, du magdalénien. Les squelettes dont nous allons parler ont été découverts dans leur antique sépulture, accompagnés d'objets avec lesquels ils avaient été inhumés.

L'homme de *Grimaldi* a été trouvé en 1901, au cours des recherches entreprises par le prince Albert Ier de Monaco, dans les grottes du même nom. Deux squelettes appartenant au type négroïde furent atteints à 8m,50 de profondeur et étudiés par le Dr Verneau. Cette race paraît avoir eu une certaine importance dans l'Europe sud-occidentale. L'homme de *Cro-Magnon*, ou plutôt les cinq premiers squelettes de cette race, ont été trouvés en 1868, dans un gisement dont l'âge n'est pas douteux. Ils furent étudiés par Louis Lartet. D'autres découvertes du même âge furent faites dans la même région. D'autre part, le fameux homme de Menton, exhumé en 1872 par Rivière et dont le squelette entier est au Muséum, doit être rattaché à la race de Cro-Magnon, ainsi que les neuf autres individus trouvés plus tard dans le même lieu. Des crânes plus ou moins complets d'Aurignac, La Madeleine, Bruniquel, Laugerie-Basse, etc., appartiennent également à ce type, qui a certainement joué un rôle considérable, car il s'étendait jusqu'en Allemagne et en Moravie. L'homme de *Chancelade* a été découvert en 1888 par Feaux et Hardy.

Ces trois types ont certains traits communs, qui justifient leur groupement dans l'espèce *homo sapiens;* mais ils ont aussi des caractères secondaires, qui marquent nettement les trois races différentes. Les négroïdes de Grimaldi sont certainement des Africains. Les Cro-Magnon seraient européens occidentaux. Les Chancelade auraient supplanté les Cro-Magnon, puis se seraient retirés dans le Nord. Il est intéressant de constater, à ce sujet, que les Esquimaux paraissent être, zoologiquement, très voisins du type Chancelade et qu'ils continuent l'âge du renne dans les régions boréales.

Marcellin Boule consacre ensuite un chapitre fort intéressant à la période comprise entre les hommes fossiles et les hommes actuels, et dans lequel l'étude de nos ancêtres, quittant le paléolithique pour le néolithique, passe de la paléontologie à l'anthropologie. Les trouvailles du Mas-d'Azil marquent assez bien cette époque de transition. Vient ensuite une étude des débris fossiles recueillis hors d'Europe. Ces débris sont très peu nombreux et fort difficiles à vérifier, car, parmi les savants étrangers qui les ont examinés, il en est qui affirment et d'autres qui nient.

Et, cependant, le développement de la paléontologie humaine dépendra principalement des découvertes que l'on pourra faire hors d'Europe, notamment en Asie, « ce grand laboratoire de vie ». L'Europe n'est qu'un mince appendice de l'ancien continent, dont les humanités ne peuvent présenter une évolution continue et régulière; elle ne contient que des populations de provenances lointaines, venues par vagues intermitentes, de centres mal connus.

L'inauguration récente de l'Institut de paléontologie humaine fondé par le prince Albert Ier de Monaco, récemment inauguré, et dont le directeur est précisément Marcellin Boule, mettra à la disposition de la science un merveilleux instrument de recherches, qui ne manquera pas de donner une belle impulsion aux travaux des préhistoriens. Il est heureux que des personnages intelligents disposent ainsi de leur fortune en faveur de la science, car ce n'est malheureusement pas de l'Etat que l'on pourrait attendre des efforts de ce genre.

Le beau livre de Marcellin Boule se termine par des conclusions générales d'une haute philosophie et rigoureusement scientifiques. L'embryologie, l'anatomie comparée, la physiologie, la pathologie comparée, la psychologie comparée elle-même, viennent, en quelque sorte, affirmer notre origine animale. Le langage articulé que l'on opposait à cette théorie n'est plus un obstacle; c'est le développement de l'intelligence animale qui a préparé l'éclosion du langage, et c'est le langage qui a permis l'efflorescence de l'intelligence humaine. Entre ces deux intelligences, il n'y a qu'une différence de degré. L'homme conserve encore dans son système spirituel, comme dans son système corporel, le cachet indélébile de son origine inférieure. Il est impossible de fixer actuellement cette origine; le tronc des primates a fourni des branches qui ont donné des rameaux et des ramuscules comme tous les arbres généalogiques, et tout ce que l'on sait, c'est qu'à côté de rameaux encore vigoureux, il y a eu des rameaux plus anciens, aujourd'hui desséchés.

Géographiquement, l'humanité est née dans l'ancien continent, et les fossiles des monts Sivalik paraissent affirmer que l'Asie méridionale n'a pas dû être étrangère à cette manifestation. Il faut donc attendre que l'Asie et l'Afrique aient parlé; elles n'ont encore que balbutié. Néanmoins, l'on sait maintenant que « l'homme rentre dans le cadre de l'organisation générale et qu'il est assujetti aux lois qui régissent l'évolution des êtres. Sa prééminence réelle, d'ordre purement intellectuel, acquise graduellement au cours d'une lente et laborieuse évolution, lui permet aujourd'hui de soulever un coin du voile qui lui cachait à la fois l'humilité de ses origines et la gloire de son ascension ».

Ce livre est merveilleusement construit; l'exposition est d'une parfaite clarté; il fait immédiatement aimer une science déjà si belle et qui promet de si grandes révélations. — Aug. ROBIN.

Tableau des temps quaternaires.

Divisions géologiques.			Caractères paléontologiques.	Divisions archéologiques.		Hommes fossiles.
QUATERNAIRE.	HOLOCÈNE ou ACTUEL.		Espèces actuelles du pays même. Animaux domestiques.	MÉTAUX. { Fer. Bronze. Cuivre. } NÉOLITHIQUE.		HOMO SAPIENS.
				Époque de transition : AZILIEN.		
	PLÉISTOCÈNE.	supérieur.	Faune de steppes. Époque du RENNE. — Faune de toundras.	PALÉOLITHIQUE. sup^r	MAGDALÉNIEN. SOLUTRÉEN. AURIGNACIEN.	HOMO SAPIENS fossilis. { Race de CHANCELADE. Race de CRO-MAGNON. Race de GRIMALDI. }
		moyen.	Époque du MAMMOUTH. — *Elephas primigenius.* *Rhinoceros tichorhinus*, etc.	inf^r	MOUSTIÉRIEN.	HOMO NEANDERTHALENSIS.
		inférieur.	Époque de L'HIPPOPOTAME. — *Hippopotamus amphibius.* *Elephas antiquus.* *Rhinoceros Mercki.*		ACHEULÉEN. CHELLÉEN.	HOMO DAWSONI. HOMO HEIDELBERGENSIS.
TERTIAIRE.	PLIOCÈNE.	supérieur.	Époque de L'ÉLÉPHANT MÉRIDIONAL — *Elephas Meridionalis.* *Rhinoceros Etruscus.* *Equus Stenonis.*			

Knut Hamsun. L'Académie suédoise, qui n'avait pas décerné, en 1919, le prix Nobel de littérature, l'attribua, à la fin de 1920, simultanément, au poète suisse Spitteler et à l'écrivain norvégien Knut Hamsun.

Knut Hamsun est né le 4 août 1860, à Lom, dans le Gudbrandsdalen : il n'eut pas le temps de subir l'influence de ce pays ensoleillé, tout bruissant de légendes. Fils de paysan, il va avoir quatre ans, lorsque sa famille s'installe aux îles Lofoden; l'enfant grandit en cet étrange archipel, — « drame de pierre dans l'Océan », dit Björnson. Il a sous les yeux le paysage le plus singulier : la lutte constante du roc aride et de la mer, des mœurs violentes et qui n'ont qu'un lointain contact avec la civilisation. La longue nuit d'hiver engendre une mélancolie terrible : la brusque apparition du printemps déchaîne une sorte d'ivresse et entraîne jeunes gens et vieillards dans une ronde frénétique et qui rappelle la folie des mystères orgiaques. En été, le soleil de minuit et la lumière perpétuelle invitent aux grands voyages et à l'agitation sans trêve. L'homme résiste mal à de

tels contrastes; nulle part la folie n'est si fréquente. Les habitants de Lofoden n'y échappent que par l'exercice d'une profession qui ne leur permet pas le repos : pêcheurs, ils vivent dans la familiarité du péril. Hardis, accoutumés depuis un temps immémorial à la plus complète indépendance, ils sont réfractaires à la contrainte des lois et de la société moderne. Issu d'un tel milieu, Knut Hamsun sera toute sa vie un individualiste farouche; il introduira dans la littérature le tempérament de ses premiers compagnons, travailleurs éternellement nomades de la mer, à l'imagination toujours hantée de spectacles excessifs, de rêves et de légendes où la nature toute-puissante a la plus grande part, gens peu sociables, aux passions lentes, mais irrésistibles, âmes pénétrées de la splendeur du Nord, hostiles aux demi-teintes, aux bienséances et aux convenances où se plaisent les populations policées. Knut Hamsun sera, dans la littérature norvégienne, le représentant d'une humanité primitive et de cette poésie qui emplit l'espace aux confins de la civilisation.

Son instruction est dirigée par son oncle, pasteur sévère et rude; aussitôt après sa confirmation, il est mis en apprentissage chez un cordonnier, à Bodœ, petite ville de Norvège. Il a des goûts et des ambitions littéraires; il épargne sur son maigre salaire pour éditer, à dix-sept ans, un poème et une nouvelle où se reconnaît la manière de Björnson. Il fuit l'échoppe de son patron, travaille comme débardeur dans le port de Bodœ: il se fait instituteur, puis il erre, ici tailleur de pierre, ailleurs ouvrier forestier, ou cantonnier. Il arrive à Christiania, où il tente de développer son instruction, mais d'où le chasse la misère; il émigre en Amérique. On l'y voit garçon de ferme en une « prairie » éloignée, conducteur de tramways à Chicago, conférencier à Minnéapolis; pendant trois ans, il vit de pêche sur un banc désert de Terre-Neuve. Ces divers métiers ne le distraient pas d'une intense méditation et d'un labeur intellectuel d'où l'artiste surgit un jour, original, merveilleusement préparé à sa tâche : et c'est *la Faim*, publiée d'abord dans une revue danoise, qui va le rendre célèbre. Auparavant, déjà, il a réussi à faire paraître, dans la presse scandinave, divers essais, mais sans succès; il a même fait une apparition en Norvège, sans pouvoir s'y fixer. L'accueil fait à *la Faim* l'y rappela. Le critique danois Georges Brandès salue cet étonnant début et annonce une gloire nouvelle. Knut Hamsun n'a pas cessé, depuis, d'être au premier rang de l'actualité littéraire scandinave.


Knut Hamsun. (Phot. Stenders.)

La Faim évoque les souffrances de l'artiste, sa jeunesse méconnue, les colères, les fièvres, les visions de sa pauvreté en révolte. Livre amer, où se révèlent du même coup un psychologue et un lyrique; livre unique dans la carrière de Knut Hamsun, qui s'abandonne ensuite aux inspirations de sa généreuse nature. De ses multiples avatars il a gardé l'amour de la solitude, un ton volontiers sarcastique, mais qui s'humanise pour peindre les souffrances des humbles, un respect profond du travail et de la tâche manuelle dont il ne cessera jamais de célébrer la dignité. Autodidacte, il n'est l'élève de personne; de la littérature américaine qu'il étudia de près il ne parle qu'avec dédain; ni Emerson, ni Walt Whitman ne trouvent grâce à ses yeux. (*La Vie intellectuelle de l'Amérique moderne*, 1889.) En Norvège, il s'oppose à Ibsen, qu'il raille en un livre où se mêlent les paradoxes, les jugements littéraires et les mystifications. L'esprit de système et la vigueur du grand dramaturge ne sauraient lui plaire : il préfère Björnson, pour ses allures de prophète et d'homme d'action. S'il loue Byron, Hugo, Böcklin et le Danois Drachmann, c'est à travers eux le romantisme qu'il exalte, — le romantisme dont il sent bouillonner en lui les passions ardentes et l'éternelle inquiétude. (*Mystères*, 1892.)

Romantique, toute la première partie de son œuvre l'est hardiment. *Pan*, qui est peut-être son roman le plus singulier, celui où se marquent avec le plus de spontanéité ses tendances profondes, semble une protestation contre le réalisme contemporain : glorification de la passion, du sentiment personnel et de la fantaisie, rébellion contre les contraintes de l'école, les usages et les jugements ordinaires du monde, culte de la femme, effusions lyriques et rêveries où s'animent fantastiquement la montagne, la mer, le rocher, l'arbre ou le brin de mousse. Pan reprend et renouvelle avec la plus éclatante vigueur les vieux thèmes romantiques. Le héros du livre, le lieutenant Glahn, incapable de subir les obligations de la vie en société, poursuit, dans une demi-solitude, un double amour, deux fois malheureux; sa fièvre ne s'apaise ou ne s'élève à l'harmonie mystique qu'au fond des forêts ou sur les sommets neigeux des *fjells* déserts. Il est le prototype d'une série de personnages qui reparaissent sous des noms divers en plusieurs romans, sans nous tromper jamais sur leur véritable identité. Knut Hamsun s'exprime par leur bouche. Nomades qui ne s'attardent guère dans les villes, chasseurs, forestiers, leurs caprices, leurs aventures sentimentales, leurs hymnes à la nature et à la beauté du pays norvégien dessinent la plus fascinante figure à laquelle Knut Hamsun ait attaché son nom.

On l'a rapproché d'un personnage de Dostoiewski, encore que l'écrivain norvégien ait déclaré avoir longtemps ignoré le grand romancier russe. Le rapprochement est superficiel et assez peu justifié, s'il est vrai que la psychologie de Knut Hamsun ne hante point les abîmes où s'enfonce l'analyse visionnaire de Dostoiewski, que le Norvégien, pur artiste, indifférent aux conclusions, ne pose aucun problème moral, qu'en outre, s'il ne redoute pas l'excentricité, il hait le morbide. La comparaison ne saurait s'arrêter qu'à un certain tour nerveux et incisif de la notation psychologique et à l'hypersensibilité d'un art très moderne, en contraste avec la nature fruste et primitive de certains de ses modèles.

Foncièrement romantique, Knut Hamsun ne laissa pas, toutefois, que d'accueillir de bonne heure des formes d'art plus disciplinées; son goût de la satire, son observation minutieuse l'incitent au réalisme : *le Rédacteur Lynge* (1893) est une peinture de la société de Christiania qui révèle audacieusement les tares d'un certain monde littéraire et politicien; *Terre nouvelle* évoque plus longuement encore les misères de la capitale. Trois pièces de théâtre : *Au seuil du royaume* (1895), *le Jeu de la vie* (1896), *Crépuscule du soir* (1898), portent à la scène des aventures analogues; pièces intimes, théâtre plus remarquable par le jeu délié des passions que par la force des caractères et des situations. Viennent ensuite des impressions de voyage en Russie (*Au pays de l'aventure*, 1903), un roman où le poète ne s'identifie plus aux forces de la nature, mais s'astreint à les peindre objectivement; une passagère mélancolie signale le regret de la jeunesse qui fuit (*Etoile d'automne*, 1906). Dès 1904, *Rêveurs* a annoncé une sorte d'assagissement de son talent. *Un Voyageur joue en sourdine* (1909) affirma une évolution aux approches de la cinquantaine. Dans l'intervalle, Knut Humsun s'est appliqué aux vastes peintures sociales (*Benoni*, 1908; *Rosa*, 1908).

Il incline de plus en plus à s'exiler lui-même de son œuvre; il décrit inlassablement les travaux et les drames de la petite ville norvégienne : pêcheurs, armateurs, modestes fonctionnaires, paysans du Nordland; nul n'a mieux saisi les gestes, les mœurs, l'âme profonde du peuple norvégien (*les Fruits de la terre*, *la Ville de Segelfoss*). Son dernier livre (*les Femmes à la fontaine*, 1920) est une apologie de la vie rurale.

Telles sont les principales étapes d'une carrière qui compte de nombreux volumes, — prose et vers. Aucune doctrine ne s'en dégage. La vie, aux yeux de Knut Hamsun, est mobilité; il appartient à l'art d'en surprendre les fuyantes apparences et les ardentes manifestations, sans tenter d'en extraire un système. Knut Hamsun affectionne les humbles, mais redoute la sentimentalité démocratique; il déteste le socialisme; sa prédilection va aux paysans, aux travailleurs manuels, aux artisans nomades qu'il a fréquentés durant sa jeunesse. Il connaît peu les ouvriers d'usine et ne leur témoigne nulle tendresse. Toute son œuvre marque une singulière défiance à l'égard de la civilisation moderne, à laquelle ses héros préférés refusent obstinément de s'adapter.

Il est depuis longtemps célèbre en Russie et en Allemagne, où ses œuvres sont traduites aussitôt que publiées. Les Anglais l'ont découvert depuis peu. La France ne connaissait de lui que *la Faim* et *Pan*, qui ne furent remarqués que de quelques lettrés; une traduction de *Victoria* vient de paraître. Il nous reste à explorer la plus grande partie d'une œuvre abondante, puissamment originale et qui demeurera la manifestation la plus riche et la plus caractéristique de la littérature norvégienne contemporaine. — Lucien MAURY.

Marie-Antoinette, par le marquis de Ségur (Paris, 1921, in-8°). — Maintes fois traitée par des historiens de différents partis, l'histoire de Marie-Antoinette devait tenter un écrivain comme le marquis de Ségur, fort bien informé sur la société du XVIII[e] siècle. Il l'entreprit, nous dit-il, dans un esprit de respect et de sympathie, cherchant la vérité, décidé à se tenir à mi-chemin entre les calomniateurs et les thuriféraires. Il semble qu'il soit parvenu, utilisant les découvertes récentes, louant et blâmant avec mesure, à l'écrire avec une certaine impartialité. Bien équilibré, rendu vivant dans toutes ses parties par un style excellent, le drame retrouve, dans ce livre, tout son pathétique.


Marie-Antoinette, dauphine, en Hébé, tableau de François-Hubert Drouais. (Musée Condé, à Chantilly). —Phot. Giraudon.

Marie-Antoinette-Joséphine-Jeanne de Lorraine d'Autriche, neuvième enfant de Marie-Thérèse, impératrice d'Allemagne, et de François de Lorraine, naquit le 2 novembre 1755. Entre sa mère, femme spirituelle, énergique, trop rude peut-être, et son père, homme débonnaire, dévot, médiocre d'esprit, elle passa une enfance heureuse, tour à tour gouvernée par la comtesse de Brandeiss et par M[me] de Lerchenfeld, l'une trop bienveillante et l'autre trop ferme. Nombreux furent ses professeurs, mais son esprit léger l'inclinait plus volontiers au jeu qu'à l'étude.

Dès l'âge le plus tendre, elle fut, pour des raisons politiques, destinée à épouser Louis-Auguste de Bourbon, dauphin de France. Il n'y eut pas, à la vérité, de négociations officielles, mais une entente tacite, sur ce point, entre les deux cours. L'intérêt réciproque commandait cette union, que devait suivre l'alliance des armes. Choiseul, premier ministre de Louis XV, et le comte Stahrenberg, ambassadeur d'Autriche, en avaient décidé ainsi, approuvés par leurs souverains. Si bien que Marie-Antoinette, sortie des mains de ses gouvernantes, reçut, sous la direction d'un prêtre français, l'abbé de Vermond, une éducation française. Difficilement celui-ci parvint à l'instruire, luttant contre une frivolité naturelle.

Le 19 avril 1770, Marie-Antoinette épousait, par procuration, le dauphin et s'acheminait aussitôt vers la France, reçue partout avec le cérémonial d'usage. Louis-Auguste, dauphin, était, au moral comme au physique, l'antithèse de sa juvénile épouse. Gros garçon à l'allure lourde, myope, embarrassé, timide, la voix désagréable, il ressemblait à un bourgeois malpropre. Son instruction était assez solide, mais ne se manifestait en rien. Il passait pour un sot, malgré sa justesse d'esprit, quelque clairvoyance, quelque méthode. Il manquait de volonté, montrait un goût bizarre pour les farces épaisses, les travaux grossiers. Il craignait l'abord des femmes, fuyait les fêtes et les cérémonies, ne se plaisait qu'à la chasse ou devant son établi de serrurier.

Marie-Antoinette, au contraire, d'une beauté délicate et comme transparente de blonde, offrait, réunis en elle, charme, harmonie, eurythmie. Sa voix était d'un timbre délicieux. Son intelligence rachetait sa médiocrité par la vivacité. Un tact parfait, une connaissance déjà sûre du monde lui inspiraient les phrases nécessaires et point d'autres. Son goût des arts s'opposait au goût cynégétique de son mari. Femme dans toute l'acception du terme, elle voilait un penchant à la causticité, un appétit effréné des plaisirs, quelque étourderie sous des qualités réelles de bonté, de droiture et d'honnêteté.

Elle ne trouva point en Louis-Auguste un jouvenceau empressé à lui plaire. Complètement frigide, géné devant cette adolescente pétulante, le dauphin se recroquevilla. Vainement Marie-Antoinette lui prodigua-t-elle les bonnes grâces. Elle dut subir la honte publique du dédain. Elle se décida dès lors à se créer une existence séparée, car la famille royale ne lui témoigna point l'affection qu'elle en attendait. Louis XV, égoïste et cynique, ne voulut pas être géné par elle dans ses plaisirs scandaleux. Il lui garda, en outre, quelque rancune de sa réserve intraitable à l'égard de la du Barry. Mesdames tantes, les princesses Adélaïde, Victoire, Sophie, cœurs racornis de vieilles filles, la première intelligente, active, ambitieuse, cassante, tracassière, ennemie de l'Autriche, tentèrent de l'embrigader dans leurs intrigues et l'exécrèrent, quand elle échappa à leur joug. Les comtes de Provence et d'Artois, frères du dauphin, l'un égoïste et sournois, l'autre turbulent, tous deux jaloux de leur futur souverain, multiplièrent autour d'elle les querelles.

Nul appui, nul conseil ne lui vinrent de ce milieu familial désorienté. La comtesse de Noailles, dame d'honneur, femme de vertu, aux manières raides, impatienta tout de suite la dauphine, qui la surnomma Mme l'Etiquette. En somme, Marie-Antoinette ne subit qu'une influence, celle de Florimond-Claude, comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche, tout dévoué à son maître et s'efforçant de diriger la princesse dans le sens de la politique impériale. Encore cet ambassadeur, souhaitant que la dauphine s'emparât du pouvoir, la sentant toujours fuir entre ses mains, l'entourant de son espionnage, lui procurant les continuels sermons de Marie-Thérése, contribua-t-il à rendre son existence pénible. Il l'embarqua dans diverses intrigues d'où devait résulter du bien pour son pays, mais qui valurent à Marie-Antoinette une part de ses infortunes.

Cependant, la princesse, surtout après ses luttes contre la du Barry, bénéficia d'une grande popularité. Quand, en 1774, après la mort de Louis XV, elle monta sur le trône, écrasée par le sentiment de ses responsabilités, elle était accompagnée de l'amour de ses sujets. Sa simplicité, ses promenades dans les rues parisiennes, sans gardes, sans pompes, avec le nouveau roi devenu pour elle un bon camarade, enchantaient le peuple, qui lui prodiguait les acclamations. Cette communion avec le pays ne devait pas se prolonger. De la famille royale vint le premier trouble. Les frères du roi, par trop de familiarité, provoquèrent tout d'abord des jaseries. Mesdames tantes, éloignées du trône, répandirent contre « l'Autrichienne » des calomnies abominables. Divers incidents aussi, des maladresses, le renvoi, par exemple, du duc d'Aiguillon, ministre haï, obtenu de la faiblesse de Louis XVI, renvoi suscitant des foyers de cabales contre le trône, stimulèrent la défiance populaire.

Mais, pendant plus d'une année, Marie-Antoinette n'avait commis aucun acte réellement répréhensible. De 1775 seulement date la période de ses folies. A ce moment, en effet, lasse de sa solitude morale, accablée par l'ennui de la cour, elle cherche dans le plaisir une apparente raison de vivre. Elle commence par donner à Versailles, dans de petites maisons rustiques, des bals fréquents. Le roi y assiste tout d'abord, puis s'en lasse. Elle les multiplie ; ils se prolongent tard dans la nuit. Elle y proscrit toute étiquette. La familiarité y règne, et la médisance y naît. Mille parties sont organisées. On en chasse, au profit des adolescents, les courtisans mûrs, les « siècles », comme on les appelle. Ceux-ci se retirent avec colère.

Marie-Antoinette, bientôt, hante les bals de l'Opéra, s'expose aux frôlements, aux tutoiements, rentre à Versailles à des heures telles que le roi, un jour, lui fait fermer la grille du château. Le luxe, l'extravagance de ses toilettes, l'excentricité de ses coiffures, un besoin maladif d'éclipser toutes les femmes, l'achat frénétique de bijoux inutiles, une folle passion du jeu, l'introduction à la cour de coutumes somptuaires, la présence autour d'elle d'aventuriers et de fripons, causes de scènes tumultueuses, excitent la censure populaire. On accuse la reine de ruiner le Trésor. De fait, ses dettes sont énormes et criardes. Louis XVI, en 1776, en paye pour 487.000 livres. La mauvaise humeur du roi n'invite pas la reine à la prudence. Les frais de maison de celle-ci augmentent sans cesse. On y entretient toutes sortes de parasites. Le gaspillage prend des proportions effrayantes. Le peuple surnomme sa souveraine « Mme Déficit ».

Informés par Merci-Argenteau, les Autrichiens pestent contre l'étourdie. Joseph II, empereur d'Allemagne, frère de Marie-Antoinette, venant en France incognito en 1777, espère corriger l'imprévoyante, l'amener à résipiscence. Cet homme cassant, brutal, violent, ne parvient, par ses reproches maladroits, qu'à l'exaspérer. Néanmoins, sa visite n'est pas tout à fait inutile. Elle rapproche les époux, qui, pendant leurs sept années de mariage, restèrent étrangers l'un à l'autre. Louis XVI vainc sa timidité et sa froideur, fait de sa compagne une femme. Dès lors, une période de calme sérénité succède à la période des folies. Enceinte, Marie-Antoinette supprime les bals, les chevauchées, les insomnies.

Le 20 décembre 1778, elle accouche d'une fille. Louis XVI l'entoure d'une tendresse plus vive, plus attentionnée. Le sentiment maternel, tout de suite très vif chez Marie-Antoinette, la sauve momentanément des dissipations. Elle fait effort vers la sagesse, la raison, le devoir. Mais ses ennemis lui imputent à crime cette maternité tardive. Les pamphlets qui ont commencé à la couvrir de boue pullulent de plus en plus.

Or, cette femme à qui le roi n'inspire qu'une déférence sans amour est une sentimentale. Elle a besoin d'amitié. Elle est entourée d'hostilité et sent monter vers elle, de la tourbe populaire, un ressentiment gros de menaces. Elle cherche des amies. Pendant longtemps, elle en rencontre peu de vraies. Mmes de Pecquigny, de Saint-Mégrin, Dillon, toutes charmantes, ne possèdent son cœur qu'un moment. Mme de Lamballe elle-même, que la reine nomme surintendante de la cour avec un traitement de 150.000 livres, ne fixe pas sa tendresse. Mme de Polignac, seule, semblable à une vierge de Raphaël, conquiert tout entière la sentimentale. Bientôt, celle-ci ne peut plus se passer de sa favorite, adopte ses relations, son milieu, ses idées, devient prisonnière de sa coterie. La noblesse murmure quand Mme de Polignac, est nommée gouvernante des Enfants de France. Le peuple murmure quand tous les hôtes de la comtesse, gens de grand appétit, reçoivent pensions, duchés, terres, grands emplois de la couronne et sont directement mêlés aux affaires de l'Etat. La critique s'exerce publiquement et jusque sur le théâtre.

Tandis qu'elle montre pour une simple amie une si grande faiblesse, la reine, assoiffée d'amour, ne se refuse pas à des inclinations plus humaines. Il ne semble pas que le comte d'Artois, le comte Esterhazy, le duc de Coigny, Edouard Dillon, Lauzun l'aient, comme on l'a dit, sérieusement attirée. Le seul sentiment qui l'ait habitée profondément, et jusqu'à la mort, le comte de Fersen, suédois, « beau comme un ange », paraît le lui avoir inspiré. Selon le marquis de Ségur, Fersen adora avec respect et un extraordinaire esprit de sacrifice cette reine trop loin de lui pour qu'il en espérât une félicité complète. Aucun doute ne peut exister sur cette passion réciproque, nettement avouée de part et d'autre.


La reine Marie-Antoinette, tableau d'Alexandre Roslin. (Musée du Petit-Trianon.) — Phot. L. P.

Fersen fut désintéressé. Il passe, dans l'existence de la reine, comme une belle figure, digne de sympathie. Jamais il ne demanda quoi que ce fût, trop heureux d'obtenir un regard, un mot tendre, une pression de main, un billet où subsistait le parfum suave. Il n'en fut pas de même des autres amis de Marie-Antoinette. Toutes les fautes graves que cette dernière commit eurent pour raison de satisfaire la coterie Polignac. Par elle-même, la reine montrait assez peu de goût pour la politique. Elle fut entraînée à s'en mêler par les ambitions et les haines du petit groupe turbulent. Si elle exigea le renvoi de Turgot, contrôleur général des finances, renvoi funeste au pays, ce fut pour plaire à ces faméliques, dont le ministre se refusait à emplir les poches. Sans cesse, faisant et défaisant les ministres de la guerre, elle emplit le royaume de militaires indignes, mais recommandés par les Polignac. Sous la suggestion de ceux-ci, elle obtint la nomination de Calonne aux finances et de Loménie de Brienne à l'emploi de

premier ministre, provoquant ainsi, par l'accession au pouvoir de ce prodigue et de cet incapable, la ruine définitive de la royauté. En matière d'affaires étrangères, Marie-Antoinette joua aussi un rôle néfaste, donnant à l'ambassadeur d'Autriche une importance excessive et lui révélant tous les secrets du cabinet.

En fait, la reine était extrêmement impopulaire lorsque, en 1789, Louis XVI décida la convocation des états généraux. La noblesse ne l'aimait guère; le tiers était convaincu que le pays lui devait tous ses maux. Elle avait, en outre, un ennemi mortel dans le duc d'Orléans, principal promoteur de la violence des folliculaires. On l'accusait, à tort, d'entraver l'émancipation nationale. En réalité, elle fut peu mêlée à la politique de cette époque. La maladie du dauphin l'accaparait tout entière. Louis XVI, seul, commit la faute de renvoyer Necker, favorable à l'Assemblée nationale, et de nommer le baron de Breteuil, dont la présence, au ministère, apparaissait comme une menace de réaction. L'émeute, la prise de la Bastille, les menaces contre la couronne suivirent ces actes impolitiques.

A partir de ce moment, commence pour la reine le plus douloureux des martyres. On en connaît toutes les phases. La fuite de Condé, du comte d'Artois, des ministres, des grands, laissa le couple royal presque seul pour affronter la colère populaire. Il y eut quelques moments de détente, puis des frénésies plus vives. Le véto du roi contre la *Déclaration des droits* valut à la famille royale cet effroyable assaut du château de Versailles où la reine, mise en joue par un assiégeant, montra une étonnante intrépidité.

La caractéristique de cette femme, pendant la période du calvaire, c'est la fermeté. A-t-elle conscience qu'elle s'achemine vers la mort ? Sans doute, malgré ses lueurs d'espoir. Elle dirige la lutte, refoule ses larmes, écrit et commande sans cesse. Après la traversée de Paris sous les huées, les dérisions, les insultes, elle retrouve son calme, son courage. C'est elle qui, sentant le péril que fait courir à la couronne la menace des émigrés, prend des décisions, ordonne à Provence et Artois de rester dans l'expectative. C'est elle qui négocie avec l'Autriche. C'est elle qui machine la fuite de Varennes. C'est elle, enfin, qui, suscitant l'admiration de Mirabeau, de Robespierre, de Danton et de Barnave, entreprend de souterraines manœuvres avec ces tribuns pour sauver la royauté et ramener l'ordre dans le pays. Jusqu'à l'heure dernière, elle accueillera des projets de fuite. Seule, une fatalité bizarre empêchera ces projets d'aboutir.

Aucune femme n'a connu un martyre semblable au sien, et c'est pourquoi, en dernier ressort, les historiens, oubliant ses fautes, lui accordent pitié, excuse, sympathie. Le marquis de Ségur la suit des Tuileries au Temple, du Temple à la Conciergerie et brosse un tableau impressionnant des derniers mois de cet emprisonnement, terminé par le procès et le supplice. Les faits en sont connus. Marie-Antoinette, surveillée jusqu'en ses détails de toilette, parvint, cependant, à correspondre sans discontinuer avec ses amis. L'échafaud ne l'effraya point. Si son intelligence eût été à la hauteur de son courage, la France eût rencontré en elle l'une de ses meilleures reines. Elle paya pour le régime. Sur sa tête se rassemblèrent les ressentiments d'un peuple avide de secouer le joug séculaire de l'absolutisme. — Emile Magne.

Mémoire de Mahelot (LE), LAURENT ET AUTRES DÉCORATEURS DE L'HÔTEL DE BOURGOGNE ET DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE AU XVIIe SIÈCLE, publié par Henry Carrington LANCASTER (Paris, in-8°, 1920). — La Bibliothèque nationale possède un manuscrit de quatre-vingt-quatorze feuillets, dont le titre, orthographié sans façon (comme tout le manuscrit, d'ailleurs) est exactement : *Mémoire de plusieurs décorations qui serve aux pièce contenus en ce présent livre, commancé par Laurent Mahelot et continué par Michel Laurent en l'année 1673*. Ceux qui l'ont écrit : ce Laurent Mahelot, ce Michel Laurent et d'autres dont les noms sont demeurés inconnus étaient de modestes décorateurs de théâtre, qui jugèrent utile de consigner sur un cahier spécial, en s'inspirant sans doute des conseils des auteurs et des acteurs, les indications décoratives nécessaires à la mise en scène d'un certain nombre d'œuvres dramatiques. En tête du manuscrit, se trouve une sorte d'index, contenant deux cent quarante titres de pièces, c'est-à-dire beaucoup plus qu'il n'y a de notices dans la suite. Celle-ci, qui est la partie essentielle du manuscrit, se compose de cent quatre-vingt-treize notices, lesquelles décrivent en quelques lignes la décoration d'autant de pièces représentées d'abord à l'hôtel de Bourgogne, puis à la Comédie-Française.

Tant au point de vue de l'écriture, qui trahit par ses changements des rédacteurs différents, que des époques auxquelles on peut rattacher les pièces en question et en dépit de la date unique et erronée de 1673 qu'indique le titre du manuscrit, elles sont réparties par H.-C. Lancaster, le consciencieux commentateur de cette édition, en quatre périodes différentes : Première période, de 1633-1634, enregistrée par L. Mahelot (c'est de beaucoup la plus importante et la plus intéressante; elle renferme soixante et onze notices); deuxième période, de 1646-1647, représentée seulement par soixante et onze titres de l'index; troisième période, 1678, avec cinquante-trois notices; quatrième période, de 1680-1685, comprenant soixante-neuf notices, postérieures à la date (25 août 1680) où la troupe de l'hôtel de Bourgogne a fusionné avec la troupe de la rue Guénégaud pour former la Comédie-Française.

Ces détails de chiffres et de dates montrent que ces braves décorateurs n'ont pas su, ou pu, apporter à leur travail la continuité et la méthode désirables. Tout cela est bien fragmentaire. Il n'en reste pas moins que les notices qu'ils nous ont laissées sont, particulièrement dans la première partie, infiniment précieuses pour la connaissance de la mise en scène au XVIIe siècle. Ce qui augmente encore le prix de ce document, c'est qu'il est complété, pour quarante-sept pièces, par des croquis très clairs des décorations scéniques, lesquels sont tous reproduits avec soin dans l'ouvrage de H.-C. Lancaster.


Décoration de *Clorise*, pastorale de Baro.

Au temps où Mahelot rédigea les notices de la première partie (vers 1633-1634), le théâtre était encore soumis au système des décors simultanés. Plusieurs lieux plus ou moins éloignés se trouvaient, par une convention un peu forte, rapprochés dans le petit espace de la scène. Il y avait ainsi trois, cinq (c'était le cas le plus fréquent) et jusqu'à sept compartiments. L'action se transportait de l'un à l'autre; ou bien, partie de l'un d'eux, se déroulait sur le milieu de la scène, qui restait libre. Parfois, un des compartiments se trouvait caché par un nouveau décor, les autres demeurant en place. Chacun de ces compartiments pouvait être une rue, une place, une fontaine, un palais, une maison, une chambre, une tente, un bois, un arbre, un antre, un autel, une prison, un tombeau, pour ne citer que les décors les plus usités. Mahelot les note fidèlement. Puis il y ajoute les accessoires : meubles, vêtements spéciaux, épées truquées, éponge pleine de sang, drap pour les spectres, divers instruments très propres à imiter le tonnerre, les éclairs, les flammes, la nuit, à faire avancer la lune, à ouvrir le ciel et en faire descendre les divinités. N'oublions pas les ours, les lions, les licornes, parfaitement imités — on disait *feints* — et même un agneau vivant. Toute cette décoration, que le bon Mahelot décrit avec infiniment de calme et de naïveté, est d'un pittoresque bizarre et d'une fantaisie mélodramatique parfois poussée jusqu'au funéraire. Sans même connaître les pièces de ce temps-là, on pourrait, du simple examen des décors, conclure que l'action devait en être mouvementée et compliquée. Qu'on en juge par ces exemples :


Décoration de *Lisandre et Caliste*, de Du Ryer.

CLORISE, PASTORALLE DE M. BARO.

Il faut un rocher où il y ait un précipice, ou se précipite un berger, et faire du bruit lorsqu'il se précipite. Il faut aussy une fontaine coullante durant toute la pastoralle. Au milieu du théâtre, il faut des buissons ou l'on fait action de voir à travers du feuillage. Il faut aussi un arbre où l'on faict feinte de graver des vers. Il faut un poignard, des rossignols, de la ramée. Le théâtre doit estre tout en rocher.

LISANDRE ET CALISTE, PIÈCE DE M. DURIER (Du Ryer).

Il faut, au milieu du théâtre, le petit Chastelet de la rue de Saint-Jacques et faire paroistre une rue où sont les bouchers, et de la maison d'un boucher faire une fenestre qui soit vis-à-vis d'une autre fenestre grillée pour la prison, où Lisandre puisse parler à Caliste. Il faut que cela soit caché durant le premier acte, et l'on ne faict paraître cela qu'au second acte et se referme au mesme acte; la fermeture sert de palais. A un des costez du théâtre, un hermitage sur une montagne et un autre au dessoubs, d'où sort un hermitte. De l'autre costé du théâtre, il faut une chambre, où l'on entre par derrierre, eslevée de deux ou trois marches. Des casques, des bourguignottes, des roudaches, des trompettes et une espée qui se démonte. Il faut aussi une nuyct.

AGARITE, PIÈCE DE M. DURVAL.

Au milieu du théâtre, il faut une chambre garnie d'un superbe lict, lequel se ferme et ouvre quand il en est besoing. A un costé du théâtre, il faut une forteresse vieille où se puisse mettre un petit batteau, laquelle forteresse doit avoir un autre à la hauteur de l'homme, d'où sort le batteau. Autour de ladicte forteresse, doit avoir une mer haute de deux pieds huit pouces, et, à costé de la forteresse, un cimetière garny d'une cloche et de brique cassée et courbé (c'est-à-dire *un clocher de brique cassé et courbé*), trois tombeaux et un siège. Du mesme costé du cimetière, une fenestre d'où l'on void la boutique du paintre qui soit à l'autre costé du théâtre, garnie de tableaux et autres peintures, et, à costé de la boutique, il faut un jardin ou bois où il y ayt des pomes, des grinions *(poires d'automne)*. Des ardans *(feux follets)*; un moulin *(moulinet pour le ballet?)* habits de ballet, des fiolles, des aisles pour les vents, des perruques de filace, deux flambeaux de cire, quatre flambeaux d'étain garnis de lumières, une robe d'hermite, le mentelet et le bourdon, un manteau de cocher et le foit *(fouet)* aussy; et une nuit.

Cependant, le goût change et ne se satisfait plus de ces inventions à la fois puériles et recherchées. Il tend vers les *unités* classiques; l'étude des pièces grecques et latines, l'exemple des pastorales italiennes, enfin le triomphe avec Corneille du drame psychologique, substitué au drame à incidents, l'engagent à fond dans cette voie. Parallèlement, la décoration se simplifie. Le système du décor simultané disparaît, pour faire place soit au système des décorations successives qui ne présente pour chaque acte ou tableau qu'un endroit à la fois et qu'on réalise au moyen de fermes et de rideaux, soit au décor unique pour toute la pièce, qui est l'aboutissement de la conception classique. Ce type de décor existe déjà dans la première partie du manuscrit, celle que Mahelot a redigée, par exemple pour les *Ménechmes* de Rotrou ou les *Vendanges de Suresnes*, de Du Ryer, ou pour diverses pastorales. Le progrès vers l'unité de lieu se fait par degré jusqu'à ce qu'on soit arrivé à l'unique *salle à volonté*, sans que, d'ailleurs, cette unité parfaite soit jamais une règle absolue. En pleine époque classique, on voit encore des pièces qui changent de décor à chaque acte (le *Comte d'Essex*

en 1678 ou le *Festin de Pierre* en 1680); mais ce ne sont plus que des exceptions. Aussi, la partie rédigée par Michel Laurent est-elle beaucoup moins développée et moins pittoresque que celle qu'avait notée Mahelot. Le plus souvent, il lui suffit d'une ou deux lignes pour dire : « Le théâtre est un palais à volonté », en ajoutant l'indication de quelques accessoires. Le temps des fantaisies décoratives est passé. — La Jarrie.

Molière, auteur de ses œuvres. — Corneille est-il le véritable auteur des chefs-d'œuvre que l'histoire littéraire attribue à Molière ? Cette thèse paradoxale, soutenue par Pierre Louys dans une série de notes et d'articles que publièrent l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, le *Temps*, et surtout *Comœdia*, fut loin d'avoir le retentissement auquel on s'attendait d'abord.

Les critiques se contentèrent d'envisager quelques-unes des conséquences de la solution proposée ou, pour mieux dire, imposée par P. Louys, et de montrer qu'elles aboutissaient à des impasses, à des énigmes ou à des contradictions.

Il aurait peut-être mieux valu démontrer directement la fausseté de l'argumentation. En bonne logique, n'est-ce pas à celui qui affirme de faire la preuve ? Il ne semble pas que P. Louys l'ait faite. Il a même mis toute son habileté à nous faire croire que c'était à nous qu'elle incombait.

Ses arguments sont de deux sortes : les uns littéraires, les autres historiques et psychologiques, ou, pour tout dire d'un mot, biographiques.

« Pierre Corneille, déclare P. Louys, a d'abord commencé par corriger les essais de Molière. Puis il a inspiré ses premières comédies : le *Dépit amoureux*, les *Précieuses ridicules*. Mais, peu à peu, sa part de collaboration grandit, et il devient bientôt le véritable auteur des meilleures pièces aujourd'hui attribuées à Molière ». C'est ainsi qu'*Amphitryon, Don Juan, Tartufe*, le *Misanthrope*, les *Femmes savantes*, l'*Ecole des femmes*, sont de Corneille, à part quelques béquets et quelques retouches de Molière, arrangeur et metteur en scène. *Psyché* « doit beaucoup plus à Corneille que Molière ne l'a avoué ». Il est probable que P. Louys attribue aussi les *Fâcheux* à Corneille et, sinon l'*Etourdi*, du moins la correction du manuscrit. Des autres pièces il n'est pas question.

Comment les chefs-d'œuvre de Molière auraient-ils été écrits par un auteur ignorant ? P. Louys nous montre Molière entrant au collège à quatorze ans, sachant seulement lire et écrire. Il en sort, sachant compter, mais « détestant » le grec et le latin, qu'il n'a pu apprendre. D'où P. Louys tient-il ces renseignements ? On ne sait presque rien sur les études de Molière, sinon qu'il fit toutes ses « humanités ». La Grange, dans la *Préface* de l'édition de 1682, parle du « bon humaniste » et du « philosophe » qui étudia sous Gassendi. Enfin, certaines comédies de Molière permettent de croire qu'il savait non seulement le latin, mais l'italien. Il fit aussi des études de droit. Rien, dans tout cela, qui corrobore les assertions de P. Louys.

En second lieu, on ne possède aucun manuscrit de Molière, sauf deux reçus, « que salit une faute d'orthographe ». Il est vrai qu'il ne nous reste rien de Molière; mais cette constatation est purement *négative;* elle ne saurait servir à bâtir une hypothèse. Quant à la fameuse faute d'orthographe, elle constitue une violation de la règle d'accord des participes; mais on sait que la syntaxe moderne est beaucoup plus rigoureuse que celle du XVIIe siècle. Sans doute, quand on répondit à P. Louys que l'orthographe de Mme de Sévigné était des plus fantaisistes, eut-il raison — et finement raison — de riposter qu'on ne saurait écrire *en vers* sans accorder les participes. Mais il oubliait, alors, que les deux reçus étaient en prose. Il y a plus, et P. Louys, « qui a toutes les notes » des moliéristes, alors que ceux-ci « n'ont pas les siennes », devrait savoir que l'authenticité des deux reçus, d'abord contestée, n'est plus admise du tout aujourd'hui.

Mais l'essentiel de la démonstration tient dans le rapprochement des biographies des deux auteurs ou, mieux, dans une série de rapprochements.

Nous voici, par exemple, en 1650. A cette date, Corneille « a fini d'inventer toutes les finesses de la comédie moliéresque ». Il y en a sept. En 1650, on joue *Andromède*, de Corneille. *Andromède* est en vers libres. *Amphitryon* est aussi en vers libres. Molière a joué dans *Andromède*. En 1650, Molière fait des fautes d'orthographe (les deux reçus). « Il ne sait pas où sont les muettes » dans un alexandrin, il ignore « où respire le vers de Corneille » Et il ne sait pas non plus où est *Amphitryon*. Mais « Corneille sait *Amphitryon* par cœur depuis trente ans, en 1650. Et, depuis quatorze ans, *Amphitryon* l'agace parce que, seuls, les *Sosies*, de Rotrou, ont troublé le triomphe du *Cid;* et, en 1650, le sujet d'*Amphitryon* le met hors de lui, parce que les *Sosies* viennent de renaître sous le titre : la *Naissance d'Hercule* et embarrassent *Andromède* plus encore qu'ils ne gênaient le *Cid.* » Enfin, en 1650, paraît *Don Sanche*, et la préface de *Don Sanche* « est écrite sur l'*Amphitryon* de Plaute (c'est P. Louys qui souligne) aussitôt après *Andromède* ». N'êtes-vous pas convaincu ? On pourrait chicaner P. Louys sur les sept formes de la comédie moliéresque et montrer que le titre de comédie de caractère est peut-être un peu ambitieux pour le *Menteur* et qu'il vaudrait mieux le réserver pour l'*Ecole des femmes*. Mais suivons plutôt le conseil de P. Louys : relisons la préface de *Don Sanche*. Oh ! que P. Louys est babile dans l'emploi des prépositions ! La préface « écrite sur l'*Amphitryon* de Plaute » ne cite cette pièce et cet auteur qu'une fois et dans une seule phrase, laquelle ne dépasse guère en importance une simple parenthèse.

Nous sommes maintenant en 1658. Molière « n'a pas fait encore imprimer une ligne et n'a rien écrit que nous possédions ». Il a joué Corneille dans le Midi.

Tout à coup, il traverse la France avec tant de hâte qu'il laisse derrière lui sa troupe, et il arrive à


Molière, tableau de Mignard. (Musée de Chantilly.)

Rouen le 30 avril 1658. « A Rouen, il jouera six mois — d'avril à octobre », cinq mois tout au plus, mais passons sur cette petite inexactitude — avant de débuter à Paris, devant le roi. A Paris, il jouera « six rôles de Corneille ». Pourquoi Molière allait-il à Rouen ? Pour y apprendre son métier d'auteur « sous le maître le plus illustre du monde ». En six mois, Corneille « a modelé un Molière à sa dissemblance ». Mais, si Molière avait besoin de Corneille, Corneille avait besoin de Molière. P. Louys nous révèle pourquoi : Corneille est devenu misanthrope à la suite de la lecture de *Polyeucte*, en 1643, à l'hôtel de Rambouillet.

Et la vengeance de Corneille, ce sont... les *Précieuses ridicules*.

On ne peut s'empêcher de penser que Corneille a bien attendu pour se venger : seize ans ! Sans doute nous dit-on que Corneille n'écrit plus de comédies, parce que le genre est en défaveur, à partir de 1644. Mais, tout de même, le *Menteur* et sa *Suite* sont postérieurs à *Polyeucte*. Et c'est P. Louys lui-même qui nous rappellera que, dans la préface de 1643, Corneille manifeste sa « prédilection irrésistible pour la comédie ». Dès lors, pourquoi Corneille a-t-il attendu Molière ? C'était le moment, ou jamais, d'écrire les *Précieuses*.

En 1660, Corneille supprime de ses œuvres la préface de 1643. En 1660, Molière fait imprimer sa première comédie, c'est-à-dire « la première vengeance de Corneille contre les *Précieuses* ». — P. Louys, qui cite les préfaces de Corneille, ne cite jamais celles de Molière. Si Corneille avait inspiré les *Précieuses* à Molière, celui-ci se défendrait-il aussi vivement d'avoir raillé les « véritables Précieuses » ? Le collaborateur de Corneille, — dont on connaît la dédicace étrange, et pour nous douloureuse, au financier Montoron, — aurait-il été assez maladroit pour parler, en se moquant, de prendre un grand seigneur « malgré lui, pour protecteur » de son « ouvrage et d'en tenter la libéralité par une *épître dédicatoire bien fleurie...* ? »

— Que répondrez-vous, maintenant, au texte suivant : « En 1662, Corneille se résout à faire jouer enfin « le Drame de sa vie », c'est-à-dire presque tout ce que Molière signa.

Il déménage. — Quatre dates vous diront pourquoi :

7 octobre 1662. — Corneille quitte Rouen pour Paris et redevient le voisin de Molière.

21 novembre. — Achevé d'imprimer l'*Etourdi*.

24 novembre. — Achevé d'imprimer *Dépit amoureux*.

26 décembre. — Première représentation de l'*Ecole des femmes*.

Est-ce clair, quatre dates ? » — Il faut reconnaître que les raisons du déménagement de Corneille restent assez obscures. Peut-être fut-il provoqué par Thomas? Quoi qu'il en soit, on ne voit pas pourquoi Pierre Corneille serait venu à Paris — où il avait d'ailleurs auparavant un pied-à-terre — pour surveiller l'impression et la représentation de comédies dont il abandonne la paternité, alors qu'il n'a cessé d'être domicilié à Rouen quand on jouait à Paris son œuvre tragique, c'est-à-dire ce qui lui tient le plus au cœur, — œuvre interrompue à la suite de l'échec de *Pertharite* en 1652, reprise de 1659 à 1674. En 1662, Corneille a cinquante-six ans. C'est le moment que P. Louys choisit pour l'engager dans une carrière comique sans exemple, qui durera jusqu'en 1673. Pendant ces onze années, rien ne transpirera du secret. Malgré tous les ennemis de Molière, malgré tous les diffamateurs, on ne soupçonnera jamais le pacte conclu, pacte qu'il nous faut trouver légitime, malgré tout ce que nous savons sur l'honnêteté de Molière, sa franchise, sa générosité, — pacte non seulement, mais véritable marché, marché ignominieux, s'il faut croire aussi que Molière ait accepté la gloire... et l'argent, qu'il ait consenti à laisser, sinon dans la misère, image propagée par la stupidité de la légende, mais dans une gène très réelle, celui dont l'œuvre l'enrichissait, et s'il faut croire encore que le grand Corneille lui-même, si fier, « agité des pensées les plus hautes », ait accepté d'être quelque chose comme le « don Salluste » du haut théâtre comique !

On a opposé à P. Louys que les rapports de Corneille et de Molière furent parfois assez tendus; c'est justement à propos de l'*Ecole des femmes;* et P. Louys attribue cette pièce à Corneille. Et comment expliquer le fameux passage de la *Critique*, où Molière fait le procès de la tragédie ? On nous laisse entendre que les chefs-d'œuvre de Molière sont une peinture de la vie domestique de Corneille. *Tartufe* — ou, pour mieux dire, l'*Imposteur* — aurait vécu chez lui. Hypothèse purement gratuite, mais dont P. Louys joue pour refuser de nous répondre : alors que Corneille « met en garde tous les foyers de France », comment pourrait-il signer « le rôle d'Elmire » et dire au public : « C'est maman ! » Non ! Pierre Corneille n'a pas dit cela ». P. Louys se moque gentiment de nous.

Les arguments littéraires sont aussi peu décisifs, mais d'une égale ingéniosité. Ce sont eux qui ont provoqué les déductions biographiques que nous avons exposées plus haut. La preuve en est dans ces lignes : « C'est en relisant *Amphitryon*, il y a trois ans, que j'ai eu la première intuition de la vérité. Une telle habileté de style ! *Amphitryon* ne peut pas être une pièce de Molière! » Sophisme initial, qui aura sa réplique dans cette réflexion : l'auteur de *Sganarelle* n'a pas pu écrire « sitôt après, à quarante ans, l'*Ecole des femmes* ».

P. Louys va faire la part de Corneille et celle de Molière, dans les chefs-d'œuvre comiques attribués à ce dernier seul. Dans toute grande comédie de Molière, il y a deux textes : l'un, original, cornélien. L'autre comporte des erreurs de transcription et des béquets de metteur en scène. Molière ne sait même pas recopier le texte : Dans *Tartufe*, on lit : « Je le prends bien *aussi* » au lieu d'*ainsi*. Dans le rôle de Sosie, il y a encore la trace d' » une fausse lecture », énorme. — Quant aux béquets, la scène célèbre entre Elmire et Tartufe (celle du IIIe acte) en contient plusieurs. P. Louys en cite deux, entre autres.

Autre béquet, dans le *Tartufe* (acte III). Il se retranche de lui-même : les deux derniers vers.

Autre béquet, dans le *Misanthrope*, les six vers par lesquels Alceste fait entendre à Oronte que

Il faut qu'un honnête homme ait toujours grand empire
Sur les démangeaisons qui vous prennent d'écrire.

Enfin, sept vers des *Femmes savantes* et deux vers de la première scène de *Psyché*. C'est tout.

En bref, P. Louys nous cite trente mauvais vers dans Molière. Il y en a bien plus, et il y a beau temps qu'on les a signalés. Que ces vers soient piètres,

c'est ce qui ne prouve point que les bons soient de Corneille. On dira qu'ils se peuvent détacher du texte sans nuire au sens; mais c'est ignorer la technique de Molière — tel n'est pas le cas pour P. Louys — que d'oublier la fréquence des répétitions du sens dans ses pièces. Ce n'est pas tautologie, c'est insistance. Il la pousse jusqu'à l'exagération : dans le *Tartufe*, il y a quatorze vers qui font quatorze fois image pour exprimer une même idée.

Il y a bien deux textes dans Molière, mais dans un sens très différent de celui donné par P. Louys; et l'on s'étonne qu'il n'ait point pensé à une explication aussi plausible. Molière écrivait vite. Il est vraisemblable qu'il écrivait d'un coup, de toute son âme, les passages essentiels de l'œuvre. Ensuite, il reliait le tout. Faut-il s'étonner de trouver quelques grains de sable dans le ciment ? Molière fut un arrangeur, oui, mais de son œuvre propre.

P. Louys se devait — et nous devait — une contre-épreuve : après avoir distingué le texte de Molière, montrer l'identité du style cornélien dans les tragédies et dans les comédies.

Mais P. Louys se contente de citer trois mots employés par Corneille et par Molière et qui ne sont la propriété exclusive d'aucun d'eux.

P. Louys procède à une identification encore plus arbitraire — en vue de renforcer la précédente — entre les personnages. Il assimile Rodrigue, Alceste et Pauline, — Rodrigue et Damis. Ailleurs, il oppose Tartufe et Polyeucte, « les deux pôles du même cerveau », et « seul le martyre dévisage le fourbe ». On croirait lire le « William Shakespeare » de Hugo.

S'il faut dire toute notre pensée, les rapprochements opérés par P. Louys sont des plus usés : on les fait en classe. Les éditions scolaires les notent au bas des pages. P. Louys n'avait pas le droit de conclure d'une analogie à une identité.

Mais deux objections ruineraient définitivement la thèse de P. Louys, s'il l'avait établie avec quelque rigueur. La constitution, la structure des œuvres de Corneille et des œuvres de Molière diffèrent absolument. Remarquez que vous ne trouverez jamais dans Corneille le rythme des scènes symétriquement opposées familier à Molière. En second lieu, jamais le comique aimable de Corneille — des premières pièces ou du *Menteur* — n'a ressemblé au comique franc et vigoureux des chefs-d'œuvre de Molière.

Qu'on ajoute à cela, comme l'a fait Pêcher, que l'essentiel, pour Corneille, n'était pas alors de créer un théâtre comique, genre en défaveur, mais bien de lutter contre Racine, et qu'il est peu probable que Molière ait défendu si âprement une pièce comme *Tartufe*, si elle n'eût pas été de lui. J'ajoute qu'il faudrait alors refaire l'historique de la question.

Enfin, comment expliquer les rapports étroits de l'œuvre de Molière avec sa vie, si vivement mis en rapport, avec les textes, par l'ouvrage lumineux et définitif de Léopold-Lacour sur « les Maîtresses et la Femme de Molière » ? Les objections sont innombrables...

Mais il y a mieux. C'est P. Louys lui-même qui se désavoue sans le vouloir. Il écrit, dans son très bel enthousiasme pour Corneille : « Il domine tous les poètes... Tout est en lui. L'harmonie du vers racinien est contenue dans le sien. Et, si l'on voulait songer à le relire plus fréquemment, on découvrirait même que les rythmes d'André Chénier sont déjà dans son œuvre éternelle. » Si tout est dans Corneille, faut-il s'étonner qu'il ait eu de l'influence sur Molière, qui le jouait sans cesse ? Ainsi s'expliqueraient des analogies, toutefois plus lointaines que P. Louys ne le prétend.

En somme, si P. Louys avait eu autre chose à nous offrir qu'un roman littéraire plein de charme, s'il avait eu, pour soutenir son paradoxe, des arguments plus décisifs, il n'aurait pas manqué de s'en servir. Et le brillant écrivain eût, sans doute, mieux réussi à faire passer la pilule que, semblable au Jupiter d'*Amphitryon*, il nous a su si bien « dorer ». — JEAN HYTIER.

Plantes marines (UTILISATION INDUSTRIELLE DES). [Chim. et ind.]. — La flore marine peut présenter pour l'homme une réserve considérable d'aliments, de produits chimiques, d'engrais, etc. Les végétaux, en effet, retirent de la mer les éléments utiles à leur développement; or, ces éléments, souvent contenus dans l'eau à l'état de traces, nous sont également utiles. Ils seraient perdus pour nous, s'ils ne se trouvaient captés, accumulés par la plante. L'exploitation des plantes revient, en réalité, à une exploitation de la mer.

Comme tous les végétaux, les plantes marines ont besoin de lumière pour pouvoir se développer; aussi ne les rencontre-t-on que dans la zone où les radiations lumineuses peuvent pénétrer. Pratiquement, la zone de grande activité pour la végétation a environ 30 mètres de profondeur à partir du niveau de la mer ; la végétation se poursuit jusqu'à 120-130 mètres au maximum (île de Capri) ; au delà, la vie semble cesser.

Selon leur habitat, les plantes marines sont divisées en *flore littorale*, immergée par alternatives d'après le mouvement des flots, et en *flore sous-littorale*, toujours couverte par les eaux.

La flore des océans comprend au moins 5.000 espèces différentes, mais presque toutes appartiennent à la grande famille des *algues*. Pour la facilité de cette étude, nous classerons les plantes d'après l'ordre suivant :

1° Plantes marines non algues ou zostères ;
2° Algues ;
  Flottantes à la surface (plancton) ;
  Fixées au sol (algues bleues, vertes, rouges à gélose, brunes à algine).

Outre cet ordre botanique, les plantes marines, dans les dénominations des pêcheurs et des commerçants, portent des noms différents : pour les pêcheurs bretons, l'ensemble des plantes marines forme les *goémons;* pour les Normands, il constitue les *varechs;* au contraire, dans le commerce, on réserve la dénomination de « varechs » surtout aux zostères, tandis que les fucus et les laminaires sont des goémons. Enfin, d'après les règlements de l'Etat qui régissent la récolte, on reconnaît trois sortes de goémons (de composition botanique quelconque), ce sont : les *goémons-épaves*, qu'il suffit de ramasser sur la grève où les flots les apportent ; les *goémons de coupe*, classés eux-mêmes en *goémons de rive* et en *goémons de fond;* les premiers comprenant les algues peu profondes, que l'on peut récolter sans bateau ; les secondes, les végétaux, toujours immergés, croissant en mer.



Vue du bateau-moissonneur d'algues de la Cie américaine « Hercules Powder ».

DÉNOMINATION DES ESPÈCES :

1° *Zostères.* — Ces plantes sont des monocotylédones, de la famille des naïdacées, aimant les eaux peu profondes des golfes abrités des mers tempérées. On en connaît deux espèces : la *zostère marina* et la *zostère nona*, en longs rubans de 1 à 2 millimètres de largeur; par leur nature cellulosique, ces plantes sont surtout utilisées pour les propriétés mécaniques de leurs fibres (emballage, papier).

2° *Algues.* — *Algues flottantes.* A la surface de la mer, avec un fin filet, on récolte une sorte de gelée ocreuse qui, au microscope, paraît composée d'une multitude d'êtres infiniment petits (animaux et plantes) ; la partie végétale forme le *phytoplancton*, constitué principalement d'algues minuscules, mais si souvent abondantes que la mer en est colorée. Le Pr Mangin cite des dénombrements de 208.000 individus par mètre carré de la mer des Sargasses, de 10 millions même dans le courant froid du Labrador. Ces algues appartiennent surtout à deux groupes : 1° les *péridiniens*, algues brunes à carapace cellulosique, nageant au moyen de cils déliés, et les *diatomées* ou *bacillariacées* à carapace siliceuse, flottant dans l'eau ; on rattache à ces espèces les *noctiluques*, qui communiquent à la mer sa phosphorescence.

Au point de vue utilitaire, cette immense quantité de matière organique joue un rôle considérable ; elle constitue la nourriture d'une multitude de mollusques et de crustacés, eux-mêmes nourriture des poissons, si bien que la connaissance des amas de plancton peut donner de précieuses indications sur le régime des pêcheries. Enfin, les diatomées, par leurs déchets, constituent ces immenses bancs de matières minérales poreuses, si employées dans l'industrie. (V. *Lar. Mens.*, t. II, p. 743.)

Algues fixées au sol. — Ce sont les plus nombreuses comme espèces et les plus intéressantes. On les classe d'après la couleur de leur pigmentation, constituant des groupes d'importance et d'utilité très inégales. C'est ainsi que les *algues bleues* ou *cyanophycées* ne sont que des organismes rudimentaires du plancton; que les *algues vertes* ou *chlorophycées*, assez communes sur nos côtes, n'ont reçu aucune application, la consommation de quelques-unes comme condiments, en particulier de l'*ulva lactuca*, ne pouvant être considérée pour une application alimentaire sérieuse.

Beaucoup plus importantes sont les *algues rouges* ou *rhodophycées;* à cette grande catégorie, répandue dans toutes les mers du globe, se rattachent les algues minuscules calcaires, recouvrant de leurs débris les fonds et contribuant ainsi à la formation calcaire des terrains. Le jurassique, dans certaines de ses assises, n'eut pas d'autre origine. D'autre part, le mélange de calcaire et de matières organiques représente une source inépuisable d'engrais.

A cette même famille appartiennent les *algues à gélose*. Celles-ci, bouillies avec de l'eau, lui abandonnent une matière gélatineuse (*gélose*) capable, au refroidissement, de transformer en gelée cinquante fois son poids d'eau. Ce sont : le *chondrus crispus*, vulgairement désigné sous les noms de *lichen carragaheen* ou de *goémon frisé*, récolté sur nos côtes de mai à septembre, à la très basse mer ; diverses espèces exotiques : le *gracilaria lichenoïde* d'Indochine, le *gelidium corneum*, le *porphyra laciniata* du



Transbordement de l'algue coupée et pulpée du bateau-moissonneur à la berge de transport, faisant le service du navire à l'usine.

Japon. Cette dernière plante fait même l'objet d'une culture spéciale, dans des baies abritées où l'algue se développe plus complètement.

Les *algues brunes* ou *phæophycées* fournissent peut-être les espèces les plus recherchées par l'industrie; elles comprennent : 1° les *fucacées* et *sargasses;* 2° les *laminariacées.*

Les *fucacées* sont généralement les plus connues, car elles constituent la majeure partie du goémon de rive, se découvrant sous les pas même du promeneur sur la grève; les plus répandues sont : le *fucus vesiculosus*, le *fucus serratus*, le *fucus platycarpus*, l'*ascophyllum nodosum*, l'*halidrys siliquosa;* ces plantes croissent en abondance sur nos côtes. Quant aux *sargasses*, ce sont de véritables prairies flottantes où domine le *fucus natans ;* on les rencontre sur l'Océan, entre les Antilles et les Canaries, occupant une surface de 4 millions de mètres carrés; les sargasses, en général ne sont pas exploitées, elles constituent une réserve inépuisable de brome, d'iode, de potasse, etc.

Les *laminariacées* sont, de toutes les algues, celles qui contiennent le plus de matières minérales; elles ont ordinairement un habitat plus profond que les fucus; ce sont les goémons du fond. Dans nos mers tempérées, elles croissent le mieux jusqu'à 30 mètres de profondeur, en longs rubans pouvant atteindre 100 mètres rattachés au sol par une sorte de racine qui n'est qu'un simple point d'appui. Les espèces les plus communes sont les laminaires d'Europe : *laminaria flexicaulis, laminaria cloustonii, laminaria saccharina, laminaria bulbosa*, et parmi les espèces géantes du Pacifique les genres *macrocystis, nereocystis* et *pelagophycus.* Les algues brunes contiennent une grande proportion de matières organiques (11 pour 100 du végétal humide) composée d'*acide alginique*, de sucres (*alginose, mannite*) et de cellulose; nous verrons plus loin tout le parti que l'on peut tirer du sel de sodium de l'acide algénique ou *algine*. En outre, les algues contiennent des sels minéraux: iodures, bromures, sulfates de potassium, de sodium et de magnésium.



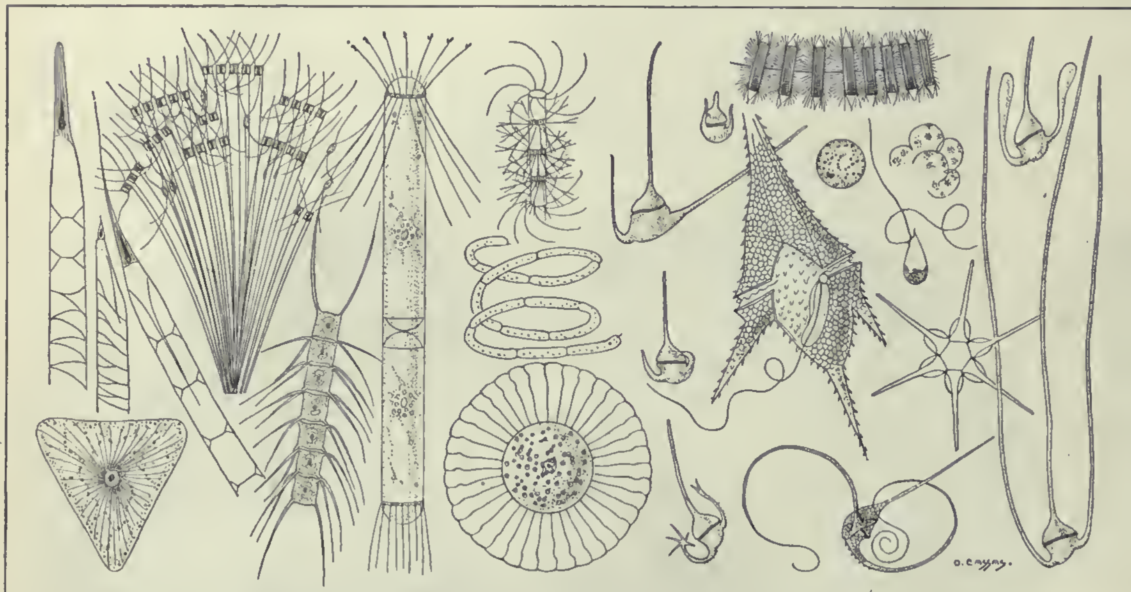
Zostère : *a*, fleur; *b*, fruit.

Applications industrielles des plantes marines. — Ces applications peuvent se grouper en plusieurs catégories, selon l'usage ou les produits que l'on désire obtenir. Nous avons déjà indiqué, au cours du précédent exposé, la plupart des substances contenues dans les algues : matières organiques (gélose, algine, sucres, etc.) et sels minéraux (chlorures, iodures et bromures potassiques, etc.). Tantôt l'algue est exploitée comme engrais, tantôt comme source de produits chimiques ou de substances organiques; il faut, toutefois, constater que l'exploitation est toujours partielle; en Europe, on détruit la masse organique pour traiter les résidus et en extraire l'iode et la potasse. Au Japon, on s'inquiète plus de la gélose; cependant, des procédés de traitement rationnel complet existent. Nous indiquerons ci-dessous combien leur emploi serait avantageux.

Successivement, nous éudierons les applications suivantes :

1° mécaniques, 2° agricoles, 3° applications de la gélose, 4° applications de l'algine, 5° applications alimentaires, 6° extraction des produits chimiques minéraux.

1° *Applications mécaniques.* — Si les algues n'ont qu'un squelette de cellulose absolument ténu, les zostères ont, au contraire, par leur nature de végétaux supérieurs, une cellulose fibreuse dont on peut mécaniquement tirer parti. Ce sont, du reste, les *varechs*, bien connus comme matières de literie; la fibre peut servir à l'emballage, au rembourrage des meubles (elle remplace la fibre de bois, le crin végétal, avec l'avantage d'être ininflammable et de grande légèreté). Pour préparer le varech, il suffit de laver les zostères recueillies en mer avec de l'eau douce pour dissoudre les sels; si les fibres sont blanchies ensuite au chlore ou au chlorure de chaux, elles peuvent donner une excellente pâte à papier ou de la cellulose pour préparer les cotons-poudres.



Quelques éléments du phytoplancton ou plancton composé d'organismes végétaux.


Fucus serratus et vesiculosus.

2° *Applications agricoles.* — Nous avons plus haut signalé l'importance des algues calcaires rouges; les dépôts abondants de ces plantes constituent une remarquable matière pour amender les terres. En Bretagne, les débris de ces algues, sous le nom de *maerl* ou de *merl* s'ils tiennent peu de coquilles, de *traez* s'ils en tiennent beaucoup, de *tangue* lorsqu'ils forment un sable vaseux pouvant contenir jusqu'à 15 pour 100 de substances végétales, sont très recherchés. Naturellement, leur emploi n'est avantageux qu'à proximité des grèves. Il en est de même des nombreux goémons-épaves que les paysans enfouissent dans leurs champs.

Müntz et Girard comparent ces goémons au meilleur fumier de ferme; il vaut cependant mieux employer les algues que les zostères, ces dernières ayant une fibre très résistante aux actions du sol.

	Fucus frais.	Fumier de ferme.
Eau	75 à 80 %	75 à 80 %
Azote	0,15 à 0,50	0,35
Ac. phosphorique	0,2 à 0,3	0,4
Potasse	1 à 2	0,8
Soude	0,5 à 1	»
Chaux	»	1,25

Cet engrais frais n'est utilisé que sur la côte; pour l'employer à plus grande distance, les Américains ont trouvé pratique de sécher le goémon artificiellement et d'enlever 80 pour 100 d'eau; les pertes d'éléments utiles par les fermentations et par les pluies sont ainsi évitées ; l'algue séchée est broyée, ceci pour la rendre plus assimilable. Enfin il convient de mentionner, comme matière d'engrais, les quantités de sels de potasse retirées du traitement chimique.

3° *Applications de la gélose.* — La gélose contenue dans les algues est peu soluble à froid dans l'eau, elle l'est beaucoup plus à chaud et se dépose par refroidissement en gelée, c'est un hydrate de carbone ($C^{6} H^{10} O_{5}$), dont les propriétés se rapprochent de celles des gommes.

Cette matière a reçu quelques applications en thérapeutique, pour préparer les gelées de *carragaheen*, d'*agar-agar*. L'agar-agar, d'origine japonaise, s'obtient en faisant bouillir des algues du genre *gelidium* avec une grande quantité d'eau, clarifiant par addition d'un peu de vinaigre et laissant prendre en gelée au refroidissement. L'eau en excès est retirée d'une façon très originale : les blocs de gelée sont exposés l'hiver à un froid intense; l'eau, peu à peu, se trouve exsudée par la contraction de la masse. L'agar-agar est utilisé, en bactériologie, pour préparer des milieux nutritifs, des cultures de levures sélectionnées (*gélolevures*). Il entre également dans la composition de divers laxatifs, agissant surtout par le grand volume qu'ils prennent en se gonflant d'eau et faisant alors office de balai de l'intestin. Dans l'industrie, la gélose est utilisée comme épaississant et agglomérant pour les apprêts de tissus, pour fabriquer des colles, de gelées, etc.

4° *Applications de l'algine.* — L'algine est le sel de sodium de l'acide alginique contenu dans certaines algues brunes; on la retire en traitant les plantes par une solution de carbonate de soude. Desséchée, elle a l'aspect de gomme adragante, et donne en solution dans l'eau une liqueur visqueuse, non coagulable par la chaleur et ne se prenant pas en gelée; cette dissolution précipite de l'acide alginique par addition d'un acide minéral; elle précipite également, par addition de sels de métaux lourds, d'alcool ou de glycérine. L'acide alginique contient 44,39 de carbone et 3,77 d'azote pour 100.

En pratique, il est peu économique de préparer l'algine par attaque de l'algue avec la solution alcaline; il est préférable d'enlever, par lavages, les sels minéraux et d'employer la matière organique restant avec sa cellulose, celle-ci, très ténue, ne gênant pas. Cette masse, desséchée, est mise, au moment de l'utilisation, en dissolution avec un peu de carbonate de soude.

L'algine se prête à de nombreux emplois; sa nature visqueuse en fait une substance parfaite pour apprêter les tissus et encoller les papiers (à la dose de un kilog. à un kilog. et demi par 100 litres d'eau); pour imperméabiliser les étoffes par trempage dans sa solution, puis insolubilisation de celle-ci par immersion dans un sel de fer, d'aluminium ou de cuivre.


Laminaire. (*L. saccharina.*)

L'algine impure convient pour remplacer le brai dans l'agglomération des poussiers de charbon (0 kg. 5 au lieu de 8 de brai pour 100 kilogr. de charbon); elle sert à rendre les mortiers hydrofuges à la dose d'un kilogramme par mètre cube de mortier; elle peut aussi épurer les eaux et servir de sélénifuge dans les chaudières.

L'alginate alcalin est déjà très visqueux ; on augmente encore cette viscosité en le solubilisant avec des peroxydes alcalins; le *péralginate de sodium* a

les propriétés du savon, émulsionnant et détergent; on l'emploie à la dose de 125 grammes par 100 litres d'eau de coulage au cuvier; 50 kilogrammes de linge exigent un kilogramme de ce sel. Le peralginate de magnésium étant soluble dans l'eau, ce savon d'algues permet le lavage avec l'eau de mer. On utilise encore l'algine pour émulsionner les goudrons, préparer des vernis, etc.

5° *Applications alimentaires.* Les peuples d'Extrême-Orient font une grande consommation des géloses d'algues, principalement pour épaissir leurs sauces. Les divers aliments ainsi préparés et les plantes utilisées ont été déjà étudiés ici (v. *Lar. Mens.*, t. II, p. 321). On utilise également les algues à algine dans le *kombu* japonais; elles représentent un aliment plus substantiel que les géloses, parce que celles-ci, par l'énorme quantité d'eau fixée, donnent un apport extrêmement faible de matières alimentaires; leur seul avantage est de fournir aux aliments un excellent volume pour assurer le jeu des intestins; ceci justifie leur utilité dans la ration alimentaire.

En Europe, l'homme fait peu de cas des algues comme aliment; dans quelques contrées septentrionales, les bestiaux et les chevaux sont nourris avec des goémons-épaves, mais ce fourrage était considéré comme une maigre pitance. Durant la guerre, devant la pénurie de céréales, l'intendant militaire Adrian, imitant ces pratiques, fit quelques expériences sur des chevaux de l'armée. Les résultats ayant été favorables, la question fut étudiée par le Pr Sauvageau. Il résulte des expériences que certaines algues *(laminaria saccharina, l. flexiscaulis, fucus serratus)*, lavées pour les débarrasser des sels solubles, puis séchées et coupées en morceaux, peuvent remplacer à poids égaux la ration d'avoine chez le cheval; la période d'accoutumance est assez longue, au début, l'animal refusant souvent la nourriture offerte. Cette application est intéressante, si l'on remarque que l'importation d'avoine, en 1917, atteignit 144 millions de francs.

6° *Extraction des produits minéraux.* La très faible quantité d'iode contenue dans l'eau de mer (2 milligr. 3 d'iode organique, d'après A. Gautier) s'accumule dans les algues, au point que celles-ci constituent une source importante de ce métalloïde; il en est de même de la potasse. D'après les analyses de Hendrick, les cendres des diverses algues peuvent contenir :

PRODUITS	CENDRES % DE L'ALGUE SÈCHE	COMPOSITION DES CENDRES	
		POTASSE	IODE
Laminaria Cloustonii, tiges.	6,09 %	29,89 %	1,548 %
— lames foliaires. . .	5,31	23,34	1,697
Lam. stenophylla, tiges . .	5,75	33,73	1,045
— lames.	4,72	19,90	1,364
Fucus nodosus	6,19	12,86	0,418
Fucus vesiculosus	6,38	14,95	0,177
Fucus serratus	5,60	17,57	0,220

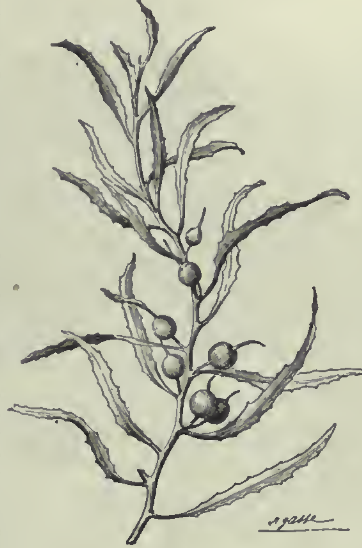
Sur nos côtes, les goémons-épaves sont incinérés sur la grève, en plein air; la cendre ou *salin* résultant contient environ 20,5 à 76,8 de matières solubles, composées de sulfate, de chlorure et d'iodure de potassium et de sodium. Ce salin est lessivé pour enlever les sels; ceux-ci sont séparés par concentration et cristallisation; les iodures et bromures, étant les plus solubles, s'accumulent dans les dernières eaux-mères. Finalement, les eaux-mères, traitées par un acide pour détruire les sulfures et les sulfites, sont précipitées par un courant de chlore. L'iode, déposé, bien lavé, est purifié par sublimation. On peut remplacer le chlore, délicat à employer, par du chlorure de cuivre; l'iode précipite sous forme d'iodure cuivreux, en présence d'un réducteur; les derniers liquides servent à préparer le brome. Le procédé est, en somme, resté le même qu'au temps de Courtois, son inventeur (1812). En 1839, pour obtenir une tonne d'iode, il fallait traiter 17.000 tonnes d'algues fraîches. Si, maintenant, on obtient cette tonne avec 5.000 tonnes d'algues, l'amélioration provient uniquement d'un meilleur choix des plantes.

L'incinération des algues à l'air libre fait perdre par volatilisation une grande partie de l'iode. Pour obtenir un meilleur rendement, plusieurs traitements ont été proposés : distillation en vase clos, fermentation des algues et séparation des sels entrés en dissolution dans les jus par osmose, fermentation acétique des jus, etc.

Ce dernier procédé fut suivi, durant la guerre, par la célèbre fabrique d'explosifs américaine « Hercules Powder », qui demanda aux algues diverses substances nécessaires à ses fabrications. Les plantes, mises à fermenter dans des bacs de bois à 32°C°, avec un peu de chaux pour neutraliser l'acide acétique formé, donnaient, au bout de quinze jours, durant lesquels on aérait périodiquement les jus, des liquides contenant avec un peu de sel marin et d'iodure, 1,5 à 2 p. 100 de chlorure de potassium et 1 à 2 p. 100 d'acétate de chaux. Ces sels étaient séparés par cristallisation; l'acétate de chaux, décomposé en vase clos, fournissait l'acétone, indispensable à la fabrication de la cordite (explosif anglais). On obtenait également de l'iode et des acides supérieurs de la série acétique, en particulier des acides butyrique et propionique, qui, combinés avec de l'alcool, produisaient un solvant apprécié dans l'industrie des poudres sans fumée.

Tous ces procédés sacrifient une partie importante de la matière organique; il existe cependant un traitement rationnel donnant d'une part les substances minérales et, par ailleurs, la matière organique utilisable. Un praticien de ces questions, P. Gloess, a fait breveter une méthode intéressante à ce point de vue : les algues, séchées, sont lessivées par de l'eau légèrement acide; les sels se diffusent à travers les parois des cellules végétales, laissant ainsi la matière organique intacte. Quant aux combinaisons iodées et bromées avec la substance organique, on les détruit par un traitement oxydant en milieu acide.

Avenir de l'exploitation des algues. — Longtemps, outre les goémons employés comme engrais, l'iode et la potasse furent une production avantageuse pour les brûleurs d'algues. Vers 1873, la production atteignait : pour la France 55 tonnes d'iode et 65 pour l'Angleterre, ces pays étant les seuls producteurs. Pour la potasse, notre pays en fournissait 2.000 tonnes à l'état de chlorure. A cette époque, cette industrie était à son apogée. Depuis, la concurrence des gisements potassiques de Stassfurt et l'iode des nitrates chiliens vinrent modifier les conditions économiques; les goémons furent un peu délaissés, ce qui explique le manque de perfectionnements apportés à leur traitement. La guerre, en obligeant les Alliés à rechercher partout la potasse, redonna un nouveau lustre à l'industrie des algues. Les Américains, notamment, réussirent à préparer en 1916 une quantité de produits potassiques représentant 1.472 tonnes de potasse pure, sur les 8.818 de leur production totale. En 1915, les Japonais avaient retiré 1.700 tonnes de sels de potasse des algues, soit le quart de leur consommation.


Type de sargasse ou raisin des tropiques.

Actuellement, en France, on récolte, d'après P. Gloess, plus de 5 millions de tonnes d'algues marines par an (épaves et coupes); sur ce nombre, environ 400.000 tonnes sont incinérées, dont on retire 20.000 tonnes de cendres fournissant 80 tonnes d'iode, 7.000 tonnes de sels de potasse, 3.000 tonnes de sel marin et 10.000 tonnes de charrées.

Pour améliorer les résultats que l'on peut espérer obtenir des algues, il importe de récolter les plantes en abondance. A part le ramassage des goémons-épaves, absolument libre, la coupe en mer est régie par divers règlements (8 février 1868-28 janvier 1890) fixant les époques et conditions de la récolte. Les goémons de rive se coupent à la faucille à marée basse, tandis que les goémons de fond sont récoltés à l'aide de barques montées par des pêcheurs munis de crocs tranchants. Il serait intéressant, à l'imitation des Américains, de pratiquer la coupe avec des navires-moissonneurs, comparables à nos machines agricoles à grand débit. Ces bateaux portent à l'avant un appareil faucheur sectionnant les algues; celles-ci, ramenées à bord par un plan incliné, sont réduites à l'état de pulpe dans un moulin spécial; des barges transportent ensuite cette pulpe du navire à l'usine. Un tel navire peut couper 1.000 tonnes de plantes par jour. (Pour notre usage, en France, il faudrait que l'appareil fût modifié pour fonctionner au milieu des récifs, habitat ordinaire de nos algues.) On perfectionnera le séchage en le pratiquant à l'abri des pluies; de même, on abandonnera les procédés par incinération pour adopter les traitements rationnels. Par eux, au lieu des rendements indiqués ci-dessus, on pourrait obtenir, avec la même quantité d'algues : 200 tonnes d'iode, 200 tonnes de brome, 200.000 tonnes d'engrais potassiques et 60.000 tonnes de matières organiques, analogues à un poids égal d'avoine.

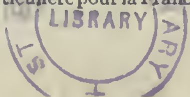
Par de tels procédés, il est possible de mettre à la portée de l'homme une masse considérable de produits utiles, la récolte des champs de mer étant sans limite et à l'abri des vicissitudes qui souvent ruinent les plus belles moissons terrestres. Le développement de nos rivages marins donne à cette question une importance toute particulière pour la France. — Marcel Molinié.

Politique intérieure et extérieure

(*Mars*). — Le mois de février avait été un mois d'attente vide de faits précis. Le mois de mars fut plein de faits précis, gros de conséquences possibles, mais vide, aussi, de solutions pratiques et définitives. Le refus des Allemands d'accepter le concordat financier élaboré par la Conférence de Paris et maintenu par celle de Londres, les sanctions ordonnées par les Alliés, l'accord franco-turc, l'arrangement commercial de l'Angleterre avec les soviets, l'attaque grecque en Anatolie, le plébiscite haut-silésien, l'insurrection de Cronstadt, la paix des bolcheviks avec la Pologne, avec l'Afghanistan et avec les kémalistes, furent assurément des résultats notables et, en d'autres temps, auraient pu avoir sur l'apaisement du trouble européen une influence durable. Si on les regardait de près et si on les comparait entre eux, on s'apercevait des contradictions énormes qu'ils contenaient, des difficultés inextricables qu'ils annonçaient, du trompe-l'œil qu'ils dressaient entre la paix réelle que tout le monde espérait et l'apparence trompeuse qui restait seule debout. Qu'il y eût dans tout cela un effort immense vers une réorganisation de l'Europe, que ces solutions, toutes provisoires, continssent les germes de solutions inattaquables en droit et acceptables en fait, c'est ce qu'il eût été profondément injuste de nier; mais à qui pouvait-il échapper que la grande incertitude qui avait pesé sur nous depuis tant de mois, aussi bien celle qui venait de l'Allemagne que celle qui découlait de la situation moscovite, continuait d'étendre sur nous son ombre glaciale et, en changeant de forme, ne changeait pas d'objet? Et ne pouvait-on pas, au contraire, se demander si la force d'inertie opposée par l'Allemagne n'était pas le symptôme grave d'une force renaissante qui prenait conscience d'elle-même et si la concession accordée par l'Angleterre à la ténacité des soviets n'était pas le commencement d'une capitulation de l'Occident, plus périlleuse qu'une guerre ouverte? Ces points d'interrogation restaient singulièrement troublants, et ils étaient loin d'atténuer la sensation d'instabilité qui restait seule permanente, sans rien annoncer pour l'avenir. Rien n'était encore venu de l'autre rive de l'Atlantique qui pût faire soupçonner si la politique du nouveau président des Etats-Unis apporterait à l'Europe une direction, ou si la grande République américaine, encore troublée par les aspirations gigantesques de Wilson, continuerait de se montrer hésitante devant le rôle généreux et utile de conciliatrice des peuples. L'historien sera certainement frappé plus tard du caractère purement préparatoire des faits accumulés au cours du mois de mars. Préparatoires à quoi? Notre optimisme voulait croire que c'était tout de même, quoique par des voies compliquées et tortueuses, un acheminement vers la réussite du jeu de patience qu'est la vie de l'humanité.

Le premier jour de mars avait été marqué par le premier contact entre la Conférence de Londres et les délégués de l'Allemagne. Le Dr Simons avait apporté les propositions du Reich en réponse aux décisions de la Conférence de Paris. Il offrait une contribution de 50 milliards de marks-or, sur lesquels il déclarait que l'Allemagne s'était déjà libérée de vingt milliards. Pour le surplus, soit 30 milliards, le Reich s'acquitterait par le moyen d'un emprunt international. On a dit, — et cette assertion n'est pas sans vraisemblance, — que les délégués allemands étaient arrivés avec des propositions beaucoup plus raisonnables, mais que, à peine débarqués à Douvres, les nombreux amis et conseillers qu'ils ont en Angleterre les avaient pressés, dans l'intention très évidente de gêner la France et de troubler l'accord des Alliés, à restreindre leurs offres jusqu'à l'extravagante formule à laquelle ils avaient abouti. Si le Dr Simons avait ajouté foi aux conseils qui lui furent alors donnés, l'événement lui avait montré que l'espérance qu'il avait pu concevoir de diviser les Alliés était vaine. L'accueil que fit Lloyd George à l'offre allemande, le discours par lequel il la repoussa en énumérant avec énergie les raisons que les Alliés avaient de se refuser à toute discussion et en rappelant les dommages causés en France par les Allemands, durent retirer au ministre allemand toute illusion.

Pourtant, lorsque, après le délai de quatre jours qui lui fut imparti pour accepter le concordat de Paris, le Dr Simons revint devant la Conférence pour déclarer l'Allemagne insolvable, il ne sembla pas avoir compris la gravité de la situation. Pas une des paroles qu'il prononça ne fut dans le ton qui eût convenu, et ses déclarations relatives à la responsabilité de la guerre prouvèrent une fois de plus que l'Allemagne de 1921 ressemble comme une sœur jumelle à l'Allemagne de 1914. Il ne fut même pas arrêté par l'importance des sanctions qui lui avaient été annoncées en cas de non-acceptation des décisions alliées : occupation des ports rhénans qui servent de débouchés au bassin de la Ruhr — Dusseldorf, Ruhrort, Duisburg —, établissement d'une ligne douanière le long du Rhin, prélèvement de 50 p. 100 sur la valeur des marchandises exportées à l'étranger. Espéra-t-il intimider les



Alliés, crut-il à la possibilité d'une tractation avantageuse après son refus, comme il avait tenté de la réaliser avant l'échéance de l'ultimatum, rien de cela n'est impossible ? Pensa-t-il que les sanctions ne seraient qu'une menace sans suite ? N'oublions pas que, si la loyauté de Lloyd George ne peut être suspectée, non moins que sa volonté de nous faire réaliser une réparation intégrale de nos pertes, son vif désir, qu'il n'a jamais caché, d'arriver à un règlement amiable et l'extrême sensibilité de ce cerveau remarquable, mais mobile et toujours sous le coup d'une impulsion, pouvaient porter le ministre allemand, peu embarrassé de franchise et de droiture, à imaginer une action heureuse des influences dont il croyait disposer et une volte-face favorable à ses vues. Là encore, il se trompait. Lloyd George fut, après le *non possumus* des Allemands, ce qu'il avait été en présence de leurs offres inconscientes, l'allié sûr, fidèle à sa parole. Le lendemain du jour où le Dr Simons avait notifié son refus, les sanctions commençaient d'être appliquées par l'occupation militaire de Dusseldorf, Ruhrort et Duisburg. L'Angleterre et la Belgique collaboraient sans hésitation à cette mesure coercitive. Les Etats-Unis, sans prendre part à cette manœuvre militaire, maintenaient leurs troupes en Rhénanie. Seule, l'Italie, tout en acquiesçant sans enthousiasme aux mesures prises, s'abstenait de tout geste actif.

La France, si fortement engagée dans la question des réparations, avait donc la satisfaction morale de rendre évidente aux yeux de l'Allemagne l'union des Alliés et d'accroître la gêne qui résulte, pour le Reich, de l'occupation de la Rhénanie. Elle voyait, peu après, l'Angleterre et la Belgique voter les lois relatives à la perception des prélèvements de 50 p. 100 sur la valeur des exportations allemandes. Elle voyait aussi l'organisation du nouveau régime douanier du Rhin se discuter, sans aboutir rapidement, d'ailleurs. Mais quelle était la valeur intrinsèque des mesures envisagées ou exécutées ? Il était très difficile de le dire, et toute prévision eût été imprudente. Il apparaissait seulement que la taxe de 50 p. 100 donnerait en Angleterre un produit très supérieur à celui qu'elle obtiendrait en France et que, par suite, un règlement devrait intervenir entre les Alliés pour la répartition de cette contribution. Quant à l'occupation des débouchés du bassin de la Ruhr, elle ne pouvait manquer de gêner l'Allemagne, et elle permettait, le cas échéant, de resserrer l'entrave économique qu'elle créait au profit des Alliés. Elle étendait, en fait, le contrôle allié sur la production charbonnière et textile de la rive gauche du Rhin et de la Westphalie, sur toute l'industrie sidérurgique et textile de la Westphalie, sur de grands centres comme Essen, Solingen, Bochum, Elberfeld, Barmen, et elle pouvait les paralyser en partie. Même en supposant que, par des artifices fiscaux ou par l'établissement d'itinéraires fluviaux compliqués, l'Allemagne pût arriver à limiter le dommage, elle ne pouvait le supprimer. Cette gêne nous était-elle profitable ? Toute la question était là et, seul, l'avenir pouvait nous renseigner.

L'Allemagne avait, d'ailleurs, affecté d'accepter d'un cœur léger le resserrement de l'occupation alliée. Elle avait protesté bruyamment et grossièrement; elle avait fait au Dr Simons une réception de triomphateur, compensée peu après par des critiques amères; elle avait persisté dans sa politique négative à l'égard des obligations que lui créait le traité de Versailles. En effet, puisqu'elle repoussait le concordat qu'on lui avait offert, il n'y avait plus devant elle que le traité de Versailles, et elle ne négligeait rien pour manifester son dédain à l'égard de cet acte solennel. L'échéance du 20 mars étant arrivée, la Commission des réparations avait, comme elle le devait, invité le Reich à verser les 20 milliards prévus pour cette date par le traité. L'Allemagne, prétendant qu'elle avait déjà versé la valeur de 20 milliards, alors que la Commission des réparations n'admettait les fournitures faites que pour 8 milliards, proposa de reviser les évaluations et d'entreprendre des tractations verbales et déclara, d'ailleurs, qu'elle ne payerait pas. La Commission des réparations n'eut pas de peine à rétorquer les arguments du ministère allemand, et elle notifia le refus de nos ennemis aux puissances en les invitant à recourir à des sanctions. Mais l'Allemagne ne payait pas.

Cette attitude uniformément opposée par l'Allemagne aux demandes financières des Alliés conformes aux clauses, acceptées par elle, du traité de Versailles, procède d'un système très raisonné, dont les buts principaux sont les suivants : rendre caduc en fait le traité de Versailles par l'inexécution des clauses qui sont vitales pour les Alliés et principalement pour la France; — démontrer que l'Allemagne, ruinée par la guerre, est dans l'incapacité absolue de s'acquitter de la dette écrasante mise à sa charge et exposée, si on la contraint, à la révolution la plus dangereuse pour ses voisins. Ce système a été jusqu'ici suivi avec une remarquable continuité dans la résistance, mais jamais, peut-être, il ne s'était affirmé aussi nettement que depuis les Conférences de Paris et de Londres. Nous avons dit souvent ce qu'il fallait penser de la misère économique de l'Allemagne et de la possibilité d'une révolution communiste dans ce pays. Sur ce dernier point, si une révolution est à craindre en Allemagne, ce ne peut être qu'une révolution monarchiste. Il faut se montrer très réservé dans l'appréciation qui doit être faite des mouvements communistes qui, de temps à autre et à la fin de mars en particulier, étaient annoncés par les journaux. Presque aussitôt réprimés que nés, ils arrivent à point nommé lorsqu'il est question de désarmement ou de sanctions économiques, et ils ne paraissent point troubler l'économie générale du Reich. Au surplus, tout ce que nous savons sur l'organisation des formations militaires volontaires — Orgesch et Sicherheitspolizei — toutes les prescriptions aux membres de ces formations relativement à la concentration des armes et des munitions tendaient beaucoup plus à nous montrer, nous l'avons déjà dit, un pays fortement militarisé, à la mode prussienne de 1808-1813, qu'un pays exposé à devenir la proie des anarchistes et des bolcheviks. Nous ne saurions être trop attentifs à cette question et la prendre trop au sérieux pour qu'elle ne tourne pas au tragique.

Quant à la prétendue détresse financière de l'Allemagne, dont nous avons parlé le mois dernier, les renseignements les plus autorisés ne peuvent nous la représenter que comme un camouflage. L'Allemagne n'a pas jusqu'ici tiré de l'impôt indirect ce qu'elle devrait en obtenir; ce qu'elle tire du sucre et du tabac est insignifiant. Le déficit de ses chemins de fer est sérieux, mais elle envisage avec certitude le rétablissement prochain de la situation de ses voies ferrées par l'augmentation des tarifs, qui est loin d'être égale à celle que nous supportons en France; — sa circulation fiduciaire diminue, alors que la nôtre reste stationnaire, en admettant que nous ne soyons pas obligés de l'augmenter; — alors que nous émettons des emprunts à 6 p. 100 et que nos grands établissements financiers prêtent au taux de 8 p. 100, l'Allemagne peut trouver de l'argent à 4,50 p. 100; — ses grandes firmes industrielles n'hésitent pas à s'emparer d'entreprises immenses ou à les contrôler souverainement en y engageant des centaines de millions. On pourrait multiplier les faits, et on a pu écrire et démontrer que la responsabilité de la crise des changes, qui nous est si lourde, incombait en très grande partie à l'organisation bancaire allemande. Tout cela n'est pas le fait d'un pays aux abois, incapable de faire face à ses échéances, acculé à la faillite et à la ruine. C'est plutôt la marque d'une reconstruction rapide, avec des matériaux intacts, de l'édifice qui aurait pu se lézarder, mais qui, à aucun moment, n'a tremblé sur ses fondations; c'est aussi l'indice d'une grande audace économique, qui escompte avec raison le succès et qui se sent soutenue par une discipline économique sans défaillance; c'est peut-être, enfin, le symptôme significatif des espérances solides que fait naître l'éventualité de la reprise des opérations commerciales avec la Russie, préparée par l'Angleterre.

Tout ce que l'Allemagne avait fait pour influer sur le plébiscite en Haute-Silésie rentrait dans le même système. Il s'agissait de démontrer que la Haute-Silésie est indispensable à la vie de l'Allemagne. A Londres, l'argument avait été de premier plan. On lui avait tout subordonné. Le résultat du plébiscite du 20 mars, quoique la majorité eût été favorable au Reich, n'avait pas été tout à fait ce que l'Allemagne avait espéré. Les villes industrielles s'étaient affirmées allemandes, le district minier avait été pour la Pologne. L'appoint de 180.000 voix apportées d'Allemagne n'avait pu donner à l'Allemagne le triomphe qu'elle escomptait. La question du partage de la Haute-Silésie se posait donc, problème sérieux pour les Alliés et pour l'Europe, qui pouvait être une source de trouble et qui à l'Allemagne fournira, selon la solution qu'on lui donnera, soit une nouvelle raison de clamer sa misère et de ne pas payer, soit une source importante, sans contrôle possible, de puissance industrielle et militaire.

L'Allemagne se débat contre les conséquences de la guerre qu'elle a commis le crime d'engager. Sa mauvaise foi et son orgueil ne lui permettent pas d'avouer sa faute, et elle fuit le châtiment. Il y a là, chez ce peuple, une tare morale que rien ne peut effacer. Mais cette inconscience et cette duplicité, servies par une unité que nous avons fortifiée, restent un grave danger. Sous le voile de ses protestations et sous les apparences amplifiées de sa ruine, l'Allemagne se reconstitue, et c'est encore pour elle un moyen de nous attaquer que de se refuser à remplir ses engagements financiers. Elle compte bien que sa résistance viendra à bout de la nôtre. Il faut lui administrer la preuve contraire. La Conférence de Londres avait réalisé l'unité de front des Alliés. Il fallait tout faire pour que, dans l'offensive de paix, comme dans l'offensive de guerre, la victoire restât au droit.

La question allemande s'était donc, en mars, relativement peu éclaircie ou, plutôt, l'Allemagne s'était efforcée de l'embrouiller davantage. La question russe était-elle moins obscure ? Il eût été difficile de conclure affirmativement. L'accord anglo-russe, — ou plutôt l'*Arrangement commercial*, comme on l'appelait par euphémisme, — avait été accueilli comme un triomphe par le gouvernement des soviets, et on doit reconnaître que la signature de ce véritable traité, la constatation officielle que le gouvernement de Lenine était le gouvernement de fait de la Russie, ressemblaient singulièrement à une reconnaissance totale du pouvoir bolchevik. Bien plus, le discours — et il n'était pas pour surprendre outre mesure dans la bouche du Premier anglais — par lequel Lloyd George, faisant état d'une harangue étrange prêtée à Lenine, où le despote russe annonçait, avec plus d'astuce que de prudence, des intentions presque réactionnaires, faisait entrevoir comme acquise la transformation du régime communiste et le retour de la Russie aux règles ordinaires de la vie économique et politique des peuples civilisés, ce qui apparaissait comme une avance à Lenine et le prélude de relations plus régulières. Mais cet accord même renfermait des réticences et des obscurités; il n'était signé que pour un an; il n'engageait les contractants que dans des limites très larges, dans lesquelles ils pouvaient se mouvoir en toute liberté; il était enfin, vu l'état de l'industrie et des voies de communication russes, d'une exécution si difficile qu'on pouvait se demander s'il n'était pas une simple façade derrière laquelle il n'y avait que des ombres et, peut-être, une trahison.

En effet, on ne pouvait douter — et nous l'avons dit trop souvent pour y insister plus longuement — que le but unique de Lloyd George, lorsqu'il avait



Le roi de Suède Gustave V salue le drapeau français dans la cour de l'Elysée, le 18 mars 1921. — Phot. Rol.

engagé des conversations avec les soviets par l'intermédiaire de Krassine, avait été le même que tous les gouvernements anglais ont eu, en tout temps, dans leurs relations avec la Russie : préserver l'Asie et spécialement l'Inde et ses abords de l'influence et de la pénétration de la Russie. Asiatique toujours, malgré les apparences, la Russie est, par sa masse et par son esprit, attirée vers l'Asie, et l'Asie ne répugnera jamais à une main-mise russe. Lloyd George avait voulu écarter le péril russe de la route de l'Inde. Y avait-il réussi ? Sans doute, Lenine et les soviets s'engageaient à cesser toute propagande vers l'Asie et les possessions anglaises, à s'abstenir de toute action en Afghanistan, tandis que l'Angleterre, par réciprocité, abandonnait toute intervention chez les allogènes de l'ancien empire russe : Finlande, Lithuanie, Lettonie, Pologne et Bessarabie. Y avait-il équilibre entre les deux engagements ? Si la Russie pouvait se croire définitivement débarrassée de toute crainte d'intervention anglaise précisément sur la frontière où le traité de Versailles avait voulu former contre elle une barrière que toutes les puissances signataires auraient dû défendre, que valait l'engagement russe à l'égard de l'Asie et comment, à l'heure où se signait l'accord de Londres, s'expliquait cet autre accord par lequel les soviets et l'Afghanistan liaient leur politique ? Qui trompait-on ? Il y avait des chances pour que ce fût l'Angleterre. D'autre part, quel était le sens des traités signés, disait-on, entre la Turquie kémaliste et les soviets, à l'heure où la Conférence de Londres croyait avoir ouvert la voie au règlement de la question turque dans un sens favorable aux Alliés ?

Il ne fallait donc pas, en présence de l'accord anglo-russe, se forger des espérances étendues, pas plus qu'il ne fallait accorder créance plénière aux déclarations modérées par lesquelles Lenine aurait, avec une franchise et une naïveté qui lui ressemblent bien peu, dévoilé ses plans de reconstruction de la malheureuse Russie. Il fallait plutôt se tenir en garde contre une duplicité d'autant plus dangereuse qu'aux yeux du fanatisme de Lenine elle était évidemment partie essentielle d'un système de propagande que le bolchevisme, sous peine de suicide, n'était pas maître d'abandonner. L'Angleterre et Lloyd George risquaient d'être dupes et, avec eux, tout l'Occident. Ceux qui se souviennent de l'attitude anglaise à l'égard de la Révolution française sont en droit de s'étonner du contraste qu'elle formait avec la politique présente du cabinet anglais et de suspendre leur jugement.

Quelle était, cependant, la situation exacte du gouvernement des soviets à l'intérieur de la Russie, et l'accord anglo-russe qui, en fait, habilitait Lenine au regard de l'Occident, n'arrivait-il pas précisément au moment où son pouvoir était compromis en Russie même ? Comme toujours, il était impossible de répondre avec certitude à cette question. Des troubles d'une extrême gravité avaient éclaté en Russie au début de mars. A Moscou, et surtout à Pétrograd et à Cronstadt, une véritable insurrection avait paru un moment victorieuse. La révolte de la flotte, sous Lenine comme sous Nicolas, avait été l'épisode essentiel de cette contre-révolution qui, peut-être, tendait à un régime pire que celui des soviets. Nous manquions de détails sûrs. On savait seulement que la lutte avait été terrible, sans pitié, et que, comme il arrive toujours, l'absence totale de cohésion, d'organisation et de moyens de résistance chez les insurgés avait rendu facile la victoire de l'armée rouge de Trotsky, bien organisée et bien commandée. Toutefois, il n'était pas certain, à la fin de mars, que le calme fût entièrement rétabli, et nous ignorions en quel état le pouvoir réel de Lenine et Trotsky était sorti de cette crise, l'une des plus graves peut-être qu'eût subies le bolchevisme. Nous n'étions pas fixés non plus sur l'état social présent de la Russie. Il paraissait du moins probable — et ceci restait dans l'ordre de marche régulier qu'ont suivi toutes les révolutions profondes — que du milieu des ruines russes sortait une nouvelle société où une bourgeoisie naissante et une classe paysanne mieux assise qu'autrefois allaient peut-être former la base d'une Russie rénovée. Il ressortait de tout cela que la révolution russe évoluait, sans qu'on pût dire au juste vers quelle transformation et vers la prépondérance de quels éléments. Mais, encore une fois, le moment de cette évolution, incertaine dans ses principes et dans son but, était-il celui qu'il eût fallu choisir pour donner au gouvernement de Lenine, sanglant et suspect plus que jamais, l'appui moral que lui apportait l'Accord de Londres ? Ne donnait-on pas ainsi à ceux qui avaient perdu la Russie et risqué de bouleverser l'Europe une assurance et une liberté d'action bien périlleuse encore ? Au jour où se posait pour la Pologne, à l'état aigu, la question de la Haute-Silésie, était-il sage de rendre la main à la Russie ? Sans doute, la Pologne et les soviets avaient signé la paix. Cette paix était-elle sûre, et allait-on la fortifier en notifiant à Lenine que l'Angleterre, décidément, se désintéressait de la Pologne ? Questions graves, on le reconnaîtra, et d'où dépendait la paix de l'Europe. — Certes, on avait le droit de se ranger à l'opinion de Lloyd George, de penser que la Russie était de bonne foi, qu'elle cherchait seulement à assurer ses frontières, que les traités avec la Pologne, l'Afghanistan, la Turquie n'avaient d'autre but que de fonder la paix avec ses voisins et que, se consacrant au travail intérieur, elle allait, assagie, se refaire une vie normale et rentrer dans l'ordre historique ; que, d'ailleurs, l'Angleterre avait les mains libres, que l'accord Krassine n'était qu'un coup de sonde et que, s'il était prouvé qu'on s'était joué de la loyauté anglaise, les choses reviendraient au *statu quo ante*. C'était la solution de grand optimisme. Nous devions la noter, et on ne pouvait que souhaiter que Lloyd George eût raison contre les pessimistes défiants. Il restait, pourtant, en tout cas, la question de savoir comment l'Allemagne exploiterait tout cela et si ce n'était pas pour elle qu'on tirait les marrons du feu. Peut-être Lloyd George, tout à la minute présente, n'avait-il pas examiné d'assez près les perspectives, prochaines et surtout lointaines, que son geste à l'égard des Russes pouvait ouvrir à l'Allemagne vaincue, mais toujours de sang-froid et incapable d'oublier.



Un régiment d'alpins français arrivant à Dusseldorf, le 8 mars 1921. — Phot. Manuel.

Ainsi, les événements européens continuaient à se croiser en tous sens, sans pouvoir reprendre leur cours régulier. L'Orient turc n'avait pas échappé à cette fatalité. Si la Conférence de Londres avait consommé un accord entre la France et la Turquie, la Grèce semblait, par contre, y avoir puisé une nouvelle ardeur guerrière. Les mêmes Hellènes, qui avaient voté contre Venizelos parce qu'il maintenait une armée en Anatolie, avaient accepté d'enthousiasme l'idée d'une nouvelle guerre, qu'ils espéraient glorieuse, mais facile, contre les kémalistes. Les premières opérations leur étaient favorables. Mais, fin mars, rien de décisif n'était intervenu. Les Alliés laissaient faire, beaucoup plus par fatalisme que par politique raisonnée. Mais, là encore, il y avait une inconnue, qui restait liée en fait à l'inconnue russe et à l'inconnue allemande. Quel était le jeu allemand dans les affaires gréco-turques ? Il eût été intéressant de le savoir.

Enfin, qu'allait-il advenir du coup de main tenté en Hongrie par Charles de Habsbourg, de la révolution royaliste, préparée sans doute de longue main, qui s'affirmait brusquement aux derniers jours de mars ? Rien pouvait-il mieux faire éclater l'instabilité des solutions adoptées à l'orient de l'Europe, et la comédie grecque n'allait-elle pas avoir une réplique en Hongrie ?

Comme nous l'écrivions plus haut, si variés qu'aient été les faits accomplis pendant le mois de mars, il était impossible de prévoir ce qui sortirait de chacun d'eux, et les conjectures allaient leur train. On attendait, d'ailleurs, avec intérêt les indications qui viendraient d'Amérique. Le président Harding, en prenant possession du pouvoir, avait publié un message essentiellement américain, d'où il était impossible de tirer aucune conclusion au sujet de la future politique extérieure du nouveau gouvernement. Le cabinet américain, d'ailleurs, n'était pas d'une homogénéité absolue ni de tendances nettes. Hays et Daugherty s'y opposaient à Hughes, à Hoover, à Mellon et à Wallace. Si les probabilités étaient pour une politique protectionniste qui permettrait aux Etats-Unis de reprendre leur aplomb, il était probable aussi qu'à l'égard de l'Europe, et toutes réserves faites sur le Pacte des nations, l'orientation resterait ce qu'elle avait été pendant la guerre. Quoi qu'il en fût, le président Harding, prudent, avait commencé par ne s'engager avec personne. Il avait laissé les troupes américaines en Rhénanie. Il allait recevoir l'ambassade française qui lui apportait, par la voix autorisée de Viviani, déjà connue et hautement appréciée en Amérique, les vœux de la France, qui attend, confiante, la continuation d'une amitié séculaire. Mais, déjà, les nouvellistes et les semeurs de discorde s'ingéniaient à brouiller les cartes. Nous avions dans l'idée qu'ils n'y parviendraient pas.

La vie intérieure des grands Etats de l'Europe s'était continuée dans les voies qui leur sont accoutumées et qui ne varient guère. L'Angleterre traînait toujours l'infernal boulet de la guerre civile irlandaise. La terreur et les représailles restaient la seule règle de gouvernement. L'annonce de l'application de la loi de *Home rule* et de la réunion des Parlements irlandais ne semblait pas de nature à contenter qui que ce fût et, par suite, à procurer la paix. Les deux partis restaient implacables dans leur décision, et la sympathie du président Harding manifestée à l'Irlande ne paraissait pas devoir peser sur la marche des événements. Le peuple anglais supportait cette épreuve sans paraître en souffrir, et il semblait bien que l'idée de l'unité anglaise et de la nécessité de la maintenir tenait lieu de beaucoup d'autres sentiments qui, chez d'autres peuples d'un autre tempérament, eussent provoqué d'irrésistibles mouvements d'opinion. Le peuple anglais marchait avec son gouvernement. Le gouvernement le sentait si bien, malgré quelques échecs électoraux, que Lloyd George, au moment même où il traitait avec les soviets, n'avait pas hésité à faire prévoir des élections générales à brève échéance et avait convié les unionistes à la lutte contre le parti socialiste. La démission de Bonar Law et son remplacement par Chamberlain, qui était loin d'avoir l'autorité morale de son prédécesseur, ne pouvait qu'affaiblir la coalition. On parlait d'une grève des mineurs, qui pouvait déclencher un mouvement ouvrier très grave et mettre en péril toute l'industrie anglaise. Cependant, Lloyd George n'hésitait pas à envisager une consultation électorale. On pouvait penser qu'elle ne changerait rien à la situation des partis dans ce pays, où la stabilité gouvernementale est un principe respecté, que nous voudrions connaître.

En Italie, le ministère Giolitti songeait aussi à des élections générales. La Chambre avait été mise en vacances, sans que l'effort qu'on avait annoncé contre le comte Sforza et le ministère, après la Conférence de Londres, eût abouti même à une apparence d'ébranlement. D'autre part, le parti socialiste, déconsidéré par les violences des extrémistes, avait perdu du terrain. Dans la lutte violente engagée entre révolutionnaires et partisans de l'ordre, il s'avérait que l'avantage restait aux derniers. L'heure semblait propice pour permettre à l'Italie, après la guerre et l'agitation communiste, de revenir à son développement régulier. Nous devions de plus en plus souhaiter que notre voisine prît conscience d'elle-même et se préservât de l'influence germanique qui tend à l'envelopper perfidement. Il serait bon que nos amis comprissent que maintenant il y a, entre eux et l'Allemagne, l'idée qu'ils occupent les routes de l'Adige que l'Allemagne a toujours considérées

comme siennes. La partie n'est plus ce qu'elle était au temps de la Triplice. L'Italie ne peut plus se laisser dominer par ceux qui n'ont pas renoncé à l'asservir.

L'Espagne avait à son passif un drame douloureux de plus. Le premier ministre Dato avait été assassiné, victime du terrorisme syndicaliste. L'ordre n'avait pas été troublé. Mais le ministère Allendesalazar, qui devait succéder au ministère Dato, avait fort à faire pour remettre la Péninsule dans une situation de paix et de prospérité.

En France, on avait suivi avec une attention passionnée les débats de Londres. On avait accueilli avec satisfaction l'application des sanctions sur le Rhin. On avait soif de justice, et on jugeait avec une sévérité croissante l'attitude de l'Allemagne. La Chambre avait approuvé, à une grosse majorité, les déclarations éloquentes et précises de Briand, à son retour d'Angleterre. On sentait de nouveau le besoin d'union. On sentait aussi celui de l'économie. La situation financière restait tendue. Le Sénat, désireux de supprimer toutes les dépenses inutiles et aussi de marquer son rôle, prolongeait la discussion du budget. — La vie devenait moins chère, sans régularité d'ailleurs, et avec des inégalités qui risquaient de compromettre l'équilibre économique. — Une élection partielle, à Paris, avait donné l'avantage au parti dit «de l'Entente». Mais la lutte avait été très vive avec le parti communiste. Elle avait fourni l'occasion aux divers tronçons du parti socialiste de montrer ce qu'ils étaient et l'incertitude de leurs principes. Certaines décisions de faiblesse n'avaient pas marqué que l'énergie du caractère fût la qualité dominante de plusieurs. On avait pu craindre, au contraire, que l'esprit sectaire, le scepticisme politique et les ambitions privées ne fussent les seuls éléments de convictions qui s'efforcent de s'affirmer sincères et indépendantes. Du moins cette élection avait montré aux esprits éclairés, désireux de réformes sociales dans la tradition française et l'ordre public, que l'abstention est, dans tous les cas, la pire des solutions et la plus coupable. L'heure de l'indifférence n'a pas sonné. L'attitude des partis extrêmes le prouve assez. Nous sommes obligés de rappeler cette réalité à quelques-uns qui seraient portés à l'oublier. — JULES GERBAULT.

Succession. *Limitation de la vocation héréditaire.* Sans porter atteinte à la liberté de tester, la loi du 31 décembre 1917 (art. 17) a décidé qu'en l'absence de testament et d'héritiers successibles en ligne directe, la totalité de la succession, à défaut de parent collatéral au sixième degré dans une ligne, passerait à l'héritier de l'autre ligne; — qu'à défaut d'héritier au sixième degré dans les deux lignes, elle serait dévolue au conjoint survivant; — qu'à défaut de conjoint survivant, elle serait dévolue à l'Etat. La vocation héréditaire des collatéraux se trouve donc limitée au sixième degré, c'est-à-dire aux cousins issus de germains, exception faite des descendants des frères et sœurs du défunt, qui continuent à succéder jusqu'au douzième degré, comme les héritiers en ligne directe.

Lorsque le défunt n'est pas capable de tester, tout en n'étant pas frappé d'interdiction légale, sa succession est recueillie par ses héritiers jusqu'au douzième degré : il s'agit ici des personnes en insanité d'esprit et des mineurs de moins de seize ans, mais non des mineurs de plus de seize ans, qui ont une capacité restreinte de tester.

La loi du 31 décembre 1917, applicable depuis le 24 avril 1920, peut étendre dans des proportions considérables le droit de déshérence de l'Etat.

Lorsqu'une succession aura été appréhendée par l'administration des domaines et que des tiers la revendiqueront, ceux-ci établiront leur qualité de parents au degré successible du défunt. D'après la jurisprudence de la Cour de cassation (Civ., 15 déc. 1913), rappelée par l'instruction de l'enregistrement du 1er décembre 1920, la totalité de la succession devra être restituée au successible le plus diligent, même s'il existe d'autres parents plus proches en degré et demeurés inactifs. — MAX LEGRAND.

Tendresse (LA), pièce en trois actes, en prose, de Henry Bataille, représentée pour la première fois au théâtre du Vaudeville le 23 février 1921.

Barnac a cinquante ans. Auteur dramatique illustre, il appartient à l'Académie française, et il est président de la Société des auteurs dramatiques. Aux visites qu'il reçoit on comprend l'influence dont il dispose. Un archevêque, Mgr de Cabriac, vient solliciter sa voix pour la docte confrérie. Une illustre sociétaire de la Comédie-Française, Mlle Marelle, implore un rôle. Une débutante, Mlle Mabella, s'offre pour tous les rôles qu'on voudra. L'agent de la Société des auteurs dramatiques, Guérin, nous fait voir quelle situation considérable Barnac occupe dans le monde des lettres. Il est une grosse personnalité, et sa carrière est magnifique.

Sa vie privée n'est pas moins enviable. Il a pour amie une comédienne illustre, Marthe, trente ans. Il l'adore, et il en est tendrement aimé. Elle est toute son âme, et cet amour lui conserve sa jeunesse de cœur. Chaque jour, il la guette de sa fenêtre, la voit arriver et, quand elle entre, c'est du soleil qui embrase son cabinet de travail.

Mais il a des amis, des confrères envieux et médisants, Genius, Legardier. Ils vont baver sur cette fleur d'automne. Ils sèment la graine empoisonnée du soupçon et du doute dans l'âme confiante de Barnac. Est-il assez naïf pour croire que Marthe lui est fidèle ? N'est-il pas assez intelligent pour comprendre qu'à son âge il est sûrement trompé et que Marthe a certainement un autre amant ?

Et voilà Barnac désemparé, défiant, inquiet. Il veut savoir, et il saura. Il est auteur dramatique ; il sait comment on éclaircit et on dénoue les situations incertaines. Il emploie donc un moyen de théâtre : il feint de partir pour Melun, et il convoque en son absence ceux qu'il soupçonne. Il installe derrière un rideau sa sténodactylographe, Mlle Tigraine. Elle devra prendre *in extenso* tout ce qui se dira dans la pièce en son absence. Ainsi il sera fixé sur le compte de Marthe et de ses rapports avec ces messieurs.

On le croit parti. Marthe reçoit Carlos Jarry, puis de Jolligny Nemours. La conversation est banale et ne donne rien. Voici un bon petit collégien, Jean d'Azincourt, qui a obtenu un rendez-vous sous prétexte de collection d'autographes. Marthe le regarde avec intérêt, mais ce n'est pas lui encore qui est le rival heureux de Barnac.

Celui-là, c'est le suivant, Alain Sergyll, un modeste acteur de cinéma. Avec celui-là, il n'y a plus de doute. Nous sommes renseignés.

Barnac se montre alors. Il feint d'être de retour et d'avoir dans le wagon crayonné un scénario sur lequel il voudrait l'avis de son amie. Celle-ci, souriante, heureuse de revoir cet homme qu'elle aime malgré tout, prend le papier dactylographié, commence à lire, et pâlit : c'est le compte rendu intégral des conversations qu'elle vient d'avoir. Impossible de contester ou de nier. Comme preuve, on ne fait pas mieux. Le moyen théâtral a réussi.

Marthe ne nie pas. Mais elle explique. Sa liaison avec Alain n'entame pas la grande affection qu'elle a pour Barnac. Mais Alain a le charme de la jeunesse, et Barnac n'y peut plus prétendre. Celui-ci a d'abord un moment de fureur; il se précipite sur l'infidèle pour la tuer. Mais il se reprend, se ravise et la chasse.

Au IIIe acte, dix-huit mois ont passé. Barnac est un vieillard seul et déchu. Il a compris ce qu'était la tendresse de Marthe. Il lui pardonne, et il a besoin de la garder, de s'occuper d'elle, de lui prodiguer les trésors d'affection dont il ne sait que faire. A présent, il lui permet Alain, à qui il rendra même un service. Il tue son amour et, des cendres de son cœur, il fait de la tendresse, un sentiment doux et calme, dans lequel il entre de l'intérêt, de l'affection, de la protection. C'est comme un rameau détaché de l'amour, qui poussera encore des feuilles en s'appuyant au sol.

Ne pouvant espérer le bonheur dans une passion qui n'est plus de son âge, il le trouvera dans ce sentiment paisible et charmant, dans cette amitié platoniquement amoureuse, qui fleurira, comme une rose d'automne, les derniers reflets de l'été de la Saint-Martin.

Il était délicat de faire un sujet dramatique avec ce thème, qui distingue deux états d'âme voisins, avec l'analyse subtile de la vie sentimentale, de projeter les feux de la rampe sur des lambeaux d'humanité dont les palpitations douloureuses seraient plus aisément notées dans un roman. Mais Henry Bataille est un des plus adroits et des plus vigoureux parmi nos dramaturges; il a charpenté ingénieusement, solidement, sa construction et placé au faîte, en plein IIe acte, une scène capitale et profondément troublante, où l'on sent couler de l'âme humaine : celle de l'explication entre Barnac trahi et Marthe inculpée. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Yvonne de Bray (*Marthe*), Hérouett (*Marelle*), Legrand (*Mabella*), Dancourt (*Tigraine*); et par MM. Félix Huguenet (*Barnac*), A. Luguet (*Alain Sergyll*), Bour (*Genius*), Mauloy (*de Jolligny Nemours*), Pierre Juvenet (*Carlos Jarry*), Gildès (*Mgr de Cabriac*), Jean Aymé (*Legardier*), Fernal (*Guérin*).



Les Alpins à Dusseldorf. — La garde du drapeau (8 mars 1921). — Phot. Manuel.

Timbre. Dr. fisc. *Timbre des effets de commerce.* Les tarifs que comportait le droit proportionnel de timbre applicable aux effets de commerce n'ont pas été modifiés par la loi du 25 juin 1920, qui a créé de nouvelles ressources fiscales, mais par l'article 11 de la loi du 31 décembre 1920. (Instruction de l'Enregistrement du 15 janvier 1920.)

Cet article a introduit dans la législation du timbre proportionnel une distinction entre les effets à court terme et les effets à long terme : le tarif est de 0 fr. 05 par 100 francs ou fraction de 100 francs lorsque l'échéance n'est pas à plus de six mois, de 0 fr. 10 lorsque l'échéance est à plus de six mois ou qu'aucune échéance n'est indiquée. L'effet payable à vue est passible du droit de 0 fr. 05, à la condition d'être présenté au payement dans les six mois de sa date : dans le cas contraire, le détenteur doit, dans la quinzaine qui suit l'expiration des six mois, timbrer l'effet au droit supplémentaire de 0 fr. 05 p. 100, sous peine d'une amende de 6 p. 100 du montant de l'effet, plus cinq décimes.

Les tarifs de l'article 11 de la loi du 25 juin 1920 s'appliquent à tous les effets de commerce, négociables ou non : lettres de change, billets à ordre ou au porteur, billets simples, délégations et mandats servant à procurer une remise de fonds de place à place, et, bien que la loi ne le dise pas, aux warrants, mais non aux chèques, qui ont un régime fiscal particulier. Les effets qui, souscrits en France et tirés sur l'étranger, sont payables hors de France, de même que les effets en renouvellement, cessent d'être régis par un tarif spécial pour être soumis au tarif de 0 fr. 05 ou de 0 fr. 10, selon qu'il s'agit d'effets courts ou d'effets longs.

Celui qui reçoit du souscripteur un effet non timbré doit le faire viser pour timbre dans les quinze jours de sa date, ou avant l'échéance si l'effet a moins de quinze jours de date, et, en tout cas, avant aucune négociation. (Loi du 5 juin 1850, art. 2.) Le droit perçu en cas de contravention est triple de celui qui eût été exigible s'il avait été régulièrement acquitté : il est donc de 0 fr. 30 ou de 0 fr. 15 p. 100, selon que l'échéance dépasse, ou ne dépasse pas, six mois.

Les effets tirés de l'étranger sur l'étranger et transitant en France continuent de payer le droit proportionnel spécial de la loi du 20 décembre 1872 (art. 3), c'est-à-dire le droit réduit de 0 fr. 50 par 2.000 francs, ou fraction de 2.000 francs. — M. LEGRAND.

Imp. LAROUSSE (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GRDSLEY.

Juin. — Les Chasses de Maximilien : *Le Repas*. Tapisserie d'après le carton de Van Orley (Louvre). [V. p. 259.]

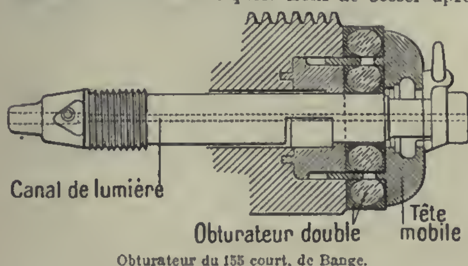
N° 172. — Juin 1921

Académie des sciences. *Election de Béhal.* Le 31 janvier 1921, l'Académie des sciences a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section de chimie, en remplacement d'Armand Gauthier, décédé.

Le nombre des votants étant de 60, les voix se sont ainsi réparties : Auguste Béhal, professeur à l'Ecole de pharmacie, 37; Albert Colson, professeur à l'Ecole polytechnique, 10; Georges Urbain, professeur à la Sorbonne, 10; Camille Matignon, professeur au Collège de France, 3.

Béhal, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu (v. p. 476).

Artillerie française pendant la Grande Guerre (l'). L'artillerie française, tant avant que pendant la Grande Guerre, a fait l'objet de débats passionnés, où les éloges enthousiastes se mêlaient à de vives critiques. Loin de cesser après



Obturateur du 155 court, de Bange.

la victoire, les polémiques ont repris de plus belle, les acteurs de la guerre faisant montre, dans les discussions, d'une intransigeance qui s'explique très bien, psychologiquement, par la vivacité des impressions ressenties et l'importance des expériences vécues sur le front. Les jugements impartiaux et autorisés ne pourront intervenir que dans vingt ou trente ans, quand s'écrira l'histoire de la Grande Guerre. Mais il est permis dès maintenant de dresser un tableau exact des instruments employés, des progrès accomplis, des résultats obtenus par cette arme savante qui joua un rôle de premier plan et contribua puissamment à la victoire.

On dit volontiers que nous sommes entrés en guerre avec un matériel de campagne admirable, sans artillerie lourde, et que, de ce fait, nous nous sommes trouvés dans les premières batailles très inférieurs aux Allemands. Cette commune opinion demande à être revisée, au moins partiellement, comme le montrera l'exposé de l'état de notre artillerie en personnel et matériel en juillet 1914.

Tout a été dit sur le canon de 75, populaire en France dès avant la guerre et quasi légendaire depuis la Marne. Il était, à l'ouverture des hostilités, en même temps que le plus ancien des canons de campagne à tir rapide, puisque sa mise en service remontait à 1897, le plus parfait du genre, de l'avis unanime des experts français et étrangers. Mais un matériel, si réussi soit-il, n'est qu'un instrument qui ne vaut que par ceux qui le servent. Un travail assidu des cadres et de la troupe pendant quinze années avait fait du 75 un outil perfectionné, bien en main, admirablement approprié à la guerre de mouvement. Le personnel subalterne, sous-officiers et servants, parfaitement instruits et gymnastiqués, devait, sous le commandement d'officiers d'active et de réserve rompus par les cours de tir à la résolution des plus difficiles problèmes, obtenir du matériel un rendement supérieur.

Nous nous étendrons davantage sur les deux autres catégories existantes à la mobilisation : l'artillerie de siège et place et l'artillerie lourde de campagne.

Notre artillerie de siège et place comprenait des milliers de canons de Bange, répartis dans les places fortes ou réservés dans les arsenaux. Le colonel de Bange, mort à la veille de la guerre, en juillet 1914, fut l'organisateur de ce système d'artillerie, caractérisé par le mode d'obturation, remarquable par sa robustesse et d'une précision qui n'a pas été dépassée; après avoir fait les conquêtes coloniales de la

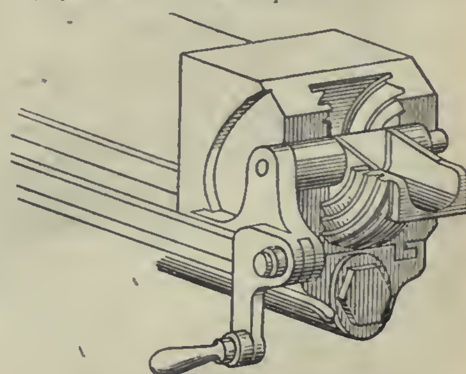


Schéma de la culasse à bloc du 155 long Filloux.

troisième République, ce matériel devait avoir la gloire plus grande de constituer l'artillerie lourde française des premières années de guerre.

Nous disposions ainsi, en plus du matériel de campagne de 80 et 90 — et sans compter le 95 Lahitolle — de 1.500 canons de 120 long, matériel adopté en 1878, 1.200 canons de 155 long, modèle 1877; 300 canons de 155 court, modèle 1881; 200 mortiers de 220, modèle 1880; 100 mortiers de 240 et 270 de côte. Certains de ces matériels furent déployés dès août et septembre 1914, sur certains points du front voisin de nos places fortes (Lorraine et Woëvre). Mais c'est dans la période de stabilisation qu'ils vinrent en

grand nombre constituer une solide ossature de nos lignes, en même temps qu'ils recevaient des améliorations en vue d'une plus grande mobilité.

L'artillerie lourde de campagne venait d'être créée quelques mois avant la guerre ; elle comprenait 4 régiments de formation récente armés de matériel de 105 long modèle 1913, 120 court modèle 1890, 120 long de Bange et 155 court Rimailho modèle 1904. Son appoint fut loin d'être négligeable dans les premières batailles.

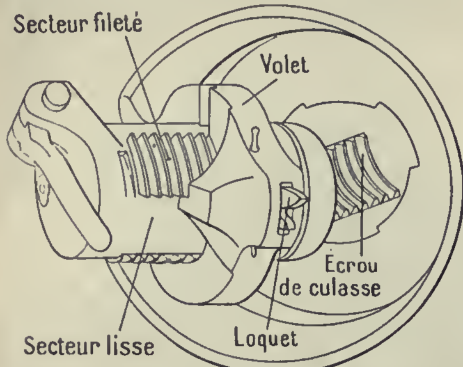
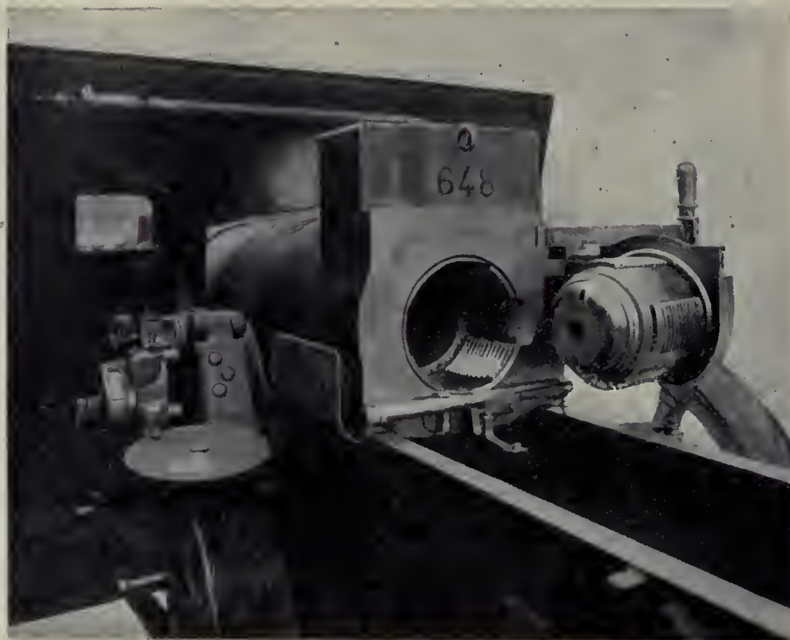


Schéma d'une culasse de Bange.

Ce tableau serait loin d'être complet, si l'on n'y faisait entrer les munitions ; on oublie trop souvent, en effet, que la valeur d'une artillerie sur le champ de bataille est faite pour une grande part de la valeur de ses munitions. Or, les nôtres se trouvèrent excellentes à tous points de vue et nettement supérieures aux munitions allemandes. Toutes, aussi bien les munitions anciennes de Bange que les munitions nouvelles de 75, avaient été organisées avec un fort rendement explosif, dont le poids représentait 12 à 40 p. 100 du poids total du projectile, alors que les obus allemands, à parois beaucoup plus épaisses, n'en contenaient que de 2 à 15 p. 100. Nos types d'obus à mitraille et d'obus à balles étaient aussi remarquables par la profondeur de la gerbe de balles et leur pouvoir perforant ; supériorité de conception qui était encore accrue par la valeur hors pair des fabrications des ateliers de l'Etat de 1877 à 1914, due à la haute probité des conditions de travail et de réception de nos services militaires et civils.

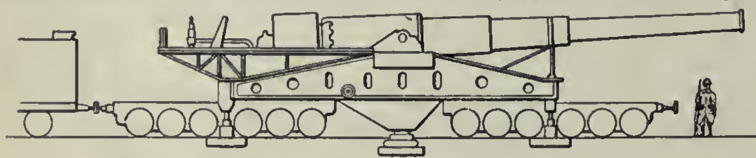
L'artillerie se trouvait, à la mobilisation, répartie de la façon suivante : l'artillerie de campagne dans le corps d'armée à raison de 30 batteries de 75 à 4 pièces, dont 9 à chacune des divisions du corps et 12 au régiment d'artillerie de corps. Cela nous donnait une supériorité marquée sur le corps d'armée allemand, qui ne disposait que de 18 batteries de 77 à 6 pièces. Cet avantage remontait au vote de la loi de 1909, qui doubla le nombre des régiments d'artillerie de campagne. Mais cette supériorité par unité redevenait infériorité dans l'ensemble des armées, en raison du plus grand nombre des corps allemands.

L'artillerie lourde n'était pas répartie dans les corps d'armée. Chaque armée était dotée d'un certain nombre de groupes de 105, 120 et 155 des régiments lourds. Tous ces groupes participèrent à la bataille de la Marne, tandis que, dès le 27 août, sur le front de Lorraine, apparaissaient les premiers canons de Bange, tirés des places fortes. Il nous fut ainsi possible d'opposer quelque chose à l'imposante artillerie lourde allemande, de même que nos ennemis purent mettre en face de notre éclatant 75 l'honnête médiocrité de leur 77.

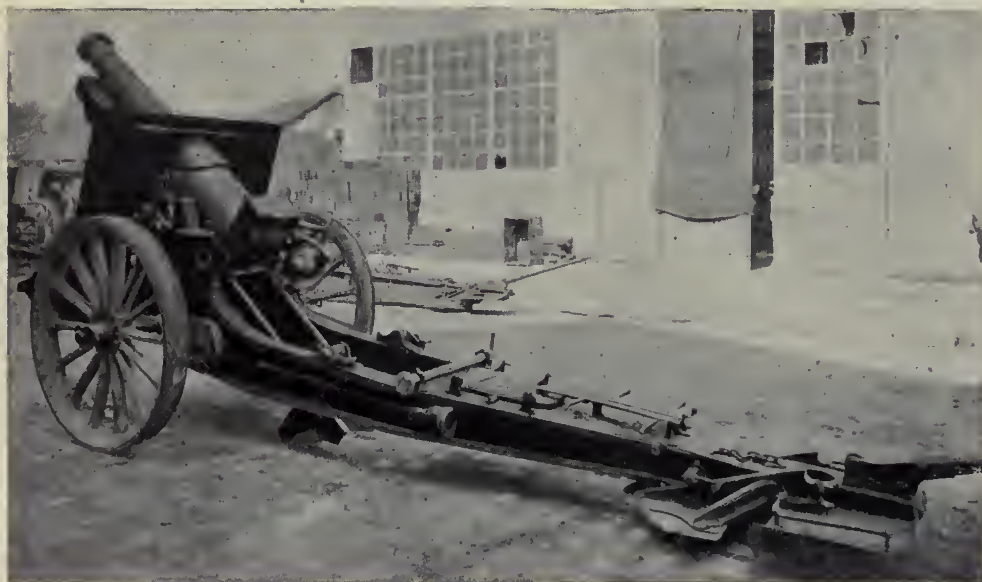


Culasse ouverte du canon 155 court, modèle 1917.

Dans cette double réciprocité d'infériorité, nous étions heureusement du bon côté, le matériel de campagne devant jouer dans la guerre de mouvement le rôle principal. Cette considération avait sans doute échappé des deux côtés de la frontière aux prophètes, hypnotisés par le rôle, décisif à leur gré, que devait jouer l'artillerie lourde. Les faits leur donnèrent un éclatant démenti ; après les combats de frontière d'août 1914, la grande bataille de la Marne et de Lorraine, toutes forces réunies, fut gagnée en septembre par nos armées : le principal facteur du succès avait été l'effet matériel et moral de l'artillerie de 75.


Canon de 340, modèle 1912 (à berceau sur affût Tinck, Saint-Chamond).

Si, en effet, de notre côté, les obus d'artillerie lourde allemande impressionnent par leur masse et leur bruit, si leur précision en portée, due au tir courbe, fait l'admiration des connaisseurs, on se rend compte très vite pratiquement que ces gerbes verticales sont peu meurtrières et que le nombre des coups reçus est toujours d'autant plus limité qu'ils sont plus gros. En un mot, les effets de l'artillerie lourde sont surtout moraux, sans rien de comparable avec ceux des pilonnages que l'on verra quelques mois plus tard.


Canon Schneider de 155 court, modèle 1917.

De l'autre côté, au contraire, les soudaines et furieuses rafales de 75 déciment et fauchent les rangs ennemis. Les carnets des prisonniers sont unanimes sur ces effets du « canon du Diable ». Les constatations faites lorsque le terrain du tir est occupé stupéfient nos fantassins. C'est, au N.-E. de Verdun, au mois d'août, la destruction complète d'un régiment de cavalerie allemande, le 21e dragons, par un tir fusant d'obus à balles. C'est, en Alsace, devant Mulhouse, le 19 août, un groupe de 77 allemand cloué sur place et retrouvé, le surlendemain, au grand complet, canon, avant-trains, chevaux. C'est la 33e division de réserve allemande, sortie de Metz pour envelopper l'aile droite de notre 3e armée, arrêtée, décimée, puis définitivement refoulée par le tir d'un seul groupe de 75. On pourrait multiplier ces glorieux exemples. Les rapports et comptes rendus qui en sont faits impressionnent profondément nos états-majors : l'artillerie se voit attribuer un pouvoir de conquête dans lequel sont en germe ces préparations longues et coûteuses que nous retrouverons dans la guerre de tranchées.

Dès ces premiers jours, aussi, apparaissent des griefs qui iront s'accentuant : la faiblesse des pertes de l'artillerie, les coups courts, l'impuissance à faire taire l'artillerie adverse. On oubliait qu'une batterie de tir ne comprend que 30 hommes et que les pertes, nécessairement faibles en valeur absolue, étaient souvent relativement très fortes. Les coups courts étaient dus le plus souvent à la rasance de la trajectoire et à la dispersion, parfois au manque de liaison, mais ils étaient inévitables sous la forme d'accidents isolés. Quant à l'impuissance où était alors notre artillerie de faire taire l'artillerie allemande, elle était plus imaginaire que réelle — et d'ailleurs réciproque : si l'un des camps avait eu une telle supériorité qu'il pût annihiler les canons adverses, la guerre eût été rapidement terminée. Quoi qu'il en soit, si la lutte d'artillerie s'annonçait favorablement pour nous, la nécessité de feux très puissants, de nombreux et gros canons, de munitions très abondantes s'imposait avec une évidence chaque jour grandissante. Nous allons examiner, maintenant, comment on y pourvut.

La description complète des matériels qui ont servi pendant la guerre remplirait des volumes ; celle du 75 mise à part, on y rencontre d'abord le groupe des matériels de Bange, dont nous donnerons les caractéristiques générales avant de décrire les spécimens les plus intéressants.

Le tube est en acier fretté, avec rayures progressives. La fermeture de culasse, caractéristique de ces matériels, est du système à vis ; elle comprend un bouchon à filets interrompus, trois secteurs lisses et trois secteurs filetés, porté par une pièce en forme d'anneau, nommée *volet*, qui peut tourner autour d'un axe fixé à la tranche arrière du tube. Elle se manœuvre en trois temps : rotation de la vis d'un sixième de tour pour dégager les filets de vis, translation de la vis vers l'arrière dans le volet, enfin rotation de l'ensemble vis-volet autour de son axe pour dégager l'entrée de la chambre. L'obturateur destiné à assurer l'étanchéité du joint entre la culasse et les parois de la chambre est constitué par une galette annulaire en amiante imbibée de suif, enfermée dans une enveloppe en toile et maintenue en place par une tête mobile en forme de champignon dont la tige traverse la culasse et est percée du canal de lumière, par lequel le feu de l'étoupille se transmet à la gargousse qui forme la charge. Les affûts sont rigides et pour les canons longs organisés pour le tir sous de faibles angles, bien que la longueur des tubes soit assez faible pour permettre d'envisager leur emploi comme obusier. Les munitions comportent deux types courants : l'obus allongé en acier à grand rendement d'explosif, et l'obus D, en fonte aciérée, dont la forme, effilée vers l'arrière, permet d'obtenir un gain de portée. Des suspensions et liaisons élastiques appropriées ont permis d'adapter les matériels au transport rapide sur route par traction automobile.

Dans la description des principaux types de matériel, nous distinguerons, suivant l'usage, les canons longs et les canons courts. Les deux canons longs de Bange, le 120 et le 155, sont absolument analogues.

Le canon de 120 L. réalise des portées de 8 à 10 kilomètres et peut même dépasser 11 kilomètres avec l'obus D. Sous sa forme primitive, il tirait sur une plate-forme en bois, et son recul était limité par un frein hydraulique. L'emploi de ceintures de roues, ou cingoli, le rend apte à jouer le rôle de matériel de campagne. Ces ceintures se composent de 10 à 12 plateaux emboîtant les roues et articulés les uns sur les autres; elles se complètent, pour le tir, par une glissière de crosse et des coins de recul sur lesquels les roues montent au départ du coup, la pesanteur ramenant ensuite le matériel en batterie.

Le 155 L., modèle 1877, pèse sur son affût 6 tonnes environ et se transporte sur avant-train de siège à contre-appui, le tube étant placé à la position de route. L'emploi de ceintures de roues permit de supprimer la plate-forme pour le tir et aussi de faire circuler le matériel sur de mauvais chemins ou même à travers champs. Sa portée maximum atteint 12 kilom. 700 avec obus D. Il fut spécialement employé, ainsi que le 120, en contre-batterie.

Les canons courts de Bange comprennent le 155 court, le mortier de 220 et le mortier de 270 de siège.

Le canon de 155 C., modèle 1881, sur affût dit « à col de cygne », avait été modifié en 1912 par le commandant Filloux par l'adjonction d'une plate-forme pourvue d'essieux et pouvant recevoir des roues pour son transport. L'affût glissait dans un châssis disposé sur la plate-forme, et son retour en batterie était facilité par des coins sur lesquels roulaient des galets munis d'amortisseurs et fixés aux flasques de l'affût. C'était un matériel relativement mobile, d'une robustesse à toute épreuve et d'une précision incomparable. Avec un bon peloton de pièce, il tirait deux coups par minute. C'est lui qui, dans toutes les offensives de 1916 et 1917, de la Somme à la Malmaison, fut, avec le 220, l'instrument de pilonnage par excellence des premières lignes allemandes.

Le mortier de 220, modèle 1880, fut muni en 1891 d'un châssis et d'une plate-forme métallique, qui, sans modifier la portée, présentèrent de gros avantages pour le service de la pièce, la rapidité du tir, le transport et la mise en batterie. Le matériel pèse en tout 8 tonnes et demie et se transporte au moyen de trois voitures à contre-appui : tube, châssis, plate-forme. La mise en batterie nécessite une manœuvre de force avec chèvre, cric et équipage de douze hommes. L'obus, de 100 kilogrammes, a des effets très puissants. Le mortier de 270 de siège présente des dispositions analogues.

Dès avant la guerre, l'industrie française avait mis au point un certain nombre de matériels d'artillerie lourde. Les fabrications furent intensifiées, et des canons modernes, en petit nombre d'abord, vinrent se joindre aux vieux de Bange. L'adoption du 155 C. Schneider, comme artillerie lourde de division, ne fut d'ailleurs complètement réalisée qu'à la fin de 1917. Mais des matériels de cette grande firme furent mis en service beaucoup plus tôt. Si bien qu'on peut dire, en gros, que, dans l'artillerie lourde proprement dite, c'est le système Schneider qui succéda au système de Bange. Pour la facilité de l'exposition, nous grouperons ensemble les matériels de ce système.

Dans l'artillerie système Schneider, le tube en acier est porté par un berceau en forme de longue gouttière dans lequel il peut reculer ; mais, pour diminuer la vitesse de recul en augmentant le poids de la masse reculante, le tube proprement dit est agrafé à un prisme d'acier nommé *traîneau*, qui porte les cylindres du frein et du récupérateur.

L'affût qui porte le berceau par l'intermédiaire des tourillons est muni d'une flèche très longue et évidée intérieurement pour permettre le tir aux grands angles. La crosse est munie d'une petite bêche fixe et d'une grande bêche mobile autour d'un axe parallèle à l'essieu ; ce qui permet de lui donner trois positions, plus ou moins inclinées suivant la résistance du terrain.


Canon Schneider de 155 long, modèle 1917. Position de tir à l'angle maximum (vu à gauche).

La culasse à vis et à volet est à manœuvre rapide en deux temps : le mouvement de translation de la vis a pu être supprimé en l'incurvant légèrement et en éloignant l'axe de rotation du volet, si bien que l'ouverture et la fermeture sont commandées par la manœuvre d'un unique levier.

Le canon de 105 L., modèle 1913 T. R., avait été mis en service avant la guerre ; il constituait l'armement de certains groupes des régiments lourds, dont nous avons signalé plus haut l'existence. La portée atteint 12 kilom. 500 ; il n'est d'ailleurs organisé que pour le tir à grande distance et tire des obus à balles et des obus explosifs en acier et fonte aciérée forme D, qui peuvent recevoir les mêmes amorçages que le 75. L'affût se caractérise par une flèche métallique très longue et évidée, une grande bêche de crosse à rabattement, un bouclier en tôle d'acier en plusieurs parties. Pour le transport, le tube n'est pas laissé à sa position de tir, mais reculé à bout de course sur les glissières du berceau, afin d'obtenir une meilleure répartition des poids.


Canon Schneider de 220 long, modèle 1917. Position de route.

Le canon de 155 L. de Bange a été monté sur un affût Schneider à long recul, présentant de grandes analogies avec l'affût de 105 L. La maison Schneider établit en 1917 un modèle de 155 L., portant à 16 kilomètres et, en 1918, un 155 L., plus léger, en une seule voiture, portant seulement à 13.600 mètres. Mais le plus intéressant de ces matériels longs modernes est le 220 L., modèle 1917, dont la portée atteint 22 kilomètres et qui se transporte en deux voitures.

Le canon de 155 court, modèle 1915 Schneider, peut être appelé en quelque sorte notre obusier national. Mais ce n'est que fin 1917 que toutes nos unités en furent dotées, quoiqu'il ait fait son apparition beaucoup plus tôt, dès 1916, où des batteries armées de ce matériel participèrent à la bataille de la Somme. Il tire à une portée d'environ 10 kilomètres les mêmes munitions que les 155 de Bange, obus allongé et obus en fonte aciéré type D. Les charges, renfermées dans des sachets en toile numérotés, sont empilées dans une douille en laiton. Ce matériel pèse en batterie environ 3.300 kilogrammes, et le service de tir, qui s'effectue sans plate-forme, est assuré par huit servants. Pour le transport, le canon est réuni à un avant-train à contre-appui traîné par huit chevaux, et le tube est reporté à l'arrière des glissières du châssis.

Le mortier de 220 mis en service en 1917 possède des caractéristiques analogues, mais permet l'exécution du tir vertical ; il tire à une portée qui dépasse 11 kilomètres les mêmes projectiles que le 220 de Bange, et son organisation permet une mise en batterie facile et rapide.

Le matériel de 280, dont les obus en acier à amorçage de culot, renfermant 50 kilogrammes d'explosif, sont particulièrement aptes à l'attaque des cuirassements et bétonnages, se caractérise par le tir sur plate-forme et le transport en quatre éléments : une voiture-mortier, une voiture-berceau, une voiture-affût et une voiture-plate-forme, munies de roues à bandages caoutchoutés et de suspensions élastiques.

Les matériels Schneider existant avant la guerre ou construits depuis les hostilités ont formé une importante fraction des équipages des artilleries alliées : ils ont vaillamment supporté les dures épreuves auxquelles ils ont été soumis.

Parmi les matériels d'artillerie lourde de campagne mis en œuvre avant la guerre et n'appartenant pas aux systèmes précédents, il faut citer les canons de 120 C. et de 155 C. modèle 1890, dus au général Baquet, assez démodés à la mobilisation, mais qui avaient eu le grand mérite de constituer pour l'armée française une artillerie lourde de campagne, à une époque où les autres puissances n'en étaient pas dotées. Il y a lieu de mentionner aussi le canon de 155 C., modèle 1904 T. R., dû au colonel Rimailho, matériel remarquable par sa rapidité de tir et sa facilité de manœuvre, mais qui fut handicapé dès les premiers mois, parce qu'on n'avait pas envisagé son emploi courant à des portées supérieures à 5.000 mètres. A noter encore le canon de 100 T.R. de côte, modèle 1897, qui fut monté sur affût de 155 de Bange et dont la portée dépassait 13 kilomètres.

Mais le canon long le plus remarquable est le 155 L. à grande puissance, établi par le colonel Filloux (G. P. F.). Il a une portée dépassant 16 kilomètres, et la rapidité du tir peut atteindre 3 à 4 coups par minute. Le tube en acier, d'une longueur de 38 calibres, est muni d'une fermeture de culasse à bloc, à filets concentriques. Il repose sur un berceau qui constitue le corps du frein et présente les glissières de recul. Les tourillons de ce berceau sont portés par un petit affût reposant lui-même sur un châssis, par l'intermédiaire d'un pivot central à ressort. Le châssis est porté à l'avant par l'essieu et à l'arrière par deux demi-flèches articulées, qui peuvent s'écarter lors de la mise en batterie et constituer une large base de fixation sur le sol. Le matériel est muni d'un frein hydraulique et d'un récupérateur hydropneumatique indépendant. Pour le transport, l'essieu est fixé à la partie inférieure du châssis ; les deux flèches sont rapprochées et placées sur un avant-train spécial ; le tube est reculé sur les flèches. Dans la mise en batterie, l'essieu occupe la partie supérieure du châssis auquel il est relié par un arc, les flèches sont séparées et écartées. Une fosse est creusée entre elles dans le sol, pour ménager la place nécessaire au recul du tube. Ce canon joua un rôle important dans la dernière année de guerre et, particulièrement, dans l'arrêt de l'offensive allemande du printemps de 1918. (*A suivre.*) — Henri MARRE.

Automobile. Dr. fisc. Éléments et quotité de l'impôt. Tout propriétaire de voitures automobiles, publiques ou privées, servant au transport des personnes ou des marchandises, doit être muni, pour chaque voiture mise en circulation, d'un permis délivré par le receveur-buraliste, sur la déclaration de l'intéressé et la représentation du récépissé (carte grise) remis par la préfecture. Les permis de circulation sont indéfiniment valables, sauf « déclaration de cesser », à moins que n'intervienne une modification essentielle pour l'assiette de l'impôt : par exemple, un changement dans la force du moteur ou dans le nombre des places, ou encore l'abandon d'une profession agricole ou commerciale, dont l'exercice comportait le bénéfice du tarif réduit. Précédemment, les automobiles affectées au transport des personnes étaient assujetties à une taxe directe quand elles appartenaient à des particuliers, à l'impôt sur les voitures publiques quand elles étaient utilisées par des entrepreneurs. La loi du 25 juin 1920 (art. 99-103) unifie le mode de taxation des voitures publiques ou privées, qu'elles servent au transport des personnes ou au transport des marchandises, et c'est l'administration des Contributions indirectes qui est seule chargée de l'assiette et du recouvrement de l'impôt.

La délivrance du permis donne lieu au payement d'un impôt qui se compose de quatre éléments : taxe par voiture ; taxe par cheval-vapeur ; taxe de circulation ; taxe au profit du fonds commun.

A. Taxe par voiture. Elle varie d'après la population, le nombre de places et la force en chevaux-vapeur. A Paris, la taxe est de 150 fr. pour les voitures de 1 à 2 places et de 270 fr. pour les voitures de plus de 2 places.

Hors Paris, les voitures de plus de 12 chevaux sont taxées à 120 fr. si elles sont à 1 ou 2 places, à 225 fr. si elles sont à plus de 2 places. Pour les voitures de 12 chevaux et au-dessous, la taxe est la suivante, selon la population et le nombre des places :

	1 ou 2 places	Plus de 2 places
Commune de 10.000 habitants	—	—
et au-dessous..........	60 fr.	120 fr.
10.001 à 20.000 habitants...	75 fr.	150 fr.
20.001 à 40.000 habitants...	90 fr.	180 fr.
Au-dessus de 40.000 habit...	120 fr.	225 fr.

Dans les communes de plus de 10.000 habitants, mais dont la population agglomérée (municipale et comptée à part) est inférieure à 2.000 habitants, chaque voiture est taxée à 60 fr. si elle est à 1 ou 2 places, à 120 fr. si elle est à plus de 2 places.

B. Taxe par cheval-vapeur. Pour les voitures de 12 chevaux et au-dessous, la taxe est uniformément de 15 francs par cheval-vapeur. Pour les voitures de plus de 12 chevaux, elle est calculée d'après un tarif progressif, en cinq paliers : du 1er au 13e ; du 13e au 24e ; du 25e au 36e ; du 37e au 60e ; à partir du 61e. Dans chaque palier, elle est, par cheval-vapeur, de 15 francs, 21 francs, 27 francs, 36 francs et 45 francs. Voici, pour quelques voitures de force déterminée, le montant de la taxe par cheval : voiture de 12 chevaux, 180 francs ; de 13 chevaux, 201 francs ; de 25 chevaux, 459 francs ; de 37 chevaux, 792 francs ; de 61 chevaux, 1.665 francs.

C. Taxe de circulation (taxe nouvelle). Quels que soient la population et le nombre de places, la taxe comprend cinq tarifs distincts, suivant la force en chevaux-vapeur. Il est perçu, pour chaque voiture : de 12 chevaux et au-dessous, 100 fr. ; de 13 à 24 chevaux, 200 fr. ; de 25 à 36 chevaux, 300 fr. ; de 37 à 60 chevaux, 400 fr. ; de 61 chevaux et au-dessus, 500 fr.

D. Taxe au profit du fonds commun. Le produit d'une taxe calculée à raison de 25 p. 100 des droits perçus au profit du Trésor, exception faite de la taxe de circulation, constituera un fonds commun, qui sera réparti entre les départements, proportionnellement à la longueur des routes départementales, chemins de grande communication et chemins vicinaux, ainsi qu'à l'état de viabilité et de bon entretien, existant dans chaque département.

Si l'on suppose une voiture automobile de 40 HP à 8 places, le calcul de l'impôt s'établira de la façon suivante :

Taxe par voiture..............	225 fr. »
Taxe par cheval-vapeur........	900 fr. »
	1.125 fr. »
Fonds commun (25 %).........	281 fr. 25
Taxe de circulation...........	400 fr. »
Montant annuel de l'impôt.......	1.806 fr. 25

Automobiles servant au transport des marchandises. Elles sont imposées comme les automobiles servant au transport des personnes qui comportent une ou deux places. (Loi du 25 juin 1920, art. 100.)

Side-cars et cycle-cars. La jurisprudence du conseil d'Etat les assimilait aux vélocipèdes à moteur mécanique. La loi du 31 juillet 1920 (art. 36) les frappe d'une taxe de circulation ainsi fixée : side-cars, 50 francs ; cylce-cars, 100 francs. Les side-cars et cycle-cars servant au transport public des voyageurs ou des marchandises payent une taxe double.

Canots automobiles de plaisance. La législation fiscale ne soumettait au payement des droits applicables aux voitures publiques que les voitures d'eau servant au transport des voyageurs à prix d'argent. La loi du 25 juin 1920 (art. 100) assujettit les canots automobiles de plaisance aux mêmes droits et aux mêmes formalités que les voitures de terre automobiles.

Toutefois, la taxe de circulation pour les canots d'une force inférieure à 12 chevaux est ainsi réduite :

Canots de : 5 HP et au-dessous, 25 fr. par an ; 6 à 9 HP, 50 fr. par an ; 10 à moins de 12 HP 75 fr. par an.

La délivrance du permis de circulation est établie au vu du permis de navigation dont tout bateau automobile doit être muni en exécution de l'article 4 du décret du 5 décembre 1914.

Demi-taxe. Les automobiles employées pour l'exercice d'une profession agricole ou patentée et les voitures automobiles publiques payent seulement la moitié des droits par voiture et par HP, et la majoration de 25 p. 100 est calculée sur ce tarif réduit ; mais la taxe de circulation est perçue intégralement. (Loi du 25 juin 1920, art. 100.) La voiture réservée à l'usage personnel du commerçant, de l'industriel, de l'agriculteur, ne bénéficie pas de la demi-taxe.

Exemptions. Echappent à l'impôt les automobiles qui ne servent pas au transport des personnes ou des marchandises. Tels sont les tracteurs agricoles, les cylindres, mécaniques, les remorques, qui, n'ayant pas d'organe moteur, ne peuvent circuler qu'attelés à un camion.

Les voitures de tramways et chemins de fer d'intérêt local placés sous le régime du droit fixe demeurent soumis à la législation ordinaire des voitures publiques.

Les services publics réguliers assurant le transport des voyageurs et des marchandises par autobus ou camions concédés ou subventionnés par l'Etat, les départements ou les communes, sont placés sous un régime d'exception. Les autobus de 8 places et audessous sont passibles des droits édictés par l'article 32 de la loi du 8 avril 1910 ; ceux qui contiennent plus de 8 places sont imposés aux tarifs de la loi du 25 juin 1920. Les camions faisant un service concédé ou subventionné et qui sont uniquement utilisés pour le transport des marchandises n'ont à remplir aucune formalité ni à payer aucun impôt.

Epoques d'exigibilité des droits. Les droits sont exigibles par trimestre et d'avance, les intéressés ayant la faculté de se libérer d'avance et par an. Le permis de circulation n'est valable qu'autant qu'il mentionne l'acquittement de l'impôt pour la période en cours. En cas de vente de l'automobile, le nouveau propriétaire fait sa déclaration à la régie, et le permis est transféré en son nom.

Contraventions. Les contraventions sont punies d'une amende de 50 à 200 francs en principal, de la confiscation et du quintuple des droits fraudés ou compromis. (Loi du 25 juin 1920, art. 102.) — M. Legrand.

Béhal (Auguste), chimiste français, né à Lens (Pas-de-Calais) le 29 mars 1859. Après avoir fait ses études élémentaires au collège de Béthune, Béhal les poursuivit à Paris comme étudiant en pharmacie ; il suivait en même temps les cours de la Sorbonne et obtenait le grade de licencié ès sciences physiques en 1884, puis de docteur ès sciences physiques en 1888. Dans l'intervalle, il avait été reçu pharmacien des hôpitaux (1886). En 1889, il subissait avec succès le concours d'agrégation à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris et, en 1898, il était nommé maître de conférences, puis, l'année suivante, chargé du cours de chimie organique à la Faculté des sciences de Paris. Enfin, en 1901, il entrait à l'Ecole supérieure de pharmacie, où il fut d'abord professeur de toxicologie, puis, en 1907, professeur de chimie organique, chaire qu'il occupe encore actuellement.



Auguste Béhal.

Les travaux d A. Béhal sont nombreux et se rapportent presque exclusivement à la chimie organique. Nous citerons tout d'abord sa classification méthodique des carbures acétyléniques, basée sur l'action de l'acide sulfurique et de certains sels métalliques. Ce travail, commencé dès 1883, est l'un de ceux qui ont le plus contribué à établir sa réputation ; ce fut, d'ailleurs, le sujet de sa thèse de doctorat à la Faculté des sciences. En collaboration avec Choay, il a indiqué une nouvelle préparation du chloralimide, établi la constitution de ce composé et découvert un certain nombre de dérivés du chloral. On lui doit également, en collaboration avec Choay, des études sur les phénols et sur la créosote de bois ; ces derniers travaux ont permis d'apporter dans l'industrie de la créosote d'heureuses modifications et ont amené, au point de vue thérapeutique, la découverte du gaïacol cristallisé qui, depuis, n'est plus utilisé que sous cette forme. Il a montré que, dans l'action du perchlorure de phosphore sur l'acétophénone, il se forme, outre le composé dihalogéné correspondant et le styrolène monochloré, un acide phosphoré dont il a étudié les propriétés et la constitution. En collaboration avec Auger, il a fait d'importantes études sur les acides du groupe malonique et découvert une nouvelle classe de dicétones cycliques. C'est à propos de leurs travaux sur le groupe malonique qu'ils ont introduit dans la technique organique le chlorure de thionyle, qui a été utilisé dans la suite pour l'obtention de nombreux produits de même nature. Seul, ou en collaboration avec Blaise, il a fait de remarquables travaux sur le camphre et ses principaux dérivés ; il a réussi à produire le camphre synthétique et a découvert une nouvelle série de composés isomorphes : la série campholénique. Il a également étudié les produits des huiles lourdes provenant de la distillation du bois (*huile lourde de bois*), et il a pu isoler du mélange toute une série de nouvelles cétones cycliques en utilisant comme réactif l'acide chlorhydrique. Citons encore ses préparations d'anhydrides mixtes de l'acide formique et son remarquable travail relatif à l'action des dérivés organo-métalliques sur les éthers-sels, études qui lui ont permis de confirmer les formules d'un grand nombre d'éthers existant dans les produits naturels et de découvrir toute une classe d'isomères de ces produits, ainsi que des transpositions moléculaires fournissant elles-mêmes des produits nouveaux. En particulier, il a étudié, avec Tiffeneau, certains dérivés se rattachant au groupe de l'anéthol et, en collaboration avec Sommelet, il a découvert une méthode de synthèse des aldéhydes qui, dans la plupart des cas, peut servir de méthode de préparation. Il a montré qu'en faisant agir les dérivés chlorés de la série cyclique sur les acides organiques, on obtenait des éthers-sels du radical cyclique. Il a réussi à préparer un nouveau menthol tertiaire et aussi un nouveau dérivé de l'urée, la chlorurée, qui constitue un réactif des plus intéressants. Citons, enfin, ses travaux sur la caractérisation des alcools tertiaires.

A. Béhal n'est pas seulement un savant, c'est un professeur érudit et consciencieux, à l'esprit éminemment méthodique ; dans son laboratoire de l'Ecole de pharmacie de Paris, il a su former toute une pléiade d'élèves, dont certains sont aujourd'hui devenus des maîtres incontestés. Arrivé au professorat à une époque où il existait encore des partisans de la théorie des équivalents, il n'hésita pas à prendre parti, et on peut dire qu'il fut l'un des plus ardents promoteurs de la théorie atomique, par lui introduite immédiatement dans un cours libre qu'il fit à cette époque à l'Ecole de pharmacie. Il s'est, d'ailleurs, constamment intéressé à la stéréochimie.

Pendant la guerre, il fut, avec Astier, sénateur de l'Ardèche, le créateur de l'Office des produits chimiques et pharmaceutiques, qui a rendu et rend encore aujourd'hui des services considérables. (V. *Lar. Mens.*, avril 1917.)

Tous les travaux de Béhal ont été publiés dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences », les « Annales de chimie et physique », les « Actualités chimiques », le « Bulletin de la Société chimique », dont il a été le secrétaire général pendant dix-sept ans, etc. Il a, en outre, publié un *Traité de chimie organique d'après les théories modernes* (1re édit. en 1896, la 3e publiée avec la collaboration de Valeur, en deux volumes, avec une préface de Friedel. Ce livre a été, et est encore, d'un grand secours pour tous ceux qui désirent étudier la chimie organique, grâce aux notions générales qu'il renferme, à ses clairs aperçus de stéréochimie et, aussi, aux soins et à la méthode apportés dans la description des corps et de leurs propriétés. Il a également publié une étude sur *les Dérivés azoïques et leurs applications industrielles* (1889), travail qui fit l'objet de sa thèse d'agrégation à l'Ecole supérieure de pharmacie.

En récompense de ces travaux, l'Académie des sciences lui décerna une partie du prix Jecker (1891), le prix Parkin (1894), le prix Jecker (1900) ; enfin, le 31 janvier 1920, il fut élu membre de cette même Académie (v. p. 473). Membre de l'Académie de médecine depuis 1906, il fut, en 1906, président de la Société de pharmacie et, en 1911, président de la Société chimique de France. Il a été fait commandeur de la Légion d'honneur en 1918. — G. Boucheny.

Bethmann-Hollweg (Theodor von), homme politique allemand, né le 23 septembre 1856 à Holhenfinow (Brandebourg), mort le 2 janvier 1921 dans cette même localité. Appartenant à une dynastie de fonctionnaires anoblie en 1840, Theodor von Bethmann-Hollweg, après des études aux Facultés de Strasbourg, de Leipzig et de Berlin, entra (1885) dans l'administration prussienne, dont, en fonctionnaire honnête et zélé, il suivit toute la filière. Assesseur à Potsdam (1886), puis président du district de Potsdam (1896), il arriva bientôt à des postes plus importants : présidence du district de Bromberg (1899), présidence de la province de Brandebourg (1901). Ses capacités professionnelles, sans, d'ailleurs, qu'aucune qualité éclatante le distinguât et qu'il eût fait activement de la politique, le firent nommer, en 1905,

ministre de l'intérieur en Prusse, puis, deux ans plus tard (1907), secrétaire d'Etat à l'intérieur dans le ministère d'Empire et, en même temps, vice-président du cabinet prussien.

Cependant, sa personnalité n'était pas très en vue, et il passait inaperçu, non seulement à l'étranger, mais en Allemagne même, lorsque se produisit la crise constitutionnelle qui amena la démission de Bülow. Celui-ci avait voulu suivre une politique personnelle, empêcher l'empereur d'en avoir une lui-même et le ramener au rôle strict d'un souverain parlementaire. L'effacement même de Bethmann-Hollweg, bon fonctionnaire, qui ne prétendait pas avoir de vues personnelles, qui n'avait, d'ailleurs, ni sur l'opinion publique ni sur les partis aucune autorité pour les faire accepter, que son caractère et la modestie de sa situation politique rendaient incapable de toute résistance à la volonté impériale, fut la raison déterminante du choix de Guillaume II, qui entendait dès lors régner et gouverner. Modeste, personnellement honnête, d'une compétence certaine comme administrateur, bien au courant des questions intérieures, mais peu qualifié pour diriger la politique extérieure, porté par son inclination personnelle et des habitudes ataviques à s'incliner devant la volonté du maître, Bethmann-Hollweg fut, pendant tout son ministère, le docile serviteur de la politique impériale et, bien que sa modération et son caractère timoré l'éloignassent des pangermanistes, il se laissa, sans aucune velléité de résistance, emporter par le courant belliqueux qui, dès les luttes balkaniques, entraînait l'Allemagne à la guerre.

Au cours de la phase diplomatique de la guerre de 1914, le rôle du chancelier Bethmann-Hollweg qui, si l'on s'en rapporte à la signature des documents, apparaît comme de premier plan, fut, en réalité, tout de façade.

On peut soutenir, sans crainte de dénaturer l'histoire, que le chancelier allemand, qui n'avait rien d'un Bismarck, qui était incapable de mettre sur pied de vastes plans politiques et dont l'ambition personnelle ni le fanatisme allemand n'étaient assez grands pour qu'il songeât à les satisfaire en bouleversant le monde, n'a pas *voulu* la guerre et que la responsabilité initiale des événements revient à l'empereur, au parti de la guerre et aux pangermanistes allemands et hongrois. Mais, lancé au milieu d'événements dont l'ampleur dépassait immensément sa propre envergure, Bethmann-Hollweg, sans douter de ses forces, sans vouloir même réfléchir sur la justice ou l'injustice de la cause allemande, a accepté de collaborer avec les militaristes allemands et d'apposer son nom au bas des actes diplomatiques qu'ils inspirèrent. Cette guerre, qu'il n'a pas lui-même cherchée, il l'a acceptée sans la moindre hésitation, et la responsabilité morale qu'il porte devant l'histoire est par là-même presque aussi lourde que celle de Bismarck en 1870. Instrument docile, mais non inconscient, des pangermanistes, il s'est prêté, avec tout son zèle et tout son machiavélisme, à la réalisation de leurs desseins.

Retracer toutes les circonstances où il intervint serait refaire l'histoire diplomatique des origines immédiates de la guerre de 1914. Bien qu'il ait nominalement dirigé alors la politique allemande, qu'il ait contribué à encourager l'Autriche-Hongrie dans la voie belliqueuse et, du moment où elle allait faire une tentative de conciliation, à lui couper la retraite par l'ultimatum à la Russie, la physionomie de von Bethmann-Hollweg n'apparaît en pleine lumière que lors de sa conversation du 4 août avec l'ambassadeur d'Angleterre, sir Goschen.

Au conseil de guerre qui s'est tenu à Potsdam dans la journée du 29 juillet et auquel le chancelier a assisté, la guerre a été en principe décidée. Mais le gouvernement allemand ne compte la mener que contre la France et la Russie et veut s'assurer la neutralité de l'Angleterre. Von Bethmann-Hollweg est chargé d'obtenir cette neutralité.

Tandis qu'il discute avec l'ambassadeur britannique, il s'efforce d'empêcher l'accommodement entre la Russie et l'Autriche, envoie à la Russie un ultimatum (démobilisation dans les douze heures) et adresse à son ambassadeur en France l'ordre de demander au gouvernement français s'il est disposé à rester neutre dans une guerre russo-allemande. Ces deux mesures sont bien destinées à fournir au gouvernement allemand un prétexte de guerre contre la France et la Russie, et Bethmann-Hollweg, qui les prit au nom de son gouvernement, en porte la responsabilité. Il a réussi à rendre la guerre inévitable, et c'est un succès pour sa diplomatie. Il croit pouvoir le compléter en obtenant enfin la garantie de la neutralité anglaise. Au lendemain du jour (3 août) où, sur ses instructions, l'ambassadeur allemand porte la déclaration de guerre à la France, il a une nouvelle entrevue avec sir Goschen, qui lui notifie la décision de la Grande-Bretagne de ne pas consentir à la violation de la neutralité belge. Nullement préparé à recevoir cet ultimatum (car il était persuadé que la neutralité anglaise serait en tout cas maintenue), il apparaît comme tout à fait désemparé par cet acte imprévu et, dans le désarroi de sa pensée, laisse échapper la parole qui doit à jamais le clouer au pilori de l'histoire : « L'Angleterre ne va pas faire la guerre pour un chiffon de papier! »

La guerre mondiale engagée, Bethmann-Hollweg essaya de dégager sa propre responsabilité et celle de l'Allemagne : d'une part, par la publication du Livre blanc, où il s'efforçait de démontrer que la Russie avait repoussé les propositions de médiation faites par l'Allemagne et cherché la guerre ; d'autre part, en s'expliquant sur le mot « chiffon de papier » devant des journalistes américains.


Bethmann-Hollweg.

Pendant la guerre, il se montra annexionniste et prépara plusieurs plans de réorganisation de l'Europe centrale sous l'hégémonie allemande, en particulier un plan d'annexion des provinces Baltiques.

Cependant, il dut lutter contre les pangermanistes et les partis de droite. Il voulait, en effet, éviter la guerre sous-marine que ceux-ci préparaient. Il réussit à provoquer la chute du ministre de la marine, von Tirpitz (1916), mais dut lui-même démissionner, le 13 juillet 1917.

Il vécut dès lors dans la retraite et, en février 1919, se déclara prêt à passer en jugement à la place de Guillaume II, assumant, disait-il, toute la responsabilité constitutionnelle des actes de l'empereur. — L. Abensour.

Bruxelles (Convention militaire franco-belge de), conclue le 7 septembre 1920. Le traité de Versailles nous donnait des garanties sur le Rhin, mais il était indispensable de prendre des sûretés en prévision d'une nouvelle attaque allemande par le Nord.

Le sentiment de cette nécessité s'imposa avec force aux cabinets de Paris et de Bruxelles; ils se rendirent compte que la bataille des frontières avait été perdue en 1914 par suite de la neutralité de la Belgique, qui ne se croyait pas légalement autorisée à organiser, dès le temps de paix, la résistance à une agression éventuelle. Maintenant que sa souveraineté n'était plus limitée, elle s'empressait de concerter avec nous un plan de liaison et d'action capable d'arrêter l'avance stratégique de l'ennemi commun.

L'accord militaire franco-belge fut signé, le 7 septembre 1920, par le maréchal Foch et le général Buat pour la France, par le général Maglinse pour la Belgique. La formalité diplomatique consista en un échange de lettres entre les deux gouvernements, l'un et l'autre prenant acte des conclusions des chefs d'état-major et y adhérant. La sanction parlementaire n'avait pas à être requise, s'agissant d'une convention purement technique entre les deux gouvernements.

L'accord du 7 septembre 1920 est purement défensif : il tend à renforcer les garanties de paix et de sûreté résultant du pacte de la Société des nations et règle la coopération des forces franco-belges en cas d'agression non provoquée. La Belgique réserve son droit d'apprécier souverainement si le *casus fœderis* se trouve réalisé, et une liberté complète est laissée aux deux Etats en ce qui concerne l'établissement des charges militaires qui seraient jugées nécessaires pour assurer la défense de leurs territoires respectifs; il est donc impossible, sans mauvaise foi, de parler d'une mainmise de la France sur la nation voisine et amie.

La convention n'est pas limitée à la frontière du Rhin : elle s'applique à toute agression, sur quelque frontière qu'elle vienne à se produire. Elle comporte un plan de défense, de mobilisation et de concentration. La concentration, dans l'ancien plan de l'état-major belge, était comprise dans le triangle Malines, Louvain et Bruxelles : elle est reportée plus à l'Est, et le camp retranché d'Anvers cesse d'être la base de défense et de repli de l'armée belge.

L'accord militaire devrait être complété par un accord naval sur la défense commune de côtes qui se prolongent réciproquement et par des conventions économiques. Si la Grande-Bretagne n'a pas cru devoir y participer, du moins n'a-t-elle vu aucune objection à cette union de la France et de la Belgique, qui l'eût naguère inquiétée et qui lui apparaît, aujourd'hui, comme une barrière indispensable contre 60 millions d'Allemands aussi dangereux pour elle que pour nous. — Albert Lefort.

Chevalier de Lignières (le), par Emile Magne (Paris, 1920). — C'est là la plaisante histoire d'un poète libertin, ami de Cyrano de Bergerac, et elle nous est contée comme Emile Magne sait conter. On n'a pas oublié ses études précédentes sur la société libertine et sur la société précieuse du XVIIe siècle. Nul mieux que lui n'est documenté sur ce temps et sur les hommes de ce temps. Nul mieux que lui n'est apte à les faire revivre. Celui qu'il nous présente aujourd'hui, si le public connaît son nom, c'est parce qu'il figure dans le *Cyrano* de Rostand, et de lui il ne sait guère que l'anecdote rappelée dans ce premier acte. Un jaloux posta cent spadassins pour tuer un soir Lignières. Cyrano l'accompagna et mit en déroute les cent hommes. Quel était donc ce chevalier ?

François Payot, écuyer, sieur de Lignières, était né, croit-on, à Senlis, le 2 novembre 1626. Son père était conseiller au Grand Conseil ; sa famille appartenait à la petite bourgeoisie. Un de ses aïeux avait été ambassadeur en Suisse et intendant du Languedoc. Lui-même eut un frère et deux sœurs, avec lesquels il passa sa jeunesse à Senlis. Mais la petite ville lui paraissait insupportable, ne fournissant que peu de motifs à ses désirs de galanterie. On ne sait pas trop comment il fit ses études. Pourtant, il apprit le latin, le grec, l'espagnol et l'italien. Il semble qu'il vint d'assez bonne heure à Paris et, son père étant mort, Robert Miron, son cousin, devint son tuteur. Robert Miron ne vit pas d'un mauvais œil ses goûts pour la littérature, et il les encouragea. A vrai dire, la poésie était l'unique occupation de François. Il était gassendiste; il était épicurien, et, parce qu'il avait les mêmes goûts que Cyrano — et peut-être le même nez — il se lia avec lui. Il vit au milieu d'un groupe d'amis. Le temps de ces jeunes gens se partage entre les banquets où les esprits s'amusent et les réunions austères où l'on discute de l'immortalité de l'âme et de l'existence de Dieu. Mais Lignières n'a pas la valeur de Cyrano et, plus que son esprit, c'est son tempérament qui le mène. Jouisseur, puéril, il cherche avant tout sa satisfaction personnelle.

Sans doute, il désirait le succès, mais principalement celui qu'on obtient auprès des dames ; et l'on se souvient de l'anecdote où l'on voit Lignières boire l'eau d'un bénitier où la jeune femme qu'il poursuivait avait plongé ses doigts. Il avait de l'enjouement, de l'audace, de l'esprit. Il savait composer des élégies et des stances aussi habilement que des épigrammes, et une confiance extrême en lui-même le soutenait toujours. Il écrit :

> De tous ceux que l'amour rend chez vous assidus,
> Je soutiens que je suis celui qui vaut le plus.

Il s'écarte, d'ailleurs, avec soin des Précieuses, qu'il ne prise guère, mais leur entourage l'enchante, pour la légèreté des principes qui y règnent.

A vrai dire, épris de clarté et de finesse, il n'aimait pas le pédantisme, et il le fit bien voir à Chapelain, qu'il barcela de ses railleries. Le poète de *la Pucelle* n'avait-il pas, d'ailleurs, ajouté à ses crimes en trouvant mauvais les vers du chevalier ? Mais Chapelain, pour de charmantes personnes, était le grand homme. Mme de La Suze, à qui Lignières faisait une cour pressante, Mlle de Scudéry, l'Académie, jugèrent scandaleuse la hardiesse de Lignières, qui dut lutter contre toutes ces autorités. Pellisson, Ménage, Gombauld, Costar, il ne les ménage pas; mais les Pédants sont insensibles aux épigrammes. Seule, Mme de La Suze en était blessée, et Lignières était alors le premier à en souffrir.

Cependant, *la Pucelle* vit enfin le jour, et, si les acclamations furent retentissantes, elles ne purent couvrir le bruit de certains éclats de rire. Scarron, Somaize, Furetière mêlèrent leurs railleries à celles du chevalier. Mais celui-ci ne s'en contenta point, et il entreprit une critique détaillée en vers et en prose du poème. Ce fut *la Lettre d'Eraste à Philis sur le poème de* « la Pucelle ». Les Pédants en furent émus, bien que Chapelain affectât le dédain, et l'abbé Jean de Montigny écrivit *la Lettre à Eraste pour réponse à son libellé contre* « la Pucelle ». Lignières voulut répliquer, mais les autorités intervinrent, et il ne put obtenir permission d'imprimer. Dassoucy vint à la rescousse : son pamphlet fut saisi. Lignières, qui craignait les coups de bâton, se tint tranquille, et comme, au surplus, il désirait se réconcilier avec Mme de La Suze, il consentit, sans en penser un mot, d'ailleurs, à faire amende honorable. Les querelles s'apaisèrent.

Tout le monde se retrouva autour des poulardes et des pots, et le temps se passa en orgies. C'est vers ce moment que fut tracé ce portrait du chevalier :

> Je vous diray en bonne prose, que c'est un homme qui a un nez au visage comme les autres, qui a quelques dents en bouche assez belles, et dont il s'escrime fort bien (à table particulièrement) dont je suis témoin, qui a entre les dents une langue fort fine et fort friande à l'usage esgalement, des bons mots et des bons morceaux (car il nous l'a bien montré), qui n'a point aux mains de vilains ongles, sales et crochus tel qu'un Bourru les pourrait avoir, que, de ces mains-là, il ne déchire point, mais découpe fort proprement les viandes, pour les servir à ses amis, qui n'a point des habits ni des cheveux crasseux à la stoïque, mais beaux et longs à la mode, et bien peignez, qui est fort bien mis et fort bien fait de sa personne, qui n'est point curieux de linge sale, mais du plus beau, du plus blanc et du plus fin, tant sur soy que sur sa table quand il met la nappe ; enfin qui est ce qu'on appelle poli, si non de la dernière politesse, au moins de ce qui en approche de fort près.

Lignières avait tenu à se ménager l'estime de Bois-Robert, qui régnait sur les gens d'esprit, et

aussi celle de Benserade, qui passait pour un oracle dans les ruelles. Charles Sorel, qu'il admirait, l'introduisit chez Mme de Montbel, et il l'eût aimée autant qu'elle l'aimait si Mme Deshoulières n'était pas survenue. Lignières, qui avait écrit :

Rendre fixe mon cœur, c'est fixer le mercure,

se retourna vers elle, mais elle se joua de lui, tandis que Mme de Montbel l'assaillait de ses plaintes. Lassé, enfin, entre les deux femmes, il prit le parti d'en suivre une troisième à Rennes. Il n'y resta qu'un mois, tant on l'y fatigua de prévenances, et il revint à Paris, mais ce fut pour s'y enflammer de nouveau. Il se laissa prendre, cette fois, puisqu'il fut marié, sans qu'il s'en aperçût pour ainsi dire, ou presque. Cela fit scandale, et il se retira un temps à Senlis.

Quand il revint, il entretint commerce d'amitié avec les frères Boileau ; mais ce ne fut pas pour longtemps. Ils s'entendirent d'abord pour dauber sur Chapelain, mais la brouille se mit bientôt entre eux, sans qu'on en sache au juste la cause. Dès 1669, dans l'*Epître à M. l'abbé des Roches*, Boileau met Lignières en scène de façon désobligeante, et Lignières, bientôt, réplique :

Des Préaux, grimpé sur Parnasse
Avant que personne en sceust rien,
Trouva Régnier avec Horace
Et rechercha leur entretien.

Sans choix et de mauvaise grâce,
Il pilla presque tout leur bien ;
Il s'en servit avec audace
Et s'en para comme du sien.

Et blasmant nos meilleurs poètes,
Par ses satyres indiscrettes,
Il trouve sa gloire aujourd'huy.

En vérité, je lui pardonne ;
S'il n'eust mal parlé de personne,
L'on n'eust jamais parlé de lui.

Il le harcèle, et comme homme, et comme écrivain, et comme poète. Boileau va jusqu'à le traiter d'idiot, mais il va plus loin encore, puisque, perfidement, il cherche à diriger contre lui l'indignation des dévots.

Mais Lignières est reçu à Chantilly chez le prince de Condé, et il y est bien reçu. Condé l'aime et le veut auprès de lui le plus souvent possible, ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, de se livrer en même temps, à Paris, à ses occupations galantes. La mort de Condé lui enlève son protecteur, et il semble bien qu'alors il perd tout prestige ; ses amis l'abandonnent, et les salons où la philosophie a fait son entrée lui paraissent bien ennuyeux. Il continue à disperser poésies et épigrammes. Certaines encore suscitent des querelles. Il songeait à réunir ses œuvres, lorsque, en 1704, il mourut dans l'impénitence finale. N'avait-il pas écrit jadis :

La lecture a rendu mon esprit assez fort
Contre toutes les peurs que l'on a de la mort,
Et ma religion n'a rien qui m'embarrasse ;
Je me ris du scrupule, et je hais la grimace.

Pour ce libertinage, le fils du grand Condé livra au feu toutes les poésies manuscrites du chevalier. — Cl. Barjac.

Chroniques des châteaux de la Loire (les), par Pierre Rain. — Les châteaux de la Loire ont été, du xve au xixe siècle, les témoins de grands événements de notre histoire nationale et, si chacun d'eux peut offrir le sujet d'une monographie minutieuse, destinée à évoquer une époque déterminée, il semble qu'à visiter, en un seul voyage, cette série de demeures royales, échelonnées le long du fleuve, on soit transporté successivement aux périodes les plus diverses et les plus émouvantes de la monarchie française, depuis les tristes jours du roi de Bourges jusqu'à la naissance de l'enfant royal au nom duquel devait être attaché le titre de comte de Chambord. C'est bien ce qu'a compris Pierre Rain en écrivant les *Chroniques des châteaux de la Loire* ; il a eu l'ambition de peindre une large fresque ; il a été amené à choisir les scènes les plus typiques, celles qui évoquent de manière caractéristique la vie des différentes cours et mettent en lumière les grandes figures qui les peuplèrent.



Château de Chinon.

Quelques murailles éparses, entourées d'arbustes, quelques ruines dans un parc, voilà tout ce qui reste du château de Chinon, résidence favorite de Charles VII. De cette forteresse, édifiée au temps de la puissance des Plantagenets et réunie à la couronne par Philippe Auguste, le jeune héritier de Charles le Fou mesurait les progrès de l'invasion anglaise. Sans ressources, presque sans armée, mal conseillé par des courtisans incapables, naturellement timide et incertain, il se résignait à la défaite, lorsque, le 8 mars 1429, se présentait à la porte du château une fille du peuple à qui sa renommée naissante avait valu la faveur d'une audience royale. Jeanne d'Arc venait révéler sa mission divine au dauphin que le sacre de Reims devait établir roi de France. Il la reçut avec une réserve qui fit vite place à la sympathie et, après trois mois d'hésitations et d'enquêtes, il la mit à même de courir défendre Orléans. Le succès rapide de celle en qui la clairvoyance populaire saluait déjà la libératrice du pays lui valut de la part du roi une reconnaissance enthousiaste, mais éphémère, car, deux ans plus tard, abandonnée de lui comme de ses compagnons, Jeanne mourait sur le bûcher de Rouen, grande martyre de la patrie. Nul souvenir plus mémorable ne s'attache aux ruines du château de Chinon que la rencontre du timide souverain, à moitié dépossédé de son royaume, avec l'ardente jeune fille résolue à le restaurer ; n'est-ce pas là que furent tracées les premières lignes d'une des plus belles pages de notre histoire ?

De Chinon, Charles VII se rendait volontiers à Loches. Au rapide passage de Jeanne d'Arc avaient succédé les longs séjours d'Agnès Sorel. Mais c'est le sort commun aux châteaux de la Loire de n'avoir pu retenir les préférences de deux rois : le fils de Charles VII devait élire pour résidence le manoir de Plessis-lès-Tours, dont les rares vestiges évoquent toujours le maigre et tragique profil de Louis XI.

C'est là, du fond d'un bâtiment isolé par une série d'enceintes, défendu par une garde farouche, que le roi Louis gouverne son royaume et surveille l'Europe. Son regard perce les murs qui le protègent du monde. Grand politique, absorbé dans ses intérêts dynastiques, homme défiant et cruel, il tisse sa légende, entouré de ses confidents sinistres, Olivier le Mauvais et Tristan l'Ermite. Le respect qu'il inspire est fait de terreur. Mais n'est-ce pas une terreur incessante qu'il éprouve lui-même, en entendant les voix de ses victimes sans nombre le poursuivre et le menacer ? Il se réfugie dans une dévotion puérile et bruyante ; il rançonne le peuple pour doter les églises et les monastères ; il demande aux reliques les plus fameuses de lui conserver ou de lui rendre la santé ; et, lorsque la mort approche, il tremble, il réclame des remèdes étrangers et des remèdes miraculeux ; il implore François de Paule. Singulier contraste entre l'homme désemparé par l'angoisse de sa fin et le souverain qui, jusqu'au dernier jour, s'occupe avec une froide clairvoyance des intérêts du royaume. La sombre silhouette de Louis XI ne cessera de dominer Plessis-lès-Tours.

Sur le château d'Amboise on voit encore planer l'âme de Charles VIII. C'est là qu'il était né en 1470, c'est là que s'écoula son enfance maladive, c'est là qu'il devait mourir mystérieusement en 1498. Au cours de sa brève existence, il s'était plu à transformer et à agrandir la demeure féodale, édifiée sur un large rocher tombant à pic sur la Loire. Des constructions entreprises de bonne heure par Charles VIII, accélérées au retour des guerres d'Italie et déjà marquées du cachet de la Renaissance, il subsiste seulement deux morceaux, qui sont, dans leur genre, deux chefs-d'œuvre uniques en France dans leurs majestueuses proportions et suffisants pour assurer le renom d'Amboise : ce sont les deux grosses tours par l'intérieur desquelles on pénétrait dans le château. Charles y vécut sept années, en compagnie de celle qu'il avait élue pour reine et qui portait en dot à la couronne le beau duché de Bretagne.



Château d'Amboise.

Anne de Bretagne ne vint résider à Amboise qu'après son mariage, célébré dans le château de Langeais, à sept lieues en aval de Tours. Ce château est le seul que nous retrouvions aujourd'hui tel qu'il était quand la jeune reine y fit son entrée et qui ait conservé ses mâchicoulis intacts, ses tours, ses chemins de ronde, ses parapets et ses créneaux, évocation parfaite du xve siècle expirant, car il était l'œuvre propre de Louis XI qui, en quelques

années, l'avait élevé d'un seul jet et d'une seule inspiration.

Amboise, après la mort de Charles VIII, fut abandonné pendant près d'un siècle. Il devait servir de refuge à François II, lors de la fameuse conspiration ourdie, en 1560, contre sa cour par les huguenots impatients de soustraire le jeune roi à l'influence de la maison de Lorraine. On connaît les détails de cette équipée, inspirée sans doute par le prince de Condé et où furent compromis de notables gentilshommes du royaume. On sait que, découverte par la trahison d'un conjuré, elle aboutit à la plus sanglante des répressions. Victorieuse de ses adversaires, la maison de Guise convainc le roi de la nécessité d'exécutions exemplaires et sans pitié, et il s'abandonne à une vengeance cruelle. Têtes tranchées, cadavres balancés aux ferrures du balcon royal ou mutilés au pied des potences, tel est le sauvage spectacle auquel la cour assiste du haut des fenêtres de ce château, désormais condamné par la monarchie, qui fuira la mémoire tragique de François II, contre laquelle sera impuissant le doux souvenir de Charles VIII.

A Charles VIII avait succédé son cousin Louis XII, qui voulut retenir le duché de Bretagne en maintenant à la veuve du feu roi son titre de reine de France. Les deux époux, délaissant Amboise, firent leur résidence préférée du château de Blois, vieille forteresse transformée et rajeunie par Charles d'Orléans, père de Louis XII. Celui-ci fit élever l'aile nord du château, la partie la plus ancienne qui nous soit actuellement conservée, où l'on distingue toute la grâce de l'école nouvelle qui était alors la Renaissance. Dans ces bâtiments aux proportions simples, le « père du peuple » mène une existence économe et bourgeoise; il n'a pas cette cour fastueuse dont s'entourera son successeur; il est, d'ailleurs, souvent en voyage ou en guerre; il vit sobrement et simplement, mais il sait, à l'occasion, faire figure de prince puissant, s'entourer des plus grands noms du royaume et donner des fêtes vraiment royales, comme on le vit en 1501, lors de la splendide réception qui fut réservée, à Blois, à l'archiduc d'Autriche Philippe le Beau et à sa femme, Jeanne la Folle; toutes les richesses venues d'Italie ou de Flandre avaient été mises en valeur pour contribuer à l'éclat de cette réception, où allaient se traiter de si hautes questions politiques.

Héritier de la couronne et gendre de Louis XII, François Ier donna aux châteaux de la Loire leur plus brillante parure, construisit le plus considérable d'entre eux et fut, pourtant, le premier artisan de leur décadence, car il se rapprocha délibérément de Paris, qu'il entoura de palais somptueux : Saint-Germain, Fontainebleau, Villers-Cotterets, Madrid, le Louvre, et ne considéra plus la vallée de la Loire que comme un but à promenades. Il séjourna à Blois et à Amboise, sans jamais s'y établir, étant d'humeur voyageuse. Ni sa diplomatie, ni ses campagnes militaires, ni sa politique intérieure ne servirent beaucoup le pays, mais le pays lui doit l'éternelle reconnaissance de sa rénovation artistique.

On ne saurait fixer les traits de cette cour perpétuellement mobile dans le cadre d'aucun des châteaux de la Loire : on doit, pourtant, rappeler les transformations essentielles que François Ier fit subir au château de Blois. Toutes les somptuosités de la Renaissance, alors à son apogée, il les prodigua dans des restaurations et des constructions nouvelles, qu'il ordonnait par un faste sincèrement désintéressé, puisqu'il ne fit dans cette royale résidence que de courts séjours motivés par la chasse. Il ne résida pas davantage au château de Chambord, auquel son nom est intimement lié, « bel et somptueux édifice », élevé par ses soins sur l'emplacement d'une demeure féodale à moitié ruinée, folie coûteuse, mais joyau incomparable, dont Chateaubriand dira : « Qui ne l'a point vu ne connaît point le génie de François Ier; c'est du Raphaël appliqué par le génie des Gaules. »



Château de Langeais.

Durant ses rapides passages à Chambord, le roi vivait entouré d'une cour nombreuse et brillante; lorsqu'il voulait éblouir ses hôtes, comme l'empereur Charles-Quint, qu'il y accueillit en 1539, il savait déployer une pompe qui fait déjà penser à l'éclat de Louis XIV.

C'est encore François Ier qui avait acquis à la couronne l'exquise résidence de Chenonceaux. Cette demeure, « d'une suavité singulière et d'une exquise sérénité », était faite pour servir de cadre aux délassements du pouvoir et, à côté des drames d'Amboise et de Blois, Chenonceaux n'évoque que des images douces et riantes. François Ier y vint peu. Henri II l'abandonna à Diane de Poitiers. C'est surtout le souvenir de Catherine de Médicis qui s'y rattache et des fêtes qu'elle y donna en l'honneur de ses fils. François II fut accueilli triomphalement à Chenonceaux en 1560, au lendemain des sombres jours d'Amboise. Charles IX, roi de treize ans, y goûta de joyeuses féeries, organisées par la reine mère. Plus tard, Henri III, le dernier des Valois, trouva là un cadre propice à l'organisation de ses folles orgies, où le faste le plus insolent se mêlait à la pire licence et auxquelles sa mère elle-même prenait une part indulgente, puisque, à ce prix, elle conservait le pouvoir.

Chenonceaux figure l'idylle entre deux drames : la conjuration d'Amboise, de 1560, et le massacre de Blois, de 1588. C'est au château de Blois que Henri III convoqua, à deux reprises, les états généraux du royaume. La session de 1576 fut courte et n'aboutit qu'à une rupture plus nette avec les protestants et à l'affermissement de la Ligue, dont Henri de Guise devenait le chef populaire. Le roi ne tarda pas à voir dans son cousin un rival dangereux et un successeur éventuel, puisque le parti de la Ligue, hostile à l'héritier naturel de la couronne, le protestant Henri de Navarre, inclinait ouvertement vers le duc de Guise. Cette guerre des Trois-Henri est demeurée célèbre. En décembre 1588, tandis que les états généraux sont derechef réunis au château de Blois, Henri III prépare avec une minutie prudente un atroce guet-apens. Il tend dans sa propre chambre le piège où son rival doit tomber; il a soin de faire procéder à des transformations secrètes des salles et des couloirs, où des issues murées alternent avec des cellules creusées; c'est là que les assassins sont postés, pendant que le roi, dissimulé derrière une tapisserie, va assister au drame et paraître bientôt pour mesurer d'un regard satisfait le grand cadavre étendu de Henri de Guise.

Ce meurtre, suivi de celui du cardinal de Guise et d'une série d'attentats contre les partisans de la maison de Lorraine, fut le signal d'une recrudescence de la guerre civile. Douze jours après, Catherine de Médicis mourait dans ce même château de Blois, que Henri III se hâta de quitter après avoir, le 15 janvier suivant, congédié les états, sans avoir réussi à les dominer.

Comme Amboise, ensanglanté par les événements de 1560, Blois devait conserver des tragiques exécutions de 1588 un discrédit durable et n'être plus utilisé que comme prison royale. N'est-ce pas en prisonnière qu'y fut envoyée, en 1617, la reine mère de France, Marie de Médicis, au lendemain de l'assassinat de Concini et sur l'ordre formel de Louis XIII? Triste et pâle séjour, dont l'épisode le plus notable et le plus romanesque, immortalisé par le génie de Rubens, fut l'évasion nocturne de la captive, favorisée par le duc d'Epernon. Moins connu est le passage d'une reine de Pologne qui vint, au début du XVIIIe siècle, terminer une vie singulière dans les salles dégarnies du château de Blois, auquel Gaston d'Orléans, qui y mourut lui-même en 1660, avait un instant rendu quelque animation.



Château de Blois.

C'est une étrange aventure que celle de cette petite Nivernaise, Marie-Casimire de La Grange-d'Arquien, qui, emmenée à quatre ans en Pologne, à la suite de Marie de Gonzague, s'y marie deux fois, y devient reine, puis, proscrite et errante, obtient comme faveur insigne de venir mourir à Blois dans le château en ruine. La femme de Jean Sobieski avait, cependant, fait bonne figure dans le monde et, durant plus de vingt ans, s'était mêlée avec une activité tapageuse à la vie politique de son temps. Lorsque, au lendemain de son veuvage, elle ne put espérer maintenir sa prodigieuse fortune, on la vit continuer quelque temps une vie somptueuse; mais, la ruine survenant avec la vieillesse, elle se résigna à accepter la triste retraite que lui offrit le roi de France. Les beaux jours de Blois étaient passés. Le nom de la reine de Pologne ne figure pas ordinaire-

ment parmi les hôtes illustres du château. Son séjour de dix-huit mois y fut, d'ailleurs, presque ignoré des contemporains, et elle s'éteignit obscurément au début de 1716, trois mois après Louis XIV.

Le nom de Louis XIV nous ramène à Chambord, où le Grand Roi vint à plusieurs reprises jusqu'en 1685, sans jamais se fixer de façon durable dans cette résidence, dont le seul attrait était la chasse. On y menait la vie fastueuse qui caractérise la cour du Roi-Soleil. La table et le jeu y tenaient grande place, le théâtre aussi. C'est à Chambord que Molière fit représenter, pour la première fois, *M. de Pourceaugnac* et *le Bourgeois gentilhomme*. Lorsque la santé de Louis XIV eut modéré sa violente passion de la chasse, il ne revint plus à Chambord, trop éloigné du cœur du pays et surtout d'un cadre trop étroit pour accueillir le train de vie qui était désormais celui de Versailles.

De même que le château de Blois avait reçu une ancienne reine de Pologne, de même, quelque dix ans plus tard, d'autres souverains détrônés de Pologne étaient installés au château de Chambord. Là s'arrête le rapprochement, car Maria-Casimire avait été hospitalisée comme par pitié dans une demeure en ruine, tandis que Stanislas I[er] et Catherine, père et mère de la reine de France, allaient être accueillis royalement. Ils y vécurent, de 1725 à 1733, jusqu'au jour où Stanislas pensa succéder, de façon durable, à Auguste II. On sait qu'il dut se contenter du duché de Lorraine. La vie que les beaux-parents de Louis XV menèrent à Chambord était singulièrement différente de celle du temps de Louis XIV : peu de fêtes, peu d'éclat ; on est presque tenté de dire : « peu de confort ». Les beaux jours ne devaient revenir qu'avec l'hôte somptueux que fut le maréchal de Saxe, auquel Louis XV concéda Chambord, en 1745, et qui devait y mourir de mort mystérieuse en 1750.

Ce grand domaine, abandonné sous la Révolution, érigé en majorat par Napoléon en faveur de Berthier, faillit être sacrifié, sous la Restauration, pour de misérables questions pécuniaires, lorsque, dans l'automne de 1820, au lendemain de la naissance du fils posthume du duc de Berry, le comte de Calonne émit l'idée d'acheter, par souscription, ce royal souvenir de la Renaissance pour l'offrir à l'enfant royal. On sait comment il y réussit, malgré les polémiques ardentes soulevées autour du projet et malgré les contestations juridiques que nous avons vues se renouveler de nos jours au sujet de la propriété de cet héritage. Devenu le patrimoine personnel de celui qui en porta toujours le titre, à défaut de sceptre, parure du siècle de François I[er], Chambord est resté le dernier fleuron de la couronne de France.

Sans doute, c'est principalement le XVI[e] siècle qui est la grande époque des châteaux de la Loire; c'est alors que se succédèrent les épisodes les plus marquants de leur histoire. Cette histoire avait pourtant commencé dès avant les jours de la Renaissance. Elle s'est poursuivie longtemps, assez intimement mêlée à celle de la monarchie pour qu'on se plaise à découvrir dans leur splendeur inégale un reflet de chaque période et la survivance de multiples souvenirs. En écrivant leurs *Chroniques*, P. Rain a pris soin de ne pas négliger le cadre lui-même et d'évoquer dans les détails l'architecture disparue ou transformée de ces demeures illustres, de sorte que ce livre, sans avoir la prétention d'être un guide archéologique, est cependant plus qu'un livre d'histoire : il aide à mieux situer et, par suite, à mieux comprendre les événements qui se déroulèrent à l'ombre des tours et dans le mystère des salles auxquelles il réussit à rendre la vie. — B. COMBES DE PATRIS.



Château de Chambord.



Château de Chenonceaux.

chromidial, e, aux [*kro*] adj. Microbiol. Qui a rapport aux chromidies ; qui a la nature des chromidies : *On admet chez les cyanophycées (algues bleues) l'existence d'un noyau* CHROMIDIAL *bien distinct des corpuscules métachromatiques.* (Et. Burnet.)

chromidie [*kro, dî*] n. f. (du gr. *krôma*, couleur). Microbiol. Nom donné au noyau diffus de la bactérie et de plusieurs protozoaires, à certains moments de leur développement : *Il y a plusieurs variétés de* CHROMIDIES, *et le noyau des bactéries en général doit être considéré comme des* CHROMIDIES. (Et. Burnet.)

Combustibles pulvérisés (L'ÉCONOMIE DES CALORIES PAR L'EMPLOI DES). L'économie des calories doit être, à l'heure actuelle, le programme de tous les industriels consommateurs de charbon. Non seulement il est de leur intérêt le plus direct de la pratiquer, mais c'est en même temps un devoir national, au moment où notre pays est en déficit sur ses besoins en combustibles.

Dans le but de réaliser ce programme, de nombreux groupements d'industriels, de savants, d'ingénieurs se sont formés pour mener le bon combat et diffuser les indications suivantes : la bonne marche d'un foyer dépendant, au premier chef, du chauffeur (un récent concours de chauffeurs a montré que, si le premier vaporisait 8 kg. 502 d'eau par kilogramme de charbon, le dernier n'obtenait plus que 5 kg. 925 avec les mêmes éléments), il faut donc commencer par l'éduquer et lui montrer l'importance de sa tâche, l'instruire par des leçons pratiques.

Pour l'appareillage, il faut exiger que les chaudières fonctionnent avec le minimum d'ouvertures pour éviter un trop grand excès d'air de combustion, surveiller les déchets du cendrier et rechercher soigneusement les imbrûlés dans les scories et les mâchefers, éviter les pertes de chaleur par les surfaces et les conduits non calorifugés, éviter les rentrées d'air sur le parcours des gaz de la combustion et faire en sorte que ceux-ci ne s'échappent pas à plus de 200° C., utiliser les chaleurs perdues et les eaux chaudes de retour ou de condensation, recueillir toutes les fuites de vapeur ou d'eau chaude, leur utilisation étant toujours possible dans une usine.

Quant à l'emploi dans les appareils, il faut surveiller l'usage de la vapeur dans les fabrications, dans les machines, les chaufferies ; faire de fréquents contrôles de marche des chaudières, de l'emploi de la vapeur, du réglage des appareils, des machines à vapeur, la consommation de ces dernières pouvant s'exagérer, par suite d'un dérangement de distribution, par exemple.

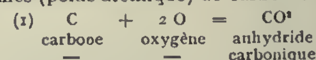
Ces importantes prescriptions peuvent apporter quelques économies dans les installations existantes ; un peu de soin peut faire rentrer en caisse de notables sommes inutilement gaspillées autrement. Mais la lutte contre le gaspillage des calories peut avoir lieu d'une façon plus efficace en étudiant une meilleure utilisation des lois de la combustion. Le rendement actuel des fours métallurgiques est le plus souvent dérisoire ; c'est ainsi que l'on admet pour :

les fours de forge, un rendement de . . 5 à 10 p. 100
les fours à puddler, un rendement de . . 3 à 5 p. 100
les fours poussants, un rendement de . . 20 à 50 p. 100
les chaudières, un rendement de . . . . . 50 à 75 p. 100

C'est-à-dire qu'en pratique, sur 1 kilogramme de charbon, on n'en utilise réellement que 30 à 100 grammes dans la plupart des fours en usage. C'est exposer combien la marge est considérable et quelles espérances sont laissées aux inventeurs.

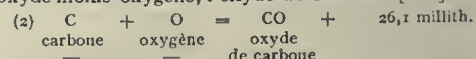
Pour comprendre la raison d'une aussi faible utilisation, étudions brièvement les réactions de la combustion du charbon dans un foyer.

Le charbon brûlant avec une quantité d'air suffisante se transforme en anhydride carbonique en dégageant 94.3 calories ou millithermies pour 12 grammes (poids atomique) de carbone.



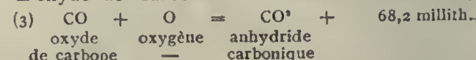
(1) C (carbone) + 2 O (oxygène) = CO^2 (anhydride carbonique)

Si l'air est en quantité insuffisante, il se forme un oxyde moins oxygéné, l'oxyde de carbone : [CO]



(2) C (carbone) + O (oxygène) = CO (oxyde de carbone) + 26,1 millith.

L'oxyde de carbone est lui-même combustible,

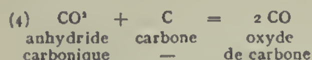


(3) CO (oxyde de carbone) + O (oxygène) = CO^2 (anhydride carbonique) + 68,2 millith.

en donnant le produit ultime d'oxydation, l'anhydride carbonique; la somme des millithermies déga-

gées sera la même, que le charbon passe directement de l'état de carbone à l'état anhydride carbonique ou que la transformation ait lieu par les passages successifs de charbon en oxyde de carbone, puis en anhydride carbonique.

Si le charbon est en couche épaisse, de telle façon que l'anhydride carbonique déjà formé se trouve en contact avec une zone incandescente, le gaz se réduit, en formant de l'oxyde de carbone:



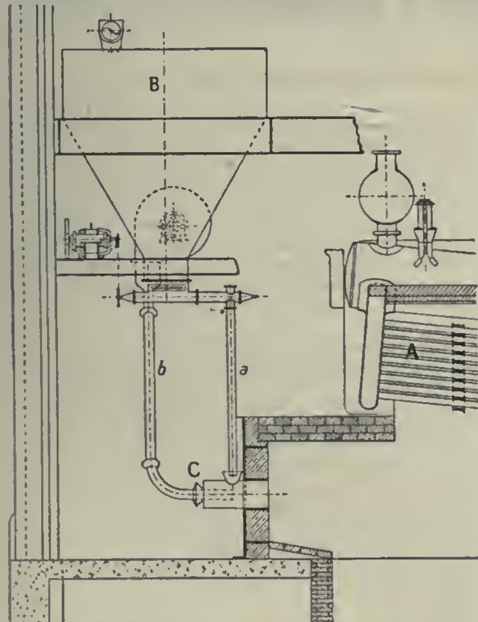
(4) $CO_2 + C = 2\,CO$
anhydride carbonique — carbone — oxyde de carbone

Telles sont les réactions les plus usuelles, se passant dans un foyer sous l'influence de l'oxygène de l'air. On voit aussitôt que la combustion doit s'effectuer avec une quantité d'air suffisante pour former CO_2; mais, le plus souvent, cet apport d'air ne peut se réaliser que par un excès, d'où refroidissement inutile des gaz. Si CO se forme et qu'il ne puisse, par manque d'air, être brûlé, une partie du combustible s'échappe par la cheminée; il en sera de même si la couche de charbon est trop épaisse.

Dans le gazogène très employé, on cherche à utiliser le mieux possible, en provoquant d'après la réaction 4, la formation d'oxyde de carbone; les gaz sont ensuite conduits aux appareils d'utilisation, où ils sont brûlés avec la quantité d'air rationnelle.



Four à réchauffer les lingots. Vue des brûleurs. (Société de la combustion rationnelle.)



Chaudière chauffée au charbon pulvérisé (système Fuller): A, corps de la chaudière; B, trémie d'alimentation du charbon; C, brûleur: *a*, arrivée du charbon; *b*, air pour la combustion.

Le système n'est intéressant qu'en marche continue; la nécessité d'entretenir le gazogène, durant l'arrêt des fours, empêche alors la méthode d'être économique.

Le foyer à grille reste le plus mauvais des appareils, même en brûlant le charbon en couche mince, rechargeant le combustible par-dessous, pour éviter le jet, sur le feu, de charbon froid qui, distillant aussitôt ses matières volatiles, perd celles-ci dans les fumées. Dans quelques cas, on cherche à opérer la combustion en deux temps: la grille peu alimentée d'air donne de l'oxyde de carbone, que l'on brûle dans une chambre de combustion consécutive avec un apport d'air supplémentaire. En évitant la dilution des gaz du foyer par de l'air en excès, on maintient une chaleur plus intense, améliorant ainsi le rendement du combustible.

Emploi des combustibles pulvérisés. — Une méthode nouvelle pour nous vient d'être importée d'Amérique, où elle est en application depuis plus de cinquante ans. Cette méthode consiste dans l'emploi des combustibles pulvérisés, méthode essentiellement intéressante par la grande économie qu'elle réalise en utilisant au mieux des combustibles, même défectueux.

Cet emploi est basé sur le principe suivant: un mélange d'air et de charbon pulvérulent se comporte absolument comme un gaz, se déplaçant de la même façon dans les conduites; allumé, ce mélange brûle complètement à l'air.

En pratique, le charbon doit être réduit à l'état de fine farine; mais ce résultat ne peut s'obtenir qu'après une dessiccation soignée, laissant au plus 1 à 2 p. 100 d'humidité. Le combustible pulvérisé est transporté aux foyers d'utilisation, où il est comburé dans un brûleur à gaz, avec la quantité d'air nécessaire. Le réglage étant très aisé, la combustion est complète, même en présence des cendres. Celles-ci sont aussitôt fondues; elles s'écoulent en gouttelettes dans le cendrier. Enfin, avantage précieux, analogue à celui présenté par le gaz ou les huiles lourdes, l'opération finie, une fermeture de valve supprime toute dépense.

L'installation utilisant le charbon sous forme pulvérulente comprend deux parties distinctes:

1° la préparation du charbon pulvérisé,
2° la distribution aux foyers d'utilisation.

1° *Préparation du charbon pulvérisé.* — Le combustible arrivant de la mine est concassé grossièrement à la grosseur d'une noix, débarrassé des débris de fer par passage dans un trieur magnétique, puis envoyé au séchage. Cette opération a généralement lieu en faisant circuler le charbon en sens inverse d'un cheminement de gaz chauds, dans une tour verticale ou un cylindre rotatif horizontal.

Du séchoir, le combustible est conduit aux pulvériseurs. Ceux-ci doivent le transformer en farine. Plusieurs appareils sont utilisés (broyeurs à boulets, à galets, à palettes, etc.), tous réalisant parfaitement la pulvérisation avec une dépense variant de 15 à 40 chevaux par tonne-heure, selon les dispositifs. La matière broyée se présente en poudre impalpable, gris bleu pour les cokes, noir brun ou marron pour les houilles plus ou moins riches en produits organiques.

Tous ces broyeurs fonctionnent sans bluterie; certains possèdent un séparateur à vent; les parties légères étant envoyées à l'utilisation, tandis que les parties lourdes subissent à nouveau l'action du broyeur.

2° *Distribution du combustible pulvérulent.* — La poudre est utilisée selon deux procédés:

a) La poudre est transportée jusqu'à une trémie placée près du foyer; le transport s'effectue par vis hélicoïdale (système Fuller) ou par entraînement avec de l'air comprimé. Le brûleur étant en communication directe avec la trémie, ce procédé convient pour les fours à grosse consommation et pour les chaudières.



Pulvéro-brûleur appliqué au chauffage d'un four à réchauffer.

b) La distribution réalise un circuit fermé, le charbon étant en suspension dans l'air, des branchements reliant les brûleurs à la conduite de circulation.

Selon les brevets, les installations présentent quelques modifications; dans les deux systèmes les plus répandus, la marche du combustible est la suivante:

Dans le procédé Holbeck, exploité en France par la Société de la combustion rationnelle, le charbon pulvérulent, au sortir du séparateur à vent, est emmagasiné dans une trémie. De là, une vis sans fin le fait tomber dans l'ouïe d'un ventilateur, où il est emporté en suspension dans l'air au sein d'une légère conduite en tôle. Cette conduite, disposée à l'aplomb des foyers, est munie de branchements en communication avec les brûleurs. Le charbon non utilisé est ramené à la trémie initiale, d'où il se sépare de l'air qui le convoyait; le charbon peut à nouveau être repris et recommencer le cycle. Nous avons ici, dans ce procédé, un transport de poussières, en suspension dans l'air formant circuit fermé. Le mélange de charbon et d'air convoyé est incombustible, car l'air qu'il contient est absolument insuffisant pour déterminer la combustion (3 à 4 mètres cubes par kilogramme de charbon). De plus, se déplaçant à la vitesse de 25 mètres à la seconde, indispensable pour maintenir les poussières en suspension, il ne peut y avoir d'explosion par retour de flamme.



Turbo-pulvérisateur, appliqué au chauffage d'un four à bidons.

Dans le système Covert, de la Société pour l'utilisation des combustibles pulvérisés, le charbon préparé par la centrale de pulvérisation est emmagasiné dans une trémie portant à sa base un éjecteur d'air comprimé. Cet éjecteur entraîne une certaine quantité

de cnarbon dans une chambre où le mélange air-charbon s'opère. Le mélange est ensuite chassé par un ventilateur dans la conduite de distribution et revient en circuit fermé à ce même ventilateur en circulant continuellement; des branchements sur les conduites mènent le charbon aux brûleurs, où des contrôleurs règlent le débit du combustible.

Selon l'importance de l'installation, sa distance de l'usine de pulvérisation, le genre de fours en usage, on emploie les transports par vis ou les chasses en conduites fermées; ce dernier mode permettant des parcours de 700 mètres et même davantage.

Les brûleurs en usage sont disposés pour donner un mélange intime d'air et de combustible; naturellement, une arrivée d'air supplémentaire est nécessaire pour comburer complètement le mélange de la conduite; chaque grain de charbon doit être entouré d'une gaine pour le brûler instantanément. De fait, l'inflammation est immédiate, la flamme formée acquiert un volume considérable en dégageant une très grande chaleur; les gaz rejetés à la cheminée tiennent de 13 à 17 p. 100 de CO^2, sans oxyde de carbone, indice d'une parfaite combustion. Quant à la qualité du combustible employé, sauf pour certains fours métallurgiques, où l'on recherche le maximum de chauffe, elle importe peu en réalité, comme nous le verrons plus loin: des résultats surprenants ont été obtenus avec des houilles très cendreuses.

Une telle installation avec centrale de pulvérisation, séchage, etc., ne convient qu'aux grandes usines; la consommation doit être au moins de 900 kilogrammes à l'heure. On a cherché à faire bénéficier les petits consommateurs des avantages de cette façon d'utiliser les combustibles en créant des appareils pour les petites installations; de là est née l'idée des *aéro-pulvériseurs*.

Dans ceux-ci, un broyeur à palettes broie le charbon simplement séché à l'air, tandis qu'un ventilateur monté sur le même bâti entraîne la poudre directement dans le brûleur, l'aéropulvériseur étant disposé à quelques mètres du foyer; tels sont le *pulvéro-brûleur* et le *turbo-pulvériseur*. Ces engins doivent contribuer à la diffusion de l'emploi des combustibles pulvérisés, leur marche n'exigeant qu'une faible force motrice (6 à 8 chevaux pour 250 kilogr. à l'heure); leur adaptation est aisée, très rapidement, à la chauffe des fours, des chaudières, etc.

Applications des combustibles pulvérisés. — Les applications, soit en grandes installations, soit en nombreuses petites, par aéropulvériseurs, montrent combien le procédé est intéressant. Du four à ciment qui en fut le berceau il s'est rapidement répandu dans la métallurgie, où il est appliqué à toutes sortes de fours, depuis les fours à recuire à basse température jusqu'aux fours Martin pour élaborer les aciers; partout, il donna une forte économie de combustibles.

Les chiffres suivants se passent de commentaires: dans un four Martin de 28 tonnes, on arrive à ne brûler que 225 kilogrammes par tonne d'acier, au lieu de 360 brûlés par un gazogène, c'est-à-dire dans des conditions considérées comme bonnes.

Dans un four à puddler, la consommation descend de 1.350 kilogrammes par tonne de fer à 550.

Dans le chauffage des chaudières, de semblables constatations eurent lieu; une étude de la qualité du combustible a montré que, même avec des charbons cendreux, des poids notables d'eau étaient vaporisés:

de la fine ½ à 16 p. % de cendres, de 7.215 calories de pouvoir calorifique vaporise 8 kg. 800 d'eau par kil.
Courrières (poussier) à 35 p. % de cendres vaporise 5 kg. 660, poussier de schistes et lignites à 65 p. % de cendres donnait encore 2 k. 700.

D'où l'emploi de combustibles jusqu'ici absolument dédaignés. L'application de tourbe séchée et pulvérisée a montré aux ingénieurs suédois qu'elle valait le meilleur charbon brûlé sur grille, dans une locomotive.

On a également adopté le combustible pulvérisé au chauffage central des immeubles; à Seattle, petite ville américaine, il existe une intallation de ce genre; le combustible, pulvérisé dans une usine spéciale, est livré dans des camions clos dans chaque maison où, par une conduite soufflée, on alimente les appareils.

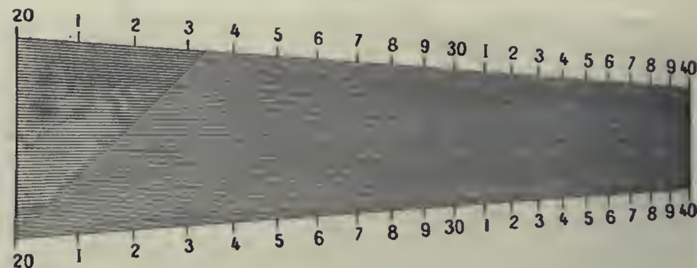
Quels sont les avantages qui peuvent résulter de l'emploi des combustibles pulvérulents? Nous avons vu, par les chiffres ci-dessus, que l'économie résultant d'une meilleure combustion, de la suppression des pertes dans les scories, de l'emploi d'un charbon sec, pouvait atteindre jusqu'à 35 p. 100 de la consommation antérieure, en même temps que le rendement des fours augmentait.

L'usage du combustible pulvérisé présente dans son emploi un grand nombre de commodités comparables à celles données par le gaz: combustion complète avec minimum d'air; mélange parfait du combustible et du comburant; possibilité de récupérer la chaleur des flammes perdues; obtention de températures plus élevées; souplesse de réglage et adaptation du chauffage à toutes les opérations métallurgiques; suppression de la main-d'œuvre d'amenée du charbon aux foyers, de l'entretien et du chargement des feux, de l'enlèvement des cendres; économie de place; possibilité de maintenir plus de propreté dans les usines; suppression des fumées, des étincelles, etc.; avantage de pouvoir utiliser des combustibles défectueux (poussiers, tourbe, lignite), etc.

En résumé, on peut conclure que la combustion des charbons, sous la forme pulvérulente, marque un très grand progrès vers la réalisation du programme que nous avons fixé au début de cet article, sur l'*économie des calories*. — M. Molinié.

Compte-fils différentiel. Les compte-fils sont des appareils servant à évaluer le nombre de fils par unité de longueur dans un tissu donné, aussi bien dans le sens de la chaîne que dans celui de la trame. Cette valeur étant l'une des caractéristiques du tissage, sa connaissance présente un intérêt dans un grand nombre de cas.

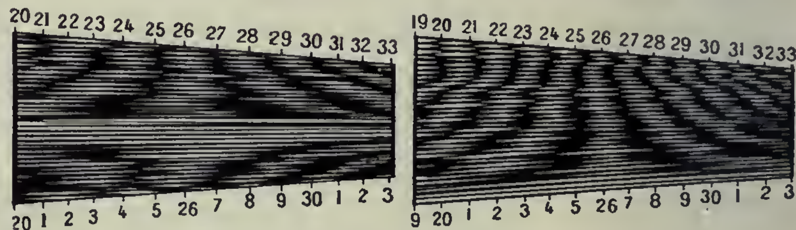
Le compte-fils, d'usage courant depuis longtemps, est composé d'une petite équerre double en laiton, portant encastrée une simple lentille convergente au travers de laquelle l'opérateur compte le nombre de fils visibles par une ouverture pratiquée dans la monture, et de largeur égale à l'unité de mesure choisie. Lorsque l'on veut augmenter l'approximation, on donne à la lentille une plus grande dimension et à l'ouverture une largeur multiple de l'unité. Dans ce cas, on est obligé de diviser le nombre de fils comptés par le nombre d'unités choisi pour la largeur de l'ouverture. Si, par exemple, cette grande ouverture a 3 centimètres, un tissu moyen pouvant avoir 30 fils par centimètre, on sera amené à compter 90 fils. On se rend compte que cette opération présente certaines difficultés. Il est nécessaire, en effet, de suivre les fils avec une pointe, car les fils du tissu produisent par leur régularité une sorte d'éblouissement. Aussi est-on parfois amené à répéter l'opération de comptage une seconde fois, pour acquérir la certitude du nombre trouvé. Il peut, en outre, y avoir doute sur les points de départ et d'arrivée, qui sont chacun à un demi-fil près. Enfin, il y a nécessité d'un calcul supplémentaire dans le cas d'emploi d'un appareil grand modèle à ouverture multiple et dans celui du passage d'une unité à une autre; par exemple: transformation du nombre de fils par centimètre en nombre de fils par quart de pouce.



Modèle de réseau.

Le nouveau compte-fils à lecture immédiate, système Servais, que nous allons décrire, est basé sur l'observation d'un *moirage* qui apparaît lorsque l'on superpose au tissu à mesurer un réseau dont le nombre de lignes par unité de longueur est connu. Ce réseau de lignes produisant avec le tissu le phénomène d'interférence constitue l'appareil même.

Sans entrer dans l'établissement et la discussion mathématiques des diverses formes de réseaux pouvant produire ce résultat, nous donnons ci-dessous l'une des formes commodes, qui a été adoptée par l'inventeur.



La lecture, dans chacune de ces deux figures, est de 20 fils par unité de longueur.

En recouvrant cette figure d'une mousseline ou gaze fine transparente et régulière et dont le nombre de fils est compris entre 20 et 40 au centimètre, le lecteur pourra se rendre compte lui-même du phénomène.

Le réseau de lignes, dans sa définition la plus générale, est constitué par un support, transparent ou non suivant sa destination, sur lequel les lignes sont formées par une discontinuité matérielle quelconque (épaisseur, surface, transparence, homogénéité, opacité, etc.).

L'appareil a été avantageusement réalisé en formant les lignes par gravure sur une plaque de verre au moyen d'une machine à diviser spécialement établie. Ces lignes sont noircies, et la gravure est protégée par un second verre fixé au premier par une bordure commune. Entre ces deux verres est intercalée et repérée une double graduation imprimée sur fond blanc et placée de part et d'autre du réseau qui est à jour dans l'intervalle.

Pour utiliser l'appareil, on le place simplement à plat sur le tissu, son sens longitudinal étant orienté dans la direction des fils (de trame ou de chaîne) dont on veut connaître le nombre par unité de longueur; le moirage d'interférence, dont l'observation est plus facile en fermant l'un des deux yeux, apparaît alors, et l'on peut lire sur les graduations le nombre cherché. Ce moirage se manifeste sous l'une des deux formes représentées selon la position relative du compte-fils et du tissu. Ces deux figures sont suffisamment explicites pour faire comprendre le mode de lecture sur les graduations.

Le nombre de fils indiqué se trouve précisément sur la ligne virtuelle qui sépare les ombres d'interférence en deux groupes distincts dirigés respectivement vers la droite et la gauche.

Pour certains tissus qui ne permettent pas une lecture aussi facile, soit par suite du peu de visibilité des fils, soit en raison de leurs ondulations, la ligne de lecture s'apprécie plus aisément en donnant à l'appareil un léger mouvement alternatif de rotation autour de la région où la direction des ombres se rapproche le plus de la verticale.

Pour les tissus non opaques, l'appareil peut être employé avantageusement par transparence. L'appareil peut être gradué, à la partie supérieure, en quarts de pouce et, à la partie inférieure, en centimètres.

On se rendra un compte exact du fonctionnement en remarquant que, sur la ligne de lecture, il y a coïncidence complète sur toute la largeur du réseau entre les écarts des lignes de ce dernier et ceux des fils du tissu. Dans l'examen par transparence, cette ligne paraît claire, s'il y a superposition des fils et lignes du réseau; elle apparaît sombre, au contraire, si les fils se trouvent dans les intervalles des lignes du réseau et réciproquement.

On remarquera également que l'écart des lignes du réseau varie suivant une loi linéaire et que, par conséquent, la loi de graduation est hyperbolique.

Enfin, si l'on déplace un repère verticalement sur le réseau, toutes les fois que l'on rencontre une ombre, il y a un fil de différence entre le tissu et le réseau, d'où le nom de *différentiel* donné à l'appareil.

La régularité des ombres de moirage étant en rapport avec la régularité des fils du tissu, on peut constater les irrégularités locales dans le serrage du tissu par les discordances de lectures faites sur les deux graduations de l'appareil, lorsque celui-ci porte deux graduations semblables en haut et en bas.

Le compte-fils différentiel système Servais permet une lecture de la mesure instantanée, emportant comme conséquences une économie appréciable de temps, une diminution de fatigue et la possibilité de multiplier des mesures vérificatives sur les différentes parties du tissu. Les erreurs auxquelles on est exposé avec le compte-fils ordinaire sont rendues impossibles avec le nouvel appareil; l'approximation des mesures est augmentée, et cet ingénieux dispositif est appelé à rendre de précieux services dans l'industrie textile. — G. Lainel et C. Dubosc.

France. Historique des ministères *(Suite)*. *Cinquième ministère Ribot (20 mars-7 septembre 1917).* — A défaut du président de la Chambre, Paul Deschanel, qui préféra, dans les circonstances, conserver ses hautes fonctions, le chef de l'Etat s'adressa à Alexandre Ribot, dont l'autorité, le savoir et l'expérience, unis à de la fermeté et à de l'énergie, pouvaient donner au gouvernement la force indispensable en cette année critique de la guerre. Le nouveau ministère fut constitué le 20 mars 1917:

Présidence du Conseil et Affaires étrangères	Alexandre Ribot.
Justice	René Viviani.
Intérieur	Malvy.
Finances	Joseph Thierry.
Guerre	Paul Painlevé.
Marine	Amiral Lacaze.
Instruction publique et Beaux-Arts	T. Steeg.
Travaux publics et Transports	Desplas.
Ravitaillement général et Transports maritimes	Maurice Viollette.
Commerce, Industrie, Postes et Télégraphes	Clémentel.
Agriculture	Fernand David.
Colonies	Maginot.
Travail et Prévoyance sociale	Léon Bourgeois.
Armement et Fabrications de guerre	Albert Thomas.

Sous-secrétaires d'Etat :

Affaires étrangères (blocus)	Denys Cochin.
Finances	Albert Métin.
Guerre (administration générale de l'armée)	René Besnard.
(Service de santé militaire)	Justin Godart.
Aéronautique militaire	Daniel Vincent.
Instruction publique et Beaux-Arts (Beaux-Arts)	Albert Dalimier.
Marine (marine marchande)	Louis Nail.
Travaux publics (service des transports)	Albert Claveille.
Travail et Prévoyance sociale	Roden.
Armement et Fabrications de guerre (service des inventions intéressant la défense nationale)	Jules-Louis Breton.
(Service des fabrications de guerre)	Louis Loucheur.

Un décret du 4 juillet 1917 transféra, en effet, au ministère des travaux publics et des transports : 1° les attributions dévolues au *ministre du ravitaillement général et des transports maritimes* et concernant les transports maritimes; 2° les attributions dévolues au ministère des finances concernant les assurances maritimes. Le ministère du *ravitaillement général et des transports maritimes* devint le ministère du *ravitaillement général*.

Anatole de Monzie, député, fut, par un second décret du 4 juillet 1917, nommé sous-secrétaire d'Etat des *transports maritimes et de la marine marchande* au ministère des travaux publics et des transports, en remplacement de Nail.

Un décret du 3 juillet 1917 rattacha au ministère de l'*armement et des fabrications de guerre* les services de l'importation des combustibles minéraux et du ravitaillement général en combustibles de toute nature, dépendant du ministère du ravitaillement et des transports. Ces services furent dirigés par le sous-secrétaire d'Etat des fabrications de guerre (Loucheur).

Le 2 août, l'amiral Lacaze et Denys Cochin donnèrent respectivement leur démission. Le ministre de la *marine* fut remplacé par Charles Chaumet, avec Jacques-Louis Dumesnil comme sous-secrétaire d'Etat. (Décret du 10 août.)

Le 4 août, Viviani, garde des sceaux, fut chargé de l'intérim du ministère de l'*intérieur*, en l'absence de Malvy.

Le 17 août, Albert Métin remplaça Denys Cochin aux affaires étrangères (blocus).

Malvy, ministre de l'intérieur, démissionnaire le 31 août, fut remplacé par intérim, le 1er septembre, par Steeg, ministre de l'instruction publique.

Après la déclaration de guerre des Etats-Unis à l'Allemagne, André Tardieu, député, fut mis à la tête d'un haut commissariat, chargé d'assurer la coordination de toutes les missions techniques.

Après trente-deux mois de guerre, on venait d'assister à un premier recul des armées ennemies et à la délivrance d'une partie du sol national. Mais ce recul n'était, sans doute, que la préface de nouvelles batailles, et la déclaration ministérielle, lue au Parlement le 21 mars 1917, traçait à chacun son devoir.

Au gouvernement la direction politique de la guerre, l'organisation et l'entretien des armées, les relations avec les gouvernements alliés pour assurer l'action combinée des forces combattantes; mais au chef choisi par lui liberté complète pour la conception stratégique, la préparation et la conduite des opérations. Les ministres exercent ces hautes attributions sous le contrôle des Chambres. L'harmonie ne doit pas exister seulement entre le gouvernement et le haut commandement, « mais aussi et surtout entre le gouvernement et les Chambres, dépositaires de la volonté nationale. Le gouvernement ne peut rien sans elles et, de leur côté, les Chambres épuiseraient inutilement leur énergie, si elles ne l'exerçaient pas pour donner au gouvernement toute sa force ».

Si les campagnes de presse tendant à discréditer le régime ou à dissoudre les forces de la défense nationale devaient être interdites, au même titre que les informations tendancieuses ou mensongères de nature à égarer les esprits, la liberté de discussion serait respectée, le gouvernement préférant des critiques, même injustes, « à ce mol optimisme qui ne peut qu'énerver les énergies de la nation ».

A l'intérieur, une pensée directrice et une incessante vigilance feraient converger vers le but commun les efforts multiples des services publics et des initiatives privées; à l'extérieur, l'unité de vues et d'action entre les Alliés serait fortifiée. Les ennemis du germanisme disposaient aujourd'hui d'effectifs supérieurs et de moyens matériels égaux; ce qui faisait leur force, c'est le sentiment qu'ils défendaient la cause du droit, c'est que nos alliances n'étaient pas fondées uniquement sur des intérêts, mais vivifiées par un idéal commun, par l'esprit de liberté et de fraternité.

La politique de guerre est un ensemble dont toutes les parties se tiennent. L'effort économique et fiscal devait donc marcher de front avec l'effort militaire, et il était aussi nécessaire que convenable d'éviter tout gaspillage, tout étalage de luxe, pendant que nos soldats mouraient pour le pays.

Ce programme, défendu et développé par le président du conseil, obtint l'assentiment unanime des 440 votants.

Après avoir rendu hommage à la loyauté du tsar Nicolas, qui s'était montré toujours très fidèle à ses devoirs d'allié, le président du conseil avait adressé au peuple russe le salut de la démocratie française. Il eut bientôt à l'adresser au peuple américain, lorsque le président Wilson eut obtenu des assemblées compétentes le droit de déclarer la guerre à l'Allemagne. « Nous avons tous, dit-il à la Chambre, le sentiment que quelque chose de grand et qui dépasse les proportions d'un événement politique vient de s'accomplir ». C'était, en effet, une date mémorable que celle du 2 avril 1917, et l'envoi aux Etats-Unis, sans mission déterminée, du ministre Viviani, en compagnie du général Joffre, montrait assez le prix que la France attachait au geste désintéressé du nouveau monde. La délégation reçut partout un accueil triomphal; ses membres furent l'objet des plus délicates prévenances et, par une faveur insigne, Viviani put prendre la parole, du haut de la tribune, à la Chambre des représentants.

LE GOUVERNEMENT ET L'OFFENSIVE DE L'AISNE (*avril 1917*). — L'offensive française du 16 avril 1917, qui devait coïncider avec une offensive générale sur les autres fronts, avait été arrêtée dans ses grandes lignes aux conférences interalliées de Chantilly (15-16 novembre 1916). Le procès-verbal des décisions prises porte les signatures du général Wielemans pour la Belgique, des généraux Robertson et Douglas Haig pour l'Angleterre, du général Porro pour l'Italie, du colonel Rudeanu pour la Roumanie, du général Palitzine pour la Russie, du général Rachitch pour la Serbie, du général Joffre pour la France.

Le général Nivelle modifia le plan de son prédécesseur, mais prépara activement des opérations qu'il croyait devoir être décisives. La guerre traînait en longueur; quelques symptômes de lassitude ou d'impatience se manifestaient; nombreux étaient ceux qui, aux armées ou dans le pays, souhaitaient qu'on essayât d'en finir. La première crise du commandement s'était donc dénouée par l'éloignement d'un chef temporisateur et par la nomination d'un partisan de l'offensive immédiate.

Lorsque la révolution de mars 1917 eut immobilisé les divisions russes et que les Allemands, en prévision de l'attaque projetée, se furent repliés derrière une ligne très difficile à rompre, il eût été plus sage, en présence d'une nouvelle situation stratégique, d'attendre l'arrivée des renforts américains. Mais le général en chef ne crut pas devoir ajourner l'exécution de son plan, convaincu que sa méthode, qui avait réussi sur un front très court, conviendrait à des opérations de plus grande envergure; il pensait que l'ajournement de l'offensive laisserait le champ libre à nos ennemis en Italie, en Russie, en Macédoine; enfin, aux armées comme à l'intérieur, beaucoup souhaitaient qu'on tentât d'en finir, et, depuis la menace de guerre sous-marine à outrance, l'opinion britannique se manifestait en ce sens.

Le 6 avril, sur l'initiative du président de la République, se tint à Compiègne une conférence à laquelle assistaient, outre le chef de l'Etat, le président du conseil, les ministres de la guerre, de la marine et de l'armement, les généraux Nivelle, de Castelnau, Franchet d'Esperey, Pétain et Micheler. Il ne fut pas dressé de procès-verbal, parce que la conférence n'avait pas le caractère d'une séance du conseil supérieur de la guerre.

Le généralissime était opposé à l'idée d'une demi-bataille, dont le succès et l'exploitation seraient limités à l'avance ; mais il déclara que si, au bout de quarante-huit heures, le front ennemi n'était pas brisé, il ne fallait pas s'obstiner dans une entreprise qui eût exigé de très lourds sacrifices, probablement inutiles. Il défendit son point de vue avec beaucoup d'énergie, convaincu qu'il remporterait au moins un succès honorable et estimant qu'un résultat simplement local ne serait pas négligeable, s'il aboutissait à la conquête du massif de Laon, au dégagement de Reims, au décollement de la Champagne. Il avait reçu des instructions formelles ; tant qu'elles ne seraient pas rapportées, il n'avait pas à s'en écarter, et il demanderait son remplacement comme général en chef si on lui donnait de nouvelles directives jugées par lui inacceptables au point de vue militaire. Il offrit, d'ailleurs, sa démission, et on a dit qu'il l'eût maintenue sans les instances d'un de ses camarades de promotion, le sénateur Boudenoot, qui vint à cet effet au quartier général.

Le gouvernement s'en rapporta au général Nivelle et n'intervint pas pour limiter les opérations. Il ne songea pas à renoncer à une offensive préparée depuis plusieurs semaines, d'accord avec les Alliés, et à défaut de laquelle nous eussions été exposés à être nous-mêmes attaqués à bref délai, ainsi que le pensait le général Micheler.

L'offensive du 16 avril fut interrompue le 22, et Nivelle substitua au plan primitif des projets limités à l'occupation du Chemin des Dames et de l'ancien fort de Brimont. On a prétendu que, cédant à des influences parlementaires, Painlevé avait donné l'ordre de l'arrêter ; il s'en est défendu devant le Parlement et dans sa brochure *la Vérité sur l'offensive du 16 avril 1917* (1919). Ce qu'on peut lui reprocher, c'est de ne s'être pas carrément opposé, s'il en était temps encore, à une opération qu'il désapprouvait, au lieu d'adopter l'idée d'une offensive sous condition. Si le front ennemi n'a pas été rompu, c'est parce que l'organisation des transports était défectueuse ; que nous n'avions plus (par suite du repli allemand) une assez grande surface de terrain d'offensive organisé pour pouvoir surprendre l'ennemi ; que les intempéries continues de la saison équinoxiale s'ajoutèrent à l'insuffisance de la préparation ; que, trois jours avant l'attaque, les Allemands trouvèrent, dans la sacoche d'un sergent-major mort au feu, un plan d'engagement donnant l'horaire de la manœuvre de la 37e division et des divisions voisines. Il y eut des fautes commises dans la conception, la préparation, l'exécution, et les évacuations de blessés laissèrent à désirer. L'offensive du 16 avril échoua en tant qu'opération décisive, puisqu'elle n'aboutit qu'à la possession du sommet des plateaux de Moronvilliers et de Craonne. Elle eut, du moins, l'avantage de retenir sur notre front des forces qui, libres de ce côté, eussent permis aux Austro-Allemands de brusquer la situation en Russie et en Italie.

MODIFICATIONS DANS LE HAUT COMMANDEMENT ET DANS LA POLITIQUE DE GUERRE. — Le général Pétain, chef d'état-major de l'armée au ministère de la guerre depuis le 29 avril, succéda, le 15 mai, au général Nivelle, et le général Foch devint chef d'état-major général.

Le nouveau généralissime, dont la nomination fut approuvée par le gouvernement britannique, était très aimé des poilus, parce qu'il les aimait lui-même. Aussi parvint-il à rétablir très vite la discipline, un moment ébranlée sous l'impression de l'échec de l'offensive. Il y eut, à la fin de mai et au commencement de juin, des mutineries collectives. Painlevé fit signer un décret suspendant, en pareil cas, le droit de revision et le recours en grâce; mais cette mesure de salut public, sans effet rétroactif, n'eut pas à être appliquée, et le nombre des exécutions, après procédure régulière, fut heureusement très peu considérable. Plus que les sanctions disciplinaires, la bienveillance et la douceur du généralissime ramenèrent l'ordre dans les rangs, et ce fut au milieu d'ovations enthousiastes que fut célébrée à Paris, le 14 juillet, la « Fête des drapeaux ».

La Chambre des députés discuta en comité secret les interpellations sur les responsabilités politiques et militaires engagées dans les opérations offensives d'avril 1917. L'ordre du jour Renoult-Klotz, adopté le 7 juillet 1917, affirma le droit du Parlement d'exercer pleinement son contrôle sans s'ingérer dans les opérations, le devoir du gouvernement de garder en mains la politique de guerre, d'assurer à tous les degrés le respect des idées de discipline et de justice égale pour tous, de réaliser avec les Alliés une répartition des forces ennemies permettant de concilier l'effort militaire avec les nécessités de la vie économique. Le ministre Painlevé avait exposé les principes auxquels obéirait désormais le gouvernement :

C'en doit être fini des plans ambitieux et téméraires dont ces apparences grandioses dissimulent mal le vide et l'imprévision ! *(Applaudissements sur les bancs du parti socialiste.)* C'en doit être fini des conceptions prétendues « à la Napoléon », obstinément inspirées d'une école que la réalité a démentie et qui prétendent disposer et mettre en pièces, en quelques jours, des armées qui sont, en fait, des nations en armes. *(Très bien! très bien! sur les mêmes bancs.)*

Une politique de guerre rationnelle, positive, dont la prudence n'exclut en aucune façon l'énergie, qui calcule les forces en présence, les moyens d'exécution, leur portée, qui ne demande pas l'impossible aux poitrines humaines, mais tire de la machine de guerre sous toutes ses formes le maximum de ce qu'elle peut fournir, voilà la méthode de guerre qui s'impose à nous depuis longtemps, mais aujourd'hui plus que jamais. Cette méthode, messieurs, est celle du gouvernement.

C'est par elle que nous pourrons durer et rester forts jusqu'aux suprêmes batailles ; c'est par elle que nous pourrons apporter, aux heures décisives, à nos alliés, en même temps qu'une armée nombreuse et admirablement entraînée, tout un puissant outillage de guerre et d'artillerie lourde qui sera un élément essentiel de la commune victoire. Cette méthode, non point passive, mais habilement active, fructueuse en résultats, économe de vies humaines, c'est celle qui inspirera désormais les opérations de nos armées.

Nous pouvons en avoir la certitude, messieurs, puisque le chef qui est aujourd'hui à leur tête s'est fait depuis longtemps le protagoniste de cette méthode, à une époque où il y avait quelque mérite à comprendre et à dire ce qu'il a compris et ce qu'il a dit. *(Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.)*

Le général Mangin avait été relevé de son commandement sur la proposition du général Nivelle, à la fin d'avril : dès le mois de juillet, le ministre de la guerre lui offrit un commandement identique à celui qu'il accepta plus tard de Clemenceau.

Le Sénat, sauf quelques abstentions, vota à l'unanimité, après un comité secret, l'ordre du jour de confiance présenté par l'amiral de La Jaille, en même temps que par les autres présidents de groupe.

L'EFFORT FISCAL. LES IMPÔTS CÉDULAIRES. — La réforme de notre système fiscal fut achevée en 1915-1917, c'est-à-dire pendant la guerre. Elle avait pour but de réaliser l'établissement de l'impôt sur le revenu d'après le double système cédulaire et global et la suppression des quatre contributions directes. Le projet Caillaux, voté par la Chambre le 9 mars 1909, fut, comme on l'a vu, fragmenté par le Sénat, et les parties de la réforme d'abord réalisées furent les suivantes :

Transformation de l'*impôt foncier* et du régime des *valeurs mobilières* par la loi du 29 mars 1914; établissement *de l'impôt complémentaire sur le revenu*

global prescrit par la loi du 11 juillet 1914, modifiée par la loi du 30 décembre 1916, qui institua la déclaration obligatoire. En d'autres termes, en dehors de l'impôt complémentaire sur le revenu global, trois cédules étaient d'ores et déjà instituées : 1° sur les revenus des propriétés foncières bâties; 2° sur les revenus des propriétés foncières non bâties; 3° sur les revenus des valeurs et capitaux mobiliers.

Pour compléter le système, il restait à instituer les cédules s'appliquant aux revenus suivants :

1° bénéfices du commerce, de l'industrie et des charges et offices; 2° bénéfices de l'exploitation agricole; 3° traitements, indemnités et émoluments, salaires, pensions et rentes viagères; 4° revenus des professions libérales et de toutes occupations lucratives non dénommées dans les précédentes catégories. (Ce fut l'objet de la loi du 31 juillet 1917.)

Le système d'impôts directs applicable à partir du 1er janvier 1918 compris ainsi : d'une part, une série d'*impôts cédulaires* portant séparément sur chaque sorte de revenus; d'autre part, un *impôt général* atteignant l'ensemble des ressources des contribuables, au-dessus d'une limite fixée par la loi, et se superposant aux autres taxes. Il a été exposé d'autre part.

Les manœuvres défaitistes. Les offres de paix. — Il n'importait pas seulement de maintenir la discipline dans l'armée : il fallait aussi combattre l'agitation pacifiste qui tendait à affaiblir le moral du pays et réprimer les manœuvres de trahison.

« Durant toute cette année 1917, a écrit depuis le président Poincaré, où ont fléchi tant d'esprits qui, jusque-là, s'étaient signalés par leur fermeté, en ces jours tragiques où la trahison, enhardie par la longueur de nos épreuves, rôdait autour de nous, ont commencé tout à coup, dans des réunions privées ou secrètes, des conférences diffamatoires et de mystérieuses distributions de tracts défaitistes. Le but était la paix quand même; le moyen consistait à rejeter sur la France une part des responsabilités de l'Allemagne.

« Ces misérables inventions ne pouvaient alors s'étaler au grand jour, mais elles ne s'insinuaient pas moins dans tous les coins du pays, dans les campagnes, dans les usines, dans les tranchées. Elles passaient même à l'étranger...

« Le bon sens public a eu alors raison de ces propos venimeux, mais il est resté, cependant, par endroits, un peu de poison dans les âmes. Il n'y avait, pourtant, parmi ces colporteurs de lâcheté, qu'un très petit nombre d'agents conscients de l'ennemi. La lassitude, le découragement, la tristesse croissante des pertes subies, avaient prédisposé de très braves gens non seulement à enregistrer sans discernement les accusations les plus absurdes, mais à les répandre eux-mêmes avec une sorte de complaisance. C'est miracle qu'une telle propagande, poursuivie sous le manteau après trois ans de guerre, n'ait pas fait plus de ravages et n'ait pas fini par nous enlever toutes les chances de victoire. »

En même temps que les manœuvres pacifistes, qui exploitaient la lassitude née de la lenteur de la guerre et de la situation économique, l'agitation soviétiste exerçait dans certains milieux une influence dissolvante : il y eut des grèves, et l'on se demanda si elles avaient toutes un caractère exclusivement professionnel.

De la part de l'Allemagne, on était en droit de s'attendre à tous les procédés déloyaux; on avait les raisons les plus fortes de ne pas croire à la sincérité de ses offres de paix, et, même, aucune suite ne fut donnée à celles que formula l'empereur d'Autriche par l'intermédiaire de son beau-frère, le prince Sixte de Bourbon. Nous consacrerons un article spécial à ces curieuses négociations et aux conversations que le comte Revertera eut, en Suisse, avec le comte Armand. De plus en plus convaincus que la solution définitive serait obtenue par la force et seulement par la force, les Alliés ne crurent pas devoir prendre au sérieux la résolution du Reichstag sur la paix (19 juillet), ni, d'autre part, entrer dans la voie que leur recommandait la note pontificale du 1er août suivant. (V. *Lar. Mensuel*, 1918, p. 523.)

Affaires de Russie. — Le gouvernement qui s'était constitué après l'abdication du tsar Nicolas était résolu à continuer la guerre, en spécifiant que les Alliés devaient conclure une paix sans annexions ni indemnités, sur la base du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes; mais les extrémistes demandaient déjà la cessation des hostilités, à la grande satisfaction de l'Allemagne, qui ne manqua pas de tirer parti d'un état d'esprit si favorable à ses intérêts. Le ministre socialiste Albert Thomas se rendit en Russie pour expliquer aux révolutionnaires que les Alliés ne recherchaient aucun avantage impérialiste. Deux députés du même parti, Marius Moutet et Marcel Cachin, allèrent prendre contact avec leurs camarades russes, qui les invitèrent à assister au Congrès de Stockholm. L'invitation fut acceptée par le conseil national du parti socialiste; mais Ribot n'admit pas que des Français, dans des conjonctures aussi graves, prissent séance aux côtés d'Allemands et d'Autrichiens dont les sentiments pour la France lui demeuraient suspects, et, sans mettre en doute les intentions des délégués, il leur refusa des passeports. L'affaire vint devant la Chambre, qui siégea en comité secret, du 1er au 5 juin. Les députés Moutet et Cachin exposèrent les résultats de leur voyage; Briand et Ribot donnèrent des éclaircissements sur la mission qu'avaient naguère remplie auprès du tsar, avant la révolution de mars, Gaston Doumergue et le général de Castelnau. Le ministère n'eut contre lui que 52 voix, et son attitude fut approuvée par la conférence interalliée de Londres (8 août 1917). Les débats s'étaient terminés, après le rejet des ordres du jour socialistes, par l'adoption de l'ordre du jour suivant :

La Chambre des députés, expression directe de la souveraineté du peuple français, adresse à la démocratie russe et aux autres démocraties alliées son salut.

Contresignant la protestation unanime qu'en 1871 firent entendre à l'Assemblée nationale les représentants de l'Alsace-Lorraine malgré elle arrachée à la France, elle déclare attendre de la guerre qui a été imposée à l'Europe par l'agression de l'Allemagne impérialiste, avec la libération des territoires envahis, le retour de l'Alsace-Lorraine à la mère-patrie et la juste réparation des dommages.

Eloignée de toute pensée de conquête et d'asservissement des populations étrangères, elle compte que l'effort des armées alliés permettra — le militarisme prussien abattu — d'obtenir des garanties durables de paix et d'indépendance pour les peuples grands et petits, dans une organisation dès maintenant préparée de la Société des nations.

Confiante dans le gouvernement, etc.

Affaires de Grèce. Mission Jonnart. Abdication de Constantin. Triomphe des venizelistes. — Les ministres alliés, qui se trouvaient, depuis le 13 décembre, en rade de Salamine, rentrèrent à Athènes le 24 mars 1917, mais pour constater que le gouvernement du roi continuait de suivre une politique anticonstitutionnelle et germanophile. La France, la Grande-Bretagne et la Russie, garantes de la Constitution hellénique par le traité de 1863, se décidèrent enfin à un acte de vigueur indispensable, cent fois justifié par l'attitude de Constantin. Ribot eut à lever les dernières hésitations des gouvernements britannique et italien. S'il n'y réussit pas à l'entrevue de Saint-Jean-de-Maurienne (19 avril 1917), il fut assez heureux, le mois suivant, à Paris, pour convaincre Lloyd George et lord Robert Cecil d'en finir avec la question grecque par l'envoi à Athènes d'un haut commissaire français, chargé d'exiger l'abdication de Constantin; il les décida à ne pas laisser aux mains des Grecs les récoltes de Thessalie et même à faire contribuer un petit contingent anglais à l'occupation de cette province. La question de l'abdication fut discutée à Londres, à la fin de mai, dans une conférence à laquelle assistaient le président Ribot, accompagné des ministres de la guerre et de la marine, du général Foch et de l'ancien ministre Jonnart, choisi comme haut commissaire. Il fut décidé que le général Sarrail, dont l'Angleterre eût désiré le rappel, serait maintenu en fonctions et que, si le roi refusait d'abdiquer, il serait procédé à l'occupation de l'isthme de Corinthe.

Parti de Paris le 1er juin, Jonnart s'entretint, le 7, à Salonique, avec Venizelos. Son premier acte fut, dans la matinée du 11, de demander au président du conseil, Zaïmis, l'abdication du roi, qui pourrait, au surplus, désigner son successeur à l'exclusion du diadoque. Un conseil de la couronne, composé des anciens présidents du conseil, à l'exception de Venizelos, fut convoqué par Constantin, qui se soumit à la volonté des puissances et s'éloigna après avoir abdiqué en faveur de son second fils, le prince Alexandre, âgé de vingt-quatre ans.

L'ordre ne fut pas troublé à Athènes, malgré les manifestations et excitations auxquelles se livrèrent les germanophiles, au son du tocsin. Une proclamation du haut commissaire avait fait connaître au peuple grec l'esprit de notre politique, et l'ex-roi avait lui-même conseillé le calme. D'ailleurs, des dispositions avaient été prises, d'accord avec le général Sarrail et l'amiral Gauchet. Un détachement franco-britannique pénétrant dans la zone neutre, entre la Grèce royaliste et la Grèce venizeliste, occupa Elassona et marcha sur Larissa, chef-lieu de la Thessalie, que Constantin avait transformée en place d'armes; le commandant de la garnison déclara qu'il ne ferait aucune résistance, mais le feu fut ouvert traîtreusement sur notre cavalerie, qui riposta victorieusement (12 juin). D'autres troupes occupèrent l'isthme de Corinthe, et celles qui étaient à bord des escadres débarquèrent au Pirée. Le blocus fut levé à partir du 16 juin.

Venizelos, rentré bientôt en Attique, reprit le pouvoir le 25 juin, et, lorsque Jonnart quitta Athènes (7 juillet), les libéraux travaillaient à la réconciliation des éléments patriotes du pays. Le gouvernement hellénique déclara la guerre aux ennemis de l'Entente; il procéda à une réorganisation militaire sous le commandement des généraux français Braquet, Bordeaux et Gramat, et les contingents grecs vinrent grossir l'armée de Salonique, désormais assurée contre les intrigues politiques qui gênaient son action. Le 26 août 1920, Venizelos justifia sa politique devant la Chambre : un ordre du jour, véritable censure de la politique constantinienne, approuva ses déclarations.

Une conférence interalliée se réunit à Paris les 25-26 juillet pour élaborer un nouveau programme d'action en Orient; la Roumanie et la Grèce y avaient été convoquées. La résolution adoptée, et à laquelle le cabinet britannique n'adhéra que plus tard sous conditions, proclama la volonté des Alliés de combattre aussi longtemps que l'indépendance des peuples n'aurait pas été garantie contre les récidives germaniques.

Démission du ministère Ribot (7 septembre 1917). — Depuis que le gouvernement avait refusé des passeports aux socialistes pour le congrès de Stockholm, l'union des partis s'était trouvée rompue; il y avait, à la Chambre, un groupe d'opposition. Et puis, plusieurs membres du cabinet, pour des raisons diverses, furent amenés à se retirer. Ce fut d'abord (2 août) l'amiral Lacaze, qui s'était opposé à ce que la commission de la marine eût des pouvoirs d'enquête. Ce fut, le même jour, Denys Cochin, qui se plaignait de n'avoir pas été suffisamment renseigné sur la manière dont avaient été conduites les opérations offensives du 16 avril, de n'avoir pas siégé à la conférence interalliée tenue à Paris, en juillet, au sujet de la Grèce, de n'avoir pas été admis à lire au conseil des ministres une lettre du cardinal Gasparri où étaient formellement reconnus nos droits de protectorat en Orient, mais dont Ribot estimait que le conseil n'avait pas à la connaître, parce qu'elle avait un caractère privé. Ce fut enfin (1er septembre) le ministre de l'intérieur, Malvy, que Clemenceau, à la tribune du Sénat, avait, le 22 juillet, pris violemment à partie, et qui était l'objet d'accusations sur lesquelles la haute Cour fut appelée dans la suite à se prononcer.

Le 7 septembre, Ribot remit la démission du cabinet au président de la République, qui le pria de conserver la direction des affaires; mais les socialistes, y compris Albert Thomas, lui notifièrent qu'ils lui refusaient son concours, et Painlevé ne voulut pas faire partie d'un gouvernement auquel ne collaborerait pas le parti unifié. Devant cette exclusive, Ribot renonça à la mission qui lui avait été confiée. — J. Desgranges.

Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919, publiée sous la direction d'Ernest Lavisse : t. Ier : La Révolution (1789-1792), par P. Sagnac; t. II : La Révolution (1792-1799), par G. Pariset; t. III : Le Consulat et l'Empire, par G. Pariset (Paris, 1921). — L'œuvre monumentale qu'avait élevée depuis 1900 E. Lavisse avec l'aide d'une pléiade de collaborateurs soigneusement choisis par le maître s'achève, après une interruption de dix années. Coup sur coup, neuf volumes vont paraître dans le cours de 1921; mais ils ont été préparés, écrits, corrigés avec le plus grand soin et tout à loisir. Rien ne sent la hâte dans les trois premiers, dont nous nous bornons à rendre compte aujourd'hui, mais, tout au contraire, une méthode extrêmement sévère et un travail approfondi. On ne peut, cependant, louer sans réserve l'ensemble de ces trois volumes, de valeur inégale. Il semble que les auteurs, quoique certainement guidés par l'éminent maître qu'est Ernest Lavisse, ne se soient pas placés, pour les écrire, au même point de vue. L'histoire de la Révolution, quoique deux volumes lui soient consacrés, celle de l'Empire sont incomplètes. G. Pariset semble avoir volontairement laissé de côté toute une partie de l'activité nationale et gouvernementale depuis 1792 jusqu'en 1815; de plus, alors qu'il a écrit l'histoire de l'administration impériale et présenté sous ses différentes faces la vie de la nation pendant le règne de Napoléon, il s'est le plus souvent borné à écrire l'histoire politique de la Révolution.

Le volume de P. Sagnac, écrit avec netteté, est tout à la fois précis et imagé. Il donne du premier mouvement révolutionnaire une impression saisissante, sans recourir au tableau trop coloré, aux portraits héroïques, aux phrases ampoulées. Il refait, après d'autres, le récit des événements que nous connaissons tous, parce qu'il s'adresse à un autre public que celui des historiens et qu'il ne faut pas dédaigner les faits; mais, constamment, il en dégage la raison d'être, en marque d'un trait la philosophie. Tout s'enchaîne avec logique : la Révolution, dont il a montré les signes avant-coureurs dans le dernier chapitre de l'histoire de France s'opère d'abord « pacifiquement »; les hésitations du roi et de la cour la rendent bientôt violente; la révolution parisienne, qui s'est marquée dans les idées peu à peu, se concrétise tout à coup dans les faits, lesquels ont leur répercussion sur l'ensemble du territoire; le roi, qui n'a su ni diriger ni canaliser, est traîné à la remorque. Sans lui, et contre son gré, s'exécutent les réformes voulues, étudiées, votées par l'Assemblée nationale. Une des plus graves, celle de l'Eglise, qui, « de propriétaire devient salariée », est l'objet d'une discussion approfondie; mais, « infatuée de sa toute-puissance, soutenue par une foule de prêtres », l'Assemblée ne voit point le péril; elle marche à la guerre civile sans la vouloir. « Une religion nouvelle, la religion de la Patrie et de l'Humanité cherche-t-elle à absorber la religion traditionnelle », comme le



LE MARCHÉ AUX POISSONS, tableau d'E. de Witte (Rotterdam). — Phot. Giraudon.



LA FILEUSE, tableau de N. Maes (Amsterdam). — Phot. Giraudon.

FÊTE DE FAMILLE, tableau de Jan Steen (Musée du Mauritshuis, à La Haye). V. p. 490. — Phot. Giraudon.



LA CUISINIÈRE, tableau de J. Vermeer (Amsterdam). — Phot. Giraudon.



LA RÊVEUSE, tableau de N. Maes (Amsterdam). — Phot. Giraudon.

VUE DE DELFT, tableau de Johannes Vermeer (Musée du Mauritshuis, à La Haye). V. p. 490. — Phot. Giraudon.



LE JOYEUX BUVEUR, tableau de Frans Hals (Amsterdam . — Phot. Giraudon.



LE BOUFFON, tableau de Frans Hals (au baron de Rothschild). — Phot. Giraudon.

MOULIN PRÈS DE WIJK, *province d'Utrecht*, tableau de Jacob Isaac van Ruisdaël (Musée de l'État, à Amsterdam). V. p. 490. — Phot. Giraudon.

LA BASSE-COUR, tableau de Jan Steen (Musée du Mauritshuis, à La Haye). V. p. 490. — Phot. Giraudon.

LA MAISON DE CAMPAGNE, tableau de Pieter de Hoogh (Amsterdam). — Phot. Giraudon.

croit l'historien ? C'est plus douteux. Plusieurs constituants, catholiques de tradition, tout imbus des principes de l'Encyclopédie, sont tentés de transformer la religion traditionnelle en celle de la Patrie et de l'Humanité; peut-être, mais à côté d'eux et dans la majorité encore, il y a simplement des gallicans qui, continuateurs de Louis XIV, pour ne pas dire de Bossuet, veulent profiter des circonstances pour affirmer leur indépendance temporelle et administrative vis-à-vis du saint-siège.

On ne peut suivre pas à pas l'historien dans son récit, quoiqu'on aime à voir présenté et expliqué par lui l'essai de monarchie constitutionnelle enrayé par la résistance de la contre-révolution. Tout ce volume fournit à lui seul un ensemble dans les événements, comme dans la façon de l'auteur de les présenter : du 5 mai 1789 au 20 septembre 1792, c'est l'écroulement d'un monde, c'est l'avènement d'un autre.

« Une immense espérance a traversé les cieux », en 1792 comme trois ans plus tôt : « Au delà du champ de bataille de Valmy, les Français entrevoyaient à l'horizon les peuples s'embrassant, le genre humain régénéré par la liberté et la fraternité, le paradis réalisé sur la terre. »

La Convention, en proclamant la République, inaugure l'ère nouvelle. Quoique issue d'un suffrage populaire, l'assemblée est composée d'hommes de loi, d'administrateurs locaux, hommes faibles pour la plupart, mais illuminés d'une flamme intérieure que l'ambiance de la capitale aura vite fait de transformer en une torche incendiaire. Entraînés par les passions populaires, les députés les plus raisonnables se trouvèrent amenés à émettre des votes contraires à ceux que leur conscience leur aurait dictés. Jamais assemblée ne se mentit plus effrontément à elle-même; jamais députés ne furent moins libres que ceux qui prétendaient instaurer la liberté.

Et, pourtant, l'œuvre de la Convention est considérable, et G. Pariset n'a pas tort de la magnifier. Mais cette œuvre confuse aurait demandé à être classifiée. En suivant au jour le jour les débats, sans d'ailleurs leur donner une apparence de vie, l'historien n'a pu mettre en valeur chacune des parties de cette œuvre. La vie même de la France sous la Révolution — la vie économique, la vie sociale, la vie littéraire, la vie artistique — n'apparaît que par échappées et toujours en fonction de la vie politique qui absorbe tout. Sans doute, la Convention et, plus tard, Bonaparte, sont le point de mire du pays; sur Paris se modèle la province; mais la petite ville, la campagne ont leur vie propre; l'historien d'un ouvrage comme celui-ci se doit de l'évoquer. Car, enfin, cela importe plus au Français d'aujourd'hui de connaître la vie de ses ancêtres pendant la tourmente que de se prononcer entre Danton et Robespierre. Sans tracer de portraits, ce qui est un procédé littéraire, partant condamnable aux yeux d'une certaine école, G. Pariset s'efforce de déterminer la part de chacun des protagonistes du drame; il le fait, d'ailleurs, avec le soin qu'il met dans chacune de ses recherches. Quoiqu'il fasse toutes réserves utiles sur la moralité de Danton, il sent sa politique plus nationale et, surtout, plus humaine; mais il la croit moins adaptée aux nécessités du moment; Robespierre, à ses yeux, a raison de préférer à la réconciliation impossible l'étroit gouvernement d'un parti qui nécessite le fonctionnement de la Terreur : étrange conception des nécessités gouvernementales! Le gouvernement révolutionnaire est, aux yeux de Robespierre, une nécessité passagère ; toujours sous le voile du provisoire, le pouvoir excuse ses abus; mais le pouvoir de la terreur a sa théorie, comme il a ses méthodes. G. Pariset étudie l'une et l'autre avec le souci constant de l'exactitude : il en montre la naissance à Paris, la diffusion en province, les conséquences matérielles et morales : né de la guerre, la victoire le soutient, mais la guerre religieuse le ruine. Danton et Robespierre s'accordent à sentir le danger des profanations qui accompagnent la proclamation du culte de la Raison; ils tiennent à maintenir le principe de la liberté des cultes; le culte de la Patrie qu'ils essayent d'instaurer, plus tard celui de l'Etre suprême, plus tard, encore, celui des théophilanthropes ne font qu'accroître l'anarchie où finira par sombrer la France directoriale.

Le Directoire, aboutissement direct de la politique thermidorienne, avait-il les qualités vitales requises à tout gouvernement ? G. Pariset le croit, malgré les apparences; il montre comment, ayant à faire face à une situation difficile, ayant à liquider les erreurs du passé, il a tenté de gouverner en consolidant l'œuvre révolutionnaire. Mais l'autorité affaiblie par le couperet de la guillotine lui manquait; il lui fallut céder devant l'autorité militaire; la Révolution devait périr de la guerre qu'elle avait provoquée.

A vrai dire, le coup d'Etat de Brumaire faussait à peine plus que ceux de Prairial et de Fructidor l'équilibre de la République; mais celui qui l'avait accompli eut vite fait de mettre de côté les scrupules constitutionnels de Sieyès : « Messieurs, vous avez un maître qui veut tout faire, sait tout faire, peut tout faire », aurait dit celui-ci, désabusé. Science, volonté, omnipotence, Bonaparte avait en main tout le nécessaire pour dominer la situation qu'en quelques semaines il allait transformer.

Malgré l'évident principe de l'auteur, qui consiste à écrire une histoire impersonnelle, évitant les appréciations pour laisser parler les faits, on sent, dès le début, G. Pariset hostile à l'œuvre de Bonaparte. Cependant, le tableau qu'il en trace est imposant. Pourquoi faut-il qu'il soit aussi manifestement incomplet, et pourquoi, quelles que puissent être ses opinions intimes, l'historien a-t-il à ce point « démilitarisé Napoléon » ? Sur 438 pages, 37 seulement sont consacrées aux campagnes napoléoniennes, et cela est évidemment surprenant. L'historien les a, sans doute, supposées suffisamment connues, depuis cent ans qu'elles ont fait l'objet d'études d'ensemble ou de détail. De même qu'il a jugé inutile de résumer Thiers ou Houssaye, il a considéré l'œuvre diplomatique comme assez nettement exposée par Sorel ; les deux chapitres qu'il y consacre sont trop



Ernest Lavisse, né à Nouvion-en-Thiérache (Aisne), en 1842.

courts pour être originaux ; l'historien se borne à relater les faits principaux, à jalonner les étapes de cette randonnée formidable qui conduit Napoléon du camp de Boulogne à Moscou, sans tenter la synthèse de cette politique mégalomane et imprudente, certes, mais au moins digne d'être discutée : Napoléon perdit l'Empire pour en vouloir trop étendre les limites. Mais comment expliquer l'état politique et économique de la France napoléonienne, sans la situer au milieu de cette Europe, dont la transformation exerçait sur elle une constante action ?

Après les guerres civiles et extérieures, le Consulat semble ouvrir une ère de paix : ce sont ces « pacifications consulaires », plus encore que ses victoires, qui assurent à Bonaparte l'immense popularité qui l'auréole en 1804 et lui permettent de ceindre la couronne impériale. C'est la pacification continentale qui, au lendemain de Marengo et de Hohenlinden, est consacrée par le traité de Lunéville; c'est la pacification maritime qui s'opère, non sans difficultés, à Paris, puis à Amiens; c'est la pacification intérieure, par la fin des troubles de l'Ouest et l'organisation d'un système administratif et juridique, qui a survécu un siècle; c'est la pacification religieuse par la fusion des deux Eglises et la négociation du Concordat, plus délicate que celles poursuivies avec l'Autriche ou l'Angleterre. En moins de deux ans, la France est transformée. Sans doute, le pays ne s'aperçoit pas aussitôt de l'immensité de la transformation; il ne manifeste pas sa joie par ses cris et ses danses, comme aux jours de la Révolution le peuple des faubourgs manifestait la sienne de ses sanglants triomphes. Mais faut-il donc tant de cris pour témoigner sa joie ? « Un peuple heureux n'a pas d'histoire », dit-on parfois, parce que, dans le calme et la paix, sous la protection des lois, il travaille et féconde la terre. La France du Consulat est satisfaite du calme et de la paix retrouvés; elle a mesuré la vanité des manifestations bruyantes; elle est, pourrait-on dire, blasée de spectacles.

Mais cette apparente apathie, cette indifférence croissante pour les affaires publiques, encourageront le Premier Consul à abuser du pouvoir qu'on lui a laissé prendre ; le despotisme va naître de la trop grande soumission des masses et de l'épuisement des élites. Cependant, ce régime impérial, malgré la liberté muselée, malgré la guerre déchaînée à nouveau, est, grâce à la main du maître, singulièrement fécond : l'historien, après avoir rapidement esquissé les cadres de l'Etat impérial, a très soigneusement étudié l' « organisation sociale », sur laquelle les précédents historiens de l'Empire n'avaient à peu près rien dit ; il montre comment vivait cette population de 28 à 29 millions d'habitants (départements de l'ancienne France); quels étaient les salaires de la classe ouvrière et comment elle commençait à s'organiser, sous l'œil bienveillant du gouvernement : la suppression des corporations était, dès 1800, considérée par d'excellents esprits comme une des erreurs de la Révolution. Le conseil d'Etat défendait en majorité le principe de cette suppression, mais Bonaparte penchait « pour la liberté » : « En conservant tout ce que la Révolution a dû proclamer de nouveautés utiles, disait-il à Mollien, je ne renonce pas aux bonnes institutions qu'elle a eu le tort de détruire. » Les associations professionnelles se reconstituèrent peu à peu, ainsi que le compagnonnage, qui n'avait jamais complètement disparu, mais qui se développe sous l'Empire au point de grouper une trentaine de métiers. On note même, avec une société de prévoyance qui se fonde à Liége sous l'égide gouvernementale et qui comprend les ouvriers et employés des mines de l'Ourthe, les premiers symptômes de ce que G. Pariset appelle, en forçant un peu le terme, du « socialisme d'Etat ».

L'Empire ne fut ni un temps de grandes misères, ni une époque de grandes fortunes; les salaires, en comparaison de ceux d'aujourd'hui, paraissent ridiculement bas : la moyenne variait pour les ouvriers de Paris entre 2 fr. 50 et 4 fr. 20 par jour; dans les grandes villes, ils ne dépassaient pas 3 fr. et n'atteignaient souvent pas 2 fr.; dans les campagnes, ils s'élevaient à 1 fr. 20, mais la moitié du salaire, 0 fr. 60, était retenue par l'employeur pour la nourriture et le logement. Aux salaires bas correspondait, naturellement, un coût de vie fort modique, qui variait entre 1 fr. 50 et 2 fr. 65. L'historien nous cite un jeune et brillant auditeur au conseil d'Etat, faisant très bonne figure à la cour et en ville avec 282 francs par mois : 42 fr. logement et service ; 105 fr. pour la nourriture ; 75 fr. pour les habits (dont 15 pour le blanchissage) et 60 fr. pour les menus plaisirs!

L'« activité productrice » est d'autant plus grande, sous l'Empire, que le blocus effectif de l'Angleterre rend nécessaire l'acclimatation de certaines cultures, la recherche de succédanés à des produits tropicaux. C'est ainsi que du manque de sucre de canne naît la culture de la betterave ; de la disparition du coton anglais profitent les filatures alsaciennes, qui se multiplient; de même, encore, l'industrie des matières colorantes se développe en utilisant les produits locaux dont on dispose : la culture du safran, de la garance, de l'indigo donne d'excellents résultats.

G. Pariset se montre très sévère pour la réforme de l'enseignement telle que l'opéra l'Empereur et, notamment, pour l'Université : il y voit une triple réaction antidémocratique, militaire et cléricale, qui suffit à la condamner. En 1801, le système inauguré par le Directoire était en pleine voie de développement; si l'enseignement primaire était assez rudimentaire et plutôt mal organisé, l'enseignement secondaire était donné par les écoles centrales ouvertes en 1796 et en plein rendement lors de l'avènement de Bonaparte; cependant, on n'en comptait qu'une par département, et elle n'admettait que des élèves externes. Mais elle groupait autour d'elle toute la vie intellectuelle du chef-lieu. Neuf professeurs, nommés au concours par le jury départemental d'instruction, y distribuaient l'enseignement en pleine indépendance : le français y occupait la place d'honneur, réservée sous l'ancien régime au latin, place qui lui revient sous le régime de l'Université impériale. Tout en recommandant de bonnes méthodes, François de Neufchâteau, en 1798, craignait l' « uniformité absolue qui serait vraiment funeste. Vous préparez des hommes libres », disait-il. Pareil système ne pouvait plaire à Napoléon, qui voulut mettre l'enseignement sous sa coupe directe et inculquer à la jeunesse la forte discipline de ses armées. Là comme ailleurs, il dépassa le but et rebuta par la rigidité du système. Les lycées qui remplacèrent les écoles centrales furent loin, dit l'historien, d'avoir le succès de celles-ci : le public lettré qui avait accès aux écoles centrales se vit naturellement fermer les portes du lycée, mené « tambour battant », littéralement. A côté du proviseur, du censeur des études, l'aumônier exerce un contrôle sur l'enseignement, dont l'esprit, par le fait même, se trouve transformé. Non seulement le latin en redevient le fondement, mais l'histoire et la géographie sont exclues des programmes, histoire sainte exceptée. Qui reconnaîtrait dans l'Université du XXe siècle le prolongement de celle qui eut pour premier grand maître Fontanes!

Quant à l'enseignement primaire, qui, en principe, fut compris dans l'Université, le gouvernement impérial renonça en fait à l'organiser, le secondaire étant à lui seul assez onéreux ; on laissa peu à peu les Frères des écoles chrétiennes reprendre la place qu'ils occupaient naguère ; une modeste subvention suffit à assurer le fonctionnement de cet enseignement.

G. Pariset termine son étude sur la vie française sous l'Empire par le mouvement intellectuel et artistique. (Pourquoi faut-il qu'aucun de ces chapitres ne figure dans le volume consacré à la Révolution! On aurait eu là de curieux rapprochements à faire.) Or l'histoire du mouvement intellectuel sous l'Empire se résume, pour qui a quelque tendance à la critique, en une histoire de la censure : théâtres et

journaux sont sous la surveillance du ministère de la police et, dans ce ministère, d'un bureau spécial. Comment, dans ces conditions, espérer un théâtre qui puisse peindre les mœurs et leurs défauts, une presse qui ait quelque intérêt ? La réaction classique en littérature amène le triomphe de Delille, mais le néo-romantisme appuyé sur l'inspiration religieuse donne naissance au *Génie du christianisme*. Dans les arts, il est plus facile que dans les lettres de chanter la gloire du maître. David, toujours ami du pouvoir, Gros, Girodet, immortalisent des scènes officielles et militaires; Gérard portraicture, Prud'hon fait souvenir que le XVIIIe siècle n'est pas encore bien lointain. Fontaine et Percier relient en architecture l'empire romain au nouvel empire, dressent une colonne Trajane en plein Paris, un arc de triomphe rappelant Septime Sévère ou Constantin, l'une et l'autre à la gloire de Napoléon le Grand.

Mais pourquoi cette épithète accolée par les contemporains eux-mêmes au nom du nouveau Charlemagne, sinon parce que l'Empereur est l'arbitre de l'Europe et du monde ? Sa politique extérieure, l'histoire de cet arbitrage ou, mieux, de cette domination, dépendent du génie militaire du général. Réduire l'évocation de celui-ci à de rapides allusions, c'est donc fausser toute l'histoire du règne; l'impression de ce désaxage est d'autant plus sensible dans l'ouvrage de G. Pariset qu'il faut attendre le dernier chapitre pour lire le résumé de la troisième coalition (et quel résumé !) qui aboutit à Austerlitz, celui des coalitions successives qui ébranlent la force de résistance de la France et, finalement, la réduisent à néant. Sur les négociations qui se sont succédé depuis la retraite de Russie, sur les campagnes de 1813 et de 1814, de très rapides allusions et, sur l'ensemble de l'œuvre napoléonienne, aucune conclusion. La dernière phrase du volume est typique, dans son laconisme : « La bataille de Paris, la plus sanglante de la campagne, avait fait au total 18.000 hommes de pertes, égales de part et d'autre. » — Pierre RAIN.

Hollandaise (EXPOSITION). Cette Exposition, organisée par le ministre des Pays-Bas, le Jonkheer J. London, avec le concours de peintres et collectionneurs, a eu lieu à Paris, dans la salle du Jeu de Paume (Tuileries), en avril et mai 1921. Elle comprenait trois sections : l'une consacrée aux maîtres du XVIIe siècle, l'autre à l'école de La Haye, la troisième à l'école moderne. Les peintres hollandais sont d'abord des réalistes et, chez eux, le dessin aigu, précis, l'emporte même souvent sur le goût de la couleur. Par *dessin*, nous entendons, cela va de soi, non pas le simple contour, mais tout ce qui sert à exprimer une forme, c'est-à-dire le modelé et les valeurs. Beaucoup d'artistes des Pays-Bas sacrifient à cela la couleur elle-même. Van Goyen est monochrome. Hals et Rembrandt se plaisent, le premier à des bases grises, le second à des bases brunâtres ou dorées. On notera que, chez les paysagistes, la tonalité la plus rare est justement le vert. Ruysdaël lui-même ne l'emploie qu'avec modération, et ses premiers plans restent souvent bruns. Il faut attendre Vermeer de Delft pour trouver un coloriste-né ; chez lui, un rouge, un bleu, un jaune dans l'ombre restent un rouge, un bleu ou un jaune. Depuis Véronèse, on avait à peu près oublié cette nécessité picturale ; elle frappe chez Vermeer comme une nouveauté. C'est par cela qu'il dépasse son temps, en étant de tous les temps.

Frans Hals est le plus vieux des maîtres représentés à l'Exposition. Il a fallu celle-ci pour nous donner occasion de connaître une de ces brillantes réunions de famille comme il en a peint souvent: celle qui appartient à la collection Otto Kahn, de New-York. Le peintre insiste volontiers sur les luisants d'une figure; il les pose hardiment et sans détruire la solidité de ses visages. Le *Joyeux buveur*, d'Amsterdam, et le *Bouffon*, de la collection du baron Robert de Rothschild, sont des exemples fameux de cette manière expéditive. Dans le *Bouffon*, Frans Hals s'amuse à faire haut sonner les rouges ; cependant, il n'a pas moins de prix quand il est plus discret, quand il fait chanter une note d'un jaune choisi dans des gris variés, ou même quand il est presque monotone, comme dans le portrait d'une dame de la collection Van Gelder. Quel virtuose ! On ne peut se défendre d'admirer avec quelle justesse il indique l'essentiel d'une main ou d'un gant. Il est curieux qu'au début du XVIIe siècle, l'école hollandaise possède justement un maître aussi rapide; cette désinvolture dans l'exécution semble, en effet, plutôt réservée aux artistes d'une école qui se termine qu'à ceux d'une école qui va connaître toute une floraison. Vers 1620, on s'attend à trouver un Verspronck, dont un portrait de jeune garçon montrait ici la manière patiente, et non point un Frans Hals.



Guerrier dans son armure, tableau de Rembrandt. (Corporation Art Gallery, à Glasgow.) Phot. Giraudon.

Deux paysagistes appartiennent encore, mais seulement par la naissance, au XVIe siècle : Hercules Seghers et Jan Van Goyen. Celui-ci est à peu près monochrome. Mais, tandis que Frans Hals affectionne les gris à base de noir, il s'en tient aux bruns et aux ors. C'est un dessinateur expert. On sait qu'il a crayonné d'une pointe légère de nombreux croquis : paysages plats avec quelques maisons ruinées, quelques arbres légers, et force personnages. Le pinceau à la main, il dessine encore, sans trop s'inquiéter de la couleur ou de la solidité des choses. C'est un peintre d'air et d'eau : aux trois toiles qui le représentaient d'abord à l'Exposition est venue s'ajouter celle que l'on tient pour la plus belle de ses œuvres et qui appartient au duc de Westminster. Hercules Seghers, tout au contraire, commence à dévoiler en Hollande le goût de la couleur. C'est une personnalité infiniment curieuse. Son *Paysage montagneux* le montre préoccupé d'étudier la variation des tons suivant la perspective aérienne. Il est plus étonnant encore comme graveur. Il y a chez lui un souci décoratif qui fait involontairement songer à ses contemporains d'Extrême-Orient. C'est déjà un artiste d'exception, comme le sera Rembrandt, mais d'une manière toute différente.

Rembrandt va surtout être un luministe. La couleur, chez lui, n'intervient guère qu'à titre de rehaut. Ce qui le préoccupe, c'est d'opposer les ombres et les lumières et d'en tirer l'effet le plus saisissant. Son grand mérite, c'est de faire pénétrer cette lumière jusque dans l'ombre la plus profonde. Et c'est là qu'intervient la technique. Il a soin de ne pas boucher complètement ses fonds. Sur un dessous clair, il passe des glacis sombres, mais transparents. Et il répète cette opération autant qu'il est nécessaire pour arriver à la valeur voulue. Au contraire, il empâte les clairs. Cette manière s'accentuera de plus en plus au cours de sa vie. Sa facture est au début assez timide, unie, et même lisse. Plus tard, les empâtements sont posés avec plus d'énergie. La brosse chargée de couleur accroche franchement la toile. Il se forme ainsi une matière grenue, extrêmement belle. C'est à celle-ci que Rembrandt arrive dans le portrait de son frère du Mauritshuis ou dans son propre portrait de la collection de lord Iveagh. Son goût du pittoresque, de l'oripeau même, s'exagère avec le *Guerrier dans son armure*, qui nous est venu de Glasgow. Mais on pouvait admirer dans la salle du Jeu de Paume un parfait chef-d'œuvre : le *Portrait d'une dame âgée*, qui appartient au comte Crawford. Là, Rembrandt ne recherche aucune virtuosité. Il voit largement les formes, et son dessin, à ce point de vue, est magnifique. Cela fait croire à une grande largeur d'exécution, alors que celle-ci est simplement attentive et sérieuse. De beaux rehauts de rouge, légèrement posés, avivent cette physionomie. Quant au caractère, il est d'une puissance incomparable. Si Rembrandt n'est pas un peintre complet, si, même, il néglige cet objet principal de la peinture qu'est la traduction de la couleur, du moins il s'élève au-dessus de beaucoup de ses confrères par l'observation des expressions humaines. Ce n'est pas lui qui peint une figure comme une pomme. Il sait que chaque pli du visage, que chaque ride correspond à notre vie intérieure, et il marque cela excellemment. Ainsi, n'ayant emprunté à la réalité que sa lumière, il nous donne pourtant l'illusion de la vérité, et sa transposition si particulière nous apparaît comme la vie elle-même.

Il ne s'en est pas tenu à la figure. Il a été en même temps un des plus merveilleux paysagistes de Hollande. Bien que la question ne soit pas encore complètement élucidée, il est probable qu'il a peint quelques paysages. Mais, là, malgré l'exemple de Van Goyen, la monochromie ne peut être de règle. Aussi, c'est surtout par le blanc et noir que Rembrandt va s'exprimer. Dans son œuvre gravé, si important, les paysages viennent au premier rang. Il en est de même dans ses dessins. En quelques traits, il exprime tout ce qui est essentiel, il différencie la matière des choses : ciel, eau ou terrain. Il indique rapidement un arbre, une maison ; il met les accents à leur juste place. Tout s'établit ainsi solidement et sans faiblesse aucune. Le prodige, c'est que cela semble fait au bout de la plume, ou de la pierre noire. Souvent, l'artiste a étudié le même sujet de deux endroits différents, et cela probablement dans la même séance. Au milieu des scènes religieuses et des croquis de personnages, on trouvait, à l'Exposition hollandaise, quelques-uns de ces beaux paysages: le *Pont rustique* de la collection Teyler, le *Paysage avec deux chaumières* de la collection Hofstede de Groot, et surtout l'admirable paysage à la pierre noire de la collection Bonnat, l'un des plus beaux et plus décisifs que l'on sache.

Les continuateurs de Rembrandt n'échappent guère à son influence. Quand Fabritius peint son propre portrait, il adopte le métier du maître. Ombres transparentes et lumières fortement empâtées, largement exécutées, voilà sa méthode. Il y a pourtant plus de réalisme dans son coloris. Si le temps le lui avait permis, Fabritius eût peut-être témoigné de dons très personnels d'observateur. Aert de Gelder reste, lui aussi, très soumis à Rembrandt, mais il relève les harmonies dorées de celui-ci par des tons qui tournent au rose brique. Ils vont jusqu'au rouge vermillon chez Nicolas Maes; là encore, d'ailleurs, il s'agit d'un parti pris plus que d'une observation sincère. Néanmoins, la *Rêveuse* et la *Fileuse*, du musée d'Amsterdam, contiennent de beaux accents.

C'est aussi avec des rouges et des ors que Cuyp relèvera habituellement la tonalité de ses paysages. Tel n'est pas le cas, pourtant, du tableau qui figurait à l'Exposition hollandaise : *la Meuse à Dordrecht*, de la collection de sir George Holford. Le peintre s'en tient à peu près à la gamme restreinte de Van Goyen. Johannès Van de Cappelle représentait à peu près seul les marinistes postérieurs à Van Goyen. Wilhem Van de Velde n'était pas là, ni Backhuysen. Par contre, les paysagistes terriens avaient leurs deux meilleurs défenseurs, avec Jacob Ruysdaël et Meindert Hobbema. Ruysdaël n'est pas, comme Van Goyen, un simple dessinateur; son tempérament vériste l'amène, de temps à autre, à ouvrir les yeux sur la couleur, et il introduit à l'occasion quelques verts au milieu de ses ocres. Quatre toiles magnifiques défendaient son nom dans la salle du Jeu de Paume. Entre elles, le *Moulin* du musée d'Amsterdam résume les qualités simples et fortes de l'artiste. Beau dessin caractéristique des premiers plans, ciel tourmenté et plafonnant, valeurs exactes

des différents terrains, graduation sûre des objets qui s'éloignent de plus en plus de l'œil, toutes ces qualités si nécessaires en peinture se trouvent réunies là. Hobbema est plus incisif, plus précis, plus haut encore en couleur. Il ne craint pas d'affirmer le rouge d'un toit, et, bien qu'attentif au détail, il subordonne toujours chaque chose à l'effet d'ensemble. Le *Moulin à eau*, du comte Crawford, donnait au *Moulin à vent* peint par Ruysdaël une superbe réplique.

Avec Emmanuel de Witte, Abraham Van Beyeren et Willem Kalff, nous abordons les peintres de nature morte. C'est là un exercice dans lequel il n'y a d'autre agrément que de bien peindre. Beyeren s'en tire brillamment, mais Willem Kalff, plus coloriste, dégage de l'ombre de splendides harmonies, à base de bleu, de violet et d'orangé. Nul ne sait comme lui faire chanter l'émail d'un vase ou d'un plat, nous intéresser à la simple vue d'une courge coupée. Sa palette est à la fois sourde et éclatante, son exécution grasse et pleine. Uniquement peintre, il annonce Vermeer. Emmanuel de Witte n'a touché à la nature morte que par occasion, dans le *Marché aux poissons*, du musée Boymans. Au milieu des gris sourds, il montre une robe bleue d'acheteuse, et c'est une des plus jolies figures de la peinture hollandaise.

Ces sujets à figures vont trouver leurs peintres en Jan Steen, Gerard Terborch, Gabriel Metsu, Pieter de Hoogh et Vermeer de Delft lui-même. Nous n'avions pas au Jeu de Paume Metsu, mais on peut goûter au Louvre sa prédilection pour les beaux rouges francs. Les harmonies de Terborch sont plus délicates et plus distinguées. Il nous montre moins de gens du peuple et plus de gens de la bourgeoisie. Les femmes portent des robes de satin, les tables sont couvertes de beaux tapis. Il excelle à rendre la matière de tout cela : les luisants d'une soie, la matité d'une laine aussi bien que le grain fin de la peau. Pour mieux faire valoir ses rouges et ses bleus discrets, il exagère les effets de perspective aérienne; il cligne fortement des yeux, et ses intérieurs ne sont éclairés que par une lumière rare, qui pénètre à peine dans les fonds. C'est d'un art consommé, dont le tableau de M. Lehmann : *la Toilette*, donnait un bon spécimen. Jan Steen est plus débraillé d'esprit et de facture. Il ne craint pas les francs buveurs ni les hautes couleurs. Les personnages remuent, lèvent le bras, le verre aussi, ou se bousculent. Ses tons éclatent, mais un peu à tort et à travers ; il aime les rouges vifs, les bleus clairs, mais tout cela reste un peu criard ; son coloris est presque du coloriage. C'est que, s'il voit bien la couleur locale des trognes ou des vêtements, il voit mal tout ce qui sert à harmoniser un tableau. Pour arriver à cet accord indispensable, on a surpris tous les Hollandais diminuant le ton local en faveur d'une harmonie générale. Jan Steen n'en fait rien. Il faut le prendre tel qu'il est, exécutant preste, esprit inventif. Il a du brio et un grand sens de la vie, ainsi qu'en témoignent sa *Fête de famille*, du Mauritshuis, l'*Anniversaire du prince*, d'Amsterdam, ou la *Fête galante* de la collection Van Beuningen.

Pour arriver à ce parfait équilibre entre le ton local et tout ce qui tend à rabattre son éclat, il faut des yeux d'une qualité exceptionnelle, comme ceux de Vermeer de Delft. Dans la nature, tous les tons semblent s'accorder aisément, Et, pourtant, il n'est presque pas de peintres qui aient pu arriver à cet accord sans des sacrifices ou des transpositions volontaires. Ainsi font Van Goyen et Rembrandt de manière excessive. Terborch, lui-même, plus respectueux de la vérité, a des partis pris, d'ailleurs excellents. Vermeer seul, comme Véronèse, comme Chardin, est un pur coloriste. Ce qui, dans la nature, procure l'accord tient à des causes diverses : à la lumière d'abord, qui confère une partie de sa couleur propre à tous les objets ; à l'ombre, qui participe de la couleur de tous les objets qui reflètent la lumière dans la partie ombrée; aux reflets des objets les uns dans les autres, qui marient partout les tons; à la perspective aérienne, enfin, qui couvre d'un voile d'autant plus épais les objets, qu'ils sont plus éloignés de l'œil. Tout cela tend à réduire la couleur locale. Peu de peintres arrivent à combiner cette dernière avec les éléments étrangers qui s'y mêlent, sans la rabattre plus qu'il n'est nécessaire. Dans l'école hollandaise, Vermeer seul fait exception ; Kalff ne fait que le précéder timidement, Pieter de Hoogh que le suivre de loin.

Ainsi, Vermeer peint un toit rouge de Delft à contre-jour. Un autre abaissera extrêmement le rouge pour arriver à l'harmonie. Vermeer, seul, sait mettre la nuance exacte. Il fait plus : dans ce toit, dans un mur, dans le pont de la *Vue de Delft*, il observe toutes les variations de nuances qui se produisent d'une tuile à l'autre, d'une brique à la voisine, d'une pierre à une pierre. Tous ses tons, bien mesurés, sont à leur juste distance. Pour un peintre, c'est la leçon la plus définitive. Aller jusque-là serait pour beaucoup un mérite incomparable. Vermeer veut, par surcroît, traduire la vibration lumineuse. Pour ce faire, il profite des moindres accidents qu'il trouve dans la réalité, d'un joint de brique, d'un plomb de fenêtre. Son observation est si aiguë qu'il ne se répète jamais. Quand Pieter de Hoogh se livre au même exercice, sa vue est bien plus courte; ses tons de briques n'ont pas grande variété, et ses joints seront comme tirés à la règle. On pouvait vérifier cela dans la *Maison de campagne*, du musée d'Amsterdam. Ses tons sont moins d'accord et, dans sa *Cour d'une maison à Delft*, le rouge des tuiles paraît trop bas à côté de celui de Vermeer; le vermillon d'un jupon est trop haut et mal soumis à la perspective aérienne.



Le Trompette, tableau de Gerard Terborch (musée du Mauritshuis, à La Haye). — Phot. Giraudon.

L'extraordinaire est que Vermeer ayant peint l'un des plus beaux paysages qui soient, cette *Vue de Delft*, du Mauritshuis, va se montrer à nous aussi grand comme portraitiste ou comme peintre d'intérieurs. Terborch, on l'a vu, a besoin d'assombrir ses fonds; Vermeer, au contraire, laisse entrer la pleine lumière et la fait jouer sur ses murs. Pour mieux marquer l'effet, il éclaire ses personnages de côté; toute chose comporte ainsi une partie d'ombre forte et une partie de lumière vive, et chaque ombre sera bien l'ombre du ton local. Quand Pieter de Hoogh peint une jupe bleue, les plis profonds tournent au noir ; chez Vermeer, cela reste bleu. La *Dentellière*, du Louvre, est dans ce sens un parfait chef-d'œuvre, qui pouvait nous faire pressentir la force rare du peintre. Chardin n'a jamais été plus loin, on pourrait dire presque « ni si loin ». Grâce à la justesse des tons d'ombre et de lumière, les formes, chez Vermeer, prennent un relief saisissant, et le tableau de *Laitière*, d'Amsterdam, bien qu'un peu usé et par cela même désaccordé, en donne cependant un bel exemple. La *Tête de jeune fille*, du Mauritshuis, a, elle aussi, beaucoup souffert ; mais rien n'a pu altérer la pure beauté de la forme ni la sûre définition de la couleur. C'est un chef-d'œuvre incomparable et qui place Vermeer portraitiste au premier rang, comme il l'est déjà pour ses intérieurs et ses rares paysages.



Le Cellier, tableau de Pieter de Hoogh (musée de l'Etat, à Amsterdam). — Phot. Giraudon.

Si un tel voisinage est toujours redoutable, on peut dire, cependant, qu'il est affronté, sans trop de défaillance, par Pieter de Hoogh. C'était le camarade de Vermeer. Il a certainement fait son profit de ses exemples, et il semble même qu'il ait parfois essayé d'imiter ces petites touches lumineuses qui font vibrer la couleur, par lesquelles Vermeer paraît se rapprocher de nos impressionnistes. Pieter de Hoogh n'a pas le grand dessin de son contemporain; il ne voit pas aussi nettement les beaux volumes, mais il conduit merveilleusement la lumière sur un pavé, sur un mur ; il nous fait pénétrer au fond d'une pièce

par une porte poussée, il ouvre enfin sur le plein air, une fenêtre lointaine. On a pu voir comment il procédait dans son célèbre tableau *le Cellier*. C'est là encore une des pièces magistrales qu'on pouvait admirer à l'Exposition hollandaise.

Après de tels maîtres, les modernes, quels qu'ils soient, se défendraient difficilement. Il y a, pourtant, des qualités chez les peintres de l'école de La Haye. Presque tous ont fait leur profit des exemples de nos paysagistes de 1840. Que Josef Israëls ait souvent pensé à Millet, c'est chose probable. Johannès Bosboom, comme Mathis Maris, le plus intéressant des trois frères Maris, sont assez monochromes. Mathis Maris est un cérébral, autant qu'un observateur. Le *Souvenir d'Amsterdam* a été peint à Paris, ce qui explique qu'on ne trouve guère là qu'un beau dessin rehaussé. La *Rue de village* a plus de vérité. Nous connaissons assez et Jongkind et Vincent Van Gogh pour qu'il ne soit pas trop nécessaire de nous y arrêter. Disons, pourtant, que Van Gogh est, parmi les modernes, celui qui supporte le mieux la redoutable comparaison à laquelle sont soumis les derniers Hollandais. Le beau rythme de son dessin, l'éclat harmonieux de sa couleur le défendent sérieusement. Parmi les plus récents, il faut citer Willy Sluiter, M. Bauer et Jan Toorop, qui fut jadis un dessinateur plein de caractère et qui, maintenant, prête son attention aux plus récentes recherches picturales.

L'Exposition hollandaise, faite au profit des régions dévastées, a obtenu le plus vif succès. Elle a certainement contribué à développer les liens d'amitié qui unissent notre pays à la Hollande. Il est à souhaiter qu'à notre tour, nous puissions envoyer à Amsterdam ou à La Haye quelques chefs-d'œuvre de l'art français et qu'un jour soit créé là-bas un établissement analogue à la villa Médicis ou à la villa Vélasquez ; nos peintres ne pourraient trouver auprès de Vermeer, de Ruysdaël et d'Hobbema, que d'utiles leçons. — Tristan Klingsor.



Tête de jeune fille, tableau de Johannès Vermeer (musée du Mauritshuis à La Haye). Phot. Giraudon.

Kitchener et la Guerre, d'après sir George Arthur (1914-1916). Préfaces de Raymond Poincaré, du maréchal Joffre et du maréchal Haig (édit. franç., avec une biographie de lord Kitchener, par Louis-Paul Alaux [Paris, 1921]).

Sous le titre de *Life of lord Kitchener* (Vie de lord Kitchener), sir George Arthur a publié à Londres, en 1920, trois volumes sur le grand ministre de la guerre anglais. Les deux premiers, résumés par le traducteur dans la préface du volume, nous mènent jusqu'en 1914. Le troisième expose le rôle de lord Kitchener depuis son entrée au ministère de la guerre (6 août 1914), jusqu'au jour fatal (juin 1916) où, le navire qui le transportait en Russie ayant suivi un chenal qui n'avait pas été balayé, le maréchal tomba dans le piège tendu par les Allemands. En outre, du texte anglais on a retranché tout ce qui aurait présenté moins d'intérêt pour le lecteur français. Aussi R. Poincaré a-t-il raison de dire que le livre est aussi passionnant pour nous que pour nos alliés.

Passionnant par la personnalité de l'homme : aspect imposant, traits fortement accusés, sourcils proéminents, yeux résolus, air sévère, intimidant même, mais très bon, très sensible, adorant les enfants, d'une pureté morale qui lui a inspiré son message aux troupes partant pour la guerre en 1914, ami de la saine plaisanterie, sachant, à l'occasion, riposter avec esprit et malice, mais détestant l'esprit méchant, les propos légers et les mots à double entente.

Quant à son intelligence, les traits dominants, écrit Alaux, « semblent avoir été un singulier pouvoir d'observation, le don très développé de prévoir à l'avance les événements par le jeu spontané d'une déduction rigoureuse, une imagination constructive et une grande puissance de travail au service d'une forte volonté. Il fut un des grands constructeurs de l'empire britannique et fait songer à ces proconsuls de Rome à la fois soldats, législateurs et hommes d'Etat ».

Le livre de sir George Arthur met bien en relief la quasi-divination de l'homme qui, entrant au ministère, « dressa ses plans pour une armée de soixante divisions, calculant froidement que sa force maximum serait atteinte au cours de la troisième année de guerre, juste au moment où les ressources de l'ennemi commenceraient à diminuer ». Elle fut même atteinte un peu plus tôt, car, de ces divisions que l'on appelait à juste titre les « K Divisions », cinquante-sept faisaient déjà campagne ou étaient prêtes à partir en janvier 1916 (on trouvera, p. 292 et suiv., la liste de ces divisions, avec l'ordre de leur formation et la date de leur embarquement), si bien que, selon les propres paroles du maréchal Joffre, il put, « à l'heure décisive de Verdun, envoyer juste à temps les divisions qui, en libérant les nôtres au nord de l'Oise, nous permirent de renforcer notre défense à Verdun ».

Même clairvoyance dans le domaine de la politique étrangère : dès 1915, pendant l'été, il écrivait au ministre de la guerre français : « L'état de la Russie est des plus alarmants, à quelque point de vue que l'on se place : social, politique, économique et militaire. Les partis anarchistes et révolutionnaires ne sont pas désarmés ; la trahison est partout... ; l'armement est insuffisant ; la situation au point de vue des munitions est navrante et presque sans remède, étant donné l'isolement et les faibles ressources industrielles. »

A côté de cette clairvoyance, sir George Arthur nous fait toucher du doigt la volonté lucide, tenace, énergique et persévérante. Le jour où Kitchener entra au ministère, son secrétaire particulier lui présenta une plume, afin qu'il donnât sa signature pour le timbre officiel du War Office. La plume refusa d'écrire. « Dieu ! murmura Kitchener, quel ministère de la guerre ! Pas un bout d'armée et pas une plume qui marche. » C'est dire que Kitchener dut tout organiser à peu près de toutes pièces, rassembler les hommes, les habiller, les armer, les encadrer, les instruire ; préparer pour eux les canons, les munitions, ce qui supposait des usines, des machines, des outils, des installations de toute sorte, des spécialistes ; mettre sur pied tous les services de l'arrière (voir en particulier chap. XLIII). Or, comme l'écrit sir George Arthur, il se trouvait, en août 1914, dans la situation du cuisinier qui, pour faire une omelette, devrait commencer par créer une ferme et, ajoutons-le, qui devrait la créer sans collaborateurs, pour ainsi dire, et à travers des difficultés et des obstacles de tout genre. Sans doute, peu d'hommes auraient eu assez de prévision pour concevoir d'emblée une telle œuvre, pour la réaliser à la date prévue et, surtout, pour inspirer à la nation une confiance qui lui fit accepter tous les sacrifices qu'on lui imposerait.

Passionnant par le personnage qu'il nous fait connaître, le livre l'est aussi par tout ce qu'il nous apprend. Sir George Arthur fut un des intimes du « maréchal aux yeux d'acier » et son collaborateur de tous les instants et jusqu'au dernier jour au ministère de la guerre britannique. Il a eu entre les mains une multitude de documents absolument inédits (correspondance de Kitchener avec les maréchaux French, Haig, Joffre, et avec Millerand, sir Ian Hamilton, etc.), qui font de ce livre une œuvre historique d'une importance capitale pour l'étude de la Grande Guerre.

Le rôle de Kitchener a été considérable. Par exemple, depuis la guerre sud-africaine, lord Kitchener était lié d'une sincère amitié avec le maréchal French, soldat brave, mais caractère pétulant, prime-sautier, un peu inégal, dont le jugement parfois manquait de pondération et les vues de largeur. Dès le début de la guerre, il entretenait avec le commandant de l'armée anglaise en France une correspondance privée et suivie, où il insistait, avant tout, sur la nécessité de relations cordiales avec le haut commandement français. Il est incontestable que, grâce à son action personnelle en ce sens, bien des difficultés furent aplanies et bien des motifs de friction évités.



Lord Kitchener. (V. t. IV, p. 756.)

Dans certains cas, son intervention a été plus importante encore. Durant la retraite de Charleroi, le maréchal French manœuvrait avec une indépendance excessive, cherchant surtout à garder ses divisions intactes. Au commandement français, dont il louait, le 17 août, la résolution, le calme et la confiance (p. 57), il reprochait maintenant de ne l'avoir pas très généreusement traité et d'avoir permis que sa retraite fût gênée par des forces ennemies importantes (p. 68) ; bref, il se méfiait de ses capacités (p. 78) autant qu'il louait les qualités combatives de ses soldats (p. 79). Mais, en définitive, ces « défaillances » du G. Q. G. le persuadaient chaque jour davantage « de la nécessité absolue pour lui de conserver l'indépendance d'action la plus complète et de pouvoir se retirer sur ses bases quand les circonstances le rendraient nécessaire ». « On a beaucoup insisté pour que je continue à rester sur le front, ébranlé comme je le suis. Mais j'ai absolument refusé, et j'espère que vous approuverez le parti que j'ai pris. » (Lettre du 30 août à lord Kitchener.)

Non seulement lord Kitchener ne l'approuva pas, mais, au reçu de cette lettre, dans la nuit du 31 août au 1er septembre, il donna l'ordre qu'un contre-torpilleur fût prêt, dans les trois heures, à le transporter au Havre. Il vint à Paris joindre sa voix à celles du général Joffre, du président Poincaré, de Millerand, du général Gallieni. Son intervention fut décisive, et les troupes anglaises prirent la part que l'on sait à la bataille de la Marne.

Elle fut encore décisive dans plusieurs occasions, quand, le 30 octobre, le rideau de cavalerie anglaise, en Flandre, fut brusquement déchiré par l'ennemi et que Kitchener se laissa convaincre de la possibilité et de la nécessité de soutenir le choc sur la ligne même de l'attaque ; quand French, au début de 1915, voulait placer ses troupes à l'aile gauche du dispositif français et nettoyer la côte belge, plan que combattait Joffre, préoccupé de la possibilité d'une attaque allemande au sud de la Somme, en direction d'Amiens. Enfin, au début de 1915, lorsque Lloyd George proposait de transporter sur le théâtre balkanique la totalité de l'armée britannique en campagne en France, avec armes et bagages, Kitchener refusa catégoriquement d'affaiblir notre front en France et fit échouer ainsi le projet de Lloyd George.

Mêmes révélations intéressantes sur l'expédition des Dardanelles : nous voyons que l'opération fut à peu près imposée par Winston Churchill, sur la foi de ses conseillers navals, qui jugeaient la puissance des pièces de marine anglaises comparable à celle de ces canons allemands et autrichiens qui avaient amené si rapidement la chute de Maubeuge et d'Anvers. On lira également, entre autres, avec un intérêt particulier, le récit de l'échec, à Souvla, d'un plan sur lequel il était légitimement permis de fonder les plus solides espérances (chap. XXIII).

Chaque page nous apporte ainsi des précisions ou des révélations intéressantes, en même temps qu'elle nous fait connaître un organisateur de génie, un homme d'Etat aux vues justes, ami de la France sincère et désintéressé, qui l'avait servie en 1870 et pour lequel une condition essentielle de la grandeur de sa patrie était l'union avec notre pays. — André Cassel.

Lamartine, par Margueritte-Marie (Paris, 1921, in-8°).— De son vivant, Lamartine recueillit bien des preuves d'admiration fervente, d'attachement passionné, de vénération assidue. Depuis sa mort, il a conservé d'innombrables lecteurs, que la molle tendresse de sa poésie enchante et fascine. Il vient de rencontrer en Margueritte-Marie un historien qui lui voue un culte ardent. Le livre de Margueritte-Marie est un acte de piété et un acte d'amour. Cela ne veut point dire que ce livre est écrit par une fidèle aveuglée. Cela veut dire, au contraire, que, conduite par sa flamme, Margueritte-Marie a pénétré jusqu'au fond de l'âme de son héros, examiné tous ses gestes, contemplé tous les décors de sa vie et qu'elle nous offre une biographie synthétique enfin complète. Beaucoup de charme se dégage de ce travail.

Les Lamartine s'appelaient, à l'origine, Alamartine. Ils sortirent de peu. Au debut du XVIe siècle, Benoît Alamartine exerçait la profession de tanneur cordonnier. C'étaient gens laborieux et intelligents. Ils s'ingénièrent à entrer dans la bourgeoisie. Vers le milieu du XVIIe siècle, l'un d'eux, achetant une charge de conseiller secrétaire du roi et des terres, jouit des privilèges que l'une et les autres conféraient et put, dès lors, se dire noble.

Les Lamartine étaient hauts seigneurs en pays de Mâconnais lorsque, le 21 octobre 1790, Alphonse, fils de Pierre, chevalier de Lamartine, et d'Alex des Roys, vint au monde dans la bonne ville de Mâcon. Ce petit enfant naissait sous d'heureux et de fâcheux auspices ; car, si le destin lui avait donné une mère adorable d'âme et de visage, il l'avait tiré du néant à une époque particulièrement troublée. La Révolution, en effet, venait d'éclater. La famille possédait de nombreux châteaux dans cette région tranquille. Elle était exposée à toutes les misères.

Cependant, bien qu'elle ait affiché très haut son loyalisme envers le roi, que quelques-uns de ses membres aient émigré, que le père même d'Alphonse, officier au régiment de Dauphin-cavalerie, ait été blessé, devant les Tuileries, au 10-Août, en défendant Louis XVI, elle ne perdit aucun de ses membres ni aucun de ses biens.

Le petit Alphonse put donc être élevé, quoique son père, fils cadet, disposât d'une fortune médiocre, dans la plus harmonieuse tendresse qui ait jamais entouré un enfant. Le chevalier de Lamartine possédait un hôtel à Mâcon et les châteaux de Milly, de Saint-Point (v. t. III, p. 349) et de Montceau. C'est à Milly surtout qu'Alphonse apprit à connaître et à admirer la nature. Il y vécut en berger d'une existence vagabonde. Mme de Lamartine s'inquiétait surtout de son âme. C'était une femme intelligente, lettrée et qui avait longtemps brillé dans le monde. Un sentiment religieux intense l'animait. Elle imprégna son fils de cette piété, touchant parfois à l'extase. Elle modela cet esprit selon son idéal. Toute la petite éducation de l'enfant fut son œuvre. S'inspirant des hauts principes des Bossuet, des Fénelon, des Genlis, elle dirigea vers le beau et le vrai cette nature encline par elle-même à ne rechercher que des impressions pures. Lamartine put, dans la suite, avec raison confesser : « Ma mère m'a porté pendant douze ans dans son sein. » Une culture très haute lui fut donnée dans la joie.


Le château de Montceau (Saône-et-Loire), où vécut Lamartine.

Aussi quitta-t-il le foyer familial avec un chagrin intense, quand on l'envoya aux Pères de la Foi, à Belley, parachever ses études. Il s'accoutuma vite, d'ailleurs, à ce nouveau milieu. Ce collège était une maison riante, tout entourée de fleurs et de verdure. Il s'y lia tout de suite avec Aymon de Virieu et Louis de Vignet, qui devaient accompagner toute sa vie de leur tendre affection. Il y reçut une instruction surtout littéraire, goûtant dans la fréquentation des écrivains grecs et latins de véritables délices. La lecture du *Génie du christianisme*, de Chateaubriand, devait surtout l'impressionner. « Chateaubriand, écrit-il, fut une des mains puissantes qui m'ouvrirent, dès l'enfance, les grands horizons de la poésie moderne ».

Il était un grand mystique, sujet à des ravissements, ardent à la prière, ébloui par les mystères de la communion. Belley eut une influence immense sur la formation du caractère religieux de son génie. Il y commença à écrire des cantiques. Il y demeura de 1803 à 1807 et regretta cette existence, toute de silence et de paix. Quand il regagna la maison familiale, il ne s'orienta point, comme d'autres jeunes gens, vers le plaisir, mais vers l'étude. Il fit des lectures innombrables, passionné de Rousseau, de Mme de Staël, de Chateaubriand, d'Ossian, cherchant dans les littératures étrangères, l'anglaise et l'italienne surtout, des images et des sentiments nouveaux.

Il était déjà l'homme de passion qu'il devait rester toute sa vie. Grand garçon mince, souple, pâle, il plaisait dans les sociétés de province où il était admis. Il était agité par le besoin impérieux de jouer un rôle. Mais toute son activité aboutit à s'éprendre d'une jouvencelle charmante, Henriette Pommier, fille d'un juge de paix, qu'on lui refusa pour raisons surtout de mésalliance. Désolé, il s'en alla en Italie et, dans la splendeur du golfe de Naples, oublia, dans les bras de Graziella, les douceurs que lui promettait sa première fiancée. De caractère inconstant, il abandonna sans regret cette jeune fille qui mourut de l'abandon. Plus tard, se souvenant d'elle, il écrira avec tristesse : « Je n'ai pas connu le prix de cette fleur d'amour, je n'étais que vanité. »

A son retour, nommé maire de Milly, il assista à l'agonie de l'Empire, salua le retour des Bourbons, prit du service parmi les gardes du corps, fut licencié aux Cent-Jours et renonça à l'état militaire. L'inquiétude habitait son esprit. Dans un état de santé précaire, en septembre 1816, il s'en alla à Aix-les-Bains, pour y trouver de beaux paysages et une médication. Il descendit dans la maison du Dr Périer. La saison était terminée, et tout n'était que mélancolie dans la station thermale. Il s'ennuyait, lorsque le hasard le mit en présence de Mme Charles, visage idéal de sainte aux chairs translucides. Son aventure, contée dans *Raphaël*, étudiée dans tous ses détails par maints critiques, est connue. On sait comment Lamartine s'éprit de cette mourante trop belle, comment il la sauva sur le lac du Bourget où, surprise par la tempête, elle allait périr, la soigna, la souleva d'amour et que leur liaison prit les couleurs éteintes et exquises d'une légende.

Bientôt, les amants furent séparés. Mais Lamartine, en janvier 1817, hantait à Paris le salon de Mme Charles, salon fréquenté par des gens illustres et où il prit le goût de la politique. Cette période de sa vie fut une période décisive. Animé par l'amour, il rêvait d'un ordre de choses nouveau, étudiait les grands orateurs, écrivait cette brochure significative : *Quelle est la place qu'une noblesse peut occuper en France sous un gouvernement constitutionnel?* où déjà ses idées mises en œuvre plus tard sont en germe.

Revenu à Milly faute d'argent, il y passa une année dans l'inquiétude et un quasi-désœuvrement. En août 1817, il espérait de nouveau rencontrer à Aix Mme Charles. Mais une lettre du Dr Alind lui annonça que la bien-aimée agonisait. Devant les paysages que la divine présence n'illuminait plus, il trouva dans son désespoir l'inspiration jusqu'alors vainement cherchée. *Le Lac*, où son amour déchiré et ses espoirs indéfectibles en une survie s'exprimaient, fut la révélation de son génie poétique. Bientôt, Mme Charles mourait, et le jeune homme n'était plus qu'un corps sans âme.

Il retourna à Paris pour y chercher une distraction à son tourment. Son ami Virieu l'introduisit dans les salons aristocratiques. Il lut, chez le duc d'Orléans, sa tragédie *Saül*. Les duchesses de Duras et de Broglie, la princesse de la Trémouille, Mmes de Montcalm et de Sainte-Aulaire lui ouvrirent leurs maisons. Beau comme Adonis, troublant par sa mélancolie, il excita cette délicieuse compassion des dames qui soupçonnent, sous toutes les tristesses juvéniles une blessure d'amour. Il avait d'autres raisons de les émouvoir : il avait écrit les *Méditations poétiques*. L'ouvrage, dont l'édition à grand tirage devait paraître le 13 mars 1820, publié alors à vingt exemplaires seulement, circulait dans les salons. Il y soulevait un extraordinaire enthousiasme. On y percevait la douleur du poète, secrète inspiratrice de ses vers. On y percevait surtout un accent nouveau, jamais entendu jusqu'à l'heure. Les *Méditations* correspondaient à un idéal inconsciemment désiré par les hommes de ce temps et que Lamartine leur permettait d'atteindre. « Ce fut, dit Théophile Gautier,


Alphonse de Lamartine, né à Mâcon, mort à Paris (1790-1869). Lithographie de Devéria.

comme un souffle de fraîcheur et de rajeunissement, comme une palpitation d'ailes qui passait sur les âmes ».

En attendant que son livre parût dans une édition normale, Lamartine, se soustrayant aux suffrages des salons, était rentré dans sa province, où il allait périodiquement reprendre contact avec ses parents et sa terre tant aimée. A la fin d'août 1819, il rencontra, sur les bords du lac où il avait adoré la douce Julie, une agréable jeune fille, Maria-Anna Birch, fille d'un colonel anglais, grande voyageuse, lettrée, musicienne, rayonnante d'intelligence. Elle stimula tout de suite sa sympathie. Peu après, à Pugnet, près de Chambéry, il la rencontrait de nouveau, et la sympathie se transformait en amour. Cette fois, malgré la vive opposition de sa famille, il affirmait son désir de mariage et triomphait de tous les obstacles. Il l'épousait le 6 juin, malgré sa pauvre dot. L'hôtel de Mâcon et le château de Saint-Point lui étaient donnés par ses parents.

Il ne s'y installa pas. Il venait d'être nommé attaché d'ambassade à Naples, patrie de Graziella. C'est là qu'il conduisit son épouse et savoura, dans un décor de féerie, de merveilleuses heures d'amour. Sous l'influence de sa femme, Lamartine écrivit en Italie les *Nouvelles méditations*, substituant aux stances de pieuse mélancolie les pages de volupté païenne. Bientôt (17 févr. 1820), Mme de Lamartine mettait un fils au monde, puis, à Mâcon, le 20 mai 1822, une fille, Julia. Le couple heureux circulait entre la France et l'Italie, menant vie brillante. Pourtant, un chagrin l'assaillit : le premier de leurs enfants mourut. Ils reportèrent sur la petite fille toute leur tendresse, inquiète désormais.

Lamartine s'intéressait vivement aux affaires diplomatiques. Après Naples, il accepta le poste de deuxième secrétaire d'ambassade à Florence, dirigea un instant cette ambassade sans titulaire, connut dans la ville somptueuse des grands-ducs une faveur exceptionnelle, due surtout à sa renommée grandissante de poète. Mais, placé sous les ordres d'un ancien émigré aux idées étroites, il abandonna la carrière. Il quitta ce pays avec regret. Il y avait goûté un bonheur sans mélange. Les *Harmonies*, élévation de l'âme dans la plénitude de la félicité vers Dieu, dispensateur de cette félicité, lui avaient été inspirées par la beauté de la nature et du ciel toscans.

De retour en France en 1828, il fut reçu avec sympathie par le roi Charles X, vénéré comme un dieu par la société, accueilli par l'Académie française en remplacement du comte Daru. Mais aucun de ces suffrages ne le contentait pleinement ; il était tourmenté par le désir de l'action politique. La mort de sa mère (novembre 1829), en lui causant le plus

violent désespoir de sa vie, arrêta seule son dessein de se mêler aux affaires publiques. La chute de Charles X, l'avènement de Louis-Philippe, tout ce qu'il sentait obscurément et par une sorte de divination des événements futurs le décidèrent à agir. Il se présenta aux électeurs de Bergues, le 6 juillet 1831, mais, par suite d'une manœuvre perfide de Barthélemy, ne fut pas élu. Il ne renonça pas pour cela à ses projets. Il pressentait en lui les forces d'un tribun : « J'ai, disait-il, l'instinct des masses; je sens ce qu'elles sentent et ce qu'elles vont faire, même quand elles se taisent. »

Attendant des temps propices, il se décida à faire le voyage en Orient, qu'il avait toujours souhaité de faire. Il l'entreprit en nabab, sans craindre la dépense, frétant un brick, emmenant femme, enfant, amis, domestiques, se chargeant de vivres pour des années et même d'une bibliothèque. Il vit Malte et, à Athènes, devant le Parthénon, il prit une leçon de goût et d'harmonie, installant sa femme à Beyrouth. Peu après, à la tête d'une caravane somptueuse, semblable à un émir, reçu partout en souverain, il visitait tous les sites de l'histoire antique et de l'antique religion. Ce fut, pour lui, un pèlerinage extasiant. Il emporta des impressions inoubliables des pays désolés et sanctifiés par les présences divines. Ses *Souvenirs pendant un voyage en Orient* (1836) ne traduisent malheureusement qu'avec une éloquence médiocre le ravissement de son âme.

Peut-être, lorsqu'il les écrivit, était-il sous l'influence d'autres préoccupations. Il avait, au cours de ce voyage, perdu sa fille Julia. Une grande douleur obscurcissait ses souvenirs lumineux. Heureusement, en son absence, les électeurs de Bergues, lui donnant sa revanche, l'avaient élu. Il ne songea plus, rentré à Paris, qu'à jouer le rôle pour lequel il se savait prédestiné. Ses idées politiques sont formulées, dès le début de sa nouvelle carrière, dans un livre : *la Politique rationnelle.* Il est l'homme du progrès; il regarde vers l'avenir; il ne regrette rien du passé. Il admet la république; il veut la suppression des privilèges, la création d'une aristocratie d'intelligence, le suffrage universel, la liberté de parole et de conscience, l'enseignement gratuit et obligatoire, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il souhaite servir la France, non la monarchie. Il rêve le bonheur du peuple.

Tout de suite, à l'Assemblée, il parle, forme, par des interventions fréquentes et utiles, son talent d'orateur, médiocre à l'origine. Il se refuse à s'agréger aux partis. Il travaille. L'honnêteté dirige tous ses actes. Seul, peut-être, sentant la fermentation des idées, il découvre l'avenir et comprend que la monarchie court à sa perte. Ses œuvres, *les Recueillements, Jocelyn, la Chute d'un ange, les Girondins,* surtout, étendent sa renommée, lui valent, dans le peuple de France, une attention vive. On attend tout de cette voix ardente, de cette âme pure.

En 1842, Lamartine répudie la monarchie, passe à l'opposition. Son journal, *le Bien public*, soutient son action, accroît son prestige. Lamartine marche « l'âme en avant ». Le 18 juillet 1847, au banquet que lui offre la ville de Mâcon, il prononce un discours nettement révolutionnaire. C'est l'ère des banquets politiques. Ces banquets propagent l'esprit de révolte. L'un d'eux, celui de Paris, interdit par le gouvernement, devait amener les mouvements populaires sous lesquels sombra le trône. Lamartine protesta contre l'interdiction.

Mais, s'il voulait une révolution, il ne la voulait point sanglante. Lorsque, le 22 février 1848, le peuple, descendu des faubourgs, éleva des barricades, envahit l'Assemblée, provoqua la fuite de Guizot et l'abdication du roi, Lamartine, sous le fusil des émeutiers, réclama un gouvernement provisoire, y prit délibérément les affaires étrangères, marcha, pour les apaiser, en tête des hordes qui couraient vers l'Hôtel de Ville. Pendant ces journées tragiques, idole de la foule, multipliant les harangues enflammées, il évita les effusions de sang. Il fut héroïque et sublime. Et sa voix alla soulever d'enthousiasme les peuples d'Europe auxquels il lançait ses appels pacifiques.

La république proclamée, il rétablit l'Assemblée. Aux élections, dix départements l'élurent. Mais il se refusa à prendre le pouvoir. Ce fut sa faute principale. Le retour des cendres, en précipitant la chute de la monarchie, avait redonné une force aux impérialistes. Cette force se manifesta en élisant Louis Bonaparte président de cette république, dont Lamartine vit, dès lors, l'écrasement certain.

Ainsi, le poète tombait du haut de son rêve de rénovation sociale, poursuivi par l'injure qui succédait aux acclamations. Il se retira, dès lors, plein de douleur, de cette lice où il était vaincu par ce peuple dont il avait ardemment voulu le bonheur. Saint-Point fut son refuge. Il y rentrait avec 5 millions de dettes, condamné, pour les éteindre, aux pires besognes littéraires. Il subit l'abandon des favoris déchus. Il travailla sans relâche, parfois à des œuvres qui lui plurent : *le Tailleur de pierres de Saint-Point, le Père Dutemps, Geneviève la servante, les Confidences, Raphaël;* le plus souvent, à des volumes de grande vente : *Histoire de la Restauration, la France parlementaire, Civilisateurs et Conquérants, les Grands Hommes de l'Orient, les Hommes de la Révolution,* etc., dont le produit servait à satisfaire ses créanciers. Il fonda son *Cours familier de littérature,* revue mensuelle qui assembla de nombreux abonnés. Mais ces ouvrages l'excédaient au point qu'à les écrire il eût préféré ramer sur les galères.

Il eut un instant l'espoir d'échapper à cette servitude de la plume. Le sultan Abdul Medjid lui offrit d'importantes terres sur ses domaines, mais il ne put



Maison natale de Lamartine, à Mâcon.

les exploiter, faute de capitaux. Fort des services rendus, il fit appel à la France. Une souscription publique donna une somme dérisoire et lui valut de nouvelles injures. Alors, il ne demanda plus rien et monta son calvaire. En 1863, Mme de Lamartine mourait, le laissant dans la pleine solitude. Il appela auprès de lui sa nièce, Valentine de Cessiat, qui embellit de son sourire l'existence morne du vieillard. En février 1869, dans le chalet du bois de Boulogne, dont la Ville de Paris lui avait donné la jouissance, il s'éteignait, n'ayant trouvé d'autre recours que la religion contre l'ingratitude des hommes. — Emile MAGNE.

Politique intérieure et extérieure (*avril*). — Après avoir établi, sur la suite des événements qui s'y sont déroulés, le bilan du mois d'avril, nous devons constater qu'il avait encore été un mois d'attente vaine, improductive et inopérante à la vérité; il ne pouvait en être autrement. Nous ne pensons pas que personne ait pu jamais s'imaginer que la seule application des sanctions économiques prévues à Londres à la fin de mars et exécutées sans retard aurait la vertu d'obliger l'Allemagne à remplir ses obligations. L'Allemagne ne pouvait que rester fidèle à son tempérament et à ses erreurs. Par suite, il était certain d'avance que l'insuffisance de la conscience allemande conduirait le gouvernement du Reich à fermer obstinément les yeux sur sa situation réelle, à ergoter sur la position de la question et à chercher dans des négociations frustratoires l'impossible intervention d'un sauveur imprévu. Dans l'espèce, elle espérait que ce sauveur serait les Etats-Unis. Cependant, les Alliés avaient continué à élaborer leur plan de contrainte, puisque l'Allemagne les y invitait elle-même par une constante carence, et des préparatifs de ce genre, graves et insolites, n'avaient pu aller sans un certain énervement, sans des conflits latents d'intérêts internationaux, sans la perpétuelle menace de traquenards parlementaires. De tout cela rien de positif n'était encore sorti au 30 avril. Les Etats-Unis n'avaient pas, comme on dit vulgairement, « marché » dans la combinaison allemande, sans prendre, d'ailleurs, parti autrement que par des déclarations verbales très peu encourageantes pour l'Allemagne. Si bien qu'aux derniers jours d'avril, aucune solution n'était arrêtée. Mais on arrivait à la dernière limite de l'indécision. La France ne pouvait plus attendre. Comme notre premier ministre Briand l'avait dit énergiquement à diverses reprises, il ne restait plus qu'à mettre la main au collet du débiteur récalcitrant. Comment s'y prendrait-on? Quels seraient les gendarmes? Si la France et la Belgique étaient prêtes à ce rôle, qu'allait faire l'Angleterre? C'est ce qui se discutait à Londres. Le problème était simple, mais quelle n'en était pas la gravité! Pour se faire rendre la justice qui lui était due, la France agirait-elle en plein accord avec l'Angleterre, même si l'Angleterre ne fournissait qu'un contingent militaire minime, voire aucun contingent? Ou bien les influences multiples qui travaillaient autour de Lloyd George, sous couleur de défendre les intérêts économiques de l'Angleterre, parviendraient-elles à intimider le Premier anglais, à le retenir sur la voie généreuse où son tempérament le poussait, et la France se trouverait-elle dans l'obligation, devant laquelle elle ne reculerait pas, d'agir seule, sous les yeux inquiets de son alliée défaillante? L'alternative était redoutable. On ne pouvait l'envisager sans appréhension; seule, une coupable légèreté et cette forme spéciale d'aberration qu'engendre le besoin irrésistible de provoquer une crise ministérielle étaient capables de faire bon marché de l'adhésion britannique. La lucidité aiguë de Briand avait vu le péril. Toutes les ressources de son esprit et de son éloquence tendaient à éviter ce qui eût été, non certes une rupture, mais une fêlure malsonnante dans le métal jusqu'ici résistant de l'alliance franco-anglaise. Encore une fois, on attendait; l'attente devait être courte; rarement elle avait été plus solennelle.

Le résumé des paroles, des tractations et des actes qui ont marqué le cours du mois d'avril montrera chaque peuple jouant un rôle adéquat à son génie propre. — La politique de l'Allemagne avait tendu à rejeter toute responsabilité, à s'affirmer pauvre et incapable de satisfaire aux exigences des Alliés, à retourner contre l'adversaire les arguments qui l'écrasaient elle-même. Ainsi, avant d'en venir à proposer un plan de collaboration pour la restauration des régions françaises ravagées par ses armées, elle avait commis la faute impardonnable d'accuser la France d'exploiter ses régions libérées. L'absence de tact et de finesse, qui est une caractéristique germanique, s'était marquée à maintes reprises dans les discours du Dr Simons. L'Allemagne avait sans cesse marchandé. Les dernières propositions qu'elle avait soumises aux Etats-Unis balançaient impudemment des offres trop évidemment inacceptables et qui ne résistaient pas au calcul, avec l'exigence de compensations qui n'allaient à rien moins qu'à libérer le Reich de toute entrave économique, à supprimer les gages des Alliés, à faire cesser non seulement les sanctions en cours, mais même l'occupation armée prévue par le traité de Versailles, à en rendre d'autres impossibles, à rétablir en un mot l'Allemagne dans une situation économique, qui, tout bien pesé, devait très vite devenir privilégiée. Le gouvernement allemand avait été servi par la patience inépuisable de la France, par les difficultés que rencontrait Lloyd George, non moins que par le particularisme du commerce et de l'industrie chez nos voisins anglais, par l'indifférence presque sympathique de l'Italie, par la neutralité momentanée et les préoccupations purement américaines des Etats-Unis, par la faiblesse même de sa propre psychologie et la mollesse de son opinion publique. Il n'est pas douteux qu'elle avait cru à une intervention du gouvernement de Washington. Malgré des déclarations précises qui auraient dû l'éclairer, malgré l'énormité de la proposition, elle avait demandé l'arbitrage du président Harding, comme s'il eût été vraisemblable que les Etats-Unis, qui avaient combattu aux côtés de la France et de l'Angleterre et qui, à tout propos, bien qu'ils n'eussent pas signé le traité de Versailles, affirmaient leur communauté de vues avec la France sur la question des réparations, commettraient la faute de se placer dans la position si fausse qu'on les sollicitait de prendre. L'arbitrage repoussé, elle avait cependant soumis à l'Amérique, pour être communiquées aux Alliés, des propositions insoutenables, et tout prouve qu'elle avait espéré voir la diplomatie américaine appuyer ces offres. La déception qu'elle éprouva, lorsqu'elle comprit enfin son erreur, montra quelle avait été l'étendue de son illusion. A la dernière heure, elle se servait plus maladroitement encore de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, lord d'Abernoon, pour faire porter à Londres, au sujet de ses offres ultimes, des explications bizarres qui n'expliquaient rien, mais affirmaient sa volonté d'atermoiement. Entre temps, elle n'exécutait pas le désarmement tant de fois promis. La brouille entre Berlin et Munich à propos de l'*Orgesch* et de l'*Einwohnerpolizei* évoluait vers une entente pour la résistance aux injonctions alliées en matière militaire. Aux funérailles solennelles de l'ex-impératrice, morte à Doorn et dont le corps avait été ramené à Potsdam, tous les grands chefs de l'armée et de la marine : Hindenburg, Luddendorf, von Tirpitz, etc., avaient paradé devant une foule énorme, et cette manifestation

militaire et monarchiste n'avait pas provoqué de protestation sérieuse. Au Reichstag, les opinions les plus opposées s'étaient étalées dans un contraste significatif, et il ne s'était dégagé de ces discussions aucune direction ferme. L'Allemagne avait le gouvernement qu'elle méritait. On annonçait et on attendait, à la fin du mois, la démission du Dr Simons et celle du cabinet. Mais rien n'indiquait le sens précis de cette crise, ni qui la dénouerait, et il était peu admissible qu'un changement de personnes fût de nature à entraîner un changement de conduite. On ne devait donc retenir que les grandes indications fournies par la politique générale du Reich, c'est-à-dire l'effort pour ne pas payer et l'effort pour ne pas désarmer. Ceci étant, la politique de la France ne pouvait hésiter.

Le danger était double. Nous avions besoin de faire face à la charge énorme des pensions et des réparations : il fallait que l'Allemagne payât ; nous avions besoin d'être garantis contre une agression du côté du Rhin, contre l esprit de revanche du germanisme : il fallait que l'Allemagne désarmât ; aucune transaction n'était possible.

Là était, pour la France, la difficulté. Seule, elle n'aurait eu aucune hésitation ; elle eût agi avec sa coutumière précision. Liée à l'Angleterre, elle devait discuter les modalités et les moments. Nous avons eu souvent à rappeler combien le point de vue anglais diffère du nôtre, et il fallait bien le répéter, puisqu'il y a là non une critique intempestive, mais simplement une constatation historique. L'Angleterre a réalisé. Sans qu'il soit utile de rechercher si, au moment où elle entrait en guerre, en 1914, elle avait vu clairement les buts à atteindre, ceux-ci s'étaient précisés au cours des hostilités, et l'ampleur du résultat avait, sans doute, dépassé les prévisions. La marine allemande anéantie, les colonies allemandes absorbées dans l'Empire anglais, la concurrence allemande supprimée en Extrême-Orient, le danger de la ligne ferrée Hambourg-golfe Persique remplacé par la mainmise anglaise sur la Mésopotamie et la Palestine, bastions de l'Inde et de l'Egypte, la prépondérance de l'Angleterre acceptée en fait par le monde entier, combattue par la seule Amérique et sans que cette hostilité secrète fût irrémédiable, cela ne pouvait-il suffire à l'ambition de nos voisins d'outre-Manche ? Pourtant, se manifestait ce phénomène si fréquent que, le besoin irrésistible d'expansion étant en fait satisfait, l'apparence d'une infériorité possible en quelque point semblait intolérable. Or l'Angleterre, maîtresse pendant la guerre du marché du charbon, traversait une crise charbonnière formidable. Le contrôle de l'Etat, l'absence de toute concurrence sérieuse, le haut prix des charbons arbitrairement relevé, avaient assuré aux compagnies minières de sûrs bénéfices et aux mineurs d'énormes salaires. Si nous en avions senti le poids, l'Angleterre avait su, elle aussi, ce que lui coûtait cette méthode de salut public. La paix rétablie, le coût de la vie journalière ramené à des prix possibles, le gouvernement et l'opinion avaient senti l'injustice économique de cette situation exeptionnelle, qui mettait à la charge de la nation les profits de l'industrie minière. On avait décidé de rendre aux mines, avec la liberté, les risques que comporte le libre jeu de l'offre et de la demande. Dès lors, le prix des charbons revenant à des cours normaux, les sociétés minières se trouvaient en présence à la fois d'une diminution de leurs bénéfices et de la question des salaires, qu'elles se proposaient de baisser dans une forte proportion. Telle avait été l'origine de la grève charbonnière qui avait paralysé l'Angleterre pendant tout le mois d'avril et qui n'était pas terminée au début de mai. On avait pu craindre que cette cessation du travail dans les mines — qui fut accompagnée d'actes de sabotage, d'inondations par suite d'arrêt des pompes — ne fût pour l'Angleterre un désastre sans remède. Pendant quinze jours, on fut menacé de voir jouer la triple-alliance ; à deux reprises, les cheminots et les ouvriers des transports furent sur le point de se joindre aux mineurs, et on dut envisager l'arrêt total de la vie économique du pays. Le bon sens du peuple anglais, la crainte d'un chômage général forcé, de l'arrêt de la vie publique, l'intention arrêtée d'un grand nombre de citoyens d'opposer à la grève la collaboration volontaire du public, la sensation que sous cette grève professionnelle se cachaient une tentative de révolution et une intervention étrangère, firent autant pour empêcher la catastrophe que les sages exhortations de certains et que les innombrables colloques qui eurent lieu entre le gouvernement et les représentants des ouvriers. Le cartel ne joua pas. Les mineurs restèrent isolés. Une fois de plus, l'irréparable ne se produisit pas. Mais l'imminence du danger et la continuation de la grève minière avaient rendu plus évident l'inconvénient que peut présenter l'occupation du bassin de la Rhur par la France, la liberté nouvelle qui pourrait en résulter pour l'industrie française, la concurrence charbonnière qu'elle peut créer à notre profit. De là les pressions qui s'exerçaient sur Lloyd George, tant du fait des grandes entreprises financières que du fait du Labour Party, brusquement mis d'accord sur une question purement anglaise. De là les obstacles que la France rencontrait à la Conférence de Londres pour faire accepter entièrement son point de vue et la nécessité d'une action immédiate sur le Rhin ; de là les hésitations de Lloyd George. Sans doute, l'entrevue préparatoire de Lympne où, avec Briand, il avait examiné sous toutes ses faces la question des sanctions, avait donné des résultats favorables, dont le Premier français avait pu faire état devant le Parlement français, et il n'est pas douteux que Lloyd George n'eût compris toutes les raisons qu'avait développées Briand pour repousser des délais qui ne pouvaient que compliquer la question en justifiant l'Allemagne dans sa résistance. Mais, à la Conférence de Londres, d'autres éléments se trouvaient en présence, et la partie s'était jouée très nettement entre la volonté de la France d'en finir parce que la situation ne pouvait plus durer, et l'effort des intérêts anglais pour écarter toute solution absolue dont les conséquences auraient pu n'être pas entièrement satisfaisantes pour l'Angleterre : lutte singulièrement émouvante pour nous, où l'on sentait une fois de plus l'opposition séculaire de deux mentalités qui, si proches l'une de l'autre par tant de qualités communes, divergent brusquement dès que l'intérêt immédiat et personnel se trouve en présence de conceptions plus larges et d'intérêts généraux. Que Lloyd George penchât pour la solution de haute justice et de portée lointaine, c'est ce qui ne paraissait pas faire doute. Mais Lloyd George, qui est anglais d'abord et qui avait le devoir de l'être en ce moment décisif, nous suivrait-il jusqu'au bout ? Cette question ne pouvait ne pas s'imposer à notre esprit, tant que rien n'était encore réglé. L'Angleterre ne voulait en quoi que ce fût diminuer sa victoire et ses profits tangibles. Ne se trompait-elle pas en risquant, sur un détail d'exécution, de compromettre l'avenir et la sécurité de la France, et n'était-il pas de son intérêt bien compris de faire perdre à l'Allemagne toute illusion sur la possibilité de nous désunir ? Car il n'était pas douteux qu'en dépit de ses échecs précédents, l'Allemagne n'avait pas renoncé à cet espoir. Tout ce qui eût pu ressembler à un désaccord devait être pour elle un succès et tout délai dans le terme fatal une victoire. Ce qu'elle tentait *in extremis* à Londres n'était que la suite de ses tentatives américaines.

L'attitude des Etats-Unis, à l'égard de l'Entente et de la France en particulier, avait été d'une correction absolue. Mais il était facile de voir que le gouvernement américain était lui-même assez peu assuré de la voie qu'il suivrait à l'égard de l'Allemagne. On assistait à un changement d'orientation, sans que rien permît encore de déterminer quelle direction adopterait le nouveau président. On pouvait seulement affirmer que les ennemis de Wilson et des principes wilsoniens allaient s'efforcer de détruire ce que l'ancien président avait essayé d'édifier et ramener la politique de la Maison Blanche à des conceptions américaines relatives, sans préoccupation d'absolu. Après l'autocratie de Wilson, qui semblait avoir fait sortir le peuple américain de son plan d'action traditionnel, il était certain qu'on allait revenir à une vie plus terre-à-terre, plus aisée à comprendre par le peuple américain, plus favorable à un large développement économique, plus conforme aussi au véritable esprit de la Constitution américaine. Assurément, Harding était très différent de Wilson. Il était probable qu'à l'heure où l'on était, Harding valait, pour l'Amérique, mieux que Wilson. Mais il fallait liquider d'abord le passé. Cette liquidation se préparait, non plus avec l'ampleur humanitaire et utopique qu'avait envisagée Wilson, mais sous les formes simplistes que le Sénat américain avait préparées et annoncées depuis longtemps et que, seule, l'obstination de Wilson avait empêchées d'aboutir. Il était, toutefois, évident que l'apparente simplicité d'une paix séparée avec l'Allemagne, qui marquait, au point de vue intérieur, le triomphe de la politique sénatoriale sur la politique wilsonienne, ne supprimait à l'extérieur aucune difficulté. Le fait que les Etats-Unis signeraient avec l'Allemagne un traité séparé n'était pas suffisant pour régler toutes les questions internationales d'ordre universel auxquelles les Etats-Unis avaient été intimement mêlés depuis le début de la guerre et qui subsistaient intégralement. Si désireuse que fût la République américaine de recouvrer toute sa liberté d'action, de rompre les liens innombrables de solidarité matérielle et morale par lesquels la politique de Wilson l'avait rattachée à l'Europe, si décidée qu'elle fût à ne pas se laisser entraîner dans l'action commune d'une Société des nations qui limiterait son indépendance, il faudrait, cependant, négocier et transiger pour mettre au point, ramener à leur juste valeur ou anéantir les conditions d'entente internationale prévues par Wilson et garanties par sa signature. On pouvait désavouer l'imprudence du précédent président, lui dénier tout pouvoir d'engager l'Amérique ; il restait toujours à liquider le passif de sa succession.


Les auto-mitrailleuses à Dusseldorf (Avril 1921). — Phot. Manuel.

En présence d'une situation aussi délicate, sans précédent, qui laissait le champ libre à toutes les espérances et à toutes les craintes, les Etats-Unis restaient une énigme que, de part et d'autre, on avait cherché à déchiffrer. La France n'avait pu supposer un instant que, quelle que fût la ligne de conduite adoptée par son alliée pour le règlement de la paix, l'Amérique songeât à renier le passé. L'ambassade de Viviani auprès du président Harding avait eu pour but de marquer à Washington les sentiments de gratitude, d'union et d'affection qui attachent la France aux Etats-Unis. Pendant dix-huit mois, l'Amérique avait cessé de collaborer avec l'Europe. Après une aussi grave solution de continuité, succédant à la période d'action intense de Wilson, il fallait renouer le fil des relations, combler le vide qu'avait creusé le chômage diplomatique de la République amie. Viviani s'y était employé avec une éloquente énergie, et son séjour de l autre côté de l'Atlantique avait été une suite ininterrompue de manifestations et de conversations d'où était ressortie, sans doute possible, l'impression d'une sympathie constante à l'égard de la France. On devait se féliciter que ce voyage eût été accompli et savoir un gré infini à celui qui avait su exprimer avec tant de force les sentiments et les besoins de notre pays. Mais on devait constater aussi que, si le résultat moral était heureux, rien de concret n'était encore assuré. On avait recueilli des indications encourageantes ; on n'était pas fixé sur la suite certaine des événements. Tout prouvait, d'ailleurs, que l'Amérique n'était pas, elle non plus, en possession d'une politique étrangère. Tout ce qu'on nous avait dit au sujet des déclarations qui pourraient suivre le vote d'une paix séparée entre l'Amérique et l'Allemagne, en vue de relier cette paix à celle de Versailles sans les confondre, sans engager l'Amérique et sans ignorer les stipulations acceptées par Wilson ; — certains passages du message du président Harding au Congrès américain d'où l'on pouvait induire que le traité de Versailles avait quelque chance de rester la base des négociations germano-américaines ; — l'affirmation

des droits de la France à de justes réparations et de la responsabilité de l'Allemagne dans la guerre; — le refus d'accepter l'arbitrage demandé par le Reich; — l'accueil très froid fait aux nouvelles propositions de l'Allemagne ; — en même temps, la volonté nette d'agir isolément dans la conclusion d'un traité mettant fin à l'état de guerre, tout rendait sensibles les contradictions qui se heurtaient dans les esprits américains, l'incertitude où flottait la politique du nouveau ministre des affaires étrangères Hughes, la difficulté de rétablir l'équilibre rompu entre le pouvoir du Sénat et celui du président, en un mot l'état réel de crise où les Etats-Unis, comme tous les autres Etats du monde, se trouvaient à cette heure troublée.

L'Allemagne avait cru pouvoir tirer parti de cette situation et de ces hésitations. Elle avait en Amérique des sympathies. Elle avait le droit de penser que les Etats-Unis, si loin de nous, si intéressés en fait à ce que la ruine du peuple germanique ne vînt pas rompre l'harmonie des forces économiques du monde, seraient plus faciles à persuader que les exigences des Alliés et, en particulier, de la France, étaient excessives, qu'elles partaient d'une idée impérialiste, qu'elles menaçaient la paix générale. De là à supposer qu'ils seraient disposés à mettre le poids de leur autorité au service des intérêts allemands, il n'y avait qu'un pas. L'Allemagne avait pu, en outre, admettre l'idée que les Etats-Unis saisiraient avec empressement cette occasion de rentrer en scène et de reprendre, sous une forme opposée, la prépondérance que Wilson leur avait assurée dans les conseils de l'Europe. De là, la demande d'arbitrage adressée au président Harding; de là, la tentative pour prendre l'Amérique comme intermédiaire pour des offres nouvelles. Il était impossible, à la fin d'avril, de déterminer quelle était l'opinion du gouvernement de Washington au sujet du règlement des réparations, ni si sa politique à l'égard de l'Allemagne était arrêtée dans ses lignes essentielles. Il était prouvé, cependant, par les faits que ni le ministre Hughes, ni le Sénat, ni le président Harding n'entendaient venir en aide à l'Allemagne et qu'ils la laisseraient se débrouiller seule. Il semblait probable que les Etats-Unis, dans leurs négociations particulières avec Berlin, chercheraient à retenir du traité de Versailles ce qui marquait la défaite et les obligations de l'Allemagne et rejetteraient sans exception tout ce qui, dans le fatras de ce gigantesque instrument diplomatique, leur paraîtrait capable de les lier pour l'avenir ou d'être contraire à leurs intérêts.

Par suite, même dans l'hypothèse, d'ailleurs gratuite, où le traité à intervenir devait libérer l'Allemagne en quelque point ou inciter les Alliés à transiger sur le fait spécial des réparations d'ordre financier, il n'apparaissait pas que le Reich pût compter sur un appui américain. Il eût été très imprudent, fin avril, d'en dire plus. Mais ce qu'on devait affirmer hautement — et cela n'était pas inutile à redire — c'est que, par contre, la France avait un intérêt primordial à rattacher de nouveau sa politique à celle des Etats-Unis et que jamais cette alliance ne nous avait été plus nécessaire. Ceci, peut-être, comportait l'atténuation de quelques intransigeances. Mais quiconque réfléchissait devait conclure que notre intérêt restait de tout faire pour maintenir et fortifier l'amitié américaine.

En résumé, fin avril, la situation était la suivante : L'Allemagne avait refusé de payer, le 23 mars, un milliard de marks or; elle avait opposé une fin de non-recevoir à la demande de transfert de l'encaisse métallique de la Reichsbank dans les succursales de cet établissement à Cologne et Coblence; elle avait refusé de verser à la Banque de France, avant le 30 avril, un milliard de marcks or ; elle avait refusé d'adhérer au concordat arrêté par la Conférence de Paris; elle n'avait pas désarmé. Par conséquent, elle avait manqué aux engagements qu'elle avait acceptés en signant le traité de Versailles. De deux choses l'une : ou il fallait renoncer à faire appliquer ce traité — et c'était là une hypothèse inacceptable — ou il fallait contraindre l'Allemagne à payer. Les sanctions déjà appliquées — occupation sur le Rhin des débouchés de la Ruhr, création d'un réseau douanier — avaient été sans effet. L'Allemagne avait perdu un mois à ergoter et à négocier. Il fallait donc d'autres sanctions plus énergiques, plus larges. Une seule apparaissait comme efficace : l'occupation du bassin de la Ruhr. C'est là-dessus que roula, fin avril, la Conférence de Londres. Nous avons dit tout à l'heure quel était l'état d'esprit de Lloyd George et des Anglais. Nous avons dit aussi que l'appui de la Belgique nous était assuré; nous ajoutons que l'attitude de l'Italie était conforme à ses intérêts, d'ailleurs bien mal compris, à son passé, à sa situation politique présente. Les Etats-Unis étaient absents, mais on les sentait présents par l'importance qu'ils étaient appelés à reprendre, par la neutralité qu'ils gardaient encore, par leur refus d'intervenir en faveur de l'Allemagne, par l'impression que l'on avait que, s'ils acceptaient de punir, ils refuseraient d'écraser. La Conférence de Londres commençait dans cette atmosphère lourde et brumeuse, dans l'ambiance de gêne que la grève charbonnière imposait à l'Angleterre. Se rendait-on compte, en France, des difficultés qu'allait rencontrer Briand, des obstacles qui se dressaient devant nous, obstacles peut-être plus de forme que de fond, mais que le moindre incident pouvait grossir et rendre insurmontables ? Il était permis d'en douter. L'occupation de la Ruhr apparaissait, en France, comme l'acte d'énergie nécessaire qui mettrait fin, comme on l'avait expérimenté souvent, aux tergiversations de l'Allemagne; elle apparaissait encore comme une panacée, comme la prise de possession d'un gage fécond, comme la seule solution pratique de la question des réparations. Sur le premier point, on ne pouvait douter qu'un acte de force ne fût indispensable pour ouvrir les yeux obstinément fermés des Allemands, sensibles à la force seule et hardis parce qu'ils nous croient timides et impuissants. La France avait donc grandement raison d'exiger l'occupation du bassin minier de la Ruhr, mais il fallait que cette occupation fût le fait de la Conférence et non le fait d'elle seule.


Les maréchaux Wilson et Foch et le général Weygand se rendant à la Conférence de Londres, (30 avril 1921). — Phot. Manuel.

Pour obtenir ce résultat, il fallait être prêt à des sacrifices superficiels ; il fallait montrer à l'égard de nos Alliés la patience, la courtoisie, la confiance, le sens de leur situation particulière qu'ils avaient le droit de nous demander. Pensait-on à tout cela ? Ne pouvait-on craindre, dans la presse, à l'égard de l'Angleterre, de l'Amérique, de l'Italie, des incompréhensions et des intempérances de langage dictées par le souci de flatter l'opinion plutôt que par celui de la guider; par suite, des imprudences regrettables et des froissements ? Rien n'eût été plus fâcheux. D'autre part, sur le second point, — l'efficacité de l'occupation de la Ruhr, — nous sommes trop habitués à exprimer ici le fond de notre pensée pour ne pas dire que l'opération présentait de grosses difficultés, non au point de vue militaire, mais au point de vue technique, que l'exploitation des mines de la Ruhr n'était pas une chose simple et que s'imaginer qu'on allait, par le seul fait de l'occupation, réaliser des milliards, était une pure illusion. Ceci ne tendait pas à prouver que l'opération fût mauvaise. Mais il eût été bon de mettre l'opinion publique en garde contre des déboires possibles. Pour le moment, l'opinion française souhaitait si fortement cette occupation que l'annonce de la mobilisation de la classe 19, rendue nécessaire pour renforcer les effectifs de l'armée du Rhin, et la création d'engagements spéciaux, de temps limité, à l'usage des réservistes, avaient été unanimement acceptées. La France, blessée dans son sens de la justice, lasse d'attendre la réparation qui lui était due, voulait une solution. Cela ne rendait pas plus facile la tâche de son représentant à Londres. Placé en face du problème à résoudre et des solutions diverses qu'on lui offrait, dont quelques-unes tendaient à ne rien résoudre du tout, obligé de ménager nos alliés, fermement décidé à éviter toute menace de rupture et même à écarter les nuages inquiétants, Aristide Briand avait, à Londres, une tâche plus difficile que toutes celles qu'il avait eu à porter jusqu'ici et qu'avaient eu à porter ses prédécesseurs. Héritier d'une situation dont il n'avait aucunement la responsabilité, il devait sauvegarder à la fois les intérêts matériels urgents de la France, son honneur, sa victoire et ses alliances. On devait espérer qu'il réussirait. Quoi qu'il arrivât, quelles que pussent être ultérieurement les critiques de ses adversaires, celles des impatients et des ignorants, celles de ceux qui, coupables de l'état actuel, crient plus fort que tout le monde pour détourner les soupçons, le pays devrait lui garder une reconnaissance profonde pour l'effort d'intelligence, d'énergie et d'habileté qu'on était sûr qu'il ferait à Londres.

L'importance de la question allemande avait, on le conçoit, au cours du mois d'avril, quelque peu détourné l'attention des autres événements qui s'étaient passés en Europe. Ils avaient, pourtant, eux aussi, une valeur présente et future, et nous les devons noter brièvement, mais avec soin.

En Asie Mineure, la défaite des Grecs par les Turcs s'était développée en désastre, et il n'y avait aucune vraisemblance que le gouvernement hellénique pût reprendre le dessus. L'état des finances grecques mettait, en outre, le roi Constantin dans une posture des plus difficiles. Déjà, on parlait d'abdication. Une fois de plus, la Grèce payait le prix de sa légèreté et de son ingratitude. Mais la victoire turque devait avoir une conclusion, et c'est cette conclusion qu'on ne voyait pas nettement.

Du côté russe, le silence semblait s'être fait. On était sans nouvelles sûres des conséquences de l'accord anglo-soviétique. De rares informations, peut-être tendancieuses, nous montraient le régime soviétique s'adoucissant, renonçant peu à peu à la rigidité de ses principes communistes, toujours peu sûr des populations paysannes, toujours en proie à d'énormes difficultés économiques et, cependant, toujours debout. Que se tramait-il du côté de l'Asie ? De temps à autre, des articles sensationnels nous révélaient d'immenses projets des soviets. Nous avons dit souvent ce qu'il y avait de réel pour l'Angleterre, pour le Japon aussi, dans ce danger. Nous répétons aussi que le remède était aux mains de nos alliés et nous continuons, tout en nous préoccupant de cette grave question, à considérer la Russie bolchevique comme aussi incapable que la Russie tsariste de ruiner les positions asiatiques de l'Angleterre. Le trouble, toutefois, pouvait devenir grave momentanément ; cette préoccupation devait s'ajouter à toutes celles des hommes qui réfléchissent sur le temps présent et qui veulent travailler à faire renaître dans le monde l'ordre et la paix.

En Europe centrale, deux grosses questions restaient instantes. D'abord, la question de la Haute-Silésie qu'on ne se hâtait pas de régler. Il semblait qu'une agitation polonaise, suscitée peut-être par les opinions prêtées aux représentants italiens et anglais dans la Commission interalliée, provoquée par la crainte de l'organisation allemande, menaçait de se produire, et il y avait lieu de ne pas perdre de vue ce très grave problème, dont il était à craindre qu'aucune solution ne satisfît les intéressés. Il était évident que la Pologne avait absolument besoin du charbon silésien, si elle voulait avoir une industrie indépendante de l'Allemagne. D'autre part, l'immi-

nence de l'occupation de la Ruhr, la suppression des ressources charbonnières du bassin de la Sarre occupé pour quinze ans par l'Entente, rendaient plus urgent pour le Reich le besoin des mines de la Haute-Silésie. Ne devait-on pas redouter que, là encore, le retard d'une décision ne fût pire qu'une décision même discutable ?

Ensuite, la question autrichienne. L'Autriche était aux abois. Elle mourait de faim. Les Alliés la soutenaient de leur argent. L'Autriche ne paraissait leur en avoir aucune reconnaissance. Un plébiscite volontaire du Tyrol avait tendu au rattachement de cette province à l'Allemagne. On annonçait des plébiscites analogues dans le pays de Salzbourg et dans la Haute-Autriche. Il y avait là une tactique qui tendait à l'émiettement de l'Autriche au profit du Reich. Entreprise méthodique, qui nous ramenait à des temps très lointains, mais qui, pour être un anachronisme, n'en restait pas moins un péril grave. Il n'était pas douteux qu'elle ne fût l'œuvre d'un pangermanisme très actif, soutenu par une propagande très forte et très riche, qui, pas à pas, reprenait la marche vers l'Est et, sous couleur de nationalisme, profitait de la misère des peuples pour montrer un refuge sûr au sein d'une Allemagne qui se jouait de ses vainqueurs. La Suisse s'en inquiétait. Il semblait que l'Entente, première intéressée, ne vît pas où on la menait et la situation de fait qu'on lui préparait.

Au midi de l'Europe, l'Italie attendait des élections un changement de politique intérieure. L'affaire de Fiume avait été sur le point de renaître, et la tentative des anciens compagnons d'Annunzio n'avait fait que marquer que la question n'était pas fermée. L'Italie cherchait sa voie. On devait lui souhaiter la stabilité et une politique claire. — En Espagne, la situation sociale était très tendue : les progrès du syndicalisme terroriste et sa lutte avec le syndicalisme socialiste pouvaient faire craindre des troubles graves. On avait pu, cependant, croire un instant à un coup de main espagnol sur Tanger. L'incident était clos. Il n'était que l'indice de la faiblesse du gouvernement espagnol, de l'agitation des esprits et du mélange de mégalomanie et d'impuissance qui est si fréquent dans l'histoire de l'Espagne. L'enrichissement procuré à l'Espagne par la guerre n'était pas pour elle un gage de paix intérieure.

Combien, pourtant, le monde entier n'avait-il pas besoin de paix ! Non de la paix apparente que donnent des traités trompeurs, mais de la paix volontaire, consentie, réelle, basée sur le respect des conventions internationales, sur la justice et sur le travail. Et combien aussi n'était-il pas décevant de constater que c'était souvent au nom de la paix que l'on sollicitait miséricorde pour l'Allemagne, pour l'Allemagne responsable de la guerre qui a bouleversé le monde, incapable d'un retour de conscience, obstacle perpétuel, par son militarisme renaissant, à la paix que rêvent les peuples ! — Jules Gerbault.

Sainte-Beuve. L'homme et le poète, par Louis-Frédéric Choisy (1921). — On a coutume de ne voir en Sainte-Beuve que l'auteur de *Port-Royal* et le critique des *Lundis*, ou, si l'on veut, on ne voit en Sainte-Beuve que l'écrivain, sans songer à l'homme. Mais, si son œuvre est considérable, sa vie n'est pas moins émouvante, et elle offre un témoignage singulier. Avant de vivre dans l'intimité des Messieurs de Port-Royal, avant de lier commerce avec les philosophes, les poètes, les historiens, les grandes œuvres du passé, Sainte-Beuve a été jeune; il a été homme, il a vécu, il a souffert, il fut Joseph Delorme et l'Amaury de *Volupté*. C'est cet homme que nous présente Louis-Frédéric Choisy ; c'est la biographie psychologique de cet homme qu'il nous donne, et, comme celui dont il trace le portrait eut une vie passionnée, comme il participe de toute son amitié, de toute sa sympathie aux épisodes de cette vie, il a écrit une vie pathétique. Une vie pathétique ! On songe aux pages d'*un Homme libre*, de Maurice Barrès : « Il est, Simon, des hommes qui ont réuni un plus grand nombre de sensations que le commun des êtres. » Et encore : « Je lus *Joseph Delorme*, les *Consolations*, *Volupté* et le *Livre d'amour*, avec les pensées jointes aux *Portraits du Lundi*. Écartant les œuvres du critique, je m'en tins au Sainte-Beuve de la vingtième année, aux misères de celui qui s'étonnait devant soi-même et qui, par la vertu de son orgueil studieux, trouvait des émotions profondes dans un infime détail de sa sensibilité. »

Enfant posthume, né de parents vieux, il était prédestiné à la tristesse. Elevé entre sa mère et sa tante, dans un milieu féminin, sa sensibilité se développa à l'excès. Replié en soi-même, il dissimulait une imagination ardente, et l'on peut supposer que ce fut pour en calmer les ardeurs qu'il se livra dès l'enfance au travail. La piété, dont sa mère lui avait donné l'habitude, adoucissait, d'ailleurs, sa solitude.

Il avait vu le jour à Boulogne-sur-Mer le 23 décembre 1804, et il devait y rester jusqu'à l'âge de quatorze ans; à ce moment, on l'envoya achever ses études à Paris, où sa mère le rejoignit quelques années plus tard. Là, Chateaubriand et Lamartine furent ses premiers maîtres, exercèrent sur lui les premières influences. Il se plongea ensuite dans les ouvrages, du XVIIIe siècle à tendances antireligieuses. Il entra enfin, ayant brillamment achevé ses études, à l'École de médecine. On l'a montré à ce moment « laid et tendre, intelligent et sensuel, girondin enthousiaste et irréligieux avec ferveur, sombre, un peu déçu déjà. C'est avec un front morose et d'une allure comme lassée qu'il va entrer, par une voie détournée, dans la vie littéraire ». Un de ses anciens maîtres, Dubois, ému du désarroi moral où il se trouvait, le fit entrer au « Globe ». Il s'y prépara à sa carrière de critique, et il y acquit une rare pénétration, en même temps que s'affirmait et se confirmait le goût naturel qu'il avait pour la mesure.

Après trois années de collaboration au « Globe », il renonça définitivement à la médecine, mais des études faites à la Faculté il conservera certaines habitudes, certaine discipline, qui seront toujours sensibles dans son œuvre. C'est l'époque où il connaît Victor Hugo et le Cénacle; et, sous l'influence des poètes qu'il fréquente, il se met lui aussi à écrire des vers, en même temps que, pour donner des ancêtres aux romantiques, il entreprend de composer le *Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle*. De sa conversion au romantisme sortit *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme* en 1829. Musique douce et mélancolique, qui, si elle est sans éclat, n'est pas, du moins, sans fraîcheur. Cette mélancolie, cette sorte de découragement secret qui ne devaient jamais le quitter, y apparaissent, rappelant René et Werther. Mais l'élément le plus original est, sans doute, ce caractère d'intimité qu'il avait trouvé en Angleterre chez les lakistes et qui n'existait pas en France. Après *Joseph Delorme*, parurent les *Consolations*, dont les deux thèmes sont ceux de l'amitié et de la religion. L'inspiration en est tout intérieure et se ressent étrangement de l'intimité du poète avec la maison de Victor Hugo. Mais, si Sainte-Beuve a des convictions nouvelles, des défaillances le surprennent encore, et des doutes l'assaillent. Il a conscience de sa faiblesse, de son inconstance, et il en souffre. Il n'a que trop l'exact pressentiment de ses futures tribulations.

Sainte-Beuve, dans sa faiblesse, avait besoin d'un appui où s'affermir, où s'attacher. Victor Hugo lui était apparu comme devant être cet appui et l'avait, pour ainsi dire, fasciné. L'influence du critique sur le poète était, d'ailleurs, également vive et heureuse. Sainte-Beuve agissait comme un régulateur sur l'imagination excessive de Hugo.

Sainte-Beuve n'était pas beau, mais il avait quelque charme. Fût-ce pour ce charme que Mme Hugo se plut à écouter ses confidences ? Elle s'habitua à ses épanchements, et il s'habitua à avoir en elle une amie toujours prête à le consoler. A vrai dire, les motifs de peine ne lui manquaient pas : la laideur, la pauvreté, la solitude, le doute de soi-même. Comment n'eût-il pas été sensible à l'amitié d'une jeune femme qui était belle et qui le réconfortait. Cette amitié qu'il a pour elle prend bientôt un caractère passionné. Quand il s'en aperçoit, il veut fuir. La vue de son ami le gêne, d'abord parce que c'est son ami, et puis parce que c'est le mari. Il ne peut pas ne pas être jaloux. Il espace ses visites. Il n'écrit pas. Il avoue enfin à Hugo sa passion malheureuse. Mais Hugo lui pardonne, Hugo le convie à rester. Sainte-Beuve ne peut parvenir à tant d'héroïsme. Les trois amis essayent de maintenir la cordialité des relations; mais chacun souffre en présence des deux autres : « Quand vous n'êtes pas là, écrit Hugo, je sens au fond du cœur que je vous aime comme autrefois ; quand vous y êtes, c'est une torture... Cessons donc de nous voir en ce moment, afin de nous revoir un jour. »

Mais Sainte-Beuve ne prend point parti de son bannissement. Il voit Mme Hugo en cachette et correspond avec elle. Mais, en même temps, il devient jaloux de la gloire du poète; il ne sait dissimuler cette jalousie. Hugo annonce la rupture définitive.

On a essayé souvent de suivre au jour le jour les épisodes de la liaison de Sainte-Beuve et de Mme Hugo. Faut-il encore revenir là-dessus ? Et d'abord, y eut-il liaison ? Est-ce qu'il y eut des épisodes ? Sainte-Beuve, dans le *Livre d'amour*, note quotidiennement ses sentiments. Dans ce journal en vers, on a voulu trouver la preuve qu'Adèle Hugo avait été réellement la maîtresse de Sainte-Beuve. Mais tout cela reste bien incertain. Sans doute, Adèle aima Sainte-Beuve; mais l'aima-t-elle complètement ? Louis-Frédéric Choisy ne le croit pas, et les aveux qu'on pourrait lui opposer restent obscurs.

La liaison, pourtant, se dénoua, mais lentement. Adèle mit quatre ans à se reprendre. Dans une nouvelle : *Mme de Pontivy*, Sainte-Beuve analysa les causes qui l'éloignèrent de son amie; mais cette analyse même de ses sentiments ne parvint pas à l'en consoler. En 1837, la rupture fut définitive, rupture des relations secrètes, mais non pas des relations mondaines. En 1843, Sainte-Beuve fit imprimer pour lui quelques exemplaires du *Livre d'amour*. On l'apprit, et cela fit scandale. Pourtant, il semble bien que Mme Hugo avait approuvé son ami, et ce fut là le motif d'une reprise de relations entre le ménage du poète et le critique. Le hasard voulut, quelque temps après, que ce fût à Hugo de souhaiter la bienvenue à Sainte-Beuve à l'Académie. Pendant l'Empire, chaque fois que Mme Hugo vint à Paris, elle rendit visite à son ancien ami.

Cependant, cette crise très violente n'avait pasété sans agir sur l'esprit même de Sainte-Beuve. Ne pouvant plus s'appuyer sur Hugo et ayant toujours besoin d'un guide, il suivit un temps Saint-Simon, un temps bien rapide; puis il se tourna vers Lamennais. Il avait le besoin de croire, et il était incapable de saisir une doctrine. La défection de Lamennais le rejeta dans le scepticisme. C'est alors qu'il arriva à Port-Royal.

Mais des événements qui s'étaient passés au cours de ces années lourdes de vie intérieure Sainte-Beuve avait écrit le commentaire. C'est d'abord *Volupté*, confession singulièrement troublante des luttes secrètes où il s'était débattu. *Volupté*, un grand livre, qu'on ne peut lire encore aujourd'hui sans émotion, et dont le public serait singulièrement plus abondant, s'il en existait des éditions plus nombreuses et bien imprimées. Ce sont ensuite les *Pensées d'août*, dernier recueil poétique, qui contient les poèmes écrits entre 1830 et 1837; poèmes d'une teinte sombre et qui, pourtant, laissent froid. Il manque de souffle et de simplicité, et l'on y sent trop l'effort. Ce dernier essai poétique le découragea; il ne recommença pas.


Sainte-Beuve, né à Boulogne-sur-Mer, mort à Paris (1804-1869).

Pour essayer d'adoucir l'amertume qui le remplissait, il accepta de donner à Lausanne un cours sur Port-Royal. Il y arriva en octobre 1837. Des amis sûrs, M. et Mme Juste Olivier, l'accueillirent. Il trouva là le silence et, quand il le voulut, la solitude favorable au travail acharné qu'il va désormais occuper sa vie. D'ailleurs, bien qu'il ne soit pas orateur, son cours a bientôt le plus vif succès. Il connaît Vinet et subit son influence, sans se laisser, pourtant, convertir par lui. Le scepticisme avait pris racine en lui. Il sentait la valeur du protestantisme; il l'admirait même, mais il devait revenir à Paris, désabusé, comme il en était parti. Pourtant, il consacra trente ans à Port-Royal ; bien souvent, au milieu de ces hommes qu'il aime et qu'il fait revivre, il aura la nostalgie de la foi ; mais, parvenu à la fin de son grand ouvrage, il écrira en *post-scriptum* : « Jeune, inquiet, malade, amoureux et curieux des fleurs les plus cachées, je voulais surtout, à l'origine, en pénétrant le mystère de ces âmes pieuses, de ces existences intérieures, y recueillir la poésie intime et profonde qui s'en exhalait. Mais à peine avais-je fait quelques pas que cette poésie s'est évanouie, ou a fait place à des aspects plus sévères : la religion seule s'est montrée dans sa rigueur et le christianisme dans sa nudité. Cette religion, il m'a été impossible d'y entrer autrement que pour la comprendre, pour l'exposer... J'ai eu beau faire, je n'ai été et ne suis qu'un investigateur, un observateur sincère, attentif et scrupuleux. Et même, à mesure que j'ai avancé, le charme s'en étant allé, je n'ai plus voulu être autre chose. »

A son retour de Lausanne, il se fixa à Paris, si amers que soient les souvenirs qu'il y trouve, parce que là est encore le meilleur asile pour le travail.

Le travail, c'est la grande ressource dans les heures de désenchantement, c'est la grande consolation. Toute forme de vie qui se présente à lui, il l'étudie avec sympathie, mais sans lui-même s'engager. Il explique, il analyse, mais, après avoir détruit, il ne reconstruit pas. Devenu en 1840 conservateur à la bibliothèque Mazarine, il a son avenir matériel assuré. Cela ne lui suffit-il pas? Il semble qu'il ait songé à se marier. Mlle Pelletier, la fille du général, aurait pu, si elle l'avait voulu, devenir Mme Sainte-Beuve. Peut-être songea-t-il aussi à Ondine Valmore, la fille de Mme Desbordes-Valmore; mais elle avait vingt ans de moins que lui. Il se tourne alors vers d'autres affections. Pendant de longues années, Mme d'Arbouville lui fut chère; au point qu'il écrivit encore des vers en son honneur. Après Mme d'Arbouville, il y eut des inconnues, mais il y eut surtout le travail obstiné, le travail solitaire.

En 1849, il fit un cours à Liége sur Chateaubriand et son groupe littéraire; à son retour, il se rallia au gouvernement de Napoléon. C'est à ce moment que le Dr Véron lui propose d'écrire chaque semaine, le lundi, un article littéraire. Sa production se développera désormais avec une régularité imperturbable. Il se montre hostile au romantisme, sans doute parce que, connaissant bien ses principaux poètes, il se jugeait plus intelligent qu'eux. D'ailleurs, il ne va encore qu'avec modération. Il acquiert ainsi une situation intellectuelle de premier plan, qui n'est pas toujours d'accord avec la vie qu'il mène.

Le travail où il s'enfonçait ne parvenait pas à dissiper son désenchantement et sa lassitude. Pendant quelques années, des lettres venues de Suisse le réconfortèrent pourtant. En septembre 1856, Adèle Couriard lui écrit son admiration. Née à Genève, fille d'un pasteur, elle a vingt-cinq ans. L'éducation qu'elle reçut fut austère; mais, sensible, intelligente, elle est sujette à l'enthousiasme. Entre la jeune fille et le critique, une correspondance s'établit. Ce sont confidences et conseils, mais la discrétion et le tact de Sainte-Beuve lui permettent d'aborder tous les sujets. Peu à peu il se livre; il n'est pas loin de se montrer romanesque; mais Adèle affecte de ne pas comprendre, et les lettres redeviennent impersonnelles. Quand ils se virent, au cours d'un voyage de la jeune fille à Paris, il y eut déception. Des années de silence suivirent; puis la correspondance reprit; mais Adèle s'attachait de plus en plus à sa religion, Sainte-Beuve penchait de plus en plus vers la libre pensée. Ils ne pouvaient plus s'entendre.

Du « Moniteur » Sainte-Beuve était passé au « Constitutionnel ». Sa plume y fut plus libre, et il usa de cette liberté. A force de détester l'intolérance, il devient intolérant lui-même. Il attaque le catholicisme avec une vivacité extrême, les catholiques plutôt, car, lorsqu'il étudie le christianisme dans son essence, il demeure respectueux. S'il manque d'équité envers les hommes, il est plus objectif envers les idées. Sévère pour les jeunes, il encourage pourtant leurs tentatives. Parfois injuste, il est capable de s'indigner, et il sait aussi s'attendrir. Toute la poésie qui était en lui, et qu'il n'a pas su mettre dans ses vers, elle apparaît dans ses articles.

Pourtant, il n'est plus sceptique résigné. La contagion des luttes politiques l'a atteint; son scepticisme devient militant. Nommé sénateur, il passe dans l'opposition et, défendant la libre pensée devant la haute Assemblée, il fait scandale. Il perd ainsi sa dernière amitié, celle de la princesse Mathilde; et, après une longue maladie, il meurt, le 13 octobre 1869, seul au monde, malgré une foule d'admirateurs.

S'il fut injuste souvent, on le fut aussi envers lui. L'étude de Louis-Frédéric Choisy, pénétrante, fine, nuancée, met bien des choses au point, et il semble bien que l'on doive souscrire à ses conclusions :

« Malgré des erreurs, malgré de mauvaises habitudes, des faux pas, de nombreux manques d'équité, il se dégage de l'ensemble de sa vie une beauté incontestable. Cet immense labeur, ce souci de vérité, cette finesse de perception, ce sens de la mesure, cette horreur des coteries et des préjugés, ce besoin d'affection toujours vivace et jamais comblé accusent une nature supérieure. » — Claude Barjac.

Schopenhauer et ses disciples, *d'après ses conversations et sa correspondance*, par A. Bossert. (Paris, in-8°, 1920.)

C'est un fait digne de remarque : les quelques écrivains allemands qui, par l'étendue de leur esprit ou par les qualités de leur art — un Gœthe, un Heine, un Nietzsche, par exemple — ont mérité d'être admis dans la littérature universelle (ceux-là ont rencontré en France un accueil qui a survécu aux haines nationales) ont, en général, manifesté une considération très limitée pour l'âme allemande elle-même; parmi eux, il faut citer en bonne place Arthur Schopenhauer, philosophe pessimiste. Schopenhauer a été un grand cosmopolite. Il l'était même de naissance, puisque son père l'avait appelé Arthur, sous prétexte que ce nom est le même dans toutes les langues. Certes, Schopenhauer ne néglige pas une occasion de se présenter comme le continuateur de Kant. Mais la sagesse dont il se nourrit vient de bien d'autres sources que de la Germanie. Les physiologistes français, comme Bichat ou Cabanis, les moralistes français, comme Chamfort, ajoutent leur influence à celles de l'Inde et de la Grèce, pour former un écrivain qui n'aime ni le style barbare ni le pédantisme des « pachydermes », qui prétend être d'origine hollandaise et qui, un jour, écrit : « Je suis honteux d'être Allemand. »

Ecrivain, il a des mérites de style assez exceptionnels dans la littérature allemande et qui ont grandement contribué, dans tous les pays et même dans le sien, au succès du philosophe. Il est clair et ne vise pas à la profondeur par l'obscurité. Il a beaucoup lu et beaucoup retenu, et il est agréable de rencontrer chez lui, à chaque moment (un peu comme chez notre Montaigne), des citations et des anecdotes tirées de toutes les littératures. Intelligence concrète, il rend toujours ses idées sensibles par des exemples frappants. Enfin, il apparaît dans ses œuvres, aussi bien que dans ses lettres ou ses conversations, comme un homme bien vivant, avec ses rancunes, ses colères, ses ridicules même, enfin, avec tout ce qui peut faire de ce philosophe pessimiste un personnage qui n'est nullement triste, mais, au contraire, souvent fort amusant. Il ne se mettait guère en peine, du reste, pour accorder sa conduite avec son système :

C'est une prétention au moins étrange — disait-il — d'exiger d'un moraliste qu'il ne recommande pas d'autres vertus que celles qu'il possède.

Pour lui, s'il préconise, au terme de sa morale, un ascétisme inspiré de la sagesse hindoue, il borne le sien à demeurer célibataire, et il est permis de penser que c'est un état qu'il supporte avec une résignation qui lui coûte peu. Par ailleurs, il ne se refuse aucune des joies de la vie, et ses visiteurs nous le dépeignent ou bien confortablement installé dans sa bibliothèque du n° 17 de la Schöne Aussicht, à Francfort, ou bien assis à la table de l'hôtel d'Angleterre et tenant ses voisins sous le charme de sa conversation vive, animée et caustique; car il possédait éminemment cet art de la conversation, qu'il se plaisait à dénier à la grande majorité de ses compatriotes, et il le mettait au service de sa philosohie. J. Bourdeau l'a spirituellement appelé un « bouddhiste de table d'hôte ». Parmi les visiteurs qu'attirait sa réputation d'originalité, deux Français ont laissé de leur entretien avec le philosophe d'amusants récits : Foucher de Careil et Challemel-Lacour, qui le virent en 1859; il avait alors soixante et onze ans. Le premier nous le dépeint ainsi :

Quand je le vis pour la première fois, en 1859, à la table de l'hôtel d'Angleterre, à Francfort, c'était déjà un vieillard, à l'œil d'un bleu vif et limpide, à la lèvre mince et légèrement sarcastique, autour de laquelle errait un fin sourire, et dont le vaste front, estompé de deux touffes de cheveux blancs sur les côtés, relevait d'un cachet de noblesse et de distinction la physionomie pétillante d'esprit et de malice. Ses habits, son jabot de dentelle, sa cravate blanche, rappelaient un vieillard de la fin du règne de Louis XV; ses manières étaient celles d'un homme de bonne compagnie. Habituellement réservé et d'un naturel craintif jusqu'à la méfiance, il ne se livrait qu'avec ses intimes ou les étrangers de passage à Francfort. Ses mouvements étaient vifs et devenaient d'une pétulance extraordinaire dans la conversation; il fuyait les discussions et les vains combats de paroles; mais c'était pour mieux jouir du charme d'une causerie intime. Il possédait et parlait, avec une égale perfection, quatre langues : le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et passablement l'espagnol. Quand il causait, la verve du vieillard brodait, sur le canevas un peu lourd de l'allemand, ses brillantes arabesques latines, grecques, françaises, anglaises, italiennes. C'était un entrain, une précision et des saillies, une richesse de citations, une exactitude de détails qui faisait couler les heures; et quelquefois le petit cercle de ses intimes l'écoutait jusqu'à minuit, sans qu'un moment de fatigue se fût peint sur ses traits ou que le feu de son regard se fût un instant amorti. Sa parole nette et accentuée captivait l'auditoire; elle peignait et analysait, tout ensemble; une sensibilité délicate en augmentait le feu; elle était exacte et précise sur toutes sortes de sujets.... Heureux ceux qui ont entendu ce dernier des causeurs de la génération du XVIIIe siècle!

Challemel-Lacour, à son tour, fut frappé de son air alerte et de ses allures de jeune homme : mais, après l'avoir entendu développer ses fameuses théories sur l'amour, il dit être sorti de l'entretien — lui qui, pourtant, ne devait pas être si facile à étonner — avec les impressions d'un homme « ballotté sur une mer houleuse, sillonnée d'horribles courants », ce qui est un peu romantique.

Schopenhauer écrivait peu et, très méfiant de nature, défendait qu'on publiât ses lettres, au moins de son vivant. Il aimait bien la gloire et même la réputation, mais ne se souciait pas trop de fournir aux biographes des renseignements trop précis sur les habitudes de sa vie privée. Néanmoins, il se laissait aller, avec ses disciples, à quelque abandon. Ces disciples étaient plus choisis que nombreux. On sait combien la renommée vint tardivement à Schopenhauer. Il avait une confiance inaltérable dans le succès futur de son système, mais, en attendant, il n'avait pas vu sans aigreur échouer lamentablement, d'abord, faute d'auditeurs, le cours qu'il avait commencé en 1820 à Berlin, puis, faute de lecteurs, la première édition de son grand ouvrage, *le Monde comme volonté et comme représentation* (1836), que Brockhaus finit par mettre au pilon. Cela, sans doute, était fait pour accroître sa haine sauvage contre les « professeurs de philosophie », les Hegel, les Fichte, les Schelling, qu'il accusait de mener contre lui de noirs complots. Aussi est-ce avec une gratitude forte et naïve qu'il accueillit les témoignages longtemps attendus, mais sincères et souvent enthousiastes, de quelques admirateurs, qui devinrent ses premiers disciples.

Le principal est Jules Frauenstaedt, le seul, d'ailleurs, qui parmi eux fût un philosophe de profession; c'est lui qui devait être le propagateur le plus actif de sa doctrine et qu'il devait choisir comme son exécuteur testamentaire pour ses œuvres philosophiques. C'est en 1846 que Frauenstaedt vint à Francfort voir Schopenhauer. Il l'écouta passivement; « car, d'un côté, dit-il, c'était une jouissance de l'entendre et, d'ailleurs, je savais qu'il n'aimait pas la contradiction ». Le philosophe lui confia qu'il ne regrettait pas du tout de ne s'être point marié, mais qu'en amour il n'était nullement un saint :

Il m'avoua même que les femmes l'avaient toujours fort occupé et qu'en Italie, par exemple, il avait cultivé non seulement le beau, mais encore les belles.

Dès lors, une correspondance s'engageait entre les deux philosophes; elle fut parfois assez orageuse. Frauenstaedt était un disciple dévoué, mais non pas aveuglément docile, et, quand il croyait trouver dans l'œuvre de son maître une difficulté, il la lui exposait sans fard, et le philosophe recevait ces objections sans philosophie. Un sûr moyen de le mettre en fureur était de découvrir dans son système des contradictions. A un autre correspondant (David Asher) il écrivait un jour :

Chercher des contradictions est la manière la plus commune de critiquer un livre et un système; elle est à la portée de toutes les têtes creuses. On va feuilletant au hasard, jusqu'à ce qu'on trouve des propositions qui, tirées de leur contexte, ne riment plus ensemble. Cette méthode prouve trop; elle ne prouve pas seulement que j'ai tort, mais que je suis un imbécile, qui ne sait pas ce qu'il dit, et qui à chaque pas pèche contre la première règle de la logique.

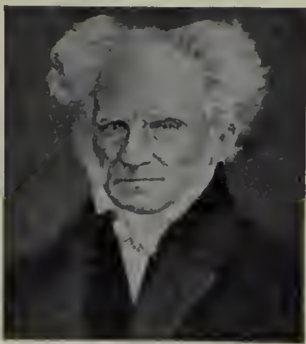
Il remercie son cher et fidèle docteur Frauenstaedt de tout ce qu'il fait pour lui et pour sa philosophie. Il l'appelle son « vénérable évangéliste » (les trois autres sont le vieux conseiller de justice Dorguth, l'avocat Jean-Auguste Becker et le jeune magistrat Adam de Doss, qui est son saint Jean). Il voit en Frauenstaedt « le Métrodore du nouvel Epicure ». Néanmoins, il ne perd aucune occasion de le rabrouer. Il ne trouve pas en lui le disciple idéal. Frauenstaedt a le tort de ne pas assez admirer les diatribes que Schopenhauer ressasse contre Hegel et sa séquelle. Frauenstaedt ne croit pas assez aux tables tournantes. Frauenstaedt, enfin, à son avis, faute d'embrasser tout son système d'un seul regard, se noie dans des difficultés imaginaires ou va se perdre dans les nuages, à Wolkenkuksheim (Nephelecoccygie), l'aristophanesque cité des oiseaux, à la recherche de la *chose en soi*. Schopenhauer accuse son disciple de ramener ainsi dans la philosophie tout l'absolu que Kant et lui-même en ont chassé et d'aller prendre cet absolu à la synagogue, là où trône le Dieu des juifs :

Pour finir, je vous souhaite bon voyage pour Wolkenkuksheim. Saluez le vieux juif de ma part et de celle de Kant; il nous connaît. Si vous voulez produire vos doutes devant le public pour montrer que vous avez vanté ma philosophie sans la comprendre, je ne puis ni vous en empêcher ni vous le conseiller. Mais que vos scrupules ne viennent plus jusqu'à moi. Je suis las de me fâcher contre vos malentendus et vos méprises, las de nettoyer les écuries d'Augias. J'ai un meilleur emploi de mon temps. Je vous renvoie donc vos commentaires sans les lire et vous prie sérieusement de m'épargner à l'avenir toute question de ce genre, etc.

C'est qu'en vérité, la haute idée qu'il a de sa philosophie l'amène à considérer comme une intolérable aberration le fait de douter de ses idées, de leur succès ou de leur bienfaisance. Dès le début de sa carrière, il est amusant de voir de quel air il propose — lui auteur encore inconnu — à l'éditeur Brockhaus d'éditer son œuvre : *le Monde comme volonté et comme représentation*, et comment, les premiers pourparlers engagés, il mène les négociations. Il annonce son œuvre, avec une fierté légitime, comme un livre qui deviendra la source de cent autres et dont la rédaction n'est pas « sans beauté ». Il pose ses conditions avec une exigeante minutie et, tout de suite, à propos de quelque retard dans l'envoi des épreuves ou le payement des honoraires, il prend un ton menaçant : « Rien n'est plus terrible que d'avoir affaire à des gens dont la parole ne mérite aucune confiance. » Il étale une méfiance injurieuse; il est parfaitement impoli, et Brockhaus se fâche. Vingt-quatre ans après, Schopenhauer s'adressera pourtant à la même maison pour la publication de son second volume, et, comme on lui propose de se charger de la moitié des frais, de nouveau, il s'indignera, et non sans éloquence :

Si notre décadence est réellement si complète que le nonsens hégélien trouve de nombreuses éditions et que le public ait de quoi rétribuer à chaque foire le radotage de cent têtes vulgaires, tandis qu'un éditeur ne veut pas faire les frais d'un livre de moi, l'ouvrage de ma vie entière, eh bien! ce livre restera là et paraîtra un jour comme œuvre posthume, quand sera venue la génération qui accueillera chaque ligne de moi avec empressement; et elle viendra.

Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que cette correspondance soit uniquement consacrée à défendre les intérêts de la philosophie schopenhauerienne. L'écrivain s'y montre, en toute sincérité, dans le détail de sa vie quotidienne, avec ses phobies ou ses manies variées. Il y déploie sa passion pour les tables tournantes. Il applaudit à la réaction qui suivit la révolution de mars 1849 et, le 18 septembre, comme une fusillade éclate devant sa maison, il prête sa lorgnette à un officier autrichien pour lui permettre de mieux tirer sur le peuple. Il félicite son jeune ami Adam de Doss de s'être heureusement marié, mais on voit bien que c'est un effort que sa politesse fait sur son pessimisme : « Mais que le ciel vous préserve, ajoute-t-il, d'avoir beaucoup d'enfants ! » Il informe ses disciples et amis d'un très important événement... religieux : il a fait l'acquisition d'un bouddha laqué en noir et l'a fait couvrir aussitôt d'un solide enduit d'or *sans regarder à la dépense*, parce qu'on fait ainsi au Thibet, et sa joie montre bien qu'en matière d'objets d'art, les philosophes n'ont pas toujours le même goût que les collectionneurs. Enfin, nous le voyons, dans ses lettres, fort occupé de son physique. De sa santé d'abord, dont il ne perd aucune occasion de vanter l'excellence et la vigueur quasi juvénile :


Schopenhauer.

Je cours encore comme un lévrier (écrit-il, en 1856 ; il a soixante-huit ans), je me porte admirablement. Je joue chaque jour de la flûte. En été, je nage dans le Mein : j'ai pratiqué pour la dernière fois cet exercice le 19 septembre dernier. Je n'ai aucune infirmité, et mes yeux sont encore ce qu'ils étaient au temps où j'étais étudiant. J'ai seulement l'oreille un peu paresseuse...

La question de ses portraits est, dans la correspondance, sans cesse rouverte ; il en entretient tout le monde. Sur une miniature du temps de sa jeunesse où la couleur avait passé et rougi les cheveux, il avait écrit au revers, en *latin*, en *allemand*, en *français*, en *anglais* et en *italien*, afin que la postérité n'en ignorât : « Je n'ai jamais eu les cheveux roux. » Peint par Lunteschütz, qui, en dépit de son nom, est français, il se trouva trop idéalisé. Ce portrait est acheté 25 louis par un certain Wiesike, qui parle de faire construire un pavillon exprès pour l'y installer. Schopenhauer se plaint que, sur une gravure, exécutée d'après le portrait à l'huile de Gœbel, « il ait l'air d'une vieille grenouille ». Il se rend compte qu'il est très difficile de fixer des traits aussi mobiles que les siens ; mais il sait bien — un Anglais le lui a dit — qu'il ressemble à Talleyrand, et c'est une consolation. Un jour, à Mayence, une explosion détruit de fond en comble le cabinet de son ami Becker : seul, le portrait de Schopenhauer est resté suspendu à son clou, intact. « La Vierge Marie a eu seule des fortunes pareilles », écrit irrévérencieusement le philosophe, en apprenant ce miracle. Vers 1859, une jeune femme, Elisabeth Ney, nièce du maréchal, va s'établir auprès du philosophe, pour faire son buste ; et le vieillard, charmé de ce jeune et frais voisinage, se déclare ravi du talent de l'aimable Française.

En causant avec elle, il oubliait peut-être tout le mal qu'il avait dit des femmes. Il lui arrivait souvent de ne pas penser à sa philosophie, quand sa sensibilité était intéressée. Il en aurait convenu facilement, sans doute, et ajouté que, une fois admis en théorie le caractère illusoire du monde des phénomènes où nous vivons, il n'est pas interdit de jouir du spectacle de ces illusions, quand elles sont charmantes. — Louis Coquelin.

Scrupules de Sganarelle (les), pièce en trois actes, en prose, de Henri de Régnier, de l'Académie française, représentée pour la première fois au théâtre de l'Œuvre le 16 février 1921. — Don Juan, après avoir tué le Commandeur, dut s'enfuir, accompagné de ses valets, Leporello et Sganarelle. Celui-ci entraîne son maître dans son village, Verrières. C'est là que Sganarelle naquit, qu'il épousa Dorine, qu'il servit son premier maître Géronte, lequel lui prit son épouse. On chansonna si bien l'infortuné Sganarelle qu'à son retour avec don Juan, il entend encore les marmitons siffloter l'air sur lequel on le berna.

Don Juan se dissimule sous le nom de Valère. Il dépêche ses deux valets, pour voir s'il y a dans les environs quelque jolie fille qui puisse le distraire. Toutes les femmes de Verrières sont laides, sauf une jeune personne, Angélique, dont notre séducteur va aussitôt s'occuper. Or elle est la fille de Géronte. Sganarelle l'a connue toute petite et l'a bercée dans ses bras. Aussi des scrupules lui viennent de travailler à sa perte. Il tâchera de sauver la colombe des griffes de l'épervier. Il se fait reconnaître de Géronte, de Dorine, d'Angélique. La fillette le cajole ; son ancienne épouse se sent pour lui un regain de goût. Géronte est enchanté que Dorine retrouve un mari qui allégera ses responsabilités, et il reprend le valet à son service. Sganarelle redoute la colère de don Juan, s'il l'abandonne. Mais celui-ci est ravi du nouvel emploi de son valet, car il aura ainsi des intelligences dans la place, et Sganarelle sera auprès d'Angélique son messager d'amour.

Don Juan n'avait pris le sobriquet de Valère que pour se cacher, sous des habits rouge et or, en attendant la grâce que le Roy ne manquera pas de lui faire tenir au sujet du meurtre du Commandeur. En effet, un exprès galonné est arrivé à Verrières et a remis le parchemin libérateur au gentilhomme, qui peut reprendre son nom, son franc-parler et sa liberté d'allures.

Les scrupules de Sganarelle font à celui-ci un devoir de ne pas servir les projets galants de don Juan et de mettre, au contraire, en garde la jeune fille contre le séducteur, dont il lui fait un portrait détestable et vrai. Peine perdue ! Angélique a vu don Juan, et elle a été aussitôt conquise. Elle avait un amoureux, Léandre. Celui-ci, jaloux des assiduités de l'étranger, le provoque : il est tué. Sa fiancée, ingrate et oublieuse, se jette dans les bras de son vainqueur et s'enfuit avec lui. C'est la morale de cette comédie : elle n'est à l'avantage ni des femmes, ni de la morale, puisque la vertu est bafouée et punie, tandis que le vice est récompensé. Sganarelle demeurera près de sa femme et de Géronte, qui continuera à faire de lui un mari ridicule et dont le frère, Anselme, regardera en moralisant la vie plate et grossière.

Cette comédie a une agréable saveur de bonne littérature. La langue est légèrement archaïque et fleure son XVIIe siècle. Le plan est ingénieusement combiné, et les caractères se tiennent. Le dialogue a de la vivacité et du naturel. La pièce commence en farce et finit en tragédie, ce qui est pour varier le ton.

Le texte avait paru en 1908. Il abonde en jolis couplets sur le printemps, les petites villes ; le duo d'amour d'Angélique et de don Juan est charmant. Le don Juan de Henri de Régnier, après ceux de Rostand, celui-ci moins purement moliéresque, de Henry Bataille, de Maurice Magre, enrichit la série donjuanesque que nous offre le théâtre en ce moment. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par Mmes Lucile Nycot *(don Juan)*, Jane Chevrel *(Angélique)*, Rosni Derys *(Dorine)* ; et MM. Jacques Baumer *(Sganarelle)*, Desmarets *(Géronte)*, Maraval *(Anselme)*, Serge Piante *(Leporello)*, Weber *(Léandre)*.

Socialisme. État présent des partis socialistes en France. C'est en 1905, à Paris, que fut fondé le *Parti socialiste unifié, Section française de l'Internationale ouvrière* (S. F. I. O.) sur les principes suivants : entente et action internationale des travailleurs ; organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange.

Le parti socialiste retira tout naturellement de son unification une plus grande force d'action et de propagande, qu'accrut encore l'influence personnelle de son leader. Pour Jaurès, le socialisme, en germe dans la république démocratique, devait s'établir nécessairement, méthodiquement, sans recours aux violences génératrices de réaction, et c'était déjà, pensait-il, un avantage considérable que de « semer en terre capitaliste des germes de communisme ». Humaniste et philosophe, poète plus qu'homme d'action, il rêvait de « faire une élite de l'humanité tout entière » ; il aspirait à un état social assurant à chacun, avec le bien-être matériel, la plénitude de la vie de l'esprit, fondé sur la coopération, sur la solidarité, et dans lequel la propriété collective serait le foyer du rayonnement individuel. Concevant l'histoire à la fois comme un phénomène « qui se déroule selon une loi mécanique », mais aussi comme une « aspiration qui se réalise selon une loi idéale », il acceptait la théorie marxiste du matérialisme économique, à charge de la compléter par des conceptions d'ordre moral ; et, au fond, c'est aux initiateurs du socialisme français, altruiste et humanitaire, que le rattachait son tempérament. Il se séparait aussi de Marx et d'Engels, lorsqu'ils proclamaient que les ouvriers n'ont pas de patrie. Internationaliste, il concevait « une libre fédération de nations autonomes », où « l'originalité de chaque peuple se prolongerait dans l'harmonie totale », et il disait de la France : « Il y a un groupement historique qui s'appelle la France, qui a été constitué par des siècles de souffrances et d'espérances communes ; les lentes formations monarchiques en ont peu à peu juxtaposé et soudé les morceaux, et les ardentes épreuves de la Révolution l'ont fondu en un seul métal. C'est la patrie française. Les luttes politiques, les antagonismes sociaux ne sauraient attenter à l'idée même de la patrie, et, si notre pays était menacé, nous serions des premiers à la frontière pour défendre la France dont le sang coule dans nos veines et dont le fier génie est ce qu'il y a de meilleur en nous. » (V. *Quelques pages sur Jean Jaurès*, par Lévy-Bruhl, 1916.) Si, animé de pareils sentiments, il souhaita un rapprochement avec nos ennemis de 1870, c'est qu'il croyait voir des affinités entre l'Allemagne de la Réforme et la France de la Révolution ; mais on peut supposer que, vivant, il eût employé toute son activité et usé de tout son prestige sur les masses ouvrières pour la défense nationale, sachant bien que nous n'avions pas voulu l'effusion du sang.

L'agression de 1914 fut, en effet, si brutale que tous les partis s'unirent pour y faire face : Jules Guesde, Marcel Sembat, Albert Thomas acceptèrent de siéger dans les conseils du gouvernement. Mais, tout en ne contestant pas la culpabilité de l'Allemagne impériale et prussienne, ils voyaient la cause profonde du conflit dans le capitalisme, qui est, à leur sens, la source de l'action impérialiste et coloniale. Les extrémistes iront, plus tard, jusqu'à rejeter la thèse de la responsabilité unilatérale de la guerre, à chercher la cause principale de la catastrophe dans la rivalité des grandes firmes anglaises et allemandes, à soutenir que le président Poincaré a sciemment voulu un conflit préparé de longue main par une politique virtuellement belliqueuse.

Rien, tout d'abord, ne vint troubler l'union sacrée. Le gros du parti socialiste ne désirait pas se rencontrer avec les socialdémokrates, qui avaient voté les crédits de guerre après avoir, encore au mois de juillet, donné des assurances contraires par l'organe de leur délégué à Paris, le camarade Muller, futur chancelier du Reich. Mais, les hostilités se prolongeant avec leur cortège de deuils, de ruines et de misères, quelques unifiés demandèrent que l'Internationale fût convoquée. Le nombre des minoritaires, qui prétendaient hâter la conclusion de la paix par la reprise des rapports internationaux, s'accrut dans de telles proportions qu'ils finirent par devenir la majorité. Ils se divisaient, d'ailleurs, en deux fractions : l'une, qui ne voulait pas sacrifier l'intérêt national à son désir d'abréger la durée de la guerre ; l'autre, franchement antipatriote, et qui appela sur elle l'attention en participant aux conférences de Zimmerwald et de Kienthal.

En 1917, Kerensky prit l'initiative de réunir à Stockholm l'Internationale : notre gouvernement estima que des Français n'avaient pas à délibérer avec des Allemands et, sans suspecter les intentions de ceux qui se proposaient de répondre à l'invitation du dictateur russe, il leur refusa des passeports.

Lorsque les bolcheviks se furent emparés du pouvoir, ils répudièrent tous ceux qu'ils appelaient des « socialistes de guerre », et ils fondèrent à Moscou la IIIe Internationale, déterminant dans le socialisme français une crise, puis une scission.

Les relations entre prolétaires de tous pays furent reprises à la conférence de Berne, en février 1919. Au mois d'avril suivant, le parti socialiste unifié tint à Paris un congrès extraordinaire ; il invita les sections qui n'étaient pas représentées à Berne à envoyer leurs délégués au prochain congrès international, pour remettre en pleine vigueur les principes de lutte de classe et orienter immédiatement l'Internationale « vers la Révolution sociale, à l'exemple de la Russie, de la Hongrie et de l'Allemagne ». C'est dans ces circonstances qu'avait été adoptée la motion Longuet, tendant au maintien du parti dans la IIe Internationale, et que les unifiés prirent part à la conférence de Lucerne (3-10 août 1919). Le congrès avait arrêté aussi un programme d'action qui était une apologie du socialisme, représenté comme seul capable d'empêcher le retour de la guerre, parce qu'il réaliserait « la même harmonie entre les nations qu'entre les hommes » et ferait de l'humanité « une raison sociale unique, exploitant la terre comme son héritage collectif ». Les élections législatives ne furent, cependant, pas favorables aux défenseurs de ces principes, qui revinrent en moins grand nombre au Palais-Bourbon.

Le parti socialiste devait tenir à Strasbourg son congrès national (24-29 février 1920). Délibérant au préalable, le congrès fédéral de la Seine se trouva en présence de trois motions tendant respectivement : l'une (Renaudel) au maintien de la IIe Internationale, fondée en 1889 ; l'autre (Paul Faure) à sa « reconstruction », après échange de vues avec les socialistes de tous les pays, y compris les Russes ; l'autre enfin (Loriot), à l'acceptation sans réserves de la doctrine des soviets. Elles obtinrent : la première, 616 voix ; la seconde, 5.998 voix ; la troisième, 9.930 voix ; en d'autres termes, la fédération se prononça, par 4.000 voix de majorité, pour l'adhésion à la IIIe Internationale.

Au congrès de Strasbourg, la thèse de la « reconstruction » l'emporta, et l'adhésion immédiate à la IIIe Internationale fut écartée ; mais, par 4.200 mandats contre 337, le parti socialiste français rompit définitivement avec la IIe Internationale, et sa commission administrative reçut le mandat de préparer, d'accord avec les socialdémokrates indépendants, « une conférence des partis constituant la IIIe Internationale et de tous les partis résolus à maintenir leur action sur la base des principes traditionnels du socialisme ». Ce n'était pas la soumission immédiate et sans conditions à la dictature des soviets, mais les « centristes » s'orientaient vers Moscou.

Frappés d'exclusion par le congrès de Strasbourg, les dissidents fondèrent, le 15 mars 1920, un *parti socialiste français*, opposé à la lutte de classes. Ils se réclamaient de Babeuf, de Proudhon, de Blanqui, de Jaurès, et considéraient que le socialisme est contenu en puissance dans la démocratie politique, que l'idée de justice doit être étendue du domaine politique au domaine social, que toute dictature est « une iniquité réactionnaire, un recul devant le grand principe de l'égalité de tous les citoyens ». S'ils entendaient procéder par évolution, ils restaient « collectivistes, internationalistes, révolutionnaires, sans concession d'idées ou abandon de principes »; mais ils pensaient que leur amour de l'humanité n'exigeait pas le sacrifice de leur amour pour la France, que l'action socialiste devait s'exercer et la révolution socialiste s'accomplir en premier lieu dans le cadre national. Ils ne visaient pas à remplacer une classe dominante par une autre, mais à fondre en une seule toutes les classes, en abolissant tout privilège économique, civil ou politique. Réduire peu à peu la propriété individuelle aux objets d'usage personnel et viager, déclarer les autres propriétés indivises, faire de tous les membres de la société les actionnaires d'une vaste coopérative de production et de consommation, tel était le but qu'ils voulaient atteindre et en vue duquel les travailleurs devraient participer de plus en plus à la gestion et aux bénéfices des entreprises, en même temps que seraient progressivement socialisés les grands moyens de production, transformés en services publics. Le parti socialiste français répudiait formellement les « dogmes du marxisme d'outre-Rhin » et rompait avec la Socialdémokratie qui, depuis 1889 et surtout depuis le congrès international d'Amsterdam en 1904, avait « mis la main sur le parti socialiste unifié français, donné au monde l'exemple de la félonie la plus cynique et fait délibérément sienne la cause de l'impérialisme prussien ». Ainsi s'exprimait la commission administrative du parti, dans le manifeste qui précéda la convocation des adhérents au congrès des 29 et 30 mai 1920.

La commission administrative du parti unifié adopta, de son côté, le 25 mai, un manifeste aux travailleurs, qui constituait un véritable appel à la violence. Les prolétaires français étaient invités à opter entre « la révolution libératrice ou une succession ininterrompue de guerres, la conquête totale du pouvoir pour les fins socialistes ou un asservissement alourdi à une bourgeoisie insatiable et qui a renouvelé et accru ses richesses dans le sang des peuples ». Ils devaient donc s'opposer à « une répression internationale de la révolution allemande au profit de la réaction internationale », l'avenir du prolétariat mondial « étant lié à l'avenir du prolétariat allemand, comme il a été lié au succès de la révolution russe ». Les gouvernements de l'Entente étaient aussi responsables du coup d'Etat tenté à Berlin par les Kapp et les Lutwitz que le militarisme prussien lui-même, car ils l'avaient entretenu pour « perpétuer leur propre militarisme et pour mieux paralyser dans le monde la poussée socialiste ». Un tel langage était fait pour encourager les Allemands dans leur résistance à l'exécution du traité de Versailles.

Non moins caractéristique fut la décision prise à Boulogne-sur-Seine, le 4 juillet 1920, par le conseil national du parti unifié. Pendant qu'il discutait les questions administratives pour la solution desquelles il avait été convoqué, il reçut un télégramme des délégués envoyés en Russie pour conférer avec le comité exécutif de la III[e] Internationale. Ces délégués, Marcel Cachin et Ludovic Frossard, demandaient l'autorisation de siéger au congrès de Moscou, « à titre consultatif, dans un but d'informations mutuelles ». Par 2.735 mandats contre 454 et 1.362 abstentions, le conseil rejeta la motion Renaudel, tendant à envoyer, au même titre consultatif, des mandataires au congrès de la II[e] Internationale, et il habilita ses délégués en Russie à siéger au congrès de Moscou, étant entendu qu'ils ne participeraient pas à ses décisions.

Pendant que les communistes de la III[e] Internationale délibéraient au Kremlin, les socialistes désireux de reconstituer et de réorganiser la II[e] Internationale tenaient leurs assises à Genève (31 juillet-5 août 1920). Les forces ouvrières y étaient représentées par le *Labour Party* anglais, le parti ouvrier belge, les majoritaires allemands, les partis socialistes de la Hollande, du Danemark et de la Suède, les socialistes français dissidents, des Polonais, des Russes bannis par Lenine; mais on n'y voyait ni le parti socialiste français (unifié), ni les socialdémokrates indépendants, ni le parti socialiste officiel italien, ni les partis socialistes de Suisse, d'Espagne, de Tchécoslovaquie. L'influence des Anglais y fut prédominante et assez favorable aux Allemands.

Plutôt que d'affronter une discussion publique et gênante, ceux-ci se reconnurent coupables de ne pas avoir combattu à temps et avec succès le régime du militarisme et de l'impérialisme. Ils déclarèrent : 1° que l'Allemagne bismarckienne avait gravement compromis la paix du monde en annexant par la force l'Alsace et la Lorraine, et qu'il n'y avait plus de question d'Alsace et de Lorraine pour les socialistes allemands; 2° que l'Allemagne avait commis un nouveau crime contre le droit des peuples en violant la neutralité et l'indépendance de la Belgique; 3° que l'Allemagne républicaine se reconnaissait obligée aux réparations, conséquence de l'agression déchaînée par l'Allemagne impériale. Renouvelant la déclaration faite en 1915 par les socialistes interalliés, la Conférence affirma « que le régime capitaliste, par surexcitation des intérêts et des appétits », avait été une des causes de la guerre, mais que la cause immédiate, sinon exclusive, du moins principale de la catastrophe, fut « le manque de sang-froid aggravé du manque de scrupules des gouvernements allemand et autrichien, aujourd'hui déchus ». Cet aveu de culpabilité était remarquable, venant des socialdémokrates, dont l'attitude en avait fait les complices des impérialistes prussiens, mais les commentaires du *Vorwarts* permettaient de mettre en doute son absolue sincérité, et il était d'ailleurs suivi d'une condamnation en règle des traités de paix. D'après la résolution votée, ces traités laissaient le monde dans un état d'incertitude et d'incohérence plus inquiétant que celui où l'avait trouvé la guerre de 1914. Il importait donc de modifier la composition et l'organisation de la Société des nations, d'en faire un instrument de la solidarité internationale, de n'en exclure personne, de la pourvoir d'une force de police qui remplacerait les armées permanentes, d'appliquer le principe des réparations dans la mesure où elle n'empêcherait pas l'Europe centrale de se relever pour le bien commun, de substituer aux limites territoriales « arbitrairement fixées par les traités » des frontières respectant les libres aspirations des peuples.

Les congressistes de Genève réprouvèrent la dictature du prolétariat et les violences terroristes. Mais ils se montrèrent tout aussi hostiles que les révolutionnaires russes au régime capitaliste et bourgeois; c'est pour le détruire qu'ils prétendaient conquérir pacifiquement le pouvoir. Les méthodes et la tactique différaient : le but à atteindre était le même.

Cependant, le Comité exécutif de l'Internationale communiste, après s'être expliqué avec les délégués Cachin et Frossard, adressait à tous les membres du parti socialiste français, « à tous les prolétaires conscients de France », un mémoire où il appréciait la situation du socialisme français dans notre pays. Notre bourgeoisie y était qualifiée de « rempart de la réaction mondiale », et il reprochait aux chefs de l'ancienne majorité socialiste non seulement d'avoir voté les crédits de guerre, mais « aidé la bourgeoisie impérialiste à soulever dans tout le pays une vague boueuse d'abject chauvinisme » et « empoisonné l'âme du soldat et de l'ouvrier ». Albert Thomas, Renaudel, Jouhaux n'étaient que les « valets de la bourgeoisie ». En réalité, le parti socialiste français menait une politique d'hésitations et d'équivoques. S'il voulait être admis dans l'Internationale communiste, il devait revenir à la tradition révolutionnaire, et c'est ce qu'opposèrent les délégués, dès leur retour, en août 1920, à la commission administrative, qui adressa aux travailleurs un appel en faveur de la Russie soviétique contre le « capitalisme interallié ».

Les conditions d'admission arrêtées par le deuxième congrès de Moscou étaient très catégoriques. La propagande et l'agitation quotidienne seraient effectivement communistes, dirigées contre la bourgeoisie et les socialistes réformistes, propre à faire comprendre aux ouvriers, aux soldats et aux paysans la « nécessité » d'une dictature prolétarienne. L'action légale et l'action illégale devant être concomitantes, il serait créé partout, parallèlement à l'organisation légale, un organisme clandestin, capable de remplir, au moment décisif, son devoir envers la révolution et dans toutes les unités militaires seraient formés des noyaux communistes. Tout parti désireux d'appartenir à la III[e] Internationale romprait dans le plus bref délai avec ceux qui n'admettent pas le « renversement révolutionnaire du capitalisme ». Il favoriserait aux colonies les mouvements d'émancipation, fraterniserait avec les indigènes, entretiendrait dans l'armée une agitation systématique contre l'oppression des peuples dominés. Il s'efforcerait de gagner au communisme les syndicats, coopératives et autres associations ouvrières, à commencer par la Confédération générale du travail, et purgerait tous ces groupements de leurs éléments modérés. La représentation parlementaire lui serait soumise, et lui-même tiendrait pour obligatoires les décisions des congrès de l'Internationale communiste ou de son comité exécutif. Il prendrait le titre de *Parti communiste de...* (section française de l'Internationale communiste, S. F. I. C.).

Le congrès de Tours, convoqué pour le 22 décembre, allait être appelé à se prononcer définitivement sur l'acceptation ou le rejet des conditions de Moscou. Le 14 novembre, le congrès préparatoire de la fédération de la Seine se réunit à Paris. Il statua sur les quatre motions. La motion communiste (Cachin-Frossard) réunit 13.488 voix contre 2.114 à la motion des « reconstructeurs » (Longuet-Paul Faure), 1.061 à la motion Blum-Paoli, qui opposait la doctrine de Jaurès à celle de Lenine, et 228 voix à la motion des superextrémistes, qui voulaient adhérer sans réserves au programme de Moscou.

Une importante fraction du parti socialiste (Pressemane, Renaudel, Blum, Bracke, Paul-Boncour, Varenne, Mayéras, etc.) se constitua en comité de résistance pour s'opposer par tous les moyens à l'inféodation des travailleurs français au bolchevisme. Il se plaça sur le terrain de la résolution du congrès international d'Amsterdam, du pacte conclu en France en 1905, du programme d'action de 1919 et de la résolution du congrès de Strasbourg. D'autre part, les socialistes qui, dans divers pays, étaient sortis de la II[e] Internationale, mais refusaient de souscrire aux conditions de Moscou, tinrent une conférence à Berne (5-7 décembre) pour chercher une formule transactionnelle; ils décidèrent de convoquer à Vienne une conférence internationale et, en attendant, ils publièrent un manifeste reprochant à l'Internationale communiste de ne pas tenir compte de la diversité des conditions de la lutte des classes dans le monde, de supprimer l'autonomie des partis socialistes en leur imposant une forme d'organisation spéciale à la Russie, de mettre les syndicats en tutelle, de remplacer un mouvement d'ensemble s'adaptant aux conditions concrètes de chaque pays par un mouvement de secte, dirigé sur un plan identique par un comité central.

Le congrès socialiste de Tours s'ouvrit le 25 décembre. Les « thèses » de Moscou y furent défendues par Marcel Cachin et Frossard, pour qui le salut du monde ouvrier est dans la révolution russe. Ils applaudirent avec enthousiasme Clara Zetkin, députée socialiste au Reichstag, qui avait réussi à passer la frontière pour venir flétrir à Tours le traité de Versailles, qu'elle qualifia de traité de « feu et de sang ». Vainement, Léon Blum s'efforça-t-il de démontrer que l'expérience russe était contraire aux vraies doctrines socialistes, qu'elle substituait à l'unité du parti, synthèse de toutes les conceptions, l'uniformité qui suppose l'homogénéité de pensée et la tyrannie des comités directeurs irresponsables; vainement, Paul Faure mit-il en évidence les suites dissolvantes de la propagande bolcheviste dans les associations ouvrières; Marcel Sembat, les dangers d'une organisation qui, faisant du parti une société de conspirateurs, permettait à l'Etat de les poursuivre pour complot contre sa sûreté; Jean Longuet, l'impossibilité d'accepter l'Internationale limitée, fragmentaire, sectaire du Kremlin et le régime du knout. Un télégramme de Moscou, signé par Zinoviev, président du comité actif de l'Internationale communiste et contresigné par Lenine, vint répudier toute solidarité des communistes avec les reconstructeurs, « agents déterminés de l'influence bourgeoise sur le prolétariat ».

Dans la nuit du 30 au 31 décembre, l'adhésion à l'Internationale fut votée par 3.208 voix contre 1.022 à la motion Longuet, 43 à la motion Heine et 397 abstentions. Les trois quarts du parti socialiste étaient donc acquis aux doctrines de Lenine, proclamant que « n'est pas socialiste celui qui ne sacrifie pas sa patrie à la révolution sociale », et aux conceptions de Trotsky, présentant la II[e] Internationale comme une œuvre bourgeoise. Après une âpre discussion, par 2.347 voix contre 1.367, fut adoptée la motion Daniel Renoult, excluant non les centristes en bloc, mais ceux qui refuseraient de se soumettre aux décisions du congrès. Les « reconstructeurs » déclarèrent qu'ils se séparaient du parti à l'unanimité, et les « résistants » convinrent tous les non-communistes à continuer les travaux de la Section française de l'Internationale ouvrière. Reconstructeurs et réformistes firent donc bloc contre les communistes et, à la Chambre, il y eut désormais un groupe socialiste (S. F. I. O.) et un groupe socialiste parlementaire (communiste), qui comptaient respectivement, le 27 janvier 1921, 54 et 12 membres.

Les communistes accusaient les réformistes et les centristes de lâcheté; ils leur reprochaient de s'associer « pour une besogne de propagande contre-révolutionnaire et petite-bourgeoise »; ils stigmatisaient leurs « renoncements ». A la vérité, les dissidents restés fidèles à la tradition socialiste rejetaient la tyrannie étrangère et les méthodes bolchevistes; mais ils se proposaient le même but : organisation du prolétariat français en parti de classe pour en finir avant tout avec sa propre bourgeoisie, lutte des classes transportée sur le terrain parlementaire, opposition irréductible du prolétariat au capitalisme impuissant, réformes propres à rehausser la condition des travailleurs, à les armer pour la bataille révolutionnaire et la conquête de la grande industrie qui, enrégimentant les ouvriers et organisant le travail, prépare l'avènement de la société collectiviste. Le congrès tenu à Vienne au mois de février 1921, en vue de la reconstruction de l'Internationale, laissa chaque parti socialiste libre de préparer une action en rapport avec les conditions spéciales de son pays; mais cette action serait dirigée contre la « bourgeoisie internationale, unie dans le combat contre la classe ouvrière ». Communistes, reconstructeurs et réformistes, divisés entre eux, sont d'accord pour condamner l'ennemi commun, la bourgeoisie capitaliste; ils ne diffèrent que sur le mode d'exécution de la sentence. — Albert LEFORT.

Imp. LAROUSSE (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et C[ie]). Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



JUILLET. — Les Chasses de Maximilien : *Le Rapport*. Tapisserie d'après le carton de Van Orley (Louvre). [V. p. 259.]

N° 173. — Juillet 1921

Adonis sous les Ptolémées (FÊTES D'). — L'examen d'un fragment de papyrus, insignifiant en apparence, a permis de déterminer avec une assez grande précision le programme et le cérémonial des fêtes annuelles célébrées à Alexandrie, sous les Ptolémées, en l'honneur d'Adonis, question sur laquelle nous n'étions, jusqu'à présent, que très imparfaitement renseignés par les *Syracusaines* de Théocrite. C'est en analysant minutieusement une page du livre de comptes d'un ménage alexandrin au IIIe siècle avant notre ère que G. Glotz a pu, sur certains points, compléter ces renseignements et, sur d'autres, arriver à une interprétation plus rigoureuse d'un texte dont la portée exacte nous échappait quelquefois.

Ces fêtes, qui constituaient une des grandes cérémonies du culte isiaque, duraient trois jours : du 7 au 9 d'un mois qui n'a pu être déterminé exactement, mais qui tombait certainement en automne. La veille (le 6), les initiés prenaient un bain, puis se confiaient au barbier; l'importance de la somme dépensée à cette occasion (environ six fois le tarif ordinaire) montre qu'il ne s'agissait pas d'une simple « taille de barbe », mais d'une véritable toilette rituelle, comportant probablement une tonsure analogue à celle des prêtres d'Isis et d'Osiris.

Le 7, les fidèles apportaient au dieu leurs offrandes : noix de Chalcis, noisettes du Pont, figues fraîches à profusion; bref, ce que Théocrite appelait en termes plus poétiques, mais moins précis, les « produits de la saison que portent les arbres fruitiers ». C'est, d'ailleurs, sur la nature de ces produits que se fonde Glotz pour placer en automne les fêtes d'Adonis. En même temps, les dévots consacraient des guirlandes de fleurs (des « jardins délicats et des berceaux parfumés d'aneth », disait Théocrite), des gâteaux, des volailles de prix, voire des plats cuisinés, qui devaient, après la cérémonie, servir au repas des donateurs.

Le 8 est une journée de deuil, donc de jeûne : c'est le jour où est mimée la mort du dieu, où son image est mise au cercueil, puis jetée dans la mer. Ce jour-là, les initiés ne mangent que quelques légumes verts; puis ils prennent encore un bain rituel, après les funérailles d'Adonis.

Le 9, enfin, purifiés par l'eau lustrale, ils assistaient à la représentation d'une sorte de mystère ou de pantomime sacrée, dont le sujet était évidemment en rapport avec le culte du jeune dieu, probablement avec le mythe de sa résurrection. Nous sommes, sur ce point, réduits à des hypothèses; car, ici, le texte de Théocrite est muet et n'éclaire pas les sèches indications du papyrus.

« Sans les *Adonies* (ou *Syracusaines*), de Théocrite, conclut Glotz, il eût été à peu près impossible d'en déterminer le sens; mais, réciproquement, il donne à une grande partie de cette idylle des précisions qu'on n'aurait pas osé demander au plus érudit des scoliastes. » (*Revue des études grecques*, 1 q. 20, p. 220). Mais, ce que n'ajoute pas le savant commentateur, c'est qu'il fallait toute sa science et toute sa pénétration pour tirer de l'étude d'un document qui se réduisait à quelques mots et à quelques chiffres des conclusions à la fois aussi précises et aussi incontestables. — PIERRE WALTZ.

Antar, conte héroïque en quatre actes et cinq tableaux; poème de Chekri-Ganem, musique de Gabriel Dupont. (Opéra, 14 mars 1921.) — Le drame d'*Antar* que Chekri-Ganem a fait représenter avec succès à l'Odéon, en 1910, est inspiré d'une des légendes les plus populaires de l'islam, à laquelle Lamartine fait allusion dans son *Voyage en Orient* et dont il était naturel qu'un musicien s'éprît. L'action n'en a, d'ailleurs, aucun lien avec les épisodes féeriques illustrés par le poème symphonique, bien connu de Rinsky-Korsakoff, qui porte le même nom et qui l'accompagnait en interludes.

Le berger Antar, fils d'une esclave, a sauvé sa tribu en repoussant l'attaque de guerriers ennemis et en arrachant la fille de l'émir, Abla, la « Perle du désert », dont il est secrètement épris, des mains de leur chef, Zobeir, qui est demeuré son prisonnier. En récompense, il sollicite la main d'Abla. Mais, sur les conseils d'Amarat, à qui la jeune fille était destinée, l'émir exige qu'Antar mérite par de nouveaux exploits un honneur dont sa naissance le rend indigne. Il devra aller combattre les Persans et, s'il triomphe, Abla lui appartiendra.

Antar revient avant l'expiration du délai de six années qui lui avait été accordé, comblé de gloire et de richesses. Par les armes et, surtout, par le prestige de ses vers immortels, il a conquis son peuple et fondé la suprématie de l'Arabie. Abla, qui l'a fidèlement attendu, va enfin lui être unie. Mais Amarat n'a pas désarmé. Zobeir, à qui il avait fait crever les yeux en lui laissant croire qu'Antar l'exigeait, ne songe qu'à tirer vengeance de la cruauté de son vainqueur. Patiemment, il s'est exercé à atteindre au jugé, de sa flèche, le but dont le moindre bruit lui révèle la présence. Et, lorsque Antar, que de nouveaux destins appellent, s'éloigne de l'oasis avec Abla, Zobeir, guidé par Amarat, lui lance un trait empoisonné et se frappe à son tour. Découvert derrière le buisson qui le dérobait et amené auprès d'Antar, il apprend que le héros a été étranger à son supplice et qu'Amarat a menti. Mais, si la blessure est légère, le mal est incurable. La brûlure, même, d'un fer rouge qu'Antar subit sans défaillir, ne peut en arrêter l'effet. Zobeir ne tarde pas à succomber; les heures d'Antar sont comptées. Il confie Abla, qui ne soupçonne pas la vérité, à son escorte et, tout seul, sur son cheval de bataille, il se dresse à l'entrée du défilé où se présenteront Amarat et ses partisans. Et il expire, appuyé sur sa lance, revêtu de son armure qui étincelle au soleil levant, si grand et si terrible qu'à sa vue les assaillants, frappés de stupeur, s'enfuient en déroute.


Pièce de 155 grande puissance (Filloux), exécutant un tir.

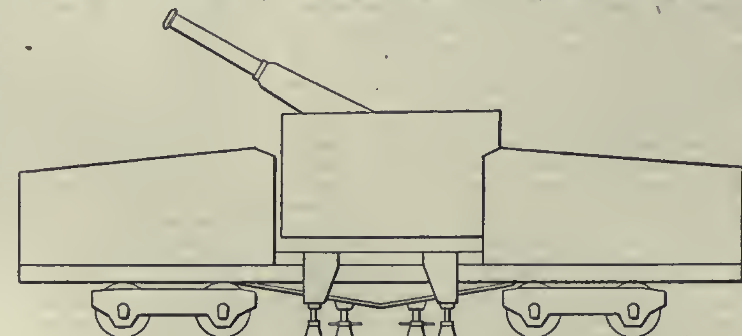
Alors même que les circonstances n'eussent point, en 1914, ajourné l'avènement d'*Antar* à l'Opéra, Gabriel Dupont, qui s'éteignait à l'âge de trente-cinq ans, le 3 août de la même année, n'eût pas connu la joie, pour laquelle il désirait fiévreusement vivre un peu de temps encore, de contempler l'œuvre qu'il avait animée de son dernier souffle, où il avait concentré toute sa passion, toute sa vitalité, et qu'il faut entendre pieusement en quelque sorte. Jamais art ne fut plus sincère et n'a, non pas plus résolument répudié, mais plus entièrement ignoré l'arrière-pensée de s'accommoder aux caprices de la mode, le souci de ne pas se laisser devancer par la rapidité d'une évolution où l'on a le droit de diagnostiquer parfois une crise de croissance. La sensibilité ne connaît point ici de respect humain; elle est souveraine, sinon toujours infaillible.

Ce qui a pesé le plus lourdement sur elle, ce que l'œuvre antérieure de Dupont décèle avec évidence, notamment dans les *Heures dolentes* ou le *Chant de la Destinée*, c'est le sentiment de la fatalité qui a voué cette existence à une fin prématurée. Et c'est surtout lorsqu'il exprime tout ce qu'il y a d'héroïque et de tragique à la fois dans le destin d'Antar que la musique a rencontré l'accent le plus juste, le plus fort et le plus personnel.

La personnalité, il semble qu'on l'ait cherchée à propos d'*Antar* ailleurs que dans la chaleur spontanée, l'abondance du lyrisme et qu'on en ait attendu une révélation plus saisissante. En ce romantisme, manifeste dans la vériste *Cabrera*, comme dans la *Glu*, l'éclat, la hardiesse, la rareté de la forme ou des formes n'égalent point l'ardeur expansive. Un tel sujet vaut moins par les ressources, si précieuses soient-elles, de ses péripéties, que parce qu'il découvre à l'imagination le monde d'une poésie nouvelle. Or *Antar* demeure plus humain que pittoresque; le mirage manque à ce désert, où quelques mélopées arabes, exquises d'ailleurs, ne projettent qu'un rayonnement intermittent. Qui sait, au surplus, si la lassitude du corps et de l'esprit n'a pas, dans une certaine mesure, trahi l'âme? Il s'en faut de peu que ces idées, que ce style toujours si ferme et si fier, appuyé sur la plus sûre technique, ne s'affranchissent de la tyrannie de certaines conventions et de certaines habitudes, qu'ils ne parviennent à la pleine conscience de soi, à la maîtrise où les plus généreuses aspirations ne nous portent pas toujours sans le secours de la maturité.

Antar aurait pu, à bon droit, n'être encore qu'une promesse; il va souvent plus loin : dans le premier acte, nettement supérieur dans l'aveu passionné d'Antar, dans les adieux à sa mère, tout imprégnés d'une émotion délicieuse, dans l'épisode véhément, traité avec une rare puissance, de son retour, dans le « nocturne » du troisième acte, le sombre et pathétique interlude qui précède la Marche funèbre, enfin, dans la scène finale de l'agonie. Les décors, à propos desquels on a, non sans exagération, prononcé le mot de « cubisme », ont apporté, sans doute, à ceux qui reprochent à la musique de n'être pas absolument au goût du jour le plaisir dissonant d'un savoureux anachronisme. — Paul Locard.

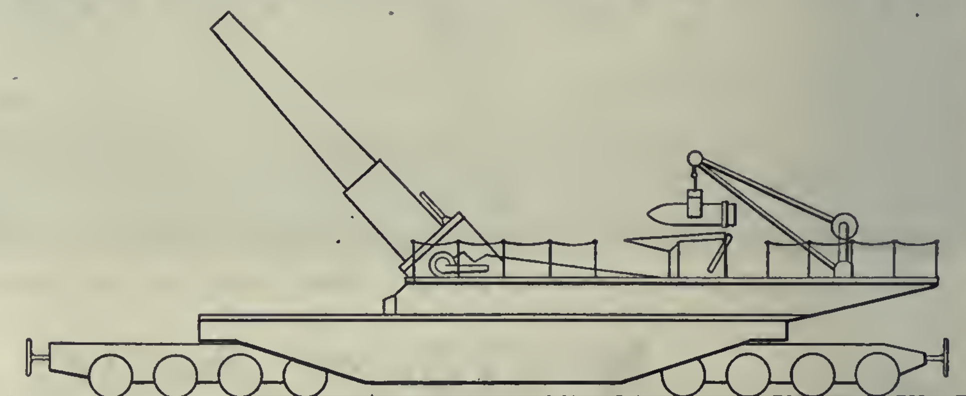
Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Fanny Heldy (*Abla*), Courso (*Selma*), Laute-Brun, Laval, Bardot; et MM. Franz (*Antar*), Rouard (*Cheyboub*), Delmas (*Malek*), Noté (*Amarat*), Rambaud (*Zobeir*), Narçon (*un vieux berger*).


Silhouette du canon de 19.

Artillerie française pendant la guerre (l') *(Suite)*. — La recherche des grandes portées conduisit à utiliser sur le front des matériels de côte et de marine que la tournure de la guerre permettait de distraire de leur affectation primitive. On constitua ainsi l'artillerie lourde à grande puissance, l'artillerie lourde sur voie ferrée et les formations de canonniers marins. La plupart des matériels choisis n'existaient qu'à un petit nombre d'exemplaires et n'étaient pas organisés pour le nouveau rôle auquel on les destinait. D'une façon générale, on conserva les tubes, et on modifia, ou on créa, de toutes pièces les affûts : d'où la grande diversité de ces matériels, auxquels vinrent s'ajouter les nouveaux modèles créés pendant la guerre. Quand on les examine, il ne faut pas perdre de vue les conditions dans lesquelles ils ont été construits et l'emploi qu'on envisageait pour eux. Il fallait surtout faire vite et simple; d'une part, le commandement demandait que les lacunes de notre armement fussent comblées le plus rapidement possible; d'autre part, on ne pouvait imposer des conditions trop rigoureuses aux fabrications de l'industrie, et il était nécessaire d'utiliser au maximum les matériaux courants pour la mise au point de matériels existants. Les problèmes qui se posent sont toujours les mêmes : transport et mise en batterie. Mais ils prennent une importance toute particulière, en raison des poids et des forces de recul considérables de ces matériels. Pour amener le matériel sur sa position, il faut une voie d'accès, qui sera en général la voie ferrée ; pour le mettre en batterie, il faut une position de tir, qui est à préparer. La voie d'accès comprend une voie de circulation et des embranchements conduisant aux différentes positions. Enfin, le matériel d'A. L. V. F. doit être organisé de telle sorte que sa circulation soit assurée dans les mêmes conditions de sécurité que celle du matériel roulant ordinaire.

Il n'est pas possible, dans ce cadre, de décrire même sommairement les quelque quarante modèles différents d'A. L. G. P. qui ont été en service. Parmi les plus caractéristiques, on peut signaler :

Le canon de 19 cm. modèle 1870-93 sur truck, comprenant un tube en fonte, tubé et fretté acier avec culasse type marine ; il repose sur un affût à châssis, porté par une sellette boulonnée sur un truck à deux boggies. Une tourelle blindée forme masque mobile et protège les organes du canon. Les projectiles sont enlevés de leur wagon par un treuil et conduits par un chemin de roulement sur une gouttière amovible, d'où ils sont amenés à poste par une cuiller à projectile. La portée dépasse 16 kilomètres, et la vitesse de tir est d'un coup par deux minutes.


Silhouette de l'obusier de 400.

Pour rendre le truck solidaire de la voie pendant le tir, on bloque ses freins, et on dispose deux longerons métalliques, appliqués sur les rails par des vérins. Pour tirer dans une direction normale à la voie, on ajoute quatre vérins extérieurs, prenant appui sur des plates-formes.

Le canon de 240 modèle 1903 T. R., matériel de côte très perfectionné, dû au commandant Tournier, a été monté sur un truck pouvant circuler soit sur une voie normale, soit sur voie de 60. Le tube, en acier, est muni d'une culasse à block-system Canet, fonctionnant automatiquement, avec douille obturatrice en cuivre contenant une partie de la charge. L'affût a été fixé sur un châssis faisant partie du corps du truck et permettant un recul supplémentaire de 1 mètre, nécessaire pour le tir à terre. Ce matériel a une portée maximum de 17 kilomètres, pour un obus de 160 kilogrammes avec une vitesse de tir de 1 coup par 2 minutes.

Le canon de 340, modèle 1912, sur affût-truck de Saint-Chamond, comprend un tube en acier reculant dans un berceau porté par une poutre reposant sur deux bogies à six essieux chacun. Ces bogies sont enlevés pour le tir, et la poutre est portée par quatre vérins prenant appui sur une plate-forme dont la fixité est assurée par des arcs-boutants. Le matériel, en ordre de route, pèse 166 tonnes et, sur un emplacement préparé, la mise en batterie ne demande que vingt minutes. La portée maximum est de 31 kilomètres.

Le mortier de 370, dû au commandant Filloux, avait été étudié avant la guerre. Mis en fabrication en 1914, il fit son apparition aux armées en 1915. Son organisation lui donne une mobilité relative en permettant des déplacements sur route, sur voie de 60 et sur voie normale, au moyen d'un transporteur auquel sont suspendus

chacun des trois éléments, tube, châssis, plate-forme, en lesquels se décompose le matériel. La portée atteint 10 kilomètres avec l'obus de 400 kilogrammes et 8 kilom. 200 avec l'obus de 540 kilogrammes, qui contient 150 kilogrammes d'explosif. Ce fut le premier matériel qui tira une aussi grande quantité d'explosif; l'obus allemand de 42 centimètres, en service dès le début de la guerre, n'en renfermait que 106 kilogrammes.

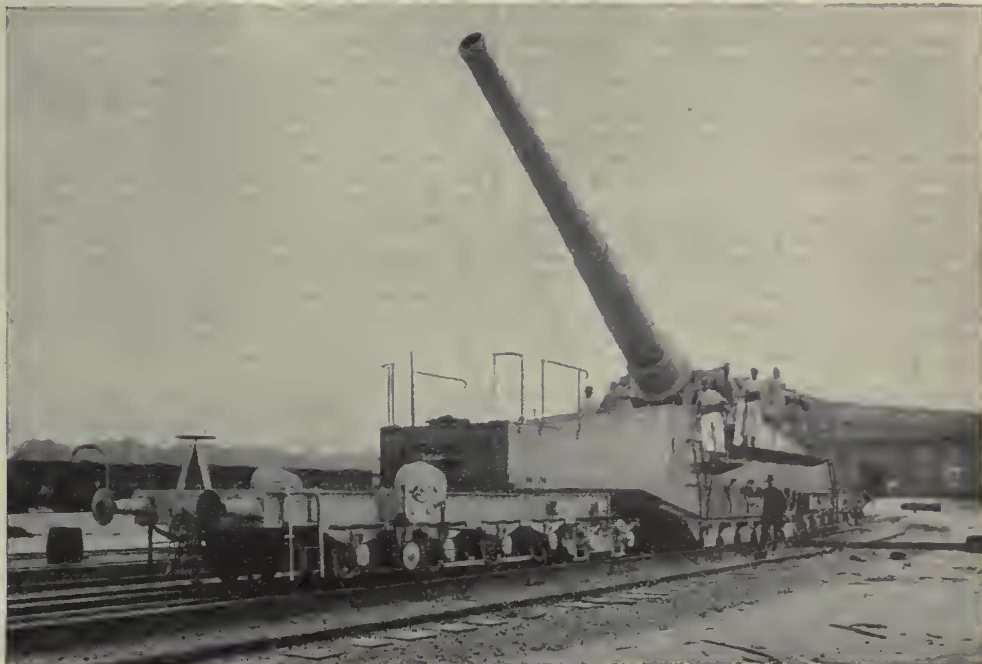
L'obusier de 400 fut construit par Saint-Chamond (Société des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt). Le tube, en acier, provient d'un canon de 34 Marine, raccourci et réalésé. Il recule dans un berceau à tourillons porté par un affût à pivot monté sur le truck; sa portée maximum est de 16 kilomètres; il tire des obus de 640 et 900 kilogrammes. Ce matériel fit son apparition sur le front en 1916 et fut utilisé avec grand succès, ainsi que le 370, pour la destruction des points les plus redoutablement fortifiés des lignes allemandes, en particulier des tunnels célèbres des monts de Champagne et du Mort-Homme.

L'obusier de 520 Schneider, le plus moderne des matériels d'A. L. G. P., comprend un tube en acier, un berceau à quatre freins hydrauliques et deux récupérateurs, supportés par une poutre-affût reposant sur deux sommiers à bogies. Le poids total en batterie atteint 265 tonnes. Il lance des obus de 1.350 et de 1.650 kilogrammes à une portée dépassant 17 kilomètres.

A l'autre extrémité de la gamme des calibres, sont les canons de tranchée. Il n'y avait avant la guerre aucune artillerie de tranchée française, quoiqu'il existât une commission chargée d'en faire l'étude. Au contraire, dès octobre-novembre 1914, dans les secteurs où les tranchées étaient rapprochées, les premières « torpilles » allemandes firent un effet matériel et moral considérable. Aussi s'efforça-t-on, chez nous, d'improviser au plus vite des engins de tranchée avec des caîfûts d'obus de 75 ou avec les mortiers lisses, les crapouillots des places fortes. On adapta même le 80 de montagne au lancement de mines très puissantes. Mais le matériel normal de tranchée fut, à partir de la fin de 1915, le canon de 58, avec son projectile à queue et à ailette. C'est d'ailleurs dans ce domaine que s'exerça le plus volontiers l'ingéniosité des inventeurs: il y eut le mortier V.D., le canon Archer, le canon Brandt. Enfin, dans les premiers mois de 1918, toutes les divisions reçurent des mortiers d'accompagnement Stockes ou J.D. à titre d'armement d'infanterie. Mais ce matériel, malgré sa valeur, fut en général médiocrement utilisé, la troupe n'ayant pas eu le temps de se familiariser avec son emploi.

On ne saurait terminer ce rapide examen des principaux matériels en service pendant la guerre, sans signaler le splendide effort qui fut fait pour former le personnel sans cesse accru qui était destiné à servir les nouvelles batteries. L'instruction des cadres fut particulièrement active et féconde, grâce aux nombreux officiers d'active et de réserve que les travaux du temps de paix avaient formés dans l'artillerie de campagne et l'artillerie de siège.

Les techniciens et constructeurs, poussés par les exigences tactiques des combattants, ont recherché avant tout l'augmentation de puissance du matériel. C'est autour d'elle que s'ordonnent les principaux progrès techniques réalisés. Cependant, il ne faut pas perdre de vue d'autres qualités essentielles: mobilité des pièces, débit du tir, protection du matériel et du personnel, vivement mises en lumière par l'expérience de la guerre et qui ont attiré de plus en plus l'attention du commandement et sollicité l'ingéniosité des inventeurs. Nous grouperons autour de ces idées maîtresses le détail des améliorations réalisées et les principes nouveaux mis en application pendant la guerre. Nous aurons ainsi une vue nette des progrès accomplis et des directives qui guideront les réalisateurs de l'avenir.


Canon de 305, sur l'affût-truck à glissement. Position de tir (côté gauche, vu par l'avant).

L'augmentation de puissance de la bouche à feu s'obtient par le tir à haute pression dans l'âme et à grande vitesse initiale du projectile. Ces conditions nécessitent une haute résistance du tube, réalisée jusqu'à ces dernières années par le frettage. Cette opération consiste à entourer le tube de manchons, introduits à chaud et produisant par refroidissement un certain serrage, qui a pour effet de comprimer la couche concentrique intérieure en rendant le métal susceptible de résister à une plus haute pression. La superposition de plusieurs rangs de frettes, en augmentant la résistance dans des proportions notables, ne va pas sans alourdir le tube, si bien qu'on est très vite limité dans cette voie.

Peu de temps avant la guerre, un savant ingénieur d'artillerie navale découvrit le principe de l'autofrettage, qui consiste à écrouir le tube en exerçant à l'intérieur au moyen d'une puissante presse hydraulique une pression considérable. On démontre qu'après enlèvement de cette pression intérieure, les couches du métal du canon sont élastiquement serrées les unes contre les autres de la manière parfaite qu'on essayait d'obtenir, sans jamais l'atteindre, au moyen des anciennes frettes. La pratique de l'autofrettage est aussi difficile que sa théorie. Elle nécessite l'emploi d'un métal très sain, que la métallurgie n'est parvenue que récemment à produire en blocs suffisamment gros. Ce procédé a le grand avantage de donner, pour un même poids de tube, une puissance beaucoup plus forte. De nombreux canons de 75, 155 et autres ont été construits pendant la guerre par ce procédé et ont donné d'excellents résultats. Les canons autofrettés permettront d'atteindre des pressions intérieures de 7.000 et même 10.000 kilogrammes par centimètre carré, alors que, par le frettage ordinaire, on ne dépassait jamais 3.000 kilogrammes. C'est dire le magnifique champ qui s'ouvre à la puissance des matériels futurs.


Obusier Schneider de 520, sur l'affût-truck à glissement. Position de tir à l'angle maximum.

Au progrès de fabrication sont venus s'ajouter des progrès d'entretien. Les tirs à haute pression usent très rapidement l'âme du canon. Cette usure a été étudiée de très près pendant la guerre, et on a été amené à préconiser le procédé du chemisage, qui consiste à rendre l'âme rayée amovible et facilement remplaçable.

Il faudrait signaler et décrire encore maints dispositifs nouveaux dans l'organisation des culasses, la confection des douilles, la fabrication des poudres; mais c'est surtout au projectile que l'expérience de la guerre a particulièrement profité. La nécessité d'augmenter la portée intensifia les recherches d'amélioration de la forme du projectile. La partie avant fut mieux appropriée à la pénétration dans l'air, soit par modification et allongement de l'ogive pleine (projectile de 75 modèle 1917), soit par adjonction d'une fausse ogive (projectiles d'A. L. G. P.). La forme arrière fut également étudiée, comme elle l'avait été pour la balle du fusil modèle 86 par le général Desaleux. La plupart des matériels furent ainsi dotés d'un obus type D à forme arrière fuyante et qui réalisait un gain notable de portée.

D'autres essais furent faits pour diminuer la résistance de l'air en créant à l'avant du projectile une source de chaleur qui rend l'air moins visqueux. Cette invention ne fut pas appliquée chez nous. Mais un dispositif analogue aurait été utilisé, d'après certains renseignements, pour les projectiles que la Bertha tirait sur Paris. Ceux-ci auraient été munis à l'avant d'une fausse ogive remplie d'une substance du genre de la thermite, qui a la propriété de porter l'acier au rouge blanc. Il faut mentionner, pour terminer, les intéressants essais d'obus rayés, lesquels ont ouvert un champ fécond d'expériences qui ne purent pas être terminées pendant la guerre.

L'augmentation de mobilité s'est faite par la substitution du moteur machine au moteur animal ou humain. Les progrès techniques n'ont été ici que des applications au matériel d'artillerie de procédés déjà existants: voie ferrée, automobile, tracteur, chenille.

Sans revenir sur les principes qui ont guidé l'organisation de l'artillerie lourde sur voie ferrée, il im-

porte de noter les avantages importants que présente ce mode de transport et d'utilisation des pièces de gros calibre. Le ravitaillement en munitions est particulièrement facile, puisqu'il se réduit à l'échange d'un wagon vide contre un wagon plein. La mécanisation des manœuvres permet une notable économie de personnel : il est digne de remarque que le service complet d'un canon de 32 A. L. V. F. demande moins d'hommes que celui d'une pièce de 75. Mais la catéristique principale de l'A. L. V. F. est la mobilité stratégique et tactique, dès qu'existe une organisation d'ensemble à emplacements de tir nombreux. La première sera illustrée par l'exemple d'un groupe d'A. L. V. F. qui fut transporté en 4 jours du front français au front italien. La seconde dépend du temps passé à la préparation des positions, qui peut aller jusqu'à 4 jours et de celui que nécessite la mise en batterie, qui peut varier de 15 minutes à 2 heures.

La traction mécanique par automobile ou chenille a été systématiquement appliquée pendant la guerre, si bien qu'on peut se demander si, dans un avenir rapproché, elle ne remplacera pas le cheval d'artillerie. Ce n'est pas le lieu d'instituer une discussion à ce sujet ; les deux procédés ont des avantages et des inconvénients et sont défendus par des partisans convaincus. Il est, néanmoins, certain que la traction automobile a été appliquée à tous les canons d'artillerie lourde en campagne et que la motorisation des calibres d'A. L. V. F. est possible. Il y a de grandes probabilités pour qu'une importante partie de l'artillerie de l'avenir, canons et caissons, soit montée sur chenille.

L'augmentation du débit, qu'il ne faut pas confondre avec la puissance du matériel, n'a été qu'amorcée par la réalisation des canons à tir rapide. Après le gigantesque et vain déploiement d'artillerie lourde que firent les Allemands lors de leur offensive de Verdun, il apparut aux esprits avertis qu'on obtiendrait des résultats très supérieurs à beaucoup moins de frais, si l'on disposait d'un matériel à très grand débit; ce qui ne peut être réalisé avec les moyens actuels qu'en tirant à faible pression et à faible charge une munition légère de ravitaillement facile. C'était le principe des canons de tranchée, que les Allemands utilisèrent avant nous, parce que ce matériel existait dès le temps de paix dans leurs équipages de siège. Dans cette branche, les progrès, quoique tardifs, furent rapides, car le problème posé est relativement facile à résoudre. On entrevoit dès maintenant de nouvelles réalisations non seulement pour les canons à faible portée, mais même pour des matériels plus puissants, quoique de petits calibres, sous forme d'un tir automatique analogue à celui d'une mitrailleuse.

L'augmentation de protection esquissée avant la guerre par l'adoption de boucliers ne progressa que médiocrement pendant les premières années de stabilisation. C'est par un moyen de fortune, le casematage des pièces, que les artilleurs cherchèrent à mettre leur matériel à l'abri des coups sur des positions longtemps occupées et facilement repérables, quand elles n'étaient pas très soigneusement camouflées. Quand l'utilisation de pièces d'artillerie en toute première ligne fut reconnue nécessaire, on s'aperçut qu'aucun matériel ne pouvait remplir ce rôle. Avec la puissance des feux modernes, l'emploi d'un canon de 75 à découvert, comme une grosse mitrailleuse, est un inutile sacrifice. Il faut combiner la mobilité convenable à une protection efficace.

C'est le 27 septembre 1914 que partit pour le front le premier groupe d'autos-canons. Pour s'opposer aux automobiles blindées allemandes qui firent leur apparition dès les premiers jours d'août, nous n'avions rien. C'est le général Galliéni qui décida la création de l'arme nouvelle : comme matériel, un canon Hotchkiss de 37 millimètres ou une mitrailleuse, portés dans un baquet de bois par un châssis de tourisme ; un petit masque étroit protégeait les servants ; un capot de tôle mince faisait semblant d'abriter les conducteurs. Tels quels, ils partirent, servis par des marins. Puis, dès 1915, ces groupes se perfectionnèrent et furent employés dans les rôles les plus variés; le 47 s'ajouta au 37; en même temps, les Anglais essayaient dans les Flandres des voitures portant plusieurs mitrailleuses, et ils y ajoutaient bientôt un canon à tir rapide. Ainsi se constituaient de véritables petites forteresses mouvantes, d'où devait sortir enfin le char d'assaut. Sa description n'entre pas dans le cadre de cet article; son armement en artillerie fut constitué par des 75. Il est vraisemblable que l'idée de protection du matériel suscitera dans l'avenir de nouvelles conceptions : tourelles mobiles, canons sous carapace mouvante, canons à éclipse, etc.



Mortier Schneider de 280. En batterie, vue de gauche.

Ce rapide aperçu des progrès techniques et des conditions variées auxquelles doit satisfaire un bon système d'artillerie montre qu'il n'est pas sage de tout demander au même matériel. S'il faut pouvoir frapper fort et loin, il est aussi nécessaire d'être en mesure de suivre rapidement les progrès de l'infanterie. Chaque forme que revêt la guerre — guerre de positions ou guerre de mouvement — met en vedette les qualités d'un matériel particulier, et c'est sur l'ensemble des opérations, bien plus que dans une de leurs phases, qu'il faut juger la valeur d'une artillerie.

Pour suivre l'évolution des idées sur la tactique de l'artillerie, il suffit d'ouvrir les règlements qui se sont succédé au cours de la campagne. Celui qui était en vigueur au début des hostilités, portant la date du 2 décembre 1913, s'exprimait ainsi : « L'artillerie ne prépare pas les attaques, elle les appuie » en détruisant tout ce qui empêche l'infanterie de progresser. « Elle se tient en mesure d'intervenir pour appuyer l'infanterie, dès que celle-ci entame son approche. » C'était supposer que le 75 pouvait rapidement détruire tous les obstacles s'opposant à la marche de l'infanterie, celle-ci devant, avec son armement, venir à bout des résistances locales. Erreur formelle, que le simple emploi de fil de fer dès août 1914 par les Allemands suffisait à manifester et qui ne fut, cependant, pleinement reconnue de haut en bas de l'échelle qu'après les infructueuses offensives de décembre 1914 et du printemps de 1915.

C'est alors que parut l'instruction du G. Q. G. préparatoire à l'offensive de Champagne. Elle prescrivait à l'artillerie la destruction des fils de fer, le bouleversement des tranchées, la neutralisation et, si possible, la destruction des batteries, les tirs d'interdiction et de bombardement de points lointains importants.

La densité de tir fut jugée insuffisante, le déplacement de l'artillerie lourde difficile à régler en laissant trop de liberté à l'infanterie. Aussi l'instruction du 16 janvier 1916, avec laquelle fut livrée la bataille de la Somme, limita-t-elle l'action de l'artillerie et l'avance de l'infanterie à des zones définiés, qui furent soumises à un pilonnage intensif, tandis qu'on laissait à l'A. L. le temps de se déplacer entre deux préparations.

Les médiocres résultats obtenus en fait d'avance et de percée firent adopter pour 1917 (instruction de décembre 1916) une préparation profonde et rapide, susceptible de donner d'un seul coup la trouée.

L'insuccès de l'offensive d'avril 1917 ramena la faveur de la doctrine de la préparation intégrale, méthodique, avec avance par tranches, qui caractérise l'instruction d'octobre 1917, déjà appliquée avant la lettre à l'offensive de Verdun du 20 août, puis réalisée dans sa forme parfaite à la bataille de la Malmaison, du 23 octobre 1917.

Le succès de l'offensive allemande du 20 mars 1918 bouleversa encore les idées admises, si bien qu'en examinant le règlement qui a fixé la tactique de fin de guerre on constate un retour aux principes du début : soudaineté du déclenchement de l'attaque à la faveur d'une préparation par l'artillerie et l'aviation aussi brève et aussi violente que possible, et même sans préparation à la faveur de l'action de rupture des chars d'assaut. C'est qu'en 1918 l'armement perfectionné de l'infanterie et la riche dotation des divisions en obusiers de 155 C. justifiait l'espoir de détruire les obstacles à la marche, espoir qui avait été déçu en 1914.

Sans se permettre de juger ces divers procédés d'emploi de l'artillerie, on peut dire, cependant, que si, en août 1914, on pécha par trop de confiance dans les effets d'un armement insuffisant, il y eut pendant les quatre ans de guerre de position excès contraire: les préparations de quatre à huit jours, nécessitant une consommation journalière de 500.000 obus sur un front étroit, épuisaient l'attaquant. Les coups portés à l'ennemi, si violents qu'ils fussent, étaient trop espacés, et il fallait chercher un système moins coûteux, permettant des attaques à jet continu, qui entraînent seules l'usure irréparable.

Ainsi, progrès techniques et progrès tactiques, s'appelant et se complétant les uns les autres, nous donnèrent ce formidable instrument de guerre qu'était l'artillerie française au jour de l'armistice. Sa puissance, que le développement des progrès déjà accomplis ne fera qu'accroître, est un des plus sûrs garants du maintien de la paix. — Henri Marre.

Conférences de la Paix (les). — Le 28 juin 1919, à 15 heures, les plénipotentiaires allemands Hermann Müller et Bell signaient, au nom de l'Allemagne vaincue, le traité de Versailles, dans cette même galerie des Glaces qui avait vu la proclamation du « Reich » en 1871. C'était la fin de la monstrueuse guerre, si l'Allemagne, du moins, consentait à faire honneur à sa signature et à tenir la parole donnée en son nom par ses représentants. « *Nous avons signé le traité*, disait Hermann Müller, *nous l'exécuterons.* »

Que valait exactement la promesse allemande ? Un coup d'œil rapide, mais impartial, jeté sur la période qui va de l'armistice du 11 novembre 1918 à la signature du traité, d'une part, et de l'autre sur la longue suite des événements compliqués et touffus qui tiennent entre le traité et les dernières conférences, ne tardera pas à nous renseigner complètement. Dans une étude forcément sommaire, nous ne marquerons que les faits essentiels, mais d'un tait précis et net, et qui permettra de suivre, avec les incertitudes et les fluctuations des Alliés, l'inquiétante obstination de la mauvaise foi allemande sans cesse en éveil.

Première période (11 novembre 1918 — 28 juin 1919.) Ces quelques lignes ne peuvent être qu'une préface. Nous n'avons pas, en effet, l'intention de refaire en tous ses détails l'histoire de la première conférence de la paix. A peine pourrons-nous en tracer les grandes lignes. Mais cette esquisse est nécessaire pour la compréhension de ce qui suivra.

Il n'est pas un Français qui ne se souvienne du jour heureux de l'armistice, clôturant le cycle tragique ouvert par le poignant après-midi du 2 août 1914. Le 11 novembre 1918, à 5 heures du matin, dans le train spécial du maréchal Foch, cinq hommes se trouvaient réunis pour entendre la lecture des clauses que leur imposaient les Alliés. C'étaient le général *von Gündell*, le secrétaire d'Etat *Erzberger*, le comte *Oberndorff*, le général *von Winterfeldt*, le capitaine de vaisseau *Vanselow*. Accablés et muets, ils confessaient la défaite allemande, d'autant plus humiliante que, pendant des années, leur certitude d'une magnifique et complète victoire avait été plus orgueilleusement affichée.

L'armistice avait une durée de 36 jours. Mais, dès les premières heures et plus tard, en demandant des prolongations successives, les vaincus allaient s'appliquer à en éluder les obligations. La grande conférence de la paix, qui s'ouvrit à Paris le 18 janvier 1919, devait dans une certaine mesure leur faciliter

la tâche devant laquelle leur arrogance haineuse n'hésitait pas.

Cette conférence, avec cinq délégués pour chacune des cinq grandes puissances (trois, deux ou un pour les autres, suivant l'importance des nations représentées), formait un groupe compact de 70 membres. Les ministres d'Etat, Clemenceau, Lloyd George, Orlando, Hymans, Van der Velde, Venizelos étaient là, accompagnés d'experts militaires et de délégués techniques. La machine était lourde et difficile à mouvoir. Elle fut longue à mettre en branle, non sans heurts ni grincements.

Il est vrai que les innombrables et angoissantes questions soulevées devant la conscience du monde entier par la guerre s'imposaient à l'attention de la conférence. Le travail était considérable, les responsabilités écrasantes. D'autant que, réunis pour la lutte, les Alliés se dissociaient déjà dans la paix, revenant naturellement aux conceptions particulières et aux intérêts nationaux. Ce que voyant — et elle le voyait avec la perspicacité de sa rancune — l'Allemagne relevait la tête et affirmait sa volonté pacifique, accusant la France de violer les conventions. Dès ce moment, le duel entre le peuple vaincu et les nations victorieuses est engagé.

Les conseils de la conférence de la Paix se réduisent successivement à être le conseil des dix, puis le conseil des cinq, puis le conseil des quatre et, souvent, le conseil des trois — Clemenceau, Wilson, Lloyd George — d'après les décisions desquels doit se bâtir tout l'édifice.

L'opinion publique n'est pas sans s'énerver devant ce huis clos permanent et le pêle-mêle dans lequel toutes les questions paraissent confondues. Cependant, le statut à imposer à l'Allemagne qui se plaint, s'indigne et se refuse à remplir ses obligations, reste au premier plan des préoccupations des plénipotentiaires alliés et des experts militaires.

Enfin, le traité est prêt. Le 1er mai, les plénipotentiaires allemands, ayant à leur tête le comte Brockdorff-Rantzau, arrivent à Versailles. Le 8 mai, les préliminaires de la paix, comprenant un préambule et quinze parties, leur sont remis au Trianon-Palace. Et c'est alors que commence la véritable bataille diplomatique.

Lorque le texte du traité parvient en Allemagne, la colère et l'indignation sont vives. Les délégués vont et viennent de Paris à Spa, où ils communiquent avec Berlin. Ils adressent des notes successives — jusqu'à treize — aux membres de la conférence. Le 29 mai, ils transmettent un contre-projet : *Observations sur les conditions de paix*.

Le conseil des Quatre examine ces propositions, adopte quelques modifications (comme le plébiscite en Haute-Silésie) et rejette le principe d'une somme globale à fixer pour les réparations. Lloyd George, dont l'attitude dès lors commence à susciter des étonnements, aurait voulu des modifications plus radicales. Il les abandonne, sur les instances de ses collègues. C'est ainsi que l'Allemagne échoue dans sa première tentative détournée pour dissocier les Alliés.

Les délégués allemands n'ont plus qu'à signer, ou rompre. Ils quittent la France le 19 juin. Le cabinet Scheidemann tombe et est remplacé par le cabinet Bauer. L'Allemagne est dans un émoi profond. Cependant, l'Assemblée de Weimar se prononce pour la ratification, par 237 voix contre 138 et 5 abstentions. Et, le 23 juin, deux heures avant que le maréchal Foch donne aux troupes l'ordre de marcher en avant, l'Allemagne s'incline. Le 28, ses nouveaux représentants, Müller et Bell, sont à Versailles. Tout semble donc fini et bien fini. Le traité signé, il ne reste plus qu'à l'exécuter.

Deuxième période : les conférences interalliées. — Mais il faut compter, encore et toujours, avec la mauvaise volonté et la mauvaise foi de l'Allemagne. Dans cette deuxième période, mouvementée et confuse, où les faits se mêlent et se heurtent et où chacun d'eux a la valeur d'un événement historique, un fil conducteur nous permettra d'aller, de conférence en conférence, à travers le labyrinthe : ce sera l'obstination des vaincus à ne pas reconnaître leur défaite et, surtout, à renier leur signature.

Si la première époque est connue au point qu'une esquisse même sommaire ait suffi, non à la raconter, mais à la rappeler, celle-ci l'est beaucoup moins. Aucun Livre blanc n'a jusqu'ici été publié. La mémoire plie et se trouble sous l'accumulation des choses et des noms. Même à ne dire que l'essentiel, une plus grande précision sera donc nécessaire.

Au seuil de cette période, nous trouvons deux opposants dressés contre le traité de Versailles : l'un, l'Allemagne, dont les plaintes indignées ne cessent pas et qui n'a pas encore signé, au 1er novembre, le protocole visant les clauses non exécutées de l'armistice et les réparations pour la destruction préméditée de sa flotte à Scapa Flow ; l'autre, qu'on ne s'attendait pas à voir engagé dans une pareille procédure, l'Amérique, dont le Sénat ne veut ratifier le traité conclu par le président Wilson que sous d'expresses et nombreuses réserves. Désormais, les Etats-Unis vont abandonner un peu plus chaque jour, pour des raisons de politique intérieure plus que par suite d'un détachement effectif, la cause des Alliés. Restent la France, l'Angleterre, la Belgique, l'Italie. Et la série des conférences commence.

Première conférence de Londres (11 décembre 1919). — Clemenceau, accompagné du général Mordacq, de Berthelot et Abrami, vient conférer à Londres avec Lloyd George et Scialoja, ministre des affaires étrangères d'Italie. Trois conférences ont lieu le 12 avril, à Downing Street. On y traite de l'attitude des Etats-Unis, de la Turquie et de Constantinople, de la question russe et de la question adriatique. On s'y entretient de la situation financière. Mais, surtout, après trois jours de discussion, l'unité de vue entre la France et l'Angleterre est affirmée, ainsi que la volonté commune de faire observer le traité de paix. A ce moment, il semble qu'on puisse compter encore sur une collaboration de la part de l'Amérique.

Pourquoi cette première conférence ? A cause des retards apportés par l'Allemagne pour passer du régime de l'armistice à celui du traité, sans doute ; mais aussi parce que certaines divergences ont apparu entre Paris et Londres. Lloyd George a à tenir tête, chez lui, aux libéraux et aux travaillistes. Déjà, quelques organes de la presse anglaise se plaisent à parler de la France chauvine et impérialiste, à admettre la nécessité de certaines concessions pour la paix du monde. Et l'Allemagne est aux écoutes, attentive à percevoir les moindres nuances de désaccord. Mais la conférence éclaircit l'atmosphère internationale. Le premier gros nuage est passé. Et l'on se donne rendez-vous à Paris, pour le mois de janvier.

Entre temps, le 21 et le 22 décembre, Berthelot, lord Curzon et Ignace conversent à Londres sur les affaires d'Orient et sur la livraison des coupables par l'Allemagne.

La fin de décembre 1919 et les premiers jours de janvier 1920 sont signalés à Paris par une fiévreuse activité et de vives discussions entre von Lersner, le délégué allemand, Dutasta et les experts de l'Allemagne. Il y a plusieurs réunions du Conseil suprême. On n'est pas encore d'accord sur le chiffre du tonnage qui doit être restitué en échange de la flotte de Scapa Flow. On a hâte de voir le traité de Versailles enfin mis en vigueur.

Et c'est pourquoi les plénipotentiaires anglais et italiens (Lloyd George, lord Curzon, Bonar Law, Nitti, Scialoja) se trouvent le 10 janvier à Paris.

Première conférence de Paris (10 janvier 1920). — La première séance a lieu au quai d'Orsay, dans le salon de l'Horloge. L'ambassadeur des Etats-Unis et celui du Japon y assistent. Clemenceau invite von Lersner à signer le procès-verbal ratifiant le traité et mettant fin à l'état de guerre, ainsi que le protocole du 1er novembre. Comme marque de bonne volonté, les Alliés accordent à l'Allemagne une réduction dans le tonnage, réduction qui n'ira pas au delà des 125.000 tonnes sur les 400.000 primitivement réclamées.

De plus, ils s'occupent de la question russe, du problème turc et du problème singulièrement épineux de Fiume. Ils décident de demander l'extradition de Guillaume II, que, d'ailleurs, la Hollande refusera. Mais, déjà, se fait jour la tendance anglaise qui prétend que soient reprises les relations commerciales avec les coopératives russes.

En somme, cette conférence soulève, sans les résoudre, de nombreuses difficultés. Inutile de dire qu'elle ne satisfait pas l'Allemagne.

Celle-ci, qui n'a qu'imparfaitement exécuté les clauses de l'armistice, aussi mal que possible, après des délais successifs et en ne cédant qu'à la menace militaire, se prépare à violer plus cyniquement encore le traité de Versailles. Tous les journaux d'outre-Rhin entreprennent une campagne vigoureuse pour la revision, s'exaltent pour une nouvelle guerre de l'Indépendance « *avec les armes de l'esprit, du travail, et du droit* », ne veulent pas reconnaître cette *prétendue paix*. L'agitation grandit en Allemagne. On moleste des officiers de la commission interalliée. Le gouvernement proteste contre la livraison des coupables (réclamée en vertu de l'article 228 du traité), se déclare incapable de fournir le charbon promis, ne tient aucun compte de la commission des réparations que préside Jonnart et qu'installe, le 25 janvier, Millerand, successeur de Clemenceau à la présidence du conseil. Une nouvelle conférence est nécessaire devant l'attitude arrogante et hypocrite de la nation qui ne veut pas faire la paix. Von Lersner n'a-t-il pas eu l'audace de renvoyer, le 3 février, la liste officielle des coupables que lui avait remise Millerand ? Le gouvernement allemand exprime ses excuses et ses regrets. Mais il sait que Lloyd George est beaucoup moins intransigeant en ce qui concerne la livraison des criminels allemands, si bien que le *Times*, en blâmant le Premier anglais, peut parler « du *coup terrible* » porté au traité. Le ciel s'est donc de nouveau obscurci.

Deuxième conférence de Londres (12-13 février 1920). — C'est sur ces entrefaites que Millerand part pour Londres, le 12, avec Marsal, Thoumyre, Berthelot, le maréchal Foch, le général Weygand. Il va rencontrer Lloyd George, Nitti, Delacroix.

Comme aux précédentes réunions, on fait le tour de tous les problèmes ; mais la question allemande est au fond de toutes les préoccupations. Elle est bien, en effet, la plus grave.

Une note française fait savoir que l'Allemagne ne tient pas ses engagements pour le charbon. Au lieu des 1.660.000 tonnes qu'elle avait à livrer par mois jusqu'au 20 avril 1920, elle n'en fournit qu'une quantité dérisoire. Or, la France a besoin de charbon. Il est vrai qu'elle l'achète très cher à l'Angleterre. Et Lloyd George n'oublie jamais l'intérêt anglais.

La conférence discute une fois de plus la question de la livraison des coupables. Des remontrances — platoniques — seront faites à la Hollande, pour lui montrer le danger que lui fait courir la présence de Guillaume II. Lloyd George obtient que les coupables soient jugés en Allemagne et que soient mis hors de cause tous ceux qui n'ont pas encouru de responsabilité. Où est donc le temps où il voulait pendre Guillaume II ? Millerand doit accepter cette lourde atteinte au traité. Ce qui ne l'empêche pas de déclarer, en rentrant à Paris, qu'il n'y a « pas de nuages ». Mais il semble aux sceptiques qu'il ne faille pas prendre à la lettre cette formule, désormais banale, du contentement officiel.

Les événements qui remplissent le mois de mars et les deux premières semaines d'avril démentent, d'ailleurs, cet optimisme. L'Allemagne est en pleine ébullition. Des officiers français sont malmenés, dans la capitale même, à l'hôtel Adlon. L'un des agresseurs est le prince Joachim de Prusse. Un coup d'Etat militaire éclate à Berlin, sous la conduite de *Kapp* et *Lüttwitz*.

La France est obligée de s'élever contre certaines assertions du mémorandum économique rédigé à Londres, où l'on paraît vouloir laisser la liberté à l'Allemagne d'évaluer ses obligations. C'est la théorie Keynes qui l'emporte. Lloyd George et Nitti voudraient fixer la dette allemande et en finir avec des contestations perpétuelles.

Pourtant, le 25 mars, Lloyd George, toujours « *ondoyant et divers* », déclare aux Communes que la France ne peut pas renoncer aux réparations, et qu'il faut « *jouer franc jeu avec elle* ». Tandis que le lendemain, à la Chambre, Millerand, répondant à Barthou qui a parlé de la « *crise des alliances* », évoque les multiples violations du traité de Versailles par l'Allemagne (charbon en quantité insuffisante, matériel de guerre non livré, effectifs non réduits, continuels attentats) et affirme avec force que, dans la voie des concessions, la France n'ira pas plus loin.

Une nouvelle provocation de l'Allemagne comble la mesure. Ses troupes envahissent la Ruhr, sous la direction de von Watter. Immédiatement, le 6 avril, les troupes françaises entrent à Francfort, Darmstadt, Hanau.

Et la crise franco-britannique s'accentue, tandis que l'Allemagne proteste avec véhémence. La Belgique nous a prêté loyalement son concours. Les Etats-Unis se taisent. L'Italie se réserve. Mais un communiqué officieux anglais blâme en termes très vifs notre « *précipitation* », à la stupeur indignée d'une partie de la presse anglaise qui juge sévèrement « *cette offensive diplomatique contre la France* ». Un échange de notes s'ensuit entre les deux gouvernements, tandis que l'Allemagne se réjouit de la discorde des Alliés. La conférence de San Remo ne va pas s'ouvrir sous des auspices favorables.

Conférence de San Remo (13-24 avril). — L'espoir est grand en Allemagne. Le chancelier Müller attaque le traité de Versailles. Les Etats allemands se refusent à dissoudre les milices. D'autre part, les Alliés affirment la nécessité de « *maintenir* » un accord intime et cordial qui, présentement, semble ne plus exister entre eux.

On parle ouvertement, dans les rues de San Remo où les Allemands foisonnent, de l'opposition irréductible entre Lloyd George et Millerand, d'une collaboration anglo-italienne contre la France. Les Français, dit-on complaisamment, sont militaristes. Foch veut occuper la Ruhr.

En fait, des conceptions différentes se trouvent aux prises dans les salons de la villa Devachan. Millerand s'en tient à l'application intégrale du traité. Lloyd George et Nitti souhaiteraient des négociations directes avec l'Allemagne et la fixation d'une indemnité. Ils consentiraient même à lui laisser les 200.000 hommes de troupes qu'elle réclame, en attendant le désarmement général et pour qu'elle puisse se défendre contre les bolcheviks.

La situation était difficile. Millerand la dénoue à force de calme obstination, bien qu'il eût déjà les mains liées par les accords conclus antérieurement entre Llyod George et Clemenceau, et qui n'ont pas peu contribué — disons-le, en passant — à indisposer l'Amérique. Il obtient qu'on s'entende sur le désarmement de l'Allemagne, qu'on repousse la demande des 200.000 hommes, que le traité soit exécuté et que la France reste dans le Meingau jusqu'à ce que les unités allemandes aient été ramenées, dans la zone neutre, au chiffre de 10.000 hommes de police. Quant à l'indemnité pour les réparations, le principe en est accepté ; le montant sera fixé dans une prochaine entrevue.

Mal commencée, la conférence de San-Remo finit bien. « *Le temps est au beau* », affirme Lloyd George.

Cependant, la France a dû faire encore un pas en arrière, puisque l'on empiète, par la fixation de l'indemnité, sur le traité de Versailles et les attributions de la commission des réparations, que préside, pas pour longtemps, Poincaré. On sait, en effet, que la tâche essentielle de cette commission était d'établir, au 1er mai 1920, le chiffre des réparations.

Première conférence de Hythe (14 mai). — Le principe de la fixation une fois admis, il fallait en étudier les modalités. C'est dans ce but que Millerand et Lloyd George se rendent le 14 mai à Lympne.

L'intangibilité du traité de Versailles est maintenue, malgré les brèches qui y ont été ouvertes. Et l'on s'occupe du pourcentage suivant lequel sera partagée l'indemnité allemande : 55 p. 100 reviendront à la France et 25 p. 100 à l'Angleterre. Mais la France ne remboursera la dette anglaise qu'à proportion du remboursement de sa créance sur l'Allemagne. Quant au chiffre de l'indemnité, on parle vaguement de 120 milliards de marks or, que la France voudrait voir verser en 33 annuités, mais les experts financiers fixeront plus tard la somme. Toutefois — et c'est une nouvelle déception pour la France — l'Angleterre lui refuse, pour sa créance, un droit de priorité.

Néanmoins, fidèle à ses engagements, la France évacue, le 17 mai, les villes du Mein. Le 20, Poincaré abandonne la présidence de la commission des réparations, dont la tâche est compromise par les accords de Hythe.

Les semaines passent, pendant lesquelles l'Allemagne continue à surveiller les Alliés et à entasser les prétextes pour ne pas tenir ses engagements.

Deuxième conférence de Hythe. Première conférence de Boulogne (21 juin). — Le 19 juin, Millerand repart pour l'Angleterre avec le maréchal Foch et Marsal. Deux jours après, les Anglais (lord Curzon, Chamberlain, le général Wilson) le retrouvent à Boulogne, où sont Hymans, Jaspar et Venizelos.

Le chiffre de l'indemnité à exiger est fixé, mais sera tenu secret jusqu'à la conférence de Spa. On décide que le payement aura lieu en 37 annuités, dont les 5 premières ne seront pas inférieures à 5 milliards de marks or. Ensuite, viendront des annuités extensibles, suivant le degré de relèvement de l'Allemagne. Mais l'accord ne peut se faire sur la répartition entre les Alliés du montant de la dette allemande. Cependant, on s'entend, une fois de plus, sur le désarmement de l'Allemagne, la fixation de son armée à 100.000 hommes et la destruction de son matériel de guerre. De même, on accepte le principe de commerce avec les coopératives russes, sans, toutefois, reconnaître les soviets. Pour le reste, des experts alliés arrêteront à Paris les propositions qui seront faites à Bruxelles, puis présentées aux Allemands à Spa. *(A suivre.)* — Jean Philip.

Dato (don Eduardo e Iradier), homme politique espagnol, né à La Corogne en 1856, mort assassiné à Madrid le 11 mars 1921. Après de bonnes études juridiques à Madrid, don Eduardo Dato se présente aux Cortès et réussit, dès 1883, à être porté à cette Assemblée par la ville de Vittoria. Il s'enrôle dans les rangs des conservateurs modérés, parmi lesquels il restera jusqu'à sa mort et dont il sera le leader le plus remarquable. De très bonne heure, il fait l'apprentissage du gouvernement comme secrétaire d'Etat du ministre de la *Gobernacion*. Il s'attache au chef des conservateurs modérés, Francisco Silvela, qui en fait de nouveau un secrétaire d'Etat. Quand le chef des conservateurs se retire de la vie politique, Eduardo Dato passe avec toute sa clientèle politique au nouveau leader conservateur, Maura.



Dato.

Depuis 1899, il ne cesse d'être en première place sur la scène politique. Ministre de l'intérieur en 1899 dans le premier cabinet Maura, ministre de la justice dans le deuxième cabinet Maura (1903-1906), maire de Madrid en 1907, puis président de la Chambre (1907-1909), il apporta dans toutes ces situations, « avec un talent supérieur mûri par l'étude et l'expérience, un dévouement sans bornes au bien public et ce sens de la mesure vraie, caractéristique de l'homme d'Etat ».

La politique pure — et c'est là sa grande originalité — ne lui paraît pas seule capable d'assurer la bonne marche des affaires publiques et le bonheur du pays. Comme notre président Deschanel, il attache une importance capitale aux questions sociales, qu'il a étudiées à fond et avec une prédilection particulière pendant ses années d'apprentissage politique.

Les rapports entre le capital et le travail, l'assurance et la législation ouvrières, l'enseignement technique, le relèvement de l'enfance sollicitent tour à tour son attention. Il expose à plusieurs reprises ses idées, à la Chambre, dans les cercles ouvriers même — grande hardiesse pour un ministre conservateur en exercice ! — dans des meetings socialistes ; enfin, le 15 mai 1910, l'Académie des sciences morales et politiques qui le reçoit l'entend traiter avec largeur et générosité de la *justice sociale*.

Il en donne cette belle définition : « complément du devoir, qui impose à tout homme de reconnaître la personnalité et la dignité d'autrui... ; introduction, dans la société, de la conciliation des intérêts, de l'élévation de la vie matérielle et intellectuelle, de la tolérance, du respect mutuel, du bien et de l'amour ».

Les questions sociales ne sont pas uniquement pour lui sujet d'études abstraites et de manifestations oratoires. Il s'est efforcé, autant qu'il a pu, de faire passer ses idées dans le domaine pratique, et l'on a pu dire que la plupart des lois sociales espagnoles étaient son œuvre personnelle. Se proposant pour modèles les conservateurs anglais, il vise à lancer son parti dans la voie des réformes ouvrières. Il empêche le gouvernement de faire passer des mesures restrictives du droit de grève ; il fait passer lui-même une loi sur les accidents du travail (1900), une loi sur le relèvement des enfants abandonnés (1904). Il crée l'Institut du travail, dont la fonction est de préparer les lois sociales, avant qu'elles ne soient discutées par les Chambres.

Président du conseil le 8 novembre 1913, son arrivée au pouvoir marque la scission dans le parti des conservateurs. Sous sa direction, ceux-ci forment un nouveau groupe : les conservateurs libéraux, opposés aux conservateurs réactionnaires de Maura. Il lui faut faire face à une multitude de problèmes posés par la fermentation ouvrière, le développement des doctrines révolutionnaires, l'agitation régionaliste. A ces dernières aspirations il donne largement satisfaction en instituant les *mancomunidades*, administrations provinciales autonomes. Au pouvoir en 1914, il reste président du conseil jusqu'en 1916, déclare et maintient une neutralité qui n'empêche pas, cependant, ses sympathies d'aller aux Alliés. Après le ministère Romanonès, il revient au pouvoir (1917) et, remplacé quelque temps après par Maura, est appelé de nouveau, le 31 août 1920, à former le ministère. Les difficultés de toute nature sont alors très grandes : les milieux ouvriers et les fonctionnaires s'agitent. Le mouvement régionaliste est plus violent que jamais ; les problèmes économiques se posent avec acuité. Aussi la situation parlementaire est très instable. A deux reprises, Dato doit donner sa démission. Chaque fois il est rappelé par le roi, sur les avis presque unanimes des leaders des différents partis. Les élections générales de janvier 1920 donnèrent à Dato une majorité d'ailleurs assez faible et instable, mais que le président du conseil sut consolider et développer par l'habileté de sa tactique parlementaire et son influence personnelle auprès du roi Alphonse XIII.

La propagande bolcheviste lui inspirant de vives inquiétudes, il saisit le conseil des ministres d'un projet de loi contre le terrorisme. Malgré ses nouveaux projets de réformes sociales, il apparut aux « syndicalistes rouges » comme l'ennemi. C'est sous leurs coups qu'il a succombé, le 11 mars 1921. — Léon Abensour.

Dubost (Henri-Antoine, dit *Antonin*), homme politique français, né à l'Arbresle (Rhône) le 6 avril 1844, mort à Paris le 15 avril 1921.

Il était clerc dans l'étude d'un avoué lyonnais, lorsqu'il décida de prendre part aux luttes politiques, à la suite de Désiré Bancel. Il vint donc à Paris dans les dernières années de l'Empire. Collaborateur des journaux républicains le « Siècle », le « Courrier français », l'agressive « Marseillaise », auteur, avec Eugène Ténot, d'une étude historique sur l'application de la loi de sûreté générale, *les Suspects en 1858*, où les procédés du gouvernement de Napoléon III étaient soumis à une critique sévère, il se fit rapidement une place en vue parmi les adversaires les plus agissants du régime.

La République proclamée, Dubost est nommé, par Gambetta, secrétaire général de la Préfecture de police. Mais, dès le 18 octobre, il quitte ce poste pour rejoindre en ballon la délégation de Tours. Envoyé, le 3 janvier 1871, à Alençon, comme préfet, il y résiste avec une belle énergie aux troupes allemandes. Il proteste contre l'armistice en démissionnant.

Il soutient ses opinions par la plume, donnant des articles à la « Revue de philosophie positive », car Littré fut son maître, et Laffitte est son ami. Et c'est en appliquant les préceptes de Comte, « un guide sûr, dit-il, qui ne trompe jamais », qu'il définit (en 1875) les *Conditions de gouvernement en France*, dans un gros livre rempli d'idées et singulièrement clairvoyant.

Dans le même esprit, il écrit encore : *Danton et la Politique contemporaine* (1877), *le Transformisme devant l'Académie des sciences morales et politiques et devant la philosophie politique* (1878). Quelques années plus tard suivront : *la Situation actuelle et le Régime parlementaire* (1883) et *une Page d'histoire : Danton et les Massacres de Septembre* (1885).

En 1878, il est maire de La Tour-du-Pin et, en 1879, nous le trouvons chef de cabinet du ministre de la justice, Le Royer. Dès lors, les charges, les honneurs se succèdent. La seule année 1880 le voit, en février conseiller d'Etat, en août conseiller général du canton de La Tour-du-Pin, en décembre député de l'arrondissement, remplaçant Ferdinand Reymond, décédé. Il appartiendra au Parlement jusqu'à sa mort.

Au Palais-Bourbon, il s'assoit parmi les membres de l'Union républicaine, c'est-à-dire près de Gambetta. Avec ce groupe, dont il devait devenir le président très actif, il soutient la politique « opportuniste ». Il débute par une intervention dans le débat sur les syndicats professionnels, fait rejeter une proposition d'autonomie communale de Paris, combat le boulangisme. Tenace, il présente à quatre législatures successives une proposition tendant à autoriser les conseils municipaux à substituer aux journées de prestation des centimes additionnels au principal des quatre contributions directes. Il en obtient enfin l'adoption par la Chambre.



Antonin Dubost. (Phot. Manuel.)

On lui confie de nombreux rapports : crédits pour l'expédition tunisienne, organisation du protectorat en Tunisie, responsabilité civile des ministres, convention avec les Etats-Unis pour la réparation de dommages respectifs, traité de commerce et d'amitié avec la Chine, composition du conseil d'Etat, privilège de la Banque de France, etc.

En 1884, il entre à la commission du budget, au nom de laquelle il examine les crédits de l'instruction publique, de l'intérieur, des affaires étrangères, avant de recevoir, en avril 1893, la lourde charge du rapport général d'un budget qui, depuis plusieurs mois, mettait en opposition les deux Assemblées, avait déjà usé deux rapporteurs généraux et avait amené une crise ministérielle.

Il la dépose bientôt pour entrer, le 3 décembre 1893, dans le cabinet Casimir-Perier, comme ministre de la justice et des cultes. Mentionnons que, cette même année, il avait été élu président du conseil général de l'Isère.

Il reste place Vendôme jusqu'au 30 mai 1894, marquant son court passage par l'application des lois contre les anarchistes et par la présentation, à côté de réformes d'une portée plus restreinte, d'un projet de revision du Code de procédure civile, sur lequel la Chambre, d'ailleurs, ne statua pas.

Au renouvellement sénatorial du 3 janvier 1897, il est envoyé par son département à la Haute Assemblée. Il s'inscrit aux groupes de l' « Union républicaine » et de la « Gauche républicaine ». Dans les dernières années, il adhérera, en outre, au groupe de la « Gauche démocratique ». S'il se préoccupe de la politique générale et prend part à la fondation d'un nouveau parti, l' « Alliance républicaine démocratique », il dirige particulièrement son étude vers les questions financières. Dès 1898, membre de la Commission des finances, il en devient, en 1900, le rapporteur général. Il ne cesse de préconiser une politique fiscale d'ordre et d'économie, principalement dans le domaine industriel de l'Etat. Il conserve cette charge jusqu'en 1906, où ses collègues le choisissent pour succéder à Fallières, élu président de la République, comme président du Sénat.

Sa première allocution mérite d'être retenue, parce qu'il y formule son programme politique : bon ordre financier, sauvegarde économique, sans lesquels on ne saurait réaliser les larges réformes sociales nécessaires ; prendre pour guides la raison et la science ; ne conserver du passé que ce qui est vivant et rompre résolument avec ce qui est caduc.

Il dirige les travaux avec une autorité qui parfois revêt une certaine rudesse de manières, mais qui sait s'imposer, et avec une conscience à laquelle chacun rend hommage. Il les dirigera pendant quatorze ans.

En 1913, il songe un instant à l'Elysée. A la réunion préparatoire que les gauches tiennent au Sénat, il recueille 107 voix et se désiste en faveur de Pams.

Président de la guerre, il lui échoit de traduire en séance ou dans des conversations avec les hommes au pouvoir les sentiments de la Haute Assemblée. Ce sont toujours des paroles de confiance et d'énergie

patriotique qu'il fait entendre. Son optimisme est inébranlable, même aux heures les plus critiques, et on sait qu'il se résigna avec peine à l'exode vers Bordeaux.

Le 15 janvier 1920, il descendait du fauteuil présidentiel, où il était remplacé par Léon Bourgeois. Cet échec lui avait été sensible.

Il avait repris sa place dans les travées, au centre gauche, assidu aux séances et dans les commissions, cherchant une solution au difficile problème financier — solution qu'il entrevoyait dans des ententes interalliées — et hôte fidèle de la Bibliothèque sénatoriale. Il avait toujours été grand liseur, principalement d'ouvrages d'économie et d'histoire, et aussi de philosophie, car les recherches spéculatives n'avaient cessé de le passionner. Dans la vie privée, il était, assurent ses familiers, simple et bon. Il a été inhumé à La Tour-du-Pin, dont il était resté maire. — Gustave Hirschfeld.

France. Histoire politique contemporaine (*suite*). *Ministère Painlevé* (*12 septembre-13 novembre 1917*). Les socialistes avaient refusé de faire partie d'un cabinet Ribot. Ils ne voulurent pas davantage être représentés dans le ministère que constitua Painlevé, le 12 septembre 1917, non seulement parce que Ribot y figurait, mais encore parce que, d'après eux, il n'était pas composé de manière à donner aux efforts du pays une impulsion suffisamment vigoureuse; néanmoins, ils lui prêteraient leur concours, si, l'ayant vu à l'œuvre, il prenait les mesures d'ordre militaire et économique les plus favorables à la victoire, s'il sauvegardait les « libertés publiques et ouvrières, qui ne sauraient être menacées par de fausses interprétations des nécessités de la Défense nationale », s'il proscrivait les méthodes de diplomatie secrète et maintenait les buts de guerre des Alliés « dans les limites des revendications du droit ». Quelques membres du parti avaient combattu, en considération des circonstances, la thèse des abstentionnistes.

Des cinq radicaux-socialistes qui s'étaient engagés à entrer dans le cabinet Painlevé, un seul, René Renoult, se soumit à l'ordre du jour voté par la fraction de leur groupe présidée par Caillaux et se retira; les autres déclarèrent qu'ayant donné leur parole, ils ne pouvaient la retirer.

A vrai dire, le nouveau ministère n'était ni plus ni moins « avancé » que les précédents; mais, depuis les refus des passeports pour le congrès de Stockholm, l'opposition qui s'était formée à l'extrême gauche allait s'accentuant; et, en dehors du Parlement, la C. G. T. dénonçait à la « classe ouvrière » le péril couru, suivant elle, par les réformes sociales et même par la République démocratique.

Les portefeuilles furent ainsi répartis dans le ministère du 12 septembre 1917 :

Présidence du Conseil et Guerre	Paul Painlevé.
Ministres d'Etat membres du Comité de Guerre	Louis Barthou. Léon Bourgeois. Paul Doumer. Jean Dupuy.
Justice	Raoul Péret.
Affaires étrangères	Alexandre Ribot.
Intérieur	T. Steeg.
Finances	L.-L. Klotz.
Marine	Charles Chaumet.
Instruction publique et Beaux-Arts	Daniel Vincent.
Travaux publics et Transports	Albert Claveille
Ravitaillement général	Maurice Long.
Commerce, Industrie, Postes et Télégraphes	E. Clémentel.
Agriculture	Fernand David.
Colonies	René Besnard.
Travail et Prévoyance sociale	Renard.
Armement et Fabrications de guerre	Louis Loucheur.

Sous-secrétaires d'Etat :

Guerre (administration générale de l'armée)	Mourier.
Service de santé	Justin Godart.
Invention, études et expériences techniques intéressant la défense nationale	Jules-Louis Breton.
Aéronautique militaire	J.-L. Dumesnil.
Contentieux et pensions	Pierre Masse.
Affaires étrangères (blocus)	Albert Métin.
Intérieur	Victor Peytral.
Finances	Bourély.
Instruction publique et Beaux-Arts	Albert Dalimier.
Commerce	De Monzie.
Transports maritimes et marine marchande	Paul Morel.

Le 27 septembre 1917, à son retour d'une mission en Amérique, Franklin-Bouillon fut nommé ministre d'Etat.

Le 23 octobre 1917, Louis Barthou remplaça Ribot aux Affaires étrangères, avec Albert Métin comme sous-secrétaire d'Etat chargé des services du blocus.

La déclaration ministérielle du 18 septembre fut approuvée, le lendemain, à l'unanimité de 368 votants (ordre du jour Paul Laffont), mais 131 députés s'abstinrent, dont 86 socialistes unifiés, 23 radicaux-socialistes, 8 républicains socialistes. Le gouvernement faisait ressortir avec raison que la résistance morale de la nation deviendrait de plus en plus l'élément essentiel de la victoire et que la main de la loi devait donc s'abattre sans faiblesse sur quiconque secondait l'action de l'ennemi dans son offensive contre cette résistance morale. Des instructions judiciaires étaient ouvertes; elles suivraient leur cours, et ni les manœuvres de l'étranger, ni les défaillances individuelles ne nous détourneraient de notre résolution de vaincre. Les revendications de la France n'avaient rien d'impérialiste : indépendantes du sort des batailles, elles s'inspiraient des plus pures traditions de notre race, et là était le « secret de cette discipline dans la liberté qui s'oppose victorieusement à la féroce brutalité du militarisme allemand ».

La défense nationale étant un bloc, les problèmes solidaires qu'elle comporte ne sauraient recevoir une solution isolée ; on ne peut les résoudre que « par un vaste effort de coordination et de synthèse qui, comparant les besoins et les possibilités, sache accroître les productions, imposer les restrictions indispensables, arrêter la spéculation et la hausse des prix, en mettant à la disposition de la nation elle-même toutes les ressources qu'elle renferme ». L'unité entre les services serait maintenue au moyen de deux comités :

1° Le *Comité de guerre*, composé du président du conseil, ministre de la guerre, des ministres des affaires étrangères, de la marine, de l'armement, des ministres d'Etat. Les chefs d'état-major général de la guerre et de la marine (général Foch et vice-amiral de Bon) siégeraient au comité avec voix consultative;

2° Le *Conseil économique*, présidé par le ministre d'Etat Paul Doumer et composé des ministres du commerce, de l'agriculture, des colonies, des transports, de l'armement, du ravitaillement. — Le ministre des finances prendrait part aux délibérations des deux comités intéressant son département.

La déclaration ministérielle faisait allusion soit à certaines imprudences ou défaillances individuelles, soit à des campagnes de presse ou à des tractations ayant pour objet d'obscurcir la conscience nationale et de la familiariser avec l'idée de hâter la fin de la guerre par la conclusion d'une paix blanche. Si, dans l'affaire Paix-Séailles, les juges ne puniront qu'une divulgation irrégulière de documents relatifs à l'armée d'Orient, c'est pour intelligences ou pour commerce avec l'ennemi que furent ouvertes, en 1917, plusieurs informations judiciaires : affaire du *Bonnet Rouge*, affaire Bolo, affaire Turmel, affaire Lenoir-Desouches-Humbert. (V. *Lar. Mens.*, 1918, p. 467, 549, 566, et 1920, p. 17.)

Paul Painlevé.

Le 4 octobre, la Chambre discuta les interpellations Poncet et Peyroux sur l'affaire Bolo et l'interpellation Malvy sur les mesures que comptait prendre le gouvernement « pour assurer l'œuvre de la justice dans le calme et la sérénité nécessaires à la défense nationale ». Le président de la République avait reçu de Léon Daudet, directeur de l'*Action française*, une lettre où l'ancien ministre de l'intérieur, membre du comité de guerre, déjà pris à partie par Clemenceau au Sénat le 22 juillet 1917, était accusé de trahir depuis trois ans la défense nationale, de faire renseigner l'Allemagne sur nos projets militaires ou diplomatiques, de n'être pas étranger aux mutineries collectives qui avaient suivi l'échec de l'offensive de l'Aisne. Malvy s'éleva avec une véhémente indignation contre ces accusations. Quant au gouvernement, il ne pouvait qu'assurer la Chambre de sa volonté de laisser la justice accomplir son œuvre sans faiblesse, que protester qu'il n'avait pas eu besoin de « polémique de guerre civile » pour faire son devoir. Par 335 voix contre 118, la priorité fut refusée à l'ordre du jour que présenta Marius Moutet au nom du parti socialiste, et l'ordre du jour de confiance laissant au gouvernement le soin de faire la lumière, conformément à la loi, sur les accusations formulées, réunit l'unanimité des 341 votants. Les abstentions continuaient d'être nombreuses.

Le 16 octobre, le président du conseil communiqua à la presse une note par laquelle il annonçait le résultat négatif de l'enquête à laquelle il venait d'être procédé. L'incident fut, le même jour, porté à la tribune de la Chambre par Jules Delahaye, et Painlevé fut amené à raconter la conversation qu'il avait eue dans son cabinet, avec le directeur de l'*Action française*, en présence du ministre Steeg, successeur de Malvy au ministère de l'intérieur.

L'attention du Parlement fut, d'autre part, appelée sur les manœuvres diplomatiques du gouvernement allemand et sur la nécessité de rompre le réseau d'intrigues que les agents du kaiser tissaient autour des belligérants et des neutres. Tel fut l'objet d'une interpellation développée le 12 octobre par le président de la commission des affaires extérieures de la Chambre des députés, Georges Leygues, qui regrettait que notre personnel diplomatique ne se fût pas adapté aux conditions de la guerre, alors que « les peuples ne figurent plus, comme le chœur antique, au second plan de l'action », mais « occupent le devant de la scène ». Les diplomates agissent sur les milieux qui détiennent le pouvoir et sur ceux dont le pouvoir émane ; leur rôle est donc capital, et ils avaient le tort de ne pas vivre assez de la vie universelle, de ne pas sentir ou de sentir trop tard les grands courants d'opinion. Dans les guerres de longue durée, l'effort politique égale l'effort militaire, et « ce sont les gouvernements autant que les armées qui conduisent les peuples à la défaite ou à la victoire ». Sans contester que notre diplomatie eût besoin d'évoluer dans le domaine économique, d'être réformée dans son esprit, sans se refuser par ailleurs à condamner les tractations « mystérieuses, équivoques et louches », Aristide Briand, en sa qualité d'ancien ministre des affaires étrangères, tint à proclamer le mérite des hommes qui avaient défendu nos intérêts extérieurs ; il déclara que, le jour où un pays, si moderne fût-il, annoncerait à la face du monde que sa diplomatie se ferait sur la place publique, sa tâche serait d'autant plus aisée qu'il serait exposé à n'avoir plus de diplomatie du tout. Son successeur au Quai-d'Orsay, Alexandre Ribot, approuva la thèse de l'interpellateur, à savoir que la diplomatie et les armes ne se séparaient pas en temps de guerre et, examinant la situation générale, il rappela que l'Allemagne, ne pouvant vaincre par la force, n'avait plus que l'espoir de diviser les Alliés.

Hier (dit-il), c'est l'Autriche qui se déclarait disposée à faire la paix et à satisfaire nos désirs, mais qui laissait volontairement de côté l'Italie, sachant que, si nous écoutions ses paroles fallacieuses, l'Italie, demain, reprenait sa liberté et devenait l'adversaire de la France, qui l'aurait oubliée et trahie.

Nous n'avons pas consenti !

Hier encore, c'était l'Allemagne qui faisait murmurer que, si le gouvernement français voulait engager une conversation directe ou indirecte, nous pourrions espérer qu'on nous restituerait l'Alsace-Lorraine.

Le piège était trop grossier pour qu'on s'y laissât prendre...

Nous nous sommes juré à nous-mêmes de n'écouter aucune proposition de paix sans la communiquer immédiatement à nos alliés; nous ne repoussons aucune ouverture, mais nous ne voulons pas que cela se fasse en quelque sorte en traîtrise pour nous séparer de ceux qui luttent avec nous.

Le baron de Lancken, naguère conseiller à l'ambassade d'Allemagne à Paris, avait tout récemment, par l'intermédiaire d'une personnalité belge, fait savoir à Aristide Briand que le kaiser était tout disposé à lui envoyer un représentant pour lui soumettre des négociations de paix, comportant la restitution de l'Alsace-Lorraine. Les gouvernements alliés, mis au courant, estimèrent déloyales les suggestions du baron de Lancken, et l'affaire n'alla pas plus loin.

C'est de cet incident qu'entendait parler le ministre des affaires étrangères, qui s'en expliqua, ainsi que Briand, en comité secret. Le gouvernement obtint, le 16 octobre, puis le 19, à la suite d'une interpellation sur sa politique générale, un ordre du jour de confiance ; mais le président du conseil, jugeant néanmoins peu solide la situation du cabinet, remit sa démission au chef de l'Etat, qui ne voulut pas l'accepter ; alors, le ministère tout entier se retira, mais se reconstitua immédiatement, avec les mêmes éléments. Seul, Ribot était éliminé et remplacé par Louis Barthou (23 octobre). Interpellé sur cette modification inexpliquée, le gouvernement réunit 288 voix contre 137, sur 425 votants.

Après la malheureuse affaire de Caporetto (24 octobre 1917), la France envoya des troupes au secours de l'Italie et, sur son insistance, la Grande-Bretagne consentit à fournir quelques contingents. Le président du conseil avait convaincu Lloyd George de la nécessité de constituer un état-major interallié. L'accord intervenu entre les deux ministres (31 octobre) reçut sa forme définitive à Rapallo, où Painlevé et Lloyd George rencontrèrent le président du conseil italien, Orlando, après avoir été reçus par le roi (6 et 7 novembre 1916). Un *conseil supérieur de guerre* interallié, siégeant à Versailles, définirait la politique générale de guerre et les plans généraux des Alliés en les adaptant aux ressources et aux moyens dont ils disposaient. Il comprendrait deux représentants de chaque gouvernement, se réunirait normalement en France au moins une fois par mois et s'appuierait sur un état-major interallié permanent, qui serait à la fois son organe central de renseignements et son conseiller technique. C'était un pas important que la Grande-Bretagne et l'Italie faisaient vers le commandement unique. « La guerre a été prolongée par le particularisme; elle sera abrégée par la solidarité », disait Lloyd George au déjeuner que lui offrait, le 12 novembre, à Paris, notre ministre de la guerre. Le lendemain, Painlevé fit à la Chambre des déclarations que rendait nécessaires la situation générale, si profondément modifiée par le succès de la révolution bolcheviste. Ce n'était pas seulement dans le domaine militaire, c'était aussi dans le domaine économique

que le gouvernement s'était efforcé de réaliser la coordination systématique et, en vertu de l'accord réalisé par la France et l'Angleterre, les pays alliés n'en formeraient plus qu'un seul au point de vue du ravitaillement des denrées.

Ces explications parurent insuffisantes à Abel Ferry, qui déclara que, pour sa part, il ne croyait pas que le gouvernement eût assez d'autorité « pour représenter la France des vivants et la France des morts »; elles le parurent également à Lémeri, qui adjura la Chambre de renverser immédiatement le président du conseil, si elle n'avait pas confiance en lui pour représenter ses vues :

Ces vues, elles se résument, pour quelques amis et moi, dans l'organisation de l'unité effective du commandement pour la concentration des opérations militaires, dans l'unité effective des flottes marchandes alliées qui doivent immédiatement employer tout le tonnage laissé disponible par le ravitaillement des pays intéressés à la constitution de stocks à l'arrière immédiat des armées; elles consistent dans la mise en commun des ressources économiques et financières. Pour défendre ce programme, il nous faut un homme; il nous faut un chef, pour faire prévaloir ces idées à la conférence interalliée qui va s'ouvrir prochainement.

Le cabinet obtint la majorité sur ses déclarations (250 voix contre 192); mais la Chambre, par 277 voix contre 186, lui refusa d'ajourner au 30 novembre la discussion de diverses interpellations relatives à l'attitude du gouvernement au regard des scandales dont s'occupaient la justice ou l'opinion. Et les ministres quittèrent immédiatement la salle des séances (13 novembre 1917). — Jean Desgranges.

Ingres (Exposition). Cette Exposition, organisée au profit des mutilés par l'Association franco-américaine et le défenseur d'Ingres, Henry Lapauze, a eu lieu en mai-juin 1921, dans l'hôtel de la Chambre syndicale de la curiosité, à Paris. Elle nous a donné l'occasion de voir de nombreuses œuvres du maître. On avait fait venir de Liége le portrait de Bonaparte, premier consul; du musée d'Aix-en-Provence, celui du peintre Granet; du musée Ingres, de Montauban, toute une série d'études; d'autres encore du musée d'Orléans, sans parler des nombreux feuillets prêtés par les collectionneurs. On a réuni ainsi une centaine de petits portraits à la mine de plomb. C'est là que le maître excelle. Dès 1810, lors de son séjour à Rome, il est en possession de tous ses moyens. Il a alors trente ans. Il est à la villa Médicis depuis 1806. Il passe de l'étude de David à celle de Flaxman, autant qu'à celle de Raphaël. Heureusement, les nécessités de la vie l'obligent souvent à faire des portraits au crayon. Il fait celui de la *Reine Caroline Murat*, ceux de *M. Linck* et du *baron de Stackelberg* (1817); il fait aussi ceux de quelques camarades, de l'architecte *Provost* (1813), du graveur en médailles *Vatinelle*, du peintre *Jean Alaux* (1818). Il excelle à saisir le caractère dominant des visages, à le traduire d'un trait décisif et justement placé. La force expressive de ce trait est si grande qu'il suffira souvent d'un minimum de modelé pour exprimer toute la forme. A cet égard, le portrait de *Mme Rhode*, de la collection L. Graux, est tout à fait significatif. Parfois, même, il s'en faut de peu que l'artiste ne dépasse le but. Le caractère de ses visages est si marqué qu'on touche à la caricature. Et, pourtant, jamais Ingres ne tombe dans celle-ci. Une juste mesure le retient à temps.

La série du musée de Montauban est particulièrement attachante. Nous trouvons là des portraits familiers : celui de sa mère *Anne Moulet* d'abord, simple, modelé surtout dans le visage et réduit à l'écriture des lignes dans le vêtement et dans les mains; puis ceux de sa première femme *Marie Capelle*, l'un rehaussé de sépia, l'autre traité comme de coutume à la mine de plomb avec une extrême délicatesse, qui n'interdit pas les accents vifs aux bons endroits. Ajoutons à cela des portraits d'hommes : celui de *Victor Schnetz*, l'ancien directeur de l'Académie de France à Rome, et celui de l'avocat *Gilibert*, l'ami du peintre. Le *chevalier Drach*, le portrait de *Mme Leblanc*, celui de *M. Revoil*, sont des œuvres connues de la collection Bonnat. Elles appartiennent toutes à la bonne époque. Car, à partir de 1830, la faculté de caractériste faiblit en Jean-Dominique Ingres. Il ne sait pas moins, mais il sent moins vivement. Le trait est moins imprévu, moins expressif; le modelé plus adouci et plus uniforme. Il y aura encore, cependant, de beaux exemples, comme le crayon de *Mme Viollet le Duc* (1833). Mais, d'une manière générale, à partir de ce moment, le dessin d'Ingres est plus académique. Ses portraits datés de 1840, pour parfaits qu'ils soient, ne vont pas très au delà des portraits de ses élèves ou de ses graveurs, de Calamatta ou de Mercuri. C'est entre 1810 et 1830 que Ingres, s'élevant au grand caractère, approche vraiment des maîtres d'autrefois. Ses bons crayons valent les bons crayons français du XVIe siècle et, parfois même, devant quelques œuvres plus aiguës, on serait tenté d'évoquer des noms plus illustres, comme celui de Pisanello. Sans doute, Ingres reste toujours un peu menu et minutieux; il n'a pas la vision large des grands maîtres, mais le but qu'il se propose est atteint parfaitement. Faire pur et large, tel était son juste désir.



L'Age d'or, tableau d'Ingres (1862). Cette charmante toile nous renseigne sur ce qu'auraient été les grands panneaux entrepris par Ingres en 1844 au château de Dampierre et, dans la suite, abandonnés par lui. (Dans un bocage, sur le gazon fleuri qu'arrose un ruisseau, des groupes harmonieusement disposés de jeunes hommes et de jeunes femmes jouissent du calme bonheur de l'âge d'or.)

Puisque Ingres ne voit pas en peintre, on ne sera pas surpris d'admirer encore son dessin plus que sa peinture, lorsqu'il s'agit de tableaux. Là aussi, le portraitiste l'emporte. Et il l'emporte d'autant plus qu'il s'agit d'une œuvre où la couleur n'a pas un trop grand rôle à jouer. Plus il y a de sobriété dans les tons placés sous les yeux d'Ingres, plus il y a de chances de réussite. C'est le cas pour le portrait de *Gilibert* jeune, ou celui de *Granet*. Pour le premier, le ton des chairs a seul une couleur un peu haute; fond et vêtements sont traités dans des tons sourds, prestement brossés dans une manière qui rappelle encore celle de David. Le portrait de Granet se détache sur un fond de ville; mais, là aussi, tout est de tons modérés : le ciel est obscurci pour laisser tout l'intérêt à la figure. A vrai dire, quelle que soit l'habileté de l'exécution, elle ne cherche pas à se montrer. C'est surtout par le beau modelé puissant que valent les portraits peints d'Ingres. Le trait noyé ici

dans la pâte n'a plus le même accent que sur le papier, mais l'établissement des formes est magnifique. Une reproduction en blanc et noir du portrait de *Mme de Sénonnes* ou de celui de *Mme Devauçay* donne l'impression d'une œuvre sculptée, tant l'artiste s'est merveilleusement emparé de la forme et l'a suivie dans tout son relief, dans tous ses plans.



L'Odalisque à l'esclave, tableau d'Ingres (1842). A droite, une jeune femme à moitié nue est couchée languissamment sur des coussins, les bras croisés derrière la tête ; elle écoute l'esclave en turban qui, assise à gauche, joue de la guitare. Dans le fond de la salle, derrière la balustrade en bois ouvragé, un eunuque noir garde la porte du harem.

L'Exposition actuelle comptait de beaux exemples de ces portraits peints; tels ceux de *M. de Villers*, du *marquis de Pastoret* (1827), du *comte Molé* (1834). Il s'agit là d'œuvres modérées, d'allure simple et classique, dans lesquelles l'auteur a eu soin de mettre en application son principe : « Point de couleur trop ardente... Tombez plutôt dans le gris que dans l'ardent, si vous ne pouvez trouver le ton tout à fait juste. »

Ingres n'a pas toujours suffisamment respecté ce précepte. Souvent il cède au désir d'exprimer fortement le ton local ; il ne recule ni devant les rouges ni devant les bleus éclatants. Pris à part, quelques-uns de ces morceaux sont fort intéressants, et la robe à fleurs de *Mme Moitessier* constitue une curieuse étude de nature morte. Mais, le plus souvent, le désaccord entre les couleurs juxtaposées éclate. C'est que Ingres, comme la plupart, d'ailleurs, de ses contemporains, ne se soumet pas aux lois naturelles. Il regarde chaque objet séparément, sans tenir compte de la lumière ou des reflets. Depuis David, en effet, l'école française avait tout à fait oublié l'art de peindre. Ingres colorie son dessin, mais il ne voit pas nettement les rapports des tons entre eux.



Apothéose d'Homère, tableau d'Ingres (1827 ; musée du Louvre). Devant un temple ionique, Homère siège sur un trône doré ; une déesse s'apprête à déposer une couronne sur sa tête. Au pied du trône sont assises, à gauche l'*Iliade*, vêtue de rouge, à droite l'*Odyssée*, vêtue de vert. Sur les marches sont groupés les grands artistes et les grands poètes ; à gauche Hésiode, Eschyle, Apelle conduisant Raphaël, Virgile, Dante, le Tasse, Corneille, Poussin etc. ; à droite Pindare tenant la lyre, Platon, Socrate, Alexandre portant la cassette qui contient les œuvres d'Homère, Camoens, Racine, Molière, Fénelon, etc.

C'est qu'il y a quelques lois élémentaires qu'un artiste ne peut méconnaître. La lumière qui éclaire toutes les parties d'un même tableau est la même partout, et elle a sa couleur propre : bleutée le matin, dorée le soir. Cette couleur s'impose à tous les objets et leur confère déjà une unité certaine. D'autre part, toute partie qui ne reçoit pas directement la lumière est éclairée par les reflets des objets environnants : ceux-ci viennent donc prêter une partie de leur couleur propre à l'objet voisin.

D'une manière générale, tous les objets sont des miroirs les uns pour les autres, et des miroirs d'autant plus actifs que leur surface est polie. Ces phénomènes naturels expliquent comment les disparates les plus grands s'accordent aisément dans la nature. Ce n'est pas tout. La perspective aérienne vient encore renforcer cette unité en couvrant d'un voile bleu, d'autant plus opaque que les objets sont plus éloignés, tout ce que nous apercevons. A l'horizon, chacun s'en rend compte, toutes les couleurs, toutes les valeurs sont ramenées à un ton gris-bleuté uniforme. Le peintre qui n'observe pas ces lois est nécessairement fort discutable. Trouver le juste équilibre entre la couleur locale et toutes les causes qui viennent la modifier est justement le secret des grands coloristes. Dans l'école française, Chardin en a donné de beaux exemples. Par réaction contre les mièvreries de la fin du XVIIIe siècle, David et son école, en cherchant des exemples dans la sculpture antique, purent raffermir le dessin, mais ils entraînèrent toute la peinture dans un complète décadence. Ingres, continuateur de David, ne peut être rendu responsable d'un défaut général à son époque. Il a fallu les efforts de Delacroix, de Corot surtout et de tous les paysagistes du XIXe siècle, pour nous ramener à l'intelligence des choses de la peinture. Aussi doit-on bien se garder de prendre Ingres au mot quand il dit : « Sur la porte de mon atelier, j'écrirai : « Ecole de dessin », et je ferai des peintres. » Certes, le dessin en blanc et noir est pour l'artiste un indispensable soutien ; mais, dès que le peintre se sert de la couleur, il y a d'autres lois à respecter que Ingres méconnaissait et n'aurait pu enseigner. Là est sa grande faiblesse.

D'ailleurs, même dans les compositions, c'est par le morceau isolé que Ingres peut nous intéresser. Son imagination, en effet, est lente. La scène à représenter ne surgit pas vivement dans son esprit ; c'est par des tâtonnements, par des efforts patients, par une intelligence toujours en éveil que Ingres supplée à ce don qui lui manque, au don de composer. Devant une œuvre comme *l'Odalisque à l'esclave*, de 1842, il faut beaucoup de bonne volonté pour accepter le décor minutieux et disparate, mais le corps de la femme étendue est d'un beau dessin et d'un magnifique modelé. Ingres fut toute sa vie passionnément épris de la grâce féminine. C'est elle qu'il célèbre dans ses nus et dans ses portraits. Il peint, il dessine des amoureuses ; même il ne recule ni devant la niaiserie voluptueuse de l'une ni devant l'effronterie impudique de l'autre. Dans certaines études pour *l'Age d'or*, il essaye de se hausser au grand dessin classique, au dessin raphaélesque et, vraiment, il se montre là tout à fait magistral. Ces détails valent souvent mieux que la composition achevée. Il faut nous remettre dans l'esprit de l'époque, nous rappeler l'influence de Flaxman, pour accepter la maniérisme de telle *Vénus blessée*. Même dans *l'Apothéose d'Homère*, du Louvre, Ingres s'adresse plus à notre intelligence qu'à notre sensibilité et, pour notre compte, nous préférons à ce grand exercice de rhéteur le petit bout de papier de quelques centimètres de côté, sur lequel Ingres a crayonné le portrait de la reine Caroline Murat.

Ce qu'il faut retenir d'Ingres, c'est la qualité de son dessin. Il est facile de relever des inadvertances ou des exagérations; elles tiennent surtout à la préoccupation de l'artiste d'arriver au caractère, et c'est là le principal. Faire exact n'est pas le but; sinon, le photographe l'emporterait souvent sur le dessinateur ; faire vivant et caractéristique est justement ce qui fait le mérite des œuvres d'Ingres. Chez son modèle, il découvre les caractères dominants, et il les exprime sur le papier, dans un langage simple, pur et facilement intelligible. Il s'efforce de trouver la beauté dans la vérité même et de nous la faire entrevoir à l'aide de ce moyen d'expression. Il y a une phrase d'Ingres qu'on devrait rappeler dans

toutes les écoles : « Il ne faut pas essayer d'apprendre le beau caractère, il faut le trouver dans son modèle. » Tous les académismes, qu'ils soient de droite ou de gauche, prétendent justement enseigner une recette de beauté. C'est une recette inutile et qui ne conduit qu'à des œuvres mortes. Qui n'arrive pas à découvrir cette beauté dans la vie ne pourra faire œuvre



Le peintre Granet, par Ingres.

vraiment vivante. Oui, il faut dessiner purement, donner à ses lignes le plus beau rythme, à son modelé la plus grande simplicité, en même temps que la plus parfaite lisibilité. Mais, tant qu'on n'arrive pas à voir soi-même dans la nature les éléments de ce rythme, on n'est pas un véritable artiste. C'est là la plus précieuse leçon d'Ingres, qui combattit si sou-



Ingres, par lui-même, à 22 ans.

vent l'académisme. Elle est bien loin d'être entendue. Les uns s'imaginent trouver chez lui un code de beauté géométrique ; les autres, naïvement, pensent que son mérite tient à l'apparence finie de ses œuvres ; ils ne s'aperçoivent pas que ce fini correspond à une expression précise de la forme et qu'il n'est rien sans cette expression. L'exemple d'Ingres est donc à la fois précieux et redoutable ; sa leçon est dans sa fidélité à l'observation de la vie et non dans sa pratique. Ingres est, certes, un maître, que l'Exposition récente nous a permis d'admirer à nouveau, mais qu'il serait fort dangereux d'imiter à la lettre. — Tristan Klingsor.

La Barre (le Procès du chevalier de), par Marc Chassaigne (1 vol. in-8°). — De tous les grands procès du XVIIIe siècle, celui du chevalier de La Barre est un des plus célèbres : il est aussi l'un des moins connus. L'origine s'en doit chercher dans la mutilation du crucifix du Pont-Neuf d'Abbeville, qui fut découverte au matin du 9 août 1765 et provoqua dans la petite cité une singulière émotion. Un mois plus tard, une cérémonie expiatoire, présidée par l'évêque d'Amiens, réunissait tout le peuple dans une amende honorable, cependant que se poursuivait l'instruction criminelle contre les auteurs inconnus de l'attentat. Il est à remarquer que le jugement de condamnation du chevalier de La Barre ne devait pas mettre à sa charge la mutilation du crucifix d'Abbeville, mais il n'est pas moins vrai que c'est au cours de cette instruction criminelle que son nom fut prononcé pour la première fois devant la justice et bientôt retenu pour d'autres griefs de blasphèmes et d'impiétés.

François-Jean Lefebvre, chevalier de La Barre, était né en 1745, d'une famille qui ne manquait pas d'éclat dans ses alliances, mais qui, au milieu du XVIIIe siècle, était tombée dans une triste décadence. L'enfant grandit dans le dénuement, orphelin de bonne heure, privé de tendresse, d'éducation et d'instruction, bientôt recueilli par sa cousine, Mme Feydeau, abbesse de l'abbaye de Willancourt à Abbeville : celle-ci se montrait plus grande dame que religieuse, aimait le monde, recevait volontiers et, incapable d'exercer sur son jeune parent une bienfaisante influence, le laissait se lier avec tout ce qu'Abbeville comptait de libertins et de dépravés.

Avec un noble souci de la vérité historique, uni à un grand art, Marc Chassaigne a fait revivre la société qui s'agitait dans Abbeville en 1765. Cette résurrection des intrigues provinciales, des rivalités de notables, des querelles de gentilshommes et de conseillers n'est pas seulement pittoresque : elle est extrêmement précieuse pour nous faire connaître les acteurs qui allaient jouer un rôle essentiel dans le drame tragique qui se clôt par l'exécution du chevalier.

Il n'est pas douteux que des rancunes personnelles furent à l'origine de son procès ; il n'est pas moins certain que, par sa conduite et ses propos, il ne prêtât le flanc à ses adversaires. Triste figure, au fond, que celle de ce précoce dépravé ! Sans vouloir déterminer la part de responsabilité qui incombe à cet adolescent, sevré de traditions, d'exemples et de conseils, on est déconcerté de le connaître fervent de l'obscénité et monomane du sacrilège. Esprit dévoyé, âme corrompue, il fut, en somme, un gamin perverti. Son plus joyeux passe-temps était la profanation des choses saintes, à quoi il se plaisait d'ajouter le scandale de ses camarades ; ses conversations s'émaillaient à plaisir d'ordures et de blasphèmes ; pour livres de chevet, il conservait, avec une prédilection marquée, ces ouvrages « horribles pour l'obscénité », dont Marc Chassaigne nous rappelle les titres fameux et au milieu desquels s'était égaré le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, qu'il avait peu lu, qu'il était incapable de comprendre et qui, pourtant, devait être seul retenu par le Parlement pour être brûlé sur le bûcher d'Abbeville avec le chevalier de La Barre.

Celui-ci avait pour intimes Gaillard d'Etallonde, un autre fanfaron du vice, qui le dépassait peut-être par la corruption et dont l'influence avait été néfaste, et le petit Moisnel, enfant timide, mais influençable. Des histoires fâcheuses couraient sur leur compte. On parlait vaguement de profanations d'hosties et de crucifix de plâtre ; on savait plus pertinemment que les trois jeunes gens étaient passés devant une procession du saint-sacrement sans se découvrir. Leur impiété était notoire : elle méritait d'être punie, et, puisque l'on ne pouvait connaître avec certitude les auteurs de la mutilation du crucifix du Pont-Neuf, on allait chercher un dérivatif dans une information nouvelle, qui aboutit à une ordonnance de prise de corps des trois amis.

D'Etallonde parvint à s'enfuir ; Moisnel fut vite saisi, et La Barre, qui s'était éloigné, ne tarda pas à être rejoint. Il était poursuivi par la haine secrète d'un certain M. de Belleval, dont Marc Chassaigne a



Monument du chevalier de La Barre, inauguré à Paris le 3 septembre 1905 par la Fédération de la libre pensée, en bordure de la rue Lamarck, juste devant le porche de la basilique du Sacré-Cœur. (La statue, œuvre du sculpteur Armand Bloch, représente le chevalier attaché au poteau. — Phot. Lévy.

minutieusement étudié le rôle obscur et qui paraît avoir été le mauvais génie de toute cette affaire. Un nom plus apparent la domine : celui de M. Duval de Soicourt, magistrat au présidial d'Abbeville, qui conduisit l'instruction et signa la condamnation du chevalier de La Barre. De l'instruction un point essentiel est à retenir : à savoir la jonction de la procédure du sacrilège du Pont-Neuf et celle des impiétés reprochées à La Barre et à ses complices. Bien que les deux instances eussent dû demeurer distinctes, puisque La Barre devait être écarté des inculpations de la première, elles furent jointes par suite de la connexité de certains faits, de l'identité de plusieurs témoins et des réponses complexes des prévenus. Si d'Etallonde fut seul convaincu du crime de sacrilège du Pont-Neuf et condamné à ce titre par contumace, ses co-inculpés supportèrent les graves conséquences qui résultaient de la liaison du procès d'impiété au procès de sacrilège : c'est elle, en somme, qui a permis de prononcer contre La Barre la peine prévue pour le sacrilège, alors que les motifs du jugement ne comprennent que des impiétés.

Dès l'arrestation du chevalier, l'abbesse de Willancourt, soucieuse de défendre celui en qui elle avait peut-être raison de ne voir qu'un pitoyable étourdi, se mit en campagne pour faire intervenir en sa



L'Excommunication de Robert le Pieux, tableau de Jean-Paul Laurens (1875). — Le roi de France Robert avait épousé Berthe, veuve du comte de Blois, dont il avait tenu précédemment un enfant sur les fonts baptismaux, et avec laquelle il avait ainsi contracté une parenté religieuse. Il fut, de ce fait, excommunié par l'Église. La sentence vient d'être solennellement prononcée, dans la grande salle du palais. Sur les dalles, au pied du trône, fume et expire le cierge pascal, arraché de son massif chandelier de cuivre : symbole de la vie spirituelle qui s'est éteinte dans l'âme du condamné. Le légat du pape et ses acolytes se retirent et vont disparaître sous l'arcade d'une grande porte romane. Le silence, le vide, la mort se font autour des excommuniés. Les vastes proportions de la salle font mieux ressortir encore l'isolement des coupables. Le roi, frappé de stupeur, a laissé choir son sceptre et courbe son front humilié. Dans son œil hagard, dans son attitude affaissée, il y a sans doute plus d'épouvante que de repentir. Déjà il ne prend plus garde à la pauvre reine qui se cramponne à lui, l'enlace avec toute la tendresse de l'amour, avec toute l'énergie du désespoir. Cette composition dramatique est une des plus belles créations de l'artiste. A de fortes et austères conceptions elle joint une exécution sobre, simple, claire et expressive. — Phot. Braun.

faveur les plus hautes influences. Elle écrivit à son parent, le président d'Ormesson, qui s'adressa lui-même au procureur général Joly de Fleury. Les démarches se succédèrent. Le président se montra d'abord porté à l'indulgence pour les sottises du jeune La Barre. Il semble que ses dispositions aient été quelque peu modifiées par ses entretiens avec ses collègues du Parlement : ceux-ci se révélaient déjà impatients d affirmer leur zèle religieux pour compenser leurs luttes ardentes contre les jésuites et le clergé de France. A la suite d'un nouveau plaidoyer de l'abbesse, le président d'Ormesson tenta d'apitoyer encore le procureur général. Ce fut en vain. L'affaire était lancée; elle allait se continuer implacablement par la force acquise.

La procédure d'Abbeville a été conservée. Elle a été très scrupuleusement étudiée par Marc Chassaigne. Il faut lire dans son livre les détails et les incidents qu'il rapporte avec une impartialité et une minutie fort louables. Le début de l'information remontait au 10 août 1765, date de la plainte formée par M. Hecquet, procureur du roi : elle se clôt le 28 février 1766 par le jugement de condamnation de Gaillard d'Etallonde, contumax, et du chevalier de La Barre.

L'affaire fut portée au Parlement de Paris, où elle ne traîna pas en longueur. Dès le 4 juin de la même année, un arrêt signé du président de Maupeou confirmait la sentence des premiers juges. Mais, s'il est aisé de suivre sur les documents mêmes la procédure du présidial d Abbeville, il n'en est pas de même de celle du Parlement, dont les dossiers font défaut. Ce qui est intéressant à noter, c'est l'intervention pressante de l'évêque d'Amiens, M. de La Motte, auprès de Louis XV, pour obtenir la grâce du malheureux chevalier. Ses lettres subsistent : elles témoignent de la sincérité et de l'ardeur de ses démarches en faveur des condamnés. On comptait beaucoup sur leur succès, car le crédit du vieux prélat était grand à la cour. Le président d'Ormesson, de son côté, s'employait auprès du procureur général Joly de Fleury, pour obtenir un sursis à l'exécution. M. de Maupeou travaillait en sens inverse, et ce fut lui qui l'emporta sur l'évêque d'Amiens. Le roi, circonvenu, fut, contre toute attente, inexorable.

C'est le 1er juillet 1766 que le chevalier de La Barre subit à Abbeville un supplice que Marc Chassaigne a raconté avec une émotion partagée par le lecteur. Soumis dès cinq heures du matin à la question ordinaire, le chevalier fut conduit, à cinq heures du soir, devant l'église Saint-Wulfran, où il fit amende honorable, et sur le marché du blé, où il fut décapité : à six heures et demie, on alluma le bûcher qui consuma le corps du supplicié, dont les cendres, retirées du milieu des dernières braises, furent, au cours de la nuit, jetées au vent.

S'il vécut mal, La Barre sut bien mourir. Il mourut avec un noble courage et une souriante élégance. Il avait vingt ans. Comment se défendre d'une instinctive sympathie pour tant de jeunesse brillante et de grâce suprême ? Mais il y a loin de cette sympathie à l'exaltation du condamné, dont trop longtemps on a voulu faire un héros et un martyr.

Il ne fut ni l'un ni l'autre. Nous avons rappelé son culte de l'obscénité et sa manie du sacrilège : grand enfant vicieux, rien en lui n'émerge de ce qui fait le héros. D'autre part, de quoi eût-il pu être martyr ? Il n'avait ni conviction, ni idéal, étant naturellement incapable de pensée profonde. L'irréligion n'était chez lui qu'une forme de l'ignorance, et son impiété s'alimentait plus volontiers aux sources grivoises du XVIIIe siècle qu'aux ouvrages des philosophes. De ce qu'un exemplaire du *Dictionnaire philosophique* fut découvert dans un rayon négligé de sa bibliothèque et partagea son bûcher, il ne faut pas inférer qu'il fut un disciple de Voltaire. Son esprit ne pouvait se hausser au niveau du patriarche de Ferney.

Tout cela, Marc Chassaigne l'a mis en lumière avec beaucoup de force et d'habileté. En reconstituant la physionomie du chevalier de La Barre, il a détruit la légende et, par suite, servi l'histoire. Il l'a servie encore en réfutant l opinion trop communément admise que La Barre fut une victime de l'Eglise et ne trouva de défenseur qu'en Voltaire. Textes en mains, suivant au jour le jour les péripéties de la procédure, nous voyons que, si la première intervention en faveur du jeune prévenu est due à sa parente, l'abbesse de Willancourt, qui, malgré sa mondanité, était une femme d'église, les démarches les plus pressantes et les plus autorisées eurent pour auteur le saint évêque d'Amiens, M. de La Motte, qui sut intéresser à sa cause le clergé de France. Ce point est désormais irréfutable.

Le chevalier de La Barre fut une victime du Parlement et de l'esprit qui animait alors ce grand corps. C'était au lendemain de la suppression des jésuites et au cours même de la lutte avec les assemblées du clergé. A mesure qu'il empiétait, par ses mesures judiciaires, sur la puissance ecclésiastique et accentuait son hostilité à l'égard de l'épiscopat, le Parlement, attentif à l'opinion de la France, demeurée chrétienne, éprouvait le besoin d'affirmer son zèle pour la religion par des sentences contre l'impiété. On peut dire que la condamnation du chevalier de La Barre fut inspirée, en fin de compte, par un opportunisme politique et une surenchère d'orthodoxie.

Que Voltaire ait, dix ans après le supplice d'Abbeville, pris la défense de La Barre et d'Etallonde, c'est un point acquis à l'histoire. Il trouva dans cette affaire déjà vieille un thème facile à sarcasmes contre le Parlement et les gens de robe. Il est piquant de lire ses lettres et mémoires, en les confrontant avec les pièces du procès : on y peut découvrir de l'esprit, mais on y cherche en vain les éléments d'une information sûre. D'ailleurs, là n'est pas l'intérêt de l'intervention de Voltaire. Ce qu'il y a d'essentiel à noter, c'est que le philosophe, chargé lui-même dans la procédure, se montra dès l'abord particulièrement hostile aux étourdis qui l'avaient si légèrement compromis. Il ne se découvrit en leur faveur que lorsque le temps eut fait son œuvre d'apaisement et que tout risque lui parut écarté ; mais, dans les jours qui précédèrent et suivirent l'exécution du chevalier, le philosophe écrivait à tous ses amis des lettres destinées à être communiquées aux personnages officiels, pour désavouer ce pauvre jeune homme, qu'il traitait de fou et d'écervelé.

Nous avons désormais sur le procès du chevalier de La Barre un livre qui est un livre d'histoire sereine. Trop longtemps, les partis se sont disputé cette mémoire et ont fait de la victime d'Abbeville un prétexte à d'ardentes querelles. Il est heureux que cette question soit résolue avec une si lumineuse clarté. Peut-être, la découverte de pièces nouvelles viendra-t-elle préciser quelques points de détail encore incertains : mais, quels que soient les documents qui viennent compléter ceux qu'a exhumés et utilisés Marc Chassaigne, ils ne sauraient infirmer la conclusion à laquelle on est naturellement conduit en suivant, grâce à la procédure d'Abbeville et au dossier Joly de Fleury, les étapes de cette célèbre et pénible affaire. — B. Combes de Patris.

Laurens (Jean-Paul), peintre français, né à Fourquevaux (Haute-Garonne) le 30 mars 1838, mort à Paris le 23 mars 1921. Il débuta en 1863 au Salon des artistes français avec *la Mort de Caton d'Utique*, qui lui fit obtenir une mention honorable. Il donna ensuite *la Mort de Tibère, Hamlet, Jésus chassé de la synagogue* (1870), *le Pape Formose* et *la Mort du duc d'Enghien* (1872), qui lui valut une première médaille. Il avait alors trente-quatre ans. Dès lors, son art était fixé. Jean-Paul Laurens va être définitivement un peintre d'histoire et, cependant, ce dernier tableau avait failli être détruit. Il avait été peint en 1871. Or une bombe était tombée, pendant la Commune, dans la cour de l'immeuble où habitait l'artiste.

Jean-Paul Laurens avait été à Paris l'élève de Léon Cogniet. Il avait été envoyé à l'Ecole des beaux-arts par son département, qui lui assurait pour trois ans une bourse de quinze cents francs. C'est un événement commun. Mais les débuts de l'artiste furent moins ordinaires et plus pittoresques. Dans le petit pays de Fourquevaux, sur la route de Villefranche de Lauraguais, son père était charron. Vint à passer une troupe de peintres ambulants qui, avec la protection de l'évêque, remettaient en état les décorations des églises. Jean-Paul, passionné de dessin, obtint de son père d'être mis en apprentissage avec la troupe. A dire vrai, les peintres italiens n'étaient que de grossiers peintres d'ornements et, près de son premier maître, Pédoya, l'apprenti n'apprit guère qu'à broyer les couleurs, faire des courses et connaître la dureté du sort sous forme de taloches généreusement distribuées. De guerre lasse, il s'enfuit un jour jusqu'à Toulouse, où résidait un de ses oncles. Après avoir subi l'inévitable sermon, il fut, grâce à l'intervention du peintre Denis, ancien élève d'Ingres, mis à l'Ecole des arts de Toulouse, dans la classe de Villemsems. Ce fut la fin de ses tribulations. Dans la famille de son professeur, le jeune élève reçut l'accueil le plus intime; il fut élevé près de celle qui devait plus tard devenir sa femme. Il reçut là ses premières notions de culture générale et commença à se passionner pour les histoires du passé. Ce picaresque début, qu'on a supposé être celui de beaucoup de peintres, pour une fois, fut non pas imaginaire, mais vrai : c'est lui qui a inspiré le *Roman d'un peintre*, de Ferdinand Fabre, dans lequel les aventures de Jean-Paul Laurens ont été relatées, un peu enjolivées, et dans lequel les Pédoya sont devenus les Buccaferrata.



L'Etat-major autrichien devant le corps de Marceau, tableau de Jean-Paul Laurens (1877). — Le jeune héros vient d'être tué. Il est mort au champ d'honneur, à vingt-sept ans, après une carrière brillante et pure. Il est couché sur un lit improvisé, le visage blême, le corps vêtu de l'uniforme, la main tenant encore la poignée de son sabre. A sa droite sont trois soldats de l'armée de Sambre-et-Meuse ; entre autres, un fidèle compagnon de Marceau, assis et pleurant. Par une porte ouverte au fond, on voit entrer les officiers de l'état-major autrichien, les ennemis de la veille, devenus graves, respectueux, émus devant la glorieuse victime qu'ils saluent. J.-P. Laurens a étudié avec un soin extrême les physionomies de ces visiteurs. Marceau porte un uniforme vert ; il est étendu sur un manteau rouge et sur une couverture d'étoffe à ramages. Les têtes et les accessoires sont peints de main de maître ; l'artiste, toujours amoureux de l'exactitude, est constamment guidé par cette préoccupation, qui consiste à rechercher la poésie dans la prose.

Avec *la Mort du duc d'Enghien*, Jean-Paul Laurens connaissait la notoriété. *Saint Bruno recevant les présents du duc de Calabre* et surtout *l'Interdit* (1875) confirmèrent son succès. *L'Etat-major autrichien devant le corps de Marceau* (1877) lui valut la médaille d'honneur. Il va sans dire que Jean-Paul Laurens a été un lecteur passionné des historiens. Montesquieu et Tacite l'ont d'abord ému, puis il s'est intéressé à Augustin Thierry, dont il a illustré les *Récits des temps mérovingiens*. La parenté entre les deux hommes, l'historien et le peintre, est certaine. Comme Augustin Thierry, Jean-Paul Laurens possède le don de faire revivre les figures du passé. A vrai dire, il les retrouve dans la vie contemporaine : ce sont nos gestes, nos passions, nos pensées qui servent d'appui aux peintres d'histoire.



Jean-Paul Laurens. (Phot. Manuel.)

Ce qui le trouble dans la vie d'autrefois, c'est ce qui correspond justement à ce qu'il a de profondément sensible, à tout l'héritage ancestral qu'il porte en lui. Jean-Paul Laurens conserve, d'ailleurs, dans sa recherche un souci rare de connaître. Il s'intéresse aux faits et gestes de ses héros, aux moindres détails de leur vie et, naturellement, au décor dans lequel ils se meuvent et aux costumes dont ils se parent. C'était un curieux; rien de ce qui peut être véridique ne le laissait indifférent. Il croyait, et avec raison, que la justesse de tous les détails contribue à l'illusion de la vérité.

Il n'y a pas que cela. Cette étude si nécessaire ne serait pourtant pas suffisante. Ce qui fait l'intérêt des compositions de Jean-Paul Laurens, c'est que l'artiste s'est véritablement mêlé au passé, qu'il en a senti la forte poésie. Dans ces temps anciens, les passions sont plus vives, elles se traduisent plus visiblement, et les faits atteignent à l'épopée. C'est le don particulier de Jean-Paul Laurens d'avoir su reconstituer les scènes d'autrefois dans ce qu'elles ont de plus saisissant. Il est par excellence « illustrateur » dans ce que le terme a de meilleur. Il donne au cadre toute son importance, et l'homme, dans les puissantes architectures d'autrefois, apparaît souvent à petite échelle. Ainsi fit-il notamment dans son *Excommunication de Robert le Pieux*, qui est maintenant au Luxembourg, ou dans *la Délivrance des emmurés de Carcassonne* (1879). On retrouve le même procédé dans *l'Interrogatoire d'un accusé soumis à la question par l'étirement*, ou encore dans *les Hommes du Saint-Office* (1889). Cette série de peintures de la vie religieuse d'autrefois, outre *le Pape Formose*, comprend encore *le Pape Sixte IV et l'Inquisiteur Torquemada, les Murailles du Saint-Office* (1883), *le Grand Inquisiteur Torquemada chez les rois Ferdinand et Isabelle* (1886). Dans l'histoire du moyen âge, il faut signaler le *Catéchisme*, *Griselda et son fils*, le *Guet-apens*, la *Chronique*, l'*Escholier*. Ces dernières scènes ne sont guère que des travestissements dans un décor approprié. Jean-Paul Laurens ne connaît pas seulement le tragique, mais aussi la bonhomie souriante. C'est ainsi qu'il nous montre deux enfants costumés sous le titre : les *Tyrans*, et deux autres sous le titre des *Otages*.

Mais, plus généralement, il se plaît aux grandes compositions qui trouvent ordinairement leur place sur les murs. Ainsi il peint pour l'Hôtel de ville de Paris diverses scènes de la vie d'Etienne Marcel, un épisode de la révolte des Maillotins, Charles VI octroyant leur première charte aux Parisiens, le Prévôt sauvant la vie du Régent. Pour ces œuvres moyenâgeuses, il ne craint pas de hausser le ton et d'employer des couleurs assez vives, à la manière des vieux imagiers. Dans la même salle, Jean-Paul Laurens, sous le titre de *la Voûte d'acier*, a représenté le roi Louis XVI, reçu, le 17 juillet 1789, au bas de l'escalier de l'Hôtel de Ville et prêt à passer sous les épées croisées des représentants de la municipalité parisienne. Le décorateur ne s'en est pas tenu là. Pour le Panthéon, il a brossé plusieurs épisodes de *la Vie de sainte Geneviève*. Enfin, il a donné des cartons de tapisserie : *le Triomphe de Colbert* à la manufacture des Gobelins et *la Vie de Jeanne d'Arc*, à la manufacture de Beauvais. Malheureusement, ceux-ci, interprétés par des ateliers qui ont perdu tout sens de leur métier et de l'accord nécessaire des tons, n'ont pas été traduits comme il aurait convenu. Jean-Paul Laurens a encore donné quelques autres œuvres décoratives : le plafond de l'Odéon et celui du Musée du Capitole, *Toulouse contre Montfort*. C'est, du reste, dans la salle des Illustres, à Toulouse, que l'on rencontre d'importantes œuvres de Jean-Paul Laurens : la *Muraille* et le *Lauraguais*. L'artiste trouvait dans cette dernière toile le moyen de ressusciter ses impressions d'enfance.

Jean-Paul Laurens, nommé professeur à l'Ecole des beaux-arts en 1886, puis directeur de l'Ecole des beaux-arts de Toulouse, était membre de l'Institut depuis 1891. A l'Exposition universelle de 1900, on avait revu sa grande composition : *l'Etat-major autrichien devant le corps de Marceau*. Le Musée Trétiakoff de Moscou conserve *l'Interrogatoire* et *les Derniers Moments de Maximilien*, et le Musée de Nantes, *le Pape Formose*. L'artiste, qui avait connu des débuts difficiles, était resté très indépendant et très simple de caractère : peu sensible aux recommandations, il lui arrivait souvent de « repêcher » une toile refusée par le jury du Salon dont l'auteur lui était inconnu, mais où il croyait découvrir des promesses. Il vivait très sobrement dans son pavillon de la rue Cassini et, souvent, réunissait là des amis et des musiciens. Celle qui avait été la compagne fidèle de sa vie, qui avait assumé tous les soucis matériels pour laisser toute liberté d'esprit à l'artiste, était décédée depuis quelques années. Les deux fils de Jean-Paul Laurens, Paul-Albert et Jean-

Pierre sont tous deux peintres : celui-ci plus attaché aux exemples paternels, celui-là plus indépendant et plus touché par les recherches modernes. Le maître, respectueux de toute personnalité, leur avait donné libre carrière. Il les avait formés dans le respect du dessin vigoureux et sincère, base de l'art pictural. Lui-même a laissé de nombreux croquis, qui sont les premières pensées de ses œuvres. Peu à peu celles-ci s'établissaient plus sûrement dans son esprit et, lorsqu'il les réalisait, il les voyait aussi nettement qu'une scène réelle. Cela, joint à un profond savoir, à une longue pratique, explique le caractère vraiment réaliste des œuvres imaginées par Jean-Paul Laurens. — Tristan Leclère.

Louis XV, par Claude Saint-André (Paris, 1921, in-8°). — Le roi dont Claude Saint-André nous offre, en style excellent, très harmonieux, très artiste, une biographie, peu chargée de faits, plus psychologique qu'érudite, plus apologétique que critique, eut, en naissant, un grand avantage : il fut séduisant. Les joies de sa vie découlèrent de cette séduction, les défaillances de son règne en découlèrent aussi. Nous examinerons les unes et les autres. Considérons le souverain sous sa première apparence.

C'était, à la mort de Louis XIV, un enfant de cinq ans (né en 1710, troisième fils de Louis, duc de Bourgogne), un enfant délicieux au visage de chérubin, un peu maladif, malicieux, impertinent, d'intelligence ouverte. On sait que Philippe d'Orléans s'empara de la régence, lui préparant un trône chancelant et des embarras sans nombre. Des femmes, sous la conduite de *maman* Ventadour, tout d'abord l'éduquèrent, puis des hommes, sous la gouverne du duc de Villeroy. Les unes avaient insinué beaucoup de sensiblerie dans son cœur, les autres mirent dans son âme beaucoup de vanité. On lui donna le goût des choses militaires, des parades, de la danse, de la chasse surtout, sport royal par excellence. M. de Fleury, évêque de Fréjus, heureusement, cultivait mieux son cerveau. Il lui apprit le latin, l'histoire, le catéchisme, cependant que d'autres professeurs lui enseignaient la géographie, les sciences, et même la gravure. L'enfant, peut-être par pressentiment, ne goûtait guère la littérature.

M. de Fréjus préparait ce roi en songeant à sa propre gloire. Nul ne manœuvra mieux que lui dans l'ombre et ne sut attendre avec plus de patience son tour de diriger les affaires. L'enfant était entouré de toutes les douceurs et de celles, au surplus, de la religion, pour laquelle il montra toujours un penchant prononcé. Le 25 octobre 1722, on le conduisit à Reims, où, parmi les pompes des cortèges, on le sacra. Auparavant, on l'avait fiancé à l'infante Marie-Anne-Victoire, fille de Philippe V, et cette petite fille, âgée de quatre ans, que l'on préparait, en France, à son rôle de reine, ne parvenait point à obtenir une attention même fugitive du jeune monarque.

Celui-ci, le 16 février 1723, atteignait sa majorité. Le Régent remettait bien le pouvoir entre ses mains, mais conservait sa tutelle. Avec le cardinal Dubois, quelques intendants et commis expérimentés, il initiait le jeune homme aux affaires d'Etat, lui abandonnait les signatures. Mais Louis XV, de santé fragile, manifestant grand amour de la table, du jeu, de la chasse, s'initiait mal, comptait beaucoup sur Fleury, son maître, en qui il avait toute confiance.

Le Régent étant mort en 1723, ainsi que le cardinal Dubois, le duc de Bourbon devint premier ministre, et avec lui sa maîtresse, la marquise de Prie. On commença grande persécution de protestants et de jansénistes, faute énorme, renouvelée du grand règne de Louis XIV. Le duc en commit une autre : pour consolider sa propre situation, il décida de marier le roi, mais non point avec l'infante. Il préférait à l'amitié de l'Espagne celle de l'Angleterre, qui le pensionnait et le détournait d'une sympathie pour Philippe V. On renvoya l'infante. On alla chercher à Wissembourg, où elle vivait pauvrement des subsides de la France, Marie Leczinska, fille de Stanislas Leczinski, roi déchu de Pologne. C'était une princesse douce et pieuse, mais sans beauté, sans grâce et de sept ans plus âgée que le roi.

Celui-ci était encore un enfant dorloté par Fleury, insoucieux des femmes qui, vainement jusqu'à cette heure, l'avaient entouré de leurs agaceries. Le 5 septembre 1725, le mariage est célébré dans le faste. Louis XV, enchanté de sa femme, lui montre quelque tendresse. On le voit tout joyeux, bavard, déchargé de sa timidité. On présume que ce ménage goûtera le bonheur dans la concorde. En réalité, le jeune homme traverse une crise des sens. Ses sentiments ne sont point éveillés. Jamais la mélancolique Marie, destinée à monter un calvaire, ne les éveillera. Elle commit aussi des imprudences. Elle ne comprit pas que, dans l'ombre, l'ambitieux Fleury guettait son heure de puissance, l'attendait de l'impopularité du duc de Bourbon. Elle lia amitié avec ce dernier, et sa maîtresse, Mme de Prie, soutint leur cause, quand Louis XV décida de les chasser et de les remplacer par son maître.

Fleury prit le pouvoir en 1726, conquit le chapeau de cardinal, mais refusa le titre de premier ministre, feignit de vouloir gouverner sous le roi. En fait, celui-ci ne gouvernait rien, passait son temps en futilités. Montrait-il, du moins, quelques sentiments de famille, comme l'assure Claude Saint-André, qui fait un tableau idyllique de l'intimité royale ? On a peine à le croire. Marie Leczinska lui donna tout d'abord deux jumelles : Madame, et Madame Henriette (1727), puis une autre fille, Madame, troisième Louise-Marie (1728), enfin, le 4 septembre 1729, un fils, le Dauphin, que saluèrent canonnades et acclamations. « C'est, dit Claude Saint-André, l'heureux moment de la vie du roi, où tout l'encense, où tous l'aiment». L'année suivante, naissait un autre fils, le duc d'Anjou, puis cinq autres princes et princesses verront successivement le jour. Le Dauphin et six de ses sœurs survivront, parmi lesquelles Mesdames Adélaïde et Victoire, si turbulentes et tracassières.



Louis XV, tableau de Carle van Loo (Musée de Versailles).

Louis XV manifesta, dit-on, à tous ses enfants une vive tendresse, différant de la reine en cela ; de la reine, préoccupée de sa propre situation humiliée. Cependant, il souffrit que les petites princesses fussent exilées de la cour, cloîtrées à l'abbaye de Fontevrault, où l'une d'elles, tout au moins, mourut. Plus tard, on nous le montre les cajolant sans cesse, toujours tourbillonnant autour d'elles, s'alarmant de leurs maladies, se désespérant de leur mort. Il n'aima que modérément le Dauphin et encore moins le fils de celui-ci, qui devait lui succéder sous le nom de Louis XVI. Plus tard, il fit grise mine à Marie-Antoinette, coupable à ses yeux de n'admirer point ses maîtresses.

Sa fidélité conjugale dura peu. C'est vers 1732, à vingt-deux ans, qu'il commence à montrer la plus complète indifférence à Marie Leczinska. A Versailles, ses cabinets de travail voisinent avec l'appartement de la comtesse de Toulouse. Il pénètre en ceux-ci. Il s'y plaît davantage à babiller dans un cercle de dames aux visages de fleurs qu'à lire des ouvrages sévères ou à s'exercer aux mathématiques. Milieu pernicieux entre tous. Mlle de Charolais y trône. Cette princesse, sœur du duc de Bourbon, la plus éhontée et la plus libertine parmi les femmes écervelées de cette époque, donne le ton. Toutes convoitent le roi puéril, sans volonté, beau comme un dieu, et dont elles ne soupçonnent pas encore l'inconstance et l'inertie sentimentale. Elles le frôlent, elles le caressent de leurs regards, l'emportent dans leurs plaisirs. Il les suit partout, avide d'oublier les responsabilités dont ses épaules sont chargées.

Il fixe son choix sur l'une d'elles, Mme de Mailly. Liaison troublée. Louis XV n'a pas encore le cynisme qu'il acquerra plus tard. Il cache ses amours. Il est gêné par des scrupules religieux. Néanmoins, il remplace Mme de Mailly par sa sœur, Mme de Vintimille. Mlle de Charolais, le duc de Richelieu, se font les complices de ces défaillances royales, en tirent des avantages, une puissance. Ce dernier négocie l'aventure du roi avec Mme de La Tournelle, autre sœur de Mme de Mailly, superbe créature aux « yeux bleus enchanteurs », dont on fait une duchesse de Châteauroux. Le roi n'a point de chance, d'ailleurs, avec ses favorites. Elles meurent quasiment entre ses bras, comme accablées par leur gloire. L'une d'elles, cependant, supportera cette gloire avec fermeté. C'est Mme Le Normant d'Etioles, bourgeoise intelligente, raffinée, prétentieuse et fort belle. On la prépara pour le roi. L'abbé de cour Bernis l'éduqua. On lui donna le marquisat de Pompadour. Décrassée de sa roture, ambitieuse, pleine d'astuce, elle domina sans peine le monarque. Elle eût pu, goûtant les arts, protégeant les poètes, favorable aux philosophes, laisser un souvenir de femme généreuse et éclairée. Mais elle gaspillait l'argent d'un Etat dont les finances étaient lamentables. Elle s'insinua dans la politique, exerçant sur le roi une influence funeste, le poussant à entreprendre la désastreuse guerre de Sept ans.

Claude Saint-André, qui s'attarde à énumérer toutes les favorites de Louis XV et à déplorer la basse débauche de ce roi, courant bientôt derrière de petites bourgeoises, cherchant, dans sa maison du Parc aux Cerfs, à Versailles, la satisfaction de sa frénétique sensualité, nie l'action politique de Mme de Pompadour. Il passe aussi rapidement sur le règne de la comtesse du Barry. Il a hâte de nous montrer son héros gouvernant, administrant, homme de guerre, colonisateur, protecteur des lettres, des sciences et des arts.

Or, sur toutes ces matières, l'assiduité, la compréhension, la logique des rois se retrouvent aux résultats obtenus. Pendant dix-sept ans (de 1726 à 1743), il semble bien que le cardinal de Fleury ait seul gouverné, en maître absolu dissimulé derrière le roi, et que toutes les initiatives aient été prises par lui. Plus tard, Choiseul le remplaça (de 1758 à 1770). Louis XV paraît n'avoir gouverné en personne que pendant la période écoulée entre ces deux importants ministères, période, d'ailleurs, brillante, où le succès de nos armes ne fut malheureusement pas confirmé par nos succès diplomatiques. Certes, le roi intervint dans les affaires, se mit au courant, travailla, mais subit trop d'influences contradictoires. Sa création personnelle, le cabinet secret, qu'elle ait eu, ou non, pour but d'assurer l'avenir du trône de Pologne, gêna, par des intrigues continuelles, la tâche officielle des ministres.

Louis XV ne fut pas plus grand guerrier qu'il ne se montra grand politique. Ses interventions aux armées, comme celles de Louis XIV, consistèrent en de pompeuses chevauchées, en des promenades militaires dont on remportait gloire et acclamations sur le dos des généraux vainqueurs, relégués au second plan. La grave maladie du roi à Metz faillit compromettre nos espoirs en Alsace et, sans la science du maréchal de Saxe, la bataille de Fontenoy aurait tourné, sous la conduite du monarque, à la confusion de nos armes.

La perte de nos plus belles colonies signale la politique coloniale de Louis XV. Néanmoins, on doit reconnaître que ce roi s'efforça d'améliorer le sort et de hâter la prospérité des domaines d'outre-mer qui nous restaient. Il favorisa notamment la rénovation et la reconstitution de notre marine tombée dans le délabrement, réduite à quelques vaisseaux.

En matière de finances, la France traversa sous son règne une situation presque continuellement critique. Louis XV tenait de son prédécesseur et de la

Régence ce pitoyable état de choses. Il s'ingénia à y remédier en appelant à lui les gens compétents : les Orry, les Machault et autres, car il déclarait lui-même n'entendre rien à cette question. Mais le gaspillage de la couronne, malgré ses économies ridicules pendant les périodes de crise, et surtout les guerres incessantes, empêchaient toute atténuation de la dette, tout équilibre des budgets. Les contrôleurs généraux furent souvent, cependant, des hommes intègres et sérieux ; nombreux étaient en province les intendants, comme Tourny, qui, accomplissant avec zèle leur tâche, apportaient au Trésor public leur contribution. Mais le pays avait épuisé ses ressources et, sur de nombreux points du territoire, la famine et les épidémies sévissaient.

Il n'apparaît point que, dans le domaine intellectuel, Louis XV ait manifesté une grande activité. Il encouragea les économistes, et plusieurs édits furent promulgués sous leur impulsion. Il ne goûta jamais véritablement les gens de lettres, malgré l'appui que leur donnait Mme de Pompadour. Peut-être avait-il le pressentiment que, sous leurs coups, la monarchie se trouverait un jour ébranlée. Il exécrait leurs idées hardies, car son éducation avait été faite par un homme amoureux du passé, ennemi du mouvement, adversaire du progrès. Il combattit de toutes ses forces les encyclopédistes, quoique pensionnant quelques-uns d'entre eux. Il refusa son agrément au choix que l'Académie avait fait de Montesquieu pour compléter sa compagnie. Il considéra Diderot comme fou. Il ne goûta de Jean-Jacques que *le Devin de village*, dont il autorisa la représentation à la cour. S'il fit de Voltaire son historiographe et son gentilhomme ordinaire, il ne lui ménagea point les humiliations et les nasardes. Ces gens le gênaient. Tout, dans leurs écrits, lui apparaissait suspect, dangereux, capable de soulever les mauvais ferments du peuple.

Par contre, il favorisa grandement les hommes de science : les mathématiciens Maupertuis et d'Alembert, le naturaliste Buffon, auquel il confia la direction du Jardin des plantes et prodigua les honneurs, le physicien et astronome Cassini, les botanistes Jussieu, Linné, le jardinier Richard, etc... Il fonda diverses bibliothèques, une académie de chirurgie.

Les arts florirent sous son règne. Parmi les peintres qui furent employés à la décoration des palais royaux et des maisons galantes où le monarque goûtait les charmes de la vie, on peut indiquer François Le Moyne, Boucher, Chardin, Coypel, Natoire, qui décorèrent des murailles ou multiplièrent les toiles ; Rigaud, qui brossa de somptueux portraits ; Parrocel, Oudry, qui donnèrent des cartons de tapisseries ; La Tour, Nattier et quelques autres. Bouchardon, surtout, fut le sculpteur favori de la cour, et Gabriel l'architecte à qui le roi demanda de transformer le visage des villes et de renouveler le style des bâtiments.

Louis XV commit, avant de mourir, de grandes fautes : le renvoi de Choiseul, la suppression de l'ordre des jésuites, la destruction des parlements. Il laissa s'accomplir le partage de la Pologne. Il trempa dans cette affaire lamentable des blés qu'on a nommée le Pacte de famine. Il résolut le problème des finances par la banqueroute. Les seuls bénéfices de son règne consistèrent en l'acquisition de la Lorraine et de la Corse.

Lorsque Louis XV, atteint de la petite vérole, s'éteignit au soir du 9 mai 1774, Lous XVI, timide et embarrassé, sentant le poids des responsabilités que lui laissait son aïeul, pouvait, avec quelque raison, se sentir écrasé par la tristesse. Cependant, Claude Saint-André, dont nous n'avons pas toujours suivi les propos de panégyriste, considère que, sous la gouverne de ce monarque léger et pervers, « jamais sûrement la France ne prit autant d'assiette et ne jouit d'autant de repos ». — Émile Magne.

Origines de la guerre (LES), par Raymond Poincaré (Paris, 1921). — C'est, tout naturellement, par une vue générale des rapports de l'Allemagne et de la France après 1870 que l'ancien président de la République a inauguré les six conférences qu'il a faites, pendant l'hiver de 1921, sur les origines de la guerre.

Ni les empereurs allemands, ni leurs ministres, ni leurs sujets ne parvinrent jamais à comprendre que la France pût se refuser à devenir, comme l'Autriche, l'alliée et la complice de ses vainqueurs, à se liguer avec eux contre la puissance britannique. Les gouvernements qui se sont succédé chez nous depuis le traité de Francfort ont été sincèrement pacifiques, mais on ne le croyait pas à Berlin, parce que nous ne consentions pas à des embrassades solennelles, dont on n'apercevait pas le caractère humiliant, et notre réserve, mal interprétée, parut cacher une inéluctable volonté de revanche armée, erreur qui nous valut le « régime alterné des cajoleries et des coups de poing ». D'ailleurs, Bismarck avait remarqué, au dire de son successeur, le prince de Bülow, que


Marie Leczinska, tableau de Carle van Loo (musée du Louvre).

la pensée nationale allemande ne s'enflamme pas par des frictions entre le gouvernement et le peuple, mais par les froissements d'orgueil avec les résistances des nations étrangères.

Lorsqu'on s'est aussi clairement rendu compte de la nécessité de provoquer ces froissements, il ne coûte pas grand'chose de falsifier la dépêche d'Ems ou d'asservir une région


Duchesse de Châteauroux, tableau de Nattier.

malgré les protestations des habitants. Mais, quand l'acte de naissance d'un empire ressemble aussi étrangement à un casier judiciaire et porte la marque de deux crimes de droit commun, un faux et un vol avec effraction, l'autorité du nouvel Etat demeure prisonnière de la violence qui l'a créé, et il ne peut se maintenir qu'à la condition de rester fidèle à la honte de ses origines.

Il fallait donc, de temps en temps, exciter l'orgueil national en créant des incidents sur la frontière, en Alsace-Lorraine, au Maroc, et l'orgueil national gonfla dans des proportions telles que le principe de l'unité allemande, cause de la guerre de 1870, fit place au principe de la domination universelle, cause de la guerre de 1914. L'Allemagne tout entière, et non pas seulement l'Allemagne militaire, prise d'une sorte de griserie ou de vertige, se crut appelée à régénérer le monde après l'avoir asservi. Le pangermanisme devint une religion, qui trouva son grand prêtre dans Guillaume II.

Ce Hohenzollern, que n'effraya pas la responsabilité d'une catastrophe dont il sortirait tout sanglant, mais plus puissant encore, était un maniaque, un impulsif, un demi-fou. Son intelligence ouverte, ses connaissances, ses facultés d'assimilation lui permettaient d'effleurer les sujets les plus divers, et, même quand il n'avait que des clartés, il pouvait paraître profond. Il lui arrivait souvent de chercher à plaire, l'amabilité étant un de ses moyens de domination et l'une des formes de sa vanité ; car il était atteint d'une véritable hypertrophie du « moi ». Pénétré des immenses mérites qu'il s'attribuait, il se croyait l'élu de la Providence, affectait de fonder son autorité sur la religion, la morale, l'ordre, la discipline. Il voulait être le premier partout et, supérieurement ostentatoire, il excellait dans la mise en scène et les parades. Quand il présidait à des cérémonies officielles ou voyageait à l'étranger, il aimait à éblouir, à impressionner, à paraître dans un décor de théâtre. Sa verbosité était intarissable. Il célébrait avec une emphase mystique la gloire de sa maison et de l'Empire et, déjà menteur par nature, il éprouvait le besoin de travestir la vérité au profit de la patrie allemande, qu'il servit, d'ailleurs, maladroitement, parce qu'il était dépourvu du sens de la réalité. Il prétendait continuer Charlemagne, et il s'imaginait être une nouvelle incarnation de Louis XIV ; mais il n'était qu'un mauvais copiste du Grand Roi, avec son regard dur, ses airs de croque-mitaine et sa moustache en croc. Il aimait la force, et le titre dont il se sentit le plus flatté fut celui de « Seigneur de la guerre », que lui donnaient ses généraux. A la vérité et malgré qu'il eût dans sa garde-robe tout un magasin d'uniformes, il ne s'exposa jamais au danger. Le roi Edouard VII l'avait qualifié de « valeureux poltron » ; il n'aimait guère ce neveu, qui le lui rendait bien et qui, en apprenant, en 1914, l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne, écrivait en marge d'un rapport diplomatique : « Edouard VII est encore, après sa mort, plus fort que moi, qui suis vivant. »

La tranquillité du monde étant à la merci d'un coup de tête de ce singulier potentat, l'instinct de conservation provoqua des mesures de défense : l'alliance franco-russe d'abord, puis l'Entente cordiale franco-britannique, qui date, en somme, de 1875, lorsque le tsar et le gouvernement de la reine Victoria s'opposèrent à la guerre, soi-disant préventive, que Bismarck voulait nous déclarer pour empêcher notre relèvement. C'est la duplicité de l'Allemagne, c'est sa politique austrophile en Orient, pendant et après le congrès de Berlin, qui lui aliénèrent peu à peu la confiance des tsars, les rapprochèrent de nous, les acheminèrent insensiblement à une alliance défensive contre la Triplice. Le kaiser, pour qui Nicolas II professait des sentiments d'amitié, tenta de le détacher de la France ; mais, si le tsar avait une volonté faible et un esprit indécis, il aurait cru faire injure à la mémoire de son père en répudiant la politique d'Alexandre III et, tout en subissant l'influence de Guillaume, il resta fidèle au pacte d'alliance.

L'Entente cordiale, qui suivit les accords de 1904 et mit fin à la rivalité coloniale de la France et de l'Angleterre, ne fut pas moins pacifique dans ses causes et dans ses fins que l'alliance russe ; elle nous donnait les moyens d'aplanir les dissentiments qui pourraient encore s'élever entre Londres et Saint-Pétersbourg et, d'autre part, les accords méditerranéens instituaient une liaison entre les deux groupes de puissances qui s'équilibraient en Europe. Comme notre gouvernement, attaché à l'alliance russe, s'est décidément orienté vers l'Angleterre, que le traité franco-britannique du 8 avril 1904 forme un bloc avec l'accord franco-italien qui l'a précédé et avec l'accord franco-espagnol qui l'a suivi, l'Empire allemand, menacé dans l'hégémonie qu'il prétend exercer sur l'Europe, affecte de se croire encerclé. Guillaume II va donc multiplier ses louches intrigues, dont la plus caractéristique fut l'entrevue qu'il se ménagea avec le tsar à Bjorkoe, au mois de juillet 1905, et dont A. Nekludof nous a révélé les détails. La défaite de la flotte russe à Tsoushima, l'avance

japonaise en Mandchourie, les premiers grondements de la révolution avaient profondément ému Nicolas II, convaincu d'autre part que, si le Japon avait osé lui déclarer la guerre, c'est parce qu'il se sentait soutenu par l'Angleterre. Cet état d'esprit n'échappa point au kaiser, qui entreprit, séance tenante, de démontrer au tsar la nécessité de s'unir avec lui contre l'Angleterre par un traité défensif, auquel la Russie s'efforcerait d'obtenir l'adhésion de la France. Le faible Nicolas, troublé par la faconde de son interlocuteur, signa l'acte qui lui fut présenté, et, tandis que Guillaume se rendait à Copenhague pour essayer d'entraîner le vieux roi Christian dans la coalition projetée, le tsar, revenu à Tsarkoïé-Sélo, communiquait la convention de Bjorkoe à son ministre des affaires étrangères. Le comte Lamsdorf n'eut pas de peine à démasquer la manœuvre allemande, et le gouvernement de Berlin fut bientôt informé que, la clause relative à la participation de la France n'ayant pu être exécutée, la convention était devenue caduque. Malgré l'insistance du kaiser, le tsar se dégagea de l'étreinte germanique, et c'est de l'Angleterre, c'est du Japon même qu'il ne tarda pas à se rapprocher. Christian IX s'était tenu sur une si grande réserve que Guillaume II ne lui avait rien dit de ses projets, mais il en avait entretenu le ministre russe à Copenhague, Isvolski. Comme ce diplomate lui expliquait que la France n'accepterait jamais d'entrer dans une alliance russo-allemande, la question d'Alsace-Lorraine n'étant pas réglée : « Je vous demande pardon, reprit le kaiser, elle est réglée... Dans l'affaire du Maroc, j'ai jeté le gant à la France. La France a refusé de le relever. Elle a donc refusé de se battre avec moi. Par conséquent, la question d'Alsace-Lorraine n'existe plus ». L'incident de Tanger, on le voit, fut donc une provocation.

A aucun moment, l'alliance franco-russe et l'entente franco-britannique ne compromirent la paix générale, et si, en octobre 1912, les cabinets de Paris et de Londres envisagèrent les résolutions navales à prendre en cas d'agression allemande, les lettres échangées n'impliquaient aucun engagement ferme. Alors que les affaires marocaines et la crise balkanique « allaient accumuler dans le monde une si dangereuse électricité », France, Grande-Bretagne et Russie étaient animées des sentiments les moins belliqueux. Pas plus que le coup de Tanger, le coup d'Agadir ne fournit à Guillaume II le prétexte attendu, tant était ferme notre volonté de paix; mais il est incontestable que, depuis la pompeuse manifestation du 31 mars 1905, le Maroc, dont la chancellerie impériale avait toujours prétendu se désintéresser, servit de prétexte à nos voisins de l'Est pour nous faire perdre patience. L'Orient « offrit à l'empire germanique un moyen plus rapide de jouer la grande partie dont rêvait Guillaume II et qui devait assurer, dans la paix, s'il était possible, et dans la guerre, s'il était plus commode, l'hégémonie définitive de la Mitteleuropa ». Et le conférencier rappelle les conditions de l'annexion des provinces de Bosnie et d'Herzégovine, les procédés de l'Autriche pour étouffer les légitimes aspirations des Serbes, la pression exercée sur la Russie pour qu'elle pesât à son tour sur le cabinet de Belgrade.

Le gouvernement russe s'étant incliné et ayant conseillé à la Serbie de faire de même, l'Angleterre et la France « ne purent se montrer plus serbes que la Serbie et plus russes que la Russie »; mais, en amnistiant cette violation du droit, l'Europe créa un précédent déplorable, qui encouragea l'Autriche à récidiver: elle avait cru éviter la guerre en capitulant; elle « s'était exposée elle-même, par sa faiblesse et ses concessions, à de nouvelles menaces et à un péril grandissant ».

La justesse de cette appréciation ressort avec évidence de l'exposé fait, par l'ancien ministre des affaires étrangères, de l'évolution de la crise balkanique, jusqu'au jour où le drame de Seraievo vint mettre le feu au monde. Cet historique précis, appuyé sur une documentation de première main, fait ressortir le caractère pacifique de la diplomatie de l'Entente et ne laisse aucun doute sur le caractère agressif de la diplomatie austro-germanique, secondée par le Cobourg de Sofia. Le vote de la loi de trois ans ne fut pas une provocation, mais un acte de légitime défense, une indispensable précaution contre la menace allemande. Si les journées tragiques du mois de juillet 1914 sont encore dans toutes les mémoires, il est d'un intérêt captivant d'entendre l'homme d'Etat qui occupait alors la magistrature suprême faire le récit des négociations auxquelles il fut mêlé, des suprêmes efforts que notre gouvernement, en plein accord avec la Russie et l'Angleterre, tenta pour prévenir la catastrophe et dont les maîtres camoufleurs de la Sprée contesteraient en vain la sincérité.


Mme de Pompadour, pastel de Quentin de La Tour (musée du Louvre).

L'Allemagne était devenue un danger non plus seulement pour l'Europe, mais pour l'univers tout entier. Sa politique mondiale entraîna la création d'une marine marchande, puis celle d'une marine de guerre pour protéger la navigation commerciale, et la prospérité économique excita les convoitises d'un peuple qui, de plus en plus à l'étroit chez lui, considéra comme un droit de s'installer chez les autres. Tout avantage réalisé par une puissance étrangère devait lui valoir une compensation. Lourdement querelleur et agressif, l'industrialisme germanique fraya la voie au militarisme. L'Allemagne voulut des colonies, et elle s'établit en Afrique, en Océanie, en Chine. Elle nous disputa le Maroc et, exploitant notre désir de paix, elle nous arracha une partie de nos possessions congolaises. Elle rêva d'unir Hambourg à Bagdad par une voie dont elle serait maîtresse. Elle s'implanta chez les Turcs. Dans le monde entier pullulaient les Allemands de toute classe et de toute profession, espions officiels ou officieux, qui attendaient l'heure de la curée. La brutale mauvaise foi d'un ennemi éternellement avide de nouvelles proies entraîna enfin sa perte en groupant tous les peuples libres autour de la France, résolue à défendre sa vie, ainsi que le rappelle l'éloquente conclusion du conférencier :

> L'union sacrée à laquelle j'avais fait appel avait, en effet, spontanément jailli de tous les cœurs et, devant l'abominable agression dont elle avait été l'objet, la France s'était immédiatement trouvée prête à tous les efforts, à toutes les vertus et à tous les sacrifices. Elle savait que, depuis de longues années, son gouvernement avait fait l'impossible pour conjurer le cataclysme qui venait de fondre sur l'Europe. Elle avait conscience d'avoir elle-même toujours contenu les sentiments de tristesse et de regrets que lui avaient laissés la défaite de 1870 et la perte de ses provinces. Elle se sentait innocente du crime qui venait d'être commis contre l'humanité. Elle pouvait partir, le front haut, pour les champs de bataille où allait se décider l'avenir du monde; en face de l'impérialisme austro-allemand, elle devenait, aux yeux des peuples, la représentation vivante du droit et de la liberté.

Les six conférences, réunies aujourd'hui en volume, sont à la fois un tableau de l'histoire diplomatique de l'Europe depuis le traité de Francfort et une introduction à l'histoire de la Grande Guerre, dont elle montre les causes immédiates. La documentation, très abondante, a souvent la valeur d'un témoignage direct ; mise en œuvre avec loyauté, elle forme la trame d'une narration dont la clarté résulte du développement limpide de la pensée et que rendent persuasive la précision des détails autant que la force de leur enchaînement. C'est l'œuvre d'un politique et d'un avocat de la cause française, mais aussi celle d'un historien. — Maxime Petit.


Mme du Barry, tableau de Decreuze (musée de Versailles).

Perle. (La culture des perles au Japon.) — La vraie perle (en latin *perula*, diminutif de *pirus*, poire) est une substance globuleuse, d'un blanc nacré et chatoyant, d'une grande dureté, qui se forme dans l'intérieur d'un grand nombre de coquilles.

Autant qu'on croit le savoir, elle est formée par une sécrétion produite par une blessure du mollusque, blessure causée soit par la piqûre ou la présence d'un ver minuscule ou ténia, soit par un corps étranger qui s'est introduit dans ses chairs, grain de sable ou autre corpuscule.

Les plus estimées sont de forme ronde, mais elles affectent quelquefois celle de poires; leur valeur est très variable, oscillant de 1 à 200 suivant la régularité de leurs formes, l'éclat de leur teinte azurée ou orient. Elles passent du blanc azur au blanc jaunâtre, au jaune d'or, au noir bleuâtre.

Les plus belles viennent de la côte occidentale de Ceylan, du golfe Persique, près de l'île de Berhein ; on les pêche également sur les côtes nord-ouest d'Australie, à Java, Sumatra et dans toutes les îles à coraux du Pacifique, notamment dans nos possessions

des Pomotou et des îles Gambier, où se fait un commerce important de coquilles de nacre.

Le centre du commerce des perles est à Londres, mais dans toutes les capitales elles donnent lieu à des transactions très actives; à Paris, elles sont estimées à plus de 300 millions par an, et la valeur des perles possédées en France ne serait pas éloignée de 5 milliards ; aux Indes, dans les trésors de Radjahs et des riches Indous, elles représentent des valeurs énormes.

A cause de la rareté des beaux spécimens et la stabilité de leur prix, de tout temps, ces joyaux ont été considérés comme une réserve de prévoyance pour les temps d'épreuves par les grandes familles princières, aristocratiques ou bourgeoises.

Beaucoup de familles russes, fuyant les bolchevistes, ont dû à cette sage précaution de pouvoir vivre à l'étranger, et il est avéré aujourd'hui que beaucoup des Allemands enrichis par la guerre en ont acheté des quantités considérables.

Quant aux prêteurs sur gages anglais, après estimations par experts, ils ont avancé de grosses sommes à leur clientèle riche, aristocratique ou bourgeoise.

Il y a peu d'années, la valeur des perles s'estimait au poids, à tant le grain (égal à 0, 648 grammes); petites, grandes ou moyennes étaient vendues pratiquement au même prix.

Mais un ingénieux négociant en perles imagina un mode d'évaluation qui permit d'élever sérieusement le prix des plus grosses perles.

Il prit le poids d'une perle pesant par exemple 20 grains et l'éleva au carré en le multipliant par 20, ce qui donna 400 grains.

Ce résultat, à raison de 1 schelling par le nombre de grains de la perle élevée au carré, fut désigné sous le nom de « base du schelling ».

Et, comme 400 schellings valent 20 liv. st., le prix d'une perle de 20 grains devint 20 livres.

D'autre part, le prix des perles, suivant leur forme et leur couleur, varie de 1 à 200 fois leur poids conventionnel.

Il s'ensuit que, multipliée par 1, la perle de 20 grains vaut 20 livres; à 10 fois le poids, 20 multiplié par 10 = 200 livres et à 200 fois le poids conventionnel = 4.000 liv. st.

C'est sur cette base qu'à l'heure actuelle sont toujours vendues les perles et, s'il devient possible d'arriver par la culture à produire aussi bien une perle de 20 grains qu'une de 5, on se rend compte de l'émotion naturelle qui règne parmi les marchands de perles, leurs acheteurs et prêteurs sur gages.

Il existe trois catégories de perles : les artificielles, qui se composent de nacre pilée et d'écailles de poissons, les perles naturelles et les perles cultivées.

Devant les sérieux bénéfices réalisés dans le commerce des perles, il était naturel de chercher à les produire par des moyens autres que ceux de la nature; les tentatives furent nombreuses, mais sans succès, jusqu'au jour où Mikimoto réussit ses cultures de perles.

Les représentants de sa maison de Londres ont déclaré à la chambre de commerce que les premiers essais avaient eu lieu en 1879 sans aucune réussite jusqu'en 1890, où des perles créées par ses procédés avaient été mises en vente à la troisième exposition internationale de Tokio.

Ses établissements sont situés au nord de la baie fermée d'Agu, à une vingtaine de kilomètres du célèbre sanctuaire d'Ise, où se trouve l'île de Takotu, centre des terrains de culture de Kokichi Mikimoto.

Avant la création de cette nouvelle industrie, cette petite île était presque inhabitée; aujourd'hui, elle présente l'aspect d'une colonie florissante, peuplée de beaucoup de familles japonaises, qui participent aux travaux.

D'autres centres ont été fondés récemment dans les baies de Gokasho et Hasama de la province d'Ise, la baie d'Omora, de Kinshu et l'île d'Okinawa, couvrant un total de 4.000 hectares.

Les huîtres cultivées sur les bancs sont de l'espèce *margaritifera martensis*, ou vraies huîtres perlières, qui abondent dans cette localité; on en trouve, d'ailleurs, sur toute l'étendue des côtes japonaises; elles ressemblent beaucoup aux perles indiennes, quoique moins grandes. Elles ont en général de 50 m/m, 8 à 63 m/m, 5 et sont moins délicates que les premières.

Leurs coquilles, très minces, sont bordées à l'intérieur de nacre argentée; la profondeur à laquelle on les rencontre est environ de 15 mètres; les huîtres sont en général attachées, par un lien qu'elles sécrètent elles-mêmes, à des pierres, à des roches, à des algues; elles vivent en moyenne de douze à treize ans.

Dans les mois de juillet et d'août, les plongeurs employés aux parcs descendent des morceaux de roches et des pierres sur les bancs où les larves sont les plus abondantes. Peu de temps après, ces pierres se recouvrent de naissains, et on les transporte alors dans des eaux plus profondes, où elles séjournent pendant trois hivers. A la fin de la troisième année, elles sont recueillies par les plongeuses japonaises et portées dans les laboratoires.

Une opération très délicate est alors pratiquée : on insère dans le foie du bivalve un minuscule morceau sphérique de nacre, qui amène une irritation des organes, et ce noyau se recouvre de couches successives de nacre.

L'insertion difficile du corps étranger terminée, l'huître est replacée sur son banc, où on la laisse pendant quatre années.

A la fin de cette période, ce sont encore les petites mousmés, vêtues d'un simple lambeau d'étoffe rouge, qui vont les repêcher; on les ouvre alors, et on recueille les perles, s'il y en a.

Dans presque tous les villages côtiers du Japon, on rencontre des femmes et des jeunes filles vêtues d'un costume blanc spécial, qui exercent avec fierté ce périlleux métier de mère en fille.

C'est à Toba que se trouvent les plus réputées de ces sirènes, qui ont des bustes superbes et qui, si elles étaient plus grandes, seraient des modèles de beauté corporelle. Nues jusqu'à la ceinture, elles vont à la pêche des huîtres, qu'elles placent dans un sac suspendu à leur taille.

La culture des perles est sujette à beaucoup d'aléas : les huîtres meurent pour une foule de raisons, comprenant parfois l'insertion du noyau de nacre; elles ont de nombreux ennemis, comme l'étoile de mer, qui en est très friande, et l'octopus, qui apprécie beaucoup leur chair délicate.

En dehors de l'incertitude de voir la perle se former, il se produit parfois dans la mer des invasions d'animalcules rouges appelés *akasiwo*, des accumulations de parasites microscopiques qui décolorent l'eau, affectent les huîtres et rendent les perles sans valeur.

Le poids des perles cultivées est le même que celui des perles naturelles, leur densité et la formation des couches étant identique comme composition, sinon comme disposition des couches successives; leur prix est environ le 1/5e des vraies perles.

L'apparition de ces substituts sur le marché de Londres n'a pas eu lieu sans provoquer une très vive émotion chez les négociants en perles, les joailliers, les prêteurs sur gages, les propriétaires de ces joyaux précieux.

Les assureurs qui, pour quelques schellings (1 fr. 25) par an, assurent une valeur de cent livres de perles, ne sont pas non plus sans être troublés, car ils pourraient avoir à payer des sommes parfois considérables pour des joyaux dont la valeur diminuerait sérieusement, si les Japonais parvenaient à atteindre les grosseurs des très belles perles; il en est de même des prêteurs sur gages.

A la date du 14 mai 1921, en présence de nombreux experts et dans le but de permettre de différencier, si possible, les vraies perles des perles cultivées, le *Daily Mail* a inauguré une série d'essais dans le laboratoire le plus réputé de Londres pour l'emploi des rayons X.

S. Jones et Kato représentant Mikimoto, l'inventeur de la culture des perles, furent invités à présenter un lot de leurs produits.

Trois lots de perles furent soumis aux rayons X : des perles artificielles, des perles naturelles et des perles cultivées.

Elles furent rangées séparément sur un plateau, et le meilleur appareil des rayons X de l'Angleterre dirigea sur elles ses rayons.

On obtint ainsi, à différents degrés d'intensité, 50 ou 60 épreuves négatives photographiques.

Les premières démontrèrent clairement que les perles artificielles étaient opaques aux rayons X et qu'il n'y avait aucun doute à avoir à leur égard; mais aucune différence ne fut relevée entre les épreuves des perles naturelles et des perles cultivées; les essais suivants ont donné les mêmes résultats.

L'examen microscopique n'a également pas donné d'indications positives; il en a été de même au sujet d'un mode de différenciation préconisé par un expert américain, qui prétendait que, si on laissait tomber une perle japonaise et une perle américaine, elles ne rebondissaient pas de la même manière.

La chambre de commerce de Londres a émis à ce sujet la déclaration suivante :

L'attention des sections commerciales de la chambre de commerce de Londres a été attirée par certains documents publiés et concernant les perles japonaises et cultivées.

Etant donné que cette question touche à des intérêts considérables en France et en Angleterre, la section commerciale de la bijouterie et des pierres précieuses émet à l'unanimité l'avis que ce serait une fausse interprétation de la loi que de présenter ces perles au public sans indication d'origine et que les marchands qui contreviendraient à cette ordonnance seront poursuivis pour tromperie sur la marchandise vendue. Il est aussi à noter que la chambre syndicale des négociants en diamants, perles et pierres précieuses de Paris, a inséré une notice dans le « Moniteur officiel », mettant le public en garde contre la description de « belles perles japonaises » employée par certains marchands en vue de la vente de cet article.

La notice ajoute que les perles cultivées sont de fausses perles : les marchands les vendant comme « belles perles » seront sévèrement poursuivis pour fraude.

L'avenir seul permettra de connaître si, dans un temps donné, les perles cultivées pourront atteindre la taille de ces belles perles naturelles et leur faire concurrence, ce qui n'existe pas actuellement. On conçoit facilement que tous les gens qui touchent de près ou de loin au commerce de ces joyaux ou qui en possèdent suivent attentivement et de près la question.

Les coquilles perlières sont en général, quand elles sont très anciennes, enveloppées d'une épaisse couche calcaire. En revenant d'un voyage d'exploration en Nouvelle-Guinée et dans les Moluques, l'aviso le *Cœtlogon*, commandé par le lieutenant de vaisseau de Kerambosquer, devenu depuis contre-amiral, relâcha, à l'île de Timon, au port hollandais de Koupang.

Le résident, qui aimait la France, offrit au commandant, avec lequel il eut les relations les plus cordiales, une coquille de nacre, enveloppée d'une énorme couche calcaire.

Arrivé en France, le commandant de Kerambosquer en fit don à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre (Paris). La coquille, débarrassée de la couche calcaire, diminua considérablement de volume et servit à faire deux bénitiers. — Ct A. Poidlouë.

Pétain (Henri-Philippe), maréchal français, né à Cauchy-la-Tour (Pas-de-Calais) le 24 avril 1856. Entré à l'école militaire de Saint-Cyr en 1876, il en sortit en 1878 sous-lieutenant d'infanterie. Après son passage à l'école de guerre, il fut versé aux chasseurs alpins comme lieutenant, obtint ses galons de capitaine dans la même arme avant d'être affecté, à Marseille, à l'état-major du XVe corps, puis au gouvernement militaire de Paris.

Promu chef de bataillon, il est envoyé comme instructeur à l'école normale de tir du camp de Châlons (1902). C'est là que, pour la première fois, il se révèle à l'attention du monde militaire en prétendant bouleverser, suivant des principes dont, alors, l'énoncé fit scandale, mais dont la guerre vérifia la justesse, les théories relatives au tir de l'infanterie. Il s'affirma dès lors un réaliste, préoccupé d'orienter la préparation à la guerre vers la solution des problèmes qui, au cours de la bataille, doivent *réellement* se poser.

Bien que ses thèses n'aient pas rencontré alors l'universelle approbation, sa réputation de tacticien s'établit assez solidement pour qu'il fût nommé (1906) assistant instructeur à l'école de guerre. Celle-ci vient d'être rénovée sous la direction du général Foch. Le commandant Pétain est l'un de ceux qui ont le plus largement contribué à faire pénétrer dans les états-majors l'esprit nouveau. « Son enseignement a fait époque...; tous les officiers élèves qui ont entendu les enseignements d'un tel maître en ont gardé une empreinte ineffaçable et y ont puisé les notions d'une doctrine de combat si vraie que la guerre actuelle, qui a démoli tant d'autres théories, n'a fait qu'en confirmer les principes. »

Cependant, et malgré la réputation de stratège qu'il s'était acquise, Pétain ne parvint au grade de colonel qu'en 1912, date où il fut placé à la tête du 33e d'infanterie, à Arras. La lenteur de cet avancement, qui offre un tel contraste avec la rapidité de son élévation, au cours de la guerre, au poste suprême, semble due aux animosités assez vives que soulevèrent contre lui un caractère entier, inflexible, ennemi de toute compromission, de toute concession à l'esprit de camaraderie ou aux dogmes établis, une pensée forte, sûre d'elle-même, mais intransigeante et s'exprimant volontiers de manière hautaine et tranchante.

Comme chef de corps, le colonel Pétain, redouté pour sa sévérité, mais profondément estimé pour sa droiture, son esprit de justice et sa profonde science militaire, exerça sur ses officiers un très puissant ascendant.

Dès son arrivée à Arras, il n'eut qu'une pensée : la guerre possible et déjà à ce moment menaçante; et il s'appliqua, a-t-il dit lui-même, à forger avec son régiment un instrument de guerre. Toutes ses pensées tendues vers la bataille, il y prépara ses hommes par un entraînement constant destiné à développer en eux « non des qualités de caserne, mais les vertus guerrières : patience, ténacité, esprit de sacrifice; ses officiers par des manœuvres où il paye de sa personne (professant que le chef d'infanterie doit être le propre éclaireur de sa troupe) et par des critiques lumineuses où, avec une netteté saisissante, il met ses auditeurs en présence des réalités du combat; lui-même par la lecture des plus profondes études stratégiques, la méditation sur plus de cinq cents thèmes répondant à toutes les situations générales », l'évocation des réalités du combat, l'entraînement physique et surtout la discipline de la volonté.

Imbu, dit un de ses officiers, d'une admiration profonde pour le Bushido, le code des anciens samouraïs japonais, « sorte d'Évangile des préceptes du devoir, du dévouement à la patrie et des lois de l'honneur militaire », s'efforçant à réfréner les élans

de sa nature ardente, passionnée, fougueuse même, « à la dompter par un effort constant pour atteindre à la maîtrise de soi absolue », il acquiert « une impassibilité tranquille, sûre d'elle-même », qui en impose irrésistiblement à son entourage. Pour ses officiers, qui voient en lui un stratège et un chef dans toute l'acception du terme, il doit être l'une des plus précieuses ressources de la France en cas de guerre. Cependant, à la différence d'autres grands chefs, sa notoriété n'a pas, en 1914, dépassé un cercle fort restreint. Le grade assez modeste de Pétain, simple brigadier intérimaire au début de la guerre, ne le désignait pas pour jouer tout de suite un rôle de tout premier plan. Mais ses grandes qualités de conducteur d'hommes, qu'il put révéler avant sa science de stratège, le mirent assez rapidement en lumière.

La 4e brigade, qu'il commande, fait partie du 1er corps d'armée, qui participe avec la 5e armée (Lanrezac) à la bataille de Dinant-sur-Meuse. Après une brillante attaque, il conduit dans la ville ses deux régiments (15 août 1914).

Pendant la retraite qui suit nos éphémères succès en Belgique, il remporte sur les troupes allemandes quelques-uns de ces succès qui permettent à nos troupes d'éviter la débâcle (Sains-Richaumont, 30 août) et passe, au cours même de cette retraite, au commandement d'une division qui, fortement ébranlée par les succès foudroyants de l'adversaire, semble prête à se disloquer. La froide sévérité du nouveau chef, qu'un de ses officiers se souvient d'avoir vu alors « se tenant en personne à l'entrée d'un pont sur la Marne, le visage impassible... véritable statue du devoir », faire défiler devant lui, un à un, tous ses soldats, son mépris absolu du danger lui permirent de prendre sur ses troupes un grand ascendant et de les retremper pour la contre-offensive. Au cours de la bataille de la Marne, en effet, la 6e division qu'il commandait et qui fait partie de la 9e armée s'avance d'un seul bond jusqu'à Berry-au-Bac. A des troupes complètement démoralisées il avait su insuffler sa propre ardeur au combat. Le 27 septembre, sa « citation à l'ordre du jour de l'armée consacrait sa ténacité, son calme au feu, sa prévoyance », qualités maîtresses en effet du nouveau général, et qu'il allait déployer bientôt sur de plus vastes théâtres.

Bientôt après, il passe au commandement du 33e corps d'armée qui couvre Arras. Au cours des engagements quotidiens que, pendant l'hiver de 1914-1915, les Allemands et les Français se livrent pour améliorer leurs positions, très enchevêtrées, le général Pétain révèle, suivant les termes de la citation nouvelle qui lui est décernée le 8 août 1915, les « plus solides qualités d'organisateur et de chef », prend l'ascendant moral sur son adversaire, et le maintient « par une série de coups de main, habilement préparés, énergiquement conduits, judicieusement exploités ».

Cependant, le général Joffre prépare plusieurs offensives destinées à fixer l'ennemi et à l'empêcher de porter toutes ses forces sur un point de notre front. Le 33e corps d'armée est chargé de la conduite des opérations autour de Carency et d'Ablain-Saint-Nazaire, qui font partie de l'offensive dite « d'Artois ». Appliquant là quelques-uns des axiomes qu'il avait formulés à l'école de guerre au sujet de l'attaque de villages fortifiés, ayant minutieusement préparé l'action, puis exploitant les premiers succès avec la plus grande vigueur et une rapidité foudroyante, il remporta l'une des victoires les plus éclatantes de la guerre. Après avoir, par un mouvement stratégique d'une remarquable ordonnance, débordé, encerclé et finalement fait tomber Carency et Ablain-Saint-Nazaire (9-12 mai), il réussit en quelques heures à réaliser, mais sur un front trop faible et trop rapidement pour que, même si la situation sur l'ensemble du front et les effectifs l'avaient permis, on pût en tirer parti, la *percée* des lignes allemandes. « Pour apprécier l'importance d'une telle victoire, il faut, dit un écrivain militaire, se rappeler qu'elle succédait à cette longue bataille du premier hiver, livrée en Champagne, où quarante jours d'efforts spasmodiques, d'attaques partielles, de sacrifices héroïques et sanglants n'avaient abouti qu'à égratigner, pas même à bosseler la cuirasse de la fortification allemande. » Or, de l'avis de spécialistes éminents, on peut donc considérer l'opération de grand style menée alors par le général Pétain comme le prélude de l'offensive de la Somme. « ...Le dogme de l'inviolabilité du front ennemi était détruit pour la première fois ». Et le général Pétain avait révélé alors une méthode nouvelle et dont toute la suite de la guerre, jusqu'à la débâcle allemande, allait montrer de part et d'autre mainte application : une étude complète, précise, minutieuse, du rôle assigné à chaque arme, à chaque unité; « une préparation d'artillerie foudroyante et complète » ; une attaque poussée très rapidement à fond et de manière que l'on puisse bénéficier de l'effet de surprise, rapidement périmé.

Quelques mois plus tard, le général Pétain, commandant d'armée, prend part à la grande offensive de Champagne, qui fit concevoir de vastes espoirs. On espérait, sinon les chefs, du moins l'opinion publique, percer le front allemand. Ces espoirs furent démentis, et Pétain fut l'un des premiers à s'apercevoir de l'impossibilité de poursuivre les premiers progrès. Aussi fut-ce son groupement qui subit le minimum de pertes. Il crut, d'ailleurs, s'apercevoir que la bataille avait été engagée dans des conditions défavorables, et la relation qu'il en adressa au quartier général en fut une assez vive critique. Elle lui valut une demi-disgrâce : le général Pétain n'avait plus, à la fin de 1915 et au début de 1916, de commandement actif.

Jusqu'au début de 1916, le général Pétain, malgré le prestige très grand dont il jouissait auprès de ses officiers, la confiance qu'il inspirait à ses soldats, était peu connu encore du grand public, auquel on avait coutume jusqu'alors de cacher le nom des généraux qui menaient en sous-ordre les opérations.

En février 1916, la France apprit presque en même temps et le terrible danger que pour la seconde fois elle courait et l'existence du grand chef qui allait définitivement le conjurer.



Maréchal Pétain. (Phot. Meley.)

Le 21 février 1916, les Allemands commencent sur tout le front de Verdun, de Malancourt aux Eparges, un terrible bombardement et, pendant les cinq jours qui suivent, les troupes françaises, malgré leur résistance héroïque, ne peuvent arrêter l'avance de l'ennemi qui, le 25, fait tomber l'une des pierres angulaires de la défense, le fort de Douaumont. Ce jour même, le général Joffre mande à Chantilly le général Pétain, qui dirigeait à l'arrière l'instruction des divisions mises successivement au repos et lui confie le commandement de l'armée nouvellement formée sur la rive gauche de la Meuse pour dégager Verdun. Après avoir conféré, dans la nuit du 25 au 26, avec le général de Castelnau, arrivé à Verdun dès le 25, le général Pétain organise la défense. A partir de cette date, et pour plusieurs mois, c'est en lui comme en Joffre sur la Marne et en Foch sur l'Yser, que semblent s'incarner la résistance française et l'âme même de la patrie. Et l'on a tendance à considérer qu'au cours de la bataille de Verdun, le général Pétain, « chef d'une volonté inflexible, d'une force d'âme supérieure, d'une énergie indomptable », a tout fait et, tout seul, pris toutes les initiatives, endossé toutes les responsabilités. Il importe, sans être dupe de la légende, de bien dégager le rôle personnel du général Pétain, déjà suffisamment grand et glorieux.

Le nouveau commandant du secteur de Verdun se trouve en présence d'une situation que l'avance méthodique des Allemands semble gravement compromettre et, d'autre part, d'instructions formelles du généralissime : « résister sur la rive droite de la Meuse, au nord de Verdun ». En tenant compte, avec son sens si aigu des réalités, de la situation qu'il voit telle qu'elle est et en utilisant pour ce faire toutes les ressources de son génie patient, énergique, tenace, toute sa science stratégique profonde, sa connaissance parfaite du soldat français, le général Pétain va s'efforcer d'appliquer les instructions du généralissime. Dès le 26, Pétain organise le front « pour la défense accompagnée de vigoureuses contre-attaques » et le divise « en secteurs entre lesquels se répartit l'artillerie lourde qui arrive ; pour l'approvisionnement, les études antérieures encore un peu théoriques sont réalisées ; la route entre Bar-le-Duc et Verdun est réparée et doublée par des pistes latérales ».

On reconnaît là la méthode du général Pétain, pour qui, dans la défense comme dans l'attaque, une préparation minutieuse reste l'essentiel. Dès le 27 février et sur des instructions très précises du généralissime, renouvelées le 1er mars, le général Pétain passe à la contre-attaque. Celle-ci retarde l'avance allemande qui se poursuit néanmoins jusqu'au 11 mars, moment où, à la suite de l'évacuation du fort de Vaux, un instant occupé par les Allemands, le généralissime peut annoncer dans son ordre du jour aux soldats de Verdun un premier arrêt de l'offensive allemande. C'est une première victoire de Pétain. Pourtant, la bataille continue ; à la fin de mars et au début d'avril, les Allemands livrent des assauts furieux ; le général Pétain les arrête et peut adresser à ses soldats, le 9 avril, l'ordre du jour célèbre ; « les assauts furieux du kronprinz ont été partout brisés. — Courage ! on les aura ! » Se rendant compte de l'immense importance du facteur moral, Pétain insuffle à ses soldats sa ténacité, sa foi. Il s'en faut, cependant, que la bataille soit terminée ; Pétain, à qui sa victoire du 9 avril a valu la promotion au grade de grand officier de la Légion d'honneur et une citation où sont célébrés son calme et sa ténacité, doit, en étroite collaboration avec le généralissime, continuer pied à pied la lutte. Il la dirige, d'ailleurs, de plus haut, ayant passé le commandement de sa glorieuse IIe armée au général Nivelle, pour être placé lui-même à la tête du groupe d'armées du centre.

Il ne peut empêcher, il est vrai, les troupes impériales de faire de nouveaux progrès (prise de Damloup et du fort de Vaux, progression sur la rive droite de la Meuse) [2-7 juin]. Le 20 juin, les Allemands montent une nouvelle attaque, « la plus importante et la plus massive que Verdun ait jamais supportée ».

Lorsque, le 23 juin, le général Pétain est avisé par le général Nivelle, commandant de l'armée de Verdun, que les troupes du kronprinz ont atteint Belleville et menacent de submerger la côte du Poivre, il décide, tout en continuant pied à pied la lutte, d'envisager le repli sur la rive droite de la Meuse. Mais il n'a pas à exécuter cette manœuvre, le général Joffre, avec sa ténacité coutumière, décidant de tenir sur la rive droite et engageant à ce moment même la bataille de la Somme, d'où sortira le salut de Verdun.

L'offensive franco-anglaise sur la Somme permit, en effet, aux armées françaises de Verdun d'enrayer définitivement les nouvelles attaques allemandes, puis de reprendre une nouvelle offensive qui aboutit à la reprise de Vaux et de Douaumont. Ces victoires, le commandant du groupe des armées du centre n'y a qu'indirectement participé. Mais c'est le génie organisateur qu'il sut déployer aux heures les plus critiques, sa ténacité, la confiance qu'il a su inspirer aux soldats et les premières victoires remportées en mars et avril sur les troupes du kronprinz qui ont conditionné les succès décisifs des derniers mois de 1916. Sans qu'il faille lui attribuer, à lui seul, la délivrance de Verdun, car il est juste de faire leur part à la volonté directrice du généralissime et aux initiatives de Nivelle et de Mangin, on doit, du moins, lui reconnaître le rôle essentiel dans la plus terrible crise qu'ait traversée la France depuis Charleroi.

A la fin de 1916, sa popularité est immense, son autorité sur ses armées considérable, son prestige auprès des civils incontesté. Cependant, Pétain, que, dès la fin de 1915, certains hommes politiques auraient voulu faire major-général et dont, en novembre-décembre 1916, le nom fut prononcé à plusieurs reprises lorsqu'il fut question de remplacer le général Joffre à la tête des armées du Nord et du Nord-Est, se vit alors préférer le général Nivelle. Pétain fut en ces deux circonstances desservi par la fermeté, la hauteur de son caractère, son « indépendance farouche », son éloignement des coteries politiques, son aversion pour toute complaisance, toutes qualités très belles, mais abruptes, et que ses ennemis personnels transformèrent aisément en défauts. D'ailleurs, ses divergences de vues avec le Grand Quartier Général étaient notoires. Adversaire résolu des offensives partielles — il l'avait montré à la fin de 1915 — il était d'avis de se tenir strictement sur la défensive, en attendant le moment où l'état de nos effectifs et la puissance de notre armement autoriseraient une

offensive générale. Il était à craindre qu'entre le général Joffre, qui devait rester le chef suprême et le commandant des armées du Nord et du Nord-Est une entente ne pût être réalisée.

Tandis que, le 13 décembre 1916, le général Nivelle prenait le commandement des armées du Nord et du Nord-Est, le général Pétain resta donc à la tête des groupes d'armées du centre.

Au début de 1917, son rôle est peu actif. Le nouveau généralissime prépare une offensive où presque toutes les armées du Nord doivent coopérer avec les troupes britanniques.

Toujours fidèle à ses idées et jugeant que le moment n'était pas venu encore de tenter l'offensive générale, Pétain se montra un adversaire déterminé du plan élaboré par le général Nivelle. Les appréhensions dont il fit part à Painlevé, alors ministre de la guerre (mars 1917), au sujet de cette offensive, les critiques très vives et très serrées auxquelles, au cours du conseil de guerre du 6 avril 1917, il soumit le plan du général Nivelle, semblent avoir contribué pour une très large part à faire perdre au ministre de la guerre et au gouvernement toute confiance dans le succès de l'offensive et n'avoir pas été étrangères à l'arrêt de cette offensive, brusquement ordonné le 19 avril. actions avaient été engagées avec des moyens matériels formidables, dont la puissance excluait toute possibilité d'échec. Ce n'étaient, cependant, que des succès locaux; mais, en dehors de l'amélioration des positions françaises, « ils avaient pour avantage de relever le moral à l'intérieur et de donner aux armées françaises confiance dans leur nouveau chef ».

Un peu auparavant (juillet 1917), le ministre de la guerre avait défini devant la Chambre la doctrine et la méthode de guerre du général Pétain, doctrine « rationnelle », positive, qui calcule les forces en présence, les moyens d'exécution, leur portée, qui ne demande pas l'impossible aux poitrines humaines, mais tire de la machine de guerre sous toutes ses formes tout ce qu'elle peut fournir. « Cette doctrine, ajoutait Painlevé, nous permettra de rester forts jusqu'aux suprêmes batailles; c'est par elle que nous pourrons apporter, aux heures dernières, à nos alliés, en même temps qu'une armée nombreuse et admirablement entraînée, tout un puissant outillage de guerre et d'artillerie lourde, qui sera un élément essentiel de la commune victoire ». Durer, en ménageant ses forces jusqu'aux heures suprêmes, telle est, en effet, la doctrine de guerre de Pétain. Il s'y tient strictement, après le succès des opérations de Verdun



Tombeau de Napoléon Ier aux Invalides, œuvre de l'architecte Visconti. (Les statues de Victoires entourant le sarcophage sont dues au sculpteur Pradier.)

Peu après, le général Pétain était adjoint au général Nivelle comme chef d'état-major de l'armée et élevé au poste de conseiller technique militaire du Comité de guerre; le 15 mai, il était nommé commandant des armées du Nord et du Nord-Est.

Ses idées sont restées alors celles qu'il professait en 1915 et qu'il avait exprimées à maintes reprises aux divers ministres de la guerre et au Comité de guerre, au cours du commandement de son prédécesseur : se tenir à une stricte défensive, développer la puissance des moyens matériels dans des proportions considérables et attendre le renforcement des effectifs alliés (qu'il juge encore insuffisants) pour pouvoir faire sur tout le front une attaque générale, la seule qui ait chance de succès.

Les premières semaines de son commandement doivent être, d'ailleurs, consacrées à rétablir la discipline dans l'armée, dont l'échec de la récente offensive et la propagande défaitiste ont fortement altéré le moral. Ayant signalé au gouvernement le danger que font courir à la solidité de l'armée l'ivresse, les grèves et la diffusion des doctrines bolchevistes, il demande, et obtient, de sévères mesures de répression.

Bien que l'état de l'armée, qu'il fallut quelques mois pour remettre en main, et ses propres conceptions stratégiques l'aient maintenu d'abord sur une stricte défensive (qui ne put d'abord empêcher les Allemands de s'emparer d'une partie du Chemin des Dames), il saisit bientôt l'occasion d'améliorer les positions françaises. Du 21 août au 8 septembre, il fait reprendre par l'armée Guillaumat les positions au nord de Verdun; du 23 octobre au 2 novembre, il lance l'armée Maistre sur l'Aile et sur l'Ailette : cette armée remporte le grand succès de la Malmaison, qui oblige les Allemands à évacuer le Chemin des Dames. Suivant la doctrine de guerre du généralissime, ces et de la Malmaison au cours de l'hiver 1917-1918 et malgré les suggestions émises par le général Foch en novembre 1917, ne juge pas possible d'étudier et de préparer l'étude d'un plan offensif pour le début de 1918. Malgré le dessein du gouvernement anglais de poursuivre, d'accord avec le généralissime français, l'offensive interrompue au printemps, les idées du généralissime triomphent, et l'on se contente d'attendre l'offensive allemande.

Des stratèges compétents (parmi eux le général Mangin : *Comment finit la guerre*) estiment que les prévisions du général Pétain étaient trop pessimistes et que l'état des effectifs alliés eût permis de devancer l'ennemi et de lui enlever le bénéfice de l'offensive. L'attitude du haut commandement français amena alors le gouvernement britannique à rendre aux armées de Douglas Haig, placées lors de l'offensive de 1917 sous le commandement du généralissime français, une liberté presque complète.

L'offensive allemande du 21 mars trouve le généralissime dans les mêmes dispositions qu'il avait manifestées au cours de la crise de Verdun : énergique et ayant foi en la France, mais prévoyant le pire. Après avoir retardé l'avance allemande en portant un corps d'armée vers Noyon-Chauny (21 mars), puis élargi, d'accord avec Douglas Haig, son intervention en confiant plusieurs corps d'armée français et des divisions britanniques au général Humbert (22 mars), puis en plaçant à gauche de l'armée Humbert l'armée Debeney, enfin, en confiant le commandement du nouveau groupe d'armées au général Fayolle (23 mars), il envisage, cependant, comme possible, l'évacuation de Paris (23 mars). Car, malgré l'énergie et le talent stratégique du généralissime français, la situation créée par la brusque et sévère défaite des armées britanniques est très grave. Un trou de 15 kilomètres est ouvert entre l'armée britannique et l'armée française.

Le 24, il donne comme direction à ses chefs d'armée : « avant tout, maintenir solide l'armature des armées françaises, ensuite, si possible, conserver la liaison avec les forces britanniques. » Il se place, d'ailleurs, devant toutes les hypothèses : rétablissement de la liaison franco-britannique que, le 24, il donne au général Fayolle la mission de rétablir, ou rupture définitive du front, qui obligera à couvrir Paris.

Le 26 mars, Pétain a saisi le plan allemand dans son ampleur et dans sa variété, compris qu'il vise à la fois le rejet de l'armée britannique sur ses bases navales et à la percée sur Paris; il assigne au général Fayolle un double objectif : « fermer la route de Paris et couvrir Amiens. » C'est dans de telles circonstances que Pétain, semblant de toute son énergie lucide dominer la situation, fit vraiment l'impression d'un grand chef. « Jamais, dit un de ses compagnons d'armes, il n'avait paru plus tranquille...; et lui, d'aspect si froid à l'ordinaire, il semblait de belle humeur ». Encore une fois, il met dans le talent de ses officiers, mais aussi dans le courage et l'esprit de sacrifice du soldat français, toutes ses espérances et, le 25, il adresse à toute son armée un vibrant ordre du jour, digne de ceux de Verdun : « L'ennemi s'est rué dans un suprême effort...; coûte que coûte, il faut l'arrêter... Cramponnez-vous au terrain!... C'est la bataille...; il s'agit du sort de la France... » Ces phrases, courtes et nerveuses, vont, comme deux ans plus tôt l'immortel « On les aura! », relever, avec le moral des soldats, celui de la France. Et c'est l'une des plus grandes gloires de Pétain que d'avoir su, au moment voulu, trouver de telles paroles et inspirer confiance à l'armée, au pays.

Partout, les Allemands continuent leur avance et, malgré les essais de coopération tentés entre Pétain et Douglas Haig pour leur barrer la route d'Amiens, l'unité de commandement n'est pas réalisée. La conférence de Doullens, où Pétain siège à côté de Douglas Haig et des représentants des gouvernements français et anglais, fait du général Foch le chef suprême et lui subordonne les généralissimes français et anglais. (Cf. *Larousse Mensuel*, FOCH [26 mars].)

Dès lors, la direction suprême de la grande bataille passe aux mains de Foch, et Pétain n'est plus que l'intelligent exécutant des vastes plans du commandant en chef des armées alliées. (Cf. FOCH.) A plusieurs reprises, d'ailleurs, leurs conceptions stratégiques s'opposent : lors de la deuxième attaque allemande et de la prise du Chemin des Dames (27 mai), Pétain veut couvrir immédiatement Paris. Foch s'oppose à ce que des armées françaises descendent du nord avant qu'il ne soit sûr que Ludendorff a bien engagé sur l'Aisne toutes ses forces.

Lors de la troisième attaque que Pétain et Foch, avertis, sont, cette fois, préparés à repousser, le commandant en chef des troupes françaises a, cependant, donné l'ordre au général Fayolle de suspendre l'attaque sur la « poche de Château-Thierry » à cause de l'attaque allemande qui venait de se produire sur le front de la IVe armée; le général Foch apprend ce contre-ordre et le fait annuler. Le 15 juillet, il prescrit l'arrêt de l'offensive de la Xe armée; Foch ordonne la continuation.

Le 24 juillet, au conseil de guerre tenu par le général Foch, le général Pétain reçoit l'ordre d'offensive générale (cf. FOCH) et l'exécute avec sa vigueur et sa décision habituelles. A lui qui dirigea alors toutes les armées françaises presque autant qu'à Foch, qui élabora le plan libérateur, est due la poussée victorieuse sur les Ardennes, l'Argonne, la Meuse, la Belgique, qui amena les Allemands, le 11 novembre, à demander l'armistice.

Fait maréchal de France le 19 novembre 1918, Pétain reste le commandant suprême de l'armée française. — LÉON ABENSOUR.

Politique intérieure et extérieure

(Mai). — Ceux qui savent goûter le charme exquis des excursions pédestres en montagne ont expérimenté combien les chemins qui, vus du pied des monts, paraissent conduire directement aux sommets, réservent aux voyageurs de surprises décevantes, de ravins abrupts, d'escalades difficiles et inattendues. Telle apparaît la route qui nous mène à la paix. La voie semble toute droite jusqu'au pic, où elle rayonne dans la lumière. Ce n'est là qu'une illusion. La route, trompeuse, est coupée de fondrières à se rompre les os et, au moment même où nous imaginons les obstacles écartés, nous constatons quels détours dangereux nous devons suivre encore avant d'atteindre le but. Le mois de mai nous l'avait appris une fois de plus. Les laborieuses négociations de Londres, où l'on put craindre, à certaines minutes, de voir compromise irrémédiablement l'entente entre les Alliés, étaient à peine terminées par un compromis acceptable, que les affaires de Haute-Silésie semblaient tout remettre en question et donnaient à Lloyd George une occasion de manifester sans ménagements ses préférences et sa politique. L'opinion publique s'excitait sur cette question où sont engagées à la fois l'existence de la Pologne, le respect de

notre parole, l'exécution du traité de Versailles et notre propre sécurité. Il en résultait une tension morale qui, sans aboutir à des actes formels, n'en exerçait pas moins sur l'alliance franco-anglaise une lente action corrosive, qui, si l'on n'y prenait garde, tendrait à creuser un fossé entre nos alliés et nous, à obscurcir l'atmosphère déjà lourde dans laquelle nous vivons depuis des mois, par suite à élargir singulièrement le champ des résistances de l'Allemagne. Le résultat le plus clair des discours impulsifs et des discussions au vinaigre est de faire perdre à la masse de la nation le sang-froid qui ne lui a jamais été plus nécessaire et d'encombrer les questions d'incidents aussi graves que le fond même. Si la France n'avait pas eu à ce moment, comme elle l'a déjà eu en des occasions précédentes, par exemple à l'époque de l'occupation de Francfort, un gouvernement très maître de soi, sachant ce que veut le pays, ferme et prompt dans ses propos, on ne saurait nier que nous pouvions nous trouver lancés dans les aventures les plus obscures. Cependant, pour qui pesait exactement les résultats, il était acquis que l'Allemagne avait compris la décision de la France de ne rien céder de son droit, qu'elle s'était inclinée et qu'elle commençait à payer. Dans la rude montée vers la paix, on avait atteint un de ces rebords de rocher étroits, mais solides, qui surplombent l'abîme, mais d'où l'on peut en sûreté mesurer le chemin à parcourir et choisir la meilleure voie pour aller jusqu'aux cimes.

La conférence de Londres n'avait pas débuté dans le calme. Il avait été patent, dès la première heure, qu'une différence essentielle de point de vue séparait Briand et Lloyd George. Le premier considérait l'action immédiate comme le moyen d'aboutir, et il était d'accord en cela avec l'opinion française ; le second, sous l'empire d'interventions diverses — sur le mobile desquelles il n'est pas aisé d'être fixé mais qui, à coup sûr, ne nous étaient pas favorables — était pour un nouvel atermoiement, pour laisser à l'Allemagne une dernière chance à courir. On put craindre que l'entente fût impossible. Pourtant, après de laborieux pourparlers, après conversations et conférences, on parvint à se mettre d'accord sur la procédure. Il importe, en effet, de marquer que, sur le fond, sur l'obligation pour l'Allemagne d'accepter les décisions antérieures des Alliés et de se soumettre aux précédents ultimatums, il n'y avait pas divergence de vues. Mais, nous le répétons une fois de plus, les situations réciproques de la France et de l'Angleterre dans les questions des réparations et du désarmement étaient nettement opposées, l'Angleterre n'ayant rien à perdre ni à craindre, la France ayant tout à perdre et tout à craindre d'une Allemagne qui refusait à la fois de payer et de désarmer. Le dissentiment portait sur la méthode à suivre pour obtenir et le payement et le désarmement. L'Angleterre n'avait pas de raisons d'être pressée ; la France ne pouvait plus attendre. L'Angleterre, très incertaine en fait sur sa politique à l'égard de l'Allemagne, mais sûre qu'elle ne voulait rien céder qui eût donné à qui que ce fût une avance quelconque, s'accommodait de lenteurs et de remises, sous couleur de faire reste de droit à l'Allemagne. La France, dont la politique à l'égard de l'Allemagne ne comportait aucune équivoque, avait trop souffert et souffrait trop encore pour accorder à son ancienne ennemie, à moins de nécessité absolue et avantageuse par quelque côté, des délais dont il avait déjà été singulièrement abusé. Briand, très maître de soi, jugea utile, plutôt que de tendre jusqu'à le briser le lien qui nous unit à l'Angleterre, de faire à Lloyd George la concession d'un dernier répit de faveur qui serait accordé à l'Allemagne pour une ultime réflexion. Mais, afin de marquer clairement la volonté irrévocable de la France d'agir par l'occupation de la Ruhr, si l'Allemagne ne se soumettait pas, il lançait, de Londres et sans attendre la fin de la conférence, l'ordre de mobiliser la classe 19. L'accord se fit, non sans peine, mais il se fit, et c'est à l'unanimité que furent arrêtés les termes de l'ultimatum que Lloyd George, président de la Conférence, notifia au gouvernement allemand. Dans cette âpre discussion, nous avions eu à nos côtés la Belgique, ferme et sûre dans son amitié. Il semblait bien que l'Italie n'eût pas au même degré montré son souci de nous soutenir.

Le débat, nous l'avons dit, avait surtout porté en apparence sur des questions de procédure. Lloyd George avait tenu à ce que la Commission des réparations intervînt d'abord, comme le prescrivait la lettre du traité de Versailles et, à cet effet, ladite Commission avait été convoquée à Londres pour s'entendre avec le Conseil suprême. C'est dans cet esprit que fut rédigée la Déclaration que signèrent les Alliés le 5 mai et qui fut aussitôt notifiée à Berlin. Cette Déclaration rappelait d'abord que, malgré les concessions successives faites à l'Allemagne depuis le traité de Versailles, malgré les décisions arrêtées à Spa et à Paris et les sanctions notifiées à Londres et appliquées depuis, le gouvernement allemand avait manqué à remplir ses obligations en ce qui concerne le désarmement, le payement de 12 milliards de marks or le 1er mai 1921 et, malgré les sommations de la Commission des réparations, le jugement des coupables et diverses autres questions importantes (notamment en ce qui concerne les importations et la navigation). Elle notifiait ensuite la décision des Alliés : *a*) de procéder à toutes mesures préliminaires pour l'occupation de la Ruhr ; — *b*) d'inviter, conformément à l'article 233 du traité de Versailles, la Commission des réparations à notifier au gouvernement allemand les époques et modalités de l'acquittement de l'intégrité de sa dette et d'annoncer sa décision sur ce point avant le 6 mai ; — *c*) de sommer le gouvernement allemand de faire connaître dans un délai de six jours sa résolution d'obéir aux injonctions de la Commission des réparations, de réaliser les garanties exigées par ladite Commission, d'exécuter sans réserve ni retard les mesures relatives au désarmement militaire, naval et aérien, de procéder au jugement des criminels de guerre ; — *d*) de procéder, le 12 mai, à l'occupation de la vallée de la Ruhr et à toutes autres mesures militaires et navales, faute, par le gouvernement allemand, d'avoir rempli les conditions qui précèdent, ladite occupation devant durer aussi longtemps que l'Allemagne n'aura pas exécuté les conditions énumérées au paragraphe C.

Il ne peut être contesté, quoi qu'on en ait dit, que les conditions imposées à l'Allemagne par la Déclaration du 5 mai donnaient satisfaction à la France et que l'énergie de Briand avait triomphé des hésitations et des résistances de Lloyd George. Des critiques n'en furent pas moins adressées à cet arrangement par ceux qui auraient voulu qu'envers et contre tout la Ruhr fût occupée immédiatement, sans aucun délai et nonobstant tout risque de rupture de l'Entente. Nous avons exposé, le mois dernier, ce qu'il fallait, à notre sens, penser de cette opinion. Nous n'avons rien à modifier à notre jugement. Risquer l'alliance anglaise et l'Entente avec les nations qui ont fait la guerre à nos côtés sur une question de jours, nous exposer à nous retrouver seuls, à incliner l'Angleterre vers l'Allemagne qui n'attendait que cette heure, nous engager dans l'inconnu et l'isolement à un moment où nous sentons l'impérieux besoin de nous appuyer sur quelqu'un, eût constitué une faute lourde, dont les conséquences étaient incalculables et qui eût fait peser sur celui qui l'aurait commise une grave responsabilité. S'imaginer que, sans des sacrifices qu'il s'agit de limiter, mais que nous n'avons pas le moyen d'éviter, nous pourrons réaliser intégralement le traité de Versailles, implique une méconnaissance fâcheuse de la situation politique de nos alliés et une opinion exagérée de nos moyens d'action. On doit excuser bien des erreurs commises dans le traité, parce qu'il était impossible de n'en pas commettre et que toute la question est de savoir si l'on aurait pu en commettre moins. Mais il est grand temps d'ouvrir les yeux sur les lacunes de cet instrument diplomatique, et il vaut mieux s'efforcer de l'utiliser loyalement au mieux que le considérer comme intangible et nanti d'un pouvoir d'efficacité en quelque sorte automatique. Il n'apparaît aucunement qu'il eût été loisible à notre premier ministre d'obtenir plus qu'il n'a obtenu, et tout homme de bonne foi reconnaîtra que personne autre n'aurait été assez puissant pour obtenir davantage.



Le centenaire de la mort de Napoléon Ier. Entrée des maréchaux à la chapelle Saint-Louis des Invalides (5 mai 1921). — Phot. Manuel.

Mise en présence d'un fait précis et d'une date, l'Allemagne hésita. Elle attendait certainement encore on ne sait quoi du côté des États-Unis. Elle espérait du côté de la Haute-Silésie des complications sur l'imminence desquelles elle était certainement mieux renseignée que nous. Elle fut déçue du côté américain. La réponse du président Harding fut négative en ce qui concernait une médiation, et elle indiqua plutôt à l'Allemagne la nécessité de se soumettre. — Du côté de la Haute-Silésie, il ne semble pas douteux que le gouvernement du Reich n'ait tout fait ou laissé faire pour provoquer des difficultés et un conflit. On se rappelle comment, en février dernier, sous l'inspiration de l'Angleterre, il fut décidé que le plébiscite silésien aurait lieu en une seule fois ; comment, en mars, ce plébiscite donna à l'Allemagne une majorité totale peu importante, mais une minorité très nette dans les districts industriels et miniers de l'Est, de telle sorte qu'on pouvait dès lors se représenter la Haute-Silésie comme destinée à être partagée en deux par une ligne qui laissait à la Pologne Guttentag, Gross-Stretzliz, Tarnovitz, Gleiwitz, Beuthen, Konigshütte et Kattowitz. Il va sans dire que, dans ce pays où les vicissitudes de l'histoire et de la conquête ont forcément enchevêtré les nationalités, il reste, et restera, des Polonais dans la partie en majorité allemande, et des Allemands dans la partie en majorité polonaise, ce qui démontre, en passant, quelle part de théorie et d'irréalisable se trouve dans la méthode plébiscitaire. Après le plébiscite, la commission interalliée de Haute-Silésie dut vérifier les résultats du plébiscite et les contrôler ; elle dut aussi chercher à se mettre d'accord sur leur interprétation et sur la conclusion à en tirer, enfin sur les propositions à faire au Conseil des ambassadeurs et au Conseil suprême. Or, les commissaires étaient divisés. Le commissaire français, général Le Rond, estimait que la Haute-Silésie devait être partagée, comme nous venons de l'indiquer plus haut, en tenant compte des majorités communales, ainsi que l'indique le traité de Versailles. Le commissaire britannique, soutenu par le commissaire italien, se basant sur le résultat global, faisant beaucoup plus large la part de l'Allemagne, lui attribuait presque tout le district minier et ne laissait guère à la Pologne que deux districts au sud de Kattowitz. C'est, du moins, ce qui ressortait d'indiscrétions commises, qui ne venaient pas du côté français. Après l'entrevue de Lympne et sur les instances de Lloyd George, les commissaires furent invités à presser leur travail, ce qui était une erreur, une opération aussi grave que l'attribution de la Haute-Silésie devant être basée sur des données certaines et effectuée seulement lorsque l'agitation causée par le plébiscite

se serait calmée. Les bruits répandus dans la population au sujet des conclusions des représentants britannique et italien n'avaient pas manqué de surexciter les esprits, dans les districts polonais miniers et industriels. En outre, les Polonais ne pouvaient ignorer les préparatifs que les Allemands faisaient dans la partie ouest de la Haute-Silésie, les envois de volontaires et de munitions, les concentrations de l'Orgesch et de la Reichswehr. Les réticences même du Dr Simons, questionné au Reichstag sur la Haute-Silésie, confirmaient l'opinion que l'Allemagne menait des tractations occultes à ce sujet. Enfin, le bruit courut ouvertement — et il est probable qu'il avait un fondement — que l'Allemagne avait promis d'accepter les résolutions de la Conférence de Paris, si on lui garantissait la Haute-Silésie, et que Lloyd George était d'accord avec elle.

Cet ensemble de faits et l'agitation qu'ils provoquaient expliquent très suffisamment que la population minière de la Haute-Silésie orientale se soit crue sacrifiée et que, décidée à ne pas rester allemande, elle ait eu recours à la grève et à l'insurrection. Le patriote polonais Korfanty, qui a été, depuis le début de l'affaire silésienne, le chef de l'organisation polonaise, n'avait qu'à laisser faire. C'est ainsi que des troubles graves éclatèrent en Haute-Silésie, que des conflits sanglants se produisirent, que des Italiens furent tués et blessés et qu'on se trouva en présence de cette situation paradoxale de troupes françaises soutenant de véritables combats contre les Polonais. L'Allemagne crut le moment venu de frapper un grand coup et de s'approprier la Haute-Silésie. Elle massa des troupes de la Reichswehr sur la frontière du territoire plébiscitaire. Loin d'empêcher les volontaires de se concentrer, elle laissa passer les trains venus de Bavière. Sous l'empire d'une propagande germanique parfaitement organisée et comme si renaissait tout à coup le vieil esprit des bandes mercenaires de la guerre de Trente ans, on vit se former une armée indépendante, que la Reichswehr allait appuyer. Du côté allemand comme du côté polonais, on tentait de placer l'Europe devant un fait accompli. Mais, alors que la Pologne, retenue par la France, fermait sa frontière et s'efforçait de calmer les esprits, l'Allemagne préparait la conquête de la Haute-Silésie et s'apprêtait à interpréter à son profit par la force les résultats du plébiscite. Cette opération militaire s'organisait sous les yeux du gouvernement allemand, en fait, en dehors de lui, ou plutôt en marge du Reich. On y sentait l'inspiration impérialiste, pangermaniste, bavaroise, et surtout celle de la *Schwerindustrie*, bien décidée à ne pas se laisser priver du charbon silésien et du centre industriel où doit se préparer la revanche. La démission du cabinet Fehrenbach, à la suite de la désillusion américaine, ne changeait rien aux choses de Silésie, qui continuaient à se dérouler avec la même sûreté, et la crise ministérielle qui suivit, dans le moment le plus critique que l'Allemagne ait traversé depuis 1918, n'arrêtait aucunement les dispositions militaires allemandes ; preuve évidente ou de la complicité ou de l'impuissance du Reich, ou de l'une et de l'autre, et symptôme significatif de la puissance du groupement industriel à la tête duquel se trouve Stinnes.

La suite des événements a prouvé que l'Allemagne n'avait pas tout à fait tort d'espérer que la question silésienne lui procurerait un appui imprévu. Mais, en attendant, le Reich n'avait plus de gouvernement; Streseman, puis l'ambassadeur allemand en France, Dr Mayer, pressentis, n'avaient pu former un ministère, et le temps passait. L'échéance du 12 mai approchait, les troupes françaises étaient à pied-d'œuvre, prêtes à entrer dans le bassin de la Ruhr ; l'opinion allemande était divisée. C'est dans ces circonstances tragiques que, le 10 mai, Wirth accepta le poste de chancelier et proposa au Reichstag de se soumettre aux décisions de Londres. Après une longue et solennelle discussion, l'Assemblée allemande se rallia à la proposition du nouveau chancelier par 221 voix contre 175. Ce vote fut immédiatement notifié aux représentants des puissances alliées. Dans la Note par laquelle le gouvernement allemand faisait connaître sa soumission, il s'engageait à remplir, sans conditions ni réserves, les obligations fixées par la Commission des réparations ; à accepter et à réaliser, sans conditions ni réserves, les garanties prises par la même Commission ; à exécuter, sans réserve ni retard, les mesures en vue du désarmement sur terre, sur mer et dans les airs ; à procéder, sans réserves ni retard, au jugement des criminels de guerre et à exécuter les stipulations du traité mentionnées dans la Note des Alliés. On avait donc le droit de considérer la soumission de l'Allemagne comme totale et, au surplus, ni à ce moment, ni dans les semaines qui suivirent, on n'eut à enregistrer aucun fait de nature à permettre d'incriminer la bonne foi du chancelier Wirth.


Pierre Marraud, ministre de l'intérieur, prononce un discours devant la statue de Jeanne d'Arc (œuvre de Frémiet), place des Pyramides, à Paris (8 mai 1921). — Phot. Rol.

On pouvait donc espérer qu'on entrait enfin dans la période du règlement des difficultés soulevées, en matière de réparations et de désarmement, par le gouvernement du Reich, et que, par voie de conséquence, on allait pouvoir régler en toute justice la question silésienne, lorsqu'un de ces éclats dont est coutumier le Premier anglais vint en rendre la solution plus difficile que jamais. Lloyd George n'aime ni la Pologne ni les Polonais. Il est notoire qu'à la Conférence de la paix, alors que la France voulait attribuer sans discussion la Haute-Silésie à la Pologne, c'est lui qui exigea l'intervention d'un plébiscite, source des difficultés présentes, pierre d'achoppement pour la paix actuelle et future. Dans l'affaire des troubles, il n'eut pas de peine à adopter la thèse allemande et à faire porter aux Polonais toute la responsabilité des événements qui se déroulaient alors. Cet état d'esprit se traduisit brusquement, le 13 mai, par un discours aux Communes, véritable réquisitoire contre les Polonais, menaçant pour eux, déplaisant pour la France, encourageant pour l'Allemagne, qui était en fait invitée à entrer dans le territoire plébiscitaire pour y rétablir l'ordre. Cette intervention bruyante, à tout le moins inutile, fut un soulagement pour l'Allemagne et, peut-être, la suite de promesses ou de paroles sur lesquelles l'Allemagne avait fait fond. Elle fut, en France, considérée comme un chapitre additionnel à l'histoire des impulsions de Lloyd George et très mal accueillie par la presse et l'opinion publique. On y eut une preuve nouvelle de l'incertitude de l'alliance anglaise et la marque de la volonté du gouvernement anglais de régler au gré des intérêts anglais des questions où la sécurité même de la France est profondément engagée. Dans cette conjoncture difficile, où la moindre faute pouvait avoir les plus lourdes conséquences, Briand n'en commit point. Courtois et ferme avec Lloyd George, dont il connaît et les tendances et les embarras, et qu'il sait notre ami capricieux, mais solide, il fut catégorique avec l'Allemagne. Il lui interdit d'intervenir en Haute-Silésie; il lui signifia que toute violation de cette défense entraînerait des suites graves et serait considérée comme un *casus belli*. Il lui enjoignit ensuite, d'accord avec l'Italie, d'avoir à fermer sa frontière du côté de l'Est et à s'opposer à toute continuation des attaques que les bandes allemandes avaient déjà commencées en Haute-Silésie. Ce langage énergique, sur le sens et la portée duquel l'ambassadeur Mayer ne put se méprendre un seul instant, porta ses fruits. Le 26 mai au matin, le Dr Mayer faisait connaître à Briand que toutes les mesures étaient prises pour fermer la frontière et arrêter l'attaque des volontaires. Cependant, la Pologne avait, de son côté, fait tous ses efforts pour calmer les Polonais silésiens, et Korfanty s'engageait à faire reprendre le travail et à interdire tout acte d'hostilité si, de leur côté, les Allemands cessaient leur action militaire. D'autre part, le Conseil des ambassadeurs était saisi des propositions que le comte Sforza avait élaborées pour régler le conflit, et la France demandait qu'elles fussent examinées à loisir pour laisser à l'agitation le temps de se calmer. Il semblait que le redoutable orage qui avait failli éclater sur l'Europe fût en train de se dissiper, mais il fallait rester très réservé sur les dispositions de Lloyd George.

L'Allemagne n'avait donc pas tiré jusqu'alors de la question silésienne ce qu'elle en avait espéré, et il est permis de croire qu'elle en éprouvait quelque désillusion. Elle voyait se constituer, le 28 mai, sous la présidence du contrôleur général français Mauclère, le Comité des garanties, chargé de surveiller les possibilités financières de l'Allemagne et d'assurer l'application du programme établi par la Commission des réparations. Les décisions de Londres entraient dans la période de réalisation. C'était une étape. Que serait la suite ? Nous n'aimons pas, on le sait, vaticiner. Il était d'autant plus difficile d'y tâcher que le cabinet Wirth était bien peu solide. Constitué en hâte dans une heure d'extrême détresse, il était en équilibre instable, et on pouvait se demander si le Reichstag était capable de fournir à un ministère quelconque une majorité stable. L'avenir restait donc incertain. Mais on devait considérer qu'une fois de plus l'Allemagne avait cédé devant la certitude qu'une force de coercition était prête à la contraindre : c'était pour nous une leçon de plus. Nous restions en armes sur le Rhin, et nous avions, certes, une situation meilleure que l'indécision où nous avions vécu jusqu'ici. La dette de l'Allemagne était fixée à 132 milliards de marks or. Le premier milliard, qui commençait à être versé, entrait dans la catégorie des choses concrètes. On sortait de l'imprécision. Chacun connaissait sa position. C'était un incontestable progrès.

La Chambre française l'avait compris. Conviée par divers orateurs, dont quelques-uns ont dans la rédaction du traité de Versailles une grosse responsabilité, à repousser l'accord de Londres et le chiffre de 132 milliards, elle avait, à la suite de vigoureuses et émouvantes interventions de Briand, donné raison au gouvernement par 390 voix contre 162. Le Sénat, de son côté, à la presque unanimité, avait approuvé la politique extérieure de notre Premier. Pouvait-on espérer que le Parlement comprendrait la nécessité de laisser au gouvernement la durée et la tranquillité d'esprit nécessaire pour gouverner ? Il était préférable de ne pas répondre. Le choc des ambitions et le jeu des intrigues auquel nous assistons tous les jours montre trop que les bonnes volontés individuelles, qui sont nombreuses et incontestables, sont trop souvent noyées dans le flot bourbeux de l'agitation collective ; que, trop souvent aussi, des préoccupations assez basses de politique intérieure et électorale obscurcissent les meilleurs esprits jusqu'à les aveugler sur l'intérêt public qui, en ce moment, est en péril, non au dedans, mais au dehors. Le jour viendra-t-il où toutes les forces du pays ne seront occupées qu'à défendre la vie, la sécurité et la grandeur de la France ?

On a vu que les Etats-Unis n'avaient donné aucune suite à la demande d'intervention de l'Allemagne et que, sur ce point précis, les maximes de la politique extérieure de la grande République américaine ne semblaient pas avoir changé. Il n'y avait là qu'une apparence, et on pouvait dès lors prévoir que l'Amérique allait peu à peu, prudemment, mais sûrement, faire sa rentrée dans les Conseils issus de la

guerre. Nous avons dit bien des fois que ce moment viendrait, et nous n'y avons aucun mérite. La logique des faits conduisait naturellement à cette conclusion. Il est impossible que l'union intime de l'Amérique à l'Europe pendant la guerre, que le rôle immense joué par Wilson dans l'élaboration du traité de Versailles, aboutissent à une brusque rupture et à un retour irrémissible de l'Amérique à l'isolement, comme si rien ne s'était passé. On ne passe pas l'éponge sur des faits d'une importance aussi inusitée que ceux auxquels l'Amérique a été, de son plein gré, mêlée matériellement et moralement, et nous avons ajouté vingt fois que l'intérêt même de l'Amérique, la liaison de sa vie à la vie européenne, la répercussion inévitable de tous les actes de l'Europe sur le monde lui faisaient une nécessité d'exercer constamment sur les affaires du vieux continent un droit de regard. Tout prouvait que le président Harding comprenait parfaitement cette nécessité. Mais, élu contre la politique wilsonienne, il lui fallait choisir parmi les principes wilsoniens ceux qui sont américains et laisser les autres, ou plutôt les accommoder tous au goût nouveau pour le plus grand profit de l'Amérique. Harding s'efforçait de trouver une formule. L'Europe l'y aidait. Déjà, le Conseil suprême avait invité les Etats-Unis à reprendre leur place dans ses réunions, et le colonel Harvey était chargé de ce rôle, tandis que l'ambassadeur américain à Paris s'asseyait de nouveau à la conférence des ambassadeurs.

Sans doute, l'un et l'autre devaient être des auditeurs muets, tant que les intérêts américains ne seraient pas en question. Mais n'allaient-ils pas s'apercevoir bien vite que l'intérêt américain était en jeu dans un nombre considérable d'affaires, sinon dans toutes, et le besoin qu'avait l'Amérique, écrasée par l'énormité triomphante de son change, de rétablir avec l'Europe des relations économiques régulières, n'allait-il pas l'amener à chercher elle-même les occasions de dire son mot ou de suggérer sa solution ? On devait envisager à bref délai la reprise de la conduite à cinq des affaires du monde. Le vote de la motion Knox, portant fin de l'état de guerre avec l'Allemagne, avait fait cesser la situation gênante où se trouvait l'Amérique. Rien ne s'opposait plus à une collaboration qui lui laisserait toute sa liberté, et on pouvait même envisager le moment où la Société des nations, descendue du piédestal solennel et excessif sur lequel l'avait juchée Wilson, pourrait recevoir dans ses assemblées, ramenées à des visées moins ambitieuses, des délégués des Etats-Unis, sans que l'Amérique pût craindre pour son indépendance diplomatique et sa liberté d'allures. Mais il y avait dans le fait du retour mesuré de l'Amérique autre chose que le rétablissement de l'accord qui avait abouti au traité de Versailles. Il y avait une garantie d'équilibre. La solution de la situation présente de l'Europe est précisément dans le retour à un équilibre qui ne serait plus seulement européen. A considérer tout ce qui s'est passé depuis dix-huit mois et l'ensemble des questions d'ordre universel, nous estimons, avec beaucoup d'autres, que la France n'a rien à perdre à la renaissance de l'activité internationale des Etats-Unis.

Qu'étaient devenues, pendant le mois de mai, les affaires russes et, en général, toutes les affaires de l'Orient européen ? On avait peu parlé de la Russie, et, pourtant, à y regarder de près, on s'apercevait que la question russe ne perdait rien de son acuité. La Russie suivait très certainement d'un œil attentif et satisfait la marche de la question silésienne. Un conflit de la Pologne avec l'Allemagne était pour elle une espérance. On avait appris qu'un accord commercial avait été conclu entre Berlin et Moscou. Cet accord n'était-il que commercial, et, avant d'avoir été ratifié par des signatures, depuis combien de temps comportait-il une liaison de vues et d'intérêts ? Nous avons appelé bien souvent l'attention sur les relations probables de l'Allemagne et de la Russie. Nous restons convaincu qu'elles sont d'autant plus intimes qu'on en parle moins. Par ailleurs, ne doit-on pas se demander si la politique bolcheviste, à la faveur de l'accord anglais, de l'accord allemand, des relations ébauchées avec l'Italie, n'est pas en train de se modifier et si les facilités que va donner au gouvernement de Moscou le succès de ces trois opérations ne seront pas utilisées par lui, comme le faisait prévoir une instruction de Tchitcherine, pour créer des foyers de diffusion en Allemagne, en Angleterre, en Italie, dans les pays scandinaves, partout où pourront être mis en œuvre des germes de discorde et de guerre ? On n'a pas assez remarqué que le procès relatif à la légitimité de la vente par les bolchevistes de bois saisis par eux et appartenant à une maison anglaise s'est terminé par une déclaration de la cour de justice où il est dit que, le gouvernement anglais ayant reconnu le gouvernement des soviets comme gouvernement de fait de la Russie, il n'y a plus à discuter la légalité des actes dudit gouvernement. Or cet arrêt donne dorénavant toute sa valeur à l'accord commercial anglo-russe, qui, sans lui, restait inapplicable. Sans doute, la Russie a le plus grand besoin de l'Angleterre ; mais, étant donné la mentalité des gouvernants russes et leur passion de prosélytisme, n'est-il pas permis de penser que le côté économique de l'accord ne leur est pas plus cher que la latitude qu'il permet d'espérer, de fait, sinon de droit, pour leur propagande ? Nous concluons que nous aurions grand tort de ne pas veiller avec persévérance sur ce qui se passe en Russie et sous l'influence de la Russie. Les grèves de Norvège ne sont-elles pas une œuvre bolcheviste ? Et ce nous est une raison de plus, après tant d'autres, de croire à la nécessité de faire à la Pologne une situation économique qui nous assure de son indépendance politique.

Quant aux affaires d'Orient, l'arrangement conclu à Londres avec les députés du gouvernement d'Angora, au mois de mars, ne semblait pas devoir être suivi de la paix définitive. Les prétentions du gouvernement kemaliste, peut-être fortifiées par la défaite grecque, étaient inacceptables, et ses provocations à l'égard de l'Angleterre rendaient caduc l'armistice précédemment conclu. Un point d'interrogation se posait de nouveau. Les Grecs se préparaient à une nouvelle offensive. Quelle en serait l'issue et, surtout, dans l'état désespéré de leur change, où trouveraient-ils les ressources nécessaires pour une nouvelle campagne ? Ne serions-nous pas obligés de renouveler la guerre en Cilicie ? Il y avait là autant de questions troublantes. Qui peut se refuser à penser qu'aucune paix n'est possible tant que la situation de l'Orient n'est pas réglée et sans que l'on sache au juste le rôle qu'y joue la politique bolcheviste ?

Nous ajoutons à ces considérations que nous donnons aussi trop peu d'attention à ce qui se passe dans les Balkans. Nous considérons trop la question comme réglée, et nous ne nous apercevons pas que l'Albanie d'une part, la Serbie et la Bulgarie, d'autre part, pourraient bien nous réserver des surprises. Le vieux foyer balkanique n'est pas éteint, et il y a encore des comitadjis pour entretenir sur les frontières de profitables différends. En admettant même que les incidents locaux n'aient pas d'influence sur la politique des gouvernements, bien des questions restent sans solution dans les Balkans, et il faut placer au premier plan celle qui est posée par l'influence que l'Italie y veut certainement exercer. Les élections du mois de mai avaient, semblait-il, permis d'espérer que l'ère du désordre touchait à sa fin, chez nos voisins. Le moment venait pour eux, de se tourner sans préoccupation intérieure vers le développement de leur expansion balkanique.

Enfin, dans l'Europe centrale, la situation économique de l'Autriche restait très inquiétante. La faiblesse du gouvernement, la défaillance des classes dirigeantes, la détresse financière continuaient à pousser les masses vers l'Allemagne. Au plébiscite du Tyrol s'était ajouté celui du pays de Salzbourg. Si l'on n'y prenait garde, le mouvement pangermaniste gagnerait de proche en proche. Sans doute, la Petite Entente veillait. Mais c'était à la Grande de prendre les mesures décisives.

Nous revenons donc à ce que nous écrivions plus haut. Il faut de toute nécessité que nous arrivions, en France, à une stabilité ministérielle que la situation extérieure nous impose absolument. Nous entrons dans une période où, après avoir assuré la paix matérielle, les grandes puissances ne pourront échapper à la nécessité de nouer des alliances d'ordre économique qui auront pour support des ententes politiques. Le conflit des intérêts matériels, le besoin d'expansion de certains peuples tant en Europe qu'en Extrême-Orient — le voyage du prince japonais Hiro-Hito n'en était-il pas la preuve ? — l'antagonisme inévitable de l'Amérique et de l'Angleterre posent dès maintenant des problèmes redoutables, de la solution desquels dépend le sort du monde. Pour les suivre avec fruit, il faut s'imposer. Aucun gouvernement ne peut avoir d'autorité s'il n'a devant lui la durée et s'il ne peut, partout, donner l'impression que ses paroles et ses actes ne sont pas éphémères. Nous avouons que nous ne pouvons nous empêcher d'envier à l'Angleterre ses principes de permanence ministérielle. Ni l'effrayante tragédie irlandaise que la prochaine réunion du parlement du Home Rule ne calmait pas, ni la grève charbonnière qui durait depuis cinquante-neuf jours et que d'autres pouvaient suivre, ni les troubles du Caire et les difficultés égyptiennes, ni les émeutes du Cap, ni l'agitation hindoue, ni les innombrables difficultés que soulèvent les affaires de Mésopotamie, de Perse, d'Afghanistan, ni une opposition intérieure puissante, ni les menées travaillistes et le danger formidable représenté par plus de trois millions de chômeurs, ni les propres imprudences de son chef, n'avaient ébranlé sérieusement le ministère de Lloyd George. L'Angleterre, au milieu des plus graves soucis, ne demande, en somme, à son premier ministre que de rester dans la tradition anglaise, de défendre partout la prédominance anglaise et d'étendre le plus possible l'empire anglais. Il y a là un exemple d'autant plus instructif qu'à certaines heures nous sentons peser lourdement sur nous le poids de



Célébration de la fête de sainte Jeanne d'Arc, à Orléans. Le cortège à travers la ville (8 mai 1921). — Phot. Manuel.


Albert Ier, roi des Belges, se rencontre à Lille avec Alexandre Millerand, président de la République, à l'occasion de la fête donnée par la Fédération des sociétés de gymnastique (16 mai 1921). — Phot. Rol.

la cohésion britannique. Ne pourrions-nous l'adapter à notre propre génie? La question n'est pas neuve. Est-elle insoluble?

Le mois de mai, à tout prendre, se distinguait donc très nettement des précédents. Il était le commencement de quelque chose. Quelque jugement que l'on porte sur notre politique, nous avions eu une politique, et elle donnait des résultats. L'Allemagne avait versé de l'or et des valeurs étrangères. Elle allait continuer. Nous avions repris des relations actives avec les Etats-Unis. La nomination de Jonnart comme ambassadeur au Vatican avait comblé une lacune sérieuse dans notre information diplomatique.

Très décidés à ne pas faire de manifestation militaire inutile et dangereuse, nous l'étions aussi à punir impitoyablement tout manquement de l'Allemagne à sa parole. Comme l'avait dit Briand, nous pouvions espérer en l'avenir. C'était à nous de nous maintenir à la hauteur de cet espoir. — Jules Gerbault.

Rein. Sécrétion rénale. (Ses lois, d'après les travaux modernes.) — Nos connaissances sur les conditions de la sécrétion rénale ont fait un progrès considérable dans ces quinze dernières années. Ces progrès sont dus particulièrement aux travaux d'Ambard, physiologiste français, professeur à la faculté de Strasbourg.

Ces connaissances nouvelles sont résumées ci-dessous. On n'a rappelé les notions classiques de physiologie rénale que lorsqu'elles étaient nécessaires à la compréhension des travaux modernes.

Quelle est la fonction du rein? Le rein ne fabrique pas l'urée. En effet, le sang de l'artère rénale contient plus d'urée que le sang de la veine rénale, qui emporte le sang de l'organe, Or, ce serait le contraire si le rein fabriquait l'urée.

Si l'on supprime la sécrétion urinaire en liant l'uretère, la teneur en urée du sang artériel et celle du sang veineux deviennent identiques.

Le rein ne fabrique pas, non plus, les urates. Si, chez l'oiseau, on supprime l'émonctoire rénal par ligature des uretères, le sang, ne pouvant plus se débarrasser de ses urates, en laisse, au bout de quelques heures, d'importants dépôts sur les cartilages articulaires, dans le muscle cardiaque, etc.

Si le rein ne fabrique pas les produits qu'il rejette, n'est-il qu'un filtre sur lequel passe le sang?

On peut démontrer de bien des façons que l'augmentation ou la diminution de la pression sanguine dans l'artère rénale amène une augmentation ou une diminution dans la sécrétion urinaire. Mais les variations de débit urinaire ne sont pas proportionnelles aux variations de la pression sanguine, ce qui devrait être, avec l'hypothèse simpliste du rein-filtre. Le rein est un filtre perfectionné, qui sélectionne et qui concentre.

Le rein, organe de sélection et de concentration. Si l'on verse une solution d'urée à 0 gr. 3 par litre sur un filtre en papier, le liquide filtré renferme également 0 gr. 3 par litre d'urée.

Mais, si du sang contenant 0 gr. 3 d'urée par litre passe par le rein, l'urine correspondante contiendra, par exemple, 30 grammes d'urée par litre.

Pour déterminer la qualité de ce filtre concentrateur, il faut mesurer son pouvoir de concentration vis-à-vis de telle ou telle substance. Pour cela, on fera ingérer au sujet en expérience un excès de ladite substance afin d'être sûr que le rein en trouve dans le sang une quantité suffisante pour travailler à pleine puissance, à concentration maximum. Nous reviendrons sur ce point.

Le rein, avons-nous dit, est un organe qui concentre, mais aussi qui sélectionne.

D'une façon schématique, on peut dire que le rein laisse passer les substances inutiles ou nuisibles à l'organisme (urée p. e.) et retient les substances utiles à l'organisme (glucose, chlorures, albumine du sérum) du moins tant que ces substances ne sont pas en excès et que le tissu rénal est intact. Si, pour une raison quelconque, le rein est dans l'impossibilité de remplir ce rôle d'épuration (état pathologique ou ligature expérimentale des uretères), on constate que le sang reste surchargé d'éléments excrémentitiels, ces éléments allant se localiser dans les tissus cellulaires et provoquer des œdèmes.

Notion de seuil. Nous avons dit que le rein tendait à éliminer totalement les matières excrémentitielles et que, pour d'autres, telles le chlorure de sodium, le glucose, il en éliminait seulement l'excès, le trop-plein.

La hauteur à partir de laquelle ce trop-plein s'écoule, c'est la concentration dans le sang au-dessus de laquelle l'élément envisagé passe dans l'urine. Cette concentration constitue ce qu'on nomme le *seuil* de l'élimination de cette substance.

Le seuil des différentes substances est, normalement, variable suivant différentes circonstances et, notamment, la proportion dans le sang de l'élément envisagé.

C'est l'excès au-dessus du seuil qui régit la sécrétion.

Cette notion avait été reconnue par Claude Bernard pour le glucose.

Magnus lui avait donné le nom de « seuil ». Mais c'est à Ambard et ses collaborateurs que revient l'honneur de l'avoir étudiée systématiquement et d'en avoir indiqué la signification physiologique.

Les corps sont sécrétés par le rein à l'état de solution dans l'eau : cette solution constitue l'urine. Mais on peut envisager la sécrétion de l'eau en elle-même, indépendamment des corps qui y sont dissous.

Cette sécrétion a-t-elle un seuil?

Si, en ne donnant pas à boire à un sujet, on appauvrit le sang en eau, on constate que sa sécrétion d'urine, — donc d'eau, — diminue, puis disparaît. Or, à ce moment, le sang contient encore de l'eau en grande proportion. Donc le rein ne sécrète de l'eau que lorsqu'elle est au-dessus d'une certaine concentration dans le sang, au-dessus d'un seuil.

D'autres substances, au contraire, sont éliminées par le rein, tant que le sang en contient, même de petites quantités.

Tel est le cas de l'urée, de l'ammoniaque, de l'acide urique, les bases xanthiques et toute la série des déchets azotés. Telles sont aussi certaines substances utilisées en médecine pour étudier la perméabilité rénale par des techniques que nous exposerons plus loin.

Ces substances n'ont pas de seuil d'élimination ou, plus exactement, leur seuil est égal à zéro.

Les seuils d'élimination peuvent être abaissés ou élevés par des variations de régime, ou par des médicaments. La phlorydzine, par exemple, peut abaisser, et même faire disparaître le seuil du glucose. Ce corps passe alors dans l'urine.

Les seuils des différentes substances sont indépendants les uns des autres. La phlorydzine abaisse le seuil du glucose, sans toucher à celui du chlorure de sodium.

L'organisme peut donc, suivant les circonstances, retenir plus ou moins fortement telle ou telle substance.


Le général Albricci et la délégation italienne venus en France pour assister à la cérémonie de la pose de la première pierre du monument élevé, à Bligny, à la mémoire des soldats italiens tombés au cours de la Grande Guerre (29 mai 1921). — Ph. Manuel.

Il semble difficile d'admettre que le rein ait ainsi une perméabilité spéciale à chaque substance. Il est plus légitime de croire, avec Castaigne, que les tissus retiennent plus ou moins énergiquement les éléments dont ils ont besoin aux divers moments et que c'est de cette rétention par les tissus que proviennent les variations des seuils. Après les repas, au moment où l'organisme a besoin d'acide chlorhydrique pour le suc gastrique, le seuil d'élimination des chlorures s'élève; l'organisme laisse partir plus difficilement le chlorure dont il a besoin pour faire l'acide chlorhydrique gastrique.

Mais il faut reconnaître qu'on ne peut expliquer facilement un fait assez singulier, signalé par Ambard et Chabanier : si l'on fait ingérer à un homme des quantités assez importantes, cependant, d'un bromure (25 grammes en trois jours, par exemple), on peut ne retrouver que 4 centigrammes de brome par litre d'urine. Le brome est retenu dans l'organisme; il se comporte donc comme s'il avait un seuil, et même un seuil élevé, quoique étant une substance étrangère à l'organisme, et lesdites substances n'ont d'ordinaire pas de seuil.

Le brome paraît se substituer au chlore dans l'organisme : dans le cas précédemment envisagé, la teneur en chlore du sang était tombée à 2 ‰ au lieu de 3,6, comme normalement.

Il y a une sorte de balancement dans l'organisme entre le brome et le chlore. Le seuil du brome varie notamment sous l'influence du chlore ingéré.

Concentration maximum. Nous avons indiqué au début de cet article que la valeur fonctionnelle du rein dépendait de son plus ou moins grand pouvoir de concentrer dans l'urine les éléments qu'il élimine.

Mais, en dosant la quantité d'urée à un moment quelconque, on n'obtient aucun renseignement valable : en effet, on apprend seulement quel est le travail effectué par le rein à ce moment; on ne sait pas de quel travail il serait capable, si on lui demandait son plein rendement. On ne connaît la force d'un homme que si on lui demande de fournir son effort maximum. Il en est de même pour le rein.

En nourrissant des chiens avec un régime carné exclusif et assez abondant, il se forme dans l'organisme une quantité suffisante d'urée pour que le rein travaille à plein rendement. Dans ce cas, chez un chien normal, la concentration de l'urée dans l'urine monte à 120 grammes par litre.

Si l'on produit expérimentalement des lésions sur le tissu rénal, de façon à en altérer la qualité, la concentration maximum de l'urée dans l'urine diminue parallèlement à l'intensité des lésions. Si cette concentration maximum dépend de la qualité du tissu rénal, elle ne dépend pas de sa quantité. En effet, si l'on enlève un des deux reins d'un chien, l'autre rein continue — lorsqu'il s'est remis du trouble opératoire — à sécréter l'urée à la même concentration maximum.

Dans ces expériences, on constate qu'au delà d'une certaine quantité de viande ingérée, la concentration maximum baisse : en effet, cette ingestion excessive d'aliment azoté produit des lésions rénales, qui ne permettent plus à l'organe d'avoir un aussi grand pouvoir de concentration.

Ces données, établies expérimentalement par Ambard et Papin chez le chien, sont directement applicables à l'homme, ainsi que ces auteurs l'ont démontré. Mais la concentration maximum de l'urée chez l'homme est bien plus basse que chez le chien. Elle ne dépasse pas 50-55 grammes par litre d'urine.

Cette concentration, d'ailleurs, ne se présente jamais spontanément chez l'homme, en raison de la quantité relativement grande d'eau quotidiennement ingérée.

Le pouvoir de concentration maximum d'un rein est identique vis-à-vis de toutes les substances, en ce sens que les concentrations maxima observées sont isotoniques (v. ce mot) entre elles. Une d'entre elles étant mesurée, on en peut déduire les autres par le calcul. Comment déterminer la concentration maximum de l'urée chez l'homme ?

Il faut réaliser deux conditions : faire ingérer beaucoup d'albuminoïdes et peu d'eau. Pour cela, on donne au sujet le caillot obtenu en traitant 4 litres de lait par la présure. On le sucre un peu, et c'est toute l'alimentation quotidienne du sujet pendant 3 à 4 jours. Si les urines baissent au-dessous de 700 grammes par 24 heures, on donne un ou deux verres d'eau.

Ce coagulum du lait est constitué à peu près exclusivement de matière albuminoïde. On se trouve donc bien dans les conditions requises.

Le troisième ou le quatrième jour, l'urée a atteint sa concentration maximum dans l'urine. Il suffit de l'y doser.

Chez les malades qui urinent peu (oliguriques), comme on n'a pas à se préoccuper de faire baisser le volume urinaire, il suffit de faire ingérer quotidiennement pendant trois jours 20 grammes d'urée, ce qui ne présente absolument aucun inconvénient pour le sujet.

Dans toutes ces épreuves, il est préférable de doser l'urée dans chaque échantillon émis par le malade,



CÉRAMIQUE RHODIENNE. — 1. Coupe; 2. Brûle-parfums; 3. Cratere; 4. Amphore; 5. Pyxis; 6. Canthare; 7. Œnochoé; 8. Lébès; 9. Canthate; 10. Amphore.

car le rein peut ne pas concentrer au maximum à tout moment de la journée et, en pratiquant le dosage sur la totalité des urines mélangées, on pourrait trouver un chiffre trop faible.

Nous avons indiqué que la concentration maximum de l'urée chez l'homme sain est d'environ 50 à 55 grammes par litre. Si elle tombe au-dessous de 30 grammes, on est en présence de troubles de la fonction rénale, troubles d'autant plus graves que la concentration maximum sera plus faible.

Constante uréo-sécrétoire ou *constante d'Ambard.* Depuis longtemps, on savait que le débit de l'urée dans l'urine dépendait de la teneur du sang en urée. On avait aussi remarqué que, si le sujet se met à uriner en grande quantité (polyurie), le *taux* de l'urée dans l'urine baissait; mais, en raison de la grande quantité d'urine émise, la *quantité* totale d'urée des urines était augmentée.

Ambard et ses collaborateurs ont établi les lois précises reliant ces phénomènes.

Leur étude présentait des difficultés. Le débit D de l'urée par 24 heures dépend de deux facteurs, comme nous venons de le voir : concentration de l'urée dans le sang, Ur, et concentration C de l'urée dans l'urine. Il faut donc faire une première série d'expériences où C reste fixe et où, seul, Ur variera. Pour cela, on règle la quantité de boisson du sujet — donc, son volume d'urines — et on fait en même temps varier l'urée du sang en donnant un repas azoté copieux. Dans ces conditions, en dosant simultanément l'urée du sang et l'urée de l'urine, on constate que le rein débite l'urée proportionnellement au carré de la concentration de l'urée dans le sang. Si la concentration sanguine de l'urée double, le débit de l'urée dans l'urine quadruple. Il y a un rapport constant, K, entre le débit et le carré de la concentration, ou, ce qui est identique, entre la racine carrée du débit D et la concentration de l'urée dans le sang.

(1re loi) $$K = \frac{Ur}{\sqrt{D}}.$$

Dans le cas envisagé ci-dessus, la concentration de l'urée dans l'urine est constante.

Que se passe-t-il si, laissant fixe, cette fois, la concentration de l'urée dans le sang, on fait varier la concentration de l'urée dans l'urine, en faisant boire un demi-litre d'eau d'un coup à notre sujet ?

On constate alors que le débit de l'urée est inversement proportionnel à la racine carrée de la concentration de l'urée dans l'urine.

Autrefois, on savait bien à peu près que le débit de l'urée dans l'urine était en sens inverse de sa concentration. Ambard a montré (1911) que c'est la racine carrée de la concentration qu'il faut envisager. Il suffit de mesurer le rapport entre le débit et la concentration pour pouvoir calculer quel serait le débit D_{25} à une autre concentration C_{25} prise pour étalon, 25 grammes par litre d'urée étant un chiffre normal.

Si l'on a mesuré le débit D correspondant à $\sqrt{C}$, on connaîtra le débit C_{25} correspondant à $\sqrt{25}$.

$$\frac{D_{25}}{D} = \frac{\sqrt{C}}{\sqrt{25}}$$

(2e loi) $$D_{25} = \frac{D\sqrt{C}}{\sqrt{25}}.$$

En combinant la première et la deuxième loi, nous pourrons prévoir ce qui se passera lorsque varient à la fois l'urée du sang, le débit et la concentration urinaire.

La première loi ne s'appliquait que si la concentration urinaire restait invariable. Lorsqu'elle est variable, il faut, dans l'expression $\frac{Ur}{\sqrt{D}} = K$, remplacer D par la valeur indiquée par la deuxième loi, $\frac{D\sqrt{C}}{\sqrt{25}}$, valeur calculée en fonction d'une concentration-étalon de 25 grammes d'urée par litre.

On obtient, comme expression finale

$$\frac{Ur}{\sqrt{\frac{D\sqrt{C}}{5}}} = K$$

Cette formule exprime la constante uréo-sécrétoire. Ambard a déterminé la valeur de K pour l'homme normal. Elle est voisine de 0,07.

Ce chiffre s'élève lorsque le rein a subi une altération qualitative ou quantitative et peut dépasser 1,1. La constante uréo-sécrétoire nous donne la valeur du rein malade.

Or, c'est un renseignement qui ne nous fournit pas un simple dosage d'urée dans le sang. Avec des azotémies de 0gr,50, qu'il est presque légitime de considérer comme normales, on peut avoir une constante très élevée, indiquant qu'un rein a perdu les trois quarts de son activité.

On voit, sans insister davantage, l'intérêt de cette mesure pour déterminer la gravité d'une affection. Elle rend des services particulièrement précieux dans le cas où se pose la question de l'ablation chirurgicale d'un rein. Cette opération n'est possible que si le rein restant a une bonne valeur fonctionnelle. Dans ce cas, on effectuera, par cathétérisme, la séparation des urines de chaque rein, et on détermine la constante du rein qui doit rester au malade. On ne pratiquera l'opération que si la constante de ce rein n'est pas trop élevée.

Pratiquement, la détermination de la constante est une opération délicate, mais simple. On prélève du sang et de l'urine simultanément — dans des conditions bien déterminées — et on dose l'urée dans chacun de ces produits. On applique ensuite la formule que nous avons établie plus haut.

L'élimination rénale des matières colorantes. La détermination de la constante uréo-sécrétoire et celle

de la concentration maximum sont des moyens d'explorer la fonction rénale avec une très grande rigueur scientifique.

Elles ont eu pour résultat de légitimer et d'expliquer à la fois le procédé d'étude de cette fonction qui avait été imaginé antérieurement par Achard et Castaigne, médecins français, dès 1896.

Ces deux auteurs eurent l'idée de faire éliminer par le rein une substance étrangère à l'organisme et facilement décelable dans les urines.

De la facilité plus ou moins grande d'élimination



Plateau ou pinax polychrome de Camiros.

de cette substance on en déduit la valeur de la perméabilité rénale.

Comme substance facilement décelable, ils s'adressèrent au bleu de méthylène, matière colorante artificielle sans toxicité.

On injecte dans la fesse du sujet 1 centimètre cube d'une solution stérilisée à 1/20e de ce corps. Puis on fait uriner le malade dans des vases séparés après 1/2, 1, 2, 3, 4 et 5 heures. Dans la suite de l'expérience, le sujet urine chaque fois qu'il en sent le besoin.

La matière colorante passe dans les urines, qui se colorent en bleu. Comment connaître la quantité de matière colorante éliminée ? En comparant la coloration bleue de l'urine avec celle obtenue en versant une quantité connue de bleu de méthylène dans un



Carte de Rhodes.

égal volume d'urine du même sujet, urine que l'on a eu soin de recueillir avant de faire l'injection.

Lorsque le rein est normal, l'élimination du bleu commence dès la première heure et se termine après 40-60 heures.

La quantité de bleu éliminé est d'environ les 6/10es du bleu injecté.

Lorsque les fonctions rénales sont insuffisantes, le bleu apparaît seulement dans les urines 2 ou 3 heures après l'injection : l'élimination persiste plus de trois jours.

D'autres matières colorantes, telles que la phénolsulfonephtaléine, rouge en milieu alcalin, peuvent également être utilisées pour étudier la perméabilité rénale.

On constate un parallélisme très constant entre les résultats fournis par l'élimination du bleu et ceux fournis par la constante uréo-secrétoire et par la détermination de la concentration maximum.

Ceci était possible à prévoir à priori, aujourd'hui que nous savons que ni l'urée, substance excrémentitielle d'une part, ni le bleu de méthylène, substance étrangère à l'organisme d'autre part, ne présentent de seuil d'élimination.

L'élimination de l'urée et celle du bleu de méthylène obéissent aux mêmes lois.

Intérêt de ces recherches. Au point de vue pratique, comme nous l'avons indiqué, elles permettent de mesurer avec précision la valeur fonctionnelle d'un rein et de diriger le traitement médical ou chirurgical en conséquence.

Au point de vue théorique, elles donnent un très curieux exemple du pouvoir de sélection de l'organisme, qui rejette sans seuil d'élimination les substances excrémentitielles et conserve les autres jusqu'à la concentration qui lui est utile.

De plus, elles sont le premier exemple de la précision que l'on peut atteindre dans l'étude d'un organe vivant et montrent que des phénomènes aussi complexes que la sécrétion rénale obéissent à des lois mathématiques très précises. — Dr H. Dejust.

Rhodes, capitale du Dodécanèse, par le Dr Skevos Zervos. (V. Dodécanèse, p. 125.) — La guerre a développé non seulement les patriotismes nationaux, mais les patriotismes locaux, pour le plus grand bénéfice de l'histoire et de la géographie. Nombreuses sont les monographies consacrées par des écrivains de tous pays à une petite patrie ignorée ou peu connue et qui, rédigées avec l'évidente préoccupation d'exalter la terre natale, sont des contributions précieuses à l'étude des races et des civilisations. Lorsqu'une telle étude est consacrée à un pays qui, effectivement et tout amour-propre national mis à part, a joué un grand rôle dans l'histoire de l'humanité, elle prend évidemment un très grand intérêt.

Tel est le cas de l'ouvrage que le Dr Skevos Zervos, Rhodien patriote, non moins attaché à son île natale qu'à la grande Hellade, dont, suivant lui, elle doit être l'un des plus beaux fleurons. Cet ouvrage, écrit avec l'ardente préoccupation d'être un plaidoyer en faveur de l'hellénisme foncier de l'île de Rhodes et où, assez souvent, l'ouvrage étant écrit par un homme politique et non par un historien de profession, la méthode scientifique et la critique sont subordonnées à l'exaltation de « l'île du Soleil », se recommande, toutefois, par l'abondance de sa documentation (surtout pour l'antiquité) et non moins, et surtout, peut-être, par sa présentation. Car Skevos Zervos ne s'est pas contenté de recueillir les textes anciens relatifs à Rhodes ; il les a illustrés, éclairés par les découvertes anciennes et récentes de l'archéologie. Les vases, les bijoux, les objets usuels témoignent, comme les écrits des auteurs anciens, du degré de civilisation atteint par l'île de Rhodes, et parcourir cet ouvrage, magnifiquement illustré de reproductions des grands chefs-d'œuvre de la sculpture, de la céramique et de l'orfèvrerie rhodiennes, c'est, quelques instants, se plonger dans la vie antique et suivre des yeux l'évolution de l'art grec.

Après un bref aperçu sur la situation géographique de l'île de Rhodes, Skevos Zervos, tirant parti des découvertes récentes de l'archéologie préhellénique, essaye de tracer un tableau de l'île aux temps qui précédèrent l'époque homérique, c'est-à-dire au cours de l'ère mycénienne, — sans, d'ailleurs, se demander si, auparavant même, un commencement de civilisation n'a pas fleuri.

Cette première période est celle où brillèrent les trois villes de Camiros, Lindos et Ialysos. Elles ont laissé des spécimens d'architecture en tout semblables aux constructions frustes et colossales dites « cyclopéennes », de Mycène et de Tyrinthe. Les tombeaux des antiques cités recèlent, comme ceux de la riche Mycènes et ceux de la Crète, des masques à la chevelure calamistrée, au sourire mystérieux, des vases ornés de têtes coiffées à l'égyptienne, d'arabesques marines, de monstres étranges, des bijoux d'or ou de verre, diadèmes, colliers, pendeloques d'un travail grossier ou délicat.

Parmi ces objets d'art — et l'on voudrait voir Skevos Zervos tirer meilleur parti de la riche documentation qu'il a le mérite de présenter, — les uns sont d'inspiration autochtone, très semblables par la forme, les procédés de fabrication, les ornements (poulpes ou lignes ondulées), à ceux que l'on trouve dans les nécropoles crétoises. Mais d'autres témoignent nettement d'une influence orientale ; l'Egypte par ses sphinx, l'Assyrie et la Chaldée par leurs lions et leurs griffons, semblent avoir inspiré les artistes rhodiens. Comme la Crète, comme Chypre, Rhodes a été alors l'un des grands centres d'échange entre l'Orient et l'Occident. Pourvues déjà d'une puissante marine, les villes rhodiennes préludaient au développement maritime et commercial qui, plus tard, devait assurer la grandeur de l'île et marquer sa place dans l'histoire du monde. Mais il est exagéré d'attribuer à Rhodes exclusivement un rôle civilisateur qui, même aux temps préhistoriques, a été tenu par d'autres îles et d'autres cités.

Skevos Zervos passe naturellement assez vite sur la période où la Grèce d'Asie fut vassale de la Perse ou d'Athènes. Et il nous montre, à la fin de la guerre du Péloponèse, les villes rhodiennes, qui déjà ont fait alliance avec les cités de la côte asiatique et les



Colosse de Rhodes. — Statue colossale d'Apollon ou du Soleil, érigée à Rhodes par les habitants, reconnaissants d'avoir été délivrés par Ptolémée Soter de l'armée de Démétrius Poliorcète. C'était une des sept merveilles du monde. On la considérait comme l'œuvre du sculpteur Charès de Lindos, bien que Pline l'attribue à Lachès. Le même écrivain rapporte non pas *de visu*, mais par ouï-dire, que peu de personnes pouvaient embrasser son pouce et que ses doigts étaient aussi grands que des statues ordinaires. Il fallut douze ans pour l'élever, de 292 av. J.-C. jusqu'à 280, et elle avait coûté 300 talents (1.650.000 fr.), somme provenant de la vente des machines abandonnées par Démétrius. Le colosse se dressait au fond du port. La légende d'après laquelle il aurait été placé à l'entrée de ce port de telle façon que les vaisseaux pussent passer à pleine voile entre ses jambes écartées (ainsi que le représente la figure ci-dessus) paraît d'origine moderne. Aucun écrivain de l'antiquité ne dit rien de tel. Cinquante-six ans après son érection, le colosse fut renversé et mis en pièces par un tremblement de terre (224 av. J.-C.). Dans la suite, les débris en furent vendus par les Arabes.

îles voisines, Cnide, Halicarnasse, Cos, opérant en 408 un de ces *synœcismes*, si fréquents à une époque plus reculée dans l'histoire grecque, et se réunissant pour fonder la ville actuelle de Rhodes.

Ville neuve, Rhodes, comme d'autres villes fondées à la même époque (en particulier comme celles de la Grande-Grèce), fut bâtie à l'américaine. La régularité du plan, la symétrie de ses constructions, la largeur et l'alignement géométrique de ses rues, voilà ce qui, dans la nouvelle cité de Rhodes, a le plus frappé les anciens ; témoin cette description d'Aristide : « Toutes les maisons étaient d'une égale hauteur et offraient le même ordre d'architecture, de manière que la ville entière ne semblait former qu'un seul édifice. Des rues fort longues la traversaient dans toute son étendue. Toutes les parties de cette immense ville, liées entre elles par les plus belles pro-

portions, composaient un ensemble parfait, dont les murs étaient la couronne. »

Maritimes par excellence, les trois villes réunies pour fonder la cité nouvelle donnèrent naturellement au port une importance capitale. Le port, ou plutôt les ports, furent spacieux et commodes et, comme ceux du Pirée, spécialisés pour une branche spéciale du commerce. « L'un recevait les vaisseaux d'Ionie, l'autre ceux de Carie; celui-ci offrait un abri aux flottes d'Egypte, de Chypre et de Phénicie ».

L'organisation scientifique du port, la situation géographique de l'île, si bien située comme escale de tous les vaisseaux trafiquant de Grèce et d'Asie Mineure en Egypte, en Syrie, et surtout la décadence d'Athènes après la guerre du Péloponèse et après ses luttes contre la Macédoine, qui seule permit aux Rhodiens d'user de tous ces avantages, firent de Rhodes, au IIe et au IIIe siècle, la grande puissance commerciale et maritime de la Méditerranée.

Ces deux siècles, le IIIe surtout, sont l'âge d'or de l'île. Une Constitution républicaine, plus semblable, d'ailleurs, à celle de Sparte qu'à celle d'Athènes, puisqu'elle comporte la centralisation du pouvoir exécutif entre les mains d'un magistrat unique, le *prytane*, la préoccupation de l'Etat (qui, d'ailleurs, n'est pas spéciale à Rhodes, comme semble le croire Zervos), de pourvoir aux besoins de la classe pauvre par des distributions de blé, assurèrent à l'île la tranquillité intérieure et lui permirent de tourner toute son activité vers le développement économique et la culture littéraire et scientifique.

La politique des Rhodiens, modèle de prévoyance et de sagesse, habile à maintenir entre les grandes puissances voisines un équilibre favorable à ses intérêts, volontiers « neutraliste » et mue par un sage égoïsme sacré, leur science des questions maritimes et commerciales ont fait à juste titre l'admiration des anciens. Les Rhodiens, s'ils n'en furent pas absolument les initiateurs, eurent la gloire de faire aboutir l'évolution commencée par les grandes cités maritimes qui transforma le droit maritime, jadis ne relevant que de la force, en une doctrine cohérente et juste. La *loi Rhodienne*, réglant toutes les questions qui pouvaient se poser à propos de commerce maritime, d'armement des navires, de prises, de droits des belligérants et des neutres, fut non seulement un modèle dont, pour ces questions qui lui étaient étrangères, se servit plus tard le préteur romain, mais l'embryon du droit international. A ce titre seul, Rhodes aurait marqué sa place dans l'histoire de l'humanité.

Enrichie par son commerce et la paix intérieure, Rhodes fut une grande ville intellectuelle.

Par une étude très approfondie des textes et des monuments, mais sans toujours se préoccuper de mettre un ordre logique dans les renseignements qu'il a recueillis et sans distinguer suffisamment les époques, Zervos montre quelle imposante contribution Rhodes a apportée au développement industriel de la Grèce.

Les principales places de Rhodes, ses gymnases, ses stades où combattaient de fameux athlètes, ses temples magnifiques consacrés au Soleil, à Bacchus, à Isis regorgeaient, dit Zervos, des merveilles de la statuaire et de la peinture. De fait, les sculpteurs rhodiens ont laissé des œuvres qui comptent parmi les plus impressionnantes qu'ait produites le génie grec. Le Laocoon de Polydoros et Athenodoros, ce groupe dont Michel-Ange lui-même n'a pas surpassé la force, l'harmonie et la grandeur tragique et qui est dans la sculpture le pendant d'un Prométhée ou d'un Œdipe-roi, le char du Soleil, ornement de la basilique de Saint-Marc, le Taureau du Vatican, l'un et l'autre incomparables chefs-d'œuvre animaliers, voilà trois œuvres dont, avec Rhodes, l'esprit humain peut s'enorgueillir. Avec elles, comme avec les frises du Parthénon, l'art a, par sa perfection technique et sa puissance d'émotion, atteint ses sommets.

De la peinture rhodienne, comme de toute celle de l'antiquité, nous ne pouvons juger que par des descriptions qui nous montrent les hommes bouche bée et les perdrix domestiques venant taquiner, comme des frères vivants, leurs semblables peints sur la toile par le rival d'Apelle, Protogène. Sans doute, comme en sculpture, le réalisme y triomphait.

De la céramique rhodienne Zervos dit peu de chose, jugeant sans doute son illustration suffisamment éloquente. En la parcourant, nous pouvons juger, en effet, le potier rhodien aussi habile que son confrère athénien. Rares, d'ailleurs, sont les figures aussi sobres, aussi gracieuses que celles qui vivent sur les lécythes blancs. Mais l'éclat du coloris, la précision des mouvements, la force et la nervosité des attitudes, le réalisme des animaux montrent les céramistes rhodiens doués de qualités analogues à celles des peintres et des sculpteurs.

S'il faut en croire Zervos, poésie, philosophie, sciences fleurirent également à Rhodes: Mais, à de rares exceptions près, les œuvres des écrivains rhodiens sont aujourd'hui perdues, sauf celles de l'auteur des « Argonautiques », Apollonios, quelques fragments du sage Cléobule, et nous devons nous contenter d'une liste de noms.

Nous savons également — mais sans plus — que l'esprit pratique des Rhodiens se tourna volontiers du côté des sciences (médecine, mécanique) et que le développement scientifique ne fut pas sans contribuer largement à l'établissement de la puissance maritime de Rhodes et à sa prospérité industrielle.

A la fin du IVe siècle, les orages commencent. Démétrius Poliorcète vient avec une flotte puissante et une formidable « artillerie » mettre le siège devant Rhodes, qu'il veut voir rompre en sa faveur la neutralité. La résistance des Rhodiens est héroïque, et l'assiégeant, d'ailleurs chevaleresque (« Je fais la guerre aux Rhodiens, non aux arts, » dit-il lorsque Protogène et son atelier, situé dans la banlieue de la ville, sont tombés entre ses mains), doit lever le siège après un an et demi d'efforts impuissants. Rhodes, sauvée, commémore sa victoire par l'érection d'un monument destiné à perpétuer pour les siècles le glorieux souvenir.

C'est la fameuse statue du Soleil, le colosse où, dans un curieux alliage, se manifestent à la fois le goût du grandiose et la préoccupation utilitaire qui sont des traits caractéristiques de l'esprit rhodien. Le géant, « haut de huit fois dix piques » et « de toutes les merveilles du monde la plus admirée » se dressait face au soleil, au point le plus central des cinq ports de la ville, visible à tous les navigateurs se dirigeant vers Rhodes. En 222, un tremblement de terre l'abattit.

Alliée de Rome et par elle chargée de faire la police des mers, grande ennemie des pirates qu'elle poursuivit dans tous leurs repaires, investie du protectorat sur les provinces asiatiques voisines, Rhodes connut au IIe siècle une période de grandeur, avant de s'absorber dans la puissance romaine. Echappée aux armes de Mithridate, elle brilla longtemps encore comme un centre littéraire et artistique. L'école d'éloquence de Rhodes fut renommée. Cicéron, César, Brutus tinrent à prendre des leçons de ses rhéteurs. Les lois rhodiennes dont Rome, après les cités grecques, reconnut la sagesse, furent incorporées dans les codes romains. « Je suis le maître du monde, disait Antonin le Pieux, mais ce sont les lois de Rhodes qui le gouvernent ». Zervos cite ces paroles avec un légitime orgueil.

A l'époque byzantine, Rhodes, petite circonscription administrative d'un thème asiatique, tient encore à certaines heures un grand rôle. Zervos nous signale ce fait curieux et peu connu que Rhodes, réputée pour sa briqueterie et sa céramique, « procura en grande partie le matériel utilisé par Justinien pour la construction de Sainte-Sophie et sa fameuse coupole qu'Anthémios a bâtie en employant les grandes quantités de belles tuiles blanches préparées par les Rhodiens et envoyées à Constantinople. Ces tuiles, fabriquées grâce à un mélange dont les Rhodiens avaient trouvé le secret, étaient exceptionnellement élégantes et légères ». Pour les produits de la céramique rhodienne, dit avec raison Zervos, ils ne le cèdent en rien à ceux de l'époque classique.

Poteries mises à part, Zervos est, sur Rhodes byzantine, d'une sobriété par trop spartiate. Nous aimerions, pourtant, à connaître l'histoire de l'île à cette époque de guerres maritimes incessantes entre Byzantins, Arabes, Sarrasins, Vénitiens, et le rôle actif ou passif qu'elle y a joué. Nous aimerions aussi à saisir, dans une île placée à un carrefour du monde, l'évolution si curieuse de la civilisation grecque.

Mais Zervos passe rapidement aux chevaliers de Saint-Jean, dont, de 1309 à 1522, Rhodes fut le fief.



Laocoon et ses fils. — Virgile raconte (*Enéide*, II, 199-233) que Laocoon, grand prêtre de Neptune, voulut dissuader les Troyens d'introduire dans leur ville le fameux cheval de Troie et fut puni de cette intervention par les dieux protecteurs des Grecs. Deux serpents, partis de l'îlot de Ténédos, traversèrent les flots et l'étouffèrent, ainsi que ses deux fils. Cet épisode a été représenté par trois sculpteurs rhodiens : Agésandre, Polydore et Athénodore, sans doute contemporains d'Auguste, dans un groupe célèbre qui ornait au temps de Pline les bains de Titus et qui, retrouvé en 1506 et restauré par Michel-Ange, par le Bernin, etc., figure aujourd'hui au musée du Vatican. (Cette œuvre, qui inspira à Winckelmann et à Lessing des dissertations célèbres, a longtemps été regardée comme le type de la sculpture grecque classique; ce n'est qu'une œuvre secondaire de l'époque hellénistique, puissante, toutefois, dans l'expression d'un effort douloureux.)

Chrétiens, féodaux, occidentaux, les chevaliers eurent à Rhodes, devant les grands souvenirs de la civilisation hellénique, la même attitude que les conquérants de l'empire grec devant les plus importants vestiges de la gloire athénienne ou corinthienne : indifférence, mépris ou avidité.

Partout, des chapelles romanes ou gothiques, de lourds châteaux forts et les plus belles œuvres de la statuaire rhodienne brisées ou prenant le chemin de l'exil : c'est alors que le Taureau émigra à Naples, le Laocoon au Vatican et, à Venise, les coursiers du Soleil.

Pourtant, au cours des deux sièges de Rhodes (1480, 1522), les habitants firent cause commune avec les chevaliers, pour la défense du pays menacé par les Turcs. Les Rhodiens, alors, se montrèrent dignes descendants de ceux qui avaient forcé l'admiration de Démétrius, et Zervos cite maint trait héroïque : ainsi, celui de cette mère qui, telle une Lacédémonienne de Plutarque, tue ses enfants avant d'immoler en holocauste à leurs mânes des dizaines de Turcs.

Mais Rhodes doit subir son destin. Elle devient province ottomane, et l'administration turque, plus malfaisante encore que celle des chevaliers, tue sa prospérité. Au début du XIXe siècle, Rhodes n'a pas le vingtième de la population qu'elle comptait à sa belle époque. Et, pourtant, il se trouve encore des artistes rhodiens pour déployer, dans la céramique malgré tout florissante, des trésors de grâce et de

fantaisie. Plats en faïence ou en verre opalin, ornés de damiers multicolores ou d'arabesques géométriques, de pâquerettes et de lis stylisés, cruches en faïence où, sur la panse aussi harmonieuse que celle de l'amphore antique, s'enroulent toutes les fleurs de l'île du Soleil, témoignent que l'art rhodien (heureusement influencé, d'ailleurs, quoique Zervos se refuse à le dire, par les motifs orientaux) n'a pas dégénéré. Aujourd'hui — et c'est une des révélations les plus curieuses de cet ouvrage — il fleurit à Rhodes une école de peinture qui, avec Oiconomos et Sakellarios Manglis, semble avoir retrouvé la tradition des grands artistes byzantins. Les prophètes, les Christs, les Vierges exaltées qui décorent la cathédrale de Rhodes font songer, par leur réalisme et leur vigueur, à celles que tracèrent les grands artistes byzantins du xve siècle. La peinture rhodienne contemporaine est à elle seule un signe que le génie hellène peut revivre encore.

Au xixe siècle, la population de Rhodes augmenta, atteignant 45.000 habitants en 1913. Sa population de commerçants, de marins, de pêcheurs d'éponges est, nous dit Zervos, laborieuse; et tissant, comme à l'époque d'Alexandre, la laine et la soie que produit son sol, toujours favorisée par un climat merveilleux, caresse du soleil tutélaire, toujours admirablement située à l'un des carrefours du monde, elle pourrait redevenir, sous l'administration hellénique, un grand centre maritime et commercial. Zervos a démontré, en effet, que Rhodes est foncièrement grecque.

Mais que pèse l'ethnographie devant les nécessités immédiates de l'équilibre mondial? — Léon Abensour.



Le Taureau Farnèse. — Dircé, femme de Lycos, roi de Thèbes, avait maltraité Antiope, répudiée par ce prince. Plus tard, Amphion et Zétos, fils d'Antiope, voulurent venger leur mère. Ils s'emparèrent de Dircé, la conduisirent sur le Cithéron et l'attachèrent aux cornes d'un taureau indompté, qui la déchira. C'est le sujet d'un groupe célèbre, œuvre de deux sculpteurs rhodiens, Apollonios de Tralles et son frère Tauriskos. Ce groupe, transporté sous le règne d'Auguste de Rhodes à Rome, découvert dans les thermes de Caracalla sous le pontificat de Paul III, placé par les soins de Michel-Ange au palais Farnèse, se trouve aujourd'hui au musée de Naples. Dircé, renversée et pâmée, se présente en avant et de face; Antiope est debout derrière ses fils, qui arrêtent le taureau frémissant. Ce groupe, maladroitement restauré dans certaines parties, offre néanmoins un ensemble harmonieux et animé.

sédentarisme n. m. Etat sédentaire d'un groupe ethnique : *La dislocation de l'idée d'Etat accompagne l'établissement du* SÉDENTARISME *définitif.*

sociologisme (rad. *sociologie*) n. m. Phil. Tendance à tout réduire à la sociologie ; en partic., explication sociologique des phénomènes religieux : *Le psychologisme et le* SOCIOLOGISME *ramènent les phénomènes religieux aux manifestations naturelles de l'activité psychique ou sociale.* (Boutroux.)

Thi-Bâ, fille d'Annam, par Jean d'Esme (Paris, 1920). — Jean d'Esme, de son vrai nom d'Esménard (il est petit-neveu du poète Esménard, qui fut de l'Académie française, sous le premier Empire) a passé en Indochine toute son enfance; c'est un jeune, et *Thi-Bâ* est son premier roman.

De cette Indochine Jean d'Esme dépeint les aspects et les âmes. La tentative est intéressante et adroite. Nous connaissons mal nos colonies lointaines. Nous voudrions les mieux connaître. Leur exotisme nous attire. Le cadre, peu familier, nous étonne et nous enchante. Et c'est déjà pour un roman un élément de succès, même si le sujet en soi n'est pas neuf absolument. Reste-t-il, d'ailleurs, des sujets neufs? Tout est dit, depuis tant de siècles qu'il y a des hommes qui écrivent. Voici celui de *Thi-Bâ, fille d'Annam* :

Thi-Bâ est une humble fille de dix-sept ans, du petit village de Thua-Doy, qui éparpille entre la grande montagne et la forêt profonde ses cainhas aux toits de paille jaune. Deux hommes la désirent, au village, car elle est, avec ses yeux clairs, ses lèvres peintes, son corps souple, « la plus délicate fleur de joliesse et d'amour de tout le canton ». Laï, le Tueur-de-Paons et Bao-le-Tortu sont les deux meilleurs fusils de ce pays de chasseurs. Laï est harmonieux et fin, Bao est difforme, d'où son surnom, mais trapu et robuste. Bien qu'elle se soit montrée coquette avec Bao, c'est Laï qu'elle préfère, peut-être parce qu'en combat singulier il a terrassé son rival, et c'est à Laï qu'elle engage sa foi. On échange la feuille de bétel et la noix d'arec. Mais, avant l'acte irrévocable, Thi-Bâ — la coutume le veut — se rend à la Grande Pagode, près de Hué, sacrifier au Bouddha et consulter la vieille devineresse, afin de ne pas prendre un époux contre la volonté du Parfait. Hélas! l'oracle n'est point rassurant. Thi-Bâ apprend que le sort qui l'attend ne sera pas celui qu'elle espère : « Ce qui doit avoir lieu aura lieu, et ce qui aura lieu sera le meilleur. »

Troublée, mais non très triste (aime-t-elle vraiment Laï?) et même curieuse de l'avenir annoncé, la jeune fille s'en retourne vers la ville. Elle y a retrouvé une amie d'enfance, Phi-Nam, qui a quitté naguère le village pour devenir la congaï, richement entretenue, du docteur français Lebrais et dont le luxe nouveau n'a pas été sans impressionner la petite campagnarde. En route, elle croise un groupe d'Européens. L'un d'eux lui sourit, et ce sourire ne lui déplaît pas. Elle répond par un geste gamin, puis s'enfuit, en riant...

L'action est engagée. Elle va se dérouler, telle qu'on l'attend. Il y a un obstacle : Laï. L'obstacle disparaît bientôt avec la mort mystérieuse du fiancé. Est-elle si mystérieuse? Il est bien évident, quoique la justice n'ose se prononcer, que c'est Bao-le-Tortu, le rival rancunier et brutal, qui a précipité le jeune chasseur dans la fosse où venait de tomber un tigre traqué. Le hasard, ce grand maître, fait que l'administrateur français venu à Phuan-Doy pour enquêter sur l'accident est justement l'homme au sourire, rencontré en sortant de la Grande Pagode. Il interroge Thi-Bâ avec douceur; elle lui répond sans effroi. L'étang aux nénuphars, lieu de rendez-vous ordinaire des amoureux, entend un soir de doux propos. « Veux-tu être ma congaï, Thi-Bâ? », demande Raoul Lannois (ainsi se nomme l'aimable administrateur). Et, ma foi, puisqu'il est, comme elle, jeune et libre et qu'il a un sourire très doux et qu'il l'a distinguée et qu'elle aura, comme Thi-Nam, des bijoux et des robes de soie, comment résisterait-elle? Peut-on lutter contre sa destinée et la volonté du Parfait?

Voici notre héroïne à Hué, dans la maison d'Ong Raoul, du seigneur Raoul, une vieille demeure annamite, paisible et lumineuse. Elle y a son appartement particulier, trois salles étroites et longues, dont les murs sont tendus de soieries rouges, brodées de dragons et de chimères : le salon, meublé du grand lit de camp traditionnel, d'escabeaux en bois de teck et de tables sculptées, la chambre, le cabinet de toilette.

Les premiers contacts sont fâcheux. Il est silencieux et froid. Elle est, à la fois, impatiente et craintive. Puis, peu à peu, la vie s'organise. L'Annamite s'adapte aux habitudes de l'Européen. Elle devient son esclave attentive et satisfaite. La journée, pendant que Raoul est à son bureau, elle flâne, avec son amie Thi-Nam, à travers les ruelles encombrées d'échoppes de la ville indigène, ou les boulevards monotones de la cité européenne, à moins qu'elle ne dirige ses pas vers les pagodes où somnolent les Bouddhas, ou ne se rende, par la route ombragée qui longe la Rivière-des-Parfums, au parc planté de manguiers centenaires et de banyans aux mille bras, qui renferme les tombeaux des empereurs.

Pourquoi faut-il que, dans ce parc, Thi-Bâ aperçoive son « Djaoul » (comme elle prononce), marchant auprès d'une compatriote, Mme Rassin, et pourquoi, quelques jours plus tard, rencontrera-t-elle de nouveau le couple, encore plus rapproché! La pauvre petite comprend et souffre, silencieusement, et l'épreuve se prolonge autant que le caprice des deux Européens, qui jouent à l'amour sans s'aimer. Un jour, au cours d'une promenade (ses sorties sont décidément fertiles en incidents), Thi-Bâ voit devant elle Rassin, le mari, gesticulant et discutant âprement avec un ami. Elle prête l'oreille : Rassin a reçu une lettre anonyme. Il va chez Lannois surprendre l'infidèle et se venger... Thi-Bâ n'en écoute pas davantage. Elle court au logis, appelle Raoul, le prévient, et, suprême dévouement d'une âme simple et aimante, guide elle-même sa rivale vers une porte dérobée, vers le salut.

De ce moment commence pour la petite Annamite une nouvelle période de calme bonheur. Elle règne sur la maison. Et Raoul admire le travail d'adaptation qui s'est poursuivi en elle, la désagrégation des anciennes pensées, et comment elle a su se faire auprès de lui « la place à la fois réservée et hardie d'une petite esclave tendre et d'une intendante indispensable et très entendue ».

C'est à peine si son existence est troublée quelque temps par un retour de désir de Baô-le-Tortu, resté impuni, et qui vient, en hiver, après deux ans de silence, déposer chaque matin et incognito des fleurs sur sa fenêtre. L'offrande parfumée est interrompue par le bras de Thanh, le jeune frère de Laï, vengeur du meurtre fraternel. Elle oublie bientôt ce nouveau drame. « Car, devant la vie, immense et innombrable, le cœur humain est une pauvre chose, une pauvre chose bien trop petite et bien trop fragile pour que tout le passé, que chaque minute en mourant ne cesse d'accumuler derrière nous, puisse y reposer tout entier... ou même y marquer sa trace tout du long!... »

Un malheur, plus gros de conséquences, attendait la congaï amoureuse. Brusquement, Raoul annonce son départ. Il y a la guerre « dans l'Ouest lointain ». Le jeune Français s'apprête à faire son devoir. Thi-Bâ, d'abord, songe à le suivre. « Elle vivrait là-bas, comme ici, dans son ombre, attentive et silencieuse, et elle continuerait à être dans sa vie d'Occidental comme un parfum discret, comme un petit animal caressant et plein d'obscur dévouement... » Rêve impossible! La séparation fatale a lieu, un soir de septembre. « Il lui avait pris le visage entre ses deux mains, et, comme s'il voulait en conserver longtemps l'image précise et fine, il la contemplait fixement, longuement... Quand sonna l'heure de partir, elle descendit avec Raoul vers l'appontement. Un sampan, déjà chargé de malles, y attendait le jeune homme, pour le conduire jusqu'au port... Lorsqu'ils arrivèrent sur la berge déserte, qu'un fanal éclairait vaguement, Thi-Bâ éprouva un saisissement : comme c'était simple, une séparation! Vite, une étreinte, un baiser..., encore un appel dans la nuit... et déjà le sampan qui emportait Raoul s'éloignait parmi les ténèbres. »

Thi-Bâ a regagné son village, n'ayant emporté, avec un peu d'argent, que les cadeaux de Raoul, trois tuniques de soie de Nankin, l'une mauve, l'autre bleue, la troisième noire, des bracelets, des colliers et deux coffrets de bois de rose et de santal où elle avait enfermé ses souvenirs. Elle a acheté, au coin d'un petit bois d'aréquiers, une cai-nha entourée d'un jardin. Elle y vit seule. Oisive et désœuvrée, elle passe de longs moments à sa toilette, puis reste sur la natte, « sans joie, le corps inerte et l'esprit vague ». Elle est pourtant redevenue la reine du hameau, et Tseu, le Notable, ne lui laisse pas ignorer

qu'il la convoite. C'est vers Raoul que vont ses pensées fidèles. Raoul a écrit, d'abord une longue lettre caressante, puis des mots de plus en plus brefs, comme s'il se détachait d'elle peu à peu, d'elle qui ne vit que dans l'attente de son retour. Les mois passent, et l'isolement pèse chaque jour davantage sur la pauvre enfant. » Elle souffre de se souvenir » et, pourtant, elle entretient sa torture. Un matin, n'ayant depuis longtemps rien reçu de l'aimé, elle décide de se rendre à la ville pour essayer de recueillir quelque nouvelle. Elle s'est parée, pour ce pèlerinage, de sa tunique de soie mauve et a passé à son cou, à ses poignets, à ses chevilles, les bracelets et les joncs d'or, dons de Raoul. Elle rencontre le docteur Lebrais, et celui-ci ne peut lui cacher que Raoul a été blessé..., qu'il est mort.

Alors, elle éprouve « l'impression atroce d'un effondrement ». Une dernière fois, elle court revoir la maison qui fut *leur* maison, rentre au village, s'enferme chez elle, s'abat, la figure contre terre. « Quand elle s'éveilla, il faisait grand jour... ; sa bouche était amère. Une douleur lancinante lui rongeait la tête. Elle voulut se mettre debout. Mais elle ne put ni redresser son buste, ni soulever sa face... Elle eut un frisson plein d'épouvante, *car l'idée lui traversa l'esprit qu'elle serait désormais comme les bêtes qui ne voient point le ciel et qui ont leur visage toujours tourné vers la terre*... Et, d'effroi, elle tenta d'appeler... »

Elle fut très malade. Rien ne pouvait la soulager. Elle délirait, redisant les expressions favorites de Raoul. Des visions des jours heureux lui traversaient l'esprit... Elle guérit enfin... Tseu, le Notable, voulut la prendre de force. Alors, une grande résolution s'empara de cette petite âme : pour échapper à l'homme, comme pour échapper à ses pensées, elle courut se noyer dans l'étang-aux-nénuphars, près de l'endroit où, trois ans auparavant, Raoul lui avait demandé d'être sa congaï.

Ainsi finit cette jeune sœur de Rarahu et d'Aziyadé, comme elles fidèle jusqu'à en mourir aux sentiments que sut éveiller en un cœur oriental un homme d'Occident. « Elle m'aimait — dit Loti de la « petite esclave circassienne » — de l'amour le plus profond et le plus pur, le plus humble aussi ». Est-ce à dire que ce roman soit écrit « à la manière de Loti »? En aucune façon. Il ne faut pas plus songer à rapprocher Jean d'Esme de Loti que de Kipling, parce qu'il a évoqué les lois de la montagne, domaine incontesté de Ong Kop (le Seigneur tigre) et de Con Beon (la Panthère), ou de Lamartine, parce qu'il a réservé à Thi-Bâ, à l'ombre d'un tamarinier, la tombe de Graziella. Ni le style de Jean d'Esme ni le procédé ne sont d'un Loti. Les qualités sont autres et, si elles sont moins éclatantes, elles ne sont point négligeables. L'analyse des états d'âme de Thi-Bâ, surtout après le départ de Raoul, est d'un psychologue minutieux. L'intérêt ne faiblit guère, soit que se déroulent les péripéties d'où émane une émotion douce, ou que la curiosité soit satisfaite, lorsque le passé fabuleux de l'Annam surgit, et son présent encore mytérieux. Les caractères, les mœurs, les paysages sont dépeints par un homme qui ne fut point un passant, mais qui demeura, et dont l'esprit s'éveilla au milieu même de cette nature et de ce peuple et qui, ayant lu les vieux livres sacrés et écouté les vieilles légendes, avait la formation nécessaire pour situer dans un tel cadre un tableau qui parait vrai. — GUSTAVE HIRSCHFELD.



Le Siège de Rhodes par Mahomet II, selon une peinture du Codex, sur parchemin du xve siècle, de Guillaume Caursin, vice-chancelier de l'ordre de Saint-Jean, témoin oculaire du siege. [On voit autour des murailles les tentes des assiégeants et, au fond, la flotte turque.] (Bibliothèque nationale.)

Torches et lumignons, par J.-H. Rosny aîné. — Ce titre, flatteur pour quelques-uns, dédaigneux pour beaucoup, annonce les souvenirs littéraires de l'aîné de ces deux jumeaux de lettres qui, sous le pseudonyme collectif de J.-H. Rosny, ont publié des livres nombreux, originaux, divers et quelques œuvres fortes.

Rosny aîné nous y rapporte des épisodes de sa carrière, nous conte ses débuts avec la publication de *Nell Horn* chez l'éditeur Giraud ; ses fréquentations au Grenier des Goncourt et chez Alphonse Daudet, sa collaboration au « Gil Blas », au « Figaro », à la « Justice », à la « Revue indépendante », enfin ses impressions durant la crise du boulangisme. Mais, très vite, ces souvenirs prennent et conservent la forme d'une galerie de portraits.

Le « premier grand homme » que J.-H. Rosny put voir fut Edmond de Goncourt. Le débutant, qui ne connaissait encore « que de vagues littérateurs, personnages fuligineux au fond de brasseries fuligineuses » (on sait que cet écrivain aime les mots spéciaux), à la pensée de cette présentation, ne dormait plus. Goncourt fut très bienveillant : « Je vis un vieillard plus beau que je ne l'avais imaginé, dans une lumière ravissante. Et, toutefois, l'entrevue fut banale. » Edmond de Goncourt avait la religion de l'art et croyait fermement à l'immortalité de ses livres :

Un jour que nous parlions de la fin de la terre et que j'émettais quelques hypothèses, il m'interrompit avec colère :

« Alors, j'aurai travaillé pendant quarante ans, je me serai privé de mille choses qui m'auraient été si agréables..., et tout cela pour que la terre finisse ! »

Magnifique propos d'égoïsme littéraire ! Chez Zola, on entend un son de cloche voisin :

C'était un homme malheureux, un âpre pessimiste. Il se plaignait presque autant que Goncourt ; il accusait l'injustice des hommes et la cruauté des circonstances ; il lui arrivait de prononcer ces paroles épiques :

« On ne me connaît pas !... *On ne me lit pas !* »

Il accusait ainsi son succès même ; il en faisait le succès d'un homme incompris. Et cet écrivain, « qui tirait à cent, à deux cent mille », en appelait implicitement à la postérité.

J.-H. Rosny nous décrit ainsi, au physique, l'auteur de *Germinal :*

Rien dans la physionomie, le geste, l'allure, n'annonçait un homme d'élite, hors un très beau front, haut et spacieux. Le visage aussi commun que possible, un visage de petit bourgeois mélancolique et un genre de laideur que les femmes n'aiment point. Il était alors fort gras, et, pour faire place à son ventre, il s'asseyait, les jambes écartées, au bord de la chaise.

Des yeux bruns derrière un lorgnon, des yeux qui n'étaient pas des yeux d'observateur comme ceux de Daudet, des oreilles de dimension moyenne, singulièrement étroites, le nez un peu camus ; un défaut de prononciation assez amusant, qui faisait ressembler ses *s* à des *f* : « Nous sommes allés à *Fèvres* », pour : « Nous sommes allés à *Sèvres*. » A part cela, il parlait avec aisance, sans relief.

De tous ces écrivains, sur lesquels J.-H. Rosny répand le sel souvent un peu caustique de ses souvenirs, il en surgit un, astre lumineux, que ne vient offusquer aucune, ou presque aucune ombre. C'est Alphonse Daudet, et c'est une nouvelle preuve de la séduction qu'a exercée l'auteur de *Tartarin* sur la plupart de ceux qui l'ont approché. Chez les Goncourt, dans son salon de la rue de Bellechasse ou dans sa maison de Champrosay, Alphonse Daudet apparaissait toujours comme le personnage principal. Causeur étincelant, vibrant de toutes les émotions, âme toujours ardente dans un corps terrassé par la maladie, il versait dans l'esprit des « jeunes » les trésors d'une expérience étonnante, qui avait connu toutes les détresses, comme les plus enivrantes passions. Il se donnait tout entier dans la conversation, en homme du Midi qu'il était et qu'il voulait être, avec son horreur de la souffrance humaine, du désordre social ou autre et de l'obscurité, même littéraire; point du tout homme de théorie ni homme de raisonnement, aimant la fantaisie, le romanesque, mais, en vrai Latin, dans la précision d'un monde limité.

Nous voyons encore défiler devant nos yeux Huysmans, « sorte d'oiseau de nuit », toujours hanté de la marotte des aliments frelatés; Paul Bonnetain, aux yeux tragiques, âme pleine de richesse exotique; Hervieu, distingué et las, « traitant son destin comme une carrière », du reste sûr et serviable; A. Hermant, E. Hennequin, avec sa tête de « scande » (scandinave ?); Eugène Carrière, esprit plein de nuances, qui ne concédait rien sur les droits de son art, mais qui savait, devant les critiques, en exposer habilement les principes; Rodenbach, élégant, érudit et maladif; St. Mallarmé, petit et mince, mais séduisant par son regard et sa parole, beaucoup moins abscons dans ses propos que dans ses écrits; Ganderax, qui corrigeait la copie des écrivains comme des devoirs d'élèves, ce dont ils ne lui savaient pas toujours beaucoup de gré; Louis Mulhem, juif crépu, spirituel et bienveillant; Ed. Rod, « brumeux et fantomal » ; O. Méténier, secrétaire de commissaire et romancier réaliste, qui découvrait chez les souteneurs un code... chevaleresque; P. Alexis, le fidèle disciple de Zola; Philippe Burty,

érudit d'art, qui prétendait avoir découvert le Japon en même temps que les Goncourt, ce qui irritait fort Edmond; Jean Lorrain, avec ses yeux de « batracien », maquillé, parfumé, morbide, plein d'artifices et de violences qui dissimulaient peut-être un naïf désir de tendresses; François Coppée, qui, cantonné dans son cher quartier Montparnasse, charmait par ses conversations et, comme dit J.-H. Rosny, par sa « bénévolence »; Drumont, à qui la destinée ironique avait donné un air de sémite; Mistral, bel homme d'aspect entraînant, mais qui n'était en valeur que dans son Midi; le tumultueux Mariéton; Camille Lemonnier, cordial et « chaotique »; Mendès, dont les colères bruyantes inspiraient, dans le monde des lettres, une sorte de terreur et qui, aussitôt mort, fut aussitôt oublié; Courteline, terrible critique de la bêtise humaine, sceptique et bon cœur; Henri Fouquier, journaliste-né, dont la fécondité confondait les plus expérimentés; Camille Pelletan, que Rosny nous présente comme un artiste et un érudit perdu dans la politique et dans l'administration, où il apportait une incohérence complète; enfin, le dernier, et non le moindre, le Georges Clemenceau du temps de la *Justice* :

le chef aimé et redouté, l'adulte impulsif et l'enfant terrible, le condottiere, le corsaire, le meneur, homme de bataille aussi farceur que terrible; — boutades et coups de boutoir, calembourgs et buccins.

Ce qu'on peut tirer de ces souvenirs pour la connaissance des idées et des goûts de l'auteur n'est pas ce qui offre le moins d'intérêt. Il se dépeint lui-même comme un esprit toujours bouillonnant d'œuvres en projet, à la fois idéaliste et observateur, épris de poésie autant que de science et, pour ainsi dire, épris poétiquement de la science; toujours en quête de types curieux, depuis les vieilles barbes selon la formule de 1848 jusqu'aux nationalistes du mouvement boulangiste; persuadé, du reste, que toutes choses obéissent à une sorte de rythme qui oblige le fils à se différencier du père et chaque génération à s'opposer à la précédente et, parfois, à s'insurger violemment contre elle; en somme, stimulé bien plutôt que découragé par les obstacles et d'une confiance obstinée dans la vie.

On sait quelle attitude a prise J.-H. Rosny en face du naturalisme. Sorti de cette école à laquelle il se rattache, au moins partiellement, avec Nell Horn, il s'est séparé de Zola et de son groupe, après la publication de *la Terre* en 1887, par le fameux *Manifeste des Cinq*, dont il a été non seulement l'un des signataires (avec P. Bonnetain, L. Descaves, Paul Margueritte et G. Guiches), mais encore le primitif et principal rédacteur. Bien qu'il regrette à plusieurs égards cet acte de jeunesse, il est resté, du moins, fidèle aux principes qui l'avaient inspiré. Il se défend plus que jamais d'être réaliste :

Même au sens le plus élevé, j'ai toujours considéré le réalisme comme un aspect fragmentaire de la littérature; dès mes premières œuvres, on trouvera plus d'essais fantastiques, idéalistes ou mixtes, que d'essais réalistes... Par suite, la qualification de « naturaliste », appliquée à ma personne, me semble une injure et presque une calomnie.

En 1890, J.-H. Rosny a consacré un roman à clef, *le Termite*, à décrire l'obsession du petit fait chez les écrivains naturalistes et cette recherche exclusive du document qui finit par abaisser le niveau de l'esprit.

Un reproche qui, dans ces souvenirs, revient fréquemment sous la plume de J.-H. Rosny, est celui-ci : « Il n'a pas d'idées générales. » Il l'adressait à Noël Gervais, le héros du *Termite*. Il l'applique à Edmond de Goncourt, à Alphonse Daudet même, qu'il aime et qu'il admire, à Huysmans, à d'autres. En revanche, il loue Hervieu « de ne manier pas mal les idées générales », et Hermant « de manier les idées abstraites ». Mallarmé savait généraliser. A Zola, qu'il n'aime guère, il reconnaît dans la discussion (à condition qu'on ne dépasse pas un certain niveau d'abstraction) une robustesse logique, qui manque à des sensitifs comme Daudet ou Goncourt. Quant à lui, J.-H. Rosny, il sait qu'il a des idées générales. Il ne s'abuse point. Il est exact qu'il possède l'esprit philosophique et une vaste culture scientifique. Ses romans des temps préhistoriques : *Vamireh, Eyrimah*, et ses romans d'hypothèse comme *les Xipehuz, la Guerre du feu* révèlent une imagination vaste, puissante et, comme on l'a dit, cosmique, avec un sentiment large et profond de la solidarité des hommes à travers l'espace et le temps. Par là, il est très vrai qu'il s'échappe des limites, du reste étroites, du naturalisme et qu'il dépasse l'esthétique du document.

Pourtant, il paraît impossible de nier qu'il ait conservé quelques habitudes ou procédés de cette école. Ce livre de souvenirs même suffirait à le prouver. La lecture des œuvres des maîtres les plus divers de l'école naturaliste a toujours pour effet de laisser une impression de tristesse et d'amertume : et c'est par là que leur influence littéraire a été, à notre sens, le moins heureuse sur l'âme française. Et cet effet est d'autant plus regrettable qu'il est dû, peut-être, à une certaine conception de la vie, mais beaucoup plus à un procédé, à une manie littéraire. Les naturalistes se sont toujours vantés de reproduire le détail réel. En fait, il y a dans leur art, comme dans tout art, un choix. Seulement, ce choix se porte toujours sur l'aspect vulgaire et pénible des choses. S'ils peignent un homme existant ou fictif, ils choisissent de préférence les laideurs, et les tares, surtout physiques. Il y a un peu de cela dans les souvenirs de J.-H. Rosny : ses eaux-fortes sont sobres et vigoureuses, mais tristes. On se demande si le monde littéraire se compose exclusivement de ces personnages blafards, névropathes, dyspeptiques, semi-aphasiques, etc., qu'il nous présente. Une certaine complaisance pour le laid et le pathologique, pour des détails qu'en d'autres temps on aurait négligés comme déplaisants et mondains, c'est la marque d'école que nous signalons plus haut. Ce défaut n'empêche pas les *Torches et Lumignons* de briller de lueurs bizarrement captivantes, bien que d'intensités inégales, et qu'on se plaise à voir passer ces feux-follets, parmi lesquels certains — assez rares — continueront de briller avec un éclat vivace. D'autres se transformeront en paisibles veilleuses, en attendant qu'ils s'éteignent pour jamais. — Louis COQUELIN.

Vagabondage des mineurs de dix-huit ans (LE). — La loi du 24 mars 1921, concernant le vagabondage des mineurs de dix-huit ans, a profondément modifié, en ce qui concerne la jeunesse, la définition du délit de vagabondage et sa répression.

Depuis longtemps, l'expérience a démontré que le vagabondage est le premier stade dans le chemin du crime. Une expression vivante et juste a été employée par le baron Lejeune, l'ancien ministre de Belgique : « Le vagabondage est l'école primaire du délit. » L'instinct d'indépendance qui pousse l'enfance à s'affranchir de tout ce qui peut la gêner et surtout la contraindre, les mauvais exemples, le défaut presque complet de surveillance dans nombre de familles et, par-dessus tout, la paresse et les appétits précoces, font que beaucoup d'enfants et d'adolescents abandonnent leur travail et s'échappent de la maison paternelle pour se livrer aux fréquentations déplorables de la rue. Loin de la famille, il faut cependant manger, il faut de l'argent pour subvenir aux plaisirs; on commence donc à dérober aux étalages, à marauder dans les jardins ou dans la campagne; on se familiarise peu à peu avec le vol; plus tard, on se fait le souteneur de la débauche, et on tire de ce métier le plus clair des revenus; enfin, on s'affilie peu à peu aux associations de malfaiteurs. Dès lors, le « gamin » est enrôlé dans l'armée du crime. Les statistiques démontrent que, depuis quelques années, la criminalité juvénile a fait d'effrayants progrès.

Pour combattre le crime, il faut en tarir les sources; il faut s'attaquer à la paresse et à la débauche des adolescents, à la prostitution des jeunes filles· les vices des uns et des autres sont inséparables, ils s'influencent et s'attirent réciproquement.

En 1911, Etienne Flandin, sénateur de l'Inde, a déposé une proposition de loi sur le vagabondage et la mendicité et sur les moyens d'y remédier; c'est un remaniement d'ensemble, une œuvre vaste de prévoyance et de redressement social. L'élaboration de cette loi s'est trouvée très ralentie par suite de la guerre; Etienne Flandin a pensé qu'il y avait péril et qu'il fallait aller au plus pressé; il a obtenu la disjonction de la partie de la loi qui a spécialement trait au vagabondage des mineurs et qui modifie sur ce point les articles 270 et 271 du Code pénal.

L'article 270 a donné une définition du vagabondage qui n'a pas subi de changement depuis 1810 et qui, d'ailleurs, reste en vigueur pour les majeurs de dix-huit ans : pour qu'il y ait vagabondage, il faut à la fois que l'individu n'ait pas de domicile certain, pas de moyens de subsistance, et qu'il n'exerce habituellement ni métier, ni profession. Cette définition, dont la critique serait facile à faire, mais sortirait de notre cadre, est, en tout cas, tout à fait insuffisante quand il s'agit d'atteindre les enfants, qui sont encore, en droit, sous la puissance paternelle, et qui, par leur nouvelle manière de vivre, échappent aux prévisions de la loi, puisque, très souvent, ils peuvent justifier d'un gîte et de moyens d'existence.

Avec la loi du 24 mars 1921, il y a délit de vagabondage, de la part du mineur de moins de dix-huit ans, si les deux conditions suivantes sont en même temps remplies :

1° Si le mineur a quitté le domicile de ses parents ou tuteur, ou le lieu où il a été légitimement placé;

2° S'il a été trouvé errant, — ou logeant en garni, mais sans exercer aucun métier ni profession, — ou s'il tire ses ressources de la débauche ou de métiers prohibés.

A la base, il y a donc une condition essentielle : *avoir quitté le domicile paternel;* mais il faut bien remarquer que cet abandon doit avoir été commis *sans cause légitime*. On ne saurait, en effet, blâmer l'enfant qui a déserté le foyer en raison des mauvais traitements qu'il y subissait, ou pour ne pas rester témoin de la mauvaise conduite de ceux auprès desquels il vivait.

D'un autre côté, peu importe que l'enfant ait pris une autre habitation; s'il n'exerce aucune profession quand il loge en garni, si les ressources dont il dispose sont le fruit de la prostitution, de la débauche ou de métiers proscrits par la loi, il est considéré comme vagabond. On voit que, dans cette définition spéciale, la paresse et la débauche de l'enfance sont spécialement visées et que la notion du vagabondage s'élargit et s'éloigne très sensiblement de celle du Code pénal et de l'idée que le public s'en fait dans le langage courant.

Tels sont les éléments essentiels du délit. Examinons les moyens de répression.

Le Code pénal prononce contre le vagabondage deux peines : l'emprisonnement de trois mois à six mois, l'interdiction de séjour de cinq à dix ans. Il apportait, cependant, une restriction pour les enfants de moins de seize ans : ceux-ci ne pouvaient être condamnés à l'emprisonnement ; mais, à leur égard, l'interdiction de séjour subsistait. Cette dernière mesure ne pouvait être que déplorable, quand elle concerne la jeunesse; car, dans beaucoup de cas, elle obligeait l'enfant à se séparer du lieu de domicile de ses parents; c'était le lancer sur le pavé d'autres villes ou sur les grandes routes, le précipiter dans une nouvelle vie de vagabondage. Il n'y avait qu'un moyen d'éviter ce danger: c'était, pour le tribunal, de déclarer que l'enfant avait agi sans discernement, et alors, on pouvait le renvoyer dans sa famille ou dans une institution charitable, ou le faire conduire dans une colonie pénitentiaire.

On a pensé que, lorsque l'enfant avait moins de seize ans, s'il est reconnu discernant, il y a mieux à faire pour lui, quand il se met dans l'état légal de vagabondage ; on doit le rééduquer, le redresser, si possible, le corriger sévèrement, s'il est nécessaire.

Quel que soit l'âge, le mineur reste soumis, bien entendu, à la juridiction spéciale des enfants, organisée par la loi du 22 juillet 1912 et aux règles posées par le Code pénal.

1° *S'il a moins de treize ans*. — L'irresponsabilité pénale de l'enfant est de rigueur; il n'a pas commis de délit, mais une faute qui démontre la nécessité de le rééduquer et de le redresser; il passera non pas devant un tribunal répressif, mais devant la chambre du conseil du tribunal civil, qui ne pourra que le rendre à ses parents, à une personne ou à une institution charitable, sous le régime de la liberté surveillée, mais sans pouvoir le faire conduire dans une colonie pénitentiaire.

2° *L'enfant a de treize à seize ans*. — Il a commis un délit; il est traduit devant le tribunal pour enfants, qui est un tribunal répressif. Le tribunal aura bien à apprécier, comme pour tous les mineurs d'ordre pénal, s'il a agi, ou non, avec discernement, mais, dans l'une ou l'autre hypothèse et par dérogation à l'article 69 du Code pénal, s'il est discernant, il ne sera pas l'objet d'une peine, mais seulement encore de mesures de rééducation ou de correction.

Donc, si le mineur vagabond a moins de seize ans, il ne pourra jamais être condamné à l'emprisonnement, peine inefficace en raison de sa courte durée et moralement dangereuse, en raison de la promiscuité, ni à l'interdiction de séjour, mesure qui est un non-sens à l'égard d'un enfant de cet âge; il ne pourra subir que certaines mesures empruntées pour partie à l'article 66 du Code pénal, modifié par la loi de 1912.

Par contre, le législateur a pris soin d'instituer, à son égard, des mesures de sévère correction, s'il se montre perverti ou vagabond particulièrement endurci; mesures qui consistent en l'envoi dans des écoles, dites « de réforme » ou « de préservation » (qui sont encore à créer ou tout au moins à transformer), où la discipline est déjà plus sévère et, dans les cas extrêmes, dans l'envoi en colonies correctionnelles, où le régime est le plus rigoureux et où il restera détenu jusqu'à l'âge de vingt et un ans. Mais, pour arriver à ces mesures sévères, le tribunal devra déclarer, au préalable, que l'enfant a agi avec discernement.

En résumé, la famille et les institutions charitables pour les vagabonds accidentels, les maisons de réforme pour les jeunes récidivistes de ce délit, moyennement pervertis, les colonies pénitentiaires et correctionnelles pour les endurcis, ces dernières étant, en somme, dans l'échelle de la répression.

3° *Le mineur a de seize à dix-huit ans*. — Ici, le droit commun reprend son empire. Si l'enfant a été déclaré non discernant, il sera traité comme les non-discernants de moins de seize ans, dont il vient d'être parlé; mais, s'il a été déclaré avoir agi avec discernement, il subira, comme les majeurs d'ordre pénal, les peines d'emprisonnement et de l'interdiction de séjour, qui, il est vrai, ainsi que le prescrit l'article 69 du Code pénal, seront réduites de moitié.

La loi du 24 mars 1921 constitue donc un sérieux progrès social, puisqu'elle permettra d'atteindre des situations en face desquelles la société restait jusqu'ici désarmée; elle apporte aussi des améliorations certaines au point de vue de la répression, puisqu'elle permet de la doser et de la nuancer suivant l'âge et le degré de perversité du délinquant. Enfin, complétant, en partie, les lacunes de la loi du 11 avril 1908 sur la prostitution, elle atteint pénalement la prostitution des mineures, dans le cas où celles-ci, ayant quitté le domicile de leurs parents, tirent leurs principales ressources de leur mauvaise conduite. — Comt JULLIEN.

Imp. LAROUSSE (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



Août. — Les Chasses de Maximilien : *Chasse au cerf. Le Limier.* Tapisserie d'après le carton de Van Orley (Louvre). [V. p. 259.]

N° 174. — Août 1921

Académie française. *Réception d'André Chevrillon.* — Le 3 juin 1920, l'Académie française procéda à l'élection d'un membre en remplacement d'Etienne Lamy, décédé. Les candidats en présence étaient : Chevrillon, Emile Fabre, Imbart de La Tour et Blandin. Il y avait 30 votants. Au premier tour de scrutin, Chevrillon fut déclaré élu par 18 voix contre 5 à Emile Fabre et 7 à Imbart de La Tour. (V. Chevrillon, p. 532.)

Le jeudi 21 avril 1921, le nouvel académicien vint prendre séance, entre ses deux parrains, Ribot et Boutroux. Il était reçu par P. de La Gorce. Ce fut une séance extrêmement académique, à laquelle le souvenir d'Etienne Lamy conférait une gravité un peu austère, dont ne se départirent point les deux orateurs.

Après le remerciement d'usage, le récipiendaire tint à rendre un hommage d'affection et de respect à la mémoire de Taine, dont il est le neveu, puis il aborda l'étude de la vie et de l'œuvre de son prédécesseur. Il le fit en scrupuleux disciple de son oncle, s'attachant, selon la méthode de l'auteur des *Essais de critique et d'histoire*, à expliquer l'individu par les origines et le milieu. Et, sans doute, n'est-il pas indifférent que Lamy ait appartenu « par tous ses ascendants à une certaine province de France, l'une de celles où le sentiment de la patrie locale est le plus vif » ; qu'il soit né le 29 juin 1845, dans le petit village de Cize, « entre les longs plis sombres du Jura, à 700 mètres de haut, dans un pays tonique, sévère, où tout incline l'âme au sérieux et l'excite à l'effort » ; qu'il ait eu pour parents deux représentants de notre forte et saine bourgeoisie, attachée à des disciplines traditionnelles de vie et de pensée. On ne peut nier également l'influence qu'exerça sur sa pensée son éducation, qui, confiée d'abord à des prêtres, se poursuivit à cette fameuse école de Sorèze, dans le Tarn, que dirigeait à ce moment le Père Lacordaire, et s'acheva à Paris au collège Stanislas. Lamy fait ensuite son droit, et commence à fréquenter le monde politique. En 1868, on le trouve en plein essor, plaidant avec succès, secrétaire de la conférence des avocats, orateur écouté à la conférence Molé; déjà, il a pris ses directions définitives: il sera catholique et républicain. La France envahie, il parvient à se faire enrôler, malgré la faiblesse de sa vue et sa qualité de fils de veuve, et il se bat autour de Dijon. Le voilà, en février 1871, à l'Assemblée nationale, où l'a envoyé le département du Jura. Il y siège comme républicain. Chevrillon analyse le fondement des convictions républicaines de Lamy, auxquelles il assigne pour origines son tempérament fait d' « idéalisme actif et de généreuse confiance en la nature humaine », « ce besoin d'autonomie qui commande sa philosophie politique et l'a dressé contre tout despotisme de droite et de gauche », enfin sa pensée que la République est capable d'entreprendre ce que n'ont pu les régimes antérieurs : la réforme administrative. Ainsi, Lamy combattit constamment les monarchistes; il fut l'un des 363 qui condamnèrent la politique du 16-Mai. Cependant, en 1879, à propos du projet de loi sur l'enseignement supérieur, et, l'année suivante, à propos des « décrets », un conflit éclata entre ses convictions intimes et les tendances nouvelles de son groupe politique. Il n'hésita pas à rompre avec les hommes de son parti et, dès lors, fit à la Chambre figure d'isolé. Ce fut la ruine de sa carrière politique, car on conçoit mal dans notre démocratie qu'un individu prétende, selon le mot de Chevrillon, « échapper aux gaufriers intellectuels des partis » et conserver son entière indépendance.

Eloigné de la politique active, Lamy continua, néanmoins, à consacrer au service de son pays ses dons de penseur et d'écrivain. A la « Revue des Deux Mondes », comme au « Correspondant », il publia d'importants articles d'affaires, où, à propos de chaque grande question (marine de guerre, armée, concentration républicaine, alliance russe, rapports des Eglises et de l'Etat), il tente, comme de la tribune, d'informer et de diriger l'opinion. Va-t-il enfin pouvoir jouer efficacement ce rôle de chef auquel tout le destine ? Il semble que oui, lorsque, en 1892, le pape Léon XIII publie sa fameuse encyclique pour recommander aux catholiques français de se rallier à la République. Catholique et républicain militant des premiers jours, nul n'était mieux désigné que Lamy pour représenter en France la politique du ralliement. Quelques mois après l'apparition de l'encyclique, il lançait sous ce titre : *le Devoir des conservateurs*, un pressant appel aux catholiques de France et, en 1896, il devenait le chef effectif de la fédération des groupes catholiques, constituant des comités, fondant ligues et journaux, parlant dans les meetings, organisant pour son parti les élections de 1898. Mais, cette fois encore, il devait aboutir à une désillusion et à un échec.

A ce point de son discours, Chevrillon examine les caractères de la pensée politique de Lamy, et la philosophie qui s'en dégage. Il en trouve les racines dans un individualisme qui amena Lamy à s'opposer aux empiétements de l'Etat et à protester contre un système où « notre liberté, disait-il, se réduit à élire le pouvoir qui nous empêche d'être libres ».

Etant « de ces esprits qui, devant un fait, ont besoin de l'antécédent, ce qui entraîne jusqu'aux origines », Lamy appuyait sa philosophie politique sur l'histoire et, naturellement, dans le développement français, un trait le frappait particulièrement : l'extension continue du domaine de l'Etat, surtout à partir de la Renaissance et, plus spécialement encore, depuis Louis XIV, où « l'idée se fait doctrine, où le prestige de l'Etat se confond avec celui de la raison ». La réaction de 1789, qui avait amené d'abord la suppression de tous les pouvoirs du centre et l'anarchie de 36.000 communes, aboutit à l'usurpation de Paris sur toutes; et aussitôt, c'est la « reprise, l'accélération vertigineuse du mouvement séculaire, absorption totale de l'individu et des corps, inquisition d'Etat imposant des religions nouvelles, règne sanglant de la Raison ». Napoléon ne fait qu'adapter aux circonstances nouvelles le gouvernement transmis par Louis XIV. Dès lors, la démocratie peut succéder à l'autocratie ; à travers les révolutions, une même construction persiste : « Nous avons, dit Lamy, couronné de liberté un édifice despotique par la base, et mêlé le suffrage universel à des institutions créées pour le gouvernement d'un seul ». Aussi s'est-il attaqué à chaque forme successive de l'Etat dans la France moderne, reprochant à toutes de n'avoir laissé qu' « une poussière d'individus, docile à tous les courants révolutionnaires, comme à tous les despotismes ». Un tel pessimisme s'explique par les caractères mêmes de la génération à laquelle Lamy appartenait et par ces

spectacles désolants dont il fut le témoin : coup d'Etat, plébiscite, troubles de l'Empire finissant, désastre de 1870 et, « jaillissant de cette ruine, les flammes sinistres de la guerre civile ».

Après avoir sommairement indiqué les deux principes sur lesquels Lamy fondait sa philosophie de l'histoire : liberté de l'âme humaine, dont chaque geste ouvre passage à des séries de faits, et inéluctable enchaînement des conséquences, Chevrillon en suit l'application à travers les *Etudes sur le second Empire*, où nous sont montrés dans une émouvante et presque terrible clarté le point de départ psychologique des faits et leur fatal retour. A l'origine de tout, Lamy voit une défaillance collective de caractère; pour lui, l'empereur ne fut pas le seul coupable, mais avec lui la plupart des Français, qui avaient abdiqué leur volonté aux mains d'un maître. Dans ces réflexions, Chevrillon voit pour nous une leçon indirecte, comme il en découvre une autre dans le jugement porté par Lamy sur Napoléon III, pénétrante « étude de l'utopiste mystique au pouvoir, du chef convaincu de sa mission providentielle pour l'affranchissement de tous les peuples, de l'homme que l'obsession de l'idéal conçu aveugle aux évidences du réel ! ».

Le moraliste, chez Lamy, se complétait d'un portraitiste, dont Chevrillon loue l'intelligence, la souplesse et l'art; et l'on ne peut que souscrire à son jugement, en lisant avec lui ces portraits d'hommes du 4-Septembre, « d'un si haut relief, au trait parfois caricatural », qui font « songer tantôt à de véridiques Bonnat, tantôt à de noirs et puissants Daumier ».



Etienne Lamy (Phot. Manuel).

La palette de Lamy n'est cependant pas uniquement chargée de couleurs sombres ou violentes; il sait aussi manier les grâces légères du pastel dans ses portraits de femmes, lorsqu'il retrace la fraîche idylle d'Albertine de Monsoreau et d'Auguste de La Ferronnays, ou qu'il évoque la brillante et diverse Aimée de Coigny, qui fut « quelque chose comme le péché unique et charmant de sa vie d'écrivain ».

Tout l'agrément de ces deux ouvrages revit dans les pages délicates et gracieuses que Chevrillon leur a consacrées; on ne pouvait en présenter un résumé plus substantiel ni plus fidèle, comme on ne pouvait aussi démonter avec plus d'ingéniosité le mécanisme du style de Lamy, tour à tour vif et pittoresque, tendu et serré, grave et ample ; trois formes de style qui correspondent au triple but poursuivi par l'écrivain dans ses études : reproduire les mouvements et les rythmes des âmes, débrouiller maille à maille la chaîne des faits, enfin définir et prononcer. « L'histoire est complète, avait-il dit, quand elle montre dans la clarté des faits l'évidence des devoirs. » Aussi, « cherchant dans le passé les vérités vitales, les lois auxquelles un peuple ne désobéit pas sans faiblir, il ne se lassait pas de les énoncer et prouver ». C'est ce qui apparaît dans son grand livre : *la France du Levant*, d'où il a volontairement exclu tout élément de pittoresque — et l'on sent bien que Chevrillon en a personnellement quelque regret — pour n'envisager « rien que les gestes et les dévouements, les droits et les devoirs, les bienfaits et les intérêts, les efforts, les abandons, les reprises possibles de la France dans le Levant ».

Quittant le domaine politique et littéraire, Chevrillon consacre la dernière partie de son discours à étudier en Lamy le sociologue, et montre l'intérêt qu'il prenait aux deux problèmes vitaux de l'ordre social : « le problème des disciplines qui, liant les individus d'un peuple, assurent son énergie présente; le problème de sa natalité d'où dépend son existence future ». Il en faisait reposer la solution sur le postulat du christianisme, dans lequel il voyait « l'énergie civilisatrice qui ne baisse pas sans que se dégrade aussi la civilisation ».

Et voici, maintenant, le récit des dernières années de Lamy ; l'orateur nous le fait voir en 1905 soumis aux mêmes habitudes, aux mêmes rythmes de vie qu'en 1865. Le tête-à-tête du fils et de la mère continuait, soit dans la demeure de la place d'Iéna, « où l'on sentait, dès que s'ouvrait la porte, je ne sais quelle influence d'ordre, de paix, de candeur », soit dans le grave manoir de Vanoz, qui, avec ses poutres puissantes, ses pesants meubles d'autrefois, formait pour l'écrivain une retraite du grand siècle. A soixante-deux ans, Lamy connut le plus grand chagrin de sa vie : il restait seul. Il poursuivit, néanmoins, la même vie que du temps de sa mère; mais, quand vint la guerre, il reprit ses galons d'officier de réserve ; « tous les jours, à huit heures du matin, le commandant Lamy s'en allait, à pied, à son bureau de l'intendance... Le soir, chez lui, il servait encore, écrivant des articles de guerre ». Aussi Chevrillon peut-il, en manière de conclusion, rappeler les belles paroles prononcées par Lamy à son lit de mort, et qui semblent résumer ses maximes de conduite : « Les sentiments personnels ne comptent pas; dans la vie, il n'y a que les grands devoirs ».



Pierre de La Gorce (Phot. Manuel).

P. de La Gorce, en commençant sa réponse, ne manqua pas d'associer l'Académie à l'hommage que Chevrillon avait adressé à la mémoire de Taine. Il y prit occasion d'un rapide éloge du philosophe-historien, qu'il évoqua dans le cadre recueilli de sa vie familiale, en cet appartement de la rue Cassette, où il vécut et mourut. De l'oncle au neveu, la transition était facile.

Contrairement à ce qu'on eût attendu d'un historien, P. de La Gorce ne s'attarda pas à rechercher les origines du récipiendaire, à relater les moindres détails de sa biographie : il se contenta d'en indiquer à grands traits les dates principales et les faits essentiels : naissance à Ruelle en 1864, enfance promenée à Brest, à Saint-Germain, à Paris, puis dans la banlieue de Londres ; études à l'Ecole alsacienne, à Louis-le-Grand et à la Sorbonne ; retour à Brest à vingt-trois ans comme professeur d'anglais à l'Ecole navale ; nomination à la faculté des lettres de Lille et, aussitôt, premiers voyages : en 1888 aux Indes, en 1891 aux Etats-Unis, en 1892 en Syrie, en 1893 de nouveau aux Etats-Unis.



Triomphe mondain, eau-forte d'Albert Besnard.

Ceci est pour l'orateur le prétexte d'une agréable esquisse — esquisse, d'ailleurs, très poussée — du parfait voyageur, qui

doit être assez robuste de corps pour supporter la fatigue..., assez patient pour braver les obstacles, assez curieux pour oser être indiscret, assez persévérant pour pénétrer par sondages successifs les secrets qui tout d'abord ne se livreraient point... Il se sera assimilé, par les livres, les notions générales des choses; mais il importe qu'en stationnant dans les bibliothèques il ne s'y soit point trop longtemps attardé ; autrement..., il se figurerait découvrir la nature et les hommes, tandis qu'il ne ferait que répéter ses livres. En route, il écoutera avec soin et se taira le plus souvent ; ce qui aura le double avantage de l'instruire et de le faire juger très disert, car les hommes, en tous pays, appellent « beau causeur » quiconque les laisse parler. Il devra, chemin faisant, réfléchir beaucoup, mais se garder de ces extrêmes subtilités d'analyse qui faussent la vérité à force de vouloir la décomposer... A la fois enregistreur de faits et peintre de tableaux, le voyageur devra s'orner et se défier des grâces de l'imagination ; vis-à-vis d'elle, il se conduira comme une coquette vis-à-vis d'un amant que tour à tour on appelle ou l'on renvoie.

Ainsi doué, le voyageur peut devenir l'un des meilleurs ouvriers de la culture nationale.

En même temps qu'il reconstitue sur place les âges antiques, il embrasse par un chaud contact l'époque présente ; et, après avoir reporté son regard en arrière jusqu'à scruter les morts, il l'étend tout en surface pour mesurer cette humanité vivante qui s'agite autour de lui... A profusion, il remplit ses yeux d'images, moins pour la splendeur des images elles-mêmes que pour les idées qui derrière les images s'abritent.

Sous cette forme indirecte, c'était le portrait même de Chevrillon que P. de La Gorce venait de nous tracer. Il ne lui restait plus qu'à rechercher comment ces dons multiples se retrouvent dans l'œuvre littéraire du récipiendaire. C'est ce qu'il fit, en suivant le voyageur dans quelques-unes de ses pérégrinations.

Nous voici d'abord conduits en Egypte et en Syrie, avec *Terres mortes*. En Egypte, Chevrillon, établi à Louqsor, s'est livré à une contemplation rêveuse et solitaire des rives du Nil; il est parvenu ainsi à « s'approprier jusqu'à une entière maîtrise la nature, les monuments, l'histoire, l'âme même des siècles ». Par contre, de la Palestine il a rapporté une déception qu'il n'essaye point de dissimuler; sensible au pittoresque de ce « site pierreux et stérile qui ne nourrit rien et puise toute sa grandeur dans sa désolation superbe », il ne peut, quand il pénètre au cœur de la Cité sainte, se défendre d'un étonnement de choses si mesquines pour incarner des souvenirs si grands. Pour amener quelque détente dans le cœur et la pensée du voyageur, il lui faut le tintement des cloches des vieux couvents qui se sont établis autour de la Voie douloureuse.

Là, vous retrouvez les religieuses françaises, les traits encadrés entre les ailes pures de leurs coiffes de lin, toutes souriantes et graves dans la simplicité de leur robe de bure où pend le rosaire, toutes recueillies dans la quiétude de leur règle et dans l'accomplissement humble et magnifique de leur devoir chrétien. Ce sont elles qui prient, comme, tout près de là, au Jardin des Oliviers, Jésus a prié ; ce sont elles qui enseignent, comme Jésus a enseigné dans le Temple ; ce sont elles qui consolent toutes les infirmités de ce monde, comme Jésus, montant au Calvaire, a consolé les filles de Jérusalem ; ce sont elles qui, à l'imitation de Jésus, souffrent par l'éloignement de la patrie, par les renoncements du cœur, souvent aussi par l'injustice des hommes ; et ce sont elles qui, élevant leur âme bien au-dessus des régions où règnent les disputes, sont par leurs vertus les vraies gardiennes du saint tombeau.

Des bords du Nil et du Jourdain, nous passons aux rives du Gange et, à propos des deux volumes inspirés à Chevrillon par ses séjours aux Indes, P. de La Gorce loue son ingéniosité à « découvrir à travers le présent les civilisations disparues, à travers les objets extérieurs l'humanité elle-même ». Il loue

plus encore son talent de peintre consommé. A peine risque-t-il une pointe discrètement malicieuse, lorsque, à propos des obscurités de la philosophie hindoue, il constate que ces obscurités se retrouvent dans le commentaire de Chevrillon ; mais il ajoute, il est vrai, que l'auteur l'a voulu ainsi, « par scrupule d'exactitude et par méritoire souci de reconstitution fidèle ».

Le terme de cette longue navigation nous ramène aux rivages de l'Angleterre, à laquelle Chevrillon a consacré cinq volumes distincts, « soit qu'il scrute par des études séparées ses institutions et ses mœurs, ou qu'il l'incarne en quelques-uns de ses représentants les plus suggestifs, tels que Sydney Smith ou Ruskin, soit qu'il la dépeigne au début de la dernière guerre, quand elle s'unit à nous pour la défaite de l'ennemi commun ». Et, comme gagné à son tour par cette humeur voyageuse, voilà que P. de La Gorce nous entraîne, pour son propre compte, à Oxford, où, après nous avoir rappelé tout ce qu'y évoquent ces « cintres du moyen âge normand, ces ogives des Plantagenets, ces briques sombres des Tudors, ces ciselures de la Renaissance, ces frontons classiques du XVIIe siècle », il nous dit tout ce que ce passé abrite de présent vivant et viril. Dans ces cloîtres, ces salles d'étude, des jeunes gens sont rassemblés, vigoureux et de *belle étoffe humaine*, sur qui reposera bientôt la charge de continuer, mais en la renouvelant sans cesse, la vieille Angleterre. Quelles sont les difficultés de cette tâche, à travers quels périls elle est condamnée à s'effectuer, P. de La Gorce nous le fait voir après Chevrillon : en face de la rumeur de misère et de révolte qui, de temps en temps, s'élève des grandes cités industrielles, il nous montre l'aristocratie anglaise tâchant d'abord, par sa générosité, de s'assurer contre le danger, n'hésitant pas, en outre, avec un entier mépris de la fausse logique et sans souci de contradictions, à appliquer les remèdes où il le fallait, enfin s'ouvrant de plus en plus et combattant l'envie de la détruire en tenant en éveil une autre envie, celle de lui appartenir. Des *Etudes anglaises* de Chevrillon, P. de La Gorce eût pu dire encore bien des choses : il s'arrêta seulement sur le volume intitulé *l'Angleterre et la Guerre*, dont il détacha l'émouvant tableau de l'éveil de la conscience anglaise à la nouvelle de l'invasion belge :



Trois Pêcheuses à Berck, eau-forte d'Albert Besnard.

...l'incrédulité d'abord, puis la stupeur ; un doute angoissant qui, la veille, eût paru presque impie sur la flotte invincible et la protection de l'Océan ; un subit frémissement de péril (aujourd'hui la France, demain, peut-être, nous) ; pardessus tout, le grand sursaut de l'honneur et l'appel suprême pour le droit méconnu. Pour la lutte, rien n'était prêt. Quelques vieillards qui se rappelaient la Crimée se souvinrent de Todleben fortifiant Sébastopol en face de l'ennemi. On ferait de même en un cadre cent fois agrandi. On sait le reste : nul bruit de paroles ; des émotions d'autant plus tragiques qu'une sorte de pudeur interdisait de les publier ; un travail incroyable, quoique avec les tâtonnements de l'inexpérience ; partout les volontaires enrôlements ; avec cela, une entière sécurité de conscience, comme si l'Evangile qui proscrit la guerre eût presque commandé celle-là ; puis, s'élevant comme un simple et magnifique *Sursum corda*, l'hymne royal, hymne national aussi, sobre, sévère, contenu, qui est une prière à Dieu.

En terminant, et bien qu'il y eût peu à ajouter au portrait qu'en avait si consciencieusement tracé le récipiendaire, P. de La Gorce tint à « regraver quelques traits » de la figure d'Etienne Lamy. Il le fit en s'aidant « des pensées que lui suggérait le souvenir d'une étroite et profonde amitié », et cela colora d'émotion les pages où s'évoquèrent successivement l'homme politique, avec son horreur des équivoques, sa répugnance aux marchandages, son aversion pour les familiarités de couloirs, s'apparentant aussi bien par son caractère que par son éloquence d'une gravité un peu solennelle aux grands parlementaires de la Restauration, aux Royer-Collard, aux de Serre, aux Lainé ; l'écrivain, « historien admirable, quoique trop sévère pour Napoléon III, dans ses *Etudes sur le second Empire*, moraliste accompli dans *la Femme de demain*, merveilleux évocateur de souvenirs dans *la France du Levant* », enfin, et surtout, l'homme de bien, rêvant de se dépouiller pour soulager plus de misère et faisant, en définitive, de sa vie même sa meilleure œuvre. — F. GUIRAND.

Aïntab, ville de l'Asie antérieure, sur les plateaux qui s'étendent au sud des plateaux d'Arménie et de Kurdistan vers le désert de Syrie et les plaines de Mésopotamie ; 75.000 habitants environ.

En plein cœur de l'Asie antérieure, à plus de 900 mètres au-dessus de la mer et tout près d'un affluent de rive droite de l'Euphrate, le Sajour, Aïntab dresse à la surface d'un plateau doucement ondulé la masse de ses maisons dominées par les minarets de plusieurs mosquées. C'est une ville considérable, bâtie en amphithéâtre, dont les maisons s'allongent pendant 4 kilomètres sur les pentes de la vallée du Sajour, au-dessus desquelles s'élèvent une vieille citadelle en ruine, et quelques grandes bâtisses neuves construites par les Anglais et surtout par les Américains, pour donner aux Arméniens de la contrée une aide matérielle et morale.



La Fin de tout, eau-forte d'Albert Besnard.

Nombreux sont, en effet, les Arméniens, soit à Aïntab même, soit aux environs, mais toutefois beaucoup moins nombreux que les Turcs et que les Kurdes. Des quelque 75.000 habitants que l'on attribue à la seule ville d'Aïntab, les deux tiers sont musulmans, 20.000 chrétiens et 1.500 israélites. Ils sont tous groupés, suivant l'usage du Levant, dans des quartiers différents, non pas d'après la race, mais d'après la religion, qui, seule, on le sait, constitue ici la nationalité.

De ces 75.000 habitants d'Aïntab, la plupart s'occupaient naguère d'agriculture et de jardinage. Grâce à leur labeur persévérant et fécond, cette ville était devenue un centre agricole important ; mais elle était en même temps douée d'une certaine activité industrielle. Enfin, de par sa situation au carrefour des routes de l'Anatolie et de la haute vallée de l'Euphrate vers la Syrie, Aïntab était un marché agricole important. Céréales, sésame, raisin, olives, pistaches, figues, tabac se concentraient en cet endroit, venus soit de Marache au N.-O., soit de la haute vallée de l'Euphrate et d'Ourfa à l'O. ; d'autre part, les tissus indigènes, la laine, les poils et les peaux de chèvres, les tapis et les broderies arméniennes gagnaient d'Aïntab, par la route de Killis, soit Alep, soit le port méditerranéen d'Alexandrette.

On comprend que les maîtres du pays aient voulu tenir solidement une ville aussi importante, à la fois nœud de routes et centre économique. Ils en ont donc fait un centre administratif, et ils y ont placé une garnison. Aïntab était en effet, avant la fin de la guerre de 1914-1918, un chef-lieu de sandjak du vilayet d'Alep.

Après l'armistice de Moudros du 30 octobre 1918, cette ville dépendit d'abord du commandant britannique établi à Alep ; puis, à la suite de la relève des troupes anglaises par les Français, elle fit partie de cette zone des confins du N., où le contact était permanent entre ces derniers et les nationalistes turcs qu'indignaient les bruits de toute nature relatifs à la paix qui serait imposée à la Sublime-Porte par les Alliés victorieux. La surexcitation des esprits, le très compréhensible désir des Arméniens de faire payer aux Turcs des siècles d'avanies et d'oppression, déchaînèrent à Aïntab, dès les premiers mois de 1920, avant même la remise des conditions de paix du Conseil suprême aux plénipotentiaires turcs, une lutte intestine ardente et acharnée. Après Marache, Ourfa, Seruj et Biredjik, la vieille Hatab du temps des croisades, cette capitale d'un fief important du comté d'Edesse, vit les habitants de ses quartiers turc et arménien se barricader dans les parties de la ville où ils étaient groupés, et s'y créer des organisations défensives très perfectionnées, avec abris, tranchées et boyaux de communication. Deux systèmes de défense se faisaient ainsi face au centre même d'Aïntab, des deux côtés d'une rue transversale qui sépare les deux monticules sur lesquels étaient bâtis les deux quartiers, ici turc, et là arménien, le premier au pied d'une forteresse érigée sur une éminence dominant la ville d'une trentaine de mètres. Là se tenaient les défenseurs des positions adverses : les Turcs d'un côté, les Arméniens soutenus par les Français de l'autre ; derrière eux, la population d'Aïntab vaquait à ses occupations en utilisant les défilements, et les femmes arméniennes fabriquaient leurs tapisseries réputées et continuaient à exécuter les délicates dentelles et broderies qui sont une spécialité célèbre du pays.

Cette situation s'est prolongée du 1er avril 1920 au 9 février 1921, pendant neuf longs mois, au cours desquels différentes colonnes françaises réussirent à ravitailler Aïntab ; et d'importantes troupes de secours, envoyées par les nationalistes turcs, ne parvinrent pas à dégager leurs amis. Aussi, à bout de ressources, les Turcs d'Aïntab finirent-ils par capituler ; ils acceptèrent, le 9 février dernier, toutes les conditions qu'on leur imposa.

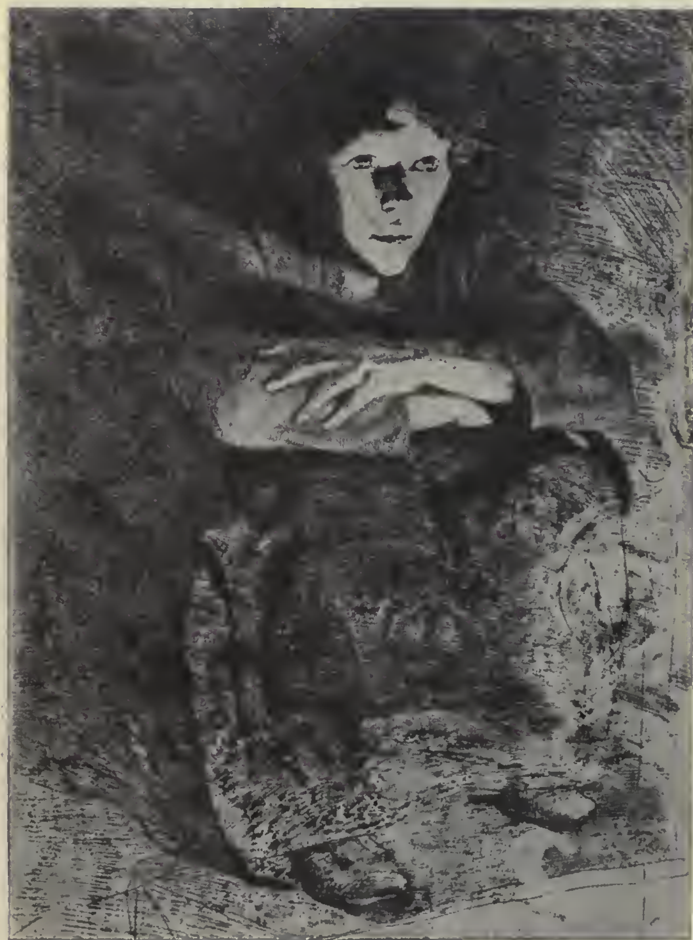
Cet heureux événement, qui a terminé de glorieuse manière une lutte dont nous ne pouvons pas, en France, comprendre le grand retentissement par tout le Levant, n'a pas eu de conséquences que pour la ville d'Aïntab ; il a encore permis au gouvernement français de négocier à Londres, avec Békir Sami-bey, un traité qui doit se substituer à la paix de Sèvres et qui, s'il retire à la France d'importants cantons de la Syrie du N., la laisse, du moins, maîtresse d'accomplir, par tout le reste du pays, le mandat qu'elle tient de la Société des nations. — H. FROIDEVAUX.

Besnard (LES EAUX-FORTES DE), par André-Charles Coppier. — L'excellent graveur qu'est Charles Coppier connaît parfaitement les ressources de son métier, et il parle clairement d'une chose qui lui est familière. Déjà, il a publié sur les gravures de Rembrandt un travail plein d'idées ingénieuses, et qui peut servir de point de départ pour des études plus approfondies et pour des déductions plus sûres. En effet, on pourra partir des premières remarques de Charles Coppier pour déterminer la part qui revient en propre à Rembrandt, et celle qui appartient seulement à ses contemporains. On sait que c'est là un point encore obscur de l'histoire artistique. De

pareilles observations n'étaient pas nécessaires à propos d'un artiste d'aujourd'hui. Charles Coppier, tout en signalant au passage certaines pratiques de Besnard, s'est contenté de dresser de son œuvre gravé un catalogue fort complet. Chaque pièce est décrite avec soin et, autant que faire se peut, le nombre des états est indiqué, ainsi que celui des épreuves tirées. Il est souhaitable que des études semblables soient faites sur nos meilleurs maîtres graveurs; nous devons déjà à Lotz-Brissonneau un catalogue fort précis des gravures de Lepère; Loys Delteil nous en donnera demain un autre des eaux-fortes et pointes sèches de Leheutre; entre eux, il faut placer l'ouvrage de Charles Coppier.

Albert Besnard n'a pas été seulement un virtuose de la palette. A côté de ses peintures brillantes, de ses grandes décorations de théâtre, de ses plafonds, il s'est adonné à cet art, plus minutieux, qu'est celui du graveur. Dès 1872, à vingt-trois ans, il attaque le cuivre et trace en traits menus, mais franchement mordus, une petite figure de femme qu'il appellera *Muse*. En réalité, il s'agit là du portrait d'un modèle qui posait tout à la fois pour Besnard et pour son camarade le peintre Henri Lerolle. En 1874, Besnard obtient le prix de Rome. Il ne grave, pendant cette année, qu'un menu de dîner. Mais, deux ans après, il fait poser en costumes d'autrefois, pour sa *Procession des seigneurs de Vauhallan*, quelques confrères, notamment Lerolle, et profite de cela pour graver à l'eau-forte le portrait de ce dernier. Plus tard, Besnard ira beaucoup plus loin dans la recherche des procédés. Néanmoins, toutes les fois qu'il s'agira de portraits, il s'efforcera de rester aussi simple que possible. A Londres, où il est de 1880 à 1884, il se lie avec Legros, et reçoit de lui des conseils utiles. Il travaillera aussi avec le bon praticien que fut Bracquemond, puis avec le virtuose étonnant qu'était Zorn. Parmi les gravures exécutées à Londres, il faut noter la *Tasse de thé* et le portrait de *Mme Besnard*. Celui-ci est encore à l'eau-forte pure, et montre chez l'artiste un souci particulier de rythmer les traits et de faire vibrer diversement les hachures.

A son retour en France, Besnard entreprend toute une série de planches d'après des nus féminins. Sa technique se complique. Dans le *Modèle endormi*, il substitue, en beaucoup d'endroits, au trait mince de la pointe, le trait flou de la roulette. Dans le *Sopha*, l'eau-forte est rehaussée de quelques légères teintes d'aquatinte et d'égratignures de pointe sèche. Dans d'autres planches, Albert Besnard travaille de plus en plus les fonds. Il le fait pour la *Femme en robe de soie* et, plus encore, pour la *Femme à la pèlerine* ou pour la *Femme au vase*. Il mélange en ces planches tous les procédés : eau-forte, pointe sèche, roulette, sans oublier les effaçages au brunissoir. Les mêmes recherches techniques feront le prix de sa caractéristique *Biarrote*. Cependant, Besnard est peut-être plus séduisant lorsqu'il reste plus simple. A ce point de vue, quelques-unes de ses meilleures pièces sont sans doute la *Mère malade*, la *Femme blonde à sa toilette* et, surtout, le portrait de *M. Pigalle*, exécuté à l'eau-forte pure. Rarement l'artiste s'est montré plus décisif. Charles Coppier met en relief les mérites techniques des planches de Besnard; son ouvrage est un livre précieux que les amateurs consulteront avec fruit. — Tristan Leclère.


Dans les cendres, eau-forte d'Albert Besnard.

Cérémonie à Saint-Etienne-du-Mont, tableau de Lucien Simon, exposé à la Société nationale des beaux-arts en 1921. (V. p. 543.) — Des trois envois faits au Salon par cet artiste, les *Sœurs du Saint-Esprit*, les *Capistes à la pointe du Raz*, et la *Cérémonie à Saint-Etienne-du-Mont*, ce dernier est sans doute celui dont la couleur sonne le mieux. En effet, dans les *Sœurs du Saint-Esprit*, il ne s'agit que d'une réunion de religieuses, en robes blanches, dans une chapelle aux pierres incolores, et la seule note un peu vive est donnée par la présence d'une jeune Bretonne qui entre-bâille la porte. La scène des *Capistes* se passe en plein air, mais dans le plein air gris de Bretagne. Des femmes piochent la terre pour faire la récolte des légumes. Dans ces deux tableaux, comme dans la *Cérémonie à Saint-Etienne-du-Mont*, l'artiste établit magistralement le dessin des figures; il a le juste souci de simplifier les modelés, de mettre en évidence les plans principaux, d'équarrir en quelque sorte ses figures, et cette manière donne une impression de grande énergie. Avec la *Cérémonie à Saint-Etienne-du-Mont*, Lucien Simon peut sortir des gammes modérées et faire chanter un rouge vif ou un beau violet épiscopal. Il a sous les yeux un prince de l'Eglise en robe rouge à traîne, portée par un enfant de chœur; un autre personnage, qui nous tourne le dos, a revêtu la robe violette ; des bannières multicolores flottent, tenues par divers personnages. Au fond, on aperçoit la foule et, plus loin encore, un vitrail. C'est par là qu'entre une traînée de soleil qui vient réchauffer le rouge ecclésiastique ou le pavé dallé. L'effet de lumière s'associe ainsi à l'effet de couleur. Lucien Simon a pu mettre en œuvre, en cette toile, ses qualités d'exécutant habile et sûr de lui. — Tristan Leclère.

Chevrillon (André), critique et littérateur français, né à Ruelle (Charente), le 3 mai 1864. Fils d'un officier d'artillerie, il suivit son père dans ses diverses garnisons, et son enfance se passa ainsi successivement à Brest, à Saint-Germain, à Paris, à Londres même. Après avoir fait ses études classiques à l'Ecole alsacienne, il entra, sur les conseils de son oncle, Taine, qui avait remarqué ses dispositions littéraires, en rhétorique supérieure, au lycée Louis-le-Grand, où il fut le condisciple de son nouveau collègue à l'Académie, J. Bédier. Il passa ensuite à la Sorbonne, pour y préparer son agrégation d'anglais. Reçu agrégé en 1887, il fut nommé professeur à l Ecole navale, et retourna ainsi dans cette ville de Brest où il avait vécu de deux à sept ans, et d'où il date ses premières impressions d'enfance. Il les retrouva aussi vivaces et, pour cela, sans doute, gardera toujours une secrète prédilection pour ce coin de France. Que de fois, au cours de ses voyages, longeant les côtes ardentes de la mer Rouge ou cheminant à travers les ruines des vieilles cités égyptiennes, n'évoquera-t-il pas, avec une émotion attendrie, les paysages bretons !

Une autre raison rendait particulièrement agréable au jeune professeur le séjour de Brest : le voisinage de l'Océan, ouvrant à son imagination ses vastes perspectives, le contact journalier avec les marins, dont il enviait les destinées vagabondes, donnaient déjà une platonique satisfaction à son humeur voyageuse, dont il n'allait pas tarder, d'ailleurs, à réaliser les aspirations. Dès novembre 1888, le voilà en route pour les Indes, où il séjourne cinq semaines. A son retour, en février 1889, il va occuper à la Faculté des lettres de Lille un poste de maître de conférences. Mais il met à profit ses vacances universitaires pour visiter d'autres pays : c'est, en 1891, un séjour, d'ailleurs très bref, aux Etats-Unis, en 1892 une randonnée à Jaffa et à Jérusalem, en 1893 un nouveau voyage aux Etats-Unis, comme délégué de l'instruction publique à l'Exposition universelle de Chicago. Peu de temps après avoir passé sa thèse de doctorat (1894), Chevrillon se voit contraint par son état de santé de suspendre son enseignement : il prend un congé, va se reposer en Syrie, puis en Egypte, et quitte définitivement l'Université en 1896. Depuis, il a fait, en 1902, un nouveau voyage aux Indes et plusieurs voyages au Maroc : en 1905, 1913 et 1917.

Il faut bien parler des voyages de Chevrillon, puisqu'ils forment la matière de la plupart de ses livres, mais, si l'on en examine les dates et la durée, on constate que ces voyages se réduisent en définitive à peu de chose et qu'on aurait tort, ainsi qu'on l'a fait quelquefois, de considérer Chevrillon comme une manière de globe-trotter, en perpétuel déplacement et uniquement curieux d'exotisme. En fait, l'auteur de *Terres mortes* passe la plus grande partie de son existence dans sa demeure de Saint-Cloud, d'où il lui est permis, d'ailleurs, de jouir d'un merveilleux panorama, soit qu'il arrête son regard sur les masses de verdure dont les plans successifs déploient devant lui toute la gamme des verts et au delà desquelles Paris se devine plus qu'il ne s'aperçoit, soit qu'il promène son rêve sur la ligne vaporeuse des coteaux qui, très loin, bornent l'horizon. Cadre admirablement choisi pour un évocateur d'images, aussi bien que pour un penseur soucieux de chercher la signification des choses au travers de leurs apparences.

C'est à ce double titre que Chevrillon s'est imposé à l'attention des lettrés et au choix de l'Académie. Il suffit de parcourir la suite chronologique de ses livres pour remarquer que les impressions de voyages y alternent avec les études littéraires ou philosophiques.

Le premier volume de Chevrillon, *Dans l'Inde* (1891), est une relation du voyage qu'il avait effectué dans ce pays de novembre 1888 à janvier 1889. On y trouve une vision de Ceylan, et des descriptions variées qui nous promènent dans l'Inde des brahmes à Bénarès, dans l'Inde des Grands Mogols à Agra, dans l'Inde des rajahs à Jeypore, dans l'Inde anglaise à Calcutta.

Trois ans plus tard, Chevrillon publiait sa thèse sur *Sydney Smith et la Renaissance des idées libérales en Angleterre au XIXe siècle*; il est permis de croire que Taine ne fut pas étranger au choix de ce sujet : on reconnaît, en tout cas, l'influence de son esprit et de ses méthodes dans la composition de ce livre, qui est un modèle de monographie littéraire et historique. L'auteur ne s'est pas borné à dépeindre la curieuse personnalité de Sydney Smith, cet humble vicaire d'une petite paroisse de Wiltshire, qui devint finalement chanoine de la cathédrale de Saint-Paul de Londres, et qui fut aussi goûté pour ses écrits politiques que pour ses sermons. En étudiant la vie et l'œuvre de son personnage, Chevrillon, selon le procédé de Taine, s'est appliqué à décrire minutieusement l'évolution politique qui, dans la première moitié du XIXe siècle, entraîna l'Angleterre vers un régime démocratique ; son livre acquiert ainsi une réelle portée historique.

Le volume *Terres mortes*, qui parut en 1897, avait pour matière les impressions que l'auteur avait rapportées de son précédent voyage en Syrie et en Egypte. Outre une description de la Judée, âpre comme le pays lui-même et, au fond, désenchantée, nous y trouvons une vision assez curieuse de l'Egypte. Chevrillon s'y était rendu au sortir d'une grave maladie; sans s'arrêter aux villes du delta, il avait gagné Louqsor; là, immobilisé sur sa chaise longue, dans la solitude de la Thébaïde, il se borne à suivre et à décrire des jeux de lumière, ou bien il réfléchit sur les civilisations passées dont il contemple les vestiges. Ce n'est donc pas le livre d'un voyageur, mais plutôt le livre d'un convalescent; et ces notations de sensations délicates, coupées de méditations recueillies, font de ce volume un des plus représentatifs du talent de Chevrillon.

En 1901, il publie les *Etudes anglaises*, réunion d'articles divers, où de fines remarques sur « la peinture anglaise », de belles pages sur R. Kipling, prophète et professeur d'énergie des Anglo-Saxons, et une excellente étude sur « Shelley et la nature », qui met admirablement en lumière la subtile complexité de cette âme de poète, se mêlent à des tableaux animés et judicieux de la vie américaine et à une analyse profonde de l'impérialisme britannique, à propos de « l'opinion anglaise et la guerre du Transvaal ».

Les *Sanctuaires et paysages d'Asie* (1905) nous ramènent aux Indes par les mêmes routes et les mêmes régions que précédemment : Ceylan et ses couvents bouddhiques, Bénarès et ses brahmes retiennent encore le voyageur; mais il pousse cette fois jusqu'en Birmanie, et nous conduit à Rangoon. Toujours sensible au pittoresque du paysage et des foules, dont il renouvelle l'expression avec une richesse verbale qui le garde des redites, il apporte, cependant, dans son observation, des préoccupations plus spécialement philosophiques.

L'année suivante, Chevrillon nous conduit au Maroc; il y était parti en 1905, et avait poussé jusqu'à Fez. Le Maroc, à cette date, était loin d'être ce qu'il est devenu depuis ; la méfiance, pour ne pas dire l'« hostilité » qui, sur cette terre jusque-là fermée, se marquait à l'égard des Européens, donnait à ce coin d'islam un aspect farouche que l'écrivain a très heureusement traduit dans *un Crépuscule d'islam.* Mystère d'une ville qui semble morte, mais qui, cependant, entretient derrière les hautes murailles de ses demeures silencieuses et pareilles à des forteresses une vie secrète et impénétrable; triste immobilité d'un peuple affaissé, qui ne semble pas vivre et dont tous les individus apparaissent figés en une seule attitude, « les genoux au menton, les membres invisibles sous les ternes voiles, les corps ramassés dans le plus petit espace possible »; atmosphère de silence et « d'ombre moisie », où baigne la vieille cité religieuse et farouche, qui se survit dans sa solitude : voilà ce que Chevrillon a voulu peindre surtout dans ce livre, dont toutes les pages se teintent de mélancolie et de tristesse.

Est-ce pour échapper à ces déprimantes impressions qu'il s'est ensuite tourné de nouveau vers l'Angleterre et lui a consacré dans les années suivantes son activité ? *La Pensée de Ruskin*, publiée en 1909, est une étude autant psychologique que littéraire ; Chevrillon s'y applique à saisir le rapport qui unit les idées de Ruskin, et à montrer quel lien rattache les théories du critique d'art aux conceptions du moraliste et du sociologue. C'est, assurément, le meilleur travail publié jusqu'ici en France sur l'auteur de la *Bible d'Amiens* et *Pierres de Venise.*

Dans ses *Nouvelles Etudes anglaises* (1910), Chevrillon promenait sa curiosité toujours bien informée parmi les modes divers de l'activité britannique, marquant un égal intérêt aux productions littéraires et aux manifestations sociales : à côté d'une étude sur « la jeunesse de Ruskin », qui constitue un chapitre complémentaire du volume précédent, nous trouvons, sous le titre de « Psychologie d'un couronnement », des pages singulièrement pénétrantes sur l'âme anglaise; — et il faut admirer à ce propos comment la simple observation d'un spectacle extérieur conduit Chevrillon à des remarques d'une si profonde psychologie. Dans le même livre, sa critique littéraire s'exerce à l'occasion du « cas de Rudyard Kipling », d' « une apologie du christianisme par Chesterton », d' « une satire de l'Angleterre par Wells ».

Durant les années qui suivirent, l'activité littéraire de Chevrillon parut marquer un temps d'arrêt : il faut attendre jusqu'à 1917 pour rencontrer un nouveau livre de lui. Mais cette interruption n'est qu'apparente. On aurait tort, en effet, de limiter la production littéraire de Chevrillon à la douzaine de volumes parus sous son nom. Collaborateur de la « Revue de Paris » presque dès l'origine, il y a publié — ainsi que dans d'autres périodiques — un nombre considérable d'articles : impressions de voyage, études philosophiques, politiques, littéraires, qui, pour n'avoir jamais été réunis en volumes, n'en doivent pas moins tenir dans l'ensemble de son œuvre une place importante. Signalons entre autres une intéressante série de cinq articles sur Taine, écrits entre 1902 et 1907, ou encore trois études sur la philosophie allemande de la guerre et le mysticisme germanique, parues en 1915.

Le volume *l'Angleterre et la Guerre*, par son titre et sa date (1917), indique assez le sujet qui y est traité, de même que celui intitulé *Près des combattants* (1919), où Chevrillon a consigné les observations et les remarques rapportées de ses séjours au front, auprès des armées britanniques. Au même ordre d'idées se rattachent *les Américains à Brest*, collection d'articles publiés en 1918 dans la « Revue de Paris » et qui font revivre avec beaucoup de mouvement et de pittoresque ces heures fiévreuses où les transports américains amenaient chaque jour dans la rade de Brest les milliers de combattants venus de l'autre côté de l'Atlantique ; et on y trouve aussi de curieuses notations sur le caractère des Yankees, des « boys » aux fraîches figures, aux rires fusants.

Avec la paix, Chevrillon a repris le cours normal de ses travaux et a donné, avec *Marrakech dans les palmes* (1920), une nouvelle vision du Maroc, assez différente de celle qu'offrait *un Crépuscule d'islam.* Ici, le tableau est d'une tonalité plus lumineuse, moins sévère. Ce n'est plus le sombre Fez, moribond assoupi à l'ombre de ses vieilles pierres, c'est Marrakech la ville des beaux jardins, où, dans une féerie de lumière, s'évoque tout l'Orient, enveloppé d'une rumeur de fête.

Enfin, en 1921, ont paru *Trois Etudes de littérature anglaise*, dont la plus importante est assurément celle consacrée à « la poésie de Rudyard Kipling ». Quelle énergie est enclose dans cette poésie, quelle volonté de vie l'anime, de quel sentiment national elle dérive, c'est ce que Chevrillon dégage avec beaucoup de force et de clarté par une analyse minutieuse. Un essai sur « Shakespeare et l'âme anglaise », écrit à l'intention du troisième centenaire du grand poète, et une étude — déjà ancienne — sur le romancier John Galsworthy complètent ce volume, où s'atteste une fois de plus la parfaite compétence de l'auteur en matière de littérature anglaise.

Cette alternance d'ouvrages de critique et de volumes d'impressions est trop régulière pour être mise sur le compte d'un simple hasard ; elle correspond évidemment à une dualité de tendances chez Chevrillon. P. de La Gorce, soucieux de rétablir dans cette œuvre une unité rigoureuse, a, dans sa réponse académique, essayé de démontrer que cette œuvre dérivait d'une même pensée directrice, et il a prétendu que l'auteur, « s'élevant d'un seul coup à un dessein très général, a recherché dans l'antiquité ce qu'il y a de plus vénérable : l'Egypte, l'Inde, la Palestine ; dans les temps nouveaux, ce qu'il y a de plus vivant : l'Angleterre ». Quelle est alors, dans ce plan si nettement délimité, la place du Maroc, c'est ce que de La Gorce a omis de dire. On voit que cette explication — fort ingénieuse — se détruit par son ingéniosité même. D'ailleurs, à quoi bon recourir à de telles subtilités pour rendre compte d'un fait que le tempérament et les études de Chevrillon suffisent à expliquer ?

Dès l'âge de dix-sept ans, le futur auteur de *Terres mortes* se plaisait à consigner sur des carnets les impressions qu'éveillait en lui la contemplation des paysages ; ce sont précisément ces notes qui révélèrent à Taine la vocation littéraire de son neveu, jusque-là destiné au commerce. Dans ses volumes de voyages, Chevrillon n'a donc fait que suivre les impulsions de sa nature d'artiste. Quant à ses études sur l'Angleterre, elles correspondent à sa formation universitaire : il ne faut pas oublier qu'il fut professeur d'anglais; sa connaissance de la langue et de la littérature d'outre-Manche devait naturellement l'inciter à consacrer à ces objets une part de son activité. On aurait tort, d'ailleurs, de croire que le critique se montre très différent du voyageur.


André Chevrillon (Phot. Manuel).

Sans doute, Chevrillon est avant tout sensible au pittoresque : ce qui le frappe d'abord et le charme dans les pays qu'il traverse, ce sont les formes, les couleurs, et il a, pour les rendre, un art très riche et très sûr. De là, dans ses livres, une multitude de tableaux colorés, qui attestent l'acuité de sa vision. Celle-ci s'accompagne, en outre, d'une sensibilité musicale très vive, qui constitue un des traits les plus originaux du tempérament de Chevrillon. On s'en rendra compte en lisant, dans *un Crépuscule d'islam*, la description purement auditive d'une « nuit enchantée de clair de lune et de musique » ou encore le chapitre de *Marrakech dans les palmes*, intitulé « chants dans la nuit », où, toute vision étant également supprimée, seuls, des sons subsistent, qui planent sur le fantôme évanoui de la ville.

On voit par là toute la place que la sensation tient dans l'activité intellectuelle de Chevrillon, comment elle la détermine, la meut, la dirige. Pourtant, elle ne la constitue pas tout entière. Tempérament impressionnable, Chevrillon ne se contente pas d'accumuler des sensations et de les exprimer avec art; il réfléchit aussi sur ses impressions : l'artiste, chez lui, se double d'un philosophe. Quand il visite des pays étrangers, ce ne sont point seulement ses sens qui sont en éveil, mais toute son intelligence; souvent, une phrase trahit son intime préoccupation: « On n'aperçoit que le dehors, constate-t-il quelque part avec amertume, on n'arrive pas à pénétrer les âmes ». Et que de fois, à propos d'un individu rencontré, il se demande : « A quoi songe-t-il ? — Quel est le sentiment obscur qui a dicté son geste ? » Il ne s'en tient donc pas aux formes extérieures, mais ambitionne de pénétrer la signification psychologique ou morale de ce qu'il voit. Si, par le côté descriptif de son œuvre, il fait quelquefois songer à Loti, il s'en distingue par un élément d'intellectualité plus accusé : il ne se borne pas à sentir, il raisonne.

Voilà pourquoi il a pu se mouvoir avec une telle aisance dans le domaine de la critique. Et il n'a pas besoin, lorsqu'il s'y transporte, de modifier sa manière. Qu'il traite de littérature, de philosophie ou de questions sociales, sa pensée n'est jamais abstraite; même dans les choses d'idées, il part toujours de la sensation; il procède uniformément du dehors au dedans. Entendue de la sorte, une critique ne saurait être étroite; elle tend, au contraire, constamment à s'élargir, à saisir derrière les manifestations extérieures les mobiles internes, ou, à travers les individus, l'âme de la collectivité à laquelle ils appartiennent.

C'est dans cette uniformité de méthode — qui rappelle singulièrement celle de Taine, et crée entre le neveu et l'oncle une affinité intellectuelle assez étroite — qu'il convient de chercher l'unité d'une œuvre en apparence diverse. Et c'est elle aussi qui nous permet de dégager la véritable physionomie de Chevrillon qu'on aurait tort de considérer comme un simple assembleur d'images, jouissant en artiste de ses impressions, alors qu'au contraire une pensée philosophique s'ajoute toujours chez lui à la sensation, et qu'au delà du pittoresque il s'efforce d'atteindre la réalité profonde et intime des choses. — F. Guirand.

Christ marchant sur les eaux (le), tableau de Frédéric Montenard, destiné à l'église de Saint-François-de-Sales, et exposé, en 1921, au salon de la Société nationale. (V. p. 544.) — Le décor est ici réduit à son caractère le plus simple : une étendue de mer, un grand pan de ciel, et quelques collines barrant l'horizon. Tout cela est traité dans une harmonie de bleus qui se réchauffent un peu à mesure que les plans s'éloignent de l'œil, et qui aboutissent à des violets délicats lorsqu'on arrive aux collines du fond du tableau. Le Christ apparaît de face au second plan, et nous ne sommes qu'à demi surpris de le voir marcher sur une mer un peu mouvementée certes, mais fort opaque. Seuls, sans doute, les marins d'Orient montés dans une barque qu'on aperçoit au premier plan manifestent une vraie surprise. Ils sont quatre, un des personnages en robe blanche musulmane est monté à l'avant, deux autres derrière lui se lèvent à leur tour, le dernier seul reste assis sur le banc des rameurs. Leurs costumes ont servi au peintre pour jeter dans l'harmonie bleutée de l'ensemble quelques notes blanches ou bigarrées. Tout cela est exécuté largement, dans une pâte abondante, par un peintre rompu aux difficultés de son métier. — Tristan Leclère.

Citronnade (la), tableau de Joseph Bail, exposé, en 1921, au salon des Artistes français. (V. p. 543.) — Depuis longtemps, Joseph Bail et son frère Franck Bail se sont fait une spécialité de ces scènes d'intérieur, voisines des scènes peintes par les Hollandais. Cette année encore, Franck Bail montrait deux intérieurs de cuisine, à personnages. Dans les deux toiles, le décor est le même : à droite un vieux vaisselier de chêne, à gauche une table de bois. Mais l'arrangement des personnages varie légèrement. Ici deux femmes, dont l'une agenouillée porte un corsage rouge, viennent d'apporter les légumes : choux, potirons, tomates; là, trois femmes en tablier blanc parent des grappes de raisin : l'une d'elles porte un bonnet rouge, car c'est là une note chantante à laquelle tient le peintre. (V. p. 543.) Joseph Bail se contente d'une gamme plus sobre ; sa peinture, toute voisine qu'elle apparaisse de celle de Franck Bail, a plus d'accent, plus de force, et son dessin est assurément plus ferme. Joseph Bail est sans doute, parmi les peintres d'école, l'un des plus remarquables de notre temps. Des hommes comme lui conservent au salon des Artistes français un intérêt certain. Et quel que soit le succès qu'obtienne Joseph Bail, il ne me semble pas que ses vraies qualités de peintre soient toujours suffisamment appréciées. Assurément, il n'a pas accepté les modes contemporaines; il ne croit pas que les ombres soient nécessairement violettes ou bleues ; il ne cherche pas l'éblouissement des tons vifs. Bien au contraire, il s'en tient à des ombres brunes, et à une lumière presque grise. Tout ce qui est ton vif lui paraît trop facile. Devant des boiseries sombres, des murs sans couleur, il place volontiers un personnage en robe blanche, comme la religieuse qui porte cette fois une citronnade. Les quelques tranches de citron qu'on aperçoit à travers un vase de verre constituent la seule note un peu vive du tableau. Le visage lui-même est traité dans des tons contenus ; il est, d'ailleurs, du plus beau dessin. Dans le fond de la pièce, on aperçoit un motif que nous connaissons bien pour l'avoir aperçu fréquemment chez Chardin : une fontaine de cuivre. Disons, pourtant, que l'artiste moderne cède un peu là à son désir de faire valoir les luisants. La lumière pénètre discrètement dans cet intérieur, une lumière chaude comme celle dont se sert Pieter de Hooch; elle vient rehausser de rose et de jaune délicat le blanc de la robe, et donne aux ombres une teinte un peu verte, d'une fort belle qualité. — Tristan Leclère.

Clemenceau, monument de F. Sicard, élevé en Vendée et dont la maquette a été exposée, en 1921, au salon des Artistes français, ainsi que la figure principale. — Celle-ci a été présentée dans la grandeur d'exécution. L'artiste est un de nos meilleurs statuaires contemporains. Il ne manque ni de génie personnel, ni de culture traditionnelle. Il aime la mesure. Son art ne vise pas aux grands effets. Il sait qu'un monument doit être conçu de manière à ne pas troubler l'harmonie architecturale de ce qui l'entoure. Sa statue de *George Sand*, dans le Luxembourg, est d'une simplicité méritoire. Pour le monument vendéen, le sculpteur a essayé d'allier une inspiration réaliste à la nécessité décorative. Clemenceau, en

petit chapeau, grand manteau, est monté sur une éminence; derrière lui, une demi-douzaine de soldats, coiffés de la bourguignotte, le regardent. Il n'y a pas là de détails inutiles. Le gros vêtement des soldats se prête d'ailleurs à une traduction concise. Quant à la figure de Georges Clemenceau, elle est d'une absolue vérité. Aussi bien, François Sicard est-il un remarquable portraitiste. Le buste de sa propre femme, terre cuite exposée la même année, en fournissait le plus décisif exemple : c'est une figure fine, expressive, très française, d'un modelé souple et plein d'accent, qui fait involontairement penser aux figures de Houdon; et c'est là, à notre sens, la meilleure des références. — Tristan Leclère.

Cléopâtre, drame en cinq actes et six tableaux, en vers, de A.-Ferdinand Hérold, représenté pour la première fois à la Comédie-Française, le 21 mai 1921.

Le premier acte montre Marc-Antoine oubliant Rome dans les fêtes et les plaisirs, avec la reine d'Egypte Cléopâtre qu'il aime et qui est très éprise de lui.

Un messager romain est annoncé. Que vient-il apporter ? les ordres d'Octave — le futur empereur Auguste, — ou des nouvelles de Fulvie, l'épouse de Marc-Antoine ?

Le premier mouvement de celui-ci est de renvoyer l'ambassadeur sans l'écouter. Cependant, sur le conseil de la reine, il le reçoit, et il apprend par lui que son épouse Fulvie est morte, et qu'Octave désire le voir. Cet événement le ramène un instant à la raison, et lui rend un peu d'énergie. Il part pour Rome.

On l'y retrouve, à l'acte suivant, dans la demeure d'Octave. Celui-ci a résolu d'en finir avec ses compétiteurs, et de prendre le pouvoir suprême. Lorsque Antoine paraît devant lui, il lui fait honte de sa vie dissolue ; il le somme de renoncer à toute prétention, et de le reconnaître comme chef unique du peuple romain.

Antoine s'emporte, et ce serait la guerre sans l'intervention d'Octavie, sœur d'Octave.

Moins par amour que par politique, elle veut rapprocher les deux rivaux, par les liens du sang; elle s'offre elle-même comme épouse à Antoine. Octave d'abord hésitant finit par accepter, en prévenant son futur beau-frère que s'il revoit Cléopâtre il lui fera une guerre sans merci.

A l'acte suivant, de la terrasse de son palais Cléopâtre guette depuis de longs jours le retour de son amant. Et voici qu'une trirème est signalée au large ; — c'est Antoine qui revient, ayant délaissé Octavie. Le duo d'amour recommence :

Antoine.

Je te revois enfin, ô toi, la seule aimée !
Mets tes baisers divins à ma lèvre affamée,
Mets à mon cou le doux collier de tes bras chers,
Et que les blancs étés chassent les noirs hivers !
Le jardin est heureux. Un vin fervent m'enivre.
Le ciel rit. La douleur s'enfuit. Je me sens vivre.

Cléopâtre.

J'ai pleuré. J'ai pleuré, comme autrefois Isis. —
Mes grands yeux de lotus ont pleuré sur les lys :
Rien ne pouvait guérir ma souffrance profonde. —
Que fait mon tendre époux ? que fait-il par le monde ?
Disait Isis avec des sanglots dans la voix.
Au cercueil d'Osiris, j'ai pleuré de longs mois.
Mais voici qu'Osiris renaît parmi les rires.
Il éveille la voix immortelle des lyres ;
Je vois sur mon chemin la jeunesse des fleurs :
Quand renaît Osiris, Isis n'a plus de pleurs. —
Il est là, le héros divin, celui que j'aime,
Il est là dans l'éclat de sa gloire suprême ;
Qu'on mêle à mes cheveux l'or et les diamants,
Je marche dans la joie et les enchantements.
Je suis la grande Isis, la lumière et l'étoile,
Et pour toi, pour toi seul, je lèverai mon voile.

Antoine.

Tu me pardonnes ?

Cléopâtre.

Sois pardonné, dieu cruel
Dont l'erreur me cachait le sourire du ciel.

Antoine.

Loin de toi, j'ai souffert aussi. Les heures lentes
Ne m'apportaient que des images désolantes.

Cléopâtre.

Je savais bien que, plein de remords, invoquant
Ma bonté, tu me reviendrais, j'ignorais quand.
Et je priais l'Amour et la mer protectrice :
Oh, faites que bientôt son navire atterrisse,
Leur criais-je, et qu'un soir très prochain, l'oublieux
Sèche de ses baisers les larmes de mes yeux.
Tu t'es peut-être un peu trop longtemps fait attendre.
Qu'importe à présent ? Te voici : le jour est tendre.

Un messager d'Octave, Agrippa, vient de nouveau troubler cette félicité, et sommer Antoine d'avoir à reprendre son rang secondaire sous les ordres du Triumvir. Antoine, en colère, donne l'ordre de faire périr Agrippa ; mais Cléopâtre intervient, et sauve les jours du jeune Romain.

Quand le rideau se relève, on est transporté dans une salle haute du palais de l'Egyptienne. La terrasse donne sur la mer. La flotte d'Octave mouille au large. Antoine, alangui et découragé, a perdu tout ressort. Cléopâtre reçoit Agrippa venu en parlementaire. Elle feint de se soumettre, de reconnaître la



Monument de Clemenceau, par F. Sicard. (Salon des Artistes français.)

suprématie d'Octave, et elle promet de lui livrer la personne d'Antoine. Celui-ci a entendu ces propos de trahison. Il entre en fureur. Cléopâtre lui avoue qu'elle s'est servie de ce subterfuge pour susciter en lui l'énergie qui lui manque et dont il a besoin. Antoine retrouve en effet sa bravoure et sa décision. Après une invocation à Hercule, il commande un grand banquet à l'issue duquel il sortira sur ses vaisseaux pour aller à la rencontre de la flotte romaine.

La nuit est tombée. Deux soldats gardent la porte. Et tandis que résonnent les chansons du festin ils entendent des bruits étranges qui viennent de dessous terre, des clameurs, des appels de cuivres, des plaintes, présages funestes qui précèdent la défaite et annoncent qu'Hercule et son cortège se sont retirés de ce palais de la volupté et de la lâcheté.

Au dernier acte, divisé en deux tableaux comme un diptyque, on assiste d'abord à la mort d'Antoine vaincu, puis à la mort de la reine Cléopâtre qui, selon la tradition, revêt le grand manteau royal, coiffe le haut diadème, et cache dans son sein l'aspic que ses femmes sont allées chercher chez un humble jardinier des bords du Nil. Quand les Romains, ayant pénétré dans la ville d'Alexandrie, envahissent le palais pour s'emparer de la reine, qui devra figurer dans le cortège triomphal du vainqueur, ils la trouvent assise sur son trône, le buste droit, les yeux fixes, immobile : c'est un cadavre.

Dans un pareil sujet, la part de l'invention est très réduite, les événements étant trop connus pour qu'on puisse les modifier. L'auteur s'est inspiré de Plutarque et de Shakespeare. Les caractères des trois protagonistes : Octave, Antoine et Cléopâtre, sont nettement tracés et se maintiennent, selon le précepte d'Horace : *Sibi constet.* Octave, à l'acte II, qui est le meilleur, donne une impression de décision et d'autorité ; Antoine est amolli et énervé par la débauche ; Cléopâtre est ici moins reine que femme, voluptueuse, enveloppante, astucieuse ; elle retrouve, au moment de mourir, sa noblesse et sa majesté.

L'action est adroitement répartie, et nettement présentée. Plusieurs morceaux sont particulièrement heureux : le débat politique entre Octave, Octavie et Antoine, et l'épisode original des bruits infernaux qui dans la nuit troublent les soldats de garde.

La forme est agréable, les vers sont harmonieux et coulent avec une fluidité à laquelle on eût souhaité d'être relevée plus souvent par un peu d'éclat et de trait. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Weber (*Cléopâtre*), Delvair (*Octavie*), J. Rémy (*Charmion*, suivante de Cléopâtre), Nizian (*Iras*, suivante) ; et MM. Albert Lambert (*Marc-Antoine*), Desjardins (*Domitius*), Charles Granval (*Un jardinier*), Dorival (*Scaurus*), Escande (*Agrippa*), Jean Hervé (*Octave*).

Colloïdes en biologie (les). — Une solution saturée de sel marin ou de sulfate de cuivre abandonnée à l'évaporation donne naissance à des cristaux de sel marin ou de sulfate de cuivre, cristaux caractérisés par un certain nombre de propriétés spéciales à chaque espèce cristalline. En répétant cette expérience non plus avec du sel marin ou du sulfate de cuivre, mais avec de la gomme arabique ou de l'albumine d'œuf, nous n'obtiendrons pas de cristaux par évaporation.

Les corps de la première série sont dits cristalloïdes. Les autres sont nommés colloïdes, en raison des propriétés adhésives, collantes, des plus anciennement connus d'entre eux (gomme arabique, empois d'amidon). Les produits biologiques appartiennent pour la plupart à cette espèce.

Sans qu'on puisse l'affirmer d'une façon absolue, il ne semble pas qu'il y ait une limite infranchissable entre ces deux catégories de corps. Un colloïde typique est séparé d'un cristalloïde comme le premier maillon d'une longue chaîne est séparé du dernier, — par toute l'étendue de la chaîne sans qu'il y ait coupure nette en aucun point.

Nous allons examiner les différences essentielles qui séparent un colloïde bien caractérisé, d'un cristalloïde.

Dialyse. Les colloïdes ne dialysent pas, les cristalloïdes dialysent. Expliquons ce mot. Coupons le fond d'une bouteille, et remplaçons-le par une feuille de papier parcheminé ficelée autour de la bouteille. Remplissons-la d'une solution — bleue — de sulfate de cuivre, et plongeons dans un seau d'eau le fond de la bouteille ainsi remplie. On constate que le sulfate de cuivre passe peu à peu à travers la membrane, colorant en bleu l'eau du récipient extérieur.

Cette expérience réussira avec tous les cristalloïdes. Par contre, remplissons la bouteille avec un colloïde, de la gomme arabique par exemple. Le colloïde ne franchira pas la membrane, sinon avec une lenteur extrême. La gomme arabique, colloïde, passera mille fois plus lentement que le sucre, cristalloïde.

Si la bouteille renfermait un mélange de colloïdes et de cristalloïdes, ils se sépareraient par dialyse, les cristalloïdes traversant seuls la membrane. C'est une méthode très fréquemment utilisée en biologie, par exemple pour débarrasser de ses sels minéraux une matière albuminoïde.

Irréversibilité. La solubilité des cristalloïdes est réversible. Il n'en est pas de même des colloïdes. Une solution de sel marin, par exemple, peut être évaporée jusqu'à cristallisation, les cristaux obtenus pourront être redissous, la nouvelle solution évaporée, etc. Les cristaux obtenus dans chaque opération ont conservé les mêmes propriétés.

En général, il n'en est pas de même pour les colloïdes. Une solution colloïdale évaporée laisse un résidu qui est insoluble. La « dissolution » des colloïdes n'est pas un phénomène réversible. (La gomme arabique fait exception.) Il en est de même des modifications que la chaleur, par exemple, imprimera à l'albumine, un colloïde. Elle coagule à chaud l'albumine, et la coagulation persiste à froid. Cette coagulation est un phénomène irréversible.

Signalons aussi que la pression osmotique des colloïdes est bien plus faible que celle des cristalloïdes.

D'autres différences existent, que nous aurons occasion de rencontrer.

Colloïdes naturels et artificiels. Quelles sont les substances colloïdes et les substances cristalloïdes ? La plupart des produits chimiques de laboratoire sont des cristalloïdes. Par contre, les corps les plus importants et les plus abondants rencontrés chez les êtres vivants sont des colloïdes.

On conçoit donc l'importance, pour la biologie, de l'étude des propriétés spéciales de ces corps.

Parmi les principaux colloïdes naturels : glycogène, amidon, dextrine, gommes, cellulose, albumine, fibrine, caséine, gélatine, etc.

Par synthèse, on a pu préparer des corps présentant toutes les propriétés générales des colloïdes naturels, mais d'une composition beaucoup plus simple, qui a permis leur étude.

Colloïdes par voie électrique. Un mode de préparation très aisé a été indiqué par Bredig : on plonge dans l'eau distillée deux fins fils d'or ou de platine reliés à une source électrique, on les amène au contact, et on les sépare de 1 millimètre. Un arc électrique jaillit entre eux. Cet arc vaporise le métal, qui se condense au sein de l'eau en donnant naissance à une solution colloïdale (avec l'or, d'un beau rouge pourpre).

Ce liquide aqueux contenant un colloïde est nommé hydrosol : hydrosol d'or, par exemple.

Un semblable hydrosol, abandonné à lui-même, ne laisse pas déposer tout le métal qu'il renferme, ainsi qu'il arriverait pour une suspension ordinaire. Le liquide reste coloré.

Colloïdes par voie chimique. Les hydrosols peuvent prendre naissance par voie purement chimique, double décomposition, etc.

La réaction de l'hydrogène sulfuré sur l'acide arsénieux produit du sulfure d'arsenic colloïdal As^2S^3. De même, par ébullition, une solution étendue de perchlorure de fer se décompose, avec mise en liberté d'hydrate de fer colloïdal.

On peut préparer par voie chimique un grand nombre d'hydrosols : de silice, d'alumine, etc.

Coagulation. Un hydrosol peut coaguler, c'est-à-dire se prendre en masse sous l'influence soit de la température, soit de petites quantités d'agents chimiques, etc. On nomme hydrogel le produit qui prend naissance par cette coagulation d'un hydrosol.

Ce phénomène est très différent de la précipitation chimique.

D'abord, il est total. La coagulation d'un hydrogel de ferrocyanure de cuivre laisse moins d'un cent millionième de cuivre, et cette séparation a lieu même en liqueur très diluée. Les réactions de précipitation chimique ne séparent pas les corps avec une telle rigueur.

De plus, la coagulation n'est pas un phénomène spécifique, à la manière d'une précipitation. Un hydrosol d'hydrate ferrique, par exemple, sera coagulé par toutes les bases, par un grand nombre de sels solubles, en résumé par presque toutes les substances, et sous de très faibles quantités, hors de proportion avec la masse de matière coagulée.

Constitution. De très nombreuses théories ont été et sont encore exposées pour expliquer les propriétés des colloïdes. La conception suivante semble préférable (Jacques Duclaux). On remplit une cuve de verre à faces parallèles d'eau distillée ou d'une solution débarrassée des poussières qu'elle pourrait contenir accidentellement. On fait traverser la cuve par un faisceau lumineux puissant. Examiné par transparence, le contenu de la cuve apparaît entièrement limpide. Si elle est remplie d'un hydrosol, au contraire une sorte de brouillard lumineux dessine le passage du faisceau.

C'est sur ce phénomène qu'est basé le principe de l'ultra-microscope qui permet ainsi de voir dans les solutions colloïdales un nombre immense de particules dont l'amas donne, à l'œil nu, cette impression de nébuleuse. Suivant la nature et le mode de préparation du colloïde, les particules seront plus ou moins grosses et nombreuses.

Dans un hydrosol d'or, un cube de deux centièmes de millimètre de long et de large sur deux millièmes de millimètre d'épaisseur renferme 8.000 particules ayant chacune environ 1 cent millième de millimètre de diamètre. On nomme *micelles* ces particules. Ce sont des masses complexes formées d'un grand nombre de molécules, et se comportant comme des molécules chimiques ordinaires.

Plus on pousse loin la « purification » d'un colloïde par dialyse, c'est-à-dire plus on lui enlève une forte proportion des corps par réaction desquels il avait pris naissance et qui l'accompagnaient, plus ce colloïde est instable et a tendance à se coaguler.

Ces corps jouent un autre rôle que celui d'impureté accidentelle accompagnant le colloïde. En réalité, cette soi-disant impureté, malgré son pourcentage infime, semble jouer le rôle essentiel, et le granule, le noyau de la micelle remplir seulement celui de support. Cette « impureté » étant en très faible proportion et jouant vraisemblablement un rôle dans la coagulation, on comprend que cette dernière puisse être provoquée par l'adjonction d'une très petite quantité de matière étrangère, bases ou sels.

Cette conception concorde avec celle des diastases établie à la suite des travaux de G. Bertrand sur la laccase.

La laccase est une diastase contenue dans le latex de l'arbre à laque, et qui jouit, dans certaines conditions, du pouvoir d'oxyder des éléments du latex. Cette diastase contient en très faible proportion du manganèse, et c'est ce métal qui est l'élément actif et indispensable. Ici comme pour les colloïdes, la grosse molécule de corps diastasiques n'est active que grâce à la présence de traces d'un élément.

Avec quelques variantes, cette conception générale semble applicable à bien d'autres diastases.

Ionisation. Les particules colloïdales, les micelles, se déplacent dans le champ électrique ; il est facile de le constater directement, lorsqu'elles sont colorées.

La partie active de la micelle est ionisée. De ces ions ainsi formés, une partie est répandue dans le liquide qui baigne les micelles : le liquide intermicellaire. Les autres restent attachés à la masse principale, et constituent avec elle le granule dont ils portent la charge électrique.

Filtration. En général, les colloïdes traversent les filtres de papier, mais beaucoup d'entre eux ne traversent pas les bougies filtrantes de porcelaine.

Les filtres généralement utilisés pour l'étude des colloïdes sont préparés en plongeant le fond d'un gros tube à essai dans du collodion, laissant rapidement sécher la pellicule qui adhère; lorsqu'on retire le tube, on la retourne comme un doigt de gant pour la séparer.

En remplissant d'un hydrogel un des petits sacs de collodion préparés ainsi, on constate que le liquide intermicellaire traverse la paroi, et que les micelles ne peuvent le faire (à condition, bien entendu, de se placer dans des conditions bien déterminées).

Pour accélérer la filtration, on peut exercer une pression sur la surface du liquide, mais si cette pression dépasse une certaine limite l'hydrosol coagule au contact de la paroi du filtre. Cette limite indique ce qu'on nomme la pression osmotique maxima.

La connaissance de ce phénomène permet d'expliquer la résistance des végétaux aux basses températures de l'hiver. Si l'eau qui y est renfermée s'y trouvait sous forme de solution saline, elle se congèlerait. Mais elle forme un hydrosol avec les colloïdes qu'elle contient. Cet hydrosol se concentre peu à peu, puis, à un moment donné, se prend en masse, formant un hydrogel. Les éléments cellulaires pourront ainsi subir, sans être altérés, l'abaissement de la température, et se retrouver au dégel avec la même structure.

La coagulation sanguine, en dernière analyse et sans entrer dans le détail des phénomènes dits diastasiques qui la provoquent, pourrait sans doute être attribuée à une diminution de la pression osmotique des micelles que renferme le sang (J. Duclaux).

Adsorption. Agitons une solution de matière colorante convenablement choisie, avec du charbon animal, de la laine, de la soie, de l'alumine colloïdale. On constate que la matière colorante se fixe sur ces corps, et que le liquide se décolore. On dit qu'il y a adsorption de la couleur par le corps poreux, c'est-à-dire fixation sans réaction chimique ni dissolution proprement dite. La nature précise du phénomène n'est pas élucidée. On sait que, théoriquement, on peut passer de la réaction chimique à l'adsorption.

L'étude, d'ailleurs très avancée, des phénomènes d'adsorption présente un intérêt considérable, même du point de vue industriel : en effet, la teinture des étoffes, etc., est un phénomène d'adsorption.

Or, les micelles en suspension dans un liquide présentent un intense pouvoir d'adsorption. Cela ne surprend point : la quantité de matière adsorbée dépendant, toutes choses égales d'ailleurs, de la surface du corps adsorbant, si chaque micelle a une surface d'adsorption très petite leur nombre est tel, que la surface totale est très grande.

Les phénomènes d'adsorption sont relativement spécifiques. Un corps adsorbe telle matière, et non pas telle autre. L'industrie de la teinture est basée sur cette spécificité : la soie adsorbe telle matière colorante, et non telle autre qu'adsorbe le coton.

Il en est de même dans l'organisme. Cela explique comment un élément vient se fixer sur un certain tissu, et non sur tel autre. Certains organes semblent avoir le pouvoir de concentrer ainsi un élément minéral déterminé. Un exemple typique en est fourni par la présence de quantités importantes de zinc dans le venin des serpents (Delezenne). Les cendres de venin contiennent jusqu'à 20 p. 100 de leur poids, d'oxyde de zinc. Les tissus des animaux servant à la nourriture des serpents ne renferment pas plus de 0,2 p. 100 de cet élément. Les plantes dont ces animaux ont tiré leur alimentation en renferment encore moins. Ces concentrations successives résultent de pouvoirs adsorbants spécifiques des micelles organiques, végétaux ou animaux.

Une plante aquatique, l'élodéa, est capable de fixer le cuivre, même lorsqu'il se trouve à la dose infime de 1 milligramme par mètre cube d'eau.

Déplacement. Un élément adsorbé par un corps peut être déplacé par un autre élément.

Cette donnée est directement applicable aux tissus végétaux. Des coupes de plantes, débarrassées de leur contenu par l'hypobromite de soude et plongées dans des solutions de sels de lithium, puis lavées à l'eau distillée, n'abandonnent pas le lithium qu'elles ont adsorbées. Si on les plonge dans des solutions de sels de cuivre, calcium, baryum, dans ce cas le lithium disparaît.

Les métaux lourds et alcalino-terreux semblent plus fortement fixés que les alcalins.

On conçoit l'importance que présente, en biologie, le déplacement des éléments minéraux sur les micelles de l'organisme, et les considérations thérapeutiques qu'on en peut tirer.

Floculation. Nous avons dit que dans un hydrosol les micelles sont libres, mobiles. Lorsqu'il se transforme en hydrogel, les micelles se rassemblent en une masse plus ou moins cohérente.

Entre ces deux états, il est une forme intermédiaire : la floculation. Les micelles s'assemblent par paquets immobiles, de taille variable — microscopique évidemment.

D'après les travaux les plus modernes, ce phénomène jouerait un rôle capital dans la production du choc anaphylactique (V. C. M.). Dans la théorie la plus généralement admise vers 1910-1915, on supposait le choc anaphylactique produit par une réaction fermentaire, diastasique : les substances protéiques injectées auraient été décomposées par les ferments normaux du sérum, avec mise en liberté d'une substance toxique.

Des expériences modernes (1913) ont montré qu'en agitant le sérum d'un animal normal avec de la gélose à 4 p. 100, ce sérum devenait extrêmement toxique, et capable de provoquer un choc tout à fait semblable au choc anaphylactique, lorsqu'on l'injecte à un autre animal (Bordet).

Ce phénomène se produit même si l'on utilise de la gélose très purifiée ne contenant plus d'azote (Bordet), ou de la pectine (G. Bertrand et W. Kopaczewski) qui n'en renferme pas. On ne peut donc plus incriminer, comme cause du choc, la décomposition par un ferment du sérum d'une substance azotée, puisque ces différentes substances ne renferment plus d'azote.



Gustave Courbet (1819-1877).

L'examen à l'ultra-microscope du sérum ainsi rendu toxique a montré directement à Kopaczewski l'origine de ce pouvoir. « Le sérum des animaux d'expériences rendu toxique par le contact avec des gels ou des suspensions colloïdales subit de ce fait une agglomération micellaire qui se traduit par un rassemblement des micelles séparées et animées d'un mouvement vif, en amas inertes... L'agglomération micellaire s'observe uniquement dans les sérums rendus toxiques par un contact avec des gels ou des suspensions capables d'engendrer cette toxicité. Il semble bien qu'on soit en présence d'un phénomène caractérisant nettement la toxicité sérique : l'agglomération micellaire manque en effet chaque fois quand le sérum, malgré le contact avec des substances appropriées, n'a pas provoqué des accidents notables. »

L'intoxication des animaux serait donc due à la production *in vivo* des agglomérations micellaires qui, par l'obstruction des capillaires, provoqueraient l'asphyxie. L'existence de ces embolies pulmonaires a du reste été constatée par Schmidt, Demel, Behring et autres.

De plus, la tension superficielle du sérum toxique est plus forte que la normale ; elle est par contre abaissée dans le sérum d'animal ayant succombé au choc toxique. La charge électrique de cette portion des colloïdes du sérum qu'on désigne sous le nom de globulines est intervertie dans le sérum rendu toxique. Les globulines, pour la plus grande partie, deviennent électro-positives.

L'expérience directe semble bien avoir confirmé cette hypothèse du mécanisme du choc anaphylactique. En diminuant la tension superficielle du sérum — par exemple, en injectant à l'animal (cobaye) 2-3 c. c. d'oléate de soude à 1 p. 100 — l'injection secondaire de sérum toxique (c'est-à-dire agité en présence de gélose ou de pectine) ne tue pas l'animal.

Ces travaux — très récents — trouvent peu à peu leur application en thérapeutique humaine, dans les affections apparentées au choc anaphylactique.

Cet exemple permet de suivre d'une façon ininterrompue le lien qui rattache la médecine aux recherches les plus abstraites de la physico-chimie sur la constitution des micelles. — Dr Henri Dejust.

Courbet, par André Fontainas (Paris, 1921; in-18). — A deux siècles de distance, la vie de Gustave Courbet suit une courbe à peu près identique à celle de la vie de Rembrandt. On est frappé par les étranges similitudes de destinée qui rapprochent les deux peintres. Tous deux s'écartèrent avec répulsion des maîtres capables de juguler leur indépendance. Tous deux, s'inspirant de la réalité, repoussant les formules d'art des académies et des écoles classiques, s'aliénèrent les sympathies de leurs contemporains. Tous deux subirent l'influence intellectuelle des philosophes : Rembrandt, de Descartes; Courbet, de Proudhon. Tous deux furent persécutés, ruinés, désespérés pour leurs opinions libérales, et ne connurent la célébrité qu'après leur mort. Tous deux enfin rénovèrent l'art de leur temps, lui ouvrant des horizons spacieux, provoquant son évolution.

André Fontainas, qui vient de consacrer à Courbet un excellent petit livre, sobre de descriptions, nourri de faits, où la biographie de l'artiste se marie agréablement à l'histoire de son œuvre et à l'histoire de son époque, n'a point songé à faire ce parallèle. Telle n'était pas sa tâche, d'ailleurs. Pressé de rencontrer l'artiste besognant devant son chevalet, il passe rapidement sur ses origines. Il le juge en critique plein de sympathie, néanmoins lucide et compétent.


Remise de chevreuils, tableau de Gustave Courbet (1866); au musée du Louvre.

Gustave Courbet naquit en 1819, à Ornans (Doubs). Il fut dirigé, par son père, vers la carrière judiciaire; mais, insoumis de tempérament, il déserta l'Ecole de droit. Malgré sa vocation, il ne fréquenta pas davantage l'Ecole des beaux-arts. Toute férule l'exaspérait. Vainement, lui chercherait-on un maître. On ne le vit hanter aucun atelier avec assiduité. Il se disait « élève de la nature ». Au Louvre, travaillant avec ardeur, il apprit tout seul le dessin et la technique de son art, en les étudiant directement sur les œuvres des anciens maîtres.

Il n'écoutait point les objurgations de son père qui, du fond de son Jura, l'invitait à embrasser une profession lucrative. Il n'écoutait personne, d'ailleurs. Volontaire et têtu, il allait dans le sens où son instinct le dirigeait. C'était une époque trouble pour l'art. Classiques et romantiques se disputaient avec fureur la prééminence. Delacroix luttait contre Ingres. Le jeune homme ne prenait point parti. Il méprisait également les deux écoles, œuvrant dans la solitude, en proie à toutes les amertumes de la pauvreté.

En 1844, il exposa au Salon le *Portrait au chien noir*, toile où il se représentait, en compagnie d'un épagneul, au milieu d'un ample paysage, dans toute sa robustesse de gars montagnard au poil rude. Cette première œuvre, d'une belle fermeté, d'un style très sûr déjà, laissa la critique muette. Aucune influence ne s'y décelait. Courbet cependant donna, dans ses œuvres suivantes, quelques gages au romantisme : *Odalisque*, *Lélia*, *Nuit de Walpurgis* dérivèrent de méditations de Hugo, de George Sand, de Gœthe; mais d'autres toiles, de la même époque : *Amants dans la campagne*, *Sentiments du jeune âge*, *Rêve de jeune fille*, *Tête de jeune fille*, *Portrait de l'artiste*, indiquèrent aussi quel empire prenaient sur lui les maîtres florentins, vénitiens, flamands, qu'il approfondissait avec enthousiasme. En réalité, il cherchait sa voie, et ne l'avait pas encore rencontrée.

Son esthétique était, dans tous les cas, en désaccord avec celle des jurys des Salons, car en 1845 et 1846, deux de ses toiles seulement : *Guitarrero* et *Portrait de M. M...*, sur douze, furent reçues. Il est vrai, en même temps que Courbet, Ary Scheffer, Decamps, Delacroix, Rousseau, Daumier étaient exclus de la fête picturale, et, réunis, par un même sentiment de révolte, dressaient, dans l'atelier du sculpteur Barge, le plan d'un Salon indépendant.

Cependant la révolution de 1848, dispersant les pontifes, permit à tous les peintres d'exposer librement leurs toiles. Six œuvres de Courbet, au milieu de 5.500 autres, parvinrent à attirer l'attention de la critique. On louangea son *Violoncelliste*. Champfleury, examinant sa *Nuit de Walpurgis*, prédit la naissance d'un maître. En 1849, Courbet obtint un succès plus particulier. Son *Après-Dîner à Ornans*, première manifestation de ses tendances réalistes, suscita d'âpres discussions. Théophile Gautier vanta avec prudence et Francis Wey avec sympathie cette toile. La « Revue des Deux Mondes » en contesta violemment la valeur. Delacroix et Ingres, imbus de principes différents, en traitèrent l'auteur de révolutionnaire. Le second surtout, ne comprenant point cette page de vie, n'imaginant pas que l'on pût emprunter ses sujets à autre chose qu'à la fable ou à l'histoire, molesta avec fureur un artiste qui, à son avis, employait ses dons à exalter des scènes viles. Il lui reprocha amèrement de n'être qu'un œil ouvert sur la vie. Néanmoins, Courbet vendit son tableau à l'Etat, et reçut la médaille de 2e classe.

Il ne devait nullement écouter les conseils d'Ingres. Il s'enfonçait, sans scrupule, dans le réalisme, d'ores et déjà certain que là était la vraie peinture. En 1850 il exposa huit toiles, parmi lesquelles son *Casseur de pierres*, représentant, au bord d'une route ensoleillée, deux personnages, un jeune homme robuste debout et un vieillard rabougri accroupi sur son travail, antithèse saisissante inspirée par la pitié. Ce tableau fit scandale. On s'indigna de la trivialité d'un tel motif. On voulut y voir une protestation contre l'injustice humaine.

Il est vrai, à cette époque, Proudhon était entré dans la vie de l'artiste, intéressé par son effort, sympathisant avec un homme dont la peinture lui semblait s'harmoniser à sa philosophie. Bientôt Courbet, séduit par ce compagnon nouveau, croyant réellement faire œuvre de politique et de socialisme en art, attribua à ses toiles une portée idéologique. En réalité, si Proudhon l'entraîna sur le terrain philosophique, conforta ses tendances républicaines et même révolutionnaires, il ne le détermina point à changer ses méthodes. Courbet demeura ce qu'il était : un réaliste s'inspirant de la vie.

Cela suffisait, en ces temps lointains, pour obtenir tous les déboires. L'*Enterrement d'Ornans*, *Paysans de Flagey revenant de la foire* valurent à Courbet de terribles injures. On l'accusa de tous les crimes, et de bafouer la société, la religion, la famille. On dénonça sa haine de l'art. On s'écarta avec horreur de ses toiles, éprouvant devant elles « l'affreux dégoût de l'ignoble ». Ce frais paysage où tout est sourire et ingénuité : *les Demoiselles de village*, ne trouva point de grâce de la part des calomniateurs. Les *Baigneuses* provoquèrent un mépris universel, et le couple impérial ne proféra, devant ces chairs fermes de saines dryades modernes, que paroles de pudibonde répulsion.

Cependant, Courbet ne se décourageait point. Il était convaincu que son œuvre était un instrument de progrès politique et de rénovation morale. Il la continuait imperturbablement. Il avait ses partisans, ses amis. Il était soutenu. Sa renommée s'étendait à l'étranger, particulièrement en Belgique et en Allemagne. Il ne craignait point la lutte. Lorsque, en 1855, le jury de l'Exposition universelle refusa les meilleures de ses œuvres, il construisit, à grands frais, près de cette Exposition, un bâtiment où il offrit à la vue du public quarante de ses tableaux. Son catalogue contenait sa profession de foi, résumée par cette phrase : « Il faut faire de l'art vivant ».

Tel n'était pas le sentiment de la société contemporaine, car nul ne daigna fréquenter cette exposition particulière. Pourtant, Courbet y montrait toute son évolution esthétique. Parmi ses toiles les plus remarquables figuraient les *Cribleuses de blé*, évocation de la vie rustique; le fameux *Enterrement d'Ornans*, et une toile nouvelle intitulée : *l'Atelier du peintre, allégorie réelle déterminant une phase de sept années de ma vie artistique*.

Ces trois tableaux sur lesquels, peut-on dire, s'est fondée la célébrité du peintre, constituaient ses œuvres maîtresses. Courbet avait atteint, les exécutant, la maturité de son âge et la maturité de son génie. On pouvait dénigrer ses principes, ses méthodes, sa technique, ses doctrines. Difficilement pouvait-on lui contester la puissance, un accent incomparable de vérité auquel s'ajoutait une sûreté de vision et une fermeté de facture que seuls les grands artistes ont possédées. Le premier, Delacroix, devant l'*Enterrement*, cria au chef-d'œuvre. Cette toile lui permit de comprendre toutes les autres.

Qu'avait voulu faire Courbet, en peignant l'*Atelier*? Il l'explique lui-même, dans une lettre à Champfleury : donner une image de la « société dans son haut, dans son bas, dans son milieu ». Une foule de personnages en effet grouillent sur cette toile. Le peintre s'est représenté lui-même brossant un paysage, au centre du tableau. Derrière lui, se dresse la belle nudité d'une femme jeune aux formes harmonieuses. Un enfant regarde avec admiration l'artiste. Un chat joue à ses pieds. Toute la splendeur de la toile est concentrée dans ce morceau; là, bat le cœur ardent de l'œuvre. Aux deux côtés de cette figuration se dressent ou s'estompent dans une brume les silhouettes ou les visages d'êtres isolés ou groupés, faciès riants ou désespérés, gens d'étude, gens de plaisir, ou misérables vaincus par le vice ou par le travail. Les amis du peintre, Baudelaire, Champfleury, le musicien Promayet, Max Buchon poète réaliste, Bruyas amateur d'art, Proudhon le philosophe, et quelques autres l'entourent de leur sympathie. (V. p. 59.)

On peut avec quelque raison assurer que le tableau manque de cohésion, que les parties entre elles ne sont pas suffisamment liées; mais la peinture en est remarquable dans tous ses détails. Courbet s'est, en outre, montré ici coloriste excellent, nuançant avec une grande maîtrise les teintes, exécutant d'étonnants accords de blancs et de noirs.

C'est vers cette époque que Baudelaire écrivit, à propos de la *Rencontre*, toile figurant à l'exposition officielle, les seules lignes qu'il ait consacrées à Courbet. Il le qualifia d'ouvrier puissant, et loua sa « sauvage et patiente volonté ». Il goûtait médiocrement sa peinture, et n'appréciait point le portrait qu'il avait fait de lui; mais il lui rendait justice à un moment où les chansons et les persiflages pleuvaient sur lui, et où Banville le flagellait d'une ode funambulesque. Il manifestait ainsi quelque bravoure.

Car Courbet continuait à recevoir plus de nasardes que d'hommages. Nul ne voulait, sauf Bruyas, mécène intelligent, qui sans cesse acquit des toiles qui l'émerveillaient, reconnaître son mérite. Pourtant, il se renouvelait sans cesse, fournissait un labeur qui eût écrasé un homme moins robuste. Il multipliait les portraits. Ayant séjourné, chez Bruyas, à Palavas-les-Flots, il s'éprit d'un vif amour pour la mer, dont il rendit la lumière, le mouvement, les mille nuances imprécises dans de nombreuses marines (*Vague*, *Falaise d'Etretat*, etc.). Il fut un remarquable peintre animalier. La chasse, l'affût, l'observation de la bête sauvage dans sa forêt originelle lui permirent de brosser : *Biche forcée à la neige*, *Curée de chevreuil*, *Chiens et lièvres*, *Chasseurs en forêt*, un de ses plus beaux paysages, *Cerf aux écoutes*, *Combat de cerfs* ou *le Rut au printemps*, *Cerf à l'eau*, *Hallali au cerf*, *Chevreuil blessé aux écoutes*. Une *Remise de chevreuils* lui valut, au Salon de 1866, pour la première fois, une approbation générale du public et des critiques.



Enterrement à Ornans, tableau de Gustave Courbet (1850); au musée du Louvre.

Entre 1855 et 1867, il connut enfin la popularité. Les commandes affluèrent. Il brossa les portraits de *Louise Collet*, de *Marie Crocq*, de *la Guymard*, d'une *Jeune fille de Salins*, d'une *Jeune fille cueillant des fleurs*, d'une *Dame de Francfort*, de *la Femme aux bijoux*, de *la Belle Irlandaise*. Des paysages, des marines, des scènes de chasse ne l'empêchèrent pas de traiter les tableaux de fleurs : *Magnolias*, *Pivoines*, etc. Les nus l'attirèrent aussi, les nus robustes et sains (*Femme à la source*) dressés en des paysages où les verdures semblèrent faites pour exalter le souple modelé des corps. Il s'essaya aussi à la satire, mais il n'y réussit point. Son *Retour de la conférence*, représentant des prêtres émus par les libations, lui aliénèrent même ses admirateurs. Sur ce terrain, il resta un pauvre anecdotier.

Sa gloire s'étendit à toute l'Europe. Il eut, particulièrement en Belgique, des disciples comme les De Groux, les Stevens, les Rops, les Constantin Meunier. L'Allemagne lui réserva des triomphes. Il ouvrit son atelier à des élèves, leur laissant toute initiative, en vertu de ce principe que « l'artiste doit être son propre maître, l'art étant essentiellement individuel ». Dans le domaine des idées, Courbet, n'écrivant point lui-même, inspira du moins Proudhon qui nourrit son ouvrage : *Du Principe de l'art et de sa destination sociale*, des théories esthétiques du peintre.

Ne voulant rien devoir au gouvernement impérial qui l'avait toujours mésestimé, il refusa bruyamment la croix de chevalier de la Légion d'honneur qui lui était offerte. Il était républicain. Quand, en 1870, la guerre fut déclarée, il présida la commission des artistes chargée de la conservation des musées. — A ce titre, dit l'auteur, il proposa le déboulonnement de la colonne Vendôme, et le transport de sa statue et de ses bas-reliefs à l'Hôtel des monnaies. C'était une mesure de préservation. Courbet devait la payer chèrement.

On ne sait quelle part active il prit au gouvernement, sous la Commune. Ce gouvernement, par décret du 12 avril 1871, aurait décidé la démolition de la colonne Vendôme. On attribua à Courbet ce décret que revendiquait Félix Pyat. Les Versaillais l'arrêtèrent. Malgré la plaidoirie de Lachaud, il fut condamné à six mois de prison, amende et dépens. Ecroué quelque temps à Sainte-Pélagie, il s'efforça de réagir contre l'ennui en ornant de fresques les murs de sa prison ; mais bientôt il tombait malade.

Dès lors, sa vie n'est plus qu'une longue torture. Ses toiles sont impitoyablement refusées aux Salons. Seul, Fromentin le défend. Des libelles et des injures le poursuivent, et enfin l'Assemblée nationale obtient des juges de ce temps que les frais de reconstruction de la colonne Vendôme lui seront imputés à charge. Il devra payer, par annuités de 10.000 francs, une somme de 323.091 francs. Ses biens sont saisis, vendus à des prix dérisoires. Craignant pour sa liberté, il se réfugie en Suisse. Là, installé au bord du lac Léman, à La Tour-de-Peilz, faisant ses amis de proscrits illustres, comme Elisée Reclus, il retrouve un peu de sérénité, et le goût du travail. Il exécute, dans cet ermitage, les quelques sculptures qui sont restées de lui, des paysages, le portrait de son père, de Cluseret, de Rochefort.

Il est atteint d'hydropisie, se soigne mal, tourmenté par la mort des siens, par l'iniquité de procédures qui le ruinent. Des ponctions successives le soulagent, mais n'améliorent pas son état. Bientôt, il perd l'espoir de retrouver sa belle joie d'homme confiant en son génie. Il s'éteint le 31 décembre 1877, et, dans un grand concours de sympathies suisses, on l'enterre provisoirement au cimetière de La Tour-de-Peilz d'où, plus tard, on transportera son corps au cimetière d'Ornans.

Il vécut à une époque de transition, coincé entre deux écoles acharnées au triomphe de leurs doctrines. En peinture comme en philosophie, il anticipait sur ses contemporains. En politique, il se rangeait en tête de l'opposition. D'où maints de ses déboires. Son caractère vaniteux, son inclination à l'outrance contribuèrent à lui valoir des haines. Aujourd'hui, la postérité le classe parmi les grands maîtres dont l'œuvre fournit un enseignement. La peinture moderne, qui n'emprunte pas ses formules à un trop étroit classicisme, lui doit d'avoir substitué à la poursuite de la chimère la représentation de la vie réelle. — Emile Magne.

Drame dans le monde (UN), roman par Paul Bourget. — Maître de toutes les ressources du roman, P. Bourget a conservé le goût classique et bien français des œuvres méthodiquement ordonnées, nettement découpées en épisodes à la façon des drames, et habilement engagées ; ses expositions, tout en vous jetant en pleine action, ne négligent pourtant aucun des renseignements nécessaires. L'action de *un Drame dans le monde*, entre autres, se noue avec une rapidité saisissante. C'est dès les premières pages que nous voyons se réaliser ce violent contraste qu'accuse le titre. Qu'une femme jeune, belle, pourvue de toutes les délicatesses d'une culture raffinée et d'une hérédité aristocratique accomplisse tout à coup un brutal assassinat, c'est ce qui ne peut s'admettre sans préparation, et c'est ce que le romancier nous expose avec une décision et un allant qui confirment sa dextérité singulière. La comtesse Odette de Malhyver est appelée au chevet de sa tante Athénaïs de Saillans, une vieille fille que vient de terrasser une hémorragie cérébrale. L'attaque est grave ; le médecin ne la croit pas mortelle. Tandis que la jeune femme, relayant la sœur de charité, veille la malade, elle réfléchit. Elle pense à Xavier de Larzac qu'elle aime passionnément. C'est une vieille liaison d'avant-guerre, qui lui est toujours aussi chère et qui se trouve brusquement menacée. Non pas que son mari, Géraud de Malhyver, soupçonne en rien ni elle-même ni Xavier, son vieil ami et son compagnon d'armes dans une guerre où tous deux se sont distingués. Mais Géraud est un être singulier. Si Xavier réalise le type du séducteur mondain, élégant, persuasif, maître de soi, égoïste, attentif surtout à ne pas se laisser emprisonner dans les réseaux d'un amour quelconque, Géraud n'est tout à fait ni homme du monde ni artiste ni savant, et cependant il est un peu de tout cela : c'est un homme sérieux qui est demeuré inutile, dilettante parce qu'une foi lui a manqué. Mais, cela, c'est le passé. Instruit par les épreuves du pays, Géraud veut servir dans la paix, comme il a servi dans la guerre. Il veut quitter Paris, se retirer dans ses terres, y faire le bien, y élever son fils pour en faire un homme utile. Ce départ, c'est d'ailleurs plus qu'un désir : c'est une nécessité. Les élégances d'Odette, les distractions de Géraud ont laissé la fortune familiale s'en aller à vau-l'eau. Les Malhyver sont ruinés. Quelques jours auparavant, le mari a fait connaître à sa femme son désir et sa volonté d'abandonner Paris.

Pour Odette, c'est un effondrement. Quitter Paris, c'est perdre Xavier, et le perdre justement dans un temps où elle craint qu'il ne devienne infidèle. En fait, Xavier a déjà une autre maîtresse, Cécile Machault, qu'il aime moins qu'Odette et qui pourtant le charme par une certaine grâce ironique et perverse. Odette n'en est encore qu'aux soupçons, mais ils la rongent. Son amour est ardemment jaloux, et cette jalousie s'exalte jusqu'au délire à la pensée d'une séparation. Elle est sur le bord d'un abîme.

Pour garder Xavier, il faut rester à Paris, et, pour rester à Paris, ne pas être ruinée. Si sa tante de Saillans, mourant, lui laissait ses biens — cinq millions, — elle serait sauvée. Elle est son héritière naturelle. Mais la vieille fille austère ne s'entendait guère avec son élégante nièce, aux allures à son gré trop modernes. Si elle l'avait déshéritée ? A-t-elle fait un testament ? Angoissantes questions dont la réponse est à portée de la main, dans le vieux secrétaire Empire de la tante Naïs. La tentation est trop forte. Odette se lève, prend les clefs dans la jupe de la malade, ouvre le meuble, trouve un testament par lequel Mlle de Saillans laisse tous ses biens au diocèse de Poitiers. Elle remet le papier en place, elle va refermer le bureau : la vision de Xavier peut-être infidèle l'affole. Elle prend le testament, et le jette au feu. En se retournant, elle voit que la malade a un œil ouvert et la regarde ; mais elle retombe aussitôt dans son sommeil, et Odette dans le tourbillon de ses réflexions.

Si la vieille fille échappe à son mal, elle fera rechercher son testament, accusera peut-être Odette de l'avoir détruit, et, au besoin, le recommencera ; et tout sera de nouveau perdu. Il ne faut pas que cela soit ; et c'est le deuxième moment de la tentation. Prendre sur la table de nuit le verre de la malade, y remplacer la potion préparée par de la digitaline pure aperçue dans un flacon sur la cheminée, céder son tour de garde à la bonne sœur qui donnera en toute innocence à la vieille demoiselle le breuvage fatal, tout cela est l'affaire d'un moment, — et d'un inéluctable vertige dans lequel tout respect humain a disparu devant la représentation tyrannique et affolante de son amant abandonné à sa rivale. Tout ce premier acte est traité de main de maître.

Le second n'est pas moins rapide. La tante morte — elle meurt sans que le médecin soupçonne autre chose qu'une seconde attaque, — Odette s'efforce d'être calme ; et en effet elle s'habitue un peu à l'idée de son crime. Son mari, qu'elle a refusé de suivre, est parti pour l'Auvergne avec leur enfant. Elle est toute à sa passion, qu'avive encore le sentiment de son crime. Elle cherche l'oubli dans un furieux amour. Mais, plus que le remords, la jalousie la tourmente. Si elle doit perdre Xavier, à quoi bon le crime

accompli ? Elle espionne son amant, le suit en grand habit de deuil dans un dancing où il a rejoint Cécile Machault, puis dans la rue jusqu'à une garçonnière qu'Odette connaît bien et où, la veille encore, elle-même s'abandonnait à son amant. Elle attend, devant la maison, que la nouvelle maîtresse soit partie ; elle monte chez Xavier, et, comme il cherche à nier, elle bondit dans la chambre à coucher, et montre le lit défait : « C'est juste, s'écrie-t-elle, j'ai tout mérité, après ce que j'ai fait ». Et comme il s'étonne de ces paroles, elle lui avoue le crime qu'elle a commis par amour pour lui. Xavier de Larzac la chasse avec ces mots : « Allez-vous-en. Vous me faites horreur ». Et c'est le second acte.

Dans le suivant, nous ne sommes plus saisis et pour ainsi dire enlevés aussi vivement que dans les deux premiers. Une détente se fait chez le lecteur, comme chez les personnages. Ceux-ci prennent le temps de respirer, de se regarder vivre, de s'interroger.

Une brusque surprise, pourtant, au moins pour Géraud de Malhyver. Une dépêche lui apprend que sa femme vient le rejoindre. Cette nouvelle le prend en pleine crise morale. Après avoir depuis longtemps perdu la foi, il retrouve en lui des survivances d'idées religieuses ancestrales. Il se demande s'il a fait pour sa femme tout ce qu'il devait faire. Il ne l'aime point d'amour : il a fait un mariage de convenances. Pourtant, il se reproche de n'avoir pas, dès le début, associé sa femme à sa vie intérieure, et de ne s'être pas mis en peine de la connaître et de se faire connaître d'elle. Cet état d'esprit, soigneusement expliqué par l'auteur, nous prépare à comprendre comment, dans l'affreuse révélation qui va suivre, devra réagir l'âme de Géraud de Malhyver. Odette donc arrive, fatiguée, nerveuse, étrange, indifférente. Une seule chose semble exciter son intérêt : c'est l'histoire d'une villageoise qui, à la suite d'une aventure passionnelle où son amant a été tué par son père, s'abrutit dans l'alcool. Odette va voir cette malheureuse, et, longuement, l'interroge. La nuit suivante, attiré par un fracas terrible, Géraud trouve sa femme en proie à une crise de délire alcoolique : elle a essayé du remède de la villageoise. Dans le désespoir et dans l'hallucination qui suivent l'accès de fureur, elle raconte à son mari toute la scène du crime. Géraud sait l'assassinat, mais sans connaître l'infidélité qui en a été la cause première. Son premier mouvement est une pitié généreuse qui touche la coupable. « Comme je t'ai peu connu ! » dit-elle. Ignorant la liaison de sa femme et de Larzac, Géraud imagine un cas de vertige mental ; il pense que cette âme peut se redresser, qu'elle peut se « racheter », et cet idée de *rachat* le ramène par un autre détour au cercle des idées oubliées : idée de pardon, idée de quelqu'un qui pardonne. En attendant, une mesure s'impose : restituer, sans donner de soupçons, cette fortune acquise par un crime.

Mais cette détente — toute relative — dure peu. L'action rebondit dans le quatrième acte, qui est celui de l'amant. Il s'est fait dans l'âme de Xavier de Larzac un sourd et singulier travail. Par un bizarre contraste, cet homme qui a volé la femme de son ami souffre à la pensée que l'honneur de cet ami est sali par la possession d'une fortune volée. Ignorant que Géraud est déjà informé du meurtre et a déjà décidé la restitution, il veut aller trouver Odette et lui persuader de raconter à son mari juste ce qu'il faut pour qu'il ne croie pas devoir garder l'héritage de Mlle de Saillans : pour cela, il suffira que Géraud connaisse la destination du testament. Mais ce n'est pas là toute la pensée de Xavier. Après le premier sursaut d'horreur qui l'a fait brutalement chasser Odette, il s'est pris à regretter, à désirer plus vivement cette femme qui a tué pour lui. Curiosité de blasé, ou amour véritable ? Sans doute, un peu de l'un et de l'autre.

Sous un prétexte quelconque, Larzac arrive à Malhyver. Une des premières choses que Géraud lui apprend, c'est que sa femme et lui, ayant trouvé dans les papiers de Mlle de Saillans des preuves qu'elle destinait à d'autres son héritage, ont décidé d'y renoncer, de vendre leur hôtel, de quitter Paris. La démarche de Xavier deviendrait donc de ce fait inutile, s'il n'avait dans l'idée qu'Odette l'aime encore, qu'elle voudra le revoir. Elle le fait en effet appeler ; mais c'est pour lui dire que tout est fini entre eux, qu'elle a confessé à son mari son crime sinon sa faute, qu'elle se repent d'avoir trompé un homme tel que lui, et qu'elle prie Xavier de la laisser refaire sa vie. Humilié, jaloux, troublé par la « grâce meurtrie » d'Odette qui ravive sa sensualité, Larzac lui demande de partir avec lui, et, comme naguère, lui donne un baiser. Elle s'arrache de ses bras avec un cri déchirant, et comme son mari paraît sur le seuil : « Sauvemoi de lui, lui crie-t-elle, je ne veux pas retomber » ; c'est le second aveu, et c'est un appel ; puis, à peine vêtue, elle s'enfuit dans le parc par la pluie battante, avec l'épouvante d'avoir mis ces deux hommes braves face à face, par sa faute. Le mari marche vers l'amant, les poings levés. Mais la pensée de son enfant — pour qui tout scandale doit être évité — impose silence à sa fureur vengeresse. « Partez », dit-il à Xavier. On retrouve Odette évanouie dans le parc. Une grave pleurésie met ses jours en danger. Confessée, absoute par le curé du village, elle est prête à la mort ; et elle pouvait mourir en effet, ce qui était une façon de mettre fin à bien des difficultés. Mais P. Bourget, miséricordieux, l'a sauvée pour que, purifiée par la douleur et le repentir, et rendue à sa nature vraie, elle travaille à servir son mari, à l'aider dans son œuvre, à se faire aimer de lui. Si Larzac en partant, se dit : « Quelle pitié que leur vie ! » c'est qu'un esprit égoïste et desséché ne peut comprendre de quelles générosités la tendresse est capable. Il est bien plus près de la vérité quand il ajoute « ...et que la mienne maintenant ! », car il porte un remords et un regret qu'aucune folie de viveur ne pourra plus effacer.

Ce roman, nous l'avons vu, se coupe parfaitement en cinq actes, comme une tragédie ou plutôt, puisque, en somme, il finit bien, comme une tragi-comédie, et l'auteur n'aurait point de peine à en tirer une pièce. Du drame classique il a ces alternatives de crises aiguës et de courts espoirs, qui soutiennent l'intérêt. La progression de ce vertige mental qui entraîne Odette vers le crime est une analyse forte et puissante, où l'on retrouve la souplesse du maître du roman psychologique. C'est un beau drame humain. On pourrait peut-être critiquer le déterminisme un peu trop fatal selon lequel l'auteur montre les pires fautes sortant des fautes moindres. Toutes les femmes qui ont des sourcils peints et des bas transparents ne prennent pas nécessairement un amant, et toutes les femmes qui ont pour amant le meilleur ami de leur mari n'empoisonnent pas nécessairement leurs tantes. Grâce au ciel, beaucoup de tantes vivent encore sur la terre, ou meurent simplement de vieillesse. On pourrait ne pas considérer non plus comme nécessairement liées la fiction romanesque et la thèse sociale et religieuse qui l'accompagne. Réduite à elle-même, la tragédie humaine resterait une belle et passionnante invention. Mais qui ne voit que, même du simple point de vue littéraire, tout drame de la vie gagne singulièrement en intérêt quand on peut le rattacher à quelque grande loi de la destinée ? C'est un des caractères de cette œuvre — sans doute la meilleure que l'auteur ait écrite depuis le *Démon de midi*, — d'unir les vues les plus pénétrantes et les plus élevées du moraliste, aux imaginations les plus romanesques de l'écrivain. — Louis Coquelin.

Études élémentaires de météorologie pratique, par Albert Baldit, ancien officier de marine. — Dans les années qui vont suivre, la France est certainement destinée à prendre un essor économique considérable, et, parmi les sciences qui doivent y contribuer, il convient de placer la météorologie. Chacun sait le rôle important qu'elle a joué pendant la Grande Guerre ; les services météorologiques devaient relever d'une façon continue non seulement les conditions atmosphériques (pression barométrique, direction et vitesse du vent, température, etc.), et cela jusqu'à une altitude de 8.000 mètres, mais encore observer la quantité des nuages, leur épaisseur, leur altitude, la visibilité, etc. ; de plus, il leur fallait chaque jour donner une prévision du temps. A l'arrière de chaque groupe d'armées, une station puissamment outillée rassemblait tous les documents utiles, et les transmettait plusieurs fois par jour, par téléphone ou par T. S. F., à toutes les formations d'artillerie, d'aérostation et d'aviation.

L'auteur de l'ouvrage, qui, pendant la guerre, était chef du service météorologique du groupe des armées du centre, voudrait que l'expérience acquise durant cette période ne fût pas perdue, et qu'une organisation nettement établie sur le territoire français permît d'utiliser les données météorologiques au profit de la navigation aérienne, de l'agriculture et même du tourisme ; son livre n'est pas un véritable traité didactique, où se trouveraient exposées les grandes questions de météorologie, c'est plutôt un recueil de faits, de méthodes pratiques expérimentées pendant quatre années de guerre ; bien écrit, bien ordonné, il sera d'une aide considérable pour tous ceux qui veulent faire de la météorologie pratique. Dans la première partie du volume, il traite de l'organisation matérielle d'une station météorologique régionale et de ses postes secondaires, ainsi que des déterminations des constantes de la station (coordonnées géographiques, altitude, etc.) ; puis il décrit le matériel usuel d'observation (anémomètre, pluviomètre, thermomètre, etc.). Il étudie ensuite le but, l'utilité et l'installation d'un ballon captif météorologique, ainsi que d'un avion, et les dispositions à prendre pour faire des sondages aérologiques par ballons pilotes. Enfin, après avoir indiqué les différentes observations qui peuvent être faites dans une station, ainsi que les méthodes à employer, et les documents météorologiques qu'il faut tenir à jour, il donne de précieuses indications sur la façon d'organiser le service dans une station météorologique régionale.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, il traite des problèmes usuels relatifs à la pression barométrique et au vent.

Enfin, la troisième partie est consacrée tout entière à la prévision du temps : il y étudie les grains, les éclaircies, les orages, et donne des règles pour la prévision du temps à brève échéance. — G. Boucheny.

Fragonard (Exposition) [V. p. 541 et p. 542]. — Cette exposition a eu lieu en juin et juillet 1921, au musée des Arts décoratifs (palais du Louvre) ; les recettes en étaient destinées au musée Fragonard de Grasse, inauguré au commencement de l'année dans l'hôtel du marquis de Cabris. On n'a d'ailleurs pu faire revenir d'Amérique les panneaux décoratifs exécutés en 1770 pour Mme du Barry, et qui ont quitté la petite ville provençale pour la collection Pierpont-Morgan. Il y avait là des œuvres célèbres : le *Rendez-vous*, la *Poursuite*, l'*Amour couronné*, le *Billet*, l'*Attente*. Du moins, a-t-on pu accrocher au musée des Arts décoratifs une des meilleures grandes toiles de Fragonard, la *Fête de Saint-Cloud*, empruntée à la Banque de France. Cette toile, qui dut être peinte quelques années après les panneaux de Grasse, était déjà à l'hôtel de Toulouse qui appartenait au duc de Penthièvre, quand la Banque de France acquit cet hôtel en 1808. Elle y est restée depuis. Nous connaissons plusieurs études faites pour cette œuvre, et en particulier les *Marionnettes*, de la collection du comte Pastré. En ces deux œuvres, on peut étudier Fragonard dans ce qu'il a de plus personnel et de plus séduisant.

Dans les *Marionnettes*, il peint fort librement, selon sa coutume, mais à gras. La brosse est chargée d'une pâte abondante quoique très huileuse. Fragonard trace rapidement les formes. Il travaille dans une pâte onctueuse, sur des dessous moites. Ainsi tout se mélange, nulle part on ne peut découvrir la moindre sécheresse. Personnages et dessous sont fondus dans une matière et dans une couleur homogènes. Nous ne trouvons pas des êtres ou des objets détachés, mais une sorte de ruissellement de lumière dans laquelle des accents d'ombre ou des empâtements de blancs dorés ou rosés suffisent à évoquer des formes. Toutes ces masses sont soumises à la fois à l'harmonie d'ensemble et à la perspective aérienne : les plans successifs sont nettement établis, sans qu'il y ait pourtant rien là qui rappelle les portants de théâtre. A l'extrême gauche du tableau des *Marionnettes*, la couleur des vêtements et des figures est si adroitement posée sur la couleur des fonds, qu'on distingue difficilement les passages. C'est d'un art suprême, qu'aucun maître moderne ne dépassera.


Fragonard, par lui-même (Louvre). — Phot. Braun.

La facture de la grande décoration de la Banque de France est plus expéditive et plus sommaire. Des frottis verts ou bleus pour les arbres, avec une pointe de brun dans les ombres, suffisent à Fragonard pour évoquer un beau décor de parc, harmonieusement composé. Là-dessus se détache, vers la gauche, un grand arbre léger mais assez accentué, dont la place est bien marquée au premier plan, et qui fait ainsi aisément reculer tout le décor. La pâte était encore tout humide, quand Fragonard est venu indiquer ses personnages. Souvent, il n'a pas eu besoin de couvrir entièrement le dessous. Une tache de rouge, une pointe plus brune, et voici un visage : le bleu du fond transparaît, et suffit pour indiquer les parties d'ombre, ou fournir les passages entre les différents tons. Cela est dessiné au bout du pinceau, sans retouches et comme un véritable croquis. Jamais on n'est allé plus loin dans l'aisance de l'expression. Il y a mieux. Toutes les différences de plans sont marquées avec une absolue maîtrise, et les dégradations des lointains obtenues sans effort. De nombreux petits personnages sont ainsi indiqués du premier coup, avec une justesse qui emporte l'admiration. Il y dans la collection du peintre Walter Gay une charmante aquarelle qui est passée par la collection Beurdeley, et qui est peut-être une première pensée de la *Fête de Saint-*

Cloud. Traits de crayon rapides, indiquant des femmes et des personnages divers, lavis largement touché au pinceau pour les arbres aux formes molles et gracieuses, et dans cet accord de gris léger, quelques pointes de rose ou de citron, à peine perceptibles et pourtant infiniment sonores grâce à l'économie de la couleur, tels sont les moyens simples et magnifiques dont l'auteur s'est contenté. Rien n'est plus moderne.

Et pourtant, il faut bien le dire, Fragonard n'est pas un grand maître. Même si nous écartons de son œuvre une foule de copies baptisées répliques, même si nous pensons qu'il court sous son nom trop d'allées ombreuses, qu'on ne saurait lui faire grief, plus qu'à Robert ou à Guardi, d'être trop à la mode pour ne pas avoir suscité les imitations, Fragonard est tout de même un peintre inégal. Il l'est dans ses conceptions, et, chose plus étonnante, même dans sa facture. Sa personnalité ne s'est pas dégagée tout de suite, sa main a mis du temps à se libérer. Qu'il ait été à son extrême début l'élève de Chardin, nul ne saurait aujourd'hui s'en apercevoir sérieusement. Le Provençal était trop jeune lorsqu'il a connu ce maître, pour en comprendre la secrète et incomparable grandeur. Et plus tard il fut toujours trop pressé pour essayer de revenir à la géniale patience de Chardin. Disons que, par contre, il l'emporte sur son facile maître Boucher en un point. Mieux que lui, il comprend la nécessité de soumettre le tableau à une harmonie dominante. Il n'est pas rare de trouver dans les œuvres de François Boucher des désaccords singuliers. Les verts, les bleus de ses paysages sont indépendants, et plus encore, le rouge de telle casaque de paysanne. Tout cela se heurte, comme chez Lancret, en des dissonances désagréables. Ce coloris veut être aimable, et il n'est que faux. Fragonard entend bien mieux l'harmonie des tons. Derrière Boucher, il a aperçu Watteau et son ancêtre Rubens. Il n'est pas impossible que le charmant tableau du Louvre, attribué à Watteau : *le Berger satisfait*, ne soit qu'une copie exécutée par Fragonard. La *Toilette de Vénus*, de la collection Peytel, a des rouges qui ne sont pas trop loin de ceux de Rubens. Même Rembrandt a servi occasionnellement de maître à Fragonard, dans la *Sainte Famille* de la collection Wildenstein, et c'est encore à Rembrandt que pensait le Provençal quand il peignit le *Pacha*, de la collection Jean Charcot et qui figura à l'exposition Chardin-Fragonard en 1907. On sent bien que Fragonard n'a pas été sans tirer bénéfice de la leçon du vieil Hollandais. Il sait qu'un tableau doit avoir une base colorée, une tonalité dominante. Cette base, il la veut d'abord chaude et rousse ; là-dessus chanteront quelques rouges et quelques jaunes, et exceptionnellement un bleu verdissant. Parfois pourtant, il renverse ce système d'accords : c'est lorsqu'il prend le paysage pour fond. Naturellement, donc, il s'adresse aux tons plus froids, aux bleus, aux violets et aux verts. Il est alors assez près de son maître Boucher. Telle est l'éducation de son œil lorsqu'en 1752 il prend part au concours de Rome, et remporte le premier prix avec son *Jéroboam sacrifiant aux idoles*, que l'Ecole des beaux-arts de Paris prêtait récemment au musée des Arts décoratifs. Il est difficile de soupçonner là le futur Frago, et pourtant il est déjà bien de son temps : Coypel, autant que Rembrandt, lui sert de guide.

Mais c'est en Italie, à Venise surtout, qu'il trouvera son vrai maître. Non pas Titien : un tel homme n'est bien compris que par Watteau, et Fragonard ne vise pas si haut. Mais Jean-Baptiste Tiepolo. Celui-ci éveillera ou fortifiera chez Frago le goût des violets délicats, des citrons et des roses. Cependant Fragonard commence nécessairement par l'école romaine. Bien entendu, le Cortone le retient plus que les maîtres anciens. Il se lie à Rome avec Hubert Robert. C'est avec lui et Saint-Non qu'il ira faire un voyage à Naples avant de remonter vers Venise. A la villa d'Este, à Tivoli, Fragonard et Robert font mille croquis. On en voyait quelques-uns à l'exposition récente. Ainsi, un *Parc en Italie* et des *Cascatelles* provenant tous deux de la collection Goncourt ; une *Villa d'Este* qui est maintenant au musée d'Orléans, après être passée dans la collection de Bizemont, puis divers feuillets légués par l'architecte Pâris au musée de Besançon. Fragonard déploie déjà là son agilité manuelle ; en quelques coups de crayon il croque aisément de petits personnages pittoresques. C'en en 1761 qu'il arrive à Venise. Il reçoit alors de Tiepolo ce goût des harmonies rares dans lesquelles le jaune citron domine ; il le conservera toute sa vie.

Et pourtant, dans cette formation complexe où l'on voit intervenir tour à tour Boucher, Watteau, Cortone, Solimène, Tiepolo, la place de Rembrandt, si étonnant que cela paraisse, reste grande. C'est par lui, nous l'avons vu, que Fragonard arrive à l'entente de l'harmonie des couleurs, au goût de la sobriété ; je crois bien que c'est par lui encore qu'il arrive au contraste des valeurs, aux oppositions de lumière et d'ombre. Cet effet, nous le trouvons déjà dans le *Jéroboam*. On le rencontre à nouveau dans la toile envoyée par Frago à l'Académie : *Corésus et Callirhoé*, dans la *Vision du sculpteur*, de la collection David Weill, et même dans l'*Instant désiré*, dans l'*Invocation à l'amour*, ou dans les *Baisers maternels*. Ce que Fragonard garde de Boucher, c'est une certaine aisance d'écriture et quelques formules colorées comme l'emploi du vermillon dans l'ombre des chairs. C'est un procédé dont Frago usera et abus ra dans ses *Baigneuses*, du Louvre.

On ne pouvait du reste se faire une idée complète de l'art de Frago sans quitter le pavillon de Marsan pour les salles de notre musée national. Et il était d'ailleurs bien inutile de déplacer à cette occasion l'*Inspiration*, la *Chemise enlevée* ou l'*Etude*, de la collection La Caze, non plus que la délicieuse *Leçon de musique*, entrée au musée en 1849 grâce au legs Walferdin. C'est là une des toiles les mieux venues de Fragonard. L'agrément de la composition le dispute à la légèreté de l'exécution. Si l'on ne craignait d'ajouter encore un maître à tant d'autres, on nommerait volontiers Frans Hals, et on le nommerait surtout lorsqu'il s'agit de figures prestement enlevées, peintes en une séance sans doute, comme celle de l'*Inspiration*. A vrai dire, tous ces exemples se fondent peu à peu harmonieusement dans l'œuvre de Frago; et si cela se fait si facilement, c'est parce que l'artiste s'est naturellement retrouvé chez ses prédécesseurs. Tout ce qui dans l'art de peindre permet d'arriver rapidement au but : l'unité de coloris, la netteté de l'effet, l'habileté de l'exécution, devait convenir à Frago.



L'Heure du berger, tableau de Fragonard (Louvre). — Phot. Giraudon.

Sans doute, Frago a parfois des timidités de facture : c'est qu'il sait mal s'appliquer. Si charmante que soit une figure comme celle de *Fanchon la vielleuse*, elle ne vaut pas, à mon gré, les œuvres plus prestes. L'effort que fait alors Frago, soit là, soit même dans les *Hasards heureux de l'escarpolette*, montre bien la distance qui le sépare de Chardin. Il n'est pas capable de pousser très loin sans tomber dans le menu ou le joli. Il n'a pas le savoir profond du peintre de la *Pourvoyeuse*. Il ne sait faire qu'une pirouette, mais il la fait avec une adresse incomparable. Il n'a pas grand'chose à dire, mais il le dit admirablement. C'est un improvisateur, et c'est surtout dans ses improvisations qu'il nous plaît. Chose singulière, ce peintre qui s'alourdit lorsqu'il s'applique a des bonheurs inouïs dans l'esquisse : dans certains détails comme quelques personnages des *Marionnettes*, il touche à l'expression la plus subtile qui soit en art; ce bon garçon provençal fait alors figure du plus raffiné des artistes.

Si l'exposition du pavillon de Marsan ne contenait aucune œuvre comparable à la *Leçon de musique*, par contre certaines figures pouvaient fort bien soutenir la comparaison avec celles du Louvre. Telles étaient la *Jeune fille brune*, qu'on suppose être Marguerite Gérard, la belle-sœur de Frago, la *Femme tenant un chien*, qu'on a longtemps désignée à tort sous le titre de : *la Sœur de Fragonard*, et la *Liseuse*, de la collection du docteur Tuffier. Cela ne veut être qu'une esquisse, encore que Frago n'ait pas reculé devant l'empâtement liquide, à la Frans Hals. On retrouve l'artiste dans sa manière la plus expéditive. Le coloris est ramené à une gamme simple. Toute l'harmonie pivote autour du jaune clair du corsage, auquel s'opposent un fond gris verdâtre et des ombres rousses. Seules, quelques notes d'un rouge plus vif sont réservées pour la figure. Même simplicité dans les *Baisers maternels*, de la collection Maurice de Rothschild. C'est encore un des chefs-d'œuvre du peintre. Nous en retrouvons la trace jusqu'au XVIIIe siècle, comme pour la *Liseuse*. Celle-ci passait en 1780 à la vente Leroy de Senneville; les *Baisers maternels* ou *les Jalousies de l'enfance* proviennent de la collection Varanchon, vendue en 1777. Rarement Fragonard a eu d'aussi belles réussites. Tout ici encore est doré, avec des rehauts de rouge et très peu de bleu dans le fond. L'exécution est magnifique, riche, d'une pâte abondante, d'une matière généreuse, malgré la délicatesse des nuances. De telles pièces classent un artiste très haut; elles ne sont pas isolées, on en pourrait citer d'autres, et tout particulièrement le *Feu aux poudres* : pourtant, là, quelques négligences de dessin, dans l'attache des jambes particulièrement, sont à regretter.

Quoi qu'il en soit, Fragonard, après avoir été, comme la plupart de ses contemporains, fort méprisé au début du XIXe siècle, est loué sans mesure au début du XXe. Tout ce qui porte la date de 1700 semble aujourd'hui au public digne d'admiration, et pourtant Fragonard est, en une certaine mesure, responsable de bien pauvres scènes de galanterie. S'il a su, pour son compte, comme Baudoin, toucher à ces sujets scabreux avec beaucoup de délicatesse, il n'en a pas toujours été de même pour ses successeurs. Bien pis, c'est l'art de peindre même qu'ils ont méconnu, fait tomber dans le joli, dans le miévre, dans le fade, dans le petit. Les artistes secondaires du XVIIIe siècle sont souvent d'une médiocrité insupportable. Ce sont eux qui ont entraîné leurs contemporains dans cette déchéance qu'ils ont connue il y a cent ans. Pareille aventure risque de se reproduire. Nous commençons à sentir l'inconsistance de tous ces polisseurs de riens. Que le goût du public un peu épuré retourne à nos vrais maîtres : à Chardin, à Watteau; qu'il retourne surtout aux gens du XVIIe, à Claude, aux Le Nain, et derrière eux aux grands stylistes d'autrefois, et la cause des petits-maîtres du XVIIIe siècle sera fort compromise. Espérons que des artistes comme Fragonard, grâce à la qualité de l'exécution, conserveront notre faveur.

Car si Frago reste loin de Chardin ou de Watteau, même de La Tour, s'il est au second rang parmi les artistes de son époque, il est du moins entre les meilleurs de ce second rang. Moins raffiné que Gabriel de Saint-Aubin, il l'emporte par l'abondance. Il dépasse Robert : il a bien mieux que lui le sens de l'unité, de l'harmonie; son exécution est plus belle. En un certain sens, même, il annonce des maîtres très modernes. Il devance Monticelli dans l'emploi des belles coulées de pâtes colorées. L'aquarelle de la collection Walter Gay est du modernisme le plus singulier : un Whistler n'est pas allé au delà dans l'expression abrégée de la forme et de la couleur. Le sens de la perspective aérienne est chez Fragonard tout à fait aiguisé. Il nous fait bien sentir les masses d'air qui séparent les différents plans, et cela aussi correspond à des nécessités picturales dont

nous comprenons maintenant tout le prix. C'est pour des mérites de ce genre que l'œuvre de Fragonard, malgré ses inégalités, me paraît avoir des chances sérieuses de durée. — Tristan Leclère.

France. Histoire politique contemporaine (*Suite*). *Ministère Clemenceau* (*16 novembre 1917-18 janvier 1920*). — Georges Clemenceau remplaça, à la présidence du conseil et au ministère de la guerre, Paul Painlevé mis en minorité devant la Chambre sur une question de politique intérieure. L'opinion publique, presque unanime, avait porté au pouvoir le vieux lutteur, dont l'esprit de décision, la crânerie, le patriotisme sans équivoque lui inspiraient confiance à l'heure décisive de la guerre. Le président de la République avait été souvent critiqué par Clemenceau ; mais il n'était pas de ceux qui font de la politique avec des rancunes, et il appela au pouvoir son adversaire, dans l'intérêt supérieur du pays. Président de la commission de l'armée, président de la commission des affaires extérieures, Clemenceau avait suivi au jour le jour les péripéties de la bataille, vu le danger des moindres défaillances et des divisions intérieures, alors que les Allemands étaient à Noyon, — comme il le rappelait quotidiennement dans son journal « l'Homme enchaîné ».



Les Baigneuses, tableau de Fragonard (Louvre). — Phot. Giraudon.

TABLEAU DU MINISTÈRE CLEMENCEAU ET DES MODIFICATIONS QU'IL A SUBIES DANS SA COMPOSITION

Présidence du Conseil et Guerre	Georges Clemenceau.
Justice	Louis Nail.
Affaires étrangères	Stephen Pichon.
Intérieur	Pams.
Finances	Klotz.
Marine	Georges Leygues.
Instruction publique et Beaux-Arts	Lafferre.
Travaux publics et Transports	Claveille.
Commerce, Industrie, Postes et télégraphes et Marine marchande	Clémentel.
Agriculture et Ravitaillement	Victor Boret.
Colonies	Henry Simon.
Travail et Prévoyance sociale	Colliard.
Armement et fabrications de guerre	Loucheur.
Blocus et Régions libérées	Jonnart, puis (23 nov. 1917) Lebrun.

Sous-secrétaires d'Etat :

Présidence du Conseil	Jeanneney.
Intérieur	Albert Favre.
Finances	Charles Sergent.
Guerre (Effectifs et Pensions	Léon Abrami.
— Service de santé militaire	Justin Godart, puis (5 fév. 1918) Mourier.
— Justice militaire)	Edouard Ignace.
Marine	Jules Cels.
Commerce (Transports maritimes et marine marchande	Lémery.
Agriculture et Ravitaillement	Ernest Vilgrain.
Armement et fabrications de guerre (Aéronautique militaire et maritime	J.-L. Dumesnil.

Le 19 novembre 1918, le sous-secrétariat d'Etat de la Marine militaire (Guerre sous-marine) fut supprimé, et Jules Cels fut nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère des Travaux publics et des transports.

Le 26 novembre 1918, le ministère de l'Armement et des fabrications de guerre fut transformé en ministère de la Reconstitution industrielle. Loucheur en resta titulaire.

Le 28 novembre 1918, Lémery, sous-secrétaire d'Etat au ministère du Commerce, donna sa démission, ses fonctions (services de guerre du ministère du Commerce) étant devenues inutiles par suite de l'armistice.

Le 6 décembre 1918, Louis Deschamps, député, fut nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre, et chargé de la démobilisation.

Le 24 décembre 1918, le ministère du Blocus et des Régions libérées prit le titre de ministère des Régions libérées. Les services du blocus furent rattachés au ministère des Affaires étrangères.

Le 9 janvier 1919, le sous-secrétariat d'Etat de l'Aéronautique militaire fut supprimé.

Le 6 février 1919, Paul Morel, député, fut nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère des Finances, chargé de la Liquidation des stocks.

Le 20 mai 1919, Pierre Dupuy, député, fut chargé, par délégation du ministre des Travaux publics, de tous les services concernant les Transports maritimes, la marine marchande et les organisations interalliées des transports maritimes.

Le 15 juillet 1919, Henri Roy, député, fut nommé commissaire du Ravitaillement, « chargé d'assurer l'exécution du service de la répression contre la spéculation, et des mesures concernant la lutte contre la vie chère ».

Le 20 juillet 1919, Victor Boret (mis en minorité devant la Chambre le 18 juillet et démissionnaire), fut remplacé par Noulens, député.

Le 6 novembre 1919, André Tardieu, député, commissaire général des affaires de guerre franco-américaines (poste créé le 19 juin 1918), fut nommé ministre des Régions libérées en remplacement d'Albert Lebrun, démissionnaire.

Après les élections du 16 novembre 1919, les membres du gouvernement non réélus donnèrent leur démission. Léon Bérard, député, remplaça Lafferre à l'Instruction publique (27 novembre) ; Louis Dubois, député, remplaça Clémentel au ministère du Commerce (27 novembre) ; Yves Le Trocquer, député, remplaça Paul Morel comme sous-secrétaire d'Etat au ministère des Finances (27 novembre), et fut spécialement chargé de la liquidation des stocks ; Louis Deschamps, député, sous-secrétaire d'Etat de la Démobilisation (poste supprimé), fut nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère du Commerce (28 novembre) ; Paul Jourdain, député, remplaça Colliard au ministère du Travail (2 décembre).

Dans la déclaration ministérielle, qui portait sa marque, le président du Conseil, évitant d'entrer dans les détails avant d'avoir pris contact avec les réalités du pouvoir, formula seulement quelques principes généraux (20 novembre). Il fallait « vaincre pour être justes », mais d'abord vaincre, en faisant une guerre intégrale, c'est-à-dire obtenir un meilleur rendement de nos forces, établir une parfaite corrélation entre les droits du front et les devoirs de l'arrière, réprimer les crimes de trahison et les campagnes pacifistes qui s'étaient déjà « soldées par un surplus de sang français » :

Ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous. Ils veulent qu'aucune de nos pensées ne se détourne d'eux, qu'aucun de nos actes ne leur soit étranger. Nous leur devons tout, sans aucune réserve. Tout pour la France saignante dans sa gloire, tout pour l'apothéose du droit triomphant. Un seul devoir, et simple : demeurer avec le soldat, vivre, souffrir, combattre avec lui. Abdiquer tout ce qui n'est pas de la Patrie. L'heure nous est venue d'être uniquement Français, avec la fierté de nous dire que cela suffit.

Droits du front et devoirs de l'arrière, qu'aujourd'hui tout soit donc confondu. Que toute zone soit de l'armée. S'il doit y avoir des hommes pour retrouver dans leurs âmes de vieilles semences de haines, écartons-les...

Les jours suivront les jours, les problèmes succéderont aux problèmes. Nous marcherons du même pas, avec vous, aux réalisations dont la nécessité s'impose. Nous sommes sous votre contrôle. La question de confiance sera toujours posée.

Nous allons entrer dans la voie des restrictions alimentaires, à la suite de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Angleterre elle-même. L'abnégation est aux armées. Que l'abnégation soit dans tout le pays. Nous ne forgerons pas une plus grande France sans y mettre de notre vie....

Un jour, de Paris au plus humble village, des rafales d'acclamations accueilleront nos étendards vainqueurs, tordus dans le sang, dans les larmes, déchirés des obus, magnifique apparition de nos grands morts. Ce jour, le plus beau de notre race, après tant d'autres, il est en notre pouvoir de le faire. Pour les résolutions sans retour, nous vous demandons, messieurs, le sceau de votre volonté.

Et au cours du débat qui suivit la lecture de la déclaration, le président du Conseil affirma de nouveau sa déclaration :

Je veux faire la guerre ; je veux la faire complète. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que, momentanément, nous devons faire taire toutes les divisions de partis.

La Société des nations ne sera pas la conclusion nécessaire du conflit : on ne peut y admettre une Allemagne qui, loin de briser le militarisme prussien, s'en est fait l'instrument. Et il est encore trop tôt pour parler de la paix :

Et puis, nous n'en sommes pas à la victoire. Nous sommes au plus cruel moment de la guerre. L'heure des privations va venir. Nous sentirons la guerre dans nos entrailles tous les jours, par les nouvelles que nous recevrons de nos enfants qui sont au front, par les souffrances de ceux que nous aimons et qui nous entourent. C'est à ce moment-là qu'il faudra se raidir le cœur et l'âme, et prendre des résolutions suprêmes. Dans l'état d'esprit où nous serons, n'allez donc pas parler de paix.

La paix, nous la voulons, nous nous sacrifierons tous pour l'obtenir dans des conditions de justice et de beauté qui soient dignes de notre pays. Je suis sûr qu'ici vous êtes unanimes pour la vouloir, mais il faut que vous soyez unanimes pour la réaliser.

En somme, la déclaration, éclairée par les explications du chef du gouvernement, était un appel à l'effort suprême, et un cri de ralliement. L'ordre du jour pour lequel la Chambre s'en remettait « à l'énergie et à la vigilance du gouvernement pour la conduite de la guerre et le châtiment de ceux qui commirent des crimes contre la Patrie » réunit 418 voix, contre 65 dont 63 socialistes unifiés.

La presse d'outre-Rhin ne cacha pas son dépit de voir coalisées contre l'Allemagne l'énergie de Clemenceau et la ténacité de Lloyd George. C'était effectivement une volonté puissante et irrésistible qui allait diriger les forces de la France. Avec G. Clemenceau arrivait au pouvoir un patriote de foi absolue, un lutteur dont l'autoritarisme, les rudesses mêmes devenaient une qualité; un « Tigre » attaché tout entier à sa proie, c'est-à-dire à l'ennemi du dehors et à l'ennemi du dedans. Ce chef savait que, dans le suprême combat, l'irrésolution et le verbalisme vaudraient un désastre, et du jour au lendemain le polémiste fit place à un homme d'action. « Mon but, disait-il, c'est d'être vainqueur », ou encore : « Je fais la guerre ».

Les socialistes unifiés refusèrent leur confiance au nouveau président du Conseil. Ils lui reprochaient de se défier des organisations populaires, de ne pas avoir une foi assez robuste dans l'action des forces idéales, et ils lui firent connaître qu'il était un danger pour la classe ouvrière et pour la défense nationale. « La classe ouvrière n'est pas votre propriété, messieurs, répliqua-t-il, un jour qu'il était interpellé à l'occasion de l'affaire Bolo (8 mars 1918). Les mains de M. Renaudel et de M. Albert Thomas ne sont pas plus calleuses que les miennes. » Quant à prononcer qu'un gouvernement est un danger pour la défense nationale, il faudrait apporter, à l'appui de cette sentence, des faits au lieu d'une opinion dogmatique.

A mesure que la guerre s'avance, vous voyez se développer la crise morale qui est à la terminaison de toutes les guerres.... Celui qui peut moralement tenir le plus longtemps est le vainqueur.... Et le grand peuple d'Orient qui a subi historiquement pendant des siècles l'épreuve de la guerre a formulé cette pensée en un mot : « Le vainqueur, c'est celui qui peut, un quart d'heure de plus que l'adversaire, croire qu'il n'est pas vaincu ». Voilà ma maxime de gouvernement, je n'en ai pas d'autre !...

Ah ! moi aussi, j'ai le désir de la paix le plus tôt possible, et tout le monde la désire, mais il faut savoir ce qu'on veut. Ce n'est pas en bêlant la paix, qu'on fait taire le militarisme prussien.

Ma politique étrangère et ma politique extérieure, c'est tout un. Politique intérieure, je fais la guerre ; politique étrangère, je fais la guerre. Je fais toujours la guerre. Je cherche à me maintenir en confiance avec nos alliés. La Russie nous trahit, je continue de faire la guerre. La malheureuse Roumanie est obligée de capituler, je continue de faire la guerre ; et je continuerai jusqu'au dernier quart d'heure, — car c'est nous qui aurons le dernier quart d'heure.

La lutte contre le défaitisme. Conformément aux indications de l'ordre du jour, le gouvernement avisa sans tarder aux moyens de conduire la guerre



LA LEÇON DE MUSIQUE, tableau de Fragonard (Louvre). V. p. 538. — Phot. Giraudon.



FANCHON LA VIELLEUSE, tableau de Fragonard (à M. Albert Lehmann). V. p. 538. — Phot. Vizzavona.

LES MARIONNETTES, tableau de Fragonard (au comte André Pastré). V. p. 538. — Phot. Vizzavona.

LES HASARDS DE L'ESCARPOLETTE, tableau de Fragonard (collection Wallace, Londres). V p. 538. — Phot. Giraudon.

L'ESCALADE ET LE RENDEZ-VOUS, tableau de Fragonard (à Boston). V. p. 538. — Phot. Giraudon.



LA CITRONNADE, tableau de Joseph Bail (Société des Artistes français). V. p. 533. — Phot. Vizzavona.



LES CISELEURS DE RAISINS, tableau de Franck Bail (Société des Artistes français). V. p. 533. — Phot. Vizzavona.

CÉRÉMONIE A SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, tableau de Lucien Simon (Société nationale des beaux-arts). V. p. 532. — Phot. Vizzavona.


LE QUAI DES ESCLAVONS, à **VENISE,** tableau de Raffaelli
(Société nationale des beaux-arts). V. p. 554. — Phot. Vizzavona.


LE CHRIST MARCHANT SUR LES EAUX, tableau de Frédéric Montenard
(Société nationale des beaux-arts). V. p. 533. — Phot. Vizzavona.


INTÉRIEUR PROVENÇAL, tableau de Jean-Pierre Laurens (Société des Artistes français). V. p. 547. — Phot. Vizzavona.


MOMENT PAISIBLE, tableau de Maurice Grün (Société des Artistes français). V. p. 550. — Phot. Vizzavona.

avec plus d'énergie, et l'instruction d'un certain nombre d'affaires fut poussée avec activité. Plusieurs membres du Parlement étaient couramment accusés d'avoir fait du commerce ou entretenu des intelligences avec l'ennemi, tout au moins d'avoir compromis leur respectabilité en fréquentant des individus d'une moralité plus qu'équivoque. Il était d'un intérêt urgent et capital, pour le maintien de l' « union sacrée » et la satisfaction des combattants, que la justice impartiale condamnât impitoyablement les suspects, ou les mît formellement hors de cause. Si Clemenceau fut indulgent pour les révolutionnaires, il fut impitoyable pour ceux qu'il considérait comme capables d'entamer la force morale du pays.

L'ancien ministre Malvy déposa lui-même une proposition de résolution demandant la nomination d'une commission de 33 membres, qui examinerait s'il y avait lieu de le mettre en accusation pour crimes commis dans l'exercice de ses fonctions. Sur le rapport de cette commission, la Chambre ordonna, par application des articles 77 à 81 du Code pénal, le renvoi de Malvy devant la Haute cour, après avoir relevé contre lui — sous réserve de ses protestations — la double accusation d'avoir : 1° de 1914 à 1917, renseigné l'ennemi sur nos projets militaires et diplomatiques, notamment sur le projet d'attaque du Chemin des Dames ; 2° favorisé l'ennemi en provoquant ou en excitant des mutineries militaires. Cette décision, conforme au vœu de l'intéressé, fut prise, par 512 voix contre 2, après une séance ininterrompue de neuf heures, le 28 novembre 1917. Les débats publics s'ouvrirent le 16 juillet 1918 et se terminèrent, le 5 août suivant, par la condamnation de Malvy, pour forfaiture, à cinq années de bannissement.

(On trouvera le compte rendu du procès dans le *Larousse Mensuel*, t. IV, p. 597.)

Le 11 décembre 1917, le président de la Chambre fit connaître en séance qu'il avait reçu deux demandes en autorisation de poursuites, et l'immunité parlementaire fut suspendue, le 22 décembre, concernant Joseph Caillaux et son collègue Loustalot. D'après le dispositif du réquisitoire du général Dubail, gouverneur militaire de Paris, il y avait, à la charge de Caillaux, des présomptions suffisamment graves d'avoir, pendant la guerre, poursuivi, en cours d'action militaire, la destruction de nos alliances, et « secondé le progrès des armes de l'ennemi », crimes prévus et réprimés par les articles 76 à 79 du Code pénal, et par les articles 205 et 64 du Code de justice militaire. Pour Loustalot, le réquisitoire relevait des présomptions graves d'intelligences avec l'ennemi.

L'instruction, qui s'étendit à un ancien avocat, Paul Comby, ne fut close qu'au bout de plusieurs mois, et ce fut seulement le 15 octobre 1918 qu'un décret constitua le Sénat en haute cour de justice pour statuer sur le crime d'attentat contre la sûreté de l'Etat et faits connexes, relevés à la charge de Caillaux, Loustalot et Comby.

Joseph Caillaux était détenu depuis le 14 janvier 1918, date à laquelle il fut procédé à son arrestation sur l'ordre du capitaine Bouchardon, rapporteur au conseil de guerre ; d'abord écroué à la prison de la Santé, il fut, dans les dernières semaines qui précédèrent sa comparution devant ses juges, transféré dans une maison de santé de Neuilly.

La Haute cour se réunit le 29 octobre 1918 pour se constituer. Après lecture du réquisitoire du procureur général Th. Lescouvé, elle se déclara compétente, et adopta à l'unanimité la demande de ce magistrat, tendant à l'ouverture d'une instruction. Le 16 septembre 1919, la chambre d'accusation rendit un arrêt ordonnant le renvoi de Caillaux devant la Haute cour, et décerna contre lui ordonnance de prise de corps, mais dit n'y avoir lieu à suivre, à défaut de charges suffisantes, concernant Loustalot et Comby. Aux termes de l'acte d'accusation du 28 septembre 1919, l'ancien président du Conseil fut inculpé :

« D'avoir, depuis la guerre déclarée, notamment en 1914, 1915, 1916 et 1917, soit en France, et spécialement à Paris, soit même à l'étranger, attenté à la sûreté extérieure de l'Etat par des manœuvres, des machinations, des intelligences avec l'ennemi, tendant à favoriser les entreprises de celui-ci à l'égard de la France ou de ses alliés agissant contre l'ennemi commun, et de nature, par suite, à favoriser les progrès des armes ennemies ; crimes prévus et punis par les articles 77, 79 du Code pénal, 205 et 64 du Code de justice militaire. »

L'interrogatoire d'identité fut subi le 23 octobre 1919.

La Conférence interalliée de Paris (*23 novembre-3 décembre 1917*). Après la révolution russe, et à l'instigation du nouveau gouvernement de Petrograd, les puissances en guerre avec les empires centraux décidèrent de convoquer à Paris une conférence qui reviserait les buts de guerre des Alliés. Cette conférence se tint effectivement à Paris du 23 novembre au 3 décembre 1917, et, si l'on ne s'y occupa qu'accessoirement des buts de guerre, on y arrêta d'importants accords techniques destinés à assurer pratiquement l'unité d'action économique et financière, et à éviter tout double emploi dans les fabrications de guerre.

Les règles suivies en fait par les flottes alliées en matière d'itinéraires, d'escortes, de convois avaient été complétées par des accords particuliers. A la suite de la conférence de Paris, un conseil naval interallié, se réunissant une fois par mois dans chacune des capitales, assura l'application de ces règles et de ces accords.

Le commandement de l'armée d'Orient. A la tête des armées alliées d'Orient, le général Guillaumat remplaça le général Sarrail ; il arriva à Salonique le 22 décembre 1917. Les gouvernements britannique et italien demandaient depuis plusieurs mois le rappel de Sarrail.

Les Alliés et les bolcheviks. Les négociations de Brest-Litovsk. Le congrès général des soviets, d'où était issu le gouvernement des commissaires du peuple, avait adopté une résolution tendant à la proposition officielle d'un armistice immédiat sur tous les fronts, et de négociations de paix excluant toute contribution de guerre et toute annexion. En conséquence, les ambassadeurs de l'Entente à Petrograd furent invités, par une lettre de Trotzky (20 nov. 1917), à saisir « leurs gouvernements et leurs peuples » de la résolution du congrès, et le généralissime Doukhonine reçut l'ordre d'ouvrir des pourparlers avec les autorités militaires ennemies. Doukhonine, qui ne reconnaissait pas le pouvoir des commissaires, tint leurs injonctions pour non avenues, et communiqua même aux armées les protestations que formulèrent, contre la violation du traité de Londres de 1914, les chefs de mission accrédités auprès du grand état-major russe.



G. Clemenceau.

Dans un appel aux comités militaires et aux soviets, Trotzky accusa les protestataires de s'immiscer dans la politique du peuple russe que ne pouvaient lier, d'après lui, des engagements pris à son insu. Le sous-officier Krylenko, élevé au commandement suprême, se rendit à Mohilew pour s'emparer du grand quartier général et s'assurer de la personne de Doukhonine, dont il ne put empêcher l'assassinat : le malheureux officier, dégradé, assommé à coups de crosse, déchiré par les baïonnettes, servit ensuite de cible à ses bourreaux qui s'amusèrent à cribler de boules de neige son corps entièrement nu.

Le 28 novembre, les commissaires — par un télégramme adressé de Tzarkoïé-Sélo aux gouvernements et aux peuples des pays belligérants — firent connaître qu'ils étaient prêts à entamer des négociations de paix : le nouveau chancelier de l'Empire allemand, comte Hertling, annonça au Reichstag l'acceptation de la proposition russe, et le 15 décembre les plénipotentiaires de la Quadruple-Alliance signèrent à Brest-Litovsk, en Lithuanie, avec les représentants du conseil des commissaires, un armistice général de vingt-huit jours, pendant lequel les Impériaux s'engageaient à ne déplacer aucune troupe du front russe ; mais, en les supposant de bonne foi, c'était là une clause sans portée sérieuse, les meilleures unités allemandes ayant été retirées, depuis longtemps, de secteurs où l'on ne se battait plus.

La France, fidèle à ses obligations, était entrée en guerre pour défendre les intérêts de la Russie, et elle avait supporté, durant plus de trois années, le poids principal de l'effort ennemi : abandonnée par ses alliés slaves, elle allait avoir à redoubler d'énergie et de vaillance si les Impériaux tentaient d'obtenir en Occident un résultat décisif avant l'organisation de l'armée américaine. Les commissaires du peuple tenaient pour inexistants et livraient à la publicité les engagements pris par l'ancien gouvernement, comme si la France avait distingué, en 1914, entre le tsar et la nation russe ! Ils ne faisaient aucune différence entre « l'impérialisme des Empires centraux et celui de l'Entente », et reprochaient aux socialistes patriotes de la France et de la Belgique d'avoir, au début des hostilités, invité leurs camarades russes à signer une trêve avec le pouvoir autocratique. Tous les gouvernements en lutte étant, à leurs yeux, également bourgeois et capitalistes, ils dédaignaient de rechercher les auteurs responsables de la catastrophe ; ils prétendaient que l'issue de la guerre était dans la révolution sociale, et qu'il appartenait au prolétariat d'obliger les gouvernements de l'Entente à négocier. S'illusionnant jusqu'à croire qu'ils imposeraient à leurs interlocuteurs une paix selon leurs doctrines, ils s'imaginaient en outre que leurs théories, hautement exposées, se répandraient de Brest-Litovsk dans le reste de l'Europe.

Les négociations, qui suivirent immédiatement la conclusion de l'armistice, furent inaugurées par un discours du maréchal prince Léopold de Bavière (22 décembre). Les deux empereurs étaient représentés par leurs ministres des affaires étrangères, von Kuhlmann et le comte Czernin ; le sultan, par son grand-vizir, Nazim-bey ; le tsar de Bulgarie, par le ministre de la justice Popov. Ces personnages et quelques autres d'importance, titrés et chamarrés, ne montraient aucune répugnance apparente à pactiser avec des insurgés qui professaient pour l'impérialisme et le militarisme un mépris qu'ils affichaient sans atténuation.

La délégation de Petrograd proposa, le 25 décembre, de prendre pour base de discussion les six points ci-après : 1° les territoires conquis pendant la guerre seront évacués sans délai par les troupes d'occupation, et ne pourront être annexés de vive force ; — 2° l'indépendance politique sera intégralement restituée aux peuples qui l'ont perdue du fait des hostilités ; — 3° les nationalités sujettes feront savoir, au moyen d'un référendum auquel participeront les émigrés et les réfugiés, si elles entendent obtenir leur souveraineté absolue ou leur rattachement à un Etat ; — 4° dans les Etats composés de nations diverses, un statut spécial garantira aux minorités leur autonomie administrative ; — 5° les belligérants renonceront réciproquement à toutes contributions de guerre, et rembourseront celles qui ont été déjà levées ; un fonds spécial pour la réparation des dommages sera constitué par les versements proportionnels de tous les belligérants ; — 6° les principes posés dans les quatre premiers articles seront appliqués aux colonies ; de plus, la liberté des Etats les plus faibles ne sera pas restreinte par le boycottage économique, par des traités de commerce léonins, par des accords douaniers attentatoires aux droits des non-contractants, ou encore par « un blocus maritime non militaire ».

Les Impériaux acceptèrent ces propositions dans leurs grandes lignes, en les interprétant selon leurs intérêts (27 décembre). Ils se déclarèrent partisans d'une paix immédiate sans appropriation violente des territoires occupés, mais ils ne procédèrent qu'à des parodies de consultations. Ils admirent en principe l'indépendance des nationalités sujettes, mais ils spécifièrent que la question serait réglée par chaque Etat comme une affaire constitutionnelle d'ordre intérieur : formule qui excluait tout débat international au sujet des Alsaciens-Lorrains, des Italiens de Trente et de Trieste, des Slaves d'Autriche-Hongrie. Les puissances centrales reconnurent aux minorités le droit d'être protégées, mais dans les limites constitutionnelles où il leur « paraîtrait pratiquement réalisable ». Elles se prononcèrent évasivement sur la proposition d'évacuer les territoires occupés en Europe, mais elles demandèrent l'évacuation immédiate et la restitution de leurs colonies, ajoutant qu'il serait oiseux de consulter les populations indigènes, dont le loyalisme s'était clairement manifesté au cours des hostilités ! Le principe de la paix sans indemnité obtint leur adhésion ; mais, en ce qui concerne les réparations, chaque Etat serait uniquement tenu au remboursement soit des dommages commis à l'étranger par ses ressortissants, soit des préjudices subis sur son propre territoire par les ressortissants civils de l'ennemi en suite d'actes contraires au droit des gens.

Avant de poursuivre leurs délibérations, les négociateurs, sur l'initiative des Russes, invitèrent les gouvernements de l'Entente à y prendre part, et leur fixèrent un délai de dix jours, expirant le 4 janvier 1918, à dix heures du soir ; après quoi, ils se séparèrent pour aller entretenir leurs gouvernements de l'état des pourparlers.

Le but des Allemands était de démembrer la Russie, de créer autour des Empires centraux une ceinture de petits Etats assujettis qui les protégeraient contre ce qui survivrait de l'ancien empire des tsars. Les Alliés se gardèrent bien de faire leur jeu : ils refusèrent de participer aux négociations, et firent des déclarations solennelles sur leurs buts de guerre. Le président Wilson formula même, à cette occasion, les quatorze conditions auxquelles pourrait être consentie la paix mondiale. (V. *Larousse Mensuel*, t. IV, p. 550.)

L'unité de commandement. Les accords de Versailles. Le conseil de guerre de Doullens. Les Alliés dispersaient leurs efforts. Il y avait entre eux des échanges de vues, mais non unité de conception et d'exécution ; chaque armée agissait pour son compte, d'après les ordres de son commandant en chef. Conformément aux décisions prises à Rapallo, le Conseil supérieur de guerre se réunit à Versailles, du 30 janvier au 2 février 1918. Etaient présents : pour les Etats-Unis d'Amérique, général Bliss, général Pershing ; pour la France, G. Clemenceau, Pichon, général Foch, général Pétain, général Weygand ; pour la Grande-Bretagne, Lloyd George, lord Milner, général sir W. Robertson, field-marshal sir Douglas Haig, général sir H. Wilson ; pour l'Italie, Orlando, baron Sonnino, général Alfieri, général Cadorna.

Le front occidental ne devait plus compter que sur lui-même. La situation militaire fut donc exa-

minée de ce point de vue, et les accords de Versailles réalisèrent la coordination de toutes les forces alliées, sous cette réserve que la liberté et la responsabilité resteraient complètes dans le commandement de chaque front ; cette coordination fut placée sous le contrôle du Conseil, doté d'attributions plus étendues. Les récentes déclarations du chancelier allemand et du ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie sur les buts de guerre (v. *Larousse Mensuel*, t. IV, p. 551) n'avaient pas paru susceptibles d'être prises en considération ; la lutte devait donc être continuée avec la dernière énergie.

Les accords de Versailles avaient en vue la conduite générale de la guerre ; ils laissaient de côté l'exécution même des opérations, et l'unité de commandement ne fut réalisée qu'à la fin de mars, lorsque les forces britanniques et les forces françaises faillirent être disjointes. Le 21 mars, l'offensive allemande se déclencha, brutale, sur la jonction des armées alliées entre la Scarpe et l'Oise. Fallait-il défendre Calais, ou sacrifier Calais pour sauver Paris ? Convenait-il de se replier momentanément, l'armée française vers le sud, l'armée anglaise sur les bases de la Manche, ou bien d'arrêter les Allemands là où ils se trouvaient ? Fallait-il empêcher les Allemands d'accéder à la mer, ou arrêter leur marche sur Paris ? La question fut discutée à Abbeville. Si Anvers était un pistolet chargé braqué sur l'Angleterre, selon le mot de Napoléon, Calais, comme le disait Clemenceau, serait « un canon de gros calibre » dirigé contre elle, et, si l'on abandonnait cette place pour sauver Paris, l'Angleterre et la France en souffriraient également.

A la demande du maréchal Haig, lord Milner et le général Wilson, chef d'état-major britannique, passèrent le détroit pour instituer, d'accord avec les représentants de la France, un commandement unique. Le président de la République, le président du Conseil, le ministre de l'Armement et le général Foch se rendirent avec eux à Compiègne, au quartier général de Pétain, et rendez-vous fut pris pour le lendemain 26 mars, à Doullens, où se trouvait le maréchal Haig. Celui-ci avait fait savoir d'Abbeville que la disjonction des deux armées était imminente, et que ses troupes devraient céder du terrain tout en combattant, de manière à protéger les ports du Pas de Calais, tandis que les Français, à cheval sur la Somme, opéreraient de flanc contre l'attaque allemande. — Répondant au discours de Foch, lorsque le grand capitaine fut reçu à l'Académie française, Raymond Poincaré résuma cette journée historique où les forces alliées furent enfin soumises à la volonté d'un seul chef :

Au delà d'Amiens, les routes sont encombrées de troupes anglaises qui refluent déjà vers le nord, sous l'aigre bise de mars qui fouette les visages. Lorsque nous descendons de voiture, le maréchal Haig est encore en conférence avec ses commandants d'armées. Pour ne pas l'interrompre, nous allons et venons plus d'une heure dans le petit square de l'hôtel de ville. Vous trompez cette longue attente en répétant à tous que rien n'est désespéré, qu'il faut défendre pied à pied chaque motte d'une terre sacrée, et empêcher, coûte que coûte, l'ennemi de s'infiltrer entre les Anglais et nous. Nous montons enfin dans la grande salle de la mairie, et là se tient une réunion qui met en lumière le parfait accord des deux gouvernements, et aussi le patriotique désintéressement du maréchal Haig et du général Pétain. Chargé, avec le consentement des deux commandants en chef, de coordonner l'action des armées alliées sur le front ouest, vous décidez aussitôt qu'avant tout les troupes françaises et britanniques resteront étroitement liées, et couvriront Amiens. En quelques heures, vous voyez le général Fayolle, le général Debeney, le général Gough, et, à tous, vous donnez la même consigne : « Tenir, tenir à tout prix ». Le lendemain, les Allemands sont arrêtés sur l'Oise ; et s'ils entrent à Montdidier, si dans cette journée du Vendredi saint, dont Paris a gardé le triste souvenir, Moreuil est, à son tour, sur le point de succomber, le Plémont résiste à tous les assauts et, avec le jour de Pâques, l'espérance ressuscite au cœur des armées alliées. Le 3 avril, l'œuvre de Doullens se complète à Beauvais ; votre rôle n'est plus seulement d'assurer la coordination, mais la direction stratégique des opérations militaires ; et enfin, onze jours plus tard, vous recevez ce titre de général en chef, qui consacre la reconnaissance définitive de votre autorité suprême.



Vue des presses hydrauliques pour la compression de la caséine.

Plus tard, lorsqu'il remit au général victorieux l'insigne de la suprême dignité militaire, le président de la République ajouta :

C'est surtout dans les journées tragiques des 24, 25 et 26 mars dernier, que vous avez donné la mesure de votre caractère, et que votre liberté d'esprit, votre clairvoyance, votre sang-froid ont eu raison du péril. M. le président du Conseil et moi nous savons, à Doullens, devant la mairie, une allée de jardin où il fut aisé d'entrevoir votre bâton de maréchal.

Ces derniers mots font allusion aux explications si rassurantes que donna Foch, à l'issue du conseil, aux personnages qui y avaient assisté. Il traça sur le sable avec sa canne la ligne de front, en indiquant ce qu'il comptait faire pour s'opposer à l'avance de l'ennemi. L'influence du président de la République s'était utilement exercée en faveur du général Foch.

Le jeudi 28, au cours d'une réunion tenue sur le front, le général Pershing, en présence de Clemenceau et du général Pétain, mit spontanément toutes ses troupes à la disposition du général Foch. « Je suis venu tout exprès pour vous dire, conclut-il, que le peuple américain sera fier d'être engagé dans la plus grande et la plus belle bataille de l'histoire ». Ainsi l'offensive allemande avait eu pour résultat de raffermir et de resserrer la volonté des Alliés. Les Anglais, sous la pression des faits, en étaient venus, nonobstant leurs traditions et l'esprit de leur Constitution, à accepter la subordination des armées britanniques à un chef étranger, à reconnaître au général Foch le titre de « commandant en chef des armées alliées opérant en France », à comprendre que l'unité de front serait un vain mot sans l'unité stratégique que notre parlement et notre gouvernement demandaient depuis 1916.

Le comte Czernin s'étant permis, pendant cette période particulièrement critique, de répandre le bruit que l'offre de négocier avec l'Autriche était venue non de l'empereur Charles mais du gouvernement français, le président du Conseil infligea à cette contre-vérité un démenti brutal. (V. *Larousse Mensuel*, t. IV, p. 522.) — Nous exposons dans un article spécial les pourparlers auxquels donna lieu la proposition de paix autrichienne.

La résistance et la victoire. Après la rupture du Chemin des Dames, à la fin de mai, l'avance allemande menaça de nouveau la capitale, méthodiquement bombardée par les gothas et les berthas. Le Conseil supérieur de guerre interallié, qui siégea à Versailles les 1er, 2 et 3 juin 1918, publia une déclaration où se lisait cette phrase lapidaire, d'une beauté antique : « Nous mettrons l'ennemi en échec et, le temps venu, nous le battrons ».

Le 4 juin, Clemenceau demanda l'ajournement d'interpellations du parti socialiste sur la situation militaire. Sous la masse énorme des divisions ennemies, le fléchissement était venu, « douloureux pour l'armée anglaise » qui avait subi des pertes énormes, « redoutable et dangereux pour l'armée française ». Nos soldats s'étaient battus un contre cinq, sans dormir, pendant trois et quatre jours. S'il y avait eu des fautes, elles seraient punies ; mais ce n'est pas en pleine bataille qu'une enquête pouvait être faite.

Suivant que vous serez calmes, confiants en vous-mêmes, résolus à aller jusqu'au bout dans cette dure bataille, la victoire est à vous, continuait le président du Conseil... Nos hommes ne peuvent que donner leur vie ; mais vous, par votre attitude patiente, ferme, résolue, vous pouvez leur donner ce qu'ils méritent d'avoir : la victoire.

Vous avez devant vous un gouvernement qui — il vous l'a dit le premier jour — n'envisagera jamais, dans aucun cas, l'éventualité de traiter sans la victoire... Ceux qui sont tombés ne sont pas tombés en vain, puisqu'ils ont trouvé moyen de grandir l'histoire française.

Il reste aux vivants à parachever l'œuvre magnifique des morts.

Le gouvernement décida que la capitale serait défendue à outrance, comme en 1914. Un « comité de défense » reçut la mission de poursuivre et de contrôler l'exécution des mesures relatives à l'organisation, à l'armement, à l'approvisionnement du camp retranché de Paris, dont les armées furent placées sous les ordres du général Guillaumat ; des mesures furent prises pour l'évacuation des bouches inutiles et de diverses administrations publiques ; les établissements financiers transportèrent dans les départements leurs services des titres. Malgré la gravité de la situation et la persistance du bombardement, Paris conserva son calme. Il célébra, le 4 juillet, l'*Independence Day*, fête nationale américaine, et le 14 défilèrent des détachements de toutes les troupes alliées, y compris des détachements polonais, tchéco-slovaques et yougo-slaves.

L'heure était venue, pour Foch, de mettre à exécution le plan qu'il avait conçu et qui, à partir du 18 juillet, allait nous assurer la victoire. Ebranlée de la mer du Nord à la Meuse, des Alpes à l'Adriatique, la ruée allemande recula. La Bulgarie, la Turquie, l'Autriche s'avouèrent vaincues ; les armées du kaiser fugitif n'évitèrent un désastre qu'en capitulant. Nous n'avons pas à revenir ici sur les conventions d'armistice et les traités de paix, qui sont, dans le *Larousse Mensuel*, l'objet d'études particulières, ni sur les manifestations : fêtes, voyages officiels, auxquelles donna lieu le triomphe des Alliés, et qui ont



Vue d'un atelier de malaxage de la caséine.

été consignées, mois par mois, dans notre « Bulletin ». Il suffira de rappeler quelques dates : 29 septembre 1918, armistice avec la Bulgarie ; 30 octobre, armistice avec la Turquie ; 3 novembre, armistice avec l'Autriche-Hongrie ; 11 novembre, armistice avec l'Allemagne ; 28 novembre, réception du roi d'Angleterre ; 5 décembre, réception des souverains belges ; 14 décembre, réception du président Wilson ; 25 décembre, réception du roi d'Italie ; — 18 janvier 1919, réunion de la conférence de la Paix ; 28 juin, Traité de Versailles, avec l'Allemagne ; 14 juillet, fêtes de la Victoire à Paris ; 21-22 juillet, fêtes de la Victoire à Bruxelles, où s'est rendu le président de la République ; 10 septembre, traité de Saint-Germain-en-Laye, avec l'Autriche ; 10 novembre, voyage du président de la République à Londres ; 27 novembre, traité de Neuilly-sur-Seine, avec la Bulgarie. — Jean Desgranges.

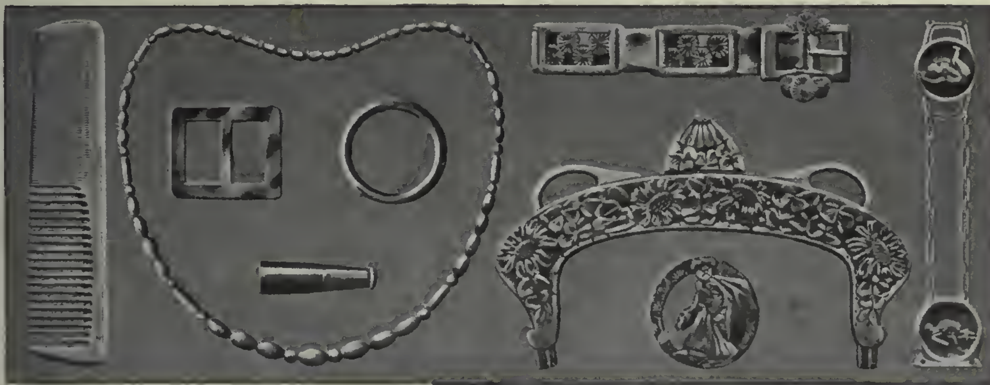
galalithe (du gr. γάλα, lait, et λίθος, pierre) n. f. Matière plastique, composée de caséine et de divers produits chimiques.

Encycl. — La galalithe, qui a reçu depuis quelques années des applications nombreuses, constitue l'une des matières dites « plastiques » les plus répandues actuellement dans diverses industries telles que la tabletterie, la fabrication des articles dits « de Paris ». On l'emploie dans tous les cas où l'on veut remplacer l'ivoire ou l'écaille, l'ambre ou le corail par un succédané moins coûteux.

Préparation. La galalithe est de la caséine à laquelle un traitement approprié, par le formol, a donné diverses qualités, et notamment l'imputrescibilité, la plasticité, la résistance à l'eau et à un certain nombre d'agents chimiques. Son appellation technique pourrait être celle de « caséine-formaldéhyde ». Quant à la caséine, on sait qu'elle constitue la matière albuminoïde du lait ; dans celui-ci, elle forme l'enveloppe des globules gras.

On s'est aperçu, sans doute par hasard, il y a une vingtaine d'années, que, sous l'action de certains acides ou de certains sels, la caséine changeait d'aspect, prenait une certaine plasticité et cessait, ensuite, de gonfler en présence de l'eau. C'est cette remarque qui constitua le point de départ de la fabrication du nouveau produit. Des expériences ultérieures montrèrent que le formol est l'agent qui assure le mieux la transformation de la caséine en une matière plastique imputrescible.

La caséine, qui constitue la matière première de la galalithe, doit être aussi pure que possible, et pour cela provenir d'un « petit-lait » complètement dépourvu de globules gras. La caséine, bien sèche, est d'abord soumise à une trituration préliminaire entre deux meules de pierre ; elle est ensuite moulue entre des meules de porcelaine, qui la réduisent en granules comparables à de la grosse semoule. La masse est humectée d'eau bouillante, puis on la laisse gonfler pendant une durée de six à douze heures. On obtient ainsi une pâte que l'on travaille pour lui donner la forme qu'aura ensuite la galalithe. On la lamine dans des laminoirs analogues à ceux employés pour la



Objets divers faits en galalithe.

fabrication du celluloïd, puis on la comprime à haute pression sous une presse hydraulique dont les plateaux sont chauffés. On obtient ainsi des plaques qui sont, enfin, soumises à l'action du formol. Pour cela, on les plonge dans un bain d'une liqueur de formol, dont la masse est maintenue constamment en état d'agitation sous l'action d'une pompe. La durée de l'opération est de quinze à vingt jours.

Préparée avec de la caséine pure, la galalithe serait incolore et presque transparente. Généralement, on se propose de l'employer pour imiter des matières colorées, et pour y arriver on incorpore à la pâte, en cours de fabrication, des éléments divers lui donnant des colorations et des aspects variés. Ces éléments, qui constituent la « charge » de la pâte, lui sont incorporés avant son passage sous le laminoir. Leur nature est très variée. Pour imiter l'écaille, par exemple, on mélange à la pâte des flocons de noir de fumée. Afin d'obtenir une coloration uniforme et un produit régulier, il est nécessaire qu'il n'y ait pas une trop grande différence de densité entre la pâte et le colorant. C'est ainsi que l'on a obtenu de bons résultats en incorporant à la pâte des paillettes d'aluminium, qui donnent au produit un aspect nacré, et qu'on a beaucoup moins bien réussi lorsqu'on a tenté d'y introduire des paillettes d'or de clinquant.

Façonnage de la galalithe. La galalithe est obtenue à l'état brut sous forme de plaques épaisses de



Vue d'un atelier de tournage de la galalithe.

25 millimètres environ, ou de baguettes de 25 millimètres de diamètre maximum. C'est à l'aide de ces plaques ou baguettes que l'on fabrique la foule des objets en galalithe que l'on voit un peu partout à présent. Chauffée dans un bain d'huile ou de paraffine, la galalithe devient malléable et peut alors être facilement moulée. Toutefois, c'est surtout par sciage, tournage et meulage qu'elle est travaillée. Pour la polir, on frotte la surface, préalablement vaselinée, avec du papier de verre, de la ponce, de la craie, et enfin du tripoli.

L'outillage employé pour le travail de la galalithe est semblable à celui qui sert dans la tabletterie pour travailler l'os, l'ivoire ou l'écaille ; il se compose surtout de scies, fraiseuses, tours, emporte-pièces, etc. On fabrique au tour de très nombreux objets cylindriques : manches de cannes ou de parapluies, boîtes, fume-cigares, bracelets, etc. Les bracelets, notamment, qui imitent ceux en ivoire, sont découpés dans un disque, tournés et polis.

Pour fabriquer des colliers ou des ceintures, on emploie, en très grandes quantités, des perles de galalithe de formes très diverses. Ces perles sont découpées dans des bâtons, puis façonnées et enfin mises dans des tambours tournants, où elles roulent les unes contre les autres, avec une poudre à polir très fine, et d'où elles sortent parfaitement polies.

Les petits anneaux de galalithe, qui forment des chaînes employées également comme ceintures, sont généralement découpés dans des barres. Pour les monter ensemble, on opère d'une manière très simple : un anneau sur deux est fendu par une coupure oblique ; il suffit d'écarter les deux lèvres de la coupure, pour y faire passer les deux anneaux adjacents, et l'élasticité de la matière maintient ensuite l'anneau dans sa forme primitive.

Propriétés, applications diverses. La galalithe a une densité qui varie entre 1,3 et 1,35 ; elle est plus dure que le celluloïd, et moins dure que l'ivoire. Elle peut supporter sans altérations le contact de l'huile, de l'alcool, de l'éther ; elle se gonfle au contact des solutions alcalines. Elle est pratiquement incombustible, et elle possède des propriétés isolantes utilisées en électricité. Elle est un peu plus fragile que le celluloïd, et a parfois une tendance à se cliver, comme la corne.

On a employé la galalithe en électricité, pour fabriquer des pièces de petit appareillage ; elle peut remplacer l'ardoise, l'ébonite ou la fibre. Elle a servi notamment pour la fabrication de nombreux équipements de T. S. F. construits pendant la guerre, grâce à sa haute résistivité. Une plaque de galalithe de 20 millimètres d'épaisseur pourrait supporter une tension de 2.000 volts avant d'être traversée.

Jusqu'ici, la galalithe n'a été employée qu'à la fabrication d'objets de petites dimensions. Récemment, on a abordé cependant la réalisation de pièces beaucoup plus grandes : garnitures de cheminée, appareils d'éclairage électrique, etc., dans lesquelles la nouvelle matière remplaçait l'onyx ou l'albâtre. On a obtenu ainsi des effets curieux ; mais le prix élevé de la galalithe ne semble pas devoir, jusqu'à présent, engager à multiplier ce genre d'applications.

La production de la galalithe a augmenté considérablement, depuis une dizaine d'années. Avant la guerre, on évaluait déjà à 200 tonnes la quantité de caséine transformée annuellement en galalithe dans le monde entier. Actuellement, une seule usine de la Charente-Inférieure produit de 25 à 30 tonnes de galalithe par mois. De telles usines ne peuvent être établies que dans les régions où l'industrie laitière est très développée, car pour produire 1 kilogramme de galalithe il est nécessaire d'employer la caséine de plus de 50 litres de lait écrémé. — P. Calfas.

Intérieur provençal, tableau de Jean-Pierre Laurens, exposé, en 1921, au Salon des Artistes français. (V. p. 544.) — Il ne s'agit peut-être pas d'un intérieur extrêmement caractéristique des maisons de Provence, ni d'une décoration très locale. Il y a au premier plan une grande potiche d'allure chinoise, et dans le fond une porte à petits carreaux et rideaux jaunes, qui ne semble pas très particulièrement provençale. Cet intérieur est divisé par un grand mur dans lequel on a percé une baie voûtée. Le carrelage s'étend dans les deux pièces, et un rayon de soleil arrive par une fenêtre invisible. Au fond de la seconde pièce aux poutres apparentes, une femme est assise dans un fauteuil, devant une sorte de bureau. Un cadre est accroché au mur. Rien n'est plus sobre que cette composition. Selon la méthode chère à son père, Jean-Pierre Laurens a placé le personnage dans un décor à grande échelle. La figure humaine ne compte ici que parce qu'elle est isolée. Un meuble d'acajou donne, au milieu de tous les gris des murs et du carrelage, une note un peu chaude. L'exécution

est simple, attentive, appliquée, et sans fausse virtuosité; cela vaut surtout par l'exacte observation de la lumière, par le dessin probe, par le coloris juste et discret. — Tristan LECLÈRE.

Malet (LA VIE ET LES CONSPIRATIONS DU GÉNÉRAL) [1754-1812], par Frédéric Masson (Paris, 1921). — On s'est étonné maintes fois de la facilité avec laquelle Malet, homme d'une intelligence médiocre, monta sa conspiration en 1812, et du succès qu'elle faillit obtenir. On s'est demandé s'il n'y avait pas autre chose derrière Malet, et si celui-ci par hasard n'avait pas été un simple comparse, agissant pour des personnages plus puissants. Quand Louis XVIII fut rétabli sur le trône, Mme Malet en obtint indemnités et pensions, comme si son mari avait travaillé pour le retour du roi. Après la révolution de Juillet, on affirma que c'était pour la République que Malet avait travaillé. Où est la vérité? C'est ce que recherche Frédéric Masson.

Fils d'un ancien capitaine au régiment de Beauvilliers cavalerie, originaire du Périgord, qui était venu s'installer en Franche-Comté, et d'une demoiselle Gabrielle Fèvre, Claude-François de Malet naquit, le 28 juin 1754, à Dôle où il fit ses études. Admis en 1771 à la 1re compagnie des mousquetaires, il n'y demeura que peu de temps, la Maison du Roi ayant été licenciée dès l'année suivante. Il se retira à Dôle; et, le 9 janvier 1788, il y épousa Denise de Balay. « Le fond de son caractère, écrit l'un de ses contemporains, était une grande douceur, beaucoup de sensibilité et de bonté, ce qui le faisait goûter dans les sociétés. Il n'avait pas, dans la conversation, ces traits saillants, cette légèreté, cette rapidité dans la suite des idées, qu'on appelle vulgairement de l'esprit; mais, lorsqu'il avait le temps de réfléchir sur quelque chose, il donnait des preuves d'un bon jugement, de beaucoup de discernement, et s'exprimait, surtout par écrit, avec force et même avec une certaine éloquence. »



Général Malet. (Lithographie de Delpech.)

Il prenait de l'intérêt aux affaires publiques, et quand une garde nationale fut organisée à Dôle il en fut nommé commandant. C'est ainsi qu'il se rendit à Paris, lorsque les gardes nationales de France y envoyèrent des députations pour la fête de la Fédération. Un grand orgueil l'anime, et, pour parvenir à des emplois auxquels il ne saurait s'élever par ses seuls talents, il n'hésite pas à rechercher des protecteurs puissants. Le 1er août 1791 il est placé comme aide de camp près du prince de Hesse-Rhinfelds, et le rejoint à Nancy. Il le quitte ensuite pour s'attacher à Victor Broglie, dont il espère davantage, et Mme de Dietrich l'accueille à Strasbourg. Quand Victor Broglie est mis en accusation, il en subit le contre-coup. Cependant, il se retourne vers Alexandre de Beauharnais, qui a remplacé Broglie, et, avec son appui, il est nommé, le 20 mai 1793, adjudant général chef de brigade. Mais, quelques mois après, un décret éloigne de l'armée tous ceux qui ont fait partie jadis de la maison du roi. Malet doit quitter l'armée du Rhin; toutefois, il emporte avec lui maints certificats élogieux, qu'il s'est fait décerner. Il revient à Dôle, et quelques mois après il obtient son rétablissement dans son grade, et sa réintégration à l'armée du Rhin. A plusieurs reprises, il tombe malade, si bien qu'on le met à la réforme en juin 1795, d'autant plus qu'il y a pléthore des cadres. A Paris, où il se rend, il se pose en persécuté. L'amitié de Clarke, alors directeur du Cabinet historique et topographique militaire, le rétablit de nouveau dans son grade, et le détache à la division territoriale, à Besançon. Ayant voulu faire de la politique, les représentants du Jura le dénoncèrent. Il dut partir pour Grenoble, mais ne s'exécuta que sous menace de destitution. Sur sa parole, on lui établit par la suite de beaux états de services, et on le confirme dans son grade de général de brigade. Il prend le commandement d'une brigade active, et en 1799 il passe en Italie avec ses troupes. Les occasions de se distinguer lui manquent, mais en 1801 on lui confie le commandement de Bordeaux. Il n'en est pas satisfait, car il eût souhaité revenir à Besançon. Il demande son changement. On le nomme à Périgueux, puis à Angoulême où il rejoint en août 1802. Là, il noue des relations avec les éléments républicains, et se pose en adversaire du préfet, au point que celui-ci dut se plaindre au ministre de l'intérieur. On le nomme aux Sables, et il proteste avec véhémence. Le 2 mars 1805, on le met en non-activité, lui conservant sa solde d'activité, et on l'autorise à résider à Paris. De nouveau, ses protecteurs interviennent, et obtiennent qu'il soit affecté à la 5e division. Le prince Eugène le nomme commandant supérieur de la province de Véronette, et le charge de présider le conseil de revision qui devait se réunir à Vérone. On l'envoie ensuite dans les Etats pontificaux, et il s'installe à Rome. Il entend y être le premier, et prendre le pas sur notre ambassadeur; puis il offre ses services au pape; enfin, il fait installer des jeux, il exige des contributions des capitaines de navires français, il arrête un vice-consul. On le suspend de ses fonctions, et, par décret du 31 mai 1806, il est mis à la retraite, avec une pension de 2.000 francs. Il semble bien que dans tous les postes qu'il a occupés jusqu'à ce moment, Malet se soit montré plein d'intrigue et de médiocrité, sans scrupules et sans gêne. Venu à Paris pour répondre aux inculpations dont il était l'objet, il s'installa avec sa femme et son fils rue des Saints-Pères. Sa situation de fortune était loin d'être brillante, et il n'apparaît pas que ses malversations lui eussent rapporté grand'chose. Il s'efforça de sortir de la situation dans laquelle il se trouvait. Il prit contact avec des Francs-Comtois républicains qui avaient formé l'association secrète des Philadelphes. D'autre part, un certain nombre de jacobins s'étaient groupés autour du général Servan; celui-ci s'était proposé, pendant l'absence de l'Empereur, de s'emparer du gouvernement, et de remettre en vigueur la Constitution de l'an VIII. Servan était mort; mais son plan subsistait. Malet s'en empara. On ne connaît guère qu'une dizaine de ses complices, d'ailleurs assez obscurs: Rigomer Bazin l'auteur des *Lettres philosophiques*, Lemare ancien président du département du Jura, Philippe Corneille ancien premier magistrat de la ville de Dôle, Gariot négociant quincaillier, Gindre médecin à Chilly, Baudement, chef des bureaux de la mairie du 1er arrondissement, Blanchet dessinateur, Liébaud jurisconsulte, Jean-François Ricord ancien conventionnel, le docteur Souffert, Bournot chef du 2e bataillon du 4e régiment de vétérans. Malet prit ensuite des noms de généraux destitués ou réformés, mais sans les prévenir, convaincu qu'ils obéiraient quand ils recevraient des ordres. Il se lia en même temps avec Florent Guyot, substitut du procureur général impérial près le conseil des prises, qui rapporta ses propos à Wenceslas Jacquemont. Personnage considérable, membre de l'Institut, Jacquemont était chef du bureau des sciences au ministère de l'intérieur; il se présenta à Malet comme envoyé par le sénateur Garat, et lui indiqua qu'un certain nombre de sénateurs se proposaient de renverser le gouvernement. Là-dessus, Malet construisit sa conspiration. Il veut aller vite, pendant que l'Empereur est à Bayonne. Il prépare un sénatus-consulte qui met hors la loi Napoléon Bonaparte, et nomme une dictature en France; puis un décret organisant le nouveau gouvernement, et le chargeant de la direction des troupes et de la force armée; enfin, un ordre du jour aux troupes. On imprime les documents; on achète des poignards.

Le 29 mai 1808, tous les conjurés sont d'accord, il n'y a plus qu'à marcher. Mais, le 8 juin, une dénonciation arrive à la police, et dès le 9 Malet est arrêté. Il donne les noms de Florent Guyot et de Jacquemont, pour s'abriter derrière eux. Il n'a pas tort, car à ce moment commence la comédie policière. Tandis que Dubois, préfet de police, fait tous ses efforts pour connaître la vérité, le ministre de la police Fouché s'emploie à brouiller les pistes qui pourraient conduire trop loin. Fouché prend Jacquemont sous sa protection; mais, à Bayonne, c'est précisément sur le rôle de Jacquemont que l'Empereur veut avoir quelque clarté. Les dépêches se multiplient entre Paris et Bayonne. On envoie à Bayonne les interrogatoires, les dépositions. Mais Fouché joue le grand jeu. Pour enlever l'affaire à Dubois, il crée une juridiction spéciale, chargée de l'instruction du complot. On fournit toutes les pièces à Jacquemont, qui peut se défendre en toute connaissance de cause. Napoléon a blâmé la création de cette juridiction; mais il la maintient, et Fouché fait lui-même le rapport pour l'Empereur. Celui-ci n'en est pas dupe, il a la sensation que son ministre de la police désire garder en réserve quelques révolutionnaires. Fouché, finalement, l'emporte. On ne va pas plus avant. Les accusés sont gardés quelque temps dans les prisons d'Etat, puis relâchés. Malet reste à la maison de détention de la Grande-Force.

De là, il envoie suppliques sur suppliques à l'Empereur; mais celui-ci l'a jugé une fois pour toutes sans valeur militaire et sans valeur morale. On le transfère à Sainte-Pélagie. Il demande son éloignement de Paris, on le lui refuse; mais on lui permet de s'installer dans la maison du docteur Dubuisson, Faubourg Saint-Antoine. La vie y était confortable, la société y était choisie, et l'on y jouissait d'une demi-liberté. Cependant, Malet se trouvait dans une situation de fortune de plus en plus difficile.

Il n'avait que son traitement de réforme ou de retraite, que l'on continuait à lui verser malgré l'avis de l'Empereur, et, en même temps que par les besoins d'argent, il est tourmenté par l'ambition. Il reprend donc le plan de 1808, et il le perfectionne. La situation est d'ailleurs meilleure qu'en 1808: l'Empereur est plus éloigné de Paris, et il y a peu de troupes dans la ville; Fouché et Dubois ont été remplacés par Savary et par Pasquier. Malet se renseigne sur les prisonniers d'Etat. Un certain abbé Lafon, d'assez grande influence dans les milieux congréganistes, qu'il a connu chez Dubuisson, lui procure quelques hommes, notamment Rateau, caporal dans la garde de Paris, qui connaît les noms et adresses de tous les officiers du corps.

Malet reprend les pièces de 1808, il les fait récrire en termes plus juridiques. Il ne s'agit plus de prononcer la déchéance de l'Empereur, mais simplement d'annoncer sa mort. Il y aura donc un compte rendu de la séance du Sénat, où cette mort sera annoncée, et où sera établi un gouvernement provisoire de quinze membres. Ces quinze membres sont désignés à leur insu, quoique Malet n'en connaisse aucun. Il y aura un ordre du jour à la troupe. Il y aura une lettre personnelle pour chaque acteur principal, réglant le détail de l'action de chacun d'eux.

L'exécution devait avoir lieu le 11 octobre 1812. Elle ne se produisit que dans la nuit du 22. Malet s'habilla en grande tenue de général, Rateau en capitaine aide de camp, un nommé Boutreux ceignit une écharpe de commissaire de police. Ils se rendirent à la caserne Popincourt; Malet lut les documents qu'il apportait, et convainquit tout le monde. Il avait ainsi en main une force armée. Les prisonniers d'État furent délivrés sans difficulté; Savary, Pasquier et Desmarest se laissèrent arrêter. Le comte Frochot, préfet de la Seine, obéit aux ordres qu'on lui donnait. Tout marchait bien; tout s'effondra à l'état-major de la 1re division; le général Hullin voulut voir les ordres, Malet lui donna un coup de pistolet mais il fut terrassé par Doucet, le chef d'état-major. Bientôt, tous les acteurs et comparses du complot étaient arrêtés, sauf Lafon. Le 28, ils comparaissent devant une commission militaire. Condamnés à mort, ils furent fusillés le 29 sans incident. Le colonel Rabbe et Rateau, seuls, eurent un sursis.

L'Empereur apprit ces événements en Russie. Il était sur la route du retour. Le 19 décembre, il arrivait aux Tuileries, et le 21 un conseil se réunit pour délibérer de l'affaire. Frochot perdit son poste de préfet de la Seine. Rabbe et Rateau eurent leur peine commuée en prison perpétuelle; un certain nombre d'officiers furent destitués, le régiment de la garde municipale dissous.

L'Empereur, quand il vit que l'affaire n'allait pas plus loin que Malet, ne s'y intéressa plus.

— Sous la Restauration, donc, Mme Malet ayant obtenu indemnités et pensions, l'on put se demander si le général avait travaillé pour le roi, ou pour la République. Après examen du dossier, il semble bien que si Malet travailla pour quelqu'un, ce fut pour lui, et pour lui seul. — Claude BARJAC.

Maria Chapdelaine, par Louis Hémon (Paris, 1921). — Publié en feuilleton par le « Temps » (janvier-février 1914), ce roman, qui fait aujourd'hui si grand bruit et qui n'avait tenté aucun éditeur parisien, eut l'étrange fortune de paraître pour la première fois en librairie à Montréal (1916) avec une préface d'Emile Boutroux, de l'Académie française, et une introduction de Louvigny de Montigny, de la Société royale du Canada.

Mais les pensées, à ce moment, étaient toutes à la guerre, et la critique littéraire chômait dans la plupart des journaux. De fait, personne en France, jusqu'en 1921, ne signala le livre, qui était déjà célèbre non seulement au Canada mais dans toute l'Amérique du Nord. Ceux de nos lecteurs qui sont un peu au courant des lettres canadiennes savent l'émouvant effort qu'elles font, depuis tantôt un siècle, pour se dégager de l'imitation, être autre chose qu'une simple littérature de reflet. (V. l'étude que nous avons publiée dans le *Larousse Mensuel*, t. II, p. 510, au cours de l'article « Canada », sur la Littérature canadienne.) Le Canada ne cherche pas à rompre avec nous, avec notre langue dont il garde peut-être la tradition mieux que nous-mêmes; le Canada ne fut jamais plus français de cœur qu'aujourd'hui. Mais étant le Canada, c'est-à-dire un pays nettement caractérisé sur la planète par ses lacs, ses monts, ses bois, sa faune, ses mœurs, son histoire, ses aspirations, il estime, et avec raison, qu'il a droit à ce qu'un peu de tout cela se transfuse dans les poèmes et les récits qui prétendent à l'exprimer; le Canada, en un mot, veut avoir une littérature canadienne, — une littérature à l'image de son sol et de son âme.

Eh bien, il faut l'avouer, malgré les réussites partielles d'un Fréchette, d'un Chapman, d'un Gérin-Lajoie, d'un Jules Tremblay, et de quelques autres, cette littérature il ne l'avait pas. Non, jusqu'à *Maria Chapdelaine*, il n'y avait pas un livre, vers ou prose,

vraiment, pleinement, uniquement canadien, un livre dont on pût dire ce qu'on dit de tel livre de Kipling ou de Jack London : qu'il est le livre de la jungle, ou le livre de l'Alaska. Et que cette injustice de la destinée ait tout à coup pris fin, que le Canada possède depuis 1916 le livre qui l'exprime, c'est déjà un fait assez considérable par lui-même, et qui ne pouvait nous laisser indifférents. Mais ce qui doit nous toucher bien davantage — et nous confondre un peu aussi, — c'est que ce livre soit l'œuvre non d'un Canadien de race, mais d'un écrivain de chez nous, d'un jeune Français mort tragiquement presque aussitôt après l'avoir écrit : Louis Hémon.

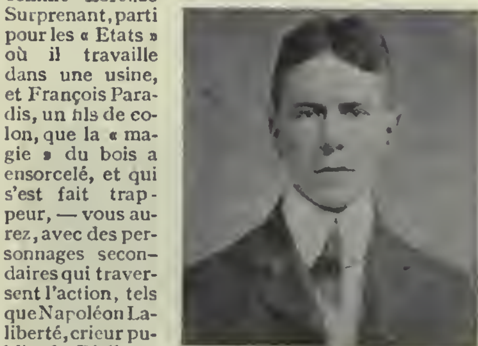
Ce Louis Hémon — qui portait un nom cher à tous les Bretons, et même à pas mal de Français — était le fils de Félix Hémon, inspecteur général de l'Université. Louis Hémon était né à Brest, le 12 octobre 1880, « juste en face de la rade », nous écrit sa sœur, qui est tentée de voir là une prédestination, et qui croirait volontiers qu'en donnant carrière, de si bonne heure, à sa passion des aventures, il n'ait fait que céder aux grandes voix tentatrices du large, qui soufflaient autour de son berceau. Toujours est-il, ajoute-t-elle, que « l'idée des voyages lointains » le hanta presque dès l'enfance. Pour ne pas désobliger son père, il consentait à préparer sa licence en droit, et le concours d'entrée de l'Ecole coloniale. Mais, quoique reçu en bon rang, et nanti du diplôme de langue annamite, il démissionnait aussitôt, ayant horreur de tout ce qui ressemblait à un enrégimentement.

Jamais homme, en effet, ne se sentit moins de disposition pour la vie de fonctionnaire, que ce fils d'un des plus hauts dignitaires de l'Université : sa sœur le peint comme un caractère renfermé, fuyant le monde, aimant la solitude et la méditation ; et ce sont les traits habituels auxquels se reconnaissent d'abord les Bretons. Il y joignait un goût violent des sports, qui n'est pas aussi commun chez eux, et qu'il conciliait, je ne sais comment, avec son caractère méditatif. Peut-être, devançant la génération d'aujourd'hui, avait-il découvert que la culture physique, l'effort musculaire harmonieux ont non seulement leur utilité et leur beauté, mais encore leur valeur spirituelle, et qu'il y a une mystique du sport. Ce goût, quoi qu'il en soit, était si peu chez lui une passade, un caprice de jeune homme, qu'à la suite d'un concours littéraire ouvert par l' « Auto » (février 1906) et où il remporta le premier prix, il devint un collaborateur régulier de ce journal, et le resta jusqu'à sa mort. Sur les photographies qu'on a de lui à cette époque, il se présente avec une physionomie longue, aiguë et glabre d'Anglo-Saxon. Mais un séjour de quelque durée qu'il avait fait en Angleterre, où il se maria, croyons-nous, et d'où il rapporta une exquise nouvelle : *Lizzie Blakeston*, publiée par le « Temps » en 1908, et qui est l'histoire d'une petite danseuse des rues londoniennes, sœur lointaine de l'enfant Septentrion, put bien lui avoir communiqué ce facies un peu sec de jeune *bachelor*, corrigé par la mélancolie voilée d'un beau regard de Celte.

Que se passa-t-il ensuite dans sa vie ? Il semble que, devenu veuf à trente-deux ans, rongé de spleen, il ait cherché dans le vaste monde un coin solitaire pour y enfouir son chagrin. Tout ce qu'on savait jusqu'ici de cette portion finale de sa brève carrière était peu de chose : il était parti pour le Canada, et, sans s'arrêter dans les villes, poussant toujours vers l'Ouest, vers les confins de la colonisation, les « terres neuves », comme on dit là-bas, il s'était fixé dans la région du lac Saint-Jean, aux environs de Saint-Edouard-de-Péribonka, en pleine zone forestière. Il y était demeuré dix-huit mois, hôte d'une tribu de bûcherons défricheurs dont il partageait la vie élémentaire, notant, observant, combinant l'intrigue — oh ! si peu compliquée ! — du livre qu'il projetait d'écrire sur ces échantillons de la primitive et libre race canadienne. Et, son manuscrit terminé, ficelé, expédié à Hébrard, directeur du « Temps », le 8 juillet 1913, il se mettait en route, à pied, le long du Transcanadien, sac au dos, vers des pays encore plus inexplorés, quand, près de Chapleau (Ontario), un train, que sa contention d'esprit et peut-être une légère paresse d'oreille l'avaient empêché d'entendre venir, le prit en écharpe et l'envoya rouler à dix mètres de la voie. Ce stupide accident — qui, d'après sa sœur, aurait également coûté la vie à un jeune Australien son compagnon de route — enlevait au Canada le premier grand écrivain qui l'eût compris, le seul interprète égal à sa stature, que la destinée jalouse lui eût encore concédé, et qu'elle lui retirait presque aussitôt.

Nous reviendrons tout à l'heure, à l'aide des documents qu'a bien voulu nous communiquer Damase Potvin, directeur du « Terroir », de Québec, sur les circonstances, vraiment singulières et touchantes, où fut écrite *Maria Chapdelaine*. Il est temps de présenter au lecteur une analyse sommaire de ce beau livre, plus riche de substance spirituelle que d'événements, et qui est donc de ceux qu'on ne peut résumer qu'assez mal.

Une famille de défricheurs canadiens, les Chapdelaine, vit dans la solitude, près des chutes de la Péribonka, à l'orée des grands bois qu'elle abat sans désemparer du printemps à l'automne, pour « faire de la terre » — forte expression du pays, qui exprime bien, dit l'auteur, « tout ce qui gît de travail terrible entre la pauvreté du bois sauvage et la fertilité finale des champs labourés et semés ». Cette famille se compose du père Samuel Chapdelaine, de la mère Laura, de leur fille aînée Maria l'héroïne du roman, de leur cadette Alma-Rose, de leurs quatre fils Esdras, Da' Bé, Tit' Bé, Télesphore, et d'un vieux valet de ferme, d'un « homme engagé », suivant l'expression locale, Edwige Légaré, dit Blasphème. Il y a encore le cheval, ce grand « malavenant » de Charles-Eugène, ainsi nommé d'un voisin du bisaïeul ou trisaïeul des Chapdelaine, avec qui ceux-ci avaient eu maille à partir, et pour se venger duquel, de père en fils, ils donnaient ses prénoms chrétiens et le qualificatif de « malavenant » à leur bête de trait. Et il y a enfin Chien — un chien, en effet, pour qui l'on ne s'est point tant tracassé la tête, et qui s'appelle Chien tout simplement comme s'il était le seul de son espèce. Groupez maintenant autour de ce petit monde et des quelques vaches, moutons et volailles qui forment tout son cheptel, un voisin célibataire (on est voisin dans la région du lac Saint-Jean quand on n'habite pas à plus de 4 ou 5 milles), Eutrope Gagnon, et des hôtes de passage, comme Lorenzo Surprenant, parti pour les « Etats » où il travaille dans une usine, et François Paradis, un fils de colon, que la « magie » du bois a ensorcelé, et qui s'est fait trappeur, — vous aurez, avec des personnages secondaires qui traversent l'action, tels que Napoléon Laliberté, crieur public de Péribonka, Tit' Sèb, le « remmancheur » (rebouteur), et l'estimable M. Tremblay, curé de La Pipe, tout le personnel essentiel du drame humain, simple et profond comme la vie, qui va se jouer dans cette clairière perdue de l'extrême ouest canadien.


Louis Hémon.

Dès le début, le drame est noué : c'est la rivalité qui met aux prises dans le cœur de Maria Chapdelaine, la belle fille forte et saine, aux « cheveux drus », au « cou brun », ses trois amoureux représentatifs des trois genres de vie qui s'offrent à elle : Eutrope Gagnon en qui s'incarne la tradition des antiques défricheurs, Lorenzo Surprenant le déserteur de la terre, l'émigré des « Etats », et François Paradis l'homme de la vie libre et des grands espaces, tantôt trappeur, tantôt *foreman*, qui ne se sent à l'aise qu'au cœur des forêts. Et c'est François Paradis qui l'emporte d'abord. De passage à Péribonka, où les Chapdelaine lui ont offert l'hospitalité de la nuit, il se rend avec eux à la cueillette des « bleuets » (myrtilles dont on fait des confitures), et le hasard ou son astuce d'amoureux lui ayant ménagé un tête-à-tête avec Maria, il lui explique doucement :

— Je vais descendre à Grand'Mère la semaine prochaine pour travailler sur l'écluse à bois... Mais je ne prendrai pas un coup, Maria, pas un seul !

Il hésita un peu et demanda abruptement, les yeux à terre :
— Peut-être,.. vous a-t-on dit quelque chose contre moi ?
— Non.
— C'est vrai que j'avais coutume de prendre un coup pas mal, quand je revenais des chantiers et de la drave ; mais c'est fini. Voyez-vous, quand un garçon a passé six mois dans le bois à travailler fort et à avoir de la misère et jamais de plaisir, et qu'il arrive à La Tuque ou à Jonquières avec toute la paye de l'hiver dans sa poche, c'est quasiment toujours que la tête lui tourne un peu : il fait de la dépense et il se met chaud, des fois... Mais c'est fini. Et c'est vrai que je sacrais un peu. A vivre tout le temps avec des hommes « rough » dans le bois ou sur les rivières, on s'accoutume à ça. Il y a eu un temps où je sacrais pas mal, et M. le curé Tremblay m'a disputé une fois parce que j'avais dit devant lui que je n'avais pas peur du diable. Mais c'est fini, Maria. Je vais travailler tout l'été à deux piastres et demie par jour, et je mettrai de l'argent de côté, certain. Et à l'automne, je suis sûr de trouver une « job » comme *foreman* dans un chantier, avec de grosses gages. Au printemps prochain, j'aurai plus de cinq cents piastres de sauvées, claires, et je reviendrai.

Il hésita encore, et la question qu'il allait poser changea sur ses lèvres :
— Vous serez encore icitte... au printemps prochain ?
— Oui. »

Et après cette simple question et sa plus simple réponse, ils se turent et restèrent longtemps ainsi, muets et solennels, parce qu'ils avaient échangé leurs serments.

La scène — abrégée à regret — est vraiment d'une beauté toute mistralienne... Et plus d'une fois, en effet, *Maria Chapdelaine* fait songer à la *Mireille* du grand Provençal. Et l'on a aussi dans le dialogue précédent un savoureux échantillon du parler canadien, où *gage* est féminin, où *icitte* se dit pour *ici*, *risée* pour *plaisanterie*, *règne* pour *existence*, *chars* pour *wagons*, *à bonne heure* pour *de bonne heure*, *adonner* et *adon* pour *faire plaisir*, *c'est correct* pour *c'est bien*, *oui son père* pour *oui mon père*, *il mouille* pour *il pleut*, *je vous marierai* pour *je vous épouserai*, *se mettre chaud* pour *s'enivrer*, *s'écarter* pour *perdre le sens de l'orientation*, ce qui équivaut là-bas à perdre la vie... Le langage populaire, en tout pays, s'ingénie à chercher des atténuations au dur mot *mourir*. Mais il ne sert de ruser avec la vérité, et le jour qu'elle apprendra par Eutrope Gagnon que le pauvre François Paradis, parti seul, un soir d'hiver, « à raquette », sur la neige, dans ces bois sans limite, pour venir passer les fêtes de Noël auprès d'elle, a été surpris par une tempête de « norouâ » et s'est « écarté », Maria n'aura pas besoin d'en apprendre davantage : elle sait ce que parler veut dire, et qu'elle ne reverra plus son amoureux. Mais, comme elle est de ces fortes chrétiennes qui portent leur croix en dedans, elle ne pleure ni ne bouge et reste, dit l'auteur, tout le temps de la conversation entre ses parents et Eutrope, « les yeux fixés sur la vitre de la petite fenêtre que le gel rendait pourtant opaque comme un mur ». C'est seulement une fois seule, qu'elle consent à écouter sa douleur. Encore, son cœur simple craint-il bientôt « d'avoir été impie en l'écoutant », et, songeant que l'âme de François a peut-être besoin de prières, elle reprend son chapelet tombé sur la table, et se remet à l'égrener dans la nuit, interminablement.

Le drame, en somme, est fini avec cette mort du jeune trappeur, et ce qui suit peut se résumer en quelques lignes : la vie a repris son cours régulier dans le « range » du père Chapdelaine ; catéchisée par le curé de Saint-Henri, qui lui explique qu'une fille comme elle, « plaisante à voir, de bonne santé, avec ça vaillante et ménagère et qui n'a pas dessein d'entrer en religion, c'est fait pour encourager ses vieux parents, d'abord, et puis après se marier et fonder une famille chrétienne », Maria a chassé « de son cœur tout regret avoué et tout chagrin, aussi complètement que cela était en son pouvoir ». Mais la mère Chapdelaine meurt à son tour, dans de cruelles souffrances que ne réussissent pas à atténuer les pilules d'Eutrope Gagnon, ni les malaxages du remmancheur Tit' Sèb (et, par parenthèse, le récit de cette mort, l'éloge funèbre de sa fidèle et admirable compagne par le vieux père Chapdelaine sont des morceaux incomparables, où l'auteur, sans le chercher, atteint à la grande ingénuité homérique) ; Maria, un moment hésitante entre Lorenzo Surprenant, qui veut l'entraîner à la ville, aux « Etats », et Eutrope Gagnon, qui veut la garder à la terre, au pays des ancêtres, comprend que son devoir est de rester. C'est un pays dur « icitte », sans doute. Mais ce pays si dur a des séductions, une éloquence secrète à laquelle on ne résiste pas. Empruntant sa voix profonde, les vieux fondateurs de la colonie, les pères de l'âme canadienne disent à Maria :

— Nous sommes venus il y a trois cents ans, et nous sommes restés. Nous avions apporté d'outre-mer nos prières et nos chansons : elles sont toujours les mêmes. Nous avions apporté dans nos poitrines le cœur des hommes de notre pays, vaillant et vif, aussi prompt à la pitié qu'au rire, le cœur le plus humain de tous les cœurs humains : il n'a pas changé. De nous-mêmes et de nos destinées, nous n'avons compris clairement que ce devoir-là : persister... nous maintenir... et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise : « Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir... ». Nous sommes un témoignage.

Eutrope Gagnon s'étant présenté sur les entrefaites devant Maria, et lui ayant demandé : « Calculez-vous toujours de vous en aller, Maria ? » elle fit non de la tête, et, comme il insistait pour savoir s'il devait voir là un encouragement, une promesse, elle lui répondit : « Oui. Si vous voulez, je vous marierai, comme vous m'avez demandé, le printemps d'après ce printemps-ci, quand les hommes reviendront du bois pour les semailles ». — Maria, aussi, comme tous les siens, maintiendra.

Nous sentons tout ce qu'une analyse comme celle que nous venons de présenter a d'insuffisant. On l'a dit avec raison : il faudrait beaucoup de citations, et beaucoup de place, pour donner une idée à peu près exacte de la beauté d'un tel livre, où la personnalité des héros reste engagée dans la vie de la terre, du ciel, de l'eau, du vent, de la neige, où le pathétique de l'anecdote est tout lié à celui des saisons. Et la France elle, tout d'abord, a pu s'y tromper, ou n'y pas faire attention. Mais au Canada, quand parut, dans le « Temps », *Maria Chapdelaine*, ce fut une émotion indescriptible : on ne voulait pas croire qu'un écrivain français eût pu pénétrer si à fond dans l'âme canadienne. Ce roman si simple, presque dépouillé, était une immense révélation. Non pas seulement la révélation d'un écrivain admirablement doué et d'une sensibilité supérieure : *Maria Chapdelaine* révélait à elle-même l'âme canadienne, qui n'avait fait encore que se soupçonner. Et là vraiment était la merveille, le coup de fortune sans précédent : un aiguillage nouveau, une orientation nouvelle des lettres canadiennes, mises enfin sur leur vraie voie, pouvait résulter de cette révélation.

Mais il convient d'ajouter que cette réussite inespérée fut le prix d'un long effort, d'une observation appliquée et minutieuse de plusieurs mois, ou plutôt

d'une expérience personnelle menée dans des conditions que peu d'écrivains accepteraient de s'imposer. Il résulte, en effet, des renseignements recueillis sur place par Damase Potvin, dont on ne saurait assez louer les multiples initiatives, que Louis Hémon, venu en flâneur dans la région forestière de la Péribonka, avec des ingénieurs « qui exploraient, écrit-il lui-même à sa sœur, le tracé d'un très hypothétique, en tout cas très futur chemin de fer », renonça un beau jour à cette vie de farniente pour s'engager, à raison de 8 dollars par mois, « au service d'un cultivateur de l'endroit, du nom de Samuel Bédard ». Comment s'étonner qu'il ait décrit avec une telle sûreté, une telle profondeur d'accent, l'âpre et rude existence des défricheurs canadiens, puisque lui-même, pendant dix-huit mois, épousa cette existence, fut un de ces défricheurs ? Pour qu'on se défiât moins de lui chez ses hôtes, et qu'il pût surprendre au naturel leur parler et leurs gestes, il eut soin de leur cacher sa vraie personnalité, ne souffla mot ni de ses antécédents ni de ses projets littéraires ; il passa parmi eux comme un ouvrier de la terre, a pu dire justement notre consul général au Canada, Ponsot, avant de se révéler à eux, par son roman posthume, sous sa qualité véritable d'ouvrier de lettres, un ouvrier qui, pour son coup d'essai, s'égalait à un maître. Et le livre publié, il s'en dégageait une vérité si criante, que tous s'y reconnurent ou crurent s'y reconnaître : Samuel Chapdelaine, l'infatigable pionnier travaillé du besoin « de mouver souvent, de pousser plus loin et toujours plus loin » pour se battre avec le bois, c'est le patron même de Louis Hémon, Samuel Bédard ; la mère Chapdelaine, c'est la courageuse Laura Bédard, sa femme ; Edwige Légaré, c'est Joseph Murray, dont le juron favori est : « Blasphème ! » ; Lorenzo Surprenant, c'est Edouard Bédard, employé aux « Etats », dans les « facteries » ; Tit' Sèb le remmancheur, c'est Eusèbe Simard, dont on raconte des cures merveilleuses ; Eutrope Gagnon, c'est Eutrope Gaudrault, un jeune colon de Honfleur que Louis Hémon rencontra maintes fois à la veillée chez les Bédard ; Da' Bé et Tit' Bé sont les prénoms vaguement tonkinois de deux enfants d'Ernest Murray, le plus proche voisin des Bédard. Il n'est pas jusqu'à François Paradis et Maria Chapdelaine qu'on ne veuille identifier, l'un avec François Lemieux, de Mistassini, un guide des acheteurs de pelleteries qui « s'écarta » un soir de grande neige et fut « trouvé mort gelé dans les bois de Chibogamou », l'autre avec « Mlle Eva Bouchard » de Péribonka, jolie, saine et forte comme Maria et qui, jusqu'ici, comme Maria, « a toujours remis ses prétendants au printemps d'après ce printemps ».

Et sans doute plusieurs de ces rapprochements, de ces identifications eussent fort étonné l'auteur, qui n'avait pas prétendu écrire un livre à clef ; il a pu emprunter ici et là certains traits, certains noms, mais ses héros participent d'une vérité générale qui les hausse très au-dessus des personnages accidentels qu'on veut qu'il ait pris pour modèles. Tout au plus s'en est-il inspiré. Ce n'en est pas moins un bon signe, que cette application du public à retrouver dans la vie les héros de Louis Hémon ; les œuvres belles et sincères sont les seules qui provoquent de ces recherches, et c'est comme un hommage que leur rend l'admiration populaire, d'accord avec le sentiment de l'élite. Les marques de la reconnaissance officielle et des lettrés n'ont pas manqué en effet à Louis Hémon, de l'autre côté de l'Atlantique. Tandis que son nom était encore inconnu chez nous, la Société des arts, sciences et lettres du Canada faisait élever par souscription, sur sa tombe, un mausolée de marbre blanc ; un autre monument lui était élevé à Péribonka, près du lac Saint-Jean, dans la ferme où *Maria Chapdelaine* fut composée, et le père Chapdelaine, *alias* Samuel Bédard, celui-là même « qu'eut tant de peine à faire de la terre », a voulu céder pour rien, dit Frédéric Le Guyader, le morceau de terrain où s'élève aujourd'hui ce monument, dédié à la mémoire de son ancien « engagé ». Les deux monuments ont été inaugurés au printemps de 1919, en présence de notre consul, par le ministre des colonies et le surintendant de l'instruction publique. Mais déjà la Société de géographie de Québec (1917) avait donné le nom de lac Hémon à l'ancien lac des Islets, au nord du canton Tanguay, et le nom de lac Chapdelaine à l'ancien lac Vert, sur le parcours de la rivière Tête-Blanche (région du lac Saint-Jean)...

Par les honneurs vraiment exceptionnels rendus là-bas à Louis Hémon, par ces mausolées et ces stèles dont les hommes de lettres, les géographes, le gouvernement de la colonie ont voulu marquer chacune de ses étapes en terre canadienne, par ce baptême, à son nom et au nom de son héroïne, des lieux où se déroule la si simple et si émouvante intrigue de son roman, on peut mesurer l'impression qu'a produite au delà de l'Atlantique la publication de *Maria Chapdelaine*. Le Canada a enfin le livre après lequel il soupirait, l'épopée domestique qui l'exprime tout entier. Et s'il l'a tant attendu, ce livre, c'est peut-être que la Providence a ses desseins, et qu'elle voulait que ce fût d'un Français, et à une certaine heure particulièrement propice de son histoire, que lui vînt ce don royal. — Charles Le Goffic.

Moment paisible, tableau de Maurice Grün, exposé, en 1921, au Salon des Artistes français. (V. p. 544.) — Dans un intérieur de campagne, deux hommes jouent aux cartes, l'un de profil, en cotte bleue, l'autre de face, en habit brun-rose. Par une petite fenêtre à droite, la lumière entre, pose sur le mur ses nuances d'arc-en-ciel, et vient s'étaler sur la table de bois blanc garnie de bolées de cidre. Plus à gauche, dans la pénombre, une paysanne file au rouet ; dans le fond, on devine un coin d'armoire et une vieille horloge. C'est une scène presque silencieuse, que l'accord de l'ombre et de la lumière fait très intime. Elle est brossée dans une pâte assez nourrie, mais savamment disciplinée par un artiste expert. — Tristan Leclère.

Offre de paix séparée de l'Autriche (l'), par le prince Sixte de Bourbon (Paris, 1921). — Dans les premiers mois de l'année 1917, le prince Sixte de Bourbon-Parme, à la demande de son beau-frère Charles Ier, empereur d'Autriche, engagea des pourparlers secrets en vue de négocier la paix avec les Alliés.

Les documents relatifs à ces pourparlers, déjà publiés en partie dans l' « Opinion », ont été réunis en volume par le prince lui-même, accompagnés de considérations et appréciations personnelles.

Le prince Sixte et son frère Xavier se trouvaient en Autriche, au moment de la déclaration de guerre. N'ayant été admis à servir ni dans notre armée ni dans l'armée britannique, ils s'engagèrent dans l'armée belge, où ils se conduisirent vaillamment. Appelés en Suisse près de leur mère, ils y arrivèrent le 28 janvier 1917, et le prince Sixte y apprit que son beau-frère le priait soit de venir à Vienne, soit de se mettre en relation avec un envoyé de confiance. Il s'agissait d'ouvrir des négociations de paix immédiates.


Le prince Sixte de Bourbon-Parme (Phot. Taponier.)

Le prince vint à Paris, conféra avec l'ancien ambassadeur de France en Allemagne, Jules Cambon, alors secrétaire général du ministère des affaires étrangères (11 février 1917), et repartit aussitôt pour la Suisse. Dès le surlendemain, il rencontra à Neuchâtel l'envoyé de l'empereur, le comte Thomas Erdoedy, et, ayant acquis la conviction que le souverain souhaitait réellement la fin des hostilités, il s'entretint avec lui des quatre conditions fondamentales auxquelles les négociations étaient subordonnées : 1° armistice secret avec la Russie, à qui l'Autriche reconnaîtrait la possession de Constantinople ; 2° retour de l'Alsace-Lorraine à la France, sans aucune compensation coloniale à l'Allemagne ; 3° restitution de la Belgique ; 4° restauration de la Serbie, et annexion à ce royaume de l'Albanie afin de lui donner accès à la mer. L'empereur acquiesçait aux trois premiers points, mais non pas au quatrième : il eût voulu créer un Etat yougo-slave englobant la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, l'Albanie, le Monténégro, et jouissant de l'autonomie tout en relevant de la couronne impériale.

Le 5 mars, le prince Sixte fut reçu par le président Poincaré, et lui remit une note ouverte du comte Czernin, ministre austro-hongrois des affaires étrangères, si insuffisante et si pleine de ménagements pour l'Allemagne, que le Président la jugea négligeable ; par contre, la note secrète rédigée par l'empereur lui parut devoir offrir une base de discussion, Charles Ier déclarant qu'il soutiendrait la France par tous les moyens en son pouvoir, vis-à-vis de l'Allemagne, et que la Belgique, victime d'une injustice, avait droit à des réparations. Mis au courant de l'offre autrichienne, le président du conseil Briand se rallia à la manière de voir du chef de l'Etat, qui eut, le 8 mars, avec le prince Sixte, une seconde entrevue au cours de laquelle fut exposé un programme d'action progressive. Il faudrait obtenir l'adhésion formelle de l'empereur aux quatre conditions fondamentales, aviser du résultat obtenu les gouvernements britannique et russe, amener l'Autriche à ne pas réaliser l'offensive projetée contre l'Italie, et même à conclure un armistice « sur tous les fronts qui l'entourent en face de l'Entente, chercher en Silésie et en Bavière des compensations de nature à la dédommager des sacrifices qu'elle devra consentir à l'Italie et à la Roumanie ».

Le prince Sixte, cédant aux pressantes sollicitations du comte Erdoedy, consentit à se rendre en Autriche. Il vit le souverain, il vit le comte Czernin, et il rapporta une lettre autographe de l'empereur, datée du 24 mars, et destinée à être communiquée officieusement au président Poincaré. Charles Ier, répondant à une note du prince Sixte, promettait d'appuyer « par tous les moyens » et en usant de toute son « influence personnelle auprès de ses alliés les justes revendications françaises relatives à l'Alsace-Lorraine » ; il se prononçait en faveur de la restauration *in integrum* de la Belgique ; il reconnaîtrait l'indépendance de la Serbie, et lui assurerait un accès « équitable et naturel » à la mer Adriatique ; il ne laissait de côté que la question de Constantinople et des Détroits, réservée par suite de la révolution russe ; il se disait prêt à aborder la question italienne, à la condition qu'elle fût réglée par la France et l'Angleterre, prises comme arbitres. Le prince estima que, dès lors, l'empereur et son ministre étaient acquis à l'idée d'une paix séparée, l'Allemagne restant irréductible.

Le 31 mars, il fut introduit à l'Elysée. Le nouveau président du conseil, Alexandre Ribot, s'était fait remplacer par Jules Cambon, mais le texte de la lettre impériale lui fut communiqué, et à Folkestone il mit le premier ministre britannique au courant des propositions de l'empereur Charles. Après quoi, le 12 avril, il assista à la quatrième entrevue du prince Sixte avec le président de la République. Lloyd George était d'avis d'agréer l'offre de paix, mais il pensait, comme les hommes d'Etat français mêlés à la négociation, que l'Italie devait être avisée, et alors eut lieu (19 avril) la conférence de Saint-Jean-de-Maurienne, entre Ribot, Lloyd George et le baron Sonnino. Ce dernier maintint toutes les revendications précédemment formulées par son gouvernement, et dont l'abandon lui paraissait devoir provoquer de redoutables complications intérieures. La brève déclaration qui termina la discussion portait qu' « il ne serait pas opportun d'engager une conversation qui, dans les circonstances présentes, serait particulièrement dangereuse et risquerait d'affaiblir l'étroite union qui existe entre les Alliés, et qui est plus nécessaire que jamais ».

Dans l'intervalle avait eu lieu, à Hombourg, une entrevue des deux empereurs et de leurs ministres (3 avril), et le président de la République s'en montra fâcheusement impressionné. Le prince Sixte explique que son beau-frère s'efforça, à Hombourg, de faire comprendre à Guillaume II que la partie était perdue, qu'il fallait envisager une paix raisonnable, et qu'il était tout prêt à abandonner la Galicie à son allié, en compensation de l'Alsace-Lorraine. Il explique aussi que le mémoire adressé par le comte Czernin à l'empereur Charles, le 12 avril, tendait en somme à dénoncer l'alliance allemande pour l'automne au plus tard, si le grand quartier général voulait encore continuer la guerre. Comme elle devait être communiquée à Guillaume II, elle avait été rédigée en conséquence, et elle ne cachait pas un double jeu destiné à tromper l'Entente. Cette affirmation n'est pas inutile, car la note Czernin, rendue publique en juillet 1919, contient un passage singulier :

Votre Majesté a, sous le couvert de ma responsabilité, repoussé *les tentatives répétées faites par nos ennemis pour nous séparer de nos alliés. Votre Majesté est incapable d'une action déloyale.* Mais Votre Majesté m'a en même temps chargé de dire à nos alliés, aux hommes d'Etat de l'empire allemand, que nous sommes au bout de nos forces et que l'Allemagne ne pourra plus compter sur nous après la fin de l'été. J'ai exécuté ces ordres, et les hommes d'Etat de l'Allemagne m'ont donné à entendre, sans aucun doute possible, que pour l'Allemagne aussi une nouvelle campagne d'hiver était chose impossible ; tout ce que j'ai à dire peut se résumer dans cette phrase unique : nous pouvons attendre encore quelques semaines pour voir s'il se présente quelque possibilité de causer avec Paris ou Petrograd. En cas de non réussite, il nous faudra en temps opportun jouer nos dernières cartes et faire les propositions extrêmes que j'ai indiquées dans ce qui précède.

Lloyd George s'était entretenu, à Paris, avec le prince Sixte, avant de se rendre à Saint-Jean-de-Maurienne ; il le revit à son retour, et lui fit part de la volonté des Italiens, de ne rien abandonner de leurs buts de guerre. Le 22 avril, Jules Cambon lui transmit la réponse négative de notre gouvernement à l'offre autrichienne.

Le prince ne tint cependant pas la partie pour perdue. Il pressa l'empereur de se montrer d'autant plus conciliant, que l'entrée en guerre des Etats-Unis aggravait la situation des Empires centraux, et, après avoir reçu de nouvelles communications du comte Erdoedy qui lui déclara que, l'Allemagne demeurant inébranlable, et l'Italie ayant exprimé le

désir de négocier sur des bases acceptables, il était disposé à conclure une paix séparée. Il accepta alors de faire une seconde fois le voyage de Vienne, et il eut une seconde entrevue, à Laxenbourg, le 8 mai, avec son beau-frère, qui lui écrivait le lendemain une seconde lettre autographe, complétée par une note du comte Czernin.

Charles Ier affirmait que le gouvernement italien avait réduit ses prétentions, et que les pourparlers engagés pouvaient donc aboutir à bref délai; mais le ministre subordonnait la conclusion d'une paix séparée à l'acceptation par l'Entente de deux conditions : toute cession territoriale donnerait lieu à compensation, autant que possible en Europe; l'intégrité de l'Etat austro-hongrois serait garantie. Le 20 mai, à l'Elysée, le président du conseil ayant demandé des précisions sur la proposition italienne, le prince répondit que l'empereur et le comte Czernin l'avaient informé qu'un émissaire du G. Q. G. italien s'était présenté à la légation allemande de Berne, se disant envoyé par le roi et le général Cadorna, à l'insu de Sonnino, et priant l'Allemagne de transmettre à l'Autriche la volonté de Victor-Emmanuel de faire la paix moyennant la cession du seul Trentin de langue italienne; en réalité, les giolittiens étaient les maîtres : l'offre de paix, motivée par l'état d'esprit des soldats et du peuple, leur était connue, et, s'il y avait lieu, Sonnino serait remplacé. Il convient de constater que le général Cadorna, partisan de la frontière du Brenner, déclara dans la suite qu'il n'avait jamais envoyé d'émissaire à Berne, et Ribot se refusa, dès le premier jour, à croire que le roi et Cadorna se fussent ainsi engagés en dehors du premier ministre : il insista sur la nécessité de causer avec l'Italie, sans quoi il fallait en rester là, et il écrivit à Lloyd George (20 mai), auprès de qui le prince allait se rendre, une lettre pour lui proposer d'organiser une entrevue, en France, entre le roi d'Italie, le roi de la Grande-Bretagne et le président de la République, accompagnés des premiers ministres; il ne dissimulait pas qu'un accord serait très difficile, la Serbie, et surtout la Roumanie entrée en guerre à notre demande, ne pouvant être sacrifiées. Le 23, le prince fut reçu à Londres par le roi et par le « Premier », qui lui communiqua la lettre de son collègue français, et l'on tomba d'accord pour inviter Victor-Emmanuel à venir rendre visite à nos armées; mais le gouvernement italien ne se prêta pas à l'entrevue projetée, et un mois plus tard (23 juin), le prince eut avec Jules Cambon une dernière conversation.

Sonnino n'avait voulu ni réunir les deux rois et le président de la République, ni les trois présidents du conseil; d'autre part, l'Entente ne répondit jamais explicitement à la lettre impériale du 9 mai, et le prince conclut : « Le silence de l'Entente, à l'égard de la monarchie qui demandait la paix, prolongea le silence gardé par l'Italie devant l'Entente qui l'interrogeait ».

Le prince Sixte fut, dans cette délicate négociation, animé des meilleurs sentiments, et sa bonne foi est hors de doute. Faut-il en dire autant de l'empereur Charles ? Que ce souverain ait sincèrement voulu la paix générale, c'est probable; et l'impératrice Zita la voulait comme lui. Qu'il ait souhaité une paix séparée, on peut l'admettre; mais qu'il fût en mesure de secouer la tutelle de Berlin, il est permis de ne pas le croire. Lorsqu'il écrivit la lettre qui fut communiquée au président Poincaré, le gouvernement provisoire de Petrograd se prononçait pour une vigoureuse offensive; les Alliés pouvaient se féliciter des résultats de la bataille de la Somme; en Asie, Bagdad venait de succomber; et, pendant ce temps, la situation économique et financière de l'Autriche-Hongrie devenait inquiétante. Ces circonstances ne pouvaient que fortifier, chez l'empereur, le désir de voir enfin s'achever la sanglante tragédie dont les premiers actes s'étaient joués en dehors de lui. Quant au comte Czernin, son attitude paraît suspecte, soit qu'il ait tenté d'amorcer des négociations de connivence avec l'Allemagne, soit qu'il ait nourri le dessein de diviser les Alliés, de leur aliéner les Slaves de sujétion austro-hongroise, et de sauver ainsi la double-monarchie; en tout cas, il a avoué plus tard qu'une paix séparée était matériellement impossible. « Le commandement militaire allemand, a-t-il dit, aurait certainement lancé quelques divisions sur la Bohême et sur le Tyrol, pour nous faire subir le même sort qu'avait subi naguère la Roumanie. »

Le prince Sixte rend hommage « à la volonté clairvoyante et sincère » de Lloyd George, et à celle du président de la République. C'est le premier ministre italien Sonnino, qu'il rend responsable de l'échec des négociations; et il ajoute que le premier ministre français eût d'ailleurs « redressé de toute sa taille » pour empêcher la conclusion d'une paix qui n'avait pas son agrément personnel. Il est possible que Ribot se soit tenu sur la réserve, qu'il ait mis en doute la bonne foi du comte Czernin, qu'il se soit rappelé que Metternich, passé à la coalition en 1813, avait envoyé à Paris le comte de Saint-Aignan pour nous offrir secrètement la frontière du Rhin, alors qu'il ne voulait que diviser l'opinion; il est certain qu'il ne voulut pas, fidèle à notre système d'alliances, se mettre en opposition avec Sonnino; mais sa lettre à Lloyd George n'établit-elle pas qu'il était prêt à négocier, avec le concours de l'Italie ? Il semble que, dans cette affaire, la situation était plus forte que les hommes. L'offre de paix autrichienne n'avait de chance d'être accueillie que si, au préalable, les Alliés décidaient de maintenir la double-monarchie dans son intégrité, ou à peu près. Or, cette décision était inconciliable avec les buts de guerre de l'Italie et la libération des peuples soumis contre leur volonté au joug austro-hongrois.

Les négociations qui se poursuivirent à Fribourg, en août et en septembre 1917, entre le comte Armand pour l'Entente, et le comte Revertera pour l'Autriche, n'aboutirent pas davantage, parce qu'elles se heurtaient aux mêmes difficultés, et que Vienne continuait d'être sous la dépendance étroite de Berlin.

Le 20 août, l'empereur Charles, dans une lettre au kronprinz, insistait vainement encore pour que des



Le prince Hirohito, héritier du trône du Japon, s'est rendu à l'Arc de Triomphe, accompagné du prince Kan Su, de l'ambassadeur du Japon, des officiers de sa suite, ainsi que des membres de la mission française attachés à sa personne. Il a été reçu par le général Berdoulat, gouverneur de Paris. Après avoir déposé une palme sur la tombe du Soldat inconnu, le prince Hirohito a prononcé une émouvante allocution (2 juin 1921). — Phot. Manuel.

compensations territoriales fussent données à la France en Alsace-Lorraine : il offrait de renoncer à la Pologne, de céder la Galicie, et de favoriser l'union de la Pologne à l'Allemagne.

Après le désastre italien de Caporetto, le comte Czernin, qui avait insisté auprès de l'Allemagne pour l'amener à faire la paix, modifia brusquement son attitude. Il déclara que l'Allemagne combattait pour Strasbourg, comme l'Autriche combattait pour Trieste (6 décembre); il osa prétendre que l'initiative des offres de paix était venue de la France, et l'empereur ayant, dans une lettre à Guillaume II, affirmé qu'il n'avait jamais écrit la lettre du 24 mars, s'attira du président du conseil G. Clemenceau un cruel démenti. Après la divulgation de ce document, le souverain rendit visite à Guillaume II, au grand quartier général allemand (12 mai 1918), et un communiqué officiel annonça au monde que l'alliance actuelle allait être élargie et approfondie. Les liens de vassalité qui unissaient l'Autriche à l'Allemagne n'avaient jamais été plus étroits. Seule, la victoire des Alliés devait affranchir Charles Ier de cette sujétion humiliante; mais il perdit ses couronnes, en recouvrant sa liberté. — Albert Lefort.

Politique intérieure et extérieure.

(*Juin.*) — Nous étions, à la fin de mai, parvenus à un palier, ni très large, ni très solide, mais tout de même où nous pouvions souffler et regarder en prenant haleine. Nous y étions encore à la fin de juin, et il fallait s'en féliciter. Le temps est un calmant. L'expérience des dernières années nous prouve assez qu'on ne fait rien sans lui. Nous avons passé l'heure des conceptions gigantesques, présumées géniales, et des improvisations supposées définitives, qui tombent en morceaux à peine nées, et qu'il faut recoller à grand'peine. Nous ne pouvons plus que construire des choses le moins disparates possible, en cherchant à réaliser le minimum d'erreurs et à utiliser les matériaux médiocres qu'on nous a laissés. C'est ce que, depuis des mois, on s'efforce de faire pour la question des réparations, pour la Haute-Silésie, pour l'Orient gréco-turc; cependant que continue à peser sur cette entreprise difficile l'inconnue moscovite, plus obscure et plus irréductible que jamais.

Le mois de juin avait passé au milieu de tractations assez confuses, parmi lesquelles il avait été difficile de discerner un plan précis, et même d'apprécier s'il y avait un plan quelconque. L'impression, du moins, s'était marquée nettement, que notre alliée anglaise ne voyait pas fort clair dans sa politique orientale, et que, gênée par la grève charbonnière, gênée par l'Irlande, gênée par les revendications de ses Dominions et de ses colonies, elle attendait, elle aussi, que des circonstances, qu'elle n'aurait ni provoquées ni prévues, vinssent lui indiquer la voie à suivre. On lit souvent dans la presse l'exposé parfaitement clair des idées et des desseins de Lloyd George, et l'on ne peut se défendre d'en être frappé à première vue. A la réflexion, on s'aperçoit que ces édifices en apparence si bien agencés sont le fruit de l'imagination créatrice des publicistes qui les signent, et que, sur presque tous les points — et certains traits de caractère national mis à part — la politique de Lloyd George s'en va au jour le jour, au gré d'événements qui le dépassent, lui et nous. Raison de plus pour que nous conservions une attitude très prudente, et que nous ne lâchions rien qu'à bon escient. En juin, nous n'avons rien lâché. Notre position était intacte, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne fût pas compliquée. Du moins, dans toutes les questions, avions-nous réservé notre liberté d'action entière. On devait en savoir gré à Briand. On pouvait ajouter que, d'une manière générale, on semblait s'acheminer vers des solutions sinon rapides, du moins pacifiques et peut-être équitables.

Aucune question n'avait en juin dominé les autres. Toutes étaient liées, et de plus en plus. Le problème de Haute-Silésie était pour l'Allemagne partie intégrante de celui des réparations que la France, au contraire, considérait comme tout à fait indépendant. L'Angleterre, qui était restée en apparence très intransigeante dans ses vues sur la même Silésie, ne pouvait pourtant se dissimuler qu'elle n'obtiendrait quelque chose de la France en Orient, que si elle lui donnait des sûretés du côté de l'Allemagne orientale. L'Italie, d'autre part, souhaitait la fin du conflit silésien, et ne pouvait manquer de s'inquiéter de la tournure que prenaient les affaires turques. La France, enfin, avait un intérêt capital au règlement silésien, pour asseoir enfin la république de Pologne,

et pour se garder contre les dangers que constituait pour elle la restauration, en Silésie, des centres de fabrication du matériel de guerre. — Aucun ordre ne s'imposait donc pour l'étude de ces questions.

On peut dire, d'une façon générale, que le cabinet Wirth avait continué à montrer de la bonne volonté dans les graves questions pendantes entre la France et l'Allemagne. On devait considérer comme un acte intéressant les conversations qui s'étaient engagées à Wiesbaden entre notre ministre Loucheur et le ministre allemand de la reconstitution Rathenau, et qui s'étaient continuées à Paris entre les experts français et allemands. Homme d'affaires hardi et avisé, Rathenau cherchait le moyen, d'une part de donner satisfaction à la France dans la question de la remise en état des régions libérées, et d'autre part d'ouvrir à l'Allemagne des débouchés. Où pouvait-elle les trouver le mieux, sinon en Russie ; et n'était-ce pas de ce côté qu'elle devait chercher à développer son activité et sa puissance de travail ? Nous avons souvent signalé ce point de vue. La question se pose de savoir si et dans quelles conditions l'Allemagne sera autorisée à entreprendre la mise en valeur des richesses naturelles de la Russie; et c'est là une des plus graves que le temps présent ait à résoudre. Elle doit retenir notre attention comme elle a retenu celle de Lloyd George — et le traité Krassine en est une preuve suffisante ; — comme elle retint, à n'en pas douter, celle des Etats-Unis. On parle peu de ces choses; ce n'est pas une raison pour que ce ne soit pas précisément de celles-là qu'on s'occupe le plus. Mais le problème doit être envisagé dans ses conséquences les plus lointaines, aussi bien politiques qu'économiques. Il y faut beaucoup de réflexion. En tout cas, le fait de conversations sans intermédiaire entre un ministre français et un ministre allemand nous mettait sur la voie d'une reprise de relations normales, et indiquait un désir d'aboutir. Elle montrait aussi que, pour certaines affaires, nous entendions, nous aussi, nous assurer une certaine liberté d'allures, et régler nous-mêmes ce qui nous intéressait personnellement. C'est tout ce qu'on pouvait dire à la fin de juin; aucun résultat concret, en dehors des versements allemands qui arrivaient régulièrement, n'étant encore apparent à cette date.

La question de la Haute-Silésie avait particulièrement défrayé les journaux pendant tout le mois. La divergence de vues qui séparait le gouvernement français et le gouvernement anglais ne s'était pas sensiblement atténuée, sans toutefois s'être marquée plus fortement. Aucun Conseil suprême n'avait été réuni, bien qu'à diverses reprises on eût annoncé cette réunion, et que Lloyd George eût semblé la désirer. L'opinion de Briand était, au contraire, que toute réunion de ce genre était inutile, et même dangereuse, tant qu'on ne serait pas en présence d'un rapport d'experts extrêmement précis, et de conclusions fermes. On restait, à la fin de juin, sur les mêmes positions. Quant aux événements eux-mêmes, on pouvait les résumer à peu près comme il suit, en les dégageant autant que possible de toute appréciation tendancieuse. L'effort de la commission interalliée avait tendu à supprimer tout contact entre ceux qu'on appelait les « insurgés polonais » et les troupes allemandes de l'Orgesch, commandées par le général Hoefer, sous la haute autorité d'un comité de douze membres. L'œuvre de la commission interalliée avait été jusqu'alors rendue très difficile par l'opposition du délégué anglais, colonel Percival, qui était manifestement hostile aux Polonais. Son remplacement par un délégué civil, sir Harold Stuart, n'avait pas d'abord amélioré la situation, le nouveau représentant britannique ayant, tout de suite, montré, lui aussi, des tendances favorables à l'Allemagne. Mais un examen plus approfondi de la situation et l'attitude même des Allemands avaient peu à peu conduit sir Harold à se ranger au point de vue de ses collègues. Le contingent militaire anglais avait d'ailleurs été augmenté de 4.000 hommes, qui, joints aux contingents français et italien, avaient pu, par des manœuvres bien conduites, s'insinuer entre les forces polonaises et les forces allemandes. Ce résultat était insuffisant. Il fallait obtenir l'évacuation des territoires tenus irrégulièrement après une occupation de vive force, tant par les Allemands que par les Polonais. On avait, il faut le dire, rencontré chez les Polonais meilleure volonté que chez les Allemands, qui affectaient de se considérer comme les défenseurs de l'ordre et de la volonté populaire, et qui opposaient des fins de non-recevoir successives. On était pourtant parvenu à faire accepter par le général Hoefer, non sans de vives interventions à Berlin, le principe, déjà accepté par Korfanty et les Polonais, de l'évacuation simultanée des deux zones. Cette opération était commencée et se poursuivait, non sans incidents, à la fin du mois de juin. Il était permis d'espérer qu'on pourrait la mener à bonne fin. Mais ce n'était là qu'un retour au *statu quo ante* ; ce n'était pas la solution définitive. Au cours de l'entrevue que lord Curzon, ministre anglais des affaires étrangères, avait eue à Paris avec Briand, dans la seconde quinzaine de juin, la thèse anglaise qui accordait à l'Allemagne toute la zone industrielle de la Haute-Silésie, sans tenir compte ni de la lettre du Traité de Versailles, ni des résultats du plébiscite, s'était de nouveau présentée, et de nouveau l'hypothèse d'une réunion du Conseil suprême avait été envisagée. Briand l'avait repoussée. On avait une fois de plus invité la commission interalliée à se hâter de se mettre d'accord et de présenter un rapport unique. Notre Premier avait accepté qu'on ne recourût à l'intervention d'experts spéciaux, qui travailleraient soit à Oppeln, soit à Paris, que s'il était prouvé que la commission interalliée ne pouvait arriver à un accord. On avait dû, encore une fois, défendre contre les imputations anglaises — puisées, il faut bien le dire, à des sources allemandes, — le général Le Rond, délégué français, qui s'efforçait de maintenir la balance égale entre les deux camps, mais qui se refusait à prendre parti pour les Allemands, et à s'incliner devant les prétentions du comité des Douze et les fanfaronnades impertinentes du général Hoefer. Il avait été constant que l'Italie, qui cherchait depuis longtemps une formule d'arbitrage, se rapprochait de plus en plus du point de vue français. En somme, la question avait très peu avancé dans les conseils interalliés, et sur le terrain même. Elle n'avait perdu quelque acuité que par suite de l'attitude énergique et habile de la commission d'Oppeln, et des réflexions que les deux partis en présence avaient été amenés à faire.

Du côté polonais, on avait, nous l'avons dit, montré un réel désir de conciliation. Mais le point de vue n'avait pas changé, et ne pouvait pas changer. Les désirs de la population étaient très nets. Les ouvriers, las de l'autorité pesante des industriels allemands qui profitaient de leur travail en les méprisant, ne voulaient à aucun prix rester Allemands.



Le prince Hirohito, accompagné des maréchaux Foch et Pétain, visite le palais de Fontainebleau, où il est reçu par la marquise de Ganay et M. Georges d'Esparbès, conservateur du palais (4 juin 1921). — Phot. Manuel.

Toute la sympathie de la Pologne allait à Korfanty, et il était vraisemblable que cette sympathie ne restait pas d'ordre purement sentimental. Le gouvernement polonais était sans doute tenu à une grande réserve, tant pour ne pas exciter l'animosité impulsive du Premier anglais, que pour ne pas augmenter les difficultés que la France sa protectrice rencontrait dans cette affaire. Mais il n'était pas douteux que, pour des raisons politiques et économiques que nous avons déjà plusieurs fois exposées, il fût décidé à tout pour conserver une région minière d'où dépendaient sa vie et son indépendance politiques et industrielles. On ne doit pas perdre de vue, d'ailleurs, car il faut voir la réalité telle qu'elle est, que le gouvernement de Varsovie, sur un autre point, se montrait peu disposé à faire des concessions. Son conflit avec la Lithuanie subsistait dans toute son étendue. Le conseil de la Société des nations avait vainement cherché à le résoudre. On avait dû abandonner pour Vilna l'idée d'un plébiscite, qui, possible en 1919, avant l'équipée du général Zeligowski, ne l'était plus en 1921, sous le contrôle intéressé des Polonais, maîtres de la ville et du district. Le ministre belge Hymans avait alors proposé de constituer la Lithuanie en une république fédérative dont Vilna eût été un des Etats. La Lithuanie avait accepté. La Pologne se dérobait, en exigeant qu'avant de répondre on consultât le district même de Vilna, ce qui était revenir au plébiscite. On en était là, et il fallait constater que la Pologne se comportait un peu, à l'égard de la Lithuanie, à propos de Vilna, comme l'Allemagne avec elle à propos de la Haute-Silésie. Il y a dans ce petit fait un enseignement. La France doit certes tout faire pour soutenir et fortifier la Pologne, et pour régler — péniblement — en 1921 le conflit silésien et le conflit lithuanien qu'elle aurait pu empêcher de naître en 1919. Mais elle doit veiller aussi à ce que, par de trop larges visées de notre protégée sur des frontières mal définies et au milieu de nationalités enchevêtrées, la Pologne ne montre pas, à l'égard de voisins faibles, des prétentions que la stricte justice et l'intérêt de la paix future ne sauraient encourager.

Le gouvernement allemand, d'autre part, attachait à la possession de la Haute-Silésie une importance de premier ordre. Il avait pu croire un instant, en mai, que l'appui de l'Angleterre allait lui donner cette province tant convoitée. Il avait pu constater qu'entre un discours de Lloyd George et la réalisation de ses désirs il y avait la résistance décidée de la France, les sanctions sur le Rhin et le bassin de la Ruhr. Il avait dû déchanter. Mais le gouvernement du chancelier Wirth n'était pas sûr de soi. Sa majorité au Reichstag était incertaine, et l'organisation militaire allemande de Haute-Silésie lui échappait en fait. Il y avait là une manifestation spontanée de l'impérialisme allemand, que le gouvernement devait dénoncer en public, et soutenir en secret : situation assurément très difficile, où le chancelier Wirth cherchait à sauvegarder l'intérêt allemand sans augmenter les défiances de la France. Il ne pouvait douter, en effet, que toute manifestation militaire en Haute-Silésie ne dût avoir sa répercussion sur le Rhin, et que même l'exécution régulière des obligations financières de l'Allemagne ne pourrait contre-balancer des violences contre la Pologne. Or, une partie du Reichstag professait une opinion opposée, et ne cessait de réclamer le retrait des sanctions sur le Rhin, au moment même où l'Orgesch affirmait le plus insolemment ses prétentions à l'Est, et où la criminelle indulgence du tribunal de Leipzig frappait de peines ridicules les coupables de guerre, qui lui étaient déférés. Cette permanente contradiction entre les déclarations gouvernementales allemandes et les manifestations de tendances pangermanistes et impérialistes nous obligeait à persévérer, à la fois sur le fait des sanctions et sur le fait silésien, dans une inébranlable fermeté. Nous devions prévoir l'hypothèse d'une

coalition parlementaire qui renverserait le ministère Wirth et nous mettrait de nouveau en présence de l'inconnu, de l'obstination volontaire et de la mauvaise foi calculée. A la fin de juin, le gouvernement du Reich s'efforçait de prouver sa docilité et la sincérité de ses intentions. De longues négociations paraissaient avoir abouti à un consentement de la Bavière au désarmement. Ce résultat avait été obtenu malgré le trouble qui régnait dans l'ancien royaume des Wittelsbach, à la suite de l'assassinat du député Gareis, chef du parti socialiste indépendant, et malgré l'intransigeance réactionnaire du gouvernement bavarois. On pouvait se demander si, enfin, l'Allemagne comprenait. Mais on avait aussi le droit de penser qu'elle ne faisait preuve de bonne volonté que pour s'acquérir des raisons de conserver la Silésie. De quelque côté qu'on retournât la question, elle apparaissait toujours aussi complexe. Elle se ramenait au problème de l'existence même de l'Allemagne, et de ses moyens de vivre. On avait, en 1918, terminé la guerre sans le résoudre. Toute paix était impossible tant qu'il ne serait pas résolu, et il pouvait arriver que, de la solution même qu'on adopterait par impuissance ou par lassitude, sortît précisément cette guerre qu'on aurait voulu rendre à jamais impossible : dilemme angoissant, qui devrait rendre tous les hommes qui réfléchissent singulièrement indulgents pour ceux qui ont la tâche écrasante de formuler la solution de paix avec des facteurs de guerre.

Ainsi la question de la Haute-Silésie, fin juin, restait entière, et le seul résultat obtenu avait été d'éloigner l'un de l'autre les adversaires; par suite, de diminuer les chances d'effusion de sang. — En Asie Mineure, on n'était pas plus avancé. Nous avons dit, plus haut, que lord Curzon était venu conférer à Paris avec Briand. Cette entrevue avait eu des motifs divers. Le plus fort était peut-être le désir de Lloyd George, de rétablir la liaison entre Downing Street et le Quai-d'Orsay, que les multiples échanges de notes au sujet de la Haute-Silésie n'avaient certes pas rendue plus étroite. Mais, à côté de cette raison d'ordre général, le besoin de plus en plus vif de trouver un terrain acceptable pour le règlement des affaires d'Orient avait certainement poussé Lloyd George à la démarche de bonne entente qui avait conduit lord Curzon à Paris. Nous avons dit, le mois dernier, que les kemalistes avaient repoussé les conditions que leur envoyé Bekir Samy-bey avait consenties à Londres. Ils avaient depuis fait le même accueil à des propositions d'accord italien. La Grèce, d'autre part, battue comme on le sait, manifestait l'intention de reprendre la lutte, et le roi Constantin s'était transporté à Smyrne pour diriger les opérations militaires. Il devenait de plus en plus probable, comme nous l'avons fait pressentir déjà, qu'il y avait du bolchevisme russe sous les prétentions kemalistes. La France, qui ne voulait pas continuer la guerre en Asie, risquait donc de se trouver dans une situation difficile.

L'Italie, décidée à se retirer, et pourtant très inquiète de la tournure que pouvaient prendre les événements, avait évacué Adalia. Quant à l'Angleterre, sa position était extrêmement compliquée. Favorable au fond à la Grèce, elle se trouvait atteinte par l'échec de l'armée hellénique, et elle ne pouvait guère se faire d'illusions sur l'éventualité d'un succès ultérieur des armées de Constantin. Mais elle était, d'autre part, et à un plus haut degré que la France, engagée contre les Turcs. C'est elle qui avait rêvé de faire d'Hussein, roi de La Mecque, le chef de la religion islamique ; c'est elle qui avait imaginé de faire de Fayçal un roi de Syrie, et qui, cette entreprise ayant échoué par l'opposition de la France, destinait le même Fayçal au trône de Mésopotamie, et se flattait de l'installer à Bagdad ; c'est elle encore qui projetait d'installer, en mitoyenneté avec la Syrie, un royaume de Transjordanie qu'elle réservait à Abdullah, un autre fils d'Hussein. La sympathie que ces divers protégés anglais nourrissaient pour la France s'était traduite par les innombrables difficultés que Fayçal nous avait suscitées en Syrie, et elle venait de s'affirmer par une tentative d'assassinat contre le général Gouraud. On comprend que, dans ces conditions, la nécessité d'une entente avec la France s'imposât à l'Angleterre.

Dans les conversations qui eurent lieu, au Quai-d'Orsay, entre lord Curzon et Briand, en présence du comte Bonin-Longare, ambassadeur d'Italie à Paris, toute la question d'Orient fut discutée, et l'on abontit, en fin de compte, à une proposition d'arbitrage qui devait être faite aux Grecs et aux Turcs. Briand, semble-t-il, ne cacha pas plus à Paris qu'il ne l'avait fait à Londres son opinion sur la nécessité de reviser le traité de Sèvres, tant en ce qui concerne Constantinople qu'en ce qui concerne la Thrace; de son côté, lord Curzon proposa de rendre aux Turcs l'Anatolie, en faisant de Smyrne une sorte d'Etat autonome d'où sortiraient les Grecs, et qui resterait sous la souveraineté ottomane ; on tomba d'ailleurs d'accord sur le maintien de la liberté des Détroits. Mais avant de faire aux Turcs de Mustapha Kemal une offre d'arbitrage, il fut convenu qu'on s'assurerait d'abord des dispositions de la Grèce, et, l'Italie étant entrée dans ces vues, on notifia à Athènes le conseil pressant de renoncer à tenter de nouveau la fortune des armes. Il faut ajouter, pour être complet, que au moment même où avaient lieu les conversations de Paris, il semblait, autant qu'on en pouvait juger dans l'incertitude de renseignements tendancieux, que l'armée grecque se trouvait mal en point. On a dit que lord Curzon avait paru croire que la Grèce suivrait les conseils de prudence qui lui venaient de Paris. Nous ignorons si ce détail est exact, mais il est peu vraisemblable; et, quoi qu'il en ait été, la Grèce refusa de s'incliner. Elle se déclara prête à tenter la fortune, et elle ajouta, non sans habileté quoique avec une effronterie très caractéristique, qu'elle ne faisait que s'efforcer de procurer l'exécution des décisions de ses grands alliés.

A la vérité, la Grèce, ou plutôt le roi Constantin, ne pouvait faire une autre réponse. Si l'on se souvient d'un passé vieux seulement de quelques mois, on sera frappé de la contradiction qui existe entre les promesses de Constantin retour d'exil, et les actes de Constantin obligé de soutenir la politique de Venizelos. Constantin avait promis la démobilisation, et jamais l'armée grecque n'avait été plus complètement sur le pied de guerre ; il avait renversé Venizelos, créateur d'une Grèce plus grande que celle que les rêves les plus ambitieux avaient pu imaginer, et par sa défaite il risquait de compromettre irrémédiablement l'empire nouveau, que son retour en Grèce avait déjà fortement ébranlé. Constantin pouvait risquer le tout pour le tout, il ne pouvait pas évacuer spontanément l'Anatolie, et se replier sans gloire devant le Turc. Mais, dès lors, et en dépit de ses prétentions à être l'exécuteur des œuvres des Alliés, toute la responsabilité du résultat retombait sur lui. Il lui fallait vaincre ou tomber dans la honte. Or, sa victoire était bien douteuse. On peut admettre que l'armée hellénique avait fait de grands progrès, qu'elle était en possession de moyens suffisants, et que son moral était bon. Mais on en devait dire autant de l'armée kemaliste, et il était à penser que le moral de celle-ci était supérieur à la résistance de celle-là. Si l'on songeait ensuite à la faiblesse numérique de l'un et de l'autre adversaire — environ 80.000 hommes de chaque côté — par rapport à l'étendue du front — 300 à 350 kilomètres, — si l'on ajoute, pour les Grecs, la difficulté du ravitaillement, l'éloignement du pays, et par-dessus tout la détresse du trésor hellénique, on devait conclure que, pour les uns comme pour les autres, le résultat était incertain, mais que les moindres chances étaient du côté des Grecs. En fait, la nouvelle campagne grecque débutait mal. L'évacuation d'Ismid avait ouvert aux kemalistes la route de Constantinople, et, aux dernières heures de juin, il devenait clair que si ceux-ci ne se jetaient pas sur la capitale turque où les faibles contingents européens eussent été fort mal en point, c'est qu'ils ne tenaient pas à fermer toute voie à un arrangement.

On le voit, les décisions de Paris n'avaient jusqu'alors abouti qu'à préciser l'attitude du roi Constantin. Il n'était pas défendu de supposer qu'il y avait dans son geste de refus, comme aussi dans l'intransigeance apparente des kemalistes, quelque calcul, et l'espoir d'obtenir des conditions plus avantageuses. Mais il ne fallait pas se dissimuler que ni l'Angleterre ni l'Italie ne voulant intervenir par les armes, ni la France n'étant disposée à s'engager dans une aventure, les Turcs avaient beau jeu. Somme toute, une grosse question musulmane avait depuis plusieurs années été soulevée par l'Angleterre. S'il était impossible de pronostiquer encore comment elle serait résolue, il était évident que l'Angleterre y avait un intérêt énorme, et que le nôtre n'était pas moindre. Mais, en ce qui nous concerne, nous avions du moins fait l'impossible pour éviter le pire. Les kemalistes, nous le répétons, semblaient souhaiter de conclure la paix à un moment où elle pouvait leur être favorable. Bekir Samy-bey était de nouveau à Paris. La France ne pouvait que souhaiter qu'on marchât dans ce sens. Car l'Angleterre, si elle entendait persévérer dans une attitude hostile à tout accommodement turc, n'avait de ressource que le recours à une combinaison très discutable qui aurait remis à la Grèce, soutenue par l'Entente, le sort de l'Orient. Et la France ne pouvait accéder à cette solution.



Le roi d'Espagne Alphonse XIII, Millerand président de la République et le prince Hirohito se sont rendus à Versailles où ils ont assisté à l'inauguration de nouvelles salles du palais où le conservateur, Peraté, a groupé un curieux ensemble de souvenirs de la période louis-quatorzième (27 juin 1921). — Phot. Manuel.

Ainsi, ni la question silésienne, ni la question gréco-turque, ni la question Syrie-Mésopotamie n'avaient avancé. Nous le disons sans joie, comme aussi sans critique. Le Traité de Versailles a jeté le Monde dans des principes nouveaux. Il n'est pas aisé de les accorder avec les anciens. L'Angleterre, plus que personne, en sent la difficulté et le péril.

Il semble, en effet, que, sur tous les points de son immense empire, elle se trouve entraînée, comme par une force irrésistible, vers un état nouveau. A ce point de vue, rien n'était plus intéressant que la réunion, à Londres, du « cabinet impérial », qui avait eu lieu en juin, et où s'étaient rencontrés les ministres des Dominions et des colonies, pour discuter leurs intérêts communs, et leurs rapports avec la métropole. L'Afrique du Sud, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande demandaient à être dispensés de toute sujétion à l'égard de l'administration anglaise, à présenter au roi leurs candidats au poste de gouverneur général, à interdire au parlement anglais de légiférer pour eux. Même, l'Afrique du Sud et le Canada prétendaient, en outre, à choisir et nommer eux-mêmes leurs représentants à l'étranger. Il fallait y ajouter les revendications de l'Inde et celles de l'Egypte, qui tendaient à concéder aux peuples de ces deux pays des droits égaux ou analogues à ceux des sujets anglais. Certes, il serait contraire à un bon raisonnement comme à la vérité historique de voir là le prodrome d'un effritement de l'empire britannique. Mais il faut y voir une tendance certaine à un relâchement du lien étroit qui unissait les différents membres de ce corps gigantesque, un effort vers une union dans la personne du roi plutôt que sous l'autorité souveraine du parlement ; on voit naître ainsi une fédération assez lâche d'Etats autonomes, à la place d'un empire composé de nations à la fois libres et sujettes. Le principe des nationalités agit là comme en Europe. Le Monde avait tendu vers des groupements puissants. Il s'oriente vers

la division et l'émiettement. La paix en sera-t-elle plus aisée ?

La même observation s'applique à l'Irlande. Le conflit continuait, aussi aigu et aussi sanglant. Le parlement du nord de l'Irlande s'était ouvert à Belfast, et le roi George, accompagné de la reine, avait passé le détroit pour cette occasion solennelle. Mais le parlement du sud ne s'était pas manifesté. La question restait entière. Lloyd George tentait un dernier effort pour la résoudre. Il avait proposé une conférence où le gouvernement de Londres, sinn feiners et ulstériens, discuteraient un compromis. Sir Craig, président du ministère ulstérien, avait adhéré à la proposition. De Valera, président de la République occulte irlandaise, paraissait hésiter. Approchait-on de la fin de la tragédie ? L'Angleterre, de guerre lasse, allait-elle céder ? Et, si elle cédait, que devenait le Royaume-Uni ? Comme il était aisé de comprendre, quand on additionne tant de sujets de souci, que le ministre chargé de faire face sur tous les fronts n'eût pas toujours la sérénité et la pondération qu'on imagine volontiers dans les cerveaux des conducteurs de peuples ? Ajoutons-y les difficultés économiques intérieures et extérieures. La grève charbonnière, après trois mois, n'était pas terminée. Elle touchait pourtant à sa fin. Les mineurs acceptaient à la fois et le subside de dix millions de livres sterling offert par Lloyd George pour les aider à supporter la diminution des salaires, et cette diminution même qui atteindra progressivement trois shillings en septembre. La crise était donc terminée ; mais comment calculer exactement le dommage causé par cette grève à l'industrie et au commerce anglais ? Indiquons en outre que la question de renouvellement du traité anglo-japonais soulevait de grosses questions interanglaises et internationales. Les Dominions entendaient être consultés. Les Etats-Unis, malgré l'émoi qu'y causait le match de boxe Dempsey-Carpentier, suivaient de très près la controverse engagée sur ce point, et n'abandonnaient rien de leur point de vue. La prorogation du traité pour un an, qui était la solution provisoire la plus probable, ne faisait que reculer le péril, et peut-être l'aggraver. Aucune question n'était indifférente à personne.

Aux difficultés qu'entraîne forcément sur la scène européenne la diversité des intérêts et des appétits était venue se joindre, dans les derniers jours du mois, la complication imprévue d'un changement de ministère en Italie. L'accueil à la fois froid et hostile qui avait été fait à un discours du comte Sforza, exposant les résultats de sa politique tant en Haute-Silésie que dans l'Adriatique, et où il annonçait comme complément du traité de Rapallo la cession à la Yougo-Slavie d'un port sur l'Adriatique, et l'incertitude de la majorité qui avait approuvé ces déclarations, avaient amené le premier ministre Giolitti à conclure que le gouvernement lui devenait impossible, et le cabinet avait démissionné. C'est à cette solution regrettable qu'aboutissaient des élections qui avaient pourtant marqué le retour de l'opinion publique à des idées d'ordre et de conservation sociale; mais qui avaient composé la chambre des députés italienne de groupes multiples dont aucun ne peut constituer une majorité, et qui sont trop éloignés les uns des autres pour pouvoir former une coalition durable. Si l'on joint à cela le mécontentement provoqué chez beaucoup d'Italiens par les sages concessions faites aux Yougo-Slaves pour sauvegarder la paix, peut-être l'action de germanophiles peu satisfaits de l'attitude favorable à la France, prise, en ces derniers temps, par le comte Sforza, l'on comprendra que le même Giolitti ait jugé la partie trop incertaine pour la risquer. Au point de vue français, le ministère Giolitti, dont l'avènement nous avait inquiétés, avait eu une attitude à laquelle il convient de rendre hommage. S'il n'avait pu se défendre entièrement de cette défiance à notre égard qui fait partie de la politique italienne, il avait reconnu en beaucoup d'occasions la justice de nos demandes, et il s'était fait de l'avenir de l'Italie une conception équitable et sage qui excluait les aventures. Il était possible que le dénouement de cette crise ministérielle fût pénible, et que la majorité qui se formerait fût instable. Or, l'Italie avait, elle aussi, besoin de cette stabilité ministérielle que nous réclamions naguère pour la France.

Nous devions constater, et nous le faisions avec plaisir, qu'en dépit des ambitions en quête de portefeuilles, et des prophéties intéressées colportées dans les couloirs, le ministère Briand avait résisté aux attaques souterraines. On avait senti, au Parlement, que sa politique mesurée et ferme était la seule possible, et on lui avait fait confiance. On devait souhaiter que ces bonnes dispositions fussent durables. Pouvait-on l'affirmer ? Les attaques incessantes et sournoises qui se manifestaient presque chaque jour, tant à la Chambre qu'au Sénat; des faits accessoires en apparence, importants en réalité, comme la débâcle de la Banque industrielle de Chine ; un fait quelconque, enfin, pouvaient détruire un équilibre ministériel qui restait instable, peut-être parce qu'il n'y a dans le Parlement même aucun équilibre réel. Pourtant, ni la situation extérieure, qui exige une attention constante et de la suite dans les propos, ni la situation de nos finances ne nous permettent de nous abandonner aux douceurs des combinaisons ministérielles. Le pouvoir, à l'heure présente, comporte des responsabilités lourdes. Il est nécessaire d'aider ceux qui les portent. Il n'est pas conforme à l'intérêt public de les accroître.

Il faut noter que la situation économique s'était peu modifiée. La stagnation des affaires continuait à grever le commerce et l'industrie, le chômage persistait, et sur certains points augmentait. Mais il semblait que le sentiment des difficultés du moment pouvait conduire à des ententes nouvelles singulièrement fructueuses. La décision des gens de mer acceptant volontairement, et d'accord avec les armateurs, une diminution de salaires pour arrêter le désarmement des navires et sauver la marine marchande française menacée par le chômage et la concurrence, avait été un événement économique et social qui méritait de retenir l'attention. Il y avait là un acte de sagesse, et ceux qui l'avaient fait s'étaient conduits en bons Français. Cependant, chez les cheminots, la scission s'était produite entre les adversaires et les partisans de l'Internationale de Moscou, entre ceux qui avaient conservé intact le sentiment de la liaison étroite qui existe entre les intérêts privés et l'intérêt national, et ceux qui veulent pousser l'Europe et l'humanité à la confusion et à la misère universelles. Le pays assistait sans trouble à cette lutte intestine qui, tout considéré, allait plus loin qu'une querelle professionnelle. Il ne doutait pas que le bon sens ne finît par triompher. — Jules GERBAULT.

Quai des Esclavons, à Venise (LE), tableau de J.-F. Raffaëlli, exposé, en 1921, au salon de la Société nationale des beaux-arts. (V. p. 544.) — Raffaëlli a souvent été justement apprécié comme peintre de la banlieue parisienne, et cette année encore, de chaque côté de son *Quai des Esclavons*, l'on pouvait voir un de ces sites misérables, aux terrains pelés, aux arbres maigres, dessinés d'ailleurs du pinceau le plus agile et le plus adroit. Mais, de temps à autre, Raffaëlli aime à nous mener dans la vieille cité des doges. Il se garde bien de renier là ses origines françaises, et de chercher une gamme colorée, différente de celle qui lui est naturelle. Son eau et son ciel sont bleus, non point de ce bleu lourd et commun auquel se plaisent trop de peintres vulgaires, mais d'un bleu-gris précieux, perlé, qui témoigne de la vision la plus raffinée ; sur ce bleu, quelques voiles jaunes et rouges de barques font les taches les plus heureuses; des gondoliers passent; une foule amusante et bigarrée peuple le quai. Raffaëlli exécute cela d'un pinceau preste; il silhouette un petit personnage en quelques traits. Il montre d'ailleurs la même agilité dans le dessin des palais, des balcons, des fenêtres. Un trait léger tracé promptement sur les murs blancs et roses fait deviner tout le détail des constructions. — Tristan LECLÈRE.

Reinach (Joseph), publiciste et homme politique français, est mort, le 18 avril 1921, à Paris.

Il y était né, d'un père banquier, le 30 septembre 1856. De même que ses frères plus jeunes, Salomon et Théodore, qui devaient s'illustrer dans l'archéologie, la philologie, l'épigraphie, la numismatique, et le dernier quelque peu dans la politique, Joseph Reinach montra dès le lycée Condorcet, où tous trois firent leurs études, une maturité intellectuelle précoce.


Joseph Reinach. (Phot. Manuel.)

Au sortir du lycée, il suivit les cours de l'Ecole de droit. Reçu licencié en 1877, il se fit inscrire à la cour de Paris, et fut même, en 1879-1880, secrétaire de la conférence des avocats. Mais le barreau ne devait pas le retenir. Déjà, il s'était orienté vers d'autres voies.

Il comptait à peine vingt années, quand il attira sur lui l'attention par un ouvrage d'histoire : *la Serbie et le Monténégro*, et par une suite d'articles, sur la politique étrangère, qu'avait accueillis la « Revue bleue ». On trouve aussi sa signature, dès cette époque, dans la revue « l'Instruction publique ».

Sur ces entrefaites (à la fin de 1876), il fut introduit par Anatole de la Forge auprès de Gambetta. Celui-ci avait remarqué l'article de début dans la « Revue bleue ». C'était une dissertation sur l'influence historique de la France sur l'Allemagne. Il en complimenta l'auteur, et l'invita à collaborer à la « République française ». Reinach devait s'entendre, à ce sujet, avec le rédacteur en chef, Challemel-Lacour. Gambetta lui demanda encore d'écrire une brochure de propagande républicaine pour la réélection des 363.

Challemel-Lacour lui commanda une « variété » sur un ouvrage d'histoire qui venait de paraître. Cela n'enchantait guère le jeune homme. Il fit l'article sans enthousiasme. Mais il écrivit d'une traite la brochure de propagande, qui fut : *la République ou le Gâchis*, le gâchis étant l'Ordre moral. Le libelle plut à Gambetta, qui le fit tirer à 50.000 exemplaires. Il eut l'honneur d'être poursuivi « pour outrage au maréchal » ; il contenait, en effet, le développement du dilemme que Gambetta devait bientôt condenser dans les mots célèbres: « Se soumettre ou se démettre ». L'amnistie arrêta les poursuites.

Reinach entra dans la rédaction politique de la « République française ». Challemel-Lacour lui donna à traiter, cette fois, les questions de politique étrangère. L'année suivante (1878), Gambetta lui confia la publication de ses discours, avec commentaires historiques. Reinach devait aussi publier ceux de Challemel-Lacour.

Une mission en Orient lui permet de visiter la Grèce, la Turquie d'Europe, l'Asie Mineure, la Syrie, l'Egypte. Il relate, au retour, son *Voyage en Orient* (1879). En 1880, il ouvre par un tract la campagne en faveur du *Rétablissement du scrutin de liste*, fondement de la politique de Gambetta. Celui-ci s'est d'ailleurs attaché de plus en plus étroitement son collaborateur, et lorsque, le 14 novembre 1881, il forme le « grand ministère », il le prend à la présidence du conseil comme chef de cabinet. En cette qualité, Joseph Reinach rédige l'exposé des motifs du fameux projet de revision de la Constitution et de rétablissement du scrutin de liste, qui détermine la chute du ministère, le 29 janvier 1882.

Gambetta meurt à la fin de cette même année. Reinach se voue à la défense de sa mémoire et de sa politique. Il poursuit la publication des discours du tribun, y ajoute celle de ses dépêches et circulaires, écrit : *le Ministère Gambetta : histoire et doctrine; Léon Gambetta ; Gambetta orateur*. Il polémique contre la politique égyptienne de Freycinet, contre Clemenceau et le radicalisme (*le Ministère Clemenceau 1885*).

Aux élections législatives de 1885, il se présente en Seine-et-Oise. La liste opportuniste avec laquelle il fait campagne est tout entière battue.

Secrétaire de la Ligue des Patriotes, il rompt avec cette association lorsqu'il s'aperçoit que celle-ci s'oriente vers le boulangisme naissant. Et devenu, en 1886, directeur politique de la « République française », il y mène une vive campagne contre le général et ses amis, réclamant « l'application des justes lois de la République à tous les conspirateurs ». Le recueil des articles contre le boulangisme s'intitulera: *les Petites catilinaires*. Cette polémique ne va pas sans duels : Reinach se bat deux fois avec Déroulède, et une autre fois avec Edmond Magnier.

En 1889, le suffrage universel, qu'il affronte de nouveau, lui est cette fois favorable. Les électeurs de Digne lui donnent la majorité sur le député sortant, boulangiste. « Ni radical, ni opportuniste, avait-il dit dans sa profession de foi, mais républicain et patriote. Je veux la paix à l'extérieur, la paix fière;... je veux à l'intérieur la paix religieuse, par la tolérance, et la paix sociale, par la solidarité. »

Il aborde la tribune en défendant la validation de Jules Joffrin, qui avait été déclaré élu à Montmartre, en dépit du nombre de voix supérieur de Boulanger, inéligible depuis le jugement de la Haute cour. Il prend l'initiative de propositions intéressantes : il demande que la presse soit replacée sous le régime du droit commun, c'est-à-dire que ses délits rentrent dans la compétence des tribunaux correctionnels. Il présente des dispositions en faveur de la réparation civile des erreurs judiciaires, que l'on retrouvera dans la loi de 1895. Il suggère de reconstruire les Tuileries, en vue de l'installation des deux Chambres dans un même palais. Il réclame — et il obtiendra en 1894 — la création d'un ministère, distinct, des colonies.

Membre de la commission du budget, il rapporte, au nom de celle-ci, divers projets, notamment le budget du ministère de l'intérieur (exercice 1891) et celui du ministère de l'agriculture (1892). Il intervient fréquemment dans les débats. Parmi les causes qu'il soutient, il convient de mentionner la liberté de l'art dramatique, menacée par l'interdiction de *Thermidor*, le maintien de l'enseignement classique, la suppression de la publicité des exécutions capitales, la limitation du droit d'initiative parlementaire en matière d'ouverture de crédits. En 1892, il interpelle le ministre de l'intérieur sur les menées anarchistes.

Gendre et neveu du baron de Reinach, il se trouve mêlé indirectement à l'affaire de Panama. Ses électeurs, devant lesquels il s'explique publiquement, lui maintiennent leur confiance aux élections générales de 1893, avec une majorité fortement accrue. L'affaire Dreyfus allait ébranler cette entente.

On sait que Joseph Reinach joua dans cette affaire un rôle de premier plan. Dès 1894, il était intervenu, à titre personnel, auprès du président de la République Casimir-Perier, en vue d'obtenir que le conseil de guerre ne jugeât pas à huis clos. En 1897, il joint son action à celle de Scheurer-Kestner en faveur de la revision.



UNE LECTURE AU FOYER DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE, tableau de Heim (1847), au musée de Versailles. (Le portrait de Brifaut se trouve à gauche, entre le baron de Taylor et Emmanuel Dupaty.) 1. Casimir Bonjour; 2. D'Epagny; 3. De la Ville; 4. Alexandre Duval; 5. Mlle Mars; 6. Planard; 7. Emile Deschamps; 8. Léon Halévy; 9. Baron Taylor; 10. Brifaut; 11. Emmanuel Dupaty; 12. Mme Ancelot; 13. Alexandre Soumet; 14. Samson; 15. Mlle Duchesnois; 16. Alfred de Vigny; 17. Jules Lefèvre; 18. Frédéric Soulié; 19. Armand; 20. Armand fils; 21. Nanteuil; 22. Liadières; 23. Andrieux; 24. Baron Guiraud; 25. Baour Lormian; 26. (Inconnu); 27. De Jouy; 28. Etienne; 29. Pigault-Lebrun; 30. Charles Nodier; 31. Chateaubriand; 32. Mazères; 33. Mme de Bawr; 34. Empis; 35. Népomucène Lemercier; 36. Viennet; 37. Casimir Delavigne; 38. Antony Beraud; 39. Ancelot; 40. Lebrun; 41. Malesville; 42. Eugène Scribe; 43. Victor Hugo; 44. Firmin; 45. Michelot; 46. Alexandre Dumas.

A la Chambre, aux réunions de la Ligue des Droits de l'homme, dont il est un des fondateurs, par les articles qu'il envoie au « Siècle » (il avait cédé en 1893 la « République française » à Méline), il défend âprement la cause qu'il croit juste, sans considération des haines qu'il s'attire, et des représailles dont il est l'objet. Il se bat en duel avec Millerand, à la suite d'un incident de séance. Il doit intenter une action en diffamation contre Rochefort, et est lui-même poursuivi en justice par la veuve du colonel Henry. Il perd dans la bataille ses galons de capitaine d'état-major (armée territoriale) et son siège de député.

Eloigné du Parlement, il continue la lutte par la parole, les tracts, les articles de presse : ces derniers réunis en volumes sous les titres : *Vers la justice par la vérité* (1898), *le Crépuscule des traîtres* (1899), *Tout le crime* (1900), etc., et entreprend sa copieuse et précise *Histoire de l'Affaire Dreyfus* (1901 à 1911 ; 7 volumes).

En 1906 l'apaisement s'est fait, et Joseph Reinach retourne au Palais-Bourbon représenter Digne. Pendant deux législatures, il s'institue l'apôtre de l'abolition de la peine de mort et prend, comme rapporteur, une part prépondérante à l'élaboration de la loi sur le secret et la liberté du vote. Surtout, il se distingue par une lutte sans merci contre l'alcoolisme, menée conjointement à la Chambre et dans les colonnes du « Temps »; comme rapporteur de la loi des cadres et effectifs de l'artillerie, et comme l'un des promoteurs et l'un des auteurs de la loi de trois ans. Il avait écrit, dans un article sur le *Projet du maréchal Niel* : « Je ne serai pas un député de 1867 ». Ses mandants n'approuvent pas cette politique. A la consultation électorale de 1914, il est remplacé par un radical-socialiste.

La guerre — en même temps qu'elle lui rendait son grade de capitaine d'état-major — allait lui donner un autre champ d'action. Dès lors, il n'a plus d'autres préoccupations, il ne connaît plus d'adversaires. Il veut vivre le drame. Il est attaché au gouvernement militaire de Paris. Il collabore avec le Service de santé. Il parcourt le front, assiste aux événements à côté des grands chefs, s'en institue le chroniqueur. Chaque jour, il envoie au « Figaro » ces *Commentaires de Polybe*, exacts, savants, sagaces, mettant toujours en lumière les motifs de confiance, et dont la collection (éditée en 1915-1919) formera dix-neuf volumes.

Essayer de comprendre les événements, et de les faire comprendre et d'en tirer quelques enseignements — écrit-il en tête de ces volumes — m'a paru une tâche déjà difficile. Je ne me suis donné à aucun moment l'extrême ridicule de jouer au stratège. On a bien voulu me dire que mes articles ont eu, quelquefois, une action réconfortante. J'ai été très sensible au compliment ; je le décline. J'ai été seulement un de ceux qui ont tenu devant l'âme française le miroir, non brisé, où elle se reflétait

Son optimisme n'est troublé ni par la mort de son fils unique, ni par celle de son gendre, le député Pierre Goujon, tous deux tués dès le début de la campagne. Joseph Reinach, qui avait, en outre, perdu sa femme, dit à son ami Etienne : « Après la victoire, je pourrai pleurer les miens ».

Celle-ci venue, Reinach reprend son existence laborieuse en son hôtel, plus vide, du parc Monceau, au milieu de ses œuvres d'art et de ses livres. Il se mêle de nouveau au mouvement politique, essayant de répandre ses idées libérales immuables. Il présente, dans les Basses-Alpes, aux élections législatives du 16 novembre 1919, sa candidature « républicaine, démocratique et nationale ». Il s'en faut de cinquante voix qu'il ne soit élu.

Reinach — il aimait à le répéter — estimait de son devoir de citoyen de s'intéresser à toutes les affaires de la République. C'est ainsi qu'il fut membre des conseils supérieurs de l'agriculture, de l'assistance publique, des prisons ; membre de la commission des archives historiques et diplomatiques, président de la commission pour la publication de documents diplomatiques relatifs à la guerre de 1870. Il avait été conseiller général des Basses-Alpes pour le canton de Moustiers, de 1895 à 1900.

Il a beaucoup écrit, mettant au service de cette curiosité qu'il avait de toutes choses une érudition solide, une puissance de travail peu commune. Outre les ouvrages déjà mentionnés, citons : *les Récidivistes* (1882), *Manuel franco-arabe* (1886), *le Ministre civil de la guerre* (1887), *Manuel de l'enseignement primaire* (1888), *Etudes de littérature et d'histoire* (1889), *mes Comptes rendus, discours, propositions et rapports* (1889 et suiv.), *les Grandes manœuvres de l'Est* (1891), *la Logique parlementaire, la Politique opportuniste, la France et l'Italie devant l'histoire* (1893), *l'Eloquence française depuis la Révolution jusqu'à nos jours* (*Textes de lecture pour la classe de Première*) [1894], *Diderot* (1894), *Pages républicaines* (articles parus dans la « République française ») [1894], *Démagogues et socialistes* (1895), *l'Education politique, histoire d'un idéal* (1896), *une Erreur judiciaire sous Louis XIV* (1898), *Essais de politique et d'histoire* (1899), *les Blés d'hiver* (1901), *la Réorganisation de l'artillerie* (1908), *Contre l'alcoolisme* (1911), *la Réforme électorale* (1912), *l'Armée toujours prête* (1913), *la Loi militaire. Fixité des effectifs* (Cahiers de la Quinzaine », 1914) ; *Récits et portraits contempo-*

rains (1915), *le Service de santé pendant la Guerre. Pages actuelles* (1915), *la Guerre sur le front occidental* (1915), *l'Année de Verdun* (1916), *la Vie politique de Léon Gambetta* (1918).

Il a traduit la *Logique parlementaire* de Hamilton (1886), et a publié le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution*, en ce qui concerne Naples et Parme.

Il venait de corriger les épreuves d'une Histoire de France en un volume : *Francia*, destinée aux « Poilus », aux « Tommies » et aux « Sammies », lorsqu'il succomba. — Son corps a été incinéré au crématorium du cimetière du Père-Lachaise. — Gustave HIRSCHFELD.

Souvenirs d'un Académicien SUR LA RÉVOLUTION, LE PREMIER EMPIRE ET LA RESTAURATION, par Charles Brifaut, suivis de la *Correspondance* de l'Auteur. Avec Introduction et Notes du Dr Cabanès. (2 vol. in-8°; 1920.) — Le Dr Cabanès qui, depuis longtemps, dans ses séries bien connues : le *Cabinet secret de l'Histoire*, les *Indiscrétions de l'Histoire*, *Légendes et Curiosités de l'Histoire*, fait la liaison entre l'érudition historique et la médecine, et qui est habitué à interpréter aux lumières de ses connaissances pathologiques les énigmes les plus inquiétantes du passé, s'est contenté cette fois d'un héros calme et modeste. Si Charles Brifaut a été prématurément tourmenté de la pierre, et par une diathèse que même un profane n'hésiterait pas à qualifier d'arthritique, on n'en peut tirer aucune conclusion intéressante sur sa vie, assez dépourvue d'incidents, sur son caractère, qui était fort paisible, et sur son esprit, qui était cultivé, aimable et sans génie. Brifaut est tellement oublié aujourd'hui, comme bien d'autres de ces pseudo-classiques de l'époque impériale, qu'il n'est pas inutile de rappeler en deux mots, d'après l'intéressante Introduction du Dr Cabanès, ce qu'il a été.

Né à Dijon, en 1781, et fils d'un menuisier sculpteur qui était en même temps marchand de vin, il eut à 10 ans l'occasion — et l'énergie — de défendre avec succès, devant le club révolutionnaire local, son père qui, malheureusement, ne jouit pas longtemps de ce répit, car il fut écrasé, le jour même, sous l'écroulement d'une église. L'enfant fut éduqué et instruit par deux ecclésiastiques : l'évêque assermenté Volfius et l'abbé Rousselet, et fort bien sans doute ; car il faut expliquer par cette raison comment un jeune homme de très modeste extraction put si rapidement, dès son arrivée à Paris, devenir le favori des salons les plus aristocratiques. Il y débarqua en 1803, avec trente louis dans sa poche, et une tragédie en vers. Sa *Déjanire* plut à l'acteur Saint-Prix, et fut reçue d'enthousiasme par le comité de lecture du Théâtre-Français, qui s'aperçut presque aussitôt qu'il ne voulait pas la jouer; ce fut tout pour *Déjanire* (1807) ; pourtant, au milieu du transport de l'assemblée, Brifaut avait demandé à embrasser Mlle Mars, ce qui, chez un auteur inexpérimenté, n'était pas une si mauvaise idée! Là-dessus, il écrit une nouvelle tragédie, *Jane Grey*, qui est encore reçue, cette fois avec l'appui de Talma. Malheureusement, Talma est mandé chez l'Empereur à Fontainebleau, pour lui lire la dernière pièce reçue. A quelques passages un peu brûlants de *Jane Grey*, Napoléon fronce le sourcil. Talma ne sait que devenir. Fontanes et Bassano ne veulent plus avoir l'air d'avoir approuvé la pièce. Seul, Ségur la défend. Mais le Maître a parlé : « Tout cela n'est que du fatras ; qu'on donne un dédommagement à l'auteur, et qu'il retire sa rapsodie ». Brifaut ne se décourage pas, il écrit une troisième tragédie : *Don Sanche*. La censure la juge impossible, à moins qu'elle ne soit complètement remaniée, l'époque changée, etc. *Don Sanche*, non sans quelque effort, devient ainsi *Ninus II*. La tragédie est jouée au Théâtre-Français le 19 avril 1813, avec un immense succès : du jour au lendemain, Charles Brifaut passe grand homme. Gloire éclatante et du reste sans lendemain. L'acteur Baptiste aîné tombe malade ; la pièce est retirée de la scène; quand on l'y remet, l'Empereur, qui revient de Leipzig, l'entend et l'interdit. Elle ne sera reprise qu'en 1815, pour échouer alors complètement en dépit d'une interprétation brillante. Brifaut continua d'écrire (*les Deux rivaux* ou *les Fêtes de Cythère*, opéra-ballet représenté le 21 juin 1816 ; *Charles de Navarre*, tragédie jouée le 1er mars 1820, etc.), sans retrouver ces courtes heures de succès. Il paraît s'y être résigné, car il avait des consolations. Le monde l'avait adopté. Il était le type de l'homme de lettres pour salon. On l'a comparé à Voiture, parce qu'ils étaient tous deux fils de marchands de vin ; mais on peut pousser le parallèle un peu plus loin, à condition de ne pas l'exagérer. Brifaut, qui n'était pas un grand homme, paraît avoir séduit ses contemporains, et surtout ses contemporaines, par l'égalité de son humeur, la courtoisie de ses manières, et surtout le charme de sa conversation qui était pleine de tact, d'enjouement et de traits. Il excellait dans la pointe, et possédait toutes les grâces que comporte l'adjectif « sémillant ». Les salons de la Restauration lui offraient un milieu approprié à la fois à ses goûts et à ses opinions. Il avait supporté sans opposition mais sans enthousiasme le régime impérial. Il avait bien consenti à célébrer les noces de Napoléon et de Marie-Louise, puis la naissance du roi de Rome ; il s'était laissé imposer une pension de 1.000 écus, et une chaire d'histoire et de mythologie au Conservatoire, — c'est qu'il n'était pas de bronze, et ne voulait pas contrister ses amis. Il accueille avec joie le retour des Bourbons : mais il déchante un peu quand il voit les ultras à l'œuvre ; il ne les aime pas plus que les jacobins, car il est modéré; mais enfin il est un homme du régime. Il y a parfaite adaptation de l'un à l'autre. Quand ses amis veulent le porter à l'Académie, Brifaut s'efface devant Mathieu de Montmorency, qui est le candidat de la cour. Mais on lui sait gré de sa discrétion, et c'est lui que le roi appuiera dans la vacance suivante, et Brifaut sera élu en 1826 au fauteuil de d'Aguesseau. Il sera le modèle des académiciens mondains. La duchesse d'Uzès qu'il appelle l' « ange tutélaire de sa vie », la marquise de Pastoret qu'il accable de ses madrigaux, Mme de Duras qui lui parle de Chateaubriand, Mme Récamier dont il écrivait : « N'oubliez pas d'offrir mes tendres hommages à celle qui les mérite tous, que je porte sans cesse dans mon cœur, dont le nom est toujours sur mes lèvres, dont l'image est la première vers laquelle je me tourne quand je demande du bonheur, de la consolation ou seulement de la résignation à mes maux » ; telles sont les femmes charmantes qu'il remerciera de l'avoir aidé à supporter ses souffrances. Grâce à ce doux réconfort, il endura non sans philosophie les diminutions de la fin. La révolution de Juillet, qu'il appelle « un gouvernement de métis » et « le règne des Philistins », lui fit perdre ses places et pensions. Il ne voulut pas les recevoir du nouveau régime. Il vécut modestement, invoquant « la philosophie », faisant assez bon visage à la maladie, bien que, comme il l'écrivait à un ami, « il fût dur d'être ruine après avoir été monument », portant un bonnet de fourrure contre les courants d'air qu'il craignait fort, et étalant aux yeux de ses visiteurs la surprenante collection de ses calculs vésicaux. Il vécut — et survécut à sa gloire — jusqu'en 1856. Il laissait deux volumes de Mémoires qui parurent après sa mort : *les Récits d'un vieux parrain à son jeune filleul*, et *Passe-Temps d'un reclus*. C'est de ces deux ouvrages savamment élagués que le Dr Cabanès a extrait les *Souvenirs d'un Académicien*.

Ils ne sont pas dépourvus d'intérêt, quoique, à bien des égards, ils causent quelque déception. Il y règne une grande incertitude chronologique : Brifaut jette ses souvenirs par paquets, selon que tel ou tel lui revient en mémoire, et l'on ne devine pas toujours si l'anecdote date de l'Empire, de Louis XVIII ou de Charles X. Il n'y a ni plan ni cadre. La forme extérieure est celle d'une causerie à bâtons rompus, d'un aimable bavardage. L'auteur écrit comme il parlait naguère dans les salons : facilement, avec des traits et des élégances qui paraissent parfois un peu surannés, des grâces de pseudo-classique, avec aussi, de temps en temps, un petit hors-d'œuvre un peu déclamatoire, écho affaibli du style Jean-Jacques.

Cet académicien agréable ne creuse rien. Voilà un homme qui a connu et fréquenté la haute société de l'Empire, de la Restauration, du règne de Louis-Philippe, un écrivain qui a vu naître et se développer le romantisme, qui a coudoyé ou entretenu nombre de personnages illustres et intéressants : on s'attend, comme l'on dit, à des révélations, à des renseignements psychologiques un peu originaux, — et l'on ne trouve que des anecdotes de salon. Hâtons-nous de dire qu'il y en a de fort agréables, et que quelques-unes, convenablement enchâssées, méritent de trouver une place dans ce magasin traditionnel des anecdotes où il est de toute nécessité de puiser quand on doit parler d'un grand homme quelconque.

Toutes ses admirations de jeune homme revivent dans ses souvenirs du plus illustre poète de ce temps là : l'*abbé* Jacques Delille.

Il nous conte qu'à l'idée de voir un aussi grand homme, il perdait la respiration. Delille, devenu aveugle, était tyrannisé par sa gouvernante, qu'il avait épousée, et qui, trop soucieuse des intérêts temporels, enfermait le poète pour l'obliger à versifier. Mais ni ce dur régime, ni l'habitude de prendre vingt tasses de café par jour pour eviter la migraine, n'enlevaient rien à Delille de son égalité d'humeur ni de son bon accueil. Lorsqu'il mourut, Brifaut alla porter ses condoléances à la veuve. Il la trouva fort peu troublée :

Pour dire quelque chose, je demandai à cette veuve inconsolable si son mari laissait quelque ouvrage posthume : « Ah! ne m'en parlez pas, me répondit-elle en changeant de ton et de voix. Le malheureux homme! il avait composé sur la vieillesse un poème admirable ; admirable, c'est le mot : tous les connaisseurs qui en ont entendu des fragments vous le diront. Ce poème, monsieur, il contenait au moins six mille vers, et quels vers! Il n'avait jamais rien fait de si beau. Mais vous savez son indolence, il négligeait le soin de sa gloire comme celui de sa fortune. Je lui disais tous les jours : « Monsieur Delille, monsieur Delille, ne vous fiez pas à votre mémoire : dictez-moi ces vers-là, je veux les écrire pour qu'ils ne soient pas perdus ». Eh bien! monsieur, il ne m'a pas écoutée · il est mort, il a emporté dans la tombe son superbe poème. Je m'étais déjà arrangée avec un libraire, qui m'en donnait un prix considérable ; mais, bah! voilà M. Delille *ad patres*, et l'ouvrage aussi. C'est dix mille francs qu'il m'enlève, monsieur, dix mille francs! » Et la respectable matrone de larmoyer, de sangloter à n'en pas finir, en répétant sur tous les tons : « Dix mille francs, monsieur, dix mille francs! »

Il nous peint une Mme de Genlis très femme de lettres, en même temps que de très bonne compagnie. Elle avait de la tradition, une conversation charmante, l'art de faire croire aux gens qui pouvaient lui être utiles qu'elle s'intéressait prodigieusement à eux, quitte à vous oublier un instant après, et à vous regarder dès l'entrevue suivante avec la plus complète indifférence. Brifaut eut l'occasion de rencontrer Mme de Staël; il ne l'avait point recherchée, car elle n'était pas du même parti que lui, mais il ne fut nullement fâché du hasard qui les rapprocha : « Sa familiarité me flatta : elle me prenait les mains, elle me frappait le bras et même la cuisse, dans la chaleur de ses improvisations. J'étais ravi comme ce bonhomme qui racontait avec orgueil que le roi lui avait donné un soufflet ». Il a fréquenté M. de Chateaubriand, et ne lui ménage pas les coups de patte. Il avoue que « quand M. de Chateaubriand voulait plaire, personne ne l'égalait en grâce et en séduction. Qui le croirait? la moindre chose l'égayait comme un enfant ». Mais ces moments-là étaient rares : le grand homme rentrait vite dans son isolement. Brifaut insinue que la principale cause de sa profonde tristesse est qu'il prévoyait qu'au bout de dix ou douze mille ans peut-être on ne parlerait plus de lui! Mme de Duras, qui avait sans doute de bonnes raisons de parler ainsi, cherchant avec Brifaut à déterminer ce qui était à la fois la cause et la punition de l'orgueil chez un homme de génie (entendez : René), le résumait en ce mot : « Le malheureux, il n'aime pas! » et, aussitôt, partant de là, Brifaut traçait, comme en l'ant, en termes enchanteurs et attendrissants, le portrait de l'homme qui n'a point fait divorce avec la nature! Et c'était un petit morceau quelque peu soigné, et rococo infiniment.

Dans la maison de Michaud, l'auteur des *Croisades*, il avait rencontré Lamartine, très jeune alors, et dont il ignorait encore le nom :

Il débutait dans le monde, il n'avait point de nom ; mais il était, comme il le dit assez naïvement lui-même, un des hommes les plus remarquables qu'on pût rencontrer. Sa belle et noble figure, dont il donne une description si pompeuse et si détaillée, frappait à la première vue; la poésie se jouait sur son front, dont elle s'est trop vite envolée; ses grands cheveux bouclés lui donnaient quelque ressemblance avec l'Apollon du Belvédère, il paraissait la réalisation vivante de cet idéal jeté en marbre. S'il prenait par les yeux, c'était bien autre chose quand ses paroles d'or tombaient avec un bruit délicieux dans l'oreille. Je ne me lassais pas de l'écouter, et je me disais : « Si celui-là ne fait pas son chemin, il y aura bien du malheur ».

Conclusion un peu plate d'un noble enthousiasme, du reste tempéré de rosserie. Quand les *Méditations* parurent, Brifaut, en les « dévorant », s'écria : « Je connais l'auteur : c'est mon ami anonyme ». Il renoua connaissance avec le poète, écouta dans un ravissement éperdu ses strophes divines, et depuis lors vécut avec lui dans ce qu'il appelle une « heureuse et douce intimité »; ce qui ne l'empêche pas d'écrire encore, à son propos :

Que de sphères il a parcourues, et abandonnées! Que de fortunes il a essayées, et perdues! Poète, diplomate, orateur, historien, homme de tous les partis, porteur de toutes les cocardes, armé de tous les langages, pirouettant avec une rapidité effrayante pour embrasser tour à tour tous les nuages qui passent devant lui; criant *vivat!* aux monarchies, aux républiques, aux conservateurs, aux destructeurs; ami de tout le monde et ne tenant à personne; jouant ses destinées avec celles de son pays sur la première carte et s'étonnant toujours d'être accusé de légèreté, incapable d'amour et de haine, d'enthousiasme et de dénigrement; prêt à tendre la main à qui l'a offensé, comme à oublier qui le sert; mais par-dessus tout séduisant au dernier point. C'est Orphée, Lycurgue, Alcibiade, Eschine, — ou plutôt c'est Protée.

Brifaut avait jadis souffert de la Censure. Il lui arriva à son tour de devenir censeur (c'était, pour beaucoup d'hommes de lettres, leurs « invalides »), et naturellement il lui arriva aussi — de concert avec ses collègues — d'ennuyer beaucoup de gens. C'est dans ce rôle qu'il excita l'indignation de Victor Hugo. Ils étaient précédemment en bons termes. Lorsque *Hernani* fut soumis à l'autorité, les censeurs en autorisèrent la représentation, tout en jugeant la pièce un « tissu d'extravagances ». C'était leur droit. Mais il y eut avant la représentation des vers divulgués, et tournés publiquement en ridicule. C'était incorrect. V. Hugo s'en prit à Brifaut qui répliqua dans une lettre au « Moniteur », sans parvenir, semble-t-il, à se justifier entièrement. Ce fut un petit scandale.

Il y aurait bien d'autres anecdotes à glaner dans les Souvenirs de Brifaut : anecdotes sur Talma, Saint-Prix, Mlle Duchesnois, Mlle Bourgoin, Mlle Raucourt, Potier, Fleury et autres acteurs de ce temps-là; sur des personnages du XVIIIe siècle : Voltaire, Diderot, Laharpe, Mlle de Lespinasse, Mme d'Houdetot, l'abbé Morellet, Mme Vigée-Lebrun, Boufflers, Montyon, sans oublier M. de Talleyrand sur le mariage de qui il nous rapporte des traits assez comiques. Dans les unes comme dans les autres, la même aimable facilité de littérateur de salon, d'homme qui a vu beaucoup de gens curieux, beaucoup de choses intéressantes, mais d'un point de vue peu élevé. — Louis COQUELIN.

Imp. LAROUSSE (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GRESLEY.



SEPTEMBRE. — Les Chasses de Maximilien : *Le Bat-l'eau*. Tapisserie d'après le carton de Van Orley (Louvre). [V. p. 259.]

N° 175. — Septembre 1921

Académie des sciences. — *Election de Georges Urbain.* Le 9 mai 1921, l'Académie a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section de chimie, en remplacement d'Emile Bourquelot, décédé.

Les candidats en présence étaient au nombre de 6, le nombre des votants étant de 59. Les candidats obtinrent successivement, au premier tour : Georges Urbain, 36 voix; Camille Matignon, 15; Emile Blaise, 4; Marcel Delépine, 2; Albert Colson, 1; Robert Lespieau, 1.

Georges Urbain, ayant obtenu la majorité des suffrages, est déclaré élu (v. p. 583).

Aluminium. (ÉTAT ACTUEL DE L'INDUSTRIE DE L'ALUMINIUM; ÉLABORATION, PROPRIÉTÉS ET USAGES DE L'ALUMINIUM.) — La fin du XIXe siècle aura vu l'évolution la plus extraordinaire que l'on ait pu supposer, pour une substance métallique. Parti d'une élaboration qui le fournissait, hier encore, au prix d'une matière précieuse, le métal *aluminium*, grâce aux travaux des savants qui s'en sont occupés, est arrivé de nos jours à se substituer, dans presque toutes leurs applications, aux métaux usuellement employés. L'aide importante que nous en avons retirée, durant la période de défense nationale, le prouve hautement; l'aluminium, inconnu en 1914 dans les nomenclatures du ministère de la guerre, était en 1918 devenu si nécessaire, que ses fournitures atteignaient 2.000 tonnes par mois.

La Société d'encouragement pour l'industrie nationale a jugé le moment opportun pour montrer au monde entier les ressources considérables que l'on pouvait retirer de l'aluminium, créant dans son Hôtel, à Paris, en mai 1921, une exposition, où, par les soins éclairés d'un technicien expérimenté, Guérin, la présentation du métal était merveilleusement disposée. En même temps, une série de conférences, par les ingénieurs les plus autorisés, a montré l'état actuel de nos connaissances sur ce sujet et fait entrevoir quelles belles perspectives d'avenir nous pouvions en attendre.

Sans reprendre l'historique de l'aluminium, déjà exposé ici (*Larousse Mensuel*, t. III, p. 827), nous rappellerons que ce métal ne date réellement que du jour où le grand chimiste français Henri Sainte-Claire Deville réussit, en 1854, à l'obtenir sous forme industrielle. Le procédé consistait à décomposer les chlorure ou fluorure d'aluminium par le sodium; malheureusement, le métal retenait souvent du réducteur et, par cet élément, portait en lui les germes d'une future désagrégation.

L'aluminium fut ainsi fabriqué jusqu'en 1886 environ; à cette époque, une deuxième étape dans son élaboration fut franchie, grâce à la préparation électrolytique; — ici encore, des Français : Héroult, Minet, furent les promoteurs des procédés suivis actuellement, consistant dans l'électrolyse de l'alumine dissoute dans la cryolithe (fluorure double d'aluminium et de sodium) fondue. Une telle réaction, exigeant une grande consommation d'énergie électrique, a trouvé naturellement son application dans nos régions de houille blanche (Alpes et Pyrénées).

Bien que les minéraux d'aluminium fussent très répandus dans la nature, les minerais utilisables sont peu nombreux; le principal est une alumine ferrugineuse peu siliceuse, la *bauxite*, dont nous possédons d'abondants gisements dans nos départements méditerranéens. Jusqu'en 1914, la France et les Etats-Unis étaient les plus importants producteurs de bauxite; depuis, sous l'impulsion des besoins de la guerre, de nouveaux gisements furent exploités en Guyane anglaise, en Guyane hollandaise, aux Indes, en Dalmatie et en Croatie, ces derniers prospectés par les Allemands.

Quant à la production, nous occupons pour le métal le second rang, les Etats-Unis étant de beaucoup les producteurs les plus importants. En 1918, la capacité de production était évaluée à : France, 20.000 tonnes; Etats-Unis, 90.000; Canada, 15.000; Norvège, 18.000; Suisse, 15.000; Italie, 8.000; Angleterre, 14.000; Allemagne et Autriche, 30.000 Capacité mondiale : plus de 200.000 tonnes.

En France, nos principaux centres de production sont : les usines de Gardanne et de La Barrasse (Bouches-du-Rhône), de Salindres (Gard), de Saint-Auban (Basses-Alpes) pour le traitement de la bauxite à proximité des gisements; les usines hydro-électriques de Saint-Jean-de-Maurienne et de Calypso, vallée de l'Arc (Savoie), de L'Argentière (Hautes-Alpes), de Chedde (Haute-Savoie), d'Auzat (Pyrénées), à la Compagnie d'Alais, Froges et Camargue; de Saint-Michel-de-Maurienne à la Société d'électrochimie et d'électro-métallurgie pour la préparation du métal; enfin, les usines de Chambéry (aluminium français), de La Praz (Savoie), du duralumin, etc., pour donner au métal ses formes commerciales.

Préparation du métal. Le procédé électrolytique exige une alumine pure. A l'ancien procédé de Deville, qui, attaquant la bauxite par du carbonate de soude à la fusion, nécessitait une élimination assez

complexe de la silice, on préfère le procédé de Bayer insolubilisant cette impureté : la bauxite, calcinée, est traitée par de la soude caustique durant trois heures à 150°, dans un autoclave; l'alumine se solubilise; après filtration, celle-ci est précipitée par addition d'une petite quantité d'alumine hydratée solide. La soude régénérée sert à de nouvelles attaques.



Salle des machines à l'usine de Saint-Michel-de-Maurienne.

L'alumine est mélangée de cryolithe, venant soit après épuration des gisements groenlandais, soit, plus économiquement, de l'attaque du spath fluor ; on ajoute également au bain des fondants de fluorures de calcium et d'aluminium.

Dans les fours Héroult, les seuls usités en France, la cuve de fusion est en acier ; garnie d'un revêtement intérieur en charbon, elle contient le bain d'électrolyse (alumine, cryolithe, fondants) ; le courant y parvient par une électrode positive en charbon aussi pur que possible, plongeant dans le bain, tandis que l'électrode négative où se rassemble le métal naissant est le fond même de la cuve. On estime que la production d'un kilogramme de métal exige une dépense de 35 kilowatts-heures.

Toute cette préparation, même en partant d'un minerai de bonne qualité, peu siliceux, est assez complexe; elle entraîne une telle dépense de substances diverses, que l'on est surpris du bas prix auquel l'industrie réussit à produire le métal ; on compte en effet qu'il ne faut pas moins de 18 tonnes de matières premières pour obtenir une tonne de métal (4 t. de bauxite, 12 t. de charbon, 1 t. de soude, 1 t. de produits divers). Malgré ces frais, le kilogramme se vend actuellement 6 fr. 50 (1921).

Propriétés de l'aluminium. L'aluminium se présente comme un beau métal blanc argent, se polissant aisément; le métal commercial ne contient que quelques millièmes d'impuretés (surtout fer et silicium) ; le plus pur titre 99,5 p. 100; il est réservé aux usages chimiques ; les qualités les plus usuelles sont à 99 p. 100 pour les canalisations électriques et à 98-99 p. 100 pour la plupart des applications.

L'aluminium est aisément attaqué par les lessives alcalines et les acides minéraux, surtout chlorhydrique et sulfurique, les autres substances paraissant avoir peu d'action sur lui; même, il présente une résistance toute particulière aux vapeurs nitreuses et à l'acide nitrique. A l'air, il se recouvre d'un léger enduit d'alumine tout superficiel, qui forme protection pour le métal. Sa grande affinité pour l'oxygène, avec lequel il dégage en se combinant une quantité considérable de calorique, le rend capable de réduire tous les oxydes formés avec moins de chaleur ; or, ceux-ci sont très nombreux ; nous verrons plus loin cette propriété utilisée sous le nom d'*aluminothermie*.

L'aluminium est caractérisé par une faible densité (2,65 à 2,70), un point de fusion moyen (658°), de très hautes conductibilités électrique et thermique, un coefficient de dilatation élevé (0,000023); ses propriétés mécaniques se résument dans les constantes suivantes :

ALUMINIUM	Charge de rupture R = en kilogr. par mm²	Limite élastique E = en kilogr. par mm²	Allongement pour cent à la rupture
—	—	—	—
coulé..........	5 à 7	3 à 4	5 à 6
taminé recuit	9 à 10	4 à 5	35 à 40
écroni maxim....	18 à 20	15 à 18	5 à 3

Alliages d'aluminium. Les alliages de l'aluminium avec les autres métaux jouent un rôle important dans l'industrie ; d'après le Pr Guillet, on les divise en trois groupes selon leur densité :

1° Alliages lourds (densité supérieure à 6), formés principalement des combinaisons avec le cuivre ; le type le plus connu est le *bronze d'aluminium*, dû à Deville, à 10 p. 100 de cuivre ; sa belle couleur dorée, son inoxydabilité, sa dureté et sa résistance au frottement, son durcissement à la trempe en font un alliage remarquable ; nos futures pièces divisionnaires seront faites avec des alliages de ce groupe.

BRONZE D'ALUMINIUM A 10 % CUIVRE	Charge de rupture R = en kilogr. par mm²	Limite élastique E = en kilogr. par mm²	Allongement pour cent à la rupture
—	—	—	—
recuit..........	50 à 55	20 à 25	45 à 40
trempé.........	60 à 70	35 à 40	16 à 10

2° Alliages moyens (densité de 6 à 3). Parmi ces alliages, la combinaison la plus importante est le *duralumin*, aluminium contenant de petites proportions de magnésium, cuivre et manganèse : aluminium, 94,7 ; magnésium, 0,5 ; cuivre, 3,5 à 4,7 ; manganèse, 0,5 à 1 ; quelquefois 1,5 à 2 de zinc.

Cet alliage, très résistant, durcit encore dans les quelques heures qui suivent sa trempe à 475°; le métal acquiert les propriétés mécaniques de l'acier et trouve son emploi dans la construction des charpentes d'avions ou de dirigeables.

DURALUMIN	Charge de rupture R = en kilogr. par mm²	Limite élastique E = en kilogr. par mm²	Allongement pour cent à la rupture
—	—	—	—
après laminage.....	22	9	20
aussitôt après trempe.	20	8	22
48 heures après à 20°.	40	20	20



Plaque protectrice en aluminium, pour alternateur monophasé.

3° Alliages légers (densité inférieure à 3). Ces alliages sont à base de cuivre ou de zinc ; comparables au laiton, ils peuvent comme celui-ci se prêter beaucoup mieux que l'aluminium pur aux travaux de tour, de décolletage, de filetage et de taraudage.

Alliages à 15-18 de zinc. R = 23 à 28 E = 10 à 16 A = 23 à 15.

On classe encore dans les alliages légers les combinaisons avec le magnésium, depuis le *magnalium* à quelques centièmes de magnésium jusqu'aux ultra légers riches en magnésium ; ces métaux, par leur faible densité, leur grande dureté, présentent un grand intérêt.

Magnalium X (forge)....Mg 2; Cu 2; Ni 1; Al 95.
Magnalium S (laminage).Mg 2; Cu 0,2; Sn 3; Pb 0,7; Al reste.
Zinalium.............Mg 5; Zn 20; Al 74 (R double de l'aluminium pur).
Ultra-léger..........Mg 92; (Al + Zn) 8.

L'alliage avec 25 p. 100 de calcium donne un métal cassant, pulvérisable aisément, propre à préparer le métal nécessaire à l'aluminothermie.

Enfin, les alliages de cuivre à 4-5 p. 100 constituent des métaux aisés à fondre ; ils servent à fabriquer la plupart des objets désignés comme étant en *aluminium fondu*.

Applications de l'aluminium. — Celles-ci peuvent être d'ordre chimique, mécanique ou physique :

Applications chimiques. La facile réduction des oxydes par l'aluminium a été employée au laboratoire par Moissan, qui réalisa ainsi des fontes pures de vanadium, de tungstène, de titane, de chrome. Aujourd'hui, cette application a pris place dans l'industrie, pour élaborer en grand des métaux, ou pour préparer rapidement une fonte de fer capable de souder une pièce cassée, en reconstituant le métal. Cette pratique a été imaginée par l'Allemand Goldschmith ; elle consiste à mélanger l'aluminium en poudre fine avec l'oxyde à traiter. En échauffant la masse en un point, la réaction prend naissance et se poursuit d'elle-même; le métal réduit se sépare, fondu, sous un lit de scories alumineuses liquides.

L'opération a lieu généralement dans un creuset de plombagine brasqué à la magnésie, le tout consolidé par une enveloppe de tôle ; on a pu ainsi préparer le chrome, le manganèse, le molybdène, et leurs alliages entre eux et avec le fer. La combustion du mélange à base d'oxyde de fer dit *thermite* donne du fer fondu qui, dirigé sur une masse de fer ou d'acier, fait aussitôt corps avec elle et permet de réaliser des soudures (rails, pièces de machines) avec l'avantage d'être très économique, la soudure pouvant s'effectuer sur place sans démontage. La thermite, qui joue ainsi un rôle utilitaire, fut fâcheusement employée par les Allemands comme matière incendiaire.

L'aluminium, par sa facile oxydabilité, peut servir d'agent explosif; en mélange avec du charbon et de l'azotate d'ammonium, il constitue l'*ammonal*, explosif autrichien pour obus. Cette même propriété le fait employer comme désoxydant en aciérie; ajouté en faibles proportions à l'acier, il prévient les soufflures et donne, s'il en reste quelques millièmes en combinaison, un métal excellent pour la construction des dynamos, étant pourvu d'une très faible hystérésis.

Citons encore, parmi les applications chimiques, la possibilité, avec le procédé Serpek, de fixer l'azote de l'air au moyen de l'aluminium; le métal, en effet, ou même le mélange de bauxite et de charbon, chauffé à 1.500°, forme un *nitrure* (AlAz) en présence d'azote. Ce nitrure est décomposable aisément, au contact de lessives alcalines, en ammoniaque et alumine pure ; cette réaction constitue un moyen intéressant de produire l'oxyde nécessaire à la fabrication du métal.

Applications mécaniques. L'aluminium et ses alliages peuvent pratiquement remplacer presque tous les métaux usuellement employés dans la construction mécanique (laiton, bronze, fer, acier, nickel, etc.); on l'obtient en tôles de toutes épaisseurs, en fils de tous diamètres, en profilés quelconques. Pour le mettre en œuvre, les constructeurs ont le choix entre la fusion, l'estampage ou l'emboutissage, tous travaux auxquels il se prête aisément.

La fusion s'effectue facilement; mais, par suite du retrait (1,66 p. 100) et du manque de cohésion à l'état pâteux, l'opération demande quelques précautions : il faut éviter les surchauffes, fondre au creuset

de plombagine, et couler soit sous pression, soit en ménageant de fortes masselottes; cette coulée a lieu au sable ou, mieux, en coquilles (moules métalliques), maintenues à 550/600°; la coquille porte au besoin des parties mobiles faciles à refroidir, pour faire figer rapidement des motifs délicats. Pour les travaux d'emboutissage, il convient de pratiquer quelques recuits vers 350/400°.

En possession des éléments de construction, on les rassemble par rivetage ou par soudure; le problème de la soudure a été longtemps recherché : la difficulté provient de ce qu'en s'oxydant, l'aluminium donne un oxyde infusible; de plus, presque tous les métaux constitutifs des soudures étant électro-négatifs par rapport à l'aluminium, le joint, même très solide au début, peut, par l'humidité, s'altérer par dissociation électrolytique.

Les soudures les plus recommandées sont à base de zinc et d'étain :

1° zinc 15 à 20; étain pour le reste;

2° zinc 8 à 10, aluminium 5 à 12; étain pour le reste.

On applique de préférence sur étamage préalable.

L'aluminium peut se souder à chaud par forgeage, mais il est préférable de le souder par lui-même (*soudure autogène*) en employant un flux capable de dissoudre l'oxyde et de le volatiliser; ce flux a la composition suivante : chlorure de sodium, 30; chlorure de potassium, 45; chlorure de lithium, 15; fluorure de potassium, 7; bisulfate de potassium, 3. La pièce, bien décapée, est enduite de flux et chauffée jusqu'à ramollissement des lèvres du métal; à ce moment, on fait tomber des fragments du métal d'apport, de façon à former un bain unique; après refroidissement, l'excès de soudure est gratté. On a également proposé la soudure électrique.

La légèreté de l'aluminium intéresse le constructeur pour les pièces portatives, mais cette propriété a des conséquences utiles pour d'autres problèmes : si l'on songe qu'à égalité de résistance, les pièces de plus faible densité sont soumises aux efforts internes les plus faibles, il en résulte une augmentation de la sécurité avec les engins (poulies, rotors) tournant à grande vitesse; de même, la légèreté est favorable lorsque la pièce doit présenter une faible inertie; enfin, en conservant les poids des anciennes machines, l'aluminium permet d'augmenter les épaisseurs pour accroître la rigidité, supprimer les vibrations et le bruit (*carters, bâtis de moteurs*).

L'aviation a particulièrement usé des avantages de l'aluminium; avec ce métal, c'est en effet l'augmentation des facteurs légèreté et sécurité, c'est la réalisation de l'avion à ailes épaisses. Dans le but de diminuer la résistance des organes parasites (haubans, réservoirs, moteurs, etc.), ceux-ci sont enfermés dans l'intérieur des ailes, construites naturellement assez épaisses; cet avion, entièrement métallique, se réalise en duralumin recouvert de bakélite, présentant une résistance considérable.

Nombreux sont les objets que l'homme peut fabriquer avec l'aluminium, depuis les pièces de machines jusqu'au matériel de campement et d'équipement militaire; l'emploi dans l'appareillage électrique est particulièrement important (téléphones, rhéostats, douilles de lampes, carters de compteurs, etc.). Le matériel pour l'industrie chimique (traitement des essences, masses plastiques, produits pharmaceutiques, etc.) fait également un grand usage de ce métal; notamment, sa grande résistance aux vapeurs nitreuses et à l'acide nitrique est très appréciée dans les poudreries et fabriques de matières colorantes.

Applications électriques. La conductibilité de l'aluminium, qui est les 60 centièmes de celle du cuivre, devait le faire employer comme conducteur électrique. Durant la guerre, de nombreuses installations (transports de force, téléphones, feeders, etc.) ont été montées dans des conditions variées; partout, malgré l'influence des mers, des fumées, les conducteurs en aluminium se sont toujours bien comportés et se sont montrés capables de remplacer le cuivre dans tous les cas. Le métal employé est à 99/99,5 p. 100 de pureté, satisfaisant aux conditions mécaniques exigées par la pratique, 18 à 20 kilogrammes de résistance à la rupture, ce qui, avec le coefficient de sécurité 3 admis donne une limite de 7 kg. 35 par millimètre carré pour le travail de l'aluminium.

Vis-à-vis du cuivre qu'il est appelé à remplacer dans de nombreuses applications, on évalue ses avantages d'après le rapport des deux métaux rendant le même service :

Aluminium/cuivre = 30 % à égalité de section
Aluminium/cuivre = 42 % à égalité d'échauffement
Aluminium/cuivre = 50 % à égalité de conductibilité

c'est-à-dire qu'une ligne de transport pèsera 1.000 kilogrammes en cuivre et seulement 500 en aluminium.

Pour augmenter la solidité des câbles, on les monte sur une âme d'acier; ces câbles sont surtout destinés aux transports de force à grande distance, là où il importe de réduire le nombre des supports.

Application aux industries alimentaires. Un des gros débouchés, à l'heure actuelle, de la production de l'aluminium est la confection des ustensiles culinaires et des récipients destinés aux industries alimentaires. A ce sujet, il convient, comme l'a si bien fait remarquer Trillat, de faire justice de deux préjugés connexes qui nuisent encore au développement de cette métallurgie. Ces préjugés veulent que l'aluminium soit toxique et altérable; or, ceci est absolument faux : en présence des aliments, l'aluminium n'est pas altérable et, si des sels venaient à se produire, ceux-ci sont absolument inoffensifs et sans saveur; il faut toutefois, pour tirer un bon parti des objets en aluminium, éviter, si l'on est obligé de faire des lavages à l'eau alcaline, de laisser séjourner cette eau dans les récipients et faire au contraire des rinçages à l'eau claire, éviter le séjour des aliments salés, enfin choisir de préférence des pièces soit en fondu, soit en tôle épaisse; le bon marché aux dépens du métal est un mauvais calcul.

Pour l'entretien de ces ustensiles, il convient pour les parties mates d'employer le savon minéral; pour les parties polies, les pâtes du commerce peuvent être utilisées; on recommande, avant de se servir pour la première fois d'une casserole, d'y faire bouillir préalablement du lait ou du bouillon.

Dans les industries des fermentations (brasserie, vinerie), ainsi que dans la laiterie, l'aluminium peut remplacer le fer-blanc, le cuivre, le bois dans tout l'outillage (bacs, foudres, cuves de fermentation, boîtes à lait) : de nombreuses expériences ont prouvé que le métal n'entravait aucunement le développement des ferments.

Applications diverses. Signalons, pour finir, quelques applications où nous voyons l'aluminium mis à contribution pour remplacer non seulement les métaux usuels, mais aussi le bois, le cuir, etc. : meubles métalliques pour colonies, matériel de voyage, malles, valises, sièges démontables, voire des talons de chaussures, etc. La décoration, la confiserie (pour enrober les dragées et pour empaqueter le chocolat) emploient des feuilles ultra-minces (4/100 de mm.); ces feuilles, broyées, servent à préparer des poudres utilisables en peinture.

La métallisation par l'aluminium est également utilisée pour recouvrir le bois, les étoffes, les métaux; on l'applique par le procédé de Schoop, consistant à projeter, en un léger brouillard, le métal fondu entraîné par un violent courant d'air; cette opération s'effectue aisément avec une sorte de pistolet portatif qu'il suffit de diriger vers la surface à recouvrir. Pour les pièces de fer, la métallisation se pratique en chauffant l'objet dans un lit de grains d'aluminium : cette opération, dite *calorisation*, forme à la surface du métal un alliage à base d'aluminium.

La protection des ouvrages en aluminium, eux-mêmes, a lieu déjà par la couche d'oxyde qui les recouvre (pour une protection plus efficace contre les intempéries, on emploie des vernis, des peintures), le brunissage obtenu en chauffant la surface enduite d'une couche épaisse d'hydrocarbure, la métallisation Schoop, le dépôt galvanique de cuivre, de nickel, d'argent ou d'or, etc., l'enduit de bakélite, d'ébonite ou de laque indochinoise. Ces derniers enduits sont intéressants, car ils rendent le métal électriquement isolant.

On voit, par ces multiples applications, quel champ considérable s'offre au métal; comme il remplace le cuivre importé et qu'il est de provenance française, il faut le mettre en œuvre le plus souvent possible. Comme le fit remarquer Drouets, le représentant du ministre à la séance d'inauguration de l'exposition, l'aluminium doit nous être cher, car la possession de son minerai et de l'énergie électrique en fait un élément de notre prospérité nationale et en a fait un facteur de notre victoire; elle nous assure aussi qu'il sera un facteur de notre sécurité, car nos techniciens sauront accroître la supériorité que la nature nous a donnée dans son domaine. L'aluminium s'impose par lui-même, grâce à ses avantages; mais encore ceux-ci devaient-ils être signalés, pour être appréciés : aussi, doit-on rendre hommage aux organisateurs de la « Semaine de l'Aluminium » pour le grand effort qu'ils ont fait afin d'augmenter la diffusion du métal *français* par excellence. — M. MOLINIÉ.



Vue panoramique de l'usine de Saint-Jean-de-Maurienne.

Beaux jours d'été, tableau de G. Balande, exposé au Salon des Artistes français en 1921.

Toute une compagnie de jeunes femmes vient de se livrer au plaisir d'un bain champêtre. Cela se passe sous l'arche d'un vieux pont de pierre, devant laquelle s'élèvent de grands arbres aux feuillages retombants. Par-dessous l'arche, on aperçoit un joli paysage français délicat, avec un ciel bleu qui se mire dans l'eau de la rivière, avec des champs d'un vert à peine jaunissant, avec des peupliers élancés.

Au premier plan, on a posé sur l'herbe le déjeuner : la timbale et le pain sont déjà préparés sur la serviette, mais la bouteille de vin est encore dans le panier d'osier. Deux des femmes, dans le fond, sont assises, ayant déjà remis, l'une un corsage violet, l'autre un corsage bleu. Mais les trois femmes du premier plan commencent seulement à s'habiller, à ramasser ou à passer leurs chemises. Un chapeau et des jupons rayés traînent encore à terre, à côté d'une ombrelle.

Ce motif a permis à l'artiste de représenter à nouveau des femmes nues dans un paysage. C'est un sujet qui est resté cher aux peintres, depuis que le Giorgione a brossé sa *Vénus* de Dresde ou, si l'œuvre est de lui, le *Concert champêtre*. Manet a repris très directement un pareil thème. L'invention de G. Balande est plus conforme à la vraisemblance moderne; mais, comme Manet, il a peint dans des

gammes claires et froides; il cherche vraiment à rendre les effets de plein air, et il abandonne la lumière dorée des vieux Vénitiens. Son œuvre, largement exécutée, montre les plus belles qualités d'arrangement et d'exécution. — Tristan Leclère.

Boisgelin (le Cardinal de), par E. Lavaquery (2 vol. in-8°). — En écrivant la vie du cardinal de Boisgelin, qui fut une des figures les plus marquantes du clergé du XVIIIe siècle, avant de devenir un des chefs de l'épiscopat concordataire, E. Lavaquery a été entraîné à élargir le cadre d'une simple biographie et à pénétrer, derrière son héros, dans l'histoire politique et religieuse à laquelle celui-ci fut si longtemps et si intimement mêlé. Une très abondante documentation, exploitée avec conscience, parfois avec minutie, a permis à l'auteur de mettre en pleine lumière le rôle de cet homme d'Eglise, volontiers occupé des affaires de l'Etat, dont la carrière, commencée dans les honneurs d'ancien régime, poursuivie à travers les orages de la Révolution, devait se terminer à l'aube des temps modernes, qu'il lui fut donné de connaître, de comprendre et de servir.

Ces trois grandes étapes jalonnent la vie de celui qui est connu sous le nom de cardinal de Boisgelin, encore qu'il n'ait été revêtu de la pourpre que peu de mois avant sa fin. Né en 1732, mort en 1804, il avait cinquante-sept ans lorsque la Révolution éclata. Quinze années lui étaient encore promises. C'est dire que la plus longue partie de sa carrière est antérieure à 1789, et c'est ce qui explique qu'un volume entier, sur les deux que lui a consacrés son biographe, soit réservé au prélat d'ancien régime. Il en réalisait le type idéal, avec sa naissance, ses grandes manières, sa culture profonde et diverse. Il se rattachait à cette école d'évêques administrateurs, qui, à partir de 1750, se distingua par son goût des affaires, son souci du bien public, et à la formation de laquelle le contact des économistes n'avait pas été étranger. Son amitié avec Turgot, Véri, Loménie de Brienne, Champion de Cicé datait de leurs études communes en Sorbonne. Le jeune Boisgelin, cadet de vieille souche bretonne, devait par tradition songer à l'Eglise : par tradition, sinon par vocation, encore que la foi fût vivace dans sa famille. Mais, à vivre dans un milieu où le mouvement des idées était intense et audacieux, il connut le doute et hésita un instant sur la sécurité de sa voie : en fin de compte, il se persuada qu'un abbé de son rang et de son mérite ne pouvait manquer de réussir et d'être destiné à l'épiscopat.

L'abbé de Boisgelin, que l'on appelait alors l'abbé de Cucé, ne devait pas y parvenir par la porte de l'agence du clergé. Il fit son apprentissage d'abord comme vicaire général du cardinal de Tavanes, archevêque de Rouen, ensuite comme vicaire général de Pontoise, où il eut l'occasion de manifester plus d'initiative. En 1765, il était nommé évêque de Lavaur. Il devait conserver ce siège cinq années. C'est au cours de ce premier épiscopat qu'il prononça à Paris des oraisons funèbres extrêmement remarquées, qui le firent choisir plus tard pour le discours du sacre de Louis XVI et qui, dès lors, le désignèrent comme un futur membre de l'Académie française, où il entra en 1776. Dans l'intervalle, il avait été nommé archevêque d'Aix. Le siège de Lavaur ne pouvait être qu'un début pour un prélat de son envergure. Il sembla que le vaste diocèse de Provence serait un cadre plus digne de son activité et de son mérite. C'est là que, de 1770 à 1789, il allait donner sa mesure d'administrateur.

On ne peut songer à résumer cette œuvre administrative, étudiée dans ses moindres détails par E. Lavaquery, qui nous montre Boisgelin occupé tour à tour de créer des routes et des canaux, d'établir un système fiscal harmonieux, en sauvegardant les droits du gouvernement et ceux de la province, de maintenir et de fortifier les libertés locales, de combattre les disettes, de veiller à toutes les améliorations matérielles, de favoriser tous les progrès. A suivre de près l'action de quelques-uns de ces évêques de la fin de l'ancien régime, qui, comme Boisgelin en Provence ou Cicé en Rouergue, ne restaient indifférents à aucune question touchant au bien public, on est frappé de la prodigieuse diversité de leurs connaissances, de leur puissance de travail et de l'importance du rôle qu'ils jouèrent dans les affaires civiles. On n'est pas moins surpris de voir avec quelle complaisance ils semblaient mettre au premier rang de leurs préoccupations les choses temporelles. Chez beaucoup, chez Boisgelin en particulier, les soucis de l'administration l'emportaient sur la conduite des choses religieuses. Ce n'est pas à dire qu'ils fissent preuve de négligence dans leur rôle de pasteurs d'âmes. L'archevêque d'Aix avait un esprit trop ouvert et d'ailleurs une conscience trop droite pour ne pas s'occuper des intérêts moraux qui lui étaient confiés. Il le fit avec cette modération et cette largeur de vues qui lui avaient valu de longue date une place de choix dans les assemblées du clergé de France, auxquelles il ne cessa de prendre une part active jusqu'aux derniers jours de la monarchie.

E. Lavaquery, qui s'est plu à faire revivre l'atmosphère dans laquelle évoluait le futur cardinal de Boisgelin, semble avoir cédé au préjugé commun qui méconnaît tout ce que l'ancienne France conservait de foi et de vitalité chrétienne, malgré le courant philosophique auquel se laissait entraîner l'infime partie de la nation. Boisgelin doit-il être rangé parmi les esprits incrédules de l'épiscopat ? Rien ne permet de l'affirmer. Tout ce que l'on peut dire, c'est que sa foi demeura longtemps en sommeil. Elle n'avait guère d'occasions de se manifester ; elle était refoulée par d'autres soucis ; mais, avec les jours d'épreuve et les graves problèmes qui allaient se poser aux âmes inquiètes, cette foi engourdie se révéla vivante et agissante.



Beaux jours d'été, tableau de G. Balande. — Phot. Vizzavona.

Ce n'est pas un trait rare chez les prélats d'ancien régime de s'être assez brusquement dégagés de leur enveloppe un peu mondaine, pour laisser apparaître l'évêque, trop souvent dissimulé derrière le gentilhomme ou l'administrateur. Boisgelin en offre un exemple remarquable. Dès avant la Révolution, au cours des événements qui la précèdent et l'annoncent, il se montre tel qu'il sera dans la suite : toujours préoccupé du bien public, désireux de concorde, d'apaisement et d'union, conciliateur à l'extrême et cependant attentif à la sauvegarde des principes et des intérêts religieux. Aux deux assemblées des notables, auxquelles il prend part au milieu des troubles de Provence où il fait preuve de courage et de sagesse, lors des opérations préliminaires des états généraux, où il siégera dans l'ordre du clergé, l'archevêque d'Aix se prépare au rôle de premier plan qu'il va jouer auprès de ses collègues constituants et dans les conseils de Louis XVI.

Il faut le suivre à travers cette époque, fertile en incidents de toute nature, pour comprendre son caractère et apprécier la hauteur de son esprit. Une claire vision de l'intérêt social le préserva de céder à l'entraînement irréfléchi qui, dans les premiers jours des états généraux, inspira à quelques-uns de ses collègues des initiatives grosses de périls. Aussi, loin d'acquérir une popularité facile, il apparut, dès l'abord, comme un suspect. Son zèle ardent, son activité constante dans les travaux de l'assemblée devaient lui en valoir une éphémère présidence ; mais, là encore, il rencontra plus de déboires que de consolations : déjà la prédominance des questions religieuses surexcitait les passions de ces réformateurs improvisés, dont la témérité égalait l'impatience.

De tels problèmes, jetés tumultueusement dans l'orage des débats, ne pouvaient manquer de retenir l'attention du prélat, à qui sa longue pratique des affaires d'Eglise donnait une autorité particulière dans l'exposition des principes et la discussion des détails. C'est une des plus nobles pages de la vie de Boisgelin que celle où l'on suit ses efforts pour écarter le schisme qui pressent. Devant l'Assemblée, comme devant l'opinion, par ses discours à la tribune, comme par ses écrits, il s'emploie, avec une énergie éclairée, à montrer aux uns les écueils redoutables, aux autres les concessions permises. A ses collègues aveuglés, au roi désemparé, au pape encore indécis, il essaye de tracer la voie de salut, mais c'est en vain qu'il se dépense ; la fameuse constitution civile est votée par l'Assemblée, sanctionnée par Louis XVI, condamnée par Pie VI, et il ne reste à Boisgelin d'autre ressource que de tenter tout ce qui est humainement possible pour éviter une aggravation du schisme. Son esprit de conciliation et de modération apparaît encore et, avec quelques-uns de ses collègues les plus marquants, tels que Champion de Cicé, il s'oppose par sa noble attitude de modération à l'intransigeance de trop de membres de l'épiscopat. Où donc étaient la sagesse et la vérité politique ? Il est bien difficile de le dire, car, malgré de si généreuses tentatives, rien ne devait arrêter le cours des événements révolutionnaires, si fortement dominé, dès son début, par la question religieuse.

Le serment constitutionnel marque l'arrêt de la vie publique de Boisgelin; il cesse de paraître à l'Assemblée, il continue à publier des écrits où s'affirment encore ses tendances pacificatrices; sans hésiter, il se range avec une fierté sereine dans les rangs de ces fidèles à qui la persécution et l'exil sont promis; et, lorsque le décret du 26 août 1792 ordonne la déportation de tous prêtres ou fonctionnaires publics ayant refusé le serment, l'archevêque d'Aix est contraint de s'embarquer pour l'Angleterre.

C'est là qu'il va vivre huit années, au milieu de nombreux évêques français qui, peu à peu, se succèdent, dans une société choisie et cordiale, bienveillante aux proscrits. E. Lavaquery le suit pas à pas, nous montrant les préoccupations dominantes de ce prélat, assez hostile à l'esprit de l'émigration, espérant sans doute la restauration d'une monarchie nationale et l'avènement d'une large conciliation politique, mais soucieux avant tout des intérêts religieux, et, dès que le 18-Brumaire lui apparaît ce qu'il est en réalité : le début d'un destin nouveau, éprouvant l'impression que le sort des Français est changé et qu'il se présente désormais d'autres devoirs que de supporter l'exil avec dignité.

Lorsque le Concordat eut été signé, le 15 juillet 1801, Boisgelin fut naturellement enclin à s'y rallier et à user de sa prépondérance parmi ses collègues pour les déterminer à l'accepter. Il eut à lutter contre les scrupules des uns et les intérêts lésés de tous, car, en outre de l'adhésion au régime consulaire, la démission de leur siège était exigée des anciens évêques. Beaucoup refusèrent et formèrent le noyau de ce schisme connu sous le nom de « Petite Eglise ». Boisgelin prit la tête du mouvement adverse et entraîna la démission de tous ceux qui, moins imbus de passions politiques que de doctrine religieuse et de soif d'apaisement, comprenaient que leur devoir était de collaborer à l'œuvre de restauration religieuse entreprise dans une France à demi pacifiée. Il rentra donc en France en janvier 1802. Proposé

pour le siège de Paris, il fut nommé à celui de Tours et, l'année suivante, élevé au cardinalat.

Dans l'archidiocèse de Tours, le cardinal de Boisgelin n'eut pas le loisir de donner sa mesure, comme il l'avait fait en Provence sous l'ancien régime. La mort vint en effet le surprendre au bout de deux ans, durant lesquels il avait dépensé une activité peu



Mgr de Boisgelin.

commune, pour la réorganisation du culte, des œuvres et de l'esprit religieux dans cette vaste province ecclésiastique, qui comprenait la Bretagne et la Vendée. Il avait conservé ses goûts de prélat aristocrate et lettré; mais, comme d'autres de ses collègues, il avait vu son ancienne opulence faire place à une médiocrité de condition qui ne lui permit même pas d'avoir une sépulture digne de son nom et de son rang.

Le vrai monument élevé à sa mémoire est le livre d'E. Lavaquery. Cette belle figure, où les traits du grand seigneur sont peu à peu effacés par ceux de l'évêque, méritait de prendre place dans la galerie encore incomplète de la France ecclésiastique de la fin du XVIIIe siècle, à qui il fut donné de servir de lien avec le régime issu du Concordat. Plongeant par leurs racines dans le passé, des hommes comme le cardinal de Boisgelin s'épanouissent dans les temps modernes. On retrouve, à suivre leur carrière, le reflet des atmosphères diverses où leur vie se déroula, et, si quelques-uns ne se détachent que faiblement du fond de la scène, il en est d'autres qui dégagent une originalité puissante, révèlent un rare talent, affirment un noble caractère. N'est-ce pas parmi ceux-ci que doit être rangé le prélat dont E. Lavaquery s'est fait le biographe avec un esprit critique qui a su réserver sa place à la sympathie ? — B. COMBES DE PATRIS.

Combes (Justin-Louis-*Emile*), homme politique français, né à Roquecourbes (Tarn) le 6 septembre 1835, mort à Pons (Charente-Inférieure) le 25 mai 1921.

Fils de modestes artisans, au labeur acharné et à l'abnégation desquels il rendit mainte fois hommage, il fut destiné par ses parents à la carrière ecclésiastique et fit ses études au petit séminaire de Castres, à l'école des Carmes, à Paris, et enfin au grand séminaire d'Albi. Il se révéla ardent à l'étude et liseur infatigable. Mais il fut bientôt en proie à une crise de conscience, sentit la vocation religieuse l'abandonner (sinon encore la foi) et, sans attendre l'ordination, quitta le séminaire. Rentré dans le monde, mais encore fidèle à ses premières études, il décide de se tourner vers l'enseignement, mais emprunte à la philosophie scolastique le sujet de ses deux thèses de doctorat : *la Psychologie de saint Thomas d'Aquin* et *la Querelle de saint Bernard et d'Abélard* (1860). Reçu docteur, il est envoyé au collège de l'Assomption, de Nîmes, où il professe la philosophie ; puis, cette fois à titre de professeur de rhétorique, au collège de Pons. Il abandonne la carrière universitaire, pour se tourner vers la médecine, et, tout en rédigeant un ouvrage sur *la Littérature des Pères et son rôle dans l'éducation de la jeunesse*, ouvrage où ne se laisse pas pressentir la politique du futur président du conseil, il fait à Paris ses études de médecine. Docteur en 1867, il va s'établir à Pons où, à l'exception de courts séjours à Paris, il fixera désormais sa résidence.

Bientôt, c'est la politique qui l'attire. Conseiller municipal, puis maire de Pons (1875), il prend dans la Charente-Inférieure une grande autorité et devient, en 1879, conseiller général.

Pendant ces années, qui sont comme une période préparatoire à son grand rôle parlementaire et gouvernemental, il a de nouveau évolué, s'est complètement détaché de l'Église catholique et est devenu d'autre part un républicain ardent et sincère, bientôt attiré vers les idées les plus avancées, décidé à achever l'œuvre de la Révolution française. Élu sénateur en 1885 et constamment réélu, la fermeté de ses convictions, l'énergie qu'il apporte à les défendre et aussi son labeur assidu dans les commissions le mettent en lumière dans la haute Assemblée. En 1894 et 1895, il est vice-président du Sénat.

Il s'est dès lors spécialisé dans les questions de l'enseignement, a publié un rapport sur *l'Enseignement en Algérie;* un autre sur *les Traitements des instituteurs.* Le 3 novembre 1895, il devient ministre de l'instruction publique. Tombé du pouvoir avec le cabinet Bourgeois, il est, pendant la douloureuse crise d'opinion où se débat la France à la suite de l'affaire Dreyfus, l'un des leaders du parti radical. Au cours des luttes nombreuses et violentes qu'il soutient, des campagnes qu'il mène dans l'Assemblée et devant l'opinion pour la défense républicaine et laïque, il acquiert une grande notoriété. Waldeck-Rousseau le juge seul capable de continuer son œuvre d'affermissement de la République et, le 7 juin 1902, le désigne au choix du président Loubet.

Président du conseil, Émile Combes, au cours de son long ministère, s'assignera pour tâche essentielle l'application de la loi de 1901 sur les congrégations non autorisées et, en prenant texte de cette loi (il l'avait fait prévoir peu de temps auparavant), la disparition de l'enseignement congréganiste. Partisan, précédemment, de la liberté de l'enseignement, celle-ci ne lui paraissait plus compatible désormais avec le triomphe de l'esprit républicain, qu'il voulait assurer à tout prix.

L'histoire d'Émile Combes, pendant son ministère, se confond avec l'histoire intérieure de la France pendant cette période. On ne peut qu'en signaler brièvement les grands traits. Désireux de constituer une majorité républicaine, Combes pratique la politique dite du *Bloc*, qui devait réunir tous les partis républicains, et fut amené à s'appuyer sur les éléments de gauche et d'extrême gauche. Son gouvernement put apparaître comme un gouvernement de parti. Les socialistes dans le Parlement, la franc-maçonnerie et les groupements des instituteurs en dehors du Parlement lui prêtèrent leur appui. Fort de cette majorité et de ces appuis, il appliqua à la rigueur la loi du 1er juillet 1901, fit fermer des centaines d'établissements congréganistes, obtint de la Chambre le rejet de toutes les demandes formées par les congrégations non autorisées pour obtenir leur autorisation. Il transformait ainsi,



Émile Combes. (Phot. Ladrey Disdéri.)

comme le lui reprocha l'auteur même de la loi, Waldeck-Rousseau, une loi de « contrôle » en loi d'« exclusion ». Poussant jusqu'au bout ses idées et décidé à détruire les dernières survivances de la loi Falloux, il réussit à faire voter la loi du 7 juillet 1904, qui interdisait l'enseignement à toutes les congrégations.

Partisan d'abord du maintien strict du Concordat, qui lui paraissait un moyen de surveiller l'Église, les conflits où sa politique l'entraîna avec le pape (conflit au sujet de la nomination des évêques de Laval et de Dijon, opposition du pape aux mesures contre les congrégations) et la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Vatican qui s'en suivirent (juil. 1904) l'amenèrent à envisager la séparation de l'Église et de l'État.

Elle ne fut réalisée qu'après qu'il fut tombé du pouvoir. Le 24 janvier 1905, il dut démissionner à la suite des incidents violents causés par l'affaire des « fiches » (imaginées par le ministre de la guerre pour noter les sentiments plus ou moins républicains des officiers).

Il fut dès lors le président de la gauche démocratique et républicaine au Sénat et ne joua plus un rôle de premier plan. Vivant une partie de l'année à Pons, dont il était resté le maire et où il menait une simple et patriarcale existence, il ne sortit de sa demi-retraite que pour reprendre (1914-1915) le léger portefeuille de ministre d'État dans le « grand ministère », où toutes les nuances de l'opinion devaient être représentées. Il tint alors à honneur de participer à l'Union sacrée.

Comme d'autres sont l'homme d'un livre, Émile Combes fut l'homme d'une idée : l'anticléricalisme. Il eut la conviction, et l'intransigeance et la raideur, de ceux que possède tout entiers une idée. Son nom qui, pour cette même raison, a été tant de fois exalté ou maudit, restera attaché à la lutte contre les congrégations et l'enseignement religieux et, comme tel, il symbolise une des époques de notre récente histoire. — L. VERGENNE.

Constantin Guys, par Gustave Geffroy. — Constantin Guys n'est pas populaire comme un Daumier ou un Gavarni. Cependant, ce ne sont plus seulement des artistes et des amateurs d'art qui le connaissent aujourd'hui : il a sa place au premier



Constantin Guys (1805-1892).

rang des illustrateurs les plus curieux, les plus personnels du siècle dernier. Et un ouvrage comme celui que vient de publier Gustave Geffroy, sur l'homme et l'œuvre, élargit encore cette place, consacre définitivement cette gloire.

Sur Guys, on avait jusqu'ici l'étude de Baudelaire, publiée dans le *Figaro* en 1863, republiée en 1869 dans le livre du poète : *l'Art romantique*, les pages de Théophile Gautier dans la préface des *Fleurs du mal*, une note du *Journal* des Goncourt, une autre d'Edmond de Goncourt seul, et l'émouvant récit de Nadar (*Figaro* du 15 mars 1892), peu de jours après la mort de l'artiste.

Baudelaire avait puissamment attiré l'attention sur celui qu'il appelait le « Peintre de la vie moderne ». Guys ne permettait pas qu'on le désignât autrement que par l'initiale de son nom. Une de ses grandes originalités, une singularité presque incompréhensible de nos jours, était sa passion de l'incognito. Thackeray ayant un jour parlé de lui dans un petit journal londonien, il s'en fâcha comme d'un outrage, d'un crime de lèse-pudeur. « Quand il apprit, raconte Baudelaire, que je me proposais de faire une appréciation de son talent, il me supplia, d'une manière impérieuse, de supprimer son nom ». Et toute sa vie il gardera non seulement le goût farouche de l'anonymat, mais comme l'aversion de toute confidence.

Cet éclatant sobriquet de « Peintre de la vie moderne » était un mot d'actualité qui ne pouvait garder son plein sens que pour une génération, pour celle dont Guys avait observé les façons d'être. Dans l'esprit de Baudelaire, il signifiait surtout que Constantin Guys n'obéissait à aucune suggestion *passéiste.* Comme le dit Gautier, Baudelaire aimait dans Guys l'« absence complète d'antiquité », c'est-à-dire d'obéissance aux prescriptions académiques.

Gustave Geffroy, dans son beau livre, surnomme Guys l'« Historien du second Empire ». Pour nous et pour l'avenir, voilà le mot caractéristique, décisif. Car nul ne tentera une évocation en quelque sorte psychologique des années comprises entre 1850 et 1870, sans recourir aux dessins de Guys, à ceux qui ont subsisté d'une production étonnamment surabondante.

Cet historien du second Empire était né en 1802, à Flessingues (Hollande), d'un père, commissaire en chef

de la marine française, attaché au port de Rotterdam. A dix-huit ans, il fit la campagne de Grèce avec Byron. Ce n'est « pas rare, et il est bon, remarque avec finesse Gustave Geffroy, qu'il y ait eu un enthousiaste, un ardent homme d'action au début de la vie de ces observateurs que l'on proclame ironiques et cruels et qui sont des désabusés ». Il voyagea. Puis il séjourna à Londres. Là, il devint collaborateur de « l'Illustrated London News ». Il va, pour ce journal, en Bulgarie, en Espagne, en Italie, en Egypte, en Algérie, en Turquie. Il assiste à la guerre de Crimée. Des avant-postes, indifférent au danger, par nature et peut-être par dandysme, il expédie chaque soir — correspondant ponctuel et généreux — des huit, dix croquis. Vers l'âge de soixante ans, il s'installe à Paris, tout en haut d'une maison de la rue de Provence. Il explore « la surface et le fond » de la vie parisienne, se plaît à toute l'animation de la ville, cherche à tout voir, voit tout. D'après Baudelaire, il s'écria, un jour : « Tout homme qui s'ennuie au sein de la multitude est un sot ! un sot ! Et je le méprise !... » A intervalles irréguliers apparaissaient, chez de modestes marchands d'images, « comme d'une génération spontanée », dit Gustave Geffroy, des pochades au crayon, au charbon, à l'encre, sur n'importe quel papier, non signées; elles se vendaient 1 franc les grandes, 0 fr. 75 ou 0 fr. 50 les autres. Et le vieil artiste n'avait pour vivre qu'une modique pension servie par un cousin... En 1885, à quatre-vingt-trois ans, un soir de mardi gras, où il voulait « voir » encore, être l'homme des foules, il fut renversé, rue du Havre, par un fiacre. On le transporta à la Maison Dubois, avec deux fractures à la jambe. Pendant sept ans, il resta dans cet hospice, seul; ...immobile et seul. Il y mourut lamentablement délaissé, en 1892.

Une première exposition de ses œuvres, annoncée en 1893, eut lieu en 1895. Elle se composait, rapporte Gustave Geffroy, de pièces groupées sous ces rubriques : *High-Life* et *Low-Life*. Le premier groupe comprenait quatre subdivisions : Cavaliers, chevaux, voitures ; — Militaires ; — Mondanités ; — Exotiques. Le second groupe comptait 77 numéros, qui promenaient l'imagination du bal Musard au quartier Bréda, d'un cabaret de la Cité à la barrière du Trône. Les titres, d'ailleurs, soulignaient les sujets, de façon « adroite et saisissante ». Exemple : *A quoi pense-t-elle ? — Vaporeuse. — Dehors. — Chez elle. — Est-ce celui-là qui vient ?* etc.

Constantin Guys sut fixer en traits d'une intensité synthétique tous les spectacles de son temps, ceux de la haute élégance (où figurent des dames de la cour et l'impératrice elle-même, en carrosse ou dans des toilettes d'apparat), comme les spectacles bourgeois, faubouriens et canailles, notamment ceux des liesses déhanchées, des bals publics, de Bullier ou des guinguettes. Le bal, il en a senti « toute la fièvre », en a observé l'effervescence « avec toute sa gradation ». Et, en pages d'une riche couleur, Gustave Geffroy, à travers Constantin Guys, célèbre la brillante folie comme l'harmonie et la poésie de la danse...

Aujourd'hui, l'on peut connaître Guys en visitant l'hôtel Carnavalet. Sans posséder tout ce qui reste d'une œuvre, d'ailleurs impossible à inventorier et dont une grande partie a disparu, le musée de la Ville de Paris offre au public une collection parfaitement représentatrice. On la doit à Henri Céard. Il était bibliothécaire à Carnavalet, en 1885, lorsque le peintre de la vie moderne, las, essoufflé, ayant la mine d'un centenaire, vint, toujours mystérieux, offrir ses dessins au prix de quarante sous la pièce.

« C'est un éblouissement, écrit Gustave Geffroy, que de voir surgir des cartons ces créatures hardiment dessinées, campées de main de maître, parfois parées de couleurs sourdes et riches, d'une harmonie étrange et sobre à la fois. Toutes les manières impromptues, réfléchies, légères, graves, du génie de Guys sont ici avec des croquis clairs autant que des crayons du dix-huitième siècle, avec des lavis lourds d'encre ou rayonnants de couleurs brunies et dorées qui évoquent les maîtres du clair-obscur, parfois avec des silhouettes d'une force étonnante, qui dressent leurs profils et leurs volumes sur des fonds livides, grisâtres, chauds comme des flammes, éclatants comme des lumières. On voit, on devine que Guys a observé ces êtres dans des milieux ardemment éclairés, ou dans la pénombre des tentures et des chambres closes, et qu'il a tout emporté dans sa mémoire d'artiste, visuelle et intelligente. »



D'un pas leste, dessin de Constantin Guys.

Gustave Geffroy, dont la science et la délicate perception esthétique excellent à rapprocher entre eux les artistes d'une même lignée, apparente Guys à Moreau le Jeune, à Debucourt, Carle Vernet, Eugène Lami, Henri Monnier, Devéria, mais surtout à Goya. « Même réalité fantastique, mêmes apparitions saisissantes, même ombre, même lumière, même distinction artiste dans le trivial ». Parmi les débiteurs de Guys seraient Marcelin, Manet, Rops, Degas, Forain, Toulouse-Lautrec. Avec un raffinement de lettré, qui d'ailleurs éclaire les explications du critique d'art, Gustave Geffroy établit aussi des liens familiaux entre le peintre-illustrateur et plusieurs écrivains de son temps. Les dessins de Guys seraient un peu comme la réplique au fusain, à l'aquarelle, de certains poèmes de Baudelaire, et de pages prises à l'œuvre des Goncourt, de Huysmans, de Paul Alexis, de Paul Adam, de Louis Mullem, de Lucien Descaves.



Bal public, aquarelle de Constantin Guys (musée du Luxembourg).

L'ouvrage de Gustave Geffroy, luxueusement présenté, orné de magnifiques héliotypies, n'est pas seulement un hommage à Constantin Guys. On pourrait le définir comme un large « essai » qui poétise cette curiosité universelle, cette courageuse et loyale curiosité sans laquelle il n'y a pas de profonde hygiène esthétique pour une sensibilité moderne.

Gustave Geffroy exalte une fois de plus l'amour de la vie sous ses multiples aspects, dans ses modes et manifestations les plus disparates et les plus hardis, — l'amour de la vie, qui n'est en somme que l'amour philosophique de la vérité, c'est-à-dire une conquête de la raison. — Léopold-Lacour.

Etienne (*Eugène*-Napoléon), homme politique français, né à Oran le 15 décembre 1844. — Il est mort à Paris le 13 mai 1921. Eug. Etienne était fils d'un officier qui avait pris part à la conquête de l'Algérie. Il avait suivi les classes du lycée d'Alger, puis était entré dans les affaires.

Etienne était employé aux Messageries maritimes, à Marseille, quand, en 1869, lors des élections au Corps législatif, Gambetta se présenta dans cette ville. Acquis aux idées républicaines, il soutint activement la candidature du tribun. Ce bienfait ne fut pas perdu. Gambetta, qui avait, au reste, apprécié le caractère et l'activité du jeune homme, lui accorda son amitié agissante. En 1878, il le fit nommer inspecteur des chemins de fer de l'Etat et, le 21 août 1881, sous ses auspices, Etienne fut élu député de la 1re circonscription d'Oran. Son mandat législatif lui sera renouvelé régulièrement pendant près de quarante années, le plus souvent sans qu'aucun concurrent lui soit opposé.

Député, Etienne est contraint de résigner ses fonctions d'inspecteur. Mais il n'en continue pas moins à s'occuper des problèmes ferroviaires : en janvier 1881, il est appelé au conseil d'administration du réseau de l'Etat ; il fera partie, à la Chambre, de la commission des chemins de fer et siégera au comité consultatif qui assiste pour ces questions le ministre des travaux publics.

Il prend place au Parlement, dans la majorité opportuniste, au sein de laquelle il jouit tout de suite d'un grand crédit, dont témoigne sa nomination, dès 1882, comme secrétaire de la Chambre. Après Gambetta, il suit Jules Ferry, approuve l'expédition du Tonkin et les aspirations sur la Tunisie, car, déjà, il est ambitieux pour la France d'un grand empire colonial. La commission du budget lui donne à rapporter, outre le budget de l'Algérie (exercices 1885 et 1887) et divers projets ou propositions intéressant les trois départements africains, le budget du service colonial (1887). Il se trouve ainsi particulièrement préparé à recevoir, le 7 juin 1887, dans le cabinet Rouvier, la charge de sous-secrétaire d'Etat des colonies, sous l'autorité du ministre de la marine. Rouvier tombe le 4 décembre, et Etienne avec lui. Mais, en mars 1889, Tirard le rappelle à ce poste, rattaché cette fois au commerce. Il y reste avec Freycinet, jusqu'en février 1892.

Ces trois années sont capitales dans la vie d'Etienne comme dans l'histoire coloniale de la France, puisque c'est pendant cette période et pour une grande part sous l'impulsion du sous-secrétaire d'Etat que, par des missions d'exploration, des actions militaires et des accords internationaux, sont posées les bases de notre empire africain. Etienne a la vision d'un vaste domaine français s'étendant sans solution de continuité des rives méditerranéennes au golfe de Guinée, du golfe de Gabès à l'Atlantique, inépuisable réservoir d'hommes et de ressources naturelles.

Bien qu'il ait pour l'Afrique une prédilection, naturelle chez cet Oranais, l'Asie le trouve également vigilant. Déjà, lors de son premier passage aux affaires, en 1887, il a réalisé administrativement l'union indochinoise et réglé les attributions du gouverneur général. En 1891, il réorganise l'administration, en lui donnant le statut qui la régit encore. Il s'attache, en outre, à consolider notre pouvoir dans ces régions.

Une telle politique ne va pas sans susciter les protestations de ceux, parmi lesquels Clemenceau et Pelletan, qui veulent réserver les efforts pour la défense du territoire, au lieu de les éparpiller dans des entreprises lointaines. Et certaines initiatives du sous-secrétaire d'Etat se heurtent à la susceptibilité de la Chambre. Il n'en poursuit pas moins tenacement son œuvre, et, lorsqu'il quitte son poste, les services coloniaux sont dotés d'une organisation qui va bientôt leur permettre de recevoir l'autonomie.

Revenu à son pupitre avec une autorité accrue, Etienne est porté, en octobre 1892, à la vice-présidence de la Chambre. Disons tout de suite qu'il sera maintenu dans cette dignité, presque toujours comme premier vice-président, d'abord jusqu'en janvier 1896, puis à partir de juin 1902 jusqu'en juin 1914, avec les seules interruptions de ses passages au pouvoir. Il reprend place à la commission du budget, qui lui confie l'examen du budget des travaux publics (exercices 1892 et 1894), et entre à la commission de l'armée, pour laquelle il rapporte, entre autres projets, celui portant création de troupes sahariennes. Déjà président du groupe colonial de la Chambre, il le deviendra de la commission des colonies.

Il est le leader du parti colonial. Il proteste, en juin 1894, contre l'inaction de la France en Afrique, inaction que d'autres mettent à profit (accords anglo-congolais et anglo-italien). Son but, qui est atteint, est de donner au ministre des affaires étrangères, vis-à-vis de l'Angleterre, l'appui du Parlement, « pour faire respecter les droits de la France ».

Cette même année, les affaires de Madagascar lui sont une occasion de définir à nouveau sa doctrine : « Nous ne faisons pas, déclare-t-il, de la politique coloniale pour le simple plaisir de vaines satisfactions

d'amour-propre. Le but est plus élevé. Vous ne pouvez ignorer la lente évolution qui s'est produite dans le monde et qui nous commande impérieusement de constituer les réservoirs économiques destinés à assurer l'avenir. »

Pour cette politique, il faut une armée spéciale de troupes solides, entraînées, habituées aux privations, accoutumées aux climats tropicaux. Etienne propose de créer cette armée coloniale avec le 19e corps, celui de l'Algérie, accru des contingents indigènes du Sénégal, du Soudan, de Madagascar, d'Indochine. Et lorsque, en 1900, le gouvernement prend l'initiative de cette organisation, Etienne en suit assidûment la discussion devant la Chambre.

Par ailleurs, il défend l'expédition du Touat, nécessaire pour établir un lien entre le Nord africain et le Soudan. Il se prononce en faveur de la pénétration pacifique au Maroc et présente, en 1904, un projet de résolution ayant pour objet la création d'un institut marocain. Il est chargé par la commission des affaires extérieures et coloniales de rapporter le projet approuvant la convention conclue le 7 octobre 1902 entre la France et le Siam.

Bien entendu, l'Algérie reste au premier plan de ses préoccupations. Il s'élève contre la campagne antijuive menée dans la colonie et fait voter à ce sujet un ordre du jour « comptant sur l'action énergique du gouvernement pour assurer la sécurité indispensable à l'œuvre de colonisation ». Il rapporte favorablement la législation forestière de l'Algérie et le projet de chemin de fer de Tlemcen à la frontière marocaine. Il dépose une proposition concernant la dénaturation en Algérie de certains alcools, et une autre, qui est adoptée, destinée à protéger les mistelles algériennes par l'application aux mistelles étrangères du tarif général des douanes.


Eugène Etienne.

En ce qui concerne la politique extérieure, il salue le rapprochement avec l'Angleterre et avec l'Italie. Il s'oppose à tout désarmement, tant que l'Allemagne n'aura pas donné l'exemple. « Demeurons pacifiques, dit-il; mais soyons forts et puissants, pour que nous puissions reprendre la place légitime qui nous est due dans le monde. »

Partisan des lois de laïcité, il encourage les réformes de Waldeck-Rousseau et celles de Combes. Il préside un des groupes du Bloc républicain, le plus modéré, l'Union démocratique, et fait aussi partie de la fameuse « délégation des gauches », dont il signe les ordres du jour.

Le 24 janvier 1905, le cabinet Rouvier remplace le cabinet Combes. Etienne est nommé ministre de l'intérieur. A ce titre, il suit la discussion du service de deux ans en ce qui concerne le contingent algérien, celle du régime du gaz à Paris, et celle de la séparation des Eglises et de l'Etat. Il doit se préoccuper des grèves de Limoges. Le 12 novembre 1905, dans le même cabinet, il échange le portefeuille de l'intérieur contre celui de la guerre, qu'abandonne Berteaux, et reste rue Saint-Dominique lorsque Sarrien succède à Rouvier.

Parmi les divers projets qu'il fait adopter, signalons la réintégration, dans les cadres de l'armée, du capitaine Dreyfus, avec le grade de chef d'escadron, et du lieutenant-colonel Picquart, promu général de brigade, et quelques modifications de détail à la loi de 1905 sur le recrutement de l'armée. Le 19 octobre 1906, il suit son chef dans sa retraite et laisse la place au général Picquart.

Après un espace de six années, au cours desquelles il intervient dans les affaires de l'Ouenza, du Maroc, de l'Ouadaï et reçoit la présidence de la commission de l'armée, Etienne reprend le portefeuille de la guerre dans les cabinets Briand et Barthou, du 21 janvier au 2 décembre 1913. Son premier acte est de demander au Parlement l'autorisation d'engager une dépense de cinq cents millions pour accélérer la défense nationale. S'il n'obtient pas cette satisfaction, son ministère est du moins marqué par la réalisation de deux projets importants : la création d'une nouvelle région de corps d'armée, la 21e, et le rétablissement du service de trois ans, pour le vote duquel il associe ses efforts à ceux du président du conseil, Barthou.

Le 11 janvier 1920, Etienne quittait le Palais-Bourbon pour entrer au Sénat, où il se faisait inscrire au groupe de la gauche républicaine, et siégeait au sein de la commission de l'armée.

Son action coloniale s'exerçait hors du Parlement, d'abord au conseil supérieur des colonies, ensuite au comité de l'Afrique française, et à celui de l'Asie française, qu'il avait fondé en 1901. Il était vice-président de ces deux organismes d'initiative privée et avait été, au début, le président du second. Il présidait, en outre, le Comité du Maroc. Mentionnons aussi que son activité s'employait dans différents conseils d'administration, notamment à la tête de la Société de transports en commun de la région parisienne.

Avec Etienne a disparu, peu après Antonin Dubost et Joseph Reinach, un des derniers survivants des « amis de Gambetta », qui étaient groupés sous sa présidence. Chaque année, il se rendait en pèlerinage à Ville-d'Avray, où est mort le tribun, à Nice, où se trouve son tombeau.


Aux courses, aquarelle de Constantin Guys.

Lui-même eut des obsèques solennelles. Deux maréchaux de France, Joffre et Franchet d'Esperey, un vice-président du Sénat remplaçant le président souffrant, le président de la Chambre tenaient les cordons du poêle. Le président de la République était représenté. Le président du conseil et la plupart des ministres suivirent le corps. Parmi les paroles prononcées au cimetière du Père-Lachaise, où le convoi se rendit directement, citons celles du gouverneur général des colonies, Roume, où est justement évoqué « le robuste et sain optimisme qui émanait de cet homme à la carrure puissante, au masque volontaire, mais en même temps au regard et au sourire si bienveillants ».

Etienne a publié en librairie, en 1897, un opuscule intitulé *les Compagnies de colonisation*, et, en 1901, une conférence sur *l'Algérie, au point de vue politique, administratif et économique*. — G. Hirschfeld.

France. Histoire politique contemporaine (*suite.*) — *Ministère Clemenceau* (suite). — *La réforme électorale.* La guerre avait empêché le Parlement de modifier les lois organiques sur l'élection des députés. La question fut reprise après l'armistice, et la loi du 12 juillet 1919 établit le scrutin de liste avec représentation proportionnelle (*Larousse Mensuel*, t. IV, p. 917 et 969). Mais l'heure était-elle venue d'accorder aux femmes les droits politiques ?

Les femmes et le droit de vote. Après les Etats scandinaves, les Etats unis de l'Amérique du Nord, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Finlande, on avait vu, depuis la Grande Guerre, le droit de suffrage accordé aux femmes en Angleterre, en Allemagne, en Russie, en Autriche, en Belgique. Convenait-il, au lendemain d'une période où elle s'était distinguée par son activité, son dévouement, son courage même, d'appeler la femme française à la vie publique ? C'était l'avis de tous ceux qui la jugeaient capable d'intervenir utilement dans nombre de questions sociales et digne, par son rôle familial, d'exercer les droits politiques. Mais, alors que les uns entendaient lui conférer immédiatement l'intégralité de ces droits, d'autres voulaient la priver de l'électorat législatif, et tel était l'avis de la commission du suffrage universel, qui proposait de l'admettre à voter seulement dans les élections aux conseils municipaux, d'arrondissement et généraux, et à ne siéger que dans les conseils municipaux, l'âge électoral étant fixé pour elle à 30 ans au lieu de 21 ans ; elle ne pourrait, d'ailleurs, être déléguée sénatoriale.

Le rapporteur, Pierre-Etienne Flandin, après avoir défendu le projet de la commission, déclara qu'il ne constituait qu'une première étape et que la réforme ainsi limitée aurait sans doute l'assentiment du Sénat. Mais Viviani, rappelant le mot de Beaumarchais : « mineure pour ses biens, majeure pour ses fautes », montra que la condition civile et civique de la femme ne s'était pas modifiée depuis le XVIIIe siècle, après quatre révolutions politiques, et Briand souligna les singularités d'un système qui ferait élire un député par un moins grand nombre de voix qu'un conseiller général ; il ajouta que, les assemblées municipales jouant dans le recrutement du Sénat un rôle essentiel, cette considération était de nature à influencer la haute Assemblée et que, par suite, l'adoption d'une réforme limitée ne semblait pas d'une habile tactique.

L'intervention des deux hommes d'Etat fut déterminante. Par 329 voix contre 95, les lois et règlements sur l'électorat et l'éligibilité à toutes les assemblées élues furent déclarés applicables à tous les citoyens français sans distinction de sexe (20 mai 1919). La Chambre, par une résolution du 7 octobre, invita le gouvernement, malgré l'opposition du ministre de l'intérieur, à obtenir du Sénat la mise de la proposition à l'ordre du jour avant les élections les plus prochaines. Il ne fut pas tenu compte de ce vœu.

L'ordre des élections. Lorsque le traité de Versailles eut été ratifié et qu'il put être procédé à la démobilisation, le gouvernement, fidèle à la promesse qu'il avait faite à la Chambre le 22 juillet 1919, se mit en devoir de renouveler les assemblées élues, qui avaient, en raison des hostilités, prorogé d'elles-mêmes leur mandat. Après une discussion très animée, le 15 octobre 1919, la Chambre décida — et le Sénat se rangea à cet avis — que les élections législatives auraient lieu les premières, les élections sénatoriales les dernières, et que, dans l'intervalle, les conseils municipaux et les conseils généraux seraient renouvelés (*Larousse Mensuel*, t. IV, p. 969). Le pays allait donc pouvoir, dans une série de consultations qui englobaient les intérêts généraux et locaux, manifester sa volonté au lendemain de la Grande Guerre.

Les élections législatives. La lutte électorale. Dès le mois d'août, la période électorale fut virtuellement ouverte par un discours de l'ancien président du conseil, Aristide Briand, qui, à Saint-Etienne, à Saint-Chamond et plus tard à Nantes, fit connaître son sentiment sur la politique qu'il souhaitait voir triompher. Sans dénoncer l'Union sacrée, comme on le lui reprocha alors, il ne voulait pas que, sous le couvert de cette union, les révolutionnaires de droite et de gauche pussent bénéficier d'une équivoque, que la solidarité devant l'ennemi dégénérât en confusion devant l'électeur. La France au-dessus des partis, mais la République au-dessus des intrigues; la République ouverte, courtoise, neutre en matière confessionnelle, mais assurant la liberté des croyances ; les hommes au pouvoir gouvernant avec leur parti, mais pour le pays ; le contrôle des Chambres n'allant pas jusqu'à l'usurpation de l'action ministérielle ; le rôle du chef de l'Etat plus étendu ; le Sénat, organe d'équilibre, plus largement recruté : telles étaient les grandes lignes d'un programme qui, tout en admettant les luttes et les conflits d'idées comme la condition du progrès, plaçait au premier rang l'intérêt national et la paix civile.

Dans les collèges électoraux comme dans le Parlement, les partis sont la condition même de l'action publique, mais ils n'aboutiraient qu'à la dissolution du corps national s'ils n'étaient, d'un consentement commun, dominés par la conscience générale d'une nécessité supérieure d'union. Ainsi s'exprimait le président du conseil, le 4 novembre, à Strasbourg ; car il s'était cru moralement obligé de parler au pays, à la veille des élections, au cœur même de l'Alsace libérée. Les lois de laïcisation seront conservées : elles se concilieront avec les libertés confessionnelles, dont les légitimes revendications « ne s'embarrasseront plus du poids mort des anciens partis », trop

enclins à confondre la politique et la religion dans les efforts de retour aux régimes du passé. Maintenant que la France a défendu son droit à la vie, elle doit agir. Les institutions ne valent que par l'énergie, par la fermeté du caractère beaucoup plus rare chez nos hommes publics que l'éclat de l'intelligence. La seule source d'autorité se trouve dans une majorité de gouvernement, constituée sur des formules précises, résolue à « maintenir pour développer » ; le vrai remède à la confusion des pouvoirs n'est pas dans la « proportionnelle », mais dans l'organisation d'un régime de liberté régionale, qui mettrait fin aux routines administratives et ressusciterait les initiatives fécondes. Dans l'ordre social, réalisation de toutes les réformes propres à mettre fin aux conflits du capital et du travail : participation de l'ouvrier au succès de l'entreprise, par l'attribution d'une part de propriété, développement des coopératives, capacité civile des syndicats, lutte contre l'insalubrité, la maladie et l'alcoolisme, intensification de la production industrielle et agricole. Mais, sus au bolchevisme! guerre aux manifestations de violence et au désordre, qui ne peut être un principe de vie! Les anciennes oligarchies ont succombé pour avoir cru, comme aujourd'hui certaines organisations ouvrières, que tout leur était permis :

...L'ouvrier a des droits, dont il veut, avec grande raison, imposer le respect. Mais il doit, à son tour, respecter les droits d'autrui. Le socialisme n'a pas de sens, s'il n'est d'un idéalisme ordonné. La révolution française doit vraiment aboutir à autre chose qu'à un déplacement d'iniquités.

Enfin, il n'y a pas que l'ouvrier de l'usine, il y a l'ouvrier de la terre, le paysan, dur à lui-même, qui, du lever au coucher du soleil, ne compte pas ses heures et ne voudrait pas devenir le paria d'un monde industriel, aux avantages duquel il n'est pas en état de participer...

Tous les partis, en somme, exception faite des socialistes unifiés, se prononçaient pour une politique d'union, d'ordre et de travail, indispensable au relèvement de la France. Le parti radical et radical-socialiste tint à Paris, les 21, 22 et 23 septembre, un congrès dont la déclaration finale, due à Maurice Sarraut, fut sous ce rapport aussi nette que possible. Frappés d'ostracisme par les unifiés qu'attiraient les théories de Lenine, les radicaux étaient indifférents à cette mesure, parce qu'ils rejetaient le communisme soviétique, et répudiaient la doctrine des classes comme une survivance du droit primitif; ils décidèrent de lutter en commun avec tous les candidats qui acceptaient sans arrière-pensée les lois politiques et sociales de la République parlementaire.

Aux républicains qui faisaient le sacrifice de certaines impatiences au souci de relever leur pays dans la paix l'obligation s'imposait de se grouper pour barrer la route aux bolchevistes, et ils constituèrent à cet effet le Bloc national républicain, dont Adolphe Carnot, président de l'Alliance républicaine démocratique, présida le comité exécutif, comprenant : l'Alliance républicaine démocratique, la Fédération républicaine, l'Union nationale républicaine, la Fédération des républicains démocrates, l'Action libérale populaire, le Parti socialiste national, la Ligue civique, la Ligue démocratique d'action morale et sociale, la Jeune-République de Marc Sangnier. Ils n'excluaient que les « partisans attardés de monarchies désormais impossibles ».

Les membres du Bloc national républicain étaient animés de la « volonté négative » de résister aux révolutionnaires, mais aussi d'une « volonté positive d'action démocratique et sociale ». Si les radicaux et les radicaux-socialistes n'en faisaient pas partie officiellement, ils acceptaient les idées directrices qui avaient présidé au groupement, et un appel aux électeurs fut même signé par les représentants de l'Alliance républicaine démocratique, de la Fédération républicaine, du parti radical et radical-socialiste, du parti républicain socialiste, du Comité républicain du commerce et de l'industrie. Leur programme comportait en premier lieu le maintien de la laïcité de l'Etat et de l'école « comme sauvegarde de l'absolue liberté de conscience », le respect et le développement des lois sociales et des libertés syndicales, la lutte contre toutes les formes de la violence, l'extension des franchises municipales, la réorganisation populaire de l'enseignement général et technique, la réduction du service militaire dans la mesure compatible avec la sécurité nationale, l'extension des pouvoirs et des moyens de la Société des nations. Les lois fondamentales de la République dans les domaines de la liberté de conscience, de la laïcité, de l'organisation sociale seraient appliquées dans un large esprit de justice, de fraternité et d'union. Les candidats ajoutèrent à ces principes généraux leurs conceptions particulières. C'est ainsi que A. Millerand, qui allait être bientôt appelé à la présidence du conseil et qui se présentait dans le 2e secteur de Paris sur la même liste que Maurice Barrès, proposait une série de réformes tendant à fortifier l'indépendance du pouvoir exécutif, à préciser la responsabilité ministérielle, à maintenir le Parlement dans son double rôle de législateur et de contrôleur de l'exécution des lois, à réaliser une large décentralisation, à compléter le pouvoir judiciaire par la création d'une cour suprême, protectrice des droits et libertés du citoyen.

Depuis une quinzaine d'années, l'alliance des radicaux et des socialistes était une des caractéristiques essentielles des élections législatives. Cette fois, « le socialisme irait seul à la bataille contre tous les partis bourgeois », conformément à la motion Bracke, adoptée par le congrès du parti, en septembre 1919. A la vérité, l'union n'existait plus entre les hommes qui, pendant la guerre, avaient suivi une politique de défense nationale et ceux qui, formant aujourd'hui la majorité (néo-majoritaires), refusaient toute alliance électorale avec les autres partis, faisaient injonction à tous les députés socialistes de rejeter les crédits militaires et le traité de paix, proclamaient enfin la nécessité de la dictature du prolétariat à la suite d'un coup de force. Il y avait maintenant, dans le parti, une droite — les anciens majoritaires — et une gauche, dont les kienthaliens, ennemis des moyens légaux, étaient la fraction la plus avancée. La rupture, un moment ajournée par l'adoption, au congrès, d'une « motion de discipline et d'unité », qui réunit 1.427 mandats contre 490, se produisit au scrutin, et les socialistes fidèles au programme défini successivement à Paris (1900), à Amsterdam (1904), à Lucerne (1919), se séparèrent de leurs camarades bolchevistes.

La Confédération générale du travail tint, elle aussi, ses assises, et le congrès de Lyon adopta, en septembre 1919, une résolution pour préciser sa doctrine et son programme d'action. Le syndicalisme se déclarait dans son origine, son caractère présent et son idéal, une force révolutionnaire, tendant à instaurer un régime nouveau sur le principe de la participation égale de tous aux droits et aux charges sociales. L'organisation ouvrière est née de la lutte des classes, et la lutte des classes ne prendra fin qu'avec la suppression de tous les privilèges économiques et sociaux, qu'avec la disparition du patronat et du salariat. Il appartient aux forces de production de diriger et de contrôler l'économie collective; car le travail est le créateur de toute richesse, qui « commande l'activité sociale », et il « entend être tout, parce que les autres facteurs de la société ne sont que ses subordonnés ou ses parasites ». Ainsi que l'avait affirmé déjà la résolution du congrès confédéral d'Amiens (1906), l'émancipation intégrale ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste, par la transformation du syndicat, aujourd'hui élément de résistance, en groupe de production et de répartition. Les grands services doivent être nationalisés et industrialisés, sous le contrôle non de l'Etat, mais des producteurs et des consommateurs associés. Et la résolution de Lyon, tout en maintenant, « de façon provisoire et revisable, la neutralité des organisations professionnelles à l'égard des partis ou des écoles, des doctrines ou des philosophies », proclamait « de façon permanente cette conception fondamentale de l'action syndicale, qui est l'action directe ». Mais ceux qui préconisaient la révolution immédiate et violente furent battus, par 1.633 mandats contre 323 par ceux qui, comme Jouhaux, préféraient procéder par étapes. Toutes les manifestations de la classe ouvrière viseraient donc à la conclusion de contrats, limitant l'autorité patronale, qui introduiraient dans l'atelier ou dans l'usine le contrôle d'une puissance émancipatrice : le Syndicat.

Pour préparer la nationalisation industrielle des moyens de production, réorganiser les échanges et la répartition des richesses et remédier à la crise économique consécutive à la guerre, la C. G. T. constitua un « conseil économique du travail », avec des éléments techniques choisis dans ses propres groupements.

Les résultats. Les nouveaux groupes parlementaires. Les élections du 16 novembre 1919 (626 sièges) furent défavorables aux deux groupes les plus importants de l'ancienne Chambre : socialistes unifiés et radicaux-socialistes. Le suffrage universel se prononça d'une manière générale contre les violents et, en particulier, contre les révolutionnaires trop indulgents pour l'Allemagne coupable, responsable et tenue au moins, en toute équité, de réparer le mal qu'elle avait fait.

Au 30 janvier 1920, les 613 membres que comptait alors la Chambre se répartissaient en 9 groupes, d'après les listes officielles établies à cette date :

Action républicaine et sociale, 46 membres ; Entente républicaine démocratique, 183; Gauche républicaine démocratique, 93 ; Républicains de gauche, 61 ; Parti radical et radical-socialiste, 86 ; Républicains socialistes, 26 ; Parti socialiste, 68 ; Groupe des indépendants 29 ; Groupe des non-inscrits, 21.

La force numérique des groupes demeura à peu près constante, exception faite du groupe socialiste, qui, après le congrès de Tours, se partagea en deux fractions, par suite de l'adhésion de la minorité au programme soviétiste : il y eut, dès lors, à la Chambre, le groupe du parti socialiste (54 membres) et le groupe socialiste parlementaire (12 membres), ce dernier nettement communiste. — En dehors du Parlement, il se constitua un parti républicain démocratique et social, qui continua l'œuvre d'union républicaine et de paix sociale entreprise par l'Alliance républicaine démocratique. Adolphe Carnot étant décédé, la présidence en fut dévolue à Jonnart. Son programme, publié en juillet 1921, tenait en ces mots : « Patrie, Démocratie, Ordre et Progrès, qui trouvent leur développement logique et nécessaire dans une laïcité respectueuse de toutes les croyances et dans la limitation rigoureuse de l'intervention de l'Etat en matière économique. »

La Chambre nouvellement élue tint, le 8 décembre 1919, sa première séance, qui fut marquée par une grandiose manifestation patriotique. Parlant au nom de ses collègues d'Alsace et de Lorraine, le député François, après avoir rappelé la protestation de Bordeaux, exprima la joie profonde qu'ils éprouvaient, ses collègues et lui, à rentrer dans la famille française, à laquelle les provinces annexées n'avaient cessé d'appartenir de cœur :

...Nous tenons, en effet, à établir solennellement qu'aucune protestation ne s'est élevée dans nos deux provinces contre le traité de Versailles qui nous restitue notre nationalité française. Bien au contraire, les candidats de toutes les listes en présence, même de celles qui ne comptent aucun représentant parmi nous, ont, avant les dernières élections, proclamé dans leurs programmes, leurs manifestes et leurs discours leur indéfectible affection pour la Patrie retrouvée. La France a donc obtenu l'unanimité des suffrages dans nos trois départements, aux élections vraiment plébiscitaires du 16 novembre ; et, en vertu du droit, maintenant universellement reconnu, qu'ont les peuples de disposer librement d'eux-mêmes, l'Allemagne ne saurait plus, à aucun titre, revendiquer le territoire qu'elle ne détenait qu'en vertu du droit périmé de conquête...

Nous n'avions jamais désespéré de cette justice immanente qu'invoquait déjà Gambetta au lendemain de nos communs désastres. Notre confiance a été récompensée.

A la France, champion de toutes les nobles causes, nous apportons, avec l'affection que nous lui avons toujours gardée, notre inébranlable fidélité et notre entier dévouement.

L'Alsace et la Lorraine reprennent la garde le long de la frontière du Rhin. Elles ne failliront pas à leur mission de sentinelles avancées de la pensée française.

Vive la France ! Vive la République !

Clemenceau se dirigea vers la tribune, applaudi par toute la salle debout, à l'exception de l'extrême gauche :

Frères d'Alsace et de Lorraine (dit-il), en l'unanimité de sa Représentation nationale, la France victorieuse vous reçoit sur son cœur...

Et, interrompant son discours, il ouvrit les bras comme pour recevoir, en effet, sur son cœur les nouveaux élus.

C'est alors qu'Albert Thomas vint déclarer que le parti socialiste alsacien-lorrain entrait sans restriction dans l'unité française. Cette manifestation fut accueillie par des protestations, la majorité estimant que la déclaration lue par le député François était celle de l'Alsace tout entière et que l'affirmation spéciale d'un parti répondait mal au vœu d'union patriotique exprimé par le pays.

Les élections sénatoriales. Le 11 janvier 1920, eurent lieu les élections pour le renouvellement des 96 membres du Sénat appartenant à la série A ; elles portaient, en outre, sur deux sièges hors série. Le nouveau Sénat ne différa guère de l'ancien quant à sa composition, mais il se dégagea du scrutin cette impression très nette que les collèges électoraux s'étaient prononcés contre les tendances bolchevistes et pour la politique d'union nationale dont Raymond Poincaré, élu spontanément dans la Meuse, avait été, à la présidence de la République, le très digne représentant. Le suffrage restreint se trouvait d'accord avec le suffrage universel, pour affirmer la nécessité de l'ordre et du travail.

Par la bouche du sénateur Eccard, du Bas-Rhin, les élus de l'Alsace et de la Lorraine adhérèrent solennellement à la déclaration faite par leurs compatriotes à la tribune de la Chambre et proclamèrent, avec une patriotique fierté, qu'ils avaient tenu le Serment de Bordeaux (13 janvier 1920).

Pour la présidence de la haute Assemblée, le Sénat, par 147 voix contre 125, préféra Léon Bourgeois à Antonin Dubost. C'est l'apôtre des œuvres de solidarité sociale, le représentant de la France au conseil de la Société des nations, qui, plus encore que l'homme politique, recevait de ses collègues une marque particulière de confiance.

Election de Paul Deschanel à la présidence de la République (17 janvier 1920). Retraite de Clemenceau. Premier ministère Millerand (20 janvier-18 février 1920). L'élection du nouveau président de la République devait avoir lieu le 17 janvier. Poincaré, dont la candidature eût été acclamée, avait fait connaître sa résolution non de renoncer à la vie politique, mais de ne pas occuper plus longtemps la suprême magistrature. Dans la réunion préparatoire qui fut tenue, le 16, au palais du Luxembourg, 408 voix allèrent au président de la Chambre, Paul Deschanel, 383 seulement à Clemenceau, qui écrivit immédiatement au président de l'Assemblée nationale qu'il n'était plus candidat et que, même si une majorité se formait sur son nom, il persisterait dans son refus. Deschanel fut donc élu, au premier tour, par 734 voix. Aucun de ses prédécesseurs n'avait encore groupé sur son nom un chiffre aussi important de suffrages.

Dans sa réponse aux félicitations du président de l'Assemblée nationale et du garde des sceaux, Des-

chanel donna l'assurance qu'il respecterait l'esprit comme la lettre de la Constitution et qu'il s'attacherait à affermir et à perfectionner les institutions républicaines, en étroit accord avec la représentation nationale. Il pensait que le peuple français, dont l'héroïsme et les sacrifices avaient sauvé le monde, surmonterait tous les obstacles, à la condition d'être tenu exactement au courant de ses affaires et de la vérité. La stricte exécution du traité de Versailles, le développement de nos alliances et de nos amitiés, l'union de tous les Français devaient être les fondements de notre sécurité extérieure et de notre développement intérieur.

Le nouveau président, entré tout jeune dans la vie politique, y avait toujours fait preuve de droiture et de loyauté. Très cultivé, orateur et écrivain, aussi éloigné de la démagogie inélégante que des régimes surannés, profond patriote, il apportait au pouvoir la connaissance sérieuse des affaires et, de son fauteuil de la présidence, à la Chambre — merveilleux poste d'observation — il avait pu, sans se mêler aux intrigues parlementaires, observer la lutte des partis, dont ses fonctions le faisaient l'arbitre. (V. sa biographie, dans le *Larousse Mensuel*, n° de décembre 1920.)

Le 18 janvier, Clemenceau remit entre les mains du chef de l'Etat la démission collective du cabinet, et ainsi, dans une courte période de deux mois, tous les organes politiques du pays — assemblées électives, présidence de la République, ministère — furent complètement renouvelés.

PREMIER MINISTÈRE MILLERAND

(*20 janvier 1920 — 18 février 1920*)

Présidence du Conseil et Affaires étrangères	Alexandre Millerand.
Justice	Lhopiteau.
Intérieur	T. Steeg.
Finances	François-Marsal.
Guerre	André Lefèvre.
Marine	Landry.
Colonies	Albert Sarraut.
Travail	Paul Jourdain.
Instruction publique et Beaux-Arts	André Honnorat.
Commerce et Industrie	Isaac.
Pensions, Primes et Allocations de guerre	André Maginot.
Agriculture	J.-H. Ricard.
Travaux publics	Le Trocquer.
Régions libérées	Emile Ogier.
Hygiène, Assistance et Prévoyance sociales	J.-L. Breton.

Sous-secrétaires d'Etat :

Présidence du Conseil	Reibel.
Finances	Emmanuel Brousse.
Intérieur	Robert David.
Travaux publics (Postes, Télégraphes et Téléphones)	Deschamps.
— Mines et Forces hydrauliques	Borrel.
— Aéronautique et Transports aériens	P.-E. Flandin.
— Ports, Marine marchande et Pêches	Paul Bignon.
Instruction publique (Enseignement technique)	Coupat.
Commerce et Industrie (Ravitaillement)	Robert Thoumyre.
Agriculture	Queuille.

Le nouveau cabinet fut constitué par Alexandre Millerand, qui venait de se distinguer en administrant avec intelligence et décision les provinces reconquises et dont le nom avait été prononcé déjà au lendemain des élections législatives. On le savait laborieux, méthodique, capable d'appliquer, en vue du retour à l'état de paix, le programme de réalisations et d'union sur lequel il avait été envoyé à la Chambre, et qu'il formula de nouveau dans la Déclaration ministérielle du 22 janvier 1920. Il y affirmait, en même temps que la neutralité confessionnelle et l'égalité de tous sous le règne de la loi, la nécessité d'« un pouvoir exécutif fort », d'« un pouvoir judiciaire libre », d'« une puissante vie régionale ». Mais, avant de modifier nos lois constitutionnelles, nous avions le devoir de travailler au rétablissement de notre situation économique et financière, de produire davantage et de moins consommer, de mettre en œuvre toutes nos ressources, d'associer à l'Etat les collectivités intéressées et l'initiative privée pour l'exécution des grands travaux publics, de garantir aux salariés une part dans les bénéfices et dans l'organisation même du travail, de prévenir ou de résoudre, par le fonctionnement régulier d'institutions arbitrales, les conflits entre patrons et ouvriers. Le gouvernement ne négligerait rien pour aider au développement de la Société des nations, mais il garantirait notre sécurité immédiate par l'adaptation aux nécessités présentes de nos forces de terre et de mer, par la stricte exécution du traité de Versailles, par le maintien de nos alliances.

Ce programme était de nature à rallier la majorité des députés, mais la majorité n'approuvait pas entièrement la composition du cabinet ; elle regrettait particulièrement que le portefeuille de l'intérieur eût été attribué à un radical-socialiste. L'ordre du jour de confiance ne fut voté que par 272 voix contre 23 sur 295 votants, et il n'y eut pas moins de 300 abstentions. Aussi le président du conseil fut-il appelé à s'expliquer de nouveau, le 30 janvier, sur sa politique : politique de légalité, de travail dans la paix et l'union, de réalisme réfléchi. Il n'avait pas choisi ses collaborateurs d'après le système du « dosage », mais il avait appelé autour de lui des républicains de toutes nuances, résolus à se donner entièrement à leur tâche. Au sujet des poursuites en cours, il affirma qu'il continuerait l'œuvre de « répression nécessaire » entreprise par le cabinet précédent et, quant à sa politique, il sut la définir très heureusement : la lutte des classes est un fait ; la solidarité des classes en est un autre, et le patron ne peut pas être misérable sans que l'ouvrier soit malheureux : « A la haine qui tue il faut substituer l'intelligence et l'amour qui rapprochent. » La République est la propriété de tous, non pas celle d'un groupe ou d'une personne, et, par suite, doivent disparaître les méthodes inspirées de la conception opposée. Le gouvernement fera une politique de concorde et, se plaçant à un point de vue pratique, il établira au préalable un bilan sur chaque question. « Travail dans les commissions ; pas de politique dans le décor des interpellations. »



Alexandre Millerand, président du conseil en 1919.

Cette fois, il réunit sur son programme une majorité de 481 voix. Il eut contre lui 67 socialistes, mais le groupe le plus important de la Chambre, l'Entente républicaine démocratique, ne persista pas dans son abstention et, après avoir exposé ses vues par l'organe de Bonnevay, il apporta au ministère l'appui de sa confiance.

Transmission des pouvoirs présidentiels (*18 février 1920*). Le mercredi 18 février 1920, à deux heures et demie, s'effectua, au palais de l'Elysée, la remise des pouvoirs présidentiels. La cérémonie revêtit, suivant la tradition, un caractère de simplicité absolu. Entouré des ministres, le président Poincaré transmit à son successeur, en présence des présidents du Sénat et de la Chambre, les pouvoirs qui lui avaient été confiés le 18 février 1913 ; il rendit hommage à une Constitution qui avait eu le mérite d'assurer devant l'ennemi le maintien de l'ordre dans la liberté ; à l'accord, qu'il avait favorisé de son mieux, entre le gouvernement qui décidait, les Chambres qui contrôlaient, et l'armée qui défendait le territoire national, et il exprima la confiance qu'inspirait au pays son successeur pour la grande œuvre de reconstitution nationale.

Auparavant, il avait adressé au Parlement un Message pour le remercier de l'honneur que lui avait décerné la Représentation nationale en déclarant qu'il avait bien mérité de la Patrie et pour souhaiter l'union de la France dans les travaux de la paix. « Ne permettons, disait-il, ni à l'optimisme de nous aveugler, ni au pessimisme de nous abattre. Mettons-nous simplement en face de la vérité, non pour y voir des motifs de découragement, mais pour y trouver de nouvelles raisons d'agir ».

Le second ministère Millerand (*18 février-23 septembre 1920*). — Le même jour, dans la matinée, Millerand était venu offrir au président de la République la démission du cabinet, mais le président l'avait prié de rester en fonction.

Les ministres, conformément à l'usage, reçurent une nouvelle investiture (18 février), et ce fut le deuxième ministère Millerand.

Un sous-secrétariat d'Etat fut constitué au ministère des régions libérées, avec Georges Leredu, député, comme titulaire (20 février), et un commissariat général aux essences et pétroles créé, au ministère des travaux publics, avec, à sa tête, Laurent Eynac, député (2 juin).

Le Message. Le Message de Paul Deschanel, lu aux Chambres législatives le 19 février, fut un éloquent appel à l'union, au devoir civique, à l'énergie, à la sincérité :

...Vous estimez que l'union nationale, qui nous a aidés à gagner la guerre, doit nous aider à gagner la paix ; vous avez fait de moi le président de tous les Français ; je le resterai. A cette heure décisive de l'histoire de la France et de l'histoire universelle, tout ce qui réveillerait d'anciennes discordes serait un crime contre la Patrie...

L'affaire Caillaux. Le président du conseil avait, le 30 janvier, répondu à un interpellateur que le cabinet était étroitement solidaire du précédent sur un point « plus que sur aucun autre » : à savoir « l'œuvre nécessaire de répression ». Il s'agissait du procès politique qui allait s'ouvrir, devant la haute Cour, le 17 février, sous la présidence de Léon Bourgeois, et qui devait se terminer le 22 avril, après vingt-quatre audiences, par la condamnation de Joseph Caillaux. Le siège du ministère public était occupé par le procureur général Lescouvé, assisté des avocats généraux Regnault et Mornet. Au banc de la défense se tenaient les avocats Demange, de Moro-Giafferri et Marius Moutet, ce dernier député socialiste.

L'ancien président du conseil était accusé d'avoir, postérieurement à la déclaration de guerre, tant en France qu'à l'étranger, attenté à la sûreté extérieure de l'Etat par des manœuvres, machinations, intelligences avec l'ennemi tendant à favoriser les entreprises de celui-ci à l'égard de la France et de ses alliés. L'acte d'accusation faisait état de documents d'où il lui paraissait ressortir que Joseph Caillaux était, aux yeux du gouvernement allemand, l'homme sur qui il pouvait fonder les plus sérieux espoirs pour amener la France à une paix prématurée ; il rappelait les négociations marocaines de 1911, conduites à l'insu du ministre des affaires étrangères, les accointances avec des individus défaitistes comme le traître Bolo, comme Almereyda et les rédacteurs du « Bonnet rouge », comme Duval, instrument du banquier Marx de Mannheim ; il analysait les documents trouvés dans un coffre-fort à Florence, à savoir le manuscrit d'un volume, *les Responsables*, où Caillaux attribuait au gouvernement français — spécialement au président Poincaré — une part de responsabilité dans le conflit mondial, et le plan d'un coup d'Etat exposé dans un manuscrit intitulé *la Guerre et la Paix* ; il tirait, enfin, des conclusions du voyage et des relations de Caillaux en Italie, lui reprochant d'avoir tenu des propos où il insistait sur l'impossibilité, pour la France épuisée, d'obtenir la victoire, sur l'intérêt d'une paix séparée de la France et de l'Italie avec l'Allemagne, dont elles devaient se rapprocher, au lieu de rester attachées à l'alliance britannique.

Le 22 avril 1920, la haute Cour écarta, par 213 voix contre 28, contrairement aux conclusions du procureur général, l'application des articles 77 et 79 du Code pénal (manœuvres et intelligences avec l'ennemi) ; elle retint au contraire, par 150 voix contre 91, l'article 78, qui punit la correspondance avec l'ennemi lorsqu'elle a eu pour résultat de lui fournir des instructions nuisibles à la situation militaire ou politique de la France ou de ses alliés. Elle accorda, par 128 voix contre 110, les circonstances atténuantes. En conséquence, l'accusé ne pouvait plus subir une peine criminelle, déportation ou détention dans une enceinte fortifiée ; il n'était passible que d'une peine correctionnelle, et il fut effectivement condamné à 3 ans de prison, 5 ans d'interdiction de séjour dans les localités désignées par le ministre de l'intérieur, 10 ans de privation des droits politiques. Ayant fait vingt-sept mois de prison préventive, dont une partie en cellule, il fut remis en liberté le jour même.

Les juges ne regardèrent pas comme établi que l'accusé eût voulu seconder les entreprises de l'ennemi, mais ils estimèrent que ses manœuvres avaient eu pour résultat, sans aider aux progrès des armées ennemies, de fournir à l'Allemagne des renseignements nuisibles sur la situation politique et militaire de la France et de ses alliés. Quant aux documents déposés dans le coffre-fort de Florence, ils les retinrent seulement « comme expliquant les véritables mobiles de la conduite de Caillaux ». Or, le Code pénal punit les actes qui, sans livrer la France à l'ennemi, lui fournissent les moyens de préparer ses entreprises, et c'est pourquoi l'arrêt fit application de l'article 78, « attendu que, par ses nombreux contacts avec des agents de l'ennemi, les propos qu'il leur a tenus et où, dans une pensée coupable d'ambition, il leur a fait les confidences les plus graves sur la situation politique de la France, Caillaux a fourni à l'ennemi les instructions dont l'Allemagne pouvait tirer le plus grand avantage, notamment pour diriger les efforts de la propagande défaitiste dans notre pays et y exploiter les mécontentements et les discordes possibles ».

L'agitation révolutionnaire. Les grèves. Les poursuites. Si respectueux qu'il fût de la liberté sous toutes ses formes, le gouvernement ne crut pas devoir tolérer les manifestations qui constituaient une provocation au désordre.

Le maire de Brest avait refusé à un cortège d'anciens combattants de porter une couronne, le 8 février 1920, au monument des morts pour la Patrie : il fut révoqué.

La fédération générale des cheminots s'était solidarisée avec l'union des syndicats du P.-L.-M., qui avait décrété la grève générale des réseaux sous le prétexte que le ministre des travaux publics refusait de faire rapporter une sanction prononcée par ses chefs contre un agent du P.-L.-M. La Confédération générale du travail, entrant aussitôt en scène, déclara que « l'intérêt égoïste des possédants posait la question du retour des voies ferrées à la collectivité ». Mais la majorité des travailleurs demeurèrent à leur poste, et la fédération des cheminots ne fut pas fâchée, sans doute, qu'une transaction vînt mettre fin à la tentative déclenchée par les extrémistes (27 février-1er mars). Cette tentative était certainement révolutionnaire. Le gouvernement n'hésita pas, pour assurer la marche d'un grand service public, à prendre

les mesures utiles, à annoncer que les excitations à la violence seraient réprimées, à mobiliser les cheminots appartenant aux trois classes de l'active ; mais il fit appel au patriotisme, au bon sens des grévistes, leur suggérant même, à la tribune de la Chambre, par l'offre d'un arbitrage, un moyen honorable de reprendre le travail (27 février 1920).

Ce mouvement inopportun n'avait pas un caractère corporatif, car la solution était prochaine des deux questions qui intéressaient alors les cheminots : échelle des traitements et statut, et l'on reconnaissait généralement qu'un régime nouveau d'exploitation s'imposait, qu'une adaptation aux formes sociales et aux exigences de notre temps devenait nécessaire; mais, plus que jamais, chacun devait remplir ses obligations professionnelles et s'abstenir de tout ce qui pouvait arrêter la vie économique du pays en des heures si difficiles.

Ce fut, pourtant, au lendemain du jour où les mineurs obtenaient satisfaction pour leurs retraites que les sections syndicales des bassins houillers du Pas-de-Calais décidaient une grève générale (7 mars). Le gouvernement donna une nouvelle preuve du légitime intérêt qu'il portait aux travailleurs en déposant, le 9 mars, un projet de loi relatif au règlement des conflits collectifs du travail : sans supprimer le droit de grève, le projet exigeait que toutes les tentatives de règlement amiable fussent épuisées avant toute cessation du travail ; si la procédure obligatoire de conciliation n'aboutissait pas, il y aurait lieu à un arbitrage facultatif en principe, mais obligatoire pour les entreprises dont l'arrêt met en péril immédiat l'existence et la vie économique du pays. De plus, la loi du 12 mars 1920 vint étendre la capacité civile des syndicats et leur donner les moyens légaux d'organiser leurs efforts sur le terrain professionnel. (*Lar. Mens.*, mars 1921, p. 415.) Les pouvoirs publics étaient donc très sincèrement résolus à tenir compte des revendications ouvrières, « à sauvegarder pleinement le droit syndical, sur le terrain professionnel, contre toute entreprise politique », à « défendre contre toute agression sociale et contre toute dictature de classe l'œuvre de la Révolution française ». Ainsi s'exprimait le Sénat dans l'ordre du jour qui termina l'interpellation de Henry Chéron sur les mesures que comptait prendre le gouvernement pour combattre, en France, l'organisation de la propagande bolcheviste, attentatoire à la sûreté de l'Etat.

Une seconde grève des chemins de fer fut décrétée par les extrémistes le 29 avril et, le lendemain, la commission administrative de la C. G. T. en précisa le but sans détours : les cheminots, disait-elle dans un manifeste, engagent la bataille, animés par le souci de rendre à la collectivité la possession du service des transports pour en assurer l'exploitation dans l'intérêt de tous, pour remédier au gâchis actuel, diminuer le coût de la vie et éviter la famine qui menace le pays. C'est donc la nationalisation industrialisée des chemins de fer que visaient les camarades Lévêque, Monmousseau et Midol, qui avaient pris l'initiative du mouvement, à l'occasion du 1er mai. L'attaque fut d'abord massive, puis la C. G. T. lança une série de vagues d'assaut, décrétant la grève générale des ouvriers du bâtiment, de la métallurgie et des transports, pour appuyer les cheminots, auxquels s'étaient joints déjà les inscrits maritimes, les dockers et les mineurs; elle multipliait les mouvements partiels, afin de créer dans tout le pays une agitation révolutionnaire. On eut à déplorer à Paris, le 1er mai, des échauffourées, au cours desquelles il y eut de nombreux blessés et trois morts, mais la journée fut relativement calme.

Le gouvernement avait rempli sa tâche, qui était de maintenir l'ordre et de protéger le travail ; la plupart des ouvriers remplirent le leur, qui était de ne pas abandonner le travail, et les particuliers, condamnant une action nuisible au pays, remplacèrent volontairement les grévistes. L'opinion publique était hostile à des agitations et à des menaces qui n'avaient d'autre résultat que d'aggraver une crise dont les salariés souffraient comme les bourgeois.

La C. G. T. était une union de syndicats ; elle n'avait pas le droit de se dresser au-dessus des lois et de violer les dispositions qui définissent strictement l'objet des associations professionnelles. Le gouvernement fit donc ouvrir contre elle une information aux fins de dissolution (11 mai) et diriger en même temps des poursuites pour complot contre la sûreté intérieure de l'Etat contre les principaux membres des groupes révolutionnaires adhérents à la IIIe Internationale de Moscou. Il ne se posait pas en « briseur de grève » ; il voulait seulement prévenir la guerre civile, sans rien abandonner de son programme de politique sociale. Il déposa, le 18 mai, un projet de réorganisation des réseaux de chemins de fer et, le 1er juin, un projet tendant à fixer le statut des fonctionnaires au point de vue du recrutement, de l'avancement, de la discipline, de l'organisation même et du droit d'association : les intérêts généraux dont ils assuraient la satisfaction interdisaient aux fonctionnaires de cesser le travail et de s'affilier à la C. G. T., mais ils devaient être garantis contre le favoritisme et l'arbitraire. — J. Desgranges.


Jeune braconnier à l'affût, tableau de Ch. Milcendeau.

Jeune braconnier à l'affût, tableau de Charles Milcendeau, qui a figuré dans l'exposition rétrospective des œuvres de l'artiste faite en 1921, au Grand Palais. — Charles Milcendeau, qui est décédé prématurément il y a deux ans, s'était depuis longtemps classé comme peintre du pays vendéen. Il y était né, et le marais aussi bien que les figures paysannes furent toujours pour lui des motifs de prédilection. Infiniment nombreux sont les dessins qu'il a exécutés d'après de vieux paysans ou des jeunes *maraîchines*. Il a su, comme peu d'artistes, traduire à l'aide d'un trait décisif le caractère de ses modèles. Ses dessins en noir ou rehaussés d'un peu de pastel ou de gouache resteront parmi les plus précieux feuillets de l'école française moderne. Mais Charles Milcendeau, né dessinateur, voulut être peintre. Là aussi, il fut surtout peintre de son pays. S'il prit quelquefois ses exemples chez les Hollandais, chez Ruysdaël entre autres, c'est qu'il y a entre le plat pays *maraichin* et la Hollande des ressemblances certaines. Mêmes grandes étendues de terrain à peine ondulées, mêmes immenses ciels gris, balayés de nuages : le voisinage de la mer se reconnaît là. Plus particulièrement, Charles Milcendeau s'est plu à donner l'image du marais, lorsqu'il est en hiver recouvert d'eau. Çà et là, émergent quelques langues de terrain, avec des chaumières et des arbres maigres, aux branches effeuillées. Des paysannes armées d'une longue perche font avancer le bateau plat du pays. C'est au bord de ce marais que Charles Milcendeau a surpris un jour, agenouillé dans les herbes, le fusil en mains, son jeune braconnier. On aperçoit çà et là quelques-uns de ces arbres aux maigres branches, qui caractérisent la contrée. Le jeune aventurier retourne la tête en souriant, et sa physionomie est empreinte à la fois de hardiesse et de malice. Tout cela est exécuté dans des tons modérés, harmonieux, d'une brosse savante, mais sans fausse virtuosité. — Tristan Leclère.

Joyeuse Jeunesse de Tallemant des Réaux (la), d'après des documents inédits, par Emile Magne (Paris, 1921). — On lit toujours les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, et l'on y puise souvent. On ne savait guère, pourtant, d'où sortait l'historien, ni ce qu'il avait été. Emile Magne nous donne un récit complet de sa jeunesse, récit vivant, récit brillant, récit abondant. On connaît la manière d'Emile Magne : il ne saurait peindre un homme sans le placer dans le milieu même où il a vécu, et il fait vivre l'homme et son temps. Sans doute, ses études sont le résultat de nombreuses recherches dans les archives publiques et privées, mais Emile Magne a la coquetterie de ne pas montrer son labeur. Ses livres ne sont pas chargés de notes, et la lecture en est facile, aisée, instructive, divertissante.

Le 30 septembre 1561, pendant la nuit, une échauffourée se produisit entre calvinistes et catholiques dans la ville de Tournai. Certains bourgeois calvinistes furent compromis et, parmi eux, les quatre fils Tallemant. Ils durent partir; ils gagnèrent Valenciennes, Amiens, puis La Rochelle. Instruits, intelligents, laborieux, ils retrouvèrent dans cette dernière ville de nombreux compatriotes, et ils s'installèrent près du port, qui était alors en pleine prospérité commerciale. Bannis des Flandres pour toujours, ils entreprirent de refaire leur vie dans la vieille cité huguenote. L'argent ne leur manquait pas, ils ne cherchèrent pas à l'épargner. La devise des bourgeois, en ce temps, était : « Aux plus entreprenants le succès ! » Ce fut la devise des fils Tallemant. Tout en restant étroitement unis, ils gardèrent, chacun, leur liberté. Joseph tint boutique de marchand mercier, Antoine et François ouvrirent bureaux et entrepôts. Bientôt, la société bourgeoise les accueillit. Antoine épousa Marie Bourgoing, qui était la fille d'un notable marchand, et François épousa Louise Thévenin, qui était la veuve de Pierre du Jan. Après la Saint-Barthélemy, le duc d'Anjou vint assiéger La Rochelle ; Antoine fut tué sur les remparts en participant à la défense de la ville. François reçut des lettres de bourgeoisie et devint le chef de toute la famille. Cette famille s'accrut, d'ailleurs, rapidement. De 1574 à 1583, six enfants naquirent : deux filles, Anne et Marie ; quatre garçons, Jacques, Gédéon, Pierre et Jean. François développa son commerce et se lança dans les entreprises d'outre-mer. Il arriva rapidement aux plus hautes charges municipales et jouit d'une situation éminente. Les deux filles se marièrent avantageusement ; l'une épousant Durand Gassan, riche bourgeois et marchand, l'autre Paul Yvon, sieur de Laleu. A sa mort, ses fils prirent sa succession et développèrent encore ses affaires. Ils avaient hérité de son esprit d'entreprise ; Pierre, Gédéon et Yvon formèrent un groupe financier; mais il semble bien que Pierre Tallemant en était le chef incontesté. Ayant épousé Elisabeth Bidault, il la perdit en 1617, mais elle lui laissait trois enfants en bas âge : Pierre, Elisabeth et Paul. Pour élever ces enfants, il se remaria. Il épousa en secondes noces Marie Rambouillet, sœur de Nicolas Rambouillet, marchand et banquier, qui était son associé. Elle lui donna trois garçons : Gédéon, François et Henri. Gédéon, qui naquit le 2 octobre 1619, fut dit « des Réaux » : c'est le nôtre. A la fin de 1623, toute la famille s'installa à Bordeaux. Des noms furent donnés aussi aux deux fils aînés : Pierre devint le « sieur de Boisneau », et Paul le « sieur de Lussac ». Ils étaient tous intelligents et apprenaient avec facilité. Des Réaux dévorait les livres. Espiègle, vif et pétulant, il était aussi câlin et tendre; sa mère avait pour lui une prédilection secrète. Il avait l'horreur des bureaux et le goût de la liberté. Pourtant, son enfance s'écoula, uniforme et sans incidents. La famille Tallemant menait une vie abondante et riante. Gédéon et Pierre s'étaient installés à Paris, mais ils demeuraient en liaison constante avec Bordeaux. Gédéon vint même de Paris avec sa seconde fille, Angélique, et des Réaux ne fut pas insensible aux grâces de celle-ci. Mais les événements politiques devinrent fâcheux pour les calvinistes. La Rochelle était assiégée étroitement. Pierre Tallemant, sollicité sans doute, eut accès au camp royal et dans la maison du Cardinal. On le chargea de pénétrer dans la ville, pour essayer de négocier. Il y entra le 1er juin 1628 et, s'il ne réussit pas dans sa mission immédiate, du moins il jeta le trouble dans l'esprit des assiégés, et il rapporta des renseignements précieux à Richelieu. Il remplit en quelque sorte le rôle d'agent de démoralisation. Pendant ce temps, le jeune des Réaux travaillait avec fureur, manifestant surtout un goût très vif pour la poésie et pour le roman, souffrant un peu, d'ailleurs, de sa solitude morale au milieu de tous ces gens d'affaires. Mais, en mai 1634, la famille Tallemant quitta Bordeaux et, après avoir réglé toutes les affaires de La Rochelle, prit le chemin de Paris.

Les Tallemant s'installèrent rue des Petits-Champs, où bientôt s'ouvrirent leurs guichets. Boisneau entra dans le bureau directorial auprès de Pierre Tallemant ; Lussac fut mis à la comptabilité, et des Réaux musa sous les piliers des Halles. Finalement, on le mit en pension, avec ses plus jeunes frères, place Maubert. Des Réaux montrait déjà une person-

nalité. Loin des bureaux et des gens d'affaires, il aimait la vie frivole et mondaine; son imagination voyageait sans cesse. De sensibilité vive et d'intelligence affinée, il était apte à tout comprendre et doué d'un sens critique aiguisé. Il devenait fou à lire l'*Amadis*, et ses frères, se moquant de lui, l'appelaient plaisamment le « Chevalier ». On dirait aujourd'hui qu'il vivait volontiers à l'ombre des jeunes filles en fleurs et des jeunes femmes. Angélique Dupin, qui fréquentait les Précieuses, l'enchantait, et sa cousine, Mme d'Harambure, le familiarisait avec le bel air. Mais, autour de Mme d'Harambure, il voyait avec chagrin tourbillonner les poètes. Il l'aimait, et son amour lui donnait de l'esprit. Mme d'Harambure sentait, de son côté, de la sympathie pour le jeune homme, mais ce n'était que de la sympathie. Il fit des vers en son honneur; ainsi elle connut son amour, mais elle ne lui en donna pas davantage. Elle le traitait comme un enfant; le jeu était dangereux, elle ne s'y brûla pas, et le jeune homme ne mourut qu'en littérature. Auprès d'autres dames, il chercha à guérir sa passion; mais ses efforts furent également vains auprès de Mme du Candal, bien qu'elle eût du goût pour lui. Là-dessus, Mme d'Harambure fut atteinte de petite vérole et en resta défigurée; mais elle demeura coquette, et des Réaux ne réussit pas davantage. C'est alors qu'il connut la veuve d'un conseiller-secrétaire du roi, Marie Le Goux. Elle lui plut au delà de ce qu'on peut imaginer, et il ne lui déplut pas. Il était, pourtant, encore écolier. Il dut s'arranger avec ses maîtres pour étudier le matin et pouvoir se divertir l'après-midi. Mais les adorateurs ne manquaient pas à la jeune femme, et des Réaux s'en apercevait avec déplaisir. Il exerçait, pourtant, une influence certaine sur elle, mais elle était dévote et vertueuse, et il n'en pouvait rien obtenir. Des Réaux voyagea. Il rencontra des jeunes filles dont il s'éprit avec fureur; mais, si elles étaient gracieuses, elles demeuraient cruelles. Il revint vers Marie Le Goux, qui, chaque jour, le trouvait plus plaisant, et, à vrai dire, chacun le trouvait « gai, remuant, sautant et faisant une fois plus de bruit qu'un autre ». Il voulut emporter la place qu'il assiégeait depuis si longtemps, il échoua encore. Il se découragea. Ses frères, Lussac et François, partaient avec l'abbé de Retz pour l'Italie. Il les accompagna, à la grande colère de Marie Le Goux, et aussi à son grand dommage, car il profita du trouble où il était pour obtenir ce qu'il désirait depuis si longtemps. Mais il partit quand même. Il s'embarqua, tout chagriné, à vrai dire, sur le coche d'eau qui descendait le Rhône. Les voyageurs s'arrêtèrent à Avignon, puis gagnèrent Aix en Provence. Ils allèrent jusqu'à Marseille, avant de passer en Italie. A Florence, la jeune troupe se divertit au mieux. Ils poussèrent jusqu'à Venise, séjournèrent à Rome. Des Réaux s'intéressait davantage aux êtres qu'aux choses et recherchait les grotesques beaucoup plus qu'il ne suivait les pèlerinages archéologiques. Au fond, il se divertit fort, et il ne revint à Paris qu'après onze mois de voyage.

Pendant son absence, la famille s'était agrandie. Des mariages avaient eu lieu; des enfants étaient nés; les affaires avaient prospéré. Pierre Tallemant exigea que des Réaux, dont il voulait faire un conseiller au Parlement, continuât ses études. Des Réaux, fatigué du bruit des affaires et avide de plaisirs, séjourna le moins possible rue des Petits-Champs. Marie Le Goux l'avait accueilli avec des reproches, et les deux amants s'étaient brouillés. Des Réaux n'eût peut-être pas été fâché que la brouille fût définitive, car Marie avait un caractère capricieux qui l'exaspérait; mais, bientôt, n'ayant pu trouver d'autre maîtresse, il revint vers elle. Elle était jalouse à un point extrême, et c'est bien là ce qui le gênait, car il n'avait pas fait serment de fidélité. Il retourna chez Mme d'Harambure, où fréquentaient Voiture et Scudéry. Il alla chez les Bigot, où l'on se divertissait sans cesse. Il est le bel esprit, le boute-en-train. On dirait aujourd'hui qu'il « flirtait » avec ardeur, mais il n'obtient guère que baisers et aveux languissants. Aussi retourne-t-il vers Marie Le Goux, qui le reçoit avec rage, et ce sont de nouvelles querelles. Il voit aussi les intellectuels : Olivier Patru, François Maucroix, Nicolas Perrot d'Ablancourt. Il va chez Valentin Conrart. Il est admis à l'hôtel de Rambouillet, entre 1638 et 1640, pour la renommée de son esprit, pour sa culture intellectuelle, pour ses œuvres poétiques même. A l'hôtel de Rambouillet, il se sentait dans son milieu et vénérait la marquise comme une divinité. Mais, à cause de sa jeunesse et de la médiocrité de sa condition sociale, il était obligé de tenir un rôle effacé. Cependant, il participe aux divertissements littéraires. Il fait des métamorphoses galantes; il apporte des nouvelles à la « Gazette allégorique ». Chapelain le reçoit; il se lie avec Jean-Ogier de Gombaud. Les académistes apprennent le chemin de la maison de Pierre Tallemant, et le logis du financier se transforme parfois en cercle littéraire, ce qui ne manque pas de causer du divertissement à des Réaux. Il va chez les Launay, qui veulent passer pour beaux esprits, mais où l'on s'amuse fort, et où il voudrait bien, sans y réussir, faire de Mlle Godet des Marais plus qu'une amie. Mais toutes ses matinées sont consacrées à l'étude — du droit, dit-il à son père — au vrai, de la littérature, et aux petits vers galants qu'il fait maintenant avec facilité. Il rêve de conquérir une renommée pareille à celle de Corneille, qu'il déteste, d'ailleurs, pour sa cupidité et pour son avarice. Il se plonge dans Sophocle, compose un *Œdipe roi;* mais, la tragédie achevée, il ne se fait plus d'illusions, et il l'enferme dans son tiroir.

Il a maintenant droit de cité à l'hôtel de Rambouillet, bien que Julie d'Angennes, née pour la cour, le méprise un peu, mais la marquise le protège. Spectateur perspicace, il voit tout et découvre ce qu'il ne voit pas. Il est au courant de multiples intrigues. Voiture, Alcan, Vaugelas n'ont pas de secrets pour lui. Il est du parti de Voiture, mais il se lie avec Montausier et, dans la Guirlande de Julie, on lui attribue la fleur de lis.

Cependant, Pierre Tallemant, tout en gardant la direction morale des affaires, passa, en 1642, la direction effective à Boisneau et à Lussac. Deux autres de ses fils étaient entrés dans l'armée; François était entré dans les ordres. Des Réaux refusa d'entrer au Parlement. Son père lui donna à choisir entre le mariage et la charge de conseiller. Il préféra le mariage : il n'avait pas rompu, pourtant, avec Marie Le Goux, qui se montrait toujours d'une excitation incroyable. Il chercha une fiancée et songea à la petite Elisabeth Rambouillet, qui était sa cousine germaine. Les parents tombèrent d'accord, mais la jeune fiancée n'avait que onze ans. Il fut entendu que le mariage serait célébré deux ans plus tard. Marie Le Goux se vengea de son abandon par un grand coup de poing au milieu du visage de des Réaux. Celui-ci s'estima quitte à bon compte et ne s'occupa plus qu'à former le cœur juvénile de sa fiancée. Ce furent des fiançailles charmantes, qui s'achevèrent par le mariage en janvier 1646.

Là prend fin la joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux. Emile Magne nous doit maintenant la vie de l'auteur des *Historiettes*. — CLAUDE BARJAC.

Lyautey (Louis-Gonzalve-Hubert), maréchal de France, né à Nancy le 13 novembre 1854. D'une famille de soldats qui donna au premier Empire plusieurs serviteurs de talent, Lyautey, après des études au lycée de Nancy, entre à l'école militaire de Saint-Cyr (1873), où il se spécialise dans la cavalerie, et en sort sous-lieutenant au 2e hussards. Lieutenant en 1878, il avance rapidement, devenant capitaine en 1882, puis chef d'escadron en 1893. Toute cette première partie de sa carrière se déroule en Algérie. Lyautey est un brillant officier, mais qui, déjà, voit plus haut et plus loin que la vie de garnison, l'instruction professionnelle de ses hommes ou même leur préparation à la guerre. L'armée est pour lui une grande force, dont il faut, en temps de paix, envisager non seulement le rôle militaire futur, mais le *rôle social*. Elle est pour lui une grande école civique et l'officier, par excellence, l'éducateur. Dans un remarquable article que, sous l'anonymat, il fait paraître dans la *Revue des Deux Mondes* (15 mars 1891), il développe ces idées avec force et avec talent, trouvant, pour cristalliser sa pensée, des formules frappantes...: « on a jusqu'ici développé l'intelligence militaire des officiers, très peu leur cœur militaire...; on a étudié l'outil du combat, peu l'ouvrier...; à l'obligation *légale* du service militaire correspond l'obligation *morale* de lui faire produire les conséquences les plus salutaires au point de vue social ». Comme plus tard Foch et Pétain, il montre le facteur moral jouant dans les guerres futures un rôle décisif; et c'est parce qu'il n'est pas de bonne troupe sans une communion morale entre elle et le chef qu'il recommande à celui-ci d'être un éducateur. Mais il voit aussi dans la mission éducatrice de l'officier un gage de paix sociale et de réconciliation entre les partis. Militaire, Lyautey veut que l'armée inculque des qualités *civiles* : « discipline des esprits, trempe de cœur ». Animé d'un large esprit démocratique, l'article de Lyautey (*Du rôle social de l'officier*) fit sensation.



Maréchal Lyautey.

En 1894, Lyautey part pour l'Indochine. Galliéni, alors en train d'organiser le Haut-Tonkin, de lui fait son chef d'état-major. Il participe à toute l'occupation de la vallée du Song-Cau : prise de Ké-Tuong, expédition contre Yen-Thé, et se distingue particulièrement au combat de Nuiken, où il est cité à l'ordre du jour. Tout en combattant brillamment, il s'initie à la méthode de Galliéni, souple, rapide, réalisatrice, dédaignant les lenteurs de la bureaucratie et, surtout, créatrice de vie. En Galliéni, dont, dans de savoureuses lettres envoyées de Langson, il fait des portraits enthousiastes, il admire plus encore l'organisateur que le guerrier. Il sera, dès lors, son fervent disciple.

En 1898, Galliéni le charge de pacifier les tribus rebelles du nord de Madagascar. Il y réussit brillamment, est nommé lieutenant-colonel (1898) et, pendant un de ses courts passages dans la métropole, expose une seconde fois dans la *Revue des Deux Mondes* des idées fortes et neuves: il s'agit, cette fois, du *rôle colonial de l'armée*. Son article est, dans un style sobre, net, spirituel, traversé parfois d'éclairs de passion, un hymne à la gloire du grand colonisateur Galliéni. Une armée coloniale faite d'hommes qui trouveraient dans chaque colonie une seconde patrie, qui seraient moins des soldats que des colons, l'*organisation* précédant partout l'occupation, voilà pour lui l'idéal.

Peu de temps après avoir émis ces idées, Lyautey a justement la chance de pouvoir les appliquer sur un vaste théâtre : tout le sud de Madagascar, où il séjourne de 1900 à 1902 et où il montrera, cette fois, dans leur pleine mesure, ses aptitudes de chef et d'administrateur.

Au début de l'année 1900, la Grande Ile a été presque tout entière rattachée, par l'action énergique et intelligente de Galliéni, à l'influence française. Pourtant, une partie assez importante de l'île, toute la zone du sud, est restée jusqu'ici insoumise. Galliéni n'a pas voulu jusqu'alors tenter contre les tribus qui la peuplent de mouvement de grande envergure, dont, tandis qu'il fallait nous établir solidement dans le pays hova, les frais auraient dépassé de beaucoup les avantages. Mais, lors de son retour de France (cf. GALLIÉNI, *Larousse Mensuel* de janvier 1921), le gouverneur général de Madagascar juge le moment venu d'établir la paix dans la vaste région de forêts, de plateaux et de marécages située au sud du Mangoki. Galliéni trace un programme d'opérations militaires dans le Sud, opérations qui doivent être d'abord défensives, puis offensives. Mais il constate que, d'une part, la région en question étant formée de pays très divers, peuplés de races très différentes, qu'il s'agit de bien distinguer si l'on veut pratiquer vis-à-vis d'elles une politique efficace, d'autre part, le gouvernement général ne pouvant de Tananarive apercevoir dans leur détail tous les éléments nécessaires à l'action dans des zones si éloignées, il est nécessaire que le commandement de tous les pays du Sud soit remis entre les mains d'un officier capable de centraliser les renseignements, de régler sur place les questions et d'assurer la coordination des efforts, l'unité de vues et de direction.

Les arrêtés du 12 août et du 18 septembre 1900 créent donc un commandement supérieur du Sud et placent à sa tête le lieutenant-colonel Lyautey. Nourri de la doctrine du maître, celui-ci, comme le montrent les ouvrages où il raconte ses premières campagnes, ne conçoit pas la conquête d'un pays sans l'étude préliminaire des civilisations et des races; il voit dans la géographie, l'histoire, l'ethnographie, les auxiliaires indispensables du conquérant et de l'administrateur; il est prêt, après avoir établi dans les grandes lignes son programme, à laisser ses subordonnés développer de fécondes initiatives; enfin — et c'est là où se révéla le mieux l'influence de l'Initiateur — il ne voit dans la conquête qu'un moyen de faire passer progressivement un pays à une civilisation supérieure, sans, cependant, heurter ses traditions et ses coutumes. En outre, et comme Galliéni lui-même, il considère la guerre coloniale comme la meilleure école qui puisse former des cadres pour une guerre future.

La tâche qui, à partir du mois de septembre 1900, incomba au colonel Lyautey était ample et difficile : il se trouvait à la tête d'un immense territoire, vaste comme le tiers de la France, mais en grande partie encore non seulement insoumis, mais inexploré, couvert sur la côte orientale et sur le plateau de forêts presque impénétrables; peuplé de 900.000 habitants, appartenant à des races et à des civilisations extrêmement différentes, mais tous belliqueux et farouchement jaloux de leur indépendance.

S'inspirant de ce qui a été fait par Galliéni dans le nord et le centre de l'île, Lyautey, après une période qu'il qualifie de «préparatoire», où il s'établit fortement dans les plaines de l'Est et de l'Ouest, prenant ainsi les rebelles du plateau « comme entre les tenailles d'un V » (octobre 1900-février 1901), dirige, en partant de Fianarantsoa, des expéditions qui rabattent peu à peu vers le Sud les populations insoumises (avril-décembre 1901), puis crée, dans les régions nouvellement soumises, « des zones de force et de rayonnement », destinées à s'étendre et à se rejoindre pour amener la pacification complète et totale du territoire du Sud.

Ensuite, vient, suivant les vues de Galliéni, le passage au régime civil, qui à la fin de 1901 est réalisé dans un certain nombre de centres (Fianarantsoa, Farafangona), assuré par le désarmement des indigènes, consolidé par une réorganisation politique. Le colonel Lyautey s'efforce, comme Galliéni au Tonkin, de grouper les tribus sous leurs chefs naturels et de réduire le nombre de ces chefs, intermédiaires naturels entre les autorités françaises et les populations vassales. En mai 1902, constate le général Lyautey, « les rebelles étaient sous l'impression de notre force, et la tâche pouvait être considérée comme accomplie ».

Comme Galliéni lui-même, Lyautey n'avait pas été seulement un homme de guerre, mais un administrateur; il avait établi un réseau télégraphique et commencé la réalisation d'un vaste programme de travaux publics.

Nommé colonel (1902) et appelé au 14e hussards, il passe rapidement général de brigade (1903) et commande les troupes non embrigadées d'Oran. La même année, il fait paraître le récit de sa campagne *dans le Sud de Madagascar*, qui, comme le laissaient deviner ses cour s articles, le montre écrivain de race. Il va commander la brigade d'Aïn Sefra et pacifie un territoire encore troublé, avant de revenir prendre le commandement de la division d'Oran (1907). Alors commence sa carrière marocaine. Il dirige les opérations militaires entreprises sur la frontière de l'Oranie. Envoyé dans la Chaouïa, il initie le général d'Amade à sa méthode et contribue largement à nos premiers succès dans le Maroc occidental. Haut commissaire dans le Maroc oriental, il pratique une souple et forte politique, soumet les tribus farouches des Beni-Snassen et — première de ses conquêtes en terre chérifienne — prend Oudjda (1910). Nommé commandant de corps d'armée, il revient quelque temps dans la métropole, à la tête du 10e corps (Rennes). Le 30 avril 1912, le gouvernement s'étant décidé à placer entre les mêmes mains le pouvoir civil et le pouvoir militaire au Maroc, il est nommé résident général de France au Maroc et part pour Rabat.

Au moment où il est appelé à un poste dont l'importance fait de lui non seulement un général, mais un chef politique et, dans certaines circonstances, un véritable souverain, Lyautey est dans sa pleine maturité. Son visage, fin et particulièrement « distingué », aux traits nets, au regard mobile et pénétrant, sa silhouette élégante, la sveltesse qu'il conserve malgré l'âge lui composent une physionomie bien caractéristique de soldat grand seigneur, qui semble évoquer le temps de la guerre en dentelles. Aussi profondément éloigné de l'ascétisme d'un Galliéni que de la simple rondeur de Joffre, il est, cependant, homme de guerre, et de l'homme de guerre il a l'activité infatigable, l'endurance et l'énergie, le goût, voire la passion de l'autorité. Mais, homme de cheval et homme de poudre, comme il le dit aux tribus marocaines, il est cependant tout autre chose qu'un guerrier. La surprenante souplesse de son intelligence, l'ouverture de son esprit lui permettent de se transformer en fin diplomate, capable de tenir tête au plus retors des pachas, ou en orateur, dont la parole chaude et colorée, l'éloquence d'action ponctuée de gestes imprévus sauront imposer aux foules demi-sauvages.

Il a, d'ailleurs, étudié jusqu'à s'en imprégner la psychologie des peuples auxquels il va commander. Il l'a étudiée non dans un but utilitaire seulement, mais en esprit curieux et vaste, et aussi en dilettante, en artiste qui, dans le Moghreb comme d'autres à Stamboul, goûte la grande et triste poésie de l'islam. Et à la base de son action est la sympathie : ne s'imposer par la force que lorsque c'est absolument nécessaire et, alors, « y aller carrément », brutalement même, pour imposer aux rebelles le respect, mais préparer dans le combat même l'organisation qui rendra la révolte impossible, ne détruire qu'avec la préoccupation d'immédiatement réédifier, tels sont les principes que, fermement, Lyautey se trace. Il les apppliquera rigoureusement, et son horreur pour les « actions d'éclat » stériles explique le reproche injustifié qu'on lui fit quelquefois d'être plus un diplomate qu'un guerrier.

La situation qu'il trouve au Maroc est difficile et embrouillée : un pays entièrement hostile et soulevé par une vague de fanatisme xénophobe, qui semble présager la guerre sainte ; un sultan, Moulay Hafid, qui a signé, contraint et forcé, un traité de protectorat, mais qui ne songe qu'à s'en délier, suscite lui-même des révoltes et conspire avec l'Allemagne ; tous les Européens menacés par le soulèvement général qui se prépare, et les communications entre Casablanca et Fez, le ravitaillement des petits postes qui jalonnent la route devenus chaque jour plus précaires. En quelques mois, le résident général, aidé de collaborateurs éminents, Gouraud, Brulard, Mangin, rétablit le prestige de la France.

Parti de Rabat le 13 mai, il se dirige sur Fez d'une hardie chevauchée, gagnant au passage à la cause française les tribus Zemmour, éblouies par sa science équestre, et atteint, le 24 mai, la capitale. Il y est à peine entré qu'il lui faut repousser une attaque des tribus berbères. En deux mois, les abords de Fez et le Maroc du Nord sont pacifiés. Le 13 août, Moulay Hafid abdique, et Lyautey intronise Moulay Yousef, dès lors loyal ami de la France. Mais le Sud échappe à son autorité et à notre influence. Le marabout el-Hiba y règne, de l'anti-Atlas à Marakech. Contre lui Lyautey pousse la colonne Mangin, qui lui inflige de retentissantes défaites. Le résident peut faire une entrée triomphale (6 septembre) à Marakech, cependant qu'une autre colonne est entrée à Tadla ; à la fin de 1912, la grande plaine du Maroc occidental est soumise. Mais, le long des régions fidèles, s'agitent toujours, à l'Est et au Sud, dans le Moyen et le Haut Atlas, les tribus « siba » (rebelles). On ne peut les contenir qu'en les attaquant et, dans le courant de l'année 1913 et au début de 1914, Lyautey envoie ses lieutenants diriger contre eux de fructueuses opérations de détail. La prise de Kenifra, celle de Taza (juin 1914) sont les plus importantes de ces opérations, qui assurent enfin la liaison entre le Maroc occidental et le Maroc oriental.

Tout en combattant, Lyautey organise. Il refait, avec l'aide du général Brulard, l'armée chérifienne. Il réorganise l'administration dissoute pendant le règne anarchique de Moulay Hafid. Il trace des pistes, jette des ponts, entreprend des voies ferrées, encourage l'établissement des Européens à Casablanca, à Rabat, commence la grande œuvre civilisatrice. Le 14 juillet 1914, l'avenir lui paraît assuré.

C'est alors que la guerre européenne remet tout en question et pose devant le résident général l'une des questions les plus graves qu'ait jamais eu à résoudre un chef. L'obligation de diriger sur la métropole la plus grande partie des troupes européennes engagées dans les opérations du Maroc, la participation du Maroc à la défense de la France par l'envoi de troupes du corps d'occupation et de contingents indigènes sont-elles compatibles avec le maintien du Maroc dans l'obédience française ?

La participation éventuelle du Maroc à la défense nationale était décidée depuis le 12 juin 1914; elle devait être alors limitée, la guerre n'apparaissant pas comme prochaine.

Mais la crise européenne et l'état de tension diplomatique entre la France et l'Allemagne amenés par l'attentat de Serajevo déterminent le gouvernement à demander au résident général du Maroc la totalité de ses bataillons de chasseurs, de ses zouaves, de son infanterie coloniale, de ses tirailleurs algériens et de ses batteries montées, laissant seulement à sa disposition une partie des troupes indigènes. Dans la pensée du gouvernement, la réduction dans des proportions telles des forces d'occupation supposait l'évacuation de presque tout le Maroc. Les instructions du ministre des affaires étrangères, arrivées au général Lyautey en même temps que celles du ministre de la guerre, limitaient l'occupation « aux principaux ports de la côte et, si possible, à la ligne de Kenifra, Meknès, Fez, Oudjda. Tous les postes et marches avancés devaient être abandonnés ». Enfin, « le premier soin assigné au général Lyautey consistait à ramener aux ports de la côte les étrangers et les Français de l'intérieur pour assurer leur sécurité ».

Dans ces circonstances pour lui tragiques, où se jouait le sort de notre empire colonial en même temps que celui de la France et où la conservation de la belle conquête marocaine semblait au gouvernement français incompatible avec la défense du sol national, le général Lyautey donne toute sa mesure. Il se révèle véritable chef : énergique, de vues larges, capable de voir de loin les conséquences de ses décisions et de ses actes, n'hésitant pas à engager pleinement sa responsabilité pour le salut de la France africaine.

Après avoir réuni les principaux de ses lieutenants en un conseil de guerre (30 juillet) et leur avis fortifiant sa propre résolution, il décida, « non pas de se mettre à la côte en évacuant l'intérieur, mais, au contraire, d'évacuer la côte, de vider tout à l'intérieur en poussant tout ce qui était disponible à l'avant pour maintenir intacte l'armature extérieure ». Les conséquences de la décision du gouvernement lui étaient, en effet, ainsi apparues : « même restreinte, l'évacuation compromettrait le sort du Maroc tout entier, qu'elle livrerait aux tribus rebelles, dont le mouvement irrésistible entraînerait les tribus soumises... C'était la ruine assurée, avec le massacre de tous ceux qui nous avaient été fidèles, de tous les établissements européens... » ; en un mot, l'abandon pur et simple du protectorat marocain et le déchaînement d'un mouvement susceptible peut-être de s'étendre à toutes nos possessions africaines.

Avec sa connaissance profonde de l'âme des primitifs, sa pénétration psychologique, sa rare expérience de l'islam, Lyautey avait compris que la politique à suivre vis-à-vis des peuples musulmans était, avant tout, une politique de prestige, que l'évacuation des postes avancés porterait un coup fatal au prestige de la France, donc à son influence, qu'en un mot, une politique purement défensive était inapplicable au Maroc. Continuer la marche en avant, ne fût-ce que dans le seul but de maintenir les positions anciennes et d'empêcher la révolte, tel est, à l'issue du conseil de guerre de Rabat et au moment où la mobilisation générale est décrétée dans la métropole, le plan du général Lyautey. On ne saurait trop faire remarquer à quel point son heureuse et vraiment géniale initiative a pesé sur le destin. C'est, en effet, à l'adoption de ce plan que la France a dû de conserver le Maroc et, sans doute, tout son empire nord-africain qui, même si l'on considère le seul point de vue militaire, furent pour elle d'une si capitale importance au cours de la guerre.

Si, en effet, le général Lyautey prit une décision contraire à celle du gouvernement, ce ne fut pas, il s'en faut, en sacrifiant les intérêts de la France métropolitaine. Il envoya, on le sait, sur le front français, vingt bataillons qui jouèrent à la bataille de la Marne un rôle de premier plan et, par la suite, vingt autres bataillons, faisant ainsi participer le Maroc à la défense nationale dans des proportions plus vastes qu'on ne l'espérait à Paris.

Mais, en même temps et avec les forces restreintes dont il dispose, il exécute le projet d'une si belle hardiesse qu'il a conçu dès la déclaration de guerre : maintenir l'occupation en poursuivant la conquête, en pratiquant comme par le passé une politique de force et de prestige.

Les difficultés étaient plus grandes qu'elles ne l'avaient jamais été. En 1914, en effet, la pacification n'était pas achevée ; dans la zone nord, au voisinage de la zone espagnole et dans le centre (région de Tadla), de puissants noyaux de rebelles s'étaient maintenus; le Grand Atlas d'une part, toute la région du Sous de l'autre, échappaient complètement à l'autorité du Maghzen. La déclaration de guerre et les revers qui marquèrent le début de la campagne amenèrent dans toutes les tribus rebelles une exaltation qui fut encore accrue par l'entrée en guerre de la Turquie et attisée soigneusement par une propagande allemande qui, de 1914 à 1918, ne se ralentit jamais.

Or les moyens dont disposait le résident général étaient très faibles. Seuls, les contingents indigènes et quelques bataillons territoriaux envoyés de France ou d'Algérie lui restaient.

Avec ces troupes, le général Lyautey, brillamment secondé par une pléiade de remarquables chefs (Henrys, Poeymirau, Brulard, Doury), comme lui pourvus d'une parfaite connaissance des hommes et du pays, put non seulement maintenir toutes les positions précédemment acquises, mais réalisa de grands progrès.

A la fin de 1914 et au début de 1915, la situation fut parfois très grave. En septembre 1914, Taza, conquête toute récente, est bloquée par les rebelles; le pays zaïan est en pleine révolte. Plusieurs grands chefs rebelles : Raïssouli au Nord, Moha ou Saïd dans le Moyen Atlas, el-Hiba dans le Sud, combattent pour le compte de l'Allemagne, dont les agents secrets ont formé le projet, suivant l'expression de l'un d'entre eux, de « couper les jarrets à la France » au Maroc. Très rapidement, le résident général prend des mesures destinées à contenir, puis à soumettre les rebelles, et à établir fortement le prestige de la France. Il crée un commandement général du Nord, qui débloque Taza où, le 15 juillet 1915, une voie ferrée, construite en pleine guerre, est acheminée. Les razzias des tribus rebelles parties de la zone espagnole sont enrayées (1914-1915). A Kenifra et sur le « front zaïan », une attaque en masse des tribus berbères est repoussée et, à la fin de 1914, la région berbère pacifiée.

Au début de 1915, les rebelles marocains, encouragés par l'Allemagne, font un grand effort. Raissouli, Abd-el-Melek et les agents allemands concertent une attaque sur Fez et lancent sur la capitale marocaine les tribus Djebala. Une belle campagne du général Henrys les repousse. A cette campagne le résident général a activement collaboré (juin 1915). Un peu plus tard (décembre 1915), Abd-el-Melek, battu près de Taza, doit se réfugier dans les montagnes du Rif.

Dans le Sud, el-Hiba est battu par le pacha de Taroudant, puis par le général Lamothe. L'exécution du principal agent german que enraye pour quelque temps la propagande allemande.

L'énergie de la répression et la fidélité des grands chefs de l'Atlas et du Sous assurent la paix dans ces régions, où aucune pénétration n'a encore été tentée, et l'établissement de nouveaux postes dans la vallée supérieure de la Moulouïa, au sud de Fez, à l'est de Marrakech, consacre les grands progrès accomplis.

Au début de 1916, non seulement toutes les positions anciennes ont été maintenues, mais l'influence de la France et l'autorité du Maghzen se sont étendues dans plusieurs districts où elles n'avaient pas pénétré en 1914.

L'action militaire du résident général fut appuyée par une action politique non moins efficace. Dès le mois d'août 1914, le général Lyautey se proposait de faire du protectorat une réalité « et de tirer de l'accord conclu avant son arrivée au Maroc entre la France et le sultan le maximum d'avantages ». Pour cela, il voulut rester strictement dans les termes de cet accord et, loin de songer à diminuer le pouvoir du sultan, il ne visa qu'à rétablir, à renforcer et à accroître toutes ses prérogatives et à rehausser son prestige aux yeux des indigènes. L'autorité du sultan était, en effet, pour lui l'un de nos plus solides points d'appui, l'une des conditions essentielles de notre autorité.

Sa politique indigène prend donc les aspects suivants : il se montre avec le sultan Moulay Yousef respectueux des formules protocolaires par où se traduit le respect des sujets pour le chérif et se plie lui-même, en la présence du sultan, à un cérémonial qui doit montrer aux indigènes que le pays protecteur ne songe pas à diminuer leur souverain. Le rôle du sultan ne doit pas, pour lui, se borner à recevoir, de la part de ses sujets et du résident, l'hommage de vains honneurs. Il doit non seulement régner, mais gouverner, car il est un intermédiaire indispensable entre le résident général et le pays. Le gouvernement du Makhzen ne doit pas être un mot, mais une réalité. Extension des attributions du conseil des vizirs, auquel sont exposés et soumis tous les projets ; développement des assemblées indigènes, dont le modèle est le *Medjless* de Fez, et des assemblées de notables (*djemaas*) dans les tribus, les unes et les autres collaborant activement au gouvernement local, telles sont les principales réformes réalisées. Leur effet est des plus heureux. Grâce à elles, l'autorité du sultan est affermie, et l'appui d'un souverain honnête, éclairé et clairvoyant, au témoignage du résident, lui a été d'un très grand secours. L'autorité religieuse qu'il possède sur ses sujets et une grande partie de l'Afrique du Nord, et que Moulay Yousef, en retour du respect montré par le général Lyautey pour son autorité et de l'appui qu'il lui a prêté pour l'affermir, mit entièrement à notre service, fit échouer la manœuvre germano-turque de la guerre sainte. Soumis au chérif du Maroc, les musulmans africains ne pouvaient songer à se révolter à l'appel du calife de Stamboul. C'est là un des résultats les plus précieux de la politique du résident général.

« Sauvegarder le Maroc, mais aussi l'armer pour la lutte économique », écrit le général Lyautey en 1916, tel fut, en effet, dès le début de la guerre, sa profonde pensée. Le développement économique du Maroc, qu'il accélère, tout en réprimant les insurrections et en poussant en avant ses colonnes, a pour lui un double avantage : montrer aux indigènes par cette forme nouvelle de politique de prestige que la guerre européenne ne diminue en rien la force d'expansion, la richesse, l'activité de la France ; évincer la concurrence allemande, de plus en plus menaçante à la veille de la guerre et à peine arrêtée par celle-ci. Décidé à maintenir au Maroc la façade extérieure de la vie, son décor même et sa représentation, n'a-t-il pas donné à tous ses subordonnés la consigne de « garder le sourire » ?

Dans toute la mesure du possible, il maintient donc au Maroc les colons français qui ont été ses précieux auxiliaires et dont la seule présence, écrit-il à l'un d'eux qui demande à partir pour le front de France, lui évite d'envoyer, pour maintenir l'ordre dans l'intérieur, bataillons et compagnies. La mobilisation atténuée permet la continuation des progrès agricoles et industriels déjà réalisés. Dès 1915, le résident général montre au Maroc et au monde entier, par un geste éclatant, que la France fournit au Maroc son œuvre civilisatrice. Il ouvre l'Exposition de Casablanca, « Exposition de combat », geste de guerre, dit-il lui-même en l'inaugurant, et destinée à repousser sur le terrain industriel l'offensive allemande. Le résultat espéré est dépassé ; devant les deux cents pavillons féeriquement surgis en quelques jours, défilent 120.000 indigènes, gens du peuple, grands pachas du Sud et jusqu'à des rebelles, anciens protégés allemands, vaincus par les armes, ralliés par le rayonnement civilisateur.

L'année suivante, c'est à Fez même que le résident général ouvre une foire, symbolisant alors l'alliance entre la civilisation industrielle de la France et l'antique pouvoir des sultans. Il montre, à l'abri de la couverture solidement tendue sur le front du Maroc, qui commence alors, à quelques kilomètres, le commerce français, s'avançant et prospérant. Par dizaines de milliers, les indigènes accourent, descendus souvent des régions insoumises, et la foire de Fez, comme celle de Casablanca, vaut d'illustres ralliements.

C'est donc à bon droit que, dans un rapport publié à la fin de 1916, le général Lyautey peut se féliciter de la grande œuvre accomplie au cours des deux années de guerre, montrer l'influence française partout en progrès, le pouvoir du Maghzen restauré, l'islam marocain fidèle et la prospérité économique suivant partout la paix et la sécurité.

Aussi, lorsque, à la fin de 1916, on cherche impatiemment, pour le placer au ministère de la guerre, un organisateur, est-ce au général Lyautey qu'on fait appel. On avait déjà songé à lui comme successeur de Galliéni : des considérations politiques l'avaient fait alors écarter. Le 13 décembre, sa nomination l'atteint à Rabat. Le 24, il prend possession de son poste. Comme un autre grand soldat, Galliéni, placé un an et demi auparavant en face du même devoir, ce n'est pas sans hésitation qu'il l'accepte.

Homme d'action, il craint de n'avoir entre les mains qu'un vain titre sans pouvoir, et les circonstances justifient ses craintes. Les attributions du ministre de la guerre ont été démembrées en faveur du ministre du ravitaillement, des transports, de l'armement et du sous-secrétaire d'Etat au service de santé. Entre le ministre de la guerre et les armées s'interpose, depuis le 13 décembre, le commandant en chef des armées, alors le général Joffre, qui est en même temps conseiller technique du gouvernement. Lyautey repousse ce fantôme de pouvoir. Après des discussions assez vives, il obtient du président du conseil la restitution au ministre de la guerre de la direction des chemins de fer et de l'autorité sur le personnel de l'artillerie réclamée par l'armement. Revendiquant pour lui-même le rôle de conseiller technique et de commandant en chef des armées, il fit nommer le général Joffre maréchal de France, s'honorant, dit-il, d'avoir signé le décret qui rétablissait pour l'ancien généralissime cette haute dignité.

Cependant, il ne peut exercer dans son département toute l'action qui était pour lui la raison directe de la prise de possession du ministère.

Sans doute, il veut être, et il est, un chef obéi. Sans doute, il entend avoir bien en main les armées auxquelles il fait de fréquentes visites. Et, sans doute encore, il entend se réserver un droit de direction et de contrôle sur les opérations militaires. Aux mois de janvier et février 1916, la grande affaire est l'enquête qu'il mène auprès des commandants d'armées et de groupes d'armées sur l'offensive préparée pour le printemps. Mais l'exercice même de cette prérogative rouvre la crise du commandement à peine terminée et détermine, avant même que celle-ci ait eu sa solution, une crise ministérielle.

Les enquêtes menées par le ministre de la guerre sur l'offensive dont les plans ont été préparés avant son arrivée au ministère ont, disent des historiens, contribué à ébranler l'autorité du général Nivelle et sont l'une des causes initiales de sa relève en mai 1917.

D'autre part, Lyautey, comme Galliéni, est en butte aux suspicions des partis d'extrême gauche. Quelques membres de ce parti trouvent dans la décision prise par Lyautey de ne pas répondre à une interpellation sur l'aviation (pour laquelle il a refusé la collaboration d'un sous-secrétaire d'Etat) l'occasion d'une manifestation personnelle contre lui. Elle se produit au cours de la séance du 15, où le ministre, ne pouvant se faire entendre, quitte le banc du gouvernement. Le jour même, il donne sa démission, déterminant la chute du ministère Briand (17 mars), et regagne aussitôt son poste de résident général, dont il est toujours titulaire.

Pendant sa courte absence, Gouraud a continué son œuvre. Mais la guerre n'est pas finie encore sur le front marocain et, au cours des années qui vont suivre, le résident doit faire face à deux grandes offensives : la plus grande partie des montagnes était, au début de 1917, encore insoumise ; l'un des chefs rebelles s'agitant dans la vallée supérieure de la Moulouya et dans le Sud à la suite de proclamations lancées au nom du sultan et de l'empereur d'Allemagne, deux colonnes : l'une venue du Nord par Oudjda, l'autre de l'Ouest par Meknès, se rejoignent dans la montagne, après des marches pénibles, à des altitudes dépassant 2.000 mètres, cernent les rebelles, disloquent leurs groupements et obtiennent leur soumission. En 1918, nouvelle tentative. L'Allemagne veut faire coïncider les attaques qu'elle monte sur le front de France avec le soulèvement du Maroc. « Le général Aubert dans la région de Taza, le général Poeymirau dans la Moulouya, le colonel Doury dans le Tafilalet, réussirent à déjouer les desseins d'un adversaire exalté par les nouvelles venues du front français ». Le résultat de leurs opérations fut de consolider, en l'élargissant, le couloir de Taza et d'ouvrir définitivement la route de Meknès au Tafilalet. « L'Allemagne était vaincue à la fois sur le front français et au Maroc ». Cependant, même après la signature de l'armistice, il fallut continuer l'effort militaire, repousser dans le voisinage même de Fez une attaque des tribus de la vallée de l'Ouergha, pacifier le Tafilalet, contenir tous les rebelles de l'Atlas et du Sud. La vigilance toujours en éveil du général Lyautey, le talent de ses officiers, une souple politique d'alliance avec les grands caïds de l'Atlas et du Sud eurent raison de ces dernières difficultés. Elles n'empêchèrent nullement Lyautey de poursuivre l'œuvre entreprise : collaboration de plus en plus étroite entre l'administration française et les indigènes, utilisation de toutes les institutions et de toutes les influences préexistantes, développement des institutions libres, des Medjless dans les villes, des Djemaas (assemblées de notables) dans les tribus, enfin, des chambres de commerce et d'agriculture, où se mêlent indigènes et Français, tels sont les aspects divers, infiniment nuancés, selon les circonstances et les régions, d'une politique des races, établie sur la connaissance profonde de l'ethnographie, de l'histoire, de la civilisation musulmanes, et qui, appliquée sur un autre terrain avec plus encore de souplesse enveloppante, est celle même de Galliéni. Elle doit aboutir à établir définitivement la France dans tout le Maroc par la libre volonté des habitants.

En même temps, l'œuvre économique se poursuit. Pour la mise en valeur du pays, 2.500 kilomètres de routes sont établis ; des ponts enjambent les rivières hier infranchissables ; la ligne de chemin de fer Tanger-Fez, la ligne Fez-Oudjda sont entreprises. Un réseau de voies militaires jalonne les plaines du Maroc occidental. Casablanca et Rabat deviennent de grandes cités européennes. « Grand constructeur de villes », le général Lyautey, tout en s'efforçant de conserver, avec un soin d'artiste, les monuments témoins de l'antique grandeur du Maroc et jusqu'aux moindres vestiges de l'art musulman, fait surgir de nombreuses cités nouvelles. Telle Kenitra, qui, misérable village en 1914, est aujourd'hui un port important.

Par la route, le rail, les ports, les villes neuves, Lyautey a développé la prospérité économique du Maroc, qu'il a fait sortir en quelques mois de la barbarie pour l'élever presque au rang de nos anciens dominions africains.

L'œuvre réalisée par Lyautey au Maroc, qui reste son œuvre maîtresse, car, malgré son court passage au ministère de la guerre, où il n'a pu avoir qu'une action très indirecte sur les événements, il est, avant tout, uniquement, un colonial, ne pouvant donner qu'en pays neuf toute sa mesure, est en tout point semblable à celle que réalisa, à Madagascar, son maître Galliéni. Circonstances analogues, même méthode, mêmes résultats. D'un pays anarchique et sauvage, hostile à l'Européen, il a fait un calme et prospère associé de la France. Sur tous les fronts : économique, politique, militaire, il a gagné la « bataille du Maroc ». C'est le conquistador au large esprit, l'un des plus grands serviteurs de la Plus grande France, que le gouvernement français a récompensé en lui accordant (21 février 1920) le bâton de maréchal, de même que l'Académie française avait, dès 1912, honoré de son choix un sobre et puissant écrivain. — LÉON ABENSOUR.

Mémoires du comte Witte (1849-1915) [traduction de F. Rousseau]. — Ecrits en anglais, déposés dans le coffre-fort d'une banque de Bayonne, ces précieux Mémoires d'un des serviteurs des Romanov, à coup sûr les plus intelligents et les plus méconnus de ses maîtres, ont bien failli ne pas voir le jour. Nicolas II eût désiré les confisquer, au moins le temps de les épurer ; il en fit rechercher le manuscrit en Russie et même à Biarritz, dans la villa de la veuve de l'homme d'Etat. Prévoyait-il donc le jugement sévère que devait porter sur lui le comte Witte ? Sentait-il confusément qu'en l'écartant du pouvoir, il avait commis une faute grave.


Comte Witte.

Witte fut de ces hommes francs qui ont la rudesse de la franchise : ils sont rarement pour plaire dans les cours ; s'ils percent quand même, c'est que leur valeur est éclatante. Serge Yulyevitch, né à Tiflis le 26 juin 1849, était balte par son père et, de ce chef, de lointaine origine allemande. Sa mère, « russe de pure race », était fille de la princesse Yelcena Paulovna Dolgorouki. La richesse du sang de cette noble lignée accapara la descendance des Witte qui, suivant l'appel du vice-roi du Caucase, prince Vorontzov, vint se fixer à Tiflis ; élevé en même temps que son frère Boris, au gymnase classique de la ville, le jeune Serge, qui s'avoue, peut-être par fausse modestie, « assez médiocre élève », apprit de bonne heure le français, qu'il parle, dit-il, « plus couramment que le russe », contrairement à l'allemand, dont il n'a jamais usé.

En 1867, à l'Université d'Odessa, il s'inscrivait à la Faculté des sciences physico-mathématiques : il rêvait d'être professeur. Sa mère le convainquit que ce n'était pas une fonction noble ; il évolua donc vers le corps des ingénieurs. Le ministre des voies et communications, comte Bobrenski, lui ayant conseillé la carrière des chemins de fer, il céda aux nécessités, cruelles alors : son père était mort ruiné, il avait sa vie à gagner, sa fortune à refaire. Condamné à la prison, comme responsable d'un accident

sur la ligne d'Odessa, il n'y échappa que grâce aux services rendus par lui, peu après, aux troupes du grand-duc Nicolas-Nicolaïevitch, lors de la guerre russo-turque.

Envoyé bientôt à Kiev pour y accélérer les réformes d'exploitation du réseau, il ne put obtenir la direction générale, faute d'un diplôme ; pourtant, en remplissant les fonctions, il eut l'audace de protester contre la vitesse exigée par l'empereur Alexandre III pour les trains où il se trouvait. Il prédisait un accident, qui survint peu après et auquel le tsar n'échappa que miraculeusement. Sa prédiction lui fut comptée : l'empereur Alexandre lui offrit le poste de directeur de la section des chemins de fer. « C'est ce rude garçon, écrivait-il, qui, presque en ma présence, a dit au ministre des voies et communications qu'il finirait par me rompre le cou : tout s'est passé comme il l'a prédit ; je veux utiliser cet homme. » Serge Witte avait alors trente-neuf ans : en 1890, il était nommé ministre des voies et communications et devenait *persona grata* auprès d'Alexandre III. Il paye sa dette dans ses Mémoires en consacrant à celui qui fit sa fortune un chapitre des plus élogieux. L'empereur, dit-il, n'était pas, comme d'aucuns l'ont prétendu, inintelligent : « Quoique, peut-être, une certaine finesse d'esprit lui manquât, il fut, sans conteste, doué d'une large et sympathique compréhension qui, chez un chef, est souvent plus importante qu'une brillante mentalité. »

Econome, détestant le faste, Alexandre III, quoique résolument pacifique, reconstitua son armée désorganisée par la guerre turque et dirigea sa diplomatie dans le but principal d'assurer avec l'équilibre de l'Europe une paix durable ; on sait comment il y réussit : « En vérité, Alexandre III fut un grand empereur, et il mérita hautement l'influence qu'il exerça, car il fut, sans aucun doute, la plus noble personnalité de l'empire. » Le comte Witte porte un jugement tout différent sur l'empereur Nicolas II. Celui-ci, il est vrai, n'aimait guère la rudesse de celui que son père lui léguait comme ministre des finances, mais il n'eut garde, cependant, de le laisser à l'écart des affaires, lui conservant d'abord son portefeuille, lui donnant ensuite la présidence du conseil, poste sans doute plus honorifique qu'influent, lui confiant enfin le soin de négocier la paix russo-japonaise à Portsmouth, mission dont Witte fut particulièrement fier. Mais, en Alexandre III, le ministre sentait un chef ; en Nicolas II, il souffrait de ne voir que le jouet d'influences occultes, le plus souvent féminines. Quand le jeune empereur monta prématurément sur le trône, Witte le croyait intelligent, quoique sans expérience. « S'il veut apprendre son métier, le vaisseau de l'Etat voguera sans danger », disait-il à son collègue Dournovo, qui, bien injustement, répliquait : « Nicolas II ne sera qu'une nouvelle édition de Paul Ier. » Jugement peu justifié, car le défaut dominant de Paul, c'est la cruauté et la duplicité, celui de Nicolas, c'est une «lamentable absence de volonté». « Quoique bon et non dépourvu d'intelligence, note Witte, cette lacune le disqualifie totalement, lui, l'autocrate, le souverain absolu du peuple russe. Pauvre malheureux empereur ! » Le ministre ne croyait pas si bien voir en plaignant dès son avènement cet homme bon et faible, qui n'était pas fait pour porter la couronne. Dès le premier mois de son règne, il donnait un exemple de sa faiblesse et, probablement, plusieurs autres. Ayant reconnu avec Witte que le vœu de son père était la création d'un port sur la côte mourmane, il signait, la semaine suivante, le décret créant la base navale de Libau sur la Baltique.

Cette étrange faiblesse, qui rappelle celle de Louis XVI, est-elle doublée, comme le veut son ministre, de duplicité ? Certains exemples sont, malheureusement, pour le faire croire. Le portrait que Witte trace de l'impératrice Alexandra est moins flatteur encore, mais, sans doute, plus mérité : mystique et déjà étrange dès sa jeunesse, la princesse Alix de Hesse se trouva à la cour de Saint-Pétersbourg dans la situation la plus difficile, du fait de l'insuffisance de son époux. Douce et d'intelligence moyenne, elle avait besoin d'être dirigée et se trouva livrée aux influences les plus diverses. Celle de l'impératrice douairière était bonne ; mais, exercée assez sèchement, elle fut peu durable ; le succès fut bientôt assuré aux flatteurs : les filles du prince de Monténégro, épousées par des grands-ducs de « second ordre » (expression un peu sévère pour le grand-duc Nicolas), se montrèrent particulièrement souples et serviables ; elles en furent récompensées en étant admises dans la plus étroite intimité du couple impérial. Malheureusement, elles furent les premières à lancer l'impératrice dans la voie de l'occultisme, vers quoi son mysticisme la prédisposait déjà : le résultat fut la perte des deux souverains et de la Russie elle-même. D'abord sous la domination du charlatan Philippe de Lyon, l'impératrice s'adonna peu à peu au culte de Séraphin de Sarov, dont elle obtint, non sans peine, du saint-synode la canonisation. C'est à son intervention miraculeuse, prétend-elle, qu'elle dut la naissance du fils si longtemps attendu, autour duquel, dorénavant, se dépensa toute sa sollicitude maternelle. N'est-ce pas pour conserver la santé chancelante de cet enfant que l'impératrice osa, plus tard, remettre la destinée de l'empire à l'odieux fourbe Raspoutine, qui précipita la dynastie dans la tourmente ?

Cette tourmente, il semble que le ministre qui aurait voulu instaurer un régime constitutionnel en Russie la pressentait depuis le début du règne. La mort tragique, en 1881, du tsar libérateur Alexandre II avait arrêté le mouvement réformateur en Russie, au moment même où celui-ci se dessinait. Le fils de la victime des nihilistes, mi par tempérament, mi par naturelle réaction contre un système qui semblait être responsable du crime, abandonna les projets à l'étude ; le règne de l'absolutisme administratif et politique subsista ; il sembla même que la question sociale ne se posait plus. Le comte Witte n'était, cependant, pas seul à comprendre qu'elle se poserait inéluctablement quelque jour et que mieux valait, pour le gouvernement, devancer le mouvement populaire que d'être submergé par lui. Aussi, dès l'avènement de Nicolas II, voulut-il intéresser l'empereur à l'état misérable de la classe paysanne. Une commission fut créée, mais dans le but de s'intéresser à la petite noblesse terrienne. Dournovo et Plehve la dominèrent, au point que Witte se plaint de n'avoir pu s'y faire entendre. Il obtint, faible consolation, l'abolition de la responsabilité mutuelle quant à la taxe des impôts, l'adoucissement de la réglementation des passeports « qui attachaient, dit-il, les pieds et les mains du paysan ». De plus, au début de 1902, fut constituée une « conférence spéciale des besoins de l'industrie agricole », dont les travaux se prolongèrent bien inutilement trois ans. « Elle se composait d'hommes d'Etat, dont la réputation comme réactionnaires était au-dessus du soupçon. » On n'y put donc étudier aucune réforme sérieuse, mais seulement « les problèmes généraux se rapportant au commerce des céréales, aux chemins de fer, au petit crédit ». Un beau matin, le 30 mars 1903, le ministre des finances fut avisé que la conférence agricole était close par décret spécial.

On comprend que pareille politique ne pouvait porter aucun fruit, ni même attacher aucun homme capable de rendre des services.

« Toutes les révolutions, écrit fort justement Witte, proviennent de ce que le gouvernement manque à satisfaire en temps utile les besoins criants du peuple et y reste sourd. » La révolution de 1905 alla fort au delà des limites prévues par les conférences impériales. Witte n'a pas l'intention d'en écrire l'histoire dans ses fragments de Mémoires, enchaînés sans ordre chronologique ; tenu à l'écart de la confiance impériale, le ministre, qui fut, en octobre 1905, nommé au poste tout honorifique de président du conseil des ministres, prend soin, en effet, de dégager sa responsabilité de tout ce qui est alors survenu. Absent durant plusieurs mois, puisque chargé de conclure à Portsmouth la paix entre l'empire et le Japon, Witte en dit cependant assez pour qu'on se rende compte de l'état de véritable anarchie dans laquelle la cour se débattit devant la révolution menaçante.

Les manifestes, les rescrits se succédèrent à quelques semaines de distance, parfois le même jour, dénotant des tendances diamétralement opposées. Quand parut l'ukase du 18 décembre 1904, on put croire l'empereur rallié au régime constitutionnel, encore qu'on n'y parlât pas de Douma ; on envisageait les mesures à prendre pour établir les libertés essentielles de la parole et de la conscience, pour développer les pouvoirs des gouvernements locaux, pour résoudre les questions relatives aux travailleurs.

Une sorte de comité, connu sous le nom de « conférence Solski », travailla d'après les ordres du tsar à préparer un projet de « Douma » constitutionnelle. Dans le fait, le travail fut bref ; Boulygier, ministre de l'intérieur, ayant, de son côté, reçu l'ordre de préparer un manifeste sur le même sujet, le projet de ce dernier fut adopté par Nicolas II, sans la moindre consultation de ce conseil, qu'il avait convoqué. Witte s'en montra mécontent et cessa de collaborer à des mesures dont il sentait l'inanité. De fait, le manifeste du 26 août 1905, qui annonçait la prochaine élection de la première Douma, loin de calmer les esprits déjà surexcités par l'issue malheureuse de la guerre d'Extrême-Orient, allait donner naissance à de graves discussions, auxquelles le nouveau régime attribuait une apparence de légalité. La comparaison qu'y faisait l'empereur entre la Douma et les parlements occidentaux était dangereuse, puisqu'un article postérieur précisait que la « Douma était une institution exclusivement consultative ». La confiance qu'il y mettait dans la classe paysanne, « élément le plus sûr et le plus conservateur au point de vue monarchique », préjugeait des opinions que les premières, puis les secondes élections, ne devaient point réaliser.

Le 17 octobre suivant, un second manifeste, différent du premier, précisait les projets de réforme que Witte avait finalement obtenus de Nicolas II. A ce moment, en effet, l'homme d'Etat se trouvait au faîte de sa fortune politique : il revenait des Etats-Unis, où il avait au nom de son maître négocié et signé, le 5 septembre, la paix de Portsmouth, qui terminait de façon fort honorable la guerre poursuivie depuis dix-huit mois contre le Japon. Witte a consacré tout un chapitre de ses « Mémoires » à cette brillante étape de sa carrière, et ce n'est pas le moins riche en réflexions personnelles.

Nommé plénipotentiaire le 29 juillet 1905 (style russe), sur le refus du comte Mouraviev, Witte comprenait plus que tout autre la nécessité de la paix. Dès le début de la guerre, il avait mal auguré de son succès ; il n'avait aucune confiance dans le vice-roi Alexeiev et avait conseillé à Kouropatchine, nommé général en chef, de le mettre à l'écart dès son arrivée au front.

Au bout de dix-huit mois, la partie était perdue et les finances gravement obérées ; « la circulation du papier était montée de 600 millions à 1.200 », proportion qui, avant la grande guerre de 1914, paraissait singulièrement hasardeuse.

Pour gagner New-York, Witte traversa l'Europe et s'embarqua à Cherbourg. Son passage en France ne le satisfit pas ; on a peine à comprendre comment il put se tromper à ce point sur le sentiment national : la défaite russe constituait pour la France une profonde déception et un danger inattendu ; nous avions tout à attendre d'une paix de transaction et trouvions justifiée la confiance que l'empereur Nicolas avait mise dans Witte. Or, celui-ci écrit : « Dans la capitale française, mes sentiments patriotiques russes furent blessés à chaque instant. Le public me traitait, moi, le premier plénipotentiaire de toutes les Russies, comme une nullité politique. Quelques-uns, en minorité, me témoignaient de la sympathie, les autres ne cachaient pas la joie que leur causaient nos malheurs ; mais la majorité me traitait avec une complète indifférence. A la gare de Paris, des cris de : « Faites la paix ! » furent entendus. L'attitude de la presse radicale envers l'empereur et notre patrie fut outrageante. »

Une fois de plus, la presse avait dénaturé le sentiment populaire et contrecarré l'action de notre diplomatie. A peine sur le transatlantique *Wilhelm-der-Grosse*, les prévenances entourèrent le plénipotentiaire russe ; la musique joua l'hymne impérial russe ; l'empereur allemand avait, dans chacun de ses sujets, un agent de propagande !

Witte, tout désireux qu'il était de voir aboutir les négociations, résolut de n'en rien laisser paraître, mais de dire et de répéter en Amérique que l'empereur ne se prêtait à des conversations avec l'ennemi que pour « satisfaire au désir universel que manifestaient les autres pays de voir terminer la guerre » ; il était également résolu à « montrer tous les égards à la presse et à se rendre accessible à tous ses représentants, à se conduire avec une simplicité démocratique, sans l'ombre de morgue, gagner ainsi la sympathie des Américains, à cause de l'influence considérable des juifs sur la presse et sur d'autres parties de la vie américaine, ne pas manifester d'hostilité contre eux ». Ce programme, il l'exécuta de point en point et avec le plus vif succès. L'opinion américaine, plutôt favorable au Japon avant l'arrivée de Witte, fut, peu après, beaucoup plus favorable à la Russie.

Les négociations se poursuivirent à Portsmouth, à l'Arsenal, au milieu de la foule des reporters aux aguets : « Mon cabinet, écrit Witte, était presque une maison de verre, où tout ce que je faisais était entièrement visible, non seulement pour les nombreuses chambres de l'hôtel, mais même pour les passants de la route. Naturellement, cette route était noire de curieux, qui voulaient à tout prix apercevoir le plénipotentiaire russe à l'ouvrage. » Le président Roosevelt, qui tenait essentiellement au succès des négociations, commença par faire pression sur le représentant de l'empereur pour l'amener aux concessions demandées par le Japon. Witte, selon les instructions reçues, refusa de céder un pouce de territoire russe, d'accorder la moindre indemnité de guerre. Pourtant, sentant l'opinion américaine évoluer vers la Russie et craindre un trop grand succès des Japonais, sachant d'ailleurs que le parti du marquis Ito était favorable à l'acceptation des conditions russes, Roosevelt se retourna subitement vers le mikado, le priant, par télégrammes successifs, d'abandonner ses revendications exagérées.

Les négociations ne s'étaient pas ouvertes depuis quinze jours que, déjà, elles se terminaient. Elles consacraient la gloire de Witte, qui en retira le titre de « comte » ; elles lui donnèrent en Amérique une auréole que les citoyens des Etats-Unis lui tressèrent avec leur habituel enthousiasme.

Au retour, Witte s'arrêta à Paris, où le président du conseil d'alors, Maurice Rouvier, lui demanda l'appui de la Russie dans les négociations qui se poursuivaient difficilement avec Berlin au sujet du Maroc. Witte promit et tint parole, malgré la défiance que lui inspirait le rapprochement franco-anglais, depuis peu scellé sous l'instigation de Th. Delcassé et d'Edouard VII.

Nicolas II, qui ne l'aimait pas, crut cependant nécessaire la présence du comte Witte à la tête du gouvernement ; le tsar espérait que le prestige de l'heureux négociateur, réputé libéral depuis de nombreuses années, allait faciliter l'avènement du régime

constitutionnel qu'à son corps défendant, il venait d'octroyer.

Le ministère Witte fut court (du 20 octobre 1905 au 20 avril 1906). Le président du conseil, ouvertement négligé de la cour et de l'empereur, se sentit vite abandonné par les hommes même qu'il avait appelés dans son cabinet, notamment par Dournovo, en qui il avait cru voir, bien à tort, un véritable homme d'Etat libéral ; il ne tarda pas à se rendre compte que le ministre de l'intérieur n'était, en réalité, ni homme d'Etat ni libéral. Quand il eut réussi à mettre sur pied l'emprunt de liquidation de la guerre, opération financière délicate dont il n'était pas peu fier, Witte s'empressa d'offrir une démission que Nicolas II fut heureux d'accepter ; le divorce entre les deux hommes fut complet, au point que l'empereur, quelques mois plus tard, consigna à la porte de l'empire le seul homme d'Etat qui aurait peut-être pu sauver sa couronne.

En France, Witte a la réputation d'un germanophile ; de fait, certaines des appréciations contenues dans ses mémoires sur la France ne sont pas particulièrement sympathiques. Pourtant, le dernier chapitre de son livre : *Mes rencontres avec le kaiser*, ne peuvent laisser aucune illusion sur les véritables sentiments du ministre, du moins à l'heure où il les transcrivit.

Guillaume II tenait Witte en haute estime et le montrait en toute occasion ; le ministre, assez sensible à la flatterie, frappé, d'ailleurs, de la maîtrise de l'empereur allemand dans la conversation, ne poussait certainement pas son maître à de mauvais procédés envers l'Allemagne. Comme il le dit un jour de 1897 à son impérial interlocuteur : « Nous devons chercher à créer une union solide de la Russie, de l'Allemagne et de la France. Une fois ces pays fermement unis, tous les autres Etats du continent européen voudront, je n'en doute pas, se joindre à cette alliance centrale et formeront ainsi une confédération qui embrassera tout le continent. »

Guillaume II, dit Witte, paraissait alors extrêmement hostile aux Etats-Unis, contre lesquels il voulait grouper toute l'Europe. « Quand Théodore Roosevelt fut élu président, l'empereur Guillaume commença à flirter avec lui, et tous deux firent grand tapage de leur soudaine amitié ».

Witte se rendit vite compte que la duplicité était le défaut dominant du kaiser; de ce moment, il se tint sur la réserve. Il vit notamment avec netteté que l'empereur allemand était l'instigateur de cette politique dangereuse qui entraînait la Russie vers le Pacifique. En 1902, Guillaume ne câbla-t-il pas à son cousin : « L'Amiral de l'Atlantique salue l'Amiral du Pacifique », orgueilleuse parole, qui eût ouvert les yeux d'un homme moins aveugle que Nicolas II. Quand s'ouvrirent les hostilités russo-japonaises, qui comblaient les vœux allemands, Guillaume se hâta de proposer à Nicolas II de protéger les frontières occidentales de son empire ; mais, en compensation, il demandait au traité commercial de 1894 des changements si ruineux pour l'industrie russe que Witte s'y opposa résolument.

A son retour de Portsmouth, Witte fut instamment prié par Guillaume II et par Nicolas II lui-même de s'arrêter à Rominten, où l'empereur allemand villégiaturait. Il y fut accueilli avec des égards particulièrement flatteurs. L'empereur lui octroya le collier de l'ordre de l'Aigle-Rouge, réservé aux seuls souverains; il accepta les suggestions du ministre russe sur l'internationalisation de la conversation franco-allemande au sujet du Maroc, qui tournait à l'aigre. Tout convaincu qu'il était de sa valeur, Witte ne s'en demandait pas moins quel pouvait être le but précis de toutes ces flatteries. Il l'apprit dès son arrivée à Pétersbourg : « Approuvez-vous réellement la convention de Bjorke ? » lui dit d'une voix frémissante le comte Lansdorf, ministre des affaires étrangères. Witte n'en savait que ce que Guillaume II lui en avait dit. « Lisez », reprit le diplomate ; et le négociateur de la paix russo-japonaise lut avec une stupéfaction croissante le texte de cet invraisemblable accord qu'à l'insu de ses ministres, Nicolas II, au cours de la récente entrevue de Bjorke, avait, sur les instances de Guillaume II, accepté de signer. « C'est monstrueux, s'écria-t-il. Ce traité nous déshonore aux yeux de la France. »

L'accord de Bjorke ne tendait à rien moins qu'à annihiler l'alliance française, puisqu'il contenait une obligation mutuelle d'aide et de secours au cas où l'un des deux empires serait entraîné dans une guerre avec une puissance européenne. De ce jour, le comte Witte sut ce qu'il devait penser des flatteries du kaiser. Il obtint du tsar, enfin éclairé, annulation de l'accord signé et s'attira l'hostilité persistante de Guillaume II.

La France ne peut oublier cette preuve de loyalisme, qui doit contribuer à conserver le souvenir du comte Witte, lequel, sous un autre souverain, eût pu jouer en Russie le rôle d'un grand ministre réformateur, car il en avait l'énergie et la volonté, en Europe celui d'un grand diplomate, car il savait, quand il le voulait, allier la souplesse à la fermeté. — Pierre Rain.

Montre électrique. Jusqu'à présent, les mécanismes réalisés pour la commande électrique des horloges et des montres ont été surtout établis par des horlogers, qui ont construit des appareils délicats, difficiles à transporter, à mettre en place et à régler.

La possibilité de faire une montre électrique du format habituel vient d'être démontrée par l'invention d'un ingénieur français, Huguenard, qui a conçu et mis au point un moteur électro-magnétique de faible encombrement. Ce moteur, contenu dans la montre, est actionné par une pile qui occupe le tiers du boîtier, et le mécanisme qui commande les aiguilles a été simplifié par l'adoption de procédés nouveaux qui diminuent le nombre des roues dentées.

Cette montre marche une année sans être remontée et, étant donné l'agencement des roues qui peuvent être découpées, le prix de revient de la montre électrique est inférieur à celui de la montre ordinaire.

Principe du mécanisme. Pour mesurer le temps, on emploie des oscillations isochrones d'un pendule; l'horloge actionne, par un poids ou par un ressort, un balancier, qui laisse échapper dent par dent les dernières roues du mécanisme.

Le balancier reçoit du moteur de légères impulsions, qui entretiennent les oscillations.

Jusqu'à présent, dans l'horloge électrique, on chargeait le balancier de mener le rouage ; cette disposition est mauvaise, si l'on cherche à réaliser le balancier circulaire. Ici, on lui a donné un rôle uniquement régulateur.

Le moteur électrique a des dimensions faibles; son diamètre est de 9 millimètres sur 2,5 d'épaisseur; il actionne le rouage par un cliquet ou par une ancre attaquant une denture. Le courant périodique lancé dans le moteur actionne le cliquet, et il est distribué par un interrupteur que manœuvre le balancier lors de son passage à la position d'équilibre. L'oscillation du balancier est entretenue par le même moteur, au moyen d'une fourchette oscillante. Ce dispositif proportionne l'effort du moteur à la résistance des frottements.

Le balancier qui règle la marche de l'ensemble devient donc un balancier circulaire ordinaire. La sonnerie peut être obtenue par un dispositif simple, qui forme un ensemble se montant sur le mouvement. Le moteur du balancier et celui de la sonnerie comprennent un même type d'électro-aimant à pôles concentriques dentelés. Tous ces mécanismes fonctionnent dans toutes les positions. Ils peuvent



Montre électrique : 1. Armature mobile ; 2. Contact ; 3. Balancier ; 4. Electro-aimant ; 5. Pile électrique.

être employés dans des montres de forme ordinaire.

Quand il s'agit d'une montre ou d'une horloge, la pile électrique est hermétique. Elle est à force électro-motrice constante jusqu'à épuisement.

Pour la montre en particulier, elle est contenue dans le boîtier. Cette montre n'offre donc qu'une place restreinte pour le mécanisme des roues, et elle a pu être réalisée au moyen d'un mouvement dit « type Sauteuse », particulièrement simple et ingénieux.

Mécanisme « type Sauteuse ». Ce système permet de réaliser de grandes démultiplications avec très peu d'organes. Le dispositif comprend en principe deux roues à rochet juxtaposées, qui sont attaquées au moyen du cliquet actionné par le balancier. Une des roues a ses dents toujours en prise, et elle avance d'une dent à chaque oscillation du balancier. L'autre roue n'est atteinte par le cliquet que lorsque ce dernier rencontre une dent, dite « dent active », plus profonde, qui se trouve sur la première roue.

Si cette dernière a 60 dents et une seule active, la deuxième roue, de 60 dents également, avancera de une dent à chaque tour complet de la première. On démultiplie donc de 3.600 le mouvement du balancier à celui de la deuxième roue. On peut varier,



Montre électrique : 1, 2, 3. Colonne d'assemblage ; 4. Support de contact ; 5. Colonne de contact ; 6. Pôle annulaire externe de l'électro ; 7. Armature mobile ; 8. Enroulement ; 9. Pôle annulaire interne de l'électro ; 10. Carcasse de l'électro-aimant.

évidemment, le nombre de dents actives et faire tous les sous-multiples de 3.600 comme rapports de démultiplication.

On peut arriver encore à de plus grandes limites en employant un sélecteur. Cet appareil comprend deux roues folles. Elles ont chacune 15 et 16 dents. Un cliquet dormant les maintient simultanément. Le cliquet moteur actionné par le balancier est toujours en prise avec la roue de 15 dents, qui porte une dent active, ainsi que la roue de 16 dents.

A chaque oscillation du balancier, la première roue tourne d'un quinzième de tour, la deuxième de un seizième. Les deux dents actives ne viendront alors coïncider que toutes les 15×16, soit 240 oscillations du cliquet. Quand il y a coïncidence, le cliquet s'engage plus profondément dans la denture. Il peut actionner une roue voisine avec un contact électrique.

Si le balancier a une oscillation complète aux demi-secondes, le contact sera manœuvré toutes les minutes. On voit donc que l'on peut réaliser ainsi des pendules-mères très simples, et il sera aussi facile d'obtenir des pendules réceptrices.

Le même dispositif est appliqué à une pendule unique en remplaçant le contact électrique par une roue qui avancera d'une dent à chaque minute au rouage. La pendule se réduit alors à une roue de 15 dents, une de 16 dents et une roue de 60 dents, plus la minuterie ordinaire. Les dents des roues peuvent être rustiques, de sorte qu'avec un petit nombre de roues bon marché, on peut traiter tous les cas usuels.

Avec un balancier droit battant les secondes, la sélection se fait simplement par une roue de 60 dents munie d'une dent active. Cette roue portera l'aiguille des secondes. Une roue de 60 dents sur le même axe, un peu plus petite, portera l'aiguille des minutes. L'aiguille des heures peut être actionnée également par le même cliquet.

Enfin, la sonnerie électrique adaptée à ce dispositif ne comporte qu'une roue supplémentaire.

Moteur électrique. Le moteur employé est un électro-aimant à pôles concentriques, muni d'une denture cylindrique de faible pas angulaire; l'armature annulaire, uniquement pivotante, est dentée au même pas. Ce moteur est associé à un condensateur. L'assemblage permet d'obtenir, grâce à un type d'électro-aimant à forte réluctance, une très grande et une très rapide production de flux. Le condensateur permet d'utiliser des intensités assez fortes sans endommager les contacts et sans augmenter la consommation du courant.

Ceci permet d'éviter les inconvénients de la présence du fer dans le moteur d'horlogerie électrique, et on peut ainsi réduire l'encombrement du moteur destiné à produire une impulsion déterminée.

Dans l'attaque des balanciers à grandes oscillations, le courant est lancé dans l'enroulement quand les rayons d'axes des dents de l'armature coïncident avec ceux des dents des pôles. L'appareil est réglé pour que cette coïncidence existe à la position d'équilibre du pendule.

L'armature continue sa course sans que les autres passages de ces dents entre celles des pôles aient d'influence sur la marche, le condensateur ayant annulé le magnétisme rémanent de l'armature.

Pour des impulsions limitées, la position d'équi-

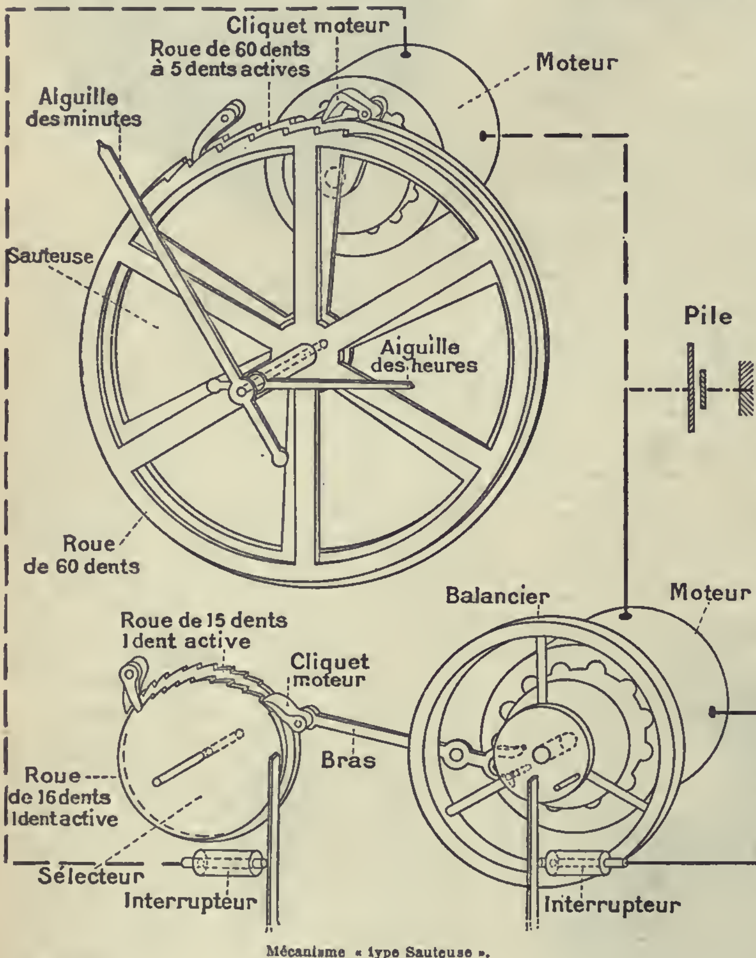
libre a lieu quand les dents de l'armature se trouvent entre celles des pôles.

Ces électro-aimants peuvent être employés seuls ou associés, chacun ayant un rôle déterminé.

Avec ce modèle de moteurs, on a pu réaliser des petits moteurs, des voyants d'appels téléphoniques, des commandes de signaux de chemins de fer, même des récepteurs téléphoniques, ainsi qu'une magnéto pour lampe de poche.

Interrupteurs électriques. Pour réaliser électriquement la sonnerie, on asservit le passage du courant actionnant le moteur du marteau au fonctionnement d'interrupteurs montés en série. Ces interrupteurs sont actionnés par des organes qui donnent l'origine de la sonnerie, la cadence et le nombre de coups.

Les interrupteurs employés sont d'un type spécial. Ce sont des interrupteurs à mercure, dans lesquels une petite goutte de ce métal est maintenue dans son logement par capillarité ; un fil conducteur très fin plonge dans le mercure pour établir le contact ; une petite goutte d'huile liquide, maintenue en place par capillarité, est destinée à éviter l'altération du mercure.



Mécanisme « type Sauteuse ».

Applications du mouvement électrique. Le mouvement électrique établi sur la base que nous venons d'indiquer sommairement conserve tous les avantages de l'horlogerie usuelle, notamment la sonnerie. Il peut être réalisé dans le gabarit du mouvement de Paris, ce qui lui permet de prendre place au lieu du mécanisme ordinaire et de s'adapter à tous les motifs de pendules. Il permet des combinaisons de distribution et de synchronisation encore plus variées que celles de l'horlogerie électrique actuelle.

Ces mouvements semblent donc indiqués pour les installations horaires mobiles.

Des applications nombreuses sont possibles depuis une montre d'automobile ou d'avion jusqu'aux plus importantes distributions de navires, sans négliger, bien entendu, grâce au balancier libre, le domaine de la chronométrie marine.

L'avantage de l'emploi d'une pile permet de supprimer le remontage et de ne nécessiter le remplacement de la source motrice qu'à des intervalles très éloignés, qui peuvent aller jusqu'à une année avec des piles petites, mais bien établies.

Dans le cas de montres pour automobiles, il est possible de les actionner alors au moyen du courant pris sur la batterie d'accumulateurs. — E. Weiss.

Pathologie et thérapeutique verbales, par J. Gilliéron (4 fascicules in-8°, 1919-1921). — Nous avons déjà eu l'occasion de signaler (v. *Larousse Mensuel* de mars 1920) un important ouvrage de J. Gilliéron sur la généalogie des mots qui ont désigné l'abeille. C'est un chapitre nouveau et inédit de la vie des mots qu'écrit aujourd'hui le créateur de la géographie linguistique. Le premier en France, Arsène Darmesteter avait considéré jadis le langage comme un organisme vivant, en mettant en relief, dans un ouvrage célèbre : la « Vie des mots », les transformations incessantes du lexique, en montrant comment les mots naissent, vivent et meurent. Mais, si c'était là une vue d'ensemble très féconde, la mise au point restait encore superficielle et rudimentaire. Darmesteter n'avait pas prévu, par exemple, et ne pouvait observer, avec les moyens d'investigation dont il disposait, que les mots, comme les êtres vivants, étaient sujets à des accidents et à des maladies qui pouvaient, tantôt les faire disparaître par mort subite, tantôt les affaiblir, les frapper d'une tare provoquant une agonie plus ou moins longue.

Cette curieuse pathologie des mots fait l'objet des nouveaux travaux de Gilliéron. Elle est d'autant plus intéressante qu'elle a pour contre-partie une thérapeutique subconsciente. En face des dégradations continuelles qui affectent ou menacent le matériel du lexique, la langue ne reste pas inerte; elle réagit et s'efforce de remédier à l'accident, ou de guérir la maladie. Tantôt elle a recours à des emplâtres linguistiques, qui n'ont parfois pour résultat que de prolonger la vie du patient, parce qu'ils ne s'attaquent pas à la source même du mal; tantôt, se sentant incapable de trouver dans son propre fonds un médicament assez énergique, elle fait appel à un voisin plus riche ou plus puissant, à une langue littéraire aînée, qui lui sert de tuteur ou lui fournit des substituts. C'est ainsi qu'à la fin du moyen âge, le français a remplacé *esmer* — télescopé par *aimer* et resté fort mal en point du jour où il s'était prononcé *émer* — par un *estimer* tout pimpant neuf et florissant de santé, repris par la voie savante au latin *æstimare*, qui avait jadis formé *esmer* par la voie populaire.

La phonétique, surtout dans les langues du Nord qui se contractent sans cesse, est une terrible rongeuse des mots, qu'elle dépouille parfois de leur chair vive — entendez : des syllabes, des sons qui formaient leur individualité — pour les livrer, sans défense, exsangues et anémiés, à la première maladie ou aux hasards des rencontres fâcheuses. Et c'est merveille de voir le langage remédier à certaines amputations par des additions de membres postiches. Voici, par exemple, le latin *hedera*, dont la phonétique française avait fait au moyen âge *ierre*. La langue est venue au secours de ce mutilé phonétique, qui menaçait de s'accrocher à tous les buissons du chemin ; elle a soudé à son initiale l'*l* de l'article, et voici *lierre* sauvé et capable de nouveau de marcher seul à travers les embûches de l'homonymie.

La chute des consonnes finales, aux XVIe et XVIIe siècles, amenait, dans la prononciation, *cinq* à *cin*, et aussitôt surgissait une menace de collision avec *saint*, sans parler de *sein* et de *ceint* ; — pensons aux calembours sur *cinq louis* et *saint Louis*, qui étaient de mauvais augure. Que fait la langue ? Elle s'efforce, en s'appuyant sur l'orthographe conservatrice, de revivifier et de greffer à nouveau le membre amputé par la parole; voilà pourquoi, depuis plusieurs générations, nous disons tous : « il y en a *cinq* » en faisant sonner le *q*, tandis qu'au XVIIIe siècle, on prononçait généralement « il y en a *cin* », et pourquoi nos descendants diront certainement « *cinq*(ue) francs », comme le peuple le fait déjà. Ce jour-là, on ne pourra plus confondre *saint Louis* avec *cinq louis* ; le mot sera définitivement guéri et la langue débarrassée d'une gêne.

Lorsqu'une collision survient dans le langage, il est bien rare que le vainqueur lui-même sorte indemne du choc. « L'un des adversaires, écrit Gilliéron dans la *Faillite de l'étymologie phonétique*, gît sur le carreau, et le vainqueur porte sur son vêtement la trace des déchirures qu'y a faites le vaincu. Quand *clore* se fut battu avec *clouer*, *clouer* porta la trace du combat (dans les formes patoises *clouter*, *clouler*). »

Que de mutilés, surtout parmi les verbes vénérables de la quatrième conjugaison ! *Frire* est un « verbe estropié » ; que lui reste-t-il de temps et de personnes ? Les verbes défectifs achèvent leur sénilité dans « une retraite complète, ne laissant derrière elle que des déchets, dont la langue a su tirer encore quelque parti ». *Issir* a disparu « parce que l'homophonie avec les finales inchoatives en *-issons*, *-issez*, l'a vidé de son sens » ; c'est « une embarcation qui a toutes les voiles et les agrès d'un vaisseau, mais dont la coque n'est même pas une coquille de noix ».

Et voici des considérations d'ordre plus général à propos des verbes défectifs, ces grands malades de la conjugaison, que les remèdes ordinaires n'ont pu guérir et qui meurent peu à peu de consomption :

« Si elle n'avait pas été réparée, la langue française n'aurait pas eu le caractère de langue mondiale qu'elle a. Les médiévistes ont, sans doute, raison d'admirer sa richesse et sa beauté d'autrefois, qu'ils savourent *à la lecture*, mais dont, *à l'usage*, ils auraient lieu de déplorer aujourd'hui l'usure.

« *Clore*, *ouvrer*, *choir*, *ouïr*, *férir*, *issir*, *querir*, comme le vieux matériel s'est usé ! *Fermer*, *travailler*, *tomber*, *entendre*, *frapper*, *sortir*, *chercher*, comme ces vieux verbes ont dû se distendre pour enclore l'âme des décédés, et quels bouleversements ces remplacements ont produits dans la langue !

« N'encombrons-nous pas nos vieux verbes sémantiquement, au risque de les faire périr ? Soyons sans crainte ! La langue latine est là, à laquelle nous pouvons puiser sans compter nos bouchées. Il suffit de songer à tout le matériel que nous y avons *réquisitionné*, que nous en avons *extrait*, pour soulager nos vieux verbes et pour compenser les pertes que ceux-ci ne peuvent réparer. Laissons, s'ils le peuvent, les autres peuples expurger leurs langues des formes qui sont pour eux exotiques : le latin ne dépare pas le français, et nous le pétrissons comme une matière à nous. »

Comment doivent se présenter les radicaux des verbes en bonne santé ? *Ferm-*, *tomb-*, *entend-*, *frap-*, *sort-*, *cherch-*, voilà comment doivent être constituées les coques du navire pour marcher à toutes voiles, c'est-à-dire par un ensemble de sons qui leur assure une individualité suffisante, en évitant ainsi les confusions fâcheuses de l'homonymie. Et, employant à dessein et ironiquement des formes verbales désuètes pour en montrer dans la phrase les tares amphibologiques, Gilliéron conclut : « Il fallait que les verbes les *quissent* (ancien imparfait du subjonctif de *querir*) [ces coques solides], s'ils ne les avaient pas, et c'est de l'impuissance d'aller les querir *qu'issent* les raisons qui les font tomber. »

Certains mots, légèrement atteints, peuvent survivre à l'accident qui a ébranlé leur santé : tous les individus frappés ne meurent pas. Voici *chair*, qui, au moyen âge, se disait *char*, et qui, vers le XVe siècle, est tombé dans l'attraction homonymique de *chère*. D'où une collision dont ce dernier ne s'est pas relevé, car c'est une vie bien précaire qu'il mène, relégué dans l'unique expression « faire bonne *chère* ». Mais *chair* lui-même a été touché. On ne s'en doute peut-être point à première vue, car il semble bien portant. N'empêche que son accident lui a fait perdre le sens important de « viande », qu'il possédait jusque-là. Par rapport à l'italien *carne*, par exemple, qui a conservé la plénitude de ses sens et de sa robustesse, notre *chair* apparaît anémique. De tels anémiques, soutenus par le cordial de la tradition littéraire, peuvent, d'ailleurs, vivre encore longtemps.

Nous ne pouvons entrer dans le détail des études, d'une nature assez spéciale, et suivre les raisonnements de l'auteur qui paraîtraient ardus au grand public. Qu'il nous suffise de signaler, notamment, que Gilliéron apporte une solution nouvelle et ingénieuse pour l'explication, si difficile, de la formation du suffixe *-ième*. Léon Clédat en rendait compte par un croisement entre les anciennes formes ordinales *-esme* et *-isme*. Gilliéron y voit surtout l'influence des superlatifs savants en *-isme*, en établissant, par une argumentation séduisante, les rapports qui ont relié deux idées aussi différentes logiquement que la superlativité et l'ordinalité.

Ce sont surtout les idées générales qu'il importe ici de mettre en valeur. Aux collisions homonymiques dont nous avons parlé Gilliéron joint les rencontres de synonymes qui ne sont pas moins curieuses et qui provoqueraient aussi des accidents pathologiques, si la langue ne parait le coup, le plus souvent, par des glissements de sens. C'est le phénomène que Michel Bréal avait jadis signalé et auquel il donnait le nom de répartition, en empruntant déjà des exemples à Gilliéron lui-même. En savoyard, la *chambre* s'appelait autrefois *paîlé* ; depuis que le mot français *chambre* a pénétré dans ces patois, *paîlé* a été ravalé au sens de *galetas*. Chez les Romains, *coquina* désignait la cuisine ; l'osque *popina*, qui est le même mot et qui avait la même significa-

tion, y passa au sens de « cabinet de bas étage ». La rencontre synonymique a donc souvent pour résultat de dégrader un des deux concurrents : première étape dans la voie du dépérissement, qui sera généralement sans remède.

Autre fait intéressant : c'est la paralysie qui gagne peu à peu les patois au fur et à mesure que la langue littéraire exerce sur eux une emprise plus impérieuse. Dans la plupart des régions appartenant au domaine de l'ancienne langue d'oïl, le « parler populaire n'a plus de puissance créatrice et s'abandonne entièrement au français littéraire, alors même qu'il garde son vêtement patois ». L'époque où les patois savaient s'aider eux-mêmes est passée; nous sommes à une période d' « ataxie ».

« Les patois les plus résistants ont terminé leur carrière, en tant que parlers vivants, ont remis leurs fonctions entre les mains du français littéraire, se sont déclarés vaincus, incapables qu'ils étaient de remplir les charges qui incombent à un parler moderne. »

Les idées de J. Gilliéron sont originales et hardies ; elles soulèvent de vives controverses dans les milieux scientifiques. On peut les discuter, ou ne point partager l'opinion de l'auteur sur tel ou tel point. On ne saurait méconnaître, en tout cas, la valeur et la fécondité de la méthode, et on ne peut que rendre hommage à la vigueur d'esprit et à la puissance créatrice du savant linguiste.— Albert DAUZAT.

Personnels enseignants. (RELÈVEMENT DES TRAITEMENTS.) La loi portant fixation du budget général de l'exercice 1921, publiée au *Journal officiel* du 1er mai, comprend, aux articles 64-70 (p. 5214 à 5218), des suppléments de traitement accordés au personnel des trois ordres d'enseignement et de l'enseignement technique. On trouvera, à la fin de cet article, ceux qui concernent les principaux groupes.

Le résultat n'a pas été acquis sans difficultés ni sans incidents. On a vu, à ce propos, le Sénat en conflit avec la Chambre et le gouvernement, et même, au sein du Sénat, la commission de l'enseignement émettre un avis absolument opposé à celui de la commission des finances.

Le principal rôle a été joué, à la Chambre, par Herriot et Avril, au Sénat, par Chéron, rapporteur général de la commission des finances, Victor Bérard, président de la commission de l'enseignement, et surtout François Albert, dont les débuts ont été un coup de maître. Léon Bérard, ministre de l'instruction publique, s'est tiré d'une situation délicate avec sa compétence, son intelligence et son esprit habituels.

Sur la nécessité d'une augmentatien, tout le monde était d'accord. A dire vrai, le 6 décembre 1919, les traitements universitaires avaient été relevés. Mais, postérieurement, d'autres groupes de fonctionnaires avaient reçu des augmentations plus considérables : tandis que, pour les instituteurs, l'augmentation avait été de 144 à 200 p. 100, pour l'enseignement primaire supérieur de 134 p. 100, pour les professeurs de 100 p. 100 en moyenne, la solde des sous-officiers avait été relevée de 310 p. 100, le traitement des vérificateurs des poids et mesures de 180 p. 100, celui des commis des douanes de 148 p. 100.

Bref, comme le disait au Sénat, François Albert :

> Un sergent touche une solde qui va de 4.608 francs à 5.652 francs ; un sergent-major de 5.760 francs à 5.990 francs; un adjudant approche de 7.000 francs; un adjudant-chef atteint 7.344 francs. Les instituteurs, eux, évoluent entre 3.000 francs et 6.500 francs. Vous voyez à quel degré de l'échelle ils se trouvent classés.
>
> Un professeur agrégé de l'Université en province va retrouver, avec les magistrats dont je parlais tout à l'heure, le prote de l'Imprimerie nationale et le greffier de la Morgue ; quant à l'agrégé, professeur dans un lycée de Paris, couronnement de sa carrière, il est logé à la même enseigne que le capitaine et le jardinier de la Ville de Paris.

Conséquences. Pour l'enseignement primaire ? « La qualité des maîtres de demain semble diminuer, tandis que décroît aussi le nombre de ceux qui veulent encore enseigner », disait Courtier à la Chambre. « Sollicité par les administrations, par les sociétés et par les entreprises, le personnel de l'enseignement primaire va quitter l'école pour courir au bureau ; cela est certain, et je vous assure que ceux qui ont la préoccupation de l'enseignement public en France en sont quelque peu épouvantés. » Ainsi s'exprimait Jénouvrier au Sénat.

Pour l'enseignement secondaire ? Moins de candidats à l'École normale, candidats moins bien préparés. De même pour le concours d'agrégation, ce pilier de l'enseignement secondaire ; en 1920, le jury du concours de physique n'a trouvé aucun candidat à proposer au ministre. Nantis de leur diplôme, les jeunes agrégés n'ont qu'une pensée : quitter l'Université.

Comment, dès lors, maintenir la valeur de notre enseignement primaire et secondaire ? Comment fermer la blessure profonde que la guerre a ouverte au cœur de notre Université : 8.136 morts ou disparus dans le personnel primaire, 549 morts ou disparus dans le personnel secondaire ? Comment envoyer à l'étranger ces professeurs que l'on demande de toute part et qu'il est indispensable d'y envoyer porter les traditions de notre civilisation gréco-latine ?

Pour encourager et maintenir les vocations, il fallait donc corriger le manque d'équilibre entre le traitement du corps enseignant et celui des autres fonctionnaires, ce que l'on a appelé le « manque de coordination externe ».

En même temps, l'on porterait remède à ce que l'on appelait le manque de coordination interne, résultant de ce que l'augmentation accordée à l'enseignement secondaire avait été inférieure à celle qu'avaient reçue les deux autres ordres.

Deux projets s'efforcèrent à corriger ces inégalités. Ils émanaient, l'un du gouvernement, l'autre de l'initiative parlementaire.

Le projet du gouvernement accordait aux membres de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire une augmentation de 1.000 francs en moyenne. Faible pour les agrégés de province et les chargés de cours qui débutent (200 francs), pour les professeurs de collège (450 francs en moyenne), pour les instituteurs (500 francs), l'augmentation était plus considérable pour les agrégés de province en fin de carrière (800 francs), pour les agrégés de Paris (900 francs), surtout pour les professeurs d'école primaire supérieure, désormais assimilés aux professeurs de collège licenciés (jusqu'à 2.250 francs en province et 2.350 dans la Seine, avec suppression compensatrice de certaines indemnités). C'était une dépense globale supplémentaire de 90 millions, répartie sur deux exercices.

L'enseignement primaire repousse ces propositions comme tout à fait insuffisantes. L'enseignement secondaire estime que l'on ne pouvait offrir décemment, même à des débutants, une augmentation de 200 francs, répartie sur deux annuités, soit environ 28 centimes par jour. L'on faisait valoir, en outre, que la différence entre le traitement maximum des agrégés et des chargés de cours était réduite de 2.600 à 2.000 francs; suffirait-elle pour déterminer les hésitants aux longues et laborieuses études qu'exige le concours d'agrégation ?

Aussi les deux corps enseignants firent-ils campagne en faveur de la proposition de loi présentée par Avril à la Chambre des députés. Ce projet donnait aux instituteurs et aux professeurs de l'enseignement primaire et secondaire une situation matérielle toujours modeste, mais plus décente ; à peu près celle qui vient de leur être accordée. Il faisait disparaître, ou du moins atténuait singulièrement les manques de coordination signalés. Mais il compliquait ses propositions pratiques de tout un ensemble de dispositions destinées à réorganiser l'enseignement secondaire.

La commission de l'enseignement de la Chambre écarta ces dispositions et se contenta de faire siennes, sans modifications essentielles, les échelles de traitements proposées par Avril : elles entraînaient une augmentation de dépenses de 423.176.000 francs, à laquelle s'ajoutait une répercussion de plus de 40 millions sur les retraites.

La Chambre ne fit subir que de légères retouches au projet Avril-Herriot.

Au Sénat, les choses n'allèrent plus aussi rondement. La commission de l'enseignement, d'accord avec le gouvernement, appuyait les dispositions votées dans l'autre Assemblée, sous la réserve que l'enseignement supérieur ne fût pas oublié. Au contraire, la commission des finances, épouvantée par le coût de la réforme, proposait de les disjoindre. Elle estimait qu'aucun relèvement de traitement ne pouvait être accordé avant que le Parlement ne fût saisi des propositions de la commission générale de revision des traitements instituée par un article de la même loi de finances. Subsidiairement, elle s'étonnait que l'enseignement supérieur ne trouvât pas sa place dans le projet de loi.

C'est dans ces conditions que, le 24 mars, s'ouvrit la discussion générale du budget. A ce propos, François Albert, en un discours très étudié, très spirituel et très applaudi, repoussa tout ajournement de la réforme. Ce n'est pas qu'il approuvât de tout point les dispositions votées par la Chambre. Il s'étonnait qu'on eût laissé de côté l'enseignement supérieur.

En ce qui touche l'enseignement primaire, il disait :

> Une très grosse revision s'impose de l'esprit général du projet. Je vous avoue que je ne suis pas du tout partisan de cette espèce d'avancement automatique, qui conduit fatalement, de la classe initiale à la classe la plus élevée, le fonctionnaire, quelle que soit la façon dont il a exercé les fonctions. Il est admis que n'importe quel instituteur passe de la dernière à la première classe de son emploi. C'est regrettable, et, chose curieuse, cela n'existe que pour l'enseignement primaire... C'est un défi au bon sens, c'est le contraire de la prime à l'activité.

Il proposait, d'ailleurs, des économies, la suppression des collèges « où l'on fait figurer des bébés en robe pour tâcher de maintenir l'effectif à des proportions qui fassent encore illusion », et la diminution du nombre des professeurs, par la diminution du nombre des heures d'enseignement.

L'opinion de François Albert était celle du Sénat. La commission des finances le sentit, et elle se décida à une transaction. En attendant la revision des traitements, elle consentait à accorder aux membres de l'enseignement une majoration temporaire de traitement.

Contre ce projet furent dirigées diverses objections. D'abord, il avait quelque chose d'un peu humiliant pour un corps qui tient à être considéré. Puis intervenaient des considérations matérielles qui n'étaient pas sans importance.

> Lors de cette péréquation définitive qui doit s'effectuer dans un délai de trois ans (disait François Albert) quand se produira à nouveau l'afflux des revendications des fonctionnaires de tous les services, les universitaires se présenteront demandeurs avec une situation quelque peu diminuée. On ne manquera pas de faire valoir que leurs véritables traitements, ce sont les traitements de base, d'où on éliminera la majoration temporaire. Ainsi, tandis que les autres arriveront avec des traitements fixés *ne varietur*, les universitaires se présenteront axec des traitements décomposés en une partie fixe et une partie variable, et l'on ne tiendra compte que de la partie fixe...

De plus, François Albert regrettait que le soin de régler les augmentations fût confié aux bureaux, car il était à craindre que, « noyés » par les innombrables revendications, ils n'aient la tentation d'accorder un peu plus à ceux qui crient le plus haut.

Sur la question générale, la commission des finances ne céda pas, estimant que, si elle changeait d'avis, elle se verrait conduite à donner un caractère permanent aux suppléments temporaires de solde accordés aux officiers. Elle maintint également ses chiffres de 500 à 1.000 francs pour les instituteurs et l'enseignement primaire supérieur. Mais elle éleva à 3.000 francs pour l'enseignement secondaire et à 4.000 francs pour l'enseignement supérieur le maximum de traitement qui pourrait être accordé par décret. Le projet se chiffrait par 171.872.000 francs, dont 132.838.000 pour l'enseignement primaire, 28 millions pour le secondaire, 8 millions pour le supérieur et un peu plus de 3 millions pour l'enseignement technique. D'autre part, pour éviter qu'un instituteur peu zélé arrivât, par la seule ancienneté, au maximum de 8.000 francs, l'ancienneté dans le même poste ne conduisait qu'à certains traitements; les classes supérieures ne pouvaient désormais être accordées qu'à des catégories d'écoles déterminées.

Ce projet reçut l'approbation du Sénat.

Qu'allait faire la Chambre ? Les commissions des finances et de l'enseignement admettaient le taux des augmentations pour l'enseignement secondaire et supérieur : toutefois, elles les restreignaient pour les maîtres des facultés de médecine et de droit payant patente, c'est-à-dire faisant de la clientèle. Elles acceptaient que, pour les instituteurs, la classification des postes permît d'exiger des maîtres qui, à un certain moment, voudraient avancer à l'ancienneté, qu'ils se résignent à changer de localité et à enseigner dans une école plus importante : les postes de chaque département seraient, à cet effet, classés en catégories, par départements, mais elles maintenaient à 9.000 francs le traitement maximum des instituteurs.

La Chambre suivit ses commissions; elle décida, entre autres, que les majorations accordées seraient soumises à retenue, mais n'entreraient pas en compte pour la liquidation des retraites, voulant montrer par là son intention qu'au moment de la revision des traitements, elles en fussent considérées comme partie intégrante, sans, toutefois, grever le budget d'une charge supplémentaire pour les retraites. En ce qui touche les instituteurs, Buisson fit voter une disposition particulièrement heureuse, portant que, « dans les localités à effectifs scolaires réduits, dont la liste serait établie par le conseil départemental, ne pourraient être nommés, sauf en cas de promotion au choix, que des instituteurs ou institutrices appartenant aux 6e, 5e, 4e et 2e classes ».

Ce vote fut acquis le 27 avril. Après trois jours de discussion, durant lesquels les deux Assemblées s'efforcèrent de maintenir leurs positions, la commission des finances du Sénat finit, le 30 mai, par accepter les modifications apportées par la Chambre, et le budget fut définitivement ratifié par 290 voix contre 1.

En résumé, le corps enseignant reçoit une augmentation de traitement, sous forme d'indemnités temporaires, qui ne sont pas soumises à retenue. Elles seront accordées aux ayants-droit à partir du 1er juillet prochain, savoir : pour 1921, dans la limite des crédits ouverts au budget et uniformément par catégorie; pour le surplus, en deux annuités égales, de manière que la totalité soit attribuée à partir du 1er janvier 1923. C'est avant le 1er mai 1924, notons-le, que doit avoir lieu, dans un but de péréquation et en conformité du mouvement général des prix, la revision générale des traitements, soldes et indemnités de toute nature, pour laquelle il sera tenu compte des charges de famille.

Sous la réserve de cette constatation, qui n'est pas sans intérêt, les traitements du personnel enseignant, pour les principales catégories, sont fixés ainsi qu'il suit :

1° *Enseignement supérieur.*— Titulaires : à Paris, de 24.000 à 28.000 fr. ; dans les départements, de 19.000 à 25.000 fr. ; chargés de cours complémentaires et maîtres de conférences titulaires : à Paris, de 18.000 à 22.000 fr. ; dans les départements, de 15.000 à 19.000 fr.

2° *Enseignement secondaire des garçons.* — Professeurs agrégés des lycées : de 14.000 à 20.000 fr. à Paris; de 15.000 à 17.000 fr. dans les départements. Heures supplémentaires: 1.200 francs à Paris; 900 francs dans les départements.

Chargés des cours licenciés : de 10.500 à 16.500 fr. à Paris ; de 9.000 à 14.000 fr. dans les départements. Heures supplémentaires : 900 francs à Paris; 700 dans les départements.

Professeurs de collège licenciés: de 8.500 à 13.000 fr. Heure supplémentaire : 600 francs.

3° *Enseignement secondaire de jeunes filles.* — Professeurs agrégés: de 12.300 à 18.300 fr. à Paris; de 11.000 à 16.000 fr. dans les départements. Heures supplémentaires: 1.000 fr. à Paris; 800 fr. dans les départements.

Chargées de cours des lycées et professeurs de collèges (dans les départements seulement) : de 8.500 à 1.350. fr. Heure supplémentaire : 600 francs.

N. B.— Pour toutes les catégories où elle existait, la classe exceptionnelle est supprimée dans l'instruction secondaire.

4° *Enseignement primaire supérieur* et *Ecoles normales primaires.*— Ecoles normales: Seine, de 11.000 à 17.000 fr.; Seine-et-Oise, de 9.500 à 15.000 fr.; autres départements, 9.000 à 14.000 fr.

Écoles primaires supérieures : Seine, de 11 000 à 17.000 fr.; autres départements, de 8.500 à 13.500 fr.

Enseignement primaire. — Stagiaires : 4.500 francs. Instituteurs : de 5.000 à 9.000 fr. par classes de 800 francs, plus l'indemnité de résidence payée par les communes.

Enseignement technique. — Professeurs des écoles d'arts et métiers : Paris, de 14.000 à 20.000 fr.; départements, de 11.000 à 17.000 fr.

En résumé, les membres des divers ordres d'enseignement obtiennent une situation matérielle mieux en rapport avec leur culture et leur situation sociale. Il est à souhaiter que ces augmentations ne servent pas de prétexte aux autres groupes de fonctionnaires pour réclamer une « recoordination » générale avant la revision générale annoncée, car, alors, ce n'est plus trois cents millions par an qu'il en coûterait de plus à l'État, mais bien un milliard et demi. — André CASSEL.



L'Amiral-Sénès, à bord duquel Alexandre Millerand, président de la République, a passé la revue navale, au Havre (25 juillet 1921).

Politique intérieure et extérieure.

(*Juillet*). — A considérer les événements du mois de juillet, on était frappé avant tout de leur singulière ressemblance avec ceux du mois précédent. Les questions engagées étaient les mêmes, et elles n'avaient fait aucun progrès vers une solution. Les discussions aigres-douces auxquelles elles avaient donné lieu étaient tellement la reproduction de discussions déjà engagées naguère, qu'on se demandait si ce n'étaient pas exactement les mêmes qui reparaissaient comme des figurants de cirque, et on se prenait à s'étonner que les gouvernements pussent sans se lasser redire les mêmes choses. Le piétinement continuait. La tension qui s'était produite entre la France et l'Angleterre à propos de la Haute-Silésie était une édition nouvelle, presque sans variante, de celle qui s'était bien des fois déjà marquée depuis l'armistice. Il semblait qu'on feignît de se brouiller pour avoir la satisfaction de se réconcilier. Mais, à pénétrer les choses, on constatait que ce perpétuel retour de querelles de ménage, qui, pour ne pas dépasser une certaine mesure, n'en sont pas moins des querelles, reposaient, en somme, sur une divergence profonde d'opinions, souvent signalée ici, qui sépare la France de l'Angleterre au sujet des plus importantes questions européennes. Il y a deux conceptions qui s'opposent, nées de la différence des situations et des orientations. On fait des efforts énormes pour les masquer, on cède ceci ou cela, aussi bien du côté de la France que du côté de l'Angleterre, — et cela, il faut l'affirmer très haut parce que c'est la vérité, — on abonde en concessions balancées, parce qu'on se rend parfaitement compte que ni la France ne peut se passer de l'Angleterre, ni l'Angleterre de la France ; mais l'antagonisme, ou plutôt l'incompréhension réciproque, restent les mêmes. C'est, au fond, la vraie inquiétude, mais elle est sérieuse, de ce temps-ci. La France et l'Angleterre, avec un violent désir de ne pas se faire de peine, sentent très bien que leurs intérêts tendent à diverger, et il leur faut une grande dépense de réflexion et de bonne volonté pour les rapprocher malgré tout. C'est que — et il faudrait bien qu'elle le comprît une bonne fois — l'Angleterre ne peut guère agir seule, à son seul gré et en dehors de nous. Son expansion hors d'Europe est gouvernée par l'état même de l'Europe, et, pour que cet état soit stable, il faut que la France soit forte et sûre de l'avenir. L'Angleterre le sait très bien : il y a des moments où elle l'oublie, et c'est à ces moments-là qu'il faut le plus fortement garder notre sang-froid pour la ramener sans heurt à une juste appréciation des choses.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit, le mois dernier, au sujet de la Haute-Silésie. Au début de juillet, on pouvait penser qu'on arriverait sans encombre jusqu'au moment où les puissances auraient enfin pris une décision au sujet du partage de cette province. C'était trop espérer. Sans doute, les hostilités entre Allemands et Polonais avaient cessé et, de chaque côté, la soumission était apparente. Mais la question restait entière, et l'excitation des esprits était montée à un tel degré que la moindre occasion pouvait provoquer un conflit. On le vit bien. Des troupes alliées, françaises et anglaises, étant entrées à Beuthen, de la foule partit un coup de revolver qui tua le commandant Montalègre, des chasseurs français. Peu après, les commissaires alliés se mettaient d'accord pour reconnaître que des renforts étaient nécessaires au maintien de l'ordre. On comprendra mieux cette unanime constatation, si l'on se rappelle que l'un des plans les plus raisonnables pour effectuer le moins mal possible le partage de la Haute-Silésie consistait à remettre à l'Allemagne les districts qui, par le plébiscite, se sont avérés allemands, aux Polonais, ceux que la même consultation a montrés polonais, et à intercaler entre les deux une force interalliée, en attendant qu'une décision soit prise sur la future nationalité du reste. Cette opération ne peut être, évidemment, menée à bien que si les puissances ont en Haute-Silésie des troupes suffisantes pour ôter à la fois aux Polonais et aux Allemands qui, les uns et les autres, prétendent au minimum à cette zone neutre, la velléité et les moyens de risquer le tout pour le tout, quitte à entraîner l'Europe dans une nouvelle guerre. Le gouvernement français, qui a de si gros intérêts en Haute-Silésie, avait été si fortement frappé de l'unanimité de la commission interalliée au sujet de la nécessité des renforts que, quelques jours après l'assassinat du commandant Montalègre, il faisait annoncer à Berlin son intention d'envoyer en Haute-Silésie une division et invitait le gouvernement allemand à prendre les mesures nécessaires pour assurer le passage de ces troupes sur le territoire du Reich.

Cette démarche, commandée par les circonstances, devait provoquer un de ces orages diplomatiques qui assombrissent périodiquement l'horizon sans jamais crever sur nos têtes. Le gouvernement allemand répondit, avec une parfaite impertinence, en s'enquérant si la demande présentée par la France émanait des Alliés réunis et d'accord, ou de la France seule, alléguant qu'aux termes du traité de Versailles, le concert des puissances était indispensable pour justifier un envoi de renforts. Or, au moment où l'Allemagne faisait cette réponse, il se trouvait que l'Angleterre, mise au courant par une Note française, contestait l'utilité de l'envoi de renforts en Haute-Silésie, thèse bien connue, mais qui avait le tort de se manifester de telle sorte que l'Allemagne pût croire ou feindre de croire à un conflit interallié. Du 25 au 30 juillet, eut lieu, entre la France et l'Angleterre, un échange de Notes assez montées de ton qui, en effet, purent faire croire à une tension inaccoutumée. Il faut bien dire, quelques soins que nous mettions à négliger les racontars, qu'il parut que, du côté français, on ne savait sous quelle influence, on avait peut-être exagéré dans la forme l'énoncé de notre point de vue et que, dans les conversations diplomatiques, à Londres en particulier, l'écart entre les points de vue s'était affirmé non sans vivacité. L'attention de la presse se concentra sur cette courte passe d'armes, qui ne dépassa pas plus que précédemment les limites d'un assaut pacifique, quoique vif, mais qui, quelles qu'en eussent été les causes accidentelles, resta symptomatique. Dès le 30 juillet, on avait la sensation que, si quelques maladresses de plume avaient été commises, l'habileté réciproque des paroles et surtout la conviction inébranlable qu'aucun désaccord n'était tolérable entre France et Angleterre, avaient ramené le calme dans les esprits et qu'une fois de plus l'Allemagne en avait été pour ses espoirs de désunion entre les Alliés. Il était décidé, le 31, qu'une démarche conjointe serait faite à Berlin par la France, l'Angleterre et, sans doute aussi, l'Italie, pour enjoindre à l'Allemagne de préparer le passage des troupes de renfort pour la Haute-Silésie, si, comme il était évident, ce renfort devenait nécessaire. En outre, il avait été réglé que le Conseil suprême se réunirait dès les premiers jours d'août pour régler le partage de la Haute-Silésie, sur lequel les experts délibéraient à Paris, et pour examiner la question non moins grave du maintien sur le Rhin des sanctions militaires et économiques. L'incident, une fois de plus, était donc clos, mais la question à résoudre restait entière et aussi grave.

Lloyd George, dans un discours prononcé à Thame à la fin de la dernière semaine de juillet, avait, en termes d'ailleurs très amicaux pour la France, défini de nouveau la doctrine anglaise. Tout en reconnaissant sans aucune atténuation les sacrifices consentis par la France et ses droits à une large réparation, il avait plaidé, au nom de la paix future, la cause de la conciliation et du rapprochement; il avait indiqué combien il était nécessaire de ne pas créer entre les peuples des haines impérissables et un besoin irrésistible de vengeance, causes certaines de guerres inexpiables. Sa conclusion tendait à démontrer qu'il fallait se montrer généreux envers l'Allemagne et lui faciliter les moyens de se relever. — C'est la durable contradiction qui subsiste entre l'Angleterre et la France.

On ne peut méconnaître tout ce qu'il y a de judicieux dans la thèse de Lloyd George. Retirer à l'Allemagne tout sujet d'animosité violente contre ses vainqueurs, l'aider à reconstituer sa situation économique, c'est fort bien, à la condition d'oublier le rôle qu'elle a joué dans la guerre et son état d'esprit actuel. Nous l'avons dit bien souvent : l'Allemagne, prise dans sa masse, n'a ni repentance de ses crimes, ni conscience de sa responsabilité. Elle n'est pas, à ses propres yeux, une coupable qui a mérité son châtiment et qui doit remercier ses vainqueurs de l'avoir laissée vivre; elle est une victime opprimée par des hommes sans justice, et elle n'attend qu'une occasion de relever la tête. Elle l'avait prouvé, en juillet, par l'acquittement, à Leipzig, du général Stenger, des généraux von Schak et Kruska, par l'indulgence montrée aux officiers de l'U-26, par les scandaleuses insultes dont la mission judiciaire française avait été l'objet. Dès lors, Lloyd George n'était-il pas le jouet d'une dangereuse illusion quand il proposait à la France d'oublier le passé ou, du moins, d'en estomper le souvenir, pour faire à l'Allemagne des concessions ? Une pareille doctrine nous mènerait-elle à une réconciliation durable, à une novation complète dans l'esprit et les tendances du gouvernement et du peuple allemands, par suite, à l'assurance de la paix, ou aurait-elle pour résultat unique de permettre à l'Allemagne de préparer une revanche et de rendre ainsi plus aisé le renouvellement d'une guerre effroyable, qu'on prétendrait au contraire écarter ? La France ne désire que la paix, pour elle et pour les autres. Mais peut-elle oublier déjà comment a éclaté la guerre de 1914 et l'esprit impérialiste allemand ? A-t-elle le droit de croire à une bonne volonté qui ne perd aucune occasion de se nier elle-même ? Les discussions du Parlement français, les affirmations inquiétantes d'hommes très avisés comme André Lefèvre, prouvent assez combien l'hésitation est explicable. On peut discuter à l'infini sur la conduite à tenir, suivant qu'on l'envisage du rivage anglais en fonction des intérêts anglais, ou de la frontière du Rhin et en fonction de la sécurité française. Mais, jamais encore, peut-être, le problème n'avait été posé avec plus de netteté.

Il allait, une fois de plus, être la trame sur laquelle se dérouleraient les discussions et les décisions du prochain Conseil suprême. A côté de la question de la Haute-Silésie, allait se poser, nous l'avons dit, celle des sanctions. Ces sanctions devaient-elles être maintenues, ou devaient-elles cesser, comme l'Alle-

magne le prétendait ? L'Allemagne avait-elle donné de sa soumission volontaire des preuves assez manifestes pour qu'on pût considérer l'avenir avec confiance et laisser le traité de Versailles jouer sans aide ? Ou bien la plus élémentaire prudence exigeait-elle qu'en dépit d'incontestables efforts faits par l'Allemagne pour s'acquitter, on fit entrer en compte ses défaillances encore si nombreuses et la nécessité de lui rappeler à tout instant la lourde réalité des faits ? La question, sachons-le, était pour l'Allemagne de première importance. Si l'occupation des ports du Rhin la laissait en somme indifférente, le cordon douanier lui causait une gêne considérable, dont elle avait hâte d'être déchargée. Il était à prévoir que, dans la prochaine Conférence, les points de vue s'accorderaient péniblement et que, encore une fois, il faudrait en venir aux concessions réciproques et aux cotes mal taillées. Persuadons-nous que nous ne pouvons guère espérer mieux et que, peut-être, c'est en louvoyant plutôt qu'en tenant rigidement notre route que nous arriverons enfin au but. La tâche du pilote français continuait à être terriblement rude.

Il n'était pas inutile de noter que l'Angleterre, qui s'est étonnée, — à propos de la question des renforts silésiens comme elle l'avait fait à propos de l'occupation de Francfort, — que la France ait agi seule, ne s'est peut-être pas toujours gardée de semblables actions isolées. Simplement pour juger sainement les faits, il faut rappeler qu'au moment de la Conférence de Londres et à l'heure où se formait le cabinet Wirth, il est certain qu'elle avait eu avec les dirigeants allemands des conversations privées, dont la France ne paraît pas avoir été instruite et qui n'allaient pas toutes dans le sens de nos intérêts les plus pressants ; et, sans parler des impulsions de Lloyd George au sujet de la Pologne, ni des tractations avec les soviets, il est évident qu'à diverses reprises le gouvernement anglais s'est cru en droit de manœuvrer seul, sans consultation préalable de la France. Certes, il est très difficile de concevoir une union assez intime pour écarter toute idée d'aparté. Disons-nous bien, pour aller au bout de la question, que si, comme il semble, l'action des Dominions sur la politique anglaise s'affirme comme il semble probable, la concordance de notre politique avec celle de l'Empire anglais deviendra de plus en plus délicate. C'est pourquoi c'est une mauvaise méthode de prétendre se lier les mains pour tous les mouvements possibles, alors qu'il est évident qu'on ne peut vraiment vivre sans une certaine liberté. Si le principe de cette liberté raisonnable agissant dans des limites bien fixées prévalait sur celui d'une susceptibilité toujours éveillée, on arriverait non seulement à diminuer les occasions de friction, mais à une division du travail qui laisserait à chacun les besognes qui lui conviennent le mieux. Dans un système politique ainsi largement conçu, la paix se trouverait plus solidement assurée, chacun n'ayant pas la prétention de s'occuper de tout et la confiance réciproque bannissant les petites intrigues. Il fallait espérer, puisque nous ne vivons que d'espérance, que les premiers ministres arriveraient à se convaincre de l'utilité d'un arrangement qui laisserait à chacun d'eux la liberté d'esprit nécessaire pour régler, suivant les intérêts les plus immédiatement pressants, les questions où chacun d'eux doit rester le facteur dominant.

Avant de quitter cette affaire de Haute-Silésie, il fallait de nouveau, comme nous l'avons fait le mois dernier, conseiller à nos amis polonais une modération et une sagesse qu'il n'est pas inutile de leur recommander. Rien n'est plus admirable que la persistance de la nationalité polonaise ; rien n'est plus digne de chaude sympathie que la renaissance de ce peuple opprimé. Mais le rôle très lourd que la Pologne est destinée à soutenir dans l'Europe renouvelée lui impose l'obligation étroite de réserver ses forces et de ne pas nourrir des ambitions supérieures à ses moyens. La question de la Haute-Silésie est capitale pour la Pologne. Mais cette question ne peut être résolue que dans le cadre du traité de Versailles. Tout ce qui tendrait à l'en faire sortir ne pourrait mener qu'à la confusion et à l'injustice. C'était, espérons-le, pour affirmer au gouvernement français la volonté des Polonais d'accepter l'arbitrage du Conseil suprême, que Korfanty était venu à Paris.



Alexandre Millerand accoste aux quais de Rouen. — Phot. Roll.



Alexandre Millerand et sa suite remontent la Seine du Havre à Rouen. — Phot. Roll.

L'attention publique avait été, en juillet comme en juin, moins appliquée au problème oriental qu'à la question silésienne et, pourtant, le premier n'est pas moins que le second un des facteurs de la paix. En Anatolie, l'offensive annoncée par les Grecs s'était développée avec Angora comme objectif lointain. Sans qu'on pût, au milieu d'exagérations égales, mais contradictoires, démêler exactement la vérité, il semblait que les Grecs eussent refoulé les khémalistes qui, d'autre part, avaient sursis à toute action qui eût semblé menacer Constantinople. Il était impossible de poser un diagnostic quelconque sur les débuts de l'offensive grecque ; il était oiseux de disserter sur ce qui pourrait arriver si les Grecs étaient vainqueurs et si se réalisait la grande pensée hellénique du traité de Sèvres intégralement exécuté grâce à la victoire grecque, en attendant qu'il fût modifié pour assurer l'hégémonie grecque. Il n'est pas douteux que si, malgré son invraisemblance, une telle solution se réalisait, la question des Détroits se trouverait posée d'une façon toute nouvelle, mais non moins aiguë. Il était sage de ne pas chercher à résoudre des problèmes qui ne se posaient pas encore. Pour l'heure, la situation de l'Asie occidentale pouvait se résumer ainsi, à la fin de juillet : en Anatolie, victoire provisoire des Grecs, position d'attente des khémalistes ; au Caucase, concentration de troupes russes ; en Mésopotamie et Irak, avènement de l'émir Fayçal ; en Syrie, maintien de l'autorité française dans les mains du général Gouraud ; rien à signaler en Palestine ; en somme, le *statu quo*. L'avenir dépendait de la fortune des armes grecques, c'est-à-dire de quelque chose d'incertain et d'instable.

Nous avons dit que des troupes russes se concentraient au Caucase, pour garder à la Russie cette source d'énormes richesses — cela ne fait pas de doute — mais aussi pour soutenir au besoin les khémalistes, qu'un traité récent liait aux soviets, et par là peser sur l'Angleterre, confiante dans la Grèce. Ainsi le gouvernement des soviets, silencieux depuis plusieurs mois, se rappelait au souvenir de l'Europe et manisfestait qu'il était encore une menace. Quelle était la situation réelle de la Russie et des soviets ? Ce qu'on en sait permettait d'affirmer qu'elle devenait de moins en moins tolérable. Une famine atroce sévissait. Moscou avait fait appel à l'Amérique, qui avait paru vouloir entendre cette voix, à condition que fussent relâchés les prisonniers américains. Hoover, reprenant le rôle humanitaire et économique qu'il avait joué pendant la guerre, offrait de nourrir un million de personnes. Mais qu'était-ce qu'un million de personnes dans la masse russe ! Sous la poussée d'une misère dont nous ne pouvons certainement nous faire aucune idée exacte, le vieil instinct nomade reparaissait. Par hordes immenses, par millions d'hommes, de femmes, d'enfants, des populations se déplaçaient à travers l'immensité russe, cherchant les pays où l'on mange, vers la Sibérie, vers le Caucase, vers le Kouban, vers l'Ukraine, promenant leur faim, leurs maladies, leurs instincts déchaînés ; flot irrésistible et inconscient, qui battait aux murs des villes et déferlait sans qu'aucune force humaine pût agir sur lui. Que pouvait être, devant des phénomènes humains de cette ampleur, retour inattendu à des temps que l'humanité ne croyait plus revoir, le gouvernement russe perdu dans ce chaos, cause efficiente de ces formidables migrations ? Et combien précaire nous apparaissait cette civilisation moscovite, imposée à l'inorganisation asiatique, incapable aujourd'hui de réagir autrement qu'en se détruisant elle-même et revenant spontanément à plusieurs siècles en arrière ! Sur la réalité des choses gouvernementales de Russie, nous vivions dans la même étonnante ignorance dont nous nous contentons depuis quatre ans. Ce qui apparaissait de plus en plus, c'était la superposition factice d'un programme politique de rêveurs impénitents à une barbarie concrète, qui mettait entre la Russie et l'Europe occidentale une distance infranchissable ; c'était la tragique contradiction entre le cynique optimisme des dirigeants russes et l'anéantissement de tous les efforts faits depuis le XVIe siècle pour rattacher la Russie à l'Europe ; c'était le contraste entre l'impuissance du gouvernement des soviets et sa prétention à diriger le monde, la Rus-

sie mourant de faim et de misère, pendant qu'un délégué de Lenine surveillait à Lille le Congrès syndicaliste français et que Moscou prétendait encore à régenter le monde.

Qui régnait à Moscou ? Qu'était devenu le pouvoir de Trotsky ? Qu'était devenue l'armée rouge, dont les menaces avaient fait trembler la Pologne et troublé l'Europe ? Aucune réponse n'était possible. Mais il n'était pas improbable qu'on assistait à un retour de raison, à un compromis imposé par la faim, à un appel dissimulé de la Russie à l'Europe. Qui serait en mesure de répondre ? L'Angleterre ou les Etats-Unis, ou l'Allemagne ? Et, dans cette grande curée des inépuisables richesses russes, quelle figure ferait la France ? Et quel rôle ultérieur se réservait le bolchevisme ? Abdiquerait-il sans esprit de retour ? Ou, plutôt, ne se résoudrait-il à une dissolution voulue en Russie même, son berceau, que pour s'égailler en Europe et dans le monde et organiser le pullulement de ses germes destructeurs ? Questions toujours présentes à l'esprit, que l'on oublie trop dans le public, mais qui sont destinées à jouer, dans l'avenir de l'Europe, un rôle de premier plan. La sagesse serait de se préparer au pire.

Pendant que l Europe cherchait péniblement à retrouver son équilibre, ou plutôt à s'en créer un nouveau, que faisait l'Amérique ? Les Etats-Unis avaient, nous l'avons dit, voté la fin de l'état de guerre avec l'Allemagne. Mais ce n'était là que la moindre de leurs préoccupations. Semblant reprendre la série des grandes conceptions humanitaires, le président Harding avait lancé l'idée d'une conférence qui se tiendrait à Washington pour discuter la question de la limitation des armements. Cette idée généreuse devait être accueillie avec faveur en France et en Angleterre. Quel en était le sens, quelles en étaient les limites, quels en étaient l'origine et le but ? Il est peu douteux que le président Harding n'eût envisagé avant tout la limitation des armements navals et la sécurité des Etats-Unis dans le Pacifique et que ce ne fût que par extension que fut considérée, dans son sens général, la limitation des armements sur terre. Il est, d'autre part, très vraisemblable que l'Angleterre avait d'avance approuvé l'initiative du président américain et que la proposition d'une conférence à Washington se liait à la question du traité anglo-japonais et à l'intervention des Dominions dans la direction de la politique anglaise. La conférence de Washington, bien qu'elle restât un événement considérable, se présentait donc à la réflexion sous un jour un peu différent de celui sous lequel, à la première minute d'enthousiasme idéaliste, on l'avait examinée d'abord. Elle se ramenait à une réunion des puissances intéressées à la tranquillité du Pacifique et, peut-être, à la restriction de la puissance et des ambitions japonaises. Le Japon, d'ailleurs, ne s'y était pas trompé, et il avait sollicité des précisions. Quel serait le rôle de la France dans les discussions de Washington ? Il pouvait être considérable, et, si l'on revient à l'idée que nous exprimions plus haut au sujet de la division du travail dans la politique de notre planète, nous n'avons pas de peine à nous imaginer le parti que pourrait tirer un homme d'Etat avisé, habile et hardi, de la mise en commun de toutes les questions que suppose une réunion comme celle de Washington. Sans préjuger d'un avenir qui sera, à n'en pas douter, conditionné par la solution qui sera donnée d'ici là aux questions européennes brûlantes, il était vraiment curieux de constater que les Etats-Unis, après avoir réagi contre l'universalité apparente des idées de Wilson, y revenaient, cependant, en donnant aux conceptions de l'ancien président un tour nettement réaliste et américain ; et n'est-ce pas ainsi que l'Amérique, sans cesser d'être fidèle à son génie propre, reprendra en l'adaptant le rôle, trop vaste pour elle, que lui avait taillé Wilson ? Il était, en outre, intéressant de remarquer qu'au moment où l'Amérique, avec un programme assurément très précis, sachant où elle veut aller, conviait les puissances à discuter la question des armements, la Société des nations abordait, dans un esprit général et dogmatique, au nom des principes absolus, mais sans moyen d'exécution, le même problème que les Etats-Unis entendent soumettre au contrôle des faits, et rien était-il plus capable de faire éclater aux yeux ce qu'il y a de supérieurement idéaliste et humanitaire dans la pensée de Wilson cristallisée dans la Société des nations, mais aussi ce qu'il y a de nettement pratique et, à tout prendre, de plus immédiatement utilisable pour la paix de l'humanité, dans l'initiative de Harding? Après les longues horreurs de la guerre, il a semblé que les hommes aient pris plaisir à se lâcher dans la fantaisie et, oublieux du réel, à créer un monde de rêve. Nous revenons peu à peu aux choses terrestres. Nous constatons, hélas ! un peu trop qu'elles n'ont rien de commun avec les illusions de ceux qui ont fait le traité de Versailles, et nous ressentons chaque jour avec acuité les contusions de gens qui tombent de haut. Le président Harding essaye, en ce qui le concerne, d'amortir la chute et d'adapter au mieux les éléments utiles de la combinaison wilsonienne.



Le roi Ferdinand et la reine Marie, de Roumanie, devant la tombe du Soldat inconnu à l'Arc de triomphe, à Paris (30 juillet 1921).

Nous pouvons le suivre sur ce terrain, à condition d'y apporter nous aussi un esprit pratique et un sens de nos propres besoins que nous n'avons pas toujours eu. Il ne nous faut faire maintenant que les sacrifices indispensables et compensés par des concessions de nos partenaires. On ne nous saura aucun gré du surplus.

Si, donc, on récapitule ce qui précède, on constatera une fois de plus qu'on avait vainement encore, en juillet, cherché la paix avec l'ardent désir de la trouver et que, si l'on n'était parvenu à aucun résultat, cela tenait avant tout aux difficultés préexistantes de la situation. Les hésitations et les froissements, ce que volontiers ceux qui ne sont pas à la barre et qui regardent la manœvre en critiques peu indulgents appellent des erreurs ou des fautes, apparaissaient à qui réfléchit comme des moments inévitables d'une action prolongée dont les causes ne dépendent pas des acteurs actuels, au moins en ce qui concerne la France, et dont l'issue est incertaine. Du moins, pouvait-on estimer qu'en juillet le plan s'était élargi et que la proposition Harding, même en la considérant d'un point de vue du pur égoïsme américain, avait le grand avantage de replacer les Alliés dans la situation où ils étaient pendant la guerre et de faire cesser la carence des Etats-Unis. Il était, à notre sens, imprudent de fonder des espoirs trop vastes sur ce que la collaboration des Etats-Unis pouvait nous apporter, et il fallait faire le départ entre le domaine des gestes sympathiques ou des paroles agréables et celui des résultats réels. Mais le fait de reprendre des conversations communes était considérable. Il n'y avait plus de silence troublant. C'était affaire à ceux qui parleraient en notre nom de ne rien céder de ce qui nous est dû et nécessaire.

En dehors des réflexions générales qu'inspirait le spectacle, souvent semblable à lui-même, des événements qui intéressaient le monde entier, il fallait fixer son attention sur quelques faits particuliers. — D'abord, la question d'Irlande. Le mois de juillet, pour la première fois depuis le début de la lutte civile anglo-irlandaise, avait vu une suspension sérieuse des hostilités. La proposition de Lloyd George de discuter directement à Londres avec les intéressés un programme d'avenir avait été suivie d'effet. Après d'assez longs pourparlers, Valera avait accepté de venir en Angleterre; il avait conféré avec Lloyd George et avec sir James Craig, représentant de l'Ulster. L'intermédiaire de ces conversations avait été le général Smuts, premier ministre du Sud-Afrique, dont le voyage en Irlande paraissait avoir eu une grosse influence sur la décision de Valera ; et ainsi — nous le rappelons en passant — s'affirmait, par un trait de plus, l'orientation nouvelle de la politique britannique dans le sens d'une collaboration intime et généralisée des Dominions. Que s'était-il dit, dans les Conférences de Londres ? Nul ne l'avait su exactement. Mais le fait qu'elles se fussent continuées sans éclat ni rupture, le retour de Valera en Irlande pour consulter son conseil exécutif, le besoin unanime de paix, tout pouvait faire espérer que l'on touchait à la fin de cet abominable conflit. Quelle serait la solution ? De quelle conséquence pour l'avenir de l'Empire anglais ? C'était encore l'incertitude ; mais il paraissait peu probable que Lloyd George eût renoncé à quoi que ce fût qui eût pu mettre en danger l'unité et la sécurité du Royaume-Uni. Si cette expression était sur le point de devenir une réalité morale, cette réalité ne pouvait avoir pour conséquence que de fortifier sous une forme nouvelle le groupement des trois royaumes. Si les négociations aboutissaient, il n'était pas superflu de noter que la paix qui surviendrait donnerait à l'Angleterre une force accrue, et il était permis de penser que l'opportunisme irlandais de Lloyd George avait peut-être, au moins autant que le désir de faire cesser une lutte fratricide, conduit le Premier anglais à des concessions qui lui laisseraient, pour la solution de questions plus considérables, toute sa liberté d'action.

En Italie, la chute de Giolitti avait, péniblement, amené au pouvoir le député socialiste-libéral Bonomi. Les discussions parlementaires du mois de juillet, des troubles encore trop fréquents, avaient montré que les élections n'avaient pas apporté à l'Italie la stabilité qu'on avait cru qu'elle trouverait dans leurs résultats et qu'il faudrait au nouveau ministère beaucoup d'adresse et de fermeté pour la fonder. Le marquis della Torretta avait succédé au comte Sforza à la tête de la Consulta, et il semblait que le nouveau ministre des affaires étrangères ne dût pas, dans les questions qui nous intéressent, s'écarter beaucoup de la politique de son prédécesseur. Il y avait là, toutefois, une incertitude, et il fallait attendre les premiers actes du marquis della Torretta. Le changement de personne ne pouvait diminuer en rien la nécessité où nous sommes de lier d'aussi près que possible notre politique à celle de l'Italie. Il faut que l Italie le comprenne de son côté.

Dans l'Afrique du Nord, on avait brusquement appris, fin juillet, que les Espagnols avaient subi de graves échecs autour de Melilla ; le général Silvestre avait disparu, mort ou prisonnier; la situation était d'autant plus critique que le ministère espagnol était peu solide et que l'opposition violente des organisations socialistes permettait difficilement l'envoi de renforts de la métropole. Il était certain, cependant, que nos voisins sortiraient de ce mauvais pas, mais en combien de temps ? On a, dans la presse, voulu voir dans cette révolte la main et l'organisation allemandes. Nous craignons qu'il n'y ait là beaucoup d'imagination. Le caractère même des populations rifaines, la médiocre politique marocaine de l'Espagne, la contrebande des armes sans surveillance, la facilité avec laquelle les rebelles du Maroc français entraient, par exemple, du côté d'Ouezzan, dans la zone espagnole, la faiblesse des effectifs espagnols en regard de l'importance des contingents indigènes armés par les Espagnols, réputés fidèles et qui trahirent, tout cela suffisait parfaitement à expliquer un mouvement que les autorités espagnoles, mal renseignées, ont eu le tort de ne pas prévoir. La situation et le gouvernement du Maroc protégé par la France n'ont aucun rapport avec ceux de la zone espagnole. L'habileté et la fermeté du maréchal Lyautey, ses méthodes d'administration, la construction de routes et de chemins de fer, l'encerclement progressif des tribus insoumises, ont fait du Maroc français un pays nouveau, qui peut aujourd'hui se développer dans la paix. Nous n'en avons

pas moins un intérêt évident à ce que la zone espagnole soit tranquille et ne devienne pas un foyer de révolte. Elle ne l'a déjà été que trop. Nous devons donc suivre avec une sincère sympathie les efforts faits par nos amis espagnols pour redresser leur position compromise.

En France, enfin, la session parlementaire avait été close avant le 14 juillet, non sans que des assauts répétés, venus de divers côtés, n'eussent tenté de renverser le ministère. La majorité, malgré ces excitation, avait tenu bon et ne s'était pas laissé séduire par les joies d'une crise ministérielle. La conduite de la politique étrangère de la France restait donc entre les mains de Briand, et l'on avait le droit de redire qu'elle était, dans les circonstances présentes, en bonnes mains. — On devait enregistrer, en France comme dans le monde entier, la continuation de la crise industrielle et commerciale, un dur chômage et, cependant, un grand calme dans les esprits. La récolte de blé, favorisée par une chaleur exceptionnelle, s'annonçait excellente et, déjà, on prévoyait la baisse du prix du pain. La sécheresse qui sévissait depuis plusieurs mois aurait dû amener une baisse sur le prix de la viande, que des intermédiaires maintenaient aussi haut que possible; la même sécheresse provoquait la disette de légumes et de fruits; des orages et des grêles avaient ravagé certaines régions du Midi. Cependant, la tendance était à un abaissement du prix de la vie, et les salaires aussi baissaient, par une nécessité économique qui s'imposait. Nous le répétons, tout cela se faisait dans le calme, bien que la fréquence de crimes hardis, qui inquiétaient, indiquât un trouble sérieux dans certaines régions de la société et un déséquilibre moral qui n'était pas sans péril. Les disputes intestines entre syndicalistes, les discussions orageuses du Congrès de Lille n'avaient d'autres résultats que de diviser un parti qui, dans les années précédentes, avait pu maintenir, au moins en apparence, sa cohésion et sa discipline et qui, maintenant, voyait se diluer son autorité. L'erreur immense qui a entraîné dans l'internationalisme, et en particulier dans l'internationalisme communiste de Moscou, le parti syndicaliste, portait ses fruits naturels. La division dans les syndicats et l'exagération des doctrines jetait le trouble parmi les adhérents du parti, qui, de ses propres mains, ruinait sa force et son influence. Il était facile de prévoir ce résultat. Il y a, en France, des limites dans la violence et la déraison, que la masse de l'opinion ne permet pas qu'on ignore. Malgré cela, nous ne pouvions ne pas ajouter que la situation économique réclamait toute l'attention des pouvoirs publics et qu'après avoir sacrifié copieusement aux charmes de la parole, il était temps que le Parlement comprît que, sous peine de lasser la patience publique, des décisions concrètes s'imposaient pour soulager des souffrances réelles et des inquiétudes grandissantes. — Jules Gerbault.

Rayons ultra-violets et leurs cures (LES). De temps immémorial, la lumière du soleil a été utilisée dans le traitement des maladies; les Égyptiens et les Romains prenaient des bains de soleil; actuellement, ils sont de plus en plus en vogue, notamment à Genève, où l'on a aménagé récemment de vastes terrains où peuvent prendre place non seulement des milliers de malades, mais où les gens bien portants viennent acquérir une vitalité nouvelle.

Il était généralement admis que c'était à la chaleur des rayons de l'astre du jour qu'étaient dus les effets de ces expositions à corps nu et à tête couverte, mais l'étude des rayons du spectre solaire a permis de reconnaître que les actions chimiques de ces rayons intervenaient dans leurs propriétés curatives bien plus que leurs actions calorifiques.

Dans sa théorie de l'émission aujourd'hui abandonnée, Newton supposait que la lumière était constituée par une série de corpuscules émanant des corps éclairés et qui étaient lancés en ligne droite dans toutes les directions avec une très grande vitesse.

A l'heure actuelle, malgré les essais tentés en vain par sir Olivier Lodge, qui a consacré sa vie à chercher à prouver l'existence de l'éther, cette matière très subtile, impondérable, qui remplirait l'univers, malgré ceux de Michelson, Morley...., on n'est pas parvenu à déceler sa présence dans l'atmosphère.

Mais, aujourd'hui, sauf Einstein, qui en nie l'existence, on admet généralement que la lumière est transmise de l'objet éclairé à l'œil par les mouvements vibratoires infiniment rapides de cette substance inconnue.

La vitesse de cette transmission, à peu près la même dans le vide que dans l'éther, est d'environ 300.000 km. par seconde, et les vibrations de l'éther sont perpendiculaires à la direction des ondes générées et mises en mouvement par les vibrations.

La longueur de ces ondes varie de 3,9 à 7,6 dix-millièmes de millimètre.

Les théories électro-magnétiques inaugurées par Maxwell et confirmées d'une manière éclatante par Hertz ont permis d'accepter que les ondes de lumière sont de même nature que celles par lesquelles les ondes électriques se propagent à travers l'éther et qu'elles n'en diffèrent que par leurs longueurs d'onde.

Les plus importantes manifestations de cette transmission lumineuse sont la réflexion, la réfraction de la lumière quand elle passe dans un milieu de densité différente, la dispersion, les interférences et les polarisations.

La couleur est une propriété distincte de la forme, de l'éclat, de l'ombre et dépendant des effets de lumière des longueurs variables d'ondes sur la rétine; de son côté, l'éclat est proportionnel au carré de l'amplitude de la vibration.

Les ondes dont la longueur tombe au-dessus et au-dessous des limites mentionnées plus haut de 3,9 dix-millièmes de millimètre à 7,6 dix-millièmes de millimètre, ne sont pas perceptibles à l'œil; celles qui se tiennent entre 3,9 et 1 dix-millième de millimètre constituent la lumière ultra-violette et se manifestent par leurs propriétés chimiques ou photographiques; celles qui dépassent 7,6 dix-millièmes de millimètre produisent les rayons infra-rouges et sont reconnues par leurs propriétés calorifiques accentuées.

La lumière blanche n'est pas une couleur simple; c'est une combinaison d'une série de couleurs désignées sous le nom de « couleurs du spectre ». En combinant ces dernières, beaucoup de teintes (au nombre de plusieurs milliers, y compris les ombres) peuvent être obtenues.

En ce qui concerne la vision, les deux principales théories sont celles de Young Helmholtz, qui suppose qu'il y a trois couleurs : le rouge, le vert, le bleu ou violet (le rouge et le vert produisent le jaune, le rouge et le bleu donnent le pourpre, le rouge, le vert, le bleu ou violet donnent le blanc).

Il y aurait dans l'œil trois groupes de nerfs correspondant au rouge, au vert, au bleu ou violet, et tout train d'ondes atteignant la rétine stimulerait ces nerfs à divers degrés.

Les personnes qui ne reconnaissent pas les couleurs seraient celles chez lesquelles ces groupes de nerfs ne répondraient pas à l'action de la lumière.

Suivant la théorie de Hering, il existerait dans la rétine trois substances affectées par la lumière : la première impressionnable par le vert et le rouge, la deuxième par le blanc et le jaune, la troisième, plus importante que les deux autres, serait sensibilisée par le noir et le blanc.

Si l'on prend un faisceau de lumière solaire tombant sur un écran, nous obtenons une tache ronde blanche lumineuse; mais, si, sur le trajet, nous interposons un prisme de verre, nous obtenons le spectre de Newton, dans lequel les couleurs se rangent par ordre de leur réfraction, et nous produisons la série violet, indigo, bleu, vert, jaune, orange, rouge.



Soins donnés aux amygdales malades, au moyen des rayons ultra-violets. (*Popular Science Monthly.*)

Ces couleurs ne sont pas nettement séparées, leurs contours sont fondus les uns dans les autres.

Au moyen d'appareils thermométriques très sensibles ou de piles thermo-électriques, on a cherché à évaluer les pouvoirs calorifiques des différents rayons,



Au moyen d'un léger tube en quartz, les rayons ultra-violets sont introduits dans la cavité nasale. (*Popular Science Monthly.*)

et il a été constaté dans le cours de ces expériences que les couleurs visibles ne comprenaient pas tous les rayons du spectre qui se prolongent au delà du rouge par des rayons chauds baptisés infra-rouges, et qu'au delà du violet, il existait des rayons qu'on a désignés sous le nom d'ultra-violets, dont les radiations sont dites *radiations chimiques*, parce que leur énergie est trop faible pour être appréciée autrement que par voie photo-chimique.

Les radiations ultra-violettes ne présentent d'autres différences avec les précédentes que par des longueurs d'ondes encore plus courtes que dans le spectre lumineux visible.

Chaleur, lumière et action photo-chimique ne sont, en résumé, que les différentes manifestations du même éther.

Le maximum d'énergie calorifique du spectre solaire, ainsi que le maximum d'intensité, résident dans le jaune.

Le spectre obtenu au moyen de l'arc électrique n'est pas non plus limité au violet; il produit même en abondance des rayons ultra-violets.

Pour le constater, il est préférable, comme d'ailleurs pour le spectre solaire, de remplacer le verre par du quartz, car le premier de ces corps est une substance à peu près opaque pour la chaleur rayonnante obscure.

Avant de nous parvenir, les rayons solaires passent à travers différents gaz de l'atmosphère; et, sauf dans les grandes altitudes, leurs effets sont relativement faibles et les ultra-violets absorbés en partie. On a donc été amené à chercher à obtenir des rayons intacts au moyen de la lumière artificielle en utilisant d'abord l'arc électrique.

A ce sujet, dit Philipp Scharzbach, dans un très intéressant article du *Popular Science American*, on raconte qu'un ouvrier électricien atteint de rhumatismes fut guéri de cette douloureuse affection après avoir séjourné pendant plusieurs séances à proximité d'un arc électrique de grande intensité et que ses camarades, atteints du même mal, et prévenus, furent également soulagés en stationnant près d'un de ces arcs, dont le spectre, comme nous l'avons déjà dit, est beaucoup plus riche en rayons ultra-violets que la lumière du soleil.

Malheureusement, dans leur ensemble, les rayons des arcs électriques avaient une influence néfaste sur l'épiderme.

Miels, qui s'occupe depuis longtemps de ces questions, trouva le moyen d'empêcher cette action

qui dépendait des rayons chauds de l'arc et réussit à n'utiliser que les ultra-violets dans leur action chimique.

En dehors des cures du rhumatisme, de la goutte, les ultra-violets ont une influence très satisfaisante sur les bacilles de la tuberculose et, s'ils ne guérissent pas les malades, ils enrayent très sérieusement la marche de la maladie.

Actuellement, on se sert aux Etats-Unis de la lampe en quartz à vapeur de mercure, qui est plus efficace et plus économique.

Au contraire du verre, le quartz laisse filtrer tous les rayons ultra-violets et peut, sans être modifié, supporter de très hautes températures.

Au moyen d'un tube en quartz, on arrive à faire pénétrer les rayons dans les cavités de la tête, dans le nez et dans la bouche.

Au lieu d'enlever les amygdales, on se contente de les soumettre à des bains de rayons ultra-violets, et les résultats obtenus seraient très rapides. On peut se demander quel est le secret du traitement.

Le docteur W. Georges Crill répond à cette question en disant que le traitement élève l'efficacité métabolique du malade.

Le métabolisme est un mot qui signifie « destruction et génération des cellules du corps humain »;



Traitement des rhumatismes au moyen des rayons ultra-violets qui passent à travers une lampe en quartz et sont dirigés sur la partie malade. (*Popular Science Monthly.*)

le procédé doit être incessant, une cellule détruite devant être immédiatement remplacée par une nouvelle.

Quand ce phénomène ne se produit pas automatiquement, des maladies ont une tendance à se développer, et l'organisme s'affaiblit.

Appliqués à certaines parties du corps, les rayons ultra-violets exciteraient les cellules qui sont en voie de reconstruction ou arrêteraient la déchéance de celles qui sont malades.

Jusqu'à présent, les résultats seraient un effet calmant sur le système nerveux des gens ayant trop travaillé, ayant eu trop de soucis ou de préoccupations, ou ayant fourni un effort physique exagéré.

Mais c'est sur la tuberculose que cette médication produirait les meilleurs effets en en prévenant l'arrivée ou en enrayant la marche.

Un patient qui souffre de frissons, de fièvre, de douleurs pénibles à supporter, voit ces symptômes disparaître rapidement après quelques séances; son poids augmente, son appétit renaît, il se sent plus vigoureux. Quand on réitère le traitement, la peau se tanne, prend une couleur cuivrée, puis passe au brun accentué.

Il n'y a aucune inquiétude à avoir sur ce sujet; plus le brun est foncé, plus la guérison approche.

Chez les anémiques menacés de devenir tuberculeux, la composition du sang se modifie favorablement, après un petit nombre de séances.

Les troubles de la circulation, les lumbagos, les rhumes, l'asthme, les affections des voies nasales, de la gorge et de la peau sont ou guéris ou sérieusement améliorés.

Ce traitement se généralise et se généralisera de plus en plus, parce que, d'une façon générale, il arrête les développements infectieux et permet souvent d'éviter des opérations sanglantes. Quant aux rhumatismes, ils disparaîtraient très rapidement. Le *Popular Science* ajoute que le traitement n'est nullement douloureux et ne présente aucun danger. — Ct A. POIDLOUÉ.

Récréations littéraires et historiques (NOUVELLES). *Curiosités et singularités. Bévues et lapsus*, etc., par Albert Cim. — Au volume de *Récréations* dont nous avons rendu compte précédemment (*Larousse Mensuel* de mars 1921, p. 414) et qui avait pour objet les poètes et auteurs dramatiques, et les romanciers, l'auteur donne une suite consacrée à des genres (histoire, philosophie, éloquence, science politique, prédication) qui se présentent d'un air plus grave, mais qui n'en sont pas pour cela plus exempts de ces petites imperfections de détail qui peuvent prêter à rire.

Albert Cim aime à rire. Dans sa collection de curiosités de toute origine, il n'apporte en général aucun fanatisme de parti. Il lui arrive tout de même, parfois, de franchir un peu les limites qu'annonce son sous-titre : *Bévues et lapsus*, et, à propos des prédicateurs, par exemple, de rééditer des plaisanteries à la Voltaire un peu périmées et qui, dépassant les questions de style pour toucher à l'exégèse, relèvent d'un autre tribunal que le sien. La littérature religieuse lui est peut-être moins familière que la profane. Il s'étonne de trouver chez Sainte-Beuve (*Port-Royal*) l'expression « *des cœurs tout circoncis* ». C'est là une figure qui, habituelle aux écrivains des XVIe et XVIIe siècles (Calvin, Montaigne, Mme de Sévigné, par exemple), paraît remonter à un auteur assez connu, qui est saint Paul, lorsqu'il a dit (*Rom.* II, 29) : « La circoncision véritable est celle du cœur. » A. Cim rapporte sans commentaire, probablement comme une sottise, ce jugement de Fénelon (*Dialogues sur l'Eloquence*) : « Jamais nulle ode grecque ou latine n'a pu atteindre à la hauteur des Psaumes ». Sans manquer de respect aux délicieuses odes d'Horace ou au lyrisme savant de Pindare, on peut concéder à un évêque le droit de préférer, sans se faire accuser de béotisme (et Fénelon était un humaniste excellent), la poésie magnifique qui inspire le *Super flumina Babylonis.*

Ceci réglé, notre érudit collectionneur rapporte des théologiens et des prédicateurs des passages fort curieux. On sait qu'avant la réforme de la chaire chrétienne par les grands sermonnaires classiques, les prédicateurs comme les Menot ou les Maillard se permettaient d'étranges fantaisies et que, même après cette réforme, on entendit et on lut encore bien des bizarreries, bien des gentillesses de mauvais goût.

Un chanoine de Notre-Dame, Jacques de Hillerin, dédiant un livre à la Trinité, s'adresse à elle en l'appelant : « Madame. » Un prédicateur, expliquant l'impossibilité de remplir le cœur de l'homme même avec l'univers entier, s'écrie : « En effet, mes frères, qu'est-ce que l'univers (*orbis*) ? C'est un rond ! Qu'est-ce que le cœur humain ? C'est un triangle ! Inscrivez un rond dans un triangle : vous voyez bien qu'il ne le remplira jamais. » Un autre choisissait comme texte de son discours le simple pronom latin *hoc* (ce *ou* cela) pris, il est vrai, dans un verset d'Isaïe; et il exposait que, dans cet admirable pronom, *h* représentait l'humilité; *o*, l'obéissance et *c* la chasteté. Le petit Père André, fameux pour ses inventions facétieuses, disait un jour, prêchant sur la *Transfiguration :*

Cela se fit sur une montagne. Je ne sais ce que les montagnes ont fait à Dieu, mais on les rencontre partout : quand il parle à Moïse, c'est sur une montagne ; quand il donne sa loi, c'est encore sur une montagne ; le sacrifice d'Abraham aussi sur une montagne ; le sacrifice de Notre-Seigneur, encore sur une montagne ; enfin, mes frères, rien ne se fait de miraculeux que sur des montagnes. Aussi, la Transfiguration n'était pas une affaire de vallée.

Souvent, un saint emportement entraîne un orateur sacré à des apostrophes trop véhémentes : tel ce curé de campagne dont parle Voltaire, qui, volé par quelques-uns de ses paroissiens, leur criait en chaire : « Vraiment, je ne sais à quoi pensait Notre-Seigneur de donner son sang et d'aller mourir pour des canailles comme vous! » Un pasteur écossais, raconte A. Cim, soutenait que les femmes n'avaient pas accès au paradis, et il alléguait comme preuve ce texte (pourquoi ne nous dit-on pas que c'est l'*Apocalypse?*): « Il se fit dans le ciel un silence d'une demi-heure. »

La noble famille de Lévis faisait remonter très haut son origine. Elle se rattachait à la tribu juive de Lévi et, par conséquent, proclamait sa parenté avec la sainte Vierge. Aussi un prédicateur, parlant un jour devant l'archevêque de Bourges, Anne de Lévis de Ventadour, terminait ainsi son exode : « Il me serait impossible, monseigneur, de réussir en un si haut dessein, si je n'avais recours à l'intercession de Madame votre cousine, en lui disant : *Ave Maria !* » Cette anecdote en appelle d'autres, relatives à la même famille. On disait qu'au château des Lévis on pouvait voir un tableau représentant la Vierge Marie; de sa bouche sortaient ces paroles, adressées à un personnage debout devant elle, tête nue : « Mon cousin, couvrez-vous »; et l'autre répondait du même style : « Ma cousine, c'est pour ma commodité. » Un jour, un Lévis disait à un seigneur de Pons (dont la famille prétendait descendre de Ponce-Pilate) : « Voyez, monsieur, dans quelle situation un de vos parents a mis le mien ! »

A propos de prélats, A. Cim nous raconte encore une anecdote amusante au sujet de Hardouin de Péréfixe, qui, dit-il, fut évêque de Rodez. (Pourquoi ne pas nous rappeler qu'il fut aussi archevêque de Paris ?) Ce prélat, donc, avait l'habitude de jurer; il rougissait de cette pratique blâmable, particulièrement chez un évêque, et, pour s'en guérir, il se donnait la discipline. Mais, comme il frappait fort, il se faisait mal, et on l'entendait jurer de plus belle.

Si les fantaisies bizarres qu'on a pu trouver jadis chez les orateurs de la chaire ont suffi à nourrir le recueil intitulé *Predicatoriana* auquel A. Cim a fait de larges emprunts, quel recueil ne pourrait-on pas faire avec les traits cocasses qu'on rencontre à chaque instant dans l'éloquence politique ! Un orateur nommé Hérisson s'écrie à la tribune : « Mon nom signifie conciliation. » Dans une discussion sur les salaires, Pierre Legrand, ministre, déclare gravement : « Les ouvrières en chemise ont toutes les sympathies du ministre. » Un député affirme avec force cette vérité incontestable : « Les marins sont des hommes utiles et nécessaires, sans lesquels la marine n'existerait pas. » L'éloquence parlementaire belge nous fournit à son tour quelques perles : « J'entends d'ici vos sourires ironiques. » — « La dynamite frappe non seulement les magistrats, mais aussi les innocents. »... Le député irlandais Boyle Roche (1743-1807) était fameux pour ses trouvailles oratoires. C'est lui qui disait : « Je donnerais la moitié — que dis-je ! — *toute* la Constitution pour en conserver le reste, » ou qui demandait avec feu : « Je ne vois pas, messieurs, pourquoi on invoque la postérité dans ce débat... Qu'est-ce que la postérité a jamais fait pour nous ? » Passage à rapprocher de cette phrase de Leo Lespès (le *Timothée Trimm* du « Petit Journal ») : « La postérité nous a transmis un vers qui traversera les âges ».

Le journalisme, en fait d'ingéniosité, n'a rien à envier à l'éloquence parlementaire. Sans parler de ceux qui voulaient couper les arches du Pont-Euxin ou utiliser pour un assaut les Echelles du Levant, on constate que, même des publicistes lettrés, dans la hâte de l'improvisation quotidienne, écrivent des choses dans ce genre : « Mlle X... n'a pas de voix, mais elle s'en sert agréablement », ou bien « Du Guesclin ne tarda guère à atteindre l'âge de neuf ans. » Il est probable qu'il y mit le temps qu'il faut.

Albert Wolff nous parle d'un homme qui « se retira dans un fromage de Hollande pour y planter ses choux », et le grand Sarcey lui-même écrivait sans rougir : « On le renvoie de Ponce à Pilate. » — « Jamais Cora Pearl ne se fût séparée de ses chevaux, qui étaient son gagne-pain, si les huissiers ne les lui eussent arrachés de la bouche. » — « Il agite sur son casque un panache absent. » — « L'action suit deux parallèles qui se coupent à un point déterminé », etc. ; mais on se demande si l' « oncle » — au moins dans certains cas — ne s'amusait pas de ces incohérences.

On ne saurait justement imputer au journalisme proprement dit le style des réclames, ni la phrase souvent moquée : « Lorsqu'un enfant a fini de teter, il faut le dévisser et le mettre dans un endroit frais, tel qu'une fontaine. »

En suivant l'auteur dans ses vagabondages anecdotiques, nous rencontrons parfois, même chez les historiens, même chez les philosophes, de curieuses confidences. Descartes écrit au P. Mersenne : « Comme vous savez que je n'ai point de livres, et encore que j'en eusse, que je plaindrais fort le temps que j'emploierais à les lire... » Il a fallu attendre P. Loti pour retrouver chez un écrivain un pareil dédain de la littérature. Soucieux d'étymologie, Guy de Balzac voit dans le *cordonnier* celui qui *donne* des *cors*. L'auteur de la *Maison rustique* nous apprend que « le veau est assez difficile à conduire à l'échaudoir, car il est capricieux et *peu* intelligent». Pas si sot, et le cochon dont parle La Fontaine l'aurait, au contraire, fort approuvé.

Edgar Quinet, ce philosophe nébuleux qu'on lira de moins en moins, que déjà on ne lit plus guère et qui inspirait à La Jeunesse ce vers irrespectueux :

Edgar *qui nait* Quinet m'égare et m'enquiquine

nous apprend qu' « il est la première personne en France qui ait porté le nom d'Edgar ». Quelque chose, toujours, annonce les hommes prédestinés.

Souvent, les écrivains prennent goût à une certaine locution et l'emploient à tout propos. Proudhon dit volontiers : « en dernière analyse » ; Sainte-Beuve aime l'expression, « plume en main » ; Gustave Planche répétait souvent la formule : « Cela n'existe pas ! » Brunetière multipliait les précautions oratoires : « Pour ainsi parler. » « Si je puis ainsi dire. » La tournure d'esprit, le ton habituel d'un écrivain se marquent d'ordinaire dans ces locutions favorites.

Albert Cim consacre un chapitre aux femmes écrivains, et il s'attache surtout à nous démontrer que les grandes dames qui écrivaient aux siècles passés n'étaient point prudes : témoin Mme de Sévigné, qui conte sans fard à Mme de Grignan les aventures galantes de son fils, ou la sage Mme de Maintenon, qui ne veut point qu'on empêche les filles de Saint-Cyr de parler du mariage. On voit même Jacqueline Pascal adresser à la reine Anne d'Autriche, au sujet de sa grossesse, un sonnet et une épigramme vraiment ingénieux de la part d'une petite fille de douze ans. Elle sortait d'une famille de génie.

L'auteur termine son volume par un appendice sur les coquilles typographiques. C'est une mine d'effets saugrenus. L'omission, l'interversion, la substitution accidentelle d'une lettre suffit parfois à produire les résultats les plus fâcheux. Cet accident est-il toujours involontaire ? On jurerait bien parfois que non, tant la rencontre est cocasse. Bornons-nous à quelques exemples : « Après avoir *braillé* (brillé) trente ans au barreau... » ; « Par *dérision* (décision) en date du, M. X. a été nommé »... « Le Préfet est *risible* (visible) tous les jours »... « L'hiver est fini : on voit les *bourgeois* (bourgeons) s'entr'ouvrir »... « Les émanations d'un *poète* (poele) ont causé la mort de la pauvre jeune fille »... ; etc. Mais il ne faut pas abuser d'effets trop faciles.

Des coquilles, voulues ou involontaires, ont pu prendre, à l'occasion, un caractère amèrement satirique. Rappelons seulement celle qui, dit-on, qualifiait de « duc de Vincennes » le duc de Vicence Caulaincourt, accusé par l'opinion de complicité dans l'arrestation du duc d'Enghien, fusillé à Vincennes.

En passant, A. Cim fait remarquer avec bon sens les inconvénients des chiffres romains, qui sont une perpétuelle source d'erreurs typographiques et qui, en outre, embarrassent fort le commun des mortels; témoin ce soldat, qui annonçait à son capitaine la représentation de la pièce de Shakespeare : *Richard cent onze*. — LOUIS COQUELIN.

Spitteler (Carl), poète et romancier suisse. — Une traduction française vient de nous être donnée du plus récent ouvrage de Carl Spitteler, auquel l'Académie suédoise accorda le prix Nobel de poésie en 1920.

Ce petit volume, *Mes premiers souvenirs*, écrit dans une langue volontairement simple et dépouillée de tout artifice littéraire, apporte une très intéressante contribution à la psychologie de l'enfant ; c'est une autobiographie, écrite par un homme d'une sensibilité très fine, doué, au surplus, d'une mémoire rare et prodigieuse, puisque c'est à sa première année qu'il fait remonter le récit vivant de ses primes sensations, récit qui s'arrête, dans ce premier volume, à l'aurore de son cinquième printemps.

Aussi percevons-nous ici la nature vraie de l'enfant, avec le mystère, encore inexpliqué, de ses instincts primitifs, de ses attirances et de ses répulsions, de ses amitiés profondes et fidèles pour certains êtres choisis, ou même certains objets; avec sa pure logique, qui est loin d'être celle des grandes personnes.

Nous y reconnaissons surtout — et ceci importe pour la formation de l'artiste — la trace profonde laissée chez l'enfant par les premières impressions ressenties principalement à la vue des premiers paysages familiers au milieu desquels s'est écoulée toute une enfance heureuse. A tous ces souvenirs des trois ou quatre premières années Spitteler rattache les racines profondes de sa formation poétique et sentimentale. Les promenades faites par le tout petit de deux ans et demi à trois ans au bras de sa bonne Agathe, ou en compagnie d'une aimable et complaisante parente, seront évoquées dans les *Petits Misogynes*, avec le frais parfum alpestre qui jadis a grisé l'enfant. De même, la scène pathétique de la bénédiction de la grand'mère, dans le même ouvrage, s'est inspirée de la vision, unique pour l'enfant, mais impressionnante, d'une toute vieille bisaïeule, bien cassée et infirme, mais dont la voix toute chevrotante parvint encore à se faire entendre pour d'ultimes paroles de tendresse, dont l'influence, affirme l'écrivain, s'est manifestée sur la vie entière de son arrière-petit-fils.

Ces *Premiers Souvenirs* abondent, on le voit, en notations fines et charmantes d'une enfance heureuse, écoulée au milieu d'une nature privilégiée, au sein d'une famille modeste, mais cultivée, et qui eut le bon goût de laisser l'enfant se livrer à ses goûts personnels et développer sans contrainte ses heureuses aptitudes.

Carl Spitteler est né en 1845, à Liestal, chef-lieu du canton de Bâle-Campagne, où son père exerçait la fonction de receveur cantonal, jusqu'à ce que la confiance de ses concitoyens vint le chercher pour en faire, en 1848, un délégué de la Constituante suisse et, finalement, un trésorier de la Confédération à Berne. C'est donc à Liestal, en pleine nature, comme nous l'avons vu, que s'ébaucha l'éducation du futur poète pour se continuer à Berne, puis à Bâle, où Spitteler accomplit de sérieuses études, qui le conduisirent à la faculté de droit, tout d'abord, puis à celle de théologie, où il prit tous ses grades, de façon à pouvoir exercer la fonction de pasteur, qu'il ne conserva que quelques mois. Dès sa jeunesse, les lettres anciennes exercèrent sur son intelligence un invincible attrait; il y trouvera l'inspiration et le cadre général de ses deux œuvres maîtresses : son *Prométhée* et son *Printemps olympien*, bien qu'il ait accommodé, nous le verrons, la mythologie antique à des visées toutes modernes. Il leur devra aussi un modeste, mais utile gagne-pain, car, pendant près de dix années de sa très laborieuse existence, Spitteler enseignera le latin et le grec, dans un collège dirigé par un de ses amis, dans les environs de Neuchâtel.

Dès l'âge de dix-sept ans, a retenti à ses oreilles le premier appel de la muse ; mais le temps n'est pas encore venu de se livrer en toute indépendance au culte des lettres, car il faut une indépendance de situation que le poète ne conquerra que bien plus tard, après un séjour de dix années en Russie, comme précepteur, un stage d'aussi longue durée dans le professorat, puis dans la presse comme correspondant ordinaire à Bâle de la *Zürcher Zeitung*.

Ce n'est qu'en 1880 que paraîtra son *Prométhée*, d'ailleurs longuement élaboré pendant un séjour en Russie, et précédé d'un *Héraclès*, que l'auteur remaniera avec amour et dans lequel il verra, à tort ou à raison, sa principale œuvre poétique. Le personnage d'Héraclès reparaîtra à plusieurs reprises, et nous le retrouverons toujours avec le même symbole, et dans le *Printemps olympien*, et dans une très haute poésie : le *Vœu d'Héraclès* des « Paraboles littéraires ». La critique fit alors au *Prométhée* un accueil plutôt réservé.

Spitteler attendit patiemment sa revanche, car ce n'est qu'en 1905 — vingt-cinq ans après — qu'il affronta de nouveau le jugement du public avec une nouvelle édition du *Prométhée*. Cette fois, l'œuvre rencontra l'admiration de l'élite pensante, et ample justice fut rendue à l'écrivain qui avait su attendre son heure.


Carl Spitteler.

Prométhée et Epiméthée, un symbole, tel est le titre exact de cette légende mythique, dans laquelle l'écrivain n'a guère emprunté à l'antiquité que la physionomie hautaine du héros légendaire pour le faire entrer dans une fiction toute nouvelle et incarner en sa personne des idées essentiellement modernes sur la destinée de l'artiste et son rôle au sein d'une société égoïste, qui persécute la fierté et l'indépendance.

Prométhée, avec son frère Epiméthée, pour fuir le contact des hommes, s'est retiré depuis douze ans dans la solitude, lorsque l'ange du Seigneur — notons encore ce singulier anachronisme — vient lui offrir la couronne du monde, à condition d'abdiquer cette insupportable fierté, qui se refuse à d'autre culte que celui du dieu qui habite son âme. Notre héros refuse avec dédain l'offre et les conditions, mais son frère, enivré par cette perspective de domination, court après l'ange pour obtenir cette royauté au prix d'une conscience asservie. Ses désirs seront satisfaits, mais combien illusoire et éphémère sera cette royauté d'un homme faible et sans dignité ! Elle finirait même dans la boue et le sang, si le noble Prométhée, abreuvé de souffrances inouïes, ne trouvait cependant encore dans son cœur magnanime assez de pitié pour secourir ce frère qui l'a abandonné et le ramener avec lui à la vallée natale, où ils achèveront tous deux leur existence. Son seul désir, désormais, est la solitude, la solitude *Chrême des forts* et qui, seule, convient aux âmes fières pour leur permettre, « dans le court espace qui existe entre devenir et périr » de méditer et de créer une œuvre durable ; la solitude aussi, qui console des hommes.

Telle est cette œuvre amère et forte, qui a valu à son auteur le reproche de pessimisme ; pessimisme en tout cas très élevé, puisqu'il glorifie les plus hautes vertus de noblesse, de désintéressement, très proche de celui de notre A. de Vigny, avec lequel Spitteler peut revendiquer une noble parenté.

A l'époque où il publiait pour la première fois son *Prométhée*, Spitteler était tenté par les problèmes cosmiques, et il achevait en 1883 ses *Extramundana*, ensemble de sept mythes se rattachant à l'origine du monde.

Ce sont d'immenses fresques, dans lesquelles le poète s'est exercé, comme certains peintres, à imaginer le gigantesque, bonne préparation à cette lourde tâche de poète épique, qu'il devait assumer dans son *Printemps olympien*. Le poète nous déclare que tout artiste digne de ce nom a le devoir de s'imposer des tâches, comme tout consciencieux ouvrier de la pensée, pour assouplir et discipliner son génie.

N'est-ce pas, d'ailleurs, dans la même intention, comme un véritable exercice d'assouplissement et avec un bonheur qui témoigne déjà de sa maîtrise, que Spitteler, quelques années plus tard, en 1889, publie ce délicieux recueil : *Papillons*, qui justifie son titre par toute la grâce légère semée au cours de ces récits variés, dans lesquels se succèdent la fable, le symbole, ou la pure description poétique, avec la simple ambition réalisée de faire circuler partout l'air et la lumière.

Et quelle leçon d'optimisme, cette fois, puisqu'il exalte la beauté de la nature et de la vie, que ce joli tableautin, brossé par un maître, qui s'appelle : *la Demoiselle !*

Il semble que, pour un temps, d'ailleurs, Spitteler se plaise aux œuvres courtes et ramassées. C'est le temps des *Ballades*, œuvres curieuses et complexes, où côte à côte avec de pures compositions lyriques, voisinent des légendes mythologiques, des récits héroïques et épiques. C'est aussi l'époque des *Rapprochements littéraires* et des *Vérités riantes*, deux œuvres, dont la première, surtout, adoptant la forme de fables ou d'allégories, révèle désormais chez l'auteur un don d'ironie mordante, qui n'apparaissait pas dans ses premières productions. Le poète a cruellement souffert, nous l'avons vu, du silence obstiné de la critique, de la méchanceté et de l'incompréhension des coteries littéraires, l'occasion était bonne pour prendre une légitime revanche ; il n'y a pas manqué.

Voici *les Eleveurs de lions*. Ce sont de vulgaires babouins, lassés de leur propre rabâchage et qui, pour faire surgir du nouveau, fondent un prix décerné à la force, lequel sera décerné à celui de leur race qui, par sa façon d'esquisser une révérence ou de faire entendre un grognement, pourra justifier sa qualité de lion, tout en montrant par derrière les bourrelets bleus du singe. Il va sans dire que nul spécimen de la corporation ne put répondre à de semblables conditions, si bien que la gent simiesque n'a d'autres ressources que de partager entre ses membres la totalité du prix.

Une moralité plus haute encore se tire du *Prince des poètes*, où le poète veut montrer qu'en dépit des sots, qui veulent toujours se donner un maître, l'art est une république aristocratique, qui ouvre à tous ceux qui en sont dignes le livre d'or de sa noblesse. Comme contre-partie, voici la belle allégorie du *Cerisier*. A l'instar d'un bel arbre fruitier, l'homme de génie répand généreusement, tout à l'entour, les fruits de son inspiration. Seuls, les sots et les envieux voudraient restreindre sa production. Mais que d'âmes simples, au contraire, se réjouissent de son abondante floraison !

Enfin, nous ne voudrions pas abandonner ce curieux recueil sans rappeler ce *Jugement du démiurge*, dans lequel l'artiste exprime sa confiance dans l'avènement d'une humanité bien lointaine mais meilleure, ouverte à tous les beaux sentiments dont celle-ci est dénuée jusqu'à présent.

En ce qui concerne les *Ballades*, les plus suggestives demeurent épiques par l'idée centrale qui a présidé à leur composition, lors même que ce ne sont que de courtes pièces comme la *Mort de la terre*, le *Mariage de Thésée* ou la *Justification des conquérants*. Une idée morale très haute se dégage toujours de l'affabulation plus ou moins complète dont l'a entourée le poète.

La *Mort de la terre*, par exemple, nous brosse un vigoureux tableau du ciel, mis en émoi par cette nouvelle surprenante et inattendue : *La terre est morte !* Après un moment de joie chez les phalanges célestes, qui n'estiment guère la planète sanglante, on pense un peu aux misères de ces pauvres hommes, et l'on songe à leur faire de belles funérailles et à faire répandre sur l'immense cadavre de la planète prières et eau bénite par les prêtres.

Mais quel est ce miracle nouveau ! Les bénédictions remontent à leur source, et l'eau consacrée se faufile vainement sans trouver où s'étendre. C'est qu'elle-même n'a pas rencontré de place, si petite fût-elle, que n'eussent déjà toute humectée les larmes et que la bénédiction n'a pas trouvé de coin où les blasphèmes et la mort ne se soient depuis longtemps établis à demeure.

Mais, avant d'aborder l'œuvre maîtresse de Spitteler : le *Printemps olympien*, et pour respecter, en même temps que l'ordre chronologique, la suite même de l'inspiration variée du poète, nous parlerons des œuvres en prose, qui, sur une période de quinze années, de 1892 à 1907, nous offrent quatre tableaux ou romans, d'importance inégale, mais capables de nous faire admirer chez le poète ce don rare de transformation artistique, qu'il s'est reconnu à lui-même dans son personnage de Protée, des *Paraboles littéraires*.

Gustave, une idylle, est, en effet, la rapide histoire d'un mariage d'inclination.

Gustave est un mauvais étudiant — entendez : un brave garçon qui échoue à ses examens de médecine — à la grande fureur de son père, ferblantier aisé de campagne et au désespoir aussi d'un brave pasteur, qui avait fondé sur lui de grandes espérances. Mais Gustave se trouve, par contre, doué de merveilleuses qualités musicales. Et le doux pasteur ouvre sa maison à l'enfant prodigue. Il ne demanderait pas mieux, même, que de lui voir épouser l'une de ses six filles. Mais Gustave préfère épouser une amie de pension de ces demoiselles, jeune fille charmante, mais surtout férue de musique et de peinture. L'idylle sert surtout de cadre à des descriptions de paysages, de ces paysages qui, pour l'artiste, sont de véritables états d'âme, lesquels s'introduisent non seulement par les yeux, mais par tous les sens, et sont capables d'interprétation, aussi bien par la poésie que par la peinture et la musique. Et c'est ici que Spitteler développe une théorie qui lui est chère et pose le

principe de la parenté de tous les arts, capables de s'interpénétrer au point de se muer les uns dans les autres. « Dans le cœur de Gustave se mit à chanter le rayon de soleil, et l'or de ce rayon se transforma lui-même en harmonie musicale, en vertu du système de libre échange et de libre circulation, qui régit les immenses régions de la Beauté. »

Les *Petits misogynes* demeurent aussi dans la pensée de l'écrivain une exaltation de la nature helvétique, toute parfumée encore des souvenirs de sa première enfance : « Dans mes *Mædchen feinde*, dit-il, j'ai décrit le chemin que je suivis, jadis, avec ma mère, de Langenbrugge à Solothurn (Soleure). » Et c'est de même dans les primes réminiscences de sa première enfance — nous l'avons dit à propos des *Premiers souvenirs* — qu'il a puisé la pathétique scène de la bénédiction de la grand'mère, qui est un admirable morceau des *Misogynes*.

En dehors de ces « à côté », l'œuvre est une bluette sans prétention, « récit écrit pour les petits, mais qui peut intéresser les grands ». C'est l'aventure de deux solides garçonnets qui rejoignent leur pension, les vacances terminées, et qui ont charge d'une fillette, qu'ils doivent, sur leur route, ramener à ses parents. Il n'est pas de taquinerie que la pauvrette ne subisse de la part des deux petits hommes, qui croient ainsi montrer leur supériorité indiscutable sur les femmes. Mais une Eve, même en jupes courtes, a toujours sa revanche, et la fillette se venge de ses bourreaux en excitant entre eux une jalousie, dont elle sait profiter sans en abuser.

Après cette bluette pleine de grâce, une œuvre d'un réalisme puissant et volontairement brutal : *le Lieutenant Conrad*. Il semble bien qu'en écrivant cette dernière œuvre, l'auteur ait voulu se proposer à lui-même une gageure, qu'il a d'ailleurs gagnée.

Une préface de Spitteler lui-même nous déclare ses intentions : « C'est une sorte de tâche que s'est imposée l'écrivain ; il voulait se prouver qu'il pouvait aussi écrire en style naturaliste. » Et il ajoutait plaisamment que les naturalistes, à leur tour, devaient se révéler capables d'écrire une épopée.

Le Lieutenant Conrad nous présente un tableau de mœurs paysannes âpres, parfois même sauvages, car l'auteur n'a rien fait, cette fois, pour adoucir les tons de sa palette ou pour flatter ses personnages. On sent qu'il a voulu, bien au contraire, extraire de la réalité tout ce qu'elle contient souvent de bassesse, de cruauté, de désolation. Et c'est encore par ce côté une revanche de l'idéalisme.

Le lieu principal de la scène, c'est une auberge de village où, par surprise, vont se trouver réunis, pour festoyer, les *Waiginger* d'en haut et les *Waginger* d'en bas, deux bourgades limitrophes, mais dont les habitants nourrissent les uns contre les autres des sentiments d'une ancestrale hostilité. Sous un prétexte futile, une formidable mêlée ne tarde pas à s'engager entre les deux camps. De nombreux horions s'échangent de part et d'autre, et les blessés sillonnent le champ de bataille. Cependant, le fils de la maison, solide gaillard, licencié comme officier d'un régiment d'artillerie, parvient, avec l'aide de quelques braves pompiers, à mater les plus violents et à rester maître de la situation.

Sa victoire, hélas ! est de courte durée, car les deux parties se réconcilient dans un but de vengeance sournoise, et, comme le courageux jeune homme s'avançait seul pour arrêter les plus mutins, un malandrin le frappe lâchement par derrière d'un coup de couteau mortel. Enfin, comme si le drame n'était pas assez sombre, l'auteur a voulu le compliquer d'une rivalité douloureuse entre le père, vieux paysan autoritaire et têtu, et le fils, conscient de la force jeune qui est en lui, et qui ronge son frein, en subissant les humiliations réitérées que lui inflige volontairement son père.



Mezzetin, tableau de Watteau. (Musée de l'Ermitage.) — Phot. Giraudon.

Imago est, assurément, de toutes ses œuvres en prose, celle à laquelle le poète attache le plus d'importance, puisqu'il s'est donné la peine, à deux reprises différentes, d'en commenter pour le lecteur les origines et la portée : « Le sexagénaire qui écrit *Imago*, dit-il, reproduit une époque pénible de sa vie passée. C'est le temps où, à son retour de Russie, il achève la première partie de son *Prométhée*. *Imago* raconte un événement de la réalité; *Prométhée* montre ce que le poète a fait de cela. » *Imago* explique *Prométhée*.

Prométhée et Victor, le héros d'*Imago*, bafoués par la réalité, souffrent d'un mal semblable, à cette différence près que le tourment du héros mythique est tout de même plus haut et que ses épreuves peuvent se généraliser sous forme d'un symbole humain.

C'est que, aussi bien, Spitteler, dans le roman, a superposé à sa thèse primitive une curieuse étude de psychologie scientifique, à la manière du célèbre philosophe Freud. Or ce savant prétend retrouver dans l'instinct sexuel l'origine de survivances et de déformations psychologiques, dont l'analyse scientifique n'avait pas su, jusqu'à présent, rendre compte.

Et c'est bien le cas du héros d'*Imago*, lequel a subi jadis l'empreinte d'une femme qu'il a aimée sans s'en apercevoir, puisqu'il l'a quittée sans souffrance. Mais, lorsqu'il la retrouve plus tard, mariée et mère de famille, le feu qui aurait dû s'éteindre se rallume au contraire avec une violence extraordinaire, découvrant l'empreinte indélébile laissée par la première impression des sens.

Il va sans dire que rien n'est plus dissemblable que les deux protagonistes de l'action : Theuda, frivole et vulgaire, incapable de comprendre un grand homme; Victor, nature sérieuse et artiste, idéaliste surtout au point de considérer son rêve intérieur comme supérieur à la réalité, qu'il espère même lui subordonner. Il passe par des alternatives cruelles d'espoir et de désenchantement, exalte, puis bafoue du nom de *Pseuda* (la Menteuse) celle qui s'achemine cependant vers le beau titre d'*Imago*, le jour du renoncement nécessaire, où sera opérée la sublimation, c'est-à-dire l'identification de la femme de chair avec l'austère maîtresse, la sévère, mais bienveillante amante, des grands esprits. Et c'est un bel acte de purification par l'amour.

Le *Printemps olympien*, que nous abordons maintenant et qui forme le noble couronnement de la carrière poétique de Sputteler, est une vaste épopée de plus de dix-huit mille vers, conçue et exécutée dans la maturité puissante du poète, puisqu'elle fut composée et parut en partie entre les années 1900 et 1909. Ce n'est, certes, pas la partie de son œuvre la plus accessible au public français, car la langue poétique de l'écrivain est ici plus difficile à traduire, et aussi parce que les symboles qu'il a voulu exprimer à la faveur des dieux et des déesses de l'Olympe sont parfois d'une interprétation assez compliquée, l'écrivain s'étant permis de grandes libertés avec les dieux de l'Olympe, reconnaissables à peine par les grandes lignes de leur physionomie légendaire, mais avec des déformations telles qu'ils nous représentent bien plutôt des hommes que des dieux.

Zeus, le roi des dieux, n'est pas, malgré sa grandeur, exempt de quelques petitesses humaines. Il conquiert par la ruse sa fiancée Hera, laquelle se sentirait portée vers Apollo, qui l'aime; mais Zeus n'hésite pas, pour triompher, à fausser les résultats d'un tournoi accepté loyalement.

Les personnages de femmes ne sont guère flattés ici. La méchanceté et la ruse, apanage de la Junon classique, se retrouvent dans Héra, la fiancée, tandis qu'Aphrodite, déesse de l'amour, se vante d'être l'éternelle trompeuse et fait l'apologie du mensonge, maître légitime du monde.

On sent que toute la sympathie du poète se porte sur deux des personnages, dans lesquels il a voulu manifester toute sa pensée : Apollo, le découvreur d'horizons nouveaux, l'artiste dont le génie bienfaisant illumine ces cieux mornes, et surtout Héraclès, non plus dieu, mais homme, que le roi des dieux s'en va demander à Génésis, la grande génératrice des hommes, et dont il fera lui-même l'éducation, pour l'envoyer plus tard sur la terre, messager d'un idéal nouveau de fierté et de beauté.

Nous avons fait le tour de la pensée et de l'œuvre de Carl Spitteler; on l'a traité souvent de pessimiste; ce reproche nous paraît injuste. Le grand écrivain est un idéaliste, que les dures réalités de l'existence et l'âpreté de la lutte ont rendu parfois sévère pour les hommes, mais qui a porté à un très haut point le culte des grandes idées et celui de la beauté, aussi bien dans les sites de la nature que dans l'âme élevée des êtres d'élite. Les trois fils spirituels de sa pensée : Prométhée, Victor, Héraclès, siègent à des hauteurs qu'il n'est pas toujours facile d'atteindre, mais leur contact nous élève, et leur sacrifice nous fait penser. — Maurice Wolff.

Trésors d'art en Russie sous le régime bolcheviste (Les). — Le merveilleux patrimoine d'art de la Russie est apparu, depuis six ans, comme exposé successivement aux plus grands périls : ceux de la guerre étrangère d'abord, puis ceux de la révolution intérieure. Qu'était-il advenu de ses trésors d'églises, de ses vieux monuments, de ses riches collections publiques et privées, de cet admirable musée de l'Ermitage, célèbre entre tous ? Les bruits les plus fantaisistes ont circulé à leur sujet, et les événements nés de la révolution bolcheviste n'ont permis de les contrôler que tardivement : lorsqu'on apprit qu'une large évacuation des richesses d'art avait été effectuée de Pétrograd sur Moscou, en 1917, n'alla-t-on pas jusqu'à raconter que soixante-douze Rembrandt et quelques Titien avaient été si bien égarés que l'une des œuvres du maître de « la Leçon d'anatomie » aurait été retrouvée en piteux état dans l'isba d'un pauvre moujik, ce qui était faux, puisque l'Ermitage ne possédait pas soixante-douze Rembrandt. Des journaux annoncèrent aussi que l'on avait retrouvé dans les caves du Palais d'Hiver des caisses contenant des objets d'art français qui n'avaient pas été ouvertes depuis le règne de Catherine II ! Grâce aux renseignements qui nous sont parvenus depuis un an ou deux, il est permis de connaître enfin avec plus de précision et d'exactitude le sort des richesses d'art en Russie au cours de ces dernières années.

L'intérêt de ces renseignements est d'autant plus grand pour nous, qu'une partie importante de ce patrimoine artistique est constituée par des objets d'art français ; car, pendant le XVIIIe siècle surtout, les souverains russes et l'impératrice Catherine en particulier firent venir de France un nombre considérable d'objets d'art destinés à l'ornement de leurs nouveaux palais, construits, eux aussi, à la française.

Si l'on trouve en Russie un petit nombre seulement de meubles et de tableaux de la fin du règne de Louis XIV et de la Régence, nombreux sont, par contre, les objets de toutes sortes qui y furent envoyés, durant les règnes de Louis XV et de Louis XVI par un Grimm ou par un Diderot, ou

qui y furent laissés par les artistes qu'avait appelés Catherine II ; Le Blond, N. Pineau, Le Lorrain, Lagrenée, Falconet, etc. C'est dans les collections impériales ou privées que se trouvent encore les pièces d'orfèvrerie des Ballin, des Roettiers, des Auguste, des Germain, les commodes de Foullet, de Cressent ou de Leleu, les portraits de Mme Vigée-Lebrun ou les marbres de Houdon et tous ces beaux meubles du style Empire que les artisans russes s'efforçaient de copier jusque vers 1840. L'art français est largement représenté dans ces collections, véritables musées particuliers fondés, à la fin du XVIIIe siècle, sous l'influence de Catherine et en dehors desquels la Russie possédait seulement, il y a encore cinquante ans, une majorité de galeries attachées aux formes d'art national. Il est donc du plus haut intérêt, pour l'histoire de l'art français, d'être renseigné sur le sort de toutes les œuvres d'art conservées en Russie.

Dès que la révolution de mars 1917 eut éclaté, un certain nombre de conservateurs de musées et d'érudits cherchèrent à organiser la préservation, sinon le sauvetage, des richesses artistiques qui pouvaient être menacées à Pétrograd ou dans ses environs et s'efforcèrent, avant tout, de prendre en main la direction des palais impériaux, afin d'en empêcher le pillage. Le gouvernement de Kerensky réunit alors dans la capitale une quarantaine de délégués élus par les artistes, les écrivains et les techniciens; ces délégués se partagèrent la tâche considérable qui s'offrait à eux, avec l'appui du chef du département des beaux-arts, Golovine, ex-président de la Douma. C'est ainsi que le comte Zouboff, fondateur de l'Institut d'histoire des beaux-arts, Weiner et Polovstoff, curateur du musée Steiglitz, assumèrent l'organisation du musée qu'on allait former à la Gatchina, l'ancien palais de Paul Ier; Bernstamm, ancien bibliothécaire de l'Académie des beaux-arts, devint conservateur de Peterhof; Verestchaguine et Benoît aménagèrent le Palais d'Hiver de Pétrograd, et Lukomsky fut chargé de constituer un musée à Tsarskoïé-Sélo, le palais de Nicolas II.

Deux mois furent ainsi employés à dresser l'inventaire méthodique des collections et à opérer des recherches souvent fructueuses dans ces immenses palais, qui recélaient une quantité énorme d'objets d'art; mais, en août 1917, devant la menace allemande sur Pétrograd, les conservateurs arrêtèrent leur travail et procédèrent à une large évacuation de toutes les richesses d'art nationales sur Moscou, qui devint dès lors l'asile des musées de la capitale. Le coup d'État bolcheviste du début de novembre suivant trouva à leur poste tous les conservateurs de musée qui décidèrent de ne pas abandonner la place et de consacrer tous leurs efforts à préserver le plus grand nombre d'œuvres d'art possible, estimant que les intérêts qu'ils avaient à sauvegarder primaient toute autre considération politique.



Danaé, tableau de Rembrandt. (Musée de l'Ermitage.) — Phot. Giraudon.



Portrait d'un jeune garçon, tableau de Greuze. (Musée de l'Ermitage.)

Le nouveau régime ne se montra, d'ailleurs, pas délibérément hostile à ces travaux. Le ministre des beaux-arts, Lunatcharsky, qui était le seul esprit cultivé du cabinet, n'avait-il pas été l'un des premiers à condamner les destructions du Kremlin et à annoncer qu'il refuserait de faire partie du gouvernement, si des mesures immédiates n'étaient prises pour sauvegarder les œuvres d'art? En ces matières, il était laissé libre d'agir par ses collègues, et il faut reconnaître qu'il s'efforça de soustraire le patrimoine artistique de la Russie aux dangers d'une gestion incohérente; il réunit les conservateurs de musée et les exhorta à poursuivre la réalisation du programme élaboré par eux. Partout, on continua l'aménagement des palais impériaux en musées, et l'on reconstitua l'aspect ancien des salons; aussi, en juin 1918, les conservateurs des palais impériaux ouvrirent au public les châteaux de Tsarskoïé-Sélo, de Pavlovsk, de Gatchina et de Peterhof, deux ou trois jours par semaine.

Le gouvernement des soviets avait, naturellement, institué la gratuité des musées et prohibé, sous des peines sévères, l'usage du pourboire; de plus, pour répandre l'enseignement de l'art et pour en tirer un bénéfice de propagande politique, il organisa des trains spéciaux destinés aux écoliers, aux ouvriers et aux étudiants, à qui étaient offerts gratuitement les catalogues des collections, ainsi que les repas pris dans les musées. Dans certaines villes, des commissaires-guides politiques furent même établis par les soviets locaux à côté des conservateurs, avec mission d'instruire les visiteurs non plus de l'histoire des chefs-d'œuvre de l'art considérés par eux comme aristocratique, mais de celle de l'art paysan commenté tendancieusement, car le nouveau régime soupçonnait de « modérantisme » les hommes de science formés sous le régime tsariste; ces « instructeurs » en profitaient souvent pour organiser un véritable enseignement démocratique, qui visait à faire l'histoire du peuple russe à propos d'œuvres d'art.

Les anciens palais impériaux, ainsi sauvés, constituent une part considérable des richesses artistiques de la Russie. A Peterhof, le Grand Palais n'a pas subi de dommages sérieux du fait de la révolution; d'ailleurs, les plus beaux objets ont été emballés et, en partie, envoyés à Moscou dès octobre 1917; par exemple, les tableaux, les superbes boiseries sculptées par Nicolas Pineau pour le cabinet de Pierre le Grand et les souvenirs personnels de celui-ci conservés au pavillon de Montplaisir. Mais, malheureusement, dans ce dernier, qui conservait intact son décor du début du XVIIIe siècle avec son salon chinois, sa cuisine en carreaux de Delft et son salon central à plafond peint par Pillement, bien des objets sont demeurés, qui ont dû souffrir mille dégradations, ne serait-ce que du fait des bals pour soldats qu'on y organisa quelque temps!

Le Grand Palais de Tsarskoïé-Sélo, qui date du milieu du XVIIIe siècle, a, lui aussi, été aménagé en musée; partout, les salles de réception ont retrouvé leur ancienne décoration; seul, l'appartement de Nicolas II a été conservé tel qu'il était le 31 juillet 1917, date du départ du tsar. Bien qu'un nombre considérable d'objets d'art — meubles et sièges anciens, tableaux, porcelaines et, notamment, un superbe régulateur de Caffiéri — aient été transférés à Moscou, le nouveau musée fut très fréquenté dès son ouverture, en mai 1918, puisque l'on compta, certains dimanches, jusqu'à six mille visiteurs. Pour préserver les admirables parquets du palais, le gouvernement obligeait le public à chausser des pantoufles de peau, qui lui étaient prêtées gratuitement. Des travaux de restauration furent même poursuivis dans le pavillon d'agate. Si rien ne fut non plus volé au palais Alexandre, par contre, de nombreux bancs et statues du XVIIIe siècle furent mutilés dans les parcs.

Le palais de Pavlovsk, qu'avait construit l'impératrice Marie, femme de Paul Ier, fut d'abord, après la révolution, revendiqué par le prince Jean Constantinovitch, puis, après le départ de ce dernier, transformé en musée, comme les autres palais. L'inventaire qu'en dressèrent Polovtsoff et Zouboff porta sur un nombre considérable d'objets d'art, dont beaucoup étaient peu connus. En dehors d'un cabinet de trois mille gravures et de superbes porcelaines de Saint-Pétersbourg, Berlin, Louisbourg et Sèvres — cette dernière manufacture représentée par un admirable service de table de 1778 — Pavlovsk renfermait un tableau de Rembrandt, un de Rubens, deux de Van Goyen, deux de S. Ruysdaël, une *Annonciation* du Guide, un fragment de Véronèse: *le Christ devant Pilate.* L'école française, à elle seule, y compte *le Christ et la Samaritaine* de Mignard, trois tableaux de Greuze, parmi lesquels *la Veuve et son curé,* huit d'Hubert Robert, un de Mme Vigée-Lebrun, un de Carle Van Loo, un

de Leprince, etc. Les meilleures de ces toiles ont été groupées en cabinets de peinture; les plus décoratives furent placées dans les galeries du château.

Bien plus important encore était le palais de Gatchina, que l'impératrice douairière possédait en viager. Création de Paul Ier, souverain mystérieux et tragique, cette demeure somptueuse est une sorte d'Escurial russe à l'extérieur triste et sévère, mais à l'intérieur duquel triomphe l'art français des XVIIe et XVIIIe siècles. Les conservateurs chargés de faire l'inventaire de toutes ses richesses ont catalogué près de quatre mille tableaux, parmi lesquels, pour l'école italienne, un Véronèse: la *Conversion de saint Paul*, un Lorenzo Lotto, plusieurs Francia, des Luca Giordano, etc. La peinture française y est représentée par de nombreuses œuvres; entre autres, un magnifique *Portrait de Mme Bolotte et de sa fille*, par Santerre, et deux toiles de Watteau: l'une, le *Repos de la Sainte Famille pendant la fuite en Egypte*, retrouvée dans une chambre d'aide de camp où elle était posée en dessus de porte, et le *Bourgeois de Venise*. A côté de nombreux Hubert Robert, on y relève les *Troqueurs*, et les *Gentilles baigneuses* de Lancret, un *Portrait de Marie-Antoinette* d'Alizard, un autre de Mlle *Dangeville* de Trémolières, une *Vierge à l'enfant* de J.-B. de Troy, une *Allégorie de la paix* de Vien, etc. Enfin, parmi les objets d'art de toute nature qui garnissaient le palais, il convient de relever un superbe service de table, dit « Soltikov », ciselé en 1786 par l'orfèvre R.-J. Auguste.

Tous ces palais étaient plus ou moins rapprochés de Pétrograd et purent être assez rapidement inventoriés. Il n'en fut pas de même pour quelques autres, plus éloignés de la capitale, et en particulier d'Oranienbaum, construit par Mentchikof, le favori de Pierre le Grand, en face de Cronstadt, et qui se trouva, dès le début de la révolution, dans la sphère d'influence immédiate des matelots de la flotte. Le voisinage de ces éléments turbulents fut cause de certains dégâts subis alors par le palais, mais l'on savait que les plafonds, les boiseries et les merveilleux parquets en étaient restés intacts jusqu'à une époque toute récente. Il est malheureusement à craindre que des dommages autrement importants n'aient été infligés à Oranienbaum, lors de la dernière insurrection de Cronstadt, en mars dernier.

Tandis que tout était à faire pour les anciens palais impériaux, tant au point de vue de leurs inventaires qu'à celui de leur protection, les musées de Pétrograd, déjà classés, ne furent, devant la menace d'invasion allemande, que l'objet de mesures d'évacuation comparables à celles qui furent prises pour les musées de Paris, à la veille de la bataille de la Marne. Seul, le Palais d'Hiver a été saccagé au moment du coup d'Etat bolcheviste; la statuaire, surtout, a subi de sauvages mutilations; car, si beaucoup de portraits officiels extrêmement médiocres furent lacérés, la destruction d'une seule œuvre d'art de premier ordre, le *Portrait de Nicolas II*, par Seroff, est à regretter, puisque, contrairement à ce qui a été dit, la vaisselle ancienne n'a pas été pillée, puisqu'elle ne se trouvait déjà plus au Palais.

C'est à Moscou que furent expédiées toutes les richesses des musées de Pétrograd, aussitôt après la chute de Riga, au début de 1917, soit avant le coup d'Etat bolcheviste : une seule exception fut faite pour le musée Steglitz (arts décoratifs), qui avait été emballé dès la première année de guerre, afin de laisser ses locaux disponibles pour la Croix-Rouge, et qui est resté depuis à Pétrograd, en caisses, dans ses propres bâtiments. A l'Ermitage, tous les tableaux, les objets d'art scytes et grecs, les porcelaines du XVIIIe siècle, une partie du département des sculptures, des meubles, enfin, furent emballés et transportés à Moscou par trains spéciaux, avec une garde composée d'élèves des écoles militaires qui ne fut pas inutile, car elle eut à défendre un de ces trains, dans une petite gare, contre des soldats démobilisés qui voulaient se saisir des wagons pour rentrer chez eux. Il en fut de même pour une partie du Musée russe de l'Académie des beaux-arts et du musée Alexandre-III, rebaptisé Musée russe par les bolchevistes. Tous ces objets, ainsi que les plus belles choses des palais de Peterhof et de Tsarskoïé-Sélo, ont été déposés, en caisses, au Kremlin, où ils restèrent intacts pendant le bombardement de novembre 1917.



La Sainte Famille, tableau de Rembrandt. (Musée de l'Ermitage.) — Phot. Giraudon.

Durant l'été de 1918, le bruit se répandit que des caisses auraient été emportées de nuit hors du Kremlin; une commission spéciale fut alors envoyée par les conservateurs de l'Ermitage pour vérifier l'état du dépôt et trouva ce dépôt intact. Prévoyant, cependant, la possibilité d'un nouveau bombardement du Kremlin — siège actuel des directeurs bolchevistes — en cas de renversement de leur régime, les conservateurs de musée avaient entrepris, vers cette époque, de ramener les trésors de l'Ermitage à Pétrograd; mais comme, en raison de la désorganisation des chemins de fer, il n'était possible de consacrer à ce transport que deux wagons par semaine, ils préférèrent ne pas faire courir ce risque à ce précieux dépôt et décidèrent de le laisser au Kremlin, où il doit se trouver encore.

Ce sort incertain n'est pas sans émouvoir ceux qui connaissent les richesses prodigieuses de cet admirable musée; la plupart proviennent des achats faits par Catherine II et, en ce qui concerne l'art français, c'est là que nous pouvons retrouver les plus belles pièces des collections Crozat de Thiers ou du duc de Choiseul, pour ne citer que les plus célèbres du XVIIIe siècle. Sans parler d'un splendide bureau-secrétaire avec pendule de David Rœntgen ou de l'écritoire commandée par la souveraine, en 1775, à Augustin de Wailly pour Potemkine, l'Ermitage possède entre autres deux *Paysages* de N. Poussin; surtout une demi-douzaine de Watteau, dont le *Savoyard avec sa marmotte*, le *Mezzetin*, les *Fatigues* et les *Délassements de la guerre*, alors que le Louvre n'en possède qu'un en dehors de la collection Lacaze. Citons encore le *Château de cartes* et la *Blanchisseuse* de Chardin et de Fragonard, la *Famille du fermier* et le délicieux *Baiser à la dérobée*.

En même temps que les collections des anciens palais impériaux et celles des musées, les collections particulières furent également l'objet des efforts désintéressés de tous ceux qui, en pleine tourmente, s'efforçaient alors de sauver le patrimoine d'art de la Russie. Devant les allures communistes du nouveau régime, un grand nombre de collectionneurs et de simples particuliers commencèrent, peu après novembre 1917, à déposer des objets d'art dans tous les Musées de Pétrograd; cette manière de faire était d'ailleurs encouragée par les bolchevistes, non sans ironie, semble-t-il, car ils comptaient probablement confisquer dans l'avenir ces dépôts et les déclarer propriété nationale. Une autre mesure de protection consista à garantir les hôtels privés contenant des œuvres d'art contre toute installation d'éléments militaires ou administratifs; puis, vers le milieu de 1918, lorsque toutes les maisons eurent été déclarées propriétés publiques et quand la plèbe s'y fut installée, les conservateurs réussirent à faire nationaliser un certain nombre des beaux hôtels privés à titre de « musées de quartier ». Soixante-dix personnes de bonne volonté se partagèrent alors Pétrograd en autant de régions, dans chacune desquelles elles se mettaient en relations suivies avec les soviets locaux, leur persuadant de leur laisser, comme spécialistes, toute liberté dans le choix des objets destinés à entrer dans ces musées; un grand nombre d'objets d'art furent ainsi sauvés. Les collections du grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch, assassiné en janvier 1919, les admirables meubles d'époque Régence de la collection Ioussoupvov, ceux d'époque Empire de la collection Evdokimov, les porcelaines russes du grand-duc Nicolas Nicolaïevitch, les émaux et l'argenterie ancienne de la collection du comte Pouchkine ont pu être ainsi sauvés et transportés dans des musées; d'autre part, les collections du grand-duc Paul, du comte S. Chérémétéff et celles du comte Bobrinski sont demeurées dans les palais ou hôtels de leurs propriétaires, transformés en musées de quartiers.

Si la protection des œuvres d'art fut ainsi assurée à Pétrograd et dans ses environs, grâce à de nombreux dévouements, il n'en fut malheureusement pas de même dans le reste de la Russie, où les secours se trouvèrent moins bien organisés. Non seulement de nombreux châteaux ont été pillés ou incendiés, mais les malheurs de la guerre civile ont causé des calamités irréparables, même dans certaines grandes villes. La plus regrettable de ces pertes est celle du fameux Trésor des Patriarches, à Moscou, qui était exposé depuis de longues années dans la tour d'Ivan le Grand et qui, après le bombardement du Kremlin par les bolchevistes en novembre 1917, fut emporté par des cambrioleurs et fondu. A Iaroslav, plusieurs des plus belles églises ont été également détruites par le bombardement, et la splendide collection de gravures et de dessins de V. Kotchoubey, qui se trouvait alors dans la ville, fut anéantie dans les mêmes circonstances. De même, à Kiev, la cathédrale Sainte-Sophie et plusieurs autres églises ont subi des dommages assez importants au cours des luttes des Ukrainiens contre les bolchevistes; mais ces derniers, pour s'attirer la sympathie ukrainienne, ont eux-mêmes réparé ces dégâts et contribué à la formation d'un musée lapidaire avec divers éléments trouvés au cours des travaux de restauration. Là comme à Pétrograd, les collections privées ont été nationalisées par la révolution, et ce sont les autorités bolchevistes qui ont présidé à l'ouverture, en 1918, du Musée légué à la ville de Kiev par B.-I. Khanenko, l'année précédente.

Le sauvetage des objets d'art ainsi organisé par quelques personnes dévouées fut toléré par le régime communiste, dont les gouvernants se rendaient compte que le travail des conservateurs de musées était fondé sur une idée abstraite, devant laquelle ils s'inclinaient souvent; mais, au fond, ils les soupçonnaient et les épiaient sans cesse, n'attendant que l'occasion de les remplacer par des gens à eux, mais sans compétence. Cette situation singulière dura une année environ, pendant laquelle les conservateurs travaillèrent avec l'approbation des soviets, assez indifférents aux problèmes d'esthétique. Mais l'autorité du nouveau régime se fit de plus en plus tyrannique; il voulut subordonner peu à peu le personnel savant à des commissaires nommés par le pouvoir local et, dépouillant les érudits de leur responsabilité naturelle, il soumit toute décision, même d'ordre scientifique, aux votes d'assemblées délibérantes, dans lesquelles les gardiens, les auxiliaires et les manœuvres avaient les mêmes droits que les conservateurs. Aussi, ces derniers furent obligés de quitter les musées, dont les crédits ont peu à peu diminué; d'ailleurs, devant l'augmentation continue et fantastique du prix de la vie, le personnel subalterne a abandonné ses postes pour retourner au village natal chercher de

quoi vivre. Depuis 1919, la situation n'a fait qu'empirer : le régime bolcheviste n'est pas encore arrivé à considérer les richesses d'art nationales ou nationalisées comme une monnaie d'échange possible, à l'égal de l'or ou des bijoux, pour introduire en Russie les matières économiques indispensables à la vie d'une nation épuisée; ce jour-là, s'il doit arriver, les trésors d'art de la Russie connaîtront la dispersion funeste, et il vaut mieux souhaiter pour eux qu'ils continuent à attendre l'avenir, dans leurs palais morts, au milieu des ruines d'un pays où les spéculations de l'esprit et les jouissances d'art ont perdu toute raison d'être. — François Boucher.

Urbain (Georges), chimiste français, né à Paris le 12 avril 1872. Après avoir fait ses études élémentaires à l'école Lavoisier, il entra à l'école municipale de physique et chimie de Paris en 1891 et en sortit en 1894 (major de la promotion) comme chimiste diplômé; il passait, cette même année, à la Sorbonne, les examens de la licence ès sciences physiques. Après être resté un an à l'École de physique et chimie comme préparateur du cours de chimie minérale, il fut nommé préparateur à la Faculté des sciences (P.C.N. cours de physique), où il resta jusqu'en 1897, puis il entra comme professeur de physique et chimie à l'Ecole alsacienne. De 1895 à 1898, il fut également préparateur particulier de Ch. Friedel. En 1899, à la mort de ce dernier, il était choisi comme chef de laboratoire de recherches à la Compagnie générale d'électricité, après avoir été reçu docteur ès sciences à la Faculté de Paris. Il ne fit qu'un court séjour de cinq années dans l'industrie. En 1904, il reçut à la Sorbonne l'hospitalité du professeur J. Perrin et, en 1905, il rentrait à l'Ecole de physique et chimie en qualité de sous-chef de travaux pour l'électrochimie; en 1906, il était chargé d'un cours complémentaire de chimie analytique à la Faculté des sciences. Enfin, en 1908, il était nommé professeur de chimie à cette même Faculté. Depuis 1918, il est également professeur de chimie minérale et analytique à l'Ecole centrale des arts et manufactures.

Pendant la Grande Guerre, G. Urbain a tout d'abord été chargé de diriger le laboratoire de chimie de la section technique de l'artillerie, où il fut l'ouvrier de la première heure des gaz de combat, puis il a repris la direction de son laboratoire de la Sorbonne, militarisé et rattaché aux Services du matériel et des études chimiques de guerre ; ce fut un des principaux laboratoires de chimie qui permirent, en peu de temps, de créer en France une véritable chimie de guerre et de répondre victorieusement aux attaques déloyales de nos ennemis.

Les travaux les plus étendus de G. Urbain sont relatifs aux terres rares et, plus particulièrement, aux terres yttriques. Ces terres appartiennent à une seule et même famille naturelle ; les propriétés chimiques des composants sont très voisines les unes des autres et, d'autre part, ces composants y entrent dans des proportions relatives très voisines, et leurs sels analogues sont constamment isomorphes. C'est ce qui explique la difficulté qui existe pour la séparation des différents constituants et, pendant plus de cinquante ans, on a considéré l'ensemble comme un seul élément. La séparation des éléments qui composent ces terres ne put être faite que par la méthode de fractionnement, aucune différence essentielle de leurs propriétés ne permettant d'agir autrement ; les terres yttriques sont au nombre de onze, et leur fractionnement constitue un travail de longue haleine et des plus difficultueux. G. Urbain y a consacré vingt-deux ans.

Il existe divers procédés permettant de distinguer chacun des éléments de façon à pouvoir le suivre dans les différents traitements (méthodes spectroscopiques diverses, mesure des poids atomiques, mesure des coefficients d'aimantation, etc.). G. Urbain a apporté une importante contribution à certaines de ces techniques et, particulièrement, à celles des spectres d'arc et des spectres de phosphorescence ; il a publié sur ce sujet un livre intitulé : *Introduction à l'étude de la spectro-chimie* et, d'autre part, il a précisé les méthodes permettant de déterminer les poids atomiques des terres rares; ce sont ces derniers travaux qui lui ont valu d'être délégué par la Société chimique de France au Comité international des poids atomiques, en remplacement de H. Moissan. Enfin, il est le premier, parmi les chimistes ayant étudié les terres rares, qui ait choisi pour guide dans les traitements tous les genres connus de spectres et, en outre, la mesure des coefficients d'aimantation, méthode très supérieure à celle des poids atomiques et qui lui a permis d'aboutir à des résultats qui peuvent être considérés comme définitifs. Depuis les travaux de P. Curie, les coefficients d'aimantation sont susceptibles d'être facilement mesurés et constituent une technique quantitative d'autant plus facile à suivre que les propriétés magnétiques des terres rares s'y prêtent parfaitement.

G. Urbain avait pris pour sujet de sa thèse de doctorat en 1899 : *Recherches sur la séparation des terres rares* ; ce n'est qu'après s'être familiarisé avec les différentes techniques se rapportant à la question qu'il entreprit cette longue suite de traitements méthodiques : dans le but de trouver les minéraux les plus avantageux à traiter, il a étudié successivement les sables monazités, l'œschynite, la cérite, la gadolinite, la thorite et plus tard la xénotime ; il a trouvé peu de différence dans ces minerais pour la rareté relative de chacune des terres rares; il a montré en 1997 que la phosphorescence des fluorines é ait due à la présence des terres rares. C'est aussi en étudiant les minéraux précédents qu'il a trouvé un procédé radical pour séparer les terres rares du thorium qui les accompagne constamment; il utilisa l'acétylacétone en se basant sur ce que l'acétylacétonate de thorium est, d'une part, volatil et, d'autre part, soluble dans le chloroforme, alors que les acétylacétonates des terres rares ne sont pas volatils et ont une solubilité très faible. Il a préparé de grandes quantités de thorium dans un état de rigoureuse pureté ; il a également confirmé sans conteste la quadrivalence de ce métal et déterminé rigoureusement son poids atomique.

Le groupe des terres rares se subdivise en *terres cériques*, qui forment les premiers termes de la série : lanthame, cérium, praséodyme, néodyme et samarium, et en *terres yttriques*, qui forment les autres. Ces deux sous-groupes étaient jadis toujours séparés par l'emploi du sulfate de potassium ; G. Urbain a montré que cette séparation n'a pas l'importance qu'on lui attribuait et que les terres rares se séparent constamment les unes des autres, par différence de solubilité, dans le même ordre, quelle que soit la nature du sel soumis à la cristallisation fractionnée. Il a aussi précisé d'une façon nette ce qu'il convient d'accepter comme limite d'un fractionnement.


Georges Urbain. (Phot. Manuel.)

Pour séparer les terres du groupe cérique, Auer avait utilisé la méthode de cristallisation des nitrates doubles ammoniacaux; il avait ainsi séparé le lanthane, le praséodyme et le néodyme ; G. Urbain utilisa pour la série yttrique la cristallisation des éthylsulfates. Cette cristallisation fractionnée lui permit d'obtenir un premier classement relativement rapide et d'utiliser ensuite d'autres méthodes pour les séparations particulières des corps deux à deux. Pour arriver à obtenir les corps à l'état de pureté, G. Urbain, avec la collaboration de H. Lacombe, a utilisé la méthode suivante : imaginons que l'on ajoute au mélange des sels à fractionner un autre sel isomorphe d'un élément d'un autre groupe et facile à séparer des précédents. En fractionnant le tout, le sel étranger se classe, d'après sa solubilité, parmi les sels primitifs. Si, dans la suite des séparations, l'une des fractions du traitement est constituée par ce sel pur, les fractions qui se trouvent en deçà et au delà sont nettement séparées. G. Urbain et H. Lacombe ont utilisé le nitrate magnésien de bismuth comme agent séparateur; ils l'ont mélangé aux nitrates doubles de magnésium et des terres rares et ont fractionné le tout méthodiquement. Le bismuth, toujours facile à éliminer, s'intercale entre le samarium et l'europium. Si, d'autre part, ces deux métaux ont été éliminés par un traitement préalable, le nitrate de bismuth s'intercale dans le fractionnement des nitrates simples entre le gadolinium et le terbium. D autre part, par addition de nitrates doubles de bismuth aux nitrates doubles magnésiens des termes de la série yttrique, ils sont parvenus, par cristallisation, à débarrasser ces derniers de la majeure partie de l'yttrium et à isoler ainsi les éléments plus rares qui l'accompagnent constamment. En somme, ils ont ainsi obtenu l'europium pur, puis le gadolinium ; ils ont nettement séparé le dysprosium du holmium. G. Urbain a ensuite scindé l'ytterbium considéré comme un corps simple par Marignac, en ses constituants (néoytterbium et lutécium); ce dernier résultat lui a permis de découvrir le lutécium.

Grâce aux corps purs qu'il était parvenu à isoler, G. Urbain a pu résoudre le problème posé par W. Crooks et Lecoq de Boisbaudran sur la phosphorescence des solutions solides : il a montré que, dans la polémique engagée entre ces deux savants, les conclusions de Lecoq de Boisbaudran étaient seules à retenir : les corps purs n'ont pas de phosphorescence sensible, et les phosphorescences vives résultent toujours d'au moins deux corps. Il a, d'ailleurs, donné les lois relatives à ces phosphorescences, tant pour les mélanges binaires (loi de l'optimum) que pour des mélanges complexes.

En somme, G. Urbain a isolé à l'état de pureté le samarium, l'europium, le gadolinium, le terbium, le dysprosium ; de plus, il a découvert le lutécium et le néoytterbium ; il a étudié tous ces corps, déterminé leurs poids atomiques et leurs principales propriétés; il a également étudié le thulium, l'erbium et le holmium et, enfin, il a signalé l'existence probable d'un dernier terme de la série yttrique, auquel il a donné le nom de celtium.

Parmi les autres travaux de G. Urbain, signalons ses études sur les blendes et son traitement qui lui a permis d'en extraire le germanium à l'état de sulfure ; avec la collaboration de Lacombe, il a découvert une classe nouvelle de combinaisons du glucinium, ce qui a permis d'affirmer la divalence de cet élément; avec Clair Scal, il a étudié les systèmes monovariants qui admettent une phase gazeuse; avec Debierne, un certain nombre d'acéty acétonates ; avec Boulanger, l'efflorescence des hydrates alcalins et, à cet effet, il a inventé une balance destinée à l'étude des systèmes qui dégagent des gaz avec une vitesse sensible.

Tout en poursuivant ses travaux sur les terres rares, G. Urbain s'est adonné depuis plusieurs années à l'étude des complexes minéraux. Avec un de ses élèves, A. Sénéchal, il a publié un traité intitulé : *Introduction à la chimie des complexes minéraux*, dans lequel il expose une étude d'ensemble sur les propriétés physico-chimiques des corps en essayant de les systématiser. Il a, d'ailleurs, publié à ce sujet un certain nombre de travaux sur les sels doubles, sur les complexes cobaltiques, etc., qui constituent les préliminaires d'un travail d'ensemble encore inachevé. En 1917, il fut chargé de mission par le gouvernement français à l'Université de Madrid, où il fit quinze leçons sur cette théorie des complexes, dans un but de propagande française et afin d'initier les jeunes chimistes espagnols aux méthodes françaises.

Professeur expérimenté, bienveillant envers ses élèves, G. Urbain possède une grande activité de travail et, à côté des hautes spéculations chimico-physiques, il s'adonne aux arts, en particulier à la sculpture et à la musique, qu'il cultive d'ailleurs avec un réel talent.

Outre les ouvrages que nous avons signalés plus haut, on doit à G. Urbain de nombreux mémoires et notes publiés dans les « Comptes rendus » de l'Académie des sciences, les « Annales de chimie et physique », le « Journal de chimie physique », etc. Il a également publié à part *les Disciplines d'une science* (Paris, 1921). En récompense de ces importants travaux, G. Urbain fut élu membre de l'Académie des sciences le 9 mai 1921, en remplacement d'E. Bourquelot, décédé. Il a été promu chevalier de la Légion d'honneur en 1918, au titre militaire. — G. Bouchery.

Vesnitch (Milenko), homme d'Etat serbe, né en 1863 à Novi-Bazar, mort à Paris le 28 mai 1921.

Originaire d'un district resté jusqu'en 1913 sous la domination ottomane, mais peuplé de Serbes, Milenko Vesnitch vint très jeune en Serbie, où il fit de brillantes études, avant d'aller étudier le droit à Paris (1884). Docteur en droit devant la Faculté de Paris (1887), il voyagea en Angleterre et en Allemagne et se spécialisa dans l'étude des questions de droit international.

Il fut bientôt considéré dans son pays comme une compétence en cette matière et, de retour en Serbie, occupa la chaire de droit international à Belgrade (1892).

Député peu de temps après, il fit une rapide carrière. A vingt-neuf ans, il était appelé au ministère de l'instruction publique dans un cabinet radical modéré. Mais la Serbie était alors troublée par des luttes politiques constantes, déterminées par les velléités autocratiques du roi Milan. Le ministère tomba, et Vesnitch passa dans l'opposition, où il fut considéré par le roi Milan comme un ennemi politique dangereux et, comme tel, emprisonné. Amnistié en 1900, il se consacre exclusivement pendant quelques années à ses études de droit international. L'arrivée au pouvoir du roi Pierre Ier lui rend la faveur. Il est envoyé comme ministre à Rome (1903), puis à Paris. Réélu député, il devient bientôt président de la Skoupchtina, gardant toujours, cependant, le titre de ministre à Paris, où il est représenté par un chargé d'affaires. Il joue un rôle important dans la solution de la crise soulevée par l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et dans le règlement de la première guerre balkanique. C'est lui qui, en 1913, représenta la Serbie à la Conférence de Londres, qui assura à son pays le bénéfice de sa victoire sur la Turquie. Il représenta également la Serbie à la Cour d'arbitrage de La Haye, dont il était membre permanent.

Au cours de la guerre, Vesnitch, toujours ambassadeur à Paris, est l'un des plus ardents serviteurs de l'idée de la Grande Serbie. Il prend une part active aux négociations qui, en 1918, se déroulent avec les représentants des Yougoslaves, — encore inféodés à l'Autriche-Hongrie, pour l'établissement de l'unité sud-slave. Le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, enfin constitué, il le représente à la Conférence de Paris et contribue à tracer dans ses grandes lignes les frontières du nouvel Etat. Il siège également au conseil de la Société des nations.

En 1920, Milenko Vesnitch était considéré chez lui comme l'un des plus grands et des plus habiles serviteurs de la Serbie. Aussi, quand, au début de 1920, la situation politique paraît particulièrement instable,

aucun des grands partis, ni les radicaux avec Pachitch et Protich, ni les démocrates avec Davidovitch, ne pouvant conserver le pouvoir, le roi Alexandre confie à Vesnitch, radical, mais sympathique aux démocrates, le soin de former un ministère de coalition où siègent, avec les représentants des deux grands partis (Davidovitch et Protich) le Dr Trumbitch, ex-leader des Yougoslaves autrichiens et les chefs des partis croate et slovène.

Il se propose à l'intérieur l'élection de l'Assemblée constituante, à l'extérieur, la ratification des traités de Versailles, de Trianon et de Saint-Germain et l'établissement d'un *modus vivendi* avec l'Italie.

Ses travaux sont interrompus quelques semaines par une crise ministérielle nouvelle, à l'issue de laquelle il reste au pouvoir (juillet 1920).

Peu après, il entame avec les gouvernements tchéco-slovaque et roumain les négociations qui aboutissent à l'établissement de la Petite-Entente.


Milenko Vesnitch. (Phot. Manuel.)

Puis il entreprend la tâche essentielle : le règlement du long différend avec l'Italie. Après avoir remis sans succès leur cause entre les mains des puissances, Italie et Yougoslavie négocient seules. Vesnitch envoie à Rapallo Trumbich, qu'il va bientôt rejoindre (8 novembre 1920). Et, grâce à l'esprit de conciliation qui anime son partenaire, le comte Sforza, il obtient ce traité de Rapallo, qui, laissant à la Yougoslavie toute la Dalmatie, sauf Zara, et les îles Cherso, Lussin, Lagosto et Pelagosse, est un vrai succès pour le jeune royaume. Le traité de Rapallo est ratifié par la Yougoslavie le 22 novembre.

Peu après ont lieu des élections générales, les premières depuis 1912. La Skoupcthina nouvelle présente une bigarrure de partis telle que la majorité devient de nouveau instable. Vesnitch doit se démettre (déc. 1920) et, tandis que Pachith lui succède au pouvoir, il vient reprendre, pour ne plus le quitter, son poste d'ambassadeur auprès du gouvernement français.

Ardent patriote, mais modéré, Milenko Vesnitch a été, dans son pays, l'un des plus grands réalisateurs de la paix. Il a aiguillé la Serbie vers une entente féconde avec l'Italie et les peuples frères des Balkans. — L. Verosnne.

Villes mortes du moyen âge, par Camille Enlart. — La simple nomenclature de ces douze villes mortes du moyen âge, que Camille Enlart nous convie à visiter à sa suite, suffirait à révéler l'infatigable voyageur qu'est l'auteur du *Manuel d'archéologie française* et de beaucoup d'autres ouvrages, où la clarté de l'exposition le dispute à la connaissance profonde et directe des sujets. L'éminent directeur du Musée du Trocadéro n'est pas seulement, ni, surtout, l'homme des livres et des galeries. Que n'a-t-il vu, photographié, dessiné par lui-même! Car aux études du chartiste il a joint celles de l'élève architecte et, en outre, manie l'objectif avec autant de goût que d'habileté. Il faut le dire, parce que c'est justice, peu de vies de savants présentent une si belle unité. En outre — et il y met quelque coquetterie — Enlart sait le français et, à l'occasion, se fâche contre ceux qui l'estropient ou le dénaturent par l'inutile intrusion de termes étrangers ou pédants.

Aujourd'hui, par la Flandre, la Provence, l'Italie, il nous entraîne des fiords de la Suède aux flots bleus de la mer de Chypre. Mais il y a dans ce livre une note nouvelle et peut-être inattendue. On a parfois reproché à l'archéologue, dont nul ne méconnaît la sévère méthode et la science, une sorte d'insensibilité à la beauté des œuvres dont il analyse si exactement la structure. Et, sans doute, cette apparente impassibilité, qui contraste violemment avec la chaleur communicative d'un Mâle, doit-elle être expliquée par un scrupule de savant. L'anatomiste, non plus, ne s'extasie pas sur la beauté et l'ingéniosité de cette autre œuvre d'art qu'est le corps humain. Est-ce à dire, pour cela, qu'il les méconnaisse? Toujours est-il que ces *Villes mortes* nous révèlent un Enlart capable d'émotion à la vue des destructions causées par l'humaine brutalité, sensible à la mélancolie d'un crépuscule mourant sur les ruines, à la lutte émouvante de la nature contre les vestiges des œuvres humaines, au grouillement de vie, animale et végétale, palpitant entre les pierres mortes. Et cela, bien entendu, sans préjudice pour la solidité du fond et la précise documentation. Evidemment, chacune de ces notices a dû être pour l'auteur une sorte de délassement parmi des travaux plus austères et, néanmoins, si grande est son habitude de la précision que tels de ces chapitres, comme ceux qu'il consacre aux ruines des villes franques de Chypre, constituent une véritable évocation du rayonnement de l'art français, non gothique, ainsi qu'il a coutume d'y insister, auquel nous devons la splendeur des cathédrales. Et aussi s'affirme une fois de plus la haine vigoureuse du Boche, auquel Enlart ne pardonne pas les sauvages destructions qui, des invasions à nos jours, ont toujours et partout marqué son passage. Il ne flétrit pas moins ceux qui, bourreaux des Arméniens, le furent aussi de maintes cités.

Si c'est à Charles-Quint, qui, d'ailleurs, la fit rebâtir à six kilomètres de là, qu'est due la destruction de l'ancienne Hesdin, les reitres d'Allemagne, « ultime abjection de la brute humaine, éternelle terreur du monde », peuvent revendiquer la gloire d'avoir systématiquement, et jusqu'aux fondations, démoli la ville de Thérouanne. La première fournit à l'auteur l'occasion de décrire en tous ses détails une riche demeure seigneuriale dans le premier quart du XIIIe siècle, avec toute sa décoration (sculptures, peintures et leurs sujets), avec ses verrières, l'ornementation de chaque salle, leur merveilleux parement en carreaux peints, avec son parc, et ses constructions de plaisance, et ses curieux automates, inondant, bâtonnant les visiteurs et dont Enlart, non sans verve et sans esprit, nous conte les méfaits d'un goût douteux. Ce palais était celui du comte d'Artois, embelli surtout par la comtesse Mahaut.

La violence, d'ailleurs, n'est pas seule une cause de ruine : décadence, abandon, malaria en sont d'autres, moins rapides, mais non moins sûres et, parfois, aussi radicales. Si, dans notre Provence, Maguelonne n'est plus habitée que par une seule famille dont le château moderne, avec son parc, occupe l'emplacement de l'ancien évêché, elle doit en accuser surtout la prospérité croissante de sa voisine et rivale, Montpellier. Du moins, sa petite cathédrale, sobre d'ornement, mais de construction solide et soignée, subsiste encore, que dominent les ruines massives de la forteresse des évêques. Dès le XVe siècle, Maguelonne n'était plus qu'une petite ville ecclésiastique. Richelieu, pourtant, s'en prit à ses vieilles fortifications et, par la même occasion, jugea bon de raser la ville démantelée. Montpellier elle-même, si vivante par ailleurs, ne tarda pas à perdre l'importance commerciale que lui procurait son port, ensablé dès la fin du XIVe siècle et qu'a supplanté Cette, active, mais banale.

Théâtre de guerres incessantes, la Corse possède peu de villes anciennes, moins encore de villes prospères. Un sort, dit Enlart, semble avoir été jeté sur une île qui, pourtant, a pour elle la beauté de ses sites, la fertilité d'une partie de son sol, le capital de ses forêts, l'intelligence, la volonté, la bravoure, la vertu hospitalière de ses habitants. Discordes intestines, mauvais voisinage de Gênes, ont détruit l'œuvre romaine, qui avait couvert la Corse de villes florissantes. Sauf de courts intervalles, l'histoire de la Corse, jusqu'à sa réunion à la France, n'est qu'un sombre drame, illustré d'héroïsme. Aussi des cités entières ont été anéanties. « La ville d'Accia est effacée du sol et presque du souvenir; Nebbio n'est plus qu'un faubourg d'une ville pauvre, Saint-Florent; Mariana ne montre que les ruines de trois édifices; à Rostino, les ruines d'un baptistère et d'une cathédrale achèvent de s'effondrer et, sur le sol où s'élevait Aleria, les ruines mêmes ont péri. » Quelques vestiges romains, une antique basilique pisane, Sainte-Laurine, des remparts flanqués de tours rondes, attestent seules l'ancienne prospérité d'Aleria. Deux églises, à Mariana, sont cependant les plus originaux et les meilleurs monuments qui rappellent la domination de Pise, plus féconde, et de beaucoup, que celle de Gênes. Bien que mutilées, elles ont gardé un grand style, une imposante noblesse. Quant à Nebbio, avec quelques vestiges de l'évêché parmi des masures, elle a gardé sa belle église, réparée avec plus ou moins de bonheur à diverses époques, mais, du moins, entretenue. Telles sont les trois villes de Corse dont Enlart, avec piété, étudie histoire et vestiges.

Des trois villes mortes d'Italie, et combien y en aurait-il d'autres (!) qu'a distinguées Enlart : Porto, dont la haute tour, à quelques lieues de Rome, se dresse sur la campagne désolée, Ninfa et Galera, la plus saisissante peut-être est la seconde. Elle a eu, elle, pour ennemi, la *malaria*. Au bord de la route de Rome à Naples, elle dresse encore, parmi les roseaux où grouillent les reptiles, le donjon de son château, les tours démantelées de ses églises et de ses palais, les créneaux de ses remparts, le profil de ses rues. Et tout cela se reflète au miroir des eaux. Une folle végétation, perfide luxuriance, somptueuse parure de la mort dans un air empoisonné, a tout envahi. Si l'on pénètre dans les églises et les palais déserts et généralement privés de leurs toits, une des plus pénétrantes impressions est celle que l'on reçoit des nombreuses fresques qui en couvrent encore les parois : les unes pâlies par le temps et le contact de l'air, qui vont s'écaillant chaque jour un peu plus, d'autres presque fraîches, beaucoup d'une incontestable valeur artistique. La survivance de ce décor fragile, plus que toute autre, avec une douceur poignante, évoque l'image de la vie qui de la petite cité aristocratique et richement parée, jour à jour, s'est retirée. Et, pour l'historien, pour l'archéologue, l'un des plus vifs attraits de Ninfa est que, seule peut-être, avec son architecture religieuse et civile, en majeure partie romane, elle est capable de nous donner une idée de ce que put être la Rome du moyen âge. Ninfa, après avoir servi de carrière, comme toutes les villes abandonnées, est classée comme monument historique ; ses propriétaires, les Caetani, veillent à sa conservation. Néanmoins, le temps continue son œuvre : les racines s'insinuent entre les pierres et les désagrègent, l'humidité, le salpêtre, les pluies d'hiver s'y infiltrent. De temps à autre, un pan de mur, une tour s'écroule avec fracas. Avec Enlart, on peut se demander combien de générations pourront encore, à Ninfa, évoquer le passé, rêver parmi ses ruines, si poétiques et si suggestives.

Nisby, dans l'île de Gotland, n'est une ville morte qu'à demi. Elle possède encore une petite université, un jardin botanique, une église ouverte au culte ; ses monuments anciens sont sinon entretenus, du moins assurés d'une certaine conservation. On sait quelle fut, dans le passé, l'importance de Gotland au point de vue commercial. Elle était un lieu d'entrepôt pour le trafic qui, de l'Asie et de l'empire d'Orient, se faisait avec l'Allemagne du Nord et les pays scandinaves à travers la Russie. De ce commerce, Enlart nous retrace le tableau. L'île, dont Nisby fut la capitale, lui dut sa richesse. La puissance de ses fortifications en partie intactes, et qui datent de 1288, ses dix-huit églises, quelques grandes maisons de ce style gothique des pays du Nord qui commence à Arras, la porte monumentale du cimetière témoignent de l'abondance et de la beauté des édifices qu'y éleva le moyen âge. Les Cisterciens y prospérèrent et, comme partout où ils passèrent, y furent de grands bâtisseurs. Nisby, outre son charme de petite ville pittoresque et intelligente, « où le culte des arts et de l'histoire est en honneur », offre donc à l'archéologue un champ d'études précieux. On sait qu'Enlart, explorateur de la Scandinavie du moyen âge, a su en tirer une riche moisson, dont nous avons ici la fleur.

A une autre extrémité de l'Europe, le royaume de Chypre, « dont l'histoire devrait s'enseigner avec l'histoire de France et nous être aussi familière, car Chypre devint, à la fin du XIIe siècle, une terre française qui fit honneur pendant quatre cents ans à la mère patrie », le royaume de Chypre n'a pas non plus de secret pour lui. Il en rapporta naguère deux beaux volumes sur *l'Art gothique et la Renaissance* en cette île trop peu visitée et une étude sur *les Fouilles de Famagouste*. Il nous ramène aujourd'hui dans les villes ruinées de Paphos et de Famagouste, qu'il connaît si bien. Le moyen âge n'avait pas oublié le culte de Vénus qui rendait célèbre la première dans l'antiquité. Il expliquait à sa façon la destruction de la ville et de son fameux temple. Les diverses civilisations qui s'y sont succédé ont chacune inégalement laissé de nombreuses traces, mais dans le plus triste état. Paphos est un champ de fouilles, sans plus.

Il en va tout autrement de Famagouste. Vue de l'extérieur, que l'on arrive par mer ou par terre , avec ses remparts imposants et ses clochers qui émergent au-dessus des murailles, elle paraît intacte. Pour les lettrés, Famagouste est surtout la ville d'*Othello*. L'auteur du célèbre drame, bien renseigné, en avait localisé les scènes avec une précision telle que l'imagination, dit Enlart, les reconstitue sur place sans difficulté ; l'historien cherche de préférence le souvenir des Lusignan. C'est dans les dernières années du XIIIe siècle que la ville française commença de se développer. La prise par les musulmans de Saint-Jean d'Acre, dont les habitants échappés au massacre s'y réfugièrent, lui valut un élan soudain : dernière terre chrétienne à l'Orient, Famagouste devenait une place commerciale de premier ordre. Ses richesses architecturales s'en accrurent en proportion, et le visiteur français n'y est pas dépaysé. Tel monument rappelle la Sainte-Chapelle de saint Louis, tel autre fait penser à Reims ou à Soissons. L'art byzantin s'y allie parfois de curieuse façon avec le style français. L'art religieux n'y est, d'ailleurs, pas seul brillamment représenté : construction militaire, palais, portes monumentales s'y dressent encore, ruinés ou plus ou moins intacts. Une charmante illustration familiarise le lecteur avec leurs restes imposants.

Livre attachant, où la sévérité de l'érudition se dissimule sous les fleurs du pittoresque et de la poésie ; livre qui donne envie de voyager, de revoir ce que l'on connaît déjà, parce qu'on le comprendra mieux, de faire connaissance avec ce que l'on n'a pas vu. Mais, en outre, on voudrait faire le voyage en compagnie de l'auteur. Incomparable cicerone du Musée du Trocadéro, il ne le serait pas moins dans cette course à travers l'Europe méridionale. Comme on l'a dit, beaucoup ont vu telle ou telle de ces douze villes; peut-être Enlart est-il seul à les avoir toutes visitées et, à coup sûr, à les avoir visitées avec autant de compétence et de goût. — André Baudrillart.

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gerant :* L. Grosley.

Octobre. — Les Chasses de Maximilien : *Chasse au cerf. La Curée.* Tapisserie d'après le carton de Van Orley (Louvre). [V. p. 259.]

N° 176. — Octobre 1921

Art nègre et l'Art océanien (l'), par H. Clouzot et A. Level (Paris, 1920). — Ceci n'est point une fantaisie. Rien de commun avec l'invention de Sacha Guitry, historien de l'« art birman ». Les objets que nous présentent H. Clouzot, le conservateur du Musée Galliéra, et A. Level, collectionneur passionné, proviennent effectivement d'Océanie et d'Afrique, et c'est vraiment de l'art. Entendons bien que c'est un art primitif et enfantin, et d'une inspiration qui nous est assez étrangère pour nous choquer parfois ou nous faire sourire. Il faut, pour comprendre — nous ne disons pas même « goûter » — l'intérêt de ces figures grossièrement taillées et dont la signification échappe généralement aux non-initiés, une adaptation patiente et un oubli passager des formules classiques. Cet effort accompli, on doit reconnaître que l'art sauvage, même s'il ne nous a pas conquis, mérite d'être examiné comme une chose sérieuse et infiniment curieuse.

Et puis, il a un titre particulier à notre attention : il a été le grand inspirateur de l'art ultra-moderne. Derain, Matisse, Picasso, Vlaminck ont compté parmi les premiers collectionneurs de ces bonshommes aux lignes géométriques, aux formes angulaires, aux stylisations hardies. Ils sont devenus les adeptes de cet art. La conception primitive leur a servi, suivant l'expression de H. Clouzot et A. Level, d'« excitatrice ». Ils l'ont développée jusqu'au point que nous savons. Et, quoi qu'on puisse penser de leur esthétique, d'ailleurs ondoyante et diverse, il n'est pas indifférent de connaître et d'apprécier le principe d'où elle procède.

Avant eux, les amateurs ne collectionnaient guère, parmi les productions de l'art sauvage, que des armes, massues, lances et flèches, dont ils composaient des panoplies. Et, si des ensembles plus ou moins complets ont été réunis par le British Museum pour les colonies anglaises, à Tervueren pour le Congo belge, à Berlin pour les anciennes posses-



Masque de la Nouvelle-Irlande.

sions allemandes, par des musées suisses aussi, enfin par le Musée du Trocadéro pour notre domaine exotique, seul avait été envisagé l'intérêt de la science ethnographique. Encore, le total des collections publiques et privées n'est-il pas considérable. Nos auteurs donnent de cette rareté des explications fort plausibles : le peu d'attrait que les explorateurs d'autrefois trouvaient à ces figures grossières, le danger que pouvait présenter la conquête de ces objets, généralement de caractère religieux, donc *tabous*, le zèle logiquement iconoclaste des missionnaires, la nature périssable du bois, matière le plus communément employée.

Les pièces conservées consistent en armes (couteaux, kriss, etc.), en objets usuels (cuillers, vases, pots à bétel, etc.) et en idoles. La date en est difficile à déterminer. Certains indices, comme la reproduction des costumes ou des traits des premiers colonisateurs, permettent d'en situer quelques-unes dans le XVIe ou le XVIIe siècle. Il en est même qui semblent antérieures. Ce qui est certain, c'est que la source de l'art indigène a été tarie par l'implantation des Européens. C'est, aussi bien en Polynésie qu'en Afrique, un art mort.

De même qu'il n'a attiré que peu d'amateurs, cet art n'a inspiré que peu d'écrivains. Le catalogue raisonné des collections ethnographiques du British Museum, un livre allemand de métaphysique transcendentale, quelques études circonscrites à une contrée, des considérations ethniques de de Zayas sur l'art nègre africain, parues en 1916 à New-York, enfin, en 1917, un album de reproductions de sculptures nègres dû à Paul Guillaume et préfacé par Guillaume Apollinaire, constituaient, paraît-il, jusqu'à ce jour, toute la littérature sur la question. Même après l'ouvrage de H. Clouzot et A. Level, l'histoire de l'art sauvage reste à écrire. Ces auteurs déclarent qu'ils ont reculé devant la longueur et la difficulté de cette captivante tentative. Ils ont entendu seulement, à l'aide d'une cinquantaine de

pièces choisies par eux comme leur paraissant particulièrement marquantes, formuler les données les plus significatives de l'art d'Océanie et d'Afrique et en définir les courants.

L'art océanien est le plus anciennement connu. « C'est avant tout un art d'utilité religieuse, comme celui de toutes les grandes époques : en Egypte, en Orient et Extrême-Orient et au moyen âge. Il s'agit de se concilier les bons génies et de se préserver des mauvais. Des effigies matérielles serviront à ce double effet ». C'est un art collectif. Le praticien se borne à reproduire les types consacrés par les traditions et les rites, et la personnalité est réduite au minimum. L'exécution est « franche, nette, enlevée ». On sent que l'ouvrier, sachant ce qu'il doit faire, guidé par son instinct et par son expérience, « a trouvé la certitude et la décision ».



Déesse mère, du Loango.

Ce sont ces caractères que l'on rencontre dans la figurine de dieu sournois qui orne la poignée d'ébène du kriss malais et qui tend le cou pour la commodité de la prise; dans la marionnette javanaise, en bois ou en cuir incisé; dans les masques totémiques, à tête d'oiseau, de la Nouvelle-Guinée; les couteaux à bétel ornés de motifs décoratifs où revient le plus souvent une tête de serpent stylisée.

De l'île Nicobar est arrivé jusqu'au British Museum un fétiche « effrayant et effrayé », dans lequel nous constatons volontiers que « l'ignorance du modelé et la volonté ardente de conjurer le sort se sont réunies pour tendre et allonger un bras d'une seule venue, dont l'expression dépasse en netteté et en intensité tout ce que nous connaissons ». La Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides voisines ont produit des poteaux de case et des sommets de case surmontés d'une figure de dieu, à qui était donnée la charge d'écarter les mauvais esprits; et aussi de grands masques barbus, que s'appliquaient les officiants les jours de fête. Aux îles Marquises, nous trouvons le dieu de la pêche, un Tiki aux lignes géométriques, un calme Tiki aux yeux ronds. On l'aperçoit partout : sur la pagaie, à la proue de la barque, au pied des échasses, sur le chasse-mouches, sur le bâton du chef et celui du pèlerin; taillé dans l'ivoire, il devient boucle d'oreilles et, sculpté dans un os, pendentif.

Havaï a engendré des monstres asiatiques, aux formes contournées, tandis que les Maoris de la Nouvelle-Zélande se sont plu aux arabesques : ce ne sont qu'entrelacs et spirales, jusque sur leurs portes et leurs poutres. La minuscule île de Pâques a taillé dans la lave des statues géantes, d'une simplicité archaïque, qui atteignaient parfois 8 à 10 mètres de haut et qui, sculptées sur place, étaient ensuite hissées sur des terrasses naturelles. Dans des arbustes rabougris, elle a ouvré, en outre, des effigies humaines « de haute et grave expression », dont le Musée du Trocadéro possède de beaux exemplaires anciens.

Là s'arrête notre promenade à travers l'art océanien, nos guides ayant volontairement négligé les objets usuels : massues, calebasses, pots à bétel, aux motifs ornementaux d'un fini minutieux et d'autant plus étonnant que les artisans ne disposaient, pour travailler le dur bois des îles, que d'un outillage rudimentaire, où le métal faisait défaut.

L'art nègre, assez différent de l'art d'Océanie, a, cependant, avec ce dernier certains caractères communs : comme celui-ci, c'est un art primitif et naïf, c'est un art collectif et traditionnel, « c'est un art rituel d'utilité religieuse et magique ».

Le fétichisme a inspiré ces statuettes du Loango, qu'abrite le Musée du Trocadéro et que l'indigène a criblées de clous, soit pour mieux attirer l'attention de l'idole, soit pour se venger de n'être point écouté; et cette mère allaitant son enfant, qui n'est autre que la déesse Odudua, épouse du dieu de la lumière, Obatala.

Le culte des ancêtres a donné naissance à de petites figures, ornement et sauvegarde des foyers africains, et, comme les Polynésiens, les nègres ont façonné des masques pour leurs cérémonies religieuses et pour leurs danses. Mais ces masques et ces fétiches s'éloignent du monstre pour se rapprocher de l'homme, du moins de l'homme, tel que l'aperçoit l'artiste nègre. Car, en exceptant la séduisante et harmonieuse tête de jeune fille du Bénin, en bronze, que nous reproduisons, pièce où l'influence européenne est manifeste, il faut bien dire que nous sommes loin, ici, des proportions antiques; les têtes sont généralement énormes, comme si, seules, elles avaient de l'importance, et les jambes, droites ou ployées, sont minuscules. Cette « liberté incroyable dans le jeu des proportions » a été un des éléments déterminants de l'influence de l'art sauvage sur l'art ultra-moderne, qu'elle a aidé, paraît-il, « à concevoir une large échappée hors des vieilles formules ».

Quoi qu'il en soit, accordons un intérêt de curiosité et, parfois, d'effort artistique au fétiche de l'Ogooué, en bois taillé géométriquement, et presque entièrement recouvert de feuilles de cuivre ; au fétiche du Dahomey, aux contours nets et pleins ; aux productions du Congo. De cette contrée, H. Clouzot et A. Level nous présentent ou décrivent un fétiche aux traits curieusement sémitiques; d'autres, à la barbe égyptienne, de minuscules dieux lares, coiffés du pschent, un bâton de commandement surmonté d'une tête impérieuse, des gobelets habilement sculptés ou ornés de belles moulures entre-croisées ou juxtaposées, qui rappellent, avec plus d'imprévu, les tailles de nos cristalleries.



Tête de jeune fille, en bronze, du Bénin.

Du pays pahouin, une tête féminine d'un beau style, dont on ne peut méconnaître l'harmonie des lignes. Les fétiches du Loango et de l'Angola ressemblent à ceux du Congo. Ceux du Cameroun se distinguent par un bonnet allongé en forme de corne. Dans ces régions, il faut signaler aussi des instruments de musique où apparaissent des têtes sculptées, dont l'expression et la plastique « sont aussi variées et vivantes que celles des petites têtes qui ornent nos anciens instruments ».

Sur la Côte d'Ivoire, la sculpture sur bois a été, depuis longtemps, particulièrement en honneur. On y a trouvé des masques d'une facture stylisée et géométrique par laquelle, précédant les cubistes, ces primitifs auraient, selon de Zayas, entendu exprimer le mouvement.

L'art de la Guinée rivalise avec celui de la Côte d'Ivoire « par le style de ses modèles et le fini de leur exécution », masques, fétiches, et aussi petits oreillers de bois ingénieusement imaginés en vue de ne pas déranger l'échafaudage de la coiffure.

L'esthétique du Soudan est représentée dans l'album par un fétiche bizarre, dont la bouche se trouve à l'arête du menton et dont l'amincissement progressif de la taille évoque le canon égyptien. N'a-t-on pas émis l'hypothèse que l'art des noirs a pu précéder et influencer celui de l'Egypte ?



Idole des îles Nicobar.

A côté de ces bois ouvrés et sculptés, l'art nègre a produit — et le Musée du Trocadéro a réuni — des ivoires travaillés, des chasse-mouches ornementés, des poids en cuivre coulés à cire perdue, de petits animaux en cire (entre autres, un groupe de quatre hérons en conciliabule) qui se dressent en diagonale aux angles d'un court plateau carré et, frottant presque leur quatre longs becs, semblent doués de la parole. Les fabricants de jouets à court d'inspiration, ajoutent nos auteurs, « n'ont qu'à stationner quelque peu devant cette inépuisable petite collection ».

Oui, c'est bien dans des vitrines que ces objets ont leur place marquée. L'art polynésien et l'art nègre sont des arts de musée. Les visiteurs les contempleront, souriants, étonnés, instruits, peut-être quelques-uns séduits, si tous ne souscrivent pas à cette conclusion de H. Clouzot et A. Level :

« Au Musée, dans la travée à laquelle ils ont droit près des arts exotiques de haute époque, s'apercevront de loin les puissantes lignes, les larges plans des curieux ouvrages que nous avons passés en revue. Témoignages d'âges révolus, leur force secrète leur permettra, sans doute, d'affronter le redoutable voisinage des primitifs d'Extrême-Orient. Pour les comprendre, il suffira d'accepter leur parti pris, d'aborder leur étude comme celle d'une langue étrangère et de se familiariser avec elle. » — Gustave Hirschfeld.

Caducée (le), pièce en quatre actes, en prose, par André Pascal, représentée pour la première fois au théâtre de la Renaissance le 4 février 1921. — Le docteur Revard est un arriviste. Il n'a pas suivi la grande route banale. Il s'est associé avec un brasseur d'affaires, Leroux, qui lui a avancé 100.000 francs et qui se paye sur la clientèle de son débiteur. Aussi Revard occupe-t-il un riche appartement dans un bon quartier de Paris, et son cabinet, dans lequel se passe le premier acte, est garni de meubles anciens et de tapisseries qui, au demeurant, ne lui appartiennent pas. Ce sont objets mis là en dépôt par Mme Cordier, qui laisse au docteur une commission sur tout ce qui est vendu aux clients amateurs. Un ancien camarade, Durieux, qui exerce en province, est un peu surpris par ce faste et ces succès, et un peu indigné, quand il voit que son illustre confrère pratique cyniquement la dichotomie (ou *partage des honoraires*), avec les médecins appelés en consultation. Quant à lui, il travaille simplement et honnêtement en province. Il a découvert un sérum contre l'infection. Revard aperçoit aussitôt l'intérêt de cette affaire, et il fait à Durieux la proposition, en apparence libérale, de l'attacher à sa clinique, où il trouvera un laboratoire bien moderne.

Revard reçoit d'autres visites : sa petite amie Fernande, qu'il couvre de fourrures et de bijoux ; une autre amie, Mme d'Orsant, qui fait la rabatteuse mondaine et amène les clientes riches. C'est ainsi qu'elle

introduit une opulente et jolie Américaine, Mme Watson. La nouvelle cliente, qui n'a rien de grave, est aussitôt séduite par le luxe, le chic, les manières élégantes de Revard qui fera ce qu'il voudra de cette romanesque petite malade imaginaire, venue à Paris pour s'amuser loin de son mari demeuré de l'autre côté de l'océan.

Au second acte, nous sommes chez les parents de Mme Watson, M. et Mme d'Avranches. Ils donnent une soirée. Leur fille est infatigable. Elle s'est éprise de son élégant docteur, qui est invité. Mais il est moins brillant, car il a des ennuis : son commanditaire réclame des fonds. La comtesse d'Orsant avise aussitôt le moyen de se tirer de là. Elle offrira l'hospitalité à Mme Watson chez elle. Sous prétexte de repos, et comme elle habite auprès de la clinique de Revard, il sera aisé de manœuvrer le mal imaginaire et la grosse fortune de la petite détraquée.

Une importante dépêche du mari rappelle la jeune femme en Amérique. La proie va-t-elle échapper ? Le docteur diagnostique le besoin de repos et l'impossibilité de supporter une traversée. Et voilà la cliente fixée, incrustée à Paris, pour le plus grand profit de son médecin.

Revard éprouve un autre ennui d'ordre moral. A cette soirée se trouve le docteur Godfroy, homme intègre et savant probe. Un peintre lui demande de l'autoriser à lui rendre visite à l'hôpital, en vue d'un grand tableau médical qu'il a en projet. Godfroy refuse avec noblesse, au nom du droit sacré des malades, d'être respectés dans leur dignité et non traités en bêtes curieuses. Il en profite pour flétrir les médecins sans scrupules que les besoins d'argent mènent à des pratiques indignes du sacerdoce qu'est l'art de guérir et de soulager l'humanité. Revard feint de ne pas comprendre. Mais il est touché.

Cependant, il n'a garde de laisser échapper l'occasion qui se présente de bénéficier d'une réclame faite par un peintre de talent. Il offre sa clinique à celui-ci, et toutes les jeunes femmes proposent de faire la partie d'aller en bande visiter avec l'artiste l'intéressant établissement. C'est chose convenue.

Les deux derniers actes se passent dans une salle de la clinique Revard. Ils sont fort pathétiques.

Le docteur mondain a décidé Mme Watson à subir une opération inutile pour elle, mais utile pour l'opérateur, à qui elle rapporte soixante mille francs : ils parfont la somme due à Leroux, qui sera désintéressé et écarté. Tout va pour le mieux. Les dames qui étaient à la soirée des d'Avranches arrivent. Les journaux illustrés ont envoyé des photographes, qui tireront le groupe des folles mondaines, déguisées en infirmières ; en même temps, ils doivent photographier une opérée, dont la guérison est un miracle, et les clichés des illustrés feront à Revard une réclame intense. La malade est, sans doute, dans un état de faiblesse très grande ; on lui administrera des stimulants, pour qu'elle donne sur la plaque l'illusion de la santé ; elle pourra mourir après, on n'aura plus besoin d'elle. Les reporters eux-mêmes sont émus devant ce cas de dopping humain.

Pendant tout ce manège, on a tenté en vain de prévenir Revard qu'il ait à négliger ses invités pour se rendre au chevet du n° 23, l'opérée de la veille.

Insouciant, le docteur se contente de déléguer une infirmière. Mais le mal s'aggrave, jusqu'au moment où l'interne annonce que le 23 est mort. Ce numéro est celui de Mme Watson, opérée sans nécessité et sans que les parents aient été prévenus. Soudain, Revard bondit, met les visiteurs à la porte, et songe à parer au danger. Son interne, depuis longtemps scandalisé, le quitte avec dégoût. Le probe professeur Godfroy vient froidement l'avertir qu'il va le déférer à la cour d'assises pour assassinat ; M. et Mme d'Avranches sont résolus à pousser les choses aussi loin qu'il le faudra. Revard crâne, et défie le sort. Le chirurgien n'a-t-il pas l'immunité ? Il n'a aucune responsabilité, il n'a de comptes à rendre à personne ; il est maître absolu dans sa clinique, et peut faire les opérations qu'il juge nécessaires, prendre toutes les initiatives. Quelle profession redoutable, si elle est exercée par un homme dénué de scrupules, pour qui *le caducée* emblème d'Hippocrate dieu de la médecine n'est plus que le caducée emblème du dieu du commerce Mercure ! Celui-là tient entre ses mains, sans contrôle, la vie de ses victimes.

Mais, ici, Revard se sent compromis et à découvert. Le témoignage des parents et celui de Godfroy seront accablants. En outre, depuis longtemps, il a aperçu la honte de sa vie d'arriviste féroce. Il faut finir en beauté, pour réparer tant de vilenie : il s'inocule le sérum de son ami Durieux, qui souhaitait une dernière expérience décisive sur un corps humain vivant. Le virus opère ; Revard note lui-même les observations utiles, et il meurt en rachetant son indignité par un service rendu à la science et à l'humanité.

Ce drame est solidement construit, et profondément émouvant. Nous sommes ici loin des farces de Molière, de Lesage et de Regnard. Le côté social de la question des médecins et chirurgiens a été vigoureusement tiré en avant. Il fait penser et frémir, et, s'il rend un juste hommage aux nobles savants qui sont dignes de la belle mission qu'ils ont choisie, il exécute avec la sévérité qui convient les rares types du genre Revard, qui déshonorent la plus noble des professions. Ces quatre actes sont à la fois une belle et une bonne action. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Marthe Régnier (*Mme Watson*), Marquet (*Mme d'Avranches*), Nelly Cormon (*Ctesse d'Orsant*), Pierry (*Fernande de Ligny*), Marie Laure (*l'infirmière*), Rose Harry Baur (*Mme Cordier*) ; et par MM. Harry Baur (*Dr Revard*), Gaston Dubosc (*professeur Godfroy*), André Dubosc (*Leroux*), Janvier (*l'interne*), Mauloy (*M. d'Avranches*).

Conférences de la Paix (les) [*Suite*]. *Conférence de Bruxelles* (2 juillet 1920). — La question importante est la répartition entre les Alliés. Mais les discussions sont tenues secrètes. On parle, cependant, des taux suivants : 53 p. 100 (France), 23 p. 100 (Angleterre), 10 p. 100 (Italie), 8 p. 100 (Belgique), 4 p. 100 (Serbie), 2 p. 100 (Roumanie). Le silence se fait aussi sur le montant global de l'indemnité. On croit, néanmoins, que l'accord sera réalisé sur le chiffre de 120 milliards. On admet une priorité pour la Belgique, à concurrence de 2.500 millions. Et, maintenant, les Alliés, pour la première fois depuis le Traité de Versailles, se préparent à rencontrer l'Allemagne, à Spa. Ils espèrent qu'elle se montrera *« honnête et loyale »*.

Conférence de Spa (5-16 juillet 1920). — Ils devaient être vite détrompés, car ils allaient se trouver aux prises avec les procédés d'insolence, d'obséquiosité et d'hypocrisie, qui semblent être le bagage obligé de tous les délégués allemands.

La conférence s'ouvre sur des paroles conciliantes prononcées par le chancelier Fehrenbach, exposant, à la grande joie de Lloyd George, qu'il veut appliquer le Traité.

Mais, tout de suite, les Allemands se dérobent. Ils peuvent, disent-ils, bien difficilement réduire leurs effectifs, livrer leur matériel de guerre. Gessler, Simons, Fehrenbach, Von Seeckt, avec leurs tempéraments divers, refont le même plaidoyer, menaçant ou larmoyant.

Le 8 juillet, Lloyd George, exaspéré, précise les intentions des Alliés : désarmement immédiat de la police de sûreté et de la garde civile ; livraison des armes que conserve encore la population ; destruction du matériel de guerre ; limitation de la Reichswehr à 150.000 hommes au 1er octobre, à 100.000 au 1er janvier 1921.

Entre temps, Hugo Stinnes prononce un discours d'une insolence calculée, où il ne craint pas de railler *« la maladie de la victoire »*. Par contre, dans un langage généreux, Millerand fait valoir les réclamations de la France, à propos de l'indemnité et de la livraison du charbon. Mais, prenant cette générosité pour de la faiblesse, les Allemands ergotent et reviennent sur leurs offres. On va donc vers la rupture ; Foch et Wilson sont mandés d'urgence ; un ultimatum est préparé. Ce que voyant, les Allemands se ravisent, promettent les 2 millions de tonnes de charbon par mois, mais obtiennent de la partialité de Lloyd George, songeant moins aux besoins de la France qu'aux charbonnages anglais, que les Alliés payeront ce charbon à un prix déterminé, qui correspondra à la différence du prix entre le marché allemand et le marché mondial. De plus, ils verseront 5 marks-or par tonne pour l'alimentation des mineurs de la Ruhr.

De ce chef, la France sera obligée de faire chaque mois 200 millions d'avances à l'Allemagne.

On conçoit qu'un tel résultat — malgré sa bonne volonté, Millerand n'avait pu obtenir mieux — ne fût pas de nature à enthousiasmer l'opinion française. Toujours chassé, le nuage se reformait. Et de nouvelles conférences s'imposaient, pour résoudre les grandes questions encore pendantes.

Deuxième conférence de Boulogne (27 juillet 1920). — Millerand et Lloyd George causent. Ils s'occupent de la guerre russo-polonaise, et n'admettent le principe de la conférence sollicitée par les Soviets que si ceux-ci cessent d'abord leur offensive en Pologne. Ils s'inquiètent aussi, devant l'émotion soulevée par les résultats de Spa, de la manière dont la France pourrait négocier les bons allemands à livrer en échange de ses avances sur le charbon.

Les deux Premiers se concertent encore le 8 août à Lympne. L'intervention en Pologne est décidée ; le 10 août, le gouvernement français commet l'imprudence de reconnaître officiellement Wrangel.

Les derniers mois de l'année sont marqués par des entrevues particulières : entre Lloyd George et Giolitti à Lucerne, entre Millerand et Giolitti à Aix-les-Bains. La France et l'Italie, séparées par tant de malentendus, sentent le besoin de se rapprocher, sur la base d'une *« confiance réciproque »*.

Cependant, les Allemands exécutent de mauvaise grâce quelques-unes de leurs obligations. Au 1er octobre, la Reichswehr est réduite à 150.000 hommes. Mais ils en négligent d'autres, reculent le désarmement, chicanent, veulent conserver leurs organisations d'auto-protection. Malheureusement, un geste de Lloyd George vient les encourager. En octobre, l'Angleterre renonce aux droits que lui donne le Traité de Versailles sur les biens allemands. C'est, au moins, une maladresse, dont on s'empresse de tirer les conséquences à Berlin.

Troisième conférence de Londres (25 novembre 1920). — Le nouveau président du conseil, G. Leygues, est à Londres. Il y revient le 1er décembre. La revision du traité de Sèvres est sur le tapis. Les vues anglaise et française divergent à propos de la manière dont il faut envisager à Athènes le retour de Constantin.

Mais cela ne fait point avancer les affaires allemandes.

La *Conférence de Bruxelles* (13 décembre 1920), qui met en présence les experts financiers, permet aux Allemands de crier misère une fois encore. Leur bonne volonté est grande — du moins ils l'affirment, — mais leur pays est ruiné. Ils proposent le système de réparations en nature. On les renvoie à janvier 1921.


Le sculpteur français Antoine Coysevox (1640-1720). Tableau d'Hyacinthe Rigaud. — Phot. Giraudon.

Cependant, plus elle dure, plus la situation devient, pour les Alliés, paradoxale et irritante. Nous sommes à dix-huit mois du Traité de Versailles, qui reste inexécuté. Le vaincu fait la loi. Et c'est le vainqueur — en l'espèce la France — qui, ayant à son compte des charges énormes, fait à l'Allemagne des avances pour payer le charbon livré. Incontestablement, le débiteur se moque de ses créanciers. Il faut donc en finir. Briand est président du conseil. Les Alliés décident de tenir à Paris une importante réunion.

Deuxième conférence de Paris (24 janvier 1921). — Lloyd George, lord Curzon, le comte Sforza, Jaspar, sont présents. Les experts militaires les assistent : maréchaux Foch et Wilson, général Nollet. On sent que la patience des nations est épuisée. Toutes les questions irritantes reviennent, mais se posent de façon très nette.

L'idée continue à prévaloir dans une certaine partie de la presse et de l'opinion anglaises, qu'il ne faut pas accabler l'Allemagne. On soupçonne même Lloyd George de certaines complaisances à propos du désarmement. Pourtant, de plus en plus, on reconnaît que l'Allemagne doit et peut payer. Personne n'est plus dupe de son gigantesque bluff.

Et notre ministre des finances, Doumer, évalue brutalement la dette entière de l'Allemagne vis-à-vis de la France. Cette évaluation sincère et âpre jette un froid. Quelques heures critiques s'ensuivent. Pourtant, grâce à la souple énergie de Briand, l'accord se fait. On ne réclamera pas à l'Allemagne toute sa dette. En somme, on lui consent un concordat sur les bases suivantes : l'Allemagne versera 42 annuités fixes (2 à deux milliards ; 3 à trois milliards ; 3 à quatre milliards ; 3 à cinq milliards ; 31 à six milliards). Mais 12 p. 100 seront en plus prélevés, en annuités variables, sur la valeur de ses exportations. Des bons au porteur représentant cette créance seront immédia-

tement remis à la Commission des réparations. Comme garantie, nous aurons l'ensemble des biens allemands. Les clauses militaires sont aussi nettes: la Reichswehr sera réduite à 100.000 hommes; la loi militaire (Wehrgesetz) supprimant le service obligatoire sera votée sans retard; le matériel de guerre terrestre, naval et aérien, sera livré et détruit au plus vite. Quant au charbon, les Alliés exigent la livraison mensuelle de 2.200.000 tonnes, au lieu des 2 millions de tonnes réclamées à Spa.

On sait quel accueil l'Allemagne fit à ces décisions de Paris et de quelle explosion de fureur haineuse elle salua ce concordat. Son indignation croissait de voir les Alliés enfin décidés à ne plus tolérer ses perpétuelles tergiversations.

Comme à la conférence de Paris devait à bref délai succéder une conférence de Londres où seraient conviés les Allemands, pour entendre la volonté des Alliés et dire s'ils s'inclinaient, le gouvernement de Berlin prépara rageusement et fiévreusement, selon sa tactique habituelle, des contre-propositions. Une campagne ardente fut menée à travers le Reich pour galvaniser l'opinion. Le docteur Simons discourut à Stuttgart, puis à Carlsruhe, protestant contre les décisions de Paris, qu'il qualifiait d'inexorables dans ces meetings, d'inacceptables au Reichstag, gémissant sur l'esclavage qu'on voulait imposer à son pays.

A ces plaintes sembla correspondre, une fois de plus, un fléchissement dans la volonté du Premier anglais, qui, dans un grand discours aux Communes, affirmait bien la nécessité de faire payer l'Allemagne, mais jusqu'à la limite de sa capacité de payement. Des deux côtés du détroit, on souligna et on commenta la restriction.

Cependant, la Commission des réparations, qui poursuivait sa tâche dans un laborieux silence, remettait au gouvernement allemand la note contenant l'évaluation de la plus grande part des dommages.

Et Briand, repartait pour Londres.

Quatrième Conférence de Londres (19 février 1921). — Il fallait, sans doute, traiter la question grecque et la question turque, nous tirer du guêpier de Cilicie et faire la paix avec les Turcs. Mais il importait par-dessus tout d'avoir enfin la réponse capitale, attendue vainement, de la part de l'Allemagne depuis vingt mois.

La délégation allemande, ayant à sa tête le docteur Simons, arriva le 27. Elle fit connaître ses folles propositions: l'Allemagne garderait la Haute-Silésie, le commerce allemand serait libre, moyennant quoi, l'indemnité serait fixée à 30 milliards de marks or, dont 20 milliards, d'ailleurs, auraient été déjà versés en nature, sous diverses formes. Les modalités du payement étaient aussi ridicules et outrageantes que le chiffre lui-même.

Avec tous les Alliés, Lloyd George sentit l'affront. Dans un discours qui constitue contre l'Allemagne le plus formidable des réquisitoires, il accula à un ultimatum le docteur Simons. Sinon, de nouvelles sanctions joueraient.

Le docteur Simons partit. Quelques jours après, nos troupes prenaient de nouveaux gages (Düsseldorff, Duisburg, Rurhort), et un cordon douanier était établi sur les limites extrêmes de la Rhénanie.

Du fait des Allemands eux-mêmes, nous étions donc ramenés au traité de Versailles. La Commission des réparations, dont si longtemps le rôle avait été effacé, passait de nouveau au premier plan. Au 1er mai, toute la dette allemande devait être évaluée et fixée par elle. Et l'Allemagne allait, en plus, être mise en demeure de payer immédiatement les 12 milliards dont elle était débitrice. Sinon, sans discussions nouvelles et dans les formes qu'ils choisiraient, les Alliés lui mettraient la « main au collet ».

L'on finissait donc par où, peut-être, on aurait dû commencer. Et l'Allemagne, ainsi contrainte, réalisait sa défaite pour la première fois et ne trouvait personne, soit en Europe, soit en Amérique, qui voulût lui servir de médiateur.

Cependant, la Commission des réparations poursuivait méthodiquement sa tâche. Le 18 avril, elle proposait que l'encaisse métallique de la Reichsbank fût transféré à Cologne ou Coblenz, pour servir de gage, et essuyait un refus. Elle réclamait pour le 30 avril le milliard de marks or que le traité exigeait. Or, au 1er mai, l'Allemagne ne s'était pas exécutée.

C'est alors que les Alliés se rencontrèrent de nouveau à Londres et, après de longs débats qui ne furent pas sans passion, arrêtèrent, le 5 mai, les termes d'un ultimatum. La Commission des réparations notifierait sans délai au gouvernement allemand les dates et les conditions auxquelles il serait tenu d'acquitter sa dette. Toutes les mesures seraient prises pour l'occupation immédiate de la Ruhr. Dans le délai de six jours, l'Allemagne devrait répondre par « oui » ou « non ». En attendant, la France mobilisait la classe 1919, pour être prête à agir.

L'Allemagne céda. Le 11 mai, son nouveau chancelier, le Dr Wirth, faisait parvenir l'acceptation officielle de son gouvernement et s'engageait d'abord à créer, en trois séries, les obligations correspondant au remboursement intégral de la dette, ensuite à payer chaque année 2 milliards de marks or et 26 % sur la valeur des exportations allemandes; enfin, à verser, le 31 mai, un premier milliard.

Il semblait donc qu'on touchât au terme. Mais en a-t-on jamais fini avec l'Allemagne ? Elle avait à peine souscrit à l'ultimatum que des troubles graves se produisaient en Haute-Silésie entre Polonais et Allemands, tandis qu'un malencontreux discours de Lloyd George jetait de l'huile sur le feu. Par bonheur, Briand fit entendre des paroles de ferme sagesse, à la fois conciliatrices et énergiques. Et les hostilités furent arrêtées, non sans peine, ni sans que les fauteurs de désordre allemands cherchassent par tous les moyens à compliquer une situation déjà extrêmement difficile. L'assassinat du commandant Montalègre, à Beuthen, est un de leurs derniers exploits. Et la justice allemande, qui vient de juger le meurtrier, se satisfait à bon compte en le condamnant à cinq ans de prison pour homicide, mais sans préméditation!

Cependant, un nouveau Conseil suprême, réuni à Paris le 8 août, essayait de régler la question épineuse du partage de la Haute-Silésie. Cette réunion avait été précédée d'une tension diplomatique très accentuée entre la France et l'Angleterre. Car Briand demandait l'envoi immédiat de renforts en Silésie et la nomination d'une commission d'experts chargés de préparer au point de vue technique les travaux du Conseil suprême, et Lloyd George ne voulait ni renforts ni experts, prétendant faire trancher le débat par le Conseil lui-même.

Entre des thèses aussi opposées, la conciliation était difficile. Mais les deux Premiers avaient, du moins, le désir de ne pas ébranler l'accord des Alliés et la ferme volonté de trouver une solution. Ne s'entendant ni sur le tracé des frontières entre Polonais et Allemands, ni sur l'attribution du « triangle » industriel, ils eurent, du moins, l'heureuse idée de soumettre le différend au conseil de la Société des nations, réuni à Genève à la date du 29 août. En ce moment, le conseil délibère. Aussi peut-on espérer que l'apaisement se fera, quelle que soit la solution adoptée.

Et, maintenant, il nous faut souhaiter que l'ère des conférences soit close et que s'ouvre enfin la période des réalisations. Les accords de Wiesbaden entre Loucheur et Rathenau ont déjà frayé la voie et donneront des résultats intéressants, si, du moins, la loyauté de l'Allemagne est égale au désir de paix de la France. Mais, de l'autre côté du Rhin, le meurtre d'Erzberger et la lutte qui reprend entre le socialisme et le pangermanisme sont de nature à nous inspirer de vives inquiétudes. Que sortira-t-il du chaos germanique ? Nous l'ignorons. Et c'est pourquoi, malgré sa volonté très nettement pacifique, la France doit continuer à veiller, pour défendre son droit, pour garantir sa sécurité, son avenir et son honneur. — Jean Philip.


Tombeau de Mazarin, par Antoine Coysevox. (Musée du Louvre.) — Phot. Giraudon.

Coysevox (Antoine), par Georges Keller-Dorian. — Les deux volumes que Georges Keller-Dorian vient de consacrer au grand sculpteur français ont cet intérêt qu'ils sont le premier catalogue critique de l'œuvre de Coysevox, qui nous manquait.

Dans une introduction courte, Paul Vitry, conservateur de la sculpture moderne au musée du Louvre, montre le mérite de l'ouvrage, qui paraît presque pour le deuxième centenaire de la mort de Coysevox (1640-1720) : « De courtes notes biographiques accompagnées de documents essentiels qui établissent les différentes étapes de la carrière de Coysevox et, à leur suite, le catalogue critique largement illustré de ses œuvres connues ou disparues font l'essentiel de cet ouvrage et constituent, mieux que les panégyriques ampoulés et les compilations inexactes dont il fut jadis l'objet, l'hommage nécessaire à l'un des plus grands sculpteurs dont la France puisse s'honorer. »

Après avoir parlé de Coysevox, marqué l'intérêt de ses plus importants ouvrages et de ses nombreux bustes, Paul Vitry définit ainsi le mérite éminent du célèbre statuaire lyonnais :

« Grand décorateur et grand portraitiste, c'était, par-dessus tout, un maître ouvrier, et ces qualités de métier, inséparables, d'un bout à l'autre de notre histoire, de celles qui se rapportent à l'invention et au style dans les grandes créations plastiques qui sont la gloire de notre pays, achèvent de classer notre Coysevox parmi les plus grands artistes, les plus puissants et les plus attachants dont nous ayons à honorer la mémoire, à étudier et à conserver pieusement les œuvres. »

Les notes biographiques par quoi débute l'ouvrage de G. Keller-Dorian se réfèrent, en les citant

aux sources qui nous font connaître les détails de la vie de Coysevox, depuis le registre de l'église Saint-Dizier à Lyon, où se remarque la mention : « Le 29 septembre 1640, j'ai baptisé Anthoine, fils de Pierre Quoyzeveau, maistre menuisier, et d'Ysabeau Morel, sa femme. Parrain, sieur Anthoine Blaise, notaire à Lyon ; marraine, Claudine Bonardel, femme à Georges Jomard, boucher à Saint-Just. (*Signé*) Blaise, P. Benoist, vicaire ». Jusqu'à celui de Saint-Germain-l'Auxerrois, où l'on trouve, un peu plus de quatre-vingts ans après, le procès-verbal suivant : « Du vendredi 11e octobre 1720, Antoine Coysevox, sculpteur ordinaire du Roy, ancien directeur, chancelier et recteur de son Académie de peinture et de sculpture, époux de Claude Bourdict, âgé de quatre-vingt-un ans (Coysevox était en effet dans sa 81e année), décédé hyer en sa maison, rue du Chantre, à une heure après-midi, a esté inhumé en presence de Jean Hubert, écuyer, commissaire ordinaire des guerres, gendre du deffunct, de Nicolas Coustou, sculpteur ordinaire du Roy, recteur de l'Académie royalle de peinture et de sculpture, et de Guillaume Coustou, aussi sculpteur ordinaire du Roy et professeur en son Académie de sculpture et peinture, tous les deux neveux du deffunct, qui ont signé », en passant par une foule de textes précieux de procès-verbaux de l'Académie royale, comptes des bâtiments du Roi, etc., qui nous montrent en quelque sorte au jour le jour la vie de l'artiste, ses occupations et ses projets : ici, les visites officielles qu'il rend et les travaux qu'il a en cours ; là, ses préoccupations d'appartements, car il doit loger ses onze enfants ; là encore, sa décision, bientôt abandonnée, d'aller contribuer à Lyon à la fondation d'une Académie royale à l'image de celle de Paris ; enfin, les visites qu'on lui fait pendant sa dernière maladie, et la note nécrologique parue dans le *Mercure galant* du mois d'octobre 1720, qui dit vraiment tout ce qu'il fallait dire sur le moment : « *Morts à Paris* : ... Antoine Coysevox, natif de la ville de Lyon, sculpteur ordinaire du Roy ; ancien directeur, chancelier et recteur de l'Académie royale de peinture et sculpture, est mort le 10 octobre, âgé de quatre-vingt-un ans, ayant travaillé jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans avec le même feu, et atteint au plus haut degré de son art, tant par l'extrême correction que par la quantité et la prompte exécution de ses ouvrages. »


Un Fleuve (la Seine ou le Rhône), œuvre d'Antoine Coysevox. (Musée du Louvre.) Phot. Giraudon.

Le catalogue critique est établi sur le plan suivant :

1° Les œuvres de l'artiste qu'il a été possible de classer chronologiquement, soit d'après des documents précis, soit par comparaison ou déduction de l'âge des personnages représentés lorsqu'il s'agit de portraits non datés ;

2° Les œuvres qui n'ont pu être classées chronologiquement et qui ont été divisées en portraits (statues, bustes et médaillons) et en sujets divers, autres que des portraits, le tout classé par ordre alphabétique ;

3° Les œuvres données à tort au maître, alors qu'on a la preuve que cette attribution est fausse, les œuvres disparues étant indiquées à leur rang chronologique ou alphabétique dans la première et la seconde partie.

Nous ne saurions donner ici un aperçu ni même une liste des nombreuses œuvres de Coysevox, mais le catalogue de Keller-Dorian nous permet pour la première fois de fixer ce nombre au chiffre énorme de cent soixante et une !

Indépendamment des œuvres attribuées sans contestation possible à Coysevox, comme le *Triomphe de Louis XIV*, le célèbre bas-relief en stuc du Salon de la guerre à Versailles, et les non moins célèbres groupes de chevaux ailés : la *Renommée* et le *Mercure*, commandés pour Marly, qui décorent actuellement l'entrée des Tuileries sur la place de la Concorde, le *tombeau de Mazarin* qui est au Louvre, celui de *Le Brun* qui est à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, celui du *marquis de Vaubrun* qui est à Serrant (Maine-et-Loire), le *monument colossal à Louis XIV* commandé par la ville de Rennes et qui a disparu, G. Keller-Dorian a décrit et reproduit dans son ouvrage un certain nombre d'œuvres qu'il a retrouvées et qui étaient jusqu'à lui faussement attribuées à d'autres artistes. Parmi celles-ci, nous citerons : un *buste de Mazarin* en marbre (au musée de Versailles), que Coysevox aurait exécuté dans sa jeunesse, alors qu'il travaillait dans l'atelier de Lerambert, et un *buste en marbre de Charles Le Brun*, qui figure au Louvre sous le n° 742 du catalogue et que Paul Vitry avait déjà identifié, mais non attribué.

Parmi les œuvres données à tort au maître, se trouvent des sujets divers et, naturellement, des bustes qui étaient et demeurent « la qualité éminente » du plus grand sculpteur du XVIIe siècle) : un portrait de *Colbert*, reconnu par G. Keller-Dorian comme étant de Nicolas Coustou, un portrait de *Colbert de Villacerf*, par le même, un *portrait de Condé* de Jérôme Derbais, confondu avec celui de Coysevox dans le transfert au musée des Monuments français, en 1796.

Enfin, parmi les attributions que G. Keller-Dorian donne à Coysevox sous toutes réserves, mentionnons les deux beaux groupes : le *Molosse terrassant un loup* et la *Licorne terrassant un dragon*, deux magnifiques morceaux, qui ornent la grille d'honneur du château de Sceaux.

Le catalogue de l'œuvre de Coysevox était, comme tous les catalogues d'œuvres d'artistes célèbres, établis longtemps après leur mort, fort difficile à dresser. Les raisons de cette difficulté tiennent à de nombreuses causes et, pour n'en citer qu'une, à la masse des statues, bustes, bas-reliefs dont tout le monde prétend lui faire accepter la paternité. Aussi, quand un érudit doublé d'un homme de goût entreprend ce travail de sélection, devons-nous lui montrer une particulière reconnaissance. C'est celle que nous réserverons à Georges Keller-Dorian, sans essayer d'entreprendre la critique de son ouvrage. Cette critique est toujours facile, car il entre dans l'établissement d'un plan de ce genre et dans le choix des œuvres acceptées ou rejetées en l'absence de textes formels un coefficient d'erreurs ou, en tout cas, d'indécisions forcées. Ajoutons que l'auteur, prévoyant ces critiques, s'est efforcé de les réduire au minimum en s'abstenant autant que possible des opinions trop personnelles et des allégations hasardées. Son catalogue critique, très objectif, se recommande d'autre part pour sa netteté et, malgré l'accumulation des textes, pour sa lecture agréable et facile, ce qui n'est pas un mince mérite en matière d'érudition. — Jean-Gabriel Lemoine.


Statue de Louis XIV, par Antoine Coysevox. (Musée Carnavalet, Paris.) Phot. Giraudon.

dépersonnalisation [*za-si-on*] ou **dépersonnification** [*ka-si-on*] n. f. Action de dépersonnifier, d'enlever la personnalité, de dépouiller du caractère personnel : *Tous les cycles thématiques de légendes sont soumis au double courant de localisation et de personnification d'une part, de délocalisation et de* DÉPERSONNIFICATION *de l'autre.*

Etat pathologique, où l'on croit avoir perdu sa personnalité : *Les sentiments de* DÉPERSONNALISATION *prennent toute espèce de formes, depuis la simple étrangeté de nous-mêmes jusqu'au sentiment que nous sommes disparus, ou que nous sommes remplacés par un autre.* (Pierre Janet.)

dépersonnaliser [*zé*] ou **dépersonnifier** [*fi-é*] v. a. Dépouiller du caractère personnel.

France. Histoire politique contemporaine. *Ministère Millerand.* (Suite.) — La France et le Saint-Siège. — « Les principes de laïcité inscrits dans les fondements mêmes de nos institutions républicaines ne sont plus, et ne peuvent plus, être mis en discussion. Le régime de la séparation est définitivement entré dans nos mœurs, comme dans nos lois. La République n'en est que plus libre d'adopter une résolution que lui recommande le souci de nos intérêts généraux dans le monde ». Ainsi s'exprimait le président du conseil, dans l'exposé des motifs du projet de loi présenté à la Chambre le 11 mars 1920, et portant ouverture de crédits en vue du rétablissement de l'ambassade française près le saint-siège. Le

gouvernement de la République jugeait que notre diplomatie devait être présente là où se débattent des questions qui intéressent la France et où la plupart des Etats sont représentés. La curie romaine a souvent à intervenir, au point de vue religieux, à l'occasion de l'exécution des traités de paix; en Alsace-Lorraine, dans nos colonies, en Orient, en Extrême-Orient, des problèmes se posent, ou des conflits naissent, dont la solution dépend du « gouvernement spirituel » qui a son siège au Vatican. Le gouvernement italien voyait sans inconvénient, pour nos relations avec lui, l'envoi d'un ambassadeur auprès du Vatican. Pour le président du conseil, le projet ne s'inspirait que de considérations d'intérêt national et de politique extérieure, et son rejet ne s'expliquerait que pour des motifs de politique intérieure.

Un chargé d'affaires fut désigné par notre ministre des affaires étrangères pour engager des négociations préliminaires avec le cardinal Gasparri. A la base de ces négociations, il fut admis, comme un postulat, qu'il ne serait en rien touché à la législation intérieure de la France, que la conclusion d'un accord n'impliquerait aucune modification de notre



Une Rivière (la Dordogne), œuvre d'Antoine Coysevox. (Parc de Versailles.) — Phot. Giraudon.

régime des cultes, même en matière d'associations. La commission des affaires étrangères, par 26 voix contre 5, donna un avis favorable. La commission des finances, qui avait tout d'abord décidé, par 20 voix contre 17, de ne pas passer à la discussion de la demande de crédits, adopta finalement le projet par 19 voix contre 15, après avoir entendu le président du conseil; mais la discussion ne vint devant la Chambre qu'au mois de novembre.

Le gouvernement français envoya à Rome une ambassade extraordinaire à l'occasion de la canonisation de Jeanne d'Arc (16 mai), et le Parlement décida que la fête de l'héroïne, « fête du patriotisme », serait célébrée tous les ans le deuxième dimanche de mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans. (Loi du 10 juillet 1920.)

L'ACCORD MILITAIRE FRANCO-BELGE. — Le cabinet Millerand eut l'honneur de réaliser l'alliance militaire de la France et de la Belgique, dans les conditions stipulées par l'accord de Bruxelles en date du 7 septembre 1920. (V. *Larousse Mensuel*, p. 477.)

LA PAIX AVEC LA HONGRIE. — Le traité rétablissant la paix entre les Alliés et la Hongrie fut signé à Trianon, le 4 juin 1920. Il sera l'objet d'un article spécial.

LA PAIX AVEC LA TURQUIE. — Après de laborieux pourparlers entre les Alliés, les conditions de paix imposées à la Turquie furent remises, à Paris, à la Délégation ottomane, le 10 mai 1920, et le traité définitif fut signé à Sèvres le 10 août suivant, à la suite d'une opposition très vive, qui se manifesta par la constitution, à Angora, d'un gouvernement nationaliste, opposé à celui de Constantinople.

Le traité de Sèvres et les conventions qui le complètent seront exposés à part. Il suffira d'indiquer ici que Lloyd George, qui ne voulait pas maintenir le sultan à Constantinople, se rallia à la thèse contraire, soutenue par Millerand. Sous réserve de la liberté contrôlée des Détroits et de la démilitarisation du littoral, les Ottomans conserveraient leur capitale européenne; en Asie, le territoire turc serait entouré d'Etats indépendants, placés respectivement sous le mandat des puissances alliées.

L'accord franco-britannique de 1916 nous avait attribué, tant comme zone directement française que comme zone d'administration arabe, la côte syrienne, la Cilicie, l'Arménie méridionale, le vilayet de Mossoul et une « pointe » dans le Kurdistan. La Palestine devait être internationalisée.

Cet accord, conclu sous le ministère Briand, fut modifié sous le ministère Clemenceau par le protocole de septembre 1919 et par des conversations entre le président du conseil français et le premier ministre Lloyd George. A son arrivée au pouvoir, Millerand considéra qu'il était lié par la politique de son prédécesseur, qui avait accepté pour la Palestine le mandat britannique au lieu du mandat international, et le passage de Mossoul de la zone française dans la zone anglaise, sous certaines conditions. Il signa donc la convention pétrolière du 24 avril 1920.

Le traité de Sèvres restituait la Cilicie à l'empire ottoman, mais la Conférence de San-Remo (avril 1920) nous attribua formellement le mandat syrien; si ce mandat ne fut pas étendu à la région comprise entre Diarbékir et Sivas, c'est que notre gouvernement ne voulut pas accroître dans le Levant nos obligations et nos charges.

L'EXÉCUTION DU TRAITÉ DE VERSAILLES. LE DÉSARMEMENT. LES RÉPARATIONS. — L'Europe tout entière était intéressée au relèvement économique de l'Allemagne; mais il ne fallait pas que la France, tout particulièrement éprouvée, succombât sous le poids des difficultés et des charges, en attendant ce relèvement. Or, les Allemands espéraient, s'ils gagnaient du temps, réussir à éluder leurs obligations. Ils pratiquaient, selon l'heureuse expression d'un socialiste dissident, Paul Aubriot, un « camouflage de pauvreté et de misère », et ils guettaient, afin de les exploiter, les divergences de vues ou les dissentiments qui pourraient se produire entre les Alliés.

Des troubles ouvriers ayant éclaté dans le bassin de la Ruhr, le gouvernement du Reich prétexta la nécessité de rétablir l'ordre pour y faire pénétrer des troupes, sans tenir compte des conditions préalables posées par le gouvernement français. Le chargé d'affaires allemand à Paris fut donc avisé, le 5 avril 1920, que Francfort, Darmstadt, Hombourg, Hanau et Dieburg seraient occupés, tant que la zone neutre établie par l'article 42 du Traité de Versailles n'aurait pas été évacuée. Le roi Albert nous offrit la cordiale participation des troupes belges; mais les cabinets britannique et italien jugeaient l'opération inopportune. Lloyd George reprocha à Millerand de ne pas agir en parfaite harmonie avec les Alliés, et il y eut, entre Paris et Londres, un échange de notes à la suite duquel les deux gouvernements reconnurent la nécessité d'un accord intime. La remise d'un avertissement à l'Allemagne, sur la proposition même du Premier anglais, vint heureusement clore cet incident regrettable (20 novembre 1920), et la Conférence interalliée de San-Remo prit fin, le 26 avril, sur une déclaration qui constatait la mauvaise foi du gouvernement de Berlin, lui refusait l'autorisation de conserver une armée de 200.000 hommes au lieu de 100.000, et l'invitait à ouvrir à Spa une négociation directe sur les moyens d'assurer l'exécution du Traité de Versailles, qui serait exigée, même, s'il le fallait, au moyen de l'occupation de nouveaux territoires. Les Alliés étaient unanimes à affirmer que ce traité demeurait la base de leurs relations avec l'Allemagne.

Avant de se rencontrer avec les délégués allemands, les Alliés eurent des conversations préliminaires. Dans une première conférence à Hythe, près de Folkestone, Lloyd George et Millerand traitèrent (15 et 16 mai 1920) deux questions principales : désarmement de l'Allemagme, fixation de la dette globale du Reich. Il fut admis que, dans l'intérêt de la paix définitive, il importait « d'aboutir à un règlement embrassant l'ensemble des charges internationales léguées par la guerre, et d'assurer parallèlement l'apurement des dettes de guerre des pays alliés et des dettes de réparations des empires centraux ». En conséquence, des experts fixeraient le montant de l'indemnité à exiger de l'Allemagne, compte tenu de sa « capacité de payement ». Les dettes réciproques entre Alliés ne seraient acquittées que dans la mesure des versements effectués par le débiteur commun. Un arrangement du 13 décembre 1919 prévoyait un pourcentage de 55 p. 100 pour la France, et de 25 p. 100 pour l'Angleterre. Or, le gouvernement britannique interprétait la convention intervenue, en ce sens que la part revenant à la France et à l'Angleterre serait divisée dans la proportion de 11 à 5; il ne serait pas question, pour nous, de toucher 55 marks sur chaque versement de 100 marks : quand nos alliés recevraient 5 marks, nous en recevrions 11, et, comme le rapport de ces chiffres avec le montant de la dette était inconnu, comme la part à attribuer aux autres pays alliés n'était pas encore déterminée, l'interprétation britannique ne nous était pas très favorable. De plus, la France n'obtenait pas un droit de priorité pour la restauration des régions dévastées, ni pour le remboursement des réquisitions opérées sur notre territoire pour l'armée ennemie, par le motif que la reconnaissance de ce droit serait « injuste, disait le ministre Bonar Law, non seulement pour nous mais pour nos Dominions, qui ont pris une si grande part à la guerre ». On ne pouvait, pourtant, établir aucune comparaison entre l'état de la France dévastée et celui de l'Australie ou du Canada, entre nos pertes et celles de nos alliés, entre les conséquences de la paix pour l'Angleterre et pour nous.

Il y avait, malheureusement, de l'autre côté de la Manche, des hommes politiques qui croyaient de l'intérêt de l'Entente de modérer des demandes bien faites, d'après eux, pour mettre en péril le relèvement de l'Europe, et qu'ils disaient excéder les forces de l'Allemagne. Un professeur de l'université de Cambridge, T.-M. Keynes, conseiller technique à la Conférence de la paix, avait essayé de faire prévaloir ce point de vue quelques jours avant la signature du Traité de Versailles, et son gouvernement avait refusé de le suivre; il avait alors exposé ses idées dans un livre retentissant : *the Economic Consequences of the Peace*, très répandu en Angleterre et aux Etats-Unis. Or, la restauration de nos départements du Nord était de première importance pour le rétablissement de l'équilibre économique en Europe.

Les Anglais et les Américains s'étaient, dès l'origine, montrés partisans de la théorie du forfait et de l'évaluation de la capacité de payement de l'Allemagne. Mais une solution toute différente avait triomphé, sur l'insistance de Clemenceau : l'Allemagne verserait intégralement tout ce qu'elle devait, par acomptes, au fur et à mesure que nous serions en état de le fixer; l'occupation sur le Rhin garantirait notre créance, et la commission des réparations, investie des pouvoirs les plus étendus de contrôle et d'exécution, arrêterait le montant de la dette, ainsi que les modalités de payement, et notifierait ses conclusions à l'Allemagne. Mais les gouvernements alliés, à qui incombait uniquement le soin de déterminer la base de répartition des versements, empiétèrent sur les attributions de la commission des réparations, dont le président, Raymond Poincaré, résigna ses fonctions (18 mai 1920) : pour lui, le Traité ne subordonnait pas la réparation des dommages à l'évaluation préalable de la capacité de payement du débiteur; la dette devait être égale à la totalité du préjudice causé, et l'examen de la capacité de payement n'aurait lieu qu'ensuite; il faisait remarquer que les tribunaux condamnent les délinquants sans égard à leurs ressources, sauf à leur accorder terme et délai s'ils ne sont immédiatement solvables; le forfait apparaissait donc comme une diminution de notre créance.

Le président du conseil expliqua à la Chambre, le 28 mai 1920, qu'il n'était aucunement question de reviser, à Spa, le Traité de Versailles, mais de l'exécuter; que rien n'empêcherait la commission des réparations de présenter, dès à présent, le total des obligations dont la réparation incombait à l'Allemagne; que, sans doute, on se privait, en n'attendant pas, de renseignements précieux, mais qu'il y avait aussi des inconvénients à attendre; qu'il était nécessaire d'arriver à un arrangement englobant l'ensemble des charges internationales léguées par sa guerre, c'est-à-dire de liquider parallèlement les dettes interalliées et la dette allemande.

Deux méthodes sont en présence, — continuait Millerand. L'une s'attache à la lettre du Traité; elle se console d'attendre l'heure, qui ne sonnera pas, je ne crois pas me tromper, avant quatre ou cinq ans au plus tôt, où des annuités importantes pourront entrer en ligne de compte si, comme je l'espère bien, l'Allemagne tient ses engagements, en se répétant, avec, sous les yeux, les chiffres du tableau des annuités, que jusqu'en 1950 au moins le Traité nous promet pendant de longues années des annuités considérables.

C'est une méthode, je ne la discute pas, je l'expose.

L'autre méthode, qui est la mienne, sans rien abandonner des droits inscrits au Traité, ne croit pas prudent, je dirai

volontiers ne croit pas possible, de demeurer sans agir, l'œil fixé sur des textes plus lourds de promesses que de réalités.

La Chambre, par 501 voix contre 63, presque toutes socialistes, se rallia à l'ordre du jour Colrat, précisant que le Traité de Versailles mettait à la charge de l'Allemagne la réparation intégrale des dommages et que toutes garanties seraient prises, d'accord avec nos alliés, pour sauvegarder nos droits et nos intérêts.

A la suite d'une seconde conférence préliminaire, réunie à Boulogne-sur-Mer (21 et 22 juin), trois notes furent adressées à l'Allemagne : au sujet du désarmement, de la destruction du matériel aéronautique et de la réduction des effectifs.

C'est dans ces circonstances que, pour la première fois, les délégués allemands, ayant à leur tête le chancelier Fehrenbach, furent admis aux conférences de Spa (5-16 juillet).

Le gouvernement était disposé à suivre une politique de collaboration économique avec l'Allemagne; mais celle-ci devait prouver d'abord, par les faits, sa volonté de renoncer à toute velléité belliqueuse, et la question du désarmement eut donc la priorité. La période prévue pour la diminution des effectifs de la Reichswehr fut prolongée jusqu'au 1er octobre 1920, aux conditions stipulées dans un protocole du 9 juillet : l'inobservation de ces conditions aurait pour conséquence d'entraîner l'occupation, par les Alliés, d'une nouvelle partie du territoire allemand, région de la Ruhr ou autre. Le Reich devait donc immédiatement démobiliser son armée régulière, dissoudre les gardes d'habitants (*Einwohnerwehren*) et la police de sûreté (*Sicherheitspolizei*), livrer ou détruire son matériel et ses munitions.

La répartition entre les Alliés des sommes à recevoir à titre de réparations fit l'objet d'un protocole en date du 16 juillet. Aux proportions de 55 et de 25, primitivement arrêtées, la Conférence substitua celles de 52 pour la France et de 22 pour la Grande-Bretagne, consentant ainsi un léger avantage en faveur des autres nations participantes; elle n'aborda pas la question même des réparations et se contenta de poser les bases de l'arrangement financier auquel elle devait, dans le programme primitif, se consacrer tout entière, mais qu'elle n'eut pas le temps d'élaborer, à raison du développement pris par les deux questions du désarmement et du charbon. Les gouvernements alliés reconnurent qu'il était de l'intérêt général de fixer le montant total des obligations de l'Allemagne et d'en régler le mode d'exécution sur la base d'un arrangement comportant : la fixation d'annuités, la possibilité pour le débiteur de se libérer par anticipation en escomptant tout ou partie des annuités, l'émission par l'Allemagne d'emprunts destinés à ses besoins et à l'acquittement de ses dettes.

Pour mettre plus rapidement l'Allemagne en état de faire face à ses obligations et, principalement, de livrer à la Belgique, à la France et à l'Italie des quantités de charbon supérieures à celles qui avaient été fournies depuis l'exécution du traité de Versailles, les principales puissances alliées consentirent, pour une période maximum de six mois, au fur et à mesure des livraisons, des avances remboursables par privilège absolu sur toutes autres créances. Sur les 2 millions de tonnes de charbon que l'Allemagne livrerait mensuellement, 1.600.000 reviendraient à la France et si, le 15 novembre, 6 millions de tonnes n'avaient pas été fournies, la sanction prévue serait appliquée; mais, sur ce point — occupation de la Ruhr — les délégués allemands formulèrent des réserves. La question des avances au Reich pour son alimentation et son relèvement était donc liée à celle du charbon, combinaison après tout acceptable, mais la France avait à fournir la part la plus importante des avances, ce qui pouvait paraître excessif.

« Qu'on examine la partie « anglaise » du traité de Versailles, — écrivait le sénateur Lucien Hubert (Rapport sur le budget des affaires étrangères pour l'exercice 1921), — et l'on verra combien profondément elle se distingue du reste : elle est précise, immédiatement réalisable et avantageuse, directe, énergique; elle tranche bravement dans la racine de la force allemande : plus de flotte, plus de colonies; l'Angleterre se fait livrer la marine allemande, et s'assure ainsi la maîtrise durable des mers; par le mandat qu'elle se fait conférer sur la Mésopotamie, elle marque un nouveau jalon sur la route des Indes.

« Pendant ce temps, la France voit ses droits reconnus sur le papier, mais n'aboutit à aucune réalisation pratique; ses ruines jonchent toujours le sol, l'état de ses finances s'aggrave, son industrie traverse une crise aiguë, le chômage s'accentue. Et, sans cesse à la recherche de sanctions précises et de gages effectifs contre son débiteur qui semble se jouer d'elle, la France va de conférence en conférence, de San-Remo à Hythe, de Hythe à Boulogne, de Boulogne à Spa, de Spa à Paris, contrainte d'abandonner chaque fois une parcelle de ses droits. »

AFFAIRES DE RUSSIE ET DE POLOGNE. *La politique d'« encerclement ».* — Le traité de Brest-Litovsk (3 mars 1918) avait livré à l'arbitraire des Empires centraux les pays situés en dehors de la ligne frontière qui serait tracée par une commission germano-russe, et la politique de la chancellerie allemande en Russie, après la capitulation des bolcheviks, était nettement annexionniste.

Les Alliés ne pouvaient laisser l'ennemi profiter, tout à son aise, de la trahison dont ils avaient été victimes. A l'issue de la conférence de Londres, le 18 mars 1918, les gouvernements de l'Entente se mirent d'accord pour répudier, dans une déclaration rendue publique, la paix dictée par l'Allemagne à la pointe du sabre. Mais la pacification de la Russie étant une des conditions de la pacification générale, ils eurent à adopter une politique à l'égard des bolcheviks. Deux tendances se manifestèrent à la Conférence de la paix : Lloyd George et Wilson inclinaient à « causer » avec les soviets, alors que Clemenceau eût préféré encercler le bolchevisme, l'entourer d'« un réseau de fils de fer barbelés pour l'empêcher de se ruer sur l'Europe », aider matériellement les généraux qui luttaient contre les soviets et les Etats indépendants comme la Pologne, en attendant que l'ordre intérieur fût restauré par les Russes eux-mêmes, librement consultés.



Tombeau de Colbert, par Antoine Coysevox. (Eglise Saint-Eustache, à Paris). — Phot. Giraudon.

Malgré la signature de l'armistice du 11 novembre 1918, les Puissances maintinrent des forces armées sur divers points du territoire russe, et envoyèrent des munitions aux éléments demeurés fidèles à notre alliance.

Dans le Nord, elles intervinrent, à la demande de Tchaïkovski, chef du gouvernement d'Arkhangelsk, et elles assurèrent ainsi la liberté de nos communications.

Dans le Midi, où commandait le général d'Anselme, la France, par suite d'un accord avec l'Angleterre, se chargea de contrôler l'évacuation des troupes alliées, d'appuyer les gouvernements locaux, de protéger les intérêts de l'Entente; malheureusement, la pression des forces bolchevistes détermina l'évacuation de Kherson, de Nicolaïev, d'Odessa (mars-avril 1919).

Dans la région sibérienne, il fallait venir au secours des Tchécoslovaques et s'opposer à l'infiltration des Allemands. Le général Janin commanda en chef les troupes alliées, et un haut commissariat français fut établi à Omsk, auprès du gouvernement de l'amiral Koltchak, formé, le 18 novembre 1918, pour préparer les élections à une Assemblée constituante. Sur la proposition du président Wilson, la Conférence de la paix avait invité « tous les groupes organisés de Russie » à envoyer, le 15 février 1919, des représentants dans l'île de Prinkipo (mer de Marmara), afin d'y conférer avec ceux des puissances alliées et associées. Les conférences auraient pour objet la conclusion d'un accord aux termes duquel la Russie pourrait « travailler à ses propres destinées » et l'institution de « relations d'heureuse coopération entre son peuple et les autres peuples du monde ». Cette tentative échoua, principalement parce que le gouvernement des soviets refusa d'accepter la condition essentielle de l'ouverture des pourparlers, à savoir la suspension des hostilités pendant les négociations, et, n'ayant pu traiter avec les soviets, les puissances donnèrent leur appui à l'amiral Koltchak, après avoir reçu de lui les assurances demandées; entre autres, l'engagement de reconnaître les dettes nationales russes.

Mais les armées rouges l'emportèrent partout sur les généraux russes qui disputaient le pouvoir aux soviets. Au Nord-Ouest, Youdenitch ne put que s'approcher de Petrograd (octobre 1919), puis batailler en Esthonie jusqu'au jour où cet Etat fit la paix avec les bolcheviks (2 février 1920). De son côté, Denikine n'eut pas seulement à combattre les rouges : ayant annoncé qu'il rendrait à la Russie ses anciennes frontières, il s'aliéna la sympathie des peuples qui entendaient rester indépendants, et, repoussé vers les mers intérieures, il dut s'embarquer pour Constantinople (23 mars 1920). Enfin, l'amiral Koltchak périt à Irkoustk, le 7 février 1920. A la suite de ces échecs, les Alliés suspendirent l'aide qu'ils avaient jusqu'alors fournie aux trois armées russes, mais ils firent savoir à la Pologne et à la Roumanie qu'ils leur donneraient leur appui, si elles étaient attaquées par les bolcheviks.

Le projet de relations avec les coopératives russes. — Ils avaient, d'ailleurs, le 17 janvier 1920, décidé d'entamer des relations commerciales avec les coopératives russes, sans modifier leur ligne de conduite vis-à-vis du gouvernement de Moscou, qui ne devrait en aucun cas bénéficier du ravitaillement destiné à ces sociétés. Les soviets déclarèrent immédiatement qu'ils n'autoriseraient les relations économiques qu'après la signature d'un armistice général. Les Alliés, réunis à Londres en conférence, maintinrent, dans un mémorandum du 23 février, la position prise par eux, au point de vue politique, vis-à-vis

du gouvernement des soviets, ne pouvant entrer en relations diplomatiques avec lui tant que le terrorisme n'aurait pas pris fin. Sous cette réserve, ils encourageraient dans la plus large mesure possible le commerce entre la Russie et le reste de l'Europe, indispensable au point de vue général, et le conseil de la Société des nations fut prié de charger une commission d'enquête de recueillir des informations impartiales sur la situation de la Russie.

Les Soviets contre la Pologne. La politique des Alliés. — Pendant ce temps, les armées rouges, de plus en plus libres de leurs mouvements, se disposaient à diriger une attaque décisive contre Varsovie. La guerre avait éclaté entre les deux pays, lorsque, à la fin de 1918, les soviets, maîtres de la Lituanie blanche et de la Ruténie, empiétèrent sur le territoire ethnique de l'Etat polonais, qui, de son côté, s'était emparé de territoires qu'il revendiquait en faisant valoir des considérations historiques. A son entrée à Vilna, le maréchal Pilsudski annonça qu'il n'annexerait pas de force la Lituanie, et il fit rendre à la Lettonie Dunabourg, délivré par ses troupes. Le gouvernement de Varsovie proposa en vain au gouvernement des soviets de laisser les Rutènes, les Lituaniens et les Ukrainiens statuer sur leur sort. Il fit alors entrer ses armées en Ukraine, en garantissant à ce pays son droit de libre disposition.

Le gouvernement des soviets adressa, le 30 janvier 1920, un ultimatum au général Pilsudski, qui le repoussa, et la lutte devint très vive. Les Polonais entrèrent à Kiev le 7 mai ; ils durent en partir le 11 juin, et leur situation ne tarda pas à devenir grave. Le président du conseil Gradski se rendit à Spa, où se tenait une conférence interalliée, pour demander du secours contre un ennemi trois fois plus nombreux. Le 11 juillet, lord Curzon invita les belligérants à conclure un armistice dont Lloyd George avait arrêté les clauses et de venir ensuite négocier la paix à Londres : les Polonais déférèrent au désir des Alliés ; Tchitcherine, commissaire du peuple aux affaires étrangères, répondit, en termes ambigus, que la Russie soviétiste n'admettait pas la médiation des Alliés (18 juillet). La Pologne fut invitée à demander directement un armistice ; mais lord Curzon avertit le gouvernement des soviets que, si les armées rouges continuaient d'avancer, les troupes polonaises seraient assistées par les Alliés et, que d'autre part, les négociations entre la Russie et l'Angleterre ne pourraient être poursuivies en vue de la reprise des relations commerciales (20 juillet).

Le Foreign Office télégraphia donc à Krassine et à Kamenev, délégués de Lenine, de retarder leur départ de Reval pour Londres, jusqu'à ce qu'un armistice eût été conclu. En même temps, une mission française, comprenant l'ambassadeur Jusserand et le général Weygand, et une mission britannique, étaient envoyées à Varsovie pour étudier la situation et prêter au besoin leur assistance au maréchal Pilsudski.

Le 22 juillet, le gouvernement polonais proposa la cessation des hostilités et la réunion de délégués militaires pour fixer les clauses d'un armistice. L'état-major bolcheviste accepta en principe ; seulement, il fixa au 30 juillet la date des négociations, ce qui lui permettrait d'occuper des positions plus avantageuses et, de son côté, Tchitcherine envoya à lord Curzon une nouvelle note, par laquelle les soviets acceptaient de tenir une conférence à Londres avec les grandes puissances seules, c'est-à-dire de traiter avec elles sur le pied d'égalité (24 juillet).

Les premiers ministres français et anglais se mirent d'accord sur les termes de la réponse qu'il convenait de faire à Tchitcherine. Tenant pour acquise la conclusion de l'armistice, le gouvernement britannique stipulait que la conférence projetée devrait comprendre des représentants de la Pologne et des autres Etats limitrophes intéressés ; qu'elle aurait pour but essentiel le rétablissement de la paix en Europe et, tout d'abord, entre la Pologne et la Russie ; qu'elle examinerait les questions pendantes entre les soviets et les pays voisins, puis entre les soviets et les Alliés, en vue de la reprise de relations normales. La Pologne ne devrait pas être laissée seule, face à face avec les délégués de Moscou, et c'est à Londres que la paix serait signée (29 juillet).

Les pourparlers engagés le 1er août, à Baranovitchi, entre les plénipotentiaires polonais et russes furent interrompus dès l'ouverture des négociations, la délégation bolcheviste exigeant qu'ils portassent à la fois sur l'armistice et sur la paix. Pendant que la délégation polonaise revenait à Varsovie pour prendre de nouvelles instructions, des régiments russes forcèrent le passage du Bug, qui décrit un arc de cercle autour de la capitale, en direction de laquelle ils s'avancèrent, cependant que d'autres troupes bolchevistes cherchaient à couper la seule voie ferrée qui relie directement Varsovie à Dantzig. Lloyd George avisa le gouvernement de Moscou (4 août) que, si les opérations continuaient sur le territoire ethnique de la Pologne, il la soutiendrait par tous les moyens, comme il l'avait dit déjà dans sa note du 29 juillet, et que, si les soviets prétendaient négocier seuls avec la Pologne, le projet de conférence serait abandonné ; il serait, en outre, mis fin à la mission bolcheviste que Krassine et Kamenev, récemment arrivés à Londres, étaient chargés d'y remplir. Mais les soviets ne consentirent ni à suspendre la marche de leurs armées, tant que la délégation polonaise ne serait pas revenue munie de pleins pouvoirs pour discuter les conditions de la paix, ni à admettre à la conférence les délégués des Etats limitrophes. Ils continuaient ainsi à gagner du temps et, tout en poursuivant leur avance, ils avaient réussi à avoir des représentants en Angleterre.

Lloyd George demanda aux bolcheviks de consentir, à partir du 9 août, à minuit, une trêve de dix jours, dont il fixa les conditions. Devant leur refus, il eut à Hythe, avec le premier ministre français, une délibération à laquelle assistèrent les maréchaux Foch et Wilson, ainsi que l'amiral Beatty, en qualité d'experts militaires (9 août). Un accord de principe se fit sur les mesures que l'on pourrait être amené à prendre pour protéger l'indépendance de la Pologne : blocus maritime de la Russie rouge, aide matérielle et morale à la Pologne, organisation d'un front défensif au moyen d'une entente avec les Etats des confins russes, appui au général Wrangel, qui luttait en Crimée et en Tauride contre les bolchevistes. Avant d'agir, on attendit de connaître les propositions de paix que les délégués des soviets devaient communiquer, à Minsk, le 11 août, aux plénipotentiaires polonais.

La bataille pour Varsovie ; la collaboration française. Reconnaissance du gouvernement de Wrangel par la France ; incident franco-britannique. — Le 15 août, les Polonais engagèrent une grande bataille pour Varsovie sur tout le front nord-est et sud de la capitale, conformément au plan du général Weygand. Les officiers français y prirent une part glorieuse, et le chef d'état-major du général Henrys partit avec une vague d'assaut. La capitale fut bientôt dégagée par une intelligente manœuvre entre Bug et Vistule ; à la fin d'août, la contre-offensive polonaise s'achevait en une victoire complète ; du côté de Lemberg, les éléments bolchevistes étaient refoulés vers l'Est.

Millerand avait bravement soutenu les Polonais à une heure où leur situation paraissait très compromise, et, pour encourager les Russes patriotes, il avait décidé (11 août) de reconnaître le général Wrangel. Mais cet acte provoqua un incident franco-britannique. Lloyd George, qui, sans consulter Millerand, avait transmis à la Pologne les conditions des soviets, qu'il tenait de Kamenev, reprochait à son collègue français de favoriser la guerre contre un gouvernement avec lequel l'Angleterre cherchait à négocier la paix. En réalité, l'initiative de Millerand avait l'avantage de marquer le désaccord de deux politiques : l'une complaisante pour la Russie rouge, approuvée par le Labour Party et, à l'étranger, par l'Italie; l'autre opposée à toute compromission avec un régime de terreur, et qui était aussi celle des Etats-Unis. Le secrétaire d'Etat américain avait, en effet, le 10 août, remis à l'ambassadeur d'Italie à Washington, qui l'avait sollicitée, une note où il déclarait qu'aucun terrain d'entente n'existait entre les gouvernements réguliers et un gouvernement « d'oppression sauvage », instaurateur d'un régime « basé sur la négation de tout principe d'honneur et de bonne foi ».

L'entrevue de Lucerne. — L'incident ne survécut pas à la victoire polonaise, et l'intransigeance des bolcheviks resserra l'union des Alliés, sans toutefois les solidariser pour un plan commun d'action. Les soviets ne se contentaient pas de poursuivre l'invasion de la Pologne : ils voulaient la désarmer, s'immiscer dans sa législation interne et s'y faire les défenseurs d'une partie de la population, en exigeant que la milice fût uniquement recrutée dans la classe ouvrière ; ils entendaient disposer exclusivement de la ligne Wolkowysk-Graïevo. Lloyd George et le premier ministre italien, Giolitti, se rencontrèrent à Lucerne (22-23 août). Ils condamnèrent des prétentions aussi exorbitantes, dans un mémorandum auquel Tchitcherine répliqua, non sans hauteur : il jugeait que ce document était un acte d'ingérence dans les affaires russes, mais il n'insistait pas quant à la constitution d'une « milice de classe », et il affectait de croire qu'il était en plein accord, pour le surplus, avec les gouvernements britannique et italien. Il était encouragé dans cette attitude audacieuse par celle de ses interlocuteurs. L'Italie était ouvertement favorable à la reprise de relations avec la Russie, même soviétique ; l'Angleterre, malgré les représentations qu'elle adressait à Moscou, s'était montrée trop indulgente ; les Etats-Unis, convaincus que la démocratie russe finirait par s'organiser et ferait contrepoids en Europe à l'impérialisme, donnaient à la Pologne des conseils de modération.

Négociations de Minsk et de Riga. — Les négociations pour l'armistice et pour la paix s'étaient ouvertes à Minsk. Le 27 août, la délégation polonaise rejeta les conditions des soviets, qui ne respectaient ni l'indépendance ni la souveraineté de leur pays. Mais, dans les premiers jours de septembre, l'armée de Budienny ayant été complètement défaite, les bolchevistes durent se montrer plus accommodants, et le siège des négociations fut transféré en territoire neutre, à Riga. Pendant qu'elles se poursuivaient, la situation des armées rouges devint de plus en plus critique : Grodno leur échappa le 26 septembre, et il leur fallut évacuer la Lituanie au-dessous du parallèle de Lida ; au sud, Polonais et Ukrainiens progressaient dans la direction de Kiev ; en Crimée, l'armée Wrangel était encore redoutable. Le 12 octobre, furent donc signés à Riga l'armistice et les préliminaires de paix.

La France, fidèle à ses traditions, avait particulièrement contribué à l'heureux dénouement d'une crise qui mettait en péril la résurrection de la Pologne. Le général Weygand, le général Henrys, d'autres encore avaient aidé de leurs conseils ceux qui, sur la Vistule, défendaient la cause de l'Entente en même temps que la leur, et le sang français s'était glorieusement mêlé au sang polonais sur les champs de bataille. C'était pour donner confiance à la Pologne en danger et pour obliger les bolcheviks à maintenir des forces dans le sud de la Russie que Millerand avait reconnu et encouragé le gouvernement de Wrangel. Si ce général succomba sous le nombre et dut évacuer la Crimée (novembre), les succès qu'il remporta, au plus fort de la lutte, ne furent pas étrangers à la victoire polonaise.

La déclaration d'Aix-les-Bains. — Lloyd George s'était rencontré à Lucerne avec Giolitti ; à son tour, Millerand eut, à Aix-les-Bains, avec le premier ministre d'Italie, une entrevue d'où sortit la déclaration du 13 septembre 1920, qui devait être le point de départ d'une féconde coopération, la communauté générale des intérêts des deux pays étant reconnue, « sur tous les points, aisément conciliable ».

L'exécution de la paix de Versailles restait pour la France une nécessité vitale, et l'application des grands traités qui ont mis fin aux hostilités — solidaires les uns des autres — devait demeurer « la pierre angulaire des nouveaux rapports internationaux ». L'indépendance et la liberté de la Pologne, garantie contre toute agression, était un objectif commun aux deux gouvernements ; mais, à l'égard des soviets, chacun d'eux conservait sa pleine liberté d'action, tout en constatant que la paix générale dépendait notamment du rétablissement de rapports normaux avec la Russie et de la solution de la question adriatique, que l'Italie chercherait dans des négociations directes avec les intéressés.

Retraite de Paul Deschanel. — A peine installé à l'Elysée, Paul Deschanel se sentit accablé par une fatigue dont ne triompha qu'un séjour au grand air dans le Midi. Revenu à Paris, il voulut se consacrer de nouveau à ses fonctions, mais son état s'aggrava très vite. Le dimanche de la Pentecôte, il partit pour assister à l'inauguration du monument élevé, à Montbrison, à la mémoire du sénateur aviateur Raymond ; tombé dans la nuit sur la voie, non loin de Montargis, s'il ne se fit que de légères contusions, il éprouva une commotion qui acheva d'ébranler son organisme affaibli, et les médecins lui ordonnèrent un repos complet, qu'il prit à La Monteillerie, puis au château de Rambouillet. Sa santé semblait s'améliorer lorsque, le 10 septembre, étant descendu de bon matin pour faire une promenade dans le parc, il fut bientôt aperçu dans le canal, ayant de l'eau à mi-corps. Après ce nouvel accident, son rétablissement parut devoir être long, et, le 21 septembre, lecture fut donnée de son message de démission. Les Chambres furent convoquées en session extraordinaire le 21 septembre, et le président du Sénat fixa au jeudi 23 la réunion de l'Assemblée nationale. — J. Desgranges.

Hyacinthe (le Père) **dans l'Eglise romaine** (*1827-1869*), par Albert Houtin (1 vol. in-8°). — La longue vie du Père Hyacinthe comprend deux parties sensiblement égales par la durée, sinon par l'intérêt qui s'y attache : dans l'une, c'est le moine ardent qui vit en communion avec l'Eglise, acquiert une incomparable renommée d'éloquence et révèle déjà une hardiesse de vues et de pensées qui ne laisse pas d'éveiller des inquiétudes ; dans l'autre, c'est le prêtre évadé de la hiérarchie, marié avec éclat, qui vise sans succès à une nouvelle réforme et, après d'impuissants et douloureux efforts, termine tristement son orageuse carrière dans l'indifférence et l'oubli. La première partie de l'existence du Père Hyacinthe, qui va de 1827, date de sa naissance, à 1869, date de sa rupture avec l'Eglise romaine, vient d'être retracée par Albert Houtin, de qui nous attendons une biographie complète de celui qui fut son confident et son ami.

L'intérêt très particulier de ce livre, qui, en d'autres temps, eût fait plus de bruit, est moins dû à l'esprit qui l'inspire qu'aux conditions dans lesquelles il fut exécuté. Albert Houtin ne se défend pas d'une sympathie très vive pour son héros, de qui le rapproche plus d'une tendance. On sent, à travers son récit, une intelligence profonde de l'âme tourmentée qu'il veut faire revivre. Une véritable communion spirituelle les unit l'un à l'autre, et l'on serait tenté de voir dans ce volume un plaidoyer, si une abondante et, d'ailleurs, heureuse profusion de documents ne venait lui donner un caractère de vérité qui permet de le considérer comme un livre d'histoire.

Le Père Hyacinthe avait coutume de tenir un journal quotidien de sa vie : il conservait scrupu-

leusement les lettres qu'il recevait et la copie de celles qu'il adressait à ses correspondants. Cette double source, dont nul ne contestera le prix, a été confiée aux soins d'Albert Houtin, qui ne l'a pas seulement utilisée, mais qui s'est plu à citer, au cours de son œuvre, de très longs fragments de l'autobiographie désordonnée, écrite au jour le jour et au gré des impressions, parfois contradictoires, qui se succédaient dans cette âme de feu.

Celui qui, malgré une rupture bruyante avec l'Eglise, a conservé dans l'histoire son nom de religion (le Père Hyacinthe), était né à Orléans le 10 mars 1827, d'une famille où la piété était en honneur et dont un membre avait acquis quelque notoriété dans la littérature romantique. Fils d'un inspecteur plus tard recteur d'Académie, le jeune Charles Loyson suivit les vicissitudes de la fortune paternelle : d'Orléans à Metz, de Metz à Pau, et grandit dans une atmosphère familiale imprégnée d'orthodoxie. Dès son adolescence, il connut cette inquiétude religieuse où les élans du mysticisme alternaient avec les assauts du doute. Chateaubriand l'avait séduit, Liszt l'avait alarmé, Victor Hugo et Lamartine s'étaient emparés de son esprit, avant que leur influence lointaine ne fût supplantée par celle du P. Lacordaire. Bientôt, Charles Loyson se crut appelé au sacerdoce et entra à Saint-Sulpice, au moment même où Ernest Renan en sortait.

Les années de séminaire du futur Père Hyacinthe devaient laisser sur son esprit une empreinte durable. Il les poursuivit avec ferveur, méditant plus que ses confrères sur le problème de la virginité, attentif à l'enseignement et à l'exemple de l'homme le plus remarquable de la compagnie de Saint-Sulpice, qui était alors Baudry. De 1845 à 1851, il se montra un étudiant ecclésiastique régulier et zélé; il fut ordonné prêtre le 14 juin de cette dernière année, et célébra le lendemain sa première messe avec une émotion mal contenue.

Tour à tour, Charles Loyson fut nommé professeur de philosophie à Avignon, où il put développer l'ontologisme platonicien de Baudry, professeur de théologie dogmatique au grand séminaire de Nantes, vicaire à la paroisse Saint-Sulpice de Paris. Cependant, l'attrait de la vie monastique s'était révélé à son âme, rongée d'incertitude, et, dans les derniers mois de 1858, il entrait au noviciat des Frères prêcheurs, où son frère Jules l'avait précédé. Cinq mois d'expériences suffirent à le convaincre qu'il n'était point dans sa voie et, sans vue précise sur sa vocation, il se tourna un peu au hasard vers l'ordre des Carmes déchaussés.

C'était une nouvelle faute qu'il ne tarda pas à reconnaître et à regretter. La dureté de la règle, le doute qui déjà mordait les premières fibres de son cœur, tout aurait dû l'éclairer sur le sentier de perdition où il s'engageait : mais, aveuglé sur soi-même par on ne sait quelle ferveur mystique, il se contraignit à la discipline de la vie parfaite qu'il cherchait en vain et, après avoir été un novice sans reproche, il devint un religieux austère, cachant dans le secret de sa conscience douloureuse la grande déception qui était le prix de son grand sacrifice.

Il avait émis ses vœux simples le 22 avril 1860; il prononça ses vœux solennels le 23 avril 1863. C'est d'alors que datent ses débuts oratoires. Au cours de ses études ecclésiastiques et de son noviciat, on avait remarqué les rares dons de parole qui étaient les siens. Le P. Hyacinthe de l'Immaculée-Conception, comme il s'appelait désormais, prêcha avec succès à Lyon et à Bordeaux. Dans cette ville, il prit pour sujet de son carême : *le Mariage chrétien*. A Périgueux, l'année suivante, il connut ses premiers triomphes oratoires, qui lui valurent d'être appelé à Paris. Ses conférences de la Madeleine consacrèrent sa réputation naissante, et le désignèrent pour la chaire redoutable de Notre-Dame.

Lorsque Mgr Darboy, archevêque de Paris, lui eut offert la succession du P. Lacordaire, le P. Hyacinthe fut transféré de la résidence de Lyon à la résidence de Paris, avec l'agrément enthousiaste de ses supérieurs, flattés du prestige qui n'allait pas manquer de rejaillir sur l'ordre des Carmes. Déjà, la renommée du P. Hyacinthe l'avait signalé comme l'homme à consulter sur les grandes affaires religieuses. Il parla souvent en public, mais sa doctrine libérale et hardie lui valut des dénonciations et des attaques, où Louis Veuillot s'affirma vindicatif et parfois grossier. Montalembert, qui était depuis peu son admirateur et son ami, le défendit noblement. L'archevêque de Paris le soutint et, le 3 décembre 1864, le P. Hyacinthe commençait à Notre-Dame son fameux *Avent* sur le « Dieu personnel et vivant ». Ces conférences devaient se succéder jusqu'en 1868 et traiter successivement de « la morale indépendante », de « la famille et la société civile dans son rapport avec le christianisme », de « l'Eglise, société visible et société invisible ».

Durant ces quatre années, bien des événements avaient agité le cours de la vie du P. Hyacinthe, tandis qu'une crise de plus en plus accusée torturait son âme. Il fut mêlé à ces polémiques passionnées qui divisaient alors le monde catholique. Au lendemain de l'encyclique *Quanta cura* et du *Syllabus*, à la veille du Concile du Vatican, une effervescence inouïe se manifestait chez les ultramontains et les libéraux, également ardents dans leurs querelles doctrinales. Est-il besoin de dire que c'est parmi ces derniers que s'était rangé l'orateur de Notre-Dame ? Le moine, qui doutait de sa vocation et luttait désespérément contre sa conscience, traversait, comme il l'a écrit plus tard, une double crise : celle de sa foi catholique et celle de son célibat monastique. Les audaces de sa pensée et l'éveil tardif de ses sens étaient la source de ces tourments, dont son journal quotidien garde le reflet.

A trois reprises, il se rendit à Rome : en 1865, en 1868 et en 1869. Les deux premiers voyages furent l'occasion pour lui de faire entendre sa grande voix, de goûter de nouveaux succès et de conquérir les bonnes grâces du pape. La troisième visite lui avait été imposée pour se justifier de propos et de doctrines dont la presse ultramontaine l'accusait avec une rare violence. Il semble qu'il rencontra de nouveau auprès de Pie IX un accueil indulgent et paternel. En se relevant des pieds du saint-père, il ne se sentait nullement condamné par lui, mais une condamnation plus intime et plus implacable lui faisait courber le front : celle de sa conscience, qui lui signifiait que, désormais et malgré tant de combats douloureux, il n'était plus en communion avec l'Eglise romaine.


Le P. Hyacinthe (1827-1912).

A mesure qu'il avançait vers le terme de sa vie monastique, il multipliait les affirmations de son libéralisme et de son esprit de réforme. Combien pâles, pourtant, nous paraissent ces manifestations publiques de sa pensée à côté des aveux secrets qu'il jetait sur le cahier de ses notes et qu'Albert Houtin rapporte dans leur expressive sincérité ! Montalembert, qui partageait plus d'une de ses vues sur la rénovation de l'Eglise, mais qu'une plus longue expérience préservait de la témérité, lui adressait des lettres d'une éloquente noblesse, où se dévoile la hauteur de vues du grand catholique libéral. Mgr Darboy le soutenait aussi avec la fidélité d'un cœur généreux et la supériorité d'un esprit qui savait faire sa part au scepticisme. Mgr Isoard et Le Play ne lui épargnaient pas leurs encouragements. Combien ces lettres, publiées par A. Houtin, sont précieuses pour éclairer des parties mal connues d'aussi belles âmes ! Tous catholiques, ces amis du P. Hyacinthe redoutaient sa défection et auraient voulu que l'éclat d'une rupture fût épargnée à l'Eglise et au religieux.

Nul effort ne devait l'empêcher; mais, peut-être, la crise spirituelle n'eût-elle pas suffi à déchaîner l'orage si, à un tournant de sa route, ce moine n'eût vu surgir une femme qui allait désorienter ses pas.

Il faut se garder de croire qu'une passion charnelle ait été à l'origine de la chute du P. Hyacinthe. Quels que fussent les frémissements qui vinssent troubler sa virginité monacale, elle demeurait intacte et sortait victorieuse de furieux assauts. Le sentiment qu'il éprouva devant une jeune veuve américaine était de cette essence mystique et idéale, comme il s'en rencontre si souvent dans les relations des prêtres avec certaines de leurs pénitentes et dont la nature équivoque et parfois indéfinissable provoque de si tragiques drames de conscience. Le P. Hyacinthe, qui avait converti plus d'une âme, fut attiré par l'inquiétude religieuse que Mme Emilie Meriman, impatiente de s'évader du protestantisme, venait demander au carme trop célèbre d'apaiser et de diriger. Elle devint sa pénitente; des relations suivies et très tendres s'établirent entre eux; il la ramena à la foi catholique, prêcha à la cérémonie de son abjuration et ne tarda pas à être obsédé par la pensée et l'image de celle qui devait un jour porter son nom.

Dès leurs premières rencontres, Mme Meriman avait pressenti, avec ce don de divination de la femme, l'étrange aventure où s'engageaient leurs deux vies : « Je sens qu'un jour je serai catholique, avait-elle dit, mais vous ne serez plus là pour me recevoir dans l'Eglise. » Le moine avait frémi à cette pensée. Elle le poursuivait, cependant, implacable et cruelle. Et, lorsque Mme Meriman lui adressait le récit d'un songe où elle disait : « Nous étions ensemble, vous et moi, ma main était dans la vôtre et nous cherchions notre demeure », le P. Hyacinthe répondait : « Les rêves de notre sommeil deviennent les visions de nos jours ». Le lendemain, il notait dans son journal cet aveu souvent repris : « Maintenant, je connais l'amour, je le connais dans sa forme la plus virginale, la plus religieuse, dans sa forme divine, éternelle ».

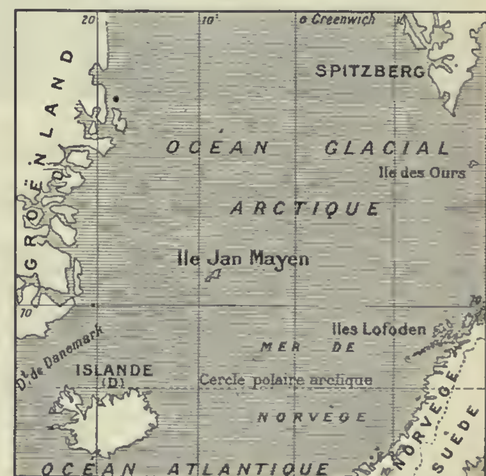
Tout concourait à pousser hors des voies traditionnelles le religieux que tant d'angoisses de l'esprit et du cœur ne cessaient de tourmenter et de révolter. L'occasion d'une rupture solennelle lui fut offerte par l'ordre qu'il reçut de Rome de rétracter certaines paroles téméraires prononcées au Congrès de la paix de 1869. Poursuivi par la haine vindicative de Louis Veuillot et de ses acolytes, avide d'une perfection religieuse dont il ne trouvait plus l'exemple dans l'Eglise, de plus en plus exalté à la pensée de sa pénitente, il se résolut à adresser au général des Carmes déchaussés cette lettre mémorable, qu'une indiscrétion d'Edmond de Pressensé fit paraître deux jours trop tôt dans le « Temps » et qui, à la date du 20 septembre 1869, marque la rupture décisive avec l'Eglise romaine et clôt la première partie de la vie du P. Hyacinthe.

C'est sur ce document qu'Albert Houtin a arrêté son récit. Nous verrons ce que nous réserve la suite de cette vie; mais, d'ores et déjà, il est peu probable qu'elle dépasse en intérêt celui des années de religion du célèbre orateur. N'est-ce pas, en définitive, le souvenir du conférencier de Notre-Dame qui demeurera la vraie gloire du P. Hyacinthe ? Ses tentatives postérieures de rénovation religieuse ont avorté; car il n'avait ni cette netteté dans le dessein, ni cette ténacité dans le vouloir, ni cette originalité dans la pensée qui sont la marque des créateurs. Ses hésitations et ses scrupules, ses flottements et ses indécisions, l'alternance d'un mysticisme aigu et d'un rationalisme outré lui interdisaient de fonder une œuvre durable. Et l'on s'explique qu'en dépit d'une crise d'âme pitoyable, rapportée par Albert Houtin avec une absolue sincérité et une intelligente sympathie, la figure du P. Hyacinthe n'ait été nimbée que d'une auréole éphémère. — B. COMBES DE PATRIS.

Impérialisme (PHILOSOPHIE DE L'). V. NOUVELLE PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE (UNE), p. 600.

Jan-Mayen (L'ILE). Perdue dans les brouillards de la zone glaciale, très loin au N.-O. de l'Islande (390 milles marins), sous la même latitude que l'extrémité septentrionale de la Norvège, non loin de la côte orientale du Groenland, s'élève, au milieu de l'Atlantique-nord, la petite île Jan-Mayen.

Position, configuration. Elle est située entre 70° 50' et 71° 10' de latitude nord, 10° 20' et 11° 20' de longitude ouest. C'est la seule terre que l'on rencontre en s'éloignant d'Islande dans la direction du Spitzberg. Autour d'elle, l'océan se creuse de toutes parts à de grandes profondeurs. Elle s'étend du S.-O. au N.-E. sur une longueur maximum de 60 kilomètres. Sa superficie ne dépasse pas 360 km².



Position de l'île Jan-Mayen dans l'océan Glacial du nord.

Elle est constituée essentiellement par deux massifs montagneux de forme inégale, deux presqu'îles reliées par un isthme. La presqu'île S.-O., fort étroite, a environ 13 milles de longueur et 3 milles et demi dans la plus grande largeur. Son sommet le plus élevé est le pic François-Joseph (839 m. d'alt.). La presqu'île du N.-E., en forme de triangle rectangle, est surplombée en entier par l'énorme massif du Beerenberg « sorte de pic de Ténériffe austral » (2.545 m.) « Imaginez-vous, dit Ch. Rabot, un haltère étendu à la surface de la mer. Sur la boule nord se trouve le Beerenberg, sur la boule sud un puissant massif de montagnes et de cratères; l'isthme unissant les deux parties de l'île représente le manche, et de part et d'autre de cette langue de terre sont situées les lagunes » (*Bull. Soc.*

de géogr.; Paris, 1894, pp. 5-19. — *Bull. Soc. normande de géogr.*, 1893.

Formation. Climat. Ressources naturelles. — Jan-Mayen est presque toujours enveloppée d'épaisses brumes. Etant située sur les limites du courant polaire et du Gulf-Stream, elle se trouve exceptionnellement exposée aux tempêtes et aux variations atmosphériques, bien que le froid n'y soit pas rigoureux. « Sur cette île, un jour de soleil est aussi rare qu'un jour de pluie au Sahara. » Pendant la plus grande partie de l'année, elle est entourée par les glaces. Quelquefois, même, l'île reste bloquée pendant tout l'été. C'est du 15 juillet au 15 août que l'on a le plus de chances d'y rencontrer la mer libre. En hiver, les ouragans et les tempêtes de neige sont fréquents. Les vents du S.-S.-E. sont chauds et font remonter le thermomètre au-dessus de zéro, même au cœur de l'hiver. Le minimum de température observée est de — 32°. C'est en mars que la température moyenne est la plus basse (— 10°3). En juillet, la moyenne est de + 3°5 (observations autrichiennes de 1882-1883).

La nuit polaire dure environ deux mois et demi, à Jan-Mayen. Du 17 novembre au 25 janvier, le soleil reste au-dessous de l'horizon.

Ici, la nature est franchement polaire, la végétation presque nulle. La faune n'y est guère représentée que par le renard polaire et des bandes innombrables d'oiseaux de mer : goélands, pétrels, macareux, guillemots (ces derniers sont comestibles). « Du haut en bas, dit Ch. Rabot, les rochers sont couverts de volatiles pressés les uns contre les autres. Les différentes espèces d'oiseaux sont cantonnées par quartiers. Comme la société humaine, le monde ailé est divisé en castes. Ces oiseaux viennent pondre au printemps sur les falaises de l'île, y passent la belle saison, puis, dès la fin d'août, émigrent vers le sud. »

Description. — *Presqu'île nord.* La partie nord est occupée par un seul volcan, le Beerenberg, le plus important des terres arctiques. Personne ne l'a jamais gravi. Son sommet, en forme de cône régulier, atteint plus de 2.500 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il est enveloppé d'un manteau de glace scintillante et bleue, dont les rebords descendent jusqu'au rivage. Que le Beerenberg soit un ancien volcan, on n'en peut douter. Mais on n'a jamais constaté de véritables éruptions dans l'île (Otto Nordenskjöld, *le Monde polaire*; Paris, 1913).

Jan-Mayen ne présente le long de ses côtes inhospitalières aucun abri contre les vents du large, bien que les agents atmosphériques et les érosions marines aient taillé d'énormes morceaux de sculpture dans les roches éminemment friables de la côte.

Entre le cap Nord-Est et le cap Sud-Est, la côte court nord-sud. Les taches blanches formées par les glaciers du Beerenberg s'aperçoivent à bonne distance, quand la brume n'est pas trop épaisse. Après le cap Sud-Est, la côte prend brusquement la direction est-ouest. A signaler : le cap Hope, le cap Fishburn, la baie Jameson, le cratère de la presqu'île des Œufs (alt. 183 m.).

Du cap Nord-Est à la baie Mary-Muss, le long de la côte occidentale de la presqu'île du nord, on rencontre l'anse d'East-Cross, les caps Nord-Ouest, Cross, le mont des Oiseaux, énorme rocher à pic de 168 mètres de hauteur, dont la tête déchiquetée ressemble aux ruines crénelées d'une forteresse, habité par des milliers d'oiseaux qui font un vacarme assourdissant.

Presqu'île sud. La partie sud de l'île est étroite et assez basse. Les hauteurs se pressent les unes contre les autres, formant chacune un cône volcanique admirablement dessiné, avec des cratères réguliers qui témoignent de l'intensité récente du feu souterrain. Du cap Sud-Ouest au cap Sud, les falaises sont taillées à pic, et élevées de 60 mètres environ. Du cap Sud au cap Nord-Est, la côte tombe à pic.

L'isthme central. Un isthme long et très étroit relie ces deux presqu'îles. La plage de la baie Mary-Muss est couverte d'une grande quantité de bois desséché apporté par les courants, et que l'on nomme pour cette raison : *bois flotté.* On y rencontre des troncs d'arbres de toute dimension provenant de la Sibérie, ainsi que des objets ayant appartenu aux pêcheurs norvégiens. L'accumulation du bois flotté à Jan-Mayen provient surtout de l'isolement où est laissée cette île, dont les plages ne sont jamais visitées par les pêcheurs. Le même phénomène se remarque sur la côte orientale de l'isthme dans la *Baie du bois flotté.* De part et d'autre de cet isthme, entre les deux côtes, on aperçoit deux lagunes. La lagune occidentale est ancienne et déjà décrite dans un livre hollandais : « De Nieuwe grote Zee-Spiegel », publié à Amsterdam en 1667. Au contraire, la lagune orientale, que Scoresky ne signale pas en 1817, a été vue pour la première fois par Vogt en 1861. C'est donc entre ces dates que doit vraisemblablement se placer son apparition.

Pour le détail des routes maritimes qui conduisent à Jan-Mayen et des points d'atterrissage, on consultera les « Instructions nautiques », n° 908 (1908).

La découverte de Jan-Mayen. — La date de la découverte de l'île est incertaine. D'après plusieurs documents, elle aurait été reconnue par Hudson en 1607; d'après d'autres sources, elle aurait été vue pour la première fois par un marin hollandais qui lui donna son nom. La bibliothèque du musée de Bergen renferme une carte hollandaise manuscrite datée de 1610, indiquant Jan-Mayen.

Mais un linguiste et archéologue belge, M. E. Beauvois, publia en 1905, dans la « Revue des questions scientifiques de Louvain », un article : *le Monastère de Saint-Thomas et ses serres chaudes au pied du glacier de l'île Jan-Mayen...* S'appuyant sur la longueur des jours, la description d'un iceberg, la direction suivie et la vitesse, il arrive à la conclusion que, d'après le récit d'un des voyages, raconté au IXe siècle dans la « Légende latine » des pérégrinations de saint Brandan, ce moine irlandais, qui vivait au VIe siècle, aurait été à l'île Jan-Mayen. Voici le passage essentiel traduit de cette relation :

Un vent favorable se mit à souffler dans les voiles déployées, de sorte que les Frères n'eurent pas besoin de nager, mais seulement de tenir les cordages et le gouvernail; ils furent poussés vers le nord pendant huit jours, au bout desquels ils virent une île très sauvage, couverte de rochers et de scories, sans plantes ni arbres, mais pleine d'ateliers de forgerons *(cratères)*... Ils entendirent le bruit des soufflets semblable au tonnerre et les coups de marteau s'abattant sur le fer et les enclumes *(grondement des volcans)*... Un des insulaires *(Esquimaux ou Karels infidèles)*, très velu, horrible, flamboyant et ténébreux... courut au rivage avec des tenailles aux mains et une énorme masse de scories effervescentes, qu'il lança de suite sur les serviteurs du Christ, sans leur faire de mal parce qu'ils étaient munis de l'étendard de la Croix... et l'île apparut comme un seul globe totalement embrasé *(éruption volcanique)*... Le lendemain, ils virent à peu de distance vers le nord un grand mont s'élevant très haut dans l'océan, mais comme entre de légères nues *(le Beerenberg)*... La côte était tellement haute, que l'on pouvait à peine distinguer le sommet ; elle avait la couleur du charbon et l'aspect d'un mur merveilleusement d'aplomb.

La relation latine du VIe siècle paraissait une fable; le commentaire de Beauvois sembla un peu une gageure. Mais voici que le Dr Jean Charcot qui, lui, a vu et visité Jan-Mayen à trois reprises, vient de faire rebondir le débat (*Au sujet de l'île de Jan-Mayen*, « C. R. Ac. sc. », 14 mars 1921) et *Aux portes de l'Enfer. Mon voyage à l'île Jan-Mayen* (« Je sais tout », 15 avril 1921). Charcot ayant lu la description à ses camarades de croisière, ceux-ci s'écrièrent : « Mais, c'est Jan-Mayen ». « Nos observations et photographies, conclut-il, viennent donc confirmer les déductions de Beauvois, et il est permis d'en conclure que la terre de Jan-Mayen fut découverte au VIe siècle par Brennain Mac Finlonga, devenu saint Brandan, qui, s'appuyant sur la prophétie d'Isaïe, qui reproche à Lucifer d'avoir voulu asseoir son trône sur la montagne de l'Alliance du côté de l'Aquilon, en fit une des portes de l'enfer. »

Historique des explorations à Jan-Mayen. — Quoi qu'il en soit, dès le début du XVIIe siècle, l'île est connue, et ses parages sont fréquentés. En 1615, Folkerby, apercevant l'île et la croyant inconnue, lui donna le nom de sir Thomas Smith, le président de la *Moscovy Company.* Bientôt, de nombreux bâtiments anglais se dirigèrent vers cette terre, à la recherche de la baleine. En 1618, la corporation de Hull reçut de Jacques Ier le monopole de la chasse à Jan-Mayen. Sur les documents anglais du temps, cette terre est appelée île de la Trinité. Les textes hollandais lui donnent le nom d'île Maurice, concurremment avec celui de Jan-Mayen. C'était alors l'âge d'or de l'industrie de la baleine. En 1633, une compagnie hollandaise établit sept matelots au Spitzberg et sept autres à Jan-Mayen, afin de s'y livrer à des observations sur les variations du temps et les autres particularités qui pourraient contribuer aux progrès de l'astronomie, de la physique du globe et du commerce. Mais, l'hiver passé, on ne retrouva dans l'île que sept cadavres (le scorbut avait fait son œuvre) et le journal tenu jusqu'au 30 avril par le dernier survivant, qui écrit d'une main défaillante :

Nous sommes actuellement réduits à toute extrémité. Aucun de mes camarades ne peut se servir lui-même, bien loin de pouvoir donner quelque assistance aux autres. Tout le fardeau pèse donc sur mes épaules. A la grâce de Dieu. Je ferai mon devoir, tant qu'il lui plaira de me laisser la force de l'accomplir.

Quand les baleines, activement pourchassées, eurent délaissé les parages de Jan-Mayen, ceux-ci furent le théâtre de grandes pêcheries de phoques.

Pendant le XIXe siècle. — L'exploration scientifique de Jan-Mayen date du XIXe siècle. Le fameux baleinier écossais Scoresby en dressa la première carte, et reconnut la nature volcanique de son sol (1817). En 1856, le prince Jérôme-Napoléon fit une tentative infructueuse pour atteindre Jan-Mayen, à bord de la *Reine-Hortense*, commandée par le capitaine de vaisseau La Roncière Le Noury. La même année, lord Dufferin, à bord d'un yacht à voiles, le *Foam*, réussit à débarquer sur la côte est de Jan-Mayen (13 juillet) [lord Dufferin, *Lettres des hautes latitudes*, et *Nouv. Ann. Voyages*, janv. 1860, pp. 86-102].

En 1861, Jan-Mayen fut pour la première fois visitée par un naturaliste, Carl Vogt, qui y passa quatre jours et recueillit de nombreuses observations sur les formations volcaniques de l'île, notant sa situation remarquable sur le prolongement de la ligne du mont Hékla (*Nord-Fahrt nach dem Nordkap, den Inseln Jan Mayen und Island*; Francfort-sur-le-Mein, 1863). Au cours de sa croisière dans l'océan Glacial, la mission norvégienne, embarquée sur le *Vöringen*, mouilla plusieurs heures, le 29 juillet 1878, dans la baie Mary-Muss. On lui doit la connaissance du fond au voisinage de l'île, et des observations géologiques d'un grand intérêt de Mohn et de Reusch : les roches éruptives qui constituent Jan-Mayen appartiennent à la période moderne. L'île est de formation plus récente que l'Islande et les Féroé (*Den Norske Nordhawn Expedition, 1876-1878.* Kristiania ; — J. de Guerne, *in* « Ann. Soc. géol. Nord », 1882).

En 1882, une mission météorologique austro-hongroise (6 officiers et 8 matelots) séjourna un an à l'île Jan-Mayen (juillet 1882-août 1883). C'est à ses travaux que notre connaissance de l'île est le plus redevable.

L'explorateur Ch. Rabot visita Jan-Mayen en juillet 1892, à bord du transport-aviso *la Manche*. Une première tentative du *Châteaurenault*, l'année précédente, avait échoué, en vue même de l'île (« Bul. Soc. Géogr. »; Paris, 1894). On trouvera dans J. Denucé (*les Expéditions polaires depuis 1800*; Bruxelles, 1911) une liste complète des navires qui passèrent à Jan-Mayen, comme la *Belgica* revenant, avec le duc d'Orléans et le commandant de Gerlache, de leur expédition au Groenland; Amdrup et Nathorst à bord de l'*Antarctic*.

Jan-Mayen a déjà été visitée à plusieurs reprises au cours de ce siècle, notamment par Jean Charcot, une première fois en 1902, à bord du yacht *Rose-Marie* (« la Géographie », 1902, II, pp. 363-369), une deuxième fois en 1912, à bord du *Pourquoi-Pas?* (« la Géographie », 1913, I, pp. 401-402).

Situation actuelle. — Aujourd'hui, depuis l'été 1920, Jan-Mayen a cessé d'être *terra nullius*, pour devenir terre norvégienne. La prise de possession n'a soulevé aucune protestation. Jan-Mayen n'est pas le Spitzberg. Son sol et son sous-sol ne recèlent aucune richesse exploitable. Seules, les eaux qui la baignent attirent de hardis pêcheurs. Nulle au point de vue économique, l'île, par sa situation, offre à la science : physique du globe, magnétisme terrestre, géologie, glaciologie, météorologie, un champ d'exploration de premier ordre. Le temps viendra où des savants, et non pas pour quelques heures, quelques jours ou plusieurs mois, comme les savants de la mission austro-hongroise, mais pour toujours, établiront sur ce sol embrumé et inhospitalier leur poste d'observation. On nous annonce précisément — propriété oblige! — qu'une expédition norvégienne est en route. Commandée par l'ingénieur Ekelrod, qu'accompagneront trois ingénieurs, un météorologiste, un physicien et un capitaine de vaisseau, elle a pour but de faire des études météorologiques et aérologiques. Une station de T. S. F. y sera construite et comblera le vide qui existe entre la station du Spitzberg et celle d'Islande. Cette expédition examinera les conditions d'une station météorologique permanente à Jan-Mayen. — S. Reizler.

Jeune Captive (la). Aimée de Coigny, duchesse de Fleury et la Société de son temps, par L.-J. Arrigon. (Paris, 1921.) — Il y a quelques années, Etienne Lamy publiait les mémoires d'Aimée de Coigny, et il les faisait précéder d'une longue, précieuse, riche étude sur *la Jeune Captive*. L.-J. Arrigon, d'après des documents nouveaux, reprend cette étude aujourd'hui; et, s'il ne fait pas oublier Etienne Lamy, s'il ne semble pas avoir ajouté grand'chose à ce que l'on savait déjà, il ne laisse pas, pourtant, d'avoir écrit un livre agréable. Ne goûte-t-on pas d'ailleurs toujours quelque charme à s'arrêter devant ces gracieuses figures du passé, qui, malgré quelques précisions parfois déplaisantes, supportent cependant sans trop de dommage les injures du temps? A lire la vie d'Aimée de Coigny, on peut être déçu, sans doute, et regretter l'image qu'on avait pu se former en lisant les vers de Chénier. La duchesse de Fleury eut une existence tourmentée et qui ne fut pas toujours dépourvue de vulgarité. Elle n'en garde pas moins son attrait.

Les Coigny occupaient le premier rang dans la haute noblesse du XVIIIe siècle. Le comte Gabriel-Augustin de Coigny, né en 1740, était maréchal de camp et chevalier d'honneur de Madame Elisabeth. Très influent auprès de Marie-Antoinette, après avoir fait mille folies et mille dettes, à vingt-sept ans, il avait épousé, pour sa dot surtout, une jeune fille charmante mais médiocrement née, Anne-Josèphe-Michel de Roissy. Le mariage fut célébré le 12 mai 1767. Le 12 octobre 1769 naissait Anne-Françoise-Aimée de Coigny; mais, le 23 octobre 1775, la comtesse mourait. Le comte confia l'éducation de sa fille à sa maîtresse, la princesse de Guéménée, et lorsque, en 1782, la princesse, ruinée, dut se réfugier dans la solitude de Vigny, elle emmena l'enfant avec elle. Pour la petite fille, ce fut une douce époque, mais rapide. Dès 1784, on lui apprit qu'elle était fiancée.

Son fiancé, qui avait un an de moins qu'elle, était André-Hercule-Marie-Louis de Rosset de Roscozel, marquis de Fleury, arrière-petit-neveu du cardinal. Il était orphelin, mais ses grands-parents, le duc et la duchesse de Fleury, vivaient encore. Le contrat de mariage fut lu le 4 décembre 1784, et le roi y signa le 5 décembre; mais ce ne fut que le 6 juin 1785 qu'il fut célébré, quand le fiancé eut été nommé sous-lieutenant de remplacement au régiment du mestre de camp général des dragons. La cérémonie eut lieu dans la chapelle du château de Choisy. La jeune mariée s'installa dans l'hôtel de Fleury, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris; mais ce ne fut que le 22 avril 1787 qu'elle fut présentée à Versailles. La mort du duc de Fleury en 1788 la fit duchesse, et son mari succéda au duc dans la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi. Mais les deux époux ne vivent guère ensemble. Autant qu'à Versailles, le jeune duc vit dans ses garnisons et, plus qu'à Versailles, la jeune femme brille à Paris. Elle a le goût du plaisir, et, jamais plus qu'en ce temps, on n'a goûté le plaisir à Paris. Elle devient une des femmes les plus à la mode : « Je suis la reine de Versailles, disait Marie-Antoinette, mais c'est Mme de Coigny qui est la reine de Paris ». Elle prodigue ses dons au Palais-Royal, où elle est accueillie en souveraine. Elle est folle, et elle est jolie; ses contemporains disent qu'elle avait le regard brûlant, une bouche petite et des lèvres charnues, une splendide chevelure « d'un brun clair et caressant, nuancé çà et là de reflets d'or blond », un air de vivacité intelligente, une gaieté inépuisable. Mme de Genlis ajoute qu'il y avait en elle quelque chose d'inexprimablement lascif, d'indécent même.

Aimant le plaisir, elle devait aimer l'amour. Lauzun le lui offrit. Elle le rencontra chez la marquise de Coigny et au Palais-Royal. Il avait alors la quarantaine, mais il demeurait séduisant. Elle devint sa maîtresse, l'aimant plus d'ailleurs qu'il ne l'aimait, et sans obtenir qu'il daignât rompre avec Mlle Laurent, pensionnaire de la Comédie-Française. Son mari, pendant ce temps, s'endettait joyeusement dans les garnisons de l'est.

Lauzun ne s'occupait pas que d'amour. Député de la noblesse du Quercy aux états généraux, il prenait au sérieux son mandat; il intriguait aussi avec le parti d'Orléans, pendant que la duchesse de Fleury s'enchantait d'une vie de fête. Il semble bien, pourtant, que cette existence joyeuse menée par le jeune couple l'ait jeté bientôt dans des embarras d'argent. La famille intervint et, pour essayer de mettre de l'ordre dans le ménage, lui conseilla fortement de voyager. Dans les premiers jours d'octobre 1790, le duc et la duchesse quittèrent Paris pour Bagnères-de-Bigorre. De Bigorre ils partirent pour Nice, où le duc s'arrêta, tandis que la duchesse poursuivait jusqu'à Pise. Au printemps de 1791, ils sont tous deux à Rome, où la fête est fort animée. Trop, sans doute, car le duc joue plus que jamais, et, en 1792, pour ne pas être complètement ruinée, la duchesse devra demander la séparation de biens.

Aimée demeura seule à Rome. La société y était abondante et joyeuse, et Mme Vigée-Lebrun y devint son amie. Ce fut avec elle que la jeune duchesse fit le voyage de Naples, et Aimée s'enchanta des jours et des nuits napolitains; mais, parmi ces enchantements, celui de la nature ne fut pas le plus vif. A l'ambassade d'Angleterre, elle rencontra lord Malmesbury. L'ancien ambassadeur près Catherine II fut sensible, à l'extrême, aux grâces de la duchesse qui ne se montra pas cruelle, et l'idylle napolitaine, rapide, eût été charmante si, quelque temps après le départ du noble lord, la duchesse n'avait constaté qu'elle était enceinte. Il est vrai que, dans le bouleversement général, cela passa, pour ainsi dire, inaperçu.

Elle revint à Paris et y demeura quelque temps avec sa belle-mère, dans l'hôtel de la rue Notre-Dame-des-Champs. Le duc était parti pour Coblence. Cependant, le séjour à Paris n'était pas sûr. Un soir, l'hôtel de Fleury reçut la visite des commissaires de la section du Luxembourg. La duchesse fut arrêtée, menée à l'Abbaye.

Elle échappa pourtant au massacre et à la prison, sans qu'on sache au juste comment. Elle obtint même un passeport, et partit pour l'Angleterre. A Londres, où elle retrouva presque toute sa famille et Malmesbury, elle fut fort bien accueillie. Elle n'y resta pas, pourtant, et en novembre 1792 elle était de retour en France.

On la retrouve installée au château de Mareuil, dans le pays d'Epernay; mais elle n'y est point seule. Il semble bien que son compagnon soit Casimir de Montrond, l'ancien camarade de garnison et de jeu du duc de Fleury. Il s'était trouvé avec elle à Londres, et délaissée par Malmesbury elle s'était éprise de lui. Il était « déjà fameux par l'éclat de ses bonnes fortunes »; il devait achever de ruiner Aimée. A Mareuil, leur vie fut bientôt troublée par la suspicion et l'hostilité des paysans; ils revinrent en mars 1793 à Paris, où la duchesse fut arrêtée. Elle parvint à se faire relaxer, et, pour avoir plus de tranquillité, elle demanda le divorce, qui fut prononcé le 7 mai 1793. Le printemps de cette année et l'été, elle les passa avec Montrond à Mareuil. Mais les périls, bientôt, augmentèrent. Peut-être songèrent-ils à émigrer. Comme ils étaient en route, ils furent arrêtés en Seine-et-Marne et envoyés à Melun, d'où, quelques jours après, on les fit partir pour la prison de la Force à Paris. Ils n'y restèrent que peu de temps. Le 16 mars 1794, on les transportait à la maison Lazare, c'est-à-dire l'ancienne maison des Prêtres de Saint-Lazare, qui venait d'être transformée en prison. Le règlement y était doux, et on y jouissait d'une liberté relative. Peu à peu, la prison se remplit. Toutes les classes de la société y sont bientôt représentées. André Chénier y est amené dans la nuit du 18 au 19 ventôse. Pendant qu'il versifie, le peintre Suvée le peint, et Robert fait une jolie aquarelle d'après Aimée de Coigny. On vit une sorte de vie de salon. Les femmes aimables n'y manquent pas : la comtesse Desvieux, la baronne d'Hinnisdal, la duchesse de Saint-Aignan. Une cour galante s'est formée autour d'elles. Au milieu de ces divertissements, si l'on peut dire, la jeune captive ne prête aucune attention à celui qui sera son poète. Cependant, le régime devint plus rigoureux; l'espionnage fut organisé. Un aventurier milanais, Manini, qui était enfermé dans la prison, se fit, pour le comité de Sûreté générale, le dénonciateur de ses compagnons. Il eut quelques disciples, et une liste de 82 noms fut dressée : « noms des détenus, affirmèrent les dénonciateurs, que nous croyons, en notre âme et conscience, être ennemis du peuple, et ne pas aimer le gouvernement actuel de la République française ».

Montrond versa cent louis d'or; et ni son nom ni celui d'Aimée ne figurèrent sur la liste. Les exécutions commencèrent; mais le 9-Thermidor survint, et, le 12 vendémiaire, Montrond et son amie retrouvaient la liberté.

Ils se retirèrent à Boulogne-sur-Seine, où ils se marièrent le 28 janvier 1795. Certains salons s'ouvrent : ceux de Mme de Staël, de la marquise d'Esparbès,



La Tour du Temple, où furent enfermés Louis XVI et sa famille, le 30 août 1792. (Estampe de la Bibliothèque nationale.)

de la comtesse d'Houdetot, des deux comtesses de Boufflers, de la comtesse de Bellegarde. Aimée y retrouve ses succès de jadis, — succès d'esprit, du moins, car ses charmes physiques ne sont plus les mêmes. Elle ouvre les yeux sur Montrond, qui ne l'a épousée que pour son argent : « Cette vie un peu à la Valmont, écrira de lui la duchesse d'Abrantès, l'avait jeté sur la route d'une charmante femme, qu'il n'avait plus aimée du tout... Jamais, du reste, il ne parlait de sa femme, et il venait chez moi depuis bien des années que je ne me doutais même pas qu'il fût ou qu'il eût été marié ». Dans son désespoir, Aimée écouta un petit gazetier, à l'allure provinciale, Mailla-Garat, avec qui elle s'installa ouvertement rue Matignon. C'était singulièrement déchoir. Cependant, Mailla-Garat était tribun, et, ayant divorcé pour la seconde fois, Aimée continua à aller dans le monde. Elle était bien vue de Joséphine, fréquentait chez la marquise de Montesson, qui avait jadis été mariée morganatiquement au duc d'Orléans, et restait l'amie de Mme Vigée-Lebrun. Mais Mailla-Garat se mit à faire de l'opposition au pouvoir. Il fut rayé du nombre des tribuns, et Aimée, jusqu'au jour où Mailla-Garat l'abandonna, dut mener une vie de médiocrité bourgeoise.

Elle alla chercher refuge chez la princesse de Vaudémont : « La maison de la princesse, écrit le baron de Vitrolles, était le rendez-vous de beaucoup de monde, et de gens qui ne se seraient pas rencontrés ailleurs. Français et étrangers, tout y affluait ». Là, Aimée de Coigny rencontra le marquis Bruno de Boisgelin. Il était noble, et de famille très ancienne; sa tournure était élégante, et sa parole agréable. C'était le type de l'homme du monde, cultivé. Il fit oublier Mailla-Garat. C'est par lui qu'elle connut Talleyrand, dont elle devint la familière et l'amie,

Chaque matin, elle allait voir le ministre des Relations extérieures, jouant un rôle de conspiratrice royaliste et n'étant, d'ailleurs, que le porte-parole de Boisgelin. Après Leipzig, Boisgelin conspira de plus belle, et Aimée fut chargée de décider Talleyrand au retour des Bourbons. Il ne semble pas qu'elle en ait retiré grand profit. Boisgelin fut appelé à la charge de maître de la garde-robe du roi ; mais il apparaît bien qu'il y ait relâchement dans les relations qu'il entretenait avec son amie. Pendant les Cent-Jours, elle resta à Paris, tandis qu'il allait à Gand. Elle avait de pénibles soucis d'argent. Le retour du roi procura à son père une pension de 6.000 francs, qui l'aida à vivre ; mais, à la mort de Coigny, elle se trouva dans une gêne singulière. Pour se consoler elle écrivit ses *Mémoires*, et composa un roman : *Alvare*. Elle garde encore contact avec le monde ; elle s'intéresse aux luttes politiques : l'amitié de Boisgelin, qui a pris une grande place au Luxembourg, lui est fidèle. Elle souffre, pourtant, de l'isolement. Le bonheur ne doit plus lui sourire. Son appartement ayant pris feu elle est dénuée de tout, et obligée de se réfugier chez la marquise de Coigny. C'est là qu'elle tombe malade et qu'elle meurt, le 17 janvier 1820. — Claude Barjac.

Louis XVII, par Georges Lenôtre. — Le curieux chercheur qui a fait surgir de ses *Vieilles maisons* et de ses *Vieux papiers* de si attachantes ombres aborde aujourd'hui l'une des questions les plus mystérieuses, — la plus mystérieuse peut-être de l'histoire contemporaine : Louis XVII est-il mort au Temple ? S'est-il, au contraire, évadé pour, trente ans, quarante ans plus tard, revendiquer, devant des parents hostiles et une opinion publique indifférente, la couronne de ses pères, avant de finir emmuré dans un silence que troublèrent seulement après sa mort les discussions des historiens ?

Le problème est passionnant, et la publication de mémoires ou de documents nouveaux, les actions engagées devant les tribunaux, les pétitions portées devant les Assemblées par les derniers des-



Louis XVII, tableau de Kucharski. (Une reproduction, au pastel, de ce tableau se trouve au musée de Versailles.)

cendants — vrais ou faux — de Louis XVI pour obtenir leur réintégration dans la qualité de citoyens français lui ont donné à plusieurs reprises, pendant ces dernières années, un renouveau d'actualité.

La légende — si légende il y a — ne date pas d'hier. Elle prit corps dès le Directoire. Joséphine de Beauharnais, qui avait, disait-on, joué un rôle dans l'évasion du jeune roi, n'aurait-elle pas confié à Bonaparte, qui le conserva d'ailleurs jalousement, le redoutable secret ?

Des faux dauphins ne parurent-ils pas dès le Premier Empire ? Rien d'extraordinaire, sans doute, à cela. Toutes les fois qu'un souverain disparaît en des circonstances extraordinaires ou mystérieuses, qui permettent de laisser planer le doute sur la réalité de sa mort, on voit apparaître des imposteurs habiles à exploiter la crédulité publique et le doute qui persiste en toutes les âmes et le goût du peuple pour les fictions romanesques. On a vu, à la fin du 1er siècle de l'ère chrétienne, de faux Nérons. Après la guerre des Deux-Roses, Perkins Warbeck apparut comme le plus jeune des enfants d'Edouard. La Russie connut au début du XVIIe siècle une infinité de faux Démétrius, à la fin du XVIIIe un faux Pierre III, qui, toute sûre que fût la Messaline du Nord d'avoir bel et bien expédié aux enfers son époux, fit pourtant trembler la grande Catherine. La formation de la légende de Louis XVII relève du même état d'esprit.

Il est naturel qu'elle ait surtout trouvé créance au cours des deux Restaurations. C'est, en effet, de 1815 à 1848 que les diverses thèses relatives à Louis XVII se fixent, et avec une telle netteté, un tel luxe de détails que les documents nouveaux qu'on a pu depuis mettre au jour n'y ajoutent que relativement peu de chose et sans apporter sur le fond même de l'affaire aucun fait nouveau permettant seulement d'éclairer certains points obscurs et d'interpréter, sans d'ailleurs aucune chance de certitude, les intentions des acteurs du drame.

Trois thèses, dès ce moment, sont en présence : officiellement — et c'est un article de foi pour tous les gouvernements légitimistes, orléanistes ou républicains qui se sont succédé en France depuis 1804, mais tout particulièrement pour Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe — le petit dauphin est bien mort au Temple, comme en fait foi l'acte de décès dressé le 12 juin 1795. Donc, pour l'histoire comme pour la politique officielle, pas de question de Louis XVII.

Mais les assertions des gouvernements, même appuyées par d'éminents historiens, n'ont pas complètement et partout trouvé créance. Et deux au moins des prétendus Louis XVII ont rencontré, de leur vivant et par delà leur mort, de dévoués partisans.

L'un est le baron de Richemont, qui, à son dire, serait sorti du Temple dans un panier de linge, aurait été remis au prince de Condé commandant l'armée de l'émigration et aurait mené une existence errante avant de venir réclamer sans aucun succès sa couronne à Louis XVIII, puis à Louis-Philippe. Recueilli par une fidèle royaliste, la comtesse d'Apchier, qui, pendant de longues années, l'entoura d'un respectueux dévouement et pour qui il fut vraiment *le roi*, Louis-Charles de Richemont, figure mystérieuse et hautaine, qui, les quinze dernières années de sa vie, se renferma dans un silence absolu, mourut à Gleizé, le 10 août 1853, sans laisser de descendants...

Le baron de Richemont a passé presque inaperçu de son vivant, et rares sont les historiens (la conviction et le talent ne leur manquent pas) qui se sont faits ses défenseurs.

Tout autre est la destinée de Naundorff. Fils d'un artisan prussien ou de juifs polonais, Naundorff surgit brusquement après 1830, au moment où le comte de Richemont revendique ses droits, et les partisans de ce dernier accusent Louis-Philippe d'avoir tiré un faux Louis XVII de l'ombre pour se faire de ses prétentions une arme contre le souverain légitime, les Naundorffistes, de leur côté, reprochant au roi-citoyen d'avoir favorisé les « intrigues » du comte de Richemont. Naundorff, lui, s'est raconté et fort longuement. Son historiographe, Gruau de La Barre, a, dans quatre copieux volumes écrits sous son inspiration directe, raconté tout au long l'existence du prétendant et les péripéties romanesques, d'ailleurs soigneusement embrouillées, de son évasion du Temple. Et, si toute la dialectique de Gruau de La Barre, ex-procureur royal, ne prouve pas que Naundorff soit bien Louis XVII, du moins ressort-il des *Intrigues dévoilées* que l'enfant dont on dressa, le 12 juin 1794, l'acte de décès n'a rien de commun avec le duc de Normandie.

La vie de Naundorff-Louis XVII est, à son propre témoignage, un véritable roman abondant en péripéties rocambolesques, et, s'il faut l'en croire, toute l'histoire de la France sous la Révolution et les deux Restaurations tourne autour de ce secret formidable : l'évasion de ce petit roi d'ombre, et son existence sous un nom mystérieux. Secret fatal et — telles certaines gemmes de l'Inde — mortel à tous ceux qui se le transmettent. Robespierre, qui, le premier, fondait sur la restauration du roi légitime, dont il rêvait d'être le Monk, ses espoirs de domination, est pour cette raison abattu par les thermidoriens, qui veulent le précieux otage. Hoche, détenteur à son tour du secret dont la connaissance lui a été nécessaire pour conclure le traité qui en 1795 a pacifié la Vendée (il aurait promis à Charette de lui livrer le petit roi), est empoisonné, trouvant seulement le temps de transmettre son secret à Joséphine de Beauharnais, que les partisans de Louis XVIII font boire à son tour « à la coupe de Néron ». Le conspirateur normand Louis de Frotte, Pichegru payent de leur tête leur certitude que le dauphin n'est pas mort au Temple : ils pouvaient gêner les ambitions de Bonaparte.

Parmi les monstres sans entrailles qui composent la famille royale de France, de l'égoïste Louis XVIII à la duchesse d'Angoulême, « la duchesse Caïn », lesquels ne veulent reconnaître ni leur neveu ni leur frère, un seul honnête homme, le duc de Berri, qui aurait fait part à son oncle Louis XVIII de son intention de favoriser les revendications du fils de Louis XVI. Le poignard de Louvel le punit de ses scrupules... Méconnu par les siens, sacrifié aux ambitions de tous les gouvernants et parfois à la raison d'Etat ; voué, les dernières années de son existence, à la science, sans, cependant, cesser de revendiquer en toute occasion ses droits, ainsi s'écoule la vie du prince fatal, mué finalement en un bon bourgeois de Hollande. Celui dont la petite tombe de Delft porta l'inscription prestigieuse : « roi de France et de Navarre » ne fut sans doute qu'un habile imposteur. Son roman est par trop romanesque. Et ses plaidoyers *pro domo* renferment bien des obscurités, bien des contradictions ; on le sent fort embarrassé d'expliquer son évasion du Temple, désireux de faire l'ombre sur certaines années de sa vie : celles, sans doute, où il végétait en Prusse. Cependant, ses affirmations ont trouvé créance auprès d'hommes politiques et d'historiens. Lorsque, récemment, ses descendants, qui continuent à s'appeler de Bourbon, revendiquèrent la qualité de Français, qui ne leur fut d'ailleurs pas reconnue, de savants rapports furent publiés sur la question Naundorff, et les polémiques que ces rapports soulevèrent montrent qu'un grand nombre de chercheurs n'acceptent pas les conclusions de l'histoire officielle et tiennent les prétentions de Naundorff pour bien fondées.

Toutes les études faites sur la question Louis XVII ont été faites avec le parti pris de soutenir une de ces trois thèses : Louis XVII mort au Temple,



Buste en marbre du dauphin (Louis XVII), par Deseine (1790) au musée de Versailles.

Lors de la prise des Tuileries par le peuple de Paris, le 10 août 1792, ce buste, très délicatement exécuté, fut jeté par une fenêtre, et, dans sa chute, perdit le nez, la bouche et le menton. Il fut ramassé le lendemain par un savetier de la rue Doyenné, qui s'en servit pour battre son cuir, jusqu'en 1816. A cette époque, un amateur de province le remarqua, l'acheta et le fit restaurer. Ce n'est que récemment, que le conservateur du musée de Versailles, Pierre de Nolhac, le découvrit et s'en rendit acquéreur pour le compte de l'Etat.

Louis XVII-Naundorff, Louis XVII-Richemont. Elles manquent donc d'objectivité, et leur valeur historique est médiocre. Georges Lenôtre procède, lui, avec la prudence d'un véritable historien.

Il ne part d'aucune idée préconçue. Devant un problème délicat et compliqué il se demande si l'on peut l'étudier, et de quelle façon ; et il réunit tous les éléments qui permettent d'apporter un peu de lumière, les pèse, les confronte et les passe au crible de son bon sens. Peut-être y a-t-il parfois trop de logique, car les déductions, en l'histoire, ne prouvent pas grand'chose. Du moins, réunit-il une riche collection de documents et, par sa méthode scientifique, qui n'exclut pas, quoiqu'il s'en défende, l'élégance de l'exposition, en fait-il jaillir de la clarté.

Avec minutie, une minutie parfois un peu fatigante, Georges Lenôtre « met en place » les personnages du drame. Il nous décrit la sombre forteresse du *Temple* qui, bâtie par les Templiers et renfermant leur trésor, servit d'asile à Philippe le Bel poursuivi par la populace avant d'être pour ses arrière-neveux l'antichambre du tombeau. Le Temple, nous rappelle Lenôtre, n'était pas seulement une forteresse. Il était aussi un palais, un palais où le grand prieur de Vendôme, galant petit-fils du galant Béarnais, et après lui le prince de Conti avaient mené fort joyeuse vie. Mais, « à côté du palais, se dressait l'énorme donjon carré des Templiers, véritable geôle féodale »... « En s'acharnant à obtenir le Temple pour y détenir ses otages royaux, la Commune avait en vue cette tour formidable....; l'Assemblée législative, en cédant à son autoritaire rivale, ne voulait voir que le palais du grand prieur. »

La Tour elle-même, si farouche que fût son aspect, n'était pas une prison. Le bâtiment principal étant

provisoirement inhabitable, on loge Louis XVI et la famille royale dans un bâtiment annexe, la Petite-Tour, meublé avec goût par l'archiviste de l'ordre de Malte, qui l'occupe jusqu'au soir du 10 août. Les prisonniers qui, les premiers mois de leur détention, y étaient réunis, y menèrent d'abord une vie confortable, non exempte, même, de faste et d'apparat. Le roi, la reine, le dauphin et les princesses ont des vêtements à profusion. Un personnel nombreux de valets de chambre et d'officiers de bouche est à leur disposition. Leurs repas sont abondamment, et luxueusement servis.

La surveillance assez étroite à laquelle ils sont soumis ne les empêche pas de correspondre avec le dehors. Les pages où G. Lenôtre nous décrit la vie patriarcale que mène dans la Petite-Tour toute la famille royale réunie sont une suite de tableaux intimes, délicieux et présentés avec art.

Mais tout cela n'est qu'un cadre où se détache la figure du petit protagoniste : le dauphin Charles-Louis, duc de Normandie. Joli avec sa figure fine aux yeux en amande, à la bouche mignonne, avec l'épaisse forêt de cheveux qui l'auréole, avec son air mutin et réfléchi, doué d'une grande vivacité d'intelligence et du plus heureux caractère, volontiers espiègle et turbulent, il charme tous ceux qui l'approchent, comme son fantôme charmera la postérité. Les ennemis les plus acharnés de la race des Capets se laissent eux-mêmes gagner à ce charme.

Le 11 décembre 1792, le dauphin est séparé de son père, qu'il ne reverra que le 20 janvier 1793, lors des adieux suprêmes. Dès lors, la Commune de Paris est maîtresse absolue de sa destinée. La Commune, c'est, toute l'Assemblée ou presque ayant abdiqué entre leurs mains, Chaumette et Hébert. Ni l'un ni l'autre ne sont des personnages sympathiques : l'un qui, ondoyant et divers, plein de contradictions, allie au fanatisme révolutionnaire une sensiblerie larmoyante qui convient à un fils spirituel de Rousseau (du Rousseau des pires pages des *Confessions*) ; l'autre, vrai sectaire, d'une violence froide, suant la haine ; tous deux des médiocres, mais d'une dévorante ambition, et qui, pour parvenir, saisiront toutes les armes. N'est-il pas vraisemblable que de tels hommes, comprenant l'importance qui, sitôt le roi disparu, s'attache au dauphin, aient essayé d'accaparer un gage si précieux ?

Si précieux, vraiment ? Oui ; car, à en croire Georges Lenôtre, qui ne fait que reprendre ici la thèse de Gruau de La Barre (en la dépouillant d'ailleurs de ses inventions les plus extravagantes, tel que le projet formé par Robespierre d'épouser Madame Royale !), toute l'histoire de la Révolution tourne autour du dauphin. S'appuyant sur la publication de documents qui n'ont été mis au jour que tout récemment (rapports d'espions au service de l'Angleterre, qui ont pu assister aux séances du comité de Salut public, publication d'un procès-verbal d'une séance secrète du Directoire exécutif), faisant état des accusations de royalisme successivement lancées par tous les partis vainqueurs contre leurs adversaires vaincus, Lenôtre montre girondins, montagnards, hébertistes, thermidoriens obsédés par la perspective d'une restauration, et ne voulant pas en laisser le bénéfice à leurs adversaires. « Ce n'est pas user de paradoxe, ni offenser la mémoire des girondins, de Danton, de Robespierre, de prétendre que, aux heures où la France était en péril, ils sacrifiaient leur sentiment démocratique à l'intérêt de la Patrie, et envisageaient l'éventualité d'une restauration monarchique dont ils espéraient, comme d'immédiats résultats, le recul de l'étranger, la pacification de la Vendée, et la fin des discordes civiles... Il ne faut pas attribuer à de mesquines rivalités les luttes farouches et les sanglantes journées qui rougissent l'histoire de notre Révolution ; elles furent les épisodes de la bataille acharnée livrée pour la conquête de l'orphelin vers lequel convergeaient toutes les ambitions, et que la Commune geôlière gardait étroitement dans la seule crainte de se voir frustrée d'une proie qui valait cher. » Présentée ainsi, la thèse de Lenôtre est bien trop absolue. Sans doute, semble-t-il établi aujourd'hui que Danton fut en relation avec les royalistes, et envisagea la *libération* (mais non la *restauration*) de Louis XVII. (V. *Larousse Mensuel*, t. IV, p. 913, art. *Danton et la Paix*.) Sans doute, quelques-uns des thermidoriens étaient-ils des royalistes déguisés. Qu'il en ait été ainsi de tous les détenteurs successifs du pouvoir ; que, surtout, à la veille de Fleurus, au lendemain des traités de Bâle, la République victorieuse ait cru avoir besoin, pour sauver la France, d'abdiquer entre les frêles mains d'un roi de huit ans, il est bien difficile de l'admettre !

Suivons, cependant, tant qu'on peut le suivre, le dauphin dans les romanesques péripéties de son existence. Après l'exécution de son père, il continua de vivre pendant quelques mois encore avec sa mère, sa sœur et sa tante. Mais Chaumette veut avoir le jeune prince à sa discrétion ; donc, l'arracher à l'influence familiale. Le 3 juillet, un décret de la Convention décide que le dauphin sera séparé de sa famille, et « placé dans l'appartement le plus sûr de la Tour ». C'est alors qu'il est confié au cordonnier Simon. Figure maudite que celle-ci, et que l'histoire, influencée par la légende, fait apparaître comme celle d'un froid tortionnaire ! Combien est différente sa vraie physionomie ! Un tortionnaire, Simon ? Non, certes, mais un imbécile, fanatisé par les doctrines nouvelles, qu'il a d'ailleurs mal assimilées ; glorieux de tenir un grand rôle sur le théâtre révolutionnaire, sans se douter qu'il n'est qu'un pantin manœuvré par Chaumette et Hébert, mais bon diable au demeurant et plein d'affection pour son royal pupille, auquel il croit sincèrement rendre service en en faisant un petit « sans-culotte ».

Et bien nourri, bien vêtu, entouré d'une grossière mais sincère tendresse par Simon et sa femme, le dauphin est catéchisé de telle sorte qu'il abjure manières, langage, sentiments même qu'il tient de son origine royale. Oublieux comme tous les enfants de son âge, il reprend vite, les premières crises de larmes passées, sa pétulance d'antan. Tout le jour, dit Madame Royale, il chante « la *Carmagnole*, l'air des Marseillais et d'autres horreurs », entrecoupées de jurements affreux contre Dieu, sa famille et les aristocrates. Donc, si le dauphin n'est pas réellement un martyr, il y a eu crime, cependant, crime inconscient, d'ailleurs, de la part de Simon : la perversion d'un jeune esprit. L'enfant est détaché à tel point de tout sentiment d'affection familiale, de toute notion de son rang royal, qu'on peut lui faire porter contre la reine d'atroces accusations qui justifient sa condamnation, et qu'un jour un des commissaires chargés de sa surveillance l'entend proférer, en parlant de sa mère et de ses sœurs ces paroles affreuses : « Est-ce que ses sacrées p...-là ne sont pas encore guillotinées ? »



Façade de l'église Sainte-Marguerite, donnant sur l'enclos. + place où furent découverts, en 1846, des restes humains qu'on crut d'abord être ceux de Louis XVII, mais qui, après examen, ont paru appartenir à un sujet âgé de plus de 16 ans.

Simon n'eut pas le loisir de pousser jusqu'au bout l'éducation civique dont il avait assumé la charge. Le 3 janvier 1794, il dut quitter le Temple, et depuis lors on n'entend plus parler du dauphin, qu'une tradition dénuée de tout fondement historique, et qu'on ne peut admettre sans se heurter à mille contradictions, prétend emmuré.

Y eut-il un enfant dans l'appartement présumé du dauphin ? Certainement, dit G. Lenôtre ; mais cet enfant n'avait rien de commun avec le jeune Louis XVII. Par quel phénomène, en effet, un enfant jusqu'alors gai, bruyant, volontiers emporté, devient-il soumis au point de ne pas protester contre sa réclusion, taciturne au point qu'on ne puisse lui arracher une parole ? Car, pendant six mois, on ne l'entend ni parler, ni remuer. D'ailleurs, voici, à l'appui de la thèse de G. Lenôtre, des preuves morales singulièrement troublantes. Robespierre, après avoir triomphé d'Hébert et de Danton (accablés l'un et l'autre sous l'inculpation de royalisme), vient au Temple, emmène le petit prisonnier au château de Meudon, puis le rend à sa tour sombre. S'il a vraiment agi de cette façon (ce qu'on ne sait que par les renseignements de l'espion anglais auquel nous avons fait allusion), on ne peut expliquer qu'ainsi son étrange conduite : « L'enfant qu'il a tiré du Temple n'est pas le dauphin, mais un enfant substitué ; plutôt que d'apprendre à l'Europe que la République a perdu le gage sur lequel elle compte pour entrer en composition avec les Alliés, il réincarcère l'anonyme, pour qui le Temple est une investiture, et qui, à condition de ne jamais le produire, pourra encore servir à des négociations éventuelles ». L'attitude de Barras est la même : grand vainqueur de Thermidor, il met le cap sur le Temple, afin de s'assurer de la personne du petit Capet. « Le 10, à 6 heures du matin, Barras est à la prison. Il ordonne qu'on lui montre le fils de Louis XVI. Enfin ! on va donc connaître les conditions de cette séquestration de six mois, et percer l'obscurité qui la couvre !

« Non ! On ne saura rien..., car la relation de Barras est des plus vagues. Il nous parle seulement d'un petit malade, qui se plaint de l'enflure de ses genoux. Est-ce bien le dauphin ? C'est peu probable, car on l'eût montré au peuple, et, en ces jours d'indulgence, autorisé sa réunion avec Madame Royale. Et tout au contraire le prisonnier du Temple est soumis, après Thermidor, à une réclusion plus étroite que jamais. Quelle meilleure preuve qu'on voulait le cacher ? D'ailleurs, nous savons, par un document officiel (le compte rendu d'une séance secrète du Directoire, récemment publié par la *Revue historique*), que, le 28 avril 1796, les « cinq directeurs s'entretiennent de l'enlèvement du dauphin comme d'un fait avéré et approuvé par eux tous ». L'enfant que Barras a trouvé au Temple fut, avec l'agrément des thermidoriens, confié à un banquier royaliste, Petitval, et logé par lui au château de Vitry. Mais cet enfant n'était sans doute pas le véritable dauphin, déjà enlevé par Chaumette, et placé dans un lieu inconnu. Ainsi s'explique l'embarras qu'éprouvèrent les négociateurs envoyés par la Convention pour traiter de la paix avec l'Espagne, lorsque celle-ci posa, comme condition préliminaire de toute discussion, la libération du dauphin. La mort du prisonnier du Temple, qui *officiellement* est Louis XVII, vient à propos, le 9 juin 1795, pour les tirer d'embarras.

La constatation du décès et l'inhumation du prisonnier du Temple donnent lieu également à des scènes bien difficilement compréhensibles, si l'on admet que celui-ci était le dauphin. L'événement est caché pendant vingt-quatre heures. L'acte de décès n'est dressé que trois jours après, le 12 juin. Aucun de ceux qui auraient pu témoigner de l'identité du mort (Madame Royale en particulier) n'est convoqué. On ordonne au docteur Pelletan, chargé de faire l'autopsie, de ne rien révéler de ce qu'il aura vu. Enfin, bien des témoins affirment — et une exhumation faite en 1846 semble le prouver — que l'enfant alité au Temple en 1795 et enterré sous le nom de Charles Capet avait non pas dix ans, comme celui-ci, mais bien une quinzaine d'années. Il semble donc — et la thèse de Georges Lenôtre est sur ce point tout à fait vraisemblable — qu'il y ait eu une double substitution : la première faite par Chaumette en 1794, la deuxième par Barras dans l'été de la même année. Le problème de l'évasion de Louis XVII doit être résolu par l'affirmative.

Ce n'est pas, d'ailleurs, tout le problème. Sauvé du Temple, qu'est devenu le dauphin ? L'un des innombrables charlatans qui apparurent sous le Consulat et l'Empire fut-il vraiment le fils de Louis XVI ? Rien, dit Georges Lenôtre, ne permet

d'avoir à ce sujet une certitude. Mais il faut lire dans son ouvrage le récit de deux des plus curieuses odyssées des faux dauphins.

Hervagault, fils d'un petit tailleur de Saint-Lô, sans autre bagage que sa bonne mine et son aplomb, parcourut la France, traité en roi par de bons bourgeois de Châlons-sur-Marne et de Vitry, instruit dans la religion et ses devoirs royaux par un ex-évêque constitutionnel, Mgr de Savine; incorporé dans un bataillon colonial, déserteur, il finit dans la prison de Bicêtre, protestant à l'heure de sa mort qu'il est bien le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette. L'histoire de Charles de Navarre est encore plus curieuse. Ce vulgaire sabotier, ivrogne et grossier, au langage et aux façons de rustre, se dit fils de France, et trouve en Normandie et à Paris assez de partisans pour que le gouvernement de Louis XVIII



L'exhumation des restes de Louis XVII. L'ancien cimetière Sainte-Marguerite. + emplacement de la fosse commune où, d'après les procès-verbaux officiels, a été inhumé Louis XVII, le 10 juin 1795. ++ emplacement où Voisin déclara avoir déposé le corps, en 1795.

le redoute, et le laisse transformer la prison de Rouen, où il est détenu, en une caricature de cour. Celui-ci n'est, de toute évidence, qu'un grossier imposteur. Mais les craintes de Louis XVIII ne montrent-elles pas qu'il était hors d'état de fournir la preuve péremptoire de la mort de son neveu ?

Donc, le dauphin n'est pas mort au Temple. Voilà un fait bien établi. Qu'est-il devenu ensuite ? Le savant et agréable ouvrage de Lenôtre montre que le mystère est, en l'état actuel de nos connaissances, impossible à éclaircir. Nul doute, cependant, qu'il ne tente encore de futurs historiens. — Léon Abensour.

Magnésium. (État actuel de l'industrie du magnésium, de ses alliages et de ses composés.) — Avant la guerre, le magnésium était presque exclusivement préparé par les Américains et les Allemands; aujourd'hui, nous devons rendre hommage à la Société d'électrochimie et d'électrométallurgie, qui, grâce aux travaux du professeur Flusin, de l'université de Grenoble, réussit à doter notre pays d'une industrie du magnésium. Ce métal, jusqu'ici peu utilisé dans les arts mécaniques, s'élabore maintenant sous toutes les formes possibles : lingots, fils, planches, profilés, etc.

Très voisin de l'aluminium par son aspect et par ses propriétés, possédant presque le même point de fusion : 651 degrés (aluminium, 657°) et des constantes physiques et mécaniques comparables, le magnésium se travaille au laminoir, à la presse encore plus aisément ; en outre, il est plus léger (un carter de moteur 100 kilogrammes en aluminium, ne pèse que 62 kilogrammes avec le magnésium; ce seul chiffre indique combien l'aviation peut espérer tirer de ressources de ce dernier métal.

Comparaison des constantes mécaniques.

	Densité	R(1) en kg par mm²	E(1) en kg par mm²
Acier coulé	7,5	45—50	20 »
Aluminium	2,8	16—18	7,5
Duralumin	2,8	38—40	7,5
Magnésium coulé	1,8	12	4,8
Magnésium laminé	1,8	25—30	4,8

(1.) R, résistance à la traction ; E, limite d'élasticité.

Electriquement, le magnésium est moins conducteur que le cuivre et que l'aluminium, mais cette infériorité est largement compensée par les différences de densité : en effet, une ligne électrique pesant 1.000 kilogrammes avec du cuivre aura la même conductibilité avec 523 kilogrammes d'aluminium et seulement avec 500 kilogrammes de magnésium.

La facile combinaison avec l'oxygène pouvait faire craindre une très mauvaise tenue du magnésium sous l'influence des agents atmosphériques; or, cette crainte est chimérique : la fine pellicule formée est plutôt un vernis qui s'oppose à toute action ultérieure. Naturellement, ceci n'est vrai qu'avec un métal bien affiné.

Mais, objectera-t-on, le magnésium est combustible ! chacun connaît l'éclair magnésien; le travail doit présenter de nombreuses causes d'accidents ! Or, la pratique répond par la négative ; l'allumage ne s'obtient qu'aux environs de 600 degrés, et la flamme ne se propage qu'avec des matières très divisées (fils ou tournures); il n'y a aucun danger avec les pièces usinées, toujours de fortes sections. Bien entendu, il est de la prudence la plus élémentaire d'enfermer les limailles et les déchets huilés dans des récipients métalliques. Cependant, durant la fusion, si un creuset s'allume par suite d'une surchauffe, un couvercle bien appliqué l'éteint rapidement ; enfin, au cas où, malgré les précautions, le métal divisé s'enflammerait, un jet de sable suffit pour arrêter toute combustion ; l'eau seule serait dangereuse, sa brusque décomposition au contact du métal fondu déterminant des explosions.

Préparation du métal. — Au procédé primitif de réduction des sels magnésiens par le potassium on a substitué, comme il avait été fait pour l'aluminium, le procédé d'électrolyse. Une grande différence, toutefois, se constate ; ici, l'électrolyse de l'oxyde n'est pas applicable, le métal très léger restant occlus dans le bain de fusion : il est nécessaire d'employer le chlorure, et d'imaginer des dispositifs pour recueillir le métal aussitôt élaboré. Cette nécessité de prendre le chlorure pur comme matière première explique pourquoi les Allemands, détenteurs des gisements inépuisables des sels magnésiens de Stassfurt, considéraient le magnésium comme leur métal national, en opposition à notre aluminium.

Le métal commercial est presque pur, les éléments étrangers (potassium, fer, aluminium, calcium, silicium) ne dépassent pas en moyenne 0,8 p. 100; nous verrons plus loin ses applications, ainsi que celles de ses alliages. Outre le métal, il convient de signaler les divers composés magnésiens susceptibles d'emplois industriels : la *magnésie* MgO et son *hydrate* $Mg(OH)^2$, substances basiques d'où dérive toute une série de sels : le *chlorure* $MgCl^2,6H^2O$ qui, combiné au chlorure de potassium, forme la *carnallite* de Stassfurt, le *sulfate* $SO^4Mg,7H^2O$ des eaux naturelles de Sedlitz, d'Epsom, etc.

Applications industrielles. — *Applications chimiques.* Le magnésium, par ses affinités considérables pour l'oxygène, se trouve doué de puissantes propriétés réductrices, utilisables en métallurgie ; c'est un désoxydant précieux. A la faible dose de 0,05 p. 100 sous forme d'alliage cuivreux, il peut affiner le cuivre par seule voie sèche, lui donnant un grain très doux, et une grande conductibilité électrique. Le nickel, les laitons, les bronzes, traités par le magnésium, donnant également un métal beaucoup plus sain. L'aluminium est aussi amélioré de cette façon; en outre, si la fonte conserve quelques traces de magnésium (0,7 à 1,5 p. 100), la résistance à la rupture se trouve doublée.

Parmi les applications d'ordre chimique du magnésium, les plus importantes sont : la production du silicium, la déshydratation des alcools, des éthers, et surtout les applications lumineuses.

Déjà, depuis longtemps, en photographie, on utilise l'éclat photogénique de la flamme magnésienne, soit que le fil soit brûlé seul, soit que l'on facilite la combustion avec des mélanges oxydants ; telle la recette suivante, très recommandable :

Magnésium 4 parties, permanganate de potassium 5 parties, bichromate de potassium 5 parties.
(Les éléments étant broyés séparément et mélangés ensuite doucement, 1 à 2 grammes suffisent pour un cliché 9 × 12.)

Cette lumière intense fut utilisée par les armées, soit pour obtenir par des fusées un vif éclairage du terrain, soit pour des obus indicateurs montrant, par leur lueur, leur point de chute.

Au laboratoire, le magnésium, déjà utilisé comme réducteur, a permis au professeur Grignard de réaliser d'intéressantes synthèses organiques ; le métal possède, en effet, la curieuse propriété d'entrer en combinaison avec les iodures organiques ; par exemple, en donnant des composés du type RMgX (R étant un radical alcoolique, X un halogène). Or ces composés dits *organo-magnésiens* se prêtent à de multiples réactions en présence d'eau, d'alcool, d'anhydride carbonique, etc., donnant naissance à de nouveaux carbures, phénols, alcools, acides bibasiques, etc.

Applications mécaniques. Alliages de magnésium. La guerre fut le coup de fouet qui détermina les industries des matières métalliques à s'occuper du magnésium ; les résultats obtenus furent surprenants ; l'adaptation à l'aviation, aux constructions aéronautiques et à l'automobile est actuellement à l'ordre du jour dans tous les pays, tant pour le métal que pour ses alliages.

Le magnésium semble dans les alliages jouer un rôle de durcissant; avec l'aluminium, ce durcissement se développe durant les quelques heures qui suivent la trempe. Ceci, déjà remarquable dans les alliages à 2 p. 100 de magnésium, est encore plus net dans le duralumin, dont nous avons décrit les propriétés (v. *Larousse Mensuel*, t. V, p. 557, art. *Aluminium*), et dans divers alliages connus sous le nom de *magnalium*, utilisables en construction mécanique :

Magnalium X (forge)....... Magnésium 2 ; Cuivre 2 ; Nickel 1 ; Aluminium 95.
Magnalium Z (pièces fondues). Magnésium 2 ; Cuivre 0,2 ; Etain 3 ; plomb 0,7 ; Aluminium complément.
Zimalium................ Magnésium 6 ; Zinc 20 ; Aluminium 74.

Avec une plus grande proportion de magnésium, le métal acquiert aisément le poli spéculaire et peut convenir, grâce à sa belle couleur argentée, à la fabrication de miroirs.

Enfin, dans les alliages ne contenant au contraire que quelques centièmes d'aluminium dans une masse de magnésium, on constate une grande amélioration du magnésium, la résistance à la rupture étant augmentée ; tel le type : magnésium 92, aluminium 8, à la fois très dur et très léger. Une semblable amélioration a été constatée avec le zinc en place d'aluminium ; les Allemands avaient, durant la guerre, réalisé ainsi toute une série d'alliages ultra-légers, en particulier le métal *elektron* allemand, la composition étant environ : 89 à 97 de magnésium, 1 à 5,5 de zinc, 0,5 à 5 d'aluminium, des traces de cuivre et de manganèse, avec laquelle ils préparaient de nombreuses pièces pour les avions.

L'action durcissante du magnésium se fait sentir également sur les métaux mous ; une faible proportion de 1 à 4 p. 100 dans le plomb en forme un métal comparable au plomb antimonieux ; avec une légère addition de cuivre (plomb 91, magnésium 4, cuivre et étain 5), le métal convient pour préparer les coussinets.

Les alliages cuivre-magnésium ne sont pas, comme les alliages cuivre-aluminium, des métaux ductiles; on ne peut guère les employer que comme substances désoxydantes.

Application des composés magnésiens. — En médecine, on utilise généralement les propriétés laxatives des sels eux-mêmes, ou l'action spécifique du radical auquel ils sont liés ; les principaux sels employés sont : le fluorure (antiseptique), le chlorure (laxatif de certaines eaux naturelles), la magnésie, qui, selon la température de calcination, sera légère (magnésie française) ou lourde (magnésie anglaise), l'hydrate et le carbonate, tous composés recommandés dans les affections gastriques ; le peroxyde ou hopogan (antiseptique) ; le sulfate et le citrate, tous deux purgatifs.

La magnésie a reçu quelques applications en métallurgie, pour préparer des produits réfractaires pour les fours ; on les obtient, en partant de la *dolomie* (carbonate mixte de chaux et de magnésie), dont les



Abélard et son école sur la montagne Sainte-Geneviève, par François Flameng. (Décoration de la Sorbonne.)

gisements sont très répandus. On sépare les deux métaux de la façon suivante : les blocs de dolomie sont calcinés au four à chaux ordinaire avec du coke; l'anhydride carbonique se dégage en laissant un mélange des oxydes magnésie et chaux. Ce résidu, délayé dans l'eau froide, est soumis à l'action d'un courant d'anhydride carbonique, issu de l'opération précédente; la chaux forme un carbonate insoluble, tandis que la magnésie donne un bicarbonate soluble. Cette dissolution, ultérieurement chauffée, dépose, en perdant son anhydride carbonique, du carbonate basique de magnésium très léger. Ce carbonate, desséché ou transformé en magnésie par calcination, est assez pur pour les usages médicaux.

On peut utiliser la magnésie pour fabriquer des briques destinées aux foyers industriels et réaliser des fours capables de résister aux hautes températures que l'homme est actuellement maître de produire avec le courant électrique. Cette magnésie, mélangée et agglomérée avec 15 p. 100 de fibres d'amiante, donne des plaques moulées très aptes à faire des revêtements de tuyaux de vapeur, de chaudières, etc.; sa grande légèreté lui permet d'accumuler dans ses pores une grande quantité d'air, réalisant ainsi un isolant thermique puissant.

Dans la métallurgie du fer, les garnissages des fours avec de la magnésie jouent un rôle important; ils ont permis l'application des soles basiques pour déphosphorer les fontes dans les aciéries Thomas, Martin; on emploie généralement la dolomie agglomérée avec du goudron, pour obtenir ces soles absorbantes.

Dans la construction du bâtiment, la magnésie et le chlorure de magnésium ont été préconisés pour préparer le *ciment magnésien.* Ce ciment se compose de magnésie incorporée à une solution de chlorure; il se forme une bouillie qui peu à peu se solidifie en donnant une masse blanche d'oxychlorure $MgO, MgCl^2$. Cette masse, très dure, prend au polissage l'aspect du marbre; on peut l'employer seule ou mélangée de colorants qui lui donnent l'apparence des pierres ornementales. On peut également lui incorporer 50 à 60 p. 100 de silice, de briques pilées, etc., pour réaliser après moulage des éléments de construction. Pour être impartial, il convient de signaler que de nombreuses critiques ont été faites au ciment magnésien; on lui reproche un manque de régularité dans le volume, de se gondoler et de se fendre au bout d'un certain temps.

Cette revue des propriétés du magnésium nous montre tout l'intérêt qu'il y a à poursuivre son étude; la réalisation des alliages ultra-légers intéresse au plus haut point la métallurgie. Le magnésium, révélé en tant que métal industriel à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale (exposition des métaux légers : aluminium, magnésium, etc., mai 1921), sera demain une des substances les plus employées de la construction mécanique; ses propriétés de résistance, de légèreté et de belle apparence lui assurent un succès certain. — M. MOLINIÉ.

Mariage d'Abélard (LE), roman, par Jules Perrin (Paris, 1921). — Le roman historique, qui avait connu avec Maurice Maindron un renouveau passager, semble reprendre quelque faveur. Il n'a guère évolué depuis Walter Scott, qui fut le créateur du genre — car le roman de cape et d'épée à la Dumas et à la Féval n'a d'historique que le nom, et le vrai père de ce genre bâtard, qui, au lieu de se plier à l'histoire, l'accommode cyniquement à ses besoins, serait La Calprenède, beaucoup plus que Walter Scott.

Tout autre est le roman vraiment historique, tel que l'ont traité, après l'auteur des *Puritains*, sans y apporter toujours la même conscience, le même scrupule de restitution, Balzac, dans son *Martyr calviniste*, Hugo dans *Notre-Dame*, Vigny dans *Cinq-Mars*, Mérimée dans sa *Chronique de Charles IX*, Flaubert dans *Salammbô*, et, plus près de nous, Maurice Maindron dans son *Tournois de Vauplassans* et son *Blancador l'Avantageux*.

Jules Perrin, avec son nouveau roman, *le Mariage d'Abélard*, n'est pas indigne de prendre rang à la suite de ces maîtres, dont il se réclame justement dans sa préface. L'aventure célèbre et quelque peu scabreuse qu'il a prétendu nous conter ne laissait pas, d'ailleurs, d'ouvrir un champ assez vaste à l'hypothèse : toute fameuse qu'elle est, il y restait bien du mystère. On n'avait jamais bien élucidé, notamment, la question si controversée du mariage d'Abélard; on ne s'expliquait pas davantage l'ignoble acharnement déployé par Fulbert contre le séducteur de sa nièce, dès lors qu'Abélard, en épousant Héloïse, avait donné au vindicatif chanoine la plus complète satisfaction que celui-ci pût souhaiter. Si jeune, si belle, si docte que fût Héloïse, elle n'était pas d'un rang social ni d'un état de fortune qui l'exposassent à déchoir en prenant pour mari le maître illustre de l'école du Cloître, le « tombeur » de Guillaume de Champeaux, le hardi jouteur dont la réputation d'invincibilité dans les luttes de la scolastique n'avait pas encore subi d'atteinte. Bref, Abélard, autant qu'il était en son pouvoir, avait « réparé ». D'où venait donc que Fulbert, qui avait paru satisfait de la réparation, s'était ensuite ravisé et avait ourdi contre Abélard l'odieuse machination que l'on sait ?

Voilà l'énigme dont Jules Perrin s'est proposé de trouver le mot. Y a-t-il réussi ? Peut-être !

Antérieurement au XIIe siècle, lui-même le confesse, la documentation historique est rare et incertaine. Imaginer, d'autre part, est bien dangereux. Cependant, dit-il, à regarder de près cette aventure déconcertante, à lire attentivement les rares textes de l'époque qui nous en ont transmis le détail, mais nous ont laissés dans l'ignorance de ses causes, « on découvre que c'est là un drame profond, un drame où la passion d'une femme admirable fut en lutte avec des intérêts très âpres en face desquels elle succomba ; et ce qui, mystérieusement, justifie le retentissement de ce fait divers de la vie parisienne du XIIe siècle, c'est que, si la passion d'Héloïse est la flamme éternelle dont brûlèrent, au cours des âges, toutes les grandes héroïnes d'amour, les intérêts auxquels elle se heurta furent ceux de son temps, non ceux d'un autre, c'est-à-dire que leur modalité demeure caractéristique de l'époque et que, par là, ce roman se hausse jusqu'à l'histoire ».

Abélard — maître Pierre, comme on l'appelle — au moment où s'ouvre le récit, est au plein de sa gloire : son nom vole sur toutes les lèvres; le peuple de Paris l'acclame, comme il acclamera Etienne Marcel, Boulanger et Carpentier, amoureux de cette « figure si rayonnante de vie et d'intelligence qu'elle semblait donner de la joie à qui la regardait » ; les clercs, la cour même s'inclinent devant son génie : il est l'homme qui a délié la scolastique de ses bandelettes, insufflé l'air du siècle à cette momie. A tous il apparaît vaguement comme un annonciateur, l'apôtre d'un temps nouveau. Et, cependant, cette popularité sans seconde ne lui suffit pas : il rêve de satisfactions moins platoniques, de la pourpre, de la tiare peut-être. Il a cette force des grands ambitieux : la chasteté; il ignore la femme, — à 39 ans !

Elle aura sa revanche et, sous les espèces les plus vulgaires : d'abord, sous celles d'une fille « follieuse », la Gibeline, plaisante succube aux seins blancs et à la crinière d'or, qui s'introduit dans la cellule du solitaire et lui donne une représentation en raccourci de la tentation de saint Antoine. Abélard peut bien l'exorciser : la pointe de la concupiscence est entrée dans sa chair et n'en sortira plus. Il est même curieux et un peu surprenant qu'un homme qui s'est gardé chaste pendant tant d'années succombe avec tant de facilité : on a généralement plus de peine à rompre avec une habitude, — et la chasteté en est une, comme la débauche. Mais à peine initié aux délices de la chair, l'auteur veut qu'Abélard s'y soit jeté à corps perdu. Son amour même pour Héloïse est tout charnel : les artifices qu'il emploie pour être admis auprès d'elle, le biais inespéré que lui tend messire Orbizon au cours d'un déjeuner comme on n'en fait plus — même chez les chanoines — et dont la description est une petite merveille d'art culinaire (Perrin excelle à ces fableaux de « haulte graisse »), son entrée chez Fulbert, où il ne prend d'abord que ses repas et où il finit par prendre son coucher, les préliminaires et enfin la chute des deux amants, tout cela est rendu de main de maître, ainsi que la peinture du Paris de l'époque.

Fulbert ne voit rien d'abord : pour que les écailles lui tombent des yeux, il faut que sa servante Bourgine y emploie les deux mains. Colère, imprécations, suivies de l'expulsion du séducteur. Mais, si Fulbert était le père putatif d'Héloïse, ainsi que le dit Jules Perrin, comment fut-il si imprudent d'introduire auprès d'elle un galant comme Abélard ? Le fait est là, quoi qu'il en soit, d'autant moins discutable qu'il a

les suites naturelles à ces sortes d'aventures et qu'Héloïse est sur le point de devenir mère. Son amant l'enlève et la conduit au Palet, chez sa sœur Denise, épouse de Jehan Mandole, écuyer, où elle restera jusqu'à ses couches. Fulbert, entre temps, remue terre et ciel pour la retrouver, dénonce à l'évêque Gerbert et au chancelier de Garlande maître Pierre, qui nie impudemment tout et, de guerre lasse, accepte cependant, quoique prêtre, d'épouser Héloïse. Il n'y met qu'une condition : c'est que le mariage sera clandestin. Pourquoi ? Lui-même l'explique : « A cette heure, ni le pape (Gélase II ? Calixte II ?) ni le roi (Louis le Gros) ne prendraient un clerc marié pour en faire un évêque. »

Mais il se flatte que les choses changeront par la suite, que Rome se montrera moins intransigeante sur le chapitre du célibat des prêtres — ce qui, par parenthèse, était bien improbable, la réforme de Grégoire VII remontant à plusieurs années déjà — et qu'alors, ayant gravi les échelons supérieurs de la hiérarchie ecclésiastique, il pourra, sans le moindre scandale, rendre public son mariage avec la nièce du chanoine.

Fulbert fait mine de consentir à ce que demande maître Pierre : le mariage est célébré secrètement, à minuit, dans la chapelle de Sainte-Marine, au grand déplaisir d'Héloïse, qui redoute pour son amant les conséquences d'une divulgation et, magnifique de renoncement, sacrifierait volontiers son honneur à l'avenir de l'homme qu'elle aime. Mais Fulbert a fait aposter des témoins dans un coin de la chapelle : par leurs soins, la nouvelle du mariage de maître Pierre s'ébruite, gagne l'évêché, la cour, où les coupables sont mandés successivement et jouent si bien la comédie de l'innocence qu'on les croit. Fulbert, qui pensait tenir sa revanche, est dupé une fois de plus. Et c'est alors qu'avec l'aide de deux complices il inflige au séducteur de sa nièce la mutilation scélérate qui mettra irrémédiablement fin à sa carrière ecclésiastique, *quia eunuchus non introibit in domum Domini* (« parce que l'eunuque, suivant la parole du Deutéronome, ne peut entrer au service du Seigneur »).

Ainsi s'expliquerait, d'après Jules Perrin, le genre de vengeance raffinée adopté par Fulbert, qui ne l'emporta pas, d'ailleurs, en paradis et dont les biens furent confisqués à la suite de ce crime et la personne enfermée à l'abbaye de Saint-Victor « pour le restant de ses jours ». Et l'hypothèse n'est pas déraisonnable. L'auteur, quoi qu'il en soit, l'appuie d'arguments qui font grande impression. C'est sur sa conception de maître Pierre qu'on pourrait le plus ergoter : est-ce bien là vraiment Abélard ? Cet « arriviste » (le mot est de l'auteur lui-même), doublé d'un formidable paillard (car, tandis qu'Héloïse fait ses couches au Palet, il court tous les mauvais lieux du clos Capon), cet hypocrite, ce traître, ce larron d'honneur, ne répond guère à l'idée que nous avions prise de lui. Et il est vrai que, dans sa correspondance, notre homme s'avère d'une humeur singulièrement frigide, surtout en comparaison de la brûlante Héloïse, mais cette correspondance est postérieure à son « accident », et il n'y a lieu d'en rien conclure. Je ne dis pas que Jules Perrin ait mal vu son personnage et qu'il lui prête une sécheresse de cœur qu'il n'avait pas. Je dis simplement que cette sécheresse n'est pas un dogme. Et je croirais assez volontiers, en fin de compte, que ce frère aîné de Lamennais et de Renan était plus compliqué qu'il ne paraît chez l'auteur. Mais, en revanche, de quelle grâce heureuse, de quelles couleurs charmantes et toujours justes Perrin a paré son Héloïse ! Elle est la lumière, le coin de pure poésie de ce livre réaliste, pittoresque et tumultueux, comme une eau-forte de Callot. — CHARLES LE GOFFIC.

Mermet (Achille), chimiste français, né à Villeneuve-sur-Yonne le 7 mai 1849, mort à Joinville-le-Pont le 1er décembre 1919. Ancien élève de l'école de Cluny, Mermet entra tout jeune dans l'enseignement de cette école comme préparateur de chimie. Classé premier au concours d'agrégation en 1872, il fut appelé à Paris, nommé professeur au lycée Charlemagne, puis chef des laboratoires et examinateur de chimie au concours d'entrée de l'Ecole centrale des arts et manufactures. Elève de J.-B. Dumas, Mermet fut un des plus fervents adeptes des méthodes d'enseignement au laboratoire; son esprit de méthode et d'analyse lui fit rapidement comprendre l'importance que devaient prendre les manipulations dans l'enseignement secondaire et lui permit de donner des directives tendant à faire une place de plus en plus prépondérante au raisonnement et à l'application des lois physiques. On lui doit un traité de manipulation de chimie qui est un modèle; dans une nouvelle édition, en publication au moment de sa mort, Mermet s'est efforcé de montrer que toutes les manipulations classiques peuvent être exécutées avec un matériel très simple, peu coûteux, à la portée de tous les établissements d'instruction.

Auteur de nombreuses communications à l'Académie des sciences, à la Société chimique de Paris, à la Société d'encouragement pour l'industrie, etc., Mermet exécuta dans les laboratoires de l'Ecole centrale de nombreuses recherches, soit seul, soit en collaboration avec son ami B. Delochanal; ses tubes à analyses spectrales, ses fours, sont aujourd'hui classiques.

Lauréat de la Société d'encouragement, médaille d'honneur de la Société nationale d'éducation, Mermet fit partie de la phalange de savants auxquels fut réservée une promotion spéciale dans l'ordre de la Légion d'honneur, lors du cinquantenaire de la Société chimique de Paris.

Membre du conseil de l'enseignement secondaire, vice-président de la Société de l'enseignement spécial, membre de la Société chimique, de la Société d'encouragement, de la Société des électriciens, Mermet fut appelé par ses collègues et par ses chefs dans les conseils tendant à la revision des programmes d'enseignement. Secrétaire de la commission des programmes de l'école de Cluny, membre de la Commission pour la réforme de l'enseignement spécial, délégué de la Société de l'enseignement secondaire au Congrès des sociétés savantes en 1885, Mermet apporta dans toutes les branches la précision et la largeur de vues qui caractérisent son esprit de méthode.

L'Association des anciens élèves de Cluny l'ayant choisi comme président, ce fut pour lui une occasion de développer les qualités de cœur qu'il prodigua plus tard pendant la Grande Guerre. Le dévouement était une des vertus de Mermet; les œuvres de solidarité sociale et de mutualité l'intéressaient au plus haut point. Président de l'Union des physiciens de France, membre du bureau de l'Union des présidents des sociétés de secours mutuels de France, président de la Société de secours mutuels de l'île de Noirmoutiers, lorsque vint l'heure de la retraite, après quarante années consacrées à la science et à l'enseignement, Mermet aurait pu se reposer, se consacrer entièrement aux siens, à sa famille; mais cet homme de cœur ne put rester inactif et cesser de consacrer ce qu'il avait de meilleur à la chose publique. Installé à Joinville-le-Pont, ayant conquis l'estime des habitants, nommé conseiller municipal en 1908, maire en 1912, membre du bureau de l'Union des maires des communes de la banlieue parisienne, la conduite de Mermet désarme le plus ingrat de ses concitoyens. Son œuvre pendant la Grande Guerre ne peut être retracée ici en détail. Confiant, malgré tout, dans la réussite finale, Mermet apporte le réconfort, soulage les infortunes, visite les affligés, s'associe à toutes les détresses, trouve les paroles qui conviennent à toutes les situations et ne s'éloigne qu'après avoir assuré, sous la forme la plus discrète, l'avenir immédiat des malheureux.



Achille Mermet.

Malade, épuisé, surmontant sa fatigue physique par un prodige de volonté, il a tenu jusqu'au bout, jusqu'à l'heure de la victoire. Ancien combattant de 1870, Mermet a consacré sa vie à la France ; professeur, il prépare les jeunes générations en vue des luttes futures; mutualiste, il soulage les infortunes, apporte le réconfort aux déshérités du sort; administrateur il fait naître la confiance. Le dévouement à l'humanité fut sa devise; la plus grande joie de sa vie aura été de voir la victoire, triomphe du droit et de la raison sur la force. — FÉLIX MARBOUTIN.

Nouvelle Philosophie de l'histoire moderne et française (UNE). *Les bases historiques et critiques d'une éducation nationale*, par René Gillouin (Paris, 1921; in-16). — Ce petit livre a pour objet de résumer systématiquement l'œuvre considérable du baron Seillière, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Dans ces ouvrages, remarquables tant par l'ampleur des problèmes posés que par l'ingéniosité des solutions, qui ont pour titres : *le Comte Gobineau et l'Aryanisme historique* (1903); *Apollon ou Dionysos; étude critique sur F. Nietzsche et l'utilitarisme impérialiste* (1905); *l'Impérialisme démocratique* (1907); *le Mal romantique : essai sur l'impérialisme irrationnel* (1908); *Introduction à la philosophie de l'impérialisme [Impérialisme, Mysticisme, Romantisme, Socialisme]* (1910); *les Mystiques du néo-romantisme : évolution contemporaine de l'appétit mystique* (1911); *Mysticisme et domination : essai de critique impérialiste* (1913); *le Romantisme des réalistes : G. Flaubert* (1914); *le Péril mystique dans l'impérialisme des démocraties contemporaines* (1918); *les Etapes du mysticisme passionnel* (1919); *George Sand* (1921), Ernest Seillière a développé son système, qu'il appelle lui-même la *philosophie de l'impérialisme*. L'expression a besoin d'explication. Pour tout le monde, l'impérialisme, c'est l'appétit d'extension des grandes nations; et le mot, d'abord appliqué à la seule Angleterre, s'est peu à peu propagé chez les autres peuples. E. Seillière le fait passer de la vie des peuples à celle des classes, puis à celle des individus, et alors, il le confond à peu près avec la volonté de dominer que Nietzsche appelle *volonté de puissance* et qui est une des formes du *vouloir-vivre*. C'est la force essentielle qui meut les hommes.

E. Seillière en voit une autre dans le *mysticisme*, et il appelle ainsi l'idée, ou le sentiment, qu'un individu ou une collectivité possède de collaborer à l'action de quelque puissance surnaturelle. Jamais autant qu'aujourd'hui — à une époque qui se vante de ne prendre parti que pour des motifs rationnels — jamais on n'a vu tel débordement de mysticisme. Au XVIIe siècle, le mysticisme était soigneusement cantonné dans le domaine religieux, où il était, du reste, strictement contrôlé par l'Eglise. Aujourd'hui, à côté du mysticisme proprement religieux, il y en a bien d'autres; car cette puissance surnaturelle qu'on invoque comme un principe immanent qui mène le monde peut prendre bien des formes. Ce peut être la *race*, — et l'on sait que le mysticisme racial s'est exalté chez les pangermanistes jusqu'à la folie furieuse. Ce peut être l'*homme de la nature*, considéré à priori comme un être bon et nécessairement infaillible, et cette convention, répandue par Jean-Jacques, engendre le *mysticisme social*. Ce peut être la *passion*, c'est-à-dire, pour appeler les choses par leur nom, le désir sexuel mis au dessus de toutes les conventions sociales comme étant quelque chose de divin; il détermine le *mysticisme passionnel* de la *Nouvelle Héloïse* et des romantiques. Ce peut être encore le *beau*, considéré, non plus, à la façon classique, comme l'ordre qui règne dans l'œuvre d'art, mais comme une sorte de force divine et mystérieuse de la nature ; ainsi naît le *mysticisme esthétique* ou *religion de la beauté*. Il est remarquable, d'ailleurs, qu'au fond de ces différentes sortes de mysticismes se retrouve la même sourde croyance à l'action fatalement bienfaisante de la nature et que cet optimisme fondamental est entièrement aux antipodes du pessimisme chrétien.

Ces deux principes, *impérialisme* et *mysticisme*, peuvent faire beaucoup de mal. Ils en ont fait beaucoup en réalité. Mais, au jugement même de leur pénétrant analyste, ils peuvent receler du bien aussi. Tout dépend du troisième principe, clef de voûte de la philosophie d'E. Seillière et qui est la *raison*. Il entend par là l'*expérience sociale condensée dans la tradition*, c'est-à-dire un principe vivant, susceptible d'une perpétuelle adaptation, et d'une utile prévoyance. Contrôlés, canalisés par elle, l'impérialisme et le mysticisme peuvent devenir de puissants facteurs du progrès, et c'est l'espérance, optimiste elle aussi, qui couronne la doctrine d'E. Seillière.

Ces principes, qu'il était nécessaire d'exposer préalablement et séparément pour l'intelligence du système, ne prennent pourtant toute leur signification que lorsque le philosophe les montre en action dans ces grands courants de la pensée moderne qu'on appelle le « rousseauisme », l'esprit révolutionnaire, le romantisme, le socialisme, etc.

Rousseau est le père reconnu de tous ces mysticismes. On trouve aisément dans son œuvre la première esquisse de chacun d'eux. Sa voix chaude et éloquente a répandu dans le monde — nouvelle religion — cet optimisme naturiste qui a eu de vastes destinées et, souvent, de si funestes conséquences. Les plus pénétrants critiques de notre temps — entre autres, J. Lemaître et P. Lasserre — l'ont assez démontré. L'étendue, la profondeur et la durée de son influence n'ont pas été exagérées. Seulement, il est intéressant de savoir — car les commencements absolus n'existent pas plus en littérature que dans les autres domaines — d'où Rousseau lui-même tenait ces idées qu'il a faites siennes. Jusqu'à présent, on s'est accordé à les rapporter à son origine genevoise et calviniste. Mais voici que des critiques comme E. Seillière, René Gillouin, Pierre-Maurice Masson, E. Chinard, René Lote voient, au contraire, dans le rousseauisme une autre hérésie du catholicisme. Selon E. Seillière, il n'est pas une suite de la Réforme, mais comme une seconde Réforme, qui s'opposerait par son optimisme chimérique au pessimisme chrétien et vite rationalisé de la première. Il en cherche la source dans le quiétisme qui, répandu chez nous par Mme Guyon, séduisit Fénelon lui-même. Fénelon, Rousseau : on est souvent tenté d'accoupler ces deux noms de grands séducteurs et de grands chimériques. Rousseau avait reçu de Mme de Warens les principes d'une religiosité féminine : elle le rendit, suivant les propres paroles de Jean-Jacques, « dévot presque à la manière de Fénelon ». Cette filiation n'est pas négligeable.

D'autre part, n'est-il pas curieux de constater que cette idée pernicieuse, et du reste absurde, de la bonté naturelle de l'homme se trouve répandue avant Rousseau et dès le XVIIe siècle chez les jésuites missionnaires qui rédigèrent les *Lettres édifiantes*, ces

relations par ailleurs si intéressantes et qui étaient comme le *Tour du monde* de ce temps-là. Les révérends Pères nous présentent les sauvages comme des modèles de pureté primitive. En 1694, le P. Chaucheтière écrit : « Nous voyons dans les sauvages les beaux restes de la nature humaine, restes qui sont entièrement corrompus parmi les peuples policés. » C'est, avant la lettre, du Rousseau tout pur, et le bon Père oublie presque le dogme du péché originel. Mais la tendance est beaucoup plus ancienne. On la voit auparavant chez Montaigne et, plus anciennement, chez Plutarque, chez Virgile, chez Théocrite, chez Platon, et même chez Hésiode, sous la forme du mythe enchanteur de l'âge d'or, sans oublier quelques traits qui ont pu être empruntés au Paradis terrestre de l'Ancien Testament.

Ces recherches de filiation sont fort ingénieuses. Elles apportent beaucoup d'éléments nouveaux, importants, dignes d'être retenus. Est-ce à dire qu'elles rompent entièrement, comme paraît le croire R. Gillouin, les liens par où l'on rattachait Jean-Jacques à Genève ? Nous ne le pensons pas. Cosmopolite et changeant, Rousseau concentre en sa chimérique ardeur des étincelles venues de bien des foyers opposés. Quoi qu'il en soit, du reste, de ces questions d'origine, du jour où Rousseau a lancé ses œuvres retentissantes, c'est de ce prophète et de lui seul que sont partis la nouvelle révélation et, avec tant de troubles et de mouvements, les grands courants du mysticisme modernes.

D'abord, la Révolution. Une théorie célèbre de Taine et dont la fausseté étonne — et détonne dans son œuvre si puissante — rattachait l'esprit jacobin à la raison. Assurément, Taine a méconnu cet élément essentiel de religiosité et de mysticisme qui est au fond de l'esprit révolutionnaire et qui, une fois dûment reconnu, le rattache à J.-J. Rousseau. Cette filiation est aujourd'hui presque un lieu commun, mais que chacun met en valeur avec des nuances particulières. Tout le vocabulaire, en apparence rationaliste des jacobins, n'est, suivant la théorie d'E. Seillière et l'expression de R. Gillouin, « qu'un masque posé sur la face ambiguë de ce Dieu-Nature dont Jean-Jacques s'est proclamé le fils privilégié ». C'est là le fétiche qui veut toutes les tendresses, toutes les soumissions, quelquefois du sang.

Ce mysticisme rousseauiste prendra une double forme (et cette division semble être une précision apportée par R. Gillouin à la théorie d'E. Seillière) : le mysticisme *politique* ou *démocratique* qui est celui de la Révolution proprement dite, et le *mysticisme économique* ou prolétarien, qui inspirera le socialisme contemporain; tous deux reposent également sur cette idée que le peuple, étant l'homme naturel, est naturellement bon.

E. Seillière a étudié le mysticisme démocratique chez Edgar Quinet. Disciple de Rousseau et protestant, nourri de romantisme allemand (ce qui ne l'a pas empêché de prédire les dangers de l'impérialisme prussien), Quinet, théoricien assez fumeux, voit dans la Révolution française l'accomplissement authentique de la Révélation chrétienne dont la Réforme n'aurait été qu'une ébauche. Le peuple est devenu l'*instrument de l'esprit universel*. C'est aux prophètes des temps nouveaux (entendons Michelet, Quinet, etc.) qu'il appartient de montrer qu'en l'an 1848 la cité de Dieu est réalisée. Le 2-Décembre ajourna fâcheusement l'effet de cette vue prophétique.

Le mysticisme social est représenté par Fourier, Proudhon et Karl Marx. Fourier professe que les passions sont bonnes, pourvu qu'elles soient naturelles ; elles tendent naturellement à l'harmonie, pourvu qu'elles se développent en *séries*. Comme *passion-souche*, Fourier choisit d'abord l'amour; mais, ému des protestations que soulevait sa théorie, véritablement encombrée de la hantise sexuelle, il y substitua, comme lien de bienveillance entre les hommes, la *gastrosophie*, passion sagement alimentaire, qui devait être, selon lui, le principe d'une activité productrice intense. Intelligence plus complète et plus sensée, Proudhon invoque pourtant, lui aussi, la nature pour établir cet axiome, cependant bien peu naturel et trop démenti par les faits, que nous naissons tous égaux en capacité et que toutes les inégalités sociales existantes (la propriété par exemple) sont le résultat de la fraude. Seulement, chez lui, les chimères de ce genre alternent sans cesse, comme par une sorte de rythme, avec des suggestions justes et pénétrantes. Karl Marx professe ouvertement un impérialisme de classe, auquel il prétend donner un fondement scientifique ; mais, outre que la philosophie de Hegel, déjà visible chez Fourier, exerce sur la pensée de Marx une influence prépondérante, ce dernier fait reposer son système sur une entité : la *force productive* (d'abord, le moulin à bras; ensuite, le moulin à vapeur), à laquelle, en vertu d'une foi spéciale, il attribue une action toute-puissante : c'est elle qui donne à la société sa forme, domine son évolution et assure finalement le triomphe du prolétariat : c'est ce qu'E. Seillière appelle le *mysticisme technique*. La *force productive* — dit René Gillouin — joue dans le mystique marxiste un rôle très analogue à celui du Dieu de Bossuet dans le *Discours sur l'histoire universelle*. Le prolétaire apparaît dans ce système comme un être théorique, d'origine abstraite et mystique, qui a toutes les perfections et tous les droits de l'homme de la nature de Rousseau.

La révolution morale déterminée par le mysticisme dans l'individu n'est pas moins grave que celle qu'il a produite dans la société. Dans la conception classique et chrétienne, l'amour en dehors du mariage est rapporté au principe du mal. Dans la conception romantique issue de Rousseau, au contraire, « c'est la passion antisociale, dit R. Gillouin, qui sera interprétée comme la voix de Dieu dans notre âme ». Pour séduire la jeune fille dont on lui a confié l'éducation, Saint-Preux, bon et sensible, lui écrit : « Un éternel arrêt du ciel nous destine l'un à l'autre »; puis, aussitôt, il passe à cette autre question : « Dussions-nous n'être heureux qu'un seul jour, veux-tu quitter cette courte vie sans avoir connu le bonheur ? » ce qui est bien plus franc. Cet exemple aura dans la littérature un succès prodigieux. E. Seillière distingue dans l'évolution romantique plusieurs générations.

La première, en tête de la lignée, c'est Saint-Preux. La seconde, c'est René. Saint-Preux s'est borné à séduire une jeune fille, laquelle, une fois mariée, meurt sans trahir la foi conjugale. Le « poison inconnu » qui dévore René, le héros de Chateaubriand, est un amour incestueux pour sa propre sœur. Il y a progrès. Dans sa plainte orgueilleuse et amère, le héros désenchanté apparaît à la fois comme victime et comme agent de la fatalité, comme une sorte de dieu tombé, mais tout de même, en un sens, comme une créature élue. Manfred et les héros byroniens (troisième génération romantique) sont, eux aussi et jusqu'à la fin, des révoltés sombres et sublimes. Byron portait dans son lyrisme le remords et l'horreur d'un inceste qui, si l'on en croit du moins certaines révélations, n'était plus une simple fiction littéraire. Mais, pour nous en tenir aux créations de son imagination, le héros byronien s'oriente décidément vers l'attitude satanique du démon qui se dresse en face de Dieu. C'est là du « mysticisme diabolique », mais il s'agit toujours de rattacher les passions humaines à quelque principe surhumain. A la quatrième génération romantique — celle de *Madame Bovary* — nous assistons à ce que Seillière appelle « la laïcisation du mysticisme passionnel ». La fatalité de l'amour descend du ciel sur la terre et même dans l'organisme. Néanmoins, il subsiste quelque chose de l'ancien idéal romantique, et Emma Bovary nous est présentée presque comme une martyre de l'adultère.



Le roi Ferdinand de Roumanie sur la plage de Deauville, le jour du grand prix (21 août 1921). — Phot. Rol.

Avec Stendhal, est apparue une nouvelle forme de mysticisme : le *mysticisme esthétique*. Il cherche et trouve le maximum de jouissance dans la contemplation du beau, et le beau, dans l'ordre de la vie humaine, c'est la passion avec son expression franche et violente, avec son individualisme énergique : de là le goût de Stendhal pour le beau crime passionnel. Les romantiques, de 1830, Vigny, Balzac, Hugo, nous présentent l'artiste comme un Messie envoyé de Dieu, un être inspiré et prophétique. L'expression *mysticisme esthétique* est même employée par Flaubert, qui fait profession de mépriser tout ce qui n'est pas l'art. Il constitue l'art, comme dit notre critique, en religion indépendante. Barbey d'Aurevilly cherche à accorder le catholicisme avec un individualisme effréné, y mêle une bonne dose de satanisme byronien et finit par trouver du catholicisme partout où il trouve de la beauté : chez Diderot, Heine, Michelet ou Stendhal !... ce qui est aller un peu loin.

Le « mysticisme racial », enfin, est fort ancien, puisque l'idée d'un peuple élu est fondamentale dans l'Ancien Testament. Mais, de nos jours, il s'est surtout développé en Allemagne. En France, où les races sont mêlées, le patriotisme résulte beaucoup plus d'une brillante et forte unité historique, d'un grand passé, que d'un sentiment proprement ethnique. La France est une nation plus qu'une race. En Allemagne, au contraire, le germanisme est une religion, et le plus curieux est que son plus systématique théoricien est un Français, le comte de Gobineau, dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines*. Selon lui, il est une race privilégiée, à la peau blanche, à la volonté forte, race civilisatrice et guerrière : cette race, c'est l'aryen, dolichocéphale blond, dont le Germain serait le rameau le plus pur. Sur ces données pseudo-scientifiques, l'orgueil allemand, exalté jusqu'au délire, édifie une théorie qui l'autorise à imposer sa « Kultur » en massacrant les peuples qu'il juge inférieurs. N'a-t-il pas Dieu avec lui ? *Gott mit uns !* Ce pangermanisme mystique, même après la défaite, reste, à peu près sans changement, l'idéal des Allemands vaincus.

Cet exposé très condensé et presque schématique de la philosophie de l'impérialisme ne donne qu'une idée imparfaite des analyses pénétrantes et vigoureuses d'E. Seillière. Comme toutes les grandes hypothèses philosophiques, elle néglige parfois certains éléments de la réalité, et R. Gillouin, son subtil et consciencieux interprète, lui adresse quelques objections de principe, comme, par exemple, de trop simplifier le drame vital en le réduisant à ces trois acteurs : *impérialisme, mysticisme, raison*, et de s'abandonner, lui aussi, à un trop facile optimisme en supposant qu'ils finissent par s'unir dans une heureuse action commune. Néanmoins, l'ensemble du système est une robuste et vaste critique des grandes tendances qui, non seulement ont remué profondément l'âme de nos pères, mais encore doivent demeurer pour l'avenir l'objet de nos constantes et même inquiètes préoccupations. Tous ces problèmes du roussauisme, du romantisme, etc., n'ont cessé de retenir l'attention des esprits les mieux avertis et les plus vigoureux de notre temps. C'est qu'il y va peut-être de notre vie nationale de diriger selon les cas ou de combattre ces tendances. C'est avec raison que R. Gillouin termine son volume par des « suggestions et anticipations » sur l'avenir. La guerre n'a pas autant changé les âmes qu'on aurait pu l'espérer. En face de l'Allemagne, fidèle toujours à son mysticisme de race, qui, sauvage et barbare dans ses manifestations, n'en est pas moins pour elle une force défensive et conservatrice ; à côté de l'Angleterre, partagée entre un impérialisme rationnel qui a fait sa force séculaire et un mysticisme humanitaire qui avait commencé à l'affaiblir dans les années antérieures à la guerre (les deux tendances sont assez bien représentées par Kipling et par Wells), la France demeure, après sa victoire qui a groupé en un admirable faisceau ses énergies variées, le laboratoire périlleux où se rencontrent et luttent les divers mysticismes, parmi lesquels, comme au premier jour, continue à sévir la croyance absurde à la bonté de l'homme naturel, qui est la négation même de toute civilisation, et son corollaire, qui est le mysticisme passionnel (nous parlons ici des théories plus que des faits, car, en fait, il y a toujours eu en France de solides « noyaux » de moralité traditionnelle). « Vivons notre vie » proclament la littérature et le théâtre bourgeois : la passion, c'est l'homme naturel ; elle doit l'emporter sur toutes les conventions. Il ne paraît pas, du reste, que la classe ouvrière ait, en théorie, une « idéologie » morale beaucoup plus élevée que la classe bourgeoise qu'elle aspire à remplacer : elle veut jouir à son tour. La lutte des classes paraît trop souvent se ramener à l'« Ote-toi de là que je m'y mette ». Toutefois, il semble que, chez les uns et les autres, du fait de la guerre, le sentiment de la solidarité, de la dépendance réciproque des diverses classes sociales à l'intérieur d'une nation, solidarité affirmée avec éclat sur le champ de bataille, mais trop longtemps négligée dans la vie civile, ait fait quelque progrès aussi de ce côté ; que l'internationalisme, d'origine allemande et surtout profitable aux Allemands, ait reculé devant le socialisme français de Proudhon et même de Fourier ; que le syndicalisme, que rien n'empêche d'être national, tende à se débarrasser du mysticisme révolutionnaire, en vue d'une organisation, non plus politique, mais réellement économique et sociale.

Plus que jamais, il y a lieu de faire appel au troisième principe — le bon principe — invoqué par E. Sellière : la raison, qui, seule, peut tirer du mysticisme des forces utiles et organiser l'impérialisme en discipline salutaire. — LOUIS COQUELIN.

Orométrie [*tri*] (du gr. *oros*, montagne, et *metron*, mesure). Géogr. Science du relief du sol. SYN. OROLOGIE.

Politique intérieure et extérieure. (*Août.*) — Les événements du mois d'août n'avaient apporté aucune solution concrète à aucune des questions qui occupaient et inquiétaient l'opinion depuis tant de jours et de mois. Sans parler ni de l'Irlande qui attendait une paix impossible à formuler, ni de l'Espagne aux prises avec la redoutable aventure marocaine, ni de l'Autriche que les Alliés ne parvenaient pas à relever, ni de bien d'autres questions que nous indiquerons en passant, au cours de cette chronique, l'Entente — si nous osons encore nous exprimer ainsi — avait été impuissante à fixer le sort de la Haute-Silésie; elle regardait de loin le duel gréco-turc, dont elle ne se désintéressait pas mais dans lequel elle ne voulait à aucun prix intervenir, et les intentions humanitaires qu'elle prodiguait, peut-être avec quelque naïveté, à l'égard de la Russie semblaient contrariées sans fin par une impuissance irrémédiable à trouver à l'égard des soviets une politique raisonnable. On restait partout dans un redoutable *statu quo*. La France en souffrait plus que personne. Malgré les manifestations d'amitié qu'on nous prodiguait en public, et les affirmations d'union intime qu'on proclamait à l'issue des séances où l'impossibilité de s'accorder s'était le plus évidemment affirmée, personne ne pouvait se dissimuler qu'on cherchait à faire le vide autour de nous et que, tout en nous couvrant de fleurs, on se défiait. Jamais peut-être la tâche du gouvernement n'avait été aussi difficile en un moment où tous les événements extérieurs, tout ce qui se passait en Orient, tout ce qui se faisait et se disait en Allemagne, eût rendu pour nous plus nécessaire que jamais la certitude d'appuis qu'on ne demandait pas désintéressés, mais qu'on eût souhaités francs et solides. A mesure qu'on s'éloignait de l'heure où la fin de la guerre avait rompu les liens resserrés par le danger commun, on sentait que le terrain où l'on se croyait si étroitement groupés se rétrécissait rapidement, à tel point que peu à peu tout le monde en sortait pour se cantonner chez soi, et nous laissait seuls avec le poids de nos pertes et de nos dettes. C'était une situation dont il fallait bravement prendre son parti, mais qui n'en restait pas moins pénible et, disons-le, injuste et inquiétante. Elle exigeait beaucoup de sang-froid et, à l'intérieur, la collaboration de tous. L'absence du Parlement, en vacances, ne permettait pas de dire si cette condition nécessaire était remplie. Nous n'aurions osé l'affirmer. D'autre part, on ne pouvait nier que des faits nouveaux ne fussent intervenus, et que notamment en Angleterre l'orientation de la politique extérieure ne se fût marquée avec une croissante précision. Nous y insisterons tout à l'heure.



L'American Legion, conduite par le major Emery, visite les Invalides et traverse, drapeaux déployés, la cour d'Honneur (25 août 1921). — Phot. Manuel.

L'événement capital du mois d'août avait été la réunion du Conseil suprême à Paris. Objet de discussion assez vives sur la question de savoir si elle se tiendrait ou non, cette réunion avait été le théâtre de discussions plus vives encore et qui, engagées sur la question de la Haute-Silésie, portaient en fait beaucoup plus loin, et atteignaient le principe même de l'Entente. On se rappelle que le débat préliminaire roulait sur la méthode à suivre pour régler la délimitation de la Silésie plébiscitaire. Le Conseil suprême résoudrait-il lui-même le problème, ou attendrait-il que les experts lui présentassent des propositions fermes ? La France tenait pour la seconde solution. Elle eut, en apparence, satisfaction. En fait, les experts n'ayant pu aboutir, il fallut bien que le Conseil suprême abordât la tâche, et c'est alors que se manifestèrent avec plus d'acuité et d'aigreur que jamais les divergences qui séparaient la France et l'Angleterre. On les connaît. Lloyd George tenait pour que la Silésie fût allemande, et prétendait s'appuyer à la fois sur des raisons historiques et sur le plébiscite; Briand soutenait que ni l'histoire ni le plébiscite n'avaient la signification que leur prêtait le Premier anglais. Il suffisait d'ailleurs de jeter les yeux sur la carte, et d'y reporter les résultats du plébiscite, pour comprendre qu'au fond l'enchevêtrement des nationalités et des votes rendait toute solution nette impossible, et que, derrière la façade plébiscitaire, agissaient des motifs d'une portée bien autre. Lloyd George, oubliant sans doute qu'il était en France, avait cru devoir donner à son argumentation une tournure particulièrement désobligeante pour nous, et il avait eu pour soutenir la thèse allemande, qui était la sienne, des comparaisons historiques déplacées et des affirmations contestables que Briand avait énergiquement relevées. Mais cette joute de paroles n'avait produit d'autre effet que de rendre plus difficile un accord. On avait pu croire un moment à une rupture totale, et elle n'avait été évitée que par une échappatoire qui n'était qu'un aveu d'impuissance. En fin de réunion, au moment où Lloyd George était rappelé en Angleterre par les affaires d'Irlande — ou par le désir de ne pas prolonger une discussion qui devenait dangereuse, — on s'était décidé à remettre l'affaire au jugement du conseil de la Société des nations, solution qui permettait de ne pas rompre et d'attendre, mais qui ne réglait rien.

La Société des nations trouverait-elle le moyen de mettre tout le monde d'accord ? Pourrait-elle s'abstraire des considérations particulières, et aboutir à une solution objective qui garantirait la paix et n'amoindrirait personne ? L'épreuve était grave, pour tout le monde et pour la Société des nations en particulier. Il fallait encore une fois attendre. Mais cette attente ne pouvait laisser aucun doute sur la position prise par l'Angleterre. Lloyd George n'avait plus jugé utile de dissimuler ses tendances favorables à l'Allemagne. Il avait cru devoir refaire au Parlement son discours de Paris. Il refusait d'admettre les raisons de sécurité qui poussaient la France à soutenir la Pologne et à priver l'Allemagne des forces industrielles, et par suite militaires, qu'elle pourrait tirer de la Haute-Silésie. Cela se couvrait bien entendu de raisons humaines, du désir d'assurer la paix du monde. Il restait au fond qu'on ne se souciait pas de nous voir enfin délivrés du cauchemar de l'attaque allemande, et qu'on n'était pas fâché d'occuper assez avec ce souci notre esprit et nos forces, pour que nous ne pussions nulle part devenir dangereux. Il était bon de voir clair dans le jeu anglais et, sans renoncer aucunement à une alliance qui reste nécessaire, il fallait de notre côté jouer serré, et ne négliger aucune carte.

Le Conseil suprême avait, en outre, réglé diverses questions relatives aux sanctions, sous condition que l'Allemagne remplirait à la date fixée, c'est-à-dire au 31 août, ses engagements financiers; il avait accepté que le cordon douanier rhénan fût supprimé, mais il avait maintenu l'occupation militaire que l'Angleterre eût souhaité faire disparaître. La suppression des entraves économiques que représentait le cordon douanier était pour l'Allemagne d'une importance capitale, nous l'avons déjà dit. Les mesures de contrôle, prévues pour garantir la surveillance des Alliés sur les importations et les exportations, ne pouvaient représenter pour nous qu'une garantie secondaire. La France avait cédé cependant, donnant ainsi une marque nouvelle de son désir de conciliation. Il ne ressortait pas moins de cette décision qu'on fournissait à l'Allemagne un élément de relèvement, alors qu'on se montrait moins pressé — autrement qu'en paroles — de permettre à la France de recouvrer son équilibre financier.



Hughes, premier ministre d'Australie, venu en France pour visiter les champs de bataille, prononce un discours au cimetière français de Saint-Acheul (25 août 1921). — Phot. Rol.

La conférence financière qui s'était tenue à Paris en même temps que le Conseil suprême n'avait en effet donné que des résultats décevants. Dans la répartition du milliard de marks-or payé par l'Alle-

magne, il apparaissait que la Belgique par droit de priorité, et l'Angleterre en remboursement de ses dépenses militaires d'occupation de la Rhénanie, emporteraient la totalité des sommes payées par le Reich. Il ne fallait pas omettre de se souvenir que, dans le décompte des dépenses militaires d'occupation, le soldat anglais et le soldat américain interviennent pour une somme très supérieure à celle qui revient au soldat français, dont l'entretien coûte beaucoup moins cher que celui de ses camarades anglo-saxons. De là l'élévation de la créance anglaise. Par ailleurs, à la vérité, on entendait porter à notre compte les mines de la Sarre. Mais on nous créditait ainsi d'une recette à venir, pour liquider des dettes présentes. Sans doute Briand avait refusé de ratifier la convention financière du 13 août qui réglait la répartition du milliard allemand. Mais l'Angleterre et la Belgique, très intéressées à son exécution, avaient pressé la Commission des réparations de rendre effectif le partage prévu. La commission des finances de la Chambre française s'inquiétait d'autre part de la solution adoptée. Il y avait là encore pour nous une source de difficultés, une manifestation de l'antagonisme des intérêts en présence et de la hâte que chacun avait de se faire payer. L'Angleterre, il faut bien le dire, marquait dans cette occasion un souci de récupérer ses avances, qui était parfaitement légitime, mais qui, par un hasard regrettable, semblait ne pouvoir jamais coïncider avec le besoin que nous avions d'en faire autant. Les décisions de la conférence de Spa continuaient ainsi à peser sur nous. Cependant la conférence financière de Paris avait remis les choses au point en ce qui concernait les livraisons de charbon allemand. A Spa, l'Angleterre avait fait accepter que ses dommages de guerre, largement calculés, lui seraient remboursés par la vente des naviresallemands; mais ces navires étaient vendus à un prix très inférieur à leur valeur, et l'Allemagne n'était créditée que de ce prix faible. Au contraire, il était stipulé que le charbon allemand nous serait livré au prix anglais, c'est-à-dire quatre ou cinq fois plus cher qu'il ne valait en Allemagne. La convention du 13 août ramenait le prix du charbon livré par l'Allemagne au prix pratiqué en Allemagne, et faisait disparaître ainsi une lourde injustice. Enfin la même convention avait décidé que les créanciers de l'Autriche et de la Hongrie seraient désintéressés au moyen de l'émission des bons de la série C. Ainsi tout le monde trouvait son compte dans le règlement financier, et recevait des satisfactions liquides ou réalisables immédiatement, hormis la France.



Une imposante cérémonie a eu lieu sur le parvis Notre-Dame, à l'occasion de la remise, par l'American Legion, du drapeau offert par la police de New-York à la police parisienne (27 août 1921). — Phot. Manuel.

Pourtant, aucune voix discordante ne s'élevait lorsqu'il s'agissait de reconnaître notre droit à la remise en état des régions libérées. Ceux mêmes, comme Keynes, qui contestent l'utilité qu'il y aurait d'obliger l'Allemagne à payer, et qui considèrent cette obligation comme nuisible à l'Angleterre, ne contestaient pas notre droit à la réparation de nos départements saccagés. Mais on ne manquait pas de s'inquiéter lorsque nous cherchions à régler seuls avec l'Allemagne un *modus vivendi* qui nous permît de relever nos ruines aussi rapidement que possible. C'est ce qu'avaient essayé de faire notre ministre Loucheur et le ministre allemand Rathenau dans une nouvelle entrevue qu'ils avaient eue à Wiesbaden. Ils étaient tombés d'accord pour adopter un système qui aboutirait à nous faire fournir par l'Allemagne, en déduction de sa dette et par anticipation, des livraisons en nature supérieures à la valeur de ce qu'elle devrait normalement nous payer. L'Allemagne se trouverait ainsi devenir la créancière de la France qui se libérerait sur les annuités à venir. Il y avait là un système ingénieux, qui ne pouvait manquer d'être favorable à la France. Rien ne le prouvait mieux que l'accueil assez froid qu'on lui fit en Angleterre, que les réticences qu'on esquissa au sujet de ces négociations privées que la France engageait ainsi avec l'Allemagne, et que les obligeants conseils que l'on nous donna de nous méfier de l'incertitude politique et économique où vivait l'Allemagne. Cette combinaison ingénieuse, qui marquait, de la part du ministre allemand, un sens remarquable des réalités et une réelle bonne volonté, ne pouvait à la vérité entrer en exécution que si elle était approuvée par le Parlement français et par le Reichstag. Fin août, la question se posait donc. Le Reichstag suivrait-il Rathenau et le cabinet Wirth ? Tout l'avenir tenait dans l'attitude qu'allait prendre le Parlement allemand au sujet des impôts nouveaux proposés par le ministre. Si le Reichstag prouvait enfin sa volonté de payer sa dette, d'appliquer le Traité de Versailles et de tenir ses engagements, il était hors de doute que bien des difficultés entre les Alliés se trouveraient par là même liquidées, et que la paix y gagnerait en solidité. La hâte à se faire payer, dont nous avons parlé plus haut et qui provient de la crainte que l'Allemagne ne paie qu'incomplètement, conduit les Alliés à des dissentiments très fâcheux, mais très explicables, qui disparaîtraient si aucun doute n'était plus possible sur la bonne foi de l'Allemagne. Mais le Reichstag comprendrait-il l'avantage que l'Allemagne peut trouver elle-même à se libérer loyalement et à se débarrasser des contraintes que la défiance qu'elle inspire oblige à lui imposer ? La réponse était douteuse. Rien jusqu'alors n'avait permis, sauf depuis le ministère Wirth, de croire à autre chose qu'à la volonté de l'Allemagne de ne pas payer. Or, au moment même où Loucheur et Rathenau signaient la convention de Wiesbaden, l'assassinat d'Erzberger à Griesbach, dans la Forêt-Noire, rendait l'avenir plus incertain encore, et donnait à la politique anglaise de bienveillance confiante à l'égard de l'Allemagne un démenti significatif.

Erzberger, on se le rappelle, avait déjà été victime d'une tentative d'assassinat, alors qu'il comparaissait devant le tribunal de Moabit ; un nationaliste, von Hirschfeld, l'avait blessé. Le 26 août, comme il faisait une promenade avec un ami, il était brusquement attaqué par deux inconnus qui le suivaient depuis quelque temps, et tué, presque à bout portant, de plusieurs coups de revolver. Personne ne put se tromper, ni en Allemagne ni ailleurs, sur la signification de ce crime. Au tribunal de Moabit, comme dans la Forêt-Noire, Erzberger avait été frappé parce qu'il gênait la droite. Son action comme chef de parti était trop forte pour que les monarchistes allemands pussent la supporter. Il avait, en outre, à la fois à cause de son attitude favorable à la paix pendant la guerre et de ses intrigues avec l'Autriche, et parce qu'il avait signé l'armistice du 11 novembre 1918, été choisi comme le type du traître paralysant l'élan des invincibles armées allemandes. Ceux qui ont mené l'Allemagne à la ruine, ceux sur qui pèse la responsabilité du désastre militaire et de la révolution, les chefs militaires, tous ceux dont la chute de la monarchie a brisé la carrière ont une manière à eux d'écrire l'histoire. Pour eux, le responsable de la défaite était Erzberger. On s'en débarrassait. Mais cet assassinat, qui s'ajoutait à une longue liste d'autres crimes politiques dont les auteurs restaient impunis, avait pour l'Allemagne et pour l'Europe une portée considérable. Venu après une série de manifestations monarchistes, notamment après cette scandaleuse solennité de Grünewald où le prince Eitel-Frédéric et Ludendorff avaient glorifié les Hohenzollern, et vilipendé la France, il marquait le début d'une lutte, qui pouvait être très grave, entre les partisans de la République et ceux de la Monarchie; il dévoilait l'état réel des esprits en Allemagne, la fragilité du régime démocratique, la puissance de l'effort organisé par les partis d'ancien régime. Il était clair que, suivant l'issue de cette lutte, l'Allemagne exécuterait le Traité de Versailles et reprendrait sa place en Europe à proportion de la bonne volonté qu'elle mettrait à remplir ses obligations; ou bien, redevenant brusquement aggressive, elle constituerait pour l'Europe un danger immédiat, et rendrait toute paix impossible. Erzberger semblait avoir compris que le salut de l'Allemagne était dans l'acceptation du fait accompli ; il voulait le Reich uni dans la forme républicaine. Ses assassins niaient la défaite et le Traité; ils voulaient replacer le Reich sous le sceptre des Hohenzollern, et se venger de la France. Qui l'emporterait ? Rien ne prouve qu'Erzberger, suspect à tout le monde, eût été assez fort pour triompher, mais sa mort n'était pas une conclusion : c'était peut-être l'annonce d'événements d'autant plus graves, que l'Entente était plus divisée. Le gouvernement du chancelier Wirth venait de prendre des mesures contre les menées réactionnaires. Mais quelle était l'autorité réelle du cabinet Wirth ?

Quelque réponse que l'avenir dût donner à ces questions troublantes, la disparition tragique d'Erzberger faisait éclater aux yeux de tous l'instabilité de l'Allemagne, et par suite l'impossibilité de se fier à sa sagesse. Que devenait alors le système de politique européenne adopté par Lloyd George et fondé tout entier sur la confiance en l'Allemagne? et quelle était la valeur de l'argumentation dédaigneuse par laquelle il prétendait calmer nos craintes dans la question de la Haute-Silésie ? Et n'étions-nous pas amplement justifiés, par les faits, de ce reproche d'impérialisme qu'on n'ose pas nous faire officiellement, mais qu'on a toujours sur les lèvres et qu'on est bien aise de nous faire jeter à la tête par la presse inspirée d'en haut ? Nous devions accorder aux événements d'Allemagne une attention de tous les instants. Personne, plus que nous, n'a le devoir d'être vigilant.

C'est au moment où la lumière jaillissait ainsi sur le trouble intérieur de l'Allemagne et sur les dangers qui en pouvaient résulter pour l'Europe, que l'Allemagne même se trouvait délivrée d'un gros souci par la conclusion de son traité avec les Etats-Unis. Les longues discussions qui avaient agité la République américaine et préparé l'élection du président Harding sont trop connues pour que nous y revenions. Elles aboutissaient au traité de Berlin. Rien de plus simple que cet instrument diplomatique. Les Etats-Unis retenaient du Traité de Versailles : la section I de la partie I, les parties IV à XII, XIV et XV. Ils repoussaient tout ce qui concerne la Société des nations, tout ce qui concerne les limites de l'Allemagne et le statut des nouveaux Etats, comme aussi le Chan-Toung, la Turquie, l'Egypte, le Maroc, toute la partie XIII (Bureau international du Travail) ; ils ne gardaient dans les dispositions relatives à la Commission des réparations que le droit de prendre part aux délibérations de cette commission quand cela leur conviendrait ; ils renonçaient au droit de poursuivre les coupables de guerre. En somme, et comme tout le faisait pressentir, ils se libéraient de tout ce qui ne touchait pas les intérêts américains, et notifiaient ainsi leur volonté de se tenir en dehors des affaires de l'Europe et de leurs annexes. Etait-ce confiance dans la paix de l'Europe, conviction de l'impossibilité d'une guerre prochaine qui remettrait en péril la paix et l'équilibre du monde ? Etait-ce simplement, après le gros effort suscité par Wilson pour extérioriser les Etats-Unis, leur repliement naturel sur eux-mêmes, le retour à la politique exclusive de l'américanisme, le besoin de se libérer du cauchemar des complications européennes, le réalisme immédiat refoulant l'idéalisme prévoyant ? Il y avait de tout cela dans le mouvement irrésistible d'opinion qui avait rendu inévitable la rédaction et

la signature du traité de Berlin. L'Allemagne, certes, n'y trouvait pas de satisfactions morales ou matérielles immédiates. La question du désarmement du Reich lui restait imposée. L'abandon, par l'Amérique, de la poursuite des coupables de guerre n'impliquait pas la renonciation à l'article 231 du Traité de Versailles sur les responsabilités de la guerre. Mais la barrière qui séparait l'Allemagne des Etats-Unis tombait. Si le Reich demeurait chargé de ses indemnités de guerre à l'égard des Etats-Unis, si les biens allemands en Amérique restaient le gage de sa dette américaine, du moins le marché américain se rouvrait et l'Allemagne se trouvait avec une grande puissance prépondérante sur le pied d'égalité. C'était un résultat considérable et qui permettait au Reich d'envisager de longues et utiles perspectives. Les Etats-Unis de leur côté liquidaient une situation équivoque et irritante. Ils pouvaient espérer que l'Allemagne allait devenir pour eux un marché et, dans la gêne où l'exagération de leur change les laissait, ils avaient le droit d'imaginer des combinaisons libératrices. Mais faisaient-ils sagement en se refusant à tout droit de regard dans les affaires de l'Europe? Le rôle de spectateur muet que leur ambassadeur à Paris, Harvey, avait tenu au Conseil suprême, était-il vraiment pour eux l'attitude définitive qui convenait à une puissance de leur taille? Etait-il sage de leur part de séparer ainsi complètement du reste du monde tout ce qui concernait l'Amérique et le Pacifique, et n'était-ce pas une illusion dangereuse que de penser encore, après la Grande Guerre, en présence de de tout ce qui troublait l'humanité, qu'il y avait entre les nations des cloisons étanches capables de résister à toutes les pressions? Nous avons dit souvent notre opinion sur ce sujet. Nous estimons que les Américains se trompent, que leur avenir n'est plus là seulement, mais sur tous les points où se débattent de grands intérêts généraux, et ces intérêts généraux sont partout. Mais nous n'avions pour l'heure qu'à nous incliner devant une décision que nous n'avions pas eu à discuter. — Ce qui ressortait clairement pour nous du traité de Berlin, c'est que les Etats-Unis renonçaient définitivement à nous garantir contre l'Allemagne, ce qui entraînait la caducité totale du traité anglo-américain sur lequel, au moment des délibérations qui préparaient le Traité de Versailles, nous avions basé tant d'espérances de sécurité. La certitude en cette affaire valait mieux que le danger d'une garantie illusoire. C'était à nous de conserver l'amitié américaine — tout nous permettait d'y croire et le triomphal voyage des Légionnaires américains en France le prouvait, — et d'en tirer ce qu'elle pouvait donner, sans exiger d'elle ce qu'elle ne voulait pas nous accorder.

Mais, en nous plaçant à un point de vue général, la signature d'un traité séparé entre les Etats-Unis et l'Allemagne, rapprochée de l'attitude de l'Angleterre en tant d'occasions, ne diminuait-elle pas la valeur du Traité de Versailles, et ne marquait-elle pas l'heure où chacun allait reprendre sa liberté? Question grave, qu'il fallait pourtant se poser froidement, et envisager avec toutes ses suites.

Il importait aussi, quand on examinait la portée du traité germano-américain de Berlin, de noter une fois encore la répulsion de l'Amérique pour tout ce qui concernait la Société des nations et les stipulations internationales d'ordre général absolu. Nous ne revenons pas, pour ne pas nous répéter, sur ce que nous avons écrit si souvent au sujet de la Société des nations. La haute conception de Wilson devait s'évanouir, en ce qui concerne l'Amérique, devant des pensées moins vastes et plus intelligibles au delà de l'Atlantique. Mais l'abandon de la Société des nations entraîne aussi celui de la partie XIII du Traité de Versailles relative à la réglementation internationale du travail. Là encore, l'Amérique renonce à une construction wilsonienne qu'elle avait édifiée de ses mains et sous l'inspiration d'un citoyen Américain, Gompers. Mais, dans ce cas, il faut reconnaître que nous avons joué un rôle de dupes. Non seulement nous avons adhéré sans difficulté aux dispositions de la partie XIII, mais nous les avons mises en pratique, notamment en ce qui concerne la journée de huit heures, que ni l'Angleterre, ni l'Amérique elle-même n'ont appliquée et mise en forme de loi. Aujourd'hui notre industrie, notre marine marchande se trouvent grevées d'une véritable hypothèque, notre politique sociale et économique est gênée par des restrictions incompatibles avec les besoins du travail de ce temps-ci; mais l'Amérique se refuse à accepter la partie XIII qu'elle a placée sur notre route, et dont elle est en grande partie responsable. Nous n'espérons pas que cette leçon nous profite. Mais il est indispensable qu'on la médite. L'Amérique nous donne un exemple de réalisme et de réflexion, qui contraste cruellement avec nos impulsions idéalistes.

Ainsi, à la fin d'août, nous nous trouvions en présence du problème de la Haute-Silésie sans solution, de l'Allemagne agitée violemment par une réaction monarchiste sans scrupules, de l'Amérique affirmant sa politique personnelle et répudiant la signature de Wilson, des difficultés de la question des réparations, enfin d'une Angleterre amie et alliée sans doute, mais dont nous avions un continuel besoin de déterminer avec certitude les sentiments, les intentions et la politique.

Pour essayer de fixer ces derniers points, il était nécessaire de regarder du côté de l'Orient. Là, les Turcs kemalistes et les Grecs étaient toujours aux prises, et l'incertitude des informations était telle, chacun des deux adversaires proclamant sa victoire, qu'il était impossible de savoir où l'on en était. Du moins, avait-on le droit de conclure que le dénouement ne s'annonçait pas. L'Angleterre, d'ailleurs, ne l'attendait pas, pour affirmer en Asie occidentale sa politique envahissante. Fayçal, sur le compte de qui nous nous sommes souvent expliqué, avait été proclamé roi de Mésopotamie et d'Irak, à Bagdad. L'Angleterre qui, d'autre part, semblait préparer une confédération arabe, espérait ainsi, d'un côté, battre en brèche l'autorité du sultan de Constantinople, de l'autre remettre entre des mains alliées et fidèles la garde du bassin de l'Euphrate et la route du golfe Persique. C'était une vaste entreprise, bien digne de l'Angleterre, conforme à son génie et à son histoire. L'entreprise était-elle sûre? C'était une autre affaire. Les troubles très graves qui avaient éclaté en août dans le Malabar, au sud de l'Inde, et qui, s'ils avaient été déclenchés par des excitations nationalistes, avaient une forme entièrement religieuse et fanatique, prouvaient qu'en affirmant son hostilité contre Constantinople, en l'espèce contre le Commandeur des croyants, l'Angleterre, souveraine de millions de musulmans, jouait avec le feu. Quant à la loyauté de Fayçal et à la sécurité que pouvait procurer sa royauté dans la Mésopotamie, il était permis de douter que ce fût là une garantie bien solide.

Par ailleurs, il eût été très sage de surveiller de très près les agissements bolchevistes en Asie. La situation du bolchevisme russe semblait, certes, chancelante. Tous les renseignements que l'on recevait de Russie montraient ce malheureux pays dans une effroyable misère. Famine, choléra, typhus, mouvements populaires, migrations en masse, tout faisait de la Russie un chaos. L'Europe et l'Amérique s'étaient émues. Le Conseil suprême avait décidé la formation d'un organisme interallié de secours à la Russie, que présidait notre dernier ambassadeur en Russie, l'ancien ministre Noulens. On discutait sur la façon de secourir le peuple russe, et l'on cherchait à obtenir du gouvernement des Soviets les garanties nécessaires pour que l'aide aux malheureux Russes ne se muât pas en secours confortatif aux soviets. Il ne paraissait pas qu'on fût sur la voie d'obtenir grande assurance sur ce point. L'attitude du gouvernement de Moscou restait aussi arrogante et aussi méprisante que par le passé, et, quoiqu'on annonçât la chute prochaine du bolchevisme, cette chute ne se produisait pas. En fait, il était fort vraisemblable que, si la Russie agonisait, le bolchevisme qui la tuait entendait vivre, et ne renonçait à rien. De plus, à mesure que les jours passaient et qu'on voyait plus clair dans le jeu de Lenine, on arrivait à se demander si l'habile homme ne jouait pas la comédie de la misère, et ne couvrait pas de notre pitié des desseins astucieux.

Nous avons déjà prié nos lecteurs de ne se forger aucune illusion trop facile à cet égard. Le bolchevisme avait foi en lui-même. Mais on pouvait penser qu'ayant constaté l'inaptitude présente des peuples occidentaux à la révolution communiste intégrale trop bien jugée à ses résultats, il mettait toutes ses espérances sur l'Asie, et qu'il n'avait pas tort. Nous répétons encore que le bolchevisme et le tempérament asiatique sont faits pour s'accorder, et que tout ce que le premier contient de mysticisme, de sauvagerie, de répulsion pour le travail, et en même temps de promesse de bonheur et d'égalité, est de nature à plaire au second qui s'embarrasse peu de conséquences économiques, historiques et sociales. Or, l'invasion de l'Asie par le bolchevisme ne pourrait laisser l'Angleterre indifférente, et si nous-mêmes devons donner toute notre attention à cet événement possible, il tombe sous le sens que l'intérêt de l'Empire britannique y est bien autrement engagé. La multiplicité des petites nationalités qui pullulent sur le sol asiatique et qui tout à coup, après des siècles de servitude, s'aperçoivent qu'elles existent, peut devenir contre lui un puissant agent de désorganisation et de désordre. On devait donc considérer comme imprudente la politique asiatique de Lloyd George, ou plutôt la politique de lord Curzon, qui abrité derrière le premier ministre tenait le fil de toutes les intrigues.

Si l'on note maintenant que la fin de la conférence des Dominions, qui s'était tenue à Londres, avait marqué nettement une nouvelle orientation de la politique extérieure de l'Angleterre; que celle-ci devrait compter à l'avenir avec des intérêts autres que ceux qui l'avaient déterminée jusqu'ici; que la plupart des Dominions, déjà autonomes pour leur gouvernement intérieur, avaient bien plus de raisons de faire concorder leur politique extérieure avec celle des Etats-Unis qu'avec celle de l'Angleterre; que par là l'Angleterre se trouverait amenée — et elle le manifestait déjà — à ménager plus que par le passé les Etats-Unis; que dans ces conditions son attitude à l'égard du Japon ne se présentait plus sous le même angle; que, par suite, elle était à la veille d'une crise de Constitution de l'Empire britannique, on admettra sans doute que l'ambition de sa politique en Asie et le dédain cavalier avec lequel elle traitait nos propres intérêts en Europe se trompaient peut-être d'heure.

Il fallait ajouter l'incertitude de l'avenir du côté de l'Irlande. Les conférences tenues à Londres avec de Valera et Craig, l'influence du ministre sud-africain Smuts avaient conduit Lloyd George à proposer aux sinn-feiners la constitution de l'Irlande en Dominion, l'Angleterre restant maîtresse de l'armée et de la flotte, ainsi que des relations extérieures. Valera et le Daily Eireann avaient repoussé ces offres très raisonnables, exorbitantes de tout ce que pouvait permettre d'espérer la vieille politique anglaise, et ils avaient réclamé l'indépendance totale avec rupture de tous les liens, sans aucune exception, qui les attachaient à l'Angleterre; ils l'avaient fait avec des arguments généraux assez inattendus, sans portée, qui sentaient la littérature dilatoire et le marchandage. On cessait de comprendre leur politique. L'opinion anglaise avait repoussé d'elle-même une demande aussi contraire à l'unité de l'Empire et à l'idée traditionnelle que s'en fait tout Anglais loyal. Lloyd George avait répondu, avec une rare précision, que son dernier mot était dit. Mais il avait proposé une nouvelle entrevue. On pouvait donc encore espérer un accord. Mais il restait que la constitution de l'Irlande en Dominions, surtout si les sinn-feiners, comme ils le souhaitaient, arrivaient à s'entendre avec l'Ulster et à maintenir l'unité de l'Irlande, morcelait en fait le Royaume-Uni, et changeait la forme et la force de l'organisme anglais.

Si l'on rapprochait tous ces faits épars sur la surface de la planète, on s'apercevait qu'arrivée à un point critique de son histoire l'Angleterre ne cessait cependant d'aspirer à la conduite des affaires du monde, d'avoir partout l'œil et la main, et qu'attachée avant tout au développement de sa puissance elle allait de l'avant, au risque d'être obligée de s'en repentir, et sans s'inquiéter des ruines qu'elle pouvait faire; attitude égoïste certainement, inhumaine quelquefois, mais non sans grandeur, qui lui a réussi au cours des siècles, qu'elle garde comme une marque atavique de son esprit et de sa race, mais qui, à l'heure présente, s'affirme trop souvent sans nuance au gré de l'impulsivité d'un ministre impressionnable et changeant qui ignore l'histoire du monde, et qui s'imagine qu'on peut conduire les peuples avec des boutades. Le peuple anglais suit son ministre, parce que c'est une tradition anglaise, et aussi parce qu'il n'a personne qui soit indiqué pour faire mieux. Mais le ministre guide-t-il bien ceux qui le suivent? Et nous, qu'il froisse avec tant de légèreté, et qu'il expose à de si angoissantes incertitudes, n'avons-nous pas le droit de crier gare et de rappeler à notre alliée ce que nous avons fait dans le passé d'hier, et le besoin qu'elle a de nous?

Il est certain qu'à côté des vastes visées anglaises, bien des incidents particuliers de la vie européenne, que l'Angleterre au surplus suivait de très près, apparaissaient d'importance secondaire et transitoire; que par exemple, la situation de l'Autriche, celle de la Hongrie, leurs différends, si gênants qu'ils fussent, tenaient peu de place; que, même la grave insurrection du Maroc espagnol, que nous suivons avec tant d'intérêt, dont nous souhaitons tant voir nos voisins sortir victorieux, mais qui restait symptomatique, ne pouvaient influer immédiatement sur les destinées de l'Europe et du monde; mais tout cela restait au nombre de ces quantités infinitésimales qui, en biologie, provoquent les réactions puissantes. Il résultait de tout cela que la France doit suivre de très près et essayer de comprendre toujours le sens des gestes anglais, même et surtout quand ils nous froissent, et que, sans renoncer à l'idéalisme qui reste le fil conducteur de sa politique, elle doit apprendre à distinguer son véritable intérêt, à ne pas s'emballer sur des chimères, à ne pas faire fond sur des reconnaissances instables. Engagés malgré nous par la droite interprétation du Traité de Versailles et du plébiscite qui en était la suite nécessaire, dans l'affaire de Haute-Silésie, sachons faire les concessions utiles, compatibles avec la sécurité de l'Europe. Nous avons promis d'accepter le jugement de la Société des nations, et nous avons eu raison. Il sera bon, en octobre, quand le verdict sera prononcé, que l'opinion publique sache soutenir le gouvernement qui a la lourde responsabilité de mener notre barque parmi les écueils du temps présent.

Pouvons-nous espérer qu'il en sera ainsi? Aurons-nous assez de sang-froid pour comprendre ce qu'il nous faut d'adresse, de patience, de dignité et de travail acharné, pour échapper à l'isolement qui nous menace, pour garder notre rang devant une politique qui finirait par nous étrangler, pour nous imposer enfin à ceux qui voudraient nous négliger, comme nous l'avons fait tant de fois au cours de notre histoire? Nous le souhaitons. Jamais nous n'avons eu plus besoin de tout notre sang-froid, de toute notre sagesse, de toutes nos forces. Il n'y a pour nous rien à attendre d'une politique désuète de petitesse et de désunion. — Jules Gerbault.



Manifestation antiréactionnaire à Berlin, après l'assassinat d'Erzberger. Une foule, évaluée à 500.000 personnes, portant des drapeaux de la République allemande et des écriteaux antimonarchistes s'est rassemblée auprès de l'ancien château impérial. De nombreux orateurs ont protesté contre les dernières provocations de la droite, et ont engagé les ouvriers et les démocrates à se montrer plus unis que jamais devant leurs adversaires. La manifestation s'est déroulée dans le plus grand calme. Puis les manifestants, groupés par corporations, comme ils étaient venus, ont regagné leurs districts respectifs (31 août 1921). — Phot. Rol.

Quand Israël est roi, par Jérôme et Jean Tharaud (Paris, 1921). — Jérôme et Jean Tharaud ont réuni en volume les articles remarquables que publia, sous le titre *Bolchevistes de Hongrie*, la « Revue des Deux Mondes » à la fin de 1920 et au début de 1921. Ainsi présentée, leur œuvre dépasse la portée habituelle des notes de touristes, même doués du sens de l'analyse impartiale et de la pénétrante observation. Elle nous montre les convulsions politiques de la Hongrie pendant l'effondrement de la double-monarchie et la dictature de Bela Kun.

Le livre débute par une originale évocation de Bismarck. En 1899, dans la chambre d'hôtel où un jeune professeur de littérature française devait vivre pendant sa mission auprès de l'Université de Budapest, le portrait du chancelier de fer, suspendu à la muraille, « m'aidait, dit-il, à voir la vanité d'idées qui, dans un logis d'étudiant, entre la Seine et le Luxembourg, pouvaient bien avoir un attrait irrésistible, mais n'étaient pas de mise ici, devant ce redoutable étranger. Mon sévère compagnon m'arrachait à la tyrannie que les livres exercent toujours,... et m'apprenait sans discours la suprême puissance de l'expérience et du fait. » Un tel souvenir devait naturellement se présenter à l'esprit de l'observateur qui a contemplé tour à tour la formidable force de la Triplice, œuvre de Bismarck, et, vingt ans plus tard, le chaos où se débattent les tronçons épars du « brillant second ».

Les contrastes se précisent dans les deux chapitres suivants, qui rendent compréhensibles les faits racontés dans le reste du volume. En nous décrivant Bude, Jérôme et Jean Tharaud esquissent largement le passé de cette ville qui fut, pendant des siècles, le boulevard de la chrétienté contre les Turcs, de l'Europe contre l'Orient. Il n'est pas besoin des pastiches moyenageux, édifiés par les architectes de la nouvelle école allemande, pour « rappeler aux imaginations les grandeurs d'autrefois ». La mentalité des vassaux de saint Etienne, des compagnons des princes d'Anjou, des guerriers de Jean Hunyade et de Mathias Corvin, des auxiliaires de Charles de Lorraine, dont les descendants furent si jaloux de leur indépendance nationale, apparaît mieux dans les antiques maisons de bourgeois et d'artisans, dans les anciens hôtels de magnats qui couvrent la colline. Les vestiges des temps héroïques qui subsistent dans les emblèmes des porches, des piliers et des cours y sont encore assez éloquents pour que les frères Tharaud pensent avec mélancolie « ... peut-être, l'autre jour, à Trianon, on a trop oublié l'immense effort contre l'Asie qu'a soutenu pendant des siècles, pour la chrétienté tout entière, cette vieille citadelle d'Occident ». Mais l'Orient si longtemps refoulé ou tenu en échec a fini par prendre sa revanche. Son premier succès est la conquête de Pest. Dans la ville sœur de Bude, à côté de l'importante colonie allemande d'artisans et de commerçants « honnêtes, modestes et appliqués » qui s'était adaptée aux mœurs hongroises, la révolution de 1848 fait accourir une foule de nouveaux venus. Ils arrivent des villages de la campagne, de l'Autriche, de la Pologne et de la Russie. Les frères Tharaud nous montrent comment ils se rendent peu à peu maîtres des vastes domaines de magnats, du journalisme, du négoce, des professions libérales et des partis politiques. Les autochtones leur avaient fait une place à côté d'eux en détruisant les barrières que la prudence des ancêtres avait élevées; être à côté de leurs hôtes ne suffit pas aux Juifs qui, conscients de former la « race supérieure », veulent être au-dessus. La maison Orczi devient leur quartier général. Ils transforment Pest en moins de cinquante ans. De la cité paisible ils font une métropole moderne, énorme, pleine de tumulte, d'agiotage et d'intrigues.

Le comte Tisza, Magyar de pure race et de puissante volonté, y aurait vraisemblablement fait obstacle. Les frères Tharaud lui consacrent un chapitre entier. Ils analysent sa carrière politique et sa mort tragique en pages émouvantes, qui contredisent l'opinion commune. Pour le grand public, Tisza était en effet un francophobe acharné, le tyran de la Hongrie, l'artisan de la Grande Guerre, où il aurait agi de concert avec les dirigeants occultes de Berlin. Pour les frères Tharaud, il était un patriote averti, rallié sans arrière-pensée aux Habsbourg, qui soutenait l'hégémonie magyare sur les divers peuples de la Hongrie par crainte de l'anarchie où l'application du principe des nationalités plongerait l'Empire et qui, seul parmi les conseillers de François-Joseph, osa s'opposer de toutes ses forces aux prétentions exagérées du cabinet de Vienne sur la Serbie, après l'assassinat de l'archiduc héritier à Sarajevo. Nous avons ainsi, selon une version tirée, d'ailleurs, des documents diplomatiques publiés par les révolutionnaires d'Autriche, un Tisza clairvoyant et ferme, qui ne se laissa pas éblouir par la popularité soudaine dont il jouit après la déclaration de guerre, ni décourager par l'impopularité violente que provoquèrent bientôt la longueur des hostilités et l'incertitude des résultats. Popularité, impopularité aussi artificielles sans doute l'une que l'autre, car c'est par de telles sautes d'opinion publique savamment préparées qu'on rend possibles les révolutions. Quoi qu'il en soit, dès son avènement, l'empereur Charles disgracie Tisza, qui, pendant le bouleversement consécutif à l'offensive de Franchet d'Esperey, reste à Pest, au lieu de se réfugier... dans ses terres ou à l'étranger. Les frères Tharaud nous racontent en détail la fin de cette existence tourmentée. Résolue par les membres juifs du Comité national, accomplie par des assassins juifs, elle ressemble à celle de Nicolas II. Relevons aussi au passage, dans la fin du chapitre, l'assassinat du comte Sturgkh, premier ministre d'Autriche, par le socialiste juif Adler, et les outrages qui accompagnèrent jusque dans sa tombe le cadavre du comte Tisza, « vrai personnage de tragédie », que les frères Tharaud réussissent à rendre sympathique.

En opposition avec Tisza se dresse, dans les trois chapitres suivants, le comte Karolyi. La psychologie de ce transfuge de l'aristocratie magyare a tenté les frères Tharaud, qui l'étudient avec soin. Ils ont découvert les caractéristiques de ce « magnat ambitieux », qui se rattache par son inconscience et sa vanité aux grands seigneurs français du XVIIIe siècle, aux gros bourgeois du XIXe et du XXe siècle, en coquetterie avec les encyclopédistes et autres destructeurs de l'ordre établi, soit pour mériter l'épithète de libéraux, soit pour détourner à leur propre avantage les bouleversements qu'ils auront préparés ou soutenus en croyant les diriger. En réalité, malgré ses discours, ses menaces et ses gestes, on ne peut voir en Karolyi qu'un sous-Lafayette, un velléitaire du pouvoir, un pantin dont l'entourage tirait les ficelles et qui fut mis au rebut dès qu'il eut joué son

rôle, dont il ignorait le sens exact. Les frères Tharaud ne sont pas tendres pour lui et, s'il est réellement tel qu'ils nous le montrent, leur sévérité est bien naturelle : « Dès mon jeune âge, dit-il un jour, mon plus chaud désir a été de faire une révolution ». Il affichait sa haine de l'Autriche, de l'influence allemande, et ses bruyantes opinions lui assuraient, pendant la guerre et lors de la débâcle des Centraux, les sympathies de l'Entente. Ennemi juré de Tisza, qui le ménagea pendant un duel, ce qu'il regretta plus tard, il hérita de la popularité de son adversaire, quand arriva pour la Hongrie l'heure de la désillusion. Ses amis ou conseillers, tous juifs, surent en tirer, selon l'usage, le rendement maximum. Si l'on se reporte au troisième chapitre du volume, à quelques publications retentissantes de ces derniers temps, on peut supposer que Karolyi avait été choisi depuis de longues années par les dirigeants d'Israël pour être, en pays hongrois, au moment attendu, l'intermédiaire nécessaire entre la fin des temps anciens et le début des temps nouveaux.

Les frères Tharaud nous font des portraits très vivants de ces personnages : les Jaszi, les Hatvany, les Dènes, les Keri et tant d'autres, qui inspiraient les actes de Karolyi. En même temps, ils préparaient le « Conseil national » avec ses ramifications dans les bourgs et les villages hongrois, pour appliquer en Hongrie les principes de la révolution russe, qui « était l'aube du Grand Soir qu'Israël attend depuis des siècles ». Ils intriguaient ouvertement à Pest, devenu « le vaste entrepôt des intérêts et des idées sémitiques, où la vraie pensée nationale était défigurée, où les rêveries d'Occident prenaient, par un affreux miracle, la souquenille de la maison Orczi, et parlaient en jargon ». Pour résister à tous ces ennemis de la monarchie, il aurait fallu un autre souverain que l'empereur Charles.

Dans le récit que nous font les frères Tharaud des épisodes qui précédèrent la proclamation de la République hongroise, le dernier Habsbourg nous apparaît identique à celui de l' « Offre de paix séparée de l'Autriche » vu par le prince Sixte de Bourbon : un excellent homme, velléitaire du bien, sans l'énergie suffisante pour la réaliser ; tels Louis XVI ou Nicolas II. Il n'était évidemment pas de force contre les gens du Conseil national. Leurs exécutants pouvaient agir. Ce sont des Juifs qui déchaînent l'émeute, des Juifs qui la guident. Malgré sa violence apparente, elle serait aisément réprimée : « Non, non, dit vivement le roi, je ne veux pas qu'on tire sur le peuple. » Pas plus sur le « peuple » de Vienne que sur celui de Budapest : « ...On a versé assez de sang, je n'entends pas recommencer la guerre avec mes peuples... Qu'ils s'organisent à leur gré ! » La République provisoire est proclamée en Hongrie par le Conseil national, dont Karolyi est président. Il s'imagine naïvement avoir été l'âme de la révolution et avoir donné assez de gages démocratiques à l'Entente pour conserver à la Hongrie son intégrité territoriale. Il oubliait le principe des nationalités. Or, nous disent les frères Tharaud en s'appuyant sur l'histoire, « pendant des siècles, ce qu'on appelle le *problème* des *nationalités* n'exista pas en Hongrie » ; mais, après la répression des tentatives d'indépendance de 1848, « la génération qui suivit montra moins de sagesse. Chose inattendue : sous l'influence de la presse sémitique, on vit se développer en Hongrie un nationalisme outrancier, qui suscita la zizanie entre des populations habituées depuis très longtemps à vivre en assez bonne harmonie ». Aussi l'entrevue de Belgrade avec le général Franchet d'Esperey fut-elle, pour Karolyi, flanqué de ses principaux acolytes du Conseil national et du délégué des Comités d'ouvriers et soldats, la cause d'une immense déception. Les frères Tharaud nous donnent de cet épisode un récit très pittoresque, dont ceux qui connaissent la rude franchise et le clair bon sens de l'ancien collaborateur du général Lyautey au Maroc ne mettront pas en doute la scrupuleuse exactitude. La Grande Hongrie indépendante, rêvée par Karolyi, devait perdre les contrées dont les productions lui étaient indispensables pour vivre ; elle devait rendre la liberté aux groupements ethniques revendiqués par les Roumains, les Serbes et les Tchèques et sur lesquels elle prétendait conserver l'hégémonie. D'ailleurs, ces groupements n'attendent pas la fin des négociations et tranchent eux-mêmes leurs liens. L'influence du libérateur Karolyi diminue ; il suppose que le désordre — « avec un peu de bolchevisme, nous nous en tirerons toujours » — provoqué par lui, obligera l'Entente à maintenir la Hongrie dans ses anciennes limites. Les socialistes du Conseil national pratiquent la doctrine juive de Karl Marx ; les rares collaborateurs bourgeois d'origine indigène qui masquaient encore sur la façade révolutionnaire son aspect exotique s'effarent et disparaissent. L'état troublé du pays rend impossible la réunion de l'Assemblée constituante promise au début de la révolution ; le Conseil national nomme président de la République le comte Karolyi qui, aussitôt, « alla s'installer dans le palais de Bude, à la place du roi. Ses rêves d'enfant étaient réalisés ».

Mais Bela Kun allait entrer en scène. « La tête ronde, complètement rasée, de vastes oreilles pointues, les yeux gros et saillants, le nez court, les lèvres énormes, une bouche largement fendue, pas de menton, l'air d'un lézard, tel apparaît Bela Kun. Au moral, un petit employé juif, débrouillard et rusé, comme on en voit des milliers à Budapest. » Comment ce petit employé parvient-il en quelques semaines à prendre la place de Karolyi, à s'asseoir en dictateur sur le trône de saint Etienne ? Les frères Tharaud nous l'expliquent en détail. Ils nous font, des antécédents du personnage, un récit qui nous le montre dénué de scrupules, appuyé par tous les frères de race triomphateurs en Russie, par les ministres et conseillers du président et par tous les comités que le Conseil national avait essaimés dans la capitale. Ce récit est d'ailleurs illustré par une série de portraits où les Kunfi, les Keri, les Pogany, les Szamuely et autres protagonistes notoires sont burinés en traits que l'histoire ne pourra plus effacer.

Karolyi, qui se prenait au sérieux, veut se débarrasser d'un agitateur devenu gênant. Il le fait arrêter; mais ses ministres et ses amis eux-mêmes étaient de connivence avec Bela Kun. Celui-ci, dans la presse à gages, devient aussitôt un martyr. Les événements se précipitent. Malgré ses instances, le lieutenant-colonel Vix, représentant militaire de l'Entente à Budapest, n'a pu faire atténuer les termes de l'ultimatum qui oblige la Hongrie à se mutiler au profit des voisins. Pour se venger, Karolyi songe à « déchaîner sur le monde un bolchevisme dont l'Europe entière crèverait »... — ce sont ses propres paroles. Mais les Juifs, qui l'avaient soutenu jusque-là (car, dans cette Hongrie féodale, même pour faire une révolution, il faut toujours le grand nom d'un magnat), les Juifs ne lui laissèrent même pas la satisfaction amère de faire délibérément le geste du paysan hongrois. La révolution bolcheviste du 20 mars, comme naguère celle du 30 octobre qui l'avait porté au pouvoir, se passa presque sans lui et, cette fois encore, sur l'initiative d'une poignée d'israélites audacieux.... Assurés, maintenant, d'entraîner, à la faveur de l'indignation patriotique, la masse jusque-là récalcitrante des ouvriers socialistes, Bohm et Kunfi allèrent trouver dans sa prison Bela Kun, et arrêtèrent avec lui les dernières mesures à prendre pour établir à Budapest la République des conseils ». Les soviets se réunissent et proclament la dictature du prolétariat hongrois. Karolyi est sommé de démissionner ; son entourage rédige pour lui le message au peuple et le signe « ... et ce furent ces quatre Juifs qui mirent fin à la République hongroise et étouffèrent les derniers soubresauts de l'ambition du magnat ». Bela Kun sort de prison, constitue un Conseil exécutif avec 18 commissaires juifs du peuple, et 8 chrétiens « pour expédier, dit-on, en ville, les affaires pendant les jours de sabbat » ; il exerce l'autorité absolue sous le titre modeste de commissaire aux affaires étrangères, fait publier les proclamations qui réglementent le nouveau régime. « Après la dynastie d'Arpad, après saint Etienne et ses fils, après les Anjou, les Hunyade et les Habsbourg, il y avait maintenant un roi d'Israël en Hongrie. »

Ce que doit être l'ère entrevue par le prophète Karl Marx, nous le devinerions, à travers les récits contradictoires sur la Russie soviétique publiés par les journaux, si nous n'avions, pour mieux nous éclairer, le témoignage direct des frères Tharaud. Leur témoignage, ils le consignent dans le chapitre « la Jérusalem nouvelle ». La dictature du prolétariat nous apparaît ainsi comme une immense entreprise de contrainte morale, de meurtres, de pillages, de confiscations, à laquelle des troupes spéciales donnent toute sécurité. Organisées par Pogany, commandées nominalement par un magyar ancien ouvrier en cuir nommé Cserny, elles agissaient d'après les indications du service des Recherches politiques, dont le vrai chef était « un certain Otto Klein, qui avait changé son nom pour celui de Corvin, le plus illustre de Hongrie. D'où sortait-il, ce petit Juif bossu et scrofuleux, qui, pendant l'interrogatoire de ses patients, s'amusait à leur enfoncer une règle dans la gorge ? De quels bas-fonds avait-il émergé à la lumière ? Personne, à Budapest, n'a jamais pu me renseigner sur ce point ».

Prudemment, d'ailleurs, les frères Tharaud ne prennent pas à leur compte les terribles histoires dont ils ne sauraient se porter personnellement garants. « Sur toutes ces atrocités on m'a fait maint et maint récits, où il est fort difficile de discerner le vrai du faux et ce que la haine et la peur ont encore ajouté d'imaginations folles à une réalité déjà suffisamment effroyable ». Mais, après cette réserve, ils citent des faits précis, « absolument authentiques », qui rendent au moins vraisemblables tous ceux auxquels ils font allusion. En considérant la brutalité des moyens matériels mis en œuvre dans la réforme des relations sociales, on comprendra que les préjugés n'aient pas gêné les triomphateurs dans la réforme des grands services de l'Etat. L'industrie, les finances, l'instruction publique, furent détruits en quelques semaines par des idéologues ou des énergumènes qu'animait la haine aveugle du passé. « Des gens qui n'éprouvaient ni scrupules ni regrets à sacrifier un monde auquel ils demeuraient complètement étrangers avaient tout bouleversé pour tout reconstruire à leur guise. » C'est en vain que leurs thuriféraires les excuseront en invoquant les droits de la nécessité dans une époque de transition. Pour reconstruire d'après un nouveau plan, il faut des matériaux. Or, les révolutionnaires prétendent tout supprimer d'abord et dédaigner même l'emploi ultérieur des matériaux de démolition; il ne leur reste que des nuages. Heureusement pour la Hongrie, les Hongrois ne leur laissèrent pas le temps de terminer l'expérience.

Tandis que Pogany et Otto Klein opéraient dans la capitale, « les gars de Lenine », conduits par Tibor Szamuely, propageaient dans les campagnes l'évangile de Bela Kun. Les frères Tharaud connaissent bien le terrain de propagande et nous en dessinent, dans le chapitre XII, quelques paysages de scènes et de mœurs bien pittoresques. Le croquis de Nagy-Varad ou Grand-Varadin est délicieux. Dans ce milieu jusqu'alors si paisible, Szamuely fit merveille. Les histoires dont il est le héros ressemblent, d'ailleurs, à celles dont Budapest était le théâtre. Qu'un Szamuely ait pu terroriser les villages et les bourgs et parader au club Othon après chaque expédition, nul ne s'en étonnera, s'il songe aux missions de certains représentants du peuple pendant la Révolution française, aux origines et à la mentalité du personnage.

Le régime eut son apothéose le 1er mai 1919, à Budapest. Le caractère hébraïque de la fête fut rendu évident par les motifs des décorations de la ville, l'ordonnance des cérémonies, les statues imposées à la vénération des foules : Karl Marx, Lenine, Trotsky, Liebknecht, Rosa Luxembourg. La révolution mondiale était même ouvertement escomptée pour le 20 juillet ; mais, encore une fois, la débâcle suivit de près l'apothéose. Bela Kun et ses acolytes s'étaient servis de la fiction patriotique pour prendre le pouvoir. Ils s'étaient engagés à faire respecter l'intégrité de la Hongrie. Une bonne armée eût mieux valu que toutes les proclamations. Or l'armée rouge était à l'image du ministre de la guerre, et tout à fait incapable de s'opposer aux décisions de l'Entente. Quelques Hongrois réactionnaires tentèrent d'organiser à Szeged un gouvernement national, afin de renverser les chefs bolchevistes et de préparer la lutte contre les Roumains et les Tchèques, qui voulaient annexer sans retard les territoires promis. La tentative échoua pour diverses raisons que nous indiquent au passage les frères Tharaud, et Bela Kun fut ainsi débarrassé de ses ennemis de l'intérieur. Ceux de l'extérieur étaient plus redoutables. L'offensive entreprise le 20 juillet par le dictateur finit aussitôt par une catastrophe. Les Roumains franchissent la Theiss, envahissent le pays magyar, menacent Budapest. Ils avaient d'anciennes rancunes contre les Hongrois, et leur vengeance fut terrible. « Les Magyars prétendent qu'à elle seule cette invasion leur a coûté autant que les quatre années de guerre. » Quoi qu'il en soit, outre leurs reprises matérielles, les Roumains affirmaient leur volonté de détruire le bolchevisme chez leurs voisins. Bela Kun n'avait pas les moyens de les en empêcher. Les gars de Lenine, la garde rouge et les bourreaux diplômés ne pouvaient plus compter sur l'apathie des masses ouvrières et paysannes, enfin réveillées de leurs illusions patriotiques, pour faire respecter son pouvoir et sa vie. « Un train spécial l'attendait, lui et ses amis, à la gare. Il s'empressa d'y prendre place avec Pogany, Kunfi, Amburger et les autres commissaires juifs du peuple. Seuls, les chrétiens restèrent à Budapest dans le ministère socialiste qui prenait la suite des affaires et où nul Israélite n'avait brigué le moindre portefeuille ».

Il y eut, naturellement, une réaction. Pour blâmer « la terreur blanche » il fallait accuser le lapin d'avoir commencé. Quelques acolytes secondaires de Bela Kun furent jugés et pendus. Szamuely, qui revenait d'une expédition fructueuse entreprise avant la débâcle, arriva trop tard à Budapest pour prendre le train de Bela Kun. Il s'enfuit en automobile, fut arrêté à la frontière, se suicida, et sur sa tombe l'on inscrivit : « Ici a crevé un chien ».

L'histoire de la Jérusalem nouvelle s'arrête là. Les frères Tharaud lui donnent cependant un épilogue dans le chapitre « Dialogue sans fin ». Ils imaginent une controverse entre un Hongrois et un Israélite. Les épisodes variés de la colère des indigènes après la fuite de Bela Kun en sont le prétexte. Les Hongrois, on l'a vu, ne manquaient pas de motifs de vengeance, et leur interprète est éloquent. Ses arguments, exposés avec méthode et clarté, sont d'ailleurs réfutés avec souplesse par l'interlocuteur et, de l'ensemble, il résulte que les deux races, l'aryenne et la sémitique, seraient sages de s'unir au lieu de se combattre, car leurs qualités respectives se compléteraient, tandis que se neutraliseraient leurs défauts. C'est une thèse raisonnable en principe, mais que les faits rendent singulièrement hasardeuse dans l'application. Sans l'avouer, les frères Tharaud, qui ne voudraient pas être considérés comme « antisémites », selon le sens erroné qu'on attribue à cette expression, paraissent le redouter. Leur dernier chapitre, « le Bâton d'Ahasvérus », laisse deviner leur inquiétude au sujet de l'avenir. Ils ont contemplé à Budapest

les trains qui, venant de l'Orient, déversent sur les contrées de l'Occident les foules loqueteuses en marche pour la conquête du monde. Ils ont déjà vu, ailleurs, ce que deviennent en quelques années, en deux générations au plus, les fils d'Israël, et c'est peut-être leur propre anxiété que traduit, dans les dernières lignes du volume, le Chrétien désespéré : « Oui, oui, regardez-les. Aujourd'hui là, demain ailleurs ; chez eux partout et nulle part ! Toujours enragés d'espérance. Le Turc sur la colline de Bude n'était pas plus dangereux que ce Juif ébouriffé, assis sur sa valise. Dans le dernier assaut de l'Asie, nous avons été les vaincus ! »

Tel est ce livre, où le lecteur, quels que soient ses sentiments, ne peut méconnaître l'élégance du style, la variété de la documentation, le souci d'impartialité, la sérénité des jugements. Les frères Tharaud ont cherché à faire œuvre d'historiens et de témoins, et non de pamphlétaires. Et cependant, ils font penser à certains volumes de Drumont, « la Fin d'un monde » notamment. En considérant la simultanéité des actes, la concordance des efforts, l'unité de race des dirigeants révolutionnaires pendant et après la guerre, en Russie, en Hongrie, en Autriche, en Bavière, à Berlin même et ailleurs, on peut se demander si « le Peuple élu dès l'origine des temps » ne s'efforce pas de réaliser, dans le monde matériel, les promesses de suprématie universelle formulées par ses anciens prophètes. Le livre des frères Tharaud nous invite à ces réflexions, car, en racontant avec une bonne foi louable une scène tirée de l'essai de révolution mondiale, ils nous font connaître la vraie race, dissimulée sous des noms d'emprunt, des aventuriers sinistres qui bouleversèrent la Hongrie. — Pierre KHORAT.

Rossini, par Henri de Curzon (Paris, 1921). — La destinée de Rossini est singulière. Doué des qualités les plus brillantes, riche d'imagination, étincelant de jeunesse et d'esprit, habile à trouver des idées, ingénieux à les mettre en valeur par des effets qui devaient porter sûrement sur le public de son temps, auteur enfin du *Barbier de Séville* et de *Guillaume Tell*, après avoir composé avec une abondance étonnante, il s'arrêta en pleine gloire et, n'ayant pas encore quarante ans, devant vivre bien des années encore, il ne fit plus rien pour le théâtre, pour ce théâtre auquel il avait consacré toute sa jeunesse. « J'avais de la facilité, dit-il un jour à Wagner, et beaucoup d'instinct. » Il eut conscience, après *Guillaume Tell*, qu'au point où il en était arrivé, il fallait quelque chose de plus, et cet effort il n'eut pas, peut-être, le courage de le tenter. Peut-être y eut-il d'autres raisons, mais on ne les connaît pas ; et l'on ne peut que regretter qu'aient soudain disparu de la scène cette force de vie, ce rayonnement de jeunesse que Rossini y apportait. Dans ses partitions qui sont si nombreuses, même dans les plus médiocres, les pages originales ne manquent pas, et plus d'une, oubliée aujourd'hui, si elle reparaissait aux feux de la lampe, serait aussi fraîche, aussi vive, aussi jeune que jadis. Ce qui manqua souvent à Rossini, ce fut un livret convenable; il travaillait sur commande, et ne pouvait choisir; il faut admirer que, sur des sujets parfois aussi saugrenus, il ait pu faire une telle musique. On s'en rendra mieux compte en lisant le livre que lui consacre aujourd'hui Henri de Curzon. Henri de Curzon aime Rossini, et il l'aime en connaissance de cause ; l'œuvre du musicien du *Barbier de Séville* n'a rien de secret pour lui et, sans doute, on peut regretter que son étude manque un peu de synthèse; mais l'analyse claire, précise, serrée qu'il donne des productions musicales de Rossini est une bonne introduction, — on pourrait dire « une ouverture aux œuvres du musicien ».

Gioacchino Rossini est né le 28 février 1792, à Pesaro (Marches), de Guiseppe Rossini, de Lugo, et d'Anna Guidarini, de Pesaro. Son père était trompette public, sa mère avait une fort belle voix. Guiseppe fut compromis par l'amitié qu'il montra aux troupes françaises. Pour vivre, la famille dut mener la vie vagabonde des comédiens en voyage. Le père jouait du cor, la mère et l'enfant chantaient. Cependant, comme celui-ci avait des dispositions particulières, on le confia à un chanoine de Lugo, D. Guiseppe Malerbi, qui lui enseigna le chant et le clavecin, et lui révéla Haydn et Mozart. A quatorze ans, l'enfant est déjà membre de l'*Accademia filarmonica* de Bologne, et on le fait entrer au Lycée musical de cette ville. Le P. Angelo Tesei le perfectionne dans le chant et le piano, le P. Stanislas Mattei lui apprend le contrepoint et la composition, le rend familier avec la musique allemande : « Faute de posséder une instruction musicale approfondie, écrivit Rossini plus tard — d'ailleurs où l'aurais-je acquise de mon temps en Italie ? — le peu que je savais, je l'ai découvert dans les partitions allemandes ».

Mais il lui fallait travailler pour faire vivre les siens. Dès 1810, il quitte l'école pour aborder le théâtre. Il s'y lance bientôt résolument. Les livrets lui sont imposés par les impresarios, ce qui ne facilite pas sa besogne. Après avoir débuté à Bologne, il passe à Venise, où il donne avec succès un opéra bouffe en deux actes : *l'Equivoco stravagante*, dont l'ouverture est déjà celle du *Barbier de Séville*, et où l'on peut noter bien des effets, bien des procédés qui se retrouveront dans les comédies lyriques qui suivront. Dans l'*Inganno felice* (ou « l'Heureux Stratagème »), joué au théâtre San Moïse, au carnaval de 1812, sa personnalité se marque déjà. Ce n'est qu'une farce, pourtant, inspirée des contes du moyen âge, mais romanesque et romantique, presque tragique. La même année, d'ailleurs, il donne une pièce à grand spectacle, aux épisodes nombreux, *Cyrus à Babylone* ou « la Chute de Balthazar » ; deux œuvrettes rapides, *la Scala di seta* (« l'Echelle de soie ») et *L'occasione fa il ladro* (« L'occasion fait le larron »); *la Pietra del paragone*, son premier véritable succès, dont il reprit mainte page par la suite, et enfin une « opera seria », *Demetrio e Polibio* : c'était, remanié, son premier essai théâtral, et, si le savoir-faire y apparaît, la fraîcheur originale n'en a pas disparu; les plus aimables idées y sont exprimées avec une tendresse et une sincérité qui séduisent. L'année suivante *il Figlio per azzardo* ou *il Signor Bruschino*, farce italienne classique, pleine de mouvement et de couleur, et dont la musique suit exactement les péripéties amusantes, annonce déjà le *Barbier*, et *Tancrède* triomphe. C'est un gros succès d'enthousiasme, qui devait se prolonger pendant bien des années. Le livret en était tiré de la tragédie de Voltaire, et Rossini en avait gardé le caractère chevaleresque et la couleur romantique. Pour la première fois, les instruments à vent y tenaient un rôle important, et la vie de l'orchestre en était singulièrement augmentée. Dès lors, chacun apporte au maître des livrets; de toutes parts on lui offre de merveilleux engagements. Il donne successivement l'*Italienne à Alger*, qui est l'une de ses bouffonneries les plus plaisantes, les plus légères, les plus folles, les plus gracieuses; une cantate, *Eglée et Irène*; une « opera seria », *Aureliano in Palmira*, dont les ornements excessifs forment un contraste parfois choquant avec le tragique de certaines situations; un opéra bouffe, *le Turc en Italie*, plein de verve et d'imagination, mais auquel Rossini n'attacha pas d'importance; enfin, *Sigismondo*, qui dut sans doute au livret son échec complet.



Gioacchino Rossini (1792-1868).

A ce moment, Rossini compose son hymne national pour glorifier le débarquement de Napoléon à Cannes, et il se marie. Il épouse Isabelle Colbrand, qui était la *prima donna* des deux théâtres lyriques de Naples, et pour laquelle il va travailler. C'est ainsi qu'il fait pour elle *Elisabeth, reine d'Angleterre*, où apparaissent certains effets qu'on retrouvera par la suite parce qu'ils sont particulièrement imaginés pour la voix et pour le jeu de la chanteuse, et, à Rome, à l'époque du carnaval, il donne un gros mélodrame fort noir, où sont pourtant quelques belles situations musicales, *Torvaldo e Dorliska*. Enfin, le 6 février 1816, le *Barbier de Séville* paraît sur la scène de l'Argentina. Après un accueil réservé aux premières représentations, ce fut le triomphe. Il arrive parfois qu'un auteur trouve le sujet qui convient le mieux à son esprit, qui s'adapte le plus étroitement aux circonstances dans lesquelles il se trouve. C'est une chance qui n'est pas aussi fréquente qu'on le croit; mais Rossini eut cette chance. Il écrivit sa partition en treize jours, et sans doute il ne s'y trouve rien de particulièrement nouveau; il est aisé d'y retrouver les éléments traditionnels du genre, mais chacun y est à sa place et dans sa perfection. Il y a harmonie complète entre l'œuvre et l'auteur. Le public s'en aperçut, nous le sentons encore aujourd'hui.

La même année, la Colbrand chanta au théâtre del Fondo *les Noces de Thétis et de Pélée* et, pendant l'été, on joua au théâtre de Fiorentini *la Gazzetta*, qui est peut-être un essai de comédie contemporaine en musique, mais un essai qui ne fut pas renouvelé; enfin, sur la scène del Fondo, parut une grande œuvre, *Otello*. Rien n'est singulier comme cette abondance et cette diversité de production qui font peu à peu de Rossini le grand maître de la musique italienne. On est obligé d'énumérer ses œuvres, comme ferait un catalogue; mais, si les articles de ce catalogue sont pour la plupart oubliés par suite de l'indifférence des directeurs de théâtres, chacun, pourtant, a sa valeur propre. C'est ainsi qu'il est incroyable de ne pas voir reparaître la *Cenerentola*, qu'après *Otello* il donna à Rome, comédie lyrique qui est, encore aujourd'hui, pleine de vie et de fraîcheur. Peu après, la Scala de Milan représentait *la Gazza ladra* (« la Pie voleuse »), opéra mi-bouffe, où le comique se mélangeait avec le pathétique, avec le tragique même, mais sans parvenir à un sûr équilibre. En 1817, au San Carlo de Naples, c'est *Armide*, opéra romantique et chevaleresque, un peu féerique aussi, de la même veine que *Tancrède*. Au même théâtre, en 1818, paraît une pièce religieuse, *Moïse*, à l'inspiration simple, mais dont le caractère sacré est fâcheusement déformé parfois par ces broderies où Rossini se montre si habile et qu'aimait tant le public de son temps; puis *Ricciardo e Zoraïde*, dont le livret était bien peu favorable à l'inspiration. En 1819, c'est un essai de tragédie lyrique à la française, *Ermione*, adaptation musicale de l'Andromaque de Racine, où les sentiments les plus pathétiques ne peuvent s'exprimer sans préciosités excessives; c'est, directement inspirée de Walter Scott, *la Donna del Lago*, qui n'eut qu'un succès d'estime, en raison du caractère réservé de l'œuvre, mais dont l'ambiance créée par l'orchestre mérite d'être retenue ; en 1820, c'est *Maometto II*, qu'il remit plusieurs fois sur le chantier; en 1821, enfin, c'est *Zelmira*, dont le livret est bien ennuyeux, mais où l'on peut noter une certaine évolution vers la vérité, que Stendhal qualifiait de « germanisme ».

Cependant, Rossini travaillait aussi pour d'autres scènes. A Rome, au carnaval de 1818, le théâtre Argentina donna *Adélaïde de Bourgogne* (ou *Otton, roi d'Italie*), pièce moyen âge, qui manque un peu d'équilibre; le théâtre de Lisbonne donna *Adina* ou *le Calife de Bagdad*, idylle bien oubliée aujourd'hui, mais qui ne manquait pas d'une certaine couleur; le San Benedetto, à Venise, représenta *Edoardo e Cristina*, qui est un peu le composé de pages déjà écrites; la Scala de Milan joua *Bianca e Faliero*, qui, après être tombé tout d'abord, ne tarda pas à gagner la faveur du public; le théâtre Apollo, à Rome, joue *Mathilde de Sabran*, dont la musique est habile, mais qui doit son insuccès à un sujet médiocre de moyen âge banal. En 1821, Rossini est invité par l'Opéra de Vienne, et son voyage est un véritable triomphe; mais, plus émouvante que ce triomphe est la visite qu'il rend à Beethoven. L'auteur de la *Symphonie héroïque* lui recommanda de s'en tenir à l'*opera buffa*. « L'*opera seria*, lui déclare-t-il, cela n'est pas dans la nature des Italiens. Dans l'*opera buffa*, au contraire, nul ne saurait les égaler. »

Rossini passa six mois à Vienne, puis il revint à Bologne ; sur la demande du prince de Metternich, il composa quelques cantates à l'occasion du congrès de Vérone, puis il fit jouer sur le théâtre de la Fenice, à Venise, *Semiramis*. Il s'y trouve plus de brillant sonore que de vérité, mais le succès en fut considérable.

L'impresario du théâtre italien de Londres lui offrit un engagement pour sa femme et pour lui. En octobre 1823, il partit pour l'Angleterre. Il passa par Paris, où on l'accueillit avec enthousiasme et où il fut élu membre étranger de l'Académie des beaux-arts. De Londres, il revint, comme directeur du Théâtre-Italien, à Paris. Nombreuses furent ses œuvres qui furent reprises. Il y ajouta, à l'occasion du sacre de Charles X : *il Viaggio a Reims* ou *l'Albergo del giglio d'oro* (« le Voyage à Reims ou l'Auberge du lis d'or »). Le 17 octobre 1826, le roi le nomma son compositeur et inspecteur général du chant dans les établissements royaux. Le 20 août 1828, il donna *le Comte Ory*, où il essaye de prendre place dans l'école française, et dont la richesse musicale enthousiasmait Berlioz onze ans plus tard. Enfin, le 3 août 1829, paraît sur la scène *Guillaume Tell*. La genèse en avait été longue et laborieuse, et Rossini y déployait un style original, une vérité d'expression qu'il n'avait pas toujours montrés. L'écho de la nature y résonnait partout, mais on n'y sentait pas seulement des impressions de nature, il était aisé d'y saisir des impressions d'âme. Il semble qu'on n'ait pas bien compris, au moment où il la donna, la nouveauté de l'œuvre, et l'effort qu'il avait tenté ; au bout de peu

de temps, on n'en joua plus, en effet, que des extraits. Rossini fut-il découragé ? fut-il las du travail qu'il avait fourni ? Il n'alla pas plus avant. Il voyagea en Italie, en Espagne, en Belgique, sur le Rhin. En 1836, il semble installé définitivement à Bologne où il est chargé de réformer le Lycée musical. Mais en 1843 il revient à Paris. La mort de sa femme lui permet d'épouser Olympe Pelissier, qui depuis plus de dix ans s'est dévouée à lui. Musicalement, il ne fait plus que des œuvres de circonstance. Après un nouveau séjour en Italie, il se fixe à Paris, en 1855. Il compose de petites choses, il vit au milieu des sociétés les plus aimables. C'est dans son chalet de Poissy qu'il meurt, le 13 novembre 1868. On ne le transporta qu'en mars 1887 à l'église Santa Croce de Florence. Il avait par son testament créé plusieurs œuvres françaises, et l'on peut se souvenir des mots qu'il y écrivait :

« J'ai délibéré de laisser à la France, dont j'eus un si favorable accueil, le témoignage de ma reconnaissance et du désir de voir perfectionner un art auquel j'ai consacré ma vie. » — Claude BARJAC.



Le Centenaire de Rossini (février 1892). Soirée musicale donnée en l'honneur de Rossini par Marietta Alboni dans son hôtel du Cours-la-Reine, à Paris. (*L'Illustration.*)

Souvenirs de guerre (1914-1918), par Erich Ludendorff (Paris, 1920). — Dans la collection de mémoires publiés pour servir à l'histoire de la guerre mondiale, les *Souvenirs de guerre* de Ludendorff, premier quartier-maître général des armées allemandes, tiendront une place à part. Ils ont un intérêt de premier ordre autant par la personnalité de celui qui les a rédigés que par les lumières qu'on y trouve sur les méthodes qu'ont suivies les grands chefs allemands pendant la guerre, sur les espoirs que le peuple allemand a gardés pendant de longs mois, sur les causes enfin qui ont précipité la débâcle germanique. On y pourra recueillir plus d'un enseignement ; et la leçon ne serait sans doute pas complète, si l'on n'y saisissait pas le nouvel espoir germanique, déjà précis comme une menace.

Génie militaire à l'égal de Frédéric II et de Napoléon, Ludendorff ne le fut sans doute pas, puisqu'en définitive il a échoué, et qu'il ne put jamais véritablement diriger le cours des événements. Nous avons de lui, d'ailleurs, cet aveu : « Nous n'avons pu, écrit-il, ni à l'Est, ni à l'Ouest, pendant tout le cours de la guerre, mener jusqu'à ses dernières conséquences aucune grande percée stratégique ». Mais, s'il ne fut pas un génie, on ne peut nier qu'il soit un grand caractère, et qu'il ait clairement vu parfois les obstacles à franchir. Partisan de la prospérité, du progrès intellectuel et moral, de la force de la nation allemande, partisan de l'ordre et de l'autorité, il est nettement représentatif du caractère allemand ; et il n'est point jusqu'à l'orgueil allemand qu'il ne possède complètement :

Ces souvenirs de guerre — écrit-il — doivent raconter les actes de la nation allemande et de son armée, auxquels mon nom est associé à jamais.

Ces sentiments, il semble qu'il les ait reçus de sa famille :

L'amour de la patrie et la fidélité au roi — écrit-il encore, — ainsi que la conscience du devoir que chacun a de vivre pour la famille et pour l'Etat, avaient été l'héritage que m'avait légué la maison paternelle. Mes parents n'étaient pas riches. La fidélité au travail ne leur avait pas donné l'opulence. Nous menions avec une grande économie et avec simplicité une harmonieuse et heureuse vie de famille. Mon père aussi bien que ma mère n'avaient qu'une seule pensée : celle d'élever leurs six enfants.

Jeune officier, Ludendorff dut travailler pour se tirer d'affaire; et, dans sa chambre de lieutenant, à Wesen, à Wilhelmshaven, à Kiel, il utilisa ses loisirs à lire des ouvrages d'histoire, d'histoire militaire et de géographie. Il devint fier ainsi de sa patrie et de ses grands hommes. Il vénéra Bismarck pour « la violence de ses passions ». Il se dévoua à la dynastie et à la grandeur de l'Allemagne. Il passa ensuite à l'état-major général, où, en dernier lieu, il fut chef de la section du plan d'opérations. En cette qualité, il exerça une influence considérable sur l'augmentation des dépenses militaires avant la guerre. En août 1914, il commandait à Strasbourg une brigade; et ce n'est point sans quelque amertume qu'il se vit dans ce poste modeste, à un pareil moment : « Mes regards étaient fixés vers Berlin, et je sentais que j'étais à l'écart de tous les grands événements ». Mais il ne devait pas rester à l'écart pendant longtemps.



Ludendorff.

Désigné, dès le début, comme premier quartier-maître de la deuxième armée, il est détaché en mission auprès du général von Emmich, chargé de s'emparer de Liége par surprise. Il a ainsi l'occasion de prendre le commandement d'une brigade, en pleine action. Jusqu'au 22 août, il accompagne les troupes qui avancent en Belgique.

A cette date, il est nommé chef d'état-major de la 8e armée en Prusse-Orientale, où les Russes faisaient des progrès singulièrement importants. Là commence cette collaboration avec Hindenburg, collaboration parfaite qui devait durer jusqu'à la fin. Les deux chefs travaillèrent ensemble comme un seul homme; cet homme, d'ailleurs, c'était Ludendorff. Il vit bien, d'ailleurs, les caractères de la lutte, l'intime union de l'armée et de la nation qui faisait de la guerre une guerre nationale au sens littéral du mot. Il comprit la nécessité de cette union, la nécessité que l'armée et la nation marchent toujours du même pas, qu'il n'y ait pas de désaccord entre elles. « L'armée et la marine, écrit-il, ont leurs racines dans la patrie, comme le chêne a les siennes dans la terre allemande. Elles vivent de la terre natale où elles puisent leurs forces. » Si ces forces leur sont refusées, elles s'affaissent. Ludendorff, jusqu'au dernier jour, se préoccupera de l'intérieur, sans lequel l'armée ne peut vivre. Il signalera, à maintes reprises, dans les premiers mois, cette vie d'amusements et de plaisirs que l'on mène à Berlin, et qui donne le sentiment d'être étranger, à ceux qui reviennent du front. Il adressera, sans cesse, au gouvernement impérial, les reproches que nous avons souvent vu adresser au gouvernement de l'Entente : « A Berlin, dit-il, on suivait toujours les armées de la paix ». Et quand le gouvernement allemand sera forcé à l'armistice, c'est sur le pays qu'il en fera retomber la responsabilité, et non pas sur l'armée. Il n'y a pas lieu de suivre Ludendorff dans tout le détail des campagnes qu'il mena, nous nous contenterons d'en marquer les points principaux, en notant au passage les préoccupations et les réflexions du chef devant les grandes crises de la guerre, et les réactions que ces crises suscitèrent dans le pays.

On sait que les premières luttes conduites à l'Est par Hindenburg et Ludendorff furent heureuses. Ce fut la bataille de Tannenberg, qui ne fut gagnée — Ludendorff l'avoue lui-même — que parce que Rennenkampf, on ne sait pourquoi, n'avança pas. Ce fut ensuite la bataille des lacs de Mazurie, puis la campagne de Pologne. C'est alors, en novembre 1914, que Hindenburg est commandant en chef de l'Est, et que Ludendorff lui est adjoint comme chef d'état-major. Les deux hommes ne se quitteront plus.

Sur le front de l'Est, ils demeureront près de deux ans, conduisant les opérations, réorganisant les armées, réglementant administrativement les territoires occupés ; et ils y acquièrent une telle réputation d'hommes de guerre, que lorsque sur le front occidental la situation paraît dangereuse on les appelle pour y faire face. Le 28 août 1916, ils quittent définitivement le front occidental : « Nous avions derrière nous, écrit Ludendorff, deux années de grand travail accompli en commun, et de succès formidables ». Ces succès formidables, allait-il les connaître sur le front de l'Ouest ?

Le 29 août 1916, Hindenburg était nommé chef de l'état-major général de l'armée en campagne. Ludendorff était nommé premier quartier-maître général, mais avec « une participation entière à la responsabilité, pour toutes les décisions et les mesures à prendre ». La tâche était considérable. Il dit, et nous pouvons l'en croire, que le sentiment de sa responsabilité écrasante ne le quitta pas un seul instant. Partout, l'Allemagne devait venir en aide à ses alliés ; mais, inversement, sans eux la guerre eût été inconcevable. Les divisions à mettre en ligne, les munitions devenaient plus rares de jour en jour. La nécessité s'imposait de rechercher dans les territoires occupés un supplément de forces. Il était impossible de songer à attaquer; il était impossible de prévoir un effondrement de l'ennemi. La défaite paraissait inévitable, si la guerre se prolongeait ; mais la guerre ne pouvait être décidée que par la force des armes. La question de la paix et de la guerre sous-marine se posaient. Des lignes de repli furent construites ; l'instruction de l'armée fut développée; la réquisition de travailleurs fut décidée. La guerre sous-marine fut déclarée; on regardait comme certain qu'elle achèverait la guerre en six mois, ou tout au moins en un an. Le chef de l'état-major général de l'armée en campagne était indépendant dans l'exécution, mais les décisions de principe ne pouvaient être prises sans l'approbation de l'empereur. Ainsi les rapports étaient-ils fréquents entre l'état-major général et le chancelier, mais ces rapports n'étaient pas toujours agréables. L'état-major général exigeait sans cesse en effet des mesures d'ordre intérieur que le chancelier n'accordait pas toujours. Il y a le plus souvent dualité, plutôt que collaboration. A vrai dire la situation intérieure commençait à être inquiétante. La disette de charbon, la disette de pétrole troublaient la vie publique. Le gouvernement se montrait impuissant dans la fixation des prix. On avait ordonné le service obligatoire universel uni au travail obligatoire, avec rendement surveillé ; cette mesure fut plus nuisible qu'utile.

L'égoïsme prenait la place du sentiment national. La doctrine révolutionnaire gagnait du chemin. Dans ces circonstances, la paix eût été chose heureuse, mais les conditions établies avec la collaboration de Ludendorff ne pouvaient pas être acceptées par les puissances de l'Entente. Voici quelles elles étaient :

Restitution de la partie de la haute Alsace occupée par la France. — Acquisition d'une frontière qui garantisse la sécurité stratégique et économique de l'Allemagne et de la Pologne en face de la Russie. — Restitution des colonies sous forme d'un accord qui assurât à l'Allemagne un domaine colonial correspondant au chiffre de sa population et à l'importance de ses intérêts économiques. — Restitution des territoires français occupés par l'Allemagne, sous réserve de rectifications stratégiques et économiques des frontières, ainsi que de compensations financières. — Restauration de la Belgique moyennant certaines garanties concernant la sécurité de l'Allemagne, garanties qui seraient à déterminer au cours de négociations avec le gouvernement belge. — Compromis économique et financier sur la base de l'échange des territoires conquis des deux côtés et que l'on restituerait à la conclusion de la paix. — Dédommagement aux entreprises et aux personnes allemandes qui ont souffert de la guerre. — Renonciation à toutes les conventions et mesures économiques qui constitueraient un obstacle au commerce et au trafic normaux après la conclusion de la paix, moyennant conclusion de traités de commerce correspondants. — Garantie de la liberté des mers.

La paix ne pouvant se faire sur ces bases, et les puissances de l'Entente ne pouvant être vaincues militairement, le gouvernement allemand organisa

une propagande destinée à semer dans l'armée russe les germes d'une campagne pacifiste.

« En avril et mai 1917 — écrit Ludendorff — c'est la révolution russe seule qui nous a sauvés. » La révolution, arme à deux tranchants. L'influence sur le sentiment public se fait bientôt sentir. Les questions de politique intérieure passent au premier plan. Par suite, la valeur combattive décline. Enregistrons cet aveu : « Notre décadence morale commença véritablement avec le début de la révolution ». Ces débuts de décadence, Ludendorff les saisit. Pour essayer d'y remédier, il crée un enseignement patriotique dans l'armée, il étudie les moyens de faire de l'Alsace pour les soldats allemands un territoire de colonisation. Les questions intérieures le passionnent autant que les questions militaires. On lui propose même de devenir chancelier ; mais la double charge serait trop forte pour un seul homme. Il n'en est pas moins dictateur, et dictateur conscient de son rôle et de ses responsabilités. « Depuis longtemps — avoue-t-il — toute joie m'était refusée. »

Et pourtant, les mois ayant passé, il semblait que les circonstances fussent devenues favorables à l'Allemagne. Au début de 1918, l'Allemagne pouvait penser à finir la guerre par une offensive sur terre. Elle n'avait jamais eu pareille supériorité de forces. En cette supériorité pourtant, il ne semble pas que Ludendorff ait eu une confiance absolue. Il donne toutes les raisons qui rendaient nécessaire l'offensive. Il insiste sur les précautions qu'il a prises. Il montre son désir d'utiliser les succès éventuels en vue de la propagande pour la paix. Il ne peut cacher son amertume quand les succès allemands demeurent vains : « Même après la deuxième grande défaite de l'année, gémit-il, l'Entente n'était pas encore disposée à la paix ». Et si la troisième offensive a échoué, ce n'est pourtant pas sa faute : « L'attaque près de Reims était une opération logiquement conçue. Nous l'entreprîmes avec la ferme conviction qu'elle réussirait inévitablement... J'ai réfléchi profondément... ». Il ne comprend pas. Seuls, les événements ont tort ; les événements, et aussi le pays tout entier, car c'est l'influence déprimante de l'intérieur sur l'armée qui a conduit la nation allemande au désastre. « Le 8 août est le jour de deuil de l'armée allemande dans l'histoire de cette guerre. » Il n'y a plus qu'à faire la paix. Mais le 20 août est un nouveau jour de deuil. Les événements se précipitent. La débâcle bulgare se produit, et les diplomates n'ont rien fait. Il faut se résoudre à l'armistice, mais à un armistice qui, permettant une évacuation en règle et bien ordonnée des territoires occupés, donnerait la possibilité de reprendre les hostilités sur les frontières de l'Allemagne.

Le 27 octobre 1918, Ludendorff quittait les fonctions qu'il avait remplies pendant tant de mois. Si triste que soit le présent, il n'a pas perdu confiance. Comme il donnait des ordres à l'armée allemande, aujourd'hui il dit ses commandements à la nation allemande. Et à ceux qui la conduiront, il n'est pas loin d'offrir son concours. Il offre du moins son exemple ; car, dans le bouleversement général, son orgueil reste debout. Puisse le peuple allemand, crie-t-il, « trouver les hommes qui, dans la joie de la responsabilité, comme les chefs à la guerre, le dirigent d'un vouloir fort, d'une volonté dure, et donnent à la vie nationale abattue un souffle frais et puissant, des hommes qui, suivis de la confiance des meilleurs du peuple, unissent de leur activité créatrice les forces nationales dans le travail ». N'entend-il pas être l'un de ces hommes ? — Jacques Tourville.

Talaat-pacha, homme politique turc, né à Kerjali (vilayet d'Andrinople) en 1872, mort à Charlottenbourg, près de Berlin, le 16 mars 1921.

Fils de petits cultivateurs, Talaat fit ses études à Andrinople et eut d'assez humbles débuts. Employé à l'administration des postes et télégraphes, à Andrinople d'abord, puis à Salonique, il se signala d'assez bonne heure parmi les libéraux, et prit une part active, à Salonique notamment, à l'élaboration du mouvement jeune-turc.


Talaat-pacha.

Ce n'est cependant qu'en 1903 qu'il se lança dans la politique active. En relation intime avec Enver-pacha et les officiers jeunes-turcs, membre de plusieurs associations libérales, influent dans les loges maçonniques, il fut, avec Enver-pacha, l'âme de la révolution qui, en 1908, força Abdul Hamid à accorder au peuple turc une constitution parlementaire. Très populaire dès ce moment, il fut élu en octobre 1908 député d'Andrinople, et alla siéger au Parlement parmi les leaders les plus avancés. Dès son apparition au Parlement, il devint l'un des personnages les plus en vue de la révolution. Il dut son succès moins encore à l'étendue de sa culture ou à ses qualités intellectuelles, qu'à son énergie et à son esprit de décision. Ils se manifestèrent lorsqu'en juillet 1909 Abdul Hamid ayant voulu restaurer le pouvoir absolu, Talaat aidé d'Enver et de Chelket-pacha prépara le coup d'Etat qui imposa au Sultan rouge son abdication.

Dès lors, il prit la tête du mouvement dit de « turquification » ou d'« ottomanisation », qui parut aux jeunes-turcs un moyen de réaliser l'unité de l'empire. Au retour d'un voyage qu'en compagnie des plus qualifiés de ses amis il fit à Londres et où il exposa aux hommes politiques d'Occident ses vues sur la régénération de la Turquie, il devint ministre de l'intérieur dans le cabinet Hakki-bey (décembre 1909) et, après la crise ministérielle de mai 1910, conserva le même portefeuille dans le ministère Hilmi. Ses fonctions lui donnèrent le moyen de poursuivre dans les provinces européennes sa politique d'ottomanisation qui, cependant, devait pour lui, à cette date du moins, se concilier avec la plus grande bienveillance pour les populations allogènes. Il se heurta d'ailleurs à de grandes difficultés, en particulier en Albanie. Violemment attaqué à la Chambre, il dut bientôt (décembre 1910) donner sa démission, remplaça momentanément Halil-bey à la tête du comité Union et Progrès, et se démit bientôt de cette charge pour rentrer momentanément dans l'obscurité.

Le rôle qu'il joua au cours de la guerre balkanique est assez difficile à démêler. On l'accusa d'avoir, au début de la guerre, démoralisé l'armée ottomane, et d'être en partie responsable des désastres qui signalèrent le début de la campagne. Il resta plusieurs mois dans la retraite, mais en sortit au début de 1913, prit part de nouveau à deux coups d'Etat, et devint une deuxième fois ministre de l'intérieur. C'est en cette qualité qu'il réalisa la conception la plus audacieuse de sa carrière : la reprise d'Andrinople. Profitant de la rupture entre les alliés balkaniques et des embarras de la Bulgarie, il détermina le gouvernement turc à reprendre la guerre et à lancer une expédition sur Andrinople. Le succès de cette entreprise le rendit très populaire. Il conduisit ensuite les négociations avec la Bulgarie, assez habilement pour, tout en conservant sa conquête, ménager la possibilité d'une alliance turco-bulgare. Il n'est pas douteux d'ailleurs qu'il n'ait été guidé, autant que par ses convictions personnelles, par les suggestions allemandes.

Au cours de l'année 1914 il conduisit d'épineuses négociations avec la Grèce, et lorsque, sous son influence, la Turquie s'allia, au début de novembre 1914, avec les Puissances centrales, il joua un rôle prépondérant dans la politique ottomane. Libéral jusque-là et partisan de concessions aux populations chrétiennes, il devint farouchement nationaliste et contribua plus qu'aucun autre à reprendre la politique du Sultan rouge contre les Arméniens. Il résulte de tous les témoignages, qu'il est personnellement responsable des épouvantables massacres qui, en Arménie et en Mésopotamie, marquèrent les premières années de la guerre.

En janvier 1916, il fut nommé grand vizir, son parti le jugeant le seul homme capable de résister à l'emprise germanique. Plénipotentiaire ottoman à Brest-Litovsk (décembre 1917), il revendiqua pour la Turquie la Transcaucasie, mais ne put l'obtenir, l'Allemagne visant à s'emparer des pétroles de Bakou. Déjà désillusionné sur la possibilité de réaliser son rêve d'une grande Turquie, il partit en septembre 1918 pour Berlin, afin de rétablir l'accord avec ses alliés.

A son retour à Constantinople, il trouva la situation complètement changée. L'effondrement de la Bulgarie obligeait la Turquie à faire la paix. Talaat démissionna (29 septembre 1918).

Dès lors il vécut à Berlin ou en Suisse, engageant des négociations actives avec le gouvernement de Moscou, et espérant d'une alliance turco-bolcheviste et d'un mouvement pan-touranien une décisive revanche.

Il fut assassiné par un étudiant arménien dont toute la famille avait péri, par ses ordres, dans les récents massacres. — L. Vergenne.

Tracé automatique de la route d'un navire. — La position d'un navire sur la carte est donnée par la connaissance de la direction suivie, de la vitesse, et du temps qui s'est écoulé depuis le départ d'un point fixé sur cette carte.

La détermination exacte demande de la part de l'opérateur une grande habitude : il faut apporter des corrections aux indications de la boussole, la vitesse au loch ou au nombre de tours de la machine demande également une correction. Enfin il n'est pas toujours facile de faire le point, et quand on n'est pas en vue de lieux remarquables le tracé n'est fait que d'une manière approchée, sans tenir compte d'ailleurs des écarts de route qui auront pu se produire même involontairement dans la journée.

Il est donc intéressant de pouvoir demander à la précision d'un appareil enregistreur le soin de tracer automatiquement le chemin suivi par le navire. Ce problème a été résolu par le Dr Anschutz, qui s'est consacré à la mise au point d'appareils de navigation basés sur l'utilisation du gyroscope.

On sait, en effet, que la boussole gyroscopique donne le Nord vrai, et qu'elle est susceptible de transmettre des efforts sur des mécanismes, alors que la boussole ordinaire ne saurait produire ces mêmes effets. C'est ainsi que l'on peut faire marcher électriquement toute une série de boussoles indicatrices, actionner le servo-moteur du gouvernail, etc.

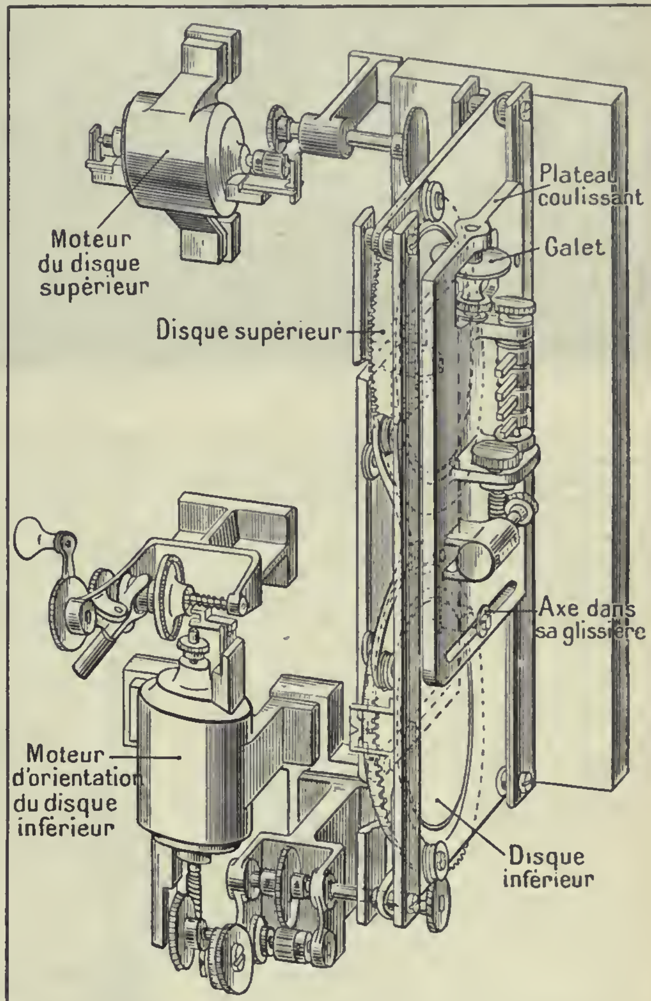


Fig. 1. — Appareil qui décompose la marche du navire en une composante N.-S. et en une composante E.-O.

Dans le cas présent, la boussole gyroscopique oriente un disque de la même façon que l'aiguille de la boussole. Ce disque porte d'un côté un axe qui coulisse dans une rainure horizontale d'une pièce mobile ou glissière. L'axe dont nous venons de parler est situé sur la direction N.-S. On voit donc que si le bateau marche dans la direction N.-S. le panneau coulissant occupe la position moyenne, et à ce moment un galet porté par la partie supérieure du plateau se trouve au centre d'un plateau de friction, lequel tourne proportionnellement à la vitesse du navire. Au contraire, si le bateau marche E.-O. la rotation du galet qui se trouve au bord du disque est alors maximum. Dans la direction O.-E. le galet tourne également à la vitesse maximum, mais en sens contraire de la direction précédente (*fig.* 1).

Pour les positions intermédiaires de ces points extrêmes, la rotation du petit galet est ainsi proportionnelle au chemin parcouru par le navire dans la direction E.-O. Ainsi le galet tourne de la quantité représentée par la composante E.-O. de la route parcourue par le vaisseau.



TRENTE, ville d'Italie (Tyrol), sur l'Adige ; 25.000 habitants.

Sur l'autre face du premier plateau commandé par la boussole, se trouve un deuxième axe à 90 degrés du premier et qui agit également sur une fente d'un plateau coulissant. Les mêmes phénomènes se produisent, mais avec le décalage de 90 degrés il résulte que le galet frotteur correspondant tourne proportionnellement à la composante N.-S. de la route parcourue. On peut déjà voir qu'avec les deux composantes E.-O. et N.-S. il sera possible de tracer les points de la route suivie, comme on trace une courbe avec deux axes de coordonnées rectangulaires.

Pour cela, les galets agiront sur des appareils contacteurs qui commanderont des petits moteurs électriques. Ceux-ci à leur tour actionneront les appareils enregistreurs.

La carte est montée sur un panneau qui peut se déplacer au moyen d'une vis actionnée par un petit moteur. Le moteur tourne de la quantité correspondant à chaque instant à la valeur de la composante N.-S. Devant la carte peut se déplacer également le style traceur, qui reçoit aussi l'impulsion par une vis. Le style traceur peut donc se déplacer dans une direction perpendiculaire au déplacement du panneau qui porte la carte, et cela proportionnellement, à chaque instant, à la composante E.-O. de la route. Par conséquent, le traceur indiquera exactement la route suivie sur la carte, et cela pour n'importe quelle direction en montrant les courbes et les crochets exécutés au cours du trajet ou des manœuvres, s'il s'agit d'un bateau de guerre (*fig.* 2).

Nous avons dit que le disque supérieur tournait proportionnellement à la vitesse du navire. Ce résultat est obtenu au moyen d'un petit propulseur qui dépasse de la coque et qui tourne sous l'action du déplacement par rapport à l'eau (*fig.* 3). Le propulseur agit sur une série de contacts électriques qui font tourner un petit moteur à une vitesse proportionnelle à celle du propulseur. Le moteur à son tour fait tourner le disque au moyen de jeux d'engrenages appropriés.

Ainsi l'enregistrement correspond à la vitesse par rapport à l'eau, sans tenir compte des courants qui faussent alors l'estimation du chemin parcouru. On a donc des corrections à faire suivant les régions traversées, mais ces corrections ont lieu avec n'importe quel appareil.

Pour obtenir des indications exactes, il est nécessaire que les divers organes soient conçus pour supprimer les frottements et les jeux. Les disques circulaires sont taillés en biseau mince, et ils tournent sur trois galets par la tranche du disque. Les axes sont naturellement à billes, et les plateaux coulissants sont guidés et équilibrés de manière qu'ils puissent revenir seuls à leur position d'équilibre si on les écarte de cette position. Les erreurs maxima ne dépassent pas 0,1 p. 100, et elles ne proviennent que des tolérances inévitables dans la construction des dents des engrenages.

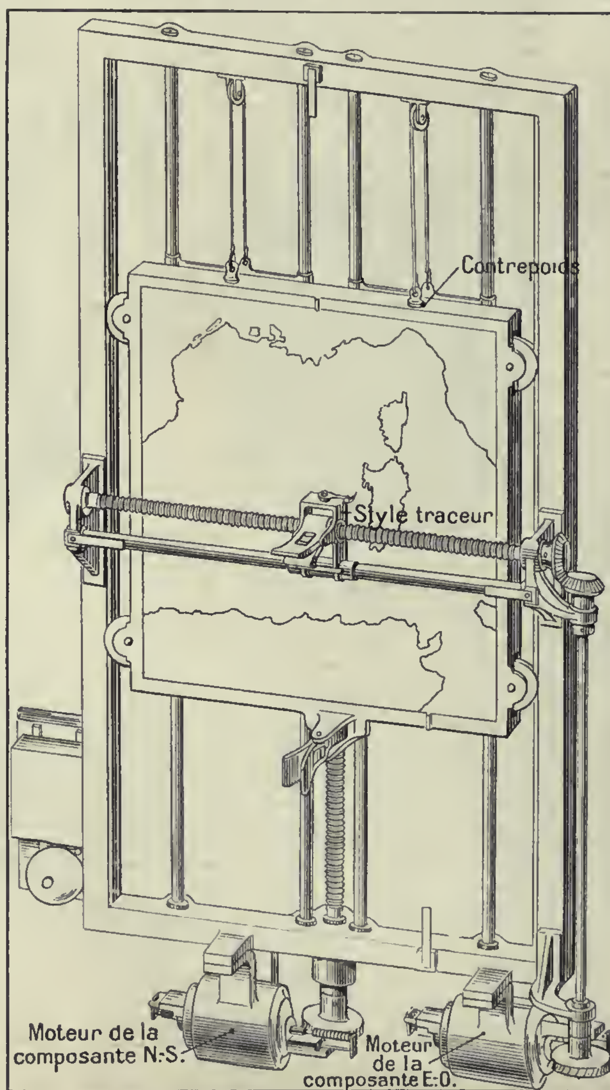


Fig. 2. — Style traceur qui se déplace suivant la direction E.-O. devant une carte qui monte ou descend d'après la composante N.-S..

La direction suivie par le navire est obtenue, comme on l'a vu, par la boussole gyroscopique, qui donne toujours le Nord vrai ; mais, cependant, il est nécessaire de prévoir une rectification, due à l'influence sur le gyroscope, de la rotation de la Terre.

L'aiguille de la boussole se place à chaque instant suivant la composante du chemin S du bateau décrit pendant l'unité de temps, et de la rotation de la Terre E suivant le même temps unité. L'aiguille fait avec le méridien un angle δ donné par la formule qui fait intervenir l'angle α de la route sur le méridien :

$$\operatorname{tg} \delta = \frac{S \cos \alpha}{E + S \sin \alpha}.$$

La correction des indications de la boussole gyroscopique sera donnée par la réalisation mécanique de cette formule. Pour cela, on dispose sur la boussole deux roses des vents reliées par un accouplement orientable dont la longueur R est proportionnelle à la vitesse de rotation de la Terre. Cet accouplement est fixé à l'ouest de la rose des vents supérieure et il se déplace dans une glissière de la rose inférieure (*fig.* 4).

Au moyen d'un dispositif micrométrique, on décale alors les centres des deux roses de la quantité x proportionnelle à la vitesse du navire, et pour cela on prend la vitesse moyenne. On obtient une différence angulaire δ' entre les indications des roses des vents, qui est donnée par une formule identique à la précédente :

$$\operatorname{tg} \delta' = \frac{x \cos \alpha}{R + x \sin \alpha}.$$

On obtient ainsi une correction complète des indications données par la boussole, au point de vue de la direction suivie. La carte que l'on emploie généralement est une carte au 1/200.000e, et, quand le traceur arrive à l'extrémité, une sonnerie avertit qu'il y a lieu de remplacer la carte.

Le support de la carte est naturellement équilibré pour qu'il n'y ait pas d'obstacle au déplacement de ce tableau sous l'influence du moteur électrique.

Les galets qui intègrent les composantes de la marche du navire actionnent également deux compteurs gradués en milles marins, et au départ l'on note les valeurs de ces composantes, ce qui permet ensuite de déterminer exactement les coordonnées N.-S.



TRIESTE, ville d'Italie (Istrie), sur l'Adriatique ; 190.000 habitants.

et E.-O. du point où se trouve le navire. L'emploi du tableau permet de tracer automatiquement le chemin parcouru, et ceci donne la possibilité d'un contrôle permanent et suivi.

Aussi les navires de guerre et en particulier les croiseurs de haute mer, les torpilleurs et les sous-marins tirent de grands profits de l'emploi de ce dispositif, qui a été largement utilisé par l'Allemagne dans les dernières années de la guerre.

Le tracé sur la carte est brutal, et il permet de se rendre compte par un simple examen si les ordres du chef d'escadre ont bien été exécutés, et si les manœuvres se sont correctement faites.

Le repérage du navire n'exige plus de mise au point ; ceci est appréciable en temps couvert, et aussi pour les sous-marins. Un seul officier suffit alors pour s'occuper de la question du repérage, et les autres cadres peuvent être libres pour des besognes utiles.

Sur les navires de commerce et sur les paquebots, les avantages sont du même ordre, car on peut se rendre compte de la moindre irrégularité de la route, et ceci est précieux en cas de gros temps par exemple. Il est possible d'avoir jour et nuit la situation exacte du navire par simple lecture, sans calculs compliqués, et l'on peut se rendre compte à chaque instant du point de l'océan où le vaisseau se trouve. Ces indications continuelles, jointes aux possibilités que donne la télégraphie sans fil pour faire connaître la position, augmenteront considérablement la sécurité des longues traversées. — E. WEISS.

Fig. 3. — Propulseur qui sort de la coque et tourne proportionnellement à la vitesse du navire.

Trente à Trieste (DE), par André Maurel (Paris, 1 vol. in-12). — André Maurel a publié de nombreux ouvrages sur notre sœur latine. Voilà déjà longtemps que ses *Petites villes d'Italie* l'ont classé parmi les écrivains qui ont renouvelé la littérature de voyage par l'alliance judicieuse de la critique d'art et de l'évocation historique ; il a enseigné ensuite au public français l'art de voyager en Italie et de passer intelligemment et agréablement un mois à Rome, quinze jours à Venise, à Naples ou à Florence. Le livre actuel apporte une note nouvelle : comme il porte essentiellement sur les nouvelles acquisitions réalisées par l'Italie à la suite de la guerre, il soulève une série de questions intéressantes et neuves posées par la stratégie, le droit des nationalités et les résultats des traités de paix ; il présente à cet égard un intérêt particulier.

L'auteur n'est pas de ceux auxquels la guerre n'a rien appris, ou qu'elle a laissés indifférents ; elle a élargi son horizon et l'a intéressé, comme tant d'autres parmi nous, à bien des questions auxquelles il ne prêtait sans doute qu'une attention médiocre avant 1914. Comment l'écrivain pourrait-il continuer à vivre dans sa tour d'ivoire, au lendemain d'une si formidable secousse ? Sans doute, André Maurel n'a pas renoncé à sa manière de jadis ; mais il l'a complétée. Son voyage de 1918 au front italien est toujours présent à son esprit. L'histoire d'aujourd'hui n'éclaire-t-elle pas l'histoire d'hier ?

Le présent volume fait partie d'une série qui s'intitule : « Paysages d'Italie ». Dirons-nous, cependant, que c'est le paysage qui y tient le moins de place ? Ce n'est pas dans la description de la nature, qu'il faut chercher le meilleur d'André Maurel. Ses tableaux — par exemple ceux des Dolomites — sont consciencieux, nets, précis, peints à petites touches ; mais sa montagne reste froide. Pourquoi ? C'est qu'il a vu la plupart des paysages passer devant ses yeux en chemin de fer, en voiture ou en auto, comme presque tous les voyageurs actuels : défilé de vues qui reste extérieur à l'âme, qui peut intéresser, plaire, mais plus difficilement émouvoir. Pour vibrer à l'unisson de la nature et surtout de la montagne, pour les pénétrer, il faut marcher, et vivre leur vie intime pendant de longues heures. Encore faut-il disposer du temps nécessaire, et ce n'est pas dans ce but qu'André Maurel a parcouru les provinces « rachetées ».

Ce qui l'intéresse le plus — et c'est là qu'il excelle — c'est de retrouver l'âme des villes, petites ou grandes, à travers lesquelles il a suffisamment flâné pour recueillir les échos du passé et du présent. La flânerie est indispensable au voyageur qui, à la ville comme dans la montagne, ne veut pas se contenter d'impressions superficielles. « Savoir flâner, écrit André Maurel, est la première condition à s'imposer, si l'on ne veut pas saboter un voyage. » On ne saurait trop condamner les méthodes actuelles des voyages-express, visions cinématographiques précipitées, dont il ne reste rien.

L'auteur sait fort bien caractériser les villes italiennes, si différentes les unes des autres, sous un air de famille commun. Il démêle aisément les éléments

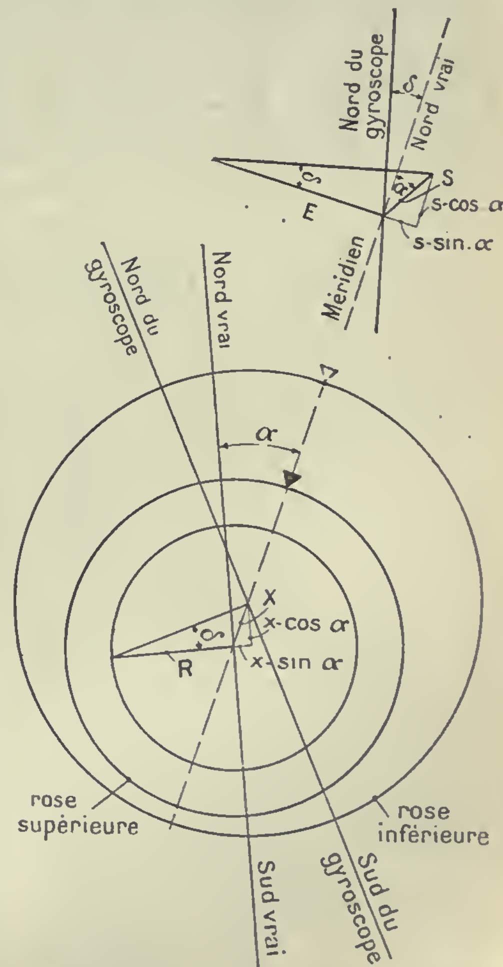


Fig. 4. — Correction de la boussole gyroscopique sur l'influence de la rotation de la Terre.

historiques et artistiques de la physionomie actuelle des cités : le passé explique le présent, et, souvent aussi, le présent aide à faire comprendre le passé. Chaque ville a eu son époque caractéristique :

c'est au moment où elle s'est pleinement réalisée, où elle a donné toute la mesure d'elle-même par ses œuvres d'art, par ses grands hommes, qu'il faut savoir la saisir et l'évoquer. Aquilée, c'est le christianisme naissant, et le déclin de l'Empire romain; Cividale, c'est le rempart de l'Italie et des Lombards contre les invasions slaves et avares; Pieve di Cadore, c'est le Titien, serein et magnifique, grand bourgeois devenu artiste; Udine, c'est le talent charmant et aisé de Tiepolo; Bassano, c'est tout un passé de combats, renouvelé hier, et dû à la position de ville frontière. On voit ce que le procédé a de séduisant, mais aussi de dangereux, car il peut tourner au système et fausser la réalité dans des symboles et des schémas. Mais André Maurel ne l'exagère pas; et, s'il ne nous fait pas voir, dans des esquisses forcément rapides, toute la réalité complexe d'une ville, du moins — et c'est là l'essentiel — il en dégage les traits saillants et nous en grave dans l'esprit une image précise.

Ce qui attire le plus, ce qui est le plus neuf dans l'ouvrage, ce sont les pages — les plus nombreuses — consacrées aux nouvelles acquisitions de l'Italie : le Trentin, le Haut-Adige, la Vénétie Julienne, Trieste.

C'est surtout la question des rapports entre Latins et Germains dans la région tyrolienne, que pose le livre actuel. Depuis 1815, le Trentin, tout italien et jusque-là autonome, avait été lié et subordonné au Tyrol germanique sous la domination autrichienne: selon la justice, le traité de Saint-Germain a donné le Trentin à l'Italie, mais celle-ci, pour des raisons stratégiques, s'est annexé en outre le Tyrol méridional, désormais appelé officiellement Haut-Adige. Cette annexion, André Maurel l'approuve, et il nous expose les raisons stratégiques qui l'ont dictée. Sans froisser le public italien, on pouvait exposer les motifs adverses, même pour conclure en faveur de la décision intervenue. Si toute l'Italie était unanime en faveur de la « rédemption » de Trente et Trieste, l'annexion du Haut-Adige fut, par contre, discutée, et Turati déposa jadis à la Chambre italienne, en l'appuyant, la protestation des communes intéressées. Les socialistes italiens étaient nettement hostiles à l'annexion; le parti catholique (populaire), qui eut toujours des sympathies pour l'Autriche, n'était pas loin de partager cette opinion : les deux partis ensemble comptent dans la Chambre actuelle, comme dans la précédente, près de la moitié des députés.

Très impartialement, André Maurel a bien vu qu'en arrivant à Botzen, il n'était plus en Italie : ici, l'âme des villes a changé. Mais il se trompe lorsqu'il prétend que le Tyrol ne formerait pas une unité ethnique. Cette unité était, au contraire, très forte. Elle datait de près de dix siècles, entretenue et fortifiée par une autonomie jalousement défendue, et elle sautait aux yeux de ceux qui visitaient tour à tour Innsbruck et Landeck, Botzen, Brixen et Meran : même race, même langue, même tradition, même esprit et mêmes types d'habitations.

Que l'italianisation du Tyrol méridional soit possible, nous ne le contestons pas; qu'elle soit facile et rapide, comme le présume André Maurel, nous en doutons : le Tyrolien est accueillant, poli, point routinier, mais très particulariste et tenace. A l'ouverture de la nouvelle Chambre italienne, on a remarqué le contraste entre la courtoisie du député protestataire du Tyrol, porte-parole du groupe, et la violence de langage du représentant slovène. Mais souvent la courtoisie de la forme est un indice de force et présage au contraire une résistance plus durable. En tout cas, l'expérience sera intéressante à suivre. La tolérance, le libéralisme et l'intelligence des autorités italiennes nous sont garants qu'on emploiera des méthodes tout autres que celles des Autrichiens dans le Trentin. Les Italiens ne veulent triompher que par leur ascendant moral et le prestige de la civilisation latine, ce qui est tout à leur honneur.

André Maurel est très au courant des choses et des idées de la Péninsule. Ce n'est point un éloge banal : il est un des rares écrivains français qui parlent de l'Italie sans préjugés et qui soient totalement libérés des opinions préconçues, accréditées chez nous au sujet de nos voisins. Combien le parti pris a-t-il faussé de jugements, avant et depuis la guerre, en suscitant même souvent des malentendus regrettables entre les peuples! En revanche, nous constatons que l'auteur a fortement subi l'influence des nationalistes italiens, qui constituent certes un élément actif, intelligent et influent de l'Italie actuelle, mais qui ne sont qu'une infime minorité dans le pays et qui sont même loin de former la majorité de la bourgeoisie.

Il fallait un certain courage pour réhabiliter Cadorna, mais c'était aussi faire acte de justice. L'homme, le général a été trop dénigré en fin de compte, pour avoir été trop exalté au début, et parce qu'on avait fondé sur lui de trop grands espoirs. Nous avons connu en France de semblables retours de la renommée. Il est incontestable que le commandement italien, menacé de front par les positions dominantes de l'armée autrichienne et de flanc par le formidable bastion montagneux et imprenable du Trentin, était aux prises avec des difficultés stratégiques considérables. Caporetto présente beaucoup d'analogies avec Charleroi et Morhange. Dans la retraite, Cadorna, comme Joffre, eut le mérite de garder toujours son armée en main, et, s'il ne put pas, avec des troupes plus impressionnables, passer tout de suite à la riposte, il sut du moins arrêter ses soldats et former un barrage solide sur la meilleure ligne de défense, celle de la Piave, avant l'arrivée des renforts alliés.

La France n'est pas absente de ce livre : l'histoire des deux pays a toujours été si étroitement mêlée! Les victoires d'Arcole et Rivoli ont été gagnées au seuil du Trentin, et Cadorna a peut-être évité un désastre complet pour s'être inspiré de la stratégie napoléonienne. A Goritz, on retrouve les derniers des Bourbons, Charles X et le comte de Chambord, dans le caveau humble et triste d'un couvent. C'est à Trieste qu'échouèrent les Napoléonides, en adoration devant Fouché, qui les avait trahis. Combien ces dynasties déchues paraissent-elles mesquines et chétives dans leurs derniers représentants, et combien peu de souverains sont assez grands pour garder de la majesté dans l'exil!

L'ouvrage se termine sur Trieste, la « fidèle de Rome ». Et André Maurel note très justement comment Trieste, dont l'Autriche avait fait la prospérité après l'avoir délivrée de l'étreinte de Venise, trop jalouse, s'est donnée à l'Italie par sentiment, en dehors de toute raison d'intérêt et même contre son intérêt : car, privée de son hinterland naturel, elle risque de voir décliner son commerce. C'est un exemple de ces forces mystiques que les historiens doivent mettre aujourd'hui en valeur, par réaction contre le matérialisme trop étroit des économistes. On conçoit d'ailleurs que, menacée dans son italianité, ses traditions, son âme, par la poussée slave, Trieste ait compris qu'elle trouverait, pour la résistance, un point d'appui plus sûr à Rome qu'à Vienne.

On voit quel monde d'idées soulève à l'heure actuelle un voyage intelligent à travers les paysages d'Italie, pour quiconque sait voir, observer, réfléchir. André Maurel ne se contente pas de plaire et d'instruire; il fait penser. — Albert Dauzat.

Troyens (LES), poème lyrique en cinq actes et neuf tableaux ; poème et musique d'Hector Berlioz. (Opéra, juin 1921.) — En remettant *les Troyens* à la scène, quelques mois après *Castor et Pollux*, l'Opéra a honoré, comme il convenait, en Berlioz et en Rameau, deux des noms les plus glorieux, dans le passé, de la musique française. Alors qu'Auber, Meyerbeer ou Rossini connaissent, en ce moment, une quasi-indifférence, la *Symphonie fantastique, Roméo et Juliette, l'Enfance du Christ* demeurent au répertoire de nos concerts, et plusieurs centaines d'auditions ont conquis à la *Damnation de Faust* la plus légitime et, pour ainsi dire, la plus noble popularité.

L'histoire des *Troyens* est étroitement liée à celle des dernières années de Berlioz. La brièveté de leur carrière, dont il ne se consola pas, a sans doute hâté sa mort. Berlioz raconte dans ses Mémoires — et tous ses biographes l'ont rappelé — quelle impression il avait reçue, dès son enfance, de l'*Enéide;* dans quel trouble le jetait le récit de la mort de Didon, et comment son père dut, un jour, pour ménager sa sensibilité, interrompre la lecture d'un des fragments les plus passionnés du IVe livre. Il en resta longtemps obsédé, et quand la princesse de Sayn-Wittgenstein, l'amie de Liszt, qu'il avait connue en 1847 et avec laquelle il ne devait plus cesser de correspondre, le pressa d'écrire une grande œuvre sur un sujet antique, c'est à l'*Enéide* qu'il songea aussitôt. Du second livre il a tiré la *Prise de Troie*, du quatrième les *Troyens à Carthage*. Après avoir vainement tenté de leur faire ouvrir les portes de l'Opéra, Berlioz dut accepter les propositions de Carvalho, alors directeur du théâtre Lyrique. Mais une exécution totale eût excédé les limites ordinaires et lassé la patience des auditeurs. La *Prise de Troie* se transmua en un *Lamento* qui en décrivait symphoniquement les péripéties. Joués pour la première fois le 4 novembre 1863 avec un certain succès, non moins violemment attaqués, d'ailleurs, par une partie de la presse et du public, qu'âprement défendus par les amis de l'auteur, les *Troyens* disparurent de l'affiche après vingt-deux représentations. Berlioz n'a donc jamais assisté à la *Prise de Troie*. Le théâtre de Nice, en 1891, l'Opéra en 1895 l'ont inscrite à leurs programmes. Et le théâtre de la Monnaie, de Bruxelles, en 1907, a enfin exaucé le vœu du maître en reprenant les deux partitions intégralement. Les remaniements et les coupures que l'on a cru devoir, en dernier lieu, effectuer sur les conseils de Boschot, historiographe de Berlioz érudit et fervent, n'ont rien de commun avec les mutilations successives auxquelles on s'était résolu en 1863 pour satisfaire les préjugés de l'opinion commune. Tout en respectant la durée normale d'un spectacle, ils n'enlèvent rien d'essentiel à l'action dramatique ni à la pensée musicale.

Dans le camp levé par les Grecs, les Troyens se pressent autour du cheval gigantesque que leurs ennemis leur ont abandonné, et que, malgré les avertissements de Cassandre, ils se préparent à introduire dans la ville. Priam, Hécube, Ascagne, se tiennent devant la citadelle, et Andromaque passe, conduisant par la main son fils Astyanax. Enée survient et narre la mort horrible de Laocoon qui, moins crédule que le peuple, avait frappé le cheval de son javelot et dont les dieux ont châtié le sacrilège. Le cortège s'approche; la tête du cheval se dresse au-dessus des remparts, et Cassandre prédit la chute d'Ilion. Hector apparaît à Enée et lui révèle le destin qui lui est réservé de fonder en Italie un nouvel empire.

Poussés par la tempête sur la côte africaine, les Troyens sont accueillis par Didon, reine de Carthage, jadis bannie de Tyr et elle-même fugitive. Enée s'unit aux Carthaginois pour repousser une attaque soudaine des Numides, et Didon, jusqu'alors inconsolable de la mort de son époux Sichée, s'éprend pour lui d'une passion invincible. Mais, au héros qui s'attarde dans les délices d'un amour partagé et la mollesse d'une vie fastueuse, les dieux viennent rappeler sa mission. Les Troyens mettent à la voile pendant la nuit et s'éloignent. Didon, délaissée, monte sur le bûcher expiatoire, où elle a fait entasser les présents d'Enée, et se transperce d'un coup d'épée.

Ces deux œuvres, l'une et l'autre inégales, inégales peut-être dans leur ensemble à la beauté de *Roméo et Juliette*, par exemple, devaient revivre, même au prix de quelques retranchements qu'une main pieuse et, en quelque sorte, consacrée, a pu se permettre sans sacrilège. Elles ont cette signification profonde de revivifier la grande tradition de Gluck et d'opposer aux vanités d'une certaine forme d'opéra l'ardeur et la sincérité de l'émotion et du pathétique. Le drame lyrique est créé. Certes, ni le quintette des *Troyens*, ni le septuor, ni l'air charmant d'Ascagne, ni la chanson du matelot Hylas, dont la mélancolie s'épanche dans le mode hypomixolydien, n'ont perdu pour nous cette poésie à laquelle les détracteurs même de Berlioz n'avaient pu rester insensibles. Mais ce qui s'impose d'abord à notre admiration, c'est le relief, la plasticité d'une déclamation que l'action, le geste, le mot ont marquée de leur empreinte, la vie des rythmes, la richesse pittoresque du commentaire symphonique. Et, peut-être plus encore que certains développements où la pure idée musicale, lorsqu'elle n'est plus étroitement liée à un texte, à la vivacité d'une impression immédiate, fléchit et ne rencontre parfois qu'une expression conventionnelle, la plupart de ces récitatifs qui, déjà, tendent à se confondre avec l'air et nous découvrent les perspectives de la mélodie continue, les funèbres prophéties de Cassandre entre autres, ou les lamentations de Didon, ne le cèdent en rien aux plus hautes inspirations des grands tragiques de la musique.

Le sacrifice total de la *Prise de Troie* avait dérobé aux contemporains des pages mémorables comme le mélodrame qui accompagne le passage d'Andromaque et d'Astyanax et dont la transparence délicate laisse deviner la douleur fière et pudique de la veuve d'Hector; la marche troyenne, sur laquelle, pèse, obscure encore, la fatalité; la scène magnifique, imaginée par Berlioz, où Cassandre adjure les vierges de Pergame de préférer la mort à une captivité dégradante. La figure de Didon, qui fascina la jeunesse de Berlioz, domine souverainement les *Troyens à Carthage*. Là où elle apparaît, presque tout serait à citer depuis le récitatif initial : *Nous avons vu finir sept ans à peine;* l'air : *Errante sur les mers;* la phrase célèbre : *O pudeur! tout conspire à vaincre mes remords,* jusqu'aux accents désespérés de son agonie : *Adieu, fière cité;* à la suprême prophétie où elle jette en défi à la Rome future le nom d'Annibal.

On ne conçoit plus sans peine les scandales que provoquèrent dans certaines feuilles — non les moindres — les épisodes symphoniques de la « Chasse royale » et de l' « Orage », « orgie de sons, de bruit, de cris, charivari grotesque et inénarrable » au dire de quelques critiques du temps, éminents ou jugés tels, alors que, précisément, nous pouvons nous plaire à y retrouver ce qu'il y a en Berlioz de plus original et de plus fécond : le sentiment de la nature, les suggestions littéraires de la « musique à programme », mère du poème symphonique, l'éclat des images sonores, en un mot ces dons d'un génie singulier que la musique n'a pas pris tout entier comme Mozart, par exemple — que Berlioz, d'ailleurs, n'a pas entièrement compris — à qui elle n'a peut-être pas livré son secret le plus subtil et qui a excellé à exalter en elle tout ce qui est en quelque sorte extra-musical, mais qui a régénéré l'orchestre et dont les plus étonnants coloristes de notre époque — ceux de l'école russe ou de l'école française — n'ont fait que suivre la trace. Du moins, la revanche qui vient de lui être accordée est-elle, cette fois, complète et définitive. — Paul Locard.

Les principaux rôles ont été repris par Mmes Gozategui (*Didon*), Isnardon (*Cassandre*), Arné (*Anna*), Laval (*Ascagne*), et MM. Franz (*Enée*), Rouard (*Chorèbe*), Dufreix (*Hylas*), Narçon (*Narbal, l'ombre d'Hector*).

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Groslet.



NOVEMBRE. — Les Chasses de Maximilien : *Chasse au sanglier. Le Repas.* Tapisserie d'après le carton de Van Orley (Louvre). [V. p. 259.]

N° 177. — Novembre 1921

Académie française. *Réception de Robert de Flers.* — Le 3 juin 1920, l'Académie française avait procédé à l'élection d'un membre en remplacement du marquis de Ségur décédé. Les candidats en présence étaient R. de Flers et Gaston Scheffer. Il y avait trente votants. Au premier tour de scrutin, R. de Flers fut déclaré élu par 26 voix contre 3 à G. Scheffer et 1 bulletin blanc. (V. p. 623.)

Le jeudi 16 juin 1921, R. de Flers fut solennellement reçu à l'Académie par Doumic, directeur, qui siégeait au bureau entre Fr. Masson et R. Boylesve. Séance exceptionnellement brillante, tant par la qualité des discours que l'on entendit, que par l'éclat de l'assistance où figuraient quatre maréchaux, tous les grands noms de l'aristocratie, tout le monde des lettres, toutes les vedettes du théâtre. Sur les bancs des académiciens se voyaient, rencontre unique, trois présidents de la République, Poincaré, Deschanel, Millerand, — ce dernier démocratiquement assis parmi ses collègues, au dernier rang de l'hémicycle.

Le nouvel académicien est un familier du succès ; les applaudissements éclatèrent dès qu'il parut, encadré de ses deux parrains, R. Poincaré et Marcel Prévost ; ils se renouvelèrent fréquemment durant son discours, qui fut réellement exquis dans sa forme, et prononcé avec un art parfait.

Les premiers mots de R. de Flers, après son remerciement, s'adressèrent à la mémoire de son collaborateur de vingt années, Arman de Caillavet. Il mit une émotion que l'on sentait sincère, à évoquer ce « plus que frère », en lui appliquant les paroles d'Octave à Cœlio : « Moi seul au monde, je l'ai connu... Il était la bonne partie de moi-même ; elle est remontée au ciel avec lui. Adieu la gaieté de ma jeunesse. »

L'auteur de l'*Habit vert* ne pouvait oublier qu'il avait un léger compte à régler avec l'Académie, à laquelle il devait quelques explications pour son espiègle irrévérence de naguère. Nul, certes, parmi les immortels, ne lui en gardait rigueur ; mais quelle rancune eût tenu devant la bonne grâce de son excuse :

> La dernière fois que je pénétrai dans cette enceinte alors déserte, c'était avec le sombre dessein de composer un petit ouvrage comique dont l'illustre coupole devait fournir le cadre, et l'Académie les personnages. Dans cette intention coupable, j'étais accompagné d'un décorateur et d'un directeur de théâtre. Nous avions même songé un instant, par pudeur, à nous déguiser en Anglais... Notre petite troupe ne séjourna pas longtemps dans cette salle. Le décorateur, très ému, eut vite fait de relever les dimensions de la tribune, des bancs, des statues ; il prit en hâte les mesures de Bossuet et de Fénelon, dont il déclara, sans plus attendre, qu'ils seraient hors de prix. Puis d'une voix troublée il dit : « C'est fait. Partons vite. » Et nous nous enfuîmes, agités peut-être, sans nous l'avouer à nous-mêmes, par ce frisson bien connu dans l'antiquité sous le nom de « frisson du sacrilège » et dont on n'a jamais su exactement s'il était fait d'horreur ou de délices.

De cette aventure, l'orateur dégage un amusant témoignage du prestige incomparable dont jouit l'Académie :

> Lorsque vint l'heure de mettre la pièce en scène, il me fut permis, en effet, d'assister aux disputes passionnées qui surgirent entre les figurants dont chacun nourrissait l'ardent espoir de revêtir l'habit vert. Avec une diligence merveilleuse, ils demandèrent des recommandations, ils cherchèrent des appuis, et, à ne vous rien cacher, ils se mirent à faire des visites. Il fallut, pour apaiser ceux que l'on fut contraint d'évincer, leur dire que ce serait pour une prochaine reprise, et leur distribuer en hâte des décorations considérables. Ils se turent ; mais, je vous le jure, messieurs, ils n'étaient pas consolés.

Commencé sur ce ton d'aimable badinage, le discours saurait-il garder dans tout son développement la même allure enjouée ? La chose n'allait pas sans quelque difficulté, la personnalité du marquis de Ségur n'étant point particulièrement folâtre ; mais tout se transforme entre les mains de R. de Flers, pour peu qu'il y mêle son agréable fantaisie : les sujets les plus arides se fleurissent soudain et les figures les plus graves se font aussitôt souriantes. C'est ainsi qu'il nous traça de son prédécesseur un portrait charmant, et para son œuvre historique de grâces inattendues.

De son vivant même, on avait classé le marquis de Ségur parmi les hommes du dix-huitième siècle. C'est, dit de Flers, un des procédés les plus habituels et d'ailleurs les plus commodes de la critique :

> Lorsqu'un écrivain ou un artiste gêne un critique dans le cadre de son temps, et qu'il faudrait, pour l'y situer et l'y expliquer, un soin plus approfondi, il l'envoie dans un autre siècle. Il lui choisit l'époque qu'il doit préférer et le régime qu'il doit suivre. Celui-ci ne peut être que le contemporain de Chateaubriand ; et celui-là a commis un anachronisme indécent en ne naissant pas sous Louis XIV ; parfois même, si le patient paraît d'une constitution exceptionnellement vigoureuse et qu'il semble pouvoir supporter un plus long voyage, le critique l'expédie dans la seconde moitié du quinzième siècle ou dans la première moitié du seizième, et, s'il veut protester, il lui intime tout net : « Ne bougez pas de là, vous êtes un homme de la Renaissance. »
>
> Cette méthode de greffe posthume n'a pas toujours donné les meilleurs résultats, mais il faut reconnaître que, pour le marquis de Ségur, le siècle qu'on lui a imposé comme siècle d'adoption lui convient à merveille.

Ce n'est pas, comme le remarque l'orateur, que le marquis n'ait eu l'embarras du choix. Il possédait une galerie d'ancêtres incomparable, non pas de ces « vieux portraits qui n'ont pour se distraire qu'un petit écusson dans le coin de leur cadre... et qui ont volontiers l'air sarcastique ou vexé », mais des ancêtres « qui ne sont ni ravagés d'ambition ni empesés d'orgueil, qui joignent l'illustre à l'agréable, et n'en tirent point vanité, qui portent de jolis habits puce, mauve ou zinzolin, ou bien de beaux uniformes bleu et blanc auxquels, sur le champ de bataille, ils



AVIATION MARITIME : Un Nieuport 80 HP décollant du *Bapaume* qui marche à 18 nœuds



AVIATION MARITIME : La plate-forme du *Bapaume*.

ajoutent du rouge toutes les fois où il en est besoin,... qui fleurent à la fois la poudre à la maréchale, la poudre à canon et la poussière des bibliothèques... » C'est auprès de ces aïeux que le jeune Ségur étudia l'histoire de France ; mais c'est sa grand'mère, la fameuse comtesse de Ségur, qui lui apprit la manière de la raconter.

Elle porte un chapeau cabriolet en taffetas lilas orné de roses pompon, une robe de popeline violette et un talma de soie noire. Elle prend les petites mains de l'enfant dans les siennes, qu'elle a fort belles, et lui dit : « Mon chéri, tu as assez travaillé aujourd'hui. Tes ancêtres vont te faire mal à la tête, tu en as trop ! Mets-toi là et écoute-moi. » Et la comtesse de Ségur commença de lire à son petit-fils — à son petit-fils modèle — les *Malheurs de Sophie*, les *Aventures des deux Nigauds*, du *Pauvre Blaise*, du *Général Dourakine* et de ce *Bon petit diable* qui n'est pas exempt d'un léger soupçon de bolchevisme infantile.

Après ses études au collège Stanislas et un stage au Conseil d'Etat, « à l'âge où ce genre, si l'on peut dire, d'activité ne saurait présenter aucun danger pour la chose publique », Pierre de Ségur céda, sans hâte d'ailleurs, à sa vocation historique. Son premier livre, paru en 1895, était consacré au maréchal de Ségur, l'un des meilleurs généraux de Louis XV, ministre de la guerre sous Louis XVI. De ce « bon ouvrage respectueux et bien sage », de Flers détache quelques agréables anecdotes qu'il conte avec beaucoup de charme, avant de suivre son héros dans ses autres productions.



Marquis de Ségur.

Homme du monde et historien, Pierre de Ségur se plut à fréquenter les salons du XVIIIe siècle : il y avait en lui, selon sa propre expression, de l'abbé de cour et du rat de bibliothèque.

Le rat errait sur les rayons, grignotait les vieux livres, débusquait dans les archives les dossiers inédits, et, dans les vieilles malles cloutées, les liasses de correspondance. C'eût bien été le diable si, dans tout cela, ce rat n'eût point trouvé de pécheresses intéressantes. Il les amenait bien vite à l'abbé, qui les confessait sur l'heure et qui leur donnait des pénitences souvent plus vénielles que leurs fautes.

Et, par une fiction naturelle chez un auteur dramatique, l'orateur évoque ces ombres légères et charmantes qui expriment au marquis de Ségur leurs doléances et leurs espoirs :

Tant de gens divers nous menacent d'écrire notre histoire, que nous en avons perdu le repos éternel ! Les hommes du monde nous font une peur épouvantable parce que, s'ils ne comprennent pas toujours les femmes qu'ils rencontrent dans la vie, ils comprennent plus rarement encore celles qu'ils rencontrent — oh ! bien par hasard — dans les livres. Les romanciers nous vexent sans cesse, car ils ont la présomption de préférer les aventures qu'ils inventent à celles que nous avons pris la peine de vivre nous-mêmes. Il y a bien les poètes. Nous savons évidemment qu'ils n'insultent jamais une femme qui tombe, parce qu'il peut arriver, somme toute, que ce soit dans leurs bras. Mais nous ignorons le sort qu'ils réservent à celles qui, hélas ! sont tombées depuis bien longtemps déjà. Il y a encore les historiens. Faut-il vous avouer qu'ils ne nous rassurent qu'à demi ? Avec eux, on est dans un doute abominable : ou bien ils nous rangent parmi les saintes, ce qui est bien ennuyeux pour nous et bien gênant pour elles, ou bien ils nous chargent d'opprobres et nous précipitent dans un enfer où le monde, aujourd'hui, est par trop mêlé.

Mais vous, monsieur de Ségur, vous êtes à la fois homme du monde, poète et historien. Vous êtes un peu tout cela, pas trop, et voilà précisément ce qui nous ravit et pourquoi nous venons vers vous avec une confiance de l'au-delà. Lisez nos lettres d'amour. Lisez-les toutes. Vous en trouverez partout. Les lettres d'amour brûlent si mal !... Et, par votre art délicat, par votre don de rendre la vie à celles qui l'ont quittée à regret, par votre piété toute prête à excuser les fautes certaines en faveur de repentirs possibles, vous parviendrez tout doucement, sans qu'on y prenne garde, à faire, avec toutes nos histoires, de l'histoire.

C'est pour répondre à ce vœu que le marquis de Ségur publia sa série d'études sur Mme Geoffrin, Mlle de Lespinasse, la princesse de Condé, la princesse de Monaco, Mme du Deffand. Travail en apparence léger, mais qui cachait au fond un immense labeur. Avant d'en examiner le détail, de Flers trace une spirituelle vue d'ensemble du XVIIIe siècle, et du rôle prépondérant que les femmes y ont tenu. A l'encontre de Dumas fils, qui disait que « la femme étant, d'après la Bible, le dernier ouvrage du bon Dieu, elle avait dû être faite le samedi soir et qu'on y sent un peu la fatigue », de Flers estime que les femmes du XVIIIe siècle semblent avoir été faites le lundi matin, tant elles sont animées d'une fièvre incroyable de mouvement, d'action, de curiosité. « Grâce à elles, l'esprit de société s'épanouit, et la société prend toute l'importance que l'Etat lui abandonne... Les choses de l'esprit se mêlent à celles du sentiment, et les absorbe... Un trouble profond bouleverse tous les modes de penser et de sentir. Les phrases les plus nuancées recouvrent de leurs convenances ornées le désordre des sentiments et des instincts. Une complète discordance s'établit entre les mots et les actes, et chacun s'efforce, comme Mme de Boufflers, de rendre à la vertu par ses paroles ce qu'il lui ôte par ses actions. »

Pour s'aventurer dans ce siècle tourmenté, le marquis de Ségur fit choix d'une marraine de tout repos, Mme Geoffrin, qu'il a peinte dans le mouvement et le laisser-aller de la vie quotidienne, dégageant surtout les mérites et les vertus de cette « surbourgeoise » active, vaillante, gaiment tyrannique et vertement grondeuse, mais d'une volonté sans éclipse et d'un bon sens sans défaillance.

L'entente du bonheur : voilà où est son génie. Elle ne tient pas à ce qu'il soit prodigieux ; elle le veut calme, régulier, assuré. Elle hait l'imprévu ; elle redoute l'aventure. Elle a le culte de l'amitié, et la surveille étroitement pour qu'il ne lui prenne point fantaisie de devenir de l'amour. Elle s'est dépêchée très jeune de vieillir afin que ce fût chose faite et qu'il n'y eût plus à en parler.

De Mme Geoffrin, le marquis de Ségur passa à Mlle de Lespinasse. Cette « femme aux passions éternelles et même durables », esprit sage et nature embrasée, qui n'est à l'aise que dans l'excès, inspira à son biographe une tendresse profonde, délicate et attentive. Et R. de Flers énumère plaisamment tous les soins dont le marquis de Ségur a entouré son héroïne, lui découvrant un père dans la personne de Gaspard de Vichy — « un prénom de roi mage et un nom de ville d'eaux, était-il possible d'espérer mieux ? », — s'efforçant, en dépit de troublants témoignages, d'innocenter ses relations avec d'Alembert et le marquis de Mora, accumulant enfin les circonstances atténuantes quand il lui faut relater sa liaison avec le comte de Guibert. S'il ne nous a pas entièrement convaincus, du moins, en nous montrant l'invariable ardeur de Julie et son constant enthousiasme, l'historien « a réussi à nous prouver qu'elle avait été véritablement la femme d'une seule passion qui, peut-être, avait eu seulement plusieurs bénéficiaires ».

Des autres ouvrages du marquis de Ségur, *Gens d'autrefois*, *Esquisses et récits*, *Silhouettes historiques*, *Vieux dossiers*, *Petits papiers*, de Flers ne retient que ce qui lui sert à préciser et à fixer la figure de son personnage, lequel, dit-il, « nous apparaît comme un incomparable maître de maison, très renseigné et très discret, qui tient salon d'Histoire et qui a le tact charmant de considérer les documents comme des confidences, sans avoir la légèreté de prendre les confidences pour des documents ». Il s'arrête plus longuement aux trois volumes que le marquis de Ségur a consacrés au maréchal de Luxembourg, son œuvre capitale, où il « n'a négligé aucun aspect de son formidable sujet, et, grâce à la minutie et à l'obstination de son zèle psychologique, nous livre son héros tout entier, en chair et en esprit, en bosse et en flamme, en vice et en vertu, en laideur et en beauté ». Enfin, après avoir montré comment Ségur, qui s'était haussé du goût de l'histoire au talent de l'historien, était monté plus haut encore et avait atteint à sa conscience, dans les deux ouvrages où il étudia l'agonie de la monarchie, de Flers porte un jugement d'ensemble sur l'historien qui restera, dit-il, « comme l'un de nos meilleurs peintres d'âmes et de visages. Il doit en cet art délicat une véritable maîtrise à trois qualités éminentes : le don de la vie, le souci de l'exactitude et la discipline de l'impartialité ».



René Doumic.

La péroraison de cet agréable discours où, sans s'éloigner de son personnage, le récipiendaire avait su glisser pour chacun un mot aimable et où, tour à tour, Sardou, Hervieu, Poincaré, les maréchaux, Rostand avaient reçu un discret hommage, prit allure d'apothéose :

Ah ! messieurs, pourquoi Pierre de Ségur n'était-il plus là pour assister, dans la radieuse matinée du 14 juillet 1919, au retour de nos troupes triomphantes ! Ses ombres familières l'eussent entouré et chacune, à sa façon, eût manifesté son émotion surnaturelle. Julie de Lespinasse se fût demandé auquel de nos généraux elle allait vouer une passion plus éternelle encore que les autres. Mme Geoffrin aurait pris leurs noms pour les inviter à dîner. La princesse de Condé se fût mise en prières. Le maréchal de Luxembourg aurait salué de l'épée. Et Pierre de Ségur — au milieu de ses chers fantômes — eût bien vite senti ses yeux se remplir de larmes heureuses en voyant nos régiments passer sous l'Arc de Triomphe, à la place où reposa Victor Hugo — le Poète — où repose le Soldat inconnu — le Poème, — section par section, strophe par strophe, renouant de leur fil bleu l'épopée jamais achevée de notre gloire nationale, et qui semblaient entrer non seulement dans Paris, mais dans l'Histoire de France.

Dans sa réponse, Doumic garda le ton enjoué que de Flers avait adopté pour son discours, et tint à répondre en homme d'esprit à un homme d'esprit. Après avoir félicité son nouveau collègue du brillant portrait qu'il venait de tracer du marquis de Ségur, il s'amusa autour de la généalogie de Marie-Joseph-Louis-Camille-Robert Pellevé de la Motte Ango, marquis de Flers, dont l'origine date des Mérovingiens :

Les anciennes chroniques attestent qu'il y avait, dans l'armée de Clovis, un certain Dagobert qui se fit baptiser comme lui par saint Rémy, et, emporté par son ardeur de néophyte, voulant prendre du baptême jusqu'au cou, se plongea dans une grande cuve pleine d'eau et s'y enfonça si profondément que ses cheveux seuls sortaient, d'où lui vint le surnom de *peil levé*, c'est-à-dire poil levé, et d'où vient qu'on voit dans votre blason une tête d'argent aux cheveux hérissés d'or.

A la suite de cet ancêtre viennent Clodion Pellevé, qui guerroya contre les Sarrasins ; Thomas Pellevé, qui accompagna en Angleterre Guillaume le Conqué-



1



2

Aviation maritime.

ATTERRISSAGE D'UN BIPLAN HANRIOT SUR LE PONT DU CUIRASSÉ « *Béarn* », FUTUR BÂTIMENT PORTE-AVIONS.

Le *Béarn* sera aménagé avec des hangars intérieurs où d'énormes ascenseurs descendront les avions après l'atterrissage. Il sera armé, et devra atteindre les mêmes vitesses que les gros bâtiments de guerre qu'il accompagnera. Il sera mû par des moteurs à explosion (les cheminées gênant le départ et l'arrivée des avions).

1. Présentation de l'avion en ligne de vol, moteur au ralenti.
2. Le pilote a coupé son moteur, et déclenché le crochet sous le fuselage.
3. Le crochet a agrippé une corde transversale; il entraîne progressivement les sacs; l'avion freine, ralentit.



3

rant ; Simon Pellevé, qui suivit le duc Robert III en terre sainte ; et le cardinal de Pellevé, le farouche ligueur ; et l'audacieux Antoine de Pellevé, qui enleva d'un couvent de bénédictines une très authentique petite-nièce de Jeanne d'Arc. Après les Pellevé, voici les Ango, venus en droite ligne de Norvège, et qui tous seront gens de mer, hardis navigateurs ou honnêtes corsaires. Et Doumic conclut malicieusement qu'il « est amusant de penser qu'il ait fallu tous ces héros, ces généraux, ces cardinaux, pour arriver à l'auteur de *Miquette et sa mère* ». Mais sans doute s'était-il juré d'exercer la patience du récipiendaire, en lui faisant subir tout au long la « scène des portraits ». C'est maintenant le tour des aïeux maternels : M. Pardessus, auteur d'un cours de droit commercial en quatre volumes ; Charles Giraud, jurisconsulte lui aussi ; Eugène de Rozière, qui fut membre de l'Académie des inscriptions. C'est à ce dernier que revint le soin de diriger les études du jeune Robert de Flers. Archéologue, il eût souhaité faire de son petit-fils un archéologue. Pour lui donner le goût des choses du passé, il l'envoya faire un voyage en Italie, en Grèce, en terre sainte ; même, pour que rien ne manquât à sa formation archéologique, il le mena, avant le départ, voir la *Belle Hélène ;* c'était peut-être imprudent. De fait, en matière d'archéologie, de Flers ne devait pas pousser plus loin.

Au retour de son voyage il avait écrit un livre d'impressions, *Vers l'Orient*, et l'avait à tout hasard envoyé à l'Académie. Le livre fut couronné.

Ce fut un coup de théâtre. Votre famille, déjà très académique, jugea qu'elle n'avait pas le droit de s'opposer à une vocation que consacrait l'Académie. Et qu'on dise après cela que les prix académiques ne servent à rien !

Doumic rappelle ensuite comment de Flers préluda à sa vocation d'auteur dramatique en jouant dans les salons ; puis, arrivant à sa collaboration avec Arman de Caillavet, il nous présente, dans le cadre pittoresque de la salle de rédaction du « Figaro », ce « gros garçon aux yeux rieurs, esprit original et prime-sautier, belle humeur un peu débraillée, gaieté débordante, d'où jaillissait un flot ininterrompu de saillies, de farces et de drôleries souvent énormes ».

C'est au « Figaro », où il apportait chaque soir des échos, qu'il fallait le voir, dans le bouillonnement de sa verve tumultueuse. Il y avait là, sous l'égide nonchalante et avertie de ce malheureux Gaston Calmette, la quintessence de ce que Paris comptait de plus parisien : Emmanuel Arène, le plus désabusé des hommes politiques, radical et dilettante ; Chevassu, dont la conversation était un éblouissement ; Maurice Donnay, de la poésie dans de la gaminerie ; Alfred Capus, de la pensée sous un air de blague ; et le prestigieux jongleur de mots, Étienne Grosclaude, et le subtil André Beaunier. Forain arrivait avec ses âpres dessins et ses légendes à l'emporte-pièce... Vous étiez, monsieur, de cette brillante équipe : votre dialogue de théâtre en porte la marque... On causait, les mots partaient, aussitôt renvoyés que lancés. On ne s'ennuyait pas... Mais parfois on laissait passer l'heure. C'est dans ces cas-là que Caillavet se montrait sublime. On le courbait sur une table. On l'enfermait à triple serrure. Quand la porte se rouvrait, on l'apercevait radieux parmi des monceaux de feuillets noircis d'où s'envolaient des échos à en remplir tout le journal... On pouvait aller dîner.

Ainsi prit naissance cette fameuse collaboration de seize années. Doumic n'essaie pas d'en pénétrer le mystère. « Vous êtes, dit-il, comme ces parents dont chacun dit à l'autre : Ton fils. » Les deux amis avaient résolu de *Meilhachalévyser*, et Doumic donne du mot et de la chose une agréable définition :

Meilhacbalévyser, c'est regarder un petit coin de la vie du coin de l'œil et d'un regard narquois, rire de ce qu'on y découvre et qui ne vaut pas la peine qu'on en pleure, et puis en faire de menus récits enjolivés de mille folies. Beaucoup de fantaisie avec pas mal d'observation, de la gaieté, de la drôlerie, de la cocasserie, un peu de sagesse, un peu d'émotion, de la clairvoyance et de l'indulgence, le refus d'être dupe et un reste d'incorrigible naïveté, de la douceur ; et, de tout cela, combiné, agencé, ajusté, dans un désordre très ordonné et une incohérence très surveillée, sort une petite chose légère, souriante, un peu perverse, railleuse et tendre, dont ils voudraient bien avoir la pareille chez les Boches et ailleurs, mais qui ne se fait qu'à Paris.

Tout le théâtre de Flers et Caillavet tient dans ce commentaire. Doumic va s'appliquer néanmoins à en préciser les mérites. Une analyse détaillée des *Sentiers de la Vertu* lui suffit pour dégager les caractères essentiels de ces pièces, « toutes différentes mais qui ont entre elles un air de famille, et en qui l'on retrouve le même esprit et les mêmes types : le mari, oisif, important, riche, dénué de toute opinion personnelle comme de tout mérite, et à qui manque totalement le sens du ridicule ; la petite femme fragile que pousse de chute en cascade une fatalité bien connue depuis la *Belle Hélène ;* l'amant qui est sinon le plus heureux, sûrement le plus bête des trois ». Une des idées dominantes de ce théâtre, en effet, est que « l'homme le plus sot est celui qui a le plus de chance d'inspirer une violente passion » ; elle se déduit de cette autre, que « c'est l'absurdité qui mène le monde », et aboutit à cette vérité dernière, que « rien n'a d'importance ». Aussi les personnages ont-ils le talent de prendre toujours les choses par le bon côté, et de découvrir aux pires choses les bons côtés les plus inattendus. « Figures un peu falotes, consciences un peu troubles, petites âmes un peu vagues », qui n'ont que de petits plaisirs et de petits chagrins à leur mesure. C'est surtout par les mots — mots drôles, aphorismes moqueurs, boutades et nouvelles à la main — que valent ces pièces, dont certaines toutefois, comme *Primerose* ou *la Belle Aventure*, moins résolument fantaisistes, serrent de plus près la réalité, sans cesser d'être romanesques et doucement sentimentales.

Doumic termine cette revue du théâtre de R. de Flers par l'examen des trois pièces satiriques : *le Roi*, *le Bois sacré*, *l'Habit vert*, auxquelles il reconnaît le mérite d'être à la fois ultra-modernes et éminemment traditionnelles. N'a-t-on pas toujours pris plaisir en France à railler les hommes au pouvoir, et le socialiste millionnaire Bourdier, du *Roi*, ne s'est-il pas appelé le Bourgeois gentilhomme au temps de Molière et Monsieur Poirier au temps d'Emile Augier ? Les *Femmes savantes* ne critiquaient-elles pas chez les femmes, avant le *Bois sacré*, la manie d'écrire et de régenter les lettres ? Enfin, ne trouve-t-on pas déjà dans la *Comédie des académistes* de Saint-Evremont, parue au lendemain de la fondation de l'Académie, les plaisanteries qui forment la matière de l'*Habit vert* ?

Satire fine, mordante, mais sans amertune et qui « ne casse rien » ; théâtre charmant, dont le charme est fait avant tout de cette chose exquise : le goût ; théâtre souriant, où l'on respire une atmosphère de vie heureuse et qui reflète bien la douceur des années qui ont précédé la guerre, telle est l'appréciation définitive que Doumic formule sur l'œuvre de R. de Flers. En est-il entièrement satisfait ? Déjà certains coups de patte — oh ! très légers et d'ailleurs dans la tradition académique — avaient laissé soupçonner de sa part quelques réserves. Mais cela apparut plus clairement dans la péroraison, quand, après avoir signalé la belle conduite de R. de Flers pendant la guerre, et insisté sur le bouleversement que celle-ci a provoqué dans tous les modes de l'activité humaine, Doumic exprima le vœu que le récipiendaire nous donne désormais des œuvres un peu différentes, où l'on trouvera « autant de gaieté et moins d'insouciance », et dans lesquelles « l'indulgence, par où s'excusent trop de faiblesses, sera remplacée par la bonté, qui est une force ».

Ce n'est plus le temps — conclut Doumic — d'être les amuseurs de l'Europe. Les Rois, nous les avons vus venir à Paris, non plus, comme jadis, pour y faire le carnaval, mais pour y rendre hommage à nos morts. Les femmes, ce n'est pas seulement un peu d'encre qu'on leur a vu aux doigts, mais du sang des blessés à qui elles ont prodigué leurs soins. La psychologie de l'homme de plaisir et l'état d'âme de la femme facile, cela ne va pas très loin et pourrait lasser à la longue. Un art qui irait de l'ironie à la sensiblerie ne s'accorderait pas à nos âmes. Nous avons mieux : le grand rire français, celui de Molière, large et franc, un peu rude et qui n'a pas peur de s'entendre rire parce que c'est le rire de la santé. Notre peuple est resté le plus sain qu'il y ait au monde, comme il est le plus noble et le plus généreux. Ayez donc l'air de vous en apercevoir ! Mettez donc un peu de tout cela dans vos pièces ! Qu'elles nous offrent l'image et non plus seulement la parodie de notre société. Le prestige de notre société y gagnera, et aussi le bon renom de notre littérature. — F. GUIRAND.

Aviation maritime (L'). — La formidable machine de l'aéronautique militaire de guerre, désorganisée par les réductions d'effectifs, traverse une crise. On n'y a guère eu encore le loisir d'étudier les problèmes que l'armistice a laissés sans solution. C'est dans la marine, au contraire, où les services de guerre n'ont jamais été définitivement établis, qu'un groupe d'ingénieurs et d'officiers remarquables, tout en étudiant les questions spéciales au vol sur la mer, en ont mis d'autres au point qui intéressent aussi bien les militaires que les marins. Une conclusion de nombreuses années d'expérience les y a conduits : la reconnaissance de la quasi-impossibilité de construire des hydravions capables de réaliser les conditions de vitesse, de légèreté, de souplesse et de solidité nécessaires à la guerre moderne, et donc l'obligation de se servir d'*avions* sur mer comme sur terre.

Dédaignant — à tort peut-être — le système des hydros à flotteurs, dont les Allemands ont su tirer un meilleur parti que nous, la marine n'a construit, en effet, pendant la guerre, que des hydros à coque. Ce système nous a donné les F. B. A., à hélice à l'arrière — monstrueuse hérésie, — qui, pendant les combats aériens, offraient au-dessus de la mer, aux Allemands, une proie aussi facile que les Farman sur les tranchées. Handicapés par le poids et la résistance formidables de leur coque, ces hydros sont devenus des machines énormes et rarement satisfaisantes.

Les études de l'aviation maritime ont donc concerné les principaux points suivants : utilisation des avions, à la guerre aérienne maritime; leur application aux nécessités spéciales à la marine; l'établissement d'une méthode de chasse et de bombardement aériens, — méthode qui s'applique également à l'aviation militaire.

Toutes ces études sont presque terminées; il est impossible de les décrire sans nommer l'officier qui en fut l'instigateur et l'ouvrier intrépide : le lieutenant de vaisseau Paul Teste, un héros de la guerre, officier de la Légion d'honneur à vingt-sept ans, savant aussi admirable, qu'audacieux expérimentateur.

Mais il importe de jeter d'abord un coup d'œil sur l'organisation actuelle de l'*aviation maritime*. Elle comprend deux centres de réserve (Brest et Bizerte) et quatre centres armés :

Cherbourg, centre d'entraînement sur hydravions Latham de 1.000 HP (3 ou 4 moteurs). Ces appareils n'ont pas donné de trop mauvais résultats;

Hourtin (lac à 80 kil. de Bordeaux), école des observateurs d'hydravions, qui sont tous sous-officiers;

Berre, école de pilotage d'hydravions (appareils F. B. A., moteur Clerget 130 HP). Tous les élèves pilotes commencent leur apprentissage sur hydros. Cette méthode, reconnue mauvaise, n'est employée qu'à cause que la marine ne possède pas de terrain assez grand pour faire école sur appareils terrestres. Les résultats sont médiocres (une dizaine d'élèves pilotes par trimestre seulement);

Saint-Raphaël, où se trouve la plus grande partie de l'aviation maritime, et qui comprend :

1° L'école de perfectionnement des pilotes d'hydros venant de Berre. Elle utilise des F. B. A. 200 HP Hispano Suiza et des G. L. (Georges Lévy) 300 HP Renault;

2° L'école d'apprentissage sur avions terrestres pour les pilotes d'hydros brevetés, et l'école de chasse en avion. Les écoles utilisent des Sopwith 130 HP Clerget, pour la double commande et les brevets, et pour l'entraînement à la chasse des H. D. 3, des Spad 200 HP (anciens hydros-canons à flotteurs, transformés en terrestres) et des H. D. 1 (Hanriot 130 HP Clerget). Tous les élèves brevetés d'hydros passent leur brevet terrestre. Les meilleurs sont brevetés pilotes de chasse après un stage de deux mois.

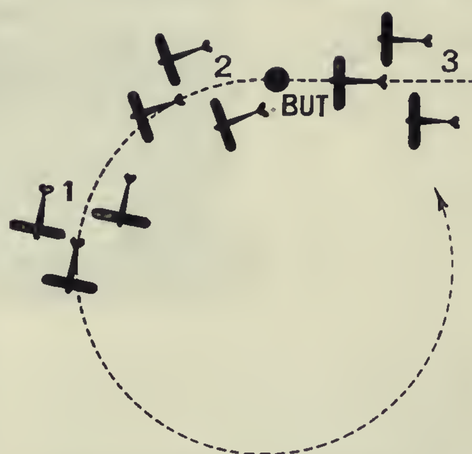
Deux grands principes président aux méthodes de chasse, dans l'aviation maritime :

a) Suppression du monoplace et adoption du biplace qui n'a pas d'angle mort pour son tir à l'arrière et qui, auprès d'un observateur mitrailleur plus compétent et intelligent, ne nécessite plus comme pilote un « as », mais seulement un chauffeur adroit, faire exécuter d'ensemble et sans accident les plus difficiles acrobaties aériennes et même, tant la formation reste serrée dans la manœuvre, à les commander au geste, comme un chef de peloton sur le terrain;

b) Suppression des méthodes de chasse *individuelles*, car, si elles mettent en valeur les personnalités d'élite, les as, elles méconnaissent les gens de talents moyens, et en font même des proies faciles pour l'ennemi. Elles sont, de plus, opposées à la discipline de guerre, indispensable au combat. On tend au contraire à ce qu'un chef d'escadrille puisse mener ses avions au feu dans le même ordre, avec la même discipline qu'une section d'infanterie. A cet effet, le lieutenant Teste a divisé les escadrilles de neuf appareils en trois triangles de trois appareils. Chacun de ses triangles est inséparable et indéformable. Les avions y volent à une distance de 10 à 20 mètres les uns des autres. Quand l'escadrille est constituée, les trois triangles se comportent comme les avions élémentaires dans chaque triangle. Le triangle et l'escadrille forment ainsi de véritables hérissons, car il ne reste pas autour d'eux d'angles morts pour le tir. Grâce à l'entraînement progressif du pilote seul, d'abord, puis en triangle, puis en escadrille, le lieutenant Teste est parvenu à



Formation de l'escadrille de chasse en triangles.



Formation de l'escadrille de bombardement sur le but.

3° La commission d'études pratiques de l'aviation (C. E. P. A.), qui s'occupe de tous les problèmes techniques. La section technique de l'aéronautique de Paris ne possédant pas d'aérodrome naval, tous les nouveaux hydros sont essayés à Saint-Raphaël. Les derniers sont des trimoteurs de 1.000 HP (Nieuport, G. L., Latham) qui ont donné des résultats moyens, mais sont encore loin d'être des hydravions de haute mer.

La C. E. P. A. étudie de nombreux problèmes qui ne concernent que la marine, et en particulier le lancement des torpilles. En attendant les avions torpilleurs, qui ne sont pas encore sortis des usines, elle utilise pour cette étude un hydravion bicoque et bimoteur de 700 HP, véritable monstre qui vole mal mais qui a permis d'avancer considérablement le problème. La torpille utilisée est du plus récent modèle, et pèse 800 kilogrammes. Quand l'avion la laisse tomber d'une hauteur inférieure à 10 mètres, la rectitude de sa trajectoire dans l'eau est assurée.

La C. E. P. A. s'est aussi beaucoup occupée des appareils *amphibies* (G. L. et F. B. A. à skis, Hanriot, dont les flotteurs sont des sacs d'air que le pilote gonfle au moment de l'amerrissage), mais ses moyens sont tellement réduits que ces études restent en suspens. Elle traite aussi les problèmes de l'observation en avion : le réglage du tir des cuirassés par téléphonie sans fil, l'artillerie à bord des avions, et le bombardement à grandes altitudes. Pour ce dernier exercice, on observe les mêmes principes que dans la chasse : plus de bombardements individuels, où chacun tire à son gré, et où seuls les as réussissent. Là encore, l'escadrille est formée en trois triangles de trois appareils. Le chef d'escadrille transmet aux triangles les coordonnées du but. Le premier triangle le survole et tire une salve, longue par exemple. Le deuxième triangle, qui le suit, rectifie son tir en conséquence, et transmet sa rectification au troisième ; mettons que sa salve soit courte, le but est cependant encadré pour le troisième triangle. Les triangles, se mettant en cercle au-dessus du but, peuvent ainsi réduire les écarts, jusqu'à l'atteindre, comme les artilleurs le font au sol. Ce procédé, pour un bombardement à 1.500 mètres de hauteur, a réduit l'écart probable à 10 mètres.

La C. E. P. A. sert aussi de conseiller à l'état-major général pour toutes les questions, même d'ordre militaire, intéressant l'aviation, bien que cela ne soit pas, en principe, compris dans ses attributions;

4° Enfin, campe provisoirement à Saint-Raphaël l'*aviation d'escadre*, celle de la seule escadre navale que nous ayons et qui est en Méditerranée. Placée directement sous les ordres du vice-amiral commandant en chef l'escadre, et composée uniquement d'avions, l'aviation d'escadre comprend une escadrille Salmson, de reconnaissance, une escadrille Hanriot, de chasse, et un certain nombre d'appareils d'études. Tous les pilotes sont brevetés pilotes de chasse.

L'aviation d'escadre, étant la seule formation d'avions de la marine, fait toutes les études impossibles aux hydros, et a une place prépondérante à cause de la supériorité de l'avion sur l'hydravion au point de vue de la guerre. Elle a mis au point l'utilisation des avions sur les bâtiments, c'est-à-dire leur décollage et leur atterrissage :

a) *Le décollage*. A la fin de la guerre déjà, quand les défauts des hydros augmentaient chaque jour la précarité de leurs services, le lieutenant Teste tenta de décoller d'un plancher installé sur une tourelle de cuirassé. Cette expérience imposée et mal préparée n'aboutit qu'à sa chute terrible sur l'avant du bateau. Mais le procédé a été approfondi, mis au point. Nous n'avons pas encore de bateau porte-avion, mais une plate-forme de 15 mètres de long sur 6 mètres de large a été montée sur le croiseur *Bapaume*, et les pilotes s'entraînent couramment à y prendre le départ en mer. Sur la plate-forme l'avion est maintenu la queue haute, et n'est lâché que quand le moteur atteint son plein régime. Naturellement, ces décollages n'ont lieu que lorsque le bateau marche à pleine vapeur, de façon que sa vitesse augmente celle de l'avion, qui n'a pas la place d'en prendre une suffisante à sa sustentation,

b) *L'atterrissage*. Les Anglais, qui utilisèrent aussi des avions sur mer pendant la guerre, n'hésitaient pas à les laisser amerrir près des bâtiments et à les perdre, en sauvant seulement le pilote avec ses renseignements. Atterrir sur un bateau présentait de nombreuses difficultés ; on sait qu'un avion court longtemps sur le sol, que le pilote en perd la direction latérale quand il se ralentit au sol et qu'il peut donc « s'engager » en virage à droite ou à gauche. De plus, par gros temps, tout atterrissage de précision devenait impossible. Il fallait donc trouver un moyen de freiner et de diriger l'avion au moment où il touche le plancher d'un bâtiment. C'est encore le lieutenant de vaisseau Teste qui y a réussi. Il a d'abord mis son procédé au point sur terre, sur une plate-forme en béton, et non sans de terribles accidents qui eussent découragé tout autre que lui. Il l'a ensuite aménagé sur le *Béarn*, cuirassé resté inachevé pendant la guerre, et qu'on va transformer en porte-avions, servant au décollage, à l'atterrissage et à l'abri des avions.

Sur le pont du *Béarn* sont installées, à droite et à gauche du plancher, deux rangées de sacs de terre. Dans chaque rangée, ces sacs sont reliés entre eux par des cordes longitudinales et qui ne sont pas tendues; enfin, les deux rangées sont reliées, transversalement, par quelques cordes légèrement soulevées de terre. L'avion arrive en ligne de vol, fixant à l'aide d'une ligne de mire un but marqué sur le bâtiment à quel-


L'avion entraîne les sacs primitivement rangés de chaque côté du bateau, et freine.

ques mètres au-dessus du pont. Au moment où il passe sur la poupe, le pilote coupe son moteur et détache un crochet situé sous le fuselage de son appareil. Le crochet agrippe une des cordes transversales, puis, tirant sur elle, arrive à tendre successivement tous les éléments de corde longitudinaux qui relient les sacs, et l'appareil s'arrête en quelques mètres, entraînant tout le système. Le crochet est arrimé à l'avion au moyen d'un collier qui embrasse le fuselage; sa traction doit être telle, que l'appareil ne capote ni ne se cabre; à cet effet, l'expérience a prouvé qu'il doit passer légèrement au-dessus de son centre de gravité.


L'avion arrêté sur le *Béarn*. Les sacs ont été replacés à droite et à gauche, et le bateau est prêt à recevoir un autre avion.

Quarante-cinq atterrissages corrects ont été effectués sur le *Béarn*, par seize pilotes différents dont plusieurs très novices, et sans le moindre accident. Les appareils les plus rapides de la fin de la guerre (Salmson Z. 9 et Hanriot H. D. 3) y ont atterri souvent, et en s'arrêtant toujours à moins de 90 mètres de l'arrière. Aucune marine étrangère n'a obtenu de pareils résultats.

Tels sont les travaux de l'aviation d'escadre qui, par ailleurs, participe pour la plus grande part aux études de réglage de tir par téléphonie sans fil et du bombardement des bâtiments à grande altitude. Ces études ont été si bien poussées, que l'état-major général peut d'ores et déjà concevoir les possibilités de l'aviation, et envisager les transformations qu'elles entraîneront dans la construction des grandes unités.

Comment conclure sans rappeler que tous ces travaux ont été menés à bien malgré l'absence de crédits et la pénurie de personnel (un mécanicien pour deux ou trois appareils)? Officiers et matelots ont beau faire preuve de dévouement et comprendre la noblesse de leurs efforts, si l'on veut profiter des découvertes nouvelles il faut recruter du personnel pour l'aviation maritime.

Il n'y a plus actuellement aucune demande d'officiers ou d'hommes, pour y entrer. Sans doute, ne les attire-t-on par aucun avantage pécuniaire ou de carrière. L'œuvre si belle qu'y ont accomplie quelques-uns mérite cependant que toute la nation les aide, en hommes et en argent. — Jean Ravennes.

Cavoye (le Marquis de), par Adrien Huguet (Paris, 1920; in-8°). — Peu à peu, nous commençons à connaître, par les travaux importants qui leur sont successivement consacrés, ceux que l'on appelait, au XVIIe siècle, les « grands officiers de la couronne ». Nous nous apercevons que si Louis XIV choisit ses ministres avec perspicacité, il sut également environner sa personne d'hommes d'élite, dévoués à sa gloire.

Parmi ces officiers de la couronne, le grand maréchal des logis de la cour tenait un rôle jusqu'à l'heure mal déterminé. Adrien Huguet nous définit ce rôle et nous montre qu'il fallait, pour le jouer, un personnage d'une haute valeur morale, un courtisan de la meilleure qualité. Le marquis de Cavoye tint cet emploi pendant quarante-huit années. On ne savait presque rien de lui, sinon ce qu'en disent Saint-Simon et Tallemant des Réaux, et qu'il fut surnommé « le brave Cavoye ». Après d'actives recherches dans les archives, une étude minutieuse de la cour, maintes découvertes facilitées par une connaissance générale de l'époque, Adrien Huguet est parvenu à tracer une image vivante, abondant en fines observations psychologiques, de son héros et de l'entourage qui encadra sa vie.

Louis Ogier de Cavoye appartenait à une très ancienne famille picarde, qui prétendait remonter à Ogier le Danois, l'un des douze pairs de Charlemagne. Cette filiation n'a pu être établie et Adrien Huguet, examinant avec soin la généalogie, réduit à des certitudes plus modestes les origines de ces vaniteux hobereaux. Les deux branches des Ogier se rendirent utiles surtout par leurs services militaires.

François, père de Louis, issu de la branche cadette, fut contraint, par sa situation précaire, de quitter le manoir paternel, et de chercher fortune. Il n'avait pour tout équipage qu'un bon bidet picard et une longue rapière, quand il arriva à Paris. Les siens ayant été, dans le passé, de bons auxiliaires des Montmorency, il fut, tout de suite, accueilli à l'hôtel du connétable Henri où vivaient pêle-mêle gens de lettres, gentilshommes libertins, dames généreuses de leurs faveurs. Il s'y révéla « friand de la lame », et ce fut assez pour qu'on l'y appréciât. Son existence fut peuplée de toutes sortes d'incidents romanesques et de duels retentissants. Il épousa, dans des circonstances curieuses, Marie de Lort de Sérignan, veuve de Jean de la Croix, et devint, après un duel qui eût dû lui valoir la décapitation, capitaine des gardes du cardinal de Richelieu. Il fut employé en maintes conjonctures délicates par l'Eminentissime, et notamment pour un rôle de conciliateur, avant le siège de Castelnaudary où Montmorency, allié de Gaston d'Orléans, termina sa carrière de rebelle. Quand il mourut, le 17 septembre 1641, devant Bapaume, il laissait onze enfants, beaucoup de considération, et une petite fortune.

Très goûtée de Richelieu, vertueuse, pleine d'esprit et d'habileté, Mme de Cavoye jouissait d'une belle situation mondaine. Fut-elle reçue à l'hôtel de Rambouillet? On ne peut guère l'affirmer. Les ruelles, dans tous les cas, prisaient sa gentillesse, sa causticité, et répétaient ses mots aussi fins que ceux de Mmes Cornuel et Pilou. Des poètes comme Bois-Robert, Mairet, Jacques Testu étaient ses « alcovistes ». A la cour, elle trouvait des sympathies assez vives pour qu'Anne d'Autriche l'eût comprise parmi les dames de sa maison.

L'intérêt de ses enfants l'inclinait à séjourner plutôt à la cour qu'à la ville. Adroitement, elle s'insinua dans les bonnes grâces des souverains. C'est ainsi que Louis de Cavoye, dixième de ses enfants, devint, dès qu'il fut sorti des mains des nourrices, le camarade quotidien de Louis XIV. Il était né en 1640 et était, par conséquent, de deux ans plus jeune que le roi. Il fut élevé avec lui, instruit avec lui, c'est-à-dire peu élevé et mal instruit. C'était un enfant charmant, au visage de chérubin, plaisant par son humeur enjouée. Sa jeunesse se modela sur celle du roi, dont il partagea les jeux et les liesses.

Lorsque, en 1660, Louis XIV prit le pouvoir, Louis de Cavoye continua à graviter autour de lui, sans emploi mais se gardant de verser, comme beaucoup de jouvenceaux oisifs, dans la débauche et le libertinage. Sa mère mourut en juillet 1665. Craignit-il, après cette mort, qui le privait d'une protection active, de demeurer dans un désœuvrement dangereux? On ne le sait. Toujours est-il que Louis XIV, le 26 janvier 1666, ayant déclaré la guerre à l'Angleterre, Cavoye, sans consulter son maître, s'engagea dans la flotte hollandaise, alliée de la nôtre. Au combat naval que Ruyter livra à Monck, par une initiative hardie il sauva le vaisseau amiral qui allait périr incendié par un boulet, et cette action d'éclat lui valut les félicitations et les récompenses des états généraux.

Il pensait en retirer une grande gloire à son retour à Paris. Mais Louis XIV le fit incarcérer pour avoir pris, sans permission, un engagement dans la flotte étrangère. Cette défaveur ne devait pas durer. En perspective de la guerre de Dévolution, le roi avait besoin de tous ses serviteurs et surtout des plus braves. Cavoye sortit de prison et participa à cette campagne des Flandres que le monarque commandait en personne. Il était aide de camp, fort affectionné par Turenne. Il eût pu se contenter de cette situation peu périlleuse, mais un furieux appétit de gloire l'animait. Devant Lille, il prit part, dans le régiment des gardes, à l'assaut de la porte de Fives qui devait nous donner, en entamant la défense, la possession de la forteresse. Avec ses compagnons, il s'empara de la contrescarpe, atteignit la demi-lune, parvint jusqu'au parapet, et là livra un combat corps à corps. Il ne quitta l'action que blessé par un éclat de grenade. La « Gazette de France » et toutes les pièces panégyriques parues à l'époque rendirent hommage à son impétuosité. Lille se rendait trois jours jours après l'assaut partiel. Au cours de cette campagne, terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle, Cavoye mérita son surnom de « brave », que seuls avant lui obtinrent Crillon et Cyrano.

Si Louis de Cavoye moissonnait les succès à la guerre, il n'était pas moins glorieux sur le chapitre de l'amour: « C'était, dit Saint-Simon, un des hommes de France le mieux fait, de la meilleure mine et des plus galants. » Quelques-unes de ses aventures ont défrayé la chronique. Il avait, tout enfant, vécu dans l'intimité des nièces de Mazarin qui frôlèrent le roi de leur coquetterie. Il avait toujours montré du goût pour Hortense Mancini, la plus extravagante et la plus belle de ces jeunes filles. Hortense Mancini avait épousé, en la personne de Armand-Charles de la Porte, duc de Mazarin, le plus exécrable des hommes. Galante, et ne pouvant supporter un joug conjugal de plus en plus douloureux, elle avait quitté le furieux maniaque, s'était tout d'abord établie à l'abbaye de Chelles, puis était revenue à Paris où elle occupait le palais de son oncle. Son salon, où régnait une fine humeur de libertinage, assemblait tout ce que la capitale comptait de gens d'esprit. Mais elle avait le tort d'y donner asile à Sidonia de Lenoncourt, marquise de Courcelles, comme elle échappée au joug conjugal et comme elle désireuse de tenir mille galants dans la servitude de sa beauté.

Les deux jeunes femmes, encore amies, rivalisaient de luxe et prenaient les cœurs par une égale séduction. Mais la marquise se montrait plus déterminée que la duchesse d'ailleurs pourvue, en la personne du chevalier de Rohan, d'un amant digne d'elle. Toutes deux sourirent à la fois au fier et


Le marquis de Cavoye, grand maréchal des logis de la maison du Roi (1640-1716). (Tableau attribué à Mignard.)

noble visage de Cavoye indécis, ne sachant point de laquelle il tirerait la plus grande félicité. Mme de Courcelles le sortit de l'indécision. Une après-midi, Mme de Mazarin se rendit au domicile de son amie. On ne la reçut point, affirmant qu'elle était absente. Or, le carrosse aux armes de Cavoye stationnait à la porte. Grande colère de la duchesse.

Comme elle retournait chez elle, elle rencontra, par hasard, le marquis de Courcelles, et lui conta sa mésaventure. La discrétion n'était pas vertu principale des gens du grand siècle et surtout des femmes dépitées. Tout aussitôt le mari bafoué provoqua Cavoye en duel. Le 7 mai 1668, les adversaires croisent l'épée; puis, considérant que la raison de leur ressentiment offre une maigre importance, s'embrassent et se réconcilient.

Mais le roi, fâché de ce manquement aux édits, enferme les duellistes à la Conciergerie. Pendant plusieurs années Cavoye, poursuivi par la haine de Louvois, prétendant repoussé aux faveurs de Mme de Courcelles, et dont l'hostilité suivra toute la carrière du gentilhomme, végétera dans cette prison, n'en sortant que de nuit, sous des déguisements. Il avait cependant des amitiés ardentes qui travaillaient en sa faveur. Une fille d'honneur de la reine, Louise-Philippe de Coetlogon, Bretonne austère et laide, de noble famille, un peu rustique, ingénue, mystique

et ardente, s'était éprise de lui au point d'être devenue la fable de toute la cour. Elle vivait dans son ombre, cherchant toutes les occasions de le rencontrer, quittant les rubans quand il partait pour la guerre, les reprenant quand il en revenait, effrénée dans sa tendresse et l'affichant, plainte, excusée, admirée pour une constance qui se repaissait de fumée. Mlle de Coetlogon osait reprocher à Louis XIV sa dureté, et refusait de le servir tant que Cavoye restait emprisonné. Si bien que le roi, amusé par cette passion à la fois ridicule et belle, faisait conduire l'amante désespérée à la Bastille pour que, s'étant consolée dans la vue du bien-aimé, elle connût quelque répit dans son chagrin.

Néanmoins, il ne délivrait point le prisonnier. En 1672 seulement, quand il entreprit la guerre contre la Hollande, le roi rappela les exilés, et relaxa les embastillés. Cavoye, sans rancune, retrouvant son goût de la gloire, servit avec enthousiasme. Il participa à ce fameux passage du Rhin (12 juin) qui suscita tant de dithyrambes. Boileau le nomma dans son *Epître*. L'aide de camp était au premier rang des volontaires qui culbutèrent les Allemands de Wurtz. Le bruit de sa mort courut, et Louis XIV, faisant de lui une « louange bien solide », dit tristement : « Ah ! que M. de Turenne sera fâché ! », montrant, par là, dans quelle estime le maréchal tenait son subordonné. Mais Cavoye n'avait point été tué. Repassant le Rhin à la nage, il vint lui-même, de la part de Condé, apporter la nouvelle de la victoire.

Cavoye devait se distinguer, deux ans ensuivants, dans la campagne de Franche-Comte, devant Besançon et Dôle où il fut encore blessé, à la bataille de Senef (août 1674), puis plus tard aux sièges de Valenciennes et de Cambrai (1677), et en d'autres circonstances guerrières.

Entre temps, il menait joyeuse existence de courtisan. Il n'avait pas grand esprit, mais néanmoins savait avoir raison des gens qui en possédaient trop. Il fut, par exemple, l'auteur d'une farce énorme et qui réjouit toute la cour. Manicamp, la « fleur des pois », comme l'appelle Saint-Simon, en fut la victime. Cavoye avait parié de convaincre cet homme habile et peu crédule que la diète polonaise, ayant à élire un roi et dédaignant désormais ses palatins et les princes étrangers, l'avait désigné, lui, simple gentilhomme, illustré par ses exploits, pour monter sur le trône du Nord. Il manœuvra si bien, que Manicamp alla colporter partout cette nouvelle. Rendu furieux par la risée unanime, il voulut tuer Cavoye, et l'on dut les accommoder.

Tandis que Cavoye se divertissait ainsi, Mlle de Coetlogon continuait à se consumer d'amour pour lui, considérée comme une folle d'une espèce particulière. La pauvre fille avait perdu son emploi auprès de la reine à la suite d'un scandale provoqué par une fille d'honneur, scandale qui détermina Louis XIV à renvoyer tout l'entourage de son épouse. Elle vivait chez la duchesse de Richelieu, paraissant néanmoins à la cour, jouissant des mêmes sympathies à la fois pitoyables et ironiques. Le roi lui témoignait, pour sa fidélité et sa vertu, une considération spéciale. Il souhaitait compenser par une faveur l'humiliation qu'il lui avait imposée en la chassant de l'intimité de la famille royale. Il résolut, de concert avec la reine, de décider Cavoye à l'épouser. Il parla. Ses désirs étaient généralement des ordres. Cavoye, ami d'enfance, se croyait le droit, surtout en cette matière, de n'y point obéir. Il ne se souciait pas d'unir sa vie à celle d'une femme experte, disait-on, à battre le beurre et à soigner les vaches, mais peu « née à la cour ». A la bonne ménagère, il préférait quelque riche et belle dame qui aiderait son action de courtisan. Mais Louis XIV tenait à la réussite de son projet. Il fit des promesses. La charge de grand maréchal des logis vaquait. Si Cavoye épousait Coetlogon, il aurait cette charge. Cavoye accepta. Le 1er février 1677 il eut son brevet, une belle somme d'argent, le titre de marquis. Le 9 février, le roi signait son contrat, et le mariage était célébré. Ce mariage fit un bruit immense, et jamais homme n'eut épouse meilleure, plus attentionnée, plus digne d'affection.

Le grand maréchal des logis de la cour avait pour fonction d'organiser les voyages et les logements du roi et de sa suite. Il commandait à d'innombrables employés. Il devait loger les princes étrangers, diplomates, et autres envoyés extraordinaires. Une connaissance très exacte de l'étiquette, du cérémonial, des préséances lui était nécessaire, et aussi du tact, de l'adresse, de l'esprit d'à-propos. Nul ne risquait plus que lui de mécontenter des gens pointilleux à l'excès, toujours disputant sur questions de rang, de place, de chaise et de tabouret. Cavoye paraît s'être acquitté de sa charge avec une extrême souplesse. Il lui arriva de souffrir, sans se plaindre, d'être délogé de son propre logis par quelque duc malendurant. Un jour, la reine, furieuse d'avoir, en certain déplacement, une maison moins belle que celle de la Montespan, demanda en pleurant au roi de chasser son grand maréchal. Cavoye alla trouver Marie-Thérèse. Il lui conta qu'ayant examiné la maison de la favorite, il l'avait trouvée prête à tomber, et que « là-dessus il l'avait choisie pour Mme de Montespan dans la ferme opinion qu'elle y serait écrasée la nuit même, et d'en défaire ainsi le roi et elle ». Ainsi reconquit-il les bonnes grâces de la reine.

Cavoye avait en Louis XIV un ami très affectueux auquel il parlait souvent avec indépendance. Il en obtint tout ce qu'il pouvait en obtenir, le collier de Saint-Michel, mille gratifications et terres, des logements dans les châteaux royaux, le « justaucorps à brevet », etc. La haine de Louvois l'empêcha cependant d'être nommé chevalier du Saint-Esprit. Il continuait à participer aux campagnes de guerre. Il se lia d'amitié avec maints personnages illustres, comme le maréchal de Luxembourg et Mme de Sévigné qu'il obligea souvent. Il était naturellement serviable, protégeant les faibles, et leur facilitant l'accès du roi. Il fut le bienfaiteur et l'ami le plus intime de Racine et de Boileau. Il introduisit le premier à la cour, lui ménagea la faveur de Mme de Montespan, lui rendit aisée sa tâche d'historiographe, au cours des campagnes, en le délivrant des soucis matériels, l'assista à son lit de mort, et soutint même les intérêts de ses héritiers.

On prétend que, peu après son mariage, Cavoye aurait aimé Elisabeth Hamilton, ravissante Anglaise mariée au comte de Gramont. Cela paraît improbable. Il vécut avec douceur dans l'adoration que lui témoignait sa femme. Il perdit l'unique enfant qui naquit de son mariage, et, peu à peu, abandonnant toute ambition, resserra son intimité à quelques amis qu'il recevait dans son château de Louveciennes. A deux reprises, en 1696 et 1715, il voulut se démettre de sa charge devenue trop lourde. Louis XIV refusa sa démission et, la seconde fois, lui dit avec émotion : « Cavoye, mourons ensemble ! »

Le roi mourut le premier. Cavoye fut accablé par cette mort, et, dès lors se retira davantage du monde, cherchant dans la pratique de la piété une douceur dernière. Il s'éteignit le 3 février 1716. Mme de Cavoye poussa l'idolâtrie jusqu'à passer son existence dans la chapelle de Saint-Sulpice où l'on ensevelit son corps. Elle lui survécut treize ans.

Dès 1716, le « Mercure galant » et les mémorialistes avaient rendu hommage à cet homme de grande probité. Saint-Simon, en quelques mots, résuma ses qualités morales, le disant « sûr, discret, fidèle, bon ami », lui attribuant « beaucoup d'honneur et de valeur ». Louis XIV n'eut pas de serviteur plus dévoué, la France de soldat plus soucieux de sa grandeur, plus déterminé à lui sacrifier sa vie. — Emile Magne.

Circé, pièce en trois actes, en vers, par Alfred Poizat, représentée pour la première fois à la Comédie-Française, le 27 juillet 1921. — Dans une île féerique, des bosquets d'arbres et de rochers encadrent la façade du palais de Circé. On entend les chants d'un chœur de satyres dont le jeune Marsyas est le coryphée. Comme les bergers de l'églogue de Virgile, ils plaisantent le gros Silène, toujours entre deux vins. L'île n'est habitée que par Circé, des femmes et des satyres. Tous les autres êtres qui s'y sont aventurés ont été métamorphosés en bêtes par l'Enchanteresse. Tout le gibier est humain. Une nef fait naufrage au large. Les matelots atterrissent à la nage : c'est l'équipage d'Ulysse, retour de Troie. Circé se montre : les naufragés se précipitent vers elle. Ils s'attablent au festin, boivent le breuvage magique : ils sont aussitôt changés en pourceaux, et conduits à l'étable par Silène. A ce moment, survient Ulysse. Il s'indigne du traitement infligé à ses compagnons. Circé le raisonne :

> Ne te chagrine pas, Ulysse,
> Si tes compagnons de jadis
> Ont ainsi changé de pelisse.
> C'étaient des pourceaux, je te dis.
> Circé, des vieilles lois suprêmes
> Ne fait point plier les ressorts.
> En changeant les hommes en porcs
> Je les réintègre en eux-mêmes.
> Je romps des nœuds désobligeants
> Et des attaches scélérates
> Qui retenaient debout des gens
> Faits pour marcher à quatre pattes.
> Ceux-ci pourtant que tu connus
> De caractères difficiles
> As-tu vu s'ils sont devenus
> Tout à coup contents et dociles ?
> C'est qu'ils ont senti sous ma main
> Leur direction véritable.
> Sans hésiter sur leur chemin
> Ils ont couru droit à l'étable...
> Pour la première fois enfin
> Ils en peuvent faire à leur tête.
> Comme leur regard est plus fin
> Depuis qu'ils sont devenus bêtes !

Elle continue ainsi sur ce ton de persiflage et de paradoxe, puis elle salue Ulysse :

> Mais quant à toi que j'attendais
> Je connaissais ton nom, Ulysse !
> Et j'élevais avec délice
> Mon rêve sur toi comme un dais.

A l'humour spirituel de la magicienne, le héros répond avec l'émotion de l'âme troublée devant la beauté :

> Déesse, je voulais me plaindre. A ton aspect
> Ma colère domptée a fait place au respect.
> Et c'est en suppliant que vers toi je me penche,
> Visage de lumière, apparition blanche,
> Et cherchant de tes yeux la fuyante clarté
> Je crains pour ma mémoire et pour ma volonté.
> S'il est vrai que devant tes yeux j'ai trouvé grâce,
> Sois, par pitié pour moi, moins sévère à ma race,
> Et ne méprise pas ainsi l'humanité.
> De sa misère même est faite sa beauté.
> C'est dans l'âme à demi charnelle que s'élève
> Cette fleur maladive et uère qu'est le rêve.
> Respecte l'homme au cœur double et mystérieux,
> Qui les pieds dans la faune et la pensée aux yeux,
> Tout étourdi du sang qui lui bat à la tempe,
> Monte du noir chaos, portant au front sa lampe.
> Loin de le repousser dans l'ombre dont il sort,
> Tends-lui la main, Circé, seconde son effort,
> Et que ton art cruel, devenu secourable,
> L'aide à se délivrer du lourd poids qui l'accable !

Ulysse subit le charme de Circé, mais il résiste à ses enchantements, parce qu'il porte en lui les notions résistantes du devoir, de la fidélité à Pénélope, à son fils Télémaque, à sa chère île Ithaque. Du haut de sa noblesse, c'est lui qui domine la magicienne, et il la force à rendre la forme humaine à ses compagnons. Mais ceux-ci accueillent cette faveur sans joie. Ils ont goûté la quiétude inconsciente et irresponsable de la vie végétative ; ils ne tiennent pas à redevenir des hommes, qui auront à accomplir des tâches et des travaux. Ils se refusent à ramer sur le vaisseau, et leur chef est obligé d'emmener comme rameurs le chœur des satyres, tandis que Circé déplore le départ de ce chef qui l'a vaincue. Ulysse emportera d'elle un aimable souvenir.

On reconnaît l'historiette contée par Homère dans l'*Odyssée*, reprise par La Fontaine dans sa jolie fable *les Compagnons d'Ulysse*. Elle a été rarement portée au théâtre : elle n'est pas scénique. La matière domine trop ce sujet, qui ne comporte ni sentiment ni idéal. La *Circé* de Thomas Corneille, en 1675, plut surtout par le faste de la mise en scène, le nombre des figurants, les machines volantes, le somptueux Palais du soleil, dragons, singes, nuages, chars ailés ; c'était une pièce mythologique à grand spectacle. Alfred Poizat a traité avec poésie, esprit, fantaisie et belle humeur ce sujet qui se résume dans le vers fameux d'Auguste Préault :

> Tout homme a dans le cœur un pourceau qui sommeille.

Circé a de la grâce, Ulysse a de la noblesse, Silène de la gaieté, et Marsyas, le coryphée des satyres, dit plaisamment des drôleries qui reposent. Ecoutez-le quand il va muer les pourceaux en marins, pour les rendre à Ulysse :

> Avec ce pot d'onguent je m'en vais à l'étable.
> La déesse, en effet, m'a donné mission,
> Par d'énergiques frictions,
> De rendre à nos pourceaux un air plus présentable..
> Elle a trouvé quelqu'un sur qui ça n'a pas pris
> Un instant j'ai tremblé pour Ulysse.....
> Car l'ombre de la bête était sur son esprit.
> Pallas l'a dégagé de l'étreinte mortelle...
> Ulysse a pris le bon moyen
> Avec ce genre de femelle.
> Il a joué de la semelle.

La jolie comédie poétique de Poizat enrichit la liste des *Circé*, qui ne comptait guère, après celle de Thomas Corneille, que celle de Dancourt, et celle de Haraucourt, avec musique de Hillemacher. La magicienne peut être flattée de ce nouvel hommage. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par Mmes B. Bovy (*Marsyas*), Colonna Romano (*Circé*), et par MM. A. Lambert fils (*Ulysse*), Lafon (*Silène*), Gerbault (*Elpenor*), Dorival (*Un matelot*).

Denis (Ernest), professeur et historien français, né à Nîmes, le 3 janvier 1849, mort à Paris, le 5 janvier 1921.

Après des études au lycée de sa ville natale, et son passage à l'Ecole normale supérieure où il vécut à côté de quelques-uns de nos grands historiens universitaires, Ernest Denis, agrégé d'histoire en 1872 et boursier d'études en Bohême, est attiré vers la connaissance de peuples et de civilisations auxquels jusqu'alors bien peu d'historiens français s'intéressent : les Slaves, et d'abord ces Tchèques qui, les premiers des Slaves, sont arrivés à la civilisation. Dans l'intérêt qu'à partir de cette époque Ernest Denis porte à l'histoire des Slaves, il y a la passion de l'historien, joyeux d'explorer une terre presque inconnue, le désir de donner en exemple aux Français de sa génération, qui comme lui ont assisté à la douloureuse défaite de 1870, le spectacle de peuples momentanément écrasés sous le dur joug germanique et reprenant, par un de ces phénomènes de spontanéité nationale dont parle Proudhon, leur individualité ethnique et morale, et enfin un sentiment obscur sans doute mais non moins puissant de solidarité confessionnelle. Protestant d'origine et libéral, Ernest Denis sympathise profondément avec les réformés de Bohême pour qui, dès l'origine, l'attachement au protestantisme fut une des formes de l'amour de la liberté.

La thèse de doctorat qu'en 1878 il soutient en Sorbonne évoque *Jean Huss et la guerre des Hussites*. Il peint en traits saisissants la physionomie du grand réformateur, et retrace de façon fort vivante la terrible guerre qui désola la Bohême. En

même temps il présentait une seconde thèse sur *Antoine Marin et sa politique bohémienne.*

Il quitte bientôt l'enseignement secondaire, occupe la chaire d'histoire moderne à Grenoble, puis à Bordeaux, et arrive bientôt à la Sorbonne où il succéda à Rambaud (1890). Pendant son séjour en province il a fait paraître de nombreux ouvrages : une traduction de l'*Histoire de la littérature des Slaves du Sud;* une histoire de la *Fin de l'Indépendance bohème* (1889-90) : tome I, *Georges Podiébrad, les Jagellons,* et tome II, *les Premiers Habsbourg, la Défénestration de Prague,* où il expose avec sympathie les luttes héroïques soutenues par la Bohême pour conserver sa foi religieuse et son indépendance.

L'étude de l'histoire bohémienne, si étroitement mêlée à celle de l'Empire et où apparaît si lumineusement l'impérialisme oppressif de l'Allemagne avec tout son esprit, toutes ses méthodes, l'aiguille vers l'histoire de l'Allemagne. Par quelle évolution les Allemagnes du XVIIIe siècle se sont-elles transformées en le formidable Etat qui à la fin du XIXe siècle écrase l'Europe comme fit au XVIe celui des Habsbourg ? Il cherche patiemment la genèse de l'Allemagne moderne. Trois importants ouvrages l'élucident : *l'Allemagne de 1789 à 1810* (1896), *l'Allemagne de 1810 à 1852* (1898), *la Fondation de l'Empire allemand* (1906). Nourris de faits, solidement documentés, mais sans que la lettre du document en étouffe jamais l'esprit, clairs, vivants et d'une lecture passionnante, ces ouvrages peuvent être considérés comme quelques-uns des meilleurs qu'aient produits notre école historique. En 1903, Ernest Denis est revenu aux études slaves ; son histoire de *la Bohême depuis la Montagne Blanche* montre la renaissance de la Bohême qui, peu à peu dégagée du lourd joug germanique, a repris conscience d'elle-même, de ses traditions, de son passé, pour redevenir une nation.



Ernest Denis.

En même temps que ces importants ouvrages, Ernest Denis écrit un grand nombre de brochures de vulgarisation — car, loin de se renfermer dans sa tour d'ivoire, il est avec conviction et passion un éducateur pour qui les grandes recherches historiques ont avant tout pour but de former l'âme nationale, — et il rédige dans l'Histoire générale de Lavisse et Rambaud les chapitres consacrés à *la Bohême* et à *l'Allemagne.*

Au cours de la guerre, Ernest Denis utilisa et l'expérience que dans sa carrière historique il avait acquise des hommes et des institutions de l'Allemagne, et sa profonde connaissance du monde slave, pour le plus grand profit de son pays. Bien que frappé cruellement au début même de la guerre (il perd son fils le 25 août 1914), il se consacre entièrement à une œuvre d'utile propagande alliée. Son ouvrage sur *la Guerre,* où il pose et résout contre l'Allemagne le problème des responsabilités, est d'une haute portée morale ; et il eut, dans tous les pays neutres, un grand retentissement (1915).

Il expose ensuite avec sympathie les aspirations de *la Grande Serbie* (1915). Il fait connaître à la France *l'Effort russe* (conférence de « Foi et Vie »; 1916). Au moment où la monarchie des Habsbourg expire, il revient à l'étude du problème tchécoslovaque (*la Question d'Autriche, les Slovaques*; 1917). Enfin, il fonde la « Nation tchèque », qui fait connaître à la France la Bohême et la Slovaquie, leurs aspirations, et qui est à la fin de la guerre et depuis l'armistice l'organe officiel des délégations tchécoslovaques. Son œuvre est donc de combat, sans cesser pour cela d'être inspirée par un strict sentiment de justice et d'impartialité.

Populaire en Bohême, où l'on songe un moment à faire de lui le chef du nouvel Etat, il retourne au pays qui est pour lui une patrie d'adoption (1920), et ne le quitte que pour revenir mourir en France.

Ernest Denis est une des figures qui honorent le plus la science française : pour lui, l'histoire fut non un morne amas de fiches mais la source vivante du présent. — L. VERGENNES.

Droit des gens et la Guerre de 1914-1918 (LE), par A. Méringhac et E. Lémonon (Paris, 1921 ; 2 vol. in-8). — Sur l'histoire militaire de la Grande Guerre, nous avons déjà des ouvrages d'ensemble, des études de détail, des mémoires, des documents techniques, et les grandes lignes peuvent en être dégagées, dès à présent, avec une précision relative, en attendant le récit définitif qui ne pourra être écrit que dans un avenir lointain.

Les archives diplomatiques s'ouvriront plus difficilement et plus tard que les archives militaires, et nous ne sommes pas près de connaître le détail des négociations interalliées, des relations des belligérants avec les neutres, des manœuvres et des « offensives » de paix. Il est au contraire possible de préparer les éléments d'une histoire économique et sociale de la guerre, et des comités nationaux viennent d'être constitués à cet effet, sous les auspices de la fondation Carnegie, dans tous les pays d'Europe. Il est possible aussi d'étudier, au point de vue du droit international, la belligérance et la neutralité pendant cette période si complexe, si chargée de faits, qui s'ouvre au mois d'août 1914 et qui prend fin, plus de quatre ans après, avec la capitulation de l'Allemagne et de ses alliés. Deux juristes, que recommandent leurs travaux antérieurs, se sont précisément attachés à dégager les enseignements juridiques de la Grande Guerre : A. Méringhac, professeur de droit international public à l'université de Toulouse, et son collaborateur E. Lémonon, avocat à la cour de Paris.

Depuis le jour où Grotius, sous l'impression des maux de la guerre de Trente ans, publia son célèbre traité *De jure belli et pacis,* le droit des gens n'avait cessé de se développer d'après le principe formulé par Montesquieu, à savoir que les nations doivent se faire dans la paix le plus de bien, dans la guerre le moins de mal possible. Il se rencontra cependant en 1914 un gouvernement et un peuple pour enfreindre, de propos délibéré et de façon continue les lois positives aussi bien que les lois morales; si bien que l'ouvrage dont nous rendons compte est une histoire de la violation, par l'Allemagne, des règles du droit des gens. Les auteurs ont opposé à la législation internationale, tant écrite que coutumière, les actes de l'ennemi, et leur étude est constamment établie sur les documents les plus sûrs interprétés par la science juridique la plus solide. Ils n'écrivent pas seulement pour les érudits, mais encore pour le grand public, qui fait l'opinion courante; c'est pourquoi, pour chaque question qu'ils traitent, ils exposent l'état du droit, coutumier ou contractuel, avant de mettre en regard les violations dont se sont rendus systématiquement coupables les Allemands et leurs complices, et d'opposer à ces actes irréguliers, souvent criminels, la correction des puissances de l'Entente.

La cause réelle de la guerre ce fut, chez l'Allemagne, une conception particulière de l'Etat, faite d'orgueil et de haine, et dans laquelle toutes les forces individuelles sont absorbées par la collectivité; ce fut la volonté d'hégémonie et de puissance d'un peuple qui, s'étant persuadé de sa supériorité sur tous les autres, prétendait les réduire à l'état de satellites; ce fut la manifestation criminelle d'une mentalité tarée. Ces faits psychologiques sont rappelés dans un avant-propos, qui se termine par un exposé général du droit de la guerre, où la question de la force obligatoire des conventions internationales est spécialement examinée en ce qui concerne les lois et coutumes de la guerre sur terre votées par les conférences de La Haye de 1899 et de 1907. « Nous considérons, concluent nos auteurs, les conventions et déclarations de La Haye comme obligatoires dans leurs grandes lignes, que l'on veuille trouver la base de leur caractère impératif dans la lettre même des conventions et déclarations, ou dans la coutume internationale qu'elles ont consacrée. »

Précédé d'un historique des déclarations de guerre et des premiers actes des Empires centraux, l'ouvrage se divise en deux parties : 1° le droit des gens et les belligérants ; 2° le droit des gens et les neutres.

Gaz asphyxiants et délétères, balles expansives, poison et objets empoisonnés, redditions simulées, usage perfide d'insignes et d'emblèmes, cultures microbiennes et bacilles pathogènes, assassinat et mise à prix de la vie des chefs ennemis, fausses nouvelles, provocation de troubles, falsification et usage illicite de monnaies, extinction et suspension des droits et actions en justice, achèvement des blessés, mauvais traitements à l'égard des prisonniers, des otages et des malades, violences et sévices contre la population civile, déportation en masse, confiscation de la propriété privée en dehors des nécessités stratégiques et de l'exercice régulier du droit de réquisition : voilà l'énumération incomplète des procédés de guerre employés sur terre par les Allemands. De nombreux prisonniers succombèrent en captivité ; d'autres ne revirent le sol natal que pour y mourir ; beaucoup de ceux que libéra l'armistice étaient moralement et physiquement déprimés par un dur travail, par un régime de vie plus dur encore, par la faim.

Les premiers, les Allemands ont fait usage de gaz toxiques, sans se soucier des souffrances abominables de leurs victimes ; ils ont pris l'initiative des bombardements par avions et des tirs à longue distance sur les villes, uniquement pour épouvanter la population civile en tuant des femmes et des enfants. Les exécutions individuelles ne furent pas moins nombreuses que les assassinats collectifs. La « Kommandantur » choisissait des otages parmi les notables, et menaçait de les pendre à la moindre tentative de désordre. Les habitants, lisait-on dans une affiche apposée sur les murs du village d'Aubenton, dans l'Aisne, doivent se fixer (*sic*) cette idée « que comme vainqueurs nous n'avons qu'à exiger, et que comme vaincus ils doivent donner jusqu'au dernier sou, jusqu'à la dernière goutte de sueur ». D'ordre du général von Graevenitz. 25.000 personnes, parmi lesquelles des jeunes filles, furent enlevées de Roubaix-Tourcoing-Lille, et déportées en troupeau dans l'Aisne et les Ardennes ; de nombreux jeunes gens et enfants furent obligés de travailler contre leur pays. Au témoignage du recteur de l'Académie de Lille, « ils étaient emmenés dans des directions inconnues, et on les obligeait à creuser des tranchées, ou à préparer des fils de fer barbelés. S'ils refusaient, on les frappait brutalement, on les exposait presque nus au soleil, après quoi et brusquement on les plongeait dans l'humidité d'un lieu clos. Plusieurs sont morts atteints par des éclats d'obus dans les tranchées où on les faisait travailler ».

Dans divers « lazarets », les malades furent l'objet de traitements ignobles et cruels. En particulier, au « lazaret de la VIIe armée allemande, installé d'abord à Effry (Aisne), puis à Trélon (Nord), et surnommé *l'abattoir,* une action malfaisante et vindicative fut exercée contre les hospitalisés, prisonniers militaires ou civils et civils libres de la zone envahie :

C'était d'abord — dit le XIIe rapport de la commission d'enquête française — des séances interminables et parfois mortelles, avant qu'il fût procédé à la visite d'admission des malades, souvent exposés nus ou demi-nus aux morsures du froid. C'était ensuite l'entassement de la plupart des hospitalisés dans des locaux trop exigus, mal aérés et mal éclairés, ou bien l'isolement des contagieux dans un atelier de fonderie insuffisamment couvert où l'on soulevait, en marchant, des flots de poussière noire, ou enfin la réunion des vieillards bronchitiques dans un obscur et froid réduit, dont les fenêtres sans vitres donnaient sur l'Aisne et que Michelson (le directeur) appelait « l'étable aux cochons ». Etendus sur des plans inclinés en bois, sans paillasse ni couverture, dévorés par la vermine, ces malheureux n'étaient même pas nourris, et l'on vit des affamés dissimuler la mort de leurs voisins de salle pour bénéficier de la ration des défunts. Pendant que les malades grelottaient, les chiens de Michelson se couchaient au soleil sur de confortables couvertures.

La guerre aérienne, non moins sauvage que la guerre terrestre, fut dirigée contre les populations civiles. La convention de La Haye du 29 juillet 1899 interdit, par une clause spéciale, le jet des projectiles et des explosifs du haut des aéronefs. Le gouvernement du kaiser ne manqua pas de reprocher aux aviateurs français et britanniques de n'avoir pas observé une règle prohibitive à laquelle il n'avait pas voulu souscrire, et il représenta comme mesures de représailles les raids aériens allemands sur Londres, Paris, Nancy, Bar-le-Duc, etc. Or, le bombardement de Lunéville par avions précéda d'une heure la déclaration de guerre, et c'est bien l'armée impériale qui prit l'initiative de faire pleuvoir sur les villes les projectiles meurtriers et les bombes incendiaires, comme la flotte de l'amiral von Tirpitz donna le signal de la guerre sous-marine à outrance, envoyant délibérément au fond de l'eau des pêcheurs et des passagers innocents, pour qui la mort était encore préférable à la captivité, à la brutale tyrannie des équipages ennemis.

Les pages consacrées à la neutralité sont parmi les plus intéressantes de l'ouvrage, car les auteurs ne s'y placent pas seulement au point de vue juridique : ils étudient aussi la conduite des Etats neutres au cours du conflit, leurs relations diplomatiques avec les belligérants.

Des faits qu'ils ont exposés, ils concluent et ils sont fondés à conclure : 1° que la mauvaise foi allemande et son mépris du droit se sont manifestés pendant toute la guerre ; 2° que « la négation constante du droit par nos adversaires a été accompagnée de cette affirmation stupéfiante que l'Allemagne a scrupuleusement observé le droit international, tandis qu'il était constamment violé à son détriment par l'ennemi » ; 3° qu'il est devenu impossible de traiter avec les Allemands comme on traite avec les peuples ordinaires. Aussi, et négligeant volontairement la critique des traités de paix, qui par leurs « graves défectuosités » leur paraissent contenir « des germes menaçants de conflits futurs », ils examinent les clauses relatives aux sanctions, réparations et garanties. Ils estiment que les stipulations des traités de paix, en ce qu'elles ont d'avantageux pour les Alliés, ne vaudront que dans la mesure où les vainqueurs seront unis pour en exiger l'observation ; et de nombreux incidents sont déjà venus démontrer la justesse de ce point de vue. En ce qui concerne la punition des coupables, ils pensent avec raison que la question aurait dû être tranchée dès l'armistice ; car à mesure que le temps passe, l'application des sanctions paraît moins opportune aux yeux de beaucoup d'hommes politiques chez lesquels l'irrésolution a remplacé l'ardeur justicière des premiers jours. Ayant ensuite déterminé l'étendue de la responsabilité civile d'un ennemi sans résignation ni loyauté, ils terminent leur ouvrage par une analyse du pacte de la Société des nations, qui forme comme le frontispice de chacun des traités

qui ont terminé la Grande Guerre. La Société des nations est l'héritière de la Conférence de la paix, dont elle a pour mission de continuer l'œuvre et de préluder à l'organisation nouvelle du monde ; mais, chargée de donner aux conflits internationaux des solutions propres à prévenir ou à terminer les hostilités, elle n'a qu'une autorité morale sans obligation ni sanction, et il est regrettable que cette conception des pacifistes américains l'ait emporté sur le projet français, qui prévoyait la création d'une force armée, ou sur les projets italien et suisse, qui admettaient l'emploi de mesures de coercition. Malgré ces causes de faiblesse, malgré l'opposition des Etats-Unis eux-mêmes à l'œuvre de leur président — opposition d'autant plus singulière qu'ils entendent ne pas se désintéresser des affaires européennes, — la Société « a continué bravement son chemin ». Nos auteurs ont foi dans le développement de cette institution de paix, qui pourra assurer enfin l'observation des règles du droit des gens si on la rend « pratique, viable et agissante », si on lui confère surtout ce qui lui manque : la force de sanction. — Maxime PETIT.

Einstein. THÉORIES EINSTEINIENNES. — Avant et pendant la guerre, les théories du physicien allemand Einstein n'étaient connues en France que des savants et des philosophes. C'était encore à un public restreint que s'adressaient, par exemple, les deux articles sur la *relativité* publiés l'un en 1918, l'autre à la fin de 1920, par E. Guillaume, dans la « Revue de Métaphysique et de Morale ». Il n'était pas facile de mettre le grand public au courant de la question, l'exposé des idées einsteiniennes comportant en effet des difficultés d'ordre mathématique telles, que seuls les spécialistes habitués aux plus hautes spéculations étaient en état de s'en rendre maîtres. A tel point, qu'un journal étranger, le « Scientific American », organisa un concours destiné à vulgariser les théories d'Einstein, au moyen d'un mémoire primé comportant moins de trois mille mots. En France, le succès d'Einstein est dû au livre de Lucien Fabre : *Une nouvelle figure du Monde. Les théories d'Einstein.* (1 vol.)

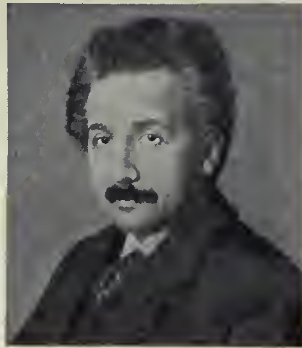
L'ouvrage n'est pas parfait : l'exposé n'est pas toujours méthodique, et l'auteur ne donne ni références précises, ni bibliographie de la question. Tel qu'il est, le livre est néanmoins précieux, et accessible à tous, sans jamais sacrifier la vérité au souci d'être facilement compris. Il a été passionnément commenté. Aucun des articles publiés n'en a épuisé le contenu, comme s'il avait été véritablement impossible, sans employer le langage mathématique, de donner tout l'essentiel du système. Il a suggéré des réflexions intéressantes à quelques écrivains, notamment à Daniel Halévy, qui a livré les siennes dans un article sérieux et substantiel, aux lecteurs du « Journal des Débats ». D'autre part, dans l' « Illustration » et dans la « Revue des Deux Mondes », des études ingénieuses et faciles de Ch. Nordmann ont vulgarisé les thèses principales. La vogue d'Einstein fut telle, qu'il inspira jusqu'aux humoristes et jusqu'aux dessinateurs comiques, et qu'il fournit matière aux conversations mondaines.

Si l'on veut replacer la question dans le domaine scientifique, il faut demander d'abord à un des meilleurs chapitres de l'ouvrage de Fabre la genèse des théories de la relativité. On constate, à cette lecture, la marche particulière de l'esprit scientifique : toute théorie suffit, un temps, à l'explication des phénomènes connus ; de nouveaux phénomènes la dépassent ; une nouvelle théorie la remplace jusqu'à ce qu'elle soit, à son tour, insuffisante. Il arrive que la théorie nouvelle reprenne une théorie ancienne, qu'elle interprète différemment : ainsi ont alterné les explications de la lumière à l'aide de l'émission et de l'ondulation.

Rœmer, astronome danois, constate la « propagation en ligne droite de la lumière, avec vitesse finie et constante dans le vide ». Newton énonce une véritable théorie de l'*émission*, analogue aux idées des anciens qui voyaient, dans la sensation l'action, sur les organes, de particules lancées par les corps. Par contre, Huyghens soutient une théorie dans laquelle la lumière se propage par *ondes*. D'où la nécessité d'un milieu vibrant : c'est l'*éther*, d'ailleurs admis secondairement par Newton. Le problème de l'éther n'est pas encore en discussion. Mais Newton a peine à expliquer deux séries de phénomènes : 1° les interférences, constatées par lui-même ; 2° la diffraction, découverte en 1663 par Grimaldi. Newton complique sa théorie, dont le succès est tel, que ses successeurs ne songent pas à l'abandonner. Ils la compliquent encore, l'accroissent (notamment Laplace), pour tenter d'expliquer les découvertes de Malus, d'Arago et de Young sur la polarisation, la polarisation rotative et la diffraction. Enfin Fresnel (1819), étudiant les phénomènes de diffraction, est amené à rejeter l'émission pour admettre l'ondulation : — la lumière est une « vibration transversale de molécules d'éther », à la fréquence de plusieurs trillions par seconde. En 1854, Foucault montre que, conformément à l'hypothèse ondulatoire, la vitesse de la lumière est plus faible dans l'eau que dans l'air.

Cependant, le problème prend une nouvelle face. Faraday étudie les attractions et les répulsions électriques et électro-magnétiques ; il aboutit à l'existence de lignes de force élastiques entre les corps électrisés. En 1845, il découvre la rotation du plan de polarisation sous l'action d'un champ magnétique. Œrsted, Ampère et Gauss font des expériences qui semblent manifester d'étroits rapports entre l'électricité et la lumière. Enfin, Maxwell découvre que « la vitesse de la lumière est une constante électrique ». D'une similitude de propagation entre la lumière et l'électricité, il déduit une identité d'essence. Ses successeurs vérifient expérimentalement ses hypothèses. Mais voici qu'on ne peut expliquer le phénomène de Kerr : la rotation du plan de polarisation de la lumière réfléchie dans certaines conditions sur la surface polaire d'un aimant. Hertz tente de mettre Maxwell en harmonie avec les faits. Hertz conçoit l'éther comme entraîné par la matière en mouvement. Mais on se heurte alors au phénomène bien connu de l'« aberration » : l'image d'une étoile ne se forme pas sur la croisée des fils de la lunette astronomique, comme il se devrait si les rayons lumineux suivaient le mouvement de l'éther entraîné par la Terre. L'éther serait-il donc en repos par rapport à la Terre ?

En 1851, Fizeau avait tenté des expériences sur la question de l'entraînement de l'éther. En 1889, elles sont reprises par Michelson et Morlay qui constatent que la lumière se propage un peu plus rapidement dans l'eau courante que dans l'eau immobile. Y aurait-il, comme le pensait Fresnel, entraînement partiel ? Lorentz reprend en 1892 certaines idées de Fresnel. Il constate que Maxwell ne peut expliquer l'*électrolyse* ni les phénomènes de *radio-activité*. Lorentz conçoit l'éther simplement comme un espace où est possible la naissance d'un champ électrique ; c'est un éther immobile, indéformable, pénétrant tous les corps. Zeemann vient confirmer Lorentz. Mais Henri Poincaré fait à celui-ci le grave reproche de ne pas satisfaire à un principe essentiel de la mécanique : au principe newtonien de l'égalité de l'action et de la réaction. De plus, si l'éther est immobile par rapport à la Terre, et si la lumière nous arrive par ondulation de l'éther, on doit pouvoir déceler le mouvement de la Terre. Foucault avait montré sa rotation. Michelson et Morlay essayèrent de révéler sa translation. Or, l'expérience de Michelson et Morlay ne décela aucun mouvement. Henri Poincaré concluait par un principe de relativité : « Au moyen d'expériences optiques et électro-magnétiques intérieures à un système en mouvement, il est impossible de déceler le mouvement de translation de celui-ci par rapport à l'éther. »


Albert Einstein.

Simultanément, Lorentz et Fitzgerald émirent une hypothèse hardie : l'hypothèse de la « contraction ». Dans l'expérience de Michelson et Morlay, on voulait mettre en évidence la différence de temps que mettrait un rayon solaire pour joindre deux points de la trajectoire suivie par la Terre ; le temps nécessaire pour atteindre le point le plus éloigné doit être inférieur au temps nécessaire pour atteindre le point le plus proche. Or, on n'avait constaté aucune différence. Avec l'hypothèse de Fitzgerald, on raisonna ainsi : Si le temps est égal pour parcourir deux distances inégales, c'est que tout se passe comme si les corps entraînés dans une translation subissaient une contraction dans le sens du mouvement. Lorentz invoquait, à l'appui, les variations des champs électriques à l'intérieur des corps en mouvement, aboutissant à des variations dans les dimensions. L'hypothèse, difficile à admettre, avait des conséquences curieuses, toutes tirées des formules, et dont on ne peut donc songer à rendre compte dialectiquement ; — notamment : qu'il n'y a pas de vitesse supérieure à celle de la lumière. Lorentz voulut étudier ce que devenaient les différentes lois scientifiques lorsqu'un corps passe d'un système dans un autre, par exemple de l'éther à la Terre. Et au cours de ses calculs il fut amené à employer une certaine quantité qui ne diffère du temps universel « que par un multiple de x », et qu'il appela « temps local ». Ce temps local était un pur artifice de mathématicien, sans signification physique, sans réalité.

— Ici, apparaît Einstein. Né à Ulm en 1879, d'origine juive, docteur en 1905, professeur de physique à l'Université de Zurich (1909), puis à Prague (1911), puis derechef à Zurich (1912), puis à Berlin (1914) à l'Académie royale de Prusse où Guillaume II le fit appeler, Einstein est connu favorablement en France pour avoir refusé de signer le Manifeste des 93. C'est dans un mémoire paru en 1905, qu'Einstein supprima le temps *universel* et le remplaça par un temps qui n'existe que « pour chaque point en particulier », — un temps local. Ce *temps local*, qui n'était pour Lorentz qu'un temps fictif, Einstein lui confère la réalité. Ainsi s'explique l'idée, si mal comprise généralement, du temps conçu comme une quatrième dimension de l'espace. On a donc un univers à quatre dimensions, qui est cet « espace-temps », où chaque point a maintenant quatre coordonnées. En second lieu, Einstein généralise le principe classique de la *relativité*, qui, en mécanique, affirme l'indépendance des phenomènes mécaniques à l'intérieur d'un système isolé, par rapport à son état de repos ou à son état de mouvement uniforme, et, en géométrie euclidienne, l'indépendance de la forme et des dimensions d'une figure, par rapport aux déplacements. Ce principe va se trouver progressivement étendu à tous les phénomènes, dont Einstein exprimera toutes les lois sous une forme nouvelle.

Dans le premier système d'Einstein, le principe de *relativité* peut s'exprimer ainsi : « Tout se passe, dans un système en mouvement uniforme, comme s'il était seul. » Fabre fait remarquer que le principe est mal nommé, puisqu'il exprime plutôt l'« indépendance. » La dénomination a peu d'importance ; et le terme de relativité convient très bien, si l'on veut exprimer surtout que, dans les mesures faites par des observateurs appartenant à divers systèmes, et rapportées à des systèmes d'axes différents, les lois et les équations restent les mêmes. Autrement dit, les corps de référence n'ont pas une valeur absolue mais relative, et l'on peut passer indifféremment de l'un à l'autre.

Le principe de relativité trouve son application dans tous les domaines de la science, et l'on constate que les réalités de l'espace, du temps, du mouvement, de l'énergie, de la matière... sont indépendantes du système d'axes fictifs auxquels le savant les rapporte. C'est ainsi que *les lois de Newton ne sont qu'une approximation du réel*, suffisante dans la pratique pour les vitesses très faibles par rapport à celle de la lumière. Le système newtonien n'est qu'un cas particulier du système lorentzien, lequel est fondé sur les formules du mouvement de l'électron. Il n'y a plus ni repos, ni mouvement absolu. *L'espace et le temps sont relatifs*, car la *simultanéité* des événements est elle-même relative : deux phénomènes simultanés pour un observateur ne le sont plus pour un autre. D'autre part, *la longueur cinématique est inférieure à la longueur géométrique* : une longueur se raccourcit, en passant devant un observateur ; un carré peut ainsi devenir un rectangle, un cercle, une ellipse. Les vitesses ne se composent plus suivant la règle du parallélogramme : un point lui-même mobile, dans un système mobile par rapport à un point fixe, possède une vitesse inférieure à la somme de sa vitesse par rapport au système, et de la vitesse du sytème par rapport au point fixe. *Il n'y a pas de vitesse supérieure à celle de la lumière*, qui est finie. Il n'y a donc pas d'action instantanée à distance. De plus, *la masse d'un corps n'est pas fixe.* Elle s'accroît, pour un corps passant du mouvement au repos. L'énergie cinétique possède un certain coefficient d'inertie. Il faut aller plus loin : *l'énergie et la masse sont équivalentes.* L'énergie a une masse. Toute masse possède une provision d'énergie. Ainsi disparaît le dualisme entre la matière et l'énergie. Les lois de la conservation de l'énergie et de la conservation de la quantité de mouvement se réduisent en une seule loi, où intervient une quantité spéciale : l'*impulsion d'univers.* Telle est la solution einsteinienne du problème qui préoccupa jadis Descartes et Leibniz, et qui concilie le mécanisme de l'un et le dynamisme de l'autre. Masse et énergie ont donc même mesure. Masse et énergie varient donc ensemble. La masse d'un corps varie notamment avec sa température. La masse d'un corps a pour mesure le quotient de son énergie par le carré de la vitesse de la lumière. Tout corps au repos possède une quantité d'énergie égale au produit de sa masse par le carré de la vitesse de la lumière. Quand ce corps est en mouvement, la partie la plus importante de son énergie garde la même expression. Or, pratiquement, nous n'utilisons qu'une partie infime de l'énergie des corps : 7.000 calories sur les 23 milliards que contient un kilogramme de houille, nous dit Fabre ! Enfin, *l'éther ne peut exister.*

Si l'énergie a une masse, la loi de Newton doit donc pouvoir s'y appliquer, et notamment à l'énergie lumineuse. On pénètre ainsi dans le second système d'Einstein. Le principe de la relativité s'y étend encore : de « restreinte » elle devient « universelle » ; il ne s'applique plus non seulement aux systèmes dont le mouvement est uniforme, mais même aux systèmes de mouvement accéléré. En effet, la grande découverte d'Einstein consiste à lier les deux phénomènes de la gravitation et de l'« accélération », qui sont posés synthétiquement comme « équivalents ». C'est le principe dit de l'*équivalence.* On ne peut distinguer, dans un système à l'intérieur duquel se meut un corps, si c'est le corps ou le système qui se meut. L'effet qu'exerce la gravitation est le même que celui qui se produirait dans un



La Construction des Invalides (1671), tapisserie de l'« Histoire du Roi ». Tenture exécutée d'après un carton de Pierre Dulin. — Louis XIV, suivi d'un nombreux cortège, examine le plan de l'Hôtel royal des Invalides, que lui montre Louvois, et que soutient une figure allégorique de femme à genoux. Au-dessus, vole une Renommée; à droite, la Gloire, tenant des couronnes, présente des soldats invalides (Musée de l'Armée). — Phot. Lapina.

espace libre de gravitation, avec une accélération égale à celle de la pesanteur. Donc, pour connaître l'effet de la gravitation, il suffit d'étudier l'effet de l'accélération sur les corps. On prouve, encore une fois, et en conséquence du principe d'équivalence, qu'il ne saurait y avoir d'éther. Le système prend, avec les formules de la gravitation, un nouveau développement. Mais une objection vient modifier et orienter curieusement la théorie : « A l'augmentation du poids d'un corps qui s'élève doit correspondre l'accroissement d'énergie emmagasinée par le corps, et c'est-à-dire une variation de la masse du corps, ou de la vitesse de la lumière » ; la première n'est pas possible : — Einstein alors sacrifie la constance de la vitesse de la lumière, qui ne subsiste que dans l'absence de la gravitation. Le premier système garde une valeur d'approximation, de même que, par rapport à lui, le système newtonien. Au moyen de la géométrie de Riemann (espace à n dimensions) et du calcul différentiel absolu, Einstein établit les dix équations de la gravitation, et il montre que toutes les lois sont compatibles avec la relativité. Il déduit de ses équations, directement et sans modifications, des lois déjà connues. Toutes les lois, y compris celles de la gravitation, sont indépendantes de tous les corps de référence employés. Espace et temps n'ont pas une valeur absolue : — l'univers einsteinien est sans bornes, mais non pas infini; c'est un univers à courbure variable. On aboutit ainsi à l'image d'un monde fini, comme celui des Grecs, mais sans fixité dans sa forme.

Les partisans d'Einstein — P. Langevin en France, Weyl en Allemagne, lequel, d'après Fabre, « égale au moins le maître » et conclut à « l'homogénéité de l'univers » conçu comme un « espace métrique généralisé », — peuvent faire valoir un certain nombre d'expériences cruciales. D'abord, les prévisions d'Einstein sur la déviation des rayons lumineux dans un champ de gravitation ont été réalisées lors de l'éclipse totale du 29 mai 1919; d'après Newton, la déviation devait atteindre 0″87, suivant Einstein 1″74; deux observations faites par des astronomes anglais donnèrent 1″61 et 1″98. En second lieu, des calculs sur la différence des longueurs d'onde entre des molécules terrestres et des molécules solaires de sodium montrèrent des déplacements de l'ordre indiqué par Einstein. Enfin, appliquant directement ses calculs au déplacement du périhélie de Mercure, Einstein trouva un mouvement séculaire de 43″, alors que les observations indiquent 45″. On peut faire remarquer aussi qu'Einstein explique l'expérience de Michelson et Morlay, et qu'il a déduit de ses formules des lois connues de l'hydrodynamique et de la théorie des gaz.

Les adversaires opposent l'expérience de Sagnac (1913), d'ailleurs discutée par les einsteiniens, et qui semble manifester l'existence de l'éther. Des savants français, comme Varcollier et Lecornu, ont fait des objections. Branly ne paraît pas favorable. Guillaume reproche à Einstein d'avoir exprimé le temps de façons différentes, ce qui crée une confusion : ce sont des « mesures différentes d'une seule et unique durée, de même que les nombres 5 et 60 sont les mesures différentes de 1 heure ». D'ailleurs, le professeur Julius d'Utrecht a, par ses expériences sur 446 raies du Soleil, montré que les prévisions d'Einstein n'étaient pas vérifiées. Pour Guillaume, le « relativisme chronogéométrique » aura été fécond, mais c'est une hypothèse qui « a vécu ».

La question de la validité du système reste entière. Si séduisante et féconde que paraisse la théorie, il convient d'attendre que la critique scientifique l'ait examinée sous toutes ses faces. Les expériences et les calculs, même exacts, sont sujets à des interprétations diverses. Au reste, une représentation du Monde ne doit pas être confondue avec sa réalité. Il faut légitimer, notamment, le passage de la signification arbitraire à la signification réelle, de certaines expressions mathématiques.

Quant aux conséquences philosophiques qu'on pourrait tirer, ultérieurement, des théories d'Einstein, elles ne seraient peut-être pas aussi étendues que certains l'ont proclamé. Les thèses essentielles n'ont pas, en effet, le mérite de la nouveauté philosophique. Même admises scientifiquement, elles ne seraient pas à l'abri d'une critique qui, de Boutroux à Le Roy, en passant par Poincaré et Bergson, s'est montrée singulièrement habile à contester la légitimité ou l'étendue des démarches de la science. De plus, l'idée de relativité, même universalisée, est familière en philosophie. Elle est essentielle au néo-criticisme, qui n'admet même plus l'absolu de Kant, et ne reconnaît que des phénomènes. Quant au temps et à l'espace, J.-H. Rosny aîné nous rappelle à propos, dans le « Mercure de France », la thèse de Guyau, qui écrit textuellement : « Le temps est à l'origine comme une quatrième dimension des choses qui occupent l'espace. » Il y a longtemps qu'on a renoncé à voir un absolu dans les catégories de l'entendement. Renouvier, qui reprend la table des catégories de Kant, y place justement en maîtresse la relation qui sert à les constituer toutes. Mais tandis qu'il les découvre empiriquement, Hamelin, lui, les organise, et, par une synthèse peut-être téméraire, construit non seulement chaque catégorie, mais le système entier, à l'aide de la relation. C'est un phénoménisme idéaliste. Que, d'après Einstein, on conçoive une nouvelle genèse des catégories, et qu'on modifie l'ordre de leurs rapports, c'est ce qui est possible ; mais on ne peut prétendre à les supprimer. Dans les conditions de la vie actuelle, elles demeurent les cadres nécessaires de la pensée humaine. — Jean Hytier.

éterniste (*nis* — du lat. *aeternus*, éternel) adj. et n. Phil. Hypothèse suivant laquelle la vie organique n'a pas eu de commencement, mais est de toute éternité : *Hypothèses* ÉTERNISTES *dualistes et monistes*.

Exposition de tableaux, sculptures et tapisseries ayant décoré autrefois les palais et le parc de Versailles. — Depuis le moment où le château royal de Versailles est devenu, sous Louis XIV, la majestueuse résidence dont chacun connaît l'ampleur et la beauté, il a subi une série de transformations qui en ont singulièrement modifié différentes parties. Des aménagements nouveaux ont amené la destruction de magnifiques ensembles, soit dans le palais lui-même, soit dans le parc; et il faudrait aujourd'hui, pour se faire une idée de ce passé disparu, recourir exclusivement à d'anciennes estampes ou à des inscriptions écrites si, par bonheur, des fragments n'en subsistaient encore dans les dépôts de la conservation du musée et des services d'architecture du château. Seuls, d'ordinaire, les artistes et les savants à qui incombe la lourde tâche de veiller à l'entretien des palais de Versailles et à l'organisation de ses musées, peuvent se rendre compte de l'intérêt et de la beauté de ces fragments; chacun peut le faire aujourd'hui, pour un temps, grâce à l'initiative de la Société des amis de Versailles.

Cette société a organisé en effet, dans une série de salles du rez-de-chaussée de l'aile du Nord dont les baies donnent sur les jardins du Roi-Soleil, une exposition de tableaux, de sculptures, de boiseries et de tapisseries ayant naguère décoré les palais et le parc de Versailles, surtout à l'époque de Louis XIV. A côté de nombreuses pièces tirées des dépôts mêmes dont nous avons parlé tout à l'heure, d'autres ont été prêtées par le Mobilier national, et d'autres aussi par des particuliers. Ainsi a été constitué un ensemble



Vasque aux singes (fontaine du Labyrinthe), gravée par Sébastien Le Clerc en 1677. Trois singes supportent une coquille; le singe du dessus de la vasque a disparu. — Phot. *Beaux-Arts*.

d'un puissant intérêt, qui, dans le cadre où il est présenté, à deux pas de son ancien emplacement, prend une valeur plus grande encore; étudions-le sommairement, à l'aide de l'excellent catalogue que viennent de publier les organisateurs de l'exposition.

I. Les tapisseries. — Les premiers objets qui s'imposent à l'attention sont les tapisseries, dont le groupe le plus nombreux appartient à cette magnifique *Histoire du Roi* qui, comme le palais même de

Versailles, ne fut jamais achevée. Le Brun et Van der Meulen partagent la gloire de l'invention des sujets, dont l'exécution fut confiée à la « Manufacture royale des Meubles de la Couronne », autrement dit aux Gobelins, et la mise sur métier commencée sous la direction de Charles Le Brun, dès l'année 1665.

Ce n'est pas ici le lieu de parler des mérites artistiques et documentaires des véritables pages d'histoire que sont les différentes pièces de l'*Histoire du Roi*, de la vérité de leurs portraits, de l'exactitude des costumes, de l'intérêt du cadre où se déroule chaque scène, et, aussi, de la richesse des bordures des pièces de haute lice, composées dans le goût de Raphaël; on s'en rend compte en étudiant les différents morceaux de cette belle série, qui figurent à l'exposition. Cinq sont des tapisseries de haute lice; elles représentent la réduction de Marsal (1er sept. 1663), le renouvellement — de très peu postérieur — de l'alliance avec les Suisses (18 nov. 1663), la visite de Louis XIV aux Gobelins en 1667, le baptême du dauphin Louis de France à Saint-Germain-en-Laye en 1668, et enfin la construction des Invalides en 1671. Un carton de la visite de Louis XIV aux Gobelins, cette composition si pleine de vie et d'éclat, est exposé à Versailles, non loin de la tapisserie elle-même; de même en est-il pour une esquisse du baptême du Dauphin, une cérémonie pleine d'apparat où ne se relève pas le même contraste que dans la tapisserie montrant les ambassadeurs des treize cantons, à la figure rude, au costume rustique, aux manières empruntées, groupés autour d'André Lefèvre, un des leurs, tandis que celui-ci pose sa main sur un missel en même temps que Louis XIV. De la série de basse lice, à l'encadrement moins somptueux, l'exposition de Versailles montre le mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse, le 9 juin 1660, et le passage du roi dans la tranchée au siège de Tournai, le 21 juin 1667; deux études pour la seconde de ces tapisseries, permettent de se rendre compte de la manière dont était fait le travail préparatoire à la mise sur métier. Enfin, voici un tableau dont les Gobelins n'ont jamais exécuté la tapisserie : le Mariage du duc de Bourgogne et de Marie-Adélaïde de Savoie, célébré dans la chapelle du château de Versailles le 7 décembre 1697. Cette peinture d'Antoine Dieu, composée vers 1715, était destinée à la suite de l'*Histoire du Roi;* elle ne fut pas mise sur le métier.

Deux pièces de l'*Histoire d'Alexandre*, d'après les peintures de Le Brun conservées au Louvre (le Passage du Granique et le Triomphe d'Alexandre dans Babylone); deux autres, de la belle série dite des *Rinceaux*, parce que les animaux qui y sont figurés dans un ovale s'y détachent sur un superbe fond de rinceaux (le Tigre et le Sanglier), complètent la série des tapisseries, de laquelle il faut rapprocher quatre peintures à l'essence sur moire de soie, appartenant au Mobilier national, et faisant partie d'une série de six pièces attribuées à Casanova. Ces peintures représentent deux victoires de l'époque de Louis XV : Fontenoy et Lawfeld, et deux faits d'armes de la guerre de l'Indépendance américaine : Brimston-Hill et Pensacola. Encadrées dans un charmant ensemble décoratif, elles sont ornées, en bas, de petits sujets de genre, de scènes de la vie du soldat très réalistes et d'une inspiration très spirituelle à la fois : les Adieux du soldat, le Cantonnement, etc.



Bataille de Lawfeld (1747), peinture à l'essence sur moire de soie, attribuée à François Casanova. (Garde-meuble national). — Phot. *Beaux-Arts*.

C'est sur ces petits chefs-d'œuvre, d'un genre bien différent de celui des compositions de Le Brun, que se termine la collection des tapisseries réunies dans l'exposition organisée par les Amis de Versailles. La plupart sont bien connues; mais avec quel plaisir on les revoit dans ces lieux où vécurent les derniers rois Bourbons et où, peut-être, les artistes qui en ont exécuté les cartons ont puisé quelques-unes de leurs meilleures inspirations !

II. Les peintures et les dessins. — De même en est-il pour les tableaux de Van der Meulen, des Martin et de Bonnard, qui sont groupés en assez grand nombre dans les salles de l'exposition. Quelques-uns ont un intérêt particulier pour ceux qui aiment à évoquer la figure du Grand Roi, et qui cherchent à reconstituer jusque dans le détail le cadre dans lequel il évoluait. La *Prise de Condé-sur-Escaut* et la *Vue d'Ypres* mises ici sous les yeux du visiteur n'ont-elles point été placées, par exemple, dans la chambre de Louis XIV à Marly, comme aussi la *Prise du fort de Joux en Franche-Comté*, par Van der Meulen? Des esquisses de cartons pour les tapisseries de l'*Histoire du Roi*, plusieurs représentations du Passage du Rhin, deux jolies vues de Versailles vers 1664, c'est-à-dire avant la création du Grand Roi, figurent aussi dans cette série, dont chaque numéro évoque le souvenir de Louis XIV, même lorsque celui-ci n'y apparait point. De même en est-il, naturellement, pour les dessins de Van der Meulen et de son atelier, relatifs aux campagnes du Roi. Sans doute, dans cette intéressante collection, peut-on remarquer quelques pièces qui n'ont pas trait à l'histoire militaire du Grand Roi; tels un crayon noir représentant le Château de Versailles vers 1664, un magnifique dessin à la plume (« *la Foire de Beaucaire,* avec le pont de bateaux sur le Rhône, et le château de Tarascon »), et quelques paysages flamands selon toute vraisemblance; mais la presque totalité de ces dessins se rapporte aux deux premières guerre du règne, celles de la Dévolution et de Hollande, qui ont été commémorées par le peintre de Louis XIV. Et encore, toutes sans exception, sauf une vue de Gray (une aquarelle dont s'est servi J.-B. Martin pour son tableau de la Prise de Gray en 1674) se rapportent-elles aux campagnes exécutées dans les pays du Nord, dans les Flandres et sur le territoire des Provinces-Unies. Aire, Arras, Béthune, Bruges, Courtrai, Douai, Gand, Lille, Maëstricht, Tournai, Valenciennes, Ypres, d'autres encore, voilà, avec le portrait d'un maréchal et une étude pour le *Passage du Rhin* de Van der Meulen — une arrivée des pontonniers avec leur équipage, — voilà les sujets de ces dessins et de ces croquis. Ici, comme tout à l'heure dans les tableaux, c'est tantôt un seul monument, un détail, tantôt au contraire une vue d'ensemble, que prend l'artiste; parfois aussi, c'est une bataille. Alors, se profile à l'horizon une ville presque toujours reconnaissable, tant le dessin est consciencieux, tant beffrois et clochers sont soigneusement notés. C'est une joie mêlée d'amer regret, pour ceux qui les ont vus et admirés avant leur destruction, de retrouver ici les merveilleux ensembles d'Arras et d'Ypres notés par un Van der Meulen ou un de ses bons collaborateurs.

De toute autre nature, mais bien intéressants aussi à une foule de titres, sont les dessins de Chevotet exécutés pour la publication faite en 1720 et et 1730 par Surugue : *le Grand escalier du château de Versailles, dit escalier des Ambassadeurs.* Ce magnifique escalier, commencé en 1672 sur les plans laissés par Le Vau, et achevé en six années, fut détruit en 1752, et remplacé (lui, et la galerie de Mignard) par l'appartement de Mme Adélaïde. Nous ne le connaissons donc plus que par l'ouvrage de Surugue, dont les planches ont été faites d'après des dessins qu'un amateur versaillais, M. Grosseuvre, a tirés de ses cartons pour figurer à l'exposition. Deux d'entre eux surtout, des lavis avec trait à la plume et rehauts de blanc, sont vraiment splendides ; ils représentent le buste de Louis XIV en marbre blanc, et les armes de France et de Navarre en bronze, exécutés par Antoine Coysevox (les armes sur les dessins de Ch. Le Brun) et mis en place le long de murs admirablement décorés. D'autres œuvres de Coysevox : les armes d'Hercule et de Minerve, une série de détails du plafond, du vestibule, de la fontaine, le tout appartenant au Grand escalier et dessiné par Chevotet, deux projets d'encadrement de Surugue, etc., complètent cette remarquable série.

III. Les sculptures. — Toutes les pièces dont il a été question jusqu'à présent sont en bon état de conservation; qu'elles appartiennent à l'Etat ou à des particuliers, elles ne portent pas les traces de destruction systématique des révolutions, ou des démolitions barbares. Hélas ! il n'en est point de même des sculptures.

Des cinq marbres exposés, deux seulement (un médaillon ovale représentant Louis XIV en buste, et un haut-relief représentant le Grand Dauphin à 16 ans), sont très bien conservés. Par contre, le monument funéraire du vice-amiral d'Estrées et de sa femme a été modifié ; si, dans l'*Amour chevauchant un hippocampe,* nous pouvons admirer une superbe tête de cheval marin, par contre celle de l'amour est brisée ; de même en est-il pour une délicate statuette représentant *Vénus debout près des armes de Mars.*

Et que dire des plombs ? Que ce soient des animaux ou des écussons, partout les mutilations sont irréparables. Voyez les animaux qui décoraient les fontaines du Labyrinthe, ce bosquet détruit en 1775 pour faire place au bosquet de la Reine. Il comptait 39 fontaines, composées de sculptures inspirées des fables d'Esope. Beaucoup de ces sculptures étaient polychromes : on voit encore des traces de couleurs sur les paons faisant la roue, sur le singe roi, sur le serpent à plusieurs queues, sur la vasque aux singes, etc. Quelle expression de vie, quel mouvement et quel esprit dans ces physionomies, dans ces attitudes ! et comme on déplore telle ou telle mutilation ! Un seul animal est absolument intact : le renard mettant le feu à l'arbre qui supporte le nid des aiglons. Ce dernier a disparu; mais quelle souplesse dans le corps du fauve, quelle délicatesse dans l'exécution de la lourde queue, quelle expression dans cet œil si intelligent, si plein de convoitise, si sournois aussi ! Le renard est campé par l'artiste aussi puissamment que ses frères par La Fontaine. Il est digne de cet *Esope*, si spirituel et si réaliste, de Le Gros, qui se tenait à l'entrée du Labyrinthe comme pour inviter à l'intelligence de ses simples allégories, et qui, intact, est aujourd'hui l'un des

principaux ornements du bosquet. Tous ces plombs, si originaux, si curieux, témoignent du talent de l'équipe d'artistes qui y travaillèrent. D'autres, d'un caractère différent, proviennent de ces deux pavillons des Dômes qui furent érigés en 1677 sous la direction de Mansard, laissés à l'abandon à la fin du XVIIIe siècle, et détruits vers 1820. Du moins, de nombreux fragments en furent-ils recueillis, dont quelques-uns, décoratifs au premier chef, ont été exposés dans les salles de l'aile du Nord : boucliers, têtes de femmes ailées, cartouches dont les armoiries ont été arrachées, etc. Quatre têtes d'enfants provenant du Grand Trianon, et deux masques grotesques du bassin de Neptune, voilà ce qui complète, pour les marbres, les bronzes et les plombs, la série des sculptures.


Dessus de porte, boiserie provenant des appartements du château de Versailles, décoration exécutée par J. Verberckt, en 1747. — Phot. Lapina.

IV. Les boiseries. — L'exposition de Versailles montre aussi de fort intéressantes sculptures sur bois.

Fort intéressantes n'est pas assez dire, car ce sont de véritables joyaux que les panneaux provenant des appartements du château, mis sous les yeux des visiteurs. Quelques-uns sont peints en gris, d'autres portent encore des traces de dorure; ceux-ci sont de l'époque de Louis XIV et ceux-là du XVIIIe siècle. Au dos d'un certain nombre d'entre eux, on peut lire au crayon l'indication de la pièce pour laquelle ils avaient été travaillés : le cabinet de la chaise percée de Louis XIV, celui du dauphin fils de Louis XV, les appartements du comte de Provence (le futur Louis XVIII) et du comte d'Artois (le futur Charles X), etc. Il y aurait une véritable étude à écrire, sur ces panneaux admirablement sculptés.

Mais il faut conclure, et dégager de cette exposition, petite par le nombre des objets, mais grande par la beauté de ces mêmes objets, les enseignements qu'elle comporte. Elle montre une fois de plus que l'art du temps de Louis XIV ne fut pas compassé mais vivant, s'inspirant d'une patiente et minutieuse observation, ne reculant pas, parfois, devant le réalisme et une vérité crue. Voilà un premier enseignement, et en voici un second : cette petite exposition résume tout le XVIIe siècle de Louis XIV, ses batailles, ses cérémonies, son goût exquis. Elle résume surtout, dans ce cadre vraiment digne d'elle, la figure du « Grand Roi » lui-même, aussi roi sur les champs de bataille qu'à la cour; celui qui toujours, ou presque toujours, dans l'adversité comme dans les succès, sut se montrer un véritable souverain, et s'imposer à l'admiration de tous, ainsi qu'à la fierté reconnaissante de ses sujets, et aussi à celle de leurs descendants. — Henri Froidevaux.

Flers (Robert de la Motte-Ango, marquis **de**), auteur dramatique français, né à Pont-l'Evêque (Calvados) le 25 novembre 1872. — Il faudrait remonter très haut pour atteindre aux origines de la famille du nouvel académicien, dont les aïeux ont été, au cours des divers siècles, mêlés de très près à notre histoire nationale, sous les figures successives d'un compagnon de Clovis, d'un frère de Jeanne d'Arc, d'un corsaire — le fameux Jean Ango, — d'un des chefs de la Ligue — le cardinal de Pellevé, — d'un général de la Révolution, et enfin, aux époques plus récentes, de juristes, d'administrateurs, d'archéologues. Le grand-père maternel de R. de Flers, Eugène de Rosière, professa à l'école des Chartes, et siégea à l'Institut ; quant à son père, le marquis Camille de Flers, il laissa le souvenir d'un homme du monde et d'un causeur charmant, qui s'intéressait également à la politique et aux lettres, et qui écrivit, entre autres ouvrages, une *Vie anecdotique de Louis-Philippe*

En présence d'un atavisme si compliqué, il est malaisé de déterminer ce que R. de Flers doit à ses ancêtres; ils sont trop! Pourtant, un partisan résolu de l'hérédité ne manquerait pas de voir dans cette multiplicité même une condition éminemment propice à la formation d'un auteur dramatique, puisque le propre de l'homme de théâtre est précisément de revêtir tour à tour les personnalités les plus diverses, ce qui est particulièrement facile quand on a derrière soi une lignée d'ancêtres aptes à vous fournir de caractères et de sentiments variés. A l'appui de cette thèse, on pourrait faire valoir le goût précoce que R. de Flers marqua pour le théâtre, le plaisir qu'il prenait, tout enfant, à composer et à représenter de naïves piécettes, les succès qu'il remporta, adolescent, à jouer la comédie de salon, enfin la part qu'il fit au théâtre dans sa vie sentimentale, en épousant la fille d'un des maîtres de la scène française, Victorien Sardou.

Si impérieuse que fût cette vocation, elle ne se manifesta pas tout de suite. Après avoir fait au lycée Condorcet d'honorables études, R. de Flers suivit jusqu'à la licence les cours de l'Ecole de droit, et prit également à la Faculté des lettres sa licence d'histoire. Alors seulement se tourna-t-il vers la littérature. Une croisière dans le bassin méditerranéen fut l'occasion de son premier livre, *Vers l'Orient* (1896), où, dans d'aimables descriptions de Naples, de l'Egypte et de la Grèce, se joue la grâce d'un esprit charmant et d'un dilettantisme délicat, dont le modernisme rajeunit agréablement la vision de ces terres antiques. Ces qualités s'attestent aussi dans un petit conte : *la Courtisane Taïa et son singe vert* paru la même année, dans un volume *Entre cœur et chair* publié en 1899, et dans un livre d'*Essais de critique* (1900) qui permit d'apprécier la souplesse de talent du jeune écrivain. Entre temps, R. de Flers était entré à la rédaction du « Soleil », d'où il devait passer à celle du « Figaro ». C'est là qu'il fit la rencontre d'Arman de Caillavet; entre les deux jeunes gens se noua une amitié profonde, bientôt doublée d'une association intellectuelle des plus fécondes et des plus prospères, qui se poursuivit sans heurts pendant de longues années, se marqua par plus de vingt ouvrages, et ne se rompit qu'à la mort d'Arman de Caillavet (1915).

A cette date, d'ailleurs, la guerre avait donné à l'activité de R. de Flers une autre direction. Mobilisé dès le début des hostilités, il fut attaché ensuite à l'armée roumaine comme officier de liaison; il y remplit plusieurs missions périlleuses et fut l'objet de quatre citations. La guerre terminée, il reprit au « Figaro » ses fonctions de rédacteur en chef, aux côtés d'A. Capus. En 1921, pour des raisons d'administration intérieure, ils donnèrent l'un et l'autre leur démission, et passèrent au « Gaulois », où R. de Flers tient le feuilleton dramatique. Il est en outre président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, et membre de l'Académie française depuis le 3 juin 1920. Sa réputation d'homme d'esprit l'a fait choisir pour prendre la parole à Versailles, le 27 juin 1921, devant le roi d'Espagne, qui visitait une intéressante exposition organisée par les Amis de Versailles. A cette occasion, R. de Flers a fait une conférence pleine de verve, d'érudition et de goût, sur l'*Esprit de mots en France au XVIIIe siècle*.

C'est au théâtre, que R. de Flers a conquis sa notoriété, et son nom y est inséparable de celui d'Arman de Caillavet. Les deux écrivains ont réalisé une « raison sociale » qui prendra place, dans l'histoire littéraire, à côté de celles d'Erckmann-Chatrian et de Meilhac et Halévy. Pendant seize ans, en effet, ils ont travaillé en commun, associant non seulement leur labeur mais aussi leurs goûts, leurs opinions, et cela de façon si étroite qu'il est très difficile de déterminer dans leurs œuvres la part de chaque collaborateur. Tout au plus pourrait-on hasarder une timide induction. Depuis la mort de son associé, R. de Flers n'a donné au théâtre qu'une œuvre, *le Retour*, signée avec Fr. de Croisset. On y retrouve le même esprit, la même gaieté adroitement additionnée d'une sentimentalité à fleur d'âme ; il y manque cependant ce débordement de verve fantaisiste, ces trouvailles cocasses qui, du *Sire de Vergy* à l'*Habit vert*, marquaient toutes les œuvres des deux auteurs. Faut-il en conclure que c'était là l'apport personnel de Caillavet, et qu'il aurait été le Meilhac de cette association ? Simple hypothèse, qu'il ne convient de suggérer qu'avec prudence.

C'est en 1901, que de Flers et Caillavet abordèrent le théâtre, avec les *Travaux d'Hercule*. C'était une tentative audacieuse, que de remettre à la scène ce genre de parodie mythologique qui, depuis la *Belle Hélène* et *Orphée aux enfers*, paraissait quelque peu usé. Mais les deux auteurs, s'étant proposé pour modèles Meilhac et Halévy, se devaient d'imprimer à leur carrière la même courbe, et de préluder à la comédie par l'opérette. Du moins, eurent-ils l'art de rajeunir une formule un peu vieillotte, par la gaieté et l'esprit très moderne dont ils assaisonnèrent leur sujet d'ailleurs ingénieusement conçu (Hercule était présenté comme un lourdaud incapable et paresseux, se bornant à recueillir la gloire des exploits accomplis par un rival qui, lui ayant enlevé sa femme, lui avait en outre emprunté son costume); bref, ils réussirent là où plus d'un avant eux avait échoué. Il est vrai de dire qu'ils avaient rencontré en Cl. Terrasse un musicien dont la verve amusante rappelait celle d'Offenbach. On put croire à une résurrection de l'opéra bouffe. *Le Sire de Vergy* (1903) et *Monsieur de La Palisse* (1904) confirmèrent ces espoirs. On trouvait dans la première de ces pièces une outrance de parodie poussée jusqu'au burlesque, mais exempte cependant de toute grossièreté. Cette « charge » du moyen âge, malgré l'extravagance des situations, demeurait pleine de finesse et d'une divertissante fantaisie. *Monsieur de La Palisse*, sans rien perdre de sa force comique, témoignait de plus de mesure : la bouffonnerie s'y teintait volontiers d'ironie ; on sentait que les auteurs s'assagissaient, et évoluaient vers une forme de comédie plus relevée, dont ils venaient du reste de donner un exemple avec les *Sentiers de la Vertu* (1903). De fait, à part une dernière incursion dans l'opéra bouffe avec *Pâris* ou *le Bon Juge* (1906), de Flers et Caillavet abandonnèrent


Panneaux de boiserie, provenant du château de Versailles (époque de Louis XVI). Ces panneaux, ornés de guirlandes de fleurs et de feuillages et de trophées, faisaient partie du « Salon des Muses ». — Phot. Lapina.

définitivement ce genre. Toutefois, ils ne renoncèrent jamais entièrement à leur humeur parodique qui, adroitement transposée et appliquée à la vie contemporaine, continue à circuler à travers toutes leurs pièces et constitue en définitive un des traits distinctifs de leur talent.

N'est-ce pas elle qui inspire ces divertissants paradoxes sur lesquels ils aiment à fonder le sujet de leurs pièces et que l'on trouve dès leur première comédie? Les *Sentiers de la Vertu* tendraient à démontrer — si l'on peut toutefois parler de démonstration — que la vertu poussée trop loin offre des inconvénients. Certes, Molière avait déjà enseigné, dans le *Misanthrope*, que

La parfaite raison fuit toute extrémité
Et veut que l'on soit sage avec sobriété.

Mais comme nous sommes loin ici de l'âpreté de notre grand comique ! Pour avoir giflé un audacieux qui la serrait de trop près, la vertueuse Cécile Gerbier a déchaîné un véritable scandale ; l'hypocrisie mondaine ne lui pardonne pas cette manifestation outrancière de vertu. Tout rentrera dans l'ordre, et Cécile retrouvera sa considération, lorsqu'elle aura cédé à un autre soupirant. On sent bien tout ce qu'il y a d'ironie cachée sous un tel sujet, et l'on y pourrait voir le procès d'une société accueillante au vice pourvu qu'il conserve des dehors de respectabilité. Mais les auteurs n'ont garde d'appuyer : ils dissimulent soigneusement ce qu'il y a d'amer dans leur observation ; ils s'arrêtent à la surface des sentiments et des caractères, et ne laissent paraître jamais qu'une indulgence amusée.

Ayant une fois adopté cette attitude, les deux auteurs s'y tinrent dans toute la suite de leurs œuvres ; ce n'est pas que celles-ci manquent de variété. Tout au contraire, le théâtre de R. de Flers et Caillavet témoigne de leur part d'un constant et louable effort pour se renouveler. Sans parler de *la Montansier* (1904), pièce historique à spectacle, où il ne faut voir qu'un acte de déférence du gendre de Sardou envers son beau-père, on peut dire qu'ils ont abordé toutes les formes de comédies. Si *l'Ange du foyer* (1905), et *Miquette et sa mère* (1906) sont encore d'aimables fantaisies, qui découlent de la même veine que les *Sentiers de la Vertu*, ne touchons-nous pas, avec *l'Amour veille* (1907), *l'Eventail* (1907), *l'Ane de Buridan* (1909), à la comédie de caractère ? *Papa* (1911), *Primerose* (1911), la *Belle Aventure* (1913) — écrite en collaboration avec E. Rey — appartiennent au genre de la comédie sentimentale, tandis que le *Roi* (1908) — écrit avec E. Arène, — le *Bois Sacré* (1910), *l'Habit Vert* (1913) sont des comédies satiriques qui se rattachent à la tradition aristophanesque. Pourtant, il ne faudrait pas mettre trop de rigueur dans cette classification. De Flers et Caillavet sont des esprits trop indépendants et trop légers, pour s'enfermer dans une formule étroite et rigoureuse ; la souplesse de leur talent leur permet d'évoluer parmi la diversité des genres, sans s'attacher à aucun et en les mêlant même le plus souvent. Dans leurs pièces les plus folles, ils savent mettre en temps voulu la petite note émue ou naïve qui tempère agréablement le rire. Leurs comédies de caractère nous offrent une esquisses plutôt que des portraits ; le dessin des figures est, de parti pris, on le sent, à peine indiqué. Leurs comédies sentimentales ne cherchent pas leur source d'émotion dans la violence des faits, mais dans le heurt de sentiments très simples, et se déroulent dans une atmosphère de gaieté rassurante. Ce sont de « petits orages qui ne se terminent que par un arc-en-ciel ». Enfin, ce qu'il y a de cinglant et d'âpre dans leurs comédies satiriques est atténué non seulement par un débordement intentionnel de bouffonnerie et d'extravagance, mais par l'orientation même de leur satire qui évite les personnalités, et porte uniquement sur les mœurs.

C'est là peut-être un défaut, et certains critiques ont parfois reproché aux deux auteurs de n'avoir pas donné l'entière mesure de leur talent, et de nous laisser seulement entrevoir tout ce dont ils seraient capables.

Est-ce coquetterie de leur part, comme chez ces femmes qui mesurent parcimonieusement leurs faveurs pour se faire désirer davantage? Peut-être ; mais, au fond, la vraie raison c'est que de Flers et Caillavet ne reconnaissent d'autre loi que celle de leur fantaisie. Sans doute, leurs comédies offrent une part incontestable d'observation. Leur théâtre — et c'est ce qui explique en partie leur constant succès — est une peinture de notre société contemporaine : nous y rencontrons des types que nous coudoyons tous les jours ; le ton du dialogue est — avec infiniment plus d'esprit, cela va sans dire — celui-là même des conversations mondaines. Des pièces comme le *Roi* ou le *Bois sacré* nous présentent, des milieux parlementaires ou littéraires, une peinture dont la justesse apparaît derrière l'outrance de la caricature. Mais outre que cette observation est assez superficielle, saisissant plus volontiers les mœurs que les caractères, elle s'égare bien vite dans la fantaisie, qui est le seul terrain où se plaisent de Flers et Caillavet. Trouvent-ils dans la réalité un sujet de pièce comme le *Roi*, le *Bois sacré*, *l'Habit vert*, au lieu de s'en tenir aux données de l'observation ils se transportent aussitôt dans le domaine de l'irréel ; ils outrent à plaisir les caractères, imaginent les situations les plus cocasses, déploient dans le dialogue une verve extraordinaire, bref, font d'une satire impertinente et audacieuse une divertissante folie, dont le spectateur étourdi ne saisit que plus tard la portée. Quant aux comédies qui, comme *l'Ane de Buridan*, *Papa*, *Primerose*, semblent par leur allure et leur ton plus voisines de la vie courante, qu'on ne s'y trompe point : ce n'est là qu'une apparence. En fait, les auteurs, par un procédé contraire, se sont amusés à donner une apparence de vérité à une œuvre de pure imagination. Ils ont d'ailleurs la loyauté de nous en avertir, tant par la légèreté de la composition, où la logique n'est pas toujours observée, que par le caractère un peu artificiel des personnages, qui ne se manifestent que dans la mesure où le veulent bien les auteurs, et par les mots dont étincelle le dialogue, et qui trahissent, à travers les répliques des acteurs, la voix même de de Flers et de Caillavet. Mais tout cela est si adroitement conduit, si habilement dosé et d'un mouvement si vif, que le spectateur, en dépit des avertissements, reste dupe et prend pour de la vie réelle ce qui n'est que le jeu de deux charmants esprits. Présenter la vérité sous le couvert de la fantaisie, donner à la fantaisie les couleurs de la vérité, telle est la double veine d'où dérive tout le théâtre de Robert de Flers et Arman de Caillavet.


Robert de Flers. (Phot. Manuel.)

Faute de ne pas serrer d'assez près la réalité, leurs pièces perdent peut-être en vigueur, mais on ne peut nier qu'elles ne gagnent en agrément. Cela permet en effet aux auteurs d'aborder avec un égal bonheur des sujets qui, traités par d'autres, ou autrement, apparaîtraient trop hardis ou même pénibles. Qu'un père, après vingt-huit ans d'indifférence, s'avise tout à coup de reconnaître son fils naturel, pour tomber peu après amoureux de la fiancée de celui-ci et finalement la lui ravir, voilà, n'est-il pas vrai, un sujet de drame cruel. *Papa* reste cependant une comédie gaie, parce que les auteurs nous marquent que leurs personnages ne prennent pas la vie au sérieux. Et c'est aussi pourquoi l'héroïne de la *Belle Aventure*, malgré la hardiesse de son équipée, garde son âme neuve de jeune fille, généreuse et innocente. A quoi bon s'effaroucher, puisqu'on sait que tout cela « c'est pour rire » ? Cette même fantaisie a encore heureusement servi les auteurs en leur permettant de renouveler les types du répertoire comique. Le plus divertissant chez eux est assurément celui de l'homme à bonnes fortunes, dont le succès n'a d'égal que la sottise, tel le Georges Boullains, l'Ane de Buridan, qui « a six cravates contre une idée, et de cerveau juste ce qu'il faut pour s'enrhumer ». Enfin, à leur fantaisie que rien n'entrave, de Flers et Caillavet doivent d'avoir déployé dans leur dialogue une verve d'une richesse et d'un éclat vraiment uniques. C'est un jaillissement perpétuel de mots drôles, une débauche d'esprit qui va du calembour à la blague, de la boutade au *concetti*. Tantôt c'est une plaisanterie imprévue :

Provençal par ma mère, je suis anglo-saxon par un ami de mon père ;

tantôt un mot qui peint plaisamment un caractère :

Ah ! je l'ai bien aimé ! — Qui ça ? — Tous ;

ou encore :

Je ne puis réfléchir aux choses qu'après les avoir faites ; avant, on ne peut pas se rendre compte ;

tantôt une pensée fine qui prend air de maxime :

Aujourd'hui la vie va si vite, que la conscience ne peut pas suivre.

La satisfaction du devoir accompli, c'est la satisfaction de ne plus avoir à l'accomplir.

Le grand mérite de ce théâtre est donc d'être avant tout un théâtre gai. Il vaut moins par la hauteur des pensées ou la puissance de l'intrigue que par une extraordinaire habileté de main, une infinité de trouvailles joyeuses ou délicates, un dialogue toujours spirituel. Les auteurs n'ont pas porté à la scène de graves problèmes sociaux ou psychologiques ; dans le cadre d'aventures plaisantes et agréablement contées, ils se sont bornés à nous tracer une peinture souriante et moqueuse de la société d'aujourd'hui, et particulièrement de la société parisienne. D'aucuns peuvent même regretter qu'ils aient trop complaisamment sacrifié au parisianisme, et qu'affaiblissant par là leurs œuvres, ils leur aient ôté peut-être un élément de durée. Mais, outre que c'est déjà un rare mérite d'être à ce point représentatif de son époque, n'est-on pas assuré en France de l'immortalité quand on a de l'esprit ? D'ailleurs, si l'on y regarde bien, ces pièces d'allure légère et capricieuse enferment, sous l'artifice des mots, autant et souvent plus de pensée que bien d'autres œuvres plus prétentieuses. Philosophes aimables, qui considèrent d'un œil indulgent la comédie du monde, de Flers et Caillavet ne sont point dupes des sottises, des indélicatesses, des vilenies qui marquent le train ordinaire de la vie sociale. Ils les cinglent au passage, et si leur rire ne casse pas les vitres il les fait quand même un peu trembler. — F. GUIRAND.

France. HISTOIRE CONTEMPORAINE (Suite). — *Election d'Alexandre Millerand (23 septembre 1920)*. — Le 23 septembre 1920, l'Assemblée nationale porta à la présidence de la République Alexandre Millerand, par 695 suffrages contre 69 donnés à Delory, député socialiste du Nord, et 22 à divers. Le président du conseil s'était d'abord refusé, malgré les sollicitations les plus pressantes, à poser sa candidature, et le nom de Jonnart avait été prononcé ; mais il avait fini par céder aux instances de ses amis, et, à la réunion plénière tenue au Luxembourg, il avait été déclaré candidat par 528 voix contre 157 à Raoul Peret, président de la Chambre, et 113 à Léon Bourgeois, président du Sénat.

Millerand entendait poursuivre à l'Elysée la politique qu'il avait définie à l'occasion des dernières élections législatives, et suivie depuis huit mois qu'il était au pouvoir. Aux félicitations que lui adressèrent, aussitôt après son élection, le président de l'Assemblée et le garde des sceaux, il répondit qu'il représentait l'intérêt national au milieu des luttes des partis, qu'il était le gardien de cette suprême garantie de la liberté qu'est la séparation des pouvoirs, et que, si la République était à l'abri de toute discussion, « l'expérience d'un demi-siècle comportait des enseignements » qu'il importait « de dégager et de faire passer dans les textes » aussitôt que la situation générale le permettrait. Il revint sur ces idées dans son Message du 25 septembre :

La France a recueilli les leçons de la guerre. Ceux de ses enfants qui sont morts pour elle n'auront pas en vain donné l'exemple de la plus sublime abnégation.

Sur leurs tombes, une France nouvelle est née. Elle répudie les dissensions intestines, les querelles desséchantes, pour se consacrer tout entière, dans l'ordre, dans le travail et dans l'union, sous l'égide d'institutions libres, au développement de sa grandeur et de sa prospérité.

La Nation est attachée pour toujours au régime républicain, qui, après avoir réparé les erreurs et les fautes du pouvoir personnel, a achevé son œuvre en reconstituant l'unité de la Patrie.

Le suffrage universel est le maître. Ses volontés, manifestées par la voix de ses représentants élus, ont besoin, pour être accomplies et respectées, d'un pouvoir exécutif libre sous le contrôle du Parlement, et d'un pouvoir judiciaire indépendant.

La confusion des pouvoirs est le germe de toute tyrannie.

Vous choisirez l'heure que vous jugerez, d'accord avec le gouvernement, la plus opportune pour apporter, d'une main prudente, aux lois constitutionnelles les modifications souhaitables.

Le pays, à l'exception des socialistes, accueillit avec une satisfaction véritable l'élection d'un homme estimable et consciencieux, résolu dans ses conceptions et ferme dans ses méthodes, réfléchi et laborieux, considérant d'un œil calme les difficultés et les obstacles, attaché à la politique des résultats. « Sa pensée et sa parole, robustes et carrées comme sa personne physique, écrivait son ami G. Noblemaire, ignorent les contours arrondis, les angles estompés, les teintes fondues » ; il ne lui manque peut-être pas « le sentiment de la nuance », mais il n'a pas « du moins le goût précieux de la demi-teinte ». (On trouvera sa biographie dans le *Larousse Mensuel*, t. V, p. 371.)

Ministère Leygues (24 septembre 1920 — 15 janvier 1921). — Pour lui succéder à la tête du gouvernement, Millerand fit choix de Georges Leygues. Le chef du nouveau cabinet déclara vouloir continuer la politique de son prédécesseur. Au lieu de renouveler le ministère, il se borna à remplacer Millerand, dont il fit sien le programme, tant pour l'intérieur que pour le dehors. Il s'appliquerait, d'accord avec les Chambres, à assurer l'exécution du traité de paix, la reconstitution nationale, l'organisation du travail et de la production, et à faire voter les projets ou propositions de loi les plus urgents : finances, chemins de fer, réforme administrative dans le cadre régional, armée, mise en valeur des colonies. Il maintiendrait la coopération franco-britannique, et examinerait dans un esprit de paix, mais sur les bases du traité de Versailles, les questions à résoudre entre la France et l'Allemagne.

Il avait une longue expérience du Parlement, et, président de la commission des affaires extérieures pendant la guerre, il était au courant des grands problèmes internationaux. Interpellé par les socialistes (25 sept.), il affirma sa volonté de pratiquer une politique d'union nationale :

Pourquoi les hommes qui, hier face à l'ennemi, sans distinction de classes, de croyances ou d'opinions, vivant dans la fra-

ternité du danger et la familiarité de la mort, s'estimaient et s'aimaient, se sépareraient-ils et se défieraient-ils les uns des autres parce qu'ils ont déposé les armes ?

Il y a eu un front de guerre ; il y aussi un front intérieur.

Il faut que l'union soit réalisée sur le front intérieur comme elle le fut sur le front de guerre.

Seule, elle nous permettra de triompher des difficultés qui nous restent à vaincre, dans l'ordre économique, politique et social, pour fermer nos blessures, relever nos ruines et tirer de la victoire les réparations et les garanties qu'elle comporte.

L'ordre du jour de confiance fut voté par 515 voix contre 71.

Les socialistes ne voulaient plus collaborer avec les partis bourgeois, et même, sous l'influence des bolchevistes, il se divisèrent entre eux : après le congrès de Tours (déc. 1920), il y eut à la Chambre un groupe socialiste (S. F. I. O.) et un groupe communiste. (V. *Larousse Mensuel*, t. V, p. 499.)

Présidence du Conseil et Affaires étrangères	Georges Leygues.
Justice	Lhopiteau.
Intérieur	T. Steeg.
Finances	François-Marsal.
Guerre	André Lefèvre, puis (16 décembre 1920) Raiberti.
Marine	Landry.
Colonies	Albert Sarraut.
Travail	Paul Jourdain.
Instruction publique et Beaux-Arts	André Honnorat.
Commerce et Industrie	Isaac.
Pensions, Primes et Allocations de guerre	André Maginot.
Agriculture	J.-H. Ricard.
Travaux publics	Yves Le Trocquer.
Hygiène, Assistance et Prévoyance sociales	J.-L. Breton.
Régions libérées	Emile Ogier.

Sous-secrétaires d'Etat :

Présidence du Conseil	Charles Reibel.
Intérieur	Robert David.
Finances	Emmanuel Brousse.
Instruction publique (Enseignement technique)	Coupat.
Commerce et Industrie (Ravitaillement)	Robert Thoumyre.
Agriculture	Queuille.
Travaux publics (Postes, Télégraphes et Téléphones)	Louis Deschamps.
— Mines et Forces hydrauliques	Borrel.
— Ports, Marine marchande et Pêches)	Paul Bignon.
— Aéronautique et Transports aériens	P.-E. Flandin.
Régions libérées	Leredu.

Les fêtes du 11 novembre 1920. Le cinquantenaire de la République et le deuxième anniversaire de l'armistice furent célébrés en grande pompe le 11 novembre 1920. L'urne contenant le cœur de Gambetta fut solennellement transférée au Panthéon, où une plaque commémorative perpétua le souvenir des généraux Chanzy, Faidherbe, d'Aurelle de Paladines, du colonel Denfert-Rochereau, du colonel Teyssier, « ainsi que des officiers et soldats des armées de terre et de mer qui, en 1870-1871, ont sauvé l'honneur de la France ». Les restes d'un soldat inconnu, amenés de Verdun, furent inhumés sous l'Arc de Triomphe après avoir reçu les honneurs du Panthéon. (Cette mémorable journée a été décrite dans le *Larousse Mensuel*, t. V, p. 343.)

L'exécution du traité de Versailles. Une conférence financière internationale fut convoquée à Bruxelles, le 24 septembre 1920, par le conseil de la Société des nations, « en vue d'étudier la crise financière, ou d'en atténuer les dangereuses conséquences ». Présidée par l'ancien président de la Confédération helvétique, Gustave Ador, elle adopta un certain nombre de « résolutions » relatives aux finances publiques des divers Etats, à la circulation monétaire et au change, au commerce et au crédit international; mais elle n'avait pas à se substituer aux organismes réguliers chargés de l'exécution de la paix de Versailles, et ses « résolutions » ne valaient que comme recommandations émanant de personnalités qualifiées.

La question des réparations dues par l'Allemagne continuait de préoccuper notre gouvernement, dont le point de vue n'était pas exactement celui du gouvernement britannique, et qui éprouva quelque surprise à voir le Premier anglais renoncer, dans un intérêt commercial, à la disposition du traité qui lui donnait le droit d'appréhender les biens allemands. Si chacun des signataires d'un acte diplomatique se reconnaissait la faculté d'en appliquer ou de n'en pas appliquer les clauses, la solidarité entre co-contractants ne serait plus qu'un vain mot.

Un accord intervint, le 5 novembre, au sujet des réparations. Il prévoyait la réunion à Bruxelles d'experts techniques, alliés et allemands, puis une conférence des ministres alliés à Genève, pour discuter le montant de la Dette allemande, et examiner la capacité de payement du débiteur, qui, comme à Spa, serait admis à se faire représenter à titre consultatif. La commission des réparations, dûment éclairée, fixerait alors la consistance des sommes dues, les modalités de payement, etc., et le Conseil suprême examinerait les mesures à prendre pour obliger l'Allemagne, s'il y avait lieu, à tenir ses engagements.

L'assemblée de la Société des nations inaugura ses travaux, à Genève, du 15 novembre au 18 décembre 1920. Elle prononça l'admission de l'Autriche et de la Bulgarie, mais elle rejeta l'admission de l'Allemagne, proposée par les représentants de la Suisse, et éloquemment combattue par René Viviani, qui, avec Léon Bourgeois et Gabriel Hanotaux, était de la délégation française. L'Allemagne n'avait pas encore donné les garanties effectives prévues par le pacte, et il eût été d'une immoralité révoltante de recevoir dès à présent les auteurs responsables de la calamité qui s'était abattue sur le monde. Les nations libres s'étaient levées « vengeresses et émancipatrices », pour relever le défi : si elles n'avaient pas été victorieuses, « vous ne seriez pas à Genève, messieurs, concluait Viviani, pour essayer de bâtir avec nous l'humanité sur le droit ». De son côté, Léon Bourgeois déclara que la France ne saurait désarmer tant que l'Allemagne n'aurait pas rempli toutes les obligations découlant pour elle du traité de Versailles, et que, spécialement, l'exécution des clauses militaires n'aurait pas été sûrement contrôlée.


Georges Leygues. (Phot. Manuel.)

L'assemblée de Genève, qui délibéra sur des questions très diverses (revendications arméniennes, régime des mandats, etc.), pourvut la Société de tous ses organes essentiels. Elle arrêta le statut de la Cour permanente de justice internationale, visée par l'article 14 du pacte.

Les souverains danois vinrent à Paris au mois de décembre 1920. Le président de la République et le roi Christian X rappelèrent l'un et l'autre, dans les discours qu'ils échangèrent à l'Elysée, que l'Alsace-Lorraine et le Slesvig septentrional avait été libérés par la même victoire, et l'amitié traditionnelle des deux pays s'en trouva fortifiée.

Dans la question de l'Adriatique, le gouvernement français s'employa utilement à accorder les Italiens et les Yougoslaves ; il contribua à la conclusion du traité de Rapallo.

La question de la dette russe. Le gouvernement britannique désirant reprendre avec la Russie des rapports économiques, le gouvernement français, dans une note du 25 novembre 1920, posa en principe que les questions des relations commerciales et de la dette russe ne sauraient être traitées séparément. La reprise du trafic commercial ne pouvait, en équité, s'exercer au détriment des créanciers, en absorbant l'actif qui peut gager leurs droits, ou compenser les pertes subies. La note rappelait que, le 13 février 1898, les représentants, à Petrograd, de quatorze pays alliés et de six pays neutres avaient fait remettre par l'ambassadeur des Etats-Unis, doyen du corps diplomatique, une protestation conjointe, contre la répudiation des emprunts de l'Etat, la confiscation de la propriété, et autres mesures analogues, qui seraient tenues pour nulles par chacune de ces puissances en ce qui concernait ses nationaux.

Affaires de Grèce. Venizelos déposa sur le bureau de la Chambre hellénique, le 6 septembre 1920, le traité de Sèvres et la convention italo-grecque relative à la cession du Dodécanèse. Ayant fait, à ce propos, d'importantes déclarations sur sa politique extérieure, il attendit avec confiance le résultat des élections législatives.

Mais, au lendemain même de son triomphe, sa situation fut compromise, d'abord par le décès du roi Alexandre, survenu le 25 octobre à la suite d'une maladie infectieuse, puis par le résultat du scrutin, qui lui fut défavorable (14 nov.). Ses ambitions, si nobles qu'elles fussent, avaient exigé des sacrifices de toute sorte, militaires et financiers, et ceux à qui il demanda une abnégation absolue se liguèrent contre sa dictature avec les anciens partis : il fut donc battu à une énorme majorité. Pendant qu'il s'embarquait pour Nice, l'amiral Coundouriotis, nommé régent par l'ancienne Chambre, était remplacé par la reine Olga, veuve du roi Georges.

La France ne voulait pas intervenir dans les affaires extérieures de la Grèce, mais les traités de 1832, de 1863, de 1864 lui donnaient, ainsi qu'à la Grande-Bretagne et à la Russie, des « droits spéciaux de surveillance et de contrôle », et le traité de Sèvres, qui avait fixé le sort de la Thrace et de Smyrne, n'était pas encore ratifié. Le souverain qui avait marqué aux Alliés une hostilité hypocrite ne pouvait retrouver chez eux les mêmes sentiments qui les animaient avant sa trahison ; la disparition de Venizelos rouvrait la question d'Orient. Des conversations eurent lieu à Londres, entre Georges Leygues et Lloyd George ; le comte Sforza fut appelé à y prendre part, l'Italie ayant des intérêts en Asie Mineure, en vertu de l'accord tripartite du 10 août 1920. Les trois gouvernements, par la déclaration du 3 décembre, firent savoir qu'ils considérera ent le rétablissement de Constantin comme la ratification populaire des actes du souverain, et qu'ils réservaient leur liberté d'action ; ils décidèrent, si cette éventualité se réalisait, de supprimer instantanément leur concours financier à la Grèce ; enfin, ils envisagèrent la modification du traité de Sèvres. Mais Constantin, fort d'un plébiscite d'où la pression administrative n'avait cependant pas été bannie, rentra à Athènes le 19 décembre, sans s'embarrasser de l'attitude comminatoire de l'Entente, dont les représentants diplomatiques reçurent l'ordre de n'avoir aucune relation avec la cour.

La France dans le Levant. Pendant l'année 1920, l'action de la France en Syrie s'était affirmée par la fondation de l'Etat du Grand-Liban, l'expulsion de l'émir Fayçal, la protection de la Cilicie contre les bandes kemalistes. La Syrie proprement dite pouvait être considérée comme pacifiée ; mais, en Cilicie et dans la zone nord soumise à notre influence, nous avions encore à combattre le nationalisme turc, favorisé par la lenteur des négociations de paix, exaspéré par l'attribution de Smyrne aux Grecs, furieux de notre bienveillance pour les Arméniens. De Mersine à Ourfa, sur les 400 kilomètres de notre front nord, l'insurrection avait éclaté, à l'appel de Mustapha-pacha ; malgré les difficultés de la lutte, la voie ferrée Mersine-Adana était restée entre nos mains.

Le général Gouraud vint en France, au mois de novembre 1920, pour convaincre le gouvernement de la nécessité où nous étions de rester en Asie Mineure, sous peine de perdre notre influence séculaire dans la Méditerranée orientale et dans tout le Levant ; sous peine aussi de perdre les avantages économiques de notre mandat en Syrie, de notre influence en Cilicie. Il n'eut pas de peine à y réussir. Le 20 novembre, devant les commissions réunies des finances et des affaires étrangères de la Chambre, il donna des explications sur notre rôle et sur les résultats obtenus à l'heure présente ; après quoi, le président du conseil exposa en vertu de quels accords ou engagements nous étions en Syrie et en Cilicie : accord franco-britannique de 1916, résolution de San Remo, traité de Sèvres, accord tripartite. La France, puissance méditerranéenne, nord-africaine et arabe, ne pourrait, sans abdication ni même sans danger, renoncer à sa position dans le Levant ; l'équilibre dans la mer intérieure et en Asie Mineure, d'où dépendait la paix générale, exigeait notre présence dans ce « carrefour mondial » qu'est la Syrie ; en Cilicie, où nous sont réservés des avantages économiques, la France remplissait les obligations auxquelles elle était tenue par l'accord du 10 août 1920 ; elle y protégeait les minorités, exposées à des risques mortels tant que la paix ne serait pas signée avec les Turcs (23 déc. 1920).

Quelques jours après, Georges Leygues signa avec lord Hardinge, ambassadeur d'Angleterre à Paris, une convention délimitant les territoires sous mandat français (Syrie et Liban) et les territoires sous mandat britannique (Mésopotamie et Palestine). Des dispositions spéciales concernaient le régime des eaux, l'exploitation en commun du chemin de fer entre Nasib et le lac de Tibériade, le maintien de l'accord de San Remo sur les pétroles. L'Angleterre s'engageait à n'entreprendre aucune négociation pour la cession de l'île de Chypre, sans l'assentiment préalable de la France.

Le rétablissement des relations avec le Vatican. La Chambre commença le 16 novembre 1920 la discussion du projet de loi sur la reprise des relations diplomatiques avec le saint-siège, et, dans ce grand débat d'idées, les thèses opposées furent défendues avec beaucoup de talent.

Le Concordat n'avait pas été dénoncé dans les formes régulières. Aristide Briand rappela qu'il avait proposé à la commission de suivre une procédure normale, c'est-à-dire, après la dénonciation, d'établir un nouveau régime, et il mit en cause ceux qui avaient détourné l'épiscopat français d'accepter les associations cultuelles.

C'est pourquoi, ainsi que le faisait ressortir l'abbé Lemire, l'Eglise de France, n'ayant pas de statut légal, vivait dans un état inorganique qui prendrait fin seulement par des conversations officielles avec le Vatican.

La loi de séparation ou, d'une manière générale, les lois de neutralité religieuse n'étaient pas en question, et les partisans du rétablissement de l'ambassade ne manquèrent pas d'y insister.

Il va de soi — disait le rapporteur Noblemaire — que, si le geste est fait, il le sera par une France revêtue d'une infrangible armure, celle que lui font ses lois, toutes ses lois, en particulier la loi de séparation qui, sur aucun terrain ni à aucun degré, n'a été, n'est, ou ne sera en question. Il s'agit de renouer avec le saint-siège des relations diplomatiques, rien de moins, mais rien de plus. Il n'est d'ailleurs que

juste, et il est très utile de dire que le saint-siège était tout à fait préparé à voir les choses, et qu'il les a vues, en effet, sous ce raisonnable et inéluctable aspect.

Les lois de laïcisation étant maintenues, quel intérêt avaient donc la France et la République de 1920 à renouer le fil qu'avaient brisé la France et la République de 1904 ? L'orateur le voyait, cet intérêt, dans les services que nous rendrait un représentant auprès de la plus grande puissance morale de ce temps. Le Vatican est à la fois un observatoire unique et un centre incomparable de propagande ; il est, « congénitalement en quelque sorte, l'agence d'informations la plus copieuse du monde entier. Or, c'est l'information qui fait l'opinion du monde, et donc qui mène le monde ». Il nous faut, dans cette maison, quelqu'un d'officiellement qualifié pour nous défendre, pour empêcher les sympathies que nous y avons d'être étouffées par la propagande antifrançaise. Et il nous faut, à Paris, un nonce, qui demeurera exclusivement cantonné sur le terrain de la diplomatie ; le saint-siège sait que la reprise des relations ne comporte aucune modification du régime légal en matière de cultes, d'écoles et d'associations ; « il ne peut donc pas ne pas donner au nonce les plus fermes instructions de prudence et de respect de ce régime d'absolue laïcité de l'Etat ». C'est en dehors et au-dessus de toute idée confessionnelle, c'est du point de vue français que la Chambre devait voter les crédits.

Au nom des radicaux-socialistes, Edouard Herriot formula des conclusions toutes contraires, en se plaçant sur le même terrain, celui de l'intérêt national. Il ne contestait pas la puissance morale de la papauté, mais il ne l'avait pas rencontrée pendant la guerre ; il considérait que la loi de séparation serait gravement menacée par le vote d'un nouveau contrat avec le saint-siège ; il pensait que la paix religieuse était réalisée depuis le jour où notre gouvernement avait proclamé son respect pour toutes les croyances, positives ou négatives. Et il revendiquait pour notre politique extérieure l'indépendance absolue qui fut dans la tradition de la monarchie elle-même. La France est capable de se défendre seule, sur tous les points du globe ; elle n'a pas besoin d'être assistée d'un associé qui, infaillible par définition, est nécessairement despotique, et dont la présence peut, dans certains cas, nous être nuisible :

Nous disons, quand il s'agit de politique extérieure, que la France doit se présenter non pas, ou, tout au moins, non pas seulement comme la France d'une confession, mais comme la France de tous ceux qui ont une confession et de tous ceux qui n'en ont pas.

Je résume mon opinion, celle qui me sépare décidément de vous, qui m'a contraint à vous parler avec cette franchise. Non, nous ne sommes pas d'accord. Nous ne sommes pas d'accord ni sur le rôle de la papauté pendant la guerre, ni sur la défense de notre législation, ni sur le programme de notre politique extérieure, ni sur l'application générale des principes républicains.

Pour nous qui croyons à l'idéal de la démocratie laïque et sociale, nous déclarons : Quand la République française parle à une nation du monde, elle lui parle non pas à genoux, mais debout !

Sans nier l'existence ni l'importance des puissances spirituelles, l'orateur socialiste Paul-Boncour n'admettait pas que la politique de la France fût liée à la politique de la curie romaine ; que notre diplomatie cherchât, par l'intermédiaire du Vatican, à rallier les éléments catholiques et conservateurs de l'Europe pour s'en servir comme d'une barrière contre le mouvement laïque et démocratique. Avec l'Allemagne militariste et féodale avait succombé la plus grande force de réaction sociale qui eût pesé sur le monde : il ne fallait pas donner à la France, après la victoire, « une figure de grande puissance contre-révolutionnaire ».

Le rapporteur de la commission des affaires étrangères, Maurice Colrat, objecta que le gouvernement proposait de renouer avec le Vatican non des liens juridiques, mais des liens purement diplomatiques. Si l'on admet que la France ne doit pas se désintéresser de ce que Gambetta appelait sa « clientèle catholique dans le monde », il ne reste plus qu'à savoir si la reprise des relations avec le Vatican est une mesure confessionnelle, un acte de complaisance à l'égard d'un parti, de nature à inquiéter les citoyens non catholiques. Or, le gouvernement n'a nullement désavoué, au cours des négociations, l'esprit de sa politique. Le cardinal secrétaire d'Etat Gasparri, éclairé par notre représentant officieux sur la jurisprudence de nos tribunaux, respectueuse de la hiérarchie ecclésiastique, a invité la congrégation des affaires extérieures à délibérer, et la congrégation a décidé qu'il n'y avait plus lieu de maintenir l'interdit contre la loi de séparation. Comme l'épiscopat français n'a pas été d'avis de faire l'essai des associations cultuelles, qu'il a intégré dans l'Eglise de France la querelle qui divise l'Eglise et l'Etat, la levée de l'interdit n'a pas été rendue publique, mais c'est affaire entre les catholiques, non entre les gouvernements.

Pour les radicaux, la « résistance respectueuse » des évêques et des laïcs remettait en question la loi de 1905. Edouard Herriot se fit derechef l'interprète de leurs craintes, et Briand, partisan de la reprise des relations, demanda que cette loi fût, au préalable, explicitement approuvée. Et il demanda au gouvernement quelle serait son attitude si un curé, se prévalant de la loi, entrait en conflit avec son évêque ?

Le président du conseil répondit que le Vatican ne désapprouvait plus les cultuelles, qu'il appartenait aux catholiques de profiter ou non de la décision du saint-siège, et qu'il n'y avait plus sur ce point de désaccord entre Paris et Rome.

La pacification intérieure et la foi dans notre avenir avaient contribué à la victoire, la nécessité s'imposait de mettre un terme à des polémiques que la nation ne comprendrait plus, et de résoudre avec dignité les questions qui nous divisaient avant la guerre. La force de l'opinion s'imposait comme un des éléments essentiels du rétablissement de la paix et de l'ordre en Europe, comme un facteur capital de la politique intérieure et de la politique extérieure ; « parmi ces forces morales, il en est une qui, organisée, encadrée, hiérarchisée, agit sur l'esprit et sur la conscience de 300 millions d'hommes : c'est la force catholique ». La France et le saint-siège restent des pouvoirs séparés : les lois de la République sont en dehors des négociations ; les traditions de l'Eglise sont en dehors du débat.

Une motion d'ajournement fut repoussée par 387 voix contre 195 dont 63 socialistes, 66 radicaux-socialistes, 22 républicains socialistes, 25 membres de la gauche républicaine démocratique. Le projet de loi fut ensuite adopté par 391 voix contre 179, et 371 députés contre 210 estimèrent que le rétablissement de l'ambassade au Vatican entraînait par réciprocité le rétablissement de la nonciature à Paris.

Le projet fut présenté, le 7 décembre, au Sénat. Le gouvernement désirait qu'il vînt en discussion avant la fin de l'année, mais la commission des affaires étrangères ne crut pas devoir lui donner satisfaction sur ce point.

Le régime des chemins de fer d'intérêt général. Le régime des chemins de fer avait déjà donné lieu à des discussions nombreuses lorsque survint la guerre de 1914. Aussitôt après l'amnistie, ce grave problème économique se posa avec plus de force encore ; car la reprise de l'activité nationale était presque paralysée par suite du mauvais état des installations et du matériel, et, d'autre part, la hausse des prix avait des répercussions très graves, non seulement sur le produit brut de l'exploitation, mais encore sur le budget de l'Etat, du fait de la garantie d'intérêts. Le ministre des travaux publics, Yves Le Trocquer, déposa, le 18 mai 1920, sur le bureau de la Chambre des députés, un projet de loi tendant à « réorganiser le régime des chemins de fer d'intérêt général dans des conditions telles, que le service public des transports en commun, qui conditionne toute l'activité industrielle du pays, fût mis de nouveau en mesure, au point de vue technique comme au point de vue financier, de faire face à chaque instant aux besoins croissants de notre trafic ». Le ministre ne proposait pas de racheter les concessions et d'exploiter les réseaux, avec ou sans le concours des anciennes compagnies, soit en régie directe ou cointéressée, soit en ferme ; en l'état de nos finances, il eût été inopportun, quelque opinion qu'on eût sur le fond, d'imposer à l'Etat une charge énorme en annuités, rachat de matériel et prix des approvisionnements. Le gouvernement proposait donc de modifier les conventions existantes d'après les principes suivants : 1° unité de l'exploitation ferroviaire réalisée tant par la création d'une organisation commune (conseil supérieur des chemins de fer et comité de direction), assurant la coordination des différents réseaux, que par la coopération des réseaux entre eux et avec l'Etat ; 2° allégement du budget par des combinaisons dont le trait essentiel est la solidarité financière des réseaux quant aux charges de toute nature et aux recettes fournies par le trafic ; 3° allocation d'une prime proportionnelle à l'augmentation du nombre de tonnes chargées et du tonnage kilométrique réalisé, et calculée en raison inverse du coefficient d'exploitation, de telle sorte que le réseau ait intérêt non seulement à intensifier le trafic, mais aussi à exploiter économiquement : on espérait établir ainsi une solidarité réelle entre le public et les réseaux ; 4° association, à l'œuvre commune, du personnel des chemins de fer, admis à avoir des représentants au conseil supérieur, et à bénéficier des deux tiers de la prime de rendement et d'économie ; 5° autorisation donnée aux réseaux, de contracter des emprunts gagés au delà du terme de concession, afin de leur permettre de développer et de perfectionner leur outillage ; 6° « politique de relations entre le rail et l'eau », c'est-à-dire raccordement des réseaux entre eux avec les ports, les voies d'eau et toutes autres voies de communication ; faute de se conformer à une décision ministérielle prise, dans les formes prévues, après avis du conseil supérieur, le ministre aurait le droit de faire exécuter d'office les travaux de raccordement. Le gouvernement voulait, par ce moyen, mettre fin à la politique de concurrence entre les chemins de fer d'intérêt général et les autres moyens de transport.

Tel était l'esprit de la convention passée le 30 novembre 1920 entre le ministre des travaux publics et les compagnies.

Tout en conservant les réseaux concédés, le gouvernement se proposait de coordonner leur action, et de réaliser la solidarité financière entre les compagnies et l'Etat. A ce projet, l'ancien ministre Loucheur opposa une proposition substituant une compagnie fermière aux divers réseaux, et prévoyant qu'aucune décision ne pourrait être appliquée sans l'approbation de l'Etat ; de son côté, le groupe socialiste, par l'organe de Léon Blum, élabora une proposition basée sur le principe de la nationalisation. La commission des travaux publics accepta le projet du gouvernement, sous réserve de modifications qui n'en changeaient pas l'économie générale, et qui, sur le rapport de Henri Lorin, vint en discussion du 7 au 18 décembre 1920. La Chambre, après avoir ratifié la convention du 30 novembre, adopta un certain nombre de dispositions dont les plus importantes rendaient applicable à l'organisation financière des chemins de l'Etat la loi du 26 avril 1917 sur les actions de travail, créaient dans chaque réseau une société coopérative commerciale du personnel et une caisse autonome d'épargne, réservaient à l'élection le choix des représentants du personnel au conseil supérieur, prévoyaient des abonnements de travail et des réductions pour les familles nombreuses, des réductions selon le degré d'invalidité pour les militaires en réforme, constituaient un tribunal arbitral pour régler les contestations d'ordre collectif entre un ou plusieurs réseaux et le personnel, obligeaient les compagnies à présenter de nouveaux règlements de retraites à l'homologation du ministre.

Les lois militaires. — Démission du ministre de la guerre. La loi du 24 juillet 1873 sur l'organisation générale de l'armée établissait une corrélation absolue entre la division du territoire et l'organisation des grandes unités ; elle posait implicitement en principe que l'organisation de l'armée active était la même en temps de paix et en temps de guerre ; enfin, elle créait une armée territoriale autonome, ayant dès le temps de paix ses corps de troupes, ses cadres et ses approvisionnements de guerre. Le projet de loi déposé le 14 décembre 1920 par le ministre de la guerre, André Lefèvre, tendait à réaliser l'indépendance de l'organisation territoriale et de l'organisation des groupements de troupes, prévoyait la fusion des réserves dans l'armée active en temps de guerre, et assignait à l'armée territoriale, réduite aux dix classes les plus anciennes, un rôle spécial en cas de mobilisation : services de l'arrière, occupation des territoires ennemis, services économiques, industriels, administratifs.

Le rôle des troupes techniques, de plus en plus nombreuses et inégalement réparties sur le territoire, ne cadrait plus avec l'organisation régionale. En second lieu, l'armée mobilisée ne pouvait plus être seulement l'armée active du temps de paix grossie des hommes et des cadres de complément, mais conservant rigoureusement son organisation permanente en corps de troupes et grandes unités ; la Grande Guerre avait démontré la nécessité de constituer, pendant les hostilités, de grandes unités nouvelles. Enfin, la conception de l'armée territoriale autonome répondait à l'idée d'une armée exclusivement destinée à la défense du territoire, par opposition à l'armée active qui pouvait être employée hors des frontières. Les trois principes sur lesquels reposait la loi de 1873 n'étaient plus en harmonie avec les faits.

Le même jour fut déposé un projet de loi sur le recrutement de l'armée. La durée du service actif serait réduite à dix-huit mois à partir de la classe 1922, sous réserve que, d'ici à l'appel de cette classe, se seraient réalisées certaines conditions, telles que l'augmentation du nombre des engagés et rengagés, l'accroissement des troupes indigènes, l'emploi de la main-d'œuvre civile.

Mais l'auteur des deux projets n'eut pas à les défendre. Ses collègues lui ayant demandé de faire des réductions dans son budget, comme le service de deux ans lui paraissait présentement indispensable il refusa de comprimer les crédits militaires, et préféra se retirer. Il disait, dans sa lettre de démission, que, depuis longtemps, les autres membres du cabinet et lui ne pensaient pas de même sur l'Allemagne, sur les dangers qu'elle pouvait nous faire courir, sur l'état militaire qu'il nous fallait entretenir pour faire appliquer le traité, pour nous défendre au besoin et pour garantir en tout cas d'une attaque à revers des Etats comme la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Roumanie, dont l'existence était indispensable à notre sécurité. « C'est pour moi, ajoutait-il, un cas de conscience » (15 déc.).

Le président de la commission des finances de la Chambre, Raiberti, lui succéda le lendemain, et les explications du président du conseil parurent rassurantes aux représentants du pays, qui, par 488 voix contre 69, donnèrent leur confiance au gouvernement (17 déc.). Le nouveau ministre de la guerre accepta de réaliser les économies que le conseil supérieur de la défense nationale avait jugé compatibles avec notre sécurité.

Le cabinet semblait consolidé; il ne lui restait plus que quelques jours à vivre.

Démission du cabinet Leygues (12 janvier 1921). — En prenant place au fauteuil, le président de la Chambre, Raoul Péret, s'exprima en ces termes au sujet de notre politique étrangère :

De grands problèmes de politique extérieure sont posés, et nous ne saurions les suivre avec une attention trop vigilante. Pourquoi ne pas le dire? le pays témoigne parfois quelque impatience. Il voudrait apercevoir plus nettement les conséquences positives de la paix victorieuse. Certes, il comprend que cette victoire n'a pas créé le droit au repos, et il s'est remis au travail dans un ordre parfait; il se rend compte que les ruines accumulées par la guerre ne se peuvent réparer en un jour, et depuis deux ans il nous fait un large crédit ; il n'ignore pas non plus que dans tout système d'alliances la nécessité de concilier des intérêts divergents domine parfois les exigences du droit strict. Mais ce peuple vainqueur, à l'âme fière et droite, il n'accepterait pas l'intolérable humiliation, qui serait en même temps un défi à la justice, d'un ennemi vaincu déchirant les engagements qu'il a signés; il ne peut croire que la voix de la France réclamant son dû et rien que son dû ne sera pas écoutée.

Regardons vers le passé, ce passé de sacrifices sanglants et glorieux ; souvenons-nous des souffrances, des deuils, de l'admirable abnégation de tous ceux qui, sous notre drapeau, ont pris part à la lutte gigantesque, et nous nous affermirons dans la certitude qu'il n'est pas pour la dette du crime de prescription possible. Un souffle puissant peut seul chasser les nuages qui voilent l'horizon. Agissons, nous a-t-on dit. Oui, il faut agir, et apporter dans l'action la méthode, la persévérance et l'esprit de décision sans lesquels notre effort demeurerait stérile. Agissons, et aboutissons.

Ces paroles traduisaient le sentiment de la majorité, car le président du conseil ayant demandé l'ajournement de la discussion de diverses interpellations sur la politique générale, 447 députés contre 116 ne consentirent pas à lui donner satisfaction, et les ministres quittèrent aussitôt la salle des séances. La majorité ne voulut pas, selon l'expression de Bonnevay, du groupe de l'entente républicaine, lui accorder « la confiance dans la nuit »; elle estima, avec Pierre Deyris, qu' « il y a des moments où le patriotisme et la raison consistent à parler nettement, et non pas à se taire », et que le ministère, ne s'étant pas expliqué avec le Parlement, n'aurait pas assez d'autorité, dans les prochaines conférences interalliées, pour régler la question du désarmement et celle des réparations, liée à la solution de la question financière. — Jean Desgranges.

Franchet d'Esperey (Louis-Félix-Marie-François), maréchal français, né à Mostaganem le 25 mai 1856. — Attiré, comme son père officier aux chasseurs d'Afrique, vers la carrière militaire et le soleil d'Algérie, Franchet d'Esperey entre à dix-huit ans à l'école militaire de Saint-Cyr, et il en sort sous-lieutenant aux tirailleurs algériens (1876). Lieutenant (1881), il est envoyé, sur sa demande, en Tunisie. Après son passage par l'Ecole de guerre et un séjour à Alger comme officier d'ordonnance du général d'Aubigny, au Tonkin et avec le général Brière de L'Isle dont il est officier d'ordonnance il combat les Pavillons-Noirs. Son séjour en Asie est court. Capitaine depuis 1885, il est rappelé à Paris et passe à l'état-major de la Seine avant de retourner prendre en Tunisie le commandement d'une compagnie du 4e tirailleurs. De Freycinet, ministre de la guerre, l'appelle auprès de lui comme officier d'ordonnance (1891), et dès 1893 (à trente-sept ans) il obtient son quatrième galon. Son affectation à la tête du 18e bataillon de chasseurs à pied, corps d'élite, montre quel cas font dès lors ses chefs, de ses hautes aptitudes. Six ans de grade de chef de bataillon lui suffisent pour être promu, exceptionnellement jeune encore, lieutenant-colonel. Mais il passe un an à peine au 69e d'infanterie et, repris de la nostalgie coloniale, participe à l'expédition de Chine ; major de la place de Pékin, puis directeur du service des étapes, il peut déployer des qualités nouvelles, celles de l'organisateur.

De retour en France, il passe au 132e d'infanterie à Reims (1901). Colonel en 1903, il commande le 66e d'infanterie à Besançon, puis (1907) le 29e d'infanterie à Toul, et prend le commandement par intérim de la 77e brigade. C'est le prélude de sa promotion au grade de général de brigade (23 mars 1908). Il est alors l'un des plus jeunes de l'armée française à porter les deux étoiles. Le 23 mars 1912, il conquiert la troisième, après avoir exercé pendant six mois à titre intérimaire le commandement de la 23e division, de Chambéry, qu'il conserve avec son nouveau grade jusqu'au 23 août 1912. Il est alors appelé au commandement des forces du Maroc occidental, coopère à la grande œuvre de conquête et de pacification que commence Lyautey, et, rappelé dans la métropole, il est placé à la tête du 1er corps d'armée, où il se trouve encore le 1er août 1914.

Le trait caractéristique de la carrière si bien remplie du jeune commandant de corps d'armée est son exceptionnelle variété. Franchet d'Esperey est bien, par sa naissance, ses goûts et ses services, un colonial, et comme tel il fait partie de la pléiade des grands chefs dont les guerres lointaines ont doté la France pour les batailles du continent. Mais c'est un colonial qui a passé de longues années dans la métropole, qui a été officier de troupe et officier d'état-major, qui a entraîné ses hommes en temps de paix, qui les a conduits à l'ennemi et qui a dû, parfois, faire œuvre d'administrateur. S'il n'est pas, comme Pétain ou Foch, un théoricien, il a du moins une pratique complète, universelle. De là une rapidité de décision et une souplesse qui lui permettront de s'adapter à toutes les circonstances.

Le 1er août 1914, Franchet d'Esperey reste à la tête du 1er corps d'armée, qui forme l'aile droite de la 5e armée (armée Lanrezac), établie sur la Meuse. Il doit assurer la liaison avec la 4e armée. Les événements qui se déroulent depuis le 22 août et les menaces de rupture que fait peser à plusieurs reprises sur le front français la poussée allemande vont rendre cette mission particulièrement importante. Dans toutes les opérations de la 5e armée, le 1er corps aura un rôle essentiel.

Resté sur la défensive le 22 août, face à la Meuse, le général Franchet d'Esperey doit, dans la journée du 23, exécuter une brusque conversion vers la droite pour repousser un corps d'armée allemand qui a franchi la Meuse à Hastières et qui s'est insinué entre la 5e et la 4e armée. La rapidité de décision et d'exécution apportée à cette difficile manœuvre par le commandant du 1er corps en assure le succès. Les troupes de von Hausen sont rejetées sur Dinant, et la rupture est une première fois évitée.



Le maréchal Franchet d'Esperey (en uniforme de général). (Phot. Pirou.)

Suivant le mouvement de repli général de la 5e armée, après l'issue malheureuse de la bataille de Charleroi, le 1er corps redescend vers les sources de l'Oise, presque intact lui, alors que ses voisins sont fort endommagés car, l'affaire d'Hastières exceptée, il n'a pas pris part à la grande bataille. Avec l'aide de lieutenants remarquables (parmi eux, Pétain), Franchet d'Esperey continue d'assurer la liaison entre la 5e et la 4e armée, interdisant aux armées allemandes toute percée. Le bon état du 1er corps lui assure dans la bataille de Guise un rôle essentiel. Il contribue pour la plus large part au succès de cette brillante contre-offensive, vraie victoire qui ralentit la marche de l'armée de von Hausen et permet à la 5e armée de continuer tranquillement sa retraite vers la Marne (26 août). Commencée sous le commandement de Lanrezac, la marche s'achève sous celui de Franchet d'Esperey qui est placé par le généralissime à la tête de la 5e armée.

Le 5 septembre, celle-ci a atteint le terme de sa longue retraite. Elle se trouve, entre le Grand-Morin et la Seine, en face d'Esternay et de Rozoy-en-Brie, face au nord-est, ainsi que l'a prescrit l'instruction du généralissime. Son chef dispose de trois corps d'armée (1er, 3e et 10e corps), de 3 divisions de réserve et d'un corps de cavalerie. Au cours de l'immense bataille qu'a prévue le général Joffre, que déclenche dès le 5 septembre l'initiative géniale de Gallieni, ces unités jouent un rôle capital. Situées au centre de la ligne de bataille, elles assurent la liaison entre l'armée anglaise du maréchal French et la 9e armée créée pour le général Foch. Elle sera l'une de celles dont les progrès furent le plus considérables. Le sang-froid, la décision, l'art de modifier sa stratégie en pleine bataille, du général Franchet d'Esperey, vont assurer ces succès. Après avoir, les 4 et 5 septembre, affermi ses positions et préparé son attaque par une violente canonnade sur Sézanne, il livre, le 6 septembre, de durs combats pour arrêter von Bulow qui a pris les devants. Une savante manœuvre surprend les Allemands qui sont délogés de Montceau-les-Provins et d'Esternay, et les progrès de la 5e armée facilitent ceux de l'armée anglaise et de la 9e armée. Le lendemain, Franchet d'Esperey recueille le fruit des victoires remportées sur l'Ourcq par la 6e armée : von Bulow recule son aile droite pour maintenir la liaison avec von Kluck qui remonte précipitamment vers le nord. Il franchit le Grand-Morin, et s'établit sur le Petit-Morin. En même temps, apprenant que le général Foch résiste avec peine aux attaques furibondes de l'armée de von Hausen, il prend l'initiative de lancer son 10e corps contre cette armée, et le brillant succès qu'il remporte dans la forêt de Gault dégage la 9e armée.

La journée du 8 est marquée par une nouvelle avance; le Petit-Morin est franchi; Champaubert, Montmirail, Vauchamps sont enlevés, et le général lance à ses troupes victorieuses la belle proclamation où, rappelant que ces mêmes champs de bataille ont vu la fuite des Prussiens de Blucher devant les jeunes grognards de 1814, il les exhorte à de nouveaux efforts : « ...En saluant les héros qui sont tombés, ma pensée se tourne vers vous! En avant, soldats! pour la France! »

Lorsque, le 9 septembre, elle atteint Château-Thierry, la 5e armée a, en quatre jours, gagné soixante kilomètres. A partir de cette date, l'armée de von Bulow reflue précipitamment devant elle. Le 11 septembre, la 5e armée a atteint l'Aisne, ayant gagné l'une des grandes batailles dont se compose la victoire de la Marne.

Au début de 1915, Franchet d'Esperey passe au commandement du groupe des armées du Nord, puis au début de 1918 à celui des armées du Centre. Il prend part à la plupart des grandes actions de la guerre mais sans, pendant plusieurs années, avoir l'occasion de jouer un rôle personnel éclatant.

Le 9 juin 1918, le général Guillaumat étant appelé au gouvernement militaire de Paris, Franchet d'Esperey lui succède à la tête des armées d'Orient.

Au moment où il va prendre possession de son poste, la situation des armées alliées en Macédoine est la suivante : les Alliés disposent de 28 divisions d'infanterie, soit de 600.000 hommes environ (c'est-à-dire en réalité 300.000 combattants), groupés en quatre armées. En face d'eux, quarante bataillons austro-hongrois, cent vingt bataillons allemands, cent quarante bataillons bulgares, pourvus d'un matériel formidable, et occupant d'excellentes positions dans les montagnes d'Albanie et sur toutes les lignes de hauteurs qui dominent les bassins de la Cerna, du Vardar et de la Strouma.

Les forces sont sensiblement égales pour le nombre. Mais les Centraux étaient plus près de leur base d'opérations, mieux ravitaillés, mieux approvisionnés en munitions. « Au point de vue des communications, des positions stratégiques, de l'armement, les empires centraux possédaient en Macédoine une incontestable supériorité. »

Cette supériorité était d'ailleurs balancée par une réelle infériorité morale. L'entente politique et militaire entre les coalisés était peu solide. Les Bulgares étaient las de la guerre, les désertions hors de leur camp nombreuses. Au contraire, de brillants succès remportés par le général Guillaumat (victoire du Skra di Legen) viennent de ranimer l'enthousiasme des armées alliées. L'armée serbe, restée sur la défensive et refusant jusqu'ici de s'engager dans des opérations de grande envergure, offre cette fois son concours positif.

Aussitôt arrivé à son quartier général, Franchet d'Esperey juge, comme l'avait fait son prédécesseur sans avoir eu le temps de mûrir son idée, que le moment est venu pour une offensive qui pourra amener non seulement un succès local, mais une bataille de rupture.

Les études minutieuses que fit le généralissime l'amenèrent assez vite à conclure que, dans aucun des quatre secteurs tracés par la disposition naturelle du terrain entre la mer Adriatique et le golfe d'Orfano (secteur albanais, boucle de la Cerna, couloir du Vardar, plaine de la Strouma) aucune opération ne pouvait être menée, qui ne coutât des difficultés insurmontables pour un résultat probablement aléatoire. Mais il lui apparut, au contraire, qu'une opération limitée sur le haut Vardar, vers Gradsko, centre où se faisait la liaison entre les armées allemandes et bulgares, ne pourrait être soupçonnée des coalisés et serait susceptible, en faisant bénéficier les armées alliées de l'effet de surprise, d'amener des résultats décisifs. Une puissante ligne de défense, il est vrai, était établie en avant de Gradsko, du Vardar au lac Doiran, et les efforts des Alliés s'y étaient maintes fois brisés.

Mais du Vardar à la Cerna, couvrant à l'ouest les positions allemandes et bulgares de Gradsko, s'étend un âpre et sauvage massif : la Moglena, qu'un chaos de pics vertigineux couverts de neige et coupés de précipices semble rendre inaccessible. La Moglena apparaissait comme un rempart naturel si formidable que, depuis de longs mois, les Allemands et les Bulgares ne songeaient même pas à renforcer artificiellement ses défenses : « ils n'entretenaient qu'une artillerie peu nombreuse sur leurs châteaux forts du Dobropolje, du Sokol et du Vetrenik; leurs organisations étaient bien étudiées, mais moins profondes que dans la plaine ».

C'est donc par la Moglena que le général Franchet d'Esperey décide d'attaquer. Sans doute, l'idée était-elle lancée depuis longtemps. Mais ni le général Sarrail ni le général Guillaumat ne s'y étaient arrêtés. « Il était réservé au général Franchet d'Esperey de l'imposer sous une formule définitive. » Après quelques semaines d'études théoriques, de recherches sur la situation des armées ennemies, et d'inspection du front allié, le commandant en chef des armées d'Orient a nettement établi, à la fin de juin, son plan d'offensive.

L'opération principale, dirigée contre le massif fortifié Sokol-Dobropolje-Vetrenik, sera exécutée par un « groupe central franco-serbe, qui, une fois la brèche ouverte se portera le plus vite possible sur la région de Gradsko », ouvrant ainsi une brèche entre les armées allemandes et les armées bulgares. En même temps, des diversions puissantes, conjuguées avec cette opération fondamentale, accrocheraient l'ennemi sur tous les autres fronts, et l'empêcheraient de se rétablir. L'armée britannique agira dans le secteur Vardar-Doiran; l'armée hellénique, sur la Strouma.

Non seulement ce projet avait une haute valeur stratégique, mais la plus vaste portée politique puisque, tenant compte des aspirations de chacun des peuples représentés dans l'armée d'Orient, il dirigeait Serbes et Grecs sur leurs territoires irrédimés, les premiers sur Uskub et Velès, les autres sur Serès et Drama. Celui qui l'avait mûri et développé était un diplomate autant qu'un stratège.

Ce n'est pas d'ailleurs sans peine qu'il l'imposa. Comme toutes les idées neuves et hardies, celle-ci effraya les timorés. Franchet d'Esperey dut lutter pour la faire accepter par les commandements des divers contingents alliés et par les gouvernements intéressés.

Les semaines qui s'écoulèrent du 29 juin, date à laquelle il a pris sa décision, au 15 septembre, date où il commença de l'exécuter, furent consacrées par le général Franchet d'Esperey à une double préparation : préparation militaire par la réunion de puissants moyens matériels, préparation politique et diplomatique par une action persistante auprès des gouvernements pour les convaincre de la possibilité et de l'efficacité de l'opération.

Grâce au concours du général Guillaumat, son prédécesseur dans les Balkans, qui mit au service du projet d'offensive toute sa compétence reconnue en matière de questions orientales et son autorité dans les conseils alliés, le plan du général Franchet d'Esperey fut approuvé à Paris (août 1918) puis à Londres (4 sept.), et enfin à Rome (7 sept.). Le 11 septembre, le commandant en chef des armées d'Orient recevait enfin l'autorisation impatiemment attendue. Sa diplomatie comme sa stratégie l'emportaient. C'est donc bien à lui que revient la décision qui devait amener l'effondrement de la Bulgarie. Comme telle, et sur un autre théâtre, son initiative vaut celle des Joffre, des Foch et des Gallieni.

Après une préparation d'artillerie qui dure un jour à peine, les troupes franco-serbes sortent de leurs tranchées et, agissant avec la rapidité que le général a montrée comme la condition même du succès, enlèvent la position de Dobropolje (16 sept.), puis, malgré la résistance acharnée des Bulgares, du plateau de Kravitza, enfin (16 sept.) de celle du Sokol.

Dès ce moment, la rupture du front germano-bulgare est accomplie. Aussitôt Franchet d'Esperey, qui a réuni, non seulement en arrière des divisions d'assaut mais à pied-d'œuvre, une masse de manœuvre, exploite ce succès. C'est d'ailleurs seulement grâce à son intervention personnelle, que les généraux serbes ont consenti à amener celles de leurs troupes qui font partie des « divisions d'exploitation » exactement au point voulu. Le 16 au soir, les Serbes, enthousiasmés par le premier succès, se rendent maîtres de la position de Koziak, « pilier fondamental de la ligne de repli bulgare ».

Cependant, les Germano-Bulgares peuvent espérer encore contenir l'avance des Alliés entre les deux rivières de la Cerna et du Vardar qui dessinent un triangle dont la Moglena forme la base et Gradsko le sommet. Avec la vigueur, la rapidité et la ténacité qui le distinguent dans cette magistrale opération stratégique, Franchet d'Esperey pousse ses armées en éventail vers les deux fleuves. Dès le 17 son aile gauche atteint la Cerna, qu'elle franchit après trois jours de combats acharnés. Le même jour (21 sept.), l'aile droite (2e armée serbe) est sur le Vardar, qu'elle franchit le lendemain, s'ouvrant la route de Sofia.

Tandis que le groupement central franco-serbe exécute ces opérations, des attaques convergentes, destinées à permettre l'exploitation intensive du succès sur le front principal, ont lieu dans les secteurs secondaires. D'un côté, c'est la marche des troupes françaises de Monastir sur Prilep qui est prise le 24 septembre par des troupes du général Jouinot-Gambetta ; celui-ci, suivant à la lettre les instructions du généralissime : « Jusqu'à l'extrême limite des forces des hommes et des chevaux », fait à travers les lignes allemandes et bulgares un raid foudroyant jusqu'à Uskub qu'il prend le 29 septembre; à l'est, les armées anglo-helléniques ont attaqué entre le lac Doiran et le Vardar; elles ont rencontré des difficultés sérieuses, et n'ont pas obtenu le succès espéré. Du moins, ont-elles immobilisé d'importantes forces bulgares. Mais le 22 septembre, grâce à la manœuvre de l'armée du général d'Anselme, qui opère en liaison avec l'armée britannique, les lignes bulgares sont également forcées dans ce secteur : le territoire bulgare est envahi, Stroumitza emportée.

La manœuvre de Franchet d'Esperey a donc partout porté ses fruits. Les Germano-Bulgares n'ont pu, pour reconstituer leur centre rompu, distraire des troupes d'aucun autre secteur. Dès le 26, ils ont avoué



Théodore Gudin, par lui-même.

leur défaite, en demandant un armistice de quarante-huit heures. Le commandant en chef des armées alliées le leur a refusé. Mais le 28 le gouvernement de Sofia, décidé après une nouvelle série d'échecs à abandonner la lutte, envoie à Salonique des plénipotentiaires investis du pouvoir de signer l'inévitable capitulation.

A partir de cette date, Franchet d'Esperey se transforme en diplomate. Et il va savoir exploiter la victoire avec autant de maîtrise qu'il en a mis à la forcer. Malgré la subtilité des diplomates bulgares, malgré leurs tentatives pour lui persuader que leur pays, ami sincère de l'Entente, égaré par quelques politiciens, doit traiter sur le pied d'égalité avec les Alliés, le général Franchet d'Esperey « avec une impitoyable courtoisie » ramène toujours la question sur son terrain véritable : « La Bulgarie est vaincue, et elle subit la loi du vainqueur ». Ainsi il brise toutes les offensives diplomatiques de ses partenaires qui, vaincus sur le tapis vert, comme leurs armées en rase campagne, signent enfin, le 29 septembre à 22 h. 50, l'acte mémorable qui consacre leur irrémédiable défaite, et porte à la Quadruplice le coup mortel.

Sans entrer dans le détail de ces stipulations, il faut rappeler qu'elles assuraient, entre autres : l'évacuation immédiate des territoires occupés par les Bulgares en Grèce et en Serbie, la remise du matériel de guerre et la libération des prisonniers, la démobilisation immédiate de presque toute l'armée bulgare, enfin l'utilisation du territoire bulgare et de ses moyens de transport, pour les opérations des armées alliées contre l'Autriche-Hongrie.

Ainsi, et c'est là un trait qu'il comporte de relever, dès le 29 septembre Franchet d'Esperey a obtenu sur le front d'Orient les mêmes résultats que, le 11 novembre, le maréchal Foch obtiendra sur le front d'Occident. Comme l'armistice du 11 novembre, celui du 29 septembre consacre une écrasante victoire militaire, et annonce les justes clauses de la paix.

Mais, le 29 septembre, la Bulgarie seule a capitulé. Pour le commandant suprême des armées d'Orient ce n'est que le commencement de la tâche, et Franchet d'Esperey prépare la bataille des Balkans. Affranchir la Serbie, envahir l'Autriche-Hongrie, puis attaquer l'Allemagne par le sud-est, tel est le but que, dès le 29 septembre, il se propose. En même temps, un autre objectif se présente : Constantinople. Est-il possible de mener en même temps deux opérations d'une telle envergure ? Le général Franchet d'Esperey le pense. Il lance vers le nord deux armées serbes. La première atteint Nich le 12 octobre, inflige aux Austro-Allemands qui essayent de l'arrêter sur la Morava la défaite de Paracin (22-23 oct.), et les oblige à faire une retraite précipitée. L'armée française l'appuie sur sa droite, et un nouveau raid de cavalerie du général Jouinot-Gambetta le porte jusqu'au Danube et sur le territoire roumain (21 oct.). Exaltés par leurs succès, les Serbes poursuivent leur avance : le 1er novembre 1918 l'armée serbe fait une entrée solennelle dans Belgrade. Tandis que la Serbie est reconquise, les armées alliées sont garanties sur leur gauche par une flanc-garde qui nettoie l'Albanie.

En même temps, l'opération sur Constantinople se poursuit avec un égal succès. La « section orientale des armées alliées de Salonique », créée spécialement pour cet objectif, et qui comprend en majorité des éléments anglais, doit, en exécution du plan du généralissime français, franchir la Maritza, marcher sur Andrinople, et atteindre les Dardanelles et la Marmara. Le 21 octobre, toute la section orientale est arrivée sur les rives du grand fleuve thrace; elle se prépare à franchir la Maritza, et à envahir la Turquie d'Europe. Elle n'aura pas, pour accomplir sa tâche, à livrer de nouveaux combats.

Le succès des deux vastes opérations accomplies au prix de difficultés inouïes, malgré la résistance encore énergique des adversaires, sur le terrain le plus défavorable qui soit, de ces opérations qui sont des chefs-d'œuvre de stratégie et de tactique, a bien été dû à l'initiative large et hardie du général Franchet d'Esperey. On pourrait même dire à sa seule initiative, puisqu'il a dû, pendant plus de trois mois, faire les plus rudes efforts pour obtenir des Alliés une adhésion pleine et entière à son plan.

A la fin d'octobre, donc, l'armée d'Orient se prépare à poursuivre une marche victorieuse d'une part sur Constantinople, d'autre part sur la Hongrie et l'Allemagne du Sud. Mais les vaincus n'attendent pas les suprêmes désastres. Le 31 octobre la Turquie capitule, et le général Franchet d'Esperey peut pousser ses troupes jusqu'à la mer de Marmara. Le 4 novembre, la Hongrie a son tour se retire de la lutte, et pendant plusieurs jours le général Franchet d'Esperey doit poursuivre des négociations fort épineuses avec les représentants du nouvel Etat. Les entretiens qu'il eut à Belgrade avec le comte Karolyi, nouveau président du conseil hongrois, et dont on a beaucoup parlé, en des sens divers, sans exactement les connaître, le firent apparaître sous l'aspect d'un représentant qualifié de la France victorieuse mais chevaleresque. Il sut rappeler les luttes communes soutenues jadis par la France et la Hongrie contre les Impériaux, saluer les noms glorieux de Kossuth et de Rakoczy, accueillir avec la plus grande courtoisie la Hongrie nouvelle, sans cependant renoncer aux garanties nécessaires à la poursuite de l'offensive contre l'Allemagne, qui reste alors son objectif capital. Le comte Karolyi n'ayant pu alors les accepter, les négociations sont rompues, et Franchet d'Esperey se prépare à continuer sa marche victorieuse vers le nord. Prévenu que des divisions franco-anglaises seraient dirigées sur Budapest, le comte Karolyi envoie un plénipotentiaire qui, le 13 novembre, signe une convention militaire assurant aux Alliés l'occupation de la majeure partie du territoire hongrois. Serbes, Roumains, Tchécoslovaques peuvent ainsi s'installer sur les territoires qu'ils revendiquent au nom de leurs droits historiques.

Les armistices hongrois et turc, découlant logiquement de l'armistice bulgare, ont contribué presque autant que l'offensive du maréchal Foch à amener la capitulation de l'Allemagne qui, au début de novembre 1918, s'est vue « seule, le dos au mur » contre le Monde. En brisant, le premier, l'un des anneaux de la Quadruplice, Franchet d'Esperey a donc joué un rôle capital dont on ne saurait exagérer l'importance, que sa seule initiative a fait grand et qui eût pu l'être plus encore s'il eût marché en vainqueur, comme un moment il l'escomptait, sur l'Allemagne du Sud. Nommé inspecteur général des troupes d'Afrique après son retour en France, le général Franchet d'Esperey a été, le 26 février 1921, élevé à la dignité de maréchal de France. — Léon ABENSOUR.

Gudin (SOUVENIRS DU BARON), peintre de la marine (1820-1870), publiés par Edmond Béraud (Paris, 1921). — A vrai dire, Théodore Gudin, peintre de la marine, est un peu oublié aujourd'hui. D'ailleurs, y a-t-il encore des peintres de la marine ? et la forme actuelle des guerres navales permet-elle à des artistes de se consacrer pendant toute une vie à les reproduire ? Mais si nous n'ap-



Incendie du « Kent », tableau de Théodore Gudin (1827 ; Louvre). — Le vaisseau de la Compagnie anglaise des Indes le *Kent* se rendait au Bengale, avec 532 hommes de troupe, 43 femmes et des enfants, lorsqu'il fut assailli, le 28 février 1825, par un violent coup de vent de sud-ouest, dans le golfe de Gascogne. Le 1er mars, le feu se déclara à bord. Les passagers et l'équipage furent sauvés par le brick anglais *Cambria* ; les opérations de sauvetage furent rendues difficiles par la tempête, notamment pour les femmes et les enfants, qu'on fut obligé de descendre dans les embarcations par le moyen d'un cordage.

précions guère aujourd'hui les tableaux de Gudin, ou plutôt, si généralement on les ignore, il faut bien reconnaître que de son temps leur succès fut fort vif. « Gudin ! disait Horace Vernet, il lui suffit d'une plage, d'une vague, d'un ciel et d'un horizon pour obtenir des effets magiques, pour émouvoir et charmer quiconque n'est pas insensible aux grandeurs, aux splendeurs, aux terreurs, à l'éternelle poésie de la mer. Que l'on soit royaliste ou révolutionnaire, martial ou pacifique, militaire ou pékin, on l'admirera toujours. » Et, quelques mois après la mort du peintre, Armand de Pontmartin écrivait : « Cette mer, qu'il a passionnément aimée et admirablement peinte, était devenue pour lui comme une seconde patrie, à laquelle il se dévouait, une seconde famille, dont il aurait voulu atténuer les fautes. Il n'a cessé de poursuivre dans ce sens une œuvre de salut, qui doit figurer parmi ses titres de gloire. En outre, son patriotisme, sa haute intelligence, ses instincts aristocratiques, ses amitiés princières, ses nobles alliances, le prestige de son magique pinceau, la sympathie des souverains pour son talent et pour sa personne le mêlèrent à de grandes affaires, et firent de lui un de ces diplomates honoraires, sans caractère officiel, dont l'influence moins visible est souvent plus sérieuse, plus effective et plus bienfaisante que celle des ambassadeurs, des chanceliers, des ministres et des politiques. »

Et sans doute, plus que les tableaux de Gudin, ce qui peut nous toucher aujourd'hui ce sont ces amitiés fameuses, ces relations avec les plus hautes personnalités européennes, les négociations où il fut mêlé. Diplomate officieux, il agit tour à tour dans les diverses cours étrangères, en Hollande, en Belgique, en Angleterre, en Russie, à Berlin. Ses Souvenirs, qui ne sont guère d'ailleurs que des pages détachées, des chapitres sans lien entre eux, devaient trouver là leur intérêt. Mais il faut reconnaître qu'il est peu bavard sur les missions dont il put être chargé, et que s'il y fait allusion il n'en précise guère le but ni les épisodes. On sent qu'il est surtout content de se montrer dans la familiarité des grands; et ce contentement ne laisse point parfois d'apparaître comme assez puéril.

Gudin naquit avec le XIXe siècle. Dès son plus jeune âge, il eut le désir d'être peintre ou marin. Son frère ayant choisi les arts, on le dirigea vers la marine. Il fut admis à l'école de Brest; mais, cette école ayant été transférée à Angoulême, afin de naviguer plus tôt il entra dans la marine américaine. Embarqué au Havre, il gagna New-York, et ne revint en France qu'après trois ans d'absence.

Ce voyage, s'il avait familiarisé le jeune homme avec la mer, ne l'avait pas détourné des arts. On allait avoir un peintre de la marine qui avait navigué. Gudin renonça, en effet, définitivement à la marine pour la peinture ; d'abord élève de Girodet, admirateur de Gérard, de Gros, de Prudhon, de Guérin, il passa à l'atelier du baron Gros; et, abandonnant les traditions classiques, il s'enrôla parmi les romantiques.

En 1822, alors qu'il n'avait que vingt-deux ans, on le remarqua au Salon; et deux ans plus tard la grande médaille d'or lui était décernée. Le Salon de 1827, où il exposait l'*Incendie du « Kent »* et le *Retour des pêcheurs*, fut pour lui un triomphe. Charles X le nomma chevalier de la Légion d'honneur, et peu après peintre de la marine royale. A ce titre, pendant l'expédition d'Alger, il fut attaché à l'état-major du général de la Hitte, commandant l'artillerie. Il en rapporta l'*Explosion du fort l'Empereur* et la *Prise du camp de Staouéli*. Comme il revenait, il vit flotter sur un navire le drapeau tricolore. Ainsi il apprit le renversement des Bourbons, et l'avènement de Louis-Philippe.

Gudin entretenait déjà d'heureuses relations avec le duc d'Orléans; il alla le voir au Palais-Royal : « Mon cher Gudin, lui dit le nouveau roi, j'espère que rien ne sera changé entre nous. » Et il le nomma baron. Au début du règne, la politique faisait grève : on se passionna pour les arts. Le roi venait prendre parfois le peintre à son atelier de la rue Saint-Lazare, et il l'emmenait au château d'Eu, où Gudin avait un appartement en permanence. Il le chargea de reproduire les plus glorieux épisodes de notre histoire navale depuis Guillaume le Conquérant. Ce fut vers ce temps que Gudin exposa la *Détresse*, le *Sauvetage des passagers du « Colomb »*, la *Vague*, une *Vue de Constantinople, la « Sirène » prise par un coup de vent*. Ses tableaux étaient des événements. Ayant épousé la fille du général lord Hay, cousine du duc de Wellington, et filleule de Louis-Philippe, partout on le traitait en prince ou en ambassadeur. Il était à la fois artiste et grand seigneur : il voyagea en artiste et en grand seigneur.

En 1832, on le voit partir pour l'Italie, s'arrêter à Venise, séjourner à Rome. Voyage romantique, si nous l'en croyons : « Je me risquai, écrit-il, dans les Marais Pontins. Je n'oublierai jamais l'effet saisissant qui me frappa dans ces lieux poétiques et si sauvages. Le soleil venait de se coucher, et c'était le moment le plus dangereux pour cette fièvre qui ne nous quitte plus jamais, dit-on, lorsqu'on a eu le malheur de la prendre. Mon voiturier me pressait de partir; mais c'était si beau ! »

Plus tard, invité à se rendre en Russie, comme jadis Horace Vernet, l'empereur russe l'accueillit avec la même distinction qu'un ambassadeur, et il fut admis dans l'intimité de la famille impériale. L'artiste acquit ainsi une certaine influence à Pétersbourg, et en usa pour le bien de la France, conformément aux instructions que lui avait données Louis-Philippe; et Gudin se plaît à répéter les paroles que lui adressait le tsar : « Mon cher Gudin, lui disait-il, vous faites de moi tout ce que vous voulez. »

En 1846, Gudin était à Londres. Le comte d'Orsay lui donna rendez-vous un soir à minuit. Gudin s'y rendit, et vit soudain arriver le prince Louis-Napoléon qu'il croyait toujours enfermé au fort de Ham. On pria le peintre de s'informer auprès de l'ambassadeur de France à Londres, le comte de Sainte-Aulaire, si le roi demanderait ou non l'extradition du Prince. Louis-Napoléon ajouta qu'il était déterminé à ne plus rien tenter contre le roi des Français. La mission délicate fut remplie. L'ambassadeur répondit en des termes qui montrent bien les survivances napoléoniennes en France à cette époque : « Allez, dit-il à Gudin, dites au Prince que ce n'est pas l'ambassadeur qui parle, mais l'ami de sa mère, celui qui avait été chargé par l'empereur Napoléon d'être son tuteur. Dites que le roi, dont j'ai reçu une lettre pendant le dîner, m'a recommandé d'être tranquille; mais ajoutez-y que si l'ambassadeur avait eu l'ordre de sévir contre lui, l'ambassadeur aurait donné sa démission. »

Il s'ensuivit une liaison assez intime entre Louis-Napoléon et Gudin; mais le roi apprit la démarche qu'avait faite le prince. Il s'en montra fort irrité; et Gudin alla jusqu'à renoncer à ses travaux de Versailles, à abandonner son atelier. Mme Adélaïde arrangea les choses. Louis-Philippe, mieux informé, avoua : « Oublions tout cela ; j'aurais fait comme vous. »

Après la révolution de Février, Gudin alla à Londres saluer le roi déchu; puis, comme il jouissait d'une certaine popularité, il revint à Paris prêter à Lamartine son concours contre les ennemis de l'ordre.

C'est ainsi qu'il l'accompagna, un jour d'effervescence, à l'Hôtel de Ville. On avait projeté d'assassiner, sur le parcours, le grand poète. « Sa mâle parole, écrit Gudin, son attitude digne et fière impressionnèrent si vivement les masses, que les fauteurs de désordre, les meneurs si sûrs du triomphe de leurs projets sanguinaires les virent avorter devant l'imposante manifestation du peuple; grâce à cet apaisement des passions déchaînées contre un seul homme, la voie nous fut bientôt ouverte, et nous pûmes nous diriger vers le siège du gouvernement provisoire. »

Lamartine délivra à Gudin une attestation des services qu'il lui avait rendus : « J'atteste, y lit-on, que, pendant toute la durée du gouvernement provisoire, et après l'arrivée de l'Assemblée nationale, Gudin a pris spontanément les armes dans toutes les circonstances graves où il y a eu apparence de danger pour l'ordre, et que, revêtu de son uniforme, il m'a accompagné habituellement soit à l'Hôtel de Ville, soit sur le théâtre des agitations, soit aux barricades, faisant preuve partout et toujours de patriotisme, de dévouement et d'énergie. »

Ami de Charles X, ami de Louis-Philippe, ami de Lamartine, Gudin resta l'ami de Napoléon III. Sous l'Empire, il fut peintre officiel de la couronne, et il accompagna l'empereur dans la guerre d'Italie, et en Algérie. Il ne devait pas oublier d'ailleurs ses anciens amis.

Il ne mourut qu'en 1880; et on ne se souviendrait guère de lui aujourd'hui, s'il n'avait été le fondateur de la Société centrale de sauvetage des naufragés. C'est là sans doute son plus beau titre.—Cl. BARJAC.

Jeunesse de Madame de La Fayette (LA), par André Beaunier (Paris, 1921). — On ne peut reprocher à André Beaunier, lorsqu'il fait un portrait, de négliger le cadre et le fond du tableau. Le moindre détail, pour lui, a de l'importance; il l'étudie avec un soin extrême; certains diraient excessif. Ainsi, la figure principale est parfois comme obscurcie, et passe au second plan. Mais si, comme disent les peintres, tout n'est pas à l'échelle, s'il y a encombrement, n'est-il pas celui même de la vie ? Et si l'on excepte quelques hauts caractères, quelle est la vie qui n'est pas envahie par les broussailles étrangères et par les ronces parasites ? quelle est la vie qui parvient à se dégager de ces broussailles et de ces ronces, pour apparaître en une belle lumière que n'obscurcit aucune ombre ? En nous racontant la jeunesse de Mme de La Fayette, André Beaunier vagabonde de droite et de gauche, et toujours plaisamment; mais, le livre fermé, nous voyons en traits précis se dessiner devant nous le visage charmant et sage de celle qui fut l'auteur de la *Princesse de Clèves*.

Marie-Madeleine de la Vergne naquit à Paris, et fut baptisée en l'église de Saint-Sulpice, le 18 mars 1634. Elle était, lit-on sur son acte de baptême, « fille de Marc Pioche, écuyer, sieur de la Vergne, et de demoiselle Elisabeth Pena, sa femme ». Son parrain fut le maréchal de Brézé, et sa marraine la dame de Combalet, nièce de Richelieu, qui sera plus tard la duchesse d'Aiguillon.

Le sieur de la Vergne, gentilhomme de petite noblesse, n'avait été amené aux honneurs que par la faveur du cardinal : savant et lettré, bien qu'appartenant au métier des armes, on l'avait choisi comme gouverneur du duc de Fronsac. D'un premier mariage il avait trois filles, lorsqu'en 1633 il épousa Elisabeth Pena, fille d'un médecin du roi. Elisabeth, belle et gaie, était d'origine provençale.

De la Vergne possédait une belle maison au coin des rues Férou et Vaugirard; et c'est là qu'habitera plus tard Mme de La Fayette. Il était l'homme de confiance de la duchesse d'Aiguillon, alors installée au Petit-Luxembourg. Sa femme était dame de la suite de la duchesse. Plus tard, lorsque Mme d'Aiguillon reçut brevet du roi lui octroyant le gouvernement du Havre au nom de son neveu, M. de la Vergne eut le titre de lieutenant à ce gouvernement. Mais il mourut peu après, le 20 décembre 1649. Marie-Madeleine, en ce temps, a quinze ans et demi. Ce que fut son enfance, on l'ignore; et il n'en resterait pas la moindre trace si M. Le Pailleur, l'ami de Pascal, n'avait, en vers badins, vanté sa gentillesse quand elle avait trois ans :

> Surtout quand elle fait le loup,
> Son devanteau dessus sa tête.

Un an après la mort de son mari, Mme de la Vergne épousait messire Renault-René de Sévigné, chevalier, seigneur et baron de Champiré, conseiller du roi et maréchal de camp. Sévigné était aussi et surtout la créature de Gondi, le futur cardinal de Retz.

A ce moment, Marie-Madeleine de la Vergne est fille d'honneur de la reine. Elle le demeurera jusqu'à son mariage, bien que, dans les dernières années, elle ne fût plus ni à la cour, ni à Paris.

Sévigné avait alors quarante-trois ans; il ne manquait ni de lecture ni de pensée; mais son amour pour Retz le perdit. Au début, le ménage mena grand train, et reçut les beaux esprits. Ce fut le temps où Marie-Madeleine se lia avec Mme de Sévigné, la marquise, et avec Ménage.

Ménage, après avoir été violemment amoureux de



Paysage d'Algérie, tableau de Théodore Gudin.

Mme de Sévigné, s'éprit de Mlle de la Vergne; et, à vrai dire, au point de vue des réalités, il n'obtiendra jamais rien d'un côté ni de l'autre; mais il y gagne du moins deux amitiés qui ne l'abandonneront pas. Ménage, auprès de la jeune fille, a, d'ailleurs, des rivaux plus dangereux que lui. Elle se trouva mêlée à des intrigues, mais elle sut s'en tirer, et, si l'on jasa sur ses relations avec le duc de Brissac, il semble bien qu'elle n'ait été qu'imprudente.

Mais l'amitié de Sévigné pour Retz lui joua un mauvais tour. Le cardinal fut arrêté, et six jours après le chevalier recevait l'ordre de quitter Paris. Il se retira dans sa terre de Champiré, au pays d'Anjou. Sa femme et sa belle-fille le laissèrent partir seul; mais il s'ennuya bientôt tant, dans sa solitude, qu'elles l'y rejoignirent en février 1653. Le château n'était pas gai, mais Mlle de la Vergne y fut d'excellente humeur, et s'y montra charmante. Ayant lié connaissance avec le bonhomme Costar, le défenseur de Voiture, il vint la voir et fut ravie de la trouver « si belle, si spirituelle, si raisonnable ». Il semble qu'elle ait aussi une certaine renommée de fille savante. N'est-ce point parce que Ménage lui a dédié ses commentaires italiens de l'*Aminte* ? et voici toutes les qualités de la jeune fille, qu'il énumère dans la lettre qui précède ses commentaires : « beauté, charme, gentillesse, bonté, vertu, bienséance, plaisantes manières, douceur habituelle, vivacité de l'esprit, un génie perspicace, un jugement très pur en toutes choses, et, à un âge si tendre, un savoir très varié, merveilleux ». N'oublions pas que Ménage est amoureux, et qu'il veut être le Pétrarque de cette jeune fille, nouvelle Laure. Elle s'en amuse, sans prendre au sérieux son rôle. Si elle comprend la poésie, elle a le sens des réalités. Elle n'est nullement précieuse, et aux élégies, aux églogues, aux épigrammes, aux madrigaux français, italiens, latins que Ménage écrit en son honneur, elle répond en contant à son poète les incidents les plus menus, les plus médiocres de sa vie. Ce qui est exact, c'est qu'elle est belle; mais de quelle beauté, on l'ignore. Retz, à qui elle plut, et qui ne lui plut pas, écrit qu'elle « avait beaucoup d'air de Mme de Lesdiguières » ; mais nous ne sommes guère plus renseignés, puisque nous ne savons pas quel était l'air de Mme de Lesdiguières.

Cependant, Retz s'étant évadé, cette évasion n'arrange guère les affaires du chevalier. Sa femme et sa belle-fille viennent à Paris pour essayer d'obtenir sa sûreté.

C'est pendant ce voyage à Paris que, brusquement, avec une rapidité singulière, le 15 février 1655, Mlle de la Vergne épousa M. de La Fayette. C'était le frère de Mlle de La Fayette qui avait été à la cour de Louis XIII, et qui en était sortie pour devenir la Mère Louise-Angélique. Il devait avoir une vingtaine d'années de plus que Mlle de la Vergne; mais, s'il y a quelque incertitude sur son âge, il ne semble pas qu'il y en ait sur sa médiocrité. On peut assurer que Marie-Madeleine ne fit pas un mariage d'amour; — elle fut toujours persuadée, d'ailleurs, ou tout au moins le dit, que l'amour est « une chose incommode ». Elle fait un mariage de raison. Il reste que le mariage fut un peu bâclé ; et l'on peut s'en étonner, mais il ne paraît pas qu'elle s'en soit jamais plainte.

Près de Clermont en Auvergne, le comte de La Fayette avait deux châteaux : le château de Vaddes et le château d'Espinasse. Mme de La Fayette va vivre pendant plusieurs années tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre. Elle ne rompt pas d'ailleurs avec le monde, et Ménage sera un agent de liaison fidèle entre la ville et elle. A vrai dire, il commença par être de fort méchante humeur — un amoureux le serait à moins, — puis il se résigna ; il écrivit, elle répondit.

Elle semble tout d'abord un peu désœuvrée; et il est évident qu'elle ne s'amuse pas. Elle lit les romans de Mlle de Scudéry, et les poésies de son ami. Son mari, s'il ne la gêne guère, ne l'occupe pas davantage. En février 1656, elle perd sa mère, et vient à Paris. Au printemps, elle séjourne au château de Fresnes, chez Mme du Plessis-Guénégaud; mais, en août, elle retourne en Auvergne. Ménage, bien qu'il soit tombé amoureux de Mme de Montbazon, n'oublie pas sa muse. Il publie ses poésies italiennes, qui presque toutes sont dédiées à Mme de La Fayette et la célèbrent.

Cependant, l'exilée s'habitue à la solitude. Elle prend de l'intérêt à la vie qu'elle mène ; si elle n'est pas gaie, elle est heureuse. Elle prend conscience de soi. A l'automne, elle va à Vichy où elle boit « tous les matins quatorze grands verres du plus méchant et du plus chaud breuvage du monde ». Puis elle regagne son château avec tranquillité.

Toute l'année de 1657 s'écoula au château d'Espinasse. Dans la correspondance que Mme de La Fayette entretient avec Ménage, c'est la littérature de Ménage qui occupe la première place. Au fond, elle est flattée d'être sa muse, et elle le lui dit. Mais, à côté de la littérature, d'autres soucis la sollicitent. Elle aime la campagne, et elle prend soin de toutes les choses domestiques.

Elle veille sur sa fortune et sur ses intérêts. Elle devient femme d'affaires, et M. de La Fayette se remet de tout sur elle. Il semble bien qu'il n'a pas tort. Elle a des procès; mais il n'est point de démarches qu'elle ne charge Ménage de faire, pour lui en assurer le gain.

En 1658, Mme de La Fayette est à Paris. Deux jeunes Hollandais, MM. de Villers, faisant séjour en France, la voient et écrivent : « C'est une femme de grand esprit et de grande réputation, où une fois du jour on voit la plupart des polis et des biendisants de cette ville. Elle a été fort estimée lorsqu'elle était fille et qu'on la nommait Mlle de la Vergne, et elle ne l'est pas moins à présent qu'elle est mariée. Enfin, c'est une des précieuses du plus haut rang et de la plus grande volée. » Et, sans doute, elle n'est pas précieuse ; mais elle est de grand esprit et de grande réputation. On a fait fête à son retour; et, bien qu'elle mette au monde, le 7 mars, son premier fils,

elle ne laisse pas de se divertir. La mode alors était aux portraits. Mme de La Fayette fit celui de Mme de Sévigné, et il est d'une grâce singulière : « Vous êtes, écrit-elle, sensible à la gloire et à l'ambition; et vous ne l'êtes pas moins aux plaisirs ; vous paraissez née pour eux, et il semble qu'ils soient faits pour vous. Votre présence augmente les divertissements, et les divertissements augmentent votre beauté lorsqu'ils les environnent. Aussi, la joie est l'état véritable de votre âme. »

Elle retourne passer l'été en Auvergne, mais en revient définitivement à la fin de l'année, sans que l'on sache la raison d'une décision si soudaine.

Elle s'installe, et à l'amitié de Ménage s'ajoute l'amitié de deux autres beaux esprits, Huet et Segrais ; mais ceux-ci ne faisant que des séjours à Paris et n'y demeurant pas, ils restent au second plan. Ménage est toujours le grand favori. Il est celui qui accompagne Mme de La Fayette lorsqu'elle va à pied, il est celui qui fait ses courses, il est celui qui sollicite pour elle. Il est traité, enfin, comme un amant, sans l'être. Il lui apprend le latin, veut lui apprendre le grec ; et Huet, s'en mêlant aussi, veut lui apprendre l'hébreu. Elle demande grâce. Rien n'est plus divertissant d'ailleurs que les lettres qu'échangent Huet et Ménage. La jeune femme a toujours sa place ; et si Huet un jour oublie de demander de ses nouvelles, Ménage se fâche. Mais Huet est-il sur le point de tomber amoureux, il demande à Ménage et à Mme de La Fayette s'il convient qu'il se laisse aller ? « Dites-moi votre avis, écrit-il, et me le dites promptement ; car si vous différez, je ne serai plus en état de le suivre. »

Cependant, l'amitié se lasse de n'être que l'amitié. Ménage voulut aller plus loin un jour. Mme de La Fayette le remit gentiment à sa place. Il bouda, puis se résigna.

Mais Mme de La Fayette ne vit pas qu'avec les savants. Elle est de cour aussi, et une très vive affection l'unit à Madame. Madame avait au plus haut point le don de plaire, et, dit Mme de La Fayette, « il n'y avait rien à la cour qu'on pût lui comparer ». Elle avait aussi le goût des plaisirs. Ce fut à sa cour, et au milieu de divertissement délicats et raffinés, que vécut Mme de La Fayette. Elle avait connu enfant la princesse, et lorsque celle-ci fut mariée elle eut « toutes les entrées particulières chez elle ». Non point qu'elle eût quelque charge de cour : elle était, plus simplement, une amie. Elle l'accompagne à Fontainebleau, à Chantilly, à Versailles, et prend part aux jeux de la cour. Elle a beau se compromettre un peu avec Fouquet, elle ne perd l'amitié ni de Madame ni du roi.

C'est le moment où elle écrit son petit roman de *la Princesse de Montpensier*, qui paraît vers la fin de l'été de 1662. Si, dans ce petit roman, elle offre une image vraie de la cour et qui « tient de l'histoire », ne le doit-elle pas à la connaissance profonde qu'elle a de la cour de Madame ? On peut dire qu'elle n'a fait que transposer les choses ; et l'on s'en aperçut.

Mais la jeunesse de Mme de La Fayette s'achève. Elle n'a que trente ans, pourtant. Une nouvelle période de son existence va s'ouvrir. C'est le moment où monte l'étoile de La Rochefoucauld. M. de La Fayette n'est pas mort — il vit, et il vivra jusqu'en 1683, — mais on n'en parle guère ; et si Mme de La Fayette lui écrit parfois les nouvelles, plus souvent encore elle se décharge de ce soin sur l'éternel Ménage.

La Rochefoucauld a cinquante et un ans, vingt ans de plus que Mme de La Fayette. L'amitié qui va les unir n'en sera pas moins étroite. — Claude Barjac.

Laques (*indochinoises*) [le Développement de l'Industrie des]. — Les laques d'Extrême Orient n'ont aucun rapport avec les vernis dénommés laques; elles n'ont rien de commun avec la gomme laque qui, également originaire d'Extrême Orient, est un produit animal dû aux sécrétions d'un insecte du genre cochenille.

C'est une incrustation résineuse, produite par un insecte qui absorbe le suc des rameaux et le transforme en résine; on le rencontre sur un grand nombre d'arbres, mais principalement sur le *schlectra trifuga*, le *bidia frondosa*, le *zizyphus jujubia*, l'*acacia arabica*, les *rhus vernicifera*.

L'émergence des jeunes insectes se produit deux fois par an; la culture des arbres est peu dispendieuse : avec quatre coolies travaillant durant huit heures par jour et à raison de deux semaines par an en juin et en novembre, on peut préparer et soigner soixante à quatre-vingts arbres.

Cette culture était très ancienne aux Indes, en Chine, au Japon, où les laques étaient recueillies pour confectionner des vernis en usage dans les palais impériaux; on en extrayait également, par ébullition dans l'eau, des teintures, aujourd'hui remplacées par celles qui proviennent de la distillation des goudrons.

Les véritables laques sont, au contraire, d'origine purement végétale; ce sont des latex extraits, par incision, d'arbres cultivés en Chine, aux Indes, au Japon, en Indochine.

A sa sortie de l'arbre, la laque est un liquide crémeux de couleur et d'aspect, qui brunit rapidement à l'air.

La manipulation du produit quand il est à l'état frais, peut occasionner, même sans contact direct, des dermites superficielles, qui seraient dues à un acide volatil dont il contient de simples traces; mais ces affections cèdent facilement à un traitement de compresses d'eau bouillie.

La laque sèche durcit à l'humidité; cette importante propriété fut pour la première fois signalée à l'Europe en 1770 par le P. d'Incarville ; toutefois, ce sont Korschell et le Japonais Yashida qui, en 1884, dans les « Transactions of the Asiatic Society », ont donné une explication de ce curieux phénomène ; mais c'est au professeur Bertrand, et à ses remarquables travaux sur les oxydases, qu'il appartint, dans une conférence faite en 1903, d'en donner une démonstration scientifique.

Il découvrit la raison pour laquelle les ouvriers laqueurs se servent de chambres humides pour assurer la transformation de leurs vernis. Le latex est une émulsion de laccol dans une solution très concentrée de laccase ; en l'étalant en couches minces, on facilite l'évaporation de la petite quantité d'eau qu'il renferme.

Dans une atmosphère sèche, cette évaporation est très rapide, et le ferment actif à l'état dissous n'a pas le temps d'agir. Comme toutes les diastases, la laccase a une activité nulle à 0°; elle atteint son maximum de pouvoir oxydant entre 27° et 30°, se coagule à 60°, et meurt à 100°.

On comprend aisément comment la laque, précisément parce qu'elle durcit à l'humidité, lui présente, une fois séchée, un obstacle infranchissable.

A l'état liquide la laque contient :

10 à 30 p. 100 d'eau ;

86 à 61 p. 100 de laccol ou acide urushique (du japonais *urushi*, laque) ;

2 à 3 p. 100 de laccase (*nitrogenous body* des Japonais) ;

3 à 6 p. 100 de gomme.

Plus elle contient de laccol, et moins d'eau et de gomme, meilleure est sa qualité.

Cette même laque qui, d'abord portée à 60 et 100°, ne durcit plus, peut encore durcir si on la chauffe à une température variant suivant les résultats à obtenir, mais qui ne dépasse pas 500°.

C'est ce mode de durcissement qui a été employé, sur les vieilles armures japonaises; datant de plus de mille ans, ces armures ne présentent encore aucune trace de rouille.

Propriétés physiques. Tout le monde apprécie la beauté de la laque; cette belle matière adhère à tous les corps ou à peu près : les bois, les métaux, le carton, les tissus, le ciment, l'ardoise; le seul corps sur lequel son adhésion laisse à désirer est le verre.

Elle protège d'une manière absolue n'importe lequel de ces corps contre l'effet de l'eau et de l'humidité; elle est elle-même imperméable.

Cette imperméabilité résulte de son durcissement à l'humidité.

La laque est un mauvais conducteur de la chaleur; c'est un isolant électrique parfait; des essais faits récemment par une de nos plus grandes compagnies d'électricité, dont l'activité s'étend au monde entier, il résulte que le pouvoir isolant de la laque est de un dixième supérieur à celui du mica, qui est le meilleur isolant connu.

Sans se ramollir, les laques séchées à froid résistent à 410°; séchées à chaud, elles ne commencent à charbonner qu'au point de ramollissement de l'aluminium, soit 550°, ce qui est très remarquable pour un produit végétal.

Malgré leur dureté, les laques sont absolument souples; un jonc laqué peut être plié en cercle, sans inconvénient aucun pour la laque qui le recouvre. Un morceau de métal laqué peut être tordu, frappé, martelé, sans que la laque cède. On peut enrouler en tous sens, sans que la laque en souffre, un fil de métal laqué. Le temps ne peut rien sur la laque; elle est pour ainsi dire éternelle !

Propriétés chimiques. Une fois solidifiée, la laque n'est soluble ni dans les essences, ni dans les huiles minérales ou végétales.

Les solvants les plus puissants : l'acétone et l'acétate de méthyle, ne peuvent rien sur elle, pas plus que le contact prolongé des corps gras; l'eau de mer n'affecte en rien la laque.

Mode d'emploi ancien. Les Chinois et les Japonais produisaient et produisent encore en très petite quantité des laques artistiques peintes et sculptées; avant d'être employé, le vernis doit subir plusieurs préparations; ils y ajoutent de l'huile, du sulfate de fer, du vinaigre, à des doses calculées suivant le degré de consistance et de transparence qu'on veut obtenir.



La Comtesse de La Fayette, née et morte à Paris (1634-1693). Taille-douce du graveur français Desrochers (XVIIIe s.), sous laquelle est écrit le quatrain suivant :

Des outrages du temps plus d'un Ecrit vainqueur
Feront vivre son nom au Temple de Mémoire ;
De son heureux Génie ils assurent la gloire.
Lisez chez Sévigné l'Eloge de son cœur.

En outre, on les colore par divers procédés : le jaune s'obtient par addition de trisulfure d'arsenic ; le rouge avec de la cochenille ; l'aventurine avec de la poudre d'or; etc. Un mélange d'huile, de thé et de fiel de porc rend la laque translucide.

Les laqueurs savent obtenir de nombreux tons et éclats particuliers, dont les principaux sont : le rose tendre, le rose corail, le violet, le bleu indigo, le bleu ardoise, le vert olive et le jaune d'ocre.

Avant d'appliquer le vernis, l'ouvrier laqueur doit polir son bois avec soin; puis les Asiatiques commencent par entoiler l'objet à laquer, et c'est naturellement avec de la laque que la toile est collée sur le bois. Quand le laqueur veut faire un travail moins parfait, il n'entoile pas l'objet, mais il en dégarnit tous les joints au couteau, et les mastique avec soin ; une fois secs, entoilages et masticages sont minutieusement poncés.

L'objet à laquer reçoit alors une ou plusieurs couches de mastic ou de laque de troisième qualité, mélangée d'une terre spéciale ; à ces couches succèdent une ou plusieurs couches de laque brute, qui complètent le travail de soubassement.

L'objet à laquer est alors d'une couleur uniformément brun-noir; ensuite, commence l'application des diverses couches de superficie, qui chacune, sont séchées et poncées.

La dernière couche après ponçage est avivée au charbon de bois en poudre, avec la paume de la main.

C'est cet avivage qui, joint à la richesse et à la profondeur des tons de la laque, lui donne cette inestimable douceur de toucher que tout le monde connaît; ces opérations terminées, l'objet reçoit, s'il y a lieu, des décors en laque.

Les laques d'or et d'argent sont obtenues par insufflation de poudres d'or et d'argent sur des objets fraîchement laqués, quand avant d'être assez sèches les laques qui les recouvrent sont encore « amoureuses », état de dessiccation bien connu des vernisseurs.

Beaucoup de laques anciennes sont couvertes de ciselures exécutées dans l'épaisseur même de la laque : ce sont celles de Coromandel, de Fou-Tchéou, et celles de Pékin; ces laques sont des merveilles, mais il ne faut voir en elles que des vestiges d'un passé qui ne peut plus revivre : ces productions artistiques peuvent entretenir un atelier d'artistes, elles peuvent ajouter à la renommée de praticiens déjà connus, mais en aucun cas elles ne sauraient alimenter une industrie européenne.

En Extrême Orient, cette industrie artistique disparaît, et elle est remplacée par le laquage d'objets courants.

Si les cultures spéciales sont en décroissance dans les autres pays de l'Asie, elles ont pris au Tonkin une importance considérable, et notre colonie est, à l'heure actuelle, le seul exportateur de laque brute; il en

livre à la Chine et au Japon, et cette culture paraît indéfiniment extensible, car les arbres à laque prospèrent dans toutes les régions du Tonkin, qui exporte plus de 2.500 tonnes de laque brute par an.

Nous avons fait de nombreux emprunts à la très intéressante conférence faite par Verneuil, à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, le 15 janvier 1921.

Il nous reste à parler de la modernisation de la laque.

Les Asiatiques laquent depuis longtemps leurs « pousse-pousse », leurs chaises à porteurs; en employant des procédés plus modernes Verneuil, devant le peu de durée des vernis européens, laqua des pousse-pousse, et ce résultat fut si encourageant, que les carrossiers européens, les compagnies de chemins de fer suivirent son exemple, et se mirent à laquer leurs véhicules.

En 1903, à l'Artillerie d'Hanoï, pour préserver les fusées des obus, qui se détérioraient, on les laqua, et l'enduit se trouva être si imperméable, qu'immergés pendant des mois les obus éclataient aussi bien à leur sortie de l'eau qu'avant leur immersion.

En 1916, instructeur à l'Ecole de tir aérien Caseaux, Verneuil appela l'attention du ministère de la guerre sur les qualités de souplesse, de dureté, d'imperméabilité de la laque, et on laqua d'abord des hélices.

Les essais de ces mêmes hélices furent faits par la section des Essais mécaniques, pendant que la section des Essais chimiques les soumettait à des épreuves d'action de l'eau douce, de l'eau de mer, de l'essence de pétrole, de l'huile de ricin, etc.

Ces essais démontrèrent d'une façon éclatante la supériorité de la laque sur les vernis.

Absolument imperméable, une hélice laquée ne peut ni se déformer ni se décoller, et elle devient pratiquement inusable; toutes les hélices sont laquées aujourd'hui, et en ce qui concerne les flotteurs d'hydravions la question est à l'étude, ainsi que pour les pièces en duralumin, qui trouveraient sous un revêtement de laque une protection absolue contre les intempéries et l'eau de mer.

Pour les carrosseries d'automobiles, la laque a l'avantage de résister sur les routes goudronnées au coaltar, qui dissout n'importe quel vernis avec lequel il entre en contact.

L'emploi de la laque s'impose en industrie, toutes les fois qu'il faut préserver de l'humidité froide ou chaude une pièce en bois, en carton, en métal, ou en n'importe quelle matière.

Dans tous les cas, enfin, où il y a à garantir une pièce contre l'attaque des vapeurs, ou du contact des acides ou des bases concentrées ou diluées à froid ou à chaud, la protection est absolue.

Dans les filatures de soie artificielle les essais qui se poursuivent depuis quelques mois sur les bobines d'aluminium laquées donnent tous les espoirs; ces mêmes bobines trouveraient dans l'emploi de la laque l'inestimable poli et la douceur de toucher que recherchent les fabricants.

Des fûts en métal laqué pourraient loger n'importe quel liquide alimentaire : vin, bière, cidre, sans qu'aucun de ces liquides subisse de détérioration, ou contracte de saveur ou d'odeur.

Dans l'industrie chimique, la teinturerie, les bacs d'accumulateurs, à produits ou à teinture, devraient être laqués, ainsi que toutes les pièces en métal qui se trouvent en contact avec des vapeurs d'acide sulfurique.

Les applications de la laque en électricité offrent un intérêt tout particulier, si l'on considère :

1° qu'elle a un pouvoir isolant considérable;

2° qu'elle adhère sur le cuivre, l'aluminium ou la tôle, de façon remarquable;

3° qu'elle est pratiquement incombustible, et reste dure et adhérente à des températures bien supérieures à celles qui sont admises pour l'échauffement des conducteurs électriques;

4° qu'elle demeure souple en vieillissant;

5° qu'elle est impénétrable à l'eau;

6° qu'elle est inattaquable par l'ozone.

Pour toutes ces raisons, son emploi est nettement indiqué pour le revêtement des tôles magnétiques, des conducteurs électriques, des bobinages des dynamos à basse et haute tension, et même pour des applications particulièrement scabreuses, par exemple dans les atmosphères acides des poudreries.

La laque a, certes, des propriétés merveilleuses qui l'imposent à l'industrie; toutefois, son barattage à la main, son application au pinceau, ses interminables ponçages et avivages sont des procédés archaïques, qui doivent disparaître.

Ridiculement lents et onéreux en Extrême Orient où la main-d'œuvre est cependant à très bon marché, en apparence tout au moins, ils constituent en France un anachronisme, et une impossibilité matérielle.

Le travail de la laque se fera mécaniquement, ou jamais l'industrie courante ne pourra l'utiliser. Verneuil signale qu'on a trouvé des pétrins mécaniques qui prépareront d'aussi bonnes laques qu'ils font de bon pain.

Après bien des tâtonnements, un système d'aérographe, qui étend parfaitement la laque, a été mis au point.

On est sur la voie de réalisation d'un bon procédé pour laquer les intérieurs de fûts et de récipients de faible orifice.

Ce qui précède montre l'extension énorme que peut prendre l'emploi courant de la laque, quand son application sera industrialisée.

A Hanoï, on a déjà laqué une salle d'opérations; Verneuil a parlé des flotteurs d'hydroplanes, mais c'est un infiniment petit parmi les services que la laque pourra rendre dans la marine, où depuis bien longtemps on cherche à remplacer la peinture indispensable à la conservation des métaux par un vernis isolant et non inflammable.

Si l'on réussit à rendre pratique et économique l'application de ce produit, que notre Tonkin peut fournir en quantités presque illimitées, l'industrie de la laque pourra prendre des proportions énormes, et une source de richesse très importante pour notre pays. — Ct A. Poidloué.

Lin (la Préparation industrielle du). — La culture des plantes textiles et la préparation des fibres sont devenues des choses très importantes en raison du prix élevé de ces matières et de leur rareté relative. Le lin bénéficie de cet état de choses, et l'industrie linière, vieille comme la civilisation, était restée longtemps en dehors du progrès.

Les difficultés de la culture du lin sont principalement celles dues au sarclage et à la récolte. Ces opérations faites à la main exigent un personnel nombreux, et nécessitent en moyenne trente journées de femmes par hectare. Une machine nouvelle, l'arracheuse Crawford, rend inutile le sarclage, car elle arrache les tiges de lin en les saisissant à une hauteur telle, que les herbes adventices plus petites restent collées au sol, et ne souillent plus la récolte.

Cette machine arrache deux hectares par jour, et fait ainsi l'ouvrage de soixante ouvrières; elle résout donc les deux plus grandes difficultés de la culture du lin.

Mais la culture n'est pas tout : il faut envisager la préparation de la récolte faite; les errements de la routine avaient abouti à la ruine de cette industrie.

La paille de lin a la forme d'un tube sur la paroi extérieure duquel les fibres textiles sont agglutinées et maintenues par une matière gommeuse et résineuse.

Pour séparer ces fibres textiles, il faut dissoudre le ciment agglutinant, au moyen d'une opération qui s'appelle *le rouissage*; il faut avoir soin de laisser subsister une petite partie de cette gomme, afin de rendre plus facile le filage des fibres.

En effet, la filasse est constituée par des brins qui ne présentent aucune espèce d'aspérité leur permettant de s'accrocher entre eux pour former un fil continu.

Avant tout autre traitement, il faut procéder à *l'égrenage*, c'est-à-dire à la séparation des capsules, d'avec la tige. Cela se fait en battant le lin au rez-de-chaussée d'un bâtiment à étages. Les produits, recueillis dans des sacs, sont montés au grenier, et ils redescendent à travers les différents appareils de nettoyage, tels que : décortiqueuses, tarares, trieuses, etc. La paille égrenée est mise en paquets, et elle est conduite au routoir, bâtiment où s'effectue le rouissage, lequel, industriellement, se fait dans des cuves en ciment.

Les procédés de rouissage du lin sont assez nombreux. Le procédé le plus simple, que l'on emploie encore dans certaines régions, est le rouissage à terre, qui consiste simplement à étendre la paille de lin sur le pré. On laisse se développer une fermentation naturelle, ce qui a pour résultat de détruire les gommes. Ce procédé est naturellement lent, et très incertain; aussi, pour activer la fermentation, on met souvent le lin en bottes, que l'on place dans des trous pleins d'eau.

Ces procédés, utilisés dans les campagnes, ont un rendement limité, et les résultats en sont aléatoires. On les a perfectionnés en pratiquant le rouissage à l'eau courante, et un grand centre de cette industrie se trouve en Belgique sur les bords de la Lys dont les eaux sont favorables particulièrement à l'obtention d'un excellent rouissage.

On place le lin dans de grandes caisses à claire-voie, que l'on appelle « ballons », et ces ballons sont immergés dans la rivière. Au bout de deux ou trois jours on les sort pour les aérer, et on les replonge ensuite dans l'eau jusqu'à la fin de l'opération.

La Loire, en France, donne aussi de bons résultats, ce qui fait que l'industrie du rouissage à l'eau courante y est localisée; mais elle est surtout importante en Belgique, où elle occupe plus de 12.000 ouvriers.

On a cherché, en raison des résultats incertains que l'on obtient par le rouissage à l'eau, à industrialiser les procédés, et l'on a pris près d'une centaine de brevets sur ce sujet.

Cependant, il y a peu de procédés qui aient résisté à l'expérience pratique. On n'en connaît guère actuellement que trois : les procédés Peufallit, Rossi et Feuillette.

Procédé Peufallit. — Ce procédé traite le lin dans un autoclave, en présence d'un mélange d'eau et de pétrole à 5 p. 100; le pétrole a pour effet de dissoudre les pectines. On a monté dans le Nord, à Steenvoorde, une usine qui comprend des chaudières pour la production de la vapeur des autoclaves. Le lin que l'on traite est placé soit dans des wagonnets à claire-voie, soit dans des paniers. Ce procédé est rapide, et demande seulement six heures de traitement en service dans les autoclaves.

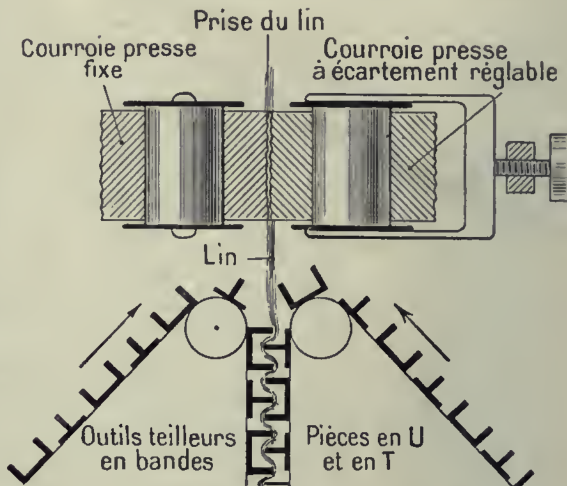
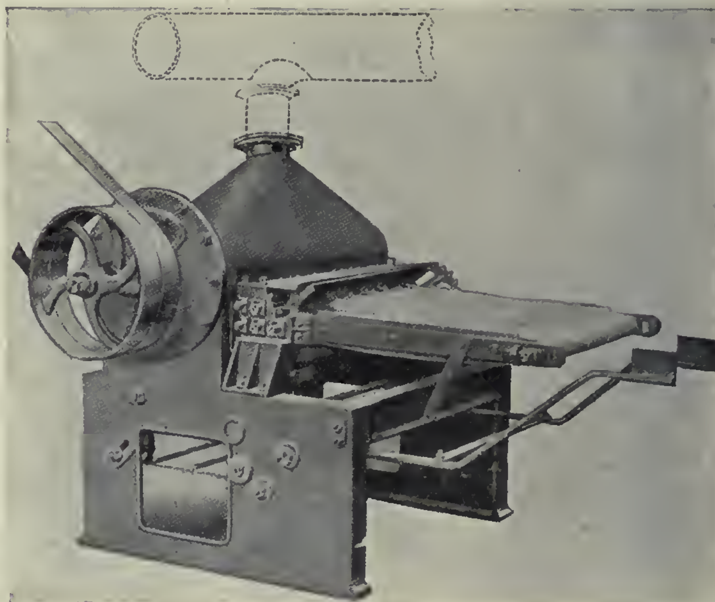


Schéma du teillage.

Le lin est soumis à l'action de laminoirs, puis il passe dans des séchoirs; quelquefois, on effectue le broyage en partie avant l'opération du rouissage, qui n'a plus alors à traiter que des filasses à moitié nettoyées.

On a reproché à ce procédé sa rapidité même, en affirmant que le rouissage ne peut se faire d'une façon correcte que dans un temps donné, dont le minimum ne peut descendre au-dessous de certaines limites.


Machine à teiller, à rouleaux.

Procédé Rossi. — On emploie, dans ce procédé d'origine italienne, la propriété qu'a une bactérie aérobie, le *bacillus Comesii*, de rendre soluble la pectose qui agglutine les fibres textiles. On augmente l'action de cette bactérie en la cultivant dans

un bouillon préparé, et en insufflant de l'air dans la cuve de traitement, dont l'eau se trouve maintenue à 34 degrés.

Comme dans les procédés précédents, on peut soumettre les tiges à un broyage préalable, de façon à diminuer le volume des matières qu'on doit traiter, ce qui permet d'utiliser au maximum la capacité des cuves après le rouissage, lequel ne demande guère que quarante-huit heures. On extrait ensuite les tiges, et on les soumet au lavage.

Les résultats industriels obtenus par le procédé Rossi sont bons ; mais, néanmoins, pour les lins français, qui sont plutôt de qualité fine, il semble qu'on ait intérêt à procéder plus lentement pour le rouissage.

Procédé Feuillette. — Il se base, comme le procédé précédent, sur l'action des bactéries (*bacillus fluorescens, bacillus subtilis, cladosporium, mucors*, etc.) : on utilise l'action des bacilles aérobies et anaérobies sur le lin, lequel est placé dans des bassins où s'établit une circulation d'eau que l'on maintient à 28 degrés par des tuyaux de vapeur.

On emploie des ballons, comme pour le rouissage, à l'eau courante. Ces caisses à claire-voie sont placées dans des casiers, et on les aère au bout de trois jours en les retirant de l'eau, pour les y replonger ensuite.

Après une période de trois autres jours, l'opération du rouissage est terminée. L'eau qui provient d'un rouissage extérieur forme d'ailleurs bouillon de culture afin d'amorcer le rouissage. On se rapproche donc au plus près du rouissage par les procédés naturels, lequel a été considéré pendant longtemps comme le seul capable de donner de bons résultats, et pouvant s'appliquer aux lins les plus fins de France.

La durée relativement longue de l'opération permet d'adapter le procédé aux diverses qualités de lin et de gomme, et on a la possibilité d'arrêter l'opération à l'instant exact où la filasse a atteint son maximum de valeur marchande.

L'usine de Goderville, qui utilise ce procédé, est complétée par un séchoir en forme de tunnel. Dans ce tunnel circule méthodiquement un wagonnet, qui se remplit de lin mouillé. L'opération du séchage dure de six à huit heures, et elle est accélérée par l'action d'un courant d'air chaud.

Teillage. — Lorsque le lin a été séché, on le laisse reposer, afin de lui permettre de se charger à nouveau d'humidité à un degré convenable, puis on procède à la séparation des fibres textiles et de la paille qui les supporte.

Si l'on passe entre les doigts une paille de lin rouie, le bois se brise en fragments, et la filasse se dégage. On ne fait pas autre chose industriellement, mais on emploie des machines, qui assurent une plus grande production.

Cette opération fixe la qualité du lin travaillé, et il arrive souvent que des lins mal teillés, mis sur le marché, y sont rachetés par des spécialistes. Ceux-ci basent leur commerce sur une opération plus complète de teillage, qui donne alors une valeur double au lin.

Jusqu'à ces dernières années l'opération du teillage se faisait uniquement à la main, au moyen d'un outil en bois appelé « écang ». Cet outil a été perfectionné par l'emploi du « moulin flamand », qui n'est autre qu'une installation de plusieurs écangs dans un moyeu qui tourne à grande vitesse.

Le lin est présenté par l'ouvrier dans la fente d'une planche contre laquelle le moulin tourne à grande vitesse; la paille est ainsi violemment battue, elle se débarrasse du bois, et l'on obtient la filasse.

Il faut, naturellement, pour ce travail, une main-d'œuvre assez spéciale, dont la qualité intervient pour le rendement en filasse. Il faut, en effet, ne pas trop fatiguer le lin, et diminuer le plus possible la proportion des déchets ou étoupe.

On a cherché à améliorer la qualité et le rendement, en agençant des machines mécaniques à teiller le lin. Là encore on a pris de nombreux brevets, qui, pratiquement, n'ont jamais donné de grands résultats. Cependant, quelques machines, employées pratiquement, sont susceptibles d'intéresser l'industrie textile. Les machines de construction étrangère utilisent en général des rouleaux broyeurs, qui agissent comme des laminoirs.

La machine Boby comporte des cylindres de 7 à 8 centimètres de diamètre, qui sont armés de lamelles en tôle d'acier suivant leurs génératrices, et qui sont animés d'un mouvement de rotation rapide. Le sens de rotation des cylindres qui frappent la paille est inverse de celui de la marche du lin.

Les cassures des fibres pendant l'opération sont alors à peu près nulles, et ne donnent que très peu d'étoupe. Le mécanisme consiste simplement en un cadre cylindrique qui est animé d'un mouvement rotatif, et dans lequel se meuvent six cylindres plus petits, qui sont actionnés par des engrenages satellites.

On introduit le lin entre les lames fixes d'une grille cylindrique et les lames mobiles des cylindres rotatifs. La paille est brisée et détachée de la fibre; elle tombe sous la machine, dans un sac. Un aspirateur placé au-dessus du mécanisne permet d'enlever les brindilles de paille encore mêlées à la fibre.

On reproche souvent, aux machines à teiller à rouleaux, leur action brutale, qui se produit parfois au détriment du rendement. Le teillage ne consiste pas seulement à séparer le bois d'avec les fibres, il faut que la filasse soit aussi préparée convenablement pour la filature.

Il est donc nécessaire que les fibres soient parallèles et séparées, ce qui permettra d'obtenir un rendement plus élevé en filasse donnée par une quantité de paille déterminée.

La paille rouie contient 30 p. 100 du poids de fibres ; au teillage, on coupe une partie de ces fibres en brins courts, ce qui produit l'étoupe, dont la valeur est cinq fois moindre que celle de la filasse.

La machine Feuillette, d'invention française, teille le lin d'une façon complètement automatique, et elle utilise un système de courroies-presses qui, combinées par paires, saisissent le lin entre elles, en maintenant la paille sur la moitié de sa longueur. La partie libre de la paille est amenée ainsi sous les outils qui opèrent le teillage.

Pour cela, les courroies se présentent horizontalement à l'entrée de la machine ; elles subissent une torsion de 90 degrés, et présentent la paille verticalement. Les outils procédant au teillage sont des lattes qui sont fixées sur des chaînes sans fin ; ces chaînes forment deux tabliers roulants, dont l'un est fixe, et l'autre réglable. Cela permet de régler l'engrènement de l'un des deux tabliers, dont les pièces ont alternativement des formes en U et en T, et se pénètrent l'une l'autre.

L'alimentation et le transport du lin dans les machines sont ainsi automatiques ; le lin est entraîné par les courroies. Une fois qu'il a été teillé sur la moitié de sa longueur, il repasse dans un jeu de tabliers semblables aux premiers, et le passage du lin d'un jeu à l'autre se fait automatiquement de la manière suivante :

Les courroies qui maintenaient le lin verticalement pour le soumettre au teillage redeviennent horizontales, la paille à moitié teillée est soulevée par une courroie auxiliaire qui vient placer cette paille sur un jeu de courroies-presses décalées par rapport aux premières. Ces nouvelles courroies agissent comme les précédentes, et viennent présenter la partie non teillée à l'action du deuxième jeu d'outils.

Les outils étant réglables, et leur forme ayant été étudiée à la suite de patients essais, ils assurent un teillage complet sans fatiguer le lin outre mesure. On a un travail progressif, et l'on ne laisse pas de bois dans la filasse.

L'installation des machines à teiller est complétée par toute une organisation de wagonnets qui permettent d'approvisionner les machines ; les déchets, qui représentent 80 p. 100 du poids de paille traitée, sont recueillis dans un transporteur à courroie, et ils sont conduits dans des moulins qui séparent l'étoupe de la paillette. Cette paillette, constituée par des débris de bois, peut servir de combustible pour les chaudières de l'usine. Les conditions hygiéniques du travail sont assurées, comme dans les machines Boby, par des aspirateurs de poussière.



Atelier de rouissage industriel. Le pont roulant permet la manutention facile du lin dans les cuves.



Moulins flamands et machines à teiller, à rouleaux lamineurs.

Jusqu'à ces derniers temps, l'industrie du lin n'existait pratiquement pas en France. La culture ensemençait, en 1860, 105.000 hectares ; mais, à cause de la concurrence du coton, elle était tombée à 18.000 hectares en 1910. Le lin français était d'ailleurs traité par les Belges sur les bords de la Lys, et nos filatures étaient alimentées par de la filasse importée de Belgique ou de Russie. Ce dernier pays produisait à lui seul 385.000 tonnes sur les 500.000 de la consommation mondiale.

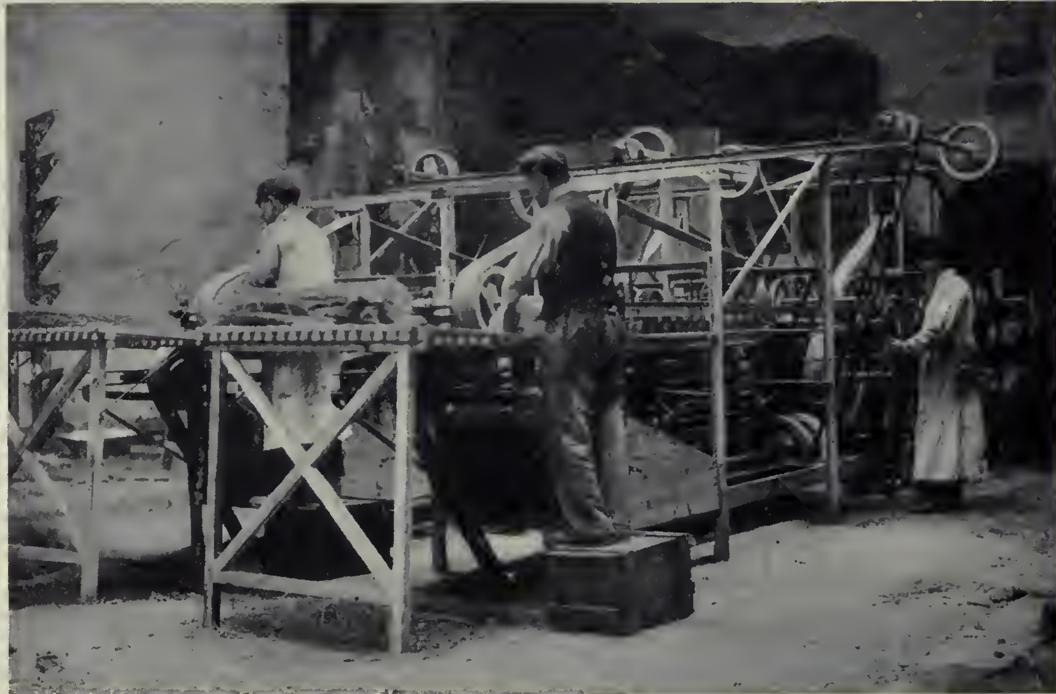
On avait déjà envisagé avant la guerre la possibilité de traiter le lin en France, pour le plus grand avantage du cultivateur et de l'industriel. Des essais pratiques avaient été faits, et ils ont été repris tout récemment puisqu'il ne faut plus compter d'ici quelque temps sur le lin russe. On ne sait d'ailleurs pas exactement si le lin russe existe encore, et quand cela serait il devrait servir à des besoins locaux qui sont évidemment énormes.

Au Maroc, on a développé dans de grandes proportions la culture du lin, et actuellement près de 50.000 hectares y sont ensemencés. Il est donc nécessaire que les procédés de rouissage et de teillage soient conduits en France d'une manière industrielle, pour nous permettre de traiter le lin cultivé chez nous, puis dans nos colonies.

Les industries du tissage reprendront leur travail complet dès la fin de la crise économique, et elles auront à s'approvisionner largement en filasse française.

Si nous regardons ce qui se passe en Allemagne, nous constatons que le manque de filasse russe s'y fait aussi durement sentir ; mais déjà au cours de la guerre un effort considérable a été tenté de l'autre côté du Rhin, concernant l'industrie textile. Alors qu'en 1914 le rouissage et le teillage étaient presque inexistants en Allemagne, on y trouve aujourd'hui plus de 60 usines qui utilisent des procédés industriels modernes. La culture ne comportait autrefois que 8.000 hectares, et en 1920 elle arrivait à 35.000 hectares, c'est-à-dire au double de la culture française.

Cependant, il faut noter que la culture du lin a toujours donné beaucoup de profits, et que le lin français a toujours été préféré par les filatures européennes, à cause des qualités de finesse qui le caractérisent. En raison de la disette de lin qui se prépare dans la filature, du prix élevé du coton, et des hausses envisagées, on est amené à penser qu'un essor considérable s'offre à la culture française du lin, aujourd'hui que le problème du rouissage et du teillage industriels semble complètement résolu à l'aide de machines et par des procédés français. — E. WEISS.



Teillage mécanique Feuillette : machine à teiller automatiquement le lin.

Marne en feu (LA), par Charles Le Goffic. — Dans ce nouveau volume, qui fait partie de la petite collection « La France dévastée », l'auteur des *Marais de Saint-Gond* traite d'une manière plus large de la bataille de la Marne. C'est encore, toutefois, l'épisode, capital il est vrai, des marais, qui tient la plus grande place dans cette étude. La 9e armée, la 5e agissant en liaison avec la précédente, Foch à ses débuts, Franchet d'Esperey dont le rare esprit de camaraderie sauve de la débâcle la droite de Foch, sont les acteurs et les héros du drame. Et c'est qu'en effet le nœud de la bataille fut aux marais de Saint-Gond. Au surplus, l'auteur ne s'est pas contenté de résumer ce qu'il avait développé auparavant. De nombreux travaux parus depuis, tant en France qu'en Allemagne, des documents jusqu'alors inédits et inconnus et surtout des documents et témoignages ennemis ont été utilisés, en particulier le Rapport de Bulow sur la bataille de la Marne, des interviews de von Kluck données à divers journaux, et les *Mémoires* du même général. Un « Appendice » constitué par trois documents, nous fait connaître l'impression produite à l'époque, sur trois acteurs ou témoins de la bataille : un général, un sous-officier, un civil. Ce sont : le Carnet du général Moussy, commandant par intérim la 17e division ; celui du sergent Charles Penthler, du 19e d'infanterie ; les notes de l'intelligent civil Roland, instituteur à Villenevard (Marne), village situé au bord des marais. Une carte et quelques illustrations accompagnent le texte.

Et d'abord, d'où vient le nom de « bataille de la Marne » ? Ce n'est pas Joffre qui a baptisé ainsi la bataille libératrice. Le nom apparaît pour la première fois le 11 septembre 1914, dans un Communiqué de Bordeaux. En réalité, ce fut plutôt une bataille entre Marne et Seine, et, plus encore qu'une bataille, tout un ensemble : une bonne moitié des opérations se passe sur la Meuse, la Moselle, la Meurthe. Le Grand-Couronné n'est pas précisément voisin de la Marne. Mais ce sont les combats livrés aux alentours de la Marne, qui, le plus apparemment du moins, ont dégagé Paris; ce sont eux dont le public a eu la première et plus claire notion, et qui en conséquence l'ont le plus frappé. De cette lutte gigantesque qui se prolonge sur plusieurs centaines de kilomètres, il n'a vu que cette partie des opérations, et c'est en somme la voix publique qui a tout résumé en une seule appellation, et qui a consacré cette dénomination de : bataille de la Marne.

En exposant les préliminaires de la bataille, Le Goffic est tout naturellement conduit à examiner le cas Gallieni. On sait les controverses passionnées qu'a soulevées ce cas, et, à la vérité, il est peu vraisemblable que l'unanimité se fasse jamais sur ce point, car il y a double conflit entre le succès et les principes, entre les faits et les hypothèses. Les défenseurs de Gallieni ont la partie belle, puisque finalement la vision nette de la grande bataille à livrer, comme l'a écrit Poincaré, il l'a eue le premier; puisque sa volonté ferme, mais peu disciplinée, en forçant la main à Joffre, a aussi forcé la victoire. Mais les partisans de Joffre pourront toujours objecter que son initiative, outre qu'elle risquait de compromettre une armée encore en plein mouvement de retraite, ruina le plan de Joffre, fut malencontreuse et prématurée, car une action mieux préparée et plus coordonnée eût donné des résultats plus complets, peut-être rejeté l'ennemi au delà de l'Aisne et jusqu'à la Meuse. En somme, il subsistera toujours une part d'incertitude, d'hypothèse, sujette à controverse.

Reste le point de vue disciplinaire. Il est certain que Gallieni mit le généralissime en face du fait accompli, ne le consulta qu'une fois ses propres opérations engagées. On peut se demander avec Le Goffic ce qui serait advenu s'il avait eu affaire à un caractère aussi entier que le sien. Tout en tenant ferme sur les principes, Le Goffic plaide les circonstances atténuantes, exerce son talent de psychologue sur l'état d'esprit de Gallieni après Morhange et Charleroi, en présence d'une retraite que d'aucuns, à tort du reste, prétendaient ne devoir s'arrêter qu'au Plateau central; mais, après avoir exposé toutes ces raisons, ou plutôt ces impressions, d'une phrase définitive il conclut : « Si la Marne avait été un échec, on aurait vu ce qu'elles auraient pesé devant un conseil de guerre. »

Est-il si difficile après cela de se rendre compte pourquoi, en dépit du service rendu, et reconnu par Joffre dans une lettre privée adressée à Gallieni, le généralissime s'abstint, dans un Historique officiel, de rendre hommage à Gallieni ? Plutôt que de faire intervenir un sentiment peu avouable, encore que trop humain, chez un chef qui précisément, en cette circonstance, fit preuve de tant de souplesse et d'abnégation, ne convient-il pas plutôt d'invoquer le sentiment de la discipline hiérarchique, qui ne permettait pas au chef responsable de se faire l'apologiste d'une émancipation heureuse, soit, en ses effets immédiats, mais d'un bien dangereux exemple ?

La guerre de 1914 est assez entrée dans l'histoire pour que l'on puisse, avec tact mais sans réticences, dire la vérité sur le rôle joué par l'armée anglaise et le général French. Certes, personne ne songe à diminuer le service rendu à la cause du droit par l'Angleterre, et personne non plus ne prétend qu'un gouvernement n'ait pas le devoir de faire prévaloir les intérêts dont il a la charge, sur des sentiments si hauts soient-ils. On ne se scandalisera donc pas quand Le Goffic remarque que l'Angleterre entra en jeu lorsqu'elle vit Anvers menacé, ne pouvant admettre que ce « pistolet » braqué sur elle passât aux mains de l'Allemagne, pas plus qu'elle n'avait admis, un siècle plus tôt, qu'il ne demeurât entre celles de Napoléon. Mais il n'est pas mauvais que le public, sans en tirer de conséquences exagérées, sache — ne fût-ce que pour se rendre un compte exact du concours que peut apporter une armée anglaise, au moins au début, dans une guerre continentale — combien cette armée, par ses lenteurs, par son indépendance jalouse, donna du fil à retordre au généralissime. L'Angleterre avait accompli un beau tour de force en débarquant dans un port du Nord tout son corps expéditionnaire, créé spécialement pour appuyer sa puissance dans ses possessions extra-européennes; mais ce corps, nous en étions avertis d'avance, ni par son organisation ni par son armement, n'était bien préparé pour une guerre européenne.

Il lui fallait du temps pour s'y adapter, matériellement et moralement. French n'échappe pas à cette condition. Jusqu'à la Marne, après Charleroi qui fut pour certains officiers anglais un thème à gorges chaudes sur l'incapacité de nos généraux, French ne cesse de regarder du côté du détroit. Ne va-t-il pas jusqu'à demander à Joffre, comme condition à sa participation aux opérations qui s'annoncent, et au moment même où celles-ci vont commencer, d'échelonner un certain nombre de divisions françaises qui assurent les communications de l'armée anglaise avec la mer ? Naturellement, Joffre répondit par un *non possumus*. Et n'est-ce point French qui, par un souci exagéré de la sécurité de l'armée à lui confiée, accélère sa retraite au point d'avoir entre Franchet d'Esperey et lui un trou où va se jeter von Kluck, manœuvre que fit échouer Gallieni ? A chaque instant se renouvellent ces délais, ces lenteurs qui retardent les attaques, contrarient les projets du généralissime, ces à-coups d'indépendance qui empêchent dans une certaine mesure de faire fond sur l'armée anglaise, et, parfois, lorsqu'on a compté sur elle, lui font lâcher le voisin français sans souci des conséquences. C'est ainsi qu'après avoir failli tout perdre par une retraite trop précipitée et trop lointaine, l'armée anglaise, à la bataille de la Marne, n'entre en ligne que lorsque le succès est déjà dessiné. Tout cela, Le Goffic l'expose sans amertume, mais avec une franchise dont nous lui savons gré.

Une erreur psychologique des Allemands, au cours de la retraite et avant la Marne, fut de croire l'armée française beaucoup plus démoralisée, dans son ensemble, qu'elle ne l'était en effet. Des « coups de boutoir » comme ceux de Guise ou de Signy-l'Abbaye ne leur avaient pas ouvert les yeux. On a les preuves de cet aveuglement. Bulow, le 3 septembre, signale les grandes quantités d'équipements et de munitions abandonnés sur les routes et les emplacements de batteries. Un régiment de zouaves s'est dispersé sous le canon, jetant bas armes et bagages. Le même général, dans son Rapport, constate lui-même que « l'abandon sans combat du nord du Petit-Morin, cette coupure d'une force si exceptionnelle, fortifiée de plus en plus l'impression que la retraite des Français avait revêtu partout le caractère de fuite ». C'était là tomber dans la faute que la logique appelle « généralisation hâtive ! » En revanche, c'est

bien un commencement de désarroi que trahissent les radios allemands divulgués depuis, à la date du 7 septembre.

S'il est parfois dangereux aux hommes de lettres (et ce n'est pas pour Le Goffic que nous écrivons cela) de s'aventurer sur le terrain de l'histoire militaire, ils y apportent du moins un tour d'esprit qui fait parfois défaut aux techniciens, à savoir l'habitude de l'analyse psychologique. Et c'est pourquoi l'on ne s'étonnera pas de rencontrer ici quelques silhouettes de chefs finement esquissées ou vigoureusement burinées :

Temporiseur, mais, une fois son parti pris, énergique dans l'application, impitoyable au chef comme au soldat quand l'intérêt supérieur l'exige, souple et accommodant dans le conseil, capable des plus entiers sacrifices d'amour-propre et de la plus noble abnégation, tel apparaît Joffre. Gallieni, homme de décision, âpre de volonté, caractère tout d'une pièce, d'une indépendance qui frise l'indiscipline, mais ne s'inspirant que de motifs patriotiques. Franchet d'Esperey, plein de hardiesse, de coup d'œil, d'initiative, modèle de bonne camaraderie militaire. Humbert, qui comptera jusqu'au bout parmi les grandes figures de la guerre. Dubois, homme d'initiative et tacticien consommé, dont la contre-manœuvre de Signy-l'Abbaye restera une des plus belles pages de la retraite. Le 11e corps, lequel méritait mieux, est commandé par Eydoux, qui, après les décisives épreuves des lignes de Lenharrée, n'occupera plus que des postes subalternes. La 52e division, désemparée, réclame une main énergique; on la trouve dans Battesti, « ancien gendarme ». La carrure d'hercule, l'emprise sur le soldat, la bravoure à toute épreuve de Grossetti le désignent au choix de Joffre pour commander une des meilleures unités du 6e corps, la 42e division.

Les portraits les plus poussés sont ceux de Foch, à qui visiblement vont les préférences de Le Goffic, et de Weygand, dont le nom demeure inséparable de celui de son chef. Tous deux se complètent en s'opposant : l'un, tout de premier mouvement, qui saisit du premier coup d'œil le point faible de l'adversaire, ne tâtonne pas, sait l'heure et l'endroit où son attaque poussée à fond a le plus chance de l'ébranler, inspiré de soudaines illuminations; qui, enfin, plus qu'aucun homme de guerre, pour avoir longtemps médité sur la partie matérielle de son art en a possédé « la partie divine »; l'autre a la tête froide, l'énergie concentrée de cette race strasbourgeoise à laquelle il se rattache par les racines les plus profondes.

Le livre de Le Goffic, tel qu'il l'a conçu, ne saurait tenir lieu des récits d'ensemble de la bataille de la Marne; mais il les complétera, et, par la judicieuse impartialité de l'auteur, par sa riche documentation, sa pénétration psychologique, aidera le lecteur à se former un jugement éclairé sur les hommes et les événements de cette mémorable période. — André BAUDRILLART.

Politique intérieure et extérieure

(*Septembre*). — Il semblait que, pendant le mois de septembre, la trêve des vacances eût étendu son apaisement jusque dans le domaine politique et diplomatique. Pour être juste, il nous fallait bien répéter une fois de plus notre formule mensuelle : « aucune solution n'était intervenue dans aucune affaire »; mais, d'autre part, aucun geste inattendu, aucune parole intempestive et excessive ne s'étaient produits qui pussent rendre plus aigus les conflits en cours, ou en susciter de nouveaux; et c'était là tout de même un résultat digne d'être enregistré. Ni dans l'affaire de Haute-Silésie, ni dans les difficultés intérieures allemandes, ni dans le tragique imbroglio russe, ni dans les discussions financières interalliées, ni dans la guerre gréco-turque où, par un heureux concours de circonstances, tout le monde était victorieux, ni dans le drame irlandais où l'intransigeance des mots couvrait peut-être un égal désir de s'entendre, nulle part on n'avait eu la sensation qu'on s'acheminât vers des complications indésirables. La lassitude générale se manifestait ainsi, et la Presse avait certainement voulu distraire l'opinion publique un peu blasée, en accordant à l'arrivée en Europe de l'illustre Charlie Chaplin, le « Charlot » du cinéma, aux démêlés avec la justice américaine du « jovial » Fatty, et à l'identification de la femme coupée en morceaux une importance égale à celle des débats de la Société des nations ou des significatives déclarations de Tchitcherine. Comme elle l'a toujours fait, l'humanité se détendait. Elle était, au fond, convaincue que toutes choses finiraient par s'arranger. Il eût pourtant été dangereux de s'abandonner à une confiance hors de propos. Sous l'accalmie la tempête continuait, et il fallait travailler sans relâche à procurer au monde la paix qu'il souhaite et qui fuit devant lui. Sur le terrain international comme dans les affaires intérieures de chaque pays, la lutte des intérêts privés continuait aussi âpre, comme aussi le perpétuel antagonisme entre la réalité des faits et l'idéalisme des systèmes; et il importait grandement, à la France en particulier, de démêler, sous l'absolu humanitaire dont se couvraient des ambitions redoutables, les buts concrets de certaines politiques. Il eût été naïf d'imaginer que la sincérité et la bonne foi inspiraient tous les actes de la vie publique sur notre planète, et, plus que jamais, on avait le devoir de rester très prudents et très fermes. Dans la reconstitution de l'Europe, chacun cherchait à s'adjuger le meilleur lot. Les égoïsmes nationaux laissaient de moins en moins de place à cette solidarité du temps de guerre, qu'on avait cru durable, qui restait toujours un souvenir heureux, mais qui n'avait plus qu'une valeur relative.

Le moment était cependant propice pour faire une revue rapide des questions en discussion. Chacune apparaissait assez clairement. On se rappelle que le conseil de la Société des nations avait accepté d'étudier l'affaire de la Haute-Silésie, et de donner son avis sur la solution la plus propre à garantir la paix. Cette étude avait été confiée aux représentants de quatre nations qui n'avaient pas encore eu à prendre parti : Belgique, Espagne, Chine et Brésil. Chacun des commissaires poursuivait l'examen du dossier, et s'entourait de tous les documents qu'il jugeait utiles. Aucune discussion en séance plénière du conseil n'avait encore eu lieu. On l'annonçait prochaine aux derniers jours de septembre, mais aucun indice ne permettait de prévoir dans quel sens l'avis serait formulé. Le calme n'avait pas été troublé en Haute-Silésie. Le travail latent de l'Allemagne s'y continuait pourtant, soit qu'elle tendît à provoquer une interprétation du plébiscite dans le sens germanique, soit qu'elle s'efforçât de prouver que la signification du plébiscite avait changé, et que les votes favorables à la Pologne devaient dorénavant s'ajouter à ceux qui demandaient le rattachement au Reich. Il y avait là un de ces efforts de dialectique où l'Allemagne excelle, mais qui ne pouvaient avoir aucune valeur déterminante. En Haute-Silésie comme ailleurs il fallait que le traité de Versailles fût exécuté dans sa lettre. Toute la difficulté venait précisément de ce fait, que cette lettre n'était pas toujours lisible et qu'elle avait besoin d'un commentaire, et de cet autre fait, que les rédacteurs du traité, trop notoirement ignorants de la géographie et de l'histoire des pays dont ils disposaient, avaient cru trouver dans la méthode plébiscitaire une panacée qui se révélait inapplicable. Il restait à espérer que la haute sagesse de la Société des nations dégagerait dans ce problème la donnée libératrice qui jusqu'ici était restée cachée.

Sur un autre point, avec une gravité beaucoup moindre, était apparue la nécessité d'appliquer la lettre des traités, même quand ils n'avaient pas tout prévu. Le traité de Trianon avait disposé que la Hongrie remettrait, à l'ouest, à l'Autriche, le Burgenland. Lorsque l'Autriche en voulut prendre possession, elle trouva devant elle des forces organisées et de la gendarmerie hongroises. Il y eut conflit armé, et comme, en l'état présent de l'Europe, on peut craindre partout les incendies, on put redouter un instant qu'il ne fallût intervenir. La situation se compliquait de ce que la Petite-Entente, très intéressée à l'exécution intégrale du traité de Trianon, pouvait être amenée à imposer une médiation qu'à aucun prix l'Italie, qui n'a pas que des sympathies pour la Petite-Entente, ne voulait voir se produire. Le conseil des ambassadeurs, de qui ressortissait l'affaire, dut ordonner à la Hongrie de retirer ses troupes, et lui assigna le terme du 4 octobre. Il était probable que la Hongrie s'inclinerait, mais il n'était pas hors de propos d'ajouter qu'elle avait de sérieuses raisons de ne pas évacuer entièrement les comitats. La Hongrie, en effet, réclame à l'Autriche, pour des raisons diverses, mais assez légitimes, des restitutions qui représentent en bloc une trentaine de milliards de couronnes. L'Autriche est, pour l'heure, insolvable. Les comitats constituaient un gage solide, que la Hongrie prétendait s'assurer. Mais une telle prétention était une violation directe du traité de Trianon, et il est impossible, sous peine de voir ce traité s'en aller en morceaux, d'en laisser discuter aucune partie. Il y a bien assez de gens, en Autriche et en Allemagne, qui seraient disposés à prendre texte d'une transgression quelconque du traité de Trianon, pour réveiller la campagne assoupie en faveur du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. Tout se tient, dans l'édifice fragile de l'Europe nouvelle, ou, pour mieux dire, dans la résurrection d'une très vieille Europe qu'on a tirée du tombeau où on la croyait endormie pour toujours, et qui a quelque peine à reprendre le fil d'une histoire si longtemps interrompue.

On en trouvait une autre preuve dans l'affaire polono-lituanienne, ou affaire de Vilna. Dans une de nos précédentes chroniques, nous avons appelé sur cette question, dont on s'est longtemps désintéressé en France, l'attention de nos lecteurs. Nous rappelons que le ministre belge Hymans, chargé de trouver une solution au problème, avait proposé que Vilna formât dans l'Etat lituanien un canton indépendant, à l'image d'un canton suisse, et que la Lituanie liât sa politique étrangère à celle de la Pologne. C'est devant cette même proposition que s'étaient trouvés, à l'assemblée de la Société des nations, les représentants de la Pologne et de la Lituanie, peu disposés les uns et les autres à s'incliner devant un règlement qui supposait gratuitement à la Lituanie le désir de s'allier à la Pologne; or, si l'on va au fond des choses, on s'aperçoit que l'idée première de cette union politique mal définie — toute à l'avantage de la Pologne qu'elle libère de l'obligation d'utiliser pour aller à la mer la seule et difficile sortie de Dantzig — était puisée dans l'histoire passée de la Pologne et de la Lituanie, et faisait faire aux deux Etats reconstitués un saut, en arrière, de plusieurs siècles. Mais la Lituanie ne se souciait pas d'archéologie historique, ni d'une liaison politique où elle ne jouerait que le rôle du plus faible. Elle savait d'ailleurs que jadis, au temps de sa prospérité, la Pologne n'avait pas toujours été modérée dans ses ambitions, et le coup de main du général Zelichowski sur Vilna était là pour lui prouver que la Pologne était capable de redevenir dangereuse. Elle faisait remarquer que le maintien dudit général à Vilna ne lui permettait pas d'envisager avec sérénité l'avenir qu'on lui offrait. Etait-il certain, d'autre part, que la Pologne renonçât de bon cœur à Vilna, et qu'elle désapprouvât l'émule de d'Annunzio? L'affaire en était là, fin septembre. Les délégués polonais et lituanien avaient entendu, de la



Après la catastrophe d'Oppau, les soldats français distribuent des soupes aux sinistrés.

L'importante usine de produits chimiques d'Oppau (Rhénanie), située dans le voisinage de Frankenthal et de Ludwigshafen, et qui faisait partie de la « Badische Anilin und Soda Fabrik » a fait explosion le 21 septembre 1921. Les victimes furent très nombreuses : on compta un millier de morts, et plus de 2 500 blessés. Les troupes françaises d'occupation ont participé au sauvetage des victimes.)

bouche de divers membres de la Société des nations, notamment de Balfour et de Hymans, de très éloquentes objurgations ; mais rien ne prouvait que, s'ils acceptaient, ils retrouveraient dans leurs esprits et leurs besoins du vingtième siècle les mêmes raisons de vivre en paix et en collaboration, qui avaient animé leurs ancêtres oubliés. C'est une tâche terriblement délicate, que de recommencer le passé. L'exemple de la Lituanie, si modeste soit-il, le dit assez. Et pourtant, puisque l'Europe a voulu remonter le cours des temps, n'est-ce pas la politique d'autrefois qui doit devenir la politique d'aujourd'hui ?

Dans cet ordre d'idées, la Russie reste, pour les Etats nouveaux qui la bordent, le même danger qu'elle était autrefois, et ces Etats n'ont plus seulement à se défendre eux-mêmes : ils ont à défendre l'Europe. Tout le monde s'accorde à répéter que le régime des soviets est dans une situation tout à fait compromise, et des documents publiés par les propres représentants de la Russie bolcheviste et de la IIIe Internationale prouvent que les espoirs de révolution universelle, sur lesquels était fondée la politique de Moscou, n'ont plus pour les dirigeants russes la valeur prochaine qu'ils leur avaient attribuée. Mais, comme nous l'avons dit bien des fois, de là à conclure que le régime bolcheviste russe en est à ses dernières convulsions, et qu'on peut considérer tout danger de diffusion du fléau comme écarté, il y a fort loin. Deux faits essentiels l'avaient prouvé au cours du mois de septembre. Le premier avait été la position arrogante, grossière à son ordinaire, mais parfaitement nette, prise par Tchitcherine, au nom de son gouvernement, en face de la commission chargée de distribuer des secours aux affamés et aux malades de Russie. Cette commission avait élaboré un programme parfaitement raisonnable, tendant à établir la situation exacte du peuple russe au point de vue de la famine et des maladies contagieuses, de déterminer ses ressources propres en vivres et en secours médicaux, et de calculer en conséquence la nature et l'étendue de l'aide que l'Europe, émue par l'affreuse misère des populations du sud de la Russie, aurait à leur fournir.

Ce programme avait été notifié à Moscou dans une lettre fort mesurée, où l'ancien ambassadeur Noulens, président de la commission, prenait en outre soin d'affirmer qu'il ne s'agissait de rien autre chose que de secourir des malheureux, et il avait demandé qu'une commission d'enquête, qui commencerait son travail par les régions du sud, fût autorisée à entrer en Russie, et mise à même de mener rapidement son travail ; pendant ce temps, les mesures seraient prises pour acheminer le plus vite possible, vers les centres fixés par la commission, les vivres, le personnel, les médicaments qui seraient reconnus nécessaires. A cette lettre inspirée par un sentiment désintéressé d'humanité, Tchitcherine avait répondu par un message injurieux pour Noulens, dans lequel il considérait comme une provocation la présence à la présidence de la commission d'un Français dont les sentiments antibolchevistes étaient publics, et où il accusait la France d'avoir fomenté et de préparer, en Pologne et en Ukraine, la guerre contre les soviets. Comme conclusion, il refusait toute commission d'enquête, exigeait que les secours fussent distribués sans contrôle par le gouvernement des Soviets, faisait remarquer que ce gouvernement avait pu sans peine s'entendre avec le Dr Nansen et avec le Dr Hoover, et enfin suggérait que des puissances comme la Finlande, l'Esthonie et la Turquie pouvaient servir d'intermédiaires à l'Europe. Puis, la commission Noulens ayant émis l'intention, afin de pouvoir malgré l'opposition du gouvernement de Moscou venir en aide à la Russie, d'élargir ses bases, de devenir entièrement internationale et de se réunir à Bruxelles, Tchitcherine avait renouvelé sa déclaration en affirmant qu'aucun contrôle, même nettement international, n'était acceptable pour la Russie. — On doit rappeler que l'intervention américaine du Dr Hoover avait pour but d'assurer la subsistance des enfants, et que le Dr Nansen avait accepté non seulement de collaborer avec les soviets pour la distribution des secours, mais aussi de laisser, et à eux seuls, la surveillance des opérations. Bien plus, le Dr Nansen avait consenti à servir d'intermédiaire aux soviets pour trouver en Europe des crédits destinés à procurer des vivres à la Russie. Il était, en fait, devenu le porte-parole financier de la Russie en Europe, et il s'efforçait d'affirmer à la fois la misère horrible d'une partie de la Russie, dont personne ne se doutait, et la solvabilité du gouvernement russe, dont tout le monde connaissait le sans-gêne financier et l'absence de scrupules en matière de dettes.

Personne ne pouvait mettre en doute les intentions hautement désintéressées et humanitaires du Dr Nansen, mais il était permis de se demander s'il n'était pas le jouet d'une illusion quand il se confiait à la bonne foi des soviets, et si, touché par les souffrances d'un malheureux peuple abandonné par son propre gouvernement, il ne perdait pas de vue le but réel du gouvernement de Moscou. Il paraissait certain, en effet, que si la misère était affreuse dans le sud de la Russie, dans le rayon de Moscou une récolte suffisante assurait aux soviets la subsistance de l'armée rouge et des fonctionnaires. Or, là était le but immédiat que s'étaient proposé d'atteindre Lenine et son gouvernement, lorsqu'ils avaient essayé d'émouvoir l'Europe avec le récit de la détresse russe. Ainsi s'expliquait l'attitude de Tchitcherine. Il était trop évident qu'accepter un contrôle quelconque, même limité à des distributions de vivres, était pour les soviets une abdication. On pouvait refuser ce contrôle puisqu'on pouvait faire vivre les seules catégories de Russes dont il importait aux soviets de sauvegarder l'existence. Le reste pouvait se passer du secours, et d'ailleurs il n'était pas certain que le pouvoir des Soviets et sa zone de ravitaillement se fussent jamais étendus aux pays atteints par la famine. Obtenir des crédits en Europe était un moyen de prolonger le régime. On se procurait des crédits comme on pouvait. Nous avons assisté déjà, de la part des soviets, à de si déconcertantes et si audacieuses combinaisons, que nous ne pouvions pas nous étonner que la famine partielle qui régnait en Russie fût pour les bolcheviks un moyen de gouvernement. La commission Noulens n'en continuait pas moins à essayer, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale, de venir en aide aux affamés russes. Il y avait malheureusement trop de chances que cette aide restât insuffisante, inefficace, et sans proportion avec les misères du peuple moscovite et la difficulté de le secourir.



Le général Pershing quitte l'Elysée, après la visite qu'il a faite au président de la République Alexandre Millerand, le 23 septembre 1921.

Le second fait à signaler était l'obligation où s'était trouvé lord Curzon de rappeler les soviets à l'observation de l'engagement qu'ils avaient pris, lors de la signature du traité Krassine, de s'abstenir de toute propagande en Asie contre l'autorité britannique. Or, il était sûr que la propagande bolcheviste, comme nous l'avons déjà dit, s'exerçait en Asie dans les possessions britanniques, et qu'elle en exploitait les nationalismes locaux. Elle agissait ainsi à la fois contre l'Empire britannique et contre toute l'activité européenne en Asie. Lord Curzon avait dû remettre sous les yeux des soviets les engagements pris par Krassine. Il n'était aucunement certain que la Russie tiendrait compte de l'observation. Mais le fait qu'il avait fallu la formuler suffisait à prouver, comme nous n'avons cessé de le dire ici, que le bolchevisme russe résisterait jusqu'aux dernières limites du possible, et qu'il ne renoncerait à aucune de ses doctrines ni à aucune de ses méthodes. Les relations qu'il entretenait avec les Etats du Nord, celles qu'il avait nouées au point de vue commercial avec l'Italie d'une part, avec l'Allemagne d'autre part, avec l'Angleterre enfin, ne pouvaient que l'affermir et l'encourager. Les opérations compliquées, mais claires pourtant, organisées autour de la famine russe sont un épisode très caractéristique de la politique des soviets, et il a fallu toute la sincérité de notre pitié pour nous fermer les yeux sur l'objectif final du gouvernement russe. Nous nous devions de continuer à rechercher les moyens, difficilement réalisables, de soulager cette humanité souffrante. Mais cela ne devait pas nous empêcher de voir clair dans un jeu où l'on tentait de forcer la carte.

Si l'attitude de la Russie dans l'affaire de la famine nous commandait une grande réserve, ce qui s'était passé en Allemagne en septembre n'était pas moins significatif. A la suite de l'assassinat de Erzberger, en présence de l'impunité assurée à ses assassins, de la certitude où l'on était que les menées contraires au régime républicain étaient favorisées par le régime à tendances monarchiques et autoritaires qui régnait en Bavière, un véritable conflit avait éclaté entre le gouvernement du Reich et le gouvernement bavarois dirigé par le ministre von Kahr. Le litige portait ouvertement sur le maintien ou la suppression de l'état de siège en Bavière. Il était avéré qu'à la faveur de ce régime d'exception les monarchistes avaient organisé un centre de résistance aux idées républicaines, en liaison avec l'organisation militaire formée par Escherich. L'assassinat de Erzberger avait mis en lumière le danger de cette situation. Berlin exigeait qu'elle prît fin. Munich tenait bon. On y arguait que seul l'état de siège avait permis à la Bavière d'échapper aux troubles qui avaient agité d'autres parties de l'Allemagne, qu'il y avait là une sauvegarde contre le bolchevisme, que le supprimer était risquer les pires aventures. Berlin avait insisté. Von Kahr avait fini par démissionner, et il avait été remplacé par le comte de Lerchenfeld. L'état de siège devait être supprimé au milieu d'octobre. Cette querelle, à laquelle il n'était pas du tout certain que la disparition, peut-être momentanée, de von Kahr, dût mettre fin, était, en apparence seulement, une manifestation séparatiste de la Bavière. En fait, il est fort probable que la Bavière cherchait beaucoup moins à se faire un sort séparé, qu'elle eût vraisemblablement accepté avec joie, si l'on eût su s'y prendre, à la veille et au lendemain de l'armistice, qu'à orienter le Reich dans un sens monarchique, parce qu'elle voit dans la monarchie une garantie d'ordre social. C'est ce qui conduit sa population agricole, catholique, hostile à l'aristocratie mais attachée à toute une tradition sociale et économique, à chercher des garanties qu'elle ne croit pas trouver dans la forme républicaine, à laquelle l'Allemagne est en fait mal préparée. Il y a là une querelle intérieure qui ne peut nous laisser indifférents, parce que la solution qui y mettra fin a pour nous la plus haute importance. Il est très vraisemblable que la majorité du peuple allemand souhaite la paix ; mais il est également certain que cette majorité est amorphe et flottante, tandis que la minorité réactionnaire et militariste est active, bruyante, organisée, qu'elle a des chefs hardis et des moyens d'action. Suivant que l'un ou l'autre parti l'emportera, ou nous pourrons envisager un avenir difficile sans doute mais pacifique, au cours duquel nos relations avec l'Allemagne se rétabliront peu à peu, ou nous aurons devant nous la perspective d'une défiance permanente, de surprises possibles, et au total d'un malaise général. Il est de notre intérêt que le régime républicain se consolide en Allemagne, et que le Reich devienne vraiment une république. Il n'y a là rien d'impossible. Il apparaît que ce n'est pas à cela que tend la Bavière, et, nous le répétons, il est

trop tard pour nous servir d'elle comme d'un dissolvant de l'unité allemande. C'est un fait très curieux de ce temps-ci, que la guerre, qui a eu pour effet de faire renaître des nationalités ou dispersées ou oubliées, ait, au contraire, parfait l'unité de l'Allemagne, encore si récente. Qu'il y ait là de notre faute, rien n'est plus évident. Mais il eût fallu, pour briser le bloc allemand, la coïncidence de beaucoup de circonstances, qui ne se sont pas rencontrées, et, pour la France, à la fois la vision nette de son avenir et la possibilité d'imposer ses vues. Il en a été tout autrement. A l'heure présente, nous avons à surveiller avec une prudence énergique et avisée tout ce qui en Allemagne tend à préparer la guerre et à ne pas nous payer. Or, les manifestations de ce genre abondent. Le discours du Dr Simons affirmant que l'Allemagne ne paiera plus rien, les conseils sans vergogne du prince Max de Bade sur l'organisation d'une propagande allemande tendant à déconsidérer la France, en étaient d'assez bons exemplaires. D'autre part, la dégringolade du mark, l'expansion du commerce allemand d'exportation que cette baisse favorise, et l'obstacle qu'elle constitue à l'importation étrangère, le traité italo-allemand sur lequel nous allons revenir, nous montraient une Allemagne active où les difficultés économiques sont moindres que les nôtres. Il est impossible de poser chaque mois des conclusions sur cet état de choses, sur lequel il faut pourtant sans cesse revenir. Fin septembre, deux faits s'imposaient à l'attention. Dans son congrès de Gœrlitz, la Sozialdemocratie avait décidé de collaborer avec le gouvernement et les partis favorables à la république; l'Entente avait levé, le 30 septembre, les sanctions économiques ordonnées après la conférence de Londres : à la place du cordon douanier rhénan, une commission de contrôle devait surveiller les exportations allemandes. Le premier des deux faits pouvait avoir une grande importance sur l'existence du cabinet Wirth dont on ne pouvait méconnaître le bon vouloir, à l'égard de l'exécution des obligations de l'Allemagne. Le second libérait le commerce allemand d'une entrave très gênante. N'aurions-nous pas à nous repentir d'avoir renoncé à la garantie que nous donnait le cordon douanier ? Il était impossible de le dire, et au surplus il aurait fallu d'abord démontrer que nous étions en droit, l'Allemagne ayant tenu ses engagements, de maintenir les sanctions. Rien n'est plus douteux; et nous avons tout à perdre, à nous exposer au reproche de mauvaise foi. Nos droits sont solides et certains. Le reste dépend de notre vigilance et de notre vigueur.

Nous signalions plus haut le traité de commerce italo-allemand conclu à la fin du mois d'août. Ce traité rétablissait pour des matières premières dénommées, des denrées alimentaires et des produits fabriqués, un échange régulier entre l'Italie et l'Allemagne; il organisait de plus, par le port de Trieste, le commerce entre l'Allemagne et la Russie. Ce traité devait être considéré à deux points de vue essentiels : la reprise des relations entre l'Italie et l'Allemagne, la conjonction des intérêts allemands et italiens en vue de l'exploitation de la Russie. Sur le premier point, de nombreuses et sérieuses réflexions, que nous ne signalons pas pour la première fois, s'imposaient à l'esprit. La guerre n'a pas creusé de fossé entre l'Italie et l'Allemagne, qui n'ont été en lutte que très indirectement. Les liens qui unissaient ces deux pays avant la guerre, déjà anciens et serrés, n'avaient donc eu ni le temps ni l'occasion de se détendre assez pour qu'il fût impossible de les renouer. Dans beaucoup d'esprits italiens n'avait jamais cessé de subsister, d'une façon occulte, un courant de sympathies et d'intérêt à l'égard de l'Allemagne. Il avait été facile de le rétablir ouvertement. L'activité, la hardiesse, l'habileté des Allemands avaient trouvé là un champ d'action où ils ne rencontraient aucun rival. Les besoins de l'Italie et, il faut bien le dire, un fâcheux état d'esprit à notre égard avaient fait le reste.

Nous nous sommes fait, en France, avec notre naïve générosité, des illusions fâcheuses. Ayant toujours soutenu la nécessité d'une union intime avec l'Italie, au sujet de laquelle nous avons répété bien souvent, ici, notre opinion, nous avons le droit de redire qu'ayant affaire à une nation latine comme la France, mais fière d'un passé lointain, à l'amour-propre chatouilleux et aux passions violentes, nous n'avions pas fait tout ce qu'il fallait pour contenter cet allié exigeant sans doute, mais nécessaire. De très bons esprits italiens, amis de la France, mais foncièrement et avant tout italiens, considèrent que c'est l'Italie qui a gagné la guerre, et que, victorieuse, elle n'a pas reçu de ses alliés, et notamment de la France, les satisfactions auxquelles elle avait droit. Tout ce que l'Italie a obtenu du côté des Alpes est considéré comme récupéré par elle seule, et comme son dû. C'est du côté de l'Adriatique, que l'Italie escomptait son véritable profit. Elle a été déçue, et la France porte la peine des impulsions de Wilson à propos de Fiume. On considère notre pays presque comme responsable du traité de Rapallo, alors qu'il n'a cessé de donner à Belgrade des conseils de modération. Même le récent statut de l'Albanie, qui donne en somme à l'Italie un droit supérieur de regard sur ce terrain de discorde, n'avait pas modifié l'opinion, et les manifestations hostiles dont la mission du maréchal Fayolle avait été l'objet à Milan et à Venise, bien qu'organisées par des minorités violentes, n'en traduisaient pas moins la surexcitation et l'hostilité de l'opinion italienne à notre égard. Quelles facilités l'Allemagne ne devait-elle pas trouver là ? Jointes aux traditions séculaires qui attirent l'Italie et l'Allemagne, ces tendances ne peuvent qu'aboutir à renouveler la mainmise du commerce et de l'esprit germaniques sur l'Italie. — Sur le second point, l'Italie sent fort bien tout ce qu'elle peut tirer de la Russie, et comment elle peut par là se libérer du joug anglais. De ce côté, l'Allemagne cherche aussi sa voie, et peut-être l'a trouvée déjà. La route maritime Trieste-mer Noire est tout indiquée. L'avenir de Trieste est assuré par la collaboration italo-allemande. Tout concourt à ramener et à fortifier l'état de choses d'avant-guerre. Il nous faut y donner toute notre attention, et faire autre chose que de nous en indigner. Il ne suffit pas que nous manifestions notre admiration pour le génie de Dante, comme nous l'avons fait, ou qu'après de fâcheux incidents comme celui de Venise nous échangions avec l'Italie des témoignages officiels d'estime et d'amitié. Il faut que nous fassions comprendre à l'Italie que, si elle a le droit de faire des traités de commerce avec l'Allemagne, son intérêt, son avenir et sa sécurité sont de notre côté. Mais c'est à nous de trouver les termes convenables pour convaincre l'Italie.

L'Angleterre, en septembre, avait été uniquement occupée des affaires d'Irlande. Un échange de lettres fort vives avait eu lieu entre Lloyd George et de Valera, ou plutôt, car ceci est plus grave, entre la Couronne d'Angleterre et la République d'Irlande. On avait espéré un instant une entente. Une question de mots, au fond de laquelle restait insoluble l'opposition absolue des principes, avait tout arrêté. Lloyd George avait proposé une conférence anglo-irlandaise à Inverness. Mais alors que le Premier anglais exigeait qu'on y discutât sur la base incontestée de la « Communauté » formée par l'Empire britannique, dont l'Irlande devait accepter au préalable de rester membre, de Valera et le Daii Eireann entendaient présenter l'Irlande comme une puissance indépendante traitant d'égal à égal avec l'Empire britannique considéré comme puissance étrangère. Sur ce point, ni l'Angleterre ni Lloyd George ne pouvaient transiger et, à y regarder de près, l'intérêt matériel de l'Irlande, incapable de se suffire à elle-même sans le soutien séculaire de l'Angleterre, était de rester liée à la Communauté britannique. Mais, se souvenant de toute son histoire, l'Irlande se défiait de l'Angleterre, et, qui sait ? elle se défiait peut-être plus encore de Lloyd George. Elle accentuait son attitude à mesure que de plus grandes concessions lui étaient proposées. En fait, Lloyd George allait aussi loin que possible, et l'on pouvait se demander si, en proposant comme il l'avait fait une nouvelle conférence à Londres pour le 11 octobre, il n'ébranlait pas le principe même de l'unité de l'Empire, qu'il avait déclaré jusqu'alors intangible. Aboutirait-on à un accord ? Peut-être. Personne ne voulait recommencer l'abominable guerre civile. L'Irlande aspirait à la paix. L'Angleterre en avait besoin. L'Asie réclamait toute son attention. On ne parlait plus guère de la révolte de l'Inde, mais ce silence ne prouvait pas que la révolte fût éteinte, et encore moins que le nationalisme bolchevisant et le fanatisme qui l'avaient causée ne fussent pas encore en pleine activité. Il fallait suivre avec soin toute cette affaire et donner à l'Irlande, qui risque tout, des conseils de sagesse. Nous ne nous serions pas permis d'en offrir à l'Angleterre, qui ne les aime point, et se juge assez sage à elle seule. Mais nous devions répéter que quelque chose de nouveau allait naître dans son histoire, et que ce quelque chose valait qu'on y fît attention.

Quand on parle de l'Angleterre, il est naturel de tourner les yeux vers le conflit gréco-turc, où l'Angleterre a sa part. L'histoire dira qui fut victorieux à la bataille de la Sakharia. Les kemalistes annoncèrent un succès écrasant, et les Grecs chantèrent des *Te Deum*. Mais l'armée grecque s'arrêta, et Constantin revint à Athènes. On fut ainsi autorisé à conclure qu'en admettant même que les kemalistes ne fussent pas aussi vainqueurs qu'ils le proclamaient, les Grecs renonçaient à prendre Angora et à écraser Mustapha Kemal. Comme, d'autre part, l'autorité du sultan de Constantinople était nulle, on devait considérer que l'entreprise grecque, sur laquelle l'Angleterre avait fondé ses espoirs, avait échoué. Il était possible que la Grèce tentât auprès du Sultan des négociations, condamnées d'avance à rester inopérantes. Mais il restait que la seule solution expédiente était la revision du traité de Sèvres, et le retour de la Grèce à des ambitions raisonnables. Gounaris voulait sauver la face et le trône de Constantin. Il fallait pour cela se résoudre à des sacrifices nécessaires.

En France, les vacances parlementaires s'étaient écoulées dans un calme inaccoutumé. Les grèves du textile, dans le Nord, puis à Troyes, sous lesquelles s'agitait la question du prix de la vie et de la cherté des salaires, s'étaient développées sans violences regrettables. Une seule question avait mérité de retenir l'opinion. Le conseil des ministres avait refusé d'approuver les accords financiers du 13 août, au moment même où la commission des finances de la Chambre les déclarait contraires à nos intérêts. Cette décision avait rendu difficile la position du ministre des finances Doumer, — de la retraite duquel on avait un moment parlé. Tout semblait s'être arrangé. Doumer était allé à Londres conférer avec sir Robert Horne, et essayer un replâtrage de la convention du 13 août. Nous n'avions eu des résultats de cette conversation que des échos vagues où s'affirmait, comme toujours, l'entente franco-anglaise, mais qui ne nous apprenaient pas que l'Angleterre nous eût rien cédé sur des arrangements qui lui étaient avantageux. On avait continué à assurer que Briand irait certainement à la conférence de Washington, et que certainement Lloyd George et lord Curzon n'iraient pas. Personne au fond n'en savait rien, puisque tout dépendait, en France comme en Angleterre, de la tournure que prendraient les événements intérieurs. Sur la conférence elle-même, les avis étaient partagés, et l'on pouvait déjà se demander si elle conserverait l'importance générale qu'on avait espéré. Le président Harding avait-il réellement les vues universelles qui avaient inspiré son prédécesseur ? ou songeait-il surtout à l'Amérique ? On avait des raisons de penser que la seconde hypothèse était la bonne. Cela ne voulait pas dire qu'il ne fallût pas s'intéresser fortement à la conférence de Washington.

De tous les événements de septembre, le plus considérable avait été la session de l'assemblée générale de la Société des nations, à Genève. Les questions qui y avaient été traitées n'étaient pas particulièrement importantes. Mais il était caractéristique, pendant que tant d'intérêts particuliers se heurtaient dans le monde, et prétendaient ne se rien celer les uns aux autres, d'entendre une voix s'élever solennellement pour proclamer la supériorité de principes généraux, et la nécessité de la paix universelle. Sans doute, la Société des nations continuait à manquer de moyens d'action effectifs. Peu importait, à cette heure. Elle constituait une force morale grandissante. On s'habituait à entendre sa voix. Le contact de délégués de toutes les nations créait entre les peuples des affinités nouvelles, et comme une conscience commune. Il y avait là un effort semblable à celui des grands conciles de la chrétienté à la fin du moyen âge. Quiconque — en dépit des tristesses et des bassesses de la vie des hommes et des peuples, que nous rappelions non sans tristesse, et parce qu'il le faut, tout au début de cette chronique, — quiconque veut croire au progrès moral de l'humanité devait s'attacher opiniâtrément à cet organisme d'unité humaine, et souhaiter qu'il devînt capable de tirer le monde de l'abîme de confusion où la guerre l'a plongé. — Jules GERBAULT.

Ronarc'h (SOUVENIRS DE LA GUERRE, par le vice-amiral). [*Août-1914-novembre 1915.*] Un vol. in-8°. — Ce volume de Souvenirs de guerre de l'amiral Ronarc'h est le récit, écrit par l'amiral lui-même, de la dure bataille de l'Yser, qui termina la course à la mer, et marqua l'arrêt définitif de l'invasion allemande dans la direction de Dunkerque. L'amiral prit part à la bataille avec la brigade de fusiliers marins qu'il avait formée et qui fut dissoute lors de sa nomination au grade de vice-amiral. Pour le public, il est resté le chef des fusiliers marins. Mais il avait préludé à ce commandement par une carrière très brillante d'officier de marine.


Vice-amiral Ronarc'h. (Ph. Manuel.)

Pierre Ronarc'h, né à Quimper le 22 février 1865, entré à l'Ecole navale en 1880, à quinze ans et demi, reçut, comme enseigne de vaisseau, sa première blessure aux Comores. Lieutenant de vaisseau à vingt-quatre ans, décoré à vingt-cinq ans, commandant le détachement français de la colonne Seymour pendant la guerre de Chine, il est le seul à ramener son artillerie. Nommé capitaine de frégate le 23 mars 1902, le plus jeune des officiers de son grade, il commande en cette qualité l'école des aspirants, le *Duguay-Trouin*. Capitaine de vaisseau en 1908, il reçoit — lourde charge — le commandement supérieur des flottilles de contre-torpilleurs, torpilleurs et sous-marins de la 1re armée navale. La guerre le trouve en congé, contre-amiral depuis deux mois. Au moral, suivant l'expression d'un de ses officiers, rapportée par Charles Le Goffic dans son livre sur Dixmude :

Un ajonc de falaise, une de ces plantes de grand vent et de terre pauvre qui s'incrustent aux fissures du granit, et

qu'on n'en arrache plus, l'opiniâtreté bretonne dans toute sa force, mais une opiniâtreté calme, réfléchie, entièrement sobre de manifestations extérieures.

C'est ce qui apparaît dans plusieurs passages du livre, mais surtout dans les réflexions que suggère à l'amiral une lettre où le général d'Urbal lui écrivait que la retraite était la seule hypothèse ne pouvant être envisagée :

C'est net et clair, dit l'amiral à ce propos. Je suis d'ailleurs parfaitement d'accord avec le général, car la seule hypothèse que je n'envisage pas est bien celle d'une retraite que je serais d'ailleurs fort en peine d'exécuter dans les circonstances où nous sommes. La lettre du général vient cependant tout à fait à point, pour deux raisons : d'abord, elle allège, si elle ne l'enlève pas, le poids qui pèse de plus en plus lourdement sur ma conscience à mesure que s'accroissent des pertes que je vois de trop près pour ne pas en être douloureusement affecté ; en second lieu, l'accomplissement du devoir est d'autant plus facile que ce devoir est plus simple. Or, n'étant pas tout à fait du métier, je ne suis pas sans inquiétude pour le cas où il me faudrait manœuvrer tout en restant accroché. Du moment qu'il ne s'agit que de tenir bon jusqu'à destruction totale, je récupère immédiatement toute ma sérénité d'esprit.

C'est bien l'homme qui, après la mort de son ami le commandant Jeanniot, fait prisonnier par les Allemands et lâchement assassiné par eux, ne fusille que ceux des ennemis dont il est sûr qu'ils ont volontairement pris part au meurtre ; l'homme qui, chassé de Dixmude, et obligé de faire diriger son artillerie sur la ville pour empêcher l'ennemi d'en déboucher, pense non seulement aux prisonniers alliés qu'elle peut renfermer, mais aussi — sans acception de nationalité — aux blessés qu'elle contient. D'autre part, on reconnaît sa devise immuable : « Fais pour le mieux avec ce que tu as. » Pour y réussir, il tire une leçon de tous les événements. A chaque page du livre, on trouve des formules comme : « Je me demande si... Cette affaire me prouve... Cette aventure me donne beaucoup à réfléchir, car... »

Un dernier trait complète le portrait : une perpétuelle bonne humeur, un esprit volontiers narquois, on pourrait même dire « pince-sans-rire ». Voici un sketch :

Le froot m'envoie, sous bonne escorte, un motocycliste français arrêté sur la grand'route, et porteur d'un panier de pigeons. Nous croyons bien tenir un espion, et je confisque le tout ; mais le motocycliste fournit des références de la mission militaire française en Belgique, et je le fais relâcher. Pendant l'échange de communications téléphoniques, mon chauffeur, qui est amateur, fait des excès de vitesse sur la route avec la moto, mais il la brise dans une chute qui lui vaut aussi de se briser une cuisse. Le prisonnier relaxé, pensant sans doute que la liberté constitue le plus précieux de tous les biens, s'en va content tout de même, sans sa moto qui est hors de service, et sans ses pigeons qui ont disparu du côté des cuisines

Maintenant un épisode de combat :

La compagnie qui attaque face à l'est est sous nos yeux ; mais elle paraît fatiguée et n'a aucun élan. Presque aussitôt partie, elle s'aplatit dans une tranchée vide, ou fossé, qu'elle rencontre à cinquante mètres du fleuve, et le général (Grossetti) s'époumonne à l'encourager, tout en faisant sonner la charge à perte d'haleine des clairons. La compagnie repart, à la grande satisfaction du général qui me dit, d'un ton paternel : « Vous voyez, ce n'est pas difficile ; mais il faut savoir s'y prendre. » Je dois ajouter que je lui avais fait part de la vive satisfaction que j'éprouvais à assister à une attaque faite par des troupes de métier, et dont je comptais tirer un grand profit pour mon instruction personnelle.

De ces qualités, qui donnent au style un charme particulier, certaines lui étaient communes avec ses marins. C'est à dessein que nous employons ce mot, au lieu de fusiliers marins, puisque, sur 6.500 hommes que comptait la brigade lors de sa formation, 1.450 seulement étaient des fusiliers. Le général Gallieni nous dit en ses Mémoires que, aux colonies, « il avait pu apprécier les qualités de ces gars robustes et décidés ». Leur chef les trouve même trop décidés dans certains cas, par exemple au repos, où sa grande préoccupation est, suivant sa propre expression, de les empêcher de « courir bordée ».

Il leur reproche aussi, pour les boissons alcooliques, un goût trop « décidé », qu'ils partagent d'ailleurs, à Nieuport, avec leurs voisins les zouaves, « si bien qu'il est généralement impossible de discerner quelle est l'arme qui entraîne l'autre ». Aussi bien, à une revue du général d'Urbal, note-t-il, lors du défilé :

... un marin qui, tout en ayant la main droite à la crosse de son fusil, porte de la main gauche un cabas dans lequel je suis convaincu qu'il transporte quelques bouteilles qu'il n'aura pas voulu exposer aux risques d'un cantonnement vide, et qu'il a préféré conserver par devers lui.

Comme éloge, un mot vers le commencement :

Je connais bien le dévouement des marins, de leurs officiers et de leurs officiers mariniers. Je connais aussi leur endurance aux fatigues, à la misère, aux privations et au danger...

et un mot à la dernière page :

Je puis dire que la brigade a fait de son mieux, pour servir utilement la cause des Alliés et l'armée française.

C'est que l'amiral est un modeste. De plus, à faire l'éloge de ses hommes, il paraîtrait faire le sien. Enfin, il trouve sans doute, avec Bossuet, « que ce sont les faits qui louent ». Et quoi de plus éloquent que la constatation exprimée par ces deux simples petites lignes :

L'ennemi nous enveloppe donc sur les trois quarts du cercle, et les coups de revers vont constituer notre ordinaire normal.

A l'éloquence des faits se joint celle des chiffres :

En y comprenant l'effectif au départ du camp retranché de Paris, mais non les blessés récupérés, 340 officiers et environ 13.500 officiers mariniers, quartiers-maîtres et marins ont servi dans les rangs de la brigade de marins, entre le mois d'octobre 1914 et le mois d'octobre 1915. Dans le même laps de temps, la brigade a perdu, en tués, blessés et disparus, 172 officiers, 346 officiers mariniers, et environ 6.000 quartiers-maîtres et marins, soit la totalité de son effectif normal.

Presque toutes ces pertes ont été subies du 15 octobre au 10 novembre, devant Dixmude, dont les marins ont défendu la tête de pont, secondés d'abord par la brigade belge de Meyser, à laquelle appartenait le célèbre colonel Jacques, puis par deux bataillons sénégalais. Leur avait-on demandé de tenir quatre jours seulement, comme on l'a raconté ? l'amiral n'en dit rien. Toujours est-il, qu'ils ont résisté pendant plus d'un mois à des forces allemandes considérables, sous un bombardement incessant, et avec une artillerie très inférieure à celle de l'ennemi. On ne peut lire sans émotion le récit simple, clair, fidèle et modeste des difficultés toujours nouvelles que doit vaincre l'amiral Ronarc'h, et toujours sur-le-champ; des angoisses qui l'étreignent. Dès le 6 novembre, la croix de commandeur de la Légion d'honneur venait récompenser ses services.

Ceux que sa brigade et lui avaient rendus avant cet épisode, ceux qu'ils devaient rendre après, sont moins éclatants, mais réels. On sait que les deux régiments de fusiliers marins avaient été appelés des ports, au commencement d'août, pour faire la police l'un dans Paris, l'autre dans la banlieue parisienne. Le général Gallieni estima qu'il y avait mieux à faire de ces hommes. Il demanda que la brigade fût organisée en force de campagne, et il en fit sa réserve. Après la Marne, elle fut embarquée pour Anvers, mais dut s'arrêter à Gand, d'où elle se replia sur Dixmude. Dixmude pris par l'ennemi, on octroie quelques jours de repos à nos marins, qui font ensuite connaissance avec la boue des Flandres, telle que « nous n'en avions jamais, dit l'amiral, imaginé ni vu une pareille ». Enfin, à partir de février 1915, la brigade trouve un utile emploi de ses connaissances techniques dans le secteur de droite de Nieuport, où le jeu des eaux intéresse vivement les officiers. Le 20 novembre, elle est réduite à un gros bataillon de 1.300 hommes.

Mais la reconnaissance pour les « demoiselles à pompon rouge » reste gravée au cœur de tous les Français, plus spécialement de tous les Flamands, auxquels le livre de l'amiral Ronarc'h, si intéressant par le fond comme par la forme, fera connaître au prix de quelles souffrances les fusiliers marins ont pu « tenir », dans leur courte mais héroïque campagne. — ANDRÉ CASSEL.



Les Femmes d'Alger, tableau d'Eugène Delacroix (1834 ; Louvre).

Sardanapale, tableau d'Eugène Delacroix, acquis par le musée du Louvre en 1921. — Cette grande composition de 3m,95 sur 4m,95 fut exposée au Salon de 1828 avec d'autres œuvres de l'artiste : *le Christ au Jardin des Oliviers*, un épisode de la *Guerre hellénique*, un *Turc caressant son cheval*, et la nature morte qu'on voit aujourd'hui au musée des Arts décoratifs, dans la collection Moreau-Nélaton. L'artiste retira du Salon son *Marino Faliero*, pour y placer le *Sardanapale*. Le roi de Ninive est étendu sur un lit couvert d'étoffe rouge, et orné de chaque côté de têtes d'éléphants dorées. La scène se passe au moment où le palais vient d'être pris d'assaut. Cette scène avait été décrite par Byron, et c'est sans doute par l'écrivain anglais que Delacroix fut inspiré. Devant le roi, un bourreau poignarde une femme nue; une autre femme se penche sur le lit ; à gauche, un esclave noir tue un cheval cabré. Le roi reste impassible, entouré de serviteurs, à côté d'une coupe placée sur une petite table de bois découpé et peint. Au premier plan, quelques accessoires de nature morte.

Le tableau fut fort mal accueilli. Le « Moniteur universel », notamment, publiait ces lignes : « Il est temps encore de s'arrêter dans une telle carrière ; que M. Delacroix mette un frein salutaire à son imagination pittoresque et poétique ; qu'il s'efforce d'acquérir du style ; qu'il consente à dessiner; qu'il mette son langage à la hauteur de ses pensées; voilà le désir et l'espoir de ses amis véritables, qui l'estiment trop pour le flatter. » La plupart des critiques trouvèrent le tableau ridicule, et la « Gazette de France » disait même qu'on s'accordait à le reconnaître comme le plus mauvais du Salon. Par contre, quelques romantiques le déclaraient chef-d'œuvre, et Delacroix lui-même, surpris par l'hostilité qu'il rencontrait, finit par se persuader qu'il avait peint là une de ses meilleures toiles.

Il reste difficile, même maintenant, de parler de ce tableau avec impartialité. Classiques et romantiques ont des successeurs qui n'ont pas désarmé. D'autre part, Delacroix a fort justement acquis une réputation qui emporte d'avance l'opinion de beaucoup de gens. Nous n'avons point le désir de nier ici l'admiration que nous a toujours inspirée cet homme ardemment passionné pour son art, dont les efforts renouvelés, la vive intelligence et la sensibilité extrême finirent par triompher de beaucoup d'insuffisances naturelles. Mais nous ne croyons pas que le *Sardanapale* soit un bon exemple de sa manière; on y trouve certes quelques-unes des qualités du peintre, un grand sens de l'arabesque, et un goût extrême de la riche couleur. Mais on y trouve aussi tous les défauts de l'artiste, et de son temps. Les contemporains n'avaient pas tout à fait tort quand ils jugeaient ridicules certaines parties de la composition ; il nous est difficile de ne pas regretter la présence d'accessoires qui rappellent beaucoup plus le bazar moderne ou l'époque Louis-Philippe que celle de Sardanapale. Ils n'avaient pas non plus tout à fait tort quand ils reprochaient à Delacroix son manque de style : non seulement on ne trouve dans le tableau

aucune compréhension du pur et grave style assyrien, mais aucun style d'aucune sorte.

Le Sardanapale est un personnage romantique déguisé, les femmes sont d'ordinaires modèles d'atelier, le bourreau est un acteur de théâtre de quartier ; il leur manque tout aspect décoratif. Certes, Delacroix a montré dans ses études de tigres jusqu'où il pouvait porter le pouvoir expressif et décoratif de la ligne ; on ne trouve pas cela dans son tableau. On oublierait la méconnaissance de l'époque, la singularité romantique de l'interprétation du sujet, si cela était possible en face de personnages dont les actes puérils requièrent nécessairement l'attention. Passons pourtant sur ces défauts. Mais le dessin manque, tout à la fois, de caractère décoratif et de force. Là fut toujours le point faible de Delacroix. Il est peu capable de modeler solidement un morceau. Il voit mal les grands plans ; il établit médiocrement les valeurs, il ne va pas très loin dans le modelé. Un portrait de Delacroix peut se sauver par la présentation ; comparé à un portrait d'Ingres, il est vide, creux, sans accent et sans harmonie. C'est dire que dans une composition de lui il ne faut pas chercher des figures d'un haut relief. Il reste par contre dans le *Sardanapale* un vif sentiment de la couleur. Encore, ce sentiment manque-t-il de toute discipline. Le désordre qui marque toute l'œuvre s'étend jusque-là. Les rouges et les bleus sont jetés un peu au hasard, par un artiste plus frémissant que maître de son métier. Ils ne sont pas toujours d'une rare qualité, et souvent, loin de se faire valoir, ils se nuisent. Delacroix, en 1828, croit que l'ennemi de toute couleur est le gris. Il n'a pas encore compris que la richesse d'un Véronese tient justement à l'intelligent emploi de grandes parties grises qui, par contraste, font mieux sonner les pourpres et les ors.

En somme donc, à notre sens, le *Sardanapale* n'est qu'un essai ; l'intention en est plus louable que la réalisation. Au moment où, à la suite de l'école de David, la peinture française était en pleine décadence, il était audacieux de concevoir une importante composition à personnages. La témérité de l'artiste lui a du moins servi d'expérience. Grâce à des essais de ce genre, Delacroix a pu s'élever par degrés jusqu'aux *Femmes d'Alger* et jusqu'à l'*Entrée des croisés*. Si Delacroix n'a pas dans ces œuvres atteint le magistral équilibre des grands peintres d'autrefois, si même il reste assez loin derrière son maître de prédilection Rubens, du moins peut-il soutenir la comparaison avec les artistes de second plan du XVIIe siècle, soit des Flandres, soit d'Italie. Ainsi, malgré quelques inutiles détails, malgré une pâte mince et une certaine pauvreté d'établissement des formes, peut-on placer les *Femmes d'Alger* à côté de la *Diseuse de bonne aventure* de Bartolommeo Manfredi : les sujets sont comparables, et le beau bleu du vêtement de la négresse dans le tableau moderne peut lutter avec le jaune du corsage qu'on voit dans le tableau italien.



Sardanapale, tableau d'Eugène Delacroix (1827 ; Louvre). — Phot. Unun.
(Selon la tradition grecque, Sardanapale, roi d'Assyrie, assiégé par ses ennemis dans Ninive, sa capitale, résista pendant deux ans. Un débordement du Tigre renversa une partie des murailles, et livra passage aux assiégeants. Quand Sardanapale vit qu'il était perdu, il fit élever, dans une des cours de son palais, un immense bûcher, et s'y fit brûler avec ses trésors, ses femmes et ses eunuques, en 817 av. J.-C.)

Quelque justifiées que soient les critiques faites par les contemporains, on ne peut oublier que le *Sardanapale* fut pour Delacroix un magnifique point de départ. On le comprendra aisément, si l'on rapproche ce tableau de l'*Apothéose d'Homère* qu'il a remplacée sur la cimaise du Louvre. Autant la composition d'Ingres est compassée, autant celle de Delacroix est spontanée. Une sorte de génie intérieur, car c'est bien là le mot qu'il faut employer, anime l'artiste.

Si l'exécution n'a pas la générosité de l'invention, du moins reste-t-il certaines parties, comme le cheval qui se cabre, comme la femme penchée sur le lit du roi, qui sont de fort bons morceaux. Mais tout cela suffisait-il à justifier l'entrée au Louvre d'un nouveau Delacroix, alors que le musée était déjà très riche en œuvres de ce maître, et en œuvres supérieures au *Sardanapale* ? Delacroix n'y gagne pas. Et il est quelque peu regrettable qu'au lieu d'essayer de combler au Louvre des lacunes graves, on continue à acheter des toiles contestables et par surcroît vraiment peu nécessaires au musée. S'il s'agissait d'œuvres incomparables, ce serait chose défendable. Mais ce n'était le cas ni pour le *Sardanapale*, ni pour l'*Atelier* de Courbet. Là encore, le tableau est critiquable, gâté comme il l'est par la sotte vanité de l'auteur qui a cru devoir se représenter au centre dans un éclairage arbitraire, avec une tête plus digne d'un étalage de perruquier que du Louvre. Les beaux dons de l'exécution ne peuvent masquer l'inintelligence de l'arrangement.

Or, ces tableaux, on les paie des prix fort élevés : 750.000 francs pour le Courbet, et 700.000 francs pour le Delacroix. Rien n'explique de pareilles cotes. Jamais ces œuvres ne furent recherchées en vente publique. Leurs dimensions seules les empêcheraient déjà d'être facilement négociables. Elles ne peuvent guère convenir qu'à des musées qui généralement ne disposent pas d'énormes crédits, ou qu'à de rares amateurs qui sentant bien qu'ils ont peu de concurrents à redouter veulent acquérir à bon compte. Ainsi le *Sardanapale* n'a jamais, que l'on sache, dépassé en vente publique le prix de 75.000 francs. Il fut acquis pour cette somme par un marchand qui dut le revendre à perte, à 60.000 francs. A la vente Haro, on demandait 100.000 francs de l'œuvre, mais la première mise à prix, qui n'était que de 30.000 francs, ne trouva aucun preneur. C'est des héritiers Haro, que le vendeur actuel avait acquis le tableau. En admettant même, pour tenir compte de la dépréciation de l'argent, qu'il faille multiplier par trois la valeur que les œuvres d'art avaient au XIXe siècle, et en prenant pour base le prix de vente le plus élevé du *Sardanapale*, on n'arriverait qu'à une estimation de 225.000 francs. C'était un chiffre fort suffisant, à supposer qu'on ait absolument voulu faire entrer le *Sardanapale* au Louvre.

Mais le Louvre est assez pauvre en primitifs italiens ; l'école espagnole y est très mal représentée ; l'école anglaise n'y existe pour ainsi dire pas. Il est bien tard, pour espérer trouver un beau Vélasquez ; mais Goya, mais Gainsborough restent accessibles. Quantité d'autres peintres de mérite manquent à notre musée. Que les intéressés entraînent l'opinion à propos de l'acquisition d'un tableau français, est chose facile ; à notre sens pourtant, nos musées ne doivent pas faire une sorte de trust des œuvres d'un artiste. Quand celui-ci est suffisamment représenté, mieux vaut laisser aux amateurs ou aux musées étrangers les toiles à vendre. Un Watteau, un Chardin, un Delacroix, un Courbet nous servent mieux à Londres, à Edimbourg, à New-York, qu'à Paris. Ils font là, en faveur de l'esprit français, la meilleure des propagandes ; on a tort de l'oublier.

Aussi bien, paraît-il singulier qu'on propose depuis quelque temps au Louvre de n'acheter que des artistes à haute cote. Il est vraiment aisé de déclarer aujourd'hui qu'une toile de Delacroix, ou de Courbet, ou de Vermeer est un chef-d'œuvre ; ce qu'on attend d'une administration avisée, c'est précisément l'achat de maîtres moins à la mode. L'habileté, ça été d'acquérir en 1871 la *Dentellière* de Vermeer pour 1.200 francs ; ce n'est pas de nous proposer aujourd'hui la *Petite rue de Delft*, du même artiste, pour trois millions. Du moins là avait-on, malgré l'énormité du prix, l'excuse de dire qu'on ne connaît que deux paysages du maître, et qu'un seul étant à vendre le Louvre laissait passer l'unique occasion d'avoir un paysage de Vermeer. Pareille excuse n'existe pas lorsqu'il s'agit de Courbet ou de Delacroix. Et quand on voit le Louvre dépenser ainsi l'argent sans compter, créer des cotes invraisemblables et sans précédent comme cela vient de se faire pour Delacroix, pour Courbet, pour Degas, on est un peu en droit de se demander si le moment est bien choisi pour crier misère et réclamer du public une nouvelle contribution sous forme de droit d'entrée. On sait qu'un millier de personnes environ visitent chaque jour le Louvre. Mais il n'y aura guère que deux cent cinquante jours payants dans l'année, et l'on peut bien croire qu'à partir du jour où il faudra verser un droit les entrées diminueront. En estimant donc à 200.000 francs par an la recette, on se montre fort généreux. Nous faudra-t-il payer cet impôt nouveau, ou subir mille formalités, décourager le public de bonne volonté qui n'est pas toujours le plus riche, amoindrir par là même en France le goût de l'art, tout cela pour que l'achat d'un seul tableau comme le *Sardanapale* absorbe en une fois les recettes de trois années ? Il semble bien qu'il vaudrait mieux payer moins cher — et ce n'est pas impossible, — et laisser libre l'entrée du musée. — Tristan LECLÈRE.

Tatin (Victor), ingénieur français, né à Paris en 1843, mort dans la même ville le 18 avril 1913.

De bonne heure, Tatin avait montré un goût très vif pour la mécanique et ses applications. Après avoir pratiqué les sports nautiques, il se mit énergiquement au travail, et eut vite fait d'acquérir les connaissances qu'il devait mettre en pratique durant toute sa vie.

Esprit ingénieux et inventif, il imagina et construisit divers appareils mécaniques ; mais il devait être entièrement conquis par l'aviation. A cette époque, on traitait volontiers de chimériques les conceptions d'appareils plus lourds que l'air, de même que l'on considérait comme de doux visionnaires les hommes qui avaient le courage de s'en faire les défenseurs. Tatin avait cependant, comme Ader, Mouillard, Pénaud, et tant d'autres, la foi la plus ardente dans l'avenir de ses idées, et il devait vivre assez longtemps pour en voir le merveilleux triomphe. A l'aviation il avait consacré son intelligence et son temps, sacrifié ses ressources ; il doit être considéré comme l'un des plus savants, quoique des plus modestes pionniers de la locomotion nouvelle.

En août 1871, il avait vu l'essai réussi de planeur effectué par Pénaud ; il assistait encore aux expériences décisives (de juin 1872 et novembre 1874) du Dr Hureau de Villeneuve et du même Pénaud, sur le vol imité des oiseaux ; enfin, encouragé par le professeur Marey, dont il devint l'ami puis le

collaborateur, il construisit divers modèles d'ornithoptères.

En 1878, il avait construit déjà une petite machine volante à ailes battantes, mues par la détente de l'air comprimé. En 1879, il l'expérimentait à Chalais-Meudon, et obtenait quelques vols très réussis. Il avait compris bien vite que l'ornithoptère ne pourrait sans doute jamais qu'imiter grossièrement l'appareil délicat de vol des oiseaux, et il imagina des aéroplanes (monoplans) qu'il construisit d'abord en petit, mais qui, sauf quelques détails et perfectionnements, étaient identiques à ceux que l'on construit encore aujourd'hui.

En 1890 et 1896-1897, il expérimentait des appareils munis de moteurs à vapeur légers ; mais l'invention du moteur à explosion allait lui permettre de construire de grands appareils. Il se mit à l'œuvre immédiatement, et le premier de ces appareils, que devait essayer un de ses admirateurs, fut monté par le comte de La Vaulx, qui réussit deux envolées (1906). Ces ébauches d'aviation, quelle que soit leur importance dans l'histoire de cette nouvelle conquête de l'homme, devaient passer à peu près inaperçues, et il fallut attendre que l'idée, pourtant si française, nous revînt de l'étranger ; alors on admira ! A cette époque d'engouement pour les biplans que Wilbur Wright venait d'imposer à l'admiration, Tatin défendit sa conception du monoplan, et, après avoir établi un appareil de ce genre pour les ateliers Clément, il construisit (associé avec Paulhan) son monoplan appelé « torpille », que Louis Gaudard essaya en 1911-1912. Ce monoplan fut exposé au Salon de l'aviation, en 1911.

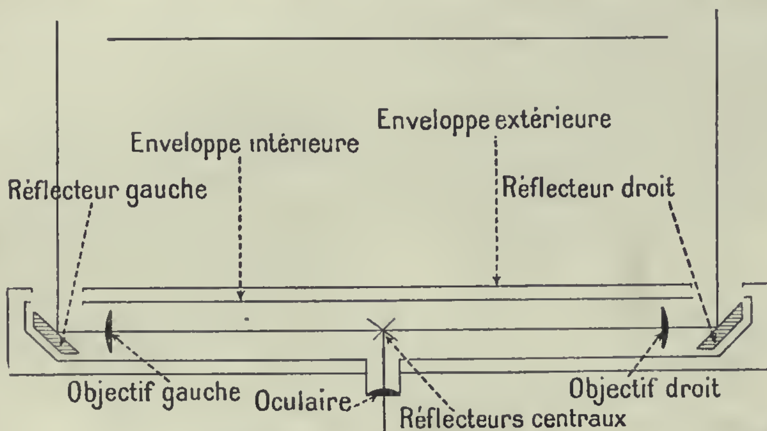


Fig. 1. — Schéma d'un télémètre Barr and Stroud.

Tatin s'est occupé aussi, et avec succès, des plus légers que l'air, et il a construit pour H. Deutsch de la Meurthe le premier « Ville-de-Paris ».

Son œuvre écrite comprend deux volumes : *Éléments d'aviation* (Paris, 1908), et *Théorie et pratique de l'Aviation* (Paris, 1910). Il a donné, en outre, d'assez nombreux articles aux journaux ou revues techniques, et, spécialement, à l'*Aérophile*. — Pierre Jeannet.

Télémètre. (Utilisation du télémètre dans la marine marchande.) — Le *Larousse Mensuel* (t. III, p. 740, art. *télémétrie*) a déjà publié une étude sur le télémètre ; mais l'article qui était consacré à cet instrument avait été conçu en pleine guerre, et, tout naturellement son application était surtout envisagée au point de vue militaire.

Nous renvoyons à cette étude les lecteurs qui désireraient prendre connaissance d'une façon précise et détaillée des principes sur lesquels est basée la télémétrie, et des divers instruments qui ont été construits jusqu'à ce jour.

Nous rappellerons seulement que le télémètre permet automatiquement la détermination de la distance d'un objet, et nous décrirons sommairement le « Barr and Stroud », qui est aujourd'hui le télémètre le plus répandu dans les marines mondiales.

Le télémètre Barr and Stroud consiste en deux lunettes séparées, montées dans un même châssis, dont les deux objectifs sont placés chacun à l'extrémité de ce châssis, et peuvent être simultanément dirigés vers un même objet. Des systèmes réfléchissants, des prismes pentagonaux, sont adaptés à chaque objectif, et servent à diriger les rayons lumineux vers les oculaires, qui sont placés au centre du châssis. Le télémètre forme donc la base d'un triangle dont l'objet visé est le sommet. La distance de cet objet est obtenue par la mesure de sa « parallaxe », c'est-à-dire de l'angle sous-tendu par la base de l'instrument, vu de l'objet (*fig.* 1).

Chacun des deux objectifs renvoie une image de l'objet visé, dans le plan focal de l'oculaire : l'observateur découvre donc dans son champ de vision deux images, qui, suivant le type de l'instrument, peuvent ou bien se chevaucher l'une l'autre, ou bien sont coupées en deux par une ligne séparatrice, et qu'il convient de faire coïncider.

La distance de l'objet visé se lit automatiquement au moment de la coïncidence, soit dans l'oculaire même, au moyen d'une échelle graduée, soit sur un cadran extérieur où elle vient s'inscrire mécaniquement.

La lecture de ces distances est une opération simple et rapide. Quand l'observateur ne peut apercevoir dans son champ de vision qu'un point lumineux : un feu de position, par exemple, une lentille spéciale intervient pour déformer l'image, et étirer ce point en une ligne lumineuse. L'observateur voit alors apparaître, dans son champ de vision, le point sous forme de deux traits verticaux qu'il lui est facile de mettre en coïncidence.

Le télémètre Barr and Stroud a été construit, pour la première fois, en 1888. A l'origine, on n avait pour but que d'obtenir un moyen de détermination des distances pour le tir des bâtiments de combat ; mais ses services furent très vite appréciés au point de vue navigation, et dans plusieurs marines de guerre les manuels de navigation préconisent son utilisation. C'est à ce point de vue que son emploi se recommande dans la marine marchande, plus spécialement pour la navigation côtière (*fig.* 2).

La navigation côtière est délicate, et souvent plus difficile que la navigation en haute mer. Les îles, récifs, hauts-fonds, courants que l'on rencontre généralement à proximité de terre sont souvent dangereux. Dans ces conditions, le commandant d'un navire doit, pour bien diriger la marche de son bâtiment, connaître constamment sa position exacte. Pour l'obtenir, on procédait jusqu'à ce jour au moyen d'alignements, de segments capables, de relèvements et de sondages (*fig.* 3 *et* 4).

L'alignement, par lui-même, ne donne qu'un lieu géométrique de la position du navire ; son emploi, combiné avec celui du télémètre, permet de déterminer avec précision la position d'un bâtiment, puisque la distance donnée par cet appareil et reportée à l'échelle de la carte est le rayon d'un cercle sur la circonférence duquel le bâtiment observateur se trouve. Sa situation exacte est déterminée par l'intersection de l'alignement avec la circonférence.

Beaucoup plus simplement, lorsque deux ou plusieurs points peuvent être visés : pointes, amers, phares, etc., la position du navire est déterminée par l'intersection des différents cercles ayant pour rayons les diverses distances observées.

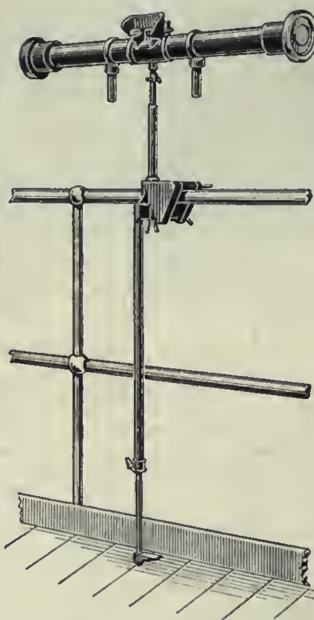


Fig. 2. — Modèle de télémètre Barr and Stroud, de 80 centimètres, monté sur la passerelle d'un navire.

Actuellement, lorsqu'un seul point est en vue, la méthode usitée consiste dans la prise de deux relèvements, à quelques instants d'intervalle, que l'on reporte sur la carte, en même temps que la route parcourue par le bâtiment pendant cet intervalle de temps. Les résultats obtenus au moyen de ce procédé ne peuvent être qu'approximatifs, car, bien entendu, il est très difficile de fixer exactement la route et la distance parcourues. De plus, la marée et les courants exercent souvent une influence assez forte sur le bâtiment, dont la dérive a pu être grande, et, ainsi, la détermination de sa position exacte est encore rendue plus compliquée.

Le télémètre permet d'obtenir très rapidement les renseignements désirés, puisque la position du navire est toujours déterminée par l'intersection de l'un des côtés de l'angle de relèvement avec le cercle de position.

Il va de soi que, dans ce dernier cas, il est possible, au moyen d'une seconde observation, de calculer très exactement la dérive par laquelle le bâtiment s'était laissé entraîner, en comparant la route réellement suivie et reportée sur la carte, à la route prévue, telle qu'elle avait été déterminée au moyen du compas.

La supériorité du télémètre apparaît plus nettement encore comme moyen de détermination de la position d'un bâtiment dans les cas de mauvaise visibilité, ou de brume, lorsque les points observés ne sont aperçus que pendant de très courts instants, et souvent sans grande netteté. Le télémètre est, en effet, une puissante jumelle grâce à laquelle l'identification de ces points est rendue plus facile et la détermination de la distance particulièrement rapide, puisqu'il suffit d'une visée.

Les navigateurs désireux de calculer les distances qui les séparent de l'objet visé par eux, un amer, par exemple, doivent mesurer avec un sextant l'angle sous lequel ils aperçoivent cet amer ; et, avant de s'en servir dans leurs calculs, doivent y apporter les corrections habituelles (erreur instrumentale, etc.). Ils doivent également connaître la hauteur de l'objet visé, et, pour obtenir le maximum d'exactitude dans leurs calculs, doivent tenir compte de la hauteur à laquelle ils se trouvent, de celle de l'objet visé, et, aussi, de la marée.

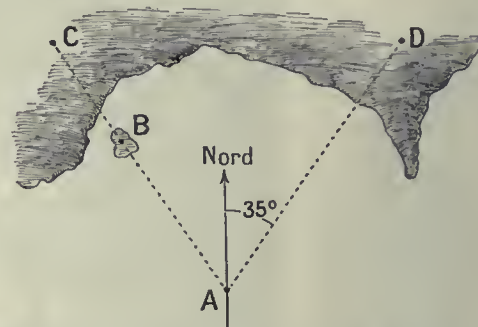


Fig. 3. — Le navire A est sur l'alignement du point B, par le point C. Sur ce lieu géométrique, la position du navire est déterminée très exactement par l'observation de la distance AB, par exemple.

Sur ce même schéma, le navire A relève le point D au N. du compas (N.-35° E.). — Pour déterminer un relèvement avec précision, il faut tenir compte de la « déviation » du compas, et de la « déclinaison » du lieu.

Une simple observation au télémètre suffit pour connaître cette distance, sans qu'il ait été besoin d'utiliser les tables nautiques, et qu'il ait fallu réunir les divers renseignements numériques et corrigés, nécessaires aux calculs.

Cette faculté de déterminer ainsi rapidement l'éloignement de n'importe quel objet est vraiment le grand avantage du télémètre, si l'on se souvient, d'autre part, de la grande difficulté que l'on éprouve en mer à l'appréciation des distances, et de la nécessité fréquente où l'on se trouve de connaître exactement cet élément, lorsqu'il s'agit, par exemple, de quelque récit ou de quelque pointe qu'il faut « arrondir ».



Fig. 4. — La position du navire A est déterminée par l'intersection des trois cercles de position, dont les sommets sont en B, C, et D, et dont les rayons sont les distances AB, AC, AD, observées au télémètre.

Dans une foule de circonstances, le télémètre démontre son utilité ; curieusement même, parfois, puisqu'à plusieurs reprises on s'en est servi pour calculer la vitesse d'un bâtiment, en observant à des temps différents la distance de certains points, visés à l'arrière et dans le prolongement du navire.

Les résultats obtenus ont été excellents, et, dans des essais faits sur des bases, ont toujours coïncidé avec les résultats obtenus par les procédés habituels. — H. Le Masson.

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Grosley.



DÉCEMBRE. — Les Chasses de Maximilien : *L'Empereur Maximilien attaque le sanglier.* Tapisserie d'après le carton de Van Orley (Louvre). [V. p. 259.]

N° 178. — Décembre 1921

Application du Concordat par un prélat d'ancien régime (L'), Mgr CHAMPION DE CICÉ, ARCHEVÊQUE D'AIX ET D'ARLES (*1802-1810*), par L. Lévy-Schneider (Paris, gr. in-8°; 1921). — Parmi les évêques les plus en vue de l'ancien régime, qui survécurent à la Révolution et prirent part à la réorganisation religieuse de la France, il en est peu d'aussi marquants que Mgr Champion de Cicé. On s'étonne qu'il n'ait pas plus tôt attiré l'attention des historiens, et c'est à juste titre que L. Lévy-Schneider vient de lui consacrer une substantielle étude, où il s'est principalement attaché à faire revivre la dernière partie de cette longue carrière épiscopale sur le siège d'Aix-en-Provence.

Jérôme-Marie Champion de Cicé, né à Rennes en 1735, d'une famille noble mais sans fortune, fit ses études à Paris, au collège Duplessis, où il se lia avec Turgot. Ordonné prêtre en 1761, il avait, durant quelques années, secondé son frère Jean-Baptiste-Marie de Cicé dans l'administration du diocèse d'Auxerre. Il fut nommé en 1765 agent général du clergé de France avec l'abbé de la Luzerne, et se signala, au cours des cinq années que dura sa charge, par son activité, son sens des affaires, son don d'organisation. A l'expiration de son mandat, en 1770, il fut élu à l'évêché de Rodez.

Le nouvel évêque, qui se rattachait, par sa formation et ses goûts, à cette pléiade brillante de prélats administrateurs formée au contact des Economistes, devait, durant dix années, s'occuper de cette pauvre province qu'était le Rouergue, en mêlant à son activité religieuse une activité administrative singulière : multiplication des travaux publics, amélioration de la perception des impôts, enseignement de l'agriculture et de l'hygiène, assistance publique, rien ne le laissa indifférent. Dès le lendemain de sa nomination, il faisait dresser par ses curés un état du diocèse, suivant un plan où il se préoccupait non seulement des questions relatives à l'organisation ecclésiastique, à la religion et à l'éducation, mais aussi de toutes les questions matérielles et sociales qui pouvaient toucher ses diocésains. Il entretint avec le ministère et l'intendance une correspondance administrative très régulière. Son amitié avec Necker valut au Rouergue l'établissement d'une assemblée provinciale, qu'il présida avec beaucoup de succès.

Cet épiscopat fut marqué par deux grandes disettes, en 1771 et en 1778, qui fournirent à Mgr de Cicé l'occasion de manifester sa bienfaisance, d'établir des ateliers de charité, et d'instituer l'aumône par le travail : il fut marqué aussi par des luttes violentes entre l'évêque et son chapitre, luttes qui furent la source de longs et pénibles procès.

En 1781, Mgr de Cicé fut transféré au siège de Bordeaux, où il trouva un théâtre d'activité plus large que celui de Rodez. Il continua à s'intéresser aux affaires administratives de sa nouvelle province, fonda une école de sourds-muets, eut à soutenir quelques querelles contre les prétentions du Parlement, et, en ce qui concerne les questions d'Eglise, s'occupa surtout d'administration temporelle des paroisses, des écoles et des communautés. Il était souvent appelé à Paris, soit par les assemblées du clergé, soit par la commission des réguliers : il le fut encore, en 1787, par l'Assemblée des notables, qui marqua le début de sa carrière politique.

L'archevêque de Bordeaux, élu député du clergé de sa sénéchaussée aux Etats généraux, ne tarda pas à exploiter la reputation qu'il avait précédé à Versailles. Il fut un des chefs du mouvement de réunion aux communes des ordres privilégiés, et, bientôt nommé membre du premier comité de constitution, il déposa en juillet 1789 un rapport sur les opérations préalables de ce comité, où il posait les bases d'une constitution libérale. Louis XVI ne tarda pas à l'appeler dans le second ministère Necker, en qualité de garde des sceaux. C'est alors que commença pour lui l'ère des difficultés, car il fut très intimement mêlé à l'affaire de la constitution civile du clergé, et déploya toutes les ressources d'une diplomatie subtile pour obtenir l'agrément du saint-siège. Ses efforts furent vains, et devaient être la source de bien des rancunes. Il refusa cependant de prêter le serment, et se vit ainsi privé de son archevêché ; mais sa conduite trop modérée lui valut l'hostilité des partis extrêmes. Renié par la droite pour les concessions qu'il avait cru devoir faire à l'esprit du temps, suspecté par la gauche à cause de sa réserve et de sa fidélité dans certaines questions religieuses, accusé de favoriser secrètement la contre-révolution, entouré de mille difficultés dans un temps singulièrement difficile, il fut contraint de donner sa démission, et ne tarda pas à suivre dans l'exil ceux-là mêmes dont il avait parfois déploré l'intransigeance, et auxquels il ne pouvait désormais s'empêcher de s'associer.

Tour à tour proscrit en Hollande, en Allemagne et en Angleterre, Mgr de Cicé ne devait rencontrer de la part des autres évêques exilés que défiance et hostilité. On ne cessait de lui reprocher d'être la source des malheurs de l'Eglise de France, sans tenir compte de la reconnaissance publique qu'il avait faite de ses erreurs, et des marques sincères qu'il avait données de son repentir. Il vécut longtemps à Londres dans une gêne voisine de la misère, correspondant avec Louis XVIII, traçant des projets de réforme, et témoignant de l'intérêt que son esprit ne cessait de porter aux choses de la politique.

C'est ainsi qu'il suivit avec passion les négociations du Concordat. Il publia même des mémoires destinés à accommoder le statut de l'Eglise au régime issu de la Révolution. Il s'efforça, lorsque le Concordat eut été conclu entre le Premier consul et le pape Pie VII, de décider ses confrères à s'y rallier. Beaucoup refusèrent ; quant à lui, trop avisé pour ne pas comprendre qu'il pourrait encore jouer un rôle dans l'organisation nouvelle, il se démit de son siège de Bordeaux, et fut, le 19 germinal an X (9 avril 1802), nommé par Bonaparte archevêque d'Aix.

L. Lévy-Schneider a mis ses soins à évoquer dans les moindres détails cette dernière partie de la vie de Mgr de Cicé, qui devait durer huit années. On ne peut comprendre son rôle comme évêque concordataire, si l'on ne rappelle ce qu'il avait été comme prélat administrateur sous l'ancien régime, et comme politique sous la Révolution. Esprit ouvert à toutes les questions, doué d'une grande puissance de travail, très actif, un peu autoritaire, mais aussi avide de pouvoir et accessible à l'ambition, il avait fait preuve d'une rare souplesse et d'une fine diplomatie pour arriver à ses fins. Tel il s'était révélé, au cours de sa longue carrière — il avait alors soixante-sept ans — tel il devait s'affirmer sur le nouveau siège où l'appelait le Concordat.

Dès le premier jour, Mgr de Cicé appliqua son esprit souple et nuancé à créer une atmosphère de bienveillance qui lui permît de mener à bien son œuvre de restauration religieuse, à laquelle ses anciennes préoccupations, rajeunies par les circonstances, n'allaient pas tarder d'ajouter une œuvre de reconstruction administrative. Il commença par donner au nouveau pouvoir des gages formels de loyalisme et de confiance. Dans les diverses manifestations politiques ou religieuses dont il eut à s'occuper, il se montra un serviteur dévoué du nouveau régime. Toutefois, il n'oubliait pas son origine cléricale, et, bien que fidèle à la lettre du Concordat et des articles organiques, il s'efforçait, avec une rare adresse,



Mgr J.-M. Champion de Cicé.

d'en éluder l'esprit lorsque cet esprit lui paraissait contraire aux intérêts ecclésiastiques, ou à ses intimes préférences. C'est ainsi qu'il s'employa à diminuer dans son nouveau clergé la part légale des prêtres constitutionnels, à multiplier le nombre des succursales, et à obtenir du pouvoir par ses flatteries habiles tout ce qu'il pouvait souhaiter en faveur des ressources à assurer au culte, de la publicité de ses cérémonies, de l'organisation des œuvres d'assistance et d'enseignement.

Il fut souvent, on le devine, en conflit avec les autorités civiles, représentées par les deux préfets des Bouches-du-Rhône et du Var, Delacroix et Fauchet. Le premier ne tarda pas à être remplacé par Thibaudeau, un autre conventionnel. Mgr de Cicé avait une assez grande habitude des hommes, pour les faire virer à sa guise. Il semble bien que, d'une façon générale, c'est lui qui sortit victorieux des divers conflits où il fut engagé : il est vrai que le prélat était soutenu en haut lieu par le ministre des cultes Portalis, dont l'influence paraît avoir été plus réelle que celle de son confrère de la police, Fouché.

On peut dire que, jusqu'en 1807, l'archevêque d'Aix parvint à donner des bases solides à l'œuvre de reconstruction du diocèse de Provence, à laquelle il s'était voué. Attentif à toutes les questions qui, de près ou de loin, touchaient aux intérêts ecclésiastiques, il faisait preuve d'un esprit subtil, avisé, à la fois prudent et entreprenant, toujours en éveil pour faire respecter les droits concédés à l'Eglise par le Concordat, ou pour obtenir de la négligence, de la faiblesse, de la bienveillance du pouvoir temporel des tolérances qu'il faisait consacrer aussitôt comme de nouveaux droits.

De 1808 à 1810, ses relations furent plus délicates avec le pouvoir civil, qu'un conflit violent mettait aux prises avec la papauté. Entre le pape et l'Empereur, Mgr de Cicé s'efforça de garder une attitude d'équilibre, se taisant d'abord, s'efforçant ensuite de pratiquer, comme jadis à l'Assemblée constituante, une politique de conciliation entre le souverain temporel et le souverain spirituel. C'est vers celui-ci qu'allaient ses préférences secrètes ; mais, convaincu de son impuissance, il voulut réserver à l'administration intérieure de son diocèse les restes d'une existence et d'une énergie qu'il sentait s'éteindre.

Grand administrateur, il l'avait été sous l'ancien régime ; il le fut encore sous le régime concordataire. Longtemps encouragé par Portalis, il se mêlait aux affaires civiles, contrôlait les actes de ses préfets, adressait des rapports et mémoires au ministère, faisait, en quelque sorte, figure d'un *missus dominicus* à demeure en Provence. C'est, malgré tout, le souci du relèvement religieux, qui semble avoir été prédominant, au soir de cette longue et orageuse carrière d'un prélat qui avait pu être homme de cour et homme de gouvernement, mais qui était avant tout homme d'Eglise.

Il devait laisser à sa mort l'Eglise de Provence déjà prospère, mais surtout restaurée sur des bases assez solides pour que la chute de l'Empire n'eût point sur elle de répercussion funeste. L. Lévy-Schneider nous a montré, avec une très abondante documentation et une louable impartialité, comment il y réussit, servi par une diplomatie ondoyante et diverse quant aux moyens, d'une imperturbable constance quant au but poursuivi.

Ce prélat, qui avait touché au faîte des honneurs et de la fortune sous l'ancien régime, mourut pauvre, le 22 août 1810, s'occupant jusqu'au dernier jour des intérêts de son diocèse. Il avait soixante-quinze ans. Avec lui disparaissait le doyen des évêques concordataires, doyen par l'âge mais sans doute aussi par les talents ; grande figure, trop longtemps oubliée dans une ombre ingrate, mais digne de revivre comme une des plus représentatives qui aient été léguées à la nouvelle Eglise par l'ancien clergé de France. — B. Combes de Patris.

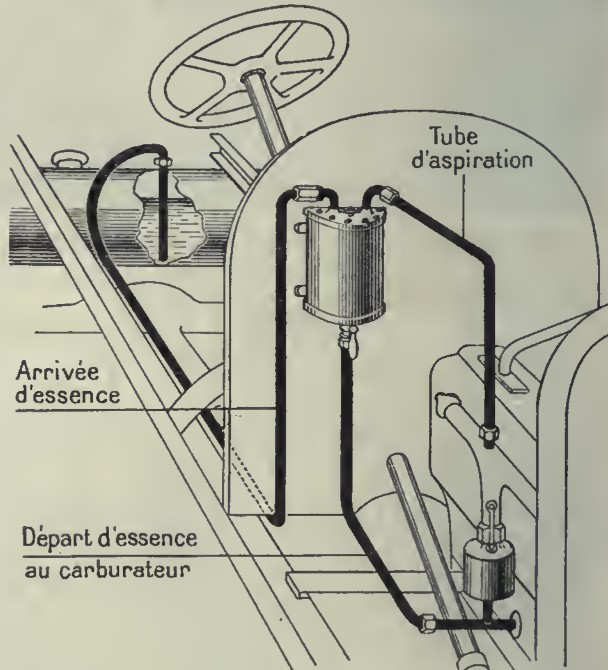
Automobile. (Alimentation du Moteur.) — L'alimentation du moteur en essence a été, dans les automobiles, résolue de plusieurs manières ; le procédé le plus simple est évidemment d'utiliser la pesanteur : le réservoir, placé au-dessus des cylindres, alimente ceux-ci par écoulement direct. Pour diverses raisons : encombrement, crainte d'échauffement et d'incendie, odeur dans la voiture, on préfère reléguer la provision d'essence à l'arrière du véhicule.

Dans ce cas, une difficulté se présente : à la partie postérieure du châssis, le réservoir et, par suite, le niveau du carburant se trouvent au-dessous du moteur : un dispositif de remontée de l'essence s'impose.

Une solution d'abord préconisée consistait à établir une pression en refoulant, à la pompe, de l'air au moment du départ, dans le réservoir, manœuvre ennuyeuse qu'il fallait répéter à chaque remplissage ou jaugeage ; en outre, cette pression entraînait de fréquentes fuites dans les canalisations.

Un autre procédé, plus logique, utilise, pour aspirer l'essence, le vide produit par le moteur lors de son fonctionnement. Mais il est évident qu'une attaque directe du moteur sur le réservoir provoque des à-coups, des perturbations et une alimentation irrégulière; il est nécessaire d'intercaler, entre les deux organes, une nourrice régulatrice, le moteur aspirant sur le réservoir par l'intermédiaire de celle-ci.

Le fonctionnement de cette nourrice a conduit plusieurs constructeurs à imaginer des systèmes de remplissage et de vidange automatiques, évitant toute canalisation sous pression ; ces appareils, connus sous les noms d'*élévateur*, d'*exhausteur* [du verbe angl. *to exhaust*, aspirer], *autovac*, etc., se trouvent aujourd'hui sur toutes les machines.



Montage de l'autovac.

En principe, la nourrice d'alimentation placée au-dessus du moteur est reliée par diverses tubulures à la conduite de vide du moteur, au réservoir d'essence, au carburateur et à l'air libre. Ces tubulures sont naturellement fermées par des soupapes, le rôle des appareils étant précisément de faire fonctionner ces soupapes en temps voulu.

Pour y parvenir, la nourrice, d'une contenance d'environ deux litres, contient un flotteur ; lorsqu'elle est vide d'essence, ce flotteur, reposant dans sa position basse, laisse ouvertes les communications avec le vide du moteur et avec l'essence, tandis qu'il ferme le départ au carburateur, et la soupape de rentrée d'air. Sous l'influence du vide, l'essence parvient à l'appareil, soulève le flotteur; arrivé à un certain niveau le flotteur, cette fois, ferme le vide et l'arrivée d'essence, ouvrant au contraire le départ de carburant vers le moteur et l'admission d'air ; l'air, en rentrant aussitôt, annule la dépression, et permet l'écoulement de l'essence ; le flotteur, redescendant, ramène l'appareil dans sa première position. La même manœuvre peut recommencer, assurant ainsi l'alimentation régulière du moteur. — M. Molinié.

Basalte (les diverses Applications du). — Le basalte est une roche d'origine éruptive, dont l'aspect est homogène; cette roche est très dure, elle n'est pas rayée par l'acier; la cassure en est mate, d'un noir bleuâtre ou grisâtre, et la matière est plus ou moins poreuse. On y distingue de très grandes variétés de cristaux, qui sont agglutinées ensemble. Le basalte est, en grande partie, composé de silice, et on y rencontre de la chaux, de la magnésie et de l'oxyde de fer.

Les gisements de basalte sont assez répandus sur toute la surface du globe. En France, c'est surtout dans les Pyrénées, et en Auvergne dans les environs de Murat, que se trouvent les gisements les plus importants; on en rencontre, en Ecosse, en Irlande et en Italie, des quantités considérables. L'Allemagne possède des gisements de basalte en Saxe, et surtout dans les Provinces rhénanes, où de nombreuses carrières étaient exploitées, dès avant la guerre, par une société allemande. La Tchécoslovaquie en possède en Bohême. L'Amérique du Sud a du basalte dans la chaîne des Andes. Enfin, on en trouve aussi dans l'île Sainte-Hélène.

Cette matière offre une très grande résistance à l'écrasement, et à ce point de vue elle est supérieure au granit. On l'utilise depuis très longtemps pour construire des édifices, des ouvrages d'art ; on en tire des marches d'escalier, des pavés. Les blocs de basalte sont taillés directement au marteau.

Etant donné la dureté du basalte, on emploie cette roche pour l'empierrement des routes, et l'on rencontre en Auvergne beaucoup de routes pavées de cette façon : ce sont d'ailleurs les routes les meilleures que nous ayons en France.

Ces emplois sont, malgré tout, assez limités, car le basalte est difficile à travailler. On n'obtient les matériaux de forme géométrique convenable, qu'à un prix de revient élevé.

Cette roche étant d'origine éruptive, le Dr Ribbe, de Mauriac, a eu l'idée de réaliser les formes voulues, pour les pièces en vue, au moyen d'une fusion suivie d'un moulage. Ce problème, qui semble des plus difficiles à résoudre, a été l'objet de longues recherches pendant plusieurs années, dans les laboratoires allemands. S'il est très facile d'obtenir la fusion du basalte, il est au contraire difficile, quand il se solidifie, de lui conserver ses propriétés naturelles de dureté et de résistance.

Les essais du Dr Ribbe ont montré, dès l'année 1909, que la fusion du basalte puis son moulage s'effectuent commodément aux environs de 1.300° C. A l'origine, on n'obtenait qu'une substance noir de jais, qui était fragile et qui, par suite, ne pouvait pas avoir d'applications intéressantes; mais, en poursuivant les expériences, on finit par arriver à dévitrifier les objets moulés, et à leur donner la structure cristalline que l'on rencontre dans les roches primitives.

Ce procédé avait besoin d'une mise au point, pour devenir industriel; une société se forma : le Basalte, pour consacrer de longs efforts à la recherche des tours, des moules, de l'outillage, le plus appropriés à la nouvelle industrie.

Des constatations fort intéressantes ont été faites à ce propos, touchant notamment les propriétés nouvelles du basalte fondu, qui, comme le basalte naturel, offre une grande résistance à l'usure, et une résistance élevée à l'écrasement; par conséquent, on peut en faire des

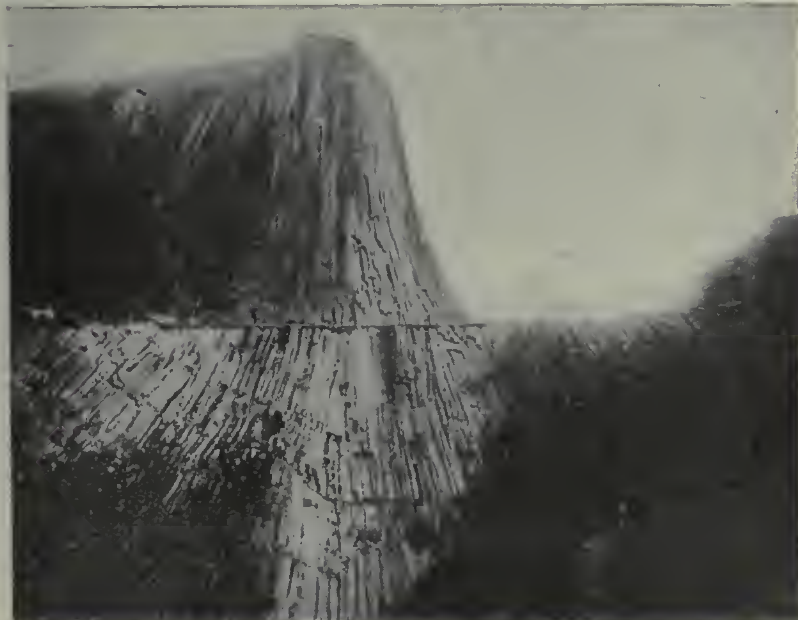
pavés, des dalles, des bordures de quais, des marches d'escaliers. Des essais de pavage et de dallage ont donné des résultats très remarquables dans des cours d'usines ou sur des routes très fréquentées, par exemple aux environs de Paris; on obtient non seulement une régularité de forme parfaite par le moulage, mais une résistance à l'usure pratiquement in-



Exploitation du basalte qu'on est obligé de détacher au pic.

définie. Ces mêmes propriétés indiquent l'emploi du basalte pour les pièces de soubassement, les pierres d'angle, de voûte dans les grands édifices et dans les ouvrages d'art.

La résistance aux acides indique aussi l'emploi du basalte dans de grandes proportions pour les usines de produits chimiques. De même, le basalte résistant



Une route, en Rhénanie, qui est percée à travers des gisements de basalte.

bien aux intempéries, on a pu constituer des ardoises en basalte fondu, que l'on rend aussi légères que possible en donnant à la matière une structure de pierre ponce.

Mais il est une qualité que l'on avait toujours négligée dans le basalte naturel, et que l'on a remarquée dans le basalte fondu, étant donné la possibilité d'obtenir des objets de forme; il s'agit de la résistance électrique remarquable que le basalte offre au passage du courant. Les essais ont porté sur des pièces de basalte fondu et sur des moulages, et l'on a pu constater que les tensions de rupture du courant étaient beaucoup plus élevées qu'avec toutes les substances isolantes employées jusqu'à présent dans l'industrie électrotechnique.

Une partie de ces essais furent faits dans le laboratoire de la Compagnie d'Orléans, et une plaque de 4 millimètres d'épaisseur a pu résister sans se rompre à un courant alternatif de 22.000 volts. Vu les facilités du moulage, on a pensé à utiliser ces propriétés isolantes dans la confection d'isolateurs, qui présentent des avantages intéressants au point de vue de la construction et de la mise en place. Tout d'abord, le basalte fondu résiste très bien aux variations brusques de température : une plaque de 8 millimètres d'épaisseur plongée dans de l eau bouillante, puis immédiatement dans l'eau froide, ne manifeste aucune fissure; les isolateurs résistent donc mieux aux intempéries quand ils sont en basalte plutôt qu'en porcelaine ou en verre.

Ces derniers, en effet, se fendent quelquefois à la suite d'une pluie d'orage qui succède brusquement à une exposition longue au soleil.

Au point de vue du scellement des isolateurs, on sait que l'on éprouve des ennuis lorsqu'on emploie des isolateurs en verre et en porcelaine : ces derniers se dilatent dans des conditions très différentes de celles de la tige et de la matière qui constitue le scellement; il se produit alors des tensions qui font écarter les isolateurs, ou qui amorcent des fissures permettant le passage d'une étincelle. Les ciments se gonflent quelquefois, et l'on a cherché à se passer de cette matière pour la fixation des isolateurs; quand on emploie du basalte, il est possible d'incorporer des tiges d'acier dans la matière fondue; ces tiges sont immobilisées par la solidification, on a une liaison certaine sans gerçures.

Lorsque l'isolateur a des formes massives et très compliquées, on peut redouter des tensions internes, surtout avec les isolateurs à suspension. Il est arrivé, notamment en Amérique, que les isolateurs d'une ligne ont dû être changés un an ou deux après avoir été montés, et ces détériorations progressives ont conduit des ingénieurs américains à admettre que le verre et la porcelaine sont susceptibles de déformations moléculaires, sous l'influence de la tension des transmissions, et des surtensions toujours possibles. En réalité, les fissures qui se révèlent à l'usage dans la porcelaine proviennent d'une conception mauvaise des isolateurs, et ces inconvénients ne sont pas à redouter avec le basalte.

Dans le cas de lignes à haute tension, il est intéressant de diminuer le nombre des isolateurs dans une chaîne constituée d'éléments identiques; ces éléments, en effet, n'ont pas toujours les mêmes qualités isolantes, et s'il y a un isolateur faible c'est celui qui se détériore de préférence. Le basalte permet de constituer des isolateurs pouvant supporter une plus grande fatigue; par conséquent, l'on aura des pièces plus légères et plus efficaces.

Dans la traction électrique, cette nouvelle matière isolante pourra rendre de grands services aux électriciens, notamment pour remplacer les cales en bois paraffiné, qui supportent le troisième rail. Le bois finit, en effet, par se pourrir, et l'eau de conduite qui s'accumule donne des fuites occasionnant des pertes de courant.

Les isolateurs en grès présentent un inconvénient identique, lorsque leur enduit protecteur s'écaille; on n'a pas à craindre les mêmes ennuis avec le basalte fondu, dans lequel on peut noyer des attaches métalliques au moment de la fusion.

Les modèles expérimentés à l'heure actuelle montrent que l'on a raison de fonder de très grandes espérances sur l'emploi du basalte fondu et moulé, pour les applications électro-techniques. Cette industrie nouvelle, qui a pris naissance en France, s'étend aujourd'hui aux carrières de basalte de la Province rhénane, où l'on voit appliquer en grand les procédés inventés par le Dr Ribbe. — E. Weiss.

Béton armé (Historique, théorie et applications du). — *Historique et théorie.* — Le *béton armé* ou *ciment armé*, depuis quelques années, prend une place prépondérante dans l'art de construire. Durant la guerre, la nécessité d'élever rapidement, avec une main-d'œuvre restreinte et non spécialisée, les usines, les hangars d'aviation, les magasins, etc., fit généraliser l'emploi du béton armé, qui, jusqu'à cette époque, n'avait pu éviter certaines préventions. Contraints par les événements, les ingénieurs n'ont pas hésité à abandonner la routine, et à préconiser les solutions hardies, contribuant ainsi d'une manière très efficace aux progrès de la technique du nouveau matériau.

Il en fut de même après l'armistice. La reconstitution des régions dévastées (remise en état des ouvrages d'art, des usines, des maisons, etc.) devant être immédiate, malgré le manque d'ouvriers, la pénurie et le coût élevé des matériaux ordinaires, les constructeurs durent recourir également au béton armé.

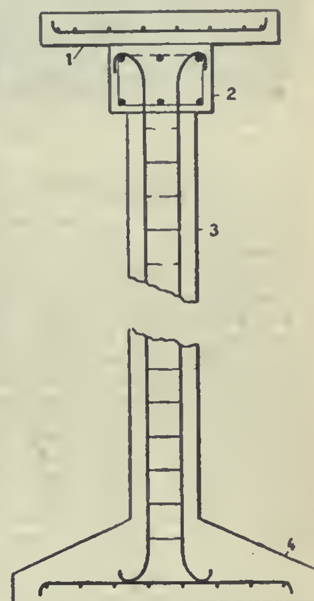


Fig. 1. — Disposition des armatures dans : 1, une dalle, 2, une poutre, 3, un poteau; 4, une semelle.

Le principe fondamental du *béton armé* ou *ciment armé* (ces appellations étant maintenant synonymes, et le terme de ciment armé était jadis plus spécialement réservé aux ouvrages riches en ciment) consiste à incorporer, dans une masse de béton résistant bien aux efforts de compression, une armature métallique absorbant tous les efforts de traction. Cependant, il a fallu de nombreux tâtonnements pour arriver à cette conception qui paraît actuellement si simple. On en trouve les germes dans les deux faits suivants : la consolidation, depuis l'antiquité, des constructions en maçonnerie par des armatures allant des os d'animaux aux chaînages métalliques; puis l'enrobage des fers dans une matière inerte — du béton en l'occurrence, — et ceci pour éviter les catastrophes qui résultaient des incendies, dans les constructions métalliques.

Même celui qui est considéré comme l'inventeur du béton armé, le Français Joseph Monier, n'en eut qu'une idée incomplète : étant propriétaire d'un établissement horticole, il avait seulement cherché à augmenter la résistance de ses caisses à fleurs en ciment, avec un treillage métallique; sur cette idée, des brevets furent pris dès 1868.

Cependant, ce ne fut que vers 1880 que l'on eut, en France, le sentiment exact du nouveau mode de construction, c'est-à-dire d'une juxtaposition rationnelle du béton et du métal, chaque élément ayant son taux de travail déterminé. A cette époque commencèrent les essais des Hennebique, des Bordenave, des Coignet. Cependant, l'empirisme régnait toujours, chaque constructeur établissait ses projets d'après l'expérience acquise; enfin, à la suite de nombreux travaux, une théorie fut scientifiquement établie, prenant pour base les principes de la résistance des matériaux. Elle eut même une sanction officielle : en 1906, le ministère des travaux publics publia une circulaire fixant les surcharges, les limites de travail à prévoir, les méthodes de calcul à employer. Aujourd'hui, le béton armé est d'un emploi constant dans toutes les parties du monde.

Le béton est constitué par un mélange de ciment, de sable et de graviers, gâché avec de l'eau.

Le ciment employé est le plus généralement du portland à prise lente; le sable doit être pur, quartzeux de préférence, et surtout non argileux; quant aux graviers, leur grosseur varie suivant les usages (25 à 30 mm. de diamètre maximum); on peut

cependant pour des usages particuliers remplacer ces derniers par des scories ou des mâchefers; on obtient ainsi un béton de mâchefer léger et résistant. Les proportions les plus courantes du mélange sont : 400 litres de sable et 800 litres de graviers formant



Fig. 2. — Pont de Villeneuve-sur-Lot (97 m. de portée). (Les petits arcs sont en béton de ciment non armé.)

environ un mètre cube, une fois les interstices des graviers comblés par le sable, avec une dose de 300 à 360 kilogrammes de ciment.

Ainsi constitués, les bétons ont une très grande résistance à l'écrasement :

	Au bout de 28 jours	Au bout de 90 jours
Résistance par cm² :	100 à 120 kg.	150 à 200 kg.

En pratique, ces chiffres étant des limites, on prend comme charge de sécurité 45 à 50 kilogrammes.

Les armatures actuellement employées sont en acier doux, quoique pendant longtemps le fer ait prévalu; elles sont de section rectangulaire ou plus fréquemment circulaire. Beaucoup de constructeurs ont imaginé des profilés, des barres en hélice ou à empreintes formant crémaillère, pensant augmenter l'adhérence du métal au béton. Ces précautions sont inutiles, car cette adhérence est très grande par elle-même; c'est, du reste, grâce à cette propriété, jointe au phénomène physique d'égalité de coefficient de dilatation du béton et de l'acier, que le nouveau matériau a pu être créé.

Les armatures sont disposées de façon particulière selon les efforts à combattre : traction, compression (poteaux), flexion (poutres, barrages), ceux-ci toujours accompagnés de cisaillement; quoique chaque constructeur ait son procédé personnel, les principes des dispositions essentielles sont les mêmes.

Dans les pièces comprimées (poteaux, voûtes), la plus grande partie des efforts est absorbée par le béton lui-même; les armatures placées longitudinalement sont réunies entre elles par des barres transversales de plus faible diamètre. Ces dernières devant s'opposer au gonflement de la matière, produit sous une charge exagérée; elles peuvent même être rapprochées au point de constituer le *béton fretté* (système Considère).

Dans les pièces fléchies (planchers, barrages), la



Fig. 4. — Hangar d'aviation, de 46 mètres sur 42, à Istres (Bouches du Rhône). — Phot. Limousin.

théorie admet deux parties : l'une soumise à des efforts de traction, l'autre à des efforts de compression; dans la zone tendue, le seul travail du métal intervient, aussi y place-t-on de grosses armatures, ne réservant que quelques fers de petite section à la partie comprimée. Ces armatures sont reliées entre elles par des étriers qui résistent aux influences du cisaillement.

Dans les ouvrages soumis aux actions complexes (flexion et compression), la disposition des fers est très diverse; les conduites d'eau, par exemple, reçoivent une véritable ossature métallique de cerceaux suivant les directrices et de barres suivant les génératrices, l'espacement de ces pièces dépendant du diamètre et de la charge d'eau à supporter.



Fig. 3. — Plancher de caves (système Demay).

La détermination des sections respectives à donner au béton et aux armatures repose sur des méthodes de calcul assez délicates; les ingénieurs doivent y apporter les plus grands soins, car la solidité de la construction en est la conséquence.

Au point de vue physique, le béton armé présente quelques propriétés intéressantes : il est léger, sa densité variant de 2 à 2,5 (armatures comprises), mauvais conducteur de la chaleur, antivibratif, pratiquement étanche sous de faibles pressions; enfin, sa résistance au feu est remarquable. En outre, seul de tous les matériaux, le béton armé réalise le *monolithisme*, c'est-à-dire un tout solidaire des divers éléments de la construction.

Mise en œuvre du béton armé. — L'édification d'un ouvrage en béton armé comprend diverses opérations : 1° le *ferraillage* ou mise en place des fers : ceux-ci, reçus en barres des forges, sont cisaillés et courbés à froid; les ouvriers les disposent le plus exactement possible d'après les plans, puis les ligaturent entre eux;

2° la construction du *coffrage* ou moule destiné à recevoir le béton : ce coffrage est généralement en bois de sapin, constituant un travail de charpente important et coûteux; il représente, en effet, environ un tiers des frais d'exécution;

3° la préparation du béton sur le chantier même; les éléments du mélange soigneusement dosés sont délayés en présence d'eau, puis malaxés énergiquement soit à la main, soit dans une machine dite *bétonnière*, jusqu'à obtention d'une pâte plastique;

4° le coulage du béton dans le coffrage : la masse une fois coulée est fortement pilonnée, opération très importante pour la bonne tenue de l'ouvrage;

5° le *décoffrage* : le béton, de plastique étant devenu solide, le coffrage est enlevé avec beaucoup de précautions.

Les inconvénients présentés par les coffrages en bois (importance, coût) ont fait employer d'autres procédés : tel l'usage des moules en métal ou en briques, qui restent dans la construction; dans d'autres cas, on supprime le coffrage, en utilisant des éléments moulés en série (poutres, dalles, tuyaux). Pour les murs, une invention originale par l'emploi du canon à ciment (*cement gun*) évite également le coffrage : du béton est projeté, sous pression, sur un treillage métallique auquel il adhère.

Applications. — Les premières applications furent l'édification de planchers à fortes surcharges, pour lesquels le constructeur cherchait avant tout la sécurité contre l'incendie; cette application était fort restreinte, mais, grâce à ses propriétés physiques, à sa souplesse, à la simplicité des matériaux mis en œuvre, le béton armé a trouvé son emploi dans toutes les branches de l'art de construire; aujourd'hui, il n'y a aucune partie d'un édifice où l'on ne puisse le rencontrer.

Pour les fondations, en particulier, le béton armé a permis de réaliser de grands progrès; seule, la fondation armée, en faisant partie intégrante avec la superstructure, permet de constituer un bloc monolithe capable de supporter sans dommage les plus grandes vibrations, celles-ci étant absorbées par le sol : ces fondations présentent, par suite, un réel avantage pour les constructions sur les terrains mouvants ou dans les régions soumises aux tremblements de terre.

Les fondations en béton armé sont de types très multiples : ce sont, soit des puits contenant des armatures noyées dans le béton, soit une plate-forme appelée *radier général*, armée par un quadrillage métallique répartissant uniformément la charge sur le sol, soit des semelles sur lesquelles s'élèveront murs ou poteaux.

Les bâtiments dans cette technique sont construits suivant deux méthodes d'emploi du béton armé : édification des murs supportant planchers et combles, ou établissement d'une ossature de poteaux et de poutres horizontales recevant les planchers; les vides de cette ossature, ne comportant qu'un simple remplissage de matériaux quelconques (briques, carreaux de plâtre), permettent de très larges ouvertures.

Les murs en béton armé sont généralement peu épais, ils forment des parois isolantes non seulement au point de vue thermique mais acoustique, surtout si l'on prend la précaution d'établir des parois creuses. Les poteaux, dans ces systèmes, ont toujours des dimensions, en section, peu exagérées,

bien qu'ils soient capables de recevoir de fortes charges. Quant aux planchers supportés par ces murs ou poteaux, le plus souvent on les forme d'une dalle armée de faible épaisseur (6 à 8 cent.) renforcée à intervalles réguliers par des nervures. Les escaliers, eux aussi, peuvent être construits en béton armé, avec l'apparence de ceux édifiés en pierre; ils en ont du reste toutes les dimensions. Pour les combles, le nouveau matériau offre une grande possibilité de formes (combles à la Mansard, *sheds* ou dents de scie, voûtes); quoique ces charpentes aient l'inconvénient d'être disgracieuses, et d'un poids mort élevé, elles ont l'avantage de permettre de très longues portées, et de réaliser sur le bois et le métal une économie non seulement de matières premières, mais aussi de main-d'œuvre. Ces combles peuvent se recouvrir de dalles minces en béton, remplaçant les tuiles et ardoises.

Ces avantages se retrouvent dans la construction des voûtes et coupoles de grandes dimensions (hangars à dirigeables, d'aviation), pour laquelle le béton armé est actuellement la matière de choix; il donne également la facilité de réaliser des encorbellements très larges, l'équilibre étant assuré par la liaison intime avec le reste de l'édifice (nouvelles tribunes de Longchamp).

Bâtiments industriels. — Les éléments que nous venons d'examiner peuvent entrer en tout ou partie dans la construction d'une maison; leur emploi complet est particulièrement intéressant pour l'édification des bâtiments industriels; en effet, on réalisera ainsi des planchers susceptibles d'être fortement chargés, n'ayant que des appuis intermédiaires en nombre restreint, laissant entre eux de vastes espaces libres. La bardiesse des constructeurs a été jusqu'à faire supporter par la charpente supérieure les planchers des étages, réservant de la sorte au rez-de-chaussée les immenses halls indispensables, par exemple, aux industries mécaniques.

Au point de vue hygiénique, le béton armé mérite tous les éloges : outre les larges baies qu'il rend possibles, avec lui l'on évite facilement les angles rentrants où s'accumulent les poussières, on obtient des murs et des planchers d'un nettoyage aisé. Aussi son emploi tend à se propager non seulement dans la construction des usines, des moulins, des entrepôts frigorifiques, etc., mais également pour l'érection des écoles, des hôpitaux, etc.



Fig. 5. — Coffrage de bâtiment (Aciéries de Caen). Phot. Limousin.



Fig. 6. — Construction d'une conduite forcée.

Esthétique du béton armé. — Pour les édifices réclamant une note artistique, jusqu'à présent le béton et ses armatures étaient peu utilisés : les critiques les moins difficiles lui reprochaient son manque d'esthétique, ses lignes disgracieuses et son ton grisâtre désagréable à l'œil; pour remédier à ces défauts, nombreux furent les essais; l'idée la plus simple fut de rompre la monotonie par l'adjonction de grès cérames, de marbres ou de mosaïques; mais divers exemples prouvent la facilité avec laquelle on tombe dans l'excès contraire de la polychromie. Meilleurs sont les résultats obtenus soit avec les revêtements de *ciments* dits *extrablancs* (Pavin de Lafarge) qui, après application, ont une teinte analogue à celle de la pierre; soit avec les bétons dans lesquels de la pierre pulvérisée est substituée aux graviers. Après la prise, ces bétons présentent l'aspect de la maçonnerie ordinaire, ils peuvent même se ravaler et se sculpter (pierre armée Pauchot).

C'est en faisant usage de ces divers procédés, que les architectes ont réussi à élever des immeubles, des magasins, des salles de spectacles remarquables non seulement par l'élégance des lignes, mais aussi par leur décoration et leur heureuse disposition; nous citerons comme types de ces constructions le théâtre des Champs-Elysées, l'église Saint-François à Saint-Etienne, etc.

Le béton armé et les travaux publics. — Le champ de développement du béton armé dans les travaux publics est tout aussi important; la construction des ponts en est une des applications les plus caractéristiques, et les nombreux ouvrages construits constituent la meilleure preuve de leurs avantages.

Les ponts en maçonnerie, à l'heure actuelle, étant extrêmement coûteux, exigeant une quantité considérable de matériaux et une durée assez longue de construction, et les ponts métalliques, souvent inesthétiques, demandant beaucoup de soins, non seulement dans leur exécution, mais aussi pour leur entretien, le béton, exempt de ces inconvénients, devait être rapidement employé. Si, au début, on commença par l'érection de petites passerelles, aujourd'hui nos ingénieurs n'hésitent pas à édifier de longs viaducs.

Les ponts en béton armé se divisent en trois catégories : 1° *les ponts à travée droite* (passerelles et petits ponts), formés par de grosses poutres et des entretoises, le tout en béton armé; cet ensemble, supporté par les piles, reçoit le tablier et la chaussée. Ce type de pont, peu coûteux, permet sur les lignes de chemins de fer le remplacement des passages à niveau; 2° *les ponts en bow string* (corde de l'arc), constitués par deux arcs auxquels est suspendu le tablier; 3° *les ponts en arc*, avec lesquels, la technique du béton armé se perfectionnant, on a pu réaliser les plus grandes portées; dans ceux-ci, une voûte soutient des petits murs verticaux supports des dalles formant le tablier. Actuellement, on tend à substituer à la voûte pleine deux ou trois arcs indépendants; ces arcs, soumis seulement à des efforts de compression, n'ont besoin que de faibles armatures, et celles-ci peuvent même être supprimées dans certains cas (pont de Villeneuve-sur-Lot). Les portées atteintes vont jusqu'à 125 mètres (Saint-Pierre-du-Vauvray, sur la Seine). Ces ouvrages peuvent recevoir une élégante décoration, notamment une imitation de la maçonnerie (pont Wilson, à Lyon).

Les murs de soutènement en pierre maintenant les terres par leur propre poids doivent avoir des dimensions considérables, ils sont alors d'un établissement onéreux : le béton armé a permis de les constituer par un simple rideau de faible épaisseur, relié par des ancrages à des corps morts noyés dans les terres. On a élevé suivant les mêmes principes de grands barrages, des murs de quais, etc. Le béton armé est devenu, par suite, d'un usage courant pour l'édification des ouvrages maritimes et de navigation intérieure. Cependant, la question de son emploi à la mer a été fort longtemps discutée, à cause de l'attaque produite par le sel marin : les armatures dénudées, en se corrodant, mettant l'ouvrage en péril; on est arrivé, avec certaines précautions et en utilisant des ciments spéciaux (*ciment fondu*), à éviter ces accidents. Actuellement, les digues, les bassins, les môles, les revêtements de côtes exécutés en béton armé sont déjà nombreux; on réussit également le pieu moulé, battu comme celui en bois, pour la construction des estacades; ces pieux ont le grand avantage de ne pas être rongés par les tarets.

L'installation des canalisations d'eau augmentant avec les progrès de l'industrie (service des villes, production d'énergie hydro-électrique), les constructeurs ont remplacé les tuyaux métalliques, lourds,

d'entretien coûteux et difficile, par des conduites en ciment armé. Celles-ci sont le plus souvent construites avec des éléments préparés d'avance et obtenus en coulant un béton très riche en ciment à prise rapide (*ciment prompt de la Porte de France*) dans un moule métallique, la carcasse étant au préalable disposée dans le moule. Les conduites de grand diamètre s'établissent sur place, elles peuvent atteindre 5 mètres de diamètre, et supporter des pressions considérables; l'étanchéité est suffisante, elle s'améliore rapidement par colmatage; cependant,



Fig. 7. — Conduite forcée en béton armé.

pour de très fortes pressions, il est avantageux de constituer la conduite par un tube d'acier soudé à la soudure autogène, et noyé dans le mortier entre deux enveloppes en ciment armé (système Bonna). Partout, actuellement, dans les installations de captations de houille blanche, le métal cède le pas au béton.

Applications diverses. — La conception moderne de l'industrie nécessite l'accumulation de matières premières et de grandes quantités d'eau : le béton facilite l'établissement des réservoirs, des silos, des accumulateurs de grains, de minerais, etc., dans des conditions économiques, quoique l'eau et les matières granuleuses exercent sur les parois des pressions considérables. De même furent construites, avec succès, des cuves immenses pour contenir des liquides : vin, bière, moût; pour éviter l'attaque des parois par les liquides organiques, celles-ci sont revêtues intérieurement de verre (procédé Demay) : la plupart des cuves de Champagne sont ainsi édifiées.

Aucun problème ne rebutant la hardiesse des ingénieurs, c'est encore le béton armé qui sert à élever de grandes charpentes (chevalements de mines, portiques de ponts roulants), des phares, des pylônes de T. S. F. ou de transport de force, des cheminées d'usines, etc.

La construction navale, elle aussi, emploie le béton armé, et ici même les premiers essais en ont été cités (*Larousse Mensuel*, t. I, p. 497); depuis, de grands progrès ont été réalisés, et on lance aujourd'hui des chalands de 300 à 1.000 tonnes, des cargos de 7.000 tonnes ! Ces navires, quoique assez lourds (il faut compter, par mètre cube de capacité, 286 kilogr. avec le béton, 175 avec le bois, et 196 avec l'acier), ont un grand nombre d'avantages : robustesse, économie de construction (prix moitié du même tonnage en acier), rapidité d'exécution, incombustibilité, suppression des vibrations si désagréables sur les coques métalliques, faible entretien, et limitation des accidents, les réparations pouvant se faire très facilement avec des ciments à prise rapide.

C'est encore aux remarquables propriétés de résistance aux chocs balistiques, que le béton armé a dû ses emplois pendant la guerre pour fortifier les blockhaus, les refuges ; les Allemands, notamment, fortifièrent ainsi le littoral belge. Citons, pour terminer cette longue énumération, les applications suivantes, curieuses par leur diversité : traverses de chemins de fer, cadres de mines, revêtements de chaussées, voire bâtis de machines-outils.

A cette souplesse d'emploi peuvent s'ajouter la rapidité d'exécution et l'économie, vis-à-vis des ouvrages d'art en métal ou en maçonnerie ; c'est ainsi que deux ponts de même portée (100 m.), l'un en pierre, l'autre en béton armé, demandent respectivement, pour leur édification, trois ans et un an et demi ; quant à la différence de prix, elle atteint de 30 à 40 pour 100.

Si le béton armé présente encore quelques inconvénients : difficulté de mise en place des armatures, nécessité de prendre des précautions durant la construction, aspect peu artistique, ces défauts sont largement compensés par les qualités : longue durée, économie, rapidité et facilité d'exécution en tous lieux, résistance aux intempéries et à l'incendie. Remarquons que le béton n'est pas, comme on le croit, l'ennemi des autres modes de construction : dans beaucoup de cas, on peut le combiner avec la pierre, la brique ou le métal, et obtenir des ouvrages d'apparence plus agréable.

Toutes ces qualités font de ce procédé, dont l'essor est sans limite, un excellent mode de construction ; nul doute qu'il contribuera efficacement à la reconstitution de nos régions dévastées, et aidera puissamment à la restauration économique de notre pays. — M. Molinié.

Boussole à transmission électrique par le sélénium. — L'importance et la régularité des voyages aériens donnent plus d'opportunité à l'emploi de la boussole sur les aéroplanes, car il est aussi logique d'employer ce moyen de se guider, pour les avions que pour les bateaux.

Les premiers aviateurs qui employèrent la boussole furent les officiers de marine, qui avaient l'habitude de se diriger de cette façon, et à qui la pratique de l'instrument était familière.

Ce fut en grande partie grâce à la boussole, que les aviateurs Renaux et Senouque gagnèrent le grand prix Michelin en se rendant par avion de Paris au Puy-de-Dôme.

Ce voyage, qui pour l'époque était fameux, ne remonte qu'à une dizaine d'années : il date en effet de 1911, et la boussole employée n'était autre que celle que l'on utilise sur les navires exposés à naviguer par brume et par gros temps. La tenue de la route est rendue plus facile grâce à une boîte étanche remplie d'eau et d'alcool, qui amortit les mouvements trop vifs de l'équipage mobile.

Pour qu'une boussole donne des indications correctes et pour qu'elle ne s'affole pas, il est nécessaire qu'elle soit soustraite aux influences des pièces métalliques voisines, ou du moins que l'action parasite de ces pièces soit neutralisée par des aimants de compensation suffisamment puissants.

Sur un navire le problème de l'encombrement, du poids et de la place appropriée est aisé à résoudre, et l'on n'est pas limité par les dimensions à donner aux aimants.

Il est bien évident que, sur un avion, le problème est beaucoup plus délicat à résoudre, et que l'on ne peut surcharger l'appareil par une boussole volumineuse. De même, il est nécessaire que la boussole soit visible sans fatigue pour le pilote, et les emplacements possibles de l'appareil sont ainsi très restreints.

Pour placer la boussole à l'abri des influences magnétiques extérieures, la place idéale serait à l'extrémité du fuselage, mais l'observateur éprouverait pour lire les indications de grandes difficultés, parfois même une impossibilité absolue, et en tout cas les lectures seraient fatalement entachées d'erreurs. Les mêmes inconvénients se présenteraient si l'on voulait fixer la boussole sur les ailes.

La question de la direction des avions était d'une importance primordiale pendant la guerre, pour effectuer des raids à l'intérieur des lignes ennemies, pour les expéditions de bombardement et les incursions nocturnes.

Les Allemands ont naturellement travaillé soigneusement cette question de l'emplacement de la boussole sur les avions, et, au cours de 1918, les avions allemands étaient équipés avec un appareil ingénieux dû à l'ingénieur Carl Bamberg. Il est utile de le décrire, étant donné les dispositions originales adoptées.

Grâce aux propriétés de cette installation, il est possible de mettre la boussole tout à fait à l'arrière dans le fuselage, tandis que le pilote a devant les yeux un appareil à lectures amplifiées, qui répète les indications de la boussole. C'est par les propriétés du sélénium, que le problème a pu être résolu.

On sait que la résistance électrique du sélénium diminue quand il est soumis à l'action d'un rayon lumineux. Si un élément de sélénium fait partie d'un circuit électrique, le courant sera d'autant plus intense que le sélénium sera plus éclairé, et si ce courant électrique est envoyé dans un galvanomètre il fera dévier plus ou moins l'aiguille indicatrice.

Voyons donc comment sont conçus les divers appareils.

La boussole a le même système magnétique que que celui des boussoles qui sont utilisées à bord des sous-marins. Placé dans un mélange d'alcool et d'eau qui est contenu dans une cuvette, le système mobile a des qualités de stabilité qui permettent d'avoir des indications précises, quel que soit l'état de l'atmosphère au cours d'une traversée.



Indicateur de direction à lecture amplifiée.

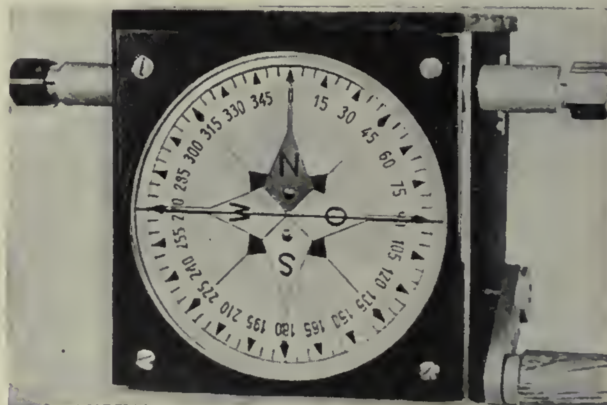
La cuvette porte à la partie inférieure deux ouvertures ou logements préparés dans le fond. Dans ces logements on place la monture d'une lampe à incandescence, et une lentille qui forme condensateur de projection de lumière, afin de diriger un faisceau lumineux de bas en haut à travers le liquide de la cuvette étanche.

On a donc deux faisceaux lumineux diamétralement opposés, qui viennent frapper deux éléments de sélénium contenus dans une pièce-support placée fixement sur le couvercle de la boussole.

Le système magnétique porte deux écrans qui obturent les faisceaux lumineux quand l'aiguille de la boussole est en direction normale N.-S.

On peut d'ailleurs changer l'orientation de la caisse de la boussole, si l'on veut modifier la direction de la marche de l'avion, de la même façon que l'on agirait sur une boussole marine.

Lorsque l'aiguille s'écarte de la position qui lui a été fixée, les écrans découvrent les éléments de sélénium, et cela d'autant plus que l'écart de direction est plus grand.



Commutateur de direction avec manette. L'arbre flexible se monte sur les montures du haut, et l'on peut construire plusieurs appareils en série.

Le courant électrique qui passe dans les éléments de sélénium prend une intensité d'autant plus forte que la déviation est plus grande, et il fait dévier l'aiguille du galvanomètre placé devant le pilote, proportionnellement à cette intensité. Le pilote est ainsi averti qu'il dévie de sa route, et il manœuvre le gouvernail de direction en conséquence. Dès que la correction est faite, l'aiguille de la boussole est revenue à la position N.-S., les écrans ont obturé les faisceaux lumineux qui frappaient les éléments de sélénium, le courant électrique devient nul, et

l'aiguille du galvanomètre revient à sa position de repos.

Ainsi la boussole est placée à l'arrière du fuselage dans une boîte en bois étanche, suspendue par des joints cardans de manière qu'elle conserve toujours la position horizontale.

Le courant qui est nécessaire à l'éclairage des lampes est fourni par une dynamo qui est actionnée par une hélice; celle-ci se met en mouvement quand l'avion se déplace. La dynamo a un enroulement double; elle fournit, sous 8 volts, un courant d'une intensité de 2 ampères, et le deuxième enroulement produit 6 milliampères sous 40 volts qui alimentent le circuit passant par les éléments de sélénium pour aller à l'indicateur.

L'indicateur donne une lecture visible, des écarts de la boussole; les lectures sont amplifiées cinq fois, ce qui fait que le pilote peut lire plus exactement et sans fatigue les différentes indications.

Etant donné la place de la boussole, il serait difficile de changer son orientation pendant le vol. On prévoit un appareil de manœuvre ou commutateur qui, au moyen d'une manivelle, d'un câble flexible et d'une disposition d'engrenages, permet de faire varier à distance l'orientation de la boussole et par suite la direction que doit suivre l'avion.

L'appareil de manœuvre porte une graduation qui indique de quelle quantité on fait tourner la boussole.

On peut évidemment disposer les commutateurs en un endroit quelconque de l'avion, aux places des passagers, par exemple, qui pourront ainsi à volonté modifier en cours de route la direction à prendre; le pilote suivra automatiquement la nouvelle direction en se reportant à l'aiguille indicatrice qu'il a sous les yeux, sans recevoir aucun autre avis des passagers.

Il est bien évident que cette latitude ne saurait être laissée au premier venu, qui, selon sa fantaisie, pourrait partir en avion pour Londres, changer d'avis en cours de route et chercher à se rendre à Strasbourg ou ailleurs. Ce changement de direction n'est possible que si l'on connaît à chaque instant l'endroit au moins approximatif où l'on se trouve.

L'originalité de l'appareil de Bamberg et sa commodité de manœuvre l'ont fait installer sur les avions de transport après qu'il eut fait ses preuves sur des engins moins pacifiques.

L'ensemble complet avec deux appareils de manœuvre, la boussole, l'indicateur, la dynamo et les câbles ne pèse pas neuf kilogrammes et, par suite, ce poids faible rend très possible l'utilisation du système, même sur des avions de petit modèle. — E. WEISS.

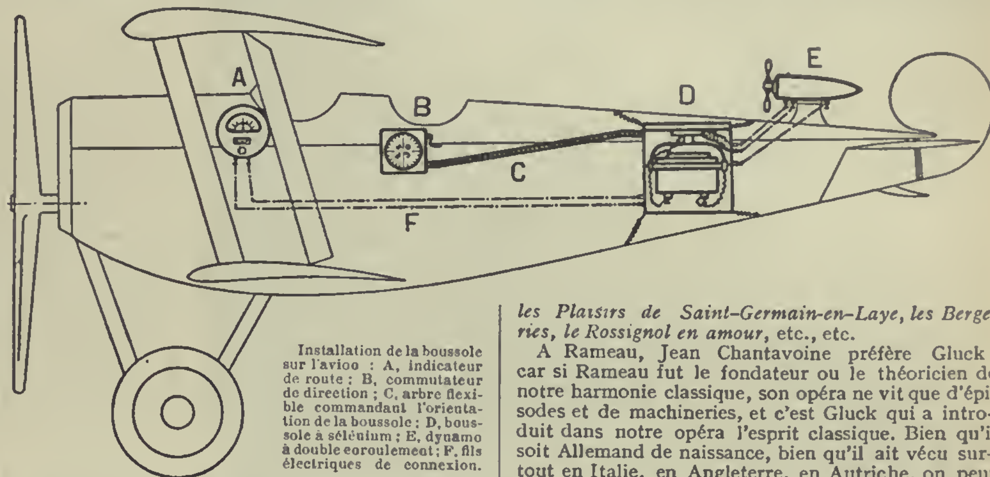
Couperin à Debussy (DE), par Jean Chantavoine (Paris, 1921). — Sous ce titre, Jean Chantavoine réunit quelques études parues à diverses dates dans différentes revues sur les Couperin, sur Rameau, sur Gluck, sur Berlioz, sur Emmanuel Chabrier, sur Massenet, sur Debussy, et il les fait précéder d'une conférence qu'il prononça en 1913 sur les caractères généraux de la musique française. Ayant posé les principes dans cette étude préliminaire, Jean Chantavoine les illustre d'exemples dans les chapitres suivants, et il note ainsi au passage les différentes époques de la musique française. A vrai dire, le livre est moins rigoureux qu'il ne l'annonce, et tel article, par exemple celui qui est consacré à Berlioz, évoque davantage l'homme que l'œuvre.

Ce que Jean Chantavoine veut montrer c'est, au cours des siècles, l'unité de l'art musical français, et c'est en outre l'originalité ou, si l'on préfère, l'individualité de cet art musical. Sans doute, si l'on regarde d'ensemble la musique française, depuis ses origines jusqu'à nos jours, beaucoup plus que son unité, on apercevra sa diversité, mais on peut ramener cette diversité à quelques traits originaux qui fixent les caractères généraux du mouvement musical en France.

Cette musique, qui date du moyen âge, a commencé par des chansons, chansons de tous genres et pour toutes les occasions, pour la guerre ou pour l'amour, pour l'héroïsme ou pour la danse, chansons qui formaient un art national, un art complet où s'exprimaient tous les sentiments de l'âme française. Jean Chantavoine montre très bien que de cet art, que de ces chansons est sortie toute notre musique. Ce qui caractérise cet art, ce qui caractérise la chanson, c'est l'union de la musique à la parole. Le rythme musical est inséparable du rythme poétique, et la poésie commande la musique. Ainsi la musique française se trouve à l'origine imprégnée d'intellectualité. Au cours des siècles ce caractère d'intellectualisme se maintint dans la musique française, et il s'y retrouve encore aujourd'hui. Pendant la Renaissance, il est de règle que la poésie s'unisse à la musique, et lorsqu'on essaie d'introduire en France la musique instrumentale on ne réussit guère. Le Français est ainsi fait, qu'il s'ennuie s'il entend une musique que le chant ne soutient pas : il lui faut le secours des mots, pour comprendre. Sous Louis XIV, l'opéra de Lulli satisfait ce goût que nous avons naturellement pour le spectacle et pour les mots, et au XVIIIe siècle ce sont les discussions des philosophes qui donnent sa forme et son sens à la musique. Si Gluck l'emporte sur Rameau, c'est « parce qu'à l'opéra-spectacle de Rameau il substitue un opéra dont l'action et dont le lyrisme rappellent la tragédie cornélienne ou racinienne ». Au XIXe siècle, l'idée est introduite par Berlioz dans la symphonie, et de nos jours Claude Debussy ne fera qu'accompagner de sa musique des poèmes, ou suggérer la pensée par le moyen des sons.

On peut dire qu'en France la musique n'a jamais pu se suffire à elle-même. Il lui fallut toujours l'aide d'un chant, ou le soutien d'une histoire.

Mais il y a autre chose. On a reproché à Rousseau d'avoir dit que la langue française avait une faible vocalité, et que par suite il en résultait une infériorité pour notre musique de chant. Or, il semble bien qu'il n'avait pas tout à fait tort. Si l'on compare, dit J. Chantavoine, la mélodie française et la mélodie italienne, on ne pourra pas ne pas sentir que devant l'exubérance de la mélodie italienne la mélodie française a toujours quelque chose de grêle qui la fait paraître étriquée, et, si on la compare à la mélodie allemande, devant l'ampleur de celle-ci elle semble manquer de souffle, et tourner court. C'est pourquoi la mélodie italienne se suffit à elle-même, la mélodie allemande est susceptible de développement, mais la mélodie française a besoin d'exprimer quelque chose; et pour cette expression elle s'appuie sur les autres arts, notamment sur les arts littéraires.



Installation de la boussole sur l'avion : A, indicateur de route; B, commutateur de direction; C, arbre flexible commandant l'orientation de la boussole; D, boussole à sélénium; E, dynamo à double enroulement; F, fils électriques de connexion.

Il serait aisé de montrer tout ce que doivent à la Pléiade les musiciens du XVIe siècle, tout ce que doit Lully à notre tragédie classique, tout ce que doit l'opéra romantique à Victor Hugo et à Dumas père, tout ce qu'enfin de nos jours Debussy doit à Mallarmé. A ces influences littéraires il faudrait d'ailleurs ajouter l'influence des arts plastiques dont Rameau, dont Berlioz, dont Debussy encore apportent de singuliers témoignages.

Aussi la musique suivit-elle toujours le goût, sans jamais le former, obligée de prendre dans les arts voisins des éléments ayant déjà fait leurs preuves. A l'étranger, elle emprunte les éléments proprement musicaux qui lui manquent, la mélodie à l'Italie, à l'Allemagne la rhétorique. Notre littérature n'agissait-elle pas de même façon à l'égard des littératures étrangères ? au XVIe siècle, elle s'est enrichie des apports italiens, au XVIIe siècle des apports espagnols, au XVIIIe siècle des apports anglais, au XIXe siècle enfin des apports germaniques. Ainsi la musique française a adouci son intellectualisme par la sensualité italienne, et s'est fortifiée de la dialectique allemande.

Il semblerait, dans ces conditions, que la musique française ne serait que peu de chose, et n'aurait jamais joué qu'un rôle assez secondaire; mais de ses origines mêmes, de ces chansons d'où elle est sortie, elle garde une vivacité qui est bien sa marque propre. N'est-ce pas là d'ailleurs la marque même de l'esprit français ? C'est une musique analytique, c'est une musique curieuse qui essaie sans cesse d'exprimer ou de suggérer les choses de façon nouvelle, et si elle n'atteint pas toujours le but du moins elle le cherche, et elle réussit parfois. Si elle le cherche si souvent, c'est qu'elle est libre. Elle ne se laisse brider par aucune règle, par aucune contrainte. Elle est individualiste, et se moque de l'uniforme dont se revêtent les musiciens allemands. Elle est toute finesse, toute hardiesse, toute indépendance, tout enthousiasme aussi, prenant son bien où elle le trouve, et, comme nous le disions tout à l'heure, même à l'étranger; si elle emprunte, d'ailleurs, elle donne aussi, et plus d'une fois les musiciens étrangers ont profité de ses trouvailles ingénieuses et de ses idées. C'est Rameau qui a découvert les lois de la musique moderne. C'est Berlioz qui en introduisant dans la *Symphonie fantastique* un élément intellectuel et dramatique a dirigé toute la musique européenne dans une voie qu'elle n'aurait peut-être pas suivie; et c'est encore Berlioz qui a enrichi si prodigieusement la palette sonore de l'orchestre.

Ces caractères de la musique française on les retrouve dans les différents chapitres où Jean Chantavoine esquisse les silhouettes de quelques musiciens français d'époques différentes. Ainsi les pièces pour clavecin du chevalier Couperin, le plus grand des Couperin, si elles sont proprement de la musique de chambre, appartiennent pourtant à ce qu'on appelle la musique à programme, et figure de petits tableaux ou des portraits musicaux. Il le dit lui-même dans un passage d'ailleurs assez mystérieusement écrit :

J'ai toujours un objet en composant toutes ces pièces; des occasions différentes me l'ont fourni : ainsi les titres répondant aux idées que j'ai eues, on me dispensera d'en rendre compte; cependant, comme parmi ces titres il y en a qui semblent me flatter, il est bon d'avertir que les pièces qui les portent sont des espèces de portraits qu'on a trouvés quelquefois assez ressemblants sous mes doigts, et que la plupart de ces titres avantageux sont plutôt donnés aux aimables originaux que j'ai voulu représenter, qu'aux copies que j'en ai tirées.

Et ces titres, en effet, sont assez significatifs; en voici quelques-uns : *la Laborieuse, la Prude, la Séduisante, la Distraite, la Mystérieuse, les Abeilles, les Plaisirs de Saint-Germain-en-Laye, les Bergeries, le Rossignol en amour*, etc., etc.

A Rameau, Jean Chantavoine préfère Gluck; car si Rameau fut le fondateur ou le théoricien de notre harmonie classique, son opéra ne vit que d'épisodes et de machineries, et c'est Gluck qui a introduit dans notre opéra l'esprit classique. Bien qu'il soit Allemand de naissance, bien qu'il ait vécu surtout en Italie, en Angleterre, en Autriche, on peut et l'on doit considérer Gluck comme un représentant de l'art français. N'est-ce pas dans les cinq années qu'il a passées en France, de 1774 à 1779, que se sont formés, composés, achevés ses cinq chefs-d'œuvre : *Orphée, Alceste, Armide*, les deux *Iphigénies* ? et aurait-il pu les écrire, si l'esprit français n'était pas intervenu ? car c'est selon la théorie française du drame musical, telle qu'elle est sortie des controverses de Rousseau et des Encyclopédistes, qu'il les a écrits.

Dans Massenet, il est aisé de noter cette finesse, cet équilibre, cette souplesse qui sont propres au génie français, et aussi cette clarté, cette facilité qui fait que tout le monde comprend sa musique. Dans Emmanuel Chabrier, dont l'œuvre est incomplète, mais qui exerça une influence si profonde sur la musique contemporaine, et notamment dans son *España*, on retrouve cette alliance de la musique et des arts plastiques, que signalait Jean Chantavoine, car c'est véritablement l'élément pictural qui s'introduit dans sa musique. Et cet élément ne se retrouve-t-il pas encore dans Claude Debussy ? Debussy, musicien de l'intuition, ne touche pas seulement l'oreille mais tous les autres sens, et il révéla, aussi bien dans sa manière de sentir que dans sa manière d'exprimer, une sensibilité inconnue, ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de s'apparenter à Couperin, maintenant la tradition française. Rien n'est curieux comme la comparaison de ses morceaux pour piano avec les morceaux pour clavecin de Couperin. On pourrait, aux uns et aux autres, donner le même titre : *Estampes*. Comme Couperin, Debussy ne peint pas, il suggère. Il a la même curiosité, la même ironie, le même goût pour les chansons populaires. Et enfin, nul plus que lui, peut-être, n'a subi l'influence des poètes. Il ne jouit pas de la musique en elle-même, il lui fallut toujours des épisodes étrangers, un drame, un tableau, une couleur, une image. Il semble que se soient épanouies en lui toutes ces qualités où Jean Chantavoine voit les caractères généraux de la musique française. N'est-ce pas pour cela qu'il est un des meilleurs représentants de cette musique ? — Claude BARJAC.

Enfant bleu (L'), tableau de Thomas Gainsborough, vendu en 1921 à des marchands anglais, par le duc de Westminster, avec le portrait de *Mrs. Siddons*, de Reynolds, pour la somme de 200.000 livres, soit, au cours du change, plus de dix millions de francs. Le duc de Westminster avait l'année précédente refusé 160.000 livres de l'*Enfant bleu* seul; on peut donc évaluer le prix de vente de cette toile à plus de huit millions. Elle représente le jeune Jonathan Buttal, fils d'un riche marchand de

fer de Soho. Il est debout, en habit bleu, collerette blanche, culotte et souliers à rubans, avec le manteau sous le bras gauche. De la main droite, il tient un grand chapeau à plumes blanches. Un terrain avec quelques arbres dans le lointain, et un peu de ciel, servent de fond. Le tableau passe pour avoir appartenu au peintre Hoppner avant d'entrer dans la collection du duc de Westminster. On ignore encore la date exacte de son exécution, personne ne s'étant avisé jusqu'ici de rechercher la date de naissance du modèle. Les uns le croient peint vers 1770, les autres en reportent l'achèvement à 1779. Ceux-ci obéissent à une légende qui veut que cette œuvre soit une réponse aux théories de Reynolds.

Une sourde rivalité régna en effet pendant longtemps entre les deux portraitistes. Reynolds présidait l'Académie royale, et Gainsborough participait assez régulièrement aux expositions. En 1784, Gainsborough avait envoyé les portraits des trois princesses royales et demandé leur placement sur la cimaise. Le comité n'ayant pas fait droit à cette requête le tableau fut retiré, et Gainsborough déclara qu'il ne prendrait plus jamais part aux manifestations de l'Académie. Ce qu'il fit, d'ailleurs. Déjà quelques années avant, Reynolds semble bien avoir voulu viser Gainsborough dans un discours prononcé à l'Académie à la fin de 1778. « Quoique ce ne soit pas mon affaire, disait-il, d'entrer dans le détail de notre art, je dois cependant saisir cette occasion de mentionner un des moyens de produire ce grand effet que nous remarquons dans les œuvres des peintres vénitiens, car je crois qu'il n'est pas généralement connu ou observé. Il est, à mon avis, indispensable d'observer que les masses lumineuses dans une peinture soient toujours d'une couleur moelleuse et chaude, jaune, rouge ou blanc jaunâtre, et que les couleurs bleues, grises ou vertes soient presque entièrement tenues en dehors de ces masses et employées seulement pour soutenir et mettre en valeur les couleurs chaudes; et pour cela une petite proportion de couleurs froides suffit. Que les choses soient interverties, que la lumière soit froide et les lumières environnantes soient chaudes, comme nous le voyons souvent dans les œuvres des peintres romains et florentins, et il sera hors de pouvoir de l'art, même aux mains de Rubens et de Titien, de faire une peinture éclatante et harmonieuse. » Pour certains donc, l'*Enfant bleu* aurait été la réponse à cette théorie; pour d'autres, cette réponse aurait été donnée par le portrait de *Mrs. Siddons*, que peignit également Gainsborough, et qui est aujourd'hui à la National Gallery.

Dans quelle mesure Reynolds avait-il raison? Il est certain qu'un effet chaud est généralement plus agréable qu'un effet froid. Il est non moins évident, surtout quand il s'agit de portrait, que le sujet principal doit être placé dans la lumière. Or, une lumière moyenne s'accorde aisément avec les jaunes ou les tons voisins. Ç'a été un lieu commun pour les peintres modernes, d'employer des lumières d'or et des ombres bleues. D'une manière générale donc, la théorie de Reynolds est fort défendable. C'est d'ailleurs celle qu'ont appliquée tous les grands Vénitiens. Mais la solution inverse n'est pas impraticable. Il faut d'abord remarquer que dans chaque couleur il y a des nuances chaudes et des nuances froides; qu'un bleu de Prusse est plus froid qu'un outremer ou qu'un cobalt, qu'un jaune citron est plus froid qu'un jaune-orangé, que la laque est plus froide que le vermillon. On peut donc choisir parmi les bleus mêmes les nuances les plus chaudes, et c'est ce que fait Gainsborough qui emploie volontiers l'indigo. Son goût particulier le porte aux harmonies bleues. Il est paysagiste, et habitué aux effets de plein air; Reynolds est un homme des musées et d'atelier. Il faut à celui-ci des harmonies d'or; Gainsborough préfère les harmonies d'argent. Que Reynolds ait pensé à son rival lorsqu'il prononçait les paroles rapportées plus haut, cela ne paraît guère douteux, mais rien ne démontre que Gainsborough ait fait l'*Enfant bleu* par gageure; et au contraire on a quelques raisons de croire qu'on se trouve là en présence du *Gentilhomme en habit à la Van Dyck* exposé par Gainsborough en 1770. Les peintures de ce genre ne sont tout de même pas très nombreuses dans l'œuvre de Gainsborough, et l'on ne peut guère reconnaître dans la toile exposée en 1770 l'*Enfant en rose* de la collection Rothschild: il s agit bien ici d'un enfant, et non d'un jeune homme comme dans l'*Enfant bleu;* la facture indique d ailleurs une œuvre postérieure.


L'Enfant bleu, tableau de Thomas Gainsborough. — Phot. Braun.

Cette controverse n'a du reste pas grande importance, mais il est fort intéressant de remarquer comment Gainsborough s'est tiré du problème posé. Outre que le bleu ne sonne pas aussi aisément que le jaune ou le rouge, il offre un inconvénient particulier: c'est la couleur qui se rapproche le plus naturellement de la teinte de l'horizon; elle a donc une tendance à faire paraître les objets trop en arrière. Par surcroît, tandis que la lumière solaire la fait briller, le peintre ne peut lui mélanger le ton jaune de la lumière sans rendre le bleu plus neutre et plus gris. Gainsborough a fort aisément surmonté toutes ces difficultés. Il obtient un vif contraste entre les reflets et l'ombre en marquant bien les reflets soyeux de l'habit; ainsi le corps reste bien en avant, nettement campé devant le paysage. Il n'y a rien à dire de l'exécution de l'*Enfant bleu* qui ne soit commun à l'exécution de la plupart des portraits de Gainsborough: beau dessin pur des visages, modelé délicieusement conduit, petits accents vifs du pinceau aux bons endroits, facture papillotante des étoffes, mélange de douceur et de décision, grand sentiment du charme, harmonie parfaite, tout cela donne aux peintures de Gainsborough un prix incomparable.

Comme on l'a vu, l'artiste emploie volontiers l'indigo. Il remercie dans une curieuse lettre son ami William Jakson de lui en avoir envoyé. Ce Jakson, compositeur de musique et auteur de l'opéra *Lycidas*, était aussi un paysagiste et timable, qui exposait à l'Académie royale. Gainsborough ne faisait pas fi de ses conseils. Voici ce qu'il lui écrit: « Pourvu que votre cou soit sauf, le diable emporte la tête de votre cheval. Je suis si content de vos observations et de votre indigo, que je ne sais lequel admirer le plus, ni lequel croire d'un usage plus immédiat; l'indigo, vous me laissez dans le doute s'il est possible d'en avoir d'autre, tandis que je suis presque certain d'avoir quelques autres de vos pensées maintenant qu'une correspondance régulière est établie entre nous; vos remarques sont, comme toutes celles que vous faites, justes, naturelles, et pas communes; votre indigo est net comme votre entendement, et pur comme votre musique, pour ne pas dire exactement du même bleu que ce ciel dont vos idées sont des reflets. Pour dire la vérité sur votre indigo, il est délicieux; aussi dépêchez-vous d'en trouver d'autre (je vous enverrai un dessin), et quant à vos pensées je me flatte souvent que je suis juste sur le point de penser de même. Fourrer dans un cadre des objets, qu'ils s'accordent avec l'ensemble ou non, est le signe du plus petit génie qui soit, car une personne capable de réunir des images ou des objets dans son esprit les groupera certainement aussi dans son tableau, et, si elle ne peut pas dominer un certain nombre d'objets de manière à les introduire en bonne harmonie, qu'elle n'en introduise qu'un petit nombre; et c'est, vous le savez mon cher, ce qui constitue la simplicité. Une partie d'un tableau doit être pareille à la première partie d'un air, de telle sorte qu'on devine ce qui suit et fait la seconde partie... » Dans une autre lettre, Gainsborough remercie encore Jakson d'un envoi d'indigo: « Il en faut peu pour faire beaucoup, et c'est heureux », dit-il.

Ce portrait de l'*Enfant bleu* convient d'autant mieux à notre goût français, que Gainsborough avait été à ses débuts élève du charmant petit maître Gravelot, établi à Londres. Plus tard, le peintre anglais chercha des directives dans l'œuvre de Van Dyck. Cependant ce portraitiste admirable préférait, à la figure, le paysage: « Je suis dégoûté des portraits, écrivait-il à Jakson, et je voudrais bien prendre ma viole de gambe, et m'en aller dans quelque plaisant village où je pourrais peindre des paysages, et jouir du bout final de la vie dans la tranquillité et le bien-être. Mais ces belles dames, avec leurs tasses de thé, leurs bals, leur chasse au mari, m'escroqueront les dix dernières années de ma vie. » Ce goût du paysage ne lui fut pas inutile, puisqu'il permit à Gainsborough de meubler délicieusement les fonds de ses portraits. Son goût de la musique ne fut pas non plus sans lui procurer, dans la peinture même, des avantages. L'homme qui pratique plusieurs arts s'élève naturellement à la connaissance des lois générales et communes qui les régissent. On voit bien que Gainsborough l'entendait ainsi, quand il compare, dans sa lettre à Jakson, un tableau et un air de musique: il saisit là et met en évidence la nécessité d'unité et d'harmonie de toute œuvre d'art.

Le portrait de *Mrs. Siddons* par Gainsborough est encore une étude en bleu. C'est en le peignant, que l'artiste aurait déclaré à son modèle: « Mais votre nez n'en finira donc jamais, madame. » Il n'est d'ailleurs pas si long que cela, ce nez, et la ligne en est fort jolie. Dans le portrait de *Mrs. Siddons en muse tragique*, peint par Reynolds, on le retrouve, peut-être plus accentué. Il s'agit là d'un tableau d'apparat un peu alourdi par l'aspect conventionnel d'une figure de tragédie placée dans le fond. Il fut exécuté en 1784; une réplique en figure au musée de Dulwich. On ne saurait très utilement comparer les œuvres des deux peintres rivaux; Reynolds recherche surtout des harmonies chaudes, une pâte nourrie, une matière somptueuse. Quand Gainsborough se sentit près de mourir, il ne voulut pas du reste disparaître de ce monde sans revoir Reynolds. S'ils étaient rivaux, ils n'étaient pas ennemis, et ils s'estimaient réciproquement. On rapporte que Gainsborough dit alors à Reynolds: « Nous irons tous deux au ciel, et Van Dyck sera de la partie. »

Si l'on compte pour huit millions l'*Enfant bleu*, il faut évaluer à deux millions le portrait de *Mrs. Siddons en muse tragique*. Ce sont d'énormes prix. On se demande dès lors quelle valeur il faut attribuer aux chefs-d'œuvre de Léonard, de Véronèse ou de Titien. Si remarquables que soient d'ailleurs les deux portraitistes anglais, il est difficile de les placer à côté des grands maîtres de la Renaissance. Mais il faut le redire encore, valeur marchande et valeur d'art concordent rarement. Le Louvre, qui paie très cher certaines œuvres à la mode d'aujourd'hui, ache-

tait il y a quelques années pour quelques dizaines de mille francs un des chefs-d'œuvre de l'école française : la *Famille paysanne* de Le Nain. On n'en a guère parlé, pas plus qu'on n'a parlé en 1872 de l'entrée au musée de la *Dentellière* de Vermeer, qui vaudrait sans doute aujourd'hui plus d'un million. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler une fois encore qu'en matière d'art les gros prix n'ont qu'une signification très relative. — Tristan KLINGSOR.

Erzberger (Mathias), homme d'Etat allemand, né à Buttenhausen (Wurtemberg) le 20 septembre 1875, mort assassiné à Griesbach (Forêt-Noire) le 26 août 1921.

Issu d'une humble famille catholique, Mathias Erzberger se destina d'abord à l'enseignement, étudia à l'université de Fribourg et fut quelque temps instituteur. Mais, trouvant rapidement sa voie qui était celle de la politique et de l'action sociale, il abandonna bientôt l'enseignement pour consacrer toute son activité à la propagande en faveur de l'Union des Travailleurs catholiques dans laquelle il s'enrôla dès 1896, et dont il fut un des membres les plus utiles. Mis en lumière par ses qualités d'orateur, il fut envoyé, pour représenter l'Union des Travailleurs catholiques, au congrès international du travail de Zurich (1897). A son retour, il se fixa à Stuttgart et devint un des journalistes les plus en vue du parti chrétien-social. Tout en se préparant à jouer un rôle politique plus important, il écrivit plusieurs ouvrages sur des questions sociales et religieuses : *la Sécularisation en Wurtemberg* (1902); *la Social-démocratie de nos jours.*

En 1903, il réussit à se faire envoyer au Reichstag par la petite ville de Bieberach. Il siégea au centre catholique. D'une intelligence très souple, très avisée et qui n'était pas gênée par d'excessifs scrupules, d'une ambition sans bornes, doué d'une grande puissance de travail et d'une rare faculté d'assimilation, remuant, possédé du génie des affaires et de l'intrigue, grand manœuvrier parlementaire, et surtout opportuniste dans l'âme, d'esprit d'ailleurs bien moderne, Erzberger ne tarda pas à prendre dans son parti une place de plus en plus grande. Le centre catholique était alors un parti nettement conservateur. Erzberger en éclipsa peu à peu le leader Trimborne, et aiguilla le parti catholique vers la gauche. Sympathisant avec le socialisme, il prit au compte du centre quelques-uns des articles du programme socialiste.

« Député consciencieux, infatigable, intrépide, toujours prêt à rapporter et à interpeller », il prend à plusieurs reprises position contre le gouvernement. L'Allemagne est alors en train de « pacifier » sa colonie du Sud-Ouest africain ; les échecs qu'elle y subit amènent des révélations sensationnelles sur les prévarications d'officiers et de fonctionnaires dans la fourniture des équipements et des munitions. Erzberger les dénonce avec âpreté, et il écrit un violent réquisitoire : *le Bilan d'une politique coloniale.* Peu après, il publie des *Portraits parlementaires* (1906).

Réélu en 1907, il s'intéresse particulièrement aux questions militaires et maritimes. Il devient rapporteur du budget de la guerre, et, lié d'ailleurs par ses relations d'affaires à l'industrie lourde, il pousse de toutes ses forces à la course aux armements, tout en ne cessant de combattre la politique coloniale du gouvernement. A la veille de la guerre, Mathias Erzberger était, comme nombre de ses collègues du centre, de la droite et de la gauche, un pangermaniste convaincu, parlant d'écraser la France et de lui imposer une fabuleuse indemnité.

La guerre déclarée, il l'accepte joyeusement, et se montre férocement patriote. Il approuve et la violation de la neutralité belge (au sujet de laquelle il avait quelques mois auparavant donné aux catholiques belges une assurance formelle) et les plus sanglantes atteintes au droit des gens. Un de ses mots est caractéristique : « Si l'on trouvait moyen, écrit-il dans le « Tag » du 21 octobre 1914, de détruire la ville de Londres tout entière, il y aurait plus d'humanité à l'employer qu'à laisser couler le sang d'un seul soldat allemand. » Hurlant avec les loups annexionnistes, et bien qu'il ait déclaré avoir douté dès septembre 1914 de la victoire, il adresse au kaiser, en décembre 1914, un long mémoire où il fait siennes toutes les aspirations pangermanistes. Partisan alors de la *Mitteleuropa*, il revendique pour l'Allemagne toute la Belgique, et la côte française jusqu'à Boulogne.

Dès l'ouverture des hostilités son influence grandit, et il joue le rôle officiel qu'il ambitionnait depuis longtemps. L'étendue de ses relations dans les milieux catholiques et dans le monde du travail, son adresse et son activité le font choisir par le gouvernement comme chef des services de la propagande.

Il nous expose lui-même, dans ses *Souvenirs de guerre* récemment parus, quelle fut sa méthode et quelles difficultés il rencontra de la part des autorités militaires pour la faire triompher. Plus intelligent sinon plus honnête que ses collègues du gouvernement, et persuadé d'ailleurs comme eux du bien-fondé de la cause allemande, il s'élève contre la grossièreté des moyens qu'ils veulent employer pour en persuader le monde. Pour lui, il tient qu'on n'arrivera à des résultats qu'en apitoyant les neutres sur les misères que l'Allemagne subit du fait du blocus, et en mobilisant habilement les deux grandes forces internationales : le socialisme et le catholicisme. Malgré la tension (qu'il exagère sans doute) de ses rapports avec l'état-major, il réussit à rendre à son pays de notables services. Au début de la guerre, il vise surtout « à éclairer les catholiques des pays neutres et des pays ennemis ». Sous son inspiration paraissent plusieurs brochures : *les Catholiques allemands, Culture allemande, Catholicisme et Guerre mondiale, l'Allemagne et le Catholicisme*, dont l'épiscopat français a réfuté les allégations mensongères dans la *Guerre allemande et le Catholicisme.* Il réussit à leur donner une immense diffusion, et elles ne sont pas sans action sur la Curie romaine.

Envoyé à Rome en février, puis en mars 1915, il poursuit auprès du pape Benoît XV une campagne antifrançaise, et déjà essaye d'amener le chef de l'Eglise à s'entremettre pour une médiation. En même temps, et préoccupé d'éviter l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de l'Entente, que, contrairement au gouvernement allemand, il aperçoit, faute de concessions de l'Autriche, presque inéluctable, il contribue largement à dissiper les préventions du chancelier contre son prédécesseur de Bulow, et à faire envoyer celui-ci à Rome. De février à mai 1915, il met au service de l'ambassadeur extraordinaire toute sa diplomatie, et fait agir les influences dont il dispose auprès du Vatican, pour amener l'Autriche à des sacrifices territoriaux capables d'assurer la neutralité de l'Italie. Il ne put d'ailleurs faire prévaloir ses vues, ni empêcher l'Italie d'entrer en guerre, malgré l'activité fébrile qu'il déploya en mai 1915, et les assez larges mais trop tardives concessions qu'il obtint de l'Autriche à la veille de la rupture.

Il n'est pas plus heureux dans ses tentatives pour obtenir dès 1915 la création d'un royaume autonome de Pologne rattaché à l'Autriche qui, en compensation, eût conclu une union douanière avec l'Allemagne, ni dans ses démarches auprès des autorités militaires de Belgique pour obtenir qu'elles poursuivent une politique capable de rallier les catholiques belges à l'Allemagne. Cette politique eût été d'avance vouée à l'échec, même si les fonctionnaires allemands n'eussent pas montré l'extraordinaire maladresse contre laquelle Erzberger s'élève dans ses *Souvenirs.*



Mrs. Siddons en muse tragique, tableau de sir Josbua Reynolds. — Phot. Braun.

La Suisse, les Etats scandinaves, les Etats unis d'Amérique sont également le théâtre d'une fort active propagande qui, particulièrement aux Etats-Unis, ne s'exerce pas seulement par la plume et la parole, mais par de véritables conspiration , comme celle que découvrit en 1916 le gouvernement américain. Erzberger s'est d'ailleurs véhémentement défendu d'avoir jamais employé pour sa propagande d'autres moyens que ceux de la démonstration loyale du bon droit de l'Allemagne et la suggestion de mesures humanitaires à l'égard des populations envahies et des prisonniers de guerre, de nature à attirer à son pays la sympathie des neutres. Mais on ne saurait avoir une confiance absolue en son plaidoyer *pro domo.*

Dans le courant de l'année 1915, son activité infatigable embrasse la Bulgarie, la Roumanie, la Lituanie, les Lieux saints, sans oublier la Curie romaine qui reste le pivot de sa politique. Il contribue au rapprochement germano-bulgare qui aboutit à la formation de la Quadruplice, essaye d'amener le gouvernement de Budapest à faire des concessions aux aspirations roumaines pour retarder l'entrée en guerre de la Roumanie, songe à faire des Lieux saints une propriété des associations catholiques allemandes, collabore à la nouvelle tentative faite par le pape Benoît XV pour rétablir la paix. Seule, la négociation bulgaro-allemande tourne bien.

Au début de 1916, il est envoyé en mission à Constantinople, officiellement pour plaider la cause des Arméniens, en réalité pour faire connaître à son gouvernement par quels moyens l'Allemagne pourrait rendre plus complète sa domination sur la Turquie. La signature — sous les auspices de l'Allemagne — d'un concordat entre la Porte et le saint-siège, l'établissement de l'influence allemande sur les chrétiens chaldéens et arméniens, lui paraissent de nature à resserrer les liens qui unissent l'Allemagne à la Turquie. Ces projets sont mis en échec par la résistance des leaders jeunes-turcs.

L'année 1917 est dans la carrière politique d'Erzberger l'année capitale. C'est au cours de cette année, en effet, que le pangermaniste exalté se mue en partisan d'une paix honorable, puis en leader du pacifisme à tout prix. Mieux placé que quiconque pour apercevoir sous son vrai jour la position mondiale de l'Allemagne, assez intelligent pour reconnaître que, dès l'accession des Etats-Unis à la coalition, consécutive à la guerre sous-marine (que, prévoyant ses conséquences, il a tout fait pour éviter), la guerre est virtuellement perdue pour l'Allemagne, songeant d'ailleurs à tirer un bénéfice personnel de sa prévoyance, il s'efforce d'ouvrir, soit directement, soit par des intermédiaires, des négociations de paix, et en même temps de faire partager ses vues à ses collègues du Reichstag, et de créer dans les milieux politiques allemands un état d'esprit pacifique.

De février à décembre 1917, il prend la part la plus active aux négociations qui aboutissent au traité de Brest-Litovsk qu'il s'efforce vainement, dans ses *Souvenirs*, de représenter comme une paix sans annexion.

En avril 1917, il appuie les pourparlers de paix faits par le comte Czernin.

Il est l'inspirateur direct de la tentative faite au nom du pape par Mgr Pacelli, nonce à Munich, pour engager avec les Alliés d'officieux préliminaires de paix. Mais il se heurte à l'opposition du parti militaire, qui refuse de prendre un engagement ferme au sujet de la libération de la Belgique, et dont l'obstination rend vaine la démarche pontificale.

Du moins, remporte-t-il un succès politique signalé. S'apercevant que la guerre sous-marine n'a nullement abattu l'Angleterre, et que les Alliés ont à leur disposition les flottes du monde entier, jugeant avec une clairvoyance prophétique que prolonger encore la guerre d'une année c'est conduire l'Allemagne à sa perte, il prononce devant le Reichstag deux retentissants discours (4 juillet, 6 juillet 1917) où il somme le gouvernement de tenir compte des aspirations unanimes de la plupart des groupements politiques (hors les pangermanistes « bons à caser dans un institut à cure d'eau froide ») et de tout le peuple allemand vers une paix de conciliation. Ces interventions sont décisives : le 19 juillet 1917, le Reichstag vote la fameuse résolution de paix « dont les principaux articles sont les suivants : L'Allemagne défend sa liberté... Le Reichstag aspire à une paix d'entente et à une réconciliation durable entre les peuples. Des extensions territoriales par la violence sont inconciliables avec une telle paix ».

On peut considérer cette résolution comme l'œuvre personnelle d'Erzberger. Lui-même la revendique comme telle, et explique qu'elle fut une double manœuvre de politique extérieure et intérieure, destinée à la fois à créer chez les Alliés des dispositions favorables à la paix, et à renforcer le front intérieur en empêchant, par un désaveu formel des annexionnistes, la social-démocratie de passer à l'opposition.

La résolution de paix n'obtint qu'un succès momentané, l'impression favorable qu'elle fit à l'intérieur et à l'extérieur ayant été, remarque Erzberger lui-même, vite dissipée par l'impérialiste traité de Brest-Litovsk.

Dans les crises constitutionnelles que marquent pour l'Empire allemand les années 1917-1918, Erzberger joue encore un rôle prépondérant. Après la retraite de Bethmann-Hollweg, il écarte le pangermaniste Helfferich — qui lui en conserve une vive rancune — du ministère des affaires étrangères. Il fournit une violente campagne contre le chancelier Michaëlis, contribue à déterminer sa chute et à le faire remplacer par le comte Hertling, mais désire que le nouveau chancelier donne des gages aux partis de gauche en faisant entrer dans son cabinet de concentration des membres de ces partis. Il soutient d'abord le nouveau ministère, puis l'abandonne lorsqu'il le voit tomber sous l'influence directe du quartier général. A partir du moment où le ministre des affaires étrangères von Kuhlmann a dû, par suite de son désaccord avec l'élément militaire, donner sa démission, Erzberger ne cesse de réclamer un remaniement du cabinet, ayant pour conséquence une nette orientation vers la gauche; puis, la démission du chancelier. Les échecs militaires d'août et de septembre 1918 ouvrent virtuellement la crise ministérielle. Le 30 septembre 1918, Erzberger rédige, au nom de la majorité du Reichstag, le programme que celle-ci entend imposer au nouveau gouvernement : adhésion pleine et entière à la résolution de paix du 19 juillet 1917, et à la Ligue des nations; déclaration formelle au sujet du rétablissement de la Belgique; autonomie de l'Alsace-Lorraine; réforme électorale en Prusse; — tels sont les principaux articles de ce programme.

Le nouveau chancelier Max de Bade les accepte, et Erzberger devient sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans son cabinet (4 octobre 1918).

La tâche du nouveau gouvernement était, a dit Ezberger, la négociation de l'armistice. C'est à cette tâche qu'il se consacre entièrement, prenant part à la rédaction des diverses notes envoyées en réponse à celles du président Wilson, et essayant au dernier moment d'éviter l'abdication du kaiser.

Le 8 novembre, il est désigné pour aller négocier l'armistice. Au cours des entretiens de Rethondes, avec le maréchal Foch, où il joue le premier rôle, ses collaborateurs n'étant que des comparses, il réussit à obtenir quelques atténuations de détail aux conditions primitivement fixées : diminution du nombre de mitrailleuses, d'avions et de camions automobiles à livrer aux Alliés; rétrécissement de la zone neutre établie sur la rive droite du Rhin ; ravitaillement de l'Allemagne, au cours de l'armistice. Il est d'ailleurs établi que le haut commandement allié, tout en tenant ferme pour les dispositions essentielles, était bien décidé à faire quelques concessions. Ce n'est donc pas à la seule habileté d'Erzberger, qu'il faut les attribuer.

Un mois plus tard, c'est encore Erzberger qui négocie les prolongations de l'armistice. Il obtient la liberté du trafic des marchandises entre les deux rives du Rhin (12 et 13 décembre 1918). Au cours de la deuxième prolongation (4 février 1919), il essaye vainement, suivant la manœuvre classique de l'Allemagne, de montrer aux délégués alliés que les conditions économiques et politiques imposées à l'Allemagne sont inexécutables, et que la « dureté » des vainqueurs menace de précipiter l'Allemagne vers le bolchevisme. Ayant trouvé les représentants alliés inébranlables, Erzberger rentre à Berlin décidé à peser de tous ses efforts pour amener le gouvernement allemand à accepter les conditions de paix. Sitôt l'Assemblée de Weimar réunie, il prend part, comme ministre sans portefeuille, à la formation d'un gouvernement de concentration (février 1919), mais ne peut empêcher le président du conseil Scheidemann de déclarer la paix « inacceptable ». Ni un mémoire qu'il remet alors aux membres du cabinet, et où il montre la nécessité pour l'Allemagne de signer, sous peine de démembrement, de famine et de révolution sociale, ni son action personnelle auprès des groupes politiques, ne peuvent amener le gouvernement à sa compréhension nette des réalités.

Le dernier ultimatum des Alliés détermine une crise ministérielle. Dans le cabinet Bauer, formé tout spécialement pour la signature de la paix, Erzberger devient ministre des finances; c'est son influence qui finalement l'emporte et obtient du gouvernement l'acceptation de l'ultimatum sans condition. Les dernières pages de ses *Souvenirs* nous montrent avec quelles difficultés il y parvint.


Erzberger.

On ne saurait donc exagérer le rôle d'Erzberger pendant les neuf mois qui s'écoulèrent entre la chute de Hertling et la signature de la paix. Presque seul il a compris alors la vraie situation de l'Allemagne, et la politique qu'elle lui imposait. Presque seul il a pris les initiatives et les responsabilités.

Les années suivantes, il reste fidèle à son attitude. Persuadé qu'une vraie paix était nécessaire à l'Allemagne si elle voulait se relever rapidement, il veut qu'elle fasse honneur à ses engagements financiers et prend, dans ce but, d'énergiques mesures fiscales (impôt sur les bénéfices de guerre, impôt sur le capital). Ces mesures le rendent très impopulaire parmi les classes possédantes. Le premier attentat, auquel il échappe le 26 janvier 1920, et le procès en concussion qui lui est intenté par son prédécesseur aux finances, Helfferich, sont des symptômes de cette impopularité. Bien qu'ayant pu se disculper des accusations lancées contre lui, il dut abandonner son portefeuille (mars 1920). Réélu député à Bieberach (juillet 1920), il conserva néanmoins une grosse influence et ne cessa de porter à son programme (formulé à Aix-la-Chapelle le 17 avril 1921) l'exécution sincère du traité de paix. Il contribua à lancer le Reichstag dans la voie des réformes sociales (socialisation des entreprises), mena une vive campagne contre la politique extérieure du cabinet Fehrenbach et du ministre des affaires étrangères Simons, et soutint le chancelier Wirth.

Depuis près de trois ans, il apparaissait aux réactionnaires allemands comme l'incarnation du défaitisme. Presque seul, en effet, en dehors des socialistes indépendants, Erzberger reconnut et accepta la défaite. Son attitude, qui cependant était bien celle d'un Allemand préoccupé avant tout du relèvement de l'Allemagne, parut à ses adversaires politiques et à ses ennemis personnels antipatriotique. Elle fut la cause de sa fin tragique dans la forêt de Griesbach. — LÉON VERGENNE.

Fayolle (Marie-Emile), maréchal de France, né au Puy le 14 mai 1852.

Entré à l'Ecole polytechnique en 1871, il en sort sous-lieutenant en 1873, étudie deux ans à l'Ecole d'application de Fontainebleau (1875-77) et est nommé en 1877 lieutenant au 16e régiment d'artillerie. Brillant officier, il passe rapidement capitaine (1883) ; après une courte campagne en Tunisie, il reste avec ce grade dans ce régiment, où il remplit les fonctions d'instructeur d'équitation jusqu'en 1889.

A cette date, son esprit curieux, ouvert, et que ne satisfait pas seulement la pratique courante du métier militaire, est attiré vers les hautes spéculations stratégiques. Il entre à l'Ecole de guerre, suit les cours pendant deux ans, et poursuit pendant plusieurs années sa carrière dans l'état-major. Il passe à l'état-major de l'armée (1891-93), puis à l'état-major de l'artillerie de Paris (1893).

Chef d'escadron peu de temps après (1894) et désigné pour prendre le commandement d'un groupe, il revint au 16e régiment d'artillerie. Remarqué au cours d'une tournée d'inspection par le général Renouard, directeur de l'Ecole de guerre, qui a apprécié ses qualités d'instructeur et sa compétence technique, il est appelé à l'Ecole de guerre comme professeur adjoint au cours d'artillerie. Trois ans plus tard, il est nommé professeur titulaire, et occupe ce poste jusqu'en 1907.

Son enseignement a, comme celui de Foch, de Pétain et de Maud'huy qui professent à la même époque, puissamment modelé les nouvelles générations d'officiers. Comme ceux de ses collègues qui professent la tactique générale ou le cours d'infanterie, Fayolle arrive décidé à examiner les problèmes militaires tels qu'ils doivent se poser dans la réalité et au cours même de la bataille. Il apporte à leur solution un réalisme, un bon sens souriant, une conviction d'ailleurs sans raideur, qui lui assurent une réputation de novateur sympathique.

L'esprit de son enseignement fut fixé un peu plus tard dans une petite brochure : *Concentration des feux et concentration des moyens* (1913), et quelques-unes de ses idées maîtresses méritent d'être retenues, la guerre en ayant démontré la justesse, comme de celles que lançaient à ce moment même Pétain et Foch. S'élevant contre le dogme de « l'économie des forces »; prétendant, ce qui semble alors révolutionnaire, que le commandant d'un groupe d'artillerie doit opposer à l'ennemi non des batteries en nombre égal mais autant que possible en nombre supérieur ; prévoyant que, dans la guerre future, *la situation sera toujours particulièrement critique*, il établit que la « concentration des feux », jugée exceptionnelle par les règlements, doit être « normale et courante ». L'un des premiers, d'ailleurs, il constate les progrès effrayants faits par l'artillerie lourde allemande, jette un cri d'alarme, et exhorte les militaires « à ne pas entretenir d'illusions dans les esprits en dépréciant l'adversaire ». L'un des premiers, il s'élève contre la théorie de l'offensive à outrance admise alors par la plupart des stratèges.

C'est pendant ses années d'enseignement qu'il est promu lieutenant-colonel (1902) et colonel (1907). Peu après (novembre 1908), il prend le commandement du 36e régiment d'artillerie. Brigadier en 1910, il commande l'artillerie du 12e corps à Angoulême, puis la 19e brigade à Vincennes (1912).

Sa carrière semble alors se terminer ; malgré l'exceptionnelle valeur qu'on lui reconnaît, le général Fayolle n'obtient pas la troisième étoile, et, le 14 mai 1914, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Retiré à Clermont, où il s'est fait au bonheur tranquille, il se prépare, comme le sage Candide, à cultiver son jardin. La guerre éclate. Fayolle commande la 139e brigade, puis la 70e division, qui joua un rôle glorieux dans la première offensive de Lorraine. Une habile manœuvre d'artillerie, opérée avec une audace et une souplesse prestigieuses par le général Fayolle, permit, après l'échec de l'attaque sur Morhange, d'arrêter l'ennemi lancé à la poursuite de la 2e armée (22 août).

C'est encore l'artillerie de la 70e division qui contribue puissamment à arrêter l'attaque allemande sur le Grand-Couronné (25 août); « ...à sa droite, la division voisine fléchissait..., le général, ne laissant qu'un de ses groupes fixé en avant, tourne toutes ses batteries à droite. Les Allemands, à 2.500 mètres, franchissaient une petite crête et déferlaient par vagues successives. C'était une admirable cible : il en fit une terrible hécatombe, et arrêta net leur progression menaçante ». Ces exploits lui valurent une première citation à l'ordre du jour.

Peu de temps après, la division Fayolle est transportée à l'extrême-gauche française, et suit les armées allemandes dans la Course à la mer. La division Fayolle, qui fait partie alors de la 10e armée, combat au nord d'Arras. Au cours des combats difficiles qui se livrent dans cette région, le général Fayolle, bien que momentanément affaibli par la maladie, déploie des prodiges d'endurance et d'audace. Il entraîne ses officiers d'état-major dans de périlleuses randonnées, où parfois il éclaire lui-même son armée. Le 2 octobre, il manque ainsi d'être tué ou fait prisonnier, en s'aventurant au milieu des lignes allemandes.

Retranchée en arrière des falaises de Vimy, près de Lens, la division Fayolle, tournée par Givenchy, doit se replier jusqu'à Villers-au-Bois (5 octobre). Mais elle reprend presque aussitôt les positions évacuées, et contient l'avance allemande sur Arras. A la suite des exploits de sa division au mont Saint-Eloi, le général Fayolle est nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Pendant quinze mois, la division Fayolle reste sur ce même front. Ce sont quinze mois de collaboration des plus étroites avec le général Pétain, commandant du 33e corps dont relève la 33e division; quinze mois d'organisation minutieuse du front, de préparation scientifique de l'attaque suivant la méthode réaliste des deux généraux. Les résultats sont les succès foudroyants de l'offensive du 9 mai 1915 (V. JOFFRE, PÉTAIN, dans le *Larousse Mensuel*, t. V, pp. 430 et 516), la conquête de Carency et d'Ablain-Saint-Nazaire.

Nommé divisionnaire le 13 mai, il passa le 21 juin au commandement du 33e corps d'armée. Sous sa direction, le 33e corps s'empare de Souchez et des crêtes de Vimy.

Le 20 février 1916, le général Fayolle est appelé au commandement de la 6e armée. C'est celle-ci qui, depuis l'élaboration, en décembre 1916, du plan d'offensive de printemps, est destinée à combattre sur la Somme, en liaison avec l'armée britannique. Sur une grande échelle, cette fois, le général Fayolle peut déployer les qualités de minutieux et patient organisateur qu'il a montrées à Arras et à Carency.

« Jamais le travail d'organisation n'avait été poussé aussi loin ; les arrières étaient un immense chantier. On y créait des voies d'accès, des voies ferrées, des gares ; on y creusait des abris. » Tout avait été fait pour mener la bataille à l'économie des effectifs. Suivant les principes émis de longue date et déjà appliqués dans les offensives précédentes, une accumulation formidable de moyens matériels doit assurer le succès.

Le général qui va être chargé de tirer parti de cette préparation, de ces moyens, et qui, à cette date seulement, est connu de la France comme l'un de ses grands chefs, est non seulement un technicien d'artillerie de premier ordre, mais un stratège aux larges vues, un homme droit et bon, sympathique à ses officiers et à ses troupes qu'il comprend et qu'il aime, et qui, accessible aux enthousiasmes, aux émotions, soldat dans l'âme et aimant la guerre, joyeux de faire mordre la poussière à l'envahisseur, mais pleurant sur nos morts, protégé par la hauteur et l'étendue de sa culture non moins que par sa modestie et son bon cœur, contre la recherche d'une gloriole meurtrière, inspire la sympathie et le respect.

Les résultats de l'offensive de la Somme (juillet-octobre 1916) sont ceux en effet qu'on peut attendre de tels moyens et d'un pareil chef.

L'attaque est entreprise le 1er juillet par l'armée Fayolle qui opère sur la rive droite de la Somme, en liaison avec l'armée Rawlinson placée sur la rive gauche, au nord de la Somme. Elle a été précédée d'une préparation d'artillerie de cinq jours ; et dès la première journée trois lignes allemandes sont enlevées, sur un front de 5 kilomètres. Le 5 juillet, une grande partie des objectifs est déjà atteinte ; le 1er corps colonial est devant Péronne. Toute l'armée a atteint la ligne Biache-Villers-Carbonnel. Bientôt, le champ des opérations de la 6e armée s'étend également sur la rive gauche de la Somme où se poursuit son progrès. En un mois, elle a gagné sur certains points une avance de 10 kilomètres en profondeur. A la fin de juillet, une liaison plus étroite est établie entre l'armée Fayolle et l'armée Rawlinson. De nouveaux progrès sont réalisés par les armées de Fayolle, qui enlèvent Maurepas (14 août). Leur objectif est alors Bapaume et Cambrai, et, au cours du mois de septembre, elles réalisent encore d'éclatants succès. Combles, la route Bapaume-Péronne, Bouchavesnes sont successivement atteints. Lorsque, le 29 septembre, le haut commandement juge l'offensive terminée, « Verdun dégagé, 25 villages reconquis, plus de 35.000 prisonniers, 150 canons pris, les lignes successives enfoncées sur 10 kilomètres de profondeur », tels sont les titres de Fayolle à la reconnaissance du pays. Ces résultats, c'est sa rigoureuse méthode de guerre, c'est l'emploi judicieux et large de l'artillerie suivant les principes qu'il a depuis si longtemps établis, qui ont permis de les réaliser.

Le 8 octobre, le commandant de la 6e armée est promu grand officier de la Légion d'honneur. Peu après, il quitte la 6e armée pour la 1re, qui doit participer à la grande offensive du printemps de 1917, et dont le rôle doit être d'engager devant Noyon la première phase de la bataille. Le repli des Allemands sur la ligne Hindenbourg (10 mars) rend inutiles les grands préparatifs faits par le chef de la 1re armée, qui doit se contenter de rentrer sans combat à Noyon, Chauny et Tergnier.

Lorsqu'en mai 1917 le général Pétain, commandant du groupe d'armées du centre, est élevé au commandement suprême, Fayolle le remplace à la tête de son groupe d'armées. A cette époque, d'importantes opérations ont été entreprises en Champagne et à Verdun.

Le général Fayolle les mène à bien sur ces deux fronts. En Champagne, il termine la bataille entreprise à Moronvillers, par la conquête des importantes positions du Cornillet et du Massif des Monts, qui rendent à l'armée française plusieurs postes dominant toute la plaine. La bataille de Moronvillers terminée par Fayolle est l'un des grands succès français de l'année 1917. A Verdun, il lance l'armée Guillaumat à l'assaut des positions du Mort-Homme, de la cote 304, de la cote 344, que les Allemands tiennent toujours. En moins de trois semaines, toutes ces positions sont dégagées ; 10.300 prisonniers, 30 canons, 300 mitrailleuses tombent entre nos mains. Ainsi Fayolle a la gloire de terminer sous Verdun l'œuvre de Pétain et de Nivelle.

Sur ces entrefaites, de graves événements se sont produits en Italie : les armées austro-allemandes ont prononcé une offensive qui les a rendues maîtresses de la plaine venète jusqu'à la Piave, et qui a profondément démoralisé l'Italie.

Après la tournée d'inspection du général Foch, le conseil interallié décide d'envoyer des troupes en Italie pour rétablir la situation. Le commandement de l'armée française est confié au général Fayolle (18 novembre 1917). Avec le général Plummer, commandant de l'armée britannique, et le général Diaz, généralissime italien, Fayolle, dont la mission est alors autant diplomatique que militaire, et qui, dans les opérations menées sur la Somme, a pris l'habitude d'organiser des opérations d'ensemble avec les armées alliées, prépare la résistance et la contre-offensive. L'armée française donne la première l'exemple en emportant, après une intense préparation d'artillerie, le Monte Tomba (29-30 décembre 1917). C'est une opération brillante et peu coûteuse, qui, outre les prisonniers et les canons qu'elle fait tomber aux mains des Français, outre l'importance stratégique qu'elle présente, le Monte Tomba dominant la plaine venète, a pour résultat essentiel de relever, par la grande vertu de l'exemple, le moral de l'armée italienne.

Redevenue confiante en elle-même, l'armée du général Diaz remporte, peu de temps après, d'importants succès. Ainsi le général Fayolle, par ses conseils, par l'impulsion vigoureuse qu'il a donnée, par l'unité de direction qu'il a assurée sur le front italien, a contribué pour une assez grande part aux succès décisifs remportés dans le courant de l'année 1918 par nos alliés ultramontains. Sa mission



Maréchal Fayolle (en uniforme de général). (Phot. Walery.)

étant terminée, le général Fayolle est rappelé en France où le haut commandement prévoit prochaine la grande offensive allemande.

Fayolle, qui commande le groupe d'armées de réserve, est placé, sur l'Oise, au point de soudure des fronts anglais et français, disponible pour toute éventualité.

Le 21 mars, les Allemands attaquent en masse, et creusent une « poche » profonde dans le front allié, autour de Montdidier. Le 23, le général Fayolle est investi du commandement de toutes les forces françaises et britanniques destinées à couvrir les routes de Paris et d'Amiens, entre Péronne et Barisis. L'armée Debeney et l'armée Humbert, qui opèrent entre la Somme et l'Oise, l'une à l'ouest de Montdidier et de Moreuil, face à l'Est, l'autre à l'ouest de Compiègne, face au Nord, sont placées sous sa haute direction. La mission du groupe d'armées Fayolle est « d'assurer et de rétablir la situation » sur la ligne Péronne-Noyon, et de fermer aux Allemands les routes de Paris et d'Amiens.

Avec sa lucidité et son calme coutumiers, Fayolle, le « doux-fort », coordonne la défense. Pourtant l'attaque allemande, massive, bénéficiant de l'effet de surprise, ne peut être tout de suite enrayée. La prise de Montdidier creuse un trou de 15 kilomètres entre l'armée Debeney et l'armée Humbert. Fayolle comble le vide en envoyant au sud-ouest de Montdidier plusieurs divisions, qui rétabliront la liaison entre les deux armées. A partir du 28 mars, l'avance allemande est contenue dans une poche creusée entre l'Ancre et l'Oise. L'ennemi attaque dans toutes les directions, pour l'élargir et réaliser définitivement la percée vers Paris. « Le 28 au matin, 80.000 hommes se ruent au Sud, courant tous vers un trou que par ailleurs 160.000 camarades déjà visaient : en tout, 240.000 hommes précipités sur un front de sept lieues à peine. » La situation est de nouveau critique. Fayolle renforce la 7e armée qui doit, cette fois-ci, supporter le gros effort allemand. Le 30 mars, l'avance des Allemands vers le Sud-Ouest est enrayée, les Allemands n'enregistrent plus dans cette direction que des succès locaux. Le 2 avril, la soudure entre les armées françaises et anglaises est rétablie. Lorsque, les 4 et 5 avril, l'armée Debeney a repoussé de nouvelles attaques, une première phase de la grande bataille est terminée. Le groupe d'armées Fayolle s'était brillamment acquitté de sa mission. Les talents stratégiques de son commandant, non moins que ceux des généraux Debeney et Humbert, avaient assuré le succès de cette grande bataille d'arrêt après laquelle Fayolle prévoyait une offensive « en tenailles » qui devait avoir pour résultat la réduction du saillant de Montdidier par des attaques convergentes vers le Nord et vers l'Est. La nouvelle offensive menée par les troupes allemandes le 9 avril, et qui a pour résultat de creuser, autour du Mont-Kemmel, une nouvelle poche dans le front allié, rend la réalisation de ce projet impossible. L'avance allemande fixée dans les Flandres, le groupe d'armées Fayolle prépare une offensive. Mais les Allemands, par leur attaque foudroyante du 27 mai sur le Chemin des Dames, percent encore le front français, franchissent l'Aisne, et s'avancent jusqu'à la Marne. Le 9 juin, les armées allemandes creusent près de Compiègne une deuxième poche dans le front français. Mais dès le 10 Fayolle passe à la contre-attaque. L'offensive de l'armée Mangin, qu'il déclenche alors dans le flanc de l'ennemi, ralentit l'avance allemande, et porte un coup sérieux au moral de l'armée adverse.

L'offensive allemande du 15 juillet 1918 trouve le groupe d'armées Fayolle admirablement entraîné, et préparé déjà à l'attaque générale.

Dès le début de juillet, Fayolle se proposait pour but de réduire, par des attaques de face et de flanc, suivant le système qu'il a inauguré en Picardie, la poche de Château-Thierry. Il dispose alors de quatre armées : 10e (Mangin), 6e (Degoutte), 5e (Berthelot), 4e (Gouraud), qui opèrent de Compiègne à l'est de Reims. Il va, dans le maniement de ces armées, déployer toute sa science manœuvrière.

D'accord avec le général Foch, Fayolle a décidé que c'est sur les plateaux entre l'Ourcq et l'Aisne, qu'on dégagerait et Château-Thierry et la route de Châlons. Mangin attaque donc entre l'Ourcq et l'Aisne, et atteint Soissons, tandis que l'armée Degoutte attaque de front les armées allemandes, et les force à repasser la Marne, et que l'armée Berthelot dégage Reims et arrive sur la Vesle. Au mois d'août, la bataille s'étend : tandis que les quatre armées formant le groupe Fayolle continuent de refouler les Allemands sur l'Aisne, les armées Debeney et Humbert réduisent la poche de Montdidier. Fayolle, qui a conservé sous son commandement la 3e armée, tandis que la 1re est passée sous le commandement du maréchal Haig, coopère au refoulement des Allemands sur la Somme. Du 17 au 22 août, la 5e armée pousse son avance entre l'Aisne et l'Oise, et rejoint la 3e au nord de Lassigny.

Le 29 août, le groupe Fayolle (armées Mangin, Berthelot, Gouraud) opère une attaque générale sur l'Oise ; les armées allemandes sont refoulées sur la position Hindenbourg (3 septembre). Les premières lignes de cette position sont emportées. La 6e armée pousse dans la direction de Saint-Quentin et coopère, le 2 octobre, avec la 1re armée à la reprise de cette ville. La 4e armée coopérant avec les Américains attaque entre l'Aisne et la Meuse, et atteint Vouziers (18 octobre). Au cours de ces deux derniers mois, Fayolle qui, avec une activité infatigable, un zèle qui ne s'est jamais démenti, a couru de quartier général en quartier général, dirigeant de haut toutes ces opérations, assurant la liaison avec les grands chefs alliés, collaborant étroitement avec le général Pétain et le maréchal Foch, n'a cessé de donner des ordres d'offensive. Sa savante méthode (attaque des saillants allemands de front et de flanc) a donné tous les résultats attendus. C'est bien à son initiative autant qu'au talent d'exécution de ses brillants lieutenants, qu'il peut rapporter les immenses succès obtenus.

A la fin d'octobre, les progrès du groupe Fayolle sont un peu ralentis par la résistance tenace des Allemands sur l'Oise et en Argonne. Mais au début de novembre la ligne allemande craque. De nouveau les armées du centre s'ébranlent, atteignant Mézières et Charleville, puis Sedan à l'Est, à l'Ouest la frontière belge, et s'avancent jusqu'à Chimay. C'est sur ces positions, que l'armistice trouve le groupe d'armées Fayolle.

Le grand chef victorieux conduit alors ses armées sur le Rhin. Il entre à Mayence et, avec son groupe d'armées, assure l'occupation française en Rhénanie (Palatinat, Hesse-Nassau).

Le groupe d'armées du Rhin étant dissous un an plus tard (novembre 1919), le général Fayolle rentre en France pour siéger au conseil supérieur de la guerre. Replacé sans limite d'âge dans la première section du cadre de l'armée le 29 février 1920, il est, le 26 février suivant, nommé maréchal de France. Peu après (juin 1921), il conduit une mission au Canada, puis une autre en Italie. « Merveilleux chef, qui a pris une part prépondérante à la victoire. A dirigé les opérations avec une sûreté de jugement, une décision et un sens des réalités incomparables. » L'histoire montre que ces éloges, qui accompagnèrent sa citation à l'ordre de l'armée et son élévation à la dignité suprême, sont l'expression juste de la vérité. — Léon Abensour.

Grand maître du XVIIIe siècle (UN) : **Watteau**, par Louis Gillet (Paris, 1921). — Parmi tant de centenaires qui furent fêtés cette année, celui de



Antoine Watteau, par lui-même ; gravure de Boucher. Sous cette gravure, on lit les vers suivants :

Watteau, par la Nature, orné d'heureux talents,
Fut très reconnoissant des dons qu'il reçut d'elle.
Jamais une autre main ne la peignit plus belle,
Et ne la sçut montrer sous des traits si galants.

la mort de Watteau n'est certainement pas celui qui nous touche le moins, et parmi les différentes publications qui le célébrèrent, l'étude de Louis Gillet est sans doute la meilleure et la plus digne du maître du XVIIIe siècle. Il faut louer en effet avant toute chose Louis Gillet de l'intelligence avec laquelle il a compris la psychologie de l'artiste et celle de l'homme dont il voulait nous faire sentir les beautés, du talent avec lequel il a su nous communiquer le résultat de ses recherches — et ce serait déjà beaucoup pour un livre de critique d'art ; — mais il faut ajouter que Louis Gillet écrit d'une façon assez rare aujourd'hui, pour qu'on n'oublie pas de le signaler.

Jean-Antoine Watteau, second de quatre fils, naquit à Valenciennes le 10 octobre 1684. Son père, maître couvreur, avait l'entreprise des travaux de la ville, et était, par suite, de situation aisée. Sur ce que fut la jeunesse du futur peintre, à vrai dire on ne sait pas grand'chose.

Il semble qu'il fut placé, comme élève, chez Jacques Gérin, élève de Jacques Van Oost, de Bourges, qui faisait à Valenciennes de la peinture religieuse, d'une couleur sale et enfumée. C'est dans son atelier que Watteau aurait appris les éléments de son art. En 1702, Gérin mourut, et Watteau, sans le sou et sans soucis, par Douai, Cambrai, Péronne, Amiens, gagna pédestrement Paris.

Pas plus que l'on n'a de lumières sur son enfance et son adolescence à Valenciennes, on n'a de clartés sur les dix premières années qu'il passa à Paris. Il semble qu'il y avait été accueilli par des relations flamandes, Spoëde, Wleughels, qui le conduisirent chez les marchands de tableaux pour le compte de qui il travailla ; c'est ce qu'on appelait « travailler pour le pont Notre-Dame ».

Le marchand avait une douzaine de pensionnaires entre lesquels il partageait la besogne, l'un étant chargé de préparer les fonds, le second peignant les ciels, un troisième les étoffes, un quatrième les visages, etc. Les pensionnaires étaient nourris, et touchaient trois livres par semaine. A l'abri du besoin, ils devaient s'estimer heureux. Watteau faisait la figure tout entière : c'était le plus souvent saint Nicolas, alors particulièrement demandé.

A cette époque, bien qu'on fût encore sous le règne de Louis XIV, les choses n'étaient plus ce qu'on les avait vues quinze ou vingt ans auparavant. Faute de commandes officielles, le trésor étant vide, l'art s'est mis au service des particuliers, il est devenu par suite plus souple et moins pompeux. Les petits maîtres de Flandre et de Hollande font prime sur le marché. Aussi en fabrique-t-on pour satisfaire la clientèle. Chez ses marchands, Watteau fait de faux Teniers et de faux Gérard Dow.

C'est de là qu'il part, ne craignant ni le détail trivial ni le détail grivois, et l'on verra d'ailleurs que plus tard, dans ses œuvres les plus chimériques, il ne cessera jamais de tenir à la nature et à la vie.

Vraisemblablement en 1704 ou en 1705, il rencontra Gillot. Gillot fut son vrai maître. On n'est guère renseigné sur Gillot ; mais, libertin à coup sûr, ayant la passion des spectacles forains et de la farce italienne, il semble qu'il appartînt à la lignée d'Abraham Bosse et de Callot. Il débrouilla Watteau, et, si l'on peut dire, le déniaisa, en lui faisant voir les dessous de Paris, et en l'orientant dans le sens du moderne.

Pendant longtemps Watteau ne fut que l'ombre de Gillot, puisant sans vergogne dans l'œuvre de son maître. Un jour ils se fâchèrent, on ne sait trop pourquoi.

Watteau entra alors chez Claude Audran, conservateur du Luxembourg, et l'un des inventeurs du goût nouveau en fait de décoration. Au Luxembourg, il découvrit Rubens, et il put rêver dans les jardins. A la fréquentation de Rubens il gagna le désir d'exceller dans son art, et pour s'y perfectionner il voulut aller en Italie. Il fréquente l'Académie, concourt en 1709 pour le prix de Rome. Il n'obtient que le second rang ; il s'impatiente, il part pour Valenciennes.

Qu'y fait-il ? on ne le sait guère. On sait seulement que le premier groupe cohérent de ses œuvres est formé de peintures de guerre. Ces tableaux doivent se classer en gros vers 1710 : ce sont les *Fatigues*, et les *Délassements de la guerre ;* c'est le *Détachement faisant halte.* C'est enfin la guerre vue humblement, du côté de la troupe ; et cela, à cette époque, est assez neuf. Pas de guerre en dentelles, mais un accent de nature, et l'observation directe. Watteau suit les colonnes en marche ; aussi ne peint-il pas les batailles, mais les arrières de la bataille. Il ne peint que ce qu'il voit, que ce qu'il a pu observer. Aussi ses toiles vivent d'une vie nouvelle, non seulement dans le détail mais dans l'ensemble.

Quand revient-il de Valenciennes ? on l'ignore.



Gilles, tableau d'Antoine Watteau (Louvre).

C'est au cours de l'été de 1712 qu'il est agréé par l'Académie ; mais, dès septembre 1711 il se trouve à Paris, chez Sirois le marchand, et dès cette époque il est célèbre, ce qui ne l'empêche point d'être bizarre, inconstant, un peu sauvage, — en un mot, maladif.

C'est à ce moment qu'il connaît les Crozat, deux Toulousains, deux frères d'une fortune immense. Chez Pierre Crozat, qui habitait au bout de la rue Richelieu, Sirois l'introduisit ; et le peintre, chargé de décorer la salle à manger, exécute en quatre dessus de porte les *Quatre saisons.* Mais ce qui importe davantage, c'est que Watteau chez Crozat fait connaissance avec l'Italie, la pénètre, et s'assimile une longue culture. Crozat possédait en effet des collections uniques au monde, et notamment un cabinet de dessins qui comprenait dix-neuf mille pièces, dont la plupart étaient de premier ordre. Watteau qui, malgré son désir, ne put jamais aller en Italie, prit contact là avec l'école italienne, et si profondément, si intimement, que Delacroix put écrire plus tard avec justesse de son œuvre : « Œuvre exquise ! Venise et la Flandre s'y trouvent réunies. »

A ce contact, Watteau se purifie, se simplifie ; et en même temps ses idées se généralisent. La poésie et la musique s'ouvrent à son esprit. Son maître, pourtant, reste Rubens, à qui il doit tous les éléments de son art ; et l'on n'a qu'à se reporter à ses dessins, à ses études, pour se rendre compte à quel point il l'aimait, à quel point il le comprenait, à quel point il le suivait.

Mais, chez Crozat, Watteau ne voit pas que des œuvres d'art, il voit aussi le monde et les élégances parisiennes, et il les voit évoluer à la ville comme aux champs, Crozat possédant alors à Montmorency une maison de campagne, qui sera celle où le maréchal de Luxembourg plus tard prêtera un ermitage à Jean-Jacques Rousseau.

Watteau était sincèrement champêtre ; et il faut bien le dire, puisqu'il ne semble pas qu'on ait jamais insisté sur ses qualités de paysagiste, — peut-être parce qu'il ne nous a laissé que de rares études de paysages. N'est-ce point le seul conseil qu'il ait donné à Lancret, quand celui-ci voulut le prendre pour maître : « Il lui conseilla, écrit Ballot de Sovot dans son Éloge de Lancret, d'aller dessiner aux environs de Paris quelques vues de paysages, de dessiner ensuite quelques figures, et d'en former un tableau de son imagination et de son choix. »

De ces influences subies chez Crozat sortent les *Fêtes galantes.* Il suffit de voir les dessins, qui sont toujours des études, pour remarquer que Watteau n'invente rien, mais qu'il se contente toujours d'observer, et de dessiner ce qu'il voit. Il est réaliste, et l'on peut croire sans peine que toutes les figures de son œuvre ne sont que des portraits. Pourtant, c'est de cette réalité, observée avec un soin minutieux, que se dégage cette étonnante poésie qui est la poésie de Watteau. A vrai dire, lorsqu'il dessine il choisit déjà ce qui convient à son état d'esprit ; ou plutôt il ne choisit pas, il va tout naturellement à ce qui s'accorde à ses pensées et à ses songes. Watteau est un lyrique ; et tous ses dessins sont comme les notes qui lui serviront ensuite à conter l'histoire de son cœur.

Il y a là-dessus quelques pages de Louis Gillet, qui sont d'une ingéniosité, d'une finesse et aussi d'une pénétration bien remarquables. C'est un modèle de critique d'art, ou plutôt de critique tout court, que l'on ne saurait assez louer et recommander.

Si Watteau est un lyrique, si Watteau est un musicien, comment s'étonner que ses contemporains, et notamment Caylus, lui aient reproché de ne pas composer, et de ne pas savoir représenter l'action ? Il n'est point surprenant qu'une élégie étonne qui attend une intrigue, et les Fêtes galantes du peintre de Valenciennes ce sont des élégies, des élégies profondément senties, et qui ne naissaient pas seulement

de la couleur d'un soir ou du parfum d'un corsage, mais qui, de mois en mois, et d'année en année, s'enrichissaient de tous les trésors d'un cœur tendre et timide.

Il faut voir, à ce propos, dans le livre de Louis Gillet, de quels sentiments, de quelles sensations, de quelles observations l'*Embarquement pour Cythère* (v. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 349) fut la floraison magnifique.

Les comédiens italiens ne reparurent à Paris qu'en 1716. Watteau ne les avait donc jamais vus lorsqu'il commença à les peindre, mais il les connaissait bien par Gillot, comme nous l'avons déjà dit, et par leurs imitateurs nombreux sur la scène des deux foires. D'ailleurs, le théâtre pour lui n'est qu'un point de départ. L'intrigue lui importe peu. Certains personnages l'intéressent seuls, et ce sont les rôles éternels : l'amoureux, l'ingénue, la coquette, le jaloux; c'est pourquoi il peut les emmener aux champs, et sous leurs masques ils ne sont que les nuances de son rêve. Aussi pas de bergerie banale, mais la galanterie française que la volupté italienne hausse d'un ton et même de plusieurs.

Vers 1716 ou 1717, Watteau peint le fameux tableau connu sous le nom de *Gilles*, et qui, à vrai dire, représente Pierrot. Il est le premier peintre de Paris; et de ce temps datent ses grands portraits, pour la plupart perdus. On voit pourtant encore au musée de Valenciennes le portrait du sculpteur Pater. Trois autres sont à Paris, qui vraisemblablement représentent Crozat, l'abbé, et Mlle Haranger. Ils suffisent à le classer à part dans l'école française, comme portraitiste.

Entre temps, Watteau s'occupe de décoration, et il fait ce que ses contemporains nomment des arabesques. Il décore deux salons de la Muette, où s'était installée la fille du Régent, la duchesse de Berry. Il exécute des travaux du même genre à l'hôtel Poulpry, et chez le garde des sceaux de Chauvelin, et bien d'autres qu'on ne connaît pas. Singes, Chinois et nègres, Tartares et Turcs apparaissent dans ces arabesques; mais toujours la même observation s'y décèle, et aussi ce même sentiment profond, qui fait battre toujours le cœur de l'artiste, et qui établit l'unité de son œuvre.

On lui a reproché d'avoir peint rarement le nu, et même de ne pas savoir le peindre ; mais c'est que les sujets qu'il aimait et qu'il traitait ne le comportaient pas, c'est aussi que les jeunes femmes et les jeunes filles qui posaient pour lui étaient de bonnes manières et de bonne maison : il n'eût pu leur demander décemment de se dévêtir. Mais les nudités qu'il peignit, et qui datent toutes de la même époque, l'année 1719 où « sa servante qui était très belle lui servait ordinairement de modèle », frappent par leur intimité, si vive qu'elles font penser à certaines études de Degas.

En 1719, Watteau est à Londres. Il y reste sept ou huit mois, mais il en revient avec le spleen, et malade. Il travaille à un grand tableau qui appartient à la collection Wallace, *Retour de chasse*. L'air de Paris lui fait du bien. Il renonce même à sa sauvagerie, et devient mondain. Il est descendu chez son ami Gersaint. Pour le remercier de son hospitalité, il lui demande de le laisser peindre le plafond de sa boutique : c'est le fameux tableau *l'Enseigne de Gersaint* (v. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 401). L'enseigne ne resta en place que quinze jours; achetée aussitôt par Claude Glucq, conseiller au Parlement, elle fut rachetée par Julienne en 1730. Quand Julienne mourut, en 1767, elle ne se trouvait plus chez lui, mais on pouvait la voir, coupée en deux morceaux, à Berlin ; c'est là qu'elle se trouve encore, au Musée national de la ville, dans le cabinet du directeur. Le tableau, qui représente simplement la boutique de Gersaint, telle que les passants pouvaient l'apercevoir de la rue, occupe une place exceptionnelle dans l'œuvre de Watteau ; c'est, sans doute, celle où il a mis le plus de lui-même.

A partir de ce moment, il ne fit plus que languir. Un intendant des menus, de Febvre, le recueillit dans la belle demeure qu'il possédait à Nogent-sur-Marne. Il semble qu'une douceur, une quiétude apaisent ses dernières pensées. Il songe à son art, et à ses maîtres. On lui a fait don d'une esquisse de Rubens, et il écrit : « Mes yeux ne se lassent pas de se retourner vers le pupitre où je l'ai placée comme dessus un tabernacle. » Pour remercier le donateur, il peint une Sainte Famille ; puis il se résigne. Le 18 juillet 1721, il s'éteint doucement dans les bras de Gersaint. Il n'avait que trente-sept ans.

Telle fut la vie de Watteau, vie modeste d'un grand maître à qui l'on ne donne pas toujours peut-être le rang auquel il a droit, et qui est le premier. Ce fut un révolutionnaire, s'il est bien vrai qu'il engagea la peinture dans des voies toutes nouvelles, mais un révolutionnaire qui ne voulait pas l'être, et qui ne savait pas l'être. Il se racontait, et il racontait le monde tel qu'il le voyait. Par là, il introduisit la sensibilité dans un art qui n'avait jusqu'à ce moment obéi qu'à la raison. — Claude BARJAC.


Conversation dans un parc, tableau d'Antoine Watteau (Dresde). — Phot. Giraudon.

Histoire de France contemporaine, DEPUIS LA RÉVOLUTION JUSQU'A LA PAIX DE 1919, publiée sous la direction d'Ernest Lavisse. Tome IV : *La Restauration,* tome V : *La Monarchie de Juillet,* par S. Charlety. — On ne pouvait mieux résumer l'histoire des monarchies constitutionnelles que ne l'a fait l'éminent recteur de l'université de Strasbourg dans les deux volumes de la nouvelle Collection Emile Lavisse. On y trouve évoquée toute la vie de la France durant les trente-trois plus fécondes années du siècle : l'avènement des Bourbons ; la constante évolution de leur politique à la recherche d'une stabilité introuvable ; leur chute prévue dès le jour même de leur restauration ; l'avènement des libéraux qui, en craignant la trop grande influence de la démocratie, frappent leur œuvre de mort au moment même qu'ils l'édifient ; l'histoire de cette lutte intestine constante qui forme le plus vif intérêt du règne de Louis-Philippe, parce qu'elle contient en germe la crise sociale de 1848 ; l'exacte peinture des milieux politiques, mais aussi la description minutieuse des difficultés économiques naissantes ; tout y est, en une vigoureuse synthèse, en deux tableaux d'ensemble qui ne peuvent manquer de frapper le lecteur, et qui seront pour l'érudit et le chercheur le point de départ de nouvelles études fructueuses. On peut mesurer la solidité de l'œuvre à l'énumération des sources multiples qui ont guidé l'auteur ; sans doute n'a-t-il pu les utiliser toutes également ; le fait même qu'il les inventoria, en analysa la richesse, suffit à nous assurer de la sûreté de sa documentation. A l'encontre de quelques-uns de ses confrères, S. Charlety aborde l'histoire des trois règnes sans parti pris, trace des souverains et de leurs ministres des portraits qui ne sont ni des caricatures ni des peintures officielles, mais en bon psychologue trouve dans les caractères comme dans les situations les causes naturelles des événements.

Que le retour de Louis XVIII en 1814, puis en 1815, soit une conséquence naturelle de l'effondrement militaire de l'Empire, cela n'est certainement pas prouvé; et l'historien sagace se garde de l'affirmer. Toute autre solution était possible au 30 avril, et plus naturellement au 1er juillet de l'année suivante. Fruit d'une conspiration savamment ourdie, la Restauration profita de la lassitude générale consécutive aux grandes conflagrations. Les Bourbons prirent le gouvernail d'un bateau qui s'en allait à la dérive. Mais vers quel port surent-ils le conduire ?

Durant la première année, qui devait être la plus importante puisqu'elle donnait les directives, le gouvernement de Louis XVIII, qui était tout à la fois celui de Blacas et de l'abbé de Montesquiou, prit à tâche d'effacer les vingt-trois années qui séparaient le vote de la constitution de 1791 du retour des Bourbons. Il fut bien entendu que la charte octroyée à Saint-Ouen était une pure concession royale, et que les alliés du roi, les émigrés, allaient recevoir la récompense de leur fidélité. Tout service exécuté sous les bannières étrangères était reconnu comme légitime, tandis que les anciens soldats de « l'usurpateur » étaient renvoyés avec une demi-solde ridicule dans leurs foyers : le comte de la Roche-Aymon, qui avait fait toutes les guerres de l'Empire sous l'uniforme prussien, fut nommé lieutenant général pour avoir « sauvé par son intrépidité, à Malawa, le 26 décembre 1806, un corps prussien de 800 hommes, qui était sur le point de tomber entre les mains des Français »; pour avoir « à Brunsberg repris à la tête de son escadron un drapeau que le régiment russe de Kalouga avait perdu contre le 24e de ligne français! » Si, au lendemain de la promulgation de la charte, l'opinion des villes, et même celle des campagnes, semblait ralliée au souverain qui venait d'édicter des mesures sages en proclamant l'oubli du passé et en faisant appel à la réconciliation générale, il n'en pouvait être de même six mois après, les prétentions affichées et encouragées de la noblesse et du clergé laissant prévoir un rétablissement prochain de l'ancien régime.

Napoléon n'eut qu'à paraître, pour que Louis XVIII fût aussitôt abandonné. Lamentable premier essai d'une monarchie constitutionnelle qui n'avait que l'étiquette du constitutionnalisme, et qui rejetait la France dans la plus folle des équipées !

Le danger couru aviva la colère des royalistes, au lendemain de Waterloo. S. Charlety dresse un tableau équitable, et par suite peu édifiant, de la réaction royaliste ; mais il distingue avec raison, dès la réunion de la Chambre introuvable, les premières pratiques du régime parlementaire. Les ministres forment en fait un cabinet solidaire constamment responsable devant la Chambre, et leurs actes ne sont que les conséquences de l'opinion de la majorité. Cette majorité, elle oscille du centre droit à l'extrême-droite pendant quinze ans, car on ne peut appeler gouvernement de gauche celui de Decazes ni celui de Mar-

tignac. Le duc de Richelieu, avec grand mérite, s'efforce de la maintenir dans une voie modérée, car, tout émigré qu'il fût, il sait comme un Français très pur la nécessité de l'adaptation des institutions anciennes aux mœurs nouvelles. Decazes continuerait la même politique, si des préventions acharnées ne le poussaient peu à peu vers la gauche. Le meurtre du duc de Berry brise l'union des centres, que le temps eût pu réaliser; les Bourbons se jettent inconsidérément dans la politique de réaction; Louis XVIII, vieilli, ne règne plus que de nom; déjà Charles X gouverne sous le couvert de Villèle et Corbière. Ce n'est pas à dire que l'administration du comte de Villèle soit méprisable; tout au contraire, en tant qu'administration, elle est excellente; S. Charlety en fait remarquer les mérites. Jamais les finances de la France ne furent plus scrupuleusement gérées; des mesures politiques comme le milliard alloué aux émigrés étaient financièrement bien établies : elles ne réussirent pas, parce qu'elles froissaient l'immense majorité de la nation, non seulement dans ses convictions mais encore dans ses intérêts. Ainsi échouèrent d'ailleurs ces projets sur le rétablissement du



Jupiter et Antiope, tableau d Antnine Watteau (Louvre). — Phot. Giraudon.
Antiope, fille de Nycteus, roi de Thèbes, célèbre dans toute la Grèce par sa beauté, fut séduite pendant son sommeil par Jupiler qui avait pris ta forme d'nn satyre, et qui en eut deux fils . Zètbus et Ampbinn.

droit d'aînesse; sur le sacrilège puni de mort, loi qui fut votée mais qui ne fut jamais appliquée, et qui fit plus de mal à la religion que toutes les attaques de Voltaire!

Il semblait vraiment que Charles X prenait à cœur d'accentuer le divorce qui, dès l'aube de son règne, avait opposé les Bourbons à la nation. L'agitation gallicane menée par des catholiques comme Montlosier, Barante, Royer-Collard, l'opposition libérale conduite par des royalistes comme Chateaubriand sapaient tout l'édifice, et préparaient « l'avènement d'une génération nouvelle » que l'historien présente dans un de ses meilleurs chapitres, génération qui, du point de vue philosophique, du littéraire comme de l'économique, se diversifie complètement de celle qui l'a précédée, « revise les formules sur lesquelles vivent les vieux partis, et propose à la société française de nouveaux programmes de vie morale ». Jouffroy, révoqué de sa chaire de l'Ecole normale en 1823, crie son dédain pour les vieilles querelles; et Pierre Leroux, en fondant le « Globe », marque nettement ce qui le sépare des libéraux du « Constitutionnel ». Lamennais, dans un catholicisme exacerbé, fonde un ultramontanisme qui sépare les intérêts du trône de ceux de l'autel; les romantiques jurent de bouleverser dans la littérature, la peinture, la musique, les idées établies, de renouveler la notion du beau comme les saint-simoniens prétendent « organiser scientifiquement les pouvoirs sociaux qui conviennent au monde nouveau ». La doctrine, de philosophique qu'elle est en son principe, se matérialise vite en des vues d'ordre économique et pratique; S. Charlety a dit ailleurs le rôle considérable joué par les saint-simoniens dans l'évolution industrielle du XIXe siècle français. On ne saurait surestimer cette influence. Le régime économique de la France durant les quinze ans du gouvernement des Bourbons, assura au pays une prospérité lente mais réelle, et d'autant plus méritoire que la situation, lors de leur avènement, n'était rien moins que brillante. Quinze ans de guerre avec l'Angleterre avaient privé le marché de produits qui tout à coup l'inondaient; la baisse des prix de ces objets amenait la ruine de nombreux industriels, la détresse d'ouvriers plus nombreux encore; un système prohibitif sagement échelonné s'efforça de satisfaire tous les intérêts, jusqu'au jour où la crise de 1826 ébranla tout le système et favorisa d'un côté et de l'autre de la Manche le parti libre-échangiste.

La production suffit à cette époque, dans presque toutes les branches de l'activité, à la consommation : blé, viande, charbon sont abondants; d'ailleurs, pour la houille, la demande reste faible jusqu'en 1830, et ne progresse que très lentement dans les années suivantes : la production, qui est de 1 million de tonnes en 1814, a augmenté d'un demi-million en dix ans.

On sait que la première voie ferrée, de Saint-Etienne à Andrézieux, date de 1823; la quatrième, celle d'Epinac, est de 1830, et, comme les précédentes, reste destinée au transport du charbon de la mine à l'usine ou au canal. La voie d'eau marqua durant ces quinze années plus de progrès que la voie ferrée. Le canal du Midi fut amélioré; le canal de Bourgogne fut commencé, et ouvert partiellement à la navigation en 1829; si la navigation du Rhône resta rudimentaire, celle de la Saône, grâce aux efforts du marquis de Jouffroy, commença à rendre de réels services.

Si l'on constate la lenteur des progrès agricoles, industriels du pays, on est étonné par contre de remarquer que la fortune publique a tendance à la baisse.

En 1826, la France compte 31.851.545 habitants; une statistique les répartit en 22 millions d'agriculteurs, 4 millions d'ouvriers, 5 millions et demi de marchands, fonctionnaires ou exerçant une profession libérale. Mais il est difficile d'évaluer le revenu de chaque groupe. On sait cependant que dix millions seulement sont inscrits aux rôles de l'impôt direct. Le coût de la vie reste bien peu élevé, si on le compare à ceux que nous connûmes avant 1914. L'économiste Dupin établit avec assez de vraisemblance que le salaire annuel d'un ménage agricole s'élève à 451 francs dans le Midi, à 508 francs dans le Nord, et suffit à la dépense. Or, ce salaire paraît rester stable; au contraire, celui de l'ouvrier des villes diminue. Duchatellier, député du Finistère, établit que de 1800 à 1830 les salaires ont diminué de 22 p. 100, tandis que le coût de la vie a monté de 60 p. 100; de nombreux exemples étayent ces chiffres troublants, lesquels expliquent la misère qui, dans les grands centres, sévit aux environs de 1830 et donne naissance à des troubles qui se prolongent durant tout le règne de Louis-Philippe.

La révolution de Juillet aboutit à ce que S. Charlety appelle « le triomphe de la quasi-légitimité ». Le nouveau gouvernement que les révolutionnaires parisiens se donnent et que la France accepte quasi unanimement, va-t-il poursuivre l'œuvre de Martignac et tenter d'administrer la France selon les mêmes formules, avec un personnel à peine modifié? ou le roi des barricades va-t-il comprendre qu'il est chargé par le destin de faire passer dans l'ordre social les doctrines politiques de la Révolution, et de faire cesser l'antinomie qui, depuis quarante ans, subsiste entre « l'égalité de droit et l'inégalité de fait »?

Va-t-il franchement prendre son point d'appui dans la masse du peuple, qui ne demande qu'à travailler dans l'ordre, avec un salaire rémunérateur? Le Français de 1830, en dépit des apparences, est moins révolutionnaire que l'Anglais son contemporain, qui depuis cinq ans conspire le bouleversement social. Toute l'histoire de ces dix-huit années oscille entre les Tuileries où règne un des princes les plus intelligents que la nation ait jamais eus à sa tête, et l'Atelier, où naît, au milieu d'une rapide évolution industrielle, un peuple nouveau. Apparemment, la monarchie de Juillet est le règne de la bourgeoisie, et le principal intérêt de son histoire siège au Palais-Bourbon, où, jusqu'à l'avènement de Guizot, se font et se renversent trop souvent les ministères; plus au fond, ce règne pacifique, et qui eût pu être fécond, marque la fin d'un monde, et l'enfantement d'un nouveau, — enfantement qui s'opère en dehors de la monarchie, et sans que celle-ci paraisse le soupçonner.

Les partis politiques se forment sur cette question : Y-a-t-il eu une révolution en 1830? « Non, monsieur, dit Casimir Perier à Odilon Barrot; il y a eu un simple changement dans la personne du chef de l'Etat. » Ce à quoi les démocrates de répliquer avec Armand Carrel : « C'est le peuple qui a vaincu, c'est pour lui que devront être tous les résultats de la lutte. »

Or, de cela, les bourgeois qui entourent Louis-Philippe, et le roi lui-même, sont mal convaincus; du peuple, ils ne connaissent que celui des faubourgs, qui fait les révolutions, les « journées »; si c'est à l'une d'elles que le gouvernement de Juillet doit la vie, il sait bien que c'est par l'une d'elles qu'il la perdra; aussi, tous les mouvements qui se succèdent pendant les premiers mois écartent-ils peu à peu le souverain de ses origines, et l'oriente-t-il vers une politique conservatrice.

Louis-Philippe, qui est décidé, en pratiquant scrupuleusement les méthodes constitutionnelles, à gouverner par lui-même; qui a d'ailleurs, pour le faire, des qualités d'habileté peu communes, que la sénilité seule annihilera sur le tard, a vite le désir de prendre en Europe la succession du cousin qu'il a détrôné : il rougit de ses origines au lieu de s'en enorgueillir, et, malgré qu'on en ait dit, ne tient pas du tout à faire figure de « Napoléon de la paix ».

Tout cela, S. Charlety l'a démêlé et expliqué dans le cinquième tome de la Collection Lavisse, de façon magistrale. Avec la même méthode que dans le volume précédent, en gardant les proportions convenables, en examinant les choses objectivement et sans passion, il décrit d'abord « les premiers essais » du gouvernement du juste-milieu, puis « le système de Casimir Perier », qui consolide la monarchie à la manière forte, et surtout lui rend en Europe une situation respectée. Tout au cours du récit, l'historien entremêle, selon la réalité des faits, les politiques intérieure et extérieure, méthode beaucoup plus exacte et moins artificielle que celle qui consiste à isoler l'une de l'autre. Constamment, en effet, les conséquences de celle-ci rejaillissent sur celle-là : si la politique de stagnation sociale qu'on peut reprocher au roi trouve une excuse, c'est bien certainement dans la situation diplomatique qu'il faut la chercher; et s'il est vrai de dire que la monarchie de Juillet ne fut pas, autant qu'elle aurait pu l'être, l'initiatrice de progrès sociaux, il faut par contre proclamer à sa louange que dix-huit ans durant, malgré une Europe aux aguets, malgré des excitations venues de l'intérieur, et contribuant à accroître les difficultés politiques, bravant une impopularité qui finit par lui devenir funeste, Louis-Philippe maintint à son pays les bienfaits de la paix. Tout autant que les républicains, il tenait pour haïssables les traités de Vienne; plus qu'eux tous, il avait intérêt à les dénoncer, pour donner à sa dynastie l'incomparable prestige de la gloire militaire. D'imprudents conseillers lui affirmaient qu'on l'attendait sur le Rhin, à Bruxelles et à Varsovie! D'autres princes n'eussent pas résisté à la tentation, et la France, une fois de plus, eût vu se grouper contre elle la coalition que Napoléon lui-même n'avait pu vaincre. Louis-Philippe calma toutes ces impatiences, y compris celle de son fils aîné; il renonça à la Belgique pour le second; il laissa « l'ordre régner à Varsovie », malgré le désordre qui, à la nouvelle de la défaite polonaise, éclata dans sa capitale. Sa politique extérieure fut sans gloire, et non sans difficulté; contraint à l'alliance anglaise, par suite de l'hostilité permanente des cours du Nord, le roi dut compter avec l'égoïsme habituel du gouvernement britannique; Palmerston n'était rien moins qu'un allié souhaitable. On comprend que la fierté de Guizot se soit lassée à la longue, et que le ministre conservateur ait voulu se rapprocher de Metternich; c'est peut-être ce que ses adversaires lui reprochèrent le plus violemment, et le plus à tort, car en diplomatie la sentimentalité n'est pas de mise, — et les démocraties ont toujours tendance à pratiquer une politique sentimentale : on le vit bien quelque dix ans plus tard.

Comme dans son étude sur la Restauration, S. Charlety consacre quelques excellents chapitres, pré-

cis, bourrés de statistiques, à la vie économique du pays sous Louis-Philippe. Elle aurait pu être très brillante cette vie, en un temps où les découvertes essentielles trouvaient leur application, où notamment la locomotion à vapeur s'apprêtait à transformer toutes les données de l'existence. La pusillanimité du gouvernement, l'hésitation des classes dirigeantes devant les nouveautés économiques retardèrent cette évolution. Si Guizot disait à la bourgeoisie : « Enrichissez-vous », et si celle-ci suivait très suffisamment son conseil, cet enrichissement n'atteignait pas les couches profondes du pays.

Le régime douanier demeurait ce qu'il était sous la Restauration ; une législation protectionniste continuait à favoriser quelques producteurs, au détriment du plus grand nombre ; le charbon, le fer, dont l'usage se généralisait, revenaient à des prix beaucoup plus onéreux que dans les pays de production. Aussi l'industrie à vapeur était-elle encore dans l'enfance avec ses 37.000 chevaux en 1841, alors que dès 1826 l'Angleterre comptait 15.000 machines ayant une force de 375.000 chevaux. Les filatures de Mulhouse tenaient la tête du mouvement, grâce à l'intelligente activité des Kœcklin, des Dollfus, mais en vain leurs propriétaires demandaient-ils la liberté des échanges.

Un progrès continu, plus rapide qu'auparavant, se signalait dans la production agricole : la production de la pomme de terre passait de 21 millions d'hectolitres en 1815 à 96 millions en 1840 ; celle du blé, de 52 millions en 1829 à 60 en 1847 ; — en même temps d'ailleurs que le prix doublait : 15 fr. 25 en 1834, 29 francs en 1847. La viande reste un produit de luxe, qui n'est guère consommé dans les campagnes ; en vingt ans, le prix en augmente d'un tiers : le bœuf, qui, à Paris, vaut 243 francs en 1820, atteint 380 en 1840 ; le veau passe de 62 à 99 ; le mouton de 20 à 25. On calcule que la consommation individuelle est en France de 14 kilogrammes. Pour protéger l'agriculture, le système de l'échelle mobile fonctionne mal, et « favorise les crises qu'il veut éviter ». Le commerce extérieur est en progression continuelle ; l'exportation double pour de nombreux produits ; l'importation augmente dans les mêmes proportions ; même phénomène d'enrichissement se constate d'ailleurs dans tous les pays d'Europe à cette même époque, suffisamment expliqué par les progrès du machinisme ; la France suit le mouvement, beaucoup plus qu'elle ne le conduit.

C'est dans la construction des chemins de fer, notamment, que l'on peut déplorer la pusillanimité des dirigeants de tous ordres. Les premiers projets du gouvernement ne rencontrent aucune attention au parlement ; celui présenté par Molé en 1837, qui prévoit sept grandes lignes d'un développement de 4.400 kilomètres, échoue devant la Chambre. Thiers ne le prend pas au sérieux, et refuse d'envisager un dégrèvement sur le droit d'entrée des barres de fer, en faveur d'un moyen de locomotion sans avenir. Arago blâme l'idée des tunnels — et il s'agit du tunnel de Saint-Cloud, — qui donneront aux voyageurs « des fluxions de poitrine, des pleurésies, des catarrhes ». Le résultat de ces hésitations est que, en 1842, la France ne comptait encore que 541 kilomètres de voies ferrées, contre 5.800 aux Etats-Unis, 2.521 en Angleterre ; en 1848, la France avait construit 1.322 kilomètres, mais l'Angleterre en comptait 6.359, la Prusse 3.324, l'Autriche 1.155. Le nombre des voyageurs, sur les réseaux français, doublait dans le même temps : 6.388.669 en 1841, 12.177.000 en 1847 ; la progression des marchandises transportées était plus rapide : 1.059.000 tonnes contre 3.596.000.

La transformation économique qui pouvait résulter de ces découvertes et de leur application n'affectait pas encore la masse ouvrière des cités. Cependant, l'usine commençait à grouper les travailleurs ; mais elle n'améliorait pas leur condition. Ecarté de la vie politique par le maintien rigoureux d'un cens que les conservateurs refusaient d'abaisser aux capacitaires, le peuple des villes, qui commençait à s'instruire par le journal et par la propagande socialiste naissante, ne pouvait nourrir aucune sympathie particulière pour un régime qui, loin d'améliorer sa condition de vie, la laissait s'aggraver en tolérant des baisses de salaires coïncidant avec une augmentation du coût de l'existence. La misère croissante dans les grands centres industriels, et notamment à Paris, allait fournir les troupes nécessaires à ceux qui se préparaient à renverser la monarchie de Juillet.

Après avoir fait le récit des journées qui mirent fin au régime, S. Charlety formule des conclusions qui ne laissent pas de paraître sévères. Sans doute reconnaît-il que si Louis-Philippe succomba « c'est qu'il ne sut pas ou ne voulut pas se défendre ». Il ajoute même qu' « il était très fort ». Mais peu après il note qu'il n'était pas populaire, « que l'immense majorité de la nation n'avait plus d'intérêt à le soutenir ». Et il explique cette désaffection par la politique personnelle du roi qui a continuellement tendu à gouverner comme un souverain d'ancien régime, sous des dehors constitutionnels. La Charte, que Louis-Philippe et ses ministres considèrent « comme le grand compromis historique où aboutit l'histoire de France,... ne peut plus défendre le roi ; elle est usée, elle n'est plus valable ».

Elle n'est plus valable, parce que le roi et ses ministres conservateurs ne veulent la comprendre que dans son sens le plus restreint ; parce qu'ils se refusent à lui faire subir les correctifs nécessaires, en élargissant la base de leur pouvoir. Ce roi, qui règne « par la volonté nationale », ne comprend pas que le « pays légal » est un interprète très insuffisant. Il n'écoute ni Berryer ni Lamartine, ni les républicains qui évoquent le suffrage universel comme le terme logique d'une évolution démocratique, et se fige dans son immobilité. Le régime a beau être pacifique et libéral, la masse de la population a beau être heureuse, elle « s'ennuie » : le mot de Lamartine, mieux que tout autre, caractérise son état d'esprit, celui de cette garde nationale imprudente qui se lasse de défendre celui qui en a fait sa garde du corps. — Pierre Rain.

Maud'huy (Louis-Ernest de), général français, né à Metz le 17 février 1857, mort à Metz le 16 juillet 1921. — Fils d'un héros de Magenta, ayant passé son enfance à Metz la guerrière, de Maud'huy fut, dès son entrée à Saint-Cyr (1875) un soldat enthousiaste et, plus qu'aucun autre de ses camarades de promotion, tendu vers la Revanche. Chasseur à pied, et fier d'appartenir à l'arme d'élite, il y gagna successivement tous ses grades : sous-lieutenant (1877), lieutenant (1879), capitaine (1888), n'interrompant son séjour dans la troupe que par un stage à l'Ecole de guerre (1882-1884), où il complète son bagage par l'acquisition d'une vaste culture technique.


Général de Maud'huy. (Phot. Pirou.)

C'est sa réputation de technicien qui l'arrache, malgré lui (car il préfère le service d'officier de troupe à celui d'officier d'état-major) au 25e bataillon de chasseurs, où il commande depuis 1893, pour l'envoyer (1896) à l'Ecole de guerre comme adjoint au cours d'état-major. L'Ecole de guerre se rénove alors, et la largeur de vues du nouveau maître contribue à cette rénovation.

En 1898, Cavaignac, ministre de la guerre, fait de lui son chef de cabinet. Le 11 novembre de la même année, il est promu chef de bataillon, et va commander le 20e chasseurs à Baccarat. C'est là, à la tête d'une troupe d'élite manœuvrant dans le pays vosgien, que, nous dit un de ses compagnons d'armes, il acheva de se former comme fantassin, et prépara en action le cours d'infanterie dont il fut chargé en 1903 à l'Ecole de guerre. Pendant quatre ans (1903-1907), il professe ce cours important avec un tel éclat, qu'il apparaît alors à la tête de l'enseignement. La liaison intime des armes, mais destinée à amener le triomphe de l'infanterie, la théorie de l'inégale répartition des forces, permettant l'offensive enveloppante et foudroyante sur un point donné, tout en gardant sur les autres la défensive, le rôle moral et stratégique prépondérant de l'infanterie qui est la nation armée, tels sont les points essentiels de sa doctrine militaire. Son ouvrage *Infanterie* les expose en un style concis, lumineux, émaillé de formules frappantes.

Lieutenant-colonel en 1905, colonel en 1909, il passe rapidement général de brigade (1912), et, peu de temps avant la guerre, commande à Dijon la 16e division.

La guerre éclate, et, militaire dans l'âme, tempérament de soldat, esprit de chef, doué d'une belle endurance, et d'un grand ascendant sur ses troupes, de Maud'huy l'accepte comme la revanche espérée.

La 16e division, à la tête de laquelle il était placé, formait, avec la 15e, le 8e corps d'armée qui faisait partie lui-même de la 1re armée chargée, sous le commandement du général Dubail, d'avancer dans la Lorraine annexée. Elle marcha à l'avant-garde de cette armée, et de Maud'huy eut au cours de cette première campagne mainte occasion de déployer sa bravoure personnelle et ses remarquables qualités d'entraîneur d'hommes. Dès le 14 août, la 16e division prononce un mouvement sur la Vézouze et, après une attaque de nuit conduite par son chef en personne, enlève Domèvre et Blâmont. Elle poursuit, les jours suivants, sa marche victorieuse sur Sarrebourg, où, premier Français, de Maud'huy entre avec une petite escorte, frémissant de joie en songeant qu'il libère son pays natal. Mais c'est bientôt la contre-attaque allemande. Le 19 et le 20 août, de Maud'huy résiste héroïquement dans Sarrebourg, en sort moins sous la pression des masses allemandes que sur l'ordre du haut commandement, et non sans, avec une superbe crânerie, faire exécuter à ses troupes, qui retraitent en bon ordre, la *Marche lorraine*.

Le 24 août, la 1re armée, qui s'est arrêtée sur la Mortagne, se prépare à barrer aux armées allemandes la trouée de Charmes. Le 8e corps se trouve au centre du dispositif français, à l'un des points les plus durs de la bataille. La 16e division, dont le chef paye encore une fois de sa personne, rejette les troupes allemandes sur la rive droite de la Mortagne, et prend ainsi une large part à cette grande victoire de la trouée de Charmes, qui permet celle du Grand-Couronné.

Cité à l'ordre de l'armée pour « sa vigueur et son énergie hors ligne », promu divisionnaire (20 août), de Maud'huy est appelé au commandement du 18e corps d'armée, et quitte le front lorrain.

Le 18e corps fait partie de la 5e armée qui, sous le commandement du général Franchet d'Esperey, combat sur la Marne entre l'armée anglaise et celle du général Foch. (V. *Larousse mensuel*, t. V, p. 452.)

Comme toutes les unités de la 5e armée, le 18e corps eut une avance très rapide. Les combats de Monceaux-lès-Provins, de Fontenelle, de Marchais (7-9 septembre) lui permettent le passage de la Marne à Château-Thierry. Dès lors, il est en avant-garde, atteint Oulchy-le-Château, se porte sur l'Aisne, et, celle-ci franchie, livre les batailles de la Ville-au-Bois, de Craonne et d'Heurtebise. Son « allant » incomparable, le mordant qu'il donne à ses troupes sont un facteur décisif du succès. Le 19 septembre, le 18e corps est cité à l'ordre de l'armée.

Peu après (2 octobre), de Maud'huy prend le commandement de la 10e armée, qui est placée à la gauche des armées françaises pour arrêter les Allemands dans la Course à la mer.

Du 2 au 10 octobre, la 10e armée arrête l'attaque de cinq corps d'armée allemands, et permet ainsi à l'armée anglaise de remonter vers le Nord. D'octobre 1914 à avril 1915, elle reste sur le même front, formant un barrage infranchissable, et livrant de nombreuses actions de détail à Vermelles, à Blangy, à Ecury, à Roclincourt. L'un des grands succès qui marquèrent le début de l'offensive de printemps, la prise de l'éperon de Notre-Dame-de-Lorette, est à l'actif de la 10e armée.

Vers la fin de 1915, de Maud'huy, passé à la tête de la 1re armée, dut abandonner pendant trois mois son commandement. De retour au front, et nulle place de commandant d'armée n'étant disponible, il demande comme une faveur de ne pas rester inactif et on lui confère (avril 1916) le 15e corps d'armée, puis, le 25 janvier 1917, le 11e corps d'armée. A la tête de cette dernière unité, il joue encore un rôle glorieux.

Le 11e corps fait partie de la 6e armée, à laquelle le général Pétain confie, le 27 octobre 1917, la reprise du Chemin des Dames et de La Malmaison. De Maud'huy, avec sa vigueur et son allégresse accoutumées, mène ses troupes à la victoire. La Malmaison est enlevée, malgré la résistance désespérée des Allemands, et le 11e corps s'empare pour son compte de deux mille prisonniers, de quarante canons, et de deux cent cinquante mitrailleuses.

Peu après, on lui confie le commandement éventuel du corps expéditionnaire français en Italie, mission qu'il n'a pas l'occasion de remplir. Passé au cadre de réserve le 3 juin 1918, il devient inspecteur général des bataillons d'instruction. Le 22 novembre, il entre dans Metz, sa cité natale enfin reconquise, comme gouverneur, et, tout en conservant ce poste, devient (20 février 1919) commandant supérieur du territoire lorrain.

Les élections de 1919 en firent un député de Metz, et il prit une part active aux travaux parlementaires comme vice-président de la commission de l'armée. — Léon Veroenne.

« Paris » (le Paquebot-poste). — La Compagnie Générale Transatlantique a mis en service récemment, sur la ligne Havre-New-York, le nouveau paquebot *Paris*, le plus grand navire français, et l'un des plus beaux transatlantiques du monde. Par le luxe et le confort de ses aménagements, il ne le cède en rien aux grands paquebots anglais et allemands qui, avant la guerre, ont rivalisé de luxe, de vitesse et d'agréments de toutes sortes, pour se disputer la clientèle transatlantique. On peut même dire que le *Paris* détient le record du luxe et du bon goût, et qu'il fera époque dans l'art des constructions navales.

Une des raisons pour lesquelles les paquebots français étaient restés, avant la guerre, quelque peu en arrière des transatlantiques anglais ou allemands dans la course aux déplacements, est la dimension restreinte des bassins du Havre, qui ne peuvent recevoir des navires de plus de 220 mètres de longueur. Le paquebot *France* ne peut déjà gagner sans difficultés son poste du bassin de l'Eure ; quant au *Paris*, il ne peut accoster que le quai d'escale ou le quai de marée. Ni l'un ni l'autre ne peuvent entrer dans les cales de radoub du Havre, et ils doivent être carénés soit à Southampton, soit à Cherbourg. Les travaux en cours au port du Havre amélioreront prochainement cette situation.

Description du « Paris ». — Le paquebot *Paris* a été mis en chantier dès 1913 ; mais la guerre vint



Le paquebot-poste *Paris*, de la Compagnie Générale Transatlantique.

en interrompre la construction, qui ne put être reprise qu'après l'armistice, et par conséquent dans des conditions très difficiles au point de vue de la main-d'œuvre et du prix des matières premières. Le navire a été construit aux Chantiers de Penhoët de la Société des chantiers et ateliers de Saint-Nazaire. Les caractéristiques principales du navire sont les suivantes :

Longueur totale	*mètres*	233,05
Longueur entre perpendiculaires	—	224,15
Largeur	—	26 »
Creux sur quille au pont du carreau	—	20,75
Tirant d'eau en charge		9,59
Déplacement	*tonnes*	36.150
Jauge	—	33.500
Volume des cales à marchandises	*mèt. cubes*	3.500
Hauteur de la quille au pont supérieur	*mètres*	27
Puissance normale	*chevaux-vapeur*	45.000
Puissance maximum	—	60.000
Vitesse	*nœuds*	22
Nombre de personnes à bord		3.903

Dans les chiffres ci-dessus, le creux n'est pas compté à partir du pont le plus élevé. En tenant compte des deux entreponts supérieurs, l'un de 2 m. 75 de hauteur, l'autre de 4 m. 20 formé par le roof des locaux décorés, on arrive à une hauteur totale de 27 m. 70 pour le bâtiment, depuis la quille jusqu'au plafond du roof.

La coque du navire est constituée, à la manière habituelle, d'une ossature de couples transversaux, sur laquelle sont rivées les tôles du bordage et des doubles-fonds. L'épaisseur de ces tôles varie de 8 à 22 millimètres. Le double-fond de la coque forme le plancher du fond de la cale et de la chaufferie ; il est lui-même étanche, de sorte qu'une avarie à la partie inférieure de la coque ne mettrait pas le navire en danger. Le double-fond limite des waterballasts dans lesquels on peut envoyer soit de l'eau servant de lest, soit du pétrole ; il est divisé en plusieurs compartiments indépendants.

Le navire comporte 9 ponts principaux :

Le pont « A », où se trouvent les embarcations ;

Le pont « B », qui porte les salons et promenades des premières classes ;

Le pont « C », affecté dans sa partie centrale aux cabines et appartements de luxe, à l'arrière à la promenade et à certains locaux communs des deuxièmes classes ;

Le pont « D » forme à l'arrière le dessus de la dunette ; c'est le premier pont continu. Sur ce pont se trouve la partie supérieure de la salle à manger des premières classes, et la majorité des cabines de première classe ;

Le pont « E » porte les cuisines et offices, l'étage inférieur de la salle à manger des premières classes, la salle à manger des deuxièmes classes, des cabines de premières à l'avant et de secondes à l'arrière ;

Le pont « F » sert principalement aux troisièmes classes ;

Le pont « G », qui est encore au-dessus de la flottaison, contient également des locaux de troisième classe et des logements pour le personnel. Ce pont est à 10 m. 15 au-dessus de la quille ;

Le pont « H » sert à l'avant aux troisièmes classes, et à l'arrière aux cambuses et chambres froides. Au milieu, il est interrompu par les salles des machines et des chaudières ;

Enfin, à l'avant et à l'arrière se trouve un dernier pont formant plate-forme de cale (*orlop deck*), pour les bagages, les sacs postaux et les marchandises.

En ajoutant les deux entreponts supérieurs dont nous avons parlé plus haut, on arrive à 11 ponts au total.

L'ensemble du navire est divisé en 15 compartiments étanches par 14 cloisons transversales, destinées à localiser les effets d'une voie d'eau éventuelle. Les chaufferies sont enfermées, d'autre part, à l'intérieur de cloisons longitudinales.

Les ouvertures percées dans les cloisons étanches sont munies de portes à fermeture hermétique, qui peuvent être fermées isolément, mais qui, d'autre part, peuvent être manœuvrées toutes ensemble au moyen d'une commande hydraulique actionnée par le commandant. Celui-ci, du haut de sa passerelle, peut donc, en manœuvrant un simple robinet, produire la fermeture de toutes les portes des cloisons étanches du navire, en cas de danger.



Cabine de première classe, ordinaire, à bord du *Paris*.

Machinerie. — Le *Paris* est propulsé par des turbines, du type Parsons, au nombre de quatre, actionnant chacune une hélice, et d'une puissance totale de 46.000 chevaux effectifs. Ces turbines fonctionnent de la manière suivante : la vapeur est envoyée à une turbine à haute pression (bâbord), puis elle passe dans une turbine à moyenne pression (tribord) et enfin dans deux turbines à basse pression (médianes). Les turbines sont ainsi réparties dans trois compartiments : deux compartiments latéraux et un compartiment central. Pour les manœuvres, un autre groupement peut être réalisé, la vapeur étant envoyée seulement dans les deux turbines de droite (M. P. et B. P.) ou de gauche (H. P. et B. P.), ou bien dans les quatre turbines ; mais les machines de chaque bord demeurant indépendantes. Dans l'enveloppe de chaque turbine principale se trouve une turbine de marche arrière, tournant à vide en temps ordinaire.

Les vannes ou robinets des conduites de vapeur grâce auxquels on peut effectuer ces manœuvres sont eux-mêmes commandées par des machines hydrauliques. La machinerie accessoire a d'ailleurs une grande importance, étant donné le grand nombre d'appareils à commande hydraulique et, surtout, électrique, distribués dans le navire : vannes, machines à gouverner, monte-charges, ascenseurs, ventilateurs, lampes électriques, pompes, machine frigorifique, etc. La puissance électrique installée à bord représente ainsi plus de 1.500 chevaux.

Les chaudières sont au nombre de 15, à 8 foyers chacune ; ce sont des chaudières cylindriques, de 5 m. 40 de diamètre et 6 m. 60 de longueur, à retour de flamme et tirage forcé ; leur surface de chauffe totale est de 9.070 mètres carrés, et elles produisent de la vapeur à 15 kilogrammes par centimètre carré. Elles sont chauffées au mazout, et l'emploi de ce combustible liquide constitue un grand progrès. Il évite, en effet, le dur travail auquel sont astreints les chauffeurs dans le cas de la chauffe au charbon.

Avec la chauffe au mazout, le service du chauffeur consiste principalement dans la surveillance des brûleurs ; par des « regards » ménagés dans la devanture de la cheminée, il observe l'aspect de la flamme : si celui-ci est anormal, le brûleur est éteint, remplacé par un autre, et envoyé dans un local voisin où on le nettoie.

La chauffe au mazout a encore l'avantage de faciliter l'approvisionnement du navire en combustible : une simple manœuvre de robinets ou de pompes suffit pour mettre en train le remplissage des soutes, qui se poursuit sans pertes et sans poussières.

Le mazout est emmagasiné à bord du *Paris* dans huit réservoirs principaux, disposés sur les côtés de la chaufferie ; ces réservoirs communiquent entre eux et avec un réservoir spécial de trop-plein, que l'on ne remplit pas complètement au départ, et qui reçoit l'excédent des réservoirs principaux provenant, par exemple, de la dilatation du liquide due aux variations de température. Un appareil indicateur à distance permet au mécanicien de connaître exactement le niveau du combustible liquide dans les soutes. Le mazout, avant son emploi, est filtré

dans un premier filtre à froid, puis réchauffé dans un appareil échangeur de chaleur, à vapeur, et enfin filtré à chaud avant d'être envoyé aux brûleurs. Le réchauffage est réalisé à la température la plus propice à l'inflammation du mazout, déterminée pour chaque stock de combustible, et qui est voisine de 80° C.

L'approvisionnement total du navire en mazout atteint 6.160 tonnes, réparties dans 22 soutes verticales et 16 water-ballasts.

Des précautions attentives ont été prises pour éviter tous les risques d'incendie dus à l'emploi d'un combustible liquide. Les chaufferies sont parfaitement ventilées. Des appareils de commande à distance permettent de fermer les vannes des tuyauteries principales.

Emménagements.— Les emménagements du *Paris* ont été étudiés pour offrir aux passagers, par leur heureuse disposition, leur luxe et les distractions de toutes sortes organisées à bord, tout le confort et l'agrément des plus grands palaces continentaux.

Au centre des logements réservés aux passagers de première et de seconde classe, se trouve un « hall » analogue à celui des grands hôtels, dans lequel débouche un escalier d'honneur, de dimensions tout à fait inusitées à bord d'un navire. Cet escalier occupe la hauteur des trois ponts supérieurs ; il centralise, avec le hall, la vie du navire, et constitue la partie la plus animée du paquebot. Une gracieuse verrière lui assure un éclairage supérieur d'un effet agréable ; les cloisons sont revêtues de boiseries en chêne sculpté.

Autour du hall se trouvent le bureau des renseignements, le tableau indicateur de T. S. F., sur lequel on peut lire les dernières nouvelles des deux continents, reçues à bord, etc. A proximité du hall, on rencontre : le cabinet des médecins du bord, les salons de coiffure pour hommes et pour dames, l'établissement de bains, la boutique de la fleuriste, celle du marchand d'articles de Paris, la galerie d'exposition des paysages de France, etc.

A proximité du hall, sur le pont C, se trouvent les appartements de luxe et de grand luxe. L'appartement de grand luxe, décoré avec un art raffiné, comprend une antichambre, un salon, une salle à manger, un office, quatre chambres à coucher avec salles de bain, un cabinet de toilette.

Le prix de la location de cet appartement, pour un passage, est de 50.000 francs.

Les cabines ordinaires de première classe, sur les ponts C et D, sont des plus confortables ; elles sont pourvues non pas de couchettes superposées, comme dans les anciens paquebots, mais de véritables lits, et d'un mobilier complet : armoires, coiffeuses, bureaux, tables, larges lavabos de grès blanc, avec distribution d'eau chaude et d'eau froide, etc. ; la plupart sont d'ailleurs munies de cabinets de toilette.

Les salons où peuvent se réunir les passagers sont vastes et luxueux, et néanmoins le goût et le soin qui ont présidé à leur décoration leur ont conservé un agréable caractère d'intimité.

A tribord se trouve un salon de lecture-bibliothèque, décoré de lambris en platane, avec plafond vitré soutenu par une ossature en ferronnerie artistique. De cette bibliothèque on peut passer directement dans le grand salon de conversation, de 25 mètres de longueur, 15 mètres de largeur, et 7 mètres de hauteur sous la verrière centrale. La décoration de cette pièce mérite une mention particulière : elle a été obtenue non par la reproduction d'un de nos styles classiques, ni par la richesse des moulures ou des revêtements, mais par la simple pureté des lignes, le choix des matériaux rares mis en œuvre, et par de véritables trouvailles de goût dans l'ornementation. Les revêtements muraux sont en bois d'amarante, d'une belle teinte mauve, alternant avec des pilastres en liais de Saint-Georges, roses, incrustés de plaques en cristal moulé, taillé et teinté suivant un décor de fruits stylisés.


Salle à manger des premières classes, à bord du *Paris*.

A la suite de ce salon se trouvent de larges et belles galeries qui conduisent à un salon mixte, décoré suivant un style Directoire modernisé. La décoration, à boiseries peintes, contient notamment des médaillons en biscuit, représentant les signes du zodiaque.

A l'arrière, on parvient ensuite à un vaste fumoir à deux étages, en passant par deux galeries où se trouvent un bar et quelques petites boutiques. Au-dessus du fumoir, on accède à un café-terrasse, décoré de treillages.

Sur le même pont que les salons, à l'autre extrémité du navire, on trouve une charmante salle de jeu réservée aux enfants, munie d'un beau théâtre-guignol, et d'un aquarium. A la suite, une vaste salle de mécanothérapie permet de pratiquer de nombreux sports : la bicyclette, le canot, la boxe, etc., à l'aide d'appareils fixés au plancher mais comportant tous les mouvements du cycliste ou du rameur.

Les salles à manger des première et deuxième classes sont placées sur les ponts E et D, plus bas que les salons. La salle à manger des premières classes s'étend sur 20 mètres de longueur et 26 mètres de largeur ; elle occupe deux étages, et la hauteur d'un entrepont supérieur. Elle se compose d une salle principale, sur le pont E, et de deux larges galeries correspondant au pont D. Un escalier à double révolution, en fer forgé, réunit les galeries à la salle principale. Cinq cents personnes peuvent trouver place, à des petites tables, dans cette agréable pièce.


Grand salon de conversation des premières classes, à bord du *Paris*.

A la suite de la salle à manger des premières classes se trouvent l'office puis l'immense cuisine munie d un matériel complet et perfectionné. La cuisine est faite sur des appareils combinant les progrès industriels et les exigences gastronomiques : c'est ainsi que l'on emploie, en outre de l'énorme fourneau d'hôtel classique, des appareils chauffés à la vapeur, des grilloirs au charbon de bois, et des fours électriques pour les rôtis et volailles.

Les cabines de seconde classe, moins luxueuses, sont encore très confortables ; elles comportent de une à quatre couchettes, avec lavabos. La salle à manger des secondes, de 400 mètres carrés de surface, peut contenir à la fois 272 personnes. Les secondes classes disposent encore d'un grand salon de conversation, dont les boiseries sont en frêne verni orné de baguettes d'amarante, avec appliques d'éclairage en bronze ciselé, et d'un fumoir décoré également de bois vernis.

Les passagers de troisième classe sont logés dans des cabines ne comportant chacune qu'un petit nombre de voyageurs. Ils disposent de trois salles à manger, d'un fumoir et d'un pont-promenade.

Le navire est emménagé pour transporter 563 passagers de première classe, 460 de seconde, 1.092 de troisième, et 1.118 émigrants. En y ajoutant le personnel, la population totale que porte le navire atteint 3.903 personnes; c'est celle d'une petite ville.

Engins de sauvetage et dispositifs de sécurité. — Les embarcations de sauvetage constituent une véritable flottille, d'environ 60 bateaux : 27 sont des embarcations pontées de 9m,15 de longueur ; 22, de même longueur, sont d'un type plus léger ; un grand bateau automobile peut remorquer l'ensemble des canots, il comporte une installation de T. S. F; à ces embarcations s'ajoutent une baleinière, un canot de service et 8 radeaux.



Salon d'un appartement de grand luxe, à bord du *Paris*.

Toutes les embarcations peuvent être descendues à la fois à la mer, d'un seul côté, très rapidement. On peut d'ailleurs pomper rapidement le mazout d'un bord à l'autre, pour permettre au bâtiment de se redresser très vite, au cas où une avarie produisant le remplissage d'un compartiment latéral le ferait pencher sensiblement d'un côté.

Les communications radiotélégraphiques sont assurées par un poste principal et deux postes de secours. Le poste principal a une portée de 550 milles de jour et 900 milles de nuit ; l'un des postes de secours a la même portée, et peut être actionné par le groupe électrogène de secours monté sur le pont supérieur, et destiné à fournir de la force motrice alors même que toute la machinerie principale du navire serait hors de service.

Le poste de réception de la T. S. F permet de recevoir, pendant tout le voyage, les dépêches de presse envoyées par le poste français de Lyon. Ces dépêches sont imprimées aussitôt dans l'« Atlantique », qui est le journal quotidien du bord.

Les paquebots futurs. — L'accroissement des dimensions des paquebots s'est poursuivi surtout par suite d'une concurrence sans répit entre les compagnies de navigation anglaises, allemandes et françaises. Aussi cet accroissement s'est-il arrêté en 1914, et, depuis la guerre, un revirement sensible s'est produit au sujet de la construction des paquebots. Les causes en sont, d'une part, la suppression de la concurrence de l'Allemagne, qui a perdu ses deux plus belles unités, et d'autre part, surtout, l'augmentation du prix des constructions navales. On en aura une idée par les chiffres suivants : le paquebot *Duc d'Aumale*, en service sur la Méditerranée, de 115m,50 de longueur, 15 mètres de largeur et 4.840 tonnes de déplacement, achevé en 1913, a coûté 3 millions et demi ; le paquebot *Lamoricière*, de dimensions tout à fait analogues (déplacement 5.000 tonnes), mais achevé en 1921, a coûté 26 millions de francs, soit plus de sept fois le prix du premier. Quant au *Paris*, aux tarifs actuels des matières et de la main-d'œuvre, on peut estimer son prix à plus de 100 millions de francs.

Les tendances actuelles de la construction des paquebots sont caractérisées par le retour à des unités de dimensions plus modestes et de vitesse sensiblement moins grandes : 15 nœuds environ, au lieu de 22 sur les derniers grands transatlantiques.

Les nouveaux paquebots seront, comme le *Paris*, chauffés au mazout et propulsés par des turbines, ce qui permettra encore de réduire l'encombrement des soutes à combustible. On arrivera ainsi, avec des dimensions générales bien inférieures à celles du *Paris*, à donner cependant aux emménagements réservés aux passagers un développement suffisant pour le transport de 2.500 à 3.000 personnes.

Le type auquel on s'est arrêté en France est celui du paquebot *Rochambeau*, construit en 1911, qui a 170m,50 de longueur, 19m,40 de largeur, 13m,20 de creux, 8m,20 de tirant d'eau, un déplacement de 17.400 tonnes et une puissance de 13.000 chevaux. La Compagnie Transatlantique fait construire actuellement un navire de ce type, le *Suffren*, qui aura 174 mètres de longueur, 21m,65 de largeur ; il déplacera 22.000 tonnes, et sera actionné par une machinerie de 11.500 chevaux.

Un certain nombre de paquebots de dimensions voisines, et dont les plans ont été établis en conformité avec les mêmes principes, sont d'ailleurs en construction en Angleterre pour différentes compagnies de navigation étrangères.

Le *Paris* représente l'aboutissement des efforts des constructeurs navals français des vingt dernières années. Il fait le plus grand honneur à ses constructeurs et à ses armateurs, et demeurera le type des paquebots de grand luxe ; mais il est peu probable qu'on le copie d'ici longtemps. On peut dire que, sur mer, la course aux grandes vitesses est suspendue, au moins provisoirement. — P. CALFAS.

Dimensions comparées des plus grands paquebots récents.

NOM DU NAVIRE	*Mauretania*	*France*	*Olympic*	*Imperator* (1)	*Britannic*	*Aquitania*	*Vaterland* (1)	*Paris*
NOM DE LA COMPAGNIE	Cunard	Cie Gle Transatlant.	White Star	Hamburg-Amerika	White Star	Cunard	Hamburg-Amerika	Cie Gle Transatlant
ANNÉE DE CONSTRUCTION	1907	1910	1910	1912	1914	1914	1914	1914-1921
Longueur totale... *mètres*	241	217,60	269	276	268	275	282	233,05
Longueur entre perpendiculaires .... —	231	209	»	268,22	258	232	»	224,15
Largeur .... —	26,80	23	28	29,90	28,45	29,50	30,47	26
Creux .... —	18,30	16	19,60	19,50	19,69	19,50	17,37	20,75
Tirant d'eau...... —	10,20	9,10	»	10,85	10,50	10,95	11,50	9,50
Déplacement ..... *tonnes*	38.000	27.000	»	57.000	53.000	53.000	65.000	36.700
Tonnage brut	32.500	24.450	45.000	52.117	48.000	46.500	54.190	»
Passagers : 1re *classe*	563	535	730	700	790	618	750	563
Passagers : 2me —	464	464	560	600	836	614	600	460
Passagers : 3me — et *Emigrants*	1.138	908	1.200	2.690	953	1.998	2.750	1.092+1 118
Type de machine	Turbines	Turbines 4 hélices	Mach. altern. et turbines.	Turbines 4 hélices	Mach. altern. turbines cent.	Turbines 4 hélices	Turbines	Turbines
Puissance ...... *chevaux*	68.000	46.376	46.090	76.250	50.000	60.000	72.000	46.000
Vitesse normale.. *nœuds*	25	23,6	22,75	22,5	»	23,5	23,5	22,6

(1) L'*Imperator* et le *Vaterland* ont été enlevés à l'Allemagne. Le *Vaterland* appartient maintenant aux Américains, et l'*Imperator*, sous le nouveau nom de *Berengaria*, est exploité par la compagnie anglaise Cunard.

Phénomène nouveau d'attraction électrique

Phénomène nouveau d'attraction électrique (UN). — LA MANŒUVRE A DISTANCE DU CUIRASSÉ SANS ÉQUIPAGE L'« IOWA ». — Cette nouvelle propriété électrique a été sinon découverte, car elle avait été signalée il y a plus de quarante ans par Edison, du moins retrouvée par deux jeunes ingénieurs danois, Albert Johnsen et Kund Rahbeck, qui ont eu le mérite de lui trouver de très intéressantes applications pratiques. A la suite des expériences faites à Copenhague, ils ont été appelés à décrire et à démontrer leurs nouveaux procédés devant une nombreuse assemblée, à l'Institut des ingénieurs électriciens de Londres.

Jusqu'à présent, on ne connaissait que deux sortes d'attractions, l'attraction magnétique et l'attraction électrostatique.

La nouvelle force produit des effets hors de toute proportion avec l'intensité minuscule des courants employés.

Dans l'industrie, les électro-aimants jouent un rôle considérable. Bachelet, ingénieur-constructeur, qui s'est spécialisé dans les études des appareils dont le fonctionnement est fondé sur l'emploi des phénomènes d'aimantation, a réussi à obtenir des résultats considérables avec des courants relativement faibles.

Il est possible, dans de bonnes conditions, de soulever un poids de 5.000 kilogrammes avec un électro-aimant de forme voulue pesant 450 kilogrammes, absorbant 1.880 watts (le watt, produit d'un ampère multiplié par un volt, a une puissance d'environ un dixième de kilogrammètre par seconde), ou un poids de 20.000 kilogrammes avec un appareil pesant 1.800 kilogrammes, absorbant 6.500 watts. Soit des puissances correspondant respectivement à 2,45 et 8,8 chevaux de 75 kilogrammètres, le courant provenant soit de l'usine, soit du circuit électrique d'une ville.

Un électro-aimant circulaire ayant 1 mètre de diamètre et capable de lever 10.000 kilogrammes pour un poids propre de 900 kilogrammes coûterait actuellement 5.000 francs, y compris l'appareil de contrôle et les résistances ; le courant nécessaire étant de 2.500 watts.

Nous citons ces chiffres parce qu'ils contrastent curieusement avec les courants dont nous allons parler.

Prenons une simple feuille de cuivre mince, légèrement courbée, qui a été recouverte d'une substance semi-conductrice, comme de la gélatine ; presque à toucher cette gélatine, plaçons une autre bande peu épaisse de métal flexible, en aluminium par exemple ; si nous fixons le pôle positif d'un générateur débitant dans les quatre cents à cinq cents volts à la première plaque, et le pôle négatif à la seconde lame, la plaque en aluminium va s'appliquer contre la première avec une force considérable, même si le courant n'est que d'une infinitésimale fraction d'ampère.

On peut utiliser nombre de substances non conductrices, l'agate ou l'ardoise ; la *figure* 1 montre clairement la disposition adoptée.

La *figure* 2 représente une application téléphonique de ce nouveau principe.

Les téléphones sont constitués par une plaque mince en fer doux placée à petite distance d'une bobine sur laquelle est enroulé un fil de cuivre recouvert de soie ; la bobine est traversée par une tige d'acier aimantée faisant légèrement saillie devant la plaque en fer doux, et sans la toucher.

L'ensemble de ces différentes pièces est entouré d'un étui protecteur en bois portant une embouchure, et servant à maintenir la plaque en fer doux, tout en lui laissant un peu de jeu.

Les deux fils de la bobine aboutissent à deux bornes auxquelles on assujettit des fils conducteurs reliant le parleur à la bobine du récepteur téléphonique qui est identique.

Si l'on parle devant l'embouchure du premier, la plaque en fer doux vibre à l'unisson de la voix ; sous l'influence de ces vibrations, cette plaque s'éloigne ou se rapproche successivement de l'aimant.

Ces déplacements produisent dans la bobine du parleur des courants induits, qui passant dans la bobine de l'écouteur situé dans une station éloignée, détermineront également des rapprochements et des éloignements de la plaque de fer doux du récepteur qui va se mettre à vibrer à l'unisson des modulations de la voix du transmetteur.

Ce sont ces très faibles courants qui sont utilisés dans l'appareil que nous allons décrire.

Les deux fils provenant de la bobine du parleur vont être fixés l'un à un cylindre en cuivre recouvert d'une couche de gélatine, qui, actionné par un petit moteur électrique, tourne d'une façon continue, l'autre à une bande de métal qui, à petite distance, le recouvre en partie.

A son extrémité inférieure, cette bande plate de métal flexible est tendue par deux petits ressorts, et son extrémité supérieure est réunie par un fil fin à un diaphragme monté dans un récepteur téléphonique.

Le courant passant au travers de la gélatine, la bande plate est attirée plus ou moins vivement contre le cylindre en cuivre.

Les ressorts de l'extrémité inférieure exercent une traction continue sur cette bande, et l'attraction entre le cylindre et la lame flexible en exerce une autre en sens contraire.

Ces actions opposées sont cause que la bande de métal flexible se met à vibrer à l'unisson de la plaque en fer doux du parleur, et ces vibrations, grâce au fil fin qui la réunit au diaphragme du récepteur, reproduisent exactement les modulations de la voix qui s'est fait entendre dans le parleur.

1\. Bande mince d'aluminium; 2. Gélatine demi-conductrice; 3. Plaque épaisse en cuivre; 4. Générateur d'électricité.

Une des principales difficultés des communications téléphoniques lointaines va se trouver ainsi résolue.

En dehors des pertes d'énergie dues à la résistance des fils conducteurs, résistance qui, pour être diminuée, eût nécessité l'emploi de conducteurs en cuivre ayant une section relativement considérable, entraînant des dépenses presque prohibitives, les variations d'intensité du courant téléphonique parvenant au récepteur d'une ligne quelque peu longue, et correspondant aux modulations de la parole, sont de l'ordre d'un millionième de watt. Comment des puissances aussi faibles pourraient-elles exercer une influence sur le champ magnétique de la bobine de réception, suffisante pour permettre au diaphragme de l'écouteur, qui, si mince qu'il soit, n'en est pas moins un disque de métal, de vibrer à l'unisson des dites variations ? Les tubes à vide du docteur Lee Forest, après les stations intermédiaires qu'avait préconisées le docteur Fleming, ont donné une solution. D'après la « Technische Rundschau », avec les nouveaux tubes à vide, le courant est amplifié de 20 à 30 fois par tube ; avec quatre tubes associés, on arriverait à amplifier 10.000 fois le courant.

En appliquant le nouveau procédé, d'après les expériences faites à Londres, un courant de moins d'un millionième d'ampère, passant d'une feuille de métal à une autre au travers d'une substance demi-isolante, a produit une attraction suffisante pour soulever un poids de plus d'un kilogramme, c'est-à-dire a donné naissance à une force relativement considérable. On comprend mieux le phénomène en le comparant à l'attraction qu'on constate entre les deux plaques d'un condensateur électrostatique, qui sont attirées l'une vers l'autre avec une force qui augmente en sens inverse de la distance : si on la réduit d'un tiers, la force d'attraction est multipliée par 9.

C'est surtout pour les *relais*, que cette nouvelle découverte paraît avoir un champ d'application illimité. Et, pour indiquer l'utilité de ces relais, nous ne pouvons trouver un exemple plus frappant que celui de la manœuvre à distance du cuirassé de 12.000 tonneaux l'*Iowa* ; cette description a été donnée pour la première fois par Denby, sous-secrétaire de la marine américaine.

Ce navire a 110 mètres de long, 22 mètres de large, il cale 7 m. 30 de tirant d'eau, et était monté par 683 officiers et marins quand il était en service actif ; datant de 1896, il a été refondu en 1909 et était armé de quatre canons de 305 mm., de huit de 203 mm., de 10 de 100 mm.

Pour ne pas avoir à alimenter les chaudières de charbon, on les a remplacées par des chaudières chauffant uniquement au pétrole.

En vue d'obtenir de la pression d'une manière continue pour faire tourner la machine, il suffit une fois pour toutes d'ouvrir les robinets qui font communiquer les réservoirs de pétrole et les brûleurs qui le lancent sous forme de poussière liquide enflammée dans les foyers des chaudières, l'arrivée du pétrole ne cessant que lorsque les réservoirs sont vides.

L'*Iowa* est destiné à servir de but mobile pendant les exercices de réglage de tir au canon des escadres américaines, et il vient également d'être utilisé pour les essais de bombardement des cuirassés par les aéroplanes, qui ont lancé sur lui des bombes inoffensives pour vérifier la précision de leur tir avant de faire des expériences, avec de vraies bombes pesant jusqu'à 950 kilogrammes, sur le cuirassé allemand *Ost-Friedland* qu'ils ont réussi à couler. Ce résultat notoire a été obtenu non par coups directs, mais par des explosions de bombes sous la surface, et près des côtés du cuirassé, qui, cependant, comme tous ses congénères, était très fortement protégé contre les torpilles, mais sans vitesse et sans défense. Dans ces dernières expériences qui ont eu un retentissement mondial, l'*Iowa*, sans personne à bord, était manœuvré au moyen des ondes hertziennes provenant des appareils radio-électriques du cuirassé l'*Ohio* qui se tenait à 9 kilomètres de distance ; la vitesse obtenue ne dépassait pas 14 ou 15 kilomètres à l'heure.

Quand toutes les dispositions nécessaires ont été prises, la machine est mise en marche doucement par les mécaniciens, qui regagnent rapidement les embarcations qui les attendent le long du bord, et l'officier électricien de l'*Ohio* en prend charge.

Le premier radio-signal est intercepté par « l'aérien » ou antenne de l'*Iowa*, et transmis à un radio-récepteur placé sous le pont.

Il est alors amplifié au moyen des tubes à vide dont nous avons déjà parlé, et actionne ensuite un relais *très sensible* qui, à son tour, en actionne un second plus puissant.

Ce second relais ferme un circuit électrique qui fait fonctionner une soupape pneumatique mue électriquement.

Quand cette soupape s'ouvre, l'air à très haute pression, que contient le réservoir qu'elle tient habituellement clos, agit au moyen d'un dispositif spécial sur le registre de vapeur de la machine qui part à toute vitesse et conserve cette allure tant qu'il y a du pétrole dans les réservoirs, si l'on veut la maintenir. Le relais dont nous avons fait mention en second lieu manœuvre aussi un commutateur qui envoie un courant électrique dans le mécanisme du gouvernail, qui se compose d'un servo-moteur ordinaire à vapeur engrené à un petit moteur électrique. On peut ainsi mettre la barre à droite, à gauche, ou la maintenir au centre.

Une particularité très intéressante réside dans l'emploi d'un compas gyroscopique. Ce compas est relié électriquement au moteur mû par l'électricité, qui agit sur le servo-moteur ordinaire à vapeur actionnant directement la barre du gouvernail.

Dès que le navire s'écarte pour une raison quelconque de la voie rectiligne que l'on désire qu'il suive, l'action gyroscopique entre en jeu, et c'est le compas lui-même qui, agissant aussi sur le servo-moteur à vapeur, ramène le cuirassé dans la direction choisie.

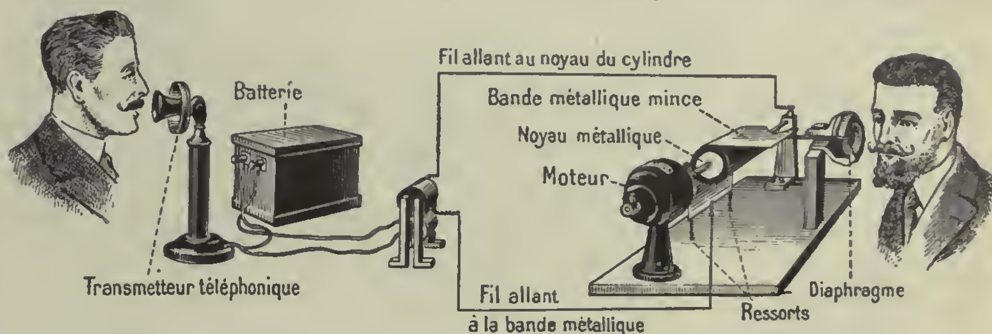
Si l'officier électricien de l'*Ohio* veut arrêter les machines, il lance un long signal d'une durée de dix secondes environ.

Ce signal actionne un relais spécial qui envoie du courant dans le dispositif électrique d'une soupape électro-pneumatique dont l'air à haute tension vient, par un mécanisme approprié, fermer les arrivées d'eau et de pétrole aux chaudières, dont les feux s'éteignent instantanément, et qui, par suite, au bout de peu de temps, n'envoyant plus de vapeur aux cylindres, occasionnent le stoppage de la machine.

Un dispositif spécial d'horlogerie arrête au bout d'un temps donné toutes les opérations quelles qu'elles soient concernant les chaudières et l'appareil à gouverner, pour le cas où les relais n'agiraient pas convenablement, ou encore dans le cas où les appareils, dont la mise en marche est automatiquement signalée par eux-mêmes à l'*Ohio*, ne fonctionneraient pas.

L'officier chargé de ce contrôle de l'*Iowa* a déclaré qu'il n'avait eu aucune difficulté à faire exécuter toutes les manœuvres possibles au cuirassé, à le faire éviter les bombes d'avions, à le faire venir à droite, à gauche, à le mettre en marche à grande vitesse, et à l'arrêter.

En terminant le compte rendu de ces expériences de télémécanique à distance, notre pensée s'est reportée à la séance du Trocadéro présidée en 1905 par d'Arsonval, où notre illustre et trop modeste compatriote Branly démontrait, le premier, qu'on pouvait commander à distance, sans même les voir, successivement, plusieurs machines, par les ondes hertziennes : là aussi les appareils prévenaient automatiquement notre grand savant, qu'ils avaient exécuté les mouvements ordonnés. — Ct A. Poidloué.



Appareil de Johnsen et Rahbeck.

philoxénie [*fi-lo-ksé-nî*] n. f. (du gr. *philoxenia*, pratique de l'hospitalité). *Archéol. byzant.* Se dit d'une scène, familière à l'iconographie byzantine, qui représente Abraham donnant l'hospitalité aux anges et se préparant à sacrifier Isaac : *Certaines scènes de l'Ancien Testament avaient de bonne heure trouvé dans l'art des Catacombes une forme à peu près définitive : tel, le sacrifice ou la* PHILOXÉNIE *d'Abraham.* (Charles Diehl.)

planimétrage [*tra-je*] n. m. (de *plan*, et de *métrage*). Ensemble des opérations qui permettent de relever la planimétrie d'un terrain, d'une région : *l'établissement de toute carte comprend deux séries distinctes de travaux : le* PLANIMÉTRAGE *et le nivellement.*

Politique intérieure et extérieure. (*Octobre.*) — Un certain nombre de problèmes graves posés depuis longtemps semblaient, en octobre, avoir enfin reçu une solution qu'il était permis de croire acquise et durable, ou tendaient vers une solution. Nous comptons parmi ceux-là le problème de la Haute-Silésie, dont le règlement suscitait, certes, de la part de l'Allemagne, d'immenses clameurs de dépit, peut-être plus bruyantes que convaincues, mais qui, tout de même, était résolu raisonnablement et en conformité avec le traité de Versailles. Beaucoup moins important, mais encore très gros de périls, le problème des comitats occidentaux de la Hongrie allait, lui aussi, toucher à sa fin ; et l'incertitude qu'avait jetée sur les relations de la Petite-Entente avec la Hongrie la romanesque équipée de l'empereur Charles de Habsbourg ne suspendait que pour un temps une solution qui ne pouvait plus manquer. En Orient, la signature d'un traité entre la France et Mustapha Kemal, dont la nouvelle était parvenue en France dans les derniers jours du mois, nous promettait la fin d'un conflit dont on ne saisissait plus très bien les raisons, et de dépenses militaires qui n'étaient plus en rapport avec le profit qu'on en pouvait tirer. Comme conséquence et aussi comme suite d'échecs mal dissimulés, la Grèce commençait à se rendre compte de l'erreur qu'elle avait commise en se croyant capable de réduire la force kemaliste, et elle entrait dans l'ère des réflexions mélancoliques sur les dangers de l'ambition militaire. — On devait enfin compter au nombre des événements favorables à la paix le succès remporté par Briand devant les Chambres françaises. Aucune personne raisonnant froidement ne pouvait nier que la présence à la tête du gouvernement français d'un homme aussi avisé et aussi maître de lui ne fût une garantie pour la politique générale de la planète terrestre, et l'on pouvait espérer qu'à Washington son intervention ne manquerait pas d'avoir d'heureux effets. La chute du ministre français à l'heure où l'on se trouvait, eût été une regrettable aventure. — Aux dernières heures du mois, Briand s'était embarqué pour l'Amérique. Nul ne pouvait prévoir ce qui se passerait dans cette réunion des représentants des grandes puissances, où peut-être manquerait Lloyd George ; il eût été invraisemblable qu'il n'en sortît pas, sinon des résolutions déjà consenties, du moins des vues favorables à la paix. Seule, l'Angleterre attendait encore le règlement de la question irlandaise, où peu de clarté avait pénétré, et la crise du chômage se prolongeait au delà de toute prévision. Enfin, de Russie nous arrivaient des sons de cloche très différents de ce que nous étions habitués à en recevoir, et l'on devait se demander si, en vérité, un changement de régime ne s'y préparait pas.

Tels étaient les linéaments généraux qui faisaient le fond de la chronique du mois d'octobre. Entrons maintenant dans quelques détails, et, pour permettre à nos lecteurs de classer plus aisément les faits, consacrons à chaque pays intéressé un cadre spécial.

Allemagne. — L'attitude de l'Allemagne pendant tout le mois d'octobre avait été conditionnée par la question de Haute-Silésie. On se rappelle que le conseil de la Société des nations en avait délibéré en septembre, et qu'une solution était imminente au début d'octobre. La décision des arbitres se présenta sous la forme d'une « recommandation », qui fut d'ailleurs acceptée sans discussion par les grandes puissances qui l'avaient sollicitée, notamment par la France et l'Angleterre dont la divergence d'opinion avait été le seul obstacle à un règlement plus rapide de cette irritante affaire. L'Angleterre, préoccupée de conserver à l'Allemagne la totalité d'une région industrielle que le Reich déclarait nécessaire à la

prospérité de son industrie et, par suite, à l'acquittement de ses dettes, mal disposée au surplus à l'égard de la Pologne en qui elle n'a pas confiance, s'était séparée de la France qui voulait au contraire assurer au nouvel État polonais les moyens de vivre industriellement, et qui, en outre, voyait dans la Haute-Silésie, si elle restait allemande en totalité, le centre futur de l'industrie de guerre de notre ancienne ennemie, — si le mot « ancienne » ne reste pas une redoutable naïveté !

Le conseil de la Société des nations avait donc eu à choisir entre la thèse anglaise : maintenir l'intégrité du bassin industriel et houiller au profit du Reich, — et la thèse française : partager le même bassin en tenant compte, dans la mesure du possible, des nationalités. Les arbitres avaient en somme adopté la thèse française. Au point de vue du tracé de la frontière, la ligne nouvelle formera un **S** irrégulier, qui laisse à la Pologne Lublinitz et Tarnowitz, s'avance en pointe vers l'Est pour conserver à l'Allemagne Beuthen et Gleiwitz, et attribuer à la Pologne Kœnigshütte et Kattowitz, puis se recourbe vers l'Ouest, laissant à l'Etat polonais Rybnick et Pless.

Si l'on examine cette frontière au point de vue économique, on constate que le domaine charbonnier haut-silésien est partagé à peu près par moitié.

L'Allemagne, autant qu'on en peut juger sur des renseignements généraux empreints de beaucoup de bienveillance pour l'industrie germanique, perd vingt millions de tonnes. Assurément, il y a là de quoi gêner la production allemande ; et l'Allemagne ne se fait déjà pas faute de proclamer que son industrie va se trouver dans une impasse, et que ses fournitures de charbon à la France seront ainsi rendues plus difficiles. Au point de vue du fer, l'industrie allemande, en matière de fer brut et de fer doux, de fonte, d'acier coulé, fait une perte sérieuse, quoique là encore il y ait eu partage équitable, et que si Laurahütte, centre de la fabrication des chaudières, reste polonais, Gleiwitz, où se fabriquent les chaînes, reste allemand. Quant au zinc, l'Allemagne, en perdant Tarnowitz, perd le centre principal d'extraction. Elle perd aussi considérablement en se trouvant obligée d'abandonner Kœnigshütte, centre de toute l'industrie silésienne. Il n'est donc pas contestable que l'Allemagne subit une diminution. Mais, quoi qu'elle en ait dit, cette diminution était inscrite en puissance dans le traité de Versailles, et le règlement proposé par la Société des nations n'y ajoute rien. Le partage ainsi ordonné tient la balance égale entre les deux peuples, allemand et polonais ; et si, par suite du mélange des nationalités, on n'a pu éviter que plus de 100.000 Allemands restent en territoire haut-silésien devenu polonais, 100.000 Polonais restent en territoire demeuré allemand.

Mais la décision intervenue fût restée incomplète si elle n'avait été accompagnée d'un règlement provisoire permettant à la Haute-Silésie elle-même qui, sous l'autorité allemande, formait un tout parfaitement homogène, de s'adapter à sa nouvelle situation. C'est pourquoi le conseil de la Société des nations a prévu que, pendant une période de quinze années, il ne serait en fait rien changé au régime industriel actuel, ni en ce qui concerne l'échange des produits houillers et métalliques, ni en ce qui concerne l'organisation industrielle, ni en ce qui concerne le régime des chemins de fer, de l'électricité, des eaux, des douanes, de la monnaie, des syndicats, des assurances sociales, de la circulation ; de plus, la situation assurée aux minorités par le traité de Versailles sera garantie aux minorités des régions partagées. Une commission mixte devra assurer, pendant ces quinze années, la coordination nécessaire au fonctionnement de ce régime mixte. Cette commission devra être présidée par un délégué neutre. Enfin, plusieurs commissions temporaires étaient prévues pour régler les questions de délimitation de frontières, et les clauses industrielles communes.

Il est certain que le règlement de l'affaire de Haute-Silésie, qui a pesé si lourdement sur l'Europe pendant des mois, était un soulagement, et que l'horizon s'en trouvait singulièrement éclairci.

Ainsi disparaissait un motif grave de désaccord partiel et de tension diplomatique entre la France et l'Angleterre, et l'on devait de la gratitude au conseil de la Société des nations, pour l'indépendance et l'impartialité qu'il avait montrées. L'Allemagne, en effet, n'avait rien épargné, ni les démarches diplomatiques auprès du Foreign Office, ni l'agitation intérieure, ni les menaces ouvertes ou déguisées, pour essayer de peser sur la décision des arbitres. Elle avait espéré que l'Angleterre, qui ne lui avait pas jusqu'alors ménagé ses bons offices et peut-être ses promesses, s'interposerait en sa faveur à Genève. Mais lord Curzon avait froidement accueilli les avances qui avaient été faites en ce sens, et au conseil de la Société des nations Balfour, qui représentait l'Angleterre, avait un trop loyal désir de paix pour ne pas s'employer très activement, au contraire, à la solution d'équité. L'Allemagne avait donc passé, d'un espoir qu'elle considérait déjà comme réalisé, à une déception qui prouve une fois de plus la brièveté de sa psychologie. La décision de Genève semblait l'avoir surprise comme une nouveauté impossible à prévoir ; et son mécontentement s'était répandu en plaintes excessives, et en violences de langage parfaitement inutiles. On avait pu un instant se laisser prendre à ces manifestations de colère, et envisager le cas où le Reich, ou bien refuserait de s'incliner, ou bien adopterait une attitude passive. Il était arrivé ce qui était arrivé maintes fois depuis le 11 novembre 1918 : l'Allemagne avait crié et mené grand bruit autour de sa résolution bien arrêtée de résister, et elle s'était soumise.

Un fait concret avait cependant souligné la déception du Reich. Le chancelier Wirth, qui, maintes fois, soit conviction, soit politique, avait affirmé que l'Allemagne ne pouvait se passer de la totalité de la Haute-Silésie et n'accepterait aucune solution qui ne la lui donnerait pas, que la perte d'une partie quelconque de cette province serait pour elle la ruine économique, qu'elle voulait la Haute-Silésie et qu'elle l'aurait, avait dû, pour rester fidèle à la position prise, et aussi pour donner une satisfaction aux récriminations violentes des partis, donner sa démission. La crise ministérielle dura peu. Soit qu'en fait il fût, à l'heure où l'on se trouvait, impossible de trouver un chancelier capable de réunir une majorité au Reichstag, soit que la démission de Wirth n'eût été qu'une démonstration dont l'issue était prévue, au bout de quelques jours de négociations avec les différents partis le président Ebert fit de nouveau appel au chancelier démissionnaire, qui accepta de former un nouveau cabinet, — et ce cabinet obtint dès l'abord une majorité au Reichstag.



Le général Pershing assiste et travaille à la plantation, dans les jardins du Trocadéro, à Paris, d'un chêne destiné à commémorer l'amitié franco-américaine (19 octobre 1921). — Phot. Rol.

Nous avons dit déjà souvent, et c'est là un fait indéniable, que le chancelier Wirth avait apporté dans ses rapports avec la France, et dans l'exécution du traité de Versailles, une docilité et un sentiment des réalités auxquels ses prédécesseurs ne nous avaient pas habitués. Il avait accepté notamment et encouragé les négociations de Rathenau avec notre ministre Loucheur, qui avaient abouti à l'accord de Wiesbaden, lequel facilitait à l'Allemagne le paiement de sa dette, et par suite nous était avantageux ; il avait en outre régulièrement rempli les obligations du traité. Le règlement silésien allait-il modifier son attitude, et allions-nous revoir les jours de Fehrenbach et de Simons ? Les déclarations de Wirth pouvaient le faire craindre, et, notamment, le mot de « vol » ou de « rapt » prononcé par lui à l'occasion de la décision de Genève n'indiquait pas des tendances modérées. D'autre part, les protestations présentées à Paris, au Conseil des ambassadeurs, par le Dr Mayer, ambassadeur allemand, et nettement repoussées par ce conseil, ne s'inspiraient pas d'un esprit de soumission. Mais ces protestations accompagnaient l'acceptation du verdict. Il était permis de supposer qu'en présence de l'entente sans réserve de la France et de l'Angleterre au sujet de la recommandation de Genève, le chancelier Wirth avait compris l'inutilité de toute résistance, et qu'après avoir donné au sentiment allemand les satisfactions nécessaires il appliquait plutôt son intelligence et sa volonté à tirer le meilleur parti possible de la situation faite à l'Allemagne en Haute-Silésie.

D'ailleurs, sur ce sujet si grave, deux réflexions s'imposaient. La première conduisait à nous demander : si la communauté de régime imposée pendant quinze ans à la Pologne et à l'Allemagne n'était pas beaucoup plus favorable à l'Allemagne qu'elle ne le paraissait au premier abord ; si, à la faveur de ce compromis nécessaire, l'Allemagne ne continuerait pas à tirer de la Haute-Silésie tout ce qui était nécessaire à son industrie ; si la supériorité de son organisation industrielle ne lui donnerait pas la maîtrise dans le pays silésien, même après le partage ; si, enfin, elle ne trouverait pas là le moyen de s'infiltrer en Pologne, et de se préparer dans ce pays, qui n'y est peut-être pas si hostile que les luttes récentes peuvent le faire croire, et qui est d'ailleurs mal préparé à la concurrence industrielle, des relations qui pourront créer pour elle une véritable mainmise économique. Ces hypothèses ne seraient infirmées que si nous pouvions espérer que l'industrie française nouera avec la Pologne des liens étroits.

Mais il y a une seconde réflexion. L'Allemagne va prendre texte du partage de la Haute-Silésie, même si, comme nous venons de l'indiquer, sa perte reste plus apparente que réelle, pour affirmer qu'elle ne peut plus remplir ses engagements à notre égard, qu'elle est insolvable, et qu'elle va faire banqueroute. Il nous faudra donc une grande et continue fermeté, pour ne pas nous laisser émouvoir par ces affirmations, et pour continuer à exiger notre dû. Ne nous y trompons pas, en effet, si l'Allemagne en vient à jouer ce jeu, c'est qu'elle se sent soutenue. Sous les déclarations officielles de nos alliés au sujet de notre droit à une intégrale réparation, se cache, chez ceux mêmes qui parlent ainsi, et encore plus chez les autres, une vive irritation contre la France obstinée à réclamer des réparations, et, dans l'état de malaise économique et de stagnation où partout l'on se débat, ce qu'on appelle le « monde des affaires » — pas toujours très délicat sur la qualité des affaires, et peu sensible à la justice — n'est pas loin de s'en prendre à la France comme à la première responsable de la situation, en tant que, par ses réclamations financières, elle empêche l'Allemagne de reprendre sa place sur le marché industriel. Volontiers on trouverait mauvais que la France, après un procès-verbal de carence de l'Allemagne, ne passât pas ses créances, déclarées irrécouvrables, par profits et pertes. Il est bon qu'en France nous ne négligions pas cet état d'esprit, et que nous en tenions compte dans nos relations tant avec nos amis et alliés qu'avec les neutres et avec l'Allemagne. Si l'union a pu se faire sur le terrain de la guerre militaire, elle est très loin d'être faite et elle est peut-être impossible sur celui de la guerre économique. L'Allemagne ne négligera rien pour profiter de ces circonstances, et nous sommes obligés de reconnaître qu'à mesure qu'on s'éloignera de l'époque de la Grande Guerre elle trouvera plus de partisans intéressés à sa fortune ou entraînés par sa propagande. Si le temps nous amène à une adaptation de notre attitude à l'égard de notre dangereux voisin le Reich allemand, nous devrons toujours nous garder d'une confiance illusoire. C'est ce qu'il faut nous répéter à chaque fois.

Russie. — Du côté russe, il semblait qu'une orientation nouvelle se préparât. De nombreux renseignements prouvaient qu'un changement s'opérait dans l'esprit des dirigeants bolcheviks, et que, peu à peu, ils revenaient à la conception d'un gouvernement plus conforme aux données historiques de la vie des nations. On parlait d'un discours où Lenine aurait avoué l'échec total des conceptions communistes, et annoncé un repli stratégique sur de nouvelles positions. Si l'on consultait les rapports du Dr Nansen,



Le corps du Soldat inconnu américain est embarqué au Havre pour les Etats-Unis. — La cérémonie a été émouvante. Les honneurs ont été rendus par les représentants du gouvernement français et les troupes de la garnison. Maginot, ministre des pensions, a épinglé la croix de la Légion d'honneur sur la bière recouverte d'un grand drapeau américain. Puis, au milieu d'une pluie de fleurs, le cercueil a été porté par des marins américains sur le croiseur *Olympia*, qui a appareillé pour New-York, escorté par des bâtiments français (25 octobre 1921). — Phot. Rol.

on devait en conclure que les secours envoyés à la population affamée arrivaient bien à destination.

Enfin, aux derniers jours d'octobre, on parlait d'un Message de Tchitcherine, annonçant que le gouvernement russe était disposé, si les Puissances occidentales le reconnaissaient, à prendre l'engagement de payer les dettes du gouvernement tsariste d'avant 1914. Quel fonds fallait-il faire sur ces informations et sur ces promesses ? Nous n'aurions pas voulu nous engager sur ce point. Cependant, certains de ces renseignements paraissaient exacts, et peut-être pouvait-on espérer qu'un état de choses acceptable allait enfin s'organiser en Russie. Inutile de répéter ici combien cela était souhaitable. Nous avons dit souvent que la paix européenne serait instable tant que la Russie resterait extérieure à l'Europe. De même, pour le rétablissement de la situation économique, la rentrée de la Russie dans le champ d'action de l'activité européenne permettrait de grands espoirs, et ouvrirait au commerce et à l'industrie d'immenses possibilités. On devait se dire que la situation anormale qui depuis 1918 faisait de la Russie une sorte de *terra incognita*, ne pouvait se prolonger indéfiniment et devait, un jour donné, se résoudre. Ce jour était-il arrivé ? En tout cas, il était évident qu'il n'était possible de traiter avec la Russie qu'en s'entourant des précautions les plus minutieuses, et en prenant toutes ses sûretés. Il ne fallait s'avancer sur cette route que pas à pas, et en ordre serré.

Turquie et Grèce. — Tandis qu'à l'est de l'Europe une lueur d'espoir commençait à poindre, en Asie Mineure on pensait avoir enfin, au moins en ce qui concernait la France, trouvé la formule de paix. On n'a pas oublié qu'après la conférence de Londres, en mars, un accord avait été non seulement ébauché, mais poussé aussi loin que possible entre la France et Mustapha Kemal. L'évacuation de la Cilicie par la France en était la clause essentielle, et tout le monde s'était réjoui d'une solution qui ramenait en France d'importants contingents militaires, et allégeait sérieusement nos finances publiques. Au dernier moment, l'Assemblée d'Angora avait refusé de ratifier la convention. La campagne grecque s'était alors engagée, la Grèce se faisant fort de réduire à elle seule Mustapha Kemal, de prendre Angora, et de pacifier l'Anatolie. On sait comment s'était dissipée cette grande illusion.

Les Grecs, victorieux partout suivant leurs dires, n'avaient pas pris Angora, et semblaient bien n'être plus en mesure de continuer la guerre. Le peuple était las ; une campagne active de presse réclamait la démobilisation ; le trésor était mal garni ; le trône de Constantin n'était pas solide, et l'on voyait mal comment la Grèce parviendrait à réaliser les promesses qu'elle avait faites. C'est alors qu'on avait appris simultanément que Gounaris, président du conseil grec, et son ministre des affaires étrangères Baltazzi venaient en Occident pour renouer des relations avec les grandes puissances, et que l'ancien député français Franklin-Bouillon, au cours d'une mission en Asie Mineure, avait signé un protocole de paix avec Mustapha Kemal. Briand avait annoncé officiellement cet événement diplomatique, et l'on devait considérer comme réglée enfin la paix restée en suspens depuis le mois de mars. Les principales clauses de l'accord signé par Franklin-Bouillon étaient les suivantes : cessation de l'état de guerre ; fixation de la frontière par une ligne partant du golfe d'Alexandrette, au sud de Payas, se dirigeant vers Meidan-Ekbes, puis suivant la voie ferrée de Bagdad, ensuite la route entre Nouséibine et Djéziré-Ibn-Omer, pour aboutir au Tigre ; amnistie pleine et entière ; régime d'autonomie nationale pour la région turque d'Alexandrette ; droits des minorités réservés ; transfert de la section du chemin de fer de Bagdad entre Bozentin et Nouséibine à un groupe français désigné par le gouvernement français ; convention douanière entre la Turquie et la Syrie ; répartition des eaux du Kouveik et de l'Euphrate entre les régions politiquement divisées ; liberté de transhumance aux tribus nomades. En notifiant l'acceptation de ces clauses par l'Assemblée d'Angora, Youssouf Kemal-bey, ministre des affaires étrangères, faisait en outre connaître que le gouvernement d'Angora était disposé à accorder à un groupe français, pour 99 ans, la concession des mines de fer, de chrome et d'argent de la vallée de Harchite, ainsi que d'autres concessions de mines, voies ferrées, ports et fleuves. Cet accord, bien qu'il parût favorable, n'avait pas contenté tout le monde en France, et les clauses en avaient été fort discutées par les partisans d'un mandat étendu de la France en Asie Mineure. De plus, on avait fait observer que l'accord avec Mustapha Kemal comportait évidemment reconnaissance du gouvernement d'Angora, et on s'était demandé quelles étaient dès lors les relations du gouvernement de la République avec le sultan de Constantinople.

Sans entrer dans la discussion de ces objections, il restait que la paix était faite en Asie Mineure, et que dès lors il devenait très difficile aux Grecs de continuer la guerre. Mais la paix franco-kemaliste ne réglait pas la question du traité de Sèvres. Mustapha Kemal avait la prétention de reprendre aux Grecs Smyrne et la Thrace. Les Grecs continuaient à parler de garder l'Anatolie. Il y avait incompatibilité évidente entre ces deux ambitions. C'était aux grandes puissances à la faire disparaître. Le moyen en restait obscur. Il pouvait arriver qu'on le cherchât au détriment des Grecs, que l'Angleterre ne soutenait plus que mollement.

Autriche. Hongrie. Petite-Entente. — La question turque restait donc toujours pendante, tandis que des événements d'ordre divers agitaient toute la région de l'ancienne monarchie des Habsbourg. — Le partage des Comitats occidentaux entre la Hongrie et l'Autriche, après les difficultés du mois de septembre, avait donné lieu à l'accord de Venise, signé sous la médiation du marquis della Torreta, ministre des affaires étrangères d'Italie, et l'on pouvait croire cette affaire close, lorsqu'un événement entièrement inattendu menaça de troubler la paix de toute cette partie de l'Europe. On apprit soudain que Charles de Habsbourg, roi de Hongrie détrôné mais non déposé ni déchu, qui, depuis sa précédente tentative de restauration, vivait interné en Suisse sur sa parole de n'en pas sortir, avait quitté en avion, avec l'impératrice Zita, le territoire de la Confédération, et, atterrissant à Œdenbourg, en Hongrie occidentale, avait marché sur Budapest, avec l'aide d'une petite armée improvisée. Il s'était avancé jusqu'à une vingtaine de kilomètres de la capitale ; là, il s'était trouvé en présence des troupes gouvernementales, et après un bref combat il avait été abandonné par ses partisans, et fait prisonnier avec sa femme et ses amis les plus fidèles. On lui avait alors demandé d'abdiquer, et de renoncer au trône pour lui et sa famille. Au 3 octobre, il hésitait encore. Il allait être remis à l'Angleterre. — Cette équipée, commencée par un manquement à la parole donnée au gouvernement helvétique, continuée sans

gloire et piteusement close, ne donnait pas une haute idée de l'intelligence de l'empereur Charles, resté jusque-là sympathique à cause des efforts qu'il avait faits pour arrêter la guerre.

Elle mettait en outre en pleine clarté une situation mal connue. La Hongrie monarchiste n'avait pas réglé sa situation à l'égard de son ancien roi. Charles, absent, restait roi de Hongrie. Les deux tentatives qu'il avait faites pour reprendre le pouvoir avaient répondu aux désirs de beaucoup de ses sujets. Elles n'avaient échoué que pour avoir été insuffisamment préparées. Pareille aventure pouvait donc se renouveler. Il était indispensable que le sort des Habsbourg fût une bonne fois réglé en Hongrie, comme il l'était en Autriche. L'Entente, très consciente du trouble qui pouvait résulter de cette situation mal définie, avait mis en demeure l'amiral Horthy, régent de Hongrie, qui sans doute visait la couronne pour lui-même, de faire prononcer la déchéance des Habsbourg au cas où Charles ne renoncerait pas de bonne volonté au trône de ses pères. En même temps, la Petite-Entente agissait. La Tchécoslovaquie mobilisait; la Roumanie approuvait; la guerre menaçait. Tout était encore en suspens fin octobre. Mais ces événements prouvaient deux choses : qu'il était grand temps que le sort de la Hongrie fût fixé, et que la Petite-Entente, englobant les anciens États autrichiens, la Roumanie, et la Yougoslavie, devenait pour l'organisation et la surveillance de l'Europe orientale sinon tout à fait une nécessité, du moins d'une utilité très opportune. C'est un fait que nous avons souvent signalé, et qui répond à un besoin géographique. L'aventure de Charles ne pouvait aller loin. Elle accusait du moins un péril qu'il fallait supprimer, pour ne pas accroître les difficultés du régime nouveau de la région du Danube et des Balkans. Il en surgissait à chaque instant. Ainsi les Yougoslaves attaquaient l'Albanie en dépit de la Société des nations. Et, à Porto-Rose se réunissait, sous l'égide de l'Italie, une conférence des anciens États autrichiens pour régler les questions communes. Fiume demandait à y être admise. L'adaptation de toutes ces parties séparées de la monarchie dualiste se faisait lentement. L'état de choses nouveau avait peine à remplacer celui qui avait dominé pendant tant de siècles la région du Danube moyen.

Espagne. Portugal. — Au sud-ouest de l'Europe, la péninsule ibérique, bien que séparée de la politique générale par toute l'épaisseur des Pyrénées, connaissait aussi des troubles sérieux. L'affaire marocaine ne finissait pas. Elle se compliquait d'interventions militaires bruyantes et impérieuses. Cependant, l'Espagne étendait son pouvoir, d'ailleurs nominal, sur des territoires du Maghzen, alors qu'elle ne parvenait qu'à grand'peine à se maintenir dans ceux qu'elle possédait légitimement. C'était toujours, pour l'Espagne, le même mélange de larges et généreuses ambitions, d'indiscipline intérieure, et d'insuffisance de moyens. La France continuait à souhaiter que sa voisine latine pût trouver en Afrique et sur son propre sol l'équilibre qui depuis si longtemps lui manquait.

En Portugal, une révolution, ajoutée à tant d'autres, avait renversé par l'assassinat le personnel gouvernemental, sans changer le régime. L'Europe s'habituait à ces troubles lointains d'un pays qui eût mérité un sort plus calme, et où, malgré tout, l'influence de l'Angleterre restait intacte.

Angleterre. — La grande puissance dont la main se retrouve dans toutes les affaires du monde continuait à être incapable de régler chez elle l'affaire irlandaise. Dans un Message adressé par le roi George V au pape, le roi d'Angleterre avait parlé de « la paix et du bonheur de son peuple » et des « troubles d'Irlande ». Valera avait cru devoir à son tour expédier à Benoît XV un télégramme où figurait cette phrase : « Le peuple d'Irlande a confiance que les ambiguïtés contenues dans la réponse envoyée au nom du roi George ne vous induisent pas en erreur, en vous faisant croire que les difficultés sont en Irlande, et que le peuple d'Irlande doit allégeance au roi britannique. » Cette mise en cause du roi et l'affirmation d'indépendance qui la suivait tombèrent au milieu des négociations anglo-irlandaises de Downing Street, et faillirent les rompre. Elles n'étaient pas reprises fin octobre. Le seraient-elles ? dans quels termes et sur quel terrain ? Le trouble était grand en Angleterre. Il se traduisit au parlement par une demande de censure proposée contre le ministère par les unionistes intransigeants. Lloyd George obtint, cela va sans dire, une belle majorité. Mais cela ne dissipait pas le malaise. La situation était assez troublée par cette question capitale et par un chômage grandissant, pour que le Premier anglais, peu désireux aussi peut-être de s'engager à fond sur la question du Pacifique, n'eût pu encore décider s'il irait ou s'il n'irait pas à Washington.

Etats-Unis. — La grande conférence du désarmement allait s'y ouvrir. Quelles en seraient l'étendue et la portée ? La paix du Pacifique en sortirait-elle assurée ? La question du désarmement sur terre, déjà si péniblement discutée par la Société des nations, y trouverait-elle un commencement de solution ? Qui eût pu le dire ? Il n'en était pas moins vraisemblable que de cette grande réunion sortirait sans doute quelque clarté sur la politique américaine ; et ce serait déjà quelque chose.

Il ne pouvait par ailleurs n'être pas intéressant pour nous que le premier ministre français se rencontrât avec le président Harding, et pût le mettre au courant, avec toute la clarté dont il était si capable, de la situation de l'Europe. On pouvait compter sur un accueil chaleureux du peuple américain, qui déjà venait de faire au maréchal Foch une grandiose réception; et s'il eût été naïf de conclure de l'éclat des manifestations extérieures à un abandon quelconque des positions prises par la politique américaine dans les choses réelles, du moins pouvait-on espérer qu'ainsi serait produite une atmosphère moins tendue, où les réalités seraient discutées avec calme et sympathie.

France. — Le premier ministre français Briand, plus heureux que Lloyd George, avait donc pu quitter la France et voguer vers l'Amérique, après s'être assuré de la conformité de ses vues avec celles du parlement. C'était un fait nouveau dans les annales parlementaires, que cette vacance de la présidence du Conseil. Elle ne pouvait être envisagée qu'en accord complet avec les Chambres. C'est ce qui arrivait. L'interpellation qui avait marqué la reprise des travaux parlementaires s'était terminée par une majorité indiscutable certes, mais dont il est peut-être imprudent d'affirmer la solidité pour l'avenir. Le plus important groupe de la Chambre, celui de l'Entente, s'était coupé en deux. De ce fait sortait une majorité nouvelle, et une situation non prévue. Comme l'avait remarqué le député de Lyon Herriot au congrès du parti radical, ce parti redevenait en quelque sorte l'arbitre de la majorité, et si, comme il n'était pas impossible, revenant à sa tradition, il inclinait de plus en plus vers la gauche, il pouvait résulter de là une orientation nouvelle. Nous notons le fait, parce qu'il est nécessaire de le noter. Ayant pris la sage habitude d'éviter ici toute incursion dans le domaine parlementaire, et ayant la ferme intention de ne nous en point départir, nous nous abstenons de tout commentaire. Mais nous sommes sûr de ne choquer personne si nous disons que, quoi qu'il doive survenir, nous avions le droit de souhaiter que l'union dans laquelle nous avons essayé de vivre ne fût pas détruite, et que les grands espoirs de progrès basés sur elle ne se trouvassent pas compromis par le retour à des formules périmées, et à des mœurs politiques sans grandeur et sans avenir. — Jules GERBAULT.

Souvenirs de la vie littéraire, par Antoine Albalat (Paris, in-16). — Ce livre, qui a soulevé des protestations, contient toutes sortes d'histoires amusantes qui passeront certainement dans le courant de la littérature anecdotique, mais qui ont besoin d'être lues avec précaution.

Le premier article — *les Jeudis d'Alphonse Daudet* — rappelle avec une émotion sincère quelle séduction profonde exerçait autour de lui l'auteur des *Rois en exil*. Cette séduction venait d'une part d'un charme personnel très grand : sa fine tête aux longs cheveux, son visage creusé par une cruelle maladie mais resté beau, ses mains doucement enveloppantes; d'autre part, une grande bonté, fortifiée, dans une sensibilité frémissante et dans une intelligence subtile, par une expérience profonde et compréhensive de la vie, de ses joies et de ses misères, qu'il avait, les unes et les autres, largement goûtées. Ce charme survivait à toutes ses ironies. Son salon aura été un des foyers les plus brillants de la vie littéraire de son temps.

Le personnage le plus vénérable, le plus vénéré de ces réunions était Edmond de Goncourt, que le maître de la maison lui-même traitait comme « un grand parent ». Ce grand parent, en dépit de sa parfaite courtoisie, choquait nombre de gens par son air de haute supériorité intellectuelle. L'auteur de *Sapho* admirait fort l'auteur des *Frères Zemganno* ; mais il était de sens trop fin pour ne pas voir les dangers de l'*écriture artiste* dont les Goncourt ont été les maîtres. D'après ce que rapporte Albalat, il disait de son ami : « Goncourt se plaint de l'école décadente. Il ne voit pas que c'est lui qui a engendré ces bistourneurs de phrases, ces paradeurs de foire, ces avaleurs d'étoupe enflammée. » Et il avait trop d'esprit pour ne pas souffrir des niaiseries du *Journal* des Goncourt, dont quelques-unes le concernaient.

Albalat nous conduit ensuite aux « Samedis de Heredia », où il nous rend présentes la belle prestance de conquistador du poète parnassien, ses manières affables et exubérantes, sa voix sonore avec de courts arrêts dans le débit, qui, sans aller jusqu'au bégayement, suspendaient un moment sa parole qui n'en repartait qu'avec plus de chaleur ; sa maison et son âme ouvertes au premier venu qui pouvait, si peu que ce fût, se réclamer de la littérature. Heredia réservait aux jeunes poètes un accueil charmant, toujours prêt à les soutenir de ses recommandations, à les éclairer de ses conseils, à corriger patiemment leurs essais en bon professeur de rhétorique, et à leur citer de beaux vers. Sans méchanceté ni réserve parcimonieuse, et souvent avec un généreux désir de rendre justice à des esprits bien différents du sien, il émettait des jugements, parfois mauvais, souvent judicieux, toujours pleins de sincérité et de bonhomie. Heredia avait connu Auguste Barbier dont il trouvait certains sonnets admirables. « C'est, disait-il, l'homme le plus bête que j'aie connu. Il est vrai qu'on n'a pas besoin d'être intelligent pour être bon poète. » Il y a là toute une théorie esthétique. Il méprisait la musique sous prétexte que Niedermeyer en a écrit de fort médiocre sur le *Lac* de Lamartine : l'effet est sans doute hors de toute proportion avec la cause. La sympathie qu'Heredia affichait pour les symbolistes est curieuse : ils sont si différents de lui ! Croyait-il la justifier en ajoutant : « Il y a de beaux vers qui n'ont aucun sens. » Au fond, il n'aimait point la métrique sans rimes, ni toutes les licences des poètes invertébrés, et professait là-dessus des choses fort judicieuses : « La vérité, disait-il, c'est que cette poésie-là est beaucoup plus facile à faire... La poésie française cessera d'exister le jour où elle ne demandera plus ni effort ni règles. » Cet effort dans le travail, ce goût de l'achevé aura été justement le très grand mérite de J.-M. de Heredia. Henri Becque aura eu beau écrire :

> Monsieur Heredia est un homme qui compte,
> Il a fait deux ou trois sonnets de plus qu'Oronte...

l'exemple d'un homme qui en toute sa vie n'a écrit qu'un volume, mais y a donné tous ses soins, reste des plus louables. Dans un passage intéressant, que cite Albalat, Verlaine a noté comme un phénomène digne d'attention que l'opinion des jeunes poètes de son temps était

> ...presque sans exception favorable à de Heredia, en dépit de sa versification tout à fait romantique et classique, qui doit leur paraître un peu surannée; ce dont je les blâmerais, car toute forme est bonne du moment qu'elle est belle. Cette popularité auprès d'une jeunesse aussi difficile est bien significative, et méritait une remarque.

Le cycle intitulé *Jean Moréas et le Café Vachette* a excité quelque émotion parmi les admirateurs des *Stances*. Si les amis de Moréas sont, en ce qui le concerne, assez chatouilleux, ce n'est pas sans de bonnes raisons. La vogue n'a pas répondu équitablement au mérite d'un livre comme les *Stances*, œuvre d'une rare perfection, tout à fait dans la tradition de notre littérature classique, et qui a de grandes chances de vaincre le temps. Au lieu de considérer en eux-mêmes les caractères d'un pareil ouvrage, trop de gens se contentent d'un fonds ressassé de plaisanteries faciles. Albalat, assurément, n'a pas voulu y ajouter. Son évocation de certains coins du quartier Latin est pittoresque et amusante. Les cafés ont joué un rôle important dans la vie littéraire de notre temps. Deux vrais poètes : un Moréas, un Verlaine, y ont passé leur vie, et en quelque sorte trouvé leur famille. Pendant de longues années A. Albalat a fréquenté les écrivains qui tenaient leurs assises dans les cafés du boulevard Saint-Michel. Il a vu, entendu des choses curieuses. Il les répète de bonne foi, et avec bonne humeur. L'inconvénient est que l'accumulation de certains traits comiques, sans les correctifs ou les oppositions nécessaires, certaines interprétations de faits réels, qu'il ne serait pas impossible d'imaginer toutes différentes, pourraient laisser des doutes sur l'intelligence d'un poète qui a pourtant écrit les *Stances*.

Il n'y a pas eu d'existence plus bizarre que celle de Moréas ; et en un sens plus artificielle. Sa vie s'est passée littéralement au café. Il fut un temps où il y allait de une heure de l'après-midi à deux heures du matin, avec une seule et courte interruption pour le dîner. A l'heure où les cafés fermaient dans tout Paris, il se rendait aux Halles où ils restent ouverts toute la nuit. C'est en rentrant, au petit jour, qu'il évoquait le ciel de la Grèce natale, et composait, entièrement de tête, ses poésies, qu'il n'écrivait pas lui-même mais dictait ensuite, au café naturellement, à quelqu'un de ses amis. Il n'a jamais consenti à faire un long séjour ni en Grèce, ni sur la côte de Provence qui, à son jugement même, par tant de côtés, rappelle la Grèce. Il souffrait d'être éloigné de Paris et de ses cafés. Quand il y était, il se sentait dans son élément, pourvu toutefois que son entourage habituel fût au grand complet, car, même au café, il supportait mal la solitude. Dans son royaume, il exerçait du reste un pouvoir tyrannique. Les interminables parties de dominos qu'il engageait avec ses commensaux étaient souvent interrompues par de terribles invectives.

> Quand il déjeunait au Vachette, il commençait par renvoyer tous les plats. Tout était « infect ». Le gérant s'inclinait en souriant. On faisait mine de lui changer son « infecte » côtelette, et on lui rapportait la même. Il la regardait attentivement : « A la bonne heure ! »

Vivant la nuit, dormant le jour, considérant les médecins comme des ânes, et persuadé que rien ne le guérissait d'une indigestion comme de manger une boîte de homard, il suivait une déplorable hygiène, et brûlait la chandelle par les deux bouts.

A côté de ces traits extérieurs, assez connus, et qui amusent le public, Antoine Albalat esquisse un portrait un peu plus intime, plus discutable aussi. Passons sur la « vanité légendaire » qu'il signale en lui :

> Se trouvant un jour avec son ami Durand, il invita un tout jeune homme qu'on lui avait présenté : « Venez dîner

avec moi, lui dit-il. Vous pourrez dire un jour que vous avez dîné avec un grand poète. » Et comme le jeune homme restait un peu interloqué : « Parfaitement, je suis un poète dans le genre d'Homère ! — Et encore ! appuya Durand en souriant dans sa barbe, Homère n'a peut-être pas existé. — C'est vrai, dit Moréas, Homère, lui, n'a peut-être pas existé... Tandis que, moi, j'existe. »

Maindron, qui était la franchise même, s'étant permis de discuter quelques-uns de ses vers, Moréas, souriant et indigné, finit par lui dire : « Vous n'avez pas l'air de vous douter, *monsieur Maindron*, que je n'ai fait que des chefs-d'œuvre. » Maindron toujours malicieux s'inclina, et, écartant les bras, rendant les armes : « Nous savons ça, mon cher Moréas... nous savons ça... Mais c'est toujours intéressant de l'entendre de votre bouche. »

Il faut concéder aux artistes et surtout aux poètes ce droit d'affirmer leur mérite. Ils en usent à peu près tous. Et l'on se sent plus porté encore à excuser ce péché véniel chez un poète qui, ayant conscience de ce qu'il fait, s'irrite d'être méconnu.

Sur ce point et sur d'autres on peut se demander, d'ailleurs, si tel propos qu'on rapporte d'un écrivain d'esprit reflète bien sa pensée intime, s'il ne se livre pas à quelque fantaisie d'imagination pour se moquer de lui-même et des autres, et souvent d'un interviewer ou d'un mémorialiste prêt à enregistrer pieusement ses paradoxes. Albalat lui-même prête à Moréas un goût de la contradiction taquine, qui suffit peut-être à expliquer ce que tel de ses propos peut avoir de bizarre dans la bouche d'un homme qui, indépendamment du don poétique, avait une culture très étendue, et beaucoup d'esprit. L'auteur de ces *Souvenirs* semble lui reprocher un mépris complet des questions philosophiques. Il rapporte avec quelque ironie que Moréas disait parfois sur la destinée des choses sibyllines. Cela tient peut-être simplement à ce qu'il ne voulait pas faire de confidences. En tout cas, A. Albalat rapporte lui-même un mot ultime de Moréas, qui, dans sa concision lapidaire et familière, vaut un testament philosophique : « Vous savez bien que je n'ai jamais été contre les prêtres. Seulement, voyez-vous, il y a la poésie ; tout le reste est de la blague. »

L'*Emile Faguet intime* est, de toutes les silhouettes tracées par A. Albalat, la plus amusante, et probablement aussi la plus vraie. Tous ceux qui, étudiants, gens de lettres, ou simplement habitants du quartier Latin, ont eu l'occasion de connaître le professeur — un des plus populaires de l'Université, — ou le critique, le retrouveront là dans son caractère d'*étudiant de quinzième année*, comme l'appelle justement Albalat. Son dédain du confortable, de la toilette, de toute espèce d'élégance et du qu'en dira-t-on dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Albalat nous le montre dans la désinvolture de ses gestes quotidiens au café, au restaurant :

Avant d'entrer, s'appuyant d'une main à la porte du restaurant, il éteignait de l'autre main contre le talon de son soulier la cendre de son cigare aux trois quarts fumé ; il s'asseyait ensuite, débouchait sa bouteille de vin, mettait le bouchon sur la nappe, et y déposait soigneusement son bout de cigare qu'il reprenait à la fin du repas et qu'il rallumait en sortant. Une telle sollicitude demeurait inconcevable quand on avait une fois respiré les émanations de ce précieux cigare. Emile Faguet accomplissait ces rites avec une candeur qui prouvait qu'il n'avait même pas conscience que ces choses puissent être remarquées.

Ecrivain arrivé, membre de l'Académie française, tirant de sa production abondante des revenus très appréciables, Emile Faguet n'a jamais rien changé à la simplicité de ses habitudes. Il a gardé ses logements d'étudiant, où les livres s'empilaient sur tous les meubles, et où ses « raseurs », comme il les appelait, mais qu'il recevait avec beaucoup de bienveillance le dimanche matin, trouvaient malaisément à se loger. Ses gilets, ses cravates et son linge ont fait l'admiration de générations d'étudiants. Albalat raconte l'avoir vu descendre un jour de l'impériale de l'omnibus « Place Pigalle », par une pluie battante, tout ruisselant d'eau dans son costume d'académicien.

C'était un homme qui ne voyait pas le monde extérieur. La vie se résumait pour lui en deux mots : lire, écrire. Peu de gens ont connu comme Faguet la littérature classique, même dans ses écrivains secondaires. Il l'avait lue et relue la plume à la main, notant non seulement les idées, dont il était surtout friand, mais les expressions, les tournures curieuses. Il s'est toujours beaucoup intéressé aux questions de style, et donnait volontiers — dans les « Débats » par exemple — des consultations à ce sujet. C'est une chose qu'il ne faut pas oublier quand on parle du Faguet des dernières années, dont l'intarissable fécondité s'accommodait du style tout à fait lâché d'une conversation familière. Faguet savait comment on écrit bien, et ses premiers livres — *le XVIIIe Siècle*, par exemple — sont d'une forme condensée, serrée, soignée, pleine de traits. Mais peu à peu il perdit l'habitude de composer et de remanier ses articles. Il prenait des notes en lisant, et quand sa lecture était finie son article était fait. C'est ainsi qu'il s'est arrivé à produire avec cette facilité excessive qui étonnait tout le monde, ne refusant un article à personne, semant sa copie dans toutes les revues imaginables. Il s'est expliqué lui-même là-dessus, avec la plus grande ingénuité :

Eh bien, Albalat a raison. Je ne me rature presque jamais, parce que j'aime mieux écrire beaucoup, qu'écrire bien ; parce que je m'imagine avoir beaucoup de choses à dire ; aussi, parce que j'aime remuer des idées, et que, un article fini, une autre idée me sollicite tout de suite et m'interdit de m'attarder et de m'appesantir sur la précédente ; aussi, et c'est la vraie raison, parce que faire du travail de style m'ennuie or, ce n'est qu'en corrigeant, qu'on fait du travail de style et uniquement du travail de style. Enfin, je n'aime pas corriger... Qui sait ? si au lieu d'écrire trente volumes j'en avais écrit trois, je serais peut-être un bon écrivain. J'en doute, du reste ; et maintenant il est trop tard pour faire l'épreuve.

Le dernier tiers du volume est occupé par d'autres écrivains, les uns de premier rang, les autres secondaires, mais dont l'auteur ne trace qu'en passant une esquisse sommaire : J. Lemaître, Mistral, Mariéton, Maupassant, P. Loti, J. Aicard, Sully-Prudhomme, Jules Mary, etc. Au point de vue anecdotique, Mariéton est une figure, entre toutes, singulièrement pittoresque. Ce Méridional d'élection (il était né à Lyon), exubérant comme trois natifs, d'une activité dévorante, d'une gaieté tumultueuse, était affligé d'un bégaiement explosif et formidable, dont il était le premier à se moquer, et qui, dit Albalat, « activait encore sa conversation torrentielle » :

Un soir, à table, villa Tanit, chez la nièce de Flaubert, devant dix personnes, il entame une histoire : « Lill.... ». Le son se prolongeant, Mariéton s'interrompt en disant : « Qui est-ce qui fait ça ? » Ce fut un succès...

Mariéton entre un jour dans un restaurant avec un ami, à neuf heures du soir : « Quel est le prix du dîner ? demande-t-il au gérant, avec son plus beau sourire. — Dix francs, monsieur. — Et le prix du déjeuner ? — Cinq francs. — Très bien, mon ami. Servez-nous à déjeuner. »

Il prétendait qu'on avait voulu le marier : « Les familles s'étaient invitées. Ça n'a pas abouti, on a échangé *deux bals* sans résultat. »

Mariéton ayant tiré sur son père une traite un peu forte, celui-ci lui télégraphia : « Je reçois traite 10.000 francs. Que faut-il faire ? » Mariéton répondit par télégramme : « Payer. »

A l'enterrement de Victor Hugo, s'étant hissé sur un réverbère, il fut pris d'une crise de larmes en voyant le cortège du grand poète. Il redescendit aussitôt et, se jetant dans les bras de l'ami qui l'accompagnait, il lui dit en pleurant : « Chateaubriand est mort, Lamartine est mort, Victor Hugo est mort. Quelle solitude ! — Il te reste moi, dit naïvement son ami. — Ah ! toi, dit Mariéton, ce n'est pas la même chose. »

Ainsi, la littérature n'est-elle ni toujours ni uniquement un prétexte à de graves pensées. Les plus consciencieux artistes, et les amis les plus fervents des idées pures laissent une part au comique. Ils la font quelquefois sans le vouloir, et le vain peuple rit. Mais quelquefois aussi ils la font en le voulant, mais sans en avoir l'air. Il ne faut pas s'y tromper. — Louis COQUELIN.

Tourny, par Michel Lhéritier (Paris, 1920 ; 2 vol. in-8°). — L'histoire administrative de la France, jusqu'à cette heure fort négligée, paraît enfin solliciter l'attention des érudits. Ceux-ci se cantonnent malheureusement dans l'étude du XVIIIe siècle, peut-être à cause de la richesse en documents de cette période, peut-être aussi parce que, depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la Révolution, ils rencontrent plus de fixité dans notre gestion de la chose publique, et, par suite, plus d'aisance à établir des vues d'ensemble. A cette époque, en effet, l'administration se meut dans les cadres rigides créés par Colbert.

Ce n'est pas néanmoins une mince tâche que celle d'examiner l'œuvre d'un simple intendant. On s'en rendra compte en lisant les deux volumes de Michel Lhéritier. Avec une patience admirable, ce savant doublé d'un bon écrivain a inventorié les titres de deux généralités. Dix ans d'une existence active ont été certainement nécessaires à la réalisation d'une si vaste enquête. On doit louer hautement le travailleur infatigable qui n'a pas craint de s'aventurer dans ce pénible voyage de découverte. Ne pensez point qu'il nous apporte des tableaux arides : la France de l'ancien régime nous apparaît, au contraire, sous sa plume, plus vivante. Moins célèbre que tant d'autres personnages frivoles, le héros de Michel Lhéritier les dépasse de toute la hauteur de son sage génie. A lui, nous sommes redevables en grande partie des facilités d'existence dont nous jouissons aujourd'hui.

Louis-Urbain Aubert, marquis de Tourny, né à Paris le 16 mai 1695, était le second fils de Marie-Anne Le Tellier et de Léon-Urbain Aubert. Son père, de médiocre extraction, venu à Paris presque sans ressources, entré dans la clientèle du chancelier Pontchartrain, amassa, dans les *partis*, par des spéculations hasardeuses, une grosse fortune qui lui permit d'acheter d'importantes charges dans les finances, et des terres nobles. A la fin de sa carrière, il comptait parmi les plus opulents et les moins scrupuleux de ces *partisans* que la haine publique accusait d'avoir ruiné le pays à leur profit.

Louis-Urbain n'aurait eu que peu de chance d'hériter sa fortune, si les circonstances ne l'avaient favorisé. Son aîné, infirme de corps et d'esprit, fut exhérédé comme incapable, par avance ; c'est pourquoi les charges, dignités et domaines paternels lui échurent. On ignore à peu près tout, de son enfance et de son éducation, sinon que son intelligence fut vive, et sa précocité remarquable. Tout d'abord avocat au Parlement, il fut ensuite conseiller au Châtelet (1714) où il acquit une expérience approfondie des questions juridiques, puis conseiller au Grand Conseil, enfin maître des requêtes au Parlement (1719). Pour qu'il



Le marquis de Tourny, tableau de Louis Tocqué.

occupât ces divers emplois, on fut obligé de solliciter des dispenses d'âge.

Il s'acquitta de toutes ses tâches avec conscience, s'initiant de manière zélée à l'aride science de l'administration, montrant pour elle des dispositions heureuses. Conjointement à ses devoirs de haut fonctionnaire, il en remplissait d'autres qui lui plaisaient également. Il gérait les biens de son père et ceux de sa tante, la marquise de Grancey, morte prématurément et dont l'énorme fortune vint grossir la sienne propre. Ainsi se préparait-il à la carrière qui lui convenait le mieux.

En 1731, il épousa Claude Cherouvrier des Grassières, dont il eut quatre enfants, et avec qui il fit mauvais ménage. Le souci du bien public le détournait peut-être de son bonheur particulier. C'est en 1730 qu'il songea à troquer pour une intendance de province son office de maître des requêtes. Celui-ci était généralement un acheminement vers l'autre. On lui donna volontiers une intendance de second ordre, celle de la généralité de Limoges. Il quitta Paris sans regret. Il y laissait d'ailleurs, en la personne du chancelier d'Aguesseau et du cardinal-ministre de Fleury, des protecteurs puissants.

Il avait déjà des idées très nettes sur son rôle d'administrateur, et sur ses prérogatives d'intendant. Le bien public constituait son idéal ; il voulait le réaliser avec la bonne volonté et la collaboration de tous ; représentant du roi, il entendait détenir, en matière de police, justice et finances, l'autorité complète. On y pouvait parvenir en alliant l'amabilité et l'indulgence à la fermeté. Il adopta cette manière, et il réussit à attirer les sympathies tout en inspirant une juste crainte.

Tout était à faire ou à refaire, dans la généralité. Il commença par organiser la police, abandonnée à l'évêque de Limoges, et qui avait perdu tout prestige. Il rendit son autorité au lieutenant général, créa des commissaires et des huissiers qui, sous sa gouverne, réprimèrent les désordres, réglementèrent les marchés, assurèrent l'hygiène des villes.

C'était une époque douloureuse pour le Limousin. Par suite des mauvaises récoltes, la famine, les épidémies et le paupérisme sévissaient. Tourny combattit avec énergie ces trois fléaux. Il présida au ravitaillement en grain, l'assurant souvent par des expédients dangereux. Il vint en aide aux malades. Il créa, en outre, l'assistance par le travail. Il parvint ainsi à diminuer la misère de ses administrés.

Libéré de ce souci important, il songea à porter son activité sur d'autres questions. Les industries locales lui parurent dignes de son attention. Il rénova les contrats et règlements de travail tombés en désuétude, soutint tout en les contrôlant les manufacturiers qui semblaient capables de refaire la prospérité économique de la région. Il recruta même la main-d'œuvre. Les tissus et les faïences de Limoges, les papeteries d'Angoulême lui durent leur reviviscence, cependant que d'autres industries, mines, fabriques de bougies entre autres, naissaient par son initiative.

Il était persuadé, à juste titre, que la richesse d'un pays est tributaire de ses voies de communication. Il accorda donc toute sa sollicitude aux ponts et chaussées. Sous sa direction, ceux-ci débarrassèrent les rivières des tutelles dispendieuses que les riverains faisaient peser sur elles. L'argent manquait pour réparer et remanier les routes. Il obligea les propriétaires à mettre en état les portions de terrains longeant leurs domaines. Il imposa la corvée. Il eut ainsi à sa disposition une main-d'œuvre abondante, à l'aide de laquelle il refit les grandes voies, déplaça ou rectifia, dans l'intérêt des villes et même des villages, les voies secondaires. Il établit, en outre, des plans d'esthétique, selon lesquels il présida à l'aménagement et à l'embellissement des cités. Avec l'appoint des finances des communautés qu'il surveillait étroitement, il restaura les églises, entretint les halles et marchés, rebâtit les maisons communes, plaça l'axe des quartiers en correspondance avec les routes, rasa les remparts qui gênaient l'extension des villes vers les campagnes, planta des arbres et des jardins, pava les rues, créa des services d'incendie.

En même temps, pris entre le pouvoir central qui réclamait sans cesse de l'argent, et ses administrés qui s'efforçaient d'échapper à l'impôt, il équilibra son système financier au mieux des intérêts de la France et de la province. Il contrôla avec vigilance les receveurs, et recruta sur des bases nouvelles les collecteurs de la taille. Il apporta une grande bienveillance dans la réglementation des contraintes. Il supprima les privilèges, qui dispensaient mille riches de l'impôt. Il fut un des premiers à appliquer la taille tarifée, dont il attendait une plus juste répartition des charges financières, car elle avait pour but de dégrever les pauvres. Il obligea les taillables à déclarer leurs revenus, et, dans les cas de fausses déclarations, fit procéder à l'arpentage des biens et à l'estimation desdits revenus par ses propres agents.

A la fin de son intendance, et bien que n'ayant pas terminé sa tâche, Tourny, ayant travaillé formidablement, suscité bien des haines parmi les gros propriétaires fonciers, avait le sentiment d'avoir satisfait les taillables en répartissant plus équitablement l'impôt. Le pouvoir central lui adressa ses félicitations, et l'appela à l'intendance de Guyenne (15 juillet 1743).

Il allait désormais évoluer sur un théâtre plus étendu, en face de personnages plus madrés. Il ne s'en inquiétait point. Il était apte aux plus difficiles tâches. Homme d'action énergique, animé par un pur sentiment de la justice, héritier de la gravité rigide de Colbert, il aborda avec détermination son nouvel emploi. En quelques jours, ayant exigé de ses subordonnés des mémoires circonstanciés, il se mit au courant de toute l'administration de la nouvelle intendance. Il visita villes et villages, se rendant compte des besoins et des ressources, écoutant avis et doléances, ne négligeant pas davantage l'opinion des humbles que celle des puissants.

Deux pouvoirs extrêmement soucieux de leurs prérogatives se dressaient en face du sien, le pouvoir du Parlement et celui de la Jurade. Il les ménagera, mais ne craindra pas de les combattre. Il en triomphera le plus souvent. Les principes énumérés dans sa commission lui serviront de guide. Néanmoins, conquis par son rôle de serviteur du bien public, il oubliera souvent, au profit de la généralité, ses obligations de délégué royal.

Sa besogne, dans l'intendance de Guyenne, fut si énorme qu'on ne peut, faute de place, en envisager qu'une mince partie. En matière de justice, il paraît avoir joué, contre le parlement avide de multiplier les procédures, un rôle de conciliateur. Laissant, en matière de police, à la jurade, jalouse de ses attributions, l'exercice de ce pouvoir, il s'occupa surtout de réglementer le séjour des étrangers, et de purifier les mœurs. Il réprima le jeu et substitua, en créant un opéra à Bordeaux, le goût des choses artistiques au goût des distractions brutales (courses de taureaux, etc.).

Il fut un des premiers, parmi les intendants, à présider au recensement des villes. Il se préoccupa de donner à celles-ci une représentation communale compétente, en remplaçant les charges en titre d'office par des charges électives. Il remania les conseils de prud'hommes, qui ne donnaient plus de garanties de leur impartialité. Bien que partisan de confier l'enseignement aux congréganistes et surtout aux jésuites, il combattit modérément les tendances à la laïcité des communes. Il encouragea la fondation d'écoles de dessin, de chirurgie, d'équitation, et d'un jardin botanique. Quand l'académie de Bordeaux, par l'entremise de Montesquieu, le reçut dans son sein, tout entier absorbé par son œuvre de reconstitution il fit, du reboisement et de la culture des arbres, le sujet de son discours.

Il n'y avait pas d'homme plus tolérant, bien qu'il n'y en eût pas d'une piété plus sincère. Contre les protestants, dont Antoine Court, ministre véhément, reconstituait les églises malgré les menaces et les édits; contre les juifs, formant à Bordeaux de puissantes associations, et poursuivis par des haines ardentes, il se refusa à user de violence.

Bordeaux et la Guyenne, comme le Limousin, souffraient de la guerre et des mauvaises récoltes. La pauvreté y était grande. Néanmoins propriétaires et paysans, comptant sur l'intendant pour les ravitailler, persistaient à ne cultiver que la vigne. Tourny dut lutter avec énergie contre cette volonté de monoculture, en rejetant les autorisations de planter. Il parvint ainsi à agrandir la culture du blé. De plus, il fonda, pour éviter la famine, une compagnie d'approvisionnement. Des assurances maritimes, le convoiement par des vaisseaux de guerre des navires marchands atténuèrent les ruines dont les corsaires affligeaient le commerce bordelais. Mais, s'il protégeait efficacement ce commerce à l'extérieur, Tourny savait, à l'intérieur, lui imposer la modération. Sans cesse les négociants retors, affamés de liberté, enclins aux tromperies, l'accablaient de réclamations. Il poursuivit les fraudes. Il varia, selon les conjonctures, les règlements protégeant le négoce contre l'importation. Il atténua les prohibitions qui frappaient les vins et autres marchandises venues de l'arrière-pays. Il donna à la chambre de commerce plus d'autorité, en supprimant l'intrigue de ses élections et ses tendances à l'oligarchie.

L'industrie était peu florissante en Guyenne. Tourny y fonda surtout des verreries, utiles au commerce des vins. Pour l'agriculture, l'intendant montra une sollicitude plus grande. La région lui doit la diffusion de la culture du tabac. Il facilita aussi l'élevage, multiplia les pépinières, et, créant l'œuvre de l'arbre, entreprit le reboisement de la généralité.

De même qu'en Limousin, Tourny, après quelques années de séjour en Guyenne, conçut un plan général de grands travaux, concernant les voies de communication et les villes. Il en commença la réalisation avec ardeur. Les transports par eau ayant grande importance dans cette région, il s'efforça de rendre les rivières navigables, entretint les canaux, dessécha les marais, fit une immense besogne de nettoyage, curage, drainage. En même temps, selon les principes exposés précédemment, l'éminent topographe qui vivait en lui s'efforçait de rattacher la route à la vie générale. La route, à son arrivée, n'était guère plus praticable qu'aux cavaliers; il la rendit praticable au roulage, restaurant avec intelligence tous ses travaux d'art. Désormais, l'on put s'acheminer sans entraves sur la généralité de Guyenne, de Bordeaux à Toulouse, Bayonne, Paris, Limoges, et vers la mer. Le réseau de voies transversales fut refait, et un service régulier des postes établi.

Peu archéologue, Tourny, dans l'embellissement des villes, ne se soucia point de conserver les vestiges du passé. Les lois de circulation dirigeaient ses actes. Il voulait faire œuvre utile. Il rendit facile l'accès aux foirails et aux marchés, dégagea les ports, les églises, les maisons communes, ouvrit des places, redressa, pava, aéra les rues, jeta bas les remparts, planta des cours et des jardins, ouvrit de somptueuses promenades et avenues, unit les villes à leurs faubourgs, assainit les banlieues encombrées de détritus et de trous punais. Il était épris d'ordonnance générale; un peu trop, peut-être, de symétrie et d'uniformité. Entouré d'artistes comme Gabriel, Portier, Bonfin, Francin, envers et contre tous il accomplit son prodigieux labeur d'esthétique et d'hygiène.

La fin de sa vie fut attristée par mille tribulations. Ses œuvres lui suscitèrent les haines du Parlement et de la Jurade. Il dut soutenir contre ces puissances, appuyées à la cour par des influences supérieures, une lutte sans merci. En 1757, sentant que le pouvoir central affaiblissait son autorité, il abandonna son intendance dont la survivance échut à Claude-Louis, son fils aîné. On le nomma conseiller d'Etat. Mais cet honneur récompensait mal ses services éminents. Sa femme était morte en 1746. Ses quatre enfants lui donnaient des satisfactions médiocres. Sa fille, Emmanuelle, était entrée en religion contre sa volonté. Son fils aîné, loin de continuer son œuvre, se fit, à Bordeaux, le domestique du parlement. Le cadet était l'abbé le plus frivole et le plus débauché du siècle. Le troisième, homme de guerre, n'avait aucune chance d'illustrer la famille. Deux d'entre ces enfants, Claude-Louis et Emmanuelle, moururent, tandis que le malheureux intendant cherchait à trouver en eux l'affection dont il avait besoin. La solitude et le chagrin accablèrent le vieillard, autant que le désœuvrement. Dans la nuit du 28-29 novembre 1760, il rendait l'âme avec satisfaction. Il avait accompli, plein de rectitude et de dignité, de grands devoirs. Héritant les colères des contemporains, la postérité fut longue à le reconnaître. — Emile Magne.

Trois bons amis, comédie en trois actes, en prose, par Brieux, de l'Académie française, représentée pour la première fois, au théâtre national de l'Odéon, le 6 mai 1921. — Alexis Limerot et Rombier tiennent un bureau de location dans une petite ville dont ils veulent faire une station thermale grâce à une source qui se trouve sur leurs terrains. Ils ont déjà annoncé l'ouverture d'un casino, où il y aura bal et concert. Emile Gardette et Malégasse convoitent cette source, et font des offres, sous des prétextes divers : Gardette, au nom de la morale, pour épargner à son pays le scandale de la vie des villes d'eaux ; Malégasse, qui est médecin, au nom de l'hygiène, pour écarter de l'endroit tous les baigneurs, qui apporteront des microbes. En réalité, ils flairent une bonne affaire, et veulent la souffler à la raison sociale « Rombier-Limerot ». Chacun des candidats fait miroiter devant chacun des associés l'appât d'une prime de plusieurs milliers de francs. Mais Limerot et Rombier sont inébranlables. Il faudra trouver le moyen de les faire capituler.

Ce moyen se présente. Il ne s'agit que de diviser pour régner. Il suffira de brouiller Rombier et Limerot : l'union fait leur force. Oreste et Pylade étaient des amis tièdes, auprès de ceux-là. Ils vivent ensemble, signent ensemble, téléphonent ensemble, et ne cessent de se prendre par les bras pour crier Rombier aime Limerot, Limerot aime Rombier.

La zizanie va avoir quelque chance d'entrer dans cette fraternité, et de dissocier le bloc. Rombier est marié, Limerot ne l'est pas. Mme Clémentine Rombier a eu pitié de sa solitude, et depuis quatre ans elle a des bontés pour lui. Cela a commencé au chevet de Limerot malade. Depuis, tous les mercredis, jours où Rombier se rend régulièrement pour affaires à la ville voisine, il n'y a pas de lumière dans la chambre de Limerot, qui va tenir compagnie à Clémentine. Toute la bourgade le sait, et se réunit ce soir-là chez le pharmacien, pour regarder la fenêtre non éclairée.

Ils ne sont pas méchants, les deux complices, et ils aiment tous deux bien tendrement Rombier, à qui ils ne voudraient faire nulle peine. L'adultère est, chez eux, comme une vieille habitude, dépourvue de sens et de malice. Le mercredi leur appartient, voilà tout. Et même ils n'y tiennent plus beaucoup. Mais s'agit-il de souhaiter la fête de Rombier ? ils préparent des fleurs et une pancarte : « Vive Jules! » Et Limerot rime des vers, que le phonographe enregistre et nasillera au dessert, à la gloire de Jules. Il n'est pas de prévenances dont ils n'accablent cette chère dupe aimée.

Tout allait bien. Mais l'amour perdit Troie. La dactylographe de l'agence, Mlle Lorédane, s'éprit violemment de M. Rombier qui repoussa ses avances. Gardette et Malégasse, mis au fait, se servirent de la rancune de cette modeste Mme Putiphar. Ils lui firent taper à la machine des circulaires proclamant l'infortune de Rombier : ils en envoyèrent une à l'intéressé lui-même, avec le paquet des lettres de Clémentine. Le mari trompé, l'ami trop confiant ne peut plus douter, d'autant, que dans une scène d'une humanité comique, les coupables avouent, pour expier et pour amortir le châtiment. Rombier se jette sur Limerot, et lui prodigue les horions les plus efficaces pour lui tuméfier la face et le nez.

Au troisième acte, Rombier-Oreste est calmé, et panse les ecchymoses qu'il a déterminées sur la figure de Pylade-Limerot. Que vont-ils devenir tous trois, à présent ? Tout s'arrange à merveille. Rombier apprend que les lettres anonymes sont une manœuvre pour brouiller les associés, et leur faire lâcher la source. L'accusation était fausse et calomnieuse. Clémentine elle-même s'en porte caution ; elle a cru que la colère de son mari avait été provoquée par l'aveu d'une amitié un peu trop tendre pour l'ami Limerot, mais rien de coupable ne s'est passé, et Rombier n'a jamais été trompé. Il le croit comme elle le dit, et le mari, sauvé d'une alarme si chaude, convoque les envieux compétiteurs pour les faire assister à la manifestation de sa constante et inébranlable amitié pour Limerot : si celui-ci a l'œil poché, c'est qu'il a chu dans l'escalier de la cave. La vie va reprendre calme et douce, le casino ouvrira ses portes, et les baigneurs seront conviés aux bords de la source bienfaisante.

Cette comédie est gaie ; on la sent écrite par un homme de théâtre, un observateur et un psychologue. Brieux s'est diverti, et il ne nous ennuie pas. Il nous apparaît moins original que dans la *Foi*, ou les *Américains chez nous*, ou *Petite amie*, ou *Blanchette* ; il semble influencé par Courteline et Flaubert. On peut choisir plus mal ses influences. La pièce est solidement charpentée, bien écrite, et pénétrée d'une gaieté un peu triste, où il y a à la fois du dédain et de la pitié pour les pauvres gens qu'il a peints. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par Mmes Corciade (*Clémentine Rombier*), Malber (*Lorédane*), Renée Devillers (*Maria*), et par MM. Grouillet (*Alexis Limerot*), Asselin (*Rombier*), Paupelix (*Emile Gardette*), Blancard (*Malégasse*).

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Grosley.



IANVARIVS.

Iani bifrontis primo nunc ordine mensi
Conueniunt epulæ, pocula, abolla, focus,
Lætiq; in scenâ quos exhibet histrio ludi:
Vrniger hibernas dum Puer edit aquas.

Janvier. — Les Douze Mois, par Josse de Monper (dessinateur), Adrien Collaert (graveur), Phils Galle (imprimeur) [xvi[e] siècle].

Traduction de la légende latine : A Janus au double visage, dont le mois maintenant inaugure l'année, conviennent les festins, les coupes, les manteaux, les flammes du foyer, et les jeux plaisants que sur la scène exhibe l'histrion ; tandis que l'Enfant qui soutient le Verseau laisse tomber les pluies de l'hiver.

N° 179. — Janvier 1922

Académie française. *Réception de Joseph Bédier.* — Le 4 juin 1920, l'Académie française procédait à l'élection d'un membre, en remplacement d'Edmond Rostand, décédé. Les candidats en présence étaient Joseph Bédier, Francis Jammes, Paul Fort. Il y avait 30 votants. Au premier tour de scrutin, Bédier fut élu par 20 voix contre 8 à Francis Jammes et 2 à Paul Fort. (V. Bédier, p. 668.)

Le 3 novembre 1921, Bédier est venu prendre séance à l'Académie, accompagné de ses deux parrains, Marcel Prévost et René Doumic. C'est Boutroux qui devait recevoir le nouvel académicien ; mais, atteint déjà du mal auquel il allait succomber quelques semaines plus tard, il était remplacé au fauteuil présidentiel par Barthou.

Grand, svelte, à l'allure militaire, Bédier, malgré l'émotion qui se marquait sur son visage osseux, lut d'une voix lente et colorée son discours, qui fut moins un éloge académique qu'une étude, très scrupuleuse et conduite selon son habituelle méthode de critique, de l'œuvre et de la personnalité poétique d'Edmond Rostand.

Après un remerciement délicatement tourné où il associa dans un même hommage de gratitude ses nouveaux confrères, sa grande et sa petite patrie, ses maîtres, Brunetière et Gaston Paris, et l'Université, Bédier aborda sa tâche de récipiendaire.

Tâche délicate, car nul écrivain n'a été plus loué que Rostand, plus célébré, plus exalté, si bien que « toute louange risque désormais de paraître languissante ». Pourtant, malgré le faste et le fracas d'une renommée trop tumultueuse, Bédier explique que si Rostand aima la gloire il la redouta plus encore, et ne fit jamais rien pour la solliciter. Au lieu de se hâter d'exploiter sa vogue, n'a-t-il pas maintes fois, par scrupule, résisté à l'appel et à l'impatience du public ? A-t-il jamais accompagné ses pièces de commentaires captieux, d'ambitieux manifestes ? S'est-il jamais réclamé de quelque cénacle, ou posé en chef d'école ? « Non pas orgueilleux, mais secret, mais lointain, ce solitaire concentra sur son œuvre toutes ses forces, et vécut presque hors de son temps, rien que pour sa vocation, rien que de sa vie intérieure. »

C'est à décrire cette vie intérieure, que Bédier s'attachera exclusivement, et, après avoir brièvement rappelé les principales dates de la vie de Rostand, il en arrive aussitôt à l'examen des *Musardises.*

Dans ces poésies, où les contemporains ne virent que jeu de virtuose ou de précieux, Bédier aperçoit « le frémissement d'une sensibilité concentrée et fine qui voudrait s'épancher et qui n'ose,... et qui se cherchera, loin du réel et de sa rumeur importune, quelque part hors du monde, un alibi et un refuge ».

Par un paradoxe singulier, « c'est vers le théâtre, c'est-à-dire vers la forme d'art la moins propice au lyrisme personnel, que se réfugiera ce lyrique inquiet ». Il y promènera son Rêve soit dans le vieux parc des *Romanesques,* soit parmi le paysage oriental — mais encore florianesque — de la *Samaritaine.* Seule, en cette période d'essais heureux, la *Princesse lointaine* témoigne d'une aspiration vers de plus hauts desseins. Démarches indécises d'une âme qui s'oriente, qui tâtonne et qui, modeste dans ses ambitions, ne semble destinée qu'à « renouveler et transposer au mode parnassien l'art d'un Dancourt ou d'un Florian ou d'un Sedaine, ou encore maintenir ce qu'il y avait de plus gracieux et de plus fantasque dans la tradition du romantisme ».

Mais voici que le triomphal succès de *Cyrano de Bergerac,* le 28 décembre 1896, dément soudain toutes ces prévisions. Bédier rapporte les éloges enthousiastes de la critique, et s'arrête particulièrement au jugement de J. Lemaître qui, en replaçant *Cyrano* dans le courant d'une longue tradition littéraire, posait implicitement le problème de l'originalité de cette œuvre.

Pour le résoudre, Bédier rapproche de *Cyrano* la *Princesse lointaine,* et l'*Aiglon,* et par une analyse très pénétrante montre que les trois héros de ces drames, Joffroy Rudel, Cyrano, le duc de Reichstadt, malgré de forts contrastes, ont des âmes jumelles. Mais, poussant plus loin son analyse, Bédier retrouve, sous les noms de ces personnages, le poète lui-même, qui déjà dans les *Musardises* avait conçu le mythe du Mendiant fleuri, ébauche du mythe de Cyrano, et dans le mythe du Contrebandier avait, parlant cette fois en son propre nom, fait serment qu'il dévouerait sa vie, à l'exemple du Chevalier de la Manche, à remplir sa tâche de « colporteur d'idéal », de champion des « héroïsmes superflus ».

Ainsi fléchit le reproche si souvent adressé à Rostand, qu'il hériterait de ses devanciers sans innover. Au lieu d'être, comme les autres dramaturges, l'interprète de la pensée d'autrui, c'est son âme même que Rostand, sous des pseudonymes et des travestissements divers, déploya dans ses drames. Et, très justement, Bédier le caractérise « le plus lyrique des dramaturges ». Ses pièces sont chacune moins un drame qu'une immense élégie, un thrène, un monologue. Personne, cependant, ne s'en aperçoit à la représentation, tant l'auteur de *Cyrano* était homme de théâtre, et tant il possédait à fond toutes les ressources du métier.

Bédier indique avec finesse les raisons du succès de Rostand, mais il ne s'y attarde pas, soucieux de nous faire pénétrer plus avant dans cette vie inté-

rieure, où une part de drame va se glisser. Après l'extraordinaire triomphe de ses pièces, Rostand s'était trouvé revêtu d'une sorte de redoutable investiture. « Désormais, quand une inspiration le tente, il s'inquiète : est-elle assez haute ? »

De cette inquiétude, de ce trouble intérieur, Bédier voit un aveu limpide dans *Chantecler*, « cette pièce qui claironne, siffle, piaille, roucoule, mais qui est encore, est surtout l'histoire murmurée d'une âme douloureuse, scrupuleuse et défiante, l'âme du rêveur d'Arnaga ». Etroitement apparenté à Joffroy Rudel, à Cyrano, à l'Aiglon, Chantecler est en outre travaillé par une angoisse que les autres n'avaient guère connue : le doute de soi. « Désabusé, il survivra pourtant : il se fera le porteur d'une nouvelle doctrine, plus haute, la doctrine de l'acceptation. » Est-ce pour cela que, dans le *Vol de la Marseillaise*, la dernière œuvre de Rostand, un des thèmes favoris, le plus poignant peut-être, est celui de l'humilité ? Et Bédier, pour appuyer son commentaire, donne lecture des belles strophes du Faucheur basque, où le poète, dans l'émotion de la guerre, semble voir pour la première fois la France, la découvrir.

En terminant, Bédier constate que l'œuvre de Rostand ne procède pas seulement des romantiques d'hier, ni même des précieux du XVIIe siècle, mais plonge par ses racines dans un passé plus lointain; que l'on y sent revivre l'esprit même de notre vieille poésie courtoise; que les vrais ancêtres de ses héros sont les Gauvain, les Palamède, les quêteurs du Saint-Graal. Et c'est parce que Rostand sut retrouver et ranimer l'esprit de nos vieux romans de chevalerie, que tant d'âmes françaises, reconnaissant au fond d'elles-mêmes la persistance de ces lointaines tendances héréditaires, ont fait fête à ce poète, et ne cessent de lui faire fête.


Edmond Rostand.

C'est en critique, que Bédier avait présenté l'éloge de son prédécesseur : c'est en orateur — très averti des effets oratoires, — que Barthou répondit au récipiendaire, dans un discours où, sous une forme souvent spirituelle, toujours élégante et sans nulle rigueur de composition, furent tour à tour esquissées les deux figures de Bédier et de Rostand.

Avant de nous parler des travaux didactiques du savant universitaire, Barthou se plut à s'attarder autour du *Roman de Tristan et Iseut*, dont Bédier fut le « renouveleur habile et heureux », joignant d'ailleurs à ce mérite celui de restituer à la France un poème qui est de France, mais qui, depuis que Wagner l'avait paré de « l'irrésistible magie de ses incantations musicales », semblait n'appartenir plus qu'à Wagner. Ainsi Bédier eut un jour la bonne fortune d'être un poète, et ce titre, ainsi que le laisse entendre Barthou, ne fut pas indifférent au choix de l'Académie.

Pourtant, lorsque parut son *Roman de Tristan et Iseut*, Bédier avait trente-six ans ; mais sa notoriété ne dépassait pas encore le monde restreint des savants et des écoles. Comment et sur quoi elle s'était fondée, c'est ce que Barthou expose alors, en rappelant les premières années de Bédier, son enfance à l'île Bourbon, sa venue à Louis-le-Grand, son entrée à l'Ecole normale en 1883, l'influence qu'exercèrent sur lui Brunetière et Gaston Paris, et les étapes de sa carrière, inaugurée à l'Université de Fribourg en Suisse, poursuivie à Caen, et à l'Ecole normale comme maître de conférences en 1893.

Cette date, dit justement Barthou, marque une étape décisive : c'est celle de la publication du livre sur les *Fabliaux*, où, sans se laisser troubler par les positions prises, les patronages fameux, Bédier combattit tous les systèmes relatifs à l'origine de ces contes populaires. Dès lors, Barthou, en se défendant modestement de juger les conclusions de Bédier, indique les qualités qui l'ont frappé en lisant ses ouvrages : une érudition qui n'est jamais pédante, une science toujours aisée et alerte, ne se privant pas au besoin d'être spirituelle et malicieuse, enfin une loyauté intellectuelle qui s'interdit parfois d'édifier après avoir détruit.

Des *Légendes épiques*, l'orateur loue l'originalité, la puissance, la profondeur. En quelques mots précis il expose l'état de la question au moment où Bédier la reprit, et comment il était admis, depuis Gaston Paris, que l'épopée française avait commencé dès l'époque mérovingienne, et que nos chansons de geste n'en étaient que le dernier remaniement. Après avoir lui-même épousé cette opinion, Bédier constata, à propos de la geste de Guillaume d'Orange, puis de Girard de Roussillon, puis d'Ogier le Danois, des faits précis qui démentaient la théorie dominante ; il en vint ainsi à édifier sa propre théorie, que Barthou résume ainsi :


Le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne : Mlle La Fleur, sur la scène, à côté de Gros-Guillaume, son mari.

Les chansons de geste sont nées aux onzième, douzième et treizième siècles, à l'occasion des grands mouvements de foule qui répandaient sur les routes menant aux sanctuaires les plus célèbres du moyen âge, ou à des foires non moins célèbres, les pèlerins ou les marchands, accompagnés de jongleurs, près des abbayes bordant ces routes, où l'on conservait des reliques de l'époque carolingienne. Les clercs exaltaient ces reliques, plus ou moins authentiques, pour en tirer profit en retenant les pèlerins, tandis que les jongleurs, pour divertir les pèlerins ou les marchands, exploitaient dans leurs chansons, autour des abbayes que souvent ils fréquentaient, les mêmes anciens souvenirs, la même vie, la même histoire ou la même légende.

Et Barthou a raison d'ajouter :

Grâce à vous, un résultat est définitivement acquis : vous avez rendu à la France ce qui appartient à la France. « Je sens passer dans ces épopées, écrit l'un des frères Grimm, le souffle des forêts germaniques. » Avant lui, Frédéric Schlegel avait dérivé de l'épopée germanique tout ce que la poésie de l'Europe moderne ne devait pas à la grâce orientale. Mais c'est Uhland qui avait trouvé la vraie formule, trop longtemps subie, même par nous, de cette expropriation littéraire pour cause d'utilité prussienne : « L'épopée française, c'est l'esprit germanique sous une forme romane. » On nous laissait la forme, pour prendre le fond. Vous avez discuté cette théorie avec la haute impartialité qui fait le prix de vos découvertes. Ainsi l'esprit français a recouvré les droits dont on l'avait injustement dépouillé. La *Chanson de Roland* exalte la fidélité, l'honneur, le respect de la parole jurée. Elle est de chez nous, et elle est à nous. Nous vous remercions, monsieur, d'avoir démontré ce que nous sentions.

S'honorant de l'amitié de Rostand, Barthou a gardé à sa mémoire un culte fervent, dont il s'efforcera, dans la seconde partie de son discours, de nous donner les raisons, en nous parlant non de l'écrivain, mais de l'homme. C'est l'occasion d'un portrait charmant, et tracé avec une éloquente émotion, qui met en relief l'âme de Rostand, « si haute et douée de si belles élégances morales que, même tout jeune, il inspirait le respect que l'on doit à un aîné »; sa modestie, qui s'offusquait des réclames tapageuses battues autour de ses œuvres; sa méfiance de lui-même, qui faisait que « chaque pièce nouvelle lui était l'occasion d'une angoisse douloureuse ». Et Barthou complète cette esquisse en nous détaillant « les grâces conquérantes de son esprit », sa distinction souveraine et charmante, la séduction de sa bonne humeur, et aussi la noblesse de ses sentiments, la finesse de ses reparties, sa coquetterie enfin « où l'art de plaire ne procédait jamais d'une contrainte ou d'une affectation. »


Louis Barthou.

Bédier s'était peu préoccupé des origines de Rostand. Barthou s'y attache davantage, et fait ressortir tout ce qui a passé dans ses œuvres de son tempérament méridional, et aussi tout ce que l'auteur de *Chantecler* doit au pays basque. Cette dernière œuvre, remarque avec raison Barthou, est née d'un contact profond de l'âme de Rostand avec la nature, et le drame est une confession,

...confession ardente d'un génie tantôt illuminé par l'inspiration et tantôt découragé par son impuissance, qui, à travers les jalousies et les perfidies, les déceptions et les angoisses, transforme son idéal en devoir, et, sachant que nul

N'a tout à fait le chant qu'il rêverait d'avoir,

n'en continue pas moins l'ouvrage, même s'il doute de l'œuvre.

Il y a dans *Chantecler* une scène sobre, rapide et sublime. Sur le sol de la cour de la ferme se projette l'ombre d'un épervier. Chantecler, soudain relevé et grandi, crie vers le ciel de sa voix éclatante de commandement : *Oui, tous autour de moi ! Je suis là.* De même la France, lorsque apparut dans l'air l'ombre menaçante du Rapace. Rostand et Bédier répondirent à cet appel : tandis que l'un dénonçait, avec une précision accablante, les mensonges et les crimes allemands, auxquels il opposait la ténacité de l'*Effort français*, l'autre, « suspendu au *Vol de la Marseillaise*, exprimait dans de magnifiques poèmes sa foi ardente dans la victoire ». Ce souvenir permet à l'orateur de décerner, en terminant, le même hommage au grand poète et au grand savant. — F. Guirand.

Actrices françaises (Les Premières), par Léopold Lacour (Paris, 1921; in-8°). — Tous ceux qui ont étudié les origines de notre théâtre savent quelle tâche ingrate et pénible leur fut réservée. Ces origines sont, en effet, plongées dans des ténèbres profondes. On y cherche en tâtonnant son chemin. De-ci de-là un acte, retrouvé fortuitement par un érudit, apporte une vague lueur à l'aide de laquelle on tente de se diriger, mais mille obstacles vous arrêtent. Rarement, on parvient au but que l'on s'est proposé, et qui consiste à éclairer ces ombres persistantes.

Après Eudore Soulié, Campardon, Rigal, tant d'autres explorateurs courageux, Léopold Lacour s'est engagé dans le labyrinthe du théâtre. Il apportait à son travail de chercheur une grande ardeur, une grande patience, un grand désir de connaître. Il a dû éprouver maintes déceptions. Il ne nous le dit point; mais l'emploi fréquent qu'il fait de l'hypothèse nous permet de le supposer. D'ailleurs, son livre n'en reste pas moins une synthèse remarquable, d'un intérêt historique certain, rendue attrayante par un soin minutieux d'écriture, enrichie d'une multitude de faits jusqu'à cette heure dispersés aux quatre coins des bibliothèques.

Léopold Lacour a voulu savoir à quelle époque des femmes débutèrent au théâtre, qui elles furent, quels rôles elles interprétèrent, comment elles les interprétèrent, quelle fut leur part dans le prestige que la scène exerça sur nos mœurs. Questions très attachantes, problèmes presque impossibles à résoudre. On sait que, au XVIIe siècle encore, les rôles de femme étaient tenus par des hommes déguisés et masqués.

Cependant les femmes avaient, dès le XVIe siècle, fait leurs débuts sur la scène non à Paris, où l'Hôtel de Bourgogne, sous la gouverne des Confrères de la Passion, exerçait un privilège théâtral exclusif, mais en province. Elles faisaient partie de troupes nomades. En 1545, à Bourges, Marie Ferré fut engagée par Antoine de l'Esperonnière, « joueur d'histoires », pour représenter « des antiquailles de Rome, consistant en plusieurs histoires morales, farces et soubresauts ». Elle était nourrie, logée, recevait douze livres tournois d'appointements, et devait partager les cadeaux avec Gaillarde, femme de son directeur.

En 1580, à Saint-Maixent, deux jeunes femmes non dénommées joignirent leur destinée à celle de trois ou quatre « joueurs de tragédies et instruments de musique ». En 1592, un chroniqueur bordelais signale, dans la troupe de Valleran, la présence d'une « tragédienne » fort belle, de grande distinction et de grande vertu, trop aimée de son directeur et qui, jetée au théâtre par un mari débauché, le quitta peu après la mort de celui-ci. On ne sait exactement dans quelles tragédies elle put jouer, bien que la tragédie fût déjà née. Peut-être, pense Léopold Lacour, incarna-t-elle l'héroïne de *Didon se sacrifiant*, de Jodelle; mais rien n'est plus incertain.

La première actrice qui apparaisse sur un théâtre parisien est Marie Venier, dite Laporte. Elle était femme du comédien Mathieu Lefebvre, dit Laporte. Elle avait débuté en province. On ne la rencontre aux côtés de son mari qu'en 1610, « en la maison appelée l'Hôtel d'argent ». Tous deux ensuite passèrent à l'Hôtel de Bourgogne. C'est là qu'en 1616 l'abbé de Marolles la vit jouer, de concert avec Valleran et les farceurs Gaultier-Garguille, Gros-Guillaume et Turlupin. Elle connaissait alors le succès. Interprétait-elle des rôles de farce ? des tragédies ? on ne le peut préciser. Léopold Lacour incline à croire qu'elle joua des pièces de Hardy et de Théophile, tous deux successivement écrivains gagés des comédiens. Veuve après 1620, elle épousa Jean Rémond, avocat au Parlement. Elle mourut à une date inconnue.

Une sœur de Marie, Colombe Venier, faisait partie, entre 1610 et 1613, d'une troupe nomade dirigée par Vautray. Mariée à Fleury Jacob, comédien fort libertin qui l'abandonna, elle n'est guère connue que par le procès que lui intenta à Toulouse son époux infidèle. Peut-être fut-elle la mère de Zacharie Jacob, l'illustre Montfleury immortalisé par les invectives de Cyrano.

Les documents utilisés par Léopold Lacour prouvent donc que, dès le début du XVIIe siècle, des femmes figuraient d'une manière constante dans les troupes de Paris et de province. Il est très malaisé, au milieu des affirmations contradictoires, de préciser de quel genre de réputation elles jouissaient dans la société. Une lettre galante adressée à l'une d'elles par Tristan Lhermite témoigne surtout d'une admiration personnelle. Scarron nous les montre, en province, dans le *Roman comique*, reçues avec beaucoup d'estime et d'amitié par dames et seigneurs manceaux. Scudéry, dans la *Comédie des Comédiens*, fait leur panégyrique. Tallemant des Réaux estime, au contraire, qu'elles vivaient « dans la plus grande licence du monde ».

Il est probable que la sympathie qu'on leur témoignait dépendait tout d'abord de leur beauté, de leur « génie » pour le théâtre ensuite, enfin de leur valeur morale. Une certaine Le Noir, femme de Charles Le Noir, comédien lui-même, conquit, après Marie Venier, l'affection du public. Longtemps elle joua en province, avant de paraître à Paris. On la rencontre à Nantes, en 1618, dans la troupe du prince d'Orange. En 1625, elle est à l'Hôtel de Bourgogne. C'était, nous dit Tallemant, « une aussi jolie petite personne qu'on pût trouver ». Elle était même si charmante, que le comte de Bélin, riche seigneur, s'en éprit et la protégea au point d'exiger de Mairet, poète pensionné par lui, qu'il écrivît pour elle des pièces dont elle tiendrait le principal rôle. Avant d'être l'interprète de Mairet, elle aurait créé le personnage de Thisbé dans le *Pyrame et Thisbé* de Théophile de Viau.

Elle devait connaître de plus grands bonheurs, car, vers la fin de 1629, Le Noir et Mondory son compère, au retour d'un voyage à Rouen, rapportèrent le manuscrit de la première pièce de Corneille : *Mélite*. Ils jouèrent cette pièce dans un jeu de paume de la rue Berthault, tout d'abord dans l'indifférence générale, puis au milieu d'un enthousiasme grandissant. Il y avait alors, dans leur troupe, une autre actrice d'un certain renom, la Villiers, femme d'un comédien. Ses origines sont si obscures, qu'on ne peut nettement fixer son état civil. Mondory, au dire de Tallemant, en était épris, mais elle le haïssait. « La haine qui fut entre eux, ajoute le chroniqueur, fut cause qu'à l'envi l'un de l'autre ils se firent deux si excellentes personnes dans leur métier. » La Le Noir ou la Villiers jouèrent d'original le principal rôle de *Mélite*, puis de *Clitandre*, puis de la *Veuve*, et de toutes les pièces que Corneille écrivit au début de sa carrière. Il y eut certainement rivalité de talent entre les deux femmes. Il semble bien que Corneille, comme Mondory, marqua tout de suite une préférence à la Villiers, plus touchante, plus émue, plus désignée pour représenter les personnages de sentiment et de tragédie. C'est en sa compagnie, assure Léopold Lacour, que Mondory donne, à l'Hôtel de Rambouillet, une audition de la *Virginie* de Mairet. Il l'emmène également à Forges, en 1633, lorsque Richelieu l'y appelle pour le distraire, et dans les sociétés mondaines où, à l'occasion de mariages, on offre la comédie.

Cette prédilection indisposa-t-elle la Le Noir, plus belle que sa rivale ? On ne le sait. Toujours est-il qu'elle quitte en 1634 le théâtre du Marais, récemment fondé par Mondory, retourne à l'Hôtel de Bourgogne où elle fait désormais partie de la troupe royale, et le 10 décembre, jouant dans le *Trompeur puni* de Scudéry, y attire une telle affluence, que ce théâtre refusa des spectateurs.



Frontispice de la « Mariane » de Tristan L'Hermite, gravé par Abraham Bosse, en 1637.
Mondory, sur l'estrade, dans le rôle d'Hérode; la Villiers, debout à droite, dans le rôle de Mariane.)

Dès lors, entre 1634 et 1637, la Villiers et Mondory forment une sorte de « ménage tragique ». Leur troupe a été amputée par le roi d'éléments excellents. Néanmoins, ils l'ordonnent de telle sorte, qu'elle ne tarde pas à surpasser l'autre. Corneille continue à travailler pour elle. On peut même penser que *Médée*, sa première œuvre tragique, lui est inspirée par le sentiment de posséder, bonne fortune inespérée, deux interprètes de génie. Mondory incarne, dans cette pièce, Jason, et la Villiers Médée. Tous deux aussi joueront l'admirable *Mariane* de Tristan Lhermite. Et Corneille enfin leur confia le sort du *Cid*. La Villiers fut, en effet, la première Chimène : ceci est une certitude.

On sait que Mondory fut arrêté, au milieu de sa merveilleuse carrière, en 1637, par une attaque d'apoplexie qui lui laissa une paralysie de la langue. La même année, la Villiers entrait à l'Hôtel de Bourgogne. Elle y demeura jusqu'en 1660, date à laquelle elle se retira du théâtre. Sa rapide oraison funèbre, écrite en 1670 par le gazetier Robinet, nous donne la conviction qu'à l'Hôtel elle continua à tenir des rôles tragiques. On n'en peut malheureusement désigner aucun.

Là, comme précédemment au Marais, elle eut pour compagne Madeleine du Pouget, femme de François Chatelet, dite la Beauchasteau. Celle-ci fut presque continuellement une actrice de second ordre, bien qu'on lui ait confié le rôle de Camille dans *Horace*, et celui de Jocaste dans *Œdipe*. Molière railla son jeu superficiel, et signala sa maigre intelligence professionnelle. C'était pourtant une femme d'esprit, recherchée par la société, où elle donnait, chose rare à cette époque, des leçons de déclamation. Elle mit au monde le petit de Beauchasteau, poète précoce qui, tout enfant encore, publia, salué comme un phénomène par tous les écrivains de son temps, la *Lyre du*


Isabella Andreini, dans une représentation des *Gelosi*, d'après une peinture du musée Carnavalet.

jeune Apollon ou la Muse naissante du petit de Beauchasteau. Elle mourut à Versailles en 1683, pensionnaire de 1.000 livres, bonne bourgeoise ne regrettant rien de son brillant passé.

Deux autres actrices faisaient partie de la troupe de l'Hôtel de Bourgogne à cette époque, la Valiotte et une certaine demoiselle La Fleur, femme, dit Léopold Lacour, du farceur Gros-Guillaume. On ne possède guère sur la première que des renseignements d'ordre galant. On se perd en conjectures sur l'autre. Elles accompagnaient, dans leurs triomphes, des actrices de plus haut mérite, la Bellerose et la Beaupré. Celles-ci attirent, en effet, une attention plus vive. Léopold Lacour n'hésite même pas à considérer la première comme « une étoile de première grandeur ».

Nicole Gassot, femme tout d'abord de Mathias Meslier et attachée avec lui à une troupe errante, devint veuve et épousa, en 1630, Pierre Le Messier, sieur de Bellerose. Ce dernier ne tarda pas à devenir l'un des acteurs favoris du public, et prit la direction de l'Hôtel de Bourgogne. Peut-être sa situation exceptionnelle valut-elle à la Bellerose des raisons premières de succès. C'était, assurent les contemporains, une belle fille aux cheveux d'or et qui jouait avec une tendresse passionnée. En 1657, Tallemant, qui la connut certainement, la signale comme la « meilleure comédienne de Paris ».

Elle dut beaucoup à Benserade. Tout juvénile encore, le poète la trouvait fort à son goût. Cet amour le stimula à travailler pour le théâtre. Il écrivit des pièces audacieuses comme *Iphis et Iante* et des pièces d'ardente passion comme *Cléopâtre*, pour la joie d'y voir sa maîtresse triompher. Une mazarinade, en effet, loue la Bellerose d'être une magnifique Cléopâtre. Mais Benserade ne marquait pas aux femmes une constance inaltérable. La chronique du temps nous le montre papillonnant dans les ruelles, puis, soucieux de fortune, attaché à la comtesse de La Roche-Guyon. Dès lors, la Bellerose abandonnée dut choisir d'autres rôles que ceux imaginés par lui. Elle joua la Rodogune de Corneille. Puis on perd la trace de son activité dramatique. On sait seulement que son mari, devenu dévot, vendit ses oripeaux de théâtre à l'acteur Floridor, et qu'elle continua, sous la direction de ce dernier, sa profession. En 1660, grossie au point de ressembler « à une tour », elle céda à Victoire Guérin, femme de Raymond Poisson, ses fonctions moyennant une pension de mille livres. Elle mourut après 1670, laissant peu de souvenirs dans la mémoire ingrate des hommes.

Du moins sa vie avait-elle été assez uniforme. Celle de la Beaupré, son émule, présenta plus de variété. On ignore presque tout des origines de cette actrice. Comme les précédentes, elle dut débuter en province, mais elle arriva à Paris précédée d'une certaine célébrité. Gougenot, dans la *Comédie des Comédiens*, nous la représente à l'Hôtel de Bourgogne comme jeune et belle, tenant des rôles de reine et d'impératrice. Elle fut l'amie et peut-être la maîtresse du Gascon La Calprenède, et sans doute créa-t-elle cette Bérénice de la *Mort de Mithridate*, à laquelle le poète matamore adresse l'expression de sa gratitude.

Plus tard, la Beaupré, passée de l'Hôtel de Bourgogne au Marais, y fut la première Camille d'*Horace* et la première Emilie de *Cinna*. Pourtant, les contemporains s'accordent à dire qu'elle excellait plutôt dans la farce. On raconte même qu'au cours de l'une de ces farces, elle vida, l'épée à la main, avec une autre actrice, une querelle probablement d'amour. La Beaupré blessa sa rivale, car elle était une furieuse amoureuse. La vertu ne l'étouffait point. Elle dut souffrir de sentir l'âge peser sur ses épaules, et de ne recueillir plus les applaudissements d'autrefois. Dédaignant la philosophie de ses compagnes et leurs pensions, elle préféra l'exil. Elle quitta Paris avec une troupe qui parcourait les Pays-Bas. Là elle mourut, sans que rien de son sort nous soit parvenu.

Léopold Lacour a vainement recherché quelles furent les qualités principales de ces comédiennes, et comment elles parvinrent à charmer le public. Par contre, il nous renseigne sur leur auditoire. Plusieurs écrivains ont soutenu que, seule, l'ingérence du cardinal de Richelieu dans les affaires de théâtre parvint à dissiper les scrupules que les dames de condition manifestaient à fréquenter ce mauvais lieu. En réalité, duchesses et marquises y accouraient avec une telle ardeur, que leurs maris furent obligés de leur en interdire l'entrée. Elles goûtèrent la farce aussi bien que la tragédie. Mais il est probable que leur présence contribua à diminuer la grossièreté de certains spectacles. De plus, la prédilection que ce public choisi témoigna, dès son apparition, au concept cornélien du théâtre, détermina auteurs et comédiens à supprimer tout à fait les grosses réjouissances et pantalonnades. Des écrivains comme Balzac félicitèrent Mondory d'avoir « nettoyé » la scène « de toutes sortes d'ordures, et réconcilié la volupté avec la vertu ». Après la mort de Louis XIII, sous le masque hypocrite dont elles couvraient leurs visages pour voiler leur gêne aux passages scabreux des comédies, les plus hautes dames purent assister aux spectacles. La tragédie classique était née. Elle allait s'épanouir bientôt. Les oreilles chastes pouvaient désormais tout entendre. De même les chefs-d'œuvre allaient rencontrer pour les jouer des acteurs stables, organisés, disposant de protections efficaces, sûrs du lendemain, cultivés pour la plupart, et doués dans leur art d'un véritable génie. — Emile Magne.

Bédier (Charles-Marie-*Joseph*), professeur et romaniste français, né à Paris le 28 janvier 1864.

Bien que né à Paris, Bédier est un créole de la Réunion. Sa famille, d'origine bretonne, était venue s'établir au début du XVIIIe siècle à l'île Bourbon, et c'est dans cette colonie, où se maintiennent les traditions d'élégance intellectuelle de la vieille France, que le nouvel académicien grandit et fit ses études. Celles-ci achevées, il fut envoyé à Paris et entra en rhétorique supérieure au lycée Louis-le-Grand où, sous la direction de Merlet et d'Hatzfeld, il prépara le concours de l'Ecole normale supérieure. Il y fut reçu en 1883 et en sortait trois ans plus tard agrégé des lettres.

Durant son séjour à l'Ecole, Bédier s'était senti attiré vers la littérature du moyen âge; les leçons de Gaston Paris, dont il devint, au Collège de France, l'élève favori, engagèrent plus avant dans cette voie le jeune agrégé, qui obtint de faire à l'Ecole normale une quatrième année, avant d'aller occuper, de 1889 à 1891, une chaire de littérature française à l'Université de Fribourg (Suisse). Il fut ensuite nommé maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen. C'est de cette époque que date sa première publication savante, une édition du *Lai de l'ombre* (1892). L'année suivante, Bédier passait son doctorat ès lettres avec une thèse latine sur le poète français Colin Muset et une thèse française sur les *Fabliaux*, travail remarquable qui le classa aussitôt parmi nos meilleurs romanistes. Pourtant, il lui fallut presque aussitôt sinon renoncer à ses études favorites, du moins s'en écarter; en 1893, en effet, il était appelé à l'Ecole normale comme maître de conférences. Tâche redoutable pour un professeur de vingt-neuf ans, chargé d'enseigner à une élite intellectuelle particulièrement exigeante. Aujourd'hui encore, Bédier avoue que ses pires cauchemars sont ceux où il se revoit professant à la rue d'Ulm. C'est qu'il y a chez ce savant un grand fonds de modestie, même de timidité, qui dissimule à ses yeux son réel mérite, sans parvenir toutefois à le cacher à ceux qui écoutent ses leçons. Les normaliens ne s'y trompèrent pas : ils surent vite apprécier ce maître à la parole mesurée, nourrie d'idées et reflétant jusque dans ses hésitations le travail méthodique et sûr d'une intelligence robuste et vigoureuse. S'il est vrai que l'action d'un maître se mesure non seulement à l'estime que lui témoignent ses élèves, mais aussi à la persistance du souvenir qu'ils en gardent, on peut affirmer que Bédier exerça une vive influence sur les dix générations qui suivirent à l'Ecole normale son enseignement. Lui-même retira de ces années particulièrement laborieuses un réel profit; elles étendirent le champ de ses travaux et développèrent son sens critique en l'appliquant à des objets plus divers. Elles ne furent d'ailleurs pas improductives : outre son admirable adaptation de *Tristan et Iseut* (1900) qui répandit son nom dans le grand public, Bédier publia un volume d'*Etudes critiques* (1903) où sont abordées avec une ingénieuse originalité diverses questions d'histoire littéraire. En 1903, à la mort de Gaston Paris, il parut le mieux qualifié pour remplacer son ancien maître; il fut donc nommé professeur de langue et de littérature françaises du moyen âge au Collège de France, poste qu'il occupe encore aujourd'hui.


Joseph Bédier (Phot. Rol.).

Dès lors, la biographie de Bédier, jusqu'à son élection à l'Académie française (4 juin 1920. V. p. 665), n'offre d'autre particularité que la publication de ses ouvrages : le *Roman de Tristan* par Thomas, 2 vol. (1903-1905), les *Deux poèmes de la Folie de Tristan* (1907), les *Légendes épiques*, 4 vol. (1908-1913) son œuvre capitale, enfin les *Chansons de Croisades* (1909). Il convient cependant de mentionner les deux voyages que Bédier fit aux Etats-Unis en 1909 et en 1913. Depuis 1870, il existait entre l'Allemagne et l'Amérique un échange régulier et constant de professeurs. La France, elle, n'était représentée que par les conférenciers envoyés sous les auspices de l'Alliance française. On eut enfin, en 1909, l'idée d'envoyer un professeur astreint à faire dans cinq universités américaines un stage de trois semaines. Bédier fut désigné pour cette mission. Son second voyage, en 1913, eut pour but d'organiser un système d'échanges, qui fonctionna tout aussitôt et que la guerre seule interrompit.

Sous ce rapport, Bédier a grandement servi la cause de l'influence française. C'est que, chez lui, patrie et science sont inséparables; et il s'efforce toujours de mettre celle-ci au service de celle-là. On le vit pendant la guerre. Après avoir publié deux brochures d'un grand retentissement : *Comment l'Allemagne essaie de justifier ses crimes*, et *les Crimes allemands d'après des témoignages allemands* (1915), il fut attaché à partir du 16 avril 1917 au service d'information du grand quartier général : il put ainsi assister à la préparation de la victoire, et consigna ses observations dans un beau livre sur l'*Effort français*. Rendu par la paix à ses études, il met actuellement la dernière main à une édition savante de la *Chanson de Roland*. Il a en outre pris, avec Marcel Prévost, la direction de la « Revue de France ».

Brunetière et Gaston Paris sont les deux maîtres qui ont présidé à la formation intellectuelle de Bédier, et toute son œuvre est marquée de cette double influence. Encore faut-il s'entendre sur le sens de ce dernier mot, et n'y voir qu'une orientation de pensée et une indication de méthode, car par ailleurs l'auteur des *Légendes épiques* est un esprit d'une rare indépendance, qui n'a pas craint de s'attaquer aux théories de ses maîtres, chaque fois qu'elles lui ont paru inexactes ou hasardeuses. Cette recherche exclusive de la vérité, Bédier la poursuit au besoin contre lui-même. C'est ainsi qu'après avoir longtemps suivi et prôné un mode de classement des manuscrits — dont il donna même dans ses *Etudes critiques* une ingénieuse application à propos de l'*Entretien de Pascal avec M. de Saci*, — il n'a pas hésité à le rejeter, du jour où il a éprouvé quelques scrupules sur sa légitimité. Abandonnant une méthode d'importation germanique qui cachait une erreur fondamentale sous les dehors d'une construction séduisante, il est revenu à la tradition de nos grands humanistes. La culture française ne pourra qu'y gagner.

Quoique isolé dans son œuvre, le volume d'*Etudes critiques* suffit à nous renseigner sur la méthode de Bédier en matière de critique littéraire. Cette méthode tire son originalité de son caractère exclusivement philologique. C'est en se tenant très près des textes, en les soumettant à un examen minutieux, que Bédier arrive à des conclusions toujours intéressantes, souvent neuves : à démontrer par exemple que le *Paradoxe sur le Comédien*, contrairement à l'opinion de ceux qui l'attribuaient à Naigeon, est bien de Diderot, ou encore à établir la part — jusque-là insoupçonnée — de fantaisie et d'emprunts qui se mêle au récit que Chateaubriand a écrit de son voyage en Amérique.

C'est en philologue aussi que Bédier a mené à travers la littérature du moyen âge ses patientes et fructueuses investigations. On s'en convaincrait facilement en lisant les éditions qu'il a publiées de nos vieux poèmes, et qu'enrichit un commentaire si nourri et si savant. Mais son attachement à la lettre des textes ne lui en masque point l'esprit. Tout au contraire, avec cette sagacité pénétrante et cette intuition qui n'appartiennent qu'au véritable savant, Bédier sait découvrir derrière un texte la réalité vivante qui l'a inspiré. Une page d'un écrivain est évidemment avant tout l'expression de sa pensée personnelle, mais elle est aussi la résultante mystérieuse du milieu où a vécu l'auteur : elle est — pour qui sait voir — le reflet des idées et des habitudes d'une époque. C'est en interprétant de la sorte les textes du moyen âge, que Bédier est parvenu à éclairer d'un jour nouveau le problème des origines de nos vieux poèmes.

Dans son étude sur les *Fabliaux*, il a réfuté les diverses théories jusque-là soutenues, et particulièrement la théorie orientaliste — la plus généralement admise, — qui faisait venir nos fabliaux de l'Inde. Son argumentation, appuyée sur de multiples et minutieuses confrontations de textes, semble bien convaincante. Il s'est gardé d'ailleurs d'édifier une nouvelle théorie sur les ruines accumulées par sa dialectique serrée : pour lui, « l'immense majorité des contes merveilleux sont nés en des lieux divers, en des temps divers, à jamais indéterminables ». Conclusion apparemment négative, qui peut décevoir les gens épris de systèmes, mais qui paraît bien correspondre à la réalité, et qui atteste en tout cas la vigueur de l'esprit critique de Bédier, et sa rigueur de discussion.

Les *Légendes épiques* font valoir des qualités différentes, et se caractérisent surtout par l'ingéniosité de la construction. Jusqu'à Bédier, on admettait que les chansons de geste étaient, dans leur forme primitive, contemporaines des événements qu'elles racontaient, mais que nous n'en possédions que des remaniements tardifs, plus récents de deux ou trois siècles. Telle était la théorie soutenue notamment par Gaston Paris dans son *Histoire poétique de Charlemagne*. Avec une impitoyable critique, Bédier a ruiné cette hypothèse, montrant que, dans les légendes épiques, le résidu historique est très maigre, et se réduit à quel-

ques noms et au souvenir confus de quelques faits. Remarquant en outre que les noms des principaux héros de nos chansons de geste sont ceux de fondateurs ou de protecteurs d'abbayes qui se trouvaient sur les routes des grands pèlerinages ou des foires célèbres, il en a conclu que ces poèmes avaient été composés pour le divertissement et l'édification des pèlerins, et que la trame en avait été fournie aux jongleurs par les moines de ces abbayes. Le cycle de Guillaume d'Orange se rattacherait aux monastères d'Aniane et de Gellone et à la route de Compostelle, celui de Girard de Roussillon s'expliquerait par le pèlerinage de Sainte-Marie-Madeleine-de-Vézelay, etc. Cette théorie a l'avantage de supprimer l'hypothèse toute gratuite de rédactions antérieures uniformément et mystérieusement disparues, et de faire des chansons de geste des œuvres des XIe, XIIe et XIIIe siècles, dont elles reflètent d'ailleurs manifestement les idées, les mœurs et les sentiments. En outre, Bédier accompagne sa démonstration d'un tel luxe de preuves, qu'on saurait difficilement résister à une aussi grande richesse d'érudition.

Cette érudition toutefois, loin d'étouffer chez Bédier le sentiment littéraire, le vivifie, pourrait-on dire, et l'élève même parfois aux sommets de la poésie. A force de fréquenter nos vieux trouvères, il a fini par prendre un peu de leur âme, et c'est cette âme qui l'a guidé dans sa délicieuse adaptation de *Tristan et Iseut*. Travail d'érudit, puisqu'il a patiemment colligé les différentes versions de ce roman pour les fondre — autour du récit central de Béroul — en un tout harmonieux; mais aussi travail de poète, qui a su à la fois conserver à ses personnages leur physionomie pittoresque et naïvement archaïque, et les animer de sentiments éternellement humains; travail de lettré enfin, qui n'ignore rien des ressources d'une prose nerveuse, cadencée, et adroitement semée d'archaïsmes savoureux.

A lui seul, ce petit volume résume les traits essentiels de la physionomie de Bédier, une des plus représentatives du savant français, méthodique et scrupuleux dans ses recherches, d'une indépendance d'esprit qui ne reconnaît d'autre autorité que celle des faits, ingénieux dans ses hypothèses et prudent dans ses conclusions, et par ailleurs sensible à la beauté, épris lui-même d'élégance et ouvert à tous les modes de l'activité de l'esprit. — F. GUIRAND.

Calcium. (LE CALCIUM MÉTALLIQUE ET SES APPLICATIONS INDUSTRIELLES.) — Une des dernières nouveautés métallurgiques a été l'obtention en France, du *calcium* à l'état métallique; cet élément si répandu dans l'univers, puisque la terre et les eaux contiennent presque toujours des sels de chaux, n'est extrait cependant industriellement que depuis quelques années.

Le premier, Davy, en 1808, avait par ses expériences classiques de décomposition des sels par la pile, en présence de mercure, obtenu le métal libre sous forme d'un globule solide très oxydable; pendant près d'un siècle, l'expérience ne put passer du laboratoire à l'usine; en 1898, Moissan prépara le métal pur en réduisant l'iodure de calcium par un grand excès de sodium; mais la véritable préparation industrielle ne date que des essais électrolytiques, à l'imitation des méthodes utilisées pour l'aluminium et le magnésium. Le problème fut surtout étudié par les Allemands; en 1902, du calcium spongieux à 90 p. % de pureté fut réalisé par Borchers et Stockem; un peu plus tard, Rathenau et Suter, trouvant le véritable tour de main, dotèrent l'industrie d'un nouveau métal utilisable; le calcium presque pur (99,4 p. %) était découvert, et depuis cette époque produit couramment outre-Rhin.

La nécessité de notre défense durant la guerre a modifié cet état de choses; le calcium, ainsi que nous le montrerons plus loin, était utile pour fixer l'hydrogène, et jouait un rôle en aérostatique. En vue de satisfaire à cette demande, la Société française d'électrochimie, déjà outillée pour le magnésium, compléta sa fabrication en produisant également du calcium; actuellement, cette société, dans son usine de Clavaux, s'est substituée aux producteurs allemands, nous libérant du quasi-monopole de ceux-ci.

Préparation. — Pour préparer le calcium, le procédé le plus pratique consiste à électrolyser le chlorure de calcium maintenu fondu; le métal étant liquide à 805° et le sel à 719°, il est inutile, comme il faut le faire pour le magnésium ou l'aluminium, d'ajouter des fluorures pour abaisser le point de fusion du bain. Le chlorure de calcium est un résidu d'industrie : la fabrication de la soude Solvay en produit des quantités considérables; par suite, son prix de revient est infime, la seule dépense que cette matière nécessite étant sa dessiccation et sa déshydratation qui exigent une température de 800°; de cette condition et du prix du courant électrique dépend la valeur du calcium; or, l'avenir du métal est intimement lié à la valeur à laquelle on pourra l'obtenir. Il se présente en succédané de l'aluminium et du magésium; sa substitution suivra naturellement les valeurs relatives des trois métaux.

Quoi qu'il en soit, le chlorure anhydre est fondu dans une cuve en fer à parois protégées par des revêtements de charbon; ces revêtements sont reliés au pôle positif, tandis que la cathode négative est une tige de fer plongeant dans le bain; un dispositif permet son refroidissement par une circulation interne d'eau. Peu à peu, par l'action du courant, le calcium se séparant vient se fixer sur la cathode et s'y solidifie, si bien qu'en soulevant celle-ci on retire le métal aussitôt son élaboration, sous forme d'un gros fil. Ce métal, souillé d'azoture, de chlorure et de diverses impuretés, n'est utilisable qu'après avoir été purifié, en le refondant en vase clos, sous une couche de chlorure. Ce procédé permet de préparer annuellement quelques centaines de tonnes de métal.

Propriétés physiques. — Le calcium ainsi isolé se présente comme une substance métallique, d'un bel éclat, de couleur blanche légèrement jaunâtre. Sa densité 1,54 à 1,60 le classe parmi les métaux légers, même après le magnésium; le calcium fond à 805°; pour l'ensemble de ses propriétés mécaniques, on peut le rapprocher de l'aluminium; il est toutefois plus cassant, mais sa ductibilité et sa malléabilité sont telles qu'on peut le travailler au tour, au laminoir, l'étirer en fils, etc. Sa conductibilité électrique est voisine de celle du magnésium. Le tableau ci-dessous, dressé par Flusin, professeur à l'université de Grenoble (« Bulletin de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale », septembre 1921), donne les constantes des divers métaux légers (le cuivre étant indiqué comme terme de comparaison).

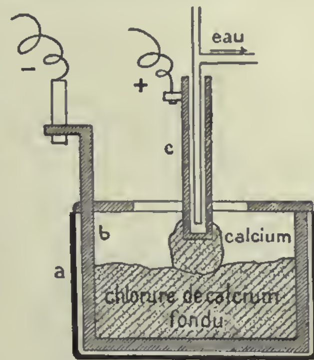


Schéma d'un four électrique pour préparer le calcium : *a*, cuve en fer; *b*, revêtement en charbon; *c*, cathode refroidie par circulation d'eau.

Propriétés chimiques. — Si, à la température ordinaire, le métal pur résiste assez bien dans l'air sec, il s'altère légèrement dans l'atmosphère humide, car il décompose l'eau : lentement à froid, et très rapidement à chaud; ces phénomènes sont encore accélérés avec un métal impur. Encore plus actif que le magnésium, à haute température le calcium réagit sur un très grand nombre de substances : vers 800° même, en fil, il brûle dans l'air avec une flamme jaunâtre très vive, en fixant l'oxygène et l'azote de l'atmosphère, donnant un mélange de chaux et d'azoture; sa combinaison avec l'hydrogène n'est pas moins intéressante : l'*hydrure de calcium* est formé facilement dès que l'hydrogène se trouve en présence du métal chauffé. Le pouvoir réducteur sur les oxydes est également intense; le calcium déplace la plupart des métaux souvent avec violence, les isolant ou formant avec eux des alliages.

CONSTANTES	CUIVRE	ALUMINIUM	MAGNÉSIUM	CALCIUM	SODIUM
Densité à 15°	8,94	2,70	1,72	1,57	0,972
Point de fusion	1.082°	658°	651°	805°	96°,5
Point d'ébullition	2.300°	1.800°	1.120°	1.700°	880°
Coefficient de dilatation linéaire × 10^6	16	23	25	»	72
Chaleur spécifique	0,093	0,217	0,248	0,150	0,308
Conductibilité thermique (C. G. S.)	0,95	0,48	0,38	»	0,36
Résistivité électrique (en ohms : cm) × 10^6	1,73	2,9	4,5	4,6	4,8
Coefficient de température	39 × 10^4	42 × 10^4	42 × 10^4	36 × 10^4	48 × 10^4
Conductibilité électrique (en ohms) × 10^{-4}	578	34,55	22,2	2,18	2,11
Section de conducteurs équivalents	1	1,67	2,60	2,65	2,74
Poids de conducteurs équivalents	1.000	506	500	465	298
Charge de rupture du métal coulé (kg : mm²)	16	7	9	5	
Poids atomique	»	2,71	24,3	40,1	23
Chaleur d'oxydation par atome-gramme d'oxygène (calorie par kg)	»	129	144	152	101

Applications. — Cet ensemble de propriétés donne une idée des nombreux débouchés qui s'offrent au calcium métallique : si, au point de vue mécanique, son utilisation en tant que substance métallique, fils, lames, lingots, est encore restreinte, son emploi comme conducteur électrique ne présente pas à l'heure actuelle assez d'intérêt par suite du prix plus avantageux de l'aluminium et de la nécessité de le protéger contre les agents atmosphériques.

En combinaison avec d'autres métaux, il est possible d'établir quelques alliages utiles; parmi ceux-ci, les plus importants sont ceux d'aluminium (90 à 92 Al, 8 à 10 Ca) pour pièces légères de fonderie, et ceux de plomb (97Pb, 3Ca), beaucoup plus durs que le plomb, convenables pour la fabrication des coussinets comme métaux antifriction.

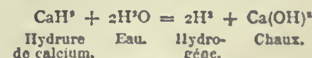
Si le rôle du calcium semble assez limité comme substance métallique, ses applications chimiques sont au contraire des plus importantes, chacune de ses propriétés pouvant faire l'objet d'une application industrielle. Le pouvoir désoxydant permet de l'employer en métallurgie à la place de l'aluminium ou du magnésium dont il a toutes les propriétés avec encore plus d'énergie.

Dans le procédé de l'*aluminothermie* (V. *Larousse Mensuel*, t. V, p. 557, art. ALUMINIUM), l'aluminium en poudre mélangé à un oxyde met en liberté par allumage le métal de celui-ci, formant avec l'oxygène combiné une scorie fluide d'alumine; le calcium agit de même, le seul inconvénient est que son poids atomique supérieur entraîne un poids de matière d'un tiers plus grand, et en outre le bain calcique est peu fusible; sous cette forme, la substitution ne serait guère avantageuse; elle le devient au contraire si l'on emploie un alliage d'aluminium et de calcium (40 de calcium, 60 d'aluminium) : les scories sont beaucoup plus fusibles (300° de moins que l'alumine). Comme cet alliage se pulvérise aisément au mortier, son usage en place d'aluminium est à recommander, car on connaît les difficultés pour préparer économiquement l'aluminium pulvérulent nécessaire pour ces travaux de réduction.

L'affinité pour l'oxygène, l'azote et le soufre est utilisable pour purifier les métaux en fusion : une petite quantité ajoutée au moment de couler améliore les qualités du lingot en évitant les bulles, les soufflures, et tous les inconvénients des matières oxydées dans la masse (*métal rouverin*); ce traitement convient tout particulièrement au nickel, au cuivre et à ses alliages. L'affinité pour l'azote est utilisable pour purifier les gaz et leur enlever leurs dernières traces d'azote (préparation des gaz rares de l'air : argon, néon, etc.). Enfin, le calcium peut remplacer le *sodium* dans les réductions organiques; les réactions sont beaucoup moins violentes, et par suite moins dangereuses.

L'affinité pour l'hydrogène a reçu d'un chimiste français, Jaubert (1906), une application importante; en effet, l'hydrure formé permet l'emmagasinement de quantités importantes d'hydrogène restituables à volonté, par simple addition d'eau.

L'opération se réalise en chauffant, en vase clos, le calcium dans un courant d'hydrogène; le métal se transforme en hydrure : CaH^2; cette substance est une sorte de pierre grise commercialement désignée sous le nom d'*hydrolithe*; en présence d'eau, cet hydrolithe s'hydrate et libère son gaz hydrogène :



Cette réaction peut être mise à profit par les aérostiers pour gonfler leurs ballons, une réserve d'hydrogène ainsi solidifié suit le parc d'aérostation; au moment de l'utilisation, un appareil monté sur une voiture permet l'action de l'eau sur le produit, et la mise en liberté de l'hydrogène : un kilogramme d'hydrolithe dégage plus d'un mètre cube d'hydrogène; la voiture militaire peut débiter le gaz à la vitesse de 1.500 m³ à l'heure (V. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 640, art. HYDROGÈNE). Durant la guerre, cette précieuse propriété fut employée par nos soldats; ce fut, du reste, durant cette période, la principale application du calcium.

Tel est le résumé de nos connaissances industrielles sur le métal *calcium*; si de nouveaux travaux sont encore nécessaires pour en faire un succédané de l'aluminium dans les constructions, le chapitre des applications chimiques n'est qu'entr'ouvert; déjà très intéressant, sans doute nous réserve-t-il encore des surprises : l'abaissement du prix de revient est le plus grand progrès que l'on puisse réaliser; avec le calcium à bas prix, de nouvelles applications seront encore rendues possibles. — M. MOLINIÉ.

Cantilever [*vèr*] (Ponts, ressorts). — Le mot *cantilever* est un terme anglais entré dans le langage technique français, où il est employé particulièrement dans la construction métallique et dans l'industrie automobile. Il signifie, en anglais, *console*. Son étymologie est obscure, et incertaine; les encyclopédies anglaises le font dériver du mot *cant*, angle, inclinaison, et du verbe français *lever*. Il est employé en anglais principalement pour désigner une console de grande portée, supportant un balcon, une galerie, une large corniche, voire un escalier.

C'est dans ce sens de console, que le mot cantilever a d'abord été employé dans le langage technique français. On l'appliquait spécialement à certains ponts métalliques.

Les ponts cantilever sont des ouvrages dont les poutres principales se prolongent en porte-à-faux au delà de leurs appuis; ces extrémités en porte-à-faux (en cantilever, ou console) supportent à leur tour une poutre de portée réduite, et par suite légère. La *fig.* 1 montre la disposition schématique d'un tel ouvrage. Sur chacune des deux piles A repose une poutre cantilever B, qui prend appui d'autre part sur la culée correspondante C. Entre les deux extrémités libres des poutres B est suspendue la poutre centrale D, de portée réduite. Ce système présente un gros avantage économique pour les ponts de grande

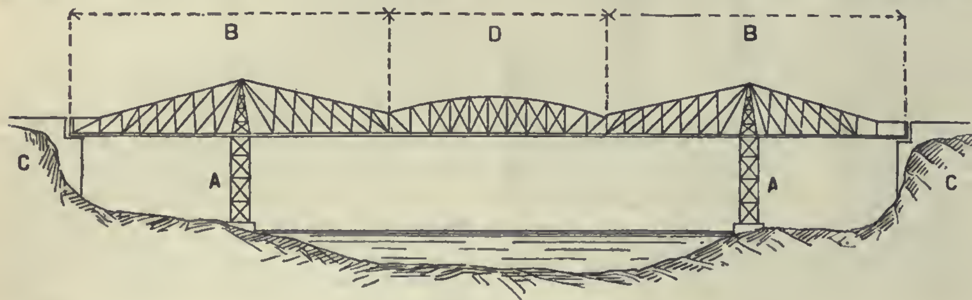
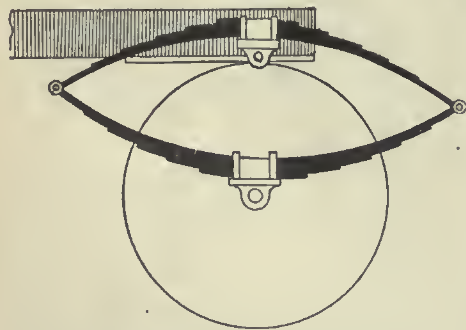


Fig. 1. — Cantilever à voie inférieure.

portée. Si l'on devait franchir l'intervalle des piles A avec une poutre libre unique, il faudrait lui donner une section beaucoup plus grande que celle qui suffit à la poutre D, laquelle n'a, dans l'exemple figuré, qu'une longueur égale au tiers environ de l'ouverture libre.

L'emploi des ponts cantilever, qui présente de nombreuses variantes, permet d'ailleurs d'atteindre des portées qu'on ne pourrait réaliser avec des


Fig. 2. — Suspension par ressort à pincette proprement dit.

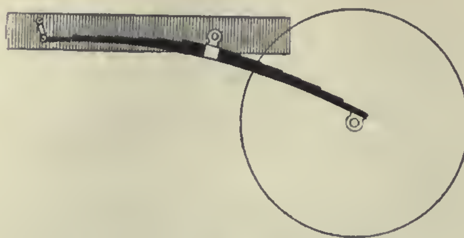
poutres ordinaires. C'est ainsi qu'on a construit suivant ce système le pont de Québec, sur le Saint-Laurent, qui avec ses 547 mètres d'ouverture libre, est la plus grande arche du monde. Il a été achevé en 1917.

Le célèbre pont du Forth, en Ecosse, construit de 1882 à 1889, et qui comporte une ouverture de 518 mètres, est également un pont cantilever, dans lequel les consoles ont une très grande longueur par rapport à la poutre centrale, relativement réduite. Cet ouvrage a été pendant longtemps le plus grand pont du monde.

Enfin, l'on applique encore le terme « cantilever » à des pièces de charpente, métallique ou en béton armé, présentant une disposition analogue à celles que nous venons de signaler.

Dans l'industrie automobile, on a employé, depuis quelques années, le mot « cantilever » pour désigner une nouvelle disposition des ressorts de suspension, présentant précisément un porte-à-faux. Cette nouvelle disposition a pour but d'augmenter la souplesse de la suspension, d'en réduire le poids, et de faciliter l'amortissement des oscillations.

Rappelons que, dans un véhicule quelconque, et en particulier dans une voiture automobile, on appelle poids suspendu le poids du châssis, de la carrosserie et des accessoires, qui reposent sur les essieux par l'intermédiaire de ressorts. On appelle poids non suspendu celui des organes qui reposent directement sur la route sans intermédiaire élastique, c'est-à-dire : les roues, les essieux et la plus grande partie des ressorts eux-mêmes. Quand les ressorts sont fixés aux essieux par leur partie épaisse (*fig.* 2), on peut d'ailleurs considérer leur poids tout entier comme non


Fig. 3. — Suspension cantilever : l'essieu est fixé sur le ressort, qui transmet la poussée, et résiste au couple.

suspendu. Or, il importe grandement que le poids non suspendu soit aussi faible que possible : plus le poids est élevé, plus les chocs sont violents, et plus l'usure est rapide. On a d'ailleurs pu exprimer la qualité de la suspension par le rapport du poids suspendu au poids non suspendu, rapport qui est évidemment d'autant plus élevé que le poids non suspendu est plus faible.

On a donc eu naturellement l'idée de constituer la suspension non plus par un ressort ordinaire double comme celui de la figure 2, mais par un ressort fixé au châssis par une extrémité et par le milieu (*fig.* 3) et portant l'essieu à l'autre extrémité : c'est le ressort cantilever, — ou par un demi-ressort fixé au châssis par sa partie épaisse, et portant l'essieu à son extrémité amincie. On a d'ailleurs donné aux ressorts de ce type des formes diverses, et les suspensions cantilever présentent, suivant les constructeurs, de nombreuses variantes.

Le ressort, la suspension cantilever sont donc bien des organes disposés « en console ».

En somme, le mot *cantilever* n'a pas une signification sensiblement différente de celle du mot français *console*, qui aurait pu suffire à exprimer l'idée traduite actuellement dans le langage technique par ce terme. D'ailleurs, un certain nombre d'ouvrages techniques datant de quelques années appellent simplement « ponts-consoles » les ponts que nous avons signalés plus haut. L'expression « ressort-console » eût été aussi expressive que celle de ressort cantilever. — P. Calfas.

Chemin de Damas (le), pièce en trois actes, de Pierre Wolff, représentée pour la première fois au théâtre du Vaudeville le 8 novembre 1921.

Le Maurat est très riche et très malheureux. Il souffre d'une affection cardiaque aggravée par le dégoût de la vie et des hommes, le mépris, le dédain, la défiance, la solitude dans laquelle il se sent perdu au milieu des êtres qui l'entourent par intérêt et le fréquentent par cupidité. Il voit partout des parasites et des mendiants. Il a donné l'ordre à sa dactylographe de déchirer toutes les demandes de secours. Il ne croit plus à rien, ni à la sincérité, ni à la bonté. Il a le cœur sec et vide. Il est impuissant et solitaire. Le premier acte, qui nous le montre dans un luxueux salon chinois de son hôtel du parc Monceau, nous fait connaître trois de ses familiers : le savant professeur docteur Garnier, qui le soigne avec un dévouement assez mal récompensé ; un vieil et excellent ami, Degonet, qui a son franc-parler, et ne lui ménage ni les conseils, ni les vérités, ni les sévérités : Le Maurat le rabroue durement. Le troisième ami est Cazeaux, quémandeur effronté, insatiable et malin, abondant parleur, avocat retors de ses besoins. Nous le voyons essayer de vendre à son riche protecteur des paniers de champagne, et une bague ancienne cher souvenir de famille : la scène est divertissante ; on comprend que les façons d'êtres de ce genre aient conduit notre Crésus à la négation de tout.

Cependant, il va devenir sous nos yeux bon, sensible, charitable, tendre, amoureux, jaloux de son bonheur. Ce miracle est le sujet de la pièce. Il est dû à une jeune étudiante en médecine, Jeannine Fabry, candidate au doctorat, que nous apercevons au premier acte. Elle est venue demander à Le Maurat une introduction auprès du professeur Garnier, qui fera partie de son jury. Le pauvre riche fait à peine attention à elle, et l'oublie dans un petit salon où il lui avait dit d'attendre.

Au second acte, plusieurs semaines se sont passées. Le Maurat est plus malade, plus énervé, plus irritable que jamais. Il donne, ce soir-là, une fête brillante. Par la grande baie du salon, derrière de splendides tapisseries flottantes, on aperçoit la table somptueusement servie, tout étincelante de cristaux et de lumières, les hommes en habit, les femmes en ravissantes toilettes : ce sont des actrices et des demi-mondaines. Le champagne vendu par Cazeaux coule à flot dans les coupes. Tous et toutes sont dans un état voisin de l'ébriété. Ils tiennent des discours inconsistants, et portent des toasts. Ils entourent une voyante lucide qui a été convoquée, et qui fait les prédictions les plus banales et les plus niaises. Le Maurat, pareil à Timon d'Athènes, promène un regard de dégoût sur tous ces hôtes dont il connaît l'indifférence égoïste. Mais, en lui, une pensée domine toutes les autres, et c'est celle qui lui rappelle Jeannine Fabry.

Dans l'intervalle qui sépare le premier et le second acte, il l'a revue; il a été touché par sa douceur bienveillante et ses bons conseils. Peu à peu il a senti naître en lui un intérêt irrésistible qui le porte vers elle. Ce soir, au milieu de l'ivresse générale, il se rend compte de la place qu'occupe dans ses réflexions la future jeune doctoresse. Il éprouve soudain l'impérieux désir de la voir. Malgré l'heure avancée, il l'envoie chercher, comme on manderait un médecin de nuit. Celle-ci arrive, croyant qu'il s'agit d'un malaise à guérir : elle est vite détrompée. Le moderne Sardanapale se précipite sur l'objet de sa convoitise. Il la saisit brutalement dans ses bras. La jeune fille indignée se dégage, et veut s'enfuir. Elle s'arrête en regardant ce pauvre homme qui s'écroule désespéré et fait entendre de douloureuses lamentations sur sa déception, son abandon et sa souffrance. Une grande pitié envahit le cœur de la jeune fille, qui s'éloigne doucement en promettant de revenir voir son malade.

Au troisième acte, nous sommes dans le jardin de l'hôtel; il donne de plain-pied sur le parc Monceau où l'on verra, dans les allées, s'approcher les visiteurs : le parasite Cazeaux, qui fait une cour maladroite et grossière à Jeannine Fabry, à son retour de la Faculté où elle vient de passer brillamment sa thèse de doctorat ; une religieuse de la salle de l'hôpital où Jeannine étudiait ; le bon Degonet, à la fois confident et conseiller de la convalescence de son ami. Le Maurat ne dissimule plus aux autres ni à lui-même la grande passion que Jeannine lui a inspirée, et qui l'a moralement et complètement métamorphosé : il donne des secours aux pauvres, il fait des générosités à sa dactylographe, il a le regard clair et souriant, la vie est belle, les hommes sont ses frères, et Degonet sourit à Jeannine, l'auteur du miracle. Le duo du Crésus et de la jeune savante est aimable, touchant, ému. Rien n'est encore tout à fait décidé, mais on prévoit que Le Maurat est trop amoureux et Jeannine trop délicieusement troublée pour que ces deux êtres tardent beaucoup à unir leurs destinées.

Le thème choisi par l'auteur était particulièrement ingrat et difficile. Le Maurat appartient à une minorité très restreinte d'individus dont l'âme et la mentalité ne participent pas tout à fait aux conditions générales de l'humanité. L'extrême richesse est un cas d'exception. Le cas est aggravé en l'espèce par le fait que ce richard nous est présenté comme un être insupportable, odieux, tout au moins antipathique, maussade, atrabilaire, détraqué, malade, presque fou. Au théâtre, le public s'intéresse assez peu d'abord aux gens d'argent — voyez *Mercadet* ou *Turcaret*, — et moins encore aux malades, aux fous, aux êtres malsains.

Pierre Wolff a fait preuve d'une maîtrise sûre d'elle-même, d'une intelligence perspicace, d'une observation pénétrante et adroite, de solides qualités d'analyse, et d'une connaissance rare de son métier, en nous présentant ce type de riche malheureux. Le style a du naturel, une vérité ou implacable ou spirituelle, et de la justesse. On peut regretter que la convalescence de son malade n'apparaisse qu'au troisième acte, et que deux actes sur trois soient consacrés à la peinture de la mélancolie. On eût aimé aussi que la médication ne se passât pas toujours dans les entr'actes, et l'on eût volontiers assisté aux conversations fortifiantes du désabusé avec sa bienfaitrice. En négligeant ces éléments de succès plus facile, l'auteur a joué la difficulté ; et c'est son éloge, de constater qu'il n'a pas échoué. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été tenus par Mmes Germaine Dermoz *(Jeannine Fabry)*, Ellen Andrée *(Mme Nicolle, voyante)*, Marcelle Barry *(Sœur Marie-Thérèse)*, et par MM. Victor Francen *(Le Maurat)*, André Dubosc *(Degonet)*, André Lefaur *(Cazeaux)*, Joffre *(Professeur Garnier)*, etc.

Inauguration du Monument à Paul Déroulède. Cette inauguration a eu lieu, à Metz, au milieu d'une foule énorme, le 16 octobre 1921. — Phot. Rol.

Déroulède (LE MONUMENT À PAUL). — Le 16 octobre 1921 a été inauguré, à Metz, le monument édifié à la mémoire de Paul Déroulède. Il s'élève, non loin de la porte Serpenoise, avenue du Maréchal-Foch (anciennement Kaiser Wilhelm Ring), exactement à l'endroit où se dressait la statue de Frédéric III, qui fut déboulonnée par les Messins le 18 novembre 1918. Le bronze même de l'effigie renversée fut employé à la fonte de la statue nouvelle, œuvre du sculpteur Ernest Dubois. L'orateur et poète patriote est représenté dans une attitude qui rappelle bien son ardeur généreuse. Tandis que le poing gauche se ferme dans un geste énergique, la main droite va saisir un drapeau. Assises à ses pieds et étroitement serrées l'une contre l'autre, une Alsacienne et une Lorraine lèvent vers lui des yeux pleins d'espérance. Plus bas, devant le haut piédestal, un Poilu, également coulé dans le bronze, sonne la charge, et lève de la main gauche le rameau de la victoire.

L'inauguration eut lieu sous la présidence de Louis Barthou, ministre de la guerre, assisté du maréchal Pétain et du commissaire général Alapetite, en présence de Mlle Jeanne Déroulède, sœur du poète, et de nombreuses délégations de sociétés patriotiques.

Des discours furent prononcés par l'ancien maire Prével, président du comité du monument, par le maire en exercice Winsbach, par Louis Barthou, par Maurice Barrès, président de la Ligue des patriotes de France, Marcel Hubert, Hennebicque, président de la Ligue des patriotes de Belgique.

Le ministre de la guerre fit entendre un discours d'une grande élévation de pensée. Après avoir rappelé que le traité de Versailles a réparé le tort fait en 1871 à la France et à l'Alsace-Lorraine, et que la France, « après une nouvelle guerre, qu'elle n'avait ni provoquée ni voulue », recevait le prix de sa patience et de ses sacrifices, il porta sa pensée vers celui qu'on souhaiterait de voir encore là :

Pourtant, Déroulède étant mort, il manquait un témoin à cet acte, et j'ose le dire, une signature à ce traité. Le Chevalier de la Patrie était absent du triomphe de la patrie. Pendant quarante-trois ans, il avait parlé, et il avait écrit, il avait agi et il avait prié pour elle. Malgré les vicissitudes d'une existence tumultueuse et ardente, qui l'avaient jeté dans des polémiques retentissantes et dans des aventures audacieuses, malgré les apparences passagères et trompeuses où plus tard il ne se reconnaissait pas tout entier lui-même, Paul Déroulède n'avait eu que la passion de la France : il lui avait donné son cœur.

Puis il retrace le portrait du disparu. Déroulède avait de redoutables rancunes contre ceux dont il jugeait les idées funestes au salut de la patrie ; mais il était toujours prêt à rendre justice à un adversaire, du jour où il le voyait servir le pays. A la fois sincèrement républicain et adversaire résolu du régime parlementaire, il comptait toujours sur les ressources du caractère français dont il définissait le rôle en termes prophétiques :

Ah ! le peuple ! le peuple de France !... Il n'en est pas de plus soumis aux lois de l'Etat ; il n'en est pas de plus dévoué, de plus tenace, de plus héroïquement obstiné à tout



Paul Déroulède (1846-1914). — Phot. Pierre Petit.

supporter et à tout tenter pour ce qu'il croit être le bien de la nation et le service de la patrie. Quelle union alors dans la défense nationale ! Quel coude à coude des pauvres et des riches, de l'humble et du puissant, du fort et du faible ! Quel cœur à cœur des hommes et des femmes, quand flotte au vent le drapeau des batailles, et que la patrie est en danger !...

Après avoir montré le rôle de Déroulède comme poète, l'orateur rappelle son amour de l'armée :

Cette armée ne fut jamais destinée à une provocation. Ceux-là mêmes qui doutaient que « la grande réparation pût sortir du droit » et qui pressentaient que la force corrigerait le tort fait au droit par la force, ne songeaient pas à une guerre d'agression. Fidèle au souvenir de Gambetta, dont il ne renia jamais l'attitude prudente et les sages conseils, Paul Déroulède ne confondait pas la *revendication imprescriptible* du droit meurtri qui crie justice, avec la *revanche* où l'orgueil blessé poursuit une satisfaction vengeresse. On l'a calomnié, et nous ne savons que trop dans quelles officines la calomnie distillait son poison pour discréditer mensongèrement la France aux yeux du monde. N'est-ce pas Déroulède qui mettait le pays en garde contre les pièges où pouvait tomber un patriotisme « irraisonné et déraisonnable » ?

Enfin, le ministre de la guerre définit, en terminant, le rôle de la France. Elle doit rester prévoyante, garder une force capable d'imposer à l'Allemagne l'exécution de ses engagements. Elle repousse toute imputation d'impérialisme ou d'intentions agressives. Fidèle à ses alliances, attentive à écarter les divisions, elle doit avoir le même cri de ralliement : « Qui vive ? France ! »

Dans son discours, Maurice Barrès préconisa « la création devant l'Alsace-Lorraine et jusqu'au Rhin d'une zone de désarmement moral » :

Puisque l'heure de la justice unanime et complète est venue, il faut que devant cette pierre du plus illustre des porte-paroles du patriotisme français dans le dernier demi-siècle, le monde se rende compte de la modération du génie de la France. Nous défions que l'on trouve dans l'œuvre écrite ou parlée de Paul Déroulède un seul mot d'impérialisme ; elle n'est, d'un bout à l'autre, que la plus ardente revendication de la chair dont nous fûmes amputés. Et ses fils spirituels sont assurés de demeurer les interprètes de sa tradition, en confiant au cours de la Moselle des paroles où ils mêlent à la volonté de faire exécuter le traité de Versailles le désir de favoriser tous ceux qui, dans la Germanie, veulent sincèrement désarmer.

Quand nous propageons cette idée d'un réveil des anciennes parentés sur le Rhin et sur la Moselle, et d'une coopération dans la paix, nous avons conscience d'être les exécuteurs de la volonté posthume de Déroulède, les exécuteurs de cette volonté qu'il nous a tracée dans son *Testament*.

La cérémonie s'est terminée par une remise de décorations, et un défilé des troupes de la garnison dans la ville brillamment pavoisée. — PIERRE BASSET.

Dupré (Ernest), médecin français, né à Marseille en 1862, mort à Deauville le 2 septembre 1921.

Fils d'un professeur de rhétorique au lycée de Marseille, qui fut ensuite nommé au lycée Condorcet, à Paris, c'est dans cette ville qu'Ernest Dupré commença ses études de médecine. Interne de Brouardel, Landouzy, Chauffard, il s'occupa d'abord de médecine générale, et donna, outre sa thèse inaugurale sur les *Infec-*

tions biliaires (1891) d'intéressants travaux concernant les *Infections salivaires* et divers sujets de médecine infantile. Mais bientôt il marqua une orientation très nette vers les études de pathologie nerveuse et psychiatrique où se reconnaissait l'influence de son maître, l'aliéniste Motet. C'est ainsi qu'en 1894 il publiait un mémoire sur le *Méningisme*, que l'on peut définir l'ensemble des symptômes dénotant un trouble fonctionnel méningo-cortical sans lésions anatomiques décelables, et qu'en 1897 il rédigeait les leçons professées par Thoinot sur les attentats aux mœurs et les perversions sexuelles. Cette spécialisation ne fit que s'accentuer par la suite, après qu'il eut été nommé au concours professeur agrégé à la Faculté de Paris (1898) et médecin des Hôpitaux (1899).

C'est comme psychiâtre, en effet, que Dupré restera, et comme l'un des plus érudits, des plus curieux et des plus fins parmi ceux qui ont tenté d'approfondir le mécanisme des désordres psychiques et mentaux.



Monument à Paul Déroulède, à Metz, œuvre d'Ernest Dubois. (Phot. E. Prillot.)

C'est de psychiatrie qu'il traita de préférence dans ses leçons de la Faculté, comme dans les différents services hospitaliers dont il eut la direction. Il fit même quelques leçons, sur ces sujets favoris, à la faculté de Droit. Ses fonctions d'expert devant les tribunaux (1899), puis de médecin adjoint et ultérieurement de médecin en chef (1905) de l'infirmerie spéciale de la préfecture de police lui permirent surtout de donner sa mesure. Ce service du Dépôt fut pour lui un champ de recherches particulièrement fécond dont il regrettait seulement que les sujets, mis en liberté ou dirigés vers les asiles ou les prisons, lui échappassent trop prématurément. Il y continua avec éclat l'enseignement de médecine légale psychiatrique qu'y avait inauguré Garnier, et une foule d'auditeurs, qui n'étaient pas seulement des médecins mais aussi des sociologues ou des littérateurs (on retrouverait la trace de cet enseignement dans plusieurs œuvres de Paul Bourget), venaient là écouter sa parole élégante, facile et brillante, ses leçons toujours pleines d'aperçus ingénieux ou profonds et d'instructive philosophie. Plus tard (1918) il remplaça Gilbert Ballet comme professeur de clinique des maladies mentales à l'hospice Sainte-Anne, mais la maladie l'obligea vite à abandonner sa chaire et il n'y fit, avant sa mort, qu'une courte réapparition.

Dupré, qui avait inventé le mot « méningisme », ne cessa pas d'enrichir le vocabulaire médical de mots nouveaux nécessaires pour désigner les entités bien délimitées de la pathologie psychologique et qu'il fut souvent le premier à identifier. C'est ainsi qu'il décrivit la « mythomanie », qui est la tendance native au mensonge, à la fabulation et à la simulation, et en étudia les rapports avec l'hystérie et les délires d'imagination, le « puérilisme », la « constitution émotive », sujet sur lequel il revient à différentes reprises. Il faut encore citer, parmi les plus marquants de ses travaux, ceux qui concernent la pathologie de l'imagination, les déséquilibres de la motilité, de la sensibilité et des instincts, les perversions instinctives, la valeur du témoignage, la paralysie générale et les psychopathies organiques, etc.



Ernest Dupré. (Phot. Manuel.)

Il restera en outre, de lui, des rapports qui constituent une contribution magistrale à l'étude de la médecine légale, et parmi lesquels il sied de mentionner ceux qui ont trait aux affaires Ulmo et Soleilland.

Pendant la guerre, Dupré fut chargé, au Val-de-Grâce, avec Marcel Briand, Maurice de Fleury et Delmas, du triage des psychopathes militaires.

C'était, au physique, un homme petit, élégant, vif, spirituel, d'une érudition remarquable servie par une étonnante mémoire, et d'une remarquable culture littéraire. Sa figure fine était entourée de cheveux précocement blanchis, et éclairée par des yeux bleus pleins d'éclat derrière le lorgnon. A l'Académie de médecine, où il avait été élu en 1918, il prit part à toutes les discussions qui abordaient en quelque manière les sujets qu'il préféra toujours. Il était officier de la Légion d'honneur. — Dr H. Bouquet.

Foucauld (Charles de), *explorateur du Maroc, ermite au Sahara*, par René Bazin (Paris, 1921). — En lisant le beau livre consacré par René Bazin à Charles de Foucauld, explorateur du Maroc et ermite au Sahara, on se croit volontiers transporté aux premiers temps de l'ère chrétienne, et l'on imagine plus aisément avoir affaire à l'un de ces moines dont on peut lire l'histoire dans la Légende dorée, qu'à un ancien élève de Saint-Cyr. Même de nos jours, les exemples de conversion et de retraite au couvent ne sont pas rares, mais l'existence que Charles de Foucauld, dans les premières années du XXe siècle, voulut mener et mena, a quelque chose de singulier et de pathétique.

Il semble bien à René Bazin qu'il faut voir à l'origine de cette vie deux faits spirituels, sur lesquels tout a été bâti : « premièrement, la passion dont il était épris pour le monde oriental, et qui n'était point un amour de la couleur et du pittoresque seulement, mais avant tout une prédilection pour la solitude, le silence, l'extrême simplicité de costume, de nourriture et d'habitation à laquelle on s'y peut réduire sans singularité ; en second lieu, l'énergie, la violence intérieure de cette volonté qui poursuivra la perfection évangélique avec la même ardeur, la même ténacité, la même absence de toute peur qu'on a remarquées dans le jeune officier entreprenant son voyage au Maroc ».

Charles-Eugène de Foucauld naquit à Strasbourg le 15 septembre 1858. Il n'était pas pourtant d'origine alsacienne, appartenant à une famille du Périgord ; son père était sous-inspecteur des forêts. Son enfance fut pieuse ; mais sa mère mourut le 13 mars 1864, et la même année, le 9 août, son père disparaissait. Le petit garçon restait seul avec sa sœur. On confia les deux enfants au grand-père maternel, Charles-Gabriel de Morlet, colonel du génie en retraite, qui avait près de soixante-dix ans. La guerre étant survenue, celui-ci emmena les enfants à Berne. A la fin de la campagne, tous s'installèrent à Nancy, où Charles fut mis au lycée. Après son baccalauréat, le jeune homme vint à Paris, à la Rue des Postes, pour préparer Saint-Cyr : « A dix-sept ans, écrit-il plus tard, j'étais tout égoïsme, tout vanité, tout impiété, tout désir du mal, j'étais comme affolé. » Il fut reçu pourtant à Saint-Cyr en 1876, mais l'un des derniers, et il sortit de l'école comme il y était entré. Il passa ensuite à Saumur. Envoyé enfin à Pont-à-Mousson, au 4e hussards, il y mena une vie brillante mais fâcheuse. En 1880, son régiment partit pour l'Algérie. A Sétif, le lieutenant de Foucauld fut un objet de scandale. Il se fit mettre en non-activité, et se retira à Evian. Mais, au printemps de 1881, se produit l'insurrection de Bou-Amama. L'officier demande alors à rejoindre son régiment, on le lui accorde : il se révèle un soldat et un chef. Les Arabes produisent sur lui une grande impression, et, l'insurrection terminée, il demande un congé pour faire un voyage dans le Sud. On le lui refuse, il démissionne. Il prépare avec soin son voyage, et, voulant le faire déguisé en juif, afin de mieux passer inaperçu, il apprend l'arabe et l'hébreu.

Ce fut le 10 juin 1883, qu'il quitta Alger pour le Maroc. Il arriva le 20 à Tanger. Son voyage devait durer jusqu'au 23 mai 1884. Il fait la route en rabbin d'Alger, allant quêter des aumônes, s'enquérir du sort et des besoins de ses frères. Le chemin fut pénible. Vivre constamment avec les juifs marocains fut au jeune homme un supplice intolérable. Mais il travailla. Il avait emporté des instruments : « une boussole, une montre et un baromètre de poche pour relever la route, un sextant, un chronomètre et un horizon à huile pour les observations de longitudes et de latitudes, deux autres baromètres holostériques, des thermomètres fronde et des thermomètres à minima pour les observations météorologiques ». Grâce à ces instruments, il put rapporter une œuvre scientifique, à la fois géographique, militaire et politique : la *Reconnaissance au Maroc*. C'est aussi un journal de route, mais Foucauld ne s'attarde pas aux descriptions. S'il y en a, elles sont brèves, justes d'ailleurs car l'âme du voyageur s'accorde avec le paysage. Voyageant dans l'inconnu, il note des renseignements précieux de toutes sortes, et il fait preuve d'une endurance et d'un courage singuliers. Par Fez, par Taza, par Sefrou, il avait atteint le Maroc saharien. La Société de géographie, pour ses découvertes, devait lui donner la première de ses médailles d'or.

Après quelques mois passés en Algérie, pendant lesquels il vérifie ses notes, Foucauld vient en France ; puis il repart pour visiter les oasis d'Algérie. Le 23 janvier 1886, il est de retour à Nice, d'où il gagne Paris où il s'installe rue de Miromesnil. Il voit la société la mieux choisie et la plus sérieuse. De douces influences familiales et féminines l'enveloppent. Il reprend les documents qu'il a rapportés de son voyage, pour en faire un livre vivant. Il lit beaucoup aussi, et notamment les philosophes. Mais l'événement capital de son existence est, sans doute, à ce moment, la rencontre de l'abbé Huvelin. L'abbé Huvelin, qui était alors vicaire à Saint-Augustin, produit sur lui une forte impression. C'est à son confessionnal qu'alla s'agenouiller Charles de Foucauld, après plus de treize ans d'incroyance.

A cette date pourtant, ses livres paraissent en librairie : *Itinéraires au Maroc* et *Reconnaissance au Maroc*. Le succès en est très vif, mais ce succès ne saurait le retenir dans le monde. Il a soif de solitude, et il veut aller la chercher en Terre sainte. En décembre 1888, il est à Jérusalem. Il n'y reste que peu de temps. Dès mars, on le voit de retour à Paris, mais c'est pour préparer son entrée dans les ordres. Il fait une retraite chez les Bénédictins, à Solesmes, il en fait une autre à la Grande-Trappe, une troisième à Notre-Dame-des-Neiges ; à Clamart, enfin, sous la direction d'un jésuite, il étudie sa vocation religieuse : « Je suis revenu hier de Clamart, écrit-il, et j'y ai pris enfin, en grande sécurité et en grande paix, d'après le conseil formel, entier et sans réserve, du Père qui m'a dirigé, la résolution à laquelle je pense depuis si longtemps : c'est celle d'entrer à la Trappe. » Le 15 janvier 1890, il quittait Paris pour Notre-Dame-des-Neiges.

Notre-Dame-des-Neiges est bâtie sur les hauts plateaux des monts du Vivarais, dans une contrée sauvage. Charles de Foucauld y fit son noviciat sous le nom de Frère Marie-Albéric. Il y laissa le souvenir d'un homme très pieux, presque excessif dans son austérité, mais pondéré dans son jugement. La seule chose qui lui fût difficile fut l'obéissance ; mais il était décidé à se mater. En 1890, il quitte Notre-Dame-des-Neiges pour la Trappe de Cheïkhé. C'est, au delà d'Alexandrette, dans le vilayet d'Adana, un monastère d'une pauvreté extrême. Le 2 février 1892 eut lieu la cérémonie de sa profession religieuse ; et son directeur assure « qu'il n'a point encore rencontré dans sa longue vie une âme si entièrement à Dieu ». Pourtant, Foucauld ne se trouve pas satisfait : « Ce n'est pas, écrit-il, toute la pauvreté que je voudrais, ce n'est pas l'Abjection que j'avais rêvée. » Et l'abbé Huvelin s'inquiète un peu : « Je trouve, dit-il, qu'il veut trop de choses ; et je crains ici un peu d'inquiétude d'esprit, et de cette recherche constante du mieux, qui jette dans l'agitation. » Car il souhaite maintenant de vivre, hors de la Trappe, une vie de solitude ; il songe même à fonder une autre communauté ; mais la règle qu'il veut fixer paraît à tous impraticable. On ne lui accorde qu'une autorisation : c'est d'essayer de vivre, hors de la Trappe, une vie toute cachée ; mais on lui impose d'abord une épreuve : c'est d'aller étudier la théologie à Rome, pendant environ deux ans. A Rome, où il est en novembre 1896, il devient étudiant ; mais le conseil général de l'ordre examina bientôt son cas, et les Pères, reconnaissant qu'il avait une vocation exceptionnelle, lui rendirent sa liberté, pour qu'il pût suivre cette vocation.

Il partit pour Nazareth, et se présenta devant l'abbesse de Sainte-Claire, qui l'accueillit pour être sacristain, et faire de petits travaux ; et bientôt on le reconnut pour un saint homme, et on lui laissa toute liberté. Il étudie la théologie ; il médite, et il prie. Sa renommée de sainteté parvient jusqu'à Jérusalem. La Mère Elisabeth du Calvaire voulut le voir ; et après l'avoir vu elle disait : « Nazareth ne

s'est pas trompé : c'est vraiment un homme de Dieu, nous avons un saint dans la maison. » Elle l'exhorta à entrer dans les ordres; mais il répondait : « Etre prêtre, c'est me montrer, et je suis fait pour la vie cachée. » Enfin il se décida, mais sans renoncer pourtant à sa vocation particulière. En août 1900, il va quitter la Terre sainte.

C'est à Notre-Dame-des-Neiges qu'il se prépare au sacerdoce. Au monastère, sa retraite commence le 29 septembre 1900. Sa vie s'écoule dans une méditation continuelle. Sa première messe est dite le 10 juin 1901 ; mais il n'entend pas rester à la Trappe. Il veut s'établir dans l'Afrique du Nord ; et il obtient des autorités civiles et religieuses l'autorisation « d'établir entre Aïn-Sefra et le Touat, en l'une des garnisons françaises n'ayant pas de prêtre, un petit oratoire public, avec la sainte réserve, pour les besoins des malades, d'y résider et d'y administrer les sacrements ». A la fin d'octobre, l'oasis de Beni-Abbès l'accueille.

C'était, à proximité du Maroc, une des plus jolies oasis du Sud-Algérien, mais l'un des endroits où se rencontraient le plus de misères inconsolées. A l'aide de quelques tirailleurs, le prêtre construisit son ermitage, pauvre assemblage de cabanes en terre. Là, les heures vont s'écouler, pour lui, partagées entre les devoirs de charité, de travail manuel, de lecture, et les devoirs de prière. Il s'est fixé une règle rigoureuse; mais, s'il est dur pour lui-même, il est doux pour les autres. Il quête, et avec le produit de ses quêtes il rachète les captifs. Il est humble, et sa puissance sur les chrétiens et sur les infidèles vient de son humilité même. Des officiers français lui rendent visite, notamment le commandant Laperrine, avec qui il entretiendra toujours des relations étroites. Un seul souci, qui ne le quittera jamais, le trouble : établir une communauté autour de lui, fonder une règle. Un seul désir l'émeut : pénétrer jusqu'aux régions habitées par les Touareg, pour les gagner à la civilisation et à la religion. En attendant, comme il est le seul prêtre dans ces régions immenses, s'il apprend que des Français sont en péril au loin il y court, et il passe, sans escorte et sans peur, à travers les dangers.

Mais il a demandé l'autorisation d'aller en reconnaissance dans le Touat et le Tidikelt, parmi les Touareg. Il l'obtient. Le regret de Béni-Abbès le fait encore hésiter. Il se met en route, pourtant. C'est le 13 janvier 1904. Il se joint à un convoi commandé par le lieutenant Vart, du 2e chasseurs d'Afrique ; et il entre le 1er février à Adrar. Le voyage se poursuit par In-Salah, jusqu'à Akabli. En route, le Père de Foucauld fait des aumônes, ne perdant jamais une occasion d'entrer en rapport avec les indigènes, prenant des notes sur ce qu'il voit, sur ce qu'il entend. Il résumera, à son retour, son expérience dans une longue note : *Observations sur les voyages des missionnaires dans le Sahara*. Une nouvelle expédition l'emmène bientôt à El-Goléa; mais dès la fin de janvier 1905 il reprend à Béni-Abbès sa vie sédentaire.

Laperrine lui proposa d'aller passer l'été au Hoggar. Le Père de Foucauld hésite, parce qu'il espère encore transformer en fondation durable son œuvre personnelle de Béni-Abbès. Mais, sur les conseils de l'abbé Huvelin, il se décide. Le 3 mai, il part pour Adrar. Tamanrasset, village de vingt feux, en pleine montagne, à 700 kilomètres d'In-Salah, est le lieu qu'il choisit. La solitude l'entoure. Il n'y a pas d'événements. Il n'y a que les menus incidents de la vie quotidienne, les méditations, les prières. Trois fois pourtant il viendra en France : en janvier 1909, et son séjour durera vingt jours ; en 1911, et son séjour durera un mois ; en mai 1913, et son séjour durera trois mois et demi, parce qu'il accompagne un jeune Targui qu'il veut habituer à la civilisation française.

En Afrique, on le considère comme un marabout. Chacun l'accueille avec respect et amitié. Avec Laperrine, il fait le tour de l'Ahaggar; et l'on peut voir la trace très nette de son influence et de ses efforts dans les progrès que fait vers la civilisation le Hoggar. « Le Père de Foucauld, écrit le docteur Hérisson, contrairement à ce qui se dit des hommes célèbres, grandissait démesurément quand on le voyait tous les jours et de près. » En 1911, il part pour l'Asekrem où il habite dans une masure à 2.900 mètres d'altitude. A mesure que sa vie avance, augmente le goût qu'il a pour la solitude. « Cette douceur de la solitude, écrit-il, je l'ai éprouvée à tout âge, depuis l'âge de vingt ans, chaque fois que j'en ai joui. Même, sans être chrétien, j'aimais la solitude en face de la belle nature, avec des livres, à plus forte raison quand le monde invisible et si doux fait que, dans la solitude, on n'est jamais seul. L'âme n'est pas faite pour le bruit, mais pour le recueillement, et la vie doit être une préparation du ciel non seulement par les œuvres méritoires, mais par la paix et le recueillement en Dieu. » C'est dans ce recueillement qu'il vit ; c'est au milieu de cette paix. Son temps se passe dans la prière et le travail, et dans la charité. On ne peut dire cette vie au jour le jour. Il faut lire les lettres, les notes du Père, dont René Bazin donne d'abondants extraits.

En 1914, quand la guerre éclate, il songe à rejoindre l'armée ; mais, sur le conseil de son ami Laperrine, il reste, gardant au milieu des tribus hostiles « une attitude de confiance et de sourire ». Cependant, le 1er décembre 1916, une vingtaine de nos ennemis


Le Père de Foucauld.

s'emparent de lui. Ils ont l'intention de le garder comme otage ; l'un deux pourtant, par peur sans doute, le tue d'un coup de fusil. Le corps, dépouillé de ses vêtements, fut abandonné dans un fossé, où on le retrouva plus tard. Telle fut la vie merveilleuse de l'Ermite du désert, que René Bazin nous conte avec piété. — Claude BARJAC.

Histoire financière de la France depuis 1715 (*Suite*), par Marcel Marion. T. III : *La Vie et la Mort du Papier-monnaie (20 septembre 1792-4 février 1793)*. — [V. *Larousse Mensuel*, t. V, p. 40.]

En un temps où le papier-monnaie a de nouveau envahi tous les marchés financiers, où il semble que l'assignat ait reparu sinon en France, du moins tout près de nos frontières, le nouveau volume de Marcel Marion paraît d'une actualité particulière. Tout au cours du récit, les rapprochements viennent à l'esprit, en dépit de dissemblances évidentes. Mais, comme à la veille et au lendemain de la Terreur, l'abondance croissante d'une monnaie fiduciaire que ne garantit plus une réelle valeur mobilière ou immobilière proportionnée produit les effets pernicieux que l'historien signale dans toute la vie économique du pays : dans la Russie, dans l'Autriche et même dans l'Allemagne contemporaine, on voit reparaître, par suite de la dépréciation du papier-monnaie, ces prix formidables que les denrées de première nécessité atteignirent en France sous le Directoire : le sucre à 1.600 francs la livre, le pain à 150 francs, et les chaussures à 20.000 francs !

Verra-t-on également, quelque jour, les gouvernements supprimer eux-mêmes radicalement ces billets innombrables, comme le firent les financiers de l'an IV pour rétablir les cours normaux, — suppression aussi radicale que celle des assignats ? non sans doute, puisque ceux-ci eurent toujours une valeur différente de la somme d'argent qu'ils étaient censés représenter, puisque, aussi, ils n'eurent jamais cours de fait dans les campagnes où le numéraire ne cessa de circuler pour leur plus grand profit.

Dès le début de la Convention, des critiques s'élevèrent contre le régime du papier-monnaie. Saint-Just exposa que la crise économique s'accentuait en proportion de l'afflux de la monnaie de papier. Le gouvernement n'en décréta pas moins la création de 400 puis de 800 nouveaux millions d'assignats (1er février 1793). Une nouvelle hausse des prix s'ensuivit, et tout aussitôt éclata l'émeute du 25 février. De nouveaux rapports lus au comité des finances signalent le danger de la voie où l'on s'est engagé, mais nécessité fait loi, il faut soutenir « la guerre sacrée contre les tyrans coalisés » ; aux trois milliards déjà circulant, sur proposition du comité la Convention vote l'addition de 1.200 millions d'assignats ; à ceux qui cependant faisaient mine de s'inquiéter, on répondait que, si le passif montait à 4.900 millions, l'actif atteignait 7.700 millions, les biens des émigrés étant, à eux seuls, évalués à plus de 3 milliards.

De pareilles mesures ayant pour effet des hausses successives des prix, la Convention en arrive logiquement à la taxation et à la loi du maximum, votée le 4 mai après de longues discussions ; l'emprunt forcé sur les riches, dit « Emprunt d'un milliard », fut voté le 20 mai, malgré l'opposition de quelques girondins qui osèrent demander une définition du mot « riche », et signaler comme Lanjuinais « qu'il ne manquait pas de soi-disant sans-culottes plus riches que les gens désignés comme tels ».

Les montagnards, maîtres de la situation après le 2 juin, tentèrent un instant d'enrayer le mouvement : on décréta la démonétisation des assignats à face royale, on dispensa de l'emprunt forcé les souscripteurs de l'emprunt volontaire ; mais on voulut renforcer les peines contre le refus d'acceptation des assignats : la mort fut prévue, et ce fut pour les massacreurs un nouveau prétexte qu'ils ne laissèrent pas échapper.

Mais on ne décrète pas la confiance. Le maximum, au fur et à mesure qu'il est appliqué, raréfie la marchandise (ce sont des phénomènes que nous avons vus dans les crises récentes), au point que les représentants aux armées prennent un arrêté de dérogation aux lois du 4 mai, pour éviter que la subsistance de l'armée manque totalement avant le mois d'août ; de même à l'armée d'Italie, Robespierre jeune procède à des achats en numéraire ; de même encore Duhem et Lesage-Senault à l'armée du Nord. Il est donc faux de prétendre que le maximum permit, à bas prix, la subsistance des armées. « A voir les choses de près, dit au contraire Marcel Marion, on constate que le maximum fut plutôt un obstacle, et que ce n'est pas son application, mais au contraire sa violation, qui rendit possible le difficile approvisionnement des armées. »

Mais comment le gouvernement révolutionnaire arrive-t-il à une situation financière telle, que la fabrication des assignats devienne la seule façon pour lui d'administrer le pays ? c'est ce que l'historien, avec son habituelle franchise, étudie dans un chapitre qu'on ne peut dire édifiant.

Les dépenses militaires sont formidables, en disproportion complète avec l'étendue des opérations et le chiffre des effectifs. Mais la Convention a donné plein pouvoir à ses membres en mission, qui disposent de tous les fonds des régions dans lesquelles ils sont envoyés. Un tel exemple n'est pas fait pour encourager l'administration centrale aux économies ; les fournisseurs commettent de véritables « friponneries », et l'armée, malgré les sommes dépensées, reste dans le dénuement qu'on a bien souvent signalé.

Les dépenses civiles, aussi mal réglées que les militaires, entraînent des abus que l'ancien régime, même sous Calonne, n'avait pas commis. Elles se grossissent d'ailleurs chaque jour de nouveaux chapitres, d'origine purement politique. Des allocations spéciales sont accordées à des villes et à des départements représentés par des purs de la Montagne, pour y maintenir les denrées à des prix tout différents de ceux des campagnes. Paris, en ce sens, mange beaucoup plus d'argent que de pain ; on peut évaluer à un million par semaine, calcule Marion, la somme qui lui est allouée pour éviter une crise économique qui pourrait amener de nouveaux troubles ! Et comme les subventions accordées aux fournisseurs municipaux ne suffisent pas à maintenir normal le coût de la vie, on ranime, à coups d'allocations, le zèle des sans-culottes : allocation de quarante sous à ceux qui sont présents aux assemblées de leurs sections (9 septembre 1793), indemnités spéciales à ceux qui montent la garde autour des aristocrates et suspects détenus dans leurs propres maisons ; le 13 brumaire de l'an III, Cambon reconnaîtra « qu'on avait organisé un gouvernement qui, en simple surveillance, coûtait 591 millions par an ».


Saint-Just.

Par ailleurs, le recouvrement des impôts était de plus en plus difficile : les agents des contributions ne se souciaient pas d'exiger la rentrée de fonds dont les propriétaires pouvaient être les amis du régime, et leur valoir une vengeance qui pouvait être terrible.

De plus, la Convention discutant perpétuellement des réformes qu'elle ne pouvait parvenir à mettre sur pied, on maintenait provisoirement des contributions qu'on condamnait dans le même temps : ne voulut-on pas, quelque jour, remplacer la contribution mobilière par un impôt en nature proposé par Delacroix ; Cambon répondit que la meilleure solution serait la plus prompte. Les impôts qui rentrent le plus rapidement sont les taxes révolutionnaires décrétées arbitrairement par les représentants en mission. « Rien n'est comparable, écrit Laplanche, aux services que m'a rendus cette corne d'abondance. ...Les riches nous ont déclaré la guerre, les riches la payeront en détail. Deux jours m'ont suffi, à Bourges, pour une levée de deux millions. » Mais cet argent si vite perçu ne passe point par les caisses publiques : « Demain, je ferai distribuer, sans qu'il en coûte rien à la nation, 20 livres par tête à 5.000 ou 6.000 pauvres sans-culottes. »

Quelques autres comptent sur les pièces d'or et d'argent, sur les objets formés de ces métaux précieux ; les perquisitions qui se généralisent ont pour but officiel la recherche de « ces louis abhorrés où se profile la face du tyran », et bon gré mal gré les victimes se dépouillent — inutilement, puisque les révolutionnaires enfouissent ces trésors sans les faire servir à la chose publique.

La situation continue à empirer jusqu'au 9 thermidor, malgré les efforts de quelques conventionnels qui réussissent à édicter des mesures préservatrices : le décret du 14 frimaire de l'an II fut l'un d'eux ; il tendait à renforcer les pouvoirs de la Convention, à restreindre les prérogatives des départements et des districts, mais aussi « aucune taxe ne devait être levée, aucun emprunt forcé ou volontaire établi, qu'en vertu d'un décret ; les taxes révolutionnaires des représentants du peuple n'auraient d'exécution qu'après approbation de la Convention, sauf en pays ennemi ou rebelle ». Le 18 frimaire, un nouveau décret annulait toutes réquisitions forcées de matières d'or et d'argent faites par des représentants ou des comités révolutionnaires; mais il était rapporté le lendemain, et repris avec quelques correctifs le 15 nivôse. Cambon et le comité des finances luttaient, mais en vain, contre la gabegie croissante que favorisait l'existence de la richesse apparente représentée par les assignats.


Lazare Carnot.

Malgré la prétendue réduction des dépenses, l'excédent sur les recettes était, au printemps de 1794, si régulier, que le décret du 21 floréal chargeait la Convention « de statuer chaque mois par un décret particulier quelle serait la somme que les commissaires de la Trésorerie seraient autorisés à faire sortir de la caisse de la fabrication des assignats pour compléter le déficit (*sic*) qui existerait entre les recettes et les dépenses du mois, d'après le compte présenté par la Trésorerie nationale ». La guerre prolongée constituait la principale difficulté financière de la République. « Il ne faut pas vous dissimuler, écrit Carnot le 11 germinal, que nous sommes perdus si vous n'entrez bien vite en pays ennemi pour avoir des subsistances et des effets de tout genre, car la France ne peut soutenir longtemps l'état forcé où elle se trouve en ce moment... Il faut vivre aux dépens de l'ennemi, ou périr... La défensive nous déshonore et nous tue... » Heureusement, Wissembourg ouvre aux armées françaises le Palatinat, et, bientôt après, Fleurus permet l'entrée en Belgique.

« Je ne négligerai rien, écrit de Bruxelles, le 25 messidor, le représentant Laurent, pour que la République tire le meilleur parti de cette capitale des Pays-Bas... J'ai une liste de tous les donataires qui ont fait des dons patriotiques à S. M. l'empereur et roi pour faire la guerre à la République, et ces donataires pullulent sur toute la surface de la Belgique. Ils sont riches ; je les ramènerai à l'égalité par la bourse. » L'assignat y fit son apparition en même temps que le soldat français, qui ne payait qu'avec cette monnaie, tandis que les contributions de guerre rapidement levées allaient garnir les caisses du gouvernement révolutionnaire. — Et c'étaient là, d'ailleurs, procédés de bonne guerre.

Mais, pour énergiquement qu'ils aient été employés, ils ne suffisaient pas à rétablir l'équilibre financier, que la politique terroriste persistait à détruire par les mesures les plus démagogiques. Thermidor marqua un temps d'arrêt, car la réaction thermidorienne se fit sentir dans l'administration financière comme partout ailleurs. Cambon, qui ne s'était séparé de Robespierre qu'à l'avant-veille de la chute du tyran, se sentit plus libre dans ses critiques, et obtint de la Convention de meilleurs résultats. Dénonçant les dilapidations dans les fournitures aux armées, les scandaleux abus d'allocations, il fait voter des décrets qui rapportent les mesures prises, et provoquent des explications difficiles. Le 4 fructidor, un décret oblige les anciens représentants en mission à rendre compte devant le comité des finances de leurs dépenses extraordinaires et secrètes. Quelques semaines plus tard, il s'élève contre le nombre et les prétentions des fonctionnaires : « Si l'on n'y prend garde, bientôt les deux tiers des Français seront salariés sous différents titres, car ces dénominations ne sont pas difficiles à trouver, et celui qui est parvenu à se faire donner le titre de quelque fonction publique, cherche bientôt à s'en faire payer. Un des grands vices d'un Etat démocratique est le grand nombre des fonctionnaires publics salariés... » — On ne sait vraiment si toutes ces critiques datent de 1794, ou bien de 1921 !...

La vente des biens nationaux, sur lesquels étaient gagés les assignats, fut une des mesures les plus mal exécutées, de la Révolution. D'une opération qui pouvait être fructueuse, on s'occupa surtout de faire une opération politique. Certes, il était utile que ces biens passassent en un grand nombre de mains, et contribuassent à une plus large répartition de la propriété. Mais des mesures avaient été prises sous la Terreur, qui restreignaient la liberté des enchères. Pourtant, le 22 fructidor, les thermidoriens, pour montrer sans doute au peuple des campagnes qu'ils étaient aussi bons républicains que leurs prédécesseurs, défendaient une motion présentée par Fayau, qui transformait les ventes publiques en une sorte de distribution par petits lots payables en vingt ans. Et, ce qui est encore un signe des temps, Barère défendait la motion en disant : « Il est affreux de voir que, pendant que l'émigration des traîtres et la punition des conspirateurs ont démoli des fortunes énormes et les ont fait tourner au profit de la liberté, des banquiers, des agioteurs, des fournisseurs des armées viennent, avec les fonds qu'ils ont volés au peuple, tenter de rétablir des fortunes colossales. » Cambon, Bourdon de l'Oise eurent quelque peine à faire rejeter une proposition soutenue par des arguments de cette valeur.

Dès le lendemain de Thermidor commença la campagne tendant à rendre au commerce la liberté, en supprimant les mesures restrictives et surtout le maximum. Le 30 fructidor, Blutel avait dit : « Jusqu'ici on n'a considéré dans le commerce que l'avantage qu'en retirent les personnes qui s'y livrent. Revenons enfin aux vrais principes, et examinons-le sous les rapports qui l'attachent au bien général. » Le 26 vendémiaire, était rendu un décret limitant le droit de réquisition qui avait paralysé l'agriculture deux ans durant. En même temps on modifia la loi du maximum, en autorisant que les prix de 1793 fussent augmentés des deux tiers, mesure insuffisante, qui n'allait pas tarder à soulever de nouvelles colères, puisque dans la plupart des cas elle était inapplicable.

Le 17 frimaire, Thibaudeau s'attaque directement au principe du maximum : « Je regarde cette loi, dit-il, comme la source unique de tous les malheurs que nous avons éprouvés ; elle a ouvert une large carrière à tous les fripons, elle a couvert la France d'une foule de contrebandiers, et ruiné les hommes de bonne foi qui respectaient vos lois... L'opinion générale paraît être pour le rapport de cette loi. » Le 2 nivôse, les comités de Salut public, de sûreté générale, de législation, de commerce et des finances concluaient à l'abolition de toutes taxes fixant le prix des denrées et marchandises, et à la suppression de toutes réquisitions.

Le 4 nivôse fut votée la loi supprimant le maximum. Marcel Marion, qui résume les attaques dont cette suppression fut l'objet, fait remarquer que ce n'est pas la liberté rendue au commerce qui fut la principale cause des renchérissements de l'an III, mais bien la dépréciation croissante de l'assignat, dont, à partir de ce jour, la condamnation apparut aux véritables financiers plus inéluctable que jamais.

Alors que l'assignat valait encore en thermidor 34 p. 100 de sa valeur, on ne le comptait plus que pour 14 p. 100 en germinal de l'an III. Aussi, dans le cours de l'hiver, le comité des finances proposa-t-il diverses mesures pour retirer un grand nombre d'assignats. Cambon proposa notamment un emprunt à lots de 4 millions de billets de 1.000 livres, pour faire rentrer ainsi 4 milliards d'assignats. Le principe de la loterie fut condamné, l'espoir de voir souscrite une aussi grande quantité de billets fut considéré comme un leurre. Les lois des 6 et 8 ventôse ne furent que des palliatifs d'autant plus dérisoires que, dans le même temps, les émissions de nouveaux assignats continuaient.

D'ailleurs, la Convention, dans ce même hiver de l'an III, sous la pression de l'opinion publique, revenait sur les mesures les plus odieuses, qui fussent réparables, parmi celles votées sous la Terreur : à la fin de nivôse, on raye de la liste des émigrés ceux qui ont fui les persécutions depuis le 31 mai, à condition qu'ils ne soient ni nobles, ni prêtres, et qu'ils vivent habituellement du travail de leurs mains. Leurs biens non vendus doivent leur être restitués, ainsi que la valeur des autres. Le 18 ventôse, Chénier obtient la réintégration des girondins survivants; la fête du 31 mai est abolie. Rœderer et Boissy d'Anglas réclament la restitution des biens confisqués aux familles des victimes des tribunaux révolutionnaires : « Les jugements du tribunal révolutionnaire ont été des assassinats juridiques, proclamait Boissy; les confiscations qui ont été la suite de ces jugements monstrueux sont des vols »; et il contestait que les biens ainsi volés pussent servir de garantie à un papier-monnaie « qu'ils discréditent ».


Joseph Cambon.

Un hiver rigoureux augmentait les embarras du gouvernement conventionnel ; les approvisionnements manquant l'émeute gronda, et ce fut la journée du 12 germinal, dont l'Assemblée sortit triomphante, mais qui causa la chute de Cambon sur la tête de qui l'on amassa, comme à plaisir, toute la responsabilité des événements. « Le mal et le bien, écrit Marion, se mêlaient en effet de façon singulière dans son œuvre, qu'il est difficile de juger en bloc parce qu'elle fut avant tout faite d'expédients, et qu'il ne se piqua jamais de se conformer à aucun principe. On l'avait vu tour à tour pousser à la multiplication de l'assignat, malheureusement avec succès, et faire les derniers efforts pour diminuer cette quantité de papier, malheureusement sans succès... Il a sévèrement condamné le maximum, mais n'a rien osé dire quand il était question de l'établir... Il lui arriva souvent de voir juste; plus rarement, de parler et d'agir en conséquence... »

La disgrâce de Cambon permettait aux critiques de Johannot de se faire plus nettes, à la Convention de prendre des mesures plus radicales. On réclamait que l'assignat fût abandonné à son sort, coté à sa valeur réelle, cessât d'avoir cours forcé. Mais pareilles mesures devaient avoir pour premier résultat d'achever le discrédit de l'assignat, et d'augmenter provisoirement les difficultés économiques ! La foule parisienne, qui voyait les aliments renchérir, s'ameutait une fois encore : ce fut la journée du 1er prairial, qui se termina pour elle en un profond écrasement.

La Convention, à nouveau triomphante, n'en demeura pas moins incapable d'améliorer la situation financière qu'elle avait elle-même créée ; les lois des 12 et 15 prairial furent de déplorables expédients qui empirèrent le mal ; quand l'assemblée se sépara le 4 brumaire, il circulait pour 19.452.168.831 livres d'assignats, en valeur nominale, et le louis d'or valait 2.000 livres !

Le Directoire ne pouvait, en quelques jours, liquider une situation aussi obérée. Gaudin refusait le portefeuille des finances que Faipoult acceptait, non sans courage. Il avait un plan judicieux, que Marion résume ainsi : « Echange des assignats à 50 p. 100 au-dessus du cours de la Bourse, contre des cédules hypothécaires sur les biens non vendus ; retour progressif à la monnaie métallique, beaucoup moins rare qu'on ne pensait ; pour faciliter la transition, création d'une banque indépendante du gouvernement, émettant des billets à cours non forcé, et toujours convertibles en espèces ; payement de la solde et des impôts en numéraire ; payement des rentes, aux fournisseurs, fonctionnaires, en assignats, à un cours plus ou moins rapproché de celui du change, en attendant que la monnaie métallique pût avoir seule cours. »

Mais, en attendant la mise sur pied de ces projets délicats, un seul moyen de vivre : la multiplication des assignats, et leur avilissement correspondant entraînant une misère affreuse du haut en bas de

l'échelle sociale. Le 19 frimaire de l'an IV, les conseils du Directoire votaient un emprunt forcé de 600 millions valeur métallique, payable par le quart le plus imposé des contribuables, le paiement devant être fait en numéraire, en grains, ou en assignats à 1 p. 100 de leur valeur nominale. Mais tandis que les administrations départementales établissaient les listes des plus imposés, selon les proportions convenues, le Directoire était acculé à de nouvelles émissions. Quand le quarantième milliard fut atteint, les planches aux assignats et tous instruments servant à leur fabrication furent brûlés et détruits sur la place Vendôme (30 pluviôse, 19 février 1796).

L'emprunt commençait à rendre, mais plus lentement et bien moins qu'on avait espéré: 100 millions à peine au total. Les économies faites dans les administrations centrales étaient minimes; celles résultant de la suppression des distributions gratuites étaient plus sensibles, mais elles furent provisoires, d'autres distributions à peine plus limitées ayant été accordées. Le projet de création d'une banque apparemment indépendante de l'Etat, projet soutenu par Faipoult et le gouvernement directorial, fut âprement combattu par ceux qui craignaient le retour aux pratiques d'ancien régime, l'avènement d'une aristocratie financière : le gouvernement capitula devant les critiques, mais, quelques semaines plus tard, en proposant aux conseils la création d'un mandat territorial ayant cours forcé, il reprenait sous un autre nom la politique de l'assignat. Sans doute faisait-il remarquer qu'à la différence de celui-ci le mandat territorial « peut être réalisé à tout instant, sans concurrence, sans entrave, sans enchère, par l'appréhension immédiate et incontestable du domaine national sur lequel le porteur aura fixé son choix dans toute l'étendue de la République » ; mais le nouveau papier-monnaie avait son sort lié à celui de l'assignat, puisqu'il était échangeable à 1 contre 30 de ces papiers unanimement condamnés. Très vite, malgré les mesures prises pour le défendre, le mandat inspira la même défiance que l'assignat ; le gouvernement dut en convenir ; il ne pouvait maintenir au nouveau papier, pas plus qu'à l'ancien, sa valeur nominale. Aussi exige-t-il le paiement des contributions en numéraire ou en nature ; aussi se résigne-t-il, après plusieurs mois de résistance, à admettre pour les fonctionnaires et les rentiers le paiement de leur traitement ou de leur rente partiellement en numéraire, partiellement en mandats au cours. Mais c'est à ce moment précis où l'échec du mandat pouvait acculer le Directoire à la banqueroute, que Bonaparte, par la conquête de l'Italie, transformait non seulement la situation diplomatique de la République, mais encore l'état de ses finances. La guerre, au lieu de devenir coûteuse, redevenait fructueuse comme elle l'avait été lors de l'entrée en Belgique ou sur la rive gauche du Rhin.

Marion arrête à ce moment ce volume plein de faits, qui jette un jour si cru sur la politique financière de la Révolution, — politique qu'un historien récent résume en une demi-page! politique qui pourtant conditionne toute son histoire, comme à toutes les époques elle conditionne l'histoire de tous les pays. — Pierre RAIN.


Ouvrier métallisant sur un châssis un dépôt de zinc protecteur.

Métallisation et Émaillage par pulvérisation. — On connaît le principe du vaporisateur, qui est appliqué industriellement à la peinture des surfaces par le « pistolet aérographique ». Un jet d'air comprimé produit une fine poussière de liquide, qui se projette sur les parties à recouvrir de peinture.

Le même principe est utilisé pour produire des surfaces métallisées, c'est-à-dire recouvertes d'une pellicule adhérente mince de plomb, de zinc, d'aluminium ou d'étain. Puis, par extension, le même procédé s'applique à l'émaillage et au verrage des surfaces.

Il est assez curieux de connaître comment l'idée première de l'appareil est venue à l'inventeur Schoop. C'est en remarquant les traces laissées sur un mur par les balles tirées avec une carabine, qu'il lui vint à l'esprit de chercher à pulvériser le métal et à l'étaler sur une surface en couche continue.

Les appareils d'essai furent nombreux, et il ne serait que d'un intérêt documentaire de les décrire : utilisation du plomb fondu, puis emploi des métaux en poudre dans des appareils peu maniables.

Pistolet de métallisation. La solution véritable du problème fut trouvée quand l'inventeur imagina de fondre les métaux, mis sous la forme de fils continus, en les faisant cheminer dans le chalumeau et en vaporisant le liquide obtenu qui est alors projeté sous forme de poussière fine et adhérente.


Salle de décapage, au sable, de pylones pour l'installation de lignes de transport de force à haute tension.

L'appareil a l'aspect d'un pistolet, le fil est entraîné au moyen de cylindres ou galets qui sont actionnés par une turbine mise en mouvement par la détente de l'air. Le fil passe à travers la buse centrale d'un chalumeau, et quand l'arrivée du gaz est réglée, que le dard du chalumeau est acceptable, on fait arriver de l'air comprimé dans des orifices annulaires. Le métal fondu est transformé, par l'action de cet air, en une poussière qui se trouve à basse température et qui est entraînée avec force par le courant d'air.

La succession des modèles de pistolets essayés se termine par un modèle léger et maniable, qui n'est guère plus grand qu'un pistolet aérographique de peinture à l'air comprimé.

Le chalumeau fonctionne soit avec l'hydrogène soit avec l'acétylène, indifféremment, et même avec le gaz surpressé ; dans ces trois cas on utilise également le gaz oxygène, comme dans tout chalumeau ordinaire. On a ici en plus un courant pulvérisateur d'air comprimé, qui est pris sur la distribution de la Ville, où qui est fourni par un petit compresseur.

Dans les derniers modèles de pistolets Schoop, la pression nécessaire pour l'air comprimé a été abaissée de 6 atmosphères à 3,5 ; et ceci offre l'avantage de moins refroidir la poussière projetée, ce qui augmente l'adhérence entre les vésicules métalliques, ainsi que leur diffusion dans le métal sous-jacent.

Le grain du dépôt est plus ou moins fin, suivant l'importance de la pression de l'air, et l'on cherche à obtenir un grain fin pour l'ornementation, la finesse facilitant le polissage.

Pour certains métaux très volatils, comme le plomb, la perte par évaporation est grande quand la poussière est fine, et l'on a intérêt dans ce cas à diminuer la pression de l'air, pour projeter des gouttes plus grosses. On se rapproche ainsi du plombage *à la goutte*, qui donne une protection efficace, parce que continue sur la surface.

Le pistolet peut déposer à l'heure des poids de métal variables avec chaque métal. On peut fixer comme chiffres les proportions suivantes :

Zinc : 3 kilogrammes à l'heure, qui recouvrent 6 mètres carrés sous une épaisseur de 5/100es;

Etain : on compte 6 kilogrammes à l'heure pour une surface de 4 mètres carrés et une épaisseur de 2/10es;

Plomb : 10 kilogrammes pour 2 à 3 mètres carrés, couche d'épaisseur de 5/10es;

Aluminium : 1/2 kilogramme seulement pour 3 à 4 mètres carrés, sous une épaisseur de 3/10es.

Pour éviter l'emploi du chalumeau, Schoop eut l'idée de combiner un pistolet électrique dans lequel la fusion de métal était produite par l'arc jaillissant entre deux fils. Au début, les fils arrivaient à angle droit, mais dans l'appareil actuel on réalise la forme du pistolet métalliseur ordinaire. Le courant arrive dans les deux fils qui forment électrodes pour l'arc électrique. L'air comprimé envoyé dans l'arc produit la poussière métallique, et la projette.

On peut évidemment avec le pistolet électrique prendre deux fils de métaux différents, et produire des dépôts d'alliages très durs, difficiles ou impossibles même à tréfiler. Dans ce cas, on chauffe au préalable la surface, qui doit être recouverte du dépôt métallique.

Emaillage. C'est en chauffant les surfaces, que l'on peut obtenir des revêtements par projection d'émail et de verre. Les particules de verre ou d'émail projetées se soudent les unes aux autres sur la surface, mais celle-ci doit être portée à une température supérieure à 700° pour obtenir un revêtement continu, qui n'est ainsi possible que pour les objets en fer, cuivre ou acier, lesquels peuvent être amenés à ces températures.

Le pistolet émailleur comporte une poignée remplie de poussières de verre ou d'émail, qui sont entraînées par l'oxygène dans la buse du chalumeau, afin d'éviter la réduction des sels de plomb.

L'air est à une pression faible, afin d'obvier à un trop grand refroidissement. Pour obtenir une bonne adhérence, les pièces doivent se refroidir lentement, mais elles peuvent subir ensuite des variations brusques de température, sans qu'il y ait à craindre des craquelures ou des décollages de la couche.

On peut évidemment incorporer des matières colorantes, et réaliser tous les tons possibles et toutes les gammes de couleurs.

Décapage au sable. Qu'il s'agisse de métallisation ou d'émaillage, il est nécessaire de nettoyer parfaite-

ment la surface que l'on veut travailler, et, pour avoir une bonne adhérence du revêtement, il est préférable que la surface nettoyée soit plutôt rugueuse au lieu d'être polie, car les particules de métal se logeront facilement dans les anfractuosités.

Si l'on veut faire un moulage, au contraire, et détacher ensuite la masse métallique du moule, il faut avoir une surface parfaitement lisse.

Pour la métallisation au pistolet, on utilise de préférence le décapage au jet de sable, qui a l'avantage, dans une installation, de nécessiter de l'air comprimé comme pour la métallisation (V. *Larousse Mensuel*, t. I, p. 781), et qui produit des surfaces rugueuses convenables (V. *Larousse Mensuel*, t. I, p. 242).



En métallisant un dépôt sur un cylindre, on forme un apport métallique de la nature désirée, pour l'utilisation ultérieure du cylindre.

Le procédé de sablage est celui habituellement employé, sauf que le sable doit être choisi de préférence à arêtes vives. Les sables de carrière, bien secs, seront meilleurs que les sables de rivière, à grains roulés.

L'ouvrier sableur opère dans des chambres spéciales et avec des masques appropriés, mais il n'y a là, au point de vue sablage, rien de spécial au procédé de métallisation.

Efficacité des dépôts. Les dépôts métalliques à la surface des objets ont pour but principal de les protéger contre l'action corrosive ou destructive des gaz, des vapeurs et des liquides, et les dépôts obtenus par métallisation ont été examinés au point de vue de leur efficacité de protection.

Contre l'oxydation, la forme vésiculaire des dépôts au pistolet Schoop est avantageuse. Le zinc au contact du fer pénètre dans le métal, et s'y diffuse en maintenant solidement le dépôt protecteur. Sous l'action de la vapeur d'eau et de l'acide carbonique de l'air, il se forme un hydrocarbonate qui se loge dans les pores existants du dépôt, entre les vésicules de zinc. Le colmatage se produit très rapidement, avant que le fer ait pu se rouiller.

L'avantage du procédé est d'ailleurs le réglage facile de l'épaisseur de la couche de zinc en telle ou telle partie d'un appareil, et la métallisation devait s'appliquer au matériel de chemins de fer d'une façon parfaite. C'est ainsi que, sur le réseau de l'Etat, on métallise les panneaux de voitures et de fourgons, les volets, les tôles striées, les tabliers et les pièces de vigies, etc.

La Compagnie du Midi métallise les pylônes qui servent en ce moment à l'électrification des lignes, et qu'on pourra de cette façon remettre en état ultérieurement sans interrompre le service.

A l'étranger, on zingue depuis longtemps les châssis dans les chemins de fer suisses et allemands; en Italie, on économise deux couches de peinture en métallisant le bois au zinc, puis en recouvrant le dépôt d'une couche de peinture.

Les dépôts à base d'aluminium peuvent servir à la protection des barreaux de grille des foyers de locomotives. Il se forme une couche de composés d'alumine qui soustraient le barreau à l'action des gaz du foyer et empêchent l'adhérence des mâchefers et des scories. La métallisation de ces barreaux à l'aluminium a été utilisée constamment en Allemagne pendant la guerre, pour éviter l'usure, et diminuer l'entretien des foyers de locomotives.

Le plombage a été essayé sur les aubes de turbines, le dépôt pouvant être facilement renouvelé après son usure.

L'étain a servi à revêtir des wagons-foudres intérieurement. Cette opération est difficile, et sans doute que le verrage au pistolet donnerait là de meilleurs résultats.

Les récipients et les tuyauteries destinés à la brasserie sont recouverts efficacement à l'intérieur d'une couche d'aluminium.

Ce n'est qu'à la suite d'essais patients et persévérants, que les différentes applications de dépôts Schoop pourront se mettre au point, pour ceux qui naturellement ne le sont pas encore. L'avantage est la possibilité de recouvrir des objets très divers aussi facilement qu'on les peindrait à l'aérographe, sur du bois, du plâtre, du ciment et même du carton. C'est ainsi qu'on utilise des tissus métallisés au plomb, pour assurer une protection efficace contre les rayons X et contre les émanations des corps radio-actifs.

Applications industrielles. Dans l'industrie électrique, la conductibilité des dépôts métalliques et la facilité de les placer aux endroits voulus permet d'améliorer la conductibilité des soudures, de cuivrer les parties des balais en charbon, de fabriquer des condensateurs par des dépôts sur des feuilles isolantes, etc.

Les distributions à haute tension trouvent dans les dépôts métalliques la possibilité non seulement de protéger les pylônes, comme nous l'avons déjà dit, mais aussi d'agencer plus facilement les chaînes d'isolateurs du type à suspension, de protéger les cuves de transformateurs, etc.

Une application originale est celle que l'on a faite pour améliorer la répartition du potentiel le long des chaînes d'isolateurs que l'on emploie dans les transports de force de 100.000 volts et plus, tensions qui sont aujourd'hui courantes sur les grands réseaux. Tous les éléments d'isolateurs ne sont pas identiques, et ils présentent des phénomènes de capacité mutuelle entre eux et par rapport à la masse. On modifie la capacité interne de chacun des isolateurs de la chaîne en appliquant, sur la partie non conductrice des isolateurs, un dépôt métallique de forme et de dimension voulues.

On doit signaler les procédés de métallisation des hélices d'aéroplanes, ce qui augmente leur poli et leur durée, et les applications d'alliages légers à base d'aluminium sur les différentes parties des avions, pour couvrir les aspérités, et éviter les oxydations.

Notons enfin la fixation, sur la tranche des obus, d'un dépôt annulaire d'alliage de plomb et d'étain, qui, au moment du départ du projectile, entre en fusion et forme un alliage fusible avec le cuivre, ce qui a pour effet d'éviter le cuivrage des rainures dans les pièces de canon. Le dépôt d'alliage est effectué sur le culot de l'obus, et il est d'une adhérence telle, qu'il résiste aux effets d'arrachement énormes que produit l'action des efforts d'inertie au moment du départ du projectile.

Les obus chargés en mélinite ont pu être enrobés dans une couche d'étain légère, ce qui écartait toute crainte relative à un suintement, d'ailleurs assez improbable.

Au point de vue décoratif, les applications de la métallisation et de l'émaillage par pulvérisation sont évidemment sans limites.

Tous ces exemples un peu divers et s'adressant à toutes les branches industrielles montrent la grande quantité de services que la métallisation et l'émaillage par pulvérisation sont susceptibles de rendre. L'économie de temps réalisée dans la formation des dépôts protecteurs est considérable, et l'on a de plus la possibilité de pouvoir graduer à volonté les épaisseurs de la couche en un point déterminé, ce qu'il n'est pas possible de faire simplement avec les procédés électrolytiques, qui exigent de plus un matériel encombrant et compliqué. — E. WEISS.

Neuilly-sur-Seine (TRAITÉ DE PAIX DE). — Conclu le 27 novembre 1919, entre la France, les Etats unis d'Amérique, l'Empire Britannique, l'Italie et le Japon, principales puissances alliées et associées, la Belgique, la Chine, Cuba, la Grèce, le Hedjaz, la Pologne, le Portugal, l'Etat Serbe-Croate-Slovène, le Siam et l'Etat Tchécoslovaque d'une part, et la Bulgarie d'autre part, il a mis fin aux hostilités ouvertes par la Bulgarie contre la Serbie le 11 octobre 1915, et conduites par l'Allemagne, alliée de l'Autriche-Hongrie, de la Turquie et de la Bulgarie.

Coup d'œil rétrospectif. De tous les acteurs de la grande tragédie, le tsar des Bulgares est peut-être le premier, non par son importance mais par sa duplicité. Délibérément, pour donner satisfaction à ses ambitions démesurées, encore plus qu'aux intérêts de ses sujets, il se lança maladroitement dans une aventure qui lui coûta sa couronne et compromit la prospérité du pays sur lequel le hasard l'avait appelé à régner.

Les Bulgares ont emprunté aux Slaves leur langue, leur religion, leurs coutumes; mais ils appartiennent à la famille ouralo-altaïque, comme les Turcs et les Hongrois, et c'est donc avec leurs congénères qu'ils se sont alliés pendant la Grande Guerre. Ils fondèrent, au moyen âge, un royaume qui eut ses heures de gloire. Ils subirent le joug des Byzantins, et ils s'en affranchirent et étendirent même leur domination jusqu'à la mer Egée; mais, attaqués par les Serbes et les Turcs, ils furent assujettis par ces derniers à la fin du XIVe siècle.



A gauche, nickelage d'une pièce; au centre, métallisation d'objets en plâtre; à droite, zingage d'une plaque de tôle.

Au temps de son plus grand développement territorial, sous le tsar Siméon (888-927), la Bulgarie comprenait, outre la Thrace et la Macédoine, la plus grande partie de la Serbie, de la Thessalie et de la Syrmie. A partir du XVe siècle, elle obéit matérielle-

ment aux Turcs, moralement aux Grecs, qui lui imposèrent leur clergé et leurs écoles ; la langue et les mœurs traditionnelles ne furent plus conservées que chez les paysans. La renaissance littéraire des Bulgares commença seulement en 1820, après avoir été préparée au siècle précédent par le moine Païsij, qui écrivit en slavon une histoire de son pays, et par Sofronij, évêque de Vratcha, qui exposa, dans ses Mémoires, la misérable condition où étaient tombés ses compatriotes. Les premiers ouvrages d'enseignement en langue nationale parurent à Bucarest, rendez-vous d'un certain nombre de négociants et d'émigrés bulgares, et il y eut simultanément en Russie un mouvement intellectuel, que les tsars favorisèrent : « Au début du XIXe siècle, c'était une question de savoir si les Bulgares étaient capables de régénération : quarante ans plus tard, il y avait partout



Le tsar Nicolas II, en 1915.

des patriotes, négociants, instituteurs, prêtres ; des écoles nationales naissaient dans toutes les villes, les livres bulgares se répandaient par milliers, même parmi la population des campagnes. Ce n'était ni par la force des armes, ni par l'effusion du sang, mais par l'influence pacifique du livre et de l'école, que cette révolution capitale s'était accomplie. » Jiretckek : *Histoire du peuple bulgare*. Prague, 1875.)

La renaissance littéraire fut la préface de la renaissance politique, de la lutte contre le Phanar, qui, grâce aux pressantes instances du général Ignatief, ambassadeur de Russie à Constantinople, aboutit à l'institution d'un exarchat bulgare par le firman du 28 février 1870. La constitution de cette Église autocéphale portait atteinte à la suprématie religieuse, et, par suite, à la suprématie politique de l'hellénisme en Macédoine ; le patriarcat grec était devenu le représentant qualifié de tous les rayas auprès du Divan, et les évêques bulgares, tant qu'ils furent phanariotes, n'avaient favorisé en aucune mesure le réveil national. Quelques années plus tard, le traité de Berlin rendait la Bulgarie à la vie politique.

L'État bulgare. Le traité de San Stefano (3 mars 1878) constituait une principauté autonome de Bulgarie, tributaire du sultan, mais dotée d'un gouvernement chrétien avec une milice nationale, assise sur la mer Noire et sur la mer Egée, séparant ainsi Constantinople et la Thrace des autres provinces ottomanes en Europe. Sous l'influence des plénipotentiaires allemands et austro-hongrois, le congrès de Berlin laissa Nisch et Pirot à la Serbie, la Dobroudja méridionale à la Roumanie, la Macédoine et la Thrace aux Turcs, et partagea en trois tronçons le territoire dont le tsar, sur la proposition du général Ignatief, avait voulu faire une « grande Bulgarie » : 1° principauté de Bulgarie, vassale de la Porte ; 2° province de Roumélie-Orientale, placée sous l'autorité directe du Sultan, tout en jouissant d'une certaine autonomie administrative sous un gouverneur général chrétien, avec l'assentiment des puissances ; 3° Macédoine.

Le 22 février 1879, une assemblée de notables se réunit à Tirnovo, capitale de l'ancien royaume, et siège de l'exarchat. Elle accepta le statut organique élaboré à Saint-Pétersbourg, et confia la dignité princière à Alexandre de Battenberg qui, à la suite de la révolution de Philippopoli, en 1885, réunit à ses Etats la Roumélie-Orientale, mais dut finalement abdiquer devant l'opposition du parti russophile. En dépit de leurs secrètes préférences, les tsars, dans l'intérêt de la paix, avaient accepté la situation créée dans les Balkans par le traité de Berlin.

Le prince Ferdinand. Le prince Waldemar de Danemark refusa la couronne que lui offrit l'assemblée nationale bulgare, et les délégués de la régence se mirent à la recherche d'un chef. Ils le trouvèrent à Vienne, en la personne du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-et-Gotha, alors simple lieutenant de réserve dans les hussards autrichiens. Sa mère, la princesse Clémentine, fille de Louis-Philippe, brûlait de lui voir jouer un rôle politique ; et il accepta la couronne (juillet 1887). Pendant sept années il supporta le farouche Stamboulov, qui imposa son autorité par une dictature à l'orientale, mais il se fatigua à la longue de ce patriote terroriste, et Stamboulov, congédié, tomba bientôt sous le poignard de ses ennemis.

Le prince eut alors une politique personnelle. Ce petit-fils d'un roi de France devait malheureusement à son ascendance paternelle une mentalité germanique. Dissimulé et fourbe, brutal et arrogant dans ses rapports avec les humbles, il était intelligent sans profondeur mais non sans prétentions, et l'on peut supposer que ce raffiné, qu'on a comparé à Pétrone et à Des Esseintes, faisait peu de cas de ses sujets. Il fut assez habile pour rentrer en grâce auprès du tsar ; son fils Boris, né de son mariage avec une princesse de Bourbon-Parme, fut baptisé dans la religion orthodoxe, et Nicolas II accepta d'être le parrain du prince héritier. Reconnu par les puissances, Ferdinand acquit pour son pays d'adoption et pour lui-même une situation considérable ; mais alors il songea à former une fédération balkanique, dans laquelle l'équilibre eût été rompu à son profit. En 1908, profitant de la révolution turque, de l'abdication d'Abd-ul-Hamid, de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie, il proclama l'indépendance de la Bulgarie, et prit le titre de tsar des Bulgares, renouant après cinq cents ans la chaîne des souverains nationaux. Il rêva alors de faire de Constantinople la capitale des Balkans, et, dans l'espoir de ceindre la tiare des empereurs de Byzance, il recourut aux armes.

Il n'y a pas à retracer ici son rôle perfide dans les guerres dont le proche Orient fut le théâtre, mais seulement à rappeler l'attaque brusquée qu'il dirigea, le 16 juin 1913, à l'instigation du cabinet de Vienne, contre ceux qui luttaient à ses côtés, et l'obligation où il se trouva de renoncer, par la paix de Bucarest, aux avantages de ses victoires sur la Turquie. Il devint alors l'homme des Austro-Hongrois, comme le Padischah devenait l'auxiliaire des Allemands.

La Bulgarie contre l'Entente. Au mois de septembre 1914, Ferdinand signa avec la Double-Monarchie un traité d'amitié et d'alliance armée, et, le 6 septembre 1915, il passait avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie une convention militaire contre la Serbie. Pendant ce temps, il protestait qu'il resterait neutre, car il ne comptait lever le masque que le jour où il se croirait sûr de l'écrasement des armées de l'Entente, et l'Entente, la Russie surtout, ne pouvait pas s'imaginer qu'on se jouât d'elle avec tant de déloyauté. Tandis qu'elle s'obstinait à négocier, elle empêchait les Serbes de prendre les armes contre les traîtres avant l'arrivée des Austro-Allemands sur le Danube (9 octobre). Or, après le 11 octobre 1915, les Bulgares déclaraient la guerre à leurs anciens alliés, qu'ils attaquaient de flanc et qui, n'ayant pu opérer leur jonction avec l'armée franco-anglaise de Salonique, accomplirent une retraite admirable à travers l'Albanie. La Russie se trouvait isolée de ses alliés, les Empires centraux communiquaient directement avec la Turquie, et le 17 janvier 1916 le premier express balkanique venant de Hambourg-Berlin entrait en gare de Constantinople.

La débâcle bulgare. Le châtiment se fit attendre trois ans. L'orgueilleux Cobourg dut se résigner à demander le conseil de Stambouliski, ce député paysan qu'il avait fait jeter en prison pour le punir d'avoir osé, dès 1915, lui prédire la catastrophe finale. A vrai dire, il ne consulta Stambouliski et il ne donna l'ordre d'entamer des pourparlers de paix que pour des motifs de politique intérieure, car il sentait souffler un vent de révolte ; mais il avait toujours foi dans le succès final des armes allemandes. Stambouliski se rendit sur le front et forma une armée révolutionnaire qui, dans la plaine de Sofia, battit l'armée de Ferdinand. Le tsar des Bulgares, sauvé par les régiments que lui envoya Mackensen (30 septembre 1918), comprit néanmoins que la partie était perdue. Il abdiqua en faveur de son fils, et partit pour l'étranger. Quelques jours avaient suffi depuis l'offensive déclenchée en Orient le 15 septembre 1918, pour que Sofia fût menacée par le général Franchet d'Esperey.

Signature du traité de paix. Le 29, le gouvernement bulgare demandait et obtenait un armistice.

Les conditions de paix ne furent remises à ses délégués que le 19 septembre de l'année suivante ; elles ne subirent aucun changement, les Alliés n'ayant pas tenu compte des contre-propositions qui leur furent soumises. Les Bulgares prétendaient que la politique de Ferdinand et du cabinet Radoslavov avait été imposée à une nation que ses traditions appelaient dans le camp des « grandes puissances du droit et de la démocratie » ; ils affirmaient qu'ils n'avaient jamais songé qu'à réaliser leur unité, sans aspirer à l'héritage d'autrui, et à libérer leurs frères de race demeurés sous le joug ottoman ; ils invoquaient à leur profit le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Les Alliés ne pouvaient oublier qu'en se rangeant aux côtés des Empires centraux et en y demeurant jusqu'à ce que leur défaite fût consommée, la Bulgarie avait interrompu la principale voie de communication entre la Russie et ses alliés, ouvert la route de l'Orient à l'Allemagne, et encouru ainsi la responsabilité d'avoir prolongé les maux de la guerre. Elle avait, durant les périodes d'avant-guerre, troublé la paix balkanique ; pendant les hostilités, elle avait fait une guerre de conquête et de pillage, approuvée dans son ensemble par l'opinion publique bulgare.

Le 27 novembre 1919, les délégués apposèrent leurs signatures au bas du traité de Neuilly-sur-Seine.

Divisions du traité. Le traité de Neuilly-sur-Seine est rédigé en trois langues : français, anglais, italien. Il comprend 291 articles et 13 parties : 1° Pacte de la Société des nations ; 2° Frontières de la Bulgarie ; 3° Clauses politiques ; 4° Clauses militaires, navales et aériennes ; 5° Prisonniers de guerre et Sépultures ;



La tsarine Alexandra Féodorovna, en 1915.

6° Sanctions ; 7° Réparations ; 8° Clauses financières ; 9° Clauses économiques ; 10° Navigation aérienne ; 11° Ports, voies d'eau et voies ferrées ; 12° Travail ; 13° Clauses diverses.

Il s'inspire des mêmes idées générales que le traité de Versailles et le traité de Saint-Germain ; il est établi sur le même plan et il en reproduit, *mutatis mutandis*, un grand nombre d'articles. On ne retiendra donc, dans l'exposé qui va suivre, que les dispositions d'ordre politique spéciales à la Bulgarie.

Les nouvelles frontières de la Bulgarie (Art. 27-48). Ce sont les documents bulgares eux-mêmes qui nous fixeront sur la portée des revendications pour le triomphe desquelles le tsar Ferdinand se jeta dans la mêlée.

Pendant la guerre, le ministre de Bulgarie à Berlin, Rizov, fit publier un Atlas de propagande, contenant des cartes schématiques destinées à soutenir les prétentions de son gouvernement sur la Dobroudja, la Macédoine tout entière, la région de la Morava, tout le bassin du Timok. Et le 31 janvier 1918, à la tribune du Sobranié, le premier ministre Radoslavov formula solennellement les buts de guerre de la Bulgarie :

Si — disait-il — les Bulgares ont consenti aux sacrifices douloureux supportés pendant la guerre, c'est pour réunir tous les tronçons épars en un seul État unifiant le peuple bulgare dans ses limites ethnographiques. Cette unification comporte la réunion de la Dobroudja, du pays de la Morava et de la

Macédoine à la Bulgarie, leur mère patrie. Elle n'est pas en contradiction avec les formules de paix sans annexions forcées, sur la base de la libre détermination du sort des peuples par eux-mêmes, car la population de ces contrées a manifesté déjà à plusieurs reprises sa nationalité bulgare, et sa volonté de garder cette nationalité.

L'histoire bulgare n'est, en somme, qu'une série de manifestations de ce genre.

Ce programme comportait le démembrement de la Serbie, de la Roumanie et de la Grèce ; il privait la Serbie de la route capitale que constituent, du Nord au Sud, les vallées de la Morava et du Vardar. La Conférence de la paix ne l'accepta pas, et la rectification de frontières imposée aux vaincus fut la sanction de leur conduite criminelle dont ils durent faire officiellement l'aveu dans l'article 121 du traité :

La Bulgarie reconnaît qu'en s'associant à la guerre d'agression que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont engagée contre les Puissances alliées et associées, elle a causé à ces dernières des pertes dont elle devrait assurer la complète réparation.

Au Nord, la frontière ne subit aucun changement, c'est-à-dire que le territoire occupé avec l'appui de Mackensen est restitué à son légitime propriétaire.



Les quatre grandes-duchesses russes : Olga, Tatiana, Marie et Anastasie, en 1914.

La Bulgarie avait en vain protesté contre l'attribution de la Dobroudja à la Roumanie, et inutilement réclamé la restitution de la région de Silistrie et de Tourtoukaï, qui lui avait été cédée en 1913 par le traité de Bucarest.

A l'Ouest, la frontière avec l'Etat serbe-croate-slovène suit à peu près la ligne de 1913. Il n'y a de rectification, en faveur des Serbes, que dans les région de Negotin, de Tsaribrod, de Vrania, et enfin dans celle de Stroumitza, qui commande la vallée du Vardar et qui était revendiquée par la Grèce. Les Bulgares avaient protesté, au nom du droit des peuples, contre la cession à la Serbie de Tsaribrod et, en général, d'une bande de territoire au Nord-Ouest, cession qui, d'après eux, découvrait Sofia, leur capitale. La mer Noire constitue comme auparavant la frontière de l'Est.

Au Sud, la Bulgarie reçoit une partie du territoire ottoman situé au nord-ouest de Mustapha-Pacha, mais non la Thrace, qu'elle prétendait annexer ; et elle ne s'étend pas jusqu'à la mer Egée. La frontière nouvelle suit une ligne partant de 8 milles au sud-ouest de Baskmakli, passant près d'Ardabashi et Daridéré (qui restent en territoire bulgare), traverse le Kartal dagh et le Tokatjik dagh, et aboutit à Kilkik.

Dans l'intérieur de ces frontières, quelle serait la condition des habitants, au point de vue de la nationalité ? Il fut stipulé que les ressortissants bulgares domiciliés antérieurement au 1er janvier 1910 dans un des territoires transférés à l'Etat serbe-croate-slovène n'acquerront que par naturalisation la nationalité yougoslave, qui est au contraire acquise *ipso facto* à tous les autres ressortissants bulgares, sauf à opter pour leur ancienne nationalité s'ils ont dix-huit ans révolus.

Les ressortissants bulgares domiciliés sur les territoires transférés à la Grèce perdent, du fait de l'annexion, leur nationalité, sauf faculté d'option s'ils ont dix-huit ans révolus ; et la même faculté est accordée aux Grecs qui, domiciliés en Bulgarie et âgés de plus de dix-huit ans, préféreraient la nationalité grecque.

Les dispositions relatives à la protection des minorités et des groupements ethniques sont semblables à celles du traité de Saint-Germain. La Bulgarie reconnaît comme ressortissants tous les domiciliés qui ne sont pas ressortissants d'un autre Etat, ou qui ne peuvent se prévaloir d'aucune nationalité. Ces dispositions intéressent environ 80.000 Grecs et plus de 700.000 musulmans, dont il importait de protéger la vie et les biens.

La Thrace. La Thrace septentrionale reste aux Bulgares, mais non la Thrace occidentale, revendiquée à la fois par eux et par les Grecs. Les premiers invoquaient des considérations ethniques et historiques. Les Grecs affirmaient, en s'appuyant sur des considérations de même ordre, que les Bulgares n'avaient jamais eu, au cours des siècles, les moindres droits sur la Thrace ; ils mettaient en lumière que le compromis électoral gréco-bulgare de 1912 prévoyait pour la Thrace 7 députés grecs, contre 1 député bulgare à la Chambre ottomane ; ils relevaient l'artifice par lequel leurs contradicteurs faisaient entrer en ligne de compte les Pomaks, alors que ces Bulgares convertis à l'islamisme professaient pour les Turcs un attachement fanatique, qu'ils avaient jadis commis ces atrocités bulgares (*bulgarian horrors*), naguère flétries par Gladstone, et qu'ils s'étaient montrés si peu sûrs pendant la dernière guerre, que le gouvernement de Sofia jugea prudent en 1915 de les désarmer.

La délégation hellène à la Conférence de la paix demandait donc la réunion de la Thrace à la Grèce ; mais sa thèse, adoptée par la commission territoriale que présidait André Tardieu, ne fut pas admise par la délégation américaine : le délégué White objecta que les Grecs n'avaient pas la majorité ethnique, et que l'annexion pure et simple à la Grèce priverait la Bulgarie de tout débouché sur la mer Egée. Deux solutions transactionnelles furent envisagées : les Américains proposèrent l'internationalisation d'une partie de la Thrace qui, placée sous l'administration hellénique, serait, en ce qui concerne les voies d'eau, les chemins de fer et le littoral, soumise au contrôle des grandes puissances ; les Grecs offraient, par traité spécial, d'assurer un port à la Bulgarie. Finalement, il fut décidé que la Bulgarie renoncerait, en faveur des principales puissances alliées et associées, à tous ses droits et titres sur les territoires de la Thrace qui lui appartenaient autrefois et qui, se trouvant situés au delà de ses nouvelles frontières, n'étaient « actuellement l'objet d'aucune attribution » ; elle s'engagerait en même temps à reconnaître les dispositions que prendraient les Puissances relativement à ces territoires, notamment au sujet de la nationalité des habitants. Mais, d'ores et déjà, « la liberté des débouchés économiques de la Bulgarie sur la mer Egée » était garantie. Les Bulgares ont manifesté leurs préférences pour une Thrace autonome ; mais, quelque solution qui intervienne, ils sont, au point de vue territorial, refoulés, et séparés de la mer Egée.

La question macédonienne ne fut pas posée devant la Conférence de la paix, nonobstant les prétentions des Bulgares de se voir reconnaître pour frontière occidentale une ligne partant du golfe d'Orfano, passant au nord de Salonique et comprenant Monastir, Vélès, Uskub ; même, la Conférence, pour assurer la sécurité des Yougoslaves, leur attribua le district de Stroumitza, peuplé pourtant en majorité par les Grecs, et rectifia de ce côté la frontière.

Esprit du traité. Comme le disait au Sénat Victor Bérard, le 31 juillet 1920, le traité de Neuilly, « pour être sévère, n'en apparaîtra pas moins à tous les juges désintéressés comme la simple rémunération de l'ingratitude bulgare à l'égard de ce peuple russe qui, durant un demi-siècle, avait travaillé, de ses sympathies religieuses et de ses forces militaires, à la libération des frères bulgares, comme à l'égard des puissances occidentales qui, durant un autre demi-siècle, avaient mis leur collaboration éducative, leur influence diplomatique et leurs ressources financières au complet achèvement de cette libération ».

Les Puissances n'avaient pas à se venger mais à exiger des réparations, et à prendre des garanties. L'armée bulgare fut donc réduite à 20.000 hommes, recrutés par engagements volontaires — le service obligatoire étant aboli, — et exclusivement employés au maintien de l'ordre. Le nombre des gendarmes, douaniers, gardes forestiers, agents de police, fut même strictement limité. La Bulgarie n'aurait plus ni flotte maritime, ni flotte aérienne. Elle payerait 2.500.000.000 de francs-or, et elle livrait à la Grèce, à la Roumanie, à l'Etat serbe-croate-slovène un certain nombre de têtes de bétail.

Après avoir compromis la paix dans les Balkans par ses prétentions, ses intrigues et ses trahisons, elle devait être réduite à l'impuissance de nuire, et, tant qu'elle n'aura pas formellement renoncé à la Macédoine, à la région de la Morava, et à la Dobroudja, elle devra être étroitement surveillée par ses voisins immédiats et par les grandes puissances. Sa parole seule ne suffit pas à l'Europe, dont elle a le devoir de reconquérir la confiance. — Maxime Petit.

Nicolas II et de sa famille (le Tragique destin de), par Pierre Gilliard (1 vol. in-12 ; Paris). — La révolution russe de mars 1917 fut présentée par la presse de l'Entente, avec un ensemble remarquable, comme un préservatif nécessaire contre la trahison imminente du tsar : Nicolas II, trop faible, disait-on, pour résister aux instances de l'impératrice restée allemande, allait signer une paix séparée avec les Centraux. Les révélations, les confidences, les jugements abondaient. La vie privée des souverains servait de prétexte à des histoires de tout genre, qui rendaient antipathique le couple impérial ; elles avaient d'ailleurs de frappantes analogies avec celles qui firent perdre leur popularité à Louis XVI et à Marie-Antoinette. Il aurait fallu beaucoup de courage, pour lancer dans le concert une note discordante. Pichon, alors ministre des affaires étrangères, l'essaya un peu tard devant le parlement français ; mais la tentative de réhabilitation qu'il fit en faveur du seul Nicolas II ne parut être qu'un salut courtois au partenaire évincé. La déception causée par les Lvov, les Milioukov et les Kerensky, l'entrée en scène des bolchevistes et la paix de Riga modifièrent quelque peu l'opinion moyenne dans le sens de la pitié, lorsque fut connue la mort du tsar et de sa famille. Mais l'opportunité de la révolution n'en demeurait pas moins indiscutable, car la capitulation de la Russie eût été accomplie un an plus tôt.

Or, c'est à la revision complète de ce jugement, que nous convie Pierre Gilliard dans son livre. L'auteur s'excuse tout d'abord d'en avoir différé si longtemps la publication. Isolé du reste du monde en Sibérie jusqu'en septembre 1920, il n'a connu qu'après son retour en Suisse les calomnies dont la famille impériale était l'objet. Aussitôt l'« Illustration » enregistre ses protestations, qu'il réunit et complète en volume. Cet ancien professeur de français des grandes-duchesses, précepteur du tsarévitch, se défend d'ailleurs de faire un plaidoyer de complaisance en faveur de ceux qu'il a servis. Il s'applique seulement à nous les faire connaître dans leur personnalité morale, dans leur genre de vie, et laisse au lecteur le soin de conclure. Ses Souvenirs forment une narration très vivante et très pittoresque, où défilent les personnages et les faits de l'époque comprise entre 1905 et 1918.

Dès l'origine, on devine l'existence d'un malentendu entre la Russie et les souverains, ou plutôt entre l'*Intelligenzia* et la tsarine Alexandra. C'est donc la tsarine qui est le personnage principal, car c'est à travers elle seule que les intellectuels de toute nature



Le grand-duc héritier de Russie Alexis Nicolaïévitch, et son chien Joy, sur le balcon du palais Alexandre, à Tzarkoïé-Sélo (Sept. 1914).

ont pu atteindre Nicolas II, et renverser le régime. Et Gilliard nous donne tout de suite l'explication de ce malentendu :

Au lieu de la tsarine hautaine et froide dont on m'avait tant parlé, je m'étais, à mon grand étonnement, trouvé en présence d'une femme simplement dévouée à sa tâche maternelle... La réserve dont tant de gens se disaient blessés, et qui lui valait tant d'hostilité, était plutôt l'effet d'une timidité naturelle, et comme une marque de sa sensibilité.

Cette timidité avait d'ailleurs pour cause principale une angoisse sans cesse refoulée, tenue secrète, et dont le motif intéressait à la fois l'avenir de l'empire et l'amour maternel. Du tsarévitch dont la naissance fut si désirée, les jours étaient comptés : une maladie incurable et sournoise, l'hémophilie, pouvait l'emporter subitement. Aux alarmes dues à des crises provoquées par des accidents souvent futiles et dont chacun paraissait rendre imminente la mort de son fils, s'ajoutaient les craintes constantes d'attentat contre le tsar. Et cependant, quoique rongée par l'inquiétude, elle ne songeait pas à se dérober aux devoirs de son état, tels qu'elle les comprenait. Quand vinrent les mauvais jours de la guerre :

Et surtout après que l'empereur eut assumé le commandement en chef des armées, l'impératrice, pour venir en aide à son époux qu'elle sentait toujours plus accablé sous le poids d'une responsabilité croissante, prit une part toujours plus grande aux affaires de l'Etat. Epuisée comme elle l'était, elle n'aspirait qu'au repos, mais elle sacrifia sa quiétude personnelle à ce qu'elle crut être une obligation sacrée.

Fut-elle, dans ce rôle, un instrument aveugle et docile, manié par des intrigants ? Raspoutine, par exemple, eut-il sur elle la toute-puissance morale qu'on lui attribue, pour la faire servir aux fins des Allemands ? Sans nier le prestige du « staretz », que la tsarine considérait comme l'indispensable thaumaturge guérisseur de son fils, et l'élu de Dieu, mais qu'elle tenait éloigné du palais, Pierre Gilliard en définit la nature :

Fin et rusé comme il l'était, Raspoutine ne s'aventura qu'avec une extrême prudence à donner des conseils politiques. Il eut toujours soin de se faire exactement renseigner sur tout ce qui se passait à la cour, et sur les sentiments intimes des souverains. Ses paroles prophétiques ne venaient donc, le plus souvent, que confirmer les vœux secrets de l'impératrice. De fait, sans s'en douter, c'est elle qui inspirait « l'inspiré » ; mais ses propres désirs, en passant par Raspoutine, prenaient à ses yeux la force et l'autorité d'une révélation.

Sans doute, les effets de cette sorte de suggestion en retour ont été considérables dans le domaine de la politique intérieure. Par raison, plus que par tradition ou par goût, la tsarine pensait que l'autocratie pouvait seule sauver l'empire. Ce n'était pas l'opinion des octobristes, des libéraux, des intellectuels. Il faut donc croire que sur le tsar disposé aux concessions, l'impératrice eut une grande influence. Elle est responsable du maintien ou du changement de ministres ou autres agents du pouvoir, des méfiances de Nicolas II à l'égard de la Douma, de la suppression du régime constitutionnel pendant la guerre, toutes causes apparentes de la révolution. Pour l'en blâmer de parti pris, il faudrait oublier que la dictature a été nécessaire en France comme en Angleterre pour finir les hostilités par la victoire. Mais, dans le domaine de la politique extérieure, aucune confusion n'est possible sur les sympathies réelles de la tsarine. Pierre Gilliard, qui eut plusieurs fois l'occasion de l'entendre parler de l'Allemagne, confirme les récentes déclarations de l'ambassadeur Paléologue dans la « Revue des Deux Mondes ». La fille du grand-duc de Hesse n'avait que de la haine pour le prussianisme des Hohenzollern, qui avait subjugué l'Allemagne, et qui bouleversait le monde. Elle ne pouvait donc soutenir les intrigants qui rêvaient d'une paix déshonorante que d'ailleurs Nicolas II se serait toujours refusé à signer.

Cette hypothèse devient une certitude quand on a lu le livre de Pierre Gilliard. Le caractère du tsar apparaît, dans les diverses péripéties du récit, comme celui d'un excellent homme, époux et père modèle, que le hasard de la naissance avait fait chef d'un peuple innombrable, pendant une époque troublée, plutôt que d'un ménage bourgeois, riche et pacifique, dont le couple impérial envia si souvent l'existence :

Il était de ceux qui hésitent constamment par excès de scrupules, et qui, par l'effet d'une sensibilité et d'une délicatesse exagérées, ne se décident que difficilement à imposer leur volonté. Il doutait de lui-même, et il était persuadé qu'il n'avait pas de chance.

Comme la tsarine, Nicolas II était un timide, et il le savait :

Il avait tant souffert, toute sa vie, de sa timidité naturelle et du fait qu'ayant été tenu trop à l'écart il s'était trouvé, à la mort subite d'Alexandre III, fort mal préparé à son rôle de souverain, qu'il s'était promis avant tout d'éviter ces mêmes fautes dans l'éducation de son fils.

De ses devoirs de souverain, Pierre Gilliard nous montre maintes fois qu'il avait l'idée la plus haute.

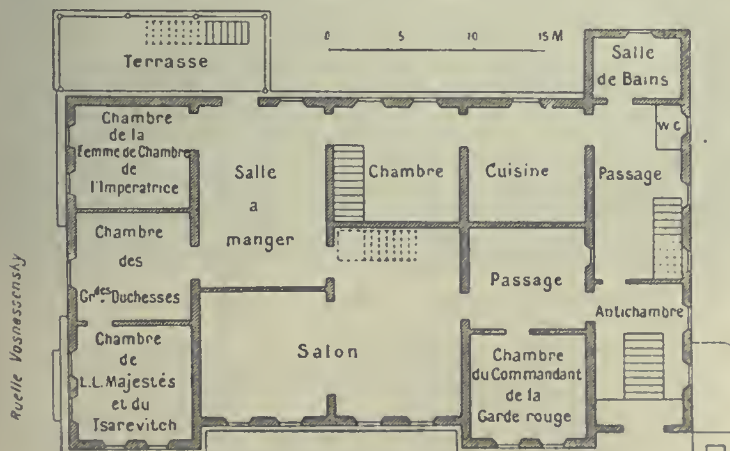
C'est elle qui lui fit prendre le commandement effectif des armées en septembre 1916, après la grande retraite de Pologne, parce que la place du tsar devait être au milieu des troupes pour la défense de la patrie. Grave erreur, car les ennemis les plus terribles de la Russie manœuvraient à Petrograd, et non pas sur le front. Peut-être, malgré sa bonté native, et parce qu'il ne confondait pas son peuple avec la poignée de factieux qui triomphait dans la capitale, eût-il réprimé en tsar la révolution, s'il n'avait deviné derrière elle la formidable coalition de forces qui était décidée à le perdre lui, sa race et le régime, et s'il avait pu transmettre à un fils vigoureux le pouvoir dont il ne voulait plus pour lui-même. Un épisode peu connu de l'abdication, que nous raconte Gilliard, le fait supposer. Traité aussitôt en prisonnier, l'empereur vit s'aggraver chaque jour les conditions de son existence. Religieux jusqu'au mysticisme, il trouva dans sa foi, autant que dans sa droiture et sa fierté naturelles, la force de supporter avec une sérénité immuable les humiliations et les chagrins de toute nature qui lui furent prodigués jusqu'à sa mort. Et vraisemblablement l'Allemagne l'eût sauvé, s'il avait voulu accepter son appui. Ainsi Nicolas II, comme tous les siens, et comme aussi la famille royale au Temple, se montra plus grand dans l'adversité, qu'au temps de sa toute-puissance. A le constater, Pierre Gilliard passe peu à peu du dévouement respectueux à l'admiration sans réserve. Cette admiration, d'ailleurs, il la justifie par les nombreux tableaux qu'il trace de la captivité à Tzarskoïé-Sélo, à Tobolsk et à Ekaterinbourg.

Le tsarévitch et les grandes-duchesses ne passent guère, dans le livre, que comme des figurants, quoique la personnalité pitoyable du premier domine,

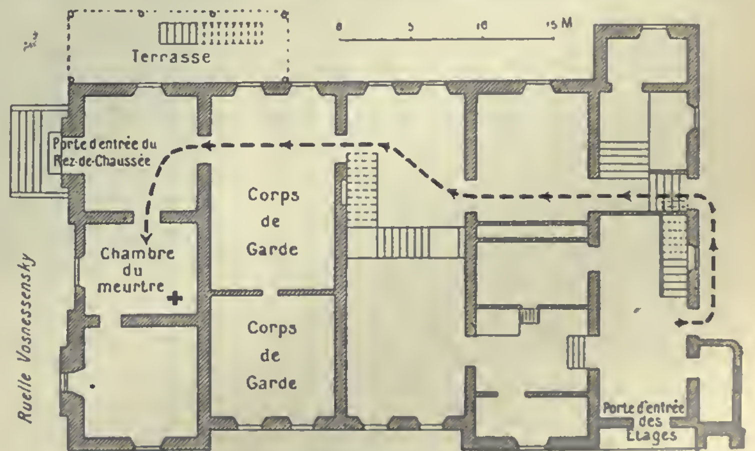


A Tobolsk, où ils furent internés de septembre 1917 à avril 1918, le tsar et ses enfants allaient chercher un rayon du soleil sibérien sur la toiture d'une serre. (De gauche à droite : les grandes-duchesses Olga et Anastasie, le tsar et le tsarévitch, les grandes-duchesses Tatiana (debout) et Marie. L'impératrice, souffrante, gardait la chambre.)

dans le récit, les êtres et les faits. Ils nous apparaissent comme des enfants et des adolescents, gais, simples, confiants, élevés avec méthode, amour et fermeté. Cette éducation minutieuse comprenait aussi bien les fréquentes visites dans les hôpitaux par les grandes-duchesses, que le séjour aux armées pour le tsarévitch. Gilliard la blâme cependant, parce que trop différente des pédagogies modernes ; mais elle aurait probablement donné un grand souverain à l'empire, si les crises d'hémophilie n'en avaient pas contrarié les effets. C'est d'ailleurs dans la fragilité de l'existence d'un héritier sans cesse guetté par la mort, que Pierre Gilliard voit la cause de l'influence



Plan du premier étage de la maison Ipatief. (La nuit du meurtre, la famille impériale, réveillée, passa par la salle à manger et la cuisine, et descendit, à droite, l'escalier au-dessous du mot *Passage*.)



Plan du rez-de-chaussée de la maison Ipatief. (La ligne pointillée indique le trajet parcouru par la famille impériale, descendue du premier étage pour arriver dans la chambre où elle allait être massacrée.)

d'un Raspoutine dans le ménage impérial. Influence qui se développa surtout sur la tsarine, par l'intermédiaire de Mme Wyroubova, pendant que le tsar vivait avec son fils aux armées. Le portrait du staretz est d'ailleurs assez poussé, dans le chapitre VI du livre, pour que les lecteurs s'expliquent son pouvoir. Charlatan érotomane et mystique à la fois, « être malfaisant et troublant », il surgit tout à coup dans la haute société russe, comme le Cagliostro de chez nous, et, comme un Cagliostro, plus naïvement peut-être, il enthousiasme, détraque, divise et guide vers la ruine et la mort le monde frivole qu'il séduit. Accomplissait-il sciemment une mission occulte ?

Je ne crois pas — nous dit Pierre Gilliard — que Raspoutine ait été, à proprement parler, un agent aux gages de l'Allemagne...

Mais il semble bien avéré que ses actes servaient l'Allemagne, car ils justifiaient en apparence les intrigues de cour, les mécontentements des réformistes et des révolutionnaires, ceux-là s'appuyant sur ceux-ci, et qui devaient aboutir à une révolution en présence de l'ennemi. Quand quelques patriotes réussirent à supprimer Raspoutine, il était trop tard. Les événements se précipitaient. Le dévouement de comparses et de quelques fidèles tels que Mme Wyroubova, le prince Dolgorouky, le général Tatichtchef, le docteur Botkine, le matelot Nagorny, Mlle Schneider, etc., était impuissant à en modifier le cours.

Dans son rôle de témoin des faits, Pierre Gilliard est encore plus sobre de commentaires que lorsqu'il note au passage les caractéristiques des acteurs. Avec lui, nous pénétrons dans l'intimité de la famille impériale ; il nous fait entrevoir le tohu-bohu d'intrigants qui se disputaient l'appui de l'impératrice et la faveur du tsar, la lutte entre les partisans de réformes qui voulaient s'appuyer sur la Douma, et les défenseurs du *statu quo* soutenus par Raspoutine. Puis, c'est la visite du président Poincaré, dont Nicolas II apprécie la franchise :

Ah ! — dit-il — si l'on parvenait à se passer de la diplomatie, ce jour-là l'humanité aurait réalisé un progrès immense !

Les péripéties de la déclaration de guerre défilent comme un torrent. Des angoisses et de la bonne volonté du tsar pour écarter le fléau, de sa froide ténacité à le combattre jusqu'au bout quand l'irréparable fut accompli, on ne peut douter après la lecture des notes quotidiennes de Pierre Gilliard pendant cette période. Les souverains sont alors en communion intime avec le peuple tout entier, comme le prouve le récit du voyage à Moscou et même, plus tard, celui de la première visite du tsar à la Douma. Comme le tsar et la tsarine, paysans, bourgeois, guerriers et députés, nobles et moujiks ne pensent qu'à terminer la guerre par la victoire.

Mais la victoire devient incertaine. Aux avantages du début succèdent les revers. Nicolas II pense que sa place est au milieu des troupes, et il se substitue, comme généralissime, au grand-duc Nicolas. Pierre Gilliard, qui est désormais au grand quartier général avec le tsarévitch, nous fait connaître les motifs de cette grave décision, qui eut certainement, sur la politique intérieure, de lourdes conséquences. La fortune, d'ailleurs, ne sourit pas davantage aux armées russes, tandis qu'à Petrograd, dans les milieux intellectuels et ouvriers, les agents de l'Allemagne mènent grand train. Ils discréditaient, en outre, l'impératrice, dans les cercles attachés à l'Entente, ou dépendant de celle-ci.

Le moment paraît opportun aux politiciens de la Douma, pour réclamer l'accroissement des libertés publiques, et le contrôle des affaires. Quelle fut la part de la bonne foi et celle de la trahison, dans l'origine et la vivacité du conflit ? quelle importance eurent les personnalités de Protopopof et de Sturmer dans les griefs amassés et grossis contre le gouvernement du tsar et le caractère de l'impératrice ?



La chambre où furent mis à mort les membres de la famille impériale russe et leurs compagnons de captivité, au rez-de-chaussée de la maison Ipatief.

Pierre Gilliard, qui consacre un chapitre entier, le XVe, à l'étude impartiale de ce problème, nous parle à mots couverts de « l'erreur de l'Entente », et, sans voile, des rivalités aveugles des partis ; mais, à travers les pages éloquentes de son analyse, il nous laisse deviner combien était plus factice que réelle la puissance de la révolution. Pour la vaincre, il aurait suffi de rappeler du front quelques régiments parmi lesquels l'autorité morale du tsar subsistait tout entière :

Son prestige était encore considérable à l'armée, et intact parmi les paysans.

Mais Nicolas II n'y songea même pas ; c'eût été « la guerre civile en présence de l'ennemi ».

Il abdiqua pour lui et pour son fils, après un conciliabule émouvant avec le médecin Fiodrof, et ne le regretta que pendant les pourparlers de Brest-Litovsk. Malgré les engagements du gouvernement provisoire, le grand-duc Michel, proclamé héritier, devait être lui aussi assassiné avant d'avoir vu ce choix ratifié par une Assemblée constituante qui ne fut jamais convoquée.

Dès lors, la famille impériale va vers son destin. Pierre Gilliard nous raconte les trois étapes de son calvaire.

Les épisodes, sobrement décrits, n'en sont que plus émouvants. Nicolas II et les siens sont supérieurs à l'adversité, qu'ils subissent avec une inaltérable résignation et une dignité parfaite.

La tsarine et les grandes-duchesses sont à Tzarskoïé-Sélo : l'émeute gronde à Petrograd ; elles en ignorent les péripéties, et veulent rejoindre l'empereur. Mais il convenait à leurs ennemis de réunir toute la famille en un lieu où ils la tiendraient en otage. La manœuvre est adroitement exécutée. Les émeutiers entourent la résidence, rendant tout départ impossible ; mais Nicolas II et le tsarévitch y sont amenés sans difficulté. A l'arrivée de son mari, seulement, la tsarine apprend la chute du régime, l'abdication, les actes du gouvernement provisoire. Et la famille impériale est aussitôt traitée en prisonnière ; chaque jour voit diminuer les égards observés, surtout dès que Kerensky a pris le pouvoir. D'ailleurs, la captivité n'était qu'une sauvegarde contre les attentats des révolutionnaires. Le gouvernement provisoire préparait, disait-on, le transfert de ses prisonniers en Angleterre :

En agissant avec décision et dans le plus grand secret, il n'eût pas été difficile de faire gagner à la famille impériale un des ports de Finlande, et de l'emmener à l'étranger. Mais on avait peur des responsabilités, et personne n'osait se compromettre. La fatalité, une fois de plus, faisait bonne garde.

Etait-ce bien la seule fatalité ?

Pendant les cinq mois passés à Tzarskoïé-Sélo, Pierre Gilliard a noté presque au jour le jour les incidents les plus divers. Bien que le sinistre s'y soit mélangé au grotesque, la situation des captifs était relativement supportable. Les geôliers subissaient l'influence du passé récent, qui leur parlait par toutes les pierres et tous les arbres de la résidence impériale devenue prison. Trop près de la capitale, où les mécontents du nouveau régime étaient déjà nombreux, les Romanof pouvaient devenir gênants. Il était opportun de les éloigner. La convalescence des grandes-duchesses, qui relevaient de maladie, la faiblesse du tsarévitch, l'hiver proche, le désir de Nicolas II indiquaient Livadia comme site convenable pour le transfert. Les nouveaux maîtres de la Russie choisirent Tobolsk. Faut-il voir dans leur choix une féroce dérision ?... C'était enfin leur tour, de déporter en Sibérie, — le dernier tsar.

A Tzarskoïé-Sélo, la famille impériale n'avait guère connu que la gêne. A Tobolsk, où elle séjourna pendant neuf mois, elle subit la misère. Logements exigus, et privation de nouvelles, surveillance plus étroite et plus vexatoire, qui marquèrent les débuts du séjour, étaient cependant atténués par les égards que la population et une partie des soldats témoignaient aux prisonniers. Mais après le triomphe des bolchevistes, la goujaterie des gardiens n'eut plus de bornes. La famille impériale eut froid et faim. Les avanies les plus grossières ne lui furent pas ménagées. Malgré tout, l'apparente sérénité de Nicolas II et de la tsarine ne s'altère qu'à l'époque des pourparlers de Brest-Litovsk. Et, comme quelqu'un affirmait que les Allemands exigeaient que la famille impériale leur fût remise saine et sauve : « Si ce n'est pas une manœuvre pour me discréditer, s'écrie l'empereur, c'est une injure qu'on me fait » ; — « Après ce qu'ils ont fait à l'empereur, dit la tsarine, j'aime mieux mourir en Russie, qu'être sauvée par les Allemands. »



La maison Ipatief, où fut internée, puis massacrée, la famille impériale russe, à Ekaterinbourg.

Le 25 avril 1918, sans motif connu, le soviet de Tobolsk reçoit l'ordre d'envoyer à Moscou Nicolas II et deux personnes de sa famille : l'impératrice, la grande-duchesse Marie et trois serviteurs l'accompagnent. Le récit de la séparation est une des pages les plus poignantes du livre ; le tsarévitch, alors malade et confié à Pierre Gilliard, et ses trois autres sœurs,

restent à Tobolsk. Mais le tsar est arrêté à Ekaterinbourg, interné dans la maison du marchand juif Ipatief où, un mois après, le groupe de Tobolsk vient le rejoindre. On peut supposer que le soulèvement de la Sibérie fut la cause de ce transfert; mais le motif réel du drame que ce transfert préparait est encore une énigme. Pierre Gilliard croit que l'arrêt à Ekaterinbourg, sous prétexte de l'opposition des gardes rouges à laisser continuer le voyage, fut le résultat d'une manœuvre combinée entre le soviet local et le gouvernement de Moscou qui, résolu à supprimer les Romanof, n'osa pas le tenter dans leur ancienne capitale. Empêché, à l'arrivée dans la gare, de rejoindre son ancien élève, Pierre Gilliard séjourne plusieurs jours dans un wagon, et, après de périlleuses péripéties, est ramené à Tioumen, où l'offensive des Blancs le délivre. Cinq jours après, les Blancs sont à Ekaterinbourg. Pierre Gilliard les a suivis. Il veut connaître le sort de la famille impériale après la sommaire exécution de son chef, annoncée par un message des Soviets. Comment l'enquête confiée par l'amiral Koltchak au magistrat Serguéief, puis au juge Sokolof, réussit-elle à trouver la vérité ? Pierre Gilliard nous le raconte en des pages où se reflètent ses angoisses, ses doutes, et enfin sa douloureuse certitude.

Nous savons maintenant que, le 16 juillet 1918, à minuit, la famille impériale tout entière, le docteur et la femme de chambre, seuls survivants à cette époque du personnel qui l'avait accompagnée dans la « maison à destination spéciale », sont réveillés. Depuis leur internement à Ekaterinbourg, « leur vie n'était plus qu'un long martyre ». On les fait descendre au rez-de-chaussée. Le commissaire juif Yourowsky donne le signal du massacre, en tuant à coups de revolver le tsar, et son fils malade qu'il portait dans ses bras; l'impératrice, les grandes-duchesses, le médecin et la femme de chambre sont assassinés à coups de revolver, de crosse et de baïonnette. Les corps sont dépouillés et chargés sur une auto-camion qu'une escorte guide vers une clairière reconnue à l'avance et d'où les villageois des environs sont violemment éloignés. Les cadavres sont brûlés, et les cendres jetées dans un puits de mine abandonné. « Le monde ne saura jamais ce que nous avons fait », s'était écrié le commissaire Wolkof. Vingt-quatre heures après, tous les parents du tsar, qu'on avait arrêtés au printemps de 1918, subissaient le même sort dans la forêt d'Alapœwsk. De ceux qui avaient approché Nicolas II, il ne subsistait plus qu'un marmiton dédaigné par pitié, et Pierre Gilliard oublié par erreur. Mais tout le soin qu'ont pris les gouvernants de Moscou, de faire disparaître les traces de leurs victimes, servira peut-être quelque aventurier, que séduira le rôle d'un Romanof échappé du massacre. Pierre Gilliard nous en donne d'ailleurs un exemple, dans l'histoire du faux tsarévitch qu'il eut l'occasion de démasquer.

Quoi qu'il en soit, et quoique Pierre Gilliard affirme ainsi sa conviction : « Il est impossible que ceux dont je viens de parler aient subi en vain leur martyre », on peut supposer que les liens par lesquels les Romanof avaient réuni toutes les Russies sont rompus pour longtemps. La puissance occulte qui a plongé dans le chaos l'empire tsariste et d'autres contrées en Europe ne sera pas abattue aussi facilement qu'elle a triomphé. Il eût donc mieux valu, pour le repos du monde, que Nicolas II eût consacré à conserver son trône la même fermeté dont il fit preuve après l'avoir perdu. Que lui et les siens soient morts victimes de leur fidélité à l'Entente, on n'en peut plus douter. Que cette fidélité ait été la seule cause de leur fin tragique, le lecteur réfléchi qui observe les faits contemporains le croira difficilement. — Pierre Khorat.



Environs d'Ekaterinbourg. (La croix indique le lieu où furent incinérés les corps des victimes, dans une clairière voisine des fondrières de Ganina.)

Niox (Gustave-Léon), général et géographe français, né à Provins le 2 août 1840, mort à Paris le 26 octobre 1921. — Fils d'un lieutenant-colonel tué en Crimée, il fit au prytanée militaire de La Flèche de si brillantes études, qu'une décision spéciale de Napoléon III l'autorisa à entrer dès seize ans (1856) à l'école de Saint-Cyr. Sous-lieutenant deux ans plus tard, il passe par l'école d'Etat-major et, jeune lieutenant (1861), fait campagne au Mexique où il devient capitaine (1863). De retour en France, et resté officier, il s'y fait apprécier comme savant, et se livre avec passion à l'étude approfondie de l'histoire et de la géographie militaire. En 1870, il fait campagne dans l'armée de Lorraine, prend part aux batailles livrées sous Metz, et, après la capitulation, est emmené prisonnier en Allemagne.

A son retour de Brême (1871) où il a passé sa captivité, il s'oriente vers les études où, depuis quelques années déjà, sa vocation le poussait, et est attaché à la Section historique du ministère de la guerre (1871), puis nommé professeur de géographie appliquée à l'art de la guerre à l'école d'Etat-major et, lors de la création de celle-ci, à l'Ecole supérieure de guerre (1876) en même temps qu'il était appelé, depuis 1874, à professer à l'école des Sciences politiques. Dès lors, et bien qu'il arrive très jeune à tous les degrés de la hiérarchie (chef d'escadron en 1879, colonel en 1889), sa carrière est surtout celle d'un savant et d'un professeur.

Il prend part, avec la pléiade d'illustres initiateurs, à la rénovation de l'enseignement des sciences militaires. Avec lui la géographie, dont, un des premiers, il aperçoit la liaison intime avec la géologie, l'histoire, l'économie politique, devient nettement scientifique et en même temps plus vivante. Nulle sécheresse chez lui, mais, tout au contraire, la passion d'un patriote qui brûle de faire jaillir de la science des vérités utiles à son pays. « Ses leçons magistrales étaient, dit un de ses auditeurs, passionnément écoutées. Il faisait passer dans le cœur et l'esprit de ses élèves la flamme qui l'animait. J'ai subi sa fascination, et j'ai toujours gardé l'empreinte de son enseignement. »

Son enseignement exerce autant d'influence sur ses élèves civils de l'école des Sciences politiques, que sur les futurs officiers d'état-major. Avec ceux-ci, sa méthode directe, l'étude de la frontière non sur la carte seulement mais par les voyages d'été dont tous ceux qui les ont suivis ont conservé, disent-ils, un fort et charmant souvenir, donne les résultats les plus remarquables. Par un exposé pénétrant, large et profond de la géographie, Niox a contribué pour sa part à former les futurs chefs de la Grande Guerre et les éducateurs de l'armée.

Dès le moment où, décidément, il s'est tourné vers l'enseignement, il a fait paraître des ouvrages qui, pendant de longues années, firent autorité : une étude sur l'*Emploi des chemins de fer pour les mouvements stratégiques* (1873); un récit de la *Campagne du Mexique* qui, d'une clarté parfaite, d'une haute impartialité, « est devenu au Mexique un ouvrage officiel (1874) »; les huit volumes de sa *Géographie militaire*, publication de son cours, qui est restée longtemps un ouvrage classique; son *Algérie* (1884) rééditée sous le titre *Algérie-Tunisie*, l'étude la plus synthétique, sous un petit volume, que l'on eût donnée jusqu'alors de l'Afrique du Nord; son Atlas de géographie et ses Cartes murales adoptés longtemps par l'enseignement secondaire. Tous ces ouvrages sont bien ceux d'un savant brûlant d'apporter une contribution personnelle à la science. Ils sont avant tout ceux d'un professeur remarquable, doué du génie de la clarté, de remarquables facultés d'exposition, et excellant à « débrouiller » les questions.

Pourvu des deux étoiles en 1893, il commande la 15e brigade, puis est désigné pour inspecter la télégraphie militaire. Il ne renonce pas cependant à ses études historiques, et publie en 1896 son histoire de *la Guerre de 1870*. Ce « Simple récit » dédié, nous apprend son auteur, « aux simples soldats, à ceux qui restés dans le rang » ne peuvent lire de gros ouvrages scientifiques, est celle de ses œuvres où se manifestent au plus haut degré ses qualités de grand vulgarisateur. Objective, nette, lumineuse, elle restera comme un modèle de « précis ».



Général Niox.

Divisionnaire en 1899, Niox commande au Mans, et ensuite à Paris. Il devient commandant de la place de Paris (1901), puis, empêché par la surdité d'être placé à la tête d'un corps d'armée, président du Comité technique de l'infanterie (1903). Grand officier de la Légion d'honneur en 1904, il est atteint par la limite d'âge en 1905, et nommé directeur du musée de l'Armée et gouverneur des Invalides. Là encore, son rôle est important. Nul mieux que lui ne semblait désigné pour entretenir et développer ce musée, qui est l'illustration vivante de notre histoire militaire, et pour le faire connaître au monde.

Sous sa direction, le musée de l'Armée devient, au témoignage de juges compétents, « le premier musée militaire du monde ». Il groupe (1909) la Société des Amis du Musée de l'Armée, grâce au concours moral et pécuniaire de laquelle les collections n'ont, depuis son entrée en fonctions, cessé de s'enrichir. Il écrit toute une série d'ouvrages destinés à faire connaître au monde — et à la France — la place que tient dans les fastes militaires du pays l'Hôtel des Invalides et les richesses glorieuses qu'il renferme : *l'Hôtel des Invalides : Drapeaux et trophées. Résumé des fastes militaires de la France, du XIVe siècle au XXe siècle.* (*Guide d'une visite à la Section historique du Musée de l'Armée.*), et *Napoléon et les Invalides* sont les principaux de ces ouvrages. Il n'abandonne pas, d'ailleurs, les études historiques et géographiques de portée plus générale. Il a traduit au cours de son professorat les Mémoires de généraux étrangers : les Allemands Hahnke et Wartensleben, l'Italien La Marmora. Il suit la guerre russo-japonaise, et publie les chroniques qu'il lui a consacrées; il fait paraître une étude sur les *Pays balkaniques*. Pendant la guerre de 1914, il continue, avec la collaboration de son gendre, le général Malleterre, à diriger le musée de l'Armée, et à l'enrichir des souvenirs et des trophées de la Grande Lutte, ne cessant, avec une infatigable activité, de se dévouer à sa tâche.

En 1919, enfin, il prend sa retraite. Mais il veut consacrer ses dernières forces à réaliser pour la Grande Guerre ce qu'il a fait pour celle de 1870, et il publie son *Simple récit de la Guerre de 1914-1918*, et son Atlas pour suivre les négociations de paix.

Brave soldat et savant d'une scrupuleuse conscience, Niox est apparu à tous ceux qui l'approchèrent comme un modèle d'équilibre entre les qualités du cœur et celles de l'esprit, comme une belle figure qui honore à la fois l'armée et la science françaises. — Léon Abensour.

Politique intérieure et extérieure. (*Novembre.*) — Des événements importants avaient rempli le mois de novembre, et comme toujours le grossissement du moment leur avait attribué une valeur immédiate qui aurait pu entraîner les pires conséquences. Comme toujours aussi le recul des jours qui passent avait dissous en vapeurs impondérables ces gestes, ces discours, ces irréfutables conclusions, et la vie des peuples avait continué son cours précipité, mais dans un calme relatif. Si des orages se préparaient peut-être, l'heure des ouragans était passée. Reviendrait-elle ? Les fluctuations politiques humaines, pas plus que celles, physiques, de l'atmosphère, ne permettent de faire de sûres prévisions. Il suffit d'observer les divers nuages, et d'enregistrer des observations méthodiques; c'est à quoi nous nous essayons ici; et le seul intérêt de ces chroniques est sans doute qu'elles ne retiennent que l'essentiel, sans toucher à la masse confuse de faits dont l'importance n'est que de durée très éphémère. En novembre, les questions capitales avaient continué à traîner parmi les arguties des chancelleries, ou les difficultés de solutions introuvables. L'incontestable bonne volonté des hommes pour instaurer la paix n'avait abouti à rien, parce que l'œuvre à réaliser dépasse la mesure des possibilités ordinaires. Quand les siècles auront passé, l'histoire n'accordera peut-être que peu d'attention à ce qui nous paraît la plus dure réalité que les hommes aient connue. Mais pour nous qui la vivons et qui songeons que nos enfants la vivront encore après nous, il apparaît que l'Angleterre est à l'un des carrefours les plus angoissants de son histoire, qu'il est impossible de deviner ce qu'il adviendra de la Russie, que l'Europe centrale se débat parmi les cris et les gestes inconscients d'une enfance souffrante destinée peut-être à n'avoir pas d'âge mûr, que l'Allemagne demeure la plus inquiétante des énigmes, que le Pacifique pourrait bien rouler dans ses flots la guerre plutôt que la paix, que la France enfin, calme mais grièvement blessée, cherche vainement le spécifique qui lui rendra la sécurité et un équilibre prospère. Le contraste entre l'intense perfectionnement de la vie matérielle et l'attente anxieuse des nations qui appellent de toutes leurs forces quelque chose qui n'arrive pas est certes un des spectacles les plus douloureux que l'humanité ait vus dans sa douloureuse histoire.

Russie. — En commençant par la Russie la revue mensuelle des Etats où il s'est passé quelque chose, et bien qu'il ne s'y soit passé rien d essentiel, nous voulons marquer une fois de plus qu'à notre sens le sort de ce pays est fonction de l'avenir de toute l'Europe. C'est là le champ immense où dorment les richesses de la terre capables de rétablir l'équilibre économique rompu par la folie des dépenses et des destructions de la guerre. La question qui se pose, grave mais nullement insoluble, est de savoir qui les exploitera. A coup sûr, ce ne sont pas les Russes. La situation de ce peuple restait bien la plus paradoxale qu'on ait jamais connue. Une région immense, fertile, riche de tous les produits nécessaires ou superflus utilisés par l'homme : blé, bois, charbon, fer, pétrole, métaux de toute sorte, pierres précieuses, etc. ; possédant donc tous les éléments de la richesse matérielle, une possibilité immense de bien-être et de progrès; et en face de tout cela une population incapable d'en tirer parti, inerte, passive, acceptant la tyrannie bolcheviste comme elle subissait la tyrannie tsariste, reconnaissante même au régime de violence qui lui a donné la terre et qui, en même temps, par ses pilleries, lui ôte toute volonté de faire produire à cette terre plus que le pain quotidien; un gouvernement utopiste, violent, sanguinaire, destructeur de tout effort, de tout travail, de tout commerce, de toute industrie, appuyé sur une armée immense, péril permanent pour l'Europe. On se trouvait, en résumé, devant la situation suivante, probablement très proche de la vérité : le peuple russe des campagnes devenu propriétaire, n'ayant été nullement molesté dans l'élément capital de sa vie traditionnelle — nous voulons dire ses pratiques religieuses, — était attaché au bolchevisme, qui avait détruit le tsarisme; par suite, il ne ferait rien pour en délivrer la Russie. Le bolchevisme avait détruit par la fusillade, ou réduit à l'obéissance par la faim, toute la classe moyenne ; il avait anéanti par une organisation purement théorique tout moyen de production et de commerce, si bien qu'on en était revenu, pour assurer les échanges indispensables, au troc des populations primitives; de temps à autre telle ou telle partie de la Russie, dans un soubresaut de souffrance, essayait cependant de secouer le joug : telle, en novembre, l'Ukraine qui, une fois de plus, pour recouvrer son indépendance et sa liberté de travail, risquait une tentative condamnée à l'impuissance; dans cette confusion enfin, rien qui pût permettre d'entrevoir une solution prochaine ou lointaine qui serait l'œuvre du peuple ou du gouvernement russe. Certes, Tchitcherine avait offert de reconnaître les dettes de la Russie envers les peuples occidentaux. Le gouvernement anglais avait fait des réserves, le gouvernement français avait réclamé des précisions et des garanties. Précaution indispensable. Qui, en effet, garantirait la parole d'un gouvernement imbu jusqu'alors du mépris de toutes les règles admises par les peuples civilisés ? Et, en admettant qu'on pût se fier à la parole bolcheviste, quelles garanties matérielles, quel gage, quels moyens de payement pourrait-on s'assurer ? Il paraissait certain que le gouvernement bolchevik cherchait à revenir aux formules capitalistes. A quelles fins secrètes ? avec quelle sincérité ? Nul ne le pouvait dire; et il était permis de supposer que ce retour apparent à des doctrines pour lesquelles le bolchevisme avait manifesté la plus méprisante répugnance cachait quelque ruse grossière. Mais le fait restait, et il était impossible de le négliger. Les Soviets désiraient la reprise des relations commerciales avec l'Occident. On devait donc admettre que le commerce et l'industrie, rénovés par les capitaux étrangers, trouveraient en Russie le minimum de sécurité matérielle et d'indépendance économique sans lesquels aucune affaire n'est possible.



Arrivée, à New-York, du maréchal Foch, accueilli par le major John F. Hylan chargé de lui porter les souhaits de bienvenue de la part de la grande cité. — Phot. Manuel.

A qui donc — puisqu'on ne pouvait rien attendre de la Russie même — incomberait la tâche de remettre en œuvre les richesses russes ? Les pays du Nord, notamment la Suède, y tâchaient. L'Angleterre, sans plan bien arrêté, avait ébauché, elle aussi, avec Krassine, une tentative. Ce n'étaient là que des essais vagues. Un seul peuple jusqu'alors avait méthodiquement repris en main, dans la mesure où elle était possible, l'exploitation de la Russie : l'Allemagne peu à peu, par le port de Riga, par la Lettonie et l'Esthonie, infiltrait en Russie ses produits manufacturés, ses machines agricoles, ses marchands, ses ingénieurs. Institutrice séculaire de la Moscovie, elle reprenait naturellement sa marche vers l'Est, et, non contente de renouveler peu à peu, par la voie économique, l'influence qu'elle avait perdue en politique sur les Etats baltes, où sa langue demeurait le seul véhicule des échanges, elle préparait à la race germanique l'admirable champ de colonisation qu'est la Russie. Si le reste de l'Europe s'étonne un jour de constater que l'Allemagne l'a précédé dans l'ancien empire des tsars, ce sera un étonnement facile. Ce que tous les renseignements confirment aujourd'hui sur la lente invasion du commerce allemand en Russie n'était pas difficile à prévoir.

Nous avons signalé déjà souvent la marche naturelle que prendraient les choses. Mais si l'on veut entreprendre de philosopher sur cette éventualité, on sera vite conduit à se représenter que, si l'on n'y met ordre, l'Allemagne, appuyée sur la Russie, constituera une force formidable devant laquelle la ligue d'Etats nouveau-nés qui doivent la vie au traité de Versailles sera une barrière bien fragile pour protéger l'Europe. L'Allemagne s'accommodera du gouvernement de la Russie par les Soviets. Supposez un retour impossible du tsarisme : elle s'entendra avec lui aussi aisément. Elle a conservé de bonnes relations avec les maîtres d'aujourd'hui et avec les représentants survivants des maîtres d'hier. Nous estimons qu'il importe d'envisager cet état de choses non comme une hypothèse fantaisiste et irréalisable, mais comme un fait réel qui se construit en silence pendant que l'Europe occidentale hésite et délibère.

Allemagne. — Ainsi l'Allemagne, fidèle à ses méthodes et à son histoire, se débrouillait vers l'Est, cependant qu'elle embrouillait tout vers l'Ouest. Du côté des Alliés, la nécessité de payer l'amenait à déployer toute la gamme des atermoiements. L'échéance de 500 millions de marks-or, qui arrivait le 15 janvier, trouvait le Reich dépourvu en partie des devises nécessaires pour s'acquitter, et la nécessité de se procurer des moyens de payement mettait à nu une situation politique et économique dont peut-être nous ne comprenions pas toute la gravité, et dont nous n'isolons pas assez les éléments. La confusion était extrême, et l'analyse de cet état de choses était difficile. Elle se compliquait de questions accessoires mises en avant pour masquer le principal. Ainsi l'on avait mené grand bruit autour de la démolition des fabriques d'Empire (*Reichswerke*), anciennes usines de guerre transformées. La commission de contrôle du désarmement avait exigé que, dans ces usines, fussent démolis tous les ouvrages qui pouvaient servir à reconstituer rapidement la fabrication du matériel de guerre, et interdit le rétablissement de machines-outils dont la puissance de travail n'était pas en rapport avec les nécessités de l'usine. La propagande allemande avait profité de la circonstance pour semer en Europe des brochures qui accusaient la commission du désarmement d'abus de pouvoir, proclamaient l'innocuité des ouvrages et machines incriminés, et, finalement, évoquaient le chômage que les mesures envisagées allaient provoquer. Il fut prouvé, pourtant, que le danger n'était pas imaginaire, puisqu'on trouva dans une usine, sous la forme de tubes d'obusiers, la preuve de la fabrication de matériel de guerre.

Ces discussions avaient pour but de prouver que la situation financièrement lamentable du Reich était en partie causée par les exigences de l'Entente. L'étude de cette situation financière permettait de voir se déployer, l'une en face de l'autre, les deux forces qui luttaient pour la suprématie dans le Reich : d'une part, le gouvernement du chancelier Wirth, avec le Reichstag et les forces politiques sociales, désireux apparemment d'exécuter le traité, et de tenir les engagements pris, et, avec eux, cette minorité importante qui désire avec la paix la reprise de relations extérieures

normales; de l'autre, la grande industrie représentée par Hugo Stinnes, décidée à tout faire pour ne pas payer, appuyée sur toutes les forces nationalistes.

Hugo Stinnes est peut-être une des figures les plus curieuses, à l'heure présente, non seulement du Reich, mais de l'Europe; il identifie la puissance industrielle organisée, l'enchaînement des industries, l'accumulation en hauteur et en superficie des moyens de production; confiant dans sa force, sûr de vaincre, il met au Reich le marché en main, et comme on a besoin de lui et de ses asssociés, les Thyssen, les von Siemens et autres, il entend imposer ses conditions, et ne s'effraie d'aucune de leurs conséquences; conduit peut-être plus par l'entraînement des faits que par le raisonnement, plus occupé du développement de sa conception brutale et de l'affirmation de sa force que de l'exécution d'un plan politique réfléchi, il marche de l'avant et peut conduire l'Allemagne, et avec elle l'Europe, à des catastrophes dont il espère profiter. Or, le véritable problème pour le Reich était de déterminer par quel procédé il ferait contribuer la grosse industrie aux charges publiques, et quelle serait la forme de la contribution qu'on lui imposerait. S'accorderait-on sous la forme d'actions de crédit, c'est-à-dire constituerait-on une garantie sur les dépôts de fonds et de devises que l'industrie allemande accumule dans les banques étrangères? Adopterait-on la forme d'une imposition proportionnelle à la valeur de l'actif de l'industrie, la partie de cet actif acquis avant 1914 devant être calculée en marks-or, tandis que jusqu'ici, par un artifice de comptabilité, il ne l'avait été qu'en marks-papier? Chercherait-on une autre combinaison? Mais sous quelque forme que ce fût, l'industrie entendait ne contribuer que suivant le mode qu'elle accepterait, et contre des avantages tangibles; et la forme concrète de cette prétention s'affirma par la proposition d'Hugo Stinnes et de ses collègues, d'acquérir le réseau des chemins de fer allemands. Cette demande était complétée par les suggestions suivantes, qui revêtaient la forme d'une manière d'ultimatum: transplantation à la campagne, d'une partie des ouvriers d'usine; négociations avec les Alliés pour obtenir une renonciation au privilège de l'article 248 du traité de Versailles, et revision de l'accord de Londres; renonciation par le gouvernement, à toute négociation avec des prêteurs étrangers; droit pour l'industrie de ne payer que des impôts acceptés par elle. L'offre fut rejetée, et eût-elle été acceptée par le Reich, qu'elle n'eût probablement pas été ratifiée par les Alliés; mais l'énormité de la proposition prouvait assez quel sentiment de sa force remplit Hugo Stinnes. Ce refus ne réglait rien. Il fallait trouver autre chose. C'est alors que le même Hugo Stinnes avait entrepris le voyage de Londres. A quelles fins? on ne l'avait pas su. Pour s'aboucher exactement avec qui? on n'était guère plus renseigné. On ne pouvait même savoir si Stinnes, à Londres, avait vu Lloyd Georges ou un ministre quelconque. Ce qui paraissait le plus vraisemblable, et par là nous revenons à notre point de départ, c'était ou une nouvelle tentative pour diviser l'Entente, ou un essai de négociation d'emprunt, ou des tractations en vue d'une exploitation commune de la Russie par l'Allemagne et les Alliés. Quoi qu'il en fût, si l'on se mettait en face de la réalité des faits, on avait, en regardant Hugo Stinnes et son groupe, l'impression d'avoir devant soi une force presque irrésistible, capable de conquérir et de domestiquer le Reich; cette force ne reculerait, pour rester maitresse, devant aucune tentative, et, victorieuse, elle comptait bien remettre en question tout le statut nouveau créé par le traité de Versailles. La question Hugo Stinnes dépassait l'Allemagne: elle nous atteignait directement.

L'Allemagne avait donc recherché les moyens de payer à l'échéance du 15 janvier, — et aussi ceux de ne pas payer. Elle avait espéré obtenir un *moratorium*, qui équivaudrait pour elle à une faillite et nous conduirait à une situation inextricable. La commission des réparations, qui avait fait le voyage de Berlin pour se rendre compte de la situation effective du Reich, se refusait à envisager une remise de l'échéance. Mais rien de tout cela ne modifiait le problème très critique de l'Allemagne. La baisse du mark avait atteint des proportions telles, que 100 marks avaient valu 1 fr. 95 suisses. Si, à l'intérieur, le Reich n'en souffrait pas, à l'extérieur toute transaction devenait impossible, et le mot de banqueroute était couramment prononcé.

Cette situation, grave pour le Reich, ne l'était pas moins pour nous. Nos alliés nous prodiguaient les affirmations de sympathie; mais, dans le monde des affaires, on nous jugeait excessifs, et on nous rendait responsables, nous l'avons déjà dit, du marasme économique. Les accords Loucheur-Rathenau nous garantissaient des prestations en nature; ils étaient très loin de régler toute la question des réparations. L'Allemagne avait une industrie prospère; elle avait peu de chômeurs. Pouvait-on affirmer que cet état de choses continuerait, et que le fléau du chômage n'atteindrait pas au printemps l'industrie du Reich? Si cette calamité se produisait, dans quels embarras le monde ne se trouverait-il pas? C'est sur tous ces points d'interrogation que se terminait le mois de novembre; et l'on comprend — nous y revenons — combien, dans ces conditions, s'imposait à l'esprit le problème russe, dans la solution duquel on peut aussi trouver celle du problème allemand; mais il faudrait y marquer notre part dès l'abord, si nous ne voulons risquer de n'y en avoir aucune.

Petite-Entente. — Avant de passer au grand événement que fut la Conférence de Washington, et d'en examiner les répercussions, il faut jeter un coup d'œil rapide du côté de l'ancien empire austro-hongrois. La Pologne et la Tchécoslovaquie avaient signé un traité d'entente et de garantie réciproque. La conférence de Porto-Rose avait, nous l'avons indiqué déjà, réglé les questions communes aux Etats de l'ancienne monarchie des Habsbourg. La Hongrie, après l'équipée de l'empereur Charles qui méditait maintenant à Madère sur l'infortune des rois, avait prononcé la déchéance des Habsbourg. Ainsi se dissolvait définitivement la monarchie dualiste, en même temps que s'ébauchait sous une forme encore incertaine le rétablissement des rapports entre les membres séparés du grand corps autrichien; ainsi se reformait peu à peu, le long du Danube et de ses affluents, la cohésion dont l'empire de François-Joseph était naguère l'expression. La Petite-Entente s'affirmait; et nous n'avions aucun doute que cette affirmation ne dût avec le temps se manifester sous une forme permanente et solide, comme une nécessité de l'équilibre européen. Certes, la Hongrie restait isolée, entourée d'une hostilité que la malheureuse tentative de Charles avait réveillée. Il fallait attendre encore, pour dire le dernier mot sur le statut du Moyen-Danube.

Conférence de Washington. — Il faut maintenant quitter l'Europe et passer l'Atlantique avec les délégués européens à la conférence provoquée par le président Harding, et noter ce que cette solennelle réunion apportait de soutien à la paix du monde. Le discours de l'ambassadeur américain Harvey à Liverpool, dans lequel ce diplomate, peut-être peu au fait de la réserve diplomatique, avait affirmé qu'il ne fallait compter sur aucune aide américaine, en avait été un assez étrange prélude. Mais le Message de Briand au peuple américain, les échanges de congratulations, le discours prononcé par le président Harding, puis la déclaration du secrétaire d'Etat Hughes au sujet de la restriction des armements navals, avaient ranimé la grande espérance que faisait naître la conférence. En fait, il apparaissait dès le début que cette conférence sur le désarmement était en somme limitée à une tentative pour équilibrer les forces navales de l'Amérique, de l'Angleterre et du Japon, et assurer en même temps l'équilibre des forces dans le Pacifique. Les traits essentiels de la proposition Hughes étaient les suivants: supprimer 797.700 tonnes de grands navires; borner les constructions en cours à 1.079.000 tonnes; ne rien construire pendant dix ans; limiter les flottes, tant en grandes unités qu'en sous-marins, de telle sorte que les marines d'Angleterre et des Etats-Unis fussent à égalité, et celle du Japon dans le rapport de trois à cinq avec celles-ci. D'ailleurs, les difficultés d'une évaluation exacte étaient énormes, et la principale serait peut-être de faire renoncer chacun des Etats aux unités supérieures, dites «post-jutlandiennes», c'est-à-dire construites après la bataille du Jutland, qui paraissent actuellement le plus solide élément de la force navale. Si l'on supposait le programme admis et réalisé, on arrivait à cette conclusion que la flotte britannique aurait pour domaine, outre l'Atlantique oriental, la mer du Nord et la Baltique, la Méditerranée — à moins que l'Italie et la France ne s'entendissent — et l'océan Indien; la flotte américaine aurait pour champ d'action la mer des Antilles, une partie de l'Atlantique et une partie du Pacifique; la flotte japonaise, les mers d'Extrême-Orient, le Pacifique, la mer de Chine, etc. Resterait à fixer comment on passerait sans heurt, au bout de dix ans, de la période de non construction à la reprise de l'activité navale. Tel quel, et malgré ses lacunes inévitables, le plan de Hughes se présentait comme un effort gigantesque vers un équilibre naval qui rendrait impossibles les surprises, par suite réglerait pour un temps le statut du Pacifique, et réagirait ainsi sur la paix du monde. Aussi bien fut-il accueilli, sinon sans surprise, du moins sans opposition, par les puissances intéressées. Faut-il dire que, très peu après, vinrent les observations et les réserves; que le Japon, tout en se déclarant prêt à accepter, et à renoncer à son traité avec l'Angleterre, trouva sa marine trop réduite, et demanda un accommodement; que l'Angleterre, tout en approuvant le programme, s'émut lorsque la France annonçât qu'elle entendait garder ses sous-marins pour la défense de ses côtes? Il apparut très vite que Hughes devrait apporter des adoucissements à son programme; et il n'était pas possible de dire, fin novembre, à quel résultat précis aboutirait la conférence. Au surplus, Briand avait tenu à rappeler quelle était la situation exacte de la France. Passant des armements navals aux armements terrestres, il avait démontré avec force que la France, devant l'Allemagne mal désarmée, devait conserver sa force militaire pour rester maîtresse de ses destinées, et garantir la paix. Ce discours sans phrases, tout en



Les chefs des délégations des puissances à la Conférence de Washington (novembre 1921). — 1. John W. Garrett (*Amérique*, secrétaire général; 2. Van Karnebeek (*Pays-Bas*); 3. Dr Alfred Sze (*Chine*); 4. Lord Arthur Balfour (*Grande-Bretagne*); 5. Hughes (*Etats-Unis*), président; 6. Aristide Briand (*France*); 7. Signor Carlo Schanzer (*Italie*); 8. Baron Cartier de Marchienne (*Belgique*); 9. Prince Iyesato Tokugawa (*Japon*); 10. Vicomte d'Alte (*Portugal*). — Ph. Manuel.

faits, saisissant par l'absence de toute rhétorique, avait surpris la Conférence, mais il s'était imposé. Il avait eu en outre cet avantage très appréciable, de réserver la liberté de la France. Du moment qu'on ne lui promettait rien et que tout espoir d'une garantie nécessaire restait vaine, il fallait au moins que la France eût les mains libres. — La Conférence avait enfin, en novembre, entendu les réclamations de la Chine, et ses demandes en vue de faire cesser les baux européens à long terme sur divers de ses territoires et d'obtenir rapidement la suppression de tous les privilèges territoriaux accordés depuis bien longtemps aux puissances occidentales ou au Japon. La Chine trouva, en somme, bon accueil auprès de la Conférence, et pourtant, quand on parle de la Chine, il est utile de se souvenir de l'état d'anarchie dans lequel vit ce pays, de son incapacité à se gouverner, de l'impossibilité de déterminer le vrai pouvoir dans un empire immense où les partis se disputent l'autorité. Considérer la Chine comme étant en état de se passer de l'Europe, c'est se préparer des désillusions, et marcher à de grands déboires.

Ainsi, la Conférence de Washington ne s'annonçait peut-être pas comme le grand et irrésistible agent de paix qu'on avait attendu ; mais n'était-ce pas beaucoup, qu'on parlât de paix et de désarmement ? et que sous ces beaux mots, inopérants par eux-mêmes, on mît la réalité de formules concrètes ?

Rapports franco-anglais. — La Conférence de Washington, pacifique dans son principe et dans ses tendances, n'avait pas eu pour résultat de pacifier les esprits. Il semblait au contraire que, par l'ampleur et les conséquences des sujets qu'elle soulevait, elle eût créé un état de défiance réciproque, qui, pour ne pas dépasser le domaine des paroles, n'en facilitait pas cependant les rapports entre les peuples.

L'Angleterre, rendue en outre très nerveuse par sa situation économique intérieure, par l'intensité de son chômage, par la tension politique que provoquait l'absence de toute solution de la question irlandaise, avait déjà, au moment du départ de Briand pour l'Amérique, montré à la France de la mauvaise humeur à propos du traité franco-kemaliste. Elle avait affecté de penser que cet accord, loin de conduire à la paix générale en Orient, en éloignait le moment ; elle avait chicané, en nous accusant de reconnaître implicitement le gouvernement d'Angora ; elle nous avait reproché d'abandonner le protectorat des minorités chrétiennes, et, en vérité, elle avait semblé nous faire grief d avoir arrêté, en Cilicie, la guerre et les dépenses en hommes et en argent que nous supportions seuls : querelle injuste, et de peu de bonne foi, qu'on eût pu empêcher de naître par un court examen de sang-froid. Mais l'Angleterre n'aime pas à reconnaître qu'elle s'est trompée. Engagée dans l'erreur grecque, elle n'en voulait pas démordre, et, sollicitée peut-être par Gounaris, elle s'en prenait à nous. Le tempérament de lord Curzon le portait en outre à des dialectiques aigres où son esprit subtil trouvait son compte. Des Notes s'étaient échangées entre Paris et Londres pendant tout le mois de novembre, au sujet de cette affaire. On prétendait que le ton en était amical ? l'esprit l'était-il vraiment ? On peut se le demander à très juste titre, lorsque, à la suite du discours de Briand à Washington, sur la situation militaire de la France, lord Curzon, d accord sans doute avec Lloyd George, prononça à Londres un discours désobligeant dans la forme et dans le fond, dans lequel il accusait en fait la France de manquer à l'alliance, et de rendre la paix impossible. Il y avait déclaré que la meilleure défense de notre pays était « la conscience du monde » ; étrange et frivole optimisme, qui nous laisserait désarmés et impuissants si nous nous laissions morigéner sans protester. L'opinion publique française, sans s'émouvoir outre mesure, avait été touchée au vif par l'attitude prise par lord Curzon. Nos diplomates s'employaient à rétablir les aplombs de l'Entente, un peu ébranlés par cette incartade. On ne devait pourtant pas se dissimuler que les rapports entre la France et l'Angleterre n'en étaient pas facilités, pas plus que le règlement des affaires du monde. L'Angleterre faisait bon marché des gestes isolés qu'elle avait faits si souvent sans s'inquiéter s'ils ne dénotaient pas à notre égard une indépendance incompatible avec une véritable amitié. La France, on doit le dire, n'avait rien à se reprocher. Elle défendait son droit et son libre arbitre. On oubliait trop ce qu'on lui devait ; vraiment les flots de l'universel égoïsme effaçaient un peu vite les traces encore fraîches des souffrances qu'elle avait endurées.

Italie. — Même observation au sujet de ce qui s'était passé en Italie. Une information maladroite ou perfide — peut-être les deux — avait transmis en Italie l'étrange nouvelle que Briand aurait, à Washington, parlé avec mépris de l'armée italienne. Aussitôt, troubles à Turin où notre consul faillit être gravement malmené par la foule, à Naples et à Rome manifestations violentes d'hostilité contre la France, et, en dépit des explications et des excuses officielles, révélation renouvelée d'un état d'esprit sur lequel les incidents de Venise nous avaient déjà éclairés. Car, qu'une dépêche d'origine suspecte et sans contrôle ait pu brusquement provoquer d'aussi graves événements, n'était-ce pas la preuve éclatante que l'Italie, dont, semble-t-il, tous les sentiments devraient converger vers sa sœur latine, nourrit au contraire contre nous une sourde et constante hostilité ? Nous sommes trop ami de ce peuple, riche d'un passé si glorieux et d'un avenir qui peut être si brillant, pour rien exagérer. Mais est-il rien de plus triste que cette méconnaissance des véritables intérêts d'un pays, et que cette folie de haine irraisonnée dont nous voyons le déchaînement ? L'Italie cherche sa route. Sans s'en douter peut-être, mais sûrement sans apercevoir la contradiction qui existe entre son génie et celui de l'Allemagne, sans comprendre qu'elle se remet sous le joug, elle retourne rapidement à son erreur d'avant-guerre, et revient à l'influence allemande. Nous ne voulons pas désespérer que la sagesse d'un grand nombre ne parvienne à l'emporter sur l'ivresse des foules et la tendance atavique des masses italiennes à la conspiration, l'émeute et la révolution. Mais, tout de même, quand on examine les faits et qu'on rapproche les renseignements, on a le droit de s'effrayer des ravages accomplis par la presse de Nitti, et de l'emprise, sur le peuple, d'un nationalisme sans scrupules. Devant ce déchaînement, le bon sens et la forte raison de la France doivent se tenir fermes. Mais combien n'est-il pas étrange que le premier effet tangible de la Conférence de Washington ait été d'amener dans nos rapports avec nos alliés un refroidissement dont la cause de la paix n'avait nul besoin.

Angleterre. — Il nous faut revenir à l'Angleterre. Lloyd George n'avait pas pu se rendre à Washington, retenu par l'affaire irlandaise. Le cours des choses avait conduit à cette situation paradoxale, qu'après avoir peu à peu abandonné aux sinn-feiners toutes les positions les plus dominantes, et fait des concessions que jamais on n'eût pu supposer possibles, la conclusion de la paix semblait entravée par la résistance du loyaliste Ulster, plus attaché que le gouvernement britannique aux droits sacrés de la couronne et à l'unité britannique. La presque totalité des tractations qui avaient été engagées en novembre l'avaient été avec sir James Craig, ses ministres et le peuple de l'Ulster, et à la fin du mois rien n'était conclu ! Devait-on abandonner tout espoir d'une solution ? Nous pensions alors, tout au contraire, que, de retraite en retraite, Lloyd George, pour sauver la situation intérieure, arriverait à céder sur tout, et qu'on aboutirait à un *modus vivendi* « boiteux et mal assis », dont s'accommoderait la lassitude générale. Si le contraire survenait, il faudrait recourir à des élections générales. Lloyd George irait-il jusqu'à risquer cette aventure, scabreuse en l'état du pays, avec plus de deux millions de chômeurs, dans la stagnation des affaires, et par où le parti unioniste courrait le risque de voir le pouvoir lui échapper ? Cependant, si l'affaire irlandaise ne se réglait pas d'elle-même, la tradition anglaise exigerait une consultation de la nation, et la dissolution du parlement, contrepoids si heureux de la Constitution anglaise, s'imposait. L'Angleterre et l'Empire anglais traversaient, eux aussi, une crise grave de constitution. Non seulement la séparation de l'Irlande ouvrait des horizons inconnus et inquiétants, mais, dans le reste de l'Empire, de lourdes questions paralysaient la politique anglaise. Les négociations avec l'Egypte s'étaient heurtées à la prétention de l'Angleterre, de maintenir ses garnisons sur tous les points stratégiques, menace permanente dont les nationalistes égyptiens sentaient tout le danger. Dans l'Inde, dont on parlait peu, l'on sentait que le péril restait imminent, et que le travail d'organisation locale suscité par la guerre continuait sourdement, mais sûrement. Du côté de la Perse, l'influence anglaise était anéantie ; du côté de la Mésopotamie et de la Palestine elle était peu solide, et la question de Constantinople entretenait dans le monde musulman un malaise pesant. Nous le répétons, l'Empire britannique souffrait.

Nous n'avons aucun doute qu'il sortira de cette crise transformé. Sous l'influence de l esprit nationaliste et particulariste que le principe des nationalités, si imprudemment jeté dans la circulation par le traité de Versailles, a fait foisonner dans le monde entier, il devra subir une longue crise de tâtonnements et de réadaptation, d'où naîtra on ne sait quoi de nouveau. En dépit des hommes mêmes qui gouvernent l'Angleterre, notre alliée est entraînée vers une de ces transformations qu'elle a déjà connues et qui, après une période de troubles, lui ont infusé une vie nouvelle. Un dessin inédit, encore très vague, apparaîtra sur la trame anglaise. N'oublions pas ces circonstances quand nous nous sentons froissés par les attitudes de nos voisins à notre égard, et ne commettons pas la faute irrémédiable de ne pas comprendre que, tout compte fait, ils restent pour nous le plus solide et le moins dangereux des soutiens. Mais pourquoi faut-il que, eux aussi, nous comprennent si mal ?

Belgique. — Notre amie et alliée belge, qui, plus vite que nous et plus aisément, a rétabli sa position économique, avait traversé en octobre et novembre une crise de gouvernement. Le principe d'union qui avait dominé après la guerre avait subi une grave atteinte. Des manifestations imprudentes des ministres socialistes avaient provoqué la désagrégation d'un ministère peu homogène. Un ministère d'affaires avait assuré la marche de l'Etat jusqu'aux élections du 20 novembre, qui, en somme, avaient peu modifié la situation. Aucun parti n'avait une majorité qui lui permît de gouverner seul. La Belgique ne pouvait se passer d'un ministère de coalition. Tout, d'ailleurs, s'était accompli dans le calme. Nos voisins donnaient, en vérité, un grand exemple de possession de soi-même, et ne prenaient rien au tragique. Il faut dire que leur état économique leur rendait cette sagesse plus facile. Nous ne pouvions que nous réjouir de voir nos amis belges recueillir le fruit de leurs durs efforts ; trop heureux, si nous avions pu espérer que le même sort nous serait réservé.

France. — La France, elle aussi, était calme, mais trop de soucis la pressaient, et, avant tout, le souci de ses finances. La question des réparations s'imposait à elle à toute minute, elle commandait tout son avenir. Même celle des dettes alliées, que d'ailleurs on ne songeait nulle part à abolir, si elle devait être résolue par un beau geste de solidarité internationale, ne saurait par sa solution apporter à notre situation qu'un allégement partiel, et nullement définitif. Tout tenait dans les réparations. Toute notre politique tournait autour de cela. C'était là notre permanent souci. En dehors de celui-ci, le reste semblait peu de chose. Pourtant, il fallait noter la tension de nos rapports économiques avec l'Espagne. A la suite d'un relèvement indispensable des droits sur les vins, l'Espagne avait, de son côté, décidé sur divers objets d'importation française des relèvements qui aboutissaient à une prohibition ; puis, lorsque nous avions essayé de négocier, elle avait tout traîné en longueur, et sans aucune bonne volonté ; et la France, pour ne pas se trouver liée, avait dû dénoncer le traité de commerce. Les Espagnols s'en montraient fort irrités, et, eux aussi, faisaient peu d'efforts pour se rendre compte de notre situation. Les profits que leur assurait le taux de leur change semblaient leur ôter tout sang-froid, et les empêchaient d'être justes à notre égard. Devant les difficultés de l'extérieur, nous avions le devoir de nous montrer à l'intérieur aussi maîtres de nous que possible, et de faciliter sa tâche à un gouvernement qu'enserraient d'innombrables obstacles. Le changement des hommes ne modifierait pas l'impérieuse contrainte des faits. La stabilité ministérielle n'avait pas été menacée pendant l'absence de Briand. Mais pouvait-on penser que ce n'était pas seulement cette circonstance exceptionnelle qui avait protégé le ministère, et devait-on espérer que le retour du président du conseil ne mettrait pas fin à cet apaisement momentané ? Nous n'aurions pas osé l'affirmer. C'est le propre des parlements impuissants, de chercher dans le renouvellement incessant des gouvernants l'équilibre et la possession de soi qu'ils sont incapables de se procurer par eux-mêmes. Combien n'était-il pas souhaitable, pourtant, que notre politique étrangère, si difficile, pût se poursuivre avec quelque unité, et n'offrir, à nos amis comme à nos adversaires, aucune de ces solutions de continuité qui entraînent toujours un amoindrissement et une diminution de la force de résistance !

Conférence Internationale du Travail, de Genève. — Nous voulons finir en parlant d'une œuvre de paix, ou qui devrait en être une. La session de la Conférence Internationale du Travail s'était tenue à Genève en novembre. La France, il faut le dire, par suite de la position très fausse, mal raisonnée et incertaine qu'elle avait prise au sujet des questions agricoles, y avait fait une figure médiocre. Mais ce qui était apparu au cours de cette réunion internationale, c'était au fond un affaiblissement de la confiance qui avait inspiré la conférence de Washington en 1919. Deux années écoulées, l'expérience de certaines panacées, comme la journée de huit heures, qui se sont révélées inopérantes ou dangereuses, l'état économique du monde, la crainte de voir le Bureau international du travail prendre au-dessus des gouvernements une autorité supérieure insupportable, tout avait conduit cette conférence à un état de résistance latente qui s'était traduit par l'imprécision des textes adoptés et la volonté manifeste de chacun de s'obliger le moins possible.

Fallait-il donc conclure à une sorte de faillite, ou à une impuissance constatée ? Nous sommes très loin de cette idée. Il est possible que l'impulsion reçue par le Bureau international de Genève organe exécutif permanent de l'Organisation internationale du travail, et l'apparence, peut-être justifiée, d'une inspiration trop exclusivement socialiste aient effrayé certains. Mais l'œuvre en elle-même mérite le respect. L'idée de créer une documentation internationale du travail, parfaite et impartiale, de distinguer nettement ce qui est du domaine national et ce qui est du domaine international, de préparer la coordination des législations ouvrières sur les points où elles peuvent être internationales, et par suite d'aménager pour des discussions communes des terrains neutres où les malentendus et les erreurs pourront être éclairés et liquidés, tout cela constitue plus qu'une idée juste : une idée nécessaire. Tout cela peut et doit contribuer à la paix sociale et à la paix tout

court. Nous avons la conviction que, s'il y a des adaptations nécessaires, ces adaptations se feront; que, s'il faut tempérer des ardeurs excessives, excusables d'ailleurs, et canaliser des zèles un peu intempérants, tout cela aussi se fera par la force des choses et du temps, par l'intelligence et la sagesse de ceux qui président aux destinées de l'œuvre. Mais nous concluons à l'utilité certaine du Bureau international du travail, de Genève. Nous réservons notre jugement sur l'utilité de la Conférence.

Au temps que nous vivons, nous n'avons pas le droit de négliger quoi que ce soit qui puisse nous conduire à une solution pacifique des problèmes politiques et sociaux qui se posent dans le monde entier. Personne ne peut ignorer ces questions, personne ne peut s'en abstraire. Chercher des solutions pratiques, qui tiennent compte du passé et préparent un avenir sans trouble, c'est le commencement de la sagesse. — JULES GERBAULT.

Propriété. (PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE. DROIT.) — Le droit de propriété artistique a été l'objet de deux lois importantes : l'une, du 20 mai 1920, a frappé d'une taxe au profit des artistes les ventes publiques de leurs œuvres; l'autre, du 31 août suivant, a réglementé et limité l'exportation artistique.

Loi du 20 mai 1920. — La loi du 20 mai 1920 reconnaît aux artistes « un droit de suite » inaliénable, sur celles de leurs œuvres qui passent en vente *publique*, lorsque le prix d'adjudication dépasse 1.000 francs. Ce droit est distinct du droit de propriété; il associe le peintre, le sculpteur, le dessinateur aux chances de gain qui peuvent résulter des transactions successives auxquelles ils donnent lieu la toile, le marbre, la gravure qu'ils ont créés. Il appartient aux héritiers, successeurs irréguliers, donataires ou légataires des auteurs; il peut être exercé pendant toute la durée de la propriété artistique, telle qu'elle est réglée par la loi commune, c'est-à-dire pendant cinquante ans, et nonobstant toute cession de propriété faite antérieurement à la loi du 20 mai 1920. Celle-ci ne s'applique qu'aux œuvres originales, représentant une création vraiment personnelle.

Le tarif du droit prélevé sur le prix de vente par l'officier public ou ministériel est ainsi fixé :

1 p. 100 de 1.000 jusqu'à 10.000 francs;
1,50 p. 100 de 10.000 jusqu'à 20.000 francs;
2 p. 100 de 20.000 jusqu'à 50.000 francs;
3 p. 100 au-dessus de 50.000 francs.

Il n'est donc rien perçu sur les mille premiers francs. Une proposition déposée par le député Henri Auriol, le 8 juillet 1921, tend à modifier l'article 2 de la loi du 20 mai 1920, de manière à empêcher cette interprétation défavorable aux artistes : le droit de suite, exigible à partir de 50 francs, serait décompté à partir de 1 franc, et calculé non par tranches mais sur le total, et au taux applicable à la fraction la plus élevée.

Les formalités que doivent remplir les artistes désireux de bénéficier du droit de vente, et les obligations des officiers publics ou ministériels qui procèdent aux ventes sont fixées par le décret du 17 décembre 1920.

Loi du 31 août 1920. — Notre patrimoine artistique, déjà appauvri par les guerres, ne doit pas seulement être protégé par des mesures de conservation; il importe aussi d'empêcher la sortie des œuvres d'art, et à ce point de vue nous avons été devancés par l'Italie, la Grèce et la Turquie. La loi du 31 décembre 1913 contient bien des dispositions relatives au classement de ces œuvres; mais, si elle donne au ministre des beaux-arts le droit de classer les objets appartenant à l'Etat ou à une collectivité publique, elle subordonne le classement de ceux qui appartiennent aux particuliers au consentement du propriétaire ou à une décision législative. Le sénateur Guillaume Chastenet déposa, le 6 juillet 1917, une proposition « tendant à la défense du trésor historique et artistique de la France », et qui avait une portée très étendue, puisqu'elle s'appliquait aux œuvres mobilières, aux monuments historiques et même aux ensembles urbains. Elle ne fut pas votée, mais l'idée avait fait son chemin, et une disposition la concernant devait trouver place dans la loi du 25 juin 1920, qui créa de nouvelles ressources fiscales. La Chambre vota cette disposition; le Sénat la disjoignit pour satisfaire aux vœux du commerce et des amateurs, et finalement le texte primitif ne passa dans la loi du 31 août 1920 qu'après avoir été profondément modifié.

La loi, ainsi que le décret d'administration publique du 28 juillet 1921, est applicable aux colonies et pays de protectorat, à tous les objets « présentant un intérêt national ou d'art », aux objets d'ameublement antérieurs à 1830, aux œuvres des peintres, graveurs, dessinateurs, sculpteurs, décorateurs décédés depuis plus de vingt ans à la date de l'exportation, enfin aux objets provenant de fouilles pratiquées en France. Leur expédition est subordonnée à l'autorisation du ministre des beaux-arts, qui statue dans le délai d'un mois à partir de la déclaration faite à la douane par l'exportateur. Les envois par la poste sont interdits, et les déclarations ne sont reçues que dans les bureaux des douanes de Paris, Bordeaux, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Mulhouse, Nantes, Nice, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Valenciennes et Alger. Des représentants du ministre des beaux-arts sont chargés d'apprécier le caractère des objets présentés; dans le délai légal, le ministre, après avis d'un comité technique, peut soit autoriser l'exportation, soit (ce droit lui appartient pendant six mois) ordonner l'achat pour son compte ou pour celui d'une collectivité, soit enfin prescrire d'office le classement pour une période de cinq ans renouvelable. L'Etat jouit donc, selon les cas, d'un droit de servitude ou d'un droit d'expropriation. Le prix à payer à l'intéressé est la valeur déclarée pour l'exportation.

La perception des droits de sortie s'effectue sur les bases ci-après :

a) Pour chaque objet valant individuellement jusqu'à 5.000 fr. inclusivement : 15 p. 100;

b) Pour chaque objet valant individuellement plus de 5.000 fr. jusqu'à 20.000 fr. inclusivement :
15 p. 100 sur les premiers 5.000 fr.,
20 p. 100 sur la valeur comprise entre 5.000 fr. et 20.000 fr.;

c) Pour chaque objet valant individuellement plus de 20.000 fr. :
15 p. 100 sur les premiers 5.000 fr.,
20 p. 100 sur la valeur comprise entre 5.000 et 20.000 fr.,
25 p. 100 sur la valeur à partir de 20.000 et au-dessus.

L'exportation en fraude, ou même la simple tentative, est punie d'une amende qui ne peut être inférieure au double de la valeur des objets, et ceux-ci sont confisqués au profit de l'Etat. La récidive entraîne un emprisonnement de six jours à trois mois.

Les objets importés en France ou en Algérie sont réexportés librement sans autorisation ni perception de droits. Ceux qui sont exportés à l'étranger « à condition », ou destinés à figurer dans des expositions sont exportés en franchise temporaire. — MAX LEGRAND.

Spitsberg (ou *Spitzberg*). — Ce nom, qui signifie *Pics pointus*, a été donné à cette terre par Willem Barents, le Hollandais qui la découvrit en 1596. L'orthographe hollandaise est *Spitsberg*, par un *s*. L'écriture à l'allemande par un *z* a été introduite par F. Martens, de Hambourg, dans sa Relation de 1671. Elle est usuelle, mais erronée. La tendance est aujourd'hui de rétablir l'orthographe originelle, et d'écrire : Spitsberg.

GÉOGRAPHIE DU SPITSBERG. — C'est un archipel. Il comprend six groupes d'îles : le *Spitsberg-Occidental*, la *Terre du Nord-Est*, la *Terre de Barents*, l'*île d'Edge* la *Terre du Roi-Charles*, l'*île de l'Espérance*. Enfin, on peut y rattacher l'*île de l'Ours* ou *Beeren Eiland*. Position, d'après les dernières « Instructions nautiques » : 76°30'-80°30' lat. N., 8°-26° long. E. La superficie, très approximativement évaluée, est de 80.000 km². Cet archipel repose sur le même plateau sous-marin que la Norvège, dont géographiquement il dépend.

DESCRIPTION MORPHOLOGIQUE. — Pour plus de commodité, nous décrirons successivement : 1° le Spitsberg-Occidental, la plus grande île de l'archipel; 2° la Terre du Nord-Est; 3° les autres îles.

1° Le *Spitsberg-Occidental* ou Terre de l'Ouest se divise en plusieurs régions nettement caractérisées :

Et d'abord, la chaîne de montagnes, recouverte de glaciers, de la côte occidentale, présentant des montagnes sauvages et prodigieusement déchiquetées, à pentes abruptes et nues, au-dessus des fleuves de glace qui parcourent les vallées, et descendent vers la mer. Les plus énormes glaciers des Alpes peuvent à peine donner une idée de ceux du Spitsberg. On a noté cependant qu'ils sont en période de retrait. Il s'en faut toutefois que le Spitsberg tout entier soit recouvert d'une énorme carapace de glace. Cette côte est protégée par l'île très allongée du *Prince-Charles*, et profondément échancrée par des baies et des fjords. Elle contraste avec la côte orientale qui, défendue par les glaces qui y séjournent éternellement, présente une longue ligne droite presque ininterrompue;

Puis, la bordure intérieure des fjords : parmi les nombreux fjords rencontrés en longeant la côte occidentale à partir du cap Sud, citons : le *Horn Sound*, le *Bell Sound* avec les baies Van-Mijen au Nord, Van-Keulen au Sud, et la baie de la Cloche, ancienne baie de la Recherche; l'*Icefjord*, golfe très profond, énorme main dont les quatre doigts (Sassen, Klaas Billen, Ekman, Advent Bay) s'allongeraient dans les terres. Ce golfe, d'après de Geer, est dû à un effondrement de l'écorce terrestre, et constitue une large zone d'effondrement et de fracture; la grande île du *Prince-Charles*, *King's Bay* et *Cross Bay*, enfin les deux grandes baies, au Nord, *Wood* et *Wijde*.

Si, laissant la côte, on pénètre dans l'intérieur des fjords, une région se présente plus ensoleillée, mieux abritée des vents. Au lieu des roches dures et sauvages du littoral, ce sont des grès tendres. L'Icefjord, le plus grand d'entre eux, est entrecoupé de vallées spacieuses et profondes que séparent une foule de massifs isolés. Au fond des vallées verdoient les pâturages recherchés par les rennes. Le Havre-de-Verdure ou *Green-Harbour* est pour les botanistes « le paradis du Spitsberg ». Il renferme aussi des gîtes de combustible minéral susceptibles d'exploitation;



Paysage près de Ny-Aalesund, ville minière au sud de King's Bay. — Phot. *Société de Géographie.*

La chaîne centrale : elle a été explorée par une grande mission suédoise; elle forme une troisième zone, la plus sauvage, avec une rangée de hautes montagnes, les monts Chydénius, qui semblent porter les plus hauts sommets du Spitsberg.

Telle est la Terre de l'Ouest, la mieux connue, accessible tous les ans de juillet à la fin de septembre, grâce à l'action bienfaisante des courants chauds de la mer du Nord;

2° La *Terre du Nord-Est* est la plus septentrionale et la plus grande des trois îles voisines de la Terre de l'Ouest. Une véritable inlandsis recouvre à peu près toute l'île, sur un territoire de 15.000 à 18.000 km². Entourée d'une ceinture de glaces rarement franchissable, elle est une des parties les moins connues du Spitsberg, et mériterait une expédition d'hivernage;

3° Les *autres îles*. A l'Est : le groupe du *Roi-Charles*, étudié par le Suédois Nathorst; la *Terre de Gillis*; la *Terre François-Joseph*. Au Sud : l'*île Hopen* et l'*île de l'Ours*. A l'Ouest : la *Terre du Prince-Charles*, l'*île d'Amsterdam* et l'*île des Danois*, d'où partit, le 11 juillet 1897, le ballon *Ornen*, monté par André et ses deux compagnons, qui se perdirent dans les parages du 82e degré.

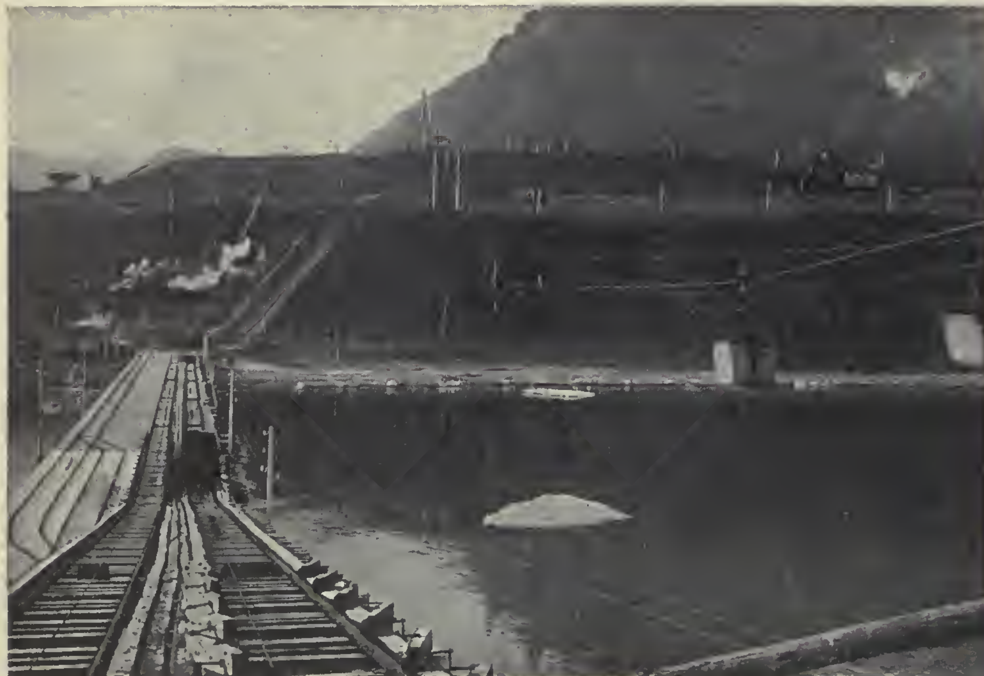
CLIMAT, RESSOURCES NATURELLES, FLORE, FAUNE. — Le Spitsberg est séparé du monde entier par les glaces, pendant huit mois. La navigation annuelle est de quatre mois. Les côtes seules et principalement la côte occidentale, baignée par le Gulf-Stream, sont accessibles. Neuf mois d'hiver, un court été arctique, et cent vingt-quatre jours de nuit polaire. Mais les ténèbres ne sont pas si épaisses, qu'elles ne permettent de se mouvoir. Il faut compter aussi avec de fréquentes aurores boréales. Voici la température moyenne à Green-Harbour, basée sur sept années d'observations :

Janvier	— 20°8	Juillet	+ 4°4
Février	— 22°9	Août	+ 3°9
Mars	— 21°5	Septembre	— 0°7
Avril	— 14°7	Octobre	— 6°8
Mai	— 6°8	Novembre	— 14°3
Juin	+ 1°3	Décembre	— 17°2

Température moyenne à Green-Harbour : — 9°7. Le meilleur mois est celui d'août.

En dépit de ses rigueurs, le climat est extrêmement sain. L'air est pur, vivifiant, absolument dépourvu de bactéries. Nordenskjöld le recommandait à un grand nombre de malades.

La végétation du Spitsberg est plus riche qu'en aucun autre lieu plus rapproché du pôle. Pas de forêts, ni même de buissons. Le bouleau nain y est rare ; en revanche, plusieurs espèces de saules. Des plantes à fleurs : le pavot jaune des montagnes, la silène rouge, une grande variété de drabas et de saxifrages. La florule du Spitsberg, bien connue aujourd'hui, grâce surtout aux travaux des botanistes suédois, comprend 123 espèces, dont 117 phanérogames et 6 cryptogames vasculaires. Une végétation exubérante s'épanouissait, à l'éocène ou au miocène, dans ces contrées actuellement désertes et nues.



Dépôt de charbon à Longyear City. — Phot. *Société de Géographie.*

Les principaux représentants de la faune sont le renne, le renard bleu, le campagnol ; sur les côtes, le phoque ; dans le Nord, le morse. L'ours blanc est devenu rare. Ni insectes, ni reptiles. Les oiseaux polaires y sont nombreux : mouettes, bruants, guillemots. Il existe sur l'ornithologie du Spitsberg des travaux importants : *Beiträge zur Fauna des Baren Insel*, de Swenander ; 1900 ; *Avifauna Spitzbergensis*, de Koenig ; 1911. — A signaler, une toute récente expédition anglaise (été 1921), qui a rapporté d'intéressantes observations ornithologiques (V. « La Nature », 29 sept. 1921). La faune du Spitsberg a eu beaucoup à souffrir des chasseurs et des touristes. Sur le renne du Spitsberg, qui constitue une variété différente de celle de la Laponie et de la Nouvelle-Zemble, v. « La Géographie », 1894, pp. 57 et 58.

DÉCOUVERTE ET EXPLORATIONS. — Selon toutes probabilités, le Spitsberg fut connu par les Norvégiens dès le XII[e] siècle. (V. G. Isachsen : *La Découverte du Spitsberg par les Normands*, dans « La Géographie », du 15 juin 1907.) Il est faux que Willoughby ait découvert ces îles en 1553. Le 17 juin 1596, Willem Barents y aborda, en utilisant de vieilles cartes norvégiennes. H. Hudson n'a fait en 1607 aucune découverte importante au Spitsberg, et n'a même élevé aucune prétention à la découverte de cet archipel. Son journal de voyage, œuvre d'un certain Plaige, membre de son expédition, renferme de nombreuses indications erronées. La confusion entre le Groenland et le Spitsberg dura jusqu'à la deuxième moitié du XVIII[e] siècle.

En 1610, l'Anglais Poole ayant signalé dans ces parages de nombreuses troupes de baleines, le Spitsberg devint un champ de bataille commercial ; Anglais, Hollandais, Danois, Basques, Flamands, Hambourgeois y accoururent en quête du précieux gibier. Rixes et batailles y furent nombreuses. (V. Sir Martin Conway : *No man's Land*, « Cambridge Univ. Press », 1906 ; in-8°, 377 p.) Muller est l'historien des entreprises des Hollandais au Spitsberg. Il y eut même à cette époque plusieurs essais de colonisation sur tel ou tel point des côtes du Spitsberg : Hollandais, en 1617 ; la Compagnie anglaise Muscovy C°, 1625-1635 ; Russes au XVIII[e] siècle. L'ère des expéditions commerciales prit fin à cette époque, où commença celle des explorations scientifiques.

Ere des explorations scientifiques. A la fin du XVIII[e] siècle commença l'assaut du pôle Nord. Il dure encore. Il eut, comme contre-coup, de faire mieux connaître le Spitsberg. Le capitaine anglais Phipps y aborda en 1773. Le fameux Nelson, qui faisait partie de cette expédition, engagé comme mousse à bord de la *Carcasse*, faillit être dévoré par un ours. Bachau et Franklin en 1818, Parry en 1827, B.-M. Keilhau la même année sont aussi à signaler. Mais la première campagne organisée pour l'exploration scientifique du Spitsberg est due à la France. Elle fut confiée, en 1838, à la Commission du Nord, montée sur la *Recherche* commandée par le capitaine Fabvre, et ayant à son bord de nombreux savants. Xavier Marmier en fit partie. (V. Paul Gaimard : *Voyages de la Commission scientifique du Nord*. Paris, 1842-1845 ; 20 vol. gr. in-8°, et 3 atlas.) Elle explora la côte occidentale. Si la France a donné l'exemple, deux nations surtout, la Suède et la Norvège, ont contribué à la connaissance du Spitsberg.

Explorations suédoises. Cette brillante entreprise scientifique commença en 1837 avec l'expédition de Lovers, et se termina en 1902 par l'achèvement de la mesure d'un arc de méridien avec les Russes. Dans cet espace de soixante-cinq ans, on ne compte pas moins de 23 expéditions suédoises. Les noms de Torell, A.-E. Nordenskjiöld, Nathorst, G. de Geer sont ceux qui dominent. Deux ouvrages permettent de se rendre compte de l'importance de l'œuvre suédoise : *Svenskarnes arbeten pa Spetsbergen*, par A. Nathorst ; Stockholm, 1906, et *Swedish explorations in Spitsbergen (1758-1908)*, Nathorst : *Historical sketch* ; J.-M. Hulth : *Bibliography* ; G. de Geer : *List of maps* (« Ymer », 1909, I). — 376 imprimés et 60 cartes y sont mentionnés.

Explorations norvégiennes. C'est un Norvégien, le capitaine Carlsen, qui, le premier, circumnavigua le Spitsberg, en 1863. Le second qui réussit la circumnavigation de tout l'archipel est le Suédois Nathorst, à bord de l'*Antarctic*, en 1898. Aujourd'hui, l'exploration scientifique de cet archipel arctique est le fait des savants norvégiens, qui poursuivent depuis 1906 une étude méthodique. Celle-ci a commencé grâce à la générosité du prince Albert I[er] de Monaco : 1[re] expédition (1906) avec la *Princesse-Alice ;* les Norvégiens étaient Isachsen, Staxrud, Hornemann. William S. Bruce explora le Prince-Charles Foreland. (V. W. S. Bruce : *The Exploration of Prince-Charles Foreland*, « Geogr. Journal », août 1908) ; — 2[e] expédition (1907) confiée par le prince de Monaco à Isachsen ; membres : Ad. Hoel, géologue ; M[me] Dieset, botaniste ; — 3[e] expédition (1908) : A. Hoel, Holmsen.

Depuis 1909, le gouvernement norvégien assure chaque année une expédition scientifique du Spitsberg. Enfin, l'été dernier, Hoel terminait une campagne de cinq années (1917-1921). On trouvera dans « La Géographie » (1906-1921) le résumé des résultats obtenus.

Outre les Suédois et les Norvégiens, des savants de toutes nationalités ont exploré le Spitsberg. (V. à ce sujet J. Leclercq : *Les Explorateurs du Spitsberg*. Bruxelles, 1904 ; in-8°, 46 p., et Jean Denucé : *Les Expéditions polaires depuis 1800. Liste des états-majors nautiques et scientifiques*. Anvers, 1911 ; in-8°, 161 p.) Nous nous bornerons à énumérer les principales de ces explorations.

France. Rabot, 1882, 1891, 1892. (V. « Nouv. Archiv. Mis. sc. et litt. » : *Voyage de la « Manche » à l'île Jan-Mayen et au Spitsberg, 1892*). — Le duc d'Orléans, à bord du yacht *Belgica* (1905, 1909). — Croisière de la « Revue générale des sciences », 1910. (V. A. Dubois : *La région du Mont-Lusitania, au Spitsberg, 1912*.)

Angleterre. La liste serait longue, des expéditions anglaises qui ont touché au Spitsberg ces cent dernières années, depuis l'Ecossais Scoresby (Gravill, Willis, Dufferin, Lamont, Smith) jusqu'à Martin Conway et à l'Ecossais W. S. Bruce. Conway, en 1896, traversa le Spitsberg, de la Sassenbay à l'Agardhbay, exploration que les ordres du commandant de la *Manche* avaient empêché Rabot d'exécuter en 1892. La littérature du Spitsberg doit à Martin Conway, outre le livre cité plus haut : *The first Crossing of Spitsbergen*. Londres, 1897 ; *With ski and sledges over Arctic glaciers*, 1898 ; *L'Alpinisme au Spitsberg*. Trad. Ch. Rabot. Paris, 1901.



Le quai, à Longyear City. — Phot. *Société de Géographie.*

Russie. Mission scientifique pour la mesure d'un arc du méridien, 1899-1901.

Autriche-Hongrie. Henri de Bourbon, yachts *Fleur-de-Lys-I* (1891), *Fleur-de-Lys-II* (1892).

Les Danois se sont consacrés surtout au Groenland. Nansen explore cependant le Spitsberg en 1912. (V. son livre : *En ferdtil Spetsbergen*. Kristiania, 1920 ; in-8°, 281 p.) Les explorateurs alle-

mands sont par contre très nombreux : Mandt (1821), Löwenigh (1827), Petermann (1868), Rosenthal (1869), Kükenthal (1886, 1889), Rüdiger (1898), Lernes (1907-1908).

Suisse. Quervain.

Situation politique. — Le Spitsberg est demeuré de fait *terra nullius* jusqu'en 1920. Ce n'est pas à dire que personne jusqu'à cette date toute récente n'en ait revendiqué la souveraineté. Les rivalités économiques entre les baleiniers anglais, hollandais et norvégiens provoquaient naturellement des rivalités diplomatiques. De longues négociations eurent lieu entre Christian IV et Elisabeth d'Angleterre (1599-1602). Les rois de Danemark-Norvège prétendaient à la souveraineté sur le Spitsberg, comme maîtres du Groenland et souverains de l'océan Glacial, « *Maris septentrionalis* ».

Les Anglais y prétendaient de leur côté, se fondant sur la prétendue découverte de Willoughby, et sur la prise de possession par la Muscovy C° de Londres. Le Spitsberg cessa au XVIIIe siècle d'être l'objet de revendications politiques. C'est qu'il avait été reconnu géographiquement distinct du Groenland, et qu'il avait perdu, par la disparition des baleines, de son intérêt économique. — (Sur l'histoire de la question politique, lire Raestad : *Le Spitsberg dans l'histoire diplomatique*. 1913.)

Le problème politique reprit toute son acuité avec la fin du XIXe siècle, quand on reconnut au Spitsberg de nouvelles possibilités économiques. La situation de *terra nullius* ne pouvait se perpétuer. D'où les conférences de Christiania, en 1910 puis en 1912, entre la Norvège, la Suède et la Russie, enfin en juin-juillet 1914 entre toutes les puissances intéressées. La guerre empêcha toute décision. La guerre terminée, la Norvège revendiqua la souveraineté sur le Spitsberg. (V. Ch. Rabot : *A qui doit appartenir le Spitsberg?* 1919, et A. Hoel : *La Question du Spitsberg*; 1919.) La Conférence de la paix décida en faveur de la Norvège, le 16 février 1920.

Situation économique. — Au point de vue économique, le Spitsberg occupe le premier rang dans le monde polaire. Il est impossible d'évaluer le nombre d'hommes et de navires qui sont venus dans ces régions, ni d'apprécier les richesses réalisées. Deux exemples : en 1617, les Hollandais fondent le village de Smeerenburg (*Ville de la graisse*), dans l'île d'Amsterdam. En 1630, 400 navires arrivent dans ces parages, et la population atteint 20.000 hommes. En 1697 on capture 1.252 baleines, qui rapportent la somme de 92.775.000 francs. Trois stades économiques : 1° l'ère de la pêche à la baleine, XVIIe siècle ; 2° l'ère des trappeurs, XVIIIe siècle ; 3° l'ère des prospections et de l'exploitation des mines, depuis la fin du XIXe siècle. Examinons ce troisième et dernier stade.

En 1610, Jonas Poole découvrit dans la King's Bay du charbon. Mais ce n'est qu'au XIXe siècle que les géologues étudièrent les gîtes charbonneux (le charbon du Spitsberg appartient à trois couches géologiques : carbonifère, jurassique, crétacé inférieur), et depuis 1905 seulement que l'exploitation commença. A cette date, The Arctic Coal Company of Boston (Mass., U. S. A.) fut formée par Ayer et Longyear qui achetèrent des concessions dans l'Advent Bay, la région la plus favorisée. De 1909 à 1915, cette compagnie a exporté 150.000 tonnes de charbon. A cette date, une compagnie norvégienne se substitua à l'américaine. — (Une bonne étude sur le charbon du Spitsberg a paru dans la « Revue générale des Sciences », 1917, p. 35.)

Bruce évalue à 9 milliards de tonnes les réserves de charbon au Spitsberg. Après un temps d'arrêt, pendant la guerre, l'exploitation a repris, et elle prospère d'année en année.

Ch. Rabot a donné la Situation de l'industrie houillère fin 1918, dans *A qui doit appartenir le Spitsberg?* Actuellement, le charbon est exploité dans cinq localités : King's Bay, Cape Boheman, Advent Bay, Green-Harbour, Braganza Bay. Il existait 10 compagnies : 5 norvégiennes, 2 suédoises, 1 russe et 2 anglaises ; 4 nouvelles se sont constituées récemment.

Exportation totale du charbon du Spisberg.

1906-1909.	6.000 tonnes	1916...	20.000 tonnes
1910....	3.000 —	1917...	26.000 —
1911....	27.000 —	1918...	63.000 —
1912....	30.000 —	1919...	102.000 —
1913....	30.000 —	1920...	111.000 —
1914....	35.000 —	1921...	153.000 —
1915....	23.000 —		

Une compagnie norvégienne travaille également dans l'île de l'Ours.

Le Spitsberg, par suite, qui fut toujours inhabité, se peuple. Des agglomérations s'établissent, des maisons se construisent, des villages grandissent. On en compte neuf aujourd'hui : Longyear City, la capitale, sur la côte ouest ; Hiorthaven, sur la côte opposée ; deux hameaux sur les côtes sud de l'Icefjord ; un autre sur la côte sud de King's Bay, sur une île du même fjord, dans le Bell Sound ; un village suédois dans la Braganza Bay, et un village anglais à l'île Axel. Le chiffre de la population va croissant : en 1914, 320 âmes ; en 1915, 200 ; 1916, 285 ; 1917, 520 ; 1918, 850 ; 1919, 1.000.

La télégraphie sans fil est installée à Green-Harbour qui communique avec Ingö près du cap Nord de Norvège, à Longyear City et à Braganza.

Outre le charbon, il existe du platine, de l'or alluvial, du gypse, des marbres de couleur, des gisements d'asbeste, des mines de phosphate (au cap Thordsen), du fer, et peut-être du pétrole. Un grand avenir s'ouvre pour les géologues prospecteurs au Spitsberg. Demain, on se préoccupera de refaire la faune décimée, et d'organiser l'élevage du renne, et chaque été verra les touristes affluer plus nombreux. En un mot, une colonie polaire est née. — S. Reizler.

Carte du Spitzberg (ou Spitsberg).

Formation tertiaire — Formation jurassique — Carbonifère

Suprêmes Visions d'Orient. *Fragments de Journal intime*, par Pierre Loti et son fils Samuel Viaud. — La veine qui a produit *Aziyadé* (1879), *Fantôme d'Orient* (1892), *les Désenchantées* (1905) n'est point tarie, et quelque trente ans après son premier voyage à Constantinople Loti retrouve, pour peindre le pays d'Aziyadé, la même fraîcheur d'émotion et la même puissance de coloris qu'au premier jour.

Si le livre paraît avec deux noms d'auteurs, c'est que la première partie seule en a été revue par Loti lui-même. Pour le reste, son fils s'est chargé du soin pieux de relire les carnets paternels, d'en retrancher quelques passages trop intimes, et d'en extraire les parties propres à être publiées ; c'est tout ce qu'aurait fait l'auteur en personne ; car il n'est pas besoin de connaître les manuscrits de Loti pour se douter qu'il change peu de chose à sa rédaction originale : c'est un écrivain d'impression et de premier jet, qui respecte la fraîcheur de sa vision primitive, et non un styliste qui, tirant ses effets artistiques d'un savant travail de mots, se corrige sans cesse. Il n'y a donc, ni pour l'inspiration ni pour le style, aucune différence entre les passages qu'il a lui-même préparés pour l'impression, et ceux qui ont été revus par son fils.

Le livre nous montre d'abord Loti revenu à Stamboul en 1910. Six années se sont écoulées depuis le temps des *Désenchantées*, où le *Vautour*, commandant Julien Viaud, mouillait à Beïcos, dans les eaux du Bosphore, et plus de trente ans depuis l'époque où un jeune officier de marine nouait une liaison éphémère avec une petite Circassienne immortalisée sous le nom d'Azyadé. Il ne retrouve plus la Turquie d'Abd-ul-Hamid. Le Sultan rouge ne règne plus dans sa retraite d'Yildiz-Kiosk, et l'on s'en aperçoit à bien des signes. Souvent, Loti se prend à regretter ce souverain d'autrefois, qui voyait avec une épouvante lucide le déclin prochain de la Turquie. Après lui, sont venus les jeunes-turcs, les complets veston et les bâtisses à l'américaine ; et c'est vraiment une décadence.

Mais, pour cet amant du rêve, la Turquie gardait encore ses asiles silencieux, et le Bosphore ses eaux qui la nuit s'apaisent en « une immense coulée d'étain pâle ». Il est d'abord logé sur la rive d'Asie, à Candilli, dans une vieille maison sur pilotis ; de son divan allongé près de la fenêtre grillée il voit — sans être vu, selon l'habitude musulmane — les caïques qui passent tout près de lui, et plus loin les voiliers et les vapeurs ; bordé de maisons tout le long de ses rives, le Bosphore lui apparaît comme une immense rue ininterrompue qui va de la Marmara jusqu'à la mer Noire. Parfois, couché dans son caïque, presque au ras de l'eau, ses rameurs splendidement vêtus l'emportent vers les villages des deux rives, à Anatoli-Hissar où il brûle un cierge sur le tombeau d'un saint musulman, ou bien aux Eaux-Douces d'Asie, charmante rivière que, dans les jours de fête, parcourent les caïques des Turques élégantes ; il nous esquisse ce paysage dans ce petit tableau d'un sobre impressionnisme :

Il est toujours pareil, ce tranquille ruisseau des Eaux-Douces, au milieu de son décor fermé par des collines boisées. Voici le bois funéraire où l'or des stèles musulmanes brille doucement au pied des hauts cyprès noirs. Plus loin, voici les pelouses qui s'étagent en gradins ; çà et là, des petits cafés s'y sont installés à l'ombre pour jusqu'à ce soir, et, à différentes hauteurs, des femmes turques des villages sont assises immobiles, sur l'herbe si verte ; têtes blanches très enveloppées, longs vêtements couleur de coquelicot, de marguerite ou de bouton-d'or...

Un peu plus tard il s'installe à Stamboul, dans un coin très écarté du quartier le plus musulman, et dans une maison aussi turque que possible, aux fenêtres closes, et qu'il a soin d'orner aussitôt d'inscriptions coraniques. Le soir, sur la place, devant les petits cafés où les vieux Turcs à turban fument leur narghilé en échangeant tout bas de rares paroles, il jouit de la paix de l'Islam, un de ces milliers de songeurs qui pendant les nuits d'été rêvent sous les étoiles. Eclairée par quelques veilleuses, la mosquée voisine offre ses enchantements silencieux. Les pigeons sont nichés dans les vastes platanes. Les petites stèles des tombes turques débordent sur la place jusqu'au milieu des consommateurs, sans que ce voisinage ancestral inquiète personne dans ce pays où le temps est comme suspendu. De chez lui-même, montant à sa terrasse, Loti aperçoit la mosquée, l'école de théologie (la *médressé*), les jardins où les étudiants lisent le Coran, et où passent de nombreux chats ; plus loin, des forêts de minarets. Parfois, sortant de la ville vers la campagne tout de suite déserte, dans la région des cimetières, il va cueillir des chardons bleus sur la tombe d'Aziyadé, ou bien il s'inquiète des destinées mystérieuses de quelque « désenchantée ».

Interrompue en octobre 1910, la vision reprend en août-septembre 1913. Loti est retourné à Stamboul au moment où la guerre des Balkans vient de prendre fin, et où s'engagent les négociations de la paix. Cette fois, il accomplit un voyage triomphal. L'écrivain qui a tant de fois manifesté sa sympathie pour les Ottomans vient de prendre parti pour la Turquie d'une façon retentissante. Il a dénoncé à l'Europe les ravages, les massacres, les atrocités commises par les Bulgares dans la campagne d'Andrinople, et retracé des horreurs inimaginables, que seuls les Allemands pouvaient et devaient dépasser. Le Turc est reconnaissant. Loti est reçu à Galata avec des bannières et des délégations. Dans le moindre village où il passe, il est reconnu et fêté. Aux armées, il est acclamé. A Stamboul, une demeure lui a été préparée. Sur l'ordre du Sultan, elle est ornée de belles et anciennes choses, de meubles d'argent et de vaisselle d'or. Une garde d'honneur et de sûreté veille sur sa personne. Mais ce qui surtout l'enchante, c'est que cette maison cachée dans un coin reculé, au fond d'une tortueuse impasse de Stamboul, est tout à fait mystérieuse. De là, il domine la mosquée de Méhémet-Fatih, les quartiers du Fener (le Phanar) et de Balata, et de l'autre côté de la Corne d'Or, Haskeui où, trente-six ans plus tôt, se cachaient les amours de Loti et d'Aziyadé. Il est invité à dîner chez le Sultan, et, comme on sait son goût pour l'ancienne Turquie, la scène a lieu au vieux Sérail avec tout le cérémonial antique et la plus noble magnificence. Loti a visité avec respect cette enceinte jadis si fermée, remplie de palais, de « kiosques », qui ne sont plus habités maintenant que par de vieilles sultanes. De temps en temps, dans un couloir, il aperçoit une lampe allumée : elle brûle en souvenir d'un prince égorgé à cet endroit. On lui montre quelques eunuques blancs, très âgés : c'est une curiosité archéologique, car on ne fait plus que des ennuques noirs. Un autre jour, il est convié à souper dans un couvent de derviches tourneurs, et après le repas il assiste dans la mosquée à la danse sacrée. Les derviches arrivent de tous côtés, vêtus de longues robes sombres, à mille plis, serrées à la taille, et, après une promenade rituelle, ils commencent leur danse au son de la flûte et des grands tambourins :

> D'abord, les derviches déploient les bras par saccades comme des automates dont les ressorts engourdis joueraient difficilement, et quand ils ont fini par les étendre tout à fait, presque en croix, la tête penchée sur l'épaule avec une grâce un peu morbide, c'est alors seulement qu'ils commencent à tourner, d'un mouvement d'abord très doux, mais qui de minute en minute s'accélère et arrondit en cloche leurs larges robes sombres ; on dirait bientôt de grandes campanules renversées, devenues maintenant si légères qu'il suffirait d'un souffle imperceptible pour les faire glisser comme cela en rond tout autour de la salle ronde, comme des feuilles mortes que le vent balaye. Ils ont pris tous un mouvement de toupie lancée sans heurt sur une surface plane. En passant, ils ne font aucun bruit, on ne voit même pas s'agiter leurs pieds rapides, et leurs si hauts bonnets ne chancellent même pas sur leur tête aux yeux d'extase. Ils tournent, ils tournent ainsi, toujours du même côté ; tant on s'est identifié à leur mouvement, il semble que, s'ils en changeaient le sens, on en ressentirait une commotion douloureuse, et qu'une rêverie ultra-terrestre en serait rompue sans retour... Ils tournent interminablement, à donner le vertige...

A quelques jours de là, dans sa maison turque, deux visiteurs se rencontrent : le chef des derviches, et la supérieure de l'hôpital français de Constantinople. La bonne sœur, d'abord un peu effarouchée par tant d'orientalisme, est bientôt conquise par la politesse du musulman qui parle fort bien le français, et les représentants des deux religions se quittent « en se promettant mutuellement de se revoir » : tant la vie de Stamboul est pénétrée de tolérance !

Ce dernier séjour est attristé par un accident en soi minime, mais qui, vivement ressenti par une âme vibrante, donne lieu, sous la plume de l'écrivain poète, à l'un des plus jolis épisodes du livre. Il s'agit de la mort d'un chat, d'un pauvre petit chat de trois ou quatre mois à peine, que Loti et son fils ont rencontré sur la place de Mahmoud-pacha, « un tout petit corps ratatiné par la misère et par la faim », et qu'ils ont recueilli à cause de sa petite figure soufreteuse, intelligente et charmante. Trop malade déjà pour être sauvé, il ne peut jouir que de cinq ou six jours de bien-être, les seuls qu'il ait eus dans sa courte vie, et sa petite âme de chat malheureux s'en va dans un ronronnement de reconnaissance. On retrouve dans ces quelques pages toute la pitié de Loti, toute son horreur du néant.

Enfin, après une dernière visite à la tombe d'Aziyadé, qu'il avait cru un moment perdue, Loti quitte Stamboul le 17 septembre 1913, avec ce sentiment, qu'il a toujours, qu'il ne reverra plus les lieux qu'il abandonne. Mais il emporte avec lui l'amour de sa chère Turquie.

Cette affection a dû sans doute, depuis cette date, connaître bien des angoisses.

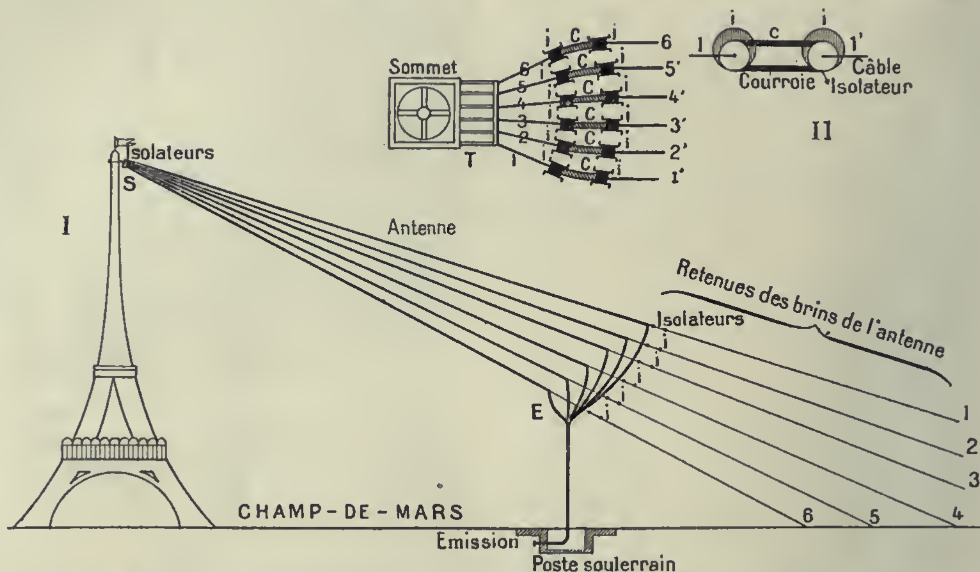
Dans les pages qui terminent le volume, les auteurs ont inséré quelques « lettres publiques » écrites par Loti après la Grande Guerre. Il n'y est pas tendre pour la « Grécaille », ni pour la « bêtise de Tino », ni pour la cruauté sournoise de la reine Sophie, les auteurs parfaitement responsables du guet-apens du Zapéion et de l'assassinat des matelots français. Loti adjure en décembre 1920 nos diplomates, puis, en janvier 1921, le peuple anglais, de ne pas détruire ce qui reste de la puissance turque, convaincu que c'est une nécessité de salut de conserver l'Islam comme une barrière contre la barbarie sauvage de la Russie soviétique, et

> qu'il serait non seulement inique, mais néfaste, d'anéantir ce peuple loyal, contemplatif et religieux, qui fait contrepoids à nos déséquilibrements, nos cynismes et nos fièvres.

On aimerait à savoir ce que Loti pense des jeunes-turcs, qui ont donné tant d'espérances à l'illusion libérale de tous les pays, qui pourtant ont été si vite inféodés à l'Allemagne, et qui ont employé contre nous l'énorme quantité d'argent français que nous avons naguère fait passer chez eux. Il est probable qu'ils lui ont fait regretter encore davantage Abd-ul-Hamid et son régime, malgré une certaine habitude de faire disparaître les gens sans laisser de traces, assez répandue dans ce temps-là, et qui du reste n'est pas entièrement abandonnée. Les hommes d'imagination, les poètes en vers et en prose aiment à chérir, à côté de leur patrie, après elle sans doute, un pays étranger et surtout exotique, pour y loger leur rêve de paix et de bonheur, et pour y avoir, comme dit Barrès, un alibi. Ce pays d'élection est, pour Loti, la Turquie. Il n'est pas le seul d'ailleurs à préférer dans les Balkans les Turcs à leurs voisins immédiats. Maintenant que la guerre est finie, que les Grecs, selon leur usage, ont déçu les espérances, d'origine trop littéraires, qu'avait conçues à leur sujet l'Europe occidentale, l'opinion retrouve quelque indulgence pour ces Turcs que Loti nous dépeint honnêtes, hospitaliers et bienfaisants. Il est vrai que ce sont là des qualités personnelles, et que, comme nation, la Turquie témoigne d'une remarquable et incurable incapacité à se rallier à ce qu'on appelle la civilisation occidentale ; mais ce ne serait pas la première fois que des étrangers qui nous semblent charmants comme individus nous apparaissent tout à coup d'assez mauvais camarades quand ils agissent en corps de nation. En outre, Loti ne croit guère à la civilisation occidentale. Par tout l'univers, à travers toutes ses aventures, il a cherché le repos et le rêve : et il paraît bien que c'est sur les rives du Bosphore qu'il les a le plus complètement rencontrés. Quoi qu'il en soit, très simplement, sans rien du spécialiste qui de propos délibéré s'assied à sa table pour faire une description, exercice ennuyeux et factice, mais en voyageur qui passe, et avec cet art spontané et indéfinissable qui est son secret, il a fixé de la Turquie, de la paix de l'Islam, des nuits du Bosphore une inoubliable image. — Louis Coquelin.

Télégraphie sans fil. [Défin. *Moyen de communication qui utilise le phénomène des ondes hertziennes.*] — L'optique est une sorte de T. S. F. ; mais on a convenu de laisser cette appellation aux procédés utilisant les oscillations électriques et les effets du choc en retour.

Histoire. — Dès 1831, après la découverte de Faraday sur l'induction, des savants entrevoient la possibilité de pouvoir communiquer à distance sans conducteur reliant les deux points extrêmes. En 1840, Joseph Henry (Amérique) démontre que la décharge d'un condensateur est oscillante. En 1844, Morse fait des essais près de Baltimore et recueille, par induction, une transmission effectuée sur un circuit fermé. En 1884, Bell entreprend des essais de transmission sans fil entre deux navires en mer : à l'émission il emploie des courants à haute tension fournis par une dynamo, à la réception il utilise un récepteur téléphonique ; l'eau sert de conducteur ; la distance franchie est de deux kilomètres.



I. L'antenne de la Tour Eiffel est composée de six câbles métalliques tendus au-dessus du Champ-de-Mars ; ces câbles se réunissent en E à un toron qui forme l'entrée d'antenne du poste souterrain ; chaque câble est isolé du sommet de la Tour et du câble qui le continue pour maintenir l'antenne à une hauteur suffisante ; *iiiiii*, poulies isolatrices. — II. Détail du sommet S (*Vue en plan*). Les six câbles 1, 2, 3, 4, 5, 6 retiennent les poulies isolatrices *iiiiii* réunies à six autres poulies au moyen de courroies cccccc en caoutchouc armé ; à ces secondes poulies sont attachés les câbles 1' 2' 3' 4' 5' 6' formant l'antenne proprement dite.

Tesla utilise, pour charger des condensateurs, les courants alternatifs recueillis au circuit secondaire d'une bobine de Ruhmkorff ; Hertz adopte ce dispositif pour tenter d'établir une identité complète entre la lumière et l'électricité, réalise en 1887 son *excitateur*, et étudie les ondes portant son nom ; pour explorer le champ d'induction, il crée son *résonateur* ; la portée de cet appareil étant limitée, historiquement la T. S. F. moderne remonte à la découverte, par Branly (1890), du tube à limaille que Lodge a improprement appelé *cohéreur*.

Cette belle découverte permit à Marconi d'entrer dans la voie des réalisations pratiques. En 1896, il utilise l'antenne verticale, et réussit à correspondre à plusieurs kilomètres de distance ; son premier brevet date du 2 juin 1896. En 1899, il effectue la première expérience décisive entre Wimereux et Douvres, et adresse à Branly, le télégramme suivant : « M. Marconi envoie à M. Branly ses respectueux compliments, par le télégraphe sans fil à travers la Manche ; ce beau résultat étant dû en partie aux remarquables travaux de M. Branly. »

En 1901, les signaux de Poldhu (Angleterre) sont perçus à Terre-Neuve ; le 30 mars 1903, le « Times » publie le premier marconigramme ; en 1907, les stations transocéaniques de Clifden (Irlande) et de Glace-Bay (Canada) sont mises en service, et en 1920 celle de Croix-d'Hins (Gironde) lance des ondes susceptibles d'être recueillies en n'importe quel point du globe terrestre.

Principe de la T. S. F. — Le poste de transmission actionné par une source d'énergie (batterie d'accumulateurs, dynamo, alternateur) transforme cette énergie en oscillations dans l'antenne ; ces oscillations de grande fréquence engendrent dans celle-ci et autour d'elle des effets d'induction qui se propagent dans l'éther ; une notable partie de l'énergie est ainsi rayonnée à distance ($P = S\omega^2 I^2$ eff.), et peut être recueillie par des postes récepteurs.

L'antenne de réception capte les ondes émises ; accordée à la résonance à l'aide de selfs et de capacités (boîte de réception), elle prend un mouvement régulier ondulatoire augmentant l'intensité des signaux audibles au téléphone.

La production de séries longues ou courtes d'étincelles donne, à la réception, des traits ou des points permettant l'emploi de l'alphabet Morse.

Tout le mécanisme de la T. S. F. repose sur les lois de l'induction. Le courant alternatif est un courant changeant périodiquement de sens ; l'intervalle de temps séparant deux valeurs successives égales de ce courant forme la période ; le nombre de périodes par seconde s'appelle fréquence ; les courants utilisés en T. S. F. sont des courants de haute fréquence (20.000 à 3.000.000 de périodes par seconde).

Production d'oscillations. La méthode la plus simple et la première utilisée, pour créer des oscillations électriques dans un circuit, consiste à utiliser la décharge brusque d'un condensateur ; un circuit oscillant qui comprend une self et une capacité a une période propre $T = 2\pi\sqrt{LC}$ (formule de Thomson) ; nous augmentons la fréquence en diminuant la self-induction, et nous la diminuons en augmentant la capacité. La longueur d'onde est l'espace parcouru pendant une période $\lambda = VT$. On accroît la longueur d'onde d'une antenne en intercalant une self à sa base ; on la diminue en plaçant à sa base un condensateur.

Antenne. L'antenne affecte une des formes suivantes : unifilaire, en nappe horizontale, en T, en V, en parapluie, en rideau ou éventail ; elle doit être toujours nettement dégagée, et placée le plus haut possible, pour favoriser son rayonnement.

Excitation des antennes. — *Excitation directe* (*fig.* 1). L'antenne est réunie à une borne de l'éclateur, l'autre borne étant à la terre ; le secondaire d'un transformateur est connecté aux deux bornes de l'éclateur ; le circuit primaire est alimenté soit par un alternateur, soit par des accumulateurs et un vibreur ou rupteur ; le manipulateur commande le circuit primaire, l'étincelle éclate dans l'antenne ainsi excitée directement. Ce mode très simple ne convient que pour des postes de petites longueurs d'onde, et de puissance limitée ;

Divers montages de transmission.

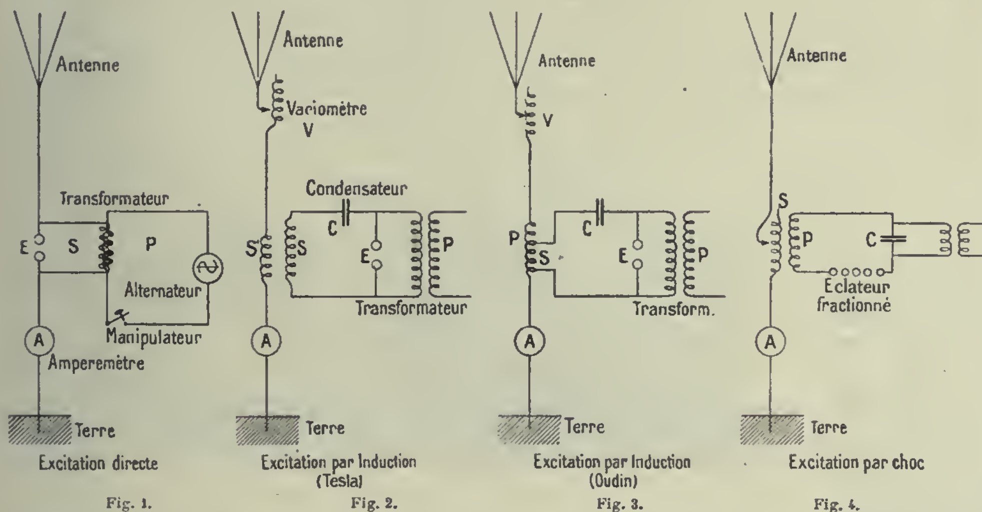
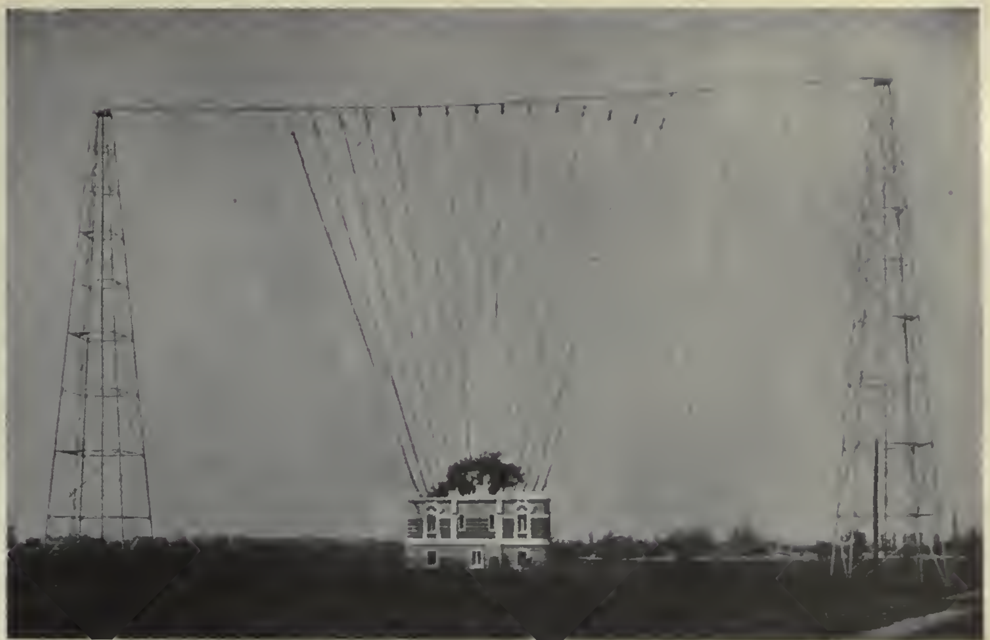


Fig. 1. Fig. 2. Fig. 3. Fig. 4.

Excitation indirecte, ou par induction, système Tesla (*fig.* 2). On crée des oscillations dans un circuit comprenant un condensateur C, une self S, et un éclateur E ; la période de ce circuit est réglée sur la longueur d'onde à émettre. L'énergie du circuit oscillant se transmet dans l'antenne par l'induction de S sur S' ; le maximum d'intensité est obtenu lorsque les deux circuits sont en résonance ; on parfait l'accord au moyen de la self additionnelle V (*variomètre*). Dans le système Oudin (*fig.* 3), le couplage se fait au moyen de la même bobine, le primaire et le secondaire ayant une partie commune. Un couplage serré du primaire et du secondaire engendre des oscillations de deux longueurs d'onde légèrement différentes ; un couplage lâche tend à égaliser les deux ondes dues aux réactions violentes mutuelles des deux circuits. L'excitation indirecte permet d'augmenter l'énergie mise en jeu, de réduire les harmoniques supérieurs, et de diminuer l'amortissement des oscillations dans l'antenne ;

Excitation par choc (*fig.* 4). Le circuit primaire oscillant, très amorti, constitue un circuit d'impulsion : l'antenne en couplage serré vibre avec sa période propre ; l'énergie passe alternativement du circuit primaire au circuit secondaire ; lorsqu'elle est maximum dans le secondaire, elle est nulle dans le primaire ; si, à ce moment, l'on coupe le circuit primaire, le circuit secondaire seul continuera à osciller avec sa période propre (onde unique). Pratiquement, cette coupure est obtenue soit au moyen



T. S. F. — Antenne en éventail (poste du Bouscat, Gironde).

d'un éclateur tournant, soit en utilisant l'étincelle fractionnée (éclateur C. G. R. téléfunken, S. F. R.).

Manipulation. Le procédé le plus simple est la commande directe du circuit de charge du condensateur ; il a l'inconvénient de porter brusquement de zéro au maximum la puissance demandée à la source ; d'autre part, de fortes étincelles de rupture détériorent rapidement les plots du manipulateur ; ces inconvénients sont tempérés par une résistance compensatrice ; on shunte encore le manipulateur au moyen d'une forte résistance ; dans les postes à grande puissance, à énergie fournie par alternateur, on manipule sur l'excitation de ce dernier. Pour des puissances considérables, le contact s'effectue dans des pompes ou des turbines, au moyen d'un jet de mercure et d'un disque tournant ; un manipulateur ordinaire commande le jet.

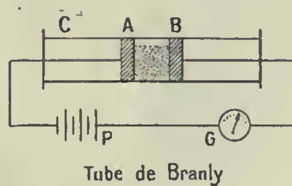


Fig. 5.

Dans la manipulation automatique, le manipulateur Morse est remplacé par un transmetteur Wheatstone ou Creed à bande perforée à l'avance ; la vitesse est réglable. Des essais de transmission par système Hughes et Baudot (V. *Nouveau Larousse illustré*, au mot TÉLÉGRAPHE) ont donné d'appréciables résultats.

Propagation des ondes hertziennes. Elle obéit aux mêmes lois que les ondes sonores et lumineuses : les aspérités du sol favorisent les diffractions, les réflexions et les interférences qui en découlent. La vitesse de transmission est la même que celle de la lumière (300.000 km. à la seconde), le milieu intermédiaire étant le même : *l'éther.* L'ébranlement électro-magnétique constituant les ondes électriques est considéré comme deux vibrations transversales, inséparables, se propageant avec la même vitesse. La nuit, l'absence des rayons solaires (surtout des ultraviolets), qui absorbent les ondes, favorise la propagation : la portée est deux fois et demie plus grande, que de jour. Cette absorption est réduite pour les ondes de grande longueur. Heaviside explique la transmission des signaux de T. S. F. à grande distance par l'hypothèse qu'il existe, dans l'atmosphère supérieure, une couche permanente d'ionisation qui réfléchit les rayons hertziens émis à la surface de la Terre.

Les ondes induisent, à distance, des courants dans le circuit récepteur, après s'être propagées par ondes successives s'affaiblissant avec la distance.

Ondes amorties. Dans la décharge d'un condensateur, l'énergie potentielle se transforme en énergie cinétique ; des transformations successives se manifestent sous forme de courant alternatif dont l'amplitude diminue rapidement, et échappe bientôt à tout appareil de mesure : c'est l'amortissement ; les ondes ainsi émises sont des *ondes amorties*. Causes de l'amortissement : déperdition d'énergie sous forme de chaleur, résistance du circuit, perte dans le condensateur, perte par rayonnement, par la résistance de l'étincelle, etc.

Ondes entretenues. L'amplitude des vibrations émises reste constante dans le temps ; la portée, pour une même puissance, est plus grande qu'en amorties ; ces ondes sont sans action sur les réceptions ordinaires ; les postes n'ont plus de note particulière, la tonalité est commandée par le nombre de coupures effectuées pour reconstituer les signaux émis.

On produit des ondes entretenues : 1° par la méthode à étincelles commandées, — superposition dans l'antenne, à intervalles réguliers, des actions de plusieurs circuits excitateurs ; 2° par l'arc à haute fréquence, — la résistance positive qui dissipe l'énergie sous forme de chaleur, de rayonnement, est annulée par une résistance négative productrice d'énergie : l'arc (arcs de Poulsen, Elwell, Colin-Jeance, Moretti, Lepel) ; 3° au moyen d'alternateurs à haute fréquence (Alexanderson, Bethenod, Goldschmidt) ; 4° au moyen de lampes, tubes à vide, audions.

Détecteurs.

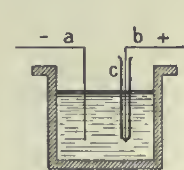


Fig. 6.

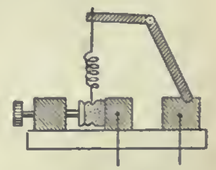
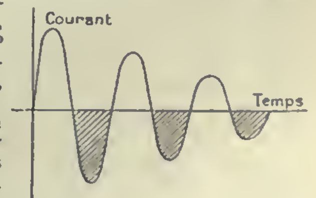


Fig. 7.



Réception. Son rôle est de capter les ondes, et de les transformer en énergie mécanique capable de les rendre sensibles à un de nos sens ; les signaux sont généralement reçus au téléphone. Les

courants à haute fréquence recueillis directement dans un téléphone ne donnent aucun son ; la plaque influencée trop rapidement dans les deux sens demeure immobile ; pour rendre l'effet du courant sensible, il faut « filtrer » le courant, ne laisser influencer le téléphone que par des alternances d'un seul sens : c'est le rôle du *détecteur*.

Réception des ondes amorties. Le premier détecteur fut le tube à limaille de Branly, composé d'un tube de verre contenant de la limaille entre deux électrodes métalliques (*fig.* 5). C'est un contact imparfait, susceptible de subir une chute permanente de résistance sous l'action des ondes.

Puis vinrent les détecteurs thermiques (Fessenden), magnétiques (Rutherford, modifié par Wilson et Marconi), électrolytiques (Ferrié), à cristaux (Dunwoody), et enfin les valves ou tubes à vide (Fleming, de Forest, Holweck).

Divers montages de réception.

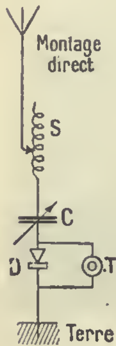


Fig. 8.

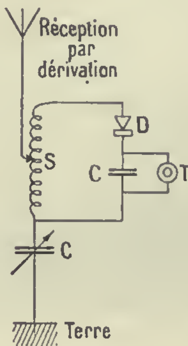


Fig. 9.

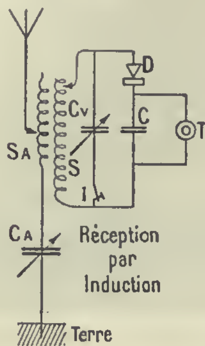


Fig. 10.

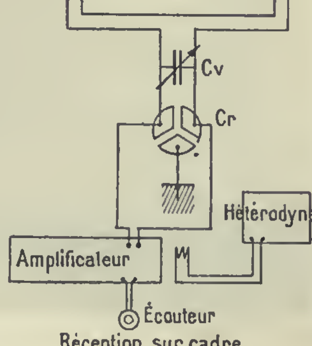


Fig. 11.

Les détecteurs électrolytiques exigent un courant auxiliaire pour régler la tension critique au delà de laquelle l'électrolyse devient permanente ; la polarisation est diminuée par les ondes recueillies, et un courant s'établit allant influencer le téléphone. Les détecteurs à cristaux, contact de deux composés cristallisés (zincite-chalcopyrite), ou contact métal-cristal (cuivre-galène, cuivre-carborundum), se divisent en cristaux exigeant l'adjonction de piles (peu usités), et ceux faisant valve sans secours auxiliaire. Les premiers fonctionnent par électrolyse ; les seconds sont basés sur le phénomène de conductibilité unilatérale possédée par certains corps.

Montages de réception. — Réception directe (*fig.* 8). On intercale en série, dans le circuit antenne-terre, une self, un condensateur variables, le détecteur et, en dérivation, aux bornes de ce dernier, le téléphone ; à l'accord, un maximum de son est perçu au téléphone : les courants d'un certain sens traversent le détecteur, ceux de l'autre sens vont influencer la plaque téléphonique. Ce montage est simple, mais possède un trop grand amortissement.

Réception en dérivation (*fig.* 9). Le détecteur est en dérivation sur la self d'antenne S, le téléphone est aux bornes d'un faible condensateur ; les courants, redressés par le détecteur, chargent le condensateur et vont influencer le téléphone ; la résonance donne le son maximum au téléphone.

Réception par induction (*fig.* 10). On dispose de deux circuits distincts : le circuit primaire se règle avec une self et un condensateur variables ; ce primaire induit le secondaire également réglable et qui, lorsqu'on ouvre l'interrupteur I, ne possède pas de période propre d'oscillations (*apériodique*), par suite de la grande résistance du détecteur. Pour régler, on écoute sur apériodique ; après le réglage du primaire, on ferme l'interrupteur I et l'on accorde le secondaire. Ce montage peut s'effectuer en système Oudin ou en système Tesla.

Réception des ondes entretenues. Pour rendre possible dans un téléphone la réception d'ondes entretenues (*amplitude constante*), on peut :

1° Soit couper un grand nombre de fois par seconde (suivant la hauteur de son désiré) le courant recueilli dans l'antenne par le *ticker*, interrupteur mécanique périodique rapide (roue formée de dents conductrices, diapasons entretenus électriquement, trembleurs, vibreurs). Lorsque le ticker s'intercale dans le circuit émetteur, les ondes ainsi « hachées » peuvent être captées par tous les postes ordinaires ; monté dans le circuit de réception, il permet le rétablissement des signaux émis en entretenues ;

2° Soit transformer les ondes régulières en ondes d'amplitude variable périodiquement, par le phénomène des interférences (*hétérodyne*).

Lampe à trois électrodes, tube à vide, audion (*fig.* 12). Elle se compose d'un filament F, chauffé par une source auxiliaire (4 volts), de deux électrodes (la grille G et la plaque P) isolées entre elles, et du filament ; dans les lampes françaises, la grille a la forme d'une hélice enroulée autour du filament ; la plaque forme un cylindre enveloppant la grille (*fig.* 16).

Le filament chauffé émet des corpuscules négatifs (*électrons*) rayonnant en tous sens ; si la plaque est de charge positive, elle attirera les électrons négatifs ; en faisant croître le potentiel de la plaque, le nombre des électrons attirés est augmenté, et il se forme un courant filament-plaque.

Interposons une grille entre le filament et la plaque : le potentiel de cette grille nous permettra de régler le courant filament-plaque ; la tension plaque varie généralement de 40 à 80 volts. La lampe à trois électrodes a les caractéristiques données par la fig. 17. Elle peut être utilisée comme détecteur, amplificateur et générateur d'ondes entretenues.

Lampes à trois électrodes.

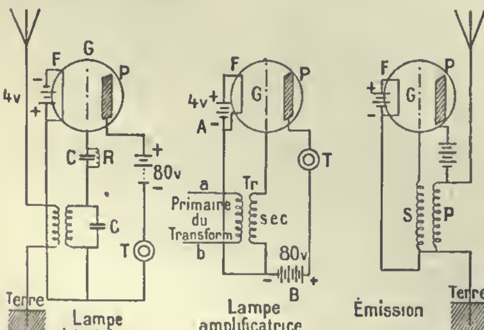


Fig. 12.

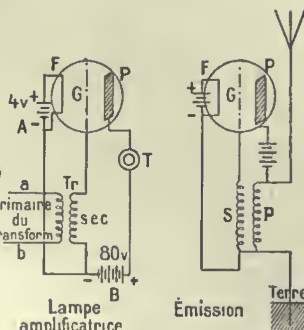


Fig. 13.

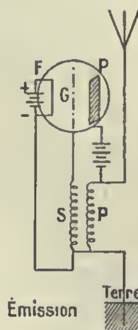


Fig. 14.

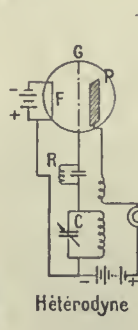
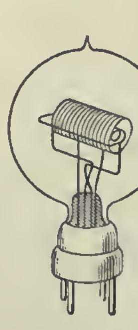


Fig. 15.


Fig. 16.

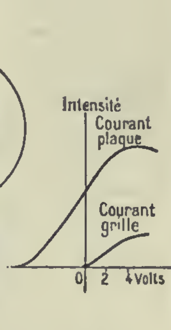


Fig. 17.

Lampe détectrice (*fig.* 12). C'est le rôle de clapet joué par la grille, qui est utilisé pour la détection des ondes ; le condensateur du secondaire d'une réception s'intercale entre la grille et le filament ; la grille est soumise aux variations de potentiel du condensateur, et il se produit des variations correspondantes du courant filament-plaque. Pour un réglage convenable, l'oscillation est déformée, et un choc par train d'ondes se produit dans le téléphone.

Lampe amplificatrice (*fig.* 13). Les caractéristiques de la lampe (*fig.* 17) donnent le résultat suivant : à de faibles variations du courant filament-grille correspondent des variations importantes du courant filament-plaque. La lampe constitue ainsi un relais très sensible, n'ayant aucune pièce mécanique, aucune inertie, celle des électrons étant négligeable. On peut ainsi amplifier des courants à haute ou à basse fréquence ; en renvoyant le courant filament-plaque d'une première lampe dans le circuit grille d'une deuxième, puis dans une troisième, etc., on obtient deux, trois, etc. étages d'amplifications. On construit des amplificateurs soit à transformateurs, soit à résistance ; il y en a de spéciaux pour la haute et d'autres pour la basse fréquence ; ils peuvent être à circuits oscillants ou apériodiques ; enfin, la lampe peut être utilisée dans les amplificateurs à résonance et pour le couplage de deux circuits (le primaire intercalé dans le circuit filament-grille, le secondaire dans le circuit filament-plaque).

Cadres (*fig.* 11). La découverte des amplificateurs a permis de substituer le cadre à l'antenne dans l'établissement de postes uniquement récepteurs. Un cadre de dimensions variables, suivant la longueur d'onde des postes à recevoir, soutient plusieurs tours de fil isolé formant antenne ; il recueille moins de parasites qu'une antenne, et, en tournant librement dans un plan vertical, permet, par orientation, l'élimination de postes gênants ; aux bornes du cadre est un condensateur, puis un *compensateur* destiné à équilibrer la capacité propre du cadre par rapport à celle du sol ; puis viennent l'amplificateur et les organes de réception (boîte, hétérodyne). Ce mode de réception se généralise de plus en plus. Actuellement, un simple cadre de 30 centimètres de côté, non relié à une antenne ou à la terre, suffit pour recevoir les signaux des grandes stations américaines.


T. S. F. — Attaches de l'antenne de la Tour Eiffel.

Lampe génératrice d'ondes (*fig.* 14). Faisons régler par l'oscillation électrique d'une antenne les oscillations de potentiel de la grille d'une lampe ; cette grille ouvre et ferme périodiquement le courant du circuit plaque. Ces émissions périodiques rendront à l'antenne l'énergie perdue par rayonnement : nous aurons des oscillations continuelles de l'antenne, — comme la roue d'échappement d'un pendule entretient les oscillations de ce dernier. Pour cela, il suffira d'intercaler dans le circuit plaque-antenne-terre une self, et de réunir la grille au filament par l'intermédiaire d'une seconde self couplée avec la première. Le poste émettra alors des oscillations ininterrompues d'amplitude constante, des ondes entretenues.

Hétérodyne (*fig.* 15) [du gr. *heteros*, autre, et *dunamis*, force]. C'est un petit émetteur auxiliaire utilisé pour la réception des entretenues ; les oscillations émises sont de fréquence voisine et d'amplitude égale ou inférieure à celle de l'onde reçue par l'antenne. Supposons les amplitudes égales : l'antenne va se trouver le siège de deux oscillations entretenues, de fréquence voisine, qui vont produire des battements. La résultante sera un courant vibratoire périodique d'amplitude variable, à des intervalles de temps égaux. On règle la fréquence de façon à obtenir une note agréable au téléphone.

Les oscillations de l'hétérodyne interfèrent avec les oscillations amorties : les émissions musicales se

transforment en ronflées et les ronflées sont amplifiées. L'hétérodyne permet une meilleure syntonie, et favorise l'élimination de postes brouilleurs.

Réceptions enregistrées. Réception au Morse. Dès le début des applications pratiques de la T. S. F., on chercha à obtenir l'enregistrement automatique des signaux à la réception ; les abbés Tauleigne et Boulange étudient la réception au Morse ; les PP. Lucas et Wulf (Hollande) découvrent la réception photographique : l'émission est rendue visible en projetant, par l'intermédiaire du miroir d'un galvanomètre à corde, les déviations de ce miroir, dues aux ondes, sur une bande sensible qui se déroule ; Turpain emploie pour sa réception photographique un milliampèremètre dont l'aiguille est rendue lumineuse ; Giurgea fait également des essais de réception photographique à Bucarest ; Abraham applique la méthode d'enregistrement photographique à l'étude de la propagation des ondes ; enfin Hoxie, de la General Electric C°, met au point une réception photographique permettant d'obtenir de 400 à 600 mots par minute ; la Compagnie Générale de T. S. F., en


T. S. F. — Isolateurs des brins de l'antenne de la Tour Eiffel.

France, possède des appareils permettant d'obtenir la réception, sur une même bande, de deux postes émettant simultanément. Dans la réception phonographique, l'écouteur est remplacé par un diaphragme qui enregistre, sur un disque de cire vierge, les signaux recueillis ; ces signaux sont ensuite traduits par des lecteurs au son, le disque tournant à une vitesse réduite.

Des essais récents d'adaptation de systèmes rapides imprimeurs à la T. S. F. ont donné des résultats encourageants ; le système Baudot adapté à une communication radiotélégraphique entre Paris (Issy-Les Moulineaux) et Nogent-le-Rotrou a donné entière satisfaction : le synchronisme des distributeurs fut maintenu, et la réception fut aussi correcte que dans une transmission par fil. D'autre part, Belin a démontré la possibilité de transmission par T. S. F. d'un autographe, d'une image ; il a reçu du poste d'Annapolis (Etats-Unis) la reproduction d'un texte manuscrit, d'une netteté remarquable. — J.-J. Verdier.

Titres nominatifs (Nouveaux avantages accordés aux). — Nous avons, dans une précédente étude (V. *Larousse Mensuel*, t. V, p. 307), exposé le « Nouveau régime fiscal et juridique des Titres nominatifs », tel qu'il résulte des lois des 25 juin et 31 juillet 1920, et nous avons dit qu'un certain nombre des réformes réalisées étaient tenues en suspens dans l'attente des règlements d'administration publique prévus par ces dispositions législatives.

Un de ces règlements est encore attendu, celui qui a été prévu par l'article 49 de la loi du 25 juin 1920, et qui aura trait, d'une part, à la négociation sous la forme nominative, et, d'autre part, au certificat de propriété. Une commission de spécialistes, dont le signataire de ces lignes a l'honneur d'être le rapporteur, a été instituée par arrêté du ministre des finances, du 12 mars 1921, en vue de l'élaboration de ce règlement, qui présente de particulières difficultés ; et il est vraisemblable que celui-ci verra prochainement le jour.

Mais les deux autres règlements d'administration publique sont parus. Ils vont faire l'objet de cette étude.

Remboursement de la moitié de l'impôt sur le revenu, à certaines catégories de titulaires. — Aux termes de l'article 51 de la loi du 25 juin 1920, dû à un amendement du député Lesaché, la moitié de l'impôt sur le revenu de 10 p. 100 qui frappe le coupon des titres nominatifs est remboursée par l'administration de l'Enregistrement aux titulaires des titres nominatifs d'obligation émis par les villes et départements français, le Crédit foncier de France, et les sociétés ou compagnies concessionnaires de chemins de fer français ou coloniaux, à condition : 1° qu'ils justifient avoir eu une résidence habituelle en France, au 1er janvier de l'année pendant laquelle ils ont touché lesdits intérêts ; 2° qu'ils certifient que le montant du revenu global net dont ils ont disposé durant cette année, calculé de la manière prescrite par les lois en vigueur pour l'établissement de l'impôt général sur le revenu, n'a pas dépassé 6.000 francs.

De la sorte, la petite et intéressante clientèle de ces placements de père de famille ne subit sur ses revenus qu'un prélèvement de 5 p. 100 au lieu de 20 p. 100 environ qu'elle subirait si ses titres étaient au porteur, de 12 p. 100 qu'elle subirait si elle possédait des fonds d'Etats étrangers, et de 25 p. 100 environ qu'elle subirait si elle possédait des valeurs étrangères autres que les fonds d'Etats.

Le décret du 16 décembre 1920 a réglé les détails d'application de cette disposition.

L'exonération prévue concerne toutes les obligations (à l'exclusion des actions) du Crédit foncier : foncières, communales, bons, les obligations des villes et départements, notamment de tous les emprunts, de la Ville de Paris, sauf ceux de 1917 et 1921 dont les coupons sont payables nets d'impôts, les obligations de tous les réseaux de chemins de fer français : grands réseaux, chemins de fer de l'Etat, chemins de fer départementaux et coloniaux.

Pour que le remboursement soit opéré, il faut que l'impôt ait été retenu sur le coupon ; il ne serait donc pas obtenu si l'établissement émetteur avait pris les impôts à sa charge.

Les demandes de remboursement doivent être adressées au directeur de l'Enregistrement du département où le titulaire avait sa résidence habituelle au 1er janvier de l'année pendant laquelle les arrérages ou intérêts ont été touchés ;

Les demandes rédigées sur papier timbré doivent faire connaître :

1° Les nom, prénoms et domicile ou résidence habituelle du titulaire au 1er janvier de l'année pendant laquelle les intérêts ont été touchés ;

2° Le montant total des arrérages ou intérêts ayant subi la retenue de 10 p. 100 ;

3° Le montant total de l'impôt acquitté par voie de retenue.

La loi subordonne, d'autre part, le remboursement aux deux conditions suivantes :

1° Les intéressés doivent justifier avoir eu une résidence habituelle en France au 1er janvier de l'année considérée ;

2° Ils doivent certifier que le montant du revenu global net dont ils ont disposé pendant cette année, calculé de la manière prescrite par les lois en vigueur pour l'établissement de l'impôt général sur le revenu, n'a pas dépassé 6.000 francs.

A cet effet, les intéressés doivent déposer à l'appui de leur demande :

1° Un certificat délivré, sur papier non timbré, par le maire ou le commissaire de police, et attestant qu'ils avaient leur résidence habituelle en France au 1er janvier de ladite année ;

2° Une déclaration souscrite par eux-mêmes, et certifiant *sous les peines de droit* que, durant l'année pour laquelle ils demandent le remboursement, leur revenu global net, calculé comme il vient d'être dit, n'a pas dépassé 6.000 francs.

Si les titres sont immatriculés au nom d'une femme mariée ou d'enfants ne jouissant pas de leurs droits, le revenu global déclaré est celui du chef de famille.

Le revenu global net à envisager s'entend du revenu dont a disposé le pétitionnaire, pendant l'année au cours de laquelle il a touché les arrérages ou intérêts faisant l'objet de la demande, défalcation faite des dettes ou charges dont il est grevé, mais sans tenir compte des abattements ou des déductions pour charges de famille. Il s'agit donc du revenu global net, et non du revenu taxable. Ce revenu ne doit pas dépasser 6.000 francs. Le montant des intérêts des titres envisagés pourra donc être supérieur à ce chiffre si, après déduction des charges prévues par


T. S. F. — Salle des machines, à la Tour Eiffel.

la loi, le revenu total net de l'intéressé se trouve ramené à une somme n'excédant pas 6.000 francs.

Les demandes de remboursement doivent, en outre, être accompagnées :

1° D'un bordereau délivré sur papier non timbré, soit par la collectivité ou la société qui a émis les titres, soit par l'établissement qui détient ces titres en dépôt, reproduisant l'immatricule exacte de chaque titre, avec indication de son numéro et des autres mentions nécessaires pour l'identifier ;

2° D'un relevé établi, sur papier non timbré, par l'établissement, agence ou succursale, qui a effectué


T. S. F. — Salle de haute tension. Batteries de condensateurs et éclateur (station de la Tour Eiffel).

le payement des arrérages ou intérêts et la retenue de l'impôt, indiquant la date et le montant du paiement, l'échéance à laquelle il s'applique, le montant de l'impôt retenu, et la personne à laquelle le payement a été fait.

Si les titres nominatifs sont déposés dans un établissement de crédit, c'est à cet établissement qu'il y a lieu de demander tout à la fois le bordereau d'immatricule et le relevé des payements d'intérêts pendant l'année envisagée, en mentionnant le décret qui prévoit la délivrance de ces pièces, et l'usage auquel elles sont destinées.

Les demandes qui ne sont pas accompagnées des pièces justificatives dont l'énumération précède, ou qui ne sont pas présentées dans le cours de l'année qui suit la perception des intérêts, sont réputées non avenues. L'année à mentionner sur les différentes

pièces du dossier pour la détermination de la résidence, du revenu global net, du montant des intérêts, de la taxe à rembourser, etc., est l'année antérieure à celle de la demande. D'autre part, ne peuvent être acceptées, comme étant prématurées, les demandes déposées avant l'expiration de l'année pendant laquelle les intérêts ont été touchés.

Toute déclaration inexacte est punie d'une amende égale au quintuple des taxes dont le remboursement a été indûment obtenu, sans que cette amende puisse être inférieure à 500 francs, sans décimes. Cette pénalité doit être majorée de 2 décimes 1/2 par application de l'article 110 de la loi du 25 juin 1920.



T. S. F. — Salle de transmission (station de la Tour Eiffel).

Elle n'est, au surplus, exigible que si la déclaration a entraîné un indu remboursement, quelle que soit la nature de l'inexactitude (fausse indication de la résidence du pétitionnaire, du chiffre de son revenu, etc.).

Remboursement du droit de conversion au porteur en cas de remploi en titres nominatifs. — Aux termes de l'article 17 de la loi du 31 juillet 1920, dû à l'initiative de Bonnevay et Chassaigne-Goyon, députés : « Lorsque le titulaire d'un titre nominatif a dû le convertir au porteur en vue de le vendre, et qu'il a acquitté de ce fait le droit de 2 p. 100 établi par l'article 49 de la loi du 25 juin 1920, il pourra obtenir le remboursement de ce droit si, dans le délai d'un mois à compter de la conversion, il a remployé le prix de la vente intégralement en valeurs mises au même nom et dont la conversion au porteur est assujettie au droit proportionnel. »

Un règlement d'administration publique, du 14 avril 1921, a déterminé les conditions de ce remboursement.

Les conditions intrinsèques auxquelles doivent satisfaire les conversions sont les suivantes :

1° Il faut que le titre nominatif ait été converti *en vue d'être vendu*, et que les deux opérations de vente et d'achat aient été réalisées par l'intermédiaire d'un agent de change ou d'un officier public ou, s'il s'agit de valeurs mobilières non susceptibles d'être cotées, par l'intermédiaire d'un banquier.

Il faut d'abord que le titre ait été converti en vue d'être vendu. Un titre que son titulaire convertirait afin de le conserver sous la forme au porteur dans son portefeuille, échapperait au bénéfice de la loi.

Quant à l'obligation de recourir à un intermédiaire qualifié, elle a paru nécessaire en vue de sauvegarder les intérêts du Trésor, cet intermédiaire devant attester la réalité de la double opération.

S'il s'agit de valeurs susceptibles d'être cotées, cet intermédiaire sera nécessairement un agent de change.

Si le titre est vendu aux enchères par le ministère d'un notaire, ou cédé amiablement par acte notarié, le notaire peut délivrer les certificats prévus par la loi.

De même les avoués, pour l'exécution des décisions de justice, notamment en matière de partages judiciaires.

S'il s'agit de valeurs non susceptibles d'être cotées, l'intermédiaire d'un officier public ou d'un banquier suffit ;

2° Il faut que le remploi soit intégral. Toutefois, dit le décret du 14 avril 1921, si la différence entre le prix de vente et le prix d'achat est inférieur à la valeur d'un titre acquis, l'opération n'en donnera pas moins lieu au remboursement dans la limite du remploi effectué.

Comment se calcule le capital à remployer ? — Le décret répond : On compare le prix de l'aliénation (prix brut) au prix de l'acquisition des titres affectés au remploi majoré des frais des deux opérations (commission, courtage, impôts), non compris le droit de 2 p. 100 sur la conversion des titres employés. Puis on impute le second sur le premier, et on recherche, au résultat de cette soustraction, si la somme restée disponible n'excède pas les limites posées par le règlement d'administration publique.

Les impôts qui entrent en ligne de compte sont : l'impôt sur les opérations de Bourse, les droits de timbre de la procuration donnée à l'agent de change et, le cas échéant, les droits de transfert et les droits d'enregistrement, à l'exclusion, cependant, du droit de 2 p. 100 perçu sur la conversion des titres employés, qu'il est question de restituer ; mais, bien que cette énumération ne soit pas limitative, on devrait écarter rigoureusement tous les frais qui ne seraient pas une conséquence normale soit de la vente, soit de l'acquisition.

La différence entre le prix de l'aliénation et le prix de l'acquisition ainsi majoré fera ressortir un certain chiffre, qui sera comparé à la valeur d'*un titre acquis en remploi*.

Si le reste est supérieur à cette valeur, l'ensemble de l'opération sera exclu du bénéfice de l'article 17. Au cas contraire, il y aura lieu de rembourser le droit de conversion, mais *dans la limite seulement du remploi effectué*.

En définitive, pour obtenir le remboursement dans les limites ainsi fixées, le porteur devra justifier qu'il a acquis le maximum de titres dans la catégorie de ceux qu'il a choisis pour effectuer le remploi, et que la somme restée libre après l'opération ne lui eût pas permis d'acheter un titre de plus sans excéder le montant de la somme à remployer ;

3° Il faut que le remploi ait lieu en valeurs nominatives « mises au même nom » L'immatricule des titres acquis en remploi doit être la même, en principe, que celle des titres primitifs avant leur conversion au porteur ;

4° Il faut que le remploi ait lieu en valeurs dont la conversion au porteur est assujettie au droit proportionnel. Cette disposition est exclusive, notamment des remplois en rentes sur l'Etat, en valeurs étrangères, en obligations du Crédit national, en ceux des emprunts des colonies et protectorats qui sont exempts d'impôts, en valeurs émises ou à émettre en exécution des lois des 28 février et 24 mars 1921 pour la reconstruction dans les régions libérées, ce qui exclut notamment les obligations émises par les villes de ces régions.

Notons les termes de la loi : en valeurs *dont la conversion au porteur est assujettie au droit proportionnel*. Le remploi ne peut donc avoir lieu qu'en valeurs susceptibles de conversion sous la forme au porteur, et ceci exclut les remplois en valeurs essentiellement nominatives, savoir : d'une part, les valeurs qui, aux termes de leurs dispositions statutaires, ne peuvent affecter que la forme nominative, notamment les actions de la Banque de France, celles du Crédit foncier de France et celles des compagnies d'assurances, et, d'autre part, les actions non libérées, les actions des sociétés à capital variable et les actions affectées à la garantie des administrateurs, qui, aux termes de la loi du 24 juillet 1867, sont inconvertibles sous la forme au porteur. La pensée du législateur a été de pousser à la mise au nominatif des valeurs susceptibles de demeurer sous la forme au porteur, mais non de favoriser les placements en actions essentiellement nominatives, lesquelles trouvent amateurs pour des motifs exempts de préoccupations fiscales.

Mais il faut bien délimiter le point où s'arrête l'exclusive prononcée par la loi. Celle-ci écarte les valeurs qui ne peuvent être mises au porteur, ou dont la mise au porteur est légalement exempte du droit proportionnel ; mais elle n'écarte pas les valeurs pour lesquelles les établissements émetteurs ont pris à leur charge le fardeau du droit proportionnel, ce qui est rare d'ailleurs. Un semblable remploi serait donc valable, mais des abus peuvent en résulter au préjudice desdits établissements (« Revue politique et parlementaire », du 10 mai 1921, p. 237) ;

5° Il faut que le remploi ait lieu dans le délai d'un mois. Ce délai est, aux termes de l'article 1er du décret du 14 avril, compté entre la date de l'inscription de la conversion sur le registre tenu, en exécution de l'article 36 du Code de commerce, au siège de l'établissement débiteur, et la date soit du tranfert, soit de la conversion du porteur au nominatif sur le registre correspondant de l'établissement débiteur dont les titres sont acquis en remploi.

Ce délai d'un mois est, de l'avis de tous les praticiens, tout à fait insuffisant. Certaines valeurs ne sont pas cotées journellement, et, dans ce cas, comme dans le cas où l'ordre de vente ou celui d'achat est donné à cours limité, il ne sera pas rare que la double opération ne puisse pas matériellement être effectuée dans le délai réglementaire. Il est à espérer que Chassaigne-Goyon qui, avec Bonnevay actuellement garde des sceaux, est le père de l'article 17, voudra bien prendre l'initiative de proposer l'allongement de ce délai.

Telles sont les cinq conditions auxquelles est subordonné le remboursement des droits de conversion. Elles sont toutes de rigueur, et l'absence d'une seule mettrait un obstacle absolu à la restitution.

Quant à la somme à rembourser, elle doit en principe être exactement celle qui a été perçue, sauf, bien entendu, dans le cas où, la différence entre le prix de vente et le prix d'achat étant inférieure à la valeur d'un titre acquis, le remboursement n'est que partiel. En pareil cas, le calcul est assez simple : la somme versée devra être remboursée suivant une proportion dont le dénominateur sera la somme brute provenant de la vente, et le numérateur la somme remployée, majorée des frais des deux opérations (commission, courtage, impôt sur les opérations de Bourse), mais non compris le droit de conversion.

Aux termes de la loi du 31 janvier 1914, l'action en remboursement des droits régulièrement perçus est prescrite « après une année à compter du jour où les droits sont devenus restituables ». Cette prescription, qui concerne tous les droits d'enregistrement, régit, par suite, l'action en remboursement du droit de conversion accordé sous certaines conditions par l'article 17 de la loi du 31 juillet 1920, et elle s'applique, à l'exclusion de la prescription biennale, dès lors qu'il s'agit d'un droit régulièrement perçu, dont la restitution se fonde sur un événement ultérieur.



T. S. F. — Salle de réception (station de la Tour Eiffel).

Telles sont les deux importantes réformes dont bénéficient les titulaires de titres nominatifs, en attendant que d'autres avantages : facilités de négociation et simplifications indispensables, viennent donner à cette forme de titres une faveur qu'elle n'a pas connue jusqu'à ce jour. — Ch.-L. Julliot.

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Groslet.



FEBRVARIVS.

Qui fuit extremus mensis Februarius olim,
Mutato veteri more, secundus adest

Ante focum residens accenso pascitur igne
Et Pisces taciti ne noceant metuit

Février. — Les Douze Mois, par Josse de Monper (dessinateur), Adrien Collaert (graveur), Phils Galle (imprimeur) [xvie siècle].

Traduction de la légende latine : Jadis le dernier des mois, Février, depuis le changement de l'ancienne coutume, en est aujourd'hui le second. Assis près du foyer, il se repait du feu qui flambe et redoute les méfaits des silencieux Poissons.

N° 180. — Février 1922

Agence générale des colonies. La plupart de nos possessions lointaines sont des colonies d'exploitation, non des colonies de peuplement et, à défaut de centres locaux suffisamment importants, il est essentiel qu'elles aient, dans la métropole, un intermédiaire ou même un commissionnaire. Ce rôle fut pendant longtemps rempli par l'administration centrale des colonies, ce qui s'expliquait à une époque où les budgets locaux existaient à peine et où le budget de l'État, dit « budget colonial », était presque tout. Mais, aujourd'hui que les colonies sont de plus en plus autonomes et qu'elles supportent toutes les dépenses d'ordre civil, le ministère n'a plus à sortir de ses attributions de haute direction et de contrôle supérieur.

Dès 1889, fut créé l'*Office colonial*, pour fournir au public les renseignements économiques et orienter vers notre domaine d'outre-mer l'activité de nos compatriotes ; la loi du 18 février 1904 dota cet établissement de la personnalité civile ; des délégués des gouvernements généraux y furent attachés. De plus, à partir de 1911, il y eut, à l'administration centrale, un service administratif colonial qui, avec le concours de sections techniques, effectuait pour le compte des colonies les opérations administratives concernant les parties de leur budget qui s'exécutent en France.

« Les colonies, lit-on dans le rapport qui précède le décret du 29 juin 1919, ont à mener à bien, dans la métropole, une double tâche : d'une part, assurer dans les meilleures conditions de rapidité et de précision l'exécution de la partie de leur budget concernant les achats à effectuer et l'administration du personnel en congé ; d'autre part, en vue de hâter le développement de leurs richesses, se livrer à une propagande économique efficace, favoriser les échanges avec la métropole, assurer dans toutes les circonstances la représentation de l'agriculture, du commerce et de l'industrie et, d'une façon générale, prendre les mesures de tout ordre propres à mettre en valeur les colonies. De son côté, l'État doit disposer, en dehors de son administration centrale, d'un organisme chargé d'assurer la satisfaction des besoins des intendances locales et des administrations pénitentiaires. Il est rationnel d'utiliser le même personnel technique pour les achats de l'État et pour ceux que feront les colonies ».

S'inspirant de ces considérations, le ministre des colonies a constitué l'Office colonial en *Agence générale des colonies* et transféré à l'Agence le service administratif du ministère (décret du 29 juin 1919, complété pour le statut du personnel par celui du 23 sept. suivant et, pour la comptabilité, par l'arrêté interministériel — Finances, Colonies — du 1er mai 1920).

L'Agence générale des colonies a pour organes : 1° un conseil d'administration, comprenant deux fonctionnaires seulement et seize représentants de l'agriculture, de l'industrie, du commerce ; 2° un directeur chargé d'instruire les affaires et de pourvoir à l'exécution des décisions du conseil d'administration et du ministre. Elle comprend deux sections : un service de renseignements et un service administratif.

Le service de renseignements centralise les documents transmis par les agences économiques spéciales créées en France pour les colonies et concernant le développement de leurs échanges, les facultés de placement offertes aux capitaux français, l'étude et la vulgarisation des produits coloniaux. Le public a à sa disposition ces renseignements, ainsi que des échantillons des divers produits.

Des agences économiques spéciales ont déjà été créées pour l'Afrique occidentale, Madagascar, l'Indochine.

Le service administratif effectue, comme auparavant, pour les colonies, les commandes, les achats et, en général, les actes administratifs relatifs aux opérations budgétaires exécutées en France.

Une dernière réforme reste à réaliser pour assurer à nos possessions lointaines une représentation effective complète dans la métropole : le rattachement à l'Agence du service colonial dans les ports de commerce ; mais la question se pose de savoir s'il est possible de lui confier l'administration du personnel colonial en congé. — Max Legrand.

Aicard (François-Victor-*Jean*), poète, romancier et auteur dramatique français, né à Toulon en 1848. — Il est mort à Paris le 13 mai 1921. Jean Aicard a lui-même conté dans ses vers ses origines provençales, les particularités de son enfance et comment ses parents jugèrent bon de lui faire commencer ses études au lycée de Mâcon :

> On sait mieux le français au pays de la neige ;
> Éloignons cet enfant de nous, se dirent-ils,
> Il faut que les garçons apprennent ces exils.
> Et l'on m'envoya loin ; à Mâcon, au collège.

Cet exil fut adouci pour le jeune collégien par la présence, au voisinage, de Lamartine, alors retiré à Milly. Il s'y rendait le dimanche et, de ce contact émerveillé avec le grand poète, doublement auréolé de gloire et de misère, l'âme du jeune enfant retira une impression profonde. Peut-être lui dut-il l'éveil de sa vocation poétique. Néanmoins, ce séjour « au pays de la neige » — eût-on cru Mâcon si près des régions polaires ? — ne valut rien au jeune Provençal ;

il fallut le ramener au pays du soleil : il quitta donc le lycée de Mâcon pour celui de Nîmes.

Ses études achevées, il se voua tout aussitôt à la poésie et, dès 1867, fit paraître, sous l'anagramme JEAN DRACIA, son premier volume de vers, *les Jeunes Croyances.* Il y faut relever une généreuse défense de Lamartine. L'adolescent marquait ainsi, envers le dieu qui avait suscité les premières émotions de son enfance, une fidélité qui ne se démentit point par la suite, puisque c'est avec un éloge de Lamartine qu'il remporta en 1883 le prix de poésie de l'Académie française. Il fut même autorisé, faveur insigne, à lire lui-même son poème en séance publique. Depuis longtemps, d'ailleurs, Jean Aicard était l'enfant chéri de l'Académie, qui avait successivement couronné les *Poèmes de Provence* (1874), *la Chanson de l'enfant* (1875), et, sur la proposition même de Victor Hugo, paraît-il, attribué le prix Vitet au poème de *Miette et Noré* (1880).

Dans ces œuvres, auxquelles il faut joindre *les Rébellions et les Apaisements*, parus en 1871, Jean Aicard s'était révélé comme un poète délicat et tendre, d'un lyrisme modéré et d'une forme soignée, quoique sans grand éclat. A l'encontre des Parnassiens, il ne recherchait pas la rime *riche*, estimant « qu'elle est le plus souvent la rime *prévue* », et lui préférait « la rime suffisante, mais inattendue ». A vrai dire, ses rimes se contentent le plus ordinairement d'une honnête suffisance, sans offrir ce régal d'imprévu que le poète nous faisait espérer. Mais, s'il lui manque cette science du rythme, cette richesse de tons, cette habileté technique, en un mot, qui caractérisent les Parnassiens, s'il n'a pas non plus cette fluidité et cette musicalité suggestives où excelleront plus tard les symbolistes, il possède par contre une vive sensibilité et un sens du pittoresque, qui communiquent à ses poèmes une émotion agréable et y mêlent d'attrayants tableaux.

C'est principalement à son pays natal que Jean Aicard demande son inspiration :

...Or, les prés et les bois, les printemps que je chante
Sont ceux du pays même où je fus écolier,
Mon doux recoin de terre aimable et familier,
Où la mer vient baigner la colline penchante.

J'ai là, dans ma Provence, où mes lauriers sont beaux,
Mon foyer, mon arpent du sol de la patrie,
Et je sens à ce nom ma pensée attendrie,
Car là j'ai des amis et là j'ai des tombeaux.

Jean Aicard est avant tout le chantre de la Provence; il en célèbre dans ses vers le sol, le climat, les mœurs, les usages, et les décrit avec un vigoureux relief. On lui a parfois reproché d'imiter Mistral, dont *lis Isclo d'Oro* s'évoquent à propos des *Poèmes de Provence*, et dont la *Mireille* paraît avoir fourni quelques traits au roman en vers de *Miette et Noré.* Mais est-il surprenant de trouver des affinités, voire des ressemblances, entre deux poètes de même origine, chantant le même ciel, les mêmes paysages, les mêmes gens ? En fait, l'inspiration de Jean Aicard ne résulte ni de lectures ni d'efforts d'adaptation. Solide et directe, elle est le fruit spontané d'une influence de nature. Il n'y avait, d'ailleurs, qu'à voir le poète, avec son visage osseux et basané, ses yeux brûlants, ses cheveux rejetés au vent, sa barbe perpétuellement tiraillée par une main nerveuse, pour reconnaître en lui le type même du Provençal. Son imagination était dorée par le soleil du Midi : il a peint la terre de Provence en des pages tour à tour lyriques et familières, et ses tableaux, menus sans doute, sont toujours éclairés d'une lumière franche et enveloppés d'un air salubre.

N'est-ce pas un paysage méridional qui s'évoque, avec ses contours nets et lumineux, dans cette petite pièce intitulée *les Oullières?*

Le blé sec vibre aux moindres brises ;
L'olivier met sur les moissons
Çà et là des ronds d'ombres grises
Aussi chaudes que des rayons.

Nos coteaux pierreux où s'étage
La vigne au flanc disjoint des murs
Sont des escaliers de feuillage
Et des cascades de blés mûrs.

Dans les plaines, par longues lignes,
Les beaux blés, ruisseaux d'or vivant,
Serrés entre le vert des vignes,
S'en viennent à nous du Levant.

Là, — vin et pain, — la vie entière,
Bien avant la cuve et le four,
N'étant encore que lumière
Coule, belle comme le jour.

D'ailleurs, le poète n'est pas sensible au seul pittoresque ; comme il le disait lui-même :

En ce moment qui semble au monde le dernier,
Où l'on dit que déjà la conscience est morte,
Il ne va pas chantant le désespoir ; il porte,
Comme un gage de vie, un rameau d'olivier.

Car il comprend qu'un verbe habite les écorces,
Il devine dans tout l'exemple ou le conseil ;
Il sait qu'un grand espoir nous luit dans le soleil
Et qu'un amour sans fin fait la chaleur des forces.

Dégager la leçon de sagesse enclose en toute chose, tel est son but. Ecoutez, par exemple, ce dialogue de la fourmi et de la cigale :

La fourmi dit à la cigale :
Quand cesseras-tu ta chanson,
O paresseuse sans égale,
Et que ne fais-tu ta moisson ?
Vois tout ce qu'en mon trou j'emporte !
Viens avec moi, tu me verras
Enfouir mes bons grains, en sorte
Que sous terre ils ne germent pas.

La cigale lui dit : Sous terre,
J'ai vécu longtemps loin du jour.
Laborieuse et solitaire,
Je préparais mon chant d'amour.
J'appris le travail de la sève,
Les secrets du sillon troublé,
Et je préfère un grain qui lève
A tes greniers où meurt ton blé.

Ce Méridional à la voix sonore et chaude cachait, en effet, sous des dehors impétueux une âme de tendresse, particulièrement sensible aux grâces délicates de l'enfance. Avec les *Poèmes de Provence, la Chanson de l'enfant* reste l'œuvre la plus caractéristique de Jean Aicard. Elle s'adresse, cette chanson, aussi bien aux mères qu'aux enfants. Aux premières il donne de sages conseils sur les vrais devoirs de la maternité :

Mères, je les connais, ces hommes, quoique braves,
Que les mères ont faits trop doux;
. . . .
Ces hommes ont en eux de plaintives tendresses
Dont ils achèvent de mourir.
Si vous voulez les voir heureux et les voir vivre,
Mères, ne vous y trompez pas,
Retenez ce conseil triste, mais qu'il faut suivre :
Détachez vos fils de vos bras.
Madame, vous pleurez ?... mais c'est là, nobles femmes,
Le sublime de votre amour,
Qu'il faille encor souffrir pour leur créer leurs âmes
Plus que pour leur donner le jour.

Aux enfants il offre des récits naïfs et gracieux (*le Chevrier, le Rouge-Gorge, la Fleur de Marie*), auxquels il mêle des souvenirs de sa propre enfance (*la Leçon de lecture, la Fin du monde*, etc.).

Par la suite, Jean Aicard s'éleva dans ses vers à des préoccupations plus hautes : *le Dieu dans l'homme* (1885), où il exalte la loi sainte du travail et prône une sorte de positivisme enthousiaste de toutes les grandeurs humaines; *l'Eternel Cantique* (1885), *le Livre d'heures de l'amour* (1887), où son lyrisme revêt une forme nouvelle; *Au bord du désert* (1888), souvenir pittoresque d'un voyage en Algérie ; *Don Juan* (1889), attestent une grande variété de pensée et de ton. Décidément sollicité par les problèmes philosophiques, Jean Aicard publia en 1896 un important poème, *Jésus*, où, s'efforçant de faire passer dans ses vers la simplicité des Evangiles, il présentait une figure de Christ humanisée, tout empreinte de pitié et de douceur. Dans sa forme d'une sobriété volontaire, ce livre renferme assurément quelques-unes des plus belles inspirations du poète. On a plaisir, par exemple, à en détacher la poésie intitulée *l'Ane :*


Jean Aicard. (Phot. Manuel.)

Or, comme il cheminait en suivant son beau songe,
Sous un frêle olivier, tout au bord du chemin,
Un vieil âne pelé, qui tirait sur sa longe,
Avançant les naseaux, vint effleurer sa main.

Et Jésus s'arrêta, songeant à cette crèche
Où l'âne, avec le bœuf, l'accueillirent enfant,
Où tous deux, à genoux dans de la paille fraîche,
Sur ses petits bras nus soufflaient, le réchauffant.

Longtemps il regarda cette humble et lourde tête,
Ces poils longs et rugueux, ces deux gros yeux surpris ;
Puis sa main caressa, sur les flancs de la bête,
La trace du bâton qui les avait meurtris.

Vers l'âne, enfin, Jésus pencha sa face auguste,
Et le pauvre animal, se mettant à trembler,
Soufflait, tout haletant, sur les lèvres du Juste,
Ce grand soupir des cœurs qui ne peuvent parler.

Ayant ainsi célébré dans ses vers, par étapes successives, la nature, l'enfance, l'humanité et Dieu, Jean Aicard estima sans doute avoir épuisé tous les thèmes d'inspiration ; toujours est-il que, renonçant au lyrisme, il consacra dès lors son activité littéraire à la littérature dramatique et au roman.

Il était venu de bonne heure au théâtre : en 1870, il avait fait représenter à Marseille un acte en vers *Au clair de lune*, suivi en 1872 d'un *Pygmalion*, également en un acte ; il était aussi l'auteur de quelques à-propos : *Mascarille* (1873), *Molière à Shakespeare* (1879), etc. Après avoir vainement proposé vers 1880 à la Comédie-Française un *Othello*, qui ne fut reçu et représenté qu'en 1899, il fit jouer sur ce théâtre en 1884 *Smilis*, drame peu adroitement conçu, que le public et la critique accueillirent assez froidement. Il devait prendre sa revanche quelques années plus tard avec *le Père Lebonnard* (1889). Destinée d'abord à la Comédie-Française et mise en répétition, puis retirée par l'auteur après de vifs incidents, la pièce avait été accueillie par Antoine et figura au programme de réouverture du Théâtre-Libre pour la saison 1889. Elle s'accompagnait alors d'un prologue, où Jean Aicard commentait en des vers âprement satiriques ses démêlés avec le Théâtre-Français. Plus tard, la paix se fit entre poète et comédiens ; *le Père Lebonnard* revint à la Comédie-Française et prit au répertoire la place qui lui était due. Ce drame bourgeois est avant tout la peinture d'un caractère original, celui du brave Lebonnard, qui, sachant que sa femme l'a trompé et que son fils n'est pas de lui, garde son secret jusqu'au jour où ce fils, d'accord avec sa mère, veut empêcher le mariage de sa sœur avec un jeune homme qu'elle aime, sous prétexte que ce jeune homme est un enfant naturel. Exaspéré, le placide Lebonnard éclate enfin : « Tais-toi, bâtard ! » crie-t-il à son fils. Toute la pièce est évidemment faite pour cette scène, mais elle est, néanmoins, dans l'ensemble vigoureuse et fouillée. Depuis, Jean Aicard a donné encore au théâtre *la Légende du cœur* (1904) et *le Manteau du roi* (1908), œuvres d'un idéalisme généreux, mais d'une facture un peu conventionnelle. Jean Aicard restera décidément l'auteur du *Père Lebonnard.*

De même demeurera-t-il surtout, comme romancier, l'auteur de *Maurin des Maures.* Ce n'est pas que sa production romanesque soit peu abondante ou de médiocre valeur ; de 1890 à 1908, Jean Aicard a publié une douzaine de romans, dont certains ont connu un légitime succès. Comme dans ses poésies, c'est surtout auprès de sa terre natale qu'il puise ses inspirations. La plaine âpre et rocailleuse du Rhône, la vieille cité toulonnaise aux rues pittoresques, la région des Maures ou de l'Estérel, tous les paysages de Provence se reflètent dans ses romans. Pourtant, si Jean Aicard s'est complu à peindre les gens de son pays, à décrire par exemple les passions violentes des meneurs de cavales et des gardians de Camargue (*Roi de Camargue, Notre-Dame d'amour*), il s'est élevé aussi à des observations plus générales, étudiant des problèmes psychologiques ou moraux d'une portée réellement humaine. Le *Pavé d'amour* est un réquisitoire contre les obstacles qui contrarient et font dévier l'amour à l'âge où il est commandé par la nature; *l'Ibis bleu* conte l'aventure douloureuse d'une jeune femme qui expie un moment d'égarement par un dur exil loin de son foyer et de son enfant ; *Fleur d'abîme* est une peinture de jeune fille perverse. Tous ces romans témoignent d'une âme généreuse, hostile à la littérature qui prêche le mépris de l'homme ou le pessimisme. Convaincu « que le grand éducateur d'un pays, c'est sa littérature », Jean Aicard s'est efforcé dans ses romans d'inspirer « l'amour de la vie et le respect de l'amour ». Malgré leurs mérites, toutefois, ces romans ne nous offrent chacun qu'un aspect du talent et de l'esprit de Jean Aicard. *Maurin des Maures*, au contraire, nous le livre tout entier : son art de conteur — qui s'était déjà manifesté dans un charmant recueil de nouvelles : *l'Eté à l'ombre*, — sa profonde connaissance des choses et des gens de Provence, son goût pour les vieilles traditions populaires et les *galejades*, son sens du pittoresque et aussi son idéalisme, sa foi dans l'humanité, tout cela se retrouve dans cette vaste composition d'allure épique, dont le héros s'apparente à l'immortel Tartarin.

Cet honnête et constant labeur avait reçu ses légitimes récompenses : plusieurs fois lauréat de l'Académie, Jean Aicard avait été élu en 1894 président de la Société des gens de lettres. Il se démit, d'ailleurs, assez vite de ses fonctions, à la suite d'incidents provoqués, au sein de la société, par le « Balzac » de Rodin, et au cours desquels il avait pris parti pour le sculpteur. Quinze ans plus tard, en 1909, il recueillait à l'Académie française la succession de Coppée. On pouvait attendre encore beaucoup de lui. Malheureusement, un accident d'automobile, dont il fut victime il y a quelque dix ans et dont il ne se remit jamais, arrêta sa production littéraire. Un drame en vers, *de Solliès Forbin*, qu'il fit jouer en 1920 à Solliès-Pont, pour commémorer la réunion de la Provence à la France, fut sa dernière œuvre. A l'écart du monde, il vivait dans sa propriété de La Garde-près-Toulon, parmi ses chères populations méridionales, qui avaient pour lui une réelle vénération. C'est là qu'eût dû logiquement se dénouer cette existence harmonieuse et sage ; par un caprice de la destinée, Jean Aicard vint mourir dans une clinique parisienne, « au pays de la neige ».

En le recevant à l'Académie française, P. Loti saluait en lui non seulement un poète régionaliste, mais un poète populaire, dont l'œuvre humaine, saine et émouvante, garde un résidu chrétien. C'était caractériser très justement cet écrivain qui, sans s'être jamais élevé aux créations magistrales, peut s'honorer cependant d'avoir, avec *la Chanson de l'enfant, le Père Lebonnard* et *Maurin des Maures*, laissé dans chacun des genres où il a exercé son talent une œuvre remarquable et propre à défendre son nom de l'oubli. — F. GUIRAND.

bactériophage n. m. (de *bactérie*, et du gr. *phagein*, manger). Microbe très petit, qui, tout en étant inoffensif pour l'homme, jouit de la propriété de s'attaquer à certains microbes pathogènes de l'homme et des animaux et de les détruire.

— ENCYCL. Examinant des selles de convalescents de dysenterie bacillaire, d'Hérelle s'aperçut qu'elles ne renferment plus aucun bacille spécifique ; bien plus, quelques gouttes d'un filtrat de ces selles, ajoutées à une culture de bacilles dysenteriques en plein développement, amènent la destruction par liquéfaction (bactériolyse) de ces bacilles et, par conséquent, l'éclaircissement du bouillon, dont quelques gouttes, ajoutées à une nouvelle culture, produisent le même phénomène, et ainsi de suite, phénomène qui fut appelé, du nom de celui qui le découvrit, *phénomène d'Hérelle*. L'auteur, ayant obtenu à l'état pur, par des repiquages successifs, la substance capable de déterminer la bactériolyse, conclut à l'intervention d'un micro-organisme vivant, doué de propriétés très particulières et qu'il nomma *bacteriophagum intestinale*, parce qu'il semble s'attaquer de préférence aux microparasites intestinaux. Il s'agit, en effet, d'un micro-organisme très petit, passant à travers les filtres et appartenant à la catégorie des *virus filtrants* (v. ce mot), mais que, cependant, on peut, dans certaines conditions, apercevoir et dénombrer. Il ne donne pas de culture dans les milieux usuels, résiste à des températures de 60-70°C., est peu sensible aux antiseptiques ordinaires, mais sensible à la glycérine et à la quinine ; enfin, il n'exerce son action bactériolytique qu'à l'égard des bacilles vivants, les bacilles morts ne subissant sous son influence aucune modification appréciable, de telle sorte que le bactériophage se comporte comme s'il était *infectieux* pour certaines bacilles pathogènes et transmissible, par suite, des bacilles infectés aux bacilles normaux. C'est ce qui expliquerait le *phénomène d'Hérelle*, car la présence du bactériophage chez un malade entraîne la destruction, par contamination progressive, de tous les germes virulents, causes de la maladie, et amène ainsi la guérison. Il est effectivement curieux de constater que le *phénomène d'Hérelle* ne se produit que chez les individus convalescents ou qui *doivent guérir*, tandis qu'on ne l'observe jamais chez les sujets qui succombent ; mais nous ignorons absolument, pour le moment, les conditions qui font que le bactériophage existe dans tel cas et non dans tel autre et comment il parvient à l'homme, bien que J. Dumas ait cru le retrouver parfois dans le sol et dans l'eau. Nous ignorons également s'il y a une ou plusieurs espèces de bactériophages ; toutefois, d'Hérelle a montré, par ses observations et ses expériences, qu'il s'attaque non seulement aux bacilles dysenteriques et aux colibacilles, mais encore aux bacilles de la fièvre typhoïde et des paratyphoïdes, de la typhose des poules, de la peste, de la flachérie des vers à soie, à la bactérie de la septicémie hémorragique des buffles, etc... En faisant avaler à des poules des filtrats ou des cultures bactériolytiques, il a parfaitement réussi à couper court à de graves épizooties de typhose ; en injectant les mêmes produits sous la peau des buffles, il a obtenu la guérison de la septicémie hémorragique, qui est toujours mortelle ; enfin, appliquant le même procédé chez l'homme, puisque le bactériophage se montre entièrement inoffensif pour lui, il a traité des cas graves de dysenterie bacillaire et obtenu l'entrée en convalescence au bout de 1 ou 2 jours seulement. La découverte du bactériophage conduit ainsi à des considérations et à des applications de la plus haute importance. En effet, puisque l'apparition du bactériophage est le signe de la résistance de l'organisme, de son triomphe dans la lutte contre l'infection, on peut se demander s'il ne joue pas, à côté des réactions humorales, un rôle important dans l'immunité, sa présence protégeant contre l'action pathogène de certains microbes. Dès lors, il est indiqué, comme l'a fait d'Hérelle, d'essayer de transformer ce processus naturel de défense, que nous ne savons pas encore reconnaître d'avance, en moyen thérapeutique, à l'aide de cultures que l'on ferait avaler ou que l'on injecterait aux personnes atteintes des maladies dont les germes sont détruits par le bactériophage. C'est une application qui n'en est qu'à ses débuts et qui semble pleine de promesses.

Malheureusement, si le fait de la bactériolyse est aujourd'hui bien établi, il s'en faut que l'interprétation qu'en a donnée d'Hérelle — c'est-à-dire l'intervention d'un virus vivant — soit admise par tous les auteurs. Pour Salembeni, par exemple, l'agent bactériolytique est probablement un champignon, parfaitement visible, mais très polymorphe, et qui sécrète une diastase capable de liquéfier certains bacilles. Pour Kabeshima, il s'agit seulement d'un ferment catalytique, résistant aux antiseptiques et à la tyndallisation. Mais ces deux théories sont contredites par le fait que la glycérine, qui n'agit défavorablement ni sur ces ferments, ni sur les toxines, détruit les cultures bactériolytiques, et empêche la production du phénomène d'Hérelle. Pour Bordet et Ciuca, enfin, la bactériolyse serait l'effet de la réaction de l'organisme, et il n'y aurait pas, non plus, de bactériophage. Sous l'influence des sécrétions défensives de l'organe infecté par les bacilles dysenteriques, notamment, ceux-ci subiraient une modification métabolique, équivalant à une diathèse mortelle et transmisible non seulement aux descendants des bacilles atteints, mais encore à tous les bacilles normaux de la même espèce, qui se trouveraient en contact avec les bacilles malades. Il s'agirait donc d'une diathèse héréditaire et contagieuse. Conçue de cette manière, une telle hypothèse est bien invraisemblable. Elle se heurte d'abord aux expériences de repiquages et de cultures pures de d'Hérelle, où l'on ne retrouve plus aucun bacille dysenterique. Comment, en l'absence de ces bacilles, pourrait se transmettre une diathèse, à moins qu'elle n'ait pour support précisément le virus filtrant ? Un ferment ne peut pas d'avantage se multiplier indéfiniment par repiquage, si le germe qui lui donne naissance n'est pas ensemencé en même temps. D'ailleurs, il est difficile de concevoir une diathèse infectieuse. L'infection peut parfois conduire à la constitution d'une diathèse, mais celle-ci, par elle-même, n'est jamais contagionnante ; elle se transmet aux descendants, mais non par contact. Imaginer une diathèse de cette sorte pour expliquer un phénomène dont l'interprétation de d'Hérelle rend beaucoup plus simplement et vraisemblablement compte, paraît au moins inutile. C'est pourquoi, jusqu'à plus ample informé, il convient de s'en tenir à cette interprétation, à l'appui de laquelle, au surplus, s'inscrivent les expériences et les observations cliniques qui ont été précédemment mentionnées. — Dr. J. LAUMONIER.

Boutroux (Etienne-*Emile*-Marie), philosophe français, né le 28 juillet 1845 à Montrouge (Seine). — Il est mort à Paris le 23 novembre 1921. Après avoir fait ses études au lycée Henri-IV, Em. Boutroux fut admis à l'Ecole normale supérieure, section des lettres, au concours de 1865. Trois ans plus tard, il subit avec succès les épreuves de l'agrégation de philosophie. Resté à Paris afin d'y poursuivre ses travaux, il reçut bientôt de Victor Duruy, ministre de l'instruction



Emile Boutroux.

publique, la mission d'étudier l'organisation des universités allemandes. Il partit pour Heidelberg, en janvier 1869. L'Allemagne était alors en grande effervescence. Beaucoup d'étudiants étaient sous l'influence des cours de Treitschke, historien nationaliste, prophète du pangermanisme. L'unité allemande, idéal commun à toute l'opinion, paraissait au parti prussien exiger l'écrasement de la France. La mission du jeune professeur français parut suspecte à quelques-uns, et sa situation fut parfois pénible. Il crut la guerre imminente. Elle n'éclata cependant qu'après un an et demi, et Boutroux eut le loisir, en 1869 et 1870, d'accomplir sa mission et de parfaire sa connaissance de la langue et du génie allemands. Il suivit le cours d'Edouard Zeller, le célèbre historien de la philosophie grecque. Depuis la guerre de 1870, il eut l'occasion de faire un nouveau séjour à Heidelberg, à l'occasion du congrès de philosophie qui se tint dans cette ville en 1908. Il y fit une conférence sur la philosophie française contemporaine.

Le 30 septembre 1871, Boutroux fut nommé professeur de philosophie au lycée de Caen et occupa cette chaire pendant trois années. Il soutint ses thèses de doctorat le 2 décembre 1874 et fut, quelques jours après (16 décembre), chargé du cours de philosophie à la faculté des lettres de Montpellier. Sa leçon d'ouverture (6 février 1876) eut pour sujet : *la Grèce vaincue et les Premiers Stoïciens*. Titularisé le 1er août 1876, il fut appelé, le 20 octobre suivant, à la faculté des lettres de Nancy. En 1877, Alfred Fouillée, maître de conférences de philosophie à l'Ecole normale supérieure, ayant obtenu un congé, Boutroux fut délégué pour le suppléer (8 septembre.) Cette délégation fut renouvelée pendant l'année scolaire 1878-1879. Après la retraite de Fouillée, Boutroux devint titulaire de la maîtrise de conférences (29 août 1879). Son enseignement de huit ans (1877-1885) à l'Ecole normale eut un éclatant succès et suscita de nombreuses vocations philosophiques. Le 31 juillet 1885, il entra à la Sorbonne comme chargé d'un cours complémentaire de philosophie allemande. Enfin, le 1er mars 1888, il eut la chaire de philosophie moderne de la Faculté et la conserva jusqu'au 1er novembre 1907, date de sa retraite et de son admission à l'honorariat. Lévy-Bruhl, son successeur, l'avait suppléé à partir de 1902. Emile Boutroux dirigea la Fondation Thiers depuis la mort de l'helléniste Jules Girard, survenue en 1902. L'Académie des sciences morales et politiques l'admit en 1898 dans sa section de philosophie, en remplacement d'Ollé-Laprune, et l'Académie française l'élut au fauteuil du général Langlois le 31 octobre 1912. Il fut reçu par Paul Bourget dans la séance du 22 janvier 1914. (V. *Larousse Mensuel*, t. III, p. 79.)

Les principales publications d'Emile Boutroux sont, par ordre chronologique : *De la contingence des lois de la nature* (1874, thèse française, réimprimée en 1895) ; — *De veritatibus æternis apud Cartesium* (*les* « Vérités éternelles dans Descartes »), thèse latine ; — *la Philosophie des Grecs, considérée dans son développement historique* (1877-1884), traduction de la première partie de l'ouvrage célèbre d'Edouard Zeller, accompagnée d'une préface importante, où Boutroux expose le point de vue de Zeller et développe sa propre conception de la philosophie. (Cette noble manifestation de l'activité humaine n'est pas l'œuvre de la seule raison théorique, mais aussi du sentiment et de la volonté. Elle participe à la fois de la nature de la science, de l'art et de la religion) ; — *Socrate fondateur de la science morale* (1883), travail fort original, lu à l'Académie des sciences morales et publié dans les « Comptes rendus » de cette société. (L'auteur, prenant les *Mémorables* de Xénophon comme source principale, sinon unique, montre que Socrate ne fut pas un métaphysicien, mais un moraliste orienté vers l'action rationnelle. Il doit aux anciens physiologues grecs l'idée du « général », aux sophistes les préoccupations pratiques. Par les procédés de l'induction et de la définition, il a tiré des discours et des sentiments communs aux hommes des maximes générales propres à les diriger vers le bien et la vertu, et vers le bonheur qui naît de la pratique de la vertu. Le bien est « l'utile vrai ». Comme les hommes agissent en vue de ce qui leur paraît utile, il s'ensuit que la science de l'utilité véritable est génératrice de la vertu. La moralité est donc objet de science et, seul, peut l'enfreindre celui qui l'ignore) ; — *Aristote*, exposé d'ensemble, paru en 1886 dans la « Grande Encyclopédie » ; — *le Philosophe allemand Jacob Bœhme*, cordonnier-théosophe de la Renaissance (1575-1624), mystique étrange et parfois profond, de génie authentiquement germanique, chez qui se mêlent curieusement l'alchimie, le protestantisme, la métaphysique, et dont plus d'un trait se retrouve dans la philosophie allemande proprement dite. (Cette étude fut communiquée à l'Académie des sciences morales en 1888 et insérée dans les « Comptes rendus ») ; — *Kant*, article de la « Grande Encyclopédie » (1895), sur le même plan que l'*Aristote* ; — *Questions de morale et d'éducation* (1895), conférences faites à l'Ecole normale de Fontenay-aux-Roses en 1888, 1891, 1892 et 1894, sur les types principaux de la morale (hellénique, chrétienne, scientifique), sur le pessimisme, les mobiles de l'étude et la lecture à haute voix, avec un avant-propos sur la fin et la méthode de l'éducation ; — *De l'idée de la loi naturelle dans la science et la philosophie contemporaines* (1895), rédaction d'un cours professé à la Sorbonne en 1892-1893 ; — *Etudes d'histoire de la philosophie* (1897), recueil qui comprend le *Socrate*, l'*Aristote*, le *Jacob Bœhme* et le *Kant* déjà publiés, deux articles sur Descartes parus en 1894 et 1896 dans la « Revue de métaphysique et de morale », et une conférence, faite à Edimbourg le 13 juillet 1897 : *De l'influence de la philosophie écossaise sur la philosophie française*. (Quelques pages sur les méthodes applicables à l'histoire de la philosophie et sur celle que Boutroux préconise servent d'introduction à l'ouvrage : la tâche essentielle de l'historien de la philosophie est d'abord de s'assurer l'intelligence pleine et totale du système étudié, de découvrir le lien logique et l'ordre de subordination que le philosophe a lui-même établis entre ses idées, puis d'exposer la doctrine « selon l'esprit et jusqu'à un certain point dans le style de cet auteur ». Les rapports entre l'œuvre et l'homme, entre l'homme et son temps, entre l'œuvre et l'évolution générale de la philosophie, ne seront examinés qu'en second lieu. Boutroux y joint d'ordinaire une comparaison avec l'état actuel de la philosophie et avec son propre point de vue) ; — *Pascal* (1900), biographie psychologique, qui a été traduite en anglais et en russe ; — Notice sur Paul Janet, dans l' « Annuaire de l'Ecole normale » (1900) ; — Notices sur la vie et les œuvres de Vacherot, d'Ollé-Laprune, lue à l'Académie des sciences morales (1904 et 1905) ; — *Science et religion dans la philosophie contempo-*

raine (1908), examen critique des principales doctrines élaborées de nos jours sur les relations entre la science et la religion : culte de l'humanité d'Auguste Comte, théorie de l'inconnaissable de Herbert Spencer, monisme de Haeckel, psychologisme, sociologisme, dualisme de Ritschl, thèse des limites de la science, philosophie de l'action, expérience religieuse de William James. [Boutroux donne sa propre solution à la fin du livre]; — *William James* (1911); *the Beyond that is within and other Addresses* (London, 1912); *Philosophy and War* (London, 1916), articles traduits en anglais et réunis en volumes. — Il a collaboré à l'ouvrage intitulé : *les Etats-Unis et la France* (1914). — On doit aussi mentionner les rédactions de ses cours en Sorbonne sur Kant, Pascal et Auguste Comte, publiées par la « Revue des cours et conférences »; les articles qu'il n'a pas réunis en volumes, par exemple *la Conscience individuelle et la Loi* (« Revue de métaphysique et de morale », janvier 1906), *Remarques sur la philosophie de Rousseau* (*ibid.*, mai 1912); sa communication sur la religion et la science faite à la Société française de philosophie en février 1909 et suivie d'une discussion (« Bulletin » de février 1909); et ses nombreuses conférences : *la Psychologie du mysticisme* (« Revue bleue », 1904); *le Moi subliminal* (« Institut général psychologique », 1908); *l'Expérience religieuse et la Foi* (1908) et *Morale et Religion* (1910), deux conférences de « Foi et Vie »; *l'Entr'aide familiale* (« Ecole des mères », 1909); *la Science et la Vie*, discours prononcé à l'Université de Paris en mai 1908; etc.— Il est à souhaiter que l'on réunisse ces pages dispersées en y joignant les préfaces que Boutroux a écrites pour des livres de sujets très divers, comme *le Sens de l'art* de Paul Gaultier (1907) et *la Politique de Pie X* de Maurice Pernot (1910); *Sully Prudhomme* (« comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques », 1912). — Il a édité, à l'usage des classes, la *Monadologie* de Leibniz (1881), avec une note de son beau-frère Henri Poincaré sur la mécanique de Leibniz comparée à celle de Descartes, et le premier livre des *Nouveaux Essais* du même philosophe (1886). Son introduction à la *Monadologie* est un essai très remarquable. — Paul Archambault a publié, en 1910, un *Choix de textes* d'Emile Boutroux, précédé d'une étude.

Brillant professeur de philosophie, interprète ingénieux et sûr de la doctrine des grands maîtres, Boutroux est, en outre, un penseur original, un philosophe au sens plein de ce mot. Ses vues personnelles, présentées avec un art séduisant, apparaissent pour la première fois dans sa thèse de 1874 sur la *Contingence des lois de la nature*. Elles revivent, avec leurs caractères essentiels, plus ou moins explicites, dans toutes ses autres œuvres, enrichies par l'expérience d'une longue carrière. Elles constituent une philosophie de la liberté.

Le « contingent » est, au sens philosophique, « ce qui pourrait ne pas être ». Il est le contraire du « nécessaire », « ce qui ne peut pas ne pas être », et, d'autre part, il ne se ramène pas au hasard. Si les lois naturelles que découvre la science sont absolument « nécessaires », il n'y a plus de place pour la liberté, la responsabilité morale est impossible, et la vie humaine devient un mécanisme fatal. Beaucoup de philosophes, qui reconnaissent la « nécessité » des lois de la nature, ont cru pouvoir maintenir la liberté dans le monde moral. Ils se sont épuisés en arguments subtils et vains. Mais l'existence de la nécessité dans le monde sensible est-elle donc une vérité évidente, ou la conclusion inéluctable de la recherche scientifique ? N'est-elle pas plutôt un postulat utile, voire indispensable à l'activité humaine, quand elle veut avoir prise sur les choses et les plier à ses fins ? L'originalité de Boutroux a été de défendre la liberté en attaquant la nécessité jusque dans ses positions les plus fortes. Sa critique ne porte pas sur des théories métaphysiques, mais sur les rapports et les lois établis par la science. Il parcourt l'échelle des êtres, en partant des plus simples et des plus pauvres, pour aboutir à la riche complexité de la conscience humaine. Il s'élève des rapports purement logiques à ceux de causalité, des synthèses que forment les idées générales aux relations mathématiques de la matière. Plus haut, il rencontre successivement les corps, avec leurs propriétés physiques et chimiques, les êtres vivants, où se révèle l'individualité, enfin la conscience, qui est sensibilité, intelligence et volonté. Ce sont autant de mondes liés entre eux, mais distincts et irréductibles. Il n'existe pas de connexion « nécessaire » d'un échelon au suivant. Chacun possède un caractère original que l'échelon inférieur ignore et qui se retrouve dans le supérieur, avec addition d'éléments nouveaux. Si la nécessité ne relie pas les différents mondes, elle ne règne pas non plus au sein de chaque monde.

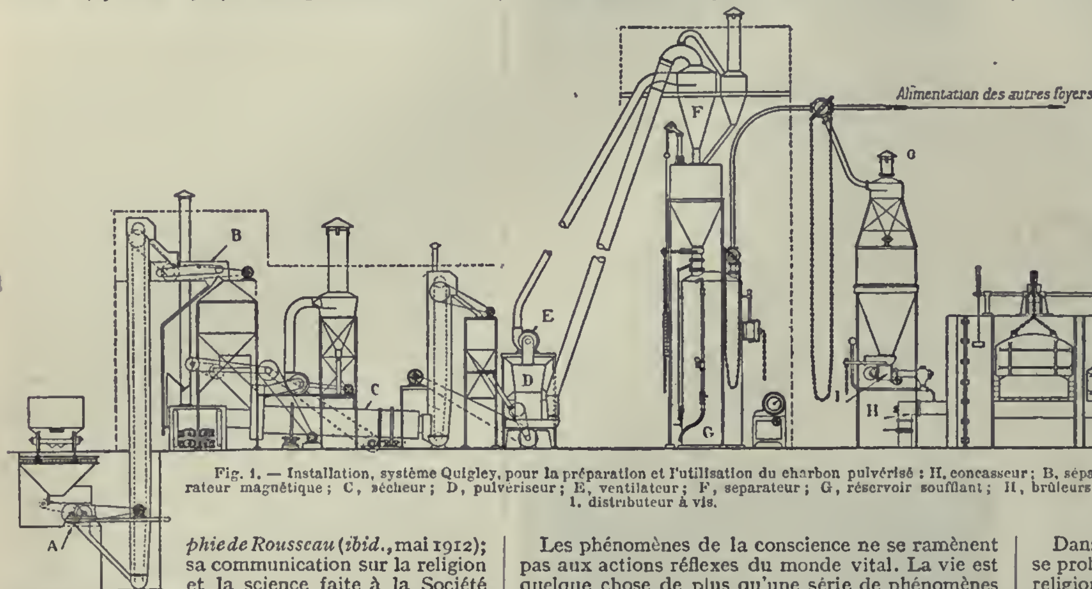


Fig. 1. — Installation, système Quigley, pour la préparation et l'utilisation du charbon pulvérisé : H, concasseur ; B, séparateur magnétique ; C, sécheur ; D, pulvériseur ; E, ventilateur ; F, séparateur ; G, réservoir soufflant ; H, brûleurs ; I, distributeur à vis.

Les phénomènes de la conscience ne se ramènent pas aux actions réflexes du monde vital. La vie est quelque chose de plus qu'une série de phénomènes physico-chimiques. Les lois de la physique et de la chimie sont nouvelles par rapport aux lois mécaniques, qui elles-mêmes sont un accroissement des pures mathématiques. Les mathématiques ne sont pas une simple application de la logique. Enfin, le rapport logique n'est lui-même fécond que s'il dépasse une vaine identité. Ni les lois de l'esprit, ni celles des corps, ni même celles de la mécanique, des mathématiques et de la logique ne sont rigoureusement nécessaires en elles-mêmes. La nécessité ne leur est pas non plus conférée par la nature de l'esprit qui les connaît, et l'expérience ne la constate point.

Cependant, le monde n'est pas un chaos où triomphe le hasard. L'ordre y est manifeste. C'est que les divers mondes, s'ils sont autonomes, ne sont pas étrangers les uns aux autres. Le supérieur se relie à l'inférieur; il l'achève et en réalise la fin. Au lieu de se représenter la série des êtres comme une chaîne de *causes* brutales qui se conditionnent rigoureusement, il faut y voir un épanouissement progressif de *fins* toujours plus hautes. Les choses forment un ensemble, non pas monotone et uniforme, mais varié, mouvant et harmonieux. Il y a, dans tous les êtres que l'expérience nous offre, un élément qualitatif et un élément quantitatif, celui-ci docile, celui-là rebelle à la nécessité. A mesure que l'on gravit les étages, la part de la quantité diminue, celle de la qualité augmente. C'est pourquoi la nécessité semble dominer entièrement les êtres logiques et mathématiques, mais peut être surmontée par l'individu conscient.

Là se bornent les résultats acquis par l'étude des faits d'expérience. Le vieil adage : « Rien ne se perd, rien ne se crée » n'est pas une vérité absolue. Le monde est une création continue dans l'espace et dans le temps, et la liberté est possible. Toutefois, la contingence elle-même reste inexpliquée par la science, et l'esprit ne se résigne point à enregistrer les phénomènes sans en chercher la raison. Or, il existe dans la conscience humaine quelque chose qui ressemble à la nécessité, c'est le sentiment du *devoir*. L'homme est *attiré*, mais non contraint, par l'obligation morale, et il *agit* pour réaliser cette idée « attrayante » et « impérative ». Dans ses efforts, le bien qu'il poursuit lui apparaît non comme un pur idéal, mais comme une réalité supérieure à lui-même. En rentrant au plus profond de sa conscience, il a la révélation d'un nouveau monde, fin du sien propre, d'un être qui est qualité pure et liberté infinie. C'est la *raison*, « connaissance *pratique* du bien », qui conclut ainsi à l'existence de Dieu. La série des mondes est suspendue à Dieu et tend à se rapprocher de lui. Dieu, « créateur de l'essence et de l'existence des êtres », agit incessamment sur le monde pour permettre aux formes supérieures d'employer, comme instruments, les formes inférieures. « Il n'y a, d'ailleurs, aucune raison pour considérer une providence spéciale comme plus indigne de lui que la création d'un univers multiple et changeant. »

La connaissance de l'Etre infini jette une merveilleuse clarté sur l'échelle des êtres donnés dans l'expérience. La contingence n'est qu'un aspect négatif des choses. Elle recouvre la spontanéité universelle de l'action divine. Le monde entier aspire vers Dieu. En voulant lui ressembler, l'homme fait le bien, et la nature réalise le beau. Mais la spontanéité, réelle à tous les étages de la création, décroît à mesure que l'on descend. Elle prend de plus en plus la forme de l'habitude, et l'habitude donne l'illusion de la nécessité. Les lois de la nature expriment les habitudes des êtres : d'où leur stabilité relative, favorable à la science et au nombre. L'homme lui-même n'échappe pas à l'habitude et ne prend qu'assez rarement de libres initiatives. Mais, s'il y a en lui l'habitude passive qui le rend esclave de sa nature et le fige dans l'égoïsme, il est également capable d'habitude active, « grâce divine », qui lui facilite la pratique du bien et du dévouement, l'amour de l'humanité et de Dieu.

Cette philosophie harmonieuse va de la critique à l'amour, de la science au mysticisme. Dans le cours sur l'*Idée de la loi naturelle*, Boutroux a repris et complété la partie scientifique de sa thèse, réduit les raisonnements métaphysiques, emprunté le secours de l'histoire des sciences. La doctrine est substantiellement la même.

C'est une philosophie « spiritualiste », puisque le monde de la conscience y est distinct de celui des corps et placé à un étage supérieur. Les conditions matérielles ne sont que l'instrument de la conscience ; et « elle se demande si cet instrument lui sera toujours indispensable : elle aspire à un état où elle se suffirait à elle-même, où elle aurait la vie et l'action, avec l'indépendance ».

Dans *Science et Religion*, la théodicée de Boutroux se prolonge en une théologie largement conçue. La religion ne saurait se passer d'un élément objectif ; les croyances et les pratiques en sont inséparables. Les croyances traditionnelles méritent le respect et, aujourd'hui encore, « projettent devant nos yeux les fins idéales vers lesquelles nous nous glorifions de marcher ». Mais les rites ne doivent pas supplanter la foi, la lettre étouffer l'esprit.

En morale, il cherche à maintenir également l'intellectualisme hellénique et la volonté de sacrifice des chrétiens, « l'harmonie et l'amour, le bien et le devoir, la beauté de la forme et la sublimité de l'esprit ». La vie « joyeuse et sereine » des Grecs ne suffit plus à l'idéal moderne. Mais l'ascétisme ne doit pas non plus « être érigé en dogme fondamental ».

En esthétique, Boutroux se montre hostile à la doctrine de « l'art pour l'art ». Elle n'est pas conforme aux origines de l'art, qui sont utilitaires. Elle n'apparaît que dans les périodes de décadence ou de transition. Le beau n'est pas une fin, mais un moyen. L'amour du beau « n'est pas réellement séparable de l'amour plus vaste de la vie et de l'humanité, à qui la beauté ne saurait suffire ».

Certains ont classé Emile Boutroux parmi les kantistes. C'est une méprise. Sans doute, il a exposé le système de Kant, avec respect et sympathie, pendant plusieurs années de son enseignement en Sorbonne. Mais il a montré la conscience d'un historien, non la piété d'un disciple. Il n'admet pas l'existence des catégories à priori, ni des jugements synthétiques, également à priori, qui fondent la science au point de vue kantien.

La démonstration de la liberté, imaginée par Kant, est expressément réfutée dans la thèse de Boutroux, qui rejette le dualisme radical des phénomènes et des noumènes. L'idée de la contingence des lois de la nature est foncièrement antikantienne. On peut concéder que la morale de Boutroux, comme celle de Kant, se fonde sur l'obligation, le *devoir*. Kant a, d'ailleurs, pris cette notion dans la tradition religieuse, mais l'a systématisée avec un formalisme exclusif du sentiment, que Boutroux juge artificiel et faux.

La philosophie de la contingence rappelle plutôt celle d'Aristote et la hiérarchie des êtres unis par la finalité, mus par Dieu. Mais le Dieu de Boutroux voit le monde et intervient dans son histoire. Christianisme et science cartésienne se sont fondus, chez lui, avec l'aristotélisme. Sa conclusion mystique et sa conception de l'habitude font penser à la célèbre thèse de Ravaisson, lui-même aristotélicien. Un autre trait rapproche ces deux philosophes : leur commune admiration pour Pascal. Enfin, plusieurs idées de Boutroux semblent avoir été reprises par Bergson : quantité intensive ramenée à la qualité,

rareté des actes véritablement libres, progrès créateur des êtres.

Marcel Drouin a tracé ce portrait du professeur :

Le maître est là ; sa taille haute semble plier sous la méditation ; ses regards ne vont pas aux choses du dehors ; ses traits émaciés restent sévères, tant que ne les éclaire point la grâce du sourire. Il parle d'une voix grave et ferme, un peu lente ; l'expression, sûre et nuancée, reproduit fidèlement, sans tâtonnements ni reprises, toutes les inflexions du verbe intérieur...

Le style de l'écrivain est également précis et nuancé. La phrase, d'ordinaire peu étendue, est souple, élégante, harmonieuse. Les images ne sont pas très nombreuses, mais il y en a de frappantes :

C'est l'origine des systèmes, troncs superbes et rigides, d'où la sève se retire peu à peu et qui sont voués à la mort...
Les lois sont le lit où passe le torrent des faits : ils l'ont creusé, bien qu'ils le suivent.

Le souci d'employer, dans ses travaux historiques, les termes familiers à l'auteur étudié, ressort curieusement des lignes suivantes, par où débute le *Pascal:*

Pascal, avant d'écrire, se mettait à genoux et priait l'Etre infini de se soumettre tout ce qui était en lui, en sorte que cette force s'accordât avec cette bassesse. Par les humiliations, il s'offrait aux inspirations. Il semble que celui qui veut connaître un si haut et si rare génie dans son essence véritable doive suivre une méthode analogue et, tout en usant, selon ses forces, de l'érudition, de l'analyse et de la critique, qui sont ses moyens naturels, chercher, dans un docile abandon à l'influence de Pascal lui-même, la grâce inspiratrice qui, seule, peut donner à nos efforts la direction et l'efficace.

Durant la crise redoutable qu'a traversée la France, l'activité d'Emile Boutroux s'est multipliée. Les problèmes de philosophie pratique relatifs à la défense nationale avaient depuis longtemps été médités par lui. Il avait défini le devoir militaire dans une conférence faite, en 1898, à l'Ecole militaire de Saint-Cyr (*l'Armée à travers les âges*, 1899), et déterminé les rapports entre l'armée et la démocratie dans une leçon professée en 1906 à l'Ecole des hautes études sociales (*la Nation armée*, 1909). Depuis la guerre, il s'est attaché, dans des articles et des conférences, à faire connaître les caractères de la pensée allemande, la théorie allemande de la guerre et l'évolution intellectuelle de l'Allemagne depuis Fichte, à analyser la nature du patriotisme français et à indiquer les questions morales et sociales qui se poseront après la guerre : *l'Allemagne et la Guerre* (« Revue des Deux Mondes », 15 octobre 1914, 15 mai 1916 et 1er juin 1917); *l'Evolution de la pensée allemande* (conférence de la « Renaissance », 30 mars 1915); *la Conception française de la nationalité* (conférence faite à Lausanne le 29 mai 1915, publiée dans la « Bibliothèque universelle » d'octobre 1915); *l'Idée de liberté en France et en Allemagne* (conférence de « Foi et Vie », 5 décembre 1915); *la Guerre et la Vie de demain* (conférence à l'Alliance d'hygiène sociale, le 16 décembre 1914, reproduite dans la « Revue bleue », les 16 et 23 janvier 1915), etc. Plusieurs de ces études ont été rassemblées sous le titre de *Pages choisies*, avec une préface de Marcel Drouin, en un volume destiné à la propagande française à l'étranger.

Les honneurs et les dignités n'ont pas manqué à Emile Boutroux : associé étranger de l'Académie romaine des Lincei (1905) ; correspondant de l'Académie Stanislas à Nancy, de l'Académie de Milan (1898), de l'Académie britannique (1907), des Académies de Copenhague (1913) et de Naples (1913), de l'Académie de Petrograd (1916) ; nommé, par l'Université d'Oxford, *lecturer* à la chaire Herbert Spencer, il a fait des conférences applaudies en Grande-Bretagne, en Amérique, en Suisse, en Italie, en Danemark, et joué un rôle prépondérant dans les congrès internationaux de philosophie. Son autorité est mondiale. — M. CRONÉ.

Chauffage au charbon pulvérisé (LE). Depuis quelques années, on a réalisé industriellement l'emploi du charbon pulvérisé en utilisant la propriété que possèdent les fines poussières de brûler comme des gaz, lorsqu'elles sont en suspension dans l'air. Cette propriété avait été constatée déjà depuis fort longtemps, et elle s'était manifestée, le plus souvent, par ses effets pernicieux. C'est, en effet, un « coup de poussière », plus désastreux qu'aucun « coup de grisou », qui a causé la catastrophe des mines de Courrières, dans laquelle 1.100 hommes ont péri, en 1906. De nombreux sinistres se sont produits dans des usines où s'amassaient des poussières combustibles, que l'on considérait à tort comme inoffensives : farine, sciure de bois, sucre en poudre, dextrine, etc. C'est ainsi qu'au début de l'année 1920 une explosion de poussière a détruit d'importants silos à blé à Chicago, causant des dégâts évalués à plusieurs dizaines de millions de francs.

Tous ces accidents ont montré surabondamment que les poussières combustibles, lorsqu'elles sont en suspension dans l'air dans certaines proportions, se comportent absolument comme un gaz. L'idée est donc venue naturellement de pulvériser le charbon et de l'utiliser, transporté par un courant d'air, dans les foyers industriels. On peut ainsi bénéficier, avec le charbon, de la plupart des avantages de la chauffe au gaz, qui sont les suivants : suppression du pénible travail du chauffeur, allumage et extinction immédiats, propreté des chaufferies, facilité du réglage de la chauffe, suppression des mâchefers, enfin, rendement calorifique très élevé. De plus, on peut, avec ce système, utiliser des charbons menus, de faible valeur, ou même des combustibles qu'il serait impossible de brûler sur les grilles des foyers ordinaires.

La préparation du charbon destiné à être brûlé sous la forme pulvérisée comporte, en général, les opérations suivantes : un premier broyage grossier ; une dessiccation ; une fine pulvérisation ; le transport du combustible dans des conduites ; enfin, son injection dans les foyers.

Ces opérations comportent certaines variantes suivant les systèmes de matériel employé, chaque constructeur ayant imaginé des dispositifs particuliers. La figure 1, qui représente une installation du système Quigley pour le chauffage des fours sidérurgiques, montre assez bien la disposition générale des appareils pour une usine de moyenne importance.

Le charbon tout-venant arrivant à l'usine est déchargé sur une grille qui lui fait subir un criblage; seuls, les morceaux n'excédant pas la grosseur d'une noix la traversent; les autres sont envoyés à un concasseur, qui les ramène à cette dimension. Le charbon ainsi broyé passe dans un séparateur magnétique, destiné à en extraire les débris métalliques qu'il pourrait contenir.

A la sortie du séparateur, le charbon est envoyé dans un sécheur, d'où il sort presque complètement sec. C'est dans cet état qu'il est envoyé au pulvériseur, constitué par une cuve métallique dans laquelle un mécanisme broyeur le transforme en une poudre extrêmement fine. Le charbon pulvérisé est extrait de cet appareil par un ventilateur, qui l'envoie à un séparateur dans lequel la poudre se dépose. Ce séparateur constitue le réservoir d'alimentation de l'usine. Au-dessous de lui se trouve un réservoir soufflant, destiné à acheminer des quantités voulues de charbon pulvérisé vers les différents foyers. Le réservoir soufflant est monté sur une bascule automatique, indiquant le poids de charbon qu'il reçoit ; quand le poids désiré est atteint, on ferme la communication avec le réservoir séparateur, puis on réalise dans le réservoir soufflant une admission d'air comprimé, laquelle transporte la charge de charbon pulvérisé jusqu'à la trémie particulière de l'appareil à alimenter.

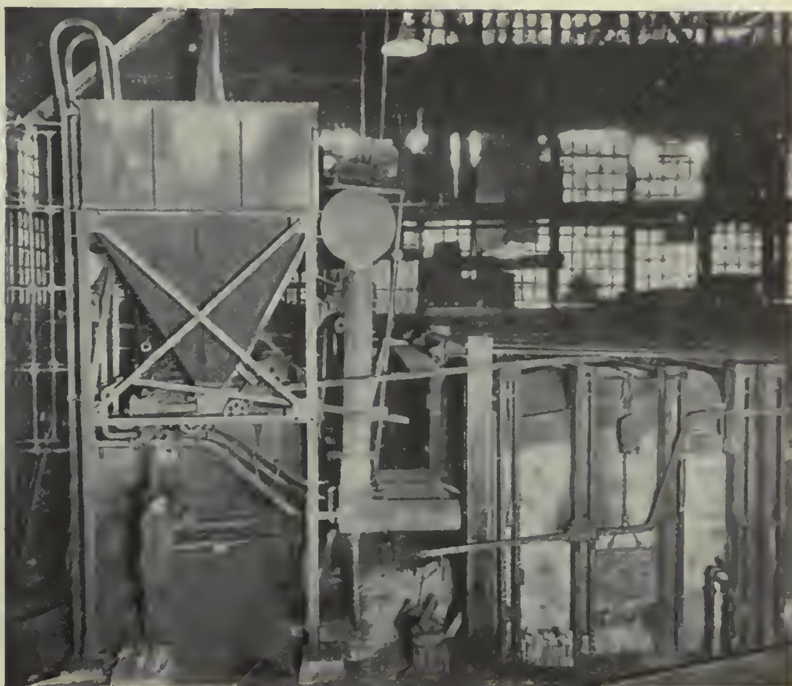


Fig. 2. — Installation pour le chauffage de fours à réchauffer dans une aciérie américaine.

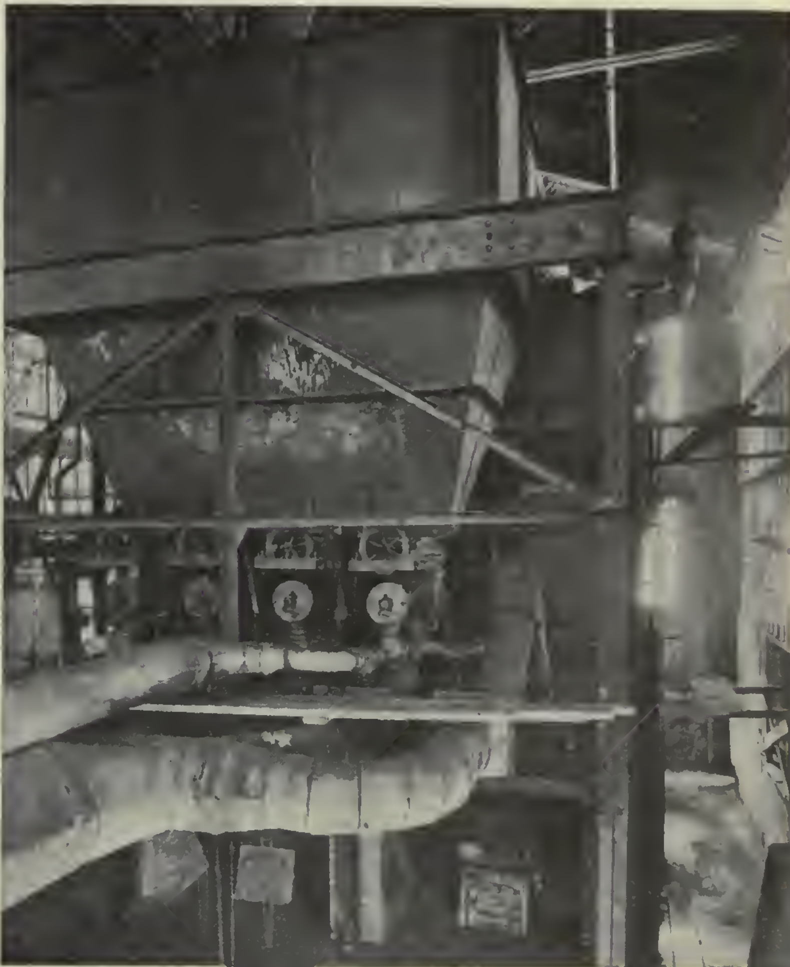


Fig. 3. — Trémie, distributeurs et brûleurs de charbon pulvérisé Quigley dans une usine américaine.

Chaque four comporte, en effet, sa trémie alimentant ses brûleurs au moyen de distributeurs du type à vis d'Archimède, correspondant chacun à un brûleur. Le distributeur comporte des volets de réglage qui entourent plus ou moins étroitement la vis et, par suite, laissent passer plus ou moins de charbon,

à volonté. Dans le brûleur, ce charbon pulvérisé tombe en pluie sur un jet d'air, dosé suivant la nature de la flamme à obtenir. Le mélange d'air et de charbon pénètre alors dans le four ou le foyer, exactement comme un jet de gaz. L'air supplémentaire nécessaire à la combustion est amené, d'autre part, au brûleur par une conduite à faible pression.

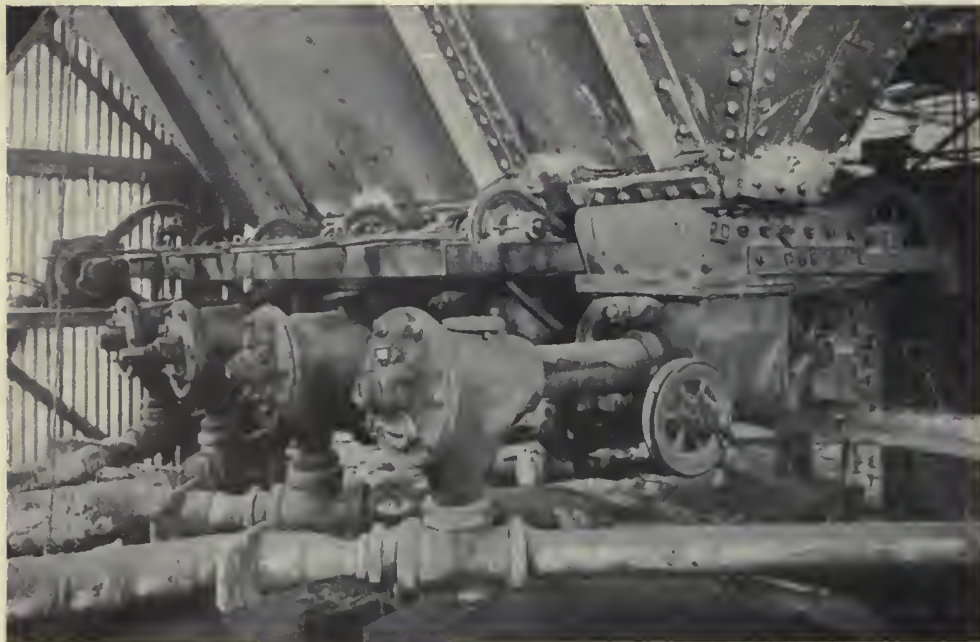


Fig. 4. — Trémie et distributeurs à charbon pulvérisé.

Dans le procédé Fuller, le sécheur se compose d'un cylindre en tôle, légèrement incliné sur l'horizontale et tournant autour de son axe, disposé dans une étuve. Des gaz chauds passent d'abord à l'extérieur du cylindre, puis à l'intérieur, après avoir léché le charbon. Le foyer qui chauffe ce sécheur consomme 1 kil. de charbon pour évaporer 6 kil. d'eau hygrométrique.

Le pulvériseur du système Fuller se compose essentiellement de quatre boulets roulant dans une gouttière horizontale fixe, qui constitue un anneau de broyage. Ces boulets sont poussés par des pièces que met en mouvement un arbre vertical. L'ensemble est enfermé dans une enveloppe en fonte. Au-dessus de la zone de broyage constituée par la gouttière et les boulets, un premier ventilateur aspire, à travers une toile métallique, les poussières les plus fines. Un second ventilateur, placé à la partie inférieure, oblige ensuite les poussières à traverser un tamis et à se réunir à la partie inférieure de l'appareil.

Pour obtenir un bon fonctionnement des appareils chauffés au charbon en poudre, la pulvérisation doit donner le résultat suivant : 95 0/0 de la matière traitée doivent passer au travers d'un tamis à 1.600 mailles au centimètre carré ; 85 °/₀ doivent traverser le tamis de 6.400 mailles au cm² ; enfin, 70 °/₀ doivent traverser le tamis de 14.400 mailles au cm.

Les appareils que nous venons de signaler s'appliquent principalement aux installations importantes. C'est, d'ailleurs, la grande industrie qui peut le mieux réaliser tous les avantages de l'emploi du charbon pulvérisé. On a, pourtant, établi des appareils simplifiés, destinés à être employés dans les usines moyennes et effectuant les diverses opérations que nous avons énumérées dans un espace restreint, avec le minimum d'organes. Tel est le pulvéro-brûleur de la Société d'utilisation des combustibles pulvérisés. Cet appareil permet la pulvérisation et la combustion immédiates, sans séchage préalable, de tout charbon ne contenant pas plus de 5 °/₀ d'humidité, et de lignite ou de tourbe ne contenant pas plus de 8 °/₀ à 10 °/₀ d'eau. Il se compose essentiellement : d'une trémie qui reçoit le combustible, d'un distributeur placé au bas de cette trémie, d'un pulvériseur constitué par une enveloppe dans laquelle tournent des marteaux mobiles ; enfin, d'un ventilateur dont l'hélice est calée sur le même arbre que les marteaux. Cet appareil aspire le charbon dans le pulvériseur et l'envoie directement aux brûleurs.

La même société a réalisé, avec un matériel plus perfectionné et plus puissant, la première installation complète de chauffage de fours et chaudières de quelque importance qui ait été faite en France, celle des usines Citroën, à Paris.

Applications du charbon pulvérisé. Le charbon pulvérisé a été employé pour la première fois industriellement pour le chauffage des fours tubulaires à ciment. Ces fours sont constitués par de très longs cylindres légèrement inclinés, que parcourent les matières servant à la production du ciment. Des brûleurs à charbon pulvérisé sont disposés à l'extrémité de l'appareil, que traversent de bout en bout les gaz chauds résultant de la combustion. La plupart des grands fours à ciment sont maintenant chauffés de cette manière et, aux Etats-Unis seulement, on consomme annuellement 5 millions de tonnes de charbon pulvérisé pour la fabrication du ciment.

Après l'industrie du ciment, c'est la métallurgie qui fait le plus grand usage du charbon pulvérisé. On l'a d'abord employé dans des usines traitant des minerais de cuivre, vers 1905, puis, à partir de 1910, dans des usines sidérurgiques, notamment pour le chauffage des fours à réchauffer, et même des fours Martin, c'est-à-dire des fours servant à l'élaboration de l'acier. Ces appareils sont chauffés ordinairement au gaz, lequel est produit dans un gazogène spécial, voisin du four. Mais la transformation du charbon en gaz occasionne une perte sensible du pouvoir calorifique, perte qui est évitée par l'emploi du charbon pulvérisé. Aussi les industriels américains, qui employaient très largement le gaz naturel et le pétrole dans les fours métallurgiques, se sont-ils tournés vers le charbon pulvérisé, lorsque ces deux combustibles ont commencé à se raréfier pendant la guerre. Les figures ci-contre montrent les détails d'installations pour l'emploi du charbon pulvérisé dans des usines sidérurgiques américaines.

Le nouveau mode de combustion a été également appliqué au chauffage des locomotives, notamment en Suède, en Angleterre et aux Etats-Unis. En 1915, les chemins de fer de l'Etat suédois ont équipé une machine de 50 tonnes pour y brûler du poussier de tourbe. Le chemin de fer du Great Central a muni quelques locomotives à marchandises d'un équipement analogue, mais brûlant du poussier de charbon. Enfin, en Amérique, un certain nombre de locomotives fonctionnent au charbon pulvérisé, notamment sur le Delaware and Hudson Railway, l'Atchison-Topeka Santa Fe Railroad, le chemin de fer central du Brésil. Le combustible est enfermé, dans le tender, à l'intérieur d'une caisse hermétiquement close, d'où une vis d'Archimède l'extrait pour l'envoyer sous une roue à palette qui le projette, mélangé à l'air, dans la conduite alimentant les brûleurs. Un ventilateur fournit l'air additionnel nécessaire à la combustion. Chaque brûleur peut consommer de 250 à 1.500 kil. de charbon pulvérisé par heure, et l'on peut en installer de 1 à 5 sur une locomotive.



Fig. 5. — Alimentation de la chaudière par trémie et contrôleur distributeur

L'emploi du charbon pulvérisé sur les locomotives permettrait, d'une part, d'employer des combustibles de faible valeur, d'autre part, d'augmenter le rendement du foyer et d'économiser le combustible en arrêtant la combustion pendant les arrêts ou pendant la marche à vide. Ces avantages seraient achetés, il est vrai, au prix d'une complication très sensible du matériel.

A côté de ses avantages certains, le nouveau mode de combustion présente quelques inconvénients ; les principaux sont : la complication et le prix relativement élevé du matériel nécessaire ; les risques d'incendie, qui exigent de très grands soins dans l'installation et l'entretien du matériel ; enfin, la consommation d'énergie nécessaire pour pulvériser le charbon. Cette dépense d'énergie varie de 40 kilowatts par tonne de charbon brûlé, dans les petites installations, à 15 ou 20 kilowatts seulement dans les grands usines munies d'une station centrale de pulvérisation.

L'économie de combustible est, pourtant, en définitive, très sensible, et elle atteint parfois, dans l'industrie sidérurgique, des chiffres considérables. C'est ainsi qu'à l'usine de Knoxville (Tennesse E.-U.), l'emploi du charbon pulvérisé a permis de réduire la consommation hebdomadaire de combustible de 800 tonnes à 250 tonnes seulement, avec une réduction sensible du personnel ouvrier. Aussi l'emploi du charbon pulvérisé se développe-t-il très largement : en 1920, on a pulvérisé 12 millions de tonnes de charbon aux Etats-Unis. On est encore bien loin de ce chiffre en Europe; pourtant, les installations employant le nouveau système commencent à s'y multiplier, et l'une d'elles, actuellement en voie d'achèvement aux aciéries d'Ougrée-Marihaye (Belgique), pulvérisera 30 tonnes de charbon à l'heure et en traitera plus tard le double. C'est la plus grande installation de ce genre du monde entier. — P. Calfas.

Chemins de fer (Nouveau Régime des). Le 12 novembre 1921, le *Journal officiel* a publié une loi du 29 octobre 1921, relative au « Nouveau régime des chemins de fer d'intérêt général ». L'article premier de cette loi approuve une convention applicable à partir du 1er janvier 1921 et passée, le 28 juin 1921, entre le ministre des travaux publics d'une part, agissant au nom de l'Etat, et, d'autre part, les compagnies de chemins de fer du Nord, de l'Est, du Midi, du P.-O., du P.-L.-M., les syndicats de Grande et de Petite Ceinture, l'administration des chemins de fer de l'Etat ; ultérieurement, le réseau d'Alsace et de Lorraine entrera dans l'organisation commune. Le texte de cette convention est annexé à celui de la loi. Le vote de cette loi et de cette convention est un événement considérable au point de vue national, car elle va soulager les finances de l'Etat et exercer une action décisive sur le mouvement économique, dont les chemins de fer sont le principal organe. Il importe donc de bien connaître l'organisation qui va les régir.

Les tractations qui viennent d'aboutir avaient commencé dès 1918. Claveille avait constitué une

commission particulièrement qualifiée, puisqu'elle comprenait tous les conseillers d'Etat de la section des travaux publics du conseil d'Etat. Elle élabora un projet qui servit de base aux discussions avec les compagnies, lesquelles, dès le 30 septembre 1919, avaient fait parvenir leur réponse.

En mai 1920, projet de loi et convention furent déposés à la Chambre, qui confia à trois de ses commissions (travaux publics, finances et travail) l'examen des dispositions qui y étaient contenues: de ce travail consciencieux sortirent des rapports particulièrement documentés. La discussion publique eut lieu du 7 au 18 décembre 1920 : le passage à la discussion des articles fut voté par 407 voix contre 153 et la loi même par 383 contre 181. Transmise au Sénat, la loi y fut examinée très attentivement et très fructueusement par les commissions compétentes : elle fut adoptée par 219 voix contre 55, le 9 juillet 1921, après une discussion qui avait commencé le 5. Comme elle avait été modifiée par la haute Assemblée, elle devait retourner à la Chambre. La commission des travaux publics décida, dès le mois de juillet, d'adopter le texte du Sénat : elle fut suivie par la Chambre ; le vote sur l'ensemble, émis le 28 octobre, donna 408 voix pour et 176 contre. Tous ces examens successifs ont amendé d'une façon particulièrement heureuse le projet primitif.


Fig. 6. — Vue des fours chauffés à l'aide d'un pulvéro-brûleur.

La forte majorité qui, au Sénat comme à la Chambre, approuvait les nouvelles dispositions, montrait qu'une réforme était nécessaire et que, dans l'ensemble, elle était judicieuse.

La *nécessité d'une réforme* apparaîtra en rappelant brièvement l'histoire des conventions antérieures.

La première date de 1842, presque vingt ans après la pose en France du premier rail. Le principe qui la domine est celui de l'exploitation privée, l'Etat restant propriétaire du fonds et n'accordant aux sociétés, sous forme de bail ou éventuellement de concession, que le droit d'exploiter les lignes construites. A l'expiration du bail ou de la concession, la ligne revient à l'Etat, qui rembourse les compagnies, à dire d'expert, de tout ce qui constitue leur propriété.

Ce régime resta en vigueur jusqu'en 1859. Il fut modifié sous l'empire d'une crise que les compagnies traversèrent à partir de 1859 : leurs recettes baissèrent, leurs actions s'effondrèrent, leur crédit diminua au point que leurs obligations ne trouvèrent plus de souscripteurs qu'à 55 p. 100 du pair. Mises dans l'impossibilité de continuer l'équipement des lignes nouvelles dont elles avaient accepté la concession, elles demandèrent aux pouvoirs publics une modification des contrats.

Le gouvernement impérial y consentit. Il garantit aux compagnies une certaine rémunération du capital-actions afférent aux lignes concédées ou à concéder après 1857. En même temps, il concourait par une annuité forfaitaire à l'achèvement des nouvelles lignes.

Malheureusement, vers 1880, les circonstances se modifièrent et, en quelque sorte, se retournèrent. C'est l'Etat qui, cette fois, avait besoin des compagnies. Le Parlement (loi du 18 juillet 1879) classait définitivement 181 lignes nouvelles, mesurant 5.848 kilomètres, et demandait au ministre des travaux publics d'étudier 94 autres lignes, représentant 4.152 kilomètres. L'instrument financier destiné à permettre l'exécution de ce programme, connu sous le nom de « programme Freycinet », était le 3 p. 100 amortissable. Mais on avait oublié de préciser qui construirait et exploiterait ce nouveau réseau.

Le Parlement était hostile au rachat. Les compagnies, auxquelles leur nouveau réseau rapportait en moyenne 7.292 francs au kilomètre, contre 57.878 pour l'ancien, n'étaient pas tentées de se charger des lignes projetées. D'ailleurs, les circonstances n'étaient pas favorables : le krach de l'Union générale menaçait de déchaîner une nouvelle crise financière.

Il ne restait qu'une solution : obtenir des compagnies qu'elles consentissent à exécuter le programme Freycinet. Or elles étaient dans l'excellente condition d'un débiteur qui, ayant devant lui, pour payer, un délai de plus de soixante ans, commence à se libérer. Contre elles, l'Etat n'avait qu'une arme : le rachat, arme coûteuse et, en définitive, favorable à l'adversaire, et un moyen de pression : les rancunes du Parlement à l'égard des compagnies.

Le désir de les adoucir décida les compagnies à se mettre d'accord avec l'Etat. Elles consentaient à construire en dix ans et à exploiter les lignes du programme Freycinet. Elles contribuaient aux travaux pour une somme forfaitaire de 330 millions. Elles avançaient la part de l'Etat en émettant des obligations, tout en lui laissant la faculté d'emprunter lui-même directement, s'il le désirait. Elles fournissaient le matériel nécessaire aux nouvelles lignes, ce qui représentait plus de 270 millions. Enfin, les compagnies qui avaient fait appel à la garantie d'intérêt remboursaient le montant de leur dette, qui s'élevait à 540 millions.

Par contre, en dehors de l'intérêt moral signalé ci-dessus, les compagnies retiraient du contrat nouveau un certain nombre d'avantages positifs, dont le plus apparent résidait dans l'extension de la garantie du dividende à tous les capitaux investis dans la construction des trois réseaux (avant 1857; de cette date à 1883 ; programme Freycinet); encore les compagnies le Nord et le P.-L.-M. étaient-elles privées de ce bénéfice pour le réseau nouveau et ne les conservaient-elles pour le second que jusqu'au 31 décembre 1914. Il convient, d'ailleurs, de signaler que, selon toute vraisemblance, dans l'état des choses tel qu'il se présentait alors, la clause devait être peu onéreuse pour l'Etat. Il importe aussi de remarquer que les sommes versées au titre de la garantie d'intérêt sont de simples avances, que les compagnies devront rembourser plus tard.

A ces avantages positifs, acquis par les compagnies, s'ajoutait un avantage négatif : elles avaient réussi à éviter toute modification sur les tarifs ; elles demeuraient seules maîtresses de proposer les abaissements de tarifs.

C'est là, précisément, une des raisons qui ont amené la revision de ces conventions de 1883. Le ministre n'avait sur les tarifs qu'un droit d'homologation, sans qu'il lui fût possible d'amender en quoi que ce fût ceux qui lui étaient présentés. De là un manque d'unité dans les tarifs, des inégalités pour les usagers, des difficultés pour l'établissement d'un prix de transport empruntant plusieurs réseaux, des tarifications exagérées pour certaines marchandises, ou prohibitives pour la concurrence de la voie d'eau.

Cette autonomie excessive, jointe au manque de coordination des services entre les compagnies, à l'étanchéité des réseaux, à la diversité des types de matériel et, notamment, de signalisation, enfin à la difficulté, pour le commerce, l'industrie et l'agriculture, de faire valoir leurs vues, faute, contre les compagnies, de sanction autre que le rachat, toutes ces considérations amenaient ces justes réflexions sous la plume de Henri Roy, rapporteur devant la Chambre des députés, au cours de la guerre, du projet de relèvement des tarifs : « Les compagnies se sont partagé la France comme une terre conquise, soucieuses avant tout d'être maîtresses incontestées de la partie de ce sol qu'elles s'étaient attribué, en ne permettant même pas à leurs voisines d'y pénétrer, au grand dommage de l'intérêt public. »

Aussi, dès 1913, une refonte des contrats de 1883 apparaissait-elle comme nécessaire, d'autant que la situation financière des réseaux devenait chaque jour moins favorable. Tout d'abord, les dates d'expiration des concessions (de 1950 à 1960) se rapprochaient de plus en plus, et l'on pouvait prévoir qu'un moment viendrait où les compagnies n'auraient plus devant elles un temps suffisant pour amortir leurs emprunts. Surtout, les dépenses augmentaient brusquement, et trois réseaux étaient en déficit : le Midi de 1 million, l'Orléans de 17,5, l'Ouest-Etat de 85.

Ce déficit était accru par la guerre. La progression ne s'arrêtait pas après l'armistice et s'élevait, en 1920, à 3 milliards environ, dont 771 millions pour l'Etat, contre 2.567 millions pour la période de 1914 à 1919. Les causes étaient multiples : élévation du prix du combustible, application de la loi de huit heures, qui augmentait de 40 o/o le nombre des agents et forçait à introduire dans les cadres une proportion élevée de nouveaux agents inexpérimentés, réparations du matériel roulant fatigué par la guerre, indemnités pour pertes, retards et avaries (270 millions en 1920, contre 130 en 1919 et 17 en 1913).

Une revision des contrats apparaissait donc comme indispensable. Dans quel sens devait-elle se faire ? Il fallait, évidemment, remédier aux défectuosités constatées et signalées plus haut. De plus, il convenait de mettre à profit l'expérience de la guerre, où l'unité de direction avait permis d'obtenir des résultats inattendus et de faire transporter, sur des réseaux appauvris en matériel et en personnel, un tonnage notablement supérieur à celui de 1913.

But à atteindre. Moyens de l'atteindre. Bref, le but à atteindre était, comme le dit la convention, de réaliser une coordination des différentes exploitations en concordance avec les intérêts généraux de la nation.

Pour y parvenir, deux solutions s'offraient : racheter immédiatement l'ensemble des réseaux, ou discuter, avec les compagnies qui seraient maintenues, un contrat modifiant celui de 1883.

Le rachat était possible, juridiquement et administrativement. L'Etat est maître de l'heure à laquelle il désire reprendre l'exploitation des réseaux. Les conditions du rachat sont fixées par les cahiers des charges des compagnies et les conventions en vigueur. Or, précisément, ces conditions sont telles que la somme à payer par l'Etat dans les trois mois consécutifs au rachat pouvait varier de 3 à 15 milliards, selon l'estimation des experts, dont le dire devait fixer le prix des objets matériels et les approvisionnements. Cette considération, jointe à la déception causée par le rachat de l'Ouest, suffisait à faire écarter cette solution par la majorité du Parlement, qui ne voulut pas suivre les socialistes et faire table rase des engagements antérieurs.


Le Trocquer, ministre des travaux publics.
Phot. Manuel

D'ailleurs, le rachat n'était qu'un premier pas. Les réseaux rachetés et repris, qu'en faisait-on ?

Le groupe socialiste de la Chambre les nationalisait. Il en confiait l'exploitation à un office qui aurait compris une organisation centrale et une organisation régionale. « Le comité central, dont les attributions, disait Rabier au Sénat, chevauchent sur celles de l'assemblée des actionnaires et sur celles des conseils d'administration actuels, aurait été composé de représentants des syndicats, de techniciens, de représentants de certains organismes patronaux et ouvriers, de représentants de l'Etat, désignés par les organisations auxquelles ils appartiennent et ces derniers par le gouvernement, tous étant révocables *ad nutum*. Les organisations régionales auraient été composées d'une manière analogue. Le comité central aurait nommé dans son sein une délégation permanente. Il y aurait eu trois directeurs, un pour chaque service : exploitation, voie, matériel ». Le Parlement conserve la haute main sur le budget, les tarifs et les programmes. Les conditions de travail et de rémunération du personnel auraient fait l'objet d'un contrat collectif entre la fédération des cheminots et le comité central.

Ce projet ne réunit à la Chambre que 119 voix. Elle ne voulut pas abandonner notre réseau ferré à un organisme dans lequel, pour parler comme Rabier, « l'Etat serait traité en parent pauvre, dans lequel le capital ne serait pas représenté et où les représentants des divers groupements, investis d'un mandat quasi impératif et révocable *ad nutum*, n'auraient ni indépendance, ni intérêt à une bonne gestion, ni responsabilité effective, dans lequel aucune garantie sérieuse n'existerait contre une exploitation dépensière dont le public ferait les frais, où les organisations qui groupent à peine le cinquième du personnel seraient érigées en représentants officiels de tous les agents et pourraient faire la loi aux quatre cinquièmes du personnel et au public, dans lequel aucun chef ne serait investi de l'autorité suprême et de la responsabilité nécessaires dans toute entreprise ».

Plus modeste, Loucheur, lui, se contentait de préconiser un accord avec les compagnies pour le règlement des conditions du rachat et la substitution aux réseaux actuels d'une compagnie unique. Mais, pour traiter, il faut être deux. Or les compagnies ont montré qu'elles n'étaient nullement disposées à entrer dans les vues de Loucheur. Aussi a-t-il abandonné son projet, qui introduisait une disposition délicate, forte part d'actions de travail dans le capital de la nouvelle société, et, par contre, laissait

dans l'ombre une foule de questions de première importance.

Le rachat écarté, restait un accord avec les compagnies. Mais devait-il être provisoire, ou non ? Telle était la question qui se posait alors. Jeanneney penchait pour une solution provisoire. Le ministre des travaux publics la fit écarter en montrant qu'elle serait désavantageuse pour l'Etat : si les compagnies ne sont pas sûres du lendemain, elles n'obtiendront pas du public l'argent qu'il va être nécessaire de lui demander pour mener à bonne fin les travaux formidables qui s'imposent, et il faudra que l'appel au crédit soit fait par l'Etat. De plus, le passif des compagnies, la situation précaire du Nord et du P.-L.-M. fournissaient au ministre des travaux publics, pour discuter avec les réseaux, des armes dont, vraisemblablement, il aurait été démuni à l'expiration des conventions provisoires, dans quatre ou cinq ans.

C'est ainsi que l'on en arriva, pour atteindre le but visé, à signer avec les compagnies une convention d'une durée égale, sauf rachat, à celle de la concession du réseau. (*A suivre*). — André CASSEL.

Commerce extérieur de la France

(LE). Dans la grande crise économique qui a succédé à une guerre épuisante, ceux qui ont foi dans l'avenir ont éprouvé un réconfort réel à suivre les progrès de notre commerce extérieur :

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE
(Commerce spécial)

	EN MILLIONS DE FRANCS	
	Importations	Exportations
1912	8.231	6.713
1913	8.121	6.880
1914	6.402	4.869
1915	11.036	3.937
1916	20.640	6.215
1917	27,554	6.013
1918	22.301	4.723
1919	35.799	11.880
1920	56.771	27.922

Ces chiffres constituent un indice intéressant de notre relèvement économique, qui s'opère malgré des difficultés de toute nature.

Le président de l'Association des chambres de commerce britanniques, Hobson, a indiqué avec perspicacité quelques-unes de ces difficultés :

« La formidable destruction de richesses causée par la guerre et le chaos qui règne en Russie sont les causes principales de la situation économique actuelle ; celle-ci doit être attribuée également au fait que les ouvriers ne se rendent pas compte de ce qu'il est nécessaire de réduire leurs salaires soit en diminuant leurs taux, soit en augmentant l'efficacité de leur travail, de façon à suivre la baisse des prix des produits ; enfin, il est très difficile d'accorder du crédit aux négociants et consommateurs, qui ne pourraient payer qu'en papier-monnaie, de valeur très aléatoire.

« Il n'est possible de remédier à la destruction de richesses que par la création de richesses nouvelles. Il faut, pour cela, que la paix politique et sociale soit assurée, d'abord en Europe, puis dans le monde entier. »

Si nous envisageons les résultats des dix premiers mois de 1921 en les comparant à ceux de 1920, nous obtenons les totaux suivants :

Dix premiers mois de 1921 (en milliers de francs)

IMPORTATIONS.	1920	1921
Objets d'alimentation	10.221.080	4.887.215
Matières nécessaires à l'industrie	20.734.839	9.095.767
Objets fabriqués	10.823.495	4.077.497
TOTAUX	41.779.364	18.060.479
EXPORTATIONS.		
Objets d'alimentation	2.083.323	1.515.581
Matières nécessaires à l'industrie	5.072.555	4.530.256
Objets fabriqués	14.597.494	10.623.534
Colis postaux	911.340	952.756
TOTAUX	22.664.712	17.622.127

On voit que nos importations ont diminué en 1921 de plus de vingt-trois milliards et demi de francs par rapport aux dix premiers mois de 1920 ; nos exportations ont diminué de plus de cinq milliards. En dépit du fléchissement de ces dernières, la balance commerciale de 1921 n'indique qu'un écart relativement peu important, puisque la valeur totale des exportations s'élève à 17.622.127.000 et celle des importations à 18.060.479.000.

Or, avant la guerre, le total des importations l'emportait de 20 à 25 p. 100 sur celui des exportations. Pendant le conflit, notre pays ayant dû importer d'énormes quantités de céréales et autres denrées alimentaires, la différence en faveur des importations s'était accrue de façon considérable.

Les dispositions douanières prises en Grande-Bretagne, en Suisse, en Espagne, en Italie, menacent de compromettre le développement de nos échanges ; le problème qui s'impose à l'attention de notre gouvernement est difficile, d'autant plus que d'autres pays, comme les Etats-Unis, sont également sur le point d'adopter des relèvements de tarifs douaniers.

D'autre part, le gouvernement s'efforce de faciliter l'essor de notre commerce extérieur en créant des organismes chargés de renseigner et de guider nos industriels et commerçants.

Nos services d'expansion commerciale ont été réorganisés par la loi du 25 août 1919.

Les industriels et commerçants qui cherchent des débouchés pour leurs produits ont intérêt à connaître ces services et à les utiliser dans une large mesure.

L'*Office national du commerce extérieur* met à la disposition des négociants une documentation précise sur la situation économique et les besoins des pays étrangers, colonies françaises et protectorats. Il est en relations directes avec nos agents et attachés commerciaux, nommés à Londres, Rome, Madrid, Turin, Bucarest, Prague, Francfort, Christiania, Belgrade, Vienne, Budapest, Washington, Montréal, Shangaï, Buenos-Ayres, Rio de Janeiro ; d'autres nominations doivent êtres faites pour divers pays avec lesquels nous pouvons accroître nos échanges.

Notre commerce a encore des auxiliaires utiles dans les *Offices commerciaux* français à l'étranger, qui organisent des présentations d'échantillons et modèles, indiquent des représentants, renseignent les exportateurs sur les tarifs douaniers, transports, formalités et usages des pays où ils fonctionnent ; ils facilitent par toutes démarches l'entrée en relation avec les firmes étrangères. Des offices ont été crées à Zurich, Londres, Madrid, Amsterdam, Bucarest, Rome, Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Smyrne, Salonique, Stockholm.

Un concours intéressant est également donné aux producteurs, désireux d'exporter par les chambres de commerce françaises à l'étranger, qui constituent de véritables centres de documentation et de propagande. Des chambres françaises ont été constituées dans la plupart des pays : en Angleterre à Londres et Liverpool ; en Belgique à Bruxelles et Anvers, Charleroi et Liége ; en Espagne à Madrid, Barcelone, Valence, Saint-Sébastien, Malaga ; en Italie à Rome, Milan, Naples, Turin ; au Portugal à Lisbonne ; en Suisse à Genève ; puis à Stockholm, Christiania, Constantinople et Athènes-Pirée. Il en existe en Asie à Shangaï, en Amérique dans la république Argentine à Buenos-Ayres et Rosario, en Uruguay à Montevideo, au Chili à Valparaiso, Santiago, Concepcion et Talcahuano, au Mexique dans la capitale, au Brésil à Rio et Sao Paulo, à Porto-Rico (San Juan de Porto-Rico), à Haïti (Port-au-Prince), en Colombie (Bogota), en Egypte (Alexandrie et Le Caire), enfin en Australie à Sydney.

L'un des principaux obstacles au développement de nos exportations est l'instabilité du change ; il est à souhaiter que des conférences financières internationales puissent apporter un remède à un état de choses profondément préjudiciable aux intérêts du commerce.

Aucun effort ne doit être négligé pour donner un nouvel essor à notre expansion économique, car il ne faut pas oublier, comme le déclare le ministre du commerce et de l'industrie, qu'« un peuple qui se limite à un marché national ne tarde pas à succomber sous le poids de la concurrence, en dépit de toutes les mesures de protection dont il peut s'entourer. Exporter, c'est fortifier notre industrie ; améliorer notre change, c'est accroître les richesses du pays. Tout bon Français doit y travailler ». — C. MEILLAC.

Europe politique en 1922

(L'). Les cinq années de guerre que le monde a vécu de 1914 à 1918 et les traités qui en sont résultés ont complètement modifié la carte politique de l'Europe. A une distribution des Etats qui datait pour partie du Congrès de Vienne, c'est-à-dire de 1815, et pour partie des années 1860-1878, les traités de Versailles, de Saint-Germain-en-Laye, de Neuilly, de Trianon et de Sèvres ont substitué une répartition tout autre et qui transforme profondément la physionomie de cette partie du monde.

Aucune de ses grandes régions qui ne soit modifiée dans quelqu'un de ses Etats ; seules, les deux péninsules scandinave et ibérique demeurent absolument telles qu'elles étaient en 1914, et encore un des deux royaumes de la péninsule scandinave, la Norvège, vient-il de s'accroître du groupe arctique du Spitzberg, tandis que le second, la Suède, a espéré, pendant tout un temps, pouvoir s'accroître de l'archipel d'Aland, qui lui avait appartenu naguère. Comme il n'en a pas été ainsi, la Suède garde exactement sa physionomie d'avant la Grande Guerre ; elle, le royaume des Pays-Bas, la Suisse et l'Espagne sont donc les seuls Etats de l'Europe à conserver exactement leur situation territoriale de 1914. Tous les autres ont, en effet, subi des transformations qui, pour être de très inégale importance, n'en doivent pas moins être toutes retenues par la géographie, et toutes, par conséquent, être signalées ici. C'est précisément ce que nous nous proposons de faire dans ce bref tableau de l'Europe politique au premier jour de 1922.

I. On sait quelle fut la tendance du Congrès de Vienne : restaurer le passé, rétablir dans leurs Etats patrimoniaux les dynasties dépossédées au cours des années de la Révolution et du Premier Empire. Quant au droit des nations à s'appartenir et à se gouverner elles-mêmes, il fut systématiquement oublié ou méconnu par les Alliés vainqueurs de la France ; comme l'a dit l'un d'entre eux, « les convenances de l'Europe *étaient* le droit ». C'est conformément à ces convenances ou (pour parler plus exactement) à celles des souverains victorieux de Napoléon et de la Révolution qu'a été simplifiée à Vienne la carte politique de l'Allemagne et de l'Italie ; là aussi fut préparée — d'ailleurs sans souci des exigences de la nature ni de la volonté des peuples — l'œuvre de plus grande simplification, ou, pour mieux dire, d'unification, qui a été accomplie dans ces mêmes contrées, entre 1859 et 1871, au bénéfice du Piémont et au bénéfice de la Prusse.

Cette œuvre d'unification n'a pas été partout, ni toujours, réalisée dans le même esprit. Poursuivie dans la péninsule italique conformément aux désirs ardents des populations, elle n'a été menée à son terme, dans l'Europe centrale, que « par le fer et le feu » et contrairement aux aspirations de plus d'un peuple ; elle a maintenu ou placé sous le joug prussien des pays qui demandaient à s'y soustraire, ou à demeurer dans leur condition antérieure. L'Empire allemand est donc né d'une conception toute différente de celle d'où est né le royaume d'Italie, comme aussi de celle d'où sont nés les royaumes de Belgique et de Grèce dès 1830, les nouveaux Etats slaves et roumain des Balkans en 1878. Ceux-ci procèdent du principe des nationalités, tandis que celui-là ne procédait guère que du *Faustrecht*, du « droit du poing. »

C'est précisément ce *Faustrecht* que les traités de 1919-1920 ont condamné ou voulu condamner. Ils ne l'ont pas toujours fait, d'ailleurs, avec toute la netteté voulue ; ils ont parfois gardé trop de ménagements à l'égard d'oppresseurs des petites nationalités, et ils ont méconnu les ardents et véritables désirs de plusieurs de ces dernières. Néanmoins, leurs rédacteurs se sont efforcés de réparer quelques-unes des grandes injustices qui avaient été commises au cours du XIX[e] siècle et de donner satisfaction à nombre d'aspirations nationales. De là une carte d'Europe vraiment nouvelle ; de là un morcellement de territoires beaucoup plus grand que celui dont la carte de l'année 1914 offrait la représentation.

II. Tandis qu'au début de la Grande Guerre, l'Europe n'était partagée qu'entre 26 Etats et Territoires, elle l'est aujourd'hui entre neuf de plus. L'augmentation est considérable, surtout si l'on songe que, dans ces 35 Etats et Territoires, ne sont pas comptées les régions qui sont invitées à se prononcer à plus ou moins brève échéance sur leur rattachement à un Etat déjà existant, ni le bassin de la Sarre, ni la région de Vilna. Peut-être, encore, quelques-uns des territoires dont on va lire les noms sont-ils appelés à disparaître d'ici peu de la liste des Etats autonomes de l'Europe, comme l'ont déjà fait la Thrace occidentale, qui est aujourd'hui, de par la volonté des Alliés, rattachée au royaume de Grèce, et de nombreux territoires à plébliscite (Slesvig, Allenstein, Klagenfurt, Teschen, Haute-Silésie, Burgenland), qui se sont prononcés plus ou moins librement de 1919 à 1921 ; mais ce sont là faits éventuels, dont ne doit pas tenir compte celui qui étudie la situation politique de l'Europe *actuelle*, et c'est là, précisément, ce que nous allons maintenant entreprendre sans tarder davantage.

A. *Europe septentrionale.* Dans l'Europe septentrionale, peu considérables sont les changements. Aujourd'hui comme en 1914, la Scandinavie est partagée entre trois Etats : les royaumes de Suède, de Norvège et de Danemark. La Suède n'a subi aucune modification territoriale ; elle s'étend toujours sur une superficie de 448.300 kilom. carrés, que peuple un total de 5.800.000 ou 5.850.000 habitants. La Norvège (322.900 kilom. carrés, 2.400.000 âmes) s'est par contre enrichie, assez loin dans les mers polaires, du groupe arctique du Spitzberg. Quant au Danemark — auquel l'Islande autonome n'est plus unie (depuis le 1[er] décembre 1918) que par le lien de la communauté du souverain — il vient d'ajouter à ses 40.370 kilom. carrés et à ses 2.775.000 régnicoles le territoire et la population de la zone septentrionale du Slesvig, ce qui porte sa population à 3 millions d'individus, vivant sur un territoire de 43.500 kilomètres carrés.

B. *Europe occidentale.* Plus importantes sont les modifications introduites par les derniers traités de paix et par des événements postérieurs dans l'Europe occidentale. Sans doute, existe-t-il encore officiellement un royaume uni de Grande-Bretagne et d'Irlande (314.400 kilom. carrés, 46 millions d'habitants), baigné par les mêmes flots marins qu'avant la Grande Guerre ; mais pour combien de temps ? Si, par delà les océans, ce royaume a acquis de nouveaux prolongements, le voici, par contre, qui prend un aspect très différent de son aspect ancien, grâce à l'organisa-


Légende
Capitale d'Etat ROME
Limite d'Etat
Chemin de fer
Echelle
0 200 400 600 K
OCÉAN GLACIAL DU NORD
OCÉAN ATLANTIQUE
MER DU NORD
MER BALTIQUE
MER NOIRE
MER CASPIENNE
MER MÉDITERRANÉE
MER TYRRHÉNIENNE
MER IONIENNE
MER ADRIATIQUE
MER BLANCHE
MANCHE
RUSSIE
UKRAINE
POLOGNE
FINLANDE
ESTONIE
LETTONIE
LITUANIE
SUÈDE
NORVÈGE
DANEMARK
ALLEMAGNE
TCHÉCOSLOVAQUIE
AUTRICHE
HONGRIE
ROUMANIE
BULGARIE
GRÈCE
ITALIE
SUISSE
FRANCE
ESPAGNE
PORTUGAL
ISLANDE
ROYAUME-UNI DE Gde BRETAGNE ET IRLANDE
ALGÉRIE
TUNISIE
MAROC
TURQUIE D'ASIE
PERSE
SIBÉRIE
TURKESTAN
PETROGRAD
Moscou
STOCKHOLM
CHRISTIANIA
COPENHAGUE
BERLIN
VIENNE
PARIS
LONDRES
MADRID
LISBONNE
ROME
BELGRADE
BUCAREST
SOFIA
ATHÈNES
CONSTANTINOPLE


A. Millerand
FRANCE


Fr. Ebert
ALLEMAGNE


M. Hainisch
AUTRICHE


Albert Ier
BELGIQUE


Boris III
BULGARIE


Christian X
DANEMARK


Alphonse XIII
ESPAGNE


G. Paets
ESTONIE

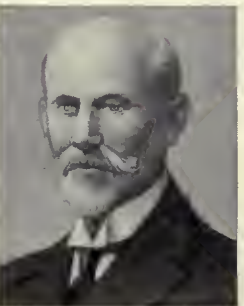

Stahlberg
FINLANDE


George V
GRANDE-BRETAGNE


Constantin Ier
GRÈCE


N. Horthy
HONGRIE


Victor-Emmanuel III
ITALIE


J. Tschakste
LETTONIE


A. Stulginskis
LITHUANIE


Charlotte
LUXEMBOURG


Albert Ier
MONACO


Haakon VII
NORVÈGE


Wilhelmine
PAYS-BAS


Pilsudski
POLOGNE

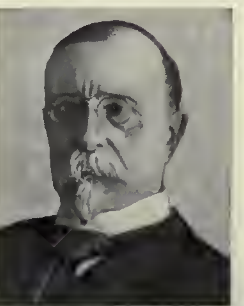

J. de Almeida
PORTUGAL


Ferdinand Ier
ROUMANIE


Lenine
RUSSIE


Gustave V
SUÈDE


Robert Haab
SUISSE


Masaryk
TCHECOSLOVAQUIE


Mohamet VI
TURQUIE


Alexandre
YOUGOSLAVIE

tion d'un nouvel Etat d'Irlande, à la fin de 1921. Sans doute, encore, le royaume des Pays-Bas, qui est resté neutre pendant le sanglant conflit, garde ses limites de 1914; aujourd'hui comme alors, il compte une population de 6.700.000 Néerlandais, sur une superficie de 34.200 kilomètres carrés. La situation est la même pour le grand-duché de Luxembourg, dont l'Allemagne a, dès le premier jour, violé la neutralité; cet Etat conserve son individualité politique, ses 2.600 kilomètres carrés de superficie, ses 260.000 habitants, mais il cesse, du moins, de faire partie du Zollverein allemand et semble devoir être, économiquement, rattaché à la Belgique. Cette transformation présente quelque importance. Autrement grande est celle que subit la Belgique, le vaillant petit royaume d'Albert Ier, qui a renoncé à sa situation d'Etat neutre. Tandis que sa colonie du Congo s'accroît de la partie nord-occidentale de l'Afrique orientale allemande, lui-même arrondit légèrement sa superficie d'avant-guerre par l'acquisition d'Eupen, de Malmédy et de Moresnet; la consultation populaire de ces territoires ayant été enregistrée par les puissances, la Belgique passe, comme superficie, de 29.500 à 30.400 kilomètres carrés, comme population, de 7.600.000 à 7.680 000 habitants.

La France, enfin, dont le territoire entoure de tous les côtés, sauf sur la Méditerranée, depuis le second empire, celui de la principauté de Monaco (23.000 hab. sur 22 kilom. carr.), la France retrouve les provinces qui lui avaient été arrachées par le traité de Francfort de 1871. Sa frontière de l'Est, ouverte pendant plus de quarante ans, est reportée au Rhin, grâce à l'acquisition de l'Alsace et de la Lorraine, naguère annexées; son territoire, réduit naguère à 536.464 kilom. carrés, comme sa population à 38 millions d'âmes, reprend une superficie de 551.000 kilom. carrés. Malheureusement, l'apport de la population de l'Alsace-Lorraine ne suffit pas à combler les vides causés par l'hécatombe de vies françaises que fut la Grande Guerre; et le recensement de 1921 ne donne à la France, *dans ses limites de 1870*, que 39.200.000 hab. (au lieu de 39.600.000 en 1911 *dans les limites de 1871*).

C. *Europe méridionale*. Comme l'Europe occidentale, l'Europe méridionale présente un aspect très différent de celui qu'elle offrait en 1914. Sans doute, Portugal et Espagne demeurent-ils dans leurs frontières d'avant-guerre, celui-là avec 88.740 kilom. carrés et 5.500.000 habitants, celle-ci avec 497.275 kilom. carrés et 20 millions d'âmes; de même en est-il encore de la petite république d'Andorre, dont le val pyrénéen (452 kilom. carr., 5.200 hab.) s'insère entre France et Espagne. Mais, par contre, quel sérieux accroissement territorial que celui de l'Italie, au sein de laquelle la république de Saint-Marin (61 kilom. carr., 11.650 âmes) garde son individualité propre! Le royaume dont Rome est la capitale a recouvré ses « provinces irrédimées » (l'*Italia irredenta* d'autrefois) aux dépens de l'Autriche-Hongrie; elle a atteint ses frontières naturelles des Alpes, et elle a même étendu ses territoires au delà de leurs vraies limites. Elle comptait, avant la guerre, une population de 34 millions d'Italiens, sur une superficie de 286.682 kilomètres carrés; la voici pourvue maintenant de 38 millions de régnicoles, occupant un territoire de 308.000 kilomètres carrés. Le royaume d'Italie s'arrondira-t-il encore, un jour ou l'autre, grâce à l'acquisition du petit territoire de Zara (600 kilom. carr., 50.000 âmes), situé sur la côte orientale de la mer Adriatique, comme il l'a fait récemment de celui de Fiume (21 kilom. carr., 60.000 hab.)? En tout cas, Zara semble devoir, pour un temps, débuter par garder une vie propre.

Avec la mer Ionienne, cette mer presque fermée qu'est l'Adriatique constitue la frontière occidentale de la péninsule des Balkans, c'est-à-dire de la partie de l'Europe dont la géographie politique a subi le plus de changements depuis un demi-siècle. A partir des traités de San-Stefano et de Berlin (1877-1878), la rétrogradation des Turcs, lente jusqu'alors, s'est accélérée dans des proportions telles qu'on a pu croire un moment à la disparition complète de la Turquie d'Europe. S'il n'en est pas tout à fait ainsi, du moins la Turquie d'Europe est-elle réduite à un territoire insignifiant, à la petite péninsule que délimitent mer de Marmara, Bosphore et mer Noire, et qui porte Constantinople et sa petite banlieue.

Ce qu'elle a perdu au cours du XIXe siècle, où son domaine avait fini par être si réduit qu'il était en 1914 de 27.000 kilomètres carrés seulement (population: 1.435.000 âmes), les peuples chrétiens des Balkans l'ont gagné, d'abord avec lenteur, puis avec une rapidité presque foudroyante. Aujourd'hui, en effet, le royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes constitue un grand Etat, formé aux dépens des Empires austro-hongrois et ottoman et aussi du Monténégro de 1914 (435.000 Monténégrins sur 14.180 kilom. carr.); c'est, au N.-O. de la péninsule des Balkans, un bloc compact de 257.000 kilomètres carrés, peuplé de 13 millions de Yougoslaves, qui empiète sur l'Europe centrale, comme l'Italie empiète sur son propre territoire. Quelle différence avec le royaume de Serbie de 1914, ses 87.300 kilomètres carrés et ses 4.657.000 habitants! Au S. et à l'O. du royaume serbo-croato-slovène, l'Albanie, dont la population est si particulière (850.000 Skypétars) couvre un territoire de 28.000 kilomètres carrés, dont le sort définitif n'est pas encore fixé. A l'E. du même royaume de Serbie-Croatie-Slovénie, s'étend la Bulgarie. Il est très difficile de dire si les 4.300.000 individus qui vivent sur les 102.800 kilomètres carrés couverts par la Bulgarie actuelle sont de race slave ou de race turque; du moins, doit-on reconnaître aux Bulgares de très grandes qualités: même écartés des bords de l'Archipel, comme ils le sont par les traités de 1919-1920 (la Bulgarie de 1914 comptait 114.836 kilom. carr. et 4.813.000 âmes), ils constituent un des peuples d'avenir de la péninsule des Balkans, établis comme ils le sont au cœur de la contrée, de la vallée de la Strouma aux rivages de la mer Noire, des bords du Danube à la frange hellénique des côtes de l'Archipel.

Yougoslavie, Albanie et Bulgarie isolent les uns des autres les Grecs, qui occupent la partie méridionale de la péninsule des Balkans, et les Roumains, qui en possèdent la partie nord-orientale. Les premiers, hantés par les souvenirs de leur glorieux passé, aspirent à former autour de la mer Egée un grand et puissant empire et sont en voie de réaliser leur rêve; ne sont-ils pas les maîtres, maintenant, de toutes les côtes européennes de l'Archipel, de la péninsule de Gallipoli, d'une grande partie des rivages de la mer de Marmara, de toutes les Cyclades et d'une bonne partie des Sporades, enfin, d'après le traité de Sèvres, d'un vaste territoire anatolien autour de Smyrne? Ainsi le royaume de Grèce (dont le roi, en 1914, comptait 4.662.000 sujets sur un territoire de 120.000 kilom. carr.) possède aujourd'hui, en Europe, une étendue de 155.000 kilomètres carrés et une population de 5.700.000 âmes, sans compter la Thrace orientale avec Andrinople, ni la bande territoriale par laquelle il arrive jusqu'à la mer Noire... Quant aux Roumains, ils ont réalisé leurs aspirations nationales aux dépens de la Russie et de la Hongrie; avec la Bessarabie et la Transylvanie, le royaume actuel de Roumanie est, en effet, peuplé de 15 millions d'âmes, réparties sur un territoire de 290.000 kilomètres carrés (avant la guerre, 7.555.000 Roumains, sur une superficie de 138.960 kilom. carr.).

D. *Europe centrale*. Comme la Yougoslavie, la Roumanie (qui peut aussi bien — sinon mieux — être tenue pour un pays de l'Europe orientale que pour une contrée de l'Europe méridionale), la Roumanie empiète sur les territoires de ce que les Allemands appellent la *Mitteleuropa*. Beaucoup plus bouleversée que toutes les autres, cette partie de l'Europe a subi les conséquences d'une guerre qu'elle avait déchaînée; ses frontières ont reculé à l'O., au S. et au S.-E., et ses Etats ont cessé de présenter cette homogénéité presque complète, si inquiétante pour l'équilibre européen, dont ils donnaient l'illusion au début de 1914. Seule, la Confédération helvétique, dont tous les belligérants ont respecté la neutralité, garde intacts, dans l'Ouest, sa superficie et ses peuples de races et de langues variées (41.300 kilom. carr.; 3.800.000 Suisses); de même en est-il de la petite principauté de Liechtenstein (159 kilom. carr., 8.300 hab.), située immédiatement à l'E. de la Suisse, entre le canton de Saint-Gall et le Vorarlberg. Mais, par contre, quelles modifications dans la situation des deux grands Empires allemand et austro-hongrois!

Ce dernier, peuplé de 49 millions d'âmes, couvrait naguère une superficie de 624.650 kilomètres carrés. On sait combien Italie, Yougoslavie, Roumanie ont reculé ses frontières du Sud et de l'Est et, par conséquent, réduit sa superficie; on sait aussi que ce châtiment n'a pas été le seul que lui aient infligé les vainqueurs. Actuellement, l'Empire des Habsbourg, cette « mosaïque de peuples », a cessé d'exister; à sa place commencent de vivre trois nouveaux Etats, de forme républicaine. Le plus occidental est l'Autriche, dont les 76.300 kilomètres carrés, habités par 6.500.000 individus, embrassent les pays allemands de l'ancien Empire dualiste; Vienne en demeure la capitale, démesurée par rapport à la population de tout le pays. A l'E. de l'Autriche, sur les deux rives du Danube et sur celles de la Tisza (la Theiss des Allemands), dans le fertile *Alföld*, voici la Hongrie, capitale Pest, avec une superficie de 93.000 kilom. carrés et 8 millions d'habitants. Au N. de l'Autriche et de la Hongrie, se développe la Tchécoslovaquie, dont Prague est la capitale; ses 13.600.000 habitants, fort peu homogènes et, parfois, de tendances très nettement hongroises, vivent en Bohême, en Moravie et dans la Hongrie septentrionale, sur une bande de territoires couvrant une superficie de 140.500 kilomètres carrés.

Par delà ces trois Etats nouveaux, taillés en plein drap dans l'ancien Empire dualiste, la grande responsable des maux dont vient de souffrir et dont souffre encore l'Europe, l'Allemagne, garde son orgueilleuse et puissante unité. Sans doute, ne couvre-t-elle plus une superficie de 541.167 kilomètres carrés et ne compte-t-elle plus 64 millions de sujets; mais cet Empire de forme républicaine, dont Berlin demeure toujours la capitale, possède encore une population de 60 millions d'âmes, depuis les rivages de la Baltique et de la mer du Nord jusqu'au plateau de Bohême et aux Alpes, depuis la rive droite de l'Oder jusqu'à la rive gauche du Rhin. L'homogénéité presque complète de sa race et de sa langue a sauvé le Deutches Reich et lui a conservé une superficie de 440.000 kilomètres carrés. En comparant cette étendue actuelle à celle de l'Empire allemand de 1914, on constate aussitôt une diminution considérable (plus de 100.000 kilom. carr.) des territoires de l'Empire constitué par les rois de Prusse entre 1864 et 1871 « par le fer et par le feu », pour leur plus grand bénéfice. Effectivement, l'Empire allemand a perdu le « territoire d'empire » (Reichsland) d'Alsace-Lorraine rendu à la France et les cantons du Slesvig qu'a recouvrés le Danemark; c'est, en outre, à ses dépens qu'ont été constitués le territoire à plébiscite de la Sarre (1.700 kilom. carr., 250.000 hab.) dans l'Ouest, l'« Etat libre de la Hanse de Dantzig » (1.960 kilom. carr. et 350.000 hab.) et le petit territoire lituanien de Memel, sur les bords de la Baltique. De lui relevaient encore naguère des territoires à plébiscite: ceux d'Allenstein et de la Haute-Silésie, dont une petite partie a été rattachée depuis 1919 à la Pologne. Enfin, c'est surtout au détriment de l'Empire allemand qu'a été formée la république de Pologne, résurrection de cette *Rzeczpopolica* dépecée par la Prusse, de concert avec la Russie et avec l'Autriche, durant les trente dernières années du XVIIIe siècle. Néanmoins, l'Empire allemand se refuse à tirer de la Grande Guerre les conclusions qui s'imposent; il garde son orgueil, ses ambitions, ses rancunes; il constitue toujours un danger pour la sécurité de l'Europe.

E. *Europe orientale*. La Pologne, dont le nom vient d'être prononcé, est le plus occidental des Etats qui sont nés récemment dans la partie est de l'Europe et qui transforment du tout au tout l'aspect de la carte politique des contrées situées au delà de la Vistule et de la mer Baltique. Naguère, un seul Etat couvrait toute ces contrées: l'Empire des tsars, la Russie (5.390.000 kilom. carr., 138.467.000 individus), qui, de par ses possessions de Pologne, s'avançait carrément vers le centre du continent, entre la Prusse orientale et les pays autrichiens situés au N. des Karpathes. Aujourd'hui, de nombreux Etats ont remplacé l'immense Russie de 1914; c'est là encore une des suites de la Grande Guerre et, davantage encore, des agissements de l'Allemagne, comme des fautes de l'autocratie et de la révolution russes.

De ces Etats, un seul, la Pologne, a été constitué aux dépens des trois Empires d'Allemagne, d'Autriche et de Russie tout à la fois. C'était justice qu'il

ÉTATS		SUPERFICIE EN KIL. CAR.	NOMBRE D'HABITANTS	ÉTATS		SUPERFICIE EN KIL. CAR.	NOMBRE D'HABITANTS
FRANCE	*République*	551.000	39.200.000	LITUANIE	*République*	48.000	1.900.000
ALLEMAGNE	*République*	440.000	60.000.000	LUXEMBOURG	*Grand-Duché*	2 600	260.000
AUTRICHE	*République*	76.300	6.600.000	MONACO	*Principauté*	22	23.000
BELGIQUE	*Royaume*	30.400	7.680.000	NORVÈGE	*Royaume*	322.900	2.400.000
BULGARIE	*Royaume*	102.800	4.300.000	PAYS-BAS	*Royaume*	34.200	6.700.000
DANEMARK	*Royaume*	43.500	3.000.000	POLOGNE	*République*	455.000	34.000.000
ESPAGNE	*Royaume*	497.275	20.000.000	PORTUGAL	*République*	88.740	5.500.000
ESTONIE	*République*	42.000	1.200.000	ROUMANIE	*Royaume*	290.000	15.000.000
FINLANDE	*République*	377.400	3.300 000	RUSSIE	*République*	3.834.000	74.000.000
GRANDE-BRETAGNE	*Royaume*	314.400	46.000.000	SUÈDE	*Royaume*	448.000	5.850.000
GRÈCE	*Royaume*	155.000	5.700.000	SUISSE	*République*	41.000	3.800.000
HONGRIE	*République*	93.000	8.000.000	TCHÉCOSLOVAQUIE	*République*	140.500	13.600.000
ITALIE	*Royaume*	308.000	38.000.000	TURQUIE	*Empire*	27.000	1.435.000
LETTONIE	*République*	48.000	1.300.000	YOUGOSLAVIE	*Royaume*	257.000	13.000.000

NOTA. — A côté de ces 28 Etats, on trouve encore en Europe: l'*Albanie* (28.000 kil. carr.; 850.000 hab.) [?], dont les frontières ne sont pas encore délimitées; — la république d'*Andorre* (452 kil. carr.; 5.200 hab.); — la république de *Saint-Marin* (61 kil. carr.; 11.650 hab.); — la principauté de *Liechtenstein* (159 kil. carr.; 8.300 hab.); — l'Etat libre de la *Hanse de Dantzig* (1.960 kil. carr.; 350.000 h.).

en fût ainsi. Ces trois puissances ne s'étaient-elles pas naguère partagé, en effet, les territoires de la Rzeczpopolica du XVIIIe siècle, puis du grand-duché de Varsovie de l'époque napoléonienne? En réunissant leurs territoires polonais, les Alliés ont constitué une nouvelle république de Pologne, qui s'étend dès maintenant sur une superficie de 455.000 kilomètres carrés et est peuplée de 34 millions d'habitants. Mais ces chiffres sont provisoires; si, en effet, les Polonais parvenaient à réaliser toutes leurs revendications territoriales, leur pays s'étendrait singulièrement, et nombre d'Etats voisins seraient très diminués. Tel serait le cas, en particulier, pour la Lituanie et pour l'Ukraine, qui, l'une au N.-E. et l'autre au S.-E., confinent immédiatement à la Pologne. Ce sont deux Etats très différents comme superficie (48.000 kilom. carr. pour l'une, même Memel comprise; 600.000 pour l'autre) et comme chiffre de population (1.900.000 Lituaniens, 35 millions d'Ukrainiens), comme race (Lituaniens ici, Petit-Russiens là) et comme productions; ce sont, d'autre part, des Etats encore fort peu stables et dont l'avenir est singulièrement incertain. Même après la fusion de l'Ukraine avec l'Etat qui lui faisait suite dans le sud de l'ex-empire russe, avec la Crimée (29.000 kilom. carr., 950.000 âmes), on ne peut pas faire grand fond, semble-t-il, sur la vie future de l'Ukraine. Peut-être fusionnera-t-elle un jour avec les autres pays russes, comme l'a déjà fait la république du Daghestan, située naguère au N. du Caucase, sur les bords de la Caspienne.

Au N. de l'Ukraine, voici la Russie des soviets, qui, si démembrée soit-elle, demeure toujours le premier des pays de l'Europe, et comme superficie, et comme population (74 millions d'hommes sur 3.834.000 kilom. carr.). C'est qu'en effet la Russie s'étend des bords de l'océan Glacial arctique jusqu'aux rives de l'Oka et plus au S., et des monts Ourals jusqu'au rebord oriental du plateau de Finlande. Redeviendra-t-elle, une fois affranchie de l'anarchie des soviets, le noyau d'un nouvel Empire russe, comme le pense plus d'un bon esprit? La chose n'est nullement impossible. Dans tous les cas, il semble bien que les Etats riverains de la Baltique doivent demeurer indépendants de cette nouvelle Russie. Ces Etats sont la Lettonie, c'est-à-dire la Courlande et la Livonie (48.000 kilom. carr., 1.300.000 âmes), avec Riga pour capitale; l'Estonie, plus septentrionale (42.000 kilom. carr., 1.200.000 hab.) et enfin, au N. du golfe de Finlande, la vaste et froide Finlande, fort peu peuplée (3.300.000 individus sur 377.400 kilom. carr.), qui isole complètement la Russie de la Suède. L'archipel d'Aland lui a été, sous certaines conditions, définitivement rattaché.

III. Tel est, sommairement tracé, le tableau de l'Europe politique de l'année 1922; tableau dont les chiffres sont moins provisoires, moins soumis à correction qu'au milieu de l'année 1919, au lendemain des traités de Versailles et de Saint-Germain, mais sont loin d'être encore définitifs. Que l'on songe, en effet, aux négociations en cours, aux tractations qui se font et se défont (pour Fiume, par exemple), aux protestations résultant de telle ou telle décision, et l'on comprendra très vite dans quel état d'instabilité demeure encore l'Europe. N'existe-t-il pas, en outre, différents territoires dont les habitants devaient être invités à décider de leur sort par plébiscite? Le territoire de la Sarre au N. de la Lorraine française? Celui de Vilna, que se disputent Pologne et Lituanie? Quant à l'Europe orientale, ne se trouve-t-elle pas dans une situation toute particulière et en pleine transformation? Enfin, le traité de Sèvres n'est-il pas sujet à modification, et certains territoires des Balkans ne recevront-ils pas de nouvelles attributions?... La carte politique de notre partie du monde est donc, au début de 1922, loin d'être définitivement tracée. Un prochain avenir y apportera, sans doute, plus d'une retouche et plus d'une rectification, modifiant telle frontière, réduisant le territoire de tel pays pour agrandir celui de tel autre, absorbant tel petit Etat dans celui-ci ou dans celui-là.

Qui pourrait s'en étonner? L'expérience du passé montre, en effet, combien imparfaite est toute œuvre diplomatique, de combien de conflits elle contient toujours le germe. Les actes de Vienne, si péniblement élaborés en 1814-1815, ont été très peu solides; dès 1830, ils subissaient des modifications. Les traités de 1919-1920, élaborés avec plus de peine encore, font parfois très peu de cas des principes mêmes dont ils ont déclaré devoir s'inspirer. De ce fait, ils portent en eux, comme les actes de Vienne, de nombreuses causes de conflits. Aussi peut-on craindre qu'ils ne soient guère durables et que, peut-être, ils soient moins stables encore que les traités de 1815. — Henri FROIDEVAUX.

Ferrata (MÉMOIRES DU CARDINAL **Dominique**), 3 vol. in-8°, 1921. — Le cardinal Dominique Ferrata, qui mourut à Rome en septembre 1914, alors qu'il occupait, depuis un mois, la charge de secrétaire du pape Benoît XV, nouvellement élu, avait fourni, sous le pontificat de Léon XIII, une brillante carrière de diplomate (v. *Larousse Mensuel*, t. III, p. 321). Né à Grado en 1847, destiné de bonne heure à l'Eglise, il avait débuté en 1877 à la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires. Deux ans plus tard, il était nommé auditeur du nonce à Paris, Mgr Czacki, et il demeura en France jusqu'en 1883. Après avoir rempli avec succès deux missions en Suisse, il était appelé, en 1885, à la nonciature de Belgique, qu'il occupa jusqu'en 1889. A son retour à Rome, il fut nommé secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques. Peu après, il revenait à Paris comme nonce apostolique. C'est là que s'exerça son activité de diplomate de 1891 à 1896, date de sa promotion au cardinalat, qui le ramena définitivement à Rome, où il présida tour à tour la Congrégation des Evêques, celle des Sacrements et celle du Saint-Office.

Au cours de sa carrière diplomatique, Mgr Ferrata s'était plu à recueillir sur les principaux événements auxquels il avait assisté ou auxquels il avait été mêlé des notes journalières, destinées à être un jour assemblées en volume. Les occupations de plus en plus absorbantes de ses dernières années ne lui permirent pas de publier ses souvenirs; mais, lorsque la mort le surprit, le manuscrit en était rédigé, et il avait confié à son frère le soin de réaliser son dessein. Sans la guerre, nous aurions sans doute connu plus tôt ces *Mémoires*, qui ne comprennent pas moins de trois gros volumes. Le texte original a été édité en italien; en même temps, paraissait une édition française, grâce à la traduction minutieuse qu'en avait faite le frère de l'ancien nonce, l'avocat Nazzareno Ferrata.


Cardinal Ferrata.

Il ne faut point chercher dans ces *Mémoires* une histoire de la cour pontificale ou un reflet de la vie romaine: le cardinal les a très délibérément arrêtés à la date de son retour définitif à la Curie. Les affaires ressortissant aux diverses Congrégations qu'il présida offriraient d'ailleurs, pour la grande majorité des lecteurs, moins d'intérêt que les événements diplomatiques auxquels il s'est particulièrement attaché, et, comme sa nonciature en France occupe la plus longue part de son récit, on comprend quel prix doivent avoir pour nous les révélations du représentant de Léon XIII.

Nous insisterons peu sur le premier de ces trois volumes, qui est essentiellement consacré aux missions que remplit Mgr Ferrata en Suisse et en Belgique. Ses notes sont utiles à l'histoire des rapports de ces Etats avec la papauté. Elles nous éclairent sur plus d'un point mal ou peu connu, et le récit que nous donne le prélat de ses négociations et de ses démarches nous permet de distinguer les qualités de prudence, de tact et de souplesse qui, pour être de tradition dans la diplomatie romaine, sont parfois portées à un degré rare de perfection, comme Mgr Ferrata en donna dès lors des preuves, destinées à lui valoir la haute charge de nonce apostolique à Paris.

C'est là, nous l'avons dit, qu'il avait fait ses premières armes, du temps de Mgr Czacki. La maladie de celui-ci imposa à son jeune auditeur de le suppléer, en lui épargnant les occupations fatigantes, les visites, les tracas des affaires et la correspondance avec le saint-siège. A ce moment, la France traversait une crise religieuse intense, provoquée par les luttes de partis et l'avènement au pouvoir des républicains et de Gambetta. Entre la politique de combat et la politique de temporisation, qui pouvaient, l'une et l'autre, être adoptées par le saint-siège, l'esprit clair et avisé du nouveau pape qui était alors Léon XIII avait fait son choix. Sans céder sur les principes, il recommanda à son représentant une modération prudente dans la forme, une tendance non équivoque à l'apaisement et à la conciliation; en somme, un mélange de fermeté et de mesure. Il préludait ainsi à l'œuvre qu'il devait reprendre dix ans plus tard, sans rencontrer toujours auprès des catholiques l'intelligence de ses vues ni l'entière soumission à ses directives.

Ce qui fait l'intérêt de la nonciature de Mgr Ferrata à Paris, c'est qu'elle coïncide avec l'épanouissement de ce que l'on a appelé la politique de Léon XIII; dont il n'était pas seulement le serviteur fidèle, mais le collaborateur et l'intime confident. Il faisait volontiers sienne la pensée du pape et, par une naturelle tendance de son esprit, qui l'inclinait vers les conceptions du génial vieillard, Mgr Ferrata n'avait à subir nulle contrainte pour exposer, défendre et faire triompher la diplomatie pontificale.

On pourrait dire que les *Mémoires* du cardinal Ferrata constituent l'histoire la plus authentique et la plus précise du « ralliement ». Nous en connaissions les étapes, et nous savions les luttes violentes qu'il provoqua dans le monde catholique: mais nous n'avions pas jusqu'à ce jour le témoignage d'un des ouvriers les plus immédiats de cette œuvre et d'un homme qui, mêlé par ses fonctions aux moindres incidents de la politique française et admis dans les secrets de la pensée romaine, était, mieux que tout autre, à même de nous renseigner avec une particulière autorité.

Cette question forme la principale matière des *Mémoires* du cardinal Ferrata, de l'aveu même de leur auteur. Avant d'aborder le récit des événements, il commence par définir les buts du pape et à faire la genèse de sa politique. Il déclare que le saint-siège avait uniquement pour but de défendre plus efficacement l'ordre social et la religion, en donnant à ses défenseurs, divisés par des opinions politiques légitimes sans doute, mais relativement secondaires, cette unité de principes et d'action qui, seule, peut assurer la victoire, en fixant à tous un but supérieur commun, en réunissant sous un même drapeau tous les hommes honnêtes de la nation, en augmentant dans ce dessein les forces conservatrices destinées à résister aux attaques des forces révolutionnaires.

Le cardinal Ferrata nous rappelle, en les annotant de commentaires nouveaux et de révélations précieuses, la suite des événements qui curent pour point de départ le fameux toast prononcé à Alger, le 12 novembre 1890, par le cardinal Lavigerie et qui devait soulever dans le monde conservateur de violentes tempêtes, difficilement calmées par la lettre du cardinal Rampolla. Les tentatives des groupements catholiques, les divergences de vues de l'épiscopat, le procès de Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, la déclaration des cinq cardinaux entretenaient une agitation regrettable. Le 16 février 1892, le pape lançait sa retentissante encyclique *Au milieu des sollicitudes*, qui précisait désormais sans équivoque la pensée du saint-siège et semblait devoir réaliser l'union politique de ceux qui se flattaient du titre de « catholiques ». On sait que, si un grand nombre se déclarèrent « ralliés » à la forme constitutionnelle du gouvernement de la France, bien d'autres, prêtres ou fidèles, se refusèrent à accepter les directions pontificales sur un terrain qui ne leur paraissait pas de foi et persistèrent à demeurer attachés aux anciens partis, à l'encontre des vues de pacification et de rapprochement de l'encyclique.

Nous trouvons, rapportés dans les *Mémoires* du cardinal Ferrata, non seulement des extraits de la grande presse du temps ou des mandements épiscopaux, mais bien des dépêches inédites, qui s'échangeaient alors entre la nonciature et la secrétairerie d'Etat. Ces documents nous éclairent à la fois sur la continuité de vues qui fut celle de Léon XIII et sur le concours intelligent qu'il rencontra auprès de celui qui était, en France, le représentant et parfois le conseiller de sa politique.

Sous le régime du Concordat, le nonce apostolique était nécessairement mêlé à toutes les questions qui, de près ou de loin, touchaient aux choses religieuses. Comme ces questions ont toujours occupé une grande place dans la politique française, il n'est pas exagéré de dire que les *Mémoires* du cardinal Ferrata constituent une contribution fort précieuse à l'histoire intérieure du pays, de 1891 à 1896. Bien qu'il s'attache plus particulièrement aux problèmes qui devaient retenir davantage son attention, comme la loi sur les fabriques et celle sur l'impôt des congrégations, le procès Plessis-Bellière ou le rapport de de Béhaine, ambassadeur auprès du saint-siège, il se plaît à suivre le mouvement général du pays à travers les divers ministères: Dupuy, Casimir-Perier, Ribot, Bourgeois, Méline, en notant les incidents auxquels il assista, comme l'assassinat du président Carnot, l'élection et la démission de Casimir-Perier, l'arrivée à la présidence de Félix Faure, la visite du tsar. On est surpris de le voir muet sur certains événements, non négligeables cependant, comme la première affaire Dreyfus, en 1894. En revanche, il s'étend avec complaisance sur l'évolution de l'esprit public, plus ou moins exactement reflété dans ces ministères, où se rencontraient tant d'hommes de talent, dont beaucoup vivent encore et sur lesquels le nonce, qui les approcha de très près, s'est plu à porter des jugements d'une singulière pénétration et d'une rare finesse.

Ce côté psychologique des *Mémoires* du cardinal Ferrata n'est pas le moins attachant. Il nous révèle l'homme prudent, observateur et nuancé, formé à l'école des méthodes romaines, toujours maître de soi, calme comme un prélat, discret comme un vrai diplomate. Si l'on peut parfois découvrir entre les lignes de son livre certaines allusions, on y chercherait en vain des révélations intimes sur les hommes qu'il connut le mieux ou des traits de chronique scandaleuse ou piquante. Sa dignité s'opposait à ce jeu. On est frappé, au contraire, du ton de haute noblesse et de constante élévation avec lequel le représentant de Léon XIII parle des intérêts du saint-siège et de ceux de la France, comme il les défendait, les uns et les autres, au temps de sa nonciature.

Vue de Stamboul et de la Corne d'Or.

Dans ces *Mémoires*, il apparaît ce qu'il fut alors et ce qu'il ne devait cesser d'être, un grand serviteur de l'Eglise et un loyal ami de la France. Beaucoup lui refusèrent ce dernier titre, parmi les adversaires de la politique de Léon XIII, et, lorsqu'il quitta Paris, à l'occasion de sa nomination au cardinalat, vers la fin de 1896, il emporta la rancune durable de ceux dont il avait refusé de servir les partis. Il le rappelle sans amertume dans ses souvenirs, mais il rappelle aussi que d'autres rendirent hommage à la sincérité de ses sentiments et à la sagesse de son action. Il est probable que l'histoire ratifiera ce jugement plus équitable, lorsque le recul du temps permettra d'apprécier des événements trop récents encore pour que l'on puisse se flatter d'en mesurer avec précision la portée exacte.

A qui voudra, en tout cas, étudier l'histoire religieuse de la France dans les dernières années du XIXe siècle et l'évolution des idées qui devaient peu après aboutir à la rupture du Concordat, les *Mémoires* du cardinal Ferrata seront à peu près indispensables. Ils constituent une source claire et abondante, où l'on puisera longtemps avec profit. — B. COMBES DE PATRIS.

Feydeau (Georges), auteur dramatique français, né à Paris le 8 décembre 1862, mort à Rueil le 6 juin 1921. Fils d'Ernest Feydeau, le célèbre auteur de *Fanny*, Georges Feydeau fit des études classiques très complètes et, celles-ci terminées, fut entraîné vers le théâtre par une vocation irrésistible. Il songe d'abord à être comédien, puis se ravise et opte pour la carrière d'auteur dramatique. A vingt ans, il va présenter ses premiers essais à Labiche, qui l'encourage et lui promet une brillante réussite. Il se fait connaître d'abord par des monologues (*Aux antipodes, le Petit Ménage, le Mouchoir, les Volontaires*), où l'on aperçoit déjà un peu de l'observation aiguë et de la verve qui feront plus tard le succès de ses pièces. Même auteur dramatique connu, il continuera, d'ailleurs, d'écrire des monologues, dont quelques-uns (*le Juré*) sont de fines satires.

En 1887, il présente à la Renaissance sa première pièce, *Tailleur pour dames*, qui est reçue et remporte un grand succès. Viennent ensuite : *Amour et piano, Par la fenêtre* (1887), *les Fiancés de Loches* (en collaboration avec Desvallières); *la Lycéenne* (opérette avec musique de Serpette, 1888); *l'Affaire Edouard* (1889); *C'est une femme du monde* (1890). Tout jeune, Feydeau, que la chance favorise, est déjà un auteur à succès. Mais ce succès ne l'empêche pas de travailler à obtenir, par une observation intense, une logique serrée dans la fantaisie, une analyse plus pénétrante des caractères qu'il n'est d'usage jusqu'alors dans le vaudeville, toujours plus de vie, de vérité et d'effet comique. Revêtu d'une élégante nonchalance, mais armé d'un sens du ridicule aiguisé, apte comme peu d'auteurs le furent à apercevoir l'automatisme créé dans l'homme par ses travers, il fait passer toute son expérience, tout son scepticisme désabusé, toute son habileté à mouvoir les ficelles de ses personnages, dans une dizaine de pièces qui, depuis leur apparition, sont restées et sans doute resteront longtemps classiques : *Monsieur chasse* (1892), *l'Hôtel du libre-échange, Champignol malgré lui, la Dame de chez Maxim* (1899), *le Dindon* (1896), *un Fil à la patte* (1898), *Occupe-toi d'Amélie* (1908). Tels des personnages de ces célèbres vaudevilles : le réserviste de *Champignol*, la *Môme Crevette* de *la Dame de chez Maxim* sont devenus aussi populaires et aussi représentatifs d'une époque et d'un milieu que *Monsieur Perrichon* ou *Boubouroche*.


Georges Feydeau

Dans la deuxième partie de sa carrière, Feydeau, tout en restant le maître incontesté du vaudeville, sembla évoluer vers une nouvelle manière ou, plutôt, vers de nouvelles manières théâtrales. Il donne *la Puce à l'oreille*, conçue suivant le même modèle que ses pièces précédentes; mais il fait avec Paul Hervieu le pari de faire une vraie comédie et le gagne brillamment avec *le Bourgeon* (1906), qui le montre, comme ensuite *le Circuit* et *La main passe* (1907), capable de traiter avec finesse et d'une main légère de délicats problèmes psychologiques.

En même temps, il commençait sa série de pièces en un acte, qu'on pourrait intituler « Scènes de la vie bourgeoise » et où il réalise le tour de force d'obtenir sans intrigues, presque sans mots d'esprit, par la seule présentation de types pris dans la vie courante (dans son entourage même, ont dit ses familiers) des effets d'une gaieté irrésistible : *Feu la mère de Madame, On purge bébé* (1910), *Mais n'te promène donc pas toute nue* (1912), *Léonie est en avance* (1915), *Hortense a dit : « J'm'en fous »* (1916), appartiennent à ce genre à peu près neuf et qui fut bien la création personnelle de Feydeau. Modeste, malgré le succès et la réputation mondiale, il continua jusqu'au bout un probe et consciencieux effort.

Georges Feydeau tient une place très importante dans le mouvement théâtral contemporain, et il a, parmi tous les vaudevillistes qui fleurirent en telle abondance dans le dernier quart du XIXe siècle et au début du XXe, sa physionomie bien particulière. On a pu parfois, à propos de telles de ses œuvres, évoquer Molière; non, certes, le Molière du *Misanthrope* ou de *Tartufe*, mais du moins celui du *Médecin malgré lui*, des *Fourberies de Scapin*, du *Bourgeois gentilhomme* et de *Monsieur de Pourceaugnac*. La verve puissante qui les anime, le mouvement qui les entraîne, la forte simplicité des moyens qui déchaînent le rire, voilà, en effet, quelques-uns des traits communs aux farces et aux comédies d'intrigue de Molière et aux vaudevilles de Feydeau. Nul homme de théâtre, à l'époque contemporaine, n'a possédé au même degré cette « *vis comica* » qui, au témoignage des auteurs anciens, est la qualité maîtresse de l'auteur comique. Parfois, d'ailleurs, de l'énorme et truculente bouffonnerie de ses charges (caricature, non-déformation de la vie réelle), de la prodigieuse et logique fantaisie de ses plus étranges inventions jaillit la vérité psychologique profonde, siffle le fouet de la satire. Georges Feydeau prendra place dans le *Temple du goût*, aux pieds de Molière et de Rabelais. — L. VERONNE.

Fin de Stamboul (LA). *Essai sur le monde turc*, par Henri Mylès. — Pour qui examinait Stamboul, « la cité proprement turque, bâtie dans l'ancienne enceinte byzantine entre la Marmara et la Corne d'Or », au printemps de 1913, apparaissaient déjà les signes de l'irrémédiable décadence. On connaît les cris d'angoisse et de pitié poussés depuis tantôt vingt ans par ceux qui nourrissent en faveur du caractère turc une sympathie particulière et, notamment, ceux du grand ami des « désenchantées ». Henry Mylès n'est, certes, pas de l'école de Loti. Ce n'est pas avec un tempérament de romancier qu'il aborde le problème de Constantinople. Ses impressions ne sont pas seulement d'un poète, quoique, artiste et poète, il le soit à ses heures (on le sent à mainte description); ses vues sont aussi d'un critique averti des diverses faces de la question ottomane; on sent l'écrivain très instruit par un séjour

prolongé sur les rives du Bosphore, de la nature des hommes qu'il a maniés et étudiés dans les salons officiels, au bazar et dans la rue. Et c'est précisément la multiplicité de son information, comme la sûreté de son jugement, qui rendent précieuses les trop courtes pages sur lesquelles il a déposé ses observations.

Dans les jours d'avril 1913, Stamboul, comme en 1878, attendait le coup de grâce. Il y a quarante-quatre ans, les musulmans, courbés par la prière ou réfugiés au plus profond de leurs demeures, apprenaient chaque jour un nouveau progrès de l'armée russe du général Skobeleff. Lorsqu'elle campa devant les lignes de Tchataldja, on crut, de par le monde, à la fin imminente de la cité turque : les prêtres empaquetèrent en hâte les objets du culte; Sainte-Sophie apparaissait déjà découronnée de son croissant. Cependant, au grand désespoir des soldats d'Alexandre II, celui-ci, de Saint-Pétersbourg, donna le signal de l'armistice, tout comme de Sofia, en 1913, le tsar Ferdinand de Bulgarie dut arrêter ses troupes devant les mêmes lignes de Tchataldja, sur les instances de l'Europe inquiète.

Malgré tout, sauvée de l'entrée déshonorante du Roumi, Stamboul, en 1913, se sent condamnée. Vers elle ont reflué tous les Turcs chassés de Thrace par l'invasion; ils campent sur les places, au milieu des soldats blessés qui errent lamentables, sans qu'aucune autorité survienne pour les recueillir : « Des réfugiés sont parqués dans la mosquée d'Achmet. Sous les coupoles claires, parfaitement symétriques, entre les énormes filières cannelées, parmi le chatoiement des faïences bleues et rouges, les hommes ceinturés de couleurs vives, les femmes enroulées dans des manteaux noirs, les enfants, chétifs, la face bronzée. Des haillons rouges, tendus sur des cordes, séparent les familles les unes des autres... » Le décor est pittoresque; il l'est toujours sur les rives du Bosphore, et Henry Mylès est séduit par ce pittoresque, qu'il traduit en images claires. Mais la réalité, pour le Turc, est sombre : sa domination en Europe agonise, et la vieille ville de bois qu'il a construite voici cinq cents ans, et toujours consolidée, se consume dans un incendie chronique.

« Yanngen var! Yanngen var! » (Il y a le feu!) Le cri sauvage retentit et se répercute en échos lointains, puis plus proches, puis de nouveau lointains, à peine perceptible dans le silence de la nuit. Depuis la révolution jeune-turque en 1908, les surfaces brûlées couvrent des kilomètres!... « Le Stamboul de P. Loti brûle comme un très vieux décor. » Pourtant, les édifices demeurent et continuent d'émerveiller par leurs formes gracieuses et particulières : ce n'est pas seulement Sainte-Sophie si souvent décrite, mais la petite Sainte-Sophie, qui, plus heureuse que sa grande sœur, a conservé ses mosaïques « souples comme des peintures, naïves et raffinées à la fois, représentant les Noces de Cana, la Fuite en Egypte, la Vierge très gracieuse faisant ses premiers pas, le Jugement de Salomon, le Massacre des innocents... ». Et ce sont encore les mosquées de Soliman, d'Achmet, des Roses, de la Victoire, toutes flanquées de ces minarets élancés, « clochers où la voix humaine remplace les cloches ».

Cependant, 1913 n'aura pas, plus que 1878, vu la fin de Stamboul; le 23 juillet, la capitale est pavoisée pour la fête de la Constitution, mais plus encore pour célébrer la délivrance d'Andrinople; dans la ville sainte, où tant de sultans reposent, les soldats osmanlis sont rentrés triomphants l'avant-veille... Encore sept ans, et les Grecs, à leur tour, chasseront ces Turcs, qui viennent d'en expulser les Bulgares.

En sept ans, ces Turcs, incorrigibles dans leur indolence, n'ont donc rien appris, pas même à se concilier leurs rivaux ou de puissants protecteurs; les mœurs gouvernementales restent celles de l'ancien régime; c'est ce que H. Mylès appelle les « survivances ». Les exemples qu'il en donne ne sont pas tous édifiants; mais comment s'européaniser sans perdre un peu de sa raison d'être et de son particularisme ? L'Occidental se contredit souvent à Constantinople; il reproche tour à tour à l'Osmanli trop de couleur locale et trop d esprit d'imitation.

Le sultan, aujourd'hui plus « protégé » que le bey de Tunis, continue-t-il à recevoir en cérémonie la foule des diplomates accrédités — elle a singulièrement diminué, — puis celle des fonctionnaires qui, conduits par le cheik-ul-Islam touchent de leurs mains le tapis aux arabesques fines, puis leur bouche, puis leur front, « comme s'ils voulaient ramasser la poussière aux pieds du sultan et en couvrir leur visage » ?


Une rue de Stamboul.

Ce n'était pas un poste d'observation médiocre que Constantinople dans l'hiver qui précéda la Grande Guerre. Sur les rives argentées du Bosphore, le feu couvait sous la cendre, comme il couvait à Vienne, à Berlin, ailleurs. Malgré le jeûne du Ramadan, Talaat-bey vidait une coupe de champagne en l'honneur de l'inaltérable amitié franco-turque, un soir qu'un aviateur français, Dancourt, atteignait la Marmara, venant en droiture de Paris, et Enver conversait le plus amicalement du monde avec nos diplomates, qu'il s'agissait d endormir. Mais point n'était besoin d'un grand flair diplomatique pour apercevoir le jeu turc, à un moment où les officiers allemands se multipliaient dans la capitale et sur les rives du détroit.

D'autres ont raconté ces derniers mois de paix à Constantinople, du point de vue politique. H. Mylès se borne à marquer ses souvenirs de quelques anecdotes assez symptomatiques : un soir de juin, éclate tout à coup un mouvement gallophobe, qui se traduit par l'arrachage des plaques indicatrices qui, au coin des rues, portent, au-dessous de l'appellation turque, la traduction française. En veut-on spécialement à la France, ou plutôt à sa clientèle chrétienne, aux Arméniens, aux Grecs, qui depuis la paix de Bucarest semblent espérer, même à Constantinople, de meilleures destinées ?

Sur la colline de Galata, en un lieu où jadis un vieillard cultivait les roses, s'élève, depuis 1867, le lycée impérial de Galata Séraï, que le sultan Abd ul-Aziz, à son retour de Paris, consacra à la culture française. Depuis un demi-siècle, cet établissement, quoique fréquenté par une majorité musulmane, a conservé un enseignement où la place du français est considérable. H. Mylès, qui l'a visité en 1919, qui a pu interroger les élèves et les entendre lui répondre dans le français le plus pur, nous apprend que, le matin, l'enseignement y est exclusivement donné en français et que les matières enseignées dans cette langue sont l'histoire, la géographie, les sciences mathématiques et physiques, la littérature française et l'histoire naturelle; seule, l'histoire de l'islam, les littératures persanes et arabes, mères de la littérature nationale, sont enseignées en turc dans l'après-midi.

Or ce lycée n'a pas cessé son instruction pendant la guerre. Son directeur, Salih Arif-bey s'enorgueillit de compter aujourd'hui parmi ses élèves Mehmed Abid-effendi, fils du sultan Abd ul-Hamid; Cheraffedin-effendi, petit-fils du sultan Aziz; Ihsan, fils de Kiamil-bey, et de nombreux enfants des ministres et des hauts fonctionnaires; il résista à toutes les pressions allemandes, à la concurrence d'un lycée allemand créé dans Stamboul et patronné ouvertement par Enver et tout le gouvernement; les classes de français continuèrent comme par le passé. Les vieux professeurs français, Blanchong, Dubois, qui enseignent à Galata depuis plus de trente ans, demeurèrent sans être inquiétés, ainsi que ceux que ne rappela pas l'ordre de mobilisation. Curieuse anomalie, bien caractéristique de ce curieux pays, qui, officiellement en guerre avec la France, laisse subsister dans sa capitale un établissement universitaire plus d'à moitié français ! En 1917, le ministre de l'instruction publique, Chukri-bey, vint célébrer le 49e anniversaire de la fondation du sultan Abd ul-Aziz et ne craignit pas de déclarer devant les élèves assemblés : « Nous devons être reconnaissants à la France, qui nous a donné ce foyer de lumière. » Déclaration méritoire, certes, à pareille date, et qui permet d'accepter celle que prononça, au lendemain de l'armistice, le ministre qui avait succédé à Chukri-bey : « Voilà le symbole de nos idées », en montrant le Tougra du sultan Mehemed VI entouré de drapeaux français.

Galata Séraï n'est pas seul à propager la culture française à Constantinople; H. Mylès rappelle avec justice l'œuvre considérable accomplie par le collège des Frères des écoles chrétiennes, situé près de la pointe de Fanaraki, sur l'emplacement de l'antique village de Chalcédoine, dans le site le plus délicieux, dominé par le drapeau français; les bâtiments en sont si vastes et si modernes que les pensionnaires ont, dans les grandes divisions, des chambres individuelles et que des salles de douches sont plus nombreuses et plus fréquentées que dans bien des collèges de France.

Et c'est, à côté de la maison des Frères, celle des Lazaristes, celle des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et de Notre-Dame de Sion, qui attirent filles et garçons des vieilles familles musulmanes, au si bien que les Arméniens et les Grecs. A l'ombre du drapeau français, les races rivales apprennent à se comprendre et à se supporter.

Le 6 août 1914, le *Saghalien* a emmené un trop grand nombre de ces Français qui maintenaient sur le Bosphore l'influence française, à l'heure même où cette lutte d'influence se montrait là-bas plus difficile, mais plus nécessaire. A vrai dire, malgré les protestations de bon vouloir, il apparaissait à tous que la Sublime-Porte avait déjà pris parti dans la terrible lutte qui s'engageait; l'entrée dans les détroits des navires allemands le *Gœben* et le *Breslau* au moment où le *Saghalien* était, sous divers prétextes, retenu au milieu de la Marmara, suffit à fixer le sentiment des Français présents; ils attendaient avec impatience l'arrivée de l'escadre française. Ce fut en vain.

Cinq ans ont passé, au cours desquels Stamboul a achevé de mourir. C'en est fait aujourd'hui des vieux usages, comme des vieux quartiers de bois : « Autant dire qu'il ne reste rien de Stamboul, hormis le Séraï, le Bazar, les grandes mosquées »; la femme turque s'est définitivement émancipée; le voile épais qui la couvrait jadis, et qui s'était peu à peu éclairci, est maintenant franchement relevé; défense est faite aux sergents de ville de le faire baisser. Doit-on voir dans ce voile relevé le symbole d'un réveil de la vieille Turquie, ou seulement un nouveau pas vers l'européanisation occidentale, et doit-on se réjouir de cette dernière supposition, évidemment la vraie ? Les artistes s'en lamentent; les politiques hésitent, car ils craignent que l'occidentalisme nerveux et affairé ne terrasse le Turc, au plus grand profit de rivaux qui ne le valent pas. « Parmi tous ces éléments (Grec, Arménien, Persan, Juif), le Turc est évidemment le plus sympathique, écrit H. Mylès. Homme du peuple, il est droit, honnête, fidèle à la parole donnée (ses dirigeants ne semblent pas avoir cette qualité), sobre, patient, essentiellement docile à ses chefs. Brave, robuste, d'une grande résistance physique à la douleur, il est remarquable par sa tête haute et étroite, par ses mamelles saillantes et

presque féminines, par la finesse de ses attaches et les justes proportions de son visage. Mais il est nonchalant, négligent, sans intelligence profonde, routinier, presque moutonnier.... Ses velléités de changement et de progrès furent trop superficielles et trop tardives, et, comme l'islamisme a créé un mur entre le conquérant et le conquis, une révolution complète ne peut apporter qu'anarchie et démembrement..... L'arbre a poussé très haut, mais il n'a pris que de faibles racines dans la terre. L'orage a déjà cassé les branches. Le tronc aura-t-il encore assez de sève pour végéter ? » — Pierre Rain.

Gloire (LA), pièce en trois actes, en vers, de Maurice Rostand, représentée pour la première fois au théâtre Sarah-Bernhardt le 18 octobre 1921.

L'action se passe en Angleterre, en 1820. Wisburn fut un peintre de génie, honneur de l'art anglais, admiration de l'univers. Ce soir-là, il reçoit, dans sa petite résidence des environs de Londres, le prince de Galles, venu pour voir ses dernières toiles et lui apporter ses félicitations. On entend dans le lointain la musique d'un orchestre et le murmure de la foule des invités. La scène représente l'atelier désert du peintre. Son fils, Clarence Wisburn, s'y est retiré pour être seul et se livrer à ses amères réflexions. A peine a-t-il un sourire pour sa fiancée, la jeune Radiana, qui vient le chercher. Il veut être seul, crispé, maussade, car il souffre. De quoi ? D'avoir pour père un homme de génie et de n'être rien par lui-même. Quand le prince de Galles, accompagné du peintre, entre pour visiter l'atelier, il reçoit Son Altesse avec des paroles rudes et peu protocolaires. Après le départ de l'illustre visiteur, le père revient demander au jeune homme l'explication de cette sortie. Clarence dit sa douleur, une sensation de néant. Il gémit d'être un médiocre à l'ombre d'un colosse. Oh ! ce n'est pas de l'envie ni de la jalousie : un tel sentiment serait bas et vil.

Ce sentiment mesquin me serait impossible...
Quand Phaéton, pensif, imprudent, insensible,
Sent naître en son orgueil un désespoir vermeil
Et monte chez son père éclatant, le Soleil,
Lui demander son char afin de le conduire,
Est-il jaloux du jour qu'il voudrait reproduire ?
Non ; mais il sent en lui, comme un grand cri d'amour,
Le devoir, lui aussi, de peser sur le jour !
Il sent comme une force ardente et coutumière,
L'ordre d'être à son tour le dieu de la lumière.
Père, comme ce dieu, ménagez mon émoi ;
Je veux conduire un peu le char. Prêtez-le-moi.

Le père, surpris, tâche de raisonner et d'apaiser ce jeune orgueil :

Comprends donc ! c'est qu'en étant mon fils,
Il faut être plus grand que je n'étais jadis ;
D'aucun défaut jamais on ne te fera grâce :
Tu ne m'égaleras que si tu me dépasses.

L'enfant insiste ; il réclame sa part de génie comme une part d'héritage, de patrimoine. Le nom n'est pas à un seul, mais à toute la famille. La royauté est héréditaire, le génie devrait l'être. Quant à lui, il s'essaye à fixer sur la toile, le papier, le rêves de son esprit inquiet. Il a fait un pastel. Le père ne veut pas prendre sur lui de le juger. Il le montre à quelques élèves, dont il sollicite l'avis, sans nommer l'auteur. Ceux-ci sont unanimes : le pastel est médiocre et sans intérêt. Clarence se sent condamné, et sa plainte s'exhale, dans une des scènes les mieux venues.

CLARENCE

...J'accepte la sentence.

WISBURN (*s'excusant douloureusement*)

C'est toi qui l'as voulu.

CLARENCE

Ce que ces gens ont dit,
Père, répondez-moi, vous le pensiez aussi ?
Ce fut, dans leurs propos, votre âme tout entière ?...
C'est bien...

WISBURN

Mais tu pâlis...

CLARENCE

Rien qu'un instant, mon père :
Je ne suis pas encor maître de ma pâleur ;
Cela viendra, puisque vos mots étaient les leurs ;
A ce poison il faut que mon cœur s'habitue,
De peur que peu à peu son âcreté me tue !
Oui, courage ! Le mot sonne à mon cœur vivant.
Courage ! c'est un mot qu'il faut dire souvent,
Et que vous me direz chaque jour davantage,
Père, car ce qu'il faut avoir, c'est du courage !
Le courage qu'il faut, grand homme que voilà,
Pour être votre fils et n'être que cela !

WISBURN

Le destin...

CLARENCE

Je le hais, ce dieu qui me fascine !
Qu'est-ce que fut ton fils, Racine ? Louis Racine...
Et toi, Cromwell ? Un fou... Toi, Sophocle ? Un dément.
Toi, César ? Un nuage .. Et toi, toi le plus grand,
Toi qui fis de ton peuple une armée indicible,
Dont une main te tient quand l'autre tient la Bible,
Toi qui peuplas le monde avec avidité
De tant d'êtres créés par ta simple beauté,
De tant d'amants, de tant de dieux et de couronnes,
Que tu pris à la fois Elseneur et Vérone,
Créateur infini dont le monde se sent
L'héritier dans son rêve autant que dans son sang,
Que fut ton fils, Shakespeare ?... Un nom, pas davantage,
Sur une tombe, au bord d'un caveau de village !...

. . . .

Mon père, le génie, au fond, n'est-il qu'un crime ?
Puisqu'on verra toujours, dans l'ombre qu'il poursuit,
Comme des astres vains d'une inutile nuit,
Tourner dans un azur négligent et funèbre
Nos prénoms oubliés près de vos noms célèbres ?

WISBURN

Clarence !

CLARENCE

Un crime, certe, et le plus effarant !
Qu'avez-vous donc commis, grands hommes, nos parents,
Pour qu'après vous toujours nous traînions en silence
Ces blessures qui sont des reproches immenses !
Père, qu'avez-vous fait d'égoïste et de dur ;
Quel manque de douceur, de justice, d'azur
Au fond de tout chef-d'œuvre est-il comme une pieuvre !
Quel malheur y a-t-il au fond de tout chef-d'œuvre
Pour qu'à travers le temps, tous nous donnant la main,
O fils trop inconnus des jours sans lendemain,
Nous soyons à jamais voués au crépuscule,
Tous ces Césarions et tous ces Augustules !

Le fils, resté seul, jette un regard triste sur les toiles paternelles qui décorent l'atelier et qui l'entourent. L'une d'elles représente une grande figure allégorique, une femme laurée d'or et drapée de pourpre. C'est la Gloire. Dans une hallucination, Clarence voit le tableau s'illuminer et s'animer : la Gloire est là devant lui, vivante et maternelle. Elle lui parle, elle le console, elle l'exhorte, elle lui ordonne d'aller vivre seul dans un atelier, en tête à tête avec sa propre inspiration, et de travailler avec un ferme espoir.

Au deuxième acte, nous voici, deux ans après, dans l'atelier que Clarence s'est choisi à Londres. Il tâche de s'étourdir et reçoit bruyamment quelques amis, dont le fameux dandy Brummel, et quelques femmes. Il se sent de plus en plus troublé et malade. Il parle des œuvres qu'il a faites, que personne, pas même sa fiancée, n'a vues ; il ne les montrera qu'à son père, si celui-ci consent à venir et à répondre à son appel. Il l'attend. Un incident vient l'attrister ; une grande dame se présente chez lui, une étrangère, une Française : Mme Récamier vient lui commander son portrait. Elle apporte l'hommage de son admiration au peintre qui porte un nom si illustre. Le fils s'aperçoit qu'elle a fait erreur ; elle a cru venir trouver le père, et elle n'a rencontré que le fils !

La Gloire lui apparaît encore pour consoler et adoucir son désespoir.

LA GLOIRE

Je suis là... Sur ton front pâle
Mon souffle n'est pas étranger,
Je suis trouble comme une opale
Et secrète comme un danger.
Ton enfance, sous mes auspices,
N'eut que mon cœur comme souci,
Et je porte deux précipices
Sous la ligne de mes sourcils.
A toutes les heures immenses
J'apparais dans une vapeur...
Ma prière, c'est le Silence,
Et mon prêtre, c'est la Douleur.

Elle s'excuse de lui avoir fait des promesses que la réalité n'a pas tenues.

CLARENCE

Jadis, tu m'ordonnas de vivre,
Jadis, tu me promis un jour
De luire sur ma jeunesse ivre
De tout le feu de ton amour !

LA GLOIRE

Sous cet unique diadème,
Lourd à mes tempes comme un faix,
Mon regard ne croit pas lui-même
Aux serments que ma lèvre fait !

CLARENCE

Tu mentais donc ?

LA GLOIRE

Tout m'y condamne !
A chaque heure je dois mentir...
C'est sur mes mensonges profanes,
Que je prépare l'avenir.

Enfin, voici le père. Clarence va lui montrer le résultat de son travail. Il tire une tapisserie, et l'on voit une demi-douzaine de toiles dont le jeune peintre explique avec fièvre les sujets variés. Hélas ! toutes les toiles sont blanches et vierges ; il n'y a pas touché ; les tableaux n'existent que dans son imagination. Le désespoir l'a rendu fou.

Le troisième acte se passe dans le même atelier. Clarence, depuis des mois, a fait une grave maladie dont il relève à peine. Pendant que son fils était alité, le père a ramassé son pinceau défaillant, et il a rempli toutes les toiles blanches. L'amour paternel le fait se surpasser, et tous ses tableaux sont les chefs-d'œuvre des chefs-d'œuvre. Par une douce pitié qu'avait déjà connue Cyrano, il fait croire à son fils que c'est lui l'auteur de tous ces tableaux qui font déjà grand bruit ; le monde artiste en est profondément ému. Le prince de Galles vient apporter au jeune peintre une de ses plus hautes décorations, et il donne l'ordre que toutes ces toiles admirables soient portées à la National Gallery. Clarence est d'abord émerveillé de son succès, mais il ne se rappelle rien. La lumière peu à peu s'infiltre dans son cerveau affaibli ; il lui faut une preuve qu'il a bien fait ces toiles ; son père et un vieux domestique lui prêtent le serment qu'il exige, mais sa petite fiancée n'a pas le courage de ce pieux mensonge. Clarence découvre l'atroce vérité et, dans une troisième apparition, la Gloire vient saluer son agonie :

Dors, enfant radieux,
Dans le linceul de pourpre où je berce les dieux.

Cet ouvrage est plein d'un lyrisme chaud et ardent, d'une sincérité brûlante comme une page d'autobiographie. Il a fallu éprouver ces angoisses pour les exprimer avec une si profonde émotion. Alexandre Dumas père n'a jamais gêné de sa gloire Alexandre Dumas fils. Les fils des grands hommes ne sont pas fatalement maudits. Certes, et Lafontaine l'avait déjà dit :

Aucun chemin de fleurs ne conduit à la Gloire.

Le sujet n'était pas neuf, mais il a été fortement renouvelé par l'afflux de la sensibilité personnelle. Le thème était d'autant plus difficile que l'effort impuissant n'est pas, en général, un bon sujet pour le théâtre. Le jeune auteur a triomphé ; il a su nous intéresser et nous émouvoir. Il lui reste à s'assimiler plus complètement les secrets du métier scénique et à aplanir les inégalités de son style, qui nous secoue en nous faisant retomber de temps en temps des plus belles attitudes aux platitudes prosaïques. Les vers définitifs et bien frappés abondent. Il est certain que, où le père a passé, pourra passer l'enfant, plus heureux que l'Aiglon. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Sarah-Bernhardt (*la Gloire*) ; Paulette Pax (*Mme Récamier*) ; Vattier (*Radiana*) ; et MM. Grétillat (*Wisburn*) ; Yonnel (*Clarence Wisburn*) ; Decœur (*le prince de Galles*) ; Herel (*Brummel*).

hémoculture n. f. (du gr. *haima*, sang, et de *culture*). Procédé de diagnostic employé dans les septicémies et qui consiste à rechercher dans le sang les microbes qui s'y peuvent trouver en provoquant la culture de ce sang sur un milieu approprié.

— Encycl. Les septicémies sont caractérisées par la présence de microbes dans le sang. C'est l'infection générale de l'organisme, dont les différents signes appréciables ne sont guère que des localisations ou des manifestations particulières. Savoir quel est le microbe contenu dans le sang, c'est donc connaître la cause de l'infection et, par conséquent, pouvoir agir thérapeutiquement en connaissance de cause. Certaines réactions de laboratoire, comme la recherche de l'agglutination, permettent de découvrir la nature de cet agent microbien causal. Mais la plus générale d'entre elles est certainement l'hémoculture, qui met en présence du microbe lui-même lorsque, du moins, elle est « positive ». Il est indispensable, pour avoir un résultat précis et sûr, de rechercher ce microbe dans le sang lui-même et non sur un point où une manifestation de l'infection existe : « La découverte d'un microbe pathogène en tel ou tel point de l'organisme ne prouve nullement que ce microbe soit la cause de l'affection dont souffre le malade, puisque des individus sains peuvent être porteurs, par exemple, de bacilles diphtériques dans la gorge, de pneumocoques dans la salive, de bacilles typhiques dans les selles ». (Agasse-Lafont.) Si le microbe est dans le sang, nous sommes, au contraire, certains, toutes précautions prises, qu'il est la cause de l'infection.

Ces précautions portent surtout sur la récolte du sang que l'on va ainsi faire « cultiver ».

Tout d'abord, il est recommandé de prélever ce sang sur le malade au moment où la fièvre, réaction infectieuse, est à son maximum, c'est-à-dire, dans la plupart des cas, au moment du maximum vespéral. Ce sang sera recueilli directement dans la veine du malade. Tout autre moyen serait susceptible d'être entaché d'erreurs. La veine choisie est, en général, chez l'adulte, la plus saillante des veines du pli du coude ; à son défaut, on en choisirait une autre, facilement accessible. Chez l'enfant, les veines du coude étant trop petites et insuffisamment saillantes, on choisit une veine de la tempe ou du crâne.

Cette prise de sang se fait par la méthode habituelle, c'est-à-dire au moyen d'une seringue munie d'une aiguille longue et que l'on fait pénétrer dans la veine choisie. En tirant le piston de l'instrument, on remplit celui-ci du sang que l'on veut examiner. Mais le prélèvement destiné à l'hémoculture présente quelques particularités, qui valent d'être mises en évidence.

Tout d'abord, la quantité de sang soustraite au malade doit être d'une certaine importance, soit 10 à 20 centimètres cubes au minimum. En effet, les microbes sont toujours dans le sang en proportion médiocre, et il faut être assuré de ne pas avoir prélevé une quantité de sang assez petite pour qu'on n'y trouve aucun germe.

D'autre part, l'asepsie qui préside toujours à une ponction veineuse doit être ici poussée très loin. Il faut être certain que l'on ne risquera pas d'ensemencer, en même temps que le sang, des microbes provenant de la peau du malade, de la seringue ou de l'aiguille. Ces dernières auront été stérilisées soi-

gneusement au four Pasteur ou à l'autoclave à 120°C. pendant 20 minutes au moins. La peau sera aseptisée à la teinture d'iode, et le médecin, d'une façon générale, observera toutes les plus minutieuses précautions d'asepsie.

Voici donc la seringue pleine du sang que l'on a prélevé. Sur quel milieu de culture va-t-on le déposer ? Faisant abstraction du cas fréquent où le médecin traitant aura pris le sang pour l'envoyer à un laboratoire et où ce sang aura été recueilli dans un flacon stérile contenant quelques perles de verre non moins stériles, afin d'éviter la coagulation pendant le transport, admettons que le sang a été prélevé au laboratoire même ou, du moins, qu'il y est parvenu.

Deux hypothèses peuvent se présenter : ou bien on ne sait en aucune façon à quelle infection on a affaire, ou bien on soupçonne telle infection ou telle catégorie d'infections, d'après les symptômes cliniques constatés.

Dans la première hypothèse, il est clair qu'il faut choisir un milieu de culture où tous les microbes puissent se développer. L'eau peptonée et le bouillon ordinaire sont à peu près dans ce cas ; — à peu près seulement, car il est un certain nombre de germes, comme le méningocoque, qui n'y poussent pas. Il sera donc préférable encore de choisir le bouillon additionné de liquide d'ascite et de blanc d'œuf à la soude. Il faut prendre une quantité très notable de ce milieu général, afin d'éviter que les substances élaborées par le sang lui-même en présence de l'infection ne soient assez concentrées pour empêcher à elles seules la culture. C'est donc dans un ballon contenant 250 à 500 centimètres cubes de bouillon que, toujours avec toutes les précautions destinées à empêcher une infection étrangère (microbes de l'air, par exemple), on fera passer le sang contenu dans la seringue.

On met alors le bouillon à l'étuve à 37°C. (température normale du corps humain), et on l'y laisse vingt-quatre heures ; après quoi, on examine le ballon, pour savoir si un microbe a poussé dans ce milieu particulièrement favorable. Si oui, le bouillon, auparavant clair, s'est troublé. Si le bouillon est resté clair, on peut soupçonner que la culture est négative, mais on n'en est pas absolument sûr. Il peut y avoir là, en effet, trop peu de microbes pour troubler le milieu de façon immédiatement appréciable ; il peut y avoir aussi retard de la culture. En pareil cas, il est recommandé de remettre le bouillon à l'étuve, ou de faire un repiquage sur un milieu nouveau. Ce n'est guère qu'après dix jours d'essais infructueux que l'on est en droit d'affirmer que la culture est négative.

Admettons la culture positive. Il reste à distinguer quel est le microbe qui a ainsi poussé dans le bouillon. Un premier prélèvement permet de porter ce microbe sous l'objectif du microscope. Le plus souvent, on aura ainsi des renseignements assez précis, portant sur l'aspect du microbe, la façon dont il réagit aux essais de coloration, sa mobilité, etc. Cela suffit sinon pour diagnostiquer exactement sa nature, au moins pour le classer dans une catégorie plus ou moins étroite, où il sera plus facile de serrer le diagnostic par des cultures ultérieures.

Nous nous trouvons alors dans le même cas que supposait la seconde hypothèse émise plus haut : nous soupçonnons une infection particulière. Il nous reste à choisir, pour être certains de la détermination finale, un milieu de culture sur lequel il pousse de façon particulièrement aisée. Nous ne pouvons passer en revue tous ceux qui conviennent dans chaque cas spécial. Nous signalerons seulement que, lorsque l'on soupçonne la fièvre typhoïde (c'est un des cas où l'hémoculture est surtout mise à profit pour s'assurer de la réalité du diagnostic porté), le milieu de culture qui convient le mieux au groupe des bacilles typhiques et paratyphiques est la bile de bœuf, additionnée, ou non, d'autres substances. D'autres complications de la méthode permettront ensuite de distinguer les bacilles typhiques des paratyphiques, qui leur sont très voisins. Dans la fièvre typhoïde — puisque c'est l'exemple choisi — l'hémoculture a le très grand avantage de pouvoir être consultée dès les premiers jours de la maladie, c'est-à-dire à un moment où la séro-agglutination, qui y est si souvent aussi mise à profit, ne donne aucun résultat. Par contre, les renseignements donnés par l'hémoculture dans cette maladie diminuent au fur et à mesure que l'infection évolue.

L'hémoculture, de plus en plus employée en médecine, est un des moyens de diagnostic les plus précieux que nous ayons à notre disposition à l'heure actuelle. — Dr Henri Bouquet.

Humbert (Georges-Louis), général français, né à Gazeran (Seine-et-Oise) le 8 avril 1862, mort à Strasbourg le 9 novembre 1921.

Vrai *self made man*, Humbert débuta modestement dans la carrière comme enfant de troupe, s'engagea à dix-huit ans et, tout en gagnant ses galons de sergent-major, prépara l'École militaire de Saint-Cyr, où il entra en 1881 et d'où il sortit deux ans après sous-lieutenant. Lieutenant en 1885, il fait la campagne du Tonkin, s'y distingue, est capitaine à vingt-sept ans (1889), chef de bataillon à trente-trois ans (1895), et, après avoir combattu à Madagascar, passe rapidement lieutenant-colonel (1902) et colonel (1907). Brigadier en 1912, il est envoyé à Casablanca et prend part à la pacification du Maroc. Dans ses diverses campagnes, il s'est acquis la réputation d'un chef hardi et doué d'initiative.

Aux premières heures de la Grande Guerre, il prend le commandement de la fameuse division marocaine, hâtivement rappelée alors sur le front occidental. Elle combat sur la Meuse, puis reflue vers la Marne et contribue à former la 9e armée, confiée au général Foch. L'ardeur, l'audace et l'énergie de Humbert, le « mordant » qu'il sait donner à ses troupes, ont alors leur grande part dans les succès remportés par la 9e armée.


Général Humbert. (Phot. Manuel.)

Celle-ci a connu des heures critiques (cf. Foch, *Larousse Mensuel* de juin 1921). Elle tient grâce à la ténacité de son chef et de ses lieutenants, dont un des meilleurs est Humbert. A lui d'exécuter la belle manœuvre conçue alors par Foch et, passant de la gauche à la droite de la ligne française, de reprendre la position si importante du château de Mondement, enlevée par les Allemands le 8. Deux assauts échouent, le troisième réussit. La victoire de Mondement a permis la victoire des marais de Saint-Gond (cf. Foch). Foch a trouvé un exécutant digne de lui.

Peu après, Humbert, promu général de divison, est appelé au commandement du 32e corps, qui, formé de la 38e et de la 42e division, fut en hâte envoyé en Flandre, au moment où les massives attaques allemandes, de l'embouchure de l'Yser à Ypres, obligèrent les alliés à consolider leur front. Il arriva au moment le plus critique de la bataille : les Belges, battus à Ramscapelle, se repliaient, Humbert, chargé par le commandant de l'armée des Flandres, le général d'Urbal, de reprendre l'offensive, lance sur Ramscapelle la vaillante 42e division, qui, grâce à l'héroïsme de son commandant, Grossetti, et au précieux concours que lui apportent plusieurs formations belges (5e, 6e, 7e, et 14e de ligne), reprend le village. Les jours suivants, « il immobilise par de durs combats, dans la région de Woumen-Clerkem », une partie de l'armée allemande qui s'est lancée à l'assaut d'Ypres. Et, lorsque la première ruée allemande est arrêtée, le corps Humbert, qui forme la gauche du dispositif français, reprend l'offensive pour quelques jours (6-8 novembre), jusqu'au moment où il oppose à une nouvelle attaque une nouvelle et victorieuse résistance.

Bien qu'à lire le récit détaillé des batailles de Flandre, la personnalité du commandant du 32e corps semble un peu éclipsée par celle de son chef, d'Urbal, et celle de son subordonné, Grossetti, cependant, la belle tenue de ses unités sur l'Yser le désigna pour de nouveaux et rapides avancements. Après s'être battu en Argonne, il est placé (mars 1915) à la tête du D. A. L. (détachement de l'armée de Lorraine) et remplace peu après le général Sarrail, relevé de son commandement en juillet 1915, à la tête de la 3e armée. Il dirige pendant plus d'un an les durs combats d'Argonne.

Au début de 1917, son armée participe à l'avance des troupes françaises vers la ligne Hindenburg et à l'offensive d'avril.

C'est au cours du printemps et de l'été de 1918 que Humbert a l'occasion de jouer un rôle de tout premier plan et d'apparaître au pays comme l'un de ses grands chefs.

En vertu d'accords conclus entre les états-majors français et britannique, la 3e armée devait étayer la droite anglaise, si elle fléchissait devant l'offensive allemande prévue pour cette époque. L'offensive se produit, si foudroyante qu'elle déroute les prévisions et que (21 mars) la gauche anglaise, rompue, se replie en hâte, découvrant la route de Paris. C'est à Humbert qu'il est dévolu de la fermer. Tâche glorieuse et terrible, mais qui n'est pas apparue comme au-dessus de ses forces.

Par une anticipation sur l'unité de commandement qui va bientôt être réalisée, le général Pétain et le maréchal Haig ont décidé que le commandant de la 3e armée prendrait, le 23, à midi, le commandement de toutes les troupes alliées engagées entre Barisis et le canal Crozat.

Plusieurs divisions ou corps appartenant à d'autres unités françaises et britanniques viennent renforcer son armée. Utilisant au mieux ces forces, d'ailleurs bien inégales à celles de son adversaire, von Hutier, et après avoir donné à ses troupes l'ordre de « tenir à tout prix », il lance des contre-attaques qui ralentissent le progrès des troupes allemandes dans la trouée de Montdidier et sur la route de Paris. Cependant, il ne peut enrayer l'avance allemande, qui, dans la journée du 24, disloquant totalement la gauche anglaise et ouvrant un nouveau trou entre les deux armées alliées, se poursuit. Le 24 et le 25 sont pour le commandant de la 3e armée, toujours calme d'ailleurs et maître de soi aux moments les plus sombres, des journées tragiques. Sa droite doit évacuer Noyon et les bonnes positions qui couvraient cette ville. A sa gauche, prête à se replier sur ses bases maritimes, l'armée britannique s'éloigne à chaque moment davantage. Il doit « étirer ses troupes sur un front énorme » et d'autant les amincir. Le 25, au soir, Humbert lance à ses troupes l'appel suprême : « Vous défendez le cœur de la France. » Elles l'entendent : chefs et soldats rivalisent d'abnégation et d'esprit d'initiative et, le 26, la résistance se coordonne. Tandis qu'à Doullens l'unité de commandement est établie, l'état-major français constitue le groupe d'armées Fayolle, dont la 3e armée fait partie. Les progrès de l'ennemi deviennent plus lents : il prend Montdidier, mais est arrêté au S. de Noyon. Le 27, l'armée de von Hutier a, sur cette partie du front, atteint son point extrême. Par son énergie, par son ardeur, souvent par son intervention personnelle et directe auprès des unités, par ses proclamations aux soldats, Humbert a joué un rôle capital dans la belle défensive qui a fermé aux Allemands la route de Paris.

Les jours suivants, Humbert profite de la supériorité momentanée que lui assurent la solidité de ses positions à sa gauche et le saillant que forme la ligne allemande vers Montdidier pour attaquer à son tour. Il lance ses troupes à l'assaut d'Orvillers et de Boulogne-la-Grasse, où il remporte des succès, passagers sans doute (les Allemands reprenant bientôt ces positions), mais dont l'effet stratégique et moral est considérable : elles dégagent l'armée Debeney, alors menacée, et surprennent l'ennemi, qui ne s'attendait pas à être lui-même attaqué. Comme tel, cet essai de contre-offensive est une des plus heureuses initiatives qu'ait prises un de nos grands chefs. Il prescrit ensuite à ses troupes une « défensive agressive » et, le 30 et le 31, contient une dernière attaque des Allemands. Pour quelques semaines, la grande poussée dévie vers le Nord-Ouest, puis vers l'Est, laissant le front de la 3e armée dans une relative tranquillité.

Mais, le 9 juin, les armées allemandes, qui cherchent à réunir les « poches » creusées successivement dans le front français et à s'ouvrir la route de Paris, attaquent de nouveau sur tout le front de la 3e armée, de Montdidier au bois de Carlepont (est de Noyon). Humbert, prévoyant, mais depuis quelques jours seulement, cette attaque, a commencé d'organiser son front suivant une méthode nouvelle qui, alors expérimentée, sera par la suite appliquée avec le plus grand succès : faire des premières lignes des positions secondaires que l'on puisse évacuer sans inconvénient et accumuler en seconde ligne tous les moyens défensifs.

Le peu de temps dont il disposa avant l'attaque ne permit pas à Humbert d'appliquer cette méthode avec une rigueur et une précision parfaites. Lorsque, le 9 au matin, les Allemands attaquèrent, ils furent bien à peu près arrêtés aux deux ailes (est de Montdidier, bois de Carlepont), mais ils s'avancèrent rapidement au centre, emportant le massif de Lassigny, parvenant jusqu'au Matz et à l'Aronde (affluent de dr. de l'Oise), menaçant encore une fois Compiègne. Mais, le 10, le repli des troupes françaises devient plus lent et, le 11, la droite de l'ennemi est surprise et désorganisée par une brusque et violente attaque de flanc opérée par les divisions Mangin. Humbert profite de sa surprise et de son désarroi pour reconquérir une partie de ses positions et rejeter les Allemands sur le Matz. Encore une fois, il a fixé l'ennemi. Les opérations du 9 au 11 juin offrent, disent les historiens militaires, le plus grand intérêt stratégique. Elles sont, en effet, « la répétition générale », la maquette de la grande bataille de juillet-août suivant, dont elles présentaient déjà tous les caractères.

Lorsque, après quelques semaines de calme, la bataille gagne de nouveau la partie du front située entre l'Oise et la Somme (après l'avortement de la tentative allemande de Château-Thierry), l'armée Humbert a de nouveau un rôle très important : elle prend part à la contre-offensive organisée au début d'août par le général Fayolle pour exploiter le succès de l'attaque de flanc du général Mangin.

Le 10 août, Humbert lance ses troupes, qui, d'un bond, gagnent dans la journée 5 kilomètres et reprennent le massif de Lassigny, puis, du 11 au 14, leur avance ralentie par la résistance allemande, s'installent au Plémont et à Ribécourt. Elles s'arrêtent une semaine, n'ayant pour mission que d'accro-

cher l'ennemi, attaqué ailleurs, puis recommencent leur poussée victorieuse vers le N.-E. Lassigny (22 août), Noyon (29 août) et le mont Saint-Siméon, qui domine la ville, marquent les étapes de cette avance. Lorsque la 3e armée est momentanément retirée du front, elle a dépassé la ligne Ham-Tergnier et se trouve en face des positions Hindenburg.

Ramenée en première ligne à la fin d'octobre 1918, la 3e armée va prendre entre les cours supérieurs de l'Aisne et de l'Oise les positions de l'armée Mangin, destinée à une offensive en Lorraine.

Reprenant cette marche droit vers le N.-E., qu'il a commencée deux mois et demi auparavant, Humbert, en liaison avec Debeney, atteint Vervins (6 novembre), puis refoule l'ennemi dans la forêt des Ardennes et, le 11 novembre, atteint Rocroi.

Humbert occupa quelques mois la Rhénanie; puis, après une courte mission en Orient (avril-juin 1919), il revint en France comme inspecteur général. Peu après, il était désigné pour remplacer, comme gouverneur militaire de Strasbourg, le général Hirschauer, qui allait entrer au Parlement (22 oct. 1919). Il acquit en Alsace une grande popularité et mourut à son poste. Il avait été appelé au conseil supérieur de la guerre le 30 janvier 1920.

Type de l'officier colonial, brave, aventureux, un peu « casse-cou », d'une belle allure martiale, lançant hardiment ses troupes en avant, Humbert est apparu à mainte heure tragique comme l'un des chefs entre les mains de qui reposa le destin de la France. — Léon Abensour.

Karageorgevitch (prince Bojidar). — Un livre posthume, recueil de nouvelles, publié sous le titre : *la Vie multiple*, rend à l'actualité le nom de ce prince serbe, qui fut un Parisien célèbre et un artiste notoire. Né à Paris en 1861, élevé en France, mort prématurément à Paris en 1908, il était l'arrière-petit-fils du libérateur de la Serbie, du fameux Georges Petrovitch, surnommé Kara (le Noir), de ce montagnard de génie dont Lamartine a conté les exploits (*Voyage en Orient*), d'après les strophes épiques d'un chant populaire du pittoresque le plus captivant.

L'aïeul du prince Bojidar était le fils aîné de Karageorge, dont seul le second fils, Alexandre, fut prince régnant (1842-1858). Le roi Pierre, notre allié, fils de cet Alexandre, appartenait donc à la branche cadette. En conséquence, le prince Bojidar et son frère aîné, le prince Alexis, auraient pu, selon le protocole légitimiste, se poser en prétendants. Ils ne cédèrent jamais à aucune sollicitation. Par loyalisme, certes, mais aussi parce que ni l'un ni l'autre n'avaient le goût des responsabilités qui passionnent un certain genre d'hommes d'action. En particulier, le prince Bojidar était détaché des ambitions politiques. Il n'aspirait pas aux conquêtes d'ordre matériel, aux honneurs des lourdes charges. Dès sa jeunesse, il n'avait songé qu'à la peinture, à la musique, aux poètes, aux bons écrivains. Il avait l'avantage de pouvoir lire en cinq ou six langues; toutefois, il pensait en français. Cela n'abolissait pas en lui la frémissante sensibilité slave. Elle perçait dans toutes ses façons d'être, mais tempérée. Son originalité, dès l'abord évidente, était un charme d'élégance française, mêlée d'exotisme.

L'art ou, plutôt, les arts n'avaient été au début, pour ce prince fêté comme tel dans les salons, qu'une agréable raison de vivre. Il chantait, dirigé par Faure, peignait, familier chez Bastien-Lepage, émule de Marie Bashkirtseff. Mais on devinait déjà qu'il consacrerait à l'étude mieux que les loisirs bousculés d'une vie mondaine. Le brillant amateur inclinait vers l'effort de réflexion, la patience, la discipline qui font l'artiste.

Prince en exil durant le règne des deux derniers Obrenovitch, prince sans apanage jusqu'à sa mort, il connut des jours difficiles à mesure que les ressources familiales s'épuisaient; non qu'elles eussent été compromises par du désordre ou de la prodigalité, mais seulement par de généreuses imprudences. Le prince Bojidar, altesse royale, qui n'avait cessé de travailler par plaisir, se mit, de la meilleure grâce du monde, à travailler par nécessité. Le métier qu'il choisit — disons tout net le « gagne-pain » — fut celui d'ouvrier d'art. Ses trouvailles décoratives arrivaient au moment précis où le goût public, las des vieux poncifs, s'intéressait à la recherche de nouvelles lignes, de nouvelles harmonies de couleurs. Le *modern style* faisait son apparition, présentant, cela va de soi, d'heureuses hardiesses, mais aussi que d'excentricités, d'outrances mièvres ou brutales! Le prince Bojidar, par ses modèles de meubles, d'orfèvrerie, par ses bijoux, ses cuirs repoussés, ses étranges broderies à l'aiguille, donna un des premiers, et avec un tact magistral, droit de cité esthétique à des motifs ornementaux bien exploités depuis. Par exemple, il montra comment le génie de synthèse hausse jusqu'au style, ennoblit une tige d'ortie ou quelque autre produit de la flore ou de la faune jusqu'alors dédaigné. Pour ce travail de création, point de collaborateur possible. Concevoir ne suffisait pas. Il fallait exécuter, commencer, achever et parachever soi-même. Besogne manuelle, qui ne se pouvait accomplir dans l'hôtel de l'avenue du Bois, asile du prince, de sa mère et de son frère. Il s'en alla donc tout simplement chaque matin au faubourg Saint-Antoine, dans un atelier de ciselure, où il peina, ouvrier parmi des ouvriers. Et cela dura des mois et des mois, jusqu'à ce qu'une brève maladie eût eu raison de sa constitution délicate, affaiblie par le surmenage d'une existence double. Car, s'il prenait souvent son repas de midi avec ses compagnons d'atelier, s'il lui arrivait de manger frugalement sur un banc de square en compagnie d'hommes-sandwiches prêts à la sieste, ou d'autres pauvres diables, il ne renonçait ni au plaisir de se retrouver le soir avec des gens d'esprit et de talent, ni aux obligations de société que lui imposait son titre, notamment sa présence aux fêtes de certaines ambassades. Sa conversation était brillante. Franc, spontané, il ne manquait pas de malice, saisissait promptement les ridicules, lançait des traits mordants et, sans diplomatie, énonçait ses jugements. Nul ne fut un admirateur plus dévoué, plus fanatiquement épris du mérite personnel, le prônant, insensible aux opinions toutes faites, au snobisme. Guidé, d'ailleurs, par un goût très sûr, il ne commettait pas d'erreurs; ses choix d'enthousiaste héraut de la gloire ne connurent pas de mécomptes.


Bojidar Karageorgevitch.

Quelque consolation qu'il trouvât dans ses succès d'artiste, l'amertume de luttes quotidiennes à demi avouées, la course au labeur sous le poids d'un nom royal, peut-être aussi cet intime et indéfinissable tourment qui agite les âmes slaves le menaient sur la pente où l'examen obsédant des devoirs moraux aboutit à un scepticisme désespéré ou à quelque mysticisme. Dans la dernière année de sa vie, le bruit courut qu'il était en proie à des velléités de retraite monastique. Le certain est qu'on discernait en lui un malaise de conscience, une crise d'austérité. Le livre qui vient de paraître : *la Vie multiple* est en partie le signe de cette préoccupation spirituelle. Il débute par des contes inspirés de récits populaires où se complut le néo-évangélisme de Tolstoï. Prêches d'un tour volontairement naïf sur le thème de la non-résistance au mal; illustrations du précepte transmis par saint Matthieu : « Tends l'autre joue. » Ce choix du prince Bojidar, considéré en tant qu'indice d'inquiétude psychologique, est singulièrement émouvant. Parmi les autres contes, deux charmantes histoires symboliques et trois tableaux : *Thé anglais, Thé russe, Thé chinois*, qui représentent, les premiers la sensibilité poétique du prince, les autres son goût de l'observation et sa façon de sourire.

Dans la très intéressante préface, d'une exactitude attendrie, qu'il a écrite pour *la Vie multiple*, l'éditeur du volume, Jean Finot, ne craint pas d'appliquer au prince Bojidar l'épithète de « démocrate », en rappelant la bonhomie de ses manières à l'égard de ses « copains », les ciseleurs du faubourg. Démocrate chrétien, — faudrait-il plutôt dire, — ce qui implique une façon parfois toute seigneuriale de vouloir du bien au peuple. Homme de charité très sincère, non d'égalité, l'artisan princier était jusqu'aux moelles un aristocrate. Il n'abandonnait pas l'idée de caste, volontiers la défendait, tout en introduisant au sommet de la hiérarchie, auprès des gens de grande race, ses amis les gens de hautes facultés.

Il faut le reconnaître : la préoccupation du bien moral, l'arrière-pensée édifiante ne sont pas toujours aussi favorables aux dons de finesse verbale que l'enthousiasme esthétique. Aussi est-ce dans ses ingénieuses études sur l'art et dans ses *Notes sur l'Inde* (1899) qu'il faut avant tout chercher le prince Bojidar. Aux rives du Gange, aux cimes de l'Himalaya, il a dédié des pages chatoyantes : vrais paysages aux nuances subtiles et aux splendeurs solaires, œuvre d'un artiste à la fois instinctif et respectueux des techniques raffinées.

Jean Finot cite dans sa préface quelques lignes de Hugues Leroux, qui caractérisent excellemment la physionomie du prince Bojidar : « Il n'avait pas l'air d'un homme en chair et en os, d'un homme qui a des veines et en qui le sang coule, mais d'une image byzantine... Sa figure n'était qu'un profil; la barbe pointue continuait la pointe du nez. Ses yeux étaient obliques; ses épaules et ses bras tombaient... » Ce portrait ne force pas trop la comparaison en finissant sur l'image d'un Christ. En effet, un Christ descendu de la croix et sur lequel est ineffaçable la marque d'une anxiété douloureuse, d'une injuste Passion noblement subie...

Quelqu'un qui connaissait bien la vie digne et courageuse du prince Bojidar lui dit un jour qu'il était plus qu'un prince, qu'il était vraiment un « homme ». Ce compliment lui fit plaisir. Cela le juge. — Th. Harlor.

Maison de l'homme (la), pièce en quatre actes, de Victor Margueritte, représentée pour la première fois au théâtre Antoine le 16 novembre 1921. — Marc Santalis et son épouse Sylvie font un heureux ménage. Marc est un avocat, dont le cabinet est d'excellent rapport; Sylvie est mondaine, de belle humeur et ne pense qu'aux sorties et aux toilettes. La mère de Mme Santalis, Mme Janinet, vient souvent les voir et est satisfaite du bonheur de sa fille. Le jeune ménage a, pour ainsi dire, recueilli une jeune femme, Etiennette, qui est veuve et très seule. Elle passe presque toutes ses journées chez ses amis. Sylvie attend une nouvelle robe, qu'elle doit mettre le jour même au bal. Un rhume persistant a déterminé son mari à l'envoyer chez son docteur. Pendant qu'elle se rend à cette consultation, la couturière apporte la jolie robe qu'elle doit mettre le soir. Mais voici Sylvie de retour; elle a vu le médecin; elle est pâle et chancelante. L'homme de science a diagnostiqué la tuberculose du poumon droit au second degré. Il faut quitter Paris immédiatement : un long séjour dans un sanatorium sera nécessaire. Adieu robe neuve et bal! Le mari tâche de consoler sa chère femme.

Le second acte se passe dans le même salon. Sylvie est en Suisse; son mari se trouve bien seul et triste. Il n'a près de lui qu'Etiennette, l'amie de sa femme, dont l'affection lui est précieuse. Celle-ci est courtisée un peu brutalement par un soupirant maladroit, Henri Blanc. Ce jaloux soupçonne une intrigue entre Santalis et Etiennette, et son soupçon la fait naître. L'amour latent et inconscient voltigeait entre ces deux êtres. Henri Blanc le fixe et le précise par la querelle qu'il leur cherche et, quand Etiennette a mis à la porte son importun soupirant, Santalis lui saisit la main et la baise longuement.

Au troisième acte, cinq ans se sont passés. Santalis n'habite plus son appartement. Le grand salon, où nous avons pris plaisir à voir Sylvie exercer ses devoirs de maîtresse de maison, est encombré de tables et sert de bureau aux secrétaires de l'avocat. Quant à celui-ci, il habite maintenant chez Etiennette, qui est devenue sa maîtresse et dont il a un fils, déjà âgé de quatre ans. C'est là un lien étroit qui l'unit à Etiennette, car c'était une grande douleur pour lui que son épouse légitime ne lui eût jamais donné de progéniture.

Le faux ménage vit dans une insouciance bien imprudente, tandis que la pauvre Sylvie continue sa triste cure dans le sanatorium lointain. Santalis a été plusieurs fois la voir; il lui écrit souvent; il en reçoit des lettres; la pauvre malade n'a aucun soupçon de la vérité. La situation est inévitablement périlleuse : il suffit d'un instant pour que l'épouse revienne, et c'est ce qui ne manque pas d'arriver. A la fin d'une après-midi, Etiennette est venue chercher Santalis à son ancien domicile, devenu son bureau; les secrétaires viennent de partir; le domestique apporte un télégramme. Sylvie l'a lancé de Dijon. L'ennui l'a emporté : elle n'a pas pu rester plus longtemps au sanatorium; elle est partie, et son arrivée suivra de très près celle de sa dépêche. Que faire? Etiennette court chez la sœur de Santalis, Marie Luc, pour la décommander, car elle devait venir au bureau avec l'enfant, qui a passé la journée chez elle. Santalis est seul; on entend du bruit dans l'antichambre; sa femme, Sylvie, accourt et se jette dans ses bras. Très froid et très gêné, ayant convenu avec Etiennette qu'il dînerait chez elle, il prétexte un dîner d'affaires pour quitter aussitôt la pauvre femme, qui comprend tout de suite l'inopportunité de son retour. Restée seule, elle entend des pas, se cache et voit entrer sa belle-sœur, tenant à la main un petit garçon, auquel elle dit : « Tiens, ton papa n'est pas là, allons chercher ton papa! » Sylvie, sans se montrer, a tout compris : son mari a un enfant d'une autre. Une pareille situation serait inextricable dans la vie. Voici le dénouement imaginé. Santalis a fui sa femme pour courir chez Etiennette. Sylvie, mise au courant par sa mère, arrive et surprend les amants agenouillés près de l'enfant. On conçoit que son premier mouvement soit de la fureur contre sa meilleure amie, qui lui a volé son mari. Celle-ci est assez penaude, ainsi que son amant. Etiennette propose alors de disparaître et de rendre à Sylvie son mari, augmenté d'un fils. Serait-ce une solution? Ce garçon ne serait jamais qu'un bâtard. Sylvie lutte de générosité avec sa rivale : elle promet d'adopter ce fils, afin qu'il porte le nom de son père et, quant à elle, elle laissera le faux ménage à son bonheur, sachant qu'elle ne vivra plus longtemps et que, dans un avenir assez rapproché, Etiennette et Santalis pourront régulariser la situation.

Cette œuvre pose une question sociale de haut intérêt : le mariage doit-il subordonner l'intérêt de la perpétuité de la race au devoir qu'il crée? Une épouse malade, condamnée, stérile, doit-elle immo-

biliser l'existence entière de son mari ? C'est là une question à laquelle les moralistes et les législateurs répondent diuéremment.

L'auteur a pris parti pour le dévouement de l'épouse, qui disparaît et s'efface. C'est une solution cruelle, qui n'est pas sans apporter une grande mélancolie sur la fin de cette histoire pénible. Elle est adroitement exposée dans un style clair et d'après un plan habilement établi. C'est un ouvrage intéressant par l'expression qui lui a été donnée et par la discussion qu'il soulève. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Andrée Mégard *(Etiennette)*; Acezat *(Sylvie)*; Henriette Moret *(Mme Janinet)*; Rose Harry-Baur *(Marie Luc, sœur de Marc Santalis)*; et par MM. Harry-Baur *(Marc Santalis)*; Carnège *(Henri Blanc)*.

Nicolas (ou **Nikita**) de Monténégro, prince de Monténégro et de Bordo, puis roi de Monténégro, né à Niegush le 25 septembre 1841, dans la maison patrimoniale des Petrovich, mort à Antibes le 1er mars 1921.

Neveu du prince Danilo II et fils du prince Mirko, qui tous deux ont à des titres divers contribué à la grandeur du Monténégro, le prince Nikita passa son enfance dans ses montagnes natales, où il reçut une éducation toute guerrière. La rudesse de cette vie — celle d'un Henri de Navarre plus fruste — fit de lui « un athlète que la fatigue ne peut abattre, un homme qui ne connut jamais la crainte ». Mais Danilo II, prince réformateur, et sa femme la princesse Darinka concevaient pour un futur chef d'Etat une autre formation. Le jeune Nikita est envoyé à Trieste, où réside la famille de sa tante, puis, sous l'influence de Darinka, adepte de la culture française, à Paris, où, de 1857 à 1860, il est interne au lycée Louis-le-Grand. Là, il étonne et déconcerte ses camarades et ses professeurs par la liberté de ses allures, par sa vigueur (dont ses camarades s'aperçoivent à leurs dépens), par l'ostentation naïve avec laquelle il se pare du butin conquis sur les Turcs qu'au lendemain de bataille on lui envoie — suivant l'usage traditionnel — du pays natal. Moins sensible, d'ailleurs, que tant d'autres souverains balkaniques au charme des plaisirs de toute sorte qu'offre la capitale, il semble étouffer dans la grande cité et n'aspire qu'au moment où il retournera parmi les rochers chaotiques et la rude population de son pays. L'assassinat de Danilo II et l'abdication du prince Mirko en sa faveur (13 août 1860) font sonner cette heure tant attendue. Nikita, âgé de dix-neuf ans à peine, quitte pour le trône les bancs du lycée. Et le voilà qui, sans transition, passe de la vie scolaire à la diplomatie et à la guerre. Lorsqu'il prend possession du pouvoir, il trouve la guerre aux frontières : l'Herzégovine est soulevée contre le sultan. Nicolas doit retenir ses belliqueux sujets, qui voudraient aider leurs frères insurgés. Mais, en 1862, les Turcs, qui à cette date considèrent toujours le Monténégro comme une province rebelle, prennent l'offensive. Attaqué par plusieurs armées et la flotte, le pays est complètement isolé. L'appel de Nicolas aux puissances restant vain, il dirige lui-même la résistance, qui est glorieuse. Vainqueur à Tchernetzi, il ne peut empêcher les Turcs, numériquement très supérieurs, d'envahir son royaume. Il répartit au mieux, cependant, les 25.000 soldats qu'il peut opposer à ses 100.000 adversaires. Son frère, le prince Mirko, qui commande l'une des armées, remporte quelques succès (mai-juillet 1862) ; lui-même va, après un voyage rempli de péripéties tragiques (il manque d'être assassiné dans les montagnes), prendre le commandement d'une autre armée. Il se distingue à la bataille de Sagarac par une éclatante bravoure. Mais, battu à Krieka, il doit demander la paix.

Le pays est complètement ruiné. Tout le règne de Nicolas sera consacré à en poursuivre le relèvement. Il semble être le prince qui convient à une pareille tâche. Chef de guerre avant tout, comme ses prédécesseurs, il tire son autorité de son courage et de sa force. Il a la volonté, l'énergie sauvage qu'a donnée à ses ancêtres, à tout son peuple, l'habitude de la guérilla constante contre le Turc; énergie qui n'exclut pas l'esprit de ruse nécessaire à tout chef d'Etat destiné à vivre au milieu des intrigues de la diplomatie ottomane. A ces qualités que lui imposent le milieu et la race et qu'ont possédées avant lui bien des *vladikas*, Nicolas qui, sans pâlir sur les livres, a tiré parti de son séjour à Trieste et à Paris, joint un sens très net de la vie moderne : pour tenir sa place dans le *struggle for life* des nations, il ne suffit pas à son peuple du courage ancestral, s'il ne s'arme de toutes les conquêtes de la science. Nicolas de Monténégro veut être un prince réformateur. « Despote éclairé », il imposera au besoin ses réformes. Et, comme le peuple monténégrin se reconnaîtra en lui avec sa bouillante ardeur guerrière, sa volonté de puissance, son ambition, il restera jusqu'à ses dernières années populaire et pourra, même sous des apparences parlementaires, gouverner en souverain absolu.

La paix à peine conclue avec les Ottomans, le prince de Monténégro tente d'obtenir par la diplomatie un débouché sur la mer. Le sultan accorde le petit port de Novasella, à l'embouchure de la Bojana. Mais l'Angleterre et la France opposent leur veto, voyant dans le Monténégro une dépendance de la Russie. Nicolas se consacre alors tout entier à l'œuvre intérieure.

Après son voyage à Paris, où il visite l'Exposition universelle et est reçu par Napoléon III (1867), il promulgue une Constitution. Les pouvoirs, jusqu'alors réunis entre les mains du prince, sont partagés : le Sénat aura le contrôle financier, le ministre de l'intérieur l'administration générale, le *vladika* les cultes. Un tribunal suprême rendra la justice. Bien entendu, le prince dispose souverainement de la diplomatie et de la guerre.

A la fin de l'année 1868, il se rend à Petrograd, où il reçoit d'Alexandre II le meilleur accueil et la promesse d'importants subsides. Dès lors, le Monténégro est bien, en effet, l'avant-garde de la Russie dans les Balkans; il recevra longtemps de celle-ci les « *directives* ». A son retour, il passe par Berlin et Vienne, où il complète l'édification de son système diplomatique. (Déc. 1868-févr. 1869.)

Les années qui suivent sont fécondes. Le pays se relève peu à peu de ses ruines. Une nouvelle ville, Danilograd, est fondée, des ports sont jetés sur la Zenta, des routes tracées. La première ligne télégraphique (Cettigne-Danilograd-Riek) est établie, quelques écoles sont ouvertes. Surtout, grâce aux subsides du tsar, l'armée est réorganisée. Une loi militaire — qui, d'ailleurs, sanctionne la coutume — rend le service obligatoire pour tout citoyen de dix-sept à cinquante ans. Les recrues sont groupés en 30 bataillons formant 6 brigades d'infanterie, que complètent une brigade de cavalerie, une d'artillerie. Armée en miniature, mais qui, animée d'un véritable fanatisme guerrier et bien commandée par son roi, saura jouer un très grand rôle. L'une des idées essentielles du prince de Monténégro est la rénovation de la Grande Serbie et le rôle éminent qui incombe à son pays dans cette rénovation. Tous les territoires occupés par la race serbe sont alors partie intégrante de l'empire ottoman. Il prépare donc pour sa part un soulèvement général de ses provinces, mais avec assez d'habileté pour que la cour de Constantinople n'en soupçonne rien. Et, de 1862 à 1876, il va jusqu'à faire profession de bonne amitié avec la Porte. C'est ainsi qu'en 1872, il apaise une querelle de frontière qui a éclaté entre Turcs et Monténégrins. En 1876, le moment semble venu. L'Herzégovine s'est soulevée, et le prince de Monténégro — qui jusqu'alors s'est, à la grande satisfaction de la Turquie, abstenu d'intervenir — se démasque. Il a un traité secret avec la Serbie et l'appui moral — en attendant mieux — de la Russie.



Nicolas, roi de Monténégro.

Le 2 juillet, en même temps que le prince Milan de Serbie, il déclare la guerre et, après avoir organisé minutieusement les services de l'armée et dans une retentissante proclamation promis à « ses faucons de la Montagne Noire » la revanche de Kossovo, prend lui-même le commandement des 16.000 hommes qu'il oppose d'abord aux 43.000 Turcs. La campagne de 1876 est d'abord marquée par des succès. La principale armée que Nikita commande en personne réussit, au début de juillet, à pousser une pointe hardie jusque sous les murs de Mostar. La résistance de Nevezinje l'arrête. Battu à la Binhina, mais remportant une éclatante victoire à Vuhhidol, il doit néanmoins se replier. En octobre, une nouvelle offensive le ramène en territoire turc et lui donne Liubinje et Medun. Un armistice conclu en novembre est rompu en février : les Turcs refusent de laisser au Monténégro Spuch et Nikisch.

La campagne de 1877 est plus pénible encore que la précédente, bien que les Turcs groupent la majeure partie de leurs forces en Bulgarie pour réprimer le soulèvement des chrétiens et parer à l'avance russe. Un excellent général, et d'une opiniâtreté farouche, Soleïman-pacha, est opposé aux Monténégrins. Avec plus de 40.000 hommes, Soleïman envahit le Monténégro. Le prince lève le siège de Nikisch et opère une « retraite stratégique », où il se révèle non seulement bon soldat, mais habile général. Cédant le terrain à son adversaire, il l'attire dans le labyrinthe montagneux qui s'étend, au nord de la principauté, entre la Zenta et la Morawa et, après quatre jours de guérilla, donne le signal du « rétablissement ». Après neuf jours de bataille acharnée, Soleïman doit à son tour se replier (16-25 juin). Cette heureuse contre-offensive — dont la conception et l'exécution reviennent entièrement au prince — ramène l'armée monténégrine sous les murs de Spuch et lui rend la passe de Donga, route vers l'Herzégovine.

La campagne d'hiver, qui se poursuit pendant le siège de Plevna et les négociations préliminaires du traité de San-Stefano, a une autre direction, un autre objet : la course à la mer, la conquête du littoral adriatique, but de guerre essentiel du prince Nikita. Trompant les Turcs en feignant de porter toutes ses forces sur Podgoritza, il en transporte la plus grande partie à Antivari. Celle-ci succombe après deux mois de siège (14 nov. 1877-10 janv. 1878). Dulcigno tombe peu après (18 janv.), et le traité de San-Stefano, consécration des victoires de la Russie et de ses protégés et de l'influence du tsar dans les Balkans, triple le territoire monténégrin. Comme la Grande Bulgarie et malgré la diplomatie active et habile que son souverain poursuit à Vienne, le nouveau Monténégro est fortement rogné par le traité de Berlin. Son territoire n'est que doublé, non plus triplé, et l'une de ses plus précieuses conquêtes, Dulcigno, lui est enlevée. L'application d'une des clauses du traité de Berlin, la cession des districts bosniaques de Plava et Zusinge, peuplés de musulmans et qui refusent de reconnaître la souveraineté d'un prince chrétien, cause de nouvelles difficultés. A la suite d'une médiation de l'Europe, le Monténégro renonce aux deux districts musulmans et obtient Dulcigno en échange.

Les années qui suivent la victoire de 1878, comme celles qui suivent la guerre malheureuse de 1862, sont consacrées aux œuvres de paix. Régnant sur un territoire plus vaste et grandi par ses victoires militaires et diplomatiques, Nikita est plus à l'aise pour — les subsides russes aidant — faire de larges réformes.

Poursuivant son but : adapter peu à peu à son pays les institutions occidentales, il appelle au Monténégro le juriste dalmate Bogisich, pour la rédaction d'un code. Jusqu'ici, les coutumes règnent seules. Bogisich les rassemble, y encadre quelques principes du droit romain et français et, au bout de plusieurs années de travail, l'œuvre est terminée. Le 1er juin 1888, le prince promulgue ce code : son application coïncide avec la réorganisation judiciaire; au-dessus des tribunaux locaux et des cours d'appel, subsiste, avec le prince pour grand-juge, le tribunal suprême.

L'instruction publique le préoccupe également. Il décrète — sans, bien entendu, pouvoir appliquer la loi à la rigueur — l'instruction obligatoire, établit des écoles primaires à Cettigne, Podgoritza, Antivari et Dulcigno; un lycée de jeunes filles à Cettigne et, dans la capitale également, une école normale et une bibliothèque. L'une des créations où se manifeste le mieux l'esprit moderne et pratique du souverain est l'école d'agriculture. Gratuite et ouverte aux meilleurs élèves de chaque école, elle doit répandre chez les propriétaires fermiers les connaissances nécessaires à une meilleure mise en valeur du territoire.

La longue période de paix qui s'écoule entre le traité de Berlin et la guerre balkanique assure donc au Monténégro une prospérité qu'il n'a jusque-là jamais connue. Non content des progrès matériels et administratifs, le prince Nikita rêve pour son pays le rayonnement de la pensée. Il se souvient que, jadis, le Monténégro, avant tout autre pays oriental, connut l'imprimerie. Lui-même, dont l'ardeur bouillonnante s'épanche en lyrisme non moins qu'en exploits guerriers, est poète, comme furent avant lui Danilo II et Mirko. Ses poèmes (*Herdama, Potimi, Abencerage, Pesmick i Vita*) sont connus dans tous les pays de langue serbe; ses chansons (*Skuplienne, Pesme, Nova Kola*) se chantent dans les chaumières, et la première pièce de théâtre monténégrine, *l'Impératrice des Balkans*, qu'applaudirent Cettigne et Belgrade, est due à l'imagination vibrante du prince qui, dans la réalité comme dans la fiction, voulut réaliser l'unité de la race serbe sous l'égide du souverain de Monténégro.

Une prudente politique d'alliance consolide, cependant, la situation européenne. En 1883, une visite à Constantinople est le gage des bonnes relations rétablies avec le sultan. Cette même année, il donne en mariage sa fille au prince Pierre Karageorge de Serbie, réfugié chez lui. Resserrant encore ses liens avec la Russie par le mariage d'une de ses filles avec le grand-duc Pierre, il assiste en 1896 au

couronnement du tsar Nicolas II. Une visite à la reine Victoria, puis le mariage de la princesse Hélène avec Victor-Emmanuel, héritier du trône, puis roi d'Italie, fortifient sa situation internationale. Sa popularité, qui apparaît éclatante aux grandes fêtes célébrées en 1896 pour le tricentenaire de la dynastie des Petrovitch, lui permet de se décerner à lui-même, en 1900, le titre d'Altesse royale.

En 1905, plaquant sur le vieil édifice monténégrin une façade occidentale, il promulgue une nouvelle Constitution qui laisse — en théorie — le pouvoir législatif à une Skouptchina. En réalité, il continue à gouverner suivant une formule de despotisme patriarcal merveilleusement adaptée à son peuple.

La célébration de son jubilé (1910) lui est l'occasion d'une manifestation destinée à montrer aux Balkans et à l'Europe le chemin parcouru pendant son règne par le Monténégro. Sur une pétition de la Skouptchina, le prince de Monténégro prend le titre de roi (28 août 1910).

Il n'a cessé, pendant les années de paix profonde qui suivent le traité de Berlin et qui sont consacrées en apparence à la seule œuvre intérieure, de préparer avec la plus grande habileté, le plus grand secret, un nouveau démembrement de l'empire turc, qui doit permettre de réaliser les aspirations monténégrines. La crise de 1908 et l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche ont, il est vrai, enlevé tout espoir de rédimer ces anciens fleurons de la couronne nationale. Il se tourne vers le district de Novi-Bazar et l'Albanie. La révolution jeune-turque et l'agitation macédonienne vont fournir d'excellents prétextes à une nouvelle guerre. Cette guerre, le prudent souverain ne l'engagera qu'avec toutes les chances de succès. Celles-ci se doublent de l'appui que lui prêtent deux des grandes puissances européennes : la Russie et l'Italie. Celle-là a fait du Monténégro de Nicolas Ier sa sentinelle avancée dans les Balkans. L'armement du jeune royaume est fourni par les Russes et, seul parmi les chefs d'Etat d'Europe, le roi du Monténégro est feld-maréchal des armées du tsar. Quant à l'Italie, empêtrée dans la guerre de Tripolitaine et cherchant une diversion dans les Balkans, elle doit forcément lier partie avec le royaume parent et le charger de porter l'incendie aux œuvres vives de l'édifice turc. Il serait trop simple, cependant, de considérer Nicolas de Monténégro comme l'instrument de l'Italie ou de la Russie. Le roi a servi les desseins de ces deux puissances dans la mesure où ils étaient conformes à sa politique personnelle. Et son attitude envers les Etats chrétiens des Balkans est identique. Membre de la ligue Balkanique, il la servira pour autant qu'elle peut aider à la grandeur nationale.

Dès le mois de septembre 1912, il prépare avec le concours d'officiers russes la mobilisation et la mise en état de défense du pays. Le 8 octobre, avant tous ses alliés, il donne le signal de la guerre contre la Turquie. S'il ne peut, comme dans la première guerre balkanique, prendre lui-même le commandement suprême, confié au prince Danilo, du moins trace-t-il le plan des opérations. Elles sont localisées autour de Scutari, qui succombe en 1913.

Les traités de Londres et de Bucarest, qui agrandissent le Monténégro, sont le dernier succès de la politique de Nicolas. Succès mitigé, d'ailleurs, puisque la politique austro-allemande laisse Scutari à l'Albanie.

La guerre de 1914 trouve le roi aux côtés des Serbes et des Alliés. Ne doit-elle pas être l'occasion de réaliser les aspirations nationales sur l'Herzégovine ? Aussi, aux premiers jours de la guerre, les troupes monténégrines, reprenant la route suivie en 1877, marchent-elles sur Sarajevo (août-sept. 1914). Mais, après les glorieuses espérances, viennent les mois douloureux. A la fin de 1915, le Monténégro partageant les épreuves de la Serbie, est comme le royaume frère recouvert par l'invasion allemande. En ces heures tragiques, le roi soutient son peuple par de patriotiques proclamations. Obligé de céder devant le nombre, cependant, le roi de Monténégro doit, après avoir accepté la capitulation qui consacre l'assujettissement de son pays, partir pour l'exil. Il est trop tôt encore pour porter le jugement de l'histoire sur les circonstances de cette capitulation. Mal accueillie par le peuple monténégrin comme par les Alliés, elle fut l'une des causes de la déchéance du roi et de la dynastie proclamée le 26 novembre 1918 par le peuple monténégrin qui, le même jour, votait son union avec l'Etat yougoslave.

Retiré à Neuilly-sur-Seine, puis à Rome, enfin à Antibes où il mourut, il ne reconnut jamais le fait accompli.

Sa mort, suivie de l'abdication du prince Danilo et de la dissolution du «gouvernement monténégrin», mit fin à la résistance du particularisme monténégrin.

Pendant presque tout son règne, le roi Nicolas a symbolisé, aux yeux de ses sujets et aux yeux de l'Europe, les aspirations de son peuple et la grandeur de son pays. Son courage, son intelligence, le sens très réaliste des intérêts du Monténégro et des siens propres, une finesse tout orientale lui ont permis de faire d'une principauté d'opérette un royaume dont le rôle européen fut loin de se mesurer à la place tenue sur la carte. Tels ces condottieri du *quincento*, que le chevaleresque, artiste et roué souverain rappelle par plus d'un trait et qui de leur minuscule principauté manœuvraient des fils agitant l'Italie et l'Europe.

Anachronique comme une seigneurie féodale en 1789, comme un duché italien en 1860, le Monténégro devait se perdre dans le grand royaume serbo-croate-slovène, qu'il était chimérique pour sa dynastie de vouloir dominer. Mais l'auteur de *l'Impératrice des Balkans* ne concevait pas ainsi la réalisation de l'idée panserbe, et son incompréhension a été la cause des malheurs par où se termine péniblement un règne glorieux. — Léon Abensour.

Origines et les responsabilités de la Grande Guerre (les). Preuves et aveux, par Emile Bourgeois et G. Pagès (Paris, 1921). Chacun des gouvernements qui ont pris part à la Grande Guerre a, dès l'origine, affirmé qu'il n'avait aucune responsabilité dans le déchaînement de la catastrophe ; mais il faut ici s'attacher aux intentions et aux actes, non aux paroles, et le Sénat français adopta d'urgence une proposition de résolution (déposée le 6 février 1919), qui tendait à la nomination d'une commission d'enquête sur les faits de guerre. Cette commission, présidée par Paul Doumer, pria le ministre des affaires étrangères de faire établir, d'après les pièces officielles, le dossier de l'affaire, et le ministre chargea de ce travail deux historiens : Emile Bourgeois et Georges Pagès, dont les fructueuses recherches aboutirent à la rédaction d'un mémoire, d'abord distribué au Parlement, puis publié en librairie après avoir été complété à l'aide de documents nouveaux. L'ouvrage se divise en quatre parties : I, le conflit de 1914 ; II, l'hégémonie allemande (1871-1904) ; III, Triple-Alliance et Triple-Entente (1904-1914) ; IV, documents secrets des archives françaises et allemandes, à savoir des correspondances de nos ambassadeurs à Berlin et des dépêches annotées de la main du kaiser. Si les auteurs n'ont pas suivi l'ordre chronologique, c'est parce qu'ils ont voulu se conformer au plan que leur avait en quelque sorte dicté le « mémoire justificatif » présenté à la Conférence de la paix par la Délégation allemande. Celle-ci commençait par soutenir que la responsabilité de l'Empire n'était nullement engagée dans les événements qui, aux mois de juin et de juillet 1914, provoquèrent directement le conflit ; ils soutenaient ensuite que les causes lointaines de la guerre devaient être cherchées dans les efforts de l'Entente pour encercler l'Allemagne, qui avait été obligée de se défendre.

Il est facile de faire justice de cette double accusation.

Et d'abord, les causes lointaines de la conflagration, on les trouve dans les ambitions démesurées d'un peuple intoxiqué par la Prusse, dans une conception exorbitante du rôle de l'Etat, dans la propagande pangermaniste, dans la prétention que Berlin devait régénérer le monde et le dominer. Ni l'Alliance franco-russe, ni l'Entente franco-britannique, n'étaient belliqueuses ; elles constituaient une ligue défensive contre des convoitises inacceptables, un rétablissement de la politique de paix et d'équilibre faisant contrepoids à la politique d'hégémonie. Ce sont là des faits acquis, sur lesquels nous ne reviendrons pas dans ce compte rendu et dont la démonstration par G. Pagès, auteur des 2e et 3e parties de l'ouvrage, ruine, du sommet à la base, l'argumentation déloyale de l'agresseur.

Non moins probant est l'exposé, fait par Emile Bourgeois, des événements qui précédèrent immédiatement la déclaration de guerre et qui sont étudiés dans l'ordre suivant : la France pacifique et résolue, la Russie pacifique et armée, la Serbie sur la défensive, l'Angleterre médiatrice, l'agression de l'Autriche-Hongrie, la responsabilité de l'Allemagne.

Au moment où l'archiduc héritier et la princesse de Hohenberg furent assassinés à Sarajevo — quelques jours après la fameuse entrevue de Konopischt — François-Joseph avait pour ministre des affaires étrangères le comte Berchtold, mondain égaré dans la diplomatie, chef sans autorité, serviteur docile de la politique allemande. Il fit parvenir à Guillaume II, avec une lettre autographe de son souverain, un mémoire sur la situation européenne et les desiderata de la double monarchie, et le kaiser, ayant pris connaissance de ce document, rédigé au Ballplatz bien avant l'attentat, réunit à Potsdam (5 et 6 juillet 1914) les conseils où il fut décidé que carte blanche serait laissée à l'Autriche. Aussi le comte Berchtold put-il, le 7, en ouvrant la séance secrète du conseil des ministres, déclarer qu'il avait pris contact avec Berlin, que les pourparlers avaient abouti à un « résultat très satisfaisant », que l'heure était venue de rendre la Serbie inoffensive à tout jamais, même s'il devait s'ensuivre une guerre avec la Russie, qui faisait contre l'Autriche une « politique à longue échéance », dont il était légitime de prévenir les effets. Tous les assistants, sauf le comte Tisza, qui contestait l'opportunité d'une intervention armée, estimèrent qu'un succès diplomatique, même très humiliant pour la Serbie, serait « sans valeur » et qu'il y avait lieu de formuler des exigences auxquelles la Serbie ne pourrait souscrire. « La question de savoir comment le conflit doit commencer, dit le comte Stürghk, président du conseil, est une question de détail ; quoi que l'on fasse, il faut agir vite ». Or, le gouvernement de Belgrade réprouvait formellement le crime du 28 juin, et l'administration autrichienne locale dut reconnaître qu'il y était presque certainement étranger. Le comte Tisza, qui craignait une agression roumaine, avait d'abord conseillé la prudence ; il ne tarda pas à se rallier sans réserve à la politique belliqueuse, se déclara « fermement convaincu de sa nécessité » et demanda même « une aggravation des exigences » à imposer aux Serbes : cela résulte d'une lettre que l'ambassadeur Tschirsky adressa, le 14 juillet, de Vienne à Berlin, et il ne semble plus possible, après la divulgation de cette lettre, de décharger le premier ministre hongrois de toute responsabilité dans la guerre.

La politique de l'Entente se précisa, dès le début de la crise, avec une netteté absolue : la Serbie reçut le conseil de faire toutes les concessions vraiment acceptables, et l'Allemagne fut priée d'user de son influence pour empêcher l'Autriche de compromettre la paix générale. Mais l'Allemagne encourageait son alliée à saisir une occasion exceptionnelle de relever sa situation politique et économique, d'étouffer aussi pour longtemps les aspirations des nationalités slaves ; elle objecta que le différend concernait exclusivement les deux parties en cause, et elle refusa de seconder les efforts de l'Entente ou ne s'y associa qu'en apparence et de mauvaise foi, opposant l'un à l'autre les deux groupements d'alliances, cherchant à nous compromettre aux yeux de la Russie en nous poussant à exercer une pression sur Petrograd, se gardant bien de calmer les ministres austro-hongrois, qui, après avoir reçu la réponse si conciliante de Belgrade, osèrent, pour obtenir plus sûrement la signature du vieil empereur, invoquer de prétendus actes d'hostilité commis par les Serbes.

Dans la nuit du 29 au 30 juillet, Guillaume II reçut un rapport de son ambassadeur à Londres, relatant l'entretien que le prince Lichnowski avait eu avec le chef du Foreign Office, sir Edward Grey : le gouvernement britannique pourrait se tenir à l'écart, tant que le conflit serait limité à l'Autriche et à la Serbie ; mais, si l'Allemagne et la Russie y étaient impliquées, il ne lui serait plus possible de demeurer à l'écart. Le kaiser entra dans un accès de fureur dont la trace subsiste sur le document même, qu'il couvrit d'annotations ; il y traite sir Edward de « vulgaire menteur », et le point de vue du ministre britannique est ainsi apprécié : « Très canaille et méphistophélique, mais essentiellement anglais. » Au bas, Guillaume écrit :

> L'Angleterre se découvre au moment où il apparaît que nous sommes cernés dans la chasse et pour ainsi dire liquidés. La sale canaille de banquiers a cherché à nous tromper par dîners et discours... Grey joint la menace au bluff pour nous séparer de l'Autriche, empêcher la mobilisation et rejeter sur nous la responsabilité de la guerre... Sale goujat ! L'Angleterre *seule* porte la responsabilité de la guerre et de la paix ; non plus nous.

Guillaume avait rejeté toutes les propositions transactionnelles de sir Edward Grey, et c'est maintenant l'Angleterre qu'il accusait de vouloir la guerre. Désagréablement surpris par le rapport Lichnowsky, il ne put se dispenser de saisir François-Joseph de la plus récente suggestion britannique, qui comportait l'occupation temporaire, à titre de gage, d'une partie du territoire serbe, y compris Belgrade ; il télégraphia à Vienne à 7 h. 18 du soir ; mais, dans l'après-midi, le général de Moltke avait fait savoir au baron Conrad de Hoetzendorf que la mobilisation générale autrichienne devait être immédiatement proclamée et, le soir, en même temps que les pourparlers reprenaient entre Vienne et Petrograd, le généralissime soumettait le décret à la signature de l'empereur. Après cela, on peut admettre, avec Emile Bourgeois, que l'action de Guillaume II sur son allié ne fut jamais qu' « une ruse de guerre et un camouflage de paix ». Le 31 juillet, sir Edward Grey donna encore au prince Lichnowsky l'assurance que, si la France et la Russie étaient « assez déraisonnables » pour repousser une proposition sensée de l'Allemagne, le gouvernement britannique se désintéresserait des conséquences.

C'est dans l'ouvrage même dont nous rendons compte qu'il faut lire le détail de ces négociations diplomatiques, dont l'exposé d'Emile Bourgeois, toujours sincère, débrouille l'écheveau particulièrement emmêlé et s'accompagne de déductions probantes, parfois d'hypothèses judicieuses et prudentes. De l'ensemble des preuves et aveux réunis pour établir les origines et les responsabilités de la Grande Guerre il ressort que la cause essentielle de la mêlée des peuples fut bien la politique prussienne de dictature universelle pratiquée par l'Allemagne avec une exaltation croissante, depuis le jour où Bismarck avait fondé l'Empire « par le fer et par le sang », et que sa cause immédiate fut l'obstination des Empires centraux à localiser une question éminemment européenne. La France et la Russie n'avaient pas l'intention de faire la guerre ; la Grande-Bretagne n'y songeait pas davantage, si inquiète qu'elle pût être de l'accroissement de la flotte allemande. Les trois puissances étaient respectivement

aux prises avec des difficultés d'ordre intérieur, et, au point de vue militaire, elles n'étaient pas en état d'affronter le choc de la puissante machine montée avec tant de soin par les Schliefen et les de Moltke. A défaut de pièces justificatives et de témoignages, la responsabilité des Empires centraux résulterait du double guet-apens qui a marqué le début des hostilités : les Autrichiens violant la Serbie pour s'ouvrir le chemin de l'Orient, les Allemands violant la Belgique pour s'ouvrir le chemin de Paris. Dans son roman *Nach Paris*, Louis Dumur met en présence un fonctionnaire allemand — un juge de district — et un étudiant mobilisé. On est à la fin de juillet 1914, en s'entretient de la situation :

Je ne vois pas (dit le fonctionnaire au jeune homme) pourquoi l'Allemagne ne déclarerait pas la guerre, si c'est nécessaire. Offensive, défensive, tout cela ne signifie rien. En réalité, on se défend toujours, même quand on attaque. Or, nous nous sentons attaqués, parce qu'on ne nous laisse pas faire ce que nous voulons. En attaquant à notre tour, nous ne faisons donc que nous défendre. Il n'y a pas un Allemand qui ne comprenne cela.

Le romancier a exprimé, dans cette phrase imaginée, la vérité historique et expliqué la thèse allemande de la guerre préventive. — Maxime Petit.

Politique intérieure et extérieure.

(*Décembre*). — Ce que nous écrivions ici, il y a un mois, à propos des événements du mois de novembre, nous aurions pu le répéter à propos de l'histoire du mois de décembre, aucune décision n'étant intervenue dans les questions capitales qui intéressent le monde. Ceci est le refrain monotone que nous répétons depuis si longtemps, et cette répétition serait fort décourageante, si l'on ne pouvait l'atténuer en constatant tout de même une avance lente vers des solutions. Il était important de prendre acte de certaines améliorations dans l'état général de l'humanité. Ainsi la tragédie d'Irlande semblait très proche de son dénouement et, si l'on n'avait pas le droit d'affirmer que tout fût fini pour toujours, du moins un long apaisement était certain, et l'incertitude qui régnait encore n'était destinée qu'à couvrir la retraite des intransigeances. D'autre part, la tension qui s'était marquée dans les rapports entre l'Angleterre et la France avait beaucoup perdu de son acuité, et les conversations de Briand avec Lloyd George à Londres avaient remis du calme dans les esprits. Par voie de conséquence, on devait espérer que l'accord franco-anglais aboutirait à obliger l'Allemagne au respect de ses obligations financières et que, subsidiairement, il tendrait à préparer le règlement des difficultés où le monde entier se débattait par suite de l'agiotage sur les changes et du malaise économique. De plus, et quelque ardue que fût la question, il devenait évident que l'Entente, envisageant enfin, avec le désir d'en faire sortir quelque chose, la question russe, l'effort, au début de 1922, à la réunion du Conseil suprême qui allait se tenir à Cannes, se concentrerait sur les deux points autour desquels gravite l'avenir de l'Europe et du monde. D'un autre côté, si la Conférence de Washington n'avait, certes, pas rempli les grands espoirs qu'elle avait inspirés, du moins en sortait-il, au point de vue naval, une situation assez nette et la certitude que la paix ne serait point troublée dans le Pacifique. — Tout cela, en somme, allégeait l'atmosphère et, malgré les innombrables sujets de soucis particuliers et universels qui subsistaient, autorisait à dire que peut-être la paix, la vraie et durable paix, se formait peu à peu par l'élimination progressive des éléments de trouble. Sans doute, cette élimination s'opérait par doses infinitésimales, mais il n'était pas possible de douter qu'elle fût en train de se faire. Il n'y avait pas là un optimisme bonasse qui se masquait les yeux et se bouchait les oreilles, mais le résultat d'une observation patiente, qui étudiait l'humanité au microscope.

Russie. — Nous avons exposé longuement, le mois dernier, la situation générale de la Russie. Nous n'y reviendrons pas, rien n'étant survenu qui puisse changer notre opinion. Ce grand et riche pays, qui agonise dans une misère organisée, peut se relever progressivement, — nous ne disons pas rapidement, — si l'Entente s'en mêle; faute de quoi, il sera infailliblement repris par l'invasion allemande. Pour que l'Entente puisse s'en mêler, il faut d'abord que la France et l'Angleterre se mettent en accord parfait sur le principe et sur un plan de reconstruction et que, en second lieu, le gouvernement russe se prête franchement à une opération d'où dépend sa propre existence. Là est l'énorme difficulté. Que le gouvernement de Lenine veuille vivre, cela ne fait aucun doute ; qu'il soit disposé à renoncer au système de propagande communiste et de préparation de la révolution universelle qui a été sa raison d'être, cela est beaucoup moins certain et, jusqu'ici, toutes les tentatives qui ont été faites pour aboutir en ce sens à un résultat concret ont échoué. Les partisans d'un rapprochement avec les soviets vont prônant le génie de Lenine, sa compréhension claire des besoins de la Russie, sa volonté d'obtenir l'appui de l'Europe en lui donnant des garanties sûres. Nous voulons bien croire que tout cela est vrai, parce qu'à l'heure présente l'intérêt de Lenine est précisément là. Mais pouvons-nous oublier les quatre années d'effroyable tyrannie qui, faisant couler à flots le sang russe, ont exténué le pays pour le seul profit d'une bande sinistre et sans pitié, où il y avait sans doute des hommes supérieurs, mais où l'on comptait surtout des assassins et des brigands ? Pouvons-nous tenir pour non avenues les menaces adressées à la bourgeoisie occidentale, française surtout, et au capitalisme auquel on fait aujourd'hui des avances, et n'avons-nous pas, si nous sommes sages, l'obligation de nous demander ce qui arrivera le jour où la Russie, reconstituée par l'Europe, se sentira assez forte pour reprendre le rôle messianique d'apôtre de la Révolution communiste ? La question reste toujours la même : à savoir si, ayant à choisir entre la mort de la Russie et un avenir de résurrection organisée avec les formules normales de l'humanité, Lenine aura la sagesse de renoncer à ses théories condamnées par leurs résultats et à ses méthodes de despote oriental. Le problème était posé. On allait le discuter à Cannes. On l'étudiait déjà à Paris. Il était impossible de prévoir les modalités de la solution. Mais il était très intéressant de marquer que, dans le discours qu'il avait prononcé au Sénat le 29 décembre, Briand, pour la première fois, avait laissé entrevoir la possibilité d'aborder, en commun avec l'Angleterre, un sujet dont jusqu'ici on avait formellement repoussé l'examen sous une forme quelconque. Il semblait donc qu'en ce qui concernait la Russie, le désir de Lloyd George, marqué depuis longtemps par tant de tentatives infructueuses, d'admettre de nouveau ce pays dans le cercle des relations européennes, se fortifiait de l'espoir d'une coopération de la France. On sait que celle de l'Italie était acquise depuis longtemps.

Europe orientale et centrale. — Les jeunes Etats de l'Europe orientale avaient peu fait parler d'eux en décembre. Ils avaient, cependant, continué à s'organiser. Il semblait, comme nous l'avons marqué le mois dernier, que la Tchécoslovaquie tendît à devenir le noyau d'un groupement qui s'étendrait de la Pologne à la Yougoslavie et qui, en fait, prendrait la suite des affaires de l'Empire des Habsbourg, lequel peut changer de raison sociale, mais reste une incontestable utilité européenne. La série des actes méthodiques que dirige avec une parfaite continuité le ministre tchèque Bénès s'était encore développée en décembre. On n'a guère parlé, en France, de l'entrevue de Lana, où le président tchécoslovaque Masaryck rencontra le président autrichien Hainisch et son chancelier Schober, et où fut signé entre la Tchécoslovaquie et l'Autriche un accord purement économique en apparence, politico-économique en fait, qui donne à la République autrichienne un point d'appui. Ballottée jusqu'ici entre l'influence italienne et l'influence tchécoslovaque, il semblait que, sans se dérober ouvertement à la première, qui ne lui a pas donné toute satisfaction dans l'affaire du Bürgenland et dont les visées restent inquiétantes, l'Autriche inclinait plus fortement vers la seconde, qui lui offre des perspectives plus avantageuses. Si l'on rapproche tous les faits qui se sont produits depuis trois mois, on s'aperçoit que peu à peu et très patiemment se construit sur le moyen Danube une sorte de Confédération, occulte pour le moment, qui pourra bien devenir un des éléments les plus solides de cet équilibre européen que le traité de Versailles, par l'influence et l'ignorance de ses auteurs, a brutalement renversé, mais dont l'Europe ne peut se passer. De plus, l'entrevue de Lana et le rapprochement austro-tchécoslovaque constituent une garantie de l'autonomie autrichienne et, par suite, écartent le danger d'extension d'influence germanique sur le Danube, auquel l'Entente est restée par trop indifférente.

Mais si, au Sud, le travail d'union se poursuit par la persévérance éclairée de Bénès, au Nord, il est impossible de se dissimuler que des causes de troubles subsistent. La plus importante est celle qui est constituée par l'absence de toute solution dans la question de Vilna, laquelle continue à diviser la Lithuanie et la Pologne. On se souvient que la Société des nations, sur le rapport d'Hymans, avait proposé une transaction, qui a été repoussée absolument par la Pologne. Il s'agissait, en fait, sous certaines conditions, entre la Lithuanie et sa voisine, d'une union qui eût accordé à chacune des deux puissances contractantes des garanties réciproques; un plébiscite eût réglé la situation de Vilna. A la suite du refus de la Pologne, la Société des nations avait laissé dormir l'affaire. Mais la Pologne avait continué d'agir. Bien qu'elle eût rappelé de Vilna le général Zeligowski, elle avait installé à sa place le commissaire Meyssztowicz, qu'elle avait chargé de faire élire une sorte de Constituante de la Lithuanie centrale, laquelle serait chargée de régler unilatéralement le sort de Vilna et, par suite, de la Lithuanie tout entière, qui ne peut exister sans Vilna. La Lithuanie avait protesté auprès de la Société des nations. Mais le temps passait. La question allait-elle se trouver réglée par la seule volonté de la Pologne et, par là même, l'Europe allait-elle se trouver, une fois de plus, devant une solution qu'elle n'aura pas discutée, bien qu'elle importe au plus haut point à sa sécurité orientale ? Allait-on, par le geste de la Pologne, affaiblir la force de résistance de la Lithuanie au point où l'Allemagne peut communiquer avec la Russie ? Nous avons déjà dit combien était précaire, entre l'Allemagne et la Russie, la situation de la Lettonie. Que deviendra la barrière de la Pologne, si elle peut être tournée par le nord ? Ces réflexions s'imposaient. Sans doute, ces questions pouvaient paraître médiocres auprès de celles qui se traitaient ailleurs. La santé de l'Europe exige que nous ne négligions pas les infiniment petits ; et si, vraiment, on a le désir d'assurer l'existence des nouvelles républiques que le principe des nationalités a détachées de la masse russe, il n'est que temps que l'Entente, ou la Société des nations, avise aux mesures nécessaires.

Allemagne. — Ce que nous avons dit de l'Allemagne en novembre nous permet d'être plus bref sur les agissements de cette puissance en décembre. Le Reich avait continué sa politique d'atermoiement. Le chancelier Wirth avait averti la Commission des réparations qu'il ne pourrait, le 15 janvier 1922, payer que 150 millions de marks-or, au lieu de 200 millions. La Commission — et la France était toute avec elle — avait persisté à affirmer que l'Allemagne pouvait payer, et elle avait, en même temps, enregistré une carence de 5 millions de tonnes dans les fournitures mensuelles dues à l'Entente. Cette situation ne pouvait durer. Elle avait été envisagée dans les conversations franco-anglaises de Londres ; elle allait être traitée à la Conférence de Cannes. Un fait restait indiscutable : il fallait que la France pût réparer ses pertes. Un autre encore devait nécessairement être examiné : il était indispensable au réajustement économique de l'Europe et du monde qu'il y eût enfin un apurement des finances allemandes, à la fois par la stabilisation du mark et la diminution de l'inflation fiduciaire, et par l'organisation d'un système d'impôts qui fît peser sur le peuple allemand une charge au moins aussi lourde que celles qui écrasent le peuple anglais et le peuple français. Comment arriverait-on à ce résultat ? On cherchait la solution du problème. Une conférence d'experts était réunie à Paris, aux derniers jours de décembre, sous la présidence de Loucheur, pour étudier les moyens de rétablir l'économie de l'Europe. Le Dr Rathenau et le secrétaire d'Etat Fischer, président de la Commission allemande des réparations (Kriegslasten-Commission), prenaient part aux travaux. Arriverait-on enfin à constituer un contrôle efficace des douanes et des chemins de fer qui permît de surveiller les finances allemandes ? Le ministère Wirth parviendrait-il à faire accepter par la Volkspartei, dont Stinnes était l'incarnation, c'est-à-dire par la grande industrie allemande, un système d'impositions qui la mettrait enfin dans l'obligation de partager ses profits avec le Reich et, par suite, avec les victimes de la guerre ? Il fallait donner une réponse à ces questions. Car un fait restait avéré, que nous ne pouvions perdre de vue : l'Allemagne ne souffrait pas; son industrie était prospère; la vie en Allemagne était facile, cependant que la France souffrait du trouble de ses finances et que France, Angleterre et Belgique subissaient une désastreuse stagnation des affaires.

Par ailleurs, il fallait tirer au clair, une fois pour toutes, la question du désarmement du Reich. Au cours de la discussion du budget à la Chambre française, l'ancien ministre de la guerre, André Lefèvre, avait fait un tableau inquiétant de l'état des forces de guerre allemandes et de ses préparatifs de mobilisation, et l'actuel ministre de la guerre, Barthou, ne l'avait pas contredit. A propos de l'appel de la classe 1922, il avait été déclaré que la situation ne permettait pas d'envisager la libération anticipée de la classe 1920. Ainsi, à tout instant, le spectre de la guerre se dressait devant nous. Nous étions, à juste titre, hantés par l'idée de la revanche allemande secrètement préparée par des procédés trop connus pour pouvoir être oubliés. Certes, il eût été puéril, étant donné les conditions dans lesquelles fut conclu l'armistice du 11 novembre, de s'étonner d'un semblable état de choses, car il était trop évident que le traité de Versailles n'avait apporté aucune garantie solide pour notre sécurité. Mais une situation pareille pouvait-elle durer ? Tandis qu'on était plein d'indulgence pour la mauvaise foi patente de l'Allemagne en matière de désarmement, la France pouvait-elle, à tout propos, être accusée de militarisme, alors qu'elle était foncièrement pacifique et qu'elle ne voulait qu'une chose : être assurée de la paix, et devions-nous être indéfiniment suspects à nos amis, tels les Anglais, qui ne comprennent pas nos craintes et croient à la bonne foi de l'Allemagne ? Ne pourrait-on, par des mesures appropriées, garantir enfin l'Europe contre le danger toujours présent d'une effroyable explosion ? La reconstitution économique de l'Europe était-elle pour la paix une assurance suffisante, ne donnerait-elle pas, au contraire, à nos voisins d'outre-Rhin une force nouvelle, et pouvait-on faire abstraction du passé de l'Allemagne, de ses tendances héréditaires, de ses méthodes de violence ? Toutes ces idées se heurtaient dans les



E. Ginnell. Michaël Collins. C. Brugha. A. Griffith. E. de Valera. Comte Plunkett. E. Mac Neill. W. Cosgrave. E. Blythe.
Groupe des principaux députés du Dail Eireann, à Dublin. (Ci-dessus sont cités les noms de ceux qui figurent au premier rang.) — Phot. *Illustration.*

esprits. Les contradictions qu'elles faisaient naître étaient peut-être le plus sérieux obstacle à un apaisement général. Etait-il même permis d'espérer que le moment viendrait où l'on serait assez sûr de la loyauté des intentions de l'Allemagne pour que la France pût détourner les yeux de la frontière du Rhin ?

On devait être très réservé sur toutes ces questions. La France a trop souffert pour oublier ses souffrances. L'Allemagne, prise en masse, a trop peu conscience du mal qu'elle a fait pour que nous ne craignions longtemps qu'elle ne soit capable d'en faire plus encore. Pour le moment, au 31 décembre 1921, il s'agissait d'abord de régler une affaire d'argent et de forcer nos anciens ennemis à remplir leurs engagements. C'était déjà une tâche terriblement difficile. Elle ne pouvait pourtant supprimer nos autres inquiétudes.

Conférence de Washington. — Il était trop tôt pour porter un jugement, même provisoire, sur l'œuvre accomplie à Washington. Après le départ de Briand, les discussions avaient continué et avaient porté essentiellement sur deux points : l'accord relatif au Pacifique et la question des sous-marins. Sur le premier point, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon étaient tombés d'accord pour se garantir mutuellement la paix. Au début, la France n'avait pas été considérée comme devant être admise dans ce consortium, et il n'est nullement prouvé que l'Angleterre n'eût pas été bien aise, pour marquer une fois de plus sa suprématie navale, de la tenir définitivement à l'écart. Mais la France, qui possède dans le Pacifique un domaine insulaire très important, dont Tahiti et la Nouvelle-Calédonie sont les terres les plus riches, ne pouvait admettre qu'on réglât sans elle le régime du Pacifique, lequel réagit forcément sur ses possessions de l'océan Indien. Elle demanda donc de participer à l'arrangement, et elle obtint gain de cause. Viviani, en son nom, signa l'accord dont les clauses essentielles portaient : que chacune des puissances contractantes devait s'abstenir d'attaquer le territoire d'une autre puissance contractante ; que, chaque fois que les intérêts vitaux d'une puissance seraient menacés, cette puissance devrait consulter les autres sur le cas en question ; qu'en cas de désaccord entre deux puissances, les deux autres seraient prises pour médiatrices et arbitres ; enfin, que l'alliance anglo-japonaise prendrait fin. Il était convenu, en outre, que l'accord s'étendrait aux îles sous mandat, réserve faite que la conclusion du traité pourra être considérée comme impliquant l'assentiment de la part des Etats-Unis aux mandats et n'empêchera pas la conclusion entre les Etats-Unis et les puissances mandataires d'accords ayant trait aux îles sous mandat ; de plus, que ne seraient pas comprises parmi les contestations possibles les questions qui, d'après les principes du droit international, relèvent exclusivement de la souveraineté des puissances respectives. Enfin, un accord réglait, entre le Japon et les Etats-Unis, la question de l'île Yap et des câbles.

On peut dire que l'accord sur le Pacifique garantissait la paix, que personne, d'ailleurs, n'avait au fond le désir de troubler. Le Japon a des perspectives suffisantes du côté de l'Asie pour ne pas songer à autre chose ; il est assez loin des Etats-Unis pour ne pas craindre une attaque brusquée. De leur côté, les Etats-Unis ont autre chose à faire qu'à chercher noise au Japon. Quant à l'Angleterre, elle sait que, si son traité avec le Japon, inutile pour l'heure, disparaît, il continue d'exister en puissance et en intention. La France, de son côté, trouve dans l'accord l'avantage de maintenir en Extrême-Orient sa situation matérielle et morale et de se garantir contre des incidents possibles, sinon directement, du moins indirectement, dans le Pacifique.

Mais la situation de la France change totalement, si l'on passe à la question des sous-marins. La France a commis la faute, avant la guerre, sous l'empire de considérations théoriques et politiques et en vue d'économies coupables, de laisser dépérir sa flotte de guerre. La guerre venue, les circonstances aidant, elle a remis la lutte offensive sur mer à son alliée l'Angleterre, qui en a usé pour se débarrasser de la rivalité navale de l'Allemagne, son gros souci d'avant-guerre ; elle a borné sa marine à un rôle de transport et de protection, rôle périlleux, où nos marins ont déployé un admirable courage et une endurance infatigable, mais rôle ingrat, sans gloire, qui nous condamnait d'avance, quelle que fût l'issue de la guerre, à une situation d'infériorité. Pourtant, la France a un développement considérable de côtes sur deux mers ; elle a des colonies immenses, qu'il faut défendre et entretenir ; elle a surtout l'obligation primordiale d'assurer sans interruption ses communications avec l'Afrique méditerranéenne et avec l'Afrique équatoriale. Elle aurait donc besoin d'une forte marine. Elle ne l'a pas ; elle ne peut plus l'avoir. Fût-elle financièrement en état de construire des cuirassés de 30 millions qu'elle se trouverait en présence des faits acquis ; nous voulons dire de la maîtrise que l'Angleterre a prise sur nous par son rôle actif contre la flotte allemande. La marine française est condamnée, dans les circonstances présentes, à devenir une marine de second plan. Aussi bien, lorsqu'il s'est agi à Washington de réglementer le tonnage des *capital ships*, la question s'est agitée entre l'Amérique et la Grande-Bretagne, le Japon intervenant à titre de puissance navale du Pacifique, et, en fin de compte, c'est la Grande-Bretagne qui a gardé la prépondérance ; la France n'a pas eu, en fait, à discuter le rang qui lui a été assigné. La question a changé de face quand il s'est agi de régler le tonnage des submersibles. Le sous-marin est une arme défensive ; même quand il attaque, il ne combat que pour protéger le ravitaillement du pays ou empêcher de grosses unités d'approcher des côtes afin d'y débarquer des troupes ou de détruire des défenses fixes. Mais c'est une arme défensive très forte, qui, bien conduite, peut causer des pertes énormes à l'ennemi. La faute de l'Allemagne a été de s'imaginer qu'avec ses sous-marins elle pourrait anéantir la puissance navale anglaise. Mais, mise à part cette erreur d'optique tout allemande, il n'est pas contestable que les sous-marins allemands ont été extrêmement gênants et qu'il a fallu, pour atténuer le dommage causé par eux, mobiliser près de quatre mille unités de protection de toute taille. Une puissance qui n'a qu'une marine de second ordre au point de vue des *capital ships*, mais qui doit protéger un périmètre de côtes très étendu, a donc besoin d'un fort tonnage de sous-marins ; c'est le cas de la France et, à un moindre degré, de l'Italie. Or, la prétention de l'Angleterre à Washington avait été de réduire la France et le Japon à 30.000 tonnes et l'Italie à 22.000, alors que la France en demandait 90.000, le Japon 34.000 et l'Italie 30.000. L'amiral français de Bon et le délégué italien Schanzer avaient démontré que la France et l'Italie ne songeaient qu'à la défense de leurs côtes. L'Angleterre, non sans aigreur, avait demandé contre qui ces deux pays voulaient se défendre, et elle avait cherché à établir que la force sous-marine que réclamait la France était une menace pour l'Angleterre. La question en était là, fin décembre. Il y avait peu d'apparence qu'un arrangement fût possible. De ce fait, la Conférence de Washington risquait de n'aboutir qu'en partie et de laisser en suspens la question du désarmement naval européen. Pouvait-il en aller autrement ? Le but de la réunion, discuté à l'avance et peut-être fixé par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, avait été de régler la valeur respective des armements navals, étant bien entendu que les Etats-Unis ne sacrifieraient de leur programme de guerre que ce qu'ils ne pouvaient pas exécuter et la Grande-Bretagne que ce qui la laisserait encore maîtresse incontestée des mers. Ce but atteint, l'importance du reste diminuait beaucoup, et il était possible de se demander si l'Angleterre, en proposant la réduction de notre tonnage sous-marin au delà de ce qu'exigent nos besoins, ne voulait pas simplement affirmer sa supériorité. Quoi qu'il en fût, on ne peut contester que la Conférence de Washington n'eût mis en relief notre décadence navale. C'était là un chapitre à joindre à tant d'autres du même ordre, déjà écrits dans notre histoire ; mais ce n'était pas là une consolation. L'Angleterre, en novembre, à propos de la question des armements terrestres, nous avait offert, par la bouche de lord Curzon, « la conscience du monde » comme une défense essentielle et suffisante. En décembre, par la bouche de Balfour, elle considérait comme un acte de défiance notre volonté de conserver au tonnage nécessaire nos forces submersibles, et il était sous-entendu que la marine anglaise suffisait pour nous protéger. Double

et étrange erreur des gouvernants anglais, qui ne comprennent pas à quel point des prétentions semblables choquent notre dignité et compromettent la bonne entente de deux peuples qui ne peuvent se passer l'un de l'autre. — La Conférence de Washington, au surplus, n'était pas close. On sentait, cependant, que tout l'essentiel avait été fait et, au total, on avait, tout en se querellant, travaillé pour la paix. C'est ce qu'il fallait retenir.

RAPPORTS FRANCO-ANGLAIS. — Dans tout ce qui précède, on a pu suivre déjà le cours des relations de la France et de l'Angleterre en décembre. On se souvient que le ton en était assez monté en novembre. Comme il arrive toujours, on ne s'était pas maintenu à ce diapason, et il n'était pas bien certain, quand on y réfléchissait, qu'il n'y eût eu, dans cette passe de discours et d'articles de presse, plus de mots sonores que d'intentions réellement fâcheuses. Mais il ne faut pas abuser des mots qui obscurcissent la raison. Peu à peu on s'était aperçu que l'intérêt commun était de ne pas donner aux choses plus d'importance qu'elles n'en avaient et qu'il était bon de causer froidement. Briand avait passé la Manche pour aller converser avec Lloyd George. Que s'étaient-ils dit ? On ne l'avait point raconté sur la place publique — nous voulons dire au Parlement — et on avait bien fait. Toutefois, on savait qu'une réunion du Conseil suprême devait avoir lieu à Cannes, dans les premiers jours de janvier. Il apparaissait que le Premier anglais était d'accord pour rechercher des moyens pratiques de faire payer l'Allemagne et que, par suite, l'espoir qu'avait celle-ci de diviser l'Entente était de nouveau inutile. Lloyd George voulait la paix. Il fallait donc que l'Allemagne désarmât sans arrière-pensée. Lloyd George voulait remettre l'Europe d'aplomb, et il avait à cette fin conçu le plan d'un Congrès européen où, disait-on, l'Allemagne et la Russie auraient leur place. La France acceptait tout ce qui concernait le payement des dettes et le désarmement. Elle réfléchissait, quand on lui parlait d'admettre à la discussion les vaincus sur le pied d'égalité avec les vainqueurs et de donner la parole, dans un Congrès de toute l'Europe, aux bolcheviks russes ; elle se demandait si les neutres, à qui la guerre a profité, auraient le même droit de vote que les belligérants à qui elle a tant coûté. L'idée d'un Congrès pan-européen faisait réfléchir. On comprenait, pourtant, qu'il faudrait peut-être — quitte à limiter d'avance le programme et à régler l'ordre des débats, ainsi que la valeur des interventions — en venir à un arrangement en commun, qui obligerait tout le monde à abattre son jeu ou à sortir de la partie. — Il était facile de prévoir que la tâche de la France à Cannes serait plus difficile que jamais. On ne pouvait se dissimuler, non plus, que le prestige et l'autorité de Lloyd George, discutés, mais fortement établis en Angleterre, donnaient aux paroles du Premier anglais, dans des réunions de ce genre, un poids particulier et que la France, au contraire, malgré l'habileté courageuse de son représentant, y arrivait chargée à la fois du lourd fardeau des erreurs et des omissions du traité de Versailles, des besoins urgents que lui imposait la réparation de ses ruines et de l'indécision de son opinion publique. L'Angleterre, malgré toutes ses difficultés intérieures et coloniales, pouvait attendre. Nous ne le pouvions pas.



Remise d'un nouveau drapeau aux élèves de Saint-Cyr par le général Tanant, commandant l'Ecole. (L'ancien drapeau, très fatigué, était privé d'une partie de ses franges. Le nouveau drapeau porte, comme l'ancien, la devise traditionnelle : « Ils s'instruisent pour vaincre. ») Après la remise du drapeau, les Saint-Cyriens défilent devant le nouvel emblème (3 décembre 1921). — Phot. Rol.

ANGLETERRE. — Lloyd George avait trouvé, d'ailleurs, un allégement considérable dans le règlement de la question irlandaise. Le 6 décembre, après une intervention personnelle du roi George, l'accord entre la Grande-Bretagne et l'Irlande avait été signé. L'Irlande sinn-fein obtenait tout ce qu'elle avait exigé. L'État libre d'Irlande était reconnu dans les formes et avec tous les privilèges usités pour le dominion du Canada. Le serment d'allégeance comportait foi et fidélité au roi George V et à ses descendants, « en vertu de la communauté qui existe entre les citoyens d'Irlande et de Grande-Bretagne et de l'entrée de l'Irlande dans le groupe des nations qui composent la communauté britannique ». L'accord réglait la question militaire, celle de la marine et des ports, celle des finances. Quant à l'Ulster, qui, depuis déjà bien des semaines, avait été travaillé par la presse britannique pour l'amener à capituler, on lui laissait le choix ou d'entrer dans l'Etat libre d'Irlande, ou de continuer à jouir du Home Rule. Mais, dans ce dernier cas, les frontières des deux Etats seraient fixées par un plébiscite, opération risquée, qui pouvait enlever à l'Etat d'Ulster les comtés de Fermanah et de Tyrone et, peut-être, une partie de ceux de Kerry, d'Armagh et de Down. Comme nous l'avons déjà dit, le loyal Ulster payait les frais de la guerre.

Que valait l'accord anglo-irlandais ? Personne n'aurait pu le dire. Seul, le temps montrera si l'Irlande peut être un Etat libre et si l'Irlande libre peut vivre côte à côte et en bonne intelligence avec la Grande-Bretagne, dont elle fut, neuf siècles durant, la sujette et trop souvent l'esclave. L'accord, malgré les réserves de beaucoup de citoyens traditionnalistes et clairvoyants, avait été bien accueilli en Angleterre, où la lassitude et le dégoût avaient préparé la résignation à l'inévitable. Il avait été bien accueilli en Irlande où, depuis longtemps, le régime de guerre et de terreur avait épuisé la force de résistance. Pourtant, Valera avait ébauché une opposition irréductible ; son refus et les discussions violentes qui avaient eu lieu entre lui et les signataires de l'accord, Griffith et Michaël Collins, montraient déjà qu'il y avait en Irlande deux partis. Il n'était pas douteux que le plus fort ne fût celui de la paix. Mais la division possible de l'opinion faisait pressentir des difficultés. Il était du moins certain que, pour l'heure présente, la paix était faite. Ni l'opinion anglaise, ni l'opinion irlandaise, n'auraient supporté une autre hypothèse.

Devant ces faits, l'historien devait conclure — et nous l'avons déjà dit — que quelque chose de nouveau apparaissait dans l'histoire. La communauté britannique s'élargissait ; le royaume uni de Grande-Bretagne et d'Irlande avait vécu. Le noyau de ce qu'on appelle l'Empire britannique se rétrécissait. Il était impossible de ne pas constater la gravité du fait. L'Angleterre s'était réjouie de l'accord, et il avait semblé que Lloyd George remportait une victoire. Pour que l'avenir ratifie ce jugement, il faut que le peuple anglais, auteur des peuples qui composent la communauté britannique, réagisse aussi vigoureusement qu'il le fit jadis, quand il fut amputé du groupe de ses colonies de l'Amérique du Nord qui est devenu les Etats-Unis. Nous redisons que nous avons confiance dans l'avenir de l'Angleterre, mais nous estimons que des devoirs nouveaux s'imposent à elle et qu'elle doit se créer une politique inédite. Soyons prêts à l'y aider, mais songeons à nous. Soit dit sans amertume, elle saura toujours songer à elle.

D'autre part, du côté des colonies britanniques, la situation n'était pas nette. La rupture avec les nationalistes égyptiens, les troubles du Caire avaient ajourné une décision que l'Angleterre reculait et, peut-être, redoutait. La séparation de l'Egypte serait un autre fait historique capital, gros de dangers lui aussi, non seulement pour l'Angleterre, mais aussi pour toutes les puissances musulmanes. Si l'on ajoute que, dans l'Inde, le prince de Galles avait été reçu avec une silencieuse froideur et que, sous l'apparence de l'ordre, fermentait une agitation grandissante, on aura constaté que la crise de constitution que traversait notre voisine d'outre-Manche ne s'atténuait pas. Grave aussi restait la question du chômage et urgent le besoin de relever l'activité industrielle et commerciale. Cependant, et en dépit des apparences contraires auxquelles la politique donnait une importance supérieure à la réalité, toute la nation se groupait autour du gouvernement. C'est ce qui avait soutenu Lloyd George dans l'affaire irlandaise. C'est ce qui lui permettait d'envisager au problème européen les solutions hardies que son tempérament imaginatif le conduisait à construire. Il sentait sous ses pieds un terrain solide. Tous les premiers ministres n'en pouvaient dire autant.

BELGIQUE. — Cette observation s'appliquait au ministre Theunis, qui avait formé en Belgique un cabinet d'affaires. La situation devenait sérieuse. La Belgique, qui s'est relevée très vite après l'armistice, beaucoup plus vite que la France, souffre maintenant, comme la France, de l'insuffisance des réparations allemandes et de l'obligation corrélative de faire à ses industries diminuées ou ruinées des avances considérables, dont elle ne peut supporter la charge intégrale. A cette difficulté économique très grave s'ajoute une situation politique embarrassée. Le cabinet Theunis était un cabinet de bonne volonté plus qu'un cabinet parlementaire. Il n'avait pu encore rallier à lui les socialistes, qui, sans lui être franchement hostiles, l'observaient et ne collaboraient pas encore avec lui. Pour la Belgique, comme pour la France, il était indispensable que la question des réparations fût réglée. Aucune combinaison politique ne peut être sûre du lendemain, si elle ne s'appuie pas fortement sur la certitude d'un relèvement financier.

FRANCE. — C'était strictement le cas de la France. Si l'on faisait, en ce qui la concerne, le bilan de l'année 1921 — et, en somme, faire ce bilan pour la France, c'était le faire pour l'Europe — on s'apercevait que les questions qu'avait trouvées ouvertes le cabinet Briand, lors de sa formation au début de janvier, l'étaient encore à la fin de décembre. Toute l'activité d'une intelligence supérieure, toute l'habileté d'un esprit remarquablement souple et d'une rare finesse s'étaient employées sans compter pour des résultats appréciables, sans doute, mais cependant hors de toute proportion avec l'effort immense dépensé pour les obtenir. L'affaire des réparations s'embrouillait et se compliquait à mesure qu'on tâchait plus à l'arranger. Il y avait toujours une question allemande sans solution, et la France ne pouvait jouir d'aucune tranquillité tant que cette solution ne serait pas trouvée. Certes, Briand avait obtenu dans la question d'Orient un allégement de nos charges et préparé une paix acceptable. La question de la Haute-Silésie avait été résolue de manière à ménager les intérêts de la Pologne et les nôtres. Mais qu'étaient, pour la France et pour l'Europe, ces questions autour desquelles on avait mené tant de bruit, sinon des questions secondaires, en comparaison de celle des réparations ? Le débat allait se rouvrir à Cannes. Pouvait-on dire que Briand allait se présenter à cette réunion avec la certitude d'obtenir un résultat qui donnerait satisfaction à la France, et même était-on d'accord en France sur la nature et la consistance du résultat à chercher ? On ne pouvait répondre affirmativement. En dépit d'admirables succès oratoires et de majorités imposantes ou sérieuses dans toutes les discussions parlementaires où la Chambre et le Sénat usent leur activité inquiète et celle du gouvernement, on sentait dans le Parlement une sorte d'impuissance congénitale à se fixer sur un système, à faire bloc sur un plan raisonné, à se ranger derrière un chef, comme si toutes les intelligences distinguées ou remarquables et toutes les bonnes volontés qu'on y trouve réunies se sentaient noyées dans une aboulie généralisée. On souhaitait être

gouverné, et on s'efforçait à tout propos de renverser le gouvernement, sans savoir ce qu'on ferait ensuite. Sur une question comme celle de la Banque industrielle de Chine, question d'ordre privé sans doute, mais qui s'élargissait jusqu'à risquer de compromettre toute l'autorité morale de la France en Extrême-Orient, on essayait, à la veille de la réunion de Cannes, d'amoindrir le président du conseil par des querelles misérables de personnes. A propos de l'ambassade près le Vatican, le Sénat confondait à plaisir la politique intérieure et la politique extérieure et n'accordait au gouvernement, comme par grâce, qu'une majorité sans caractère. On ne paraissait pas se douter que le premier ministre français ne pourrait venir à bout des obstacles accumulés sur sa route que si nos alliés et nos adversaires sentaient derrière lui toute la force et toute la volonté de la nation. Il était inutile d'insister sur cette faiblesse incurable de notre démocratie, mais on avait le devoir de noter, comme nous l'avons fait si souvent depuis 1914, la part de responsabilité qui revient à chaque citoyen dans les embarras où se débat notre pays. — En dehors des affaires que nous avons exposées au cours de cette chronique et dans toutes lesquelles la France fit partie, il faut marquer ici que nos relations avec l'Espagne avaient paru, en décembre, entrer dans une phase délicate, par suite de la rupture définitive du traité de commerce qui nous liait à notre voisine. Nous avons dit comment la chose était venue. Il faut, en cette affaire comme dans bien d'autres, ajouter aux raisons d'ordre commercial des raisons de sentiment. Nous avons le tort de critiquer sans mesure et sans réserve nos meilleurs amis, dès qu'ils ne sont plus tout à fait d'accord avec nous sur certains points particuliers. Nous les froissons sans égard pour leur susceptibilité. Celle des Espagnols est chatouilleuse. Notre presse l'a-t-elle toujours compris ? S'est-elle toujours souvenue des sentiments d'affection que le roi d'Espagne nous a toujours témoignés et des services qu'il a rendus à tant de Français pendant la guerre ? Nous oublions trop qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre. Des négociations étaient en cours pour renouer nos relations rompues. Il y avait espoir qu'elles réussiraient.

A l'intérieur, un fait rare, dont nous étions depuis longtemps déshabitués, devait être noté avec soin à la louange du ministre des finances, Paul Doumer, et du Parlement : le budget de 1922 avait été voté par les deux Chambres le 31 décembre 1921, et la charge inutile des douzièmes provisoires avait été évitée au pays. C'était un symptôme de sagesse et d'ordre.

L'année 1921 finissait comme elle avait commencé : dans l'attente de quelque chose qui mènerait à la paix solide. On devait dire qu'à aucun moment la France n'avait opposé une mauvaise volonté quelconque dans la collaboration qu'elle continuait avec ses alliés. Certains appelaient cela « renoncement et abandon ». Ne devait-on pas plutôt voir dans l'attitude de notre gouvernement un sens profond des réalisations possibles et une irrésistible aversion pour les gestes sans lendemain ? — JULES GERBAULT.

Remorque pour voiture de tourisme. Les voyages en automobile se font sur des distances de plus en plus grandes. Il est, en effet, infiniment plus agréable pour celui qui en a la possibilité d'exécuter de grandes randonnées sur les routes, plutôt que d'utiliser la voie ferrée. L'emploi de l'automobile permet de s'arrêter au cours du voyage aussi souvent et aussi longtemps qu'on le désire, sans être tributaire d'un horaire et sans être gêné par des retards toujours possibles.

Cependant, le développement du tourisme en automobile n'existe que si l'on peut emporter avec soi tout le confort voulu et, malgré les dimensions imposantes des voitures de grand tourisme, on ne saurait loger sur les châssis une quantité suffisante de bagages nécessaires aux déplacements d'assez longue durée.

On a donc eu l'idée d'adjoindre une remorque à la voiture de tourisme, et le premier modèle qui se présentait à l'esprit était celui d'une caisse montée sur deux roues, accrochée à l'arrière de la voiture. Ce procédé présente des inconvénients que l'on a reconnus seulement à l'usage : les tournants sont difficiles, le mode d'attache est délicat, enfin, il est à peu près impossible de reculer pour entrer dans un garage, pour faire un changement de route, etc.

Un modèle récent de remorque évite tous ces inconvénients, en partant du principe que la remorque doit être le prolongement rigide du châssis de la voiture, puis qu'elle doit pouvoir reculer comme la voiture avec une direction arrière orientable. Ce modèle s'appelle la suivante « Kap », qui n'a qu'une seule roue avec deux brancards comme une véritable brouette. On fixe les brancards au châssis, et la roue se trouve placée à l'arrière entre les deux bras d'une fourche élastique, analogue à la fourche d'une grosse moto. Cette roue peut donc s'orienter dans tous les sens d'une manière automatique, et, comme la suivante est fixée par des brancards, on évite les mouvements de l'axe et les secousses que les irrégularités de la route pourraient occasionner. Le contenu de la caisse est donc à l'abri de tous ces déplacements et de ces chocs, et il n'y a pas d'usure anormale de la voiture ni de la suivante, qui en constitue le prolongement. Pour cette même raison, on peut envisager de très grandes vitesses.

La roue arrière unique a comme avantage immédiat de n'user qu'un seul pneumatique et de suivre la voiture d'une façon exacte en restant à l'intérieur des traces des roues arrière, aussi bien en marche avant qu'en marche arrière.

Dans les modèles importants de remorques, il peut être nécessaire de détacher la remorque pour la placer dans un coin spécial d'un garage ou d'une cour. La remorque est alors détachée du châssis et, étant donné le poids des bagages, on ne saurait manœuvrer commodément cette brouette de grand modèle. Pour éviter ces inconvénients, on a prévu de chaque côté de la caisse des galets qui pendant le transport se trouvent relevés et qu'on abaisse au moyen de leviers pour les amener au contact du sol. Lorsqu'on veut déplacer la remorque seule, on forme ainsi un tricycle, que l'on pousse à bras très facilement et que l'on peut remiser au point voulu.

Ce système permet au voyageur d'emporter une quantité suffisante de bagages; il lui donne la possibilité d'arriver à l'étape avec tout son confort, ce qui n'est pas toujours possible, lorsque les bagages l'accompagnent sur la voie ferrée et qu'ils se trouvent soit en retard, soit en avance.

Les remorques de tourisme semblent répondre à un véritable besoin, et ces combinaisons rendront de très grands services aux touristes modernes. — E. WEISS.


Remorque pour voiture de tourisme.

Rumigny [SOUVENIRS DU GÉNÉRAL COMTE DE] (Paris, in-8°, 1921). — Le général comte de Rumigny a suivi une longue carrière, traversée par d'importants événements, auxquels il a été mêlé, le plus souvent, d'une manière directe. D'où l'intérêt de ses *Souvenirs*, où se mêlangent agréablement les faits politiques et militaires et les savoureuses anecdotes. Historiens politiques et historiens des mœurs y trouveront à glaner des précisions sur mainte matière. Avec raison, R.-M. Gouraud d'Ablancourt s'est chargé de publier cette gazette écrite au jour le jour, non sans talent. Elaguant ou résumant intelligemment un texte abondant en superfétations, cet éditeur nous en présente l'essentiel et nous en rend la lecture attrayante.

Fils de Louis-Gabriel Gueulluy, marquis de Rumigny, d'abord page de la reine Marie-Antoinette, puis capitaine au régiment de royal-Roussillon, Marie-Théodore naquit le 12 mars 1789. Il avait trois ans quand son père émigra, et sa petite enfance fut parsemée d'aventures. Car les Rumigny ne reniaient point leur attachement à la monarchie. La marquise, réfugiée avec ses enfants: Hippolyte, l'aîné, Esther, Marie, Adèle et le petit Théodore, dans sa terre de Rumigny en Picardie, comprit bien vite que le danger révolutionnaire menaçait les précieuses existences dont son mari, en rejoignant l'armée de Condé, lui avait laissé la garde. Elle décida donc de gagner Tournai, où elle espérait vivre en sécurité. Ce fut en charrette à fourrage, par des chemins défoncés où l'on versa plusieurs fois, au mois de décembre, à travers des régions pleines de troupes et de gens malintentionnés, qu'elle accomplit ce voyage interminable. On emportait, pour toute fortune, une malle pleine d'argenterie. On faillit plusieurs fois être détroussé et molesté, mais, enfin, on atteignit Tournai.

A peine la mère et les enfants y étaient-ils installés que les troupes françaises envahissaient la Belgique. L'existence errante recommença, en bateau, cette fois, jusqu'à Bornheim, puis, par divers moyens de fortune, jusqu'à Rotterdam. Là, le repos fut de courte durée. L'entrée de Pichegru en Hollande en chassa les émigrés. Les Rumigny s'entassèrent dans un vaisseau à destination de l'Angleterre, où ils débarquèrent ayant perdu leurs bagages, réduits à la misère. Ils s'installèrent à Harwich, dans le comté d'Essex, où la marquise dut, pour gagner la subsistance des siens, s'exercer à la broderie.

Ces années d'exil furent pénibles, malgré les amitiés liées avec d'autres émigrés. Les enfants, néanmoins, prospérèrent et s'instruisirent sur la terre étrangère. En 1798, la famille put regagner la France, racheter Rumigny. En l'an 1800, le marquis rentrait à son tour. Hippolyte, l'aîné des fils, embrassait la carrière diplomatique. Théodore, le cadet, à seize ans, entrait à l'école militaire de Fontainebleau. Napoléon Ier venait de s'emparer du pouvoir. Pas un instant les Rumigny ne songèrent à s'écarter du nouveau régime. Théodore, après un an d'études, était versé comme officier dans un régiment de cavalerie (1806).

C'était l'époque où les Prussiens croyaient parvenir aisément à renverser l'usurpateur du trône de France. Théodore de Rumigny, dès le début de sa carrière, participa à la campagne dirigée contre eux. Il en conte rapidement les péripéties. Iéna, Friedland, Eylau accrurent son amour de la guerre. Il a laissé de l'Empereur une image assez curieuse et, en somme, sympathique. Visiblement, il admirait ce conducteur d'hommes, qui, en diverses circonstances, lui montra de l'obligeance.

Pauvre, ayant perdu ses chevaux et ne pouvant plus se remonter, il passa dans un régiment de ligne, dont il partagea les misères au cours de la campagne en Pologne contre les Russes et Prussiens alliés. Nous le retrouvons en 1812 parmi les troupes empêtrées dans la lamentable retraite de Russie. Ses actes de bravoure lui avaient valu les grades de chef de bataillon, puis de colonel et l'emploi d'aide de camp du général Gérard. Dès lors, il put observer les faits avec plus de netteté et de certitude.

La première Restauration ne le satisfit pas pleinement. Louis XVIII ne lui apparut pas comme le souverain désigné pour guérir la France de ses blessures. Néanmoins, sous son règne troublé, il servit encore avec zèle, mais peut-être le retour de Napoléon lui donnait-il une joie plus certaine. Il exprime peu ses sentiments. On sent que telle présence sur le trône lui importe médiocrement. L'essentiel, pour lui, est de faire la guerre. Dans le dernier acte de la tragédie impériale, Théodore de Rumigny, toujours aide de camp du général Gérard, se rallia comme lui au conquérant. Les meilleurs pages de ses *Souvenirs* concernent cette période pathétique, où le titan livre son sort à la chance des combats.

Rumigny, à Waterloo, se trouva, comme aide de camp du général Gérard, sous les ordres de Grouchy. Son témoignage est donc particulièrement précieux. Gérard, qui commandait un des corps composant l'armée de Grouchy, eut conscience qu'il fallait accourir au secours de l'Empereur livrant bataille aux Anglais. Il fit part de son sentiment à son supérieur. Une discussion violente s'engagea, Grouchy étant plutôt décidé à arrêter l'avance des Prussiens, dont les troupes, sous ses yeux, allaient accabler les soldats de Napoléon. Gérard fut contraint, par ordre, à obéir sans discuter. Finalement, l'indécision de Grouchy permit aux 30.000 Prussiens de Blücher de se joindre sans encombre aux Anglais de Wellington. Cette indécision causa la défaite. Cependant, Rumigny lave Grouchy de toute accusation de trahison. « C'était, dit-il, un homme d'honneur, mais, hélas ! très peu capable de conduire une armée isolée... Il était officier de cavalerie exclusivement... Je puis garantir que, s'il a perdu l'armée, il a été de bonne foi. Il y eut incapacité ce jour fatal, pas plus ».

Cette incapacité coûta cher à l'Empire. Bientôt, c'était l'abdication, l'invasion de la France, la Restauration de Louis XVIII, le licenciement de l'armée. Rumigny, non sans amertume, fit partie de ces « demi-soldes », que la population poursuivait de son mépris et de ses violences. Il donne des détails pénibles sur leur état d'esprit et leurs tribulations. Il fut privé de son grade de colonel par le gouvernement nouveau, se retira de l'armée et résolut d'occuper son temps en complétant ses connaissances scientifiques.

En 1817, seulement, la monarchie, dénuée d'offi-

ciers expérimentés, se décida à réintégrer dans les cadres de l'armée les « demi-soldes » désignés à son attention par leur renommée. Rumigny fut appelé au ministère de la guerre, où le maréchal Gouvion Saint-Cyr lui demanda de reprendre du service. Il s'engageait à lui rendre son grade, mais Louis XVIII s'y refusa de nouveau. Rumigny aurait donc renoncé à la carrière des armes, si le général Albert, premier aide de camp de Louis-Philippe, duc d'Orléans, ne l'eût présenté à ce prince. Louis-Philippe, par son amabilité, réussit à transformer les sentiments de Rumigny. Bientôt, celui-ci acceptait d'être incorporé, comme chef de bataillon, au 51e de ligne.

Il végéta pendant quelques mois en province, observant son nouveau milieu d'existence. Le corps des officiers était alors composé moitié d'anciens chouans et moitié d'anciens impériaux, entre lesquels s'élevaient des querelles fréquentes. Les chouans, au dire de Rumigny, montraient un esprit fort indiscipliné et se livraient à l'ivrognerie. Il se serait vite lassé de coudoyer ces êtres intolérants, incapables d'exercer un commandement régulier, si, protégé dans l'ombre par ses anciens compagnons d'armes, il n'avait été, en 1818, rappelé à Paris. On lui attribuait le grade de lieutenant-colonel, et on le nommait aide de camp du duc d'Orléans. Dès lors, sa carrière active était terminée. C'est en menant exclusivement la vie de cour, dans l'intimité du prince, qu'il rattrapera son grade de colonel et obtiendra celui de général.

Dès ce moment, ses *Souvenirs* commentent, au jour le jour, l'actualité. Le militaire se transforme en courtisan, voit et connaît tous les personnages de quelque importance qui traversent les palais royaux ou les salons à la mode. Rumigny, dès la première heure, voua une affection profonde au prince qui lui donna sa confiance. Il en fait un portrait de brave homme, plein de douceur, intelligent, libéral, mais peu enclin aux grandes initiatives. Toujours ce prince, qui a été mêlé à mille événements tragiques, conte, autour de la « table ronde » où se réunissent sa famille et ses intimes, ses aventures passées et celles d'autrui, d'innombrables anecdotes dont Rumigny fait son profit.

De temps à autre, celui-ci examine, en paragraphes rapides, les faits du règne de Louis XVIII. Ce souverain continue à lui déplaire visiblement, mais il le ménage. Il désapprouve la plupart de ses actes, sans positivement l'écrire. Il s'étend surtout sur sa mort, arrivée en 1824. Il note que le roi, à l'heure dernière, refusait d'être administré, malgré les exhortations du cardinal de Boisgelin, de Mme du Cayla et une persécution acharnée de l'abbé Rocher, son confesseur. On parvint, néanmoins, à vaincre son obstination.

Charles X paraît inspirer tout d'abord à Rumigny une certaine sympathie. Tout annonce, écrit-il à son avènement, qu'au règne soupçonneux de Louis XVIII succèdent plus de franchise et moins de crainte de la nation. Charles X passe des revues, reçoit, coiffé d'un immense bonnet à plumes, l'ordre de la Jarretière, se blesse à la chasse. Tous ses gestes sont enregistrés par Rumigny. Celui-ci voit-il nettement l'impopularité de ce monarque débile et de son ministre Villèle? Nous ne le croyons point. Il manque quelquefois de perspicacité politique. Il rapporte sur Béranger une anecdote amusante, sans signaler l'influence dissolvante des œuvres de ce chansonnier. Peut-être, cependant, a-t-il compris, sans l'avouer, le déplorable effet de la loi sur la presse. Il recueille chaque jour — et là ses *Souvenirs* prennent une physionomie plus vivante et un intérêt plus net — une gerbe de faits. Paris, sous sa plume, le Paris remuant de cette époque, ressuscite avec ses différents aspects. Les prodromes de la prochaine révolution se révèlent clairement. La revue de la garde nationale au Champ-de-Mars, le licenciement de celle-ci, les mouvements de la rue, l'inquiétude générale, les échauffourées au Collège de France et dans les faubourgs sont décrits avec soin. De-ci, de-là, Rumigny souligne la psychologie du roi en rapportant ses mots : « On veut, dit Charles X, la République, mais je ne me laisserai pas couper le cou comme Louis XVI. » Vainement essaye-t-on de lui démontrer le contraire et que le peuple souhaite seulement un gouvernement représentatif. Prisonnier des *ultras*, il s'entête à substituer, dans sa terreur de la République, l'absolutisme au régime libéral. « Il n'y a pas moyen, dit Rumigny, de le tirer de cette folle idée qui le mènera à mal ».

La révolution de Juillet trouve en Rumigny un historien plus attentif aux actes de la cour qu'aux manifestations populaires. Ce mémorialiste désire surtout prouver que Louis-Philippe, son maître, ne fut pas le complice des hommes qui renversèrent Charles X. Néanmoins, l'avènement de Louis-Philippe le comble de satisfaction. Enfin, la France possède un roi populaire, libéral, soucieux du bonheur général! Certains ministres l'inquiètent, pourtant : Laffitte en particulier, à cause de son indécision. Il redoute aussi la meute des gens qui, en échange de leurs services, réclament argent, honneurs, emplois.

Les ferments de révolte subsistent encore. Bonapartistes, légitimistes, républicains s'agitent dans l'ombre. Laffitte les ménage. Casimir Périer, son successeur, les combat avec violence. Rumigny ne dit qu'un mot rapide sur les insurrections de Lyon et quasi rien sur les mouvements des autres adversaires de la monarchie, réprimés énergiquement par le ministre. Il n'indique pas que la tentative de Fieschi contre le roi fut la conséquence de ces répressions impitoyables. Par contre, il raconte avec mille détails nouveaux les circonstances de cet attentat manqué. Il était, en effet, présent dans l'escorte royale.

Louis-Philippe, se rendant à la revue de la garde nationale, savait que des républicains complotaient de l'assassiner ce jour-là. La police avait vainement exploré toutes les maisons du boulevard, sans rien découvrir de suspect. « Le roi, dit Rumigny, était



Comte de Rumigny.

arrivé devant la 8e légion, en face du jardin turc, lorsqu'une détonation effroyable et semblable à un feu de peloton très vif, mais mal exécuté, se fit entendre. Une pluie de projectiles vint frapper au milieu du cortège du roi. Une balle atteignit le cou du cheval de Sa Majesté, un éclat de projectile vint heurter le bras gauche du roi, qui y porta la main droite ».

Cet attentat devait renforcer la popularité du roi, mais la renforcer pour un temps limité. Rumigny fait un tableau idyllique des douces heures d'intimité qu'il passa, pendant plusieurs années, au sein de la famille royale. Il s'efforce, à la fin de ses *Souvenirs*, d'expliquer, à l'avantage de la couronne et au détriment des républicains, la révolution de 1848.

Il fut, quand Philippe-Egalité abdiqua, le compagnon fidèle de sa misère. Il l'accompagna en Angleterre, puis il accepta de rentrer en France, au péril de sa vie, pour veiller sur ses intérêts. Proscrit, il ne pouvait agir qu'en se cachant. Avant de gagner Paris, il se réfugia chez un sien ami, le Dr Dubois, qui habitait le château de Beaulieu, près d'Amiens. Avec ce docteur, vivait sa fille Aglaé, ravissante brune de vingt ans. Auprès de celle-ci, Rumigny oublia-t-il la mission donnée par le roi déchu ? Il n'en dit mot désormais. Avec l'hospitalité, il trouva l'amour au château de Beaulieu. Un an plus tard, il épousait la charmante Aglaé.

Dès lors, il ne commenta plus les événements que pour se distraire et à de rares intervalles. Le ménage s'installa à Maison-Rouge, en une maison peuplée des portraits et objets lui rappelant la famille royale. De temps à autre, le général se rendait à Claremont, pour y reprendre son service auprès du souverain. Accablé bientôt par l'âge, il dut renoncer à ces épuisants voyages. Son humeur s'était assombrie. Vainement cherchait-il dans le dessin et l'aquarelle un divertissement. Le 24 juin 1860, il disparaissait de ce monde, laissant une veuve jeune encore, uniquement soucieuse de perpétuer son souvenir d'homme énergique et probe. — Emile MAGNE.

swarajism n. m. — ENCYCL. Nous avons déjà parlé de cette doctrine hindoue sur l'autonomie politique de l'Inde (v. *Lar. Mens.* t. Ier, p. 196) et raconté dans l'article SWADESHISM (v. *Lar. Mens.*, t. 1er, p. 194) la première phase de son évolution. L'*Indian Councils Act* (1909), qu'elle avait rendu nécessaire, instituait dans les provinces de l'Inde un embryon de régime parlementaire, dont il promettait le développement si, après un essai de dix ans, l'expérience était satisfaisante. Les meneurs hindous ont habilement exploité cette promesse pour accroître l'agitation, perfectionner leur propagande et précipiter les événements.

Les causes. — Les prétextes ou les causes supplémentaires ne leur ont pas manqué.

La condition des émigrants dans l'Afrique australe inspire des récriminations incessantes. Les Indiens ne sont admis au Transvaal et au Natal que sous des restrictions vexatoires, les Blancs redoutant leur concurrence et leur refusant le droit de cité. Les efforts de Gokhale pour améliorer leur sort, l'enquête de Gandhi, les manifestations qui en furent les conséquences, l'entêtement des colons, les troubles de Johannesburg (1913) qui s'étendirent jusque dans l'Afrique orientale, les protestations du vice-roi, lord Hardinge, firent accorder la Commission d'enquête réclamée depuis longtemps par le Congrès national. Mais la bonne volonté du général Smuts ne peut effacer l'antipathie de race des Sud-Africains. Cette antipathie est aussi manifeste dans les autres dominions et démontre aux intellectuels indiens qu'ils ne seront jamais considérés comme des citoyens dans l'Empire britannique.

La divergence d'intérêts entre les filateurs indigènes et les manufacturiers du Lancashire, déjà très apparente en 1905, est rendue plus manifeste par la guerre. Comme garantie d'un emprunt indien de 100 millions de livres, contracté en 1916 pour aider la métropole, le gouvernement des Indes avait augmenté les droits d'importation des cotonnades anglaises. L'opposition britannique fut violente. Les Indiens affectèrent de croire au désir de les maintenir en tutelle économique contre leurs propres intérêts, quand les circonstances deviendraient favorables. Les défenseurs du swadeshism y ont gagné une nouvelle influence. Ils organisent des syndicats, des trade-unions, pour lutter contre la rapacité des sociétés industrielles anglo-indiennes, qui ont distribué, pendant la guerre, des dividendes de 25 à 80 p. 100. Plus tard, les agents du bolchevisme ajoutèrent les revendications agricoles aux différends industriels. « La terre aux paysans » devint le complément de « l'usine aux ouvriers ».

Les démobilisés indigènes, les prisonniers de guerre libérés, revenaient dans l'Inde avec une mentalité nouvelle, et ils transmettaient des consignes ou relataient des événements tels que la quasi-indépendance accordée par contrainte à l'Egypte, qui rendaient plus actives certaines associations, dont les plus fameuses étaient les Volontaires nationaux fondés par Tilak. Le Conseil législatif du vice-roi fit préparer contre les menées révolutionnaires les *Rowlatt bills*, promulgués en février 1919. Aussitôt, les conflits sanglants se multiplièrent. La répression est impitoyable, mais le massacre d'Amritsar (avril 1914) suscite d'innombrables vengeurs des « martyrs ». Tous les opposants unissent leurs efforts et trouvent des avocats jusque dans le Parlement anglais.

Aux griefs de race s'ajoutent, dès 1912, les griefs religieux. Les guerres balkaniques ont paru donner la preuve d'un complot des nations chrétiennes contre l'islam. L'écrasement de la Turquie au traité de Versailles est aussi celui du khalifat. Les 80 millions de musulmans de l'Inde ou, du moins, ceux qui parlent pour eux, se déclarent solidaires du sultan de Constantinople, seul chef orthodoxe qu'ils reconnaissent. L'Angleterre est accusée d'avoir aidé à sa ruine, et le panislamisme fait alliance avec les Hindous.

La réorganisation des forces militaires proposée en 1920 par le général Rawlinson (rapport Esher) a fait aussi bien des mécontents. Si les indigènes sont allés avec entrain à la guerre en Europe, ils ne veulent pas combattre hors de l'Inde, surtout en Mésopotamie, pour la réalisation d'un programme impérial qui ne les intéresse pas et qui est contraire aux intérêts des Turcs.

Les chefs. — Les politiciens du Congrès national ne sont plus seuls pour tirer parti de ces épisodes et mener la lutte contre le régime anglais. La réforme de 1909 avait discrédité les extrémistes, qui, avec Tilak, préféraient demander à la force le triomphe de leurs idées. Ils laissèrent les modérés se satisfaire par les vœux et les discours au Congrès et aux sessions des Conseils législatifs où ces modérés avaient pris place. Le gouvernement des Indes s'appuyait sur les modérés, sur les princes feudataires, sur les musulmans, et sa position était très forte. Les musulmans, surtout, se montraient loyalistes, parce qu'ils redoutaient dans le swarajism la tyrannie des Hindous. Ils avaient conscience de leur infériorité intellectuelle et ne voulaient pas être les dupes d'une alliance avec les ennemis des Anglais. Cependant, le plus notable d'entre eux, Aga-Khan, modéré, tente de leur donner la cohésion qu'il devinait nécessaire dans l'évolution politique commencée par l'*Indian Councils Act*. Il fonde la *All India Moslem League* (A. I. M. L., Ligue musulmane palindienne) en 1909 et, grâce aux souscriptions de ses coreligionnaires, il transforme le collège musulman d'Aligarh en Université, où se prépareront les futurs dirigeants du parti. La A. I. M. L. devient vite populaire. Dès l'année suivante, elle s'affirme par des vœux successifs en faveur des Indiens émigrés, vœux qui préparèrent sur le terrain de race une entente avec le Congrès national. Mais les guerres balkaniques amènent la division dans la



Les sept pagodes, près de Madras.

Ligue. Elle se partage, comme le Congrès, en jeunes-musulmans ou extrémistes avec Jinnah et les frères Ali, et en modérés, qui se grouperont dans la Fédération nationale libérale avec Aga-Khan. Ceux-ci voulaient collaborer avec les Anglais pour la réforme de l'Inde par les moyens constitutionnels, comme les modérés hindous. Les extrémistes, reprochant à l'Angleterre de ne pas soutenir la Turquie, se lancent, pour cause de religion, dans une violente campagne d'attentats, où ils sont aussi audacieux que les disciples de Tilak.

Pendant la guerre, princes, Congrès national, Ligue musulmane prêchèrent le loyalisme et furent écoutés, même par la plupart des extrémistes. Congrès et Ligue, cependant, n'avaient eu jusqu'en 1916 que des rapports indirects. Mais les projets gouvernementaux sur le statut de l'Inde, qui devait être étudié à la conférence impériale de 1917, ont pour résultat une alliance réputée jusqu'alors impossible. La Ligue et le Congrès nomment une commission mixte, qui rédige un programme hostile à la création d'un Parlement impérial où l'Inde serait en minorité; il réclame le Home Rule. Le mémoire, remis fin juillet au secrétaire d'Etat Montagu, est presque un ultimatum, qui fait prévoir le boycottage du régime anglais par les moyens pacifiques. Après leur session annuelle de 1917, Ligue et Congrès envoient chacun une adresse à Montagu. Ils y précisent leurs volontés : régime parlementaire dans l'Inde, vice-roi et gouverneur responsables devant les Assemblées élues, sauf pour les relations diplomatiques et la défense de l'Empire.

Depuis la mort de Gokhale (début de 1915), les modérés hindous ont perdu la direction du Congrès. Le testament politique de Gokhale, publié par Aga-Khan, est dédaigné. L'influence des modérés musulmans décroît aussi dans la Ligue. L'alliance des nouveaux dirigeants devient plus étroite dans une Ligue mixte pour le Home Rule, mais ne supprime pas l'hostilité atavique des ma ses dans plusieurs districts. Les extrémistes, soutenus par des illuminés (Annie Besant) et des politiciens anglais (colonel Wedgwood), font désormais cause commune contre tous les actes gouvernementaux. Les *Rowlatt bills*, le programme Montagu pour les réformes et surtout l'affaire d'Amritsar engendrent une formidable agitation à l'intérieur, tandis que des délégations vont porter en Europe les doléances du peuple indien et défendre les prérogatives du khalifat. Le régime anglais a contre lui les plus notoires des littérateurs indigènes, et le célèbre Rabindranath Tagore va porter jusqu'à l'université de Tokio ses critiques de la civilisation scientifique et utilitaire des Européens. Gandhi, le saint Gandhi, disciple de Tolstoï, hérite du prestige de Tilak, qui meurt en septembre 1920, et, quoique désavouant les moyens violents, il se fait l'apôtre de la non-coopération, que les Volontaires nationaux soutiennent par les procédés révolutionnaires. L'échec de la propagande en Europe pour le sultan pousse enfin les musulmans à s'unir ouvertement aux Hindous en adoptant un chef commun. Gandhi est choisi pour dirigir le mouvement de non-coopération politique et administratif qui doit aboutir à l'indépendance. Il prépare et fait voter (fin décembre 1920) une réforme radicale du Congrès national dont le Comité panindien va être l'organe le plus important. Cette réforme est destinée à éclipser la nouvelle Assemblée législative et à faire du Congrès le véritable Parlement.



Une rue de Lahore.

Le premier Congrès des trade-unions indiennes se réunit à Bombay le 31 octobre 1920, présidé par Lala Lajpat Raï. De graves désordres économiques en sont la conséquence, et Bepin Chandra Pal inaugure à leur sujet (décembre 1920) une campagne de discours d'apologie. L'intervention des agents et des procédés bolchevistes est acceptée. Les émissaires circulent entre l'Inde et Tachkend, qui est un centre de propagande d'où viennent armes et argent.

La nouvelle Constitution, en vigueur le 3 janvier 1921, ne satisfait aucun des politiciens. Les souverains feudataires eux-mêmes commencent à se tenir sur la réserve ; à l'inauguration de la Chambre des princes par le duc de Connaught (18 février 1921), les trois plus grands manquaient, et 80 seulement sur 800 étaient présents. Lord Reading (Rufus Isaac) remplace lord Chelmsford, dont le gouvernement fut si agité. On fit remarquer à ce sujet, en Angleterre et dans l'Inde, que la race juive du nouveau vice-roi lui nuirait dans l'esprit des musulmans, mais Lloyd George maintint son choix. Afin de faciliter les débuts de lord Reading, Gandhi, les frères Ali, le pandit Malaviya ordonnent à tous leurs partisans d'observer une trêve de six semaines. Ils ont une entrevue avec le vice-roi, qui essaye de les diviser et compromet un instant le prestige de Gandhi; mais celui-ci désavoue l'attitude qui lui était attribuée dans la version officielle, et les hostilités reprennent de plus belle. Le Comité panindien du Congrès, dont Gandhi est l'âme, notifie en Angleterre, le 28 juillet, sa décision de boycotter le voyage du prince de Galles dans l'Inde.

Les faits. — Comment les meneurs ont-ils fait servir à réaliser leurs projets les causes et les prétextes analysés au début de cet article? L'avènement du swarajisme par les moyens constitutionnels, dont Gokhale fut le théoricien et le prophète, ne satisfaisait pas les patriotes et les ambitieux pressés. Tilak avait organisé les Volontaires nationaux, qui étaient les agents de l'action violente. Emprisonné souvent, condamné à de fortes amendes, il avait un prestige immense. Krishnawarma réformait l'Arya-Samaj, qui devenait une doctrine d'indépendance; en Angleterre, il agissait par sa Maison Indienne et son journal *Indian Sociologist* sur la mentalité des étudiants hindous. Arabindo Ghose s'adressait aux brahmanes, et il inspirait la renaissance religieuse de l'hindouisme. Assassinats politiques, incendies, mutineries se multipliaient. La réforme de 1909 n'arrêtait pas la fièvre de révolte, si bien observée par sir Valentine Chirol, dans son livre *Indian Unrest*. Des bombes étaient lancées (1909) sur le vice-roi lord Minto, et l'affaire Savarkar (v. *Lar. Mens.*, t. II, p. 119) se terminait devant le tribunal de La Haye. Mais,

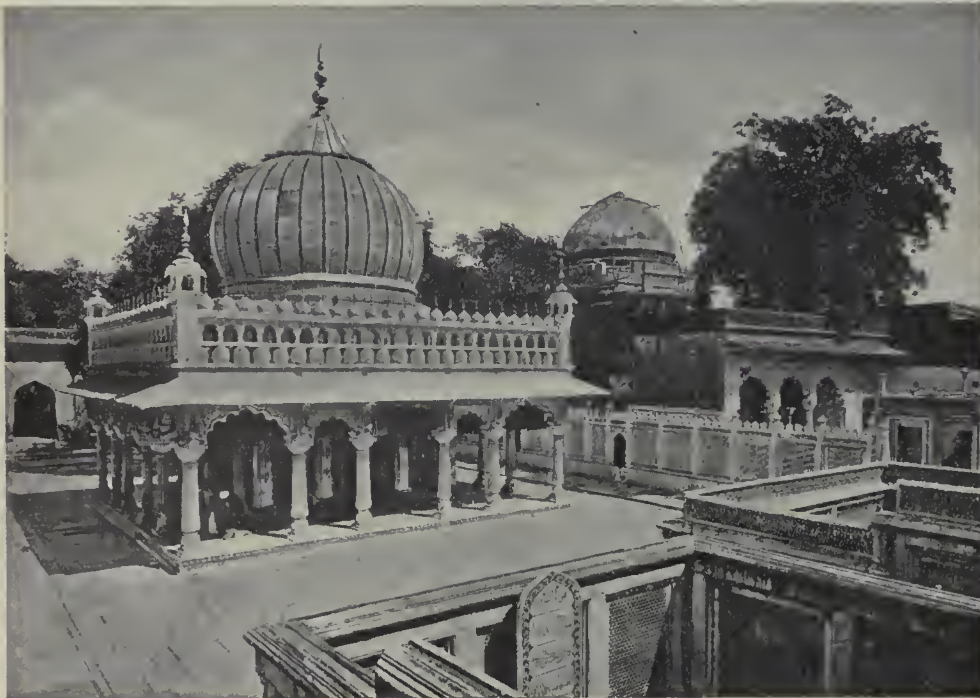
jusqu'alors, les meneurs hindous éprouvaient autant de haine pour les musulmans que pour les Anglais. La revision de la Division du Bengale et le transfert à Delhi de la capitale des Indes, annoncés au Durbar du 12 décembre 1911, atténuèrent les animosités.

Le vice-roi, lord Hardinge, est blessé par une bombe, le 13 décembre 1912, en faisant son entrée à Delhi; l'assassin peut s'échapper. La démolition d'une mosquée à Cawnpore, pour raison d'hygiène, est le prétexte d'une émeute, où les musulmans ont 50 tués, qu'ils transforment aussitôt, et les journalistes bengalis avec eux, en martyrs. Désormais, les musulmans affecteront de soutenir les Hindous contre les préjugés de race des Blancs dans les dominions. Ils encouragent les meetings, les collectes, les congrès, les délégations envoyées en Angleterre, pour améliorer la condition des Indiens émigrés, condition qu'exploitent les instigateurs de complots. Le procès de Lahore en 1915 en est la preuve. On y jugea 155 émigrants revenus de Colombie britannique et qui avaient préparé une révolution. Entre autres choses, on apprit que l'Allemagne renvoyait les prisonniers indiens, avec leurs armes, par l'Afghanistan et la Perse, après les avoir transformés en agents de révolte.

L'année 1916 est une accalmie relative; mais, en 1917, les désordres recommencent. Parfois, ils mettent aux prises Hindous et musulmans, comme dans Behar (41 tués, 176 blessés, 2.238 arrestations, 153 villages pillés). On discute la promesse de réformes et l'appel à l'Intelligenzia indienne par Montagu, mais on s'essaye aussi à la non-coopération économique, où Gandhi entraîne d'un coup 11.000 grévistes de filatures, et l'activité des Volontaires nationaux redouble. Elle a pour conséquence la promulgation des Rowlatt bills. Gandhi, alors, n'est plus maître de ses troupes. Il prêche la résistance passive et déchaîne des bagarres. Au début d'avril 1919, émeutes à Delhi, à Wirangam (28 tués, 150 blessés), Ahmedabad, où Gandhi est arrêté, Amritsar, où trois Anglais sont brûlés vifs dans les banques. Lahore est évacuée le 10 avril, puis réoccupée en force, et la répression est dure et vexatoire. Le 13 avril, le général Dyer occupe Amritsar; il fait tirer pendant dix minutes, sans sommation, sur une foule qu'il croit hostile et qui est sans armes, sur une place aux issues étroites et rares. On compte plus de 400 tués et près de 1.500 blessés. Les cours martiales prononcent d'innombrables condamnations. Ce mouvement du Punjab fut surtout d'origine musulmane, mais les Hindous le soutinrent par solidarité.

L'affaire d'Amritsar et la répression du Punjab provoquèrent une émotion énorme dans l'Inde et en Angleterre. Le Congrès national, la Ligue musulmane, réunis à Amritsar (octobre 1919), exigent des sanctions; Montagu est violemment attaqué aux Communes le 8 juillet, et le 19 aux Lords, à propos du rapport de la Commission Hunter. Les critiques de presse entretiennent une agitation croissante. Les chefs du Congrès et de la Ligue achètent le terrain de la fusillade d'Amritsar, qui sera un lieu de pèlerinage.

La réforme constitutionnelle promulguée le 23 décembre 1920, l'amnistie presque générale pour les troubles de Punjab, l'admission des Indiens comme officiers dans l'armée britannique, ne satisfont guère que les modérés. Les mécomptes des délégations musulmanes en Europe surexcitent les sentiments religieux; les émissaires bolchevistes, par leur propagande prouvée au procès de Berne (1919), augmentent le désordre. Le programme du swadeshism est complété par la non-coopération politique dont Gandhi a fait adopter les principes, malgré les réserves des musulmans au sujet des écoles. Sans être strictement appliquée, elle a donné des résultats qui diminuent l'influence escomptée des Assemblées nouvelles; le triomphe des modérés n'est qu'apparent, car les votants se sont abstenus dans la proportion de 40 à 60 p. 100 selon les provinces (10 p. 100 dans les collèges musulmans). 86 grèves, dont 28 à Bombay, ont éclaté pendant le premier trimestre de 1920; 15.000 grévistes désorganisent, en mai, le Northern Railway; 10.000, y compris les employés blancs, sabotent le Bengale-Nagpour; grèves aussi aux tramways, aux postes et télégraphes de Bombay, de Calcutta, de Madras. Dans l'Oudh, les paysans organisent des soviets. Les trade-unions indiennes négocient leur affiliation aux groupes similaires d'Europe. Les Mahsouds sont en révolte à la frontière. C'est dans de telles conditions que lord Reading vient remplacer lord Chelmsford.



Tombeau de Nizamuldeen's, à Delhi.

Le nouveau vice-roi n'a pas le temps de mettre à profit la trêve proclamée pour le voir à l'œuvre. Sa tentative pour diviser les chefs échoue et rend les musulmans plus acharnés. Aux grèves de Madras (juillet 1921) s'ajoutent les émeutes d'Aligarh et enfin le soulèvement des Moplahs. Toute la côte du Malabar est en rébellion, parce que l'on a voulu dissoudre les Volontaires organisés pour la défense du khalifat. Les frères Ali, soupçonnés d'en être les chefs occultes, sont arrêtés, les 14 et 16 septembre. La répression est lente, meurtrière et difficile. Un épisode en aggrave le caractère : le 19 novembre, 64 prisonniers moplahs meurent asphyxiés dans le train qui les transportait. Enfin, le comité panindien du Congrès a exécuté sa menace de boycotter le voyage du prince de Galles : des émeutes ont ensanglanté le débarquement à Bombay. La réception dans les autres villes de l'itinéraire doit être aussi hostile.

La politique anglaise. Les vice-rois et les secrétaires d'Etat pour l'Inde ne sont pas restés inertes devant cette évolution. Ils se sont même efforcés de la diriger; ils y seraient parvenus, si la politique envers la Turquie depuis 1912 ne leur avait pas enlevé la sympathie des musulmans indiens.

La réforme du 15 novembre 1909 introduisait dans l'Inde un régime parlementaire restreint : de 39 sous l'ancien régime, le nombre des élus passait à 135 dans les nouveaux Conseils; ils étaient choisis par des collèges électoraux, organisés d'après le double principe censitaire et professionnel. Dès 1912, la part des « élus » dans les Conseils augmente au détriment de celle des « nommés »; les éligibles s'accroissent de 30 p. 100; les conditions de revenu ou de propriété pour les électeurs sont réduites et, dans la province de Madras, par exemple, le nombre des électeurs est triplé. Mais vice-rois et secrétaires d'Etat étaient impuissants, hors de l'Inde, à faire améliorer le sort des émigrés indiens. La résistance des dominions rapproche Hindous et musulmans. Le vice-roi, lord Chelmsford, presse Montagu de satisfaire l'opinion indienne en réalisant, pour la date prévue en 1909, la promesse de réformes progressives à l'*Indian Councils Act*. Montagu s'exécute. Il déclare au Parlement (juillet 1917) que le moment est venu de faire de nouvelles concessions et, pour donner en outre un exemple aux dominions, il annonce que l'interdiction de nommer des Indiens officiers dans l'armée britannique est supprimée. Neuf d'entre eux sont aussitôt admis pour leurs mérites de guerre et, chaque année, plusieurs entreront dans les écoles militaires anglaises. Enfin, un Indien, M. Sinha, fait lord et pair, est nommé sous-secrétaire d'Etat pour l'Inde.

Après une minutieuse enquête personnelle, Montagu présente un rapport (1918) sur le développement de l'*Indian Councils Act*. La Chambre des communes et la Chambre des lords désignent chacune une Commission d'études, sous la présidence de lord Selborne. Le 5 décembre 1919, les propositions Selborne sont adoptées par les Chambres, non sans de vives discussions. La nouvelle loi constitutionnelle, qui ne peut être modifiée que tous les dix ans, porte à 2 millions environ le nombre des électeurs. Elle étend le contrôle populaire à l'administration du district; les Conseils législatifs provinciaux auront plus de membres élus, et plusieurs questions de gouvernement leur seront transférées; les législatures provinciales pourront résoudre à leur gré le vote des femmes. Le gouverneur aura des ministres indigènes et un Conseil exécutif composé à égalité d'Anglais et d'Indiens. Le Conseil législatif du vice-roi est remplacé par un Conseil d'Etat renouvelable tous les trois ans, composé de 30 membres « nommés » et de 34 membres « élus », et par une Assemblée législative de 144 membres, renouvelables tous les cinq ans, dont 104 « élus ». Le Conseil privé sera exclusivement indien. Les souverains feudataires seront représentés par un Conseil des princes que le vice-roi pourra faire délibérer avec le Conseil d'Etat. L'ancien Conseil de l'Inde, métropolitain, devient un comité permanent, composé de membres des Communes et des Lords. En résumé, la nouvelle loi constitutionnelle représente la deuxième et très importante étape vers l'autonomie des provinces dans le Home Rule indien.

Cette loi est en vigueur depuis le 3 janvier 1921. Quelques semaines après, elle était appliquée à la Birmanie, qui réclame violemment sa séparation de l'Empire des Indes. Le duc de Connaught a inauguré, le 9 février, à Delhi, l'Assemblée législative, le Conseil des princes et le Conseil d'Etat. Il y fit un éloquent appel à l'union et à la solidarité anglo-indiennes; mais les applaudissements et les serments de loyalisme, qui ne lui furent pas ménagés, ne sont pas, certes, suffisants pour rétablir la paix.

Beaucoup plus libérale que l'*Indian Councils Act*, la loi constitutionnelle est l'effet d'un opportunisme avisé, qui suffirait pour guider l'Inde sans trop de secousses, malgré les violences des agitateurs, vers les destinées que souhaitaient Gokhale et Aga-Khan, si la guerre, par ses conséquences, n'avait pas autant modifié le problème indien. L'islamisme en effervescence religieuse et politique, l'alliance des Hindous et des musulmans, la non-coopération, le syndicalisme, le bolchevisme, sont des facteurs redoutables, que le parlementarisme indigène, livré à lui-même, ne saura pas et n'osera pas éliminer.

Nous devons donc souhaiter, pour la prospérité de l'Inde et le repos de l'Asie, que l'Angleterre conserve sa suprématie actuelle. L'alliance entre Hindous et musulmans ne survivrait pas longtemps au triomphe d'une rébellion. Unis encore pour opprimer ou détruire les 4 millions de catholiques, les 6 millions de protestants et les 40 millions de parias, ils se déchireraient entre eux, et l'Inde périrait par l'anarchie et l'invasion. — Pierre Kuorat.

Téléphone. (Part contributive des abonnés.) Toute personne qui demande son rattachement à un réseau téléphonique supporte une partie des frais nécessités par l'installation de la ligne qui doit relier son domicile au bureau téléphonique. Cette part contributive des nouveaux abonnés est versée au Trésor, mais les dépenses d'installation sont à la charge du budget de l'administration des postes, qui est obligée de demander des crédits supplémentaires lorsqu'elle a épuisé ceux que lui a ouverts le budget primitif.

La loi du 31 décembre 1921 (art. 47) a soumis aux règles de la comptabilité des fonds de concours les versements contributifs effectués pour l'établissement des lignes principales et supplémentaires d'abonnement téléphonique, ainsi que pour les travaux de lignes qui entraînent le transfert des abonnés existants. Cette procédure, prévue par l'article 52 du décret du 31 mai 1862, est déjà appliquée aux avances faites à l'Etat pour l'établissement des communications téléphoniques. Elle permettra d'imputer les versements de chaque abonné aux recettes d'ordre (ligne spéciale des Fonds de concours) et de rattacher par décret les crédits correspondants aux chapitres intéressés de l'administration des postes. — M. L.

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gerant* : L. Grosley.



MARTIVS.

Quondam mensis erat velocis Martius anni
Primus, tertium habet nunc noua posteritas.
Collucat, putat : hortos stercorat, instruit herbis.
Incrementa simul Verque Ariesque ferunt.

Mars. — Les Douze Mois, par Josse de Monper (dessinateur), Adrien Collaert (graveur), Phils Galle (imprimeur) [xvie siècle].

Traduction de la légende latine : Jadis premier mois de l'année rapide, Mars est maintenant le troisième pour les nouvelles générations. Il taille, émonde, fume les jardins, les garnit de plantes et, de concert, le Printemps et le Bélier favorisent la croissance des germes.

N° 181. — Mars 1922

Aimer, pièce en trois actes, de Paul Géraldy, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 5 décembre 1921.

L'action se passe dans un château, au fond de la Charente. Henri et Hélène sont mariés depuis dix ans. Ils ont perdu, il y a déjà quelques années, un petit garçon de quatre ans. Cette douleur adoucie, ils jouissent de leur union et d'un bonheur calme, uniforme et paisible. Depuis un mois, ils ont et reçoivent un voisin de campagne, nommé Challange, homme d'affaires actif, énergique, grand voyageur, qui a vu beaucoup de pays. Henri annonce à sa femme qu'il doit venir dans l'après-midi. Hélène paraît agacée par la fréquence de ces visites et, comme le mari s'en étonne, elle lui explique que Challange lui fait la cour. « Je le savais », dit Henri, qui a trop de confiance dans sa femme et trop bonne opinion de lui-même pour s'abaisser au rôle de mari jaloux et pour faire à Challange l'honneur de lui témoigner quelque inquiétude. Ce n'est pas à lui, le mari, à veiller sur la sécurité de la maison ; c'est à sa femme qu'il appartient de faire comprendre à ce soupirant, par son attitude et son langage, qu'il perd son temps.

Quand Challange se fait annoncer, le mari sort pour laisser à Hélène toute liberté de parler selon son gré et d'agir. Challange apparaît comme un fougueux romantique, épris d'un amour irrésistible, n'ayant pas encore aimé et mettant dans ce premier amour toutes ses réserves de feu, de flamme, de chaleur et de folie. Hélène le calme et, doucement, l'amène au ton de la bonne et pure camaraderie. De temps en temps, le sauvage se cabre. Hélène s'applique à le mater et à l'apaiser. Quand Challange est parti, elle rend compte à son mari de la séance et de l'épreuve ; il semble que tout soit pour le mieux et, cependant, on pressent quelque orage à une nuance de fébrilité chez le mari et d'énervement chez l'épouse.

Au deuxième acte, Hélène s'est retirée seule au fond du parc : elle est agitée, elle guette par-dessus la balustrade la venue de celui qu'elle attend. Elle n'a pu impunément frôler ce foyer ardent et incandescent d'amour qu'est le cœur de Challange ; des étincelles ont jailli jusque sur elle ; elle est troublée et, quand Challange arrive, nous la trouvons faible, domptée, vaincue, obéissante, prête à faire sa volonté. Epouvantée, elle s'interroge elle-même. Qu'est-ce donc qu'aimer ? Elle a pour son mari une tendresse infinie, de l'estime, un amour profond. Mais l'autre l'a envahie et dépossédée d'elle-même ; sa volonté est impuissante : il faut qu'elle pense à lui et qu'elle lui obéisse.

Qu'est-ce donc que l'amour ? Est-ce le sentiment doux et charmant que lui fait éprouver son mari ? Est-ce la passion tumultueuse et désordonnée que Challange a jetée en elle ? Le mari a tout vu et tout compris. Noblement et courageusement, il a pris son parti : ce sera le divorce. Hélène sera libre d'agir comme il lui conviendra. Elle décide de fuir avec Challange.

Au troisième acte, on est de nouveau dans le même salon où se passait l'acte premier. C'est le soir ; Henri s'est retiré dans sa chambre. Hélène est seule ; par la porte-fenêtre ouverte, on aperçoit le parc illuminé de lune. Challange accourt ; il vient pour enlever sa victime : il ne veut pas attendre davantage, elle va partir sur-le-champ avec lui. Hélène, docile, consent d'abord, puis elle réfléchit qu'elle a tout de même quelques préparatifs matériels à faire avant sa fuite. Elle jette autour d'elle un regard éploré. De tout ce décor familier il sort comme des attaches qui la rivent chez elle ; elle contemple le portrait de son petit enfant, qu'elle a perdu.

— « Vous avez perdu un enfant ? » demande Challange. A ce mot, Hélène le regarde, épouvantée, et se ressaisit. Eh quoi ! il ne savait pas qu'elle a perdu son enfant, il ne sait rien de son passé, ils n'ont aucun souvenir commun, cet homme est un étranger, un passant, et c'est lui qu'elle va suivre ! La réflexion et la sagesse entrent en elle en même temps. Elle renvoie Challange, en lui donnant rendez-vous pour le lendemain. Mais à peine le séducteur est-il parti qu'elle appelle son mari, comme on appelle un secours ; elle voit sa grande douleur et sa grande noblesse ; elle regarde cet homme, dont dix ans de vie commune ont fait un camarade intime et indispensable. Comme elle frissonne, il jette des sarments dans le feu, la lumière familière de la flamme éclaire l'âtre du foyer, et cette chaleur qui réchauffe le *home* ravive en elle la mémoire du passé, le sentiment du devoir et de la vérité ; elle se jette en pleurant dans les bras de son mari. Challange n'aura pas réussi.

Cet ouvrage est d'une fine et jolie distinction. Comme la tragédie de Racine dans le genre de *Bérénice*, il est fait « avec rien »; avec l'aventure que traverse une âme de femme. Trois personnages, sans plus, suffisent à remplir les trois actes, comme dans les tragédies d'Eschyle. L'étude psychologique est déduite avec une perspicacité adroite et pénétrante.

Deux éléments entrent dans la composition : la vie normale du ménage régulier et aimant ; c'est la part de la réalité, et elle est peinte avec élégance, tact et mesure. Il serait difficile d'aller plus loin dans la peinture du cœur. Le poète de *Toi et Moi* excelle dans ce genre d'analyse et dans l'expression des jolis sentiments usuels.

L'autre élément, c'est la fougue romantique, orageuse, tempétueuse et un peu satanique de l'amour

fatal, comme on le peignait dans les environs de 1830. Là est la part de la convention et de la fantaisie : c'est la part la moins heureuse.

Au total, ouvrage qui honore son auteur et le théâtre où il a été accueilli. — Léo Claretie.

Les rôles ont été créés par : Mme Piérat *(Hélène)* ; et par : MM. Alexandre *(Henri)*, J. Hervé *(Challange)*.

Arnauld (Henry), *évêque d'Angers* (1597-1692), par Claude Cochin (1 vol. gr. in-8°, 1921). — Des vingt ou vingt-deux enfants d'Antoine Arnauld, avocat au Parlement de Paris, et de Catherine Marion, Henry Arnauld était le second. Le futur évêque d'Angers était le frère d'Arnauld d'Andilly, l'aîné de tous, du fameux Antoine Arnauld, le plus jeune, « la gloire de sa famille et de son siècle », de ces religieuses qui, sous le nom de mère Angélique et de mère Agnès, devaient prendre place dans la galerie des portraits de marque du XVIIe siècle. Ces diverses figures, attirantes par le caractère si accusé de leurs traits austères et graves, encore qu'inégales par l'envergure et la portée, avaient retenu l'attention des historiens du jansénisme, mais aucune n'avait été jusqu'à ce jour l'objet d'une monographie sérieuse. Sans doute, Henry Arnauld n'est pas le plus célèbre de cette glorieuse lignée ; il est à remarquer, cependant, que les hommes de second plan qui ont gravité dans la zone des grands hommes et des grands événements sont parfois les interprètes les plus expressifs d'une époque et les révélateurs les plus clairs de l'âme de leurs contemporains.

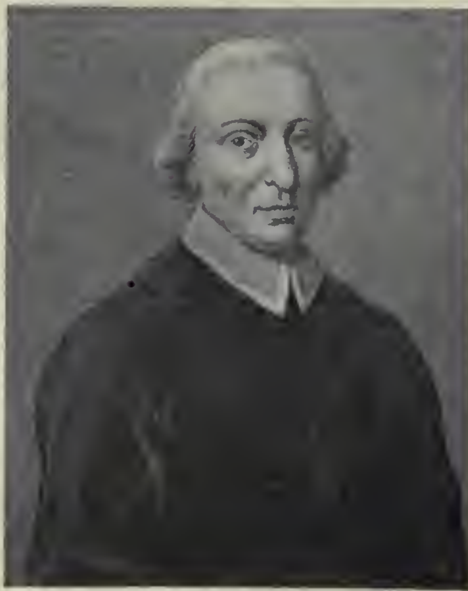
C'est bien cette constatation qui avait incité Claude Cochin à s'attacher à Henry Arnauld. Les rapports de l'évêque d'Angers avec le jansénisme avaient fourni au jeune historien le sujet de sa thèse de l'Ecole des chartes. Il ne tarda pas à la reprendre pour l'élargir et la compléter, dans un volume que la mort ne lui a malheureusement pas laissé le loisir d'achever, mais qui était suffisamment avancé pour mériter une publication posthume. Tel quel, avec ses lacunes, que des mains pieuses se sont efforcées de combler, tout en laissant à l'œuvre de l'auteur son originalité et son caractère, édifié sur les matériaux que de patientes recherches avaient assemblés dans les archives de Rome, de Paris, d'Angers et des collections particulières, écrit avec un art que chaque jour semblait affermir, ce livre est un véritable monument élevé par un bon ouvrier de lettres à la mémoire d'un prélat trop peu connu du XVIIe siècle.

Henry Arnauld était né à Paris en 1597. Il mourut à Angers le 8 juin 1692, ayant conservé jusqu'au soir de cette longue vie de quatre-vingt-quinze ans et malgré les infirmités qui accompagnent trop souvent la vieillesse la lucidité d'un esprit brillant. Destiné au barreau par son père, qui désirait lui assurer une succession enviable, il fit ses débuts oratoires avec succès, mais sans grand goût, et, lorsque la mort de ce dernier, survenue en 1619, l'eut libéré de l'obéissance qu'il devait à ses volontés, il s'empressa de quitter la toge de l'avocat pour revêtir la soutane de l'ecclésiastique.

Le prestige de son nom, l'influence de son frère aîné, Arnauld d'Andilly, et ses mérites propres ne tardèrent pas à désigner le jeune clerc pour une mission singulièrement flatteuse : il fut choisi comme secrétaire par le nonce à Paris, Bentivoglio, qui venait de recevoir le chapeau et retournait à Rome, avec le titre de protecteur des affaires de France et la charge d'une mission diplomatique pour laquelle il comptait beaucoup sur le concours de Henry Arnauld. Si celui-ci n'eut pas, au cours de son premier séjour à Rome, l'occasion de jouer un rôle actif, il lui fut donné de se former à la meilleure des écoles et de se préparer aux tâches du lendemain. Nommé abbé de Saint-Nicolas d'Angers et aumônier ordinaire du roi, ordonné prêtre par le cardinal Bentivoglio avec une hâte qui nous paraît loin de l'éminente dignité du sacerdoce selon Port-Royal, il rentra en France dans les derniers jours de 1625 et, pendant vingt ans, vécut à Paris dans le vieil hôtel familial de la rue de la Verrerie.

Cette période de sa vie n'est pas marquée par l'action politique ou religieuse que pouvaient laisser espérer de tels débuts diplomatiques. L'étoile des Arnauld subissait une éclipse, et Richelieu, qui ne les aimait pas, était alors maître souverain. Henry Arnauld, contraint au désœuvrement, se consola dans les charmes de l'amitié. Des relations précieuses qui furent les siennes de nombreux témoignages sont restés. Il était lié avec Chapelain, Balzac, Conrart, Mme de Rambouillet. Si quelques rapports l'unirent à certains partisans de Richelieu, notamment à François de Montmorency, il se sentait plus à l'aise dans le cercle des mécontents et des Frondeurs, attiré par le cardinal de Retz, attaché surtout à ce président de Barillon, l'un des hommes sur lesquels la colère de Richelieu et celle de Mazarin s'acharnèrent le plus cruellement. C'est dans le rigoureux exil d'Amboise, où son indépendance jalouse, agressive et parfois factieuse le fit incarcérer sans pitié, que Barillon reçut les lettres que Henry Arnauld lui adressait de Paris avec la plus constante et la plus fidèle régularité. Dans cette correspondance, où, sous une prudence voulue, perçait une complète communion d'idées avec la doctrine des purs parlementaires, l'abbé de Saint-Nicolas se faisait le gazetier de la ville et de la cour : il laissait transparaître aussi plus d'un détail de son existence, de ses relations et de son cadre domestique, et c'est avec une rare sagacité que Claude Cochin a su extraire de cette source précieuse les traits les plus attachants sur le caractère et le cœur de son héros, qui se révèle dans le tableau de cette amitié, si humaine à la fois et si vaillante.

De hautes destinées faillirent troubler cette période de la vie de Henry Arnauld, que l'on pourrait appeler « la saison des amis ». Nommé chanoine de Tours et bientôt doyen du chapitre, il fut désigné comme évêque de cette ville, mais les difficultés qui s'élevèrent à ce sujet entre Paris et Rome lui firent décliner une telle offre : il refusa aussi la charge de visiteur général en Catalogne. Peu après, cependant, il acceptait la mission délicate auprès de la cour de



Henry Arnauld, évêque d'Angers

Rome que Mazarin lui proposait : il s'agissait de réconcilier Innocent X, et surtout sa toute-puissante belle-sœur, Donna Olimpia, avec les Barberini, clients de la France, accusés non sans raison de s'être démesurément enrichis sous le pontificat d'Urbain VIII aux dépens du patrimoine de Saint-Pierre.

Henry Arnauld reprit la route de Rome vingt ans, presque jour pour jour, après son retour d'Italie en France. Sa mission dura trois années, de 1645 à 1648. L'affaire Barberini n'était que le prétexte de négociations plus importantes, au sujet des conflits franco-espagnols, dont l'Italie était alors le théâtre. Il semble que les instructions données par Mazarin à son représentant soient celles d'un politique de large envergure ; mais, à les étudier de plus près, il apparaît que les plus grands projets étaient confondus avec les petites vues d'un ambitieux. L'ambassade était délicate. Henry Arnauld rencontra des difficultés et connut des épreuves : il ne remporta pas tous les succès que son maître escomptait, mais il parvint à faire fléchir, sur plus d'un point, l'intransigeante raideur d'Innocent X.

Les services rendus par l'abbé de Saint-Nicolas au cours de sa mission diplomatique lui valurent, en janvier 1649, d'être nommé à l'évêché d'Angers. Ce n'est que l'année suivante qu'il reçut ses bulles et put être sacré dans l'église de Port-Royal, qui était pour lui, en quelque sorte, une chapelle de famille. Il se sentait au milieu de ses frères et neveux, solitaires de la nouvelle Thébaïde, de ses sœurs et de ses nièces, pieuse et austère parenté, moins éblouie de l'éclat du sacre qu'alarmée du cortège des périlleux honneurs dont le monde entourait l'effrayante grandeur de l'épiscopat. Henry Arnauld ne concevait pas le renoncement à la manière de Saint-Cyran ; il pensait que les soucis politiques n'étaient pas indignes d'une âme d'évêque et que les affaires temporelles méritaient non pas de l'absorber, mais de l'occuper, à côté des graves affaires spirituelles dont il assumait la charge.

C'était l'époque de la Fronde, et l'Anjou se montrait alors particulièrement agité. Le nouveau prélat rencontra des difficultés, des humiliations et des conflits qui rendirent pénibles les premières années de son épiscopat. Il sut, malgré tout, faire preuve d'une rare hauteur de vues et pratiquer un oubli des injures inspiré à la fois par l'esprit évangélique le plus pur et un noble souci du bien public. La scrupuleuse conscience qu'il avait de ses devoirs le retint dans son diocèse pendant les quarante-deux ans que dura son épiscopat. Exemple rare de résidence, chez un prélat du XVIIe siècle ! Il eût été intéressant de le suivre dans ses rapports avec son clergé et avec ses ouailles, dans ses discussions avec le clergé régulier, dans ses fondations pieuses et charitables. Claude Cochin n'a pas eu le temps de mener cette œuvre à bonne fin, mais il avait, de longue date, détaché de cette période un des chapitres les plus importants en retraçant, dans ses moindres détails et avec la minutie traditionnelle de l'Ecole des chartes, l'histoire des rapports de Henry Arnauld avec le jansénisme.

Cette histoire était connue dans ses grandes lignes. Le nom de Henry Arnauld, associé à ceux de Pavillon, de Caulet et de Buzanval, évêques d'Aleth, de Pamiers et de Beauvais, rappelait les fières luttes des quatre prélats que ni les suggestions de leurs collègues, ni les menaces royales, ni les censures romaines ne parvinrent à faire fléchir et qui, dès le début du jansénisme, s'en révélèrent les plus irréductibles champions. Il nous manquait, cependant, bien des précisions sur le rôle joué sur cette scène par le frère du grand Arnauld. C'est en le suivant pas à pas, depuis son élévation à l'épiscopat jusqu'à la fin de sa longue carrière, à travers les querelles provoquées par la constitution d'Innocent X et le formulaire d'Alexandre VII, que Claude Cochin a réussi à évoquer, avec un singulier relief, sa conduite à la fois prudente et ferme, soit dans les affaires du diocèse d'Angers, soit dans les conflits avec la cour, soit dans ses relations avec Port-Royal. Henry Arnauld portait un nom qui lui imposait une attitude : il est probable que cette attitude lui eût été, en toute autre occasion, dictée par sa conscience droite et rigide. Une auréole de sainteté éclairait son front de nonagénaire et, au lendemain de sa mort, les jansénistes ne furent pas les seuls à créer autour de son nom un lustre exceptionnel.

En s'attachant à cette noble mémoire, Claude Cochin a ajouté à l'histoire du jansénisme des pages nouvelles et durables. Ces pages, où s'affirment des qualités éminentes de méthode, d'esprit critique et de composition, ravivent nos regrets de la perte si prématurée et si sensible du jeune écrivain qui, héritier d'un nom cher aux lettres françaises, l'honorait encore et semblait promis à de plus longues œuvres. — B. Combes de Patris.

Assassinat de Monsieur Fualdès (l'), par Armand Praviel. (Préface de Marcel Prévost.) [Paris, 1922.] — Marcel Prévost annonce une renaissance du récit historique romancé. Il en indique les règles.

N'allez point croire (écrit-il) que le genre soit aisé. Il y faut toute la patience de l'historien pour fouiller les documents et en extraire la substance. Il y faut les plus précieuses qualités du romancier pour ressusciter l'époque, le cadre, les personnages. Il y faut aussi le choix opportun du sujet.

Et il ajoute que le récit d'Armand Praviel suit admirablement les règles du genre.

A vrai dire, c'est un beau sujet que l'affaire Fualdès, qui passionna le monde entier, qui faisait dire à Jean-Jacques Weiss : « On dira tout ce qu'on voudra, c'est beau, un beau crime ! », et sur laquelle on ne saura jamais, sans doute, la vérité. Les complaintes l'ont contée dans les villes et dans les villages, mais c'est la légende qu'elles ont dite, et non pas l'histoire. Armand Praviel s'est efforcé de dégager les faits des passions qui les ont obscurcis, et il nous a restitué l'atmosphère qui a permis cette déformation des faits. Il ne conclut pas ou, du moins, il ne fait que suggérer sa conclusion. C'est du bon travail, et d'historien et de romancier.

Dans la vieille cité rouge de Rodez, vivait en 1817 une population austère et rigide, qui se laissait entraîner parfois au fanatisme. Les préjugés ne lui manquaient pas, ni l'ignorance ; et quelques crimes retentissants ayant été commis, qui étaient demeurés impunis, le soupçon était partout et contre tous. Il n'était question que de terreur blanche. L'atmosphère était favorable à l'éclosion d'une légende. L'assassinat de Fualdès en fournit le motif.

Joseph-Bernardin Fualdès appartenait à une famille d'hommes de loi. On l'avait vu, pendant la Révolution, adhérer aux idées nouvelles. Tour à tour administrateur du directoire de son district, puis de l'Aveyron, ardemment républicain, il fut juré au tribunal révolutionnaire, sans devenir pourtant jacobin. Plus tard, juge au tribunal criminel, puis procureur impérial, il est resté en place, sous la Restauration, jusqu'à la loi du 25 décembre 1816. De trois enfants, un seul fils lui reste, Didier, qui fut auditeur au conseil d'Etat et qui est momentanément sans emploi. Magistrat, Fualdès n'était pas sévère, et il ne semble pas qu'il ait eu des ennemis. Le 19 mars 1817, il quitta sa maison vers le soir ; il ne devait pas y rentrer vivant, et l'on ne saura jamais pourquoi il sortait, ce soir-là.

Le lendemain, près du moulin des Besses, dans la rivière, on découvrait un cadavre : c'était celui de Fualdès. Il portait à la gorge une horrible blessure, par laquelle tout le sang s'était écoulé ; et la blessure semblait avoir été faite par un couteau ou un mauvais rasoir, en appuyant fortement et en sciant. Quelque temps après, on trouva la canne de Fual-

dès, à l'angle de la rue du Terral, près de la rue des Hebdomadiers. C'était le quartier mal famé de Rodez et, dans ce quartier, une maison était honteusement notoire: la maison Bancal. Les rumeurs populaires affirmèrent que le crime avait eu lieu dans la maison Bancal et que les royalistes l'avaient commis.

On perquisitionna dans la maison. Bancal, sa femme, sa fille aînée, le couple Palayret, Jean-Baptiste Colard furent arrêtés. Le peuple se chargea de reconstituer le crime. « Une troupe de royalistes, disait-on, a entraîné Fualdès chez Bancal. On l'y a littéralement saigné avec un mauvais couteau de cuisine. On n'a pas retrouvé son sang, qui aurait dû être répandu sur les carreaux, parce qu'on l'a recueilli dans un baquet et qu'on l'a fait boire par le pourceau de la maison. Après cette exécution barbare, on a porté le corps à la rivière. » Ainsi les gens de la maison Bancal n'étaient que des comparses. Pour qui avaient-ils travaillé ? Le 25 mars, on arrêtait Bernard-Charles Bastide-Grammont.

Il appartenait à l'une des familles les plus estimables et les plus riches du Rouergue. C'était le type du hobereau, mais plus cultivé et plus intelligent que la moyenne. Il s'occupait d'agriculture et d'élevage, et se rattachait par ses alliances au monde royaliste. D'ailleurs, il était, en même temps, le filleul de Fualdès et entretenait avec lui les relations les plus affectueuses.

Le 19 mars, il avait vu son parrain, qui l'avait chargé de négocier des effets. Le soir, il était reparti pour son domaine, où des témoins affirmaient qu'il avait passé la nuit. Mais il avait cinq pieds, huit pouces; or, parmi les multiples bruits qui couraient, l'un affirmait que, le soir du crime, on avait vu rôder un homme qui avait bien cinq pieds, huit pouces. Il n'en fallut pas plus, malgré toutes les dépositions favorables. D'autres dépositions, d'ailleurs, allaient avoir lieu. La petite Bancal, âgée de neuf ans, interrogée dans le sens où on voulait la faire parler, raconta une histoire horrible, qui n'était, d'ailleurs, que la reproduction exagérée des racontars de la ville. Mais ce témoignage d'une enfant n'était pas suffisant. On pressa de questions un nommé Bousquier, portefaix. On le menace. On lui persuade que, s'il avoue avoir assisté à la scène chez Bancal, il sera sauvé; sinon, il sera condamné comme les autres. Il nie, pourtant ; mais, violemment menacé, il cède enfin, et il raconte tout ce qu'on veut. On lui pose les questions, il n'a qu'à répondre « oui ». Ainsi la scène du crime se précise ; ainsi la participation de Bastide au crime s'affirme. Quatre ans plus tard, agonisant à l'Hôtel-Dieu de Rodez, il se rétractera solennellement. Ce sera trop tard.

Pendant que Tenlat poursuivait l'instruction de l'affaire, Didier Fualdès enquêtait de son côté. Il crut découvrir tout d'un coup qu'un agent de change, très intime ami de Fualdès et beau-frère de Bastide, Jausion, avait lui aussi participé au crime : il le dénonça. Jausion, sa femme et sa belle-sœur, furent arrêtés ; il n'y avait pas plus de preuves contre eux que contre Bastide.

Au mois de mai, la cour de Montpellier ordonna la translation des détenus dans cette ville. Tout Rodez se leva pour l'empêcher et, le 29 mai, la chambre des mises en accusation soumit l'affaire à la cour d'assises de l'Aveyron. Elle fut inscrite au rôle du mois d'août.

A ce moment, Bancal mourait, et on remettait au procureur une prétendue copie de sa confession, qui suait l'imposture. Les bases de l'accusation demeuraient bien chancelantes.

C'est alors qu'intervint Mme Clarisse Manzon. Clarisse Enjalran, née à Rodez, avait épousé un officier, Manzon. Exaltée et romanesque, elle n'avait point tardé à acquérir une fâcheuse réputation. Son mari dut la quitter et, en 1817, elle était au mieux avec un officier, un nommé Clémandot. Un soir, où Clémandot était ivre, il lui dit qu'on l'accusait de s'être trouvée dans la maison Bancal, la nuit du crime. Pour se divertir et pour l'apaiser, elle répondit que c'était exact. Il le répéta. Elle fut appelée devant le juge. Elle nia tout, puis revint sur ses déclarations. Dès lors, il n'est point d'extravagance qu'elle ne fera ; avouant tour à tour et niant, avec des cris, des pleurs, des gémissements, des évanouissements. Treize ans plus tard, sur son lit de mort, devant son fils, elle aussi déclarera solennellement qu'elle n'a rien connu du crime et que toutes ses déclarations furent fausses.

Mais, en attendant, on tenait, pour satisfaire l'opinion publique, à ce qu'une femme eût été présente à l'assassinat, et on tenait à ce que cette femme fût Clarisse, puisqu'on l'avait sous la main. On ne la lâcha plus.

L'avocat de Bastide était Me Romiguières, avocat à la cour d'appel de Toulouse. Il sera toujours au premier plan. Les débats prirent vingt-cinq audiences. L'acte d'accusation était faible, mais on comptait sur des témoignages sensationnels. On n'obtint rien, pourtant, au cours des premières audiences, de Mme Manzon, et le jury semblait demeurer dans une sorte d'attente impartiale. Les plaidoiries commencèrent le 3 septembre. Le 11, un incident bouleversa l'auditoire : des paroles mystérieuses de Mme Manzon, qu'elle ne voulut pas expliquer ; et le 12, Bastide, Jausion, Bach, Colard et la Bancal étaient condamnés à mort. On envoyait aux galères perpétuelles Anne Benoît et Missonnier ; Bousquier s'en tirait avec un an de prison et 50 francs d'amende. Mme Manzon, le 14, fut arrêtée et poursuivie pour faux témoignage.

Le 9 octobre suivant, la Cour de cassation annulait l'arrêt et renvoyait les accusés devant les assises du Tarn. Clarisse Manzon fut mise entre les mains d'un juge d'instruction qui l'interrogea sans relâche. Les journalistes s'en mêlèrent, et la jeune femme reçut la visite de l'un deux, venu spécialement de Paris : c'était Henri de Latouche. Elle lui remit un mémoire justificatif, qu'il se chargea de répandre dans le monde entier. Ce fut un succès mondial.

En janvier, on transféra à Albi les prisonniers. Mais un coup de théâtre se produisit : Bach, qui avait été condamné à mort à Rodez, entreprit de sauver sa tête. Il n'hésita pas à parler, et son récit fut calqué sur celui de Bousquier. Il prétendit seulement qu'il n'avait assisté qu'à la noyade.

A Albi, la première audience fut tenue le 25 mars. Un témoin qu'on n'avait jamais vu, le jeune Théron, apparut pour déclarer qu'il avait vu le cortège des criminels portant le corps à la rivière. Trois ans plus tard, se sentant mourir, il se rétractera comme les autres. La Bancal, pour sauver sa tête, comme Bach, se mit à parler. Bach raconta une scène fabuleuse et crapuleuse, pleine d'invraisemblances et de contradictions. Le 30 mars, Mme Manzon avoua avoir été chez Bancal, mais affirma n'avoir rien vu ; le 3 avril, dans un cri pathétique, elle accusa Bastide d'avoir voulu l'assassiner. Les plaidoiries commencèrent le 23 avril. Bastide prononça lui-même sa défense. Le 4 mai, le verdict fut rendu : Bastide, Jausion, la Bancal, Colard et Bach étaient condamnés à mort; Anne Benoît était condamnée aux travaux forcés à perpétuité ; Mme Manzon fut acquittée.

La Cour de cassation rejeta le pourvoi des condamnés. Mais Bach et la Bancal, parce qu'ils avaient parlé, sauvèrent leur tête. Seuls, Bastide, Jausion et Colard montèrent sur l'échafaud le 3 juin. Ils montrèrent du courage jusqu'au bout et protestèrent hautement de leur innocence.

On avait essayé de compromettre aussi dans l'affaire Me Bessières-Veynac, Louis Bastide, le frère du condamné, et un notaire, Me Yence. Le procès se déroula du 21 décembre 1818 au 15 janvier 1819, devant la cour d'assises du Tarn. Mais les passions étaient tombées : les accusés furent acquittés.

Et maintenant, comment peut-on conclure ? S'il y a un fait prouvé, c'est l'innocence des condamnés. Tous les témoins qui avaient déposé contre eux se rétractèrent par la suite, et il ne reste rien des charges dont on les accabla. Mais comment le crime eut-il lieu, et quels furent les coupables ?

Cinquante ans après ces événements, Bessières-Veynac, devenu chanoine et vicaire général du diocèse de Beauvais, sur son lit de mort, revenait sur le crime, et il donnait une explication de la sortie de Fualdès et de son assassinat :

C'était une sortie clandestine (disait-il), où le malheureux homme, attiré dans quelque mauvais lieu, aura trouvé des bandits de bas étage qui l'auront assassiné pour le voler. Ce crime grossier et vulgaire, étant donné les passions du temps, l'état des esprits, les coïncidences fatales, a causé ensuite le formidable procès que l'on connaît.

Il semble bien que là se trouve la vérité, mais on ne la saura jamais avec certitude. — Claude Barjac.

Bail (Joseph), peintre français, né à Limonest (Rhône) en 1862, mort à Paris le 29 novembre 1921.

Il fut surtout élève de son père. Jean-Antoine Bail s'était formé lui-même. Il n'avait eu d'autres maîtres que ceux qu'on rencontre dans les musées. Il s'adonnait au tableau de genre, et son fils, Joseph Bail, suivit bientôt la même voie. De l'exemple paternel il retint cette fructueuse leçon que la peinture est un métier et que ce métier peut et doit s'apprendre. En l'absence de maîtres contemporains qui connaissent encore la technique, force est bien de s'adresser aux anciens. C'est ce que fit Joseph Bail. Sans doute, si les circonstances le lui avaient permis, il aurait pu trouver auprès de quelques bons petits maîtres du XIXe siècle des conseils utiles : par exemple, Bonvin, Ribot, Vollon. Comme celui-ci, Joseph Bail se mit d'abord à peindre des natures mortes : il débuta au Salon de 1879 avec des *Poissons de mer ;* l'année suivante, il envoya des *Bibelots*.

C'étaient là d'excellents exercices de pinceau. Mais l'artiste ne voulait pas s'en tenir là. Bientôt, il s'attaque à la figure humaine avec un *Joueur de violoncelle* (1882), avec des *Cuisiniers* (1883), avec le *Marmiton*, qui lui vaut en 1887 une seconde médaille. Il n'a encore ni l'âpreté, ni la maîtrise de Ribot, qui élimine presque tous les tons pour s'en tenir à des noirs et des blancs à peine rehaussés ; il n'en a pas non plus le dessin éloquent et plein de caractère. Toutefois, pour être d'un homme moins vigoureux, d'un peintre moins accusé, les figures de Joseph Bail sont loin d'être sans mérite. L'exécutant recherche l'adresse du pinceau et la vérité des formes. Il ne craint pas un ton un peu vif dans les parties lumineuses. On verra bien cela dans sa *Servante préparant des cornichons*, du musée du Luxembourg. La facture en est brillante et aisée, les rouges et les verts ne manquent pas de vigueur et, seules, les ombres sont d'un ton brunâtre plus appris que vu. C'était là le danger d'une éducation presque entièrement faite au musée. Joseph Bail ne l'a pas toujours évité, et ses tableaux ont un peu à l'avance l'air de vieilles toiles. Cette réserve faite, il faut pourtant dire que l'artiste a su, à la suite des petits maîtres d'autrefois, se créer une place bien à lui. Ces maîtres d'autrefois, qu'interrogeait le peintre moderne, étaient naturellement les maîtres de la peinture de genre, c'est-à-dire les Hollandais. Joseph Bail ne s'attarde pas, comme Meissonier, à imiter les minuties d'un Gérard Dow ; à son heure, il n'a pu guère connaître Vermeer, encore trop peu répandu ; il s'est tourné naturellement vers Metsu et vers Terborch. Nul doute qu'il n'ait pensé souvent aux beaux rouges brique de Metsu ; mais ce désir de la couleur s'apaise peu à peu chez l'artiste mûrissant ; il prend conscience du désaccord qui existe entre ses ombres grises et incolores et ses lumières trop vivement colorées et, dans l'impuissance où il est d'apercevoir la couleur qui règne dans les pénombres profondes, il assourdit volontairement peu à peu les tons éclairés. L'évolution se fait entre 1890 et 1902 ; elle est jalonnée par des toiles comme



Les Bulles de savon, tableau de Joseph Bail (1897). — Phot. Neurdein.

le *Pain bénit* (1892), *Cendrillon* (1894), les *Bulles de savon* (1897), les *Dentellières* (1902). Ce dernier tableau fait décerner à Joseph Bail la médaille d'honneur de la Société des artistes français.

Cependant, Joseph Bail ne trouvera une formule vraiment définitive qu'avec un sujet nouveau : celui des hospitalières de Beaune. C'est en 1903 qu'il donne le *Benedicite;* il y revient en 1907 avec *un Coin de lingerie chez les Dames hospitalières de Beaune;* en 1910, avec *la Cuisine de l'hospice; les Servantes pliant du linge* (1911), *la Repasseuse* (1913). *La Tapisserie interrompue* (1920), *la Citronnade* (1921) ne sont que des variations du même motif. Sans doute, Joseph Bail ne s'est pas exclusivement enfermé dans ce thème; un voyage en Hollande, en 1905, lui a permis de peindre les *Petites filles de l'île Marken* et, en 1906, une excursion en Bretagne nous a valu *une Boulangerie.* Mais les scènes qu'il avait vues à l'hospice de Beaune lui avaient permis de fixer sa manière. Dans ses premières œuvres, il avait parfois peine à assurer l'accord entre les tons vifs de la lumière et les tons neutres et sourds des ombres ; il ne sait pas, comme les Hollandais, comme Vermeer surtout, trouver le ton juste d'une couleur dans l'ombre; il ramène tout cela à un gris foncé indéfinissable. Ainsi, sans doute, l'unité des ombres est aisément obtenue. Pour arriver à l'unité de lumière, il lui faudra choisir des modèles sans couleurs vives : les blouses blanches des dames hospitalières vont lui en fournir le prétexte heureux.


Joseph Bail. (Phot. Braun.

Joseph Bail n'est donc point coloriste; il n'arrive pas en cet ordre à rejoindre la tradition de Terborch, ni celle de Chardin ; mais il est excellent luminariste, c'est-à-dire qu'avec des tons à peine rehaussés, qui varient du brun foncé au blanc jaunâtre ou rosé, il exprime très nettement des effets de lumière. On voit bien qu'après avoir pensé à Metsu, à Terborch, il a pensé à Pieter de Hoch. Dans ses intérieurs de Beaune, la lumière pénètre toujours par une grande fenêtre, visible ou non. Elle vient se poser sur les linges blancs que plient les servantes, et elle les rehausse d'une pointe de rose doré; elle fait de même pour les longues blouses blanches que portent les dames hospitalières; elle joue dans le fond de la pièce sur des objets brillants, chandeliers ou casseroles de cuivre; elle joue aussi dans l'eau transparente de la citronnade portée par une des dames de Beaune.

Ces contrastes, non point de couleur, mais de valeur, donnent un grand agrément aux œuvres de Joseph Bail. Le beau dessin des formes, simple, mesuré et fort expressif, vient ajouter à leur prix. Le peintre sait représenter avec bonheur un visage doucement éclairé, une main occupée à une besogne familière. Le modèle est toujours véridique et sans lourdeur. A cela s'ajoute une exécution non plus brillante, mais discrètement savante. Peu à peu, Joseph Bail a abandonné le brio du début pour un travail plus patient, mais non moins décisif ; il veut moins montrer des effets de pinceau qu'arriver à une traduction claire des formes. Grâce à tout cela, il se classe parmi les peintres français contemporains au rang d'un excellent petit maître, et il semble bien qu'il pourra occuper en notre temps une place analogue à celle qu'ont occupée, au XVIIIe siècle, un Lépicié ou un Jeaurat. — Tristan LECLÈRE.

Brésil (ÉTATS UNIS DU), le plus grand État de l'Amérique du Sud par sa population et son étendue; République fédérative, comprenant vingt Etats autonomes et un district fédéral (qui correspondent aux anciennes provinces et au municipe de Rio de Janeiro sous l'empire). La ville de Rio de Janeiro est la capitale fédérale. La superficie (plus de 8 millions de kilomètres carrés) est quinze fois celle de la France. La population compte plus de 20 millions d'habitants (dont beaucoup sont indiens, nègres ou métis). Le Brésil fut d'abord une colonie du Portugal. Il se déclara indépendant en 1822 et élut pour empereur dom Pedro Ier, fils de Jean VI, roi de Portugal. Son fils, dom Pedro II, lui succéda en 1831. Après cinquante-huit ans de règne, il vit éclater, le 15 novembre 1889, une insurrection militaire. Pedro II se démit, et la République fut proclamée. Une Constitution (deux Chambres et un président élu pour quatre ans) fut adoptée en 1891. L'élection du président de la République est faite par le suffrage direct de la nation. Il n'existe pas de partis politiques avec des programmes opposés bien définis (comme, par exemple, aux Etats-Unis). L'inconvénient qui en pourrait résulter serait la dispersion excessive des voix par la présentation de nombreuses candidatures individuelles ou d'Etats. Dans les premiers temps de la République, le président sortant indiquait quel candidat, à son gré, devait lui succéder. Le président sortant, véritable électeur de son successeur, exerçait ainsi ouvertement la pression gouvernementale, suite fâcheuse, mais inévitable, de cette pratique. Les deux premiers présidents furent des maréchaux (Deodora da Fonseca et Floriano Peixoto); les trois suivants (1895 à 1906) étaient originaires de l'Etat de São-Paulo (Prudente de Moraes, Campos Salles et Rodrigues Alves). Le sixième fut Alfonso Penna (1907-1910), de l'Etat de Minas. La présidence échut, après lui, au maréchal Hermes da Fonseca (1911-1914), du Rio-Grande-do-Sul. Cette candidature militaire avait été vivement combattue par Ruy Barbosa, avec l'appui des deux gouvernements de São-Paulo et de Minas. L'élection, pour la première fois, fut très disputée.


Les Dentellières, tableau de Joseph Bail (1902). — Phot. Braun

A la désignation du candidat par le président sortant avait, d'autre part, succédé le système des « conventions », assemblées politiques constituées par des délégués de tous les partis, gouvernementaux ou de l'opposition, et où les candidatures sont posées à l'aide du scrutin. Ainsi, le maréchal Hermes et Ruy Barbosa furent désignés candidats pour le *quatriennio* 1911-1914, puis Wenceslao Braz pour la période 1915-1918, et Rodrigues Alves pour les quatre années 1919-1922. Ce dernier étant mort en janvier 1919, Epitacio Pessoa et Ruy Barbosa furent désignés, et c'est le premier qui l'emporta.

Jusqu'à présent, à l'exception des trois maréchaux, tous les présidents avaient été fournis à la nation par les deux Etats les plus importants du Brésil : le São-Paulo et le Minas Geraes, qui représentent ensemble plus du tiers de toute la population. Les petits Etats, dont quatorze ont chacun moins d'un million d'habitants, n'étaient point admis, en fait, à donner un président au Brésil.

Cette tradition a été rompue lors de la dernière élection; Epitacio Pessoa, le vainqueur dans la convention du 25 février 1919, étant du Parahyba, l'un des plus petits Etats de la République fédérale.

Quel a été le mouvement du peuplement du Brésil par l'apport des éléments étrangers ? La direction du service de l'immigration établit que, de 1887 à 1917, soit dans les trente dernières années, il est entré par les différents ports brésiliens, venant de l'étranger, 2.893.000 personnes, ce qui donne une moyenne par an de 96.000.

Dans la première période de dix ans, de 1887 à 1896, le nombre des entrées fut de 1.186.000 personnes, soit une moyenne de 118.000. Dans les dix années de 1897 à 1906, le chiffre des immigrants tomba à 681.000, soit une moyenne par an de 68.000. Le mouvement d'immigration s'est relevé dans la troisième période de 1907 à 1916, atteignant 1.025.000 ou 121.000 en moyenne par an avant la guerre d'Europe, et 45.000 par an depuis l'ouverture des hostilités.

Dans l'immigration des trente années, les Allemands figurent pour 60.000, les Slaves d'Autriche-Hongrie pour 68.000, les Espagnols pour 472.000, les Italiens pour 1.224.000, les Portugais pour 752.000, les Russes pour 95.000, les Turco-Arabes pour 53.000. Viennent ensuite : 11.000 Français, 11.000 Anglais, 4.000 Belges, 4.000 Suédois, 3.500 Suisses, 124.000 personnes de nationalités diverses.

Les pays latins du sud de l'Europe représentent donc 2.448.000 personnes, sur les 2.892.000 entrées au Brésil.

De 1907 à 1916, les plus forts contingents d'immigrants ont été fournis par les trois pays latins : Portugal, Espagne et Italie, et par la Syrie.

L'Etat de São-Paulo a reçu à lui seul 733.000 immigrants dans la première des trois périodes décennales et 481.000 pendant la seconde.

Les statistiques des sorties font défaut ; on ne peut donc examiner quels ont été, pour la période considérée, les gains nets de l'immigration. Par les entrées seules, on peut se faire une idée des éléments qui prédominent dans l'immigration au cours des trente dernières années.

Le Brésil, dont la population est encore très clairsemée sur une si vaste étendue de son territoire, a un grand besoin de se peupler pour pouvoir mettre en valeur les richesses dont il abonde. Les pays latins de l'Europe méridionale continueront à lui envoyer des ouvriers agricoles, l'Angleterre et la France des techniciens, des ingénieurs, des directeurs de banques ou d'entreprises de travaux publics. Nombre de Slaves de Russie et des Balkans, fuyant les bouleversements économiques et politiques, iront chercher un asile au Brésil. Les Allemands viendront plus que jamais capter la fortune dans un pays neuf, principalement à l'aide des transactions commerciales.

Le Brésil a couru, avant la guerre, un véritable danger du fait de l'immigration allemande. Le Germain ne s'assimile pas, la loi Delbruck lui conservant, indélébile, sa nationalité d'origine; mais il s'insinue, s'installe et s'impose. On avait laissé se former dans trois des Etats du Sud brésilien des agglomérations comprenant des municipalités, des écoles allemandes, des groupements sociaux où la langue, les habitudes, les traditions historiques du Vaterland étaient scrupuleusement conservées. La germanisation de ces territoires était à ce point avancée que des craintes sérieuses d'un démembrement éventuel du Brésil commençaient à se répandre au moment où la guerre a éclaté ; sur des cartes allemandes du Brésil figurait déjà, nettement tracée, une Allemagne australe.

Il est en général admis que l'attention publique est éveillée chez les Brésiliens sur ce péril d'hier, actuellement écarté, et que de substantielles précautions seront prises pour l'empêcher de renaître. La formule en usage à Rio sur le caractère de l'immigration allemande est qu'il faut la tenir pour aussi dangereuse au point de vue politique qu'utile au point de vue économique. Cette émigration, tarie

pendant la guerre, a repris depuis l'armistice avec une grande intensité. L'émigration japonaise, également intense, n'est pas sans inquiéter les dirigeants. Il y a là pour le pouvoir nouveau au Brésil un problème à résoudre de répartition à travers l'immense territoire et de dénationalisation finale des nouveaux immigrants.

Les quatre présidents du Brésil au cours de la période récente de seize années (1903-1918) ont été : Rodrigues Alves, de 1903 à 1906; Affonso Penna (mort en fonction et remplacé pour le reste du terme par Nilo Peçanha), de 1907 à 1910; Hermes da Fonseca, de 1911 à 1914; Wenceslao Braz, de 1915 à 1918. Ce dernier fut un très bon serviteur de son pays. Alors que son terme présidentiel s'est écoulé tout entier pendant la guerre, il a laissé le Brésil dans une situation certainement meilleure, à tous les points de vue, intérieur et extérieur, financier et économique, que celle où il l'avait trouvé en arrivant au pouvoir. Lui-même, dans un message au Congrès en 1918, le dernier de son administration, résumait à grands traits les conditions existant en 1914, ce qu'il avait promis de faire, ce qu'il avait fait, ce qu'il jugeait nécessaire qu'il fût encore fait.


Campos Salles.

Le 15 novembre 1914, date de son entrée en fonction, la situation pouvait se résumer ainsi : premières conséquences de trois mois de guerre en Europe ; embarras financiers, insuffisance du revenu public même pour les dépenses ordinaires, second *funding* (payement en papier des intérêts de la dette extérieure). Trésor sans ressources, importations troublées, commerce et industrie paralysés, « classe ouvrière dans une situation angoissante ». Le président ferait tous ses efforts pour pacifier les esprits, réconcilier les partis, préparer une loi électorale mettant le pays à l'abri des abus de pouvoir et de la fraude, réduire impitoyablement les dépenses publiques et les charges résultant des contrats, tendre à l'équilibre budgétaire, préparer la reprise du service en espèces de la dette extérieure, améliorer les conditions de toutes les classes sociales.

Les résultats obtenus de 1914 à 1918 ont été : la pacification des esprits, une forte réduction des dépenses publiques et des charges des contrats, la reprise du service régulier de la dette étrangère, le relèvement de prix des fonds publics, l'amélioration du change, le développement de la production nationale, la réforme électorale, la réorganisation, par le tirage au sort, des forces de terre et de mer, la solution amiable des conflits entre patrons et ouvriers.

Les problèmes encore en suspens concernaient : les deux principaux produits de l'exportation, « qui passent en ce moment par une crise très grave, exigeant une prompte et radicale solution, car ils représentent en or la majeure partie de la masse exportable, et c'est d'eux (café et caoutchouc) que vit le Brésil ». Il faut encore accroître la production du coton, du manganèse, de l'acier, du charbon ; il faut, pour vivre, l'exécution énergique de la loi électorale, la prédominance de plus en plus accentuée des grands intérêts nationaux sur les questions de parti et sur la politique de clocher, l'organisation méthodique des services sanitaires, qui ont déjà à leur actif la victoire sur la fièvre jaune.

Dès le mois d'août 1914, les deux Chambres fédérales du Brésil protestèrent contre l'invasion de la Belgique par l'Allemagne. Une « Ligue pour les Alliés » fut constituée. Ruy Barbosa prononça à Buenos-Ayres, en juillet 1916, un grand discours pour l'Entente.

Le gouvernement de Wenceslao Braz garda une stricte neutralité jusqu'au début de 1917, époque où le gouvernement impérial allemand proclama sa résolution d'entreprendre une guerre sous-marine sans restrictions à partir du 1er février 1917. Le 8 février, le représentant du Brésil à Berlin remit au ministre des affaires étrangères une note de protestation, l'avertissant que le torpillage d'un des navires de la flotte marchande brésilienne entraînerait la rupture des relations diplomatiques.

Le 10 avril, peu de jours après l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, le *Parana* fut torpillé. Le Congrès, sur la proposition du président, vota, le 21 mai, la rupture des relations, et la décision du Brésil fut notifiée aux autres républiques sud-américaines par une note du chancelier Nilo-Peçanha.

Une série de mesures favorables aux Alliés aboutit, le 16 août, à la promulgation d'une loi dite « de défense nationale ».

Le 20 octobre, le *Macao*, battant pavillon brésilien, fut torpillé sur les côtes d'Espagne. Wenceslao Braz adressa, le 28, un message au Congrès, lui demandant de « constater dès maintenant l'existence de l'état de guerre entre le Brésil et l'Allemagne ». La proposition fut ratifiée par 449 voix contre 4 à la Chambre et à l'unanimité au Sénat. Le 26 octobre, l'état de guerre fut officiellement proclamé. Wenceslao Braz en avisa par une note les présidents de tous les Etats du Brésil.

Après son entrée dans la guerre, les principaux actes par lesquels le Brésil a manifesté sa participation à l'effort des nations alliées ont été : l'envoi d'une escadre brésilienne pour opérer en Europe sous le commandement naval unique et pour exercer, conjointement avec les escadres alliées, la police dans les eaux de l'Atlantique et de la Méditerranée contre les attentats des sous-marins, l'envoi d'une mission militaire à Paris, l'accord conclu avec le gouvernement français pour l'utilisation des navires allemands réquisitionnés par le pouvoir exécutif au Brésil depuis le 2 juin 1917.

Le 3 décembre 1917, avait été signé à Rio de Janeiro un arrangement entre la France et le Brésil comportant : la cession temporaire au gouvernement français de trente des navires allemands saisis par le gouvernement brésilien ; un règlement des créances françaises au Brésil ; des transactions d'ordre commercial comportant notamment des achats de café (2 millions de sacs). L'accord avait été négocié et conclu par Claudel, le représentant de la France au Brésil. L'affaire fut très attaquée à Rio et à Paris. Des accusations furent même portées, le 26 décembre, à la Chambre brésilienne contre notre notre agent diplomatique. On critiquait surtout le choix des intermédiaires pour les achats de denrées et pour l'affrètement des navires. Le 12 février 1918, la Chambre française ne s'était pas encore prononcée. Cependant, elle était saisie d'un rapport de la commission du budget concluant à l'adoption, et le premier ministre, Clemenceau, déclarait que l'exécution de l'accord était impatiemment attendue. Il y avait eu déjà deux prorogations. Une décision était indispensable pour le 28 février. L'arrangement fut voté. En fait, quelque justifiées que pussent être les critiques relatives à certaines des modalités de l'accord, l'ensemble avait eu l'assentiment des ministres français, Pichon et Clementel, de Clemenceau, du rapporteur Marin en France, de Wenceslao Braz et de son ministre des finances, Antonio Carlos, au Brésil. Voici en quoi il consistait :

Le Brésil mettait à la disposition du gouvernement français trente navires du Lloyd brésilien (navires allemands saisis), représentant 240.000 tonnes, pour un prix d'affrètement de 110 millions de francs. La durée de l'affrètement expirait le 31 mars 1919 ; mais une option à l'expiration du délai était donnée à la France pour la continuation de l'accord pendant une nouvelle période de douze mois. Le gouvernement français s'engageait à acheter pendant la durée du contrat des marchandises ou denrées brésiliennes pour 100 millions de francs et 2 millions de sacs de café au prix maximum de 6 milreis par 10 kil. Les achats seraient effectués aux moments fixés par l'acquéreur et aux cours alors en vigueur.


Rodrigues Alves.

Il était stipulé, d'autre part, que les changes entre le Brésil et la France seraient régularisés par compensation sans transferts d'or pour les payements, les prix des achats étant mis en balance avec les sommes dues par le Brésil en France pour les intérêts des créances françaises. En d'autres termes, le gouvernement payerait directement leur dû aux créanciers français du Brésil, sur les sommes dont l'exécution du contrat le rendrait débiteur à l'égard du gouvernement brésilien.

Comme le disait le rapport Marin recommandant l'adoption du contrat au Parlement, l'accord du 3 décembre 1917 était le fruit des efforts dépensés par les missions Baudin et Chevalier, envoyées à Rio de Janeiro en vue du règlement, le plus avantageux pour les deux parties, de toutes les questions financières à résoudre au Brésil au mieux des intérêts de nos nationaux. Nous avions surtout besoin d'un appoint de tonnage et de denrées alimentaires ; le Brésil le mettait à notre disposition et s'acquittait ainsi, dans une large mesure, de ses devoirs d'amitié et d'alliance.

Une ambassade spéciale, composée de représentants des départements de la guerre, de la marine, des affaires étrangères et du commerce britannique, ayant à sa tête sir Maurice de Bunsen, ancien ambassadeur à Vienne, arriva de Londres à Rio de Janeiro en mai 1918 et fut reçue en grand cérémonial par le président Wenceslao Braz, assisté du ministre des affaires étrangères, Nilo Peçanha. L'objet de la mission était général ; sir Maurice de Bunsen dit qu'il apportait les remerciements de l'Angleterre au Brésil pour son concours matériel et moral à la guerre. Le président répondit que son pays avait déterminé de prendre part à la lutte en s'unissant aux grandes nations alliées, pour rétablir les principes du droit et de l'humanité. Dans des conversations ultérieures, il fut traité de l'élévation de la légation brésilienne à Londres et de celle d'Angleterre à Rio de Janeiro au rang d'ambassade. La décision fut prise ; il fut convenu qu'elle serait mise à exécution au prochain changement qui se produirait dans le personnel diplomatique.

Au milieu de l'année 1918, sur les vingt-deux républiques de l'Amérique latine, huit étaient entrées dans la guerre ; sept avaient rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne ; sept restaient neutres. Le gouvernement brésilien avait envoyé dans les eaux européennes une division navale sous les ordres de l'amiral Frontin et, à Paris, une mission militaire, dirigée par le général Napoléon Aché. Il organisa une mission médicale, composée de médecins militaires et civils et d'un nombreux personnel de pharmaciens et d'infirmiers; à la tête de la mission fut placé le docteur colonel Nabuco de Gouvea ; au programme figurait l'établissement d'un vaste hôpital militaire auxiliaire, qui fut en effet rapidement constitué et bientôt apprécié comme une substantielle contribution au service sanitaire à Paris.


Wenceslao Braz.

Après l'armistice du 11 novembre 1918, la délégation spéciale chargée de représenter le Brésil à la Conférence de la paix fut composée comme suit : Epitacio Pessoa, jurisconsulte, ancien ministre ; Pandia Calogeras, député, ancien ministre des finances ; Olyntho de Magalhaes, ministre du Brésil à Paris ; Helio Lobo, ancien secrétaire de la présidence sous Wenceslao Braz. Des premiers et deuxièmes secrétaires, un conseiller juridique, un conseiller militaire, un conseiller naval (Burlamaqui), un bureau de la presse, complétaient l'organisation de cette ambassade spéciale. La délégation s'embarqua pour l'Europe le 31 décembre 1918.

Domicio de Gama, ambassadeur du Brésil à Washington, était arrivé à Rio le 14 novembre 1918, pour remplacer Nilo Peçanha, comme ministre des affaires étrangères.

Olyntho de Magalhaes était envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Brésil en France depuis 1912. On prisait fort, en son pays et à Paris, sa valeur morale, ses capacités, sa carrière brillante, sans parler de sa situation de fortune. Alors qu'il était ministre sous la présidence de Campos Salles (1899-1902), il avait été un des premiers hommes d'Etat du Brésil à orienter la politique extérieure de ce pays vers une entente internationale, où l'arbitrage devait écarter pour l'avenir les dangers des conflits armés. Son successeur, baron de Rio Branco, lorsqu'il signa le traité de Petropolis, tranchant par une compensation et une indemnité la contestation avec la Bolivie pour le territoire de l'Acre, faisait triompher la solution qu'avait préconisée Magalhaes. Celui-ci fut également l'initiateur de cette tentative d'union entre le Brésil et l'Argentine, dont le traité de l'A. B. C. (Argentine, Brésil, Chili) faillit assurer la réalisation. L'essai ne put aller au delà de cette manifestation restée platonique, mais fut marqué, d'une manière tout à fait inusitée jusqu'alors, par la visite du président du Brésil, Campos Salles, à Buenos-Ayres, suivie de celle du président de l'Argentine, Roca, à Rio de Janeiro.

Le 7 juin 1917, Rodrigues Alves et Delphim Moreira avaient été choisis comme candidats à la présidence et à la vice-présidence de la République par l'unanimité des membres de la convention nationale, réunie à cet effet. Ces candidats furent élus le 1er mars 1918 sans compétiteurs et proclamés président et vice-président le 6 juin. Conformément à la Constitution, le président élu ne devait prendre le pouvoir et succéder effectivement au président sortant (Wenceslao Braz) que le 15 novembre suivant, qui est le jour anniversaire de la proclamation de la République du Brésil.

Rodrigues Alves avait déjà rendu des services considérables à son pays. Originaire de São-Paulo,

où il était propriétaire de terres à café, député à l'Assemblée nationale en 1885 et 1886, il fut chargé de l'administration de sa province natale par Pedro II en 1887. Député à l'Assemblée constituante après la chute de l'empire, il dirigea les finances fédérales sous le maréchal Floriano, puis sous la présidence de Prudente de Moraes. Il présidait l'Etat de São-Paulo lorsqu'il fut élu président de la République en 1902, succédant à Campos Salles. Il assainit et embellit par de grands travaux les villes de Rio de Janeiro et Santos, exécutant ce programme à l'aide des ressources financières que lui avait léguées l'habile administration financière de son prédécesseur et du ministre des finances d'alors, Joaquim Murtinho, auteur de la première opération de *funding* (payement en titres de rente 5 p. 100 des intérêts de la dette extérieure).

Au point de vue international, ou plutôt inter-américain, Rodrigues Alves s'attacha surtout à resserrer les liens qui unissent le Brésil aux Etats-Unis. Il éleva la représentation diplomatique entre les deux pays au rang d'ambassade et provoqua la réunion d'un congrès panaméricain, à propos duquel Elihu Root, le représentant des idées politiques de Roosevelt, fit aux républiques de l'Amérique du Sud une visite destinée à l'établissement sur des bases plus assurées des relations entre les républiques latines et la grande république anglo-saxonne du Nord.

Plus tard, au lendemain de la proclamation de sa candidature pour un nouveau terme présidentiel, le 24 octobre 1917, il définissait ainsi la ligne politique qu'il entendait suivre à l'extérieur : « Par l'énormité des sacrifices qu'ils s'imposent, par leur participation sans égoïsme à la lutte actuelle pour la démocratie, les Etats-Unis ont, à mon sens et dans l'opinion du Brésil, acquis le droit d'être les guides, de porter la parole au nom des républiques de l'hémisphère occidental, d'interpréter leurs sentiments. »

Rodrigues Alves entendait, d'autre part, favoriser de tout son pouvoir le développement de l'influence française au Brésil, aussi bien dans le domaine économique et industriel que dans celui de la science, des arts et de la littérature.

La prochaine inauguration de la seconde présidence de cet homme d'Etat suscitait donc de grandes espérances en son pays. Aussi la surprise et le regret furent-ils profonds, lorsque la nouvelle fut publiée que son état de santé ne lui permettait pas d'assumer la présidence le 15 novembre 1918. Ce fut, en conséquence, le vice-président élu, Delphim Moreira, qui prit, à cette date, possession du pouvoir, remplaçant, aux termes de la Constitution, le président élu, empêché par son état de santé. Rodrigues Alves mourut le 15 janvier 1919. Une campagne politique commença aussitôt pour le choix du candidat à la présidence devenue vacante. La Constitution ne permet pas, en effet, que le vice-président (ainsi que les choses se passent aux Etats-Unis) remplace le président décédé jusqu'à l'expiration du terme présidentiel, sauf lorsque le décès a lieu dans les deux dernières années de ce terme. Delphim Moreira ne pouvait détenir le pouvoir que provisoirement, jusqu'à ce qu'un successeur fût donné à Rodrigues Alves par les élections nouvelles.

Altino Arantes, président de l'Etat de São-Paulo, fut mis en avant par l'élément populaire. Le *Correio da Manha* lança la candidature de Ruy Barbosa, soutenue par une partie de la presse, mais peu sympathique dans les milieux militaires. Les deux Etats prépondérants du Brésil, São-Paulo et Minas Geraes, semblaient encore devoir dominer cette élection.

Pendant ce temps, avant la fin de janvier 1919, un paquebot du Lloyd brésilien (ancien navire allemand), portant à son bord la délégation brésilienne et son chef, Epitacio Pessoa, entrait dans le port du Havre. D'autre part, l'escadre de guerre brésilienne, sous le commandement de l'amiral Frontin, arrivait le 25 janvier 1919 à Portsmouth, venant de Gibraltar. L'état-major fut reçu officiellement à Londres et alla visiter la grande flotte. Le 3 février, l'escadre appareilla de Portsmouth pour aller visiter les ports français. Le 14, elle arriva à Cherbourg, où elle séjourna jusqu'au 25. A la fin de février, elle était en vue de l'embouchure du Tage et, le 2 mars, les équipages, débarquant à Lisbonne, furent fêtés par la population. Le président de la République portugaise, amiral Cantole Castro, offrit aux officiers un banquet au palais de Belem, et l'ambassadeur du Brésil à Lisbonne, Castao de Cunha, organisa une fête brillante en l'honneur de l'amiral Pedro de Frontin et de son état-major. L'escadre quitta les eaux du Tage le 6 mars, rentra dans la Méditerranée et se rendit à la Spezzia. L'amiral fut reçu à Rome le 27 mars par le duc de Gênes et l'amiral Del Bono. Il était accompagné de Luiz de Souza Dantas, ministre du Brésil à Rome, près le gouvernement italien. A Venise, l'amiral Frontin assista, près du roi Victor-Emmanuel, à l'incorporation des anciens navires de guerre autrichiens à la flotte italienne.

Des décrets du 7 janvier avaient consacré l'élévation des légations brésiliennes à Londres et au Vatican au rang d'ambassades. Le 20 janvier, Olyntho de Magalhaes, nommé ambassadeur près du saint-siège, était remplacé à Paris par Pedro Azevedo, chef de la légation de Montevideo.

L'opinion publique attendait avec une certaine méfiance le résultat de la réunion, le 25 février, à Rio de Janeiro, de la Convention nationale pour la désignation des candidats présidentiels. On craignait que cette assemblée ne se laissât guider exclusivement dans son choix par des intérêts et des considérations se rattachant à la politique de parti. La candidature de Ruy Barbosa avait été lancée comme une réaction contre des tendances dont on redoutait le succès. Celle d'Epitacio Pessoa l'emporta dans la convention et produisit un grand effet d'apaisement. Des adhésions arrivèrent de tous les points du Brésil à Rio de Janeiro, indiquant que tous les partis se rassemblaient autour de la « candidature nationale » de l'ambassadeur du Brésil à la Conférence de la paix.

Epitacio Pessoa, né dans le Parahyba, un des plus petits Etats de l'Union, était un professeur et juriste éminent. Il enseigna le droit à l'université de Pernambuco et représenta le Brésil au Congrès des jurisconsultes pour la codification du droit international panaméricain. Député à l'Assemblée constituante de 1891, où il se montra orateur puissant et brillant, adversaire de la dictature militaire, il fut ministre de l'intérieur et de la justice sous Campos Salles, puis juge à la Cour suprême et sénateur de son Etat natal. Tel était l'homme que, dans son entourage, on appelait volontiers le Wilson du Brésil, et qui fut déclaré candidat à la présidence par une importante majorité de la convention nationale de 1919. Malgré son échec dans cette assemblée, Ruy Barbosa déclara qu'il ne renonçait pas à se présenter aux suffrages de ses concitoyens. Le 12 mars, Nilo Peçanha, ancien ministre des affaires étrangères, lança un manifeste du parti républicain de l'Etat de Rio de Janeiro en faveur de la candidature de Ruy Barbosa.


Epitacio Pessoa.

Epitacio Pessoa adressa de Paris à Antonio Azevedo, président du Sénat, un télégramme annonçant qu'il acceptait la candidature à la présidence de la République. Le message reçut dans la presse de Rio l'accueil le plus favorable. Nombre de journaux publièrent, avec le portrait du candidat, de longs articles, faisant les plus grands éloges de sa haute intelligence, de son énergie, de ses dons brillants de parole, de son talent et de son expérience consommée de jurisconsulte.

On rappela le discours qu'il avait prononcé, le 23 octobre 1917, dans un banquet offert au candidat présidentiel d'alors, Rodrigues Alves. « Ce discours, dit le *Jornal do Commercio*, est le plus magnifique des programmes de gouvernement ».

L'élection eut lieu le 14 avril. Les premiers résultats donnaient à Epitacio Pessoa 44.000 voix, à Ruy Barbosa 31.000. Celui-ci obtenait, il est vrai, à Rio de Janeiro, 13.000 voix, contre 9.000 données à son concurrent. Le 16, les résultats connus étaient : 142.000 voix à Epitacio Pessoa, 65.000 à Ruy Barbosa. Le 25, on annonçait 300.000 suffrages pour Epitacio Pessoa, 114.000 pour Ruy Barbosa.

Dans un dîner offert à l'Elysée, le 27 mai, au nouveau chef du Brésil, le président Poincaré définit ainsi la participation que le Brésil avait prise à la guerre :

La grande nation, malgré les perfidies de la propagande allemande, ne s'est pas méprise sur les responsabilités. Elle a, dès la première heure, protesté solennellement contre la violation de la neutralité belge. Elle a senti la menace que les ambitions germaniques faisaient peser sur la civilisation latine. Lorsqu'elle eut prit ouvertement parti en 1917, elle favorisa le ravitaillement de la France, mit à la disposition du gouvernement de ce pays les navires allemands internés dans les ports brésiliens, seconda ses services sanitaires, soutint avec ses torpilleurs en Méditerranée, à côté des escadres franco-britanniques, la lutte contre les sous-marins ennemis, prépara l'envoi d'un corps expéditionnaire en Europe.

Le président élu, après avoir fait ses adieux aux chefs des gouvernements réunis à Paris, rendu visite au roi Albert de Belgique et au roi d'Italie, répondu à de nombreux toasts portés en l'honneur du Brésil dans des banquets offerts par diverses associations amies de ce pays, se mit en route pour l'Amérique, passant par Londres, assistant avec le roi d'Angleterre aux courses du Derby le 4 juin, s'embarquant, le 6, à Plymouth, sur un navire de guerre anglais, pour Lisbonne. Ayant franchi une partie de l'océan Atlantique sur la frégate française *Jeanne-d'Arc*, il acheva la traversée sur l'*Imperator*, paquebot allemand portant pavillon américain. Epitacio Pessoa arriva le 22 juin à Washington. Après une rapide visite au Canada, il rentra au Brésil et prit officiellement possession, le 28 juillet, du pouvoir présidentiel à Rio. Il forma aussitôt un nouveau ministère, présidé par Marquez, et où Calogeras, l'un des représentants du Brésil à la Conférence de Paris, prit le portefeuille des affaires étrangères.

Le 28 juin 1919, Calogeras, Fernandez et Menezez avaient apposé leur signature, au nom du Brésil, au bas du traité de Versailles. Le traité stipula, d'ailleurs, que l'article 299, d'après lequel les contrats conclus avant la guerre étaient annulés, ne s'appliquait pas au Brésil.

Peu après, le Brésil adhéra à la Ligue des nations. Il compte des représentants dans les deux organes essentiels de cette organisation : l'Assemblée et le Conseil.

Dans les premiers jours de juin, le ministre des affaires étrangères de France, Pichon, avait déposé sur le bureau de la Chambre un projet de crédit additionnel pour la transformation en ambassade de la légation de la République française au Brésil. Le projet fut adopté immédiatement, à l'unanimité.

Dans une première période de quatre années (1903-1906), au lendemain de l'assainissement financier opéré par le président Campos Salles, le déficit net budgétaire du Brésil ne s'éleva, pour les quatre exercices, qu'à 50.000 contos (un conto est égal à mille milreis, environ 1.500 à 1.700 francs). Pour les trois périodes suivantes, de quatre années chacune (de 1907 à 1918), les déficits globaux s'élevèrent respectivement à 216.000, puis 599.000 et 687.000 contos.

La situation financière, exposée dans le dernier message de Wenceslao Braz, se présentait comme suit : les engagements en souffrance, accumulés jusqu'en 1914, composaient une dette flottante, pour la liquidation de laquelle il fallut recourir à des émissions de papier-monnaie qui, de 1914 à 1918, se sont élevées à près de 800.000 contos, ce qui portait la circulation fiduciaire à environ 1 million 400.000 contos. Le taux du change du milreis, monnaie nationale-papier, en a souffert, mais les gouvernements n'eurent pas d'autres ressources pour couvrir les déficits budgétaires qui furent très élevés, notamment en 1916 et 1917. En 1918 et dans l'exercice en cours, la situation s'est modifiée dans un sens nettement favorable.

Le budget fédéral du Brésil pour 1919 s'établit comme suit :

Recettes or	Contos	113.000
— papier	—	503.000
Dépenses or	—	81.000
— papier	—	504.000

Après conversion des contos or en contos papier, les prévisions se soldent par un excédent de 70.000 contos papier, soit environ 105 millions de francs (à raison de 1 fr. 50 le milreis papier).

On avait d'abord envisagé dans les deux Chambres un déficit général de 180 millions de francs. Comment cette insuffisance si sérieuse s'était-elle muée en un large excédent ? Par une simple élévation, largement conçue, des prévisions de recettes, fondée sur les probabilités d'un relèvement notable de l'importation et, par conséquent, du rendement des droits de douane, provenant de la nouvelle situation internationale, de la cessation des restrictions, des achats des pays belligérants, enfin d'un contrôle fiscal plus sévère de la perception des revenus.

On faisait en outre état, dans les prévisions de ressources, de 50 millions de francs déposés (en or) à Londres, d'un reliquat de 60.000 contos des émissions de papier autorisées, et du produit de l'affrètement, par le gouvernement français, des anciens navires allemands incorporés au Lloyd brésilien, si le contrat d'affrètement, arrivant à expiration en mars 1919 et au sujet duquel des négociations étaient en cours, se trouvait définitivement prorogé.

En fait, le projet du budget pour 1919 apparaissait très optimiste, fondé sur des prévisions et des espérances encore hypothétiques, pour partie au moins. C'était un budget d'orientation confiante, de *go ahead*.

Les prévisions de dépenses ne comprenaient, d'ailleurs, pas les charges extraordinaires pour la guerre et la marine, autorisées et engagées par des lois spéciales, comportant des décaissements de fonds considérables et urgents. Le congrès avait fortement escompté les plus-values possibles, même probables, d'un premier exercice de paix. Il n'y aurait, d'ailleurs, que demi-mal — ainsi pensait-on en général — si la fin de l'exercice présentait, au lieu de l'excédent flatteur promis par la loi du budget, un déficit positif, limité à quelques dizaines de milliers de contos. On comptait sur la sévérité dont le futur président de la République, Epitacio Pessoa, ferait preuve dans l'exécution du budget. On ajoutait que l'exercice 1919 ne pouvait être encore qu'une période transitoire, un exercice de liquidation de la guerre, ne pouvant apporter la régularisation complète et normale des affaires.

La situation financière du Brésil, en un mot, s'était fort améliorée et autorisait la confiance. Elle réclamait

cependant encore, d'un pouvoir exécutif prudent, de sérieux ménagements, et une force patiente, mais résolue, de résistance à la poussée des dépenses exagérées n'ayant pas leur légitimation dans des besoins réels du pays.

Le change, au Brésil, après avoir longtemps oscillé pendant la guerre et depuis l'armistice entre 12 et 13 pence le milreis (soit 1 fr. 25 à 1 fr. 35), se releva en mai 1919 au-dessus de 14 pence. Or le pair du milreis est 27 pence, soit 2 fr. 80.

Le pair nominal de 27 pence pour le milreis était le taux courant avant la chute de Pedro II et même avait été dépassé vers la fin de l'empire, alors que le papier brésilien faisait prime sur l'or.

Les vicissitudes politiques et les troubles monétaires qui se succédèrent dans les premières années de la République firent tomber la valeur du milreis de 27 à 5 pence vers 1898. Cette dépréciation si profonde eut pour conséquence l'insolvabilité du Trésor fédéral à Rio de Janeiro et la première opération de « consolidation » ou *funding*, aux termes de laquelle les intérêts de la dette extérieure furent payés pendant plusieurs années en titres d'une rente spéciale appelée *funding* 5 p. 100.

L'application, après 1898, d'une restauration financière par le président Campos Salles et ses successeurs et la création de la Caisse de conversion pour l'assainissement de la monnaie nationale relevèrent les prix du milreis à 12 et 13 pence. Le milreis fut alors stabilisé à un nouveau pair légal, qui fut de 15 pence et, bientôt après, de 16 pence. C'est aux environs de ce taux qu'il se tenait avant la guerre.

Lorsque la guerre eut éclaté, le milreis recula de nouveau jusqu'à 10 pence et demi. Il fallut procéder à une seconde opération de consolidation ou *funding* par le payement temporaire des intérêts de la dette extérieure en un nouveau titre de rente 5 p. 100 *funding*. Tout est rentré dans l'ordre en 1917, sous la présidence de Wenceslao Braz. Le service de la dette en or a été repris, la circulation fiduciaire surabondante a commencé d'être assainie, la valeur de la monnaie nationale ou milreis s'est relevée à 12, puis 13 et, enfin, 14 pence, puis 14 et demi, en attendant que le pair de 16 pence soit atteint.

Le solde de la balance commerciale en faveur de l'exportation a été de près de 600 millions de francs en 1915, de 460 millions en 1917, et encore de 220 millions en 1918.

Le chiffre de la circulation fiduciaire demeurait très élevé (plus de 2 milliards et demi de francs en mars 1919). C'est donc plus sur les possibilités très prochaines de la réorganisation financière et monétaire que sur la situation présente qu'est fondée la reprise du change au Brésil.

La guerre a surpris ce grand pays neuf en plein travail de développement économique. Ne pouvant plus importer, comme il l'avait fait jusque-là, de capitaux du dehors, il dut assumer des engagements qui étaient excessifs pour ses forces actuelles ; une énorme dette flottante fut créée. Pour la consolider et pour faire face aux dépenses de guerre, le Trésor eut recours à des émissions de titres de la dette publique extérieure, et aussi de papier-monnaie. En fait, le montant de la circulation fiduciaire a à peu près triplé pendant la guerre.


Nilo Peçanha.

Un rapport du ministère des finances pour 1917, rédigé par le ministre Antonio Carlos en octobre 1918 et publié en mai 1919, apprend que la circulation de papier-monnaie s'élevait, au 31 juillet 1914, à 600.000 contos (un peu moins de 1 milliard de francs) et qu'il a été émis environ 1.100.000 contos (près de 2 milliards de francs) dans les quatre années suivantes.

Sous la présidence de Wenceslao Braz, il a été émis, sur le total précédent, 750.000 contos, dont 434.000 ont été consacrés à couvrir les dettes exigibles et flottantes antérieures, les déficits budgétaires et les dépenses extraordinaires de guerre, et 316.000 à des emplois destinés à encourager l'activité nationale.

Une loi du 2 octobre 1918 a constitué pour le soutien de la circulation fiduciaire un fonds de garantie qui s'éleva, dès ce moment, à 48.000 contos de milreis-or, au change de 27 pence le milreis, pouvant servir de base à une émission cinq fois plus forte de papier-monnaie.

Dans ce fonds de garantie ne sont pas compris 50 millions de francs (2 millions de livres sterling) en or que possède le gouvernement brésilien en dépôt à Londres, constituant la réserve qui peut être utilisée pour les payements extérieurs.

Le gouvernement brésilien disposait donc d'environ 125 millions de francs en or, en regard d'une circulation fiduciaire de près de 3 milliards. C'était peu encore, manifestement, mais c'était le germe d'où l'opinion publique au Brésil, confiante et optimiste, mais donnant de bonnes raisons pour sa confiance et son optimisme, comptait voir se développer plus ou moins rapidement la restauration effective de la prospérité économique du pays.

En 1916, le Brésil importait encore 118.000 tonnes de farine de blé, d'une valeur de 36.000 contos, et 424.000 tonnes de blé en grains, valant 90.000 contos. Mais on espérait qu'avant peu, la production nationale fournirait tout le blé nécessaire à la consommation du pays. Dès à présent, un seul Etat, le Rio-Grande-do-Sol, fournit 100.000 tonnes.

Le Brésil produit aussi du tabac en quantité assez importante : une moyenne annuelle, dans les derniers temps, d'environ 48.000 millions de kilogrammes, dont 28 millions dans le seul Etat de Bahia, la plus grande partie du reste venant du Rio-Grande-do-Sul et de Minas Geraes.

Il possède également des ressources minières, du fer, particulièrement très abondant dans l'Etat de Sao Paulo (Piropora), mais encore peu exploité.

Le Brésil a su accomplir chez lui, pendant la guerre, une véritable révolution économique. Il avait jusqu'alors deux objets d'exportation : le café et le caoutchouc, et rien d'autre. La guerre arrêta pratiquement l'exportation de ces deux produits, où s'alimentait son revenu budgétaire. Les hommes d'affaires virent le danger. Dans les Etats du Sud brésilien et aussi dans les autres parties du territoire, les cultures furent rapidement diversifiées. Le pays commença à subvenir par là à son alimentation, pour laquelle il était jusque-là tributaire de l'étranger.

Parmi les nouveaux produits d'exportation, on cite, pour 1917 : viande frigorifiée ou conservée 66.000 tonnes ; manganèse 533.000 ; sucre 131.000 ; haricots 93.000 ; riz 42.000. Le gouvernement fédéral et les autorités dans les Etats s'efforcent de répandre partout la notion de l'intérêt et de la valeur que présente pour le pays la diversité des cultures.

L'industrie est également favorisée, et le nouvel essor pris par la production cotonnière a donné une forte impulsion à l'industrie textile. Avec la fabrication des cotonnades et des lainages se développe celle des chaussures, de la chapellerie, des articles de confection ou de ménage, des produits alimentaires, notamment les pâtes, de la soierie, des produits chimiques, du matériel électrique, exportés surtout en Italie. Le mouvement est national ; on le signale dans toutes les régions, dans le Pernambuco comme dans le Rio-Grande-do-Sul. Une seule fabrique de tissus à Maceio (Alagoas) occupait 4.000 ouvriers en 1918. Des raffineries de sucre s'établissent ; aussi des usines pour la dessiccation du copra, l'extraction de l'huile du coco et du ricin, de l'huile dite « du castor » (tirée d'une graine oléagineuse).

Dans le centre et le sud ont été créées de nombreuses usines frigorifiques par des industriels venus des Etats-Unis. Des améliorations ont été apportées en conséquence à l'élevage des troupeaux. Les représentants des intérêts Armour dans l'Amérique du Sud disent que l'Argentine et le Brésil seront, avant dix ans, les plus grands producteurs de viande du monde entier.

Le Brésil a conscience des destinées qui l'attendent comme pays industriel. Il se prépare à fabriquer des objets en caoutchouc avec son caoutchouc, du chocolat avec son cacao, du papier, des bois ouvrés avec ses richesses forestières, du fer et de l'acier avec le produit de ses mines ; déjà, la construction navale renaît dans la baie de Rio de Janeiro. C'est un mouvement qui va exiger beaucoup de capitaux, beaucoup de machines ; aussi attire-t-il toute l'attention des Américains du Nord, prêts à fournir aux Brésiliens l'outillage dont ils vont avoir besoin et, notamment, le matériel de chemin de fer que la Belgique surtout fournissait avant la guerre.

Les compagnies de chemins de fer concessionnaires ou fermières furent depuis la guerre dans une situation très difficile. A cause de la hausse générale des prix, elles ne purent plus exploiter avec un profit suffisant pour la rémunération légitime de leurs capitaux (français et anglais) et pour le bien du service public. Il y a eu en 1919 une crise des chemins de fer au Brésil.

L'année 1920 a été marquée par un bouleversement économique très grave qui, d'ailleurs, atteignit, en même temps que le Brésil, tous les Etats de l'Amérique du Sud. La cause première de la crise est la fin de l'état de choses amené par la guerre européenne, état de choses où le Brésil vendait à l'Europe beaucoup plus qu'il ne lui achetait. En 1920, commencent à se faire sentir les conséquences du rétablissement de la paix : le Brésil vend moins à l'Europe et à des prix plus bas ; ses principaux produits, le café, le coton, les peaux, le caoutchouc sont moins demandés sur les marchés européens. L'exportation brésilienne diminue, en 1920, de 6 millions de livres sterling (94.050.000 livres sterling pour les neuf premiers mois de 1910, 88.530.000 livres sterling pour la période correspondante de 1920), alors que l'importation augmente de près de 60 p. 100 (57.415.000 livres sterling en 1919 et 87.766.000 livres sterling en 1920).

Le déséquilibre entre les exportations et les importations a coïncidé avec l'envoi de capitaux brésiliens à l'étranger ; d'une part, le gouvernement brésilien a dû payer à l'étranger les intérêts de la dette intérieure dont il a en même temps poursuivi le rachat ; d'autre part, l'année 1920 a vu la liquidation de plusieurs grandes affaires (*Brasil Railways*, port de Rio-Grande-do-Sul, port de Pernambuco) où étaient investis des capitaux européens et le retour en Europe de ces capitaux.

Comme il est naturel, ces faits ont eu une répercussion rapide sur le change brésilien. Le milreis qui, au début de 1920, valait 17 pence 1/2, est tombé, au cours de cette même année, à 11 pence. Naturellement, la hausse du prix de la vie a suivi la baisse des devises brésiliennes. Les loyers, l'alimentation, les produits nécessaires au chauffage ont vu leurs prix s'élever au Brésil entre 50 p. 100 et 100 p. 100, cependant que les produits brésiliens (caoutchoucs et cafés en particulier) se vendaient moitié moins cher à l'extérieur.


Olyntho de Magalhaes.

Ces faits ont eu leur répercussion sociale. L'année 1920 a vu, au Brésil comme en Argentine, éclater des grèves. Celles-ci, qui commencèrent sur le Leopoldina Railway au mois de mars, prirent bientôt le caractère d'une vaste agitation ouvrière et gagnèrent bientôt tout le pays. Elles furent, d'ailleurs, assez rapidement apaisées.

La fin de l'année 1920 et l'année 1921 ont, du reste, montré le Brésil se relevant peu à peu. Au cours de la dernière année, les exportations ayant augmenté et les produits brésiliens (café, caoutchouc, cotons) étant demandés sur les marchés européens, la balance commerciale est redevenue plus favorable au Brésil. Comme l'a dit le président Epitacio Pessoa, vivement attaqué dans le pays à la suite de la crise économique, des mesures prises pour remédier à la baisse du change tendirent toutes à accroître la capacité de production du pays : « recensement industriel et agricole, développement de l'enseignement technique et professionnel, impulsion donnée à l'exploitation des mines de charbon, projet d'utilisation de la houille blanche, études pratiques poursuivies en vue de l'établissement de la métallurgie du fer (en particulier avec les riches gisements de Pirapora dans l'Etat de São Paulo), les encouragements donnés à la production du blé, à l'élevage, l'institution de coopératives agricoles pour la vente de machines et d'engrais, le rachat et la réorganisation des réseaux de chemins de fer, la grande entreprise des travaux contre les sécheresses dans le Nord-Est », telles sont les principales mesures envisagées et prises déjà par le gouvernement.

D'autre part, depuis la fin de la guerre, le Brésil s'efforce de resserrer les liens qui l'unissent avec les autres puissances européennes et, particulièrement, avec les puissances méditerranéennes. Plusieurs nouvelles lignes de navigation ont été créées pour assurer des services réguliers entre le Brésil et l'Europe, et on a mis à l'étude un projet tendant, pour le plus grand développement des relations commerciales avec l'Europe, à faire de Rio un port franc. Le Brésil et le Portugal songent l'un et l'autre à faire de Lisbonne le grand centre de rayonnement en Europe des produits brésiliens et l'entrepôt des marchandises européennes à destination du Brésil. En octobre 1921, de Souza Dantas, ancien ministre des affaires étrangères, présentement ambassadeur à Rome et l'un des plus grands diplomates du jeune Brésil, a conclu avec le gouvernement italien un accord au sujet de l'émigration italienne. Ce traité met fin aux mesures restrictives prises en 1912 contre cette émigration. Il assure aux émigrants italiens au Brésil l'égalité de traitement avec les travailleurs nationaux, facilite leur transport et leur établissement, prévoit l'établissement de coopératives et l'élaboration de contrats de travail. Cet accord a été unanimement bien accueilli à Rome et à Rio.

De fait, les deux dernières années ont vu un développement des relations économiques entre le Brésil d'une part, la France et l'Italie de l'autre. Dans les ports brésiliens, le tonnage de ces deux puissances, de même que celui des Etats-Unis, augmente, alors

que le tonnage anglais diminue. Les relations intellectuelles avec la France sont également actives. C'est toujours, et de plus en plus, la culture française qui prédomine. Récemment, a été posée à Rio la première pierre d'un lycée franco-brésilien.

Enfin, au cours de l'été de 1921, le roi Albert de Belgique a fait un grand voyage au Brésil, et ce voyage a contribué à resserrer encore les liens économiques et moraux qui unissent les deux nations.

Aux voyageurs qui ont le plus récemment visité le Brésil, aux économistes et aux hommes d'Etat qui avec le plus d'attention l'ont étudié, la République des Etats unis du Brésil apparaît comme animée d'une vie intense et tout à fait moderne, comparable, pour l'ardeur aux affaires, le sens pratique et l'amour du progrès, aux Etats unis de l'Amérique du Nord. Le développement intellectuel suit, d'ailleurs, le développement économique. Le Brésil a aujourd'hui une riche littérature, dont Luizio Azevedo, Coelho Netto, Graça Aranha, romanciers qu'inspira heureusement le folklore national, furent les plus brillants représentants.

Lorsqu'une répartition meilleure de l'immigration et une amélioration de ses transports lui permettront de mettre en valeur toutes ses ressources, le Brésil doit jouer un rôle prépondérant dans l'Amérique du Sud. — Aug. Moireau et L. Abensour.

Cartailhac (Emile), écrivain et savant français, né à Marseille en 1845. — Il est mort à Genève le 26 novembre 1921. Ses études secondaires achevées, Emile Cartailhac passa ses examens de droit et se fit inscrire au barreau de Toulouse. Mais, très vite, il abandonna la carrière juridique pour se consacrer entièrement à l'archéologie préhistorique. Il vient à Paris et collabore à la revue « Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'homme », la plus importante revue française et l'une des plus importantes revues du monde pour la préhistoire et l'anthropologie, et qui réunit quelques-uns des maîtres de ces deux sciences, tels de Mortillet et de Quatrefages. Il y publie d'intéressantes notices et en prend bientôt la direction, groupant autour de lui une élite de linguistes, d'ethnographes, d'anthropologistes, parmi lesquels on relève les noms de Milne-Edwards, d'Agassiz, de Faidherbe, de Piette.

C'est à partir de 1878 qu'il publie les grands ouvrages qui établissent décidément sa réputation et le classent parmi les sommités de la science préhistorique. Il arrive à un moment où cette science est en pleine évolution, où les fouilles entreprises dans les pays scandinaves, dans les îles de l'Egée, en Hongrie, la découverte de crânes et d'ossements dans des terrains antérieurs à l'époque quaternaire, commencent à projeter sur les origines de l'homme de nouvelles lumières. Plusieurs questions sont alors passionnément débattues : celle de l'homme tertiaire, celle de l'universalité de l'âge de pierre, celle de la succession des diverses époques de cet âge de pierre et de la manière dont il a disparu (brusquement ou par transitions lentes) devant l'âge de fer.

Sur ces différents points, les ouvrages de Cartailhac apportent des solutions intéressantes. Son *Age de pierre dans les souvenirs et superstitions populaires* (1880) et son *Age de la pierre en Asie* (1882) démontrent que, sur tout le globe terrestre et non pas dans quelques régions seulement, est apparu un âge de la pierre, caractérisé par les mêmes armes, les mêmes instruments, et dont les survivances sont nombreuses et puissantes aux époques historiques dans les légendes et les rites religieux. Sa méthode est souple et variée : il confronte avec les monuments matériels de la préhistoire les superstitions populaires et les traditions sacrées, tire un brillant parti de la linguistique et obtient, par ces rapprochements, les résultats les plus heureux. Scientifique, son étude reste cependant vivante.

Les années qui suivent sont consacrées à l'exploration archéologique de la France, dont les conclusions donnent lieu à plusieurs ouvrages ou brochures : *Œuvres inédites des artistes chasseurs de rennes* (1886) ; *les Premiers Monuments mégalithiques* (1886) ; *Sépultures adventices et violation des ossuaires mégalithiques* (1886). Dans l'intervalle, il a été chargé de rapports à divers congrès archéologiques et envoyé en mission d'études au Portugal. Il passe plusieurs mois dans ce pays et en rapporte l'un de ses plus intéressants ouvrages : *Résultats d'une mission scientifique au Portugal*, qui sont l'un des monuments de la science archéologique et font époque dans l'histoire de cette science. Au témoignage d'A. de Quatrefages, qui le présenta au public, cet ouvrage est un chapitre intéressant et bien fait de l'histoire anthropologique des populations européennes, « et son auteur, bien que restant sur le terrain ethnographique, n'en saisit pas moins la signification historique des faits et n'oublie pas les questions générales ».

Outre la valeur documentaire qu'elle présente, cette étude contribue, en effet, à apporter la lumière sur plusieurs problèmes jusqu'alors mal élucidés. Il discute avec ampleur la question de l'homme tertiaire, montre (ce qui n'était pas communément admis jusqu'alors) que les âges de la pierre taillée et de la pierre polie ont coexisté et que, dans certaines régions, les hommes préhistoriques ont dû passer sans transition de l'un à l'autre, par suite de migrations ou d'invasions. Il contribue à faire pénétrer dans la science, en l'appuyant sur des preuves irréfutables, l'idée d'un âge de *cuivre* qui prend place entre l'âge de la pierre taillée et l'âge du bronze (idée lancée par de Quatrefages), celle des temps *protohistoriques*, intermédiaires entre l'âge du bronze et les temps historiques et affirme hardiment l'unité de la civilisation méditerranéenne (sous l'influence du courant civilisateur venu de l'Orient) à l'aube des temps historiques. Bon nombre de ces vues ont été confirmées par les plus récents travaux. En 1888, une nouvelle



Emile Cartailhac.

mission le conduit aux îles Baléares ; il y trouve peu de monuments de l'homme préhistorique, mais en rapporte une abondante moisson de documents relatifs à l'ère pélasgique et cyclopéenne [*Mission scientifique du ministère de l'instruction ; Monuments primitifs des îles Baléares* (1892).]

L'année suivante (1889), il publie un ouvrage qui synthétise toutes ses précédentes recherches : *la France préhistorique, d'après ses sépultures*, excellent ouvrage de vulgarisation.

En 1890, ses *Matériaux pour l'histoire naturelle de l'homme* fusionnent avec la « Revue d'anthropologie » et la « Revue d'ethnographie », pour devenir l'« Anthropologie », dont il continue d'assumer la direction et qui publie nombre de travaux importants. Professeur d'anthropologie à la Faculté des sciences de Toulouse et conservateur du Muséum de cette ville, son autorité d'anthropologiste et de préhistorien est universelle.

De nouvelles recherches exécutées en France sort l'*Album des monuments de l'art ancien du midi de la France*. Puis il est sollicité par la grotte d'Altamira, qui, découverte en 1878 par de Santuola, a révélé de merveilleuses peintures préhistoriques, dont l'authenticité a d'abord été niée par les anthropologistes et par les *Matériaux* eux-mêmes, mais sur laquelle des découvertes analogues faites en France attirent de nouveau une attention sympathique.

Plusieurs mois d'exploration et de recherches, dans des conditions d'ailleurs difficiles, lui permettent une excellente mise au point de la question. Après le grand ouvrage qu'il publie avec la collaboration de l'abbé Breuil (*la Caverne d'Altamira*, 1906), « il n'est plus permis de douter que l'homme préhistorique ait connu un art d'une technique sûre et d'un sentiment puissant ».

Ainsi que les précédents ouvrages de Cartailhac, la *Caverne d'Altamira* est autre chose qu'un catalogue descriptif ou une sèche compilation : c'est une vaste et complète étude de civilisation préhistorique où, par sa méthode de rapprochement entre les monuments des âges disparus et ceux qu'édifient sous nos yeux les primitifs, l'auteur arrive à de fort intéressantes conclusions sur la valeur et la signification, qu'il croirait volontiers rituelle ou magique, de l'art néolithique.

Le dernier grand ouvrage de Cartailhac porta sur *les Grottes de Baoussé Roussé* (principauté de Monaco), où de curieux ossements et des armes et outils avaient été découverts. Il rédigea le deuxième tome de la publication relative à ces cavernes (1912) et porta ainsi la lumière sur une période de l'âge paléolithique jusqu'alors mal connue. Peu avant la guerre, il fit paraître encore une étude sur *les Palettes des peintres aveyronnais et des tombes égyptiennes*.

Jusqu'à sa mort, il représenta avec éclat la science archéologique française. Il mourut au cours d'une tournée de conférences qu'il faisait à Genève.

Il fut un vrai savant, habile à exposer sans aridité des sujets austères et n'hésitant jamais à modifier ses théories devant les faits. — L. Vergenne.

Chaux et ciments (Etat actuel de l'industrie des). La substitution des méthodes scientifiques aux méthodes empiriques dans l'industrie des chaux et ciments fut une révolution complète accomplie depuis le commencement de ce siècle ; la France, avec 1 million de tonnes en 1901, arrivait, en 1914, à une production trois fois plus importante ; les Etats-Unis, sensiblement nos égaux il y a vingt ans, atteignaient le cubage de 13 millions de tonnes ; à la veille de la guerre, la production mondiale devait dépasser 25 millions de tonnes.

Cette révolution industrielle eut naturellement sa répercussion sur la construction ; aux lourdes pièces métalliques, aux coûteuses pierres de taille se substituait le matériau moderne, alliance du ciment, du sable, des pierres et du fer : le *béton armé*. A ce moment, la production suivait à peine les besoins de la consommation. La guerre a entravé cet essor : certaines fabrications furent réquisitionnées, tandis que beaucoup d'usines devaient laisser tomber leurs feux, faute de combustible et de main-d'œuvre.

Aujourd'hui, les besoins se présentent, formidables : la reconstitution des régions dévastées, l'exécution prochaine de grands travaux publics (ports, digues, canaux, etc.). Malheureusement, la production se trouve influencée par les conditions économiques nouvelles, car trois facteurs principaux la tiennent en tutelle : *dépense de combustible, main-d'œuvre, transport des produits.*

Nous verrons, au cours de cette étude, les solutions adoptées pour restaurer notre industrie et la mettre à même de suffire à nos besoins.

Définition. — En général, les *chaux* et les *ciments* sont des substances minérales susceptibles de former des liants capables de réunir, en durcissant, les éléments d'une construction. Sur quelles distinctions doit-on établir leur classification ?

D'après la fabrication, la *chaux* est le produit de cuisson à basse température de calcaires ou de mélanges de calcaires et d'argiles ; sa caractéristique est de *s'éteindre*, c'est-à-dire de tomber en poussière en s'hydratant. Si le calcaire est pur, la chaux sera formée exclusivement d'oxyde de calcium ; au contraire, elle sera *maigre* ou *hydraulique* (autrement dit, douée ou non de la propriété de former une pâte durcissant dans l'eau), selon qu'elle contiendra plus ou moins d'argile.

Les *ciments* s'obtiennent par la cuisson à plus haute température, allant même jusqu'au commencement de vitrification des calcaires argileux ou des mélanges de calcaires et d'argiles ; ces produits ne s'éteignent pas.

D'après l'emploi, les liants seront *aériens* (chaux ordinaires) ou *hydrauliques* (chaux hydrauliques et ciments), se solidifiant sous l'eau. D'après la vitesse de la solidification, les ciments sont *lents* ou *prompts* ; enfin, si l'on se réfère aux cahiers des charges des administrations pour la résistance à la traction, pour la densité apparente, etc., on arrive à une telle incertitude de classement que ces conditions doivent faire l'objet d'une étude toute particulière de la commission chargée de standardiser les matières industrielles.

Les dénominations les plus fréquentes sont, pour les *chaux* :

1° les *chaux maigres*, donnant une pâte peu foisonnante en absorbant 1 à 2, 3 p. 100 d'eau ;

2° les *chaux grasses*, plus pures, foisonnant plus abondamment en absorbant 2,6 à 3,6 p. 100 d'eau, servant à préparer des mortiers aériens avec le sable, mais employées également pour divers usages agricoles (*chaulage*), dans les sucreries, fabriques de produits chimiques, etc. ;

3° les *chaux hydrauliques*, faisant prise sous l'eau, classées entre deux extrêmes : la chaux éminemment hydraulique faisant prise du deuxième au sixième jour, déjà dure au bout d'un mois et se brisant en éclats sous le choc après six mois, et la chaux faiblement hydraulique, ne faisant prise que du neuvième au quinzième jour et ne devenant, même après six mois, guère plus dure que du savon sec (Vicat).

Quant aux *ciments*, ils comprennent :

1° les *ciments de grappiers*, obtenus par le broyage des parties dures surcuites, venant de la cuisson de la chaux,

2° les *ciments naturels*, provenant de la cuisson des calcaires argileux naturels. Selon les qualités plus ou moins argileuses de ces calcaires cuits au-dessous de la limite de ramollissement, le ciment sera à prise plus ou moins rapide (*ciment prompt, ciment romain*). Il convient de remarquer que le ciment des anciens ouvrages romains n'était pas un ciment de ce genre, mais un ciment de pouzzolane ;

3° les *ciments artificiels*, préparés par cuisson d'un mélange de calcaire et d'argile. Une variété la plus

usuellement fabriquée est le *ciment de Portland* à prise lente, provenant d'un mélange à dosage régulier cuit jusqu'à commencement de vitrification;

4° les *ciments mixtes*, mélanges divers des ciments précédents ;

5° les *ciments de laitier*, obtenus par mélange de chaux grasse éteinte avec des laitiers de hauts fourneaux. (Dans cette classe se rangent les ciments allemands dits *portland de fer*, *portland de laitier*, qui sont des ciments artificiels dans lesquels on a incorporé des scories de hauts fourneaux) ;

6° les *pouzzolanes*, formées par addition de pouzzolanes volcaniques à la chaux grasse ;

7° les *ciments spéciaux* : ciment *blanc*, ciment *indécomposable*, etc., préparés pour des applications déterminées.

Propriétés générales des chaux et des ciments. — En mélangeant les chaux et les ciments avec de l'eau, on remarque que la matière bien malaxée commence à se solidifier, c'est-à-dire *fait prise* au bout d'un temps variable, parfois presque instantané (ciment prompt), parfois durant plusieurs heures. La solidification achevée, le durcissement de la masse se poursuit lentement pour atteindre son maximum, après un temps différent pour chaque qualité. Les mêmes phénomènes s'observent pour les mortiers. La prise et le durcissement peuvent s'étudier sous l'eau douce et sous l'eau de mer. Pour donner une mesure de l'*hydraulicité* des substances, celle-ci est fonction des proportions relatives d'argile et de chaux en présence ; on appelle indice d'hydraulicité le rapport :

$$\frac{argile}{chaux} \text{ ou mieux } \frac{silice + alumine + oxyde\ de\ fer}{chaux + magnésie};$$

l'indice de 0,1 avec la chaux faiblement hydraulique atteint 0,5 dans les chaux très hydrauliques; ces nombres sont encore plus élevés dans les ciments (0,44 à 0,60) et même, dans certains types à prise extra-rapide (prise commençant moins de 20 minutes après le gâchage pour finir moins de 2 heures après), l'indice peut varier entre 0,65 et 1,20.

La température de cuisson a une influence considérable sur la vitesse de prise; si la cuisson a lieu aux environs de 1.000°, la chaux n'est pas encore combinée à la silice, l'aluminate tricalcique domine. Or cet élément active la solidification (ciment romain); au contraire, dans la cuisson du Portland où l'on atteint 1.400°, la silice s'est combinée formant le trisilicate à lente solidification.

Composition de divers types de chaux et ciments

TYPES DIVERS	CHAUX hydraul. (Leduc)	CIMENT de grappiers	CIMENT rapide Wassy	CIMENT Portland (Leduc)	CIMENT de Lafarge	CIMENT laitier Vitry	POUZZOLANE
Insoluble %		7.28					
Silice %	19.24	25.18	23.50	22.10	23.70	23.50	59.20
Alumine %	1.65	4.10	8.8	7.20	2.62		21.50
Oxyde de fer %	1.15	2.50	5.6	2.89	0.98	17.15	2.6
Chaux %	65.80	54.20	50.7	62.20	65.30	48.90	4.80
Magnésie %	0.79	1.30	1.8	0.75	1.80	2.10	1.18
Acide sulfurique %	1.02	0.96	4.05	0.86	0.55	1.10	0.09
Perte au feu et non dosés %	8.10	3.75	5.2	2.75	5.05	6.75	5.85
Indice d'hydraulicité	0.33	0.57	0.72	0.51	0.40	0.79	
Résistance (1) traction mat. pure après 7 jours	1.8	14.5		24.8	21.91	28	
Résistance (1) traction mat. pure après 28 jours	3	23.5		38	31.48	37	
Mortier plastique : I : 3 après 7 jours	1.8	5		10	11.60	13	
Mortier plastique : I : 3 après 1 an	27.1	23 (après 6 mois)		30	27.85		
Temps de prise (compté après gâchage)	5 à 9 jours	12 à 15 heures	5 à 30 minutes	2 à 12 heures	5 à 12 heures	2 à 12 heures	

(1) Les résistances à la traction sont exprimées en kilogr. par centimètre carré.

Outre la chaux, le silice et l'alumine, produits essentiels, les impuretés peuvent avoir une certaine importance : l'oxyde de fer facilite la cuisson, l'acide sulfurique sous forme de plâtre (sulfate calcique) provoque le ralentissement de la prise.

La constitution chimique des ciments montre que ceux-ci sont des silicates et des aluminates de chaux ; pour expliquer le processus de la solidification et du durcissement, deux hypothèses sont en présence : celle déjà ancienne du savant français Le Chatelier et celle plus récente des adeptes de la chimie des colloïdes.

Dans les matières riches en chaux libre, le durcissement est fonction de la carbonatation de cette chaux; pour expliquer le rôle de l'alumine et du silice, Le Chatelier admet que la solidification est un phénomène d'hydratation du silicate tricalcique et de l'alumine tricalcique constitutifs du ciment ; l'eau agit sur le silicate lentement pour le dédoubler en chaux hydratée et en silicate monobasique :

$$SiO^2, 3\,CaO + 7\,H^2O = 2\,Ca\,(OH)^2 + SiO^2, CaO, 5H^2O$$

tandis que l'aluminate tricalcique s'hydrate sans se décomposer :

$$Al^2\,O^3, 3\,CaO + 12\,H^2\,O = Al^2\,O^3, 3\,CaO, 12\,H^2\,O$$

en donnant une substance se solidifiant rapidement en feuillets. Dans le ciment de Portland, cet aluminate, en s'hydratant presque immédiatement, est le principe amenant la solidification ; le silicate assure le durcissement par une cristallisation en aiguilles qui s'enchevêtrent dans les feuillets d'aluminate; quant à la chaux libérée, elle se carbonate peu à peu aidant ainsi au durcissement.

Dans la théorie colloïdale, on admet qu'un silicate calcique peu calcaire se forme aux dépens du silicate tricalcique en formant une précipitation, un gel qui soude la masse restante.



Exploitation de la carrière de carbonate. (Perforation de la roche par l'air comprimé.)

La solidification des mortiers s'explique de la même façon : le sable entre peu en combinaison, son rôle est plutôt physique en s'opposant au retrait de la chaux employée seule ; la carbonatation et l'hydratation sont les causes du durcissement des mortiers de sable et de chaux; la formation des silicates et des aluminates joue, au contraire, une action prépondérante pour les mortiers à base de ciment.

Action de l'eau de mer. Pour les travaux maritimes, il est intéressant de connaître l'action des eaux; si l'eau douce n'a sensiblement pas d'action sur les chaux et ciments hydrauliques, l'eau de mer a parfois une action néfaste ; les sels de magnésium qu'elle contient tendent à solubiliser en chlorure et en sulfate la chaux du mélange. Pour empêcher cette action, on cherche à réaliser des mortiers très compacts en les constituant avec du sable soigneusement calibré (500 à 600 kilogrammes de portland pour 1 mètre cube de sable formé de 2/3 de gros grains et de 1/3 de grains fins) ; à protéger les surfaces par des enduits hydrofuges ou, mieux, par l'usage de ciments spéciaux : les ciments fondus riches en aluminates, absolument indécomposables par les eaux sulfatées et par l'eau de mer, ciments dits indécomposables, très riches en silice et pauvres en chaux.

Fabrication des chaux. Le principe en est très simple; il consiste à calciner du carbonate de chaux. Celui-ci, se dissociant, abandonne son anhydride carbonique en laissant l'oxyde de calcium fixe. La fabrication comprend l'extraction des pierres de la carrière, la cuisson dans des fours à cuve, l'extinction par l'eau et le blutage des produits obtenus.

La cuisson s'effectue vers 850° et doit être conduite de façon à chasser les gaz au fur et à mesure de leur libération ; le système le plus adopté est le four continu, pouvant, avec 75 mètres cubes de capacité, fournir 18 tonnes en 24 heures en consommant 150 kilogrammes de charbon maigre ; dans certains cas, pour réaliser une cuisson très régulière, uniforme à température constante, on fait usage de fours chauffés avec du gaz d'eau.

La chaux éteinte par absorption d'eau est blutée ; les refus ou *grappiers* sont des débris calcaires surcuits, des grains de chaux non éteints ; on les broie dans des broyeurs à boulets; les premières parties blutées servent sous le nom de *chaux lourde* à préparer des carrelages ; les refus constituent les véritables *grappiers*.

Fabrication du ciment de grappiers. — Ces grappiers moulus constituent un ciment ; aussi cette fabrication est-elle liée à la précédente. La difficulté consiste à priver complètement le ciment de la chaux libre non éteinte ; le seul procédé est la séparation mécanique par tamisage; aussi les blutages doivent-ils être poussés très loin.

Fabrication du ciment de laitier. — Les produits scorifiés dans le haut fourneau et séparés de la masse métallique portent le nom de *laitier* ; comme ce sont des silicates alumino-calcaires, on comprend qu'ils puissent, dans certains cas, avoir les propriétés des ciments. On les emploie, après granulation, en les versant, pâteux, dans l'eau; la solidification ayant lieu brusquement, la masse se désagrège en formant un sable à gros grains. Ils sont mélangés dans la proportion de 60 à 70 p. 100 avec de la chaux en poudre ou, comme on le pratique en Allemagne, pour donner un débouché aux montagnes de laitier des usines sidérurgiques, on les incorpore dans des ciments artificiels (*portland de fer*).

Fabrication du ciment ordinaire. — Le ciment est dit *naturel* si l'on opère par cuisson directe de pierre argilo-calcaire naturelle ; il est dit *artificiel* lorsque le calcaire d'une part, l'argile de l'autre, sont mélangés avant de cuire ; il est évident que, dans ce second cas, le dosage, et par suite le produit obtenu, peut toujours être semblable à lui-même.

L'ancien procédé de fabrication consistait à chauffer dans un petit four, analogue aux fours à chaux, les pierres généralement à 25 à 40 p. 100 d'argile. Comme la température était plutôt modérée dans ce système de four, les ciments obtenus étaient surtout à prise rapide (ciment prompt type Wassy), néanmoins, en triant les parties surcuites et les broyant à part, on obtient des ciments à prise plus lente (ciment portland naturel, type de la Porte de France).

La fabrication des ciments artificiels a transformé cette industrie; car, si l'on rencontre dans la nature des roches très homogènes, capables de donner des produits réguliers, la majeure partie des ciments dits « de Portland » se fabrique par cuisson du mélange des éléments.

Le portland, ainsi nommé par son analogie, une fois durci avec la couleur et la solidité de la pierre de Portland, se prépare par *voie sèche* ou par *voie humide*.

Le procédé par voie sèche (aux Etats-Unis, 95 p. 100 des usines travaillent par ce procédé) consiste à faire les mélanges par broyage et malaxage à sec. La composition régulière s'obtient surtout en remplissant de grands silos successivement pour les vider ensuite ensemble ; on peut aussi remplir par lits horizontaux et les vider par tranches verticales. Le mélange est briqueté pour permettre la charge commode des fours.

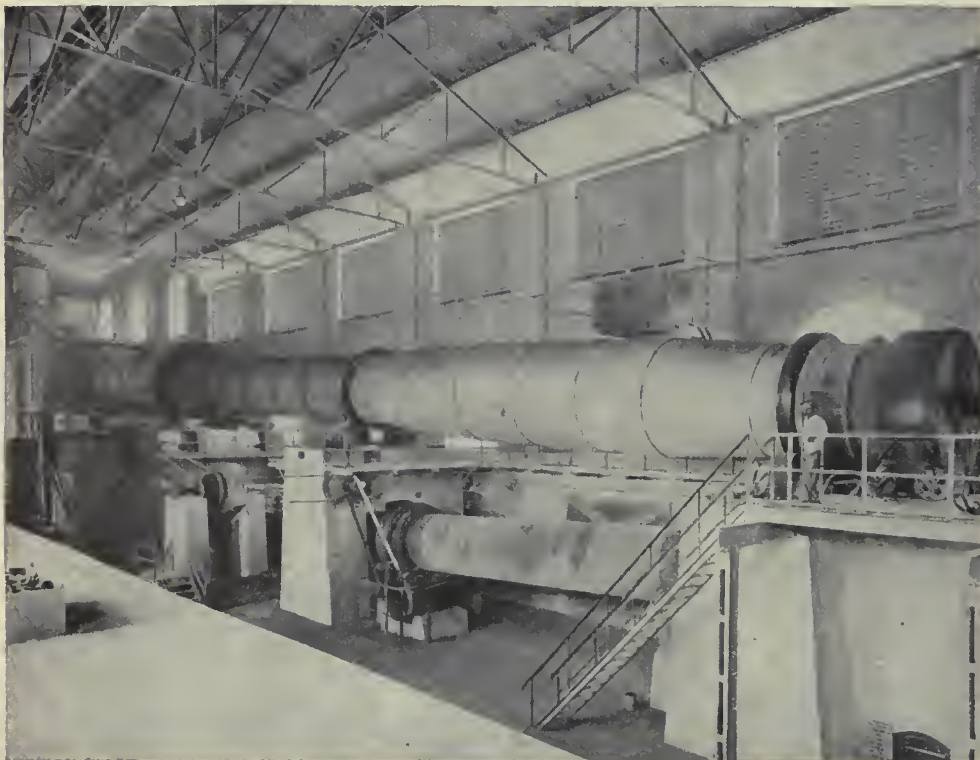
La voie humide où l'eau sert de véhicule n'est applicable qu'aux matières tendres aisément délayables (craie, marnes) ; celles-ci sont délayées avec 40 p. 100 d'eau dans de grands bassins (*bassins délayeurs*) munis de herses de trituration ; la pâte est ensuite rectifiée en tant que dosage dans un autre bassin de 150 mètres cubes (*bassin doseur*), puis emmagasinée dans d'immenses réservoirs avant de parvenir encore humide aux fours.

La question de la cuisson, que le ciment soit naturel ou artificiel, domine toute cette fabrication ; aussi les perfectionnements portent-ils sur ce point ; le progrès le plus important réalisé depuis 1890 fut l'adoption du *four rotatif*. Celui-ci est un long tube métallique de 3 mètres de diamètre, garni intérieurement de matériaux réfractaires, légèrement incliné sur l'horizon et tournant lentement ; les matières qu'on y place cheminent d'une extrémité à l'autre. D'abord de faible longueur, on arrive aujourd'hui à

employer des fours de 70 mètres de long, capables de porter de 1.400° à 1.500° une masse journalière de 150 tonnes ; la marche y est continue, les produits cuits sortent en passant dans un refroidisseur, tube prolongeant le four et traversé par l'air d'alimentation des brûleurs. Le combustible est, en effet, employé pulvérisé et projeté sous cette forme dans le four. Nous avons indiqué ce mode de chauffage (v. *Lar. Mens.*, t. V, p. 480). On estime qu'un tel four consomme 300 kilogrammes de combustible de choix par tonne de ciment; la dépense en main-d'œuvre est, par contre, très faible (1 homme par 10 tonnes de ciment) ; on emploie ce four pour les pâtes de voie humide et pour les mélanges secs.

Pour ces derniers, devant la grande consommation du four rotatif, on a songé à revenir au type des anciens fours coulants droits, ceux-ci exigeant peu de charbon, mais demandant un assez nombreux personnel (1 homme par 2 à 3 tonnes de ciment) : la solution fut trouvée en augmentant les dimensions des appareils et en combinant ceux-ci de façon à rendre les opérations automatiques.

Le four droit moderne est à grande capacité (8 mètres de hauteur, 2m,50 à 3 mètres de diamètre); le défournement est facilité à la base par une grille dentée comparable à la noix d'un moulin à café, qui, par un mouvement rotatif, brise en morceaux le bloc cuit et permet sa sortie du four (four Steiger) ; dans le four français Perpignani-Candlot (P. C.), le rendement peut atteindre 25 à 30 tonnes par jour, avec une dépense de 140 kilogrammes de charbon par tonne.



Fours rotatifs pour la cuisson du ciment. (Usines de Lafarge, Ardèche.)

Au sortir du four, la roche en morceaux (*clinker*) est refroidie; elle forme une masse dure, granuleuse, qu'il faut broyer et réduire en fine farine. Le broyage le plus employé, intéressant par son grand débit, se pratique dans de longs tubes horizontaux, où le ciment est pulvérisé par des galets d'acier ou de silex (*tube broyeur compound Molitor*). Le blutage s'effectue dans des séparateurs à vent, basés sur la façon dont un courant d'air classe les grains plus ou moins volumineux et lourds. Le ciment est conservé en silos, avant de procéder à l'ensachage, pour obtenir l'amélioration du produit par l'extinction des petites particules de chaux libre qu'il peut encore contenir.

Dans toutes les usines, la question des transports des matières mises en travail joue un rôle important. Aussi, dans l'usine moderne, toutes les manutentions s'effectuent par des transporteurs mus mécaniquement; le rôle de l'homme se borne à celui de surveillant. C'est ainsi qu'une usine produisant 300 tonnes de ciment par jour exige 1.500 HP et seulement 80 à 60 hommes pour manutentionner les 950 tonnes de matières mises en œuvre.

Parmi les économies possibles à réaliser, plusieurs portent sur la récupération des sous-produits. Le flot d'anhydride carbonique, en particulier, dégagé des fours à chaux, peut être recueilli ; les applications du gaz carbonique liquéfié étant fort nombreuses (brasserie, machine à glace, etc.), le seul inconvénient est le transport lointain des bouteilles.

La grande quantité de poussières dégagées des fours et perdues dans le voisinage, malgré les chambres de retenue, est considérable, au grand préjudice de la végétation environnante ; ces poussières peuvent être condensées par l'appareil Cottrell. En principe, si l'on dispose selon un conduit de poussières un fil conducteur chargé d'électricité à très haut potentiel (40 à 80.000 volts), les particules solides se déposent intégralement (v. *Lar. Mens.*, t. IV, p. 927). Dans ces poussières, les Américains ont trouvé une source intéressante de potasse. En 1918, les fabriques de ciment des Etats-Unis ont produit près de 12.000 tonnes de matières fertilisantes, contenant 1.429 tonnes de potasse. Cette potasse provenait des silicates employés (0,2 à 1 p. 100 de KOH) qui, à 1.000° sous l'action de la chaux, abandonnent leur alcali; cette extraction, étendue à toutes les usines, suffirait pour fournir la moitié de la potasse exigée par les cultures américaines (87.000 tonnes). Ceci présentait d'autant plus d'intérêt en Amérique que toute la potasse y était importée d'Allemagne.

Signalons, dans les fabrications, celle du ciment de *pouzzolane*, formé par mélange de pouzzolane, produit siliceux d'origine volcanique, avec de la chaux grasse à laquelle il communique des propriétés hydrauliques.

Ciments spéciaux. — Parmi les plus récents progrès réalisés dans la préparation des nouveaux ciments, il convient de citer les ciments cuits au four à gaz avec des matières purifiées pour obtenir des produits blancs (*ciment blanc, ciment extra-blanc*) pour la décoration ; les ciments *fondus* à base d'aluminate de calcium, remarquables par leurs propriétés hydrauliques ; ceux-ci furent particulièrement étudiés par Pavin de Lafarge. On les prépare par la fusion liquide d'un mélange dosé de silice, d'alumine, de fer et de chaux dans un four spécial (four électrique au besoin). Ce ciment fondu s'emploie comme les ciments usuels; sa prise est lente; elle débute 2 heures après le gâchage pour se terminer 2 à 3 heures après; mais le durcissement est si rapide qu'en 24 heures, ce ciment est aussi résistant qu'un ciment ordinaire appliqué depuis un mois. Sa grande résistance (33 kilogr. par centimètre au bout d'une journée, 71 après un mois) permet, dans la construction, de réduire les armatures du béton armé et de faire travailler le ciment à la traction ; la vitesse de durcissement le fait apprécier pour exécuter des moulages, des scellements, des joints, des travaux à effectuer entre deux marées; enfin, sa résistance toute particulière à l'eau de mer et aux eaux séléniteuses le rend précieux pour les ouvrages maritimes ou ceux pour lesquels on craint des infiltrations d'eaux nocives (voûtes de tunnel).

Emplois des chaux et des ciments. — Le ciment pur s'emploie relativement peu ; il a néanmoins quelques applications : réalisation rapide d'un obstacle pour aveugler une voie d'eau ; réalisation d'une adhérence extraordinaire dans une partie de construction ; préparation des enduits ; consolidation de terrains humides par injection de ciment ; lutte contre les incendies en établissant rapidement des barrages de sacs que l'on arrose ensuite. Ce procédé fut également suivi durant la guerre pour préparer hâtivement des fortifications.

Le plus souvent, les chaux et les ciments s'emploient gâchés avec de l'eau et du sable en constituant un *mortier*, pâte durcissant plus ou moins à l'air ou sous l'eau dans le cas de matières hydrauliques, en adhérant fortement aux matériaux à réunir.

Dans le choix des substances à employer, on tiendra compte des indications suivantes :

Le mortier de chaux grasse ne convient que pour les constructions aériennes ;

La chaux hydraulique peut s'employer pour les constructions à l'air ou sous l'eau, n'exigeant pas une résistance élevée ; dans les emplois hydrauliques, on ne doit en faire usage que lorsque l'action de l'eau est précédée d'un long durcissement à l'air ;

Les ciments rapides genre romain trouvent leur emploi dans les travaux à l'air ou sous l'eau, demandant une exécution rapide et où la résistance ne vient qu'en seconde ligne ;

Les portlands conviennent pour tous les travaux à l'air ou sous l'eau, mais spécialement pour ceux qui exigent une grande résistance au début, une grande résistance au gel, aux frottements mécaniques ;

Les ciments de laitier ne conviennent pas à l'air; on les emploie plutôt pour le béton coulé directement dans l'eau.

Enfin, nous avons déjà dit que les ciments fondus servaient dans les travaux à prise rapide ou exposés à l'influence de l'eau de mer.

Pour l'application, les surfaces doivent être bien nettoyées et humectées ; le mortier posé sera, durant la prise, maintenu humide en le protégeant du soleil ou du vent (ceci pour éviter les fissures dues à un retrait des surfaces hâtivement séchées. Le froid n'a d'action qu'au-dessous de — 6° ; la prise est alors retardée, elle est, au contraire, activée par une température de + 20 à + 25°). Dans les travaux urgents à exécuter l'hiver, on peut réussir en gâchant le mortier avec de l'eau contenant 1 kilogramme de carbonate Solvay pour 10 litres d'eau.

Les mortiers les plus usuels présentent les dosages suivants pour 1 mètre cube de sable :

Ouvrages à l'air......	250 à 350 kgs de chaux grasse.
Ouvrages humides ou immergés.	300 à 400 kgs de chaux hyd.
Rejointements	600 kgs de ciment portland.
Travaux maritimes.........	500 — —
Maçonneries ordinaires	400 — —

Ciments à prise rapide : 2 vol. de ciment pour 1 à 4 de sable.

En incorporant des pierres cassées au mortier, on obtient un mortier à gros éléments ou *béton*, capable de s'employer seul pour élever une construction, tandis que le mortier ordinaire ne peut servir qu'à réunir des matériaux (moellons, blocs, etc.). Le dosage varie de 1 volume de mortier pour 1 à 3 volumes de pierrailles. Sur les chantiers, on le prépare simplement en malaxant les divers éléments avec de l'eau ; pour l'emploi, il faut procéder rapidement, afin que le liant n'ait pas commencé sa prise avant sa mise en place ; pour rendre compacte la masse, on pilonne en damant par petits coups. Le béton convient aux travaux sous l'eau, aux fondations, et trouve de nombreux débouchés dans la construction maritime. Mentionnons que l'on peut établir un grand nombre de combinaisons en modifiant la nature de la substance agglomérée : béton de sable, de coke, de mâchefer, de scories, etc. Ces mélanges sont plutôt utilisables dans la fabrication des pierres factices. Le plus grand emploi du béton est son application à la construction, en alliance avec le fer (*béton armé*); on trouvera à ce sujet (*Lar. Mens.*, t. V, p. 643) tous les renseignements utiles.

Outre ces emplois, les chaux et les ciments ont reçu de nombreuses applications dans la préparation des éléments artificiels de construction; ils permettent la fabrication de carreaux, de dallages, de pierres factices, d'éléments d'ornementation, de balustrades, chaînes d'angle, etc., par moulage ou par compression.

Avenir de l'industrie cimentière. — Il est aisé de remarquer combien l'industrie cimentière dépend de la nature des substances mises en œuvre, de la cuisson, des broyages, etc. Aussi le contrôle scientifique doit-il être à la base même de la fabrication ; le laboratoire joue ici un rôle très important, et ce n'est que depuis l'introduction du chimiste dans l'usine que les progrès furent réels. Aujourd'hui, les fabrications sont surveillées et régies pour les adjudications officielles par des conditions déterminées de résistance, de composition, etc., comportant un certain nombre d'essais physiques et chimiques (hydraulicité, temps de prise, dureté, résistance à la traction, à la compression, etc.).

Les plus grands efforts ont été réalisés, nous l'avons vu, pour économiser les combustibles et la main-d'œuvre, maintenir les prix à un taux raisonnable (le ciment vaut environ 100 à 150 francs la tonne 1921), malgré l'augmentation des charbons et des matières premières, obtenir des produits nouveaux pour telle ou telle application ; il reste encore un élément économique qui, en France, pèse sur cette industrie, le prix des *transports*. L'usine, généralement à proximité des gisements, doit amener son



Fours à gaz pour la cuisson de la chaux. (Usines de Lafarge, Ardèche.)

charbon et expédier sa production ; or le poids de ces matières exige que ces transports se fassent par voie fluviale. C'est alors tout le programme de nos canaux à modifier et surtout à faire exécuter : canaux plus nombreux, canaux à grande section permettant la circulation des grandes péniches. Le jour où ce programme sera réalisé, l'industrie du ciment pourra prendre l'expansion à laquelle on doit s'attendre, étant donné ce qui reste à faire pour conserver à notre pays son rang économique. — M. MOLINIÉ.

comparatiste (du lat. *comparare*, comparer) n. et adj. *Gram.* Qui compare les langues suivant une méthode scientifique : *Pour les* COMPARATISTES *considérés comme tels, l'essentiel de la tâche est d'expliquer un fait d'une langue particulière en la ramenant à des langues communes préhistoriques plus ou moins lointaines.*

Comte d'Artois (LE), *sur la route de Paris; 1814*, par le commandant Lefebvre de Béhaine. — Malgré les nombreuses études parues depuis ces dernières années, malgré les documents émanés des archives, malgré les mémoires publiés — et ils sont nombreux — les prémisses de la Restauration demeurent obscures ; le commandant Lefebvre de Béhaine, en colligeant les unes et les autres, cherche à les éclaircir. De fait, il reconstitue le périple du lieutenant général du royaume de la façon la plus complète possible, depuis son entrée en France, venant de Bâle, le 17 ou le 18 février 1814, jusqu'au soir du vendredi saint, 8 avril, où il quitta Nancy pour Paris, après avoir appris que le gouvernement provisoire se ralliait à la cause des Bourbons.

Le commandant de Béhaine, qui connaît tous les détails de ces heures troubles, qui, en suivant pas à pas la retraite des armées impériales, a rencontré de nombreux indices d'intrigues et de trahisons, pouvait, mieux que d'autres, tenter le recoupement de ces intrigues et montrer quel rôle jouait au milieu d'elles le prince qui prétendait en profiter. Mais c'est précisément ce rôle personnel qu'il est difficile de préciser. Quel que soit l'enthousiasme des royalistes pour celui qu'ils voulaient servir, aucun d'eux n'a osé dire dans ses correspondances ou ses mémoires que Monsieur parut au milieu d'eux comme un chef, car du chef il n'avait ni l'âme ni le caractère. Ce portrait qu'en trace son peintre d'aujourd'hui n'est pas flatté ; on ne peut, cependant, dire qu'il soit une caricature :

Il avait conservé une tournure élégante, un visage avenant, déparé cependant par une béance de la bouche qui s'était accentuée avec l'âge et donnait à ses traits une expression peu spirituelle ; mais des manières aisées, un imperturbable aplomb, une intarissable faconde semblaient à première vue démentir cette physionomie. Au moral, l'âme la plus médiocre, l'intelligence la plus bornée, le caractère le plus hautain, dépourvu de jugement et incapable de se maîtriser, il se laissait aller aux propos les plus imprudents, n'épargnait rien ni personne et n'hésitait jamais à exposer ses partisans aux plus dangereux hasards.

Sa présence sur la terre française, dans des villes occupées par l'ennemi, allait cependant donner au parti qu'il venait relever une activité nouvelle ; on vint prendre auprès de lui le mot d'ordre et, même s'il n'en donna jamais de bien clair, si ses directives se modifiaient selon son humeur, comme aussi selon les circonstances, qui étaient difficiles, on s'en retournait satisfait, ému, et on colportait dans les châteaux que le roi ne pouvait tarder à rentrer dans son royaume.

Cette rentrée, cependant — Monsieur n'en pouvait douter — dépendait entièrement du bon vouloir des Alliés, comme aussi du succès de leurs armes. Or, au 15 février, l'un et l'autre étaient encore incertains. La première intention du comte d'Artois avait été, en entrant en France par Pontarlier, de faire étape et d'attendre les événements à Dijon. La vieille capitale de la Bourgogne eût été pour lui un excellent observatoire, en même temps qu'un quartier général confortable et digne de sa personne. Mais l'entrée de la ville lui fut interdite par le prince de Hesse-Hombourg, qui commandait la place au nom de l'empereur d'Autriche. Sémallé, Guétaut, Trogoff, A. de Noailles, qui, quelques jours plus tôt, avaient tenté d'y provoquer une manifestation royaliste, avaient dû renoncer à leurs projets ; Monsieur, modestement, remonta sur Vesoul, ville de 5.000 âmes, où le commandant du département de la Haute-Saône, le général autrichien Hirsch, l'accueillit sans grands égards, en spécifiant qu'il eût à s'abstenir de toute manifestation. Sa présence devait passer inaperçue : ni armes, ni uniformes, ni cocardes ; les souverains alliés voulaient ignorer les Bourbons.

Le commandant de Béhaine rappelle, en effet, les positions officiellement prises par la coalition : la guerre était dirigée non seulement contre Napoléon, mais contre la France, à qui on prétendait enlever toutes les conquêtes territoriales de la Révolution. On rêvait secrètement des moyens d'affaiblir pour longtemps la puissance qui, pendant un quart de siècle, avait troublé, puis dominé l'Europe : officiellement, on se désintéressait du gouvernement que pouvait choisir la nation et, à ce moment même, on négociait avec Napoléon à Châtillon. Cependant, le tsar Alexandre et le gouvernement anglais étaient fermement résolus à ne pas signer la paix avec lui : au pis aller, se contenterait-on de son fils, le roi de Rome, si aucun moyen ne se trouvait de reuverser ce trône ; mais on comptait bien parachever les succès militaires qui se poursuivaient depuis Moscou ; jusqu'au triomphe complet, il fallait atermoyer, d'autant que ni Alexandre, ni Metternich ni les Prussiens ne se souciaient de sacrifier un soldat de plus pour introniser Louis XVIII. Metternich envisageait la régence de Marie-Louise, et Alexandre flottait entre une candidature Bernadotte et une république idéale telle qu'il l'avait rêvée jadis, quand, grand-duc héritier, il échafaudait des projets de constitution dans les jardins du palais de Tauride.

Le comte d'Artois était donc livré à lui-même et à l'initiative de ses amis. L'historien retrace avec toute la précision voulue la carrière souvent obscure de ceux-ci et s'efforce de déterminer le rôle exact de chacun d'eux ; tâche souvent difficile, car, à part les missions dont quelques-uns furent chargés et dont ils s'enorgueillirent par la suite, le plus grand nombre se contenta de donner des avis, de correspondre sous des noms supposés avec les prêtres ou les nobles des régions avoisinantes sur lesquels ils pouvaient espérer trouver un appui, mais, les troupes françaises continuant à manœuvrer sous les ordres de l'Empereur avec la rapidité que l'on sait, les conspirateurs, plus ou moins honteux, prenaient soin de brûler les papiers compromettants.

En entrant en France, Monsieur était entouré du comte François d'Escars, qui s'intitulait pompeusement capitaine des gardes, de l'abbé de Latil, son confesseur, de Basset, son valet de chambre, de Melchior de Polignac, son plus intime confident. Se joignirent par la suite au cortège plusieurs membres de la noblesse de l'Est et, notamment, le marquis de Widranges, qui venait d'échapper à la répression du complot de Troyes, et le comte A. de Custine, de qui nous tenons quelques renseignements précieux :

Nous voyageons à cheval (écrit le jeune Astolphe de Custine à sa mère, la belle Delphine de Sabran); il n'est plus possible de trouver ni chevaux, ni voitures de réquisition ; les campagnes que nous traversons ne semblent plus produire que des cosaques. On en voit courir à travers champs et se disperser dans la plaine pour forcer les lièvres à la course ; ils ont l'air de mouches sur la neige.

Custine, tout fervent royaliste qu'il fût, puisqu'il avait quitté une charmante retraite italienne pour se mettre au service du prince par dévouement à l'Idée, est un de ceux qui nous ont laissé de cette cour errante la peinture la moins flattée :



S. A. R. Monsieur le comte d'Artois (d'après une gravure populaire, 1814).

J'ai été présenté au *cercle* (écrit-il, en soulignant malicieusement ce mot) ; on m'a fort bien reçu, car on est venu me parler à trois reprises, mais pour ne rien me dire et, à la troisième fois, on m'a répété la même question qu'on m'avait déjà faite.

Qui donc ce « on » veut-il désigner, sinon le comte d'Artois lui-même, dont la seule présence, d'ailleurs, en terre de France, l'enthousiasmait :

J'ai été à la messe de Monsieur. Depuis longtemps, je n'ai rien vu qui m'ait fait cette impression : un prince français, dans une église française, entouré de Français, c'était plus qu'il ne fallait à ma pauvre tête.

Le prince apparaissait ainsi aux yeux de ses fidèles comme une idole, toute parée des grâces de la France d'autrefois; il ne fallait pas l'approcher de trop près, ni lui, ni son entourage immédiat, pour se rendre compte combien l'un et l'autre étaient loin de la France de 1814. Custine lui reprochait de recevoir les visiteurs « comme des chiens, c'est-à-dire avec des questions bonnes à Versailles, mais pitoyables à Vesoul », essayant de réparer ses bévues quand il n'était plus temps, victime aussi de ses conseillers qu'avec son ami Alexis de Noailles, Custine qualifiait d' « aristocruches ». Ceux-ci étaient-ils aussi incapables qu'ils apparurent au nouveau venu ? Placés dans une situation fausse, obligés de dissimuler leur action aux yeux même de ceux qui venaient offrir leurs services, ils étaient incapables d'afficher une doctrine :

Nous ne savons nous concilier ni l'esprit des rois, ni celui des hommes, écrivait encore Custine le 27 mars. Nous restons aussi loin des cabinets que des cabanes, et, malgré tant de fautes, nous ne doutons pas un moment du succès de nos vœux, car c'est à désirer que se bornent nos efforts. Nous croyons que les royaumes de la terre tombent du ciel sans qu'il soit nécessaire de se baisser pour les ramasser.

En dépit des apparences, sans doute assez tristes, qui désolaient le jeune impatient, la cause de Louis XVIII était, au moment même où il écrivait cette lettre désenchantée, gagnée dans l'esprit des rois et des intrigants de Paris; mais, dans cette victoire, quelle est la part de l'action du comte d'Artois? Bien faible, évidemment.

A Langres, cependant, où l'empereur de Russie établit son quartier général, à l'hôtel Chalencey, dès la fin de janvier, bientôt suivi par l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, les émissaires royalistes avaient commencé leurs travaux d'approche, singulièrement facilités par la présence, dans l'état-major d'Alexandre, du comte de Rochechouart, aide de camp fort bien en cour, et du colonel Rapatel, aussi fervent royaliste que son camarade. Sans doute, est-ce Alexis de Noailles qui, entre Langres et Vesoul, joua le rôle le plus actif ; il avait depuis les premiers jours de l'Empire l'habitude des intrigues, ayant assez tôt sinon conspiré contre l'Empereur, du moins combattu sa politique religieuse sous la bannière de la congrégation du P. Delpuits. Pourchassé par la police, emprisonné, puis vite libéré, grâce à l'influence de son frère Alfred, aide de camp de Berthier, il crut prudent de passer la frontière en 1810 : depuis cette date, il avait été un des agents les plus intelligents de Louis XVIII. En devançant le comte d'Artois sur la route de Paris dans les premiers jours de 1814, il était donc un des mieux préparés à lui ouvrir ce chemin. Il se rencontrait à Langres avec l'abbé Breluque, le chevalier de Labroue, Caillebot de La Salle, le comte de Virieu, le marquis de Quinsonnas et plusieurs autres, dont le maire Guyot de Saint-Michel et le baron de Chalencey, qui avait revendiqué l'honneur de loger l'empereur Alexandre.

Durant les premières semaines, le comité royaliste de Langres ne put obtenir des Alliés aucun encouragement : le congrès de Châtillon venait de s'ouvrir et signifiait que les Alliés n'avaient pas officiellement renoncé à traiter avec Napoléon. Celui-ci avait repris l'offensive et, réoccupant Troyes, avait sévèrement réprimé un complot royaliste qui n'avait pu recruter qu'une dizaine d'adhérents avoués. Alexandre refusait donc d'entrer en relations avec les agents royalistes et faisait dire au comte d'Artois qu'il ne pouvait le recevoir. Aussi hostile que Metternich, quoique pour d'autres raisons, à la restauration des Bourbons, il affichait la même indifférence : « Que les Français se prononcent ! », tel était le mot d'ordre au quartier général, tel il demeura, malgré de nouveaux pourparlers, jusqu'aux environs du 20 mars.

Alexis de Noailles se chargea de soulever la Bourgogne. Le commandant de Béhaine raconte, d'après les mémoires de Semallé, comment, au château d'Epoisses, Noailles rencontra ce dernier et convint d'organiser un mouvement à Dijon. Semallé arrivait de Paris, contait comment, dans la capitale, le royalisme se réveillait d'un long sommeil et pouvait déjà compter sur deux personnages en place, qui, par leur place même, n'étaient pas à dédaigner : de Vanteaux et de Geslin. Ces personnages, fournisseurs des vivres-viandes, comme tels fort au courant des mouvements des armées, s'offraient à renseigner les royalistes et, par eux, l'ennemi : c'était de la trahison caractérisée, mais la patrie disparaissait à leurs yeux, dès qu'il s'agissait du triomphe de leur parti. La manifestation de Dijon échoua ; le commandant de place autrichien, baron de Linden, voyant le mouvement avorter, fit arrêter quelques manifestants et arracher les affiches qui appelaient la population à la révolte.

De Vesoul, le comte d'Artois s'impatientait ; il se rendait compte que les affaires du roi n'avançaient pas, qu'il était isolé au milieu de l'armée autrichienne : le comte de Rochechouart ne lui avait-il pas fait dire qu'il trouverait sans doute meilleur accueil au milieu de l'armée de Silésie ! Il résolut d'exposer la cause de Louis XVIII au quartier général des souverains. Spontanément ou par ordre, le comte d'Andlaw, gouverneur de la ville, au nom de l'empereur François, lui refusa tout passeport. Il lui fallut donc se contenter encore une fois d'un émissaire. Il choisit un Suisse du nom de Willermeth, qui avait l'avantage d'un poste officiel dans l'armée autrichienne et qui fut chargé de propositions détaillées pour Metternich ; le prince continuait à demander à être reconnu comme représentant officiel du roi, à jouir dans tout le territoire occupé d'une pleine liberté, à pouvoir, notamment, recruter une armée qui formerait un appui précieux pour les Alliés. Il s'engageait, par contre, tant au nom du roi qu'au sien propre, à signer la paix que les Alliés avaient offerte à Napoléon au récent congrès de Châtillon, à conserver l'administration française telle que l'Empire l'avait constituée, à respecter les propriétés dans les mains où elles se trouvaient, garantissant ainsi leurs acquisitions aux acquéreurs de biens nationaux ; à mener une politique extérieure d'accord avec l'Autriche ; à donner à la France un régime constitutionnel en acceptant une Assemblée représentative ; à ne pas donner aux émigrés les premières places dans le gouvernement futur. Depuis un mois, Monsieur s'était instruit : ses propositions allaient au-devant des principaux *desiderata* des Alliés ; ceux-ci pouvaient, d'ailleurs, les entendre avec plus de complaisance que les premières ; ils avaient rompu avec Napoléon et, dans le milieu de mars, ils allaient constater, à quelques jours de distance et non sans surprise, que la cause des Bourbons était soutenable, puisque, à Paris, de hauts personnages s'y ralliaient et qu'à Bordeaux, le 12, le duc d'Angoulême avait été acclamé par la foule. Le commandant de Béhaine n'a pas insisté sur la mission de Vitrolles, déjà mainte fois contée et commentée ; peut-être sous-estime-t-il son effet. Il paraît certain que les renseignements de Paris apportés par Vitrolles au quartier général, suivis à peu de jours des nouvelles de Bordeaux, des avances assez concrètes de Willermeth et de l'arrivée du comte de Bruges, porteur d'instructions habiles de Louis XVIII, ne furent pas sans influencer les dernières décisions des souverains. Tout en maintenant officiellement leur principe de désintéressement dans les affaires intérieures du pays, ils ne craignaient plus autant de lier conversation avec les Bourbons et de leur préparer les voies ; on le vit bien quand, le 19 mars, le comte d'Artois arriva à Nancy. Quitter Vesoul pour Nancy, c'était sans doute une singulière façon de se rapprocher de Paris ! Du moins, c'était une manière de sortir de l'obscurité.

Nancy était une capitale où le nom des Bourbons avait été d'autant plus populaire qu'il avait été associé à celui du roi de Pologne, « le bon duc Stanislas ». Si l'on en croit les récits, toujours sujets à caution, des serviteurs du prince, c'est au cri de : « Vive le petit-fils du roi de Pologne ! » que Monsieur fut accueilli. Le gouverneur, Alopeus, qui commandait au nom de l'empereur Alexandre, se montra beaucoup plus libéral envers le prince que ne l'avaient été Hirsch et d'Andlaw. Tout en lui déconseillant d'abord de s'établir dans la ville dont il avait la garde, il ne lui tint pas rigueur et, apprenant son arrivée, envoya un détachement de maréchaussée pour lui faire escorte, autorisa la municipalité à se porter au-devant de lui ; mais il eut soin de lui faire savoir qu'il restait le seul maître de la ville et que le prince n'avait aucune autorité à y exercer. C'était déjà beaucoup, et c'était même l'essentiel pour Monsieur que de ne plus passer inaperçu, d'être reconnu comme personnage de marque.



La famille royale en 1814, d'après une gravure populaire : le comte d'Artois (à gauche), les ducs de Berry et d'Angoulême, ses fils, les duchesses de Berry (fille de François Ier de Naples) et d'Angoulême (fille de Louis XVI) autour de Louis XVIII, assis près du buste de Henri IV.

Bien que la maison du lieutenant général de police, l'avocat Mique, fût modeste, le comte d'Artois, qui y vint loger en attendant mieux, y organisa sa première cour. Deux noms illustres de l'émigration, les comtes de Bruges et de Damas, vinrent à point en rehausser l'éclat. Tous ces courtisans, d'où qu'ils vinssent, se virent octroyer un uniforme et gratifier du grade militaire correspondant (dangereux usage qui surchargea l'armée royale de nombreuses non-valeurs, dont la trop rapide fortune exaspéra les vieux officiers de la Révolution et de l'Empire). « Mon sabre dans les jambes, mon chapeau sous le bras, un uniforme coupé par un tailleur de Morges, tout cela compose un costume à mourir de rire (écrivait A. de Custine). Heureusement qu'il y a beaucoup de gens aussi mal fagotés et qu'on n'y fait pas la moindre attention. »

Malgré l'enthousiasme de la première heure, la vie du petit groupe royaliste ne tardait pas à devenir, à Nancy, aussi restreinte, aussi isolée qu'elle l'avait été à Vesoul. Les nouvelles du quartier général arrivaient fort rares et celles de Paris plus rares encore. Cependant, dans ces derniers jours de mars, les événements marchaient à pas de géant. Les armées alliées accentuaient leur marche en avant, tandis que Napoléon, ignorant des intrigues qui se fomentaient à Paris, se laissait isoler de la capitale, pour tenter, par une pointe rapide sur Saint-Dizier, de couper les envahisseurs de leur base d'opérations. On sait que ce mouvement tournant, il eut à peine le loisir de l'esquisser. Le 29 mars, les souverains alliés arrivaient en vue de Paris; le lendemain, Marmont capitulait ; le surlendemain, 31 mars, le tsar Alexandre, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, le prince de Schwarzenberg faisaient dans la capitale une entrée solennelle, souvent décrite. Quelques centaines de royalistes, en courant de droite et de gauche, en criant, en agitant des mouchoirs, réussissaient à donner l'illusion d'un mouvement général en faveur de la vieille dynastie ; sa restauration fut décidée le jour même, rue Saint-Florentin, dans les salons de Talleyrand.

Ce n'est pourtant que dans la nuit du 5 au 6 avril que la nouvelle des événements décisifs parvint à Nancy. Et, tout aussitôt, malgré le deuil religieux du mercredi saint, les cloches de sonner à toute volée et le *Te Deum* de retentir sous les voûtes de la cathédrale.

Vitrolles, qui avait voulu faire diligence et apporter à Paris les pouvoirs de Monsieur, n'avait pu arriver que le 2 avril, ayant eu, en cours de route, des mésaventures assez symptomatiques de l'état d'esprit qui continuait à régner dans les campagnes. Arrêté à Saint-Thiebault, près de Langres, il avait été fouillé, pas assez rapidement pourtant pour n'avoir pas eu le temps de faire disparaître les papiers compromettants, transféré à Chaumont, à Bar-sur-Aube, à Troyes, d'où il avait réussi à s'évader. Apprenant que les choses avaient été décidées sans lui, il avait repris rapidement le chemin de Nancy, où il arriva dans la matinée du 6. Le récit de son équipée incita Monsieur à patienter quelques heures avant de prendre la route de Paris ; il tenait à ce qu'auparavant les décisions du gouvernement provisoire se répandissent dans les campagnes et qu'y fût connue la proclamation de la déchéance impériale.

Dans la soirée du vendredi saint, après que le comte d'Artois eut fait confectionner en hâte l'habit de colonel de la garde nationale dans lequel Talleyrand et Vitrolles avaient convenu que le prince devait faire son entrée solennelle, celui-ci monta dans la lourde berline qui devait en trois jours le mener à Paris. Le duc de Polignac, les comtes d'Escars et de Bruges s'y enfermaient avec lui. Vitrolles suivait dans sa calèche, avec l'abbé de Latil.

L'historien abandonne ici ces éminents personnages. Il aurait pu les accompagner dans ces dernières étapes, les montrer, arrivant à Vitry-le-François au matin du 9, à Châlons dans la soirée, y entendant le lendemain la messe de Pâques et le *Te Deum* de la Victoire, tandis que la population, manifestement divisée, hésitait à se réjouir d'une révolution rendue possible par la défaite des armes françaises et grosse d'inconnu.

Comme le remarque non sans raison l'Anglais John Scott dans son *Voyage à Paris en 1814*, l'amour du spectacle est la passion maîtresse des Français :

> Un cortège qui annonce un gouvernement nouveau, la promesse d'une fête les réconcilient toujours à un changement de dynastie et, pourvu que la parade soit bien réussie, ils ne se soucient jamais du reste.

L'entrée du comte d'Artois dans sa bonne ville de Paris le mardi 12 avril donna l'illusion d'un ralliement général à la monarchie restaurée. — Pierre Rain.

Conseil supérieur des colonies (le). La représentation des colonies en France est assurée : 1° par les sénateurs et les députés élus par les colonies ; 2° par le Conseil supérieur des colonies, où nos possessions d'importance secondaire ou d'acquisition récente, qui n'ont pas de mandataire au Parlement, peuvent défendre leurs intérêts par l'organe de délégués.

L'origine du Conseil supérieur remonte à la monarchie de Juillet. Une loi du 24 avril 1833 décida que la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion et la Guyane auraient à Paris des délégués pour renseigner le gouvernement sur leurs intérêts généraux et suivre « l'effet des délibérations et vœux des conseils coloniaux ». Ceux-ci ayant été supprimés par le décret du 27 avril 1848, l'institution des délégués disparut par voie de conséquence, mais le sénatus-consulte du 3 mai 1854 créa un *Comité consultatif* de 7 membres : 4 nommés par l'Empereur et chargés de défendre les intérêts des colonies non encore dotées d'un statut constitutionnel ; 3 délégués de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion, élus par le Conseil général. Ce comité cessa de fonctionner après 1870.

Une *Commission supérieure des colonies* reçut, en 1878, la mission d'étudier les réformes à apporter dans l'organisation de nos possessions d'outre-mer ; elle se sépara en 1881, après avoir demandé son remplacement par un *Conseil supérieur des colonies*, qui fut effectivement institué par le décret du 19 octobre 1883, successivement modifié par celui du 29 mai 1890 et par deux décrets du 19 septembre 1896, dont l'un créa une commission permanente.

Le Conseil supérieur se réunit fréquemment de 1883 à 1886, puis il cessa d'être convoqué, et la commission permanente elle-même ne délibéra guère, assez rarement d'ailleurs, qu'en 1896 et 1897. Les colonies non représentées au Parlement avaient, du moins à Paris, des délégués qui, en tant que de besoin, intervenaient individuellement auprès de l'administration centrale.

La constitution d'un ministère spécial des colonies, la formation des gouvernements généraux, la participation de plus en plus fréquente des Assemblées législatives à l'organisation de notre domaine d'outre-mer rendaient plus utile qu'au temps où les colonies étaient gérées par la Marine la collaboration du Conseil supérieur, et le ministre Albert Sarraut, par un décret du 17 février 1920, fit revivre l'institution en la modifiant.

Le Conseil supérieur n'est pas un parlement au petit pied, mais un organisme consultatif, qui, sans lier le ministre, lui fournit des avis sur les questions ou projets présentés à son examen ; autrement, il empiéterait sur les prérogatives constitutionnelles du pouvoir exécutif ou du pouvoir législatif. Il maintient la continuité de vues dans la direction générale et la mise en valeur de nos possessions, et il assure un « contact fécond et permanent entre la pensée métropolitaine et la vie coloniale » ; tous les problèmes découlant de cette idée lui sont soumis, et il comprend en conséquence trois corps autonomes :

1° *Le Haut Conseil Colonial*, composé des anciens ministres des colonies, des anciens gouverneurs généraux, d'un représentant de chacun des ministres des affaires étrangères, de la guerre et de la marine. Il donne son avis sur les affaires d'administration générale, l'organisation politique et militaire, le statut indigène, l'évolution des colonies considérée dans son ensemble ;

2° Le *Conseil économique des colonies*, composé des sénateurs, députés et délégués élus des colonies, de spécialistes en matière agricole, industrielle, commerciale, maritime, de fonctionnaires spécialistes. Ses avis ont pour but de faciliter l'établissement des rapports nécessaires entre la production coloniale et le marché métropolitain ;

3° Le *Conseil de législation coloniale*, consulté sur les réformes à introduire dans le régime administratif, le système financier et la législation des colonies et pays de protectorat.

L'innovation la plus caractéristique du décret du 17 février 1920 consiste dans la participation aux délibérations du Conseil supérieur, après avis des gouverneurs, des personnalités indigènes représentant les populations autochtones. Elle marque la volonté de plus en plus ferme de la métropole de pratiquer aux colonies la politique d'association qui est seule capable de donner une base solide à notre domination. — Max Legrand.

Dirigeable Vaugean, à air raréfié (le). Dans les zeppelins allemands qui ont servi de modèle aux dirigeables anglais, notamment le L. 43, l'aéronef se composait d'une énorme poutre triangulaire creuse, servant de points d'appui à des cercles verticaux espacés, que réunissaient entre eux des lattes longitudinales et des fils d'acier entre-croisés.

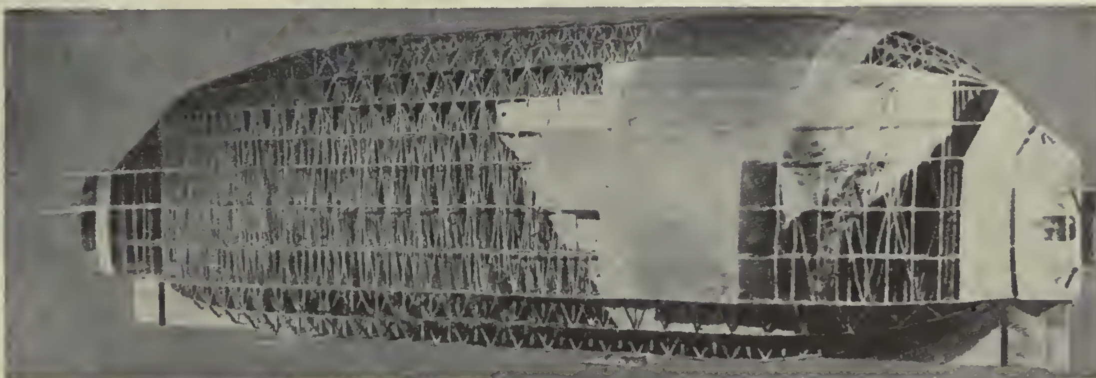
Dans l'intérieur de cette immense carapace, se trouvaient une douzaine de ballonnets en caoutchouc, recouverts de milliers de peaux de baudruche pour les rendre étanches et éviter les pertes du gaz hydrogène qu'ils contenaient, gaz le plus léger connu, mais qui a le grave inconvénient de former un mélange explosif, quand il est associé dans la proportion de deux volumes d'hydrogène à cinq volumes d'air ; sa densité est de 0,069, et le poids d'un litre de ce gaz — 0,089 grammes.

Aux Etats-Unis, on vient de créer, sous les auspices du gouvernement, deux usines importantes pour la confection de l'hélium, et l'on espère qu'avant peu d'années, on possédera de l'hélium en quantité suffisante pour gonfler les aéronefs et à des prix non prohibitifs.

La grande structure dont nous venons de parler avait des points faibles, notamment dans le sens de la longueur, quand on mettait la barre du gouvernail rapidement d'un côté. C'est au moment d'un mouvement de barre que s'est produite, en Angleterre, la catastrophe du Z.-R. 2 ; elle a été d'autant plus navrante que, d'après le rapport officiel, des plombs de sécurité se sont fondus, ont enflammé l'essence des moteurs et qu'il y a eu, dans la partie avant où se trouvait presque tout le personnel, des explosions successives, qui ont fait périr plus de quarante personnes.

L'appareil nouveau construit à Naples offre un intérêt tout particulier : il ne contient pas de gaz inflammables, ses moteurs sont à huile lourde et non à essence, les dispositions intérieures de sa construction lui assurent une très grande rigidité longitudinale. Ici, la force ascensionnelle s'obtient en produisant à l'intérieur des parois du dirigeable un vide partiel variable à volonté, qui assure à l'appareil une très grande souplesse, en même temps qu'une économie notable de frais de consommation, car l'hydrogène coûte encore assez cher à fabriquer.

Avec une température donnée, la densité et la pression de l'hydrogène restant constantes, la force ascensionnelle empruntée à cet hydrogène demeure invariable, aussi bien que sa pression. Mais, comme à chaque niveau atmosphérique, les constantes de densité et de pression sont nettement définies et différentes, il s'ensuit que, pour pouvoir évoluer en hauteur, les appareils à hydrogène ou à hélium sont obligés d'équilibrer à chaque instant leur poids par le jeu de soupapes convenables, ainsi que la pression intérieure du gaz, avec le poids et la pression de l'air ambiant à la hauteur considérée.


Le navire aérien. (Dirigeable Vaugean, à air raréfié).

Il faut encore protéger les ballons contre les variations de température, qui se traduisent aussi par des différences de densité ou de pression, suivant que le volume du gaz reste constant, ou non. D'où l'on peut conclure que tout appareil à hydrogène ou à hélium (qui n'est pas inflammable, mais qui est plus lourd que l'hydrogène environ de 10 p. 100), est une machine à corrections multiples et délicates, se traduisant par la nécessité d'embarquer des poids morts.

On est obligé, en effet, de partir du sol avec une quantité très importante de lest (15 à 20 p. 100) de la force ascensionnelle totale pour équilibrer, au fur et à mesure que l'on prend de la hauteur, le poids total de l'appareil avec celui de l'air déplacé aux différents plafonds.

En outre, tout un système de soupapes est indispensable pour l'évacuation de l'hydrogène en surpression quand on monte, ainsi que des procédés pour parer aux dépressions quand on descend. Ces divers inconvénients, auxquels les Allemands ne sont arrivés à parer que très difficilement, avaient suggéré l'idée d'utiliser des appareils à vide tirant leur force ascensionnelle de l'absence d'air dans des compartiments clos de l'appareil. Malheureusement, le vide s'accompagne de pressions énormes sur les parois extérieures du récipient où on l'a produit et qui conduiraient à des consolidations rendant le procédé prohibitif. A la suite de certains calculs et des essais infructueux de Mange, de l'Institut, on avait fini par admettre que le ballon à vide était matériellement irréalisable.

Vaugean lui-même admet que, dans l'état actuel de la science, l'emploi du vide absolu n'est pas possible, mais qu'il faut bien se garder d'en abandonner l'idée. Il a résolu le problème de la façon suivante : dans trois chambres concentriques, l'air est raréfié progressivement de l'extérieur vers l'intérieur, de sorte que chaque paroi ne supporte seulement que la pression correspondant à la différence de raréfaction entre les deux chambres que ces parois séparent. C'est ainsi que la pression sur l'enveloppe extérieure est de 1.504 kilogrammes par mètre carré, celle sur l'enveloppe intermédiaire de 2.494 ; enfin, celle sur l'enveloppe intérieure de 3.498 kilogrammes par mètre carré.

De plus, cet air raréfié a été porté à une certaine température au moyen des gaz chauds d'échappement à air libre des moteurs des hélices ; ces températures varient respectivement de 95° à 130°.

Ce chauffage de l'air raréfié développe dans les chambres de raréfaction des pressions qui équilibrent en partie la pression de l'extérieur.

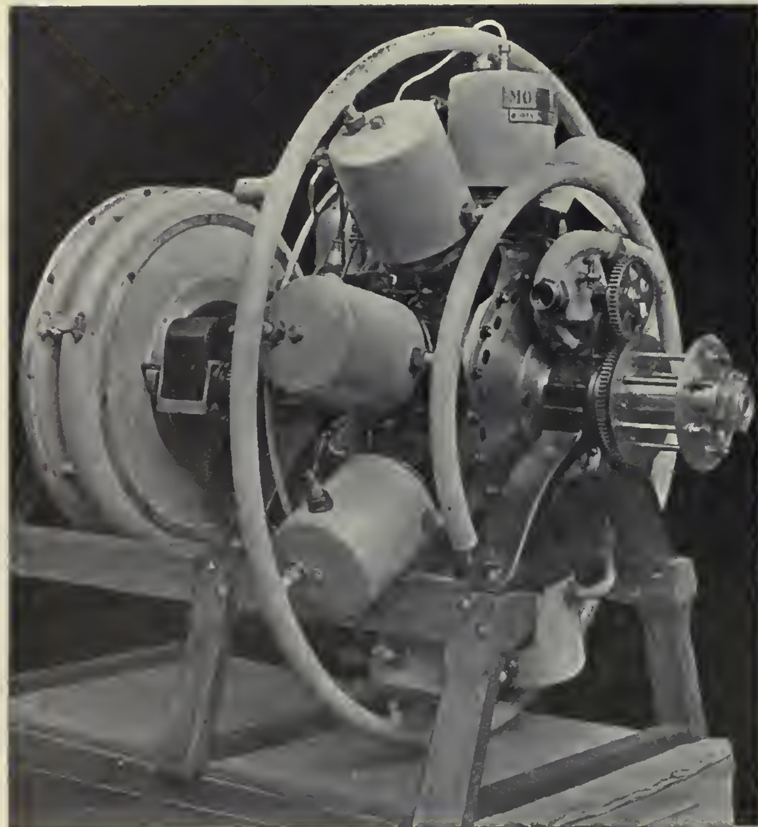
Un point très intéressant, c'est la forme spéciale que Vaugean a donnée à son dirigeable pour utiliser les courants d'air atmosphérique *poussifs* (poussant en avant), auxquels donne lieu la translation d'un appareil dans l'air.

Ce système donne des résultats satisfaisants dans la navigation automobile à grande vitesse.

Dans les canots de course, on préfère couper la carène à l'arrière au lieu de l'effiler, afin d'utiliser la pression d'eau résultant de l'aspiration à l'arrière.

Le grand principe du dirigeable Vaugean se résume en l'emploi de trois enveloppes concentriques, contenant de l'air de plus en plus raréfié de l'extérieur vers l'intérieur et dans le réchauffage de cet air. Les enveloppes sont en duralumine, sauf l'enveloppe extérieure, qui est constituée par de la toile armée au moyen de fils d'acier.

Voici comment on procède pour la montée : les moteurs actionnent des aspirateurs d'air qui font le vide relatif dans les enveloppes; pour descendre, ces aspirateurs, refoulant en sens contraire, agissent comme compresseurs, c'est-à-dire diminuent le vide et, par suite, augmentent les poids en faisant appel à l'air extérieur.



Moteur léger à deux temps, pouvant utiliser les huiles lourdes. (Son poids est inférieur à 800 grammes par cheval, donc inférieur à celui des moteurs d'aviation « extra-légers ».)

On sait que les avaries les plus fréquentes des zeppelins se sont produites au moment de la rentrée ou de la sortie des hangars; c'est pour cela qu'on avait dernièrement attaché ces immenses volumes à des mâts. Ici, quand nous aurons amené par compression notre dirigeable au sol, les compresseurs continueront leur rôle et, comprimant de l'air dans les enveloppes, le dirigeable s'alourdira de plus en plus. Il en résulte que le dirigeable dont nous allons donner les caractéristiques va reposer sur le sol de tout son poids de 40 tonnes, augmenté du poids de l'air comprimé dans ses flancs; on estime que, dans ces conditions, il pourra rester sans hangar et sans mâts d'amarrage.

L'appareil est propulsé par quatre hélices, commandées chacune par un moteur; mais, pour éviter les chances d'incendie en n'utilisant aucun gaz inflammable, les moteurs, tous logés à l'intérieur, sont à l'huile lourde à deux temps cycle Diesel et ont été inventés par l'ingénieur italien Garuffa; leur poids est inférieur à 800 grammes par cheval, donc plus faible que celui des moteurs d'aviation « extra-légers ».

Chaque moteur donne 300 chevaux à 1.400 tours par minute. La vitesse du dirigeable au sol est prévue pour 120 kilomètres à l'heure; les dimensions sont : longueur 120 mètres, largeur 33 mètres, hauteur totale avec train d'atterrissage 33 m. 70.

En plus de ses 20 hommes d'équipage, l'appareil peut emporter 90 passagers et un approvisionnement de mazout pour 18 heures de marche.

La charge utile, en comprenant l'air qui sert de lest, atteint 54.734 kilogrammes; la force motrice étant placée à l'avant, les passagers, à l'arrière, ne seront nullement incommodés par le bruit ou par les trépidations des moteurs.

Le cloisonnement de sécurité est horizontal, c'est-à-dire qu'en cas de déchirure de la paroi d'un des compartiments étanches, il n'y aura pas de rupture d'équilibre.

C'est un très grand avantage sur les zeppelins qui, en somme, ne reposent en l'air que sur les deux extrémités de leur quille (c'est cette faiblesse longitudinale de construction qui a été cause de l'accident du Z.-R. 2 [ex. 38] anglais).

Au point de vue sécurité, donnons quelques chiffres relatifs aux avaries possibles.

La chambre extérieure et l'intermédiaire étant divisées chacune en neuf compartiments étanches, s'il arrive une avarie à l'un de ces compartiments, le dirigeable ne perd qu'un cinquantième de sa force ascensionnelle, pendant qu'on procède à sa réparation. D'autre part, en admettant que toute l'enveloppe extérieure soit détruite, 9.500 mètres carrés d'un seul coup (cette enveloppe est chargée à 1.500 kilogrammes par mètre carré, tandis qu'elle est capable d'en soutenir 6.000), l'appareil ne perd que 1/5,8 de sa force ascensionnelle; il ne cesse donc pas de flotter, et sa deuxième enveloppe se trouve chargée à 4.000 kilogrammes, tandis qu'elle est calculée pour 7.000 kilogrammes par mètre carré, bien que, normalement, elle n'en supporte que 2.500. Si, même par impossible, la seconde paroi venait à céder entièrement, l'appareil, qui ne saurait plus flotter par ses seules disponibilités statiques, peut, tout comme un aéroplane, se défendre par ses moyens dynamiques, ayant à sa disposition 1.200 chevaux de machines et une surface de sustentation de 3.500 mètres carrés.

Il est à noter que, pendant tout ce temps, les communications entre le commandement, la T. S. F., la machinerie et les passagers ne sont pas interrompues, ces communications étant assurées par une sorte de tunnel blindé indépendant, qui court tout le long de l'appareil.

On voit par ce qui précède tout l'intérêt qui s'attache au dirigeable Vaugean : si les pronostics qui paraissent des plus favorables se réalisent, ce sera un pas immense fait dans la voie des communications par dirigeables. — Ct A. Poidloué.

Duhem (*Pierre*-Maurice-Marie), physicien et mathématicien français, né à Paris le 10 juin 1861, mort à Cabrespine (Aude) le 14 septembre 1916. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il était nommé, à sa sortie, maître de conférences à la Faculté des sciences de Lille (1887), puis, six ans plus tard (1893), à celle de Rennes. Enfin, en 1895, il obtint la chaire de professeur de physique théorique à la Faculté de Bordeaux.

Duhem ne se contenta pas d'être un remarquable professeur, et on lui doit de nombreux travaux personnels. Ce fut avant tout un théoricien. Il s'est efforcé de classer les faits acquis, de les coordonner et d'établir les lois mathématiques qui président à la réalisation des phénomènes semblables. La plupart de ses travaux ont été consacrés à l'étude des équilibres chimiques, auxquels il appliqua les principes de thermodynamique; il fut le créateur, en France, de cette théorie de l'*énergétique*, qui met à la disposition des physiciens une méthode d'investigation des plus fécondes et dans laquelle il parvint à grouper, sous des lois communes, les manifestations très différentes de l'énergie : phénomènes électriques et magnétiques, changements d'état des corps, etc.

Il a réuni les différents travaux qu'il exécuta sur cette nouvelle branche de la science, dans son *Traité d'énergétique ou de thermodynamique générale*, paru en 1911 et qui comprend deux volumes. Dans le premier, il étudie la conservation de l'énergie mécanique rationnelle, la statique générale et le déplacement de l'équilibre; dans le second, il traite la dynamique générale, où il complète heureusement le principe de d'Alembert en tenant compte, s'il y a lieu, des actions de viscosité puis la conductibilité de la chaleur et, enfin, la stabilité de l'équilibre.

On doit encore à Duhem des études sur les faux équilibres chimiques, sur l'hystérésis, sur l'élasticité et la transmission des ondes dans les milieux visqueux et non visqueux, etc.

Outre son *Traité d'énergétique*, le nombre des publications qu'il fit paraître est considérable. Citons : *le Potentiel et ses applications à la mécanique chimique et à l'étude des phénomènes électriques* (1886); *Des corps diamagnétiques* (1889); *Cours de physique mathématique et de cristallographie de la Faculté des sciences de Lille* (cours professé en 1890-1891), 2 vol.; *Leçons sur l'électricité et le magnétisme*, 3 vol. (1891-1892); *Sur la continuité entre l'état liquide et l'état gazeux* et sur *la Théorie générale des vapeurs* (1891); *Sur la dissociation dans les systèmes qui renferment un mélange de gaz parfaits* (1892); *Introduction à la mécanique chimique* (1893); *Dissolutions et mélanges* (1893-1894); *Sur l'électrodynamique des milieux diélectriques* (1896); *Théorie thermodynamique de la viscosité, du frottement et des faux équilibres chimiques* (1896); *Thermochimie: A propos d'un livre récent de M. Marcellin Berthelot* (1897); *Traité élémentaire de mécanique chimique fondé sur la thermodynamique*, 4 vol. (1897-1899); *une Science nouvelle : la Chimie physique* (1899); *Thermodynamie et chimie. Leçons élémentaires à l'usage des chimistes* (1902); *Evolution de la mécanique* (1903); *Recherches sur l'hydrodynamique* (1903), ouvrage comprenant deux séries (dans la première, sont étudiés les principes fondamentaux de l'hydrodynamique, ainsi que la propagation des ondes et quasi-ondes; dans la seconde, le théorème de Lagrange et la viscosité au voisinage de l'état critique); *Recherches sur l'élasticité* (1906), etc.).



P. Duhem.

Tous ces travaux ne suffisaient pas à satisfaire l'inlassable activité de Duhem; pendant toute sa vie, il s'occupa, avec passion, de l'histoire des sciences et devint un des plus grands érudits scientifiques des temps modernes. En 1899, il publia : *un Point d'histoire de la science : la Tension de dissociation avant Henri Sainte-Claire Deville*; en 1902, *les Théories électriques de S. Clerck Maxwell. Etude historique et critique*; en 1906, *Etudes sur Léonard de Vinci, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu* (ce remarquable travail, publié en deux séries [1906-1909], fut complété par une troisième, parue en 1913, et dans laquelle Duhem développe un nouveau point d'histoire : *les Précurseurs parisiens de Galilée*). En 1909, il fit paraître un *Essai sur la notion de théorie physique de Platon à Galilée*, puis un *Fragment inédit de l'Opus tertium de Roger Bacon, précédé d'une étude sur ce fragment*. Citons encore : *le Mixte et la Combinaison chimique. Essai sur l'évolution d'une idée* (1902); *les Sources des théories physiques, les origines de la statique* (1905), suivi, en 1906, de la *Théorie physique, son objet et sa structure*. Enfin, il commença, en 1913, la publication d'un travail considérable : *le Système du monde. Histoire des doctrines cosmologiques de Platon à Copernic*. Cette histoire, dont la publication était subventionnée par le ministère de l'instruction publique, devait comprendre une douzaine de volumes; malheureusement, la mort vint le surprendre avant la fin de sa tâche, et quatre volumes seulement avaient été publiés. L'immense labeur qu'il s'était imposé là était des plus ardus, et il fallait la vaste érudition de Duhem pour le conduire à bonne fin. Dans les volumes qui ont été publiés, il ne se contente pas de citer des faits, il apporte d'importants documents nouveaux; il met en évidence les nombreuses controverses qui ont existé aux différentes époques de l'histoire scientifique et les caractérise avec une remarquable précision, aidé en cela par un style clair et sobre, qui rend la lecture de ces ouvrages tout à fait attrayante. Il s'était proposé, dans cette œuvre malheureusement inachevée, « de retracer l'état des principes généraux de l'astronomie, de la dynamique, de la physique au moment où s'est produite, vers le milieu du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, l'œuvre des créateurs de la science moderne ; de dire, surtout, comment ces principes avaient atteint le degré de développement où nous les voyions alors ». Dans son premier volume, paru en 1913, il débute par l'histoire de la cosmologie hellénique, depuis l'astronomie pythagoricienne jusqu'à l'astronomie des excentriques et des épicycles. Dans le tome II, paru en 1914, il termine l'étude de la cosmologie hellénique et consacre le dernier chapitre à une introduction à l'astronomie du moyen âge. Dans ce chapitre, intitulé : « la Cosmologie des Pères de l'Eglise », il montre les efforts de ceux-ci pour concilier la *Genèse* avec les vérités déjà acquises dans la science astronomique. Le tome III,

paru en 1915, est consacré à l'histoire de l'astronomie latine au moyen âge. Dans le tome IV (1916), les deux premiers chapitres sont consacrés à l'École astronomique de Paris au XIVe siècle; dans les trois derniers, il étudie la « crise de l'aristotélisme », et il montre que la science moderne est née au XIVe siècle, « le jour où Jean Buridan a osé déclarer qu'une même dynamique régissait le mouvement des projectiles, la chute des graves et le cours des astres; où il a formulé la loi de l'inertie et affirmé que cette loi suffisait à expliquer la perpétuité des circulations sidérales ».

Duhem avait achevé les manuscrits des huit premiers volumes de son ouvrage; le tome V a pu paraître en 1917, quelques mois après sa mort. Il étudie, dans ce volume, les relations entre la scolastique latine et l'aristotélisme; les autres manuscrits ont été confiés par sa fille à l'Académie des sciences, et il serait à souhaiter qu'ils puissent être publiés prochainement.

Enfin, signalons encore un petit opuscule qu'il fit paraître quelques mois seulement avant sa mort: *La chimie est-elle une science française?* Duhem y met pleinement en évidence le génie des conceptions de Lavoisier, tout en rendant justice à ceux qui l'ont précédé ou furent ses contemporains, comme Becher, Stahl, Priestley, Schule. « Ne point rabaisser, dit-il, ceux que Lavoisier dépasse si fort à son tour, c'est laisser toute sa hauteur au grand chimiste français ».

Duhem avait été élu membre correspondant de l'Académie des sciences en 1910 pour la section de mécanique, puis membre non résident le 8 décembre 1913. — G. BOUCHENY.

France (PROPOS D'**Anatole**), recueillis par Paul GSELL (*les Matinées de la villa Saïd*). — Platon, Xénophon nous ont rapporté les dialogues de Socrate avec ses disciples, Eckermann les conversations de Gœthe, Jacques Tournebroche les opinions de Jérôme Coignard: ainsi Paul Gsell qui, en 1911 (v. *Larousse Mensuel*, t. II, p. 272), nous avait déjà conservé les entretiens d'Auguste Rodin sur l'art, nous livre aujourd'hui les propos d'Anatole France. C'est une tâche périlleuse de faire parler un grand écrivain et de révéler les paroles intimes d'un homme plein de gloire. Mais le public est friand de ces révélations; il absorbe avec avidité tout ce qui vient d'un personnage célèbre. Et comment ne pas accueillir avec ravissement les libres discours d'un parfait écrivain, qui est en même temps un causeur exquis? Il suffit, en s'abandonnant à ce plaisir, de garder un petit peu de jugement.

Avant la guerre, avant que le maître eût cherché aux environs de Tours une retraite plus calme pour son âme attristée par la cruauté des temps, la villa Saïd, voisine du bois de Boulogne, s'ouvrait à ses disciples et admirateurs comme un sanctuaire de l'esprit et du goût. Dès la poignée de la sonnette, on se sentait dans la maison d'un raffiné; et l'on raconte l'histoire d'une jeune Russe qui, venue pour saluer un ami des humbles et voyant le vestibule plein de céramiques, de peintures et de statuettes, s'enfuit épouvantée. Sous la douce lumière des vitraux, parmi les objets d'art, le maître, enveloppé de sa vaste douillette et coiffé de la fameuse calotte rouge qui suit les inflexions de sa parole et les oscillations de sa pensée, disserte agréablement. Il conte des souvenirs, des anecdotes. A propos de vieux livres, il nous parle d'un estimable bouquiniste de la rive gauche, bien connu des bibliophiles et qui, fin connaisseur également en vieux livres et en vieux vins, dédaigne en revanche les lois du costume au point de mettre dans n'importe quel ordre les pièces de son vêtement: le gilet de flanelle par-dessus le veston, et celles du confort jusqu'à s'endormir la tête dans la gouttière par une pluie battante, lorsque les bouquins, trop nombreux, le chassent de son lit. Pour ses collègues de l'Académie, où il ne va point, notre conteur est quelquefois sévère. Il prétend qu'ils ne lisent jamais les livres des candidats qu'ils ont à élire et que, par exemple, Leconte de Lisle, qui a écrit *Qaïn*, fut élu comme poète chrétien et comme auteur du *Vase brisé*, qui est de Sully Prudhomme. Pour prouver qu'ils ne lisent pas davantage les ouvrages proposés aux récompenses académiques, il rapporte le cas de la belle Louise Colet, qui, grâce à l'intérêt tout particulier qu'elle inspirait à Victor Cousin, obtenait tous les ans le prix de poésie, mêmement une certaine année où, trop occupée, elle avait fait faire son poème par Flaubert et Bouilhet: or ceux-ci l'avaient tout simplement copié dans Lamartine. Ces anecdotes n'ont, le plus souvent, d'autre objet que d'illustrer quelque gracieux paradoxe, comme elles-mêmes en partie vrai, en partie contestable, toujours spirituel. France soutient, par exemple, que tous les grands succès littéraires sont l'œuvre des partis politiques, depuis Sophocle jusqu'à Victor Hugo, en passant par Aristophane, Virgile, Molière et Voltaire. Il attribue même à une combinaison politique sa propre élection à l'Académie: modestie pure. Nul n'ignore qu'Anatole France y fut élu comme excellent écrivain français, et non comme « anarchiste ». Quoi qu'il en soit, il ne voit aucun inconvénient à ce que l'écrivain se mêle aux querelles de la place publique, pourvu qu'il plane au-dessus des partis et qu'au moins pendant plusieurs lustres il continue à paraître chimérique. C'est une déclaration qu'il convient de retenir.

Un jour, un professeur de philologie à l'Université de Sidney vient demander à notre auteur, dont la renommée est universelle, ce qu'il pense du secret du génie. Voilà un entretien qui excite au plus haut point la curiosité du lecteur. Quoi! Un maître qui possède toutes les séductions du style va nous donner quelques bons conseils? Quelle aubaine! Et cette curiosité n'est pas diminuée quand Paul Gsell nous affirme de l'écrivain une chose dont nous nous doutions bien un peu:

Quand on jette les yeux sur ses manuscrits, on est stupéfait de voir quel labeur est le prix de cette apparente facilité et de cette grâce qui s'abandonne. Grande leçon pour les apprentis.

Il multipliait les corrections, intervertissait les phrases, ménageait de nouvelles transitions, découpait ses feuillets, en faisait un puzzle, mettait au début ce qui était à la fin, en haut ce qui était en bas, et rajustait le tout avec les pinceaux à colle.

Certaines parties déjà composées par l'imprimeur avaient été récrites, puis recomposées huit ou dix fois en épreuves.

Or, quand le professeur australien lui a demandé, non sans effort, quel était « le mystère de la génie littéraire », le maître, avec sa grâce coutumière, lui départ les fruits de son expérience.

Ce qui caractérise le génie, ce n'est pas le style. Tous les grands écrivains écrivent mal, si du moins


Anatole France. (Phot. Manuel.)

l'on en croit les cuistres. Ni Rabelais, ni Molière, ni Saint-Simon, ni Balzac n'ont échappé à ce reproche. C'est que leur force impétueuse dépasse les règles où se maintiennent des écrivains secondaires, qui peut-être sont plus purs et plus corrects qu'eux, mais doivent leur abandonner la qualité de grands.

Le génie est-il donc le résultat du travail et, comme dit Buffon, « une longue patience »? Le maître ne le croit pas. Rabelais, Shakespeare, Cervantes sont grands sans effort et, pour ainsi dire, avec insouciance: leurs ouvrages sont remplis d'oublis, de contradictions et d'inadvertances. Mais tout leur réussit, et tout leur est facile, parce qu'ils sont prédestinés.

Alors, leur secret est sans doute une imagination qui invente avec une inépuisable fécondité? Il n'en est rien. La moindre expérience des littératures classiques nous fait voir que la matière première, ce qu'on appelle le *sujet*, leur appartient rarement. Ils l'empruntent à de moins grands qu'eux, auxquels ils font par là même un grand honneur: mais les pédants qui triomphent dans la recherche des « sources » les accusent de plagiat. C'est un fait: les grands écrivains n'inventent pas.

Il reste donc qu'ils renouvellent le sujet qu'ils traitent par la disposition et que la marque du génie, ce soit l'art de la composition? Le maître est bien loin de le penser. Ce qu'il voit, c'est que Rabelais, Cervantes, Swift écrivent absolument au hasard de leur fantaisie, sans souci d'un plan préconçu. Ni Panurge, ni don Quichotte, ni Gulliver ne sont plus à la fin ce qu'ils ont été au commencement: Panurge paraît avoir oublié ses velléités de mariage. Pantagruel ne se comporte plus comme un géant, ni Don Quichotte comme un pur fol. Les uns et les autres suivent le caprice de leur créateur. Leur histoire n'est qu'une suite d'épisodes: « Les plus beaux chefs-d'œuvre sont à tiroirs », dit ingénieusement France, et toute leur unité est dans la cohésion d'esprit de leur auteur.

En présence de ces constatations négatives, le professeur australien reste éperdu, et le maître l'achève en lui faisant entendre que, dans l'appréciation des talents du présent, il y a une grande part de mode et, dans l'admiration des génies du passé, une grande part d'habitude. Enfin, quand il le voit tout à fait démoralisé, il le réconforte en lui disant qu'on peut tout de même discerner et aimer chez les écrivains de génie quelques qualités éternelles: la sincérité, le courage contre les préjugés, la générosité, et la pitié, qui est le caractère même du génie. Et le professeur de Sidney se retire, grandement consolé. Nous qui ne venons pas de si loin, nous pouvons penser que, dans ces aimables paradoxes, le maître a trahi un peu d'agacement contre certains exégètes trop sévères sur le chapitre de la composition, trop curieux dans la recherche des sources, trop pointilleux pour quelques détails de style. Mais, quand nous voyons notre charmant conteur, le plus consciencieusement artiste parmi les mortels qui tiennent une plume, faire si bon marché et du style et du travail pour ne retenir, dans le portrait de l'écrivain de génie, que des qualités morales ou sentimentales, nous admirons chez lui une modestie sans limites ou un art exquis de se moquer du monde, déjà mis à la mode par le philosophe Socrate.

Une des habitudes les plus chères à son ironie consiste, par un procédé qui rappelle la douche écossaise, à exalter ou à rabaisser alternativement une même chose ou un même individu, de telle sorte que l'interlocuteur, après avoir écouté béatement le maître, demeure dans une douloureuse incertitude sur ce qu'il doit penser. « La poésie (dit France), qu'est-ce que c'est, en somme? Un amusement de marmots... C'est le jeu du corbillon, tout simplement: dans mon corbillon, que met-on? Un melon, des oignons, des citrons, des cornichons... » Puis, aussitôt, il explique que, dans notre langue, la rime est absolument nécessaire. Du reste, elle n'est pas une difficulté pour les vrais poètes, car ils disposent d'un vocabulaire beaucoup plus étendu que les prosateurs. Et il est vrai que les poètes comparent tout à tout: « la lune à un fromage et un cœur meurtri à un pot fêlé ». Mais chacun d'eux a ses images, ses rimes propres, qui sont la nuance particulière de son imagination.

Quelqu'un ayant rappelé le mot sévère de Renan sur V. Hugo: « Il est bête comme l'Himalaya », le maître dit: « Oui, sans doute; il était bête, d'accord! Mais c'était le plus vibrant des hommes et, bon gré, mal gré, nous tressaillons encore de son frémissement. » Là-dessus, il nous conte une anecdote qui se rapporte aux origines du *Parnasse contemporain*. Les fondateurs du nouveau recueil avaient eu l'idée de demander à V. Hugo, alors à Guernesey, une lettre-préface. Le poète leur envoya une de ces épîtres à la fois modestes, complimenteuses et riches en antithèses énormes, dont il avait le secret: « Jeunes gens, je suis le passé, et vous êtes l'avenir. Je ne suis qu'une feuille: vous êtes la forêt. Je ne suis qu'une chandelle: vous êtes les rayons du soleil. Je ne suis que le bœuf: vous êtes les rois mages. Je ne suis qu'un ruisselet: vous êtes l'Océan. Je ne suis qu'une taupinée: vous êtes les Alpes », et ainsi de suite, pendant quatre pages. Les jeunes auteurs crurent d'abord à une mystification; mais, information prise, la lettre était bien de V. Hugo. Pourtant, ils ne la publièrent point, car elle les avait fait rire aux larmes. Mais cela n'empêche pas V. Hugo d'être un « dieu ». Et ainsi, continuant son propos, France nous montre que nul n'a exprimé plus profondément que le poète nos impressions intimes et autant renouvelé notre vie sentimentale.

Dans un autre entretien, nous apprenons les idées de France sur le théâtre. Il aime les acteurs surtout pour la comédie qu'ils lui donnent hors de la scène, et les actrices, pour leurs grâces maniérées et pour la foule de pantins variés qui s'agitent à leur suite. Mais le théâtre sur les planches ne l'intéresse guère. Le subtil et minutieux écrivain dédaigne un art où tant de nuances se perdent. Les comédiens, dit-il, « bafouillent lamentablement »; de son côté, le public n'écoute pas. De temps en temps, quelques vers bien frappés parviennent jusqu'à lui, séparés par des périodes de ronronnement indistinct. Il y a sur ce point un accord tacite entre les auteurs dramatiques, les acteurs et les spectateurs. Cela est si vrai qu'une illustre actrice à la voix d'or ne craignait pas d'entrelarder les vers du divin Racine d'observations réalistes adressées sur le même ton à l'électricien et au machiniste, sans que le public s'aperçût de rien.

Paul Gsell, qui, après avoir fait parler Auguste Rodin, fait parler Anatole France, a voulu nous donner enfin le régal de les faire converser ensemble. Il nous convie, — en esprit, — à un déjeuner où le sculpteur reçoit l'écrivain dans sa villa des coteaux de Meudon. Les deux hommes, dans le fond, ne se ressemblent guère et même se sont parfois exprimés assez librement l'un sur l'autre. France a dit de Rodin qu'il « collabore trop avec la catastrophe et abuse du droit de casser ce qui, dans une œuvre, est mal venu », et Rodin a dit de France: « Il a la sauce, mais il n'a pas le lapin, » et, justement, Rodin aimait le lapin. Mais ils ont en commun d'être deux grands artistes, dont le mérite, parfois fâcheusement offus-

qué par des adulateurs maladroits, est une gloire pour leur pays. Ils ont eu aussi en commun l'amour du beau, qu'ils sentaient, l'un d'une façon plus robuste et plus rude, l'autre d'une manière plus fine et plus raisonnée, tous deux avec force, sensualité et sincérité. Enfin, ils ont en commun un commensal et un interprète, dont on comprend le zèle à les mettre aux prises. La scène est jolie. L'écrivain est venu sans façon, avec son chapeau mou, son pardessus flottant, dont le pinceau du peintre Henri Martin a fixé l'image. Il est assis à la table du sculpteur, qui, afin de lui rendre hommage, choisit pour lui, dans le plat, des lardons. Sous leurs yeux, au loin, s'étend le grand panorama de Paris, malheureusement gâté, au premier plan, par les gazomètres et les cheminées d'usines.

Les deux vieillards augustes, devant ces laideurs qui envahissent la vie moderne, se renvoient des plaintes alternées. Le mécanisme a tué l'effort individuel. Les sculpteurs produisent dans les expositions des moulages pris sur le vif. Les peintres cherchent le trompe-l'œil. Les architectes méditent d'assommer sous d'affreux ponts de fer le délicieux paysage des quais du Louvre, et le jardin du Luxembourg est si encombré de monuments funéraires qu'on commence à appréhender de traverser ce cimetière. France, pourtant, espère l'avènement d'une « autre société moins bassement utilitaire et moins dédaigneuse de l'esprit ». Et leur entretien se termine par ce songe et cette espérance.

Le maître rêve souvent des vertus de la société future. Il ne borne pas son effort à la tâche, pourtant belle, d'avoir écrit des chefs-d'œuvre, charmé et apaisé des milliers d'âmes par les enchantements de son art et de sa fantaisie, ce qui est un moyen, non des moins efficaces, de mêler un peu de joie à la souffrante humanité. Il a voulu faire davantage et, selon le mot qu'on lui prête, « gâcher le mortier pour la cité du rêve ». C'est une tâche qu'il prend fort au sérieux.

Paul Gsell se flatte d'avoir découvert chez cet ironiste des convictions très fermes et, dans un de leurs entretiens, il nous le montre se défendant avec quelque vivacité contre l'imputation de scepticisme. Justification inutile et qui ne semble plus de saison ! N'est-on pas plutôt tenté, aujourd'hui, de taxer l'écrivain d'une sorte de fanatisme mystique et humanitaire, dont les amertumes, les colères, les espérances même font regretter la souriante ironie d'autrefois ? Que, comme un autre Voltaire, il montre sa passion pour la tolérance et pour la paix, sa pitié pour la souffrance, son horreur pour la guerre, rien de mieux. Il plaît qu'un grand écrivain soit ému avec son temps et qu'il soit humain. Mais qu'attribuant la guerre à des appétits financiers, au capitalisme *en soi*, il ne fasse aucune distinction entre les peuples qui attaquent par instinct de proie et ceux qui se défendent, cette façon de se placer au-dessus des nations et des faits n'a rien qui séduise l'esprit. Les entretiens qu'on trouve à la fin du volume sur les guerres de la Révolution russe sont, il est vrai, antérieurs à la Grande Guerre, et l'on pourrait les négliger, si le commentateur ne nous apprenait dans ses notes, ses terribles notes, que l'opinion du maître n'a pas changé. « Par son adhésion au communisme, il a témoigné, dit-il, que seule l'organisation internationale du prolétariat est capable d'empêcher le retour des guerres. »

Dans cette espérance, le maître de l'atticisme français se fait initier à la pure doctrine bolcheviste par des Anacharsis venus de Scythie pour lui montrer combien notre malheureux pays (où l'on trouve encore des provinces aussi arriérées que la Bretagne !) est encore loin de la sagesse politique parfaite et vraiment maximaliste qu'on applique aujourd'hui dans la Russie rouge. Félicitons-nous, pourtant, que notre parfait écrivain n'ait pas été tenté, en revenant de Suède, d'aller vérifier à Moscou même comment fonctionnent, pour le bien d'un peuple et des intellectuels en particulier, les lois de la nouvelle Salente. Son goût exquis y aurait souffert. A dire le vrai, la digne Joséphine, l'intendante du maître, qui joue dans ces dialogues platoniciens un rôle secondaire, mais toujours sympathique, nous paraît exprimer sous une forme un peu particulière, mais bien juste, le bon sens de la race, quand elle s'écrie avec une indignation sincère : « Si monsieur m'écoutait, il choisirait mieux ses relations. » S'il écoutait Joséphine, peut-être ne verrait-on pas cet Athénien, dont la voix porte loin sa très belle musique, vouloir enchanter sa Cité avec des idées de Barbares. Il y a plusieurs hommes en lui. Mais ni l'orateur de réunions publiques, ni l'homme d'Etat d'une nouvelle Néphélococcygie, ni le diplomate déconcertant, ni le mystique humanitaire ne feront jamais oublier le grand écrivain qui continue la si belle suite de nos classiques français. On fréquentera toujours avec ravissement Sylvestre Bonnard, Jérôme Coignard, M. Bergeret, le petit garçon du *Livre de mon ami* et autres personnages séduisants, dont les propos sont la plus exquise fleur du vieil esprit de notre pays. Toute la littérature à la Wells ou même à la Lenine qui pourra tenter la vieillesse du maître ne sera jamais rien auprès de ce qu'il a fait jadis pour la gloire de l'esprit latin et des lettres françaises. — LOUIS COQUELIN.

Grossetti (Paul-François), général français, né à Paris le 10 septembre 1861, mort dans cette même ville le 7 janvier 1918.

D'une famille de soldats, Grossetti entre à Saint-Cyr dès l'âge de dix-huit ans (1879), en sort sous-lieutenant d'infanterie et gravit les premiers échelons de la hiérarchie avec une exceptionnelle rapidité (il est lieutenant en 1885, capitaine en 1890, chef de bataillon en 1899), conquérant d'ailleurs ses grades à la pointe de l'épée, car il se distingue dans les campagnes du Tonkin et dirige plusieurs expéditions dans le Sud oranais.

Lieutenant-colonel en 1906, colonel en 1910, il commande le 26e de ligne, s'acquiert sur la frontière une réputation d'entraîneur d'hommes et, peu de temps avant la guerre, passe à la section technique de l'état-major de l'armée.

Général de brigade le 25 juin 1914, il est, au début de la guerre, affecté à la 3e armée à titre de chef d'état-major du général Ruffey. Maintenue d'abord en deçà de la frontière, l'armée Ruffey reçut, le 21 août, l'ordre d'offensive et se porta sur Virton. Au cours de la retraite qui tout de suite s'impose, Grossetti quitte l'état-major pour être placé à la tête de la 42e division, élément du 6e corps, qui, au cours de la retraite sur Verdun, doit livrer les plus durs combats. Dès l'abord, il s'impose à ses hommes par son mépris du danger et aussi par cette formidable carrure qui ne contribua pas peu à le rendre populaire. Le 30 août, la 42e division est transportée à l'E. de Reims, reçoit pour mission de défendre le passage de la Retourne et s'en acquitte brillamment; mais elle suit le mouvement de repli qui continue et, avec la 9e armée, dont elle est, dès lors, un élément, est transportée au S. de la Marne, formant l'aile gauche du dispositif de Foch. « Je ne veux que des braves, aurait dit alors Grossetti à ses troupes, que les autres s'en aillent. » Mot qui n'a sans doute pas plus de réalité que tant d'autres paroles historiques, mais qui fut forgé par la suite pour expliquer les prodiges que Grossetti sut alors obtenir de ses troupes.



Général Grossetti.

C'est à l'énergie et à l'habileté du commandant de la 42e division que le général Foch dut, comme il l'a proclamé en 1917 sur le champ de bataille de la Marne, de pouvoir tenir d'abord, puis réaliser les belles manœuvres qui, de Sézanne aux marais de Saint-Gond contribuèrent pour une si large part à la victoire de la Marne.

Du 6 au 9 septembre, il enraye l'avance des troupes de von Bülow sur la gauche de la 9e armée, se transportant sans cesse d'un bout à l'autre du champ de bataille et galvanisant ses troupes. Le 9, il est transporté brusquement sur la droite, et son intervention arrête sur ce point la débâcle menaçante. « Grossetti apparaît, dit un témoin, et tout plie devant lui ». Si ce n'est pas Grossetti qui, comme la légende l'a prétendu par la suite, a gagné la bataille de La Fère-Champenoise, du moins est-ce son intervention qui a permis la victoire des marais de Saint-Gond, impossible si la droite de la 9e armée n'eût pas brillamment résisté.

Lorsque, le 13 septembre, les Allemands reculent jusqu'à l'Aisne, Grossetti défend la partie du front située à l'E. de Reims. Le 18 octobre, il est dirigé, avec sa division, vers les Flandres. Il a pour mission de défendre Nieuport et Furnes et d'engager sur tout le front de l'Yser une offensive générale. Dès le 22, il reprend Lombaertzyde, franchit l'Yser et se prépare à marcher sur Ostende. Il doit interrompre son avance pour voler au secours de l'armée belge, qui vient d'être enfoncée. Désolé, comme ses troupes, d'interrompre une offensive brillamment commencée, il rétablit le moral de ses hommes par sa martiale attitude et d'héroïques plaisanteries. « Ouvrez vos parapluies ! », aurait-il dit à ses hommes, au moment où tombe une grêle d'obus, et organise la défense de la chaussée du chemin de fer de Nieuport à Dixmude. C'est là la suprême barrière à la ruée allemande, la seule position tenable, tandis que l'on « tend » l'inondation. C'est un talus d'un mètre vingt, a dit plus tard Foch, qui a sauvé la France ! Derrière ce talus, Grossetti, investi du commandement d'une petite armée, joue donc le rôle décisif. Les 28 et 29 octobre, il repousse de massives attaques allemandes. Lorsque les Belges ont perdu Ramscapelle, il reprend rapidement le village, et ses hommes, qu'étonne et entraîne sa fougue, le surnomment alors le « taureau de l'Yser ».

Peu après, Grossetti collabore avec les Britanniques à la défense d'Ypres, étonnant alors les Anglais eux-mêmes par son flegme. Promu au commandement du XVIe corps, Grossetti participe à l'offensive de Champagne, combat en 1916 devant Verdun, mais sans jouer ici ou là le rôle de premier plan qu'il a tenu sur l'Yser. En janvier 1917, il est envoyé à Salonique, comme commandant de toutes les forces françaises d'Orient. Ses troupes, collaborant avec les volontaires grecs de Venizelos, infligent une défaite aux Bulgares. Mais Grossetti n'aura pas le temps de participer aux grandes offensives orientales. Malade, il retourne en France (octobre 1917) et meurt bientôt après.

Grossetti fut l'un de ces brillants « exécutants » dont la bravoure personnelle et l'ascendant sur les troupes contribuèrent à assurer la victoire autant que les conceptions stratégiques des grands chefs. — LÉON ABENSOUR.

Hara-Kei (Takashi), homme d'Etat japonais, né à Morioka en février 1856, mort à Tokio le 4 novembre 1921. Il se destina d'abord à la carrière juridique et fit ses études de droit, puis se tourna vers le journalisme et devint rédacteur au *Hochi Shimbun*, l'un des grands journaux de Tokio, dont il fut le correspondant en Corée. Le journalisme le mena à la diplomatie. Remarqué par le marquis Inouyé, ambassadeur nippon en Corée, il fut envoyé comme consul à Tien-Tsin (1882), puis comme secrétaire d'ambassade à Paris.

Ensuite, son avancement dans la carrière politique est rapide. Secrétaire particulier du marquis Inouyé, ministre de l'agriculture, puis directeur de la section commerciale au ministère des affaires étrangères (1892) et, peu après, vice-ministre au même département (1895), puis ministre en Corée (1896-1897), il abandonne quelque temps la diplomatie pour revenir au journalisme. En 1900, il fonde avec le prince Ito le parti constitutionnel (*Seiyukaï*), dont il devient l'un des leaders. Le prince Ito, qui forme peu après le ministère, lui donne le portefeuille des communications. Après la chute d'Ito, il dirige à nouveau une feuille d'Osaka, puis est élu député par Morioka. Il gardera son siège pendant toutes les législatures.

Ministre de l'intérieur dans le premier cabinet Saïonji (1907-1908), il participe à la réorganisation administrative et à l'évolution du Japon vers le parlementarisme. Il voyage ensuite en Europe et en Amérique, puis reprend son portefeuille dans le deuxième cabinet Saïonji (1911-1912) et dans le cabinet Yamamoto (1913-1914).

Pendant les premières années de la guerre, il reste le leader du Seiyukaï et se fait apprécier comme l'un des plus grands debaters que connaisse le Japon et comme « manœuvrier parlementaire ».

Au mois de juillet 1918, le Japon, où commencent à se faire sentir les conséquences économiques de la guerre, est le théâtre de troubles graves. Le peuple se plaint de la hausse des denrées, particulièrement de celle du riz, qu'il soupçonne d'être due aux accaparements. A Kote, Osaka, Tokio, il s'amasse, pille et brûle les boutiques des accapareurs. Le gouvernement ne peut maintenir l'ordre que par une répression assez dure. Mais le ministère Terautchi, dont un des membres, le baron Goto, est convaincu de complicité avec les accapareurs, est, de ce fait, fortement ébranlé et ne peut conserver longtemps le pouvoir. Et l'empereur et le conseil des *genro* doivent envisager des concessions aux aspirations populaires. Lorsque le général Terautchi doit donner sa démission (septembre 1918), l'empereur appelle auprès de lui le leader du parti le plus puissant au Parlement, Hara-Kei.

L'arrivée au pouvoir de Hara-Kei marque un tournant dans l'histoire politique du Japon. Sous l'influence de la guerre qui, lutte contre les puissances centrales, est apparue au Japon comme un duel entre l'esprit de tyrannie et l'esprit de liberté, entre la conception autocratique et la conception démocratique du monde, le peuple japonais s'est éveillé, réclamant, avec le mieux-être, une part dans la conduite des affaires publiques, exigeant que le régime parlementaire cesse d'être un mot pour devenir une réalité. La constitution même du ministère Hara est un symptôme de la transformation — de la révolution, pourrait-on dire — que laissent s'accomplir les autorités traditionnelles du vieux Japon. Jusqu'ici, les ministères ont tous été formés par des nobles, féodaux d'origine, enracinés à des clans et pris en dehors du Parlement ; pour la première fois depuis l'ère du Meiji, un homme du commun, un représentant du peuple, député à la Chambre basse, est président du conseil. De là un changement notable dans les rapports entre le gouvernement et le Parlement, changement défini par Hara lui-même en ces termes : « Auparavant, le gouvernement était opposé au Parlement. Maintenant, le président du conseil étant le chef d'un parti parlementaire, le gouvernement n'est plus contre le Parlement, mais agit avec le Parlement. »

Assis sur une solide majorité parlementaire, le cabinet Hara, dont le chef n'avait pas, d'ailleurs, une personnalité très accentuée, fut avant tout un cabinet d'affaires, chargé, avec le concours de techniciens

habiles (vicomte Ushida, généra Tanaka, Takahashi), de liquider des problèmes extérieurs et intérieurs fort embrouillés.

D'abord se posa la question sibérienne : le gouvernement précédent était intervenu en Sibérie pour enrayer l'avance des bolchevistes vers le Pacifique. Décidé à retirer les troupes japonaises et ayant commencé d'effectuer cette opération, Hara ne put la poursuivre jusqu'au bout, les organisations rouges de Sibérie restant toujours menaçantes. Mais il pratiqua une politique strictement défensive.

Après la signature de l'armistice entre l'Allemagne et les Alliés, Hara dut choisir des délégués pour la Conférence de la paix. Il prit ses plénipotentiaires, dont le chef fut le marquis Saionji, parmi des hommes ayant donné des gages aux idées démocratiques et au parti du Seiyukaï.

On attendait surtout de Hara-Kei un projet de réforme électorale. Au début de 1919, le gouvernement le dépose, conçu de telle manière qu'il doive faire réaliser un progrès véritable à la démocratie, sans, cependant, heurter trop violemment les conservateurs : seront électeurs tous ceux qui payent 3 *yens* (9 francs) de contributions directes. Attaqué violemment par les partis de droite et de gauche, ceux-ci jugeant la réforme insuffisante, le projet passe cependant à la Chambre des représentants, puis à celle des pairs (8 mars-26 mars 1919) à une forte majorité. Il y a désormais, au Japon, non plus 1.450.000, mais 2.800.000 électeurs. Cette victoire a consolidé la situation parlementaire de Hara-Kei. Mais le peuple, qui aspirait au suffrage universel, se détourne de lui, et l'agitation populaire reprend, assez vive.

De nouveau, d'ailleurs, les problèmes extérieurs se posent : question de l'égalité des races, question du Chan-Toung. Les délégués japonais ne peuvent parvenir, il est vrai, à faire lever les mesures restrictives prises par les Etats du Pacifique contre l'émigration japonaise. Mais, du moins, le Japon fait triompher ses vues sur la question du Chan-Toung. Malgré les protestations des délégués chinois, l'article 156 du traité de Versailles transfère au Japon tous les droits de l'Allemagne sur le Chan-Toung.



Hara-Kei.

La Corée, de son côté, avait espéré de la Conférence de la paix sa libération. A la fin de 1919, le gouvernement de Hara se trouva obligé de lutter contre l'agitation coréenne et de prendre des mesures répressives, qui le désignèrent plus tard à la haine des patriotes coréens.

Au cours de l'année 1920, le mouvement en faveur du suffrage universel devint de plus en plus intense et gagna les milieux parlementaires. Hara dut subir de violentes attaques, mais refusa de céder. Après une séance où l'opposition fut particulièrement vive, Hara, d'accord avec le mikado, fit dissoudre la Chambre et en appela au pays (février 1920). Les élections de mars 1920, que Hara s'efforça de se rendre favorables, assurèrent, en effet, par une majorité imposante, la majorité au parti du Seiyuaï et au gouvernement. La position de Hara parut dès lors assurée, et il put commencer l'application du programme de réformes intérieures (réorganisation financière et réorganisation des chemins de fer, développement de l'instruction publique), qu'il s'était fixé à son arrivée au pouvoir.

Mais les questions extérieures surtout le sollicitèrent. L'année 1920 fut marquée au Japon par la crainte de voir les Etats-Unis prendre la suprématie navale. Hara-Kei fit voter un vaste programme de constructions maritimes. En même temps, il renouvelait l'alliance japonaise et résistait à ceux qui demandaient l'évacuation immédiate et totale de la Sibérie.

Au début de 1921, le ministère Hara dut lutter contre l'agitation ouvrière, causée par la cherté de la vie, et qui redevint, à nouveau, très vive. Il la réprima durement. Il devint dès lors très impopulaire. Le dernier grand acte politique de Hara-Kei fut l'adhésion de principe à la proposition américaine de réunion d'une conférence à Washington, où il vit le moyen d'arriver, pour la plus grande sécurité du Japon, à la limitation des forces navales américaines, et aussi de régler la question de l'immigration japonaise aux Etats-Unis.

Le 4 novembre 1921, Hara-Kei fut assassiné par un jeune employé japonais. Bien qu'avec timidité et hésitation, il a contribué à guider le Japon dans la voie du progrès. — LÉO SOLAL.

libertisme [*bèr-tism'*] n. m. Doctrine qui préconise la liberté politique aussi large que possible. Amour extrême de la liberté politique.

Musées. — Dr. fiscal. L'administration des beaux-arts perçoit désormais dans les musées, collections et monuments appartenant à l'Etat, un droit d'entrée dont le maximum est fixé à 1 franc par visite et qui peut être porté jusqu'à 10 francs à l'occasion des Expositions temporaires. Il a été spécifié que ces dispositions, dont l'application est suspendue le dimanche, les jours fériés et le jeudi après midi, ne concernent pas les édifices consacrés au culte visés par la loi de séparation du 3 décembre 1905 (art. 17, § 6).

Une taxe spéciale est attachée au droit de peindre, dessiner, photographier et cinématographier dans les mêmes musées, collections et monuments.

Le produit des deux taxes, dont pourront être exemptées, totalement ou partiellement, certaines catégories de personnes, sera versé, d'après la provenance, soit à la caisse des musées nationaux, soit à la caisse des monuments historiques, soit au budget des établissements intéressés.

La gratuité ayant été maintenue les jours de fête ou de vacances scolaires, le Parlement n'a pas cru entraver l'éducation artistique du peuple ou celle de la jeunesse des écoles en instituant une taxe qui existe déjà à l'étranger. Elle ne profitera pas, d'ailleurs, au budget général, mais à nos établissements et monuments artistiques. — M. L.

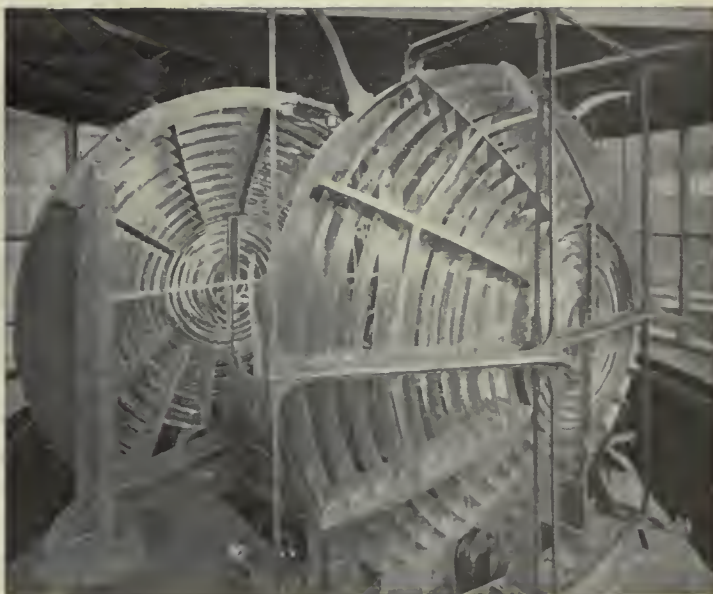
Objets d'art. — Régime douanier. La loi du 31 décembre 1921 (art. 29-36) a abrogé celle du 31 août 1920, relative à l'exportation des objets d'ameublement antérieurs à 1830, des œuvres des artistes décédés depuis plus de vingt ans et des objets provenant des fouilles archéologiques exécutées en France. Elle a levé la prohibition générale d'exportation et soumis à la taxe de 10 p. 100 sur le chiffre d'affaires les opérations de vente effectuées par les antiquaires ou pour leur compte et portant sur « les curiosités, antiquités, livres anciens, ameublements ou objets servant à l'ameublement, objets de collections », ainsi que sur les peintures, aquarelles, pastels, dessins, sculptures originales, gravures ou estampes. Mais l'exonération de droits prévue par l'article 72 de la loi du 25 juin 1920 continuera de s'appliquer aux ventes portant sur les « collections d'histoire naturelle, peintures, aquarelles, dessins, pastels, sculptures originales, gravures, estampes », émanant d'artistes vivants ou morts depuis moins de vingt ans et dont l'origine sera justifiée au service des douanes dans les formes prescrites par un arrêté ministériel. Les contraventions à ces dispositions sont punies des mêmes peines que les contraventions aux dispositions concernant l'impôt sur le chiffre d'affaires et des peines qui frappent les fraudes fiscales.

La législation nouvelle remplace un ensemble de prescriptions compliquées, qui avaient motivé les réclamations du commerce. Elle maintient, toutefois, deux principes équitables : assujettissement des œuvres d'art vendues au dehors d'une taxe au moins égale à celle que supportent les acheteurs français ; droit et possibilité pour l'administration des beaux-arts d'acquérir les œuvres dignes de figurer dans nos grandes collections publiques en se substituant aux particuliers. Pour donner satisfaction à cette légitime exigence, il a été décidé que, sur toute vente publique d'œuvres d'art, l'Etat pourrait exercer un droit de préemption par l'effet duquel il se trouverait subrogé à l'adjudicataire : à l'issue de la vente, l'officier public ou ministériel recevra la déclaration faite par le ministre des beaux-arts que celui-ci entend user de son droit, et la décision interviendra nécessairement dans la quinzaine. Il sera, d'autre part, dressé un inventaire des objets mobiliers appartenant à des particuliers français et présentant un intérêt exceptionnel et d'art ; le propriétaire, avisé de l'inscription à l'inventaire, sera tenu d'informer l'administration de tout projet d'aliénation concernant les objets inscrits et, dans le délai de quinzaine, le ministre des beaux-arts fera connaître à l'intéressé s'il entend acquérir l'objet mis en vente ou s'il veut provoquer son classement : les règles applicables aux immeubles (loi du 31 décembre 1913, § 3) sont, en effet, étendues aux objets mobiliers et, à défaut de consentement du propriétaire, le classement est prononcé en conseil d'Etat.

En cas de vente publique, il sera perçu, au profit de la caisse des monuments historiques, une taxe spéciale de 1 p. 100 sur le prix d'adjudication des curiosités, antiquités, tapisseries anciennes, livres anciens, objets de collection quelconques, peintures, aquarelles, pastels, dessins, sculptures originales. — MAX LEGRAND.

Phare électrique (LE), DE UN MILLIARD DE BOUGIES, *pour la navigation aérienne*, qui doit être érigé sur le mont Afrique, près de Dijon. Les lignes de transports aériens se sont très largement multipliées depuis la fin de la guerre, et les principaux services : Paris-Londres, Paris-Bruxelles, etc., sont assurés journellement d'une façon régulière. Dans un avenir très prochain, beaucoup des grands voyages aériens se feront surtout la nuit, ce qui permettra aux hommes d'affaires pressés de tirer le maximum d'avantages du nouveau mode de locomotion. Les atterrissages la nuit, ou par temps de brume, seront facilités par l'emploi du câble-pilote électrique du système Loth, qui a déjà fait ses preuves. D'autre part, les itinéraires seront jalonnés régulièrement par des phares permettant aux pilotes de suivre sans difficulté la bonne route, la nuit.

Un certain nombre de phares aériens existent déjà, notamment le long de la ligne Paris-Londres, en France et aux aérodromes de Lympne et de Croydon. On en construit un actuellement à Titsey Hill, et l'on se prépare à en ériger un autre à Cranbrook (Kent). Ces phares, éclairés généralement à l'acétylène ou à l'aide de lampes à incandescence, n'ont qu'une portée réduite : de 40 à 60 kilomètres. A mesure que la vitesse des avions s'accroît — et elle approche déjà de 300 kil. à l'heure — il devient nécessaire d'employer des phares plus puissants, à portée plus étendue. D'autre part, les points particuliers des grandes routes aériennes, tels que les jonctions d'itinéraires, doivent être signalés d'une façon tout à fait particulière par un feu visible à très grande distance. C'est pourquoi le service technique de l'aéronautique a décidé l'installation près de Dijon, sur le mont Afrique, d'un phare dont la puissance et la portée dépassent celles de tous les appareils analogues existant jusqu'ici dans le monde entier. Ce phare, construit par les anciens établissements Barbier, Bénard et Turenne, doit être, en effet, une puissance lumineuse d'un milliard de bougies. On estime que sa portée, par temps clair, sera d'au moins 300 kilomètres et, peut-être, de 400, étant donné la grande transparence de l'air aux hautes altitudes.



Lentilles du phare électrique.

Le nouveau phare présentera des caractéristiques différentes de celles des phares ordinaires, qui jalonnent le littoral marin. Ces derniers appareils ne peuvent être aperçus à très grande distance, à cause de la courbure de la terre ; pour augmenter leur portée, on les place au sommet de hautes tours : néanmoins, on a pu limiter leur puissance lumineuse à 30 ou 40 millions de bougies, leur portée étant de toute façon réduite. Comme les avions volent à 2.500 mètres d'altitude, en moyenne, la courbure de la terre ne vient guère limiter la portée des phares aériens, et il n'est pas nécessaire de les installer sur une tour élevée.

Le phare du mont Afrique sera constitué extérieurement par une structure en acier et en verre à trois étages. L'étage inférieur contient le mécanisme de rotation ; les deux étages supérieurs sont occupés par les huit appareils optiques ; ils constituent la lanterne. Le diamètre de la construction sera de 4m,50, et sa hauteur sera d'une dizaine de mètres.

Les appareils optiques sont du type Fresnel à feu-éclair ; ils sont composés chacun d'un panneau comprenant sept éléments dioptriques et dix éléments catadioptriques. La partie inférieure de ces derniers éléments est supprimée pour six anneaux. Les optiques sont disposées en quinconce, à raison de quatre par étage. Les deux planchers qui les portent n'occupent pas toute la section de la tourelle, mais ne constituent, en réalité, qu'une passerelle de 2m,40 de largeur pour chaque étage.

La distance focale des lentilles est de 0m,50 ; au centre de chaque optique, est disposée une lampe à arc dont les charbons sont horizontaux, fonctionnant à courant continu, dans laquelle le cratère du charbon positif est tourné vers la lentille. Les optiques sont conjuguées 4 par 4, les axes des deux groupes étant à 180° l'un de l'autre ; les faisceaux lumineux émis par un groupe de quatre lentilles n'en forment, d'ailleurs, plus qu'un seul à une certaine distance.

La plate-forme inférieure porte les lampes de rechange et les appareils de mesure et de mise au foyer. Les trois plates-formes sont montées sur un arbre en deux parties, muni d'une butée et de deux roulements à billes et qui se prolonge à l'intérieur



Phare électrique pour la navigation aérienne, sur le mont Afrique, près de Dijon.

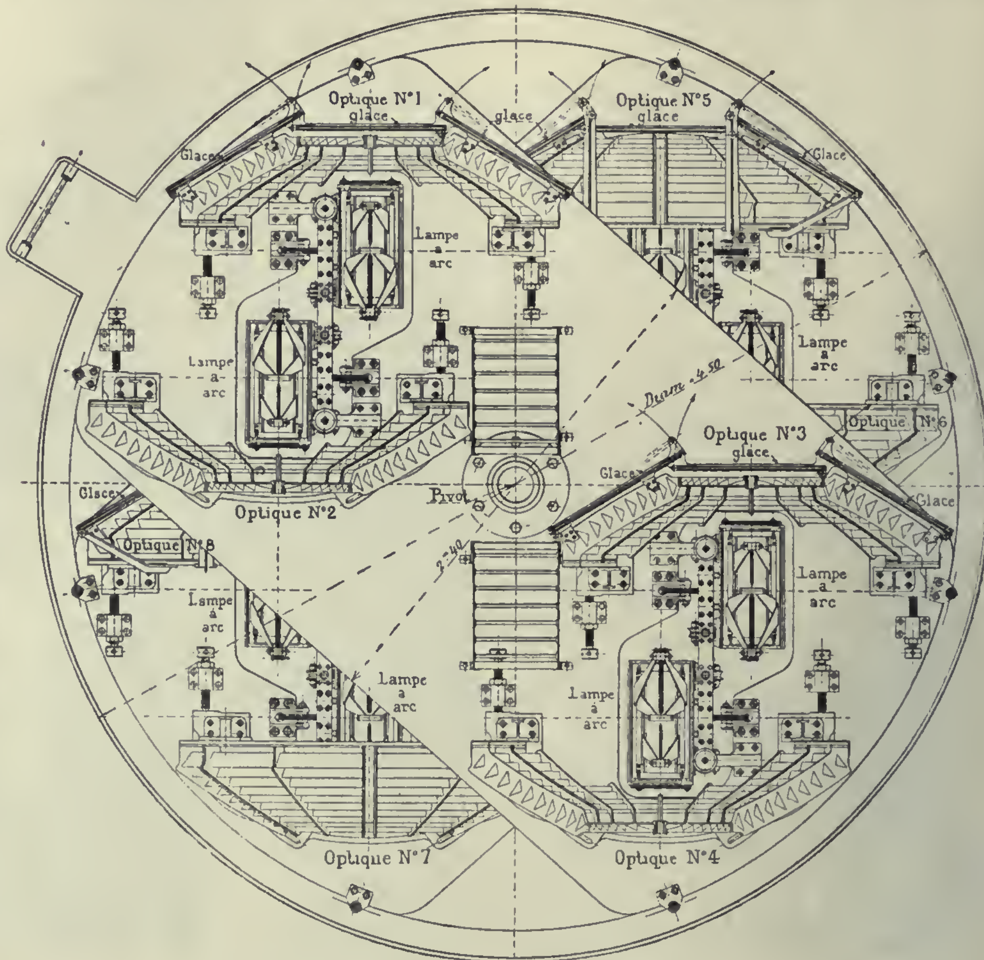
d'une colonne en fonte, prenant appui sur un massif en béton. La rotation des optiques est assurée à l'aide d'un moteur électrique de 4 chevaux.

Pour assurer la visibilité dans toute l'étendue de la portée, depuis le phare lui-même, pour tout avion situé entre 1.400 et 4.000 mètres, les constructeurs ont adopté une disposition spéciale dans les diverses optiques. Cette disposition consiste dans l'aménagement d'une fente régnant depuis le milieu de la partie dioptrique jusqu'au dernier anneau de la partie catadioptrique supérieure et calculée pour que le faisceau lumineux passant par cette fente ait une divergence horizontale égale à celle du faisceau lumineux émis par l'optique. Il résulte de cette disposition qu'un faisceau lumineux émis par une optique est homogène pour un observateur qui le voit par-dessus, c'est-à-dire que les deux faisceaux produits, l'un par la lumière directe passant par la fente, l'autre par la lumière émise par l'ensemble d'un panneau optique, se superposent dans le plan horizontal.

Dans le plan vertical, les divergences des deux faisceaux ne sont pas semblables ; celle du faisceau émis directement par la lampe à arc a une divergence supérieure à celle du faisceau émis par l'optique, jusqu'à la limite de portée des rayons émis par la lampe à arc ; le phare est donc visible de très haut.

Les lampes à arc employées dans le phare sont d'un type nouveau ; leur fonctionnement est automatique, avec suppression de tout réglage à la main, pendant le fonctionnement de l'appareil. Le charbon positif tourne d'un mouvement continu. La consommation de chaque lampe est de 120 ampères, sous 65 volts aux bornes du foyer. Les lampes sont allumées, réglées ou changées à partir de la plate-forme inférieure, au moyen de treuils et de transmissions appropriés. Le gardien de service, tout en demeurant sur cette plate-forme, peut vérifier si le cratère de l'arc est constamment au foyer de l'optique correspondante ; pour cela, des prismes à réflexion totale renvoient l'image du cratère sur un œilleton fixé sur la plate-forme inférieure ; d'après l'observation de cette image, le gardien peut régler la mise au foyer, à l'aide de volants de manœuvre.

Des galeries intérieures et extérieures permettent d'atteindre les différents points de l'appareil et de procéder aux nettoyages nécessaires. La ventilation est assurée par des ventouses placées à la partie inférieure des murettes. Ce phare doit servir de repère principal sur les routes de Paris-Marseille, Paris-Lucerne, Paris-Italie et, plus tard, Paris-Alger ; son importance est donc considérable. Par cette installation, la France aura encore contribué à l'avancement de la locomotion aérienne. — Paul Calfas.



Plan du phare électrique érigé sur le mont Afrique, près de Dijon. (*Génie civil.*)



Le Cercle nautique de Cannes, où les délégués du Conseil suprême ont tenu conférence du 6 au 13 janvier 1922. — Phot. Rol

Politique intérieure et extérieure (*Janvier*). — L'année 1921, nous l'indiquions en finissant notre dernière chronique, avait attendu une paix solide qui n'était pas venue. Il eût été difficile de prétendre que le mois de janvier 1922 eût modifié en quoi que ce fût cette situation, ni poussé vers une solution pratique les questions troublantes de ce temps-ci. Il apparaissait, au contraire, avec évidence que la retraite volontaire du ministère Briand devant les incertitudes et les intrigues du Parlement français n'était pas de nature à simplifier le problème, ne fût-ce que par le changement qu'il marquait, sinon dans la politique française, du moins dans les méthodes, la procédure et le tempérament du nouveau président du conseil. L'effort tenté à Cannes pour lier la politique anglaise et la politique française risquait ainsi de se trouver peut-être inopérant; en tout cas, l'effet bienfaisant qu'il aurait pu produire en était retardé, et la hâte impulsive de Lloyd George à jeter à tous les vents l'opinion que le moment présent lui inspirait, ajoutait aux difficultés d'un accord et en reculait la conclusion. Le fond de la question restait immuable; seule changeait la façon de présenter les arguments. Ce changement, à l'heure où il se produisait, n'engageait-il pas aussi le fond même, et n'était-il pas à craindre, dans des conversations qui peuvent toujours tourner à l'aigre, qu'un changement dans la forme ne soulevât brusquement des contestations de principe singulièrement périlleuses? L'instabilité de l'équilibre du monde à la suite de la guerre s'aggrave de la nervosité des peuples et des ministres, à tel point que toute voix nouvelle qui se fait entendre, si elle n'est point dans le même ton que celle qu'on avait accoutumé d'écouter, fait d'abord dresser l'oreille et agite les auditeurs, même si elle chante le même air. C'est ce qui se passait avec le nouveau président du conseil français. On sentait une autre manière. Cela suffisait pour qu'on fût inquiet. Au surplus, les points d'interrogation énormes inscrits par la Conférence de Cannes dans le programme européen eussent été, à eux seuls, capables de provoquer de graves réflexions. La Conférence projetée pour le mois de mars et qui devait se tenir à Gênes semblait redoutable autant par ce qu'on annonçait y devoir être fait que par ce qu'on soupçonnait que l'on voulait y tenter, et, pour des raisons que nous avons déjà dites, on avait le droit de se demander si l'on ne s'y exposait pas à conduire les Alliés vers de véritables et irréparables capitulations. Tout au moins, la France n'allait-elle pas se trouver conduite à cet isolement que, depuis deux ans, on cherchait à lui éviter et, si cette éventualité se produisait, quelles seraient les conséquences de cet isolement?


Entre deux séances, les Premiers français et britannique, Aristide Briand et Lloyd George, jouent au golf. — Phot. Rol.

RELATIONS FRANCO-ANGLAISES. — Comment en était-on arrivé à se poser ces questions? Il faut chercher la réponse dans un rapide historique des rapports de la France et de l'Angleterre en janvier 1922. — Les conversations instituées à Londres en décembre avaient préparé la Conférence de Cannes. Celle-ci s'était ouverte dans la première semaine de janvier. Elle avait été laborieuse. Il s'agissait, on s'en souvient, de déterminer comment, l'Allemagne se déclarant incapable de payer ce qu'on lui avait demandé pour 1922, la France et la Belgique pourraient, cependant, recevoir les réparations qui leur étaient dues et dont elles ne pouvaient se passer. La Belgique, en particulier, craignait que le droit de priorité qu'on lui avait reconnu dès le 14 février 1916, qu'on lui avait confirmé successivement le 16 juin 1919, à Spa en 1920, à Londres en mai 1921, à Paris le 13 août de la même année, ne lui fût contesté et qu'elle ne fût frustrée des sommes à elle destinées que détenait l'Angleterre. On devait, en second lieu, rechercher les moyens propres à faire cesser le malaise économique général; à cette fin, on songeait à organiser une autre conférence, où seraient admis tous les peuples européens, par suite l'Allemagne et la Russie, et au cours de laquelle on arrêterait un plan d'organisation où chacun aurait son rôle et sa part. Ce double programme, il faut en convenir — et nous ne faisons ici que nous répéter — avait de quoi faire réfléchir la France et, sur l'un comme sur l'autre point, les plus expresses réserves pouvaient être faites. Dès les premières séances de la Conférence de Cannes, les différences de point de vue s'étaient affirmées. Lloyd George, préoccupé avant tout de la situation économique anglaise, pour des raisons qui ressortent de la situation spéciale de l'Angleterre et que nous avons vingt fois exposées ici, ne pouvait assurément envisager les questions de la même façon que Briand. Mais il avait compris — et sans doute, à Londres, la question avait-elle déjà été agitée — qu'il ne pouvait amener la France à collaborer à son plan dans le même esprit qu'il l'avait conçu, que s'il donnait à son alliée des garanties de sécurité et la certitude qu'en travaillant à la reconstitution économique de l'Europe, elle ne préparait pas uniquement le relèvement de l'Allemagne, par suite la possibilité d'une revanche à laquelle tout prouvait que notre ancienne ennemie ne renonçait pas. C'est dans cette pensée qu'il avait remis à Briand un aide-mémoire où se trouvait résumée toute la situation et où étaient définis les remèdes qu'on pouvait y appliquer.

Après avoir constaté l'anxiété et le trouble de l'opinion publique en France et en Angleterre, et la réaction fâcheuse que pourrait avoir sur les relations des deux pays l'échec de la Conférence de Cannes, ce document exposait avec une grande clarté les raisons de l'angoisse française : nécessité pour elle de réparer les ruines causées par la guerre, crainte de voir l'Allemagne, qui dispose d'une masse de cinq millions de soldats aguerris, relever la tête et tenter une agression nouvelle. A ce tableau il opposait celui de l'Angleterre, « pays qui vit par ses exportations » et dont « le commerce a été ruiné aussi terriblement que le sol français »; il évoquait le chômage de deux millions de personnes, coûtant deux millions de livres par semaine; il affirmait que, de ce fait, l'Angleterre était plus atteinte que la France, nation agricole, chez qui, en outre, la restauration des régions dévastées assurait du travail à un très grand nombre d'ouvriers. Il passait ensuite rapidement en revue les autres pays d'Europe : l'Italie, la Belgique, le centre et le sud du continent, la Russie; il concluait que, « dans un esprit désintéressé, la Grande-Bretagne faisait appel à la coopération de la France » pour la reconstruction économique de l'Europe, laquelle ne pouvait plus être différée. En conséquence, à la fois pour résoudre le problème dans son ensemble et dans une entière franchise réciproque et pour donner satisfaction aux besoins de la France, l'aide-mémoire, en ce qui concerne les réparations, se référait à l'accord de Londres, qu'il jugeait capable de résoudre la question et, en ce qui concerne la sécurité de la France, énonçait que l'Angleterre était prête, en cas d'agression non provoquée, à se ranger aux côtés de son alliée, ce qui rendrait toute attaque de la part de l'Allemagne improbable. Cette garantie serait, d'ailleurs, limitée au sol français, et elle ne s'étendrait pas aux autres pays de l'Europe. En échange, l'Angleterre attendait de la France qu'elle n'insistât pas pour conserver le droit d'accroître sa force en sous-marins, qu'en outre elle participât à une conférence économique européenne où serait admise la Russie aux conditions suivantes : reconnaître toutes les dettes publiques et s'engager à toutes réparations nécessaires, établir un système juridique et un système monétaire donnant toutes garanties. En outre, les Etats participant à la Conférence européenne devraient prendre l'engagement commun : *a*) de s'abstenir de toute propagande subversive de l'ordre et du système politique établi dans les autres pays; *b*) de s'abstenir de toute agression contre le territoire des autres pays. En dernier lieu, le mémorandum marquait le désir de rétablir l'ordre en Orient, et il formulait l'espoir que, si un accord se concluait entre la France et la Grande-Bretagne sur les bases indiquées, il était à prévoir que cet accord pourrait être ensuite étendu à toute l'Europe. Certes, le programme contenu dans l'aide-mémoire britannique était un beau programme; envisagé du point de vue anglais, il pouvait assurément donner satisfaction à l'opinion et assurer à son auteur une juste popularité. Envisagé du point de vue français, il méritait un examen approfondi. La garantie qu'il nous offrait avait une valeur de premier ordre et nous permettait de respirer. Si, pourtant, nous l'acceptions telle quelle, ne nous mettions-nous pas, vis-à-vis de l'Angleterre, dans une situation de dépendance? Question délicate, à laquelle on ne pouvait répondre que si l'on pesait à leur juste poids non seulement nos besoins et notre dignité, mais encore ceux de l'Angleterre, les difficultés où elle se débattait et l'opinion que le monde a de nous. Il fallait évidemment, à ce moment, choisir entre deux politiques, et il semblait bien difficile, si l'on repoussait l'accord et même en se couvrant des déclarations verbales les plus amicales, de maintenir avec l'Angleterre, sur un pied de confiance réciproque, l'entente qui nous a permis de vaincre l'Allemagne et, si cette entente était ébranlée, ou peut-être anéantie, quel profit la France tirerait-elle d'une rupture qui la laisserait seule devant une Europe et une Amérique qui, en admettant qu'elles ne nous soient pas hostiles, sont trop disposées à juger notre attitude avec froideur et malveillance? On sait que Briand avait fait, pour conserver l'alliance anglaise, tout ce qui était compatible avec notre sécurité, nos besoins et notre honneur. Il reste à prouver qu'il avait eu tort. A Cannes, il estima qu'à tout prendre, les avances de Lloyd George donnaient à la France le principal de ce qu'elle souhaitait obtenir et, après s'être assuré qu'en tout état de cause, nous toucherions de l'Allemagne, en 1922, ce qui nous était dû et nécessaire, il avait consenti à la Conférence européenne, dont le siège avait été fixé à Gênes, et il avait signé avec Lloyd George un avant-projet de Pacte de garantie. Cet avant-projet, qui fut publié après la démission de Briand, débutait par un préambule solennel, où il était dit notamment « que des garanties de la sécurité de la France contre une future invasion de l'Allemagne sont indispensables à la restauration de la stabilité en Europe, à la sécurité de la Grande-Bretagne et à la paix du monde », et où il était affirmé que les articles 42, 43 et 44 du traité de Versailles peuvent ne pas pourvoir suffisamment à la défense des intérêts communs essentiels des hautes parties contractantes, ainsi qu'au maintien de la paix en Europe occidentale. Puis, par l'article premier, la Grande-Bretagne s'engageait à se ranger immédiatement aux côtés de la France avec ses forces navales, militaires et aériennes, en cas d'une agression de l'Allemagne. L'article 2 proclamait l'intérêt commun que présentent, pour la France et la Grande-Bretagne, les articles 42, 43 et 44 du traité de Versailles et disposait que les deux puissances se concerteraient s'il y avait une menace d'une violation quelconque desdits articles ou si un doute venait à s'élever sur leur interprétation; l'article 3 stipulait le même concert, au cas où des mesures militaires, navales ou aériennes quelconques, incompatibles avec le traité de Versailles, seraient prises par l'Allemagne; l'article 4 réservait pour les dominions leur droit de ratification du traité; enfin, l'article 5 fixait à dix ans la durée du traité, qui serait renouvelable d'un commun accord à la fin de cette période.

Outre les questions graves qui se trouvaient réglées par cet avant-projet d'accord, Briand avait fait préciser que la priorité belge ne serait pas contestée; il avait encouragé un traité de garantie entre la Belgique et l'Angleterre, identique à celui qui était proposé à la France; il avait entamé des conversations au sujet de Tanger. Le tout s'était fait, il faut le dire, dans une atmosphère lourde, en présence d'une presse étrangère peu bienveillante, avide des fausses nouvelles que prodiguait le service de presse anglais, dans la gêne que causaient à Briand les informations contradictoires qu'il recevait de Paris et l'incertitude où il se trouvait d'être approuvé par la majorité du Parlement, peut-être, même, par son propre ministère. On se trouvait, en effet, dans cette situation étrange qu'alors que le chef du gouvernement, placé à Cannes en présence des représentants, très

sûrs d'eux-mêmes, de nos Alliés, luttait à armes très inégales pour obtenir les conditions les plus favorables, à Paris les nouvelles tendancieuses, les interprétations troublantes et les intrigues ouvertes travaillaient contre lui l'opinion publique et le Parlement. Le ministère semblait prendre parti contre son chef, paralysait son action et, finalement, rendait nécessaire son retour à Paris. Une explication catégorique, dans un conseil tenu le 12 au matin, mettait tout au point. Mais Briand s'était rendu compte que, dans l'état d'esprit du Parlement, il lui devenait impossible de continuer librement des négociations aussi âpres que celles qui se menaient à Cannes. A la Chambre, dans la séance de l'après-midi du 12 janvier, après un exposé très ferme, d'où ressortaient avec éclat les résultats obtenus et l'alliance anglaise affirmée, le premier ministre, non sans hauteur, déclarait que, ne se sentant plus soutenu par une majorité assez maîtresse d'elle-même, il laissait à d'autres le soin de continuer son œuvre, et on assistait à ce spectacle nouveau d'un ministre quittant volontairement le pouvoir au milieu d'une ovation.

Après une crise très courte, Poincaré s'était présenté avec un cabinet en partie nouveau, en partie composé de membres du cabinet précédent, devant le Parlement. La déclaration, lue aux Chambres le 19 janvier, avait obtenu l'adhésion de la Chambre par 434 voix contre 34. Il n'y avait là rien que de naturel. Un ministère nouveau a toujours — sauf une exception — été bien accueilli. Mais le fond de cette déclaration et les commentaires dont elle fut accompagnée au cours de la réponse à l'interpellation qui suivit marquaient une orientation nouvelle. Poincaré disait nettement que la France défendrait ses intérêts, comme nos Alliés défendent les leurs ; il faisait la critique des conférences du Conseil suprême; il faisait en deux phrases celle de l'avant-projet de Cannes; il prenait position en face de Lloyd George. Rien d'agressif, une grande courtoisie, mais aucun souci de voiler sa pensée, qui était en somme celle-ci : Avec vous, sur le pied de parfaite égalité ; sinon, sans vous. C'était, en peu de lignes, le résumé énergique de tout ce que, depuis deux ans, le nouveau premier ministre avait écrit dans la presse et dans les revues. La Conférence de Cannes était fixée. Aussi bien était-elle terminée le jour où partit Briand. Après avoir chargé l'Italie de lancer les invitations à la Conférence de Gênes, elle se sépara.



Le ministère Poincaré, qui a remplacé le ministère Briand, le 14 janvier 1922 — Phot Manuel.

1. *Raymond Poincaré*, président du conseil, ministre des affaires étrangères ; 2. *Louis Barthou*, vice-président du conseil, ministre de la justice, chargé des services d'Alsace et Lorraine, 3. *Paul Strauss*, ministre de l'hygiène, 4. *Léon Bérard*, ministre de l'instruction publique; 5. *Maurice Maunoury*, ministre de l'intérieur; 6. *Henry Chéron*, ministre de l'agriculture; 7. *Laurent Eynac*, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique, 8. *Paul Laffont*, sous-secrétaire d'Etat aux P. T. T.; 9. *Maurice Colrat*, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, 10 *Yves Le Trocquer*, ministre des travaux publics, 11. *Charles de Lasteyrie*, ministre des finances; 12. *Rio*, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, 13. *André Maginot*, ministre de la guerre et des pensions, 14. *Albert Peyronet*, ministre du travail; 15. *Lucien Dior*, ministre du commerce, 16. *Gaston Vidal*, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique; 17. *Reibel*, ministre des régions libérées; 18. *Raiberti*, ministre de la marine

Les relations franco-anglaises depuis l'avènement de Poincaré au pouvoir avaient incontestablement changé d'allure. Poincaré ne recherche pas les conférences, il n'y croit pas. Il est, comme beaucoup d'autres, d'ailleurs, pour la vieille méthode diplomatique, celle qui se sert d'abord des ambassadeurs, qu'on peut désavouer, et ne met en présence les chefs des gouvernements que lorsque tout est débattu et réglé. Les négociations avaient continué au sujet du Pacte de garantie, que Poincaré souhaitait bilatéral et de plus longue durée. Mais Lloyd George n'avait pu se tenir de prononcer un de ces discours par où il marque sa personnalité sensible à toutes les sautes d'opinion, nerveuse, brutale volontairement.

Le 21 janvier, parlant, à Westminster, à la Conférence des libéraux de coalition, il avait, en fait, répondu à la déclaration de Poincaré et, non sans violence, fait à sa manière l'apologie du système des conférences en général, de la future Conférence de Gênes, et des facilités de payement accordées à l'Allemagne : manifestation pénible, comme tant d'autres du même homme, qui refroidit l'atmosphère et laisse des nuages derrière elle. On en était là, fin janvier Fallait-il conclure aux pires conséquences, à l'Entente compromise, à l'anéantissement du travail de consolidation accompli jour à jour par Briand ? Nous étions très loin de cette pensée. Nous l'avons dit : nous changions de méthode. Que Lloyd George en ait éprouvé de la surprise, du déplaisir, du dépit, rien qui doive étonner. Mais ces impressions passent Il reste que la France et l'Angleterre, liées par la guerre, ne peuvent édifier la paix qu'ensemble et qu'en dehors de leur entente, que la cordialité rend, certes, plus facile et plus solide, il n'y a pas de paix durable. Nous devons ne jamais perdre de vue que la situation politique et économique anglaise est difficile, que Lloyd George désire garder le pouvoir, que d'autres sont tout disposés à lui succéder, qu'il n'est pas surprenant qu'il cherche l'intérêt de son pays et, par contre-coup, celui de son propre pouvoir, là où il croit le trouver et où il est peut-être, quoique nous en puissions penser. Par là s'expliquent bien des choses. Mais sachons bien que l'Angleterre n'aurait, au fond, rien à gagner si elle risquait l'aventure de renoncer, pour en chercher quelque autre, à l'alliance française. Nous avons, de notre côté, le droit et le devoir de songer à nous et de ne pas donner plus qu'on ne nous donne. L'avenir dira si une méthode nouvelle nous servira mieux que celle qui fut employée jusqu'ici dans le même désir de sauvegarder l'intérêt et la sécurité de la France ; et il importait de se demander si, en l'état de l'Europe et du monde, ce sont les hommes qui conduisent les événements ou les événements qui conduisent les hommes, quelle que soit la méthode.

ALLEMAGNE. — Si le conflit moral qui existait entre la France et la Grande-Bretagne avait été, en janvier, le pivot de la politique européenne, ce conflit était lui-même sous la dépendance étroite des affaires allemandes et russes. En ce qui concerne l'Allemagne, le cabinet Wirth, en dépit d'énormes difficultés, continuait à s'efforcer d'amener l'Allemagne à remplir ses obligations. La Commission des réparations avait, à Cannes, fixé le chiffre de la somme à payer, en 1922, par le Reich, à 720 millions de marks-or en espèces et 1.450 millions de marks-or en marchandises. Pour pouvoir réaliser ces payements, le cabinet allemand avait mis sur pied le programme suivant : 1° un emprunt forcé équivalant à 1 milliard de marks-or ne portant intérêt qu'au bout de trois ans et destiné à couvrir les dépenses du budget de 1922 en dehors de celles relatives aux postes et aux chemins de fer; 2° un impôt de 2 p. 100 sur le chiffre d'affaires ; 3° un impôt de 40 p. 100 sur les charbons; 4° un impôt sur le sucre de 50 marks par 100 kilogrammes. De plus, dans une réponse aux observations de la Commission des réparations, il s'était engagé à prendre des mesures énergiques contre l'évasion des capitaux à l'étranger et les fausses déclarations au fisc et à supprimer les allocations d'alimentation. Par ces mesures, le budget allemand pouvait être établi avec un excédent de recettes, et la charge fixée pour les réparations en 1922 serait supportée sans difficulté. Restait l'avenir. Dans un discours prononcé au Reichstag le 26 janvier, le chancelier Wirth n'avait pas caché qu'il ne pouvait être assuré que par une entente entre toutes les nations et par l'ouverture de larges crédits à l'étranger Il avait déclaré que c'était dans cet esprit, et avec une entière bonne volonté, « sans poignards sous les robes », ni « intentions perfides », que l'Allemagne irait à Gênes. Il avait en même temps fait comprendre sans ambages que l'Allemagne était disposée à collaborer étroitement avec la Russie. — Ces déclarations et l'approbation qu'elles avaient reçu des principaux partis du Reichstag restaient dans la ligne générale suivie jusqu'alors par le cabinet Wirth. On n'avait aucune raison de croire que ces affirmations pacifiques fussent mensongères, Cela changeait-il l'état d'esprit général de l'Allemagne et, au point de vue militaire, pouvions-nous être plus tranquilles ? Rien n'était moins certain. Si nous devons noter tous les indices favorables, nous ne devons, en aucun cas, nous aveugler, ni imaginer une résipiscence de l'Allemagne, qui n'est ni dans sa tradition, ni dans son tempérament, ni dans les faits. La plus stricte vigilance au point de vue militaire nous restait et nous restera toujours imposée, et il devait être bien entendu que, même un pacte très fort de garantie britannique ne pouvait nous faire départir de la rigueur de notre garde sur le Rhin et de l'exactitude de notre surveillance sur les armements allemands. L'Allemagne du chancelier Wirth voulait se libérer de ses engagements pour recouvrer sa liberté, sa souplesse et sa puissance économique; l'Allemagne militariste, en 1922 comme en 1914, cherchait son point d'appui sur la force de son industrie et de son commerce. Il n'y avait rien de changé. La Conférence de Gênes apparaissait au Reich comme le moyen de discuter, dans l'ensemble de la situation économique de l'Europe, le problème des réparations. Nous devions nous tenir sur une garde serrée.

RUSSIE. — Rien de nouveau, en janvier, du côté russe, mais il était impossible que les soviets ne fussent pas satisfaits de la tournure que prenaient leurs affaires. Ils avaient fait du chemin depuis l'offre de la Conférence de Prinkipo. Ce n'était plus dans une île éloignée de la mer Noire qu'on les invitait à collaborer au relèvement de l'Europe et au leur propre, mais en pleine Europe, à Gênes, dans un pays presque ami, qui déjà avait noué des relations commerciales avec eux et qui ne demandait qu'à aller plus avant. Sans doute, on mettait à la reconnaissance officielle du gouvernement des soviets des conditions rigoureuses en apparence. A y regarder de près, elles n'étaient autres que celles que Lloyd George avait exigées de Krassine, et celles-ci n'avaient pas beaucoup gêné la Russie. Sans aucun doute, on s'acheminait à une reconnaissance officielle du fait, et la reconnaissance du droit ne pouvait manquer d'en découler. Lenine — M. Lenine, comme disaient maintenant avec courtoisie les journaux — n avait pas encore répondu aux avances qu'on lui faisait. Il se réservait, il ne faisait pas parler de lui. Refusât-il de participer à la Conférence de Gênes, que le résul-

tat moral eût été le même. — Au profit de qui se ferait la réconciliation ? Nous restions convaincus — les déclarations du chancelier Wirth ne pouvaient laisser aucun doute à cet égard — que l'Allemagne profiterait avant tout le monde de tout ce qui tendrait à faire tomber la barrière entre la Russie et l'Europe. Elle s'y préparait depuis longtemps ; elle avait déjà, pour sa part, largement escompté le rapprochement. Elle y puiserait une force nouvelle. — Quant à la France, sa position était plus délicate que celle d'aucune autre nation, parce que sa liaison financière et économique avec la Russie tsariste avait été plus étroite. Se tenir à l'écart était une politique dangereuse pour elle et pour son alliée, la Pologne, intenable presque en présence de toute l'Europe consentante. Briand l'avait compris. Il avait accepté, sous des réserves expresses, que la France allât à Gênes. Le ministère Poincaré pouvait-il revenir en arrière et, s'il adoptait cette attitude, quelle répercussion aurait-elle sur notre situation morale en Europe, déjà battue en brèche de tant de côtés ?

Et, d'un autre côté, si nous allions à Gênes, y aurions-nous toute notre liberté et, par notre seule présence, n'ouvririons-nous pas la porte toute grande à la propagande bolcheviste, seul article que la Russie puisse actuellement exporter sans délai ? — Une hypothèse restait possible : à savoir que les soviets, opposant comme une demande reconventionnelle, missent à leur collaboration des conditions intolérables et que, en ce qui les concerne, rien d'officiel ne pût être fait. De toute façon, l'avenir de la Russie se jouerait à Gênes. Toute la question était de savoir si la Russie des soviets jugerait plus avantageux de jouer franc jeu et de répondre au geste pacifique de l'Europe, au risque de certaines humiliations et d'engagements gênants, ou si elle estimerait plus profitable et possible de garder ses cartes et d'atermoyer. Dans l'un comme dans l'autre cas, la France devrait montrer plus que jamais de la prudence et de la fermeté et tenir, une fois de plus, un rôle extrêmement difficile. — Mais, en fin de compte, la Conférence de Gênes aurait-elle lieu ?

Pologne. — Plus que personne, la Pologne était intéressée à la Conférence de Gênes, puisqu'on y devait régler les affaires allemandes et les affaires russes et que la France y serait engagée sur un terrain mouvant. La France est, en Occident, la seule alliée sincère de la Pologne. L'Angleterre n'a pour la Pologne rénovée aucune sympathie et, dans l'avant-projet du Pacte de garantie, Lloyd George avait eu soin de spécifier que cet accord ne visait que le territoire français. Quelque opinion que l'on ait sur la politique de la France à l'égard de la Pologne, comme sur l'avenir de ce pays, la générosité française a noué entre la Pologne et nous un lien étroit. Rien de ce qui intéresse ce pays ne peut plus nous être étranger. Or que deviendra la Pologne, entre la Russie et l'Allemagne relevées et unies ? Nous avons souvent posé cette question. Nous la posons à nouveau, à la veille de la Conférence de Gênes.

La Pologne, d'ailleurs, avait continué au Nord sa politique envahissante à l'égard de la Lithuanie. Les élections de Vilna, dont nous avons parlé le mois dernier, avaient donné un résultat favorable à la Pologne. Mais il était constant, même sans tenir compte des exagérations réciproques relatives aux entraves mises à la liberté du vote, qu'il y avait eu 60 p. 100 d'abstentions et que, même parmi la population polonaise, une partie était pour l'autonomie et que les électeurs juifs, blancs-russiens et petits-russiens, avaient voté pour la Lithuanie. Cependant, le résultat brut était pour la Pologne, et les conditions du rattachement de Vilna allaient se débattre à Varsovie. La Société des nations, qui avait abandonné la partie, se trouverait, lorsqu'elle voudrait la reprendre, devant une seconde édition de l'affaire de Fiume. Il n'était pas certain que l'annexion de Vilna apportât à la Pologne un surcroît de force, à moins qu'elle ne sût, après réflexion, l'organiser de façon à la rendre acceptable à la Lithuanie.

Petite-Entente. — Par ailleurs, la Pologne participait à l'autorité croissante qu'acquérait, lentement et sagement, la Petite-Entente, sous l'impulsion de la Tchécoslovaquie. Nous avons dit le mois dernier l'alliance conclue entre ce pays et l'Autriche. La République autrichienne se relevait ; son change se relevait. Un prêt de 3 millions de livres était sollicité de la France et de l'Angleterre et allait, sans doute, être accordé. La gestion financière s'améliorait ; on arrêtait le gaspillage. Mais la situation économique et alimentaire restait grave ; des troubles étaient encore possibles. Il fallait que l'Entente avisât. De plus, comme elle s'était liée avec la Tchécoslovaquie, l'Autriche allait se lier avec la Yougoslavie. Elle prenait donc, après de longues hésitations, conscience d'elle-même. La crise qui avait failli emporter le cabinet Schoben l'avait, au contraire, maintenu au pouvoir et assurait la continuité de sa politique. Au surplus, toute l'Europe balkanique se stabilisait. En Roumanie, le ministère Jean Bratiano, succédant au ministère Averesco après la brève interposition du gouvernement de Take Janesco, allait, sans doute, donner à la politique roumaine, fortifiée par les mariages royaux à Belgrade et Athènes, une impulsion pratique et nationale, qui ne pouvait manquer d'accroître la solidité du royaume agrandi par la guerre. — En Bulgarie, d'autre part, le ministère Stamboulisky avait remis d'aplomb ce pays, victime de la politique de Ferdinand. On pouvait deviner chez le premier ministre bulgare le désir d'obtenir le redressement du traité de Neuilly et, si cette tâche apparaissait comme difficile devant l'opposition de voisins peu disposés à revenir en arrière, du moins était-il évident que la ténacité de Stamboulisky tendrait à remettre son pays en état de se développer librement. — Enfin, le plébiscite du Burgenland, conséquence de l'accord de Venise, avait permis à la Hongrie de rentrer en possession d'Œdenburg, petit résultat au point de vue territorial, mais très gros succès moral pour la politique du régent Horthy. La Hongrie manifestait hautement sa reconnaissance à l'Italie et, déjà, elle se voyait intégralement reconstituée. — Il était donc nécessaire que la Petite-Entente, pour maintenir les résultats de la guerre et la victoire de ceux qui en avaient porté tout le poids, prît corps de plus en plus et formât un bloc bien uni et solide. Le sens de la politique de la France de ce côté ne pouvait faire doute. La Petite-Entente pouvait devenir la vraie barrière contre l'Allemagne.

Italie. — L'Italie s'intéressait très vivement, on le devine, à tout ce qui se passait dans l'ancien domaine autrichien. Elle avait successivement protégé l'Autriche et la Hongrie dans la constitution de leur territoire. Elle suivait les faits et gestes de la Petite-Entente. Elle cherchait toujours avec la Yougoslavie un *modus vivendi*, difficile à concilier avec ses propres ambitions. Au début du mois, une rixe entre matelots avait éclaté dans le petit port de Sebenico, en Dalmatie. L'intervention brutale du consul italien de Spalato, la présence comminatoire d'unités navales italiennes, l'excitation brusque des esprits en Italie et le ton de la presse avaient fait, un instant, craindre des complications graves. Comme toujours, tout s'était apaisé rapidement, et le ministère italien n'avait pas manqué de faire remarquer que si, dans l'Etat Yougoslave, il avait quelques difficultés avec les Croates et les Slovènes, il n'en avait pas avec les Serbes. La vérité n'était-elle pas que le conflit restait latent à propos de l'hégémonie de l'Adriatique et que la tension nerveuse de l'Italie, ainsi que les ambitions nourries par certains partis, laisseraient longtemps encore subsister des causes d'agitation ? Nous l'avons dit bien souvent, l'Italie cherche son équilibre national et social ; elle voit grand. En ce qui nous concerne, elle voit trouble, et ce n'est malheureusement pas chez elle qu'il nous faut chercher les sympathies spontanées que nous souhaitons et que nous méritons. Son gouvernement veut la paix. Il souhaiterait entre tous les peuples le Pacte de garantie que Lloyd George n'a cherché qu'avec nous et qui devrait s'étendre à toute l'Europe. Il n'a pas tort. Mais nous aide-t-il assez ? Comprend-il nos difficultés et la raison de nos hésitations ? Ne prête-t-il pas la main à de fausses et malveillantes interprétations sur notre compte ? Ces points d'interrogation alourdissent nos rapports.

Saint-Siège. — Un événement inattendu introduisait dans la politique italienne un élément important. Après une courte maladie, le pape Benoît XV était mort, le 22 janvier. Le rôle de ce souverain pontife pendant la guerre avait été très discuté en France. On avait pu, à certains moments, lui reprocher de n'avoir pas prononcé les paroles universelles que, seul, il avait l'autorité de faire entendre, et d'avoir laissé au président Wilson le rôle de porte-parole de l'humanité souffrante. Depuis la paix, il ne paraît pas douteux qu'il avait cherché à rétablir avec la France des relations diplomatiques normales, sans qu'il parût avoir eu des arrière-pensées dangereuses pour nos lois laïques et nos institutions républicaines. Il est probable que l'histoire, lorsqu'elle pourra être écrite impartialement, redressera un certain nombre de jugements portés sur Benoît XV. A l'heure où l'on allait lui choisir un successeur, on devait dire qu'à tout prendre, le défunt pontife n'avait pas créé de difficultés à la France, et on ne pouvait que désirer que son successeur, encore inconnu, se maintînt dans le même esprit. Bien que la papauté ne tienne plus dans le monde la place prépondérante qu'elle a, en d'autres siècles, occupée, elle reste une force morale incontestable, et il n'est pas indifférent que cette force soit maniée avec modération et sagesse. Si l'intérêt d'une représentation officielle française auprès du saint-siège avait besoin d'être démontrée, la disparition imprévue du pape Benoît XV en fournissait la preuve.



La Basilique et la place Saint-Pierre ; le Vatican (à droite). Vue prise d'un avion quelques jours avant la mort du pape Benoît XV, qui eut lieu le 22 janvier 1922. — Phot. Rol.

Etats-Unis. — Pendant que l'Europe tâtonnait parmi les discussions, les malentendus et les obstacles considérables, la Conférence de Washington avait continué ses travaux sans aboutir à rien de précis. De plus, l'attitude des Etats-Unis à notre égard était difficile à discerner à travers des informations de presse peu sûres, aggravées de fausses nouvelles obligeamment lancées contre nous par la presse anglaise. On ignorait si les Etats-Unis iraient à Gênes. Il semblait que l'opinion publique fût, à certains moments, excitée sans mesure contre ce qu'on appelle notre « militarisme ». Les interventions de Mac-Cormick et de Hoover tendant à subordonner l'aide financière des Etats-Unis dans la reconstitution de l'Europe à la justification des dépenses militaires de « certaines » nations, nous visaient ouvertement, n'indiquaient pas une intelligence raisonnée de notre situation vis-à-vis de l'Allemagne et s'inspiraient sans aucun doute des accusations colportées avec persévérance contre l' « impérialisme » français. Ce qui surnageait sans contestation, c'était un doute sur les dispositions des Etats-Unis à l'égard de la

France et de l'Europe. Leur attitude était bien dans la ligne que le président Harding semblait s'être fixée. Il ne fallait pas nous en étonner. Il était sage, au surplus, de se dire que les amis trop empressés du nouveau ministère croyaient bien faire en représentant comme insuffisante et inopérante l'action de son prédécesseur aux Etats-Unis. C'eût été dans la tradition, et on ne s'en fût étonné qu'à demi, si cette tactique ne se fût pratiquée sur le dos de la France et à une heure où tout ce qui peut égarer l'opinion peut avoir les plus graves répercussions. Mais les hommes, un moment exorbités par la guerre, reviennent de plus en plus à leur naturel, qui est de penser à leurs intérêts propres, beaucoup plus qu'à ceux de leur pays. Quand cette tendance s'exerce en matière de politique extérieure, le péril est plus grand que jamais.

ANGLETERRE. — Il ressort de tout ce que nous avons écrit plus haut que l'Angleterre, en la personne de Lloyd George, avait continué, en janvier, à posséder sur la politique de l'Europe une autorité incontestable, qui ne s'exerçait pas toujours dans le sens que nous aurions jugé le plus favorable à nos besoins. Il subsistait entre l'Angleterre et nous un malentendu de principe, et il faut dire que, de part et d'autre, on ne faisait pas grand'chose pour éclairer l'opinion et huiler les rouages grinçants de l'Entente. C'est ce qui avait rendu si difficile la tâche de Briand; c'est ce qui allait rendre plus pénible encore, peut-être, celle de Poincaré. Lloyd George, d'ailleurs, visait dans sa politique à la fois la consolidation de l'influence anglaise dans le monde et son propre pouvoir en Grande-Bretagne. Quelle était la solidité réelle de son autorité dans son pays ? Nous persistons à penser que, si elle était vraiment combattue, ce qui ne peut étonner, sa politique répondait, cependant, au sentiment anglais. Que lord Grey critiquât les méthodes et les discours de Lloyd George, rien n'était plus dans l'ordre naturel des choses pratiques. De là à déduire que l'Angleterre souhaitât voir lord Grey succéder à Lloyd George, il y avait plusieurs étapes. On parlait d'élections générales, nul n'en pouvait fixer la date. On parlait même de la démission de Lloyd George. L'Angleterre, comme toutes les nations, souffrait d'un grave malaise intérieur. Tout ce qui pourrait rouvrir les routes fermées du commerce et les grands marchés désertés depuis si longtemps satisfaisait le peuple anglais. De plus, l'empire anglais se transformait. Comme tout organisme qui se transforme, il hésitait et se sentait affaibli. L'affaire irlandaise était réglée. La paix avait été acceptée par le Dail Eireann et par l'Ulster. Valéra avait donné sa démission et laissait la place à Collins et Griffith, moins intransigeants et moins compromis. Quelque chose de nouveau s'organisait. Mais, au même moment, les négociations reprenaient avec l'Egypte sur des bases plus souples, en ne réservant plus en principe à l'Angleterre qu'un droit très large de regard, l'assurance de ses communications avec ses colonies et ses dominions, la garantie que la haute surveillance ou même l'autorité directe sur le Delta et la vallée du Nil ne passeraient pas en d'autres mains que les siennes. Mais, sous ces réserves, c'était l'Egypte qui lui échappait. L'Inde continuait à s'agiter. L'organisme anglais devenait autre. Que serait-il, au juste ? Lloyd George en avait-il une idée ? Ne se débattait-il pas plutôt, lui aussi, dans un milieu inconnu, dans des modes de vie nouveaux ? Fallait-il s'étonner que le sens du réel et du possible lui échappât quelquefois et qu'il parût méconnaître trop souvent les véritables données du problème que le monde avait à résoudre ?

FRANCE. — La position de la France, dans ces conditions, ne pouvait manquer d'être difficile. Le premier ministre qui partait avait mené pendant douze mois un rude combat, auquel il n'avait pas été inégal; il partait au moment où il pouvait croire avoir enfin, sur un point, construit quelque chose de solide. Le premier ministre qui arrivait était, lui aussi, prêt à toutes les luttes; son passé, sa grande et lucide intelligence, son autorité personnelle, son éloquence étaient, pour lui, comme elles l'avaient été pour Briand, des armes bien forgées. Mais, à lui aussi, il fallait l'appui de l'opinion publique et, s'il était possible, celui du Parlement. Il avait fait appel à l'union; l'union, qu'on avait refusée à Briand, lui serait-elle accordée ? La France continuait à réclamer la paix solide et juste. Elle se débattait au milieu de nécessités inéluctables et presque insolubles sans la collaboration de tous les peuples et, parmi les peuples, où en était l'union souhaitée et invoquée ? Nous sommes certain que l'œuvre du ministère Briand, lorsqu'on la jugera de sang-froid, et la politique de son chef, seront justifiées par l'avenir. Mais nous faisons appel à tous pour que rien ne vienne, de l'intérieur, entraver l'œuvre de son successeur. Nous l'avons déjà dit, la méthode change. Peu nous importe, si cette méthode conduit au résultat nécessaire et à la libération de notre avenir. Nous attendions donc avec confiance, certain que rien ne serait épargné pour atteindre ce but, assuré aussi qu'aucun geste ne serait fait, qu'aucune parole ne serait dite, qui pût nous jeter dans l'inconnu ou nous engager dans des impasses. — JULES GERSAULT

spiritisme n. m. (du lat. *spiritus*, esprit). Doctrine des spirites, c'est-à-dire doctrine de ceux qui croient à la possibilité de nouer et d'entretenir des relations avec les âmes des morts.

— ENCYCL. Il existe une autre définition du spiritisme, toute conventionnelle il est vrai, mais présentant l'avantage de s'appliquer à toute une catégorie de faits d'ordre physique et dégagés de toute interprétation mystique. D'après cette définition, le spiritisme est l'ensemble de phénomènes encore non expliqués se produisant le plus souvent par l'intermédiaire d'un agent appelé *médium*. Les praticiens du spiritisme peuvent donc être classés dans deux camps. Le premier est celui des adeptes d'une sorte de religion, le second est celui des chercheurs qui tentent de donner aux manifestations constatées une explication naturelle, en concordance avec nos connaissances scientifiques. Pour bien marquer la différence des deux tendances, ces derniers se sont donné le nom de « métapsychistes », mot assez mal composé d'ailleurs (du gr. μετά, après, et ψυχή, âme), l'âme n'ayant qu'un rôle très effacé dans leurs essais d'explication des phénomènes. Les spirites dogmatiques, ainsi que ceux qui se refusent à sortir du terrain purement expérimental, semblent admettre l'existence d'une force particulière, improprement appelée *force psychique*, qui serait sinon la cause, du moins le moyen dynamique de la production des phénomènes. Les premiers prétendent que cette force est dirigée par des intelligences appartenant à d'invisibles entités, les seconds s'appliquent seulement à en déterminer la nature et à rechercher ses relations avec les autres modalités de l'énergie, telles que : lumière, chaleur, électricité.


Victorien Sardou (1831-1908).

Ces questions semblent être plus que jamais à l'ordre du jour. On a même créé pour elles une terminologie spéciale, quelquefois assez barbare, mais à laquelle on est obligé de recourir pour l'exposé et l'étude critique de certains faits.

C'est en Amérique, en 1847, que le spiritisme prit naissance et se développa avec une remarquable rapidité, en sa forme moderne du moins, car nous verrons que cette conception d'une communication possible avec les trépassés a de tout temps préoccupé les humains. Une famille Fox, s'étant installée à Hydesville (comté de Wayne, E.-U.), constata, quelques jours après son arrivée en ce pays, la production d'inexplicables phénomènes. Ce furent des coups frappés dans les murs, des bruits de pas dans des chambres inoccupées, des oscillations de meubles sans que personne fût auprès d'eux, c'est-à-dire toute la gamme des bruits et des faits caractérisant les maisons prétendues hantées. On découvrit que l'une des fillettes Fox, âgée de douze ans, était l'intermédiaire entre l'entité invisible à laquelle les phénomènes étaient attribués, et le monde des vivants. On convint d'un alphabet, et les premières communications avec l'invisible furent ainsi établies. La nouvelle de ces étranges manifestations fut répandue avec une incroyable rapidité. Des commissions furent chargées de vérifier l'authenticité des faits, et des cercles dits « psychiques » se formèrent dans toute l'Amérique du Nord.

Dans l' « History of modern spiritualism », ouvrage d'E. Hardinge, qui rapporte en détail l'histoire de ces faits, on trouve le nom des personnages officiels qui en constatèrent l'authenticité : ce sont des noms de juges de la Cour de cassation de New-York, d'un président du Sénat, d'un professeur de chimie à l'Académie de médecine, etc.

L'histoire des manifestations dites *psychiques* passa rapidement les mers. En France, en 1854, le comte de Gasparin et de Rougemont se livrèrent à des expériences, dont le compte rendu obtint un grand retentissement. En Angleterre, des personnalités appartenant à l'élite du monde savant ne dédaignèrent pas d'étudier la question et de publier de très sérieux rapports de leurs expériences. Parmi ces personnalités, la plus marquante fut celle de W. Crookes, membre de la Société royale de Londres, membre correspondant de l'Institut de France. C'est à Crookes que nous devons la découverte du thallium et l'établissement du photomètre de polarisation, ainsi que du microscope spectral.

Les recherches de Crookes, en matière de spiritisme, avaient pour objets : les mouvements des corps pesants, avec contact, mais sans effort mécanique (tables tournantes) ; les phénomènes de percussion et les bruits appelés « raps » ; l'altération du poids des corps; les lévitations d'objets sans aucun contact; les lévitations de personnes; l'écriture directe; les apparitions lumineuses ayant des formes humaines, etc. — La plus célèbre de ces expériences est celle qui est connue sous le nom de « matérialisation de Katie King ». Elle fut faite en 1874 et dura plusieurs mois. Au dire du célèbre savant lui-même, il aurait obtenu, à différentes reprises, la matérialisation d'une jeune fille prétendant s'appeler Katie King, dont il donne un portrait minutieux et avec laquelle il aurait eu des entretiens pendant de longues soirées. La bonne foi du savant ne pouvant être mise en doute, il répondait aux sceptiques qui paraissaient croire à une mystification : « Je ne dis pas que la chose soit possible, je dis qu'elle est. »

Le nom d'Allan Kardec, le propagateur et, pourrait-on dire, le fondateur de la doctrine spirite en France, est célèbre à ce titre. On connaît moins les conditions dans lesquelles le spiritisme s'est développé sous son influence et, surtout, on sait assez peu que la cause première de ce développement est due moins à Allan Kardec qu'à Victorien Sardou, l'auteur dramatique mort en 1908. L'histoire vaut d'être résumée. En 1851, jeune étudiant, Sardou était en relation d'amitié avec Goujon, secrétaire d'Arago. Un soir, Goujon lui raconta qu'il avait assisté à une « expérience inouïe » chez le consul des Etats-Unis. Une table pesamment chargée avait été soulevée de terre, par simple apposition des mains de quelques personnes. Arago, mis au courant de ce fait extraordinaire, aurait dit : « Il y a tant de choses dont la cause nous échappe ! » Mais le jeune Sardou, très ému de la révélation faite par son ami, se fit introduire dans des milieux spirites et, particulièrement, chez miss Blackwell et chez Mme Japhet, rue Tiquetonne. C'est chez cette dernière qu'il fit la connaissance d'un certain Rivail, qui contribuait à la production des phénomènes et se montrait très enthousiaste de ce qu'on appelait déjà la « nouvelle science ». Mais Rivail était complètement dérouté, tant par la nature des faits anormaux auxquels il assistait que par les propositions émises par « l'esprit » qui agitait les tables, car, grâce à Sardou, on était arrivé à correspondre avec la mystérieuse entité.

Ce fut encore Sardou qui se fit l'interprète de l'invisible en mettant en clair ses réponses obscures et de forme oraculaire. Rivail, esprit pratique, notait avec soin les commentaires de Sardou, si bien qu'un jour il en publia l'ensemble, en l'amplifiant d'ailleurs selon ses propres conceptions et signa le tout du pseudonyme d'Allan Kardec.

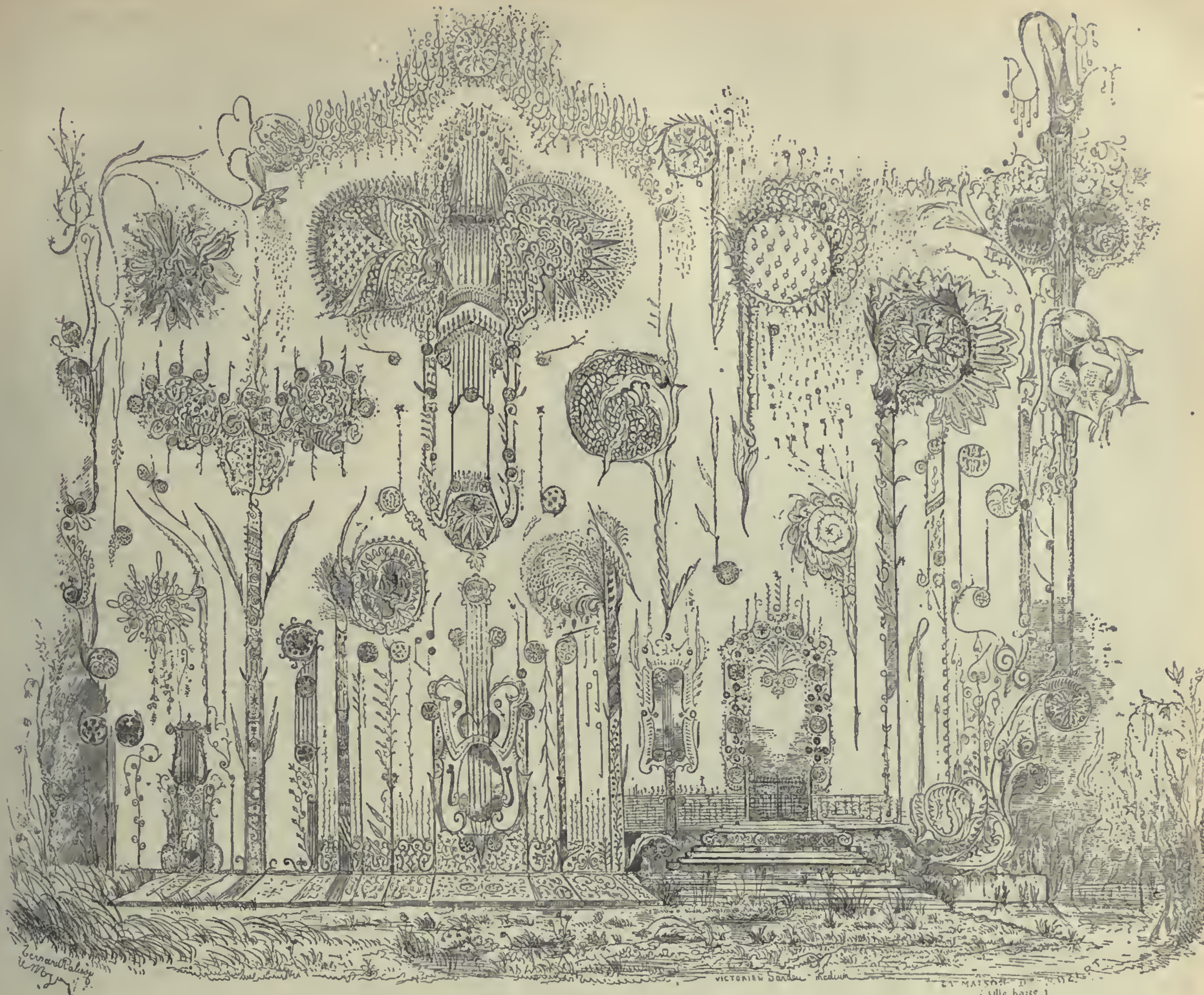
C'est ainsi que parut le *Livre des esprits*, inspiré en quelque sorte par l'imagination féconde du célèbre dramaturge. Il peut être intéressant de savoir ce que Sardou pensait du spiritisme. Dans une étude publiée par une revue anglaise en 1906, le « Grand Magazine », il exposait qu'il fut un des premiers adeptes convaincus du spiritisme et qu'il eut pendant près d'une année toutes les aptitudes d'un parfait médium.

> J'avais une table ronde (écrivait-il) qui, à mon commandement, marchait à travers mon appartement et tournoyait sur elle-même, comme aurait pu le faire un chien bien dressé. En plusieurs occasions, des roses blanches étaient tombées du plafond sur mon bureau, et j'avais vu les touches de mon piano s'enfoncer et se relever, comme si des doigts invisibles les manipulaient... Je puis affirmer qu'en observant ces phénomènes, je ne subissais aucune suggestion. J'étais simplement un observateur attentif, et mon scepticisme des débuts avait dû céder la place à une conviction basée sur des faits précis.

Pendant toute une partie de son existence, Sardou fut un fervent du spiritisme. Sous l'influence d'une entité se prétendant l'âme de Bernard Palissy, il exécutait des dessins vraiment remarquables. Ils sont fort rares aujourd'hui. Nous en reproduisons deux, de dimensions réduites : « la maison de Bernard Palissy » et « la maison de Mozart ». On remarquera que la plupart des éléments de lignes de ce dernier dessin sont des notes de musique ou des signes tels que clefs de sol et de fa, portées, soupirs, etc. Sardou a toujours affirmé que ni sa volonté, ni sa science du dessin, d'ailleurs très limitée, n'entraient pour aucune part dans la facture de ces étranges images. Pendant les heures nocturnes, alors qu'il rêvassait ou somnolait à sa table de travail, son bras, d'abord inerte, s'agitait soudainement. Sa main, armée d'un crayon ou d'un stylet d'acier, lançait au hasard des points et de petites lignes sur le papier ou sur la feuille de zinc qu'il avait devant lui. Toutefois, quinze ans après l'époque de sa médiumnité active, Sardou faisait au journal *l'Autographe*, qui venait de reproduire un de ses anciens dessins, cette déclaration qui prouve que sa ferveur spirite était bien atténuée :

> Pour dire mon modeste avis sur des phénomènes très curieux et encore inexplicables, j'attendrai le jour où ils ne seront plus écrasés entre deux excès également déplorables : la crédulité ignorante qui accepte tout, même le charlatanisme; l'incrédulité savante qui n'admet rien. Et ce jour-là ne sera pas demain, car nous trempons en pleine superstition de la science, comme nos pères barbotaient dans l'autre..

Avant d'exposer quelques-unes des hypothèses tendant à expliquer, sans avoir recours au surnatu-



La maison de Mozart, obtenue par Victorien Sardou en état de transe, dite « médiumnique ».

rel, la production de toute une catégorie de phénomènes physiques, nous croyons utile de mentionner, *à titre purement documentaire*, les interprétations qu'en font les fervents de la doctrine spiritualiste. Certains faits paraissent être en contradiction avec les lois naturelles, telles que la pesanteur et l'inertie, tandis que d'autres sont plutôt d'ordre intellectuel.

Parmi les premiers, les plus fréquents sont : les *raps*, ou craquements se produisant spontanément dans les murs ou dans les objets, les oscillations d'objets sans l'intervention d'une force visible, les déplacements, les lévitations de corps solides, etc.

Par *lévitation*, il faut entendre qu'un corps solide est soulevé et maintenu dans l'espace sans qu'aucune force humaine ait provoqué son déplacement et sans qu'il repose sur le moindre point d'appui.

Quant aux phénomènes d'ordre intellectuel, ils sont des plus variés. Les plus importants consistent en : révélations de faits inconnus de toutes les personnes présentes, prédictions d'événements futurs, manifestations poétiques, artistiques et musicales, etc.

Sait-on quels sont les agents producteurs de ces actes ? Oui, répondent les occultistes et les théosophes : ce sont des êtres invisibles pour nous, jouissant d'une sorte de personnalité incomplète qui leur a fait donner le nom d'*élémentaux*. C'est à cette catégorie de créatures inachevées, véritables animaux de l'invisible, que Paracelse rattachait les salamandres ou esprits du feu, les ondins, génies des eaux, et les gnômes, génies de la terre. Les mêmes occultistes, dont Stanislas de Guaita fut en quelque sorte l'initiateur dans les temps modernes, admettent aussi que, quelquefois, dans des cas très rares, des *élémentaires* se manifestent à nos sens humains par les actes que nous venons d'énumérer. Ces élémentaires sont alors des êtres humains désincarnés, des âmes retenues par leur corps astral dans la sphère planétaire.

Quant aux spirites, leur théorie est beaucoup plus doctrinale que celle des occultistes. Alors que ces derniers expriment surtout des hypothèses susceptibles d'expliquer les faits conformément à leur philosophie, les premiers donnent une interprétation catégorique de ces mêmes faits.

Le dogme fondamental du spiritisme établit que toute personnalité humaine est composée d'un corps, d'une âme et d'un périsprit. Le périsprit est l'enveloppe fluidique de l'âme. Moulé sur le corps, il en reproduit exactement toutes les formes; mais, au lieu d'être périssable comme lui, il participe de l'immortalité de l'âme. Etant fluidique, il est invisible; mais, dans certains cas, il devient possible de le *matérialiser* en empruntant à des vivants les fluides nécessaires à cette métamorphose. Enfin, on entend par *esprit* l'âme désincarnée, enveloppée de son périsprit. Pour les spirites, ces principes suffisent à expliquer non seulement les apparitions fantômales de trépassés, mais encore les phénomènes de dédoublement de la personnalité de créatures vivantes.

Toutes les manifestations dites *psychiques*, qu'elles soient physiques ou de degré supérieur, sont dues à des âmes humaines désincarnées, s'efforçant de renouer des relations avec des vivants. Nous n'avons pas à examiner la philosophie spirite du point de vue critique; aussi ne nous attarderons-nous pas à établir le degré d'utilité de ces manifestations. Au dire des disciples d'Allan Kardec, les phénomènes produits au sein d'un cercle spirite ne sont nullement en contradiction avec les lois physiques que nous connaissons. Ainsi, lorsque, au cours d'une séance, un objet se meut dans l'espace, c'est parce qu'il a été lancé par une main; lorsqu'un instrument de musique résonne, c'est encore sous l'action de mains réelles, mais qui échappent à notre sens de la vue, sauf dans les cas de « matérialisation » dont nous parlerons plus loin.

Quant à l'agent dynamique, à la force agissante, elle est fournie par toutes les personnes de chair et d'os présentes au moment de la manifestation. De chacun des êtres vivants émane un fluide, appelé *fluide vital*, constituant précisément la force utilisée par les invisibles. Mais le débit de ce fluide n'est pas constant pour tous les humains : les uns n'ont qu'une capacité de dégagement très limitée, les autres sont, au contraire, susceptibles d'en fournir des quantités considérables. C'est parmi ces derniers que se recrutent les bons *médiums*. Le médium est donc un être doué d'une sensibilité spéciale, capable non seulement de produire par lui-même une grande quantité de fluide vital, mais encore d'agréger et de concentrer les fluides émanant des autres personnes présentes. Le médium est, à tout bien considérer et ainsi, d'ailleurs, que son nom l'indique (lat. *medium*, moyen), le truchement indispensable entre les deux mondes, c'est-à-dire entre celui des morts et celui des vivants. Les aptitudes des médiums sont fort variables. Les uns ne peuvent provoquer que des phénomènes d'ordre matériel, tels que raps, mouvements de tables, etc. Les autres — ce sont aussi les plus rares — sont des agents de manifestations d'ordre plus élevé. On leur donne le nom de « médiums à incarnations directes ». Les premiers ne sont, en réalité, que des instruments, tandis que les seconds sont susceptibles d'acquérir momentanément une personnalité différente de la leur, personnalité qui n'est autre que celle du personnage évoqué. Dans l'un et dans l'autre cas, le mécanisme de l'évocation — car c'en est toujours une au sens propre du mot — est le suivant. Lorsque les personnes assemblées en vue d'une consultation spirite bornent leurs expériences à la production de raps et de déplacements de la table servant de champ d'épreuve, la présence d'un médium est nécessaire; mais celui-ci peut rester dans son état normal, c'est-à-dire à l'état de veille. On convient d'un alphabet typtologique, et l'interprétation des réponses est faite d'après le nombre des coups frappés par la table. Au préalable, les consultants ont

placé leurs mains sur le plateau supérieur du meuble, sans exercer aucun effort de pression, ni de percussion, mais de manière à former une espèce de chaîne continue. C'est ce qu'on appelle la *chaîne fluidique*. Pour ce genre d'expériences, il n'est généralement pas indispensable d'opérer dans une complète obscurité.



La maison de Bernard Palissy, obtenue par Victorien Sardou en état de transe, dite « médiumnique ».

Mais, lorsqu'on désire des manifestations plus caractérisées, l'obscurité presque complète doit être faite, et le médium est plongé dans une sorte de sommeil pendant lequel il perd complètement sa personnalité. Il devient même insensible à la vie extérieure. On dit alors qu'il est en *état de transe*. Sa personnalité ayant déserté son corps, la place est libre pour celle d'un autre être, c'est-à-dire pour celle du défunt évoqué. L'esprit étant présent à la séance, on peut lui poser directement des questions auxquelles il répondra, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à un alphabet de transcription. Les médiums à incarnations directes sont généralement écrivains, c'est-à-dire que leur main, actionnée par l'esprit, trace directement sur le papier les réponses aux questions posées à l'entité invisible.

Pendant l'exil de Victor Hugo à Jersey, l'entourage du poète se livrait à de curieuses expériences spirites. Les procès-verbaux de ces séances, datés de 1853 et des années suivantes, en donnent des comptes rendus détaillés. C'est sur les instances de Mme de Girardin, fervente du spiritisme, que les premières évocations furent tentées (6 septembre 1853). Elles furent, d'ailleurs, encourageantes dès le début, car la première entité qui se révéla prétendit être Léopoldine Hugo, la fille aînée que le grand poète venait de perdre. Or, Léopoldine fut en quelque sorte l'introductrice des « esprits » qui se présentèrent en foule aux appels des hôtes de Marine-Terrace. On évoqua tous les poètes de l'antiquité et des temps modernes. Eschyle ne dédaigna pas de répondre en personne, et en beaux vers français, aux questions qui lui étaient posées. Il en fut de même pour Shakespeare et Molière. Victor Hugo était persuadé qu'il était réellement visité par l'ombre de ces grands morts. Ainsi, s'adressant à l'entité qui s'était présentée sous le nom de Molière, il interroge :

Toi qui du vieux Shakespeare as ramassé le ceste,
Toi qui près d'Othello sculptas le sombre Alceste,
Astre qui resplendis sur un double horizon,
Poète au Louvre, archange au ciel, ô grand Molière,
Ta visite splendide honore ma maison.
Me tendras-tu là-haut ta main hospitalière ?
Que la fosse pour moi s'ouvre dans le gazon,
Je vois sans peur la tombe aux ombres éternelles,
Car je sais que le corps y trouve une prison,
Mais que l'âme y trouve des ailes !

Mais ce ne fut pas Molière qui lui répondit. L'esprit qui se chargea de donner la réplique au nom de l'immortel comique prit le nom d'*Ombre du Sépulcre* et malmena Hugo en ces termes :

Esprit qui veux savoir le secret des ténèbres,
Et qui, tenant en main le terrestre flambeau,
Viens, furtif, à tâtons, dans nos ombres funèbres,
Crocheter l'immense tombeau,
Rentre dans ton silence et souffle tes chandelles ;
Rentre dans cette nuit dont quelquefois tu sors ;
L'œil vivant ne lit pas les choses éternelles
Par-dessus l'épaule des morts !

Le médium écrivain était, nous l'avons dit, Charles Hugo. Or, ni lui, ni même Vacquerie, présent lui aussi à ces séances, n'auraient pu improviser de telles choses. Victor Hugo, seul, en eût été capable. Mais le poète ne prenait jamais place à la table servant aux évocations. Il se contentait d'assister aux expériences et de les diriger en indiquant les grands morts avec lesquels il désirait converser. D'ailleurs, le maître n'a jamais voulu que ces vers figurassent parmi ses œuvres et, à leur sujet, il écrivait :

Il va sans dire que jamais je n'ai mêlé à mes vers un seul de ces vers *venus du mystère*, ni à une seule de mes idées ces idées. Je les ai toujours religieusement laissés à l'*inconnu*, qui en est l'unique auteur.

Les communications de Jersey étaient toutes du genre de celles que nous venons de citer, ce qui les différencie de la majorité des réponses obtenues dans la plupart des cercles spirites. Cette remarque nous sera très utile, lorsque nous donnerons quelques-uns des essais d'explication naturelle de ces phénomènes. A Marine-Terrace, les entretiens avec l'invisible reflétaient d'une manière parfaite l'état d'esprit des assistants. Autour de la table, le général Le Flô, Teleki, Vacquerie, Charles Hugo et Mme Hugo prenaient place. Le Maître se tenait à l'écart et préparait les questions. Souvent, les « esprits » se présentaient comme des personnifications d'idées et de symboles. L'idée du Drame, celle de la Mort, celle de la Poésie répondirent aux appels du médium. On trouve même dans les cahiers de Jersey une poésie signée du « Lion d'Androclès » et, dans le manuscrit de la *Légende des siècles*, en marge de la belle pièce *Au lion d'Androclès*, la main même de Victor Hugo a écrit ces lignes à l'encre rouge :

On trouvera dans les volumes dictés à mon fils Charles par la table une réponse du Lion d'Androclès à cette pièce. Je mentionne ce fait ici, en marge. Simple constatation d'un phénomène étrange, auquel j'ai assisté plusieurs fois.

Pour compléter notre documentation, nous rapporterons le résumé d'une communication spirite d'une autre espèce, obtenue dans un cercle composé d'expérimentateurs sérieux et d'une entière bonne foi. Elle est du genre « révélation » et figure dans le « Bulletin de la Société d'études psychiques de Nancy » (21 octobre 1906). Les questions sont posées verbalement, et les réponses sont frappées par la table, chaque lettre étant représentée par un certain nombre de coups suivant une convention établie au début de chaque séance. L'entité interrogée se donne le nom de Bertolf de Ghistelles. En quelle année êtes-vous décédé ? lui demande-t-on. En 1081, répond l'esprit. Puis il raconte son histoire : il était l'époux d'une sainte, canonisée plus tard sous le vocable de Godeleine de Wierfroy. Il a tué cette sainte, puis, accablé de remords, est entré dans un monastère, où il vécut neuf ans. Il donne des détails historiques précis : le pape était alors Urbain, le roi de France Robert le Pieux, et l'Eglise célèbre la fête de sa femme le 6 juillet de chaque année.

Or, dit le Bulletin, personne de nous n'avait jamais entendu parler de Bertolf ni de Godeleine. Nous consultons des calendriers et ne trouvons aucune sainte de ce nom. Enfin, l'idée nous vint de consulter le *Larousse*, et nous pûmes lire l'article suivant :

Godelieve ou Godeleine de Ghistelle (sainte), née près de Boulogne en 1040, morte à Ghistelles en 1070. Elle épousa Berthold, seigneur de Ghistelles, près de Bruges, qui, après lui avoir fait subir d'odieux traitements, la fit étrangler et jeter au fond d'un puits. Berthold se fit moine, et Godelieve est particulièrement honorée à Bruges le 6 juillet.

Ces phénomènes, pour étranges qu'ils soient, ne sont ni les seuls ni les plus sensationnels qui se produisent au cours des réunions spirites. Lorsque certaines conditions, assez peu définies d'ailleurs, sont réalisées, lorsque, surtout, le médium possède des aptitudes spéciales, on peut arriver à provoquer — disent les personnes convaincues de la réalité de ces manifestations — des apparitions partielles ou complètes de fantômes. Une condition *sine qua non* de succès de ces tentatives est la complète obscurité. Le médium est isolé dans une sorte de cabinet improvisé au moyen de voiles noirs, et toutes les lumières sont éteintes. Cette obligation d'opérer dans le noir absolu rend difficile toute espèce de contrôle, et c'est une des causes majeures de l'incrédulité suscitée par les expériences de cette nature. A cette objection les spirites répondent que l'émission de rayons lumineux quelconques est d'un effet radicalement dissolvant en ce qui concerne le phénomène physique de la matérialisation. Ils comparent cette action destructrice à celle des mêmes rayons, violets ou autres, à l'égard du développement d'une plaque photographique au gélatino-bromure ou au nitrate d'argent.

Pour clore la série des phénomènes plus ou moins merveilleux attribués par les spirites aux âmes désincarnées, nous croyons utile de mentionner celui de l'écriture directe. On place entre deux ardoises d'écolier un bout de crayon. Les deux ardoises sont liées et même scellées l'une à l'autre, de telle sorte qu'il soit absolument impossible de tracer le moindre signe sur leurs faces internes. Le médium est mis en état de transe, et les ardoises sont placées sur un meuble hors de la portée des assistants. Une question ayant été posée à l'invisible, l'obscurité étant faite, les assistants attendent la réponse. Ils en perçoivent bientôt le bruit, caractérisé par le grincement du crayon écrivant sur l'ardoise. Il ne reste plus qu'à prendre connaissance de la communication de

l'esprit, tracée par sa main même. Elle est quelquefois exprimée dans une langue inconnue non seulement du médium, mais encore de tous les expérimentateurs présents à la séance.

On conçoit que la réalité et même la possibilité de tels faits aient été énergiquement contestées. La condition *sine qua non* d'obscurité complète, imposée pour la production de la plupart d'entre eux, justifierait à elle seule bien des doutes et des incrédulités. De plus, la quasi-impossibilité d'exercer un contrôle permanent des faits et gestes de tous les assistants est vraiment de nature à induire en tentation mauvaise ceux qui font profession d'exploiter la crédulité et la bonne foi des autres. Aussi n'est-il pas surprenant que les hommes de science se soient presque tous désintéressés d'une catégorie de faits aussi difficilement observables. Est-ce à dire qu'il soit raisonnable d'opposer une négation catégorique et absolue à la totalité des phénomènes ?


Colonel de Rochas d'Aiglun 1837-1914).

Quelques expérimentateurs, s'efforçant d'opérer en suivant les principes du contrôle scientifique, ont, d'ailleurs, récemment affirmé que la plupart des prétendues manifestations psychiques peuvent être obtenues en lumière atténuée.

D'autre part, ces phénomènes, du moins quelques-uns d'entre eux, sont-ils susceptibles d'une interprétation sinon conforme aux lois naturelles actuellement connues, du moins s'en approchant assez pour que l'esprit ne se refuse pas à en admettre la possibilité ? C'est ce que nous nous proposons d'examiner rapidement. Rappelons tout d'abord cette pensée de Pascal :

La connaissance humaine est pareille à une sphère qui grossirait sans cesse ; à mesure qu'augmente son volume, grandit le nombre de ses points de contact ave l'inconnu.

Notons, d'autre part, qu'un grand nombre de phénomènes ressortissant à l'électricité et particulièrement à l'électricité atmosphérique sont quotidiennement constatés, mais non expliqués. En électricité statique ou dynamique même, de nombreuses lois nous échappent. Telle est, par exemple, celle des attractions et des répulsions, qu'on énonce couramment, mais dont le mécanisme nous demeure inconnu. L'impossibilité d'expliquer un fait n'est pas un argument contre sa réalité ; ou bien il faudrait nier la plupart des principes sur lesquels sont basées les organisations de télégraphie ou de téléphonie sans fil. Ce n'est pas sans motif que nous faisons allusion aux phénomènes ressortissant à l'électricité. Certains d'entre eux, au dire des savants qui ont eu le courage d'étudier les manifestations psychiques, présentent avec ces dernières de nombreux points d'analogie et sont, d'ailleurs, aussi peu explicables. Tel est, par exemple, le cas de foudre globulaire, exposé par Babinet à l'Académie des sciences en juillet 1852. Il est comparable à quelques-uns des phénomènes lumineux obtenus dans les cercles psychiques et dont on trouve le compte rendu dans les procès-verbaux établis en toute sincérité par des personnalités dont la bonne foi ne saurait être suspectée. Un ouvrier, assis à la table où il venait de prendre son repas, vit s'abattre le châssis garni de papier obturant l'ouverture du foyer de sa cheminée. L'ouverture ainsi rétablie donna passage à un globe de feu, gros comme une tête d'enfant. Le globe « se promenait doucement par la chambre », à quelques centimètres au-dessus du sol. L'ouvrier le comparait à un jeune chat pelotonné sur lui-même. Cette boule, qui ne dégageait aucune chaleur, s'approcha des pieds de l'homme, opéra quelques allées et venues dans la chambre et s'éleva verticalement. Elle sembla vouloir frôler la tête de l'ouvrier, qui en évita prudemment le contact. Le météore s'allongea quelque peu et se dirigea, toujours lentement, vers le mur, sembla chercher sa route et monta jusqu'à la hauteur de un mètre au-dessus du marbre de la cheminée. A ce point du mur, se trouvait un trou circulaire, dissimulé par une feuille de papier peint et qui, en hiver, servait d'orifice à un tuyau de poêle. Le globe décolla le papier sans le déchirer et monta dans la cheminée, sans accélérer sa vitesse. Arrivé au sommet, c'est-à-dire à vingt mètres au-dessus du sol de la cour, le météore éclata, détruisant tout le faîte de la maçonnerie et produisant une explosion formidable. Les faits de cet ordre, imputés à l'électricité atmosphérique, sont relativement nombreux. Plusieurs d'entre eux semblent avoir été soumis à la direction d'une volonté capricieuse, mais constante en son exercice. Ce qui est certain, c'est que la plupart des phénomènes physiques constatés dans les cercles d'expériences psychiques semblent être la réplique des cas les plus curieux d'électricité atmosphérique. Dans les deux séries de faits, on retrouve les mêmes caractéristiques et les mêmes observations : déplacement de corps pesants, dématérialisation d'objets métalliques, reproduction quasi photographique d'images ou de paysages environnants, etc. La tentative d'explication rationnelle des faits psychiques est basée sur un *postulatum* définissant l'être humain comme étant le composé d'un corps et d'un esprit. Dans cette hypothèse, l'esprit est cet agent invisible dont procèdent les actes de la volonté, de la pensée et du sentiment. Il faut également admettre l'existence d'un second agent, plus matériel que le premier, et qui établirait la liaison permanente entre le corps et l'esprit. C'est, en somme, jusqu'à ce point tout au moins, la théorie de Leibniz, qui, pour étayer son système des monades, avait défini cet intermédiaire et lui avait donné le nom de *médiateur plastique*. C'est par lui que les sensations de la chair seraient transmises à l'esprit et que les ordres de l'esprit seraient communiqués aux nerfs. Or, cet agent serait réparti dans tout le corps et limité à la surface de la peau, avec des tendances à s'échapper par les extrémités telles que les doigts. Il y aurait là encore analogie avec le fluide électrique qui, on le sait, se dégage facilement par les pointes. Or, ces radiations humaines sont parfois visibles. On leur a donné le nom d'« effluves humains », et les travaux de Blondlot et Charpentier, parallèles à ceux de Curie sur le radium, ne laissent aucun doute relativement à leur existence. On les a même photographiés, et nous en reproduisons ci-contre deux exemples. Chez certains êtres, ce fluide nerveux n'adhère que très peu à l'organisme charnel et peut être projeté, en quantité plus ou moins grande, à l'extérieur du corps. Ces êtres sont les sujets psychiques et les médiums. Un savant moderne, ayant une grande pratique des observations scientifiques, le colonel de Rochas, a consacré de très intéressantes études à l'extériorisation de la sensibilité. Il donne même une explication naturelle assez séduisante des phénomènes tels que les mouvements de tables et d'objets, obtenus dans les réunions spirites.

Supposons (écrit le colonel de Rochas) que, d'une manière quelconque, nous empêchions l'agent nerveux d'arriver jusqu'à notre main. Celle-ci deviendra une matière aussi inerte qu'un morceau de bois et ne rentrera sous la dépendance de notre volonté que lorsqu'on aura rendu à cette matière inerte la proportion exacte du fluide qu'il faut pour l'animer. Admettons maintenant qu'une personne puisse projeter ce même fluide sur un morceau de bois en quantité suffisante pour l'en imbiber dans la même proportion. Il ne sera pas absurde de croire que, par un mécanisme aussi inconnu que celui des attractions et des répulsions électriques, ce morceau de bois se comporte comme un prolongement du corps de la personne et, par conséquent, puisse être mis en mouvement.

Ces sujets, capables de projeter au dehors une partie de leur fluide nerveux, sont plus nombreux qu'on ne le suppose. Les cliniques de neurologie en abritent, dont cette faculté d'extériorisation de la sensibilité et de la motricité est une véritable maladie. Arago présenta à l'Académie des sciences une jeune fille qui avait l'étrange propriété de faire tomber, sans les toucher, tous les objets se trouvant dans son voisinage immédiat. Pour interrompre la production de ce phénomène désagréable, il fallait adapter, au bas de sa robe, un fil métallique dont l'extrémité plongeait dans une solution alcaline. Il est vraisemblable que cette jeune fille projetait inconsciemment une grande partie de son fluide nerveux et que le choc de ce fluide contre les objets était assez violent pour les faire osciller, puis tomber. Dans les réunions spirites, le médium agit de la même manière pour provoquer les mouvements et déplacements d'objets, et le dynamisme qu'il peut produire est encore renforcé par les quantités de fluide nerveux qu'il emprunte aux personnes présentes faisant la chaîne, ainsi que nous l'avons précédemment indiqué. Ce fluide nerveux, distribué dans toutes les parties du corps, est en quelque sorte modelé selon les formes de ce dernier. On peut donc lui donner le nom de *double fluidique*. C'est à ce double, dont toutes les philosophies anciennes ont admis l'existence, qu'il faudrait attribuer la grande majorité des phénomènes, y compris celui des apparitions fantômales que les spirites appellent des « matérialisations ». Ces matérialisations sont de différents degrés, suivant que la projection du fluide a été plus ou moins nourrie. Les plus communes se réduisent à la production de vapeurs plus ou moins nébuleuses ; d'autres ne reproduisent que certaines parties du corps, telles


Matérialisations de fantômes obtenues à Londres, en 1894. (Ces spectres ont été dessinés de mémoire et gravés à l'eau-forte par le peintre James Tissot, l'illustrateur de la « Vie de Jésus. »)

que les mains. Les plus complètes, qui sont aussi les plus rares, donneraient, au dire des spirites, l'impression exacte d'une forme humaine. En tout état de cause, des expériences de laboratoire, effectuées avec une certaine rigueur scientifique, permettent de conclure à l'existence réelle du fluide matérialisé. Le corps du médium, en état de transe, « extériorise » une substance élastique, palpable, à laquelle on a donné le nom d'ectoplasme (du gr. εκτος, en dehors, et πλασμα, cellule biologique). Crawford, le physicien anglais mort récemment, avait particulièrement étudié cette substance et démontrait expérimentalement que c'est à elle qu'il fallait attribuer les mouvements anormaux d'objets. L'ectoplasme aurait, au dire des métapsychistes, des propriétés d'attraction et de répulsion analogues à celles de l'aimant et, dans certains cas, serait assez compact pour jouer le rôle de levier dans le déplacement d'objets lourds.

Toutefois, cette explication, si on l'admet, ne correspond qu'à la partie matérielle des phénomènes. Il resterait à justifier l'intervention intelligente de la force leur donnant naissance et en dirigeant l'accomplissement. Les hypothèses émises pour expliquer le mécanisme de cette intervention sont plus audacieuses encore que celles concernant les manifestations physiques. La plus acceptable serait celle en vertu de laquelle le médium projetterait non seulement son fluide nerveux, mais encore sa propre personnalité intelligente. Dégagée de son enveloppe habituelle et soumise à l'influence du milieu, cette personnalité serait assez modifiée, pour être considérée comme une entité nouvelle, qui représenterait en somme la moyenne des individualités présentes. On

expliquerait ainsi la variété des manifestations suivant les milieux dans lesquels elles ont été obtenues. Prenons, par exemple, les deux cas extrêmes : à Jersey, le cercle de Victor Hugo obtenait des phénomènes intellectuels d'un degré très élevé, en harmonie parfaite avec les pensées du Maître et de son entourage. Par contre, dans les milieux vulgaires, les réponses de l'invisible sont d'une banalité et souvent d'une trivialité qui suffiraient à écarter toute idée de participation des âmes désincarnées à ce genre de manifestations. L'énoncé de cette hypothèse soulève une objection, car elle ne paraît pas rendre compte des cas de révélations de faits inconnus de la totalité des personnes présentes aux séances. On suppose alors que la prétendue révélation n'est qu'un réveil subit de la mémoire du médium, ou même de l'un des assistants. Ainsi, dans le cas précédemment cité de la communication attribuée à Bertolf de Ghistelles, il aurait suffi qu'un des expérimentateurs eût antérieurement lu dans le *Dictionnaire Larousse* la note concernant ce personnage oublié. Le médium, en faisant usage de forces inconnues, aurait puisé le renseignement dans la mémoire endormie, ou dans le « subconscient » de ce lecteur. Nous n'insisterons pas plus longuement sur de telles hypothèses. Elles ont, cependant, séduit un grand nombre d'esprits curieux, devenus par la suite de fervents adeptes du spiritisme. Rappelons, pour mémoire, la fondation, à Londres, d'un bureau psychique, appelé « Bureau Julia », et destiné à permettre à toutes les personnes de bonne volonté d'entrer en relations avec le monde des esprits. Son fondateur était un journaliste distingué, W. Stead, qui mourut quelque temps après, dans la catastrophe du *Titanic*. Tout récemment, le bruit se répandait qu'Edison, le grand inventeur, travaillait à la construction d'un appareil qui permettrait à tous les humains de correspondre avec les trépassés. Nous ne sommes pas éloigné de croire que l'ingénieur américain a, en effet, étudié la possibilité de fabriquer un instrument extrêmement sensible, grâce auquel il serait possible d'enregistrer les vibrations perçues au cours des expériences psychiques sérieusement conduites. L'appareil serait surtout un mode de contrôle de la réalité des phénomènes et, de ce point de vue déjà, serait des plus intéressants.


Photographie d'une matérialisation obtenue à San-Francisco en 1905.
(Ce document fut adressé au colonel de Rochas, qui fit toutes réserves à son sujet.

Les hommes se sont, de tout temps, efforcés d'entrer en relations avec le monde des invisibles. Le « double fluidique » n'est pas une hypothèse moderne. On peut même affirmer qu'il a joué un rôle dans la plupart des religions. Dans l'Egypte antique, le peuple croyait à la vie posthume du double au fond des hypogées et dans le silence des tombeaux. Ce qu'on nommait *Kha* était bien la personnalité psychique telle qu'elle est définie de nos jours. Pour les Egyptiens, le double était le principe même de la vie, l'être humain n'étant, en quelque sorte, qu'un support destiné à le contenir pendant la phase terrestre. C'est du Kha que l'homme reçoit toutes ses inspirations et ses directions. Dans les tableaux gravés sur les monuments égyptiens, le double est souvent figuré derrière l'individu, comme pour lui rappeler sa destinée réelle. La mort sépare les éléments réunis dans le support du corps, mais, seul, le corps cesse de vivre.

Quant aux sensitifs, sujets psychiques et médiums, on les trouve aussi à toutes les époques de l'histoire. Ils sont même souvent considérés comme étant des intermédiaires entre l'humanité et les plans supérieurs. Dans la Bible, la pythonisse d'Endor, qui évoqua pour Saül l'ombre de Samuel avant la bataille de Gelboé, était un médium à incarnations directes. Elle pouvait extérioriser totalement son fluide nerveux et, son pouvoir suggestif aidant, lui faire revêtir une apparence conforme à l'attente du consultant. La pythie du temple d'Apollon et les sibylles de Rome étaient également des sujets psychiques, dont les pouvoirs spéciaux étaient amplifiés par un entraînement continu. La sibylle chaldéenne Sabée, qui passait pour être la fille du grand prêtre de Bélus, avait acquis une telle renommée que saint Augustin cita plusieurs de ses oracles.

La description des cérémonies oraculaires, faite par les auteurs anciens, montre bien que le *modus operandi* de tous ces sujets ne différait que très peu de celui de nos médiums modernes. Lucain, dans la *Pharsale*, explique que la chaste Phémonoé, pythonisse du temple de Delphes, interrogée par le fils de Pompée, « consentit à se laisser pénétrer par le dieu, qui s'empara de son corps dès que son âme l'eut quitté ». C'est bien le phénomène de l'abandon de la personnalité que nous avons mentionné au début de cette étude. La radiation fluidique se dégageant du corps humain a, d'ailleurs, été constatée aux époques les plus reculées. On se rappelle les deux colonnes lumineuses partant du front de Moïse et permettant, disent les Ecritures, au peuple hébreu de suivre son conducteur, même pendant la nuit. On a remarqué que l'une de ces émanations fluidiques était enracinée dans le « centre de Broca », partie du front la plus sensible aux influences psychiques. A des époques moins lointaines, tous les occultistes dont nous avons eu de fréquentes occasions de citer les noms professaient des croyances spiritualistes ayant d'étroites analogies avec la doctrine moderne. Plusieurs d'entre eux étaient des médiums remarquables. En tout cas, Albert le Grand, Roger Bacon, Raymond Lulle, Cardan, Paracelse, Van Helmont, etc.,


Radiations de deux mains d'homme et de femme.

ont tous affirmé la possibilité de l'extériorisation du fluide humain. Cornélius Agrippa (voir *Larousse Mens. illustré*, t. IV, p. 325) émettait même des théories qui n'avaient rien de mystique au sujet de certains phénomènes. C'est lui qui osa écrire le célèbre distique :

Nos habitat, non Tartara, sed nec sidera cæli,
Spiritus in nobis qui viget illa facit...

(Ce n'est ni au Tartare, ni aux astres du ciel, mais bien au souffle qui est en nous qu'il faut attribuer ces merveilles.) C'est en somme la thèse de la subjectivité. Au XVIIe siècle, la théorie fluidique fut clairement exposée par Guillaume Maxwell, médecin écossais, dans son troisième livre *De medicina magnetica*. Il affirmait catégoriquement que « de tout corps s'échappent des rayons corporels dans lesquels l'âme opère par sa présence et auxquels elle donne l'énergie et la puissance d'agir ». La même idée fut développée plus tard par Antoine Mesmer, l'auteur de la *Découverte du magnétisme animal*. Les disciples de Mesmer furent nombreux, et ce fut l'un d'eux, Chastenet de Puységur, qui fit la première description scientifique de l'état somnambulique. Un autre élève de Mesmer, le capitaine Tardy de Montravel, participa largement aux progrès de la science psychique en produisant un *Essai de théorie du magnétisme animal*, dans lequel il expose que l'homme est composé de trois parties bien distinctes : l'homme intellectuel, immatériel, qui est l'âme ; l'homme intérieur, l'instinct ou sixième sens, qui pourrait presque être nommé « âme matérielle » ; enfin, l'homme purement matériel, machine agissant au moyen des cinq sens connus. Mais le principal propagateur et expérimentateur du psychisme scientifique fut, au XIXe siècle, le baron de Reichenbach. Il attribuait tous les phénomènes de cet ordre à une force particulière s'étendant sur tout l'univers, à laquelle il donna le nom de « force odique ». Ce sont les travaux de Reichenbach qui servirent de base à ceux des savants de l'époque actuelle. L'un des plus connus, le colonel de Rochas, ancien administrateur de l'Ecole polytechnique, put établir un certain nombre de propositions soumises au contrôle scientifique, qui peuvent être considérées comme les théorèmes fondamentaux de la science psychique encore en son enfance, malgré son antiquité. L'une d'elles tend à placer le psychisme expérimental au rang des sciences naturelles : « L'effluve est un phénomène réel. » Une autre est ainsi formulée : « La suggestion et l'auto-suggestion peuvent altérer dans une certaine mesure la description de l'effluve. » Cette proposition nous tiendra lieu de conclusion, car elle laisse entrevoir les chances d'erreurs, de fausses interprétations et d'illusions, qui fourmillent dans un domaine situé aux confins de la science positive. — Henry DECHARBOONE.

Trianon (TRAITÉ DE), signé le 4 juin 1920 entre les Alliés et la Hongrie. C'est avec la Hongrie seule, non avec l'Autriche-Hongrie, que fut signé le traité du 4 juin 1920, le régime dualiste n'ayant pas survécu à la Grande Guerre.

Après la capitulation bulgare (22 octobre 1918), un certain nombre de Hongrois parmi ceux qui avaient vu clair dès l'origine ou à qui les événements avaient ouvert les yeux tentèrent d'obtenir une paix séparée, et une délégation demanda une entrevue au commandant en chef des armées d'Orient, le général Franchet d'Esperey. Conduite par le comte Michel Karolyi, chef du « parti de 1848 » ou parti libéral, elle arriva à Belgrade, dans les premiers jours de novembre. Le général rendit hommage à la Hongrie de Rakoczy, de Teleki, des Kossuth ; il rappela les sympathies traditionnelles qui avaient uni Magyars et Français jusqu'au jour où le compromis de 1867 avait fait de Budapest l'auxiliaire de Berlin, mais il ne put que conseiller aux délégués de se grouper autour du comte Karolyi, seul capable de leur obtenir des conditions plus douces, en raison de la considération personnelle dont il jouissait.

Un armistice fut accordé à l'Autriche-Hongrie, le 3 novembre 1918. Les conditions des Alliés furent remises le 2 juin 1919 à l'Autriche et, le 15 janvier 1920 seulement, à la Hongrie. Aussi le traité de Saint-Germain fut-il signé le 10 septembre 1919, tandis que le traité avec la Hongrie ne le fut que le 4 juin 1920 à Versailles, dans la galerie du Grand Trianon.

Le traité de Trianon mettait fin à l'état de guerre qui avait son origine dans la déclaration de guerre adressée, le 28 juillet 1914, par l'ancien gouvernement austro-hongrois, à la Serbie, et dans les hostilités conduites par l'Allemagne, alliée de l'Autriche.

Il est signé : pour la France, par Alexandre Millerand, président du conseil et ministre des affaires étrangères ; Frédéric François-Marsal, ministre des finances ; Auguste-Paul-Louis Isaac, ministre du commerce et de l'industrie ; Jules Cambon et Georges-Maurice Paléologue, ambassadeurs de France ; pour la Hongrie, par Bénard de Szilvagy, ministre du travail et de la prévoyance sociale ; Alfred-Drasche-Lazar de Thorda, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Imposé aux Hongrois, mais non aux autres peuples de l'ancienne monarchie émancipés par la guerre, il fut revêtu de la signature des représentants de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de l'Etat yougoslave, admis au même titre que ceux de la France, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, du Japon, de la Belgique, de la Chine, de Cuba, de la Grèce, du Nicaragua, du Panama, du Portugal, de la Roumanie et du Siam.

En France, la ratification législative intervint le 7 juin 1921 à la Chambre des députés et, le 11 juillet 1921, au Sénat.

Le traité de Trianon comprend 14 parties : I, *Pacte de la Société des nations* ; II, *Frontières de la Hongrie* ; III, *Clauses politiques européennes* ; IV, *Intérêts hongrois hors d'Europe* ; V, *Clauses militaires, navales et aériennes* ; VI, *Prisonniers de guerre*



LE GRAND TRIANON À VERSAILLES, OÙ, LE 4 JUIN 1920, FUT SIGNÉ LE TRAITÉ DE PAIX ENTRE LES ALLIÉS ET LA HONGRIE.

Lorsque Louis XIV eut décidé de transformer en un palais grandiose entre tous le pavillon de chasse que son père s'était fait construire à Versailles, il acheta la terre de Trianon et s'y fit élever un petit château (1662), d'où il dirigeait les travaux du grand palais. Ce dernier achevé, il se fatigua de Trianon et chargea Mansard d'élever à la place du petit château un véritable palais (1687). Ce fut le Grand Trianon, édifice sans étage, construit en pierre et en marbre et couvert d'une toiture à l'italienne. Un péristyle à jour réunit les deux corps de logis latéraux, au delà desquels s'étendit à droite une longue galerie, puis une aile en retour, nommée Trianon-sous-Bois. Pierre le Grand logea au Grand Trianon pendant son voyage en France; Louis XV y fit d'assez fréquents séjours. Napoléon n'y alla que rarement; il s'y retira quelques jours en 1809, lors de la déclaration du divorce, pendant que Joséphine allait cacher son chagrin à la Malmaison. Louis-Philippe, en revanche, aima beaucoup Trianon et y ordonna des réparations importantes. Tout fut rétabli, au palais, aux parterres et au parc, suivant l'ensemble conçu par Mansard.

et sépultures ; VII, *Sanctions* ; VIII, *Réparations* ; IX, *Clauses financières* ; X, *Clauses économiques* ; XI, *Navigation aérienne* ; XII, *Ports, voies d'eau et voies ferrées* ; XIII, *Travail* ; XIV, *Clauses diverses*. Il est établi sur le même plan que le traité de Versailles. C'est pourquoi l'on ne trouvera ici que l'exposé des clauses politiques et territoriales.

Nous avons dit, dans notre article sur le traité de Saint-Germain (v. p. 355), que la Conférence de la paix avait décidé de ne pas conserver l'Etat austro-hongrois et de restituer leur indépendance aux nationalités émancipées du joug des Habsbourg.

Les Magyars devaient-ils être traités avec plus de faveur que les Allemands d'Autriche ? Ils faisaient valoir, à juste titre, qu'ils avaient servi la cause de la civilisation chrétienne en barrant la route aux Turcs, et ils invoquaient leurs relations traditionnelles avec la France ; mais ils étaient devenus, depuis l'instauration du régime dualiste, en 1867, les plus fermes soutiens du germanisme ; ils avaient joué un rôle décisif dans la constitution de la Triple-Alliance et imposé à l'empereur-roi une politique de coercition à l'égard des peuples allogènes ; en 1914, le comte Etienne Tisza ne s'était déclaré contre la guerre que pour des raisons d'opportunité.

Il n'y avait donc pas lieu, à l'heure du règlement des comptes, de se montrer plus indulgent pour la Hongrie que pour l'Autriche.

Les nouvelles frontières de l'Etat magyar sont approximativement jalonnées par les villes et les cours d'eau ci-après indiqués :

1° Avec l'*Autriche* : Antonienhof, Wüst-Sommerein, Hidegseg, Salamonfa, Köszeg, Pinkamindszent, jusqu'à un point à 2 kilomètres est de Toka ;

2° Avec l'*Etat serbe-croate-slovène* : Kotormany, Bodehaza, Dedes, le cours de la Mur, le cours de la Drave, Kassad, Beremend, Udvar, Kun-Baja, Oszentivan, Kübekhaza.

3° Avec la *Roumanie* : station de Nagylak, Dombegyhaz, Gyula, Geszt, Kiss-Marja, Bagamer, Vallaj, Nagy-Gecz, Magosliget ;

4° Avec la *Tchécoslovaquie* : le cours de la Theiss, Bereg-Surany, Barabas, Damec, Pacin, Satoralja-Ujhely, Pusztafalu, Hidvegardo, Banreve, Zagyva-Rona, Tarnocz, Tesa, le cours du Danube jusqu'à Antonienhof.

Les localités mentionnées ci-dessus se trouvent en territoire hongrois.

Ce territoire avait, en 1914, une superficie de 325.000 kil. carrés et plus de 18 millions d'habitants : il est réduit à 91.000 kil. carrés et à une population de sept millions d'âmes, mais il devient homogène: Slovaques, Ruthènes, Serbo-Croates, Roumains, Allemands, ont cessé de faire partie de la Hongrie, par application du principe des nationalités.

La Slovaquie et la Ruthénie autonome, unies à la Bohême, ont formé l'Etat tchécoslovaque. La Ruthénie est, il est vrai, peuplée de Petits-Russiens, et on pouvait la laisser sous la dépendance de la Hongrie ; mais il a été expliqué, à la Chambre, qu'elle « aurait pu servir de couloir facile à une invasion bolchevique » et que, sous l'impression des journées sanglantes qui marquèrent la dictature de Bela Kun, on confia aux Tchèques le soin de « monter la garde », tout en respectant l'autonomie des Ruthènes. Les Serbes acquièrent le comitat de Torontal presque en entier, la partie méridionale du comitat de Tenès et un fragment du comitat de Krasso-Szoreny ; la Conférence de la paix a tenu compte de la majorité ethnique, des intérêts économiques de la région de Belgrade et de la nécessité de couvrir la capitale de l'Etat serbe, trop exposée par sa situation sur la frontière. D'autre part, les parties du Banat vraiment roumaines ont été annexées à la Roumanie, qui s'est agrandie, en outre, de la Transylvanie.

Au Sud, les Croates et les Slovènes ont été réunis aux Serbes pour former un Etat yougoslave.

A l'Ouest, les comitats de Mozon, Sopron et Vas, dits « comitats occidentaux », ont été attribués à l'Autriche, étant pays de langue allemande et contribuant essentiellement au ravitaillement de Vienne, mais l'application de cette clause donna lieu à de graves complications. Les troupes autrichiennes qui devaient occuper les comitats en furent empêchées par des corps francs hongrois. Les Alliés mirent le gouvernement de Budapest en demeure d'exécuter le traité de Trianon (23 septembre 1921), et la Petite-Entente se disposa à intervenir. C'est alors que l'Italie prit l'initiative d'une proposition de médiation, qui fut acceptée : le 13 octobre, le marquis della Torretta fit signer, à Venise, aux représentants de l'Autriche et de la Hongrie un protocole stipulant qu'après le rétablissement de l'ordre dans les comitats, la population de la région d'Odenburg (Sopron) serait appelée à exprimer sa volonté. Le plébiscite donna 65 % des voix à la Hongrie (14 décembre), mais le cabinet de Vienne, qui n'avait pas ratifié le protocole de Venise, protesta contre une consultation qui, d'après lui, avait eu lieu dans des conditions critiquables.

Enfin, trois millions de Hongrois, non compris dans les frontières, passent sous la domination étrangère. Par clauses spéciales, la Hongrie renonce, en faveur de l'Italie, de l'Etat yougoslave, de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie, à tous droits et titres sur les territoires de l'ancienne monarchie austro-hongroise, situés au delà des frontières que lui fixe le traité de Trianon.

En même temps que le texte des conditions de paix, le président du conseil, Millerand, remit aux délégués hongrois une lettre d'envoi, où il était spécifié que les commissions de délimitation auraient la faculté d'en référer à la Société des nations si, au cours des opérations, elles constataient des erreurs ethniques ou économiques dont la réparation s'imposerait dans l'intérêt général. Lorsqu'il avait fallu tracer les frontières des nouveaux Etats, on avait considéré la langue vulgaire comme le signe le plus certain de la nationalité; mais il avait fallu tenir compte d'un certain nombre d'autres éléments, d'ordre administratif ou économique, procéder souvent par compensation et, en somme, se résigner à faire une œuvre dont les auteurs ne méconnaissent pas les imperfections.

Le royaume de Saint-Etienne avait eu une parfaite unité géographique, et ses limites, qui coïncidaient avec le bassin du moyen Danube, n'avaient subi aucune modification depuis le moyen âge. Mais les Magyars s'étaient montrés incapables de s'assimiler ou simplement de s'attacher les nationalités sujettes ; ils en étaient même venus à les tyranniser. Il ne pouvait plus être question, après une guerre où ils avaient pris parti pour les Alliés, de les laisser sous la domination de leurs anciens maîtres, même en leur octroyant une large autonomie administrative. Le président du conseil, Briand, disait à ce propos, le 11 juillet 1921, à la tribune du Sénat :

Oui, la Hongrie se trouve très réduite. Des millions de Magyars sont hors des frontières hongroises, mais pourquoi ? Parce que — et c'est le châtiment des peuples oppresseurs — pour tracer les frontières, il a fallu tailler des morceaux dans la chair de l'oppresseur. Elle s'était trop mêlée à l'autre, elle avait trop pénétré l'autre. Il était impossible de faire les frontières de justice que vous réclamiez tout à l'heure, et il fallait forcément porter des blessures à quelqu'un.

Entre la Roumanie et la Hongrie, je préfère que ce ne soit pas la Roumanie qui soit blessée. Entre la Yougoslavie et la Hongrie, j'aime quand même mieux que ce soit la Hongrie qui soit blessée. Entre l'Italie et la Hongrie, mon choix est fait.

A défaut d'un Etat austro-hongrois faisant contrepoids à une Allemagne unifiée, les puissances de-

vaient s'appuyer sur les Tchèques, les Yougoslaves, les Polonais, les Roumains, mais en même temps se montrer équitables dans leurs rapports avec la Hongrie, imposer aux Etats successeurs des obligations précises quant à la protection des minorités et la liberté des communications, favoriser dans l'Europe centrale et le proche Orient une politique de solidarité.

Dans leur réponse aux observations de la délégation hongroise, les Alliés faisaient remarquer que, selon toute vraisemblance, les Etats nouveaux n'institueraient pas entre eux des rivalités économiques, mais tenteraient plutôt de retrouver leurs anciens débouchés et de faire revivre les anciens courants commerciaux ; en ce cas, la production et le commerce de la Hongrie ne courraient aucun risque.



Voiture à hélice.

De nouvelles dispositions furent donc ajoutées au traité primitif. C'est ainsi que, pour permettre à la Pologne, à la Roumanie, à l'Etat serbe-croate-slovène, à la Tchécoslovaquie, à la Hongrie et à l'Autriche de s'entr'aider « en ce qui concerne les produits qui, jusqu'ici, étaient échangés entre les territoires de ces Etats et qui seraient indispensables à la production ou au commerce de ces territoires, l'un ou l'autre de ces Etats entreprendront, dans les six mois à partir de la mise en vigueur du présent traité, des négociations en vue de conclure avec tel ou tel d'entre les autres dits Etats des conventions séparées ». Et, à l'expiration de cette période, l'Etat qui n'aura pu conclure un traité après avoir pris l'initiative de le négocier pourra s'adresser à la commission des réparations et « lui demander d'en hâter la conclusion ».

C'est ainsi encore que le traité a accordé à la Hongrie le libre accès à la mer Adriatique et, d'autre part, maintenu, dans ses grandes lignes, l'unité du régime des eaux dans le bassin du Danube moyen par l'institution d'une commission technique permanente. Cette commission comprend un représentant de chacun des Etats intéressés, et son président est choisi par le conseil de la Société des nations.

Avant la Grande Guerre, la Hongrie se suffisait à elle-même : elle devient un pays essentiellement agricole ; elle devra importer du charbon et du fer, mais elle n'a pas perdu toute sa puissance industrielle. Avec sa position hors pair sur le moyen Danube et les ressources qui restent à sa disposition, elle peut aisément vivre, si elle comprend qu'en s'accordant avec ses voisins, elle reconstituera son unité économique. — Maxime PETIT.

Vente. IMPÔT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET SUR LES BÉNÉFICES. Dr. fiscal. Les individus qui se transportent de commune en commune pour vendre leurs marchandises, autrement dit les commerçants qui n'ont pas d'établissement fixe, sont tenus, aux termes de l'article 33 de la loi du 15 juillet 1880, de justifier de leur imposition à la contribution des patentes ; à défaut de quoi, leurs marchandises et les instruments servant à l'exercice de leur profession sont saisis ou séquestrés, à moins qu'ils ne donnent caution suffisante. Aucune obligation du même ordre n'existait en matière d'impôt sur le chiffre d'affaires et d'impôt sur le revenu. Désormais (loi du 31 décembre 1921, art. 7-10), toute personne se livrant ailleurs qu'en magasin ou boutique à la vente d'objets ou marchandises devra justifier, à toute réquisition des maires, adjoints, juges de paix, officiers ou agents de police municipale ou judiciaire, agents des administrations financières ou du service des fraudes : ou bien qu'elle est inscrite au registre du commerce, ou bien qu'elle vend pour le compte d'une personne inscrite audit registre, ou enfin qu'elle est titulaire d'une carte de commerce délivrée, dans les conditions fixées par décret, après payement d'une somme suffisante pour garantir l'acquittement des sommes dues au titre de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt sur le revenu.

A défaut de ces justifications, l'intéressé a, pour se mettre en règle, un délai de huit jours, passé lequel ses marchandises, saisies dès la constatation de l'infraction et à ses frais, sont vendues publiquement pour désintéresser le Trésor. Le délinquant est, de plus, traduit devant le tribunal correctionnel et puni d'une amende de 100 à 5.000 francs, sans préjudice de la confiscation en cas de récidive. Si les marchandises saisies sont périssables, elles sont immédiatement vendues, sous réserve des droits des intéressés.

Une autre disposition de la loi du 31 décembre 1921 (art. 28) dispense, sur leur demande, des obligations relatives aux déclarations mensuelles les redevables dont le chiffre d'affaires n'a pas excédé, pendant l'année précédente :

120.000 francs, s'il s'agit de redevables dont le commerce principal est de vendre des marchandises, denrées, fournitures ou objets à emporter ou à consommer sur place, et de fournir le logement ;

30.000 francs, s'il s'agit d'autres redevables. Ces contribuables seront astreints au versement d'un forfait annuel, payable par trimestre, mais l'administration pourra retirer la dispense, en cas de contravention à la loi sur le chiffre d'affaires, auquel cas le contrevenant sera replacé sous le régime de la déclaration. — Max LEGRAND.

Voiture à hélice (LA). Depuis longtemps, la propulsion des voitures au moyen d'une hélice a préoccupé les inventeurs, et nombreux sont les essais effectués dans cette voie. Mais si, dans les premiers, on se contentait d'installer tout simplement un moteur et une hélice sans aucune donnée aérodynamique et sans modifier comme il le faut la construction du véhicule, il fallut revenir à des études beaucoup plus sérieuses du problème.

Le rendement de l'hélice aérienne peut atteindre 80 p. 100, alors que celui d'une transmission automobile arrive à 60. Il est donc naturel qu'un véhicule léger et rapide emploie l'hélice aérienne afin de vaincre la résistance de l'air. Une voiture lourde a, dans une côte, la pesanteur pour obstacle, et la roue motrice offre alors plus d'avantages ; mais, si le véhicule est léger, l'inconvénient n'est plus le même, et il restera rapide dans les côtes.

Parmi les modèles issus de cette conception, la voiture à traction aérienne Leyat est une de celles qui ont donné le mieux satisfaction. La première voiture Leyat date de 1913, mais les progrès importants réalisés depuis viennent de ce qu'aucune disposition caractéristique de la voiture ordinaire n'a pu influencer l'inventeur, qui, au contraire s'est servi des derniers progrès de l'aviation pour adopter des solutions hardies et peu courantes en matière d'automobiles, ces solutions lui ayant été suggérées par la théorie et par la pratique combinées.

Partant du principe qu'il était nécessaire d'avoir une voiture légère, le châssis est supprimé et la carrosserie constituée par quatre longerons de bois entre-croisés par des panneaux contreplaqués. Ces longerons travaillent comme les membrures d'une poutre d'égale résistance de très grande hauteur par rapport à sa longueur ; elle est donc dans les meilleures conditions possibles. Pour diminuer la résistance de l'air, on adopte un profil très spécial, qui donne d'ailleurs une ligne agréable à l'œil, sans nuire au confort des voyageurs. De plus, toutes les parties de la voiture qui peuvent être fuselées seront faites de cette façon et, pour cela, on adopte le freinage sur les roues avant et l'on place la direction à l'arrière.

Le freinage à l'avant a une efficacité d'autant plus grande qu'à ce moment le poids de la voiture est réparti sur l'essieu avant, et l'efficacité augmente donc avec l'énergie du freinage.

Afin de tenir compte des efforts de tension supportés par les essieux, notamment dans le freinage, on a adopté l'essieu tubulaire. On voit donc que la voiture à hélice est construite après l'étude de chaque partie suivant un plan d'ensemble bien défini ; on ne s'est pas contenté d'assembler des organes mécaniques constitués isolément.

Etant donné que le moteur se trouve à la partie supérieure avec l'hélice calée directement sur son arbre, on a une simplification extrême des organes de transmission ; suppression du changement de vitesse, du cardan et du différentiel. Le moteur est refroidi à l'air par ailettes ; c'est un trois cylindres en étoile de 10 HP, qui est fixé par six boulons et dont tous les organes sont d'une accessibilité parfaite.

L'hélice a quatre pales, lorsqu'on veut avoir une grande vitesse ; elle a six pales, lorsqu'on veut au contraire rechercher l'économie.

La direction se fait par l'essieu arrière. Cette solution est plus logique que la direction avant, mais elle n'est pas réalisable dans l'automobile ordinaire, puisque les roues arrières sont motrices.

La direction par l'arrière permet de bénéficier d'un pilotage plus facile, car l'axe de la carrosserie reste toujours tangent à la trajectoire décrite, et il constitue un indicateur de direction : les phares éclairent alors très bien la route suivie dans les virages. La carrosserie peut, d'ailleurs, par un système simple, s'incliner vers l'intérieur du virage, de manière à supprimer l'effet de la force centrifuge. La suspension se fait par deux ressorts Cantilever à l'avant.

En cas de rupture de la lame maîtresse, un dispositif de bielle assure l'invariabilité du fonctionnement de l'essieu avant, pour éviter que la voiture ne puisse prendre une inclinaison gênante. La suspension la meilleure à l'avant offre un avantage, car le choc à l'avant se répercute sur toute la voiture et aggrave l'action du même obstacle sur l'essieu arrière, mais la suspension meilleure sur l'essieu avant n'est possible que si la direction se fait par l'essieu arrière.

A l'arrière, la suspension se fait par ressorts à boudin, qui sont placés dans un cylindre.

Au point de vue de la stabilité mécanique du véhicule, elle est assurée dans le sens longitudinal par l'essieu avant, qui se trouve très éloigné de la verticale du centre de gravité ; ceci empêche tout capotage, même avec un coup de frein brutal. Au point de vue latéral, la stabilité est donnée par la largeur de la voiture qui a 1m,40 et par deux jambes de force avec amortisseurs latéraux.

Les organes non suspendus de la voiture sont réduits ici à quatre roues, deux essieux extra-légers. On a donc un rapport du poids suspendu au poids total aussi voisin que possible de l'unité.

La voie arrière est plus faible que la voie avant, de façon à permettre à la voiture de se ranger le long d'un trottoir et de repartir aussi facilement qu'une voiture ordinaire. La mise en marche se fait par câble et poulie, sans danger de retour de manivelle, étant donné la légèreté de la voiture et l'absence de roue motrice ; les roues sont munies de petits pneumatiques, dont la durée est très grande.

La voiture comporte deux places ; les sièges suspendus sont placés en tandem. Le moteur consomme 8 litres d'essence aux 100 kilomètres, et l'huile de graissage est récupérée par un dispositif très simple.

Voici quelques résultats obtenus par la voiture : avec une forme torpédo (car elle se fait aussi avec carrosserie intérieure), sur route, on arrive à 108 kilomètres à l'heure, et il est possible de faire avec un passager le trajet Paris-Bordeaux dans la journée. Ce raid a été accompli par Leyat lui-même.

La côte de Gaillon a été grimpée avec un passager de 100 kilogrammes, à l'allure de 45 kilomètres à l'heure.

En partant du repos, la voiture a pu gravir une pente de 14 à 15,8 p. 100 sans passager (la rue Le Nôtre), en arrivant à la vitesse de 22 kilomètres à l'heure après 150 mètres de parcours. Ceci indique une accélération inconnue même avec les plus petites voitures.

Il faut noter qu'avec le principe de la traction par hélice aérienne, il est possible de transformer facilement la voiture pour la faire déplacer sur l'eau ou sur la glace. On peut y adjoindre deux flotteurs d'une forme étudiée pour réaliser des vitesses intéressantes sur l'eau. C'est la seule modification qu'il est nécessaire de faire à la voiture pour la transformer en hydro-glisseur rapide ; de même, il est possible de poser simplement des skis sous chaque roue ; on peut alors traverser des surfaces couvertes de neige ou de glace, qui forment des obstacles infranchissables pour les voitures ordinaires.

La traction aérienne conçue d'après les principes que nous venons de passer en revue semble donc être une solution logique pour la propulsion de véhicules légers et rapides.

Il faut noter que ce genre de véhicules s'adapte merveilleusement aux déplacements coloniaux, souvent sur des routes à peine tracées et sur des sols parfois peu consistants. La légèreté de la voiture et son mode de propulsion constituent dans ce cas des avantages inappréciables. — E. WEISS.

Imp. LAROUSSE (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — Le Gérant : L. GROSLEY.

APRILIS.

Aprilis Latÿs ab aperto tempore dictus,
Miti & fœcundæ qui proprius Veneri,

Dat gramen, flores; plantas & germina profert:
Vernatque in Tauri sidere cornigeri.

Avril. — Les Douze Mois, par Josse de Monper (dessinateur), Adrien Collaert (graveur), Phils Galle (imprimeur) [xvi[e] siècle].

Traduction de la légende latine : Avril, ainsi nommé par les Latins de la saison qui s'ouvre, est le mois de la douce et féconde Vénus. Il donne gazon et fleurs, produit plantes et bourgeons, et poursuit sa printanière carrière sous le signe du Taureau au front armé de cornes.

N° 182. — Avril 1922

Animaux venimeux et venins, par M[me] Marie Phisalix (Paris, 1922). — On sait que l'auteur s'est occupé depuis longtemps, dans son laboratoire du Muséum national d'histoire naturelle, de la question des venins, d'abord avec son mari le D[r] Césaire Phisalix, puis, seule, depuis la mort prématurée de ce dernier, survenue en 1906. Le travail extrêmement important qui vient de paraître contient en deux forts volumes tout ce qui est actuellement connu et admis sur la question devenue si vaste des venins et des animaux venimeux.

Le sujet n'a jamais été traité dans son ensemble, ni en France, ni à l'étranger ; l'œuvre est donc singulièrement originale et permet, tout en développant les usages des venins dans la thérapeutique moderne, de saisir le sens de la production du venin, utile d'abord à la physiologie de l'animal qui l'élabore avant de servir à l'attaque de la proie ou à la défense de l'individu et de l'espèce ; la fonction venimeuse des serpents n'est-elle pas, avant tout, une fonction de nutrition ?

En effet, le nombre des animaux considérés comme venimeux était autrefois fort limité ; en dehors des serpents, on ne citait guère que les scorpions, quelques araignées, les abeilles, puis la salamandre, le crapaud; parmi les poissons marins, on reconnaissait le venin chez la vive et la synancée. Aujourd'hui, il est reconnu que la fonction venimeuse existe chez tous les invertébrés et chez un très grand nombre de vertébrés : poissons, batraciens, reptiles et quelques mammifères. Les oiseaux n'ont pas encore été étudiés à ce point de vue.

La question n'est, d'ailleurs, pas nouvelle : « L'antiquité et le moyen âge, dit l'auteur, connaissaient plus d'animaux venimeux qu'il n'en existe actuellement et les auréolaient d'une foule de légendes et de pouvoirs surnaturels qu'ils ont, on peut le regretter, perdus depuis. La salamandre, le crapaud, la vipère, la vive, la murène, la raie pastenague, étaient, parmi toutes les bêtes malfaisantes et parfois guérisseuses, celles qui occupaient le plus l'imagination populaire ; c'est que le poison a toujours été associé à l'art de guérir. »

Mais, pendant bien longtemps, on ne sut où localiser ce double pouvoir de tuer ou de guérir. Pour n'en donner qu'un exemple entre tous, vers la fin du xvii[e] siècle, en 1670, époque où l'on avait déjà quelques données précises sur l'anatomie générale des animaux et de leurs appareils vulnérants, Moïse Charas, apothicaire du roy, en son jardin royal des plantes médicinales, soutenait encore, contre l'évidence des expériences de Redi, que la morsure de la vipère ne produit des effets nocifs que si l'animal est en état de colère et qu'il injecte ainsi par la voie des crochets « ses esprits irrités ». C'était trop comparer la vipère à l'espèce humaine. (V. *les Venins*, p. 165.)

C'était le temps de l'*opothérapie* massive ou partielle, encore en honneur de nos jours chez certaines tribus ophiophages de l'Afrique, qui espèrent, en mangeant le serpent, acquérir l'immunité pour eux et leurs descendants. « C'était aussi le temps des préparations étranges, où, dit l'auteur, les animaux venimeux ont subi tous les mauvais traitements des apothicaires qui, non contents de les tenir enfermés, jusqu'à emploi, en leurs vaisseaux de grès, les ont tortionnés de mille manières pour en exalter le pouvoir guérisseur : broyés vivants et mis en cataplasmes, desséchés et réduits en poudre, calcinés et réduits en cendres, empalés et exposés au brasier pour en faire exsuder le venin, distillés et recueillis en esprit, en sel fixe ou volatil, mis à macérer tout vivants dans l'huile ou dans des vinaigres et vins aromatiques, fondus au bain-marie pour en retirer la graisse qui passait pour favoriser l'accouchement, ils ont servi *intus et extra* en vins, en élixirs, en bouillons, en potions, en pilules, en trochisques, en onguents, en emplâtres, en huiles essentielles, isolés ou associés à d'autres substances, constituant des drogues complexes qui, par la multiplicité de leurs composants, devaient guérir tous les maux. » Celles de ces drogues dont la vogue a été la plus grande et la plus durable, puisqu'elles survécurent à la période du moyen âge, le *bézoard animal*, l'*orviétan*, l'*emplâtre de Vigo*, la *thériaque d'Andromaque*, ce chef-d'œuvre de l'empirisme, comme le disait de Bordeu, devaient leur renommée et la plus grande partie de leur action aux préparations à base de vipères qui, dans l'esprit des guérisseurs, en faisaient des spécifiques contre toute espèce de venin ou de maladie contagieuse.



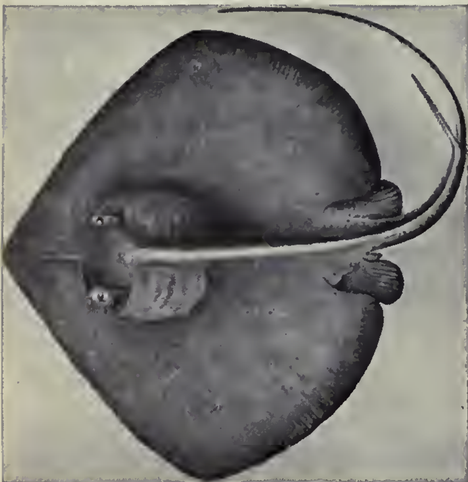
Iule (*iulus maximus*).

D'ailleurs, l'idée n'était pas absurde et devait prendre corps après que les expériences de Fontana (1767) eurent confirmé celles de Redi et définitivement établi que toute la puissance de la vipère réside dans son venin. C'est l'époque encore proche de nous où l'accoutumance fait concurrence à l'opothérapie, où l'on emploie de préférence le venin administré à

doses petites pour en éviter les dégâts, et répétées pour en accroître l'action préventive. Cette méthode, comme la précédente, a subsisté jusqu'à nos jours, transmise par les Curados des côtes orientales du Mexique, qui s'immunisent ainsi contre le venin du crotale ; c'est elle qui a servi à Fornara (1877) pour immuniser des chiens contre le venin du crapaud ; à Sewall, pour accoutumer les pigeons au venin d'un crotale, le *sistrurus catenatus*, à Kaufmann, de l'école d'Alfort (1890), pour immuniser des chiens contre la dose mortelle du venin de la vipère.


Scorpion (*buthus Australis*) avec son segment venimeux.

Dès cette époque, l'ère officielle des microbes a fait franchir un pas énorme à l'étude des venins, par la comparaison qui fut bientôt établie entre ces venins et les toxines microbiennes. Au lieu de les employer purs, ce qui présente des dangers, on a essayé d'en détruire les substances toxiques pour ne laisser subsister que les substances vaccinantes et éviter ainsi une épreuve trop sévère aux animaux vaccinés, ce qui était le cas de la méthode précédente, et nous arrivons ainsi à la vaccination et à la sérothérapie antivenimeuses inaugurées en France en 1894 par les expériences de Phisalix et Bertrand, faites au Muséum, pour le venin de notre vipère aspic, et celles de A. Calmette, poursuivies à l'Institut Pasteur de Lille, pour le venin du cobra des Indes.


Raie pastenague (*trygon pastinaca*) et son éperon venimeux.

Contrairement à la plupart des animaux nuisibles, les animaux venimeux portent donc en eux-mêmes le remède aux maux qu'ils causent, et c'est sans doute l'origine du respect et du culte que les plus grands d'entre eux, les serpents, ont inspiré en Égypte et aux Indes.

Mais, nous l'avons dit au début de cette analyse, la question est extrêmement vaste; elle embrasse toute la série organique. Par « venin », l'auteur entend *tout poison sécrété normalement par un organisme animal, quel qu'en soit le lieu de production et quelque usage apparent qu'en puisse faire l'animal.* Cette conception permet de saisir le sens général de la fonction venimeuse dégagé du mode de vie libre ou parasite des espèces et de l'existence ou de l'absence d'un appareil d'inoculation. On constate alors que la fonction venimeuse se rencontre dans tous les groupes jusqu'ici explorés. A la base, ce sont les *protozoaires*, c'est-à-dire les animaux les plus simples, puisque certains d'entre eux sont des microbes ; ils renferment des espèces pathogènes ou venimeuses. La première qui ait été étudiée est l'hématozoaire du paludisme, découvert par Alphonse Laveran en 1880. Cette espèce a trouvé depuis une nombreuse parenté dans les coccidies, les trypanosomes, les leishmania, qui déciment les populations des régions tropicales et s'attaquent aussi aux bestiaux. Quelques-uns de ces protozoaires possèdent des tentacules, venimeux et d'autres lancent de la surface de leur corps des filaments envenimés, comme cela s'observe également chez les *cœlentérés ;* on connaît, notamment, ces belles méduses, qui processionnent dans les criques de nos côtes et qui, presque invisibles en raison de leur transparence, accusent cependant leur passage en flagellant les baigneurs de leurs filaments urticants.


Serpent de mer (*hydrus platurus*).


Elaps *fluvius*.

Les *échnodermes*, oursins ou étoiles de mer, ont le test garni d'un fin duvet charnu, dont chaque filament se termine par une pince tridactyle, ou pédicellaire, capable d'inoculer du venin. Les vers parasites ou *helminthes* sécrètent aussi dans l'hôte, homme ou animal, des toxines dont on a depuis peu montré l'action propre, qui s'ajoute à l'action prédatrice et la rend plus grave; c'est le cas dans l'anémie due aux bothriocéphales, la cachexie aqueuse pouvant entraîner la mort.


Trigonocéphale (*ancistrodon piscivorus*).

Chez les *myriapodes*, il existe deux groupes d'animaux susceptibles d'être venimeux : les uns, représentés par les scolopendres, sont tous pourvus d'un appareil venimeux complet, situé dans la région antérieure du corps, immédiatement en arrière de la bouche ; les autres, ayant pour types les iules, possèdent sur chaque anneau ou seulement sur quelques-uns des glandes sécrétant un venin. Les *arachnides* (araignées, scorpions) sont tous venimeux, et nous en avons de faibles spécimens dans la tarentule et les petits scorpions du littoral méditerranéen.

Les *insectes* venimeux sont extrêmement nombreux ; ils présentent en outre l'inconvénient de transporter des germes infectieux et de les transmettre à l'homme ou au bétail. Les hyménoptères (abeilles, guêpes, fourmis) sont les plus connus. Chez les *mollusques*, on observe dans le groupe des céphalopodes des glandes salivaires venimeuses, à l'aide desquelles l'animal empoisonne sa proie. D'autre part, les moules et certains gastéropodes sécrètent des toxines qui rendent parfois dangereuse l'ingestion de ces bestioles.

Parmi les vertébrés, les *poissons* élaborent des venins multiples : dans leur sang, comme l'anguille, le congre, la murène ; dans leur chair et leurs œufs, comme le fugu des Japonais, la melette vénéneuse. D'autre part, les vives de nos côtes, la raie pastenague, les scorpènes, ont des épines en rapport avec des glandes très venimeuses, déterminant des gangrènes étendues chez les sujets piqués. Les *batraciens* sont pour ainsi dire tous venimeux; leur sang et leurs œufs sont toxiques, mais ils n'ont aucun moyen d'inoculer leurs poisons et encore moins celui de les émettre volontairement. Parmi les *sauriens*, seul, jusqu'à présent, l'héloderme d'Arizona et du Mexique a été reconnu venimeux, notamment par l'auteur même, qui a éprouvé les effets de sa morsure et vérifié ceux de l'inoculation du venin.

Quant aux *serpents*, ils sont venimeux par les glandes, par le sang et par les œufs. Dans la famille des vipéridés, toutes les espèces sont plus ou moins venimeuses et présentent un appareil inoculateur extrêmement perfectionné. Dans la famille des colubridés, les protéroglyphes, tels que le cobra, et les opisthoglyphes, tels que la couleuvre de Montpellier, sont tous venimeux. Enfin, une partie seulement des aglyphes possède une glande venimeuse. D'après Mme Phisalix, qui a spécialement étudié les appareils venimeux, ce caractère de fréquence s'applique encore à quelques autres familles, comme celles des boïdés, des uropeltidés, des hysiidés, considérées jusqu'ici comme absolument inoffensives.

Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, la classe des *oiseaux* n'a pas encore été assez explorée à ce point de vue.

Parmi les *mammifères*, il existe un exemple assez curieux chez les monotrèmes. En effet, l'ornithorhynque, ce curieux ovipare d'Australie, pourvu d'un bec corné, présente à chacun des membres postérieurs un ergot ou éperon canaliculé en relation avec une glande venimeuse par l'intermédiaire d'un conduit excréteur. Ces glandes occupent la région fémorale. Le hérisson n'a pas d'appareil venimeux, mais son sang est aussi toxique que celui des serpents.

Enfin, les vertébrés supérieurs, l'homme, par exemple, n'élaborent-ils pas des poisons ? Ceux de la sueur, de l'urine, des gaz expirés, qui jusqu'à présent n'ont été considérés que sous le seul point de vue nuisible de déchets, ne pourraient-ils pas avoir un rôle utile quand au lieu de s'accumuler dans l'organisme, ils ne s'y trouvent qu'à leur taux normal ? En effet, ce coup d'œil d'ensemble sur les animaux producteurs de venins ou poisons nous montre que la fonction venimeuse, sans être générale au sens strict du mot, est très répandue et qu'elle peut être considérée comme l'exagération permanente ou temporaire d'une fonction normale des organismes animaux.

Les substances venimeuses qui proviennent des différentes glandes ou de tissus arrivent directement ou indirectement dans le sang. En circulant, elles sont fixées par certains tissus, notamment les tissus nerveux, ou par certains organes, dont elles sont les excitants naturels ou les lieux d'utilisation. A cet égard, on connaît depuis longtemps la grande activité des hyménoptères, dont le venin contient de l'acide formique, lequel est un puissant stimulant musculaire. Il est certain que ces substances créent, pour les espèces qui les élaborent, un métabolisme qui retentit sur l'individu entier et qui est aussi la cause principale de son immunité.


Crotale (*sistrurus catenatus*).

En thérapeutique, il est certainement permis d'espérer dans l'avenir des venins et de leur utilisation pour le bien de l'humanité ; alors, les animaux venimeux, au lieu d'être des « hors la loi », constitueraient au contraire une caste privilégiée dans les groupes

zoologiques auxquels ils appartiennent. Ils ont sans doute beaucoup encore à nous apprendre par la haute immunité qu'ils possèdent contre les poisons, poisons qu'il conviendra de savoir éviter ou utiliser, suivant les besoins de la thérapeutique et les circonstances biologiques où on les rencontrera.

Le travail de Mme M. Phisalix n'est pas seulement une mise au point très savante de l'importante question des venins, c'est aussi l'accumulation des nombreux travaux et recherches accomplis par le Dr Césaire Phisalix et par elle-même ; c'est une étude magistrale, qui parcourt la série zoologique entière, poursuivant dans toutes les divisions l'étude des appareils venimeux, de la fonction venimeuse, des propriétés et usages des venins, de l'envenimation, du traitement qu'elle exige, etc. Ainsi traité, le sujet devient singulièrement passionnant et fait grandement honneur à l'auteur. — Aug. Robin.

Arnaud (François-Thomas de Baculard d'), par Bertran de La Villehervé (Paris, 1920). — On ne s'était guère occupé jusqu'à cette heure de Baculard d'Arnaud. Cet homme, qui jouit de son temps d'une célébrité européenne, était totalement oublié par la postérité. Sa vie avait, comme il arrive souvent, nui à son œuvre. L'enquête de Bertran de La Villehervé, très judicieusement conduite à travers les écrits contemporains et les documents d'archives, réhabilite l'écrivain, si elle a quelque peine à sauver l'homme d'un discrédit mérité.

François-Thomas de Baculard d'Arnaud naquit à Paris, le 15 septembre 1718. Il était fils de Thomas, secrétaire du roi, et de dame Marguerite Julie de La Croix. Il traversa, dès l'enfance, des moments difficiles, son père s'étant ruiné dans des affaires où il prouva surtout son incapacité. Il fit, pauvrement, mais sérieusement, ses études chez les jésuites du collège d'Harcourt.

Parvenu à l'adolescence, il présentait un physique assez désagréable, jaune et décharné, d'une « longueur fantasmagorique », dit un portraitiste peu complaisant. Ses qualités morales ne contribuaient pas à lui attirer les sympathies. Il était léger, frivole, disposé à sortir de la pauvreté par tous les moyens. Très précoce, il écrivait à l'âge de neuf ans des vers. Dès quinze ans, étant en philosophie, il avait bâti trois tragédies : *Idoménée*, *Didon*, *Coligni* et une comédie : *le Mauvais Riche*. Sans doute, avait-il déjà conscience de son talent, car il osa solliciter la protection de Voltaire. Il le fit d'une manière habile, en louant le philosophe, comme il aimait à être loué. Il lança une *Lettre à M. l'abbé Phi... au sujet des tragédies de M. de Voltaire* (1736). C'était un pur panégyrique. Voltaire s'y montra sensible. Il y répondit par une lettre aimable et quelques vers.

Appareil venimeux de l'ornithorhynque (*ornithorhyncus paradoxus*) : *gv*, glande fémorale venimeuse ; *gc*, conduit excréteur ; *e*, éperon canaliculé inoculateur.

D'Arnaud ne se contenta point de cette gloire. Il voulait plus et mieux. Il emprunta de l'argent à son illustre correspondant, et, s'efforçant de l'émouvoir en lui découvrant sa situation malheureuse, quémanda un emploi. Contrairement à ce que l'on eût pu attendre, Voltaire admira cette astuce, envoya quelque pécune et promit son concours. Dès lors, d'Arnaud se crut autorisé à multiplier les demandes de subsides. Son écriture, complètement illisible, rendait son placement malaisé. Voltaire, néanmoins, quand l'écolier sortit du collège, en fit son agent pour toutes sortes de besognes. Il lui commanda, par exemple, une préface pour l'édition de ses Œuvres que l'on préparait en Hollande. Le jeune homme s'acquitta tout d'abord fort mal de cette tâche, puis parvint à l'accomplir à la satisfaction de son patron. Cependant, il ne réformait pas son écriture. Voltaire se fâchait, mais il ne se désintéressa pas de lui.

L'amitié très vive de Voltaire pour cet inconnu parut énigmatique à beaucoup. Peut-être le philosophe avait-il discerné en Baculard d'Arnaud une force et un talent dignes d'être encouragés ; peut-être voyait-il en ce débutant un vrai disciple, féru de son œuvre dont il subissait l'influence profonde. Peu après, il le plaçait chez Helvétius, après l'avoir chaudement recommandé. Mais, soit que d'Arnaud fût amoureux de son indépendance, soit qu'il se sentît dès lors capable de vivre de sa plume, il demeura peu de temps auprès de son nouveau maître.

Voltaire continua, sans se formaliser de ses incartades, à prodiguer les présents d'argent à son protégé. Celui-ci, ayant remanié sa tragédie *Coligni* ou *la Saint-Barthélemy*, écrite au collège, la publia en 1740. Elle serait passée inaperçue, si le libraire du Sauzet n'avait eu l'ingénieuse idée de la vendre sous le nom de Voltaire. On ne sait comment le philosophe envisagea cette supercherie. Ayant l'habitude d'agir de même manière aux dépens de ses contemporains, il se montra indulgent, puisque aucune brouille ne survint entre d'Arnaud et lui. Toujours est-il que d'Arnaud, bientôt découvert sous le pseudonyme de Voltaire, acquit brusquement de la renommée. Il en profita pour lancer un ballet scandaleux qui, le conduisant à la Bastille, puis à Saint-Lazare, agrandit, sans l'ennoblir, sa célébrité. En cette affaire, il avait surtout pâti du fait d'être l'élève de Voltaire. Celui-ci lui en fut reconnaissant et lui continua son aide pécuniaire.



Crotale (*crotalus adamanteus*).

Peu après, d'Arnaud, nullement déconsidéré par son emprisonnement, achevait sa comédie de collège *le Mauvais Riche* et la faisait jouer en l'hôtel de Clermont-Tonnerre (février 1750). L'illustre acteur Le Kain, alors à ses débuts, y incarnait le rôle de l'amoureux (Dorval). Visiblement, d'Arnaud recherchait, à cette période de sa vie, les moyens de parvenir par des écrits sensationnels. Le sieur Hugues-Charles Huchet de La Bédoyère, premier avocat général à la cour des aides de Paris, ayant épousé une comédienne, Agathe Sticotti, avait été poursuivi par son père devant toutes les juridictions. Ce scandale avait ému la société parisienne. D'Arnaud en fit le sujet d'un roman : *les Epoux malheureux* ou *Histoire de M. et Mme de La Bédoyère* (1745). Ainsi attirait-il de nouveau l'attention du public sur ses œuvres.

Il eut, en outre, vers ce temps, l'idée d'écrire une licencieuse *Epître à Manon*, couturière. Cette épître connut un succès prodigieux. On la récita dans les boudoirs à la mode ; elle amusa les cafés, se répandit dans toute la France et fit en Prusse une fortune immense. Frédéric le Grand l'admira à tel point qu'il nomma d'Arnaud son correspondant littéraire, lui attribuant une belle et bonne pension. Désormais, d'Arnaud était illustre.

Et tel était son crédit à la cour de Prusse que Voltaire, sachant que Frédéric désirait connaître l'étonnant poète, le chargea de porter au château de Sans-Souci une offrande de vers. D'Arnaud reçut du monarque philosophe un accueil enthousiaste. On le nomma membre de l'Académie de Berlin ; on lui prodigua les gentillesses et les cadeaux. Il servit d'intermédiaire entre la cour et Voltaire. Il éclipsa bientôt ce dernier, à un point tel que, perfidement, il s'ingénia à le remplacer dans le cœur du roi. Frédéric lui avait adressé les vers suivants, où il faisait allusion à Voltaire :

> Déjà, l'Apollon de la France
> S'achemine à sa décadence ;
> Venez briller à votre tour ;
> Elevez-vous s'il baisse encore :
> Ainsi le couchant d'un beau jour
> Promet une plus belle aurore.

A divers signes, Voltaire comprit que son protégé n'avait plus une attitude très nette. Il tenait à conserver son prestige fructueux en Prusse. Pour défendre ses intérêts, il se rendit incontinent à Sans-Souci. Il n'eut pas de peine à reconquérir les positions perdues, et une guerre sourde commença entre celui qu'on appelait le « soleil couchant » et celui que l'on nommait le « soleil levant ». Voltaire, peu flatté de n'être plus que le couchant d'un beau jour, fit expier la comparaison à son ancien protégé par une foule de sarcasmes sur sa personne et ses productions. D'Arnaud n'était pas de taille à lutter contre un tel adversaire. Bientôt, exaspéré de sentir un réseau de haines l'envelopper, il alla trouver Frédéric et, audacieusement, le mit en demeure de choisir entre Voltaire et lui. Le roi, sans hésitation, le congédia. D'Arnaud perdait ainsi sa pension et ses dignités prussiennes. En outre, il était la fable de Paris, où maints auteurs, comme Collé, se réjouissaient de la disgrâce du « polisson ». Quand il fit paraître en 1752 des odes sacrées, les *Lamentations de Jérémie*, qui furent plusieurs fois imprimées, quoique médiocres, il s'attira de Voltaire le quatrain suivant :

> Savez-vous pourquoi Jérémie
> A tant pleuré pendant sa vie ?
> C'est qu'en prophète il prévoyait
> Que Baculard le traduirait.

D'Arnaud se réfugia à la cour de Saxe, à Dresde, faisant répandre à Paris le bruit qu'une passion pour une princesse illustre l'avait déterminé à abandonner la Prusse. La Saxe lui réservait, d'ailleurs, des faveurs grandes. Rois et princes le fêtèrent. On le nomma conseiller de légation du roi de Pologne, électeur de Saxe. Il fréquenta fort les doctes, qui l'encensèrent et traduisirent ses ouvrages. Cependant, il revint bientôt d'Allemagne, peu satisfait et les mains assez vides pour confier à sa Manon :

> Un seul baiser de ma maîtresse
> N'est-il pas au-dessus, cent fois,
> De toutes les faveurs des rois ?

Prodigue, n'ayant jamais su économiser, il descendit brusquement du faîte de la fortune aux bas-fonds de la misère. Dès lors, il va commencer cette carrière d'emprunteur qui le rendra de relations difficiles. Ni le produit considérable de ses romans, de ses pièces de théâtre et autres œuvres, ni les bienfaits du *Mercure de France*, ni les gratifications du prince Henri de Prusse, de Marie-Antoinette, de la Convention et du Consulat ne parvinrent à le tirer du dénuement. Le café de la Régence fut le théâtre de ses exploits d'emprunteur. Il en vint à quémander jusqu'à un écu. Il se fit le parasite d'une rôtisseuse de la rue de La Huchette, soupirant non point pour elle, mais pour le gigot qu'elle exposait au feu. On lui dédia (en 1803) un *Almanach des faméliques*, où on le représenta comme le doyen des pauvres diables. Il n'y eut bientôt plus en France un citoyen qui ne fût son créancier, et Chamfort put assurer que Baculard d'Arnaud devait 300.000 francs en pièces de dix sous.

Néanmoins, au milieu de sa misère, le 9 août 1770, il épousa Antoinette Berger d'Aubigny, dite Chouchou. C'était une modeste couturière, fille d'une dame Berger, chez laquelle il prenait ses repas. Il avait depuis deux ans un fils de cette jouvencelle, Antoine-Esprit de Baculard d'Arnaud. Il régularisait une situation délicate, mais il unissait aussi la gueuserie à l'indigence. Les deux époux s'entendirent à merveille pour faire des dupes. On les vit acheter à crédit d'immenses quantités de marchandises, qu'ils prétendaient envoyer aux Indes et qu'ils revendaient incontinent à Paris. Ils fabriquèrent aussi, en compagnie d'une bande d'aigrefins, de fausses lettres de change, qui les conduisirent devant la justice.

D'Arnaud travaillait, cependant, avec opiniâtreté. Ses productions le sauvèrent du discrédit complet et lui conservèrent des amis. Delille le soutenait. Il était reçu aux belles réunions littéraires que donnait, sous la présidence de Dorat, la comtesse de Beauharnais. De passage à Paris, le prince Henri de Prusse le choya. On joua chez le prince de Conti, à l'Isle-Adam, sa tragédie : *le Comte de Comminges*. Un de ses ouvrages principaux : *les Epreuves de sentiment*, publié par cahiers, obtint de gros succès de librairie. Ses *Nouvelles historiques*, ses *Délassements de l'homme sensible* tirèrent des larmes des plus beaux yeux du monde. La comtesse de Provence et Marie-Antoinette s'en délectèrent. Sous la Révolution, cinq théâtres à la fois jouèrent ses pièces, dont l'une fut interprétée par Talma.

Il n'apprit malheureusement jamais, et malgré mille tribulations, à ordonner ses finances. En plusieurs circonstances, sa générosité naturelle lui nuisit. En 1793, par exemple, ayant donné asile dans sa maison au comte de Mazelier, émigré, il fut, avec sa femme, traduit devant le comité de Salut public, emprisonné, réduit à l'extrémité. Son âge seulement le sauva des pires traitements.

Sur la fin de sa vie, il ne conserva plus apparence de respect humain. Il habitait un grenier sordide et, pour consommer gratuitement, amusait de ses lazzis les officiers et musiciens qui se réunissaient, rue Mouffetard, au café restaurant de la dame Suicard. A quatre-vingt-cinq ans, il écrivait encore et publiait successivement : *Lorimon* ou *l'Homme tel qu'il est*, roman moral, et *Eustasia, histoire italienne* (1803). Il mourut le 18 brumaire an XIV (9 novembre 1805), laissant un fils de quarante ans, commis à la marine. Sa femme, qui lui survécut, reçut, pour subsister, une pension de 400 francs que lui servit l'Empire.

Le théâtre de d'Arnaud se compose de cinq ouvrages : *Coligni* ou *la Saint-Barthélemy* (1740) ; *les Amants malheureux* ou *le Comte de Comminges* (1764) ; *Euphémie* ou *le Triomphe de la religion* (1768) ; *Fayel* ou *Gabrielle de Vergy* (1770) ; *Mérinval* (1774). C'est la partie la plus originale de son œuvre. Parallèlement à Nivelle de La Chaussée, mais avec plus de simplicité, plus de sens théâtral, plus de pittoresque que lui, il s'est montré, sur la scène, un novateur.

Comprenant que le public ne s'intéressait plus à la tragédie classique, il lui a fait don du drame dit « larmoyant », qui répondait à son goût éperdu du pathétique. Par certains côtés, en particulier par la mise en scène méticuleuse, par un culte étrange de la tristesse, des choses funèbres, des antithèses, il peut être considéré comme un précurseur des romantiques.

Dans ses drames comme dans ses romans, soigneusement documentés, il s'ingénia à présenter plus volontiers des héros empruntés à l'histoire nationale. Il choisit aussi fréquemment ses sujets dans l'histoire contemporaine et dans l'actualité. Il fut admirablement représentatif de son époque, où la sensiblerie était en honneur. Jean-Jacques Rousseau disait qu'il écrivait avec son cœur. Son cœur était si tendre qu'il saignait pour tous les maux de l'humanité.

D'Arnaud, qui ne savait point conduire sa vie, voulut conduire celle des autres. Ses œuvres ont pour but d'améliorer les mœurs, d'agrandir le domaine de la morale et de la vertu. Il combattit la duplicité, se fit l'avocat des bâtards, chercha à réhabiliter les comédiens, montra une passion ardente pour les pauvres et les victimes, préconisa pour les riches un seul bonheur en ce monde : celui de jouir du bien accompli.

On ne le connut bientôt plus, à cause de sa pitié universelle, que sous le nom de Jérémie ; mais il se moquait des railleurs et des pamphlétaires qui le parodiaient tantôt avec esprit, tantôt avec grossièreté. Ses romans étaient traduits en toutes les langues, plagiés par les écrivains qui enviaient son succès. Il eut de nombreux disciples, des lecteurs par centaines de mille. Malheureusement, son style languissant, ses sujets faits pour plaire en un temps où la sensibilité révélait une forme trop transitoire, s'ils reflètent un moment de la mentalité française, n'offrent guère plus, à notre époque, qu'un intérêt historico-psychologique. — Emile Magne.

Berlin (traité de), *conclu le 25 août 1921 entre les Etats-Unis et l'Allemagne.* Malgré les efforts de la minorité démocrate, le Sénat américain adopta, le 30 avril 1921, la résolution Knox, abrogeant la résolution conjointe du 6 avril 1897, qui avait déclaré l'existence de l'état de guerre entre les Etats-Unis et l'Allemagne. Le Sénat s'était déjà prononcé en ce sens après le rejet du traité de Versailles, l'année précédente ; mais le président Wilson avait opposé son veto. A son tour, le 13 juin, la Chambre des représentants vota la résolution Porter, dont le texte ne différait que légèrement de celui qui avait obtenu la majorité au Sénat, et les commissions des deux Assemblées se mirent d'accord sur une réduction définitive, que le président Harding sanctionna le 2 juillet.

La paix fut définitivement signée à Berlin le 25 août, par Dresel pour les Etats-Unis et par le Dr Rosen pour l'Allemage.

Le traité de Berlin débutait par une disposition caractéristique : l'Allemagne reconnaissait aux Etats-Unis « la possession et la jouissance de tous les droits, privilèges, indemnités, réparations ou avantages » spécifiés dans la résolution du 2 juillet, « y compris tous les droits et avantages stipulés au profit des Etats-Unis dans le traité de Versailles et dont les Etats-Unis doivent jouir pleinement, nonobstant le fait que ce traité n'a pas encore été ratifié par les Etats-Unis » (art. 1er).

Le gouvernement de Washington se dégageait donc des obligations que lui eût imposées la ratification du traité du 28 juin 1919. Il ne garantissait pas les nouvelles frontières des Etats européens ; il se désintéressait des clauses relatives à l'Alsace, à la Lorraine, à la Belgique, à la Pologne, à la Tchécoslovaquie, au Danemark, ou encore aux réparations, aux responsabilités, aux sanctions ; il rejetait solennellement le Pacte de la Société des nations et la partie du traité de Versailles sur la réglementation du travail, à cause de son étroite relation avec le Pacte. Avant le vote final, les démocrates du Sénat essayèrent de faire adopter le traité de Versailles, amendé par les douze réserves du sénateur Lodge, mais ils échouèrent, et la majorité se rallia même à la motion de la commission des affaires étrangères, interdisant aux Etats-Unis d'être représentés, sans le consentement du Congrès, dans aucune commission internationale. Par contre, les Etats-Unis se réservaient le bénéfice des articles du traité de Versailles qui pouvaient leur attribuer des droits et des avantages. Le président Wilson voulait faire de son pays une puissance quasi européenne : son successeur et ses adversaires politiques rejetaient cette conception, que le grand public trouvait inconciliable avec les intérêts généraux de la République. Ce n'est pas à dire que l'on entendait à la Maison-Blanche se tenir à l'écart des affaires du monde, et les premières déclarations du président Harding faisaient foi du contraire ; mais on voulait être les associés, non les alliés de l'Europe, intervenir librement ou s'abstenir en dehors de toute obligation générale, envisager les questions une à une ; et cette politique spéciale fut bientôt mise en lumière par la convocation, à Washington, d'une conférence internationale. — Max Legrand.

Bruce (Dr William Spears), explorateur polaire et océanographe écossais, né à Edimbourg (avril 1867), mort dans cette même ville, à l'âge de cinquante-quatre ans, le 28 octobre 1921. Bruce était fils d'un médecin d'Edimbourg. Il fit ses études de médecine et d'histoire naturelle aux Universités de sa ville natale et d'Aberdeen.

Les années d'apprentissage (1892-1900) pour le dur métier d'explorateur polaire. Premières expéditions antarctiques et arctiques. — Huit ans d'un dur apprentissage, d'un grand labeur scientifique et de randonnées vers les deux pôles firent de Bruce un vrai chef pour les expéditions polaires. Il n'avait que vingt-cinq ans lorsqu'il s'embarqua, en 1892, pour son premier voyage, à bord de la *Balaena* (capitaine Robertson), comme médecin et naturaliste. On possède peu de détails sur ce voyage. (V. *the Scottish Geographical Magazine*, vol. X, 1894.) On sait seulement que la petite baleinière s'en vint dans la mer de Ross et atteignit la Grande Barrière. Bruce put contempler les monts Erebus et Terror et faire de nombreuses observations météorologiques. Ce premier voyage décida de la carrière et de l'orientation de Bruce. Il lui inculqua la conviction, qui fut celle de toute sa vie, que l'étude des problèmes polaires (navigation, météorologie, océanographie) est un des premiers devoirs de la science. Rentré dans sa patrie, Bruce n'avait qu'un désir : repartir vers ces régions polaires antarctiques qu'il n'avait fait qu'entrevoir. « Il est, disait-il, de la plus haute importance pour la science, pour le roman et peut-être pour le commerce, d'entreprendre une exploration dans l'Antarctique ». Aussi dressa-t-il sans délai le plan d'une expédition à la Georgie du Sud, mais il ne put recueillir les fonds nécessaires, encore que le gouvernement des îles Falkland y fût intéressé au premier chef. Une occasion de retourner dans la mer de Ross avec l'*Antarctic* fut également, faute de temps, manquée par Bruce. Toutefois, plans et projets de départ n'empêchaient pas le jeune savant de travailler ses sciences favorites (météorologie, océanographie, biologie), soit à l'office du *Challenger*, soit à l'observatoire du sommet du Ben Nevis (1894-1896).


Dr William Spears Bruce.

Les régions arctiques, à défaut de l'Antarctique, qui provisoirement se dérobait, allaient devenir le théâtre de l'activité de Bruce. Un de ses compatriotes, le célèbre Frederick G. Jackson, commençait alors sa quatrième année de séjour au milieu des glaces polaires, dans la Terre François-Joseph. Bruce l'y suivit (hiver 1896-1897) et étudia la flore et la faune de cet archipel. Il recueillit une collection d'oiseaux, qui fut examinée par Eagle Clarke (avril 1898). Cette expédition permit de rectifier les idées qui avaient cours jusque-là et d'établir que la Terre François-Joseph constituait un archipel de petites îles, large tout au plus de 250 kilomètres.

Au début de l'année suivante (mai 1898), Bruce repartit de nouveau vers le Nord, accompagnant le major Andrew Coats, à bord de son yacht *Blencathra*, pour une croisière océanographique à la mer de Barents, à l'île de Kolgouev et à la côte de la Nouvelle-Zemble. Le 25 juillet 1898, Coats et Bruce débarquèrent à Tromsö. Une joyeuse surprise y attendait Bruce. Le prince de Monaco se trouvait à Tromsö avec son yacht *Princesse-Alice*, prêt à partir pour les régions d'où le *Blencathra* venait de rentrer. Le prince demanda à Bruce s'il voulait l'accompagner. « Je ne pouvais, dit celui-ci, refuser une offre aussi alléchante et, le 29 juillet, j'étais de nouveau en route pour le Nord ». Il visita l'île de l'Ours, Hope Island, quelques parties du Spitzberg et la mer de Groenland.

Un été dans les régions antarctiques, quatre étés et un hiver dans les régions arctiques, plus d'un an au sommet du Ben Nevis, tel est le bilan des années d'apprentissage de Bruce à son métier d'explorateur polaire (1892-1900). Il avait par la pratique perfectionné ses connaissances théoriques, expérimenté ses forces et son endurance, acquis confiance en lui-même et crédit auprès des milieux compétents. Il était, en un mot, devenu un véritable chef, tout désigné pour commander à son tour une exploration polaire.

La grande expédition antarctique de la Scotia. — De toutes parts, alors, s'éveillait l'intérêt pour les régions antarctiques. Avec le début du siècle, on assista à une noble rivalité internationale : anglaise, allemande, suédoise et française, pour percer le mystère du pôle sud. Trois expéditions furent équipées : par l'Angleterre (le *Discovery*, commandant Scott [Shackleton en faisait partie]) ; par l'Allemagne (le *Gaurs*, commandant Drygalski) ; par la Suède (l'*Antarctic*, commandant Otto Nordenskjöld). L'enthousiasme réfléchi et la volonté persévérante de Bruce suscitèrent dans sa petite patrie, l'Ecosse, une émulation. L'Ecosse peut, et doit, avoir sa propre expédition. Il n'est pas possible, dit Bruce, que les expéditions projetées puissent explorer toutes les régions antarctiques. Il peut déjà compter, annonce-t-il le 22 mai 1900, sur 10.000 £ ; il lui en faudrait encore 25 ou 30.000. Il publie son plan. L'argent vint à Bruce, par petites sommes, de tous les coins de l'Ecosse et sous la forme d'un don magnifique de la part de deux riches manufacturiers de Paisley, ses amis, James Coats junior, et le major Andrew Coats. Un vieux bateau de 400 tonnes, l'*Hecla*, fut acheté en Norvège, réparé et baptisé *Scotia*.

La *Scotia* partit le 2 novembre 1902, se proposant l'exploration océanographique de la mer de Weddell.

Bruce choisit comme sphère d'action l'antarctide américaine. Le 27 janvier 1903, il atteignit les Falklands, le 5 février les Orcades, le 14 les îles Sandwich. Le 22 février, il se trouva en face d'une barrière de glaces infranchissable et revint aux Orcades, où il hiverna. Une carte détaillée de l'île Laurie fut dressée. Un observatoire météorologique fut établi, *Omond House*, à la Scotia Bay, où Mossman travailla. Cet observatoire a continué de fonctionner aux frais du gouvernement argentin.

Débloquée le 23 novembre, la *Scotia* alla se réapprovisionner à Buenos-Aires pour une nouvelle campagne d'été, revint aux Orcades le 14 février 1904, d'où elle partit pour le Sud. 4.000 milles furent explorés dans la mer de Weddell, dans une région absolument inconnue. Une terre nouvelle fut découverte (mars 1904), à laquelle Bruce a donné par reconnaissance le nom de « Barrière Coats ». Le 12 mars, la *Scotia* revint vers le Nord, visita l'île Gough, petit îlot perdu entre l'Afrique et l'Amérique, et de là gagna le cap de Bonne-Espérance.

Bruce fut accueilli au retour en triomphateur et félicité par le roi et le gouvernement de cet exploit, œuvre de l'initiative privée et du patriotisme régional. D'après les calculs de Bruce, l'étendue de la zone polaire australe mesurerait 16.368.000 km², à peu près la surface de l'Europe et de l'Australie réunies : 17.354.560 km².

Publications scientifiques. Explorations au Spitzberg. — William S. Bruce rêvait de repartir pour le Sud. « Est-ce possible, aurait-il pu dire, comme le maître d'équipage Jabet, de l'expédition Charcot, que jamais, jamais plus, nous ne revenions dans l'Antarctique » ? Bruce devait mourir sans y revenir. Deux fois il crut pouvoir réaliser son rêve. En 1908, il publia le plan d'une nouvelle exploration antarctique écossaise. Il s'agissait d'explorer la zone complètement inconnue de l'Atlantique austral, entre les régions déjà sondées par la *Valdivia* et la *Scotia*, et d'étudier les relations entre la Terre Coats avec la Terre de Graham et le cap Ann de Biscoë. Mais le million de francs nécessaire ne fut point trouvé. Bruce échoua également, en 1910, dans un projet semblable.

Cependant, il ne restait pas inactif. Il entreprit avec le concours de savants la publication des résultats scientifiques de son expédition antarctique. C'est un monument de science, qui lui fait le plus grand honneur.

Mais, à côté de l'homme de science, il y avait l'explorateur-né, à qui explorer, voyager était un besoin. Le 9 juillet 1906, la *Princesse-Alice* (prince de Monaco) quittait Tromsö, emmenant Bruce vers le Spitzberg. Celui-ci débarqua le 14 juillet avec deux hommes dans l'île du Prince-Charles-Forkland, grande île de la côte occidentale du Spitzberg, demeurée jusqu'ici inconnue. Il y séjourna plusieurs semaines et en donna une description accompagnée d'une carte au 1/250.000e. Il y découvrit des gîtes charbonneux. La question du charbon du Spitzberg, dont il évaluait les ressources à 9 milliards de tonnes, de même que l'avenir industriel de cette région en qui il avait foi, l'ont toujours passionné. Il fonda en 1909 le Scottish Spitzbergen Syndicate d'Edimbourg.

Bruce retourna maintes fois au Spitzberg (1906, 1907, 1909, 1912, 1914, 1919, 1920). Il était un ardent avocat de la souveraineté britannique sur cet archipel, à cause de son importance stratégique et économique. La cession de l'archipel à la Norvège assombrit ses derniers moments, autant que l'impossibilité de revoir le pôle sud.

Une autre amertume lui était réservée : celle de voir disperser, quand ses forces le trahirent en 1920, les collections qu'il avait réunies à l'Institut océanographique d'Edimbourg, fondé en 1907 grâce au prince de Monaco.

Les privations et les fatigues de ses nombreuses et dures explorations et un labeur scientifique acharné triomphèrent d'une constitution qui ne fut jamais robuste. En décembre 1919, on dut lui amputer un orteil. Du moins eut-il la joie de voir partir son heureux émule, Shackleton, à bord du *Quest*.



Voyage de Bruce dans l'Antarctique.

Cet autre explorateur polaire devait le suivre de près dans la mort.

Grand explorateur polaire, océanographe, naturaliste, peu d'hommes auront autant que William S. Bruce enrichi les connaissances humaines sur les terres et les mers des hautes latitudes. — S. Reizler.

Chemins de fer (NOUVEAU RÉGIME DES) [*Suite*. — V. p. 698]. — *Les clauses de la convention.* Dans cette convention, il faut distinguer deux parties : celle qui liquide le passé, celle qui règle l'avenir.

Pour le passé, il s'agissait de mettre fin à des difficultés nombreuses, les unes nées de la guerre, les autres antérieures à 1914.

La convention fait remise aux réseaux de leurs dettes de guerre, qui s'élevaient à 2.450 millions. Comme, pendant la guerre, ils ont été réquisitionnés et exploités par l'Etat, il était équitable de les traiter, au point de vue financier, de la même façon que le réseau de l'Etat.

D'autre part, les dettes de garantie d'avant-guerre demeurent à la charge des trois réseaux intéressés (Est, P.-O., Midi), mais ceux-ci sont déchargés du payement des intérêts de cette dette (environ 14 millions par an). « Cette décision, écrivait F. Rabier, était nécessaire, étant donné que tous les réseaux devaient être mis sur le même plan et que ceux-ci perdaient, avec la possibilité d'accroître leurs bénéfices au delà du dividende minimum garanti, celle de se libérer de cette dette avant la fin de la concession. On ne saurait exiger le payement des intérêts de sa dette du débiteur auquel on refuse la possibilité de rembourser sa dette. »

En ce qui concerne les dommages de guerre, l'Etat s'engage de nouveau à remettre les réseaux dans l'état matériel où ils se trouvaient le 2 août 1914. Mais ils subrogent l'Etat français dans leur créance contre l'Allemagne et ses alliés. De plus, l'Etat pourra se faire avancer par les réseaux les sommes nécessaires à la réparation de ces dommages.

Enfin, les compagnies renoncent à toute réclamation relative à la période de guerre, à tout litige né ou à naître pour faits antérieurs à la convention nouvelle. Or, elles réclamaient à l'Etat des sommes considérables pour les dépenses supplémentaires que leur imposaient les lois du 21 juillet 1909 et du 28 décembre 1911 sur les retraites.

En ce qui concerne l'avenir, il faut surtout examiner l'organisation administrative et financière.

L'*organisation administrative* comprend trois étages : les réseaux, le comité de direction et le conseil supérieur.

A la base, les réseaux actuels sont maintenus ; rien n'est changé à leur organisation intérieure.

Mais l'unité d'exploitation est réalisée par le comité de direction qui délibère sur toutes les questions intéressant l'ensemble des réseaux : tarifs, signalisation, matériel, etc., et dont les décisions engagent tous les réseaux, ainsi que l'Etat.

Le gouvernement est représenté par le directeur des chemins de fer, qui peut faire porter à l'ordre du jour les questions qu'il désire voir discuter et a le droit de provoquer une réunion du comité. Chaque réseau est représenté par trois membres, soit dix-huit en tout ; pour les grandes compagnies, ce sont le directeur et deux administrateurs choisis par le conseil d'administration ; pour l'Etat, le directeur, assisté du président et du vice-président du conseil de réseau.

Enfin, pour réaliser la coordination entre l'exploitation des réseaux et les intérêts généraux du pays, est institué un conseil supérieur, qui sera composé de soixante membres. Trente y représentent les chemins de fer, soit les dix-huit membres du comité de direction, plus douze représentants du personnel, deux par réseau, désignés par le ministre des travaux publics. A ces trente membres s'en ajoute un même nombre, nommés par décret rendu sur la proposition du ministre des travaux publics, pour représenter les intérêts généraux de la nation. Le directeur des chemins de fer siège au conseil supérieur, comme commissaire du gouvernement.

Le conseil est obligatoirement saisi par le ministre des travaux publics des questions d'intérêt commun à tous les réseaux en matière technique, commerciale, administrative et financière. Il donne également son avis sur les questions importantes concernant un ou plusieurs réseaux, si le ministre juge utile de l'en saisir. Sont notamment de sa compétence les questions intéressant des concessions de lignes nouvelles ; les modifications de la constitution des réseaux ; les mesures relatives à la modification du régime financier des réseaux ; les programmes de travaux complémentaires ou d'électrification ; les programmes d'acquisition de matériel ; les règlements généraux d'exploitation et de signalisation ; les mesures générales relatives à la police et à la sûreté ; les modifications périodiques dans le service des trains, les tarifs, etc.

Les décisions du conseil ne lient pas le ministre, à moins qu'elles ne portent sur des questions pour lesquelles il a reçu délégation spéciale. Mais le ministre ne peut prendre une décision contraire qu'après une seconde délibération du conseil. Par contre, le commissaire du gouvernement peut demander une seconde délibération, toutes les fois qu'il le juge nécessaire. Même pouvoir est donné au comité de direction, s'il estime qu'une délibération du conseil ou une décision du ministre est contraire aux intérêts dont il a la charge.



F. Rabier. (Phot. Manuel.)

Faute par un réseau de se conformer à une décision ministérielle, prise dans les formes que nous venons d'indiquer, le ministre notifie à ce réseau une mise en demeure à la suite de laquelle il peut être procédé, aux frais du réseau et dans les conditions prescrites par ladite mise en demeure, à l'exécution d'office des mesures prescrites.

Désormais, le ministre peut donc faire aboutir les mesures nécessaires à l'intérêt national, notamment l'immense programme de travaux neufs et d'électrification, envisagé depuis des années déjà et que la guerre a retardé. La convention lui donne les pouvoirs nécessaires ; elle lui fournit également les moyens financiers.

L'*organisation financière* repose sur les mêmes bases que l'organisation administrative : exploitation unique, solidarité des réseaux. En effet, comme le disait F. Rabier au Sénat, « les mesures adoptées au point de vue administratif ne pouvaient jouer que si l'on mettait les compagnies à l'abri des conséquences financières, quelquefois onéreuses, de l'organisation administrative ».

Les garanties sont de deux sortes : fonds commun, équilibre des recettes et des dépenses.

Le fonds commun est, dans la forme financière, la réalisation du principe de la solidarité des réseaux. Chacun d'eux conserve, sur ses recettes, les sommes nécessaires à ses charges ; il verse le reste au fonds commun, où puisent les réseaux déficitaires, qui, selon toute prévision, seront le P.-O., le Midi et l'Etat. Au contraire, il est à peu près certain que des excédents seront fournis, dès 1923, par le P.-L.-M., puis par le Nord et l'Est, quand les régions dévastées auront repris leur activité.

L'équilibre du fonds commun devra, dès que la situation économique du pays sera rétablie, c'est-à-dire après 1927, être obtenu exclusivement au moyen des tarifs, qui seront fixés, non plus d'après les besoins de chaque réseau, mais en fonction des besoins de l'ensemble des réseaux. Si le fonds commun est en excédent, il sera constitué une réserve, et le surplus appartiendra à l'Etat. En cas de déficit, on aura recours à des avances du Trésor ou à des avances de trésorerie faites par les réseaux. Pour la période intermédiaire, on a prévu des mesures sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

Mais les réseaux assurés de couvrir toujours leurs dépenses et leurs charges, ne courant aucun risque, se trouvent en état de régie désintéressée. « Ils n'ont donc plus aucun intérêt essentiel, immédiat, à bien administrer, économiquement, habilement, sagement, à augmenter leurs recettes, à assurer, en un mot, leur prospérité. Le facteur « intérêt personnel » qui, dans les affaires humaines, joue encore un rôle assez important, n'existant plus, il y avait à prévoir que les choses n'iraient pas très bien. Il fallait trouver un moyen quelconque de rétablir ce facteur primordial de l'activité humaine. » Ainsi s'exprimait Maurice Dutreil à la Chambre des députés.

Deux moyens s'offraient : ou bien faire varier le dividende, ou ajouter au dividende ce qu'on a appelé un superdividende, c'est-à-dire une prime de gestion. Or, on avait décidé de garantir aux compagnies un intérêt, mais un intérêt invariable, au contraire de ce qui avait été convenu en 1883, où l'Etat avait garanti un minimum, au delà duquel les compagnies pouvaient augmenter leur dividende jusqu'à un certain chiffre : c'est ce qu'on appelait le « dividende réservé ». Il ne restait donc que le système de la prime de gestion. C'est lui qui figure dans la convention.

Cette prime est double : une partie est attribuée au réseau lui-même, l'autre au personnel. La partie destinée au réseau est calculée de manière à favoriser la bonne gestion et à prévenir la mauvaise. Au contraire, par une faveur spéciale, la part de prime du personnel ne sera pas diminuée en cas de mauvaise gestion du réseau et pourra croître sans limitation aucune. Le montant de sa prime, le personnel peut l'employer à son gré ; mais la loi crée, pour chaque réseau, une société commerciale coopérative du personnel, à laquelle chaque agent pourra verser la moitié de sa part de prime. La société devra employer les fonds dont elle disposera, notamment en actions de son réseau, sans que ce placement puisse dépasser, chaque année, le quart du capital employé, ou, en totalité, le quart du capital social du réseau. Il sera institué également, pour chacun des réseaux, une caisse d'épargne autonome qui pourra recevoir la deuxième moitié de la part de prime revenant au personnel, ainsi que tout ou partie de la prime que l'agent n'aura pas versée à la coopérative ; cette caisse achètera aussi des actions ou des obligations du réseau ; société et caisse seront gérées par des agents en activité de service.

La transaction. — Telles sont les dispositions essentielles contenues dans la convention et dans la loi. Mais il y en a d'autres, qui ne sont pas sans importance. Nous aurons l'occasion de les exposer rapidement, en indiquant, pour l'Etat, les compagnies, le personnel et le public, les avantages et les inconvénients de cet accord, dont il ne faut pas oublier qu'il est, avant tout, une transaction.

L'Etat et les compagnies ne sauraient être séparés, car ce qui est avantageux pour l'un est généralement défavorable aux autres et inversement.

Les compagnies obtiennent de l'Etat la remise des dettes de guerre (déficit pendant la guerre), soit 2.450 millions, et des intérêts de la dette de garantie d'avant-guerre (14 millions par an). La garantie pour le Nord et le P.-L.-M., qui expirait le 31 décembre 1914, est rétablie. Elles peuvent recevoir une prime de gestion, mais de dix à vingt fois inférieure à ce que, dans les mêmes conditions, aurait été le dividende d'après les conventions de 1883. Au point de vue moral, leur situation est consolidée.

Par contre, elles abandonnent, au profit de l'Etat, leurs réclamations au titre de dommages de guerre et transfèrent à l'Etat leurs droits à réparation. Elles abandonnent toutes instances et réclamations. Elles renoncent à la possibilité d'augmenter les dividendes et de rembourser leur dette avant la fin de la concession. Elles admettent la participation au fonds commun du réseau de l'Etat, dont le déficit de guerre égale, à lui seul, celui de toutes les compagnies, y compris le Nord et l'Est, dont le réseau a été ravagé par la guerre. Elles consentent même à ce que le Trésor touche un dividende pour le réseau de l'Etat proprement dit. Elles s'engagent à prendre à leur charge la construction de 1.730 kilomètres de lignes nouvelles et à y contribuer dans une proportion notablement supérieure à celle qui avait été prévue en 1883. Enfin, elles mettent leur crédit à la disposition de l'Etat.

Les conditions du rachat sont aussi modifiées au bénéfice de l'Etat. Le matériel n'est plus estimé à dire d'expert ; des règles précises sont posées, si bien qu'en 1929, l'Etat n'aurait guère à payer, pour le matériel actuel, que 200 millions, au lieu de 3 milliards qu'il admet actuellement et de 15 à 18 milliards que les compagnies se croient fondées à demander. Le rachat est ainsi rendu très peu onéreux pour l'Etat, d'autant que les compagnies renoncent à faire payer certaines dépenses d'électrification (1.800 millions), qu'elles sont désormais privées, ou tout au plus de la plus grosse partie, du bénéfice des disponibilités qu'elles s'y étaient réservées pour les dernières années de la concession, soit 1.150 millions. Dans ces conditions, le rachat devient contre les compagnies une arme permanente et efficace.

Enfin, au point de vue administratif comme au point de vue moral, elles sacrifient une partie de leur indépendance; en effet, on l'a vu, les pouvoirs du ministre des travaux publics sont accrus considérablement et rendus plus effectifs; de plus, elles perdent le droit de régler souverainement, en cas de conflit collectif avec leurs agents, les questions relatives à leur statut, les conditions de rémunération, de travail et de retraites; la loi, en son article 12, prévoit un tribunal arbitral dans tous les cas de conflit collectif.

C'est là un bénéfice sérieux pour le personnel, qui garde tous les avantages de sa situation actuelle et en acquiert de nouveaux : il sera représenté au conseil supérieur, associé au rendement des réseaux dans des conditions privilégiées et prendra part à leur administration, grâce à sa présence dans les assemblées d'actionnaires. Enfin, la loi prévoit que, dans les trois mois à dater de sa promulgation, les compagnies présenteront, à leurs règlements de retraites, des additions qui, pour les agents, représentent une amélioration sensible.

Mais, il faut bien le dire, et quels que soient les avantages obtenus d'un côté par les réseaux, dont le crédit est raffermi, et de l'autre par l'Etat, notamment en ce qui concerne les conditions éventuelles de rachat, celui qui est le vrai bénéficiaire de la convention, sans parler même des avantages faits par la loi nouvelle aux mutilés et aux familles nombreuses, c'est le pays tout entier. « Que souhaite-t-il ? La régularité des transports, la sécurité; ici, le ministre — qui avait déjà en cette matière des droits étendus, mais dépourvus de sanction pratique — reçoit, de la nouvelle convention, le pouvoir de faire exécuter d'office tout ce qui lui paraîtrait nécessaire. »

Tel est le langage que tenait avec raison Le Trocquer, ministre des travaux publics, dont le nom restera attaché à la nouvelle organisation. De plus, les grands intérêts du pays et les voyageurs seront représentés au conseil supérieur et pourront, dorénavant, exposer et faire prévaloir leurs idées sur l'exploitation ou sur les tarifs contraires à l'intérêt général. N'oublions pas que le public sera désormais garant de l'équilibre du fonds commun, puisque cet équilibre sera réalisé par les tarifs; il est vrai que, ce qu'il payera sous forme de tarifs, il ne le payera pas sous forme d'impôts et qu'il payera désormais dans la proportion où il se sert de la voie ferrée.

Dans ce public, il y a toute une partie nombreuse et intéressante, les actionnaires et les obligataires des réseaux, au nombre de deux ou trois millions. Pour ceux des réseaux garantis, le dividende est garanti désormais, non plus par l'Etat, mais par le fonds commun; pour ceux des réseaux actuellement sans garantie, un intérêt est également garanti dans l'avenir. Les actionnaires peuvent espérer toucher en plus une prime, d'ailleurs assez modique. Ils voient les compagnies déchargées de toute dette de guerre et de tout intérêt pour la dette d'avant-guerre. Par contre, ils renoncent à toute augmentation de dividende, aux disponibilités en fin de concession, et au bénéfice du rachat du matériel à dire d'expert ; de plus, les actionnaires des compagnies qui avaient une dette de garantie perdent l'avantage de voir rembourser cette dette avant la fin de la concession.


H. Lorin. (Phot. Manuel.)

Dans l'ensemble, le projet a paru assez favorable aux compagnies pour qu'elles l'acceptent, à l'Etat pour qu'il soit, dans les deux Chambres, voté à une grosse majorité, au personnel pour qu'il se soit d'avance exprimé en faveur des idées qui avaient inspiré la nouvelle convention, aux actionnaires, obligataires, au public enfin, pour que, par l'organe des diverses associations, voire des conseils généraux, tous ces groupes se soient prononcés dans le même sens.

Les critiques. — Cependant, pour être complets et équitables, il convient de mentionner certaines critiques dirigées contre la nouvelle convention, indépendamment de celles qui sont inspirées par des théories préconçues, comme celles du groupe socialiste, et sur lesquelles nous ne nous étendrons pas.

On l'a trouvée trop favorable aux compagnies. L'Etat a contribué pour 400 ou 450 millions à l'achat de leur matériel pendant la guerre. Il leur a donné 1.333 millions, en consentant à reviser le traité Cotelle, qui réglait le prix des transports en temps de guerre. Voilà que, maintenant, sans parler des autres avantages accordés, qui ne sont pas sans contrepartie, il reconstitue la garantie d'intérêt pour le Nord et le P.-L.-M. De plus, il prend à sa charge le déficit pour les six premières années, pendant lesquelles les augmentations sur les maxima du cahier des charges ne doivent pas dépasser 180 p. 100 sur les marchandises ou 100 p. 100 sur les voyageurs, à moins qu'elles ne soient adoptées par le Parlement. C'est encore un cadeau de six milliards. Ainsi parlent les adversaires de la convention.

Or, comme le faisait observer Le Trocquer, il était impossible, au lendemain de la guerre, de songer à équilibrer les dépenses par les recettes; il aurait fallu augmenter brusquement et dans une mesure prohibitive les prix des transports qui, en 1913, étaient notablement au-dessous de ceux du cahier des charges, 3 centimes 39 en moyenne par voyageur, alors que le cahier des charges admettait 5 centimes et demi en 3e classe, 7 centimes et demi en 2e, 10 en 1re. Dès lors, pour couvrir le déficit, inévitable pendant quelques années, il fallait recourir à l'emprunt. Mais cet emprunt est fait aux compagnies ; ce sont elles qui versent au fonds commun les sommes nécessaires, et les charges, en dehors des cinq premiers exercices, qui seront supportées par l'Etat, seront supportées par le fonds commun et s'échelonneront sur les exercices ultérieurs. Il n'y aura donc nullement augmentation des charges de l'Etat qui, d'ailleurs, n'atteindront pas, à beaucoup près, le chiffre de six milliards indiqué.

Quant au P.-L.-M. et au Nord, si l'on a rétabli en leur faveur la garantie d'intérêt, c'est que, sans avantage compensatoire, ces deux compagnies ne seraient pas entrées dans une combinaison dont, avec l'Est, elles vont faire les frais.

D'autre part, le Parlement doit être consulté, entre 1921 et 1926, pour les augmentations de tarif au delà de certaines limites, lesquelles pourront être remplacées par d'autres valables pour une période de cinq années et qui seront soumises au Parlement, dès sa rentrée du 1er janvier 1926, par le ministre des travaux publics, sur avis du conseil supérieur; ainsi de suite, jusqu'à la fin de la concession. On a trouvé regrettable cette intrusion de la politique dans la tarification. Il est vrai que, pour d'autres, la part de contrôle laissée au Parlement est insuffisante. Un juge impartial est en droit de conclure que, sur ce point, la juste limite n'a pas été dépassée.

Plus grave peut-être est le droit conféré au ministre des travaux publics de pouvoir, à toute époque, après approbation du conseil des ministres, abaisser les tarifs spéciaux dont le taux lui semblerait contraire à l'intérêt national, même si le conseil supérieur a émis en deux délibérations un avis contraire. Il a semblé que les conséquences du principe posé pouvaient être redoutables.

Enfin, en ce qui concerne l'organisation administrative, on s'est demandé si un seul conseil n'aurait pu remplacer le conseil supérieur et le comité de direction. Mais tous deux ont leur rôle propre; le premier est simplement un organe consultatif pour le ministre et les compagnies, l'autre un organe d'exécution et de gestion.

Tout au moins certains députés auraient-ils voulu que le personnel fût représenté dans le comité de direction. Les compagnies s'y sont opposées, faisant valoir qu'il constituait en réalité une émanation des conseils d'administration des réseaux, qu'il aurait à prendre des décisions obligatoires pour chaque réseau, décisions dont les conséquences pourraient être d'ordre financier et que, par suite, le comité devait comprendre uniquement des représentants des actionnaires. Pour tourner la difficulté, on a proposé la création d'actions de travail accordées au personnel, qui, par suite, pourrait être représenté dans les conseils d'administration et siéger au comité de direction. On a dû renoncer à cette institution devant un certain nombre d'objections graves, mais on a atteint le même but par la création de la société coopérative et de la caisse autonome d'épargne.

Résumé et conclusion. — En résumé, le nouveau régime est fondé sur la solidarité des réseaux : au point de vue financier, ils forment entre eux un fonds commun qui, à partir de 1927, devra être toujours tenu à niveau par le jeu des tarifs, c'est-à-dire par les usagers. C'est donc pour ces derniers une charge, qui n'est acceptable que dans la mesure où l'exploitation est conduite au mieux de leurs intérêts; aussi leur a-t-on donné un droit de contrôle en les introduisant au conseil supérieur.

Telle qu'elle est, cette convention, qui met fin à un régime intenable, réalise un progrès marqué ; selon les paroles de Henri Lorin, rapporteur du projet à la Chambre, « elle associe, elle coordonne; elle prépare une action internationale, particulièrement opportune dans l'Europe nouvelle, d'une union des chemins de fer français; elle apporte un allègement sensible à nos budgets, donne des cadres à nos énergies de reconstruction; elle est conforme aux facultés et aux besoins présents de notre renaissance nationale ».

Le Trocquer a déclaré que, dès la constitution du conseil supérieur, il le saisira, d'une part, de l'exécution immédiate du programme des travaux intéressant notamment la sécurité; d'autre part, d'une étude nouvelle, sévère et minutieuse, tendant à la revision des tarifs de transport dont l'application a montré les inconvénients au point de vue économique.

Qu'il entre résolument dans cette voie prudente et, en même temps, que, conformément au vœu de la Chambre, il procède à un remaniement du réseau de l'Etat et des réseaux voisins pour assurer une exploitation plus rationnelle, en d'autres termes à une rétrocession des réseaux de l'Etat à des compagnies fermières ou à des réseaux voisins, et il laissera son nom gravé dans l'histoire économique de notre pays. — André CASSEL.

Cités-jardins (LES) *et les faubourgs-jardins en Angleterre.* — La *cité-jardin* fut popularisée en Angleterre par l'opuscule d'un grand idéaliste, Ebenezer Howard, qui écrivit en 1898 un petit livre devenu bientôt célèbre : *les Cités-jardins de demain.*

Son but était d'attirer l'attention de ses contemporains sur le surpeuplement des villes et sur les conditions déplorables d'hygiène, le manque de bien-être, dans lesquels vivaient un trop grand nombre de familles au sein d'agglomérations de plus en plus anormales et monstrueuses.

Son intention était de réunir un certain nombre de capitalistes désireux d'encourager une entreprise à la fois morale et sociale, c'est-à-dire résolus à assumer les risques d'un premier établissement, et à se contenter, en cas de réussite, d'un intérêt ne devant jamais dépasser 5 p. 100, le reste étant versé dans une caisse commune et destiné à une amélioration de vie et à l'embellissement de la *cité-jardin*.

Celle-ci, d'ailleurs, dans la conception du fondateur, était établie pour une population de 30.000 habitants, chiffre qui ne devait pas être dépassé, afin de ne pas retomber dans les inconvénients qu'il s'agissait de combattre.

Le terrain acheté comprenait environ 3.818 acres, dont un tiers seulement serait livré à la construction, les deux autres tiers étant réservés à l'exploitation agricole et aux terrains de jeux et de récréations.

Le nombre maximum des maisons était limité à 18 l'acre; il est même constamment resté au-dessous de ce chiffre (moyenne 10 à l'acre).

C'est sur de tels principes qu'en 1904 s'est ouvert Letchworth, le modèle de la cité-jardin en Angleterre, avec un capital initial de 300.000 livres, qui n'a d'ailleurs jamais été complètement appelé, et une population de 400 habitants.

Les résultats ont répondu à l'attente des premiers pionniers de l'idée. Au dernier rapport de 1921, la statistique accusait 2.694 maisons et cottages construits de 1904 à cette dernière date, 83 boutiques, 43 monuments publics, 141 usines et ateliers. La population, qui n'était que de 400 personnes, ainsi que nous l'avons dit, s'élève maintenant à 12.000 âmes et marque une tendance perpétuelle à s'étendre. La société fondatrice, ayant à sa tête un comité de directeurs, s'est réservé quelques droits de contrôle pour maintenir l'esprit de sa création. C'est la société, par exemple, qui demeure propriétaire du sol, qu'elle loue, d'ailleurs, pour une période indéfinie, 99 ou 999 ans; mais cette seule incapacité de l'habitant à devenir propriétaire du terrain doit arrêter une spéculation qui se serait à coup sûr établie grâce à la plus-value rapide. D'ailleurs, en dehors de ces restrictions, le futur citoyen de Letchworth peut, à son gré, devenir propriétaire ou locataire d'une maison conforme à ses besoins et à ses goûts et pour le payement de laquelle les facilités les plus grandes lui sont accordées. S'agit-il d'acheter, il peut s'adresser à l'une des compagnies concessionnaires de Letchworth, ou même faire agréer un architecte de son choix; on lui soumettra des types variés de constructions, on lui construira même une maison conforme à ses désirs, à condition, toutefois, de respecter les lignes générales de la construction et de l'esthétique particulière imposée à Letchworth, laquelle exclut les blocs massifs et de plusieurs étages. Tout en entrant aussitôt en jouissance, il se verra concéder le crédit le plus large; il pourra se libérer en dix, quinze ou vingt ans par des annuités proportionnées à ses ressources et, d'ailleurs, avec un supplément d'intérêts réduit au maximum.

Souhaite-t-il seulement devenir locataire. Là encore, les plus grandes facilités de choix et d'organisation lui sont offertes : location à la semaine, ou au mois, depuis 1 schilling 10 pence, pour une chambre et un cabinet de toilette, eau et gaz à disposition, jusqu'à 16 schillings 3 pences pour un appartement de cinq chambres avec chauffage central, chaque logement, petit ou grand, étant orienté de façon à recevoir le maximum de soleil et de lumière et accompagné d'un jardin d'étendue variable, toujours suffisant pour que chaque habitant puisse cultiver à sa guise plantes d'agrément ou légumes destinés à sa consommation personnelle, à moins qu'il ne veuille essayer la vente des produits de son sol, ce qui lui est permis au même titre qu'aux exploitations agricoles établies dans la même cité-jardin.

Ajoutons — car c'est encore une caractéristique de la cité-jardin — que l'idéal est d'y voir représentées toutes les classes sociales et qu'à côté des maisons pour ouvriers et employés, se trouvent des demeures de dimensions plus grandes et autrement distribuées, érigées pour des familles plus aisées et dont la valeur locative atteint ou dépasse 100 livres par an, mais avec cette considération que les mêmes matériaux de construction, les mêmes règles d'hygiène et de confort président aussi bien à l'établissement des plus modestes que des plus coûteuses demeures.

Un Comité directeur, nous l'avons dit, conserve la haute main sur l'administration générale de la cité-jardin; à lui reviennent la gestion du fonds social et la distribution de dividendes aux actionnaires, le tout soumis à l'approbation d'une assemblée générale annuelle, l'entreprise de tous travaux utiles à la communauté, construction de routes, canalisation et égouts, établissement du gaz et, depuis quelques années, de l'électricité dans les avenues et dans les demeures, aménagement de parcs et de terrains de jeux, des églises réservées au culte ou des édifices sociaux nécessaires aux récréations intellectuelles variées ou aux meetings, si populaires dans toute agglomération anglaise.

Le plus récent rapport de ce grand conseil relate l'accroissement progressif de la cité-jardin, dont la guerre avait naturellement arrêté l'essor. Cette année même, 84 cottages ont été construits par une compagnie concessionnaire, et 670 sont en voie d'achèvement par la même société. D'importantes additions ont été faites au musée, et ce bâtiment, complètement achevé, va être entouré d'un beau jardin communal; plus de seize milles anglais de route ont été construits par la compagnie, avec une largeur moyenne de 50 pieds (la rue principale compte une largeur moyenne de 100 pieds). Ces travaux ont été entrepris de compte à demi avec le *County Council* (conseil général) du Hershire.

L'Assemblée départementale s'intéresse, d'ailleurs, très activement aux initiatives tentées à Letchworth; elle vient d'y décider la création d'écoles secondaires pour garçons et filles. Elle y possède déjà des écoles primaires; dans l'une d'elles elle a tenté un curieux essai de coéducation des filles et des garçons.

Disons, d'ailleurs, que la cité-jardin est le terrain-né des initiatives et des innovations intéressantes: des terrains de jeux et des écoles en plein air, des piscines et des instituts d'athlétisme s'y rencontrent, à côté de vastes exploitations agricoles. Plusieurs écoles libres, à tendances nouvelles, s'y sont créées; des clubs d'études sociales ou religieuses y fleurissent, avec cette liberté de discussion qui forme un des traits les plus intéressants du caractère anglais.

Des journaux et des revues s'y publient avec un souci d'impression et de gravure qui témoigne de l'état florissant de l'imprimerie et de l'édition dans la cité de Letchworth.

Enfin, la mortalité générale et la mortalité infantile surtout accusent ici une très heureuse décroissance. Tandis que cette dernière est à Londres de 103 et à Bournemouth de 75 p. 1.000 elle est réduite, à Letchworth, à 50,3 p. 1.000, c'est-à-dire moindre de moitié.



Type de cottage pour famille aisée, à Letchworth.

Cet ensemble d'observations fait bien augurer de l'avenir de cette cité-type, destinée à être l'amorce de créations du même genre, sur tout le sol de l'Angleterre.

Pour le moment (mais il faut tenir compte des difficultés créées par la guerre), la seule cité-jardin que l'on puisse rapprocher de Letchworth est celle de Welwynn, dans le Herfortshire, et encore n'est-elle qu'en voie d'achèvement. Welwyn est situé dans le comté d'Hertfordshire, sur le trajet de l'embranchement principal du grand chemin de fer du Nord, à 21 milles anglais de la gare londonienne de King's Cross. Elle comprend une étendue de 2,183 acres, dont une grande partie sera conservée pour l'agriculture, des parcs et des terrains d'agrément.

Certaines installations semblent, d'ailleurs, ici plus modernes que dans la première cité-jardin et bénéficient des plus récents perfectionnements de l'habitation et du confort en Angleterre. Toutes sont à la fois pourvues de l'installation du gaz et de l'électricité. Trois ou quatre spécimens sont proposés sur plans à l'acheteur et dont les prix d'acquisition varient de 800 à 975 livres et comprennent toujours une cuisine, une salle à manger, un salon, trois chambres à coucher et une salle de bains. Le chauffage central peut y être installé à volonté.

Ces maisons appartiennent à des blocs de deux ou quatre maisons accolées, jamais davantage.

Sur les 2.400 acres du domaine de Welwynn, 500 sont déjà construits, comprenant à la fois des maisons d'habitation, mais aussi des usines reculées dans certaines parties parfois réservées de la cité-jardin; 1.000 reviennent à l'agriculture, 300 aux terrains de jeux et aux espaces ouverts.

Welwyn est prévu pour une population variant de 35.000 à 40.000 habitants; au dernier recensement de juin 1921, 736 personnes seulement s'y étaient installées, moins à cause du nombre de demandes qui, paraît-il, est considérable, que des difficultés de construction, aussi grandes en Angleterre que dans notre pays. Cependant, à cette même date, 150 maisons nouvelles étaient achevées ou en voie d'achèvement; pour 300 autres, les plans exécutés et les travaux sur le point d'être mis en chantier.

A côté de la cité-jardin, les *garden-suburbs*, ou *faubourgs-jardins*, rassemblent de nombreux partisans. Ces intéressantes créations se sont développées en Angleterre avec le fameux plan sur l'extension des villes, voté en 1909 par le Parlement et donnant aux autorités locales d'une ville tous les pouvoirs nécessaires pour protéger à la fois l'hygiène et la beauté de sa banlieue contre les entreprises d'industriels sans vergogne, pour organiser aussi l'exode désirable d'un grand nombre d'habitants, surtout des familles nombreuses, vers une périphérie proche, et reliée à la ville par des communications faciles et fréquentes, tout en bénéficiant des avantages du grand air et de cette profusion de verdure que l'on trouve, d'ailleurs, si facilement en Angleterre, dès qu'on s'écarte des grands centres.

Le faubourg-jardin n'est qu'une extension rationnelle et surveillée de la grande ville, non une création de toutes pièces et toujours plus laborieuse comme la cité-jardin. C'est ce qui le fait préférer, tout au moins comme moyen provisoire, par un certain nombre de sociologues spécialisés dans cette question de rénovation sociale, notamment par Alridge, président de l'importante *Town planning Association*, qui s'est fondée pour rendre efficace et stimuler au besoin l'action gouvernementale et communale dans l'application de la loi bienfaisante de 1909, pour faire respecter les règlements d'hygiène et de salubrité votés par les Chambres et répandre même dans les villes de moindre importance la nécessité de veiller à leur agrandissement rationnel et à la conservation de leurs sites pittoresques. Elle comprend dans son comité, outre des membres du Parlement et de grandes municipalités, plusieurs femmes éminentes, qui se sont de tout cœur attachées à ces problèmes sociaux, dans lesquels leur situation politique nouvelle — les femmes anglaises sont maintenant conseillères municipales et députées — leur permet d'intervenir efficacement.

Le plus achevé et le plus plaisant des faubourgs-jardins est celui de *Hampstead*, aux portes de Londres. Cette agréable banlieue est reliée à la capitale par le métropolitain, qui la rapproche en vingt minutes du cœur même de la cité. D'ailleurs, tout rappelle ici les principes de la cité-jardin : même souci de la préservation des sites, maintien de larges espaces boisés et plantés, faisant à l'agglomération humaine une large ceinture verdoyante; même organisation des terrains de jeux, des écoles, des édifices sociaux par une société, qui, comme à Letchworth ou à Welwyn, représente les intérêts de la communauté et prend ici, plus encore que là-bas, ses précautions pour empêcher une spéculation qui ne manquerait pas de sévir, vu la rapide et naturelle prospérité de Hampstead.

Pour le moment, ce faubourg est habité surtout par des employés et des petits bourgeois, mais la société fait tous ses efforts pour y attirer aussi les ouvriers. L'étendue de ce faubourg-jardin est actuellement de 665 acres, dont 100 demeurent réservées pour les espaces libres.

Tout le terrain disponible est maintenant à peu près construit, soit par des sociétés coopératives, soit par des entreprises individuelles, dans la proportion de 1.646 maisons pour les premières, contre 276 pour les secondes, la moyenne étant ici de 8 maisons seulement par acre et le total des maisons de 4.440 sur un espace de 555 acres.

La population s'élevait à 8.000 âmes aux plus récentes statistiques, et l'état sanitaire, aux portes mêmes de Londres, accusait une mortalité moyenne de 6,81 p. 100, une mortalité infantile de 9,85 p. 1.000; statistique de Londres : 103. Mais, si intéressants que soient ces résultats, il faut naturellement tenir compte de la population encore restreinte de Hampstead.

Enfin, pour être complet sur la question du décongestionnement des villes, il faut signaler l'effort très

important et très méritoire accompli par le County Council de Londres pour établir aussi dans la banlieue voisine non plus des *cités-jardins*, mais des *maisons ouvrières*, d'ailleurs pourvues des derniers perfectionnements de l'hygiène et fournissant à chaque locataire, en plus d'un logement sain et conforme à ses besoins, un jardin qu'il peut utiliser à sa convenance. Mais il est certain que, sous tous les rapports, la *cité-jardin*, à laquelle nous venons de consacrer cette étude, ainsi que le *faubourg-jardin*, se présentent comme un idéal pour l'avenir, puisqu'ils



Un bloc de maisons ouvrières à Bournville. Cité-jardin créée près de Birmingham par les grands industriels, pour leurs ouvriers.

répondent à tous les besoins physiques, intellectuels et moraux de leurs habitants et développent chez eux le sens de la solidarité.

Enfin, en faisant vivre côte à côte les différentes classes de la société dans une atmosphère salubre et vivifiante, propice à l'éclosion d'une mentalité nouvelle, ils travaillent efficacement à l'avènement de la paix sociale. — Maurice Wolff.

Comment il ne faut pas écrire. *Les ravages du style contemporain*, par Antoine Albalat. — C'est un passe-temps cher aux Français de disputer des questions de style, et les auteurs qui en traitent sont assurés de trouver un public attentif et nombreux. A. Albalat, qui, dans ses précédents ouvrages : *l'Art d'écrire enseigné en vingt leçons, la Formation du style par l'assimilation des auteurs, le Travail du style enseigné par les corrections manuscrites des grands écrivains*, etc., s'est fait comme une spécialité du genre, ajoute à cette série un nouveau volume qui la complète, mais seulement sur certains points, car il est prudent de considérer ce livre plutôt comme un recueil d'études particulières que comme un traité d'ensemble; faute de cette précaution, le plan risquerait d'en paraître assez critiquable et l'enseignement incomplet.

Autant d'écrivains, autant d'arts, autant de méthodes. On dispute fort sur les caractères du bon style. Mais on s'entend assez bien sur ce qu'on appelle mal écrire. L'enseignement du style prend le plus souvent un aspect négatif. Le livre d'Albalat est un traité de pathologie littéraire. Il nous met en garde contre les principales maladies qui sévissent sur le style d'aujourd'hui ; il nous décrit quelques inquiétants symptômes et passe en revue quelques catégories morbides. Ce sont maux qui, du reste, peuvent se guérir : la volonté humaine, l'éducation, l'imitation, l'entraînement y peuvent beaucoup.

Chaque partie du discours a sa magie et ses dangers. C'est le verbe, dit Albalat, qui donne au style et sa force et son éclat. De grands écrivains comme Bossuet tirent des verbes des effets inépuisables de nouveauté et d'imprévu. La création ne consiste pas, assurément, à inventer des mots nouveaux (la découverte de *solutionner*, de *commotionner* ou d'*ovationner* ne donnera jamais la gloire à personne), mais à conférer à des mots traditionnels, par la place, l'emploi, la valeur qu'on leur donne dans la phrase, une vigueur et une jeunesse nouvelles.

L'emploi même des temps est un choix où se trahissent les habitudes d'une époque, d'une école, d'un auteur. Zola et les naturalistes abusent de l'imparfait de l'indicatif et du participe présent : formes verbales principalement descriptives, très naturellement adaptées au goût d'une école qui fait de la réalité environnante un perpétuel inventaire.

En revanche, l'imparfait du subjonctif, si naturel au XVIIe siècle et jusque dans la sobre poésie de Racine, paraît aujourd'hui à beaucoup pédant ou comique, en tout cas insupportable et lourd; personne n'ose plus dire, autrement que par plaisanterie : *que vous composassiez, que vous le sussiez, que je m'en mélasse*. Ce temps n'est guère plus usité que dans les formes les plus courtes et les plus légères ; par exemple, à la 3e personne du singulier, qui permet encore d'observer la règle de la concordance de temps (*je voudrais qu'il fît, qu'il vînt*, etc.). C'est une question d'oreille et de goût. Pour une raison voisine, le passé simple, très en faveur au XVIIe siècle, disparaît de l'usage et ne se rencontre plus guère que dans les discours académiques, où l'on dit encore au récipiendaire : *vous naquîtes, vous fûtes élevé, vous vîntes, vous courûtes, vous décidâtes*, etc. ; et chez les Méridionaux, qui, restés fidèles à la théorie grammaticale, disent : *il vint me voir hier* ; *je le vis samedi*, alors que, dans la pratique, l'usage habituel est d'employer le passé composé : *il est venu* ; *je l'ai vu*, etc.

L'abus des adjectifs et la banalité des épithètes sont la marque même d'une élégance facile et fade. Certaines épithètes accolées à de certains noms forment des groupes si rebattus, si usés, que personne n'ose plus dire : un *léger* zéphyr, un *riant* bocage, ou une *innocente* bergère. L'habitude, particulièrement répandue dans la conversation mondaine, d'employer avec exagération des adjectifs primitivement très forts, les a rendus vides, mous, inexpressifs. Des mots comme *charmant, merveilleux, admirable, suprême, formidable, épouvantable*, ne signifient rien de plus que « gentil, commode, très grand ou ennuyeux ». Mais rien n'empêche un bon écrivain de leur rendre toute leur vigueur en les employant avec leur valeur originelle, bien mise en lumière par les mots voisins. Albalat nous raconte que V. Hugo (qui l'aurait cru ?) puisait sans cesse des épithètes et des rimes dans un vieux volume de Delille : mais il savait leur donner une force et une couleur qu'ils n'avaient point chez l'estimable poète des *Jardins*. Hugo soignait ses épithètes, mais il n'a pas échappé à la tentation de répéter trop souvent certains adjectifs, qui font un grand effet à la rime : *sombre, pensif, noir, mystérieux, monstrueux;* tant les épithètes sont d'un emploi dangereux ! Les écrivains du XVIIe siècle, il est vrai, n'y mettaient pas de malice ; ils se contentaient fort bien, en général, de quelques épithètes banales, abstraites : *extrême, cruel, illustre*, que l'on rencontre chez eux à profusion. Rousseau lui-même, bien qu'il mène le chœur des peintres de la nature, se satisfait encore d'épithètes d'une valeur très générale (*frais, limpide, délicieux, ravissant*). C'est Bernardin de Saint-Pierre, c'est Chateaubriand qui nous ont habitués à cette magie de couleurs qui nous a rendus exigeants sur la valeur des épithètes. Il vaut mieux se passer d'adjectifs que d'en employer d'oiseux ou de fades, et on le peut d'autant plus aisément que les adjectifs ne constituent ni l'ossature ni la chair du style.

Nous avons vu le rôle du verbe. L'importance des substantifs n'est pas plus négligeable. Albalat leur consacre un chapitre où, à vrai dire, il est surtout question des substantifs abstraits. Il nous signale chez Bossuet certaines tournures qui sont moins propres à cet écrivain qu'à tout le XVIIe siècle et qu'on trouverait aussi chez Molière, par exemple, ou chez Saint-Simon : le nom formé d'un adjectif singulier (*tomber dans le froid, le sérieux, le grave*), ou d'un infinitif (*le vivre, l'aller, le demeurer*), et particulièrement un emploi très large et très expressif des substantifs abstraits au pluriel (*les empressements de sa sollicitude, les attendrissements de sa charité, les langueurs mortelles, les soumissions que je rends aux commandements*, etc.). Il est remarquable que ce sont les écrivains les plus concrets et les plus colorés qui tirent le meilleur parti des mots abstraits. Hugo, dans leur emploi, est souvent grandiose (*c'est ainsi que l'on s'enfonce dans les élargissements sans bornes de la méditation infinie*), mais souvent aussi, dans certaines phrases (*une prodigalité de lumière se versa du haut du ciel*), donne l'exemple d'un genre d'élégance périlleuse qui ne se développera que trop chez les Goncourt, les Rosny, Paul Adam, etc. : celle qui, au lieu de : *les baigneurs éparpillés marquaient le sable blanc*, consiste à dire : *l'éparpillement des baigneurs marquait la blancheur des sables.* C'est une tournure qui, exceptionnellement, peut avoir son utilité et son piquant, mais qui, passée à l'état de procédé, devient facilement insupportable.

Il y a eu à toutes les époques quelques écrivains de race, pourvus d'un style fort, sobre, imagé, créé, original enfin, et des littérateurs médiocres, qui ont écrit dans une langue impersonnelle et facile. Les écrivains pseudo-classiques de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe sont secs et abstraits : au moins sont-ils, en général, corrects, nets et clairs. De notre temps, les auteurs de second ordre sont également abstraits (car, seuls, les artistes voient et font voir ce qui est), mais ils le sont souvent en des termes ambitieux, effrayants et barbares. Albalat attribue cette funeste maladie du style français à l'influence de la philosophie, ou, pour mieux dire, des ouvrages modernes de philosophie, auxquels il reproche d'être écrits dans un style par trop technique. Il semble bien qu'il n'ait pas tort. L'influence des métaphysiciens allemands de l'école de Kant, dont Victor Cousin fut un des premiers infectés, n'est pas niable, et Schopenhauer — celui-là assez bon écrivain — s'est moqué, non sans raison, de l'amphigouri des professeurs de philosophie de son pays.

La question est, du reste, assez délicate. Les philosophes disent que, pour rendre des idées tout à fait spéciales, il faut une langue tout à fait particulière. Pourtant, Descartes, Malebranche, Leibniz (dans sa *Monadologie* écrite en français), Ravaisson (dans sa thèse sur *l'Habitude*), ont exposé dans une langue simple et commune des métaphysiques qui ne passent pas précisément pour superficielles. Au moins, n'ont-ils pas ajouté à la difficulté du fond celle de la forme. Aujourd'hui, au contraire, les spécialistes de la philosophie, surtout les débutants, affectent une langue rébarbative, qui souvent ne recouvre que des idées assez banales. Albalat bataille ardemment contre cette troupe de mots barbares, où le *schématisme*, la *norme*, rivalisent d'élégance avec les *agrégats* et le *substratum*. Toutefois, quand il marque d'une note méprisante des mots comme *crise, méthode, élément, symbole, résultante, concret, virtuel*, etc., qui sont utiles et même nécessaires, il nous paraîtrait largement dépasser la mesure s'il ne prenait soin d'ajouter que, dans l'emploi qu'on en fait en littérature, il ne blâme que l'abus et la répétition. « Je crois sincèrement, dit Albalat, qu'il n'y a aucune espèce de profit littéraire à tirer de la lecture des ouvrages philosophiques ». Il faut s'entendre. L'auteur ne veut, sans doute, pas dire que la culture philosophique n'est d'aucune utilité pour l'esprit de l'écrivain, ce qui serait faux, mais que, pour former le *style* d'un écrivain, la grande majorité des livres philosophiques est d'une pratique dangereuse, souvent nuisible et d'un exemple déplorable. Albalat nous cite, comme un effet de cette fréquentation malsaine, une définition de l'amour, due à un auteur philosophique de notre temps :

> L'amour est une entité émotive spécifique, consistant dans une variation plus ou moins permanente de l'état affectif d'un sujet à l'occasion de la réalisation — par la mise en œuvre d'un processus mental spécialisé — d'une systématisation exclusive et consciente de son instinct.

O Musset, ô poète! qu'auriez-vous dit de ce *processus* ?

Un autre travers du style — l'archaïsme — excite chez Albalat une indignation quelque peu exagérée et surtout hors de saison. Ce n'est pas ce danger-là, semble-t-il, qui menace actuellement notre style : la vulgarité, l'ignorance du sens des mots, la mollesse de construction, le pédantisme technique, voilà bien plutôt les périls à redouter. Qu'il trouve quelque affectation à ces tournures anciennes : *pour n'interrompre pas, heureux de ne le craindre plus, avoir accoutumé de, à cause que*, et à certaines inversions à la Ronsard que l'on rencontre dans les premières œuvres de Moréas, admettons-le, bien que ces péchés soient véniels. Mais des tournures telles que : *de les aller chercher* (au lieu *d'aller les chercher*), *il ne laissait pas de, il en usait de la sorte, je l'envoyai que-*

rir la plus aimable du monde, pourvu qu'on n'en abuse pas et qu'elles soient en leur place, ne nous paraissent nullement à blâmer.

Quand Albalat s'en prend à l'archaïsme de Brunetière, il a, certes, beau jeu. L'éloquent critique avait retenu des orateurs du grand siècle non seulement une science réelle des vastes périodes, mais encore tout un jeu de locutions conjonctives ou autres, qui formaient une armature solide, mais pesante : *et sans doute que, et s'il est vrai que, puisque aussi bien, n'y ayant pas de raison pour que, pour ainsi parler, dont je dirais volontiers que, une faculté telle qu'on a vu qu'était la raison*. Cet archaïsme-là, attaché uniquement aux articulations, à la carcasse du style, n'est nullement à recommander. Il a, dans une certaine mesure, porté bonheur à Brunetière, né pour les vastes constructions oratoires ; il est fort dangereux pour le style français, auquel il n'ajoute aucune grâce.

Mais, lorsque Albalat s'attaque avec vivacité à l'archaïsme de P.-L. Courier et nous dit que son cas est une monstruosité, il nous paraît dépasser la mesure. Courier possédait à fond les classiques et, particulièrement, ceux qui, comme La Fontaine, Molière ou Mme de Sévigné, sont pleins de la sève la plus vive du génie français ; il s'était assimilé non pas leurs locutions conjonctives, mais leurs images, leurs métaphores, leur saveur de terroir français. Si, dans les pamphlets de la fin, le vigneron de la Chavonnière nous impatiente un peu, c'est surtout par cette affectation, chez un humaniste raffiné, de naïveté paysanne qui se manifeste en réalité par des mots d'origine littéraire, beaucoup plus que rurale. Mais, dans les *Lettres écrites de France et d'Italie*, il y a des pages d'un art si parfait et si uni qu'on souhaiterait volontiers à plus d'un écrivain d'aujourd'hui d'être atteint d'une « monstruosité » de ce genre.

Notre époque, qui compte d'excellents écrivains, a aussi ses monstruosités. Parmi les plus fâcheuses, il faut compter les manies d'écoles que les imitateurs se transmettent pendant plus d'une génération. Il est étonnant de voir le succès de certaines « élégances » mises à la mode par Zola ou par les Goncourt et dont nous avons déjà mentionné quelques-unes : suites interminables d'imparfaits flanqués de participes présents; cascades de mots abstraits pour obtenir des effets concrets ; usage d'un certain jargon de critique d'art, comme l'emploi « artistique » du verbe *mettre* (*sa robe mettait une tache rouge, son rire mettait de la gaieté*, etc.). Ces effets gros et faciles s'imposent à l'admiration des gens inexpérimentés et à l'imitation des débutants. La persistance de ces manies étonne, mais la lassitude qu'elles engendrent doit à la fin les faire disparaître. Plus dangereux et plus insinuant (en dehors de toute limitation d'école) est ce relâchement général de la construction, qui fait que n'importe quelle expression vient se loger auprès de n'importe quelle autre, au petit bonheur, et que, pour les joindre, les prépositions, les conjonctions se multiplient, s'étirent, s'échangent avec autant d'intempérance que de fantaisie. Pour avoir écrit un jour « une couronne de fleurs d'orangers », Flaubert était inconsolable : deux génitifs de suite ! Avec quelle horreur aurait-il vu ces *de* qui se succèdent en chapelets chez certains auteurs ? Albalat cite la phrase de Balzac : « Il s'aperçut *de* l'exquise harmonie *des* traits *de* ce pur visage. » Il en est de pires. Les talents oratoires affectent volontiers les tournures indirectes qui amènent leur chère préposition : *il n'est pas dénué de* pour *il a ; on ne saurait douter de* pour *on sait*. Chez des écrivains contemporains, c'est une élégance justement raillée par Marcel Boulenger d'employer *de* après toutes sortes de verbes : *l'air s'embaumait de lilas, ses yeux s'allumaient de désirs*. P. Adam plaçait même *de* devant un sujet : *du silence se prolonge*. Albalat insiste encore avec raison sur les fâcheuses locutions *de ce que, à ce que*, là où nos pères se contentaient fort bien de *que*. Pourquoi dire : *je consens à ce qu'il vienne* quand *je consens qu'il vienne* fait fort bien l'affaire ? Nous ne parlons pas des tournures *de façon, de manière à ce que*, qui sont entièrement barbares.

Les mauvaises herbes foisonnent. On a peine à s'en défendre. Elles encombrent déjà la conversation. Vont-elles envahir les livres ?

On dit souvent aux enfants, embarrassés pour exprimer leur pensée : « Il faut écrire comme l'on parle ! » C'est un conseil qui a bien besoin d'être tempéré. La plupart des gens parlent fort mal. Les divers argots pénètrent dans le langage de la conversation, passent de là au théâtre, puis dans le roman, et, le niveau des études baissant, la connaissance du français véritable devient de plus en plus incertaine. Il y a donc intérêt à conserver, au moins dans la langue écrite, le plus possible de cette correction qui se perd dans la langue parlée. Il y faut une surveillance de tous les instants, car les plus habiles eux-mêmes ont des moments de relâchement. Le métier d'écrire, sans être précisément cette souffrance que peignait Flaubert avec un peu de romantisme, est, du moins, chez les écrivains dignes de ce nom, un effort long et minutieux. Tout bon style doit être travaillé, mais en même temps ne doit pas avoir l'air travaillé. Là-dessus, la doctrine de Boileau reste excellente.

> Ce sont les ouvrages faits à la hâte et au courant de la plume qui sont ordinairement durs et forcés. Un ouvrage ne doit pas paraître trop travaillé, et c'est souvent même le travail qui, en le polissant, lui donne cette facilité tant vantée qui charme le lecteur... C'est ordinairement la peine que s'est donnée un auteur à limer et à perfectionner ses écrits qui fait que le lecteur n'a point de peine en le lisant.

La principale condition pour que le lecteur — surtout le lecteur cultivé, le lecteur d'expérience et de goût — n'ait point de peine, c'est que son œil ou son esprit ne soient, dès l'abord, découragés ni par la mollesse, la vulgarité ou la gaucherie ignorante de la forme, ni par ces procédés de style à la mode d'un jour, qui lassent par leur répétition et qui ne doivent souvent leur petit effet de surprise qu'à leur surprenante incorrection. — LOUIS COQUELIN.

Dans l'ombre de la cathédrale, drame lyrique en trois actes, tiré du roman de Blasco Ibañez, par Maurice Léna et Henry Ferrare ; musique de Georges Hue. (Opéra-Comique, décembre 1921.)

Issu d'une famille attachée depuis de nombreuses générations au service de la cathédrale de Tolède, prédestiné, tant par la précocité de son intelligence que par sa piété au sacerdoce, Manuel Luna a été arraché à la vie contemplative par la guerre carliste. Il s'est engagé et a combattu bravement. Mais, au gré des aventures, sa vocation s'est peu à peu éteinte. Sa foi n'a pas résisté au contact des hommes ou, plutôt, elle s'est vouée à un autre culte. Des espoirs ardents de fraternité et de justice sociale l'entraînent jusqu'à l'apostolat. Il est devenu un de ces libertaires internationaux qui menacent les institutions régulières et que se dénoncent les polices coalisées. Il a connu les plus dures captivités ; il est sorti des geôles délabré, miné par un mal incurable. Traqué dans son propre pays, il a pu, sans être reconnu, revenir aux lieux de son enfance, et l'aube le surprend sous le porche de la cathédrale, où son frère Esteban, « silenciaire » vigilant, vient pour chasser les mendiants importuns. Esteban accueille avec joie l'enfant prodigue et lui donne asile dans son logis du cloître haut, où nul ne viendra l'inquiéter; car, seuls, sa tante Tomasa et lui-même savent que Manuel et le compagnon Luna, fameux dans les fastes de l'anarchie, ne font qu'un.

Manuel a retrouvé sa chambre d'enfant. Il se sait condamné et n'attend rien de la vie. Sa chimère est morte. Et, pourtant, ses vieux enthousiasmes le reprendront parfois. Malgré les sages conseils d'Esteban, il se laisse aller à des paroles imprudentes. Il se répand, en présence des serviteurs de la cathédrale, aveuglément dévoués jusque-là à l'accomplissement de leur tâche, en diatribes contre le capital qui écrase le travail et sème, dans ces consciences ingénues, les germes de haine des catéchismes révolutionnaires.

Une place est vide encore au foyer : celle de Sagrario, la fille d'Esteban, la « perle » du cloître, qui, dans un moment d'égarement, s'est enfuie pour suivre à Madrid un « cadet » qui la courtisait et n'a pas tardé à l'abandonner. Un jour, Tomasa a retrouvé la trace de la jeune fille, qu'elle décide à implorer le pardon de son père. C'est, de nouveau, une enfant prodigue qui revient. Et ces deux êtres dévoyés, que la vie a rejetés dans ce coin perdu comme deux épaves, se sentent unis par une tendresse faite de pitié mutuelle, de résignation, de fraternité douloureuse, qui rachètera leurs misères. Manuel aide Sagrario dans ses menus travaux ; il prend part à une procession solennelle ; il assiste à l'office et supplée, la nuit, le gardien de veille. Or, au cours d'une ronde, il entend un bruit suspect. Ce sont le cordonnier, le sonneur et son propre neveu, qui, trop dociles à ses enseignements, ont décidé d'en finir avec leur sort misérable et de s'enrichir, à leur tour, par la reprise individuelle. Mais Manuel, dont l'utopie répudie la violence et qui croit à la force inéluctable de la vérité, défend le trésor dont il a la garde. Et, comme il veut s'opposer à sa tentative criminelle, le cordonnier l'assomme. Manuel tombe, non sans avoir pu faire tinter la cloche d'alarme. On accourt ; il meurt entre les bras d'Esteban et de Sagrario, qui tairont le nom de ses assassins, victimes des instincts qu'il a lui-même déchaînés.

Il faut être marqué du signe d'Euterpe pour trouver matière à musique dans le roman infiniment attachant, d'ailleurs, de Blasco Ibañez. L'action proprement dite, lors même qu'on ne la mesure pas platement au nombre des péripéties, y apparaît à peu près nulle. Elle évolue beaucoup plus dans les idées que dans les faits, parmi les controverses sociologiques, historiques ou esthétiques, jusqu'au dénouement sauvage d'un meurtre sur les marches d'un autel.

La logique sonore étant d'une autre essence que la dialectique, faute de philosopher, le compositeur eût pu, comme les véristes, être séduit par les contrastes, à la manière dramatico ou mélodramatico-romantique, de l'adaptation. Il eût pu, avec la complicité du pastiche ou de citations empruntées à un folklore inépuisable, s'abandonner au mirage de la couleur locale. Il a choisi la meilleure, sinon la plus large part, l'émotion, qui peut soutenir toute une tragédie : *Bérénice*, par exemple, et dont il a été, à la lecture, presque insensiblement pénétré. Encore qu'il ait écrit, à plusieurs reprises, avec succès, pour le théâtre, Georges Hue est le musicien de cette intimité, d'autant plus fervente que plus de pudeur la dissimule. De ses deux œuvres les plus récentes, l'une, un poème symbolique né de la guerre, est intitulée précisément *Emotions ;* l'autre, un cycle de mélodies, *Versailles*, exhale une secrète nostalgie du passé.

Ici même, nul dessein d'éblouir, nulle violence. Le pittoresque vaut par la justesse et la précision du trait. Selon la tradition classique, il évoque et suggère plutôt qu'il ne décrit. Tels le tableau initial, les rumeurs du matin, le défilé des abbés et des matadors et, sur un rythme claudicant, des aveugles, culs-de-jatte ou béquillards ; telle la scène où, sur un thème alerte, finement développé, apparaît Tomasa ; tels, enfin, le début du troisième acte, la cérémonie liturgique qui se déroule selon un rit somptueux, où le « Menuet de la Vierge », dansé dans la chapelle, suivant l'usage non pas précisément de Tolède, mais de Séville, alterne avec les chants religieux ; où la pantomime, les hymnes et la symphonie forment la plus harmonieuse trinité.

Si l'éloquence communiste n'a que médiocrement échauffé l'imagination du compositeur, la musique atteint, par contre, dans les scènes purement pathétiques, à la plus délicate et la plus profonde émotion, lorsque Manuel évoque son passé, tandis que murmure le thème de la cathédrale ; dans les dialogues d'Esteban et de Manuel, de Tomasa et de Sagrario ; dans la scène du pardon ; dans cette page, surtout, qui domine les autres : la rêverie de Sagrario et de Manuel, demeurés seuls tous les deux, dans la communion de leur détresse.

Parce que l'unique souci de l'expression en détermine la forme, cette musique échappe à la formule. Sans s'asservir à tout ce que le système du « motif conducteur » peut avoir de rigoureux, Georges Hue a, cependant, recours aux thèmes caractéristiques : celui de la cathédrale, d'abord, qui se dresse comme un portail au seuil du prélude, — ou aux allusions thématiques, telles que les trois premières notes, stridentes, incisives de l' « Internationale », dont la menace vient jusque pendant l'office troubler la sérénité des cantiques. Un style sobre, une déclamation libre, souple, qui ne répugne pas, d'ailleurs, aux coupes régulières, tel l'air d'Esteban : « Content du sort que Dieu m'a fait »; une langue musicale simple, claire, substantielle et, si l'expression l'exige, assez raffinée pour intriguer les zélateurs de la dissonance, un orchestre coloré, moelleux, témoignent, une fois de plus, d'une maîtrise incontestable. Si, dans l'ensemble, on garde l'impression d'une certaine monotonie, la faute n'en est pas imputable à la qualité de la musique, mais plutôt à l'abnégation d'une « retraite sentimentale », à un détachement volontaire de l'effet. Et, en regrettant que l'ombre de la cathédrale ne laisse point rayonner assez de lumière pour que la fleur du lyrisme puisse s'épanouir pleinement, on rend hommage à des mérites dont la probité n'est pas le moins exemplaire. — PAUL LOCARD.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Davelli (*Sagrario*); Tiphaine (*Tomasa*); MM. Friant (*Manuel Luna*); Dupré (*Esteban Luna*); Azema (*Mariano*); Panzera (*Perez*); Pujol (*Pepe*).

Daudet (Louis-Marie-*Ernest*), romancier et historien français, né à Nîmes le 31 mai 1837. — Il est mort aux Petites-Dalles (Seine-Inférieure), le 20 août 1921. Tous ceux qui ont lu *le Petit Chose* d'Alphonse Daudet se souviennent du brave Jacques Eyssette, dont la douce sensibilité s'émeut de la moindre souffrance et qui témoigne à son cadet, le Petit Chose, une tendresse si exquise. Jacques n'est autre qu'Ernest Daudet et, si l'imagination du romancier s'est permis quelques fantaisies dans les aventures qu'il prête à son personnage, il en a peint fidèlement les traits, avec une fraternelle gratitude.

Fils aîné d'une famille durement éprouvée, Ernest Daudet fut de bonne heure à l'école de l'adversité. A l'âge de seize ans, il lui fallut, pour aider les siens, interrompre ses études. Dans son livre *Mon frère et moi*, il a évoqué avec émotion ces années d'épreuves : « Jours de noire misère, s'écrie-t-il, quel sillon vous avez creusé dans notre souvenir ! » Ayant suivi sa famille à Lyon, c'est dans cette ville qu'il fit, en 1857, ses débuts littéraires, en écrivant dans la « Gazette de Lyon ». Peu après, animé du désir de reconstruire le foyer détruit et décidé pour cela à tenter la fortune dans la carrière des lettres, il partait pour Paris, où son frère Alphonse devait le rejoindre quelques mois plus tard. La protection du littérateur A. de Pontmartin ouvrit à Ernest Daudet l'accès d'une feuille royaliste, le « Spectateur », d'où il passa au journal légitimiste « l'Union », avant d'aller diriger à Privas l' « Echo de l'Ardèche ». De retour à Paris en 1861, il fut nommé secrétaire rédacteur du Corps législatif et changea ces fonctions en 1869 contre celles de chef de cabinet du grand référendaire du Sénat. Il n'aban-

donna pas pour cela le journalisme ; tout au contraire, ayant pied, désormais, dans les coulisses politiques et littéraires de son temps, il y put exercer ses dons d'observation et de fine critique ; ses articles furent accueillis par les principaux journaux, tels que le « Moniteur » de Dalloz, ou le « Figaro », dont il devint et resta jusqu'à sa mort un des collaborateurs assidus.

Après la chute de l'empire, Ernest Daudet se tint à l'écart des fonctions administratives jusqu'en 1874, où il fut nommé par le gouvernement de l'Ordre moral directeur des journaux officiels. Il le demeura jusqu'en 1876. Il fut ensuite rédacteur en chef de l'« Estafette », succéda en 1887 à Paul Dalloz comme directeur du « Petit Moniteur », puis, ayant démissionné en 1891, il se confina désormais dans sa profession d'homme de lettres, que, malgré l'âge, il exerça jusqu'à sa mort avec une étonnante verdeur, donnant des articles à divers journaux et à des revues telles que la « Revue des Deux Mondes », — où il écrivait depuis 1867 — le « Correspondant », le « Larousse mensuel » — où l'on n'a pas oublié ses biographies de diplomates : Jusserand, Paul et Jules Cambon, ainsi que son article sur Nicolas II, etc., — et ajoutant chaque année quelque nouveau titre à la liste déjà considérable de ses ouvrages. Bien que ce doyen des lettres françaises soit décédé à quatre-vingt-quatre ans passés, on peut dire que la mort l'a surpris, puisqu'elle l'est venue saisir en plein labeur, alors qu'il mettait la dernière main à ses *Souvenirs*.

On ne saurait s'étonner que la production littéraire d'Ernest Daudet, échelonnée sur une période de soixante-deux ans, soit considérable. Elle s'ouvre en 1859 par un roman : *Thérèse*, que l'auteur lui-même a qualifié, sans indulgence, d'œuvre de jeunesse « qui dénote l'ignorance de la vie et que, plus tard, on ne peut relire sans éprouver pour soi-même quelque pitié », et se clôt en 1921 par le premier volume des *Souvenirs de mon temps*, qu'Ernest Daudet a eu heureusement le temps d'achever et dont les autres volumes seront publiés par les soins de son fils. Entre ces termes extrêmes, prennent place environ cent trente volumes, où le roman et l'histoire alternent, pour se confondre à l'occasion et se soutenir mutuellement.

Comme romancier, E. Daudet a vu son renom éclipsé par la gloire de son cadet. Le public admet mal que deux frères suivent une carrière parallèle, à moins qu'ils n'associent leur labeur, comme les Goncourt ou les frères Margueritte. Ernest Daudet a été certainement victime de ce préjugé et, peut-être, n'a-t-on pas rendu à ses efforts une entière justice. Certes, dans les quatre-vingt-huit romans qu'il a publiés, tout n'est pas d'une valeur égale et, sans doute, l'écrivain eût-il mieux servi sa renommée si, produisant moins, il avait concentré son talent sur un plus petit nombre d'œuvres. Ce n'est pas, toutefois, qu'on puisse l'accuser de négligence. Malgré sa fécondité, qui se traduisait en certaines années par la publication simultanée de quatre, cinq et jusqu'à six volumes, il a toujours fait preuve d'une grande probité littéraire, et sa langue, ferme et juste, son style d'une saveur qui rappelle celle de nos écrivains du XVIIIe siècle, témoignent d'un constant souci de correction et d'élégance. La hâte se trahit seulement par une psychologie souvent superficielle et parfois un peu compliquée (*Mademoiselle de Circé* [1893], *Aveux de femme* [1894]). Mais, par ailleurs, le récit, alerte et vif, soutient adroitement l'intérêt. Cela est particulièrement sensible dans les recueils de nouvelles : *les Duperies de l'amour* (1865), *le Gendarme excommunié* (1891), *les Mœurs du temps* (1892), où la fantaisie se mêle à la vérité et qui laissent deviner, en dépit de leur allure romanesque et dramatique, le fond de réalité auquel l'auteur a puisé la matière de ses récits.

Comme son frère, en effet, Ernest Daudet aimait à transposer dans ses livres les incidents de la vie réelle. Il était servi en cela par la profonde connaissance des milieux parisiens, qu'il avait acquise durant sa carrière de journaliste. Sous ce rapport, la double série de *Coulisses de la vie parisienne* (1893 et 1895), où figurent, en tableaux pleins d'agrément et de naturel, choses et gens de politique, de finance, d'église, de boudoir, offrent avec une fidélité de miroir une pittoresque image de la vie contemporaine. De même, certains de ses romans, tels que *Défroqué* (1882), sans être proprement des romans à clef, ont leur point de départ dans une aventure réellement survenue. Ernest Daudet ne se bornait pas, d'ailleurs, à recueillir ses éléments d'information dans la vie présente : il allait également les chercher dans le passé. De ce fait, il figure à un rang très honorable parmi les auteurs de romans historiques. Sa conception du roman historique était, du reste, assez particulière : il ne visait pas à reconstituer de grands ensembles ou à condenser — comme Dumas père — autour d'une aventure imaginaire une période entière de l'histoire de France ; il s'attachait plutôt à découvrir dans les pièces d'archives un fait curieux, un drame étrange et à nous en faire le récit en restituant aux événements par son imagination les couleurs et le mouvement de la vie. Le roman historique, chez Ernest Daudet, se présente donc moins comme une suite de tableaux d'aventures que comme une étude psychologique poursuivie à travers des faits réels. C'est surtout parmi la période révolutionnaire et napoléonienne que le romancier a promené ses fructueuses investigations. Le sinistre Jourdan coupe-tête est le héros des *Soixante et une victimes de la Glacière* (1869) ; *Mademoiselle de Circé* (1893) évoque, à propos d'un complot royaliste contre Napoléon, une étrange et troublante figure de jeune aristocrate ; *un Amour de Barras* (1895) nous reporte au Directoire ; *Drapeaux ennemis* (1896), qui a pour cadre les soulèvements survenus en Vendée pendant les Cent-Jours, pose un douloureux cas de conscience à propos d'un vieil aristocrate resté fidèle à l'ancien régime et de son fils, rallié à l'empire ; la *Mongautier* (1898) mêle aux péripéties de la tragédie girondine celles d'un poignant drame d'amour. Ernest Daudet, cependant, ne s'est pas interdit d'emprunter quelques sujets aux histoires étrangères : telle la *Vénitienne* (1894), dont l'action se déroule en partie à Venise en 1820, au temps où les patriotes italiens luttaient contre la



Ernest Daudet. (Phot. Manuel.)

domination autrichienne ; tel aussi *Don Rafaël* (1895), qui met en scène l'Espagne de 1807. Ces quelques ouvrages, pris çà et là dans l'œuvre romanesque d'Ernest Daudet, suffisent à caractériser l'essentiel de son talent ; mais il serait injuste de ne pas mentionner au moins ceux de ses romans qui méritent de survivre : *Daniel de Kerfons* (1877), *Zahra Marsy* (1878), intéressante étude d'actrice, *la Carmélite* (1883), *Fils d'émigré* (1890), *Rolande et Andrée* (1897), drame intime et tout de passion, aux caractères nettement dessinés, *Pauline Fossin* (1897), *Mademoiselle de Fougères* (1903), *l'Enfant vainqueur* (1911). Ce sont là, à des titres divers, des livres également estimables.

Cependant, il est vraisemblable que c'est plutôt comme historien qu'Ernest Daudet se maintiendra au jugement de la postérité. Son goût pour les travaux historiques date du début de sa carrière, ainsi qu'en témoigne son livre sur *le Cardinal Consalvi*, le négociateur du Concordat, publié en 1866. Patient explorateur d'archives, habile à découvrir le document rare ou significatif, ingénieux aussi dans ses reconstructions, Ernest Daudet a excellé dans l'histoire anecdotique : *la Terreur blanche* (1878), épisodes de la réaction dans le Midi en 1815, *Poussières du passé* (1896), *Conspirateurs et comédiennes* (1902), *le Roman du conventionnel Hérault de Séchelles* (1904), *l'Exil et la Mort du général Moreau* (1909), *Nouveaux récits des temps révolutionnaires* (1910), *Tragédies et comédies de l'histoire* (1912), *un Drame d'amour à la cour de Suède* (1913) sont des livres d'une lecture attrayante et instructive à la fois, encore que le conteur y ait peut-être plus de part que l'historien. Celui-ci, c'est à travers d'autres travaux d'un caractère plus grave et d'une préparation plus minutieuse qu'il convient de l'apprécier. Historien de la Restauration, Ernest Daudet a consacré à cette période d'importants ouvrages, tels que *le Ministère de M. de Martignac* (1875), *le Procès des ministres* (1877), *Histoire de la Restauration* (1882), *Louis XVIII et le Duc Decazes* (1899), ouvrage d'une documentation particulièrement nourrie, tirée de la correspondance personnelle de Louis XVIII, qu'Ernest Daudet avait pu consulter dans les archives du château de La Grave ; enfin, *la Police politique de 1815 à 1820* (1912), dont le point de départ peut être cherché dans une étude antérieure sur *la Police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire*, parue en 1895. Ernest Daudet s'est également occupé de l'histoire du XIXe siècle ; *Histoire diplomatique de l'alliance franco-russe* (1894), issue de recherches aux archives d'État de Pétersbourg et de Moscou, *Bismarck* (1916), *Guillaume II et François-Joseph* (1917), solides études sur *les Auteurs de la guerre et leurs complices*, qui ont été analysées ici même (v. *Lar. Mens.*, t. IV, p. 167) ; *Soixante années du règne des Romanoff* (1919), qui, avec deux volumes sur *la Mission du duc de Saint-Vallier* (1918) et *la Mission du baron de Courcel* (1919), clôturent cette longue et laborieuse carrière. Ernest Daudet a publié, d'autre part, *le Journal du comte Apponyi* et *les Mémoires du comte Valentin Esterhazy* (1905). Mais son œuvre capitale restera son *Histoire de l'émigration*, qui commença à paraître en 1886 et qui, ensuite, remaniée et complétée, forme définitivement trois volumes. S'abstenant de propos délibéré de toute préoccupation sentimentale ou anecdotique, sans renoncer toutefois à son mode ordinaire de narration vif et coloré, Ernest Daudet a étudié seulement le rôle militaire et politique de l'émigration. Il l'a fait avec une haute conscience, n'épargnant aucune recherche, soit dans les archives d'État, soit auprès des descendants des émigrés, ce qui lui a permis d'éclairer certains faits d'une lumière nouvelle et de redresser certains jugements. Patiemment poursuivi pendant vingt-cinq ans, ce travail est, du point de vue historique, d'une indiscutable valeur et montre qu'Ernest Daudet, si adroit à conter les menus faits de l'histoire, n'était pas moins habile dans la présentation des grands ensembles.

Tour à tour journaliste, romancier, historien, auteur dramatique même — car il fit également représenter quelques pièces ; notamment, *un Drame parisien* (1892), *la Citoyenne Cotillon* avec H. Cain (1903) — Ernest Daudet, on le voit, sut plier sa souple intelligence à toutes les formes de l'art. Sans doute, de cette œuvre considérable tout ne survivra pas. Elle n'en demeure pas moins comme un témoignage de l'activité acharnée d'un écrivain qui consacra entièrement sa longue existence au service des lettres et poursuivit au milieu de l'estime générale une carrière laborieuse où, selon sa propre expression, « le souci de l'honneur et du devoir a toujours tenu la plus grande place ». — F. GUIRAND.

Langage (LE), par J. Vendryès, professeur à l'Université de Paris (collection *l'Évolution de l'humanité*, t. III [la Renaissance du livre], 1922). — Que de volumes ont déjà été publiés sur le langage ! Il restait, pourtant, à écrire le livre de haute vulgarisation, œuvre d'un linguiste expérimenté, à l'information vaste et sûre, capable de présenter au grand public, dans un aperçu clair, précis et exact, la synthèse de la science, le résumé de nos connaissances actuelles relatives au langage, à sa structure, à sa transformation. Cet ouvrage, J. Vendryès vient de nous le donner.

Peu importe de savoir s'il est logiquement placé dans une collection historique, entre un manuel de préhistoire et une introduction géographique à l'histoire. J'imagine — et son avant-propos me confirme dans cette pensée — que Henri Berr devait concevoir tout autrement le volume et qu'il aurait souhaité une étude sur la formation et le développement du langage dans l'humanité primitive. C'eût été bâtir sur les nuées. Un tel livre est impossible à écrire, demain comme aujourd'hui : comme J. Vendryès lui-même l'a judicieusement noté dans son premier chapitre introductif, l'origine du langage n'est pas un problème d'ordre linguistique ; aucun idiome connu du présent ou du passé ne peut nous permettre de reconstituer l'acquisition du langage par l'humanité, car nous n'avons jamais affaire « qu'à des langues très évoluées qui ont derrière elles un passé considérable, dont nous ne savons rien » ; les parlers des sauvages eux-mêmes sont dans ce cas. Quant aux enfants, « ils nous apprennent seulement comment un langage organisé s'acquiert » et, dans cette opération, l'atavisme joue un rôle considérable.

Il faut donc nous féliciter que J. Vendryès ait situé son œuvre dans le plan des faits linguistiques et de l'expérience, et non dans le domaine des hypothèses. Nous y avons gagné un ouvrage solide et précis. L'auteur appartient à la génération qui a subi fortement l'empreinte d'A. Meillet et qui a acquis à cette école la rigueur de la méthode, la probité scientifique et, en même temps, une largeur de vues manifestée surtout par l'importance accordée aux influences sociales. Dans cette pléiade de jeunes qui ont déjà gagné leur maîtrise, J. Vendryès accuse, d'ailleurs, des qualités personnelles très caractérisées, notamment des tendances psychologiques fort nettes et, à un autre point de vue, une clarté remarquable, qui s'affirme dans le plan comme dans l'exposé et se traduit par des formules lumineuses, condensant parfois en une ligne le résultat de patientes recherches ou de longues méditations.

L'ouvrage est très complet et d'une richesse de documentation considérable. Il ne présente guère de lacunes, et encore celles-ci ont-elles leur raison d'être : n'a-t-il pas fallu élaguer certaines annexes, qui pouvaient difficilement se loger dans un cadre très restreint ? Ainsi, l'étude du langage enfantin forme vraiment un sujet à part. Peut-être, cependant, aurait-on pu faire une petite place à la toponymie et à l'onomastique (étude des noms de lieux et

des noms de personnes) et ne pas restreindre autant la part de la phonétique expérimentale. Mais, aujourd'hui, pour des raisons matérielles malheureusement assez compréhensibles, les éditeurs sont de terribles gens : ils mesurent si parcimonieusement l'espace que de telles additions ne pouvaient être effectuées qu'au prix d'autres sacrifices, et on ne voit pas ce qui pouvait être supprimé dans l'ouvrage, si ce n'est l'avant-propos.

Il est un peu plus regrettable que le livre, terminé en 1914, n'ait pu voir le jour que sept ans et demi après, par suite de la crise consécutive à la guerre. En matière scientifique, le fameux précepte d'Horace « *Nonum prematur in annum* » (qu'il paraisse la neuvième année) n'est pas à recommander. Il est arrivé, en particulier, que l'auteur n'a pas pu profiter des récents travaux de J. Gilliéron, dont nous avons entretenu nos lecteurs (v. *Lar. Mens.*, t. V, p. 57) et qui ont donné un nouvel essor à la géographie linguistique (nous renvoyons sur ce point le lecteur à notre *Géographie linguistique* (1922). Il y avait lieu d'en faire état, soit à propos des réactions exercées par l'analogie sur la phonétique, soit à propos des transformations du vocabulaire, en accordant plus d'importance aux emprunts, aux voyages des mots et en mettant en relief les accidents dus à des collisions homonymiques et à d'autres causes du même ordre. Sous l'influence de Gilliéron, Gauchat, Bourciez, etc., les conceptions des romanistes au sujet des dialectes ont sensiblement changé depuis Gaston Paris. De même, les études de Gilliéron sur la pathologie et la thérapeutique verbales ont apporté de nouveaux éléments dans la controverse relative au progrès du langage : il y a bien des cas où la langue se détériore au point de vue purement linguistique ; en revanche, grammairiens et écrivains ont réellement affiné et amélioré le langage à certaines époques, mais c'est un travail de Sisyphe, sans cesse à recommencer.

Ce qui plaît surtout, dans l'ouvrage de Vendryès, c'est son impartialité et sa sérénité. Il a su dominer de haut son sujet, s'abstenir des polémiques irritantes, auxquelles on ne doit pas mêler le public incompétent, et inventorier, dans chaque question, ce qui est acquis et hors de conteste. Il sait à merveille dégager en quelques lignes ou en quelques paragraphes les éléments multiples d'un problème complexe.

Voici les changements phonétiques, qui ne sont pas des changements individuels généralisés, mais qui supposent « chez tous les individus du groupe une tendance naturelle à les accomplir spontanément ». Voilà une fine analyse des catégories grammaticales, de leur relativité, des glissements des temps et des modes, avec, comme conclusion, l'impossibilité de les ramener à un système logique, et le désaccord foncier entre la grammaire, d'origine sociale, et la logique, création rationnelle. Ailleurs, c'est une synthèse lumineuse des transformations morphologiques, en apparence si confuses, ramenées aux deux principes d'uniformité et d'expressivité.

La partie la plus neuve de l'ouvrage, même (sinon surtout) pour les spécialistes, est le chapitre consacré au langage affectif. N'est-ce point par une erreur de plan — la seule — qu'il a été incorporé à la grammaire, alors que ce point de vue domine également le vocabulaire ? Mais l'emplacement a une importance secondaire. Il faut lire ces pages substantielles, qui ouvrent tant d'horizons nouveaux en partant de ce fait, trop longtemps laissé dans l'ombre, que le langage ne sert pas seulement à transmettre la pensée, mais qu'il est le reflet vivant de tous nos états affectifs.

Il en résulte que les langues artificielles, créées de toutes pièces suivant les principes de la froide logique, ne peuvent devenir vivantes qu'à la condition de s'altérer rapidement. « La langue logique idéale n'est qu'un rêve. Elle fait penser à un jardinier qui s'imaginerait, pour avoir planté sur un plan régulier des graines exactement semblables et leur avoir donné des soins identiques, que son jardin dût avoir toujours des plantes de même taille, disposées de la même façon, avec des fleurs et des fruits en nombre égal ».

Nombre de comparaisons de ce genre, dont la justesse frappe et fait image, relèvent l'uniformité de l'exposé. Voici, par exemple, la langue écrite qui se superpose à la langue parlée : « On peut comparer cette création des langues écrites à la formation d'une couche de glace à la surface d'une rivière. La glace emprunte sa substance à la rivière ; elle n'est, pour mieux dire, que l'eau de la rivière elle-même et, cependant, elle n'est pas la rivière... Sous la couche de glace, l'eau continue à couler, à suivre sa pente vers la plaine. Vienne la glace à se rompre, on voit brusquement l'eau jaillir et bondir en murmurant. C'est là une image du cours du langage. »

Moins nouveaux sont les chapitres relatifs au vocabulaire et à la constitution des langues. Les derniers ouvrages d'A. Meillet : *les Langues dans l'Europe nouvelle; Linguistique historique et linguistique générale*, et notre *Philosophie du langage*, ont déjà synthétisé ces phénomènes, sans parler des livres, aujourd'hui vieillis, quoique toujours intéressants, de Whitney et d'Arsène Darmesteter. Mais, ici encore, J. Vendryès apporte sa marque personnelle et le résultat de son expérience. Par exemple, dans une division heureuse, il oppose, aux changements de sens des mots, comment les notions changent de nom. Une nouvelle classification suffit souvent pour suggérer des idées nouvelles. Sur l'usure psychologique des vocables, les transformations pour raisons de bienséance, plus d'une considération originale est mise en relief. La valeur péjorative attribuée souvent aux emprunts étrangers est frappante ; au sens populaire de *madacmhen* en allemand, cité par l'auteur, il faut ajouter le sens de *madama*, femme de mauvaise vie, en espagnol et en portugais, et, à l'inverse, la valeur de *mouquère* (esp. *mujer*, femme, épouse), en français populaire actuel.

La formation des langues communes, tant dans l'antiquité qu'à l'époque moderne, donne lieu à une excellente esquisse A peine peut-on y relever une menue erreur : l'état linguistique de l'Italie du Nord a bien changé depuis 1881, époque de laquelle date l'étude d'Ascoli, citée p. 319 ; aujourd'hui, l'italien classique y a pris racine et y constitue une langue vivante, superposée aux dialectes. L'importance du dialecte en allemand d'Allemagne n'est-elle pas aussi quelque peu exagérée ?


H. de Toulouse-Lautrec.

Les pages réservées à la formation et au développement de l'écriture comptent parmi les plus nourries : association du signe et de l'objet, passage de l'idéogramme, signe de l'objet, ou phonogramme, signe du son, et du syllabisme à l'alphabétisme, autant de phénomènes clairement analysés et décrits. Il n'est pas jusqu'au conflit perpétuellement renaissant entre la prononciation et l'orthographe qui ne fasse l'objet d'un bon chapitre. Ici encore, J. Vendryès se montre objectif et impartial, en s'efforçant de concilier les deux thèses en présence : si ses préférences raisonnées vont à la réforme orthographique, il rejette la chimère d'un phonétisme irréalisable, et la réforme, il la veut prudente, progressive, afin de ne pas bouleverser l'aspect de la langue écrite dont il proclame les droits.

Bien que l'auteur se défende d'avoir poursuivi un but trop ambitieux, l'ouvrage remarquable de Vendryès est le meilleur essai de linguistique générale et le plus complet que nous possédions à l'heure actuelle : fort supérieur au Cours posthume de Ferdinand de Saussure, qui, si impatiemment attendu, mais rédigé malheureusement d'après des notes d'auditeurs, ne laissa pas de provoquer, il y a quelques années, une certaine déception dans le monde savant. — Albert DAUZAT.

Lautrec, par Gustave Coquiot (Paris, 1921). — Vingt années se sont écoulées déjà depuis que Lautrec est mort, et il semble que son œuvre date un peu. Mais cette défaveur ne peut être que momentanée. Les spectacles devant lesquels il s'est complu, et qu'il a rendus sur la toile ou sur le papier avec une acuité singulière, sont passés de mode aujourd'hui. On ne s'en souvient qu'à peine, ou on ne les connaît pas. Mais, dans quelques années, la question ne sera plus une question de mode, et la gloire de Lautrec brillera de nouveau, définitive. L'artiste est de premier ordre, et l'on admirera toujours la sûreté de son dessin ; son œuvre témoigne d'une passion devant laquelle on ne saurait demeurer insensible ; enfin, dans la longue suite des peintures, des gravures, des dessins de Lautrec, on trouvera l'évocation de toute une époque, celle qui va de 1885 à 1890.

Le livre que Gustave Coquiot consacre à Lautrec n'a rien de dogmatique et, plus qu'une étude d'art, c'est un ouvrage documentaire. Les anecdotes n'y manquent pas. Gustave Coquiot a bien connu Lautrec ; il se plaît à faire revivre son ami et à nous faire connaître ainsi l'artiste.

Henri de Toulouse-Lautrec descendait des comtes souverains de Toulouse. Il naquit à Albi, le 24 novembre 1864, d'Alphonse de Toulouse-Lautrec, et d'Adèle Tapié de Celeyran. Ancien officier, son père menait une vie libre, fougueuse, excentrique. Le comte Alphonse vivait plus souvent à la chasse que chez lui et, lorsqu'il venait à la ville, il ne laissait pas de s'y faire remarquer. On le vit, plus d'une fois, se promenant, un faucon sur le poing gauche, de la viande crue dans l'autre main et s'arrêtant tous les dix pas pour nourrir son oiseau. Ce fut lui encore qui, pendant une saison, monta, au bois de Boulogne, une jument laitière, dont il descendait parfois pour la traire, et boire son lait.

La comtesse, au contraire, était douce et pieuse ; elle fut chargée d'abord de l'éducation de l'enfant. Le père s'en occuperait plus tard, pour le modeler à son image.

La mère et l'enfant vinrent à Paris, et Henri fut mis au lycée Condorcet ; sa mère lui servait de répétiteur. Les vacances se passaient au domaine de Celeyran, dans l'Aude. Mais, à treize ans, le petit garçon se cassa une jambe et, l'année suivante, il se cassa l'autre. Dès lors, il ne grandit plus ; il resta nain, et ce fut là l'infirmité de sa vie, comme c'en sera le désespoir. Il brûlera la vie, mais ce sera pour oublier. Il fréquentera des spectacles souvent crapuleux, mais il finira par en aimer les tristes héros, et il montrera, en les dessinant, une verve passionnée.

Dès son enfance, Lautrec avait été le familier d'un atelier de peintre, et c'était précisément un peintre de chasses, de chevaux, de chiens, René Princeteau. Sans doute, Princeteau n'était pas un grand peintre ; mais, chez lui, Lautrec rencontra des artistes et trouva des modèles. Il se mit à peindre et à dessiner les chevaux qu'il ne pouvait pas monter et, quand Princeteau vit les dispositions qu'il montrait, il lui choisit un maître : ce fut Bonnat. De l'atelier Bonnat, où il ne resta que peu de temps, le jeune homme passa à l'atelier Cormon ; mais, si l'influence qu'exerça sur lui Cormon fut médiocre, il se lia avec Van Gogh, Gauzi, Claudon, Anquetin, qui ne juraient que par Delacroix, Degas, Manet, Renoir et les Japonais. « Son maître d'élection, écrit Gauzi, était Degas ; il le vénérait. Ses autres préférences parmi les modernes allaient à Renoir et à Forain. Il avait un culte pour les anciens Japonais ; il admirait Vélasquez et Goya et, chose qui paraîtra extraordinaire à quelques peintres, il avait pour Ingres une estime particulière ».

Il passait ses après-midi à peindre d'après nature. Il allait aussi fréquemment au Louvre, à Notre-Dame, à Saint-Séverin. Les soirées, il les passait au cirque.

Quand Lautrec sortit de chez Cormon, la vie le prit ; une vie particulière, puisque ce fut celle de Montmartre. Montmartre, en ce temps-là, n'était pas ce qu'il est devenu. Montmartre, c'était le Moulin-Rouge, c'était le Moulin de la Galette, c'était le bal de l'Elysée-Montmartre, c'étaient tous les cabarets qui avoisinaient ces bals ; c'étaient aussi les ateliers de Roybet, de Puvis de Chavannes, d'Henner. Au Moulin-Rouge, Lautrec établit ses assises. Sa table y fut retenue chaque soir. La Goulue, la Mélinite, Valentin le Désossé étaient les héros du lieu. Lautrec regardait, observait tout. L'alcool et la danse le surexcitaient, aiguisaient ses sentiments et ses sensations, et il y a autant de pitié que d'horreur dans les tableaux où il représente ensuite ces spectacles quotidiens. Au sortir du bal, il va au cabaret de Bruant ; là encore, il note les visages et les attitudes, pour s'en souvenir quand il sera devant sa toile.

Les sports aussi l'émurent. Tristan Bernard l'entraîna au vélodrome. Lui-même, quand il allait dans le bassin d'Arcachon, il aimait à ramer, à nager. De retour à Paris, les luttes des Folies-Bergère l'attiraient. Il fréquenta les champions, les dessina. Mais, plus que le spectacle des sports, c'était peut-être le spectacle des foules qui l'enivrait ; de ces foules exaspérées et délirantes, où apparaissent en traits violents les passions les plus troubles et les plus forcenées.


Jane Avril, croquis de Toulouse-Lautrec.

Ensuite, il allait dans les bars, et il se livrait à l'alcool. Il y retrouvait ces cris, ces chants, ces acteurs, cette musique sauvage, qui ne sont pas faits pour apaiser les nerfs. Il en sortait, la tête en folie.

Parfois, pourtant, Lautrec quittait Paris ; non, certes, pour la campagne qu'il n'aimait guère, mais pour des villes étrangères, où il retrouvait les excès qui l'enchantaient à Paris. C'est ainsi qu'il se rendit en

Angleterre, en Espagne, en Belgique, en Hollande. Le voyage de Hollande ne lui fut pas plaisant, mais d'Angleterre il rapporta des recettes de cocktails. A Madrid, il s'enthousiasma pour Goya et pour le Gréco à Tolède; il n'oubliera plus ni l'un ni l'autre.

Mais, ce qu'il aimait le mieux, c'était Taussat, dans la baie d'Arcachon. Il aimait les bateaux, il aimait la natation, il apprivoisait les cormorans, et il se faisait accompagner de l'un d'eux, comme jadis son



Baron et Mlle Lender, estampe de Toulouse-Lautrec.

père portait au poing son faucon. Mais, toujours, il finissait par revenir à Montmartre.

Son atelier avait d'abord été à l'angle des rues Tourlaque et Caulaincourt; puis, avec son ami, le docteur Bourges, il s'était installé rue Fontaine. Un comptoir de bar se trouvait en bonne place dans l'atelier. En 1897, Lautrec habita avec sa mère rue de Douai et eut son atelier dans l'avenue Frochot.

Mais la vie que vivait Lautrec était trop excessive pour qu'il pût la mener bien longtemps. L'alcool lui



Le Divan japonais, affiche de Toulouse-Lautrec.

donna des hallucinations et, au cours de l'hiver de 1899, on fut obligé de le faire entrer dans la maison de santé du docteur Semelaigue, à Saint-James, près de Neuilly. Il y composa, de mémoire, une série de dessins remarquables, aux crayons de couleur, qu'on édita plus tard sous le titre *Au cirque* et, au bout de deux mois, il put sortir de Saint-James, apaisé. Cet apaisement ne dura pas. L'entrain même pour le travail finit par lui manquer. Il n'a plus d'illusions sur son état.

En août 1901, à Taussat, la paralysie le frappa. Sa mère l'emmena au château de Malromé. Il y meurt, religieusement, le 9 septembre. D'abord enterré à Saint-André-du-Bois, on l'inhuma ensuite définitivement à Verdelais. Alphonse de Lautrec n'avait pas manqué, après la mort de son fils, de se livrer aux excentricités dont il avait coutume. C'est ainsi qu'il voulut d'abord suivre à cheval le corbillard et, ensuite, lorsque ce fut le moment de partir pour l'église, on le trouva tout nu dans sa chambre, en train de se tailler les cheveux.

L'œuvre de Lautrec est abondante et diverse. Il commença par peindre des chevaux, des chiens, des artilleurs et des moines. Quand il connut le Moulin-Rouge, il voulut l'exprimer sur la toile, avec ses danses, son bruit, son mouvement, ses lumières aussi et ses brumes, ses couleurs livides et ses fards, sans se soucier du goût ou de l'opinion du public, attentif seulement à rendre ce qu'il voit, ce qu'il sent. Le trait de Lautrec est âpre et incisif; il deviendra toujours plus mordant. C'est l'*Ecuyère au cirque Fernando*, c'est le *Quadrille au Moulin-Rouge*, c'est le *Départ de quadrille*, c'est *Jane Avril*, c'est la *Goulue*. Toutes ces scènes de bal ont été faites d'après des spectacles vus, d'après des croquis exacts. Lautrec observe d'abord; il travaille ensuite. Les sujets, dans ces foules interlopes, ne lui manquent pas. Il les reproduit, sans rien sacrifier à l'anecdote, à la sensiblerie, à l'obscénité ou à la blague. Il sentait la misère de la vie qui s'agitait sous ses yeux, et l'on ne peut pas ne pas penser à Baudelaire, quand on voit les tableaux où il exprime cette misère.

Lautrec a laissé aussi de très nombreux portraits, parmi lesquels ceux de Van Gogh, de H.-G. Ibels, de Mme Natanson, de Henry Nocq, de Romain Coolus, de Tristan Bernard, de Paul Leclercq, de Maxime Dethomas, d'André Rivoire, de Maurice Joyant. Il fit aussi celui d'Oscar Wilde; d'autres encore, fouillés, creusés, et où s'inscrit, d'une précision singulière, le caractère de toute une époque. Mais, si Lautrec peignait le plus souvent dans son atelier, il fit aussi de la peinture en plein air. Il y avait, sur l'emplacement actuel de l'Hippodrome, au bas de la rue Caulaincourt, un jardin, à l'état sauvage, qui appartenait à un photographe, le père Forest. Dès qu'il faisait beau, Lautrec s'y rendait; il s'y installait, il y recevait des modèles. C'est là que furent faites la *Femme à l'ombrelle*, la *Femme au chien*, la *Femme au jardin*, la *Danseuse*.

On a dit déjà que Lautrec aimait le cirque. Il y prit de nombreux modèles. Les clowns, les acrobates, les écuyers le ravissaient, et il s'enchantait devant les pantomimes de Foottit et de Chocolat qu'il dessina d'une façon inoubliable. De même, s'il s'ennuyait au théâtre, les physionomies et les tics des acteurs le passionnaient et, tour à tour, il fit revivre Sarah Bernhardt, Guy et Méaly, Réjane et Brasseur, Antoine et Judic, Lavallière et Baron, Mme Caron et Mme Bartet, Mlle Marcelle Lender surtout. Au café-concert, il prit danseuses et diseuses, mais il préféra Yvette Guilbert, à qui il consacra les pages de deux albums.

Les courses lui fournirent aussi des sujets et, avec tendresse, il peignit de nombreux chiens.

Mais il se passionna surtout pour la lithographie, à laquelle il s'était mis dès 1892. Lautrec composa des lithographies pour l'« Escarmouche », hebdomadaire illustré, fondé par Ibels; il en composa pour des morceaux de musique et pour des chansons. C'est là qu'on voit le mieux la certitude du dessin de l'artiste; c'est là qu'il pouvait donner le mieux cours à sa fantaisie et à sa sensibilité. Lautrec aimait le dessin; il en fit de toute sorte: au crayon, au pinceau, des fusains, des sanguines, des dessins à la plume, des dessins rehaussés de couleurs. Il collabora au « Courrier français » de Jules Roques, au « Mirliton » d'Aristide Bruant, à « Paris illustré », au « Rire », au « Figaro illustré », à la « Revue Blanche ». Il fit des affiches. Il fit des aquarelles. Il illustra des livres.

L'étude de Gustave Coquiot s'achève par un essai de catalogue des œuvres de Lautrec. Il suffit de le parcourir pour se rendre compte, si on ne le savait déjà, de la diversité de son œuvre. Lautrec n'avait que trente-sept ans quand il est mort. Sa courte vie est pourtant bien remplie. — Claude BARJAC.

Maistre (LA PENSÉE RELIGIEUSE DE JOSEPH **de**). [Paris, 1921]. — On célébrait, il y a quelques mois, le centenaire de la mort de Joseph de Maistre et, à cette occasion, on n'a pas manqué d'essayer de mettre en pleine lumière certains points, qui demeuraient obscurs dans la vie et dans la pensée de l'auteur du *Pape* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Car, à vrai dire, malgré l'énergie avec laquelle Joseph de Maistre s'exprima maintes fois, certains traits de sa physionomie étaient restés incertains. N'allait-on pas jusqu'à se demander si cet apologiste avait participé réellement à la vie même de l'Eglise; si cet ultramontain avait, dans la pratique, observé les disciplines catholiques?

Georges Goyau, dont on connaît la particulière compétence, reprend la question à son tour et, dans ce nouvel examen, il a la bonne fortune d'être aidé par un certain nombre de documents inédits, qui étaient conservés au château de Saint-Martin-du-Mesnil-Oury et que l'arrière petit-fils de l'écrivain a bien voulu mettre à sa disposition. Il semble bien apporter, à l'aide de ces documents, une lumière définitive sur les différentes périodes de la pensée religieuse de Joseph de Maistre.

En juillet 1774, au lit de mort de sa mère, Joseph de Maistre, au milieu de sa douleur, reconnaissait que ce que Dieu fait est bien fait et, s'agenouillant devant le Seigneur, il reprochait vivement à sa sœur les imprécations qu'elle lançait contre le ciel.

Les jésuites l'ont élevé; ils lui ont appris le catéchisme. Par eux, il est entré dans la congrégation de Notre-Dame-de-l'Assomption. Dès l'âge de quinze ans, la confrérie des Pénitents noirs l'a également accueilli. Mais, si cette éducation lui a donné une formation religieuse, elle n'a pu l'empêcher de suivre en même temps les grands mouvements d'idées qui agitent toute cette fin du XVIIIe siècle. Maistre regarde le passé avec les yeux de son siècle et, dans un discours qu'il prononçait sur la vertu au Sénat de Savoie, en 1777, il est aisé de sentir l'influence de Jean-Jacques; si vive, pourtant, que pût être sur son esprit l'influence de son temps, ses croyances religieuses, ses traditions patriciennes étaient trop fermes pour pouvoir être ébranlées. Il y avait une chose qu'il ne pouvait admettre dans les idées nouvelles : c'était la méthode dont on entendait se servir pour les répandre.

Cependant, il s'était affilié à la loge Saint-Jean-des-Trois-Mortiers, grande maîtresse des loges des Etats sardes et rattachée au Grand-Orient d'Angleterre. Malgré les prohibitions du pape, il ne croyait point pécher en cela et, quelque trente ans plus tard, en 1811, il écrira encore que la « franc-maçonnerie pure et simple, telle qu'elle existe encore en Angleterre, n'a rien de mauvais en soi et qu'elle ne saurait alarmer ni la religion, ni l'Etat ». En avril 1778, une nouvelle loge, de rit écossais, la loge Sincérité, s'ouvrit à Chambéry; Joseph de Maistre y entra. Ce qu'il voit dans la maçonnerie, ce n'est pas une machine de guerre contre les puissances terrestres, mais un moyen de mieux connaître les puissances célestes. C'est de philosophie et de théologie qu'il s'entretient avec les frères. Il écoute, et il étudie. Un sens profond du ridicule le sauve peut-être.

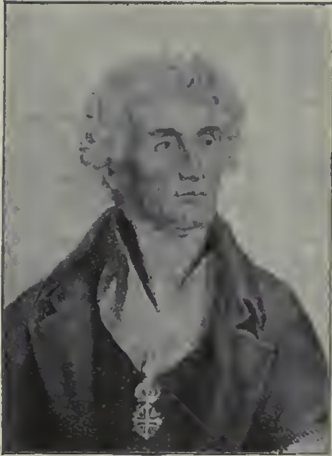
Mais il n'est pas seulement un disciple docile. Il entend parler, lui aussi, en son nom, et on le voit, en 1781, rédiger pour le duc Ferdinand de Brunswick-Lunebourg, grand maître de toutes les loges écossaises unies, un long mémoire. Il y rappelait l'excellence du christianisme et proposait à la franc-maçonnerie de se mettre à l'école du christianisme. Bien loin d'être à moitié sceptique, comme on le lui reproche parfois, il défend, au contraire, toutes les religions et, s'il estime qu' « il n'est point de système religieux entièrement faux », c'est parce qu'il considère le mythe « comme une déformation de la révélation primitive ». Et au duc de Brunswick il adresse des propositions précises. Le premier grade maçonnique devait avoir pour but « les actes de bienfaisance en général, l'étude de la morale et celle de la politique générale en particulier ». Les frères du second grade devraient aviser à la « réunion de toutes les sectes chrétiennes » et à « tout ce qui peut contribuer à l'avancement de la religion, à l'extirpation des opinions dangereuses, en un mot à élever le trône de la vérité sur les ruines de la superstition et du pyrrhonisme ». Et ce que Maistre espère de leurs travaux, c'est tout simplement l'unification de la chrétienté. Car, ce que trouveront les frères du troisième grade, c'est la révélation de la révélation; c'est le christianisme transcendant. A ce moment de son existence, Joseph de Maistre envisage les choses d'Eglise au point de vue de l'Etat; ce n'est que plus tard qu'il les verra du point de vue de l'Eglise même. Mais, dès cette époque, il ne distingue rien de mieux, comme type de gouvernement, que l'autorité pontificale.

Il faut signaler l'influence qu'exerça sur ses idées celui que l'on appelait le philosophe inconnu, Claude de Saint-Martin. Saint-Martin vint à Lyon, et Maistre se familiarisa avec sa pensée; et, sans doute, Saint-Martin n'était point sans montrer quelque anticléricalisme, mais Maistre ne distinguait pas encore cet anticléricalisme, et il décernait un brevet d'orthodoxie aux spéculations religieuses du philosophe. Contrairement aux philosophes qui sonnaient le glas du christianisme, Saint-Martin et ses disciples annonçaient des renouveaux du divin et poursuivaient les « connaissances surnaturelles ». C'était plus qu'il n'en fallait pour attirer Joseph de Maistre, dont la curiosité intellectuelle et religieuse était infinie.

Ainsi les idées se pressaient dans le cerveau de J. de Maistre. Il ne lui était plus suffisant de lire et d'étudier; il lui fallait produire. La Révolution française lui en fournit l'occasion.

« Dans les révolutions, écrit-il, chacun doit prendre le chemin tracé par la conscience, sans jamais examiner où il aboutit ». Ainsi fit-il. Il accepta les événements qui bouleversaient sa vie; mais ce fut pour s'élever au-dessus d'eux.

Le 22 février 1793, Joseph de Maistre quittait Chambéry. De nombreux prêtres émigraient avec lui. Il s'arrêta d'abord à Lausanne, d'où il lança les *Lettres savoisiennes* et où il s'occupa avec soin des prêtres déportés. Au milieu de ces prêtres, il vit; il subit leur influence et, notamment, celle de l'abbé de Thiollaz, dont la ferveur et l'enthousiasme apostoliques s'imposaient et qui lui apprit à regarder Rome comme elle devait être regardée. Il a déclaré la guerre à la Révolution française ; mais, déjà, sa vue s'élargit: « Longtemps, écrira-t-il, nous n'avons point compris la Révolution, dont nous sommes les témoins; longtemps nous l'avons prise pour un *événement*. Nous étions dans l'erreur; c'est une *époque*, et malheur aux générations qui assistent aux époques du monde ! » Ce qu'il voit dans la Révolution, c'est la main de la Providence, de la Providence qui *efface*, mais pour *écrire;* et, dans les efforts des hommes pour atteindre « la destruction du christianisme et de la monarchie », il verra précisément les moyens qu'emploie la Providence pour les en éloigner. « Il est doux, disait-il, au milieu du renversement général, de pressentir les plans de la Divinité ». Ce pressentiment lui procure la sérénité, à laquelle aide aussi sa pratique religieuse. Les témoignages ne manquent pas, qui affirment cette pratique. Il serait temps qu'on cessât d'en douter.


Joseph de Maistre (1753-1821).

Mais, si J. de Maistre pressentait les plans de la Divinité, il semble que tout d'abord il les ait vus comme ils lui apparaissaient dans sa jeunesse. Dans ses *Réflexions sur le protestantisme dans son rapport avec la souveraineté*, il questionnait le catholicisme et le protestantisme sur le chaos révolutionnaire, et il concluait que la Réforme, née rebelle, était « l'ennemie mortelle de toute espèce de souveraineté » et que le protestantisme était « le sans-culottisme de la religion ». Il s'efforcera par suite de lier indissolublement les trônes à l'Eglise : « Il faut, écrit-il, que la religion refasse la monarchie, et c'est ce qui arrivera, malgré toutes les apparences contraires. » De là naîtra toute la politique des ultras, au cours du XIXᵉ siècle. Pourtant, il apparaît bien avoir conçu lui-même quelques doutes, lorsqu'il écrivit en 1809 : « Tous nos projets nous échappent comme des songes. J'ai conservé, tant que j'ai pu, l'espoir que les fidèles seraient appelés à rebâtir l'édifice; mais il me semble que de nouveaux ouvriers s'avancent, dans la profonde obscurité de l'avenir, et que S. M. la Providence dit : *Ecce nova facio omnia*. »

Dans Napoléon, il voit un grand et terrible instrument entre les mains de la Providence; dans la France, une nation prédestinée, chargée par Dieu d'une mission politique et d'une mission religieuse. Aussi ne partage-t-il pas les idées des émigrés. La contre-révolution, pour lui, devait être le contraire de la Révolution et exclure, par suite, toute Terreur blanche. Par conséquent, il ne s'agit pas de remettre les choses en l'état où elles se trouvaient avant 1789 : « Toute révolution, dit-il en 1804, agit toujours plus ou moins sur ceux-là même qui lui résistent, et ne permet pas le rétablissement total des anciennes idées ».

Il y eut un moment, pourtant, où il s'emporta — ce fut en 1804 — quand Pie VII vint à Paris sacrer Napoléon. Mais, bientôt, il s'apaisa, sous l'influence des jésuites; et, après avoir été le détracteur du pape, il en devint l'avocat. Cette influence exercée sur lui par les jésuites fut d'ailleurs très vive, et il leur dut certaines idées qui modifièrent sa pensée. Sa familiarité croissante avec les courants intellectuels de l'Allemagne aida, d'ailleurs, à cette transformation. C'est ainsi qu'il revisa ses jugements sur l'illuminisme. Longtemps, il avait nié que l'esprit révolutionnaire fût fils de l'illuminisme. Mais, à partir de 1809, il commença à dénoncer les illuministes allemands, ces hommes qui osèrent « concevoir et même organiser en Allemagne, par la plus criminelle association, l'affreux projet d'éteindre en Europe le christianisme et la souveraineté »; ces hommes qui ont « déclaré une guerre à mort à tout ce que nous avons cru et respecté jusqu'à présent ». Mais, s'il condamne les illuministes allemands, il gardera quelque goût pour les autres, et il admet leur existence dans les pays qui sont séparés de l'Eglise, parce que, dit-il, les sociétés secrètes « maintiennent la fibre religieuse de l'homme dans toute sa fraîcheur et qu'elles tiennent l'esprit en garde contre le *riénisme* protestant ».

Cependant, vivant en Russie, il ne laissait point de regarder autour de lui, et il s'inquiétait d'apercevoir des infiltrations protestantes dans l'Eglise russe. S'adressant au tsar, il lui offrait son concours; il lui montrait que le plus fidèle soutien de l'Eglise russe, du dogme national, ne pouvait être que l'Eglise catholique. Il demandait que la Russie employât les jésuites comme pédagogues; il l'obtint. Il voyait déjà par les jésuites s'opérer le rapprochement entre l'Orient et l'Occident. Mais les actes de propagande catholique de jour en jour devinrent odieux au tsar, et, bientôt, les jésuites furent expulsés, d'abord de Pétersbourg, puis de tout l'Empire. A leur place, la Société biblique de Londres triompha.

Le séjour en Russie avait contribué à achever la formation religieuse de J. de Maistre. Quand il écrivit son livre sur le pape, c'est à la Russie, en même temps qu'à la France, qu'il songea. Le livre était destiné à la France, mais il avait été conçu en Russie. Ce que voulait J. de Maistre, c'était la réunion des Eglises, et ce qu'il s'efforçait de montrer, c'était que « les exigences de primauté pontificale étaient conformes aux données universelles de l'expérience sociale et politique ».

La Russie, pourtant, lui avait donné de grandes désillusions, parce qu'il espérait beaucoup d'elle. Il se consola en voyant des prêtres catholiques dans Genève, en voyant l'Angleterre familiarisée avec le catholicisme par nos prêtres émigrés, en voyant l'Eglise de France, malgré son gallicanisme, demeurer « l'un des instruments les plus puissants de la souveraineté catholique ». Jusqu'à son dernier jour, il resta les yeux fixés sur Rome. L'avant-veille de sa mort, le 24 février 1821, il écrivait à Lamennais, et c'était pour lui exprimer l'inquiétude que lui causait le traditionnalisme de l'*Essai sur l'indifférence*. Ainsi, jusqu'au dernier moment, le croyant apparaît dans l'homme. — Claude Barjac.

Microbes (la Propagation aérienne des). L'histoire de la notion du rôle de l'air dans la transmission des maladies illustre d'une façon frappante la comparaison classique : l'esprit humain progresse à travers les époques, comme un mobile se déplace en suivant les spires d'une vis. A chaque révolution, il en revient au même plan vertical, mais a progressé en hauteur. Nous allons voir comment la notion très ancienne de l'air origine des maladies infectieuses parut un instant s'opposer à celle de la nécessité du contact direct pour en revenir aujourd'hui, mais précisée, à la reconnaissance du rôle vecteur de microbes des gouttelettes atmosphériques.

Nous ne referons pas ici l'historique de la conception des miasmes dans l'antiquité. Les auteurs les plus anciens de la littérature grecque les nomment, désignant par là l'origine aérienne, mais de nature inconnue, de différentes maladies épidémiques et contagieuses.

Certains auteurs les considèrent comme d'essence animale : le plus grand nombre comme des sortes d'effluves dégagés par la terre, opinion qui devait avoir une grande faveur chez les Romains. Ceux-ci avaient eu souvent occasion d'apprendre à leurs dépens quelle recrudescence subit le paludisme au cours des grands travaux de terrassement. Ignorant le rôle des moustiques — et, par conséquent, des flaques d'eau — dans la transmission de la maladie, on comprend qu'ils aient rapporté à la terre émettant des exhalaisons l'origine du paludisme.

Les anciens avaient parfaitement remarqué le péril des grandes agglomérations. Les nombreux auteurs militaires latins le signalent très précisément; de même le danger des cadavres abandonnés sans sépulture à la putréfaction.

Ces connaissances furent transmises au moyen âge et, lors des diverses et nombreuses épidémies qui ravagèrent cette époque, on tenta de s'opposer à la propagation du fléau en luttant contre les miasmes.

Ces procédés de désinfection étaient, naturellement, tout à fait empiriques. Ils n'en possédaient pas moins une très réelle efficacité. Leur but était de détruire le miasme par le feu. On allumait, tant sur les places publiques que chez les particuliers, de grands feux de bois. Mais, de préférence, on jetait sur ces bûchers des herbes aromatiques, et aussi des baies de genièvre, des rameaux de genièvre. Or ce bois est un de ceux dont la combustion dégage le plus de formol, un des plus puissants antiseptiques.

On avait aussi coutume de verser du vinaigre sur des cailloux fortement chauffés. Le même produit microbicide prend naissance.

Ignorant la nature des miasmes, nos ancêtres savaient, néanmoins, se défendre contre eux.

Nous supposons — à juste titre — connues du lecteur les immortelles découvertes de Pasteur sur la stérilisation de l'air par filtration, sur la stérilité de l'air aux hautes altitudes, sur le rôle du contact direct dans la contagion.

Une expérience classique montre que, si l'on emplit de bouillon de culture stérile les deux branches d'un tube en U renversé, le liquide de chaque branche ne communiquant pas, bien entendu, avec celui de l'autre, on peut ensemencer la branche gauche avec un microbe, sans que la branche droite cesse de rester stérile.

Ceci semble indiquer que — abstraction faite du rôle des poussières solides — la contamination ne peut se faire par l'air.

En réalité, le problème est beaucoup plus complexe. Pour le saisir dans son état actuel, il nous faut l'aborder par une autre voie.

Dès 1887, Brown-Séquard et d'Arsonval démontrèrent que l'air expiré soit par l'homme en bonne santé, soit par l'animal sain, contient un agent toxique très puissant.

Ces belles recherches n'éclairaient, néanmoins, qu'un des côtés de la question. L'air expiré renferme un produit toxique, non microbien. Ceci explique les phénomènes d'intoxication avec anémie, céphalée, etc., que l'on constate chez les sujets étant demeurés trop nombreux dans un cube d'air insuffisant, mais ne permet guère de comprendre le mécanisme direct du contage exalté par une cohabitation trop dense.

Ce mécanisme a fait l'objet de très beaux travaux poursuivis par Trillat, à l'Institut Pasteur, en collaboration d'abord avec Sauton (tué à Thiaumont le 29 juin 1916), ensuite avec Fouassier.

Une première question se posait : ne peut-il exister dans l'air, sous certaines influences, des substances capables d'exalter la vitalité des microbes ? Par exemple, les émanations dégagées par une culture microbienne ne sont-elles pas susceptibles d'exalter la vitalité du bacille diphtérique ?

Pour étudier ce problème : Trillat et Sautonont eu recours à la technique suivante : de petites bandelettes de papier sont imprégnées d'une émulsion très étendue de bacilles diphtériques. Puis on suspend ces bandelettes pendant quelque temps dans la partie supérieure d'un ballon, dont le fond est rempli de bouillon de culture ensemencé avec du *bacillus vulgaris*.

D'autres bandelettes-témoins sont suspendues dans des ballons analogues, dont le bouillon n'a pas été ensemencé.

La seule différence entre les deux séries de bandelettes est donc que les bandelettes de l'essai sont soumises aux émanations provoquées par le fait que le bouillon est ensemencé avec du *bacillus vulgaris*.

Après un temps suffisant, on recueille les bandelettes, et on porte chacune dans un tube de bouillon stérile. Sans entrer dans les résultats numériques, disons seulement que la vitalité des *bacilles diphtériques* qui ont été soumis aux émanations de la culture de *bacillus vulgaris* est bien plus grande que celle des microbes qui ont été simplement exposés au-dessus du bouillon stérile.

Ce résultat n'est pas spécial au *bacille diphtérique*, pris ici comme exemple. — D'autres microbes ont donné les mêmes résultats. — Mais il ne faut pas que les émanations, les substances putrides soient en trop grande quantité. Autrement, elles ont une action empêchante.

Parmi ce mélange complexe d'émanations d'origine microbienne, quel est le corps actif ? Trillat a montré que, sans doute, l'ammoniac qui s'y trouve présent joue un rôle favorisant, mais, à alcalinité égale, moins grand que celui du mélange complexe total.

Un micro-organisme se prête commodément à ce genre de recherches : c'est le ferment lactique. Ce bacille, en effet, sécrète de l'acide lactique, que l'on peut très facilement doser dans le milieu de culture. L'activité totale du microbe peut être considérée comme mesurée par la quantité d'acide formée. Par des dosages faits en série, on peut tracer la courbe de l'activité bactérienne.

Pour ce faire, Trillat eut encore recours à la technique des bandelettes de papier imprégnées d'émulsion de ferment lactique et exposées, ou non, aux émanations putrides. Il a pu constater de la sorte que des traces d'émanations putrides augmentaient la vitalité microbienne.

Remarque importante : la même augmentation s'observe si la bandelette est suspendue non plus au-dessus d'une culture, mais au-dessus d'une terre végétale renfermant — comme elle en renferme toujours — des substances en voie de décomposition.

Cette expérience éclaire d'un jour nouveau une constatation bien ancienne : l'influence des périodes orageuses sur la coagulation du lait. On sait depuis longtemps que certaines substances (lait, viande, bouillon) « tournent », c'est-à-dire sont le siège de proliférations microbiennes, lorsque le temps est orageux, soumis à une forte dépression barométrique. L'état électrique de l'atmosphère n'y est pour rien, ainsi que le démontre l'expérience directe.

Mais nous venons de voir que des traces d'émanations provenant de terre végétale renfermant des éléments en putréfaction activaient la vitalité bactérienne. Or, pendant les dépressions barométriques

des orages, le débit de ces émanations augmente, par suite du vide relatif qui se produit. Il était donc légitime de supposer que là était l'origine de la plus rapide altération du lait, de la viande, etc., pendant les temps orageux.

L'expérience a confirmé cette hypothèse. En répétant celle que nous avons relatée ci-dessus, mais en produisant un vide (variant de 5 à 50 millimètres de mercure) dans l'enceinte où les bandelettes imprégnées de culture étaient suspendues au-dessus de terre végétale, on constate que l'activité microbienne est très fortement augmentée par rapport à celle des bandelettes exposées à l'émanation sous la pression atmosphérique.

Il est particulièrement intéressant de voir expliquer d'une manière scientifique un phénomène aussi anciennement connu. Il est possible, d'ailleurs, que d'autres causes viennent s'ajouter à celle-ci; par exemple l'état hygrométrique de l'atmosphère et la formation de zones de refroidissement.

Ces facteurs interviennent puissamment, en effet, dans la dissémination bactérienne.

Depuis les expériences déjà anciennes de Naegeli, on sait qu'un courant d'air passant sur la surface d'une culture liquide n'entraîne point de microbes.

Mais, si l'on pulvérise finement dans l'air une culture comme Flügge l'avait fait, les fines gouttelettes de culture renfermant les microbes restent très longtemps en suspension dans l'atmosphère.

Le fait de parler à haute voix vaporise par la bouche de fines gouttelettes de salive : en plaçant des plaques de verre garnies de milieu de culture solide à quelque distance de la bouche d'un sujet parlant à haute voix, on constate qu'après avoir porté ces plaques à l'étuve, il se développe des cultures ensemencées par les gouttelettes de salive.

Trillat et Fouassier reprirent cette étude d'une façon plus rigoureuse. Ils ont montré qu'un courant d'air *humide* passant à travers un tampon de coton de verre légèrement imbibé d'une culture de *bacillus prodigiosus* (choisi en raison de la couleur rouge facilement visible de ses colonies) entraînait des microbes et pouvait ensemencer un milieu de gélose, qu'il venait ensuite balayer.

Au contraire, si le courant d'air était sec, le milieu ne s'ensemençait pas.

Des animaux vivant dans la zone d'où émane le courant d'air fournissent, par leur respiration, une quantité d'humidité suffisante pour que l'ensemencement se produise.

Mais l'entraînement dans l'air de microbes en suspension dans l'eau se fait plus ou moins facilement, suivant la nature du support solide sur lequel repose le liquide microbien. Les résultats dépendent de la plus ou moins grande facilité du support à se laisser mouiller. A la surface de cheveux non dégraissés, par exemple, l'entraînement se fait plus facilement, l'adhérence du liquide étant moindre, par suite de la tendance du liquide à prendre la forme sphéroïdale.

Pour que l'entraînement ait lieu, il faut une intervention mécanique provoquant une pulvérisation sur un point de la surface du liquide et entraînant des sortes de vésicules humides renfermant un ou plusieurs microbes. Ces vésicules peuvent être infiniment petites.

Or, on sait que les gouttelettes d'eau dont le volume est inférieur à un cent-millième de millimètre cube échappent à l'action de la pesanteur, se déplacent en tous sens et persisteront très longtemps dans l'atmosphère.

Elles sont entraînées par les moindres mouvements de l'air. En faisant barboter de l'air à travers des solutions aqueuses renfermant du *bacillus prodigiosus* et dirigeant cet air à travers un tube de verre long de vingt-quatre mètres, présentant de nombreuses sinuosités, on constate qu'il parvient des bactéries jusqu'à la sortie du tube.

Par ces expériences, on voit le rôle considérable joué par les gouttelettes d'eau comme supports de microbes.

Ce rôle nous permet de concevoir par quel mécanisme le refroidissement d'un objet produisant une condensation, ou celui d'une enceinte produisant un appel d'air, sont l'origine d'une contamination bactérienne atmosphérique. Une expérience très élégante met en évidence ce rôle du froid.

Dans une enceinte, on pulvérise une culture microbienne. On laisse retomber les plus grosses gouttes. D'autre part, de gros tubes à essais ont été recouverts extérieurement de gélose nutritive adhérente. On remplit certains de ces tubes d'eau chaude, d'autres d'eau froide, et on introduit tous ces tubes dans l'enceinte. Ils y restent trente secondes. On les porte ensuite dans l'étuve à l'incubation. On peut constater par la suite que seuls — ou presque — ont été appréciablement contaminés les tubes froids sur lesquels étaient venues se condenser les gouttelettes microbiennes.

Par une autre série d'expériences, il a été possible d'étudier l'influence du refroidissement total d'une enceinte communiquant avec un milieu gazeux contaminé : un récipient A d'une dizaine de litres communique par un tube de vingt-cinq mètres de long avec un autre récipient analogue, rempli d'une buée microbienne B. Dans le récipient A, on dépose un milieu de culture, puis on refroidit l'atmosphère du récipient. Le milieu de culture se trouve être ensemencé par la buée microbienne, qui a donc traversé le tube de vingt-cinq mètres.

Il est inutile de souligner combien directement cette expérience est applicable à l'hygiène et à l'épidémiologie. Elle montre quel séjour dangereux constitue une pièce froide communiquant — même par l'intermédiaire d'un long couloir — avec une atmosphère contaminée et humide (salle de réunion...).

Ces conditions ont été reproduites expérimentalement en utilisant la souris comme animal d'essai et le microbe paratyphique comme élément pathogène. Le dispositif était celui que nous avons indiqué ci-dessus. Sur douze souris exposées, cinq périrent.

D'une façon analogue, des animaux ayant été exposés au froid et plongés dans une atmosphère bactérienne condensent cette buée et se contaminent dans une bien plus grande proportion que les témoins n'ayant pas été refroidis au préalable.

Ces conditions favorables de contamination se produisent quotidiennement l'hiver, lorsque, venant de l'extérieur, on pénètre dans une salle chauffée et surpeuplée. Le surpeuplement joue dans ce phénomène un grand rôle.

Nous avons vu plus haut que des émanations de culture, des traces de matières organiques favorisaient la vitalité microbienne. Trillat émet l'hypothèse que ces matières agissent en tant qu'aliment du microbe, tant qu'il reste dans la buée.

Quoi qu'il en soit de cette supposition, les expériences de cet auteur ont montré que des souris placées dans une enceinte remplie d'une buée microbienne obtenue en pulvérisant une émulsion microbienne dans l'atmosphère de l'enceinte, laquelle était préalablement humidifiée par pulvérisation de un centimètre cube d'eau *additionnée de une ou deux gouttes de bouillon stérile*, lesdites souris étaient contaminées en bien plus grande proportion que les témoins soumis aux mêmes circonstances, *sauf l'addition de une ou deux gouttes de bouillon stérile* à l'eau d'humidification de l'enceinte.

Ceci démontre directement l'augmentation des causes de contagion provoquée par la présence dans l'air de traces de matières organiques.

Pression barométrique, état hygrométrique, présence de traces de matières organiques ne sont pas les seuls facteurs capables d'influencer la durée de contamination d'une atmosphère. La radio-activité peut intervenir.

Dans les expériences de Trillat et Fouassier, on chargeait d'émanation une enceinte en y faisant séjourner vingt-quatre heures de la pechblende. On pulvérisait une émulsion microbienne et, après une demi-heure, on découvrait les récipients renfermant les milieux de culture. Une expérience-témoin était faite dans des circonstances identiques, sauf le chargement de l'enceinte par l'émanation.

Les cultures se sont trouvées être beaucoup plus abondantes dans l'enceinte chargée d'émanation; mais, si la quantité d'émanation augmentait au delà d'une certaine limite, le phénomène s'inversait.

Les résultats de ces expériences de laboratoire se sont trouvées confirmées par un bactériologiste anglais, le Dr. Campton, lors d'une étude qu'il poursuivit sur l'influence des conditions météorologiques dans la propagation de la méningite cérébro-spinale. Cet auteur, qui a longtemps travaillé à l'Institut Pasteur et y travaille encore actuellement, a exposé ses observations dans un très remarquable mémoire publié dans les « Annales de l'Institut Pasteur » (mars 1918).

Il a étudié les conditions d'apparition des cas nouveaux de méningite cérébro-spinale apparus dans la région de Dorset (Angleterre) de juillet 1915 à juin 1916. Mesurant quotidiennement l'état hygrométrique à Weymouth, Dorchester et Bournemouth, il en a tracé les courbes représentatives. Il a, sur cette série de courbes, rapporté les cinquante-neuf cas de méningite constatés pendant cette période : sur ces cinquante-neuf cas, cinquante-sept coïncident avec les points maxima des courbes, c'est-à-dire avec les plus fortes teneurs en humidité.

Cette concordance avec les résultats annoncés par Trillat est extrêmement rigoureuse.

Etudiant l'influence — plus complexe — des dépressions barométriques, Campton nota que l'apparition des cas nouveaux coïncidait avec une dépression dans 69 p. 100 des cas.

De même, ces expériences ont nettement mis en évidence l'influence nocive due au surpeuplement.

Pour expliquer l'action favorisante de l'humidité, Campton propose plusieurs hypothèses; notamment, celle-ci : Sous l'influence de l'humidité combinée à la chaleur, la muqueuse naso-pharyngée se gonfle, devient en quelque sorte spongieuse; dans cet état, elle est plus exposée aux atteintes du microbe si fréquemment répandu, même chez des sujets cliniquement sains.

Cette explication ne s'oppose pas à la théorie de Trillat, mais s'y ajoute.

Tous ces travaux n'élucident, certes, pas entièrement la question de la transmission aérienne des microbes, mais ils offrent le double intérêt de fournir des explications scientifiques à des faits très anciennement connus et de préciser en même temps quelques données directement applicables à l'hygiène pratique. — H. DEJUST.

Papier-monnaie (LE). Les monnaies métalliques qui représentent ou plutôt qui représentaient le principal intermédiaire dans les échanges ne sont pas seules en circulation; à côté d'elles se trouvent des monnaies de papier, dont l'émission est destinée à remplir plusieurs buts. Tantôt, la monnaie de papier est émise en représentation d'une valeur métallique égale à celle que l'Etat retire de la circulation. Ce fut notamment, aux Etats-Unis, le cas du *silver certificat* (certificat d'argent), émis en 1878, par suite du Bland Act, comme contre-partie des achats de lingots d'argent effectués par l'Etat américain. Tantôt, la monnaie de papier mise en circulation a pour garantie une encaisse métallique déposée dans les caves de la banque d'émission. Cette monnaie, remboursable en espèces au porteur et à vue, circule d'une part parce que les porteurs ont confiance dans la convertibilité du billet, c'est-à-dire dans son remboursement en espèces métalliques sur leur simple demande, d'autre part parce qu'elle possède le cours légal, ou pouvoir libératoire. Le billet de banque constitue cette monnaie fiduciaire ; son émission est une véritable opération de crédit. Les avantages du billet de banque ne sont plus à faire ; il suffit de rappeler la commodité et la facilité dans les échanges, l'économie de numéraire, les conditions plus avantageuses faites par la banque aux industriels et aux commerçants dans l'escompte de leurs effets, puisque, grâce à la confiance du public, la banque peut se procurer une somme considérable qui ne lui coûte aucun intérêt et qui ne la grève que des frais de fabrication.

Tantôt, enfin, la monnaie de papier n'est émise en représentation d'aucune valeur métallique; elle tire sa valeur nominale de la volonté de la loi qui lui donne le cours forcé, c'est-à-dire que les particuliers sont non seulement tenus de recevoir cette monnaie en payement (cours légal), mais qu'ils ne peuvent en exiger le remboursement en espèces métalliques (cours forcé ou inconvertibilité). C'est à cette dernière sorte de monnaie qu'on réserve, en science des finances, le nom de papier-monnaie. La différence essentielle entre le billet de banque et le papier-monnaie consiste donc dans la convertibilité du premier et dans l'inconvertibilité du second. Le papier-monnaie est une monnaie de papier qui n'a de valeur pour son porteur que parce que celui-ci sait que son billet sera accepté en échange d'une certaine quantité de produits et non pas parce qu'il a la certitude d'être remboursé en espèces métalliques.

Dans l'histoire financière antérieure à 1914, les principales expériences du papier-monnaie furent faites durant la Révolution, en 1848 et en 1870. En l'an VI, les émissions d'assignats amenèrent le Directoire à la banqueroute des deux tiers. En 1848, le cours forcé fut établi, mais aboli en 1850. L'émission des billets avait, durant cette période, été limitée à 350 millions, puis à 452 millions lors de l'absorption par la Banque de France des banques départementales qui avaient le droit d'émission. En 1870, le gouvernement emprunta à la Banque 1.500 millions et établit le cours forcé, qui fut abrogé en 1875, mais, depuis cette époque, le cours légal fut maintenu aux billets.

Parmi les pays étrangers qui eurent recours au papier-monnaie, il faut citer l'Angleterre, durant les guerres napoléoniennes ; les Etats-Unis, durant la guerre de Sécession. Ces pays sont revenus assez rapidement à une circulation saine. L'Italie, la Grèce, le Portugal, la république Argentine, le Brésil, l'Autriche, la Russie n'ont pas pu se libérer aussi définitivement et aussi sagement. La Russie a repris la convertibilité grâce à une banqueroute partielle ; quant à l'Argentine et au Brésil, une institution, très intéressante financièrement et appelée « caisse de conversion », leur permit d'empêcher l'augmentation de la dépréciation du papier-monnaie par la constitution d'une réserve d'or. On arrivait ainsi à une stabilité des prix.

En étudiant la politique du papier-monnaie durant la dernière guerre et la période actuelle, il est nécessaire, vu le système français d'émission, d'exposer les rapports de l'Etat et de la Banque de France. Ce dernier établissement, qui est une société anonyme, jouit du monopole exclusif d'émettre des billets. C'est un privilège qui lui a été conféré par une loi du 14 avril 1803 (24 germinal an IX). Prorogé par des lois successives et expirant en 1920, il a été renouvelé pour vingt-cinq ans. Le maximum de l'émission est fixé par une loi — système critiquable au point de vue scientifique, puisque une émission de billets doit être conditionnée par une encaisse métallique proportionnelle — mais qui, en fait, ne donnait pas lieu à des abus.

Les rapports de l'Etat et de la Banque en cas de guerre avaient été prévus par une convention du 11 novembre 1911 (passée entre Klotz, ministre des finances, et Pallain, gouverneur), qui fut ratifiée par la loi du 5 août 1914. Par cette convention, la Banque de France s'engageait à faire une avance de 2.900 millions dans le cas où « le gouvernement aurait recours à des mesures de mobilisation générale de l'armée de terre ou de mobilisation générale de l'armée de mer, avec mobilisation partielle de l'armée de terre ». Le cours forcé était établi, et le gouvernement recevait le pouvoir d'élever par décret rendu en conseil d'Etat, sur la proposition du ministre des finances, la limite de l'émission fixée provisoirement à 12 milliards. Le Trésor ayant besoin d'argent et les circonstances empêchant de lancer un emprunt, une convention du 21 septembre 1914 porta à 6 milliards le montant des avances faites par la Banque à l'Etat. Par la suite, les appels au crédit public et les impôts n'ayant pas suffi à fournir à la Trésorerie les sommes nécessaires, le montant des avances alla sans cesse en augmentant et fut fixé jusqu'à 27 milliards par la convention du 24 avril 1919, prorogée par les conventions des 14 avril 1920 et 29 décembre 1920. Simultanément, intervenaient, en vertu de la loi du 5 août 1914, des décrets augmentant le maximum de l'émission, qui fut porté à 41 milliards en octobre 1920, alors qu'il était de 6.800 millions avant la guerre. En fait, la circulation approcha de 40 milliards.

C'est donc sous forme d'avances à l'Etat que le papier-monnaie fut mis en circulation pour la majeure partie. Son caractère est ainsi nettement défini ; il ne repose sur aucune contre-partie commerciale comme le billet de banque mis en circulation par suite de l'escompte des effets, des avances sur titres ou lingots et rentrant à la banque lors des payements; il n'est nullement garanti par une encaisse métallique adéquate ; son remboursement dépend du retour à une meilleure fortune de celui qui l'a émis et reste une promesse éventuelle. Ainsi, en examinant le bilan de la Banque de France du 23 juillet 1914, on trouvait à l'actif une encaisse de 4.744 millions et des escomptes ou avances figurant pour une somme de 2.158 millions; au passif, une

Situation des Banques d'émission.

Millions de francs, au pair.

BILANS	ENCAISSE MÉTALLIQUE or	argent	CIRCULATION FIDUCIAIRE	TAUX DE L'ESCOMPTE
France. Banque de France.				
1914. 23 juillet.	4.104	640	5.912	3 1/2 0/0
1921. 29 déc . .	5 524	280	36.487	5 1/2 0/0
Angleterre. Banque d'Angleterre.				
1914. 23 juillet.	1.004		733	3 0/0
1921. 28 déc . .	3.211		3.163	5 0/0
Italie. Banque d'Italie.				
1914. 31 juillet.	1.105	89	1.730	5 0/0
1921. 20 nov . .	847	74	13.903	6 0/0
Allemagne. Reichsbank.				
1914. 23 juillet.	1.696	418	2.364	4 0/0
1921. 23 déc . .	1.242	13	136.244	5 0/0
Etats-Unis. Banques de Réserve fédérale.				
1914. 31 déc . .	1.208	101	80	5 0/0
1921. 14 déc . .	14.345	662	12.360	4 1/2 0/0
Espagne. Banque d'Espagne.				
1914. 24 juillet.	543	730	1.919	4 1/2 0/0
1921. 24 déc . .	2.512	627	4.216	6 0/0
Suisse. Banque Nationale.				
1914. 23 juillet.	180	19	268	3 1/2 0/0
1921. 23 déc . .	548	115	960	4 0/0
Hollande. Banque Néerlandaise.				
1914. 20 juillet.	340	17	652	4 1/2 0/0
1921. 27 déc . .	1.274	17	2.117	4 1/2 0/0

circulation en billets se montant à 5.912 millions. En définitive, il y avait à peu près équivalence entre les deux chiffres. Au contraire, à l'heure actuelle, l'encaisse et le portefeuille ne garantissent que dans une faible mesure les billets en circulation, la majeure partie de ces derniers provient des avances à l'Etat, dont le montant est porté à l'actif du bilan. « Le billet qui circule aujourd'hui n'est pas, comme celui d'avant-guerre, la mobilisation d'une richesse véritable, obtenue par l'action combinée du travail et de l'épargne. Le mot d'*avances à l'Etat* est trompeur. La Banque *n'avance* rien à l'Etat. On n'avance que ce qu'on possède. La Banque *crée* de la monnaie pour les besoins de l'Etat. Cette monnaie ne diffère de celle que l'Etat pourrait créer lui-même que par un côté : la Banque est intéressée autant que l'Etat à son remboursement ultérieur, et c'est une garantie de plus. Mais elle n'altère pas le caractère monétaire du billet de guerre, et certains belligérants, l'Angleterre, par exemple, n'ont pas hésité à fabriquer directement leur papier-monnaie, sans recourir à la Banque ». (Prof. Ch. Rist.) On peut dire qu'en France, la Banque a mis son crédit au service de l'Etat pour faciliter la circulation des billets.

Tous les pays eurent recours plus ou moins, pour mener la guerre, à cet expédient, qui leur permettait d'alimenter aisément leurs caisses. Les statistiques le prouvent. Les formes d'émission ont varié suivant les pays ; c'est ainsi qu'en Angleterre nous trouvons à côté des billets de la Banque d'Angleterre des billets d'Etat, sous forme de *currency notes*, sans parler de l'inflation de crédit résultant de l'augmentation

Circulation fiduciaire et couverture

Millions de francs.

(Chiffres du *Moniteur des intérêts matériels*).

PAYS	CIRCULATION FIDUCIAIRE 31 déc. 1913	COUVERTURE P. C.	CIRCULATION FIDUCIAIRE Fin 1921	COUVERTURE P. C.
Royaume-Uni . . .	740	118	10.966	38
France	6.035	58	36.488	9-8
Italie	2.782	53	21.874	5
Belgique.	1.050	23	6.127	4-3
Etats-Unis	5.521	66	18.689	74
Japon.	1.099	32	2.899	100
Canada.	1.175	51	2.[illegible]09	18
Allemagne.	2.242	65	126.000	0-98
Autriche-Hongrie.	2.449	53	90.242	0-085
Suède.	328	43	910	42
Norvège	151	39	576	35
Danemark.	212	52	691	46
Hollande.	657	48	2.183	58
Suisse.	314	54	905	60
Espagne	1.924	25	4.206	59

des comptes en banque ; c'est ainsi qu'en Allemagne nous trouvons à côté des billets de banque des bons de caisse impériaux et des bons des caisses de prêts de guerre provenant d'avances sur marchandises ou sur titres (*Reichskassenscheine, Darlehenskassenscheine*).

Pendant la guerre et comme conséquence des achats effectués par les belligérants, un véritable déplacement d'or s'est produit : le métal jaune a peu à peu quitté la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, pour se déverser en un véritable *Gold stream* à New-York principalement, en même temps qu'en Espagne, en Suisse, en Hollande et dans les pays scandinaves. Quant à l'or des mines du Transvaal, il fut directement envoyé dans les pays créanciers. Les banques d'émission neutres qui recevaient ce métal ont émis des billets pour une somme non seulement égale, mais supérieure, l'augmentation de l'encaisse facilitant l'octroi des crédits. Dans tous les pays belligérants et neutres, on se trouve donc en présence d'une circulation fiduciaire très accrue.

Quoi qu'il en soit, la guerre terminée, se pose aujourd'hui le problème du retour à une saine monnaie et du remboursement des avances. A la période d'inflation doit succéder la période de déflation. En France, l'acquittement de cette énorme dette que le Trésor a contractée vis-à-vis de la Banque a été successivement prévu par les conventions du 24 avril 1919, du 14 avril 1920 et du 20 décembre 1920. La convention du 24 avril 1919, celle-là même qui fixait le maximum des avances à 27 milliards, stipulait que le Trésor s'engageait à appliquer une somme suffisante au remboursement des avances de la Banque sur le montant du plus prochain emprunt à émettre en rentes ou en obligations. Comme conséquence, le maximum autorisé des avances devait être ramené au chiffre du 13 février 1919, soit 24 milliards. Mais, pour des raisons sur lesquelles il est préférable de ne pas insister, l'Etat ne put faire face à ses engagements. Ne pouvant rembourser les 3 milliards qui auraient ramené sa dette de 27 à 24 milliards, il obtint par les conventions du 14 avril 1920 et du 29 décembre 1920 que soient prorogées jusqu'au 31 décembre 1921 les dispositions de la convention du 24 avril 1919, par laquelle le montant des avances était fixé à 27 milliards. L'Etat s'engage à effectuer avant le 1er janvier 1922 le remboursement nécessaire pour ramener à 25 milliards de francs le montant des sommes prélevées sur les avances de la Banque de France et à poursuivre l'amortissement de sa dette à raison de 2 milliards de francs au moins chaque année. En conséquence, le montant des avances autorisées sera, chaque 31 décembre, réduit d'une somme de 2 milliards. C'est effectivement dans cette voie que l'Etat est entré depuis 1921.

La politique du papier-monnaie ainsi définie en elle-même, il importe d'en examiner les effets. Ceux-ci peuvent être envisagés soit au point de vue des finances publiques, soit au point de vue des finances privées.

Les Etats trouvent dans l'émission de papier-monnaie un moyen commode de remplir leurs caisses ; les difficultés de Trésorerie, surtout dans les périodes troublées et nécessiteuses, sont vite aplanies : la planche à billets y pourvoit, elle fournit rapidement et à peu de frais des sommes considérables. Comme les Etats n'ont que deux moyens pour se procurer des ressources, l'impôt et l'emprunt, l'émission de papier-monnaie apparaît comme une forme d'emprunt et d'emprunt forcé, sans intérêt et à échéance indéterminée, puisque l'Etat remboursera les porteurs quand il pourra. Cette politique, pratiquée d'une façon chronique, est la cause de l'inflation dont les répercussions sont désastreuses pour la vie économique du pays et d'une période de folles dépenses. C'est ce qui s'est produit en France après l'armistice et notamment en 1919 : rachat des marks au-dessus du pair en Alsace et en Lorraine; rachat des bons de monnaie du Nord ; primes de démobilisation ; loi sur les pensions militaires étendues à tous les démobilisés sans exception ; loi sur les dommages de guerre appliquée avec la plus néfaste prodigalité. Au cours de l'année 1919 seulement, la Banque a été appelée à avancer à l'Etat la somme de 6 milliards ! C'est ce qui explique, durant cette même année, l'opposition du conseil général de la Banque à ces recours successifs au papier-monnaie, recours qui étaient le déplorable résultat d'une absence complète de méthode dans la conduite de la politique financière. Le conseil général disait notamment qu'il était « d'un intérêt vital pour le pays que le billet de banque conserve un crédit au-dessus de toute atteinte ». On avait pu admettre des dérogations aux statuts fondamentaux ; « mais, alors que l'existence du pays était en jeu et qu'il s'agissait de vaincre ou de mourir », même dans ces circonstances exceptionnelles, « le crédit du billet devait être garanti par des engagements spéciaux ». Le désordre de nos finances date de cette période : les deux exercices 1919 et 1920 ont coûté plus que les quatre premières années de guerre. Il y a là une leçon pour beaucoup de Français qui, avec un optimisme d'une légèreté inconcevable, considéraient que, la guerre terminée, l'ère des difficultés était close.

La politique du papier-monnaie, pratiquée d'une façon sage, au début d'une période de guerre notamment, a d'incontestables avantages. Elle permet le drainage de l'or, remplacé dans la circulation par des petites coupures et emmagasiné dans les caves de la banque d'émission pour les besoins de l'Etat, les achats à l'extérieur notamment. Elle permet aux banques, dans les périodes agitées comme celles d'une guerre, de faire face aux remboursements des dépôts; les banques de dépôt, en effet, ne gardent pas improductifs les fonds qu'elles reçoivent, elles les emploient dans l'escompte des effets de commerce ; or, ceux-ci ne sont payables qu'à trente, qu'à quatre-vingt-dix jours, etc. ; au contraire, les déposants ont droit au retrait à vue de leurs dépôts; au début d'une période de guerre, les retraits sont très nombreux, les banques ne pourraient y faire face ; l'Etat, en réescomptant leur portefeuille et en leur remettant en échange du papier-monnaie, vient à leur secours (ce procédé est préférable au moratorium). L'émission de papier-monnaie joue encore au début des hostilités le rôle d'un Trésor de guerre et remédie à la pénurie du numéraire résultant de la thésaurisation des espèces métalliques, thésaurisation qui se produit toujours par suite d'un sentiment irraisonné chez certains individus.

Une question intéressante se présente à propos de l'émission de papier-monnaie. Cette émission aboutit-elle à un amortissement naturel de la dette publique ? Le raisonnement de certains économistes est le suivant : depuis qu'elle existe, la monnaie n'a fait que baisser de valeur, par suite de certains faits, tels que par exemple la découverte des mines d'or ou d'argent, qui ont considérablement augmenté le stock des métaux précieux et, par suite, diminué leur valeur ; or, l'émission de papier-monnaie, ayant pour résultat d'augmenter la dépréciation de la monnaie par suite de l'abondance des signes monétaires (théorie quantitative de la monnaie), aboutit à un amortissement naturel de la dette publique, puisque l'Etat remboursera ses créanciers avec des francs ayant une valeur moindre que ceux reçus.

Ce raisonnement appelle plusieurs observations. Il est exact, d'une part, que la monnaie ait une tendance à baisser de valeur et d'autre part que l'abondance des signes monétaires diminue la valeur de la monnaie, avilit son pouvoir d'achat. Le premier fait est incontestable, puisque ce qui valait 1 au XIVe siècle coûte 3,5 au XXe siècle; le second ne l'est pas moins, puisqu'il est toujours suivi de la hausse des prix comme dans la période actuelle. Mais si, d'une façon générale, la valeur de la monnaie a baissé, il y a cependant eu des périodes de hausse; c'est ce que prouve l'indice général des prix, examiné en partant de ce principe que la variation des prix est inversement proportionnelle à la valeur de la monnaie :

1800	235	1873	148	1900	100	1914	116	1916	187
1850	107	1896	80	1910	104	1915	145	1917	203

Il est indiscutable que, dans les années à venir, le franc, si nous avons une *politique financière*, augmentera de valeur ; comme conséquence, les prix baisseront. D'où ce résultat que l'Etat verra s'augmenter sa dette, puisqu'il a reçu de ses créanciers des francs ayant une valeur moindre que ceux qu'il leur rem-

boursera, le montant nominal de la créance restant intangible. Il serait donc plus juste, pour répondre à la question posée, d'examiner si l'emprunt est contracté dans une période de hausse ou de baisse.

Lorsque l'Etat reçoit de la Banque une certaine quantité de papier-monnaie, il emploie cette somme à payer ses dépenses. Par l'intermédiaire des fournisseurs, les billets passent dans la circulation, qui se trouve ainsi augmentée d'une somme considérable ; un nouveau pouvoir d'achat est créé, lequel fait naître chez les particuliers de nouveaux besoins, qui provoquent de nouvelles demandes. Par contre, l'offre n'est pas augmentée et tend même à diminuer, puisque le papier-monnaie est généralement émis dans des périodes troublées. L'équilibre étant détruit, tous les prix sont en hausse. Si l'on compare le montant de la circulation fiduciaire dans les différents pays et le mouvement des prix dans ces mêmes pays, on constate qu'il existe une corrélation entre ces deux phénomènes. Pour la France, l'Italie, l'Allemagne, où la circulation fiduciaire est très élevée, la hausse des prix est considérable, moindre pour l'Angleterre, dont la circulation a moins augmenté. Enfin, pour les Etats-Unis, où la convertibilité du billet est assurée, cette augmentation est encore bien moins considérable.

Les chiffres dont nous faisons état proviennent pour la France de la statistique générale (45 articles), pour l'Angleterre du *Statist* (45 articles, continuation des calculs de Sauerbeck), pour l'Italie du professeur Bachi (76 articles), pour les Etats-Unis

Indice du mouvement général des prix de gros

ramenés à la base 100 en juillet 1914.

DATES	FRANCE	ANGLETERRE	ITALIE	ETATS-UNIS	ALLEMAGNE
1918. Oct....	368	240	481	205	»
1920. Avril...	600	323	723	266	1.690
1920. Mai ...	562	316	719	272	1.452
1921. Avril...	354	206	636	154	1.428
1921. Sept...	351	181	632	152	1.993

du *Bureau of labor statistics* (350 articles environ), pour l'Allemagne de la *Frankfurter Zeitung* (77 articles). On peut comparer ces chiffres avec ceux indiquant le montant de la circulation fiduciaire dans les mêmes pays

Cette hausse des prix a des répercussions profondes sur les classes sociales et doit être examinée en tenant compte de la nature des revenus. Ceux qui ont un revenu fixe, rentiers, fonctionnaires et salariés, sont atteints le plus durement. Dans cette catégorie, les fonctionnaires et les salariés obtiennent plus ou moins rapidement, en invoquant la théorie du salaire réel, un relèvement proportionnel au renchérissement. Seuls, les rentiers n'ont aucune chance de voir l'augmentation de leurs revenus. Ce sont eux qui souffrent vraiment de la hausse des prix. Pour les commerçants, les industriels, les agriculteurs et, d'une façon générale, pour tous les producteurs, l'inflation est une période de profits élevés et propice à la spéculation, à l'agio, tous les prix étant en hausse. Mais, lorsque à cette politique du gonflement de la circulation et des prix succède une politique plus sage de déflation, la crise inévitable survient. A une période de hauts profits succède une période d'instabilité et de faillites. Les banques, assaillies par une multitude d'effets présentés à leur escompte, relèvent le taux de l'escompte ; celles qui se sont imprudemment engagées dans des participations ou des avances se trouvent dans une situation difficile. C'est là, en principe, le point de départ de la crise.

En ce qui concerne le commerce extérieur, le raisonnement classique à ce sujet est le suivant : lorsqu'un producteur d'un pays à change déprécié vend à l'étranger, il bénéficie du fait de la dépréciation de la monnaie nationale vis-à-vis de la monnaie étrangère d'une véritable prime. Soit un exportateur ressortissant à un pays, dont la monnaie est dépréciée de 100 p. 100. Cent unités monétaires étrangères vaudront pour lui deux cents unités monétaires nationales. D'où l'on conclut que le producteur pourra abaisser son prix de vente, parce qu'il réalisera un bénéfice par le change. Ce raisonnement, vrai en principe, ne doit pas être accepté à priori ; il faut faire une discrimination entre la dépréciation extérieure et la dépréciation intérieure, ensuite comparer ces deux éléments. La dépréciation intérieure est mesurée par les nombres-indices qui indiquent la hausse des prix, la dépréciation extérieure par la cote des changes. Si l'unité monétaire conserve à l'intérieur un pouvoir d'achat beaucoup plus élevé qu'à l'extérieur, si, autrement dit, la dépréciation intérieure est moindre que la dépréciation extérieure, les industriels peuvent se procurer dans des conditions avantageuses des matières premières, etc., ce qui leur permet de vendre à bas prix sur le marché mondial. Or, en fait, c'est cette hypothèse qui se trouve réalisée le plus souvent et qui nécessite l'obligation d'acquitter en or les droits de douane ou l'établissement dans les tarifs douaniers de surtaxes compensatrices de l'écart des changes dirigées contre les pays à change déprécié. Sans cela, l'effet des droits protecteurs arriverait à être annihilé. Cette surtaxe peut être calculée en établissant périodiquement un tableau de la valeur respective des monnaies. L'écart entre la monnaie du pays qui veut se protéger et celle du pays importateur serait converti en un coefficient par lequel il suffirait de multiplier le droit de douane pour établir l'équilibre. L'Angleterre elle-même, quoique patrie traditionnelle du libre-échange, a dû, au cours de l'année 1921 par une loi appelée « Safeguarding Act » (loi pour la protection des industries), établir une taxe de 33,3 p. 100 pour les importations provenant des pays à change déprécié.

Enfin, il convient d'envisager les conséquences de l'émission de papier-monnaie sur la cote des changes. (Pour la question des changes, v. notre article « Théorie générale du change international », *Lar. Mens.*, t. V, p. 88). Dans un pays à circulation d'or, le change ne s'élève ou ne s'abaisse jamais par rapport au pair au-dessus ou au-dessous d'une certaine limite appelée *gold points*. Ces points de l'or sont au nombre de deux : le point d'entrée et le point de sortie. Si la hausse du change dépasse les frais de transport du numéraire auxquels on joint les frais d'assurance (point de sortie), le débiteur d'un créancier étranger aura plus d'avantage à envoyer de l'or qu'à se procurer une créance sur l'étranger, pour laquelle il subirait la hausse du change. Si, au contraire, le change est au-dessous du pair et que cette baisse dépasse les frais de transport de l'or auxquels on joint les frais d'assurance (point d'entrée), le créancier d'un débiteur étranger, plutôt que de faire traite sur ce débiteur et de négocier l'effet au cours du change, d'où une perte, se fera envoyer de l'or. Ainsi, en temps normal, l'or apparaît comme régulateur dans les relations internationales. Dans le premier cas envisagé, l'envoi d'or diminue la demande de créances sur l'étranger, d'où un abaissement des cours. Dans le second cas envisagé, les entrées d'or diminuent les offres de créance sur l'étranger, d'où un relèvement des cours. (Loi de l'offre et de la demande.)

Dans un pays soumis au régime du papier-monnaie, « la mauvaise monnaie chasse la bonne » (loi de Gresham). L'or disparaît de la circulation ; il ne peut plus intervenir pour enrayer la hausse des changes, d'où une dépréciation de l'unité monétaire nationale par rapport aux unités étrangères. La hausse des changes, s'ajoutant au prix de la marchandise importée, contribue à la hausse des prix, complique, par son instabilité, ses variations, les rapports internationaux. Enfin, elle augmente la dette extérieure. C'est ce qui se produit actuellement pour la France. Paul Doumer, ministre des finances, déclarait au Sénat que, suivant les époques, nous aurons des totaux qui pourront atteindre 60 et 70 milliards au lieu de 26.

S'il est facile de pénétrer dans la voie du papier-monnaie, il est beaucoup plus difficile d'en sortir. La France y est parvenue deux fois ; elle y parviendra une troisième, à la condition que l'Etat rembourse régulièrement les avances de la Banque, que la circulation fiduciaire soit réduite progressivement, que l'encaisse or soit augmentée. Ce n'est que par une politique sage, économe, prudente, fidèle aux engagements pris et à l'augmentation de la production que le franc retrouvera sa valeur. — Jacques BENOIST.

Perrier (Edmond), né à Tulle le 10 mai 1844. — Il est mort à Paris le 31 juillet 1921, après avoir été pendant vingt ans directeur du Muséum d'histoire naturelle (1900-1920). Sa vocation pour les sciences de la nature était née dans les promenades botaniques qu'il faisait tout jeune avec son père, directeur de l'école primaire supérieure annexée au collège de sa ville natale. L'étude des plantes passa au second plan, quand les *Esquisses entomologiques* de l'abbé Bourané et le *Manuel d'entomologie* de Boitard tombèrent dans les mains de ce jeune naturaliste de neuf ans : le futur grand zoologiste, qui allait tenir une si large place dans l'histoire de la biologie française, avait trouvé sa voie. Heureusement pour lui et pour l'évolution de son esprit, il fut orienté vers l'Ecole normale supérieure par son père. Pasteur, qui occupait alors dans cette école le poste de directeur scientifique, à la suite de l'examen du jeune candidat, reconnut en lui un esprit brillant, destiné à faire honneur à la section des sciences et, par un télégramme pressant, le décida à renoncer à l'Ecole polytechnique où il allait entrer et à opter pour la carrière universitaire. Il n'y avait pas d'agrégation des sciences naturelles à cette époque ; aussi dut-il, comme Van Tieghem, passer l'agrégation de physique. Il fut encouragé dans sa vocation vers les sciences naturelles par de Lacaze Duthiers, qui était alors maître de conférences de zoologie à l'Ecole normale et auquel il succéda pendant quelques années (1872-1876).

Dans l'œuvre d'Edmond Perrier, nous avons à distinguer d'abord celle du savant, qui est rapidement devenu un zoologiste éminent, professeur au Muséum d'histoire naturelle (élu en 1876, il était aide naturaliste depuis 1868), membre de l'Académie des sciences (élu en 1892). Dans sa thèse de doctorat ès sciences (16 décembre 1869), il appliqua sa sagacité à l'étude des pédicellaires, des ambulacres des astéries et des oursins et établit tout le profit que l'on en peut tirer pour la classification de ces animaux. Cette recherche le conduisit à reviser les collections des stellérides et des étoiles de mer des expéditions du *Travailleur* (1881) et du *Talisman* (1883) auxquelles il prit part. Il étendit le champ de ses investigations par l'examen des matériaux récoltés par Alexandre Agassiz dans les mers des Antilles et dans le golfe du Mexique et par leur comparaison avec les types de la collection du British Museum de Londres. Tout cet ensemble constituait un travail de classification et de géographie zoologique très intéressant, comportant notamment les données relatives à la distribution bathymétrique des étoiles de mer des régions profondes de la mer des Antilles. Dans son ouvrage sur les *Explorations sous-marines*, il put établir que ce ne sont pas les animaux des côtes qui se réfugient dans les abîmes, mais des espèces distinctes aux formes les plus étranges.

Des études pénétrantes sur l'anatomie des échinodermes complétèrent heureusement ses premières recherches. Il montre, notamment chez les oursins (1875) et les comatules (1873, 1884, 1885), que l'eau entre librement et d'une manière continue dans ce que l'on croyait être leur appareil circulatoire. Ces animaux n'ont donc pas, à proprement parler, de sang ; le milieu extérieur intervient incessamment dans la constitution du milieu intérieur ; ce que l'on croyait être le cœur est une glande génitale chez les comatules. La libre pénétration de l'eau, qui existe chez les échinodermes, se retrouve chez les polypes et les éponges, c'est-à-dire chez tous les animaux arborescents ou rayonnés, dont un grand nombre sont fixés, lents à se mouvoir, contrastant avec les animaux à symétrie bilatérale, presque tous agiles et libres.

Les travaux de Perrier sur les échinodermes eurent un grand retentissement; ils provoquèrent des discussions en Allemagne et en Angleterre. Carl Vogt, de Genève, vint exprès à Paris examiner les préparations du professeur du Muséum ; après les avoir comparées avec les siennes, il repartit, convaincu de l'exactitude des découvertes mentionnées dans les belles études sur la comatule.

Un second domaine, dans lequel le nom d'Edmond Perrier doit également survivre, est celui des lombriciens ou vers de terre, où il étudia les organes segmentaires et l'appareil circulatoire. Ce dernier présente une remarquable perfection chez certains lombriciens, car il se décompose en système respiratoire divisé dans les téguments et en système nourricier, comparable à une double veine-porte ramifiée sur la paroi de l'intestin pour absorber les produits de la digestion. Ces deux systèmes ont chacun leurs cœurs séparés. Fait remarquable : dans le ver de terre indigène, qui pourrait être regardé comme type du groupe, l'organisation est, au contraire, exceptionnelle : les deux systèmes sont confondus en un seul.

Quand Perrier s'attacha à l'étude des lombriciens terrestres, les espèces indigènes et exotiques étaient mal définies; il créa une véritable classification scientifique et, là comme chez les stellérides, il enrichit abondamment la zoologie descriptive par une étude approfondie de ces groupes, où il ajouta plus de deux cents espèces nouvelles aux cadres de la classification. Toutes ses qualités de systématicien et d'anatomiste devaient se retrouver plus tard dans son grand *Traité de zoologie*, presque achevé, qui est un monument. Les investigations patientes, originales de plusieurs groupes d'animaux inférieurs eurent une grande influence sur l'évolution des idées de ce savant. L'étude des vertébrés, pendant si longtemps exclusive, avait exercé une influence prépondérante sur nos conceptions relatives à la biologie animale. En suivant, dans son livre intitulé *la Philosophie zoologique avant Darwin* (1884), la filiation des idées de Buffon, de Lamarck et de Geoffroy Saint-Hilaire, en retraçant la lutte de leurs opinions avec celles qu'apportait Cuvier, Perrier posa des problèmes nouveaux et élargit l'ancienne conception de l'organisation animale, qui ne s'appuyait que sur l'examen des animaux supérieurs. Ce livre de l'histoire philosophique de la science peut être considéré comme l'introduction, parue après coup, d'un livre publié antérieurement (en 1881) : *les Colonies animales et la Formation des organismes*. Dans cet ouvrage, Perrier, disciple fervent des doctrines évolutionnistes, s'efforçait d'établir qu'une propriété commune à tous les organismes inférieurs, celle de se reproduire par bourgeonnement, a été la cause première de l'évolution des animaux. Partant des types fixés au sol, il vit comment la reproduction agame amène la formation d'associations, car les individus ainsi produits ne se séparent pas de leur parent, font avec lui une colonie de caractère plus complexe.

Il essaya d'expliquer, par des causes mécaniques, la formation de deux grands types de structure des animaux : le type *ramifié* (éponges, polypes, bryo-

zoaires) propre aux animaux fixés dont les parties ressemblent aux éléments qui composent un végétal, tellement que les méduses constituent une véritable floraison des polypes ; le type *segmenté*, propre aux animaux libres et mobiles. On trouve des êtres arborescents chez les infusoires, les polypes, les bryozoaires bien plus élevés en organisation et chez des animaux encore plus haut placés dans l'échelle animale, tels que les tuniciers (ascidies composées), tandis que des infusoires libres forment des chaînes comparables au corps segmenté des arthropodes, des vers et aux chaînes des salpes en voie de développement. En appliquant aux colonies linéaires les lois établies par l'étude de l'organisation et du développement des colonies irrégulières, on voit comment les animaux à symétrie bilatérale peuvent se grouper en deux séries, dans lesquelles toutes les formes semblent s'enchaîner entre elles, d'après les mêmes lois. Le retentissement de cet ouvrage tint non seulement aux conceptions originales de l'auteur, qui prenait franchement en main le drapeau du transformisme, mais aussi à son style, qui en rendait la lecture attachante. La description qu'il donne des siphonophores permettra d'avoir une idée saisissante de ces étranges animaux et du talent de l'écrivain :

Qu'on imagine de véritables lustres vivants, laissant flotter nonchalemment leurs mille pendeloques au gré des molles ondulations d'une mer tranquille, repliant sur eux leurs trésors de pur cristal, de rubis, de saphirs, d'émeraudes, ou les égrenant de toutes parts comme s'ils laissaient tomber de leur sein une pluie de pierres précieuses, chatoyant des innombrables reflets de l'arc-en-ciel, montrant en un instant à l'œil ébloui les aspects les plus divers, tels sont ces êtres merveilleux, bijoux animés, que l'on croirait fraîchement sortis de l'écrin de quelque reine de l'océan.

L'idée d'expliquer mécaniquement la genèse de toutes les formes animales qui se trouve en germe dans le précédent ouvrage devait être reprise et développée par Perrier, car il ne se résignait pas, ainsi que Cuvier, à constater comme un fait que les animaux présentent quatre plans de structure. Il croyait, comme Lamarck, auquel il fit élever une statue au Muséum, que les différences existant entre les animaux tenaient surtout aux usages qu'ils faisaient de leurs organes. Il a publié sur la *fixation héréditaire des attitudes* des notes expliquant les caractères d'un très grand nombre de types d'animaux : cirripèdes, crinoïdes, tuniciers, echinodermes. Par un mécanisme dont la simplicité confond, il montre comment furent réalisés des phénomènes étranges comme la torsion des mollusques ou le retournement des vertébrés. Chez les gastéropodes, notamment, l'hérédité a fixé peu à peu une attitude d'abord volontaire dans le but évident de démasquer les branchies, dont la fonction se trouva compromise lorsque l'animal a passé de la vie pélagique dans la mer à la vie rampante sur terre ; elle a ramené vers le haut la bosse de ses viscères qui pendait primitivement dans l'eau et a opéré la torsion qui a donné aux escargots la forme spiralée que nous leur connaissons.

Il y a là une façon d'envisager l'origine des formes organiques qui éclaire beaucoup de questions obscures. D'ailleurs, l'embryologie apporte une base solide aux considérations précédentes.

On sait, depuis Geoffroy Saint-Hilaire, qu'un animal donné, un mammifère, par exemple, présente au cours de son évolution embryologique des ressemblances avec des animaux qui lui sont inférieurs ; en particulier avec les poissons. « L'embryologie, a dit Serres, est une anatomie comparée transitoire et l'anatomie comparée une embryologie permanente »; ou encore, selon Fritz Müller, « l'ontogénie n'est qu'une répétition *abrégée* de sa généalogie ». Cette accélération de l'hérédité, c'est ce que Perrier a appelé *tachygénèse* (du gr. ταχύς, rapide), et il a publié avec Charles Gravier, son élève, dans les « Annales des sciences naturelles », dont il était directeur, un grand mémoire sur la *Tachygénèse ou accélération embryologique*. C'est une preuve éclatante du rôle capital de l'hérédité acquise sous l'action du milieu, son incorporation dans l'hérédité normale et son « télescopage » inévitable au bout d'un certain nombre de générations.

C'est grâce à la tachygénèse que, dans la physiologie du système nerveux, les phénomènes inconscients de l'instinct prennent la place des phénomènes conscients de l'intelligence. Déjà, en 1881, dans son *Anatomie et physiologie animales* à l'usage des lycées, Perrier écrivait que les « opérations toujours répétées s'incrustent, en quelque sorte, dans le sensorium de l'animal, arrivent à faire partie de lui-même », et il ajoutait qu'on est en présence « des instincts proprement dits, des *instincts innés*, immuables ». A peu près à la même époque, Romanes, en Angleterre, développait des idées semblables. Une objection grave à ces conceptions fut faite par J.-H. Fabre, le célèbre entomologiste de Sérignan : lorsqu'une mère d'une espèce d'insecte dépose son œuf dans une plante et abandonne ainsi sa progéniture à son propre destin, comment se fait-il que la larve qui sort de l'œuf sache admirablement toutes les opérations compliquées qu'elle doit faire pour se nourrir, pour manger, pour sortir de sa prison, pour s'envoler, etc., sans que personne lui ait rien appris ? Fabre relève ces faits comme établissant péremptoirement que l'instinct n'est pas de l'intelligence transformée, car jamais la mère n'a été au contact de sa larve et n'a rien pu lui enseigner ; ce que sait le jeune insecte, c'est à son merveilleux instinct qu'il le doit. Fabre en déduit même que ces faits constituent une preuve décisive contre la théorie du transformisme. Perrier reconnaît que cette difficulté a paru longtemps insurmontable à Darwin, à Romanes et à lui-même, jusqu'au jour où il a entrevu la solution du problème ; c'est dans une *lecture à la séance des cinq Académies, en 1900, sur l'instinct*, qu'il exposa la clef de l'énigme. Pendant les temps primaires et pendant le début des temps secondaires, le climat était chaud et permettait aux mères de connaître et d'élever leurs larves, de les instruire, de les faire bénéficier de toute leur expérience. Avec l'apparition des hivers, le rythme saisonnier a séparé les générations les unes des autres. La brièveté de la vie a dû supprimer l'expérience, car l'alternance de froid et de chaud, en détruisant les mères, a empêché l'éducation. Mais, déjà, le cerveau s'était organisé pour rendre automatiques la plupart des actes vitaux nécessaires pour la nutrition et la reproduction de la larve. « Le mystère une fois dévoilé, nous arrivons, dit Perrier, à ce paradoxe apparent que la fixité des instincts devient un argument inespéré en faveur de la théorie de l'évolution ».


Edmond Perrier. (Phot. Manuel.)

Dans cette lecture comme dans celle qu'il fit à nouveau, en 1906, dans une autre séance annuelle des cinq Académies sur la *parure* des animaux, il se révélait comme un merveilleux vulgarisateur. Il faisait ainsi pénétrer dans le public le résultat de ses découvertes, et ses exposés paraissaient si clairs et si simples que ses conceptions se répandaient tout de suite avec grande rapidité. Sa popularité s'accrut quand il devint rédacteur régulier du journal « le Temps » où, sous la rubrique *le Monde vivant*, il fit paraître périodiquement des articles sur toutes les actualités qui permettaient au lecteur le moins averti de se guider dans toutes les conceptions, souvent complexes, des sciences biologiques. Ces articles furent plus tard réunis en volumes : « *A travers le monde vivant* », « *la Vie en action* », « *France et Allemagne* ». Il tenait à garder cette tribune, car il savait ainsi accroître puissamment les moyens d'action du directeur du Muséum. C'est grâce à ces feuilletons du « Temps » qu'il attira l'attention d'un riche mécène, sir Basile Zaharoff, sur l'établissement qu'il dirigeait et obtint le don princier de 500.000 francs pour restaurer la ménagerie et les cultures du Muséum, qui avaient fatalement périclité pendant la guerre.

Son activité pour le développement du grand établissement national qu'il gouvernait d'une manière débonnaire a été considérable, et son consulat marquera dans l'histoire du grand sanctuaire des sciences naturelles. Il lui fit donner l'autonomie financière ; il créa la Société des amis du Muséum, dont le président a été jusqu'ici Léon Bourgeois. On a pu dire qu'en atteignant ce double but, il illustra à jamais sa direction. Il comprit, comme son prédécesseur, Alphonse Milne-Edwards, qu'un des rôles importants du Muséum doit être d'aider à l'expansion coloniale. Il organisa les conférences coloniales, qui eurent un grand retentissement dans le pays. Le vieux Muséum, à sa voix, parut prendre un regain de jeunesse ; la grandeur de son rôle avait été éclatante, surtout au XVIIIe siècle et au début du XIXe, alors que Bernard et Antoine-Laurent de Jussieu établissaient la classification naturelle, que Buffon et Lamarck fondaient le transformisme, que Cuvier créait la paléontologie, que Vauquelin, Gay-Lussac, Chevreul jetaient les bases de la chimie. Perrier voulut convaincre le pays — et il y est parvenu — qu'un tel établissement séculaire, rare survivance des œuvres de l'ancienne monarchie, ayant traversé la tourmente révolutionnaire en s'y régénérant, devait être un instrument de la grandeur de notre pays qui avait acquis, après les désastres de 1870, un immense empire colonial, destiné à être une source inépuisable de richesse.

Par la création du laboratoire colonial, il créa un organe de liaison avec nos possessions d'outre-mer, avec l'administration ministérielle chargée de nos domaines asiatiques, africains, océaniens et américains. Il rencontra bien des obstacles sur sa route ; mais, par son activité, par son habileté, par sa bonne humeur, il surmontait toutes les difficultés. Il suffisait à tout, allait partout sans fatigue, avec joie. Son aménité, sa grande bienveillance, sa parfaite courtoisie contribuèrent puissamment à son succès. L'apogée de sa carrière administrative a été marquée par les réceptions des souverains au Muséum : pendant quelques années, le gouvernement de la République prit l'habitude d'inviter les têtes couronnées à visiter les palais des sciences naturelles. C'est ainsi que le tsar de Bulgarie, le bey de Tunis et surtout le roi de Portugal vinrent admirer la galerie de paléontologie, l'arche de Noé de la galerie de zoologie, etc. A l'occasion de la visite de ce dernier souverain, qui devait être assassiné d'une manière si terrible peu après, Perrier organisa une cérémonie inoubliable dans le grand amphithéâtre de Buffon, où il révéla son talent d'organisateur et la puissance de son intelligence. Il convia devant don Carlos les plus grands savants de notre pays : Becquerel, Mme Curie, Lippmann, Moissan, Lacroix, avec mission, pour chacun d'eux, d'exposer au souverain, en cinq ou dix minutes, leurs plus grandes découvertes. En moins d'une heure, on assista à la naissance du radium, à celle de la photographie en couleurs, du four électrique, et à l'apparition des nuées ardentes dans l'explosion du volcan de la Martinique. Ce fut un spectacle d'une grandeur incomparable qui a laissé dans le souvenir des auditeurs une impression ineffaçable.

Son influence grandissait chaque jour à l'Académie de médecine, dont il était membre depuis 1898, à la Société d'acclimatation, dont il était l'âme et le président, à la Société de géographie, à la Caisse des recherches scientifiques et à la Section biologique de l'Ecole des hautes études, à la présidence de l'Académie des sciences (pendant la guerre, en 1915), à la Commission administrative de l'Institut, au Conseil supérieur de l'instruction publique, aux Ecoles normales de Sèvres et de Saint-Cloud. Partout il était présent dans les sociétés, les banquets, les dîners, les soirées, dans les bureaux des journaux; son activité féconde était inlassable, du moment qu'il s'agissait de l'intérêt du Muséum et de la science. Au cours de la guerre, le ministère des affaires étrangères le chargea d'une mission de propagande en Espagne avec le philosophe Bergson, avec Imbart de La Tour et Widor, et cette action fut extrêmement efficace.

Jusque dans les derniers temps de sa vie, il demeura alerte, actif, sans maladie, sans infirmité, étonnant tout le monde par sa jeunesse et sa gaieté. A la veille de sa mort, il fit paraître un dernier ouvrage qu'il donnait à ses amis, auxquels il l'offrait comme son testament scientifique : c'est le premier volume de la « Bibliothèque de synthèse historique », publiée sous la direction de M. Henri Berr ; ce livre est intitulé *la Terre avant l'histoire. Les origines de la vie et de l'homme*. On peut dire qu'il a condensé là toute l'essence de sa pensée. « Sujet immense, disait Berr dans la préface, qui exigeait une richesse et une variété de connaissances exceptionnelles, une rare puissance de synthèse » que, seul, Perrier était capable de traiter.

Sa vie scientifique fut celle « d'un laborieux, a dit Bouvier, le plus éminent de ses élèves. Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre, rue de Buffon, à l'époque où il se livrait à peu près exclusivement aux recherches, gardent le souvenir de ce travailleur infatigable, qui mesurait parcimonieusement les heures des repas. L'anatomie, la préparation et l'étude des coupes, l'exécution des dessins où il était passé maître ne lui laissaient guère de loisirs, sauf le temps où il faisait profiter son entourage de ses idées zoologiques, qui étaient fines et suggestives »... « Son laboratoire de la rue de Buffon et celui qu'il établit à Saint-Vaast (laboratoire maritime fondé par lui) furent longtemps semblables à des ruches, où de nombreux élèves abordaient, sous sa direction, les questions zoologiques les plus diverses. » En somme, il a été un maître dans toute l'acception du terme ; le « bon patron », comme a dit un autre de ses disciples, Charles Gravier. Il a ajouté, comme le poète, que « la bonté contient toutes les autres choses ».

Le Muséum gardera certainement un souvenir durable de son passage, car il a tout fait pour lui ; il a su intéresser le public et le gouvernement à ses misères et, peu avant la guerre, le Parlement, par une loi de finance, a voté 14 millions pour la reconstruction de toutes les parties vétustes et en ruine et pour l'édification de bâtiments qui manquent, comme la galerie des produits végétaux que l'indus-

trie et le commerce emploient pour l'enrichissement de notre pays. La France a grand besoin, à l'heure présente, des instruments de travail qui lui manquent pour sortir de la crise économique où elle se débat. — J. COSTANTIN.

Pierre Ier (Pierre Karageorgevitch), roi de Serbie, né à Belgrade le 29 juin 1844, mort dans cette même ville le 16 août 1921. Petit-fils de Georges le Noir (Karageorge), le libérateur de la Serbie, fils d'Alexandre Karageorgevitch, qui occupa le trône de Belgrade de 1842 à 1850, Pierre Karageorgevitch passa seulement son enfance en Serbie. En 1859, en effet, la couronne serbe échut, en la personne de Michel, à la dynastie rivale des Obrenovitch. Le prince Alexandre dut partir pour l'exil et, pour de longues années, la terre natale se trouva close à son jeune héritier. Celui-ci continua ses études à Genève (1858-1861), puis reçut, comme tant d'autres « rois en exil », l'hospitalité de la France. Il passa sur les bancs du collège Sainte-Barbe une année, à l'issue de laquelle il fut admis à l'Ecole militaire de Saint-Cyr (1862). Sorti officier en 1864, il passa trois ans encore à l'école d'application de Metz (1864-67). Ces études répondaient au tempérament du prince Pierre, qui fut toujours, dans l'âme, un officier.

Avant d'utiliser pour son pays la science militaire ainsi acquise, le prince Karageorgevitch a l'occasion de l'employer au service de la France. La guerre franco-allemande de 1870-1871 le trouve, avec tant d'autres représentants de l'élite des nations, volontaire à la Légion étrangère. Son corps d'armée, le XVe, fait partie de la première armée de la Loire. Le prince de Serbie combat sous d'Aurelles de Paladine, à Coulmiers et Beaune-la-Rolande, puis, après la deuxième prise d'Orléans, passe à l'armée de Bourbaki. Attaché à l'état-major de la 1re division du XVIIIe corps d'armée, il est fait chevalier de la Légion d'honneur sur le champ de Villersexel et capitaine à la fin de la campagne.

La guerre terminée, il retourne à Genève, où il trouve presque une seconde patrie, sans renoncer cependant tout à fait aux espérances royales qu'il tient de sa famille. C'est, cependant, plus encore la grandeur de la nation serbe que la sienne propre qu'il rêve alors. Comme le roi Nicolas de Monténégro, il pense à réaliser la Grande Serbie, à réunir en un seul peuple, de l'Adriatique à l'Egée, tous les Serbes de l'Empire ottoman. Quand, en 1875, éclate l'insurrection de Bosnie, Pierre Karageorgevitch y voit l'occasion de faire du rêve une réalité. Au souverain de Serbie, qui est alors Milan, le prince Karageorgevitch écrit une lettre très noble, où il l'invite à faire, comme il fait lui-même, abstraction des haines familiales pour réunir dans un définitif effort les deux dynasties libératrices. Moins généreux, Milan laisse cette lettre sans réponse. Cependant, Pierre Karageorgevitch gagne la Bosnie, organise les premières bandes d'insurgés et, pendant plusieurs mois, tient la campagne contre les Turcs.

En mai 1875, la Serbie et le Monténégro entrant officiellement en lutte contre la Porte, Pierre Karageorgevitch juge son rôle terminé et se retire.

De retour à Genève, il y passe une vie très laborieuse, remplie surtout par des études quasi encyclopédiques. La politique, cependant, le sollicite, et aussi les questions sociales; il fréquente les clubs socialistes de Genève, où il est inscrit sous le nom de Kara le Rouge ; il est en relations actives avec les socialistes allemands : tel Kautsky. Cette attitude dès maintenant prise montre bien que Pierre Karageorgevitch va se poser, devant l'opinion serbe, en prince libéral.

Suivant avec attention les affaires de Serbie, il peut constater l'impopularité croissante du roi Milan, dont, pendant tout son règne, le pouvoir tint à un fil bien fragile et qu'une grande partie du pays aspire à renverser. Pierre Karageorgevitch va s'établir au Monténégro, où il épouse la princesse Zorka, fille du prince Nicolas (1883). Celle-ci meurt en 1890, après lui avoir donné trois fils et, bientôt après (1894), il quitte le Monténégro. Le prince Nicolas et son gendre, d'accord en principe sur la libération de la Serbie, ne conçoivent pas cette libération de la même manière. Celui-ci est, comme il est naturel, prétendant au trône, et celui-là vise à placer sur le trône des Obrenovitch son propre fils, le prince Mirko.

De nouveau, Genève accueille le prince Pierre. Comme dix ans auparavant, sa vie y est simple et studieuse : officiellement, c'est celle d'un simple particulier, ayant renoncé pour toujours à la couronne. Cependant, il ne néglige pas de se tenir en constantes relations avec les adversaires de la dynastie régnante, de plus en plus nombreux et de plus en plus déterminés à faire contre le roi Milan ou son fils Alexandre un coup d'Etat.

Le parti libéral et l'armée sont particulièrement hostiles aux Obrenovitch, et Pierre Karageorgevitch est leur candidat. Dès 1901, ils forment une association secrète, dont le but est d'assurer son accès au trône. Lui-même adresse, en 1902, un appel au peuple serbe, où il rappelle la gloire et les services de ses ancêtres.

Le 10 juin 1903, le roi Alexandre et la reine Draga sont tués par des officiers, dans le konak de Belgrade. Et, l'exécution faite, l'armée proclame Pierre Karageorgevitch. Celui-ci, qui apprend à Genève les événements de la nuit tragique, se tient tout d'abord sur une prudente réserve, déclarant ignorer le complot, réprouver le crime et subordonner son attitude à celle de la nation. Celle-ci ratifie le choix de l'armée.

Le 14 juin, la Skouptchina et le Sénat se réunissent en Assemblée nationale, acclament Pierre Ier à l'unanimité et au milieu d'un extraordinaire enthousiasme populaire. De Genève, le nouveau souverain lance à son peuple une proclamation : son règne sera le début d'une ère de réconciliation nationale et de liberté. Reçu triomphalement à Belgrade (24 juin 1903), il réalise immédiatement ses promesses. « Monarque constitutionnel, dit-il, je ne veux user de mon pouvoir que pour être le protecteur des libertés du peuple et le plus fervent gardien des droits de l'Assemblée ». De fait, il remet en vigueur la Constitution libérale de 1888, supprimée par les Obrenovitch, remplace par le suffrage universel l'ancien régime censitaire, établit le droit de réunion et la liberté de la presse. Le voyage qu'au début de 1904 il fait dans toute la Serbie, s'arrêtant çà et là pour adresser au peuple des discours empreints du plus grand libéralisme,



Pierre Ier de Serbie.

consolident définitivement son autorité à l'intérieur. Les grandes puissances, d'abord hostiles et qui exigeaient le châtiment des assassins, le reconnaissent tour à tour et envoient toutes des délégués aux fêtes de son couronnement (23 septembre 1904).

Au contraire des Obrenovitch, vassaux de l'Autriche, Pierre Ier a voulu poursuivre une politique nationale. Champion du slavisme et de l'orthodoxie dont il a juré à son couronnement d'être le soutien, il envisage la formation d'une grande fédération balkanique, où la Serbie, agrandie des provinces administrées par l'Autriche (Bosnie et Herzégovine), doit jouer un rôle essentiel. Tel est l'objet des négociations poursuivies en 1906 avec le gouvernement bulgare. Celles-ci aboutissent à des accords douaniers qui permettent à la Serbie, alors privée de tout débouché vers la mer, l'exportation de ses produits vers la mer Noire. Jusqu'alors, l'exportation des produits serbes se faisait surtout par le territoire autrichien. L'entente économique avec la Bulgarie inaugure donc la guerre de tarifs avec l'Autriche. La crise de 1908 montre mieux encore l'opposition irrémédiable qui doit mettre aux prises avec l'Autriche-Hongrie la Serbie, émancipée de la tutelle autrichienne. L'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, « administrées » jusqu'alors par le gouvernement autrichien (3 octobre 1908), semble briser le rêve de la Grande Serbie et déchaîne à Belgrade la colère des patriotes. Ceux-ci demandent bruyamment au roi de déclarer la guerre, pour réaliser enfin les aspirations du peuple serbe vers l'unité. Patriote, mais de tendances pacifiques, le roi de Serbie essaye de résister au mouvement. Mais le prince héritier Georges s'en fait le chef : le souverain est bientôt débordé. Malgré l'échec de ses demandes auprès de la Turquie et des grandes puissances qui ont refusé de lui promettre leur appui dans une guerre contre l'Autriche et la Bulgarie, il doit constituer un ministère de tendances belliqueuses et appeler plusieurs classes sous les drapeaux. Le désistement du prince héritier à ses droits de succession (21 mars 1909) amène une détente et, le 30 mars, le cabinet serbe reconnaît le fait accompli. La politique pacifique de Pierre Ier a triomphé.

Les années suivantes, toutes pacifiques, sont consacrées à la préparation de la grande alliance slave, chère au cœur du roi Pierre Ier. En octobre 1909, le prince héritier Alexandre se rencontre avec Ferdinand de Bulgarie, qui lui-même vient à Belgrade en décembre. Un accord douanier serbo-bulgare est alors signé. La Serbie peut librement exporter ses denrées à travers la Bulgarie.

En 1910, Pierre Ier se rend à Pétersbourg (mars), puis à Constantinople (avril). L'année suivante, c'est Rome (février) et Paris (novembre) qui l'accueillent. Cette dernière ville acclame le glorieux combattant de 1870, et les liens franco-serbes se resserrent. C'est en France que la Serbie acquiert son matériel de guerre. C'est à la fin de 1911 et au début de 1912 que se réalise enfin l'entente balkanique. Le 29 février 1912, après le voyage du prince Alexandre à Sofia, les gouvernements serbe et bulgare sont d'accord pour le partage éventuel de l'empire ottoman. Ils agissent de concert pour exiger de la Sublime-Porte la refonte complète du statut des chrétiens macédoniens.

La formation de l'alliance balkanique, destinée à permettre au peuple serbe — sans engager de guerre avec son puissant voisin du Nord — de réaliser la Grande Serbie, est bien l'œuvre de Pierre Ier. Ici, d'ailleurs, s'arrête son rôle dans la guerre balkanique. Perclus depuis longtemps de rhumatismes et ne pouvant prendre le commandement suprême des troupes qu'il confie au prince Alexandre, c'est dans sa retraite de Vranjska-Bagna que lui arrivent les glorieux échos des deux guerres. Encore une fois, quand l'Autriche s'oppose à l'annexion de l'Albanie, il exerce sur son peuple une action modératrice. L'immense agrandissement de la Serbie aux traités de 1913 lui est donc bien dû, et il ne pense qu'à la consolider par la paix, quand l'Autriche qui, depuis de longues années, voit dans la Serbie l'ennemie, adresse, le 25 juillet 1914, à Belgrade son insolent ultimatum. Encore une fois, Pierre Ier se sacrifie à la cause de la paix, et c'est sur son ordre qu'est rédigée la réponse conciliante de la Serbie. Comme il s'y attend, d'ailleurs, l'Autriche, quand même, déclare la guerre. C'est de sa retraite encore que le vieux roi suit les premières phases de la lutte : avance des Serbes en Bosnie, Charleroi, la Marne, sans jamais désespérer du succès de la France.

En décembre 1914, l'Autriche prépare une sérieuse offensive : le général Potiorek occupe Belgrade ; ses troupes, après avoir battu l'armée serbe à Valjevo, arrivent presque au centre du pays. C'est alors que le roi Pierre se lève, à force d'énergie, de sa couche, pour jouer à nouveau un rôle actif. Il ordonne l'arrêt de la retraite serbe, qui se traduit par le « redressement » de Roudnik, première grande victoire des Serbes dans la guerre mondiale. Mais il est averti que la propagande autrichienne remporte chez ses soldats quelques succès, que le découragement encore menace l'armée. Il se décide à paraître lui-même au milieu de ses troupes, pour les galvaniser de sa présence. Arrivé à Nich, à la grande stupéfaction de ses ministres, il tient avec eux un conseil de guerre à Kragujevatz, non loin du front autrichien, puis arrive à l'armée et adresse aux soldats un vibrant discours, plein de flamme patriotique et de mépris pour les *défaitistes* : « Je délie ceux qui désespèrent du serment de fidélité. Qu'ils partent ! Moi, votre vieux roi, je mourrai ici ! » N'est-ce pas l'accent, la parole même de César haranguant ses légions ? Un miracle de volonté permet au demi-paralytique de parcourir, un fusil à la main, le champ de bataille. L'extraordinaire enthousiasme qui poussait les soldats en voyant leur souverain tirer lui-même sur l'Autrichien n'a pas peu contribué au « miracle de Roudnik », à la reconquête par les Serbes de leur territoire, à la déroute complète de Potiorek.

Le 15 décembre, le roi Pierre fait une rentrée triomphale à Belgrade, puis se replonge dans la retraite. L'année 1915 le trouve dirigeant toujours de Vranjska-Bagna la politique extérieure de son pays. Il y déploie une habileté et une clairvoyance qui ne sont, malheureusement, pas secondées par ses grands alliés. Dès l'été de 1915, il a découvert le jeu bulgare : il demande à l'Entente 200.000 hommes pour écraser la Bulgarie, avant qu'elle ait achevé sa mobilisation. En même temps, il repousse dédaigneusement la paix séparée offerte par l'Allemagne. La confiance que certains des Alliés placent quand même en Ferdinand de Bulgarie leur fait rejeter la sage proposition du roi Pierre. Et c'est de nouveau l'invasion : avec son peuple, le vieux roi marche sur les routes d'exil. A Pirot, à Prizrend, à Corfou, il précède les files lamentables de ses soldats, de ses sujets, fuyant la barbarie allemande. Mais il a pu voir la revanche et, avant d'abdiquer entre les mains de son fils Alexandre, être consacré roi des Serbes, Croates et Slovènes, réalisant ainsi cette Grande Serbie qui fut le rêve de toute son existence, pour laquelle il avait lutté et souffert. — LÉON ABENSOUR.

Politique intérieure et extérieure (*février*). — La carte du temps dans l'atmosphère politique du monde n'était pas compliquée en février. Peu de vent, aucun ouragan, un ciel uniformément gris, avec, par moments, quelques teintes plus sombres, puis, dans les derniers jours du mois, une éclaircie, influence — nous imaginons — du changement de lune. En d'autres termes, on n'avait à noter, dans les rapports des peuples, en février, que des frictions, pas de heurts. Ce n'est pas que, comme toujours, les faits quotidiens, tels qu'ils étaient rapportés par la presse, n'eussent été de nature à faire froncer les sourcils aux gens nerveux ; on nous avait souvent fait entrevoir les pires éventualités, mais il n'y avait là que des mouvements superficiels, enregistrés par l'extrême sensibilité de la machine aux informations, qui est montée pour ne rien laisser échapper et pour tout mettre sur le même plan. En fin de compte, tout se terminait bien, et, encore une fois, le pivot de la politique du monde, c'est-à-dire l'Entente franco-anglaise, après quelques ébranlements apparents, gardait une inflexible stabilité. Ceux qui pensent que l'étroite concordance de la politique anglaise et de la politique française est le seul moyen de ramener la paix en Europe et d'arriver à une reconstitution économique solide se réjouiront de ce résultat, dont ils n'ont d'ailleurs jamais douté. Ceux qui ferment les yeux à l'évidence et n'hésiteraient pas à nous conduire aux aventures par la rupture de l'alliance anglaise, sans rien avoir à mettre à la place, s'en trouveront peut-être marris. Ils pourront se consoler en constatant qu'à y regarder de près, c'était, en l'occurrence, la politique française qui, sans rien casser et par la seule action du bon sens, avait ramené la politique anglaise à une raisonnable appréciation de la situation.

Relations franco-anglaises. — C'était donc la discussion toujours courtoise engagée entre la France et l'Angleterre à propos de la Conférence de Gênes qui, abstraction faite de quelques événements importants sans doute, mais rattachés plus particulièrement à la politique intérieure de divers Etats, avait été le fait essentiel et régulateur à retenir en février. On se rappelle la position de la question. La Conférence de Cannes, fin janvier, avait décidé la réunion à Gênes d'une Conférence intereuropéenne de reconstruction, où seraient appelées l'Allemagne et la Russie. La date en avait été fixée au 8 mars. La France, par l'organe de Briand, avait, à des conditions parfaitement déterminées et en éliminant d'avance certaines questions qui sont hors de cause, accepté d'y participer. De plus, Briand avait rapporté de Cannes un avant-projet de Pacte de garantie à intervenir entre la France et l'Angleterre. La retraite volontaire de Briand allait-elle remettre en question l'acceptation de la France ? On aurait pu concevoir quelques craintes, si l'on s'était laissé aller aux impressions du premier moment et aux premières déclarations du président Poincaré. La suite avait montré que, comme nous l'avons déjà dit, la manière avait changé, non le fond.

Le document capital sur cette question avait été le Mémorandum remis au gouvernement anglais par le gouvernement français, le 6 février, et qui fut rendu public quelques jours plus tard. Dans ce Mémorandum, le président Poincaré faisait une critique très serrée du programme prévu à Cannes pour la Conférence de Gênes. Il y montrait comment les formules employées pour délimiter le champ des discussions futures de cette assemblée avaient besoin de sortir du vague dont elles paraissaient entourées, pour se fixer en des termes précis à l'abri de toute équivoque. Notamment, il faisait ressortir la nécessité, pour les Alliés, de se mettre parfaitement d'accord sur ce qu'ils voulaient faire, afin que les autres participants de la Conférence, anciens ennemis ou neutres, n'eussent aucun doute sur le but de la réunion et sur l'impossibilité de l'entraîner sur des terrains où l'on ne voulait pas aller. Il marquait en particulier dans les termes les plus nets que, si la Russie ne se conformait pas aux engagements pris par Tchitcherine au moment de l'annonce de la Conférence de Gênes, la France ne pourrait consentir à prendre part à la réunion. Il faut dire, sur ce point, que le nouveau président du conseil français ne faisait que développer les intentions très fermes de son prédécesseur Briand, qui, le jour où il quitta le pouvoir, avait déclaré avec précision que l'on ne pouvait discuter avec la Russie que si elle se conformait aux conditions qui lui étaient posées et qui étaient définitives. Mais le Mémorandum, entrant dans le détail, notait les difficultés que présentait la reprise des relations avec la Russie, étant donné l'état de la législation dans ce pays, notamment la difficulté d'obtenir des garanties pour les propriétés étrangères dans un Etat où le principe même de la propriété était nié, et il aboutissait à concevoir un régime d'exception pour le commerce et l'industrie étrangère en Russie. Il insistait, en outre, sur le fait que l'interdiction faite à une puissance quelconque de s'ingérer dans les affaires d'une autre puissance ne pouvait s'appliquer dans tous les cas ; par exemple, dans le cas où l'Allemagne voudrait restaurer les Hohenzollern ou la Hongrie les Habsbourg, ou toute autre monarchie militaire, et il faisait remarquer que, sur ce point, la Société des nations était qualifiée pour intervenir. Sur toutes les autres parties du programme prévu pour la Conférence de Gênes, il pénétrait fortement dans le fond même de chaque question et mettait en évidence la nécessité de donner aux termes employés un sens indiscutable. Il concluait à ce que les Alliés, avant la Conférence de Gênes, instituassent une étude sur tous les points obscurs, afin d'être parfaitement d'accord et à ce que, par suite, la réunion fût ajournée à trois mois. En somme, deux principes circulaient dans tout le Mémorandum : ne toucher en rien aux traités issus de la Conférence de la paix qui constituent le droit public européen et sur lesquels il ne peut être admis aucune contestation, même de la part de ceux qui ne les ont pas signés ; ne diminuer en rien les pouvoirs et l'autorité de la Société des nations qui, sur bien des points, est organisée pour résoudre les difficultés survenantes et, en particulier, ne pas admettre que la Conférence de Gênes se substitue à la Société des nations dans toutes les questions qui sont de la compétence de cet organisme international.

Il était indubitable que ce document, d'une clarté parfaite, d'une franchise et d'une loyauté indiscutables, constituait un acte considérable de la politique française. Maintenu sur le terrain juridique, il devait frapper, en France et à l'étranger, tous les esprits qui sont convaincus de la nécessité d'une politique de réalités et du danger qui découle de l'inscription, dans les programmes, de têtes de chapitres d'une forme saisissante et prometteuse, sous lesquels on inscrit ensuite, un peu au hasard, des textes inattendus et décevants. On doit avouer que la méthode de Lloyd George, mélange d'imagination sentimentale humanitaire et de réalisme positif exclusivement britannique, se trouvait soumise à l'épreuve d'un raisonnement logique qui n'en laissait pas subsister grand'chose. Le document fit impression en Angleterre et aux Etats-Unis. Il n'y fut pas, quoi qu'on en ait dit, fait de réponse précise sur le fond, et le Foreign Office se borna à discuter des points de détail. Les journaux anglais, à leur ordinaire, ne nous ménagèrent pas, et le gouvernement anglais et Lloyd George lui-même annoncèrent avec une assurance sans trouble qu'il n'était pas question de changer la date de la Conférence de Gênes, à moins que l'Italie, qui avait fait les invitations, n'en prît l'initiative. On fut donc fondé à penser que de cette controverse diplomatique pouvait sortir, si l'Angleterre ou la France s'obstinaient, un différend insoluble.

Ce n'est pas que Lloyd George ne semblât admettre l'utilité d'une préparation de la Conférence de Gênes et, à cet effet, il suggérait la réunion à Londres d'une Conférence d'experts, qui fixerait les points douteux. Mais il émettait l'idée que cette Conférence spéciale pourrait, en quinze jours, mener à bien son travail ; on lui retorquait qu'il avait fallu six mois pour préparer la Conférence financière de Bruxelles. Le temps, d'ailleurs, passait : chaque jour perdu augmentait la difficulté et, par suite, l'impossibilité du maintien de la date du 8 mars. La politique intérieure de l'Italie nous vint en aide, sans y tâcher. La double crise ministérielle qui, fin février, aboutit à la chute définitive du cabinet Bonomi, plaçait le nouveau ministère italien dans l'impossibilité absolue de prendre part utilement à la Conférence, si elle se tenait au début de mars. C'est dans ces conditions que Lloyd George proposa à Poincaré une conversation qui eut lieu à Boulogne, le 25 février, et où les deux Premiers se mirent d'accord sur tous les points essentiels. Il n'est pas hors de propos de transcrire ici le court Communiqué qui fit connaître au monde cet accord d'une portée particulière après les craintes que l'on avait pu concevoir. « M. Lloyd George et M. Poincaré, disait « ce document, se sont rencontrés aujourd'hui (25 fé« vrier) à Boulogne, à la sous-préfecture, où ils « ont eu une conversation de plus de trois heures, « au cours de laquelle ils ont examiné dans le plus « grand esprit de cordialité un certain nombre de « problèmes actuellement posés devant les Alliés. « Les deux premiers ministres se sont particulière« ment occupés de la Conférence de Gênes et se sont « mis entièrement d'accord sur les garanties politi« ques à prendre pour qu'il ne soit porté atteinte ni « aux prérogatives de la Société des nations, ni aux « traités signés en France après la paix, ni aux droits « des Alliés aux réparations. Les experts se réuniront « à Londres dans un bref délai, pour examiner les « questions économiques et techniques, et il sera de« mandé au gouvernement italien de réunir la Con« férence de Gênes le 10 avril. M. Lloyd George et « M. Poincaré se sont très amicalement entendus sur « tous les points qu'ils ont traités, et ils ont tous « deux emporté de leur entretien la certitude que « l'entente entre l'Angleterre et la France, dans tou« tes les questions internationales, est appelée à pro« duire bientôt les résultats les plus féconds. Ils ont « particulièrement acquis l'assurance qu'aucune dif« ficulté d'ordre politique n'empêchera les deux na« tions alliées de travailler ensemble, en pleine con« fiance mutuelle, à la reconstitution économique de « l'Europe et à la consolidation de la paix ». On pouvait donc dire que, une fois de plus, l'incident était clos, et chacun pouvait penser qu'il l'emportait. Lloyd George avait obtenu que le règlement des points discutés le fût, non par des Notes diplomatiques, qui lui semblent un instrument désuet et anachronique, mais par un contact direct entre les chefs des gouvernements. Poincaré obtenait la remise de la Conférence de Gênes et des promesses formelles sur trois points : les traités, la Société des nations, les réparations. Remarquons que l'on se réservait évidemment de n'accorder aux traités signés ailleurs qu'à Paris que la valeur qui pourrait leur être attribuée en fonction de la consolidation de la paix. Rien n'était dit sur le Pacte de garantie, mais on affirmait la cordialité et la bonne entente. Le nuage était passé.



Un groupe de drapeaux des régiments dissous défile dans la rue Royale, pour se rendre aux Invalides. — Phot. Rol.



Une cérémonie grandiose et touchante s'est déroulée aux Invalides, le 21 février 1922. Les drapeaux et étendards des régiments qui, depuis l'armistice (11 nov. 1918), ont été dissous, sont arrivés de tous les points de la France et sont rangés dans la cour d'honneur. Le maréchal Pétain les remet solennellement au général Malleterre, gouverneur des Invalides et directeur du Musée de l'Armée, où les emblèmes des régiments dissous (démobilisés le 21 février 1921) vont prendre place dans la vaste salle des drapeaux (salle Turenne), consacrée à leur gloire. — Phot. Manuel.

On pouvait enregistrer un succès moral et une détente et, pour nous qui sommes habitués à nous contenter de peu, c'était quelque chose. On devait, en outre, considérer comme acquis qu'aucune discussion ne serait admise ni sur le traité de Versailles et ses annexes, ni sur les réparations. Nous avons lieu de croire, bien qu'on l'ait mis en doute, que Briand s'était déjà, à Cannes, fait donner cette assurance et qu'il eût été possible d'en avoir plus tôt la certitude. Mais deux sûretés valent mieux qu'une, et l'on était en droit de penser qu'en préparant avec soin et sans perdre de temps la Conférence de Gênes, on arriverait plus sûrement à créer un *modus vivendi* économique avec la Russie. Lloyd George estimait qu'il ne pouvait plus s'en passer et voyait dans la reprise du commerce avec l'ancien Empire des tsars la seule solution au problème cruel du chômage qui ruinait l'Angleterre. Nous avions le devoir de l'aider. Mais quelles précautions ne fallait-il pas prendre ?

Au milieu des échanges de vues relatifs à la Conférence de Gênes, que devenait le Pacte de garantie ? Nous n'avions pas de renseignements précis à ce sujet, qui était cependant de tant d'importance. Nous ne pouvions qu'espérer que l'affaire suivait son cours. Le pacte signé par la Belgique avec l'Angleterre fortifiait cet espoir.

Russie. — Le gouvernement des soviets fondait certainement de vastes espoirs sur la Conférence de Gênes et sur l'appui qu'il attendait de Lloyd George. Le Premier anglais, nous le répétons, souhaitait très vivement régler la question économique russe, au risque peut-être de concessions politiques hasardées. Mais il était évident — et le Communiqué de Boulogne le laissait deviner — que rien ne serait accordé aux Russes que contre des garanties précises et consolidées. Or quelles étaient à cet égard les dispositions du gouvernement de Lenine ? Il était — combien de fois n'avons-nous pas écrit cette phrase ? — très difficile d'être fixé à cet sujet. Si l'on en croyait les informations de certains journaux, les Russes désiraient de bonne foi reprendre des relations réglées avec l'Europe occidentale. Si l'on se référait à d'autres, beaucoup plus nombreuses et dont une partie était constituée par des documents officiels russes, la Russie ne venait à Gênes qu'avec l'intention de se jouer de l'Europe. La Russie songeait à elle seule, et comme, en Russie, seuls comptent le gouvernement des soviets et la pensée de Lenine, il était aisé de conclure que ledit gouvernement travaillait avant tout à sa propre consolidation. Comme, aussi, d'autre part, il n'avait nullement abandonné ses idées de propagande communiste dans le monde et que ce qu'on lui racontait sur l'état de cette propagande en Occident, particulièrement en France, était fort encourageant, soit qu'il crût réellement à ces informations tendancieuses, soit qu'il feignît d'y croire et s'en servît seulement pour faire illusion aux naïfs, il restait là une inconnue très troublante. Il était avéré, d'ailleurs, que la propagande bolcheviste était organisée en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France, dans toute l'Asie. En Allemagne, elle espérait bien aboutir en profitant de la division des partis ; il était vraisemblable que c'était à l'instigation de Radek, le plus actif agent des idées russes, que les indépendants s'étaient abstenus dans le scrutin du 15 février et avaient ainsi sauvé le cabinet Wirth, qu'il n'était pas de leur intérêt de renverser. En Angleterre, les bolcheviks jouaient, à ce moment même, une grosse partie, et il n'était pas possible de se dissimuler que, s'ils la gagnaient, l'avenir de ce pays et celui de la politique anglaise en Europe pouvait se trouver dangereusement modifié. Ils avaient entrepris d'obtenir la majorité aux élections du County Council de Londres, qui allaient avoir lieu dans les premiers jours de mars, et ils escomptaient un succès. En France, la scission du parti socialiste, la coupure de la C. G. T. montraient, au contraire, que leur propagande faisait long feu et n'aboutissait qu'à un émiettement tout à fait contraire à une réussite. De même, en Italie, il semblait bien que l'heure était passée et, si des sympathies restaient, les crises ministérielles successives et l'état de l'opinion marquaient plutôt un retour en arrière et une heureuse régression vers des idées de sagesse. Par contre, en Asie, il était très vraisemblable que les idées bolchevistes, même si elles n'étaient pas acceptées avec leurs strictes conséquences, agissaient comme un ferment de désorganisation. L'ensemble de ces opérations de propagande prouvait que Moscou n'abandonnait rien de son prosélytisme. D'ailleurs, l'attitude des soviets vis-à-vis des puissances à l'occasion de la Conférence de Gênes s'était modifiée.

De la condescendance empressée, presque reconnaissante et un peu humble du début, lorsqu'il s'agissait de se faire admettre à Gênes, on était passé très vite, une fois cette admission acquise, à l'égalité, puis à l'arrogance et au dédain. Soit qu'ils voulussent se réserver des terrains de discussion et obtenir des concessions en paraissant en faire, ils avaient avec insistance fait connaître que, si l'Europe leur réclamait le payement des dettes de la Russie tsariste, ils avaient, eux, de fortes créances contre l'Europe et, en première ligne, contre la France, qui avait soutenu les ennemis de la Révolution.

Que tout cela fût un jeu de scène, on pouvait le penser. Mais ce seul jeu de scène devait retenir l'attention et était un avertissement. On devait être certain, par conséquent, que la situation à l'égard des soviets avait peu changé. Obligé de chercher un rapprochement avec l'Entente, à la fois pour essayer de lui extorquer une reconnaissance de fait, puis de droit, et pour ramener l'état économique de la Russie, évidemment ruinée et hors d'état de se relever seule, vers un état normal, inquiet de la prolongation de la famine et de la misère qui lui aliénait les populations ouvrières et paysannes sans lesquelles il n'était plus rien, le gouvernement de Lenine essayait de tout pour faire figure, se réservant, lorsqu'il aurait obtenu ce qui lui était indispensable dans sa détresse, de se retourner contre ceux qui l'auraient aidé et de se servir contre eux des ressources qu'ils auraient eux-même fournies. Ainsi, tour à tour insinuants et intransigeants, négociant, à la fois, des traités de commerce et des marchés de fournitures de matériel de guerre, hurlant la famine et faisant tout pour rendre inefficaces les secours que leur offrait la France, sollicitant les puissances et les narguant, les gouvernants russes restaient une énigme. Le mystère continuait à planer sur l'état réel de la Russie. Dans ces conditions, combien la prudence ne s'imposait-elle pas ! Quand on parlait de garanties, où pouvait-on les trouver ? Quand on parlait de commerce, quels en seraient et l'objet et les moyens ? Et, pourtant, les statistiques même publiées par la Russie prouvaient que l'Allemagne et

Le mariage de la princesse Mary, fille du roi d'Angleterre George V et de la reine Mary, avec le vicomte Lascelles, a été célébré le 28 février 1922 à l'abbaye de Westminster, au milieu d'une foule énorme. Le cortège, magnifique, a traversé Londres en fête, depuis le palais de Buckingham jusqu'à l'Abbaye. (La photographie ci-dessus montre le carrosse royal se rendant à Westminster.) — Phot. Rol.

la Suède trafiquaient avec les soviets et leur livraient du matériel de chemins de fer. Mais la Suède, par sa position de neutralité, l'Allemagne par sa proximité et par sa situation humiliée à l'égard de l'Entente, par son besoin de se développer, avaient des raisons spéciales de rentrer en relations avec leurs voisins, qui, de leur côté, avaient un intérêt politique et économique considérable à lier partie avec des pays vers lesquels les portaient en outre de très anciennes affinités. Mais quel serait le sort réservé à des transactions commerciales, ou françaises, ou anglaises ? Lloyd George, poussé par l'industrie et la banque de son pays, croyait percer cette nuit et voir au delà des perspectives radieuses. On ne pouvait que le mettre en garde contre le mirage du désert. La question restait entière. L'Europe ne pouvait se reconstituer qu'avec l'apport de la Russie; la valeur de cet apport et ses conséquences restaient indéterminées; le prix qu'on le payerait et le risque qu'il faisait courir étaient-ils dans un rapport tel que le profit certain dépassât le risque couru ? La France, l'Angleterre et l'Italie devaient réfléchir à ces incertitudes.

Allemagne. — La situation de l'Allemagne, en février, avait été fort trouble. Le gouvernement du chancelier Wirth s'était trouvé en présence d'une grève de cheminots combinée avec une grève de fonctionnaires, devant laquelle il s'était montré faible. Il avait, en outre, continué à être ballotté entre les partis, et il n'avait conservé au Reichstag qu'une très faible majorité. Cependant, il restait au pouvoir, et là était le fait essentiel. Il demeurait, en effet, certain que le cabinet Wirth, tout chancelant qu'il fût, restait une barrière entre les révolutionnaires et les pangermanistes. Il était l'expression d'une Allemagne démocratique, qui cherchait sa formule et qui, aspirant ardemment à reconquérir la liberté de ses mouvements et ses possibilités d'action, tâchait à remplir ses obligations envers l'Entente, tout en s'efforçant d'obtenir des adoucissements. Une pareille position, en tout pays et à plus forte raison dans un pays militarisé comme l'Allemagne dans la forme et dans le fond, était forcément instable. Sans doute, un péril subsistait du côté extrémiste, et nous avons dit que les indépendants ne s'étaient abstenus de collaborer au renversement du cabinet Wirth que pour éviter pire et échapper à une dissolution du Reichstag. Mais, en fait, l'Allemagne n'était pas tournée vers la révolution. Le danger, pour elle et pour nous, restait là où nous l'avons montré : dans le travail ouvertement mené par la grande industrie, par les militaristes et les pangermanistes, contre le traité de Versailles, contre les réparations, contre la surveillance du désarmement. Que furent, au juste, les grèves du début du mois ? N'avaient-elles pas des liens avec



Après avoir passé la revue des troupes qui rendaient les honneurs, le maréchal Pétain a remis les drapeaux et les étendards au général Malleterre, en prononçant d'une voix vibrante ces brèves paroles : « *Au nom du président de la République, je vous remets les drapeaux de gloire !* — Puis, se tournant vers les glorieuses reliques : *Au nom de la France, je vous salue !* » Enfin, il a assisté, avec toute sa suite, au défilé des troupes, qui a terminé cette magnifique cérémonie. (1. Le maréchal Pétain ; 2. Le général Berdoulat, gouverneur militaire de Paris ; 3. Le général Mangin ; 4. Le général Gouraud ; 5. Le général Maistre ; 6. Le général Malleterre, gouverneur des Invalides.)

le parti qui veut à tout prix se débarrasser de la charge des réparations ? Quel rôle a joué Stinnes dans tout cela ? Questions, et questions sans réponse, mais non sans des soupçons de complicité.

Bientôt, l'Allemagne aura à élire au suffrage universel, les femmes comprises, le président du Reich. Quelle place tiendra dans cet acte capital, qui sera un véritable plébiscite, la Bavière, qui ne s'est pas résignée à l'unitarisme allemand ? Et quelle sera notre position si le vote populaire donne, comme il est possible, la majorité au parti de la résistance ? Il y fallait songer, surtout au moment où l'Angleterre nous demandait de réduire le contrôle militaire sur l'Allemagne, et par là nous apparaissait avec force l'utilité, si bien comprise par Briand et si fortement soutenue par son successeur, Poincaré, de spécifier que la question des réparations ne pourrait être posée à Gênes et que celle des traités était intangible. L'attitude, non du gouvernement allemand actuel, mais d'une très grande partie des dirigeants et du peuple allemand, est telle que nous devons toujours rester sur nos gardes, et là est la grande, l'insoluble difficulté qui s'oppose à une reconstruction rapide et solide de l'Europe. Nous ne devons pas nous lasser de le répéter : nous ne demandons pas mieux que d'aider l'Allemagne vaincue à se relever, à condition qu'elle exécute ses obligations et que son relèvement, auquel nous aurons contribué, ne marque pas pour nous l'heure de l'extrême péril.


La princesse Mary, dans son carrosse, se rendant à l'abbaye de Westminster (28 février 1922). — Phot. Rol.

PETITE-ENTENTE. — L'importance de ce groupement sur lequel nous n'avons jamais cessé d'appeler l'attention de nos lecteurs s'était marquée en février, moins par des faits très solennels que par une intervention discrète et utile qu'il fallait noter. Au moment où se préparait la Conférence de Gênes, où les rapports entre la France et l'Angleterre fraîchissaient et manquaient de souplesse, où, enfin, on pouvait craindre que Lloyd George ne se refusât à recevoir dans la Commission d'experts qui allait se réunir à Londres les délégués des héritiers de la monarchie austro-hongroise, le ministre des affaires étrangères tchécoslovaque, Benès, avait fait un voyage en France, où il avait eu un entretien avec Poincaré, puis à Londres, où il s'était rencontré avec Lloyd George. On était fondé à penser que l'action de Benès en vue de rapprocher les lignes un peu distantes que suivaient les Premiers anglais et français avait été heureuse et que, tout en défendant les droits et les intérêts de la Petite-Entente, le ministre tchécoslovaque avait servi la cause de la France et de la paix européenne. Ceux qui le connaissent n'avaient pas été surpris de cette attitude et de cette influence. Mais on en devait tirer un argument de plus sur la nécessité du groupement danubien dans l'équilibre européen. Constitué par la ligne d'Etats qui va de la Pologne à la Yougoslavie, de la mer Baltique à la mer Adriatique, interposé entre la Russie et l'Allemagne, englobant l'Autriche et la gardant contre l'emprise germanique, il est, et il restera, dans le cas où l'Allemagne reviendrait aux pangermanistes, une force puissante pour la garantie de la paix. Bien plus, si l'Allemagne sait reconnaître l'inanité de ses ambitions et le péril de ses excitations, la Petite-Entente peut, par les voies commerciales qu'elle lui ouvre, devenir pour elle un auxiliaire, sans cesser de rester dans l'ensemble de l'Europe un élément pondérateur. Il y a là, sans doute, des points de vue différents et qui paraissent contradictoires. Il n'en est rien. Le jour viendra où, enfin, il y aura la paix. Ce jour-là, Benès et la Petite-Entente travaillent à le faire luire. Mais, quand il se sera levé, le rôle des intermédiaires pacifiques et travailleurs sera considérable. La Petite-Entente peut le tenir dans l'Europe centrale. Or, avant tout, il lui faut être sûre de vivre. La France l'y aide. L'Angleterre commettrait une lourde faute si elle ne voyait pas clairement où, dans cette affaire, est son intérêt.

ITALIE. — Notre sœur latine avait passé un mois de février difficile. Chargée de convoquer et de préparer la Conférence de Gênes, elle avait fini par se trouver dans l'impossibilité de rester, pour cette tâche, dans les limites de temps qui lui avaient été assignées. Une première fois, au début du mois, le cabinet Bonomi avait démissionné. Après les laborieux efforts de Giolitti et de Nicola, qui, l'un après l'autre, avaient vainement essayé de former un ministère nouveau, le roi avait désiré que Bonomi et ses collègues se présentassent de nouveau devant la Chambre. Cet essai de réconciliation avait duré peu, Bonomi avait dû se retirer de nouveau et définitivement. Giolitti n'avait pu former un cabinet, et cette tâche, très lourde, avait été menée à bien par le député Facta, qui, en d'autres circonstances, avait déjà été ministre des finances et ministre de la justice.

Les causes de l'échec et de la retraite de Bonomi étaient multiples. A la Conférence de Cannes, le projet de pacte franco-anglais s'était négocié sans l'Italie, qui en avait conçu quelque regret et qui en avait rendu responsable son premier ministre. Au moment de l'élection du pape, deux ministres catholiques du cabinet Bonomi avaient marqué, par une démarche au Vatican, leurs accointances avec le saint-siège. De plus, il fallait se souvenir que Bonomi, arrivé au ministère dans un moment troublé, avait entrepris une œuvre de conciliation toujours périlleuse, qui avait réussi en partie, non sans faire des mécontents. Cet ensemble eût suffi partout à ébranler un ministère. En Italie, au lendemain de luttes sanglantes entre fascistes et socialistes, en présence de la puissance et quelquefois de l'intransigeance du parti catholique, au milieu de tant de questions extérieures voisines et brûlantes, les difficultés avaient décuplé. Bonomi avait pourtant réussi dans son œuvre, et l'Italie lui devait de la gratitude. Son successeur pouvait continuer dans la même voie. Mais, cependant, il avait fallu reculer la date de la Conférence de Gênes. Le ministre des affaires étrangères du nouveau cabinet, Schanzer, avait trouvé son portefeuille en débarquant au Havre, retour de Washington. Il avait causé avec Poincaré. La France et l'Italie étaient d'accord. Cette union d'idées reste, en tout temps, trop souhaitable pour que nous n'ayons pas été heureux de la noter.

Le cabinet Bonomi avait vu l'élection du nouveau pape. Le cardinal Ratti, archevêque de Milan, avait été proclamé sous le nom de Pie XI. Un érudit coiffait la tiare. Il était bien accueilli. Son avènement avait été entouré, on devait le dire, d'une pompe tout italienne. Certains faits indiquaient depuis longtemps une détente dans les rapports entre le Quirinal et le Vatican. Il y avait, de ce côté, pour l'un comme pour l'autre pouvoir, plusieurs pas à faire encore. Ils pouvaient être faits sans diminuer personne.

ANGLETERRE. — Nous avons parlé déjà beaucoup, dans cette chronique, de l'Angleterre et de son premier ministre. Le pays et le ministre restaient, en effet, prépondérants dans le monde. Sans doute, mille bruits couraient sur le ministre. Certains le voyaient déjà démissionnaire et, à la faveur de quelques élections heureuses pour le parti travailliste, comme aussi en présence de l'influence grandissante de lord Derby, on entrevoyait, sans pouvoir en fixer l'orientation, un changement de direction. Nous ne pouvions, en ce qui nous concerne, que rester spectateurs de ces spéculations. Les changements de politique et les changements des hommes qui représentent des politiques sont lents en Angleterre et, nous autres Français, nous avons quelque peine à entrer dans la mentalité anglaise. Mais nos voisins sont moins impulsifs que nous, et il était à prévoir que le départ de Lloyd George, s'il se produisait, aurait de très fortes raisons, qu'on ne voyait pas encore clairement. Ce n'est pas que la situation fût nette. Sans compter les résistances taquines et maladroites que Lloyd George rencontrait dans son propre parti, ni les progrès du parti travailliste et les intrigues bolchevistes, les causes tangibles d'inquiétude étaient, pour lui et pour son pays, nombreuses et énormes. A l'intérieur, non seulement le chômage ne diminuait pas, mais il pouvait augmenter par suite de lock-outs imminents. Alors que la France entretenait seulement, malgré le bruit qu'on faisait autour de son chômage, une dizaine de milliers de chômeurs, l'Angleterre continuait à en payer plus de deux millions. Le premier ministre cherchait donc pour l'industrie anglaise des débouchés; il s'inquiétait de voir l'industrie allemande s'installer dans le marché russe, il s'énervait et il s'irritait devant les résistances qu'il rencontrait, lorsqu'il parlait de renouer avec les soviets et, en même temps, il ne pouvait lui-même se dissimuler le péril de l'opération qu'il souhaitait et qu'il préparait. Là était, nous le redisons encore, le secret de ses palinodies et de ses impulsions. — Ajoutons à cela l'Irlande, l'Egypte, l'Inde.

En Irlande, la paix s'organisait péniblement. Ulstériens et sinn-feiners se battaient sur la frontière à établir, et les Ulstériens s'apercevaient que les rectifications qu'on leur demandait ressemblaient terriblement à une spoliation et à une annexion d'une bonne partie de leur territoire. Une paix subite et totale eût été un phénomène invraisemblable. Le bruit des coups de feu n'en troublait pas moins ceux même qui ne comptaient pas sur un apaisement immédiat.


Le vicomte Lascelles, qui a épousé la princesse Mary d'Angleterre, le 28 février 1922. (Phot. Rol.)

En Egypte, le gouvernement anglais avait décidé de renoncer à son protectorat et de rendre au pays du Nil sa pleine autonomie. Mais, en accordant cette considérable concession à la nation égyptienne, il se réservait la surveillance militaire de cet isthme indispensable aux communications de l'empire anglais. Il tranchait ainsi, il faut bien le dire, dans le sens le plus raisonnable et le plus sage une question encore discutée. Abandonner la voie capitale qu'est l'Egypte à un Etat naissant et encore inorganique constituerait une imprudence qui pourrait engager la paix du monde. On devait, pourtant, se souvenir que l'Egypte avait réclamé le retrait des garnisons anglaises. Le cabinet anglais réglait la question unilatéralement. Qu'allait faire l'Egypte ? Il n'était pas douteux que l'opinion anglaise universelle n'approuvât le cabinet.

Dans l'Inde, la situation restait très embrouillée. L'Angleterre se ralliait à la manière forte. L'agitateur Ghandi, en préconisant la non-coopération civile, n'avait pas voulu une révolte, mais une réforme. L'Assemblée législative de Delhi avait réclamé le droit de contrôler toutes les dépenses, même militaires. Ce droit venait de lui être refusé. D'autre part, la population musulmane était agitée par la politique anglaise à l'égard de la Turquie. Mais il était impossible de discerner si les musulmans agissaient pour leur compte avec l'idée de s'imposer aux Hindous et d'organiser l'Inde à leur profit, ou si musulmans et Hindous étaient d'accord pour réclamer un élargissement de leurs droits politiques et l'acheminement vers l'autonomie dans le cadre de l'empire britannique. Un budget en large déficit ne diminuait pas la complication. — La question de l'Inde, ajoutée aux autres, faisait donc, comme nous l'avons souvent dit, à la Grande-Bretagne, une situation générale compliquée et pleine d'inconnues. La tâche de Lloyd George était écrasante. Il la portait avec courage, et il n'est pas certain qu'un autre à sa place eût mieux fait. Nous qui luttons avec une égale énergie dans une paix mal faite pour restaurer notre pays et refaire l'Empire que nous avons, nos Alliés et nous, sauvé, nous n'avons aucun intérêt à fermer les yeux sur les ennuis de l'Angleterre. Elle n'en a pas davantage à se boucher les oreilles pour ne pas entendre nos objections amicales, mais fermes.

FRANCE. — Nous n'avons que peu à dire sur notre pays. Le Parlement en était encore, avec le ministère Poincaré, à la lune de miel. Il lui faisait con-

fiance, et il avait raison. Mais, dans son régime intérieur, il n'avait pas toujours la sagesse et la réserve qu'on eût voulu lui voir. Une séance, comme celle du 24 février, à la Chambre, où, à propos de la Banque industrielle de Chine, pendant sept heures d'horloge, dans la confusion et la fièvre, les partis et les hommes se jetèrent à la tête les pires accusations, fidèlement enregistrées par l'*Officiel*, n'a pu compter ni parmi celles qui assurent le prestige d'une Assemblée dans le pays, ni au nombre des actes publics qui fortifient l'autorité de la France à l'étranger. Cet étalage de compromissions avait été pénible pour tout le monde et surtout pour les bons citoyens, qui ont le respect du gouvernement parlementaire. Il est à peine besoin de se plaindre. L'expérience démontre, hélas ! que, lorsqu'il s'agit de se déconsidérer, il s'établit dans les Assemblées une déplorable émulation et que la majorité d'honnêtes gens à qui ce déluge de malpropretés donne la nausée est impuissante à s'opposer à la submersion. Le Parlement a voté, pour la prochaine législation, la diminution du nombre de ses membres. L'avenir dira si c'est là un remède.

Conférence de Washington. — L'Assemblée de paix qui se tenait à Washington depuis le mois de novembre dernier avait terminé ses travaux, et l'accord relatif au Pacifique et au désarmement naval avait été signé. Quelle serait la valeur précise de ce document, dans quelle mesure les exceptions et cas particuliers qu'il avait bien fallu y prévoir n'allaient-ils pas contre la paix qu'on prétendait établir, c'était là le mystère de toute convention internationale. Cet acte serait-il même adopté dans sa teneur par le Sénat américain, ou cette Assemblée ne l'accompagnerait-elle pas de réserves qui en modifieraient le sens et la portée ? Nous estimons qu'il fallait, à la fin de cette Conférence comme à son commencement, retenir le fait seul qu'un effort avait été fait par les grandes puissances pour se jurer à elles-mêmes qu'elles ne prépareraient plus la guerre contre les autres. Sans rechercher les raisons cachées de ce beau mouvement, sans se faire illusion sur la fragilité d'une semblable résolution prise par des hommes au nom de collectivités humaines dotées de tous les vices et de toutes les vertus de l'humanité, il y avait à retenir l'intention. Une fois de plus, nous remarquons que jamais des efforts aussi nombreux et aussi actifs n'avaient été faits par l'humanité pour refréner ses instincts sanguinaires. Si elle ne persévérait pas dans la bonne action qu'elle a entreprise après l'affreux choc de la guerre de 1914, il resterait encore à constater qu'elle a tout de même avancé d'un pas dans la voie incertaine du progrès. Il était bon, à la veille de la Conférence de Gênes, de méditer cette constatation et cet espoir. — Jules Gerbault.

Production directe de l'acier à partir du minerai. Tout au début, le fer était extrait du minerai par la réduction au moyen du charbon de bois. On était obligé de consommer trois fois plus de charbon qu'on ne produisait de fer, et l'extraction de ce métal était suffisamment incomplète pour permettre aujourd'hui l'exploitation des anciens crassiers que l'on retrouve et que l'on peut traiter dans nos hauts fourneaux.

Les appareils qui produisaient ainsi le fer s'appellent des *forges catalanes*, et leurs dimensions faibles étaient en disproportion avec les besoins de plus en plus grands de la construction métallique.

Il fallait aussi songer à économiser le combustible, et l'on a conçu alors des appareils de dimensions plus importantes, qui utilisaient la chaleur d'une façon plus complète. Mais, avec la capacité plus élevée des fours, la température plus forte qui agissait, le fer, en se carburant, se transformait en fonte ; on obtint ainsi un produit plus fusible, mais qui n'était pas forgeable.

On est arrivé aujourd'hui à l'édification de hauts fourneaux de capacité considérable, dont la production peut aller jusqu'à trois cents (300) tonnes par jour.

Pour transformer la fonte en un produit utilisable, on a créé différents appareils accessoires, tels que les fours à puddler, les convertisseurs Bessemer, les fours Martin, dont les avantages sont différents.

Le procédé Thomas permet de traiter les fers phosphoreux en éliminant le phosphore, qui est gênant pour les qualités mécaniques du métal. Enfin, les fours électriques permettent d'obtenir des aciers fins et spéciaux, ainsi que des ferro-alliages, qui sont employés en grandes quantités dans la métallurgie.

On a cherché longtemps à produire l'acier sans être obligé de passer par l'intermédiaire qu'est la fonte ; on supprime ainsi le haut fourneau et quelques-uns des appareils accessoires coûteux et complexes, et on n'a pas besoin de choisir avec autant de souci les matières premières.

La première idée fut celle de Siemens, qui cherchait à obtenir l'acier directement sur sole ; puis Chenot réduisait l'oxyde de fer par le charbon, ce qui lui donnait des éponges de fer, qu'il fallait agglomérer et fondre ensuite.

Tous ces essais et ceux qui ont suivi avaient le grave défaut de ne pas extraire tout le métal du minerai et de laisser dans les résidus 50 à 55 p. 100 d'oxyde de fer, qui constituaient une perte appréciable de matière première. Cette perte enlevait tout intérêt à ces différentes méthodes. Le procédé Siemens opérait une réduction incomplète, et le procédé Chenot avait l'inconvénient d'avoir une chaleur insuffisante pour les cornues.

Le fer peut se réoxyder sur les soles, et l'oxyde de carbone ne peut réduire les silicates. Les éponges de fer brûlent quand on veut les fondre et les agglomérer, et la fusion de ces éponges au four électrique est coûteuse.

Le procédé Bourcoud a pour principe de réduire l'oxyde de fer dans un four rotatif avec du gaz de gazogène. La fusion des éponges est obtenue dans un four électrique connexe. L'action réductrice des gaz est prolongée par un chemin en spirale et, malgré tout, l'oxyde de carbone ne saurait réduire les silicates.

L'action réductrice lente est due à un équilibre chimique qui s'établit entre l'acide carbonique produit et l'oxyde de carbone réducteur.

Il faut compter qu'une opération de ce genre exigerait 1.200 kilogrammes de charbon par tonne d'éponges de fer. Ces éponges, qui sortent du four à 1.000 ou 1.100°, exigent pour leur fusion environ 1.000 kilowatts-heures par tonne d'acier. On a ainsi une dépense élevée de puissance électrique, et la seule nouveauté du procédé Bourcoud est la forme particulière du four. Seule, l'expérience pourra démontrer l'efficacité de ce four.

Un chimiste français, Basset, a conçu une méthode complètement nouvelle, qui est entrée dans le domaine des réalités pratiques, car cette méthode est exploitée actuellement par une usine importante.

Le principe du procédé Basset modifie complètement la manière d'opérer en maintenant, au cours de la réduction du minerai et de la fusion du métal, une atmosphère réductrice, qui ne contient non seulement aucun oxygène libre, mais aussi aucune partie de vapeur d'eau ni d'acide carbonique. En effet, ces derniers produits peuvent céder tout ou partie de leur oxygène, ce qui réoxyde le fer déjà obtenu. C'est la présence de ces produits dans les gaz de la combustion qui a rendu impossibles la réduction totale du minerai et la fusion du fer dans tous les procédés déjà essayés.

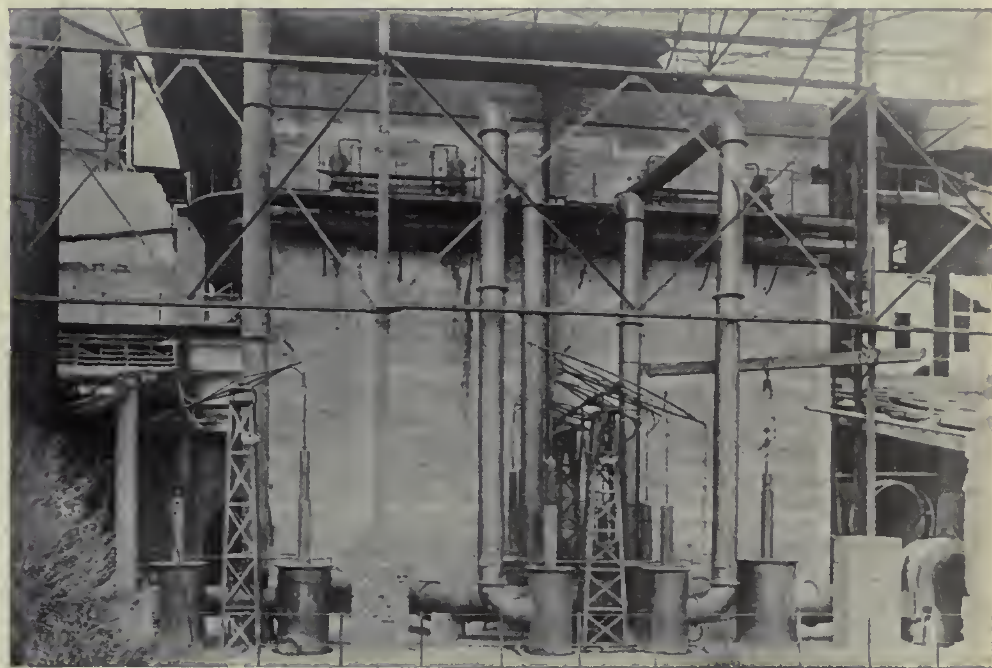
Le charbon a une action réductrice d'autant plus contre-balancée par les accidents de la vapeur d'eau et de l'acide carbonique qu'on est en présence du fer poreux sous forme d'éponges présentant une surface d'attaque considérable. Le procédé Basset a donc un caractère chimique, et sa réalisation peut être faite dans n'importe quel four, à la condition que la flamme qui agit soit chaude (2.000°) et qu'elle ne contienne aucun produit réducteur.

La réduction du minerai, n'étant pas diminuée par des réactions inverses, peut être alors complète, et le métal fond sans aucune oxydation possible. Ces résultats sont obtenus par la combustion du charbon pulvérisé dans de l'air qui a été surchauffé fortement et qui se trouve en quantité stricte, de manière que la combustion ne puisse donner que de l'oxyde de carbone, à l'exclusion d'acide carbonique et de vapeur d'eau.

En général, dans les fours métallurgiques, on cherche à obtenir une combustion complète du charbon. Le procédé Basset, au contraire, arrête cette combustion dès la production d'oxyde de carbone et, par conséquent, une fraction seulement du pouvoir calorifique est utilisée. Le rendement serait donc désastreux ; mais on ne laisse pas échapper les gaz produits par la combustion, qui sont eux-mêmes encore combustibles ; ces gaz sont captés à la sortie du four, et ils servent à surchauffer l'air de la combustion, de façon à le porter à 1.000°. Cet air vient s'ajouter par la suite à la combustion du charbon, et c'est par ce moyen qu'on obtient une flamme non oxydante à une température voisine de 1.000°, comparable à celle d'un énorme chalumeau à gaz.

Le four Basset est un four rotatif, qui peut produire 100 tonnes d'acier par jour d'une façon continue. On introduit le minerai mélangé de calcaire et de charbon de réduction par une extrémité. L'élaboration de l'acier à partir du minerai demande cinq heures, et l'acier produit coule par intermittences à l'autre extrémité du four. Cet acier, avec les laitiers, est envoyé dans un four tournant mélangeur, où se fait l'élimination des scories ; ce four est garni d'un revêtement approprié à la nature du métal.

Dans le four Basset, on pourra évidemment obtenir de la fonte ; il suffira, pour cela, d'augmenter la proportion de charbon de réduction. C'est le dosage de cette quantité de charbon qui permet d'obtenir de l'acier directement et même du fer pur, mais la production du fer pur n'offre pas autant d'intérêt que celle de l'acier.



Les récupérateurs des combustibles qui chauffent l'air à 1.000 degrés.

L'acier, chauffé à 1.000°, est amené par un tuyau revêtu intérieurement de produit réfractaire, et ce tuyau se termine par une buse en tôle d'acier à circulation d'eau chargée de la refroidir et d'éviter sa détérioration. Le charbon pulvérisé, soufflé par un ventilateur, est amené dans un petit tuyau percé d'un grand nombre de trous, qui viennent déboucher dans l'axe de la buse. Le charbon pulvérisé est projeté en quantité variable et réglée par la variation de vitesse d'un distributeur à vis sans fin.

Avec le réglage de l'air, on obtient ainsi une flamme dont la constitution chimique est parfaitement dosée, et la combustion se fait dans une enceinte fermée, sans intervention de l'air extérieur. La réduction commence à 600° ; lorsque le mélange de minerai, de charbon et de fondants est soumis à la flamme, cette réduction devient active à 800° et, le chauffage continuant d'agir, le mélange entre en fusion : la gangue d'abord, le fer ensuite.

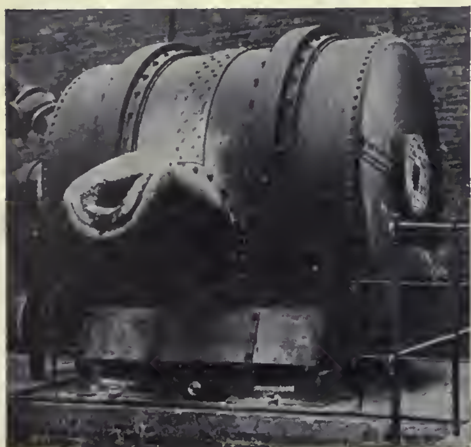
Le métal est réduit de la même façon que dans un creuset brasqué ; aucune action secondaire ne vient troubler la réduction, qui est complète, et la fusion du métal, qui se fait sans oxydation dans une atmosphère d'oxyde de carbone.

Les oxydes de manganèse, les phosphores et les silicates sont plus rapidement réduits que l'oxyde de fer et, par suite, le métal obtenu se trouve libre de manganèse, de phosphore et de silice. Le soufre passe dans les laitiers à l'état de sulfure de calcium ; on a donc, à partir du minerai directement, un métal pratiquement pur.

L'opération est continue, et l'emploi économique du charbon pulvérisé, ainsi que la température élevée de la flamme, ont pour conséquence une faible consommation de combustible, qui est environ de 600 kilogrammes de charbon maigre par tonne d'acier

liquide, malgré qu'on puisse extraire 99 p. 100 du fer contenu dans le minerai.

Il est évident que les anciens procédés ne peuvent rivaliser avec le système dont nous venons de parler, et le principe de Basset doit apporter une véritable révolution dans les grandes industries et également sur l'avenir métallurgique de la France. Nous



Appareil mélangeur où se séparent les scories et le métal, qui viennent du four par une rigole.

pourrons utiliser notre charbon sans recourir obligatoirement au coke métallurgique de nos voisins, étant donné la richesse de notre sol en minerai de fer, qui nous place parmi les premiers producteurs du monde.

Il est intéressant de suivre le développement du procédé Basset, infiniment plus simple que la complexité du haut fourneau, avec tous ses accessoires et compléments indispensables pour arriver à la production de l'acier. — E. Weiss.

Propagande (LA). Il y a peu de mois, le sénateur Mac Cormick déposait au Parlement américain un projet invitant le gouvernement à « renseigner le Sénat sur les revenus, dépenses et déficits des puissances européennes », en faisant connaître les sommes dépensées par chaque pays pour son armée de terre. Il ne cachait pas qu'il avait surtout en vue la France, dont la politique financière lui paraissait déplorable et les charges militaires excessives.

La presse du monde entier signala le fait en l'accompagnant de commentaires visant le plus souvent à faire ressortir les *tendances impérialistes* de la France.

Ainsi, jusque chez nos alliés d'hier, la véritable situation de notre pays est méconnue et ses intentions déformées. Car, il ne s'agit pas là d'un cas isolé et, en tâchant d'accréditer partout la fable de notre esprit militariste, nos adversaires cherchent à établir contre nous le blocus moral.

Sans doute, notre dette totale, qui était de 150 milliards à la fin de l'année 1918, a doublé, atteignant 330 milliards, et l'on prévoit pour notre armée de terre en 1922 une dépense de 3 milliards.

Mais qui donc a expliqué au peuple américain nos nécessités financières et lui a montré le danger de la revanche allemande bientôt menaçante ?

Ce n'est pas seulement aux Etats-Unis, mais aussi dans les autres pays, que le véritable visage de la France est voilé par le tissu des calomnies habiles et des mensonges insidieux. La presse universelle nous juge sévèrement, et nos amis eux-mêmes ne comprennent pas notre politique.

Comment réagir ? Comment faire connaître nos sentiments vrais, notre image réelle ?

Par la propagande. — Qu'entend-on par ce mot, qui semble s'appliquer à tant d'activités diverses ? Dans une communication à l'Académie des sciences morales et politiques, Lucien Maury note justement :

« Propagande », ainsi désignait-on naguère toutes les formes du prosélytisme; « propagande », cela voulait dire une force d'expansion au service d'une idée politique, sociale, religieuse. S'il y a eu une propagande française dans le passé, elle fut philosophique au XVIIIe siècle et, au XIXe, inséparable d'une certaine conception de la dignité de l'homme et de la liberté des peuples et des individus. Nos arts, nos lettres, nos sciences, notre négoce lui-même ont toujours constitué une force de propagande — d'intensité variable — mais en fonction de leur valeur propre et parce qu'un certain rayonnement est la première manifestation du beau, du vrai et de l'utile.

Les propagandes confessionnelles se sont exercées de longue date et manifestent une activité croissante.

A notre époque, la propagande catholique agit surtout en Orient et en Extrême-Orient, en Afrique, aux Antilles et dans l'Amérique du Sud; elle dispose de fonds importants. Telle œuvre — celle de la Propagation de la Foi — recueillait en 1911 plus de 7 millions de francs et, la même année, l'œuvre de la Sainte-Enfance répartissait aux écoles et missions plus de 3 millions et demi. Il n'existe pas de statistiques complètes; mais on se rendra compte de la puissance de cette propagande en sachant que ces œuvres n'enseignaient pas moins de 800.000 élèves avant la guerre.

Pendant les hostilités, pour répondre aux calomnies allemandes, les catholiques français ont créé un Comité de propagande qui prit le nom de « les Amitiés catholiques » sous la présidence de Mgr Baudrillart, dont les ouvrages vigoureux : *la Guerre allemande et le Catholicisme, l'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne* ont soulevé la fureur ennemie.

Nous sommes mieux renseignés sur la propagande protestante. Les missions évangéliques du monde entier ont envoyé leurs représentants au Congrès d'Edimbourg (1910) et ont constitué un organe permanent : la *Continuation Committee*, qui édite « the International Review of Missions ».

Le *World Atlas of Christian Missions* (New-York) fournit sur les missions une documentation considérable. Les sociétés de langue anglaise disposaient, en 1911, au total, de 134.700.000 francs et les sociétés du continent (françaises, suisses, hollandaises, scandinaves) de 20 millions de francs, soit un total de plus de 154 millions.

Ce budget permettait d'entretenir 86 universités et collèges, 30.185 écoles primaires, plus de 1.000 dispensaires, etc.

Le protestantisme français soutient une œuvre : *Société de missions parmi les païens*, qui a remplacé, depuis l'armistice, les missions allemandes au Cameroun.

Pendant la guerre, le *Comité de propagande*, fondé par les protestants français, a exercé une action utile chez les nations protestantes.

Les missions évangéliques portent leur principal effort en Asie et en Extrême-Orient.

L'*Alliance israélite universelle* est l'organe de la propagande juive.

Plus récentes sont les propagandes d'Etat.

L'Allemagne n'avait pas attendu la guerre pour organiser à l'extérieur le rayonnement de la « culture » germanique. Avec une ténacité et une méthode remarquables, elle cherchait à répandre dans le monde entier son influence, s'assurant la collaboration des journaux les plus importants et fondant partout des sociétés qui étaient de véritables centres de propagande commerciale, intellectuelle ou politique.

Aussi, lorsque le conflit éclate, les Allemands ont-ils à leur disposition une machine toute prête; on sait quel parti ils en ont tiré et quelles campagnes de mensonges ils ont tentées inlassablement; on sait que les Alliés se virent dans l'obligation de créer une contre-propagande dans les pays neutres.

Depuis la fin des hostilités, l'Allemagne n'a pas cessé d'étendre une publicité à laquelle elle consacre des sommes considérables; mais elle ne se borne pas à l'éloge du Deutschtum et de tout ce qui est germanique; elle se révèle nettement agressive.

Cette propagande est, avant tout, une entreprise de diffamation. Elle s'efforce tout particulièrement de gagner à sa cause la presse des pays étrangers, par exemple en réservant aux journaux d'avantageuses combinaisons de publicité. Et, comme la vie est devenue plus dure, plus âpre et que l'heure n'est plus aux sentiments, l'Allemagne sait frapper aux endroits sensibles pour éliminer ses concurrents.

Elle donne le mot d'ordre aux Etats-Unis, à plus de 700 associations, et contrôle, dans le continent américain, plus de 400 journaux, en anglais, en espagnol et portugais.

Elle utilise également dans une large mesure le cinéma, n'hésitant pas à travestir nos mœurs pour les rendre ridicules ou odieuses comme dans les films « la Honte noire », « la Dubarry », « Comment la France vit et aime », etc.

En ce qui concerne le commerce, de nombreux groupements se sont donné pour mission de le développer. Nous citerons le *Deutscher Ausland Institut* (D. A. I.), somptueusement installé dans le château des rois du Wurtemberg, à Stuttgart. Fondé au début de 1917, fonctionnant avec le concours des Erzberger et des Hugo Stinnes, recevant une subvention de l'Etat wurtembergeois et du Reich, cette organisation fournit gratuitement des renseignements sur les ressources économiques du monde entier, sert de lien entre les sociétés allemandes à l'étranger et rend de toutes manières d'importants services à la cause de l'expansion germanique.

La propagande allemande ne recule devant aucun sacrifice, n'étant, d'autre part, gênée par aucun scrupule. Elle pourrait servir de modèle, si précisément toutes les armes ne lui étaient bonnes et si elle ne dépassait fréquemment la mesure; en dépit de ses excès, elle n'en reste pas moins dangereuse, en raison des moyens de toute nature dont elle dispose.

L'Angleterre a confié à un organisme unique le soin de diriger et contrôler sa propagande, à laquelle participent d'importants groupements. Ses commerçants, pour faire connaître leurs produits, ont, entre autres procédés, organisé des tournées cinématographiques et préparent — après, il est vrai, l'Italie et l'Allemagne — des expositions flottantes. La puissance de la Presse facilite l'expansion anglaise. Rares sont les écarts de ses journaux; tel ce grand quotidien annonçant que le président des Etats-Unis « refusait de recevoir notre ambassadeur ».

Si nous entrons en compétition avec l'Angleterre sur certains marchés, la lutte doit rester courtoise. N'oublions pas, comme l'écrivait Emile Boutroux, que notre rapprochement avec l'Angleterre ne date pas d'hier.

Français et Anglais vivent en étroites et constantes relations depuis le XIe siècle ; leur histoire est intimement mêlée. Ils ont appris à se connaître, à s'estimer, à se comprendre, à se compléter réciproquement, aussi bien en se battant les uns contre les autres qu'en combinant leurs efforts pour une action commune. La pénétration mutuelle de l'esprit français, de l'esprit anglais, en politique, littérature ou dans la vie de société, n'est pas un épisode, mais un facteur essentiel de l'histoire des deux pays.

L'Amérique voit grand en matière de propagande, comme pour toute autre question importante. Elle dépense sans compter, qu'il s'agisse de ses œuvres humanitaires en Europe, de publicité commerciale ou d'expansion intellectuelle.

Tout le monde connaît les ambitions de la propagande bolcheviste. L'Italie sait habilement tirer parti des banques pour sa propagande ; le Japon, la Chine ne restent pas inactifs.

En somme, tous les Etats de quelque importance s'efforcent, à l'heure actuelle, d'imposer leurs vues et de répandre leurs produits. La pénétration pacifique vaut bien une conquête. Ainsi, nous constatons l'universalité des propagandes d'Etat, phénomène bien caractéristique de notre époque, où les gouvernements doivent organiser la publicité de leurs pays, comme font les directeurs de maisons de commerce.

Vis-à-vis de tant de rivalités, quel a été, quel est l'effort de la France ?

Se contente-t-elle d'envoyer ses maréchaux aux Etats-Unis, en Amérique latine, au Canada, au Japon ?

L'importance de la « réclame » n'échappe pas à nos industriels et commerçants ; un certain nombre d'entre eux ont organisé, avec le concours canadien, le train-exposition, qui a parcouru 12.000 kilomètres au Canada, s'arrêtant dans 42 villes pour montrer nos produits. En France, diverses sociétés et associations s'occupent de notre expansion économique ; mais, d'une façon générale, les résultats espérés n'ont pas été obtenus.

Quant à l'Etat, nous allons examiner rapidement en quoi consiste son rôle.

Pour riposter à la propagande ennemie, la France doit, comme les autres pays alliés, improviser pendant la guerre des organismes de propagande ; l'Office installé à l'Automobile-Club travaille avec l'Union des Grandes Associations et la Maison de la Presse (rattachée au ministère des affaires étrangères), où sont bientôt concentrés les services les plus importants.

On fait appel à des écrivains, à d'anciens diplomates, à des journalistes, à des savants et des professeurs, à tous ceux qui avaient une expérience quelconque de la vie étrangère.

Il est trop tôt pour faire l'historique de cette organisation, qui rendit des services éminents, mais encourut cependant de vives critiques. Il fallait agir vite, improviser; quelques erreurs furent commises par un personnel plein de zèle et de bonne volonté, mais novice, et qui devait, en agissant, créer des méthodes nouvelles.

La Maison de la Presse connaît des avatars divers, est réorganisée plusieurs fois et change à maintes reprises de direction.

En dernier lieu, elle groupait des bureaux spécialisés par pays sous la direction de Klobukowski ; cette disposition permettait d'utiliser au mieux les compétences, chacun se consacrant au pays dont il connaissait la langue et les institutions et où il avait des relations.

Peu après l'armistice, le Parlement, préoccupé de réduire les dépenses, souhaite la disparition de la Maison de la Presse, entretenue sur des fonds spéciaux, c'est-à-dire soustraite au contrôle financier des commissions parlementaires.

La Maison de la Presse est dissoute au début de 1919 et son personnel licencié. Il ne reste rien de l'organisme créé au cours de la guerre.

On constitue en même temps le service des Œuvres françaises à l'étranger, qui répond à un but tout différent et dispose de moyens infiniment moins considérables.

La Maison de la Presse s'adressait à l'opinion étrangère, qu'elle s'efforçait d'éclairer par tous les moyens : missions, conférences, publications spéciales, tracts, etc.

Le nouvel organisme est chargé de maintenir les relations avec les œuvres françaises d'intérêt permanent existant à l'étranger et de soutenir les associations françaises s'occupant de nos rapports avec l'extérieur.

Il est doté d'un budget réduit, soumis étroitement au contrôle des commissions parlementaires ; ses dépenses ne peuvent être engagées qu'avec l'approbation de la Commission des directeurs du ministère

des affaires étrangères et de nos agents diplomatiques à l'étranger.

Ce service fonctionne de la façon suivante : plus de bureaux par pays ; un personnel d'élite, mais très peu nombreux ; les diverses activités groupées en quatre sections : universitaire et des écoles, littéraire et artistique, de Tourisme, Sports et Cinéma, des Œuvres diverses. Les documents officiels, et particulièrement le rapport Noblemaire, nous renseignent sur leur fonctionnement :

La première section prête son concours moral ou matériel aux œuvres, missions et professeurs français à l'étranger, fonde des bourses, soutient les « Maisons de France » répandant notre culture à l'extérieur, et cela qu'il s'agisse de l'Europe (elle dispose pour cela d'un budget approximatif annuel de 8 millions 300.000 francs), de l'Orient (5.485.000 fr.), de l'Extrême-Orient (3.250.000 fr.) ou de l'Amérique (2 millions).

La section littéraire et artistique fournit en 1921 des instruments de travail, livres, revues littéraires et scientifiques à 150 bibliothèques en différentes parties du monde (crédit : 450.000 francs), s'efforce, avec des moyens nettement insuffisants, de collaborer à notre expansion artistique (expositions d'art français), envoie des conférenciers à l'étranger et reçoit certaines personnalités venues des autres pays. Le bureau du Livre français prépare deux répertoires par fiches : soit la liste complète, classée alphabétiquement par pays, des personnes susceptibles d'acheter les livres français dans le monde entier, puis la liste des principaux critiques littéraires du monde, avec les publications où ils écrivent.

La troisième section dirige, avec l'Office national de Tourisme, les Offices de Tourisme à l'étranger, participe à l'expansion sportive et athlétique de notre pays en dehors de ses frontières et fournit à l'étranger des photographies, projections et films montrant sous son vrai jour le visage de la France et son effort dans les divers domaines.

Enfin, la section des Œuvres diverses s'intéresse à l'action des grandes associations et vient en aide aux œuvres de bienfaisance françaises à l'étranger.

On voit que le service des Œuvres françaises répond à l'indispensable et n'a que fort peu à s'occuper de propagande proprement dite.

Bien des esprits avisés regrettent la fin trop rapide de la Maison de la Presse et pensent qu'on pouvait la réorganiser pour la rendre moins dispendieuse et l'adapter aux conditions de la paix ; ils estiment aujourd'hui que le coup porté à notre propagande et qui équivalait presque à son anéantissement fut une faute.

Il existe, cependant, des fonds de propagande, que le public confond trop souvent avec les crédits du service des Œuvres françaises. Lors de la discussion du budget, le président du conseil dut poser la question de confiance pour obtenir 18 millions de « fonds spéciaux », c'est-à-dire secrets, dont l'emploi est réservé au ministre et dont il n'a pas à rendre compte.

On peut signaler, en outre, l'existence d'un service de Radios, qui expédie quotidiennement à travers le monde de brèves nouvelles officielles, et un service de Renseignements, qui reçoit et documente les journalistes étrangers à Paris.

En dehors du ministère des affaires étrangères, divers autres ministères s'occupent de faire mieux connaître la France à l'étranger : le ministère du commerce, avec un service d'expansion commerciale créé par la loi du 20 octobre 1919, l'Office national du commerce extérieur, le Comité consultatif du commerce extérieur ; le ministère de l'instruction publique, avec le Service de l'expansion universitaire, l'Office national des universités, l'Union des grandes associations, le Musée pédagogique, etc., le Service d'étude d'action artistique à l'étranger.

Il a été question à plusieurs reprises de rassembler ces services par trop éparpillés sous la direction unique d'un sous-secrétaire d'Etat.

Les rivalités des bureaux et surtout la question budgétaire ont empêché jusqu'ici toute réalisation en ce sens ; et l'on s'est contenté de nommer un haut commissaire de la propagande sans pouvoirs suffisamment étendus ni définis et qui n'a fait qu'une brève apparition.

Mais il est permis de croire que cette création s'imposera quelque jour, si l'Etat entend remplir une fonction que lui impose l'état de la civilisation moderne et qui consiste à défendre dans tous les domaines les intérêts du pays contre un dénigrement systématique, contre une véritable offensive morale et contre les concurrences rivales et ardentes des pays étrangers.

L'importance de cette question ne saurait échapper à l'actuel président du conseil, qui a une vision si exacte des réalités et des nécessités nationales ; nous souhaitons qu'il puisse remédier à une insuffisance dangereuse pour l'avenir de la France et que constatait en ces termes son prédécesseur A. Briand, déclarant au Parlement : « Quand les étrangers lisent nos budgets et constatent quelles ressources sont mises à la disposition de la propagande, je vous garantis *que cela les fait sourire* et les encourage à ne pas imiter notre exemple, c'est-à-dire à faire des efforts beaucoup plus considérables. » — C. Meillac.

Réparations (la Question des). La question des réparations que nous doit l'Allemagne, à raison des dommages dont elle a été obligée de se reconnaître responsable, est pour nous d'une importance presque vitale. Nous avons contre le Reich une créance, mais notre débiteur est de mauvaise foi et, depuis deux ans que le traité de Versailles est entré en vigueur (10 janvier 1920), il n'a cherché qu'à se dérober aux engagements solennellement contractés. Il n'est pas sans intérêt d'exposer les difficultés qu'a rencontrées l'exercice de nos droits, tels qu'ils ont été définis par les articles 231-244 du traité de Versailles (v. *Lar. Mens.*, 1920, p. 209). La France ne s'est pas seulement heurtée contre la mauvaise volonté du Reich ; elle a dû aussi, bien souvent, chercher des formules d'accord avec la Grande-Bretagne et convaincre son alliée de la justesse de ses prétentions. Pendant ce temps, l'Allemagne vaincue relevait la tête, nous jugeant à peu près isolés du fait que les Etats-Unis n'avaient pas ratifié le traité de Versailles et que, par voie de conséquence, étaient devenus caducs les traités de garantie en considération desquels nous avions renoncé à la frontière militaire du Rhin.

Aux termes d'un accord en date du 15 décembre 1919, Clemenceau et Lloyd George convinrent que les versements à recevoir de l'Allemagne devraient être affectés : 1° au payement des frais d'occupation et des fournitures de vivres ou matières premières qui pourraient être accordées à l'Allemagne dans les conditions prévues par le traité ; 2° au payement de la priorité belge. Cette affectation une fois faite, il serait procédé à une répartition proportionnelle de tous les versements et prestations en nature effectués par l'Allemagne, à l'exclusion, toutefois, des objets identifiés dont la restitution était demandée par les Etats intéressés. La part collectivement attribuée à la France et à l'Empire britannique serait partagée entre les deux pays dans la proportion de 11 à 5. Cette proportion fut substituée à celle que Lloyd George avait initialement proposée, parce que la part réservée aux autres alliés parut trop minime. La présidence de la Commission des réparations serait réservée à un Français ; la section de navigation (*Shipping Section*), siégeant à Londres, serait présidée par un Anglais. D'autre part, le gouvernement britannique donnait son assentiment à l'émission d'un emprunt français à Londres, à la condition que le produit en fût intégralement dépensé en Angleterre. Cette opération, dans la pensée de Clemenceau, devait contribuer au règlement des rapports financiers entre la France et la Grande-Bretagne.

La commission des réparations tint à Paris, le 24 janvier 1920, sa première séance, qui fut ouverte par le président du conseil. Le sénateur Jonnart, choisi pour la présider, ayant préféré se consacrer à l'œuvre de restauration des régions libérées, Raymond Poincaré accepta de le remplacer.

L'occupation des villes du Mein par la France détermina entre les cabinets de Paris et de Londres un incident auquel mit fin la Conférence de San Remo. Des pourparlers suivirent. Poincaré estima que le traité de Versailles ne subordonnait pas la réparation des dommages à l'évaluation préalable de la capacité de payement de l'Allemagne, que la fixation d'un forfait aboutirait à une diminution de notre créance et que les gouvernements n'avaient pas à se substituer à la Commission, dont il abandonna la présidence (18 mai 1920). C'est alors qu'eurent lieu les accords de Spa (v. *Lar. Mens.*, 1921, p. 590).

L'Accord de Paris (29 janvier 1921). — Les experts réunis à Bruxelles par application de l'accord franco-britannique du 5 novembre 1920 (v. *Lar. Mens.*, 1921, p. 625), rédigèrent deux rapports en date des 21 janvier et 21 février 1921, le dernier en l'absence de la délégation allemande, qui avait tenté d'obtenir une revision indirecte du traité de Versailles.

La Conférence de Paris (24-29 janvier 1921) arrêta des décisions relatives au désarmement, aux réparations, aux livraisons de charbon et prit des dispositions au sujet des affaires d'Orient, du relèvement de l'Autriche, de la reconnaissance des Etats baltes et caucasiens.

Le protocole de Spa était resté lettre morte. Les conclusions de la commission technique présidée par le maréchal Foch furent donc adoptées sans réserves : elles visaient la limitation des effectifs de la Reichswehr conformément au traité de paix, la livraison et la destruction du matériel de guerre, les organisations d'auto-protection et les forces de police, les infractions aux clauses navales et aériennes.

Pour satisfaire aux obligations que les articles 231 et 232 du traité avaient mises à sa charge, l'Allemagne fut tenue, de par l'arrangement du 29 janvier 1921, d'acquitter, en dehors des restitutions proprement dites :

1° Des annuités fixes, payables par moitié à la fin de chaque semestre, et ainsi déterminées :

a) Deux annuités de 2 milliards de marks-or du 1er mai 1921 au 1er mai 1923 ;

b) Trois annuités de 3 milliards de marks-or du 1er mai 1923 au 1er mai 1926 ;

c) Trois annuités de 4 milliards de marks-or du 1er mai 1926 au 1er mai 1929 ;

d) Trois annuités de 5 milliards de marks-or du 1er mai 1929 au 1er mai 1932 ;

e) Trente et une annuités de 6 milliards de marks-or du 1er mai 1932 au 1er mai 1963 ;

2° Quarante-deux annuités commençant à courir le 1er mai 1921, égales à 12 o/o de la valeur des exportations de l'Allemagne, prélevées sur le produit de celles-ci et payables en or deux mois après l'expiration de chaque semestre.

Le gouvernement allemand remettrait immédiatement à la Commission des réparations des bons au porteur négociables.

Cette combinaison, dont la réalisation s'échelonnait sur 42 ans, comportait donc des versements s'élevant à 226 milliards et des prélèvements variables, évalués à 84 milliards. La France ayant droit à 52 o/o sur le total et ce total devant être ramené à sa valeur actuelle par déduction des intérêts, notre créance subsistait une réduction ; mais le président du conseil expliqua à la Chambre, le 3 février 1921, qu'elle se trouvait associée à l'avenir de l'Allemagne et que son recouvrement intégral pourrait en être poursuivi, si le relèvement économique du débiteur le permettait. Les douanes allemandes seraient contrôlées et, éventuellement, saisies ; car leur produit constituait un gage spécial de l'exécution de l'accord de Paris.

La lettre d'envoi modifiant les décisions prises par les Alliés au sujet du désarmement et des réparations invitait le gouvernement du Reich à désigner des délégués, qui se rencontreraient à Londres, le 28 février, avec ceux des gouvernements alliés.

La Conférence se préoccupa aussi du problème autrichien en recherchant les moyens d'ordre économique et financier qui permettraient à la République autrichienne de reprendre, sous un contrôle efficace, son activité industrielle. Elle décida, en ce qui concerne les affaires d'Orient, de réunir à Londres une conférence où, à côté des représentants des Alliés, siégeraient des délégués de la Grèce et des deux pouvoirs qui se partageaient le gouvernement de la Turquie ; des amendements seraient apportés au traité de Sèvres, et la question de Cilicie recevrait une solution. Enfin, la reconnaissance, *de jure*, de la Géorgie, de l'Estonie et de la Lettonie fut jugée immédiatement possible, mais non celle de la Lituanie, la question de Vilna étant encore en suspens.

A la veille du jour où allait se réunir la Conférence de Londres, les généraux Lyautey, Franchet d'Esperey et Fayolle reçurent le bâton de maréchal de France (19 février).

La Conférence de Londres (1er mars-7 mars 1921). — Les délégués s'étant réunis, le 1er mars, à Lancaster-house (Londres), le Dr Simons, invité à faire connaître la réponse du gouvernement allemand aux décisions de la Conférence de Paris, déclara que l'exécution de l'accord du 29 janvier était impossible et que, sous le couvert du désarmement, l'Entente poursuivait la mise en tutelle de l'Allemagne ; il formula ensuite des contre-propositions si dérisoires — il offrait seulement 30 milliards de marks-or — que Lloyd George les jugea indignes d'examen et signifia, le 3 mars, au Dr Simons que si, d'ici au lundi 7, à midi, il n'avait pas accepté les conditions des Alliés, ceux-ci occuperaient Duisbourg, Ruhrort et Dusseldorf, opéreraient des prélèvements de 50 p. 100 sur les payements de marchandises faits à l'Allemagne par leurs ressortissants, saisiraient les droits de douane à la frontière des territoires occupés et établiraient une ligne de postes douaniers « sur le Rhin et aux limites des têtes de pont occupées par les Alliés ». La délégation allemande présenta de nouvelles propositions, mais tout aussi inacceptables et sous réserve du maintien au Reich de la Haute-Silésie ; elles furent formellement rejetées, et, dès le 8 mars, les gouvernements alliés procédèrent à l'application des sanctions. Ils avaient jusqu'alors cherché des accommodements : il ne restait plus qu'à exécuter purement et simplement le traité de Versailles, et la Commission des réparations notifia immédiatement (15 mars) au gouvernement allemand qu'il était tenu, aux termes de l'article 235, de verser 20 milliards de marks-or avant le 1er mai 1921, qu'il s'était libéré seulement jusqu'à concurrence de 8 milliards environ (frais d'occupation, avances pour nourriture de vivres et matières premières) et que, d'ici au 23 mars, il avait l'obligation d'effectuer un versement de 1 milliard sur les 12 milliards restant dus.

Le débat qui eut lieu à la Chambre des députés les 15 et 16 mars se termina par le vote d'un ordre du jour de confiance faisant ressortir que les sanctions militaires et économiques envisagées n'étaient pas uniquement motivées par le refus du Reich de souscrire à l'accord de Paris, mais par son obstination à éluder ses engagements, obstination qui s'affirma solennellement, le 22 mars, par le refus de verser l'acompte de 1 milliard, sous le prétexte que les prestations effectuées par l'Allemagne à cette date représentaient au total plus de 21 milliards de marks-or en matériel roulant, navires, mines de la Sarre, biens en territoire cédé, biens abandonnés pendant la retraite, entretien des armées d'occupation, etc. Mais le compte que l'Allemagne présenta à la Commission des réparations était établi au moyen d'évaluations fantaisistes. La Commission avait ramené à 8 milliards le montant des dépenses qui pouvaient être retenues à la décharge du débiteur ; or, ce chiffre

était encore très exagéré, comme le démontra à la tribune, le 12 avril, le député de Lasteyrie, rapporteur général du budget spécial des dépenses recouvrables. La Commission avisa les puissances qui avaient ratifié le traité de Versailles que l'Allemagne avait failli à ses obligations.

SOMMATION À L'ALLEMAGNE. APPEL DU REICH AUX ETATS-UNIS. — Les accords de Boulogne, de Spa, de Bruxelles, de Paris, étaient une sorte de concordat, accordé par bienveillance et contre toute règle, à un banqueroutier frauduleux. Après la Conférence de Londres et la rupture des pourparlers, les Alliés se trouvaient de plein droit en état d'union, et la Commission des réparations, représentant la masse des créanciers, n'avait plus qu'à faire exécuter le traité de Versailles. Elle somma effectivement l'Allemagne de payer le reliquat des 20 milliards qui devaient être versés avant le 1er mai et la mit en demeure d'effectuer le premier versement auquel elle était tenue.

L'Allemagne contestait, maintenant, sa responsabilité, afin de pouvoir renier sa signature, et elle pratiquait une politique de propagande tendant à démontrer aux neutres que nous occupions des territoires au delà du Rhin pour des satisfactions impérialistes, non pour obtenir l'acquittement de notre créance. L'échec de ses manœuvres la décida à s'adresser aux Etats-Unis. Elle s'imagina qu'elle trouverait à la Maison-Blanche, après l'échec de la politique wilsonienne, un appui contre nous. Le nouveau président, Harding, à qui Viviani vint présenter le salut de la France, proclamait, il est vrai, la faillite de la Société des nations et refusait de s'engager par une alliance militaire permanente. Il ne voulait pas dire, toutefois, que la grande République, dont la souveraineté ne pouvait être limitée par un « super-gouvernement », vivrait isolée et indifférente.

Nos yeux (disait-il dans son message inaugural du 4 mars 1921), ne seront jamais fermés à une menace qui se développerait; nos oreilles ne seront jamais sourdes à l'appel de la civilisation. Nous connaissons le nouvel ordre du monde, avec les contacts plus étroits que le progrès a créés... Nous sommes prêts à nous associer avec les nations du monde, grandes ou petites, pour conférer, pour tenir conseil... Nous serons heureux de nous joindre à cette expression consciente du progrès qui tend à clarifier et à rédiger les lois des relations internationales et à établir une cour mondiale, pour statuer sur telles questions, appartenant au ressort de la justice, que les nations auraient décidé de soumettre à cette cour... L'Amérique ne s'est pas dérobée quand il s'agissait de résister à ceux qui tentaient de renverser la civilisation, elle ne se dérobera ni aujourd'hui ni demain.

Le département d'Etat adressa donc à toutes les puissances une note déclarant que les Etats-Unis se considéraient comme partie dans le règlement des affaires résultant d'une guerre à laquelle ils avaient participé et que les solutions prises sans leur acquiescement ou leur participation (câbles allemands, île de Yap, pétroles de Mésopotamie, etc.) ne sauraient leur être opposées. Quant à l'Allemagne, il lui fit savoir qu'elle devait, étant coupable, reconnaître ses dettes de guerre et payer jusqu'à la limite de sa capacité de payement. Tel fut le sens de la réponse américaine (29 mars) au Mémorandum (23 mars) dans lequel le gouvernement de Berlin avait cherché à établir la responsabilité de l'Entente et suggéré des propositions nouvelles au sujet des réparations.

APPLICATION DES SANCTIONS. — Si, à l'échéance, l'Allemagne cherchait à se soustraire à ses obligations par des tergiversations nouvelles, « c'est une main ferme qui s'abattrait sur son collet », avait dit Briand à la Chambre. Des mesures furent donc envisagées pour le cas où, le 1er mai, les Alliés n'auraient pas reçu satisfaction: la Rhur serait occupée et exploitée au profit de la caisse des réparations.

Le 18 avril, toujours par application du traité, la Commission des réparations demanda vainement que l'encaisse métallique de la Reichsbank fût transférée, à titre de gage, dans les succursales de Cologne ou de Coblence. La Commission enregistra cette nouvelle carence et, le surlendemain, entra en vigueur une ordonnance de la haute Commission interalliée des territoires rhénans, fixant comme suit la nouvelle frontière douanière à l'E. des pays occupés :

1° Le Rhin, depuis son entrée en Hollande jusqu'à la hauteur de Lohausen (nord de Dusseldorf), y compris les ports de Schweigern, Ruhrort et Duisbourg;

2° Une tête de pont autour de Dusseldorf, jalonnée par Ratingen, sud d'Erkrath;

3° La tête de pont de Cologne;

4° Le Rhin, entre les deux têtes de pont de Cologne et de Coblence;

5° Les têtes de pont de Coblence et de Mayence réunies entre Diez et Waldsdorff, en suivant les limites nord-est de Diez et de Langenschwalbach;

6° La tête de pont de Mayence à la frontière alsacienne.

Le gouvernement de Berlin demanda alors au gouvernement des Etats-Unis (20 avril) de « servir de médiateur dans la question des réparations et de fixer la somme à payer par l'Allemagne aux puissances alliées ». Le secrétaire d'Etat, Hughes, après avoir conféré avec le président Harding, refusa d'intervenir comme médiateur, mais accepta d'appeler l'attention des Alliés sur des propositions « présentant une base convenable de discussion » (22 avril), et le chargé d'affaires des Etats-Unis à Berlin reçut (24 avril) une note aux termes de laquelle l'Allemagne se déclarait prête à prendre, aux fins de réparations, un engagement total de 50 milliards de marks-or, valeur actuelle; elle payerait cette somme par annuités « adaptées à sa capacité de production » jusqu'à concurrence de 200 milliards de marks-or, chiffre très inférieur à celui que donnait le calcul des annuités d'après l'accord de Paris.

Cependant, le président du conseil français s'était rendu à Lympne pour se concerter avec Lloyd George et, les conversations s'étant terminées par un accord de principe (24 avril), une réunion du Conseil suprême fut décidée pour le 3 avril si, d'ici là, l'Allemagne n'avait pas fait de propositions acceptables.

FIXATION DES DOMMAGES DUS PAR L'ALLEMAGNE. L'ÉTAT DES PAYEMENTS. — La Commission des réparations, en exécution de l'article 233 du traité de Versailles, fixa, à l'unanimité, à 132 milliards de marks-or le montant des dommages pour lesquels réparation était due par l'Allemagne, par application de l'article 232, § 2, et de l'annexe I à la partie VIII du même traité. Il était tenu compte, dans cette évaluation, des restitutions faites ou à faire (art. 238); mais le chiffre de 132 milliards ne comprenait pas la somme correspondant au remboursement des emprunts de guerre contractés par la Belgique jusqu'au 11 novembre 1918. D'après les proportions arrêtées à Spa le 16 juillet 1920, la part de la France, soit 52 p. 100 de 132 milliards, était de 68 milliards 640 millions de marks-or, c'est-à-dire, au change du jour, 226 milliards 512 millions de francs.

Ces résolutions, prises le 27 avril, furent notifiées dès le lendemain à la « Kriegslastenkommission » par la Commission des réparations, et le Conseil suprême, réuni à Londres le 30 avril, adopta, le 5 mai, une déclaration par laquelle il décidait : 1° de procéder sans délai à toutes mesures préalables nécessaires à l'occupation de la vallée de la Rhur, fixée au 12 mai; 2° d'inviter la Commission des réparations à notifier au gouvernement allemand les dates et modalités de l'acquittement de sa dette; 3° de sommer ce gouvernement de s'obliger catégoriquement, dans un délai de six jours, à exécuter tous ses engagements et de fournir toutes les garanties exigées par la Commission des réparations, à se soumettre sans retard aux mesures de désarmement trop longtemps différées, enfin de procéder au jugement des criminels de guerre. L'annexe II à la partie VIII du traité de Versailles fut modifiée par l'insertion des clauses de garantie (5 mai), et la Commission notifia au gouvernement allemand (6 mai) un *état des payements prescrivant les époques et les modalités pour garantir et éteindre l'entière obligation de l'Allemagne au titre des réparations conformément aux articles 231, 232 et 233 du traité de Versailles.*

L' « ÉTAT DES PAYEMENTS ». *Obligations.* — L'Allemagne remettrait à la Commission des réparations, en remplacement des bons déjà remis ou susceptibles de l'être en exécution du traité de paix (partie VIII, annexe II, § 12 C), trois séries d'obligations au porteur, remboursables au pair par tirages annuels, amortissables en trente-six ans à partir de chaque émission, négociables, exemptes de toutes taxes présentes ou à venir, garanties par l'ensemble des ressources du Reich et des Etats allemands, jouissant respectivement les unes vis-à-vis des autres (sur lesdites ressources) d'un privilège de premier, deuxième et troisième rang, c'est-à-dire que les obligations de la série A jouiraient d'un privilège par rapport à celles de la série B, celles de la série B par rapport aux obligations de la série C. Le service en serait assuré au moyen des payements à effectuer par l'Allemagne.

Les obligations de la série A (12 milliards de marks-or) seraient livrées au plus tard le 1er juillet 1921; celles de la série B (38 milliards de marks-or) le 1er novembre 1921 au plus tard. Sur les fonds à fournir par l'Allemagne à partir du 1er mai (série A) et du 1er novembre (série B), il serait prélevé une somme égale à 6 p. 100 de la valeur nominale des obligations émises et destinées : 1° au payement, par semestre, d'un intérêt de 5. p 100 aux obligations non amorties; 2° à la constitution, au moyen du solde de 1 p. 100, d'un fonds d'amortissement affecté au remboursement au pair des obligations par tirages annuels.

Productives d'intérêts et amortissables dans les mêmes conditions que les autres, les obligations de la série C (82 milliards de marks-or) seraient remises au plus tard le 1er novembre, mais sans coupons attachés : la Commission des réparations les émettrait au fur et à mesure qu'elle estimerait les versements de l'Allemagne suffisants pour assurer le service des intérêts et de l'amortissement, et le gouvernement allemand lui délivrerait les feuilles de coupons au fur et à mesure de l'émission des obligations. Le prélèvement de 6 p. 100 (intérêts et fonds d'amortissement) partirait de la date d'émission.

Déductions et majorations. — Des 132 milliards de marks-or, il serait déduit : 1° le montant des sommes déjà dépensées par l'Allemagne au titre des réparations, en d'autres termes la valeur des prestations effectuées au 1er mai, moins les frais des armées d'occupation et les avances faites par les Alliés en exécution du protocole de Spa relatif au charbon; 2° la valeur des biens cédés, spécialement des biens allemands situés en Pologne, et des mines de la Sarre; 3° toutes les sommes qui pourraient être « reçues d'autres puissances ennemies ou ex-ennemies » et portées, par décision de la Commission, au crédit de l'Allemagne.

Mais il y aurait lieu d'ajouter à la somme forfaitaire de 132 milliards le montant de la dette de guerre de la Belgique, soit 5.514.538.223 marks-or (France, 2.514.538.223; Grande-Bretagne, 2 milliards 200 millions; Etats-Unis, 800.000.000).

Service des obligations. — Après avoir fixé comme il vient d'être dit la dette de l'Allemagne, la Commission des réparations, au lieu d'établir un tableau d'amortissement portant sur 36 ans avec annuités de 6 p. 100, voulut tenir compte, au début, de la capacité de payement du débiteur et arrêta, pour le service des obligations, les modalités suivantes :

Jusqu'à complète extinction des obligations « par le jeu du fonds d'amortissement », l'Allemagne payerait chaque année :

1° Une somme de 2 milliards de marks-or;

2° Une somme équivalant à 25 p. 100 de la valeur des exportations allemandes pendant chaque période de douze mois à partir du 1er mai 1921, ou telle autre somme équivalente, agréée par la Commission sur la proposition de l'Allemagne;

3° Une somme supplémentaire équivalant à 1 p. 100 de la valeur totale des exportations allemandes — ou telle autre somme équivalente, acceptée par la Commission.

L'annuité fixe de 2 milliards serait payée par quart, trimestriellement, les 15 janvier, 15 avril, 15 juillet et 15 octobre. L'annuité variable (prélèvement sur le produit des exportations) serait payable par quart les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre et calculée sur la base des exportations du l'avant-dernier trimestre, le premier payement devant être effectué le 15 novembre 1921.

Par une dérogation exceptionnelle, il fut admis que l'Allemagne payerait, dans les vingt-cinq jours de la notification de l'état des payements, donc avant le 31 mai, la somme de 1 milliard de marks-or, soit en or, soit (sous réserve de l'agrément de la Commission) en devises étrangères, traites sur l'étranger, effets à trois mois sur le Trésor allemand avalisés par des banques allemandes. « Ces payements, aux termes de l'article 5 de l'« état », seraient considérés comme les deux premiers versements trimestriels à valoir sur les versements prévus pour l'année 1921 » (art. 5).

Sur demande de chacune des puissances alliées, l'Allemagne fournirait immédiatement les matériaux et la main-d'œuvre dont elles auraient besoin pour la restauration des régions dévastées ou le rétablissement de leur vie économique. La valeur de ces prestations serait fixée, dans chaque cas, par deux experts désignés, l'un par l'Allemagne, l'autre par la puissance intéressée, et, à défaut d'accord, par un arbitre que désignerait la Commission.

L'état des payements contenait deux dispositions favorables au Reich :

Toutefois (lit-on dans l'article 4) lorsque l'Allemagne se sera acquittée de ce qui lui incombe en vertu du présent document, en dehors des charges afférentes aux séries d'obligations non amorties, le montant à payer chaque année sera réduit à la somme nécessaire au cours de ladite année pour faire le service des intérêts et du fonds d'amortissement relatif aux séries d'obligations non amorties.

D'autre part, aux termes de l'article 2, tout excédent de recettes réalisé chaque année par la Commission des réparations sur les versements relatifs au service des obligations en circulation au cours de ladite année serait capitalisé pour être appliqué au payement d'un intérêt simple sur le solde de la dette non couverte à ce moment par les obligations émises.

Le Comité des garanties. — Une sous-commission spéciale de la Commission des réparations, dite *Comité des garanties* et chargée d'assurer l'exécution des articles 241 et 248 du traité de Versailles, surveillerait l'application au service des obligations des fonds qui leur étaient affectés comme garanties : douanes, prélèvement de 25 p. 100 sur les exportations, taxes ou autres produits que le débiteur proposerait en remplacement des précédentes. Il vérifierait et rectifierait au besoin le montant des ressources affectées au service des obligations et la valeur des exportations déclarée par le gouvernement allemand. Sans s'immiscer dans l'administration du Reich, il aurait le droit de prendre toutes les mesures jugées nécessaires pour l'accomplissement régulier de sa tâche.

Le Comité serait composé des représentants des puissances ayant actuellement des délégués à la Commission des réparations, du représentant des Etats-Unis (si le gouvernement de Washington était d'avis de ne pas se tenir à l'écart), et de représentants des autres puissances dont les ressortissants seraient porteurs d'un nombre suffisant d'obligations. Ces derniers (trois au maximum) seraient désignés par la Commission. Leur présence au sein du Comité se justifierait par cette considération que l'Allemagne serait d'autant plus portée à s'exécuter que sa signature serait plus répandue.

La Commission arrêta, le 29 mai, le statut provisoire du Comité, qui élut comme président un Français, le contrôleur général de l'armée, Mauclère. Le

Comité siégerait à Paris, mais se transporterait en Allemagne ou ailleurs, d'après les instructions de la Commission.

ACCEPTATION DES CONDITIONS DE LONDRES PAR L'ALLEMAGNE. — De l'adoption par le Sénat de la résolution de Knox, mettant fin à l'état de guerre entre les Etats-Unis et l'Allemagne (30 avril), il ne résultait pas que Berlin allait trouver à Washington un appui contre les Alliés. Le lundi soir, 2 mai, le sous-secrétaire d'Etat Hughes envoya sa réponse à la note du 24 avril : le Reich était avisé que ses propositions ne formaient pas « une base de discussion acceptable », et il lui était recommandé « fortement » de soumettre sans retard, directement, des propositions « claires, nettes et adéquates, répondant, sous tous les rapports, à ses justes obligations ». En même temps, le gouvernement de Washington décidait de se faire représenter à la Conférence des ambassadeurs et à la Commission des réparations, dont il s'était tenu éloigné depuis le mois de janvier. Tout en s'abstenant, conformément à la politique traditionnelle des Etats-Unis, de participer aux affaires « d'intérêt spécifiquement européen », il désirait coopérer aux délibérations tendant à rétablir la situation économique et à rechercher la solution équitable des « questions d'importance mondiale en discussion ». Hugh C. Wallace siégea, le 8 mai, à la Conférence des ambassadeurs, et Roland Boyden reprit officieusement son poste à la Commission des réparations (10 mai).

Les Allemands tentèrent de lier la question des réparations à celle de la Haute-Silésie, espérant que Lloyd George agréerait cette combinaison ; mais la manœuvre échoua. Le 2 mai, le conseil des ministres français avait décidé d'appeler la classe 1919, et la concentration des troupes désignées pour agir éventuellement fut rapidement achevée. Cependant, sur la suggestion de la Belgique, notre gouvernement envoya au gouvernement du Reich une sommation d'avoir à exécuter sans réserves les clauses de l'accord de Londres. Une crise ministérielle éclata à Berlin ; elle dura peu, et un nouveau cabinet, résigné à la soumission, se forma sous la présidence de Joseph Wirth, de la fraction populaire du centre catholique ; il comprenait des centristes, des démocrates et des socialistes majoritaires. Malgré l'opposition des populistes (ancien parti national libéral) et des nationalistes, le Reichstag approuva l'exécution de l'ultimatum et, dans la nuit même, fut télégraphiée à l'ambassadeur du Reich à Londres, pour être remise à Lloyd George, une note dont les cabinets de Paris, de Rome, de Bruxelles et de Tokio reçurent également communication.

Voici le texte de ce document historique :

En vertu de la décision du Reichstag, je suis chargé de déclarer, comme demandé, ce qui suit, au nom du nouveau gouvernement, relativement à la décision des puissances alliées, du 5 mai 1921 ;

Le gouvernement allemand est décidé :

1° A remplir, sans condition ni réserve, ses obligations, telles qu'elles sont fixées par la Commission des réparations ;

2° A accepter et à réaliser, sans condition ni réserve, les mesures de garantie prescrites par la Commission des réparations, au point de vue de ces obligations ;

3° A exécuter, sans réserve ni retard, les mesures en vue du désarmement sur terre, sur mer et dans les airs, qui ont été notifiées par la note des puissances alliées du 29 janvier 1921. Les mesures dont l'exécution est en retard devront être exécutées immédiatement ; les autres dans les délais prescrits ;

4° A procéder, sans réserve ni retard, au jugement des coupables de guerre et à l'exécution des stipulations du traité mentionnées dans la première partie de la note des gouvernements alliés du 5 mai 1921.

Je vous prie de porter sans retard cette déclaration à la connaissance des puissances alliées. WIRTH.

L'acceptation de l'ultimatum coïncidait avec le cinquantième anniversaire du traité de Francfort et, l'avant-veille, avait été célébrée en France, pour la première fois officiellement, la fête de Jeanne d'Arc. *(A suivre.)* — Jean DESORANGES.

Toulet (Paul-Jean), poète, romancier et critique d'art français, né à Pau le 5 juin 1867, mort à Guéthary le 6 septembre 1920. Il était de vieille souche béarnaise et créole. Ses parents, qui habitaient l'île Maurice, vinrent à Pau attendre la naissance de leur fils. La nostalgie de son lointain atavisme le devait poursuivre pendant toute son existence :

Douce plage où naquit mon âme ;
Et toi, savane en fleurs
Que l'océan trempe de pleurs
Et le soleil de flamme...

Ses premières années, il les passa presque entièrement à l'ombre des Pyrénées :

D'une amitié passionnée
Vous me parlez encor,
Azur, aérien décor,
Montagne Pyrénée.

Il ne s'embarqua pour l'Ile Maurice, cette « Athènes de la mer des Indes », comme l'appela Ad. Thiers, que lorsqu'il eut été reçu bachelier, et il n'y demeura qu'une trentaine de mois à peu près. Mais il ne pourra plus oublier ce pays lumineux, ces bois denses et pleins de roucoulements, le bruit des flots sur le corail sonore et tout ce qui, durant ce voyage enchanté, le toucha d'un ravissement tel que partout ses écrits en refléteront désormais le délicat et mystérieux exotisme.

A son retour, il séjourna presque un an en Alger, où il s'occupa de journalisme et fit ses débuts dans la vie littéraire. Rentré en France, il ne paraît pas très soucieux de poursuivre la carrière des lettres. Durant neuf années, dans l'Entre-deux-mers, le Béarn ou sur la côte basque, tous pays qu'il devait si harmonieusement décrire, il mène cette vie de plaisir insouciant que nous apprendrons à bien connaître par les aventures de ses deux héros, Béhanzigue ou Antoine de Mariolles Sainte-Mary (*les Contes de Béhanzigue, les Tendres Ménages*). Si Toulet produisit peu alors — car c'est plus tard que, dans ses vers, il cristallisera ses souvenirs — il lisait beaucoup et mûrissait sa pensée. Aussi, dès son arrivée à Paris, où il ne se fixa qu'en 1898, il écrivit très rapidement *Monsieur du Paur, homme public*, qui parut à la fin de la même année et passa presque inaperçu. La critique a justement remis depuis lors ce livre à la place capitale qui lui convient dans l'œuvre de l'auteur, tant par la clairvoyance et l'âpreté de sa psychologie que par la perfection de son tour et son désenchantement. De sombres aphorismes en formaient la dernière partie, annonçant ces proses châtiées de l'*Almanach des trois Impostures* (1922), recueil posthume dans lequel Paul-Jean Toulet condensa comme sous un triple verrou la quintessence de sa noire amertume et les fleurs d'une merveilleuse sensibilité.


Paul-Jean Toulet.

Vers la même époque, au cours d'une rapide excursion à Londres, il fit la connaissance d'Artur Machen, dont il traduisit *le Grand Dieu Pan* (1901). L'année suivante, paraissait *le Mariage de don Quichotte*. De retour à la raison, le chevalier de la Manche veut se dévouer pour le bonheur des hommes. Le roi le nomme gouverneur d'une petite île. Il y mettra en pratique sa philanthropie. Hélas! il ne récolte que l'ingratitude de ses sujets et de son épouse elle-même. Ce livre léger et brillant devait épuiser son acerbe satire sociale dans un second tome : *les Dernières Armes*. On y aurait vu don Quichotte continuant ses expériences politiques et, après avoir assez mal réussi les écoles du libéralisme, tenter à leur tour celles de la tyrannie. Ce second volume ne fut malheureusement jamais écrit.

Ce fut le temps où Toulet commença sous divers pseudonymes sa collaboration assidue à « la Vie parisienne ». Il y donna des fantaisies, des chroniques, des « pensées sauvages » et, par fragments, ces récits alertes, d'un libertinage élégant et d'une fantaisie prime-sautière, dont quelques-uns parurent en librairie : *les Tendres Ménages* (1904) et *Mon amie Nane* (1905). On découvrirait sans doute dans ce dernier livre, étudié avec un complaisant et voluptueux humour, le prototype de ces modernes courtisanes, véritables petites bêtes de luxe, que nous avons eu si souvent, depuis, l'occasion de voir au théâtre et dans le roman.

Toulet avait fait entre temps un voyage en Chine, dont quelques souvenirs parurent dans les revues. Il publia aussi des contes et de nombreux articles d'art. Il avait une vie littéraire active. On l'avait vu au café Vachette avec Moréas, qui eut sur lui une influence certaine. On le rencontra ensuite au « Weber », parmi des amis au nombre desquels Debussy demeura jusqu'à la fin le plus cher à son cœur, évidente prédestination entre ces deux hommes, dont l'art conserve dans des domaines différents une indéniable ressemblance. Enfin, passé minuit, quelques écrivains, ses admirateurs, se réunissaient pour l'entendre discourir dans ce bar de la Paix qui, a-t-on pu dire, était un peu comme son salon métallique et feutré.

Déjà, il avait sa légende, que l'éloignement et la mort ont aujourd'hui cristallisée. Plus encore peut-être que par ses écrits, il a exercé par sa parole une influence sans doute restreinte, mais profonde sur tous ceux qui l'ont approché. Sa conversation était d'une richesse extraordinaire et toute pailletée de mots ingénieux, spirituels et amers. Dans ses phrases rapides et mordantes ruisselaient, sur tous sujets, mais en particulier sur l'amour, les hommes, la littérature ou l'art, les trésors d'une intelligence lucide et d'un cœur passionné.

En juillet 1912, Toulet avait été contraint par la maladie de quitter Paris. Il n'y devait pas revenir. Il fit une première halte dans la Gironde, dans ce château de Saint-Loubès où il avait déjà vécu les vacances heureuses de ses jeunes ans :

Ces gammes de tes doigts hardis,
C'étaient déjà des gammes
Quand n'étaient pas encor des dames
Mes cousines, jadis ;

Et qu'aux toits noirs de la Rafette
Où grince un fer changeant,
Les abeilles d'or et d'argent
Mettaient l'aurore en fête.

Il gagna ensuite ce rivage basque dont il aimait la dune instable et l air salé. C'est là, dans sa petite villa aux volets verts, à demi cachée au centre de Guéthary parmi des arbres touffus, que, travaillant autant que sa santé le lui permettait, il mit au point trois contes qui formèrent un recueil d'une originalité et d'une grâce étonnantes : *Comme une fantaisie* (1918). Il récrivit en entier un roman bien anciennement composé, mais qui était demeuré dans ses cartons : ce fut *la Jeune Fille verte*, roman plein d'un sombre esprit balzacien, où le lyrisme se mêle étrangement à l'observation et qui connut en 1920 un franc succès. Il rassembla enfin les *Contes de Béhanzigue*, qui ne parurent qu'au lendemain de sa mort. Surtout il polissait sans cesse ses poèmes, qui retracent toute une vie d'ardente et fière passion et de caprices charmants et les amenait peu à peu à une concision sans égale et à la perfection des bibelots japonais :

C'est à voix basse qu'on enchante
Sous la cendre d'hiver
Ce cœur, pareil au feu couvert,
Qui se consume et chante.

Dans ces *Contrerimes* (1921), Toulet ne racontait guère que son propre cœur, au point qu'on pourrait retracer toute sa vie sentimentale en ne se servant que de citations. Mais à ce démarquage il apportait une si farouche pudeur et une ironie si cruelle qu'il est toujours délicat de vouloir poursuivre trop loin de si secrètes correspondances.

Il avait aussi arrêté l'ordre et les divisions de ses maximes. Il en travaillait lentement l'expression et la pointe avant de les accueillir en son florilège. Ces pensées au travers d'une belle arabesque savent toujours enclore une remarque rare, où la malice filtre comme un regard sous la paupière, en ne dissimulant qu'à peine une tendre émotion. Soyons certains qu'elles apportent presque toujours les fruits gonflés de l'expérience : « Il n'est si capricieux climat que la vie de l'amant ou de l'artiste ; le soleil trempé d'averses, gloire, givre, jardins en fleurs. Vienne le soir, et avec lui la sérénité d'une espèce de mélancolie heureuse, et de ces ressouvenirs qui traversent l'âme comme des oiseaux. »

Toulet caressait encore de beaux projets littéraires, quand une mort soudaine l'emporta. Son œuvre demeure, faite certainement de plus de grâce que de puissance, mais qui témoignera pour cet écrivain exquis. Toulet se complaisait aux acrobaties du style : on peut affirmer, cependant, que, s'il côtoya le solécisme, il n'y tomba jamais. Cet excellent grammairien mettait sa coquetterie à user des tours les plus rares comme un équilibriste à n'exécuter que des exercices périlleux. Toutes ces recherches et préciosités ont pu le faire prendre à tort pour un auteur de décadence, alors qu'il suit le plus souvent la tradition du XVIIe siècle, dont il possédait à fond la langue et la syntaxe. Aussi le voit-on exceller, comme au grand siècle, dans la maxime et la période. Il recherche parallèlement les allusions elliptiques, les énigmes dorées et la grande musique des phrases balancées et sinueuses qui savent enfermer dans leur onde des idées complexes, des analogies lointaines ou l'ample déroulement des attitudes. Puis, autant qu'une langue à lui, il s'est créé un monde spécial, tour à tour féerique et d'une précision cruelle. Il y règne en enchanteur, ayant réussi à fondre ensemble, suivant le mot d'Eugène Marsan, « un moraliste de grande race, un prodigieux dandy littéraire, un auteur de maximes frappées comme des médailles, un grammairien le plus savant et le plus retors, et enfin un poète désespéré, pudique jusqu'à la contraction et portant dans son cœur le ciel de plusieurs climats ».

Déjà, l'influence de Toulet sur quelques-uns des meilleurs jeunes écrivains d'aujourd'hui est aisément discernable. Le temps la révélera sans doute davantage et sur un public moins restreint. Gardons-nous de lui mesurer prématurément une place trop étroite dans l'histoire de nos lettres. — Henri MARTINEAU.

Transport des maisons, en Amérique (LE). On procède couramment, en Amérique, à une opération qui semble extraordinaire au premier abord : le transport d'une maison tout entière d'un emplacement à un autre. Lorsqu'une construction ne peut plus demeurer à son emplacement primitif, soit que les locaux doivent être modifiés, soit qu'il faille faire place à une transformation de voirie, à la création d'une ligne de chemin de fer, etc., au lieu de démolir les bâtiments pour les reconstruire plus loin, on les transporte simplement sur l'emplacement libre le plus proche.

Le choix de cette solution ne dérive pas simplement du désir, pourtant bien américain, de réaliser

un tour de force. Son origine est toute pratique : les prix de la main-d'œuvre et des matériaux sont tels, aux Etats-Unis, qu'il est plus économique de transporter une maison que de la démolir et de la reconstruire, si compliquée que soit cette opération. Des industriels américains se sont spécialisés dans ce genre de travaux et ont acquis une expérience qui leur permet de résoudre les problèmes les plus difficiles; par exemple, de transporter des bâtiments de peu de largeur et de grande hauteur, voire une tour ou une cheminée d'usine !

Le principe du procédé adopté pour transporter les maisons est le suivant : on perce à la base de la construction des ouvertures disposées en face l'une de l'autre dans les deux murs opposés, puis l'on passe dans ces ouvertures de robustes poutres, en bois ou en acier. Ces poutres s'appuient, en dehors de la construction, sur un platelage en bois, qui servira de chemin de roulement ; à cet effet, des rouleaux métalliques sont disposés entre les poutres et le platelage. Une fois que l'on a disposé, dans les deux sens, un nombre de poutres suffisant pour porter toute la construction, on réunit toutes ces poutres entre elles par des assemblages solides, de manière à en faire un plateau rigide. On démolit alors les parties des murs qui séparaient les ouvertures, de sorte que la maison cesse de porter sur ses fondations pour reposer entièrement sur le plateau. Il suffit alors de pousser celui-ci, pour déplacer l'ensemble. On emploie à cet effet des vérins, qui prennent appui sur les traverses du chemin de roulement, et dont l'action, par poussées successives, amène la construction jusqu'à son nouvel emplacement.

Là, on a préparé à l'avance de nouvelles fondations, sur lesquelles on fait reposer la construction, par une opération inverse de celle du départ. Le bâtiment étant amené à l'aplomb de ses fondations, on remplit de maçonnerie, dans l'intervalle des poutres, l'espace qui sépare la base du mur de la murette de fondation. Quand cette maçonnerie a fait prise et qu'elle est assez résistante pour porter la construction, on démonte le plateau, poutre par poutre, et il ne reste plus qu'à boucher l'emplacement de ces dernières.

Dans beaucoup de cas, l'opération est moins simple que nous ne venons de l'indiquer. C'est ainsi que, le plus souvent, il ne suffit pas de déplacer la maison parallèlement à elle-même, il faut encore la faire tourner d'un certain angle, ce qui complique l'établissement du chemin de roulement et la disposition des rouleaux. Dans d'autres cas, les deux emplacements ne sont pas au même niveau ; pour remonter la construction, par exemple, on emploie une série de vérins à vis, placés sous le plateau, qui le remontent de $0^m,30$ ou $0^m,40$; on place des cales pour le soutenir, on remonte les vérins, puis l'on procède à une nouvelle levée, et ainsi de suite jusqu'à ce que le plateau atteigne le niveau du chemin de roulement, qui doit être horizontal.

On est arrivé, par cette méthode, à faire franchir à des maisons des dénivellations de plus en plus importantes. L'une des entreprises américaines qui ont réalisé le plus grand nombre de ces transports, la John Eichleay Jr C°, de Pittsburg, a récemment élevé une maison d'habitation en briques à 51 mètres au-dessus de son niveau primitif. Cette maison, à trois étages, de $13^m,40$ de largeur et 28 mètres de longueur, était construite dans une vallée étroite, au bord des voies du Baltimore and Ohio Railroad près de Pittsburg. Ce chemin de fer, ayant résolu de doubler ses voies, n'a pu le faire qu'en occupant l'emplacement de la maison. Pour sauver celle-ci, on l'a soulevée progressivement, au moyen de vérins, sur des échafaudages étagés au flanc du coteau, en répétant un grand nombre de fois la manœuvre.



Déplacement de l'église Saint-Nicolas, à Pittsburg (Etats-Unis).

C'est encore la Compagnie Eichleay qui a réalisé les transports représentés sur les photographies ci-jointes. L'une représente l'église catholique de Saint-Nicolas, à Pittsburg ; cette église, de $33^m,50$ de longueur et 20 mètres de largeur, pèse 4.500 tonnes. Il a fallu la soulever de $2^m,60$ environ, puis la déplacer de 6 mètres, afin de permettre l'élargissement d'une rue. Le Woodwell Building, également à Pittsburg, a été déplacé pour le même motif ; l'opération paraissait plus délicate encore, à cause du peu de largeur de la construction, qui semblait en rendre l'équilibre plus précaire. Ce bâtiment est construit en charpente d'acier, avec remplissage des murs en briques. Il est porté par 12 colonnes métalliques principales ; on a rivé à la base de chacune d'elles une console en acier et, en agissant sur ces consoles à l'aide de vérins, on a soulevé la construction tout entière au-dessus de ses fondations, puis on l'a transportée sur 12 piliers en béton armé, préparés à l'avance.

Parfois, c'est seulement une partie d'un bâtiment que l'on transporte. C'est ainsi que, récemment, on a déplacé la tranchée antérieure d'une église à Buffalo, pour en permettre l'agrandissement. La façade et ses ornements, soit une structure de 24 mètres de largeur et près de 20 mètres de hauteur, a été détachée avec $2^m,50$ seulement de profondeur dans le sens longitudinal et a été avancée de 9 mètres, pour permettre d'agrandir l'église d'autant.

A San Francisco, le transport d'une petite maison s'est trouvé compliqué parce que le trajet prévu empruntait une rue où circulait un tramway et qu'il n'était pas permis d'en interrompre la circulation. Les entrepreneurs ont tourné la difficulté en élevant la construction sur deux échafaudages roulants, placés de part et d'autre de la voie du tramway et de hauteur suffisante pour que les voitures puissent passer sous la maison pendant son transport. Dans la même ville, après l'Exposition internationale de 1915, on a eu l'idée d'utiliser l'un des palais, celui de l'Ohio, au lieu de le démolir, et, pour cela, de le transporter à San Carlos, où l'on en trouvait l'utilisation, au bord de la mer, à 40 kilomètres de l'Exposition. On a établi, à cet effet, un chemin de roulement se prolongeant depuis l'emplacement du palais jusqu'au-dessus de la mer, porté sur des pilotis. On avait ménagé entre ces pilotis l'emplacement de deux énormes chalands, qui ont été amenés sous la construction à marée basse. Quand la mer a monté, les chalands se sont élevés et sont venus supporter le palais, dégagé ainsi de son chemin de roulement. Il a suffi, alors, de remorquer les chalands jusqu'à San Carlos, où l'opération inverse a été réalisée. Des maisons d'habitation ont été transportées d'une façon analogue sur la rivière Allegheny, pour faire place à de nouvelles voies du Pennsylvania Railroad.

A Hibbing, dans le Minnesota, on a découvert récemment qu'une partie des maisons du bourg étaient construites au-dessus d'un très riche gisement de minerai de fer. Pour en permettre l'exploitation, on a déplacé une vingtaine de maisons, et on les a transportées aux confins de l'agglomération, où elles constituent l'amorce d'un nouveau quartier.

Nombreux sont également les bâtiments industriels qui ont été déplacés pour permettre la transformation ou l'agrandissement d'usines. Parmi ceux-ci, on peut citer le transport d'un atelier de verrerie de 65 mètres environ de longueur et près de 10 mètres de largeur, pesant 5.000 tonnes, qui a été déplacé d'une centaine de mètres à Ford City.



Déplacement d'un pâté de maisons (Woodwell Building) à Pittsburg (Etats-Unis).

La Bethlehem Steel C° a fait transporter un réservoir à pétrole de 35 mètres de diamètre et près de 10 mètres de hauteur, pour permettre l'extension de ses voies ferrées de service. Une autre aciérie a fait transporter un château d'eau, c'est-à-dire une tour de $4^m,80$ seulement de diamètre et plus de 30 mètres de hauteur, en la soulevant d'une certaine hauteur. Enfin, une dernière usine métallurgique a fait déplacer récemment une cheminée en briques, construction qui semble bien, pourtant, la plus fragile et la moins destinée à voyager.

On voit par ces exemples que le transport des bâtiments a maintenant la sanction d'une expérience répétée. Il serait à souhaiter que cette expérience soit mise à profit en France, chaque fois que l'on doit démolir une maison pouvant être encore habitée. — P. CALFAS.

Imp. LAROUSSE (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



MAIVS,

Maius, quo veteres soliti sacra reddere Maiæ, Cantu auium gaudet, fronde virente viget,
Aucupibus præbet, qua fallant tempora, prædam: Ledâ progenitos sidus habet Geminos.

Mai. — Les Douze Mois, par Josse de Monper (dessinateur), Adrien Collaert (graveur), Phils Galle (imprimeur) [xvi[e] siècle].

Traduction de la légende latine : Mai, durant lequel les anciens ne manquaient pas d'honorer la déesse Maïa, met sa joie dans le chant des oiseaux et sa gloire dans l'éclat des feuillages. Il offre aux oiseleurs de quoi distraire leurs loisirs et a pour constellation les Gémeaux, fils de Léda.

N° 183. — Mai 1922

Assistance publique en France (l'). L'Assistance publique est l'ensemble des services de secours que dirigent l'Etat, les départements, les communes ou, sous leur contrôle, les établissements publics. Son but est de combattre le paupérisme en venant en aide aux malheureux qui ne pourraient subsister sans son appui (malades et vieillards indigents, enfants abandonnés) ou qui, se trouvant dans une situation précaire, risqueraient d'être écrasés par des charges trop lourdes (familles nombreuses, femmes en couche, etc.).

Historique. L'obligation morale de secourir les pauvres a été longtemps la seule règle d'assistance. Le concile de Tours, en 567, prescrit à chaque paroisse de nourrir ses pauvres. Au xvi[e] siècle, apparaissent les premières traces de réglementation. Des édits de 1536 et 1544 créent la police des pauvres et organisent les bureaux de charité; à Paris, est fondé le Grand Bureau des pauvres ou Aumône générale. L'édit de Louis XIV du 27 avril 1656 crée l'Hôpital général pour « le renfermement des pauvres mendians de Paris et de ses faubourgs ». Cette institution est étendue au reste de la France en 1662.

Sous la Révolution, l'Assistance publique cesse d'être une organisation de police générale, pour devenir une manifestation de solidarité entre les citoyens d'un même Etat. Les lois révolutionnaires opèrent des réformes radicales : laïcisation, confiscation des biens du clergé, reconnaissance du droit au secours, avec toutes ses conséquences. Mais ces lois ne peuvent recevoir une application complète, faute de ressources. Parmi les plus importantes de celles qui sont mises en vigueur, citons : la loi du 24 vendémiaire an II, qui organise les travaux de secours et crée le domicile de secours; la loi du 7 frimaire an V, qui crée les bureaux de bienfaisance et établit l'impôt sur les spectacles appelé aujourd'hui « droit des pauvres »; la loi du 27 frimaire an V, qui prescrit l'hospitalisation des enfants abandonnés.

Au cours du xix[e] siècle, la misère publique change de forme; les épidémies, les famines sont moins à craindre, tandis que les conséquences de la suppression de la protection corporative se font durement sentir et que le développement du machinisme entasse les ouvriers dans les villes et crée le chômage. Les pouvoirs publics prennent conscience de la responsabilité sociale dans les misères individuelles, d'où la généralisation de l'assistance et l'extension des catégories de bénéficiaires.

Fondement de l'assistance publique. Si l'assistance publique apparaît comme une nécessité sociale, constitue-t-elle un droit pour celui qui se trouve dans l'indigence ? La *Déclaration des droits de l'homme* affirme que « les secours publics sont une dette sacrée ». Si la philanthropie met hors de doute le bien-fondé de ce postulat, la sociologie le conteste. En droit, en effet, les malheureux ne peuvent pas plus exiger un secours de la collectivité qu'un individu, pris isolément, n'en peut exiger un d'un autre individu. Le « droit au secours », dit-on encore, ne favorise-t-il pas la paresse et l'imprévoyance ? Inversement, d'ailleurs, comment admettre que la société puisse, sans péril, se désintéresser des malheureux, et pourquoi supposer qu'un secours modique constitue un appât suffisant pour faire obstacle à l'activité productrice ?

Le « droit au secours » est reconnu en fait depuis la loi du 15 juillet 1893, qui accorde aux indigents l'assistance médicale avec droit de recours contre les autorités chargées de la distribution du secours qui l'auraient refusé. Depuis cette loi, une série de dispositions nouvelles ont consacré le système de l'« assistance obligatoire », qui domine actuellement notre législation d'assistance.

Le domicile de secours. L'assistance obligatoire entraîne des dépenses qui ne peuvent être couvertes que par les fonds généraux de l'Etat, des départements et des communes. Il importe donc de déterminer exactement quelle collectivité publique aura la charge de tel ou tel assistable. Cette détermination est réalisée par le domicile de secours qui, distinct du domicile civil, s'acquiert automatiquement dans une commune par un an de résidence ininterrompue et librement choisie (cinq ans pour les vieillards). A défaut de domicile du secours communal, qui est la règle, il y est suppléé par le domicile départemental ; quand celui-ci fait également défaut, c'est à l'Etat qu'incombe la charge de l'assistance.

Les services départementaux d'assistance obligatoire. Si la commune est la cellule de l'assistance, c'est dans un cadre plus large, celui du département, que sont arrêtées les dispositions générales et que sont centralisées les recettes et les dépenses. Tous les grands services d'assistance publique sont départementaux. En voici l'énumération :

Assistance aux aliénés. Elle a été organisée par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance royale du 18 décembre 1839. Chaque département est tenu d'entretenir un asile d'aliénés ou de passer un traité avec un asile public d'un autre département. Les aliénés sont internés soit à la demande de leur famille (placement volontaire), soit par mesure de sécurité publique, sur l'ordre du préfet (placement d'office). Leurs biens sont administrés par un administrateur légal, pris parmi les membres du conseil de surveil-

lance de l'asile ou par un administrateur judiciaire. Les asiles sont placés sous le contrôle du procureur de la République, qui les visite à époques fixes. Dans chaque asile, le service médical est confié à un médecin chef, tenu à la résidence.

Assistance aux enfants. Les enfants du premier âge sont protégés par la loi du 23 décembre 1874, dite « Roussel », qui assure le contrôle des nourrices et la surveillance des nourrissons.

Les enfants abandonnés par leurs parents ou orphelins sont recueillis par l'hospice dépositaire du département et mis sous la tutelle de l'autorité publique. Le préfet est chargé de cette tutelle et en délègue l'exercice à l'inspecteur départemental. Le service des enfants assistés est réglé par la loi du 27 juin 1904 et celle du 28 juin 1904 relative aux pupilles difficiles ou vicieux. La loi du 27 juin 1904 consacre le système de l'admission à bureau ouvert, mesure qui, respectant le secret des familles, est destinée à combattre les avortements; elle prévoit pour les enfants le placement familial et rural ; elle répartit les dépenses du service entre l'Etat (2/5), le département (2/5) et les communes (1/5).

Assistance médicale gratuite. La loi du 15 juillet 1893 reconnaît à tout Français malade et privé de ressources le droit aux soins médicaux. Elle généralise l'obligation prescrite par la loi du 7 août 1851, encore en vigueur, qui oblige la commune possédant un hôpital à recueillir les personnes tombées malades sur son territoire. Depuis 1893, toute commune est tenue d'avoir un hôpital ou d'être rattachée à un hôpital voisin. Les soins peuvent être donnés à domicile ou à l'hôpital. Dans les deux cas, le postulant doit avoir été préalablement inscrit sur une liste qui, préparée par le bureau d'assistance, est arrêtée par le conseil municipal. Tout refus d'inscription ouvre à l'intéressé un recours devant une juridiction spéciale, appelée « commission cantonale ». Les dépenses du service sont couvertes par des contributions de l'Etat, du département et de la commune, fixées d'après des barèmes annexés à la loi. Il en est de même pour les trois services ci-dessous :

Assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. Les vieillards sans ressources, âgés de soixante-dix ans, bénéficient de l'assistance obligatoire créée par la loi du 14 juillet 1905. Les avantages de cette loi s'étendent aux infirmes et aux incurables, qui ont toutefois à rapporter la preuve de leur incurabilité. L'assistance consiste soit en un secours mensuel variable de 5 à 30 francs, soit dans l'hospitalisation. Le taux du secours a été relevé par la loi du 28 juin 1918 de 10 francs par mois. Les communes peuvent, d'ailleurs, augmenter ce tarif, mais l'augmentation reste à leur charge exclusive. Les recours sont portés devant la commission cantonale, qui statue en premier ressort. Une commission centrale, siégeant au ministère de l'hygiène, constitue une juridiction supérieure d'appel.

Assistance aux femmes en couche. La loi Strauss (17 juin 1913) crée au profit des femmes en couche de condition modeste des allocations qui sont payées quatre semaines avant et quatre semaines après l'accouchement. Ces allocations varient de 0 fr. 50 à 1 fr. 50 par jour. Elles sont réduites de moitié quand l'accouchement a lieu dans une maternité. Ces allocations se complètent d'une prime d'allaitement quand la mère élève elle-même son enfant au sein. Cette prime, fixée à 1 franc, est payée pendant le mois qui suit l'accouchement. Enfin, en vertu de la loi du 24 octobre 1919, une nouvelle prime d'allaitement (pour les 3/4 à la charge de l'Etat), dont le montant est de 15 fr. par mois, est payée pendant un an à la mère nourrice.

Les bénéficiaires doivent suspendre tout travail et s'astreindre aux règles d'hygiène prescrites par la loi. Des comités de patronage et les mutualités maternelles prêtent leur concours à son exécution. En vertu de la loi du 5 août 1917, les chefs d'établissements doivent accorder à leurs ouvrières le temps nécessaire pour l'allaitement de leurs enfants. Ils peuvent être tenus, dans certains cas, d'installer à proximité des locaux industriels des chambres d'allaitement.

Assistance aux familles nombreuses. Les familles nombreuses, privées de ressources suffisantes, reçoivent des allocations dont le montant, variable selon les communes, est de 60 à 90 fr. par an. Ces allocations sont payées de la manière suivante : lorsque le père et la mère sont vivants, ils reçoivent une allocation pour chaque enfant au delà du troisième « enfant à charge ». Quand la mère est décédée, le père reçoit une allocation au delà du deuxième. Quand le père est décédé, la mère reçoit une allocation au delà du premier.

On entend par « enfant à charge » tout enfant âgé de moins de treize ans, exception faite pour les enfants placés en apprentissage, qui sont considérés comme à charge jusqu'à l'âge de seize ans. Les familles nombreuses bénéficient, en outre, de divers avantages (exonération d'impôts, distributions gratuites de charbon, de pommes de terre, habitations à bon marché). La loi du 14 avril 1917 leur accorde l'insaisissabilité de leur mobilier.

Assistance aux chômeurs. Tandis que, dans les divers cas d'assistance énumérés ci-dessus, le secours est obligatoire, en ce qui concerne les chômeurs, l'assistance reste facultative. Il a été constitué, dès le mois d'août 1914, un fonds national de chômage, chargé d'alimenter les fonds départementaux et municipaux.

Ces fonds de chômage sont administrés par une commission paritaire (comprise en parties égales de patrons et d'ouvriers, choisis de préférence parmi les membres des syndicats des professions les plus atteintes par le chômage). Cette commission arrête la liste des bénéficiaires sur production de certificats légalisés justifiant de leur profession et de leur chômage forcé. Les commissions paritaires sont en liaison étroite avec les offices de placement de manière à procurer du travail aux chômeurs, quand cela sera possible. En cas de refus du travail offert, le secours est supprimé. L'assistance aux chômeurs n'est pas réservée aux Français. Tandis que les étrangers ne peuvent bénéficier des lois d'assistance obligatoire que sous réserve de réciprocité diplomatique, ils peuvent, sans cette condition, être assistés comme chômeurs.



Hôpital maritime de l'Assistance publique à Berck-Plage. (Le déjeuner.)

LES ÉTABLISSEMENTS D'ASSISTANCE. Les services d'assistance ne peuvent fonctionner qu'avec le concours d'établissements spéciaux. On distingue les établissements publics et les établissements d'utilité publique. Ces derniers, doués de la personnalité morale, indépendants de l'Etat, des départements et des communes, restent en dehors de l'Assistance publique, mais en sont le précieux auxiliaire.

Les établissements publics peuvent être nationaux (Quinze-Vingts, asiles de Vincennes et du Vésinet, écoles des Jeunes-Aveugles et des Sourds-Muets), départementaux comme la plupart des asiles d'aliénés, communaux comme les bureaux de bienfaisance et la presque totalité des hôpitaux et hospices.

Bureaux de bienfaisance. Les bureaux de bienfaisance, institués par la loi du 7 frimaire an V, devaient, dans l'esprit du législateur, exister dans chaque commune. Ils n'ont été établis, en réalité, que dans celles qui en ont fait la demande et ont obtenu l'autorisation nécessaire par décret en conseil d'Etat.

En vertu de la loi du 5 août 1879, les bureaux de bienfaisance sont administrés par une commission composée du maire, président, de deux conseillers municipaux et de quatre autres membres, désignés par le préfet. Leur rôle consiste dans la distribution des secours. Ceux-ci peuvent être donnés en argent ou en nature. Les bénéficiaires des secours et la quotité de ceux-ci sont déterminés par la commission administrative. Dans les communes où n'existe pas de bureau de bienfaisance, le bureau d'assistance créé par la loi du 15 juillet 1893 en tient lieu.



Hôpital maritime de l'Assistance publique à Berck-Plage. (Une salle d'enfants malades.)

Hôpitaux et hospices. Les hôpitaux et hospices sont les établissements les plus importants. Leur fonctionnement, réglé dans ses grandes lignes par

la circulaire ministérielle du 15 décembre 1899, est arrêté dans chaque commune par une commission administrative, composée comme celle des bureaux de bienfaisance, mais unique pour tous les hôpitaux et hospices. L'un des membres de la commission remplit les fonctions d'ordonnateur. Le receveur municipal ou un receveur spécial sont comptables.

Les établissements hospitaliers comprennent : les hôpitaux généraux (service de médecine et de chirurgie, consultations externes), les hôpitaux spéciaux (hôpitaux d'enfants, de contagieux), les maternités et les cliniques spéciales.

On peut rattacher aux hôpitaux les dispensaires et sanatoriums antituberculeux. Les premiers, réglementés par la loi du 15 avril 1916, ont pour objet des mesures de prophylaxie et de dépistage; les seconds, construits et gérés conformément à la loi du 7 septembre 1919, sont de vrais établissements hospitaliers. On distingue les preventoriums et les sanatoriums de cure.

Les établissements pour vieillards et infirmes portent le nom générique d'*hospices*. On peut, néanmoins, distinguer les hospices spéciaux pour aveugles, sourds-muets, enfants (orphelinats), les maisons de retraite, les fondations, les asiles d'aliénés.

Biens et ressources des établissements d'assistance. Les ressources des établissemonts d'assistance proviennent de leurs revenus propres, des produits de leur exploitation, de droits qui leur sont spécialement attribués et des dons et legs qu'ils peuvent recevoir.

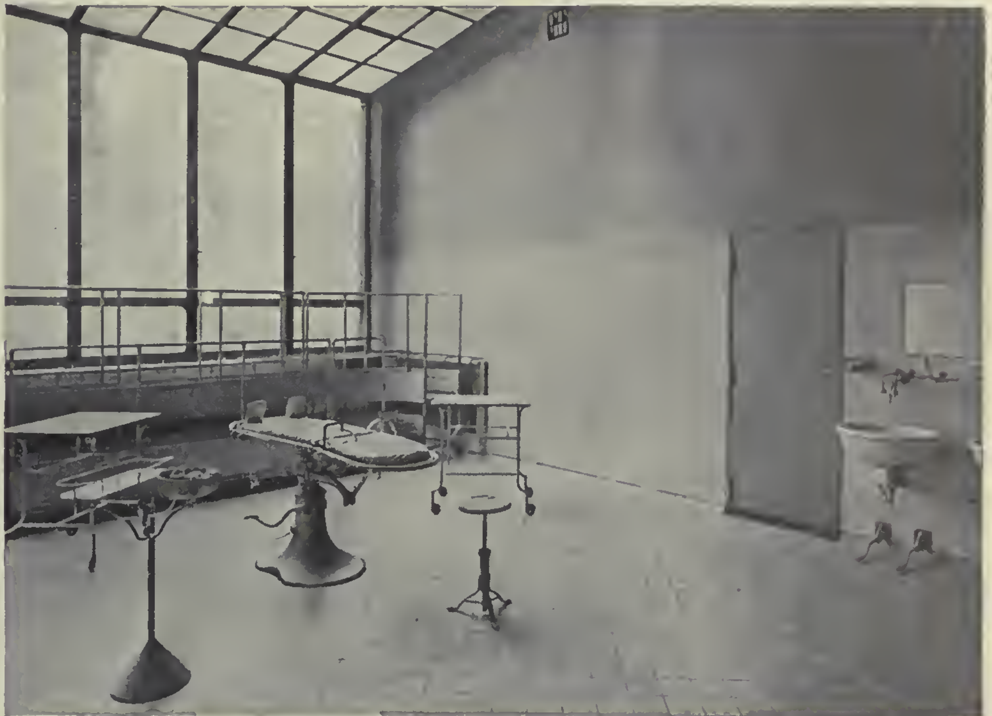
Les revenus propres sont ceux que procurent les valeurs ou le domaine immobilier appartenant à l'établissement. On distingue le domaine affecté au service public, qui est inaliénable, et le domaine productif de revenus (immeubles, bois, prés, etc.), que l'établissement fait exploiter pour son compte. A ces revenus s'ajoutent les « produits intérieurs », qui consistent : 1° dans le remboursement des frais de séjour par les hospitalisés en situation de payer, ou par leur famille. (Ces frais de séjour sont calculés d'après le prix de journée, qui est fixé annuellement); 2° dans le travail des administrés, quand ils peuvent prêter leur concours à l'aménagement des salles, aux travaux de propreté, de jardinage, de lingerie; 3° dans les ventes diverses (eaux grasses, matériel réformé, etc.).

Les droits attribués sont des ressources tirées de taxes particulières, assez comparables à un véritable impôt. Parmi les droits attribués, il faut retenir: les droit des pauvres, dont l'origine remonte au XVIe siècle et qui est appliqué selon le mode actuel depuis la loi du 7 frimaire an V; le produit des concessions dans les cimetières, dont une part doit revenir obligatoirement aux hospices, en vertu de l'ordonnance royale du 6 décembre 1843; les successions hospitalières, consistant en effets d'habillement, linge, hardes, bijoux, sommes d'argent minimes, à l'exclusion des valeurs mobilières; le produit des amendes correctionnelles et les confiscations diverses (gibier en temps de chasse prohibée, produits alimentaires saisis pour fraudes et, néanmoins, consommables).

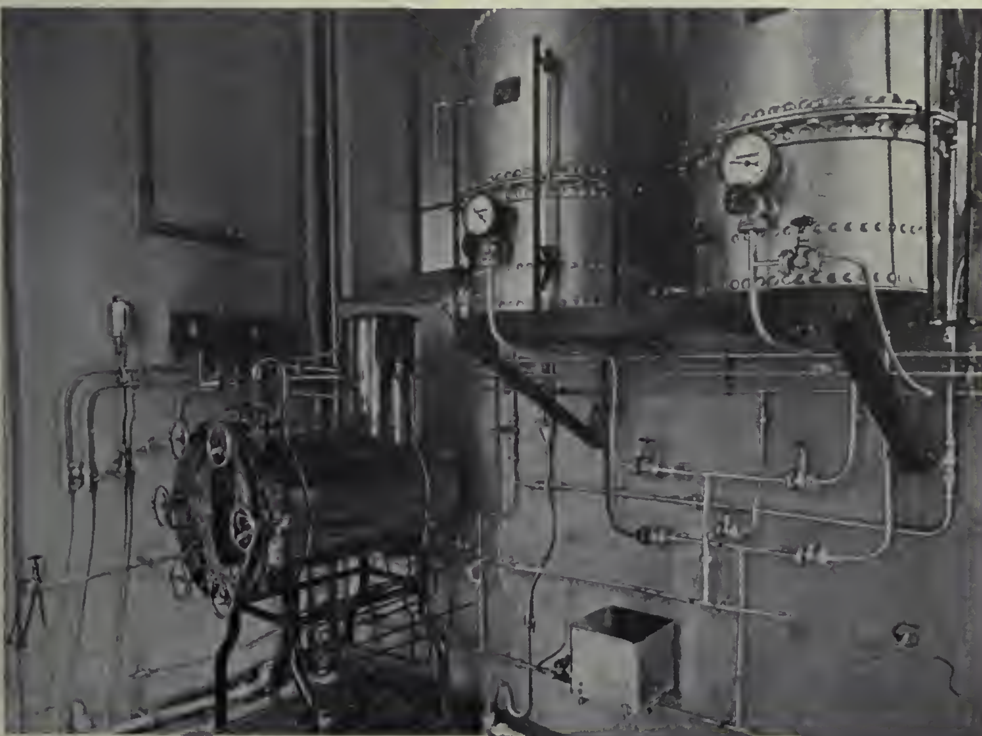
Les dons et legs faits aux services et aux établissements charitables constituent encore, de nos jours, un élément important de leur patrimoine. Les dons et legs faits sans charges et sans affectation immobilière sont acceptés par les établissements publics, sans autorisation, mais après avis favorable du conseil municipal; si cet avis est contraire à l'acceptation, il est statué par arrêté préfectoral. Dans les cas où intervient une réclamation des familles, l'autorisation d'accepter le legs est donnée par décret en conseil d'Etat.

EVOLUTION DE L'ASSISTANCE MODERNE. Avant 1893, l'assistance publique était facultative. Il appartenait à l'administration d'apprécier l'état de misère des postulants et de les secourir selon le mode qui paraissait le mieux approprié à leur cas. L'assistance était, naturellement, limitée aux ressources dont l'administration disposait.

Depuis les lois de 1893, 1904, 1905, 1913, une réglementation uniforme a été adoptée pour les catégories de malheureux les mieux définies (malades, vieillards, etc.). Les conditions d'aptitude au secours, le taux des allocations, les collectivités tenues de l'obligation d'assister, les voies de recours ouvertes aux intéressés résultent de textes législatifs applicables à tous les départements, sauf au département de la Seine, la Ville de Paris ayant un régime exceptionnel en vertu de la loi du 10 janvier 1849. Quant aux moyens financiers, en l'absence de revenus suffisants des services, ce qui est presque toujours le cas, il est fait appel à l'impôt; les départements et les communes doivent, par le moyen des centimes additionnels, se procurer le montant de leur quote-part, celle-ci étant calculée de manière à faire peser la charge la plus lourde sur les départements et les communes les moins pauvres.



Une salle moderne d'opérations à l'hôpital de la Pitié, à Paris.



Annexe d'une salle d'opérations à l'hôpital de la Pitié, à Paris. (Chambre de stérilisation.)

Cette législation nouvelle et, plus particulièrement, les lois du 17 juin et du 14 juillet 1913, témoignent de l'intention du législateur d'élargir le domaine de l'assistance et d'y faire entrer des considérations d'ordre social. En assistant l'individu, c'est à la société, c'est à la nation entière que l'on pense. La famille nombreuse, par exemple, est non seulement intéressante en elle-même, elle est une richesse nationale, à la prospérité de laquelle le pays entier est intéressé. Il en est de même pour la femme enceinte, qu'il importe de protéger avec d'autant plus de sollicitude que l'on peut craindre pour elle les dangers de la misère ou de l'abandon. De là le développement des maternités, des crèches, des pouponnières. L'enfant, capital social par excellence, est l'objet des soins les plus attentifs. Les progrès de la puériculture contribueront à atténuer le fléchissement de la natalité, sinon en encourageant directement à la repopulation, du moins en sauvant les précieuses et chétives existences des nouveau-nés.

A côté de cette préoccupation sociale, on peut discerner dans la législation nouvelle une préoccupation morale. En attendant de substituer la prévoyance à l'assistance par l'assurance obligatoire, dont le projet est arrêté et va être discuté prochainement par le Parlement, on s'efforce de rendre l'assistance elle-même moralisatrice. Le culte de la famille est implicitement encouragé par les avantages nombreux concédés aux familles nombreuses, directement par la création de la médaille de la famille française (décret du 26 mai 1920), par le souci de donner une famille nouvelle aux enfants assistés en les plaçant chez des nourriciers qui les gardent généralement jusqu'à leur majorité et deviennent pour eux de vrais parents d'adoption.

Le sentiment de la dignité personnelle est stimulé par l'offre de travail aux chômeurs, la suspension du secours de chômage pour cause d'ivresse, la déchéance de la puissance paternelle ou de certains de ses attributs (lois du 24 juillet 1889 et du 15 novembre 1921).

L'instruction et l'éducation sont également reliées à l'Assistance. L'organisation d'écoles professionnelles pour les pupilles difficiles (loi du 28 juin 1904), l'obligation de la fréquentation scolaire aux enfants allocataires et l'encouragement à l'apprentissage par des mesures de faveur dans la loi du 14 juillet 1913 en sont des exemples.

Enfin, des prescriptions impératives d'hygiène sont incorporées dans la législation charitable. La loi du 17 juin 1913, par exemple, fait une obligation aux accouchées de se conformer à cer-

taines règles d'hygiène, sous peine de suppression du secours. Que sera l'assistance publique de l'avenir ? Il est probable que son rôle s'atténuera au profit de celui de la prévoyance. Mieux vaut prévenir que guérir. Sur le terrain administratif, nous assisterons vraisemblablement à un redoublement d'efforts vers la cohésion et, peut-être, l'unification des entreprises d'assistance publiques et privées. La création du ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale (décr. du 20 janv. 1920), la réforme du conseil supérieur de l'Assistance publique et la création des commissions départementales de l'assistance publique et de la bienfaisance privée (décr. du 28 fév. 1919) en sont les premières étapes. Sans doute, aussi, des accords entre Etats, comme ceux du 19 septembre 1919 avec l'Italie et du 14 octobre 1920 avec la Pologne, nous conduiront, par leur généralisation, à une espèce de statut international des victimes du sort, et cela ne sera pas le moindre jalon sur le chemin de la paix des peuples. — Paul Miret.



Consultation des nourrissons de la rue Jenner, à Paris [XIIIe arr.]. (Le bain.)

Bal. Dr. fisc. Les établissements où sont organisés des bals ou des séances de patinage (dancings et skatings) supportaient les charges fiscales ci-après (lois du 25 juin 1920 [art. 92] et du 31 juillet suivant [art. 39]) :

1° Sur le prix net des entrées, un prélèvement de 25 p. 100 au profit du Trésor, le droit des pauvres (pouvant atteindre 25 p. 100) et la taxe municipale, généralement fixée à la moitié de l'impôt d'Etat ;

2° Sur les autres recettes, un prélèvement de 25 p. 100 au profit commun du Trésor et de l'Assistance publique, plus, dans certaines communes, une taxe municipale de 6 fr. 25 p. 100.

Un tarif spécial, réduit à 6 p. 100, était prévu pour certaines catégories de bals (bals de société, bals forains, etc.). Les dancings et skatings sont maintenant (loi du 31 déc. 1921, art. 40) classés, comme les restaurants et cafés, suivant les règles en vigueur pour l'impôt sur le chiffre d'affaires. Les droits seront proportionnels à la nature et à l'importance des établissements, c'est-à-dire de 25 p. 100, 12 p. 100 ou 6 p. 100, d'après la catégorie dans laquelle ils auront été rangés. L'impôt, le droit des pauvres et, s'il y a lieu, la taxe municipale, sont calculés sur le prix net des entrées. Si l'entrée est gratuite ou si le prix d'entrée est inférieur au montant de la première consommation, l'impôt porte sur le prix de cette consommation elle-même. Les règles fixées précédemment pour les entrées gratuites et les entrées à prix réduit restent en vigueur. Quant aux autres recettes, elles ne peuvent être frappées d'une taxe municipale ; elles sont assujetties, comme les entrées, au droit de 25, 12 ou 6 p. 100, portant sur la recette nette et dont le produit est partagé également entre l'Etat et l'Assistance publique. — Max Legrand.

Brevets d'invention. Dr. fisc. Afin de décharger le budget de l'Etat des frais d'impression des brevets et certificats d'addition, la loi du 31 décembre 1921 a relevé la taxe instituée par la loi du 5 juillet 1844. En mettant ces frais à la charge de chaque intéressé, au lieu de les répartir entre tous, les petits inventeurs de dispositifs complexes auraient payé beaucoup plus que de grandes sociétés, dont les inventions excèdent seulement quelques lignes de description ; en outre, on aurait prescrit de nouvelles formalités administratives et, sans doute aussi, créé de nouveaux fonctionnaires. La taxe se composait de 15 annuités égales de 100 fr. Elle sera acquittée désormais en 15 annuités variables : 125 fr. pour les cinq premières, 210 fr. pour les cinq suivantes, 300 fr. pour les cinq dernières. Le versement à effectuer au moment du dépôt de toute demande de brevet est donc porté de 100 fr. à 125 fr., et la taxe à payer au moment du dépôt de toute demande de certificat d'addition est élevée de 20 à 100 fr.

La taxe de délivrance des brevets et certificats d'addition (10 fr.) doit être versée à l'Office national de la propriété industrielle, dans les trois mois à dater de la ratification au demandeur. A défaut, la demande du brevet ou du certificat d'addition serait réputée non avenue, et la taxe de dépôt resterait acquise au Trésor. — Max Legrand.

Cannes (la Conférence de). Le Conseil suprême devait se réunir à Cannes le 6 janvier 1922. L'avant-veille, Lloyd George remit à Briand un mémorandum résumant le point de vue britannique sur les questions qui allaient être discutées. La France voulait obtenir les réparations qui lui étaient dues et être garantie contre une nouvelle agression ; l'Angleterre était toute disposée à nous donner son concours et son appui, mais elle demandait à la France et à l'Italie « une coopération intime et sérieuse pour la construction d'un grand système d'accord européen, qui aurait principalement pour but de maintenir la paix entre les nations et la réduction des armements nationaux ». Dès l'ouverture de la Conférence, Lloyd George développa son programme, basé sur cette considération essentielle, à savoir qu'il ne fallait pas pousser l'Allemagne à bout, pour lui éviter l'anarchie et la banqueroute et que, la capacité de payement de ce pays étant surtout représentée par son commerce extérieur, l'état général de l'Europe devait être au préalable amélioré. Il importait donc d'entrer en relations avec la Russie, de faire la paix avec les soviets comme avec les Turcs. Au nom de l'Italie, Bonomi adhéra à la proposition de Conférence internationale, estimant que les puissances de l'Europe centrale et orientale ne pouvaient avoir plus longtemps une vie économique séparée, et Theunis opina que la situation financière de la Belgique était liée au rétablissement du mouvement normal des échanges.

Briand avait accepté, lors de son dernier voyage à Londres, le principe de la Conférence : il admit que, pour dissiper le malaise dont souffrait le monde, un grand effort de solidarité était indispensable de la part de tous les peuples, mais il demanda que la Conférence n'eût aucun caractère politique et que des garanties préalables fussent formellement exigées du gouvernement des soviets.

Aux termes d'une résolution adoptée par le Conseil suprême, les Alliés, à l'unanimité, se prononcèrent en faveur d'une réunion d'ordre économique et financier, à laquelle seraient conviées toutes les puissances européennes, y compris l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie et la Russie. Celle-ci devait prendre à son compte les dettes du régime antérieur, protéger la propriété individuelle, assurer légalement et judiciairement l'exécution des contrats privés, s'abstenir de toute agression comme de toute propagande révolutionnaire à l'étranger, assainir sa situation monétaire et financière. Ces stipulations, formulées en termes généraux, visaient surtout le gouvernement des soviets, qui aurait à les accepter sans réserves. La Conférence n'aurait aucun caractère politique ; les traités de paix n'y seraient, sous aucune forme, remis en discussion, et la question des réparations ne figurerait pas à l'ordre du jour des séances.

Le Conseil suprême, après avoir arrêté dans ses grandes lignes le programme de la Conférence (qui se réunirait à Gênes), approuva, par sa résolution du 10 janvier, la constitution d'un syndicat international et de syndicats nationaux affiliés, « afin d'entreprendre la reconstruction économique de l'Europe et d'assurer la coopération de toutes les nations dans la restauration d'une prospérité normale ».

Le problème des réparations fut étudié par les ministres des finances des Etats alliés, au vu du travail préliminaire des experts.

Le 14 décembre, l'Allemagne avait demandé à ne verser qu'une partie des échéances du 15 janvier et du 15 février et sollicité un délai pour le payement du solde. Le 16, la Commission des réparations, surprise de recevoir une requête dépourvue de toute précision, refusa de l'examiner, tant qu'elle ne serait pas suffisamment éclairée. (V. réparations, p. 771, 792.) Le 22, fut signé un projet officieux, connu sous le nom de *Suggestions de Londres*, et qui servit de base aux discussions de la Conférence de Cannes. Celle-ci commença par fixer à 720 millions de marks-or (au lieu de 500) les versements allemands exigés en espèces en 1922 ; puis, le 10 janvier, la délégation britannique présenta un rapport qui débutait par cette considération significative :

« La Commission exprime l'avis que la désorganisation financière de l'Allemagne, qui se manifeste extérieurement par la chute catastrophique du mark et par la demande du gouvernement allemand de certains adoucissements en matière de réparation, est si importante qu'il est impossible pour l'Allemagne de satisfaire pleinement, durant l'année 1922, aux échéances de l'état des payements. Toute tentative faite en vue d'imposer un payement intégral en 1922 aurait pour unique conséquence d'aggraver la crise économique dont souffre actuellement l'Europe. » Le problème des réparations se trouvait ainsi subordonné à celui de la reconstruction générale de l'Europe. Le projet britannique ne fut pas exécuté, par suite de la chute du cabinet Briand ; mais la Commission des réparations, après avoir entendu Rathenau, accorda au gouvernement allemand un délai provisoire pour le payement des échéances du 15 janvier et du 15 février, à la condition qu'il verserait, dans les dix jours à partir du 18 janvier 1922, en devises étrangères approuvées, la somme de 31 millions de marks-or et que, pendant la durée du moratoire, l'article 7 de l'état des payements recevrait son exécution, c'est-à-dire que certains revenus du Reich continueraient d'être affectés au service des obligations allemandes. Dans les quinze jours, la Commission devrait être saisie d'un « projet de réformes ou de garanties appropriées pour son budget et sa circulation fiduciaire », ainsi que d'« un programme complet de payements en espèces et de livraisons en nature pour l'année 1922 » (13 janvier).

L'avant-veille, le président du conseil était revenu à Paris pour donner au conseil des ministres des précisions sur sa politique, qui était l'objet d'attaques, de critiques ou de réserves au Parlement, dans la presse et dans le pays. Il apportait avec lui un projet de traité entre la France et la Grande-Bretagne, que lui avait remis Lloyd George, et qui comportait un préambule remarquable :

Considérant que le sol de la France a été deux fois envahi par l'Allemagne de mémoire d'homme vivant et qu'il souffre encore profondément de la dévastation qui lui a été infligée par l'ennemi ;

Considérant que les populations à la fois de la France et de l'Empire britannique ont payé un lourd tribut de vies humaines et de richesses en repoussant l'invasion des armées allemandes.

Considérant que la prospérité des peuples européens et l'organisation économique du monde ont été profondément troublées par l'épreuve de guerre prolongée par laquelle ils viennent de passer ;

Considérant que des garanties de la sécurité de la France contre une future invasion par l'Allemagne sont indispensables à la restauration de la stabilité en Europe, à la sécurité de la Grande-Bretagne et à la paix du monde...

Ayant ainsi souligné la situation particulière de la France et constaté que les articles 42, 43 et 44 du traité de Versailles ne pourvoyaient peut-être pas suffisamment « à la défense des intérêts communs essentiels » des deux pays, ni « au maintien de la paix en Europe occidentale », le projet stipulait que, dans le cas d'une agression directe et non provoquée

de l'Allemagne contre notre territoire, la Grande-Bretagne se rangerait immédiatement à nos côtés, avec ses forces navales, militaires et aériennes; que les deux puissances se concerteraient si les articles précités du traité de Versailles étaient menacés d'une violation quelconque ou si un doute venait à s'élever quant à leur interprétation; qu'elles se concerteraient également au cas où des mesures militaires quelconques seraient prises par l'Allemagne, au mépris de ses engagements. Conclu pour dix ans et renouvelable, le traité n'obligerait les dominions de l'Empire britannique qu'autant qu'ils l'auraient approuvé. Il devait, dans l'esprit des négociateurs, servir de base à un accord européen, analogue à l'accord du Pacifique.

En l'absence de Briand, le conseil des ministres s'était réuni à deux reprises, les 10 et 11 janvier, pour s'occuper des négociations qui se poursuivaient à Cannes. Le président de la République et les ministres entendaient que l'admission des délégués russes fût entourée des plus sérieuses garanties ; que, si la France était obligée de prendre des sanctions contre l'Allemagne, elle ne fût pas considérée comme étant en état d'agression aux termes de l'article 6 de la résolution de Cannes ; que le pacte franco-britannique fût un traité de réciprocité, destiné à maintenir l'Allemagne dans le devoir, et non la préface de conventions ultérieures, grâce auxquelles le gouvernement du Reich tenterait d'éluder ses engagements; que ce gouvernement n'obtînt pas de délais nouveaux avant d'avoir commencé son assainissement monétaire, la réforme de son budget, la réorganisation de la banque d'Empire. Tenu au courant des délibérations du conseil, Briand, qui avait reçu une dépêche du chef de l'Etat et qui s'était ému des manifestations de certaines commissions ou groupes parlementaires, partit de Cannes le 11 février. Il exposa, le lendemain matin, à l'Elysée, l'état des négociations et, l'après-midi, il vint protester, devant la Chambre, qu'il n'avait jamais pratiqué une politique d'abandon. A l'ouverture de la séance, Raoul Péret, réélu président, prononça, en prenant place au fauteuil, une allocution où il saluait avec joie tout rapprochement des peuples, mais affirmait que le pays n'admettrait pas un pacte défensif contracté au mépris et en violation de nos droits imprescriptibles. Au Sénat, Léon Bourgeois tint un langage analogue; il s'éleva contre la mauvaise volonté de l'Allemagne, souhaita la conclusion entre la France et l'Angleterre d'une alliance qui n'affaiblirait ni notre créance ni nos garanties, et déclara que le plan de reconstruction économique de l'Europe devait rester absolument distinct de la question des réparations. « Nous devons, dit-il, en 1922, gagner notre bataille de la Marne sur le terrain financier. Les bons citoyens doivent former le carré, et le flot reculera ».

Le président du conseil prit la parole, dès que Raoul Péret eut terminé son discours. Il examina successivement les diverses questions dont il s'était préoccupé à Cannes, fit ressortir l'esprit dans lequel il avait cherché à leur donner une solution et termina par ces mots, qui produisirent une vive impression :

Je tenais à dire ici hautement — vous entendez bien — qu'à aucun moment, les intérêts de la France n'avaient été négligés dans ces conversations ; et surtout, je voulais protester avec indignation contre tout ce qu'on a dit des abandons, des concessions sur la dignité et sur les intérêts vitaux du pays que j'aurais consentis à Cannes.

Ce que j'ai fait, je vous l'ai dit. Voilà le point où nous en étions, quand je suis parti de Cannes.

D'autres feront mieux.

Descendant de la tribune, il quitta la salle des séances, suivi par les autres membres du gouvernement. Il n'avait pas cru devoir demander à la Chambre d'exprimer son sentiment par le vote d'un ordre du jour (12 janvier 1922). Ses adversaires n'étaient pas hostiles à la politique de solidarité européenne ; mais ils ne voulaient pas que, par des modifications successives apportées au traité primitif, il fût porté atteinte à nos droits, exposés ainsi à dépendre des intérêts britanniques, ou même des intérêts européens. Il leur sembla que notre président du conseil cédait trop à la politique de Llyod George : Briand s'en défendit, mais préféra se retirer devant une opposition qu'il sentait de plus en plus ferme.

Le Conseil suprême se réunit pour la dernière fois le 13 janvier 1922 et examina la situation créée par le départ de la délégation française. Il décida que les résolutions qui n'avaient pas encore été définitivement adoptées seraient remises en discussion, mais que les autres deviendraient opérantes. En conséquence, le président du conseil italien, Bonomi, fut chargé de lancer les invitations à la Conférence de Gênes. — JEAN DESGRANGES.

Cavell (Miss EDITH). Nous avons rendu compte, dans le n° de février 1916, d'un ouvrage intitulé « la Vie et la Mort de miss Edith Cavell », où l'avocat chargé de la défense était présenté comme sujet autrichien. Me Kirschen, l'avocat, nous demande de bien vouloir rectifier cette assertion. Nous le faisons volontiers. Me Kirschen justifie qu'il est avocat belge, que le conseil de l'ordre du barreau de Bruxelles, dans une sentence qui a été confirmée par la cour d'appel, a rendu hommage à son dévouement pour les personnes qu'il a défendues devant les conseils de guerre allemands; que l'intégrité de son caractère et ses sentiments patriotiques ne sauraient être suspectés et que ni une faute professionnelle ni une part quelconque de responsabilité ne lui sont imputables dans le procès de miss Cavell.

Chair humaine (LA), pièce en trois actes, de Henry Bataille, représentée pour la première fois au théâtre du Vaudeville le 9 février 1922.

Au premier acte, nous sommes dans la mansarde d'une jeune et modeste couturière, Jeanne Boulard. Elle faisait des journées chez Mme Levasseur. Elle s'est éprise du fils de la maison, Gabriel ; elle a de lui un enfant, qu'elle adore. Gabriel est ennuyé par ce contretemps, et sa froideur l'atteste, lors de la visite qu'il fait à son amie : il la quitte sans lui rien dire, en lui laissant un billet de cinq cents francs. Peu après son départ, son précepteur arrive, messager d'une mauvaise nouvelle : le jeune Gabriel ne reviendra plus ; il va se marier, il fait à la jeune mère une rente de quatre mille francs par an jusqu'à la majorité de l'enfant. Tout est fini ; la pauvre Jeanne s'écroule, éplorée, dans son désespoir.

« L'enfant au premier acte est barbon au second », qui se passe plus de vingt ans après, dans le cabinet de travail de Gabriel Levasseur, devenu riche industriel et père de famille. Sa femme, qui est assez autoritaire, lui a donné un fils, Philippe. La guerre de 1914 a commencé. Mme Levasseur a intrigué de tous côtés et a fait embusquer son fils dans les services de la propagande. Mais une nouvelle loi ordonne que tous les jeunes gens valides seront récupérés et envoyés au front. La mère, affolée, exige de son mari qu'il use de toutes leurs influences pour faire de nouveau, et quand même, embusquer le jeune homme. Le père est un peu honteux de ce triste privilège. A ce moment, il reçoit la visite d'une vieille femme : c'est Jeanne Boulard, l'ancienne petite couturière. Elle est en deuil, elle vient lui annoncer que leur fils a fait bravement son devoir et a été tué au front. Il a laissé pour son père, qu'il n'a jamais connu, une lettre d'un accent sublime. Gabriel est très ému. Quand il se retrouve seul avec son enfant légitime, il fait une douloureuse comparaison, et il lui avoue tout : son aventure passée, l'enfant naturel et la mort héroïque de celui-ci. Philippe se sent stimulé par l'exemple de ce frère ignoré. Malgré sa mère, il ira au front, lui aussi. Mme Levasseur se sent entraînée par la contagion du courage. Elle dit son admiration pour ce jeune homme, dont elle ne soupçonnait pas l'existence ; elle regrette qu'il soit mort, car, vivant, elle l'eût accueilli comme un second fils.

Au troisième acte, la guerre vient de finir. Chez Gabriel Levasseur, un soldat se présente : c'est son fils naturel, qui avait été porté comme disparu. Il n'est pas mort ; il avait été emmené blessé en Allemagne, où il est resté prisonnier. Levasseur a une joie immense à le revoir ; cette joie est partagée par son fils. La pauvre vieille Jeanne Boulard est accueillie avec attendrissement. Il est convenu que la mère et le fils habiteront chez le père, que le fils sera reconnu et aura des droits égaux à ceux de son frère. Alors surgit le conflit de la société contre la nature. Mme Levasseur se dresse en face de Jeanne Boulard ; elle revendique les privilèges de la légitimité, le respect, la vertu, le prestige de l'épouse ; elle insulte la fille mère, en qui elle ne voit qu'une gourgandine, qui a payé, somme toute, une heure de plaisir. La vieille Boulard bondit sous l'injure, et les deux femmes s'affrontent cruellement. La famille Levasseur se retire pour délibérer. La mère Boulard et son fils, demeurés seuls, envisagent l'horrible situation, mais le jeune homme, que les épreuves de la guerre ont bronzé, regarde avec un beau sourire de dédain la férocité sociale. Il n'a besoin de personne, puisqu'il a sa mère, et, dignement, il se retire loin de ce seuil inhospitalier, qu'il ne veut plus revoir. Il fera sa vie, en se consolant dans son grand amour pour sa vieille maman.

Il n'y a plus ici d'originalité excentrique et audacieuse ; c'est la vie simple et pathétique, et ce drame est très émouvant. On oublie d'admirer la maîtrise de l'auteur et sa puissance. Le plan est solidement charpenté ; le style a surtout le naturel de la réalité, les émotions sont fortes, et les sentiments ont de la grandeur. L'auteur a su faire passer dans son œuvre un courant violent de vie et de vraisemblance. Nous sommes secoués par un frisson sain de pitié et d'admiration. La flamme de l'idéal effleure les têtes et les cœurs, et l'on ne peut qu'applaudir à cet ouvrage, qui présentait le danger d'être un banal mélodrame ; il a été traité avec art et autorité par ce fécond auteur dramatique, dont les œuvres se succédèrent avec une laborieuse fécondité, selon le plan qu'il s'était proposé et qu'il nous expose : *Maman Colibri*, la famille mondaine et les fonctions de la femme ; *la Marche nuptiale*, l'orgueil de caste et le don de soi ; *le Scandale*, la province et la liberté de conscience ; *Poliche*, la fête parisienne, la vulgarité et le sentiment ; *le Masque*, les cérébraux : littérature et imagination ; *la Femme nue*, les artistes, le mariage et l'union libre ; *la Vierge folle*, la grande épouse bourgeoise et l'abnégation, l'« uxor » ; *l'Enfant de l'amour*, les courtisanes et le déplacement des valeurs morales ; *les Flambeaux*, les savants, le plan supérieur ; *le Phalène*, les métèques, l'amour plastique, les barbares ; *les Sœurs d'amour*, la catholique, la féminéité et les dogmes ; *l'Animateur*, les politiciens, l'idéalisme civique ; *la Tendresse*, le monde des théâtres, la liberté de la femme ; *la Possession*, la prostitution, son esclavage, le grand crime naturel. *La Chair humaine* continue cette série en présentant « trois stades différents d'une vie humaine », dont il donne ces sous-titres: *la chair qui naît, la chair qui saigne, la chair qui renaît.* C'est surtout un bon drame, où la patrie, la famille, la société, la nature, l'instinct ont fourni à l'auteur une source féconde d'idées et de conflits. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Falconetti *(Jeanne Boulard jeune)*; Jeanne Granier *(Jeanne Boulard vieille)*; Suzanne Munte *(Mme Levasseur)*; et par : MM. Félix Huguenet *(Gabriel Levasseur)*; Victor Francen *(le fils Boulard)*; Jean Silvestre *(Philippe Levasseur)*; André Polack *(Gabriel Levasseur jeune)*.



Le Cercle nautique de Cannes, où s'est tenue la Conférence, du 6 au 13 janvier 1922. — Phot. Rol.

Conseil supérieur de la Défense nationale. Le Conseil supérieur de la Défense nationale, créé le 3 avril 1906, a pour mission d'examiner toutes les questions relatives à la défense nationale qui exigent la coopération de plusieurs départements ministériels.

Depuis 1906, cet organe a été remanié à deux reprises (1911 et 1913); mais jusqu'à présent il était surtout orienté vers l'étude des questions d'ordre

purement militaire; le *Larousse* a indiqué en leur temps sa forme première et les modifications successives (v. Supplément au *Nouveau Larousse illustré*, p. 150 [art. CONSEIL], et *Larousse Mensuel illustré* t. II, p. 251 [art. COMMANDEMENT] et p. 871 [art. CONSEIL].)

L'expérience de la guerre 1914-1918 a montré que si, malgré sa volonté de paix, la France se trouvait engagée dans un nouveau conflit, la mobilisation ne pouvait plus se borner à celle des seules forces militaires, mais qu'il fallait aussi envisager et organiser à l'avance la mobilisation de toutes les forces et de toutes les ressources du pays : industrie, commerce, agriculture, administration, etc.

Cette préparation a un caractère si général que son étude ne peut plus être confiée à un département ministériel particulier; « elle doit s'inspirer de directives d'ensemble et aboutir à une œuvre de coordination. »

Il fallait donc constituer dès le temps de paix un organe supérieur, pourvu d'une haute autorité et doté de moyens puissants, chargé de prévoir et de déterminer « comment doit être conçu et organisé le mécanisme gouvernemental et administratif du temps de guerre; comment sera départagée l'énergie du pays entre l'effort proprement militaire et les organes assurant la vie de la nation; quelle part de l'activité agricole, de la liberté commerciale, de la production privée devra être maintenue; quels moyens de communication, d'échange et de liaison seront laissés à la disposition du public; quelle part sera attribuée à la formation intellectuelle et professionnelle de la jeunesse; par quels moyens le pays conciliera la nécessité de combattre victorieusement avec l'obligation de progresser pour sauvegarder ses finances et son encadrement, c'est-à-dire son existence future ».

Cet organe est le Conseil supérieur de la Défense nationale; deux décrets du 1er juillet et du 17 novembre 1921 l'établissent sur de plus larges bases et le dotent des moyens nécessaires à la tâche qui lui est dévolue.

Organisation. Rôle des divers éléments. Dans sa forme nouvelle, le Conseil est un organisme complexe, comprenant :

Deux éléments à fonctionnement intermittent, le Conseil proprement dit et la Commission d'études;

Un élément permanent, le Secrétariat général.

Conseil. Sa composition est la suivante : le président du conseil des ministres, président; le ministre des affaires étrangères; le ministre de l'intérieur; le ministre des finances; le ministre de la guerre; le ministre de la marine; le ministre des travaux publics; le ministre des colonies, tous avec voix délibérative.

Le vice-président du conseil supérieur de la guerre et le vice-président du conseil supérieur de la marine font aussi partie du Conseil; ils assistent à ses séances, mais avec voix consultative.

En outre, le Conseil peut convoquer, pour les entendre à titre consultatif, toutes les personnes susceptibles d'apporter un concours à ses travaux.

Le Conseil se réunit sur la convocation de son président, et au moins deux fois par an, en principe au cours des mois d'avril et d'octobre.

Le président de la République peut en provoquer la réunion chaque fois qu'il le juge utile. Il en prend la présidence, quand il estime devoir le faire.

Commission d'études. Cette Commission est chargée d'étudier toutes les questions qui doivent être soumises aux délibérations du Conseil supérieur de la Défense nationale; ses membres peuvent aussi être convoqués aux séances du Conseil supérieur avec voix consultative.

Elle fonctionne sous la haute direction du président du conseil et sous la direction immédiate du ministre de la guerre, qui peut, d'ailleurs, en cas d'empêchement et selon la nature des affaires, être remplacé, avec l'agrément du président, par l'un des ministres siégeant au Conseil.

La commission comprend des membres de droit :

Le directeur de la sûreté générale (ministère de l'intérieur);

Le chef d'état-major général et le premier sous-chef d'état-major de l'armée;

Le chef d'état-major général et le premier sous-chef d'état-major général de la marine;

Le général président du comité consultatif des colonies;

Et des représentants des ministères directement intéressés à la défense nationale (présidence du conseil, affaires étrangères, finances, travaux publics, commerce, agriculture, travail, sous-secrétariats d'Etat à la marine marchande et à l'aéronautique); ces représentants sont pris parmi les plus hauts fonctionnaires et nommés par arrêté du président du conseil, sur proposition des ministres compétents.

Les membres de la Commission d'études sont répartis en quatre sections par les soins du président du conseil, qui désigne leurs présidents.

Ces sections sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'étude et de la préparation des affaires ayant trait à l'une des quatre catégories suivantes :

Organisation générale de la nation pour le temps de guerre; conduite de la guerre; ravitaillement général du pays et transports de toutes catégories; fabrications de toute nature.

Outre ces quatre sections, la Commission d'études comprend provisoirement la section d'aéronautique créée par décret du 1er juillet 1921 (cette dernière est chargée d'examiner les programmes de mobilisation industrielle, d'études et de fabrications concernant le matériel aéronautique des départements intéressés); de faire au sujet des divers services aéronautiques toutes propositions susceptibles de réaliser des économies et d'améliorer le rendement; de donner son avis sur toutes questions concernant l'organisation des services aéronautiques; d'étudier toutes mesures susceptibles d'accroître les effets de la propagande à l'étranger en faveur de l'aéronautique française. Elle comprend : le sous-secrétaire d'Etat de l'aéronautique, président; le chef d'état-major général de l'armée; l'inspecteur général de l'aéronautique militaire; le général directeur de l'aéronautique militaire; le chef d'état-major général de la marine; le chef du service aéronautique au ministère de la marine; le directeur des services militaires au ministère des colonies; le chef de service de l'administration centrale du sous-secrétariat de l'aéronautique.

Tous les membres de la section peuvent être appelés, avec voix consultative, aux séances du Conseil supérieur de la Défense nationale.

Secrétariat général. Cet organe est permanent; il est chargé :

De centraliser les affaires à soumettre à la Commission d'études et au Conseil supérieur;

De préparer et coordonner les travaux des sections; de seconder les rapporteurs dans la réunion des éléments des questions à débattre et la rédaction des rapports de présentation;

De notifier aux départements ministériels intéressés les décisions prises par le gouvernement à la suite des avis du Conseil supérieur et d'en suivre l'exécution au nom du président du conseil.

Le Secrétariat général, dont la composition est déterminée par l'arrêté du 28 décembre 1921, comprend :

Un secrétaire d'ambassade, un inspecteur des finances, un membre du conseil d'Etat (ou un magistrat), six officiers supérieurs de l'armée de terre, deux fonctionnaires de l'intendance, quatre officiers supérieurs de l'armée de mer, un ingénieur du génie maritime, deux ingénieurs des ponts et chaussées, un ingénieur des mines, un fonctionnaire du service de la statistique (du ministère du travail), un fonctionnaire de l'inscription maritime, un fonctionnaire des ministères de l'agriculture, des colonies, du commerce, de l'intérieur et un fonctionnaire ou un officier du sous-secrétariat de l'aéronautique; ce personnel est désigné par les ministres intéressés, d'accord avec le sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil.

Eventuellement, d'autres fonctionnaires ou officiers peuvent être appelés temporairement pour collaborer à des études spéciales de leur compétence.

Tout ce personnel est divisé en sections correspondant à celles de la Commission d'études; des officiers de l'armée de terre ou des officiers de marine y remplissent les fonctions de secrétaires.

Le Secrétariat général est placé sous l'autorité du sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, auquel est adjoint, pour la direction immédiate des services, un officier général, désigné par le ministre de la guerre; le directeur des services est aujourd'hui le général de brigade Serrigny, qui était sous-chef d'état-major général de l'armée, au moment où il fut investi de ses fonctions actuelles.

En plus du personnel que nous venons d'énumérer, le Secrétariat général comprend un personnel subalterne, dont la composition est à déterminer par arrêté du président du conseil.

Un secrétariat spécial correspond à la section d'aéronautique; il comprend un chef de bureau du sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique, secondé par un représentant de chacun des départements de la guerre, de la marine et des colonies.

Les archives du Conseil supérieur de la Défense nationale sont conservées au ministère de la guerre.

Cet exposé montre que le Conseil supérieur de la Défense nationale est doté d'un personnel nombreux, compétent, et susceptible de mener à bonne fin les études nécessitées par une mobilisation nouvelle, opération formidable, qui n'aurait plus rien de comparable à celle d'août 1914.

La haute autorité du premier ministre, dont l'action s'étend sur tous les organes du Conseil, soit personnellement, soit par l'intermédiaire de son sous-secrétaire d'Etat, doit permettre d'assurer une collaboration féconde de tous les départements ministériels et d'obtenir une bonne réalisation des décisions prises par le gouvernement. — Cap. D. CADET.

Fleur merveilleuse (LA), pièce en quatre actes, en vers, par Miguel Zamacoïs, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 23 mai 1910, reprise à l'Odéon le 6 janvier 1922. — Au premier acte, nous sommes en 1635, dans une pauvre auberge isolée, près d'Arras, en septembre, la nuit. Au dehors, la tempête fait rage. Dans ce bouge enfumé, quatre bandits, Ziska, Blaise, Pierre, Thomas, jouent aux cartes, éclairés par une chandelle. Le chevalier de Blancourt et son valet Romain entrent pour demander un gîte et font reculer les bandits, qui tentent de les détrousser. Peu après, arrivent une dame, Régine, avec son fils, Gilbert, qui est dément, et leur écuyer, le Provençal Gobelousse. L'aubergiste, Médard, se réjouit de cette affluence. La folie du jeune Gilbert vient du désespoir que lui a causé la disparition d'une jeune fille qu'il aimait et qu'il cherche partout :

Puisqu'elle n'est plus là, le monde est un désert.

Le chevalier salue dame Régine et conte qu'il va à Amsterdam épouser une jeune Hollandaise, Griet Amstel, qu'il ne connaît pas, mais qui est riche, ce qui lui suffit.

Un nouveau personnage arrive : c'est la bohémienne Speranza. Elle fuit le bandit Ziska, et elle n'a pas de chance, car elle le retrouve en cette auberge. Il veut s'emparer d'elle, mais dame Régine la sauve en jetant au brigand une bourse d'or. Les trois autres bandits tuent Ziska, pour la lui voler, et détalent. Le calme renaît dans cette auberge tumultueuse.

Au second acte, nous sommes à Harlem, en 1636; la rue aux pittoresques pignons est ensoleillée par avril. C'est jour de marché. Le chevalier de Blancourt et Romain, Régine, son fils Gilbert et leur fidèle Gobelousse se retrouvent dans la cité des tulipes. Les Hollandais n'ont que tulipes en tête et en font de poétiques descriptions. Le peintre Franz Hals préfère aux fleurs les intérieurs et les visages, que ses toiles empêcheront de mourir. Le débat s'échauffe entre les buveurs, que calme l'entrée de la jeune fille du bourgmestre, Griet Amstel. Elle remarque le taciturne Gilbert et lui adresse la parole en s'excusant :

Vous ne voudriez pas, cependant, qu'on se taise,
Quand s'installe à Harlem une belle Française,
Un jeune garçon triste à l'air intéressant,
Suivis d'un serviteur au formidable accent !

Dame Régine espère que Gilbert s'intéressera à cette gentille Hollandaise, qui pourrait lui faire oublier sa funeste passion et le guérir. Elle a dit à Griet sa folie et ses causes, et Griet a été presque dépitée et vexée : Harlem a de belles filles! La mère l'implore discrètement :

Faire le bien n'est pas toujours donner, petite !
Bien souvent, c'est savoir ne pas passer trop vite.

Griet se sent attirée vers ce jeune ténébreux, tandis que Gobelousse amuse les Néerlandais avec son accent du Midi, dont il fait cet éloge éloquent :

Et, si je vous disais à mon tour, gens du Nord,
Que c'est vous qui, pour nous, semblez l'avoir très fort;
Que nous disons de vous, du Rhône à la Gironde :
« Ces gens-là n'ont pas le parler de tout le monde ! »
Et que, tout dépendant de la façon de voir,
Ne pas avoir d'accent, pour nous, c'est en avoir...
Eh bien, non ! je blasphème ! Et je suis las de feindre !
Ceux qui n'ont pas d'accent, je ne puis que les plaindre !
Emporter de chez soi les accents familiers,
C'est emporter un peu sa terre à ses souliers !
Emporter son accent d'Auvergne ou de Bretagne,
C'est emporter un peu sa lande ou sa montagne !
Lorsque, loin du pays, le cœur gros, on s'enfuit,
L'accent ? Mais c'est un peu le pays qui vous suit !
C'est un peu, cet accent, invisible bagage,
Le parler de chez soi qu'on emporte en voyage !
C'est, pour les malheureux à l'exil obligés,
Le patois qui déteint sur les mots étrangers !
Avoir l'accent, enfin, c'est, chaque fois qu'on cause,
Parler de son pays en parlant d'autre chose !...
Non, je ne rougis pas de mon fidèle accent !
Je veux qu'il soit sonore, et clair, retentissant !
Et m'en aller tout droit, l'humeur toujours pareille,
En portant mon accent fièrement sur l'oreille !
Mon accent ! Il faudrait l'écouter à genoux !
Il nous fait emporter la Provence avec nous,
Et fait chanter sa voix dans tous mes bavardages,
Comme chante la mer au fond des coquillages !
Ecoutez ! En parlant, je plante le décor
Du torride Midi dans les brumes du Nord !
Mon accent porte en soi d'adorables mélanges
D'effluves d'orangers et de parfums d'oranges;
Il évoque à la fois les feuillages bleu-gris
De nos chers oliviers aux vieux troncs rabougris,
Et le petit village où les treilles splendides
Eclaboussent de bleu les blancheurs des bastides !
Cet accent-là, mistral, cigale et tambourin,
A toutes mes chansons donne un même refrain,
Et, quand vous l'entendez chanter dans ma parole,
Tous les mots que je dis dansent la farandole !

Cependant, parmi l'émotion publique soulevée par le concours de la plus belle Tulipe, le chevalier de Blancourt se présente au bourgmestre Amstel, dont il est vaguement cousin, et lui demande la main de sa fille. Le bourgmestre, très flatté, consent à prendre pour gendre ce proche parent si noble. Mais le concours ayant favorisé un tulipier rival, il se rétracte. Il ouvre une nouvelle épreuve, dont le lauréat épousera la gentille Griet. Chacun veut sortir vainqueur d'un concours dont Griet est le prix.

L'acte III nous conduit dans la maison habitée par dame Régine et son fils, le ténébreux Gilbert. Celui-ci, dans sa rencontre avec Griet à l'acte précédent, avait chanté une chanson d'amour qui plut à la jeune fille. Il lui avait promis de la lui copier. Elle vient avec des amies pour la chercher. Régine

souhaite que son fils s'éprenne de cette charmante Hollandaise ; ce serait le salut :

> L'amour a fait le mal, il est le seul remède
> Il faut qu'un jeune amour à l'autre amour succède.

Il faudrait que Gilbert fût vainqueur au concours de tulipes. Mais le moyen de réaliser ce rêve impossible ? C'est Speranza, la bohémienne reconnaissante, qui l'apporte. Elle donne au jeune homme un oignon de tulipe qui vient des Indes et qui se trouvait dans sa besace, parmi des talismans volés par sa troupe de bohémiens : elle l'a empoté, il pousse déjà, c'est la merveille des merveilles ; qui présentera ce sujet aura le premier prix. Et ce sera Gilbert, que Speranza aime en secret et dont elle veut le bonheur.

Les Hollandais viennent admirer l'objet : on crie au miracle, tant ce spécimen est rare et splendide. Le chevalier de Blancourt est gêné dans ses desseins matrimoniaux par un tel candidat. Il fait voler la tulipe merveilleuse par son écuyer. Mais Gobelousse veille et remet à Romain une tulipe vulgaire, bien encapuchonnée de paille. Gilbert garde ses chances. Mais il ne veut pas devoir Griet au hasard d'un concours. Généreusement, il lui donne la tulipe : elle la remettra à celui qu'elle désire voir triompher. Griet, touchée par ce beau geste et, d'ailleurs, éprise de Gilbert, lui offre librement la fleur qui fera de lui son époux.

Le concours a lieu au quatrième acte, sur une place voisine. Le tableau est animé et pittoresque. Gilbert est proclamé lauréat. Le chevalier rage et fait honte à Amstel de donner sa fille à un fou. Soudain, à l'instigation de la bonne Speranza, une fenêtre s'ouvre, et Griet paraît entre les fleurs, répétant, à trois ans de distance, sans le savoir, la vision qui avait ravi jadis Gilbert, quand il aperçut la jeune fille aimée et disparue. Cette brusque intrusion du passé dans son cerveau le secoue et le guérit : il retrouve sa raison, son enthousiasme, et fait de la tulipe un éloge admirable. Il n'est plus fou, et Griet sera heureuse.

Ce conte est charmant. L'analyse n'en donne que la carcasse, comme le livret d'un opéra-comique sans la musique. Les vers sont faciles, chantants, d'une poésie abondante, colorée, lumineuse. Il convient de noter, entre autres, le récit de Speranza, au premier acte, la scène des bandits en lutte contre le chevalier, la chanson d'amour de Gilbert, la tirade de Franz Hals sur la peinture, les couplets sur les tulipes, les vers de Gobelousse sur l'accent, qu'on a lus plus haut, le discours de Gilbert au dernier acte. Cette comédie a retrouvé, à la reprise, le succès qui l'avait accueillie lors de la création. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Marie Leconte, *Griet Amstel* (à l'Odéon : Flore Mignot) ; Louise Silvain, *Régine* (à l'Odéon : Paule Andral) ; Géniat, *Speranza* (à l'Odéon : Briey) ; et par : MM. Georges Berr, *Gobelousse* (à l'Odéon : Maxime Léry) ; Raphaël Duflos, *chevalier de Blancourt* (à l'Odéon : Roger Vincent) ; Siblot, *Van Amstel* (à l'Odéon : Asselin) ; Dessonnes, *Gilbert* (à l'Odéon : Daltour) ; Croué, *Romain* (à l'Odéon : Grouillet), etc.

Gordon Bennett (les Coupes). (V. *Gordon Bennett*, t. IV, p. 576.) — Pour l'avancement de l'aéronautique et les progrès de la navigation aérienne, il est un fait indéniable : à savoir que les compétitions des Coupes créées ont été un puissant attrait et un stimulant pour les constructeurs d'appareils et de moteurs. Cela avait frappé depuis longtemps un riche Américain, Gordon Bennett, directeur du *New York Herald*. Aussi, en 1906, il créa la Coupe des sphériques (ballons) et, en 1909, celle des avions. Il posait comme principe que les courses devaient être internationales et être disputées entre Aéro-Clubs affiliés à la Fédération aéronautique internationale. Elles devaient être organisées annuellement ; trois champions de chaque Club pouvaient être inscrits. Outre le prix en espèces, assez élevé, donné au gagnant, le trophée, œuvre d'art, appartiendrait à la nation qui gagnerait la challenge ; mais ce Club n'en était détenteur que pour une année ; il le repassait au Club gagnant l'année suivante.

Toutefois, il était dit qu'un Aéro-Club ayant eu trois victoires consécutives aurait définitivement gagné la Coupe. C'est ce qui est arrivé en 1920 par la victoire de Sadi Lecointe, qui a assuré à l'Aéro-Club de France définitivement la Coupe d'aviation. Cette coupe a été gagnée trois fois par la France, deux fois par l'Amérique et une fois par la Grande-Bretagne.

On verra, sur le tableau récapitulatif que nous donnons et qui évite de longues explications, que la première Coupe a été gagnée avec un moteur de 35 HP et que, depuis, la puissance du moteur a été presque décuplée, puisqu'on arrive, en 1920, à 300 HP.

Pour les sphériques, la Coupe constitue une propagande aéronautique des plus efficaces : c'est par les ballons libres que la météorologie et la physique générale du globe ont été observées dans les hautes couches aériennes et que cette étude raisonnée a permis l'essor des dirigeables et des avions.

La première Coupe Gordon-Bennett, qui se fit à Paris au jardin des Tuileries, fut un événement mondial, et ceux qui en furent témoins n'en perdront jamais le souvenir. Le jardin, les Champs-Elysées, l'avenue de Longchamp étaient noirs de monde. Il était venu des visiteurs de toutes les parties du globe. Chaque année, d'ailleurs, cette compétition a suscité une curiosité intense.

Voici le tableau des dix compétitions qui ont eu lieu. On remarquera que, pour la 7e course, le pilote français Bienaimé, avec ses 2.191 kilomètres et 46 heures dans l'air, détient le record de la distance. L'Amérique a gagné 4 fois, la Suisse 2 fois, l'Allemagne 2 fois, la France et la Belgique 1 fois.

Afin de pouvoir se rendre compte que la vitesse est en fonction du moteur, le graphique ci-contre indique en ordonnées la valeur du moteur en HP et en abscisses la vitesse horaire. La courbe obtenue est tout à fait régulière.

Il n'en est pas de même pour les ballons. Le graphique que nous donnons montre simplement les distances parcourues, sans qu'on puisse rien inférer de ces records. En effet, pour les ballons libres, les conditions atmosphériques interviennent, malgré l'habileté du pilote ; aussi une grande part de hasard favorise le gagnant.

Quand on songe que tous partent du même endroit ; que le vent les pousse dans la même direction et qu'on se trouve en présence de différences considérables entre le premier classé et le dernier, on est saisi tout de suite de l'importance des connaissances météorologiques indispensables et de l'étude des courants d'air qu'il faut posséder pour piloter un sphérique. — Georges Brunel.



Gordon Bennett, tableau peint par Henri Gervex (1903), dans la villa *Namouna*, à Beaulieu-sur-Mer, près de Nice.

Les 6 compétitions de la Coupe Gordon Bennett (avions).

	DATES	LIEUX	PILOTE	NATIONALITÉ	DISTANCE	TEMPS	VITESSE HORAIRE	APPAREIL	PUISSANCE du MOTEUR
1	28 août 1909	Bétheny (Reims)	*Glenn Curtis*	Amérique	20^{k}	15′50″2/3	75^{k}492	*Bipl. Curtis*	35 HP
2	29 oct. 1910	Long Island (New-York)	*Graham White*	Angleterre	100^{k}	1^{h} 1′ 4″	98^{k}552	*Mon. Blériot*	100 HP
3	1er juil. 1911	East Churer (E^{mb} Tamise)	*C. T. Weymann*	Amérique	150^{k}	1^{h} 11′39″3/5	125^{k}633	*Mon. Nieuport*	100 HP
4	9 sept. 1912	Clearing (Chicago)	*Jules Védrines*	France	200^{k}	1^{h} 10′56″	169^{k}700	*Mon. Deperdussin*	140 HP
5	29 sept. 1913	Bétheny (Reims)	*Maurice Prevost*	France	200^{k}	59′45″3/5	200^{k}836	*Mon. Deperdussin*	160 HP
6	28 sept. 1920	Villesauvage (Etampes)	*Sadi Lecointe*	France	300^{k}	1^{h} 6′17″1/5	271^{k}547	*Bipl. Nieuport*	300 HP

Les 10 compétitions de la Coupe Gordon Bennett (sphériques).

	DATES	PILOTE	NATIONALITÉ	LIEU DE DÉPART	LIEU D'ATTERRISSAGE	NOM du BALLON	CUBE	DISTANCE parcourue	DURÉE
1	30 sept. 1906	*Frank Lahm*	Amérique	Paris	Fyling Dales Yorkshire (Angl.)	*America*	2.080^{m}	647^{k}098	22^{h}5′
2	21 oct. 1907	*Erbslöh*	Allemagne	St-Louis (Etats-Unis)	Bradley Beach (N. Jersey E.-U.)	*Pommern*	2.200^{m}	1.403^{k}559	40^{h}
3	11 oct. 1908	*C^{l} Shaeck*	Suisse	Berlin	Bergest (Bud, Norvège)	*Helvetia*	2.200^{m}	1.212^{k}	73^{h}
4	3 oct. 1909	*Edgar Mix*	Amérique	Zurich	Gustovo (Varsovie)	*America II*	2.200^{m}	1.121^{k}110	35^{h}
5	17 oct. 1910	*Allan Hawley*	Amérique	St-Louis (Etats-Unis)	Peribonka River (Québec)	*America II*	2.200^{m}	1.884^{k}	44^{h}25
6	7 oct. 1911	*Gericke*	Allemagne	Kansas City (Etats-Unis)	Holkomb (Wisconsin)	*Berlin II*	2.200^{m}	758^{k}	12^{h}28
7	27 oct. 1912	*M. Bienaimé*	France	Stuttgart	Rybnoyé (Russie)	*La Picardie*	2.200^{m}	2.191^{k}	46^{h}
8	12 oct. 1913	*Ralph Upson*	Amérique	Paris	Bridlington (Yorkshire, Angl.)	*Good Year*	2.200^{m}	618^{k}	43^{h}10
9	23 oct. 1920	*Demuyter*	Belge	Birmingham (Etats-Unis)	North Hero Island (Vermont)	*Belgica*	2.200^{m}	1.769^{k}	40^{h}
10	18 sept. 1921	*Armbruster*	Suisse	Sobesch (Bruxelles)	Lambay Island (Mer Irlande)	*Zurich*	2.200^{m}	750^{k}	27^{h}23

Haute-Silésie (Médaille commémorative de), instituée par le gouvernement interrallié, le 5 septembre 1921, pour récompenser les services rendus dans ce pays, de 1920 à 1922, par les troupes et les fonctionnaires alliés. Aux termes du règlement adopté le 22 septembre 1921 par la Commission interalliée de gouvernement de Haute-Silésie et signé par le général Le Rond, le diplôme de la médaille est conféré, sur autorisation du haut commissaire de la puissance intéressée :

a) aux officiers et hommes de troupe de l'armée active ou de complément ayant appartenu soit au cadre du personnel de la Commission, soit aux troupes d'occupation, qui auront servi en Haute-Silésie pendant une durée minimum de deux mois, sauf exception pour ceux qui auraient démérité par leur conduite.

b) aux fonctionnaires et employés civils ayant appartenu au cadre du personnel de la Commission qui auront servi en Haute-Silésie pendant

le même laps de temps, sauf la même exception.

c) aux fonctionnaires, employés ou militaires ayant appartenu soit au cadre du personnel de la Commission, soit aux troupes d'occupation, ayant servi en Haute-Silésie pendant un temps inférieur à deux mois, qui auraient été, durant leur séjour, tués ou blessés en service ou à l'occasion du service.


Médaille de Haute-Silésie.

En cas de décès de l'ayant-droit, le diplôme est remis, sur autorisation du haut commissaire de la puissance intéressée, à titre de souvenir et sur leur demande, au fils aîné (ou à défaut de fils aîné la fille aînée), à la veuve, au père, à la mère, au plus âgé des frères.

Le diplôme donne le droit aux détenteurs de se procurer à leurs frais la médaille commémorative. Cette médaille est en bronze florentin, du module de 30 millimètres, surmontée d'une couronne de chêne ouverte, formant bélière. Elle porte, sur la face, un écu aux armes de la Haute-Silésie brochant sur un rameau de chêne et sommé de l'inscription sur banderole « Haute-Silésie »; elle porte, au revers, l'exergue « Commission interalliée de gouvernement et de plébiscite de Haute-Silésie », avec, au centre, les dates « 1920-1922 ».

La médaille est suspendue à un ruban de soie à trois bandes verticales : la bande centrale jaune d'or, encadrée de deux bandes bleu d'azur. Elle est en or pour les hauts commissaires, suspendue par une cocarde aux mêmes couleurs que le ruban. — J. Duribux.

Histoire de France contemporaine (*suite*), par Ernest Lavisse (t. VI, VII, VIII [1848-1914]), par Ch. Seignobos. — Plus les événements se rapprochent, plus devient délicate la tâche de les raconter avec l'impartialité souhaitable, avec une suffisante hauteur de vues. On ne peut plus travailler sur les sources, du moins en certains domaines; on est influencé par ceux qui vécurent l'époque récente, par les souvenirs qu'on en a soi-même conservés; et, comme on ne peut jamais s'isoler, se placer en un point d'où la vue puisse porter également loin et clair, on est presque fatalement entraîné à attacher une importance trop grande à des circonstances qui, dans un siècle, apparaîtront secondaires, à négliger, au contraire, des symptômes dont la portée ne se fera sentir que plus tard. Ch. Seignobos a fait un louable effort d'impartialité ; beaucoup de ses jugements seront cependant à juste titre discutés, quelque soin qu'il ait pris de les réduire à des incidentes; mais on ne fait pas le récit des événements de 1875, 1889, 1898, avec la même sérénité que celui de la Fronde ou de la guerre de Sept ans.

Au reste, pour éviter dans la mesure du possible les considérations discutables, l'historien s'est-il, dans ces trois derniers volumes, borné à un rôle ingrat d'annaliste. Si la première impression est celle d'un gigantesque manuel, on ne tarde pas à découvrir des renseignements précieux dans la simple trame du récit, dans la façon même dont celui-ci est coupé, dans l'étude approfondie des sources de la vie politique, — vaste et curieuse enquête ramassée en tableaux originaux, donnant sur les opinions politiques du pays les renseignements fournis par les statistiques officielles et les statistiques locales, — dans une peinture minutieuse de la société française aux divers tournants de la vie politique du dernier demi-siècle.

On pourrait même, en certains cas, reprocher à l'historien une insuffisance de précision dans les dates, des absences de noms regrettables. Telles élections ne sont indiquées que par l'année ; il nous faut rechercher ailleurs le mois et son quantième ; les fonctionnaires sont désignés par leurs fonctions, alors qu'il serait fort utile de connaître leur nom. On a le texte de l'arrêté préfectoral, mais on ignore de qui il émane; on s'arrête sur la lettre pastorale de l'évêque de Rodez, mais on ignore qui est ce prélat. Si cet anonymat veut relever le ton de l'ouvrage, c'est au détriment de son utilité.

Le maître historien qu'est Ernest Lavisse a évidemment imposé à tous ses collaborateurs depuis vingt-cinq ans, à ceux de l' « Histoire générale », qu'il dirigea avec A. Rambaud, comme à ceux de l' « Histoire de France » une même méthode. Il a voulu laisser aux seuls faits leur éloquence, interdisant les considérations et les tableaux d'ensemble qui peuvent donner à l'histoire une éloquence ou une apparence d'œuvre d'art qu'il lui refuse également. L'art historique est à ses yeux le démon tentateur qui distrait l'homme de science et donne à son travail une apparence de passion ou de fantaisie. Venant en réaction de l'école de Guizot ou de Henri Martin, il a dressé un monument imposant, incomparablement plus solide que celui élevé il y a quarante ans, mais d'où les vues générales sont rigoureusement exclues et qui ne donneront peut-être pas au lecteur une idée bien nette de l'évolution des temps.

Sans doute, les faits parlent d'eux-mêmes. Ch. Seignobos intitule son dernier volume : « l'Evolution de la troisième République »; nulle part, il ne dessine la courbe de cette évolution, et c'est à peine si, dans son récit minutieux des événements, on aperçoit la suite de ce dessin ; ouvrez au contraire l'*Histoire politique de l'Europe contemporaine* du même auteur, vous saisirez aussitôt la genèse des idées mères de la politique française au XIXe siècle, et vous en suivrez la marche au cours de tableaux qui enrichiront vos méditations. Il ne s'agit donc, certes, point d'impuissance philosophique de la part des collaborateurs du maître, mais bien d'une discipline trop stricte à une règle trop étroite et, pour tout dire, desséchante : entre l'ancienne école et le manuel élargi dont on a adopté la rigidité, il y avait place pour une histoire plus riche en enseignement profond.

Nous avons dit plus haut que, cependant, dans ce vaste travail, on avait beaucoup à apprendre : la partie la plus originale des volumes de Ch. Seignobos est relative à la vie sociale sous l'Empire et la troisième République. L'activité industrielle, commerciale, agricole du pays, la vie que mènent ouvriers et paysans, agriculteurs ou industriels, exercent une influence prépondérante sur l'évolution politique et, cependant, la plupart des historiens de naguère y faisaient à peine allusion. Grâce aux statistiques nombreuses que publient depuis près d'un siècle les diverses administrations et qu'a fort judicieusement explorées Ch. Seignobos, nous avons des tableaux complets, éclairant les événements qu'il nous décrit par ailleurs.

Quand l'émeute eut renversé le trône de Louis-Philippe, dont S. Charlety nous avait précédemment montré le peu de solidité, elle se montra naturellement incapable d'organiser le nouveau gouvernement, car l'émeute n'est pas constructrice; il fallut que des éléments qui la composaient montât une élite intellectuelle. Or, cette élite, partie intégrante de la bourgeoisie, n'avait que des notions très vagues sur les véritables besoins du peuple; elle vivait dans l'habituelle tour d'ivoire des doctrinaires et rêvait d'une Icarie assez éloignée des réalités : rêves de révolutionnaires ou d'idéologues, que ceux de Cabet ou de ses amis, si finement décrits il y a quelques années par Pierre Quentin-Bauchart, dans son livre « la Crise sociale de 1848 » ; mais elle manquait des moyens de faire l'essai de ces constructions idéales.

Le gouvernement de 1848 ne tardait pas à comprendre que la France demeurait, malgré le tremblement des faubourgs, résolument conservatrice ; pour la première fois, la force politique des campagnes s'affirmait; les clubs, les ouvriers des ateliers nationaux paraissaient impuissants à imposer un ordre de choses dont bien peu discernaient les fondements; le suffrage universel donnait aux gouvernements une force et une stabilité qui avaient toujours manqué à la monarchie censitaire.

Ch. Seignobos a fort intelligemment déterminé les réactions mutuelles qui, dans cette féconde année 1848, s'affrontèrent et déterminèrent les courants par où allait s'écouler toute l'histoire de la fin du XIXe siècle. L'Assemblée constituante, qui marquait le triomphe des républicains modérés, dit du « National », la défaite des partis monarchiques et des socialistes, continuait cependant, à quelques nuances près, la politique des Chambres de la monarchie de Juillet ; elle écartait Lamartine, qui se solidarisait avec Ledru-Rollin, mais désirait inaugurer une politique sociale, tout en associant à la nouvelle évolution un clergé qui s'était en majorité rallié à la République. De cette Assemblée « les membres étaient honnêtes, intelligents, mais ignorants, écrit Thiers, qui plaisantait un peu leur naïveté; ils auraient eu besoin d'un guide, mais ils se méfiaient » ; pas assez, pourtant, puisqu'ils préparèrent eux-mêmes l'avènement de l'homme qui allait anéantir la vie politique pour quelque quinze ans et, ce qui pis est, inaugurer une politique extérieure, complètement différente de celle qu'avaient menée tous les gouvernements français depuis trois siècles.

Ch. Seignobos est, évidemment, indulgent à Napoléon III, encore que, suivant le mot d'ordre, il se garde de porter un jugement général. On sent pourtant qu'en dépit du régime autoritaire et dictatorial qui se constituait bien avant le coup d'Etat, les tendances d'esprit de cet homme, en singulière contradiction avec son entourage et ses partisans même, attirent l'historien. Il est de fait que l'empereur était loin d'être le souverain banal et type, se contentant des honneurs du pouvoir, sans goûter les joies du gouvernement. Ce rêveur avait, durant de longues années, étudié les systèmes socialistes, et ses idées intimes n'étaient pas éloignées de celles de Fourier ou de Considérant.

Nommé président d'une République constituée en réaction de celle qu'avaient voulu édifier Louis Blanc et Ledru-Rollin, il ne pouvait réaliser son rêve; la réforme sociale fut caractérisée par quelques lois sur le droit de grève et les syndicats, qui, modestes en elles-mêmes, étaient grosses de conséquences (il eût été utile de noter avec plus de précision les points de repère de la politique sociale du second Empire).

Ch. Seignobos n'a pas partagé l'avis de G. Pariset ; il a jugé que la politique extérieure du gouvernement français, tout en intéressant l'Europe, intéressait la France au premier chef. Aussi lui a-t-il consacré plusieurs chapitres dans chacun de ses trois volumes. Il a montré dans le premier comment la République française avait renoncé à la politique de propagande chère à la Convention, par crainte d'une Europe attentive; comment la politique de neutralité des Assemblées constituante et législative s'était trouvée en contradiction avec la politique d'intervention du prince-président; comment cette dernière, maîtresse du terrain après le coup d'Etat, avait dû, cependant, composer avec les nécessités, tout en aboutissant ultérieurement à un triomphe provisoire avec la guerre de Crimée et le traité de Paris. Mais a-t-il suffisamment indiqué comment cette politique, en rupture complète avec la tradition, avait facilité les bouleversements européens dont la France devait être finalement la victime ?

En entreprenant la campagne qui devait assurer l'indépendance de l'Italie, Napoléon III prétendait libérer un peuple et assurer à la plus vieille dynastie d'Europe une défaite décisive. Il ne sentait pas — beaucoup n'ont pas encore senti — que, ce faisant, il affaiblissait la France, que jamais un peuple n'était reconnaissant à celui qui l'avait secouru et qu'aux vieux Etats au souffle presque éteint il est toujours dangereux de substituer des Etats jeunes et ambitieux. On s'aperçut de cette vérité après Sadowa, mais trop tard ; et encore n'est-il pas sûr que Napoléon III ait vu le danger. Il entrevit la possibilité de marchander une compensation ; on sait à quoi aboutit le marchandage: le rêveur couronné finit son règne par une série de déceptions, toutes dans la logique de sa politique.

La guerre de 1870, en assurant la suprématie de l'Allemagne unifiée sur le continent, détruisait l'équilibre européen; cinquante ans durant, l'Europe demeura à la merci de la volonté germanique. Ni l'Angleterre, ni la Russie, ni l'Autriche, ni l'Italie ne comprit qu'elle avait été vaincue à Sedan, à côté de la France, pas plus que celle-ci n'avait senti la solidarité de la défaite de Sadowa ; en 1866, Paris avait commencé par illuminer ; en 1870, le tsar et la reine Victoria portèrent la santé du Hohenzollern. Leurs successeurs se souvinrent-ils de ces toasts en 1914 ?

L'historien, sobrement, rappelle les événements de 1870, les militaires et les politiques; son récit du 4-Septembre lave justement l'opposition républicaine de l'accusation de révolution devant l'ennemi. Gambetta et ses amis, sentant tout aussi bien que les autres Français la difficulté d'une crise politique en de pareilles circonstances, voulaient une décision régulière du Corps législatif; cette décision, « la vacance du trône » l'exigeait ; la majorité, en hésitant deux heures durant, en refusant de se ranger derrière Thiers pour constituer une commission du gouvernement régulière, encouragea l'intervention de la foule impatiente et la proclamation de la République. Thiers, en refusant de faire partie du gouvernement de la Défense nationale, se ménageait, sans condamner celui-ci : « Il ne nous convient ni de reconnaître, ni de combattre, ceux qui vont ici lutter contre l'ennemi. Dieu les assiste ! » déclara-t-il. Ainsi parlait Ponce Pilate aux heures graves.

Contrairement à d'autres historiens, mais ne pouvant, d'ailleurs, examiner sérieusement la question, Ch. Seignobos légitime complètement la signature de l'armistice ; il donne raison à Jules Favre contre Gambetta : « Il restait à la France, écrit-il, moins de 250.000 hommes armés, la plupart soldats improvisés, hors d'état de continuer la guerre. »

L'œuvre du gouvernement de la Défense nationale fut une des plus héroïques improvisations d'un peuple qui a l'habitude de ces sortes de résurrections. On a fait mieux depuis, mais la résistance de 1870 a montré ce qu'on pouvait tenter, quand la patrie est en danger.

L'œuvre du gouvernement de Thiers fut non moins admirable, puisqu'elle consista, en se courbant sous la loi du plus fort, à signer le traité qui démembrait le pays et à exécuter scrupuleusement tous les engagements pris, mais, en même temps, à travailler à rendre au pays toute sa vitalité. Trop souvent — et dans cet ouvrage encore — on a concrétisé toute l'activité de l'Assemblée nationale dans les luttes de partis et dans la question constitutionnelle. Dans le fait, l'œuvre reconstructrice de l'Assemblée fut considérable. Non seulement l'administration du pays fut reconstituée, mais encore son armée anéantie par la guerre, ses finances épuisées par un effort sans précédent. Les noms de Pouyer-Quertier, de Léon Say sont intimement liés à celui de Thiers et méritent de demeurer parmi les meilleurs serviteurs de

la France. Jamais, peut-être, Assemblée ne compta plus de véritables valeurs que celle qui fut élue en une heure d'angoisse, dans un mouvement de spontanéité et de surprise; jamais les diverses tendances de l'esprit français n'y furent plus exactement représentées. Ce n'est pas dans le livre de Ch. Seignobos qu'on peut trouver une conclusion sur la carrière de l'Assemblée nationale ; ce serait contraire à la « doctrine » ou à la « méthode ». Force nous est de relire les pages où Gabriel Hanotaux résumait cette œuvre si intelligemment et concluait par ces mots : « L'Assemblée nationale a, dans sa bonne foi, préparé une France stable, apaisée et libre, une humanité meilleure. On peut dire d'elle ce qu'elle disait de M. Thiers : « Elle a bien mérité du pays ! »

Dans son dernier volume, Ch. Seignobos s'est efforcé de dresser un tableau complet de la vie politique et sociale de la France dans les quarante années qui séparent la fin de l'Assemblée nationale de la guerre de 1914, tableau fait d'innombrables touches, donnant, comme nous l'avons déjà noté, une impression d'ensemble insuffisante. La vie parlementaire conserve le premier plan. On assiste donc aux luttes de partis qui en sont le plus bruyant attrait : le parti conservateur se cramponnant au pouvoir avec d'autant plus d'âpreté qu'il sent la partie perdue pour l'avenir ; la monarchie impossible par la faute de l'entêtement persistant du petit-fils de Charles X ; la lutte menée avec l'ardeur batailleuse d'un Gambetta ; l'habileté d'un J. Simon contre le tentative du 16-Mai ; la retraite du maréchal de Mac-Mahon, après que les élections sénatoriales de 1878 ont assuré dans l'une et l'autre Assemblées une majorité républicaine. Mais, aussitôt après, selon la loi naturelle des parlements, la scission du parti victorieux et la lutte entre les deux tendances de droite et de gauche dominée par la question religieuse.

Pendant que d'autres pays — l'Allemagne notamment — inaugurent une politique sociale, la France bataille sur la liberté d'enseignement, les congrégations, la séparation des Eglises et de l'Etat : la petite bourgeoisie, aussi conservatrice que la grande, craint plus que celle-ci les réformes sociales. Or c'est elle qui domine le parti radical. Son plan d'action se résume dans la lutte contre Rome ; le parti socialiste, qui voudrait plus et mieux, s'allie nécessairement à son voisin et obtient, non sans peine, l'ébauche d'une politique sociale.

Entre temps, des crises morales secouent profondément l'opinion ; le boulangisme, qui est d'abord la résultante d'un réveil du sentiment national et, comme dit son meilleur peintre, « l'appel au soldat », groupe dans une opposition violente contre la République parlementaire les éléments les plus divergents. Le mouvement échoue par la faute de l'insuffisance de son chef ; on cherchait encore une fois Bonaparte, et on choisissait un amoureux transi.

La crise de Panama fut peut-être plus grave encore : elle jetait le discrédit sur l'ensemble du Parlement en révélant l'existence de pratiques scandaleuses et de rapports fort peu désintéressés entre le monde de la politique et le monde des affaires.

L'affaire Dreyfus, enfin, secoua la nation jusqu'au plus profond de l'être ; ce fut la crise de conscience la plus aiguë qui ait remué tout un peuple : crise tout à l'honneur, d'ailleurs, du pays qui la subissait, puisqu'elle révélait dans son essence l'importance primordiale attachée par les citoyens à la justice et le trouble que devait porter dans la conscience individuelle le soupçon contre l'impartialité du plus respecté des organismes sociaux, l'armée. Malheureusement, les passions politiques, dans ce qu'elles eurent de plus odieux, exploitèrent une question qui eût dû demeurer dans le domaine judiciaire. Un reclassement des partis s'ensuivit, les extrêmes s'enhardirent de part et d'autre ; le mouvement antijuif fut combattu par un mouvement anticlérical et antimilitariste, encouragé par le gouvernement de Waldeck-Rousseau.

La situation internationale de la France s'en trouvait amoindrie, à un moment où, précisément, le ministre des affaires étrangères de la République, Delcassé, à qui était réservée une longévité ministérielle trop rare, inaugurait une politique plus active et plus méthodique.

La diplomatie de la troisième République, longuement étudiée dans d'excellents ouvrages, que Ch. Seignobos n'a pas tous cités dans sa bibliographie, mérite, en effet, d'être mise en lumière ; aucun gouvernement français, au cours du XIXe siècle, n'avait eu une tâche aussi difficile et ne l'avait aussi bien remplie. En 1871, la République trouvait la France isolée, l'Europe méfiante. Tout en exécutant strictement le traité, en acquittant rapidement la dette, pourtant considérable pour l'époque, que l'Allemagne lui avait imposée, la France montrait bientôt ses forces intactes et tournait son activité vers les contrées lointaines. En quarante ans, le domaine colonial français triplait et se vivifiait ; en Europe, la France résolument pacifique retrouvait l'estime et la confiance ; sa sécurité apparaissait une nécessité européenne, et la Russie, par l'alliance signée dès 1894, acceptait de la garantir. Aux rivalités franco-anglaises qui, pendant la fin du XIXe siècle, risquèrent plusieurs fois de troubler la paix du monde, Delcassé et Edouard VII substituèrent une politique d'accords, beaucoup plus ferme et féconde que celle qu'avaient cru conclure jadis Louis-Philippe et Napoléon III.

Si en un demi-siècle l'échiquier européen s'était modifié, la vie sociale industrielle se transformait plus profondément encore, à la suite des magnifiques découvertes scientifiques qui immortaliseront pour la suite des temps la fin du XIXe siècle.

La transformation rapide des moyens de transport, l'utilisation de l'électricité accroissant dans des proportions formidables les moyens de production et la richesse publique avaient une répercussion sur la vie sociale. Le développement de la grande industrie, la création d'usines gigantesques déracinaient une partie de la classe ouvrière, lui créaient une vie nouvelle plus dure, plus agitée, plus rémunératrice, mais moins saine, physiquement et moralement. (Les chiffres donnés par l'historien sont curieux à consulter.) Le dépeuplement des campagnes était la conséquence dangereuse de la création des grands centres usiniers ; la France, qui s'enrichissait en un sens, s'appauvrissait de l'autre ; le capital le plus irremplaçable allait diminuant : la natalité dans les premières années du XXe siècle ne dépassait presque plus les décès ; à la veille de la guerre, la proportion de l'excédent n'était plus que de 1 p. 1.000 : « La population française ne s'accroissait plus que par l'immigration des étrangers. » Douloureux problème, que l'hécatombe de la guerre rend aujourd'hui particulièrement angoissant. — Pierre RAIN.

Lemordant (Jean-Julien). Le 12 mars 1922, toutes les associations bretonnes ont rendu un hommage solennel à Jean-Julien Lemordant, glorieux artiste mutilé, né à Saint-Malo le 26 juin 1882. Cette fête de l'admiration et de la reconnaissance, présidée par le ministre des travaux publics, Yves le Trocquer, eut lieu au Trocadéro, sous le patronage d'Alexandre Millerand.



Jean-Julien Lemordant.

Une balle allemande a privé de la lumière un des artistes les mieux faits pour observer les formes et les couleurs, pour infuser à une toile l'énergie frémissante des clartés solaires. Avant d'être ainsi frappé, le soldat volontaire avait, en différents engagements, été atteint par quatre balles et trois éclats d'obus. « Volontaire », car, le 2 août 1914, le sergent de l'armée de réserve qu'était Julien Lemordant sollicita d'être incorporé dans des troupes de première ligne. Il partit avec le 41e d'infanterie, régiment de choc. Après Charleroi, cité à l'ordre de l'armée pour son « admirable conduite au cours de la retraite », il est sous-lieutenant. Il a déja été blessé; il va l'être encore. C'est une fracture des reins, une fracture du crâne, le bras traversé, le genou traversé. Il s'évade des ambulances, rejoint prématurément ses hommes. Il est lieutenant. Il commande, le bras invalide replié contre sa poitrine; l'autre, accroché au cou d'un poilu. Un jour d'automne, dans le Nord, la main est trouée; le genou, brisé par un projectile, refuse ses services : vite, deux attelles, deux fourreaux de baïonnette pour soutenir la jambe ballante : il faut diriger une charge...



Fragment du croquis de la Fresque de la mer, par Lemordant.

Un destin, dirait-on, épargne la mort à certains téméraires, afin qu'ils explorent les plus effrayantes contrées de la douleur... Ce destin voulut donc que, dans un corps-à-corps avec un officier allemand, une balle atteignît le peintre, si plein d'avenir, au sourcil droit, pour sortir au-dessus de l'œil gauche. La blessure dévastatrice tourna autour du front comme pour y laisser la marque d'une couronne. « Que la nuit est longue ! » murmure le blessé en reprenant connaissance. Julien Lemordant était aveugle ! Le cinquième jour, l'ennemi le ramasse sur la terre détrempée. Il est soigné dans les ambulances allemandes. Et là, — un article d'Arsène Alexandre (*Figaro*, 17 août 1919) donne ce renseignement sinistre — « on doit le dire à la honte au moins de ceux entre les mains de qui il était tombé, son caractère indomptable, c'est-à-dire tout simplement sa fierté de Français, fait qu'on ne lui accorde plus que le minimum de soins nécessaires ». Pis : comme il tentera de fuir et refusera de s'engager par serment à ne pas récidiver, il connaîtra le régime horrible des camps de représailles. Enfin, le voilà en Suisse, le voilà en France ! Ecoutons un de ses historiens les plus émus et avertis, Léon Chancerel :

Au moment où le train va franchir la frontière, l'aveugle, soulevé par un grand élan de foi patriotique, se fait porter dans le couloir du wagon. Le front appuyé aux vitres, il demeure là, tous ses muscles bandés, pour percer l'épaisse brume qui l'entoure. L'amour et la volonté vont faire un miracle : il va voir...

Hélas !

Il s'évanouit.

Voici sa seconde citation à l'ordre de l'Armée :

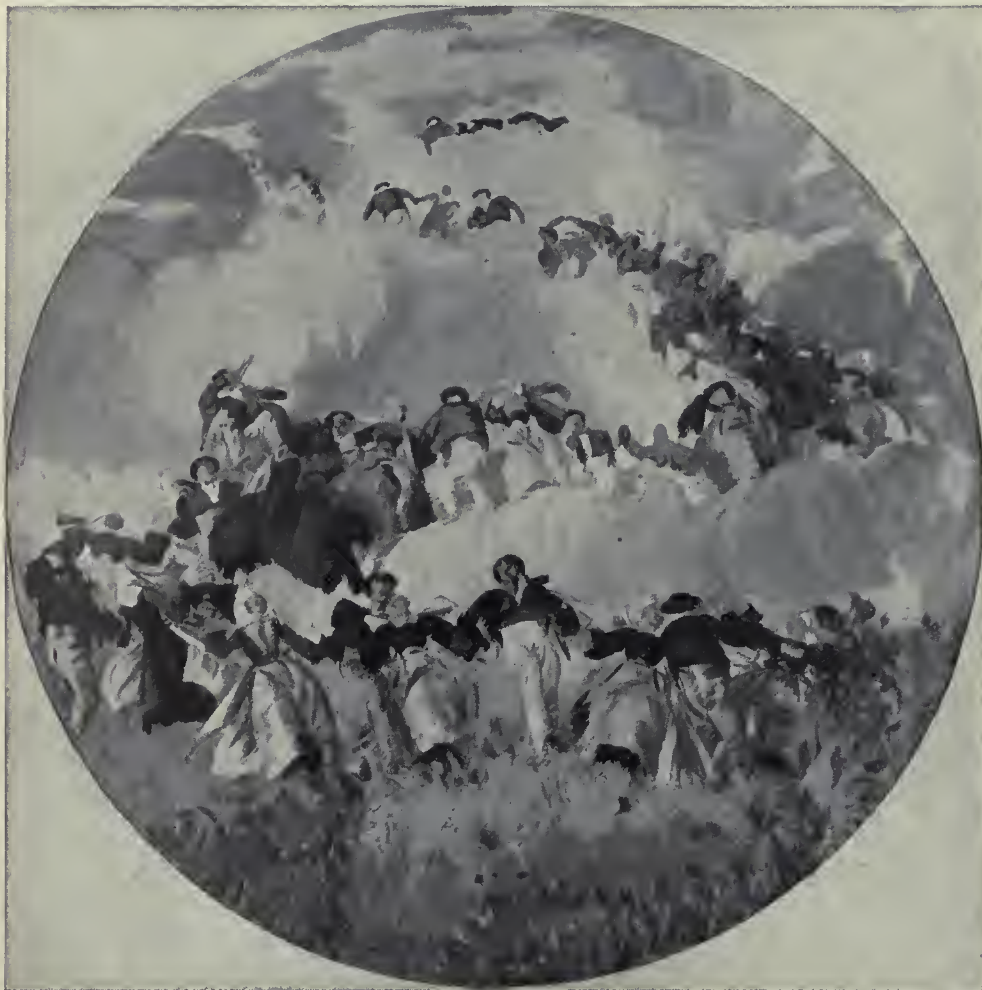
Officier d'une ardente bravoure et d'un dévouement absolu, passé sur sa demande d'un corps territorial dans un régiment actif, grièvement blessé au cours d'une charge à la baïonnette, a conservé le commandement et continué de diriger le combat jusqu'à ce qu'il tombe, atteint d'une autre blessure très grave. Cécité !...

Il se retrouve dans son atelier du boulevard de Port-Royal. C'est un atelier plein de silence, fait

pour le travail mâle et patient, choisi à cause de ses murailles spacieuses par un peintre dont la fresque est le moyen d'expression préféré. Qui osera imaginer ce que purent être les pensées de l'artiste en pénétrant meurtri, fiévreux, victime de la plus cruelle mutilation dans ce lieu de son labeur fécond et heureux, où s'entassaient tableaux achevés et tant d'esquisses ! Que de fois sa nuit dut prendre les teintes et les ardentes lumières de ses peintures où sa technique exaltait, par de savants côte-à-côte, les tons purs, sans discordances, sans rupture d'harmonie ! Que de fois sa mémoire clairvoyante dut évoquer la célèbre fresque de 54 mètres de long sur 3 de hauteur, dédiée au *Vent*, à la *Mer*, au *Pardon*, aux *Goémons*, parure de l'hôtel de l'Epée, à Quimper; — et cette autre grande décoration murale, à Douai, poème des *Quatre saisons*, dont *l'Automne* et *l'Hiver* furent détruits par le vandalisme des bombardements ; — et les deux panneaux destinés à une mairie parisienne ; — et l'immense fresque inachevée, quittée au coup de tocsin du 1er août 1914, à laquelle pour l'amélioration de la vie matérielle et l'introduction à la vie spirituelle !

L'accord du talent et du caractère se certifie dans l'esthétique de J.-J. Lemordant. Etant avec ceux qui cherchent et cherchèrent dans un vouloir de profonde sincérité, il admire les trouvailles des peintres modernes qui firent respirer et resplendir l'atmosphère. Mais il a cette vigueur cérébrale qu'est l'esprit de synthèse. La vie est scintillation, rayonnement, mais encore autre chose : elle est enchaînement. L'art pictural a droit aux amples créations, aux représentations où s'épanouit — dans l'obéissance à la vérité fragmentaire, quotidienne — un souci de généralisation, l'eurythmie logique d'un symbole.

L'on conçoit qu'un artiste si préoccupé par les idées n'ait pas tout perdu en perdant le spectacle du monde extérieur. (Hâtons-nous d'ajouter que l'affreux mot « à jamais » n'a pas été prononcé. Le miracle attendu en passant la frontière peut se réaliser par une intervention méthodique de la science.) Tout désespoir s'émousse promptement sur une âme trem-



Plafond du théâtre de Rennes, peint par Lemordant.

le peintre se consacrait comme à l'œuvre maîtresse de sa vie, l'épopée de *la Mer ;* et les autres projets, et le fameux plafond du théâtre de Rennes, *la Danse*, inauguré le 2 juin 1914, où sont groupés les divers types bretons, exprimant les caractéristiques de la race ! La farandole commence sur les ajoncs, sur la lande ingrate où l'homme de la glèbe doit peiner âprement, mais où des fleurs le récompensent ; puis la farandole s'élève, est aux prises avec les nuages nés de la mer ; enfin, elle se perd dans l'azur. Telle est l'âme bretonne, tel est le tempérament d'un pays d'eau, de sable et de roc, réaliste et idéaliste, persévérant, endurant et rêveur.

Lemordant croit que, pour être un grand artiste, il ne suffit pas d'être un artiste : il faut être un homme ; autrement dit, une conscience ferme, avec une pensée active et de la culture. Sa religion de la beauté plastique n'est qu'une partie de sa piété. Il considère avec la même ivresse curieuse et respectueuse tout ce qui est beauté, tout ce qui est déploiement des meilleures facultés humaines. Il a un commerce assidu avec les philosophes, les moralistes, les poètes tournés vers les hauts sommets de la vie morale. La noblesse des rêves se manifeste d'abord par l'exercice de la charité : le jeune peintre n'a-t-il pas publié, avec un écrivain comme lui pauvre et comme lui enthousiaste, Emile Masson, un journal en langue bretonne : *Brug* (bruyères), touchant évangile illustré, où les simples trouvaient des conseils pée aux fortes sources de la sagesse. Lemordant trouva promptement des raisons de vivre. Le malheur, pourtant, ne veut en rien le ménager. Son atelier de Bretagne, un baraquement juché sur les roches de Penmarc'h, fermé d'un tour de clef le jour de la mobilisation, a mal supporté les assauts des intempéries, des coups de mer, des rats. Lavées par l'eau jaunâtre ou rongées, trois cents toiles ont péri.

Mais Lemordant, qui écrivait naguère : « Les périodes de découragement sont du temps perdu », refuse même d'accorder à ses plaies le temps de se cicatriser. L'Université de Yale, aux Etats-Unis, lui avait décerné le prix Howland, prix que le lauréat doit venir recevoir en personne. Certes, on était prêt à enfreindre le règlement ; mais Lemordant ne veut pas de dérogation en sa faveur. Pour remercier l'Amérique, il y répandra la parole française. Le gouvernement lui confie officiellement une mission. Non délivré des pansements de l'hôpital, malgré la désapprobation des médecins, il part. Il parle. De quoi ? De l'art, rarement de la guerre ; mais l'énergie émane de lui-même comme d'un foyer de chaleur. Une de ses auditrices, l'éminente artiste Cécila Beaux, dira, dans une éloquente improvisation :

Il parle d'une façon prophétique, et il émeut ses auditeurs à des profondeurs souvent insoupçonnées d'eux-mêmes. L'influence de Lemordant en Amérique a été considérable. Il a été un éveilleur d'âmes, un entraîneur de consciences. La France nous a délégué l'héritier de sa tradition la plus noble et l'incarnation de son plus haut idéal...

L'Université de Yale a cité Lemordant « à l'ordre de l'Humanité ». L'Université de Pittsburg, cette ville du Fer, où régna naguère le prestige allemand, a voté la motion que, chaque année, à la date anniversaire du passage de Lemordant, on ferait aux enfants des écoles une causerie sur la France.

L'aspect de l'orateur apôtre ? L'*Evening Post* l'a donné dans une excellente page, signée EDITH MORGAN :

... Ceux qui entendirent les oracles antiques doivent avoir éprouvé une angoisse analogue à celle qu'il inspire. Son corps blessé domine tout ce qui l'entoure, telle une statue mutilée de la Grèce ancienne... Il était assis à une longue table, au milieu de peintres et de sculpteurs... Son front et ses yeux aveugles étaient voilés par un clair bandeau de gaze, et la grave expression de ses lèvres rendait son visage aussi dramatique qu'un masque tragique... Il faisait à peine un geste, mais demeurait dans une immobilité tendue, les mains étroitement nouées et la violente contraction des doigts faisant pâlir les fortes articulations. Une fois ou deux, il se prit la tête dans les mains, torturé par la crainte que les mots ne lui fissent défaut pour exprimer les émotions auxquelles il était en proie. A ceux qui l'écoutaient il apparut comme la force morale militante et triomphante.

Ce dernier mot est à retenir. L'homme qui n'a succombé ni de corps ni d'âme sous des épreuves réitérées, entre toutes épuisantes, est un victorieux. — TH. HARLOR.

* **Maistre** (Xavier DE), par Alfred Berthier (Paris, s. d., in-8°). — On croit généralement que Xavier de Maistre dut sa célébrité à son frère Joseph, dont les œuvres passionnées enchantent et inspirent encore beaucoup de nos écrivains contemporains. Le second aurait ainsi recommandé le premier devant la postérité après l'avoir soutenu, encouragé, aimé au cours de la vie. Cette légende est, comme toutes les légendes, sans fondement. Xavier de Maistre conquit, aux côtés de son frère, sa propre renommée, sans son aide et sans lui rien emprunter. Il apporta au monde des formules de sensibilité et d'humour qui plurent et lui valurent tout de suite un universel applaudissement.

Son existence méritait, par son romanesque, de rencontrer un biographe tel qu'Alfred Berthier. Celui-ci paraît consacrer tout son talent, qui est certain, et toute son érudition, qui est grande, à couronner de lauriers les hommes illustres de la Savoie. Sans cesse plongé dans les livres, secouant la poussière des archives publiques ou privées, il découvre mille documents curieux, qui l'aident à ressusciter tantôt une image de la vie passée et, tantôt, quelque trait psychologique de ses amis d'outre-tombe. Il ne manque pas un iota à sa monographie de Xavier de Maistre. Le détail même y surabonde. C'est un grand travail, digne d'éloges.

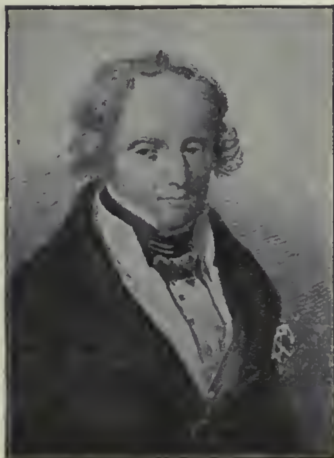
François-Xavier-Joseph-Marie de Maistre naquit à Chambéry le 8 novembre 1763, à l'hôtel de Salins, spacieuse maison bourgeoise, qu'habitaient alors son père François-Xavier, second président au Sénat de Savoie, et sa mère, Christine Demotz. Neuf frères et sœurs, dont Joseph, l'avaient précédé dans la vie. Les sentiments de dignité et d'honneur étaient grands au logis familial, si la fortune était médiocre. M. de Maistre, le père, était un homme rigide, taciturne, quelque peu despotique, ressemblant, au dire de Chateaubriand, à un grand inquisiteur. Mme de Maistre, au contraire, entourait ses enfants d'une douce sollicitude.

Tous ceux-ci vivaient sans cesse dans la terreur de déplaire au président. Seul, Xavier ne manifesta jamais une crainte quelconque de cet être redoutable. Contrairement à ses frères, il n'accepta point de férule, voulut tout jeune se mouvoir à sa guise, rêver, illustrer de dessins ses cahiers. On désespérait d'instruire ce *Baban*, c'est-à-dire, en parler local, ce musard incorrigible, quand on eut l'idée de le confier à l'abbé André Isnard, curé de La Bauche, en pleine campagne. Ce prêtre adapta au caractère de l'élève une méthode d'éducation qui lui convenait, mélangeant les vagabondages aux études, les arts aux sciences. En quelques années, Xavier devint un latiniste, un chimiste, un physicien et un peintre. Avant de quitter son maître, de son pinceau habile, il décora l'église du village en signe de gratitude, et il partit pour vivre sa vie.

Il était petit, pâle, maigre, leste, souriant, fort épicurien, type de nerveux aux beaux yeux bleus pleins de feu. Il ne se souciait point de faire un solennel magistrat ou un prêtre sans religion. Il admira les élégants costumes des officiers sardes, et il décida d'embrasser la carrière des armes. Il s'engagea, le 13 juin 1781, comme volontaire, dans le régiment de la marine, passa cadet quatre ans plus tard, puis gravit avec régularité les grades. Il vivait à Chambéry, se divertissant et lisant. En l'an 1784, il acquit quelque gloire dans la société aristocratique, en réussissant une ascension en montgolfière. Peu après, dirigé sur Alexandrie (Piémont), c'est-à-dire en exil, il y employa son temps à imaginer un appareil à voler. Il séjourna ensuite à Exilles, puis à Pignerol, où il conçut un attendrissant roman, qu'il n'écrivit pas, sur Fouquet et le Masque de Fer. En 1787, la garnison de Turin lui fut assignée. Il était alors sous-lieutenant adjudant-major de bataillon.

Tout de suite et bien qu'il détestât le Piémont, il se plut dans cette ville, où vivait la cour et où, sous l'influence de princesses françaises, on menait une existence fort peu italienne. Il y trouva savants pour accueillir ses mémoires scientifiques, amateurs pour admirer ses tableaux, salons pour distraire son désœuvrement. Il habitait une chambre modeste dans la citadelle, une *cabine* militaire, celle dont il a fait la description dans son *Voyage autour de ma chambre*. Il y lisait beaucoup et, surtout, le *Voyage sentimental* de Sterne. Il y rêvait aussi en face du buste de son père. Il en sortait plus souvent. Il en sortit pour deux duels, où il connut fortune diverse : vainqueur de l'officier piémontais Patono de Meiran, vaincu par un certain Buonadonna. Il y rentra, puni de 42 jours d'arrêt, et c'est au cours de ces arrêts que, influencé par ses lectures de Sterne, il commença le *Voyage*. Il ne l'acheva point à Turin. Il ne travaillait que par lubies.

C'était l'époque où le vent révolutionnaire soufflait sur la France et sur toute l'Europe. Le royaume de Sardaigne surabondait d'émigrés français et donnait aussi asile à ses propres révoltés. En mars 1791, une mutinerie de soldats éclata dans le régiment de la marine, qui fut chassé de Turin et envoyé à Fenestrelle. Xavier quitta avec chagrin la ville. Le temps des épreuves était venu pour lui.


Xavier de Maistre (1763-1852).

En septembre 1792, l'armée française envahissait la Savoie. L'armée sarde se retirait devant elle et se concentrait dans l'antique cité d'Aoste. Xavier, désolé de n'en point découdre, car il était d'âme guerrière, retrouva heureusement dans cette ville son frère Joseph, qui y vivait en réfugié frémissant. Tous deux se logèrent dans une maison appartenant à la comtesse Nicole de Bard. C'est dans cette maison que Xavier, au cours de ces événements lugubres, acheva le *Voyage*, dans des sentiments de piété fervente.

Près de cette demeure, dans une ruelle appelée Trotte-Chien, s'élevait alors une maisonnette ensevelie dans les fleurs, habitée par le notaire Constantin-Emmanuel Petey et ses trois filles. Non loin de là aussi, végétait en une tour nommée la Tour de la Frayeur, un lépreux, Pierre-Bernard Guasco, unique survivant d'une très nombreuse famille. Au cours de ses loisirs de soldat, Xavier devint amoureux de Marie-Dauphine Petey et connut l'histoire lamentable du misérable dont le visage hideux faisait un tel contraste avec celui de la ravissante jeune fille. Il ne devait point épouser Marie-Dauphine, mais, du moins, quand il écrivit son fameux roman : *le Lépreux de la cité d'Aoste*, tout entier inspiré par son séjour en ce lieu, il rappela son souvenir. Elle lui avait préféré un notaire, Jean-Joseph Barrillier, de situation plus stable.

Le destin de Xavier de Maistre ne paraissait pas, en effet, fort brillant à cette époque-là. Les événements politiques avaient pris une tournure défavorable à la monarchie sarde. La Savoie et le Piémont étaient occupés par les troupes françaises et troublés, en outre, par un violent mouvement révolutionnaire. Après plusieurs années de successives humiliations, Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne, forcé d'abdiquer, abandonnait son royaume. Dès lors, Xavier, quittant la cité d'Aoste, se réfugiait à Turin, sans emploi désormais.

La venue de Souvarof, vainqueur de Joubert à Novi-Ligure, lui redonna quelque espoir. Souvarof, en effet, rendit son trône à Charles-Emmanuel IV, mais l'Autriche, au cours des accords avec l'Angleterre et la Russie, avait revendiqué le Piémont. Xavier de Maistre, désespéré de voir persister dans son pays la domination étrangère, se décida alors à l'exil. Dans sa triste chambre turinoise, il écrivit, une nuit, en quelques heures, l'œuvre qui marque tout le désarroi de son âme au moment de quitter le sol de la patrie : l'*Expédition nocturne autour de ma chambre* (1799). Ce n'est point une suite du gracieux *Voyage*; c'est, dit Alfred Berthier, une méditation tout imprégnée d'un lyrisme douloureux, le monologue d'une sorte d'Hamlet placé dans une situation particulière.

Le 4 octobre 1799, sans consulter ses chefs militaires, Xavier partit pour rejoindre Souvarof, désirant servir sous ses ordres. Il se préoccupait, néanmoins, de conserver son grade dans l'armée sarde, mais, déjà, on le considérait comme déserteur. Il ne s'en mettait point en peine. Le général Bagration, dans l'armée russe, l'avait accueilli avec faveur. Souvarof, ayant appris son talent de peintre, lui demanda son portrait.

Bientôt, Xavier, revêtu d'un uniforme vert-pomme, aux parements brique, suivait les destinées de l'armée russe. Le tsar Paul Ier avait ordonné à Souvarof de la ramener en Russie. On sait comment ce souverain traita le meilleur de ses généraux et comment Souvarof mourut de sa disgrâce. Xavier de Maistre reçut le dernier regard et le dernier soupir de l'illustre sacrifié. Puis il donna sa démission de capitaine.

Dès lors, commença pour lui la plus étrange des existences. Sans ressources, mais disposant de hautes relations, il ouvrit un atelier de peintre à Moscou. La princesse Anna-Petrowna Skakowskoi lui procurait des clients et le logeait. Il exécuta d'innombrables portraits, gagnant ainsi honorablement sa subsistance. Et voici que, s'étant rendu à Saint-Petersbourg, il y rencontra son frère Joseph, qui y débarquait en qualité de ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne. Ce fut grande joie de part et d'autre; mais comme, par sa profession de peintre, il risquait de gêner le diplomate, Xavier retourna à Moscou. Heureusement, Joseph parvint à le faire nommer bibliothécaire de l'amirauté. Xavier rentra alors à Saint-Pétersbourg et jouit de cette affection fraternelle qui n'allait point cependant sans brouilles, mais renaissait toujours de ses cendres. Le *Voyage*, que Joseph avait publié, faisait les délices de l'Europe entière, suscitait des plagiaires et des imitateurs, valait à Xavier grande renommée dans la société russe.

Cependant, Xavier, plus militaire que bibliothécaire, avait obtenu d'être réintégré dans l'armée et de cumuler les deux soldes. Lieutenant-colonel, en 1807, il fut nommé colonel en 1809. Ses actes guerriers consistaient à porter l'uniforme. Il écrivait peu. En 1810, il acheva pourtant le *Lépreux*. Il menait une douce existence mondaine. Les dames l'appréciaient. Il ressentait surtout une grande sérénité en la compagnie de la princesse Sophie Zagriatsky, demoiselle d'honneur de la tsarine, qui le recevait avec une faveur marquée. Jusqu'à l'heure — il avait quarante-sept ans — son cœur n'avait guère connu l'enthousiasme amoureux. Il battit, à ce moment, si fort que l'illusion ne fut plus permise. Comment conquérir cette jouvencelle opulente et destinée à approcher plus encore du trône par mariage ? Xavier pensa que la gloire militaire pouvait compenser l'infortune. Il partit pour la gagner vers les régions lointaines où les Russes combattaient les Turcs.

Ce furent d'ardentes chevauchées, des sièges, des batailles rangées, une telle fougue qu'on le couvrit de décorations et de compliments. En un an, il rapportait si grande moisson de gloire que la princesse Sophie consentait aux fiançailles. Xavier devenait aide de camp du tsar. Il participait à la campagne de 1812, se mariait le 3 février 1813, était, après maintes belles actions, nommé général (1813). Nombreuses distinctions lui avaient été, en outre, attribuées.

Mais il aspirait au repos. En 1816, il abandonnait l'armée, vivait à Saint-Pétersbourg, s'occupant des immenses domaines que la princesse lui avait apportés en dot ou en héritage. En 1817, Joseph de Maistre quittait la Russie. Les deux frères ne devaient plus se revoir.

Xavier écrivit alors ses *Prisonniers du Caucase*, sa *Jeune Sibérienne* (1819 à 1823) et publia ses *Œuvres complètes* (1825). Quatre enfants étaient nés de son mariage : Alexandrine, Catherine, André, Arthur, dont le dernier seulement survécut. L'état de santé de ces enfants, et surtout un impérieux désir de revoir sa patrie, le déterminèrent à abandonner la Russie. Il regagna la Savoie en 1826, riche comme Sardanapale, salué à son retour par une *Harmonie* de Lamartine. Il revit toutes les images de son passé avec joie et avec mélancolie, reprenant contact avec les gens survivant aux cataclysmes des guerres et avec les sites. Promenant sa rêverie, il mena pendant douze ans dans les villes et les lieux pittoresques de l'Italie une existence fastueuse. Aux travaux littéraires il substitua les travaux scientifiques, multipliant les mémoires « sur la couleur de l'air et des eaux profondes », sur « les causes des couleurs dans les corps naturels », etc. Il entretenait des relations avec des savants et des gens de lettres de différents pays.

En 1837, il perdit son dernier enfant, Arthur, et en éprouva un chagrin si profond qu'il ne voulut plus demeurer en Italie. Il gagna la France et, bientôt, Chambéry, sa ville natale. Il visita, à Saint-Point, Lamartine, devenu son parent, et, de là, se rendit à Paris, où il connut Sainte-Beuve. Son projet consistait à retourner en Russie, où il espérait trouver une quiétude définitive. Il atteignit Saint-Petersbourg en 1839 et s'y installa. Il ne devait plus quitter cette ville hospitalière, où tant d'amitiés l'entouraient. C'est là, tour à tour rêvant, lisant, penché sur ses fourneaux de chimiste, qu'il passa ses dernières années. En 1851, Mme de Maistre disparaissait de ce monde. Xavier suivit de près dans la tombe sa compagne. Le 13 juin 1852, il rendait l'âme. Le 16, on l'enterrait au cimetière de Smolensk.

Il a laissé dans la littérature le souvenir, un peu pâle aujourd'hui, d'un esprit très fin, très artiste, tout en nuances, non dénué de philosophie. Il avait le sens du pittoresque, beaucoup de pénétration psychologique, le goût de la réalité, qu'il traduisait par les moyens les plus simples, à l'aide d'un style dégagé de toute boursouflure. Ce que l'on a appelé son humour était, en définitive, une verve légère, un doux badinage, une sorte de comique bonhomie. Ses vers, malheureusement, ne valurent pas ses proses. Bien que son œuvre trouve, à l'heure actuelle, moins de lecteurs qu'au XIXe siècle, elle enchante encore les esprits délicats. — Emile MAGNE.

Marine marchande. LES TYPES DE BÂTIMENTS EMPLOYÉS À LA NAVIGATION COMMERCIALE. A toutes les époques, le bâtiment de commerce s'est différencié nettement du vaisseau de guerre, et il n'en pouvait être autrement, l'utilisation de ces deux sortes de navires n'ayant pas le même objet. Aussi le bateau de commerce a-t-il suivi une évolution particulière d'après les nécessités économiques, évolution propre, absolument distincte de celle parcourue dans le même laps de temps par les unités de combat. Cela ne signifie pas que le matériel de commerce n'ait pas fréquemment emprunté à son puissant voisin certains détails de construction ou des organes particuliers, notamment en ce qui concerne l'appareil de propulsion. Mais cela n'eut lieu que lorsque le bâtiment marchand y trouvait son compte au point de vue économique, le seul qui ait jamais régi ses transformations. C'est ainsi, pour parler seulement de la marine à vapeur, que nous avons vu successivement les navires de commerce adopter l'acier dans la construction de leur coque, la turbine et le moteur à combustion interne Diesel pour leur propulsion, deux innovations nées sur le vaisseau de guerre, qui se trouvèrent présenter d'indéniables avantages pour l'exploitation commerciale.

Sous ces réserves de détail, l'évolution du bâtiment de commerce s'est produite d'une manière spéciale, qui reflète absolument les modifications générales subies dans toutes les branches par les méthodes industrielles.

Il y a cinquante ans, le navire marchand — à l'exception, bien entendu, des paquebots qui constituent une classe spéciale — se présentait sous la forme d'un navire ayant une coque de profil classique, sans recherche aucune d'artifice de construction, une machine propulsive à rendement moyen, des cales susceptibles de recevoir toute cargaison quelconque et des dispositions générales convenant à un équipage modéré, mais ne décelant pas un effort spécial pour la réduction d'une main-d'œuvre alors suffisamment bon marché. C'était le « cargo », le « tramp » anglais, parcourant le globe tantôt avec un chargement de grains, tantôt avec des cales remplies de minerai, le plus souvent muni de toute espèce de denrées ou d'objets que les « connaissements », ou papiers de bord, mentionnaient comme « marchandises diverses ». Les tonnages courants étaient alors très au-dessous de ceux d'aujourd'hui, et le type ordinaire se trouvait le navire de 1.500 à 2.000 tonnes environ. En 1880, à part le fameux *Great Eastern*, resté à l'état d'exception, les cinq plus grands navires du monde étaient : la *City of Pekin* de 6.000 tonnes, la *Liguria* de 4.820 tonnes, la *Britannia* de 4.700 tonnes, la *City of Richmond* de 4.600 tonneaux et la *Bothnia* de 4.500 tonnes.

Aujourd'hui, ces chiffres nous font sourire, et on ne commence guère à regarder comme important que le bâtiment d'au moins 10.000 tonnes. Cette première constatation est la conséquence bien connue de l'influence des frais généraux d'entretien, nullement proportionnels à l'élévation du tonnage. Deux bâtiments de 5.000 tonnes coûteront beaucoup plus cher à construire et à exploiter qu'un seul de 10.000, et c'est pourquoi nous voyons les navires de commerce atteindre couramment des dimensions autrefois exceptionnelles.

Une autre particularité est à signaler dans le matériel naval moderne : *la recherche du type de construction économique*, limitant par ce moyen le capital à engager dans les affaires d'armement. De là ces différents artifices de construction, dont nous ne donnerons pas tous les détails, mais que nous signalons plus loin et qui visent tous à obtenir le bâtiment *maximum* pour le poids *minimum* de tôle d'acier.

Enfin, il faut également noter une caractéristique que l'on rencontre de plus en plus dans l'industrie moderne : la *spécialisation des types de navires*. Le vulgaire *cargo*, le « tramp », est en voie de disparaître. Un bâtiment est d'une exploitation rémunératrice, surtout lorsqu'il est destiné à un emploi particulier, car il comporte alors des dispositions spéciales, qui lui donnent un avantage considérable sur tous les autres. C'est pourquoi le domaine du « cargo à tout faire » diminue tous les jours, car, successivement, les transports du charbon, du minerai, du pétrole, des grains, des viandes frigorifiées, des fruits, etc., lui ont échappé, au bénéfice d'unités conçues pour chacun de ces trafics.

En dernier lieu, nous signalerons un détail nouveau, inconnu il y a peu d'années encore, sur les navires de commerce : *les appareils de chargement et de déchargement*. Aujourd'hui, les bâtiments spécialisés possèdent généralement les moyens voulus pour procéder eux-mêmes à la manipulation de leur cargaison dans un temps minimum. Cela leur permet d'aller souvent prendre charge dans des endroits voisins de la production, où il n'existe pas de ports outillés à la moderne, ce qui est à l'avantage du chargeur et, par suite, leur assure la préférence de celui-ci.

Ces indications générales données, nous allons à présent voir le matériel naval actuel en étudiant d'abord ses différents éléments.

Formes et construction de la coque. La première caractéristique s'offrant aux yeux, même non avertis, est la forme longitudinale ou *profil* de la coque. Les Anglais ont donné aux différents profils des noms particuliers, les classant ainsi par catégories, dont les dénominations furent adoptées ensuite dans les autres marines. Si l'on réfléchit que les chantiers de construction britanniques ont des clients dans le monde entier, on ne sera pas surpris de ce fait.

Le profil continu, celui qui est conforme au type classique antérieur, s'appelle *flush deck* ou « pont entier ». Il constitue la base d'un certain nombre d'autres profils, obtenus par l'adjonction de constructions telles que le *short bridge* ou château central court, la *poop* ou « dunette », le *fore castle* ou « château d'avant ».

Un bâtiment avec dunette, château central et château d'avant, constitue le *Three Island type*, très courant dans le matériel actuel.

Des variations existent sur ce thème fondamental. On peut avoir un *château central joint à la dunette* (long poop and bridge joint), un *gaillard d'arrière surélevé* (raised quarter deck), un *awning deck* ou « pont-tente », un *gaillard d'avant surélevé* (raised fore deck), un *pont abrité* ou « shelter deck ». Ces différentes formules sont suffisamment expliquées par les figures ci-jointes pour ne pas demander d'autres explications.

Plus curieux sont les *turret decks* ou « ponts-tourelles ». Dans ce type de bâtiment, les côtés, ou plats-bords, se recourbent à l'intérieur, avant de se terminer au pont, fournissant ainsi une partie horizontale appelée « pont de port » (harbour deck), après laquelle les côtés du navire se relèvent de nouveau pour former le « turret ». Sur cette dernière partie est placé enfin le pont, dont la largeur est inférieure à la largeur de la coque, les « harbour decks » horizontaux occupant chacun un cinquième de cette largeur. Ces parties horizontales ne sont pas utilisées à la mer pour la circulation et ne servent qu'en dehors de la navigation, d'où leur nom de « pont de port ».

Les *turret decks* sont employés surtout au transports des grains *en vrac*, c'est-à-dire des grains logés à même dans la cale, sans être renfermés dans des sacs. Avec des navires ordinaires, il est difficile d'emmagasiner du grain en vrac d'une façon bien homogène. Il se produit des vides lorsque le grain est versé à grands flots par les *élévateurs* et, dans le voyage, la cargaison peut alors se déplacer, pour le plus grand dommage de la stabilité du navire. Avec le turret deck, que l'on peut charger jusqu'aux écoutilles, le danger est moindre : tout déplacement, tout vide dans la cale étant automatiquement compensé par le contenu du *turret*.

Un autre avantage de ce genre de navire, c'est que l'on peut placer certaines marchandises, des madriers par exemple, le long des flancs, sur les *harbour decks*, sans que ce supplément de charge soit compté dans le tonnage et, par suite, influe sur les taxes dues par le navire dans les ports.

Le *trunk deck* (pont-coffre) est une modification du type précédent. La seule différence, c'est que, dans le *trunk*, les parties horizontales (harbour decks) sont de véritables ponts, utilisables à la mer, les côtés du navire et la base du *trunk* n'étant pas courbes, comme dans le *turret*. Les *trunk decks* sont employés également au transport des grains. Ils peuvent, à cause de la disposition de leurs écoutilles, bien protégées de la mer par le *trunk*, laisser leurs cales ouvertes, même par mauvais temps, ce qui les rend particulièrement aptes au transport de denrées telles que le riz, nécessitant une active ventilation pour éviter la fermentation.

Les navires construits suivant le système Ballard, ou *arch principle*, présentent longitudinalement une faible rentrée, beaucoup moins accentuée que dans les turrets. Ce n'est pas, d'ailleurs, ce détail qui offre une importance particulière, mais l'existence de l' « arche », ou arcade intérieure, permettant la construction de vastes cales sans piliers de soutènement, avec une quantité très réduite de matériaux. C'est un artifice ingénieux qui réduit le coût de la construction, tout en procurant des bâtiments très pratiques.

Le *Monitor*, ou bâtiment à flancs ondulés, est également le produit d'un système de construction tendant à simplifier le travail de montage et à diminuer la matière employée pour la coque.

Les recherches pour une meilleure utilisation de la force propulsive, non dans le but d'augmenter la vitesse, mais dans celui de réduire la puissance des machines et, par suite, la consommation de combustible, ont amené les constructeurs à donner parfois à leurs navires des formes d'arrière analogues à celles des croiseurs de guerre. C'est ainsi que la maison Harland et Wolff a adopté l'*arrière tronqué* ou « cruiser stern » pour certaines de ses unités. Cette tendance à une modification radicale de la construction ne s'est pas encore affirmée suffisamment pour que l'on puisse conclure à sa généralisation. Aux vitesses de 10 nœuds environ (18 kil. 500) adoptées par les cargos, l'influence des formes de l'arrière ne paraît pas, au premier abord, suffisante pour qu'il en soit ainsi.

Pendant la guerre de 1914-1918, la nécessité de construire rapidement pour remplacer les navires disparus par torpillages a conduit à la création d'un type spécial *Standard*. On sait que l'on appelle « standardisation » d'un appareil ou d'une machine la détermination minutieuse de tous les détails, avec réduction à l'extrême du nombre des éléments constitutifs de cette machine. Après ce travail, on peut envisager la construction rapide par série, avec de multiples avantages de division du travail et d'interchangeabilité des pièces. En décembre 1916, le *Merchant Shipbuilding Committee* appliqua ce système à la construction navale. Quatre types principaux furent exécutés, appartenant au genre « flush deck », avec trois châteaux, avant, arrière et central. Ces types avaient les dimensions suivantes :

Type A. — Longueur 122 mètres, largeur 15m,86, déplacement 11.375 tonnes.
Type C. — Longueur 101 mètres, largeur 14m,15, déplacement 7.200 tonnes.
Type D. — Longueur 86m,92, largeur 12m,65, déplacement 4.750 tonnes.
Type E. — Longueur 114 mètres, largeur 15m,65, déplacement 9.910 tonnes.

Le type A donna, avec les mêmes dimensions, naissance au type Z, destiné au transport du pétrole, par l'installation de cinq cales-réservoirs.

Systèmes de propulsion. Jusqu'à ces dernières années, les bâtiments de commerce employaient exclusivement la machine à vapeur dite « alternative » avec chaudières tubulaires. Ce genre d'appareil était sûr, d'un entretien facile, n'exigeant pas un personnel d'élite, et la consommation de charbon, avoisinant 1 kilogramme par cheval-heure, se maintenait à un taux raisonnable. La vitesse commerciale des cargos se limitait à 8 ou 10 nœuds au plus et, sous ce dernier rapport, du reste, il n'y a pas de changement à signaler.

Depuis quelques années, les conditions économiques ont changé. Il faut aujourd'hui réduire les frais d'exploitation au minimum et, en la matière qui nous occupe, il n'y a guère que deux moyens : réduire le personnel, dont les salaires s'élèvent à des taux jusqu'alors inconnus, et diminuer la consommation du combustible.

Ces deux procédés s'obtiennent de différentes manières :

1° En employant la chauffe au pétrole, qui permet de réduire le personnel chauffeur, dont le rôle se borne à une simple surveillance, et qui offre l'avantage d'un combustible plus riche en calories, d'où réduction des soutes en faveur des cales à marchandises ;

2° Par l'adoption de types de machines telles que les turbines, d'un entretien moins coûteux par la réduction du personnel mécanicien nécessaire ;

3° Par l'usage des moteurs à combustion Diesel, qui offrent la possibilité de supprimer totalement les chauffeurs, de réduire encore les mécaniciens et de laisser aux marchandises la place occupée par les chaudières avec les machines à vapeur.

Ces différentes solutions sont actuellement adoptées et étudiées, suivant les conditions particulières de chaque région. On voit donc, maintenant, sur les bâtiments de commerce, outre le type ancien à vapeur et chauffé au charbon, encore nombreux, les types d'appareils moteurs suivants :

a) Machines à vapeur alternatives, avec chaudières chauffant au *mazout*, ou huile lourde de pétrole ;

b) Machines à vapeur à turbines. Ces appareils ont l'inconvénient d'user beaucoup de combustible aux allures modérées, les seules nécessaires sur un navire marchand. Aussi, on a employé plusieurs systèmes, tels que les *engrenages réducteurs*, qui permettent de laisser tourner la turbine à son régime rapide habituel, ou bien encore la *transmission électrique*, dans laquelle la turbine actionne des dynamos fournissant le courant nécessaire aux moteurs électriques montés sur les arbres d'hélice, lesquels tournent à la vitesse voulue indépendante de la vitesse des turbines ;

c) Moteurs à combustion interne Diesel, moteurs utilisant les huiles lourdes, genre mazout, par combustion directe dans les cylindres sous des compressions élevées.

Appareils de chargement et de déchargement. Le temps passé dans les ports au déchargement et chargement de la cargaison est perdu pour l'armateur, dont l'intérêt évident est de faire le plus grand nombre de voyages possibles dans l'année. Tout appareil susceptible de réduire ces opérations augmente donc le rendement économique du bâtiment, et c'est à cette raison que l'on doit les multiples dispositions réalisées ces dernières années dans la marine marchande. L'ancien cargo, avec ses simples mâtereaux capables de lever une tonne au plus, à raison d'un appareil par panneau de cale, a fait place, maintenant, aux navires possédant les moyens de se vider en quelques heures.

Cette modification a amené des transformations profondes dans l'aspect de nos modernes bâtiments. Aujourd'hui, sur certains types spécialisés notamment, une véritable forêt de mâtereaux, élévateurs, grues, etc., a remplacé l'antique et harmonieux ensemble des voiles, jusqu'à nécessiter des mesures particulières pour garantir la stabilité lorsque le navire est appelé à naviguer lège ou avec des cargaisons peu pesantes.

Dans les bâtiments non spécialisés, les « tramps » modernes, le principe adopté ordinairement est celui des mâts de charge multiples, équipés par groupes autour des panneaux, avec guindeaux à vapeur indépendants leur permettant de travailler séparément et, par suite, tous à la fois. Un cargo tel que l'*Hammington Court*, de 8.500 tonnes, par exemple, du type *single deck* ou « pont simple », possède 10 guindeaux et 12 mâts de charge de 3 à 6 tonnes. Le *Wenatchee*, de 8.393 tonneaux, a 10 postes de déchargement, cinq de chaque bord, donnant un total de 32 mâts de charge de 6 tonnes.

Les dispositions de ces appareils sont très variables, l'ingéniosité des inventeurs s'étant donné libre carrière pour résoudre le problème. Nous citerons seulement le système Puissesseau, dans lequel les mâts de charge oblique sont équipés en deux groupes, un à l'avant, l'autre à l'arrière, autour de « fermes » bipodes, dont la partie supérieure horizontale sert de support aux poulies et glissières. Cette partie horizontale, à l'aspect de charpente, est elle-même surmontée d'un petit mât de pavillon d'un curieux effet.

Les navires spécialisés, tels que les charbonniers et les transporteurs de minerai, ont des appareils spéciaux, disposés en vue de leur cargaison habituelle. Ordinairement, ce sont des élévateurs qui puisent dans les cales et déversent d'une manière continue le chargement. Tel est, par exemple, le principe du système Menada, qui dresse au-dessus du charbonnier *Milazzo* une série complète d'échafaudages. D'autres méthodes sont encore employées, que nous verrons plus loin dans notre rapide revue des différents types spécialisés.

Charbonniers. Le trafic du charbon est, à l'heure actuelle, l'un des plus importants. Il donne lieu à des transports d'une étendue telle que les pays producteurs, comme l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Allemagne, ont une grande partie de leur flotte réservée à cet objet.

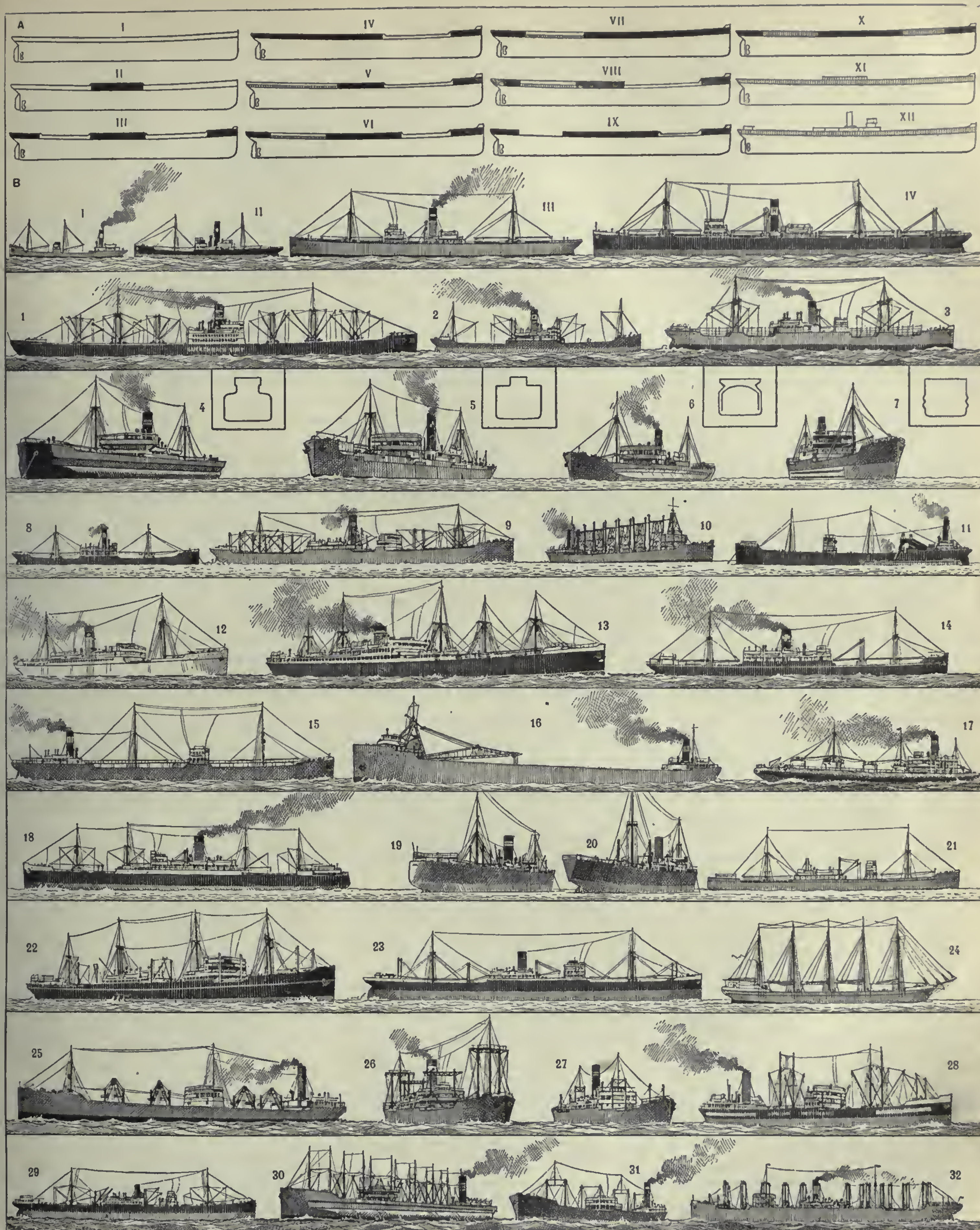
Les navires charbonniers ont accru leurs proportions et dépassent couramment 8.000 à 10.000 tonnes. Ils chargent naturellement « en vrac », c'est-à-dire en mettant le charbon à même la cale, sans le renfermer dans des sacs. C'est, d'ailleurs, le procédé qui tend à se généraliser pour toutes sortes de transports, celui des grains en particulier, à cause de l'économie qu'il procure.

Les charbonniers sont de tous les navires ceux qui ont les appareils de chargement les plus complets. Nous avons vu le principe général de ces appareils ; en voici un qui se présente sous un aspect tout différent : c'est celui employé à bord de l'*Herman Sauber*, construit en 1914, ayant 96 mètres de longueur, 13m,15 de large et une portée de 3.700 tonnes.

L'*Herman Sauber* a des cales dont les parois inférieures, inclinées, amènent le charbon sur une plate-forme mobile, formant le fond même de ces cales. Cette plate-forme articulée est montée sur des roues aux extrémités et constitue une sorte de ruban sans fin, comme l'on en voit dans certaines gares pour le transport des bagages. Une fois mise en route, la plate-forme entraîne le charbon d'une façon continue vers l'arrière, où un plan incliné de même système le fait monter dans une sorte de trémie. Rendu à ce point, le charbon peut être déversé soit sur le quai, soit dans un chaland le long du bord.

L'*Herman Sauber* possède un de ces appareils de chaque côté, susceptible de débiter entre 200 et 400 tonnes à l'heure, suivant la qualité du charbon. Le débit d'ensemble, lorsque le navire décharge des deux côtés à la fois, atteint donc 400 à 800 tonnes à l'heure, et il faut, par suite, de 5 à 9 heures pour vider totalement les cales. La force nécessaire est donnée par une machine spéciale, et six hommes suffisent à la manœuvre.

Transporteurs de minerais. Les cargos à minerais ont de grandes analogies avec les charbonniers, à cause de la similitude de leurs chargements. Aussi l'on retrouve chez eux beaucoup de dispositions que nous connaissons à présent. Signalons, cependant, l'emploi à bord du *Norrbotten*, steamer suédois à minerais de 11.500 tonnes, 170 mètres de long, 19m,25 de large, de grues hydrauliques. Ces appareils, au nombre de huit, peuvent soulever 4 tonnes



A (PROFILS) : I. Pont entier (*Flush deck*); II. Château central court (*Short Bridge*); III. Type à 3 châteaux (*Three Islands*); IV. Poupe longue, jointe au château central; V. Gaillard d'arrière surélevé (*Raised quarter deck*); VI. Château arrière avec gaillard d'arrière surélevé; VII. Pont-tente avec gaillards surélevés; VIII. Type à 3 châteaux avec gaillard d'arrière surélevé; IX. Type à 3 châteaux avec grand château central; X, XI et XII. Types à pont abrité (*Shelter deck*). — B (CARGOS NON SPÉCIALISÉS) : I. Cargo côtier à 2 panneaux; II. Cargo à 3 panneaux; III. Cargo de 10.000 tonnes à 4 panneaux; IV. Cargo de 12.000 tonnes à 6 panneaux. — CARGOS SPÉCIALISÉS : 1. Grand cargo avec mâts de charge, 2. Type Frederikstad pour le transport des vins; 3. Type français pour le transport des vins (Sté Navale de l'Guest) avec mâts Puissesseau; 4. Type Turret deck; 5. Type Trunck deck, 6. Arch principle, 7. Monitor principle à flancs ondulés; 8. Charbonnier ordinaire; 9. « Rose Castle », charbonnier de 11 200 tonnes; 10. Charbonnier avec mâts transporteurs; 11. « Hermann-Sauber », charbonnier; 12. « Van-Stirum », bananier; 13. Frigorifique « Wiltshire »; 14. Frigorifique « El-Uruguayo »; 15. Pétrolier; 16. « W. White », type des grands lacs américains; 17. Type Whaleback; 18. « Jacques-Cartier », cargo de la Cie Gle Transatlantique, 19. Cargo à arrière de croiseur; 20. Cargo à arrière droit; 21. Cargo à moteurs Diesel; 22. « Iava », cargo de 13.000 tonnes à moteurs Diesel; 23. « Glenogle », à moteurs Diesel, 24. Voilier avec moteurs auxiliaires; 25. « Norbotten », transporteur de minerai avec grues hydrauliques; 26. « Adrar », cargo français de la Cie des Chargeurs réunis, avec mâts Puissesseau; 27. « Konan Maru », cargo japonais; 28. Charbonnier hollandais; 29. « Eclipse », cargo à propulsion électrique; 30. « Grangesberg », transporteur de minerais, type Turret deck; 31. Charbonnier à élévateurs; 32. Charbonnier de 14 000 tonnes, avec appareil élévateur système Menada.

chacun, et assurent ainsi un déchargement rapide, avec une main-d'œuvre très réduite.

On peut, cependant, citer, depuis quelques années, un mouvement en faveur de la suppression de tout appareil de chargement à bord de certains cargos à minerais. Cela vient de ce que les centres producteurs et consommateurs possèdent de plus en plus un outillage contre lequel l'appareil de bord, si perfectionné qu'il soit, ne peut lutter. Tels sont, par exemple, les déchargeurs système Hulett. Ces élévateurs ont des cuillers de 17 tonnes, qui puisent dans les cales sans interruption et se déversent ensuite sur des wagonnets de 60 tonnes, entraînés d'un mouvement continu entre le warf où est accosté le navire et le parc à minerai. Par ce moyen, un navire de 16.000 tonnes est déchargé en quelques heures. Pour le chargement, on emploie un système analogue, versant sans interruption le minerai dans les cales.

C'est ainsi que procèdent notamment les bâtiments des *Grands Lacs* américains, spécialisés dans le transport du minerai. Ces navires ont parfois la forme curieuse dite *whaleback* ou « à dos de baleine » mais présentent plus ordinairement la disposition représentée sur la planche ci-contre, c'est-à-dire un avant à château, un arrière contenant l'appareil moteur, et tout l'espace intermédiaire occupé par les cales sans aucun mât de charge.

Ces bâtiments chargent et déchargent avec les appareils placés à terre, et ils atteignent pour ces opérations des résultats impressionnants. C'est ainsi que le *William E. Corey*, en 1912, réussit à emmagasiner dans ses cales *10.100 tonnes de minerai de fer en vingt-huit minutes !* Ce record impressionnant, nous affirme l'*International Marine Engineering*, eut lieu à Two-Harbours, dans le Minnesota.

Cependant, en dehors de ces procédés rapides, certains cargos des Grands Lacs possèdent des appareils susceptibles de les charger au besoin par leurs propres moyens. Tel est le *W. F. White* de 10.000 tonnes, 167^m,25 de longueur, 18^m,50 de large, qui a une sorte de grue dont le bras pivotant de 45^m,75 de long permet d'aller poser la benne à 36^m,60 de l'axe longitudinal du navire. Les 29 panneaux des cales sont desservis par cet appareil, susceptible de débiter 1.700 tonnes à l'heure.

Les pétroliers. Si le commerce du charbon tient une place élevée dans le trafic mondial, le rang qu'occupe le pétrole n'est guère moindre, et nul ne peut dire à quel point ce dernier s'arrêtera. C'est avec juste raison que certains appellent notre époque le « siècle du pétrole »; aussi toute une flotte de bâtiments a-t-elle été créée pour le transport de cette denrée spéciale. Jusqu'en 1880, c'est en barils que le pétrole était manutentionné, et les cargos ordinaires le chargeaient comme tout autre liquide. Aujourd'hui, le seul transport en vrac, dans des navires-réservoirs, est employé. Toute la manipulation se fait par pompes et tuyautage, aussi bien le chargement que le déchargement, et le cargo pétrolier renferme naturellement les appareils voulus. Le tonnage de ces navires est généralement élevé; il dépasse le plus souvent 10.000 tonnes. Tel est le *San Nazario*, construit en 1914, de 15,600 tonnes de portée, 164^m,70 de long sur 20^m,15 de large, ayant 12 cales divisées par une cloison longitudinale en 24 réservoirs et possédant des pompes susceptibles de débiter 1.200 tonnes à l'heure. Le *San Florentino*, qui date de 1920, a une portée de 18.000 tonnes, 166^m, 50 de longueur, 20^m,80 de large, 12 cales, et la longueur de son tuyautage pour la manutention du pétrole atteint 7.240 mètres.

Les caractéristiques du pétrolier moderne sont les suivantes : 1° l'emploi de cloisons longitudinales et transversales nombreuses; 2° l'installation de réservoirs de dilatation pour prévenir l'inconvénient de l'élévation de température ; 3° la séparation des réservoirs et de l'espace réservé à l'appareil moteur et à l'équipage par des cloisons doubles, munies de *cofferdams* isolateurs ; 4° le transport direct du pétrole jusqu'à bord, sans emploi de réservoirs mobiles indépendants ; 5° la constitution de *chambres des pompes* s'étendant sur toute la largeur du bâtiment, depuis les fonds jusqu'au pont supérieur; 6° la perfection de l'arrangement du système des pompes; 7° l'installation de ventilateurs mécaniques pour les réservoirs à pétrole ; 8° l'installation de réchauffeurs pour éviter la gelée du pétrole dans le tuyautage sous les latitudes élevées; 9° le remplacement de la chauffe au charbon par celle au pétrole pour la machine propulsive du bâtiment.

Les navires frigorifiques. C'est en France que Charles Tellier fit, il y a bientôt un demi-siècle, l'application du froid à la conservation des denrées, et certaines personnes se rappelleront sans doute l'arrivée à Paris, en 1878, de son *Frigorifique*, qui vint accoster à la place de la Concorde (v. *Lar. Mens.*, t. II, p. 327). Aujourd'hui, cette industrie est très développée, et les navires spéciaux sont de plus en plus nombreux. Les cales froides de ces bâtiments sont maintenues à la température convenable par des procédés de réfrigération, qui peuvent se classer en deux catégories principales :

1° Un gaz tel que l'ammoniaque ou l'acide carbonique est comprimé jusqu'à une pression suffisante pour devenir liquide. Il est alors détendu lentement dans un tuyautage, où il redevient gaz en produisant un abaissement considérable de température. A la sortie de ce tuyautage, il est repris et liquéfié à nouveau, travaillant ainsi en circuit fermé. L'air des cales est aspiré et circule autour du tuyautage, d'où il retourne à son origine.

2° Le système de réfrigération est le même que ci-dessus, mais le tuyautage refroidi est entouré d'une solution de chlorure de sodium, et c'est cette dernière qui circule autour des cales dans un second tuyautage approprié.

Les cales sont, naturellement, entourées d'une épaisse garniture de matière, mauvaise conductrice de la chaleur, formant matelas isolant. Les matières les plus employées sont le silicate de coton, le charbon de bois, le liège granulé et aggloméré.

Les navires frigorifiques peuvent être divisés en deux classes : ceux destinés au transport de la viande et ceux réservés aux fruits, en particulier aux bananes. Voyons un type de chaque espèce.

El Uruguayo, de 15.000 tonnes, ayant 164^m,70 de longueur et 17^m,75 de largeur, est un transporteur de viande. Comme presque tous les frigorifiques, il est aussi susceptible de recevoir 12 passagers de 1re classe et 350 émigrants. Sa vitesse est de 15 nœuds.

Il y a quatre ponts et cinq cales à viande, entourées de liège. La machine propulsive est isolée par du silicate de coton. Les cinq cales sont isolées à travers les quatre ponts pour qu'une d'elles puisse être déchargée ou chargée sans affecter le refroidissement des autres. Chaque panneau est muni de deux guindeaux et cinq mâts de charge de 5 tonnes chacun. La réfrigération, distincte pour chaque cale, est du système à solution de chlorure de sodium. La température obtenue est de — 1° à 4° centigrades.

Le transporteur de bananes *Van Stirum* a 104^m,61 de longueur sur 13^m,71 de large; il peut donner 13 nœuds. Il y a des emménagements pour 40 passagers de 1re classe et deux appartements de luxe hors classe. Les bananes sont disposées par « régimes », deux régimes verticalement, un régime horizontalement au-dessus des deux autres. Les cinq cales sont divisées par trois ponts, formant quinze compartiments à fruits. La réfrigération, par détente d'acide carbonique liquéfié, est beaucoup moins énergique que pour le transport des viandes. On se contente de maintenir les compartiments à fruits entre + 10° et + 12°,5 sous les tropiques, et on descend à + 5° ou + 6° seulement, lorsqu'on arrive dans des régions plus froides.

Conclusions. En résumé, le matériel naval commercial est obligé de s'adapter plus étroitement qu'autrefois aux conditions économiques. Les types de navires sont donc appelés à subir des transformation au fur et à mesure des progrès de la construction, de la naissance de trafics nouveaux, ou de la création de débouchés dans les pays non encore exploités. — G. Clerc-Rampal.

Mégère apprivoisée (LA), comédie lyrique en quatre actes, d'après l'adaptation de P. Delair; paroles de H. Cain et Edouard Adenis, musique de Ch. Silver, représentée pour la première fois à l'Opéra le 30 janvier 1922. — Les règlements administratifs sont de ce monde « où les meilleures choses ont le pire destin ». Quand on a inscrit, au cahier des charges de l'Opéra, l'obligation d'accueillir un ouvrage des lauréats du concours de l'Institut, on n'a point prévu qu'une telle disposition pourrait parfois être préjudiciable à ses bénéficiaires. Il est à craindre qu'un avènement tardif ne confère qu'une royauté éphémère. Grand prix de Rome en 1891, Silver aura attendu exactement trente et un ans que son « tour de faveur » lui donnât droit de passage.

Une adaptation de *la Mégère apprivoisée* fournit, il y a quelques années, au Théâtre-Français, une assez brillante carrière. Les librettistes l'ont à leur tour accommodée, non sans habileté.

Baptista, bourgeois de Padoue, a deux filles: l'une, Catharina, acariâtre, irascible, qui, comme certain héros d'Anatole France, ne fait que changer de fureur et dont l'emportement n'épargne ni les gens, ni les bêtes, ni les choses; l'autre, Bianca, qui est un modèle de toutes les vertus et que se disputent deux prétendants : Gremio, dont la maturité ne la tente guère, et le jeune comte Lorenzo, dont Baptista voit d'un œil défavorable les assiduités. Baptista se refuse, d'ailleurs, à marier Bianca, avant que Catharina ait trouvé un époux.

Or le charmant et fantasque Petruchio, ami de Lorenzo, s'est épris d'elle. Et les difficultés mêmes de l'entreprise ne font qu'aiguillonner son désir. Avec l'agrément de Baptista, il obtient une entrevue. Et, sans se laisser intimider par la violence de la jeune fille, il a réponse à tout; il la raille, il la déconcerte à son tour, et on sent qu'elle est plus qu'à demi vaincue, quand la perspective du couvent, dont son père la menace, la décide à ne pas repousser Petruchio.

Le mariage doit avoir lieu quelques jours plus tard. A l'heure fixée, Petruchio n'est pas là. Enfin, il paraît, mais revêtu d'un accoutrement grotesque. Catharina a trop d'orgueil pour ne pas faire bonne contenance et, bravant les rires, elle se laisse conduire à l'église où, pendant la cérémonie, Petruchio ne cesse, par ses incartades, de scandaliser l'assistance, au point que Baptista, furieux et voulant un gendre de tout repos, promet à Gremio la main de Bianca, qui, désespérée, se laisse persuader par Lorenzo qu'elle n'a plus qu'à s'enfuir avec lui.

Le cortège est à peine revenu au palais de Baptista que Petruchio déclare tout net qu'il entend emmener sur-le-champ Catharina. Celle-ci, soutenue par son père, se révolte; mais Petruchio la saisit, dégaine et, suivi de son valet, qui tient en respect la foule, il l'emporte en croupe sur son cheval.

Surpris par un orage, désarçonnés, trempés jusqu'aux os, recrus de fatigue, les voyageurs arrivent pendant la nuit au château de Petruchio. Catharina a faim : Petruchio renvoie, avec force injures, à la cuisine, des mets qu'il juge indignes d'elle ; elle tombe de sommeil : il arrache du lit des draps trop grossiers pour qu'elle s'y étende. Et, terrassée, elle s'endort auprès du feu, dans un fauteuil, cependant que Petruchio ramène avec sollicitude son manteau sur ses épaules, glisse un coussin sous ses pieds et la contemple avec amour.

Secrètement mariés, Lorenzo et Bianca viennent demander asile à Petruchio, qui fait préparer pour eux la chambre de Catharina. Et, quand celle-ci s'étonne qu'on en ait disposé sans son consentement, Petruchio lui rappelle qu'elle a manifesté la volonté de retourner chez son père. Mais, au rayonnement de l'amour qu'elle se découvre pour Petruchio, Catharina se sent désormais toute changée. Quand Petruchio lui ouvre ses bras, elle s'y réfugie avec tendresse et, lorsque son père paraît, c'est elle qui intercède pour Bianca et Lorenzo et obtient leur pardon.

Cette version édulcorée néglige certains détails piquants, certains revirements chers à l'ancienne comédie, tels que la rébellion soudaine et inattendue de Bianca contre l'autorité maritale. Et Petruchio mettant publiquement et durement jusqu'au bout l'obéissance de Catharina à l'épreuve nous eût paru manquer de courtoisie.

Tel quel, le sujet pouvait plaire à un musicien. Le compositeur Le Rey s'y était essayé et avait, en 1893, trouvé accueil à la Porte-Saint-Martin. Une action mouvementée, de l'intrigue, des caractères ; pour peu que l'on ait le goût de se divertir et qu'on se sente en verve, il semble que l'inspiration ne se laissera pas désirer.

Peut-être pourrait-on souhaiter précisément qu'elle ait exigé plus d'effort. Les idées paraissent, à l'audition surtout, manquer un peu de relief, le sentiment de chaleur. A la lecture, par contre, la partition révèle une minutie, un souci du détail, une fidélité littérale au texte et une aisance dans le métier d'écrire auxquels on ne saurait ne pas rendre hommage. On peut regretter qu'une émotion plus profonde, une imagination plus libre n'aient point régénéré des formules, des équivalents sonores, pour ainsi parler, un peu conventionnels et surannés. Peut-être, pour Silver comme pour Saint-Saëns, l'art réside-t-il plutôt dans la perfection de la forme que dans l'expression.

Le livret de *la Mégère apprivoisée* laisse, en vérité, assez peu de place aux effusions. Et c'est dans ce que l'action a d'extérieur, de scénique, de vif qu'il a le mieux servi le compositeur, qu'il a permis de se jouer à la finesse de sa rhétorique experte.

Tels, certains épisodes, comme l'entrée de Catharina au premier acte, celle de Petruchio au second, le cortège nuptial, le ballet et ses pastiches réussis de danses anciennes : gaillarde, padouane, forlane, rigodon. Le dialogue est alerte, les répliques adroitement ajustées. Un entr'acte symphonique, longuement développé, décrit la chevauchée de Petruchio et de Catharina sous l'orage selon la poétique du genre. A tout prendre, il manque surtout à *la Mégère apprivoisée* de ne pas être apparue un bon quart de siècle plus tôt. On eût trouvé, sans doute, que le style et la syntaxe en avaient plus de saveur et de hardiesse que ceux d'un certain nombre d'œuvres contemporaines. Et il n'eût pas été inutile que l'auteur persévérât... — Paul Locard.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Chenal (*Catharina*); Monsy (*Bianca*); et par : MM. Rouard (*Petruchio*); Rambaud (*Lorenzo*); Huberty (*Baptista*); Dubois (*Biondello*); Ernst (*Gremio*).

Pardo Bazan (Emilia), femme de lettres espagnole, née à La Corogne en 1850, morte à Madrid le 12 mai 1921. Fille du comte Pardo Bazan, grand seigneur lettré, qui, contrairement à l'usage du temps, lui donne une solide instruction littéraire, elle passe son enfance dans cette agreste Galice, Bretagne espagnole, dont les sites, plus tard, l'inspireront. Mariée à seize ans, elle voyage longtemps à l'étranger, puis revient se fixer à Madrid, où l'attend une brillante vie mondaine, dont les obligations ne l'empêchent pas de s'initier aux littératures étrangères : française et russe en particulier, qui eurent sur la formation de son esprit une grande influence.

En 1876, elle fait paraître une étude d'histoire littéraire, qui, consacrée à un polygraphe du XVIIIe siè-

cle, le Père Feijoo, fut remarquée et bénéficia d'un prix académique.

L'année suivante (1877), elle publia, sous le titre *la Question palpitante*, une large et pénétrante étude sur le roman moderne, où elle montre comme les grands maîtres les romanciers français, Flaubert, Zola, Daudet, dont elle saisit avec finesse la physionomie et la part contributive à l'évolution du genre.

Par la suite, elle écrira encore de nombreuses études d'histoire et de critique littéraire, et sa curiosité embrasse maints sujets divers : *les Poètes épiques chrétiens* (1880), *le Darwinisme*, *Saint François d'Assise* (1881), *la Révolution et la Nouvelle en Russie*, *Dante*, *Milton*, *le Tasse*, *Pédagogues de la Renaissance*. Disciple des critiques littéraires de l'école scientifique, s'intéressant plus encore à l'aspect moral et social de la littérature qu'à son aspect esthétique, elle cherche l'influence du milieu géographique, politique, social sur les hommes et sur les œuvres. Certaines de ces études, comme *la Révolution et la Nouvelle en Russie*, ont, à ce point de vue, une singulière pénétration. Elle montre les conteurs russes, reflet des aspirations obscures du peuple et, à leur tour, façonnant l'esprit du peuple à un idéal mystique et révolutionnaire.


Emilia Pardo Bazan.

Tout en s'adonnant à l'histoire et à la critique, Mme Pardo Bazan se lance dans le journalisme, donnant une collaboration assidue à l'« Epoca » et trouve en même temps sa véritable voie dans le roman.

Influencée par les naturalistes français et par son compatriote Pereda, elle se réclame, comme lui, du réalisme, qu'elle conçoit comme plus large que le naturalisme, puisqu'il « embrasse, dit-elle, la nature et l'esprit, le corps et l'âme, puisqu'il concilie et réduit à l'unité l'opposition entre le naturalisme et l'idéalisme rationnel ». Deux thèmes, particulièrement, l'inspirent : la peinture de la vie populaire soit à Madrid, soit dans sa Galice natale, qui est pour elle ce que le Berri fut pour George Sand ; la description de la société mondaine.

Ses deux romans paysans : *le Château de Ulloa* (1886), *la Mère nature.le* (1887), apparurent aux critiques castillans et étrangers comme de véritables chefs-d'œuvre. La *Tribuna* (la *Femme tribun*) [1884] est une curieuse étude de psychologie populaire, où apparaissent déjà les sentiments féministes de l'auteur. Le *Cygne de Villamorta*, inspiré par une pensée semblable, a pour héroïne une maîtresse d'école de campagne.

Pardo Bazan combattait, en effet, par la plume et par son propre exemple féminin, pour l'affranchissement. Elle voulait relever la condition sociale et intellectuelle de la femme espagnole, bien inférieure à celle des femmes des autres pays, et contribua largement à créer dans l'élite un courant féministe.

Insolacion et *Morriña*, qui parurent au cours de la même période, sont des romans d'amour dont le théâtre est la capitale, qui montrèrent en Pardo Bazan une psychologue subtile, capable de peindre avec autant de bonheur le luxe et les intrigues d'une société raffinée que les rudes paysans.

La *Chrétienne*, la *Pierre angulaire* (1890-1891), virent ensuite le jour.

En même temps, paraissaient deux récits de voyage et des impressions (*En France et en Allemagne*, *Au pied de la tour Eiffel*, *Ma terre*) et de courtes et puissantes nouvelles réunies en un recueil (*la Dama Joven*).

D'une activité infatigable et voulant s'essayer en tous les genres, Pardo Bazan abordait également la poésie (*Jaime*) et le théâtre (*Théâtre critique*), mais avec moins de succès, et, poursuivant son dessein d'affranchir l'esprit féminin, entreprenait une vaste *Bibliothèque de la femme*.

Au début du XXe siècle, Pardo Bazan était tenue, chez elle et à l'étranger, pour l'un des plus grands représentants de la littérature espagnole. Sa renommée balançait celle de Pereda et de Perez Galdos.

Les plus récentes de ses œuvres (*Dans la sierra Negra*, *Dulce Dueño*, la *Chimère*) marquent une évolution de son esprit et une tendance au mysticisme. Mais, si elle renouvelle ses thèmes, l'exécution est toujours la même : simple, large, enthousiaste, servie par une grande souplesse de style et une éclatante richesse d'expression.

Pardo Bazan reçut bien des témoignages d'admiration nationale : fait remarquable, en un pays où l'on conserva jusqu'aux plus récentes années le préjugé moliéresque contre les femmes auteurs. Elle fut créée comtesse en 1908, appelée (innovations extraordinaires en Espagne) dans le Comité de l'instruction publique (1916) et à l'Académie royale, nommée enfin professeur de littérature à l'université de Madrid (1910).

Au cours de la guerre, et surtout par affection pour la France, dont elle admirait la puissance de rayonnement intellectuel, elle se montra « alliadophile » et ne perdit aucune occasion d'affirmer sa foi dans la victoire de l'Entente.

Mme Pardo Bazan est une des femmes qui honorent le plus la littérature espagnole. Peu de ses œuvres (quatre ou cinq seulement sur les 50 volumes dont se composent ses œuvres complètes) ont été traduites en français. — LÉON ABENSOUR.

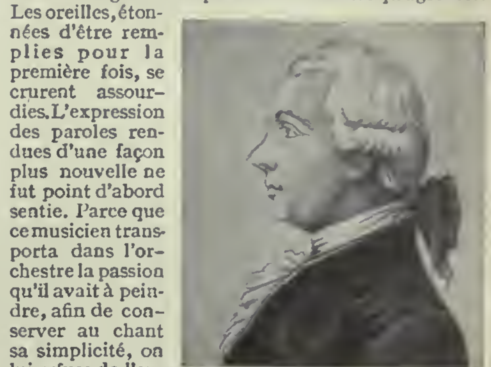
Philidor et l'Évolution de la musique française au XVIIIe siècle, par Georges Bonnet. — François-André Danican, dit *Philidor*, né à Dreux le 27 septembre 1726, appartenait à une famille de musiciens. Un Michel Danican était venu du Dauphiné à la cour de Louis XIII, où on lui donna le surnom de Philidor. Il eut deux fils, et le cadet, Jean, fut sous Louis XIV fifre de la musique de la Grande Ecurie. Ses trois enfants appartinrent, à leur tour, à la musique du roi. L'aîné, André, obtint de bonne heure un brevet de quinte de cromorne et de trompette marine de la Grande Ecurie. Il passa dans la musique de la Chapelle, puis dans celle de la Chambre. Compositeur, il écrivit des marches militaires, de petits concerts et même, en 1667, un opéra-ballet. De plus, gardien de la bibliothèque de la musique du roi, il s'efforça de former une collection de la musique française des deux siècles précédents. Malgré des vicissitudes nombreuses, la moitié environ de cette collection a fini par prendre place au Conservatoire de Paris. André Philidor eut de nombreux enfants. L'aîné, André Danican, qui naquit en 1681, composa des pastorales, un opéra et des suites instrumentales ; il fonda le premier et le plus important concert régulier du XVIIIe siècle.

François-André Philidor eut pour maître de musique André Campra. Page de la Chapelle, il compose dès son jeune âge des motets et occupe ses loisirs à jouer aux échecs. En 1744, il aide Jean-Jacques Rousseau pour son opéra des *Muses galantes*. Et, comme il faut vivre, il continue à s'adonner aux échecs et fréquente à cet effet le café de la Régence. Une mésaventure lui arrive à cette époque. S'étant un jour mêlé à un rassemblement qui protestait dans la rue contre une arrestation, Philidor se joint aux manifestants, puis, entrant au café, il continue à critiquer la police. Mais un agent secret était là et, quelques jours après, notre Philidor est lui-même conduit à la prison de For-l'Evêque, où il reste quinze jours, malgré les suppliques qu'il adresse à l'un de ses protecteurs, le comte de Saint-Florentin.

En 1748, pour utiliser son double talent de musicien et de joueur d'échecs, Philidor, nous dit G. Bonnet, entreprend un voyage qui va le mener en Hollande, en Allemagne et en Angleterre. C'est l'année où il publie à Aix-la-Chapelle un *Traité de l'analyse du jeu des échecs*, qui obtint le plus vif succès. A Maëstricht, il se lie avec des officiers anglais, qui l'attirent au camp voisin de la ville. Le général en chef, le duc de Cumberland, lui conseille d aller à Londres, ce qu'il fait en effet. Il gagne au Saint-James's Chess Club force parties, et cela, bien plus que la musique, assure son existence. Rentré en France en 1754, Philidor sollicite la charge de maître de la Chapelle du roi ; deux ans plus tard, il écrit pour l'Opéra-Comique une partie de la musique du *Diable à quatre* de Sedaine, mais c'est seulement en 1759 que le musicien force l'attention avec un acte joué à l'Opéra-Comique, *Blaise le Savetier*, qui avait encore pour librettiste Sedaine.

Dans son intéressant ouvrage, G. Bonnet ne se borne pas à nous raconter la vie de Philidor ; il expose aussi dans quelles conditions le compositeur s'est développé, et il brosse à cet effet un tableau fort complet de la musique de théâtre avant Philidor. « L'opéra-comique, écrit-il, tel que Philidor allait le réaliser dans sa perfection, peut se définir une comédie alternativement parlée et chantée, où les deux modes d'expression, la parole et la musique, se mêlent et se succèdent librement ». On trouve un exemple de cela dans le *Jeu de Robin et de Marion*, d'Adam de La Halle. A vrai dire, ce n'est qu'au commencement du XVIIIe siècle, au théâtre de la Foire, que Le Sage donne de réels modèles du genre. Mais, en même temps, au milieu du siècle, la représentation à Paris de la *Servante maîtresse*, de Pergolèse, crée un courant d'italianisme fort contraire au génie musical français. Il ne s'agit pas, ici, de faire le procès de Pergolèse, dont la verve est incomparable et qui a tout à fait raison de développer les qualités musicales de sa race. Pour lui, comme pour Jean-Jacques Rousseau, la musique n'est qu'une accentuation des mots. Un Rousseau, médiocre harmoniste, n'admet pas plusieurs chants simultanés. Il n'y a donc plus de motifs combinés, plus de contrepoint. Comme le dit fort justement Georges Bonnet, « tout ce qui exige quelque savoir, quelque technique, est prohibé ». Or c'est bien là le contraire de la tradition française. Toute la musique de la Renaissance est écrite à plusieurs voix réelles, à quatre voix en général. La décadence commence déjà au XVIIe siècle avec Lulli, qui, si charmante que soit son inspiration, ne vaut pas toujours notre Chambonnières ; et cette décadence s'accentue au XVIIIe siècle, où nous en sommes de plus en plus réduits aux inventions à deux voix de nos agréables petits clavecinistes. Avec Jean-Jacques Rousseau, avec les italianisants qui l'ont suivi, on en viendra à un seul chant, soutenu par quelques accords formulaires, que n'importe qui peut écrire, où l'invention personnelle, par conséquent, n'intervient pas.

Le mérite de Philidor est non seulement d'avoir donné à l'opéra-comique français sa forme définitive, mais encore, et surtout, d'avoir en son temps écrit de la vraie musique à plusieurs parties réelles. Il fait un peu pour l'opéra-comique ce que Rameau fait pour l'opéra. Joueur d'échecs ou compositeur, Philidor tire parti de la même faculté, celle de la combinaison. On n'a peut-être pas assez remarqué qu'il n'y avait dans les deux cas que l'application d'un même don. Cependant, un critique du temps écrivit fort justement dans le « Mercure » à propos de *Blaise le Savetier* : « Un homme parut, dont le premier ouvrage sembla plus extraordinaire qu'agréable. Les oreilles, étonnées d'être remplies pour la première fois, se crurent assourdies. L'expression des paroles rendues d'une façon plus nouvelle ne fut point d'abord sentie. Parce que ce musicien transporta dans l'orchestre la passion qu'il avait à peindre, afin de conserver au chant sa simplicité, on lui refusa de l'expression, et parce qu'il ne s'astreignit point à donner à toutes ses ariettes la tournure quarrée et monotone d'une brunette ou d'une romance, on nia qu'il eût du chant. Tel est l'effet que produisit *Blaise le Savetier* dans sa nouveauté. On n'était pas encore assez sensible à la musique, on n'était pas assez instruit de ses moyens, pour tenir compte à cet auteur, autant qu'il le méritait, des tableaux ingénieux qu'il nous avait offerts, de l'emploi raisonné des instruments à vent qui n'avaient jusqu'alors servi que de remplissage, de la hardiesse avec laquelle il avait osé le premier peindre les passions différentes et contrastées de cinq à six personnes dans un même morceau sans confusion, sans embarras, sans jamais faire perdre à l'un d'eux le caractère qui lui avait été donné. Nous avions des chœurs, nous avions des fugues, mais un quinque dialogué avec autant d'esprit que de force d'harmonie, c'est ce dont on n'avait l'idée ni en France, ni en Italie. »


Philidor (1726-1795).

En 1760, Philidor épousa Angélique-Elisabeth Richer, fille du surintendant de la musique du duc d'Orléans, elle-même bonne claveciniste et chanteuse. La même année, il fait jouer à l'Opéra-Comique un petit acte charmant, repris récemment au Trianon-Lyrique, *le Soldat magicien*. On a repris également, au Trianon, *le Maréchal ferrant*, qui avait été donné quelques mois après *le Soldat magicien* : ce fut un triomphe pour Philidor. Inspiration exubérante, orchestration colorée, écriture savante, tout était réuni là. Avec *le Sorcier*, apparaissent quelques accents plus graves. *Tom Jones* (1765) ne remporte pas le même succès que les pièces précédentes : c'est que Philidor n'a plus pour librettiste Sedaine et qu'il essaye de s'élever au-dessus de la musique ordinaire de l'Opéra-Comique. En réalité, Philidor va écrire pour l'Opéra. Mais la médiocrité du librettiste nuit à *Ernelinde*, comme elle avait nui à *Tom Jones*. Repris par Sedaine, l'opéra reparut en 1773 à Versailles et, en 1777, à Paris, avec un vif succès. Philidor n'avait cependant pas abandonné l'opéra-comique et, en 1775, il donnait encore, à la Comédie-Italienne, avec Sedaine, *les Femmes vengées*.

Cependant, Philidor n'avait pas cessé de passer la Manche pour jouer aux échecs. C'est à Londres que lui fut donnée l'idée de mettre en musique le *Carmen Sæculare*, écrit par Horace en l'honneur des divinités tutélaires de Rome. C'est un véritable oratorio ; il fut entendu en 1780, au concert spirituel ; Philidor était alors à la mode, et l'œuvre, de beau caractère, fut très favorablement accueillie. Dans le même ordre, il écrivit un *Te Deum* et une *Ode anglaise*.

La Révolution vint interrompre la carrière musicale de Philidor. Bien qu'il se soit enthousiasmé pour les idées nouvelles, le compositeur ne peut guère espérer tirer parti de sa musique pendant ces années troublées. Le jeu d'échecs va l'occuper à nouveau ; il ira jouer à Londres et fera des parties sans voir. Il se trouvait dans cette ville à la fin de 1792, lorsque les lois sur l'émigration furent votées et s'op-

posèrent à son retour; il y mourut quelques années après, le 31 août 1795, à soixante-neuf ans.

Philidor, a constaté G. Bonnet, est un musicien avant d'être un dramaturge; c'est un symphoniste qui confie à l'orchestre des idées musicales et qui utilise les ressources particulières de chaque instrument, notamment du hautbois. Sa supériorité se montre également dans l'emploi des polyphonies vocales ; il écrit avec aisance quatuors et quintettes. En cet ordre, il dépasse aisément ses contemporains et ses successeurs et fait pressentir Mozart. Aujourd'hui encore, l'audition de ses œuvres nous touche, car nous y trouvons les qualités véritables et profondes d'un compositeur de race: ce qui, pour les contemporains, était complication, nous paraît style simple du meilleur aloi. — Tristan Leclère.

Politique intérieure et extérieure. (*Mars.*) — Le mois de mars avait marqué une période de tâtonnements et de préparation. Préparation à quoi ? La réponse était difficile. Officiellement, de bonne ou de mauvaise grâce, on s'était préparé à la Conférence de Gênes. Mais la Conférence de Gênes n'était encore qu'une tête de chapitre à la suite de laquelle il n'y avait même pas un sommaire. La France savait fort bien ce qu'elle entendait qu'on n'y inscrivît pas, et elle s'était, tout au moins sur ce point, mise d'accord à Boulogne avec Lloyd George. Elle était beaucoup moins précise sur ce qu'elle voulait qu'on y mît et, même sur l'entente négative qu'elle avait conclue avec le Premier anglais, elle ne pouvait être tout à fait certaine que l'imagination impulsive de Lloyd George ne ferait pas dévier dans un sens opposé à celui qui avait été arrêté les lignes de conduite tracées à Boulogne. C'était donc, en somme, l'incertitude. Incertitude un peu inquiétante. On ne pouvait, en effet, se dissimuler que la Conférence de Gênes — nous y insisterons plus loin — ne pouvait n'être pas autre chose que les Conférences précédentes. Les Alliés n'y seraient plus les seuls interlocuteurs et, quelle que fût leur volonté de limiter très strictement et le droit de parole et la matière du débat, rien ne prouvait que cette volonté pût s'imposer et que, par suite, les questions les plus graves pussent être écartées. Pour la première fois depuis la guerre, on allait se trouver en présence d'une réunion intereuropéenne. Personne n'était en état de deviner comment se comporterait la nouvelle Europe et quel parti elle compterait tirer de ce premier contact. Il ne fallait donc pas s'étonner que tout le mois de mars eût été occupé par des tractations relatives à la Conférence de Gênes et que beaucoup d'actes politiques, de paroles et de gestes eussent été, sans le paraître, inspirés par la pensée qu'ils avaient une influence sur le tour que prendrait cette solennelle assemblée, ou se trouveraient justifiés par elle. Il en était résulté un certain état de malaise, qui n'était pas nouveau, mais qui, cependant, devait retenir l'attention, eu égard à l'énormité des questions engagées et, plus encore, des questions sous-entendues. Il était évident que, depuis la Conférence de Cannes, rien n'avait diminué l'obscurité opaque de l'horizon politique du monde; chacun cherchait son bien d'abord, et puis, comme dit le fabuliste, le mal d'autrui. Ce n'était peut-être pas une très bonne disposition pour entreprendre dans un esprit de loyauté et d'entente la reconstruction de l'Europe.

Allemagne. — Pour reconstruire l'Europe, il fallait avant tout remettre sur pied l'Allemagne, et l'Allemagne, quoi qu'elle prétendît, ne s'y prêtait pas unanimement. Le gouvernement du chancelier Wirth, malgré les votes de confiance qu'il obtenait, ne voyait pas venir les solutions nécessaires et, d'autre part, la France avait le droit de se maintenir à l'égard de son ancienne ennemie dans un état de légitime défiance.

La Commission des réparations avait examiné les moyens d'accorder à l'Allemagne le moratorium qu'elle demandait. Elle avait fait discuter à Berlin un accord fixant les modalités d'exécution de la convention de Wiesbaden. D'autre part, par sa décision du 11 mars, elle avait accepté que les payements de 1922 fussent bornés à 750 millions de marks-or et à 1.450 millions en nature, mais elle avait mis à cette concession trois conditions essentielles: à savoir que le Reich réaliserait avant le 31 mai les résolutions précédemment arrêtées sous le nom de « compromis fiscal » et relatives aux impôts du Reich, qu'il établirait par les moyens qui lui paraîtraient les plus convenables 60 milliards de marks-papier d'impôts nouveaux et qu'il soumettrait ses dépenses à un contrôle étroit. Elle avait, en outre, exigé que des mesures fussent prises pour rendre la Reichsbank entièrement autonome, pour empêcher l'évasion des capitaux et faire rentrer ceux qui avaient été placés à l'étranger en contre-partie de marchandises exportées, enfin qu'un emprunt intérieur extraordinaire fût envisagé pour mettre le Reich en possession de ressources importantes et nouvelles. Le chancelier Wirth avait, bien entendu, protesté contre ces exigences en les déclarant intolérables, et le ministre des affaires étrangères, Rathenau, avait, tout en protestant du désir du Reich de s'acquitter, apporté quelques variations sur le même thème. Il n'y avait pourtant dans les injonctions de la Commission des réparations rien qui n'eût été déjà dit, et il était permis de se demander si le chancelier Wirth, qui est, après tout, plein de bonnes intentions, n'avait pas simplement voulu donner une satisfaction verbale à l'opinion publique allemande. Il n'était cependant pas interdit de penser que son discours visait aussi à rappeler à Lloyd George des conversations et des engagements antérieurs et à soulever, à la veille du voyage à Gênes, la commisération intéressée des neutres. Nous ne devons pas oublier, nous l'avons déjà dit, que, dans beaucoup de cercles commerciaux et industriels étrangers, on rend responsable de la stagnation des affaires et du déséquilibre économique du monde non l'Allemagne, mais la France, et que le cri de misère indigné du chancelier Wirth n'était qu'un appel à tous ceux qui souffrent de la situation présente. L'Allemagne sent fort bien que le souvenir de la guerre s'efface vite et que la réalité d'aujourd'hui pèse plus lourdement sur le monde que nos souffrances d'hier.

L'unanimité de la Commission des réparations dans sa notification à l'Allemagne restait pourtant un fait qui eût dû faire réfléchir, si l'Allemagne n'eût été dans le désarroi politique et économique que nous avons plusieurs fois décrit et sur lequel nous ne revenons pas. La baisse progressive du mark la mettait peu à peu au niveau financier de l'Autriche et de la Russie, et l'augmentation de la circulation fiduciaire s'opposait à ce que les cours se relevassent. Il ne fallait pourtant pas oublier que cette baisse du papier allemand permettait à l'industrie allemande de maintenir sa production, qu'il était très difficile de contrôler en l'absence de toute statistique régulière, que, par suite, les produits allemands pouvaient arriver sur les marchés étrangers — notamment en Angleterre — à des prix qui rendaient toute concurrence impossible, ce qui réagissait sur l'industrie même des pays importateurs ; que, d'autre part, en ce qui concerne tous les pays à change déprimé, c'est-à-dire toute l'Europe orientale, l'industrie allemande, se trouvant presque à parité de change, pouvait opérer sans pertes, de telle sorte que si, à l'intérieur du pays, la vie restait chère, quoique moins chère qu'en France, l'industrie était loin de péricliter. Mais le point difficile à résoudre était de faire contribuer cette industrie, dans la mesure de sa production, aux charges du Reich ; et ce n'était pas à d'autres fins que la Commission des réparations exigeait que l'Allemagne reprît la publication de ses statistiques industrielles. Le fond même de la pensée du gouvernement allemand était, à n'en pas douter, que peut-être il pourrait, à Gênes, en protestant d'ailleurs de sa ferme volonté de réparer, amener la discussion sur la formule même des réparations, puisqu'il était, en fait, impossible d'éviter qu'une semblable question se posât, sinon officiellement et par une inscription à l'ordre du jour, du moins officieusement et dans les couloirs ; et c'était là, il fallait le dire très nettement, une éventualité inacceptable pour la France. Dans son discours au Reichstag, le chancelier Wirth avait établi une comparaison entre l'impossibilité où se trouve la France de faire face aux charges provenant de la guerre et une impossibilité égale où se trouverait l'Allemagne, faisant ainsi, encore une fois, abstraction de la responsabilité de l'Allemagne et des conséquences matérielles de cette responsabilité: effort explicable du chef du gouvernement allemand pour mettre au même niveau les circonstances qui pèsent sur la France et celles qui écrasent l'Allemagne, mais effort sans résultat possible, si la justice et le droit sont à la base de tout ce qui surviendra ultérieurement. Nous devions nous efforcer de les y maintenir. La tâche était plus difficile que jamais.

En effet, les déclarations de Wirth et de Rathenau au Reichstag n'allaient à rien moins qu'à repousser par un refus d'exécution les ordres de la Commission des réparations. On se trouvait donc, une fois de plus, dans une situation déjà connue, qui aboutissait à mettre la France en présence des sanctions à appliquer : éventualité toujours redoutable, plus délicate que jamais à la veille de la Conférence de Gênes et en présence de la répugnance certaine de l'Angleterre à toute mesure de rigueur.

Russie. — Il paraissait très clair aussi que la Russie allait à Gênes avec l'espoir d'y faire tout autre chose que ce qu'on avait voulu en l'y conviant et d'y jouer un rôle autre que celui qu'on lui réservait. Nous ne redisons pas ce que nous avons déjà écrit sur l'état de la Russie et sur les perspectives que pouvait ouvrir une reprise régulière de relations commerciales et industrielles. Nous rappelons seulement cette idée, capitale à notre sens, que, tandis que nous attendons pour tenter quelque chose en Russie qu'on ait établi un accord et fait accepter à la Russie ce qu'elle est bien décidée à refuser, d'autres n'attendent pas et fondent sur la matière industrielle et commerciale russe des espoirs qui sont déjà presque des réalités. Mais il restait certain que la Russie n'entendait aucunement venir à Gênes dans une situation d'infériorité, qu'elle avait l'intention d'y parler haut et d'aboutir à faire reconnaître officiellement son gouvernement, tout en cédant le moins possible de sa liberté d'action. Sans doute, il y avait là des illusions dont les dirigeants russes n'étaient probablement pas dupes et un langage assuré qui cachait le trouble profond du gouvernement des soviets. Toutefois, la Russie pouvait, sans trop se tromper, espérer se servir des divisions qui ne manqueraient pas de surgir à Gênes entre les grandes puissances; elle comptait par surcroît sur l'organisation de sa propagande, sur l'intérêt qu'avaient toutes les petites puissances à ne pas se brouiller avec elle et les grandes à faire leur paix. D'où il résultait que les soviets pouvaient escompter à bon droit que la Conférence de Gênes ne leur serait pas inhospitalière et improductive. — Quant à la situation intérieure de la Russie, nous n'en étions pas beaucoup mieux informés que précédemment, et nous ne pouvions que maintenir tout ce que nous avons déjà dit sur la contradiction qui existe entre l'attitude intransigeante et bravache des soviets et leur détresse réelle. L'insuffisance de nos renseignements restait notoire, — les nouvelles contradictoires relatives à l'état de santé de Lenine le prouvaient assez, — il eût été temps que cette ignorance prît fin.

Il était bon de noter pourtant qu'elle n'était peut-être pas aussi complète en haut lieu qu'elle paraissait l'être. Certaines conversations entre les principaux dirigeants de la propagande russe, comme Radek, et un journaliste français, et d'autres faits mal définis indiqués par le gouvernement français sous des formes atténuées, mais dont la réalité semblait certaine, tendaient à faire croire que l'on avait causé ou, du moins, tenté d'engager des colloques officieux. Mais il n'était pas possible de mesurer quelles pouvaient être la portée et les conséquences de semblables entretiens. Ils étaient de nature, d'ailleurs, à prouver qu'entre la France et la Russie, il n'y avait pas, si on le voulait bien, de barrière infranchissable.

Petite-Entente. — Nous avons dit, le mois dernier, quel rôle sage paraissait avoir joué le ministre tchécoslovaque Benès, lors de son voyage à Paris et à Londres, en février. Il n'avait pu obtenir pourtant de l'Angleterre que la Petite-Entente fût admise à prendre part par ses délégués aux conférences d'experts qui se tinrent à Londres, en mars. Mais cette carence imposée à la Petite-Entente par le cabinet anglais, contrairement aux vues de la France, n'empêchait pas la Petite-Entente d'avoir fixé son attitude commune. A la réunion de Belgrade, les Etats qui la composent s'étaient mis d'accord pour défendre les traités en vigueur auxquels leur existence était liée et pour établir dans quelle mesure ils entendaient collaborer au relèvement de la Russie. Il y avait là un groupe d'Etats dont on ne devait aucunement diminuer la valeur et qui, à Gênes, parleraient assurément avec mesure, mais aussi avec fermeté. La Pologne, on le sait, en faisait partie. Mais cette puissance ne s'en était pas tenue là. Placée entre les Etats slaves provenant de l'empire austro-hongrois et les Etats baltes provenant de l'empire des tsars, elle participait aux intérêts et aux besoins des uns et des autres. Elle voulait servir aussi entre eux de trait d'union et réaliser la liaison nécessaire en présence de l'Etat russe. Elle avait donc réuni à Varsovie, en mars, une Conférence des Etats baltes, où avaient été conviées la Finlande, l'Esthonie et la Lettonie. La Lithuanie, à cause du différend de Vilna et parce que les soviets, en cette affaire, avaient pris parti pour elle, avait été laissée à l'écart; mais son absence n'était pas de nature à rendre précaires les résolutions qui avaient été prises à Varsovie. De même que les Etats de la Petite-Entente, les Etats baltes ont un intérêt primordial à ce qu'aucune atteinte ne soit portée aux traités qui les ont constitués ou à ceux qui les lient entre eux et avec leurs voisins russes. Car, tous, à force de patience, sont arrivés à faire leur paix avec les soviets et à organiser un *modus vivendi* politique et commercial. Ils ont besoin qu'aucun trouble ne soit apporté à une situation qui n'est certes pas d'une solidité à toute épreuve, mais qui assure leur existence. Ils arrivent donc à Gênes avec des vues particulières. Plus que personne, ils ont besoin de la Russie. Ils ont aussi besoin des grandes puissances, auxquelles ils doivent la vie. D'accord avec la Pologne, ils ont, à Varsovie, tracé leur ligne de conduite et leur plan d'action. Il y a là un élément qui est loin d'être négligeable et qui tiendra sa place. Le ministre des affaires étrangères polonais, Skirmund, en prenant l'initiative de la réunion de Varsovie, en jonction d'esprit avec celle de Belgrade, avait eu une vue nette de l'avenir et préparait une politique parfaitement raisonnée. La formation du groupe polono-balte pouvait avoir pour conséquence de créer sur la Baltique un intermédiaire fort et organisé entre l'Allemagne et la Russie. C'était une considération à retenir.

Préliminaires de la Conférence de Gênes. — Tout ce qui précède nous conduit à parler de la Conférence de Gênes. Convoquée par les grandes puissances alliées, en suite de leurs décisions de Cannes, avec un programme très vaste, très généreux, mais cependant très limité, puisqu'on en avait éliminé les questions mêmes qui auraient pu diviser le plus les participants; réglée une seconde fois, lors de l'entrevue de Boulogne entre Poincaré et Lloyd



Un coin de la salle des drapeaux (salle Turenne), après l'installation des drapeaux et des étendards entrés aux Invalides le 21 février 1921. Le nombre total, dans cette vaste salle, des drapeaux et des étendards de la Grande Guerre, est maintenant de 442. Ces emblèmes sont les suivants : drapeaux de tous les régiments territoriaux; — drapeaux de tous les régiments de réserve, à l'exception de neuf; — drapeaux et étendards des régiments actifs, qui sont : Infanterie : 2e, 6e, 10e, 12e, 20e, 28e, 53e, 59e, 61e, 69e, 70e, 73e, 74e, 76e, 82e, 84e, 85e, 86e, 87e, 93e, 100e, 102e, 115e, 116e, 128e, 138e, 139e, 142e, 157e, 164 et 165e; Cavalerie : 1er, 2e, 3e, 7e, 8e et 10e cuirassiers; 1er, 7e, 15e, 17e, 25e, 27e, 32e dragons; 4e, 9e, 10e, 19e, 20e, 21e chasseurs, et 5e, 9e, 10e, 11e, 13e et 14e hussards. — Phot. Manuel.

George, la Conférence de Gênes, qui avait un programme négatif, avait-elle réellement un programme positif, et les grandes puissances resteraient-elles les maîtresses souveraines de son ordre du jour ? Ne serait-on pas conduit par la force des choses et malgré soi à des discussions particulièrement périlleuses ? Ou, si l'on était résolu à les éviter à tout prix, était-on sûr qu'on ne serait pas acculé à des décisions énergiques, à un éclat, peut-être à une retraite grosse de conséquences ? Ces questions se posaient à tout esprit qui s'efforçait d'isoler les éléments variés et contradictoires de la situation. La Conférence de Gênes était l'inconnu. Elle ne ressemblait en rien aux Conférences qui avaient été réunies depuis l'armistice du 11 novembre.

On avait tenu jusqu'ici des Conseils suprêmes des Alliés. Quelque prétention que l'on eût que la Conférence de Gênes ne serait qu'un Conseil suprême auquel on admettrait, avec voix consultative et à un degré inférieur, les vaincus et les neutres, n'allait-elle pas tenter de devenir une sorte de Congrès paneuropéen, où les coalitions d'intérêts prendraient le pas sur tout ce qui, jusqu'ici, avait dirigé les Conseils suprêmes ? Les Alliés même étaient-ils sûrs d'être d'accord ? Lloyd George, qui avait pris la précaution de faire publier un mémorandum secret datant de 1919, qui, avec le recul du temps, affectait des allures de prophétie, tiendrait-il ferme les engagements pris avec la France et aurait-il assez de suite dans ses propos pour continuer d'accepter qu'il y eût dans la politique européenne deux ordres de faits : ceux qui sont réservés aux Alliés et ceux à la discussion desquels sont admis les autres peuples ? On avait le droit de se demander si, sans aller aux extrêmes, les représentants de la France n'allaient pas se trouver en présence de multiples difficultés. Nous avons dit plus haut le point de vue de l'Allemagne et celui de la Russie : l'Allemagne décidée à tout faire pour amener le débat sur le terrain du traité de Versailles et des réparations ; la Russie, très libre sur ces deux questions, mais très intéressée à élargir autant que possible le programme et à essayer de se tailler un rôle en se dressant contre la France ou l'Angleterre. Nous avons dit aussi que les petites puissances, Petite-Entente et Groupement polono-balte, arrivaient avec un programme. Il est fort probable que les neutres avaient le leur, et tout portait à penser qu'il ne coïncidait pas avec le nôtre. Il y aurait donc à Gênes toutes les intrigues, toutes les coalitions, toutes les combinaisons qu'ont connues les grands Congrès européens, multipliées par le coefficient formidable qui est sorti de la guerre et du bouleversement européen. C'était dire qu'il faudrait à nos délégués beaucoup de finesse, de souplesse, de fermeté, de sagacité, d'énergie pour savoir utiliser, au mieux de nos intérêts, les éléments divers et nouveaux en présence desquels ils allaient se trouver et qui ne figuraient pas dans les Conférences précédentes. — Ajoutons que l'absence des Etats-Unis, déjà si souvent regrettée ailleurs, le serait encore plus à Gênes et qu'en outre les raisons de leur refus de participer à la réunion n'étaient pas faites pour fortifier le point de vue des Alliés. L'Amérique, sous la forme enveloppée qu'elle avait donnée à la Note par laquelle elle déclinait l'invitation qui lui avait été adressée par l'Italie, faisait la critique du programme arrêté pour la réunion de Gênes et, en affectant de croire que le but de la Conférence était politique et, par suite, lui restait étranger, elle indiquait qu'elle eût consenti à y prendre part si certaines questions, qui en étaient exclues, y avaient été admises.

On était donc fondé à considérer la Conférence qui allait s'ouvrir le 10 avril comme l'événement le plus considérable qui se fût produit depuis la paix de Versailles. Il était oiseux, et il eût été ridicule, de faire des hypothèses quelconques sur ce qui se passerait. Mais on ne pouvait fermer les yeux sur la position de la France, et on devait souhaiter au premier ministre sur qui pesait la responsabilité de nos destinées la lucidité, le sang-froid et l'ingéniosité qui nous étaient nécessaires. Jamais on n'avait senti plus vivement la valeur européenne de l'alliance anglaise. Jamais, non plus, on n'en avait mieux saisi l'instabilité et les périls. Soumise à toutes les fluctuations de la politique intérieure de son pays, Lloyd George ne représentait plus pour nous l'appui solide qu'il avait été pendant la guerre. Il fallait donc tout prévoir et, précisément, on était incertain sur la question de savoir si l'on avait tout prévu et tout préparé. Une conférence d'experts alliée s'était bien réunie à Londres, pour fixer une sorte de programme et peut-être une doctrine. Etait-ce là une garantie, alors que les gouvernements eux-mêmes avaient déclaré qu'ils ne seraient pas tenus par les décisions de leurs experts ?

Le Proche Orient. — Pendant qu'on attendait sans confiance la Conférence de Gênes, les ministres des affaires étrangères de l'Entente s'étaient réunis à Paris pour examiner les mesures à prendre en vue de rétablir la paix dans ce qu'on appelait maintenant le Proche Orient et de régler la question gréco-turque. Ainsi, à la veille du jour où allaient se réunir les délégués de toute l'Europe pour une œuvre commune — du moins on semblait la souhaiter — de restauration européenne, la vieille question d'Orient, qui, naguère, intéressait toute l'Europe, était considérée comme un accessoire et du seul domaine des Alliés. Cette seule constatation, qui ne va nullement à trouver mauvaise la procédure suivie, n'était-elle pas une critique de la Conférence de Gênes et n'en montrait-elle pas la faiblesse ?

Au surplus, il ne s'agissait pas, dans la Conférence de Paris, de prendre des mesures pour imposer la paix ; on tendait seulement à chercher les bases sur lesquelles la paix pourrait être conclue de manière à ramener le calme dans l'Empire turc.

La réunion semblait s'être mise d'accord assez rapidement, et elle avait abouti à l'envoi, aux Grecs et aux Turcs, de conseils qui ne revêtaient pas la forme d'un ultimatum, tout en étant très pressants. En ce qui concerne l'Anatolie, on engageait les Kemalistes et les Grecs à déposer les armes, étant entendu que les Grecs évacueraient les territoires qu'ils occupaient, y compris Smyrne; le sort et la sécurité des minorités devaient être assurés de façon à garantir à ceux qui les composent la libre pratique de leur religion et l'usage de leurs écoles; la ville de Smyrne recevrait, sous la suzeraineté du sultan, une organisation autonome; en Thrace, on proposait une rectification de la frontière, qui, tout en laissant aux Grecs une partie de ce pays où ils étaient déjà établis, les éloignerait de Constantinople et

écarterait de la capitale turque le danger permanent d'un coup de main militaire hellénique ; la ville d'Andrinople ne serait pas rendue à la Turquie, mais obtiendrait, comme Smyrne, un régime autonome ; — quant au régime des Détroits, on envisageait une démilitarisation complète de toute cette région, y compris la Thrace et Gallipoli, qu'on entendait laisser aux Grecs; une commission de contrôle intereuropéenne assurerait l'absolue liberté de la navigation à toutes les nations. — C'était, on le voit, une revision fondamentale du traité de Sèvres ; c'était, encore plus, une modification radicale de l'attitude britannique à l'égard de la Turquie; c'était enfin, si l'on se reporte aux déclarations faites par les puissances pendant la guerre, un démenti définitif donné aux projets alors envisagés pour l'expulsion totale des Turcs du territoire européen et leur cantonnement dans une zone étroite de l'Asie Mineure. Sur ce dernier point, la France, depuis longtemps, avait compris que les Turcs valaient mieux que les Grecs et que, étant donné qu'il y a un monde musulman, la suppression de l'empire du Sultan, ou même son amoindrissement, étaient, pour une puissance musulmane comme la France, des entreprises dont il était impossible de calculer le danger. C'est ainsi que, peu à peu, convaincue d'ailleurs par un ensemble d'actes parfaitement clairs de l'impuissance irréductible où étaient les Grecs de recueillir l'héritage de la Turquie, la France, lasse de sacrifier ses enfants et d'écraser son budget pour une mauvaise cause, s'était acheminée vers l'idée d'une paix avec les Turcs de Mustapha Kemal. Le gouvernement de Briand l'avait réalisée par l'accord d'Angora. — L'Angleterre avait persisté dans son attitude première; elle avait vu dans la domination grecque en Thrace et en Asie Mineure un sûr moyen de s'assurer la maîtrise des Détroits et la haute main sur le Proche Orient, le Palestine et le Mésopotamie. Elle avait mis en état de servitude le Sultan de Constantinople, réduit à un rôle purement passif sous la surveillance des autorités britanniques. Lorsque Briand avait signé le traité d'Angora, la presse anglaise ne nous avait pas ménagé les insinuations malveillantes; on nous avait accusés de rendre la paix totale plus difficile, et lord Curzon, porte-parole de Lloyd George, nous avait, dans un discours public, notifié officiellement le mécontentement de son gouvernement. Pourtant, à la réunion de Paris, le même lord Curzon avait adhéré aux solutions que proposaient la France et l'Italie et les avait soutenues devant le Parlement de Londres. La politique de la France s'avérait donc par les faits sage et opportune, et ceux qui avaient le plus critiqué le traité d'Angora en acceptaient les principes. Ce revirement de la politique anglaise s'expliquait par des événements extérieurs à la question du Proche Orient et sur lesquels nous reviendrons plus loin. Lloyd George jetait du lest, et lâchait — il n'y a pas d'autre mot — la Grèce. Les atténuations apportées en Thrace aux prétentions des Turcs n'avaient pour but que d'adoucir au gouvernement d'Athènes l'abandon d'espoirs disproportionnés. L'Angleterre acceptait que la Turquie restât un Etat européen, que le Sultan fût libre à Constantinople, que la suzeraineté musulmane fût consolidée en Asie Mineure. C'était un pas énorme vers la paix. Comment les intéressés accepteraient-ils les propositions qu'on leur faisait ? La Turquie consentirait-elle à ne pas réclamer toute la Thrace et la Grèce à renoncer à ce qu'on lui retirait ? Du côté turc, le délégué du Sultan, Izzet-pacha, et le délégué de Mustapha Kemal, Youssouf Kemal, avaient indiqué nettement leurs prétentions. La Grèce était hors d'état de résister.

Ainsi, la question du Proche Orient, après tant d'erreurs commises, s'acheminait vers un règlement. Certes, tout n'était pas fini. Même en admettant que les conseils des Alliés fussent suivis sans amendement notable par la Grèce, par le Sultan et par Mustapha Kemal, d'innombrables conflits d'intérêt restaient en suspens dans le Proche Orient. La question de l'Arménie, inépuisable sujet de récriminations et de campagnes de presse, et sur laquelle la vérité est si difficile à établir, restait ouverte ; les conseils des Alliés restaient muets sur les moyens d'assurer à la nation arménienne un territoire où elle fût chez elle. Les questions des chemins de fer et des gisements de pétrole restaient sans solution précise, champ illimité pour le conflit des convoitises contradictoires. Mais c'était beaucoup d'avoir triomphé de l'obstination de l'Angleterre et d'avoir permis d'escompter la fin des hostilités. Le reste viendrait en son temps.

Angleterre. — Les raisons qui avaient conduit l'Angleterre à changer son point de vue dans la question du Proche Orient lui avaient été inspirées beaucoup moins par le désir désintéressé d'une pacification rapide de l'Asie Antérieure et par un changement raisonné de sa conception du rôle de l'Empire turc que par son intérêt particulier et la crainte de jeter l'Empire britannique dans des complications formidables. Chaque mois il nous faut, en chroniqueur soucieux de dire toute la vérité, rappeler l'attention de nos lecteurs sur la crise que traverse l'Empire britannique. La question d'Egypte à peine réglée en principe, en attendant que les détails suscitent de nouvelles difficultés, une grève, véritable révolution, éclatait dans l'Afrique du Sud et n'était réprimée que grâce à l'énergie du général Smuts et à l'emploi des mêmes moyens militaires qu'eût exigés une guerre en règle. — En Irlande, la paix était loin d'être acceptée. La frontière ulstérienne était violée sans cesse par les sinn feiners, et l'Irlande du Nord était ensanglantée par la sauvagerie féroce d'une véritable guerre religieuse. Au dernier jour du mois, sir James Craig, Griffith et Michel Collins signaient à nouveau, à Londres, des conditions de paix qui étaient, dans leur esprit, destinées à pacifier réellement le malheureux pays d'Irlande. Cet acte si louable serait-il suivi d'effet ? On devait en douter, et les agissements de Valera, la tension des esprits, l'anarchie généralisée faisaient craindre les pires complications. La situation critique de l'île-sœur, si l'on pouvait encore employer ce mot, pesait donc sur l'Angleterre. — Cependant, croissait la menace de l'Inde, et c'est là qu'il fallait chercher la source des résolutions adoptées, à Paris, au sujet du Proche Orient. Le vice-roi de l'Inde, lord Reading, soucieux du sort de cet immense pays, dont les destinées lui étaient confiées, avait adressé au gouvernement de Londres un mémoire où il marquait l'étroite connexion qui existait entre la situation révolutionnaire de l'Inde et la politique anglaise à l'égard de l'Empire turc. Il y indiquait qu'à son avis l'Angleterre devait sans plus tarder rendre au Sultan la suzeraineté totale sur l'Anatolie et les Lieux saints, ainsi que sur la Thrace et les Détroits, réserve faite de la liberté de passer sur cette voie internationale. Il considérait donc comme une faute lourde l'ensemble des actes par lesquels le gouvernement anglais avait marqué sa volonté d'asservir la Turquie à Constantinople et de susciter au Commandeur des croyants des compétiteurs religieux en Syrie et en Arabie, comme si l'intégrité du patrimoine religieux musulman lui eût été indifférente et pour ainsi dire comme étrangère. Nous ajoutons tout de suite que le maintien en Mésopotamie, pour la seule sauvegarde de la politique pétrolifère des grandes sociétés financières anglaises, de troupes hindoues, pesait lourdement sur le budget de l'Inde qui en supportait l'entretien, au moment même où l'on refusait au Parlement de Dehli le droit de contrôler les dépenses militaires que soldait l'Inde. Cette circonstance n'avait pas peu contribué à irriter l'opinion publique hindoue et devait être considérée comme une des raisons déterminantes de l'intervention énergique de lord Reading. En fait, le vice-roi de l'Inde avait adressé au gouvernement anglais un véritable ultimatum. Notons au passage la nouveauté du fait, et trouvons-y une indication très précise du progrès fait par l'idée d'un Empire britannique où le gouvernement de Londres deviendra de plus en plus une autorité lointaine et hiérarchique, dénuée de tout pouvoir d'engager au nom des intérêts de la Cité de Londres l'avenir de ses confédérés les plus puissants. Mais, ce qui donna toute sa valeur à la manifestation de lord Reading fut la publication de son rapport, sans aucune atténuation, par sir Montagu, sous-secrétaire d'Etat de l'Inde, avant qu'eût été pris l'assentiment du cabinet. Sir Montagu dut donner sa démission et fut, non sans de longs tâtonnements et divers refus, remplacé par le vicomte Peel. Mais le coup était porté. Lloyd George avait compris qu'un changement de politique à l'égard de la Turquie ne pouvait plus être différé sans risquer dans l'Inde une révolte, auprès de laquelle celle de 1857 n'eût été qu'un jeu. Sans doute, dans l'Inde même, on tendait à opposer aux revendications nationalistes la manière forte. Il n'en restait pas moins qu'en fait, le gouvernement anglais avait capitulé.

Quant à la situation intérieure de l'Angleterre, elle n'était pas éclaircie. Le chômage continuait, à la veille d'être aggravé par des looks-out capables de mettre sur le pavé 600.000 ouvriers. Au point de vue politique, les bolcheviks avaient échoué dans leur tentative de s'emparer, par les élections au County Council, de la direction administrative de Londres. Mais, par ailleurs, la coalition était divisée et, s'il continuait à rester vraisemblable qu'elle garderait sa confiance à Lloyd George, peut-être faute d'un autre, du moins, les discussions sans fin engagées entre ses membres diminuaient son autorité et celle de Lloyd George. Il y avait crise latente. Pour dire notre pensée, nous n'avions aucun intérêt à ce qu'elle prît assez d'intensité pour obliger le Premier anglais à démissionner. Si dangereux que fussent pour nous les caprices de Lloyd George, si variable que fût son humeur au gré des événements et sous l'impulsion de ses intérêts politiques changeants, tout autre nous apporterait, là encore, l'inconnu, facteur redoutable par le temps que nous vivons. Chacun devait tâcher à réfréner les accès du mécontentement que nous causait la versatilité de notre allié. Les polémiques de presse ne valent rien. Ce sont autant de piqûres qui s'enveniment et deviennent des blessures incurables; on n'est pas diminué pour avoir plus de sang-froid que ses adversaires et, à plus forte raison, que ses amis.

Italie. — En Italie, le ministère Facta, dès ses débuts, s'était trouvé aux prises avec une grosse affaire. Une révolution, dont il était très difficile de saisir le véritable caractère, mais qui paraît bien avoir été d'orientation nationaliste italienne, avait éclaté, le 3 mars. Le chef du gouvernement fiumain, Zanella, avait dû capituler devant les insurgés, soutenus par la marine italienne, et quitter la ville. C'est seulement après trois semaines de troubles et de tractations que l'ordre s'était rétabli. Il était certain que le gouvernement de Rome voulait l'application loyale du traité de Rapallo ; mais, au milieu de l'excitation qui bouillonnait encore dans la Péninsule, il lui était fort difficile d'arriver à une paix définitive. Le caractère mixte de Fiume, à la fois italienne et croate, rendait toute solution imparfaite, tant que l'équilibre moral ne serait pas rétabli en Italie. Par ailleurs, le ministre des affaires étrangères, Schanzer, s'était trouvé d'accord avec nous pour appuyer la solution du problème d'Orient. L'Italie avait tout intérêt à favoriser une solution qui écarterait la Grèce de l'Asie Mineure. Quant à son attitude probable à Gênes, tout concordait pour que l'on crût à une collaboration sincère avec la France, et le choix, comme délégué français à Gênes, de notre ambassadeur à Rome, Barrère, était, à ce sujet, significatif. Mais, pourtant, l'Italie n'avait pas en tout des intérêts concordants aux nôtres.

Etats-Unis. — Il y avait peu à dire sur les Etats-Unis. Nous avons indiqué leur attitude à l'égard de la Conférence de Gênes : c'était une application nouvelle du principe d'isolement que la République américaine avait pratiqué depuis l'élection du président Harding. Un autre fait de même ordre avait été la réclamation par les Etats-Unis du payement des frais d'occupation de la zone rhénane par leurs troupes. Venue au moment où les ministres des finances alliés étaient réunis à Paris précisément pour régler la répartition de l'indemnité versée par le Reich à ce sujet et où le ministre français, de Lasteyrie, obtenait que les frais de mobilisation de la classe 1919 seraient portés au compte de ce versement, la réclamation des Etats-Unis, d'ailleurs indiscutable en principe, prenait un air de critique, dont le sens ne pouvait échapper à personne. Combien ne devait-on pas souhaiter que les Etats-Unis, arrivant à une conception juste de l'état de l'Europe et de notre propre mentalité, comprissent que leur politique était un anachronisme !

France. — Tout ce qui précède confirme ce que nous disions, en commençant, sur l'incertitude de la situation européenne. La France, plus que tout autre, avait devant elle des difficultés multiples. Elle voyait, à la vérité, la question turque entrée dans une voie conforme aux directions qu'elle avait elle-même adoptées sous le ministère Briand. Mais la Conférence de Gênes pouvait, nous l'avons montré, provoquer de grosses surprises. Il était impossible de ne pas aller à Gênes et de se refuser à participer à une reconstruction de l'Europe qui nous était plus nécessaire qu'à personne.— A Gênes, se poserait la question des relations avec la Russie, dont nous ne pouvions songer, seuls en Europe, à nous exclure, et l'état de l'opinion en France imposait sur ce sujet au gouvernement de grandes précautions, qui étaient de nature à paralyser son action. Sur des questions de sécurité et de défense nationales, comme la durée du service militaire, la Chambre des députés était divisée, et la divergence des opinions venait beaucoup moins d'une opposition sur les principes que de préoccupations électorales. Nous obtenions de nos alliés un juste partage des versements de l'Allemagne pour les réparations; mais le refus de l'Allemagne d'accepter les décisions de la Commission des réparations posait à nouveau la question grave des sanctions. La France était-elle sûre d'être soutenue ? Etait-elle en mesure d'agir seule ? A Gênes, si la discussion s'engageait sur les terrains défendus, que ferions-nous ? Si nous nous retirions, ne nous jetions-nous pas dans l'insoluble ? A tout instant se posaient devant nous d'énormes points d'interrogation, qu'il fallait marquer à la fin de mars, puisque avril devait nous apporter des réponses pratiques, ou des embarras nouveaux. Et, pourtant, combien de bonnes volontés et d'intelligences étaient prêtes à s'employer au bien public, si l'on pouvait une fois avoir une politique de bien public, et que ne perdait-on pas à laisser sans emploi des forces qui s'usaient et s'irritaient dans une inaction ruineuse ! — Jules Gerbault.

Réparations (la Question des). [V. p. 771.] L'accord financier du 13 août 1921. La levée des sanctions économiques. — En même temps que le Conseil suprême se réunissait à Paris pour délibérer sur le partage de la Haute-Silésie, les ministres des finances des puissances alliées, dans une Conférence technique, se préoccupaient de l'application de l'accord de Spa en ce qui concernait l'imputation de la valeur des mines de la Sarre et le prix du charbon livré par l'Allemagne, ainsi que de la répartition du premier milliard de marks-or qui devait être versé avant le 31 août 1921. Les décisions prises firent l'objet d'un accord en date du 13 août, que notre ministre des finances, Paul Doumer, signa, sous réserve de l'approbation du gouvernement tout entier. L'Angleterre serait d'abord remboursée de

ses frais d'occupation militaire antérieurs au 1er mai, c'est-à-dire de 450 millions ; le surplus, soit 550 millions, reviendrait à la Belgique, en vertu de son droit de priorité. Conformément à l'accord de Spa, le compte de la France au 1er mai serait débité de la valeur des mines de la Sarre ; mais, cette valeur excédant la somme qui nous est due pour nos dépenses d'occupation antérieures à cette date, le surplus serait versé à la Commission des réparations en dix semestrialités, à partir du 1er novembre 1922. Ainsi, la France ne toucherait même pas les 300 millions de marks-or qui lui étaient dus pour ses dépenses d'occupation. Or, la valeur des mines de la Sarre n'aurait pas dû être portée à notre débit, aux termes de l'article 35 du traité de Versailles ; car elles nous avaient été cédées « en compensation de la destruction des mines de charbon dans le nord de la France et à valoir sur le montant de la réparation des dommages dus par l'Allemagne ». De plus, comme la solidarité des dettes ennemies avait été reconnue, les sommes dues par l'Autriche à l'Italie et aux « Petits Alliés » seraient prélevées sur les 132 milliards qui représentaient la dette allemande, ce qui diminuait encore notre part. Une seule disposition nous était avantageuse : le prix du charbon livré en exécution du traité de Versailles serait facturé aux prix intérieurs allemands.

Le même jour, 13 août, le Conseil suprême se séparait, après avoir décidé que, s'il maintenait les sanctions militaires prises au mois de mars contre l'Allemagne, les sanctions économiques (barrière douanière sur le Rhin et prélèvement sur les importations) prendraient fin le 15 septembre ; mais notre gouvernement, qui avait spontanément proposé cette mesure conciliante, la subordonnait à la double condition : 1° qu'à l'échéance du 31 août, le premier milliard de marks-or fût intégralement payé ; 2° que des mesures fussent prises par l'Allemagne pour empêcher le boycottage des produits « alliés », dans les territoires occupés, par le refus des licences d'importation ; à cet effet, un organisme interallié contrôlerait la délivrance des licences et même les contresignerait.

Le Conseil des ministres délibéra, le 2 septembre, sur l'accord du 13 août. Il fut d'avis que certaines clauses de cette convention étaient en contradiction avec l'« état des payements », que d'autres étaient de la compétence de la Commission des réparations et qu'il y avait lieu de rechercher avec les Alliés des solutions consacrant les droits de chacun, tout en respectant les traités. Le premier milliard eût dû, en effet, être réparti d'après le pourcentage établi à Spa.

LES PRESTATIONS EN NATURE. LES ACCORDS DE WIESBADEN. — Les sanctions économiques furent levées le 30 septembre. Cette mesure devait, dans la pensée des Alliés, permettre au cabinet Wirth de motiver devant le Reichstag l'acceptation de l'ultimatum de Londres ; elle leur paraissait aussi s'accorder avec la politique des réparations, dont les bases venaient d'être posées par notre ministre des régions libérées, Loucheur, et par le ministre allemand des réparations, Rathenau.

Le traité de Versailles avait prévu la faculté pour l'Allemagne de s'acquitter d'une partie de sa dette au moyen de prestations en nature, et la décision du 5 mai 1921, qui avait modifié l'annexe II (§ 19) à la partie VIII du traité de Versailles, nous donnait le droit de réclamer à l'Allemagne — en dehors des livraisons spéciales obligatoires de navires, charbon, matières colorantes, etc. — la fourniture des matériaux et de la main-d'œuvre nécessaires à la restauration des régions dévastées. Exception faite pour le charbon, la procédure des prestations en nature n'avait pas été mise en pratique, sans doute parce qu'elle était trop compliquée, et les accords de Wiesbaden, résultat de négociations directes entre Loucheur et Rathenau, eurent précisément pour but de la simplifier.

Ils se composaient de trois parties distinctes : 1° un protocole et un accord en date du 7 octobre 1921, sur les règles d'application de l'article 238 du traité de Versailles ; 2° un mémorandum et un accord en date du 6 octobre 1921, concernant la livraison par l'Allemagne de matériel et de matériaux ; 3° un procès-verbal de la séance du 7 octobre, précisant certaines dispositions.

Le mécanisme prévu comportait la création de deux organismes de droit privé, l'un français, l'autre allemand, chargés d'assurer l'exécution de l'accord. Le premier centraliserait les commandes des groupements de sinistrés français ; le second répartirait entre les fournisseurs allemands les commandes qui lui auraient été transmises. Les prix seraient déterminés par entente directe entre les deux organismes ou, à défaut d'entente directe, par application d'une formule particulière.

L'emploi de la main-d'œuvre allemande dans nos départements ravagés pouvait provoquer des incidents : l'administration y renonça, après une consultation dans la région de Chaulnes (Somme). Les matériaux transportés d'outre-Rhin seraient donc utilisés par la seule main-d'œuvre française ; mais comme, d'autre part, il ne fallait pas priver notre industrie de ses débouchés permanents sur les marchés du monde, les livraisons seraient exclusivement destinées aux régions libérées. D'ailleurs, notre industrie garderait sa situation dans ces régions, les sinistrés ayant toute liberté de ne pas acheter en Allemagne, s'ils préféraient s'adresser ailleurs.

Le règlement, en marks-papier, serait effectué par le gouvernement du Reich et inscrit à son compte comme payement fait à la France ; dans le cas où les sinistrés et les industriels traiteraient directement, le règlement de la facture serait assuré par les deux organismes.

Les livraisons effectuées ne seraient comprises, chaque année, dans le total des exportations allemandes soumises à prélèvement que dans la mesure où elles n'excéderaient pas la valeur fixée par l'état des payements pour ladite année : l'excédent, considéré comme une avance, serait reporté et ne subirait le prélèvement que lorsqu'il serait déduit du versement afférent à l'année suivante. L'organisme allemand mettrait à la disposition de l'organisme français une avance qui ne pourrait dépasser 7 milliards de marks-or et qui serait représentée par du matériel ou des machines ; en d'autres termes, la valeur des réparations en nature (y compris les produits exigibles en vertu du traité de Versailles) pourrait, du 1er octobre 1921 au 1er mai 1926, atteindre 7 milliards. Les matériaux livrés seraient exclusivement employés à la reconstitution des régions libérées.

Chaque année, le gouvernement allemand serait crédité, au compte des réparations, d'une somme équivalant à 35 p. 100 de la valeur des livraisons effectuées en vertu de l'accord de Wiesbaden (45 p. 100, si celles-ci étaient inférieures à 1 milliard de marks-or) ; le surplus (c'est-à-dire 65 p. 100 ou 55 p. 100) constituerait une avance de l'Allemagne remboursable en dix ans, à partir du 1er mai 1926, par imputation sur les sommes qui reviendraient alors à la France dans l'ensemble des sommes versées par l'Allemagne aux Alliés, sans que ces remboursements puissent jamais être supérieurs à notre part dans les payements allemands.

L'accord de Wiesbaden présentait, au point de vue financier, des avantages incontestables. Il nous permettait de recevoir, au cours des plus prochaines années, au delà de notre pourcentage ; il allégeait nos charges immédiates, soulageait notre trésorerie et dispensait les sinistrés, dans une certaine mesure, de recourir à l'emprunt ; il donnait à l'Allemagne un moyen d'augmenter sa production, donc ses exportations, donc ses capacités de payement ; il pouvait abréger la période de reconstitution des régions libérées. Mais il présentait des inconvénients d'un autre ordre, et le commerce français demanda qu'il fût modifié, notamment que les sinistrés fussent réellement libres de traiter directement avec les industriels allemands de leur choix ; que les livraisons fussent limitées au matériel et aux matières premières n'existant pas chez nous ou s'y trouvant en quantités insuffisantes ; que le régime douanier applicable aux produits allemands fût exactement calculé de manière à en porter le prix à la parité des produits de notre marché intérieur ; que le rôle des coopératives de reconstruction fût exactement défini.

La Commission des réparations approuva les principes généraux dont s'était inspiré notre ministre des régions libérées, mais elle se déclara incompétente pour sanctionner des stipulations dérogeant à celles du traité de Versailles, et elle les renvoya, avec avis favorable, à l'examen des gouvernements intéressés (20 octobre). Le délégué britannique à la Conférence, sir John Bradbury, rédigea de son côté un mémorandum daté du 25 octobre et où, soutenant que la convention du 6 octobre 1921 aggravait les charges de l'Allemagne et créait à notre profit une priorité indirecte pour les livraisons en nature, il demandait que l'Allemagne ne fût pas empêchée de s'acquitter envers les autres Alliés dans la proportion fixée par l'état des payements.

L'ÉCHÉANCE DU 15 JANVIER 1922. LA RÉSISTANCE DU REICH. — Tout en rendant les Alliés responsables de la chute du mark, du fait de leurs prétendues exigences, le gouvernement du Reich sembla vouloir faire face à l'échéance du 15 novembre, mais il ne la couvrit que partiellement, par la contre-valeur de prestations en nature, et il demanda officiellement la revision de l'état des payements.

Le Comité des garanties s'était transporté à Berlin, en septembre, pour s'assurer des mesures envisagées par le gouvernement en vue de faire face aux échéances futures ; il rapporta à Paris cette conviction que, si les industriels allemands n'ouvraient pas au Reich un crédit en devises étrangères, les Alliés ne recevraient rien. Le 6 novembre, la Commission des réparations partit pour Berlin, afin de s'éclairer sur place. Dès son retour, elle invita par lettre le chancelier Wirth à assurer le payement des échéances du 15 janvier et du 15 février 1922, respectivement fixées à 500 millions et 100 millions de marks-or, appelant son attention sur les « conséquences graves » d'une nouvelle défaillance (2 décembre 1921). Les industriels allemands étaient en mesure de fournir au Reich les devises étrangères dont il avait besoin, mais leurs prétentions firent échouer les pourparlers. Rathenau, Havenstein, Hugo Stinnes à Londres, Bergmann à New-York, essayèrent, sans succès, d'obtenir un crédit de banque ou de contracter un emprunt à long terme. Bergmann, envoyé aux Etats-Unis à l'occasion de la Conférence de Washington, élabora un plan que notre gouvernement jugea inacceptable. C'est alors que Loucheur vint conférer à Londres avec le chancelier de l'Echiquier (8 décembre) et proposa un système comportant essentiellement : le payement par l'Allemagne des sommes exigibles au moyen d'un prélèvement sur le capital des entreprises industrielles ; le versement des obligations des séries A et B aux pays ayant subi des dommages matériels ; la compensation des dettes interalliées au moyen des obligations de la série C. Il vit ensuite Lloyd George, qui donna son approbation sous réserve de l'adhésion des Etats-Unis et exprima le désir de conférer avec Briand. Enfin, il se rendit à Bruxelles, pour maintenir une liaison étroite entre les Alliés (12 décembre).

La précaution n'était pas inutile. Le 14, en effet, le chancelier Wirth informa la Commission des réparations que l'Allemagne ne pourrait acquitter intégralement les deux prochaines échéances : la première (15 janvier), correspondant au versement trimestriel de l'annuité fixe de 2 milliards de marks-or ; la seconde (15 février), au prélèvement de 26 o/o sur les exportations allemandes pendant l'avant-dernier trimestre. Déduction faite des prestations en nature, le premier versement se trouvait ramené à 400 millions de marks-or ; le second, à environ 240 millions. Le chancelier prétendait que le Trésor allemand ne pourrait produire que 150 à 200 millions ; il demandait un délai de grâce et déclarait que les mêmes difficultés se reproduiraient inévitablement à l'occasion des échéances ultérieures. Il établissait une connexité entre la question des réparations et l'économie mondiale, affirmant que l'on commençait, notamment en Angleterre, à se rendre compte de cette « vérité ».

La Commission des réparations refusa de prendre en considération une demande qui ne contenait aucune précision au point de vue des devises à fournir, du délai sollicité, des garanties offertes, et qui ne faisait aucune allusion aux mesures qu'elle avait prié le chancelier de décider pour assainir la situation financière.

Il ne restait plus aux Alliés qu'à se concerter, et notre président du conseil, avec qui le ministre belge Jaspar était venu s'entretenir à Paris, arriva, le 19 décembre, à Londres.

Le projet Loucheur n'ayant pas été agréé par les Etats-Unis, Lloyd George ne crut pas devoir engager le gouvernement britannique quant à la compensation des dettes interalliées, et le document officieux connu sous le nom de *Suggestions de Londres* (22 décembre) ne traita que du problème des réparations ; d'une part, il fixait les conditions auxquelles l'Allemagne pourrait obtenir un délai et, d'autre part, il établissait la répartition interalliée des versements du Reich. Les deux ministres furent d'avis qu'« il appartenait aux pays jouissant de la plus grande stabilité politique et économique de prendre la direction du mouvement de reconstruction ». Une conférence interalliée d'hommes d'affaires — banquiers et industriels — élaborerait le programme sur lequel aurait à délibérer le Conseil suprême, et une grande conférence économique se réunirait ensuite : on y admettrait « des neutres, afin de permettre aux nations européennes d'y collaborer en rétablissant leur système économique et en instaurant d'une manière générale le bien-être de leurs populations ». Pour Lloyd George, la question des réparations ne pouvait être « dissociée » de celle du relèvement de l'Europe, victime de l'effondrement du crédit, et Briand affirma devant le Parlement (Chambre, 24 décembre ; Sénat, 29 décembre) que les intérêts français avaient été « totalement sauvegardés », mais que le malaise dont souffrait le monde ne se dissiperait pas « sans un grand effort de solidarité internationale ».

Il fut convenu que le Conseil suprême se réunirait à Cannes le 6 janvier 1922 (v. CANNES). — J. DESGRANGES.

Ronsard et l'Humanisme, par Pierre de Nolbac (Paris, 1921, in-8°). — Pierre de Nolbac a consacré la meilleure part de sa vie à l'étude de l'humanisme. Ses nombreuses découvertes, dans ce domaine peu exploré, malaisé à parcourir, ont éclairci bien des questions controversées. Dans les milieux savants, ses ouvrages, nourris d'une érudition presque universelle, ont gagné les suffrages des hommes les moins disposés à les prodiguer. Ces ouvrages sont graves, gonflés d'une sève abondante, dont quatre littératures anciennes fournissent les sucs généreux. Quiconque a le goût du savoir y puisera ample matière de connaissance.

A son précieux *Pétrarque et l'Humanisme* il donne aujourd'hui une manière de suite avec *Ronsard et l'Humanisme*, si pétri de documents que chaque phrase paraît être une synthèse. Ecrit avec soin, limpide dans toutes ses parties, ce livre remarquable nous montre sur quelle haute culture s'appuyait le

génie d'un poète trop souvent présenté à nos yeux comme un plaisantin de cour ou comme un mourant de ruelle. D'autres, peut-être, avant Pierre de Nolhac, nous avaient fait entrevoir la splendeur de cette intelligence ; nul n'en avait encore pénétré avec tant de clairvoyance les secrètes profondeurs.

A l'époque de la jeunesse de Ronsard, le problème suivant se posait : les écrivains dignes de ce nom devaient-ils utiliser, comme langue artistique, la langue latine, ou bien la langue nationale, considérée jusqu'à l'heure comme langue vulgaire ? Les Italiens qui, en ce temps-là, nous précédaient dans le domaine des idées, avaient résolu ce problème en faveur de la langue nationale. Ronsard et son groupe le résoudront dans le même sens, préférant à une célébrité universelle, mais forcément limitée aux humanistes, une renommée nationale, susceptible de s'étendre à la postérité.

Joachim du Bellay devait, dans son fameux manifeste, traduire le sentiment de son ami, le sien et celui de leurs sectateurs. Mais, du fait que Ronsard et la Pléiade, dans la longue dispute qui divisait les lettrés, se prononçaient en faveur de la langue vulgaire, cela ne voulait point dire qu'ils reniaient les humanistes. Ils les admiraient, au contraire, et un écrivain néo-latin comme Jean Second trouvait en eux des gens capables de comprendre son souple talent. Ils savaient avec quelles formes heureuses et quelles harmonies délectables on parvenait à exprimer, en langue savante, les sentiments et les pensées. Mais ils rêvaient de transporter ces formes et ces harmonies dans la langue vulgaire et, pour tout dire, de donner à celle-ci, en s'inspirant des écrivains antiques, un accent jusqu'à l'heure inconnu.

C'est à cette tâche que s'exerça Ronsard, dès l'âge où l'on prend réellement conscience de soi-même. Il se crut investi de cette mission, et il s'évertua à la remplir. De là son attitude dans la querelle. Seul, peut-être, à cause de son génie, était-il désigné pour opérer cette rénovation de la poésie.

Où prit-il le sentiment que cette mission lui était dévolue ? Dans l'étude même du latin ; car il fut, nous allons voir à la suite de quels travaux et de quelles expériences, un parfait latiniste et un hellénisant de qualité éminente.

Son père, Pierre de Ronsard, avait rapporté d'Italie l'amour de l'humanisme. Il confia l'éducation du petit Pierre à un précepteur qui, vraisemblablement, fit sentir, dès l'âge le plus tendre, à son élève l'« harmonie des vers de Virgile ». Préparation excellente. A douze ans, Ronsard fut mis en rapport, chez le duc d'Orléans, puis à la cour de Jacques Stuart, avec un humaniste italien, Claude Duchl, seigneur de Cressier. Ils vécurent, pendant six ans, dans une grande intimité. C'est à cet ami d'esprit orné que le jeune homme dut surtout son initiation aux lettres latines. Entre temps, Ronsard liait connaissance avec Lazare de Baïf, « incarnation même de l'humanisme italien », qui, l'ayant amené au cours d'une ambassade en Allemagne, lui permit de vivre dans un groupe de savants alsaciens et allemands, dont il faisait sa compagnie. Ces doctes fréquentations avaient enflammé le néophyte d'une telle ardeur pour les poètes et prosateurs antiques que, hors Marot et quelques autres, il méprisait toute la poésie française. Il eut même, pendant une période brève, le désir d'égaler les Marulle, les Pontano, les Sannazar, les Navagero, tous ces néo-latins, dont les œuvres lui paraissaient ravissantes.

Parmi les anciens, Ronsard avait, au dire de Pierre de Nolhac, des préférences marquées. Ovide lui donna la connaissance de la fable, la révélation d'un Olympe « sensuel et coloré ». Virgile fut toujours pour lui le « premier capitaine des Muses », le compagnon favori de toute sa vie, l'esprit le plus près du sien. Mais Horace exerça sur lui la plus profonde influence. Longtemps il le choisit « pour guide et pour conseil », attiré par sa forme, enchanté par ses rythmes, dont il songe à doter la poésie française. Il lui emprunte sans cesse, il est imprégné de lui. Il est, à son exemple, épicurien. Tout, de lui, le satisfait et l'exalte. Ses premiers poèmes ne seront que des translations du maître entre tous vénéré.

Mais Ronsard, dès lors latiniste enthousiasmé, n'est pas encore un humaniste complet, puisqu'il n'a pas abordé l'étude du grec. C'est dans la maison de Lazare de Baïf que les délices de l'hellénisme lui seront révélées. Il y fut, en effet, admis à suivre les leçons que Jean Dorat donnait à Jean-Antoine de Baïf. Aucun maître ne lui pouvait, mieux que Jean Dorat, meubler le cerveau de connaissances plus étendues. Sous lui il fit de rapides progrès en langue nouvelle et, bientôt, il comprit que la source des joies intellectuelles était, en réalité, dans cette littérature grecque, mère de toutes les autres. Les latins, sauf Virgile, Horace, Ovide, Catulle, Tibulle et Properce, lui apparurent alors comme de pâles imitateurs, qu'il dédaigna désormais.

Il avait conscience aussi qu'avec Jean Dorat, il avait rencontré le guide qui le mènerait au port où il voulait atteindre. C'est pourquoi, quand son maître fut nommé principal du collège Coqueret, il n'hésita pas à le suivre. En compagnie de Baïf et de Du Bellay, il commença alors cette existence austère et studieuse dont on s'est si souvent émerveillé. Il vivait dans l'enchantement de ses découvertes. C'est là qu'ayant acquis assez de science pour se délecter de Pindare, il conçut cette forme nouvelle de la poésie française : l'ode pindarique. Ainsi l'humanisme aboutissait, pour lui, à la création d'un genre dont il enrichissait la langue vulgaire.

A la vérité, il n'était pas entièrement le créateur de l'ode pindarique. Un poète italien, Benedetto Lampridio, de Crémone, en avait déjà composé en langue latine. Par Dorat, en relations avec les humanistes du monde entier, Ronsard avait pu connaître la tentative du Crémonais. Dorat lui-même, d'ailleurs, avait, avant son élève, produit au moins une ode latine imitée de Pindare. A Ronsard revenait le difficile mérite d'avoir transporté en français les rythmes du poète grec.

Sur ce terrain, Dorat fut encore l'initiateur de Ronsard. On ne se rend peut-être pas assez compte, à notre époque, du rôle que joua, dans la littérature du XVIe siècle, ce maître éminent. Il joignait à une science profonde des dons d'enthousiasme. Il était un stimulateur d'énergies intellectuelles. Ses mauvais vers français ont, malheureusement, fait oublier l'excellence de sa poésie latine. Au collège Coqueret, puis au Collège royal, il a été sans cesse entouré d'une jeunesse ardente, qui l'admirait et accueillait comme des oracles ses propos. On ne peut imaginer aujourd'hui l'action de cet hellénisant sur un auditoire avide de connaître cette antiquité dont les écrits admirables surgissaient du néant par son ministère. Ronsard a loué sur tous les tons et sous toutes les formes cet homme, qui ouvrit son intelligence à la vraie beauté. Du Bellay et Baïf l'ont exalté de même. Belleau rend hommage à son labeur, par lequel « se sont polis mille gentils esprits à la connaissance des lettres ». La gratitude des érudits et même des gens de cour monte vers le petit homme balourd, au teint pâle, mais à l'esprit clair et à l'éloquence émouvante, d'innombrables ouvrages publiés vers ce temps. Dorat n'est, d'ailleurs, point un pédant vaniteux, comme il en exista trop souvent dans les maisons de science de la Renaissance. Volontiers il s'agrège à la « brigade » de Ronsard et l'accompagne au cabaret ou parmi ces gracieux sites parisiens où elle se divertit bruyamment. Il n'est pas le moins gai de ces jouvenceaux autour des bouteilles, ni le moins prompt à improviser de vifs poèmes latins, qui célèbrent les délices de ces heureuses oisivetés.



Pierre Ronsard.

Son enseignement ne souffre point de cette familiarité, car les élèves apprécient la confiance que leur témoigne le maître. Ils savent que, pour enrichir leur cerveau, ils ont besoin de cet étonnant chercheur au lucide entendement. Dorat, seul, peut leur faire comprendre Homère, ses profondeurs d'histoire, ses allégories, les finesses de sa langue. Dorat, seul, est capable, pour assouvir leur curiosité, de découvrir, jusque dans les bibliothèques les plus fermées, ces rares textes grecs dont ils attendent des ravissements nouveaux, de les reconstituer quand ils sont incomplets, d'en tirer la substance morale et esthétique. Un artiste en lui cohabite avec un philologue de génie. Bientôt, grâce à son travail incessant, Ronsard et ses amis auront absorbé toute la littérature grecque.

Le poète, d'ailleurs, ne contentait pas son appétit de science avec l'unique enseignement de Dorat. Il hantait tous les lieux où se présentaient quelques possibilités d'apprendre. Peut-être ne manifestait-il pas toujours, dans ses enthousiasmes, un parfait discernement. Pierre de Nolhac lui reproche justement d'avoir accordé trop d'importance aux œuvres de la décadence hellénique. Dorat, aussi, commettait semblables erreurs. Il étudia, par exemple, avec une égale ferveur, l'*Illiade* d'Homère et la *Cassandra* de Lycophron de Chalcis, accordant à ce poème indigeste une prédilection excessive.

Il faut bien avouer qu'un certain pédantisme anima toujours Ronsard et troubla la limpidité de sa production. Butinant sans cesse dans le vaste domaine intellectuel que Dorat lui ouvrait complaisamment, il encombra bientôt sa poésie de toutes sortes de fables, d'expressions, d'allusions inintelligibles aux gens « indoctes ». Cela lui nuisit. On critiqua le *Premier livre des amours*, incompréhensible au commun sans le savant commentaire de Muret. Certes, ce précieux commentaire montre quelles connaissances étendues de la littérature antique possédait, dès ce moment, Ronsard, mais il contribue aussi à prouver quels abus il en faisait, naïvement désireux d'étonner par cette majestueuse culture.

Après avoir imité Horace et Pindare, Ronsard imita Théocrite. Quand, en 1554, Henri Estienne eut publié une édition si sujette à caution d'Anacréon, Ronsard imita ce dernier. Son *Livret de folastries* refléta l'enchantement trouvé à la lecture du voluptueux lyrique grec. Sans doute, avait-il le droit d'alimenter son inspiration à toutes les sources et avait-il proclamé ce droit. Sans doute, son génie lui permettait-il, transformant ses emprunts, leur communiquant une vie nouvelle, d'égaler ses modèles. Sans doute, tira-t-il une grande gloire, en ce temps lointain, d'être acclamé successivement comme le Pindare, l'Anacréon ou le Pétrarque de la France. Mais cette habitude, bientôt invétérée, d'attendre d'autrui ses directions, l'empêcha, en définitive, de concevoir l'œuvre originale que l'on attendait de lui. Quand les poètes lui réclamèrent une épopée, il entreprit la *Franciade*, avec le désir de doter son pays d'un poème national comparable à l'*Odyssée*. Il dut, au quatrième chant, arrêter cet immense labeur. La *Franciade*, dès son début, était frappée de stérilité. Une fois encore, sous le joug de ses engouements d'humaniste, Ronsard n'avait pu se dispenser de pasticher Homère. Ses rimes exaltaient la Grèce, plutôt que la France.

Ronsard faisait parade de son érudition. Il voulait que cette érudition fût universellement reconnue et saluée. Elle entrava continuellement l'élan de son génie. Ses relations, ses amitiés étaient presque toutes parmi les humanistes. Nul de ceux-ci, qui possédait quelque renom, ne lui fut inconnu. A la cour de Henri II, il se lia avec Pierre Danès, qui inaugura l'enseignement du grec au Collège royal, et avec Jacques Amyot, le traducteur de Plutarque. Il y rencontra, en la personne du maréchal Strozzi, le « grec fait homme ». Mais il se plaisait davantage au milieu des érudits et des professeurs qui lui accordaient, pour ses dons autant que pour sa science, une déférente considération. Marc-Antoine de Muret, son commentateur, bon poète latinisant, compta parmi ses fidèles préférés. Il entoura de sympathie respectueuse l'illustre Turnèbe ; il affectionna Lambin, lequel le familiarisa avec les diverses doctrines philosophiques de l'antiquité. Il goûta le caractère bienveillant de Passerat et ses vers faciles. Il collabora à la *Dialectique* de Ramus et se mêla aux controverses de son entourage. Il fréquenta la maison de Jean de Morel, élève d'Erasme, maison où s'assemblaient les humanistes de la capitale et les doctes venus de province pour conquérir quelque renommée. Il acquit l'attachement de Michel de L'Hospital, le chancelier humaniste, qui le défendit à la cour contre les risées des jaloux et les attaques de Mellin de Saint-Gelais.

En province, les humanistes étaient, pour la plupart, grands lecteurs de ses œuvres. Volontiers, ils le célébraient dans leurs vers. Pierre des Mireurs à Dieppe, Etienne Forcadel à Béziers, Scévole de Saint-Marthe à Poitiers, Florent Chrestien à Orléans, Le Duchat en Champagne, Jean des Caurres à Amiens, Pontus de Tyard à Mâcon, contribuèrent à étendre sa gloire. L'humanisme aidait aussi à diffuser son nom et ses écrits à l'étranger. Par son entremise, l'Angleterre, l'Italie, la Pologne, les Pays-Bas, l'Allemagne connurent les rimes ardentes du Vendômois à la lyre d'or.

Beaucoup, parmi ces humanistes, regrettaient que Ronsard eût abandonné le culte de la langue dite « artistique ». Pourtant, le poète a laissé un certain nombre d'œuvres latines éparses en divers volumes. Ce sont épitaphes, pièces liminaires, petits poèmes et une invective en prose contre Pierre de Paschal. Pierre de Nolhac les publie à la fin de son ouvrage. Toutes de circonstance, ces pièces n'offrent qu'une valeur de curiosité. Quatre seulement ont été insérées dans les éditions complètes de Ronsard.

Si celui-ci fit sa compagnie habituelle des humanistes, si, dans ses dernières années, il habitait même, lors de ses séjours à Paris, parmi eux au collège de Boncourt, s'il appréciait leur sollicitude, il persistait à croire qu'il avait suivi la bonne voie en proscrivant de son œuvre la langue savante. Dans un *Discours sur la poésie héroïque*, destiné à servir de préface à la *Franciade* et qui ressemble fort à un testament poétique, il écrivait : « Je te conseille fort

d'apprendre diligemment les langues grecque et latine, voire italienne et espagnole ; puis, quand tu les sauras parfaitement, te retirer en ton enseigne comme un bon soldat et composer en la langue maternelle... Car c'est un crime de lèse-majesté d'abandonner le langage de son pays, vivant et florissant, pour vouloir déterrer je ne sais quelle cendre des anciens. » A l'heure dernière, il comprenait l'erreur de sa vie : si l'antiquité pouvait procurer une culture et d'infinies jouissances, on devait se garder de l'imiter, mais chercher parmi les êtres et les choses de son temps et de sa terre des thèmes d'inspiration. — Emile MAGNE.

Sèvres (MUSÉE CÉRAMIQUE DE), guide illustré, par Georges Papillon et Maurice Savreux. — Le musée céramique de Sèvres fut créé par Brongniart au début du XIXe siècle. Dès 1812, les collections formées depuis une dizaine d'années furent classées, mais il fallut encore attendre douze autres années pour qu'on pût véritablement parler d'un musée. Le but de Brongniart était de montrer des exemples des différentes techniques appliquées aux arts céramiques. Il se préoccupait moins de la qualité artistique que du perfectionnement des industries de la terre et du feu. La collection de vases grecs réunie par Denon et acquise par Louis XVI en 1785 et les grès allemands recueillis sous l'Empire par Daru furent les premiers groupes que put montrer le musée. Brongniart, au cours de ses nombreux voyages d'études, ne manqua pas d'acquérir les échantillons qu'il pouvait trouver : en 1852, Sèvres possédait déjà 12.000 pièces. Elles sont maintenant au nombre de 15.000, méthodiquement classées par l'ancien conservateur, Georges Papillon, qui fut personnellement un amateur notoire, et par le conservateur actuel, Maurice Savreux.

D'un côté sont les terres cuites et les faïences, de l'autre les porcelaines. Les premières vitrines sont consacrées aux poteries égyptiennes trouvées à Thèbes ; c'est, d'ailleurs, aux Egyptiens qu'on attribue l'invention du tour. Puis viennent les poteries grecques à décors, figures noires sur fond rouge, ou inversement, et les poteries étrusques. Ce n'est qu'au XIIe siècle qu'on trouve cette glaçure à base de plomb qui supprime la porosité des terres. Un centre très important de cette fabrication existait dès le XIIIe siècle à Beauvais et à Savignies ; la fabrication, célèbre dès la Renaissance, se poursuivit jusqu'à la Révolution. Bernard Palissy admire les produits du Beauvaisis et adopte la même technique, dans des œuvres trop touffues, trop sculptées, mais fort intéressantes au point de vue céramique. Au XVIe siècle, on arrive au grès, argile qui entre en semi-fusion à une très haute température (1.300 à 1.400 degrés) et qui présente une dureté et une beauté particulières. Les grès allemands sont décorés de reliefs nombreux, tandis que l'ornementation des grès français est plus sobre ; on attribue aux ateliers de Beauvais ces grès d'une belle couleur bleue, qu'on désigne sous le nom de « poteries azurées ».

Quand la glaçure à base de plomb des terres vernissées fut remplacée par un émail opaque à base d'étain, la faïence fut trouvée. On croit que l'origine de ce genre de fabrication revient aux Persans. De Perse, l'art de la faïence s'étendit naturellement à l'Asie Mineure et aux contrées voisines. Les carreaux persans provenant de la mosquée de Vécamine sont datés du XIIIe siècle. Mais l'art du décor sur émail arrive à une incomparable maîtrise à Rhodes et dans les fabriques environnantes. Les plus beaux modèles de plats, d'assiettes, de bouteilles viennent de là. Rarement l'ornementation a été aussi bien appropriée à la forme ; le dessin est large, la couleur chantante et d'un éclat merveilleux. Le beau blanc des fonds fait encore mieux valoir ces coloris. La décadence commence déjà, avec les produits italiens : on reproduit des tableaux, des compositions à personnages ; l'habileté manuelle passe avant la nécessité décorative, chez les fabricants de majoliques ; l'adoption d'une cuisson supplémentaire, qui permet de donner des reflets nacrés aux couleurs, amoindrit encore la franchise du parti décoratif.

Notre école nous donnera toute une série de remarquables faïences : celles de Nevers, de Rouen et de Moustiers. Mais il faut noter auparavant les curieuses et charmantes faïences de Saint-Porchaire, décorées par incrustation : le musée de Sèvres possède deux pièces provenant de cette fabrique, notamment une coupe d'une rare qualité. La fabrication nivernaise a une origine italienne, et ce n'est qu'à la fin du XVIIe siècle qu'elle se dégage de l'imitation directe. A la même époque, la faïence de Rouen est dans tout son éclat : elle est rehaussée de ces sobres décors en camaïeu bleu, de style rayonnant ou à lambrequin. Parfois, apparaissent des rehauts de rouge et de jaune. Puis, au XVIIIe siècle, une éclatante polychromie remplace le camaïeu, et ce sont alors des décors rocaille à la corne, au carquois ou à la tulipe. C'est aussi par le bleu sur émail blanc crème que débutent les ateliers de Moustiers ; quand ils en viendront à la polychromie, le rouge manquera à la palette des décorateurs. Toutes ces pièces étaient cuites au grand feu ; le décor était peint sur émail cru, et la poterie ne passait qu'une fois au four. Ainsi s'obtenait une parfaite cohésion entre l'argile et l'émail.

Cependant, à la fin du XVIIIe siècle, un faïencier rouennais, Le Vavasseur, se met, comme les faïenciers marseillais, à décorer des pièces préalablement cuites.



Vue de la Manufacture de Sèvres. — Phot. Rol.

Cette manière de procéder, beaucoup plus commode, permettait de disposer d'un plus grand nombre de couleurs, mais on perdait en qualité ce qu'on gagnait en quantité, et la décoration au petit feu ou feu de moufle marque pour le faïencier le déclin. On ne saurait néanmoins abandonner cette question sans dire un mot de la faïence fine, qui n'est qu'une céramique à pâte blanche. L'emploi de cette pâte, ordinairement appelée « terre de pipe », rend inutile une couverte opaque : on en fit surtout usage en France à Lunéville et, en Angleterre, à Burslem.

Mais on ne peut prétendre ici faire une histoire complète de la céramique, et il en faut venir à la porcelaine, qui a été la raison d'être de la Manufacture de Sèvres. C'est en Chine que furent fabriquées les premières porcelaines ; dès le commencement du XVIe siècle, les Portugais et les Hollandais rapportèrent de beaux spécimens des porcelaines de la dynastie des Mings. Au XVIIIe siècle, la mode de la porcelaine était si développée en Europe que la Compagnie des Indes commença à importer des pièces en blanc, qu'on décorait ensuite au feu de moufle. Depuis longtemps, on cherchait, d'ailleurs, à imiter les porcelaines chinoises. On en vint ainsi à trouver une composition chimique donnant, à la cuisson, un aspect voisin de celui de la porcelaine orientale. Mais la nouvelle porcelaine était une porcelaine tendre, facile à rayer, tandis que celle fabriquée en Extrême-Orient avec le kaolin était dure. La première fabrique de porcelaine tendre fut établie à Florence, en 1568, par le duc François II de Médicis. En France, Louis Poterat, fils du faïencier rouennais Edme Poterat, obtint en 1673 l'autorisation de fabriquer de la porcelaine tendre. Vers 1677, Pierre Chicaneau fait, à Saint-Cloud, des essais réussis, puis la fabrication se répand un peu partout : à Lille, à Chantilly, à Mennecy. C'est en 1725 que le prince de Condé, Louis de Bourbon, fonda, avec l'aide d'un ouvrier venu de Saint-Cloud, la manufacture de Chantilly et, tandis qu'à Rouen, à Saint-Cloud, à Strasbourg, on se contente à peu près d'appliquer à la nouvelle matière les décors anciens employés pour la faïence, à Chantilly, après avoir imité le décor chinois, on vient à une ornementation empruntée à la flore locale.

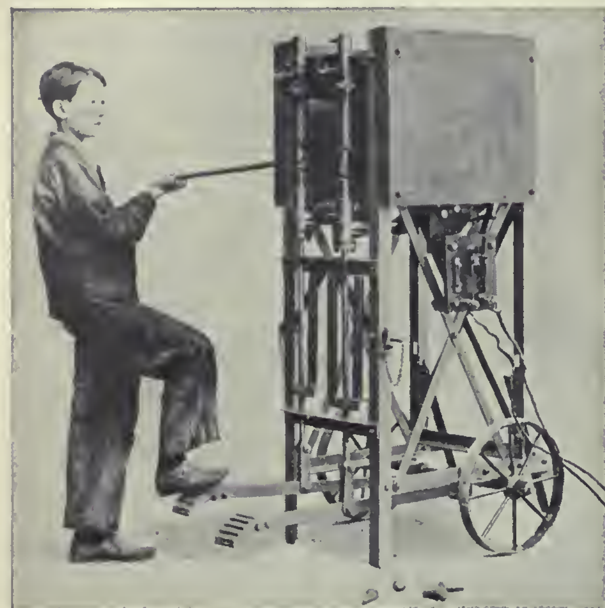
L'ouvrage de Georges Papillon et Maurice Savreux résume avec précision l'histoire de la Manufacture de Sèvres. Son origine remonte à 1738. De même qu'un transfuge de Saint-Cloud avait aidé à la création de la fabrique de Chantilly, deux transfuges de cette dernière vinrent proposer à l'intendant Orry de Fulvy de lui livrer les secrets de fabrication de Chantilly. On les installa dans le donjon de Vincennes, où ils travaillèrent, sans succès d'ailleurs. Mais François Gravant réussit mieux. Une société fut alors fondée, et la fabrication fut organisée. Un privilège fut accordé à cet effet à Charles Adam, en 1745. Malgré de nombreuses difficultés financières, malgré la mort de M. de Fulvy en 1751, une société nouvelle prit, en 1753, la suite de la Compagnie Charles Adam, avec le titre de « Manufacture royale de porcelaine ». Le roi avait en effet souscrit un quart des actions. Pour lui plaire et pour gagner les bonnes grâces de Mme de Pompadour, on décida de transférer l'établissement à Sèvres, à égale distance de Versailles et de Paris. Ce qu'on fabriquait alors n'était pas toujours d'une qualité artistique indiscutable L'une des productions les plus courantes était celle de fleurs en porcelaine, peintes au naturel. Voilà ce qu'achetaient et Mme de Pompadour et les courtisans. Voilà ce qu'on offrit en 1748 au grand électeur de Saxe. Souvent, même, on garnissait de fleurs en relief un vase ou une saucière. Et l'on faisait aussi de petites sculptures, à l'imitation des porcelaines de Saxe.

Le chimiste Boettger avait, en effet, trouvé en Saxe du kaolin. Une manufacture fut installée à Meissen. Dès 1753, on chercha à la Manufacture royale le secret de la porcelaine de Saxe, mais toutes les tentatives étaient inutiles, puisqu'on manquait de la matière première. En 1764, le comte de Brancas-Lauraguais fit d'heureux essais de laboratoire ; l'année suivante, le chimiste Guettard présenta à l'Académie des sciences des porcelaines dures, faites avec du kaolin de Maupertuis, près d'Alençon. Enfin, le chimiste Macquer réussit à découvrir du kaolin de belle qualité à Saint-Yrieix, près de Limoges. Deux ans après, la fabrication de porcelaines dures était organisée à Sèvres. On n'abandonna pas, pour cela, la porcelaine tendre, et les deux fabrications se poursuivirent concurremment. Le service de Mme du Barry, exécuté en 1770, est encore en porcelaine tendre : une assiette, décorée par Catrice, figure au Musée. Nous trouvons là, enfin, une décoration rationnelle, la seule qu'il convient d'employer sur des pièces de ce genre : décor floral sur le marli et, au centre, le chiffre de la maîtresse du roi. C'est, d'ailleurs, ce décor intelligent qu'avait déjà employé Binet, dans un compotier daté de 1756.

Malheureusement, vers 1760, le goût des tableaux sur plaques de porcelaine se développa : on copia des portraits du roi, puis des Amours de Van Loo, et le *Sacrifice à Pan*, de Pierre. Cette malencontreuse mode vint sérieusement gâter la production du temps. Cependant, des médiocres figurines du début on s'était peu à peu élevé à des statuettes agréables. Falconet lui-même donne les modèles d'un *Pygmalion*. Caffieri lui succède et fait faire des réductions de l'*Amour* de Bouchardon, du *Mercure* de Pigalle, du *Faune* de Salis. Le sculpteur Simon Boizot est, à son tour, appelé à l'emploi occupé par Falconet et Caffieri.

A la fin du siècle, le goût se modifie. D'Angivilliers, le directeur général des bâtiments, impose le goût étrusque, qui plaisait fort au roi Louis XVI. Il fait entrer à la Manufacture le peintre Lagrenée ; il acquiert toute la série des peintures provenant de l'atelier Desportes ; il encourage la fabrication de grandes pièces. Mais, la Révolution venue, la Manufacture connaît des moments de plus en plus difficiles. Pendant tout le cours du XIXe siècle, la perfection technique l'emportera sur le souci artistique. La longue direction d'Alexandre Brongniart s'étend de 1800 à 1847 ; c'est celle d'un savant, d'un admi-

nistrateur habile, mais non d'un artiste. Il a publié un *Traité des arts céramiques* qui est le meilleur des ouvrages du genre : qui veut s'initier aux conditions de la fabrication doit nécessairement le consulter. On a vu que la création du Musée lui est due. Après lui, la décadence ne fait que continuer. Le rapport Duc, de 1875, en montre nettement les causes : « La science de la céramique, indique-t-il, a moins de progrès à faire que l'art. Les artistes qui n'ont rien à gagner au point de vue du métier manquent de l'instruction générale qui leur ferait acquérir ce qui est utile à la décoration. » A la suite de ce rapport, on proscrivit tout décor où il serait fait emploi de la perspective : on comprenait enfin que le décor doit toujours respecter la forme décorée.



Machine à deux têtes, pour le chauffage électrique des rivets par résistance.

C'est toujours la même aventure. Les artisans, en voulant imiter les peintres, perdent de vue les nécessités de leur métier propre. C'est ainsi que les arts de la tapisserie, du vitrail, de la céramique, sont tombés dans la décadence. Il faut toujours répéter que, dans un art quel qu'il soit, la technique commande l'esthétique. L'habileté même ne doit jamais dégénérer en virtuosité. La complication des procédés de fabrication n'est pas toujours un progrès. L'introduction des moyens mécaniques nous prive du charme qu'a toujours un objet fabriqué à la main. Cette légère irrégularité qu'ont les travaux humains nous cause un plaisir extrême : rien n'y est monotone. Un vase simplement tourné porte la trace des doigts du potier. Le tournassage, déjà, ne doit être pratiqué qu'avec modération. Un potier habile peut ainsi créer sous ses doigts mille formes diverses ; sa variété d'invention est inépuisable, alors qu'un vase dessiné ou moulé est soumis à une uniformité inévitable. Appliquer au tournage le procédé du calibrage, qui impose une forme parfaite, mais mécanique, une forme qui est toujours exactement la même, ne nous paraît pas un idéal très enviable.

Sur ces points de détail, on n'est pas jusqu'ici bien d'accord. Pour trop d'yeux, la régularité géométrique est la perfection. Nous aimons mieux, en ce qui nous concerne, les travaux irréguliers et pleins d'ingéniosité d'un vieux potier de Rhodes, de Savignies ou de Rouen. Nos céramistes modernes, un Auguste Delaherche, un Emile Lenoble, après Chaplet, semblent bien avoir compris cela. Depuis la direction artistique d'Alexandre Sandier, la fabrication de Sèvres a repris un nouvel essor ; les chimistes l'ont fait bénéficier des meilleurs matériaux, la concurrence libre des artistes du dehors simule l'émulation des artistes de Sèvres : toutes conditions favorables à une nouvelle floraison. Il faut espérer que les ouvrages contemporains pourront un jour rivaliser avec ceux du XVIIIe siècle, qui ne doivent pas d'ailleurs être exempts de toute critique. Le Musée céramique conserve de toute cette production de Sèvres de bons exemples ; le guide établi par G. Papillon et M. Savreux permet de les étudier avec fruit. — Tristan LECLÈRE.

Soudure électrique par résistance.

La soudure électrique par l'action de la résistance des pièces à souder au passage du courant a pris, ces derniers temps, un grand développement en France. Ce procédé a été inventé par Thomson en 1877, date du premier brevet, mais la mise au point demanda plusieurs années, et les applications de ce système furent nombreuses en Angleterre et en Allemagne. En France, on se contentait de l'adapter à la soudure des chaînes.

Le principe est le suivant : on échauffe un conducteur par un courant électrique de très grande intensité ; cet échauffement varie directement avec la résistance du conducteur et avec le carré de l'intensité : il croît considérablement au fur et à mesure que l'intensité s'élève.

En constituant le conducteur par les pièces que l'on doit souder, on place la plus forte résistance au point où se doit faire la soudure. C'est à cet endroit qu'il se produit alors un dégagement de chaleur considérable ; la résistance électrique de ce point augmente encore avec l'élévation de température et rend le métal en quelques secondes suffisamment mou et pâteux pour que les parties à souder puissent s'unir intimement, grâce à une pression suffisante.

Cette pression produit le même effet que le marteau de forge ; elle rapproche les molécules du métal et donne une adhérence parfaite. C'est donc le moyen de faire de la soudure autogène sans employer aucun apport de métal, aucune matière étrangère, comme cela se présente au travail de forge ; la pièce est ainsi refaite en un seul bloc de matière : la supériorité de cette soudure provient donc du martelage et de l'absence de tout métal d'apport.

On réalise une soudure aussi parfaite que celle obtenue à la forge ; mais, ici, l'opération n'a duré qu'un temps très court, qui n'a pas laissé au métal le loisir de s'encrasser ou de s'oxyder, d'autant mieux que l'on ne se trouve pas en présence du courant d'air oxydant d'un feu de forge ou de la flamme d'un chalumeau à gaz, qui demande à être réglée d'une façon parfaite pour être tout à fait neutre.

On peut alors souder de cette manière non seulement le fer et l'acier, mais aussi différents autres métaux ou alliages ; en particulier, les laitons, dont la soudure est à peu près impossible au feu de forge, en raison du degré exact de chauffage des pièces qu'il faut assurer.

La machine à souder électrique n'exige ainsi aucune habileté manuelle spéciale ; seule, l'application varie d'un métal à l'autre et l'expérience indique les meilleures valeurs d'intensité de courant nécessaires.

On peut exécuter la soudure électrique suivant trois méthodes :

1° *Soudure bout à bout.* Il suffit de mettre les pièces dans des mâchoires en cuivre que l'on serre avec des vis ou des leviers ; la pièce serrée, on lance au moyen d'une pédale le courant dans un transformateur installé dans le bâti de la machine. Le secondaire du tranformateur fournit un courant de très basse tension et de très haute intensité ; on peut régler cette intensité par un rhéostat.

Dès que le métal est à la température voulue, au moyen d'un levier, on le comprime ; cette pression est obtenue quand il s'agit de très fortes pièces au moyen d'air comprimé ou d'eau sous pression, afin d'obtenir une action énergique en un temps très court. Il se produit, à l'endroit du joint, un bourrelet qu'on enlève au marteau avant le refroidissement de la pièce, ou que l'on fait sauter à la meule.

La pièce ainsi soudée présente un raccourcissement, mais, en fabrication courante, il est facile de le prévoir et de le limiter ; par conséquent, ce raccourcissement ne saurait être un inconvénient. Ce mode de travail est employé en particulier pour la soudure de jantes d'automobiles.

Les machines sont de toutes les puissances : les plus fortes peuvent chauffer en quelques secondes une barre de 40 m/m de côté ; les plus petites servent à souder les fils dans les tréfileries de fer, de cuivre ou d'aluminium. Ce genre de machines est employé depuis vingt ans dans les tréfileries, en France ; le fil soudé peut ensuite être étiré comme le fil ordinaire.

2° *Soudure par points.* Ce procédé consiste à superposer les plaques de métal à réunir entre deux pointes, sortes d'électrodes qui amènent le courant. Lorsque les plaques sont placées, on abaisse l'électrode supérieure au moyen d'une pédale, ce qui a pour effet de faire passer le courant et de produire la pression nécessaire à la soudure du métal. Là encore, un transformateur fournit du courant à très bas voltage de très grande intensité ; la chaleur est concentrée en un seul point, celui où se fait la soudure.

Ceci remplace le rivetage ou le sertissage des tôles ; on n'a plus à percer de trous, à mater de rivets et, par suite, on obtient une production beaucoup plus considérable ; d'ailleurs, on peut rapprocher les points de soudure autant qu'on le désire, ce qu'il ne serait pas possible de faire avec le rivetage. Enfin, on n'abîme la pièce en aucune façon, et on ne l'affaiblit pas, comme le fait un trou de rivet ; on ne laisse aucune surépaisseur au point de soudure, ce qui ne gêne pas pour la présentation de l'objet.

Ce procédé est appliqué en grand dans la fabrication d'articles de ménage. Une ouvrière peut fixer 600 queues de casseroles à l'heure, naturellement au moyen d'un montage approprié. On emploie la soudure par points pour l'assemblage de tôles, de cornières, la soudure de pièces en fil de fer, de persiennes, etc. On soude également par ce moyen les rayons des roues de bicyclettes ou d'automobiles, les roues de voitures d'enfant.

3° *Soudure continue.* C'est une modification de la soudure par points, qui s'applique à des tôles minces, lorsqu'on désire avoir une soudure sans solution de continuité. Dans ce cas, les électrodes sont constituées par deux galets, qui amènent le courant tout le long de la ligne à souder et qui donnent la pression suffisante. Ces machines peuvent effectuer pendant 30 secondes une soudure sur des tôles de 3 m/m en une longueur de 1 mètre. Les pièces soudées de cette façon peuvent être embouties, ce qui montre la solidité de la soudure faite. Ce procédé s'applique à la fabrication de tuyaux, de tubes obtenus par rapprochement, de boîtes métalliques, de tonneaux métalliques, etc. Dans ce dernier cas, le fond est soudé par une machine différente de celle qui prépare le corps du bidon.

Chaque procédé demande, évidemment, une machine qui comporte des électrodes agencées d'une façon différente. On a combiné des machines complexes qui permettent d'exécuter à volonté l'une des trois espèces de soudure. Cela permet de répondre avec une seule machine à toutes les nécessités d'une fabrication ; mais, si la fabrication est suivie et très importante, on a avantage à réaliser des machines spécialement étudiées pour le travail qu'elles doivent faire.

En résumé, la soudure électrique par résistance est économique, malgré la consommation de courant qu'elle nécessite ; elle ne peut pas, évidemment, s'appliquer à tous les cas ; mais, dans toutes les conditions d'emploi où l'on cherche à l'utiliser d'une façon rationnelle, elle permet un abaissement intéressant du prix de revient, l'opération rapide donnant une économie inévitable d'argent.

La facilité de faire effectuer la soudure par une main non spécialisée a fait envisager la modification des procédés de fabrication de pièces mécaniques, pour éviter de les forger ou de les tourner, en introduisant une soudure en un point déterminé de la pièce. C'est ainsi que, pour les soupapes d'automobiles, on rapporte une tête de soupape en acier au nickel sur une tige d'acier doux ; pour les leviers d'automobiles, la poignée et une douille sont soudées à des tiges de longueur voulue, etc.



Machine à souder électrique par résistance, soudant par points.

Le chauffage électrique d'une pièce métallique au moyen du passage du courant est appliqué également au chauffage, sans nécessiter la mise en route d'un feu de forge, qui continue à brûler lorsque le travail est fini et que la sirène de l'usine sonne.

Ces machines sont prévues avec plusieurs têtes, de façon que le manœuvre peut placer plusieurs rivets à la fois. Le chauffage d'un rivet demande environ

trente secondes. Pendant qu'on chauffe un rivet, le manœuvre en a placé successivement sur chacune des têtes de la machine ; dès qu'un rivet est chaud, il le remplace par un rivet froid, et ainsi de suite; le second rivet est prêt immédiatement après le premier, et on obtient une production continue. Le chauffeur peut ainsi desservir une équipe de riveteurs sans aucune interruption. La machine à quatre têtes peut chauffer 300 rivets de 22 × 100 à l'heure.

Le chauffage est réglé ; le rivet commence à chauffer par l'extrémité et par l'intérieur ; il est toujours parfaitement chauffé à cœur, et la partie qu'on doit mater est toujours à bonne température. Le chauffage rapide ne produit aucune perte par radiation, et on obtient une économie de chaleur manifeste. Le courant est produit par un transformateur alimenté par du courant alternatif à 110 ou 220 volts ; le courant envoyé dans le rivet est de 1 à 3 volts, avec une intensité de plusieurs milliers d'ampères.

L'emploi du courant électrique dans le chauffage par résistance est donc parfaitement applicable pour la soudure et pour le chauffage de pièces telles que les rivets. Il est intéressant d'employer le courant pour ces opérations, qui sont délicates à produire par les procédés anciens, et cela d'autant mieux que l'utilisation de plus en plus répandue des forces hydrauliques pour produire le courant électrique permet d'obtenir ce courant à un prix de revient intéressant, d'économiser les combustibles de toutes sortes, qui peuvent alors être réservés à des industries où ils sont absolument indispensables. — E. Weiss.

Syrie (Archéologie de la). On comprend aujourd'hui sous le nom de Syrie la portion de territoire située entre l'Asie Mineure au N., la Palestine au S., la Méditerranée à l'O., l'Euphrate et le désert de Syrie à l'E. La Syrie apparaît dans l'histoire vers le XVIe siècle avant notre ère. Elle est alors sous la dépendance de l'Egypte, qui a placé dans les principales villes des gouverneurs, ou reconnu le pouvoir des princes locaux qui se proclament ses tributaires. A ce moment, la menace hittite pèse sur les Etats syriens ; les Hittites, dénomination sous laquelle on englobe plusieurs peuples un peu différents, mais non sémites, installés depuis très longtemps dans la haute Syrie et recevant des renforts de rameaux consanguins installés en Cappadoce, marchent vers le Sud, tenant en échec la puissance du pharaon. Nous sommes admirablement renseignés sur cette période, grâce à des tablettes cunéiformes trouvées à Tell el-Amarna en Egypte,


Couvercle de sarcophage phénicien (Ve s. av. J.-C.).

qui ne sont autre chose que les dépêches envoyées par tous ces gouverneurs de Syrie au roi d'Egypte, leur suzerain, et conservées par lui dans ses archives. Nous y voyons les gouverneurs, plus ou moins sincères, se désoler de l'avance des Hittites et de l'inaction du pharaon ; ces lettres nous donnent déjà les noms des grandes cités phéniciennes, vassales, elles aussi, de l'Egypte. Pour la période antérieure, nous n'avons pas de documents particuliers, mais nous pouvons restituer l'histoire générale du pays d'après celle des régions voisines. Pendant le cours du troisième millénaire avant notre ère, la Syrie, habitée par un mélange de populations sémitiques, les Amorrites, et non sémitiques, les Hittites, mais où les Sémites semblent avoir été prépondérants, est le point de départ d'invasions sémitiques qui, par le nord du pays, se déversent en Babylonie. Au début du deuxième millénaire, les Sémites de Syrie, peut-être sous la pression des Hittites venus du Nord, débordent sur l'Egypte, où ils établissent leur domination ; c'est l'époque des Hyksos. Lors de l'avènement de la XVIIIe dynastie, nationale celle-là, l'Egypte se libère du joug des Hyksos, pousse à son tour jusqu'en Syrie, où nous la retrouvons installée au temps de Tell el-Amarna. Nous verrons plus loin que l'archéologie permet d'ajouter quelques données aux rares renseignements historiques que nous avons sur le pays pour la période qui précède celle de Tell el-Amarna.

A partir du XVe siècle avant notre ère, toute la Syrie du Nord tombe aux mains des Hittites ; le roi d'Egypte Ramsès II arrête leurs progrès au XIIe siècle, d'une façon définitive, à Kadesh, au niveau de Homs. Au premier millénaire, l'influence égyptienne s'efface graduellement devant celle de la Mésopotamie. Les Assyriens, jusqu'à la chute de Ninive (607), puis les Babyloniens, jusqu'à la ruine de Babylone (538), gardent le contrôle sur la Syrie, où l'on distingue, en plus de la confédération des villes phéniciennes, qui forment un tout homogène d'Aradus jusqu'au Carmel, des royaumes araméens, tels que celui de Damas et ceux de la Syrie du Nord, ces derniers fortement teintés d'influences hittites.

Après la chute de l'empire babylonien, la Syrie fait partie, comme satrapie, de l'empire perse, et le siège de cette satrapie est situé à Sidon. Les successeurs d'Alexandre, les Séleucides (IIIe s. av. notre ère) font d'Antioche une ville principale, et nous assistons peu après à la mainmise des Romains sur le pays, qu'ils incorporent à la province d'Asie (64 av. J.-C.). Cette province suit le sort de l'empire romain; elle subit au VIIe siècle de notre ère l'invasion des Perses, puis celle des Arabes. Les croisés viennent organiser en Syrie, du XIIe au XIIIe siècle, une seconde France, et les témoignages archéologiques de leur domination subsistent encore aujourd'hui, malgré la reprise du pays par les Arabes (1291).

En 1517, la Syrie tombe sous le joug ottoman, et son histoire archéologique prend fin. On conçoit sans peine qu'avec un passé aussi riche en événements de première importance, le sol de la Syrie doive être exceptionnellement fertile en monuments. Cette richesse fut, en effet, prodigieuse, si l'on songe que tout ce qu'on y trouve encore aujourd'hui a dû, pour arriver jusqu'à nous, échapper aux destructions systématiques des peuples qui ont fait de la Syrie leur champ de bataille habituel au cours des siècles, et que ces peuples ont été d'autant plus destructeurs qu'ils voulaient imposer leur religion et anéantir les témoignages de celle qui précédait la leur.

Nous passerons donc en revue, pour chaque époque, les monuments les plus marquants laissés en Syrie par ces diverses civilisations et encore en place aujourd'hui ; nous indiquerons les sculptures les plus importantes parmi celles qui ont été transportées dans les musées.

Période préhistorique. Cette période, qu'il s'agisse du paléolithique ou du néolithique, est représentée en Syrie ; mais, tandis que dans nos régions elles témoignent d'une transformation complète des conditions de la vie, en Syrie, la transition de l'une à l'autre est moins sensible. Les espèces animales du paléolithique ne sont pas entièrement remplacées ; il y a seulement passage des types les plus anciens aux types modernes, car les variations de climat ont été moins


Ruines de Balbeck. — Au premier plan, bâtiments de l'avant-cour; au centre, perron et soubassements de la Basilique; au fond, ruines du Grand Temple de Jupiter, avec les colonnes qui subsistent du péristyle.

sensibles que dans l'ouest de l'Europe. Par suite de cette douceur relative de la température, les hommes préhistoriques ont pu se contenter souvent d'abris sous roche, ou même d'installations à découvert. La présence, à côté des cavernes et des abris sous roche, de sites non abrités, celle d'ossements d'animaux représentant les ancêtres de ceux que l'on rencontre encore pour la plupart dans le pays, sont un fait constant dans les installations préhistoriques de Syrie. Le début de l'âge de la pierre en Syrie ne saurait être fixé avec aucune certitude; par contre, celui de l'âge des métaux peut être daté d'environ 3000 av. J.-C.; mais il s'en faut que l'usage des instruments en pierre ait cessé brusquement à cette époque ; pendant longtemps encore, les outils de pierre polie furent utilisés par les indigènes, notamment les lames d'obsidienne, que l'on retrouve pendant presque tout le premier âge du bronze, compris, en Syrie, entre 3000 et 1550 environ. Parmi les sites paléolithiques où ne se rencontre que l'outillage en pierre taillée et, jusqu'ici, pas de poteries, nous devons mentionner Adloun, entre Saïda et Tyr, dont les grottes ont été réoccupées dans l'antiquité, la station du Nahr Ibrahim, sur la route de Beyrouth à Djebail, celle d'Antélias, à l'entrée de la vallée du même nom, où l'on rencontre les ossements du *bison priscus*, du *cervus Mesopotamicus*, du *bubalus*, etc. De l'époque néolithique, où les instruments en pierre polie s'accompagnent d'une poterie grossière, sont les stations de Djaita, à la source du Nahr el-Kelb, de Harabel, près des sources de Neba-Laban et Neba-Arral, au pied du Sannin, de Ras el-Kelb, à l'embouchure du Nahr el-Kelb, des sables de Beyrouth, au S.-O. de la ville, le long du rivage, du Nahr Zaharani, à une heure de Saïda, près du ruisseau du même nom.

Période antérieure au XIIe siècle avant notre ère. Pour tout le laps de temps compris entre la fin du néolithique et celle du deuxième millénaire, nous n'avions guère jusqu'ici que de petits monuments de glyptique datant pour la plupart de ce millénaire, notamment de l'époque voisine de celle de Tell el-Amarna (XVIe s.), alors que l'influence égyptienne est à son apogée en Syrie. Ces monuments sont les cylindres-cachets qui servaient à sceller les tablettes. A cette époque, la Syrie se servait couramment, comme la Mésopotamie, de l'écriture cunéiforme, qu'elle gravait sur des tablettes d'argile; pour authentiquer de tels écrits, ceux qui les avaient rédigés y appliquaient leur cachet. C'étaient de petits cylindres de pierre, portant sur toute leur surface une scène, le plus souvent religieuse, gravée en creux. Quand on roulait le cylindre sur l'argile encore fraîche, la scène qui y était représentée se trouvait reproduite en relief. Sur ces cylindres, extrêmement nombreux, on remarque des scènes et des symboles en rapport avec

ceux que l'on trouve, dès la plus haute antiquité, sur les cylindres mésopotamiens ; mais, à côté de cette influence prépondérante, il en est d'autres qui se font sentir dans les détails d'exécution: ce sont les influences hittite, chypriote et égyptienne, qui se traduisent par des modifications dans les attitudes, dans les costumes des personnages et dans l'emploi des symboles qui ornent les surfaces du cylindre laissées vides par la composition principale. Par exemple, dans les scènes qui représentent le fidèle devant la Divinité et qui sont de fabrique courante en Babylonie à cette époque, tantôt les personnages sont vêtus du costume hittite, tantôt figurés sous les traits de dieux égyptiens; parmi les animaux, on remarque le sphinx et le griffon chypriote à tête d'oiseau, pour ne citer que quelques exemples.

Or les dernières fouilles de Phénicie exécutées par Montet, à Djebail, l'ancienne Byblos, viennent de nous révéler toute une autre série de monuments relevant de l'influence égyptienne. Dans les ruines d'un très ancien temple de style égyptien, ont été recueillis des vases ou objets votifs aux noms des plus anciens pharaons: Pepi II, Ounas, et même Mycerinus, le constructeur d'une des grandes pyramides. Nous avons ainsi la preuve que l'influence égyptienne qui ne cesse de s'exercer en Syrie, comme nous le verrons, au cours de la période phénicienne, se faisait déjà sentir au début du troisième millénaire avant notre ère.

Du milieu du second millénaire avant notre ère, nous possédons des tombes cananéennes, trouvées récemment au village de Kafer ed-Djarra, dans la banlieue de Sidon. Ces tombes en forme de four de boulanger, où l'on accède par une lucarne, sont creusées dans la roche, presque à fleur de terre ; les cadavres y étaient disposés à même le sol, recouvert d'un lit de cailloutis. On a trouvé dans ces tombes, outre une céramique analogue à celle que l'on connaissait déjà en Palestine pour cette époque, des vases importés de Chypre de style mycénien ancien, des débris de céramique et des scarabées qu'on classe à l'époque des Hyksos. De la fin de ce millénaire, à partir de 1200 environ, datent les premiers monuments importants; nous pouvons désormais fonder l'archéologie de la Syrie sur autre chose que sur des vestiges ou des petits monuments.

Monuments hittites. Ils datent des premiers siècles du premier millénaire avant notre ère et sont en majorité épars dans le nord de la Syrie. Après que Ramsès eut limité, au XIIIe siècle, l'avance des Hittites vers le sud de la Syrie, certaines tribus de ce peuple se maintinrent dans le pays, assez fortes pour imprégner de leur influence la civilisation des royaumes qui occupaient le nord de la contrée. Ces deux principaux Etats furent celui de Karkémish (aujourd'hui Djerablus) sur l'Euphrate, au N.-E. d'Alep, et celui de Samal (aujourd'hui Zendjirli), au N.-O. d'Alep, ce dernier beaucoup plus mélangé d'influences sémitiques araméennes. Les ruines de Karkémish, qui fut détruite par les Sargonides d'Assyrie, nous ont livré de nombreux documents écrits en hiéroglyphes hittites, que l'on ne comprend pas encore aujourd'hui ; nous ne pouvons donc restituer avec certitude l'histoire de ce royaume, mais les documents découverts au cours des fouilles anglaises prouvent une parenté considérable entre l'art de Karkémish et l'art assyrien. Mêmes défilés de guerriers, mêmes chasses royales où le monarque, dans son char, force les lions à la course ; mêmes combats d'un héros contre des monstres, mêmes scènes religieuses, que nous expliquons encore mal et où se trouvent représentés de bons et de mauvais génies. Mais il n'y a que ressemblance entre l'art des deux pays ; l'un ne procède pas de l'autre : ils proviennent tous deux d'un même art plus ancien, l'art sumérien, florissant en Mésopotamie et en Elam dès l'an 3000, qui a évolué sur place, selon les affinités des peuples qui s'en sont inspirés. A Zendjirli, les antiquités retrouvées ont le même caractère, mais les inscriptions sont écrites en langue araméenne, langue sémitique voisine de l'hébreu, ce qui fait que nous en comprenons la teneur ; nous apprenons ainsi que les rois de Samal étaient tributaires de l'Assyrie ; on a d'ailleurs retrouvé à Zendjirli même la stèle que le roi Asarhaddon (VIIe s.) fit élever sur place, lorsqu'il eut définitivement annexé le royaume de Samal. Les ruines de Zendjirli, explorées par les Allemands, nous ont fait connaître ce qu'était la fortification hittite au début du premier millénaire avant notre ère ; tandis que les villes assyriennes étaient le plus souvent carrées, celles des Hittites étaient bâties sur un plan rond. De grands murs flanqués de tours formaient une double enceinte, protégeant les palais situés à l'intérieur; les portes étaient fortifiées, véritables citadelles percées d'un étroit passage facile à défendre ; ce sont à peu près les mêmes principes qui ont inspiré les fortifications de Khorsabad, ville de plaisance assyrienne, bâtie au N.-E. de Ninive, par le roi Sargon II (VIIIe s. av. J.-C.). D'ailleurs, les rois d'Assyrie se vantent, dans leurs inscriptions, d'avoir fait édifier des monuments imités des Hittites. Les palais de Zendjirli avaient la forme de quadrilatères, dont la façade était située sur l'un des côtés longs ; ils étaient bâtis partie en pierres et partie en briques crues ; le toit était plat sur les bâtiments étroits, en coupole ou en voûte sur les bâtiments carrés ou trop vastes pour qu'on pût jeter un toit plat d'un mur à l'autre. La colonne faisait partie de ces édifices, mais une colonne dont le fût était de bois, reposant sur un socle de pierre ; ces socles étaient ornés de représentations en relief, comme ceux provenant de Delphes, par exemple, ou bien ils affectaient la forme d'animaux: lions ou sphinx accouplés. Là encore, pour l'emploi de la colonne, les Assyriens ont procédé comme les Hittites de Zendjirli. La décoration animale jouait un grand rôle dans les constructions hittites ; l'animal qu'on représentait le plus souvent était le lion. Des lions se dressaient à l'entrée des portes ou se profilaient sur les bas-reliefs des murailles ; parfois, des sphinx ailés à tête humaine ou des taureaux jouaient le même rôle.



Château de la mer, à Saïda.

D'autres sites de la Syrie du Nord ont fourni des monuments du même type, notamment Marash au pied du Taurus, Aïntab à l'E. de Zendjirli, Sakjé-Geuzi, tout près du même point ; dans cette dernière localité, on a reconnu que le site était occupé depuis une très haute époque, et on y a découvert une céramique comparable à celle qu'on trouve en Elam (nom ancien du sud de la Perse), quand la civilisation dite *sumérienne* y florissait. La ville d'Alep a donné quelques monuments hittites, des inscriptions, et notamment des lions, rencontrés alors qu'on faisait des sondages sur la colline artificielle où s'élève la citadelle. Toute cette région, de l'Euphrate au golfe d'Alexandrette, a été occupée par les Hittites ; la campagne est parsemée de buttes factices, dont certaines sont les restes des postes qu'ils avaient élevés, et l'on a trouvé des monuments de leur civilisation jusque près d'Antioche. Nous savons par l'histoire et par la Bible que les Hittites avaient pénétré loin dans le sud de la Syrie, en Palestine même ; nous en possédons une preuve archéologique : dans le pays de Moab, à l'E. de la mer Morte, on a découvert un bas-relief, aujourd'hui au musée du Louvre, qui représente un guerrier coiffé du casque et armé de la lance ; tout, dans le style et dans le costume du personnage, nous invite à y voir une œuvre hittite et, très probablement, l'image du dieu de la foudre et de la tempête, exécutée un peu avant l'an 1000 précédant notre ère. Tout cet art hittite se montre imprégné des mêmes influences que l'art des Sumériens de l'ancienne Chaldée ; au début du premier millénaire, qui est l'époque dont nous avons des monuments en Syrie, il se montre très voisin de ce que sera l'art assyrien, en même temps que, sur certains points accessoires, il reflète l'influence artistique du bassin de la Méditerranée.

Monuments phéniciens. La partie occidentale de la Syrie, c'est-à-dire la côte, qui était occupée par le peuple phénicien, nous a donné des monuments quelque peu différents. Pas de palais comme en Syrie du Nord, car les villes de Phénicie n'ont pas cessé d'être habitées depuis l'antiquité, et les ruines des édifices anciens sont recouvertes par les villes modernes, de sorte que, jusqu'ici, on n'a pas eu la chance d'en exhumer les restes ; mais nous pouvons être assurés de leur réalité : on a trouvé à Saïda des fragments de chapiteaux provenant du palais élevé par le roi des Perses à Sidon, palais qui fut détruit au IVe s. av. J.-C. Ces chapiteaux étaient en forme de taureaux agenouillés, comme dans les célèbres colonnes rapportées de Suze par Dieulafoy et conservées aujourd'hui au Louvre. Par contre, nous sommes mieux renseignés sur tout ce qui concerne l'art religieux. Les Phéniciens, comme tous les Sémites, avaient des temples composés d'une enceinte sacrée à ciel ouvert, au milieu de laquelle s'élevait l'autel ou une petite chapelle, demeure de la Divinité. Les fouilles d'Ernest Renan en 1860 ont dégagé à Amrit (presque en face l'île de Ruad) un de ces sanctuaires ; au flanc d'une colline, une vaste cour a été taillée dans le rocher ; au centre de la cour on a épargné dans le roc une sorte de plate-forme, sur laquelle a été bâtie une petite chapelle. Celle-ci est faite à l'image des naos égyptiens, car c'est un caractère de l'art phénicien d'être un composé de motifs empruntés aux différents peuples avec lesquels les Phéniciens étaient en relations commerciales : l'Egypte, Chypre et le monde égéen, les Hittites et la Mésopotamie. Les Phéniciens, peuple de marchands et de navigateurs, n'ont jamais eu un art très personnel; ils ont simplement amalgamé ces motifs d'une heureuse façon et les ont propagés par le commerce. C'est ainsi que nous avons de petites chapelles à usage domestique (conservées au Musée du Louvre), qui sont des imitations d'œuvres égyptiennes. On a retrouvé les restes d'un autre temple consacré au dieu de la santé, Eshmun, l'Esculape des Grecs, à Saïda, nom moderne de l'antique Sidon. Ce temple était une terrasse artificielle, appliquée contre le flanc d'une colline et soutenue par des blocs de pierre cyclopéens; sur la terrasse, aujourd'hui ruinée, devait s'élever le naos.

Les dieux qu'on adorait dans ces temples étaient représentés, à l'époque dont nous avons le plus de monuments (milieu du premier millénaire av. J.-C.), sous les traits de divinités égyptiennes; nous conservons au Louvre plusieurs figures de l'Astarté phénicienne, équivalent de la Vénus des Romains; c'est l'image de la déesse égyptienne Isis, avec sa coiffure en perruque, surmontée du disque au centre d'un croissant.

L'art funéraire des Phéniciens nous est assez familier; outre que leurs nécropoles étaient tellement nombreuses qu'il en est beaucoup parvenu jusqu'à nous, elles sont en général assez accessibles aux recherches d'après leur situation en dehors des villes, en des points qui ne sont pas aujourd'hui habités. La tombe même des Phéniciens prêtait peu à la décoration. Aux puits funéraires profonds de huit à neuf mètres, de la première période, au fond desquels s'ouvraient des chambres sépulcrales, succédèrent des tombeaux plus proches du sol, où l'on accédait par des escaliers; ces tombeaux, véritables appartements à chambres multiples, recevaient des sarcophages. Au-dessus des tombeaux s'élevaient des monuments funéraires. La nécropole d'Amrit nous en a conservé plusieurs exemples; c'étaient de hautes constructions pyramidales en pierre, s'élevant jusqu'à cinq mètres et composées d'une base quadrangulaire ou circulaire sur laquelle se dressait une colonne à extrémité arrondie ou sommée d'un pyramidion. Les sarcophages qui étaient déposés dans ces tombeaux étaient tantôt des caisses de marbre à couvercle légèrement en dos d'âne, tantôt des imitations, en marbre de Paros, de la boîte à momie égyptienne; sur le couvercle du cercueil s'enlève en relief une tête d'homme ou de femme. On connaît aujourd'hui de nombreux exemples de ces sarcophages, conservés aux musées du Louvre et de Constantinople, notamment; ils datent du Ve et du IVe siècle avant notre ère et ont été trouvés pour la plupart dans la région de Sidon et de Tortose, près d'Amrit ; les plus célèbres sont ceux des rois de Sidon, Tabnit et Eshmunazar (Ve s. av. J.-C.), sarcophages égyptiens qui ont inspiré les artistes phéniciens.

Période gréco-romaine. Dès avant la conquête d'Alexandre (333), l'influence grecque avait pénétré en Phénicie; à partir de ce moment, elle devient prépondérante, au point d'étouffer la personnalité de l'art phénicien. C'est de l'époque grecque que datent

les magnifiques sarcophages du musée de Constantinople trouvés à Sidon, connus sous les noms de « sarcophages d'Alexandre », parce que ce roi y est figuré, du Satrape, des Pleureuses, Lycien, etc., à cause des représentations qui les ornent et qui sont une merveille de style, d'exécution et aussi de conservation. Ces œuvres, ornées de scènes de combats ou de chasses et d'une riche ornementation décorative, sont du IVe siècle.

Lorsque la Phénicie fait partie des provinces romaines, l'influence de Rome vient s'ajouter à celle de la Grèce. Pendant longtemps, la langue grecque prévaudra encore en Phénicie, alors que l'art syrien sera l'imitation de l'art romain. On peut donner comme limite extrême à cette période romaine l'invasion de l'islamisme, en tenant compte de ce fait que, du début du christianisme jusqu'au VIIe siècle, l'art syrien, païen d'abord, chrétien ensuite, a évolué d'une façon personnelle et avec autonomie. Les principaux monuments attribuables à cette période sont des sarcophages, des temples et des mosaïques. Les sarcophages affectent la forme de caisses à couvercle en dos d'âne; aux quatre angles s'élèvent des acrotères; l'ornementation générale de la cuve consiste en guirlandes fréquemment soutenues par de petits génies, en mufles de lion, têtes de Méduse, bucrânes. En même temps, la décoration architecturale, oves, rais de chœur, rinceaux, encadre richement ces motifs. Certains sarcophages portent de véritables scènes en bas-relief; de Saïda provient une représentation de vaisseau marchand, aboutissant du type du « vaisseau de Tharsis » des Phéniciens que nous mentionne la Bible (musée de Beyrouth). De Beyrouth provient le sarcophage de Phèdre et d'Hippolyte, orné sur deux côtés de scènes mythologiques et sur les deux autres d'un sphinx ailé à tête de femme, d'un aigle, de griffons et de guirlandes; de Beyrouth, également, un sarcophage dionysiaque à scènes de sacrifice (tous deux au musée de Constantinople). Nous connaissons les nécropoles qui donnaient asile à ces tombeaux. En Phénicie, les cavernes sépulcrales, jusqu'alors très simples, sont ornées de fresques peintes sur un enduit de plâtre; ces fresques représentent des personnages, des fleurs, des guirlandes, des oiseaux; ailleurs, à Khatoura par exemple, dans le nord de la Syrie, sur la route de Qala'at Semân à Alexandrette, se voient de nombreux tombeaux taillés dans le roc, accompagnés de stèles funéraires. L'entrée de certains de ces tombeaux est surmontée d'une niche, où est représentée la scène des adieux; un aigle, les ailes éployées, plane au-dessus de la porte. Parfois, la façade des tombeaux rappelle celle d'un temple avec colonnes de chaque côté de l'entrée; parfois, c'est une porte avec un simple entablement. Ces nécropoles se retrouvent dans toute la Syrie du Nord, dans la région du Hauran, à Soueïdiyeh (l'ancienne Séleucie) près des bouches de l'Oronte, et à Palmyre; à Palmyre notamment, et à Qennaouat (en Palestine transjordanienne), les sépultures affectent quelquefois la forme de tours quadrangulaires, dans lesquelles sont ménagées les niches à sarcophages. On peut rapprocher ces tombes à façades creusées dans le roc de celles qu'on rencontre au S. de la Palestine, dans l'ancienne Nabatène, lesquelles datent du siècle qui précède et de celui qui suit l'ère chrétienne; ce type de sépulture tend à remplacer la demeure funéraire creusée sous terre, où l'on accédait par un escalier.

Les monuments syriens de la période romaine, quoique inspirés des formes habituelles de l'époque, ont cependant une décoration très caractéristique. La Syrie adopte un décor végétal extrêmement riche, emprunté à la flore du pays; cette particularité se retrouve d'ailleurs en Palestine, au tombeau des Rois et au tombeau des Juges, par exemple. Les chapiteaux des colonnes, qui sont de l'ordre corinthien, se surchargent de feuilles finement découpées; les linteaux et les encadrements des portes sont recouverts de rinceaux à rosaces, de pampres et de grappes de raisin où se jouent fréquemment des oiseaux et de petits personnages; il y a dans ces monuments une véritable prodigalité de sculptures.

Les ruines de temples d'époque romaine sont légion en Syrie; parmi les principales, il faut citer Bœtocécé (aujourd'hui Hosn Souleïmân), sur la route de Tripoli à Hamah, qui nous offre un type magnifique d'enceinte sacrée à ciel ouvert de 144 mètres de long sur 90 de large, mais bâtie à l'époque romaine (Ier siècle de notre ère); Siah, à la limite sud de la Syrie sur la route menant de Damas à Bosra, qui possède des ruines de temple du Ier siècle après J.-C.; Hibbariyeh et Aïn Hercha, sur la route de Banias à Racheya, où l'on trouve des restes de temples dont la façade, tournée vers l'E., est ornée de deux colonnes au centre et de deux pilastres ioniques, ou antes, terminant les murs latéraux. Les temples les plus célèbres sont ceux de Balbeck et de Palmyre. Ceux de Balbeck, l'ancienne Héliopolis, située sur la ligne de Rayak à Homs, sont bâtis dans une enceinte de hautes murailles formées de blocs cyclopéens; cet ensemble admirable a beaucoup souffert au cours des siècles, du fait des tremblements de terre et des pillages de guerre. Des propylées conduisaient à une cour hexagonale de 60 mètres de diamètre, ornée de niches richement sculptées. Cette cour donne accès dans une deuxième cour rectangulaire, au fond de laquelle s'élevait le temple du Soleil. Il n'en reste plus que les substructions et six colonnes gigantesques. A côté de ce temple, était construit le temple de Bacchus, mieux conservé, dont il subsiste le péristyle à colonnes de 16 mètres de hauteur; leur entablement est relié à la *cella* par de larges dalles, formant un plafond finement sculpté. Le portail est la partie la plus riche du temple; il est surchargé de motifs décoratifs tels qu'ils sont décrits plus haut. La *cella* était ornée de demi-colonnes, entre lesquelles étaient ménagées des niches; le sanctuaire occupait l'extrémité de la *cella*. La construction de ces temples dura du milieu du IIe au milieu du IIIe siècle de notre ère. A la fin du IVe siècle, Théodose fit détruire le temple de Jupiter et, en avant de l'ancienne façade, éleva une basilique, dont il ne reste que des ruines. — Les Arabes se servirent de l'enceinte des temples comme d'une forteresse. La splendeur de Palmyre, située dans une oasis à 140 kilomètres environ de l'est de Homs, date du IIe et du IIIe siècle de notre ère. Le temple du Soleil avait de grandes analogies avec celui de Balbeck; enfermé dans une enceinte de hautes murailles comprenant 390 colonnes qui délimitaient une cour carrée, il mesurait 60 mètres sur 31, et sa décoration, du style exubérant de la Syrie, rappelle celle de Balbek; le temple du Soleil est malheureusement fort dégradé. Ces ruines grandioses peuvent être rapprochées de celles de Djérach, l'ancienne Gerasa, au S.-O. de Bosra, en Palestine. Des premiers siècles de notre ère datent encore les colonnades plus ou moins ruinées de Palmyre et de Qala'at em-Moudiq (l'ancienne Apamée), sur la route d'Hamah à Alep. Les villes romaines de Syrie possédaient souvent une colonnade partant d'une porte et traversant toute la cité; un tétrapyle était bâti à l'intersection de la colonnade principale et, d'une autre, moins importante, qui formait avec elle une croix; cette disposition se retrouve également à Latakiyeh (jadis Laodicée), dans un monument du IIIe siècle de notre ère. Nous trouvons des restes de ces portes, qui sont parfois de véritables arcs de triomphe, à Bosra, à Soueïdiyeh et à Damas; là se voient encore quatre colonnes à chapiteaux corinthiens d'un beau travail supportant un arc aujourd'hui mutilé; la frise et la corniche de cet arc sont finement sculptées. Cet arc se rattachait à l'ancien temple, dont la mosquée occupe aujourd'hui l'emplacement, par une double colonnade d'environ 60 mètres de long. Les théâtres et les thermes, partie si importante de la cité antique, sont représentés en Syrie.

Il subsiste à Qennaouât un petit théâtre taillé dans le rocher; à Bosra, le théâtre avait une galerie supérieure formée par une colonnade couverte; la scène mesurait 54 mètres de large sur 10 mètres environ de profondeur. Des restes de thermes se voient aussi à Bosra et à Serdjilla, en Syrie du Nord, sur la route de Hamah à Alep; ces derniers sont bien conservés. L'entrée, la salle d'attente, la chambre de chauffe, la salle commune et les étuves particulières, la tribune sur colonnes pour les musiciens se reconnaissent encore.

La décoration en mosaïque nous a laissé d'intéressants témoignages; on en rencontre de beaux échantillons, mais souvent mutilés, dans toute la Syrie; une des plus belles, et tout à fait intacte, celle de Kabr Hiram, près de Tyr, a été transportée par la mission Renan au musée du Louvre. Aux environs de Saïda, les fouilles de 1914 ont fait découvrir une stèle funéraire du IVe siècle toute en mosaïque où, parmi des ornements géométriques, se trouvent les portraits des défunts.

La Syrie chrétienne jusqu'au VIIe siècle. Le Hauran est riche en monuments civils et religieux datant des premiers siècles de notre ère; l'état de conservation de ses monuments est surprenant; on sent que la vie s'est retirée d'un seul coup et non graduellement des villes et villages dont nous retrouvons, encore aujourd'hui, des rues entières avec leurs maisons presque intactes qui semblent attendre les habitants. Ces villes ont été désertées au VIIe siècle, lors du triomphe de l'islam; les populations ont émigré en masse, sans que rien soit venu les remplacer. La Syrie centrale était un pays de civilisation riche et prospère, qui embrassa avec ardeur le christianisme; aux basiliques du début succèdent des églises qui s'en inspirent encore, puis qui évoluent elles-mêmes et font pressentir les monuments byzantins. Dans le Hauran, le bois était rare, aussi les maisons les plus simples sont-elles bâties en pierre; les portes étaient de pierre, comme celles des sépulcres palestiniens. De pierre aussi les dalles obturant les fenêtres; elles sont percées de jours symétriques formant rosace ou quelque dessin géométrique, pour le passage de la lumière; les premiers vitraux musulmans seront de même un ajourage de carreaux de plâtre, dans lequel on insérera de petits morceaux de verre. Dans le Hauran, on continue à creuser les tombeaux dans le roc, ou bien ce sont des constructions cubiques surmontées d'une pyramide, par exemple à El-Barah et à Dâna, près de l'ancienne Apamée, près de Marrat en-Noamân, sur la route de Hamah à Alep. A Chaqqa, l'antique Eaccœa, sur le trajet de Damas à Bosra, se voient les restes d'un palais et d'une basilique à trois nefs, de 18 mètres de long sur 19 de large; de même à Es-Seraï (à Qennaouat). D'autres églises sont encore debout à El-Barah et dans son voisinage à Hass (Ve s.) et à Serdjilla. Au Nord, à Qalb-Louzeh (route d'Hamah à Alep) et à Tourmanîn, qui en est proche, sont des églises du VIe siècle; à celle de Tourmanîn était jointe une vaste hôtellerie ecclésiastique pour le logement des pèlerins. Enfin, sur le chemin d'Alep à Alexandrette, est situé le célèbre monastère de Qala'at Semân (près de Khatoura), où vécut Siméon le Stylite. Bien que les Arabes aient converti les ruines en forteresse, l'aspect des monuments reste très caractéristique. L'église est formée de quatre nefs en croix, dont le centre est occupé par une cour octogone, où se voit encore la base de la colonne de saint Siméon. Tous ces monuments du Hauran utilisent les éléments décoratifs que nous décrivions plus haut, mais il s'y joint nombre de symboles franchement chrétiens; le monogramme du Christ, des croix, des poissons, des calices entre des paons; certains linteaux à motifs géométriques font pressentir la décoration qu'adopteront les Arabes. Il y a là, comme le dit de Vogüé, qui a étudié la région au milieu du siècle dernier, « plus de cent cités chrétiennes sur un espace de 30 à 40 lieues », dont la conservation paraît d'autant plus saisissante que la Syrie ne nous offre pour les époques antérieures que des monuments mutilés.



Cour de la Grande Mosquée de Damas.

Les monuments des croisés. La période des croisades est merveilleusement représentée en Syrie; pendant plus de cent cinquante ans, l'influence franque ne cessa de se faire sentir dans le pays, et les croisés, transportant en Syrie les habitudes occidentales, construisirent forteresses et églises sur le modèle de celles d'Europe. Le travail des croisés est d'ordinaire fort soigné, ce qui empêchera de confondre leurs œu-

vres avec celles des Arabes qui construisaient hâtivement et sans un tel souci de perfection. C'est à cette solidité et aussi à ce que les forteresses des croisés étaient dans des lieux écartés, sur des collines dominant les vallées, qu'on doit de retrouver aujourd'hui encore tant de leurs ouvrages fortifiés. Le plus beau est le Qala'at el-Hosn (krak des Chevaliers, XIIe s.), élevé en un point escarpé par les Templiers, sur la route de Tripoli à Homs. Deux enceintes, dont la seconde domine la première, sont séparées par un fossé rempli d'eau; dans la seconde enceinte, sont accumulés les moyens de défense, surtout du côté sud qui, par sa position topographique, était le point le plus vulnérable. La chapelle située dans l'intérieur de la forteresse mesure 21 mètres de long sur 8 mètres de large. Les tours renferment plusieurs étages de salles destinées à servir de magasins ou d'appartements. Encore aujourd'hui, les restes du Qala'at el-Hosn sont d'une majesté imposante et rappellent au voyageur les ruines des forteresses occidentales du moyen âge. Au S. de Latakiyeh se voit le château de Markab (ancien Margat), forteresse des Hospitaliers, abandonné, ainsi que le précédent, à la fin du XIIIe siècle. Le château s'élève sur un promontoire dominant le pays environnant; dominé par un donjon. Tortose est un ensemble de travaux de maçonnerie formidable; les croisés durent y employer, outre les pierres qu'ils tiraient de leurs fossés, des matériaux empruntés aux ruines phéniciennes qui parsemaient la région. Dans l'enceinte de la ville, s'élevait la cathédrale Notre-Dame, citée par Joinville; c'est un édifice du XIIe siècle, qui mesure 40 mètres de long sur 27 de large; la façade, flanquée de deux petites chapelles, donne, par un portail ogival surmonté de trois fenêtres, dans une nef centrale, séparée par des piliers des nefs latérales. Au sud de la Syrie, à Bosra, on peut visiter les ruines d'une cathédrale, dont le plan est un cercle inscrit dans un carré; sur l'un des côtés se détache le chœur, flanqué de deux chapelles. A Beyrouth, l'église Saint-Jean est maintenant une mosquée; l'intérieur est divisé en trois nefs par deux rangs d'arcades à chapiteaux romans; la voûte de la nef centrale est en berceau. C'est le sort des plus belles églises de Syrie, quand elles n'ont pas été détruites par les Arabes, d'avoir été converties en mosquées; elles ont subi de ce fait pas mal de modifications et, par suite de cette nouvelle destination, il a été à peu près impossible jusqu'ici d'en faire une étude complète. Même transformation à Saïda, où la Grande



Citadelle d'Alep

là encore, deux enceintes donnaient accès au réduit du château, où se trouvaient, comme au Qala'at el-Hosn, la chapelle, la grande salle et un donjon de 29 mètres de diamètre. A Sahioun (le Saône des croisés), sur le chemin de Latakiyeh à Alep, le fossé de la forteresse avait été taillé dans le roc vif, et la pile du pont qui faisait communiquer le château avec les alentours était ménagée dans la masse; elle apparaît aujourd'hui comme une énorme colonne. Au fond du fossé, logeaient en temps de paix les chevaux, dont les mangeoires sont creusées dans le roc. A Safita (castel Blanc des Templiers), entre Tripoli et Hamah, où la position du château dominant deux vallées et la double enceinte rappellent ce que nous avons déjà vu pour les autres châteaux, la chapelle et la grande salle sont contenues dans le donjon de la tour, quadrilatère de 31 mètres de long sur 18 de large. Dans la Syrie centrale, sont le château de la mer de Saïda (Sagette des croisés), situé sur un îlot et relié au rivage par un pont dont quelques arches datent du XIIIe siècle; au S.-E. de Saïda, le Qala'at ech-Chouqif (Beaufort), très remanié par les Arabes; plus au S., à la limite de la Syrie, le Qala'at Qourein (Krein), le Montfort des Teutoniques. Ce château, construit par un ordre établi depuis peu en Syrie, ne révèle pas les influences orientales qu'avaient subies les ordres du Temple et des Hospitaliers; il rappelle les châteaux allemands du moyen âge. Presque toutes ces constructions semblent avoir succédé à des ouvrages de défense musulmans, dont les croisés se sont emparés lorsqu'ils se sont établis dans le pays et qu'ils ont ensuite refaits ou perfectionnés. Il est beaucoup d'autres monuments que ceux que nous avons cités, presque entièrement ruinés aujourd'hui; le plus souvent, les Arabes les ont utilisés comme habitations, ou même s'en sont servis comme de forteresses pendant le moyen âge. La ville de Tortose, presque en face l'île de Ruad, est un bon exemple des fortifications des cités franques; l'enceinte de la ville affecte la forme d'un trapèze irrégulier, bordé d'un mur crénelé, flanqué de tours barlongues. Le château, situé face à la mer dans un des angles du quadrilatère, est

Mosquée est une ancienne église dédiée à saint Jean, longue de 30 mètres, large de 10 et précédée d'un vestibule que surmonte un minaret. A Tyr, l'ancienne cathédrale, qui mesurait 70 mètres de long sur 22 mètres de large, 35 aux bras de la croix, et possédait trois nefs et trois absides, n'est plus qu'un souvenir; il en restait des ruines importantes il y a quarante ans; les habitants ont tout détruit; seules, de gigantesques colonnes en syénite rose d'Egypte, renversées et à demi enfouies dans les décombres, donnent une idée de la splendeur passée de ce monument.

L'art arabe. Contrairement aux prévisions que l'on pourrait faire, il est relativement peu représenté en Syrie; il comprend deux périodes: celle qui va de la conquête islamique (VIIe s.) jusqu'aux croisades (XIIe s.) et celle qui prend naissance après le départ des croisés (fin du XIIIe s.). Il faut tenir compte de ce fait que, dans bien des cas, qu'il s'agisse d'architecture religieuse ou militaire, les Arabes ont utilisé les constructions élevées avant leur domination; à cet égard, les monuments des croisés leur ont été d'un grand secours en leur permettant, pour la seconde période de leur occupation, toute une série de réemplois. Les principaux témoignages de l'activité artistique des Arabes se trouvent à Damas et à Alep; à Damas, la Grande Mosquée des Ommiades, qui dut succéder à une église dédiée à saint Jean, est moderne, un incendie l'ayant détruite en 1893; mais elle a été reconstruite telle qu'elle était auparavant. Elle mesure 131 mètres de long sur 38 de large, et son plan est celui d'une basilique; deux rangs de colonnes la divisent en trois travées; au centre s'élève une coupole. La grande cour, qui longe la mosquée dans le sens de la longueur, est entourée d'arcades; deux petits pavillons y sont placés, à chaque extrémité de la cour; au milieu, la fontaine rituelle. Le minaret du sud-ouest, octogone à trois galeries superposées, va en se rétrécissant aux étages supérieurs. La grande Dervicherie de Damas date de la conquête turque; c'est un cloître carré, couvert de petites coupoles soutenues par des colonnes; d'un côté du cloître sont les cuisines; de l'autre la mosquée, couverte d'un dôme flanqué d'un minaret de chaque côté; ici, le style turc prédomine.

A Alger, la mosquée dite de « Zacharie », reconstruite en 976, se rapproche du plan de celle de Damas; de même que celle-ci prétend renfermer le tombeau de saint Jean-Baptiste, celle-là croit posséder le tombeau de Zacharie, son père. Le minaret, qui date de la fin du XIIIe siècle, est de forme carrée; d'autres minarets d'Alep (mosquée du Kadi) sont ornés d'une cannelure saillante, qui indique une influence persane ou arménienne. A Hamah, le minaret de la Grande Mosquée se termine par une loggia octogonale, sous un auvent en saillie. Comme beau spécimen d'architecture militaire, on peut mentionner la citadelle d'Alep, sur une colline en partie artificielle. Elle est entourée d'un fossé; un pont le franchit entre la tour extérieure et celle d'entrée, qui est massive et agrémentée de sculptures; la grande place située à l'intérieur est obstruée par un amas de ruines.

Nombre de villes de Syrie renferment encore des maisons arabes à cour intérieure sur laquelle ouvrent les appartements ou des salles de réception (*liouân*), communiquant avec la cour par un grand arc en ogive. Ces cours, dallées de pierres multicolores, sont ornées au centre d'un bassin à jet d'eau; les parois de la cour et celles des *liouân* sont d'ordinaire ornées de stuc ou de mosaïques.

Parmi les monuments civils datant de la période arabe, nous devons mentionner les *khans*, constructions, fortifiées le plus souvent, destinées à servir d'entrepôt aux marchandises et d'abri pour les voyageurs. — Georges CONTENAU.

Tuberculose (CONCEPTION ACTUELLE DE LA). L'extrême fréquence et la gravité souvent si grande de la tuberculose font de cette maladie un fléau social d'autant plus inquiétant que la thérapeutique demeure presque désarmée contre lui. Aussi biologistes et médecins s'efforcent-ils tout au moins d'en déterminer avec précision l'évolution et les modalités, espérant tirer, soit du laboratoire, soit de la clinique, des renseignements susceptibles de nous en rendre enfin maîtres. Voilà pourquoi les conceptions relatives à la tuberculose changent à peu près tous les vingt ans. C'est la dernière en date — jusqu'à nouvel ordre — que nous nous proposons d'exposer ici.

Trois faits dominent l'histoire nosologique de la tuberculose: la découverte de son inoculabilité et de sa contagiosité par Villemin, la découverte de son microbe par R. Koch, l'interprétation de son polymorphisme par l'*allergie* de Von Pirquet. L'allergie, aujourd'hui, joue un rôle important dans l'idée que l'on se fait de l'infection tuberculeuse. Voyons comment.

L'homme est extrêmement réceptible à la tuberculose; il ne jouit contre elle d'aucune immunité naturelle; il la contracte donc aisément et directement d'un tuberculeux, exceptionnellement d'animaux tuberculisés, bovins par exemple, et, par le fait de cette réceptivité, la tuberculose augmente nécessairement de fréquence avec l'encombrement et la densité de la population. Mais, quoi qu'on en ait dit, l'hérédité tuberculeuse ne paraît pas intervenir, et les cas qui avaient semblé la prouver se réfèrent à des infections familiales.

Comme dans toutes les maladies infectieuses, deux facteurs déterminent les effets de l'infection : la *graine*, c'est-à-dire le microbe lui-même, et le *terrain*, c'est-à-dire l'état de l'organisme infecté. A cet égard, toutefois, la tuberculose se comporte de façon tout à fait spéciale. D'une part, en effet, la virulence du bacille humain paraît assez constante et, par suite, la gravité de la maladie varie suivant que la contamination est faible et occasionnelle, ou répétée et massive; de l'autre, le terrain, en raison de la réceptivité humaine, est en quelque sorte fixe et ne se constitue que par l'effet d'une première atteinte, qui crée une immunité plus ou moins solide. D'où il suit qu'il n'y a ni prédisposés, ni prétuberculeux. Tous les hommes sont à peu près au même degré tuberculisables, mais on est tuberculisé, ou on ne l'est pas. Ainsi, la notion du terrain est dominée par la possibilité d'une immunité acquise. C'est Marfan qui, le premier, à propos des scrofuleux et des lupiques, invoqua cette immunité, que Calmette, Borrel, Behring, Römer, etc., démontrèrent expérimentalement. S'il n'y a pas, contre la tuberculose, d'immunité naturelle, il y a une immunité acquise, et celle-ci va régler la manière dont l'organisme réagira aux contagions secondes.

C'est que — et ceci est caractéristique de la tuberculose — une première infection n'entraîne pas les mêmes accidents que les infections ultérieures, ainsi que le montre le *phénomène de Koch.* En effet, une première atteinte, ce qu'on appelle la *primo-infection*, donne lieu, au siège même de l'inoculation, à une nodosité qui s'ulcère, puis, plus tard, à l'adénopathie. Si l'infection n'est pas massive, tout se borne là, et la tuberculose paraît s'assoupir, parfois indéfiniment; si, au contraire, elle est massive, une généralisation s'ensuit, à la rate, au foie, aux méninges, aux poumons, et la mort survient. Or, que l'individu ainsi tuberculisé et, en apparence guéri, soit réinfecté de nouveau, et les phénomènes se montrent diffé-

rents : au siège de la réinoculation, se forme une ulcération nécrotique, aboutissant à l'élimination des parties nécrosées et des microbes qu'elles contiennent, et la cicatrisation se produit, le tout sans aucune réaction ganglionnaire. Il résulte donc des constatations expérimentales et cliniques que les accidents de la primo-inoculation ne sont pas les mêmes que ceux de la réinoculation et, s'ils ne sont pas les mêmes, c'est que la première inoculation a créé un état spécial des humeurs, grâce auquel l'organisme réagit la seconde fois autrement que la première, état que von Pirquet a désigné sous le nom d'*allergie* (du gr. *allos*, autre, et *ergon*, œuvre). En réalité, cet état d'allergie équivaut à une sorte d'immunité instable, car elle correspond tantôt à des phénomènes de résistance, tantôt à des phénomènes de sensibilité, suivant que les réinfections sont rares et minimes, ou bien répétées et massives. On voit l'importance qui s'attache, dans l'évolution et la gravité des accidents, à la quantité absolue des bacilles participant aux contages et, par conséquent, au contact continu, aussi bien pour les sujets sains que pour les tuberculisés latents ou torpides, des tuberculeux contagionnants. On comprend que la suppression de ce contact soit une des règles fondamentales de la prophylaxie antituberculeuse.

Actuellement, donc, on explique par l'état d'allergie ou d'immunité les différences cliniques constatées entre la tuberculose de primo-infection (tuberculose de l'enfant, du nègre) et la tuberculose de réinfection ou de surinfection (tuberculose de l'adulte, terme, du reste, impropre, l'enfant pouvant en être victime). Nous possédons, dans les réactions à la *tuberculine* (v. ce mot et *tuberculinothérapie*), un moyen pratique de mettre en évidence cet état d'allergie, c'est-à-dire de reconnaître, chez des personnes qui ne sont pas en pleine évolution tuberculeuse et qui demeurent seulement suspectes, l'existence d'une première atteinte bacillaire. Toutefois, en présence d'une tuberculino-réaction positive, nous ne savons pas encore dire si le sujet qui la fournit possède un foyer tuberculeux minime à bacilles vivants (lesquels entretiennent ainsi la modification humorale immunisante), ou si ce sujet conserve cette modification tout en étant radicalement guéri, et nous le savons d'autant moins que l'allergie s'effondre, que la tuberculino-réaction devient négative, non seulement quand la tuberculose revêt les formes les plus graves, comme la granulie, mais encore au cours d'infections intercurrentes, telles que la rougeole, la grippe, la fièvre typhoïde, etc. On dit alors que le malade est en état d'*anergie*. Ce mot est peut-être commode, mais il ne saurait être considéré comme une explication.

Quoi qu'il en soit — et toutes réserves faites sur sa valeur absolue — la tuberculino-réaction, considérée comme réaction de sensibilité, a servi de contrôle à l'état allergique et, du même coup, apporté une explication au paradoxe de l'évolution tuberculeuse. En effet, plus on s'éloigne de l'enfance, moins les décès par tuberculose sont nombreux, mais aussi, plus s'élève le nombre des gens atteints de lésions tuberculeuses. C'est ce que montre le tableau suivant :

AGES	MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE P. 100	TUBERCULINO-RÉACTION POSITIVE P. 100	RAPPORT M/+TR
1re année. . .	6	7	0,85
2 à 4 ans. .	25	39	0,64
5 à 11 ans. .	30	50	0,60
Puberté. . . .	43	80	0,53
Adultes. . . .	19	90	0,21

On se rend compte de ces chiffres et de leur rapport, qui mesure en quelque sorte la gravité de la tuberculose à chaque âge, par ce qui précède. L'enfant, chez lequel l'état allergique est lent à s'établir (plusieurs mois d'après Debré), contracte surtout la tuberculose de son entourage immédiat ; celle-ci est donc relativement rare, mais grave souvent. A mesure qu'il grandit, l'enfant s'infecte ou se réinfecte à des sources multiples ; cependant, l'allergie intervient déjà, dans certains cas, et, bien que la mortalité monte, le rapport de gravité baisse. Il baisse encore au cours des périodes suivantes, parce que, si le nombre des tuberculisés augmente, la résistance allergique s'atteste de plus en plus fréquemment et, à partir de vingt ans environ, tout le monde ayant subi ou à peu près une primo-inoculation, parfois inaperçue ou insoupçonnée, la gravité de la maladie arrive à son minimum. D'où cette conclusion que l'homme au cours de sa vie, et sauf l'effet d'une contamination vraiment massive, s'immunise progressivement contre la tuberculose. Si donc l'immunité tuberculeuse ainsi acquise était héréditaire, ce que rien ne démontre malheureusement, on pourrait entrevoir une époque prochaine où, tous ayant été tuberculisés et mis en état allergique, la tuberculose disparaîtrait d'elle-même.

En résumé, la tuberculose est une infection dont les allures spéciales, polymorphes et déroutantes, sont surtout conditionnées par la faiblesse ou la massivité des contages. Une primo-inoculation entraîne, quel que soit l'âge, une série d'accidents que suit, dans les cas favorables, la constitution d'un état d'allergie ou d'immunité instable, tel que la réinfection ou surinfection produit des accidents différents à caractère défensif, puisque la nécrose des lésions tend à l'expulsion des bacilles du néo-contage. Mais, si ce néo-contage est massif, la résistance créée par l'allergie fait place à la sensibilisation qui donne aux accidents un caractère de gravité beaucoup plus grande. C'est là l'origine de l'expression « bons malades » et « mauvais malades », les premiers guérissant sans difficulté, les seconds succombant, quoi qu'on fasse.

La conception qui vient d'être exposée sommairement est acceptée aujourd'hui par la plupart des phtisiologues. Elle explique, comme on l'a vu, un certain nombre de faits cliniques qui étaient jusqu'ici demeurés obscurs, mais elle invoque trop d'hypothèses invérifiables pour satisfaire complètement l'esprit. Il suffit de signaler, en passant, le rôle essentiel assigné aux réinfections que nous supposons théoriquement, mais qu'il est généralement impossible de constater. Ne peut-on pas tout aussi bien supposer que la résistance organique, diminuée par un surmenage, un coup de froid, une infection, la misère physiologique, l'alcoolisme, etc., permet aux bacilles végétant dans un ganglion de reprendre leur activité et de déterminer des accidents, modifiés dans leur allure par les changements humoraux consécutifs à une première atteinte, mais dont la gravité plus ou moins grande est conditionnée surtout par le degré de diminution de cette résistance organique ? D'autres objections se dressent également contre la théorie de l'allergie, qui, telle que l'a interprétée von Pirquet, demeure absolument inexplicable. Mais ces lacunes sont la conséquence de l'ignorance où nous sommes de ce qu'est, au fond, la tuberculose ; son agent causal ne se comporte pas du tout comme les autres microbes ; nous ne savons même pas s'il faut le rattacher aux bactériacées ou aux champignons. Sanfelice, Ben Jones et Frömme, Bataillon et Terre le rattachent aux oospora ; tout récemment, Bezançon et Philibert ont montré ses parentés avec l'actinomyces. Comment, dès lors, s'étonner que nos conceptions de cette maladie soient si fragiles et si variables et notre thérapeutique si hésitante ? — Dr J. LAUMONIER.

Verga (Giovanni), romancier et auteur dramatique italien, né à Catane le 2 septembre 1840. — Il est mort dans la même ville le 28 janvier 1922. Verga appartenait à la branche cadette d'une famille noble d'origine espagnole, mais de traditions libérales : un de ses oncles fut carbonaro. Un chanoine lettré et un professeur épris de poésie initièrent à la littérature la plus romantique ce futur maître du vérisme. A seize ans, sacrifiant au goût de son temps, il composa son roman historique *Amor e Patria*, qu'on lui conseilla sagement de « mettre au cabinet ». Tout en poursuivant ses études juridiques (droit civil et droit canon), il composait une autre œuvre : *i Carbonari della montagna*, qui, interrompue un moment par les événements politiques et le débarquement de Garibaldi en Sicile (que la famille Verga accueillit avec joie), put être achevée et publiée en quatre volumes en 1861-1862. Le sort en était jeté : le jeune homme abandonna le droit pour les lettres. Ses premiers ouvrages : *Storia di una capinera* [Histoire d'une fauvette] (1871), *Eva* (1873), *Tigre reale* (1873), *Eros* (1875), *Primavera ed altri racconti* (1876) ne sont encore que des récits romantiques, différant peu de la production courante alors à la mode.

Mais parmi eux, *Nedda, esquisse sicilienne* (1874), apportait en Italie quelque chose de nouveau : le parti pris de représenter telle qu'elle est la réalité tout entière, avec toutes ses vulgarités et toutes ses laideurs. Giovanni Verga fondait l'école *vériste*, qui est en Italie l'équivalent de l'école naturaliste française et qui procède d'elle. La réalité qu'il représentait était la vie du paysan sicilien et, dans un pays fertile, mais volcanique, marécageux, meurtrier, une population misérable et fiévreuse, âpre au gain, pointilleuse, prompte à jouer du couteau, brutale et violente dans l'amour. Telle nous la voyons peinte dans ses recueils de nouvelles réalistes : *Scene popolari* (1880) ; *Vita dei campi* (1880) ; *Novelle rusticane* (1883) ; *Per le vie* (1883) ; *Vagabondaggio* (1887). C'est là que se trouve le meilleur de son œuvre et qu'il fait apprécier cette sobriété qui rappelle plutôt l'art condensé de Maupassant que l'abondance d'Emile Zola. *Cavalleria rusticana* (Chevalerie rustique), la plus célèbre de ses nouvelles, tient en quinze pages. La belle Gna Lola a laissé son prétendu, Turiddu, pour épouser le riche compère Alfio. Turiddu, revenu du service militaire, se venge de l'infidèle en se faisant aimer d'une jeune fille, Santuzza, qui se donne à lui. Par dépit de coquette, Gna Lola se met en tête de reprendre Turiddu à Santuzza et y réussit. Affolée, Santuzza révèle tout au mari, qui tue Turiddu dans un duel au couteau. Pas un détail inutile ; une sécheresse tragique, une rapidité qui emporte le lecteur, haletant, des premières lignes au dénouement. La Louve (la *Lupa*), une Messaline de la campagne, convoite un beau garçon, Nanni, qui la repousse, mais qui aime sa fille, l'innocente Mara ; elle lui donnera donc sa fille en mariage ; puis, à force d'importunités et de passion, elle finira par contraindre son gendre à devenir son amant. — Le berger Ieli (*Ieli il pastore*) aime sa femme Mara ; on lui dit qu'elle le trompe avec un de leurs compagnons d'enfance, revenu de la ville. Le soupçon a peine à entrer dans la tête épaisse de Ieli ; mais, un jour qu'il voit danser Mara avec Alphonso, il tranche d'un seul coup la gorge de l'amant. — Rosso Malpelo est un malheureux souffre-douleur, victime des ouvriers d'une mine ; il fait souffrir à son tour son âne, qui ne peut se défendre ; la persécution du fort par le faible, tel est, pour lui, le sens de la vie. Un jour qu'on demande un volontaire pour une dangereuse exploration souterraine, il s'enfonce dans la mine et plus jamais ne reparaît. Les sujets que choisit Verga sont, comme on le voit, d'une tristesse profonde. Mais, chez lui, le tragique et le réalisme se mêlent de telle sorte qu'il évite également le mélodrame et ce sombre ennui que produit souvent le naturalisme, quand il s'éternise sans choix ni mesure dans l'inventaire de détails vulgaires et laids. C'est une singulière force que la sobriété ; celle de Verga est solide et rare.


Giovanni Verga.

Il a pourtant essayé, pour deux romans, de déployer son talent de peintre naturaliste dans des sujets plus vastes. *I Malavoglia* (1881, trad. fr. par Edouard Rod, 1887) rappelle davantage la fécondité de Zola. Un vieux pêcheur sicilien, Padron N'Toni, l'aïeul de Malavoglia, la probité même, consacre toute son énergie, tout son travail à éteindre une dette qu'il regarde comme sacrée : le remboursement d'une cargaison perdue en mer. Mais ses enfants tournent mal. Son petit-fils, qui s'est fait contrebandier, tue un douanier. Il faut payer les avocats, et le vieillard meurt à l'hôpital, au moment où sa dette est enfin payée. Ce roman devait être le début d'un cycle : *i Vinti* (les vaincus), qui n'a pas été achevé, mais auquel appartient encore le roman suivant : *Mastro don Gesualdo* (1889, trad. fr. de Mme Laurent, 1900). C'est l'histoire d'un paysan riche et orgueilleux qui, après avoir épousé malgré elle une femme noble, après avoir élevé sa fille uniquement pour une belle alliance, voit sa fortune dilapidée sous ses yeux et meurt seul et désespéré, sans que « madame la comtesse » se dérange pour voir mourir son père. L'œuvre, inférieure à la précédente, contient pourtant encore des traits d'une observation aiguë et d'un pittoresque énergique.

Parmi ses autres ouvrages littéraires de moindre importance, nous devons rappeler : *il Marito di Elena* (1881) ; *il Come, il Quando e il Perche* (1882) ; *Pane nero* (1882) ; *Drammi intimi* (1884) ; *i Ricordi del capitano d'Arce* (1891) ; *Don Candeloro e Ci* (1894).

Le caractère condensé et dramatique des meilleures nouvelles de Giovanni Verga les désignait pour le théâtre. *Cavalleria rusticana*, drame représenté à Rome le 11 janvier 1884, avec la Duse dans le rôle de Santuzza et F. Ando dans celui de Turiddu, fut une date dans l'histoire du théâtre vériste. Le succès du drame dépassa celui de la nouvelle, pour être à son tour dépassé par celui de l'opéra qui en fut tiré six ans plus tard. Le 18 mai 1890, au théâtre Costanzi, à Rome, le public applaudissait avec enthousiasme *Cavalleria rusticana*, opéra de Pietro Mascagni, sur un livret extrait par Targioni Tozzetti et Menasci de l'œuvre de Verga. (Ce drame lyrique fut joué à Paris, à l'Opéra-Comique, le 19 janvier 1892, sur des paroles françaises de Paul Milliet.)

D'autres pièces suivirent : *la Portineria* (la Loge du portier) [le typographe Carlino délaisse la douce Malia pour sa sœur, la coquette Gilda. Malia meurt de douleur, et Carlino flirte avec Gilda jusqu'auprès du lit de l'agonisante] ; *la Lupa*, aventure aussi osée sur la scène que dans le livre ; *la Caccia alla Volpee* (la Chasse au renard), sujet emprunté à la vie mondaine, qui inspira moins bien Verga que les scènes rustiques ; *la Caccia al lupo* (la Chasse au loup) [Marie-Angèle, femme du berger Gallo, reçoit son amant dans sa chambre. Le mari revient. Écœurée de la lâcheté de son amant qui ne songe qu'à fuir, elle le livre à la vengeance du mari] ; *Dal tuo al mio* (Du tien au mien) [possesseur d'une mine de soufre, le noble don Raimond Navarra est dépouillé et vilipendé par le paysan usurier Nunzio Rametta]. De ce drame l'auteur tira par la suite (1906) un roman. Ces petites pièces, publiées en deux recueils (1896 et 1902), se recommandent par les mêmes mérites que

les nouvelles qui les ont inspirées : elles sont d'un réalisme court et ramassé et d'une sobriété violente.

Giovanni Verga était un peu oublié. Après avoir vécu longtemps à Milan, il s'était retiré dans sa ville natale, où il était commissaire pour les monuments. Ses concitoyens respectaient ce grand vieillard de belle allure, qui vivait d'une vie digne et discrète. En 1920, l'Italie fêta son 80e anniversaire et, à cette occasion, il fut fait sénateur du royaume.

Si Verga ne fut peut-être pas autant apprécié de ses compatriotes qu'il aurait mérité de l'être, c'est qu'il semble échapper à certaines habitudes littéraires de l'Italie contemporaine. Cette sobriété presque sèche des moyens, ce tragique condensé, cet air d'impassibilité devant *il simplice fatto umano* (qui n'exclut du reste en rien une pitié réelle et humaine), ce style dépouillé, tout cela, qui s'est jadis rencontré dans la littérature italienne, est aujourd'hui assez exceptionnel au delà des monts. Mais la simplicité dans la force a en soi une puissance de durée telle que *i Malavoglia* et trois ou quatre nouvelles survivront peut-être à nombre d'œuvres, aujourd'hui réputées pour leur abondance et leur sonorité. — Jean Bonclère.

Voyage musical au pays du passé, par Romain Rolland (Paris, in-8°). — Un écrivain, dont les conceptions philosophiques et humanitaires ne sont pas du goût de tout le monde, mais dont le savoir et la compétence en matière d'histoire musicale sont reconnus, a réuni en un volume d'une lecture intéressante des études qui, séparées en apparence, se rapportent toutes, ou presque toutes, à un sujet unique : l'extension et la pénétration de l'influence italienne en Allemagne, au xviiie siècle.

Au xviiie siècle, en effet — et cette hégémonie avait déjà commencé au siècle précédent — l'Italie est la terre unique de la musique. De tous les coins de l'Europe artistique d'alors, on accourt se mettre à son école. C'est qu'elle est elle-même folle de musique, et cette passion transporte la nation tout entière. Les gens du peuple ne sont pas les moins enragés. C'est un étonnement pour les voyageurs d'entendre, dans la rue, des artisans chanter à plusieurs parties avec une rare justesse. Une instruction musicale excellente était répandue dans tous les rangs de la société italienne. Naples possédait de célèbres conservatoires (*Collegii di musica*), où se faisait l'éducation musicale des enfants pauvres. C'étaient surtout les *Pauvres de Jésus-Christ*, *San Onofrio a Capuana*, *Santa Maria di Loreto*, la *Pietà de' Turchini*. Sous des maîtres réputés, ces petits bonshommes en soutane (la couleur en variait selon les collèges) faisaient de solides études, et de leurs rangs on voyait souvent sortir de glorieux virtuoses et même d'illustres compositeurs, comme Pergolèse, Piccini ou Jommelli. Venise possédait des Conservatoires aussi fameux, mais pour les femmes ; c'étaient la *Pietà*, les *Mendicanti*, les *Incurabili* et l'*Ospidaletto di S. Giovanni e Paolo*; en principe, simples hôpitaux d'enfants trouvés, mais où un certain nombre de pensionnaires — celles qui avaient des dispositions musicales reconnues — recevaient les leçons de maîtres tels que Galuppi, sage représentant de l'ancienne tradition vénitienne. Ces jeunes filles donnaient des concerts publics, qui faisaient l'admiration des étrangers. Le président De Brosses écrivait :

Rien de plus charmant à voir qu'une jeune et jolie religieuse en habit blanc, avec un bouquet de grenades sur l'oreille, conduire l'orchestre et battre la mesure avec toute la grâce et la précision imaginables.

Venise se glorifiait de son école d'opéra issue de Monteverde, de ses sept théâtres et de son libéralisme musical, dont le musicographe anglais Burney cite un trait curieux et tel que nous en chercherions vainement l'équivalent à notre époque, qui se vante, pourtant, de ses idées égalitaires :

Les gondoliers avaient leur entrée gratis au théâtre et, « lorsqu'une loge, appartenant à une famille noble, n'était point occupée, le directeur de l'Opéra permettait aux gondoliers de s'y installer ». Burney voit là, assez justement, une des raisons de « la manière distinguée avec laquelle les gens du peuple chantent à Venise, par comparaison avec les gens de même classe ailleurs ».

Naples, dont l'école d'opéra, fondée par Fr. Provenzale, s'illustrait des noms d'Alessandro Scarlatti et de Pergolèse, était riche de quatre ou cinq théâtres, dont le vaste et fameux San Carlo. Les autres cités d'Italie ne sont pas moins, comme dit un contemporain, « folles d'opéra ». Cet engouement est, du reste, réservé tout entier à la musique, c'est-à-dire aux airs et aux virtuoses. On se soucie fort peu de la pièce elle-même. Pendant le récitatif, on cause, on prend des rafraîchissements, on joue au pharaon, on se fait des visites, on s'interpelle d'un bout à l'autre de la salle. Les loges sont de vrais salons. Si, pour la convenance de tel ou tel grand personnage, on joue le deuxième acte avant le premier, le public ne s'en formalise point. Mais, quand le soprano ou la prima donna chante l'air favori, les spectateurs prennent un air extatique ou sanglotent, ou s'écrient comme la jeune fille dont parle un voyageur : *O Dio! dove sono? Il piacere mi fa morire!* (O Dieu ! où suis-je ? Je meurs de plaisir.) Le brio italien triomphe dans l'opéra bouffe, genre national, où il excelle, malheureusement vite étouffé par le dédain injustifié des précieux. La musique symphonique est particulièrement développée dans l'Italie du Nord, à Turin, où l'on voit l'orchestre de la chapelle royale jouer en trois groupes séparés, sans chef d'orchestre ni battement de mesure, et faire admirer pourtant une exécution parfaite ; à Milan, pays d'élection de la musique symphonique, patrie de G. B. Sammartini, qui fut le précurseur de Haydn. L'Italie du Nord produit aussi de grands instrumentistes, des violonistes fameux, parmi lesquels se distingue Tartini, de Padoue, qui a fait faire de grands progrès à l'harmonie. Les théoriciens ne manquent pas non plus ; tel, le P. Martini, de Bologne, maître du contrepoint, dont la bibliothèque musicale comptait 17.000 volumes.

Enfin, planant au-dessus des écoles, Rome, fière de ses huit théâtres et de sa supériorité dans la musique religieuse, exerçait une sorte de dictature du goût, et son public passait pour le plus difficile de l'Italie.

Mais ni cette science, ni ce raffinement, ni cette passion ne comportaient suffisamment de cette discipline qui se surveille sans cesse, règle sa création, économise ses forces : le désir chez le public de toujours entendre du nouveau et, chez les compositeurs, l'ardeur de créer sans cesse, emportaient le génie musical italien dans une course fiévreuse, qui l'éloignait de la perfection. Ce qui lui a manqué, c'est le loisir de se recueillir et, pour reprendre les justes expressions de l'auteur, cet art très riche finit par succomber à son exubérance même. Mais ce ne fut pas sans avoir exercé sur les pays rivaux, sur l'Allemagne en particulier, la plus brillante, la plus durable et — l'on peut même dire — la plus ineffaçable des influences.

C'est un curieux chapitre de l'histoire musicale que cette influence profonde de l'Italie sur l'Allemagne, qui, pourtant, avait produit Hændel et Jean-Sébastien Bach. Elle s'épanouissait à Munich, à Dresde, où le Théâtre-Italien, fondé en 1662, brilla pendant plus d'un siècle sous la direction de Lotti et de Porpora. Mais c'est Vienne, surtout, qui était le grand centre de la musique italienne. Métastase y régnait. Ce n'était qu'un poète, un librettiste, mais un librettiste dont l'action a été considérable sur les destinées du drame lyrique. Il avait le don d'écrire en vue de la musique, composait même des vers sur des airs de son invention : sa poésie est extrêmement musicale ; mais aussi entendait-il n'y rien changer et que les musiciens travaillassent pour lui, et non lui pour eux. Il avait heureusement trouvé son homme dans Hasse, le plus fécond des compositeurs de son temps et le plus italianisé des Germains. A eux deux, ils réalisèrent certaines réformes capitales : restauration, dans l'opéra, du chœur conçu dans l'esprit de la tragédie antique ; substitution du récitatif accompagné ou instrumental au récitatif sec autrefois en usage ; importance donnée aux éléments poétiques, dramatiques et psychologiques. Il est très remarquable que la bande Métastase-Hasse et la bande Casalbigi-Gluck, qu'on lui opposait, avaient au fond des idées voisines (seulement un peu plus hardies chez les seconds), et il est aussi intéressant de constater que ceux-ci n'étaient guère moins italianisés que ceux-là.

Mais n'y avait-il pas au même moment, à Berlin, un souverain pour représenter les intérêts du germanisme musical ? Frédéric II menait à la prussienne, c'est-à-dire à la baguette, le personnel du grand opéra qu'il avait fait construire. Il interdisait aux chanteurs d'introduire aucune altération dans leur exécution, *sous peine de punition corporelle*. Chaque jour, à Sans-Souci, entre cinq et six, la cour, en service commandé, écoutait avec un respect militaire les concertos dont leur souverain voulait bien les régaler sur sa royale flûte. Mais cette discipline allemande ne faisait, là encore, que servir la musique italienne, puisque les musiciens favoris du roi, Graun et Quantz, son professeur de flûte, qui avait composé pour lui plus de trois cents concertos, étaient tous deux admirateurs de l'Italie et puisque Frédéric II lui-même ne supportait d'entendre chanter qu'en italien : « Une chanteuse allemande, disait-il, j'aurais autant de plaisir à entendre le hennissement de mon cheval ! »

Ce prince ne semblait pas apprécier davantage ce que le genre musical de sa race produisait de plus parfait. Etant kronprinz, en 1737, il écrivait au prince d'Orange : « Les beaux jours de Hændel sont passés ; sa tête est épuisée et son goût hors de mode. » (Hors de mode ? Hændel n'avait pas encore écrit les grands oratorios qui sont sa gloire !) Frédéric n'était pas le seul à penser ainsi. C'est que le goût avait changé. Les maîtres du style préclassique, les Hændel, les Jean-Sébastien Bach vivaient encore ; mais une partie des musiciens et des amateurs étaient las de la vieille polyphonie allemande et des maîtres savants du contrepoint. On appréciait chez un Telemann un représentant du goût moderne, c'est-à-dire de la musique unilinéaire, de la mélodie à l'italienne et des ouvertures françaises dans le style de Rameau.

Après coup, il semblerait que les deux écoles aient été séparées par un très long intervalle. En réalité, comme l'auteur nous engage à le remarquer, elles ont vécu à la même époque :

J.-S. Bach meurt en 1750 ; Hændel en 1759. En 1759, meurt C.-H. Graun. En 1759, Haydn donne sa première symphonie. L'*Orfeo* de Gluck est de 1762 ; les premières sonates de Phil.-Em. Bach de 1742. Le génial protagoniste de la symphonie nouvelle, Johann Stamitz, est mort avant Hændel, en 1757. Ainsi les chefs des deux grands courants artistiques ont vécu côte à côte.

Si l'influence italienne l'emportait, en était-ce donc fait, en Allemagne, de l'originalité nationale ? La présence, parmi les novateurs, des noms de Haydn et de Gluck, et cette constatation que ces novateurs : les Graun, les Ph.-Em. Bach, les Hasse, les Telemann, les Stamitz ont préparé la voie à Mozart et à Beethoven, est une réponse impressionnante. C'est que, pour compenser l'abandon de la savante polyphonie et du rigoureux contrepoint des maîtres, il s'était produit, dans le domaine des sons, un fait considérable : le développement de la musique symphonique et instrumentale.

On la voit en Allemagne croître d'abord au théâtre, où l'orchestre chargé d'accompagner le récitatif prenait une importance de plus en plus grande. En même temps, se créait le genre de la symphonie proprement dite, qui, bien qu'ayant ses règles propres, semblait, comparée aux prescriptions minutieuses de l'ancienne polyphonie, singulièrement libre et propre à exprimer ce qu'il y a de plus intime dans l'âme humaine. C'est à Mannheim, grand et fameux centre concertant, que Stamitz fit les premiers essais de symphonie allemande. Et cette acquisition devait compenser l'abandon des genres contrapontiques.

En même temps, le public populaire qui, lui, échappait presque entièrement à l'influence italienne, restait attaché d'une part à sa vieille musique religieuse, à ses cantiques, d'autre part à ses *lieder* nationaux. Il y avait là une source toujours vive où les compositeurs les plus savants devaient, à leur tour, être tentés d'aller puiser. Les premiers à y recourir furent les compositeurs d'opérettes. Si, au début du xviie siècle, les amateurs européens dédaignaient comme à peu près inexistants les musiciens allemands, il n'en était plus de même au xviiie. Dès les premiers succès de Hændel à Hambourg, les musiciens allemands commencent à prendre confiance en eux-mêmes. Bientôt on verra, par un renversement complet des influences, des Italiens comme Jommelli se mettre à l'école de l'Allemagne.

La musique de l'Allemagne aura donc acquis vers 1750 un éclat et une prépondérance bien faits pour légitimer son orgueil, mais R. Rolland nous invite, dans des pages qui sont à retenir, à nous rendre compte combien l'école allemande de 1750 contient d'éléments étrangers. Les premiers symphonistes de Mannheim sont originaires de Bohême, ainsi que Gluck, le réformateur de l'opéra allemand. L'opéra-comique allemand a son berceau à Paris. Telemann avait reçu une éducation toute française. Enfin, dit en terminant l'auteur :

Si splendide qu'ait été l'évolution de la musique allemande chez Haydn, Mozart, Beethoven et leurs successeurs, il est permis de croire qu'elle ne fut pas le développement normal de cette musique, tel qu'il aurait été si l'art allemand s'était formé avec ses seules ressources et en tirant tout de son propre fonds.

Du triomphe écrasant de l'opéra italien sur l'Allemagne du xviiie siècle est restée, pour des siècles, la marque ineffaçable de la pensée et du style italiens jusque sur les maîtres les plus allemands de notre temps. On n'aurait point de peine à montrer de combien d'italianisme est pleine l'œuvre de Wagner et combien la langue expressive et mélodique de Richard Strauss est foncièrement italienne. Une victoire comme celle de l'Italie au xviiie siècle laisse une trace éternelle dans l'histoire des peuples qui l'ont subie.

Telle est la conclusion générale de ces études diverses. En dehors de cet objet principal, l'auteur de ce recueil ne s'est pas interdit d'y faire figurer quelques hors-d'œuvre : tel un *Portrait de Hændel*, qui ne manque ni de relief ni de couleur, où nous voyons le « grand ours » avec ses proportions gigantesques, quelque peu noyées dans la graisse, son air moqueur, son langage bizarre où se mêlaient quatre idiomes, ses accès de fureur, avec un grand fonds de bonté et une inépuisable charité ; son indépendance avec les grands, son indomptable énergie qui triomphe de ses ennemis, de deux faillites, de deux attaques d'apoplexie et qui finit par s'imposer au public anglais, lequel n'abandonnera plus jamais son compositeur d'adoption. Une autre physionomie curieuse est celle de l'Anglais Samuel Pepys, qui fut secrétaire de l'Amirauté, que l'on connaît surtout par ses Mémoires — le fameux *Diary*, qui va de 1660 à 1669 — mais que R. Rolland nous présente surtout sous son aspect d'amateur de musique et de chant. En principe, il n'aimait guère que les vieilles chansons de son pays. Pourtant, à la fin, il faiblissait, lui aussi, et écrivait dans son *Diary* : « A la chapelle de la reine. Entendu les Italiens chanter. Vraiment, leur musique m'a paru tout à fait admirable, supérieure à tout ce que nous faisons. » Et cette phrase nous ramène encore à la conclusion, précédemment indiquée, de cet ouvrage consacré à des personnages de second plan et à une époque de transition, mais qui détermine avec exactitude la marche d'un des plus forts courants de l'histoire musicale de tous les temps. — Louis Coquelin.

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Grosley.

IVNIVS,

Iunius esse sacer Iunoni fertur: adunca Herbas in pabulum, foenaqꝫ falce secat,

Lanigerum tondet pecus, & lanam abluit vndis. ¹⁴ operi intento Cancer aduste noces.

Juin. — LES DOUZE MOIS, par Josse de Monper (dessinateur), Adrien Collaert (graveur), Phils Galle (imprimeur) [XVIe siècle].

TRADUCTION DE LA LÉGENDE LATINE : Juin est, dit-on, consacré à Junon ; de la faux recourbée il coupe herbes et foins pour garair les étables, tood la laine du bétail et la lave dans les ruisseaux. Cependant, toi, Cancer, tu troubles de tes feux l'ardeur de son travail.

N° 184. — Juin 1922

Air liquide (L'). L'OXYGÈNE LIQUIDE. SON EMPLOI COMME EXPLOSIF. Rappelons en quelques mots les caractéristiques de notre atmosphère : inodore, incolore, compressible, élastique.

L'air se compose d'azote et d'oxygène dans la proportion de 4 à 1 avec 0,9 p. 100 d'argon, d'hélium, de kripton, de xénon, etc.

Il contient également de faibles quantités d'autres substances comme l'ammoniaque, de l'acide nitreux et nitrique, sulfureux et sulfurique, aussi bien que de la poussière de bactéries et des cellules de levure.

Parmi tous ces constituants, l'oxygène est à la base du mélange, et rend l'air respirable : le gaz carbonique sert au développement des plantes, le nitrogène et l'argon sont des éléments inertes ; un litre d'air à 0° et à 760 m/m de pression atmosphérique pèse 1 gr. 292, ou 1/772 de son poids d'eau.

Il transmet les sons sans aucune fidélité de direction, un son qui paraît avoir été émis sur la droite pouvant parfaitement l'avoir été sur la gauche ; il existe dans l'air des zones de silence, qui atteignent jusqu'à 11 kilomètres et que les sons ne franchissent pas.

Par centimètre carré à la surface de la mer, la pression atmosphérique est de 1 k. 033, représentée par 0,760 m/m de hauteur de mercure.

Les explosifs dont nous parlerons tout à l'heure sont à base d'oxygène liquide, produit directement et en quantités considérables par les appareils de G. Claude à 97 et 98 p. 100 de pureté, l'azote de l'air étant libéré presque pur à l'état gazeux.

Nous avons indiqué déjà (v. LAROUSSE MENSUEL de juillet 1914) la technique du procédé de Claude. La technique de ce procédé a été considérablement perfectionnée depuis cette époque, et il ne nous paraît pas inutile d'y revenir à nouveau, afin de donner une idée des difficultés inouïes qu'a dû vaincre le grand savant pour arriver au point où en est son invention.

Aujourd'hui, les perspectives qui s'ouvrent devant les procédés Claude ont une portée presque sans limites ; nous en indiquerons les principales dans le courant de ce travail.

D'abord, qu'est-ce que l'air liquide ?

C'est simplement l'air que nous respirons, amené à une température si basse qu'il ne peut subsister à l'état gazeux et se transforme en liquide ; pour y arriver, il faut descendre jusqu'à — 193° au-dessous de zéro, température formidablement basse, dont les froids les plus terribles des régions polaires ne donnent pas même l'idée.

Pour produire ces froids, les physiciens se sont adressés à l'air lui-même, et voici comment. Tout le monde sait que, quand on comprime de l'air pour gonfler le pneumatique d'un vélo ou d'une auto, l'air s'échauffe beaucoup. La compression des gaz, en effet, dégage toujours de la chaleur, et l'on constate même que la chaleur dégagée équivaut justement au travail dépensé.

Ainsi, quand on comprime un gaz, il s'échauffe ; réciproquement, quand il se détend, il se refroidit et, plus il travaille en se détendant, plus sa température baisse.

Pour faire du froid, on comprime donc de l'air ; on lui fait perdre la chaleur dégagée dans un réfrigérant à eau, puis on le détend. G. Claude lui fait pousser le piston d'une machine analogue à celle d'une machine à vapeur ; de cette façon, il produit beaucoup de travail et se refroidit beaucoup, et c'est sur ce principe que fonctionnent ses appareils.

L'air comprimé arrive par le tuyau central A à la machine de détente D ; il sort de celle-ci refroidi par sa détente à — 60°, par exemple.

Envoyons-le circuler dans le tuyau GG', qui enveloppe concentriquement le tuyau A, par lequel arrive,

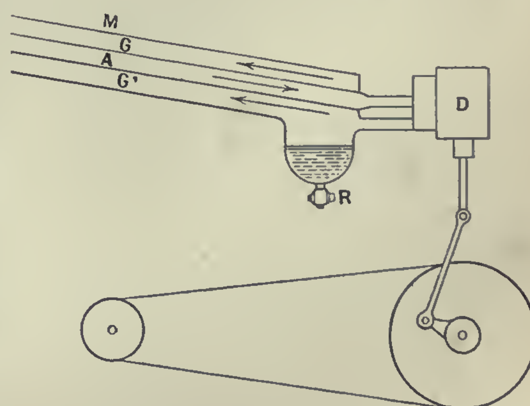


Fig. 1. — Fonctionnement des échangeurs de température.

en sens contraire, l'air comprimé. L'air détendu va céder son froid à l'air comprimé qui suit et dont la température baissera ; il viendra un moment où l'air détendu se liquéfiera spontanément, si la pratique justifie la théorie.

Dans tous ces premiers essais, cependant, en dépit de tentatives multiples relatives à la disposition des échangeurs, à leurs dimensions, à la dessiccation de l'air, à son refroidissement auxiliaire, pas une goutte d'air liquide n'avait été obtenue, et pas une ne le fut jusqu'au milieu de 1902. G. Claude, malgré son inlassable énergie, commençait à désespérer de franchir

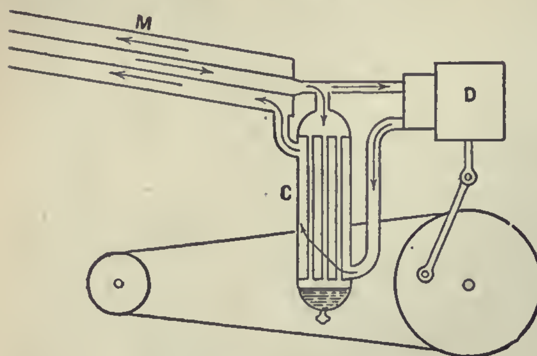


Fig. 2. — Liquéfaction sous pression.

l'étroite distance qui le séparait du but, quand il lui vint à l'idée que la température d'échappement très basse obtenue régulièrement à chacun des essais, quoique insuffisante pour produire la liquéfaction de l'air sous la faible pression d'échappement, pourrait provoquer celle d'une partie de l'air employé, soumise encore à la pression d'admission.

C'est le 26 mai 1902 que G. Claude fit l'observation ci-dessus indiquée; on plaça à même dans le tube d'échappement de la machine un tube d'un petit diamètre, terminé par un robinet et alimenté d'air en pression, emprunté au bout froid du circuit d'alimentation de la machine (fig. 2).

Aussitôt prêt, l'appareil fut mis en marche; au bout de deux heures de fonctionnement, un mince filet d'air liquide s'échappait par le robinet et remplissait peu à peu un des récipients à air liquide de trois litres, qui attendaient depuis si longtemps leur entrée en scène.

Il n'était que temps: une assemblée des actionnaires de l'air liquide était convoquée pour le lendemain et, de guerre lasse, on devait y proposer la fin de ces essais.

Ce premier perfectionnement, petit à petit amélioré en progressant successivement dans la voie amorcée, aboutissait finalement à doter l'installation de G. Claude d'une puissance de production de 25 litres à l'heure (quantité dépassée considérablement depuis); désormais, la cause était entendue.

A l'heure actuelle, on produit directement l'oxygène liquide et l'azote et, avec les nouvelles installations, cet oxygène ne coûtera que quelques centimes le mètre cube.

La plus grande partie de ce dernier produit est emmagasinée actuellement dans des bouteilles d'acier, qui le renferment à des pressions de 150 atmosphères.

Par ses nombreuses applications, cet oxygène rend les plus grands services; les températures très élevées que provoque sa combustion avec l'acétylène ou l'essence dans des chalumeaux appropriés servent de base à la soudure autogène des métaux, fer, acier, fonte, aluminium. C'est actuellement une industrie très développée et très prospère, qui, outre l'exécution de pièces spéciales, réservoirs, tuyaux, etc., a trouvé un aliment important dans la remise en état de pièces souvent très coûteuses, manquées à la coulée ou détériorées en service. On remet en un clin d'œil des dents aux roues dentées, on bouche des soufflures en un tour de main, on répare des chaudières des carters, des cylindres d'automobiles fendus, etc.

C'est à cette précieuse ressource que les ingénieurs navals américains ont dû de pouvoir remettre en service, au bout de quelques semaines, les nombreux et immenses paquebots allemands internés dans les ports américains et qui avaient été sabotés à l'aide d'explosifs, de telle manière qu'on pouvait les considérer comme irréparables pendant plusieurs mois. En particulier, pour les cylindres et les condenseurs, il eût été indispensable, pour les réparer avec les anciennes méthodes, de les porter à terre aux ateliers, et il eût fallu démonter tous les ponts qui se trouvaient au-dessus d'eux, travail considérable. Avec la soudure autogène, les réparations se firent sur place, et elles étaient cependant des plus sérieuses; ces beaux navires furent employés à transporter en Europe 2 millions d'Américains avec leurs voies, leurs bagages et leur train d'armement, qui était énorme.

Une des plus curieuses applications actuelles de l'oxygène est le découpage des métaux; c'est l'utilisation tout à fait inattendue de la propriété, connue depuis longtemps, que le fer et l'acier brûlent avec éclat dans l'oxygène.

Un chalumeau spécial porte tout d'abord au rouge blanc la pièce à couper à l'origine de la ligne de coupe; un jet d'oxygène pur est alors lancé sur la partie rougie.

La combinaison du fer et de l'oxygène se produit aussitôt avec une telle violence que, quelle que soit son épaisseur, le métal est traversé, et ce mince filet d'oxygène se promène dans la plaque de blindage la plus épaisse aussi facilement que s'il s'agissait de couper du *beurre*. On a été jusqu'à couper des plaques de 35 centimètres et, sur la *Démocratie*, dans le blockhaus du commandant, en quelques heures, on a ouvert sous nos yeux un passage dans une cloison blindée, travail qui aurait demandé des mois, vu que c'était de l'acier cémenté, presque inattaquable avec des ciseaux froids ou des perceuses électriques.

Cette même température élevée, fournie par les chalumeaux à oxygène, fond l'alumine avec la plus grande facilité et, en mélangeant celle-ci d'oxydes divers métalliques, on obtient des pierres précieuses artificielles: rubis, saphirs, émeraudes, qui *rivalisent avec les vrais* et dont la fabrication est devenue une véritable industrie.

Chose fort surprenante: alors que l'oxygène ne s'est pas encore emparé de la grande industrie qui ouvre ses portes devant lui, l'azote, le gaz inerte d'autrefois, est utilisé sur une très grande échelle. Le problème de la fabrication artificielle des engrais, de la fixation de l'azote, est, en effet, résolu.

En chauffant du carbure de calcium dans un courant d'azote très pur, on obtient la cyanamide, et celle-ci, décomposée par la vapeur d'eau, donne l'ammoniaque synthétique, etc.

Dans la métallurgie, l'oxygène liquide aura une action immense, et les essais qu'on poursuit donnent à ce sujet tous les espoirs: l'insufflation d'air suroxygéné fera fonctionner les hauts fourneaux à une allure vertigineuse. L'espace nous manque pour exposer même simplement l'énoncé du problème, qui embrasse toute la chimie, toute la métallurgie, l'hygiène, etc.

D'après Jean Boudet (*Vie technique et industrielle*), les types de perforatrices de trous de mines permettant de réaliser un avancement rapide dans les roches les plus dures, généralement rencontrées dans les grandes percées alpines, et de forer des trous d'un grand diamètre afin d'obtenir par une charge d'explosifs appropriée le morcellement maximum des déblais et leur enlèvement, sont, en général, les perforatrices américaines Leyner à injection d'eau, utilisant des fleurets creux.

Elles ne s'emploient plus sur chariot, mais montées sur des colonnes horizontales ou verticales, plus facilement mises en place que les anciens systèmes. L'avancement par jour réalisé au Loëtschberg, la dernière en date des grandes percées alpines, a été $11^{m},93$ par journée effective, dépassant de $2^{m},43$ le résultat obtenu au Simplon.

C'est un succès qu'on peut qualifier de splendide, mais qui a été dépassé dans la Roger Pan Colombie Britannique, avec $284^{m},26$ par mois pour une galerie de $2^{m},13 \times 2^{m},74$ de section.

On ne doit guère s'attendre à un avancement de plus de $3^{m},50$ par jour; il est plus que probable que les explosifs à oxygène liquide seront employés au percement du mont Blanc.

L'utilisation de l'oxygène liquide, telle qu'on la pratique actuellement, est des plus simples.

L'oxygène liquéfié est volatil et ne peut être employé comme explosif tel qu'il sort des appareils, mais seulement constituer l'âme de cartouches composées de matière inerte absorbante, lui permettant de s'imprégner d'un excès d'oxygène pour que, malgré l'évaporation inévitable, il reste encore dans la cartouche assez de liquide pour une combustion complète, au bout d'un temps assez long susceptible de permettre à l'ouvrier de charger plusieurs mines.

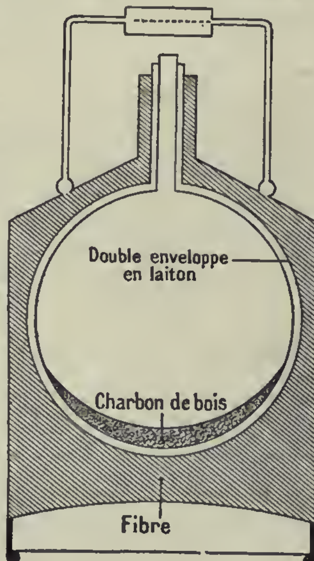


Fig. 3. — Récipient de transport.

L'oxygène liquide sortant de l'usine productrice établie à l'intérieur est transporté à heures fixes dans des récipients métalliques de 5 litres, à doubles parois entre lesquelles est fait le vide et où est interposé du charbon de bois.

Arrivé aux chantiers, le contenu de ces récipients, dits « vases de transport », est transvasé dans d'autres réceptacles à col plus large pour permettre le passage de la main et de capacité moindre, dans lesquels se fait l'imbibition des cartouches, appelés pour cette raison « vases de trempage ».

Comme on peut le voir d'après les deux figures 3 et 4, le système du physicien anglais Dewar applique aujourd'hui aux récipients métalliques à double paroi de transport les propriétés d'absorption des gaz par le charbon de bois aux basses températures. Ce sont les modèles adoptés aujourd'hui à peu près partout.

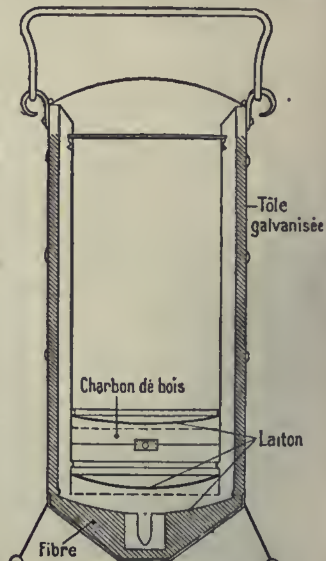


Fig. 4. — Récipient de trempage.

Les cartouches sont en général constituées par un cylindre de papier de 25 à 50 millimètres de diamètre, sur 20 à 40 centimètres de longueur, contenant l'absorbant.

La substance choisie répondant le mieux à ces conditions et qui, à la suite d'essais très nombreux, a été choisie, est à base de carbone, sous un état physique particulier.

Elle absorbe près de cinq fois son poids d'oxygène liquide; cette absorption produit suivant le type des cartouches un excès d'oxygène, qui varie entre 90 et 100 p. 100. Enfin, son état de division extrême fait que, l'explosif étant homogène, la combustion peut être très rapide.

En plus, en pratique, la cartouche « AL », choisie par la société de l'air liquide, permet de fournir une gamme de cartouches à force brisante décroissante, allant d'un explosif plus violent que la dynamite-gomme à un explosif plus doux que la poudre noire, approprié à tous les terrains durs ou tendres, fissurés ou homogènes.

Les installations prévues près d'une mine, par exemple, se font plutôt sur le carreau de l'exploitation. Les appareils livrés à l'heure actuelle sont des types fournissant 10, 15, 20, 25, 50, 75, 80, 100 litres d'oxygène liquéfié à l'heure.

L'enveloppe de cartouche a été également l'objet d'une étude toute particulière; elle permet d'obtenir une saturation très rapide et complète de la cartouche, lui donne une vitalité très grande en évitant, sous réserve d'un emploi judicieux, tout danger de production d'acide carbonique, ce qui est un avantage précieux pour le percement des tunnels et procure un gain de temps considérable.

La saturation est obtenue en moins de cinq minutes; elle donne une vitalité de dix à quinze minutes (suivant le type de cartouche « AL ») comptée entre le moment où on retire la cartouche du récipient et celui où la combustion commencerait à n'être plus complète; les cartouches spéciales ont même une vitalité de vingt minutes.

L'oxygène liquide produit d'une façon continue s'écoule dans des récipients de conservation, qui servent aussi en général au transport.

Il faut, en effet, éviter le plus possible les transvasements de liquide, car ceux-ci, dans un vase non refroidi, peuvent occasionner autant de pertes qu'une conservation de plusieurs heures dans un bon vase.

Comme on a pu le voir sur les figures 3 et 4, les récipients de transport sont métalliques à doubles parois, entre lesquelles, grâce à une substance spéciale, on maintient un vide très parfait.

Quand cette substance paraît épuisée, on la régénère. Les pertes dans de bons récipients de 5 litres sont d'environ 0.80 p. 100 par heure; elles diminuent quand les dimensions du récipient augmentent, parfois jusqu'à 100 litres.

Les vases de trempage sont de 2 à 5 litres au plus; l'organisation du transport de l'oxygène liquide demande d'être étudiée avec le plus grand soin car elle peut avoir pour résultat une économie considérable.

En pratique, si les communications sont aisées, rien n'empêche une mine d'alimenter des centres de distribution placés à 5 ou 10 kilomètres de distance, et même beaucoup plus éloignés, avec des vitesses de communication suffisantes.

On peut alimenter plusieurs points d'utilisation, comme, par exemple, dans les tunnels à plusieurs points d'attaque. Au chantier, l'ouvrier utilise un récipient de trempage, qui ne peut être fermé hermétiquement; on y adapte un couvercle métallique percé de trous, pour éviter la chute de corps étrangers à l'intérieur.

Cinq ou dix minutes environ avant le chargement des mines, le mineur met ses cartouches « AL » à imprégner. La meilleure méthode consiste à placer d'abord les cartouches dans le récipient de trempage vide, puis à y verser une petite quantité d oxygène liquide provenant du récipient de 5 litres, de façon que cet oxygène, en se vaporisant, refroidisse les cartouches, puis à verser la quantité voulue pour l'absorption.

La saturation se produit en cinq minutes environ.

L'ouvrier peut retirer les cartouches du récipient avec une épinglette ; il charge les trous de mine comme à l'ordinaire avec un bourroir en bois, en ayant soin de ne pas employer une matière imperméable, qui pourrait empêcher tout dégagement de vapeur et provoquer un débourrage.

Il se retire alors et met le feu par cordeau Bickford ou par l'électricité.

En employant les cartouches à oxygène liquide, l'amorce de fulmicoton, qui est indispensable avec les autres explosifs, n'est pas nécessaire pour obtenir une explosion complète.

Un praticien habile peut charger et bourrer environ cinq trous normaux dans les dix ou quinze minutes qu'il a devant lui, à condition d'être aidé par un manœuvre.

Les cartouches « AL » absorbent assez d'oxygène liquide et le retiennent assez bien pour qu'avec nos plus petites cartouches de fabrication courante, on puisse compter sur une vitalité de dix à quinze minutes suivant l'espèce.

Dans le cas où les mineurs ont pu compter leurs coups et sont ainsi assurés que toutes les charges ont fait explosion, le chantier peut profiter des avantages de l'oxygène liquide et retourner aussitôt au travail. Si l'explosif a été employé rationnellement, il ne produit que de la vapeur d'eau, de l'anhydride carbonique et jamais d'acide carbonique ; la visibilité est bonne dans les tunnels.

La cartouche « AL » ne devient un explosif qu'après avoir été imprégnée d'oxygène liquide et ne le reste que pendant une demi-heure, ou une heure pour des cartouches spéciales. Pour l'oxygène liquide, il faut veiller pendant les transports à ce que le récipient, en venant à se renverser accidentellement, ne puisse déverser le liquide sur le personnel, sur un foyer, sur des matières combustibles, susceptibles de s'enflammer. — Ct. A. Poidloué.

alogique adj. (du gr. *a* priv., et de *logique*). En dehors de la logique ; privé des principes et des règles de la logique : *Pour les stoïciens, les sentiments sont* ALOGIQUES. *La « Volonté » de Schopenhauer est* ALOGIQUE. (Usité seulement dans la langue philosophique.)

— Encycl. *Alogique* n'est pas synonyme d'*illogique* ou d'*absurde* : absurde se dit de ce qui est contraire à la logique ; alogique se dit de ce qui est en dehors de la logique. La raison humaine, qui ne peut percevoir et comprendre les choses que dans leur succession dans le temps et l'espace, est essentiellement logique ; l'intuition divine, telle que la définissent les théologiens, peut être appelée alogique : elle est au-dessus et en dehors de toute logique, comme elle est en dehors de l'espace et du temps. L'instinct, habitude devenue organique, est le résultat d'une adaptation logique de l'individu au monde extérieur ; conscience éteinte, il est demeuré approprié à une fin ; il est devenu alogique pour l'individu, il est demeuré logique quant à son but.

apostériorisme (de *à posteriori*) n. m. Phil. Méthode de raisonnement à posteriori ; doctrine considérant telle ou telle notion comme acquise à posteriori : *Une tentative de conciliation de l'*APRIORISME *et de l'*APOSTÉRIORISME.

apostérioriste adj. et n. Phil. Qui raisonne à posteriori; qui reconnaît l'origine à posteriori d'une notion : *Le rôle de l'activité de l'esprit doit être admis dans une théorie* APOSTÉRIORISTE *de l'espace et du temps comme dans une théorie* APRIORISTE.

apostériorité n. f. Phil. Caractère de ce qui est à postériori : *L'*APOSTÉRIORITÉ *psychologique de l'espace et du temps.*

Avion-automobile (l'). Si l'on se propose de faire du tourisme en avion, il est absolument indispensable de ne pas avoir de pannes ; car une panne oblige d'atterrir, puis d'abandonner l'appareil en plein champ. De même, il est impossible actuellement de s'envoler au milieu d'une agglomération, et il faut obligatoirement remiser l'appareil, souvent à une certaine distance, dans les environs des villes.

En attendant que l'hélicoptère nous donne la faculté de nous envoler du toit d'une maison et d'y atterrir, il est intéressant de réaliser un avion qui permette de se déplacer aussi facilement que si l'on était en voiture. C'est dans cet esprit que Tampier a construit un avion-automobile, dont les ailes peuvent être repliées. Cette combinaison permet à l'avion de se comporter comme une simple voiture et de se déplacer sur la route, quand la chose est nécessaire.

Dans la construction de cet avion, on s'est préoccupé tout d'abord de réaliser un excellent véhicule d'aviation. Le moteur est constitué par un Hispano-Suiza de 300 HP, dont la vitesse est limitée à 1.600 tours; à cette vitesse, l'avion dépasse 170 kilomètres à l'heure. Au régime de 1.000 tours du moteur, l'appareil plane sans descendre. L'hélice employée est de dimension un peu plus grande que celle des hélices que l'on trouve habituellement. Le fuselage a 8m,50 de longueur ; les ailes sont étroites et longues, et leur envergure est de 13 mètres.

Pour actionner l'appareil lorsque les ailes sont repliées, on utilise un moteur 10 HP, 4 cylindres, dont la circulation d'eau est commune avec celle du gros moteur; le petit moteur possède un embrayage à disques, un changement de vitesse avec marche arrière et un dispositif spécial, qui produit le démarrage mécanique du gros moteur. Un différentiel se trouve placé dans le train d'atterrissage, entre les jambes de force ; des tambours permettent de monter les freins sur les roues, quand l'avion devient voiture; le deuxième frein agit sur le différentiel.

La direction de l'automobile peut s'escamoter en partie dans le fuselage, au moyen de jambes de force et de barres de direction articulées; les autres parties se démontent et se logent dans l'avion ; l'essieu est fixe, et les fusées jouent sur des amortisseurs.

L'avion-automobile a un encombrement en largeur de 2m,40. On arrive à cette largeur en repliant les ailes inférieures le long du fuselage sur une partie seulement de la longueur de ces ailes. On démonte les axes de commande des ailerons, et ceux-ci se croisent en montant l'un sur l'autre; les quatre axes qui fixent les cellules sont enlevés, et les extrémités des ailerons de profondeur sont accrochées au fuselage. Les roues du train d'atterrissage deviennent motrices par le simple fonctionnement d'une griffe.

Le pilote et le passager sont assis vis-à-vis l'un de l'autre. Comme l'appareil avance sur terre la queue en avant, l'aviateur qui pilote l'appareil en vol tourne le dos au sens de marche sur terre.

Toutes les commandes pour le vol de l'appareil et pour agir sur le moteur Hispano-Suiza sont disposées près du pilote, tandis que tous les organes nécessaires à la conduite de l'automobile sont centralisés devant le passager, pour que celui-ci puisse devenir chauffeur de l'automobile, le cas échéant. Il dispose, à cet effet, d'un volant de direction actionnant les roues directrices et des leviers et pédales indispensables pour agir sur le moteur de 10 HP.

Si nous examinons la direction, nous voyons que les jambes de force et la barre de direction formant essentiellement le châssis qui porte les roues directrices sont articulées et se replient dans l'intérieur du fuselage; au repos, seules, les fusées dépassent légèrement : les roues et les rallonges d'essieu se logent également dans le fuselage. La barre de connexion commande directement le mouvement des roues directrices ; mobile, légère, elle suit tous leurs déplacements.

Les avantages de cette conception sont extrêmement nombreux, au point de vue de la conduite générale d'un voyage. On peut, en cas de brouillard qui cache le terrain d'atterrissage, choisir un point élevé de la région et rentrer par la route au point d'atterrissage.

L'avion peut être garé très facilement, et l'on peut gagner le terrain de garage en supprimant les frais de transport et de démontage.

La mise en route du gros moteur par le petit supprime les démarreurs fonctionnant au gaz comprimé et, à plus forte raison, la mise en marche à la main par le mécanicien.

Les organes intérieurs de l'avion, en particulier les gouvernails, qui, dans les avions de grosses dimensions, demandent une force plus grande que celle de l'homme, peuvent être commandés par le petit moteur 10 HP.

Le petit moteur produit la lumière ; il supprime donc les accumulateurs, car il peut continuer à fonctionner en cas d'arrêt du moteur actionnant l'hélice. De même, on supprime tous les organes de commande extérieure de T. S. F., de photographie, de stabilisation giroscopique, de chauffage, d'aération, etc.

On peut également, par le petit moteur, actionner les turbines destinées à servir à la suralimentation



L'avion-automobile prêt pour le vol. (Phot. Meurisse.)



L'avion-automobile en position de route ; vue de profil. (Phot. Meurisse.)

des moteurs à grandes altitudes. On peut aussi fournir l'énergie nécessaire à la télémécanique pour commander en l'air, par un avion en vol, un deuxième avion sans pilote.

Au point de vue militaire, l'avion Tampier permet d'envisager la formation d'escadrilles qui peuvent se déplacer facilement en cas de brouillard ou de repérage.

Les avions-automobiles ont la facilité d'accompagner la cavalerie, car la grande rapidité du montage permet de faire fonctionner un avion en moins d'une heure, et la manœuvre des gros appareils est rendue très facile au moyen du moteur auxiliaire : on peut démarrer sur tous les terrains, on supprime les tracteurs et la main-d'œuvre qui en résulte. Le petit moteur facilite également la manœuvre des bombes et des torpilles; il peut continuer à actionner les mitrailleuses et les canons au cours d'un combat aérien, s'il survient une panne au gros moteur.

Les hangars nécessaires seront prévus plus petits ou, à surface égale, ils pourront contenir beaucoup plus d'appareils. La cellule repliée supprime les spécialistes régleurs de cellules; la faible largeur d'ailes permet d'employer ce modèle avec des fuselages et des moteurs différents pour constituer des escadrilles.

La mise en route par le moteur auxiliaire et le repliage des ailes semblent donc destinés à se généraliser.

Aux colonies, la présence du petit moteur est intéressante, car, au cours de reconnaissances, le pilote, en cas de panne du gros moteur, aura la possibilité de faire une longue route avec peu d'essence, grâce à la présence du petit moteur supplémentaire.

L'avion-automobile a déjà réalisé des performances intéressantes; de nombreux vols ont été effectués aux champs d'Etampes et de Buc, puis d'Etampes à Buc. Le trajet par la route a été réalisé de Buc à Boulogne-sur-Seine le 10 novembre 1921, par Versailles et la côte de Picardie, puis, le lendemain, de Boulogne-sur-Seine au Grand Palais par l'avenue du Bois, les Champs-Elysées, les grands boulevards, la rue du Temple, la rue Turbigo, le boulevard Sébastopol et la rue de Rivoli. L'appareil est venu se garer dans son stand du Grand Palais au Salon de l'aviation, comme une voiture ordinaire ou, plutôt, comme un grand moineau parisien qui, les ailes fermées, évolue avec adresse au milieu des embarras de la capitale.

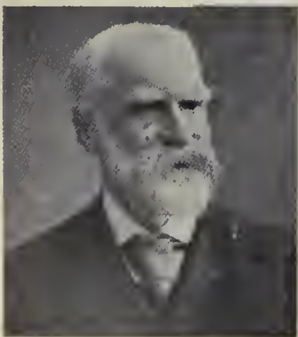
On peut donc prévoir que les sportsmen fervents de l'aviation partiront sur leur avion-automobile depuis leur demeure jusqu'à un emplacement favorable en campagne, afin de pouvoir s'envoler. Ce modèle d'avion, conçu avec des dimensions plus restreintes, muni de moteurs moins puissants, contribuera à vulgariser complètement l'aviation au point de vue du tourisme aérien. — E. WEISS.

Bryce (lord James), écrivain et homme d'Etat anglais, né à Belfast le 10 mai 1838, mort à Sidmouth (Devonshire) le 22 janvier 1922.

Après de solides études à Oxford, il se fit recevoir avocat et approfondit, par la suite, les disciplines historiques et juridiques.

Dès 1864, il donna un grand ouvrage : *le Saint-Empire romain germanique*, vue large et profonde sur l'évolution de l'idée d'empire au moyen âge, où quiconque voudra étudier les origines lointaines du pangermanisme doit se reporter et qui mérite de faire encore autorité.

Cet ouvrage le sacre spécialiste des questions d'histoire et de droit constitutionnels. En 1870, il est nommé professeur de droit à Oxford et conserve sa chaire pendant vingt-trois ans (1870-1893). Mais, en même temps, il entre dans la carrière politique. Devenu l'une des lumières du parti libéral, il est envoyé à la Chambre des communes par les électeurs de Londres (1880), puis par ceux d'Aberdeen (1885). Bientôt, Gladstone fait de lui un sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1885-1886). Tombé du pouvoir avec Gladstone, il met au point un ouvrage depuis longtemps mûri et fait paraître (1888) sa *République américaine*. C'est là son œuvre capitale et l'étude la plus importante que l'on ait consacrée à la constitution de la grande République. Trois gros volumes bourrés de faits et de documents, éclairés par la connaissance directe des hommes et du milieu, et la pratique personnelle du mécanisme parlementaire constituent cette œuvre monumentale, où tous les aspects du gouvernement et de la vie sociale des Etats-Unis sont montrés dans le plus grand détail. Il approfondit la constitution fédérale et, non moins, celle des différents Etats, qui en est, lui semble-t-il avec raison, la base même, et analyse avec une grande pénétration le jeu des partis.


Lord James Bryce.


Vue de la coupole Fortuny du théâtre de la Scala de Milan.

Etude forte et austère, où, cependant, Bryce sait, suivant l'hommage que lui rend son traducteur, « répandre une vie puissante », où « des tableaux de mœurs peints de main de maître, de jolis traits d'humour révèlent l'écrivain ».

Bryce a, d'ailleurs, voulu faire plus et mieux qu'une simple étude de droit constitutionnel et d'histoire politique. Se réclamant de Tocqueville et de Montesquieu, les deux plus profonds penseurs qui, depuis Aristote, aient voulu de l'étude comparée des constitutions dégager les principes généraux suivant lesquels doivent se conduire les sociétés humaines, il prétend apporter des matériaux à l'étude de la démocratie. Car, dit-il, l'Amérique offre, pour l'étude de l'esprit et du fonctionnement du gouvernement démocratique, des matériaux plus abondants et plus divers que tout autre Etat. On ne saurait, d'ailleurs, tirer de leçons utiles du spectacle de la démocratie américaine que si, à côté de ses forces, on aperçoit ses faiblesses. Bryce les signale dans « la puissance excessive des partis, l'influence illégitime de l'argent, la tendance à avilir les fonctions publiques en en faisant la récompense de services politiques ».

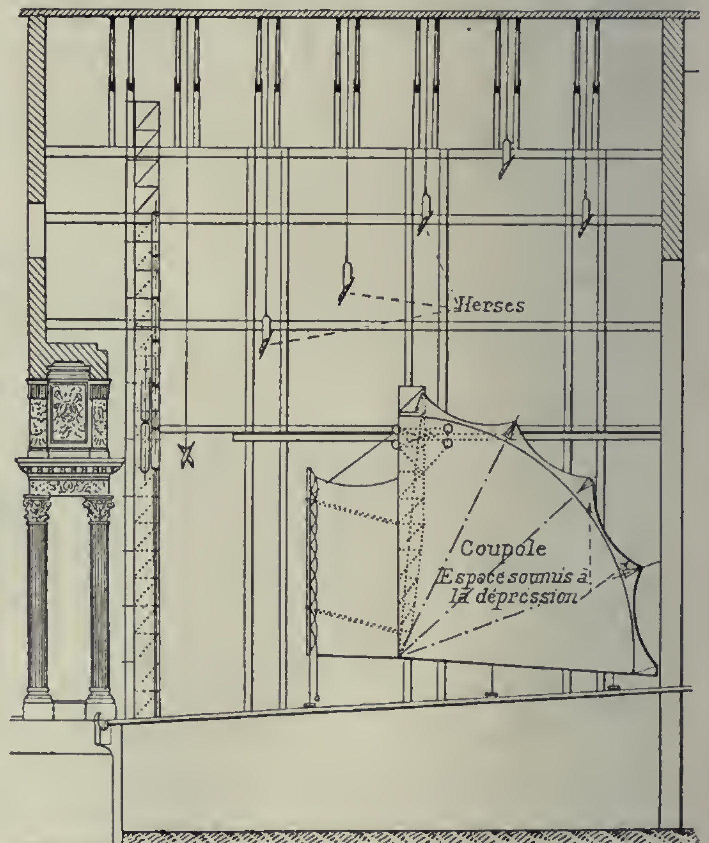
L'œuvre est donc remarquable à plus d'un titre et mérite son grand succès.

Après avoir occupé le poste honorifique de chancelier du duché de Lancastre (1892), il devient président du conseil de commerce (1894), puis représentant du gouvernement au Comité royal d'enseignement secondaire.

Membre de la *Société royale* de Londres (1894), il continue, tout en étant pris par la politique, à faire paraître des études juridiques et historiques (*Etudes d'histoire et de jurisprudence* [1901], *Etudes de biographie contemporaine* [1903]), et se délasse par de grands raids dans les montagnes. Dès 1876, il a gravi l'Ararat (et il raconte son voyage dans *Arménie et Transcaucasie*) et, de 1899 à 1901, il est président du Club alpin.

Le retour au pouvoir des libéraux avec Campbell Bannermann achève la fortune politique de Bryce. Secrétaire d'Etat pour l'Irlande (1905-1907), il est ensuite envoyé comme ambassadeur à Washington, où il séjourne six ans (1903-1917). Son séjour est fécond. Au début du XXe siècle, les rapports anglo-américains traversaient une crise. Connaissant à merveille les Etats-Unis, y étant très connu lui-même et fort estimé dans les milieux politiques et universitaires, il sut donner aux gouvernants américains le sentiment qu'il représentait un peuple ami et animé à l'égard de la grande République de la meilleure volonté.

Bien qu'il n'ait pu réussir à faire conclure un traité de commerce américano-canadien, son ambassade fut, au témoignage du Premier anglais, Asquith, marquée par un éclatant succès : le rétablissement de la fraternité anglo-américaine.



Coupe de la scène de la Scala de Milan, montrant la coupole Fortuny dépliée. — *Génie civil*.

A son retour, il est fait vicomte de Deelmont.

Au cours de la Grande Guerre, il employa son incontestable autorité auprès des Américains à faire la plus utile propagande en faveur des Alliés. Ses tracts et brochures se répandirent, nombreux, outre-océan.

Il fut président du comité anglais chargé de faire une enquête sur les atrocités allemandes en Belgique.

Après l'armistice, il mit la dernière main à son grand ouvrage : *les Démocraties modernes*, fruit de toute son expérience, qui parut en 1921. Cette même année, il fit une tournée de conférences en Amérique.

Lord Bryce est l'un des écrivains dont l'influence dans le monde anglo-saxon a été le plus grande. Son *Commonwealth* américain qui servit de modèle à la Confédération australienne qui se baptisa du même nom. — L. Veroenne.

Coupole Fortuny (LA). Sur les scènes de théâtre, on représente habituellement le ciel par une toile de fond et une série de frises suspendues aux cintres. Cette représentation est imparfaite, surtout lorsqu'on veut imiter les effets du soleil levant ou du soleil couchant. On doit alors peindre sur la toile des teintes dégradées, qu'il est nécessaire d'éclairer différemment. C'est un problème difficile. De plus, il n'est guère possible de dérober au public la solution de continuité entre les diverses frises, qui se détachent plus ou moins de la toile de fond.

Pour éviter ces inconvénients, un peintre espagnol, Mariano Fortuny, a imaginé de représenter le ciel par une vaste coupole sphérique, représentant le fond du théâtre et tournant sa concavité vers le public. En éclairant normalement un pôle de cette surface sphérique à l'aide de réflecteurs par exemple, l'éclairement se dégrade naturellement sur toute la surface d'une façon parfaitement continue, ce qui rend facile la représentation de la voûte céleste. Les spectateurs ne peuvent guère évaluer la distance de la coupole à l'ouverture de la scène, ce qui complète l'illusion.

Malgré ces avantages, ce système de décor n'a été installé jusqu'ici que dans un très petit nombre de théâtres, à cause de ses difficultés de réalisation. Une coupole de 20 mètres de diamètre, par exemple, constitue en effet un accessoire particulièrement encombrant, si elle est rigide, et difficile à construire, si on veut la rendre pliante pour réduire son encombrement.

Aussi, après la construction d'un premier modèle de dimensions réduites sur une scène parisienne, en 1906, est-ce surtout dans des théâtres nouveaux que la coupole Fortuny a été appliquée, là où l'on pouvait en prévoir l'encombrement en établissant les plans de la scène. C'est ainsi que l'on a construit, peu avant la guerre, une coupole fixe au Deutches Theater de Berlin, et une autre, mobile, au théâtre Kroll de la même ville. On en a installé d'autres ensuite dans quelques villes allemandes, notamment à Dresde, Königsberg, Wiesbaden, Duisbourg.

La plus récente installation de ce genre, et peut-être la plus intéressante, est celle qui vient d'être réalisée par la Società Leonardo da Vinci, au théâtre de la Scala de Milan, l'un des plus grands du monde. Dans ce théâtre, très ancien, on devait s'attacher à donner à la coupole le minimum d'encombrement et, par suite, à la faire pliante, tout en lui assurant une forme exactement sphérique.

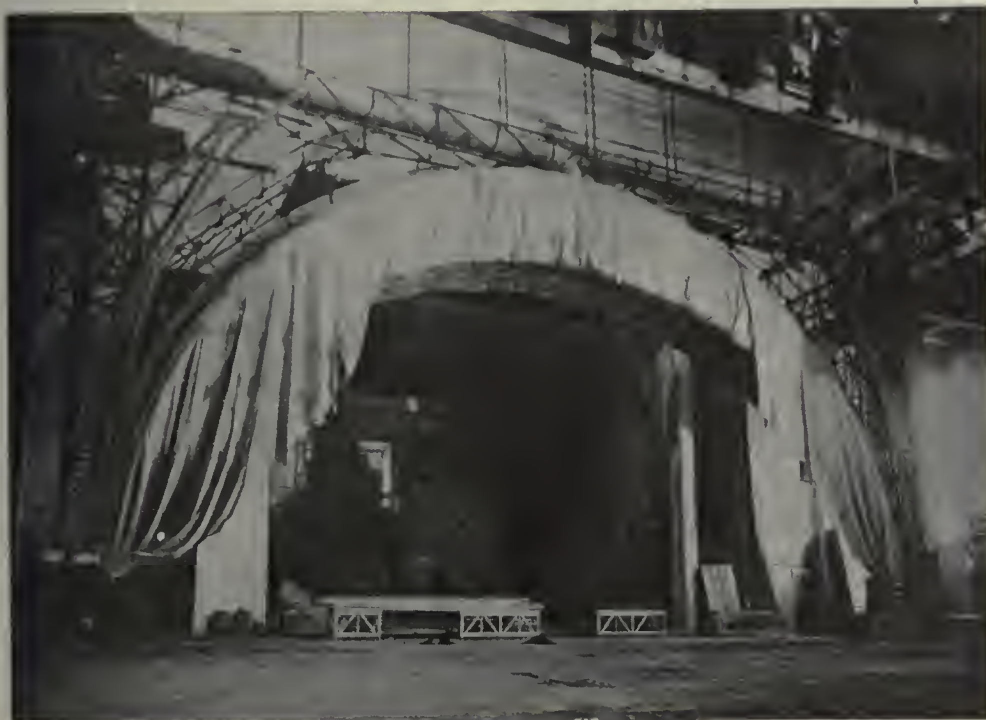
Pour atteindre ce résultat, on a constitué la coupole par une surface en toile imperméable, maintenue tendue sous l'influence d'une dépression exercée du côté de la face convexe. De cette façon, la toile est en quelque sorte gonflée comme celle d'un ballon. Comme on ne pouvait comprimer de l'air à l'intérieur de la portion de sphère ouverte vers le public, on a raréfié l'air de l'autre côté à l'aide d'un ventilateur, ce qui produit le même effet.

La fig. 1, représentant la coupe de l'appareil, sur la scène de la Scala, fait comprendre comment on a réalisé cette disposition. La coupole est supportée par une armature formée de cinq cercles ou méridiens : le cercle supérieur fixe et les autres mobiles. Toutefois, la toile n'est fixée qu'au premier et au dernier et, dans l'intervalle, elle n'appuie sur aucun. A leur extrados, ces cercles sont réunis par des secteurs ou fuseaux de toile, également imperméables, qui constituent avec la calotte sphérique un espace clos. On produit une aspiration dans cet espace avec un ventilateur ; la calotte et les toiles extérieures tendent alors à se rejoindre et, sous l'effet de cette aspiration, la calotte prend une forme exactement sphérique.

Le ventilateur employé au théâtre de la Scala de Milan a un diamètre de 1m,10 et tourne à la faible vitesse de 110 tours par minute seulement, pour réduire au minimum le ronflement caractéristique de ce genre d'appareils.

Pour replier la coupole, on exerce une traction sur l'arc inférieur, à l'aide de câbles qui s'enroulent sur un treuil électrique, monté à l'avant de l'appareil. Cet arc, en se soulevant, entraîne successivement les trois autres. Une fois l'appareil plié, on peut le déplacer tout d'une pièce vers le fond de la scène, en le faisant progresser à la manière d'un pont roulant sur des rails surélevés.

La coupole de la Scala a un diamètre de 21 mètres ; elle atteint, avec ses accessoires, le poids total de 8.500 kilogrammes, dont près de 3 tonnes pour la partie mobile. La durée de la manœuvre d'ouverture ou de fermeture est de 90 secondes, et la translation jusqu'au fond de la scène, soit sur une longueur d'environ 16 mètres, dure 75 secondes. L'appareil a été inauguré avec plein succès le 5 janvier dernier. — Paul Calfas.



Vue de la coupole Fortuny repliée.

Diaz (Armando), général italien, né à Naples le 5 décembre 1861. D'une vieille famille de soldats qui avait donné de bons officiers aux armées de Napoléon, destiné dès son enfance à la carrière des armes, il fit de brillantes études au collège militaire de Naples, se montrant tout spécialement doué pour l'histoire et les mathématiques. Il entre à l'Académie militaire de Turin et en sort sous-lieutenant (1881), puis, tout en obtenant rapidement les grades suivants, travaille avec acharnement pour arriver dans cet état-major, qui est alors le point de mire de toute la jeune armée italienne.

Il y passe deux années, s'y distingue et, à la sortie, il est le premier de sa promotion (1894).

Il restera pendant dix-sept ans affecté aux divers services de l'état-major, s'acquérant la réputation d'un officier remarquablement instruit, tenace et énergique, de l'un de ceux sur lesquels, un jour, pourra le plus compter la grande Italie.

Lorsque éclate la guerre de Tripolitaine, il est colonel. Le 93e d'infanterie, qu'il commande, est l'une des premières unités qui débarquent sur le rivage libyen. Il fait toute la campagne et, brillamment entraîné par son chef, prend une part glorieuse à l'une des plus difficiles batailles, celle de Zanzur (avril 1913), où il est blessé à l'épaule. Au cours de cette campagne, sa réputation a singulièrement grandi. Il s'est révélé manieur d'hommes, autant que stratège instruit.

Il vient d'être fait général quand éclate la guerre mondiale. Au cours de la période de préparation qui précède l'entrée de l'Italie dans le conflit, il a l'occasion de jouer un rôle de premier plan. Distingué par le général Porro, second du général Cadorna, il est appelé à l'état-major général et collabore avec les deux grands chefs à la mise en état de l'armée italienne. Ses talents d'organisateur apparaissent alors si éclatants que lorsque, enfin, l'Italie se joint aux Alliés, on songe à le nommer sous-chef d'état-major général. Écarté à cause de sa trop faible ancienneté, il est nommé seulement directeur des opérations. Comme tel, il jouera pendant plus de deux ans un très grand rôle.

Au moment où l'occasion lui est fournie de prendre place parmi les grands chefs, Armando Diaz a cinquante-quatre ans, et son aspect dit la force et la maîtrise de soi. De petite taille, mais trapu et bien pris, la tête au masque large, aux traits régulièrement et puissamment dessinés, le nez aquilin, les yeux noirs au regard direct, volontiers évoquerait-il les vigoureux et fermes chefs des légions romaines. Il en a l'énergie et la pondération. Car — ont remarqué ses compatriotes — ce Méridional a discipliné son imagination fougueuse pour atteindre à la prudence raisonneuse d'un Lombard.

Au début de la campagne, il coopère, avec le général Cadorna et le général Porro, à l'établissement d'un plan d'opérations. Les succès remportés sur le Carso et devant Gorizia sont en partie son œuvre. A la fin de 1915, on lui confie le commandement d'une division, puis le 23e corps d'armée. Celui-ci fait partie de la IIIe armée qui, sous le commandement du duc d'Aoste, forme l'aile droite italienne et opère sur l'Isonzo. En 1916, c'est à cette armée qu'est confiée la marche sur Gorizia. Diaz s'empare du plateau de Monfalcone et pousse ses troupes jusqu'à Selo, pendant que les corps d'armée qui opèrent à sa gauche prennent Gorizia. L'année suivante, il coopère brillamment à l'action menée par la IIIe armée sur le bas Isonzo, et ses troupes s'avancent jusqu'aux abords de Brestovizza.

Ces victoires sont éphémères. Peu après, les Austro-Allemands montent la grande offensive qui aboutit à la bataille de Caporetto (24 octobre). La IIIe armée doit, comme les autres, évacuer ses positions. Mais elle fait retraite en très bon ordre et, dès le début de novembre, les troupes de Diaz ont établi sur la basse Piave une ligne d'excellents retranchements.

C'est alors que, le 6 novembre, il est appelé en remplacement de Cadorna au commandement suprême.

Le nouveau major-général saura faire de la Piave ce que fut la Marne en 1914 : la barrière infranchissable à l'ennemi et le tremplin pour le redressement.

Les circonstances politiques, diplomatiques et militaires, redevenues plus favorables, vont lui permettre de déployer ses grands talents militaires, de justifier l'unanime confiance qu'a mise en lui son armée tout entière et, à l'abri de la digue solidement étayée sur la Piave, de préparer la contre-offensive et la victoire définitive.

Pour les historiens militaires italiens, plusieurs causes favorisèrent les intelligents efforts de Diaz et contribuèrent à lui permettre, après une belle résistance, des succès décisifs. L'intervention américaine, les victoires de l'Entente en Asie galvanisèrent les Alliés et démoralisèrent les Empires centraux. L'unité de front fut enfin établie et amena la participation militaire des Alliés. Le gouvernement italien n'intervint plus dans les opérations militaires et laissa pleinement libre le haut commandement. Absorbée par la préparation de l'offensive suprême sur le front occidental, l'Allemagne cessa d'alimenter le front italien et, d'autre part, les Autrichiens, manquant de cavalerie, ne se trouvèrent pas dans des conditions favorables pour pousser à fond leurs succès.

Toutes ces circonstances furent utilisées avec la plus grande intelligence et le sens le plus précis des réalités par le nouveau généralissime. Celui-ci sut s'assurer des moyens matériels plus puissants que ceux dont on avait disposé jusque-là. L'artillerie, l'aviation surtout, furent augmentées dans d'immenses proportions. Une nouvelle répartition des forces fut faite, et une puissante armée de réserve (la Ve, qui s'échelonna de Parme à Plaisance) fut créée.

Enfin, le nouveau généralissime et ses deux collaborateurs immédiats (les généraux Giardino et Badoglio, ses deux sous-chefs d'état-major), inspiraient par leur science, leur placidité d'esprit, leur foi en la victoire finale la plus grande confiance à toutes leurs armées.

Au lendemain de l'élévation de Diaz au commandement suprême, la situation était encore extrêmement critique ; quatre armées austro-allemandes : celles de Hoetzendorf, de Krobatin, de von Below, de Boroevic, échelonnées de la frontière suisse à la mer et groupées sous le commandement de l'un des meilleurs hommes de guerre allemands, Mackensen, s'apprêtaient à une offensive concentrique, ayant pour objet la conquête de la plaine venète et de la Lombardie. La prise des pentes septentrionales du mont Tomba par les armées de Krobatin, les essais infructueux, mais répétés, faits par Boroevic pour franchir la Piave étaient l'indice de la préparation de nouvelles attaques. Pourtant, Diaz ne juge pas, comme nombre de stratèges, qu'il faille abandonner la ligne de la Piave. D'ailleurs, avec le coup d'œil qui révèle, aux heures critiques, les grands soldats, il a deviné le plan de son adversaire. Sachant Mackensen trop prudent pour forcer les lignes de la basse Piave avant d'être maître des montagnes qui dominent la Vénétie, il devine que c'est sur la gauche italienne que le généralissime allemand fera porter sa plus lourde pesée, et c'est sur sa gauche, en effet, qu'il envoie des renforts. Aussi, lorsque Krobatin renouvelle ses attaques dans la région des monts Grappa et Tomba, il est repoussé. Et, au milieu de novembre, le généralissime italien a constitué un front solide d'Asiago à la mer.

C'est au milieu de ce dispositif nouveau que prennent place les renforts alliés qui, dès les premiers jours du commandement de Diaz, arrivent en Italie. Six divisions françaises, cinq divisions anglaises sont à la disposition du généralissime italien. Dès le mois de décembre, celui-ci remporte de notables succès : avec le concours des troupes alliées, il enlève quelques-unes des meilleures positions autrichiennes (mont Tomba). A l'abri derrière la ligne de la Piave, il peut, en toute tranquillité, préparer de nouvelles opérations. Cependant, il ne juge pas possible de passer tout de suite à l'offensive, la situation générale lui semblant trop défavorable sur les fronts alliés. Pendant plusieurs mois, il s'en tient à des opérations de détail, sagement conduites, brillamment exécutées et qui améliorent notablement le front italien. La principale est la reprise des pentes du Grappa.

Les positions de l'armée italienne étaient donc excellentes lorsque, au mois de juin 1918 et après une période d'inactivité presque complète, les Autrichiens, comme, vers la même époque, les Allemands en France et comme eux visant le succès définitif qui mettrait fin à la guerre, font un dernier grand effort et attaquent sur tout le front consolidé après Caporetto, d'Asiago à la mer. Leur aile gauche franchit la Piave (15 juin). Mais Diaz, qui a fait du mont Montello le pivot de sa ligne de défense et l'a conservé grâce à l'héroïsme de ses divisions alpines, prononce de vigoureuses contre-attaques, rompt sur plusieurs points les Autrichiens, qui refluent en désordre, vers la Piave débordée et ne la repassent qu'avec les plus grandes peines. Belle victoire, qui laisse entre les mains du général Diaz 25.000 prisonniers (15-20 juin). Poursuivant ses succès à son aile droite, Diaz améliore ses positions sur le littoral (entre la Piave et le Sile), tout en préparant la poussée suprême qui libérera le sol italien. Il réunit de larges effectifs (51 divisions italiennes, 3 britanniques, 2 françaises, 1 américaine, 1 tchécoslovaque) et d'immenses moyens matériels (4.750 pièces d'artillerie) et, l'Allemagne absorbée par la terrible lutte qu'elle mène sur le front occidental, l'Autriche ébranlée par sa grande défaite d'Orient, déclenche enfin l'offensive tant attendue (24 octobre).

Il faut quatre jours de luttes acharnées pour franchir la Piave (24-28 octobre). Mais ces quatre jours et les pertes qu'ils ont subies démoralisent les Autrichiens et, dès lors, la victoire se précipite sur un rythme de plus en plus accéléré. De son aile gauche à son aile droite, des montagnes du Trentin à la mer, Diaz met en mouvement toutes ses armées, ne laissant aucun point du front inactif et, partout, remporte dans les six jours qui suivent des succès foudroyants : ce sont la VIIIe et la Xe armées qui, dans la région du Grappa, franchissent la Piave et s'implantent sur la rive gauche, la IIIe armée, qui s'avance au delà de l'embouchure de la Piave sur le littoral. Déjà, les prisonniers autrichiens sont nombreux, car le vent de la débâcle commence de souffler sur les troupes impériales.

Les 30 et 31 octobre, les progrès des armées italiennes s'accentuent : Diaz pousse vigoureusement son centre en avant ; la IVe armée dépassant le Grappa, la Xe atteignant la Livenza, la VIIIe s'emparant de Vittorio Veneto ; à sa gauche, la VIe armée déloge l'ennemi du plateau d'Asiago, puis, toutes les armées réunies repoussent vers le Tagliamento les troupes austro-hongroises, qui précipitent leur retraite, abandonnant des dizaines de milliers de prisonniers et leurs canons lourds, commençant de se débander. Le 1er novembre, elles ont laissé déjà entre les mains du général Diaz 50.000 hommes et 300 canons.

Et, tandis que Foch poursuit sur le front occidental les armées allemandes rompues, Diaz qui, par une manœuvre analogue à celle du grand chef français, fait donner à la fois toutes ses armées, achève de rompre l'armée — et en même temps l'empire — austro-hongrois. A sa gauche, la VIe armée s'avance dans la vallée de la Brenta et marche sur Trente ; au centre, la IVe, armée remonte la vallée de la Piave, prend Feltre et Bellune ; la Xe et la XIIe armées bousculent les troupes autrichiennes sur le



Général Diaz. (Phot. Melcy.)

Tagliamento, passent le fleuve et marchent sur Trieste (2 novembre). Et, le 3 novembre, Udine, Trente, Trieste conquises, Diaz annonce, dans un communiqué très sobre et d'une fierté contenue, que « les trois couleurs italiennes flottent sur le château du Bon Conseil et sur la tour San Giusto ».

La bataille de Vittorio Veneto, « la victoire des victoires », dira plus tard le poète Gabriel d'Annunzio, est bien, en effet, l'une des victoires les plus éclatantes de la guerre. Militairement, elle a en quelques jours désorganisé une armée encore puissante, enlevé 2.209 canons et plus de 100.000 prisonniers. Grande opération srtatégique, elle a porté les lignes italiennes de 100 kilomètres en avant. Politiquement, enfin, elle a forcé l'empire austro-hongrois à demander l'armistice (4 novembre) et a amené l'écroulement de la double monarchie. Enfin, faisant flotter le drapeau blanc, rouge et vert sur Trente et Trieste, délivrant les terres irrédentes, elle a réalisé le rêve séculaire des Italiens. Comme Varron au lendemain de Cannes, comme Joffre après Charleroi, Diaz n'avait pas désespéré de la république. Son habileté organisatrice, sa science manœuvrière, son énergie couronnée enfin par une heureuse fortune, l'éclat de la victoire finale placent Armando Diaz au rang des bons capitaines qu'a fait surgir de son sol, à toute époque, la terre latine. — Léon ABENSOUR.

Égypte (INDÉPENDANCE DE L'). Le gouvernement britannique a proclamé, le 15 mars 1922, l'indépendance de l'Egypte. Cet événement est le résultat des efforts persévérants du nationalisme égyptien.

On sait que la révolte d'Arabi-pacha (1882) eut pour objectif avoué la suppression du contrôle exercé sur le pays par la Commission de la Dette et, pour résultat, l'établissement d'un régime particulier qui livrait l'Egypte à l'Angleterre, en respectant la suzeraineté nominale de la Turquie. Le consul général britannique devenait, dès le 12 septembre 1883, haut commissaire et agent diplomatique près du khédive ; sir Evelyn Baring, depuis lord Cromer, avait pour mission de faire de l'Egypte, en fait sinon en droit, une dépendance anglaise. Il s'y consacra pendant vingt-trois ans, et il y réussit.

La tâche n'était pas facile. L'opposition ne venait pas des Egyptiens, qui, à cette époque, comptaient surtout sur les rivalités des colonies européennes et, notamment, sur les sympathies de la France, pour obtenir le départ de leurs nouveaux maîtres. Lord Cromer avait bien pu éliminer le contrôle français de la Dette ; il ne pouvait supprimer les capitulations qui liaient directement la Turquie et, par suite, l'Egypte, à treize Etats, dont les ressortissants échappaient à la juridiction anglo-égyptienne. Outre les difficultés de manœuvre entre les intrigues ou intérêts des étrangers, il y avait la corruption et l'incurie des dirigeants indigènes, la misère et l'indolence des administrés, les succès des mahdistes qui semblaient être le prologue d'une guerre sainte, les réserves périodiques de la Porte, qui ne laissait pas prescrire ses droits. Mais lord Cromer fit face à tout. Quand il démissionna pour raison de santé, en avril 1907, les budgets clos par d'énormes excédents de recettes, les créanciers européens rassurés, l'instruction publique développée, les travaux publics amenant par les routes, les chemins de fer et les irrigations la richesse chez les commerçants et les paysans, l'armée réorganisée, le mahdisme écrasé, le Soudan reconquis, donnaient à l'Egypte une prospérité qu'elle n'avait jamais connue. C'est alors que les patriotes se comptent, forment un parti remuant et somment l'Angleterre de tenir sa promesse. Elle avait pris l'engagement d'abandonner le pays quand elle y aurait rétabli l'ordre et la paix ; les rapports de ses hauts commissaires affirment que c'est chose faite : donc, elle doit s'en aller.

Jusque vers 1905, le nationalisme égyptien était resté inerte. Le khédive comprenait qu'il était l'obligé de ses tuteurs ; les paysans songeaient plus aux irrigations qu'à la politique ; les intellectuels s'entraînaient à des luttes électorales sans conséquences sur la tranquillité du pays. Lord Cromer, en effet, avait su mater avec adresse, en 1893-1895, les velléités de résistance du nouveau khédive Abbas-Hilmi et tromper les ambitions impatientes des candidats tribuns. Dès 1883, il avait institué une fiction de régime parlementaire, avec Conseil législatif, Assemblée générale et suffrage universel à trois degrés, qui donnait aux Egyptiens les plus remuants l'illusion de diriger eux-mêmes leurs propres affaires. Mais ce Parlement-fantôme ne fit rien, jusqu'en 1907, pour gêner le haut commissaire dans son accaparement du pouvoir.

L'opposition, toute verbale d'ailleurs, était plus accentuée chez les Egyptiens imbus de culture française. Des grands collèges de nos religieux, qui recevaient le plus grand nombre d'étudiants, ils sortaient avec des sympathies très vives pour la France, dont ils connaissaient les démêlés avec l'Angleterre et dont ils attendaient au moins le retour à l'ancien régime, après quelque conflit qui ferait cesser l'occupation du pays. Le dénouement de Fachoda les surprit désagréablement ; le silence de l'Europe pendant la guerre sud-africaine, où tous les vœux étaient pour les Boers, ébranla leur confiance ; l'accord franco-anglais d'avril 1904 mit fin à leurs illusions.

Quand l'élite intellectuelle vit, après 1904, qu'elle ne pouvait plus compter sur l'aide d'autrui, elle décida de rassembler dans un parti actif tous les Egyptiens qui souhaitaient le départ des Anglais. Elle avait l'assentiment d'Abbas-Hilmi. Les mécontents devenaient nombreux, car la politique hostile à la Turquie irritait beaucoup de musulmans : l'affaire d'Akaba mettait en discussion la suzeraineté du sultan. Enfin, l'incident de Denchawi (juin 1907) fit l'union des nationalistes autour de Mustapha Kamel : la répression brutale d'une échauffourée entre villageois et officiers anglais, qui avaient involontairement tué un enfant, fit à l'Angleterre plus d'ennemis que tous les journaux de Mustapha Kamel.



Général Allenby.

Les nationalistes, d'ailleurs, se divisèrent bientôt en deux groupes : les modérés, qui réclamaient, avec l'émancipation progressive, une part de plus en plus grande dans le gouvernement ; les extrémistes, qui affirmaient l'inutilité des ménagements et des transitions. A tous la révolution turque fournissait des arguments, car elle prouvait que les musulmans savaient organiser tout seuls un gouvernement moderne. Elle inspirait l'Assemblée générale qui, dès 1907, réclama le régime constitutionnel.

Lord Cromer n'était plus là pour calmer les impatients. Les étudiants du Caire font une grève violente, et leurs conflits avec la police surexcitent la capitale. Mustapha Kamel, mort en février 1908, est remplacé par Ahmed Férid, aussi intransigeant que lui. Idris-bey fonde avec les modérés le parti de la « Jeune-Egypte » et convie les réformistes de toute opinion à un Congrès qui se réunit à Genève, le 13 septembre 1909. Keir Hardie, député travailliste influent, et deux de ses collègues irlandais à la Chambre des communes y assistent. Divisés sur la tactique, extrémistes et modérés s'accordent à l'issue du Congrès pour sommer le gouvernement britannique de tenir ses promesses d'évacuation et pour se réclamer, à Constantinople, de la suzeraineté ottomane. Le même jour, anniversaire de l'entrée des

Anglais au Caire, une grande manifestation, avec discours patriotiques, ameutait la capitale.

Sir Elden Gorst, successeur de lord Cromer, luttait de son mieux contre les nationalistes. Il faisait des concessions aux modérés en augmentant les pouvoirs du Conseil législatif et des Conseils provinciaux (1910) et, par une loi restrictive sur la presse, par les déportations administratives et les procès politiques, il s'efforçait, sans y parvenir, de désarmer les extrémistes. Le premier ministre, Boutros-pacha, était assassiné, le 20 février 1910, par l'étudiant Wardani, pour ses sentiments anglophiles; l'Assemblée générale refusait le renouvellement de la concession du canal de Suez, quoique avantageux pour l'Egypte. Enfin, après la révolution de Perse, citée comme un nouvel exemple de l'aptitude des Orientaux à se gouverner eux-mêmes, les polémiques contre les Anglais se transforment en appels de solidarité à tous les musulmans opprimés par les nations chrétiennes. Les critiques de notre action en Tunisie et surtout au Maroc furent si violentes que le gouvernement français refusa aux nationalistes l'autorisation de réunir à Paris, en 1910, le Congrès national égyptien. Le nom seul de l'Assemblée projetée indiquait, d'ailleurs, une communauté d'aspirations et de politique avec le Congrès national indien. Les réformistes hindous étaient depuis longtemps en relations avec les réformistes égyptiens, qu'ils considéraient comme leurs alliés naturels. L'agitateur Krishnawarma (v. *Lar. Mens.*, n° 43, sept. 1910) offrait même un prix considérable pour le meilleur éloge du « martyr Wardani ».

Le Congrès national, indésirable en France, alla siéger à Bruxelles. Ses revendications furent plus précises que celles du Congrès précédent. Il réclamait l'indépendance, le départ des troupes anglaises, l'annulation du traité anglo-égyptien de 1898 sur le partage du Soudan, le maintien du contrôle de la Dette jusqu'à la libération financière de l'Egypte.

La politique de sir Elden Gorst n'était pas unanimement approuvée en Angleterre. Quand il mourut, en 1911, le gouvernement britannique confia l'Egypte aux mains plus fermes de Kitchener. Celui-ci eut d'abord à réprimer une recrudescence de la propagande musulmane, causée par l'intervention de l'Italie en Tripolitaine et par la politique de l'Angleterre à l'égard de la Turquie après les guerres des Balkans. Ensuite, il s'efforça de séparer les modérés des extrémistes et de favoriser les paysans. Il y parvint par des réformes agricoles et par une loi que promulguait le khédive en 1912; cette loi figurait une étape nouvelle vers le régime parlementaire. Une Assemblée législative remplaçait le Conseil législatif et l'Assemblée générale; ses pouvoirs étaient plus étendus; elle admettait les mandataires des minorités et, en principe, devait représenter plus fidèlement le peuple égyptien.

La nouvelle Assemblée se réunit le 22 janvier 1914, après des élections calmes, qui démontrèrent l'indifférence générale des électeurs du 1er degré, ou leur hostilité tacite: 5 p. 100 seulement à Alexandrie, de 15 à 18 p. 100 dans les campagnes, avaient voté. Les élus étaient, en grande majorité, de mentalité conservatrice. Mais le nationalisme, maté ou inerte, ne cessa pas d'être inquiétant. Aussi la déclaration de guerre par la Turquie, le 2 novembre 1914, donna-t-elle à Kitchener le prétexte opportun de renforcer ses pouvoirs. Loi martiale, état de siège, complétèrent la proclamation du protectorat, la déposition d'Abbas-Hilmi réfugié à Constantinople et son remplacement, le 19 décembre, par Hussein Kamel, oncle de l'ex-khédive, qui reçoit le titre héréditaire de sultan. La crainte de troubles graves avait, seule, empêché l'annexion pure et simple du pays. Fortement contenue par l'état de siège, la population assiste, indifférente en apparence, à ces bouleversements; mais, le 8 avril 1915, le sultan échappe à un attentat, renouvelé sans succès le 9 juillet.

Pendant la guerre, les nationalistes ne firent rien pour aider les Turcs, les Bédouins et les Senoussistes, qui menaçaient l'Egypte par l'Est et l'Ouest. Mais, après l'armistice d'octobre 1918, l'audace des agitateurs sut exploiter la création du royaume arabe, le rétablissement des pèlerinages de La Mecque, la cession de la Palestine à l'Etat juif, le changement fréquent des hauts commissaires et les quatorze points Wilson. Ils étaient favorisés par un mécontentement croissant, dont sir Valentine Chirol, le perspicace observateur de l'*Indian Unrest*, analysait avec impartialité les causes dans le *Times* en 1919. Zaghloul-pacha, vice-président de l'Assemblée législative, devient leur chef. Il fonde le parti national égyptien et dirige l'opposition antibritannique avec une énergie et une habileté remarquables.

L'Assemblée législative, usant de son droit, propose un projet de Constitution; le projet est repoussé par le haut commissaire, sir Reginald Wingate. Cette décision, contraire au « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », vient grossir les griefs des Egyptiens: enrôlements forcés dans les corps de travailleurs, abus dans les réquisitions de céréales, souscriptions pour la Croix-Rouge, inquiétudes causées par le programme d'irrigation du Soudan, arrogance des agents britanniques, subordination constante des fonctionnaires et officiers égyptiens, scandales divers dans la société anglaise, illégitimité du protectorat. Conséquences de la guerre et griefs locaux sont commentés dans les mosquées. Les sentiments musulmans s'exaltent. Alexandrie et Le Caire deviennent le théâtre de scènes insurrectionnelles. Dans Alexandrie seulement, il y eut 31 Européens tués et 35 blessés; la répression du 25 au 31 octobre 1918 coûta aux troupes 29 tués et 144 blessés, 800 tués et 1.500 blessés à la population. Les cours martiales prononcent 34 condamnations à mort, 430 aux travaux forcés, 3.250 à la prison et à l'amende. Cet événement est suivi de près par la déclaration anglo-française de novembre 1918 sur le « droit des peuples », dont sir F. R Wingate avait prédit en vain les répercussions probables, par la publication inopportune d'un mémoire confidentiel du conseiller financier Brunyatt, hostile au projet d'autonomie qu'il était question d'octroyer à l'Egypte, et la fermentation augmente.


Zaghloul-pacha.

Le 13 novembre, Zaghloul-pacha, dans une entrevue avec le haut commissaire, propose d'aller à Londres pour y défendre l'autonomie et offrir les garanties rendues nécessaires par les intérêts particuliers du gouvernement britannique en Extrême-Orient. Le premier ministre Rouchdy-pacha et Adly Yeghem-pacha, ministre de l'instruction publique, font une proposition identique. Londres refuse, malgré l'avis favorable de sir F.R. Wingate. Rouchdy menace de démissionner, si Zaghloul n'est pas autorisé à partir. Menace vaine. Aussitôt, les difficultés s'accumulent devant les protecteurs de l'Egypte. On dira plus tard que, si Wingate avait soutenu avec plus de vigueur son avis, cette insistance aurait modifié la décision du gouvernement et la suite des faits.

Rouchdy-pacha démissionne. Le Comité central du parti national annonce qu'il passe outre au refus du départ de Zaghloul; il invite le sultan à ne pas prendre de ministres. Une délégation de douze membres, présidée par Zaghloul, reçoit la mission d'aller plaider la cause de l'Egypte devant la Conférence de la paix. Le haut commissaire par intérim fait arrêter Zaghloul et deux délégués avant leur embarquement et les déporte à Malte (février 1919). L'agitation se transforme en insurrection; les railways et les télégraphes sont coupés; il faut de véritables opérations militaires, pendant quinze jours, pour ramener un calme apparent.

Le général Allenby, qui était déjà commandant en chef des troupes, devient haut commissaire. Il lève aussitôt l'interdiction aux Egyptiens de se rendre en Europe. Cette décision rend la liberté à Zaghloul et permet le départ de la délégation, tout en ôtant aux nationalistes leur meilleur prétexte de désordres. La délégation arrive à Paris, où elle n'est pas admise à présenter ses doléances. Zaghloul, alors, commence une violente campagne d'appels à l'opinion publique, jusque dans les Etats-Unis, où il trouve des appuis. Le gouvernement britannique comprend enfin qu'il faut faire quelque chose. Il décide d'envoyer en Egypte une mission d'enquête, ayant lord Milner comme chef, qui étudiera un projet de Constitution pour le protectorat.

Mais les Egyptiens ne voulaient plus entendre parler d'autonomie et de Constitution; il leur fallait l'indépendance complète.

Le manifeste d'Allenby annonçant l'arrivée de la mission Milner excite aussitôt un vif mécontentement. Le ministère Mohammed Saïd démissionne, et des troubles éclatent au Caire. De Paris, Zaghloul prescrit le boycottage de la mission, et il est fidèlement obéi. Reçue avec une réserve courtoise dans le monde officiel égyptien, la mission put seulement consulter des documents, des étrangers, les hauts fonctionnaires et les grands propriétaires anglais. Elle quittait l'Egypte vers la mi-avril 1920, non sans avoir vu lancer des bombes sur quelques ministres soupçonnés de tiédeur patriotique et connu la réunion du 10 mars, où 52 membres de l'Assemblée législative dissoute votent dans le domicile de Zaghloul contre la suspension de l'Assemblée et proclament l'indépendance de l'Egypte, telle que l'avait définie le Congrès national de 1910.

Dès le retour de la mission Milner, Bonar Law déclare au Parlement que l'Angleterre n'abandonne pas le protectorat, mais le spectacle de l'Irlande encourage les résistances. Les bombes se succèdent sur les ministres, et les troubles dans la rue. Or, tandis que la mission rédige son rapport d'impuissance, Adly Yeghem-pacha réussit à la mettre en rapports avec la délégation. Le gouvernement ayant permis d'admettre l'indépendance comme base des pourparlers, Zaghloul accepte de négocier officieusement. Un accord provisoire est signé le 18 août 1920, et la délégation va le soumettre à l'avis des Egyptiens.

Cet accord reconnaissait l'indépendance de l'Egypte dans une alliance étroite avec l'Angleterre, le droit de celle-ci à l'entretien de forces pour la protection des « routes impériales »; un haut commissaire agréé par les deux gouvernements et qui remplacerait la Commission de la Dette, sans immixtion dans les finances et l'administration du pays; il accordait des indemnités aux fonctionnaires licenciés, une représentation diplomatique et consulaire anglaise dans les contrées ou localités où l'Egypte n'entretiendrait pas d'agents, la suppression des capitulations, et admettait comme condition essentielle la ratification de l'accord par une Assemblée constituante.

La délégation revient d'Egypte en novembre; elle rapportait l'adhésion de principe presque générale des diverses classes et de 47 membres de l'Assemblée législative sur 51, mais avec des réserves très importantes. Les Egyptiens réclamaient notamment l'abolition explicite et immédiate du protectorat, des précisions sur les emplacements éventuels des troupes anglaises, le droit de négocier eux-mêmes la suppression des capitulations avec les puissances intéressées, afin d'améliorer sans retard le régime des impôts directs. Ces réserves, d'ailleurs, avaient été suggérées par Zaghloul, qui prévoyait les conséquences de la politique dilatoire que favoriseraient les prétentions du gouvernement britannique en matière de capitulations. Lord Milner remit enfin le rapport complet de ses négociations avec la délégation, sans omettre les réserves, et il indiqua les bases éventuelles d'un accord que l'on pourrait proposer aux représentants des deux pays. La période des pourparlers officieux était terminée; celle des discussions officielles allait commencer aussitôt.

Le 26 février 1921, Allenby écrit au sultan Fuad pour lui proposer l'envoi de délégués officiels qui négocieront à Londres, avec les représentants du gouvernement britannique, la suppression du protectorat en tenant compte « des intérêts spéciaux de la Grande-Bretagne ». Cela pouvait signifier que la Grande-Bretagne abandonnait le mot, mais prétendait garder la chose. Le ministère Tewfick-Nassim montre sa méfiance en démissionnant le 17 mars, et Adly-Yeghem, moins intransigeant en apparence, le remplace. Il est d'avis que le sultan peut accepter ces ouvertures, mais les négociations devront être approuvées par une Constituante; il se propose comme négociateur principal et demande le concours de Zaghloul.

Le programme convenait aux modérés, non à Zaghloul. Celui-ci affirme que l'offre d'Allenby est un piège tendu par le gouvernement britannique et que, dans les bases de la discussion ouverte, on ne tient pas compte des réserves formulées à la mission Milner. De celles-ci dépend la liberté réelle de l'Egypte. Il accuse Adly d'être vendu aux Anglais (« George V traitera avec George V ») et réclame le droit de diriger les négociations à Londres. Ses partisans intriguent pour lui; le public est divisé; des troubles éclatent. Ses compagnons de la délégation l'abandonnent et se déclarent pour Adly. Les passions sont de plus en plus déchaînées. Le 29 avril, le 15 mai, troubles au Caire; le 29 mai, émeutes dans Alexandrie: 69 tués, dont 15 Européens, et 300 blessés. Les troupes anglaises se substituent aux troupes égyptiennes pour la répression. Ainsi, la politique de Zaghloul avait pour résultat de montrer l'incapacité des Egyptiens à maintenir l'ordre et à protéger les étrangers, ce qui justifiait l'occupation anglaise et laissait les futures élections sous le régime de la loi martiale et de l'état de siège.

Adly sortit vainqueur de son différend avec Zaghloul. Il forma et présida la nouvelle délégation, qui se rencontra le 13 juillet avec les négociateurs anglais, dont lord Curzon était le chef. Tout d'abord, on put croire que l'entente serait facile, sur les bases de l'accord provisoire Milner-Zaghloul. Mais les adversaires de l'indépendance égyptienne, parmi lesquels était lord Curzon, avaient habilement profité des troubles pour regagner le terrain perdu. Le 10 novembre, Adly recevait de lord Curzon les conditions posées à l'Egypte. Tout en admettant la suppression du protectorat, le gouvernement britannique voulait être libre de fixer les emplacements et la force des troupes anglaises qui garderaient le canal et l'Egypte contre leurs ennemis éventuels; il aurait le contrôle des affaires étrangères, réglerait seul avec le sultan, après entente avec les puissances intéressées, le statut des étrangers, et conserverait tout le Soudan. Adly réfute, le 15, les prétentions de lord Curzon, qui sont plus inacceptables que celles de lord Milner; il rompt les négociations et revient en Egypte, où il est accueilli avec enthousiasme.

En vain, lord Allenby essaye-t-il de démontrer au sultan que l'intransigeance d'Adly est contraire aux intérêts de l'Egypte. Tous les partis suivent Zaghloul, qui fait un manifeste d'union avec son ancien rival,

et convoque pour le 23 décembre les notabilités à l'examen de la situation politique et à l'affirmation de leur solidarité avec Adly. Allenby interdit la réunion, et il invite Zaghloul à s'éloigner du Caire. Celui-ci refuse ; il est arrêté, déporté à Ceylan, puis aux Seychelles, avec cinq de ses amis. L'arrestation provoque des troubles sanglants au Caire, à Port-Saïd, Alexandrie, etc., des grèves générales de fonctionnaires et d'étudiants. Le ministère démissionne. Sarwat-pacha, invité à le remplacer, pose des conditions inacceptables pour le gouvernement britannique. La propagande musulmane, sur le terrain religieux, se joignait avec véhémence à la propagande politique. On pouvait craindre que le fanatisme de l'islam, galvanisé par les événements de l'Inde et de la Palestine sioniste, ne fit plus de différence entre les Anglais et les autres étrangers sur la terre d'Egypte. Mais, tout en réprimant les troubles avec fermeté, Allenby engageait instamment lord Curzon à des concessions nécessaires. Il fit même le voyage de Londres, pour donner des conseils plus pressants et plus explicites que des lettres et des télégrammes.

Enfin, Allenby fut entendu et compris. Les bases de l'accord anglo-égyptien, modifiées par lord Curzon, sont présentées au sultan sous la forme d'une déclaration, le 28 février 1922. Elles étaient à peu près conformes aux conditions de Sarwat-pacha. Celui-ci accepte donc de former le ministère qui préparera la Constitution, et le sultan fait connaître à l'Egypte le dénouement du conflit qui avait si longtemps agité le pays. Le Parlement britannique approuve, lui aussi, non sans réserves, la politique égyptienne du gouvernement de Lloyd George. Mais l'enthousiasme des Egyptiens est très modéré. Les principes de la déclaration ne leur paraissent pas être d'une clarté ou d'une loyauté incontestables. Ces principes sont les suivants :


Fuad Ier, roi d'Egypte.

1 — Le protectorat britannique est terminé ; l'Egypte est un Etat souverain et indépendant.

2 — Aussitôt que le gouvernement de Sa Hautesse aura promulgué la loi mettant fonctionnaires et agents à l'abri des procès intentés pour effets de la loi martiale (Indemnity Act), la loi martiale sera abrogée.

3 — En attendant le moment où il sera possible, par la libre discussion, de conclure des accords amicaux sur les questions ci-après, ces questions seront réservées à la discrétion du gouvernement de Sa Majesté :

a) la sécurité des communications impériales ;

b) la défense de l'Egypte contre toute agression ou ingérence étrangère, directe ou indirecte.

c) la protection des intérêts étrangers en Egypte et la protection des minorités.

d) le Soudan.

En attendant les conclusions de tels accords, le *statu quo* en toutes ces matières reste intact.

Les Anglais garderont donc des positions stratégiques en Egypte, où ils protégeront, en outre, les étrangers et les minorités. Sans doute, l'Espagne est indépendante, malgré Gibraltar, mais l'Egypte n'est pas l'Espagne. La protection des étrangers et des minorités sera exercée par l'Angleterre dans un autre esprit et d'une autre façon que « la protection des chrétiens en Orient » par la France. La liquidation du Soudan ne rendra certainement pas à l'Egypte toutes les provinces qu'elle revendique. Il est donc probable que les accords en perspective ne satisferont pas les patriotes égyptiens.

On peut comparer la solution du problème égyptien à celle du problème irlandais. Sarwat-pacha serait le Collins de l'Egypte, et Zaghloul serait son de Valera. Mais, tandis que de Valera est libre, Zaghloul reste interné aux Seychelles, où il est peut-être plus dangereux.

Depuis le 15 mars, Sa Hautesse le Sultan Fuad est devenu Sa Majesté le Roi Fuad Ier. — Pierre Khorat.

Évolution de l'humanité (L'). Bibliothèque de synthèse historique, dirigée par Henri Berr (Paris, 1920 et ann. suiv.). — Sous ce titre, Henri Berr a entrepris la publication d'une œuvre importante et originale. Pour lui, l'histoire est l'étude des faits humains du passé. Elle a sa base dans l'analyse des événements, mais elle s'élève ensuite jusqu'à la synthèse, et à la « synthèse érudite », qui, par des opérations constructives, récapitule le travail historique sur une question ou un groupe de questions, succède la « synthèse scientifique ». Celle-ci voit dans l'histoire un développement ; or, tout développement est une succession logique, avec quelque chose de général et de permanent et, au lieu de se perdre dans l'excès de l'analyse, de se borner à l'étude du fait particulier, il est légitime de tâcher à concevoir l'ensemble.

La synthèse historique étudie l'action réciproque de trois éléments : contingence, nécessité, logique ; en d'autres termes, elle recherche « trois sortes de relations causales » : des « successions brutes », où des faits sont purement et simplement déterminés par d'autres ; des rapports constants, où des faits sont nécessairement liés entre eux ; des rapports rationnels, où des faits s'enchaînent non plus nécessairement, mais logiquement. Les sociétés, pour se constituer et se développer, ont forcément besoin de lois sociales, d'institutions, et l'étude du facteur social est fondamentale dans la synthèse historique, puisque « la société est un milieu nécessaire à l'homme et un élément de constance, de régularité ». Toutefois, certaines contingences modifient la structure des sociétés: accidents, action des individualités, action collective temporaire, influences géographiques ou ethniques. L'élimination des contingences négligeables permet d'apercevoir le facteur logique qui donne à l'évolution humaine sa loi interne, son principe de continuité, seul capable de produire et de créer. Si Henri Berr fait à la logique une large place dans sa conception de la causalité, il ne lui attribue aucun caractère métaphysique : elle n'est qu' « un de ces éléments positifs de l'histoire dont le rôle demande à être déterminé ».

Les minutieuses enquêtes des ethnographes, des archéologues, des historiens ont multiplié notre connaissance du détail. A une époque où s'affirme avec évidence la solidarité de toutes les parties du monde, il est opportun d'exposer ce que nous savons de l'évolution de la terre et de l'homme, et aussi de l'expliquer, en rejetant tout système préconçu, en s'étayant sur des idées en quelque sorte expérimentales. L'entreprise est conçue « comme une vaste expérience, qui se réalisera peu à peu sous les yeux du public » et d'où les idées soumises à l'épreuve sortiront, rectifiées ou confirmées.

L'histoire scientifique réduit à sa juste mesure le rôle de l'élément individuel ; elle n'obéit pas à des préoccupations subjectives et pratiques ; elle fait abstraction de la personnalité de l'historien ; elle ne relève pas de l'intuition, de l'imagination créatrice, n'étant pas plus une création esthétique qu'un genre littéraire, ce qui n'empêche pas qu'elle exige, comme toute science, un tour d'esprit particulier, des aptitudes spéciales, la curiosité de la vie. Seulement, il ne lui suffit pas de « ranger les faits en série dans des cadres traditionnels », de raconter des vies individuelles ou collectives : sans avoir rien de commun avec la philosophie de l'histoire avec les doctrines à priori si longtemps en faveur outre-Rhin, elle se préoccupe du général, après avoir observé le particulier.

Henri Berr terminait ainsi, en 1911, son livre sur *la Synthèse en histoire :*

Ce serait travailler à la synthèse, ou plutôt ce serait faire la *synthèse de l'histoire* que d'étudier et de préciser le rôle des divers éléments explicatifs dans l'ensemble du passé humain. L'erreur de la philosophie de l'histoire a été d'improviser une telle œuvre alors que, pour l'accomplir, ni les faits n'étaient rassemblés et éprouvés en nombre suffisant, ni les idées directrices n'étaient mûres. Cette synthèse totale — l'histoire universelle, la *Weltgeschichte* — qui, pour la satisfaction de l'esprit et pour l'intelligence de la destinée humaine, serait d'un prix infini, qui, tout en demandant une unité de pensée, dépasse les forces individuelles, est-elle réalisable, et comment ? L'est-elle dans l'état présent de l'érudition ? Ce sont des questions qu'il suffira, pour le moment, de poser. Nous remettons à plus tard pour les résoudre.

C'est précisément cette œuvre que Henri Berr juge aujourd'hui réalisable, après s'être préparé à la diriger en fondant la *Revue de synthèse historique.* Erudite, scientifique et vivante, elle comprend quatre grandes sections, formant chacune une synthèse partielle : 1° introduction (préhistoire, proto-histoire) et antiquité ; 2° origines du christianisme et moyen âge ; 3° époque moderne ; 4° époque contemporaine.

La première série expose l'état de nos connaissances sur les origines humaines, constituant ainsi une introduction à l'histoire et aussi aux problèmes de l'histoire. Elle relie l'évolution des sociétés à l'évolution de la vie sur la terre : formation de la planète, formes primitives de l'existence, civilisations préhistoriques et proto-historiques, langage articulé et écriture, géographie humaine, races et peuples, formes élémentaires et développement de la vie collective depuis le clan jusqu'aux empires. Nous arrivons ainsi à l'antiquité, dont l'étude est répartie sous quelques chefs principaux et caractéristiques ; par exemple : le génie grec dans la religion, la pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique, Rome et l'organisation du droit, etc.

Les trois volumes parus ont respectivement pour auteurs Edmond Perrier (*la Terre avant l'histoire*), Jacques de Morgan (*l'Humanité préhistorique*) et J. Vendryes (*le Langage*).

Dans la *Terre avant l'histoire*, Edmond Perrier, partant de la naissance de la matière, arrive jusqu'à la réalisation de la forme humaine en reliant le point de départ et le point d'arrivée par une chaîne continue de faits rattachés les uns aux autres, au moyen de raisonnements, s'appuyant eux-mêmes sur quelques principes coordonnés avec prudence. Il nous fait assister à la constitution, au sein du système stellaire, du « milieu » de l'histoire, aux transformations des continents et des mers, à l'apparition de la vie.

Une fois les types organiques divers constitués dans la sécurité et dans la paix, la mer et la terre vont rapidement se peupler. La lutte pour la vie va devenir de plus en plus âpre et, si elle ne crée rien, elle va tout au moins déterminer ce qui peut vivre et ce qui doit mourir, assurer la conservation et le développement des formes les plus viables et semer dans le monde vivant les vides qui séparent les espèces.

C'est ce que l'auteur constate en passant en revue les grandes périodes géologiques. Il ne considère pas comme invraisemblable l'existence de l'homme au début de l'époque tertiaire, et il estime qu'il ne convient pas, au point de vue purement matériel, de faire à l'homme une place à part dans la nature. « Tout ce livre, dit-il, conduit à une conclusion contraire », mais aussi à cette affirmation que, si nous devons consentir « à être faits, comme les êtres vivants les plus infimes, de quelques substances vulgaires », notre corps a été l'œuvre de notre intelligence, l'esprit a toujours dominé la matière et « l'a emporté jusque sur les sommets d'où sa raison domine aujourd'hui le monde ».

Le jour où l'homme est parvenu à l'attitude verticale parfaite, la main s'est trouvée libérée, et le visage humain s'est « préparé pour le langage et pour le sourire ». L'usage de la main comme instrument et le langage articulé marquent la fin de l'histoire zoologique et les débuts de l'histoire humaine, qui sont retracés dans les deux volumes de Jacques de Morgan sur l'*humanité préhistorique* et de J. Vendryes sur le *langage.*

Jacques de Morgan laisse de côté l'anthropologie et l'ethnographie préhistoriques (un volume spécial étudiera « les races et l'histoire »), pour s'occuper seulement de l'évolution des premières sociétés, de leurs mœurs, de leur état intellectuel et religieux, de leurs relations réciproques.

Il met en parallèle — c'est la partie la plus neuve de l'ouvrage — l'Orient et l'Occident, alors que les précédents ouvrages de préhistoire ne s'appliquent guère qu'à nos régions. Son opinion est que la fin de la période glaciaire mit en communication l'Europe et le double foyer d'où partit notre civilisation : Asie centrale d'une part et, d'autre part, Asie antérieure méridionale et Egypte. Reste à résoudre le grand problème de l'invention du métal et à connaître ce qui s'est passé dans l'Asie centrale avant l'arrivée des Aryens. Tant que ces points et quelques autres ne seront pas élucidés, nos origines européennes ne pourront être déterminées.

L'usage de la main comme instrument a rendu possible l'outillage matériel et aidé au développement psychique. Non moins capitale pour notre perfectionnement a été la parole, que J. Vendryes étudie, en tant qu'introduction linguistique à l'histoire, dans un livre dont il a été rendu compte. (*Lar. Mens.*, p. 756.)

L'histoire universelle ainsi conçue est vraiment un tableau synthétique qui embrasse la Terre et l'humanité dans le temps et dans l'espace. Elle met en relief l'action réciproque de la nature et des races, le rôle du milieu social et de l'individu, les institutions, l'œuvre de la pensée dans tous ses domaines, expliquant notre évolution dans son infinie diversité. — Maxime Petit.

Expansion universitaire française à l'étranger (L'). Un des bénéfices les moins contestables de notre victoire aura été de rendre à la culture française son ancien prestige. Après 1870, les Allemands n'avaient pas manqué d'exploiter leurs succès militaires pour propager au dehors leur propre culture et favoriser l'expansion du germanisme intellectuel. Les méthodes allemandes s'implantèrent partout, et il faut bien reconnaître que notre pays ne fut pas des derniers à les accueillir, parfois même avec excès. Pourtant, un mouvement de réaction se dessina nettement en France, dans la première décade du xx° siècle. Le bon sens français reconnut ce qu'il y avait de factice dans ces constructions — en apparence si rigoureuses — de la science allemande et ce qu'avait d'insuffisant une méthode qui, prétendant exclure du travail intellectuel toute personnalité en l'asservissant à des procédés mécaniques, mettait toute sa gloire à dresser des inventaires et des catalogues. Du même coup, l'on comprit la nécessité d'opposer un effort sérieux aux tentatives de domination intellectuelle de l'Allemagne.

Depuis longtemps déjà, des organisations privées, au premier rang desquelles il convient de mettre les diverses missions religieuses, l'Alliance française et le groupement plus récent de la Mission laïque, travaillaient activement à la diffusion de la langue et de la culture françaises à l'étranger, particulièrement en

Orient. Mais, en dépit des résultats obtenus, il restait beaucoup à faire. Il importait aussi qu'un organisme central coordonnât tous les efforts et qu'enfin cette œuvre, importante au premier chef, reçût, par la participation directe de l'Etat, une consécration officielle.

C'est seulement à partir de 1912 que fut institué au budget de l'instruction publique un chapitre spécial, sous la dénomination de « Fonds pour l'expansion universitaire et scientifique de la France à l'étranger ». Les crédits étaient d'ailleurs modestes et ne se sont guère accrus. Néanmoins, grâce au concours de bonnes volontés nombreuses, grâce aussi aux intelligentes initiatives de nos diverses universités, une utile besogne a été accomplie, et il est permis d'en mesurer la valeur en parcourant les pages que, dans son excellent rapport sur le budget de l'instruction publique, Herriot a récemment consacrées à l'expansion universitaire.

Les principales formes de cette expansion consistent soit dans l'envoi de professeurs français auprès des universités étrangères, soit dans des échanges réguliers d'étudiants, soit, enfin, dans la création à l'étranger d'établissements d'instruction, qui constituent des foyers permanents de culture française. Voici, d'après l'éminent rapporteur, ce qui a été fait jusqu'ici dans les divers pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique.

I. Europe. — A. *Angleterre*. En 1909, a été fondé à Londres l'Institut français du Royaume-Uni, qui est à la fois un centre de cours et conférences destinés au grand public et portant sur toutes les manifestations du génie français, et un centre de préparation des professeurs anglais à l'enseignement de la langue et de la littérature françaises. Dû à une initiative privée, cet Institut a été placé, en 1912, sous le patronage de l'université de Lille. Auprès de l'Institut ont été ouverts, en 1920, un lycée de garçons et un lycée de jeunes filles, qui groupent déjà une population scolaire de plus de cent élèves. Un jury de baccalauréat français, présidé par un professeur de l'université de Lille, a fonctionné à Londres en juillet 1921. Il ne faut pas oublier non plus qu'un certain nombre de Français enseignent, soit comme professeurs, soit comme lecteurs, dans les universités anglaises, écossaises et irlandaises.

— B. *Espagne* et *Portugal*. A Madrid, fonctionne également un Institut français, qui relève à la fois des universités de Bordeaux et de Toulouse. La section bordelaise comprend, à côté d'une Ecole des hautes études hispaniques comparable à notre Ecole française de Rome, un Office de l'enseignement du français en Espagne, qui s'occupe de toutes les écoles françaises d'Espagne et de Portugal. La section toulousaine constitue, elle, un centre d'enseignement, qui comprend des cours permanents faits par un personnel fixe et des conférences données par de hautes personnalités universitaires françaises de passage. L'exemple de Madrid a été suivi par Barcelone, où vient d'être inauguré tout récemment un Institut français.

— C. *Italie*. Depuis plusieurs années, déjà, l'université de Grenoble a créé à Florence un Institut français, qui a actuellement des annexes à Naples et à Milan. Tandis que Milan est surtout un centre d'informations économiques, Florence et Naples sont des centres d'études françaises à l'usage des étudiants italiens, comportant comme sanctions un diplôme d'études françaises, un diplôme supérieur d'études françaises et un certificat d'études pratiques de français.

D'autre part, deux professeurs français assurent des enseignements réguliers : l'un à l'université de Bologne, l'autre à l'université Bocconi et à la Reale Academia, à Milan. Enfin, en 1919, a été conclue une convention scolaire franco-italienne, qui prévoit des échanges réguliers de professeurs, d'étudiants et d'élèves des trois ordres d'enseignement. C'est ainsi qu'en 1921 André Michel, professeur au Collège de France, Jeanroy, professeur à la Sorbonne, Imbert, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, sont allés professer soit à Rome, soit à Milan.

— D. *Belgique*. L'affinité étroite qui existe entre la France et la Belgique rend moins nécessaire dans ce pays notre effort de propagande. Néanmoins, a été signé à Paris, le 17 juin 1921, par le ministre des sciences et arts de Belgique et le ministre de l'instruction publique de France, un accord relatif à des échanges de professeurs et d'étudiants et à la mise à l'étude d'un règlement spécial pour déterminer les équivalences de scolarité et de grades entre les deux pays.

— E. *Hollande*. Deux professeurs, G. Cohen, détaché à l'université d'Amsterdam, et Denjoy, détaché à l'université d'Utrecht, ont assuré jusqu'ici notre action universitaire dans ce pays.

— F. *Pays scandinaves*. Quatre postes de lecteurs français existent auprès des universités de Copenhague (Danemark), Christiania (Norvège), Upsal et Lund (Suède). En outre, divers centres de culture française sont constitués par l'école française de Stockholm, l'Association française de Gothembourg (Suède), les cours de français de Tromsoë (Norvège).

— G. *Suisse*. Outre qu'un certain nombre de chaires à Genève, à Zurich et surtout à Fribourg, sont occupées par des professeurs français, des cours de français, subventionnés par notre service d'expansion, fonctionnent à Aarau et à Berne. D'autre part, une conférence inter-universitaire franco-suisse, tenue à Genève en 1919, a étudié les mesures propres à rapprocher les universités françaises et suisses, à faciliter les échanges d'étudiants et à préparer une convention scolaire.

— H. *Tchécoslovaquie*. Depuis 1920, est ouvert à Prague un Institut français, en même temps qu'une dizaine de professeurs français sont détachés dans les établissements d'enseignement secondaire tchécoslovaques.

— I. *Pologne*. Comme prélude à un rapprochement universitaire franco-polonais, dont les grandes lignes ont été arrêtées en 1920, à la suite d'une mission accomplie par Strowski, professeur à la Sorbonne, de jeunes Polonais ont été reçus au lycée de Nancy comme boursiers de l'Etat français, tandis que les universités de Varsovie, Cracovie et Poznan ouvraient leurs portes à des professeurs français.

— J. *Yougoslavie*. Suivant une convention scolaire conclue en 1920 entre la France et la Yougoslavie, un premier contingent de sept professeurs français a été mis à la disposition du gouvernement de Belgrade, sans parler des lecteurs français attachés aux universités de Belgrade, de Zagreb et de Ljubljana.

— K. *Roumanie*. Une convention analogue, signée en 1919, a abouti à l'envoi en Roumanie de 33 professeurs français, qui, placés sous la direction d'un inspecteur d'académie détaché à Bucarest avec le titre d'« inspecteur de l'enseignement français en Roumanie », ont été pour la plupart répartis dans des établissements d'enseignement secondaire, particulièrement dans ceux des nouvelles provinces du royaume où il importe d'effacer les traces de la culture allemande. Gagnée depuis longtemps aux idées françaises, la Roumanie a réservé à nos professeurs un accueil des plus chaleureux, et un certain nombre d'établissements officiels, tels que le lycée militaire de Targu-Mures, l'école d'infanterie de Sibiu, l'école des arts et métiers de Satmar, etc., ont fait appel à leur collaboration. Eux-mêmes, de leur côté, ont fondé des œuvres de rapprochement franco-roumain, comme le cours de français de Roumanie à Bucarest, qui est suivi par 400 auditeurs. Dans l'enseignement supérieur, l'université de Cluj, inaugurée en 1920, a accueilli plusieurs maîtres français, notamment le professeur Guiart, de la Faculté de médecine de Lyon, et de Martonne, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

— L. *Bulgarie*. Hier encore notre ennemie, la Bulgarie s'efforce de renouer les liens universitaires avec la France. Un lecteur français a été envoyé à l'université de Sofia, tandis que des étudiants bulgares venaient dans nos universités.

— M. *Grèce*. En dépit de l'hostilité que l'influence française rencontre actuellement en Grèce de la part des milieux officiels, l'Institut d'études françaises dit « éco et Giffard », qui est annexé à l'Ecole française d'Athènes, continue à constituer un centre d'action très florissant. Cet Institut comporte un cours mixte de première année, un cours mixte de deuxième année et un cours supérieur de jeunes filles. Le nombre des élèves admis en 1920 a été de 320.

— N. *Russie*. Il ne saurait être question, dans les circonstances actuelles, de songer à renouer des relations universitaires avec ce malheureux pays. Cependant, il faut savoir que l'université de Nancy avait créé à Petrograd un Institut français, qui fut jusqu'à la guerre très florissant et qui continue de fonctionner en France comme centre de recherches et de publications savantes.

— O. *Pays rhénans*. La nécessité de pourvoir à l'instruction des enfants des officiers et sous-officiers du corps d'occupation a conduit à la création, dans les pays rhénans, de divers établissements d'enseignement primaire et secondaire. Bornons-nous à indiquer, puisque ces établissements sont réservés aux Français, que l'enseignement secondaire est assuré : à Mayence, par un lycée de garçons (330 élèves en 1921) et un lycée de jeunes filles (220 élèves), à Trèves et à Bonn, par des cours secondaires, et que l'enseignement primaire est donné dans vingt-huit écoles, réparties dans les territoires rhénans.

Mais, en même temps, des cours de français ont été institués pour la population rhénane, et il convient d'insister sur les résultats encourageants qu'ils ont donnés jusqu'ici, comme en témoigne le nombre des auditeurs, qui a atteint en 1921 le chiffre de 19.000.

II. Asie. — A. *Syrie*. A côté des établissements d'enseignement libre, fonctionnent à Beyrouth, sous le patronage de l'université de Lyon, deux établissements français d'enseignement supérieur, une école de droit, qui compte une centaine d'étudiants, et une école d'ingénieurs, qui en compte une trentaine.

— B. *Chine*. Des négociations entamées en 1919 entre le gouvernement français et le gouvernement chinois ont abouti à la création, en France, d'un Institut franco-chinois, qui, placé sous la tutelle de l'université de Lyon, est destiné à recevoir des étudiants chinois. Un premier contingent de 180 jeunes Chinois, recrutés par voie de concours, est venu suivre en 1921 les cours de l'Institut. D'autre part, grâce à une double subvention du gouvernement chinois et de notre ministère des affaires étrangères, il a été établi à Paris un Institut des hautes études chinoises.

— C. *Perse*. Bien que Herriot n'en parle pas dans son rapport, il convient de signaler le désir exprimé par le gouvernement persan de confier à des universitaires françaises le soin de la réorganisation de l'enseignement en Perse. Nul doute que nos professeurs ne fassent d'excellente besogne dans ce pays si épris de culture française et avec lequel nous aurions tout intérêt à entretenir d'étroites relations.

— D. *Afghanistan*. De même, Herriot n'a pu mentionner l'arrivée — postérieure à son rapport — d'une quarantaine de jeunes Afghans, dont le fils de l'émir, venus en France en novembre 1921 pour y faire leurs études. Ils suivent actuellement les cours du lycée Michelet, à Vanves. La présence de ces jeunes Asiatiques, qui se proposent, leurs études secondaires achevées, de s'inscrire dans nos diverses Facultés, est un précieux témoignage du prestige de notre pays à l'étranger.

— O. *Japon*. Il existe déjà à Tokio un « Athénée français » dirigé par un agrégé des lettres et qui compte actuellement plus de 500 élèves. En outre, des négociations sont engagées en vue de la création dans cette même ville d'un Institut français. A ces indications tirées du rapport d'Herriot nous devons ajouter qu'une épreuve obligatoire de langue française figure au concours d'entrée des *high schools*, sortes de lycées supérieurs, et qu'une chaire de littérature française a été créée à l'université de Kioto.

III. — Amérique. A. *Etats-Unis*. Nos relations universitaires avec les Etats-Unis datent de 1909. A cette date, il fut décidé que des professeurs français iraient annuellement faire des stages dans les diverses universités américaines. En 1913, fut négocié un accord prévoyant des échanges de professeurs de l'enseignement supérieur. Interrompues par la guerre, ces missions ont repris depuis, comme l'atteste la présence en 1920 de Le Braz, Legras et Chamard à l'université Columbia de New-York, et celle de Guy, doyen de la Faculté des lettres de Toulouse, à l'université Harvard. D'autre part, un groupement de sept universités américaines a pris récemment l'initiative d'un échange annuel de professeurs de sciences appliquées.

— B. *Amérique du Sud*. D'importants résultats ont été obtenus dans les divers Etats de l'Amérique du Sud pour l'influence française. En république Argentine, les directeurs des principaux établissements secondaires de Buenos-Aires se sont entendus pour organiser un enseignement des humanités, qui est confié à un professeur français.

A Rio de Janeiro, existe un lycée français.

A Montevideo, en Uruguay, un agrégé des lettres français professe à l'université.

Organisation centrale. — Telle est l'œuvre accomplie par notre service de l'expansion; on en peut aisément mesurer l'importance. Peut-être l'appréciera-t-on davantage, quand on saura que les crédits affectés par le département de l'instruction publique à cette œuvre de propagande n'atteignent même pas 1 million (exactement 977.000 francs pour 1922). Par contraste avec la folie de dépenses qui caractérise nos autres budgets, cette somme paraît bien modeste, et pourtant, quel argent saurait être mieux employé ? Il est vrai que, sur ce crédit — et le fait est assez rare pour être signalé — rien n'est dépensé en frais d'administration ou de personnel.

C'est le directeur de l'enseignement supérieur qui détermine lui-même l'emploi de ces sommes. Il est, d'ailleurs, activement aidé dans cette œuvre par l'Office national des universités et écoles françaises.

Cet Office, association privée, établie à Paris boulevard Raspail et dirigée par l'inspecteur général Petit-Dutaillis, centralise les renseignements sur les pays étrangers, noue des relations avec les universités étrangères, prépare les envois de professeurs et d'étudiants français, les réceptions de professeurs et d'étudiants étrangers. Il rend ainsi les plus grands services à notre œuvre d'expansion et ne cesse d'étendre son champ d'activité. Malgré l'insuffisance de ses ressources, il est parvenu à créer des bureaux à l'étranger : huit fonctionnent actuellement, à Londres, Utrecht, Amsterdam, Madrid, Barcelone, Lisbonne, Berne-Fribourg, New-York.

Il serait injuste de ne pas reconnaître la précieuse collaboration que fournit de son côté le ministère des affaires étrangères.

D'autre part, l'Université de Paris a institué en 1920 une Ecole de préparation des professeurs de français à l'étranger, qui compte aujourd'hui plus de 100 élèves et sera bientôt à même de fournir environ 60 professeurs spéciaux par an à l'expansion française.

C'est par le concours de toutes ces bonnes volontés et grâce aussi au dévouement de nos universitaires chargés de l'enseignement à l'étranger que la France a repris aujourd'hui dans le monde, sous le rapport intellectuel, la place qui lui revenait. Il ne tient qu'à elle de l'élargir davantage; elle se le doit. La diffusion de notre culture n'est-elle pas la meilleure des propagandes ? — F. Guirand.

Flamme (LA), pièce en quatre actes de Charles Méré, représentée pour la première fois au Nouvel-Ambigu, le 18 janvier 1922. — Acte Ier. Un riche salon à Londres, chez lord Sedley, important personnage d'Angleterre, d'une soixantaine d années. Un domestique annonce une visite, visiblement désagréable. Entre une femme de quarante ans, pauvrement mise. C'est Cléo, une fille de Paris, que le lord a connue dans sa jeunesse et dont il a eu un enfant, Hughes. Elle traverse une crise : elle aime son fils, elle veut le voir. Le lord refuse froidement. Il a fait de Hughes son héritier légal, qui porte son nom. Il lui a donné une éducation de gentleman. Il lui a dit que sa mère était morte. Celle-ci ne saura même pas où il se trouve. Le père est insensible aux souvenirs d'une jeunesse dont la mère évoque en vain les joies. Tout ce qu'elle peut dire est inutile. Il serait *bad form* qu'un jeune lord eût pour mère une gommeuse de café-concert. Cléo est contrainte par cette volonté froide de s'en retourner comme elle était venue.

Entre le premier et le second acte, lord Sedley meurt. Sur son lit de mort, il a révélé à son fils le secret peu reluisant de sa naissance. Hughes, non pas par tendresse, mais par devoir, va se mettre en quête de sa mère.

L'acte II se passe dans le décor vulgaire d'un bar parisien, où flottent de petits drapeaux en papier, entre les longs gobelets à cocktail. Public mêlé : des filles mal embouchées, une barmaid commune, des épaves de la société, un nègre, des gigolos. C'est le quartier général de Cléo, qui vit maritalement avec un être équivoque, Boussat, ancien valet de palace, qui a fait tous les métiers et même a commis des faux. Cléo et Boussat font un couple uni, qui échange alternativement les tendresses et les coups.

Tout ce joli monde est attablé, boit du champagne; Cléo est ivre et chante des couplets orduriers. Arrive un jeune homme en deuil, l'air aristocratique. Il demande Mme Cléo. Le barman la lui montre, tandis qu'elle boit et crie. Boussat fronce les sourcils, croyant que c'est un client qui reluque sa femme. C'est Hughes, qui se fait aussitôt reconnaître et donne à sa mère rendez-vous, pour le lendemain, à l'hôtel où il est descendu. Les habitués n'en reviennent pas de voir que Cléo a un fils si distingué.

Acte III. Le salon de l'appartement occupé par Hughes à l'hôtel. Sa mère arrive, tout émue et heureuse d'avoir enfin retrouvé ce fils, qu'elle cherchait et qu'elle chérissait sans le connaître et dont elle avait tant besoin, étant à l'âge où les plaisirs et la noce vont bientôt cesser. Hughes sait son devoir : il va emmener sa mère à Londres. Celle-ci est bouleversée à cette idée, car il y a Boussat, qu'elle aime. Dans son âme se dresse le conflit de la mère et de l'amante. Et puis elle a peur. Boussat est violent. Il ne la laissera pas partir. Il l'a accompagnée jusqu'à l'hôtel : il le connaît, il y a servi, il en a été chassé pour indélicatesse. Il y est connu, et les domestiques s'étonnent que lord Sedley le fasse appeler, tandis qu'il fait les cent pas sur le trottoir. Le voici. Les deux hommes sont en présence : richesse et noblesse contre roture. Le débat est vif. Boussat dit son fait au capital. Cléo est tiraillée dans les deux sens. Mais, au moment où Boussat, furieux, va faire à Hughes le détail ignominieux de toutes les vilenies de sa mère, celle-ci saisit le revolver de son amant, tire et lui brise un doigt. « Je me suis blessé en jouant avec cette arme », dit le voyou, bon prince, tandis qu'on l'emmène. Le scandale sera évité.

Acte IV. Un grand hôtel d'une plage très mondaine. Hughes et sa mère s'y sont installés. Ils n'ont de joie ni l'un ni l'autre. Le fils n'est pas fier de Cléo, qui s'habille mal et a des allures vulgaires. Mais le devoir lui commande de ne rien laisser voir. Cléo se sent l'objet de l'étonnement, des railleries, des calomnies. On la prend pour la maîtresse du jeune homme. Une ancienne amie de bar arrive de Paris et lui donne des nouvelles des camarades; de Boussat, qui noie son chagrin dans l'ivresse. Cléo se sent prise de la nostalgie du ruisseau. La flambée de maternité, la Flamme, tombe. Tout ce monde guindé où elle vit lui donne un malaise plus fort que l'amour maternel. Hughes courtise une jeune fille de l'hôtel, Mlle Hélène de Luynes, dont les parents tiennent Cléo à distance. Celle-ci a entendu des jeunes gens dire en parlant de Hughes : « Il va lâcher la vieille pour la jeune. » Elle n'y tient plus et part sans prévenir, pour aller rejoindre Boussat, en laissant une lettre d'adieu pour son fils, qui pourra faire sa vie après avoir fait son devoir.

Cet ouvrage révèle des qualités rares d'homme de théâtre, qui sait les ressources de son art. Il construit solidement et écrit naturellement. Il sait composer des types, trouver et établir un sujet. Il l'avait déjà prouvé dans *la Captive* et *les Conquérants*. Les personnages épisodiques sont tracés d'un crayon alerte et concourent à créer l'ambiance. On sent l'auteur sûr de lui, et on le suit où et comme il veut. — LÉO CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Polaire (*Cléo*), Clary (*Mme de Luynes*), Maguenat (*Hélène de Luynes*); et par : MM. Alcover (*Boussat*), Pierre Blanchart (*Hughes*), Jean d'Yd (*lord Sedley*), etc.

François-Franck (Charles-Emile), physiologiste et médecin français, né à Paris en 1849, mort dans cette même ville le 12 septembre 1921, professeur au Collège de France, membre de l'Académie de médecine.

Il avait fait ses études de médecine à Bordeaux, où il avait été interne des hôpitaux et prosecteur. Lorsque vint la guerre de 1870, il s'engagea et fut attaché en qualité d'aide-major à l'escadron des tirailleurs girondins, puis à l'armée de la Loire. Arnozan a conté comment, fait prisonnier au cours d'une mission de liaison, il fut condamné à mort par un conseil de guerre allemand siégeant à Versailles, conduit à pied à Saarbrück pour y être exécuté, mais s'évada, dans des conditions qui montrent à la fois son grand cœur, son énergie et son esprit de décision. En 1878, il vint à Paris et fut choisi comme préparateur par Marey ; celui-ci, obligé par les soins que nécessitait sa santé à de longs séjours dans le Midi, lui confia chaque année une grande partie de son enseignement et, dès cette époque, les travaux de François-Franck se multiplièrent, exposés ensuite dans des communications très appréciées aux Congrès et aux Sociétés savantes. En même temps, la nécessité de vivre et de faire vivre les siens l'obligea à consacrer une partie de son temps à la pratique médicale, et sa clientèle était nombreuse. Mais ses goûts le portaient surtout vers le travail de laboratoire, et le meilleur de sa vie se passa au Collège de France, où il succéda à Marey, lorsque celui-ci mourut, comme professeur de physiologie.

François-Franck.

Les travaux de François-Franck sont extrêmement nombreux et ont porté sur les chapitres les plus divers de la physiologie et de la médecine. Ils sont même beaucoup plus nombreux que ne le laisserait croire ce qu'il en a publié. Mais cet opérateur très habile, cet expérimentateur éminent, d'une modestie extrême, toujours prêt à vanter les découvertes d'autrui et à oublier les siennes, était des plus scrupuleux lorsqu'il s'agissait d'exposer ses recherches et leurs résultats. Ne s'appliquant qu'aux faits, qu'il voulait péremptoirement démontrés, laissant à d'autres les constructions théoriques de grande envergure, il ne voulait rien avancer dont il ne fût absolument certain et qu'il n'eût contrôlé mainte fois par lui-même. Aussi une affirmation de François-Franck ne se se discutait pas ; on l'admettait par cela même qu'elle émanait de lui et parce que l'on savait quelle suite de patientes recherches lui en avaient démontré le bien-fondé.

Malgré ce choix minutieux fait par lui parmi ses découvertes, celles-ci ont enrichi notre savoir dans des proportions considérables. Les principales d'entre elles, peut-être, sont celles qui ont trait à la physiologie du système nerveux. Il a ainsi, par des expériences des plus délicates, démontré la réalité de l'existence des zones motrices du cerveau et étudié leurs réactions ; il a éclairci la genèse de la crise épileptique, approfondi le rôle du sympathique et celui du pneumo-gastrique. Ses études sur le nerf vertébral et sur l'innervation de la pupille restent des modèles classiques. Il a déterminé, avec Hallion, l'innervation motrice des viscères abdominaux et celle de la glande thyroïde. Il laisse, sur l'innervation du cœur (et notamment sur le faisceau de His), de nombreuses notes, dont il faut espérer qu'elles seront rendues publiques prochainement.

Au reste, la physiologie du cœur est une de celles où il a apporté le plus de notions nouvelles et corrigé le plus d'erreurs. On peut citer, en ce chapitre, outre ses travaux sur les nerfs modérateurs et accélérateurs, ses recherches expérimentales sur les lésions valvulaires et, surtout, celles qui ont porté sur les anévrismes, leur mode de formation et leur retentissement sur la circulation générale.

Les phénomènes de la respiration l'ont également attiré, et il a donné sur les réflexes d'origine nasale des précisions qui éclairent la pathogénie des accidents de la chloroformisation. Ses derniers travaux se rapportent à la respiration, étudiée notamment sur les poissons et les insectes. Il a donné, en librairie : *le Cours du Collège de France et les Travaux du laboratoire* (1904); *Leçons sur les fonctions du cerveau*, en collaboration avec Pitres (1884-1885).

Professeur admirablement doué, il attirait par la clarté de ses exposés et par la façon dont il les illustrait par les projections et le cinématographe. Il fut, d'ailleurs, un de ceux qui, dans leurs recherches, utilisèrent le plus volontiers la chronophotographie, imaginée par son maître Marey, et la méthode graphique, dont il contribua à montrer, pour la physiologie, le rôle irremplaçable.

Au physique, grand, droit et mince, il avait une figure belle aux traits fermes, aux yeux bleus énergiques, abrités par d'épais sourcils et encadrés par une barbe courte. Très aimé de tous ceux qui l'approchaient et surtout de ses élèves, il avait la réputation d'un charmeur. Sa bonté a raccourci sa vie. Une visite faite par une nuit froide à un malade pauvre lui valut une pneumonie, qui se compliqua de phlébites multiples et le laissa affaibli, presque impotent. En cet organisme usé, qui ne se soutenait que par son énergie et son amour du travail, la grippe trouva une proie facile et l'emporta. — Dr HENRI BOUQUET.

Guérin (MAURICE DE) – EUGÉNIE DE GUÉRIN, par Ernest Zyromski (Paris, 1922). — Il semble bien que, dans ces deux volumes consacrés à l'auteur du *Centaure* et à sa sœur, Ernest Zyromski ait mis le meilleur de lui-même. Il s'y est mis, du moins, tout entier, et l'on peut se demander parfois si l'analyse nuancée, profonde, émouvante qu'il fait de ces deux âmes n'est point l'analyse même de son âme. Son étude s'enrichit, on n'en saurait douter, d'expériences personnelles, et c'est ce caractère intime qu'on y saisit qui en fait la valeur, qui lui donne le ton, si l'on peut dire. Il n'est point jusqu'à son style même où l'on ne retrouve d'étranges échos, et l'on pourrait appliquer à ce style le jugement même qu'il porte sur la langue de Maurice de Guérin : « Il trouve dans la prose cet accent qui ouvre la phrase à une résonance infinie et peut retentir jusqu'au calme des cœurs. Car la prose a son rythme secret, ses harmonies sourdes et pleines, tout le clavier des sons qui s'associent ou s'opposent. »

Il faut rappeler les faits essentiels de la vie de Maurice, mais c'est là seulement l'armature. Le réel, le vivant, le beau, c'est la répercussion de ces faits dans un esprit et dans un cœur.

Né en 1810, il demeura, jusqu'en 1821, au château du Cayla, près d'Albi, passant une enfance solitaire, mais toute mêlée à la terre natale. Envoyé à Toulouse, au petit séminaire de l'Esquile, en 1821, dès 1824, on le met à Paris, au collège Stanislas, où il restera jusqu'en 1829. Dans ces longues années d'absence et de solitude, c'est encore le souvenir du Cayla qui le fera vivre. Au sortir de Stanislas, il fait son droit, incertain au milieu du tumulte de Paris. Une discipline lui est nécessaire. En 1832, en décembre, il va la chercher chez Lamennais, à La



Eugénie de Guérin.

Chesnaie. Il y demeure jusqu'en septembre 1833 et, plus encore peut-être que la parole du prêtre, la Bretagne agit sur lui en renouvelant sa puissance d'émerveillement. Une passion secrète et pure s'ajoute à cette action : la passion qu'il éprouve pour Marie de La Morvonnais, qui, à vingt-six ans, en janvier 1835, va mourir. De retour à Paris, professeur errant, il lutte pour la vie. Dans ses heures de loisir, ou plutôt d'accalmie, il écrit *le Centaure*, il écrit *la Bacchante*. Une jeune femme, Marie de Maistre, celle qu'il nomme la « reine des enchantements », touche son cœur. Mais, le 15 septembre 1838, on lui fait épouser une jeune Indienne de Batavia, Catherine de Gervain. Il semble bien qu'elle ne le comprit point. Huit mois après, le 18 juillet 1839, au Cayla revenu, il mourait. Il avait vingt-neuf ans.

Il reçut dès ses premiers ans l'influence de sa terre natale, dont le paysage charmant et grave peut se

décrire en trois traits : harmonie, abondance des effets d'horizon, majesté d'une forêt de chênes. Paysage virgilien, où jouent les jeux des échos et les jeux de la lumière et qui ne dépasse jamais la mesure, cette mesure qu'observera toujours Maurice, mais où apparaît pourtant ce mystère des forces vivantes qui fournit sans cesse des motifs de méditation.

La méditation, elle convenait à cet enfant, imaginatif et rêveur : « Il passait, écrit sa sœur, de longs temps à considérer l'horizon, à se tenir sous les arbres. Il affectionnait singulièrement un amandier, sous lequel il se réfugiait aux moindres émotions. Je l'ai vu rester là debout des heures entières. » Parfois, il chantait, improvisant en plein air. Après avoir écouté la voix des choses, il essayait de la restituer. Il vivait au cœur de la nature, et les anges catholiques se mêlaient aux nymphes païennes pour l'envelopper de leur existence, qui, pour lui, n'était pas imaginaire.

Venu ainsi à la vie, quand il se trouva au milieu du monde et dans un siècle où le lyrisme s'épanouissait, il devait aussi subir l'influence des chants qui triomphaient alors. Mais il semble bien que, là aussi, il sut garder la mesure. Suivant et admirant les romantiques, il n'en est pas moins capable de distinguer leurs excès; et, s'il se rallie au parti des classiques, il entend pourtant utiliser les brillantes découvertes romantiques. Jean-Jacques, *René*, les *Méditations* lui sont familiers. Il a lu les premiers poèmes de Hugo, les chants de Byron et les romans de Walter Scott, et de ces œuvres fameuses on peut trouver les traces profondes dans le Journal de Maurice. Ce sont les thèmes du lyrisme romantique qu'il développe, et c'est d'abord le thème de la fatalité du bonheur, puis le thème du pathétique intellectuel, le thème de la rêverie qui ne va point sans le thème de la solitude. De la nature il fait une interprétation romantique et, lassé, déçu, la mort lui apparaît comme une puissance libératrice. Mais, si ces thèmes sont ceux qui émeuvent tous les jeunes gens de son temps par sa façon de les traiter, il demeure original, car le trait essentiel de Maurice de Guérin est la discrétion, qui n'est pas un trait romantique.

Dans son Journal, Maurice de Guérin s'apparente à Vigny. On peut voir en lui un frère de Stello et de Chatterton. Son rêve fait à la fois sa grandeur et sa misère. En lui, le conflit est continu entre l'exaltation et la détresse.

Mais quelles sont les causes de cette détresse, de cette mélancolie, de cette souffrance obstinée ? D'abord, toutes celles, générales et historiques, que

nature. Alors, il fait des vers; il en fait même de fort beaux. Mais sa prose surtout se fortifie, s'amplifie, devient magnifique. Il semble que, lyrique, elle prenne le ton épique.

Les troubles même au milieu desquels se débattait Maurice, et dont il n'avait que trop conscience, le rendaient plus avide de discipline et d'ordre. Lamennais allait pouvoir agir sur lui de toute son autorité. Quoi qu'on en ait dit, des liens très étroits se formèrent entre le maître et le disciple. Si dans son sentiment de la nature intervient tout à coup la gravité d'un sentiment religieux, c'est en partie à Lamennais que Guérin le doit. Des directions générales lui sont données, qui doivent prévenir les égarements de l'inquiétude. Il comprend les nécessaires solidarités, et de son séjour à La Chesnaie il emportera une pensée plus ferme, un cœur moins replié. En même temps que les ressources du cœur, il connaît désormais la force de l'esprit humain.

Les traces de cette influence de la nature bretonne et de l'enseignement de Lamennais, on les retrouve d'ailleurs aisément, et, si l'on peut dire, dans leur première impression, dans une méditation que Maurice de Guérin écrivit sur la mort de Marie de La Morvonnais. Là, on ne le voit plus se mêler, en amant passionné, à la nature, mais il s'incline, au contraire, devant sa grandeur. Là, on le voit exprimer avec gravité ce sentiment qui est nouveau chez lui; on le voit comprendre la force de création qu'il y a dans la douleur, le triomphe de l'amour sur la mort. Il y a là comme un rétablissement, comme un redressement moral.

Dans ses deux œuvres maîtresses, enfin, dans le *Centaure* et dans la *Bacchante*, Maurice de Guérin se met tout entier. Dans le *Centaure*, il essaye d'harmoniser la beauté et la profondeur. Poème symbolique, puisqu'il traduit la sensibilité et la pensée du poète; poème dramatique, puisqu'il renferme une action et des caractères. Tour à tour, les personnages expriment le déchaînement, les angoisses, les aspirations de Maurice. Nous le voyons adolescent emporté, puis jeune homme pensif, inquiet d'un ordre qu'il ne comprend pas, troublé des silences tragiques qui l'environnent. Il reçoit enfin la leçon de Chiron, qui lui montre que le mal, « c'est le trouble d'une sensibilité indisciplinée et le tourment d'une volonté démontée comme une mer sans rivages » et que la sagesse, on la trouve dans la soumission aux disciplines naturelles. Ainsi, le poète parvient à la sérénité, mais une sérénité provisoire, où le tourment s'apaise, sans être guéri.

Dans la *Bacchante*, on entend de nouveau les cris du poète qui aspire au calme. Chant lyrique où apparaissent des thèmes déjà traités par le poète, mais qui trouvent une signification nouvelle dans la conclusion qu'il leur donne. C'est encore la jeunesse enivrée, la nécessité de la solitude, le rythme souverain de la mesure éternelle, le rayonnement de la vie sur les sommets, les joies de la contemplation et de l'extase, mais c'est aussi le thème de l'effusion en Dieu. Dans cette effusion s'affirme la guérison du *guérinisme*, puisqu'on y trouve l'appui extérieur, sans lequel l'âme du poète n'est que désordre. La prière donne la force et l'apaisement. C'est le dernier mot.



Château du Cayla, près d'Albi.

connurent tous les romantiques; et puis, il en est d'autres qui sont propres à Maurice de Guérin : le sentiment de l'infini, l'amour passionné de la nature, l'esprit d'analyse. Le sentiment de l'infini, qui ne cause que souffrance et désespoir, si nulle puissance divine ne peut le soutenir; l'amour de la nature, qui ne donne qu'un calme passager, et, à côté des exaltations, laisse des amertumes; le sentiment de l'analyse, enfin, qui corrompt le sentiment que Maurice pouvait avoir des beautés naturelles.

Dans cette âme souffrante, la Bretagne et Lamennais apportèrent quelque réconfort et quelque force. Devant la mer et la forêt bretonnes, le jeune homme éprouva le sentiment de la grandeur. La tristesse qu'il y trouve ne va pas sans magnificence à l'automne. Devant la mer, il sent Dieu. Il saisit la puissance du sentiment religieux, et le culte religieux de la nature remplace en lui l'amour romantique de la

Ainsi se dessine l'image de ce jeune homme : elle fut la grande inspiratrice de sa sœur. Eugénie, née avant Maurice, morte après lui, a mené toute son existence autour de la vie de son frère, ou de son ombre. Il n'y a point d'incidents dans cette existence, il n'y a point d'épisodes; on pourrait ajouter : « Il n'y a point de faits; il n'y a que des sensations, il n'y a que des sentiments, il n'y a que de l'amour et de la pensée. »

Dans ce château du Cayla, Eugénie avait vu le jour en 1805; elle y ferma les yeux en 1848, et ce court destin fut rempli par une puissance infinie de souffrir, par un besoin inépuisable d'aimer, par une admiration sans cesse renouvelée de la nature, par le besoin continu et le goût du divin.

Sa mère mourut comme elle avait douze ans. Une gêne matérielle, qui ne voulait pas se montrer, pesait



Maurice de Guérin.

sur la maison. Le foyer était mélancolique. Pour son frère, la jeune fille fut la sœur qui console et qui protège. Elle vécut pour lui et en lui, dans un total abandon. Les troubles, les espoirs, les joies, les amertumes de Maurice trouvèrent toujours des échos en elle.

Son âme, dit Ernest Zyromski, était simple et grande. Son âme était claire et profonde. Son âme était pure. Son âme était ardente. Elle était faite avant tout pour l'amitié. Des mouvements passionnés naissaient et grandissaient en elle; mais elle savait leur donner le rythme de la mesure.

Elle avait le sens de la nature. N'est-ce point elle qui apprit à Maurice à l'aimer ? Elle voit les choses. Elle les sent spontanément, et l'expression qu'elle en donne est lyrique et directe. Echange admirable entre le frère et la sœur. D'abord, elle a guidé ses pas; maintenant, il éveille ses chants.

Elle est toute sensibilité, mais elle n'est pas que sensibilité. Sa pensée est neuve et forte. Elle n'y prétend pas, pourtant. Elle ne disserte pas, mais elle trouve, parce qu'elle éprouve dans le secret de son cœur toutes les grandeurs et toutes les douleurs de la vie morale. Elle pénètre jusqu'au fond de son âme. Elle pénètre aussi jusqu'au fond des âmes étrangères.

Le problème de la souffrance lui est familier, mais, en même temps, elle sait comment on domine la souffrance. La souffrance est inévitable. Contre la souffrance il faut élever l'énergie de l'âme, et cette énergie, on ne la maintiendra que si l'on parvient à avoir une volonté. Il faut une discipline quotidienne. Il faut travailler chaque jour à affermir sa volonté. Il faut saisir, sous les apparences des choses, ce qui en est l'essence, ce qui ne change pas, ce qui est le divin. Il faut prier.

Dans le rythme de la pensée d'Eugénie de Guérin, Ernest Zyromski retrouve le rythme de la pensée de Maine de Biran; non point que la jeune fille du Cayla ait médité la pensée du philosophe, mais, dans les grandes âmes, l'évolution est pareille, qui conduit de la souffrance à la sérénité. C'est la même sensibilité qui soudain s'inquiète et s'alarme. C'est le même pressentiment de la grandeur humaine qui soudain s'impose. C'est la même faiblesse devant notre fragilité, le même élan, enfin, vers Dieu.

L'étude d'Ernest Zyromski sur Eugénie de Guérin, plus qu'une étude, est un poème. Sa phrase même a le ton du poème. Il célèbre le génie de la jeune fille, et ces marques du génie, il les trouve dans la pensée même de la jeune fille. C'est elle qui a dit ce que c'était que le génie, et Ernest Zyromski le redit après elle et pour elle : « Le génie est l'effusion nécessaire et inévitable d'une richesse intérieure qui tient l'âme à la fois accablée et ravie.

« Le génie est une libération enivrante.

« Le génie est une purification.

« Le génie se déploie soudain comme la révélation d'un mystère.

« Le génie est la fusion du sentiment poétique et du sentiment religieux. »

Ainsi, près du frère, la sœur est immortelle. « Maurice et Eugénie, a-t-on écrit, se sont fait l'un à l'autre, au delà de la tombe, le sublime présent de l'immortalité ». Et Ernest Zyromski montre, dans Eugénie, Maurice qui se contient, dans Maurice, Eugénie qui s'abandonne. — Claude Barjac.

Hérédité dans la maison ducale de Lorraine-Vaudémont (l'), par le Dr A. Donnadieu. (1 vol. in-4°, 1922.) — Depuis quelques années, nous avons vu se succéder des études où les grands événements de l'histoire sont commentés à la lumière de la science médicale. Les épidémies, les contagions, les fléaux, la misère et les réactions qu'elle provoque sur l'organisme n'ont pas été sans influence sur certaines crises collectives. La maladie sert à expliquer bien des actes individuels et, de même que l'âme des races est conditionnée par une série d'influences ancestrales, accumulées et fixées à la longue, de même le caractère des hommes nous apparaît solidaire de leur constitution physiologique et de leur hérédité.


Le roi René Ier, duc de Lorraine, fondateur de la maison d'Anjou-Lorraine, et sa femme Jeanne Laval. (Diptyque, par Nicolas Flament, Louvre.)

On s'étonne que certains historiens aient méconnu l'utilité de la médecine comme science auxiliaire de l'histoire. Puisque l'on admet aujourd'hui que la mentalité d'un homme est sous la dépendance de facteurs échappant à son libre arbitre : tares morbides, tares héréditaires, ambiance, etc., qui influent profondément sur ses déterminations, pourquoi voudrait-on que les personnages historiques échappent à la loi commune ?



Maximilien d'Autriche, par Albert Durer.

En dehors des caractères acquis par un individu et des altérations de santé qui lui sont personnelles, il est une influence beaucoup plus générale qui le conditionne et le domine : à savoir, celle de son patrimoine héréditaire. Des générations qui nous précèdent nous ne tenons pas seulement une constitution physique et des similitudes purement matérielles, mais aussi des tendances morales et des aptitudes intellectuelles. Comme les réactions de l'état sain ou morbide sur l'intelligence, la mémoire, la volonté, la sensibilité sont certaines, comme, d'autre part, de nombreuses tares morbides se transmettent par la génération, avec leurs répercussions morales, tantôt atténuées, tantôt exagérées, il en résulte que la connaissance de l'hérédité d'un homme sera précieuse — on pourrait dire « indispensable » — pour l'étude et la juste appréciation de ses actes.


Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire et femme de l'empereur Maximilien. (Recueil d'Arras.)

Cette connaissance est sans doute difficile à obtenir avec une précision absolue, car bien des éléments échappent à l'observateur et, si cela est vrai lorsqu'il s'agit de sujets contemporains, combien davantage lorsque, remontant le cours de l'histoire, on tente d'appliquer cette méthode à des personnages disparus ! Il est cependant des groupes où elle paraît devoir être employée avec plus de chances de succès : nous voulons parler des familles royales ou princières, sur lesquelles les chroniqueurs se sont attardés avec plus de complaisance et qu'il est ainsi facile de suivre dans le détail de leur activité, mais qui, surtout, présentent cette particularité de pouvoir être étudiées dans leurs alliances, dont les renouvellements répétés ont contribué à établir une hérédité caractérisée.

Hérédité morbide, d'ailleurs, et singulièrement lourde que celle qui provient de cette consanguinité, constamment aggravée ! Si le groupe familial, fixé par l'hérédité, évolue et se modifie par suite du mariage de ses membres avec ceux d'autres groupes familiaux, cette évolution sera normale ou pathologique, suivant qu'il s'agira d'unions avec des groupes étrangers ou, au contraire, avec des groupes consanguins. Ces dernières sont mortelles au sort de la race, et l'on peut voir en elles la source de l'évolution anormale du groupe familial. Ici, les hérédités étant convergentes, « le type familial des ascendants se transmet renforcé dans la descendance, laquelle hérite ainsi d'une substance vivante vieillie, saturée d'adaptations et impropre à en créer de nouvelles ».

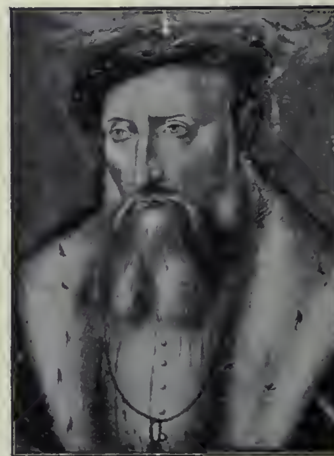
De telles alliances ont, de tout temps, été de règle dans les maisons souveraines. Leurs conséquences ont fourni le sujet d'études extrêmement attachantes, auxquelles le Dr A. Donnadieu vient d'ajouter une contribution du plus haut prix en publiant une copieuse monographie sur *l'Hérédité dans la maison ducale de Lorraine-Vaudémont.*

La maison de Lorraine se targuait d'une fort ancienne origine et prétendait même descendre à la fois des Mérovingiens et des Carolingiens. Elle ne devait pas seulement être mêlée à l'histoire de son duché, mais jouer en dehors un rôle considérable et devenir la source de nombreuses familles princières, issues de cadets de la branche régnante, dont les plus connues, après celle des ducs de Guise, furent celles des ducs d'Armagnac, d'Aumale, de Chevreuse, d'Elbeuf, d'Harcourt, de Mayenne, de Mercœur, etc. Elle devait aussi passer sur le trône d'Autriche, par le mariage de François Ier avec Marie-Thérèse, fille de Charles VI de Habsbourg et héritière de l'empire.

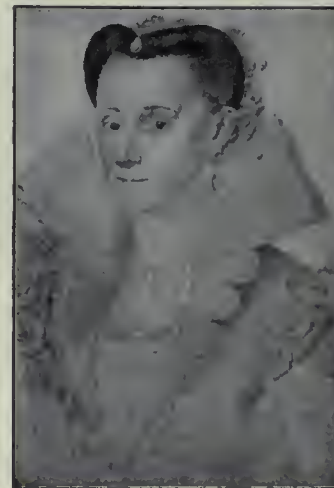
A. Donnadieu ne la suit pas à dater de cette alliance, contractée en 1736, ce qui l'aurait conduit à écrire l'histoire de la maison de Lorraine-Autriche jusqu'au règne sanglant de l'empereur François-Joseph. C'est à la maison de Lorraine-Vaudémont qu'il a consacré son étude minutieuse et attentive, inspirée par un réel souci d'objectivité, dominée par un sens critique très averti.

C'est au mariage de Ferri, second fils de Jean Ier de Lorraine, avec Marguerite de Vaudémont, célébré en 1393, que remonte l'origine des Lorraine-Vaudémont. L'un et l'autre des époux étaient déjà affligés d'une lourde hérédité dégénérescente, dont A. Donnadieu résume les caractéristiques aux premières pages de son volume, avant d'entrer dans le vif de son sujet et en manière d'introduction à l'étude de la nouvelle dynastie.

Nous ne pouvons songer à résumer ici l'histoire de cette famille princière, si intimement mêlée à de grands événements, dont le théâtre s'étendait bien au delà des limites de son duché. Antoine de Lorraine-Vaudémont, fils du fondateur de cette branche et marié lui-même à Marie d'Harcourt, disputa le duché à René d'Anjou, triompha de celui-ci par les armes et obtint pour son propre fils, Ferri II, la main de la fille du roi René, Yolande d'Anjou. Leur fils, René II de Vaudémont, duc de Lorraine en 1479, lutta implacablement contre Charles le Téméraire, dont il parvint à vaincre la fortune sous les murs de Nancy en 1477. Il réussit aussi à mettre les évêchés lorrains au pouvoir de sa famille : il avait épousé Philippe de Gueldre. Son successeur, Antoine (1508-1544), dit « le Bon », sut s'attirer les bonnes grâces de François Ier et de Charles-Quint et obtenir l'indépendance du duché de Lorraine. Il avait épousé Renée de Bourbon, dont il eut François Ier, marié à Christine de Danemark et qui ne dura qu'une année. Charles III, « le Grand » (1545-1608), lui succéda. Il s'était marié, en 1559, avec Claude de France, fille du roi Henri II et, tant à cause de la situation de ses oncles, les Guises, que de son mariage, il fut activement mêlé à la politique française. Dès lors, la Lorraine, tout en conservant sa vie nationale et malgré des périodes de luttes violentes, fut peu à peu conquise à l'influence de la France.


Claude de Lorraine, par Léonard Limosin. (Email de Cluny.)

Le successeur de Charles III fut François II, marié à Christine de Salm, mort en 1632, dont le fils, Nicolas-François, épousa sa cousine Claude de Lorraine et mourut en 1670. Il eut pour héritier Charles V, marié à Eléonore-Marie d'Autriche, auquel succéda Léopold en 1690. Celui-ci fut l'avant-dernier duc de Lorraine, car de son mariage avec Elisabeth-Charlotte d'Orléans il eut, parmi ses douze enfants, dont beaucoup moururent en bas âge, le fameux François III, qui, séduit par la perspective de devenir empereur, comme époux de Marie-Thérèse, consentit la cession du duché de Lorraine à Stanislas, beau-père de Louis XV, lequel n'eut pas de peine à recueillir ce bel héritage et à l'annexer à la France, à la mort de Stanislas, survenue en 1766.


Louise de Lorraine, femme de Henri III de France. (Musée du Louvre.)

A. Donnadieu s'est moins attaché à écrire l'histoire des événements dont le duché de Lorraine fut le théâtre ou le prétexte et à analyser la politique ducale qu'à rechercher, dans les représentants de cette dynastie célèbre, les traits caractéristiques que chacun devait à son hérédité. C'est ce qui donne à son livre un prix particulier par la nouveauté de l'esprit critique qui l'inspire. En signalant à la fois les apports paternels et maternels dont furent imprégnées les générations successives de la maison de Lorraine-Vaudémont, en insistant sur le renouvellement incessant des mariages consanguins qui étaient

de tradition chez elle, comme chez la plupart des maisons souveraines, il parvient non seulement à nous révéler des détails restés inédits jusqu'à ce jour, mais aussi à expliquer bien des points demeurés imprécis et assez obscurs. Nous ne pouvons le suivre à travers la série des observations si curieuses et si judicieuses qu'il formule à propos des représentants des Lorraine-Vaudémont, étudiés tour à tour dans leur hérédité propre, mais nous devons signaler les conclusions générales auxquelles a été conduit leur nouvel historien.

La maison de Lorraine-Vaudémont fut imprégnée de l'hérédité Valois jusqu'au mariage du duc François Ier avec une princesse issue de la maison de Habsbourg, Christine de Danemark, mariage qui marqua le début d'une seconde phase, celle de l'imprégnation désormais définitive du groupe par l'hérédité Habsbourg.

Durant la première période, les alliances consanguines Valois avaient été ininterrompues. Durant la seconde, ce furent les alliances consanguines Habsbourg. Il n'en résulta pas seulement la prédominance de l'une ou de l'autre de ces hérédités, mais aussi, dans les deux cas, le vieillissement rapide du groupe familial et ces graves anomalies physiques et psychologiques, caractéristiques de l'évolution dégénérative.

Si la transmission des caractères familiaux est parfois des plus intenses, on vit rarement ce phénomène se manifester avec plus de certitude que dans les maisons de Valois et de Habsbourg. Lorsque l'un ou l'autre de ses membres, quel que fût son sexe, se détachait du tronc familial, c'était toujours son hérédité propre qu'il imposait à la famille nouvelle dans laquelle il se fixait. Comme, d'autre part, les mariages consanguins devaient se succéder dans la maison de Lorraine, il en résulta que son évolution progressive s'orienta dans un sens de dégénérescence croissante. Les anomalies physiques et psychologiques ne se transmettaient pas seulement : elles avaient tendance à s'accroître, et les plus notables que l'on remarque dans cette longue série ducale étaient ces anomalies faciales, ces déformations de la boîte cranienne, du pavillon de l'oreille, du nez, surtout du maxillaire inférieur, connue sous le nom de « prognathisme inférieur » et dont nous avons ici de si multiples et de si illustres exemples.

Une autre conséquence tout à fait remarquable de la prédominance de l'une ou de l'autre hérédité fut la différenciation des tendances politiques de la maison de Lorraine-Vaudémont. Jusqu'à François Ier, où prédomina l'hérédité Valois, la politique ducale fut française ; à dater de ce prince, qui, par son mariage, introduit dans sa race une imprégnation Habsbourg, renouvelée dans la suite, la politique change : on constate une désaffection progressive des princes, qui ne sont plus des princes « lorrains » à l'égard de leur peuple. Celui-ci, en revanche, demeure sain, vivace, fidèle à sa dynastie, malgré l'évolution intime de sentiments qui le prépare à son union avec la France ; « mariage d'amour autant que de raison », comme on l'a dit, qui devait se conclure en 1766 et dont les prémisses remontaient à l'occupation française.

« A partir de ce moment, l'âme lorraine s'était rapprochée de l'âme française ; toutes les deux s'étaient reconnues. Abandonné par le duc François, fiancé à Marie-Thérèse d'Autriche, le peuple lorrain sentit se dissiper ses dernières illusions. Le rattachement des duchés à la France venait à son heure. Les Lorrains furent surtout peinés de ne point passer tout d'un coup à la France et de voir la Lorraine au prince qu'ils ne regardaient point comme leur véritable maître.

« Pendant que s'accomplissait ainsi l'union définitive de la Lorraine à la France, le duc François III allait, à Vienne, perpétuer par son mariage consanguin Habsbourg les stigmates de vieillissement et les anomalies du groupe familial Lorraine-Vaudémont, dont le dernier représentant, le Habsbourg François-Joseph Ier, empereur d'Autriche et duc de Lorraine, devait déchaîner sur le monde la guerre la plus épouvantable de l'histoire ».

Combien l'histoire, éclairée par la clinique, suivant l'expression du Dr Cabanès, ouvre de perspectives lumineuses ! Quelles clartés elle projette sur cette nuit du passé où, trop souvent, nous cherchons à tâtons le fil conducteur des événements ! Ainsi conçue, elle permet, au contraire, de connaître avec moins d'incertitude la réalité des phénomènes et surtout de comprendre les mobiles des hommes, en pénétrant leur caractère et en sondant leur âme. A côté de volumes déjà classiques, comme celui du regretté Dr Galippe, *l'Hérédité des stigmates de dégénérescence et les Familles souveraines*, celui du Dr Donnadieu mérite de prendre place. Il n'est pas moins remarquable par la netteté de l'observation que par l'interprétation critique d'une abondante iconographie, qui illustre très heureusement les commentaires de l'historien. — B. Combes de Patris.



La Lorraine réunie à la France, fusain, d'après le tableau allégorique de Delobel. — A droite, la France et la Lorraine joignent leurs mains en signe d'union. La Paix, dans un nuage, montre le temple de la Concorde. A gauche, l'Équité foule aux pieds un personnage symbolisant tous les vices et soutient d'une main le portrait du cardinal de Fleury, placé sur le livre de la Loi. Un génie ailé inscrit cette page glorieuse sur le livre de l'Histoire ; un autre présente les deux écussons de France et de Lorraine ; dans le haut, les trois Parques filent des jours heureux pour le pays.

La Calprenède (Gautier de Costes, sieur de) : le romancier du grand Condé, par Ernest Seillière (Paris, 1921). — On connaît les nombreuses études données déjà par Ernest Seillière et les recherches qu'il a faites sur les origines romanesques de la morale et de la politique romantiques. C'est à ces recherches qu'il faut rattacher son nouvel ouvrage sur La Calprenède.

Ernest Seillière ne croit pas que l'on ait donné jusqu'à présent, dans l'histoire de la littérature française, au roman français du XVIIe siècle, la place à laquelle il a droit. Dans ses ouvrages précédents, il a déjà montré l'influence qu'exerça ce roman sur Jean-Jacques Rousseau. Il a montré aussi que cet état d'esprit romanesque, dont témoignait l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, semblait né en France, vers le XIIe siècle, des souvenirs de l'antiquité platonicienne ; il avait montré, vers la fin du XVIe siècle, le roman français se modifiant assez profondément et, dans un sens plus moral, peut-être par suite du grand effort restaurateur et moralisateur qui se produisit en France, au lendemain des guerres de religion. Et de ces nouvelles tendances on peut voir un exemple intéressant dans l'œuvre du sieur des Escuteaux, où sont décrites de chastes amours, aboutissant toujours au mariage par les voies les plus légitimes. Les thèmes traités par des Escuteaux sont précisément ceux que l'on retrouvera dans les romans d'Honoré d'Urfé, de La Calprenède ou des Scudéry.

Le roman qui, après l'*Astrée*, exerça l'influence la plus profonde au XVIIe siècle, est, sans doute, le *Polexandre* de Gomberville, que La Fontaine avait lu plus de vingt fois. Nous y rencontrons des héroïnes, sévères à l'excès, en théorie, aux mouvements les plus légitimes du cœur, et complaisantes à l'extrême, en fait, à leurs langueurs d'amour. Dans La Calprenède ne figurera plus cet excès, mais ses amoureux demeureront des amoureux transis.

A propos des romans de La Calprenède, Palissot écrivait au XVIIIe siècle, dans ses *Mémoires littéraires* : « Ces romans ne sont plus de notre goût ; mais ils ont fait les délices d'un siècle poli et qui peut-être, en cela même, prouverait sa supériorité sur le nôtre. Ce qui a contribué à leur chute, c'est la perfection du théâtre... Racine et Quinault, qui ont *un peu visité le style de ces romans*, les ont fait oublier en parlant au cœur un langage plus vrai, plus tendre et plus harmonieux. » Il semble bien que ce soit la vérité. Condé, le vainqueur de Rocroi, avait aimé *Cassandre*. Il accepta la dédicace de *Cléopâtre*, dans laquelle l'écrivain s'exprimait ainsi : « J'ai su que mon précédent ouvrage doit sa plus grande réputation au bonheur qu'il a eu de vous divertir, qu'on vous a vu plusieurs fois donner des heures, dans la tranchée, aux volumes de *Cassandre* et que vous avez voué à sa lecture une partie des nuits qui ont succédé aux grandes journées que vous avez rendues fameuses par vos victoires ! »

Gautier de Costes, sieur de La Calprenède, naquit en 1609 ou 1610 au château de Toulgou en Sarladais. Cadet de Gascogne, c'est-à-dire sans grands revenus, il fit ses études à Toulouse jusque vers 1632 et y acquit une forte culture classique. Pourtant, laissant la robe, il servit dans un des régiments de la garde royale. De service dans l'appartement d'Anne d'Autriche, il contait d'amoureuses aventures aux filles d'honneur de la reine. En 1650, il

reçut un brevet de gentilhomme de la chambre royale.

Théophraste Renaudot aida à ses débuts littéraires, et une tragédie sur *la Mort de Mithridate*, qu'il fit représenter en 1630, réussit. Une dizaine de tragédies suivent, parmi lesquelles *la Mort des enfants d'Hérode* et *le Comte d'Essex*, qui eurent des fortunes diverses. Sa versification était, en général, très insuffisante. Ce ne fut qu'en 1642 qu'il publia la première partie de sa *Cassandre*.

En 1646, il épousa une précieuse, Madeleine de Lyée, veuve d'un sieur de Brac. Elle ne l'épousait qu'à la condition qu'il publierait sa *Cléopâtre*, et la clause fut insérée dans le contrat de mariage. L'union ne devait pas être particulièrement heureuse. Quand La Calprenède mourut, en 1663, Guy Patin raconta qu'il avait été empoisonné par sa femme, et il annonça que celle-ci avait eu la tête tranchée. Il est vrai que Loret dit simplement qu'il mourut d'un accident de chasse ou de cheval. Il n'y a donc point de certitude sur sa fin, mais il y a certitude sur ses infortunes conjugales.

Sa gloire lui survécut longtemps, et elle lui aurait survécu sans doute davantage, si son œuvre, compromise par les imitations excessives de Madeleine de Scudéry, n'avait pas attiré les critiques assez vives de Boileau et de Mme de Sévigné.

On se rappelle les vers de Boileau :

> Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon :
> Calprenède et Juba parlent du même ton.

Reproche injuste. Ce que Boileau appelle « gasconnade » n'est le plus souvent que de l'exaltation amoureuse.

Quant à Mme de Sévigné, elle écrit :

> Le style de La Calprenède est *maudit*, en mille endroits : de grandes périodes de roman, de méchants mots ! Je sens tout cela. J'écrivis l'autre jour à mon fils une lettre de ce style, qui était fort plaisante. Je trouve donc que celui de La Calprenède est détestable, et, cependant, je ne laisse pas de m'y prendre *comme à la glu*. La beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements et le succès miraculeux de leurs redoutables épées, tout cela m'entraîne comme une petite fille. J'entre dans leurs desseins et, si je n'avais M. de La Rochefoucauld et M. d'Hacqueville pour me consoler, je me pendrais de trouver encore en moi cette faiblesse !

Et elle écrira encore :

> Pour les sentiments, j'avoue qu'ils me plaisent et qu'ils sont d'une perfection qui remplit mon idée sur la belle âme.

Il n'en reste pas moins la condamnation du style de La Calprenède, condamnation singulièrement injuste.

Ce qui fait l'originalité du romancier, c'est l'invention, et c'est la déduction logique. Son inspiration morale vient en droite ligne du stoïcisme antique; et, s'il est imprégné aussi, et tout naturellement, de notions chrétiennes, il n'essaye en aucune façon d'édifier ses lecteurs. Il suffit que la tenue morale de ses récits soit irréprochable. Il connaît d'ailleurs fort bien la cour, et il est fier de la connaître : aussi apporte-t-il un soin extrême à sauvegarder les préséances et à respecter l'étiquette.

On lira, dans le livre d'Ernest Seillière, l'analyse de *Cassandre*, qui n'est point l'héroïne troyenne, mais la fille de Darius, roi des Perses; de *Cléopâtre*, qui n'est que la fille de la célèbre Cléopâtre et d'Antoine; de *Faramond*, enfin, le premier mérovingien. La Calprenède mourut, d'ailleurs, avant d'avoir achevé ce dernier roman, et ce fut Vaumorière, l'auteur du *Grand Scipion*, qui le termina.

Si, dans ses romans, La Calprenède n'apporta rien de nouveau dans la peinture de l'amour ressenti par ses héros, il n'en est pas de même dans la peinture des sentiments éprouvés par ses héroïnes; et celles-ci se distinguent assez nettement de celles que représentèrent Honoré d'Urfé, Gomberville ou Saint-Sorlin. Elles montrent « une attitude assez particulière de dignité et de réserve fière », que La Calprenède caractérise par un mot significatif, celui de « sévérité ». Il n'est plus de faveurs permises; mais les femmes, en amour, ont une tenue plus ferme et plus chrétienne. Cette tenue, d'ailleurs, est nécessaire aux femmes d'un certain rang, aux souveraines, qui doivent faire intervenir la raison dans leurs sentiments; car elles ont des devoirs à remplir envers leur famille et, parfois, envers leurs sujets. Sans doute, elles en paraissent aujourd'hui froides et guindées. Mais elles considèrent que l'amour est une faiblesse, et à cette faiblesse elles ne peuvent céder que dans des conditions réglées par les convenances. Il y a de la grandeur dans leur force sévère, et il y a de la grandeur dans l'expression que le romancier donne à cette force.

Sans doute, il pousse jusqu'à l'excès le goût qu'il a pour la vertu. Ne nous montre-t-il pas dans Cléopâtre, femme légitime de Marc-Antoine, une princesse vertueuse ? Il est rare que l'adultère apparaisse dans ses récits et, s'il apparaît, on ne fait que l'entrevoir; mais l'on rencontre, au contraire, comme dans *Faramond*, des femmes si fermement attachées à leur devoir conjugal qu'on ne sait plus si elles agissent par raison ou par affection, dans leurs relations avec leur mari. Dans chaque histoire d'amour, la volonté morale est la plus forte; dans chaque histoire ou, du moins, dans la plupart. Car on aurait tort de croire qu'il y a monotonie dans ces récits et que toutes ces jeunes femmes, toutes ces jeunes filles se ressemblent. Dans la *Cléopâtre*, la belle Marianne, reine de la Judée hérodienne, qui aime le prince Tyridate, si elle est encore cornélienne, est déjà aussi racinienne. D'autres sont plus impulsives ou plus faibles, plus dociles, enfin, au sentiment qui les entraîne. La volonté ne parvient pas toujours à dompter leur passion. Elles ont déjà quelque chose de romantique. Ainsi, dans *Cléopâtre* encore, Tullia, la fille de Cicéron ; ainsi, dans *Cassandre*, Roxane, fille de Cohortan, cousin germain de Darius.

Mais, si les femmes, dans l'œuvre de La Calprenède, sont, en général, sévères, elles ne parviennent pas à empêcher leurs chevaliers servants d'accomplir des folies; et Corneille et Racine auront fort à faire pour rendre raisonnables leurs héros : à Rodrigue



Gautier de Costes, sieur de La Calprenède.

succédera Horace, et à Horace Sévère. Mais, dans leurs folies même, et dans leur exaltation, ces jeunes gens sont fiers et généreux.

Après La Calprenède, il y eut décadence du roman, au point de vue de l'inspiration morale; et cette décadence est due à Madeleine de Scudéry, qui, féministe, travailla à élargir la liberté passionnelle de la femme. L'accent cornélien sonne faux dans les romans de Madeleine, alors qu'il sonnait toujours juste dans ceux de La Calprenède, parce que, presque toujours, elle dépasse les limites. Elle mêle à ses récits un enjouement qu'on ne rencontrait pas chez le grave La Calprenède, et elle va jusqu'à réagir parfois contre la sévérité féminine. Ainsi elle ressuscite un personnage, qui existait chez d'Urfé, mais que La Calprenède n'avait jamais mis en scène, celui de l'inconstant spirituel, qui conseille la liberté amoureuse.

Ainsi la déformation, si l'on peut dire, que Madeleine de Scudéry a fait subir à l'inspiration de La Calprenède a nui, aux yeux de la postérité, à celui-là même. Il n'en reste pas moins que La Calprenède a fait la transition entre Corneille et Racine et que les femmes de Racine doivent quelque chose de leur accent aux femmes de l'auteur de *Cassandre* et de *Cléopâtre*. C'est beaucoup. — Claude Barjac.

Lachelier (Jules-Esprit-Nicolas), philosophe français, né à Fontainebleau le 7 mai 1832. — Il est mort dans cette ville le 26 janvier 1918. Après avoir fait de bonnes études au collège Sainte-Barbe et au lycée Louis-le-Grand, il entre à l'Ecole normale supérieure en 1851. En 1854, il est reçu premier à l'agrégation des classes supérieures de lettres. Il est, pendant deux ans, professeur de rhétorique au collège de Sens, puis enseigne la logique dans les lycées de Toulouse, d'Angers et de Caen. Il est nommé alors professeur de philosophie au lycée Bonaparte. A ce moment, le ministre de l'instruction publique, Victor Duruy, rétablit l'agrégation de philosophie; Lachelier s'y présente. Le jury, présidé par le philosophe Félix Ravaisson, le reçoit au premier rang (1863).

L'année suivante, il devient maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, où il professe jusqu'en 1875. Il enseigne tour à tour la psychologie générale (1864-1865 et 1865-1866); la logique et l'esthétique (1866-1867); la morale et la théologie rationnelle (1867-1868); la philosophie générale (1868-1869 et 1869-1870) ; enfin, après la nomination d'Alfred Fouillée à l'Ecole normale, l'histoire de la philosophie. Son enseignement porte donc sur tous les sujets auxquels peut s'appliquer la pensée d'un philosophe. L'influence exercée par lui sur ses élèves est considérable. Elle se prolonge même sur les générations postérieures. Les normaliens appartenant à la section de philosophie se communiquent, d'une année à l'autre, des cahiers manuscrits, contenant certains cours du maître.

Etant, depuis quelques années déjà, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, Lachelier est reçu, en 1871, docteur ès lettres, avec une thèse française qui suscite une vive admiration parmi les spécialistes : *Du fondement de l'induction*, et une thèse latine de logique formelle : *De natura syllogismi*. Chargé, par délégation et à titre provisoire, des fonctions d'inspecteur général, il est nommé, en 1875, inspecteur d'Académie à Paris ; en 1879, inspecteur général de l'enseignement secondaire. Il conserve cette fonction jusqu'en 1900, date à laquelle il prend sa retraite. Mais il reste encore pendant dix ans président du jury d'agrégation.

En 1896, Jules Lachelier est nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques, ce qui révèle son nom au grand public. Il meurt à Fontainebleau le 26 janvier 1918, à quatre-vingt-six ans.

Lachelier n'a publié que deux petits volumes in-18 : l'un de 173 pages, l'autre de 163 pages.

Le premier, paru en 1896, contient sa thèse française *Du fondement de l'induction*, et un article paru dans la « Revue philosophique » en mai 1885, *Psychologie et métaphysique*. Le second, publié en 1907 (Lachelier avait alors soixante-quinze ans), contient quelques études, plus techniques, sur *le Syllogisme*, sur *l'Observation de Platner* (à propos du problème de l'étendue) et sur un dialogue de Platon, *le Philèbe*.

Exprimée avec une extrême concision, la pensée de Lachelier est singulièrement profonde. Quelques lignes résument parfois de longues méditations. On conte à ce sujet quelques anecdotes significatives. Un jour, Lachelier rencontre un de ses collègues et lui dit :

« Je suis content de moi. Je viens de beaucoup travailler. J'ai écrit trois phrases. »

On raconte aussi que, candidat à l'Académie des sciences morales et politiques, il va rendre visite à l'un des académiciens peu au courant des problèmes philosophiques. Celui-ci lui demande quelles sont ses œuvres.

« D'abord ma thèse...
— Oh ! tout le monde a écrit une thèse...
— Et puis un article...
— Oh ! tout le monde a écrit un article...
— C'est tout ce que j'ai publié... »

L'œuvre capitale de Lachelier porte sur le fondement de l'induction. On entend par *induction*, au sens philosophique du mot, le raisonnement par lequel le savant passe des faits aux lois. Les faits sont individuels, situés à un moment particulier du temps, en un point particulier de l'espace; la loi est générale, elle vaut pour tous les temps et tous les lieux. Le savant constate, dans un cas, dix cas, vingt cas, etc., que la chaleur a dilaté tel ou tel métal ; par induction, il formule cette loi générale : « La chaleur dilate les métaux. »

Comment peut-on passer ainsi de faits individuels à une loi générale ? De quel droit peut-on étendre à tous les temps et tous les lieux un rapport constaté seulement à quelques moments du temps, en quelques points de l'espace ? L'induction, qui procède de l'expérience, dépasse prodigieusement l'expérience. Sommes-nous sûrs que l'expérience, indéfinie, de l'avenir sera toujours conforme à l'expérience, limitée, du passé ?

L'induction repose sur le principe que la nature suit un cours uniforme. Si ce principe est vrai, il me suffira d'avoir constaté dans quelques cas particuliers l'une des uniformités de la nature; je pourrai ériger en loi cette constatation. Mais ce principe lui-même se justifie-t-il ? Comment se justifie-t-il ? C'est le problème du fondement de l'induction.

Lachelier, dans sa thèse, expose sur cette question des idées originales, auxquelles on ne peut manquer d'attribuer un grand intérêt philosophique, même lorsqu'on ne les accepte point.

Il critique les théories qui, jusqu'alors, ont tenté de justifier l'induction : la théorie de l'empirisme, surtout. L'empirisme est la philosophie soutenant que toutes nos idées proviennent de l'expérience, qu'il n'y a pas dans l'esprit d'éléments innés ou antérieurs à l'expérience. La théorie empiriste sur l'induction a été exposée par le philosophe anglais Stuart Mill. Le savant, selon lui, formule des lois établissant des rapports de cause à effet (par exemple : la chaleur est cause de la dilatation des métaux) en s'appuyant sur un principe, ou une loi très générale, la loi de causalité universelle : « Les mêmes causes ont toujours les mêmes effets; tout phénomène a une cause. » Cette loi générale provient de la seule expérience; il pourrait se faire qu'elle ne s'applique pas en dehors de groupes d'étoiles dont notre soleil fait partie, mais nous constatons qu'elle régit tous les phénomènes dans notre monde. Le principe de l'induction résulte d'une vaste induction.

Lachelier ne se satisfait pas de cette explication. Peut-on assurer que la loi de causalité universelle ne soit jamais démentie, même dans les limites, déjà si étroites, de l'expérience humaine ? Peut-on assurer qu'elle ne sera jamais démentie dans l'avenir ? « Le nombre des épreuves favorables à la loi de causalité sera toujours fini et ne pourra, par conséquent, lui faire franchir la distance infinie qui sépare la probabilité de la certitude » Le scepticisme est « le fruit naturel et toujours renaissant de l'empirisme ». Cette philosophie est « la négation de la science ».

Lachelier veut établir une théorie de l'induction qui la rende, sinon en fait, du moins en droit, « absolument infaillible ». Les conditions d'existence de tout phénomène doivent être « déterminées d'une manière absolue ». Or, il faut bien faire intervenir ici le principe qu'un phénomène est déterminé par celui qui le précède, c'est-à-dire par ce qu'on appelle sa *cause efficiente* : la combinaison de l'hydrogène et de l'oxygène est la cause efficiente de l'apparition de l'eau. Mais le principe des causes efficientes ne suffit pas. Entre la cause et l'effet, interviennent des phénomènes dont le mécanisme nous est entièrement inconnu : de quel droit supposons-nous qu'ils interviendront toujours ? C'est parce que nous admettons dans la nature « un principe d'ordre qui veille, pour ainsi dire, au maintien des espèces chimiques aussi bien qu'à celui des espèces vivantes ». La nature fera intervenir, entre la cause et l'effet, les mécanismes nécessaires pour que de la cause sorte l'effet, parce qu'elle a pour but la production de l'effet. Ainsi, il y a des buts, des fins dans la nature. Le but, la fin, c'est ce qu'on nomme la *cause finale*. L'induction repose à la fois sur le principe des causes efficientes et sur celui des causes finales.

Et Lachelier s'efforce d'établir, par une impressionnante démonstration inspirée du kantisme, que ces principes ne proviennent pas de l'expérience, mais sont les lois fondamentales de la pensée, antérieures à toute expérience. La première condition de la pensée, c'est l'unité de l'être pensant, unité qui se déploie sans se diviser, lorsque la pensée s'applique aux phénomènes multiples dont l'ensemble constitue l'univers. Ainsi, chacun des états qui se succèdent n'est qu'une forme nouvelle du précédent. C'est à cette nécessité intellectuelle que correspond le principe des causes efficientes. Il faut le pousser jusqu'à une conception mécaniste de l'univers; la nature est une immense machine : « Tout, dans la nature, doit s'expliquer mécaniquement .»

Mais l'unité ainsi réalisée reste superficielle; les séries de phénomènes liés par le principe des causes efficientes ne sauraient s'accorder pour donner à l'univers son caractère essentiel, l'unité, que s'il y a dans la nature une harmonie supérieure, un ordre tel que « l'idée du tout ait précédé et déterminé l'existence des parties ». Il faut donc admettre à priori le principe des causes finales. Il y a dans la nature finalité, ordre, harmonie, beauté, liberté.

Les formules par lesquelles Lachelier exprime cette conception sont d'une rare profondeur : « La nature est tout à la fois une science qui ne se lasse pas de déduire les effets des causes et un art qui s'essaye sans cesse à des inventions nouvelles ». « Les choses sont à la fois parce qu'elles le veulent, et parce qu'elles le méritent ». « La fécondité de la nature se retrouve tout entière, quoique sous une autre forme, dans la liberté de l'homme. » « L'empire des causes finales, en pénétrant, sans le détruire, dans celui des causes efficientes, substitue partout la force à l'inertie, la vie à la mort et la liberté à la fatalité. »

C'est une méthode analogue de construction à priori, de déduction audacieuse que Lachelier applique, au terme de son célèbre article *Psychologie et métaphysique*. Après avoir opposé et critiqué la psychologie de Victor Cousin et la psychologie physiologique, il déduit de la seule notion de l'être les données essentielles de la conscience humaine. De cette formule : *L'être est*, en allant de l'attribut au sujet, il déduit le temps, la première dimension de l'étendue et la causalité. De la même formule : *L'être est*, en allant du sujet à l'attribut, il déduit la sensation, l'étendue à deux dimensions, le désir et la finalité. De la formule : *L'être est existant*, en insistant sur le verbe ou copule, il déduit la réflexion, la troisième dimension de l'espace et la raison. Cette déduction, impossible à résumer de façon satisfaisante en quelques lignes, est d'une admirable virtuosité métaphysique. — Félicien CHALLAYE.

Montesquiou-Fezensac (Robert, comte de), écrivain français, né à Paris le 9 mars 1855, mort à Menton le 15 décembre 1921.

Appartenant à une très vieille famille, de noblesse historique et qui a fourni à la France d'illustres serviteurs, entre autres d'Artagnan, le fameux capitaine des mousquetaires, le maréchal de Montesquiou, etc., le comte de Montesquiou se contenta, pendant toute sa jeunesse, d'être un homme du monde, grand arbitre des élégances des salons parisiens, qu'il étonnait volontiers par la recherche souvent excentrique de sa mise, la hauteur dédaigneuse de ses allures et la somptuosité étrange des décors où il se plaisait. Cependant, artiste-né, doué de la sensibilité la plus délicate, d'un sens raffiné du beau, d'une subtilité d'analyse appuyée par une vaste érudition, il ne laissait pas de noter au hasard de l'impression les sentiments que faisait naître en lui telle personnalité, telle œuvre d'art, telle émotion fugitive. Peu à peu naissait une œuvre qui, connue d'abord de quelques intimes, vit tardivement le jour. *Les Chauves-Souris*, qui parurent en 1893, en pleine mêlée symboliste, le révélèrent au monde littéraire comme un vrai poète, mais dont la bizarre tournure d'esprit et la préciosité alambiquée de style surprenait la critique. Celle-ci ne lui fut pas toujours favorable. Il y a, pourtant, de petits chefs-d'œuvre dans ce recueil de courtes pièces : « Irradiation mi-partie et Ténèbres », « Poèmes du clair-obscur », les définit-il lui-même, où, sous une forme subtile, se déploie une neurasthénie conventionnelle sans doute, mais d'une rare élégance. Partout, des recherches imprévues de rime ou de rythme; partout une variété de mètre et de cadence qui à la souplesse du vers libre unit, néanmoins, la plastique du classicisme; partout, en des vers aussi étroitement et nettement évocateurs que des estampes japonaises, la fixation de l'impression fugitive.


R. de Montesquiou-Fezensac.

Une telle poésie, que semble accompagner une invisible musique, ne laisse pas d'être émouvante, bien que, comme l'écrivit à Robert de Montesquiou Leconte de Lisle, « elle ne s'adresse qu'à une élite de rares esprits ».

De nouveaux recueils vinrent ensuite : *le Chef des odeurs suaves* (1894), *Du rêve au souvenir* (1895), *Hortensias bleus* et *Roseaux pensants* (1896), *Autels privilégiés* (1898), *les Perles rouges* (1899), *les Paons* (1901), *Prières de tous* (1902), qui, bien que toujours passionnément discutés, et défendus, non sans une verve mordante, par leur auteur, qui eut la réputation justifiée d'être l'un des hommes les plus spirituels de son époque, contribuèrent à asseoir sa réputation. Rien, d'ailleurs, qui, dans ces divers recueils — et malgré les puissantes évocations historiques des *Perles rouges* — dépasse *les Chauves-Souris*. Voici deux extraits de ses recueils :

LUCIFERS *(le Chef des odeurs suaves).*

Les étoiles des lys ont éclairé la plaine...
Les pétales de l'astre ont éclos dans la nuit;
De constellations de fleurs la route est pleine,
Et de moissons de feux la voûte brille et luit.

Les anges ont baissé leurs yeux sur les prairies,
Les hommes ont levé leurs yeux vers les azurs;
Et l'échange s'est vu des blanches confréries
De l'étoile éthérée et du pétale pur.

Les pétales se sont envolés vers les voûtes...
Les étoiles se sont éprises des humains...
Et des anges aux cieux se sont trompés de routes,
Et des hommes en bas ont trouvé leurs chemins.

PRIÈRE DU SERVITEUR *(les Perles rouges).*

J'ai rangé la demeure et refermé la salle,
Je veille sur les biens de mon maître endormi;
Le grand chien du logis, qui s'étend sur la dalle,
N'a pas, ainsi que moi, les yeux clos à demi.

J'ai fait taire la vasque et fait luire la lampe,
J'ai serré la vaisselle et plié les habits
Et, dans la paix obscure où s'achève la rampe,
Mes pleurs silencieux coulent sur mon pain bis.

Je n'aurai de repos, Seigneur, que sous la pierre:
Pour la première fois l'appel me sera doux
Lorsque je l'entendrai dans le fond de ma bière,
Et que je dirai : « Maître ! », et que ce sera Vous !

Bientôt, l'amateur éclairé qui a lancé la verrerie des artistes nancéens, qui a contribué à mettre à la mode la féerie orientale des ballets russes, se muecn critique d'art et, sans cesser d'être poète, il aborde, non sans éclat, la prose. Conférencier, il représente brillamment, dans sa tournée de 1903, la pensée française en Amérique, plus prophète, sans doute, outre-océan qu'en son propre pays. Passé maître en matière d'esthétique, surtout lorsqu'il s'agit d'acclimater une forme d'art encore neuve et de faire goûter au public la délicatesse et le style d'un Helleu, d'un La Gandara, d'un Raffaëlli, d'une comtesse de Noailles, il écrit de remarquables études : *Professionnelles Beautés* (1905), *Brelan de dames* (1912), *Têtes d'expression, l'Inextricable graveur Rodolphe Bresdin, Paul Helleu* (1913), qui n'eurent pas, d'ailleurs, le retentissement dont elles étaient dignes.

Entre temps, il donne *le Pays des aromates* (1906), *Altesses Sérénissimes, Assemblées de notables* (1909), *Passiflora* (1907) et s'essaye à la biographie avec *la Divine Comtesse*, étude consacrée à la comtesse de Castiglione, dont il fut un fervent admirateur, et au roman avec *la Petite Mademoiselle*. La guerre lui inspira *les Offrandes blessées* et, peu avant sa mort, il fit paraître *les Délices du Capharnaüm*. Dans l'un et l'autre recueils, se trouvent encore de fort belles pages.

En Robert de Montesquiou, le poète a été longtemps, aux yeux du public, éclipsé par le dandy; on l'a trop souvent jugé comme un brillant amateur. L'histoire littéraire revisera ce jugement et le mettra à sa vraie place, à la suite d'un Théophile Gautier ou d'un Albert Samain, dont il a l'éclatante virtuosité. — L. VERGENNE.

Ostie. D'importantes découvertes ont été faites récemment dans les ruines de l'ancienne Ostie. Entre autres résultats, elles permettent d'élucider quelques-uns des problèmes topographiques, archéologiques ou historiques qui se posaient au sujet du « Havre de Rome », comme on l'a pittoresquement surnommée. Un grand nombre d'articles et de notices ont été publiés à cette occasion, notamment par J. Carcopino, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'Ecole française de Rome (1907-1911, *passim*) et par D. Vaglieri, dans les *Notizie degli scavi* (1907-1910, *passim*). En outre, la « question d'Ostie » a inspiré deux ouvrages considérables, assez différents d'ailleurs de but et d'esprit, dont nous donnerons plus loin l'analyse : l'un de L. Paschetto, publié à Rome en 1912 : *Ostia, colonia Romana ;* l'autre, tout récent, de Carcopino, sur *Virgile et les Origines d'Ostie* (Paris, de Boccard, 1919).

Les fouilles d'Ostie ne sont pas une entreprise nouvelle. Elles ont commencé dès la fin du XVIIIe siècle et se sont poursuivies — non sans quelques interruptions — pendant tout le XIXe. A cette longue campagne de recherches sont attachés les noms de Petrini (1802-1805), des Cartoni (1824), des Visconti (1860-1878), puis de Lanciani (1879-1890), le premier qui procéda à ce travail d'une façon scientifique et méthodique; enfin, de son digne continuateur, Dante Vaglieri, qui, après avoir sans relâche poursuivi ses investigations pendant six ans (1907-1913), est mort sans avoir pu achever son œuvre. La guerre même n'en a pourtant pas arrêté le développement, que favorisent de fortes subventions accordées annuellement par le gouvernement italien, et les ruines d'Ostie continueront, sans doute, encore longtemps, à nous livrer un à un leurs secrets.

SITE ET PLAN DE L'ANCIENNE OSTIE. — L'emplacement d'Ostie était connu depuis longtemps : la ville s'étendait le long de la rive gauche du Tibre, à 20 ou 25 kilomètres (par la route) en aval de Rome, immédiatement à l'O. de l'*Ostia* moderne. Située à 4 kilomètres environ à l'E. de l'embouchure actuelle du Tibre — ou, plus exactement, de son bras méridional, le *Fiumara* — elle n'était dans l'antiquité qu'à quelques centaines de mètres de la côte, que les alluvions du fleuve ont depuis fait reculer suivant une progression irrégulière, mais continue. Sur la rive droite, au delà du *Fiumicino* (la branche septentrionale du Tibre, ouverte probablement par l'empereur Claude), s'étendaient les deux ports: le *portus Augusti*, creusé par Claude, et le *portus Trajani*. Ils sont actuellement comblés, et il n'en reste qu'un étang peu profond, le *lago Traiano*, dans le voisinage du village moderne de *Porto* : quelques sondages, pratiqués par Carcopino, ont permis d'en restituer la configuration.

Un des premiers problèmes qu'aient permis de résoudre les fouilles d'Ostie est celui du tracé du Tibre. On sait qu'en 1557 une forte inondation a fait changer le fleuve de lit, transformant en un bras mort (le *Fiume morto*) le méandre qui arrosait Ostie et baignait le pied de la *Rocca* (citadelle), élevée par la papauté à la fin du XVe siècle. Mais le *Fiume morto* n'était pas le lit du fleuve, dans l'antiquité; car, pour rejoindre la route de Rome (la *via Ostiensis)*, la grande rue en ligne droite qui se dirigeait, d'un bout de la ville à l'autre, du S.-O. au N.-E., en traversait nécessairement la boucle. Il faut donc admettre qu'au début du moyen âge, un cataclysme analogue à celui de 1557 s'était déjà produit, reculant vers l'E. le sommet de cette boucle et engloutissant, selon toute vraisemblance, tous les vestiges de la primitive Ostie : le temple fédéral du Vulcain latin, les *Atria Tiberina* et le vieil autel *(Arula)* auquel devait sans doute son nom la « sodalité » des *Arulenses*.

Le plan de la ville apparaît très nettement. La charpente en était dessinée par deux larges voies, qui se coupaient à angle droit dans le voisinage d'un grand temple (le Capitole ?) : le *Cardo*, orienté du S.-E. au N.-O. à travers le quartier des docks (v. plus loin), et le *Decumanus*, c'est-à-dire, précisément, la Grande-Rue sud-ouest-nord-est, qui devait traverser la ville dans toute sa longueur et que Vaglieri a mise au jour sur un parcours d'environ 400 mètres, depuis la porte de Rome (à l'E.) jusqu'au théâtre. Les autres rues découvertes sont généralement parallèles au *Cardo* et allaient de la Grande-Rue aux quais du fleuve ; elles étaient sou-

vent reliées entre elles par des ruelles parallèles à la Grande-Rue.

Description de la ville. — Les fouilles de Lanciani et de Vaglieri ont mis au jour, sur une étendue de plusieurs dizaines d'hectares, quatre quartiers principaux : ce sont, de l'E. à l'O., ceux des portes de Rome, des thermes et du théâtre, des docks, du *navale* et du palais impérial.

1° L'exhumation de deux des portes de la ville et d'une partie de l'enceinte a permis de constater que les limites orientales de la localité n'avaient



La Victoire, à Ostie. (Phot. Carcopino.)

pas varié au cours de son existence antique : les ruines de l'époque impériale y sont, en effet, superposées à celles de l'époque républicaine. Cette simple observation réduit à néant la vieille théorie de Canina, d'après laquelle la ville aurait progressivement glissé vers l'O., à mesure que la mer reculait. Les vestiges de l'époque républicaine abondent, d'ailleurs, le long de la Grande-Rue, entre l'enceinte et les thermes Lanciani ; ici, des cippes de *terminatio publica* (délimitation du domaine de l'Etat) du IIe siècle avant notre ère ; là, des portiques flanqués de boutiques et de petites habitations, dont quelques-unes au moins remontent encore plus haut.

2° A proximité et légèrement au S.-E. du coude actuel du Tibre, s'élevait un groupe d'importants édifices publics et privés. Ce quartier était sillonné de voies perpendiculaires à la Grande-Rue ; ce sont, de l'E. à l'O., les rues dites des Vigiles, de la Fontaine, des Corporations, puis une place allongée dans le même sens, le Forum des corporations, séparé de la Grande-Rue par le théâtre. Entre les deux premières de ces voies, se trouvaient les thermes découverts par Lanciani, puis, plus au N., la caserne des Vigiles. Ce monument considérable n'est pas encore complètement déblayé ; mais, en 1907, les parties exhumées couvraient déjà plus de 28 ares. On y accédait par un portique, donnant sur un vestibule de 9m,68 sur 4m,10 ; puis venait une entrée, séparée en trois par deux fortes colonnes; ensuite, une grande salle de 11m,68 sur 6m,60, au centre de laquelle se trouvait un autel.

Entre le théâtre et la Grande-Rue, Vaglieri a découvert des constructions datant de la période chrétienne (VIe-VIIIe siècles ?) ; entre autres, une petite chapelle assez bien conservée. Plus à l'O., on voit les restes des édifices construits par les deux P. Licinius Gamala, contemporains, le premier d'Auguste et de ses successeurs immédiats, le second de Marc-Aurèle. Ces deux bienfaiteurs d'Ostie, hauts fonctionnaires impériaux, avaient puissamment contribué à l'embellissement de leur cité. On leur devait, entre autres, quatre petits temples dédiés à Vénus, à la Fortune, à Cérès et à l'Espérance, que Lanciani a dégagés en 1886, au N.-O. du théâtre ; élevés tous les quatre sur le même *podium*, ces minuscules sanctuaires avaient tous la même superficie (5m,45 sur 5m,80) et étaient construits sur le même plan.

3° Le quartier des docks était primitivement le centre de la ville ; par la suite, il en a été surtout le quartier commerçant, légèrement à l'O. de celui que nous venons de décrire et qui devait, sous l'empire, constituer le quartier officiel et mondain. Il sera impossible de l'exhumer entièrement, car le nouveau cours du Tibre en a englouti l'extrémité septentrionale.

En quittant la Grande-Rue pour se diriger vers le fleuve, on trouve d'abord les ruines d'un temple, le plus grand qu'on ait découvert à Ostie, et qu'on appelle communément le Capitole. Puis vient un véritable fouillis de bâtiments, que divisaient en sections orientées sensiblement du S. au N. trois avenues et une longue place, que Lanciani a nommée — peut-être un peu trop modestement — le Petit-Marché ; des voies secondaires, transversales ou coudées, les mettaient en communication.

Ces avenues, flanquées de portiques, étaient d'importance inégale : la plus large (la seconde) ne mesurait pas moins de 8m,90 d'un pilastre à l'autre et de 15m,20 d'un mur de maison à l'autre. Les maisons qui les bordaient avaient généralement un étage, auquel on accédait par un escalier en briques. Le rez-de-chaussée en était constitué par de vastes salles voûtées en berceau, communiquant parfois entre elles, mais donnant toujours — et quelquefois exclusivement — sur l'extérieur. Ces salles servaient incontestablement de magasins ; dans quelques-unes, on a même retrouvé les *dolia*, les grandes jarres où l'on conservait l'huile et le blé. C'étaient donc bien les *horrea*, les docks qu'utilisait comme entrepôts l'administration de l'*annone* (sorte de ministère du ravitaillement). On sait que cette question, déjà primordiale sous la république, devint vitale pour Rome lorsque la ville prit, avec les premiers empereurs, un développement formidable pour l'époque. C'est cette préoccupation qui fit concevoir à Auguste le projet d'établir aux bouches du Tibre un port de débarquement pour les blés que la Sicile, l'Afrique et l'Orient envoyaient à la capitale. Ce plan ne fut réalisé qu'après lui, en partie par ses premiers successeurs et, surtout, par les Antonins. Nous avons vu que les deux ports de la rive droite étaient dus à Claude et à Trajan ; la création des docks, qui empêcha l'ancienne ville de périr sous la concurrence de ce nouveau quartier maritime, est due à l'initiative d'Adrien. Les débris qui ont été retrouvés datent du IIe au IXe siècle de notre ère ; mais le plan qui a présidé à l'exécution de l'ensemble n'a pas varié depuis le successeur de Trajan.

Dans ces édifices imposants, où s'entassaient les approvisionnements destinés à Rome, où le chargement et le déchargement des céréales se faisait à l'abri des portiques immenses qui, comme on le voit encore dans les souks et les bazars des villes arabes, défendaient contre la pluie et surtout contre le soleil, vivait tout un peuple de commerçants, de débardeurs, de fonctionnaires de l'annone. Un haut-relief conservé au-dessus d'une porte représente encore les emblèmes des *mensores frumentarii* : un bâton à manche, renflé dans son milieu, et une mesure deux fois cerclée à sa base.

Néanmoins, ces magasins ne devaient pas être spécialisés d'une façon absolue. Le caractère marchand de ces *horrea* ne fait aucun doute ; mais des particuliers pouvaient les louer comme débarras ou comme entrepôts privés ; quelques-uns sont visiblements aménagés en boutiques pour la vente au détail. En tout cas, comme le remarque très ingénieusement Carcopino, l'indépendance réciproque des divers docks et, dans un même bâtiment, des divers étages ne s'expliquerait guère s'ils n'étaient destinés à recevoir des marchandises de nature nettement différente.

4° A mi-chemin environ entre le quartier des docks et celui du *navale*, on a déterré un vaste édifice, dont le plan d'ensemble est assez malaisé à déterminer ; un long couloir le divise en deux parties, ou plutôt en deux groupes de bâtiments : à l'E., des magasins ; à l'O., une maison, dont dépend une cave ou un cellier, qui renfermait 22 *dolia* (jarres à huile ou à blé) ; en tenant compte de la capacité de chacun d'eux (de 23 à 45 amphores, soit de 600 à 1.200 litres environ) et de la contenance de la cave, J. Carcopino a calculé qu'on pouvait y conserver au moins 570 hectolitres de marchandises.

Quant au *navale*, construit au bord du Tibre, il ne faut pas y voir un arsenal de construction maritime, mais simplement une remise pour les navires ; construit vraisemblablement au Ier siècle avant notre ère, il fut — peut-être après avoir été détruit par le fleuve — restauré par le second des Gamala. A l'E. du *navale*, s'élevait le vaste édifice que Visconti a qualifié, sans preuve bien formelle, de « palazzo imperiale ». A l'O. s'étendait l'*emporium* ou place du Marché, — en réalité une de ces immenses suites de magasins dont on se servait, comme nous l'apprend Vitruve, pour « déposer les marchandises amenées de l'étranger par mer, en attendant qu'elles fussent débitées aux détaillants ».

Pour compléter cette rapide énumération des monuments de l'ancienne Ostie, ajoutons que, sur divers points, notamment au S. de la Grande-Rue, dans la partie occidentale de la ville, on a découvert les vestiges épars de bains, de sanctuaires, de tombeaux ; mais cette région n'a pas encore été méthodiquement explorée.

Œuvres d'art et inscriptions. — Outre un abondant mobilier funéraire conservé dans les tombes, de très nombreuses statues, plus ou moins mutilées, ont été découvertes à Ostie. Citons, entre autres, celles de la caserne des Vigiles, dont les plus anciennes remontent au principat d'Adrien et dont les plus récentes sont contemporaines de Gordien III (milieu du IIIe s.). Les maisons du quartier des Gamala contenaient également les restes d'œuvres fort intéressantes ; dans celles de la rue de la Fontaine, on a retrouvé, notamment, le torse d'un Bacchus de l'école de Praxitèle, une Victoire gigantesque en marbre jaune et un magnifique sarcophage en marbre blanc, du IIe siècle, dont les bas-reliefs représentent les principaux épisodes du mythe de Méléagre.

Ces maisons et celles du quartier des docks possédaient aussi, suivant un usage général à l'époque impériale, des peintures murales, consistant en de vastes compositions, de sujet le plus souvent mythologique ; mais elles sont presque toutes dans un état de conservation des plus médiocres. Au contraire, les mosaïques qui formaient le pavement des villas et des édifices publics nous offrent quelques beaux spécimens de l'art romain sous les Antonins. Celle qui provient des thermes Lanciani représente les deux cortèges de Neptune et d'Amphitrite, s'avançant à la rencontre l'un de l'autre : la première composition — celle où figure le dieu de la mer, debout, le trident à la main, traîné par quatre hippocampes au milieu d'une foule de monstres marins et d'animaux



La Porta Romana, à Ostie. (Phot. Carcopino.)

fantastiques — ne mesure pas moins de 18 mètres sur 10 ; l'autre est de $8^m,30$ sur $7^m,25$: on y voit la déesse, allongée sur un cheval marin, escortée de quatre tritons et guidée vers son mari par un Amour. Celle du vestibule de la caserne des Vigiles, que J. Carcopino a décrite en détail dans les *Mélanges* (1907, p. 227-241), représente, avec un réalisme saisissant, diverses phases d'une scène de sacrifice : un victimaire dépouillant un taureau, un bouvier conduisant la victime à l'autel où l'attend le sacrificateur, un prêtre offrant une libation, enfin la répétition du premier motif à l'autre extrémité.

Les fouilles d'Ostie ont enfin mis au jour plus de 2.500 inscriptions. Elles sont, bien entendu, d'un intérêt inégal, mais quelques-unes sont capitales pour la connaissance de la ville, de son histoire, de ses institutions municipales. Citons en premier lieu celles où les deux Licinius Gamala énumèrent les magistratures et sacerdoces qu'ils ont exercés, puis les principaux ouvrages qu'ils ont fait exécuter et restaurer (*C. I. L.*, XIV, nos 375 et 376 ; v. J. Carcopino, *Mélanges*, 1911, p. 143-230). Signalons encore, à titre de curiosité, une dédicace à la Fortune, trouvée... dans des latrines publiques.

HISTOIRE D'OSTIE. — « Ostie, dit J. Carcopino, a [toujours] gardé l'empreinte d'une fondation... effectuée au temps de la république selon les règles précises de la discipline augurale. » Les fouilles récentes nous permettent de voir cette colonie républicaine, d'une étendue assez considérable dès ses débuts, prendre sous l'empire un nouvel essor et les proportions d'une grande ville (jusqu'à 80.000 habitants [?]). Nous assistons aux vastes travaux que les empereurs y accomplirent, non seulement pour creuser les ports d'Auguste et de Trajan, mais pour défendre contre les empiétements du fleuve la cité dont ils avaient si bien favorisé le développement ; — à la décadence d'Ostie après la chute de l'empire romain ; — à sa renaissance sous l'administration papale, puis à sa destruction systématique et à sa disparition irrémédiable sous Serge II (844-847). Mais, surtout, nous recueillons de précieux renseignements sur ses institutions et ses magistratures locales, sur la questure (une des quatre de l'Italie) qui y fut instituée en 266 av. J.-C., sur les services annonaires impériaux, sur la vie et le fonctionnement des corporations, enfin sur les vieux cultes indigènes du Volcanus latin et de la Magna Mater.

Néanmoins, il n'est pas encore possible, vu l'état actuel, d'écrire d'Ostie une monographie complète et définitive. L. Paschetto, qui l'a tenté en 1912 dans son *Ostia colonia Romana*, s'est heurté à deux


Le Portus Augusti (vestige de l'enceinte), à Ostie.

écueils qu'a très bien fait ressortir J. Carcopino. (« Revue archéologique », 1913, pp. 389-405.) D'abord, en ne s'occupant que de la ville proprement dite, bâtie sur la rive gauche du Tibre et en négligeant systématiquement les ports impériaux, il « dissocie ce que la réalité unit étroitement » et fait ainsi une œuvre incomplète; l'histoire d'Ostie est, en effet, inséparable de celle de ses deux ports, qui ne nous sont d'ailleurs pas encore très bien connus. Ensuite, dans la partie même qui constitue ce que Paschetto appelle la « colonie romaine », les fouilles sont loin d'être achevées, et J. Carcopino n'a pas eu de peine à montrer ce que les dernières découvertes permettent déjà de rectifier ou d'ajouter aux informations de l'historien italien. Pour être intéressante et même quelque peu courageuse, l'entreprise n'en était pas moins prématurée.

En revanche, il est dès à présent possible de résoudre quelques-uns des problèmes qui se posaient à propos d'Ostie, notamment celui de ses origines; et c'est ce que J. Carcopino a tenté avec succès. L'auteur de la savante thèse sur *Virgile et les Origines d'Ostie* a, dès l'abord, été frappé de la contradiction flagrante entre la tradition, qui attribuait la fondation d'Ostie, « la plus ancienne des colonies romaines », à Ancus Martius, ou même à Numa, et le résultat des fouilles, qui ne révélaient aucune trace de l'existence d'Ostie antérieurement au IVe siècle avant notre ère. Les données de l'histoire confirment d'ailleurs celles de l'archéologie : aucune mention certaine n'est faite de la ville d'Ostie avant le IIIe siècle ; jamais, auparavant, il n'avait été question d'un port à l'embouchure du Tibre (les périples du IVe siècle n'en ont pas connaissance) ni d'une navigation régulière sur le bas fleuve; enfin, logiquement, la création d'une colonie en cet endroit ne pouvait précéder ni la conquête des salines sur les Etrusques (356 av. J.-C.), ni la soumission d'Antium et la construction d'une flotte romaine (338 av. J.-C.). Par toutes ces raisons, Carcopino est amené à placer la fondation d'Ostie aux environs de l'an 325 avant Jésus-Christ.

L'histoire et la tradition ne sont pas, cependant, inconciliables. Ce n'est pas qu'il y ait eu, comme le voulait De Sanctis, une double colonisation, au VIIe siècle, puis au IVe. Mais il a dû exister, légèrement à l'E. de l'Ostie romaine, une « Ostie pré-ostienne », dont les ruines auraient été anéanties par le Tibre, quand sa dernière boucle s'est déplacée pour occuper le lit devenu depuis le *Fiume morto*. Cette Ostie primitive aurait été non une colonie, mais une métropole fédérale latine, antérieure à Rome. Telle est l'hypothèse que J. Carcopino s'est efforcé de soutenir, par une argumentation minutieuse et serrée, appuyée sur une documentation historique et philologique d'une telle étendue et d'une telle sûreté que ses conclusions s'imposent au lecteur.

Nous ne suivrons pas J. Carcopino dans la longue discussion par laquelle il établit, d'une part, l'existence très ancienne, aux bouches du Tibre, du sanctuaire d'un culte fédéral, celui du Volcanus latin, nettement distinct du Vulcain gréco-romain, et d'autre part l'identité de ce dieu souverain avec celui du fleuve (*Thybris*, et non *Tiberinus*). Bornons-nous à résumer succinctement les résultats de cette enquête que l'on peut considérer comme définitivement acquis et à analyser les conséquences historiques qui s'en déduisent.

Il est certain qu'un très ancien culte de Vulcain a existé à Ostie, où il s'est perpétué jusqu'à une époque avancée, et dans lequel Rome s'est simplement substituée à Ostie comme centre de la fédération latine. Ce Vulcain était une sorte de Jupiter pré-romain, dont le culte était venu de la Méditerranée orientale par l'intermédiaire des Etrusques; il a, dit J. Carcopino, occupé le Capitole avant Jupiter ; c'est lui qui a présidé à la fondation de Rome; il en était le dieu national et guerrier, le garant du « synœcisme » qui avait créé la cité. Il avait pour épouse — ou plus exactement pour *parèdre* — non pas Vénus, comme dans l'Olympe gréco-romain, mais Maia, mère des sources, incarnation de la Terre-Mère. Quant à son caractère fédéral, il ne résulte pas seulement de sa prééminence sur les autres divinités ; il peut s'induire de divers indices, tels que l'organisation fédérative que son sacerdoce a toujours conservée, et surtout de son identification avec le dieu du fleuve national, patron et protecteur du Latium. Cette identification est fondée principalement sur la comparaison entre ce que nous savons du Volcanus ostien et les caractères du dieu Thybris, tel qu'il nous apparaît dans les derniers livres de l'*Enéide* : c'est un dieu guerrier, omniscient, universel et souverain, maître du feu (notamment du feu céleste), en même temps que roi des eaux ; loin d'être une divinité secondaire, il se confond aussi bien avec le Jupiter fulgurant des Romains qu'avec le tout-puissant Volcanus des Latins primitifs.


Le Decumanus, à Ostie. (Phot. Carcopino.)

Le siège du culte de ce Volcanus-Thybris était donc nécessairement la métropole de la Confédération latine. Or ce ne pouvait être qu'Ostie. On a essayé de retrouver cette métropole dans la cité virgilienne de Lavinium, actuellement Prattica di Mare, à une vingtaine de kilomètres au S.-E. d'Ostie (fig. 10); mais, si on lit de près l'*Enéide*, on reconnaît que Lavinium n'est nullement présentée comme la cité fatidique, créée et consacrée par Enée, d'où Rome devait naître par la suite ; c'est, au contraire, la capitale des Latins hostiles à l'intrusion des Troyens, la vieille citadelle indigène, bien antérieure au débarquement d'Enée. Cette cité-mère ne peut pas non plus être la prétendue Laurente, qui n'a jamais existé que dans l'imagination des commentateurs de Virgile : la ville des Laurentes, l'*urbs* de l'*ager Laurentium*, ne peut être autre chose que Lavinium.

La « cité fatidique » ne saurait donc être que la Nouvelle-Troie fondée par Enée à l'endroit même où il aurait débarqué ; et la description que donne le poète de cette Nouvelle-Troie coïncide exactement avec le site de l'Ostie primitive, tel que le détermine notre historien, c'est-à-dire au sommet de la boucle du fleuve, légèrement à l'E. de l'Ostie romaine. Pour établir cette coïncidence, Carcopino a usé — et de la façon la plus heureuse — de la méthode mise à la mode par Victor Bérard dans *les Phéniciens et l'Odyssée* : c'est par une minutieuse étude topographique qu'il retrouve sur le terrain, malgré les différences dues à l'œuvre des siècles, les paysages décrits par Virgile ; car, loin de donner à l'action de son épopée un cadre imaginaire — et ce n'est pas un des moindres mérites de Carcopino que de l'avoir démontré — le poète a, avec une conscience d'érudit, puisé dans la réalité historique et géographique le fondement de ses créations. Quand Virgile fixe les limites du territoire qu'Enée occupe ou doit occuper près des bouches du fleuve, ces bornes sont exactement celles de l'*ager Ostiensis*, du moins à l'époque républicaine. Une rivière sépare le camp des Troyens de celui des Rutules : le Numicius, rendu célèbre surtout par l'épisode de Nisus et d'Euryale. Or le Numicius ne peut être (J. Carcopino le prouve en raisonnant par élimination) que le *Canale dello Stagno*, c'est-à-dire l'émissaire aujourd'hui desséché des marais qui couvraient la ville à l'E. et au S.-E. Le port fondé par Enée, ses *castra navalia*, se trouvaient au sommet de la boucle du Tibre, à proximité des premiers docks, qui furent bâtis sous la république. C'était, sans doute, dans le voisinage que s'élevait le sanctuaire fédéral de Volcanus (dont les fouilles n'ont pu déceler nulle part la

moindre trace), non loin des *Atria Tiberina* de l'époque pré-romaine, dont Ovide a parlé dans ses *Fastes*.

En somme, plus nous connaissons Ostie, plus nous pouvons constater le rôle important que Virgile a assigné, dans l'*Enéide*, à la vieille cité fédérale du Latium. Peut-être l'antique religion de Volcanus et de Maia s'accordait-elle particulièrement avec le mysticisme du poète ; mais, à coup sûr, il avait une arrière-pensée d'ordre plus positif, plus pratique même. Bien que le développement d'Ostie date surtout des successeurs d'Auguste, il est certain que c'est lui qui avait conçu le plan de son agrandissement : il y installa une colonie de vétérans, il fit commencer la construction du théâtre, et c'est sous son principat que le premier des Gamala orna la ville de monuments, tant religieux que profanes. Ce fut Claude qui réalisa ses intentions en creusant un port nouveau pour faciliter les débarquements et régulariser le ravitaillement de la capitale ; mais le nom même qu'il lui a donné, *portus Augusti*, est un hommage au génie qui en avait eu la première idée. « Il est donc permis de penser, conclut J. Carcopino, que Virgile, dont le poème a patronné la restauration de Carthage, a voulu seconder la création d'un port à Ostie ».



Le Decumanus ; dans le fond, la Rocca, à Ostie. (Phot. Carcopino.)

Si les découvertes faites à Ostie fournissent un vivant commentaire aux derniers livres de l'*Enéide*, une lecture attentive de l'épopée virgilienne éclaire aussi d'un jour nouveau l'histoire des premiers temps d'Ostie et de la Confédération latine pré-romaine. Grâce à l'historien sagace doublé d'un latiniste éminent qu'est J. Carcopino, nous pouvons ainsi remonter jusqu'aux origines et, de là, suivre à travers les âges la destinée étrange et singulièrement mouvementée de cette métropole religieuse, qui, éclipsée bientôt par Rome et abandonnée pour elle, ressuscita quelques siècles plus tard sous la forme d'une colonie de sa jeune rivale, avant de devenir « le grand port annonaire qu'avait décrété la volonté des empereurs ». — Pierre Waltz.

Politique intérieure et extérieure (*avril*). — Quelque décourageante que soit pour l'humanité la légende biblique de la tour de Babel, nous n'en trouvons point à quoi l'on puisse plus exactement comparer la conférence de Gênes, qui fut l'événement capital du mois d'avril et le plus important qui ait retenu l'attention de l'Europe depuis l'armistice du 11 novembre 1918. Les premiers humains tentaient d'escalader le ciel, éternelle aspiration vers l'idéal de la paix, et rêvaient d'une union universelle ; il s'ensuivit la dispersion des peuples et la confusion des langues ; les hommes d'aujourd'hui veulent plus simplement reconstruire l'Europe, et l'entreprise, plus modeste, n'est pas beaucoup plus aisée. Il n'apparaissait pas, à la fin d'avril, que l'édifice montât rapidement vers l'azur d'un ciel sans nuages, et on devait se demander si l'on n'aboutirait pas, une fois de plus, à une redoutable dispersion des peuples, plus excités que jamais les uns contre les autres. Cela, très certainement, résumait l'opinion unanime du monde. Certes, il ne fallait pas désespérer de la possibilité d'un accord, et le devoir de tous était d'y travailler. Mais, en vérité, une forte dose d'optimisme était nécessaire pour penser que cet accord pût être autre chose qu'une apparence verbale, incapable de satisfaire personne, même Lloyd George. De plus, ce qui crevait les yeux, c'était l'inanité de l'extraordinaire méthode de discussion adoptée à Gênes ou, plutôt, l'absence de toute méthode connue et la carence de toute méthode nouvelle. On a souvent parlé, depuis 1914, de la suppression de toute diplomatie secrète. Ce n'était pas la Conférence de Gênes que l'on pouvait accuser d'être secrète. Cette assemblée, autour de laquelle grouillait une foule hétéroclite prête à toutes les intrigues, avait dès l'abord donné l'impression non d'une réunion diplomatique, mais d'une foire politique et d'une diplomatie de place publique, où se mêlaient sans ordre et sans plan les séances d'apparat, les conversations d'antichambre, les appels tendancieux et mensongers à la presse du monde entier, les parades sur des tréteaux, tous les camouflages du geste et de la pensée, les propos après boire, les coups de poing sur la table, les menaces et les flatteries ; au total, de la plus gigantesque mystification du temps présent. A tout prendre, la Conférence de Gênes n'était ni plus ni moins que l'exacte représentation de l'état d'esprit européen, la puissante mise en relief des difficultés qui s'entassent sur notre continent et, à ce point de vue, elle était utile. A la fin d'avril, après trois semaines de confusion, apparaissait en pleine lumière le trouble profond et irrémédiable de l'Europe. Cette chronique d'avril ne pouvait qu'essayer d'en saisir les principales causes.

Conférence de Gênes. — Nous avons dit, le mois dernier, l'impression que laissaient les préliminaires de cette réunion sur laquelle Lloyd George comptait pour remettre l'Europe d'aplomb et faire régner la confiance, la loyauté et la paix. On semblait d'accord sur ce qu'on était décidé à ne pas faire ; sur ce qu'on voulait faire, l'obscurité était complète. Les experts alliés avaient travaillé à Londres, entre eux, sans même admettre la Petite-Entente. Ils avaient établi un plan complet, d'une grande valeur économique, nous le reconnaissons, pour la restauration de la Russie, mais unilatéral, et le problème consistait à le faire accepter de la principale intéressée, qui n'en voulait point. Par suite, toute base consentie manquait ; l'événement l'a prouvé. De plus, après le départ volontaire de Briand, le gouvernement français ayant trouvé le projet de pacte anglo-français insuffisant, la tension qui résulta des premiers rapports entre le Quai-d'Orsay et Downing Street permit à l'Angleterre de laisser tomber l'affaire. Il n'en fut plus question, ni dans le mémorandum français de février, ni dans l'entrevue de Boulogne. La France alla donc à Gênes privée du soutien qu'elle aurait tiré d'une entente avec l'Angleterre, qui, dans les limites très relâchées de l'Entente, ne fut plus retenue par rien. N'avait-on pas renoncé, en agissant ainsi, à un élément de force très appréciable, et l'apparente liberté qu'on avait reprise n'avait-elle pas ajouté une illusion à bien d'autres ? Nous ne croyons pas que la réponse pût être douteuse.

On doit constater, pourtant, que les manifestations oratoires du début d'avril furent de nature à faire espérer qu'aucun incident fâcheux ne s'élèverait entre la France et l'Angleterre. Le discours sage et modéré qui valut à Lloyd George une bonne majorité à Westminster, les débats, assez fâcheux d'ailleurs, qui aboutirent à un vote de confiance au Palais-Bourbon, la courte entrevue que Poincaré eut, à Paris, avec Lloyd George se rendant à Gênes semblèrent préparer à la Conférence une atmosphère calme. — Il était bon de noter, avant la Conférence, deux actes d'origine très différente, mais tous deux symptomatiques. Le premier consistait dans les conclusions adoptées à l'issue d'une réunion tenue à Riga, le 30 mars, entre les Etats baltes et les délégués russes se rendant à la Conférence de Gênes. Quoique cette réunion fût présentée comme la suite de celle de Varsovie, dont nous avons entretenu nos lecteurs le mois dernier, elle avait abouti à une motion tendant à conseiller la reconnaissance officielle du gouvernement des soviets. On se rappelle peut-être que nous avons fait remarquer déjà combien les Etats baltes, et la Pologne elle-même, étaient intéressés à rester en paix avec les soviets, qu'ils avaient reconnus par des traités particuliers. Il fallait voir dans la résolution de Riga une conséquence de cette situation et aussi, très évidemment, le résultat d'une pression des délégués soviétiques en route pour Gênes par Berlin et, par là, se marquait une des difficultés de la question russe, non moins qu'un des avantages que tiraient les soviets de leur forte position à l'égard des pays baltes. — Le second fait fut une lettre du pape Pie XI à l'archevêque de Gênes sur la Conférence. Le souverain pontife, désireux sans doute de prononcer des paroles universelles de paix apostolique, regrettait, dans cette lettre, que le programme de la Conférence ne portât pas la question des réparations et encourageait les peuples à des sacrifices réciproques. On pouvait estimer que, encore un coup, le saint-siège oubliait un peu trop facilement le passé et, pour calmer les vaincus responsables, faisait table rase de la détresse des vainqueurs, défenseurs du droit. La suite devait rendre plus claires les raisons du pape, sans contenter notre passion de la justice.



Le Palais royal, à Gênes, où siège la Conférence. (Vue du côté de la mer.) — Phot. Rol.

Autre trait à noter : alors que toutes les puissances étaient représentées à Gênes par les chefs responsables de leurs gouvernements, Poincaré restait à Paris. La France était représentée à Gênes par des hommes de première valeur : Barthou, Colrat, Barrère, Seydoux, Picard, assortis d'experts d'une indiscutable compétence. Aucun d'eux, pourtant, ne pouvait à lui seul prendre les décisions qui s'imposeraient peut-



Les délégués à la Conférence, se promenant sur la terrasse du palais Saint-Georges, à Gênes. — Phot. Manuel.

être. Sans doute, Poincaré ne pouvait quitter la France, alors que le président de la République était lui-même dans l'Afrique du Nord. Sans doute, aussi, il y avait chez lui une volonté de se réserver. Peut-être, cependant, pouvait-on regretter qu'à côté de l'impulsivité de Lloyd George, la froide pondération de Poincaré n'apportât pas à la Conférence un élément d'équilibre, qui lui manqua. Le chroniqueur n'avait qu'à enregistrer les faits. Les conséquences viendraient plus tard.

Enfin, circonstance capitale, les Etats-Unis manquaient à Gênes, et l'on pouvait affirmer que toute tentative pour réaliser une Europe solide et durable sans les Etats-Unis était une entreprise chimérique.

Telle était la situation de la Conférence, à la veille de son ouverture. Les différentes délégations arrivaient : l'Allemagne, représentée essentiellement par le chancelier Wirth, le ministre des affaires étrangères Rathenau et le ministre des finances Hermès ; la Russie par Tchitcherine, Litvinof, Rakowsky et Krassine ; l'Italie par Facta et Schanzer ; la Tchécoslovaquie par Benès ; la Belgique par Theunis ; le Japon par Ishi. L'affluence des délégués avait obligé à les répartir dans diverses localités autour de Gênes. Plus de cinq cents journalistes de toutes les nations encadraient les délégués officiels. La séance d'ouverture avait eu lieu sous la présidence du premier ministre italien, Facta, mais les discours importants avaient été prononcés par Lloyd George, Barthou et Tchitcherine. L'atmosphère était calme, pacifique, presque religieuse. Un télégramme de Poincaré, très ferme, mais très pacifique, avait été accueilli par des applaudissements.

Les premiers jours de la Conférence n'avaient pas démenti ces espérances. Mais, dès le début, était apparue l'intransigeance russe. Les folles réclamations que la presse avait enregistrées précédemment au sujet du remboursement des dépenses occasionnées à la Russie par les interventions en faveur de Wrangel, Denikine et autres, étaient maintenant présentées comme des propositions réelles et, dès lors, aussi, apparaissait au grand jour la prétention des soviets de se faire avant tout reconnaître *de jure*. Ainsi se dressait devant la Conférence la difficulté capitale qu'on avait cru pouvoir écarter. Dès l'abord, les Russes se campaient non dans l'attitude de gens à qui l'on dicte des conditions, mais dans celle de gens qui en imposent.

Le Traité germano-russe de Rapallo. — On en était là, lorsqu'on apprit tout à coup que, le 16 avril, les Allemands et les Russes avaient signé à Rapallo un traité de réciprocité qui était, en fait, un traité d'alliance financière et économique. Par ce traité, les deux puissances contractantes renonçaient à toutes leurs dettes de guerre, ainsi qu'à toutes les réclamations qui pouvaient être présentées par les particuliers et faisaient table rase de tout ce qui s'était passé jusqu'avant, et y compris, le traité de Brest-Litovsk ; elles se promettaient le régime de la nation la plus favorisée et une aide mutuelle pour leur restauration économique ; elles reprenaient leurs relations diplomatiques. En résumé, au moment où la Conférence de Gênes se réunissait pour étudier et adopter un régime général de reconstruction de l'Europe, dont la base devait être en Russie, la même Russie réglait, seule avec l'Allemagne, les principes de sa collaboration et, en se libérant d'un trait de plume de tout son passé, elle indiquait nettement dans quelles conditions elle entendait régler sa situation avec les autres puissances. De plus, elle proclamait en fait que, appuyée sur l'Allemagne, elle pouvait se passer des autres. De son côté, l'Allemagne, sans tenir aucun compte des engagements que lui imposait le traité de Versailles, disposait, sans aucune autorisation, de toutes ses créances russes et, alors qu'elle était débitrice de toute l'Europe, mettait ses capitaux et ses moyens industriels à la disposition de la Russie. On ne saurait exagérer ni la hardiesse de l'opération, ni la déloyauté de l'Allemagne, ni l'immense importance du traité de Rapallo. La stupéfaction fut grande à Gênes, et elle se marqua par d'abondantes et, d'ailleurs, inutiles protestations. Que les Alliés aient été surpris au premier moment de l'audace et de la duplicité germano-russe, c'est un fait patent. Mais nous avouons que rien ne nous a plus étonné que l'étonnement même qui fut alors manifesté. Il est difficile d'admettre qu'un événement qui était dans la logique des faits et qui, depuis des mois et des mois, se préparait ouvertement — combien de fois ne l'avons-nous pas écrit ? — ait pu sembler inattendu à des diplomates et à des chefs de gouvernement avertis. Ce traité, qui fut signé à Rapallo et publié à l'heure que ses auteurs jugèrent la plus favorable pour brouiller les cartes, avait été préparé depuis longtemps ; il avait été discuté à Berlin, lors du passage de la délégation bolcheviste en route pour Gênes. Il est difficile d'admettre que ni l'ambassade de France, ni surtout lord d'Albernon, ambassadeur anglais, en contact constant avec la Wilhelmstrasse, n'en eussent eu quelque soupçon. Aussi bien, l'Allemagne n'hésita pas à déclarer que les puissances avaient été informées, et elle mit en cause l'Angleterre et l'Italie. Certaines publications, dont l'authenticité, malgré les démentis, reste probable, vinrent en outre, fort à propos, laisser entendre la complicité de l'Angleterre. Ces allégations furent énergiquement contestées par les intéressés. Rien de ce qui fut dit alors n'éclaircit vraiment la question.

Ce qui restait, c'était un bloc germano-russe. Sans doute, cette brusque découverte d'une alliance aussi grave que tout le monde aurait dû prévoir eut pour premier résultat de renouer pour un moment les liens un peu détendus de l'Entente et de mettre en évidence l'utilité de la Petite-Entente. Grande et Petite-Entente, délibérant en commun, signifièrent à l'Allemagne leur étonnement, leur réprobation et leur veto. On notifia aux délégués du Reich et à ceux de la Russie d'avoir à renoncer au traité de Rapallo ; on exclut l'Allemagne de toutes les commissions où se discutaient les affaires russes. Mais il fallut bien reconnaître que, dans le conseil même des Alliés, l'Allemagne trouva en la personne du ministre italien Schanzer une protection qui s'employa activement à atténuer les termes et à édulcorer la pensée dans les déclarations qui furent notifiées au chancelier Wirth ; que Lloyd George, après avoir manifesté une grande colère, se montra bientôt plus accommodant ; qu'en fin de compte, après des échanges de Notes dont la fermeté n'était qu'apparente et qui ne furent pas sans amener des frictions entre les Alliés, l'Allemagne et la Russie ne retirèrent pas le traité de Rapallo et que l'Allemagne s'accommoda sans trop de peine de ne pas participer aux commissions où se traitaient les affaires russes, lesquelles, en ce qui la concernait, avaient reçu une solution définitive, singulièrement avantageuse. On ne risquait guère de se tromper en disant que l'Allemagne, par le traité de Rapallo, avait repris en Europe une place notable et qu'elle avait, en même temps, donné la mesure de ses ambitions.

Si des constatations de ce genre sont pénibles à enregistrer, du moins faut-il avoir le courage de le faire, à moins que l'on ne préfère se contenter indéfiniment d'une politique d'autruche. Quoi qu'il ad-

vînt dans la suite des renonciations de l'Allemagne — et il y avait bien des chances pour qu'en fin de débat elles fussent admises — elle avait, vis-à-vis de la Russie, tout le bénéfice de son geste. D'autre part, l'union de l'Allemagne et de la Russie permettait à l'une et à l'autre des espoirs immenses. Admettons pour un instant que l'accord économique des deux puissances ne fût pas assorti d'un accord militaire; la liaison intime des deux pays pour leur



Louis Barthou, garde des sceaux, chef de la délégation française à la Conférence de Gênes. — Phot. Manuel.

commune restauration, l'avance considérable prise par l'Allemagne sur toutes les autres puissances, la liberté que donnait à la Russie le fait qu'elle n'était pas partie au traité de Versailles et qu'elle était libre de tout engagement, la proximité de la Russie, les échanges commerciaux déjà engagés depuis longtemps, l'habitude des Allemands de négocier avec les Russes, tout assurait à l'Allemagne un débouché très large pour ses produits manufacturés et un champ d'action illimité pour son commerce et son industrie. Sans omettre que, du même coup, l'Allemagne fortifiait sa position économique, déjà si solide, dans les provinces baltes et en Pologne.

Du côté russe, le fait que l'Allemagne renonçait à ses créances était un précédent de haute portée. De plus, outre le profit que recueillaient les soviets de la collaboration germanique et que personne n'était en mesure de leur retirer, ils acquéraient cet autre avantage d'exciter la jalousie et la convoitise des autres puissances et de les amener ainsi à des ajustements vers lesquels leurs besoins économiques les poussaient déjà. L'Allemagne et la Russie n'avaient rien à perdre au traité de Rapallo. Il y avait grande vraisemblance qu'elles ne pouvaient qu'y gagner.

Mais si, la valeur économique de l'accord germano-russe étant établie, on examinait sa valeur politique, on ne pouvait n'être pas frappé et inquiet de la modification qu'il apportait à la répartition des forces européennes. Sans doute, Allemands et Russes avaient affirmé que rien de militaire, ni aucune pensée d'agression, n'était contenu dans leurs arrangements, et Tchitcherine avait cru devoir écrire à Barthou pour protester de la pureté des intentions de la Russie à ce sujet. Mais ces déclarations, inspirées par les nécessités de l'heure, pouvaient-elles valoir contre le fait que l'Allemagne et la Russie étaient deux puissances militaires, que la Russie avait une armée de 1.450.000 hommes, que l'Allemagne avait reconstitué la sienne, que partout on trouvait des dépôts d'armes, que des faits comme l'explosion de Gleiwitz, en Haute-Silésie, montraient jusqu'à l'évidence l'insuffisance du désarmement allemand; enfin, et surtout, que le Reich et les soviets formaient une tenaille formidable qui enserrait dans ses branches toute la Petite-Entente et les Etats baltes? La Petite-Entente est une des formations politiques les plus intéressantes et les plus courageuses de notre temps — nous l'avons dit et redit — mais la barrière qu'elle peut opposer à la Russie n'a de valeur que si l'Allemagne n'est pas liée à la Russie. Se rend-on compte de quel poids pourrait peser sur les décisions de l'Europe à l'égard de l'Allemagne la menace continuelle que la Russie tiendrait suspendue sur la Pologne? Et ne fallait-il pas enregistrer comme un symptôme la lettre impérieuse et hautaine écrite par Tchitcherine au ministre polonais Skyrmund pour lui reprocher d'avoir signé les lettres par lesquelles les Alliés exigeaient le retrait du traité de Rapallo, alors que la Pologne avait signé naguère un traité de reconnaissance avec les soviets? Nous ne parlons pas des Etats baltes, qui, à condition qu'on ne porte pas atteinte à leur autonomie, ont tout avantage à s'abriter derrière l'Allemagne et la Russie. Ainsi, même en acceptant pour sincères les protestations pacifiques des deux puissances, même en admettant qu'il n'existât aucune clause secrète au traité de Rapallo et que celui-ci ne fût pas complété par quelque autre, qui, pour n'avoir pas été signé à Rapallo, n'en aurait pas moins une existence réelle, il fallait constater que ce qui n'existait pas en fait existait en puissance et qu'à tout moment, sans effort, presque automatiquement, l'alliance militaire germano-russe pouvait se trouver réalisée? Etait-il possible, après cela, de soutenir que le traité de Rapallo ne changeait pas la face de l'Europe?

Les négociations avec les Russes. — Les Russes étaient trop habiles pour ne s'en être pas aperçus et, au surplus, ils trouvaient à Gênes trop de sympathies pour n'en pas profiter. Gênes était pour eux un lieu d'élection. Ils y avaient l'appui moral de l'Italie, de toute l'Italie, y compris le pape et le parti populaire catholique. L'archevêque de Gênes fraternisait avec Tchitcherine, qui, lui-même, causait longuement avec Victor-Emmanuel III et criait: « Vive le Roi d'Italie! » à bord du *Dante Alighieri*. Il était certain aussi que Lloyd George voulait à tout prix aboutir à un accord avec les soviets. Aussi bien, le délégué russe Rakowsky profitait-il largement de cette situation privilégiée. A Cannes, on avait subordonné la reprise des relations économiques avec la Russie aux garanties que la Russie offrirait; on avait écarté complètement la reconnaissance *de jure* du gouvernement des soviets. Il avait paru admis — et les experts, à Londres, avaient abouti aux mêmes conclusions — que la Russie devait garantir les dettes de l'ancien empire russe, celles des villes et des grandes organisations économiques, les dettes de guerre, et restituer les propriétés privées nationalisées par le régime communiste. Or les Russes non seulement présentaient des demandes reconventionnelles qui annulaient les dettes alliées, mais ils réclamaient avant tout la reconnaissance *de jure* des crédits ouverts, non par l'initiative privée, mais par les Alliés, sur leur budget, une réduction de la dette de guerre et un large moratorium pour les intérêts des autres dettes; enfin, ils opposaient à la restitution des propriétés privées et des entreprises nationalisées les principes communistes des lois soviétiques et n'offraient aux anciens propriétaires qu'un droit de préemption ou des baux emphytéotiques. Leurs prétentions étaient soutenues avec âpreté, avec mauvaise foi. Ils cherchaient à établir entre les documents qu'ils présentaient des confusions voulues, qui leur permettaient de varier leurs prétentions et qui avaient, en outre, pour eux l'avantage d'amener entre les Alliés, notamment entre la France et l'Angleterre, des malentendus, des froissements et des vivacités de langage, qui ressemblaient parfois à des croisements d'épées. Tchitcherine, qui pratiquait avec un égal succès la manière forte et la souplesse insinuante, allait même jusqu'à mettre en quelque sorte le marché en main aux Alliés en menaçant de retirer les concessions qu'il avait faites et de revenir à ses exigences premières, si les Alliés ne se hâtaient pas de faire connaître leurs intentions. Bref, les délégués des soviets manifestaient clairement qu'en aucun cas ils n'entendaient sacrifier quoi que ce soit de leurs positions acquises et de ce qu'ils considéraient comme les principes intangibles du communisme russe.

Qu'y avait-il réellement sous cette attitude? Des convictions, la solidité inébranlable d'apôtres, la certitude d'un gouvernement d'être appuyé par tout son peuple, ou une audace imperturbable, fondée sur l'assurance qu'on pouvait tout oser? Nous penchions pour la seconde hypothèse. Sans doute, le gouvernement bolchevik a pour lui les masses russes, pour lesquelles le communisme est un mot et la possession de la terre une réalité. Tant que cette possession ne sera pas menacée, le peuple russe marchera avec ses maîtres du jour. Mais il n'y a pas là le durable appui d'un peuple conscient de sa force et de son avenir. La force des soviets ne réside que dans l'armée rouge, à qui ils sacrifièrent tout et dont ils entretiennent la fidélité par des bravades, des mensonges et une discipline de fer. Ils ont besoin d'une consécration extérieure. Ils l'attendaient de Gênes, tout en essayant de faire croire qu'ils pouvaient s'en passer. A la fin d'avril, la question des garanties était encore pendante. Les Alliés n'étaient pas d'accord sur les termes de l'ultimatum à adresser à Tchitcherine et Rakowsky. Ces lenteurs et surtout, peut-être, une insuffisance de sens pratique dans la recherche des solutions à adopter n'étaient pas d'un bon augure pour le succès final de la Conférence.

Le Pacte de non-agression. Les Réparations. — Un des points essentiels du programme de Cannes était celui qui visait à faire contracter à tous les participants à la Conférence de Gênes un engagement par lequel ils s'interdiraient toute agression entre eux.



Une visite au Maroc d'Alexandre Millerand, président de la République. — Phot. Manuel.

Lloyd George y tenait par-dessus tout. Son mysticisme protestant fondait sur cette promesse solennelle l'espoir de la paix future et, par suite, du désarmement. L'attitude des Allemands et des Russes l'avait confirmé dans sa conviction de la nécessité de ce Pacte. Le ministre tchécoslovaque Benès, qui, en sa qualité de promoteur de la Petite-Entente et à cause des inquiétudes que pouvait causer le traité de Rapallo, avait des raisons particulières de souhaiter une semblable obligation, avait préparé un avant-projet qu'il avait discuté avec Lloyd George et Barthou, mais qui, au dernier jour d'avril, n'était pas au point. La France souscrivait à l'idée. Elle devait regarder de près à la forme et, désireuse avant tout de la paix, elle ne pouvait cependant renoncer à rien de ce qui lui avait été concédé par le traité de Versailles à titre de sanction à l'égard de l'Allemagne défaillante.

Et, à y regarder de près, quelle valeur ce Pacte aurait-il plus grande que les pouvoirs concédés sur le même objet à la Société des nations, si l'on ne prévoyait pas une force coercitive puissante et rapide? C'était là encore un des points d'interrogation de la Conférence, une source de discussions entre les Alliés.

Une autre était sortie de la question des réparations. On se souvient que la Commission des réparations avait exigé que le Reich, avant le 31 mai, créât 60 milliards d'impôts nouveaux et acceptât le contrôle financier des Alliés. Le chancelier Wirth, soutenu par le Reichstag, avait répondu par une fin de non-recevoir. Quelles mesures allait-on prendre? Lloyd George, inquiet de cette nouvelle cause de conflit, avait demandé qu'un Conseil suprême des Alliés eût lieu à Gênes, ou à San-Remo, pour examiner la question. Le gouvernement français avait répondu qu'il fallait d'abord savoir ce que proposeraient la Commission des réparations et le conseil des ambassadeurs; il n'acceptait pas la réunion, à ce moment, du Conseil suprême et, en aucun cas, Poincaré n'eût consenti de venir à Gênes. Lloyd George, au contraire, estimait que la question dépassait la Commission des réparations et le conseil des ambassadeurs, que c'était une question de gouvernement et que, seuls, les chefs des gouvernements pouvaient la régler. La discussion continuait, et on avait annoncé que Barthou allait revenir à Paris pour quarante-huit heures, afin de conférer avec Poincaré et le cabinet.

Le Saint-Siège et les Soviets. — Enfin, pour achever le tableau de l'extrême confusion qui régnait à Gênes et de tous les problèmes qui s'y trouvaient posés, il fallait noter avec soin les tractations entamées entre le saint-siège et la Russie pour adapter la séparation des Eglises et de l'Etat telle qu'elle est pratiquée par les soviets à la constitution de l'Eglise catholique. A ce projet se rattachaient la lettre écrite par le pape avant la Conférence à l'archevêque de Gênes et une autre lettre du pontife au cardinal Gasparri, à la veille du 1er mai; cette dernière avait obtenu le complet assentiment de Lloyd George, qui y retrouvait l'écho de ses pensées sur la paix chrétienne. On sait que, depuis des siècles, le saint-siège cherche à ramener sous son obédience l'Eglise orthodoxe. Au moyen âge, il s'est cru plusieurs fois sur le point d'aboutir avec les empereurs grecs de Constantinople. Depuis, il n'a cessé de poursuivre la réalisation de ce rêve unitaire, qui avait reçu un commencement de réalisation au milieu du XVe siècle. Il n'est pas douteux que la chute du tsarisme et, avec lui, du pontificat suprême de l'empereur de Russie sur l'Eglise orthodoxe russe, n'ait servi les desseins du saint-siège. La réunion de la Conférence de Gênes, la présence des délégués soviétiques, le sentiment qu'en aidant à un rapprochement avec la Russie il entrait dans le sentiment général de l'Italie et servait les plans de don Strudzo, le chef tout-puissant du parti populaire italien et du socialisme chrétien, avaient conduit le pape Pie XI à pousser vivement ses négociations. Il s'agissait, avec l'aide de la Tchécoslovaquie, avec celle des Ruthènes uniates de Galicie qui, tout en conservant les rites orthodoxes pour l'administration des sacrements et toute la liturgie en langue vieux-slave, reconnaissent l'autorité du saint-siège, d'amener l'Eglise orthodoxe à accepter le même régime. Il y avait donc là, pour le pape, une perspective propre à le faire passer sur bien des répugnances. Pour les soviets, il était intéressant d'utiliser l'appui de Rome pour rendre la vie à l'Eglise orthodoxe, qui végétait privée de ses chefs exilés et appauvrie par la suppression de tout subside gouvernemental. Tout concourait donc au succès de ces négociations, qui achevaient de marquer dans la Conférence de Gênes ce caractère d'universalité, ce mélange de politique et de religion et, par suite, cette impossibilité d'aboutir qu'ont seuls connus dans l'histoire les grands conciles du moyen âge.

S'il nous faut un effort puissant d'évocation historique pour admettre qu'après l'affreux déchirement de l'Europe et les sanglantes horreurs de la Révolution russe, le pape pût faire de ce concordat en préparation et de la réunion de l'Eglise orthodoxe une question de premier ordre, il importe de comprendre qu'une semblable conception reste dans l'ordre même de la politique pontificale et qu'il y a là, pour nous, une raison de plus de suivre de très près cette politique.



En Algérie : les automobiles du cortège présidentiel passant dans les gorges d'El-Kantara (prov. de Constantine). — Phot. Manuel.

La Conférence de Gênes à la fin d'avril. — De tout ce qui précède il n'était pas possible, à la fin d'avril, de tirer un pronostic encourageant sur les résultats probables de la Conférence. Mais on devait considérer les points suivants : on n'avait pu se mettre d'accord ni sur les concessions qu'on pourrait faire à la Russie ni sur les exigences sur lesquelles on ne transigerait à aucun prix; — la Russie et l'Allemagne s'étaient liées par un contrat profitable, plein de dangers pour l'Europe, sans aucun danger pour elles, et on n'avait pu les empêcher de maintenir ce pacte; — l'Allemagne avait rencontré à Gênes, comme la Russie, d'incontestables sympathies italiennes et, à se trouver sur un pied d'égalité avec les Alliés, à pouvoir parler en public à tant de personnalités différentes assemblées dans une atmosphère de fièvre, elle avait repris une assurance qu'elle ne connaissait plus.

Les Russes, pleins d'aisance, sûrs d'eux-mêmes comme des gens qui n'ont rien à perdre, se moquant de tout le monde, faisant leur jeu avec une audace supérieure, avaient été, en réalité, de tous les peuples représentés, celui qui avait gagné le plus, puisque non seulement ils avaient pris rang dans une assemblée de peuples d'Europe d'où jusqu'ici ils avaient été exclus, mais qu'ils y avaient parlé haut, posé des conditions et refusé d'en accepter; — de plus, il était évident que Lloyd George d'abord, l'Italie ensuite et les peuples de la Petite-Entente tendaient à conclure avec les soviets des contrats qui mèneraient infailliblement à une reconnaissance *de jure;* — quant à la sécurité de l'Europe, à l'inexécution du traité de Versailles, au désarmement de l'Allemagne, aux mesures à prendre pour garder l'Europe de la propagande communiste qui n'abdiquait pas, le résultat était nul. On le cherchait vainement dans les broussailles de la procédure, à travers les nuages de l'illuminisme.

Quelle était, au milieu de cet imbroglio, au 30 avril, la position de la France? Il eût été très difficile de la définir avec précision. A ne regarder que l'extérieur des choses, on pouvait la juger douteuse et hésitante. A peser soigneusement les actes et les paroles, on concluait que nous restions dans la situation expectante qui avait été prise par Poincaré et dont son discours de Bar-le-Duc avait renouvelé l'expression. La France n'avait rien abandonné de ses thèses; elle n'avait rien perdu; elle se réservait. Mais, en ce qui concerne la Russie, elle restait en présence de deux tendances qui semblaient contradictoires : défendre l'Europe contre la menace du bolchevisme que repoussent de toute leur force nos traditions et le bon sens français; risquer de se trouver distancé dans l'exploitation économique de la Russie où nous avons tant d'intérêts (nous ne faisons que noter nos intérêts dans l'industrie pétrolifère qui, comme ceux de la Belgique, se trouvaient très menacés par les intrigues secrètes de groupes anglais et allemands). — D'autre part, elle ne voyait autour d'elle qu'hésitation au sujet de l'application du traité de Versailles, et on pouvait craindre de la voir acculée à un isolement dont on n'apercevait pas comment elle supporterait les charges et les périls. Il était plus que jamais indispensable de se garder le cerveau clair, sans se laisser influencer par une presse, trop désireuse de paraître bien informée de ce qui se passait et se disait, comme de ce qui ne se passait pas et ne se disait pas, pour être capable de garder la mesure et de juger avec froideur les hommes et les faits, le sens réel des paroles et la valeur des gestes.

FIUME. PROCHE ORIENT. — Toute l'attention du monde avait été absorbée par la Conférence de Gênes. On ne devait pourtant pas oublier l'existence de deux questions d'importance différente; toutes deux, pourtant, capitales pour la paix de l'Europe. L'une était la question de Fiume; l'autre, les négociations relatives à la paix entre la Turquie et la Grèce et la revision du traité de Sèvres. La première entretenait entre l'Italie et la Yougoslavie un état de tension très fâcheux et qui, étant donnée la surexcitation des esprits en Italie, pouvait à tout moment faire naître les incidents les plus graves. La difficulté de la solution découlait du mélange des nationalités sur le territoire de Fiume et de l'impossibilité presque irréductible, en présence des prétentions du nationalisme italien et de la violence de ses procédés, d'accorder dans une juste proportion les éléments italiens et croates qui formaient la population du territoire fiumain.

Quant à la question de la paix dans le Proche Orient, le règlement était rendu difficile avant tout par la protection que l'Angleterre accordait aux Grecs. Les Kemalistes d'Angora, comme le sultan de Constantinople, avaient accepté les conseils des Alliés. Ils demandaient seulement l'évacuation immédiate par les Grecs de l'Asie Mineure; ils réclamaient la Thrace. La Grèce semblait attendre, non sans quelque souci de l'attitude de ses troupes restées en Anatolie. On était près de la paix. On ne la tenait pas. Elle eût été cependant un facteur accessoire important pour la paix générale. Les affaires d'Asie Mineure se liaient étroitement aux affaires russes. Si l'on arrivait à obtenir quelque chose de sérieux des soviets, il fallait avant tout être sûr que leur propagande cesserait en Asie Mineure. Leur politique devait donc être détachée de celle des Kemalistes. Une grande obscurité couvrait encore cette pesante question.

ANGLETERRE. — Il en était de même pour toutes les affaires britanniques. L'Egypte s'organisait tente-

ment sous le sceptre du roi Fuad, homme intelligent, lettré, sympathique, mais entouré d'obstacles, entre les restes du protectorat que les Anglais ne pouvaient à aucun prix abandonner à cause de la position géographique de l'Égypte, et les aspirations mal raisonnées, irréalisables, mais bruyantes et quelquefois révolutionnaires des nationalistes égyptiens. — Dans l'Inde, la situation restait fort indécise. Il n'était pas douteux que ce pays aux tendances si diverses, à l'esprit aristocratique, n'était pas mûr pour un gouvernement démocratique autonome. Il était trop certain aussi que les populations étaient travaillées par des propagandes extrémistes qu'elles acceptaient sans voir qu'elles les menaient à l'anarchie et que, d'autre part, l'action des autorités britanniques était quelque peu énervée par les indécisions et les fautes du gouvernement de Londres. La suprématie anglaise, qui a tant fait pour l'Inde et qui a donné à cet immense et admirable pays la prospérité et la sécurité, était certainement ébranlée. Son raffermissement était nécessaire à la paix du monde. On ne pouvait envisager sans trouble les formidables conséquences d'une révolution victorieuse dans l'Inde, et on ne voyait pas encore quelles mesures le gouvernement de Lloyd George allait prendre pour donner à l'Inde des satisfactions suffisantes, tout en sauvegardant la tutelle britannique. Absorbé dans son projet si nébuleux de reconstruction de l'Europe, le Premier anglais apercevait-il clairement les lézardes qui menaçaient la solidité de l'Empire des Indes ?

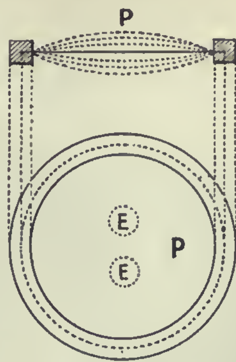


Fig. 1. — Vibrations d'une plaque circulaire P, fixée par ses bords (écouteur téléphonique). E E, pôles de l'électro-aimant.

Quand on se retournait vers le Royaume-Uni, on était effrayé du trouble grandissant de l'Irlande ; les chances de paix diminuaient chaque jour; une guerre sauvage ravageait l'île; aucun symptôme de calme n'apparaissait. — En Angleterre même, le chômage persistait. En dépit des votes du Congrès obtenus par Lloyd George, la coalition politique qui le soutenait n'était sûre ni d'elle-même ni de son chef, et les vues européennes du premier ministre provoquaient de vives discussions. Dans ces conditions, on en venait à se demander si les préoccupations intérieures de Lloyd George ne diminuaient pas la sûreté de son jugement, déjà si sensible aux moindres pulsations de l'opinion britannique, s'il était vraiment, à l'heure présente, un guide sûr pour l'Europe et si ses incertitudes n'étaient pas, pour les fauteurs de trouble qu'étaient les Allemands et les Russes, un moyen d'action et une garantie d'impunité.

FRANCE. — La position de la France était difficile. On ne pouvait s'en dissimuler l'instabilité et, quelque confiance qu'inspirât l'expérience de Poincaré, un malaise subsistait dans les esprits. On était certain qu'on ne pouvait se passer de l'alliance anglaise, et on redoutait d'avoir à lui faire des sacrifices intolérables. On ne songeait pas sans inquiétude à une rupture qui nous laisserait seuls avec nos droits, sans moyens infaillibles d'en imposer le respect. Notre situation financière était lourde. Notre industrie souffrait, et il était à redouter qu'on cherchât à cette situation des remèdes illusoires, inspirés plutôt par une politique étroite et rétrograde que par un sens droit de nos réalités économiques et sociales. La Chambre avait adopté le principe du service militaire de dix-huit mois, et on l'accusait d'impérialisme, sans voir que, seule, l'inexécution du traité de Versailles nous forçait à conserver intacte notre force défensive. — Dans ce trouble, le voyage du président Millerand dans l'Afrique du Nord, du Maroc à la Tunisie, avait été un acte significatif et réconfortant. Il avait été l'expression concrète de l'unité et de la solidité de la France africaine. Notre empire musulman était apparu loyal, fidèle et prospère. Par la bouche de Millerand, la France avait récapitulé les résultats de sa politique et marqué les étapes qu'elle entendait suivre sagement dans l'avenir. Une suite d'efforts admirables, le travail acharné de nos colons, la soumission raisonnée des populations indigènes qui profitaient de notre civilisation, trouvaient là leur consécration. L'humanité de la France apparaissait d'une façon éclatante, et c'était là, pour nous, un encouragement à regarder, en dépit de tout le reste, l'avenir avec confiance. — JULES GERBAULT.

radiotéléphonie n. f. Transmission de la parole à distance, sans fil conducteur interposé entre les deux postes radiotéléphoniques.

— ENCYCL. On sait que la parole se compose d'une série de radiations connexes, dont les périodes sont trop rapides pour être transmises comme les points et les traits de l'alphabet télégraphique Morse.

Dans la téléphonie avec fils, la parole produit des variations de résistance du microphone : le circuit microphonique *induit* dans le circuit de ligne des courants d'amplitude variable reçus dans un écouteur. L'écouteur peut être assimilé à un petit moteur à sens unique ; la plaque téléphonique vibre suivant le mode des plaques vibrantes (*fig.* 1) ; chaque plaque possède une note dominante propre, due à ses caractéristiques : rayon, épaisseur, nature, pression exercée sur ses bords, etc.; l'amplitude maximum de la plaque aura lieu lorsque le nombre des vibrations se rapprochera de celui de la note propre de la plaque ; généralement, ce renforcement a lieu vers 1.000 périodes ; l'altération du timbre de la voix du correspondant dans le téléphone tient principalement à cette cause.

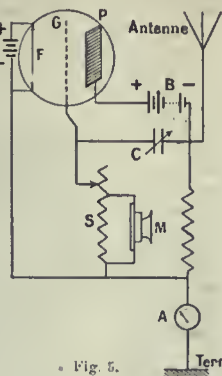


Fig. 5.

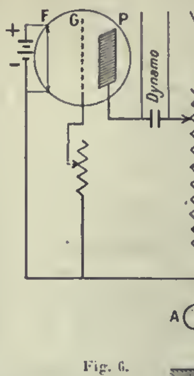


Fig. 6.

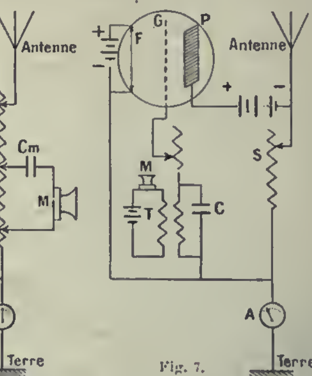


Fig. 7.

Fig. 5. Microphone en série dans le circuit de grille. Fig. 6. Microphone intercalé dans un circuit oscillant et couplé inductivement à l'antenne. Fig. 7. Microphone dans un circuit de basse fréquence couplé inductivement.

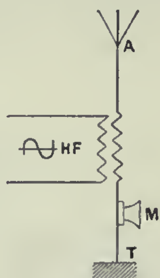
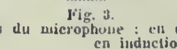
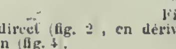


Fig. 2.


Fig. 3.


Fig. 4.

Montages divers du microphone : en direct (fig. 2), en dérivation (fig. 3); en induction (fig. 4).

Des études faites, particulièrement par Devaux-Charbonnel, sur les courants microphoniques, ont donné les résultats suivants : les voyelles correspondant à des sons soutenus sont formées par des superpositions de courants alternatifs ; les consonnes n'introduisent que des modifications particulières au début et à la fin des syllabes ; ces courants périodiques ne sont pas sinusoïdaux ; les plus importants pour la formation des voyelles ont des fréquences variant entre 500 et 1.000 périodes.

Un poste de téléphone sans fil n'est pas autre chose qu'un poste de T. S. F. à *ondes entretenues*, dans lequel on a remplacé le manipulateur par un microphone. (V. TÉLÉGRAPHIE SANS FIL, p. 688.)

Génération des oscillations entretenues employées en téléphonie sans fil. Les générateurs d'oscillations employés avec succès en radiotéléphonie sont : l'arc, l'alternateur à haute fréquence, les tubes à vide.

1° *L'arc* a été le premier procédé employé; il offre une grande difficulté : l'entretien d'une intensité constante; on tend à l'abandonner.

2° *L'alternateur à haute fréquence* est surtout utilisé par les grands postes fixes.

3° Le *tube à vide* convient aux postes moyens; la lampe à trois électrodes est le générateur le plus pratique ; néanmoins la puissance des postes à lampes est limitée par l'encombrement résultant du dispositif de montage des lampes en séries, montage indispensable pour répartir l'énergie.

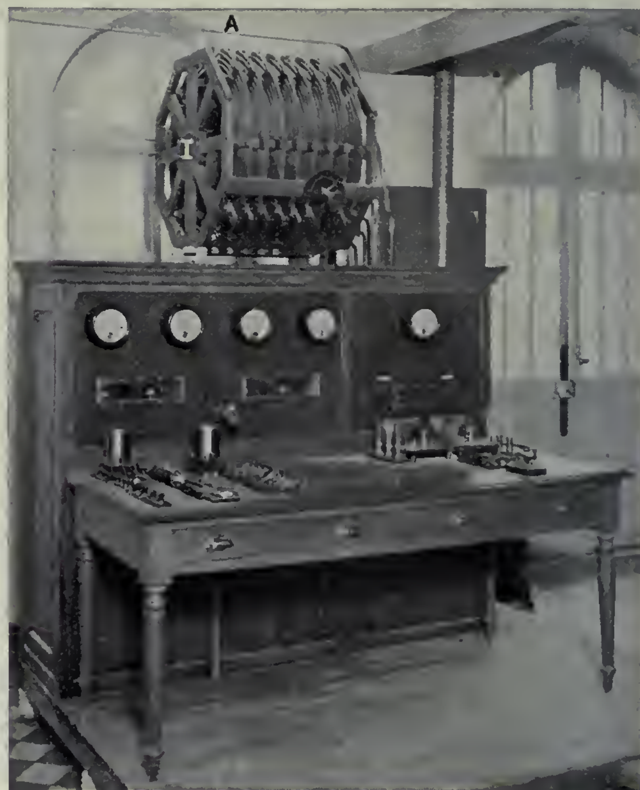
Emission. Au lieu de faire des coupures complètes des oscillations, comme cela a lieu avec un manipulateur, on produit simplement des variations ou *modulations* de l'amplitude de ces oscillations, conséquence des variations de la résistance électrique du microphone sous l'action de la voix.

Modulations. L'arc se prête bien à la modulation; pour de grandes puissances, on a intérêt à agir directement sur l'antenne d'émission.

Avec l'alternateur à haute fréquence, on peut, dans certaines machines, obtenir la modulation directe en agissant sur le courant d'excitation ; dans d'autres alternateurs (machines à fer tournant), on fait généralement usage de relais magnétiques (amplificateur magnétique, méthodes Marius Latour, Alexanderson, de la General Electric C°, Telefunken, etc.).

Dans les tubes à vide, trois méthodes générales de modulation des oscillations de haute fréquence sont actuellement employées : la méthode d'absorption dans l'antenne, la méthode de commande de la grille et la méthode de commande de la plaque. Le procédé de modulation des postes de la Société française radio-électrique est basé sur le procédé dit d'*absorption*, parce que, dans ce système, le « courant plaque » absorbe une partie de l'énergie de l'antenne et diminue l'amplitude des oscillations dans celle-ci.

Microphones. Les microphones employés sont du type à grenaille; on les groupe souvent en parallèle devant un pavillon central, afin de leur permettre de supporter une intensité plus forte; parfois, deux groupes de microphones sont employés, alternativement, à cause de l'échauffement.



Poste radiotéléphonique de la station de Sainte-Assise, près de Melun.

Ce poste comprend 4 lampes émettrices de 500 watts de puissance unitaire ; les vibrations microphoniques agissent sur le circuit de grille d'une petite lampe modulatrice ; les variations à fréquence acoustique de cette lampe, convenablement amplifiées, modulent, à leur tour, l'émission des lampes principales, par le procédé dit du « contrôle d'anode » : I, inductance d'antennes ; A, arrivée de l'antenne. (Phot. S. F. R.)

Montages divers. Le microphone est placé sur un circuit à haute fréquence : a). Le microphone est monté en série dans l'antenne dont il fait varier la



Cabine de T. S. F. du *Paris*. A droite, les divers organes de réception ; à gauche, le poste de téléphonie T, type avion, qui communiqua avec la station radiotélégraphique d'Ouessant jusqu'à une distance de 1.000 kilomètres de la côte française. (Phot. S. F. R.)

résistance (montage Fessenden) [*fig.* 2] ; le montage direct du microphone sur un circuit à haute fréquence permet d'obtenir de grandes variations d'intensité ;

b) Le microphone est monté en dérivation (montages Poulsen, Telefunken) [*fig.* 3] ; avec les lampes,

Poste mixte de radiotélégraphie et de radiotéléphonie, monté à bord d'un avion (*Goliath*). — Au moyen d'un dispositif spécial, le pilote, placé immédiatement derrière le panneau contre lequel sont fixés les appareils, peut faire usage du poste radiotéléphonique sans quitter sa direction. (Phot. S. F. R.)

ce montage est très employé (*fig.* 6) ; la dérivation effectuée sur quelques spires de la « bobine plaque » produit des changements d'amplitude des ondes émises ; pour des postes de puissance moyenne, le courant qui circule dans le microphone n'étant pas exagéré, un bon microphone ordinaire suffit ; pour des postes plus puissants, le montage [*fig.* 5] (microphone monté en série dans le circuit de grille) permet d'obtenir de grandes variations d'amplitude dans l'antenne, bien que le microphone ne soit parcouru que par de faibles courants à haute fréquence ; la self S en parallèle avec le microphone a pour but d'éviter le décrochage, qui pourrait provenir d'une coupure complète du « circuit grille » par le microphone.

Le microphone est placé sur un circuit à basse fréquence (*fig.* 7). Le microphone est intercalé dans un circuit séparé, couplé inductivement avec l'antenne d'émission. Le principe de ce montage consiste à faire varier l'amplitude des oscillations en faisant agir le microphone sur le courant de grille ; de cette façon, on déplace le point de fonctionnement sur la courbe caractéristique de la lampe (v. *fig.* 17, p. 690), et l'on modifie les conditions d'émission. Le circuit contient le microphone M, la pile microphonique P et le primaire d'un transformateur téléphonique T ; par l'intermédiaire du secondaire de ce transformateur, la force électromotrice agit sur la grille ; le secondaire est généralement « shunté » par un condensateur de faible capacité C, qui transmet directement le courant à haute fréquence. Généralement, les oscillations à basse fréquence du microphone sont renforcées par des amplificateurs à lampes.

Réception. Le phénomène vibratoire de la haute fréquence se propage dans l'espace sous la forme d'amplitude modulée ; il est exactement reproduit par l'antenne de réception ; les ondes recueillies seront reçues dans les appareils ordinaires récepteurs pour ondes amorties ; après détection, elles donneront dans le téléphone un courant moyen, qui suivra les variations d'intensité de l'émission et reproduira la parole. L'oscillation de l'antenne n'étant pas amortie, la syntonie sera excellente et permettra de recevoir avec de faibles couplages entre le circuit primaire et le circuit secondaire.

Pour la même intensité mise en jeu dans l'antenne, la portée d'une communication par téléphonie est plus faible que par télégraphie sans fil. La cause en est aux variations inégales de la résistance du téléphone suivant les différentes syllabes prononcées : très forte pour les voyelles *a* ou *o*, plus faible pour les *i*. Il en résulte que la portée du poste est réduite à celle des syllabes les moins actives. Les transmissions téléphoniques sans fil sont bien plus sujettes au brouillage que les transmissions radios ordinaires ; les ondes amorties brouillent fortement les communications et, pratiquement, il est impossible de séparer deux conversations entendues simultanément sur des longueurs d'ondes rapprochées.

Une autre raison pour laquelle la portée du même poste est moins grande en radiotéléphonie qu'en radiotélégraphie est que l'on ne profite plus de l'amplification par hétérodyne.

Essais et résultats obtenus. En radiotéléphonie, les essais ont été moins rapides qu'en radiotélégraphie. Le Danois Poulsen et la Cie allemande Telefunken tentent de résoudre le problème ; l'ingénieur américain de Forest, en 1908, fait des essais entre la tour Eiffel et Villejuif.

Les expériences des lieutenants de vaisseau Colin et Jeance, effectuées entre Porquerolles et Aspretto (Ajaccio), distance 300 kilomètres, avec une puissance de 2 kw. 5, donnent des résultats peu satisfaisants.

Plusieurs expériences ont eu lieu, ces dernières années, entre la tour Eiffel et les Etats-Unis ; récemment, la Cie Marconi a recherché l'intensité nécessaire pour assurer un service régulier de radiotéléphonie transatlantique. Les essais entrepris entre Ballybunion (Irlande) et un poste de la Nouvelle-Ecosse (distance 2.833 km.) exigèrent un courant de 16 ampères dans l'antenne ; la réception, avec un amplificateur ordinaire, fut reconnue suffisante pour permettre une liaison sûre.

Applications. Parmi les nombreuses applications de la radiotéléphonie, signalons les suivantes :

1° *Liaisons terrestres*. La radiotéléphonie permet de suppléer, dans une certaine mesure, aux lignes momentanément interrompues. Installée dans les grands express (l'antenne — placée le long des wagons — induit la nappe de fils longeant la voie), le convoi demeure en relation avec la gare importante la plus proche ; des stations mobiles de téléphonie sans fil peuvent être d'un grand secours à la police. Montées sur autos, elles permettront aux agents, au cours d'une poursuite par exemple, de causer entre eux, tout en restant en liaison avec la station centrale



Face.



Intérieur.

Sélecteur d'appel (face et intérieur). Sur la face sont disposés quatre commutateurs ; au-dessous, les plots de pile et de sonnerie ; le plot de gauche de chacun des quatre commutateurs correspond à des traits et celui de droite à des points. Le sélecteur fonctionne pour toute combinaison de quatre signaux comportant des points ou des traits. Sur la figure ci-dessus, le sélecteur est réglé sur la lettre F ● ● ▬ ● (Phot. S. F. R.)

qui pourra suivre l'opération à distance et prendre toutes mesures utiles. La diffusion des renseignements d'ordre météorologique sera due surtout à la

radiotéléphonie ; jusqu'ici, la principale difficulté pour recueillir les messages de prévision de temps, avis de tempête, etc., élaborés par l'Office national météorologique, résidait en ce fait que, ceux-ci étant passés par T. S. F., il était indispensable de connaître la lecture au son (signaux Morse) ; depuis le 6 février, ce service s'effectue en radiotéléphonie, et quiconque possède un appareil ordinaire récepteur (l'emploi de l'hétérodyne n'étant pas nécessaire), peut, sans aucune instruction préalable, écouter les prévisions annoncées. La radiotéléphonie nous permet d'entendre à distance les artistes les plus réputés ; dernièrement, un concert donné partie à la tour Eiffel, partie au poste de Sainte-Assise (Melun), avait son principal auditoire à Bruxelles; je dis « principal » car le grand défaut de la téléphonie sans fil est son manque de *discrétion*. Chaque récepteur ordinaire constitue une oreille susceptible d'entendre tout ce que les ondes propagent ; un prédicateur américain, profitant de cette faculté, ne vient-il pas d'inaugurer à New-York un original service de prêche dominical par radiotéléphonie, dont le premier service fut entendu par plus de 100.000 personnes réparties dans des hôpitaux, des bâtiments publics et même sur des navires se trouvant en pleine mer, à une distance assez considérable. Des essais de téléphonie sans fil, effectués le long des lignes de transport de force, ont donné d'excellents résultats ; les antennes sont couplées inductivement avec les câbles à haute tension, qui canalisent, en quelque sorte, les ondes émises.

2° *Liaisons maritimes.* Dans le domaine maritime, la radiotéléphonie facilitera la navigation en temps de brume, permettra de signaler les écueils cachés par le brouillard, guidera les navires à l'entrée d'un port, etc. ; elle assurera une liaison facile entre paquebots ou entre un navire et la côte. A ce sujet, il y a lieu de signaler la liaison radiotéléphonique obtenue lors du récent voyage de Briand à Washington ; les deux postes communicants, du type avion S. F. R., étaient installés, l'un dans la cabine de la T. S. F. du *Paris*, l'autre à la station radiotélégraphique d'Ouessant. Les essais eurent lieu les 13 et 14 novembre 1921 ; malgré la faible puissance des appareils utilisés, il fut possible de communiquer jusqu'à une distance de 515 milles nautiques ; à 235 milles nautiques, la réception était suffisante pour permettre d'entendre — le casque récepteur étant placé sur la table — la conversation principale, et il était possible de suivre (le récepteur à l'oreille) des conversations échangées entre plusieurs personnes se trouvant dans le poste du *Paris*.

3° *Liaisons aériennes.* La radiotéléphonie rendra de signalés services dans l'exploitation des lignes de navigation aérienne ; elle permet d'assurer une liaison rapide soit entre un avion et son centre aéronautique, soit entre plusieurs avions. Un service de radiotéléphonie fonctionne à bord de l'un des *Goliath* du service régulier Paris-Londres ; l'avion reste constamment en liaison avec les stations des aérodromes de Croydon (Grande-Bretagne) et du Bourget (France). Le poids de l'appareil, poste mixte de télégraphie et de téléphonie sans fil, émission et réception, est de 55 kilogrammes.

Problème de l'appel. Terminons en signalant que l'on procède actuellement à des essais de *sélecteurs* spéciaux, déclenchant un avertisseur automatique (indicateur, sonnerie), lorsqu'un indicatif d'appel donné est effectué sur une longueur d'onde déterminée; une fois mis au point, ce précieux appareil permettra de supprimer la fastidieuse écoute permanente, actuellement obligatoire. — J.-J. VERDIER.

Rockall, rocher isolé en plein Atlantique, à peu près au milieu d'une ligne qui joindrait le nord de l'Irlande à l'ouest de l'Islande, à 450 kilomètres de toute terre. Isolé, Rockall est, de plus, un roc presque inabordable, étant sur le passage de cyclones, dans une des régions du globe où la mer est le plus tourmentée. L'orthographe aujourd'hui admise est *Rockall*. On trouve sur les cartes de nombreuses variantes : Rokal, Rokel, Rokele, Rokol, Rookall, Rokaal, etc.

Situation. Superficie. Rockall n'est pas une île, pas même un îlot. C'est à peine si la pointe bien taillée d'un crayon pourrait marquer sa place sur une carte qui n'exagérerait pas ses proportions par rapport au reste des îles de l'Atlantique. On l'a rapproché, pour les dimensions, des rochers de Saint-Paul qui se dressent à 540 milles de la côte du Brésil, par 1° de lat. N. et 29°15′ de long. Rockall, 57°36′ lat. N. et 13°42′ long. O. (Grenwich), constitue dans l'océan Atlantique une émergence plus petite encore. Il mesure 20 mètres de diamètre et 21 mètres de hauteur, celle d'une maison à cinq étages. Il fut le sommet d'une imposante montagne de quelques milliers de mètres et reste le seul témoin d'une grande terre disparue. Des fonds de 2.500 mètres le séparent de l'Ecosse, si bien que l'on a pu se demander si Rockall ne serait pas la pointe orientale extrême de l'Amérique du Nord, plutôt que la pointe extrême de l'Europe à l'O. Quoi qu'il en soit, le banc de Rockall a été laissé en dehors du « British Atlantic Slope District », délimité en 1887 par le Comité des aires zoologiques marines britanniques.

Il faut admettre, avec Charcot, qu'à l'époque tertiaire, il existait encore, à la place de l'Atlantique nord, un vaste continent, dont l'Islande, les Hébrides, Rockall, les Féroé, la côte orientale du Groenland, etc., sont les restes. De formidables coulées de basalte s'y produisirent. La plus grande partie de ce continent a dû s'effondrer après l'éocène moyen. Le récif de Rockall en est un survivant, lequel s'est peu à peu débarrassé de la gangue de basalte qui le recouvrait.

Description. La face exposée à l'E. forme une muraille absolument verticale, d'une coloration gris foncé, avec des excavations où se tiennent des oiseaux. La partie de la muraille baignée par la mer est tapissée d'algues touffues et abondantes. Vu de l'O., Rockall ressemble, dit le dernier marin qui l'ait visité, le Dr Jean Charcot, « à un énorme casque à pointe, dont la convexité est tournée à l'O. et qui serait fendu transversalement suivant un diamètre orienté N.-S. La partie basse constituant la visière a de 2 mètres à 5 mètres de hauteur au-dessus du niveau moyen de la mer ; elle est séparée de la partie supérieure du casque par un sillon plus ou moins profond ». Des savants irlandais avaient cru y voir une stratification. Charcot a constaté tout récemment qu'une telle stratification n'existe pas. Les particularités de cette portion du rocher sont certainement dues, d'après lui, « à l'action de la mer, plus violente de ce côté que sur les autres faces ». Rockall n'est pas, comme le croyaient ces savants, une roche spéciale éruptive, intrusive dans une roche stratifiée. Une épaisse couche d'algues d'un brun rouge matelasse toute la base de Rockall ; au-dessus, les algues sont vertes et violettes. La végétation algalogique de Rockall vient d'être étudiée par Hamel, qui fit partie, comme naturaliste, de la récente expédition de Charcot, à bord du *Pourquoi-Pas?* La seule algue brune rencontrée est l'*alaria esculenta*. Les autres algues, au nombre de sept, sont des spécimens nains et chétifs. Plus haut, apparaît la roche à vif, de coloration grise ; son sommet, couvert de déjections d'oiseaux, a la blancheur et l'aspect de la neige. C'est par milliers que les oiseaux y établissent leur domicile : la mouette tridactyle, le buffin majeur, le macareux moine, le fou de Bassan, le guillemot à capuchon.

Il ne porte, et ne peut porter, aucun phare; pas la plus petite brindille d'herbe ne saurait y pousser.

La connaissance de Rockall avant le XIXe siècle. Chose curieuse : aucune des légendes, si nombreuses, dont les îles de l'Atlantique nord sont les héroïnes, ne désigne clairement Rockall. Tout au plus pourrait-on croire, d'après la *Peregrinatio*, que Brennain Mac Finlonga, moine irlandais et grand navigateur, mieux connu sous le nom de saint Brendan, débarqua au VIe siècle à Rockall, en revenant de Jan Mayen et y rencontra l'ermite Paul. Sans nous arrêter davantage à la légende, constatons qu'aucune carte marine ne figure Rockall avant 1600, du moins d'une manière certaine. Car des cartes antérieures au XVIIe siècle représentent des îles, au N. et au N.-O. de la Grande-Bretagne (c'est le cas pour des cartes du XVe et du XVIe siècle). Mais ces îles sont pour la plupart sans nom, sans caractère vrai et, par suite, il est impossible de les identifier. Il est vraisemblable, néanmoins, que sur de telles cartes on ait voulu figurer le récif de Rockall.

L'existence de ce dernier ne pouvait être ignorée des marchands du Bristol, en relation de pêche depuis des temps très anciens avec l'Islande. Un îlot sans nom, à peu près à l'endroit où se dresse le récif de Rockall, figure sur le célèbre globe de Martin Behaim (1492). Sur une carte latine des îles Britanniques (Strasbourg, 1525), figure à la place de Rockall une île nommée Danchulé. Mais il semble qu'il s'agisse de Saint-Kilda. Sur une carte portugaise d'environ 1550, conservée à la Bibliothèque nationale de Paris, une île est figurée au N. de l'Irlande, dont le nom est quelque chose comme « Rochol ». Malheureusement, le dessinateur a essuyé son encre avant qu'elle ne fût sèche.

Dès le XVIIe siècle, Rockall apparaît sur les cartes sous le nom de « Rocol », « Rokol », « Rochol ». La plus ancienne représentation semble être celle de Gulielmus Janssonius (Blaeu). On y lit « Rocol » par 53°30′ lat. et environ 11°20′ long. O. de Greenwich.

Rockall figure encore : 1° en 1618, sous le nom de « Rochol » sur la carte de l'Atlantique dessinée sur parchemin, à Lisbonne, par Domingo Sanchet (aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris) ; 2° en 1636, sous le nom de « Rokol » sur les cartes du monde et des régions polaires du Nord de l'*Atlas* de Mercator, édition d'Hexham (Amsterdam, 1636-1638) ; 3° à la même époque, sur un globe conservé à la Bibliothèque nationale de Paris ; 4° en 1650, sous le nom de « Rocol », dans l'*Atlas* de Janson (Amsterdam) ; 5° en 1692, sous le nom de « Rocol » dans Johannes van Keulen (Amsterdam) ; 6° en 1693, dans le *Neptune français* (Paris).

L'histoire de Rockall. Les navigateurs connaissaient donc Rockall depuis longtemps. Les géographes le figurèrent sur les cartes. Mais aucune relation ne nous est connue avant la fin du XVIIe siècle. En 1686, des Français et des Espagnols perdirent leur navire à Rockol et gagnèrent en canot Saint-Kilda, que les habitants nommaient alors Rokabarra (Martin-Martin, *a Late Voyage to Saint-Hilda* [London, 1698]).

Au XVIIIe siècle, comme au XVIIe, les mentions de Rockall sont extrêmement rares. Ce fait rend très précieux ce qu'en dit le capitaine W. Coats, au service de la Compagnie de la baie d'Hudson, qui, à plusieurs reprises, de 1727 à 1751, passa en vue du récif. Il note la longitude et la latitude de Rockall, sa situation solitaire, sa forme pyramidale.

Le 8 juillet 1810, la frégate anglaise *Endymion*, commandée par Thomson Bladen Capel, croyant poursuivre un brick français, tomba sur Rockall. Un matelot put y prendre pied et brisa un morceau de roc comme souvenir. Le capitaine Basil Hall, présent, nous a laissé le récit de ce premier débarquement connu.



Situation du récif de Rockall.

En octobre 1812, deux navires anglais, le *Leonidas* et le *Brisk*, firent des sondages dans le voisinage de Rockall, mais on ignore si un débarquement fut tenté.

L'expédition anglaise arctique de Parry longea le récif le 24 mai 1819. Alexandre Fisher, le médecin de l'expédition, en a laissé une description.

Ceux qui vont « à Islande » appellent Rockall la *Terreur des navigateurs*. Il fut, en effet, la cause ou le témoin de plusieurs naufrages. Le 19 avril 1824, le brigantin Helen (commandant Thomas Erskine), se dirigeant vers Québec et Montréal, vint donner par deux fois contre un récif jusque-là inconnu et nommé depuis *Helen*, à peu de distance de Rockall. Les passagers, au nombre de seize, dont sept femmes et six enfants, furent noyés, sauf un. L'équipage, de douze hommes, fut recueilli par le capitaine Baker, commandant la *Flora*, naviguant de Dantzig à Liverpool, et débarqué dans l'île de Tirée (Hébrides). Peut-être y eut-il un débarquement à Rockall, en 1831, lors de la croisière océanographique du *Pike* (commandant A.-T.-E. Vidal). Aucune relation, en tout cas, n'en a été publiée.

Un débarquement aurait été effectué en 1856, par le colonel Gascoigne, montant le yacht *Myra*. En 1860, suivant Wallich (London, 1862), l'amiral sir Leopol M'Clintock effectua des sondages autour de Rockall.

Le 15 août 1862, le navire hydrographique anglais *Porcupine* (capitaine R. Hoskyn, commandant) vint explorer Rockall. Le quartier-maître Johns débarqua et détacha quelques morceaux à titre de souvenir. (*Nautical Magazine for* 1862.)

Le soir du 3 juillet 1869, le même *Porcupine* était en vue de Rockall. Le Dr J. Gwyn Jeffreys note : « Le rocher était habité par une multitude d'oiseaux de mer. L'un d'eux, perché sur la cime, regardait tout autour, sentinelle ou président de la république ailée. »

De nombreux bateaux de pêche, à partir de 1861, venant des ports anglais et irlandais, ont croisé dans le voisinage de Rockall. Il est possible que quelques matelots amoureux de l'aventure aient tenté et réussi çà et là un débarquement. Le *Dimmalaetning* du 6 août 1887 (journal de Thorshan, Féroé) raconte que Daniel Davidson du *Dolphin* et J. Mathias Peterson du *Gauntlett* débarquèrent sur

Rockall, en juillet. D'autres ont suivi cet exemple. (Daniel Ole et son père; le patron d'un smack de Griensby.)

Mais il est clair que ces exploits sportifs ne présentaient aucun intérêt pour la science.

L'intérêt scientifique de Rockall. Expédition des savants irlandais. Trois fragments rocheux provenant de Rockall, ramassés comme souvenirs par les matelots de l'*Endymion* et de la *Porcupine*, tombèrent entre les mains du géologue anglais Judd, qui en confia un morceau de 17 grammes au professeur américain H.-S. Washington. A. Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, en obtint quelques grammes. De l'étude de ces échantillons minuscules il ressortait que la constitution lithologique de Rockall est unique dans le monde. Judd lui donna le nom de *rockallite*. Il était donc très intéressant pour la science de pouvoir obtenir autre chose que des parcelles et d'être à même d'étudier largement cette formation étrange.

Un fait d'une autre nature vint encore aiguillonner la curiosité des savants : ce fut la publication, en mars 1892, d'un opuscule anonyme, dans lequel était décrite l'ornithologie extraordinaire de Rockall. (*Chamber's Journal*, vol. IX, p. 161-163.) La fausseté de la relation fut reconnue.

Deux véritables petites expéditions furent soigneusement préparées par la *Royal Irish Academy* en 1896, sur l'initiative de Miller Christy, qui donna une bonne étude sur Rockall dans *the Scottish geographical Magazine* (vol. XIV, 1898). Le petit cargo *Granuaile* essaya deux fois (du 3 au 8 juin et du 13 au 17) un débarquement, sans y réussir. A défaut de rockallite, les Irlandais rapportèrent des esquisses, des photographies, des observations ornithologiques et zoologiques. Les résultats scientifiques de l'expédition ont été consignés dans un rapport qui comporte le récit de la croisière, une étude pétrographique de Rockall due au professeur J.-W. Judd, des rapports océanographiques, ornithologiques, zoologiques, dus à divers spécialistes, enfin une histoire de Rockall, avec une très précieuse bibliographie (1897).

Charcot à Rockall. La rockallite continuait à occuper une place unique dans la systématique et une position incertaine, quand le Dr Charcot, encouragé par le Pr A. Lacroix (qui avait découvert dans des échantillons rapportés du N.-O. de Madagascar, une roche comparable, mais non identique, qu'il appela *fasibitikite*) présenta à la marine un programme d'expédition qui fut approuvé et demeura confidentiel. (Equipage : Charcot, commandant, Tournemire, second, Hamel, naturaliste, P. Le Conte, artiste-peintre, Y. Le Cam, 3 marins employés du Muséum, 23 matelots appartenant à la marine nationale.) Le *Pourquoi-Pas ?* appareilla de Cherbourg le 19 juin 1921 et se trouvait à 9 h. 30 le 29, à quatre cents mètres de Rockall, par un temps beau, clair, avec un léger vent d'O.-N.-O. A 10 heures, la baleinière, commandée par le lieutenant de vaisseau Tournemire, et le canot de secours n° 1, commandé par Charcot, poussaient du bord. Ils firent le tour du récif. Un seul endroit s'offrait, à ce moment, à un débarquement : une saillie de l'angle sud-sud-est, où la mer brisait le moins. « Profitant d'un instant favorable, Moussard, matelot fonctionnaire du Muséum, bondit sur le rocher recouvert d'algues et gagna une sorte de crevasse où Le François, marin de l'Etat, le rejoignit. La baleinière se tenant à distance, un va-et-vient fut établi, par lequel furent passés des marteaux, masse et ciseaux, puis évacués les échantillons ». A 11 h. 15, les deux hommes sautaient dans la baleinière.

Le 1er juillet, à 19 heures, le peintre Le Conte et le gabier Bonnichon sautèrent sur un petit promontoire, situé à quelques mètres de celui où avait été effectué le premier débarquement. De nouveaux échantillons purent être recueillis. Le récit de ces deux expéditions a été donné par le Dr Charcot (1921). Récit et résultats scientifiques ont été exposés par Charcot devant la Société de géographie et publiés dans la *Géographie* (mai 1922). Isolé en plein océan Atlantique, battu furieusement par les vagues, habité des oiseaux seuls, redouté des matelots, attaqué par la curiosité des savants, tel est Rockall, dont nous avons conté l'histoire, déjà vieille. — S. Reizler.

rockallite n. f. (mot formé de *Rockall* [v. l'art. ci-dessus]). Nom donné par le géologue anglais J.-W. Judd à des fragments rocheux provenant de Rockall et rapportés comme curiosités par l'*Endymion* en 1810 et la *Porcupine* en 1862. Judd montra que ces échantillons — roche à grain fin, très riche en ægyrine — constituaient un type lithologique nouveau, intermédiaire, au point de vue de la structure et de la composition, entre les granites sodiques et les grorudites. La « rockallite » est restée sans équivalent dans la systématique jusqu'en 1915, époque où Alfred Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, examinant des granites sodiques de Madagascar, décrivit sous le nom de *fasibitikite* une roche qui s'en rapproche. Des échantillons rapportés par le *Pourquoi-Pas ?* sont actuellement l'objet d'un examen approfondi de la part d'Alfred Lacroix, qui a donné à ce sujet une première note à l'Académie des sciences (1er août 1921). Le savant professeur du Muséum a constaté que la roche étudiée par Judd — *rockallite* — ne constitue pas le type normal. C'est, au contraire, une roche exceptionnelle, qui a servi de type à Judd pour la rockallite. La plupart des échantillons que possède A. Lacroix consistent en un granite à gros grain, dont les éléments mesurent jusqu'à 1 cm.

La description plus détaillée de ces roches et la discussion de la place à leur donner dans la systématique seront faites plus fructueusement lorsque seront achevées les analyses chimiques en cours. — S. R.



Le récif de Rockall, d'après une aquarelle de P. Le Conte.

Roman anglais de notre temps (LE), par Abel Chevalley. — Le genre du roman, qui a commencé à se développer en Angleterre il y a deux siècles environ, a, de nos jours, acquis, chez nos voisins, comme chez nous, une abondance, une variété, une pénétration extraordinaires. On voit s'y refléter fidèlement les changements profonds qui, pendant et depuis l'ère victorienne, ont complètement bouleversé l'âme anglaise. Riche comme il est, le roman anglais a toujours trouvé en France une nombreuse clientèle, qui l'aborde soit dans des traductions, soit, de plus en plus, dans le texte même. On y a longtemps cherché, et trouvé, ce qui était assez rare ailleurs : des œuvres qui pussent être lues par des jeunes filles. Ce point de vue était un peu spécial : il exposerait, au XXe siècle, à de graves mécomptes. Les romanciers anglais de nos jours sont fort nombreux ; leurs œuvres ont des mérites divers et des hardiesses inégales. Pour se retrouver dans cette forêt, un guide est bien nécessaire. A. Chevalley a voulu être ce guide. Depuis trente ans, il suit d'un œil attentif l'évolution de la littérature de langue anglaise. Des pays anglo-saxons il connaît non seulement les livres, mais les choses. Son volume est le résultat d'une expérience avertie. Avant de le lire, on se demande comment l'auteur pourra faire tenir un si vaste sujet en deux cent cinquante pages. Après lecture, on s'étonne du nombre d'écrivains qu'il a réussi à passer en revue, d'œuvres qu'il a pu analyser. Il les juge avec précision et sobriété, dans un style ferme, net, personnel.

Sommairement, dans un chapitre préparatoire, sont rappelées les origines du roman anglais. Il ne commence véritablement qu'au XVIIIe siècle. Certes, il y eut antérieurement des fictions en prose : au moyen âge, des romans de chevalerie ; à la Renaissance, des aventures pastorales ; plus tard, des récits picaresques : mais c'étaient là des importations étrangères de France, d'Italie ou d'Espagne, et non point l'effort propre du génie anglais.

Le vrai précurseur du genre, c'est Defoe. Ce fécond pamphlétaire, qui a écrit plus de deux cent cinquante ouvrages, ne s'applique au roman qu'à soixante ans. Dans ses récits d'aventures (*Robinson Crusoe*, 1719, *Moll Flanders*, 1722), il met toute l'expérience de sa vie mouvementée de journaliste et d'homme qui a fait tous les métiers. Il est conteur dans l'âme. Son œuvre exprime la vie. Il ouvre une voie très large à ses successeurs.

En quinze années, de 1739 à 1754, apparaissent de féconds interprètes de la vie anglaise moyenne. Richardson écrit à l'usage des gens simples des romans par lettres remplis de sentimentalité et de morale conventionnelle, mais où il déploie un réel pathétique et un art consommé de développer les caractères (*Paméla*, 1740 ; *Clarisse Harlowe*, 1748). Fielding (*Tom Jones*, 1749) et Smolett (*Peregrine Pickle*, 1751) peignent avec humour et vérité les joies de la vie. Goldsmith met dans l'émotion une douce ironie (*the Vicar of Wakefield*, 1765). Sterne, par ses confidences à bâtons rompus sur lui-même (*Tristram Shandy*, 1767), élargit le cadre du roman jusqu'à le rendre capable de tout contenir.

Deux grands romanciers inaugurent le XIXe s. : Jane Austen, longtemps méconnue, mise aujourd'hui au premier rang (*Pride and Prejudice*, composé en 1795, publié en 1816), écrit une demi-douzaine de romans, qui sont des chefs-d'œuvre d'analyse de caractère et de « réalisme domestique ». Dans un esprit tout différent, Walter Scott (*Waverley*, 1814) ennoblit le roman par la poésie du passé et de l'histoire ; c'est un poète romantique en prose, qui plane bien au-dessus de la réalité présente.

Mais le roman sera bientôt obligé d'y revenir. Les changements profonds apportés par l'âge du mécanisme dans la vie industrielle, sociale, intellectuelle, religieuse du peuple européen fournis ent à la fiction une ample matière. Les écrivains anglais l'abordent dans un esprit de sympathie et de pitié sincère, mais aussi avec un parti pris de bienséance, un souci de moralité qui sont la marque même de l'ère victorienne.

Dickens, issu d'une classe modeste, élevé dans l'adversité, unit à la pitié et à l'émotion un singulier don de caricature (*Pickwick Papers*, 1836). Ses personnages, remplis de tics, oscillent entre la farce et le mélodrame. « Ils vivent d'une existence saccadée, lumineuse, grésillante, qui fait prévoir les débuts du cinéma. Nous ne les avons jamais rencontrés, mais ils vivent ». A ce « romantisme de carrefour » s'opposent l'ironie délicate, le pathétique mesuré de Thackeray, le fin psychologue de *Vanity Fair* (1847). Mais, chez l'un comme chez l'autre, la respectabilité anglaise s'arrête, comme effrayée, devant la peinture franche de l'amour.

L'émancipation dans ce sens viendra des femmes, malgré leur pudeur, parce qu'elles sont plus asservies à l'instinct, plus disposées à se révolter contre toute destinée dépourvue d'amour. Les trois sœurs Brontë : Charlotte, l'auteur de *Jane Eyre* (1847), Emily et Anne ont exprimé, avec une inconsciente hardiesse, qui fit scandale, les souffrances de femmes mal satisfaites d'une vie sans amour. George Eliot (Mary Ann Evans), à qui l'on doit le beau roman *Adam Bede* (1859), intellectuelle émancipée dans sa vie, libérée dans ses idées, positiviste, rejoint pourtant toutes les conclusions du code de morale consacré. Mrs Humphry Ward, non moins intellectuelle, théologienne dans l'âme (*Robert Elsmere*, 1888), s'est fait apprécier surtout comme peintre d'une partie de la société anglaise, mais elle n'a pas obtenu la considération des lettrés.

Ce sont, au contraire, deux écrivains considérables que Meredith et Hardy et, tous deux, ils vivent en marge de la littérature reçue. George Meredith appartient par sa vie à l'ère victorienne ; mais, par ses idées, il devance son temps de quelque cinquante années. Il est peu traduit et mal connu en France. C'est un auteur difficile ; son style précieux, indirect, perpétuellement métaphorique, éloigne les lecteurs, et ses idées intimes ne sont pas très nettes à pre-

mière vue : elles se ramènent à une sorte d'optimisme panthéiste et glorifient l'effort humain indépendamment du résultat. Meredith excelle dans la psychologie féminine (*the Egoïst*, 1879).

Thomas HARDY est le plus illustre des écrivains anglais actuellement vivants (il a quatre-vingt-deux ans). Toute son œuvre (*Far from the madding Crowd*, 1874) est inspirée par la terre, par son Dorsetshire. Mais l'humour en est amer, le pessimisme radical et la tristesse profonde. Plus rien n'y soutient l'homme dans sa souffrance. Evanouie la foi en la loi morale qui, à la même époque, soutient presque toute la littérature anglaise.

Pendant toute l'ère victorienne, l'Angleterre s'était inconsciemment composé une attitude de respectabilité à laquelle s'était spontanément asservie toute la littérature. Dans ce parti pris d'édification morale, dans cette « abondance parfois pâteuse », cette négligence de la réalité vraie, cette « sensibilité de vitrine », A. Chevalley discerne l'influence du germanisme, bien vu à une cour où le prince Albert était tout-puissant, prôné par des écrivains comme Carlyle. Au début du XXe siècle, qui coïncide à peu près avec le début du règne d'Edouard VII, et même dès la période qui va de 1889 à 1890, nous constatons un complet changement de direction. On se révolte contre la compression morale du règne précédent. L'impérialisme même élargit l'horizon de l'âme anglaise. L'influence française se fait sentir et sert ce désir de renouvellement et d'indépendance. Ces changements, ces bouillonnements ne se font pas sans quelque confusion et sans quelques efforts contradictoires. L'esthète Oscar WILDE (*the Picture of Dorian Gray*, 1891) ne fait dans le roman qu'une tentative en somme peu heureuse. George MOORE, après s'être essayé dans le roman réaliste à la façon de Zola (*a Mummer's Wife*, 1884), puis dans le symbolisme et le mysticisme, termine par le roman d'histoire littéraire contemporaine, où il déploie sa vraie nature d'esthète et de dilettante. G. GISSING, pauvre bohème sans volonté, nous retrace dans des récits d'une tristesse uniforme les souffrances du bas peuple (*the Unclassed*, 1894). Son réalisme est profondément déprimant. Mais le naturalisme, dans le sens où l'a entendu l'école de Zola, ne convient guère au caractère anglais. Les nouvelles façons de penser avaient, du reste, bien des façons de se manifester. Un fils de pasteur, Samuel BUTLER, qui mourut à peu près inconnu en 1902 et qui devint tout d'un coup à la mode vers l'époque de la Grande Guerre, a, dans cette curieuse fiction satirique : *Erewhon* (1872), analysée ici-même (v. p. 312), soumis à une ironie un peu mystérieuse, mais la plus destructive qu'on pût imaginer, tout ce que l'Angleterre s'était habituée à révérer : les lois, l'éducation, l'Eglise, la famille. Il écrit de ces phrases effrayantes : « En toute famille, la plupart des membres sont odieux », ou bien : « Il y a des orphelinats pour l'enfant qui a perdu ses parents. Ah ! pourquoi, pourquoi n'est-il pas d'asile pour l'adulte qui ne les a pas encore perdus ! » Son influence sera considérable sur les romanciers de notre temps.

Henry JAMES, américain de naissance, européen et anglais par choix, est le romancier psychologue du monde élégant (*the Ambassadors*, 1903) ; il oppose à la société du nouveau monde celle de l'ancien, ou encore à la génération, paisible en sa respectabilité, de l'ère victorienne, la génération inquiète du règne suivant. Il est curieux d'idées, d'analyse et d'expressions pénétrantes ; mais, à force de réflexion, il tombe dans une subtilité de pensée et dans une prolixité et une recherche d'expressions qui souvent le rendent illisible.

A ce repliement s'opposait, chez nombre d'auteurs et de lecteurs, le goût du mouvement, des aventures romanesques, des voyages, de l'exotisme, de l'espace, du passé. L'Ecossais R.-L. STEVENSON ressuscite le roman d'aventures. Ce globe-trotter, toujours malade, mais à l'âme si vivante, se distingue de ses congénères en ce qu'il s'est fait un style. Ce caractère, fréquent chez nous, avec des succès divers, est exceptionnel chez nos voisins. R.-L. Stevenson (*the Treasure Island*, 1903) est, en même temps qu'un conteur plein de charme, un écrivain artiste. La voie qu'il ouvre sera largement suivie. Parmi ses successeurs, se distinguent QUILLER-COUCH (*Hetty Wesley*, 1903), RIDDER-HAGGARD, ancien fonctionnaire colonial, feuilletonniste qui connaît à fond les pays où il place ses aventures extraordinaires (*King Solomon's Mines*, 1881). Conan DOYLE crée (ou recrée : n'oublions pas notre Gaboriau) le roman policier et invente l'inoubliable Sherlock Holmes. C'est toujours au roman d'aventures qu'appartiennent Hall CAINE, qui possède tous les caractères attachés au nom de feuilletonniste ; Anthony HOPE (*the Prisoner of Zenda*, 1904) ; Maurice HEWLETT, érudit et ami des légendes ; W. G. LOCKE, qui imagina avec Paragot (*the Beloved Vagabond*, 1917) un type curieux de Falstaff moderne ; R. HICHENS, E.-M. FORSTER, les frères BENSON ; sans oublier la contribution apportée au roman par des journalistes satiriques, humoristes, essayistes d'une verve originale et ingénieuse : Hilaire BELLOC, J.-K. JEROME, J.-K. CHESTERTON.

Nous ne quitterons que partiellement le récit d'aventures en abordant les cinq grands romanciers contemporains : Rudyard Kipling, H.-G. Wells, Arnold Bennett, John Galsworthy, Joseph Conrad.

Rudyard KIPLING est très connu en France, sinon par ses poésies, qui sont pourtant la partie la plus importante de son œuvre, mais qui sont difficiles à rendre dans une langue étrangère, du moins par ses romans. Né au milieu des mirages de l'Inde, qu'il a évoquées avec puissance (*K.m*, 1901), journaliste et reporter dans l'âme, réaliste épris de détails précis, il renouvelle l'art de conter par la vigueur rapide, solide, parfois un peu brutale de sa manière, pleine de couleurs, de mouvement, de poésie et de vie. Il est le héraut de l'énergie anglaise et de l'impérialisme anglais.

H.-G. WELLS est aux antipodes de ce nationalisme : c'est un utopiste humanitaire. Il débute par écrire des romans scientifiques (*the Time Machine*, 1895), où il apparaît « comme un Jules Verne plus nerveux » ; avec ce trait particulier que, dans les aventures les plus extraordinaires, ses personnages conservent les habitudes quotidiennes de la vie banale. Il continue par des utopies en forme didactique où il développe son millénarisme mécanique et bureaucratique, fort chimérique..., en attendant qu'il expose son amour pour le paradis bolcheviste. Il est heureusement revenu au roman de mœurs à la Dickens (*Kipps*, 1905) où, tout plein des souvenirs d'une jeunesse souffrante et pénible, il décrit la vie des petites gens, sinon en fort bon style, du moins avec émotion et humour. C'est là le meilleur de son œuvre.

Arnold BENNETT, dans une manière grise et sans joie, nous décrit les mœurs des humbles dans les milieux industriels. Journaliste et feuilletonniste, il a réussi dans quelques œuvres (*the Old Wive's Tale*, 1908), où il a peint le district des « Potteries » dans le Staffordshire, à se créer un cycle très personnel.

John GALSWORTHY, écrivain cultivé, scrute les milieux bourgeois, et le résultat de son enquête est sévère. Egoïsme, amour de l'argent, de la jouissance, idolâtrie hypocrite du bon ton, voilà ce qu'il y trouve (*the Island Pharisees*, 1904). Ce psychologue lettré est un de ces iconoclastes qui ne laissent pas grand'chose debout de l'idéal respectable de l'ère victorienne.

L'Ukrainien Teodor-Joseph-Konrad Korzenowski, qui à vingt ans ne savait pas l'anglais, est devenu, sous le nom de Joseph CONRAD, un des maîtres du roman anglais contemporain. Cosmopolite, slave de race, français de culture, psychologue d'intuition plutôt que d'analyse, comme les romanciers russes, il fait du roman d'aventures une évocation puissante des climats exotiques, des mers orageuses, des âmes lointaines que lie on ne sait quelle mystérieuse solidarité (*the Nigger of the Narcissus*, 1897). Ses peintures des mers du sud ont un rare éclat.

Parmi ces auteurs fameux, G. Kipling représente encore l'Angleterre d'autrefois, sûre d'elle-même et sûre de sa foi. Si Conrad est un étranger et un peintre de l'exotisme, en revanche, Galsworthy dissèque cruellement la société bourgeoise, et Wells l'attaque opiniâtrément, au nom de ses croyances révolutionnaires.

Dans le même sens, les femmes, qui ont obtenu le droit de vote et une plus grande indépendance personnelle, mais qui sont toujours impatientes des anciennes sujétions, poursuivent leurs revendications dans des romans à thèses, où pullulent les héroïnes mal mariées, incomprises, bientôt émancipées. Sarah GRAND, John-Oliver HOBBES, Lucas MALET, Ellen Thorneycroft FOWLER, Mrs WOODS, Beatrice HARRADEN, d'autres encore, sans oublier Marie CORELLI, qui a rencontré de si grands succès dans le feuilleton, représentent une littérature abondante, souvent prolixe, mais qui reste à un niveau très honorable. Notre critique fait une place à part à miss May SINCLAIR (*the Three Sisters*), dont l'œuvre, comme jadis celle des sœurs Brontë, est toute brûlante de la hantise physique de l'amour.

Dans les nouvelles couches, des influences différentes se font sentir. Vers 1912-1916, ce ne sont plus les romanciers français, mais les romanciers russes qui sont pris pour modèles. Il en résulte un mysticisme un peu trouble, où la sensualité se fait sa part. L'inconscient, les forces occultes y tiennent une grande place. Le goût d'une composition serrée, qui n'est point naturel au génie anglais, mais que l'exemple des écrivains français avait contribué dans une certaine mesure à répandre, se perd. On va même aussi loin que possible dans l'excès contraire. Le roman n'a plus de plan ni de limite. On y fait entrer tout une vie, ou plusieurs vies ; on en fait comme une biographie (qui est souvent une autobiographie) en plusieurs volumes. Hugh WALPOLE, qui reflète successivement toutes les modes intellectuelles ; Oliver ONIONS, qui peint avec une rude franchise les bas-fonds de Londres ; Compton MACKENZIE, qui conte avec ironie des épisodes dignes du roman picaresque ; J.-D. BERESFORD, qui écrit une vaste trilogie autobiographique, enchevêtrée comme la vie ; D.-H. LAWRENCE, un de ceux qui ont le plus hardiment fait appel à l'inconscient d'origine sexuelle, conformément aux théories récemment nées de Freud ; Frank SWINNERTON, qui apporte à la peinture des basses classes des qualités d'ordre, de mesure, de choix, tout à fait exceptionnelles ; miss Dorothy RICHARDSON, qui, au contraire, entreprend en série biographique un de ces romans du dernier genre à la mode, réduits « à n'avoir plus ni héros, ni intrigue, ni drame, ni événement, ni passion, ni analyse et à n'être plus que la représentation fluide de la vie » ; tels sont ceux que A. Chevalley cite en première ligne parmi les « jeunes ».

En Angleterre comme en France, la Grande Guerre, tout en apportant des sujets nouveaux, n'a pas encore donné au roman une orientation nouvelle ; elle ne produira probablement tous ses effets littéraires que dans la génération suivante. Quoi qu'il en soit, le roman anglais reste, comme au siècle dernier, un des genres les plus vivaces de la littérature universelle. La richesse est sa force et son péché. Surproduction des œuvres, surabondance et prolixité des développements, voilà les principales maladies dont il souffre. Par la composition, la mesure, la sobriété, l'art, enfin, le roman français l'emporte ; mais le roman anglais embrasse beaucoup plus de sujets, avec plus de sympathies et, par là, conserve ses avantages propres.

Quels trésors d'observations, quelle richesse de sujets, de types, de procédés, quelle fidélité quasi photographique dans la plupart de ses œuvres, même les moins bonnes, quels trésors de vie elles réalisent et revèlent !

Le mérite d'Abel Chevalley a été de réduire ce vaste monde de fictions à un microcosme qui est un chef-d'œuvre de condensation. Il est arrivé à nous présenter les romanciers anglais de notre temps avec les traits essentiels de leur physionomie et de leur talent et à nous donner une idée précise de plusieurs centaines de romans, dont beaucoup présentent un vif intérêt. Cet ouvrage d'ensemble, dont l'équivalent n'existait pas en français et qui répond à un besoin, peut rendre de grands services. — LOUIS COQUELIN.

Sociétés. Dr. fiscal. *Régime fiscal des emprunts émis à l'étranger par les Sociétés françaises.* Les titres émis à l'étranger par les Sociétés françaises supportaient une double charge fiscale : impôts sur les valeurs françaises émises en France, impôts perçus à l'étranger. Il a paru utile de favoriser les émissions, qui ne peuvent que contribuer à la reprise de notre activité économique, améliorer notre situation sur les marchés extérieurs et aider à la détente du change. A cet effet, les séries spéciales d'obligations émises à l'étranger depuis le 11 novembre 1918 jusqu'à l'expiration d'une période de cinq ans partant de la promulgation de la loi du 31 décembre 1921 par des Sociétés françaises pourront, sur autorisation du ministre des finances, être assimilées, pour toute leur durée, aux valeurs mobilières étrangères non soumises à l'abonnement ; en d'autres termes, elles n'acquitteront pas sur leur abonnement les taxes de timbre et de transmission et l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières. (Loi du 31 décembre 1921, art. 21.) — M. L.

Thiers (LE COURRIER DE MONSIEUR), par Daniel Halévy. — Les papiers de Thiers, dans lesquels les historiens commencent de fructueuses recherches, sont l'une des sources les plus importantes de l'histoire du XIXe siècle. Daniel Halévy le prouve par sa récente publication. *Le Courrier de M. Thiers*, c'est, en somme, la biographie de l'homme d'Etat racontée par lui-même, et comme, pendant plus d'un demi-siècle et sous quatre régimes, la vie publique de Thiers se confond souvent avec la vie politique de la France, les lettres de Thiers et celles de ses correspondants, que Halévy a également recueillies, portent sur bien des points de notre histoire une lumière nouvelle.

Nous voyons passer devant nous l'enfance et la prime jeunesse de Thiers, qui, à Marseille et à Aix, se déroulent, pauvres, humbles, mais dévorées d'activité et, déjà, d'ambition. Littérateur, critique d'art, historien, il acquiert très vite une situation en vue parmi les publicistes. Talleyrand, Villèle, le baron Louis prévoient ses hautes destinées et l'encouragent de leurs conseils. Le 15 juillet 1830, Charles X promulgue les fameuses ordonnances. Après avoir, le premier, offert sa tête et signé la protestation des journalistes, Thiers aiguille les libéraux vers le changement de dynastie, auquel, le 2 août, ils ne sont pas encore préparés, et va lui-même recueillir l'adhésion de la famille d'Orléans. Son entrevue du 2 août avec Madame Adélaïde, sœur du duc d'Orléans, la décide à accepter la couronne pour son frère. Thiers a donc joué, dans l'établissement de la monarchie de Juillet, un rôle prépondérant.

Il en est vite récompensé. Dès la première combinaison ministérielle, il est sous-secrétaire d'Etat.

Tout de suite, il est mêlé à de grands événements. C'est lui qui, en 1832, négocie avec Deutz, le secrétaire de la duchesse de Berri, l'arrangement qui livre cette dernière. Et, pour expliquer, pour justifier l'abominable trahison, Thiers donne cette version inattendue : « Très beau garçon, Simon Dentz avait imaginé de s'éprendre de la duchesse de Berri, et... il n'avait réussi qu'à se faire congédier durement. De

là sa colère et sa dénonciation, si bien que l'amour aurait été la cause première de cette infamie.»

Enrichi par un beau mariage avec Mlle Dosne, fille d'un riche agent de change, Thiers devient un grand bourgeois, et ses lettres témoignent parfois d'une mentalité de nouveau riche, un peu ébloui d'abord de son heureuse fortune et, chose curieuse et jusqu'ici peu connue, un peu dominé par sa belle-mère, Mme Dosne, dont l'influence sur sa politique fut loin d'être négligeable. Apôtre, jusqu'en 1830, du libéralisme, Thiers, peut-être sous ces influences extérieures et de par son désir de briller dans le « grand monde », peut-être par une évolution inévitable chez tout homme d'Etat arrivé, devient un homme d'ordre et d'autorité. Nous le voyons, en 1834, donner au préfet de Lyon, où vient d'éclater une insurrection, des « directives » fort vigoureuses. Il poursuit avec une fureur aveugle la presse avancée, les associations.

Peu après, il se révèle comme l'homme de la revanche. Il veut pratiquer en Europe une politique de prestige, compensatrice des humiliations de 1815. Sa politique espagnole semble près d'amener des difficultés avec l'Autriche et l'Angleterre. Le roi le sacrifie à la paix.

En 1840, lors de la chute du ministère Molé, Thiers est, de nouveau, l'homme indispensable. Il arrive au pouvoir juste au moment où les ambitions de Méhémet-Ali et la lutte qu'il soutient contre la Porte (les puissances encourageant cette dernière, l'opinion française tenant pour le pacha d'Egypte), menacent de déchaîner une guerre européenne. Thiers est tout prêt à faire cette guerre. « On croit, écrit-il à Montalembert, que la France supportera les dernières extrémités plutôt que de rompre en visière à toute l'Europe. On s'abuse. Pour peu qu'on la blesse, elle saura se faire rendre justice et honneur, par les moyens qui lui ont réussi il y a quarante ans ».

Il semble, cependant, à lire les lettres échangées à cette époque entre Thiers et ses ambassadeurs, que, dans sa politique altière et belliqueuse, il y ait eu une bonne part de *bluff*. Mais ce bluff même parut, non sans raison, dangereux au roi, qui, une fois de plus, fit prévaloir, avec Guizot, appelé au pouvoir, sa politique conciliatrice.

Pendant sa retraite, Thiers contribue assez largement à détacher l'opinion publique du ministère Guizot. Fidèle à la politique qu'il a soutenue au pouvoir, il réclame la revision des traités de 1815 et des annexions sur le Rhin.

La révolution de 1848 le trouve très indécis. Il a préconisé jadis la réforme électorale. Pourtant, il n'adhère pas à la campagne des banquets et trompe l'espoir que mettaient en lui les réformistes. Il ne joue aucun rôle dans les événements de Février et de Mars et, élu député à la Constituante le 8 juin 1848, il se préoccupe de préparer « une République raisonnable ».

Après les journées de Juin, il devient le leader de la bourgeoisie, qui met en lui sa confiance pour exorciser le « spectre rouge ». *Exorciser*, le mot est juste. Car Thiers va faire, en effet, le signe de croix. Après avoir mené une active campagne en faveur du prince-président, en lequel il pense trouver un souverain soliveau dont il sera, lui, l'animateur — même illusion que celle de Sieyès en face du premier Napoléon — le bourgeois voltairien qui, quelques années auparavant, a reproché au protestant Guizot sa politique trop favorable à l'Eglise catholique, se rapproche du clergé, seule force capable d'endiguer la révolution.

Avec Montalembert, Mgr Dupanloup et le comte de Falloux, qui dès la fin de 1848 l'ont pressenti — *le Courrier de M. Thiers* nous donne de curieux détails sur ces négociations — il devient leader du parti catholique et s'emploie de toute son activité à faire voter la loi du 15 mars 1850, la fameuse loi Falloux, qui assure au clergé le contrôle de l'enseignement. Et le voici l'idole des catholiques. « Vous refaites la *Cité de Dieu*, lui écrit Montalembert, dans un temps où ce labeur n'est pas moins méritoire que dans le temps de saint Augustin ! »

En 1850 et 1851, Thiers conduit les négociations engagées entre les orléanistes et la famille royale réfugiée en Angleterre au sujet d'une candidature éventuelle du prince de Joinville à la présidence de la République. « Je ne sais qu'un moyen d'empêcher l'Empire, écrit-il à la fin de 1850 : c'est la candidature du prince de Joinville pour l'élection présidentielle de 1852 ». Il dresse pour cette candidature un plan de campagne et déconseille aux d'Orléans la fusion dont il est question déjà, comme après 1870, avec les légitimistes. Dans le long mémoire qu'il a alors rédigé, revient à chaque page ce *leit motiv* prophétique : « L'Empire va être fait!... L'Empire se fait à chaque instant ! » Mais le prince de Joinville, repoussant une reconnaissance tacite de la République, refuse de poser sa candidature.

Ce fut, en effet, le coup d'Etat. Le 8 décembre 1851, Thiers fut conduit à la frontière. Il séjourna plusieurs années en Belgique et, dès ses premiers mois d'exil, il serait, semble-t-il, disposé à se rallier à l'Empire, si celui-ci « voulait prendre le rôle manqué par les deux branches de la maison de Bourbon ».

Mais les tendances sociales du prince-président l'inquiètent. Il faut citer, à ce propos, une curieuse lettre adressée à Thiers par Duvergier de Hauranne, qui fait apparaître un Napoléon III insoupçonné, resté, sur le trône, l'auteur de l'*Extinction du paupérisme* et rêvant d'établir le bonheur du prolétariat sur les ruines de la bourgeoisie.

« Ce qu'il y a de plus significatif, écrit à Thiers son correspondant, c'est un récit que Mme Sand a écrit de sa visite au président... Elle lui a dépeint avec beaucoup de vivacité les souffrances des pauvres prolétaires de l'Indre..., et le président s'est mis à pleurer...

« Ainsi, a dit Mme Sand, vous n'avez pas changé. Vous êtes toujours celui que j'ai connu il y a dix ans, l'ami des prolétaires. Vous n'êtes pas devenu bourgeois ? — Moi, bourgeois ? Je déteste les bourgeois ; je les exècre, et je les frapperai si rudement à la tête qu'ils ne se relèveront pas ».



Ad. Thiers, né à Marseille, mort à Saint-Germain-en-Laye (1797-1877).

« Aujourd'hui..., Mme Sand est convaincue que le président est le socialisme fait homme et qu'il réussira là où ont échoué Louis Blanc, Considérant, Leroux, Proudhon ».

L'exil de Thiers se termine bientôt. Le 9 août 1852, il rentre à Paris et, bien qu'éloigné pour quelques années encore des affaires, nous le voyons suivre tous les événements, particulièrement les événements extérieurs, avec un intérêt passionné, mais aussi avec la plus grande clairvoyance.

Dès 1853, il envisage la possibilité, voire la nécessité, d'une guerre avec la Russie, dont l'ambition vise à absorber l'Orient.

Dès ce moment, il ne voit de salut pour la France contre une puissance qui veut dominer l'Europe que dans une étroite entente avec l'Angleterre : « Qui donc peut arrêter les Russes dans leur profonde et habile politique ?... La France et l'Angleterre. Elles seules peuvent balancer le destin, si le destin n'est pas invincible. »

Changeons le mot *Russes* en *Allemands*, et le conseil de Thiers s'applique à l'Europe en 1914. Voici, d'ailleurs, d'autres visions également prophétiques : l'Angleterre a des visées sur l'Egypte. Visées dangereuses et inutiles, qui risquent de soulever contre elle le monde arabe... A toute puissance qui voudrait que la France permît son établissement à Constantinople la France doit répondre par un refus formel, lui promît-on, par ailleurs, les plus grands avantages. « Quant à moi, écrit-il à un homme politique anglais, lord Ellis, on me donnerait la ligne du Rhin pour céder Constantinople aux Russes que je ne voudrais pas y consentir. C'est là ce que j'appelle le pacte du diable ». Cette lettre est vraiment l'une des plus intéressantes de cette intéressante correspondance. Thiers semble avoir prévu qu'un jour une puissance, arbitre — ou se croyant telle — du monde essayerait d'obtenir de la France, en échange de concessions sur le Rhin, la maîtrise de l'Orient... Ces vues se sont réalisées.

Citons encore un passage de cette même lettre : « En cas de guerre européenne, écrit-il à son correspondant anglais, votre danger est presque nul. Vous êtes derrière l'océan, nous sommes derrière le Rhin... »

A la veille de la guerre d'Italie, Thiers joue, dans la diplomatie secrète, un rôle curieux. Il a noué avec le prince de Metternich une véritable amitié. Il est son hôte à Johannisberg. En mars 1859, il fait auprès de l'ancien chancelier des démarches pressantes pour l'amener à exercer — à la veille de la guerre d'Italie — une action modératrice sur le gouvernement autrichien.

D'ailleurs, Metternich se récusa, et la diplomatie officieuse de Thiers fut sans influence sur les événements.

Ce n'en est pas moins une particularité curieuse et jusqu'ici inconnue de son histoire que cette amitié, paradoxale d'apparence, entre le révolutionnaire de 1830 et le fondateur de la Sainte-Alliance. Elle montre Thiers devenu l'homme d'ordre et d'autorité qu'il sera en 1870; elle le montre convaincu de la possibilité, de la nécessité d'une bonne entente entre la France et l'Autriche.

Les événements qui suivent l'éphémère triomphe de la politique impériale sont pour Thiers l'occasion de déployer un remarquable sens politique et ce génie de la prévision qui fait les grands hommes d'Etat.

En 1865, il s'élève avec force contre la funeste politique des nationalités, qui mène alors à l'unité italienne. Il rappelle dans un remarquable discours que c'est pour une nation une faute capitale d'« élever sur sa frontière, à sa porte même, une puissance presque égale à la sienne et avec laquelle il faudra tôt ou tard ou lutter, ou compter ». « Toute politique étrangère, ajoute-t-il, se résume en cette vieille prudence des Etats vigilants qui ont l'œil sans cesse sur ce qui les entoure, pour empêcher les petits de devenir grands, les grands de devenir plus grands. » Une bonne partie de l'opinion française l'approuve, et sa parole trouve jusqu'en Belgique de l'écho...

Les événements de 1866 donnent, plus tôt qu'il ne l'avait cru lui-même, raison à Thiers. La Prusse, après avoir écrasé le Danemark, se retourne contre l'Autriche. Thiers sent, dès l'ouverture de la campagne, tout le tragique de la situation. Avec plus de force évocatrice qu'il ne l'a fait l'année précédente pour l'unité italienne, il prédit à la France les dangers de l'unité allemande, alors en train de s'accomplir : « On verra refaire un nouvel empire de Charles-Quint qui résidait autrefois à Vienne, qui résidera maintenant à Berlin. »

Une lettre que, le 10 mai 1866, il adresse à Victor Cousin, précise sa pensée. Même si Napoléon III se faisait payer de quelque province sa complaisance pour la Prusse, ce serait encore un marché de dupe. Car « *deux ou trois départements de plus ne seraient rien en comparaison du malheur irréparable de mettre cinquante millions d'Allemands dans les mains de la Prusse* ».

Un autre de ses correspondants, le diplomate belge Deschamps, lui envoie, en ces circonstances, une lettre qu'il faudrait citer tout entière, tant elle reflète fidèlement l'opinion des amis sincères de la France sur la politique de l'Empire, dès lors arrivée à ce point où, comme l'a dit justement Thiers, il n'y a plus une faute à commettre. Patriote sincère en même temps qu'ami de la France, Deschamps se montre, d'ailleurs, inquiet des velléités d'annexions en Belgique qu'on prête, avec raison, à l'empereur. De celui-ci il a percé le jeu : compenser par la mainmise sur la Belgique le formidable accroissement de la Prusse. « Il échouera, là comme ailleurs, par l'indomptable résistance que la Belgique entière y opposera ». N'est-ce pas déjà le fier accent de la Belgique de 1914 ?

Lorsque, comme il l'avait prévu et essayé de le faire prévoir, la Prusse, derrière laquelle, maintenant, l'Allemagne entière fait bloc, saisit le prétexte de la candidature Hohenzollern pour se lever contre la France, Thiers essaye de retarder la guerre qu'il avait jugée inévitable.

Le 12 juillet 1870, nous apprend-il, la majorité de la Chambre et la plupart des ministres étaient avec lui, se déclarant « prêts à donner leur démission plutôt que de prendre la responsabilité de la guerre ».

Mais, après la dépêche d'Ems, un vertige saisit le monde politique. Avec quelle terrible ironie Thiers l'analyse : « Messieurs les ministres y ont vu un moyen de se rallier au parti de la guerre sans trop de déshonneur, de rentrer dès lors dans le cabinet d'où ils se sentaient près de partir, et ils ont apporté la folle déclaration du vendredi 15. »

Dans une lettre écrite le surlendemain à de Rémusat, il dénonce la maladresse de notre politique, qui a trouvé moyen, faisant ainsi le jeu de Bismarck, de rendre mauvaise aux yeux du monde notre juste cause. « Comme la Prusse ne pouvait continuer son œuvre sans mettre la main sur les Etats du sud de l'Allemagne, il fallait attendre ce jour-là..., et nous aurions eu pour nous une moitié de l'Allemagne,... l'Autriche,... l'Angleterre... Jusque-là, il fallait se contenter de vider le mieux possible les incidents quotidiens, sans avoir tort... La Prusse, qui s'était donné tort en soutenant la candidature Hohenzollern, ayant réparé son tort par le retrait de cette candidature, le tort est de notre côté, et nous sommes exposés à avoir toute l'Allemagne contre nous, l'Autriche résolument neutre, et l'Angleterre neutre, exaspérée. »

C'est donc sans aucune illusion que Thiers fit sa tournée dans les capitales européennes : elle fut vaine, comme il l'avait prévu.

La correspondance de Thiers ne nous apprend rien de bien neuf sur la Commune ni sur les premières années de la République. Elle confirme ce que nous savions déjà : le rôle capital joué par Thiers dans la restauration de la France, dans le rétablissement de son prestige en Europe. Il est intéressant, surtout, de le voir deviner les luttes futures et chercher des alliances. Les alliées toutes désignées de la France doivent être, suivant lui, l'Angleterre et la Russie, et tout comme nos hommes d'Etat du xxe siècle, il se préoccupe de concilier leurs rivalités. Il suit attentivement les affaires italiennes et se fait informer de l'état d'esprit qui règne en Autriche-Hongrie. Une lettre qu'il reçoit du grand apôtre yougoslave Mgr Strossmayer lui fait envisager et la lutte que se prépare à mener l'Allemagne pour la domination mondiale et l'appui qu'au cours de cette lutte la France est sûre de trouver dans les peuples slaves soumis à l'Autriche. Anticipations encore, qui se sont pleinement réalisées.

En résumé, *le Courrier de M. Thiers* présente un double intérêt : psychologique d'abord, car il nous fait pénétrer les sentiments et les pensées les plus secrètes du grand homme d'Etat, et l'on pourra s'y amuser à saisir les petits côtés de son caractère; politique ensuite, car les vues, les réflexions, les conseils de Thiers, du moins en ce qui concerne la politique extérieure, éternels comme les problèmes qui les ont suggérés, restent, bien que datant d'un demi-siècle et plus, d'une pleine actualité. Il serait à souhaiter que nos hommes d'Etat fissent du *Courrier de M. Thiers* leur livre de chevet. — Léon Abensour.

Yamagata (Aritomo), prince-maréchal et homme d'Etat japonais, né à Choshu (île de Nippon), en avril 1838, mort à Tokio en février 1919. Yamagata appartenait à l'une de ces familles de *samuraï*, parmi lesquels le mikado a trouvé les plus utiles auxiliaires pour son œuvre de rénovation. Depuis 1850 environ, les idées européennes pénétraient au Japon et particulièrement dans le clan de Choshu. C'est dans ce clan que se développa ce *parti des idées élevées* dont le programme comporte ce rapprochement avec les étrangers, que vient, pour sa part, de réaliser le shogun et l'adoption par le Japon des institutions de l'Occident. Aritomo Yamagata, dont l'intelligence très compréhensive, la souplesse, l'esprit d'intrigues, le talent militaire font un des leaders du parti du progrès, joue un rôle très important dans la rénovation.

Dès 1866, un commandement important lui est confié : la répression de la révolte de l'île de Kiou-Siou, où le daïmio Kokura s'est soulevé contre l'autorité, mal affermie encore, du mikado. L'année suivante, nouvelle révolte; cette fois-ci dans le nord de la grande île de Nippon : la rébellion du clan des Aïzu. Dans cette guerre, dite *guerre de châtiment*, guerre fort difficile en un pays montagneux, hérissé de forteresses féodales, Yamagata, colonel et chef d'état-major de l'armée de Saïgo Takamori, joue un rôle décisif. Il dirige l'une des colonnes de l'armée, prend Nagaska, puis vient rejoindre son chef devant Wakamakatzu, maîtresse forteresse des Aïzu, et coopère à la chute de cette place, dont la reddition consacre l'échec définitif de la révolte des clans du Nord. C'est l'heureuse issue de la guerre du châtiment qui permet à l'empereur Mutsu-Hito, arrivé au pouvoir en 1867, de faire table rase, pour la transformation du vieux Japon, des « hommes à deux sabres », en puissance moderne. Aritomo Yamagata, qui a gagné par ses services l'estime et la confiance de l'empereur, est, en 1869, envoyé en Europe. Il visite la Russie et la France pour étudier leurs constitutions militaires et politiques et revient de ce voyage définitivement gagné aux idées occidentales et persuadé, surtout, de la nécessité vitale où se trouve le Japon d'adopter intégralement l'organisation militaire des pays européens. Le programme qu'il rapporte satisfait pleinement l'empereur, qui le nomme successivement vice-ministre de la guerre (1870-1871), lieutenant général (1872) et ministre de la guerre (1873-1881).

Pendant près de vingt ans, la tâche essentielle de Yamagata a été l'organisation de l'armée. Cette armée qui, presque inexistante au début de l'ère du Meiji, est passée, en 1877, à 34.000 hommes, à 64.000 en 1896 (réserve non comprise), à 187.000 en 1901, à plus de 500.000 en 1915, a été presque exclusivement l'œuvre de Yamagata. Du moins, est-ce sa pensée directrice qui en désigna les grandes lignes; il fut aidé, en effet, dans sa tâche et par une mission française, qui séjourna au Japon de 1872 à 1880, et par des officiers de talent : Kirino, Saïgo, Tsugumichi, Yamada, Miura, Tani et Nozu. Organisation du recrutement et partage de l'empire en circonscriptions régionales, correspondant à une division; établissement de l'ordre de mobilisation; formation de la hiérarchie et institution des écoles militaires; introduction de l'armement, de l'équipement et de l'artillerie européens; création d'arsenaux : c'est toute la transformation de l'armée japonaise qu'il faudrait étudier dans le détail, pour se rendre compte de l'œuvre immense accomplie par Yamagata. L'activité et l'intelligence de Yamagata inspirent à ses compatriotes la plus vive admiration. Elle se traduit par ces paroles d'un samuraï : « Quel est le plus important des neuf ministères ? Celui dont les progrès remarquables honorent le Japon à l'intérieur et lui permettent de soutenir la comparaison avec tous les pays de l'extérieur ? C'est le ministère de la guerre. D'où vient que ce ministère est tellement supérieur aux autres ? C'est que Yamagata est son chef. » Sans doute, il est difficile de distinguer l'action personnelle du ministre de celle de ses collaborateurs nationaux et étrangers. Mais, certainement, toutes les décisions importantes furent prises par Yamagata, qui, préoccupé de tenir perpétuellement l'armée japonaise au niveau des armées étrangères, se fit traduire tous les ouvrages importants publiés en Europe sur les questions militaires.


Yamagata.

En 1877, Yamagata dut, une première fois, essayer l'outil qu'il était en train de façonner : les réformes politiques accomplies depuis 1868, par le mikado, avaient mécontenté un certain nombre des anciens samuraïs, regrettant leurs anciens privilèges. Le décret du 28 mars 1876, interdisant à la noblesse japonaise le port de ces deux sabres qui la symbolisaient, fit éclater çà et là des révoltes. La plus grave fut celle du clan de Satsuma, qui, sous la direction de l'un des vainqueurs de la guerre du châtiment, Saïgo, souleva toute l'île de Kiou-Siou.

Chef d'état-major du généralissime, le prince Arisugama, Yamagata trace le plan de la campagne et l'exécute. Mobilisation rapide de l'armée et de la marine, délivrance de Kumamoto, assiégé par les rebelles, prise de Kagosima, victoire décisive de Nobeoka, prise du camp de Satsuma : la répression énergique et rapide de la révolte est, pour la plus grande part, l'œuvre de Yamagata, qui, en récompense de ses services, est promu général, commandant de la garde impériale et élevé à la dignité de comte.

En 1881, il devient chef d'état-major général, et organise cet état-major, comme directeur de l'armée nouvelle. De cette armée il sera toujours le véritable chef, et son influence sera en toute matière militaire prépondérante. En 1885, cependant, c'est une nouvelle période de sa vie qui commence. Yamagata n'est plus exclusivement un militaire (il saura le redevenir à l'occasion), mais aussi un homme politique.

1885, en effet, marque la date où les hommes du clan de Choshu (province natale de Yamagata) prennent le pouvoir. Ils le conserveront plus de vingt ans. En eux, en Yamagata surtout, s'incarnent des tendances très nettes : nationalisme et militarisme. Adopter, sans restrictions, les institutions modernes, surtout les institutions militaires de l'Occident et les développer, de façon à faire du Nippon une grande puissance, se lancer dans les conflits mondiaux et, d'autre part, maintenir, sous des apparences parlementaires, le pouvoir absolu du mikado, tel est le programme politique du clan de Choshu. Yamagata le représente à merveille.

Dans le ministère Ito, premier cabinet formé au Japon suivant le système européen, il prend le portefeuille de l'intérieur (1885-1888) et le conserve dans le cabinet Kuroda. A la fin de l'année 1888, il est chargé d'une nouvelle mission en Europe et en Amérique, mission de caractère administratif, cette fois : il s'agit d'étudier, dans les démocraties des deux mondes, le fonctionnement des assemblées municipales et départementales. A son retour (1889), il devient premier ministre, et son cabinet inaugure l'établissement du régime constitutionnel. Ce régime, d'ailleurs, laisse, en réalité, un pouvoir presque autocratique à l'empereur, derrière la façade démocratique et parlementaire de la Chambre des pairs et de la Chambre des représentants. Comme tel, il semble qu'il ait réalisé assez bien les conceptions de Yamagata. Le régime municipal et départemental que sa loi de 1890 institue s'inspire, comme le régime allemand qu'il calque en partie, de la préoccupation de ne pas trop diminuer, au profit des assemblées locales, l'autorité des représentants du pouvoir central.

Il ne quitte la présidence du conseil (1891) que pour devenir, bientôt après, ministre de la justice (1892). C'est le moment où le gouvernement préparait la refonte complète des anciennes lois japonaises et l'adoption des codes européens. Une violente opposition se manifesta alors contre l'introduction de ces lois étrangères, qui bouleversaient complètement les coutumes familiales du vieux Japon. Cette opposition trouve son écho au Parlement. Yamagata, mis en minorité par le projet de code civil, cède la place à Matsukata. C'est pour devenir président du conseil privé (1893), puis à nouveau, dans le deuxième cabinet Ito, ministre de la guerre et inspecteur général de l'armée (1894-1895). Considérant comme fatale la guerre avec la Chine et même la désirant, Yamagata s'attache à renforcer l'armée et, quand le conflit coréen arrive à l'état aigu, quand (31 juillet 1894) la guerre éclate, l'armée japonaise possède, par l'armement et l'organisation, une supériorité écrasante sur l'armée chinoise. Dès les premiers jours de la campagne, l'armée japonaise a, par l'heureux débarquement à Asan, la défaite des Chinois devant cette ville, décidé du sort de la campagne. Après que le général Nozu s'est (15 septembre) emparé de Ping-Yang, principal nœud stratégique de la Corée, Yamagata vient prendre en personne le commandement de la première armée (26 septembre), marche sur le Yalou et force le passage de ce fleuve à Wi-Chiu, brisant la frontière et couvrant ainsi la route de la Mandchourie. Après avoir fait occuper Tatung-Kou à l'embouchure du Yalou, il se dirige rapidement vers Feng-Huang-Cheng, le plus important centre de route de la Mandchourie et établit son quartier général à An-Toung. Là, il élabore son plan de campagne : marcher rapidement sur les principales villes de la Chine du Nord (qui, à des titres divers, sont les deux plus importantes de l'empire), Pékin et Moukden, et établir sa liaison avec la deuxième armée, qui se dirige vers Weï-Haï-Weï. Il occupe assez rapidement les principaux points stratégiques et, particulièrement, la chaîne des Chan-Ling, d'où l'on domine la vallée du Liao-Ho, route naturelle vers Pékin et Moukden. Mais, à partir du mois de novembre, la campagne devient très difficile. La température est exceptionnellement basse, la Mandchourie est hérissée de chaînes de montagnes. Yamagata, qui a divisé son armée en trois colonnes, conduit lentement la principale jusqu'à Sin-Tcheng (12 décembre). Quelques jours auparavant, atteint de la fièvre, il a dû passer le commandement de la première armée à son lieutenant, le général Nozu. Après la victoire à laquelle il a contribué si largement, il est nommé marquis et feld-maréchal.

Envoyé comme ambassadeur extraordinaire au couronnement du tsar Nicolas II (1896), il signe avec la Russie la convention de 1896, par laquelle les deux Etats reconnaissent l'indépendance de la Corée.

En 1898, il fait partie du conseil des maréchaux (gensuifu) et du conseil supérieur de la guerre, créés l'un et l'autre à cette date. La même année, il devient à nouveau premier ministre (1898-1900). Son gouvernement est dirigé surtout par deux préoccupations : la défense des prérogatives impériales et l'accroissement de la puissance militaire. En 1901, arrive au pouvoir Katsura, qui poursuit pendant son long ministère (1901-1905) la même politique. Yamagata emploie toute son influence, très grande auprès du mikado, pour la faire triompher. C'est ainsi que, malgré l'opposition du parti de la paix, représenté par le marquis Ito, il pousse à la guerre avec la Russie. Son action et celle de Katsura ont été l'un des facteurs prépondérants de la rupture.

Pendant la guerre de Mandchourie, Yamagata est chef d'état-major général. Sans doute, il est difficile de déterminer très précisément son rôle dans une guerre qu'il n'a pas conduite en personne. Mais on peut remarquer : 1° que l'armée qui a combattu en Mandchourie est celle-là même qu'avait forgée depuis plus de trente ans Yamagata et dont il avait monté, avec la plus minutieuse précision, les différents rouages; 2° que le maréchal Oyama, chef suprême des armées nippones, a dans son pays la réputation d'un stratège, qui vaut plus par l'énergie du caractère que par la science. (On peut donc supposer que les plans exécutés par le généralissime ont dû être, au moins dans leurs grandes lignes, l'œuvre du chef d'état-major, stratégiste consommé); 3° enfin, les sous-ordres d'Oyama, Oku, Nozu sont d'anciens collaborateurs de Yamagata dans la guerre de Chine.

Le peuple et l'empereur ont, d'ailleurs, considéré Yamagata comme l'un des grands vainqueurs de la guerre. Après le traité de Portsmouth, « il a pu sembler pendant quelques années, dit un historien (de La Mazelière, *le Japon*), l'homme le plus populaire du Japon ». L'empereur, qui le fit duc (1901), l'appela à la présidence du conseil privé, où il est resté de 1905 à 1909. Nommé prince en 1909, il ne fait plus, dès lors, partie d'aucun ministère. Mais, membre de ce conseil des *genrô*, en qui se perpétuent les principes traditionnels de la politique japonaise depuis le début de la restauration impériale et très écouté de Mutsu-Hito, il continue d'exercer une influence très grande, comme leader du parti conservateur.

La vie du maréchal Yamagata semble synthétiser l'histoire, incarner l'âme de ce Japon nouveau qui, sans renoncer aux vertus guerrières des ancêtres, a su prendre à l'Europe tout ce qu'elle pouvait donner pour faire plus puissant l'empire du Soleil-Levant, fils des dieux. — Léo Solal.

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie), Paris, 17, rue Montparnasse. — Le Gérant : L. Grosley.



Juillet. — Les Douze Mois, par Josse de Mouper (dessinateur), Adrien Collaert (graveur), Phils Galle (imprimeur) [XVIe siècle].

Traduction de la légende latine : Juillet tire son nom du Julius italien ; de sa faux recourbée, il moissonne les blés mûrs ; il assemble et lie en gerbes les épis offerts par Cérès, tandis que le soleil occupe le signe du Lion, qui amène la chaleur.

N° 185. — Juillet 1922

allergie n. f. (du gr. *allos*, autre, et *ergein*, agir). Modification d'un organisme par un virus, telle qu'une réinoculation par ce même virus du même organisme donne lieu à des réactions différentes de celles que la première inoculation avait provoquées.

— Encycl. A la base de la théorie de l'allergie se trouve le *phénomène de Koch*. Voici en quoi il consiste : quand on injecte à un cobaye neuf des bacilles tuberculeux, il se produit un chancre, puis de l'adénite, qui se développe lentement. Mais si, trois semaines plus tard, on refait au même animal la même injection d'une dose égale de bacilles tuberculeux, au lieu du nodule de la première inoculation, apparaît, au bout de trois ou quatre jours, une ecchymose, à laquelle succède un processus de nécrose, qui tend à éliminer les microbes. Donc, les phénomènes réactionnels ne sont pas les mêmes dans le premier cas que dans le second. D'où le nom d'*allergie*, proposé par von Pirquet, pour désigner la manière spéciale dont un organisme infecté réagit à une nouvelle inoculation du même virus.

Von Pirquet essaya de donner de ce phénomène, à l'imitation d'Ehrlich, une interprétation purement chimique. Pour lui, tout antigène pénétrant dans l'organisme y provoque la formation de deux anticorps différents : 1° l'*antitoxine*, qui se combine avec la toxine et la neutralise; apparue vite, elle disparaît de même; 2° l'*ergine*, qui, au contraire, apparaît tardivement, mais persiste longtemps; elle se fixe sur un certain groupement moléculaire de l'antigène (*allergène*), inoffensif par lui-même, et, de cette combinaison, résulte un poison, l'*apotoxine*. Par suite, si la seconde inoculation d'antigène est très proche de la première, les accidents doivent être réduits au minimum, parce que l'antitoxine en excès suffit à saturer la toxine, alors que l'ergine n'a pas encore eu le temps de se former en quantité suffisante. En revanche, si la seconde inoculation est assez éloignée de la première, l'antitoxine n'existe plus, l'ergine est abondante, et l'apotoxine se forme aussitôt; les accidents se développent rapidement et avec intensité et évoluent dans une période de temps plus courte que la première fois.

On voit que le schéma de l'allergie, tel que l'a dessiné von Pirquet, se superpose presque exactement à celui de l'anaphylaxie de Ch. Richet. Inutile de faire remarquer que c'est là une explication purement verbale. *Antitoxine, ergine, allergène, apotoxine* sont des mots sous lesquels il n'y a pas de réalités chimiques. Nous ne savons à peu près rien, à ce point de vue, des toxines tuberculeuses, et encore moins des antitoxines. C'est tout au plus si nous constatons, dans les colloïdes de l'organisme infecté, des variations de propriétés physiques, dont nous commençons seulement à entrevoir le mécanisme et l'importance.

Quoi qu'il en soit, l'hypothèse de l'allergie a été appliquée à l'interprétation de faits cliniques, et elle tient actuellement une assez grande place en pathogénie, notamment dans le domaine de la tuberculose.

La tuberculose, en effet, affecte des caractères différents chez les jeunes enfants et chez l'adolescent et l'adulte, car la réaction ganglionnaire du premier manque chez les seconds, qui ont tendance à faire des poussées évolutives et à caséifier leurs lésions. Or, l'enfant, considéré comme un organisme neuf, s'il ne succombe pas aux accidents de la première inoculation tuberculeuse, se trouve en quelque sorte immunisé, pourvu qu'il garde un foyer latent ou torpide qui sert à maintenir, dans les humeurs, les anticorps tuberculeux : c'est le cas, par exemple, des scrofuleux. Si, plus tard, le sujet est réinfecté, comme c'est la règle (90 p. 100 des adultes seraient sensibles aux tuberculino-réactions, qui sont des réactions d'allergie), l'état allergique créé par la primo-inoculation peut se manifester sous deux formes : quand la réinfection est minime, occasionnelle, la présence des anticorps suffit à faire jouer l'immunité acquise et maintenue, et les accidents consécutifs sont parfois si bénins qu'ils peuvent passer inaperçus ; quand, au contraire, la réinoculation est massive, répétée, c'est la sensibilisation anaphylactique qui entre en jeu pour produire les troubles graves, étendus et profonds, qui caractérisent la tuberculose de l'adulte, la tuberculose spécialement pulmonaire. Et cette différence tiendrait à ce que, dans le premier cas, c'est l'antitoxine qui l'emporte sur l'apotoxine, tandis que, dans le second, c'est l'apotoxine, en raison de la massivité ou de la répétition de la réinfection. Ainsi l'état allergique, créé par la primo-inoculation, est un état humoral instable, oscillant, répondant, d'après L. Bernard, à l'ancienne notion du *terrain* tuberculeux. En somme, il faut admettre, semble-t-il, que la manière dont l'organisme tuberculisé réagit à une nouvelle contamination dépend surtout du nombre des bacilles qui l'envahissent, mais est aussi influencée par l'état propre des défenses de l'économie. L'allergie n'en serait que l'expression rendue visible par la tuberculino-réaction, qui s'accuse pendant les périodes de résistance maxima, mais fléchit, au contraire, quand l'organisme cesse de se défendre convenablement. (V. anergie, page suivante.)

On a fait appel à l'intervention de l'allergie dans la vaccine et dans plusieurs infections. Ainsi P. Gatinel a récemment soutenu que les fausses vaccines ne sont que des réactions d'allergie, caractérisées par la précocité et la rapidité de leur évolution. En ce qui concerne la syphilis, qui ne manque pas de certaines analogies cliniques avec la tuberculose, Babonneix n'admet guère, à titre de réactions allergiques probables, que les neuro-récidives observées au cours du traitement arsenical intensif, remarquables, en effet, par leur précocité, leur intensité et leur peu de durée. — Dr J. LAUMONIER.

anergie n. f. (du gr. *an* priv., et *ergein*, agir). Absence d'allergie (v. l'art. précéd.).

— ENCYCL. L'allergie est un état humoral instable, créé dans un organisme par la première inoculation d'un virus. Par suite de cette instabilité, une second inoculation du même virus donne lieu à des phénomènes différents, tantôt d'immunité, tantôt de sensibilisation, suivant les circonstances. L'état allergique des tuberculeux, qui ne se produit qu'au bout d'un certain temps (plusieurs semaines à plusieurs mois, constituant la période préallergique), après la première inoculation tuberculeuse, est mise en évidence par la tuberculino-réaction. Quand cette réaction est positive, on admet qu'elle est le signe d'une tuberculisation, que les symptômes en soient patents ou occultes. Or il est des cas où, chez des tuberculeux notoires, cette réaction devient négative. Ainsi, chez des tuberculeux atteints d'une infection intercurrente, fièvre typhoïde, rougeole, grippe, rhumatisme articulaire aigu, etc., la tuberculino-réaction, positive avant, se montre négative pendant la maladie intercurrente, pour redevenir après positive. Bien plus, dans les formes les plus graves de la tuberculose: fièvre hectique, période cachectique, granulie, elle apparaît négative. C'est à cette absence d'allergie, mise en évidence par la négativité de la tuberculino-réaction, qu'on a donné le nom d'*anergie*.

On a tenté d'expliquer l'anergie en supposant que les défenses organiques sont épuisées, qu'il ne se produit plus d'antitoxines et que, dès lors, l'apotoxine, seule, entre en jeu. Mais cette explication demande à être examinée de près. D'après von Pirquet, le poison appelé *apotoxine* résulte de la combinaison de l'allergène avec un anticorps, l'ergine, différent de l'antitoxine. On devrait, en conséquence de l'explication hypothétique de l'anergie, supposer que l'antitoxine et l'ergine se produisent séparément et sans avoir l'une sur l'autre aucune influence. Or, aucune constatation, expérimentale ou clinique, n'autorise à accepter cette différence, imaginée pour les besoins de la cause. Néanmoins, on conçoit, sans recourir à l'hypothèse chimique de von Pirquet, qu'un organisme épuisé par une longue lutte contre une infection ne puisse plus donner de réactions de défense, mais non que manque la réaction de sensibilisation qui, à ce moment, doit être mise en évidence par la tuberculine injectée. Bien plus obscure encore est la raison pour laquelle l'état allergique disparaît, chez un tuberculeux, au cours d'une infection intercurrente. Est-ce parce que les antitoxines sont toutes employées à neutraliser les toxines produites par le virus de cette infection ? Mais, alors, ces antitoxines ne sont pas spécifiques, et il n'y a pas de motif apparent pour que la tuberculino-réaction ne demeure pas positive. Est-ce parce que les défenses organiques sont épuisées comme dans le cas de granulie ? Non, puisque, l'infection intercurrente guérie, la tuberculino-réaction redevient positive. Somme toute, les faits d'anergie sont là, et il n'y a pas à les nier ; mais l'explication qu'on en donne demeure extrêmement obscure, et il en sera de même tant qu'on voudra fournir une interprétation purement chimique de modifications humorales, qui sont surtout d'ordre physique, colloïdal. — D.-J. LAUMONIER.

Après le gros temps, tableau de Mme Virginie Demont-Breton, exposé en 1922 au Salon des Artistes français. La mer, écumante encore, est grise et blanche. Une famille de pêcheurs vient ramasser les épaves d'un canot sombré. Un homme en habit jaune et un enfant en béret bleu relèvent une pièce de bois ; plusieurs femmes emportent d'autres débris. Le ciel est encore noir au-dessus des collines claires. Quelques mouettes volent à droite. L'ensemble du tableau est traité avec sûreté et adresse (v. p. 844). — Ph. M.

Armide, tableau de Paul Gervais, exposé en 1922 au Salon des Artistes français. La princesse est étendue sur une sorte de trône, avec, derrière elle, un Amour de pierre. Ses femmes, nues dans la lumière dorée d'un soleil d'été, l'entourent. A droite, monté sur un cheval caparaçonné de violet et d'or, apparaît le chevalier en armure, tenant une longue lance. Pour cette scène de fantaisie, l'auteur a adopté un coloris de fantaisie ; il a prodigué les couleurs fleuries, les roses, les violets et les mauves (v. p. 844). — Ph. M.

Atelier (L'), tableau de Lucien Simon, exposé en 1922 au Salon de la Société nationale des beaux-arts. C'est un sujet qui a été assez souvent traité. Quelques élèves sont réunis autour du maître, occupé à la correction ; le modèle, nu, est assis sur un tabouret, avec, sur les genoux, une étoffe jaune citron. Au premier plan, tombe une étoffe rouge ; un violoncelle est posé devant une chaise ; de l'autre côté, un jeune peintre à lunettes, vêtu d'une blouse jaune, travaille. L'auteur s'est représenté lui-même penché sur la rampe de l'escalier, dans le fond du tableau. Il l'a fait en quelques touches de pinceau rapides et très significatives.

C'est, du reste, par ce brio de l'exécution que Lucien Simon se distingue d'abord. C'est un virtuose. Mais il n'est pas que cela : il y a dans cette œuvre un effort certain d'arrangement, une recherche d'agréables oppositions de couleur, une vérité certaine des types. Si l'œuvre est d'un réaliste peu préoccupé des arabesques générales, elle ne manque, cependant, pas de vigueur, ni d'adresse. Les groupes sont bien disposés ; la figure nue est traitée avec aisance et sûreté (v. p. 845). — Philippe MERCIER.

Bataille (Henry), poète et auteur dramatique français, né à Nîmes le 4 avril 1872, mort à la Malmaison le 2 mars 1922. Henry Bataille — ou, plus exactement, « de Bataille » — appartenait à



Henry Bataille. (Phot. Manuel.)

une vieille famille méridionale. Son père, qui était magistrat, finit sa carrière à Paris comme conseiller à la cour. C'est dans cette ville que fut élevé le futur auteur dramatique : il fit ses études au lycée Henri-IV et au lycée Janson, puis songea d'abord à s'adonner à la peinture et suivit les cours de l'académie Julian. Ces années d'atelier ne furent pas sans profit : Henry Bataille y acquit un agréable talent, dont témoignèrent par la suite plusieurs affiches qu'il dessina lui-même pour ses pièces et un curieux album de portraits, *Têtes et Pensées*, publié en 1901. Mais c'est vers la littérature qu'allaient les secrètes aspirations du jeune artiste. On raconte que dès 1889, à dix-sept ans, il avait adressé à Antoine une pièce en vers : *Nais et Prosper*, dont le manuscrit fut égaré. En 1894, étant encore à l'académie Julian, il aborda le théâtre en donnant au théâtre de l'Œuvre une féerie lyrique, *la Belle au Bois dormant*, écrite en collaboration avec R. d'Humières. Cette œuvre, d'un symbolisme nuageux et raffiné, fut en général assez mal accueillie.

En dépit des sévérités de la critique, qui conseillait vivement au jeune peintre de retourner à ses pinceaux, Bataille ne renonça pas à ses ambitions littéraires. L'année suivante, il faisait paraître un recueil de poèmes, *la Chambre blanche*, petit livre « tout blanc, tout tremblant, tout balbutiant » ; écrivait dans sa préface Marcel Schwob, où se manifestait une sensibilité aiguë et volontiers douloureuse, vibrant aux moindres impressions, habile à découvrir la secrète poésie des choses les plus humbles et s'exprimant en des vers fluides, réticents, dont la simplicité voulue se rehausse parfois d'une pointe de préciosité. Chose curieuse : chez un peintre, le pittoresque ne tient qu'une part minime dans cette poésie, qui est surtout musicale et évocatrice plus que descriptive. Elle a, en outre, pour caractéristique d'associer à l'émotion intime la banalité des décors quotidiens, les mille détails de la vie ordinaire, qui, naturellement, se muent en symboles.

Ainsi :

Les souvenirs sont des chambres sans serrures,
Des chambres vides où l'on n'ose plus entrer,
Parce que de vieux parents jadis y moururent...

Ainsi, encore, la Douleur :

C'est une femme comme les autres, en noir,
Très difficile à distinguer..., et l'on sait seulement
Qu'elle porte à la main un grand sac de voyage
Et qu'elle est pauvre, et qu'elle a dû être jolie...
Nous l'avons tous heurtée, nous avons dit : « Pardon ! »
Et, très mélancolique, elle nous a souri.
Il semble bien qu'on l'ait déjà rencontrée; mais, songe-t-on,
Les visages sont si semblables dans la vie !...

Ces derniers vers sont tirés d'un second recueil, *le Beau Voyage*, paru seulement en 1905 ; mais on se rend compte que, d'un volume à l'autre, la poétique de Bataille n'a pas changé. Elle se maintint identique dans les recueils suivants : *la Divine Tragédie*, inspirée de la guerre (1917) et *la Quadrature de l'amour* (1920). On constate, cependant, pour le fond, une mélancolie plus désenchantée, mais sans révolte et inclinée, au contraire, vers une universelle pitié et, dans la forme, une tendance de plus en plus marquée à rapprocher le vers de la prose, en lui gardant, bien entendu, son rythme propre, mais en ne lui laissant pour parure que l'originalité, — disons même la « subtilité » de la pensée.

Il n'était pas inutile d'insister sur la personnalité poétique de Bataille, que sa renommée d'auteur dramatique a fini par reléguer au second plan ; car c'est elle qui, précisément, aide à comprendre et à expliquer son théâtre. A mainte reprise, dans les préfaces de ses pièces — qui trahissent de si intéressante façon l'impressionnabilité de cette âme d'artiste, impatiente de la critique et facilement irritable — Henry Bataille a insisté surtout, pour défendre son œuvre, sur l'exactitude de son observation. Il se comparait même à l'entomologiste Fabre, se piquant d'apporter à l'étude de la vie contemporaine une attention aussi patiente et minutieuse. Ne s'illusionnait-il pas, et n'était-il pas plus près de la vérité lorsque, dans la préface de *Ton sang*, il annonçait, par opposition au théâtre d'idée alors en faveur, la venue du « théâtre des poètes, qui sauront extraire de l'exacte réalité de la vie moderne, âmes et choses, la poésie profonde qu'elle recèle et dont ils pénétreront intimement le mystère » ? En tout cas, c'est sa propre conception du théâtre qu'il définissait en ces quelques lignes, et c'est bien ce qu'il s'est efforcé de réaliser au cours de sa carrière dramatique.

L'échec de *la Belle au Bois dormant* n'avait pas, en effet, découragé Bataille. Deux ans plus tard, il faisait représenter *la Lépreuse*, tragédie légendaire, directement inspirée des vieilles ballades populaires de Bretagne et remarquable par l'art avec lequel le poète avait retrouvé la simplicité de sentiments et la naïveté de langage propres aux époques primitives. Pourtant, Bataille ne s'attarda point dans ce monde de la légende, et c'est dans la vie contemporaine qu'il allait désormais situer ses drames. *Ton sang*, qui inaugure cette nouvelle manière (1879), trahit encore beaucoup d'inexpérience, notamment, par le symbolisme qui, se mêlant à la trame du drame, rend celui-ci parfois obscur, et par le dialogue qui trop volontiers s'épanche en longues tirades. A y bien regarder, cependant, tout Bataille est déjà là, avec son goût pour les sujets exceptionnels et morbides, sa recherche du pathétique au moyen d'impressions nerveuses, son habitude de mêler au dialogue de discrètes effusions lyriques. Ces tendances allaient se préciser davantage avec *l'Enchantement* (1900), comédie de force et de joliesse, marivaudage exaspéré, qui a son point de départ dans la névrose d'une fillette de seize ans, éprise du mari de sa sœur et obstinée dans sa passion maladive, au risque de déchaîner le drame sur un foyer paisible. La bizarrerie audacieuse et pathologique du sujet — du « Marivaux de Salpêtrière », disait Larroumet — l'excès de subtilité dans l'analyse des caractères et des sentiments, un mélange un peu décevant, quoique nettement voulu, de comique et de tragique, un reste de préciosité dans le dialogue, tout cela choqua quelque peu la critique, qui ne put s'empêcher, cependant, de reconnaître les qualités de cette œuvre et d'y voir « l'aurore d'une carrière dramatique incomparable ».

De fait, les pièces de Henry Bataille allaient dès lors se succéder, suscitant chaque fois — ainsi que toutes les œuvres originales et fortes — de vives discussions, heurtant comme à plaisir les idées et les habitudes du public, finissant néanmoins, pour la plupart, par s'imposer ; certaines même subissant avec bonheur la redoutable épreuve de reprises où, à plusieurs années de distance, elles retrouvaient un succès supérieur à celui qu'elles avaient connu lors de leur première apparition.

Si *le Masque* échoua en 1902 au Vaudeville, par contre, *Résurrection*, d'après le roman de Tolstoï, fut favorablement accueilli, cette même année, à l'Odéon. Peu après, Bataille remportait son premier grand succès avec *Maman Colibri* (1904). Ce n'était point un succès facile. L'aventure de cette femme de quarante ans, qui, après vingt ans de vertu, s'éprend soudainement d'un ami de ses fils, presque un gamin, et abandonne pour lui mari, enfants, foyer, était foncièrement déplaisante. Pourtant, par le charme de son art, par la violence de son pathétique, et aussi en idéalisant peu à peu son héroïne qui pré-

sentée d'abord comme une créature dominée par l'amour, finit par devenir une image vivante et pitoyable de la souffrance et du sacrifice, Henry Bataille triompha des secrètes répugnances des spectateurs, dont les nerfs torturés étaient incapables de réaction.

C'est à de tels éléments qu'est dû le succès des œuvres qui suivirent : *la Marche nuptiale* (1905), drame très poignant et très noble, dont l'héroïne, nature volontaire, droite, mais tendre jusqu'au mysticisme, « porte la peine de son idéal » et se punit par la mort d'une méprise amoureuse; *Poliche* (1905), âme héroïque, dont l'humilité se cache mal sous des dehors tapageurs; *la Femme nue* (1908), œuvre toute palpitante, cette fois, d'une vie véritable, et illustrant d'une humanité profonde et d'une pitié tragique la banale aventure d'une femme qui, après avoir partagé les mauvais jours d'un artiste, est rejetée par celui-ci, quand il a conquis la célébrité; *le Scandale* (1909), où l'on voit une provinciale se débattre contre le chantage d'un aventurier de villes d'eaux et expier cruellement une heure d'égarement.

Tandis que, dans *le Songe d'un soir d'amour* (1910), il traitait le thème éternel du Souvenir et retrouvait les accents de *la Chambre blanche* pour évoquer les puissances immatérielles qui rôdent mystérieusement autour de nous, Henry Bataille revenait aux sujets et aux caractères d'exception, avec *la Vierge folle* (1910), qui relate, avec une violence frémissante où se rencontrent le meilleur et le pire du poète, les péripéties d'un double duel entre les forces de l'instinct et les lois sociales d'une part et, d'autre part, entre l'amour exalté d'une jeune fille qui prétend aller jusqu'au bout de sa passion et l'amour généreux d'une épouse qui porte l'esprit du sacrifice jusqu'à l'oubli de sa dignité; *l'Enfant de l'amour* (1911), dont le héros, fils d'une ancienne professionnelle, offre un singulier « amalgame de beautés et de laideurs inconscientes, unissant aux instincts les meilleurs une amoralité ingénue »; *le Phalène* (1913), où est décrite, dans une âme ardente, tumultueuse et très romanesque de jeune fille slave, la réaction de la jeunesse en face de la mort.

A la même date, cependant, Bataille semblait vouloir faire effort pour renouveler son talent en écrivant *les Flambeaux*, pièce hardiment idéaliste, qui a pour objet la lutte de la matière et de l'esprit, mais, malgré de sévères et fortes beautés, tend plutôt à marquer l'impuissance des idées à fournir une règle certaine de vie. Cet aspect nouveau de son talent, Bataille devait le montrer encore dans *l'Amazone* (1917), drame inspiré de la Grande Guerre, dans *l'Animateur* (1920), où les considérations sociales se mêlent aux sentiments et aux passions et, tout récemment encore, dans *la Chair humaine* (1922). Pourtant, même dans ces pièces, c'est toujours aux individus que s'attache le poète, et ce qu'il tente d'analyser, ce sont moins les événements et les idées que leurs réactions sur certains tempéraments. D'ailleurs, il devait rester jusqu'au bout le peintre de l'amour et des âmes féminines, comme en témoignent *Notre image* (1918), douloureuse confrontation de la femme vieillie avec le rayonnement de la jeunesse, *les Sœurs d'amour* (1919), curieuse étude de l'amour spiritualisé chez une honnête femme, qui veut bien aimer, mais non faillir, *la Tendresse* (1921), où le poète dresse en face de l'amour, soumis à la tyrannie des sens, la tendresse, laquelle est « la vraie expression du cœur pour ceux qui se sont réellement aimés », *l'Homme à la rose* (1921), fantaisie shakespearienne, qui a pour héros don Juan, *la Possession* (1922), où est repris « sous son aspect moderne le drame de la jeunesse, le vieux thème éternel de Manon et Des Grieux ». C'est précisément tandis qu'il corrigeait les épreuves de cette dernière pièce, dans sa propriété du Vieux-Phare, à la Malmaison, que Bataille succomba, le 2 mars, à une embolie au cœur. Cette mort brutale, en frappant l'écrivain en pleine activité, ne lui a pas permis d'aller jusqu'au bout de son œuvre. Celle-ci est, cependant, assez considérable pour qu'on puisse en dégager les principaux caractères.

Un des premiers mérites du théâtre de Bataille est qu'aucune des pièces qui le composent n'est indifférente. Même celles qui surprennent par l'étrangeté des sujets ou la singularité des caractères retiennent l'intérêt. Elles sont, les unes et les autres, d'une originalité indiscutable et attestent le souci constant qu'avait Bataille sinon de se renouveler — car un tempérament aussi accusé que le sien ne pouvait guère se modifier — du moins d'explorer chaque fois un coin nouveau de l'âme, de scruter un aspect nouveau de la passion. Bataille est peut-être, de nos auteurs dramatiques, celui qui a poussé le plus loin l'analyse du cœur humain, et toutes ses pièces sont d'une grande richesse psychologique. Il est difficile, en outre, d'échapper au charme particulier qui se dégage de ces œuvres, d'une construction très adroite, où toutes les ressources du métier dramatique sont habilement utilisées pour faire rendre aux situations leur maximum d'effet — témoin le dénouement du *Scandale* — et dont le style, tour à tour violent et délicat, est en outre imprégné d'une poésie d'images qui élargit singulièrement le dialogue. Mais — il faut bien le dire — ce charme est souvent morbide, agissant plus sur les nerfs des spectateurs que sur leur sensibilité profonde.

Aussi est-il rare qu'une pièce de Bataille donne cette sérénité d'émotion que doit communiquer une œuvre d'art parfaite. Il s'en dégage trop souvent, au contraire, une impression pénible, même choquante. Certains critiques ont pris prétexte de cela pour taxer Bataille d'immoralité et lui reprocher de se complaire aux situations équivoques, aux personnages suspects; ce reproche fut très sensible au poète, qui s'en est âprement défendu. Il est vrai que la plupart de ses héroïnes — car Bataille, comme Racine, est surtout un peintre de la femme — s'abandonnent sans frein à leur instinct et sont, à tout prendre, d'une qualité morale médiocre ; leurs défaillances ne sont, en général, atténuées par aucune lutte intérieure. On peut les plaindre, il est difficile de les aimer. Or, c'est à les aimer que le poète voudrait nous conduire, parce qu'il les aime lui-même, ou plutôt parce que, chez lui, l'amour se confond avec la pitié. Dans Diane de *la Vierge folle*, dans *Maman Colibri*, dans Mme Férioul du *Scandale*, il ne voit que de malheureuses créatures, victimes d'une inéluctable Fatalité, terrassées par la force tyrannique de l'Amour. Aussi s'abstient-il de les juger.

Dominé par sa sensibilité, qui lui inspire pour les misères des hommes une immense pitié, Bataille s'est fait le poète de la souffrance humaine; il s'en émeut partout où il la rencontre, il ne voit qu'elle : le reste lui est indifférent. En quoi il a tort, car cette sympathie exclusive lui ferme les yeux sur des imperfections, des laideurs même que nous autres, spectateurs, ne pouvons nous empêcher d'apercevoir. Il n'est, certes, nullement interdit à un écrivain — auteur dramatique ou romancier — de représenter des êtres dévoyés ou pervertis; encore convient-il de les maintenir sur leur plan véritable. Pour avoir méconnu cette loi d'esthétique, Bataille s'est laissé entraîner à des exagérations ou des erreurs. Sa dernière pièce, *la Possession*, est sous ce rapport très caractéristique. Qu'une jeune fille, avide de richesse, se vende à un vieux viveur et, pour satisfaire ses appétits de luxe, sacrifie un amour sincère, soit; mais qu'au moment d'accomplir cette vilaine chose, elle se pose en victime, qu'elle cherche à nous attendrir, c'est trop; quand elle dit, par exemple, à son jeune amant qui la supplie de demeurer :

> Je reconnais, va, qu'il y a quelque chose de triste, de bien mélancolique dans cette immolation que je vais faire, contrainte et forcée, de ma vie de jeune fille..., mais qui de nous deux doit en souffrir le plus ?... Ce n'est pas toi, puisque tu n'as qu'à prendre ton mal en patience !...

il y a dans ces paroles une inconscience qui, on peut le craindre, dénote chez l'auteur une déformation de sensibilité.

Peut-être Bataille eut-il, en effet, le tort de s'abandonner trop docilement aux élans de sa sensibilité et de ne pas exercer sur elle un assez rigoureux contrôle. On ne peut pas trop le déplorer, cependant, car c'est évidemment à cette sensibilité qu'il doit les plus rares qualités de son art : cette étonnante adresse à saisir l'infiniment petit de la sensation, ce charme délicat et mélancolique qui nimbe tous les sentiments — voyez, par exemple, comment, chez lui, l'amour féminin se teinte toujours d'une nuance maternelle, — ce don d'humanité frémissante qui communique à ses drames tant de chaleur et de vérité et qui lui a inspiré des pièces d'une perfection presque totale, comme *la Marche nuptiale*, son chef-d'œuvre ; enfin, ce mélange de lyrisme et de réalisme qui colore tout son théâtre : théâtre de poète, qui est avant tout le reflet d'un tempérament individuel — riche, tumultueux et inégal — et où l'on aurait tort de chercher une peinture objective de notre société moderne, mais qui, en nous présentant de malheureuses créatures d'amour, si exceptionnelles soient-elles, n'en contribue pas moins à fixer quelques-uns des aspects éternels de la Vie. — FÉLIX GUIRAND.

Bucolique, tableau de René Ménard, exposé en 1922 au Salon de la Société nationale des beaux-arts. Le berger antique, sa femme et son enfant, se reposent à terre. Ils sont nus, ou à peu près, et ont posé des fruits devant eux. Une jeune femme en apporte d'autres, dans une corbeille qu'elle tient sur la tête. Elle a une tunique flottante d'étoffe jaune. Derrière les personnages, paissent les vaches blanches et brunes. Au deuxième plan, s'élève un rideau d'arbres touffus, surmonté de deux cyprès sombres. Plus loin, ce sont les eaux calmes d'un lac et, dans le fond, les courbes harmonieuses des montagnes. C'est une nouvelle variation sur un thème familier à l'artiste. Ces églogues, on les a déjà vues chez Claude Lorrain et chez ses successeurs. René Ménard prétend assurément être l'un d'eux, mais, s'il ne renouvelle pas le sujet, il renouvelle peu à peu sa facture ; il l'élargit d'année en année ; sa touche se fait plus visible et plus libre, son dessin plus ferme ; son coloris abandonne les harmonies dorées des vieux tableaux pour la fraîcheur des impressions réelles (v. p. 846). — PH. MERCIER.

Conti (LE GRAND), par le duc de La Force (Paris, 1922, in-8°). — Les historiens, séduits par les prouesses et par la belle allure du grand Condé, ont volontiers oublié de glorifier son puîné, Armand de Bourbon, prince de Conti, disgracié par la nature, plus enclin à la dévotion qu'aux œuvres de guerre. Toute la descendance de ce Bourbon a souffert de ce dédain. Une telle injustice a paru excessive au duc de La Force, et il a entrepris de démontrer que l'un, au moins, de ces Conti méritait l'attention et la sympathie. Ses recherches, très sérieusement faites dans des archives diverses et dans des mémoires nombreux, ont fortifié sa conviction. Il nous présente donc aujourd'hui la biographie, pleine de vénération et aussi de pittoresque, de ce « grand Conti » qui, à son avis, mieux favorisé par Louis XIV, eût, dans tous les domaines, dans celui même de l'art militaire, égalé son oncle, le vainqueur de Rocroi.

François-Louis de Bourbon était le deuxième fils d'Armand de Bourbon, prince de Conti, et d'Anne-Marie Martinozzi, l'une de ces nièces de Mazarin qui vinrent en France chercher fortune. Il naquit à Paris le 30 avril 1664. Son enfance et celle de son frère aîné, Louis-Armand, ne furent point embellies par le jeu, la gaieté, l'indépendance. Armand de Bourbon, son père, de diable s'était fait ermite, — et ermite janséniste. Il ne rêvait à cette époque qu'autorité, règle et discipline et menait sa maison comme un couvent. Il s'est rendu célèbre par ses écrits contre le théâtre et par différents traités qui, appliqués dans son intérieur, rendaient celui-ci entre tous maussade. La princesse ne réagissait point, tout entière acquise aux idées de son mari.



François-Louis de Bourbon, prince de Conti.

Armand de Bourbon mourut le 21 février 1666, mais le logis familial conserva sa règle monotone. A Louis-Armand, prince de Conti, on donna pour précepteur l'abbé du Trouillas ; à François-Louis, tout d'abord prince de La Roche-sur-Yon, l'abbé Claude Lancelot. Le premier de ces ecclésiastiques ayant renoncé à sa mission, les deux enfants restèrent sous la férule du second et sous l'autorité d'un gouverneur, le sieur de Monfaucon. Lancelot, janséniste notoire, pédagogue de mérite, était l'auteur du fameux *Jardin des racines grecques*, d'une grammaire et de diverses méthodes pour apprendre les langues avec rapidité. Il n'était point partisan de mêler les jeux à l'étude. Sous son ministère, les enfants obéissaient à d'étroites observances, absorbaient latin et grec, se régalaient de sciences diverses, se divertissaient peu aux armes, insuffisamment à la promenade, faisaient des

visites pour apprendre le maintien dans le monde, dansaient sans le secours d'une musique considérée comme frivole par leur mère. Fort nombreux, les instructions et les devoirs religieux absorbaient le reste des loisirs où l'on distingue rarement quelques heures d'effusions familiales. Parfois, on allait à Saint-Germain assister aux études de Mgr le Dauphin.

La princesse de Conti, que Mme de Sévigné appelait une « Mère de l'Eglise », disparut de ce monde le 4 février 1672. Elle avait réglé le sort de ses enfants de telle manière que leur éducation fût continuée dans les mêmes conditions. Mais le roi chassa Monfaucon et Lancelot, les remplaçant par le marquis de Saint-Mard et l'abbé Fleury. Le grand Condé prenait en tutelle ses neveux.



Fr.-L. de Bourbon, prince de Conti, en costume de roi de Pologne (1697).

Dès lors, la vie devint plus riante pour ces derniers. Auteur d'un agréable *Traité des études*, l'abbé Claude Fleury instruisait en divertissant, souhaitait faire de ses élèves non des pédants, mais des hommes habiles et honnêtes. Son influence transforma le prince de La Roche-sur-Yon. En 1680, lorsqu'il se retira, il avait façonné un esprit nourri de connaissances et apte à toutes les séductions.

Au dire des contemporains et même de Saint-Simon, quand, à l'âge de seize ans, le prince de La Roche-sur-Yon commença à fréquenter la cour, il était, malgré sa fâcheuse complexion physique, le plus agréable des adolescents. Les femmes, et même la princesse de Conti, Mlle de Blois, fille légitime de Louis XIV, qui avait épousé, en 1680, Louis-Armand de Bourbon, admiraient son doux visage aux yeux bleus, au teint « blanc, mêlé d'incarnat ». Son inclination au plaisir était si vive que, tout de suite, pour une grave incartade, il fut chassé de l'entourage du roi. Après deux mois d'exil, il y revint, pardonné, mais non assagi. Il disposait d'une fortune importante, dont le duc de La Force évalue les revenus à 322.896 livres ; mais il avait le goût du luxe, s'entourait d'un domestique nombreux, possédait des écuries dispendieuses, voulait, dans toutes les circonstances de sa vie, jouir du faste nécessité par son rang de prince du sang, si bien que, fort souvent, ses dépenses excédaient ses recettes.

Le roi lui avait donné un régiment de cavalerie et accordé une pension de 60.000 livres. Sans doute l'eût-il comblé d'autres bienfaits si, en 1685, le prince n'eût commis une étourderie qui lui aliéna pour toujours ses bonnes grâces. Turbulents, avides de gloire, les jeunes officiers s'ennuyaient dans une cour qui n'assouvissait pas leur appétit d'aventures. Beaucoup rêvaient de combattre sous des drapeaux étrangers. Le prince de Turenne ayant obtenu du roi autorisation de prêter son épée contre les Turcs au roi de Pologne Sobieski, Conti obtint, pour lui et son frère La Roche-sur-Yon, même permission. Mais Louis XIV, favorable aux Turcs, qui, sans cesse, créaient des difficultés à l'empereur, son éternel ennemi, n'avait exaucé qu'à contre-cœur le vœu de son jeune cousin. On le sentait prêt à retirer la permission.

C'est pourquoi, brusquement, sans prendre congé de lui, les deux princes s'enfuirent de nuit. Louis XIV ne cacha point sa colère. Cette colère s'accentua, lorsqu'il apprit que les fugitifs, renonçant à leur voyage en Pologne, où l'on ne se battait plus, se dirigeaient vers la Hongrie avec une suite de gentilshommes français. Partout, les roitelets allemands les accueillaient avec faveur, les régalaient de festins et de réjouissances. Le 1er juin, ils prenaient du service sous Charles V, duc de Lorraine, généralissime des troupes impériales et, bientôt, sous les murs de Novigrad, affrontaient les Turcs. Au cours de cette dure campagne, le prince de La Roche-sur-Yon montra partout son mérite, dans les conseils de guerre comme dans l'action. On fut souvent obligé de modérer son impétuosité. Il compta parmi les principaux artisans de la victoire.

Cette victoire acquise, certain de jouir à la cour de France d'une glorieuse renommée, il s'empressa de rentrer à Paris. Un pénible accueil l'y attendait. Louis XIV avait fait saisir le courrier des deux frères. Maintes lettres contenaient « ordures et moqueries » contre lui. On l'y représentait comme un « gentilhomme campagnard, affainéanti auprès de sa vieille maîtresse ». Il savait aussi que La Roche-sur-Yon le considérait comme « roi de théâtre pour représenter, roi d'échecs quand il faut se battre ». Il reçut les princes avec froideur, leur pardonna en apparence, garda, en réalité, pour toujours son ressentiment.

La Roche-sur-Yon vit désormais en disgrâce, malgré les efforts de M. le Prince auprès du roi. Cette période de sa carrière est parsemée de douleurs. La mort de son frère tendrement aimé lui permet de prendre le nom de Conti, mais le laisse longtemps mélancolique. En mai 1686, Louis XIV le comprend dans la promotion du Saint-Esprit, sans lui rendre sa faveur. Le 11 décembre, Condé, son protecteur le plus attentionné, s'éteint, salué par la grande voix de Bossuet.

Désormais, Conti ne peut plus compter que sur lui-même. Frustré de la gloire, il se décide au mariage. Il épouse Marie-Thérèse de Bourbon, depuis longtemps éprise de lui et qui lui apporte sinon des grâces physiques, du moins un bel esprit, des qualités de cœur et une dot importante. Lorsque éclate la guerre de la Ligue d'Augsbourg, il n'obtient point de commandement. Il réjoint les armées à titre de volontaire. Durant l'automne de 1688, il ne quittera pas la tranchée, combattant en brave, mais Mgr le Dauphin aura le bénéfice de la victoire. En mai 1689, il participe aux ravages du Palatinat. En 1690 et 1691, simple maréchal de camp, il guerroie sous les ordres du maréchal de Lorge. Le 3 mai 1692, nommé lieutenant général, il commande devant Namur l'infanterie du maréchal de Luxembourg. Le 4 août, chargeant, devant Steinkerque, à la tête de la maison du roi, il aide puissamment à la défaite d'Orange. Paris lui fait une réception enthousiaste, et les femmes portent, à sa mode, des cravates à la Steinkerque. On le comprend dans la promotion des chevaliers de Saint-Louis. Va-t-il enfin réaliser son désir d'égaler son oncle Condé ? Lui donnera-t-on un commandement d'armée ? Nullement. A Nerwinde, c'est Luxembourg qui dirige encore les opérations. Le prince y accomplit des actions d'éclat. La foule parisienne l'en récompense par ses acclamations. Le roi demeure muet. Il sait que Conti s'efforce de s'emparer de l'esprit de Mgr le Dauphin et escompte sa disparition pour jouer un rôle dans l'Etat. En 1695, après la mort de Luxembourg, Villeroy, mauvais général, est préféré à Conti pour diriger le sort de l'armée des Flandres. Vainement, pendant sept ans, le prince a hasardé sa vie.

La gloire va-t-elle, du moins, lui venir de ce lointain royaume de Pologne, dont le monarque, Jean Sobieski, vient de mourir ? Jadis, les Polonais avaient songé à mettre la couronne sur la tête de Henri-Jules de Bourbon, fils du grand Condé. Voici qu'un fort parti de palatins appelle maintenant le jeune héros de tant d'actions guerrières. Mais une élection par la Diète est coûteuse. Il faut, dans ce pays du Nord, acheter toutes les voix.

Des concurrents sont redoutables : Frédéric-Auguste, surtout, l'électeur de Saxe. Louis XIV hésite un moment à soutenir la candidature de son cousin, puis se ravise.

L'abbé de Polignac, diplomate adroit, est envoyé à Varsovie. On espère que la veuve de Jean Sobieski, Marie de La Grange d'Arquien, appuiera de son autorité le parti français ; mais elle le combat. On manque aussi d'argent.

Conti ne rêve point de quitter la France. Il ne se décide qu'à contre-cœur à tenter l'aventure. Frédéric-Auguste, plus énergique, ne néglige aucun moyen d'arriver au triomphe de sa cause. Le récit de ces intrigues est curieux, mais ne diffère guère du récit des autres élections polonaises. En définitive, Conti est élu. Mais un parti adverse élit également Frédéric-Auguste. Et, tandis que Conti, sur une frégate commandée par Jean Bart, rejoint son royaume, l'électeur de Saxe s'empare par la force du pouvoir.

Bientôt, l'usurpateur est si puissant que Conti, devant Dantzig hostile, parlemente et n'ose débarquer. On moleste ses partisans, et nul des secours promis par son parti ne parvient jusqu'à lui.

Le 12 décembre 1697, Conti, désabusé, avait regagné Paris. Ce fut pour y disputer à la duchesse de Nemours l'héritage de Jean-Louis-Charles d'Orléans, fils aîné de Mme de Longueville, son cousin. Ce prince, ordonné prêtre en 1669, était mort fou et avait, par testament, laissé à Conti sa principauté de Neufchâtel. Mme de Nemours contestait la validité d'un testament écrit par un irresponsable. La cause avait traîné devant le Parlement, et Conti l'avait gagnée. Les deux adversaires l'allèrent soutenir ensuite devant les états de Neufchâtel.

Dans cette affaire, le burlesque se mélange à la procédure, et l'intrigue règne en maîtresse. Favorisé par les juges parisiens, Conti n'obtint pas les sympathies des conseillers neufchâtelois. Et la dispute fut si vive que Louis XIV fut obligé de rappeler les concurrents.

Lorsque, en 1702, la duchesse mourut, les candidats à la principauté étaient si nombreux et si puissants que Conti dut renoncer à ses droits.

Rien ne lui réussissait, et l'étrange antipathie de Louis XIV nuisait à tous ses projets. De 1697 à 1701, il mena l'existence d'un « héros en disponibilité », partageant ses loisirs entre la cour, le jeu, la chasse, la lecture et la conversation, entourant Mgr le Dauphin d'une amitié profonde. La vie de famille ne l'occupait guère et, bien que la princesse de Conti lui eût donné sept enfants, il ne lui gardait qu'une affection médiocre. En 1701, lorsque la guerre pour la succession d'Espagne commença, il demanda vainement un commandement. On le laissa dans l'inaction complète.

Cette injustice du roi emplit son âme d'amertume. Sa tristesse fut accrue par des deuils successifs. Trois de ses enfants moururent, dont l'aîné, le prince de La Roche-sur-Yon, qui lui donnait le plus d'espérances. Il ne possédait plus, en 1705, qu'un héritier « contrefait et malsain », le petit comte de La Marche.

En 1708, cependant, Conti put croire que le sort allait enfin le favoriser. Les ducs de Bourgogne et de Vendôme avaient été battus à Oudenarde. La France avait perdu Lille, et l'ennemi menaçait l'Artois. Mme de Maintenon elle-même soutenait auprès du roi la nécessité de confier à Conti la défense du royaume. Louis XIV, triomphant de ses répugnances, donna au prince le commandement de l'armée des Flandres. Mais la fatalité s'acharnait sur le misérable. A peine, exultant de joie, Conti se préparait-il à son rôle nouveau qu'une grave crise de goutte le clouait à la chambre. Bientôt, on constatait en lui les symptômes de l'hydropisie. Rapidement, la maladie s'aggravait. Il ne fallait plus songer à la gloire, mais au salut d'une âme où la vertu n'avait pas toujours obtenu la première place. Avec résignation, le prince se prépara à la mort. Fermement il dicta son testament. Puis il accueillit son confesseur, le Père de La Tour. Les princes, et surtout Mgr le Dauphin et le roi, s'inquiétaient peu de son état ; mais il n'en avait point de souci. Il faisait acte de la plus grande humilité, demandant pardon de ses fautes et déclarant sa fidélité à Louis XIV. Il voulut mourir assis dans son fauteuil. Le 21 février 1709, il rendait l'âme au milieu d'une oraison. Des querelles de préséance attristèrent ses funérailles. Il reposa en l'église de Saint-André-des-Arts, où, le 21 juin 1709, Massillon prononça son oraison funèbre.

Ce panégyrique de l'oratorien ne réussit pas à sauver de l'oubli la mémoire d'un prince que la volonté royale contraignit à demeurer dans l'ombre. Aujourd'hui, Conti, utile à la France par sa valeur de soldat, fait moins de bruit dans nos annales que Conti, son père, mêlé traîtreusement à la rébellion de la Fronde. — Emile MAGNE

Cuadrilla (LA), tableau de Henri Zo, exposé en 1922 au Salon des Artistes français. Les toréadors sont au premier plan, portant tous des bas roses, mais des culottes de couleurs diverses : l'une bleue, l'autre grise, et des manteaux à broderies d'or et d'argent. Au second plan, on aperçoit deux picadors à cheval, avec la cocarde rouge ou verte au chapeau. Contrairement à ce qu'a fait souvent l'artiste, il a évité l'éclat trop bruyant; les gris, gris pommelé d'un cheval, gris des murs, sont employés à profusion, et les couleurs sont toujours de nuances discrètes. — Ph. M.

Danube. Dr. intern. — C'est seulement en 1856 que, sous l'influence concordante de la France et de la Grande-Bretagne, le Congrès de Paris fit du Danube un fleuve international. Deux commissions furent alors constituées : la *Commission européenne* qui, dans un délai de deux ans, ferait exécuter les travaux nécessaires pour dégager les embouchures; après quoi, une nouvelle conférence internationale transmettrait les pouvoirs de la commission européenne à une permanente, la *Commission riveraine*, dont les délibérations, à Vienne, aboutirent à l'acte de navigation et de police du 7 novembre 1857 : la navigation fluviale proprement dite était réservée aux Etats riverains, et les autres Etats avaient seulement le droit de faire naviguer sur le fleuve leurs navires en provenance ou à destination de la mer.

Les puissances réunies à Paris en 1858, ayant refusé de sanctionner ce règlement et l'Autriche accaparant la Commission fluviale, les Etats intéressés maintinrent en fonctions la Commission européenne des embouchures, dont les pouvoirs furent prolongés en 1865, puis en 1871, par la Conférence de Londres.

Après la guerre russo-turque, pendant laquelle les Etats neutres riverains ne purent utiliser la grande voie fluviale, semée de torpilles, le Danube ne fut pas neutralisé; mais son statut international subit des modifications d'ordre militaire, technique et administratif, qui trouvèrent place dans le traité de Berlin. Des Portes de Fer à la mer, les fortifications seraient rasées (art. 52), et l'Autriche ferait exécuter les travaux nécessaires pour faire disparaître les obstacles opposés à la navigation par les Portes de Fer et les cataractes (art. 57). La Commission européenne, dont les pouvoirs furent étendus jusqu'à Galatz (art. 53) et qu'assistèrent des délégués des Etats riverains, fut chargée d'élaborer les réglements applicables à la section du Danube comprise entre Galatz et les Portes de Fer. L'Autriche, dans l'intérêt de sa politique antirusse et pour protéger exclusivement son cabotage, suggéra la constitution, à Roustchouk, d'une commission permanente, dont elle aurait la présidence avec voix prépondérante, bien que la Serbie, le Bulgarie et la Roumanie fussent seules riveraines du Danube depuis son embouchure jusqu'aux Portes de Fer. Le cabinet de Bucarest s'éleva contre une telle prétention, et la formule transactionnelle proposée par l'Allemagne ne put être agréée ni par la France et la Grande-Bretagne, dont elle lésait les intérêts économiques, ni par la Russie, dont elle menaçait l'influence politique. Le conflit austro-roumain s'aggravait; les Petits Etats riverains faisaient des objections au projet présenté à la Commission par le délégué français, Barère : la Russie revendiquait le droit exclusif de juridiction sur la branche de Kilia. Une conférence des Etats signataires des traités de Paris et de Berlin fut convoquée à Londres; mais les représentants de la Roumanie, de la Bulgarie et de la Serbie ne furent admis à y délibérer que sur les questions qui leur étaient particulières, non sur les questions d'intérêt collectif européen. La Roumanie déclara alors qu'elle n'enverrait pas de délégué et, par mesure de représailles, Galatz et Sulina cessèrent d'être ports francs. La Conférence se réunit le 8 février 1883, et de ses délibérations sortit le traité du 10 mars suivant, dont l'analyse n'aurait plus qu'un intérêt rétrospectif.

Par suite des exigences de l'Autriche-Hongrie, le régime international ne fut que très incomplètement appliqué au Danube; aussi, lorsque se fut effondrée la monarchie des Habsbourgs, les puissances modifièrent le statut du fleuve et insérèrent, à cet effet, des dispositions spéciales dans les traités de Versailles (art. 346-353), Saint-Germain (art. 301-308), Neuilly (art. 219-235) et Trianon (art. 275-291). Il fut spécifié que le régime définitif du Danube serait établi par une Conférence internationale, à laquelle pourraient assister des représentants de l'Allemagne de l'Autriche, de la Hongrie et de la Bulgarie. La Conférence se réunit à Paris le 2 août 1920 et élabora la convention internationale du 23 juillet 1921, conclue entre la France, la Belgique, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie, la Roumanie, le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, la République tchécoslovaque, l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie et la Hongrie.

Régime général du Danube. — La navigation du Danube est proclamée « libre et ouverte à tous les pavillons dans des conditions d'égalité complète » sur tout le cours navigable du fleuve, c'est-à-dire entre Ulm et la mer Noire, ainsi que sur tout le réseau fluvial internationalisé. Ce réseau comprend : la Morava et la Thaya (dans la partie de leur cours qui forme la frontière de l'Autriche et la Tchécoslovaquie), la Drave depuis Barcs, la Tisza depuis l'embouchure du Szamos, le Maros depuis Arad, les canaux latéraux ou chenaux établis pour doubler, améliorer ou réunir des sections naturellement navigables du réseau fluvial (art. 1er et 2). Un accord des Etats riverains pourra étendre le régime international à toute partie du réseau non comprise dans la définition générale de l'article 291 du traité de Saint-Germain.



LA CUADRILLA, tableau de Henri Zo. (Salon des Artistes français.) — Phot. Vizzavona.



La liberté de la navigation et l'égalité entre les pavillons sont assurées par deux Commissions distinctes : 1° la *Commission européenne du Danube*, dont la compétence s'étend sur la partie du fleuve dite « Danube maritime » ; 2° la *Commission internationale du Danube*, dont la compétence s'étend sur le Danube navigable et sur les voies d'eau déclarées internationales par l'article 2 (Morava, Thaya, etc.). — La première a son siège à Galatz, la seconde à Bratislava.

Danube maritime. La Commission européenne, dont la compétence s'étend des embouchures du Danube à Braïla, a les mêmes pouvoirs qu'avant la Grande Guerre, et ces pouvoirs ne prendront fin que par l'accord de tous les Etats représentés à la Commission, à savoir : la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Roumanie, à raison d'un délégué par puissance, et tout Etat européen qui, sur une décision souveraine des gouvernements représentés, aura été admis en raison de ses intérêts commerciaux aux embouchures.

Danube fluvial. La Commission internationale du Danube, dont la compétence s'étend de Braïla à Ulm et sur le réseau déclaré international, comprend deux représentants des Etats allemands riverains, un représentant de chacun des autres Etats riverains, un représentant de chacun des Etats non riverains représentés à la Commission. Elle assure à tous les pavillons un libre et égal accès au Danube et à ses portes; elle établit le programme général des grands travaux d'amélioration, sur la base des propositions présentées par les Etats riverains; elle approuve et modifie les plans annuels des travaux courants d'entretien; elle fait exécuter les travaux que les Etats riverains à qui en incombe la charge ne seraient pas en mesure d'entreprendre. Des services techniques et administratifs spéciaux, ayant leur siège central à Orsova, maintiendront et amélioreront les conditions de la navigation dans le secteur des Portes de Fer et des cataractes, où les travaux étaient précédemment exécutés par l'Autriche-Hongrie, en vertu du mandat donné à cette puissance par le traité de Berlin (1878). Le mode de payement des travaux, les taxes de navigation desti-

nées à couvrir les dépenses, et à les couvrir strictement, font l'objet des articles 15 à 18 et 33 de la convention. Les articles 20 à 24 règlent le transport des voyageurs et des marchandises entre les ports des Etats riverains ou d'un même Etat riverain ; le transport est librement ouvert à tous les pavillons; mais, s'il est l'objet d'un service local régulier, il devra être autorisé par l'Etat ou les Etats intéressés. On peut se demander si cette restriction, qui frappe le petit cabotage, n'est pas contraire au principe d'égalité de traitement sur les voies internationales proclamé par les traités (Versailles, art. 132, Saint-Germain, art. 292), dont le bénéfice n'était refusé, temporairement, qu'aux puissances ennemies.

L'exercice de la police générale sur le réseau international appartient aux Etats riverains. Ceux-ci communiquent les règlements élaborés par eux à la Commission internationale, laquelle a mission de constater qu'ils ne portent aucune atteinte à la liberté de navigation, et statue, sauf appel devant une juridiction spéciale, sur les différends relatifs à l'interprétation de la Commission. La caution *judicatum solvi* n'est pas exigée des étrangers dans les actions judiciaires portées devant les tribunaux d'un Etat riverain concernant la navigation du Danube (art. 25-31).

La convention du 23 juillet 1921 pourra être revisée au bout de cinq ans, sur la demande motivée des deux tiers des Etats signataires; le gouvernement français, saisi de la demande, convoquera une conférence dans les six mois.

D'après le rapporteur du projet de loi portant approbation de la convention, le député Margaine (annexe au procès-verbal de la séance du 22 mars 1921, n° 4125), la critique la plus grave qu'on puisse adresser à l'œuvre de la Conférence de Paris, c'est l'institution d'une « Commission souveraine que personne ne contrôle et qui, susceptible de devenir l'instrument d'une minorité très agissante », peut provoquer des « conflits fâcheux » ; il estime qu'elle aurait dû être subordonnée à une autorité supérieure, à la Société des nations. Il faut reconnaître, toutefois, que les auteurs de la convention se sont efforcés d'assurer la liberté de la navigation, de faire régner dans la région danubienne la sécurité et la prospérité. Le Danube doit être pour les Etats riverains un organe d'union, pour les nations de l'Europe centrale un instrument de relations. Lorsque aura été construit à travers la Bavière le canal qui doit relier le Danube au Rhin par le Mein, le commerce international disposera d'une voie de navigation incomparable.

Le rapporteur insiste sur l'importance capitale que présente le choix du port d'attache de la navigation, et il est d'avis de le fixer non à Buda-Pest ou à Presbourg, mais à Vienne, croisement considérable de voies ferrées internationales. Si, en effet, l'on considère que le commerce international se fera principalement de ce port vers les pays balkaniques et l'Orient et que l'amont sera relativement peu utilisé, « si cet amont est le Danube autrichien, l'Autriche sera placée, une fois de plus, dans l'isolement. Le Danube autrichien, séparé en fait, sinon en droit, du Danube international, fera corps avec le Danube allemand. Est-ce un résultat souhaitable pour l'équilibre de l'Europe centrale, pour l'indépendance de l'Autriche, pour la limitation des emprises germaniques ? » — Max Legrand.

Délos (Fouilles de). Les fouilles récemment effectuées à Délos par l'Ecole française d'Athènes et les travaux historiques auxquels elles ont donné lieu offrent un intérêt tout particulier, non seulement par l'abondance des découvertes, mais parce qu'elles font apparaître sous un aspect assez nouveau la vieille métropole religieuse insulaire.

Historique. — Les recherches commencées en 1873 par A. Lebègue et poursuivies sans interruption pendant trente ans par Th. Homolle, A. Hauvette, S. Reinach, P. Paris, F. Dürrbach, G. Fougères, Doublet, Legrand, Chamonard, Ardaillon, etc., avaient mis au jour, sur les flancs du Cynthe, au bord de la mer et dans la plaine qui s'étend entre la côte et la montagne sacrée, les ruines du temple d'Apollon Délien, celles d'une soixantaine d'autres édifices, des restes de quais, de docks, plus de deux mille inscriptions, de nombreuses œuvres d'art des époques les plus diverses ; le tout avec des crédits qui, au total, n'atteignaient pas 50.000 francs.



Fouilles de Délos : vue générale. — Phot. F. Courby.

En 1903, une ère toute nouvelle fut inaugurée, grâce aux libéralités du duc de Loubat, qui permirent de donner aux fouilles de Délos une extension beaucoup plus considérable. On entreprit de déblayer complètement non seulement le *hiéron*, c'est-à-dire la cité religieuse bâtie autour du temple d'Apollon, mais la ville tout entière, y compris le quartier maritime, la Ville-Basse (au N. du temple) et la Ville-Haute (au S. du temple, dans la direction du théâtre). Cette exploration systématique et l'exploitation méthodique de ses résultats — sous la forme de livres, d'articles, de publications innombrables — constituent l'œuvre collective, mais purement française, à laquelle se sont consacrés tous les jeunes archéologues qui se sont succédé à l'Ecole d'Athènes, au cours de ces quinze ou vingt dernières années ; chacun d'eux a apporté sa contribution à cette entreprise vraiment nationale qu'est la reconstitution de l'antique Délos.

Dès le début, la nouvelle campagne avait été des plus fructueuses. Reprenant les recherches de Th. Homolle, de G. Fougères, de S. Reinach, Bulard, puis Replat, fouillaient l'édifice des Posidoniates (à l'O. du lac Sacré) ; F. Courby dégageait le portique d'Antigone et les monuments avoisinants; G. Leroux explorait la zone au N.-O. du temple, où il découvrait la Terrasse aux Lions (1907), puis la fameuse Salle hypostyle (1908). En 1911, Ch. Avezou fouillait la région du Gymnase, découvrait, entre cet édifice et le lac Sacré, la Palestre et d'importantes inscriptions. En 1912, P. Roussel découvrait sur les berges de l'Inopos canalisé un temple de Sérapis (le troisième) et un sanctuaire d'Aphrodite. Puis Boulanger, J. Paris, Chamonard exhumaient les rues et les maisons du quartier du théâtre, A. Plassart celles du quartier du stade ; en même temps, le port, les docks, les diverses agoras étaient l'objet de minutieuses explorations. Sur les flancs du Cynthe, Plassart reconstituait le tracé des deux voies qui menaient aux deux sommets sacrés, dégageait sur le parcours des sanctuaires, des chapelles, des « stations », appartenant pour la plupart aux cultes étrangers établis à Délos pendant la période hellénistique. En 1918, enfin, Replat déterminait l'emplacement exact et le plan de l'Hippodrome, ainsi que le tracé complet du mur élevé en 69 av. J.-C. par le légat romain C. Valerius Triarius.

La guerre même n'avait pas arrêté les travaux ; d'anciens membres de l'Ecole d'Athènes étaient revenus pour suppléer les mobilisés — dont la mort ne cessait, hélas ! d'éclaircir les rangs — et aider ceux qui étaient restés. Seule, la trahison du roi Constantin a obligé nos compatriotes à quitter Athènes et à abandonner leurs chantiers. Mais la besogne a été bientôt reprise et se poursuit sous la conduite de Ch. Picart, le nouveau directeur de l'école, qui ne désespère pas d'achever sans trop tarder la grande œuvre entreprise il y a bientôt vingt ans.

Résultat des fouilles. — Ce n'est pas seulement leur étendue qui en fait l'intérêt; c'est surtout la variété des ruines découvertes qui leur donne tout leur prix. « On y retrouve, dit G. Fougères, tous les éléments de la vie antique : d'abord... un grand sanctuaire panhellénique, un antre et un lac sacrés, puis une cité maritime et commerciale, avec ses ports, quais, docks, magasins, clubs de négociants, enfin une ville bourgeoise du IIe siècle av. J.-C., dont les rues évoquent la comparaison avec Pompéi ou Timgad ». Nous en ferons une description sommaire.

1° *Topographie.* — En 1909, a commencé la publication de l'« Exploration archéologique de Délos faite par l'Ecole française d'Athènes, sous les auspices du ministère de l'instruction publique et aux frais de M. le duc de Loubat » (in-4°). Trois des cinq premiers fascicules de cette collection sont consacrés à des questions géographiques : le premier contient une carte de Délos au 1/10.000e, avec commentaire explicatif du capitaine A. Bellot; le quatrième, qui lui fait suite, est la *Description physique de Délos*, par L. Cayeux (1911) ; le troisième contient une *Cartographie de Délos*, par L. Gallois (1910). Ces ouvrages forment une introduction indispensable à l'étude topographique de l'île. En ce qui concerne les fouilles elles-mêmes, un plan, tenu à jour d'édition en édition, en est donné dans le *Guide-Joanne* pour la Grèce, de G. Fougères; enfin, l'architecte Replat, l'explorateur du quartier de l'Hippodrome, prépare un « plan général des fouilles de Délos ». Comme travaux particuliers, signalons surtout les recherches de Johannès Paris (mort en 1916 aux Dardanelles) sur les ports de Délos : le port sacré, à l'O. du sanctuaire, était protégé par deux môles et doublé au S. par quatre autres ports secondaires, dont le dernier comprenait à l'intérieur un bassin de radoub ; en arrière, sur une longueur d'environ 2 kilomètres, s'étendait une ligne de quais, assez bas, dallés par endroits et munis de bornes d'amarrage ; ces constructions successives furent déterminées par l'accroissement du port ; le grand môle remonterait à une très haute antiquité, tandis que la majeure partie des quais ne serait pas antérieure au IIe siècle av. J.-C. (v. B[ulletin de] C[orrespondance] H[ellénique], t. XL, 1916-1920, p. 1-73).

2° *Architecture.* — La découverte capitale est celle qu'a faite G. Leroux, en 1908, de la *Salle hypostyle*, dont il a publié la description dans l'« Exploration archéologique » (fasc. II, 1909). C'est une vaste salle rectangulaire, d'environ 2.000 mètres carrés de superficie, qui borde au N. l'agora de Théophrastos : de trois côtés, elle était entourée de murs ; du quatrième (à l'O., vers la mer), elle était fermée par une rangée de quinze colonnes doriques. Cette sorte de salle des Pas-Perdus ou de Bourse, qui servait de lieu de réunion aux négociants et aux hommes d'affaires, date de la fin du IIIe siècle avant notre ère. L'intérieur en était divisé en quatre nefs par cinq files de neuf colonnes. C'est le seul exemple connu en Grèce de cette architecture hypostyle ; Leroux y voit l'indice d'une influence égyptienne, transmise par Alexandrie, et c'est dans cet édifice délien qu'il retrouvait le chaînon reliant aux monuments égyptiens la basilique romaine. De nouvelles recherches tentées par R. Vallois, qui en a tiré (avec G. Poulsen) un fascicule supplémentaire de l'« Exploration archéologique » (1914), n'ont ajouté que quelques détails aux découvertes de Leroux. En revanche, poursuivant ses études et en élargissant le champ, Leroux a publié en 1913 sa très intéressante thèse sur les *Origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains*, où il expose la genèse et les transformations successives de l'édifice à colonnes, depuis le *mégaron* prémycénien jusqu'à la basilique chrétienne. L'auteur de cette puissante synthèse s'annonçait comme un esprit de premier ordre ; mais, hélas ! en 1915, le capitaine G. Leroux, déjà blessé à Stenay l'année précédente, était tué aux Dardanelles, dans une tranchée de première ligne.

Le portique d'Antigone (ou du nord-est) et les constructions voisines ont fait l'objet du fasc. V de l'« Exploration archéologique » (1912), dû à F. Courby. Cette étude détaillée, agrémentée de nombreuses illustrations, ne donne pas seulement une notion plus précise de ce monument, déjà connu depuis 1880 ; elle permet au lecteur de se diriger avec sûreté dans

ce coin si confus du *hiéron*, au milieu des nombreux édifices dont Courby y a découvert les restes : un vieux sanctuaire, un tombeau mycénien, le piédestal dit des *Progonoi*, un vaste magasin situé derrière le portique et la fontaine Minoé.

Les établissements de gymnastique de Délos, gymnase et palestres, ont été étudiés par Ch. Avezou, à partir de 1910. Entre le Gymnase et le lac Sacré, il a découvert les ruines de deux palestres, dont la plus récente date du Ier siècle ; il en a reconnu les diverses parties (bains, vestiaire, lieux de réunion, jeu de paume, etc.) et en préparait une description détaillée pour l'« Exploration archéologique ». La mort brutale a interrompu son œuvre : Avezou, lieutenant au 2e étranger, a été tué d'une balle au front à Kosturino, en Serbie ; mais le mémoire qu'il avait déjà soumis à l'Académie des inscriptions sera publié par les soins de ses amis.

L'édifice des Posidoniates, découvert par S. Reinach en 1882 et étudié successivement par Bulard (1904), par Replat (1906), par Ch. Picart (1910), doit également faire l'objet d'un fascicule de la même collection. C'est un grand bâtiment rectangulaire, élevé à la fin du IIe siècle, sur les bords du lac Sacré, par la communauté des Posidoniates de Bérytos, c'est-à-dire par une association de marchands, d'armateurs et d'entreposeurs syriens, qui s'unissaient pour célébrer leurs cultes nationaux, en même temps que pour régler leurs affaires commerciales.

Le synagogue juive, exhumée en 1912-1913 et qui a fait l'objet d'un article de Plassart dans les « Mélanges Holleaux », est un nouveau témoignage de l'invasion des cultes étrangers. L'Hippodrome, tout récemment identifié par Replat, qui a retrouvé les murs qui l'entouraient et les *proedria* où siégeait le jury des courses, offre, au point de vue archéologique, un intérêt tout spécial : c'est, avec celui du mont Lycée en Arcadie, le seul exemple connu d'un hippodrome présentant un dispositif architectural.

N'oublions pas, dans cette rapide énumération, de noter les rues et les très nombreuses maisons mises au jour dans divers quartiers de Délos et dont la découverte nous fait pénétrer toujours plus avant dans la vie intime des habitants de l'île. Dans la Ville-Haute, les fouilles opérées dans les environs du théâtre et de l'Inopos font surgir devant nos yeux tantôt d'humbles boutiques, tantôt des demeures plus luxueuses avec leurs péristyles à colonnades, leurs puits ou citernes, leurs niches à idoles dans les murs en dalles de schiste liées au mortier de terre, « qui donnent à ce coin de Délos un aspect de Pompéi ». (G. Fougères.) A l'autre extrémité de la ville, les travaux de Plassart sur le *Quartier du Stade* (voir *B.C.H*, t. XL, p. 145-256) forment aussi une intéressante contribution à l'histoire de l'habitation à Délos; les maisons qu'il a explorées appartenaient surtout à des Italiens ; une d'entre elles était visiblement aménagée pour servir de restaurant.

3° *Sculpture, peinture, céramique.* — Les nouvelles fouilles ont, ici, beaucoup moins ajouté aux précieuses trouvailles antérieures à 1902. Quelques statues, des époques les plus diverses, sont venues enrichir les salles du musée construit par le gouvernement grec à l'E. du *hiéron*. Parmi les découvertes les plus importantes, signalons les lions archaïques de la Terrasse (à l'O. du lac Sacré), que Leroux a étudiés dans la « Revue de l'art ancien et moderne » (mars, 1908). Dans un tout autre genre, Dugas a fait (*B.C.H.*, t. XXXIX, 1915, p. 413-423) une curieuse description de quelques figurines d'envoûtement, d'une facture extrêmement primitive.

Des peintures à fresque et des mosaïques d'art ont été retrouvées, en plus ou moins bon état, dans quelques monuments publics et, surtout, dans des habitations particulières. Citons, entre autres, comme peintures, celles des maisons du quartier du stade, qui semblent avoir été exécutées d'après les instructions et sur des sujets donnés par les propriétaires eux-mêmes ; comme mosaïques, celles des maisons dites du Trident et de Dionysos, dans la Ville-Haute.

Les fouilles de Délos nous ont fait connaître des types de vases assez particuliers. Dans sa seconde thèse de doctorat (*Lagynos, Recherches sur la céramique et l'art ornemental hellénistiques*), Leroux a étudié de curieuses bouteilles (*lagynoi*) à enduit blanc orné de peinture brune monochrome, où il voit la survivance d'un type archaïque de décoration. En même temps, paraissait une étude de Courby sur les *Vases avec reliefs appliqués du musée de Délos* (*B. C. H.*, t. XXXVII, 1913, p. 418-442), qui occupent également une place très à part dans la céramique grecque ; comme motifs de décoration, on y retrouve, avec des guirlandes de lierre pour cadre, tous les sujets classiques : mythologiques (surtout du cycle d'Héraklès), bachiques, érotiques ou grotesques; l'imitation des vases métalliques est manifeste. En utilisant les données de ces récentes découvertes, Ch. Picart a tenté de retracer dans ses grandes lignes l'histoire de la céramique délienne et son évolution. (V. « Revue archéologique », 1913, 2, p. 161-192.)

4° *Epigraphie.* — Le tome XI des « Inscriptiones Græcæ », publiées par l'Académie royale de Prusse, doit constituer une édition complète des inscriptions de Délos. Par suite d'une entente avec l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'élaboration en a été confiée à des savants français : F. Dürrbach pour les fascicules II et III (liste des archontes et comptes des *hiéropes* ou intendants du temple, de 314 à 250 et de 250 à 166), P. Roussel pour le fascicule IV (décrets, traités, ex-voto, etc.) ; le fascicule I (documents antérieurs à 314) était réservé. Les fascicules II et IV ont paru (en 1912 et en 1914) ; mais la rupture franco-allemande a empêché la publication du fascicule III. F. Dürrbach doit également publier, sous les auspices de l'Académie des inscriptions et toujours grâce à une subvention du duc de Loubat, un choix d'inscriptions de Délos ; mais l'impression vient d'en être ajournée *sine die*.



Délos : le port, vu du quartier du Théâtre. — Phot. F. Courby.

Un grand nombre de ces inscriptions ont été l'objet de travaux critiques, de G. Glotz, F. Dürrbach, M. Lacroix. Quelques-unes ont fourni d'importants renseignements historiques, comme celle en l'honneur du légat Triarius, dont la découverte a permis de résoudre de sérieuses difficultés topographiques, et le fameux sénatus-consulte autorisant, malgré les stratèges athéniens, le maintien du culte de Sérapis à Délos. Enfin, celles qu'on a trouvées dans la salle hypostyle, dans les clubs, dans les maisons particulières, ont souvent permis de dater la construction de ces édifices.

Travaux sur l'histoire de Délos. — 1° *Histoire politique.* — Les récentes découvertes ont élucidé un certain nombre de questions concernant l'histoire de l'île sacrée au IIe et au Ier siècle av. J.-C. : celle du sénatus-consulte de l'an 166 nous a apporté de précieux renseignements sur les difficultés d'Athènes avec sa colonie et la manière dont sa souveraineté « était annihilée par la tutelle de Rome » (v. P. Roussel, *B. C. H.*, t. XXXVII, p. 310-322) ; celle du mur d'enceinte que Triarius éleva hâtivement en l'an 69 pour défendre Délos contre les razzias des pirates lève un coin du voile sur cette période troublée et confuse des guerres de Mithridate. Dans cet ordre d'idées, l'ouvrage le plus considérable est le livre de P. Roussel, *Délos colonie athénienne*, publié en 1916 — en pleine guerre ! — dans la « Bibliothèque des Ecoles d'Athènes et de Rome » (fasc. CXI). L'auteur étudie l'histoire de Délos depuis l'an 166, où elle fut « restituée » à Athènes par les Romains, jusqu'aux catastrophes de 88 et de 69, où l'île fut mise à feu et à sang par les généraux de Mithridate, puis par le pirate Athénodoros ; — sa population cosmopolite, mêlée de Grecs, d'Italiens, de Phéniciens, de Syriens, d'Egyptiens ; — le gouvernement de l'île par un « épimélète » athénien et l'administration du temple enlevée aux *hiéropes* ; — l'introduction des cultes étrangers, égyptiens surtout, à côté de la religion officielle ; — les agrandissements et embellissements de la ville pendant cette période, puis sa décadence irrémédiable. C'est un



Délos : quartier du Théâtre. — Phot. F. Courby.

chapitre important de l'histoire générale de Délos, qui reste encore à composer.

2° *Histoire religieuse.* — Les cultes égyptiens à Délos du IIIe au Ier siècle av. J.-C. ont été étudiés par P. Roussel, dans sa seconde thèse de doctorat. Il y avait à Délos trois temples de Sérapis; mais un seul était destiné au culte public : les deux autres, de dimensions plus restreintes, étaient des sanctuaires privés. L'organisation intérieure du culte nous est encore assez mal connue; Roussel en avait déjà étudié un côté particulier dans les *Mélanges Holleaux*, où il analysait des règlements rituels sur les prohibitions sexuelles et alimentaires. Ces travaux, comme la découverte, par Plassart, le long des deux routes du Cynthe, d'une foule de sanctuaires et de chapelles exotiques, ouvrent d'intéressants aperçus sur l'invasion progressive des cultes orientaux dans le monde gréco-romain.


Une statue de Délos (groupe d'acrotère du temple des Athéniens). — Phot. F. Courby.

3° *Histoire économique.* — C'est ici, surtout, que la moisson a été fructueuse. Les documents abondaient et ont été habilement exploités. Les comptes des *hiéropes*, en nous faisant connaître le prix des diverses denrées à des époques successives, apportaient des données très précises sur la vie économique à Délos et ses fluctuations. Dans une série d'intéressants articles, G. Glotz s'est attaché à établir un rapport direct entre ces fluctuations et les événements politiques. Citons, entre autres, son étude sur l'*Histoire de Délos d'après les prix d'une denrée* (« Revue des études grecques », 1916, p. 281-325) : en relevant les variations du prix de la poix, dont on se servait annuellement, aux grandes fêtes, pour encaustiquer l'autel aux Cornes, il a montré qu'elles ne dépendaient pas, comme celle des cours du vin, de l'huile, de la viande ou du bois, de la sécurité plus ou moins grande qui régnait dans le pays, mais des relations plus ou moins amicales de Délos avec la Macédoine, qui lui fournissait cette marchandise ; car les rois de Macédoine, ayant en cette matière un véritable monopole, fixaient les droits de douane à leur fantaisie.

L'étude des comptes d'intendance a permis également à S. Molinier de faire une étude sur les *Maisons sacrées de Délos au temps de l'indépendance de l'île*, 315-166 av. J.-C. (1914). Ces « maisons sacrées » consistaient en maisons d'habitation, en hôtelleries, en bâtiments de commerce ou d'industrie, qui appartenaient au dieu et que les hiéropes mettaient en location pour le compte du trésor sacré ; ce sont leurs comptes de gestion qui nous renseignent sur les contrats, les obligations qu'ils comportaient, le système de cautionnement et le prix des loyers, avec ses variations : hausse, causée par le développement du commerce, l'afflux des étrangers, le besoin plus considérable de maisons à louer ; baisse, provoquée par des inconvénients particuliers ou par l'abandon de certaines parties de la ville au bénéfice de quartiers neufs.

Certaines inscriptions permettent non seulement de pénétrer dans la vie privée des habitants, mais de suivre soit la carrière d'un individu, soit même la destinée d'une famille pendant plusieurs générations. C'est ainsi que M. Lacroix, qui avait déjà fait une première étude sur *les Architectes et les Entrepreneurs à Délos de 314 à 240* (« Revue de philologie », 1914, p. 303-330), a pu établir pour une période de près de deux siècles la généalogie d'une dynastie de marchands de bois, avec de curieuses remarques sur le système d'alliances entre parents qui paraît avoir été de règle dans ce milieu (voir *Rev. Et. gr.*, 1916, p. 188-237).

Mais les travaux les plus importants dans ce domaine sont ceux de J. Hatzfeld sur la communauté italienne de Délos. Dans un premier article sur les *Italiens résidant à Délos* (*B. C. H.*, XXXVI, 1912, p. 5-218), il avait dressé la liste de tous les habitants d'origine italienne que nous font connaître les inscriptions de l'île, avec l'histoire de leurs groupements, leur provenance, leur condition sociale, leur profession, etc. Deux ans plus tard, étendant le champ de ses recherches et en généralisant les conclusions, il avait terminé sa remarquable thèse de doctorat sur les *Trafiquants italiens dans l'Orient hellénique ;* mais la guerre en empêcha l'impression, et l'auteur ne put la soutenir qu'en 1919.

C'est après la seconde guerre punique que les commerçants et les banquiers italiens commencèrent à se répandre dans l'Orient grec ; ils y fondèrent des sortes de colonies, dont la plus considérable et la plus florissante (on l'a évaluée — peut-être avec quelque exagération — à environ 20.000 âmes) fut précisément celle de Délos. Son caractère de sanctuaire panhellénique en faisait naturellement une ville cosmopolite ; elle était par là même toute désignée pour devenir un marché international. En 165, les Romains en firent un port franc, ce qui acheva de lui donner une importance commerciale de premier ordre ; c'était un lieu de transit tout indiqué entre l'Italie et la Sicile d'une part, l'Egypte et l'Asie Mineure de l'autre; aussi, au moment où Carthage disparut, où Corinthe fut détruite, où Rhodes était systématiquement affaiblie et abaissée par la politique romaine, Délos devint-elle tout naturellement le centre de l'immigration italienne la plus importante.

Ces Italiens n'étaient pas, comme plus tard sous l'empire, groupés tous en un *conventus* général et officiel. Mais ils s'associaient en *collèges* ou clubs privés d'un petit nombre de membres (Hermaïstes, Apolloniastes, Posidoniates, Compétaliastes, corporation des marchands d'huile), qui bâtissaient à frais partagés une maison commune. Vers l'an 100, ils entreprirent la construction, dans le quartier neuf qui s'étendait entre le *hiéron* et le lac Sacré, d'une agora particulière, avec portiques, exèdres, boutiques et bains. C'était là que se réunissaient tous les Italiens de Délos, pour traiter leurs affaires, tant personnelles que collectives.

Il y avait parmi eux peu de Romains : ils étaient, pour la plupart, originaires de l'Italie méridionale. Toutes les conditions, toutes les situations sociales étaient également représentées parmi eux. Les uns exportaient d'Italie du vin ou de l'huile ; les autres importaient d'Orient quelques céréales, mais surtout des vins, des métaux précieux, des marbres, du bétail, des œuvres d'art, des étoffes, du cuir, des armes, des esclaves. Ils vivaient en bons termes, parfois même sur un certain pied d'intimité, avec les populations indigènes, et ils paraissent avoir plutôt subi l'influence de la civilisation hellénique que d'avoir introduit en Grèce les mœurs ou les cultes italiens.

Lors de la première guerre de Mithridate, ils réussirent à maintenir Délos dans l'alliance romaine ; mais, lorsque l'île fut prise (en 88) par Archélaos, tous les Italiens qui l'habitaient furent massacrés. La communauté se reconstitua, cependant, dès avant l'an 80 ; mais elle ne recouvra jamais son ancienne prospérité et, quand Délos eut été pillée de nouveau par le pirate Athénodoros (69 av. J.-C.), elle fut bientôt abandonnée, définitivement cette fois, par les commerçants italiens.

Ainsi, Délos nous apparaît désormais avec une physionomie toute nouvelle : ce n'est plus seulement le classique sanctuaire d'Apollon, c'est le grand port de commerce international que les Romains greffèrent sur la vieille cité religieuse. Tout le terrain n'est pas encore déblayé, ni tous les problèmes élucidés : il reste encore de la besogne pour nos jeunes archéologues ; mais les travaux de leurs aînés nous permettent déjà de considérer la résurrection de Délos comme une œuvre accomplie, — et accomplie par la science française. — Pierre Waltz.

De Wet (Christian), général et homme d'Etat sud-africain, né à Leuwkop (district de Smithfield, Etat libre d'Orange) le 7 octobre 1854, mort à Dewetsdorp (Orange) le 3 février 1922. Fils de Jacobus De Wet, l'un des fondateurs de l'Etat libre d'Orange, tout jeune, il mène la rude vie des premiers Boers où se mêlent la chasse et le labour. Mais, déjà, apparaît sous forme de sentiment profond, de vive impulsion, l'idée qui dominera sa carrière : la solidarité morale des deux républiques boers. Lorsque, en 1881, la première guerre anglo-transvaalienne éclate, il veut jeter l'Orange dans la lutte. Ne pouvant amener le président à l'intervention directe, il lève lui-même un commando et se distingue à Igongo et Majuba (1881).

Il pose l'épée et retourne à la charrue. En 1889, ses concitoyens l'envoient siéger au Volksraad de Bloemfontein. Là, il ne cesse de mener l'action la plus vigoureuse en faveur de l'union des deux républiques sœurs.

Lorsque, en 1899, éclate la guerre sud-africaine, il est un des grands chefs dans lesquels s'incarne la résistance du peuple boer. Cavalier et général de cavalerie accompli, sachant user avec une incomparable maîtrise de ses faibles, mais prodigieusement mobiles armées, faire tourner à son avantage l'immensité du champ de bataille, trouvant moyen, parfois, de faire surgir des légions nouvelles du sol envahi, il tint en échec, plus de trois ans, la force britannique. Placé d'abord sous les ordres de Cronje, il arrêta à plusieurs reprises la marche des armées anglaises, sur Kimberley, puis sur Bloemfontein. Après la capitulation du général Cronje, il disparaît quelques mois, organisant la résistance dans l'état d'Orange et préparant cette guérilla qui, fertile en surprises, en coups de théâtre, en retournements imprévus du sort, convenait si bien à son tempérament de grand aventurier un peu mystique. Au printemps de l'année 1900, il inflige successivement plusieurs graves échecs aux troupes anglaises, les surprenant à Thabanchu (31 mars), les battant complètement à Reddersburg, tenant solidement tout le sud-est de l'Orange. Les troupes anglaises ont beau entrer à Prétoria et proclamer l'annexion des deux républiques, De Wet continue, par des raids audacieux, de pénétrer à l'intérieur des lignes anglaises, coupant les voies ferrées et les fils télégraphiques, prenant les convois, empêchant le ravitaillement de ses adversaires, s'échappant toujours quand on pense le tenir, surgissant au moment où on le croit en fuite, faisant peser sur l'armée britannique une constante obsession. Pris entre deux colonnes anglaises, il se dégage et, avec ses 7.000 hommes, qu'il augmente bientôt en enrôlant de force tous les Boers des régions où il opère, tient en échec 80.000 Anglais. On le voit, par d'étranges ruses de guerre (camps-fantômes gardés par des sentinelles en bois, branchement des lignes télégraphiques anglaises sur les siennes propres), égarer ses adversaires et s'amuser à les surprendre. Battu devant Heilbron (23 sept. 1900), traqué par les colonnes de lord Roberts, il reste, cependant, l' « *Insaisissable* » et reprend bientôt l'offensive. A la fin de l'année 1900 et en 1901, ses raids le conduisent jusque dans la colonie du Cap, et il inflige encore aux Anglais de sérieux échecs (Dewetsdorp, 23 nov. 1900, Tweefontein, 25 déc. 1901). Mais Kitchener a réorganisé l'armée anglaise, brisé la résistance du peuple boer (v. Kitchener, au *Larousse Mensuel* t. IV, p. 756). De Wet, qui tient toujours la campagne, doit, lui aussi, abandonner les armes et apposer sa signature au bas du traité de Vereeniging. Au cours de la lutte, il était apparu au monde étonné comme l'exemple


Général De Wet.

de ce que peut faire l'énergie d'un homme confiant en la justice de sa cause : il avait forcé l'admiration de ses ennemis même.

Après la paix de Vereeniging, De Wet, comme les autres chefs boers, se résigna à l'inévitable. Il voyagea quelque temps en Angleterre, où il fit paraître ses souvenirs sous le titre *Trois années de guerre*. Revenu à la politique, il devint ministre de l'agriculture dans l'Etat d'Orange et, ainsi que Botha le faisait au Transvaal, collabora loyalement avec le gouvernement anglais. Comme Botha aussi, il prit une part importante à la constitution de l'Union sud-africaine.

Pourtant, il regrettait l'ancienne indépendance des Etats boers et croyait encore possible de la rétablir, si les circonstances s'y prêtaient. Et, depuis 1912, il dessina une évolution nouvelle. A cette date, il se sépara du *parti sud-africain* (parti unioniste) et, avec le général Herzog, fonda le parti nationaliste ou séparatiste, qui poursuivit et poursuit encore une campagne pour la séparation d'avec la couronne britannique. Aussi, lorsque éclata la guerre de 1914, reprit-il la campagne et appela-t-il aux armes l'Orange et le Transvaal, comptant et sur leur unanimité et sur l'appui des forces allemandes du Sud-Ouest africain pour secouer le joug. Mais ses concitoyens furent loin de se lever en masse. La plupart — et les plus marquants de ses anciens compagnons d'armes — restèrent fidèles à l'Union sud-africaine, et Botha lui-même dirigea la répression. Les nouveaux moyens de transport rendirent vaine la « mobilité » prodigieuse qui avait permis jadis à De Wet ses éclatants succès.

Aussi sa tentative, sur laquelle, aujourd'hui encore, il est bien difficile de faire une complète lumière, était-elle, dès ses débuts, condamnée.

Au cours des deux premiers mois de la guerre, De Wet avait eu de nombreux conciliabules avec les chefs nationalistes : Herzog, Beyers ; il était entré en rapports avec le colonel Maritz, qui devait conduire dans la colonie sud-africaine les troupes allemandes du Sud-Ouest africain. Est-il vrai que, comme De Wet le fit ressortir lors de son procès, il ait voulu seulement appeler les Boers aux armes et non introduire les armées ennemies sur le territoire de l'Union ; qu'en un mot, il ait voulu lutter seul contre l'Angleterre et non avec le concours de l'Allemagne ? Malgré toute la confiance que doit inspirer la personnalité du chef boer, on en peut douter. Peut-être était-ce là son intention première. Mais ses partisans et ses alliés étaient pour la plupart des germanophiles, prêts à l'entraîner, sans doute, plus loin qu'il ne le voulait.

Les faits, en tout cas, sont patents : le 11 octobre 1914, De Wet, prenant prétexte de l'invasion du Sud-Ouest africain allemand, consécutive à la répression de la révolte de Maritz, dénonça au peuple boer cette prétendue violation du droit des gens et se déclara contre le gouvernement de l'Union. Protestation armée, non rébellion, refus d'obéissance au général Botha, non à l'empire, a-t-il allégué plus tard..... La thèse paraît difficilement soutenable. Toujours est-il que, le 28 octobre 1914, De Wet et Beyers prenaient la campagne, formaient plusieurs commandos, soulevaient tout le nord-est de l'Etat d'Orange, s'emparaient d'Heilbron, puis de Vrede et, de cette dernière localité, adressaient un appel au peuple afrikander, l'invitant à se joindre à leurs troupes pour marcher sur Prétoria et y proclamer la république sud-africaine.

Mais, mis en déroute dès la première rencontre (12 nov.) par les troupes du général Botha, De Wet s'enfuit à toute vitesse et traversa le Vaal pour sortir du territoire de l'Union. Poursuivi par les équipes automobiles, dont l'emploi rendait vaine sa légendaire mobilité, rattrapé le 2 décembre à 100 milles à l'E. de Mafeking, il fut amené à Prétoria, emprisonné et inculpé de haute trahison.

Au cours des débats de son procès, qui se déroulèrent de mars à juin 1915 et qui passionnèrent l'opinion sud-africaine, il repoussa hautement cette inculpation, avouant seulement sa rébellion contre le gouvernement de la colonie.

Condamné à six années de prison, il fut bientôt gracié, sous la condition d'une promesse formelle d'abstention politique. Il tint parole et, sans cesser de rester fidèle à ses convictions nationalistes, ne les manifesta plus activement.

L'un des chefs boers dont les exploits légendaires avaient le plus frappé l'opinion, De Wet jouissait d'une réputation quasi mondiale. Peu avant sa mort, les nationalistes irlandais lui adressaient une députation. — Léon Abensour.

Empire (Second). *Notes et souvenirs de Mme Jules Baroche.* — Voici des mémoires qui, s'ils n'ont pas la finesse, la variété de ceux de la comtesse de Boigne, de la duchesse d'Abrantès, de Mme de Rémusat, de Mme Carrette, de la comtesse Tascher de La Pagerie, apportent cependant une contribution utile à l'histoire d'une époque aussi animée dans les milieux mondains que remplie d'événements considérables. Sans doute, certains heureux possesseurs de documents relatifs au second Empire jugent-ils que les temps ne sont pas encore révolus ; si les grandes figures du règne ont disparu — l'impératrice Eugénie il y a quelques mois à peine — les descendants immédiats vivent encore et pourraient être choqués de la liberté de quelques jugements. La publication annoncée d'un « Journal » d'écrivains réputés n'est-elle pas, pour cette raison, prévue comme pouvant être un gros scandale dans les milieux politico-littéraires ?

On comprend que Mme Alphonse Baroche, belle-fille de Mme Jules Baroche, n'ayant pas à redouter de scandales, ait jugé l'heure venue de publier les notes et souvenirs de la femme de l'ancien serviteur de Napoléon III. Voici cinquante-deux ans que le régime a disparu, emportant dans la tourmente ceux qui en avaient été les séides ; rares furent ceux qui surnagèrent au naufrage. Alors que les ministres



Jules Baroche, né à Paris, m. à Jersey (1802-1870).

et les courtisans de Napoléon Ier s'étaient facilement ralliés à Louis XVIII, que de nombreux députés de la Restauration arrivèrent au pouvoir sous Louis-Philippe, ce furent des hommes nouveaux, étrangers jusqu'alors à la politique, qui furent appelés autour du trône de Napoléon III, qui s'y perpétuèrent dix-huit ans, mais qui s'effondrèrent avec le trône qu'ils avaient soutenu.

Tel fut le sort, notamment, de Jules Baroche. Né en 1802, avocat brillant, fort réputé dès le début de la monarchie de Juillet, il atteignit le bâtonnat en 1846, à quarante-quatre ans. L'année suivante, il entrait à la Chambre, après deux tentatives vaines ; il s'asseyait sur les bancs de la gauche et se classait parmi les opposants du ministère Guizot. Quand vint la campagne des Banquets, il cria : « Vive la réforme ! » et demanda la mise en accusation du ministère qui osait attenter au droit de réunion. Trois ans plus tard, ministre de Louis Napoléon, il défendait avec ardeur les mesures les moins libérales du prince-président : il avait trouvé son chemin de Damas à travers les barricades des journées de Juin.

En 1826, il avait épousé Céleste Letellier, de vieille souche bourguignonne, en avait eu trois enfants : deux fils, Ernest et Alphonse ; une fille, qui devint plus tard Mme Goupy. Mme Baroche ne paraît pas avoir joué un rôle fort actif auprès de son mari ; elle semble même, d'après ses notes, n'avoir pas toujours assisté aux fêtes impériales, auxquelles Baroche, constamment ministre jusqu'en 1869, figura régulièrement. Elle tenait son rang avec dignité, évitant la médisance, au milieu d'une des cours les plus brillantes, mais aussi les plus critiquées qui fussent.

Mme Baroche, qui n'a point la langue acérée d'une Mme de Boigne ou d'une duchesse de Dino, ne se permet de critiquer que sur un ton modéré ; elle égratigne à peine, sans blesser. Cependant, les événements mondains forment la plus longue partie de sa chronique jusqu'en 1867, date où son mari, retiré des affaires, trouve le temps de la mettre plus au courant des discussions parlementaires que lorsqu'il y prenait part.

Le scrupuleux historien qu'est Frédéric Masson n'ayant fait, dans sa Préface à ce volume, aucune allusion à des coupures ou des altérations dans le texte, nous devons le tenir pour publié dans son intégralité ; pourtant, nous aurions aimé à avoir de l'éditrice quelques renseignements sur la nature du manuscrit, l'état dans lequel il a été conservé. Quoiqu'il apparaisse que ces notes ont été prises au jour le jour, on peut se demander si elles n'ont pas été modifiées par la suite, si quelques jugements n'ont pas été atténués. Nous ne le croyons pas, car plusieurs d'entre eux font sourire, et, si l'auteur les avait relus depuis 1870, peut-être les aurait-elle effacés. Commentant certaine brochure du duc d'Aumale : la *Lettre sur l'histoire de France*, elle en raille la conclusion : « A cette question : — Qu'avez-vous fait de la France ? », la réponse est trop facile, aujourd'hui que Napoléon a fait passer du conditionnel à l'impératif le mot de Frédéric II : « Si j'étais roi de France, il ne se tirerait pas un coup de canon en Europe sans ma permission. » Nombreux sont ainsi les applaudissements donnés au régime impérial, qui auraient demandé quelques corrections au lendemain de Sedan.

Aux yeux de l'historien, ces notes ont un défaut capital : elles ne sont généralement pas datées ; le plus souvent, surtout dans les premières années, le mois est indiqué de loin en loin, mais non jamais le quantième. Enfin, il est regrettable que Mme A. Baroche n'ait pas cru devoir nous donner sur la vie de sa belle-mère, depuis 1855, date où les notes commencent à être prises, des renseignements qui éclaireraient le sens, souvent obscur, de celles-ci. Ces renseignements biographiques sur la femme d'un homme politique qui n'a jamais défrayé la chronique et dont on publie tout à coup les souvenirs sont particulièrement précieux ; nul n'était mieux placé pour les donner que l'heureuse détentrice de cet intéressant manuscrit.

« J'ai souvent regretté de ne pas avoir jeté sur le papier depuis 1848 des notes relatives aux événements qui ont passé sous mes yeux dans le milieu où j'ai vécu. Les impressions sont si rapides, si fugitives !... » Ainsi s'exprime Mme Baroche en 1855, en ouvrant son journal. A ce moment, elle a tout près de trente ans de mariage ; elle doit toucher à la cinquantaine (on ne nous dit ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort) ; son mari est président du conseil d'Etat et, comme tel, soutient devant le Corps législatif la présentation des projets de loi ; il est le seul ministre de la parole ; dans ce rôle qui ne demande qu'une sobre éloquence d'affaires, l'ancien bâtonnier fait merveille. Il est l'homme de confiance de l'empereur, avec qui il travaille depuis six ans ; il sait se faire valoir auprès de l'impératrice, qui, dit-il à sa femme, exerce plus d'influence sur Napoléon qu'aucun des ministres.

Au reste, Baroche, en ces débuts du règne, a la tâche facile : la discussion des lois est courte et discrète, puisque les séances du Corps législatif sont secrètes ; toute l'attention est reportée sur les affaires extérieures, sur la guerre de Crimée, qui se prolonge plus qu'on ne pouvait le supposer, mais aussi sur l'Exposition universelle et la vie mondaine, qui n'a jamais été plus brillante.

Le récit des soirées est fréquent sous la plume de Mme Baroche ; il est quelquefois piquant ; on sent que, tout en prenant part aux fêtes impériales, elle regrette leur trop grande liberté. Ce n'est pas qu'elle y passe inaperçue ; elle note, au contraire, qu'à Villeneuve-l'Etang, c'est « appuyée au bras de l'empereur » qu'elle parcourt les belles allées de cette délicieuse résidence. Si elle s'émerveille des réceptions données en l'honneur de la reine Victoria, des cortèges, des soirées offertes à l'hôtel de ville et à l'Opéra, elle ne manque pas de noter que la « reine, jalouse à l'excès, évite au prince, son époux, toutes les occasions de chute en écartant de lui les personnes dont la vertu peut être mise en question. Aussi, en Angleterre, la moralité est-elle à l'ordre du jour : l'exemple a tant d'autorité quand il vient de haut » ! Et nous comprenons fort bien que les souverains de France ne donnent pas le même exemple et font montre de trop d'indulgence en acceptant de prendre part à des bals costumés, comme il s'en donne chaque année une série à l'époque du carnaval, chez les principaux courtisans et aux Tuileries mêmes. A l'un d'eux, chez Mme de Walevska, au quai d'Orsay, les costumes furent particulièrement suggestifs : Mme de Castiglione, en « dame de cœur, attirait l'œil par une absence de costume pleine de séduction ». D'autres beautés du meilleur monde figuraient des étoiles, une comète ; les hommes disaient qu'elles ne laissaient rien à deviner, si bien que la princesse Mathilde, donnant un bal la semaine suivante, répondait à ceux qui lui demandaient : « Votre Altesse admet qu'on remette chez elle les mêmes costumes qu'aux Affaires étrangères ? — Comme vous voudrez ; mais, pourtant, chez moi, on s'habille. »

Il faut croire que la hardiesse de ces déguisements ne déplaisait pas à l'empereur, puisqu'elle se reproduisit jusque dans les dernières années du régime. En 1863, Mme Baroche note encore celui de Mme de Castiglione en « Salammbô » — d'autres disent en « dame romaine » — aussi peu vêtue que possible, afin que la chair parle à la chair ; les bras nus, les pieds nus,

des bagues aux doigts de pieds, les cheveux flottant sur les épaules ».

L'année suivante, le vieux Dupin, devenu procureur impérial, avisant une dame excessivement décolletée, ouvrit de grands yeux, parut étonné, ébahi : « Qu'avez-vous à me regarder ? Je suis Amphitrite. — A la marée basse, » repartit M. Dupin.

On comprend que, devant ces mœurs d'une société qui, pourtant, tout comme celle de Henri II, affectait une religiosité extrême, le clergé ait parfois cru devoir lancer des foudres qui faisaient long feu. Le père Ventura prêchait, en 1857, le carême aux Tuileries : « S'adressant, dit Mme Baroche, aux princes, aux personnages qui les entourent, il leur reproche leur dépravation, les funestes exemples qu'ils donnent au pays, les menaces de châtiments sévères... Il n'a pas craint de dire que le peuple était là avec les révolutions pour infliger les leçons de la Providence aux pouvoirs qui s'égarent. »

La femme du président du conseil d'Etat, pour rigide qu'elle fût, trouva la leçon sévère. S'en souvint-elle au lendemain du 4-Septembre ?

Chaque année, la famille impériale séjournait tour à tour à Saint-Cloud, à Fontainebleau, à Biarritz, à Compiègne. Entre temps, l'empereur trouvait les



Mme Jules Baroche, née Letellier.

trois semaines nécessaires pour aller soit à Vichy, soit à Plombières, faire une cure que rendait indispensable l'état de sa santé, qui ne cessa d'empirer à partir de 1860.

Ses ministres ne le suivaient pas partout ; leurs femmes moins encore, à moins qu'elles ne fussent de l'entourage immédiat de l'impératrice. Ainsi Mme Baroche ne paraît-elle jamais avoir résidé à Fontainebleau ou à Biarritz, rarement à Compiègne, où son mari se rendait régulièrement à l'automne, compris dans les « séries » qui s'échelonnaient un mois durant. Les présentes notes ne constituent donc sur ce point que des échos, à moins qu'elles ne reproduisent, comme des guillemets l'indiquent souvent, des lettres du ministre à sa femme.

Les appréciations politiques sont également le reflet des pensées du serviteur dévoué de Napoléon III, ce qui explique que les critiques soient rares. Devenu, aussitôt après l'élection du prince-président, partisan de la manière forte qu'il avait combattue chez Guizot, Baroche, tour à tour procureur général, ministre de l'intérieur, ministre des affaires étrangères, président du conseil d'Etat, ministre de la justice, n'a jamais été pour Napoléon III un censeur sévère. Tout au plus discute-t-il avec le souverain les avantages de l'évolution parlementaire, préparée dès 1859, accentuée en 1863, complétée en 1867 et 1869. On sent Mme Baroche toute prête à rejeter sur E. Ollivier et ses amis la responsabilité des malheurs qui pourraient survenir, à partir du jour où Jules Baroche, abandonnant le pouvoir, se retira sur les bancs du Sénat. Cependant, la politique des nationalités, si chère à l'empereur, si timidement combattue par une opposition privée des moyens d'exposer ses craintes et ses objections, ne semble pas avoir suscité l'enthousiasme des Baroche.

Le départ pour la campagne d'Italie qui, à la Chambre même, avait rembruni certains fronts, ne suscite pas dans les « Notes et Souvenirs » le même enthousiasme que dans le faubourg Saint-Antoine. L'auteur s'excuse de déraisonner à son aise, puisqu' « il est convenu que les femmes n'entendent rien à la politique » ; mais elle sent le danger de la ligne de conduite adoptée par Napoléon : « L'idée de rendre à l'Italie l'indépendance et l'unité part d'une âme compatissante, mais de quelle manière la mettra-t-on en pratique ?... Déchirer les traités de 1815.... Réformer l'administration de deux ou trois petits Etats... Rallumer la torche des révolutions, sœurs de la nôtre... Acquérir de la gloire ? Mais nous en avons à ne savoir qu'en faire. » Et ce n'était pas si mal raisonner, d'autant que, datant par hasard sa note du « 30 avril 1859 » et lui donnant cette épitaphe : « La guerre est un procès qui ruine ceux même qui le gagnent, » elle surveillait déjà la « Prusse, qui proteste de sa neutralité et frappe le sol pour en faire sortir une armée », et l'Angleterre, qui envoie *the lion and the unicorn* « cingler dans les mêmes eaux que l'aigle impériale, tant sa tendre sollicitude sait se mettre au-dessus du soupçon ».

Rares furent ceux qui firent les mêmes réserves durant l' « année fatale » de 1866. On s'exclama quand on apprit la bataille de Sadowa ; les naïfs s'émerveillèrent de ce que Napoléon III, sans coup férir, reçut la Vénétie des mains de l'empereur d'Autriche pour la remettre au roi d'Italie ; un républicain s'écria : « C'est trop beau pour cet homme (l'empereur) ; nous ne pourrons plus le démolir ! »

Une fois de plus, le peuple français se laissait prendre aux apparences, et les milieux gouvernementaux, hésitants, ne savaient quelle politique adopter.

Les soucis s'effacèrent ; l'année 1867, qui eût pu les ranimer, puisqu'elle sonne la mort de Maximilien, l'échec de l'expédition du Mexique, l'échec aussi grave de l'affaire du Luxembourg, marque surtout, avec l'Exposition universelle, l'apothéose de la fête impériale.

Mme Baroche note bien, un jour, que « les journaux sentent la poudre » ; elle s'inquiète de ce que « M. de Bismarck nous a montré l'annexion du Luxembourg comme une amorce à laquelle nous nous sommes laissé prendre » ; elle sent l' « avenir gros d'orage » ; mais, aussitôt après, sans transition, elle ajoute : « Et l'Exposition, que deviendra-t-elle ? » Et elle reproduit les bons mots des courtisans émus d'une série imposante de visiteurs royaux : où les logera-t-on ? A celui-ci on donnera l'Elysée, à celui-là le Louvre, au troisième les Tuileries. Et le roi de Prusse ? On lui donnera le Luxembourg. » Tout finit par des chansons !

La dernière partie des souvenirs de Mme Baroche, qui, tout en n'étant relative qu'aux deux dernières années de l'Empire, est aussi longue que la première, relate dans un détail inutile les principales discussions du Corps législatif. Mais l'intérêt qu'y porte tout à coup cette femme, fort peu libérale dans ses convictions, est bien symptomatique de l'évolution générale des esprits, même des plus énergiques partisans de l'Empire autoritaire. Ils se laissent séduire par l'attrait des discours qu'on n'a plus entendus depuis vingt ans. On commence par railler M. Thiers, par sourire de sa « tenue négligée : une redingote en orléans gris, grand gilet à la Robespierre et pantalon blanc » ; et puis, on se laisse séduire par son éloquence ; son nom revient souvent sous la plume ; on admire son courage, on note le soin avec lequel il corrige ses épreuves, demeurant au Palais-Bourbon, pour cette tâche, jusqu'à 5 heures du matin. On plaisante Emile Ollivier, dont les ambitions, trop lourdement affichées, sont ajournées durant des mois, puis on mesure les chances de sa lente ascension.

Le 19 juillet 1869, Jules Baroche abandonne le ministère ; sa femme n'a garde de récriminer ; peut-être croit-elle courts les jours des nouveaux venus. Le 17 mars suivant, Baroche et Rouher sont appelés par le souverain pour rédiger le sénatus-consulte qui affermit le régime parlementaire : l'évolution est accomplie ; le député de la gauche à la dernière Chambre de Louis-Philippe est revenu à son point de départ.

Mais, à Paris, on en doute, et, quand vient l'heure de la catastrophe, l'ancien ministre ne se juge même pas en sûreté sur la côte normande ; il aborde à Jersey, le cœur brisé. « C'était bien la peine de remuer tant de choses et tant d'idées pour en arriver là ! » écrit-il à son fils. Le samedi 29 octobre 1870, il rendait son âme à Dieu. Le lendemain, 30 octobre, son fils Ernest, qui s'était engagé dans la garde mobile et avait été nommé chef de bataillon du 12e corps, trouvait la mort dans le combat du Bourget.

La veuve éplorée, la mère inconsolable, laissait tomber la plume ; son malheur personnel se surajoutait au deuil de la patrie : il ne lui restait plus qu'à pleurer sur la France et sur les siens, qui, chacun à sa manière, selon les circonstances et en toute conscience, lui avaient consacré leur vie. — Pierre Rain.

Femme masquée (LA), pièce en quatre actes, de Charles Méré, représentée pour la première fois au théâtre de la Renaissance le 6 avril 1922.

Le jeune docteur Claude Lambert et sa femme, Diane, forment un ménage aimant et uni. Le docteur a une brillante situation, qu'il doit à un ami et client, nommé Sivas, personnage étrange, lequel a une immense fortune et a mis au service de son médecin ses belles et nombreuses relations. Le secret de cet intérêt nous est révélé au premier acte dans le cabinet du docteur. Celui-ci étant appelé par dépêche en province, Sivas déclare son amour à la jeune femme et l'invite à dîner chez lui pour le lendemain, puisqu'elle se trouve seule. Diane refuse d'abord ; Sivas insiste.

Etant donné son intimité dans la maison, n'est-il pas naturel qu'il prie à dîner, en toute bonne camaraderie, la femme de son ami absent ? Diane — et c'est là une faute grave de conséquences — finit par accepter.

Au second acte, nous sommes dans l'hôtel somptueux de Sivas. Le dîner est en réalité un guet-apens : c'est une orgie composée de fêtards et de filles perdues, dont la tenue et le langage respirent l'impudeur. Diane est indignée et voudrait sortir ; les portes sont fermées ; les femmes qui l'entourent l'ont reconnue sous le masque, qu'elle n'a pas quitté afin de cacher sa présence. La maîtresse de Sivas, jalouse et inquiète, lui prodigue les injures et les menaces. Sivas, qui avait compté sur l'ivresse du festin et de l'ambiance pour faire fléchir la vertu de sa victime, exaspéré par sa résistance, va user de violence, lorsque Diane l'arrête d'un mot en lui révélant le diagnostic que son mari a porté sur lui la veille : Sivas est un cardiaque très compromis ; il n'a plus que six mois à vivre. A cette révélation, l'infernal personnage est atterré ; il ne retient plus Diane, qui s'éloigne rapidement.

Au troisième acte, nous sommes encore chez Sivas. Les mêmes amis et les mêmes femmes chantent et boivent le champagne ; une porte est ouverte sur une chambre ; c'est là que Sivas agonise, au milieu du vacarme mondain qu'il a lui-même demandé pour sa dernière heure. Diane a consenti, à la prière de son mari, qui ignore tout, à venir un instant auprès du mourant. Quant au docteur, il veille sur cette agonie, mais de cruels soupçons naissent en lui. L'escapade de sa femme lui est révélée par la maîtresse de Sivas. Il ne doute plus de son malheur, un instant après, quand Sivas rend le dernier soupir : le notaire qui a été appelé lui apprend que le mourant a fait Diane Lambert sa légataire universelle. C'est la vengeance du mort. Il a ainsi irrémédiablement compromis celle qui lui a résisté.

Au dernier acte, Diane Lambert est troublée ; son mari l'accuse. Forte de son innocence, elle a été consulter un prêtre ; celui-ci lui conseille d'accepter l'héritage et de le consacrer à des œuvres religieuses. Le mari est hésitant. Avec cette immense fortune, il pourrait créer et organiser des laboratoires pour ses études médicales et purifier ainsi l'origine de cet argent.

Mais Diane a pris son parti : elle fera éclater son innocence en refusant le legs. Le jeune ménage se contentera d'une vie médiocre, mais unie et heureuse.

La pièce se distingue par les qualités d'homme de théâtre qui ont déjà signalé l'auteur de *la Captive*, des *Conquérants* et de *la Flamme*. L'action est adroitement conduite, et le drame est intéressant. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mme Cora Laparcerie (*Diane Lambert*) ; et MM. Mauloy (*Sivas*) ; Georges Colin (*Claude Lambert*).

France laborieuse (LA), peintures décoratives de Henri Martin, pour la grande salle des délibérations du conseil d'État. L'un des panneaux représente un rêveur sous les arbres ; un autre, le port de Marseille avec des femmes, des porteurs de fardeaux, des débardeurs, des mâtures, des voilures, des maisons ensoleillées : tout cela plongé dans une atmosphère d'ocre, d'or et de vermillon. Une harmonie analogue a servi à l'artiste pour le panneau de la Moisson. On y voit au centre un faucheur sur sa machine ; au premier plan, une fillette tient un enfant ; une cruche verte et un panier sont posés à terre. Des femmes ramassent les gerbes, un homme agenouillé en lie une. Au delà de l'or des blés, on aperçoit quelques arbres verts et un ciel bleu violacé. Tout cela est exécuté dans la manière ordinaire de Henri Martin, c'est-à-dire en touches divisées de couleur éclatante : ocres, vermillons et cadmiums. On ne peut nier que l'effet en soit très lumineux. Aussi bien, à distance, ces touches se fondent-elles naturellement, et il s'agit là précisément de peintures qui ne seront vues que de loin. Où, d'ailleurs, Henri Martin excelle, c'est dans la notation d'un geste ou d'une attitude ; on sent que ce porteur de fardeaux ou ce lieur de gerbes sont pris sur le vif. On peut voir, du reste, autour des grandes décorations exposées en 1922 au Salon des Artistes français, les études préparatoires et quelques dessins au crayon noir du plus grand mérite (v. p. 845). — Ph. Mercier.

Gallieni, par P.-B. Gheusi (Paris, 1921). — Officier d'ordonnance du général Gallieni pendant la Grande Guerre, l'auteur a voulu rendre un pieux hommage à la mémoire de son chef en écrivant une biographie où il laisse parler les documents et les faits. Les notes de lecture qui suivent compléteront, sur divers points, l'article où a été retracée la carrière du célèbre capitaine. (V. *Lar. Mens.*, p. 345.)

Gallieni apparaît, dans ce nouvel ouvrage, comme un grand organisateur, qui unissait l'esprit de décision à la volonté réfléchie; il y apparaît aussi comme un homme d'esprit large, de nature droite, de caractère généreux. Il avait coutume de dire : « En toutes choses, ici-bas, il faut un plan mûrement réfléchi, et puis la décision et l'action. » Il était, aussi, brave et stoïque; on le vit bien en 1914, mais on l'avait vu déjà en 1880 lorsque, captif du sultan de Segou et épuisé par cinquante jours de fièvre, il fut menacé par Ahmadou d'être traité en otage responsable: il manda à Borgnis-Desbordes, en route pour le délivrer, l'ordre de ne tenir aucun compte de son sort.

Il était né dans la Haute-Garonne. à Saint-Béat. Son biographe voit une affinité entre la silhouette du vainqueur de l'Ourcq, entre son visage aux traits osseux, et l'aspect de la montagne qui l'a vu naître; il note l'influence qu'ont pu avoir sur l'âme du soldat « les forces rudes, âpres, que le paysage natal a dressées autour de son berceau ». Du prytanée de La Flèche, où il eut comme camarades le futur général Drude et le futur doyen de la Comédie-Française, Sylvain, il passa à Saint-Cyr, d'où il sortit pour faire campagne : il fit partie de la « division bleue », qui soutint le combat des 31 août-1er septembre 1870, autour de la maison des Dernières Cartouches, et fut fait prisonnier à Sedan. Il s'était lié d'amitié avec un jeune officier anglais, engagé volontaire dans l'armée française et qui devint le maréchal Kitchener. En Afrique occidentale, au Tonkin, à Madagascar, il accomplit une tâche admirable de conquérant et d'explorateur, complétant l'œuvre de conquête par l'œuvre politique, administrative, économique, se préoccupant de la mise en valeur de notre domaine d'outre-mer. La manière dont il exposa à la Commission des concessions coloniales ses idées sur la mise en valeur du Soudan donna à tous l'impression qu'il était un de nos plus distingués économistes. Il utilisait toutes les bonnes volontés, réservait au soldat un rôle colonisateur, protégeant l'indigène, sachant vaincre, mais aussi pacifier, maintenant la neutralité religieuse, choisissant des collaborateurs comme Joffre et Lyautey. Pendant les neuf années qu'il passa à Madagascar, il fit vraiment de la colonisation modèle. Le maréchal Lyautey a résumé la méthode de Gallieni dans cette formule : « L'occupation militaire consiste moins en opérations militaires qu'en une organisation qui marche. »

La réputation du gouverneur général de Madagascar était si bien établie que, lorsqu'il revint de la grande île, en 1898, Georges Thiébaud — qui avait inventé le boulangisme, mais ne se consolait pas de n'avoir pas trouvé un homme dans Boulanger — partit pour Djibouti à la rencontre du général, dans l'espoir de le gagner, entre Obock et Marseille, à la cause de la « Patrie française »; mais Gallieni entendait demeurer étranger aux disputes politiques.

Nous arrivons au chapitre le plus intéressant de l'ouvrage : « Paris sauvé par Gallieni. » Chapitre qui pose, une fois de plus, la question de savoir dans quelle mesure le général contribua au redressement de la Marne.

Désigné par un décret du 31 juillet 1914 pour être adjoint, en cas de mobilisation, au généralissime, à titre de successeur éventuel, il ne fut pas appelé au G. Q. G. pour collaborer avec Joffre directement et de façon permanente. Il estimait notre action militaire trop exclusivement orientée vers l'Est, et il ne doutait pas de l'invasion de la Belgique. Or, le G. Q. G. croyait pouvoir enfoncer le centre des Allemands et les jeter à la mer. Lorsque, après Charleroi, les événements se précipitèrent, Gallieni fut nommé gouverneur militaire et commandant des armées de Paris (26 août); en l'absence du gouvernement, c'est sur lui qu'allait reposer le salut de la capitale, qu'il jura de défendre à outrance, d'accord avec le ministre de la guerre, Millerand. Et nous avons ici, jour par jour et presque heure par heure,



Statue équestre du maréchal Gallieni, exposée en 1922 au Salon des Artistes français et destinée à être érigée à Madagascar. L'auteur, Ernest Dubois, s'est inspiré du type général de ces statues, donné jadis par les maîtres florentins et repris de nos jours par Frémiet. Le cheval est au pas, baissant légèrement la tête; le cavalier tient les rênes d'une main et laisse tomber l'autre sur la cuisse. Il est naturellement coiffé du casque colonial. A cette présentation simple correspond une facture classique, mais non sans accent. On admirera notamment les beaux modelés du cheval, dont les muscles sont excellemment dessinés. — Phot. Vizzavona.

le développement de la situation générale, avec les instructions du généralissime et celles de Gallieni.

Dans l'après-midi du 3 septembre, le gouverneur apprend, par le service d'aviation, que l'armée de von Kluck, au lieu de descendre droit sur la capitale, infléchit brusquement vers le Sud-Est et glisse dans la direction de l'Ourcq. Cette nouvelle provoque chez lui une idée géniale : si elle se confirme, il jettera l'armée de Paris dans le flanc de la Ire armée allemande et, par cette manœuvre audacieuse, il déclenchera la bataille qui peut nous sauver. Le 4 septembre, trois conversations téléphoniques de Gallieni et de son chef d'état-major avec le G. Q. G. lui obtiennent, en principe, l'assentiment du généralissime et le concours des Anglais, mais Joffre est d'avis de cantonner notre attaque entre Marne et Seine, sur la rive gauche du gros affluent; Gallieni doit insister pour que le destin de Paris se joue sur la rive droite. Ayant enfin persuadé le généralissime, il lance, à 20 h. 30, l'ordre général n° 5 et, le lendemain, à midi, commence la bataille de l'Ourcq.

Du récit de l'auteur et des documents qu'il publie une conclusion se dégage : à savoir que l'initiative de la manœuvre qui préluda à la bataille de la Marne appartient bien à Gallieni. Dans une lettre personnelle au ministre de la guerre (qui n'est pas citée dans le volume, mais qu'il est opportun de rappeler), Joffre, à la date du 3 septembre, exprimait la résolution de ne pas encore arrêter la retraite. Accepter la bataille avec l'une quelconque de nos armées, c'était, selon lui, engager fatalement toutes nos forces, et le moindre échec pourrait « se transformer en une déroute irrémédiable, au cours de laquelle les restes de nos armées seraient rejetés loin du camp retranché de Paris et complètement séparés des armées anglaises... La nécessité d'abandonner provisoirement à l'ennemi une proportion plus grande du territoire national, si pénible soit-elle, ne peut pas suffire à nous faire accepter plus tôt une bataille générale, qui se présenterait dans des conditions défavorables ». Et le généralissime décidait de prendre à l'arrière le champ nécessaire pour éviter l'accrochage, de récupérer sur notre droite deux corps d'armée, de recompléter nos troupes et de les faire reposer, de préparer l'offensive en liaison avec l'armée britannique et les troupes mobiles de la garnison de Paris.

Gallieni pensait, au contraire, que le mouvement de repli derrière la Seine découvrirait le camp retranché, ne pourrait s'exécuter à temps et interdirait toute idée d'offensive immédiate; et c'est bien lui qui, sans avoir été avisé par le G. Q. G., prépara le changement de front d'où devait sortir la victoire. Mais, une fois sa décision prise, le généralissime montra une résolution dont fait preuve l'ordre du jour auquel son nom reste justement attaché et qui fixait l'offensive au 6 septembre. Ce document célèbre portait, il est vrai, trois dates successives en surcharge, et il témoigne donc des hésitations d'un général en chef qui n'aurait voulu engager qu'à coup sûr la partie; mais ces hésitations étaient, comme le dit notre auteur, « fort naturelles », et il faut rapprocher l'ordre du jour désormais historique de la communication moins connue que fit alors le généralissime au ministre de la guerre : « La lutte qui va s'engager, écrivait-il, peut avoir des résultats décisifs, mais aussi peut avoir pour le pays, en cas d'échec, les conséquences les plus grandes. Je suis décidé à engager toutes nos troupes à fond et sans réserve, pour conquérir la victoire. » Il convient aussi de se reporter au dispositif de la bataille : le général Maunoury se tiendrait prêt à franchir l'Ourcq, entre Lizy et May-en-Multien, en direction générale de Château-Thierry, et le maréchal French attaquerait la Ire armée allemande, en direction générale de Montmirail. Franchet d'Esperey et Foch marcheraient contre Bülow et Hausen; le premier resserrerait légèrement sur la gauche, pour opérer en direction générale sud-nord; le second couvrirait la droite de Franchet d'Esperey en tenant les débouchés sud des marais de Saint-Gond et en portant une partie de ses forces sur le plateau au N. de Sézanne. Langle de Cary tenait tête au duc de Wurtemberg et au kronprinz impérial, en liant son mouvement à celui de Sarrail, qui, débouchant au N. de Revigny, attaquerait le flanc gauche des forces ennemies marchant à l'ouest de l'Argonne. On voit, d'après cela, qu'il n'y a pas eu une bataille de l'Ourcq indépendante de la bataille de la Marne, mais un ensemble d'opérations combinées sur un front de 200 kilomètres, et l'histoire unira dans un même sentiment de gratitude Joffre et Gallieni.

Il n'en était pas moins intéressant de faire nettement ressortir la part qui revient à ce dernier dans le résultat final, de prouver que, sans son initiative, la manœuvre d'ensemble n'eût pas été envisagée aussi tôt, qu'il a donc le mérite d'avoir, en prenant une responsabilité immense, choisi l'heure propice et épargné à Paris la souillure allemande. — Albert Lefort.

Gazomètres télescopiques (les). Le gaz d'éclairage produit dans une usine à gaz est emmagasiné, ainsi qu'on le sait, dans un récipient appelé *gazomètre*. Cette appellation, consacrée par l'usage, est impropre, car le gazomètre sert seulement à emmagasiner le gaz, et non pas à le mesurer.

Le gazomètre se compose habituellement d'une cuve cylindrique pleine d'eau, dans laquelle est disposée une cloche, également cylindrique. Deux tuyaux débouchent dans la cuve sous la cloche : l'un sert à l'arrivée du gaz venant de l'usine, l'autre à son départ vers les conduites de distribution. Quand l'émission de gaz à l'usine dépasse la consommation, la cloche se soulève; quand, au contraire, la consommation dépasse la production, la cloche s'abaisse. Le gazomètre joue donc le rôle de régulateur entre la production et la consommation.

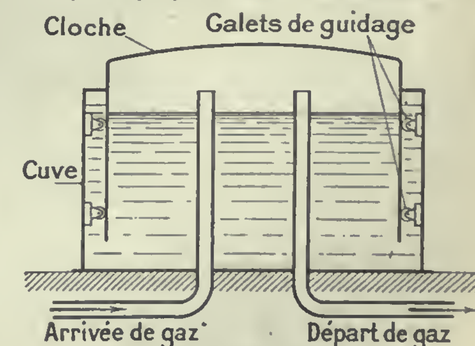


Fig. 1. — Schéme d'un gazomètre ordinaire.

Les premiers gazomètres avaient une faible capacité : une centaine de mètres cubes seulement, pour satisfaire aux règlements de sécurité, très sévères au début de l'industrie gazière. Depuis, avec le développement de cette industrie, les dimensions des gazomètres ont augmenté considérablement, et ces appareils sont devenus des « ouvrages d'art » importants. C'est ainsi que la Société du gaz de Paris possède à son usine du Landy un gazomètre de 150.000 mètres cubes ; celui de Hambourg a une capacité de 200.000 mètres cubes ; celui de Manchester contient 296.000 mètres cubes ; enfin, on a construit à East-Greenwich un gazomètre, vraisemblablement le plus grand du monde, de 90 mètres de diamètre et 60 mètres de hauteur, dont la capacité atteint 350.000 mètres cubes.

Pour les gazomètres de grande capacité, on est conduit à donner à la cuve un très large diamètre : l'appareil est donc encombrant, lourd et coûteux ; comme il contient un grand volume d'eau, il exige des fondations importantes. Aussi a-t-on eu l'idée, depuis un certain temps, de construire des gazomètres à cuve télescopique, qui permettent de multiplier la contenance d'un appareil établi sur une surface donnée.

Dans ces appareils, la cloche simple est remplacée par une cloche télescopique (*fig.* 2), formée de la cloche proprement dite et de plusieurs cylindres concentriques. Chacun de ces éléments est muni à la base d'une sorte de gouttière annulaire, dans laquelle peut s'engager un rebord de l'élément suivant, quand la cloche se soulève. Lorsque le gazomètre est vide, la cloche et les cylindres reposent au fond de la cuve. Le gaz, en pénétrant dans l'appareil, soulève d'abord la cloche intérieure, puis, lorsque celle-ci est pleine, elle continue à s'élever, la gouttière inférieure accrochant le rebord du premier cylindre, lequel soulèvera plus tard le second cylindre de la même manière, et ainsi de suite. A mesure que la cloche ou les cylindres sortent de la cuve, leur gouttière inférieure se remplit d'eau, ce qui assure l'étanchéité entre les divers éléments. Dans les gazomètres construits récemment, on a progressivement augmenté le nombre des levées, qui a été porté jusqu'à six en Angleterre.

Ainsi que nous l'avons dit, la construction télescopique permet une économie importante, tant dans les matériaux que dans la main-d'œuvre. En effet, dans un gazomètre, c'est la cuve qui représente la partie la plus pesante et la plus coûteuse, la cloche étant de construction beaucoup plus légère. Or, dnas un gazomètre simple, la cuve a à peu près la même contenance que la cloche, tandis que, dans un gazomètre télescopique, une cuve de 500 mètres cubes seulement, par exemple, pourra suffire à un appareil de 2.000 m. cubes de capacité, à quatre levées.

Un autre avantage de la construction télescopique est de permettre l'augmentation de capacité du gazomètre, quand la production de l'usine augmente, par transformation d'une cloche ordinaire en cloche télescopique, la cuve demeurant la même. — P. CALFAS.

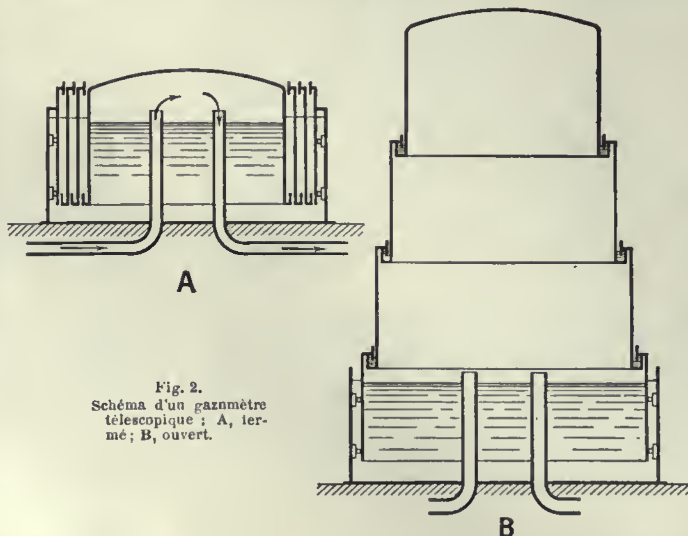


Fig. 2. Schéma d'un gazomètre télescopique : A, fermé ; B, ouvert.


HÉLÈNE, tableau d'Auguste Gorguet. (Salon des Artistes français.) — Phot. Vizzavona.

Hélène, tableau d'Auguste Gorguet, exposé en 1922 au Salon des Artistes français. La jeune femme est debout, nue jusqu'à la ceinture ; une esclave agenouillée sur une marche tient l'étoffe rouge qui voile sa maîtresse ; une autre peigne sa chevelure. Un Amour, aux ailes de papillon, présente un coffret de parures, tandis qu'Hélène se regarde dans un miroir ; plus loin, une fillette apporte des fruits. Un fond d'architecture, laissant apercevoir des verdures dorées, sert de décor. Le peintre s'est efforcé de donner à la figure principale une beauté pure, encore qu'un peu mièvre. Son coloris, un peu effacé, n'est pas sans agrément. — Ph. MERCIER.

Hue (Georges), compositeur français, né à Versailles en 1858. Fils d'un architecte de talent, neveu de Lefuel, il ne rencontra dans sa famille aucun obstacle à sa vocation musicale. Sur les conseils de Gounod, à qui l'on avait soumis ses premiers essais, il entreprit des études approfondies et reçut les leçons de Paladilhe pour l'harmonie, le contrepoint et la fugue. Admis au Conservatoire dans la classe de composition de Reber, dont il fut l'un des derniers élèves, il remporta, en 1879, le grand prix de Rome avec la cantate *Médée*. De la villa Médicis, il envoya à l'Institut une *Symphonie*, qu'il ne considère lui-même que comme une « œuvre d'école ». Il y écrivit les *Pantins* (deux actes), qui obtinrent le prix Crescent et furent représentés en 1881 à l'Opéra-Comique. Les honneurs ne le faisaient point attendre. Il ne s'en fallut que d'une voix que son poème lyrique *Rubezahl* ne l'emportât, au concours de la Ville de Paris, sur *le Chant de la cloche*, de Vincent d'Indy. La partition de *Rubezahl*, honorée d'une mention, fut d'ailleurs exécutée aux Concerts Colonne, en 1886.


G. Hue. (Phot. Manuel.)

La carrière de G. Hue ne devait pas démentir les promesses de ses débuts. Au théâtre, il donne, après *les Pantins*, *la Belle au bois dormant*, musique de scène pour la féerie de Henry Bataille et de Robert d'Humières, jouée à l'Œuvre en 1894, et la musique de scène des *Romanesques*, d'Edmond Rostand. Le 26 avril 1901, *le Roi de Paris*, d'après un livret d'André Corneau et Louis Gallet, et dont le héros est le duc de Guise, est joué à l'Opéra avec un succès qui lui eût permis de dépasser les dix représentations auxquelles le directeur Gailhard crut devoir se limiter. Le 20 janvier 1903, *Titania*, œuvre pleine de fraîcheur et de poésie, à laquelle il faut assigner dans le théâtre lyrique contemporain une place à part, était, à l'Opéra-Comique, chaleureusement accueillie. De nouveau, l'Opéra ouvrait à G. Hue ses portes avec *le Miracle* en 1910 et, au mois de décembre 1921, *Dans l'ombre de la cathédrale*, drame lyrique en trois actes, tiré du roman de Blasco Ibanez par Henry Ferrare et Maurice Leneca, apparaissait sur la scène de l'Opéra-Comique.

En dehors de sa production dramatique, G. Hue a publié une *Fantaisie* pour flûte et orchestre, un *Thème varié* pour alto, des suites d'orchestre sur *Titania*, sur les airs de ballet du *Roi de Paris* et du *Miracle*, un poème symphonique, *Emotions*, joué pour la première fois aux Concerts Lamoureux, repris, en 1920, à la Société des Concerts du Conservatoire et qui lui a été dicté par le spectacle des calamités de la guerre. Aussi bien, le recueil de ses mélodies, dont l'une, notamment, *J'ai pleuré en rêve*, que Venise lui inspira, a connu une vogue aussi durable que précoce, eût suffi à fonder sa réputation. Aux côtés des chefs-d'œuvre de la mélodie française contemporaine, il faut citer *les Chansons printanières*, *les Jeunes chansons sur de vieux airs*, *les Chansons du valet de cœur*, *les Croquis d'Orient*, surtout *l'Ane blanc*, *les Esquisses marocaines*, et *Versailles*, que la Société nationale et les Concerts Pasdeloup ont, en 1920, inscrit à leurs programmes.

Le 4 mars 1922, G. Hue a été nommé membre de l'Académie des beaux-arts, dans la section de composition musicale, en remplacement de Camille Saint-Saëns, par dix-neuf voix sur trente-six votants. Les dix-sept autres suffrages se sont répartis entre les noms d'Alfred Bruneau, de Henri Maréchal, de Gabriel Pierné, d'Alexandre Georges et de Paul Vidal.

« Ni réaction, ni révolution », telle est la profession de foi de G. Hue, dans les termes où il l'a lui-même, quelque jour, formulée. Et il semble que le titre de son dernier poème symphonique, *Emotions*, caractérise essentiellement son esthétique. A quelque forme de musique qu'il se soit attaché, il n'a jamais obéi qu'aux voix intérieures de sa sensibilité.

Il n'y a rien là, quoi qu'on en ait pu penser, d'incompatible avec les nécessités de l'art dramatique auquel G. Hue a consacré le meilleur de son labeur. Son plus récent ouvrage, *Dans l'ombre de la cathédrale*, est celui qui dénonce le plus clairement sa



VISITE D'ANNE DE BRETAGNE AU CHÂTEAU DE QUI-QU'EN-GROGNE, A SAINT-MALO, tableau de Louis Roger (Société des Artistes français). V. p. 858. — Phot. Vizzavona.

MES MODELES S'AMUSENT, tableau de Chocarne-Moreau (Société des Artistes français). V. p. 847. — Phot. Vizzavona.

APRÈS LE GROS TEMPS, tableau de Mme Virginie Demont-Breton (Société des Artistes français). V. p. 832. — Phot. Vizzavona.

ARMIDE, tableau de Paul Gervais (Société des Artistes français). V. p. 832. — Phot. Vizzavona.



LA FRANCE LABORIEUSE, peinture décorative de Henri Martin (Société des Artistes français). V. p. 840. — Phot. Vizzavona.

L'ATELIER, tableau de Lucien Simon (Société nationale des beaux-arts). V. p. 832. — Phot. Vizzavona.

PLAGE DE WIMEREUX EN 1921, tableau d'Edmond Zier (Société des Artistes français). V. p. 849. — Phot. Vizzavona.

BUCOLIQUE, tableau de René Ménard (Société nationale des beaux-arts). V. p. 833. — Phot. Vizzavona.

conception « psychologique », et, si l'on observe que ses sujets sont toujours empruntés à la légende ou à l'histoire, l'on peut dire « poétique » du théâtre, conception que justifient dans notre littérature classique les plus illustres exemples et, de nos jours, l'avènement glorieux de *Pelléas et Mélisande* de Debussy par exemple ou de la *Pénélope* de Fauré.

Quelque temps fasciné par le mirage wagnérien, Georges Hue, comme Vincent d'Indy, comme beaucoup d'autres, n'a pas tardé à se reprendre. Son art est un harmonieux mélange de force et de grâce. Il a senti que toute tradition porte en elle une énergie qui va, un élément de progrès logique et continu, et aussi que le destin de la musique est d'évoluer. Il a su, quand il le fallait, répondre à l'appel de la route et, tout ensemble, comprendre, aimer même avec le plus clairvoyant éclectisme ce qui peut actuellement le dépasser.

Par la finesse de sa culture, la délicatesse de sa sensibilité et de son goût, par cette sincérité qui n'a jamais rien sacrifié à l'effet, par l'indépendance d'une personnalité qui ne s'est asservie à aucune formule, par la clarté, l'élégance, la souplesse et la vigueur de sa maîtrise, Georges Hue honore hautement l'école musicale française. Des deux ouvrages, un ballet chinois, *Siang-Sin*, et deux actes, *Nimba*, qu'il a achevés, mais non encore publiés, l'Opéra a accueilli le premier. Il faut croire et espérer, d'ailleurs, que ce ne sera pas là son dernier mot. — Paul Locard.

Kipps, roman, par H.-G. Wells (1905), traduit de l'anglais par L. Wolff (1922). — Wells, qui excita d'abord une vive curiosité par ses romans scientifiques, fantaisies assez impressionnantes où l'Edgar Poe se mêlait au Jules Verne ; qui, ensuite, se répandit en rêveries sociales dans des utopies didactiques d'un intérêt plus discutable ; qui, enfin, correspondant de journal à Washington, écrivit contre la France des articles d'une violente injustice, qui l'ont fait exclure du « Daily Mail », ce même Wells est pourtant capable, dans ses meilleurs jours, d'apprécier la réalité avec un bon sens assez terre à terre et qui n'en est pas moins savoureux. Lorsque, laissant les systèmes, il se met à contempler les mœurs de ses contemporains dans un esprit de tranquille observation, il trace d'eux des esquisses satiriques fort amusantes. Parmi son œuvre considérable et mêlée, ce sont, sans doute, les romans comme *Kipps* qui représentent la meilleure part. Reprenant tout naturellement la tradition du roman de Dickens, Wells y déploie avec bonheur les qualités les plus sympathiques de l'humour anglais.

Arthur Kipps, enfant naturel, est élevé à New Romney, sur la côte du Kent, par un oncle et une tante âgés, qui tiennent un magasin de jouets et papeterie, etc. Ce sont des gens fort soupçonneux : « aussi leur seule compagnie leur suffisait-elle, selon l'idéal britannique ». Il était interdit au jeune Kipps de jouer avec les enfants du mercier Pornick, lequel chantait des hymnes méthodistes et secouait son paillasson d'une façon offensante pour les vieux Kipps. Pourtant, il arrive qu'après s'être convenablement boxés, Arthur Kipps et Sid Pornick nouent une solide amitié, qui leur permet de mener sur la plage la vie romanesque de parfaits Hurons. Il arrive aussi qu'après s'être défiés à la course, Arthur Kipps et Ann Pornick, petite fille aux joues bien rouges, se promettent un amour éternel, consacré par le partage d'une pièce de six-pence. Telle est la première partie de la vie de Kipps. Les romanciers anglais se plaisent à décrire des âmes d'enfant. Dans ce genre de mémoires, H.-G. Wells a, lui aussi, mêlé l'ironie, la cordialité et un peu de pitié dans cette juste proportion qui constitue l'humour.

Au sortir de l'enfance (à dire le vrai, il n'en sortit que bien plus tard), Kipps fait un pénible apprentissage de la « nouveauté » chez Shalford, de Folkestone. Shalford est un patron redoutable et irascible, un homme plein de sanctions et d'amendes. Sa devise est : « de l'organisation, du système ! », et son système consiste à nourrir l'apprenti Kipps de pain, de margarine, de thé en poussière, de viande des colonies et à exiger de lui un travail considérable. Kipps, jeune calicot « à la parole confuse, au cerveau embrouillé, aux manières fuyantes », se sent pris dans un engrenage dont il ne voit pas la fin.

Là-dessus, il devient amoureux. Miss Walsingham, jeune esthète aux beaux cheveux noirs, qui lui enseigne, au cours du soir, la sculpture sur bois, lui inspire en même temps une passion profonde. Kipps se sent à mille lieues au-dessous d'une créature d'une beauté idéale, qui s'entretient sans difficulté aucune de livres, de tableaux, et d'un nommé « Wagner ou Wargner ». Kipps vit d'un amour sans espoir. Ann Pornick n'est plus qu'un indistinct souvenir d'enfance.

Par un coup étrange de la destinée, Kipps, un jour qu'il promenait dans les rues de Folkestone son amoureuse mélancolie, est violemment heurté par une bicyclette qui le renverse, lui déchire son pantalon et lui fait faire un peu brusquement connaissance avec l'acteur et auteur dramatique Chitterlow. Chitterlow emmène chez lui sa victime, pour la brosser, la raccommoder et la réconforter d'un peu de whisky. Mais l'éloquence intarissable et grandiose de Chitterlow et surtout le « Mathusalem trois étoiles » illuminent avec tant d'éclat l'âme de Kipps que le logis sordide de l'acteur se transforme pour lui en palais, que la pièce de Chitterlow lui paraît « sacrément belle » et que Chitterlow reconnaît en Kipps « une des plus belles intelligences » qu'il eût rencontrées. Kipps, en écoutant cet enchanteur, a oublié que la maison Shalford ferme à dix heures et demie, et, le lendemain matin, le patron en personne l'informe qu'à la fin du mois le rayon des articles de Manchester ne le connaîtra plus.

Cependant, Chitterlow continue à être l'agent inévitable du destin. C'est lui qui découvre dans les annonces d'un journal qu'on recherche le nommé Arthur Kipps pour le mettre en possession d'un héritage. Le petit calicot se trouve du jour au lendemain pourvu de 1.200 livres (soit, avant la guerre, 30.000 fr.) de rente. Alors, Arthur Kipps commence une rude ascension. Ses efforts puissants et infructueux pour s'élever jusqu'à ces hauteurs célestes où vit la bonne société forment une curieuse et humoristique épopée : c'est la partie la plus amusante du livre.

Kipps devient la chose d'une foule de gens qui entreprennent de l'éduquer. On pense que la femme de Kipps pourra mener à Londres une vie assez agréable, et l'on trouve tout d'un coup très naturel qu'Helen Walsingham se fiance avec Kipps. Sous la direction d'un ami commun, M. Chester Coote, directeur d'agence immobilière (un vrai gentleman, celui-là), Kipps compte faire de grands progrès. Il se préoccupe d'avoir l'air à l'aise dans ses vêtements. Il lit les *Manières de la bonne société* et l'*Art de la conversation*, des livres difficiles. Il apprend à aspirer les *h* quand il le faut : c'est (en Angleterre) l'écueil des gens du commun. Il sait prendre un air rigide, mystérieux et plein de sous-entendus silencieux, lorsqu'on aborde les grands sujets de politique et de religion. Il fait des efforts méritoires, et sa fiancée le suit d'un œil attentif, toujours prête à le rappeler à l'ordre avec douceur. Et il arrive ce qui devait arriver : Kipps, sans bien s'en rendre compte lui-même, n'aime plus Helen, parce que, sans le vouloir, elle blesse sans cesse son amour-propre et parce que l'homme veut être respecté de la femme. Kipps commence à trouver qu'à part le petit déjeuner du matin, qu'il peut maintenant faire lent et copieux, tout n'est pas uniquement agréable dans le métier d'homme riche. Ses nouveaux amis l'obligent à rompre avec ses anciens camarades du magasin, avec lesquels il faisait de si belles parties de banjo. Il n'y a que Chitterlow qu'on ne peut écarter, car, avec sa casquette marine, sa culotte de cycliste et ses gros mollets, Chitterlow est une force à laquelle on ne résiste point, et Kipps est obligé de placer des fonds dans la future pièce à succès du génial artiste.

En proie à ces troubles secrets, Kipps, dans une promenade à New Romney, où il retrouve l'atmosphère de sa jeunesse, rencontre son premier *sweet heart*, Ann Pornic, qui est devenue une petite bonne très jolie aux yeux bleus, au teint coloré, avec un innocent chapeau à fleurs. Reconnaissance, confidences : ils ont tous deux gardé leur demi six-pence : Kipps oublie, ou omet, d'informer Ann de son changement de fortune et de ses fiançailles. Il est attiré par cette « petite personne saine et drue,... tendrement féminine », dont l'âme nette et simple est au même niveau que la sienne et qui le respecte. Mais quoi ! il est un gentleman ! Pourtant, deux jours après, il retourne à New Romney, propose à Ann une promenade sur la falaise, d'où il résulte un oubli complet d'Helen, et deux baisers, « frais et tendres comme ceux d'un enfant ». Kipps se juge lui-même un être bien corrompu.

Cependant, il continue à gravir son calvaire mondain. Un séjour dans l'immense Londres achève de l'abattre. Ses aventures au Grand Hôtel Royal sont lamentables. Il essuie ses bottines avec son mouchoir, descend dîner en smoking et en pantoufles brodées, s'assied sur son claque, rougit sous le regard des garçons et des dames décolletées, refuse tous les plats, projette sur le parquet le sommet d'une bombe glacée et sort dignement les mains dans ses poches, plein de haine pour la société. Souvent, il n'en faut pas plus pour déterminer des opinions politiques ; et Kipps est tout disposé à croire un théoricien socialiste, qui lui explique que le monde est malade et que les riches sont laids et mesquins. Il n'en est pas moins vrai que le monde a triomphé de Kipps.

Désormais, les événements se précipitent. De retour à Folkestone, Kipps est invité à un thé, et la femme de chambre qui lui ouvre la porte n'est autre — ô stupeur, — qu'Ann Pornick elle-même : la jeune domestique apprend ainsi que Kipps est riche et fiancé dans un monde supérieur. Avec beaucoup de dignité, elle lui envoie son demi six-pence, enveloppé dans un morceau de papier bien propre. Le soir même, Kipps, révolté par un jeu d'anagrammes auquel il n'a rien compris, par le décolletage trop osé d'Helen, gêné par sa bretelle qui se met obstinément en écharpe, bouleversé par la nouvelle qu'une certaine femme de chambre, en proie à un chagrin mystérieux, a donné ses huits jours, Kipps, donc, abandonne tout : soirée, beau monde, fiancée, pour aller sonner à la maison d'Ann. Elle lui ferme au nez la porte de l'antichambre, mais pour lui ouvrir celle du sous-sol, son domaine. « Ann, je veux vous épouser, dit Kipps. — Vous ne pouvez pas épouser tout le monde », répond cette fille sensée. Mais Kipps est si pressant, si désespéré, si près du suicide qu'Ann consent à abandonner sa malle et à ne pas finir son mois. Les deux pauvres enfants s'embrassent en sanglotant, tandis que, symboliquement, le gibus de Kipps s'écroule sur le carreau de la cuisine. Immédiatement, ils s'enfuient à la gare, puis à Londres, où ils se marient dans le plus bref délai.

Sont-ils heureux ? Pas encore. Kipps est entraîné quelque temps par son argent dans cette « ascension qui ne mène nulle part ». Il impose à sa femme un ambitieux chapeau, qui ne va pas à « son visage d'enfant réfléchi ». La mégalomanie du vieux Kipps et la somptueuse imagination d'un architecte l'engagent dans la construction d'une grande et prétentieuse bâtisse, qui n'est faite ni pour Ann ni pour Kipps. Il ne sait que faire de son temps. Il met un habit de pluie, quand il fait beau. Il rencontre M. Chester Coote, qui feint de ne le point connaître. Il a une peur continuelle qu'on se moque de lui. Il fait pleurer Ann parce qu'elle a reçu, les mains pleines d'encaustique, des visiteurs distingués, qui l'ont prise pour la bonne. Tout va mal.

Par bonheur, le jeune Walsingham, frère d'Helen, auquel Kipps avait confié l'administration de sa fortune, en dilapide la plus grande partie. Les deux jeunes mariés se verront-ils obligés de chercher une place ? Il souffrent, mais il se sentent plus près l'un de l'autre qu'ils ne l'ont jamais été. Toutefois, Kipps n'est pas tout à fait ruiné. Il l'est assez pour n'avoir plus de visites à rendre, mais il lui reste une somme suffisante pour monter une petite boutique de librairie, où ils seront heureux tous les deux, bientôt tous les trois. Kipps est maintenant un homme, car il gagne sa vie. Il est fier d'un rejeton qui pèse plus de neuf livres, et de la firme « Arthur Kipps », qui s'inscrit sur la porte de sa boutique avec une modestie pleine de goût. Un jour, la destinée reparaît sous les espèces tonitruantes et sanglotantes de Chitterlow, en habit de soirée et en gants blancs déchirés. Contrairement à toute prévision de Kipps, la pièce de Chitterlow est un succès inouï. Chitterlow est riche, et Kipps, qui a bien malgré lui pris une part dans l'entreprise de l'acteur, se trouve recouvrer une petite fortune de celui sur lequel il ne comptait guère. Mais Kipps est sage ; il garde sa boutique de librairie. Il ne veut plus être un « poisson hors de l'eau ». Parfois, songeant aux vicissitudes de sa vie, il en arrive à penser qu'il est « le seul type dans son genre ». Mais il n'en est pas sûr.

Après l'humour qui est d'assez bonne sorte, ce qui frappe le plus, dans ce roman, c'est la modération de l'idéal proposé. Quand il s'agit de décrire avec bonne humeur les mœurs de ses compatriotes, cet utopiste, parfois hors de sens, redevient un Anglais épris de bonne santé, de maison confortable, de vie paisible et ordonnée. S'il n'a pas de l'Angleterre traditionnelle conservé le goût des conventions mondaines, des dehors respectables, s'il critique avec quelque amertume les mœurs des riches, il ne dépasse guère, dans ce livre, ce que se permettent les moralistes et les satiriques de tous les pays et de tous les temps. Il s'accorderait même (qui l'eût cru ?) avec Bourget par cette morale qui se dégage nécessairement de son récit : à savoir qu'il est mauvais, pour Arthur Kipps, et pour tout le monde, de brûler l'étape et de passer brusquement dans un milieu pour lequel on n'est pas né et l'on n'a pas été élevé. Un idéal de modestie, de calme, de bonheur sans orages est proposé aux Kipps de bonne volonté. Ce qui est mauvais, c'est le chef d'institution Cavendish, qui n'enseigne pas à Kipps qu'il y a réellement quelque chose à prendre dans les livres ; c'est le négociant Shalford, qui loge et nourrit Kipps en dépit de toute hygiène et ne lui apprend pas son métier ; c'est M. Chester Coote, âme vide, automatique, mue par quelques conventions ; c'est Helen même, malgré son charme, parce qu'elle ramène tout au désir égoïste de briller dans un monde digne du talent qu'elle s'attribue ; tous ceux, enfin, qui, dans le vaste commerce du monde, veulent tout recevoir et ne rien donner. Ce qui est bon, c'est l'effort individuel, l'épargne acquise par le travail, l'amitié de la fantaisie intellectuelle (Chitterlow) avec le timide bon sens (Ann et Kipps) ; c'est l'amour entre des âmes assorties. Dans des conseils de ce genre, aucune propagande fanatique (Ann et Kipps, fiancés, conviennent même qu'ils ne feront pas de socialisme « parce que cela ne semble pas réel »), aucun vaste programme de reconstruction sociale : mais beaucoup de sagesse, d'intentions pratiques et de santé morale. H.-G. Wells a, quelquefois, du bon sens. — Louis Coquelin.

Modèles s'amusent (Mes), tableau de Chocarne-Moreau, exposé en 1922 au Salon des Artistes français. Les modèles favoris de Chocarne-Moreau sont les enfants de chœur. Il aime à faire sonner haut les rouges de leurs robes, et même quelquefois, il abuse de cet éclat et néglige de varier la couleur selon la distance à laquelle le modèle se

trouve. Voici donc encore une fois des enfants de chœur jouant à colin-maillard; l'un d'eux, qui n'a que son costume gris ordinaire, accroupi devant le chercheur, lui tend une canne. D'autres enfants rient çà et là. Ce n'est pas dans leurs expressions amusées qu'on trouvera grande nouveauté. Mais, si l'on veut bien regarder de près un Chocarne-Moreau, on trouvera qu'il est peint assez grassement dans sa minutie apparente. De cela, surtout, les accessoires bénéficient : une armoire normande, des tableaux accrochés au mur du fond et, surtout, un rideau de tapisserie tombant devant une porte, d'une fort belle exécution (v. p. 843). — Ph. M.

Molière (la Jeunesse de), par G. Michaut (Paris, 1922). — On a fêté Molière cette année. Les cérémonies officielles n'ont pas manqué; les représentations se sont multipliées; les articles et les études sur le grand poète ont rempli les journaux et les revues; des livres, enfin, ont paru. Parmi ceux-ci, un des plus intéressants sans doute est celui que Gustave Michaut, professeur à la Sorbonne, a consacré à la *Jeunesse de Molière*. Il a paru à Gustave Michaut que la meilleure manière de célébrer Molière, c'était de rétablir la vérité des faits trop souvent dénaturés et, avec une allégresse qui parfois attriste le lecteur, il a entrepris de détruire la légende de Molière. Qu'il y eût autour de Molière une légende, tout le monde le savait, mais les hommes aiment les légendes. Parmi nos grands hommes, Molière est l'un de ceux dont la vie intime nous échappe le plus. Il faut voir là l'origine de la légende qui s'est développée autour de son nom; cette légende s'est développée d'ailleurs dans le sens tragique, puisqu'on a voulu voir en lui une sorte de poète byronien, « grognon, sombre et mystérieux ». On l'a cherché derrière ses personnages; tour à tour on l'a dit Arnolphe, Alceste, Argan; et ce fut l'occasion d'ingénieuses variations littéraires. Mais Gustave Michaut n'aime pas les légendes, et il nous le fait bien voir.

La famille paternelle de Molière était originaire de Beauvais. Une branche de la famille vint s'installer à Paris. C'est ainsi que Jean Poquelin, marchand tapissier parisien, épousa, en 1621, Marie Cressé, fille du marchand tapissier, bourgeois de Paris. Le 15 janvier 1622, leur premier-né, Jean, était baptisé à Saint-Eustache. C'était Molière.

Le jeune ménage fit de bonnes affaires et, en 1631, Jean Poquelin put acheter l'office de tapissier ordinaire du roi; mais, en 1632, Marie Cressé mourait. L'année suivante, le tapissier épousait en secondes noces Catherine Fleurette, fille, elle aussi, d'un marchand et bourgeois de Paris. Elle devait mourir en 1636. Poquelin resta veuf, avec cinq enfants.

Ainsi, Molière est parisien, né dans un milieu bourgeois; il a perdu sa mère quand il avait dix ans, et, de onze à quatorze ans, il a été élevé par une belle-mère. Ce sont les seules certitudes que l'on ait. La légende a voulu peindre sa mère en beau et sa belle-mère en laid. A vrai dire, on ne s'appuie sur rien, et l'on n'a en aucune façon le droit de dire qu'il a voulu peindre sa belle-mère, quand il a tracé le caractère de Béline. Son père, on a voulu qu'il soit le modèle de l'Avare, et non seulement de l'Avare, mais de tous les pères mis en scène par le poète et, pour l'établir, non seulement on n'a rien, mais on est encore obligé de dénaturer les faits les plus certains.

En ce qui concerne l'éducation de Molière, les mêmes inexactitudes se rencontrent. On a dit qu'il avait fait ses humanités chez les jésuites, qu'il avait fait son droit et pratiqué le métier d'avocat. On a dit aussi qu'il avait commencé ses études de théologie. Il ne serait, d'ailleurs, entré que tardivement au collège, ayant reçu une simple éducation primaire jusqu'à quatorze ans; mais il aurait ensuite brûlé les étapes, entre quatorze et dix-neuf ans. En philosophie, il aurait été l'élève de Gassendi.

Voilà ce qu'on dit; et, ce que nous savons de véritable, c'est qu'il termina ses humanités en 1641 et qu'il ne mit que cinq ans à les faire; donc, il serait entré au collège de Clermont en 1636. Quant au fait qu'il aurait été l'élève de Gassendi, on ne saurait en aucune façon l'affirmer. La ressemblance que l'on veut voir entre le maître et le disciple n'est à aucun degré une preuve. Le seul argument que l'on puisse faire valoir est la traduction que Molière aurait faite de Lucrèce; mais cette traduction, si elle exista, ce qui n'est pas entièrement démontré, n'est pas davantage une preuve, car Lucrèce n'appartenait pas seulement à Gassendi, mais à tout le monde. Il n'y a pas de raison, non plus, d'admettre que Molière ait fait sa théologie, mais on peut croire véritables ses études de droit et même son inscription au barreau. Et de toutes ces constatations il résulte tout simplement que Molière a fait des études normales, conformes à celles que faisait tout fils de bourgeois aisés.

Lorsque Molière eut achevé ses études, que fit-il? On a raconté qu'il fut obligé d'exercer la charge de son père pendant quelque temps et qu'il fit même, en cette qualité, le voyage de Narbonne, à la suite de Louis XIII. On le montra même, dans cette ville, cachant Cinq-Mars, qu'on venait arrêter. Mais rien ne peut démontrer la réalité de ce voyage. On sait que la vocation de comédien de Molière fut irrésistible et précoce. Il est vraisemblable que sa famille fit tous ses efforts pour l'en détourner. Il ne semble pas, pourtant, que Jean Poquelin se soit obstiné longtemps à lutter contre son fils. Il lui laissa seulement jusqu'en 1650 le titre de tapissier du roi, comme s'il avait voulu lui réserver, en cas d'échec, la possibilité de rentrer au bercail.

Le 30 juin 1643, était passé un acte qui, s'il n'est pas l'acte de constitution de l'Illustre Théâtre, en est, du moins, comme le règlement intérieur. Quels étaient, à ce moment, les rapports de Molière avec Madeleine Béjart, on n'en sait rien, bien que les histoires qui courent ne manquent pas.

La nouvelle troupe loua, le 12 septembre 1643, le jeu de paume dit *des Métayers*, sis « sur le fossé et proche la porte de Nesle ». C'est là qu'elle joua. Les débuts passent pour n'avoir pas été brillants; pourtant, on voit les comédiens faire des frais et engager



Molière, dans sa jeunesse, tableau de Sébastien Bourdon.

un danseur. Parmi les pièces représentées, figurent le *Scévole* de du Ryer et *la Mort de Crispe* ou *les Malheurs domestiques du grand Constantin*, de Tristan l'Hermite. Le répertoire ne se compose guère que de tragi-comédies ou de tragédies. Mais les embarras pécuniaires de la troupe augmentèrent bientôt. On fut obligé d'emprunter. On changea de quartier. On alla s'installer au port Saint-Paul. Les recettes ne furent pas meilleures. Les créanciers devinrent exigeants. Par trois fois, Molière fut obligé d'aller en prison.

Et l'on n'a pas manqué d'insister sur l'avarice de son père, qui ne lui serait pas venu en aide. Or Jean Poquelin a prêté la somme nécessaire à l'entreprise de l'Illustre Théâtre. Il a refusé, quand cette entreprise fut compromise, de risquer l'héritage de ses autres enfants; mais, quand la liquidation eut été faite, il vint à l'aide de son fils.

On est sûr de la présence de Molière à Paris le 4 août 1645; ensuite, on n'a plus trace précise de lui qu'en 1648 à Nantes, en 1650 à Narbonne. Qu'est-il devenu pendant ces années ?

Après l'échec de l'Illustre Théâtre, les acteurs restés fidèles au pacte social, c'est-à-dire les Béjart et Molière, furent collectivement incorporés à la troupe du sieur Dufresne, entretenue par le duc d'Epernon, gouverneur de Guyenne. Cette incorporation eut lieu en 1645 et, vraisemblablement, dans les environs de Bordeaux. Il est donc inexact de dire que l'Illustre Théâtre chercha fortune à Lyon en 1646, puis subsista à Paris jusqu'en 1647. Molière devint le chef de la troupe, à la place du sieur Dufresne, très probablement en 1650. Mais dans quelles villes la troupe joua-t-elle, et eut-elle des aventures ou des mésaventures ? Le patriotisme local intervient, chaque cité provinciale ayant son histoire sur Molière, et la légende s'enrichit.

Gustave Michaut rétablit les faits et précise l'itinéraire. On le trouvera dans son livre, avec les preuves à l'appui. Nous indiquerons seulement les principales étapes. En 1646, la troupe est à Agen, l'année suivante à Toulouse et Carcassonne ; en 1648, à Nantes; en 1649, à Toulouse et à Narbonne; en 1650, à Agen; en 1652, à Grenoble; en 1653, à Lyon; en 1654, à Montpellier; en 1655, à Avignon et à Pézenas ; en 1656, à Narbonne et à Bordeaux ; en 1657, à Béziers et à Dijon ; en 1658, à Grenoble et à Rouen; le retour à Paris se fait en octobre.

Ces passages et ces séjours sont nettement marqués par les subventions accordées à la troupe et dont on retrouve les traces dans les dossiers municipaux et par les actes de baptême où Molière et ses camarades signent comme témoins. Pendant ces douze ans, il y eut beaucoup de naissances dans la troupe des comédiens en voyage.

Et, sur la vie de Molière pendant ces douze ans, on a raconté bien des choses. On a raconté qu'à Toulouse il avait noué des relations amicales avec le poète local Godelin ou Gondouli. On a raconté qu'à Angoulême il avait joué devant Sarah de Peyrusse, fille du comte d'Escars et femme du comte de Baignac, qui lui avait ainsi fourni le nom de « comtesse d'Escarbagnas ». On a dit qu'il avait eu des mésaventures à Limoges et qu'il s'en était vengé en y faisant vivre « M. de Pourceaugnac ». Que n'a-t-on pas dit, enfin, sur la boutique du perruquier de Pézenas ? Il faut se résigner à ne rien croire de tout cela, et c'est parfois dommage.

Gustave Michaut est un homme terrible : rien ne trouve grâce à ses yeux et, s'il consent à ce que Molière ait aimé la de Brie, ou plutôt s'il s'y résigne, il ne veut entendre parler en aucune façon de l'amour que le comédien aurait pu éprouver pour la du Parc.

On a insisté sur les épreuves subies par le poète en ses douze années de tournées, sur les fatigues physiques, sur les concurrences désastreuses, sur les soucis d'argent, sur la tyrannie des autorités locales, sur les blessures d'amour-propre, sur toutes les misères de la vie du comédien en voyage, qui, finalement, auraient donné à Molière cette amertume, cette violence, que l'on veut voir dans ses œuvres. Ah ! comme Gustave Michaut fait bon marché de ces fatigues, de ces moments d'inquiétude et de découragement ! Et, sur ce point au moins, n'exagère-t-il pas un peu ? Même, si l'on n'a pas l'impression que la troupe ait fait de mauvaises affaires, on ne peut nier que la vie ne fût rude. Peut-être n'est-ce point tragique ? C'était tout de même un peu plus que désagréable. Et, sans doute, le poète a tiré grand profit de cette vie au point de vue de son art. Il a appris à connaître la nature humaine; il a vu défiler devant lui les types les plus variés; il les a vus, et il les a entendus; il a observé leurs défauts et leurs ridicules, et il a acquis dans ses longues randonnées ce caractère d'universalité que le seul Paris ne lui aurait peut-être pas donné. Il a profité des leçons de la vie, mais les leçons que la vie se charge de nous donner ne sont pas ordinairement aimables.

Pendant ces diverses années, qu'a joué Molière ? Là encore, on est trop souvent réduit aux hypothèses. Il a donné, sans doute, du sérieux et du comique pour satisfaire tous les goûts. Peut-être a-t-il eu lui-même quelque part à la rédaction du *Ballet des incompatibles*, qui fut dansé à Montpellier pendant le carnaval de 1655. Il a sûrement composé des farces ; nous en connaissons huit, du moins par le titre : *le Docteur amoureux; Gros-René écolier; le Médecin volant; le Docteur pédant; la Jalousie de Gros-René; Gorgibus dans le sac; les Trois docteurs; le Fagotier.*

Il est probable que Molière, à la façon des Italiens, n'en avait écrit qu'un scénario sommaire. Les sujets, d'ailleurs, n'étaient que les thèmes ordinaires de la *commedia dell'arte*. Ces farces obtinrent le plus vif succès. Mais Molière ne s'en tint pas là, et ce fut en province qu'il composa et fit représenter ses deux premières comédies: *l'Etourdi* et *le Dépit amoureux*. On n'est pas d'accord sur la date de la première représentation de *l'Etourdi;* il semble, pourtant, qu'on doive la placer en 1655, à Lyon. Faut-il rappeler que la comédie est tirée d'une pièce de Nicolo Barbieri, dit « Beltrame », imprimée à Turin en 1629 : *le Malavisé* ou *Scapin déconcerté et Mezzetin tourmenté*. Molière prend son bien où il le trouve. Ce n'est pas par la matière qu'il est original, c'est par la manière. La gaieté et le charme de la pièce, la verve, l'esprit, le « style lumineux », enfin, expliquent bien le succès considérable qu'elle obtint.

Quant au *Dépit amoureux*, il fut joué pour la première fois à Béziers en 1656, pendant que se tenaient les états du Languedoc. Molière en avait pris le sujet dans *l'Intéressé* (la Cupidité), de Nicolo Secchi. La pièce ne valait pas, d'ailleurs, *l'Etourdi*.

Ainsi, quand Molière arriva à Paris, en 1658, il était prêt à affronter la lutte. Il est riche de multiples expériences. Il est en possession de son génie: il n'a plus qu'à lui donner l'essor. — Claude Barjac.

Or (la Production de l'). Le problème des changes est l'un de ceux qui s'imposent à l'attention générale; car, même les pays favorisés à ce point de vue souffrent de l'instabilité du cours des monnaies.

Divers économistes soutiennent que l'on ne parviendra à stabiliser les changes que si les grands pays reviennent à l'or pour les payements internationaux.

C'est dire, entre autres raisons, quelle importance prend, à l'heure actuelle, la question de la production de l'or.

Des esprits non avertis s'imaginent facilement que l'extraction des minerais d'or a dû prendre depuis la guerre un grand développement, tant les besoins fi-

nanciers des peuples, vainqueurs ou vaincus, sont grands.

Or, il n'en est rien,

Si nous envisageons la principale région productrice, le Transvaal, nous constatons, d'après la circulaire Samuel Montagu et C[ie], une baisse de la production à partir de 1916.

Production du Transvaal (en millions de livres sterling)

1913....	37,4	1916....	39,5	1919....	35,4
1914....	36,6	1917....	38,3	1920....	34,7
1915....	38,7	1918....	35,8	1921....	34,5

Si les mines du Canada marquent en ces dernières années un certain progrès, il n'en est pas de même de la plupart des autres pays producteurs: Rhodésie, Indes, Ouest-Africain, etc.

Qu'il s'agisse des possessions britanniques ou des autres pays, les chiffres vont en décroissant, comme l'indique le tableau suivant (en millions de livres st.):

ANNÉES	Possessions britanniques autres que le Transvaal	Total en prix britannique	Pays étrangers	Total (compris le Transvaal)
1913.......	21,4	58,8	35,9	94,7
1914.......	20,9	56,5	33,9	90,4
1915.......	22,	60,7	35,7	96,4
1916.......	20,1	59,6	33,9	93,5
1917.......	17,8	56,1	30,2	86,3
1918.......	15,2	51,	28,	79,
1919.......	14,16	50,	25,2	75,2
1920.......	13,5	48,2	21.3	69,5
1921.......	12,	46,5	19,5	66,

Ainsi, la production mondiale passe de 96,4 en 1915 à 66,0 en 1921. Au moment où les divers pays, pour panser les maux incalculables d'une guerre sans précédent, se voient obligés d'établir des budgets monstres et de faire d'incessants appels au crédit, au moment où la circulation fiduciaire prend, chez la majorité des Etats belligérants, des proportions inquiétantes, la production décroît.

Cette situation paradoxale tient au fait que les frais d'exploitation des mines et du traitement des minerais ont augmenté dans de fortes proportions, tant en raison du coût plus élevé de l'outillage que de l'accroissement des salaires.

A l'exception des Etats-Unis, l'or a cessé d'être monnayé : en France à dater de 1915, en Angleterre à partir de 1918.

Si, en effet, l'Hôtel de la monnaie a frappé en France en 1921, pour 4.239.500 francs de pièces d'or de 10, 20 et 100 francs, ce n'était que pour apurer un compte de versement de matières d'or datant de 1914, et il ne s'agissait nullement de revenir à la fabrication ordinaire de la monnaie d'or.

Cependant, l'encaisse or de la Banque de France atteint encore 3.575 millions de francs (au lieu de 3.507 à la fin de 1913), non compris près de 2 milliards d'or exportés à l'étranger pour garantie de crédits.

C'est qu'en France, comme dans la plupart des autres pays belligérants, l'or, depuis 1914, a été drainé dans les grandes banques ; les particuliers ont, par esprit de patriotisme, vidé leurs bas de laine et leurs coffres-forts, pour apporter à l'Etat le métal jaune indispensable à la poursuite de la guerre.

La circulation fiduciaire dépassait en France, à la fin de 1921, le total énorme de 36.480 millions de francs, et la disproportion entre la réserve d'or et la circulation du papier va sans cesse s'aggravant.

Dans le Royaume-Uni, la disproportion est beaucoup moindre, les réserves visibles en or ayant crû dans de notables proportions et se rapprochant de 4 milliards de francs.

Mais c'est surtout au Japon et aux Etats-Unis que l'encaisse or s'est accrue, passant, pour le Japon, de 335 millions en 1913 à 2.894 millions en 1921 et, pour les Etats-Unis, de 3.582 à 13.100 pendant la même période.

L'or des belligérants européens n'a cessé de couler à flots, depuis les hostilités, vers les Amériques et, particulièrement, l'Amérique du Nord ; et l'or nouvellement extrait continue à affluer aux Etats-Unis, où le marché est libre et les taux rémunérateurs.

Alors qu'avant la guerre, les Etats-Unis exportaient plus d'or qu'ils n'en importaient, les importations d'or ont, depuis août 1914, constamment dépassé les exportations ; en 1921, les importations d'or ont atteint, en dollars, 667.587.400.

En Europe, d'ailleurs, les neutres, Espagne, Suisse, Hollande, Danemark, Suède et Norvège ont également accru leurs réserves d'or aux dépens des combattants, mais dans des proportions moins fortes.

Ainsi la guerre, si l'on ne considère que le métal jaune, a apporté de graves modifications, ou plus exactement « perturbations », appauvrissant les uns, enrichissant les autres.

L'excès de richesses que l'on constate aux Etats-Unis ne laissa pas d'inquiéter les économistes et financiers clairvoyants et, alors que le gouvernement américain réclame le remboursement des dettes des Alliés et le payement des frais d'occupation, on voit des publications adopter la thèse de John Cokwood écrivant dans *the Annalist :*

« On a étudié plusieurs moyens de faire retourner en Europe l'excédent d'or enfermé aux Etats-Unis, sans attendre les longs et énervants processus du rétablissement des balances favorables chez les divers pays débiteurs des Etats-Unis. Certains croient que le simple transfert d'or en Europe constitue la seule issue de cette situation et que cette mesure atteindrait ce double but : d'abord de prévenir le retour d'une inflation dangereuse et, ensuite, d'accélérer le rétablissement de la stabilité financière à l'étranger, ce qui contribuerait au relèvement de la clientèle étrangère de l'Amérique et stimulerait le commerce extérieur ». — C. Meillac.

Plage de Wimereux en 1921, tableau d'Edouard Zier, exposé en 1922 au Salon des Artistes français. Plusieurs jeunes femmes sont debout : l'une en mauve, l'autre en rouge et vert, une troisième en maillot noir. Pour échantillonner tous les tons, l'auteur a fait asseoir dans un fauteuil d'osier une baigneuse en robe jaune et manteau vert; d'autres femmes encore sont étendues sur le sable. Des enfants, jouant avec un chien griffon, complètent la scène. Au loin, on aperçoit des groupes de personnages, et c'est peut-être la partie la plus adroitement traitée du tableau. Le peintre vise surtout à la joliesse du dessin et à l'agrément du coloris (v. p. 846). — Ph. M.

Plaisirs du hasard (les), comédie en 4 actes, de René Benjamin, représentée pour la première fois au théâtre du Vieux-Colombier le 21 avril 1922.

Emmanuel David est un célibataire original. Rien ne peut l'émouvoir ni le troubler. Il pourrait prendre pour devise le *Nil admirari* d'Horace. Son optimisme est inexpugnable. Sa bonne le vilipende dans le quartier et brise sa vaisselle; il la regarde en souriant et ne lui fait aucun reproche. Son tailleur lui apporte sa note; il ne se décide pas à le payer et, comme le brave homme lui fait observer que le prix des étoffes a beaucoup augmenté, que le veston de 400 francs en vaut à présent 475 : « Je vous le vends », dit à son fournisseur le singulier client. Il reçoit la visite de ses voisins : le docteur Emmanuel — un homonyme, — et sa femme. Il les amuse, et leur amitié commence. Il accompagnera à la Sorbonne le docteur, dont le fils passe son baccalauréat. Et, comme il n'a pas payé son veston, il le quitte et revêt l'uniforme rouge de chevau-léger, qu'il gardait sous une vitrine.

C'est dans ce costume bizarre qu'il se rend à la Faculté. Le jeune Emmanuel, dont le prénom est David, s'étant cru refusé par une erreur de liste, a eu une émotion qui le force à une courte absence. Quand le président du jury appelle Emmanuel David, notre original trouve plaisant de s'avancer à la place de son homonyme. Il répond aux questions avec impertinence et sans gêne; les professeurs se fâchent, il les insulte; la séance est levée dans le tumulte.

A l'acte III, Emmanuel est devenu le commensal de la famille du docteur. Celui-ci a une fille qui est absente et qui doit revenir le jour même de la campagne. Sans la connaître, Emmanuel a décidé de l'aimer et de l'épouser. La demoiselle, avec elle, a ramené une fillette de huit ans, une cousine. Le jeune homme la prend pour la fille de la maison; le bas âge de cette fiancée contrarie d'abord ses projets, mais il reconnaît l'erreur. Le curé étant venu en visite, il lui demande quel jour il est libre et, avant d'avoir consulté personne, ni les parents, ni la demoiselle, il retient la date du 20 mai à midi pour la messe de mariage.

Au dernier acte, nous sommes au tribunal de police correctionnelle devant lequel Emmanuel a été assigné par les professeurs de la Faculté, insultés par lui dans l'exercice de leurs fonctions. C'est un plaisant accusé. Il est en frac de cérémonie; il ne nie rien, il ne rétracte rien, il ne regrette rien. Il écoute en souriant les dépositions des plaignants et vient lui-même en aide à leur mémoire défaillante. Le président du jury d'examen avait oublié que le prévenu, entre autres injures, l'avait appelé « boisseau à puces ». Il le lui rappelle obligeamment. Un seul détail l'inquiète : il voudrait s'en aller parce que ce même jour, à la même heure de midi, il doit assister à la messe de mariage avec sa fiancée, qui l'attend à l'église. Il a confiance et sait qu'il arrivera tout de même à temps, car il ne s'émeut de rien. Et l'événement lui donne raison : un médecin aliéniste ayant exposé un rapport qui conclut à la démence du prévenu, il est acquitté. Et il vole vers l'église en concluant : « Je suis fou, c'est le moment de me marier. » Le docteur et son fils conçoivent de l'inquiétude et des regrets d'avoir un pareil gendre et un pareil beau-frère.

On retrouve dans cette comédie la verve abondante de l'auteur de *Gaspard* et d'*Antoine déchaîné*. Peut-on reprocher à cet ouvrage de manquer de composition et au caractère du principal personnage de ne subir aucune évolution au cours de l'intrigue ? Ce sont là des lois théâtrales qui sont peut-être aussi conventionnelles que les théories de l'abbé d'Aubignac. L'essentiel est de ne pas ennuyer, et Emmanuel est divertissant. Son flegme, son optimisme, son indifférence, sa fantaisie, sa cocasserie en font un type assez neuf et intéressant. Sans doute, il est à la fin de la pièce ce qu'il était au début, et Horace l'en louerait d'avoir suivi son précepte : *sibi constet.* Sans doute, encore, la comédie pourrait durer plus longtemps, et l'auteur pourrait sans inconvénient promener son héros à travers d'autres milieux. Il a choisi l'Université et le Palais de Justice : c'est son droit. La satire du baccalauréat est la plus faible, et il y avait mieux à faire avec l'examen oral et les questions des professeurs, qui sont ici trop grossièrement et trop sommairement poussés à la charge. Mais le ton est comique partout, et la verve est désopilante. On rit, et l'on désarme. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : M[mes] Suzanne Bing (*Antoinette*, domestique); C. Jordaan *(Eve Denis)*; J. Lory *(M[me] Denis)*; et MM. Lucien Callamand *(Emmanuel)*; Romain Bouquet *(le docteur Denis)*; J. Carette *(le fils du docteur)*; André Bacqué *(le tailleur)*; Albert Savry *(le président du jury de la Faculté)*; Paul Œttly *(le chef des gardes de la Faculté)*; Boverio *(le curé, et le président de la correctionnelle)*; H. Vermeil *(le médecin aliéniste)*, etc.

Politique intérieure et extérieure (*Mai*). — L'agitation désordonnée du mois d'avril, par le balancement ordinaire des choses humaines, avait été suivie d'un mois de mai relativement calme. La Conférence de Gênes, au milieu du foisonnement d'informations tendancieuses ou mensongères que provoquait naturellement son extraordinaire méthode de travail sur la place publique, s'était sans doute continuée avec ces alternatives de confiance et de suspicion, d'espoir et de découragement qui rendaient si lourde l'atmosphère où elle vivait ; mais il semblait que l'âpreté des discussions eût perdu de son acuité et qu'il eût apparu à tous que l'impossibilité d'aboutir avait rendu inutiles les improvisations belliqueuses et les grosses intempérances de langage. La netteté de la position prise par la France et la Belgique avait calmé Lloyd George. Seuls, les Russes avaient prétendu maintenir l'intransigeance de leur rôle ; eux aussi avaient pourtant dû céder, à la fin, quelque chose et consentir à se retrouver à La Haye avec les autres membres de la Conférence, dans les conditions qu'on leur fixait. La Conférence de Gênes avait manifestement lassé l'attention et de ceux qui en avaient subi directement l'influence déprimante et de ceux qui, de loin, en avaient, sans toujours comprendre, suivi les travaux. Les résultats réels qu'elle laissait derrière elle semblaient bien légers, et il était difficile d'en mesurer dès lors la portée. On avait promis d'elle qu'elle serait décisive pour la paix du monde ; on s'apercevait que, comme les autres, elle avait posé sur la route qui conduit à la paix de fragiles et temporaires jalons. Elle avait, cependant, une place à part dans l'histoire de notre temps, puisqu'elle avait reconstitué le bloc européen, bloc composite et hétérogène, dont les divers éléments étaient soudés par un ciment bien friable, mais dont aucune des parties, dorénavant, ne pouvait plus, sans dommage, se détacher des autres. On n'avait pas abouti à une nouvelle dispersion des peuples. D'autre part, avec moins de fracas verbal, s'était poursuivie à Paris l'œuvre de la Commission des réparations. La Conférence de Gênes avait un moment détourné l'attention du monde de la date fatidique du 31 mai, fixée à l'Allemagne pour accepter le plan de restauration financière qui lui était offert. Selon que le Reich répondrait « oui » ou « non », on pouvait voir s'ouvrir enfin la voie sur un règlement international et non pas seulement intereuropéen, ordonné et durable, des difficultés financières qui écrasaient la France et l'Allemagne, ou bien retomber plus profondément que jamais dans le chaos inextricable des expédients sans lendemain. Cette question, plus grave encore, surtout pour nous, que toutes celles qui s'étaient traitées à Gênes, avait moins captivé l'opinion publique. Elle avait, pourtant, provoqué des discours et des lettres publiques, qui n'étaient guère de nature à faciliter une solution pacifique. Jamais, peut-être, plus que de notre temps, on n'a crié plus imprudemment aux quatre vents de l'espace ce qui ne devrait se dire qu'entre quatre murs sans oreilles, dans la discrétion propice de discussions réfléchies.

Suite et fin de la Conférence de Gênes. — Comme nous l'avons indiqué dans notre précédente chronique, aux derniers jours d'avril, la Conférence ne s'était pas encore mise d'accord sur les garanties à demander aux Russes. Cet accord ne se fit pas. Sur le point capital de la restitution des propriétés confisquées ou, pour mieux dire, sur la reconnaissance en principe de la propriété, la Belgique n'ayant pu obtenir de Lloyd George un texte qui lui donnât pleine satisfaction et qui sauvegardât les droits belges, notamment en matière de gisements pétrolifères, refusa de signer le mémorandum aux Russes. La France se solidarisa avec la Belgique, et le mémorandum fut envoyé aux Russes, sans ces deux signatures essentielles. Il est certain que ce document n'apportait sur la question de la restitution des propriétés étrangères confisquées par les soviets aucune garantie

sérieuse et qu'elle laissait en somme cette restitution à l'arbitraire du gouvernement soviétique; il ne garantissait pas davantage les dettes d'avant-guerre des municipalités et groupements organisés; il laissait les porteurs de fonds russes à la merci de Moscou; il n'organisait qu'une surveillance illusoire des finances russes. Convenait-il, dans ces conditions, de s'associer à des propositions qui pouvaient, en mettant les choses au mieux, arriver à un règlement favorable, mais qui renfermaient aussi des difficultés d'exécution innombrables et des chances certaines de spoliation pour les propriétaires étrangers sur le sol russe et pour les porteurs de papiers russes de toutes couleurs? Avec d'autres que les bolchevistes, on aurait pu espérer un arrangement loyal, raisonné, approprié aux circonstances. La suite a montré le sort que les Russes réservaient même aux exigences tempérées de Lloyd George. La Belgique et la France avaient donc agi sagement en refusant leur signature et en réservant leur attitude.

Ce refus n'avait pas été, on le devine, sans tendre fortement les ressorts déjà peu souples de la Conférence. On avait accusé la France de vouloir à tout prix l'échec de la réunion. On avait échangé des mots acerbes, retirés, démentis, qui n'arrangeaient rien. Barthou était venu à Paris, pour conférer avec le cabinet français. Il était retourné à Gênes, en plein accord avec Poincaré et ses collègues. Il avait retrouvé un Lloyd George plus calme, et il s'était, de bonne grâce, prêté à un échange de lettres destiné à effacer de la chronique de Gênes et de la mémoire des lecteurs du *Times* les imprudences de langage du Premier anglais. Mais l'attitude de Tchitcherine et sa réponse au mémorandum avaient justifié l'abstention de la France. En effet, lorsque Tchitcherine, non sans avoir fait précéder de larges et bruyants commentaires la publication de sa note, se décida, après des tractations conciliantes où s'employa le ministère italien, à remettre officiellement, le 11 mai, sa réponse au mémorandum, ceux qui attendaient des soviets une aide de bon vouloir et d'honnêteté se trouvèrent singulièrement déçus. La réponse russe pouvait se résumer ainsi : La Russie était venue à Gênes pour traiter de questions économiques et sur un pied de réciprocité ; elle consentait à reconnaître ses dettes, à condition que l'Entente reconnût les siennes et, en outre, à condition que de larges crédits fussent ouverts au Trésor russe ; elle restait dans les mêmes dispositions, mais c'étaient les puissances qui avaient changé d'attitude et de dessein ; par suite, la Russie n'avait plus aucune raison de faire un sacrifice quelconque de ses principes ou de ses réclamations; elle se refusait donc à renoncer à quoi que ce fût en faveur de qui que ce fût, ainsi qu'à ses principes communistes et à son droit à les propager; elle n'avait aucune raison de faire ce qu'aucune révolution, d'après elle, n'avait fait, c'est-à-dire de reconnaître les dettes des régimes abolis; si elle restait disposée à faire quelque chose pour les petits porteurs de papiers russes, elle entendait ne rien céder aux puissances capitalistes; elle n'était pas un peuple vaincu, et elle prétendait n'être pas traitée comme telle; pourtant — et ici apparaissait l'influence de l'intervention italienne avant la remise officielle de la réponse — elle admettait que la Conférence de Gênes avait modifié la situation extérieure de la Russie en permettant un rapprochement des peuples; que, par suite, elle était disposée à accepter qu'une conférence d'experts continuât à rechercher sur le terrain économique des solutions utiles et qu'elle se prêterait, en outre, à toute négociation particulière avec les puissances qui seraient disposées à en ouvrir.

Si l'on considère à un point de vue purement objectif la réponse russe, on doit la reconnaître parfaitement logique et telle qu'on pouvait l'attendre du gouvernement soviétique. Il était trop évident que, du moment qu'on ne lui offrait pas d'argent et que les crédits dont il avait besoin et qu'il avait cru pouvoir espérer ne s'ouvraient pas devant lui, il n'avait aucun intérêt immédiat à paraître souscrire une abdication sans compensation et à renoncer à tout ou partie des principes communistes et révolutionnaires qui sont sa seule raison d'être. Il fallait une forte dose d'optimisme et peu de clairvoyance pour attendre autre chose et pour s'imaginer qu'on entamerait le bloc russe par des formules édulcorées et obscures, que chacun comprendrait à sa manière. Les soviets avaient notifié brutalement, et non sans ironie, à l'Europe qu'on ne viendrait pas à bout d'eux sans leur céder quelque chose et que, n'ayant rien à gagner à Gênes, ils entendaient n'y rien perdre; ils restaient conséquents avec eux-mêmes. Mais ils avaient déçu les espérances de Lloyd George, lequel en fut réduit à se rabattre sur la proposition de la création d'un comité d'experts, qui rechercherait les solutions économiques de la question russe.


Monument élevé à Saint-Cyr, à la mémoire des 5.000 Saint-Cyriens tombés au champ d'honneur (20 mai 1922). Ce monument, dû au ciseau du sculpteur Jean Boucher, symbolise la devise de l'Ecole : « Ils s'instruisent pour vaincre. » — Phot. Rol.

La discussion de la réponse à faire aux Russes occupa les derniers jours de la Conférence. Il y avait, à la fois, à dire aux Russes qu'ils ne répondaient pas à l'attente générale, d'autre part, à ne pas rompre le contact. Les Russes, de leur côté, ne cherchaient qu'à épiloguer. On eut du mal à se mettre d'accord avec eux sur le choix de la ville de La Haye comme lieu de réunion du comité d'experts; on en eut plus encore à leur faire accepter qu'ils ne feraient pas partie du comité d'experts, mais qu'un comité des experts russes travaillerait à côté et en liaison avec le comité interallié sans se mêler à lui, — fiction diplomatique véritablement désuète et qui ne pouvait tromper personne. Enfin, on fit accepter par les puissances et par les Russes que les traités individuels ne seraient pas admis pendant le travail des experts et qu'on prendrait l'engagement de s'abstenir, pendant le même temps, de toute agression. — Ces tractations aboutirent finalement, le 13 mai, à la signature par les puissances d'un protocole qui fixait ces différents points. Mais le Japon fit admettre que le pacte de non-agression laissait en dehors de ses prohibitions les relations de l'empire du Levant avec la République de Chita; la Pologne réserva les termes du traité de Riga; enfin, la France, la Belgique et la Norvège, qui n'avaient pas signé le protocole, s'engagèrent à recommander à leurs gouvernements l'adhésion à cette convention. Puis, après qu'en des discours où le sentiment tenait plus de place que la politique, les représentants des grandes puissances, Lloyd George, Barthou, Facta, eurent attesté leur parfaite union, que Tchitcherine, toujours sans gêne, eut nargué, une fois de plus, l'assemblée, la Conférence fut close le 19 mai, et chacun rentra chez soi.

La Conférence de Gênes avait-elle réussi, comme l'affirma Lloyd George à Westminster, quelques jours après son retour en Angleterre, ou bien était-elle un échec complet, comme certains le pensèrent et le dirent? Ni l'un ni l'autre; et on pouvait déjà, sans risquer de se tromper beaucoup, dégager quelques-uns des résultats obtenus. — La Conférence avait, avant tout, permis cette nouveauté de réunir, dans la même ville et dans des discussions qui, en dépit des abstentions partielles et des réserves de style, furent communes et contradictoires, toutes les nations européennes et asiatiques, qu'elles eussent été, pendant la Grande Guerre, amies ou ennemies. — Elle avait, avec plus de clarté que jamais, mis en lumière les tendances de chaque gouvernement et fait ressortir en relief des affinités qui n'étaient que pressenties. En particulier, elle avait amené l'Allemagne et la Russie à affirmer publiquement une liaison intime d'intérêts et d'action que le grand public se refusait à constater et qui, quelque opinion que l'on ait sur l'imminence possible de réalisations pratiques, reste un fait considérable, qui pèse dorénavant sur l'équilibre européen. Elle avait montré sous son vrai jour la politique des soviets et, sans d'ailleurs qu'on pût prévoir quelle serait la solution de la question, elle avait posé la question russe sans aucune ombre. L'opposition irréductible qui existe entre les soviets et les sociétés occidentales, tant que ni les uns ni les autres ne consentiront à céder quelque chose sur leurs principes, apparaissait nettement. Par son protocole final, si imparfait, si imprécis qu'il fût, quelque distance qu'il y eût entre les idées qu'il renfermait et l'impuissance où l'on était de leur donner une existence concrète, même partielle, elle se prolongeait elle-même dans le temps et, avec elle, cette sorte de trêve des nations qu'elle avait instituée au-dessus des antipathies et des alliances particulières. Enfin — et ceci avait pour nous une valeur particulière — il en ressortait que, malgré les excitations, les impulsivités, les imprudences et les défiances, malgré des divergences de vues, d'intérêt, de tempérament, l'alliance de la France et de l'Angleterre restait non seulement une chose nécessaire, mais une chose solide, capable de résister à des sapes et à des ébranlements qu'on aurait pu croire foncièrement destructifs. — Il y avait, dans tout cela, bien des raisons de penser que la Conférence de Gênes n'avait pas été inutile, qu'on y voyait plus clair après qu'avant et que, si l'on semblait s'abstraire de tout ce qui obscurcit le jugement des peuples et des hommes; elle constituait, dans l'histoire de notre temps, un palier, étroit à coup sûr, pas très équilibré, mais suffisant, d'où l'on pourrait peut-être monter vers la paix. Il était, en tout cas, sage de ne pas mépriser cette halte.

Les multiples incidents qui étaient nés de la Conférence de Gênes, ou autour d'elle, permettaient d'ailleurs des constatations et des réflexions du plus haut intérêt. Ainsi, on s'était tout à coup aperçu que cette réunion abritait des négociations d'une immense portée économique, relatives à l'exploitation des pétroles russes, et il n'avait pas été possible de mener jusqu'au bout, dans le secret où on les avait renfermées d'abord, les communications sur ce sujet. Malgré les démentis, il était certain qu'une grande Société pétrolifère anglaise avait été sur le point de traiter avec les soviets pour un monopole ou, tout au moins, pour une exploitation très privilégiée des pétroles du Caucase. Outre que, politiquement, ces tractations tenaient pour acquis que les pétroles du Caucase, revendiqués par les républiques nationales d'Azerbaïdjan et de Géorgie, appartenaient aux soviets qui opprimaient ces républiques, économiquement, elles montraient que de puissantes firmes anglaises ou américaines n'hésitaient pas à se fier aux soviets, et ceci infirmait un peu, il faut le dire, toutes les objections que l'on faisait à la validité de la parole du gouvernement soviétique. De plus, il devenait plus évident que jamais qu'une course aux concessions russes était ouverte entre les nations, sans qu'on parût faire état des difficultés politiques pendantes. Ceci montrait dans quelle confusion on avait discuté à Gênes et, une fois de plus, se posait pour nous la question de savoir si, à force de ne vouloir rien risquer, nous n'arriverions pas bons derniers dans ces affaires de pétrole, qui, dans le monde entier, s'imposent comme une nécessité impérieuse à l'industrie et aux convoitises des capitalistes. Sans doute, le gouvernement français avait envoyé à Gênes le sous-secrétaire d'Etat Laurent Eynac, particulièrement compétent en la matière, pour sauvegarder nos intérêts, et notre délégué avait déployé une louable éner-

gie pour la défense de nos droits. De même les Etats-Unis, spectateurs de la Conférence de Gênes, mais spectateurs très soucieux de ne laisser prendre à personne une place prépondérante, avaient fait savoir qu'ils ne tolèreraient aucun privilège. Mais il était sage de se demander ce que valaient ces protestations et les engagements qu'elles provoquaient, alors qu'on n'apportait aux Russes aucune contrepartie palpable, qu'ils étaient bien décidés à ne céder leurs pétroles que contre des avantages monnayables et qu'en fin de compte ils entendaient ne traiter qu'avec les plus offrants.

On était ensuite amené à considérer la situation respective des puissances à la suite de la Conférence.

L'Angleterre — en l'espèce Lloyd George — n'avait évidemment pas obtenu le résultat qu'elle avait désiré. Elle cherchait une solution de la question économique russe parce qu'elle y voyait un moyen, sûr, pensait-elle, de provoquer une reprise du travail industriel, de diminuer le chômage et de donner une satisfaction au parti travailliste. Elle ne l'avait pas trouvée. Lloyd George disait très haut que cet échec était la faute des Russes. L'échec n'en restait pas moins acquis, et il fallait maintenant mettre son espoir dans les colloques de La Haye qui, à priori, n'avaient pas plus de raisons d'aboutir que ceux de Gênes. De plus, si Lloyd George, retour d'Italie, proclamait la nécessité immuable de l'entente franco-anglaise, il avait, au cours des six semaines de Gênes, proféré bien des paroles qui n'avaient pas fortifié l'alliance. Il restait évident que le Premier anglais avait eu des illusions et que, devant traiter avec des gens sans scrupules et sans bonne foi, il avait cru à la vertu de principes abstraits et de considérations sentimentales. Malgré ce déboire, il rentrait dans son pays aussi fort qu'il en était parti, et tous les articles de presse ne pouvaient faire que sa situation ne restât prépondérante dans le monde. Faute d'un homme pour lui tenir tête autrement que verbalement et par la puissance du simple fait que de tous ceux qui avaient joué un rôle actif dans la guerre comme dans la préparation du traité de paix, seul il restait debout, alors que les autres étaient rentrés dans une ombre muette. Lloyd George avait acquis une situation exceptionnelle dont il avait parfaitement conscience, aux dangers de laquelle il n'échappait pas toujours, mais qui donnait à tous ses actes et à toutes ses paroles une portée singulière. Rien ne prouvait, nous l'avons déjà dit, que le monde eût intérêt à ce qu'une combinaison politique, que, d'ailleurs, on voyait mal, mît à la place de Lloyd George un quelconque des hommes d'Etat anglais qui le critiquaient.

Mais, chaque jour, on apercevait mieux le péril qui résultait de la prépondérance d'un homme supérieur sans doute, pourtant inégal à la charge qui lui incombait, et on pouvait tout craindre des défaillances d'un jugement qui s'était trop souvent affirmé incertain et versatile.

L'Italie avait eu à Gênes la position difficile de maîtresse de maison, dans une réunion dont tous les membres n'étaient pas sur le pied d'égalité. Elle avait reçu tout le monde avec une courtoisie et une générosité qui n'étonnaient personne. Mais elle avait cherché à rendre la situation moins pénible à ceux que nous appellerons les coupables : les Russes et les Allemands. Elle l'avait fait sans effort ; ses tendances, comme ses besoins, lui dictaient sa conduite. Il faut, pour bien juger l'Italie, tenir compte de son passé et de son présent. Son passé — et nous avons là dedans une responsabilité qu'il est inutile d'atténuer — son passé la ramenait à l'Allemagne. La Triple-Alliance, pendant sa longue durée, a été purement politique en ce qui concerne l'Autriche, que l'Italie détestait ; elle a été, en outre, en ce qui concerne l'Allemagne, très fortement industrielle, commerciale, financière et, ce qui est plus grave pour nous, intellectuelle. L'Italie a trouvé jadis dans l'Allemagne le soutien que nous n'avons pas été pour elle. Elle n'a jamais cessé de regretter de l'avoir perdu et, pendant la guerre, la disparition de l'influence allemande a laissé un vide que nous n'avons pas su, malgré les efforts de quelques-uns, remplir d'une façon durable.

La paix faite, l'Italie, qui n'a jamais été en guerre avec l'Allemagne et qui n'a pas souffert par elle — nous avons déjà écrit tout cela — revient naturellement à une mentalité et à des relations qu'elle n'a jamais, en fait, abandonnées. Nous avons tort de nous en étonner.

Nous devrions plutôt savoir gré à notre alliée des efforts qu'elle n'a cessé de faire pour lier étroitement sa politique à la nôtre. N'oublions pas que la constitution intérieure de l'Italie, que son unité datent de cinquante ans et que l'expression géographique a eu à peine le temps d'acquérir une signification nationale. L'histoire de la France et celle de l'Italie ont été intimement mêlées et, pourtant, combien différentes ! Alors que depuis des siècles tout, en France, a tendu à la cohésion, à la conscience d'une personnalité collective parfaitement définie, tout, en Italie, a conduit à la division et à l'individualisme régional. La France s'est fondée sur la petite propriété. L'Italie cherche encore la formule qui lui donnera cette base inébranlable. Nous devons tenir compte de ces différences, qui ne permettent pas à la politique italienne la fixité que nous lui voudrions. C'est à nous de comprendre une situation très dissemblable de la nôtre et d'aider l'Italie à venir à nous. Malheureusement, on peut craindre que nous ne fassions pas ce qu'il faut pour cela. Ne nous étonnons pas, lorsque nous voyons les journaux allemands se réjouir de la sympathie italienne. Disons-nous plutôt que nous sommes peut-être en train de compromettre une belle partie. A l'égard de la Russie, l'Italie, qui voit dans ce pays un marché considérable et une source de matières premières dont elle a le plus pressant besoin, suit une politique commandée à la fois par des préoccupations économiques permanentes et par les préoccupations politiques actuelles. Au lendemain de la Conférence, elle renouvelait avec les soviets le traité de commerce qu'elle avait déjà signé en décembre 1921, et elle se mettait avec la Russie sur le pied de réciprocité totale. De sa part — et alors qu'elle n'a pas engagé en Russie les intérêts énormes que nous y avons en souffrance — cette politique est facile et, en somme, sans risques. Mais elle procède, en réalité, d'autres principes que les nôtres. L'Italie va de l'avant. A-t-elle tort, a-t-elle raison ? L'avenir le dira. Nous n'avons aucun droit à nous en offenser ou à nous en plaindre. Nous ne pouvons que constater tout ce qu'un fait de cette importance apporte de force à l'attitude russe.



Le 21 mai 1922, a eu lieu la cérémonie de la réinstallation du Coq gaulois de Jemmapes (ou Jemappes, Belgique). Ce coq, que les Allemands firent sauter à la dynamite en 1914, a été inauguré pour la seconde fois, en présence du maréchal Pétain et de plusieurs ministres belges. — Phot. Rol.

Nous avons dit, le mois dernier, tout ce qu'on pouvait dire sur la position de la Russie. Le mois de mai n'y avait rien changé. La Russie était la seule puissance qui eût gagné quelque chose à la Conférence. Elle n'avait rien cédé, ni en fait, ni en droit. Céderait-elle à La Haye, sous la pression impérieuse de circonstances économiques intolérables, ce qu'elle avait refusé à Gênes ? Il était acquis qu'elle s'asseyait à la même table que les autres, et il n'était pas douteux qu'on avait fait un grand pas, malgré toutes les dénégations, vers la reconnaissance juridique d'un gouvernement qu'on n'ignorait plus. Nous ne tirions de cela aucune conclusion, ni aucun pronostic, nous constations un fait patent : les conversations entremêlées de Gênes, celles qu'on connaît et celles qu'on ne connaît pas, malgré la vivacité apparente du ton, avaient préparé la solution cherchée par Lloyd George et par les soviets. — Un point restait à éclaircir. Les soviets, pendant la Conférence de Gênes, avaient-ils, comme le dit nettement Lloyd George à Westminster, été sur le point d'attaquer la Pologne ou la Roumanie, et avaient-ils, par cette menace, voulu peser sur les délibérations de Gênes ? La Conférence avait-elle évité la guerre immédiate ? Que les Soviets soient capables de déchaîner la guerre à un moment donné, que leur alliance avec l'Allemagne soit dangereuse, que la Pologne se trouve par là même dans une position difficile, rien n'est moins douteux. Mais aussi rien ne prouve que les Russes eussent été sur le point, au moment précis de la Conférence, de déclencher une attaque qui eût été de leur part la dernière des provocations. Le fait que leurs troupes étaient massées aux frontières ne prouvait rien, sinon que Lloyd George n'est pas un homme de guerre. Si les soviets veulent pouvoir, à leur gré, se servir de l'armée qui est leur seule force réelle, cette armée ne peut être qu'aux frontières, pour l'unique et péremptoire raison que, n'ayant pas de moyens de transport et de ravitaillement capables de leur permettre une concentration rapide de l'intérieur à la frontière, ils n'ont d'autre ressource, pour conserver en main une force à tout moment utilisable, que de maintenir continuellement le plus gros de leur armée à pied-d'œuvre, c'est-à-dire sur les frontières où ils peuvent en avoir besoin. La Conférence de Gênes n'avait rien changé à cela. Reste à savoir si Lloyd George fut sage en donnant à cette circonstance une importance relative qu'elle n'avait pas. On n'aperçoit pas l'intérêt qu'auraient les Russes à une guerre présente. On voit très bien, si les choses ne s'arrangeaient pas, celui qu'ils auraient à une guerre future, dont il appartiendrait au destin de marquer le moment.

L'Allemagne, elle aussi, nous l'avons dit, avait gagné à Gênes de faire sa partie dans ce qu'on appelle le Concert des Nations. Si cette partie n'avait pas compris le thème principal, elle avait comporté une basse en sourdine qui avait circulé à travers toutes les variations. L'Allemagne, exclue des délibérations relatives à la Russie, avait peu parlé officiellement ; elle avait beaucoup parlé bas, et il est très certain qu'elle avait profité de ce concours de peuples pour verser ses doléances dans des oreilles disposées déjà à les retenir. Quelques reproches qu'on lui eût faits sur sa déloyauté, nous restions convaincus que l'Allemagne ne sortait pas diminuée de la Conférence de Gênes et que son traité avec la Russie, en admettant même qu'il fût pour l'heure inopérant, lui donnait plus de force qu'on ne lui en accordait généralement. Sans doute, elle avait espéré plus. Elle avait compté isoler la France, la séparer de l'Angleterre et de l'Italie. A ce point de vue, le traité de Rapallo, si important par ailleurs, avait été une maladresse. Il n'est pas certain, d'ailleurs, que, même si le traité de Rapallo n'eût pas été divulgué, l'Allemagne eût réussi dans son travail de division. Mais, en dépit des erreurs commises par ses représentants, le Reich avait repris le contact, et qui sait les espérances qu'avaient pu faire naître Lloyd George et Schanzer ?

Quant aux petites puissances de l'Est, la Conférence de Gênes avait montré de la façon la plus claire leur importance ; et, si la Pologne hésitait encore à se lier à la Petite-Entente, elle avait pu trouver là

des raisons de se décider, plus fortes qu'elle n'aurait pu le penser. Mais la situation de ces puissances n'en restait pas moins très difficile, et il pouvait arriver que, dans la suite, si Lloyd George persistait à ne pas comprendre la nécessité d'une forte barrière entre l'Allemagne et la Russie, l'Europe butât, particulièrement au sujet de la Pologne, contre une pierre d'achoppement impossible à éviter.

Et la France ? La France, nous l'avons dit, était restée sur ses positions. Elle n'avait rien perdu, puisqu'elle n'attendait rien de la Conférence de Gênes, et elle n'avait rien gagné. Elle demeurait, vis-à-vis de la Russie, dans sa situation de créancière qui n'abandonne rien de ses droits, et vis-à-vis de l'Europe comme la puissance qui défend, sans céder d'un pas, les principes essentiels des sociétés humaines, — nous voulons dire, avant tout, le caractère imprescriptible et sacré du droit de propriété privée. C'était une position parfaitement nette, non sans noblesse ni hardiesse, parfaitement conforme aux idées de l'immense majorité des Français. Mais — il était utile d'y réfléchir — ce n'était pas là une solution. Notre ténacité userait-elle la résistance russe et les inclinations de Lloyd George ? Ne risquions-nous pas, après La Haye et lorsque les engagements de ne pas traiter séparément avec les Russes seraient périmés, de nous trouver comme forclos à l'égard de la Russie ? Il fallait là-dessus s'en remettre à la sagesse du gouvernement, tenir pour acquis qu'il avait lui-même un plan de conduite et que sa politique, qui jusqu'ici s'était bornée à la négative, avait un côté positif qui permettrait de régler enfin la question russe, cause première de la détresse européenne.

La Conférence de Gênes avait, on le voit, très peu modifié, sauf en ce qui concerne la Russie et l'Allemagne, les situations relatives des puissances. Elle n'avait, par contre, rien résolu. Que serait la Conférence de La Haye ? Déjà, on avait la certitude que les Etats-Unis n'y assisteraient pas. Invités par la Conférence de Gênes, ils avaient répondu que, n'étant pas venus à Gênes, ils n'iraient pas à La Haye, où l'on ne ferait que continuer Gênes. Ils avaient, pourtant, ajouté qu'ils étaient prêts à collaborer à une enquête économique sur la Russie, d'où l'on pourrait tirer des conclusions sur les remèdes à apporter à la situation présente ; réponse sage, sans doute, et à laquelle tout le monde pouvait s'associer, mais réponse sans suite possible, puisque, jusqu'alors, les soviets s'étaient refusés à l'enquête nécessaire. On avait regretté l'abstention des Etats-Unis. Aurait-on aussi l'abstention de la France ? Aucune réponse n'avait encore été faite à cette question. On pouvait, à titre objectif, examiner si les Etats-Unis, en distinguant, comme ils le faisaient, la question politique dont ils ne voulaient à aucun prix s'occuper, et la question économique qu'ils se déclaraient prêts à étudier, ne faisaient pas une distinction purement formelle et, en l'espèce, dommageable à la paix. Est-il, en notre temps, possible de séparer le domaine politique du domaine économique ? Nous avons toujours pensé qu'il y avait là une erreur et que toute l'histoire de l'Europe et du monde, y compris la guerre de 1914, était, depuis plus d'un siècle et pour ne pas dire davantage, d'ordre purement économique, derrière une mince façade politique. Nous n'avons pas de raison de changer d'opinion. En attendant, la Conférence de La Haye sans les Etats-Unis, peut-être sans la France, ne pouvait être l'antichambre de la paix.

La question des réparations. — C'est que, si la question russe est primordiale, la question allemande des réparations ne l'est pas moins. Résoudre l'une sans l'autre est un travail frustratoire. L'Allemagne avait rapporté de Gênes le désir de ne pas compliquer la situation. Le ministre des finances, Dr Hermès, était venu à Paris conférer avec la Commission des réparations et avait rapporté à Berlin un projet d'accord qui, après des discussions fort vives au sein du cabinet du Reich et malgré un antagonisme patent entre le chancelier Wirth et Hermès, avait été accepté. Par suite, au 31 mai, date fixée pour l'acceptation des propositions interalliées, on pouvait considérer comme réglée, pour 1922, la question des réparations. Ce n'était pas une solution définitive, c'était un répit ; c'était, en outre, la certitude qu'aucune difficulté ne naîtrait au cas où le refus de l'Allemagne aurait rendu des sanctions nécessaires. La crainte n'était pas illusoire. Au cours du mois de mai, les discours de Chamberlain et Bonar Law, en Angleterre, les lettres de l'ancien ministre des finances Klotz et du président Poincaré, en France, des déclarations diverses et des polémiques au vinaigre, avaient posé la question de savoir si, au cas où l'Allemagne ne donnerait pas une réponse satisfaisante et au cas où nos Alliés s'abstiendraient de nous approuver et de nous soutenir, la France prendrait sous sa seule responsabilité les sanctions à infliger, sans que, d'ailleurs, le caractère de ces sanctions eût été jamais défini. Il ne fallait pas se dissimuler, au surplus, que, sinon pour le gouvernement, du moins pour la partie la plus avancée de l'opinion publique et de la presse, ces sanctions, c'était la redoutable éventualité de l'occupation de la Ruhr. Le gouvernement avait, par la bouche du président du conseil, affirmé le droit et la volonté de la France d'agir seule, le cas échéant. Notre bonne fortune voulut que nous n'eussions pas à faire entrer notre droit dans la pratique.

L'Allemagne acceptait en substance d'arrêter au 31 mars 1922 l'émission de son papier-monnaie et, par suite, d'éteindre par des moyens appropriés l'excédent sorti des presses de la Reichsbank depuis cette date. Elle acceptait de créer les impôts nouveaux nécessaires au service de ses dépenses et de sa dette. Elle acceptait un contrôle financier, qui n'engageait en rien sa souveraineté. Moyennant quoi, on lui renouvelait le moratorium promis à Cannes pour 1922.

Cette réponse de l'Allemagne avait un double intérêt. D'une part, elle écartait toute possibilité de désaccord entre la France et l'Angleterre au sujet des sanctions, elle balayait dans le ciel politique des nuages que certains n'eussent peut-être pas été fâchés de voir tourner à l'orage, et elle faisait baisser la tension électrique qui mettait les nerfs en branle ; d'autre part, elle permettait la continuation des pourparlers engagés par la Conférence internationale des banquiers, réunis à Paris en mai, et à laquelle les banquiers américains, avec Pierpont Morgan, avaient assisté. Il s'agissait d'examiner la possibilité et les modalités d'un emprunt international qui permettrait à l'Allemagne de recevoir l'aide du monde entier, afin de s'acquitter de la dette que constituent les réparations. Par cet emprunt, l'Allemagne recouvrerait l'équilibre financier et économique qui lui manquait, elle mettrait fin à la débâcle de son change qui ne profitait qu'à quelques gros capitalistes et, d'autre part, la France régulièrement payée de ce qui lui était dû pourrait, elle aussi, envisager une reprise régulière de ses affaires et le rétablissement de ses finances. Mais, pour réaliser une pareille opération, il fallait avant tout que l'Allemagne commençât par s'engager à prendre chez elle toutes les mesures capables d'inspirer confiance aux prêteurs internationaux. L'Allemagne avait compris. On pouvait donc espérer que l'emprunt international aboutirait. C'était un premier pas vers une solution de toutes les questions financières qui pèsent sur le monde, à commencer par celle des dettes interalliées.

Il y avait à enregistrer la sagesse de l'Allemagne sans en rechercher les motifs, sans s'imaginer qu'elle fût brusquement revenue à une saine appréciation des choses, qu'elle eût compris ses responsabilités et renoncé à ses idées de modification du traité de Versailles et à son désir de revanche ; il était évident que l'Allemagne avait jugé opportun un geste de déférence. Sans doute, le travail pangermaniste continuait son œuvre. Le Reichstag avait approuvé la convention relative à la Haute-Silésie, mais on avait bruyamment manifesté contre cet accord. L'université de Francfort organisait contre l'université de Strasbourg une propagande sans vergogne. Mille faits prouvaient l'intensité de l'hostilité contre la France, dans les milieux nationalistes. Tout de même, on avait adopté les termes de la convention signée par le Dr Hermès. Quelques arrière-pensées qu'il pût y avoir chez certains, il y avait là un acte de franchise et, peut-être, le commencement de quelque chose.

La situation à la fin de mai. — Ainsi, le mois de mai se terminait sans heurt. On ne voyait pas très clair dans l'avenir ; on n'y percevait, non plus, aucun signe immédiat de péril grave. Certes, bien des questions avaient sommeillé, qui étaient de grande urgence. — Du côté gréco-turc, rien de nouveau n'était à enregistrer, sauf des bruits sinistres de pillage et de massacre. — Du côté de l'Italie et de la Yougoslavie, on tendait péniblement et avec de graves à-coups vers un règlement de la question de Fiume. — En Irlande, la conjonction du parti Valera et du parti Michaël Collins n'était pas pour assurer la paix et présageait, au contraire, une recrudescence d'hostilités contre l'Ulster. Dans cette île en pleine tourmente, la paix semblait impossible, et l'audace des sinn-feiners paraissait présager la ruine de ce qui subsistait d'influence anglaise, à moins qu'elle ne fût le prélude d'un renouvellement de la guerre civile. On devait s'attendre à tout. C'était là, pour le cabinet anglais, un grave sujet de souci ajouté à bien d'autres. — En Autriche, la chute, qui semblait définitive, du cabinet Stroeber faisait craindre que les pangermanistes ne parvinssent à prendre leur part de la direction des affaires dans cette République besogneuse, à peine secourue par l'Entente, dont, pourtant, le relèvement financier était indispensable à la paix générale. — En France, enfin, la rentrée des Chambres avait provoqué quelques séances tumultueuses, pénibles pour notre dignité, regrettables pour notre prestige extérieur. On devait espérer que ces manifestations fâcheuses n'influaient pas sur la politique extérieure. Au surplus, les élections cantonales avaient peu modifié la situation des partis. Elles étaient le fait d'une population sage et pacifique ; elles exprimaient bien le désir de la France de rester dans les voies connues, sa volonté de se garder des violents de toute couleur et des provocations sans résultat. — Jules Gerbault.



Appareil utilisé à l'Ecole du Louvre et au cours d'histoire de l'Art des Musées nationaux.

Projection en salle éclairée. — Le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts vient de réaliser une véritable révolution à l'Ecole du Louvre et au cours d'histoire de l'Art des Musées nationaux, grâce à un appareil dû à Dussaud, appareil que Branly avait présenté à l'Académie des sciences.

Cette lanterne de projection permet de projeter en salle suffisamment éclairée pour prendre des notes non pas des positifs sur verre, mais les objets eux-mêmes, les gravures d'un livre aussi grand soit-il, les insectes vivants qui se trouvent sur l'écran, agrandis dans des proportions terrifiantes et rappelant les animaux de la préhistoire.

L'appareil est simple, bien qu'il ait coûté plus de sept ans de recherches et des dépenses en rapport à son auteur, lequel, d'ailleurs, est loin d'être un inconnu dans le domaine inventif. L'objet à projeter se trouve placé sur une table qui peut s'élever grâce au déplacement d'un coin inférieur, de manière que l'objet vienne se soumettre à l'action des rayons lumineux éclairants et non chauffants qui lui donneront une grande luminosité. Une lampe de travail

de 5 bougies permet de suivre cette mise en place. A ce moment, on éclaire l'objet par la lampe, et le système optique, le miroir incliné qui surmonte l'appareil, renvoie sur un écran l'image projetée et considérablement agrandie.

On soupçonne à peine toutes les utilisations pratiques d'un tel procédé. Numérons-en quelques-unes : projections des dessins sur plafonds, frises, panneaux, facilitant l'exécution et la mise en place, agrandissements photographiques, études d'animaux vivants, d'insectes, de plantes, de lésions médicales, expertise de produits industriels ou agricoles, de billets de banque, amplification d'expériences scientifiques.

Naturellement, l'éducation et l'enseignement pourront profiter mieux encore que par le cinéma de ce nouveau procédé de projection, puisque l'on peut projeter directement les choses elles-mêmes très agrandies et qu'il est possible de projeter également les mains d'un artisan qui s'adonne à quelque travail, les mains d'un artiste également qui dessine, qui peint ou qui exécute un modelage. Tout l'auditoire peut suivre la création, et l'art plastique trouve ainsi les satisfactions émotives qui n'étaient réservées jusqu'ici qu'à l'art de la musique, de la parole et à l'art chorégraphique et théâtral.

D'ailleurs, sont suffisamment probants les résultats obtenus au Louvre, où la première application du « dussaud » fût faite grâce à l'initiative de d'Estournelles de Constant, directeur des Musées nationaux.

Le nouveau cours d'histoire de l'art (fondation de Mme Rachel Boyer) fut inauguré l'année dernière, en hiver, et les invités de la première séance assistèrent à une conférence de Théodore Reinach, de l'Institut. Les clichés sur verre, accessoires habituels des conférences, étaient remplacés par les photographies elles-mêmes de la collection Doucet, la plus belle du monde, par les livres de la bibliothèque du Louvre, par des médailles d'or et par des bijoux de la collection inestimable de Jean Morin.

Trois mille élèves s'inscrivirent en un mois, sans qu'aucune publicité fût faite autrement que par les auditeurs émerveillés. Une salle du Louvre, aménagée en une semaine en travaillant jour et nuit, contient sept cents personnes, et les dix-neuf professeurs du cours sont obligés de répéter quatre fois leur conférence, soit le soir à huit heures, soit le dimanche matin.

Tous les ouvriers d'art, les artistes eux-mêmes ou, simplement, les amants du beau trouvent dans ces vivantes leçons la satisfaction qu'ils cherchent, puisqu'on leur présente sur un écran les objets agrandis avec leurs couleurs, leurs reliefs, leurs effets lumineux, révélés dans leur intimité la plus profonde.

Avec plusieurs appareils projetant des objets, des gravures, des êtres vivants même, on réalise des jeux de lumière incomparables, des visions féeriques d'art insoupçonnées jusqu'ici. Sur un écran de six mètres sur six, on peut étudier les lois de la dimension dans des conditions nouvelles, ainsi que les jeux de l'éclairage sur des objets de quelques centimètres, que l'on reproduit à l'écran comme le ferait un microscope géant.

On peut également étudier les analogies entre certains êtres vivants minuscules et les êtres préhistoriques aux proportions colossales avec leurs couleurs, leur relief, leurs mouvements bizarres ; car, au moyen de cuves de verre, on peut projeter l'insecte, le poisson minuscule, vu dans son élément même.

Le spectacle de ces infiniment petits au travail et à la peine projetés à la taille de l'homme, donné à de jeunes intelligences, ne peut que les inciter au respect de la souffrance chez nos frères inférieurs, et ce sera une garantie de la pitié pour la souffrance humaine. Toutes ces créatures minuscules se dévoileront avec leur intelligence, leur activité, leurs mœurs et leurs coutumes, et ces vues ont une portée éducative et instructive considérable.

Ainsi, l'art en premier lieu, mais aussi la science, l'éducation, la psychologie ont la possibilité de matérialiser aujourd'hui des vues qui doivent en permettre l'accessibilité au plus grand nombre. C'est en quelque sorte une vulgarisation de ce qui n'était réservé jusqu'ici qu'à une minorité favorisée.

Par suite, l'invention de Dussaud peut avoir une belle portée morale et de grandes conséquences par ses applications ; conséquences heureuses et fatales, indépendantes même de la volonté de son auteur, qui ne peut que s'en réjouir, puisque cet appareil vient ajouter une nouvelle pierre à la science française, doter notre pays d'une industrie nouvelle en mettant à notre disposition le plus merveilleux outil d'enseignement et d'éducation que nous ayons jamais connu. — E. Weiss.


A l'Ecole du Louvre, un livre est glissé sous l'appareil de Dussaud, et la gravure qu'on aperçoit va être reproduite, très agrandie, sur l'écran.

Racolage et milice (1701-1715), par Georges Girard (1 vol. in-8°, 1922). — En prenant pour sujet d'étude « le service militaire en France, à la fin du règne de Louis XIV », Georges Girard a voulu combler une lacune trop certaine de l'histoire de nos institutions. Nous avions bien des travaux d'ensemble sur l'armée à travers les âges, voire sur l'armée française sous l'ancien régime, mais ces titres cachent mal les défauts communs à ces vastes publications, à savoir l'insuffisance de documentation et l'absence d'esprit critique. Les monographies minutieuses et restreintes manquent encore pour l'élaboration de telles synthèses et, d'ailleurs, il faut bien avouer que peu d'institutions sont sujettes à des variations plus sensibles que l'armée : de même qu'il y a entre celle de 1920 et celle de 1914 des différences essentielles, de même que cette dernière ne saurait être comparée à son aînée de 1870, ainsi, en remontant le cours des âges, on trouve d'une période à l'autre des changements radicaux, qui ne permettent pas plus, par exemple, d'assimiler les bandes de la guerre de Trente ans aux régiments de Louvois que les soldats de Rocroi à leurs successeurs de Fontenoy. C'est pourquoi Georges Girard a limité son sujet à une période déterminée et s'est attaché à l'épuiser, en quelque sorte, en nous révélant tout ce que les documents permettent de connaître sur le recrutement de l'armée française à la fin du règne de Louis XIV.

Pour parler avec plus de précision, Georges Girard a étudié ce recrutement pendant la période de la guerre de la succession d'Espagne, car c'est l'époque où il est à la fois le plus intéressant et le moins connu. Ces dix premières années du XVIIIe siècle sont un temps de crise terrible pour la France, menacée par une coalition formidable et faisant front de trois côtés à la fois sur son territoire envahi. La situation lui impose un effort militaire considérable, qu'il n'est pas sans intérêt de comparer à ceux qui ont été fournis à d'autres époques critiques de notre histoire et qu'il a peut-être inspirés. C'est cet effort que Georges Girard a tenté de définir, en montrant ce qu'il a réellement été. D'autre part, ces soldats obscurs et anonymes, qui provoquèrent l'amour de Catinat et l'admiration de Villars et furent, en fin de compte, les vrais artisans de la gloire de Louis XIV, méritaient bien d'être tirés de l'ombre injuste où les a relégués l'histoire, plus attentive aux gestes de leurs chefs. Georges Girard s'est, cependant, moins attaché à raconter leur vie et à décrire leurs mœurs qu'à étudier la façon dont ils étaient recrutés pour composer l'armée royale, si différente encore de la grande armée nationale de nos jours.

Deux sources alimentaient alors l'armée royale : le service volontaire et le service obligatoire. C'est la division même du livre de Georges Girard, qui correspond parfaitement à la dualité de son titre : *Racolage et milice.*

Le recrutement des troupes réglées se faisait durant cette période d'accalmie que ramenait l'interruption périodique des hostilités et qui s'étendait du mois d'octobre au mois d'avril. C'est alors que les troupes prenaient leurs « quartiers d'hiver » et que, dans chaque corps, un certain nombre d'officiers recevaient un congé régulier pour aller faire leurs recrues et remonter les effectifs éprouvés pendant la campagne précédente. Les armées d'autrefois, en effet, ignoraient le jeu des réserves et, sans arrière ni dépôts pour puiser d'incessants renforts, elles devaient procéder à la reconstitution de leurs effectifs durant leur temps de repos. Les officiers recruteurs recevaient leur congé par ordonnance royale, car, depuis celle de Henri III, en date du 26 décembre 1583, véritable charte du recrutement de l'armée sous l'ancien régime, personne ne pouvait lever des troupes sans l'autorisation du roi, qui avait le contrôle exclusif des forces de son armée.

Plusieurs ordonnances royales avaient fixé les principes de l'enrôlement, principes assez généraux et mal définis. On savait que l'enrôlement devait être volontaire ; que, seuls, les Français pouvaient y prétendre ; que les hommes devaient être grands et bien faits, mais aucune limite d'âge ni de taille n'était indiquée, aucun contrôle sérieux établi, et il arriva parfois que des femmes purent se faire frauduleusement accepter et servir dans la troupe. Un des gros efforts de la réglementation visa à prévenir et, au besoin, à réprimer le débauchage des hommes de régiment à régiment, de même qu'à récupérer les hommes momentanément absents de leur corps : malades, prisonniers, déserteurs, ces derniers surtout, véritable plaie des armées de l'ancien régime. Malgré tout, le gouvernement laissait aux recruteurs une grande latitude dans le soin de trouver des soldats.

Ce recrutement avait lieu surtout par la voie du racolage. Sans doute, les cas d'enrôlement forcé ne furent pas rares, et l'on vit des officiers sans scrupules enlever des malheureux qui, ainsi contraints dans leur liberté et menacés dans leur vie, ne purent se soustraire à l'engagement. Les récalcitrants étaient parfois emprisonnés ou séquestrés dans des geôles privées, ces *fours* annexés aux cabarets à soldats, où les victimes de ces violences étaient maintenues au secret jusqu'au jour où elles consentaient à servir de bonne volonté. Contre de tels excès, très redoutés des campagnes, le pouvoir essaya bien de lutter : il prohiba formellement les enrôlements forcés, mais se montra assez timide dans la répression, surtout pendant la période étudiée par Georges Girard ; car, alors, le besoin d'hommes primait tout, et l'impérieuse nécessité des effectifs justifiait les pires tolérances du gouvernement, contre lesquelles s'élevait en vain la voix des intendants.

Les recruteurs se tournèrent aussi du côté des prisons et, dans quelques cas, obtinrent de commuer la détention en service à temps dans les troupes. Certains détenus acceptaient : d'autres préféraient à la vie des camps l'inconfortable sécurité du cachot. On tenait en général assez peu de compte de leurs vœux. Tous, d'ailleurs, n'étaient pas susceptibles de devenir soldats, car le roi, considérant l'enrôlement comme une faveur, non comme un châtiment, tenait

à écarter de ses troupes certains malfaiteurs. Les détenus pour dettes, les protestants étaient exclus par principe, ainsi que les criminels et les condamnés aux galères. Ici encore, les besoins de l'armée firent bien tolérer quelques exceptions, surtout vers la fin du règne, mais ce furent surtout les vagabonds, les mendiants, les gueux et toute personne suspecte de troubler la tranquillité publique que, par captures, individuelles ou par rafles collectives, on remettait sans façon aux mains des recruteurs.

Plus régulière ou, du moins, plus normale était la méthode du racolage. Les affiches des racoleurs qui nous ont été conservées témoignent des grossières hâbleries et des ridicules promesses auxquelles se laissait trop facilement prendre la badauderie des jeunes gens, « amateurs de la gloire et de l'argent ». On leur promettait de beaux costumes, tout cousus d'or et d'argent, une haute paye d'écus bien sonnants, du vin frais sans mesure, des maîtres de mathématiques, d'écriture et de danse; en somme, une vie merveilleuse de douceur et de prestige. L'arme dans laquelle ils devaient servir était toujours une arme de choix, — la cavalerie, dès lors si enviée, — « un régiment nouveau de mousquetaires de la garde du duc de Bourgogne »: la crédulité des naïfs n'était détrompée qu'une fois leur signature dûment reçue. Parallèlement aux affiches, les recruteurs usaient de la harangue publique, accompagnée du tambour, tandis qu'un beau gaillard, richement habillé, « battait la caisse », ils conviaient « la belle jeunesse » et les « grivois de bonne volonté » à s'enrôler au service du roi.

Alors comme aujourd'hui, les contrats entre gens du peuple étaient accompagnés de libations. On considérait qu'il suffisait à quelqu'un de boire à la santé du roi avec des militaires pour être enrôlé : la dépense, payée par le racoleur, ne l'était-elle pas avec l'argent du roi ? Bien des abus se produisaient de la sorte : endormir la défiance de quelque brave homme, l'obliger à boire un verre de vin, lui faire accepter publiquement quelque argent, l'enivrer avant de causer plus à l'aise, surprendre ainsi sa bonne foi et enlever sa signature étaient des usages courants, sans compter les enrôlements abusifs d'écoliers ou étudiants, enrôlements coutumiers aux racoleurs, qui spéculaient ainsi sur l'effroi légitime des familles et escomptaient de bonnes rançons. Il faut bien reconnaître que si, dans certains cas de tromperies effrontées et scandaleuses, le gouvernement se décida à désavouer ses racoleurs, il fit le plus souvent preuve d'une tolérance excessive pour leurs méthodes, leurs supercheries, voire leurs excès. C'est au public à se mettre en garde et à se défier. D'ailleurs, les besoins militaires sont là, impérieux, inéluctables: il faut à tout prix des soldats.

Ni l'enrôlement forcé, ni celui des prisons, ni le racolage ne devaient suffire à maintenir et à renforcer l'effectif nécessaire des troupes : c'est pourquoi on allait lever la milice. Louvois l'avait instituée en 1688 ; on l'avait supprimée en 1697; elle fut rétablie en 1701.

Sous sa première forme, la milice devait servir à rendre disponibles pour le combat les troupes réglées, occupées à l'arrière des armées ou à l'intérieur du royaume. Après son rétablissement par Chamillard, en 1701, elle fut, dès l'année suivante, amalgamée aux troupes réglées, sinon en totalité, du moins en affectations suffisantes pour que l'impopularité primitive du service obligatoire fût sensiblement accrue. C'était, en effet, un véritable service obligatoire qui pesait sur le pays : la répartition annuelle du contingent des miliciens se faisait en deux fois, — au secrétariat d'Etat de la guerre pour l'ensemble du royaume, au chef-lieu des intendances pour chaque généralité. Etaient normalement sujets à la milice tous les hommes valides remplissant certaines conditions d'âge — vingt-deux à quarante ans — et d'aptitudes physiques — pas d'infirmités et cinq pieds de haut, soit 1m,62. En principe, les célibataires sont seuls appelés, mais, devant la multiplication subite des mariages, le gouvernement est contraint de faire fléchir cette règle. D'autres exemptions sont prévues : la noblesse, qui d'ailleurs sert volontairement dans les troupes réglées, est exempte de la milice, ainsi que les titulaires d'offices ou de charges publiques, c'est-à-dire la presque totalité de la bourgeoisie. C'est donc sur le peuple, et principalement le « petit peuple » des campagnes, que retombe l'impôt du sang.

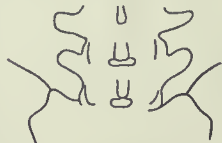
Le recrutement des miliciens a lieu par le moyen du tirage au sort dans chaque paroisse, organisé sous la responsabilité des intendants. Mais les insoumissions sont nombreuses, les campagnes se vident à la veille du tirage, les désertions se succèdent. Après avoir, durant sept ans, conservé le service obligatoire à l'encontre du sentiment populaire, le gouvernement se décide, en 1708, à transformer la milice en impôt payable en argent. Elle sera levée encore en 1711, pour former l'armée qui vaincra à Denain, mais cette levée sera la dernière, et il ne restera bientôt plus sous les armes que des soldats de métier.

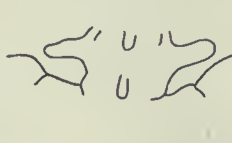
Georges Girard s'est étendu avec beaucoup de détails sur cette institution, trop imparfaitement connue jusqu'à présent. En nous montrant par des exemples nombreux et unanimes l'impopularité du service obligatoire sous l'ancien régime, il cherche à en discerner les causes, et il conclut que la principale était l'inégalité des charges militaires. « Le contingent annuel n'est jamais très élevé, dit-il, mais il est toujours fourni par la même classe ; le paysan sait que, si une année il échappe au service, l'autre, il sera pris. Les levées vident fermes et métairies, au détriment de la culture et des récoltes. Cette pensée révolte encore le paysan, qui a conscience de faire besogne utile et qui ne comprend pas qu'on l'arrache au travail de la terre ». C'est ce qui explique les cas multiples d'insoumission et de désertion, les troubles populaires, les émeutes, dont nous trouvons dans ce livre le récit curieux et vivant.

Mieux que d'autres, parce qu'en contact permanent avec le peuple, les intendants comprenaient ses souffrances, se préoccupaient des effets de ce recrutement intensif et, tout en faisant de leur mieux pour satisfaire aux besoins de l'armée, s'inquiétaient du désarroi des populations et de la désorganisation des cultures. A ces administrateurs Georges Girard a rendu un juste hommage. Il leur doit, d'ailleurs, beaucoup, ayant puisé dans leur correspondance avec le secrétaire d'Etat l'essentiel de son abondante documentation, interprétée avec le plus pur esprit critique de l'Ecole des chartes; mais cette documentation ne fait pas le seul prix de ce livre, qui comble si heureusement une lacune historique : il est encore digne d'éloges pour la vie qui s'en dégage, l'originalité des détails qu'il révèle et le pittoresque des situations que l'on y découvre, à côté de chiffres et de tableaux plus sévères. — B. Combes de Patris.

sacralisation [*za-si-on*] n. f. Nom donné à la transformation lente en vertèbre sacrée de la cinquième vertèbre lombaire.

— Encycl. Normalement, la colonne vertébrale humaine comporte sept vertèbres cervicales, douze vertèbres dorsales, cinq vertèbres lombaires, puis le sacrum, qui représente la soudure de cinq corps vertébraux, et le coccyx. La sacralisation réside donc


Fig. 1.


Fig. 2.

dans ce fait anormal que la cinquième vertèbre lombaire esquisse plus ou moins sa fusion avec la première des vertèbres constituant le sacrum (v. *fig.* 1).

Chez le fœtus, du reste, on compte six vertèbres lombaires. Au cours du développement du bassin, la sixième de ces vertèbres devient partie constituante du sacrum. La sacralisation n'est donc, en réalité, que l'exagération d'un processus normal.

La sacralisation n'exige pas, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, la fusion complète de la cinquième vertèbre lombaire dans la masse sacrée. Ce degré extrême est tout à fait exceptionnel. Les auteurs qui ont étudié particulièrement cette question admettent que l'anomalie commence lorsque les apophyses transverses de la cinquième vertèbre lombaire prennent une forme inhabituelle, qui les rapproche des os du bassin. Si l'on considère les modifications, en somme minimes, qui font que ces apophyses, à l'état normal pyramidales, deviennent plus importantes et plus élargies, on conçoit que, de là à la fusion complète, il puisse y avoir toute une série d'états intermédiaires, que l'on classera de façon diverse, suivant les divisions que l'on voudra bien admettre. L'un des premiers anatomistes qui aient tenté cette classification, Le Double, estimait que la sacralisation pouvait comporter six degrés. Les auteurs plus récents, se basant sur les radiographies qui, seules, peuvent donner sur ces anomalies des précisions, semblent préférer ne compter que trois classes :

Dans la première, il y a simplement hypertrophie des apophyses transverses, sans que les ombres données par celles-ci d'une part et, de l'autre, par les os iliaques, entrent en contact (v. *fig.* 2) ;

Dans la seconde, il y a contact entre les ombres de ces os (v. *fig.* 3) ;

Dans la troisième, il y a non seulement contact, mais empiétement plus ou moins accentué des deux sortes d'ombres.

Cette déformation peut, d'ailleurs, n'exister que d'un des côtés du bassin ou, au contraire, être bilatérale.

Si l'on ne considère que les sacralisations frustes, à peine ébauchées, qui se placent au début du premier groupe, on comprendra que cette anomalie puisse ne pas être rare. Aussi n'est-il pas surprenant que, suivant le critérium qu'ils ont adopté, les auteurs puissent trouver un pourcentage de fréquence des plus divers. C'est ainsi que les uns comptent à peine 7 sacralisations sur 100 sujets examinés au hasard, tandis que d'autres admettent une proportion qui va jusqu'à 25 pour 100 et au delà. Imbert et Cathalorda, ayant relevé dans les collections radiographiques de l'Hôtel-Dieu de Marseille 49 clichés pris au hasard et sans qu'aucun d'eux eût été nécessité par des douleurs lombaires, en ont trouvé 24, qui présentaient une apparence de sacralisation. L'âge ne semble avoir, en cette matière, aucune influence, et l'on a signalé des anomalies de ce genre chez un enfant de six mois (où la fusion était complète), aussi bien que chez des sujets de soixante ans. Par contre, les douleurs dont nous verrons qu'elles constituent la manifestation la plus commune de cette affection n'ont jamais été relevées au-dessous de seize ans, c'est-à-dire avant l'âge où s'achève l'ossification du rachis.


Fig. 3.

Cette anomalie peut avoir deux ordres de conséquences. Les unes portent sur la statique vertébrale et pelvienne et sont du ressort des orthopédistes et des accoucheurs ; elles consistent dans des déformations de la colonne vertébrale, une asymétrie du bassin plus ou moins marquée, une modification des diamètres pelviens, une réduction de la lordose normale. Les autres sont d'ordre médico-chirurgical, et l'on doit mettre au premier rang la douleur. Il faut admettre, en effet, que cette structure particulière n'a d'importance que si elle détermine des troubles notables pouvant vicier l'attitude de l'individu, rendre difficile l'accouchement ou faire souffrir. C'est, d'ailleurs, la plupart du temps, exclusivement à l'occasion de douleurs ressenties par le porteur de cette anomalie que celle-ci est découverte.

La douleur, qui est le principal des symptômes ainsi déterminés, apparaît de façon diverse : tantôt insidieusement et peu à peu, tantôt brusquement et, parfois, à l'occasion d'un traumatisme. On connaît un certain nombre de cas où elle est née à la suite d'une maladie infectieuse ou d'une crise de rhumatisme. Elle siège dans la région lombaire, soit sur la ligne médiane (dans les sacralisations bilatérales), soit latéralement (lorsque la sacralisation n'existe que d'un côté). Elle présente, à l'ordinaire, des irradiations qui se font sentir dans la fesse, l'aine, la cuisse, le mollet et prennent souvent l'allure de névralgie ischiatique ou sciatique. Sur tout ce territoire, la pression exagère ou réveille les souffrances, et les mouvements l'accroissent également. On peut la comparer, à ces divers points de vue, à un lombago intense, dont l'influence se ferait sentir à une certaine distance. Elle entraîne fréquemment une gêne, une limitation des mouvements de la colonne vertébrale et du bassin et une certaine raideur de la première. On a signalé, en outre, comme pouvant la compliquer, des troubles de la sensibilité dans les régions atteintes, troubles qui peuvent s'accompagner d'atrophie ou, même, a-t-on dit, de paralysies partielles.

Cependant, il est hors de doute que la fréquence de la sacralisation est beaucoup plus grande que celle des douleurs qu'on pourrait lui attribuer ; que, d'autre part, il est un nombre considérable de personnes qui souffrent de douleurs lombaires sans que, pour cela, leur squelette lombo-sacré présente rien d'anormal. Aussi insiste-t-on assez souvent sur la nécessité de ne pas attribuer trop gratuitement la genèse des souffrances de ce genre à l'anomalie en question. Il faut, en réalité, pour que ce rapprochement soit légitime, que l'on ait constaté anatomiquement, c'est-à-dire radiographiquement, l'existence d'une sacralisation, que le siège de la douleur corresponde bien à celui de la lésion et, enfin, que l'on ait éliminé toute autre cause qui serait susceptible de faire naître les mêmes symptômes. Certains auteurs admettent même que les signes cliniques dus à l'anomalie seule sont rares, que certains d'entre eux peuvent être dus à la concomitance d'autres anomalies, comme, par exemple, la scoliose, qui, en pareil cas, n'est pas rare. D'autre part, on doit penser que la douleur est souvent liée à des affections banales, alors que, justement, cette douleur a attiré l'attention sur une région où elle a provoqué la découverte de l'anomalie.

Le diagnostic est donc particulièrement délicat, et Mauclaire n'énumère pas moins de vingt-deux affections avec lesquelles on pourrait être tenté de confondre la sacralisation.

Au reste, les résultats des divers traitements qui ont été proposés pour rétablir les choses en l'état ou, tout au moins, pour parer aux souffrances que l'anomalie occasionnait ne nous fixent guère davantage sur la réalité d'une relation de cause à effet entre la lésion et les souffrances endurées. Il semblerait, en effet, que la résection des apophyses tranverses incriminées dût être considérée comme un traitement radical et décisif. Or il ne semble pas, justement, que cette méthode thérapeutique, qui a été cependant appliquée un certain nombre de fois, ait jamais donné un succès durable. Ceci pourrait démontrer, en tout cas, que les phénomènes purement mécaniques ne sont

pas, sans doute, ceux qui déterminent, au moins exclusivement, les manifestations douloureuses.

On a, naturellement, usé, pour faire cesser ces dernières, de tous les anesthésiques locaux, mais on ne peut voir là que des interventions purement palliatives et qui ne pouvaient prétendre à guérir. Les procédés physiothérapiques : électricité, bains de lumière, chaleur, etc., ont à leur actif des succès et des échecs. Les rayons X ont souvent, même avec des doses très faibles, amené la disparition des douleurs. Mais, dans tous ces procédés, il règne une variabilité qui fait naître l'incertitude.

En somme, nous savons que la sacralisation existe, nous savons qu'elle peut parfois déterminer des viciations dans la statique vertébro-pelvienne, qu'elle occasionne de temps en temps des douleurs très vives, mais sans caractère spécifique bien tranché. Mais, en ce qui concerne les origines de cette anomalie, nous ne savons pas grand'chose et, cette pathogénie nous échappant à peu près, il nous est impossible d'opposer à cette affection un traitement causal, et nous en sommes réduits à des méthodes incertaines, dont l'incertitude s'accroît de ce fait que nous ne savons sur quels indices nous appuyer pour être sûrs que les symptômes que nous enregistrons sont bien sous la dépendance de cette sacralisation et ne relèvent pas simplement d'une cause banale comme il peut en exister tant. — Dr Henri BOUQUET.

Silésie (HAUTE-). — *Géographie; valeur économique.* Le traité de Versailles du 28 juin 1919, si longue et si difficile qu'ait été son élaboration, n'a nullement résolu toutes les questions que la reconstruction de l'Europe sur de nouvelles bases posait aux Alliés victorieux et au conseil des Quatre. Si, sur certains points, il est aussitôt arrivé à une formule nette et positive (sur le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, par exemple), sur nombre d'autres, il n'a su prendre que des demi-mesures (pour la rive gauche du Rhin, etc.), des atermoiements ou même, parfois, des décisions regrettables. Voilà ce qui ressort chaque jour davantage de l'étude des clauses de la paix de Versailles et, mieux encore, de son application; voilà ce que montre l'affaire de la Haute-Silésie, plus clairement peut-être que tout autre exemple. En effet, des multiples questions que le traité de Versailles n'a pas résolues et qu'il a laissées aux populations le soin de résoudre elles-mêmes par un plébiscite il n'en est peut-être pas de plus grave et, dans tous les cas, il n'en est pas de plus compliquée, ni à qui, depuis le 28 juin 1919, il ait été plus difficile de donner une solution.

Multiples et complexes sont les raisons qui expliquent le fait. Pour bien comprendre le problème et en saisir toute l'importance, passons-en successivement toutes les données en revue.

I. *La Silésie géographique.* Il convient d'abord de définir ce qu'est la Silésie dans son ensemble.

C'est un des pays de cette « moyenne Allemagne » qui, au N. du massif bohémien et des Karpathes, délimite la plaine de l'Allemagne septentrionale et qui, à l'E., domine l'immense plaine russe. Elle constitue une des parties orientales du *Mittel Gebirge* des Allemands et flanque extérieurement le massif de la haute Europe le plus avancé au N.-E., celui de Bohême. Ainsi la Silésie surveille-t-elle à la fois les plaines plus ou moins ondulées de la Russie, encadrées entre les trois glacis de la Finlande, de l'Oural et de la Crimée, et la basse Allemagne, qui développe sa monotonie au long des côtes méridionales de la Baltique et de la mer du Nord.

Entre les rebords septentrionaux des monts Sudètes et les rides que pousse vers l'O.-N.-O. le plateau de Tarnowitz, la Silésie se développe sur les deux rives de l'Oder; mais, aussitôt ce fleuve sorti des montagnes, elle se révèle sous un double aspect : à l'O., voici une terrasse qui s'incline vers le N.-E., depuis les Sudètes jusqu'au sillon de l'Oder; sur la rive droite de ce même sillon, la terrasse s'aplatit et s'ouvre vers les plaines de la Pologne. Exposée aux vents de la plaine, qui la parcourent en remontant jusqu'aux cimes des Sudètes dominées par le Schneekoppe (1.603 m.), la Silésie bénéficie des vapeurs dont ceux-ci se sont imprégnés sur les marais de la Russie arctique; ces vapeurs, en effet, une fois condensées sur les pentes du Schneekoppe, constituent les deux courants qui, du versant septentrional des Sudètes, dévalent jusqu'à cet égout collecteur qu'est l'Oder, sur lequel sont assises les principales villes du pays : Ratibor, Oppeln et enfin Breslau, la capitale.

Telle est, dans son ensemble, la Silésie, en tant que région naturelle. Dans les quelque 45.000 kilomètres carrés sur lesquels elle s'étend, les géographes distinguent trois parties: la plaine, située sur la rive droite de l'Oder et parcourue au S. par la Malapane, qui conflue à Oppeln; la terrasse, c'est-à-dire le pays situé à l'O. du fleuve et arrosé par la Neisse, la Weistritz et la Katzbach; enfin, la Haute-Silésie ou Silésie montagneuse, qui, naguère (c'est-à-dire avant 1919), était partagée entre l'Autriche et la Prusse et qui est aujourd'hui plus morcelée encore.

Pour que la Haute-Silésie soit ainsi divisée et subdivisée, il faut qu'elle présente une véritable valeur. Tel est bien le cas, en effet; on s'en rendra compte très vite en déterminant ce qu'elle est.

II. *Les pays de la Haute-Silésie.* L'ensemble montagneux auquel les géographes donnent le nom de *Sudètes* est (chacun le sait) formé par différents groupes de hauteurs (monts de la Haute-Lusace, Isergebirge, Riesengebirge ou monts des Géants, Eulen et Adlergebirge, Gesenke enfin) qui constituent le rebord nord-oriental du massif bohémien, entre le cagnon de l'Elbe (défilé de Schandau) et la source de l'Oder. A cette extrémité orientale des Sudètes, la large croupe boisée des Gesenke cesse de se maintenir à son altitude de 550 à 600 mètres; voici une dépression bien caractérisée, dans laquelle coulent en sens inverse l'Oder vers le N.-E. et la Beczwa vers le S.-O. (c'est-à-dire vers la Morava), à une altitude inférieure à 200 mètres. C'est la *Porte de Moravie* ou *Trouée de l'Oder*, une grande route suivie par les migrations des peuples, qu'emprunte aujourd'hui la voie ferrée mettant en relations Vienne et Varsovie. Aussitôt à l'E. de cette trouée, le terrain se relève graduellement, et les monts Jablunka, puis les Beskides marquent le début d'un système tout à fait différent du précédent, le massif de la Haute-Hongrie, qui appartient aux Karpathes... Les versants septentrionaux de ces montagnes, depuis la source de l'Oppa, un affluent gauche de l'Elbe, jusqu'à celles de la Vistule et de la Biala, voilà, géographiquement parlant, le pays de la Haute-Silésie.

Le fossé de l'Oder, d'abord, puis la série de hauteurs comprises sous le nom de « plateau de Tarnowitz », enfin les vallées de la Biala et de la Vistule, telles devraient donc être les limites de la contrée. Mais la Haute-Silésie politique ne coïncide pas avec la Haute-Silésie géographique, avec la Haute-Silésie montagneuse. Au lieu de couvrir seulement les territoires naguère allemands et autrichiens des rebords septentrionaux des Sudètes et des Beskides et les terrasses qui les entourent et les prolongent au septentrion, la Haute-Silésie s'étend au N. des dépressions plus ou moins marquées de cet affluent gauche de l'Oder qu'est le Hotzenplotz et de l'Oder lui-même; elle s'étend aussi, à l'E. du fleuve, au N. de la longue ride du plateau de Tarnowitz; elle arrive ainsi jusqu'à cette grande plaine de l'Allemagne du Nord qui continue vers l'O., jusqu'aux rivages battus des flots de l'Atlantique, les immenses étendues planes de la Russie.

C'est un peu en aval d'Oppeln, en face du confluent de la Malapane, que se termine en triangle le territoire haut-silésien situé sur la rive gauche de l'Oder; mais, comme il s'étend davantage, sur la rive droite, au N. et à l'E. de ce même fleuve! il va jusqu'au cours supérieur de la Prosna. Au N. du plateau de Tarnowitz, Stober et Malapane arrosent les plaines de la Haute-Silésie, comme, plus au S., Klodnitz, Ruda, Zinna, Olsa et Oppa arrosent les terrasses et les cantons montagneux du pays, au versant septentrional des Jablunka et des Beskides, depuis les sources de l'Oppa jusqu'au cours de la Biala.

De ces constatations résultent trois faits importants. C'est d'abord la plus grande étendue de la Haute-Silésie politique que de la Haute-Silésie géographique; de là découle la nécessité de distinguer avec soin celle-ci de celle-là et de parler *des pays* et non *du pays* de la Haute-Silésie, même en faisant abstraction du point de vue politique (il en sera question plus tard) et du partage de la Haute-Silésie entre des Etats absolument indépendants, sinon même ennemis les uns des autres. C'est ensuite l'existence de grands contrastes entre la partie basse et la partie montagneuse de la Haute-Silésie politique. Enfin, à un double point de vue, le pays montagneux s'impose à l'attention. Il présente, en effet, un double aspect et constitue à la fois une voie de passage et une sûre retraite. A l'O. de ce plateau de Tarnowitz, haut de 300 mètres environ, qui, presque au centre géographique de l'Europe, surveille les plaines par lesquelles il est entouré de trois côtés différents, le seuil qui existe entre Vistule et Oder est la grande voie de passage entre les bas pays de l'Allemagne du Nord, au système fluvial si remarquable, et les plaines de la Hongrie arrosées par le Danube en aval de Vienne, où conduit la trouée de l'Oder. La Haute-Silésie est en même temps, à l'E. et à l'O. de la Porte Morave, dans ses vallées montagneuses, le refuge peu accessible où se sont cachées les populations slaves des pays voisins, lors de l'arrivée de barbares venus de lointaines régions de l'Asie (les Tatars), comme aussi des conquérants allemands partis de la rive gauche de l'Elbe. De là le caractère composite des populations de la Haute-Silésie.

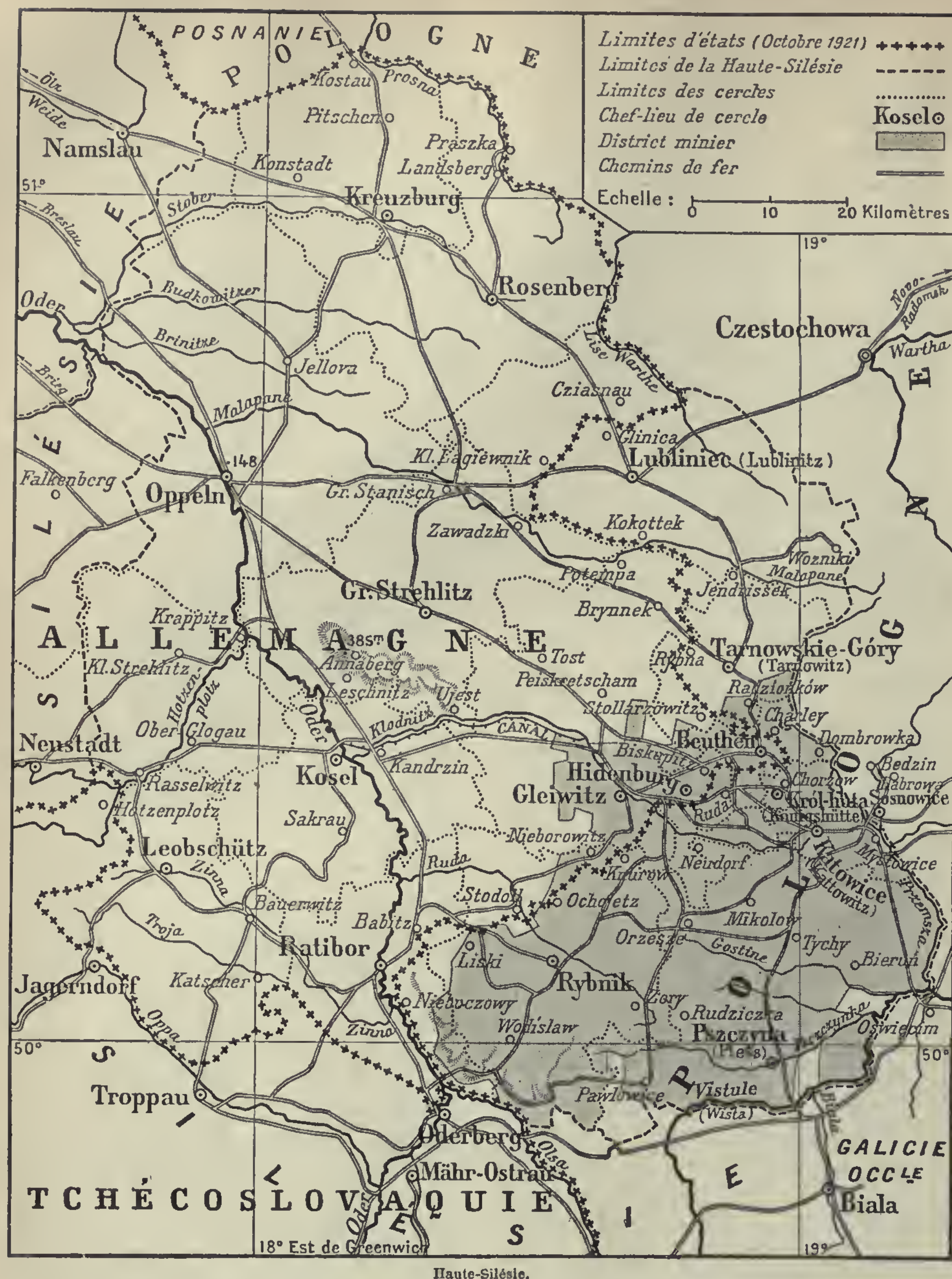
III. *Les populations.* Celles-ci n'ont pas toujours été ainsi. Elles ont débuté par être de race exclusivement slave; le domaine des Slaves ne s'étendait-il pas jusqu'à l'Elbe, c'est-à-dire jusqu'à la frontière orientale de la Saxe, au temps de l'empereur Charlemagne? Mais, de bonne heure, la Haute-Silésie a commencé de devenir un pays de colonisation pour les peuples de race germanique. Aux environs de l'an 1000, au moment où les princes de la dynastie des Piasts ont opéré son unification et en ont fait un territoire politiquement polonais, elle était fort peu peuplée et exclusivement habitée par des tribus slézanes, qui appartenaient au peuple des Lekhs ou Liakhs; tôt après, les Allemands, vainqueurs des Slaves de l'Est, commencèrent à pénétrer en Silésie. A la suite de l'invasion tatare du milieu du XIIIe siècle (1241), tandis que les bandes mongoles dévastent les campagnes et incendient les villes de la Pologne, peut-être même auparavant déjà, des colons allemands, séduits par les avantages que leur font les ducs ou *piasts* du pays, s'établissent en Haute-Silésie; ils y occupent aussitôt une place importante, qui ne cesse d'aller croissant au cours des siècles, sous les différentes dominations dont il sera question tout à l'heure. Ainsi prend naissance et se développe dans la contrée un grand péril pour la nationalité polonaise.



Limites de la Silésie géographique.

Toutefois, quelque favorisé qu'ait pu être, durant le moyen âge et les temps modernes, le développement de la race allemande en Haute-Silésie, la race polonaise s'y est toujours maintenue, comme aussi la langue polonaise et cette religion catholique à laquelle les descendants des Slézanes païens du Xe siècle se sont convertis d'assez bonne heure. Aujourd'hui encore, nombreux sont les « Grands Polonais » établis en Haute-Silésie : *Gorali* ou Montagnards brachycéphales, dans les régions montagneuses; *Jablonkowiane* ou *Jackowie*, aux alentours de Jablunkow; *Lachi* ou *Dolaci* dans les plaines, et *Wislaci* sur les rives de la Vistule. Tous sont fiers d'être Polonais, et la plupart demeurent fermement attachés à la religion catholique, sinon toujours à leur langue particulière, la langue polonaise. Voilà ce que permettaient déjà de constater toutes les études un peu impartiales faites à la fin du XIXe siècle sur les populations de la Haute-Silésie, qu'elles dépendissent de la maison de Habsbourg ou qu'elles fussent prussiennes; voilà ce que montrent mieux encore les faits les plus récents, ceux qui sont postérieurs au début du XXe siècle. Alors, en effet, s'est produite dans le pays une véritable renaissance polonaise; il y a eu retour à la nationalité, à la civilisation traditionnelles, même chez ceux qui avaient naguère quitté la langue de leurs pères pour embrasser celle de leurs dominateurs.

S'ils ont, à leur très grand dépit, constaté le fait, les Allemands se sont toujours refusés à le reconnaître dans leurs publications officielles et se sont efforcés de le dissimuler lors des élections aux assemblées représentatives, grâce à une habile « géométrie électorale ». N'avaient-ils pas pour eux, d'ailleurs, la puissance et la richesse et, dans les deux parties autrichienne et prussienne de la Haute-Silésie, grands domaines et forts capitaux n'appartenaient-ils pas aux Allemands, qui, d'autre part, possédaient la majorité dans les classes dirigeantes et dans la bureaucratie? Partout, au contraire, l'élément polonais était le plus pauvre, grâce à la disparition ou à la germanisation de l'ancienne noblesse, et constituait la masse des paysans et des ouvriers. Comment les Polonais eussent-ils donc pu obtenir satisfaction? De fait, on ne tenait pas compte d'eux, et on oubliait l'existence de quelque 235.000 Polonais parmi les 713.000 habitants que possédait la Silésie autrichienne, comme aussi celle de 1.300.000 autres Polonais parmi les 2.200.000 habitants de la Haute-Silésie prussienne.



Haute-Silésie.

Ainsi, Polonais et Allemands constituaient naguère et constituent encore aujourd'hui la grande masse de la population dans les différentes parties de la Haute-Silésie. A côté d'eux, la Silésie autrichienne (Troppau et Teschen) possédait un certain élément tchèque très important dans la partie occidentale, moindre dans la Silésie de Teschen. Il y faut joindre, là comme dans la présidence d'Oppeln (c'est-à-dire dans la partie méridionale de la Silésie prussienne), de nombreux juifs, reconnaissables à leur longue lévite et à leurs cheveux taillés en oreilles de chien.

Sémites, Allemands et Slaves — ces derniers nettement différenciés en deux groupes, bien que Polonais et Tchèques soient tous des Slaves occidentaux — voilà donc les races qui peuplent le petit territoire, d'environ 16.000 kilomètres carrés de superficie, auquel s'applique le nom d'ensemble de *Haute-Silésie*. Les représentants de ces trois races y vivent partout les uns à côté des autres, dans les campagnes, où de pauvres paysans polonais cultivent d'infimes lopins de terre limitrophes d'immenses domaines appartenant à des magnats allemands; dans les villes, anciennes ou récentes, où de vraies masses ouvrières polonaises habitent des misérables taudis, à côté des nombreux et puissants établissements industriels possédés par les Allemands dans la région. Oppeln au N., Beuthen, Zabrze, Gleiwitz, Königshütte et Kattowitz dans la présidence prussienne d'Oppeln ; Troppau sur l'Oppa, dans la partie ouest de la Silésie autrichienne, Teschen, dans la principauté qui porte ce nom, voilà les principales de ces villes, grâce auxquelles la Haute-Silésie est aujourd'hui une des parties les plus vivantes de l'Europe centrale.

IV. *Valeur économique de la Haute-Silésie.* S'il en est ainsi, si de nombreuses agglomérations urbaines se sont, dans les temps contemporains, ajoutées à celles qui, dès le moyen âge, ont servi de lieux de rendez-vous aux marchands et de terrains de foires pour la vente des produits les plus divers, la cause en est le remarquable essor industriel pris par le pays tout entier depuis un certain nombre de décades.

Combien, naguère, était différent l'aspect de la Haute-Silésie ! Une contrée pierreuse dans sa partie méridionale, la plus élevée, la montagneuse, puis surtout boisée, où, parallèlement à une large bande de forêts à peu près continues, se développaient du S.-E. au N.-O. deux zones de cultures : l'une riche, sur les limons fertiles de Pless et de Ratibor, l'autre pauvre, sur les terres sableuses du septentrion, depuis le coude de la Warta à Czenstochowa jusqu'aux confins de la Posnanie, voilà ce qu'était la Haute-Silésie. Quant à la zone intermédiaire du calcaire coquillier ou muschelkalk, le Chelm au sous-sol perméable, entre Klodnitz et Malapane, elle était encore à peine défrichée. Peu d'habitants, pas d'industrie, ou fort peu, même du genre de celle qui, naguère, faisait la prospérité du versant silésien des Sudètes, de Waldenburg à Görlitz, et qui, de la montagne, est maintenant descendue dans la plaine toute proche ; on aurait pu croire la contrée déshéritée.

Aujourd'hui, quel contraste ! Le pays est peuplé ; il est mis en valeur, et il a pris un merveilleux essor économique.

A. Au point de vue agricole, on tire tout le parti possible des deux zones féconde et ingrate dont il a été question tout à l'heure ; quant à la zone de grès permien et de muschelkalk, au Chelm, elle est entièrement défrichée. Certes, dans la Silésie de Teschen, bien que trois centièmes du sol demeurent seuls improductifs, médiocre est la fertilité ; jamais, jusqu'ici, le pays n'a fourni assez de céréales pour sa population, qui est très dense. Tout autre est la situation des cantons situés au N. de la Porte de Moravie. Alors, sur les terrasses où des dépôts de lœss sont venus, en couches parfois très épaisses, combler les irrégularités du sous-sol, voici, sur les deux rives de l'Oder et jusqu'aux bords de la Vistule, une région d'une véritable richesse agricole, produisant le seigle, la pomme de terre, l'avoine, l'orge, le lin. C'était naguère un des greniers de la Prusse, dont les richesses agricoles étaient complétées, plus au N., par celles du cercle de Gleiwitz, situé dans la zone du muschelkalk (vignes et cultures maraîchères).

Comment, dans de telles conditions, expliquer les terribles famines qui ont si souvent sévi dans la Haute-Silésie ? Pour certains auteurs allemands, la faute en est au tempérament « peu sobre et peu énergique » de la population, en majorité polonaise. Là n'est pas, toutefois, la vraie raison ; elle est bien plutôt dans la persistance du régime de la grande propriété seigneuriale, dans l'existence de quelques domaines énormes qui représentent à eux seuls une très forte partie de la superficie totale de la contrée et seulement 1,05 p. 100 du nombre total des propriétés. Plus du quart de la région d'Oppeln appartenait, en 1918 encore, à *six* grands seigneurs allemands, dont le plus riche possédait plus de 40.000 hectares et le moins bien pourvu plus de 20.000 hectares de terres. Autour de ces immenses domaines se pressent en foule de minuscules propriétés paysannes, morcelées à l'extrême, qui, dans la présidence d'Oppeln, représentent seulement 30 p. 100 de la terre silésienne.

Incontestablement, c'est là une situation très défavorable pour l'agriculture ; ainsi s'explique pour partie le maintien, par toute l'étendue de la Haute-Silésie, de vastes forêts, parfois mal exploitées (dans la principauté de Teschen). Il faut, toutefois, reconnaître que de grands propriétaires ont fait sur leurs domaines de très utiles expériences. Sans nuire à l'élève du porc, si apprécié des Allemands, ils y élevaient, dans la région de Ratibor, des moutons mérinos renommés ; on signalait à Friestadt, à Hennersdorf, à Hotzenplotz, des bergeries réputées, dont les moutons donnaient des laines très fines et qui étaient exportées au loin.

B. L'agriculture, l'élevage contribuent donc à l'essor de la région de la Haute-Silésie; là, toutefois, n'est pas la principale source de prospérité économique du pays. Celle-ci provient du sous-sol, des richesses minérales naguère insoupçonnnées que l'homme y exploite maintenant.

Le nom même donné au grand bassin houiller qui s'allonge au N. des Karpathes, le nom de *bassin siléso-cracovien*, suffit à indiquer que la Haute-Silésie possède de la houille. Celle-ci se trouve effectivement en abondance dans la partie orientale de la contrée, ce qui ne veut nullement dire qu'elle y soit *partout* accessible.

Ostrava et Karvina sont, dans les parties septentrionales de la Silésie de Teschen, les points où ont été ouverts les premiers puits (entre 1770 et 1780) ; plus au N., dans la principauté d'Oppeln, le riche bassin houiller « de la Haute-Silésie » (ainsi nommé par opposition avec celui de Waldenburg ou « de la Basse-Silésie ») couvre une superficie de 600 kilomètres carrés. C'est là, du moins, la superficie du terrain houiller exploitable et productif, des points où le carbonifère affleure au-dessous du muschelkalk, de la région de Kattowitz, de Beuthen et de Gleiwitz, qui, par Rybnik, se rattache aux exploitations de la Silésie de Teschen. Par contre, plus au S. et plus à l'E., au N. de la Vistule et au levant de Rybnik, les couches houillères de Ruda s'enfoncent jusqu'à plus de 1.000 mètres au-dessous du niveau de la mer, ce qui les met à environ 1.300 mètres au-dessous de la surface du sol. Là, par suite, aucune exploitation de la houille n'est rémunératrice ; mais, dans la région où elle l'est, tout au contraire, que de puits donnant accès à des couches d'une houille précieuse, bien que d'une qualité inférieure à celle du bassin de la Ruhr! Il suffit, pour s'en rendre compte, d'un coup d'œil jeté sur une carte de ce qu'on appelle le « triangle industriel » de la Haute-Silésie.

La houille n'est pas seule exploitée dans le pays qui avoisine l'ancienne Pologne russe. En effet, cette zone de muschelkalk, dont nous avons signalé plus haut l'existence en écharpe dans la présidence d'Oppeln, entre Klodnitz, Oder et Malapane, est richement minéralisée dans sa partie orientale, au S. de Tarnowitz et à l'E. des sources de la Drama. Là, sur le territoire même du bassin houiller productif, se rencontrent de véritables et nombreuses injections de minerais de fer, de zinc et de plomb, que les Allemands ont, dans le cours du XIXe siècle, exploitées à outrance. S'ils ont épuisé les minerais de fer, ils n'ont pas encore achevé d'épuiser le zinc (dont, à Blei Scharley, se trouvent encore des réserves importantes), ni le plomb. Au reste, non loin de la présidence d'Oppeln, se trouvent encore, dans les territoires ci-devant autrichiens, de précieuses réserves de fer, et aussi du soufre, sans parler des carrières de gypse, de marbre, etc., que possède toute la Haute-Silésie.

A côté de ces ressources minérales si considérables, tient-on compte de l'existence des forêts qui bordent la zone du muschelkalk et qui fournissent un combustible précieux, comme aussi d'inestimables matériaux de construction pour les puits et les galeries de mines, les ateliers, etc. ; tient-on compte aussi des cours d'eau qui donnent une abondante force hydraulique, on s'explique aussitôt l'essor économique merveilleux d'une partie de la Haute-Silésie prussienne et la constitution d'une importante zone industrielle dans ce pays. Le cœur de cette zone industrielle est formé par une région de minuscule étendue territoriale (moins de 300 kilomètres carrés, soit à peu près la moitié du département de la Seine), mais d'étonnante richesse économique ; c'est de ce *triangle industriel* dont nous avons déjà prononcé le nom que la base se développe sur une longueur d'environ 40 kilomètres de Gleiwitz à Myslowitz, tandis que le sommet s'en trouve à Radzionkau. Là existe précisément le muschelkalk richement minéralisé ; là, grâce à la juxtaposition des ressources naturelles en forêts et en eaux courantes dont il a été question plus haut, a pu être créée à l'époque contemporaine une région industrielle de tout premier ordre, celle qui donne à la Haute-Silésie sa grande importance économique.

Rien, mieux que l'examen d'une carte du triangle industriel, ne permet de se rendre compte de l'essor de cette région. Ce ne sont que mines de houille (dans la partie septentrionale, autour de Beuthen et de Radzionkau) et surtout — dans la zone du muschelkak — mines de plomb et mines de zinc. Auprès des puits, voici, en grand nombre, des hauts fourneaux et des usines métallurgiques, des aciéries, des laminoirs, des usines de finissage, consacrés à l'industrie du fer ; voici encore des fonderies de plomb et de zinc, etc. On comprendra l'importance économique de cette région, quand on saura sa part dans la production totale de la Haute-Silésie prussienne en 1913. Dans cette dernière année normale d'avant-guerre, celle-ci a donné 43 millions de tonnes de charbon, 994.000 tonnes de fonte, 1.280.000 tonnes de fers et 169.000 tonnes de zinc ; de ces totaux, le triangle industriel a fourni respectivement les 7 huitièmes pour le charbon, la totalité pour la fonte, pour l'acier et pour le zinc.

Quelque développé que soit son essor, le triangle industriel ne constitue pas la seule partie active et prospère de la contrée. D'autres industries encore, il ne faut pas l'oublier, existent dans la Haute-Silésie et doivent leur importance à la mise en valeur du sol, à la culture, à l'élevage. Tel est le cas pour l'industrie textile. Les toiles silésiennes sont renommées ; elles ont leurs principaux centres de fabrication aux environs des bassins houillers situés entre les monts Sudètes et l'Oder. L'industrie des lainages est, d'autre part, développée aux environs de Teschen et de Troppau, et aussi dans le cercle de Leobschütz, et celle des dentelles et broderies autour de Ratibor. Partout où la pomme de terre est cultivée, voici des distilleries d'alcool. Enfin, de nombreuses fabriques de sucre de betteraves sont dirigées par les ingénieurs des grands propriétaires possesseurs d'une grande partie du sol de la contrée. Puis ce sont, suivant les régions, des fabriques d'amidon, de sucre d'amidon, de chicorée, des manufactures de tabac (ces dernières spécialement concentrées à Ratibor, à Oppeln) et, par toute la Haute-Silésie, des fabriques de ciment.

C. Il fallait insister sur l'importance industrielle de cette partie de l'Europe centrale où naissent l'Oder et la Vistule. Elle est due à l'homme, qui a su, dans les temps contemporains, tirer un excellent parti des richesses naturelles du pays et qui a su, d'autre part, aménager et organiser le système des communications de façon vraiment remarquable. C'est sur une carte à grande échelle seule que peuvent figurer la totalité des chemins de fer à voie normale et le réseau des chemins de fer à voie étroite, et aussi celui des conduites d'eau et celui des canalisations électriques. « Les différentes usines se sont divisé le travail, de sorte qu'elles sont étroitement solidaires les unes des autres et que le même produit, aux différents stades de sa fabrication, va, comme une navette, d'un point à l'autre du bassin industriel. La circulation se concentre et se règle dans de grandes gares de triage, communes à tout le bassin. Le mouvement du personnel, que tramways et chemins de fer portent à son travail, n'est pas moins intense que le trafic des marchandises. Un même réseau électrique à haute tension se ramifie dans toute la zone industrielle ; de même, les canalisations qui amènent l'eau des différents puits creusés au Nord, dans le muschelkak ». (Pierre Dumas.)

Malheureusement pour la Haute-Silésie, à ce remarquable aménagement du triangle industriel ne correspond pas toujours celui des communications avec l'extérieur, malgré la situation même de la contrée à une croisée des grandes routes d'invasion allant d'E. en O. et du N. au S. Le morcellement politique du pays, sa situation excentrique par rapport à l'empire allemand pour la présidence d'Oppeln et par rapport à l'empire austro-hongrois pour la principauté de Teschen, expliquent en partie ce fait, que la politique économique des deux gouvernements de Berlin et de Vienne contribue également à expliquer. Sans doute, le commerce a-t-il été facilité par la régularisation du cours de l'Oder entre Kosel (en aval du confluent de la Klodnitz) et Stettin, ce qui permet d'envoyer la houille de la Haute-Silésie jusqu'à la mer du Nord par les canaux qui font communiquer l'Oder avec l'Elbe. Mais, en dépit de cette régularisation du cours de l'Oder et du canal qui relie directement Kosel au centre métallurgique de Gleiwitz, le bassin houiller de la Haute-Silésie manque d'un débouché par eau, qui soit en rapport avec son importance.

Ce sont donc surtout les chemins de fer qui mettent la Haute-Silésie en relations avec les différentes parties de l'Europe centrale et avec les confins occidentaux de la plaine russe ; mais ils sont loin de la rattacher de la même manière et avec une égale facilité à tous les pays voisins. L'artère maîtresse est la ligne que les Autrichiens appelaient naguère le « chemin de fer du Nord », qui passe par la Porte de Moravie et qui descend ensuite la vallée de l'Oder ; traversant ainsi la Haute-Silésie de part en part, depuis le Sud jusqu'au Nord, elle relie ce pays à l'Autriche (Vienne), à l'Allemagne (Breslau et Berlin) et aux côtes de la mer Baltique (Dantzig). A ce rail central se soudent, en différents points de son parcours, plusieurs autres lignes dont les plus importantes et les plus nombreuses vont vers l'Est. Ces voies ferrées mettent la Haute-Silésie en relations avec la Hongrie, la mer Adriatique et les Balkans (ligne Oderberg-Kaschau, suivie par les trains « Berlin-Constantinople »), avec la Pologne (Cracovie, Lvov) et avec l'Ukraine (Kiev, Odessa), avec la Pologne encore (Varsovie) et avec la Russie du Centre et du Nord (Moscou, Petrograd). Avec la Moravie et la Bohême, au contraire, difficiles sont les relations par fer, car rares sont les rails se détachant de la ligne du Nord dans la direction de l'Ouest. D'Oderberg à Troppau, au long de l'Oppa, le chemin de fer se borne à effleurer le territoire de la Moravie avant de remonter vers le Nord, dans la direction de Ratibor et de Kosel ; quant à la ligne qui, de Kosel encore, arrive à la frontière par Leobschütz, puis gagne Jagerndorf et Olmütz, elle est vraiment de peu d'importance. Aussi est-on en droit de dire que la Bohême n'est unie par aucune voie directe à la Haute-Silésie ; il faut descendre l'Oder jusqu'à Breslau ou, par la Porte de Moravie, gagner Prerau sur la Beczwa, pour trouver un rail conduisant à ce grand quadrilatère.

D. Néanmoins, le commerce de la Haute-Silésie est considérable, celui d'importation comme celui d'exportation. Comme on l'a indiqué plus haut, le pays a, par suite d'une exploitation intensive, épuisé une bonne partie de ses gisements miniers ; si la houille y demeure toujours aussi abondante et si ses couches semblent inépuisables, il n'en va pas de même du plomb, du zinc, ni du fer. Force est donc pour les industriels de la Haute-Silésie de recourir maintenant à des minerais étrangers, amenés chez eux soit de l'intérieur de l'Allemagne (des pays de l'Ouest), soit de pays étrangers comme la Pologne et la Suède. Ces minerais, ils les réexpédient hors du territoire silésien, une fois ouvrés, sous toutes les formes, si variées, que leur a données l'industrie métallurgique du pays.

E. Rien que de naturel à ce que, avec les contrastes que présente la vie économique en Haute-Silésie, le pays soit très inégalement habité. Sans doute, comme tous ceux dont la réunion constitue la grande bande ou (si l'on préfère) le grand fossé houiller de l'Europe depuis Glasgow jusqu'à Cracovie, cette contrée se trouve-t-elle parmi les plus peuplées de l'Europe centrale ; très inégale est, néanmoins, la répartition des êtres humains qui y vivent.

Dans le triangle industriel, la Haute-Silésie a complètement perdu l'aspect qu'elle présentait naguère. Autour de l'ancienne ville de Beuthen (fondée en 1178), voici qu'en ont surgi de nouvelles : Gleiwitz et Zabrze à l'O. ; à l'E., Kattowitz et ce Konigshütte dans lequel, dès 1889, Vidal-Lablache voyait « moins une ville qu'une agglomération d'usines, de hameaux industriels s'étendant sur plus d'une lieue à la ronde ».

De là un aspect très remarquable, analogue à celui de telle ou telle partie de la Westphalie : le triangle industriel de la Haute-Silésie a presque le caractère d'une agglomération urbaine continue.

C'est là un caractère qu'on ne retrouve nulle part ailleurs en Haute-Silésie. Sans doute, y existe-t-il d'autres zones industrielles, mais elles sont beaucoup moins peuplées, elles ne forment pas bloc comme le « triangle » ; ni celle qui se développe au long de la voie ferrée depuis Kattowitz jusqu'à Nicolaï Orzesze et Rybnik, ni, non plus, celle qui existe en territoire ci-devant autrichien, au S. d'Oderberg (ou Bogumin), dans les districts miniers de Karwina et d'Ostrawa. Ailleurs, on trouve encore quelques points où sont concentrées des masses humaines importantes : Tarnowitz au N. du triangle industriel ; Ratibor, Kosel et Oppeln sur l'Oder, Leobschütz au S.-O. du territoire allemand. Mais, si importantes soient-elles, ces zones ni ces agglomérations urbaines ne sauraient être comparées à celle qui constitue vraiment la tête et le cœur de la région haute-silésienne.

Voici un autre caractère sur lequel il convient d'insister : il existe un contraste frappant entre certaines de ces régions et leurs abords immédiats. Au pays surpeuplé, mis en valeur, animé d'une vie intense, succède brusquement, sans aucune transition, un pays désert et sans vie. Tel est le résultat de la persistance des grands *latifundia*, des immenses domaines. Voilà pourquoi le triangle industriel se trouve isolé au Nord, et surtout au Sud, par de véritables rideaux de forêts, qui commencent aux murs mêmes des dernières usines et qui appartiennent à ces bandes forestières dont il a été question plus haut, vrais écrans entre les cantons industriels et les parties défrichées et cultivées de la contrée.

Celle-ci, au total, malgré l'existence des régions forestières, est une contrée de grande valeur économique, dans sa partie autrichienne comme dans sa partie allemande. Aussi sa possession a-t-elle suscité, au lendemain de la Grande Guerre, de longues et ardentes contestations. Sur quels arguments étaient étayées les revendications des parties ; comment, finalement, ont été résolues les querelles relatives à la Haute-Silésie, voilà ce qu'il nous reste à montrer, dans un second et prochain article. — H. Froidevaux.

Sous-stations électriques. Elles s'installent aujourd'hui à l'extérieur, sans bâtiments coûteux. Les grands réseaux de distribution et l'application toujours plus diffusée de la traction électrique sur les réseaux de chemin de fer, ainsi que les besoins de l'agriculture en force motrice, tendent à développer l'emploi des grandes distributions d'énergie et à multiplier les sous-stations nécessaires.

Actuellement, on a tendance à placer les appareils en plein air et à supprimer les bâtiments, toujours coûteux, qui étaient destinés jusqu'alors à abriter ces appareils. Les premières dispositions de ce genre ont été faites en Amérique en 1911 ; à ce moment, il s'agissait d'utiliser des lignes de distribution pour amener du courant chez des clients peu importants ; une raison d'économie a nécessité l'installation de la sous-station en plein air, sans dépense considérable de premier établissement.

Les résultats obtenus furent remarquables, et les sociétés d'exploitation ont naturellement cherché à généraliser l'emploi de ce procédé, qui leur permettait de faire des économies appréciables.

La forme des appareils, leur isolement et leur manœuvre sans surveillance ont nécessité des études assez sérieuses pour produire des appareils donnant toute satisfaction. Pour la guerre, il a fallu que les centres de distribution d'énergie électrique américaine prissent un développement considérable et rapide, afin d'alimenter en énergie les différentes usines qui s'édifièrent.

C'est ainsi que les sous-stations sans murs, sans toit, se sont généralisées aux Etats-Unis.

Tout d'abord, les transformateurs doivent être établis sous ces conditions spéciales qui sont appropriées aux variations de température et aux conditions atmosphériques de l'endroit où ils doivent fonctionner ; les canaux et le couvercle sont prévus pour éviter l'humidité.

Il ne faut pas oublier, en effet, que, pendant son fonctionnement, le transformateur chauffe, l'air intérieur se dilate donc et, si les joints ne sont pas étanches, cet air s'échappe en partie.

Il en résulte qu'à l'arrêt, le transformateur se refroidissant, la contraction de l'air intérieur produit une rentrée d'air extérieur, et celui-ci se trouve alors mélangé d'une grande quantité de vapeur d'eau ; la vapeur d'eau se condense dans l'huile, et elle en diminue la capacité isolante.

L'emploi des bobines chauffantes en cas d'arrêt est certainement beaucoup moins avantageux qu'une étanchéité parfaite donnée au couvercle et aux bornes d'entrée des piles.

Pour refroidir le transformateur, on emploie l'eau quand il s'agit d'appareils fonctionnant à l'intérieur. Le refroidissement naturel est indiqué lorsque le transformateur est placé à l'air libre.

Cependant, dans les pays froids, où il faut faire attention à la qualité de l'huile que l'on utilise, de façon qu'elle ne puisse geler, si l'appareil n'est pas en service d'une façon permanente, l'huile solidifiée permet difficilement à la chaleur de se dissiper vers l'extérieur.

Il s'ensuit que la température des bobines du transformateur s'élève considérablement avant que l'huile ne soit fondue ; celle-ci devra donc avoir un point de congélation très bas.

Dans une sous-station dont l'organe principal est le transformateur, on adjoint fatalement des appareils de protection, de sécurité et de contrôle.

Les appareils de protection doivent naturellement être robustes, étant donné leur exposition à l'air libre. On donne en Amérique la préférence au parafoudre à cornes et aux soupapes électrolytiques.

Les appareils de contrôle sont ceux qui permettent de sectionner les lignes, d'interrompre le courant. Les appareils de mesure indiquent les tensions et les intensités des différents circuits.

Au début des constitutions de sous-stations extérieures, seul, le transformateur se trouvait à l'extérieur, tandis que les appareils de manœuvre, de contrôle et de sécurité, étaient disposés dans un petit bâtiment accessoire.

Aujourd'hui, toute l'installation est à l'air libre, et les appareils de manœuvre et de contrôle sont prévus très robustes, pour qu'ils puissent résister même aux temps de pluie et de neige, fréquents dans certaines régions de l'Amérique.

Des boîtes métalliques étanches et très robustes protègent les appareils; enfin, l'actionnement à distance donne la possibilité de supprimer pour ainsi dire complètement le personnel de la sous-station: celle-ci est donc d'une surveillance et d'un accès faciles. Elle est naturellement prévue pour être augmentée au besoin, et elle a avantage à être établie très simplement.

On a employé en France ce même procédé pour des installations récentes. C'est ainsi que, dans la région pyrénéenne qui possède à l'heure actuelle la ligne de transport d'énergie française à la plus haute tension (120 000 volts), on a installé des postes en plein air.

L'usine de Bordères, par exemple, qui comporte deux turbines de 5.600 HP, produit du courant à une tension de 6.000 volts; ce courant est envoyé dans une station qui permet d'élever la tension à 120.000 volts; le courant arrive sur un jeu de barres métalliques.

Le poste est constitué par une charpente métallique, installée sur une plate-forme en béton; les caniveaux indispensables sont prévus pour les courants d'huile et d'eau et pour les commandes mécaniques.

D'ailleurs, pour ces charpentes, on arrive, aux Etats-Unis, à établir des catégories bien déterminées de puissance et de tension, ce qui permet d'édifier très rapidement ces sous-stations, grâce au stock de pièces nécessaires et de moulages correspondants.

Les transformateurs Westinghouse-Bordères ont une puissance unitaire de 4.000 k. v. a.; chaque poste a quatre transformateurs, dont un seul se trouve en réserve; une vanne permet d'évacuer l'huile rapidement, et des prises existent pour le partage et le remplissage de l'huile

Un niveau d'huile indique la hauteur dans l'appareil, un thermomètre donne la température, et un diaphragme de sûreté évite l'éclatement de la cuve; enfin, le transformateur fait explosion à l'intérieur.

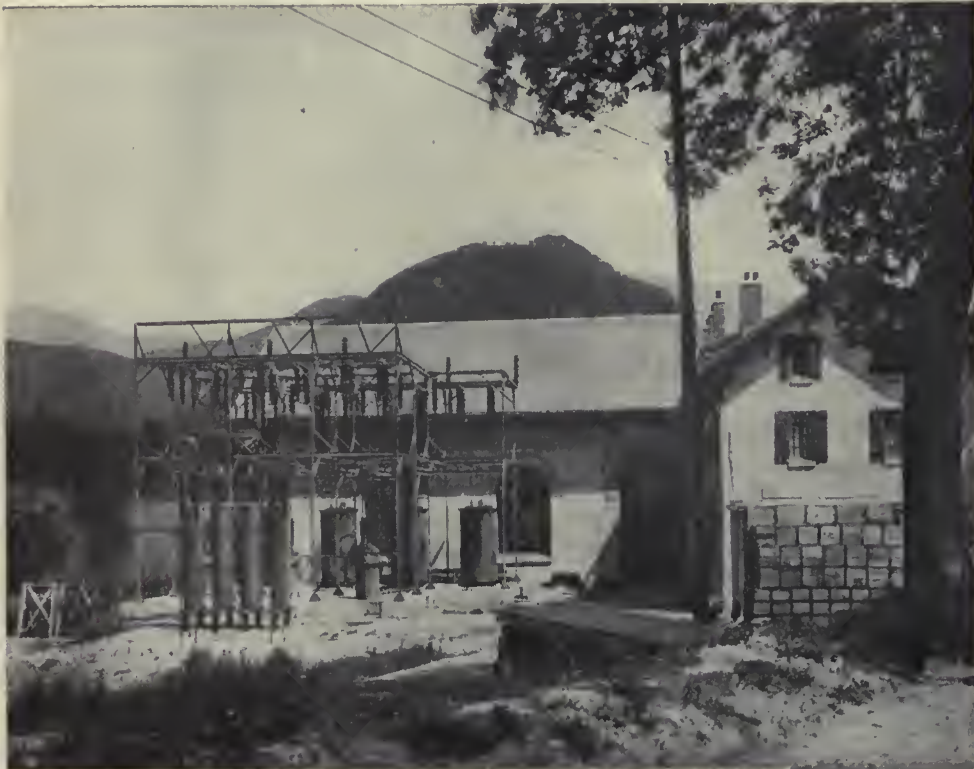
Les bornes sont scellées sur le couvercle par un ciment qui empêche le passage de l'humidité; ce ciment résiste à la pluie, et il ne se détériore pas même avec des hivers très rigoureux.

Le transformateur peut être ainsi complètement couvert d'une épaisse couche de neige, sans cesser de continuer à fonctionner.

Le poids avec l'huile de chaque transformateur est de 21 tonnes, le poids de l'huile seule est environ de 7 tonnes.

Le courant qui sort de l'appareil à 120.000 volts arrive sur des barres de départ; sur ces barres est branché un disjoncteur, que l'on peut commander soit à la main, soit à distance.

Ce disjoncteur a été monté à la Compagnie électro-mécanique du Bourget. Les barres sont dans une cuve d'acier robuste, isolée intérieurement par une chemise spéciale. La cuve porte un couvercle et le mécanisme de commande pour chaque barre. Cette commande se fait par des tiges qu'actionne un levier à main ou un électro-aimant. Les contacts fixes sont reliés aux isolants des bornes de sortie et sont plongés dans l'huile, à une profondeur permettant d'assurer le soufflage de l'arc.



Poste extérieur de l'usine Bordères, avec quatre transformateurs, un disjoncteur, un parafoudre.

La rupture du courant s'effectue à un endroit où l'huile est encore très pure. Le contact mobile vient porter, grâce à une pression de ressort, sur les contacts fixes; la course d'ouverture est de 1m,20 environ. On a une double rupture par barres, et la tige qui sépare les contacts mobiles a une forme telle qu'elle réalise un cloisonnement entre les deux points de rupture.

Des dispositifs montés sur les bornes permettent d'alimenter des relais à actions différées. Des assiettes en porcelaine, scellées par du ciment spécial, empêchent toute humidité de s'introduire dans les bornes. Ces porcelaines évitent le contact de la pluie et de la neige sur la partie active de la borne.

La manœuvre à distance s'obtient par du courant continu; elle peut se faire depuis la station centrale; une commande mécanique par câble est également prévue depuis cette même station. L'enclenchement peut être produit à la main par le levier placé sur le disjoncteur; la rupture peut se faire pour 300 ampères, ce qui représente une capacité de 325.000 k. v. a.

La hauteur du disjoncteur est de 3m,65, et chaque case contient une tonne et demie d'huile. Sur le côté se trouvent un rhéostat, qui permet d'effectuer les manœuvres de déclenchement et d'enclenchement, un volant de manœuvre, pour le déclenchement à distance, etc.

Les appareils de protection sont des parafoudres électrolytiques, constitués par des assiettes en aluminium, empilées les unes sur les autres et plongées dans un liquide approprié, formant électrolyte.

Le courant est limité dans son écoulement par une couche d'oxyde d'aluminium.

S'il se produit une surtension dangereuse, cette couche d'oxyde d'aluminium se perce, et le courant passe à la terre. Le courant de terre est limité par des montages en série avec le parafoudre électrolytique; de temps à autre, il faut reformer cette couche d'oxyde en amorçant le courant de tête. Ces parafoudres sont également installés en plein air.

Toutes les connexions de poste sont en tubes de fer étiré au lieu de câbles; ces tubes sont supportés par des isolateurs, formés d'assiettes en porcelaine au nombre de neuf, empilées les unes sur les autres. Ces assiettes comportent une embase et une calotte en fonte brute; elles sont disposées pour pouvoir servir également d'isolateurs.

Les stations établies en plein air sont évidemment sujettes, actuellement, à de grandes applications, étant donné le développement considérable que doivent prendre les lignes de distribution en France.

Elles ont un avantage important, qui est la grosse économie des frais de premier établissement. Leur surveillance est beaucoup plus commode, et leur inspection est évidemment plus rapide: leur montage est facile, si l'on a soin de préparer à l'atelier tous les éléments de la charpente.

Etant donné que les sous-stations sont souvent destinées à être établies dans des pays accidentés, là où les transports sont difficiles, il est intéressant d'avoir des conceptions qui réduisent sensiblement le nombre de pièces nécessaires à l'édification de la sous-station.

Au point de vue des chances d'incendie, elles sont évidemment beaucoup plus faciles à limiter, lorsque le poste est établi en plein air. Il est donc à prévoir que l'on n'aura plus, comme autrefois, d'énormes bâtiments, d'un prix de revient considérable pour abriter quelques tableaux, quelques transformateurs et quelques appareils qui semblaient évoluer dans des espaces vides, dépourvus de toute animation et paraissant beaucoup trop volumineux pour le peu de matériel qu'ils devaient contenir. — E. WEISS

Victimes civiles de la guerre. PENSIONS. Les pouvoirs publics se sont, à juste titre, préoccupés des Français et des Françaises qui, ne pouvant être pensionnés au titre de la loi du 31 mai 1919 (pensions militaires), ont, par suite de faits de guerre, reçu une blessure ou contracté une maladie ayant entraîné une infirmité. La loi du 24 juin 1919, modifiée par celle du 21 juillet 1921, a donc accordé des pensions aux victimes civiles de la guerre ou à leurs ayants droit. En cas de décès de la victime (et à la condition qu'elle soit âgée de douze ans révolus au moins), ses ayants droit peuvent invoquer à leur profit la législation sur les pensions militaires. Les enfants d'une femme décédée sont considérés, pour l'application de la loi, comme orphelins, même si le père est encore vivant. La disparition dûment constatée ouvre les mêmes droits que la mort.

Sont réputées causées par faits de guerre: 1° les blessures reçues au cours des opérations militaires et occasionnées par un fait précis, dû à la proximité de l'ennemi; 2° les blessures qui résultent de violences ennemies; 3° les blessures ou la mort provoquées, même après la fin des opérations, par des explosions, éboulements, etc.; 4° les blessures contractées ou la mort survenue au cours d'exécution de travaux imposés par l'ennemi, en captivité ou en pays envahi.

Les infirmités ou décès résultant de maladies n'ouvrent droit à pension que s'ils ont eu pour cause soit des violences commises ou des contraintes arbitraires imposées par l'ennemi, soit des mauvais traitements subis dans les forteresses ou camps de prisonniers.

Enfin, les décès survenus en pays ennemi en cours de captivité sont considérés comme causés par des faits de guerre. Mais, en cas de faute inexcusable de la part de la victime, aucune indemnité ne peut être allouée.

En ce qui concerne les fonctionnaires, leurs veuves et orphelins, les conditions dans lesquelles ils peuvent recevoir une pension de victime civile font l'objet de la loi du 25 avril 1919. — M. L.

Visite d'Anne de Bretagne au château de « Qui-qu'en-Grogne », À SAINT-MALO, tableau de Louis Roger, exposé en 1922 au Salon des Artistes français. « Ce château fut construit en dépit du roi de France et des Malouins. A toutes les observations, les suppliques, l'impérieuse duchesse se contenta de répondre: *Quic en groigne, ainsi sera, c'est mon plaisir.* » La princesse en robe jaune est montée sur un cheval couvert de drap rouge et gris. Des trompettes la précèdent sur le pont de bois. Dans sa suite, on reconnaît un cardinal vêtu de rouge, monté sur un cheval blanc. Sur l'eau bleutée qui entoure le château, vogue une galère rose. Les murs, blancs et dorés, s'élèvent sur un ciel bleu. L'auteur, qui est élève de Jean-Paul Laurens, s'est souvenu des exemples donnés par son maître dans la peinture décorative; comme lui, il a fait de cette scène une belle image coloriée, sorte d'agrandissement des miniatures de manuscrits. Au reste, la composition est fort bien conçue et équilibrée, et les notes de couleurs vives sont placées aux bons endroits (v. p. 843). — Ph. Mercier.

Imp. LAROUSSE (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie). Paris, 17, rue Montparnasse. — Le Gérant : L. GROSLEY.

AVGVSTVS.

Sextilis modò fert Augusto à Cæsare nomen,
In metas semen qui Cereale struit.
Et largam confert operosus in horrea messem,
Spicea dum manibus munera Virgo gerit.

Août. — Les Douze Mois, par Josse de Monper (dessinateur), Adrien Collaert (graveur), Phils Galle (imprimeur) [xvi[e] siècle].
Traduction de la légende latine : Jadis nommé Sextilis, il tire son nom de César Auguste, le mois qui érige en meules les fruits de Cérès et qui, laborieux, entasse dans les greniers l'abondante moisson, tandis que la Vierge offre en présent les épis qui chargent ses mains.

N° 186. — Août 1922

Atmosphères toxiques (les). Si l'air atmosphérique peut être dangereux par les germes pathogènes qu'il véhicule, il peut le devenir également par la nature des corps chimiques qui viennent accidentellement le souiller.

Les corps toxiques sont déversés dans l'atmosphère soit lors de la combustion plus ou moins complète du carbone, soit au cours de manipulations industrielles, ou bien mis en liberté avec les produits exhalés par les organismes animaux ou végétaux.

De toutes les intoxications par voie respiratoire, les plus importantes, tant par le nombre des cas que par la gravité de ceux-ci, sont celles provoquées par l'oxyde de carbone.

Leur connaissance remonte à l'antiquité.

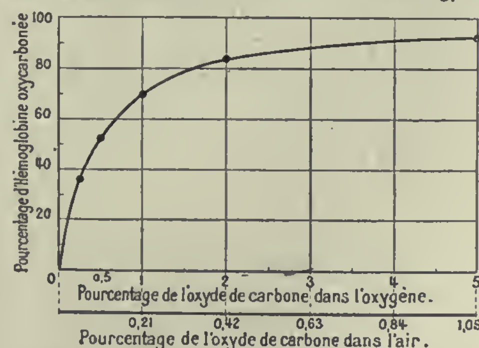
La première mention en est faite par Aristote, qui dit : « La vapeur de charbon alourdit la tête de l'homme et souvent cause sa mort. »

L'oxyde de carbone fut employé à Rome comme moyen de suicide. « Catulus, condamné à mort par Marius, s'enferma dans une chambre et s'asphyxia à l'aide de la vapeur de charbon ardent. » (Plutarque.)

Pendant l'antiquité et le moyen âge, on utilisa fréquemment les réchauds sans évacuation gazeuse, pour chauffer les pièces des appartements. Aussi les intoxications par l'oxyde de carbone ne furent pas rares, et les médecins en connaissaient déjà fort bien la symptomatologie.

Troya, en 1778, expérimenta sur l'animal et fit cette importante constatation qu'après la mort provoquée par l'inhalation des gaz d'un réchaud, le sang de l'animal était de couleur pourpre.

Mais, si l'action toxique de l'oxyde de carbone est depuis très longtemps connue, le mécanisme de cette intoxication n'a été précisé que récemment, à la suite des travaux de Maurice Nicloux, professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, et



Courbe indiquant, pour un pourcentage déterminé d'oxyde de carbone dans l'oxygène ou l'air, la proportion pour 100 d'hémoglobine oxycarbonée formée dans le sang. (D'après *Nicloux.*)

de ceux de Douglas Haldane en Angleterre et de Mosso en Italie.

C'est une croyance fort accréditée — et malheureusement très répandue dans les manuels scolaires — que l'oxyde de carbone fixé sur les globules rouges forme avec l'hémoglobine de ceux-ci une combinaison indestructible. L'hématie serait tuée par l'oxyde de carbone et, tant que l'air renfermerait des traces de ce gaz, il serait absorbé totalement par le sang.

Ces notions, autrefois classiques, sont *fausses*. Les travaux récents des auteurs ci-dessus ont mis en lumière les points suivants :

L'oxyde de carbone forme avec l'hémoglobine une combinaison dont la stabilité est plus grande que celle de la combinaison entre l'oxygène et l'hémoglobine. Mais, entre ces deux stabilités, il n'y a qu'une différence de grandeur, et non de nature.

L'hémoglobine oxycarbonée peut être dissociée par l'oxygène et, plus lentement, par l'air.

Lorsqu'un animal respire un mélange d'oxygène et d'oxyde de carbone, l'hémoglobine se combine avec chacun de ces gaz dans une proportion déterminée par la teneur de celui-ci dans le mélange inspiré.

Cette proportion ne peut être dépassée.

Ce phénomène est représenté par la courbe ci-jointe, établie expérimentalement par le professeur Nicloux.

Cette courbe nous permet de savoir, étant connue la teneur en oxyde de carbone d'une atmosphère, quelle sera la proportion d'hémoglobine qui se combinera à ce corps.

Au contact d'un mélange d'oxygène et d'oxyde de carbone renfermant 0,45 0/0 de ce dernier l'hémoglobine se combinera par moitié à chacun de ces deux gaz.

Nicloux a très minutieusement étudié le partage de l'hémoglobine entre l'oxygène et l'oxyde de carbone et les équilibres auxquels obéissent ces trois corps, conformément à la loi d'action de masses.

De cette étude il a pu tirer, avec le professeur Balthazard, la notion du coefficient d'intoxication oxycarbonée. On nomme ainsi le rapport de la quantité

d'hémoglobine rendue inutilisable par suite de sa combinaison avec l'oxyde de carbone, à la quantité d'hémoglobine totale renfermée dans un volume de sang déterminé.

Pour connaître ce coefficient d'empoisonnement, il suffit de doser la quantité d'oxyde de carbone contenue dans un volume de sang et de doser ensuite la quantité maximum d'oxyde de carbone que ce même volume de sang est capable de fixer.

La quantité d'hemoglobine et, par conséquent, la capacité respiratoire du sang varie beaucoup d'un sujet à un autre. Une même quantité de 100 centimètres cubes de sang peut, suivant les circonstances, fixer de 18 à 30 centimètres cubes d'oxygène.

En général, la mort survient quand les deux tiers de l'hémoglobine sont saturés par l'oxyde de carbone.

Le coefficient est sensiblement identique chez tous les animaux (environ 66). Si certains animaux meurent plus vite — le bengali par exemple, c'est qu'en raison de la petite taille de l'animal, le circuit de chaque globule est plus bref et la ventilation pulmonaire plus active.

Un calcul très simple permet de déterminer que la mort se produit lorsqu'il s'est fixé 12^{cc},5 d'oxyde de carbone par kilogramme de poids de l'organisme.

Pour lutter contre l'intoxication, l'organisme dispose d'un seul moyen : la restriction de la consommation d'oxygène, laquelle restriction produit un abaissement de la température. Un cobaye intoxiqué par l'oxyde de carbone pourra présenter une température descendue jusqu'à 30°.

Teneur en oxyde de carbone des atmosphères mortelles. Gréhant, faisant vivre des chiens dans des atmosphères très pauvres en oxyde de carbone, avait d'abord cru que la quantité fixée était proportionnelle au temps.

Mais, reprenant et prolongeant ses premières expériences, cet auteur constata que, pour des atmosphères renfermant $\frac{1}{5.000}$ ou $\frac{1}{10.000}$ d'oxyde de carbone, la quantité de ce corps fixée par l'hémoglobine était identique, après cinq heures et après neuf heures.

C'est que l'hémoglobine oxycarbonée est susceptible de se dissocier en présence de l'oxygène de l'air.

Lorsqu'un animal respire une atmosphère pauvre en oxyde de carbone, un moment vient où l'affinité de l'hémoglobine pour l'oxyde de carbone n'est plus supérieure à la tension de dissociation de l'hémoglobine oxycarbonée en présence de l'oxygène. A ce moment, le sang ne fixe plus de nouvelles quantités d'oxyde de carbone.

Teneur minimum d'une atmosphère en oxyde de carbone pouvant permettre au coefficient d'empoisonnement d'atteindre une valeur mortelle. Une atmosphère renfermant $\frac{1}{300}$ d'oxyde de carbone ne provoque pas, au moins immédiatement, la mort de l'homme. Pour la provoquer, il semble que la teneur doive s'élever au moins à $\frac{1}{200}$. Mais, à des concentrations aussi faibles que $\frac{1}{10.000}$, l'oxyde de carbone peut encore, à la longue, provoquer des troubles.

L'intérêt du coefficient d'intoxication oxycarbonée est très grand pour la médecine légale. Grâce à lui, il est précisé qu'on ne peut attribuer la mort à l'action de ce gaz, lorsque sa teneur dans le sang correspond à un coefficient très bas (0,04, 0,02) ainsi qu'il s'est rencontré dans certaines expertises anciennes.

Modifications sanguines. Le nombre des globules rouges reste invariable.

L'oxyde de carbone passe également dans le plasma sanguin en très minime proportion, réglée par sa solubilité. Ceci explique le passage de la mère au fœtus.

La mort par l'oxyde de carbone est due à l'asphyxie, c'est-à-dire au manque d'oxygène. Paul Bert a montré que, si on fait le vide dans un espace clos renfermant un animal, la mort survient lorsque la pression est tombée à 17-18 centimètres cubes de mercure. A ce moment, le sang a perdu 65 o/o de l'oxygène qu'il renferme normalement.

Ce chiffre coïncide avec celui trouvé par Nicloux dans l'intoxication oxycarbonée. Dans un cas comme dans l'autre, la mort est due au manque d'oxygène. Si, par un artifice quelconque, on procure de l'oxygène aux tissus d'un animal inhalant de l'oxyde de carbone, il continuera à vivre.

Pour le démontrer, il a suffi à Haldane de placer les animaux dans une enceinte où ils respiraient un mélange à parties égales d'oxygène et d'oxyde de carbone, mélange comprimé à deux atmosphères. A cette pression, le plasma dissout suffisamment d'oxygène pour subvenir, au moins momentanément, aux besoins de l'organisme.

L'oxyde de carbone semble n'agir que sur l'hémoglobine. Vis-à-vis des animaux qui en sont dépourvus — l'écrevisse par exemple — il se comporte comme un gaz inerte.

Intoxication chronique par l'oxyde de carbone. En raison même de sa fréquence, cette intoxication chronique a été l'objet d'un nombre considérable de publications. Cependant, le professeur Nicloux a pu écrire à juste titre : « Je pense que nous manquons encore actuellement de documents pour la discuter. » En effet, les observations médicales les relatant nous fournissent seulement des renseignements plus ou moins circonstanciés sur l'atmosphère incriminée, son temps d'inspiration et les symptômes cliniques consécutifs, mais ne nous apprennent rien de bien établi sur le mécanisme même de cette intoxication.

Les lois de partage de l'hémoglobine entre l'oxygène et l'oxyde de carbone — lois que nous venons d'exposer — ne nous permettent guère de les comprendre.

Origine de l'oxyde de carbone atmosphérique. Tout foyer peut, dans certaines circonstances, dégager de l'oxyde de carbone. Il suffit d'une arrivée d'air insuffisante par rapport à la quantité de carbone enflammée. Aucune espèce de combustion ne doit donc être, à priori, estimée incapable de dégager de l'oxyde de carbone. Les gaz de la combustion dégagés par un très grand nombre d'appareils, de nature et de modèles differents, ont été analysés par des expérimentateurs différents.

Tous, ou presque tous, dégagent des quantités plus ou moins grandes d'oxyde de carbone. De plus, certains appareils ont pu n'en point produire lors des essais qui ont porté sur des modèles en excellent état et bien réglés et en dégager cependant, par la suite, à l'occasion d'un trouble accidentel dans leur fonctionnement.

Un appareil de chauffage doit toujours être considéré comme suspect de dégager de l'oxyde de carbone et muni d'un conduit évacuant à l'extérieur les gaz résiduels de la combustion.

L'atmosphère des lieux habités peut être viciée par l'oxyde de carbone contenu dans les gaz d'éclairage, qui en renferme environ 8 o/o.

L'odeur du gaz d'éclairage est assez prononcée pour avertir des fuites insidieuses qui pourraient être l'origine d'intoxications chroniques. Mais il arrive parfois que des fuites souterraines se produisent aux canalisations. En filtrant à travers la terre, le gaz se dépouille de ses constituants odorants et peut provoquer des accidents graves, aucun signe avertisseur ne venant mettre en garde.

L'addition de gaz à l'eau au gaz de houille augmente le pourcentage d'oxyde de carbone de ce dernier. Néanmoins, le conseil supérieur d'hygiène a autorisé l'adjonction de 15 o/o de gaz à l'eau au gaz d'éclairage.

Protection contre l'oxyde de carbone. Elle consiste essentiellement en une installation rationnelle et bien entretenue des moyens de chauffage et dans la surveillance des appareils et conduites de gaz.

Un grand nombre d'appareils ont été proposés pour permettre de déceler l'oxyde de carbone se trouvant dans une atmosphère. Les uns sont basés sur des réactions chimiques utilisant le pouvoir réducteur de l'oxyde de carbone, soit vis-à-vis de l'anhydride iodique (Nicloux, puis Levy et Pecoul), soit vis-à-vis de l'oxyde d'argent ammoniacal (Dejust), etc.

D'autres appareils utilisent la propriété du platine d'absorber le gaz en dégageant de la chaleur. Un thermomètre platiné indique une température supérieure à celle d'un thermomètre ordinaire, lorsqu'ils sont tous deux plongés dans une atmosphère contenant de l'oxyde de carbone (Racine, Guasco). Il y aurait intérêt à ce qu'on diffusât largement l'emploi de semblables appareils.

Acide carbonique. Il ne présente pas, du point de vue qui nous occupe, un intérêt égal à celui de l'oxyde de carbone.

Paul Bert a démontré que l'on pourrait sans dommage immédiat augmenter la quantité d'acide carbonique de l'air respirable, si l'on augmentait aussi la quantité d'oxygène de cet air. Il importe seulement que la tension de l'acide carbonique du sang soit supérieure à celle de l'acide carbonique atmosphérique.

Pour Olivier, 3 o/o d'acide carbonique rendent la respiration difficile, et 11 o/o amènent la perte de connaissance.

La commission d'hygiène industrielle près le ministère du travail considère que, dans des ateliers occupés, la teneur en acide carbonique ne doit pas être tolérée supérieure à $\frac{1}{1.000}$.

Produits toxiques d'origine industrielle. Nous n'envisagerons pas les accidents professionnels ni les intoxications chroniques auxquels donnent lieu les traitements industriels dégageant des produits gazeux. Cette question spéciale relève de l'hygiène du travail et est réglementée par la législation qui régit celle-ci.

Quelle que soit la toxicité des produits dégagés dans l'atmosphère libre, ceux-ci sont très rapidement dilués à un tel degré qu'en règle générale ils ne présentent plus d'inconvénient pour la santé publique à partir d'un certain éloignement de l'usine.

Aussi la loi qui régit les établissements classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, a-t-elle eu soin d'exiger que ceux de ces établissements qui peuvent donner naissance à des quantités importantes de gaz toxiques soient installés avec un éloignement suffisant de toute maison d'habitation. Ils doivent également être dotés d'appareils de condensation de ces gaz, empêchant ceux-ci d'être déversés dans l'atmosphère en quantité massive.

Sauf des cas accidentels, l'atmosphère ne peut renfermer que des traces insignifiantes des composés gazeux auxquels l'industrie donne naissance.

Produits toxiques de l'air expiré. Dès 1887, Brown-Séquard et d'Arsonval montrèrent que l'air expiré par l'homme et les mammifères contient des produits toxiques d'une nature spéciale. Ils condensaient les vapeurs pulmonaires entraînées par l'air expiré humain, ou bien celles sortant de la trachée ou des narines d'un chien et injectaient dans les veines d'un animal le liquide ainsi obtenu.

Ils provoquaient ainsi le ralentissement des mouvements respiratoires, la faiblesse paralytique du train postérieur, l'abaissement de la température. Le lendemain, se produisait une augmentation du nombre des mouvements cardiaques. Si la dose du liquide injecté est suffisante, la mort survient après trois ou quatre jours.

La matière toxique est de nature organique. Il ne s'agit point de micro-organismes vivants, car l'ébullition prolongée du liquide n'en diminue pas l'activité. Il réduit le nitrate d'argent et le chlorure d'or.

Henriet, qui, en 1906, a étudié ces produits toxiques, a réussi à préparer un chloroplatinate cristallisé à partir d'un de leurs constituants.

Il semble que ces corps toxiques soient de la famille des alcaloïdes organiques (ptomaïnes, leucomaïnes).

Des travaux plus récents de Weichardt et Stötter ont confirmé ces constatations. Ces auteurs ont constaté que ces « xénotoxines » jouissaient, entre autres, de la propriété de paralyser l'action oxydasique du sang. De plus, elles sont capables d'engendrer des phénomènes anaphylactiques.

Toute cette question est encore à l'étude, et son importance appelle de nouveaux travaux. — Dr Dejust.

Belle Angevine (LA), comédie en trois actes, de Maurice Donnay et André Rivoire, représentée pour la première fois au théâtre des Variétés le 2 avril 1922.

La nouvelle pièce de Maurice Donnay et André Rivoire porte un titre légèrement argotique, la Belle Angevine étant le nom d'une majestueuse espèce de poires et la poire servant, en langage familier, à désigner les êtres ingénus, crédules et naïfs. C'est le baron Mongerey qui bénéficie de ce pseudonyme, parce que toutes ses maîtresses se moquent de lui, à telle enseigne que Mlle Huguette Valois, le jour même où l'on doit pendre la crémaillère du coquet et moderne hôtel que Mongerey lui a offert, se sauve avec le meublier-ensemblier-encadriste — ou tapissier *modern style* — qui a meublé ce petit immeuble. Cette fuite est la cause indirecte des événements qui suivent.

La fête de la crémaillère a lieu, malgré la fugue de l'héroïne. On y voit rassemblés des fêtards, des femmes légères et aussi le neveu de l'amphitryon, le grave Roger Loriolles, étudiant en médecine, très assidu aux cours, où il n'avait pas été sans remarquer avec intérêt sa voisine de pupitre, la sérieuse, laborieuse et consciencieuse étudiante Mlle Brigitte.

Quelle n'est pas sa stupéfaction de retrouver Mlle Brigitte parmi l'assemblée élégante, galante et dissolue, qui fête l'inauguration de l'hôtel avunculaire! Que fait là cette jeune personne, dans un milieu que fréquentent peu les licenciées de la Sorbonne? Le cas est d'autant plus surprenant que Brigitte porte une toilette ultra-élégante et fait figure à la fois de maîtresse de maison et de maîtresse de Mongerey.

Quelle est cette énigme? Elle signifie tout simplement que Brigitte est une personne curieuse, — scientifiquement curieuse: elle a voulu connaître et étudier le monde de la fête. L'occasion s'en est offerte à elle; elle était au téléphone quand Mongerey téléphonait à tous ses amis pour chercher un convive afin de n'être pas treize à table; elle est venue se présenter à lui et lui offrir d'être quatorzième; elle a plu et, même, a aussitôt séduit Mongerey, qui lui a donné la toilette d'Huguette et l'a priée de vouloir bien, provisoirement et momentanément, tenir le rôle de maîtresse de céans. Brigitte est aussitôt entourée, adulée, les peintres veulent faire son portrait, les femmes veulent lui vendre des diamants, et Mongerey, pris à son propre jeu, rêve de garder effectivement cette maîtresse honoraire, qui accueille sa déclaration trop pressante par une paire de gifles. Roger Loriolles est ravi de découvrir le secret de cette histoire, qui laisse intacte l'honnêteté de Brigitte, et il l'épouse.

Cette aventure légèrement invraisemblable est présentée avec agrément et esprit. A vrai dire, on n'y retrouve pas les traits et les mots qui fusent d'ordinaire dans la prose de Maurice Donnay, mais les caractères sont joliment tracés, l'intrigue est amusante, les décors sont jolis, les toilettes ont de l'élé-

gance, et la vertu est sauvegardée. C'est un spectacle agréable. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Jane Marnac (*Brigitte*), Dieterle (*Huguette Valois*), T. Dorny (*Léonie*); et MM. Raimu (*Mongerey*), André Luguet (*Roger Loriolles*), Pauley (*La Vignole*), P. Juvenet (*Jozelle*), Koval (*Gosset*), etc.

Cartault (Augustin), professeur et savant français, né à Paris le 24 avril 1847. — Il est mort en cette même ville le 12 janvier 1922. Fils d'universitaire, Augustin Cartault se destina lui-même à l'enseignement. Il fit de très brillantes études, entra tout jeune à l'Ecole normale supérieure (1866) et en sortit agrégé des lettres (1869) et membre de l'Ecole d'Athènes. Après avoir commencé son initiation archéologique, il revint en France, fut nommé sous-préfet par le gouvernement de la Défense nationale.

Son passage dans la carrière administrative fut rapide. La guerre terminée, il retourna en Grèce, visita les îles du Dodécanèse et reprit sa place à l'Ecole d'Athènes où, au témoignage de juges compétents, il ne sembla pas révéler, comme on l'espérait, une véritable vocation d'archéologue.

Son stage terminé, il est nommé professeur au lycée d'Amiens, puis au lycée de Versailles et au lycée Charlemagne. Il s'adonne alors aux études d'histoire ancienne.

Sa thèse sur *la Trière athénienne* (1881) le montra consciencieux érudit. Remarquée du monde savant, cette thèse lui valut une nomination à l'Ecole normale, puis à la Sorbonne, où il occupa la chaire de littérature ancienne, de 1886 à 1920. Malheureusement pour sa réputation, il retourna alors pendant quelques années à l'archéologie; il crut découvrir des terres cuites et vases de la bonne époque hellénique, en fit la description dans plusieurs articles ou volumes (*Collection Camille Lécuyer* (1885); *Vases grecs en forme de personnages groupés* (1889); *Terres cuites grecques* (1890) et, après de vives polémiques avec ses confrères, notamment avec Salomon Reinach, dut reconnaître son erreur.


Augustin Cartault.

Il se detourna alors définitivement de la science qui lui avait causé ses déboires et se consacra uniquement à l'histoire de la littérature latine. Il y acquit rapidement une grande autorité.

Après des études critiques (l'*Amphitryon* de Plaute, 1893), (l'*Eunuque* de Térence, 1895), ou grammaticales (*De la flexion dans Lucrèce*, 1898), il donna des ouvrages plus spécialement littéraires. Viennent d'abord l'*Etude sur les* « Bucoliques » de Virgile (1899), puis sur les *Satires* d'Horace. Ces gros ouvrages, très sérieusement documentés, sont très caractéristiques de la manière d'Augustin Cartault. Celui-ci ne procède à une recherche littéraire qu'avec toute la prudence d'un savant animé de l'esprit le plus critique et du scepticisme le plus complet touchant la possibilité de faire revivre une figure de poète. Sa méthode est strictement analytique. Quand il a cherché sous quelles influences a pu se former le talent des auteurs qu'il étudie, quand il a déterminé, avec toutes les ressources que lui offre la critique rigoureuse des textes, la date de l'apparition de chacune des œuvres, puis le tribut que les maîtres du même genre ont pu y apporter, l'origine probable de chaque idée, de chaque expression, il passe en revue le plan et la composition, le style, les rapports avec le mouvement intellectuel de l'époque, la philosophie générale de l'écrivain. Une telle méthode est rigoureuse sans doute, et n'expose ni à des interprétations paradoxales, ni à de graves contresens. Mais elle est exclusive de toute vie. Et la personnalité d'un auteur, d'une œuvre se dissout au milieu de cette analyse d'une minutie implacable, sous ce scalpel qui la découpe à l'infini. Cartault, à qui manquait le don de la vie, n'a pas voulu, n'a pas su ressusciter les physionomies si captivantes du délicat épicurien des *Satires* et du Cygne de Mantoue. Et ses œuvres, probes, d'une conscience scrupuleuse, se lisent péniblement. *Un siècle de philologie latine classique* (1904), *Tibulle* (1909), *le Distique élégiaque chez Tibulle* (1911), complètent une œuvre qui, sans vraiment marquer dans l'histoire de la littérature latine, rendra de grands services aux érudits. — L. Vérdenne.

Chaussées modernes (les), par P. Le Gavrian (Paris, 1922, gr. in-8°). — L'entretien des chaussées, en raison du développement de la locomotion mécanique, constitue à l'heure actuelle un problème d'une acuité particulière, dont le *Larousse Mensuel*, en divers articles (t. Ier, p. 613; t. II, pp. 414, 580), a déjà entretenu ses lecteurs. La solution de ce problème a été envisagée de diverses manières, et assez nombreuses sont les méthodes qu'on a pu lui appliquer. Toutefois, la technique de ces différentes méthodes était, jusqu'à présent, demeurée éparse dans des brochures fragmentaires, dans les nombreux mémoires de congrès ou comptes rendus d'expériences; elle n'avait point encore fait, en France du moins, l'objet d'un ouvrage de synthèse, qui condensât en une étude d'ensemble toutes les connaissances relatives à l'entretien des routes pour les mettre à la portée des ingénieurs routiers.

P. Le Gavrian, ingénieur en chef des ponts et chaussées et secrétaire général de l'Association du Congrès de la route, a comblé cette lacune et publié, dans un substantiel volume, une partie des leçons qu'il professe à l'Ecole des ponts et chaussées et les résultats d'expériences qu'il a lui-même dirigées ou suivies.

Cet ouvrage, dont un scrupule de l'auteur faillit différer la publication — parce que, dit Le Gavrian, les méthodes exposées là sont susceptibles encore d'évolution — constitue en réalité une documentation de toute première importance pour les ingénieurs du service routier, car il présente l'ensemble des connaissances *actuelles* sur l'entretien des routes, apporte des solutions immédiates, et c'est bien là ce qu'exigent les circonstances présentes. Si les progrès de la technique moderne obligent l'auteur à modifier plus tard quelque chapitre de son livre, des éditions ultérieures y pourront satisfaire; mais l'édition actuelle, du moins, vient bien à son heure.

Elle n'a point pour objet de retracer l'historique des voies publiques, ni d'exposer les règles, procédés et moyens suivant lesquels on réalise un projet de route — c'est là une technique connue — mais uniquement d'étudier les conditions auxquelles doivent satisfaire les chaussées modernes pour répondre aux besoins toujours accrus de la circulation automobile, puis de comparer les procédés expérimentés dans ce but.

Des transformations considérables se sont effectivement produites dans les modèles et systèmes de véhicules circulant sur les routes et, par voie de conséquence, des modifications profondes dans l'usure des revêtements, pour l'entretien desquels une technique toute nouvelle s'impose.

Les voitures automobiles font subir à la route des effets très spéciaux, qui tiennent au poids des véhicules, à l'action de leurs roues (patinage, coups de frein), aux réactions transversales, à l'influence de la dépression et de l'échappement des gaz du moteur. L'auteur étudie méthodiquement tous ces effets, puis, par comparaison, les effets de la route sur le véhicule lui-même.

Toutes les voitures, traînées ou motrices, dégradent les chaussées, et ces dégradations sont d'autant plus accentuées que le revêtement est plus friable (écrasement au poids) et moins uni. Les effets sont plus graves avec les véhicules non suspendus qu'avec ceux qui sont munis d'une suspension élastique. Mais, tandis que ces effets destructeurs sont généralement assez modérés dans le cas de voitures traînées, ils prennent, au contraire, des valeurs considérables dans le cas de voitures à autopropulsion. Les roues motrices attaquent énergiquement la chaussée par le jeu des actions tangentielles qu'elles produisent.

La vitesse en elle-même, si elle est uniforme et si la chaussée est bien unie, n'est pas une cause de ces actions tangentielles. Mais, survienne une perturbation provenant d'une dénivellation, d'un changement de pente, d'une accélération imprimée à la voiture d'un obstacle quelconque, etc., immédiatement se produisent les effets du choc, du bondissement, du patinage, des oscillations, du mouvement de galop, des coups de freins, lesquels sont d'autant plus marqués que la vitesse est plus grande.

Tous ces effets (chocs, frictions, etc.), dès qu'ils agissent sur les points faibles d'une chaussée, l'ébranlent, la disloquent, dans ses petits éléments d'abord, dans ses éléments plus gros ensuite, produisant de petits trous et de légères flaches. Par leur répétition, ils élargissent trous et flaches, les approfondissent, déchaussent les pierres, créent les « nids de poule », puis les ornières, qui finissent par compromettre l'existence même de la chaussée et amènent sa destruction.

Comment s'opposer à cette destruction ? S'il est légitime d'espérer des progrès dans la construction des véhicules (charge proportionnée à la largeur des jantes, amélioration des suspensions, amortisseurs, bandages, limitation, dans certains cas, de la vitesse selon le poids de la voiture, etc.), il n'en apparaît pas moins que c'est la route qui, en définitive, est faite pour la voiture et non la voiture pour la route; de sorte que la solution du problème consiste beaucoup plus logiquement dans l'amélioration de la chaussée elle-même que dans celle de la voiture.


Tonne goudronneuse automobile (système Lassailly).

Il faut donc constituer les chaussées à l'aide de revêtements unis, sans dépressions ni bosses, en matériaux parfaitement cohérents et dont les éléments, convenablement solidarisés entre eux, ne puissent être ni écrasés par les charges, ni disloqués par les roues motrices.

Les types divers de revêtements — anciens et nouveaux — sont fort nombreux, depuis le macadam ordinaire, fait de pierrailles serrées et comprimées au rouleau, jusqu'au pavage en pierres. Le macadam, suffisant pour les routes moyennement fréquentées, est aussi le revêtement qui entraîne la moindre dépense d'établissement; mais il devient tout à fait insuffisant pour les chaussées où la circulation est intense. Quant au pavage en pavés de pierres parallélépipédiques posés sur une fondation de sable ou de béton, il est parmi les plus résistants; mais son prix de premier établissement est assez élevé, et l'on connaît, d'autre part, les reproches que lui adresse le tourisme automobile. En général, le pavage est réservé aux voies fréquentées par les transports industriels.

Mais, entre ces deux systèmes, dont la technique est d'ailleurs suffisamment connue pour que l'auteur ne s'y arrête pas, figure toute une série de revêtements nouveaux. C'est la description remarquablement documentée de ces revêtements nouveaux qui constitue la partie pratique de ce travail consciencieux.

Sans vouloir suivre pas à pas l'auteur dans les développements qu'il consacre aux méthodes nouvelles, nous pouvons, du moins, énumérer ces méthodes et dire avec quelle compétence de savant et de praticien Le Gavrian en a poursuivi l'étude (composition des matériaux, propriétés, essais, applications), retraçant à l'occasion l'historique de l'emploi de tel ou tel produit, rappelant les observations et remarques diverses auxquelles a donné lieu cet emploi.

C'est d'abord le *macadam, ordinaire, amélioré par un enduit superficiel* (goudron, brai, huiles, émulsions ou sels déliquescents).

Le revêtement de macadam ainsi protégé superficiellement — et il faut se rappeler que le goudronnage a d'abord été préconisé uniquement contre la poussière — possède une cohésion plus grande que le macadam ordinaire et, en fait, résiste mieux que celui-ci; mais il n'est applicable qu'aux routes ne supportant qu'une circulation peu intense. L'auteur n'en décrit pas moins les divers procédés mis en œuvre pour le goudronnage des routes et les appareils qu'on y utilise.



Chantier de réfection d'une chaussée. — Mélangeur de matériaux (type La Trinidad).

Les *empierrements formés par des matériaux agglomérés dans leur masse* sont de différentes sortes, suivant que le liant est du goudron ou du brai, de l'asphalte ou du bitume, ou encore un produit hydraulique (ciment, béton, chaux).

Au premier type appartiennent le *Tarmacadam* et matériaux similaires (*Tarmac, Pyknoton, Tarvia*, etc.), obtenus par pénétration du liant, qui est alors versé sur les matériaux du macadam (procédés Brodie, Drummond et Crompton, Pix-Road, Tarvia), soit par malaxage des matériaux primitifs avec le liant, de manière à les enrober complètement avant épandage, pour en faire une sorte de béton. Ces revêtements ont une durée notablement supérieure au macadam superficiellement goudronné.

Au second type de ces empierrements (agglomérés à l'asphalte ou au bitume) appartiennent les matériaux industriels désignés sous les noms de *Monolastic, Portulithe, Trinidad, Westrumite-asphalte*, etc. Ces revêtements permettent d'établir des chaussées élastiques et solides, peu sonores, agréables pour le roulage, résistant à une circulation assez considérable et d'un entretien, d'ailleurs, assez réduit. L'*asphalte comprimé*, dont l'emploi est malheureusement limité aux voies urbaines — car il exige la proximité d'usines pour la préparation de la poudre asphaltique — possède toutes les qualités que nous venons d'énumérer.

Avant la guerre, le prix de 1 mètre superficiel d'asphalte comprimé atteignait environ 14 francs, non compris la fondation de béton, alors que le macadam ordinaire (chaussée empierrée sur 15 centimètres d'épaisseur, cylindrée à l'eau) ne coûtait guère que 1 fr. 65 à 4 fr. 50 le mètre superficiel.

Les revêtements en *asphalte coulé* ou *mastic d'asphalte* (que l'on désigne communément sous le nom de bitume) sont en général réservés aux trottoirs; il en a, cependant, été fait des applications à quelques chaussées, mais par mélange avec d'autres matériaux (sable, graviers, pierrailles) ou par recouvrement d'anciens matériaux repiqués. Les revêtements en *carreaux d'asphalte* donnent d'excellentes chaussées, qu'on peut d'ailleurs établir loin des villes.

Les revêtements agglomérés avec un *liant hydraulique* (ciment de Grenoble), *chaussées en béton*, armé ou non, sont encore, chez nous du moins, dans la période des expériences et des observations; mais, en Amérique, où ces méthodes ont pris une grande extension, les ingénieurs ont créé tout un matériel mécanique pour doser, malaxer, répandre, damer, égaliser et lisser le béton. Les chaussées ainsi faites semblent résister à une circulation lourde et intense. D'autre part, après un long usage et moyennant un travail sommaire, elles peuvent encore servir d'assise à un nouveau revêtement (tarmacadam, asphalte, pavage de bois, etc.), dont elles augmentent la solidité. Leur coût de premier établissement peut être comparé à celui des chaussées agglomérées au bitume ou à l'asphalte, avec la fondation qu'exigent celles-ci.

Les *revêtements à éléments réguliers* (pavage en bois, pavage mosaïque, briques, carreaux et pavés artificiels) ont été préconisés dans des circonstances spéciales. Le *pavage en bois*, qui comporte toujours une fondation de béton, convient aux villes : car, outre son prix assez élevé (avant la guerre, 17 à 20 fr. le mètre superficiel), il nécessite un entretien et un nettoyage soignés, qui ne sont guère possibles que dans les grandes agglomérations; mais il a de sérieuses qualités : doux au roulement, uni, insonore, il se prête à toutes les circulations. Les *pavages mosaïques* en pierre présentent un revêtement roulant et solide, bon pour la circulation automobile légère et lourde et pour une traction animale demi-lourde; leur prix de revient (compte tenu que la mosaïque est exécutée généralement sur une fondation préexistante, en macadam le plus souvent, dont le prix n'intervient pas) peut être évalué entre la moitié et les deux tiers d'un bon pavage en pavés échantillonnés. Les *briques* et produits céramiques ne sont guère employés en France ; mais on conçoit que, dans les régions où la pierre est rare, dans certaines colonies, notamment, ils puissent rendre de grands services. Les revêtements en *pavés de pierre parallélépipédiques échantillonnés* (c'est-à-dire minutieusement trillés et conformes à un gabarit déterminé) constituent les chaussées les plus durables et les plus solides : mais, nous le répétons, ce sont aussi les plus chers.

Le choix à faire entre ces différents types de revêtements anciens et nouveaux incombe aux ingénieurs, qui pourront heureusement s'inspirer des considérations de toutes sortes exposées dans cet ouvrage, sans négliger, d'ailleurs, les éléments d'appréciation propres à chaque espèce (climat de la région, nature du sol, genre et importance de la circulation, qualité, abondance, prix de revient des matériaux, facilités de transport, etc.).

Dans le but d'éviter les confusions nées de la diversité des appellations que l'industrie applique à tous ces corps complexes que sont les liants, l'auteur, après avoir comparé les terminologies américaine, anglaise, allemande, française, propose lui-même une terminologie uniforme et des définitions précises, qui simplifieront singulièrement cette question.

Enfin, son travail comporte, en annexes, différentes instructions ministérielles et circulaires ayant trait au revêtement des routes et, outre un index alphabétique, un lexique fort commode de tous les termes employés dans la construction des chaussées modernes. — Jacques AUVERNIER.

Correspondance de Falconet avec Catherine II (1767-1778), publiée avec une introduction et des notes par Louis Réau (Paris, 1921). — Le 21 octobre 1766, Catherine II écrivait à Mme Geoffrin :

« M. Diderot... nous recommande ses amis. Il m'a fait faire l'acquisition d'un homme qui, je crois, n'a pas son pareil : c'est Falconet; il va incessamment commencer la statue de Pierre le Grand. S'il y a des artistes qui l'égalent dans son état, l'on peut avancer, je pense, hardiment, qu'il n'y en a point qui lui soit à comparer par ses sentiments : en un mot, il est l'ami de l'âme de Diderot... »

C'est le 18 février 1767 que Falconet arriva à Petrograd (Saint-Pétersbourg); il allait y demeurer jusqu'au 1er septembre 1778. Pendant ces douze années, une active correspondance s'engage entre la souveraine et l'artiste. Deux cents lettres sont en notre possession — ce sont celles que Louis Réau, l'ancien directeur de l'Institut français de Petrograd, publie aujourd'hui — et nous n'avons pas tout. Les lettres de Falconet se trouvaient dans les Archives de l'Etat, à Saint-Pétersbourg. Les lettres de l'impératrice étaient demeurées dans la famille de l'artiste; mais sa petite-fille, la baronne de Jaukowitz, en fit don, en 1865, à la cour impériale. La correspondance fut publiée en 1876 à Saint-Pétersbourg, dans le *Recueil de la Société impériale d'histoire de Russie;* mais cette publication était peu accessible et demeurait, par suite, presque ignorée; l'édition était, d'ailleurs, singulièrement fautive. L'édition donnée par Louis Réau est donc précieuse à plus d'un titre. C'est qu'à vrai dire l'intérêt de cette correspondance n'est pas seulement documentaire, il est aussi psychologique et, de plus, littéraire.

On y rencontre des renseignements abondants et précis sur l'œuvre même de Falconet et, notamment, sur son monument de Pierre le Grand et sur ses deux projets du monument de Catherine II. Mais des clartés s'y trouvent aussi sur le caractère de l'homme. La souveraine a accueilli l'artiste en ami; elle lui a dit : « N'employez aucune formalité; surtout, n'allongez point les lignes par des épithètes dont je ne me soucie pas. » Ce qui n'empêche pas Falconet de faire des grâces et de marivauder : « Je ne sais, lui écrit-il, si ma reconnaissance prend un beau voile,



Asphaltage d'une voie. — Pilonnage à la main et pilonnage à l'air comprimé (système Ingersold-Rand).

ou si un sentiment supérieur à la reconnaissance me consacre entièrement à Votre Majesté; mais je sens pour la première fois le déplaisir de n'être que sculpteur. Je ne méprise pas mon métier : il marche avec l'image de ce qu'il y a de plus grand au monde. Mais je voudrais que d'autres talents me rendissent plus propre encore à servir aux vues sublimes de Catherine II.»


Camille Falconet, né et m. à Paris (1716-1791).

Mais, s'il s'agit de son art, il ne songe plus à marivauder. Il a le sentiment qu'il travaille pour la postérité, et il demande une entière et indispensable liberté. «Nulle entrave, dit-il, nulle contrainte que celles du bon goût et des convenances ». Il ne veut pas être livré « à la merci de la pétulance et de l'aveugle préjugé ». Il s'indigne si des étrangers viennent jusque dans son atelier dire des sottises sur le monument auquel il travaille, se contentant, d'ailleurs, de sourire, quand le procureur du Synode affirme qu'il ne conçoit pas que, dans la sculpture, il y ait plus de poésie que dans une cruche. Et il écrit : « Dans mon métier comme dans quelques autres, il faut premièrement opérer, ensuite demander des avis. Autrement, on est accusé et convaincu de ne penser qued'après les autres; or, ce n'est ni mon caractère, ni mon devoir. »

Mais il n'est pas égoïste; il ne parle point que de ses œuvres, et il apparaît comme le véritable ministre des beaux-arts de l'impératrice. Il lui expose ses idées sur l'art et, notamment, ce qu'il pense du rôle des allégories dans la sculpture. Il fait un bel éloge de Puget, le plus grand sculpteur de son siècle : « Puget était à peu près de mon humeur, écrit-il; il ne se faisait aimer ni des sots, ni des méchants; voilà la ressemblance. Mais il était du plus grand mérite dans son art : voilà la différence. » Quand l'impératrice reçoit des objets d'art, elle fait venir Falconet, qui donne son avis. C'est lui qui expertise les tableaux qu'envoie Diderot, et il fait son travail en conscience. Il ne s'inquiète pas du nom, ni du pays de l'artiste; il n'exclut aucun genre, aucun goût, aucune manière. Il se préoccupe seulement si l'auteur a bien représenté l'objet qu'il se propose. Il commande pour Catherine un service d'argenterie; elle lui demande les plans d'une maison antique. Mais il ne s'occupe pas seulement des œuvres; il s'occupe aussi des artistes. Il patronne les Français, sollicite des commandes de bustes pour Marie-Anne Collot et de portraits pour son fils. Il demande la souscription de l'impératrice pour l'ouvrage de Dandré Bardon et de Cochin sur le Costume des anciens peuples. Il lui recommande M. Lontberbrog, peintre de batailles et de marines à Londres. Il se fait l'avocat de Rossenkof, « habile, honnête et malheureux »; et il ajoute : « On n'aura que de médiocres artistes, tant qu'ils ne seront pas mieux traités. » Il prend avec vivacité la défense de Lascaris. Lascaris avait imaginé les moyens mécaniques propres à transporter d'un marécage finlandais à Saint-Pétersbourg un monolithe de granit, qui devait servir de base à la statue de Pierre le Grand. Le général Betzki aurait voulu s'attribuer la gloire de cette entreprise.

Disons donc simplement (écrit Falconet) que, sous le régime de Catherine, l'homme qui a fait la chose, dans son espèce, la plus étonnante du monde, n'en a point été récompensé; qu'il a été soigneusement caché derrière un autre, que cet autre a employé toute son adresse à le faire passer pour son manœuvre... Sous tout autre directeur, Lascaris eût trouvé une récompense proportionnée à une entreprise aussi rare, aussi difficile à exécuter et aussi heureusement achevée... L'histoire ne l'oubliera pas, quand elle parlera de ce que la mécanique exécuta de plus grand sous le règne de Catherine Seconde, mais la prospérité ne croirait jamais, si on le lui disait, que pour fin de compte on ait réduit l'auteur au désespoir.

L'extrême variété des sujets abordés est peut-être l'un des traits les plus curieux de cette correspondance; seule, la politique n'y a pas place; mais, à côté des questions d'art, les questions de littérature et de philosophie y figurent fréquemment. On sait l'amour que Catherine II portait à l'Encyclopédie et aux encyclopédistes : « Je ne puis quitter ce livre, écrit-elle à Falconet. C'est une source inépuisable d'excellentes choses où, cependant, il y a par-ci par-là de grandes inexactitudes. »

Dans Falconet, l'impératrice ne voyait pas seulement l'artiste, mais surtout le philosophe, l'ami de Diderot, celui, enfin, qui pouvait la tenir au courant du mouvement des idées en France. Elle le charge de ses commissions pour Diderot, et il négocie en son nom. Il lui parle des ouvrages qui paraissent. Parfois, il fait preuve d'indépendance. C'est ainsi que, profondément irréligieux, il reproche à Voltaire ses attaques contre la religion. « Il est aisé, écrit-il, de détruire le fanatisme et la sottise; mais, messieurs, qu'y diriez-vous à la place ? » Il ajoute, il est vrai, que, si le peuple parvient à ne plus croire en Dieu, il ne croira bientôt plus à son souverain; cette dernière phrase n'est-elle pas pour Catherine ? De même, dans le V° volume des *Questions sur l'Encyclopédie* de Voltaire, il voit des marques de sénilité, mais il en excepte, bien entendu, l'éloge de Catherine.

Il n'est pas question, d'ailleurs, toujours de philosophie. Quand Catherine a écrit l'Instruction pour la confection du nouveau Code qui doit servir de base aux travaux de la Commission législative réunie à Moscou et où elle a pillé Montesquieu et Beccaria, il s'exclame : « C'est le chef-d'œuvre de la raison et de l'humanité. »

Sensible au crédit qu'il se sent à la cour, s'il est assiégé par les solliciteurs, il met quelque vanité à s'entremettre pour eux auprès de la souveraine. A-t-elle besoin de consulter sur les matières de jurisprudence, il lui recommande très vivement un avocat de Paris, M. de Villiers, qui a étudié les lois trois ans en Angleterre. Quand l'abbé Chappe d'Auteroche, astronome connu, après un séjour en Russie, publie, en 1768, son *Voyage en Sibérie*, l'artiste recommande quelqu'un à l'impératrice pour réfuter le livre. Et, à vrai dire, Catherine II n'accepte pas toutes les transmissions ou toutes les suggestions de son sculpteur. Celui-ci lui ayant écrit pour lui signaler un M. Godefroi de Maimieux, qui a trouvé « un moyen simple d'avoir, actuellement et dans l'espace de quatre mois, 30 millions sans que l'acquisition en soit onéreuse en aucune sorte », elle lui répond : « J'ai coutume de dire aux faiseurs d'or et aux faiseurs de projets pour avoir de l'argent : « Messieurs, « faites-en pour vous-mêmes, afin que vous ne soyez « pas obligés de demander l'aumône. » Et encore, Falconet ayant transmis à l'impératrice une épître de l'abbé Roman, grand vicaire de l'évêque de Tarbes, elle réplique un peu brutalement : « Quand on prône les gens en vers ou en prose, ne dirait-on pas qu'au moins il faudrait savoir leur nom ? Voilà, cependant, ce que M. le grand vicaire de l'évêque de Tarbes ignore; j'ai rayé à la tête de son épître la partie du nom que je n'ai pas l'honneur de posséder. Je vous renvoie cette épître pour en tirer copie ou même garder l'original, si bon vous semble; au reste, je n'ai rien à y redire, ni à en dire. »

C'est qu'à la vérité, si Falconet ne manque pas parfois de verve, ni d'ironie, la souveraine ne manque pas non plus de décision, de précision, de netteté.


Statue équestre de Pierre le Grand, à Petrograd; œuvre de Falconet (1782).— Le cheval se dresse sur un bloc de granit, près du Palais du Sénat, qu'on aperçoit à gauche. Le tsar, tourné vers le quai de l'Amirauté, semble menacer, par delà la Néva, l'ennemi du Nord, la Suède, figurée ici par un serpent.

Elle écrit parfois des vérités à son correspondant, ce qui ne le met pas de bonne humeur.

Falconet est d'une susceptibilité extrême. Fier de son crédit, s'il croit qu'on veut le réduire, il s'irrite vite. Les démêlés avec le général Betzki n'en finissent pas. Betzki ne transmet pas ses lettres. Betzki veut se mêler de ce qui ne le regarde pas. Betzki veut construire des bâtiments qui rendront au sculpteur la vie intenable dans son atelier. Et l'artiste s'exaspère. On a même l'impression qu'il exagère. Sans Catherine, assure-t-il, « il me serait impossible


Catherine II (1729-1796). — Portrait gravé par Saint-Aubin.

de rester ici un instant, attendu que cet homme et son Michel me suscitent des ennemis autant qu'ils peuvent ». En 1774, il écrit encore : « Je me vois à la merci d'un homme dont la haine pour moi augmente tous les jours. » Catherine, d'abord, lui conseille la patience : « Je vous conseille de laisser toutes ces commèreries et de vous moquer de ceux qui vous tracassent, sans vous mettre ni en peine ni en colère. » Mais elle finit par être excédée de ses plaintes, et il dut peut-être en partie sa disgrâce à ces plaintes — en partie seulement, car d'autres raisons intervinrent pour modifier les sentiments de Catherine et, d'abord, l'irritation que lui causa la politique des ministres de Louis XV, et aussi l'amitié dont elle se prit soudain pour Grimm. Un fait est certain : les dernières lettres ne sont plus que des billets d'affaires.

Le monument de Pierre le Grand fut inauguré le 6 août 1782. A cette occasion, l'impératrice envoya au sculpteur une grande médaille d'or commémorative. Falconet fut très touché de ce souvenir; mais quand, dix ans plus tard, il mourut, elle écrivit à Grimm : « Vous jugez bien que la mort des Gillet, des Falconet n'a presque pas attiré mon attention. »

Ce furent là les derniers mots des relations intimes établies entre la souveraine et l'artiste.— Claude Barjac.

Deux Amies (les), tableau de René Prinet, exposé en 1922 au Salon de la Société nationale des beaux-arts. Adossée à une cheminée de marbre blanc, une jeune fille se tient debout en robe grise; son chignon se reflète dans la glace qui est derrière elle. Une autre jeune femme est assise au premier plan, en robe violette, de dos, et la figure à contre-jour. La lumière vient éclairer le cou. Il n'y a là qu'un sujet très simple, comme ceux souvent choisis par les vieux Hollandais ou par Chardin. C'est d'eux, sans doute, que se réclame René Prinet. Il fait glisser doucement la lumière dans les intérieurs, il sait la dégrader aux bons endroits et laisser l'ombre plus profonde sur le bord du tableau. Il sait surtout mettre chaque objet bien à sa place : la pendule et les flambeaux sur la cheminée, les petits cadres accrochés au mur sont indiqués avec précision, mais sans retenir inutilement l'attention, parce qu'ils sont exactement à leur plan. C'est une chose rare, qu'on ne trouve que chez les vrais maîtres. L'exécution de Prinet est sobre et sans fausse virtuosité, mais la pâte longtemps travaillée est aussi abondante et grasse qu'on le peut souhaiter. — Philippe Mercier.

Droit des gens et les Rapports des grandes puissances avec les autres Etats avant le pacte de la Société des nations (le), par Charles Dupuis (Paris, 1921, 1 vol. in-8°). — Ce livre a été écrit, avant l'élaboration du pacte de la Société des nations, pour être présenté au comité Nobel du Parlement norvégien. Le comité a estimé qu'il n'y avait plus lieu de le publier, par le motif que le pacte a modifié les données du problème ; mais l'auteur pense, tout au contraire, que la portée de son travail est encore plus grande aujourd'hui, et le remaniement de la carte politique par les traités consécutifs à la Grande Guerre peut être, en effet, utilement étudié à la lumière des principes qui, dans la suite des temps, ont guidé les politiques européens.

Le principe d'équilibre a été impuissant à sauvegarder les droits des Etats, particulièrement des Etats faibles, et ceux, parmi ces derniers, qui n'ont pas été victimes de l'ambition des grands, l'ont dû à l'habileté avec laquelle ils ont fait payer le secours de leur appoint. Par Fénelon, par Montesquieu, par Vergennes, les idées morales et les sentiments élevés ont commencé d'agir sur la politique internationale. La Révolution proclama ensuite la souveraineté du droit populaire, ouvrant ainsi la voie au principe des nationalités; elle mit par là en conflit le droit ancien et un droit nouveau et, ne réussissant pas à l'emporter, elle finit par transiger, au bénéfice de la politique nationale.



Les Deux Amies, tableau de René Prinet. (Salon de la Société nationale des beaux-arts.) Phot. Vizzavona.

Ce fut la politique, avec ses maximes immorales et ses expédients ruineux, qui, de la paix de Bâle à la dernière coalition contre Napoléon, gouverna les rapports entre les Etats, accrut les uns et rogna les autres, fit disparaître les moins forts, les moins avisés ou les moins fortunés, et faillit faire sombrer l'Europe, asservie, dans la monarchie universelle.

Les excès de la force soulignèrent les abus de la politique. Ils firent sentir l'insuffisance et l'anarchie des souverainetés, l'insuffisance du principe d'équilibre, la nécessité de règles et de garanties, donc la valeur du droit et l'utilité d'une organisation qui assurerait les droits.

Aussi les puissances qui reconstruisirent l'Europe politique, après la liquidation impériale, s'efforcèrent-elles de substituer un essai d'organisation internationale au principe d'équilibre et reconnurent-elles que le nouvel état de possession territoriale ne pouvait être fondé sur l'arbitraire. Tout en répudiant, à l'extérieur comme à l'intérieur, la souveraineté populaire — qui chemina d'ailleurs dans les esprits et prépara les guerres de nationalité — elles admirent l'empire du droit, le confirmèrent par certaines dispositions nouvelles, ou lui rendirent hommage en l'adaptant, comme le fit Metternich, à la politique. « Elles biaisèrent avec lui en reléguant au second plan les petits Etats, en leur imposant comme un règlement d'intérêts généraux auquel ils n'avaient pas participé et, une fois de plus, l'inégalité politique pesa sur l'égalité du droit ».

Depuis 1818, la diplomatie ne cessa plus d'invoquer le droit public européen. Celui-ci exerça donc sur les relations internationales une action incontestable, mais qui ne fut pas prédominante, et il arriva même, trop souvent, que des heurts se produisirent entre la justice et l'intérêt, à l'avantage de la force. Charles Dupuis est ainsi amené à étudier le principe de souveraineté des Etats, ses effets, les garanties qui le protègent et les risques qu'il court, les combinaisons par lesquelles la politique a atteint son but en s'appuyant, légitimement ou hypocritement, sur le droit, les effets de l'inégalité politique dans les rapports des grandes puissances avec les autres Etats. Après avoir défini les notions de souveraineté, d'indépendance et d'égalité, il examine successivement : le concert européen et l'intervention, les confédérations d'Etats et les Etats fédéraux, les neutralités permanentes, les protectorats, la doctrine argentine de Drago et les contrôles financiers, la doctrine de Monroe et ses diverses applications, jusqu'au jour où le président Wilson voulut la transformer en une doctrine universelle de droit international, les conférences de La Haye, les traités Bryan et le panaméricanisme, enfin les projets d'organisation internationale, les solutions proposées pour la constitution d'une Société des Etats et leurs conséquences pour les relations entre Etats de puissance inégale.

La guerre de 1914 a établi que les petits Etats sont plus que jamais exposés à souffrir des conflits armés et qu'ils ont un intérêt tout particulier à voir triompher les institutions de paix. L'anarchie des souverainetés leur est défavorable, puisqu'elle ne comporte d'autres garanties que la force, et, pour y metre fin, il faut reviser la notion de souveraineté, créer une organisation qui aurait charge de pourvoir au respect des droits des Etats, au progrès du droit international, au maintien de la paix, et de développer l'esprit international. Pour notre auteur, l'esprit international, c'est « l'esprit de justice et de bienveillance », selon lequel chaque Etat se contente d'être maître chez soi, traite les autres Etats comme il désire être traité lui-même, contribue à l'œuvre commune de prospérité et de civilisation. Il est en contradiction avec toute théorie qui considère l'Etat comme supérieur à la morale ou comme apte à l'hégémonie sur les affaires du monde. Il est en lutte avec l'esprit national mal entendu, qui devient l'impérialisme, c'est-à-dire la réunion de l'esprit nationaliste, de l'esprit commercialiste, de l'esprit militariste, et dont l'Allemagne nous a permis de mesurer les conséquences abominables. Loin d'être incompatible avec l'esprit national, il en est le corollaire et le correctif; il coopère à l'organisation pacifique du monde; il respecte la diversité des nationalités et des aptitudes, des constitutions et des opinions, des besoins et des intérêts; il est capable de maintenir au-dessus de la souveraineté des Etats « l'idée de l'unité essentielle de l'humanité et de la civilisation ».

Charles Dupuis pense que les auteurs du pacte de la Société des nations n'ont pas suffisamment tenu compte des leçons de l'expérience historique. L'amélioration des rapports entre les grandes puissances et les autres Etats suppose l'abandon de la notion absolutiste de souveraineté, une organisation internationale remédiant à l'anarchie des souverainetés, la substitution de l'esprit international à l'esprit d'égoïsme national exclusif. Or, le pacte a surtout créé un mécanisme. Il a implicitement ébranlé la conception absolutiste de la souveraineté par la limitation du droit de guerre, qui en est un des attributs; il a supposé l'existence de l'esprit international, mais « il n'apparaît nullement qu'il ait la vertu d'inspirer ni de développer cet esprit ». Or, il n'y a pas d'organisation ni de mécanisme qui puisse assurer automatiquement la paix et la justice : une Société des nations ne sera viable que si, dans les relations entre Etats, prévalent d'abord l'idée de paix et de justice, le consentement volontaire de tous les Etats à observer les principes d'honneur et d'obéissance à la loi qui régissent les rapports individuels.

Tant que ce consentement ne sera pas unanime et sincère, la lutte se poursuivra, latente et sourde, quand elle ne sera pas ouverte et violente, au grand dommage du droit international et au grand péril des petits Etats, entre la volonté des puissances et la volonté de justice, c'est-à-dire entre la régression vers l'exclusivisme de la cité antique, vers l'esprit du paganisme, et l'aspiration vers une société des Etats plus large, plus sage, plus humaine, vers l'esprit du christianisme.

Les juristes, les hommes d'Etat, les historiens liront avec profit un ouvrage dont l'auteur fait partie, depuis de longues années, du personnel enseignant de l'Ecole des sciences politiques. Fidèle à la méthode en honneur dans ce grand établissement, Charles Dupuis a demandé les éléments de ses conclusions à l'observation des faits, à l'étude des ressorts permanents de la politique, aux sources vivantes du droit positif, à l'expérience politique. Il a fait une œuvre importante. — Maxime Petit.

Falkenhayn (Erich von), général allemand, né à Belchau (Silésie) le 11 septembre 1861, mort à Berlin le 10 avril 1922. Descendant d'une vieille famille autrichienne fort en faveur à la cour de Prusse, il fut destiné, comme tous les membres de sa maison, à la carrière des armes. A sa sortie de l'école des cadets, il est nommé lieutenant d'infanterie à Oldenburg, étudie pour entrer à l'Académie de guerre ; il y fait (1887-1890) d'excellentes et fructueuses études, qui le désignent à l'attention de ses chefs comme un officier de très grand avenir. Affecté à l'état-major (1890-1893), il est nommé capitaine (1893). Mais, bientôt, il est envoyé en garnison à Thorn (1895), disgrâce, dit-on alors, causée par une conduite scandaleuse et d'énormes dettes.

Il va se refaire en Chine : protégé par le général de Waldersee, il obtient d'accompagner celui-ci à Pékin. Là son activité est multiple : il représente avec toute sa raide élégance l'armée allemande, obtient de flatteurs succès à la cour impériale (des filles du Ciel, dit-on, tinrent à honneur de lui servir le thé), réorganise, avec le concours du général Yuan Chi Kai, le futur dictateur, l'armée chinoise, travaille enfin pour le compte d'hommes d'affaires allemands qui, dès ce moment, s'entr'ouvrent le marché chinois, et réussit à réédifier sa fortune. Attaché au gouvernement de Kiao-Tchéou, il est l'un des plus précieux collaborateurs des autorités allemandes pour l'organisation de la toute nouvelle colonie.

De retour en Allemagne, il rentre à l'état-major, mais quitte bientôt le IVe corps d'armée, où il était affecté, pour retourner en Chine (1900) avec les troupes de Waldersee. Il prépare et fait avec lui toute la campagne, pille consciencieusement les palais impériaux et, ayant définitivement assis sa réputation, revient à Berlin. Dès lors — et la faveur de la cour aidant (son frère aîné a été précepteur du kronprinz) — son avancement est des plus rapides. Commandant en 1901 et chef de section au grand état-major (1904), lieutenant-colonel (1905), puis chef d'état-major du Xe corps, il est envoyé à Metz, où il ne perd aucune occasion de manifester son antipathie pour les annexés et, derrière eux, pour la France. Aidé de son chef, le général von Pritwitz, il contrecarra de son mieux la politique d'apaisement que le comte Zeppelin s'efforçait alors d'instaurer. Sous son influence, celui-ci est déplacé, et le pangermanisme insolent des hobereaux prussiens se donne libre cours. Déjà, Falkenhayn prêche la guerre, la guerre qui gratifiera l'Allemagne des mines de fer lorraines dont elle a besoin et, étouffant l'esprit jacobin de la France, rétablira dans le monde l'esprit d'autorité.

C'est de ce moment que, désigné par ses rodomontades à l'attention du parti militaire, il commence à prendre une grande influence sur ce parti, qui voit en lui l'homme désigné pour pousser l'empereur à la guerre et le porte aux grades les plus élevés.

Grâce à la camarilla du kronprinz, il est colonel du 4° régiment de la garde (1911), puis chef d'état-major du IVe corps d'armée à Magdebourg et, peu après, général (1912), enfin major général et ministre de la guerre (7 juin 1913).

Créature du parti de la guerre, féal du kronprinz, il justifie par sa politique toutes les espérances qu'on avait mises en lui. Au moment de l'affaire de Saverne (causée par les brimades que le hobereau prussien von Forstner avait fait subir aux Alsaciens), Falkenhayn couvrit ses subordonnés et, dans un hautain et cassant discours prononcé devant le Reichstag, fit l'apologie de von Forstner et de ses imitateurs (5 décembre 1913). En même temps, organisateur remarquable, il préparait la mise sur le pied de guerre de l'armée allemande.

Il fait voter la nouvelle loi militaire, qui porte les effectifs de paix à 850.000 hommes, compléter l'armement, munir les corps allemands du matériel le plus moderne et le plus perfectionné (artillerie lourde de campagne et de siège, aéroplanes, projecteurs, tracteurs, téléphones de campagne) et contribue pour une large part à la mobilisation de l'opinion. Il est l'un de ceux qui ont le plus largement contribué à développer dans les masses un état d'esprit hostile à la France et, s'il ne se trouve mêlé en rien aux négociations diplomatiques qui ont précédé la guerre, il n'en est pas moins l'un de ceux dont les responsabilités morales sont le plus grandes. Dans la conversion de l'empereur à la guerre, son influence a été prépondérante. Il a représenté — et avec toute l'autorité que lui donnaient son poste et la confiance inspirée par ses talents stratégiques — le parti du kronprinz qui, de 1913 à 1914, a réussi à déterminer l'évolution belliqueuse de l'empereur. Au cours de la crise amenée par l'attentat de Sarajevo, il ne cesse de pousser le gouvernement allemand à saisir cette occasion, qu'il attend depuis plusieurs années, pour déclencher cette attaque brusquée qui amènera l'écrasement de la France et l'occupation par l'Allemagne des gîtes miniers de Lorraine.

Dans la soirée tragique du 29 juillet, où s'est joué à Potsdam le destin du monde, où, autour de l'empereur encore hésitant au bord du gouffre, se tiennent, avides de satisfaire leur ambition et leur désir de gloire, les grands chefs militaires, Falkenhayn fait valoir les avantages de la position stratégique de l'Allemagne, la supériorité de sa préparation militaire et adjure son maître — allant, a-t-on dit, jusqu'à le menacer de briser son épée — de prononcer le mot décisif.

Il obtient enfin l'ordre de mobilisation pour le surlendemain et, tout de suite, pousse en avant ses corps d'armée de l'Ouest.

Falkenhayn est donc, avec l'empereur et le chancelier, l'un des grands responsables de la guerre.

Cette guerre, qu'il a voulue de toute la force de sa haine contre la France et de son orgueil de *junker*, il en porte pendant deux années le poids écrasant. A ses fonctions de ministre de la guerre s'ajoutent, en effet, celles de chef d'état-major, qu'il occupe depuis le 14 septembre 1914, date où la défaite de la Marne amène la disgrâce de de Moltke. A la charge de la préparation de l'armée, de son entretien, à la mobilisation industrielle et économique, s'ajoutent le commandement suprême de toutes les forces de combat — militaires et maritimes — de l'Allemagne et l'élaboration des plans d'opération.

Il déploie alors une prodigieuse activité; ses talents d'organisateur, son intelligence stratégique sont incontestables, et c'est à lui que l'Allemagne est en grande partie redevable des victoires qu'elle a remportées au cours de la première phase de la guerre. Mais, s'il a conduit les opérations en chef habile, il les a conduites aussi en soudard brutal, imprégné du principe, cher à tout le grand état-major allemand, que « plus la guerre est cruelle, plus elle est courte » et que les moyens les plus barbares sont légitimes pour briser la volonté de résistance de l'ennemi. Responsable pour sa part de la déclaration de guerre, il l'est, dans la même mesure, de la sauvagerie avec laquelle, tout de suite, ses armées l'ont menée.

Il avait formé, avec de Moltke, le plan d'opérations qui devait aboutir à une rapide mise hors de combat de la France par l'enveloppement des armées françaises et la prise de la capitale, tandis que la simple défensive serait gardée à l'Est. C'est ce plan qui valut à l'Allemagne sa victoire de Charleroi. Mais la défaite de la Marne et l'immobilisation des armées sur le front de l'Aisne en consacrèrent l'échec.

Arrivé à la tête de l'état-major sur ces entrefaites, Falkenhayn élabore un nouveau plan : double offensive et essai pour obtenir sur chacun des deux fronts une victoire décisive, à l'Ouest par la percée sur Calais, à l'Est par l'occupation de Varsovie.

Sur le front occidental, malgré la réunion de grandes masses d'hommes et d'un matériel puissant, il échoue; les batailles de l'Yser et d'Ypres sont un désastre pour l'armée allemande. Sur le front oriental, il remporte un demi-succès : il concentre de nombreux corps d'armée sur la Vistule. Commandées par Hindenburg et Mackensen, elles repoussent les Russes jusqu'aux abords de Varsovie (bataille des Quatre-Rivières, bataille de Borjimo [novembre 1914-février 1915]). D'autre part, Hindenburg a délivré la Prusse orientale.

Pourtant, au début de 1915, les armées allemandes sont réduites sur les deux fronts à l'immobilité. Au cours de cette période de stagnation, Falkenhayn fait d'immenses efforts pour mettre l'Allemagne en état de faire tourner la lutte à son avantage. L'un des premiers, il comprend que la guerre moderne est avant tout une guerre de matériel et, d'accord avec le Dr Rathenau, donne l'impulsion la plus vigoureuse aux fabrications de guerre. Il intensifie la production des fusils, des mitrailleuses, de l'artillerie lourde, met en service de nouveaux modèles de canon, développe l'aviation, entreprend l'utilisation des gaz asphyxiants et de liquides enflammés. Surtout, il constitue de formidables réserves de munitions, réserves si considérables que, pendant un an et demi, jusqu'à la bataille de la Somme, l'armée allemande restera sur ce point nettement supérieure à toutes les armées alliées.


Général von Falkenhayn.

En même temps, il prend la direction morale de la guerre : il cherche à persuader les neutres de la justice de la cause allemande et à discréditer les Alliés. D'où l'active campagne de propagande qu'il fait poursuivre par Erzberger dans le monde entier. (Cf. Erzberger, *Larousse Mensuel* de décembre 1921.) D'autre part, fidèle à ses principes sur la dureté obligée de la guerre, il pratique, dans les pays occupés par l'Allemagne et qui sont placés directement sous l'autorité militaire, c'est-à-dire sous la sienne propre, le terrorisme qui doit, suivant lui, amener rapidement à composition les Alliés.

C'est sur son ordre que les grands chefs militaires qui opèrent en Belgique et dans le nord de la France, les von Bülow, les Bissing, maltraitent les blessés et les prisonniers, se saisissent d'otages qu'ils poussent devant eux au combat, déciment des villages et des villes entières, fusillant jusqu'à 3.000 personnes dans la province de Namur, anéantissent Ærshot, Dinant, Louvain, Andenne, Termonde, Clermont-en-Argonne, Gerbeviller et tant d'autres cités martyres, se livrent enfin au système des déportations. Tous ces actes, les documents le prouvent, ne furent pas le fait de sous-ordres indisciplinés, mais l'exécution des « directives » données par le haut commandement, — en l'espèce Falkenhayn.

Au printemps de 1915, Falkenhayn juge le moment venu d'une grande offensive sur le front oriental, qui doit, dans sa pensée, amener le résultat décisif en donnant aux Allemands les capitales de la Russie et en détruisant la force militaire russe. Avec les moyens formidables dont il dispose en hommes et en matériel et tout en commençant de désorganiser l'armée adverse par la corruption, il prépare une attaque massive sur l'aile gauche des Russes. Mackensen reçoit 500.000 hommes et 1.500 canons, attaque sur la Dunajec, y inflige aux armées du grand-duc Nicolas une terrible défaite (1er-3-mai), passe le San et reprend Przemysl (3 juin) et Lemberg (22 juin), reconquérant toute la Pologne autrichienne.

En même temps, il pousse les armées du prince Léopold de Bavière sur Varsovie, qui succombe le 5 août, et celles d'Hindenburg sur Vilna. Cette campagne est un grand succès.

Cependant, Falkenhayn le rêvait plus complet et reproche, dans ses *Mémoires*, aux commandants d'armées de n'avoir pas su tirer un parti suffisant de leurs victoires.

Peu après, Falkenhayn monte l'offensive de Serbie; il la confie encore à Mackensen, qui, aux mois d'octobre et de novembre 1915, conquiert, avec l'aide des armées autrichienne et bulgare, toute la Serbie et repousse les armées serbes en Albanie.

Les campagnes de 1915 marquent l'apogée des succès de Falkenhayn. A la fin de cette même année, il envisage pour 1916 la liquidation de l'entreprise. Le 25 décembre 1915, il soumet à l'empereur un plan qui fait ressortir la défaite militaire de la France et de la Russie, les difficultés d'obtenir un résultat analogue contre l'Angleterre, et expose « qu'on ne peut vaincre celle-ci que par des attaques indirectes en Orient, par la guerre sous-marine et en s'efforçant de détacher de l'Angleterre, par des moyens politiques et militaires, ses alliés ». Les événements de l'année 1916 répondent à ce plan. Falkenhayn pense briser la volonté de la France et l'amener à une paix séparée en s'emparant de Verdun et en enveloppant ensuite les groupes d'armées du centre. Les assauts furieux des troupes du kronprinz se brisent, après des succès passagers, contre les poitrines françaises.

En même temps, Falkenhayn déclenche la guerre sous-marine; mais l'intervention des Etats-Unis (18 avril 1916) interdit d'abord de la pousser à outrance, comme le désirait l'état-major allemand. Enfin, il prépare la concentration des troupes turques pour la conquête de l'Egypte.

La résistance victorieuse des Français à Verdun, le déclenchement de l'offensive de la Somme marquent l'échec des plans de Falkenhayn. Au mois d'août 1916, il abandonne le poste de chef d'état-major général (il a quitté depuis mars 1915 le ministère de la guerre) et prend le commandement du groupe d'armées qui opère en Transylvanie contre les Roumains. Il les force à évacuer cette province (septembre), ne peut envahir la Valachie à la fin d'octobre, mais y réussit au début de novembre, après sa victoire de Targu-Jiu (15-19) qui lui donne Craïova et, le 7 décembre, occupe Bucarest.

L'année suivante, il prend le commandement des troupes turques de Mésopotamie et de Palestine, sérieusement menacées par les progrès des Anglais dans ces deux régions. Il ne peut empêcher ni la défaite des Turcs à Ramadieh, sur l'Euphrate, ni la prise de Gaza, de Jaffa, de Jérusalem et la conquête de toute la Syrie par le général Allenby.

Après l'armistice, Falkenhayn, rentré en Allemagne, ne joua plus aucun rôle politique. Il se préoccupa surtout de faire son apologie par la publication de ses Mémoires (*Mon commandement à l'état-major général*, Berlin, 1920), où il rejette l'échec de ses plans sur ses subordonnés.

Habile stratège, grand organisateur, antipathique par son orgueil et son mépris de ce qui n'était pas allemand, Falkenhayn reste l'une des figures les plus représentatives du militarisme prussien. — Léon Abensour.

Fréron (Elie), par François Cornou (Paris, 1922, in-8°). — On aurait mauvaise grâce à prétendre que François Cornou n'est pas un homme consciencieux. Il a voulu tout connaître de la vie de son héros et, dans ce but, il s'est plongé, avec constance, dans les archives. Il a fait mieux encore : il a lu les cent quatre-vingt-dix-sept volumes de critique que ce singulier Elie Fréron écrivit au cours de sa carrière mouvementée. Cette tâche méritoire lui a procuré une connaissance assez intime de l'homme, en même temps que de l'écrivain. Il en a, de plus, retiré une vive admiration de l'un et de l'autre. Malheureusement, cette admiration se mêle un peu trop, à notre gré, de partialité. Tout au long de son volume, en effet, François Cornou soutient sans cesse la thèse que Fréron fut une victime de Voltaire. Nous verrons, en analysant avec soin ce travail par ailleurs excellent, ce qu'il faut retenir de cette thèse.

En l'an 1693, Daniel Fréron, ouvrier agénois, venu à Quimper, entrait, rue Kéréon, dans l'atelier du maître orfèvre Guillerm et, trois ans plus tard, son patron mort, épousait sa veuve. En décembre 1701, veuf à son tour avec deux enfants, il se remariait à Marie-Anne Pérudel, qui lui donnait neuf enfants, puis disparaissait de ce monde. En 1715, une fois encore fatigué de sa solitude, il épousait Marie-Anne Campion, descendante d'une branche cadette de la famille Malherbe. Cette nouvelle épouse agrandit sa lignée de deux nouveaux enfants. Le 20 janvier 1718, elle donnait le jour au dernier, Elie-Catherine Fréron.

Le petit Elie trouva, en naissant, la pauvreté installée au foyer paternel. Il n'avait pas grande chance de devenir autre personnage qu'un maître orfèvre, s'il n'avait montré, dès la petite enfance, une précocité remarquable. Il apprit à lire dans les œuvres du grand aïeul Malherbe et ne manifesta, dès lors, d'autre goût que celui de la lecture, malgré les objurgations de son père. Heureusement, les jésuites de Quimper, assez empêchés de pourvoir aux vacances de leurs chaires, jugèrent que le jeune lecteur serait bonne recrue pour leur noviciat. Ainsi l'enfant fit, sous leur gouverne, de solides études, allant même les compléter à Paris, au collège Louis-le-Grand. Après un stage au noviciat de la rue du Pot-de-Fer, ayant satisfait à toutes les obligations de l'ordre, il exerça, en 1736, le professorat au Collège royal de Caen.

Déjà, l'amour des lettres le détournait de sa tâche éducative. Nommé professeur à Paris au collège Louis-le-Grand, il s'y signala davantage par la publication d'une ode latine à la Renommée que par sa piété. Bientôt, négligeant les règles de l'ordre, il se livra aux occupations profanes, au point de se laisser surprendre, en 1739, au théâtre en habits laïques. Il fut alors envoyé à Alençon en disgrâce et, fatigué de cette ville provinciale, sollicita, et obtint, d'être relevé de ses vœux.

Il avait vingt et un ans, grand appétit de gloire, nul argent. Il eût volontiers acquis des ressources au tripot, si l'abbé de Boismorand, son parent, ne l'eût

dirigé vers une voie meilleure, lui facilitant peut-être l'entrée dans la maison de Desfontaines, directeur d'une feuille combative : *Observations sur quelques écrits modernes.* Là, tout d'abord employé à des besognes obscures, il fit l'apprentissage de la critique, partageant les haines de son patron contre Voltaire. Peu à peu, signant de ci, de là, des articles, revisant les manuscrits de quelques illustres, il gagna l'attention des lettrés. Mais il aspirait à l'indépendance et s'efforça de la conquérir. Duclos ayant, à ce moment, publié un conte : *Acajou et Zirphile*, précédé d'une préface impertinente au public, Fréron lança une *Réponse du public à l'auteur d'* « Acajou », dont les vers faciles et spirituels plurent. Il y avait glissé quelques sarcasmes contre Voltaire. Il renouvela ces sarcasmes dans une autre fantaisie poétique : *Lettre à une dame*, trouvant même le moyen de s'aliéner, par la même occasion, les sympathies de Fontenelle, de Piron et de Mme de Tencin. En 1744 et 1745, une *Ode sur les conquêtes du roi*, une *Ode sur la bataille de Fontenoy*, une *Epître à Morand*, une *Apologie de l'art*, une *Epître à un poète qui veut être auteur*, pièces de médiocre valeur, suffirent à lui procurer une renommée.

Désormais, Desfontaines mort, Fréron pouvait tenter de fonder à son compte un journal, certain d'attirer des lecteurs. Le 1er septembre 1745, il s'y déterminait, lançant les *Lettres à la comtesse de...*, qui avaient pour but de diffuser « sa pensée sur les auteurs et les écrits de son siècle ». Or, cette pensée était fort peu bienveillante. Elle s'exprima à l'égard de Fontenelle, Piron, Voltaire, Boissy, Gresset, Bernis et autres avec tant d'acrimonie que Mme de Pompadour en personne se chargea de venger tant d'écrivains malmenés. Le 17 janvier 1746, Fréron était enfermé à Vincennes. On transforma bientôt la prison en exil, tandis que l'académie de Montauban, en signe de protestation, élisait le critique en remplacement de son maître Desfontaines.


Elie Fréron, né à Quimper, m. à Paris (1718-1776). Portrait, par Cochin.

Impénitent, Fréron, de son exil à Bar-sur-Seine, attaquait encore Voltaire, dont on ne relève jusqu'à l'heure aucune méchanceté à son endroit. Le philosophe, cependant, ne s'opposa point au retour de son ennemi à Paris. Fréron rentrait dans la capitale assez pauvre. Il s'installa chez sa sœur Thérèse, mariée au sieur Duché, maître de musique. Pour vivre, il prêta sa plume au duc Colbert d'Estouteville, qui traduisait des poètes italiens ; il fit aussi quelques menus travaux et, enfin, il obtint l'autorisation de publier, sous l'anonymat, un nouveau périodique : *Lettres sur quelques écrits de ce temps* (1er janvier 1749).

Il ne s'y montra pas plus circonspect. Il y débuta par une censure violente de deux tragédies de Marmontel : *Denis le Tyran* et *Aristomène*, prônées par Voltaire. A la Comédie-Française, Fréron, ayant rencontré le censuré, se prit de querelle avec lui. Tous deux sortirent pour vider leur différend littéraire l'épée à la main. On les sépara. Sauvé du danger, Fréron recommença à houspiller son adversaire, puis Voltaire, qu'il accusait de se couvrir lui-même d'hyperboles.

Peu patient d'ordinaire, Voltaire ne riposta pas. Il fit même, par l'entremise d'un de ses agents, une démarche auprès de Fréron, souhaitant sa neutralité; mais celui-ci (le philosophe, vers ce temps, attaquant la mémoire de Desfontaines), repoussa cette invite, renouvela ses critiques, décocha même de venimeuses épigrammes. Dès lors, Voltaire n'avait plus de raison de ménager un fol qui, sans provocation, l'arrosait de railleries. Par le chancelier d'Aguesseau, il obtint la suppression des *Lettres sur quelques écrits de ce temps.* De plus, il empêcha Fréron de devenir, en France, le correspondant littéraire de Frédéric le Grand.

Sans se troubler autrement de ses tribulations, Fréron se mariait, en 1751, avec Thérèse-Jacquette Guyomar, sa nièce, qui, en 1748, était devenue sa maîtresse et dont il avait eu un enfant. De meilleures années auraient pu s'écouler pour lui, s'il avait su dominer son tempérament acerbe. Malesherbes, son ancien condisciple à Louis-le-Grand, venait de prendre la direction de la librairie française et se montrait disposé à la bienveillance. Mais la sagesse et la prudence n'étaient pas les vertus principales du critique. Remis en possession de sa plume, il brocarda encore Voltaire et fut derechef privé de ses moyens de nuire. Cependant, le philosophe, apprenant que son adversaire tombait dans le dénuement, intercéda en sa faveur. Tel était alors le discrédit du polémiste que Malesherbes, furieux qu'il eût abusé de ses complaisances, résista aux sollicitations. Pour que l'interdit fût levé, il fallut l'intervention du roi Stanislas Leczinski. Celui-ci goûtait fort la verve de Fréron, et son estime était si grande qu'à Versailles, au cours d'un de ses voyages, il accueillit son protégé avec faveur, le présentant même à la reine de France, sa fille.

A ce moment encore, si Fréron eût voulu ménager quelques susceptibilités, son destin eût changé de face. Mais le démon du persiflage l'animait. Il subit, en 1752, une nouvelle suspension pour avoir traité avec mépris les ouvrages de lord Bolingbroke. Il avait, néanmoins, des approbateurs. Beaucoup l'applaudissaient de combattre les idées des encyclopédistes. Stanislas, pour le récompenser de lutter en faveur de la tradition contre les novateurs, favorisa son élection à l'Académie lorraine, le reçut à la cour de Lunéville, lui offrit une boîte d'or ornée de son portrait. Des éditeurs publièrent ses écrits de jeunesse (*Œuvres de M. F.*, 1752). Des académies de province firent des lectures publiques de ses *Lettres.* Plusieurs d'entre elles (Marseille, Arras, Rome) l'élurent au nombre de leurs membres.

Fréron se réjouissait de cette gloire, mais n'en profitait guère. Il n'était pas sans mérites, certes. Esprit ouvert aux sciences et aux arts, mettant ses lecteurs au courant de tout le mouvement intellectuel, il avait le tort d'introduire toujours, dans ses feuilles, quelque polémique nouvelle. Lorsque, en 1754, ayant abandonné ses *Lettres*, il publia l'*Année littéraire*, il excita contre lui le puissant ressentiment de Grimm. Il batailla aussi contre les amateurs de musique italienne, puis contre la nuée des petits écrivains, qui, aidés par Crébillon, parvinrent à faire supprimer la feuille impertinente. Le roi Stanislas la lui rendit une fois encore.

Bientôt, l'imprudent Fréron allait susciter contre lui la cabale tout entière des encyclopédistes, et d'Alembert, et Diderot, redoutables ennemis. Il avait alors, il est vrai, des moyens de lutte plus étendus. A la direction de l'*Année littéraire*, où il entretenait le public d'œuvres françaises, il ajouta celle du *Journal étranger.* Cette double direction doubla aussi ses possibilités d'emprisonnement. En 1755, ayant morigéné la nation espagnole, il tâta de la Bastille.

Fréron était un homme intraitable, peu susceptible d'accommodement. On ne finirait point à détailler les querelles innombrables qu'il provoqua, ou bien auxquelles il fut mêlé. Non content de subir l'assaut de tout le Parnasse, de toute l'Académie, de toute la philosophie, il recommença ses violences contre Voltaire, le harcelant de ses pointes, le bravant, stimulant par tous les moyens sa colère. Dès lors, la lutte entre eux prit un caractère sauvage. Le philosophe s'efforça de déconsidérer son antagoniste, le couvrit d'injures et de pamphlets, le mit en scène sous un visage ridicule dans l'*Ecossaise*, publia contre lui ses fameuses *Anecdotes sur Fréron.* Celui-ci riposta (*Portrait de Sadi*), soutint presque seul, sans cesse privé de ses feuilles et les récupérant, une lutte épique de trente années. Mais il avait affaire à de dangereux adversaires, décidés à vaincre et auxquels, attaquant sans discontinuer, il fournissait de nouvelles recrues, comme La Harpe. Voltaire fut, de tous, le plus furieux, non sans motifs plausibles, nous l'avons vu. Faire mordre la poussière à Fréron devint une de ses préoccupations principales. On connaît, parmi cent autres, l'épigramme qu'il lui décocha en 1763 :

> L'autre jour, au fond d'un vallon,
> Un serpent mordit Jean Fréron.
> Que pensez-vous qu'il arriva ?
> Ce fut le serpent qui creva.

Mais Voltaire n'avait jamais le dernier mot. Fréron prouva que Voltaire avait plagié cette épigramme. Les deux ennemis se rencontrèrent sur tous les terrains, même sur celui de la bienfaisance. Il semble qu'en définitive, le philosophe ait réussi à abattre le critique. Ce fut en des circonstances pathétiques. Fréron, ayant perdu sa première femme, s'était remarié, le 4 septembre 1766, à Annetic Royou-Pennaurun, bonne bretonne, dont il avait eu huit enfants. Il vivait assez heureusement du produit de ses feuilles, ayant même acquis un beau domaine à Montrouge. Or, celles-ci, sous les coups des philosophes, périclitèrent peu à peu. Le 10 mars 1770, elles étaient de nouveau suspendues et leur privilège révoqué, grâce aux relations des encyclopédistes et de Voltaire. Fréron, dès lors, entrevit la misère où il allait sombrer dans un âge avancé. Il souffrait, à ce moment, d'une grave crise de goutte. Il succomba sous l'émotion.

Des idées, surtout, sur lesquelles il n'admettait aucune concession, le firent l'ennemi irréconciliable des philosophes. Soutien de la monarchie et de la religion, il pressentait vers quel destin démocratique ces philosophes entraînaient la France, et il s'efforçait de briser leur influence. Il laisse le souvenir d'un redoutable polémiste, au style clair et net, au cerveau nourri de connaissances, mais que sa tâche écrasante empêcha de créer une œuvre durable. Les railleries de Voltaire lui ont nui devant la postérité; aucun doute ne peut subsister qu'il fut le provocateur volontaire de ses propres déboires. — Emile Magne.

Histoire de la nation française, publiée sous la direction de Gabriel Hanotaux. — Cette histoire ne se présente pas sous la forme d'un récit continu : elle se compose d'une collection d'histoires spéciales, consacrées respectivement à la géographie humaine, à la politique, à la guerre, à l'histoire économique et sociale, à la colonisation, à l'histoire religieuse, aux arts, aux lettres et aux sciences. On n'y trouvera donc pas, pour chaque période, un tableau synchronique de la vie nationale, et cela n'est pas sans inconvénient, étant donné que les diverses manifestations de l'activité humaine sont dans une étroite dépendance; mais la forme adoptée est l'application d'un plan mûrement réfléchi.

On a entendu nous donner une histoire de la nation, non des gouvernements et des grands hommes, un tableau de notre évolution non pas seulement au centre, mais dans le pays tout entier, une histoire de l'âme française; car « l'histoire, et en particulier l'histoire de France, est surtout des mœurs ». Cette âme française, on l'étudiera dans tous ses éléments profonds, dans tous ceux qui concourent à l'effort général et qui ont « leur logique particulière, leur développement intrinsèque ». Et l'on aura ainsi une encyclopédie méthodique de l'histoire de France. Nous sera-t-il permis, s'il en temps encore, d'exprimer le vœu qu'une place soit réservée à l'histoire spéciale des institutions et du droit, droit public et administratif, et aussi droit privé ? La connaissance de la loi et de la coutume, où se reflète l'état social, est ici d'une importance capitale.

Prenons, l'un après l'autre, les volumes parus.

Voici d'abord la *Géographie humaine de la France* (tome Ier). Nous y voyons quel a été, dans le cadre permanent, le rôle du facteur humain, comment l'homme a modifié la physionomie du sol et le sol lui-même, puis les fondements sur lesquels repose la géographie régionale : évolution historique des divisions administratives, genre de vie des habitants des diverses régions s'exprimant, par excellence, dans la forme des maisons et des villages. Le professeur Jean Brunhes, auteur de cette introduction générale à l'histoire de France, distingue deux régions : les régions proprement *géographiques*, naturellement homogènes, et les régions *historiques*, composées d'unités naturelles disparates, façonnées en unités politiques par la volonté de l'homme, qui trouve dans cette disparité même la satisfaction des besoins multiples de la solidarité sociale. Il s'élève contre la conception simpliste qui fait des ensembles naturels homogènes « le soubassement logique des groupes ou des sous-groupes politiques »; toute société vigoureuse est obligée « d'unir des contrastes ou du moins d'associer des disparités ». Et, si l'on veut substituer au département une circonscription nouvelle, il ne faut pas ressusciter les anciennes « provinces », mais créer des ensembles régionaux capables de la vie complexe et robuste qui a fait jadis la fortune de la Bourgogne, de la Normandie ou de la Provence. Les régions futures, au lieu d'être « spécialisées », devront être fondées sur l'adaptation aux conditions naturelles et humaines et dépendre chacune de leur « chef », c'est-à-dire de la vraie capitale provinciale. « L'épiderme de notre France, tout imprégné de tenaces et longs efforts, a été manié, ameubli et pétri à tel point que la géographie physique est partout suivie et enveloppée, dominée ou même conduite par la géographie humaine ».

C'est à l'auteur des *Origines de la Réforme*, Pierre Imbart de La Tour, qu'a été confié le soin d'exposer l'histoire politique de la France jusqu'à l'avènement de François Ier (tome III). Il ne s'agissait pas d'accumuler les faits, mais d'en dégager le sens profond, de ne pas se laisser écraser sous le poids des documents et des textes, mais de les dominer et de construire une synthèse dont les matériaux seraient résistants; il fallait aussi que cette histoire d'idées fût une histoire vivante, que le sens des réalités n'y fût pas étouffé par les abstractions, que l'argumentation restât constamment persuasive, sans jamais prendre le caractère d'un plaidoyer. Et nous venons précisément d'indiquer les qualités que nous avons relevées dans ce « discours » sobre et animé sur les quinze premiers siècles de notre histoire. S'il ne fait pas ressortir explicitement la diversité des éléments constitutifs de la vie française, il suit, à travers les siècles, les plus notables de ces éléments à la lumière de quelques idées maîtresses. Distinguant entre les richesses de fond et les apports de surface, réduisant à sa juste valeur, c'est-à-dire à peu de chose, l'apport germanique, l'auteur développe cette idée fondamentale que, dès l'origine, la France eut une âme commune et que l'unité française fut une création continue et collective : continue, car, dans cette longue suite d'efforts, où alternent le désordre et l'harmonie, la nation française ne recule que pour avancer et prend, après chaque crise, une plus parfaite conscience de soi, source d'une vitalité nouvelle; — collective, parce que l' « ordre » français fut l'œuvre conjuguée et librement consentie du roi et de la nation. La fusion des races créa l'unité physique ; la religion, l'unité morale ; la monarchie, l'unité politique, et, après l'abaissement de la puis-

sance féodale, l'idéal de la France nouvelle se trouva résumé dans le vers souvent cité de Gringore :

Ung Dieu, une foy, une loy, ung roy.

Si la nation aima sa dynastie jusque dans ses rois les moins dignes de son affection, ce fut — en dehors des circonstances particulières qui favorisèrent l'absolutisme — par cette raison supérieure qu'elle voulut l'unité dans le pouvoir comme dans le royaume.

L'*Histoire religieuse* (tome VI) a été écrite par Georges Goyau. L'auteur laisse volontairement de côté les matières qui ne sont pas proprement et exclusivement du domaine de la vie religieuse; il ne raconte pas les guerres que se firent au XVIe siècle protestants et catholiques; mais il fait ressortir « la nuance religieuse de l'humanisme » et les origines de la Réforme française; il montre dans le christianisme français « un bienfait social, un ouvrier de progrès, un facteur de civilisation », dans le clergé français le modérateur des excès dogmatiques ou mystiques.

Le rôle du sentiment religieux, les résultats de l'activité religieuse devaient être exposés dans une histoire de la nation française. « Du même élan dont la France révolutionnaire promènera à travers l'Europe son idéal et ses institutions, la France religieuse transplantait partout avec elle les applications sociales de l'Evangile, telles que les avait conçues l'âme française. Et tous ces beaux fruits éclos et mûris en France, fruits de tendresse humaine et de généreuse équité, épanouissaient, sous toutes les latitudes, la sève de l'arbre chrétien; et la gratitude des peuples remerciait le génie de la France d'avoir fait fructifier tout l'Evangile, pour tout l'univers ». C'est la première fois que l'évolution de notre unité morale est l'objet d'une étude aussi compréhensive, et la dernière parole de cette étude, parole de bonté, l'auteur l'emprunte au P. Charles de Foucauld, l'ancien officier devenu ermite dans une oasis saharienne : « Je veux habituer tous les habitants, chrétiens, musulmans, juifs et idolâtres, à me regarder comme leur frère, le frère universel. Ils commencent à appeler la maison la Fraternité (la Khaoua en arabe), et cela m'est doux. »

La première partie de l'*Histoire des lettres* (t. XII) a pour auteurs François Picavet, Joseph Bédier et Alfred Jeanroy. Il était intéressant et utile de bien montrer l'importance de la littérature française de langue latine, car le latin a été, pendant très longtemps, la forme littéraire de notre pensée nationale, dans laquelle il survit depuis qu'il n'est plus la langue de l'élite : c'est à quoi s'est attaché François Picavet. De son côté, Joseph Bédier, résumant lui-même le résultat personnel de ses recherches, a fait rentrer la chanson de geste dans la tradition française et effacé la marque germanique qui l'avait si longtemps défigurée. Enfin, notre collaborateur Alfred Jeanroy a retracé avec esprit la carrière de la prose et de la poésie françaises jusqu'au XVIe siècle.

Illustrée de dessins, non de reproductions photographiques, l'histoire de la nation française, dont nous avons dit qu'elle avait un caractère encyclopédique, est, d'autre part, narrative, c'est-à-dire qu'on a voulu en faire « un livre de lecture, un livre de synthèse, un livre de conclusion », débarrassé de tout appareil scientifique, tirant son autorité de la compétence de ses auteurs.

Encyclopédique, narrative, elle est, de plus, nous l'avons dit déjà, nationale. Ainsi que le fait remarquer Gabriel Hanotaux :

Le point de vue de l'histoire change à chaque génération ; chaque génération doit écrire sa propre histoire. Nous avons franchi le grand pas de croire qu'elle a pour terme la Révolution ; nous avons franchi le grand pas de croire qu'il n'y a d'histoire que des chefs et pour les chefs. Le peuple français connaît ses titres et entend qu'on les lui livre.

Il est bien vrai que ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est l'histoire de la vie nationale tout entière; c'est le travail du pays sur lui-même, c'est la connaissance des forces qui ont déterminé sa formation, assuré sa continuité.

Cette Histoire est animée d'un esprit de haute impartialité. Justice y est rendue à tous les ouvriers de la patrie, à tous ceux qui, rois, nobles, bourgeois et roturiers, ont contribué à la grande résultante qu'est la France moderne. Elle ne renie rien d'un passé glorieux; elle apprécie à sa juste valeur la tradition gréco-latine, l'œuvre élaboratrice du moyen âge, l'ordre de l'époque classique, et elle voit la loi de notre histoire dans cette pensée de Pascal : « La multitude qui ne se réduit à l'unité est confusion; l'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie. » — MAXIME PETIT.

Ignifugation des tissus et des bois (L'). Depuis longtemps, on a cherché des procédés susceptibles de rendre ininflammables les étoffes et les bois. A Paris, depuis près d'un siècle, les autorités administratives — en l'espèce, la préfecture de police — ont édicté des règlements concernant les précautions à prendre pour éviter la propagation des incendies dans les locaux où une foule nombreuse est réunie et, principalement, dans les théâtres. C'est ainsi que, le 17 mai 1838, le préfet de police d'alors, Delessert, prit une ordonnance obligeant les théâtres à n'utiliser que des décors en toiles et papiers ininflammables, afin d'empêcher, dans la mesure du possible, une propagation violente des incendies. Les ordonnances de police du 1er juillet 1864, du 16 mai 1881 et, enfin, celle du 10 août 1908, actuellement en vigueur, ont renouvelé cette obligation. Cependant, on peut dire que ces prescriptions n'ont guère été observées. L'incendie qui a détruit en quelques heures la scène du Casino de Paris, le 9 mai 1922, l'a montré une fois de plus.

Il est vrai que les premiers mélanges ignifuges proposés se sont révélés médiocres, et il en est résulté que l'ignifugation a été considérée longtemps comme d'une efficacité illusoire. La plupart des solutions ignifuges vendues dans le commerce avaient même l'inconvénient d'altérer les couleurs employées pour la peinture des décors de théâtre. L'étude systématique de l'ignifugation n'avait pas été faite. Le problème avait, pourtant, été posé dès 1821 par Gay-Lussac, qui écrivait alors dans les *Annales de physique et de chimie :*

Nous entendons ici par « tissus incombustibles » non les tissus qui seraient à l'abri de toute altération par le feu, mais ceux qui, par leur nature particulière ou par des préparations convenables, prennent feu très difficilement, ne brûlent point avec flamme, s'éteignent d'eux-mêmes et ne peuvent propager la combustion.

Gay-Lussac poursuivit une série d'expériences qui lui permirent de conclure que le chlorhydrate, le sulfate, le phosphate et le borate d'ammoniaque, le borax ou le mélange de ces sels, étaient les substances les plus convenables pour rendre les tissus incombustibles. Le savant chimiste n'avait cependant pas résolu le problème pratique; car les substances ignifuges doivent encore satisfaire à un certain nombre de conditions particulières, surtout dans le cas des décors de théâtre. Elles ne doivent pas altérer les tissus ni les rendre hygroscopiques; elles doivent être sans action sur les couleurs; elles doivent être peu coûteuses, d'application facile et, enfin, très adhérentes.

Toutes ces conditions peuvent être réunies, comme viennent de le montrer A. Kling et D. Florentin, directeur et chef de service du laboratoire municipal de Paris, à la suite d'études approfondies dont ils ont présenté récemment les résultats à une commission préfectorale, chargée d'étudier la question de l'ignifugation.

Après avoir passé en revue les diverses matières susceptibles d'être employées comme ignifuges, ils ont constaté qu'un mélange de 6 parties de borax et 5 parties d'acide borique remplit toutes les conditions imposées. Une toile ayant fixé 45 grammes de ces sels par mètre carré ne s'enflamme pas, même au contact prolongé de la flamme d'un chalumeau ou d'un arc électrique produit par un court circuit. Ce mélange peut être préparé à l'avance; il est inaltérable, il ne modifie pas les couleurs, et il n'a aucune action nuisible sur la résistance de la toile.

Traitement des tissus. Les tissus neufs peuvent être ignifugés par trempage dans le bain suivant :

Acide borique...............	grammes	50
Borax (borate de soude cristallisé).	—	60
Eau.....................	litre	1

Les tissus imprégnés sont égouttés, puis suspendus jusqu'à dessiccation complète.

Le même procédé peut servir pour ignifuger des objets en papier, la mousse ou le gazon employés à la décoration, etc.

Ce mélange peut encore être incorporé à l' « encollage » dont on recouvre les toiles avant d'y peindre les décors.

Les tulles et mousselines employés à la confection des costumes de théâtre seront traités d'une façon analogue. Dans ce cas, on peut également mélanger les sels ignifuges à l'empois d'amidon dont on imprègne les étoffes.

L'ignifugation des décors existants est facile. Pour cela, il suffit de pulvériser une solution des sels indiqués, à l'aide d'un appareil tel que ceux servant au sulfatage de la vigne, par exemple, contre l'envers du décor. On effectuera de préférence deux pulvérisations : l'une avec une solution contenant 75 grammes de sels par litre; l'autre, 15 minutes après, avec une solution contenant 150 grammes de sels par litre.

Aux cours actuels, le prix de revient du mélange salin est de 2 fr. 50 le kilogramme environ, ce qui correspond à 0 fr. 10 par mètre carré de surface traitée. Quant à la main-d'œuvre, elle est évidemment très simple.

Traitement des bois. L'ignifugation des bois peut être réalisée par deux procédés. Le premier consiste à recouvrir la surface d'un sel approprié. Le second, plus complet et plus efficace, est l'imprégnation de la masse même du bois par la solution ignifuge. Cette pénétration profonde est assurée par le vide ou par des moyens électriques. Ce second procédé est coûteux; de plus, les bois injectés sont pesants et très difficiles à travailler. Aussi ne peut-on songer à rendre obligatoire l'ignifugation par injection profonde des bois.

Reste le premier procédé, qui donne des résultats très suffisants dans la pratique. Kling et Florentin ont constaté que les sels susceptibles de réaliser une réelle protection sont ceux qui, sous l'action de la chaleur, fondent en donnant naissance à un verre. Parmi ces sels, le plus efficace est le phosphate biammonique. Le procédé d'ignifugation proposé consiste à enduire la surface du bois de deux couches successives du mélange suivant :

Phosphate biammonique $PO^4H(NH^4)^2$.	grammes	250
Gélatine ou colle de peau.........	—	10
Amiante en poudre (facultative)....	—	400
Eau.....................	—	1000

La quantité de sel fixé varie avec l'essence du bois et l'état de sa surface; elle est en moyenne de 0l,600 de solution par mètre carré. Aux cours actuels, le prix de revient est d'environ 1 franc pour la solution sans amiante, et 2 francs pour la solution contenant de l'amiante.

Ce procédé n'est efficace que pour les pièces qui ne sont pas exposées aux intempéries. La pluie, en lavant la surface des bois, arrivera en effet à dissoudre assez rapidement la plus grande partie des sels protecteurs. Les bois exposés aux intempéries devront, après ignifugation, être protégés par une couche de peinture empêchant le lessivage des sels ignifuges.

Enfin, un dernier procédé d'ignifugation assez curieux a été proposé récemment : c'est la métallisation ou recouvrement des surfaces par un enduit métallique. Cet enduit est projeté à l'aide d'un appareil spécial, le pistolet à air comprimé Schoop (v. *Lar. Mens.*, t. III, p. 185), sous la forme de gouttelettes fondues, qui se solidifient immédiatement au contact de la surface à recouvrir et constituent un revêtement ininterrompu. Les métaux les plus employés pour ce genre de recouvrement sont : le zinc, le laiton, l'aluminium, l'étain. Un enduit suffisant est obtenu avec 150 grammes d'aluminium ou 240 grammes de zinc par mètre carré. Le zinc est le moins coûteux des métaux qui peuvent être employés ainsi, mais la métallisation d'un mètre carré d'une surface quelconque avec ce métal coûte une dizaine de francs. C'est un prix prohibitif dans la plupart des cas; aussi n'avons-nous indiqué ce procédé que pour sa curiosité et son intérêt théorique.

L'emploi des sels que nous avons signalés plus haut permet, au contraire, de réaliser à faible prix une protection remarquable, comme l'ont prouvé les expériences faites devant la commission préfectorale.

Il semble donc bien que l'on dispose de procédés d'ignifugation efficaces, peu onéreux et d'application facile. On peut, par conséquent, en exiger rigoureusement l'emploi, partout où la sécurité publique est en jeu. — P. CALFAS.

Laveran (Charles-Louis-*Alphonse*), médecin et bactériologiste français, né à Paris le 18 juin 1845, mort dans la même ville le 18 mai 1922. Fils du docteur Louis Laveran (1812-1879), qui fut inspecteur du service de santé, professeur au Val-de-Grâce, puis directeur de cet établissement, Alphonse Laveran suivit la carrière paternelle. Admis en 1863 à l'Ecole de médecine militaire de Strasbourg, il en sort dans l'une des dernières promotions (1867) après une thèse sur la régénération des nerfs. Il fait la campagne de 1870-71, à l'armée de l'Est (Metz), puis vient à l'hôpital Saint-Martin, à Paris (1871). En 1874, agrégé au Val-de-Grâce, il y reste avec son père jusqu'en 1878. A ce moment, il est envoyé en Algérie en qualité de médecin des hôpitaux militaires et passe successivement à Bône, Biskra et Constantine.


Alphonse Laveran.

C'est de cette époque que datent ses recherches sur le paludisme, et c'est en 1880 qu'il découvre dans le sang de malades atteints de fièvre palustre l'hématozoaire spécifique de la maladie. Cette découverte devait avoir une influence considérable : d'abord parce qu'elle allait permettre d'enrayer les progrès d'une endémie très meurtrière, ensuite parce qu'elle marquait le premier pas dans l'étude des microbes animaux, parasites du sang et des tissus.

Après avoir isolé l'hématozoaire, Laveran se mit à rechercher son origine même. Il put bientôt affirmer que l'hématozoaire était véhiculé par les moustiques. Combattue ardemment d'abord par plusieurs savants, cette affirmation fut bientôt confirmée (Ronald Ross, Patrick Masson) et, enfin, victorieusement démontrée, elle a permis d'instituer une prophylaxie efficace du paludisme.

A la suite de ces travaux, Laveran reçoit le prix Bréant de l'Académie des sciences. En 1884, il est rappelé au Val-de-Grâce, où il va professer l'hygiène

militaire jusqu'en 1894. Il y crée aussi le Musée d'hygiène. En 1894, il est nommé médecin en chef de l'hôpital militaire de Lille, puis, quelque temps après, appelé à diriger le service de santé du XIe corps d'armée (Nantes). Mais, plus attiré par la science pure que par l'administration militaire, il démissionne à cinquante et un ans (1897), afin de pouvoir continuer ses recherches sur les protozoaires pathogènes.

C'est alors qu'il reçoit l'hospitalité à l'Institut Pasteur où, pendant vingt-cinq années (comme chef de service honoraire d'abord, puis comme professeur et enfin comme directeur honoraire), il va, par un labeur ininterrompu, consacrer à l'intérêt de la science une activité sans défaillance.

Méthodique, ponctuel et discipliné comme un véritable soldat, Laveran, dont l'abord était un peu distant, cachait sous les dehors d'une réserve qui a pu paraître à certains de la froideur, une infinie bonté et une sensibilité délicate, dont ses collaborateurs ont eu maints exemples.

D'une très haute probité scientifique, il n'admit aucune compromission, se souciant fort peu d'accorder même une interview sur sa personne ou ses travaux; et c'est ce qui explique qu'il était si peu connu du public, en dépit de la renommée mondiale que ses travaux lui avaient value parmi les savants.

Membre, puis président de l'Académie de médecine (1890-1920), membre de nombreuses sociétés savantes de France (Société de pathologie exotique, Société de biologie, Conseil d'hygiène), ou de l'étranger (Société royale de Londres, Académie de médecine de Petrograd, Turin, Bucarest, etc.), il avait, en 1901, remplacé Potain à l'Institut. Lauréat du prix Nobel de médecine et physiologie en 1907, il était commandeur de la Légion d'honneur.

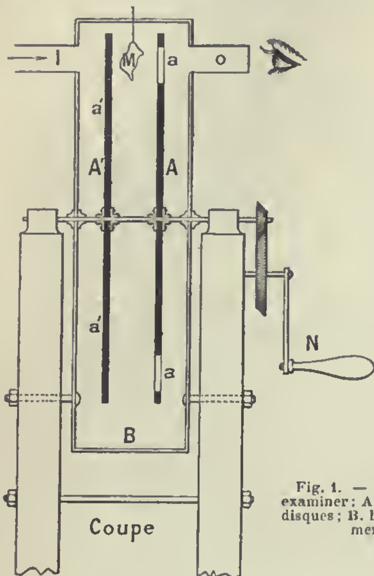
Dans les travaux de ce savant, qui ont fait l'objet d'environ 600 publications, il faut considérer d'abord les travaux purement professionnels, peut-on dire, c'est-à-dire ceux qui se rattachent à sa carrière militaire et parmi lesquels on peut citer : *Traité des maladies et épidémies des armées* (1875), *Nouveaux éléments de pathologie et clinique médicales* (1872), ouvrage publié en collaboration avec le Dr Teyssier, de Lyon, et qui eut plusieurs éditions; *Traité d'hygiène militaire* (1876). Mais les plus connus, ceux sur lesquels est assise sa renommée, sont relatifs aux protozoaires pathogènes. Parmi ceux-ci, il convient de signaler : *Nature parasitaire des accidents de l'impaludisme* (1881); *Traité des fièvres palustres* (1884); *Du paludisme et de son hématozoaire* (1891); *le Paludisme* (1892); *les Hématozoaires* (1895) en collaboration avec Blanchard, *Traité du paludisme* (1897). En collaboration avec Mesnil, il a étudié les sarcosporidies et isolé une toxine spéciale (sarcocystine); leurs recherches consacrées aux trypanosomes (agents de la nagana, de la maladie du sommeil) et qui ont eu une si grande importance pour l'hygiène coloniale ont été consignées dans l'ouvrage intitulé *Trypanosomes et trypanosomiases* (1904). En 1917, Laveran décrit de nouvelles affections parasitaires (leishmanioses), occasionnées encore par des protozoaires. Les herpetomonas, spirilles, spirochètes passent tour à tour sous le microscope de ce chercheur infatigable, et les revues spéciales (« Annales de l'Institut Pasteur », « Revue de biologie », « Comptes rendus de l'Académie des sciences », etc.) ont enregistré des notes et mémoires nombreux sur les travaux dont ces protozoaires ont fait l'objet.

Par son œuvre féconde, Laveran a ouvert à la médecine, pour les microbes animaux, une voie parallèle à celle où Pasteur l'avait déjà orientée pour les microbes végétaux et, par là, il s'inscrit au nombre des savants qui ont le plus mérité de la science et de l'humanité. — Pierre Monnot.

Luminescence et ses applications

(LA). Lorsque la lumière solaire éclaire un objet quelconque, on observe, le plus souvent, une variation dans l'intensité des rayons réfléchis, tandis que leur nature et leur réfrangibilité restent les mêmes ; cependant, cette observation se trouve en défaut avec certaines substances, pour lesquelles l'absorption de la lumière est accompagnée de phénomènes modifiant profondément les radiations réfléchies.

Les théories modernes considèrent la lumière comme une forme particulière de l'énergie; par suite, toute absorption de lumière revient à une absorption d'énergie ; ensuite, celle-ci pourra être restituée en prenant un des multiples aspects que nous lui connaissons.



Vue du disque avant.

Fig. 1. — Phosphoroscope d'Ed. Becquerel : M, matière à examiner; A, disque avant; A', disque arrière; aa', fenêtres des disques; B, boîte fixe du phosphoroscope : I, insolation; O, examen; N, manivelle faisant tourner les disques.

De fait, une restitution fréquente a lieu sous forme de chaleur; le corps éclairé s'échauffe, l'énergie absorbée se dégrade en radiations calorifiques décelées par la chaleur obscure émise. Dans d'autres cas, au sein de la matière, des réactions chimiques, dont le type le plus étudié est l'action photographique, peuvent intervenir; enfin, le phénomène peut être d'ordre physique : la lumière fixée est restituée avec des qualités différentes durant un temps plus ou moins long, pendant et après l'insolation. Si la restitution est instantanée et s'éteint avec l'insolation, la substance est dite *fluorescente ;* si elle dure après l'insolation, la substance est dite *phosphorescente.*

En réalité, ces deux phénomènes : phosphorescence et fluorescence, compris sous le terme général de *luminescence,* sont liés par une grande parenté; ils ne diffèrent que par le temps de transformation : les lois qui les régissent sont les mêmes.

Ces faits observés avec un grand nombre de substances se produisent non seulement par insolation, mais ils prennent également naissance à la suite d'un effort mécanique (frottement de deux morceaux de sucre l'un contre l'autre, clivage du mica, actions moléculaires développées dans une solution saline en voie de cristallisation), de réactions chimiques (oxydation du phosphore, décompositions organiques), de manifestations de l'énergie vitale (vers luisants, mer phosphorescente sous l'action de myriades de corps organisés). Partout, la luminescence apparaît comme une transformation de l'énergie, que celle-ci soit restituée après absorption, ou qu'elle résulte de réactions internes.

Historique. Il semble que la connaissance de ces émissions de lumière froide devait s'imposer aux observateurs; il n'en fut cependant rien : à part le fait du diamant scintillant encore quelques minutes après avoir été exposé au soleil, fait connu des anciens, il faut arriver au commencement du XVIIe siècle pour trouver la description de matières nettement phosphorescentes.

La découverte du premier phosphore (le mot étant pris dans le sens de *substance phosphorescente*) remonte à 1604 ; un artisan de Bologne, V. Cascariolo, remarquait le bizarre aspect lumineux de coquilles d'huîtres calcinées, la calcination ayant développé dans celles-ci du sulfure de calcium. Après ce phosphore dit « de Bologne », étaient préparés, en 1675, le phosphore de Beaudoin ou chaux calcinée du nitrate, en 1693, le phosphore de Homberg ou chlorure de calcium fondu, en 1764, le phosphore de Canton à base de sulfure de calcium ; puis l'enduit de Balmain, dans lequel on était arrivé à donner au sulfure de calcium une longue durée de phosphorescence; enfin, au siècle dernier, la plus remarquable de ces matières était découverte : en 1866, Sidot obtenait du sulfure de zinc éminemment lumineux. Depuis cette époque, les théories ont été approfondies, les moyens de provoquer et d'activer la luminescence perfectionnés, de nombreuses applications d'ordre pratique réalisées, grâce aux découvertes des radiations ultra-violettes, des rayons X et du radium.

Quant aux substances fluorescentes, leur étude relevant de recherches physiques délicates, elles furent surtout connues à la suite des travaux des Anglais : Brewster et sir John Herschel (1848-1853). Les études sur l'action des radiations ultra-violettes (Soret, 1874), des radiations infra-rouges (Becquerel, 1877), plus récemment des rayons X et des substances radio-actives ont permis de trouver les applications que nous exposerons plus loin.

Observation de la luminescence. Si les phénomènes de phosphorescence et de fluorescence sont nets pour quelques substances, pour beaucoup d'autres, il est nécessaire de prendre quelques précautions si l'on veut les apercevoir. La méthode la plus simple consiste à se placer, les yeux fermés, dans une chambre obscure; par un volet, l'objet est insolé, puis rentré, le volet fermé ; aussitôt, en ouvrant seulement les yeux à ce moment, l'objet est examiné. S'il est constitué d'une substance phosphorescente, il apparaît lumineux et revêtu de couleurs variables.

Ce procédé a été perfectionné par Ed. Becquerel avec son *phosphoroscope,* appareil très simple (*fig.* 1), formé de deux disques solidaires, pouvant tourner rapidement ; chacun est percé de quatre fenêtres, mais le montage est tel que les fenêtres des disques différents sont croisées. Deux ouvertures opposées permettent : l'une à la lumière solaire de pénétrer dans la boîte où sont enfermés les disques, l'autre

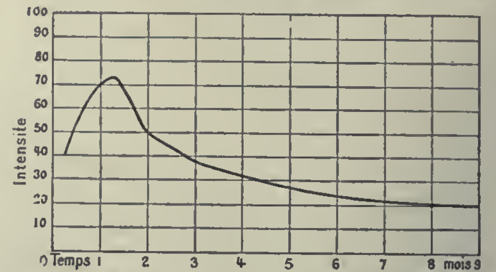


Fig. 2. — Variation de l'intensité d'une préparation à base de radium.

de regarder l'objet suspendu entre les deux disques. L'objet se trouve insolé à travers les fenêtres du disque arrière et examiné à travers celles du disque avant ; il convient d'observer que les fenêtres d'insolation sont closes au moment de l'examen.

L'objet paraîtra lumineux, s'il a gardé sa phosphorescence durant l'intervalle de temps qui sépare l'ouverture et la fermeture de ces fenêtres; comme celui-ci, du fait de la rotation, peut être très court, l'appareil permet aussi l'étude des phosphorescences instantanées ou *fluorescences.*

Une méthode plus scientifique consiste dans l'étude, à l'aide du spectroscope, des radiations émises sous l'action des diverses radiations connues.

Lois de la luminescence. Quelle que soit la méthode d'observation, il fut constaté que la phosphorescence est un phénomène très fréquent : un grand nombre de substances la possèdent; matières organiques (papier, soie, sucre), sels alcalino-terreux, gaz. Quant aux liquides, ils ne sont pas phosphorescents, mais quelques-uns sont nettement fluorescents (sulfate de quinine en solution, esculine, matières colorantes, éosine, etc.).

Ces études montrèrent que la lumière émise est toujours plus réfrangible que la lumière d'insolation, par suite de plus grande longueur d'onde (loi de Stokes); une lumière violette, par exemple, déterminera une phosphorescence verte ou jaune.

La durée de l'insolation n'a pas une influence très grande sur celle de la phosphorescence : un maximum est rapidement atteint, au delà duquel la matière ne semble plus emmagasiner d'énergie. Durant la période de restitution, l'éclat, d'abord assez vif, va rapidement en diminuant; sa durée varie de quelques secondes à plusieurs heures.

En considérant les diverses radiations solaires, on remarque que toutes ne sont pas également actives: l'influence est maximum avec l'ultra-violet ; au contraire, le rouge et l'infra-rouge sont des antagonistes éteignant toute phosphorescence. Enfin, d'autres radiations peuvent provoquer la luminescence ; tels sont les rayons X, les rayons cathodiques, les rayons émis par les substances radio-actives. Il en est de même de la décharge électrique à travers les gaz.

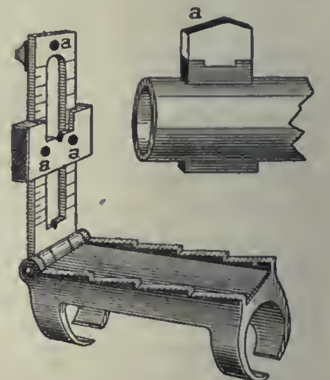


Fig. 3.— Hausse et guidon de fusil munis d'enduit lumineux ; a, pastille lumineuse.

Théorie de la luminescence. A quelle cause faut-il attribuer cette mystérieuse transformation de l'énergie? Bien des théories ont été proposées. Une des plus récentes donne aux radiations activantes le pouvoir de déterminer une violente perturbation parmi les électrons constitutifs des atomes, voire de provoquer une expulsion de ces électrons, traduite aussitôt par l'émission de la lumière constatée. Il faut remarquer que la phosphorescence n'apparaît pour des corps généralement très actifs, comme les sulfures alcalino-terreux, que

si ces corps contiennent des traces de bismuth, de cuivre, de manganèse, par exemple; ces impuretés sont dites *phosphorogènes*.

Cette considération fait supposer qu'il se forme un complexe des électrons du corps et de l'impureté, que ce complexe serait le véritable transformateur d'énergie, le restant du corps n'intervenant qu'à titre de support, comme l'eau d'une solution d'un corps fluorescent.

Préparation des substances phosphorescentes. La fabrication des sulfures alcalino-terreux est assez empirique; elle se pratique généralement par voie sèche en fondant au rouge des mélanges de chaux, de soufre et de charbon. Le tour de main nécessaire consiste dans le choix et le mode d'introduction des phosphorogènes (bismuth, plomb, urane, etc.); selon ceux-ci, le même sulfure de calcium donnera une luminescence violette, bleue ou verte.

Le sulfure de zinc n'est actif que s'il est cristallisé; Sidot l'avait réalisé avec de la blende, qu'il sublimait au rouge blanc. On réussit plus aisément en partant de sulfure de zinc précipité par l'hydrogène sulfuré d'une solution ammoniacale de chlorure, incorporant au précipité les traces de cuivre ou de manganèse indispensables avant de calciner au rouge.

Parmi les corps fluorescents, on emploie surtout le platinocyanure de baryum et le tungstate de calcium; divers composés organiques : colorants phtaliques, l'esculine. Quant aux gaz, on utilise surtout la phosphorescence du néon et de l'azote.

Applications de la luminescence. Dès leur découverte, les substances phosphorescentes furent proposées pour rendre visibles, de nuit, les objets qu'elles recouvraient; mais l'illumination causée par la seule insolation à la lumière solaire était souvent insuffisante. Le résultat, naturellement, était médiocre; aussi les enduits phosphorescents étaient-ils considérés comme des curiosités de cabinet de physique. Or, la connaissance des moyens d'activer ces matières allait rendre possible un grand nombre d'applications :

1° *Activité par les radiations ultra-violettes.* Etant donnée une substance luminescente appliquée sur un écran, sous l'influence d'un éclairage ultra-violet, celle-ci paraîtra lumineuse. Par suite, en prenant une lampe à vapeur de mercure en verre au nickel, émettant des radiations ultra-violettes, mais ne laissant passer que celles-ci grâce à la composition du verre de l'enveloppe, on obtient une lumière invisible, capable, cependant, d'illuminer vivement tout écran sensible.

L'application a été réalisée dans un but de publicité en éclairant avec ces lampes des affiches ou des enseignes enduites. Cette même propriété a été mise à profit, durant la guerre, pour transmettre des signaux secrètement. En principe, un poste émetteur possède une lampe ultra-violette et lance dans l'espace des radiations d'après le rythme Morse; celles-ci viennent agir à quelques kilomètres de là sur un écran fluorescent. Une illuminination se produira avec la même cadence qu'au départ, chaque fois qu'une onde parviendra, réalisant un nouveau genre de télégraphie optique. La même idée a été appliquée avec des rayons infra-rouges, également invisibles; ceux-ci, reçus sur l'écran maintenu constamment lumineux, éteignent au contraire sa luminosité. Cette façon inverse d'opérer fut surtout employée pour constituer, par exemple dans une baie, un barrage invisible. Un rayon infra-rouge constant détermine sur l'écran récepteur une bande noire d'extinction; or, si un corps opaque, un navire, passe entre les deux appareils, l'occlusion se traduit aussitôt par la cessation de l'extinction.

2° *Activité par les matières radio-actives.* L'activité développée par les corps radio-actifs est une des plus



Fig. 4. — Montre lumineuse.

utilisées; sans nous étendre sur la nature des radiations du radium, il suffit de rappeler que ce métal, ainsi, du reste, que toutes les substances radioactives, est en voie de désintégration; la transformation de l'atome se traduisant, en outre, par un dégagement considérable d'énergie sous plusieurs formes : chaleur et radiations α, β, γ. Les rayons α sont formés d'atomes d'hélium électrisés positivement à marche rapide, rectiligne, s'absorbant dès leur contact avec l'air ou un corps solide; les rayons β sont des rayons cathodiques, c'est-à-dire formés d'électrons négatifs, se mouvant avec une violence très grande, et les rayons γ, une sorte de rayons X très pénétrants.

Or, les rayons α principalement, les autres avec moins d'énergie, déterminent sur l'écran, aux points où ils viennent le frapper, une vive illumination. Par suite, en mélangeant même à l'état infime (1/10e à 1/4 de milligramme) d'un sel de radium à 1 gramme de sulfure de zinc, on rend celui-ci phosphorescent, sans exposition préalable à la lumière.

Le radium fut tout d'abord employé, mais l'on ne tarda pas à s'apercevoir que, sous l'influence du bombardement moléculaire des rayons, la luminosité augmentait durant les premiers jours, atteignait un maximum au bout de cinq semaines, pour décroître ensuite; après cinq ans, l'intensité n'était plus que les 75 p. 100 de l'intensité maximum. Or, le radium est recherché pour d'autres usages et, notamment, pour le traitement du cancer; il était fâcheux de le gaspiller ainsi. Le problème fut résolu par l'emploi d'autres corps radio-actifs à transmutation rapide, donnant une action plus efficace, les rayons étant émis en plus grande quantité en un temps plus court; on donne la préférence aux dérivés actifs du thorium (*mésothorium* et *radio-thorium*) extraits avec la thorine, pour les manchons Auer, des sables monazités.

Les préparations de sulfure de zinc activé ont fait l'objet de nombreuses applications pour obtenir des corps visibles de nuit : chiffres et aiguilles de montres, indications des cadrans d'automobiles ou d'avions, etc.; pastilles lumineuses pour éclairer les hausses et les guidons des mitrailleuses et des fusils, les diverses graduations des appareils de tir, etc.

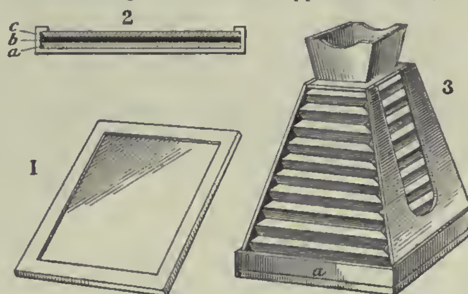


Fig. 5. — Ecran radiographique : 1. Perspective de l'écran ; 2. Coupe (*a*, carton ; *b*, sel fluorescent; *c*, verre protecteur); 3. Bonnette d'examen (*a*, écran).

Outre ces applications, qui furent précieuses pendant la guerre, on peut trouver dans la transformation des objets usuels mille emplois intéressants : signaux lumineux pour interrupteurs, commutateurs électriques, vis lumineuses, flèches et numéros indicateurs, boutons de sonnerie, de porte, etc.; en résumé, tout ce qu'il est utile de trouver dans l'obscurité. Malgré la valeur des produits actifs, par suite des faibles quantités nécessaires (20 milligrammes du mélange pour une montre grand modèle), le prix des enduits est encore très abordable; il peut être prudent de s'assurer qu'une peinture dite « activée » contient réellement la substance précieuse, car l'exposition au soleil peut suffire à activer momentanément et à masquer la fraude. Le contrôle est très simple : en éteignant toute luminosité étrangère par une exposition de quelques minutes à la lumière rouge d'une lanterne photographique, l'inscription remise dans l'obscurité doit encore paraître lumineuse, si elle est vraiment activée, la seule luminosité solaire ne pouvant persister dans ces conditions;

3° *Activité par les rayons X.* L'activité déterminée par les rayons X a permis, par l'illumination d'un écran recouvert d'un sel fluorescent, de constituer des appareils de perception pour ces curieuses radiations. La radioscopie ou examen sur l'écran des rayons ayant traversé le corps humain, par exemple, est devenue un moyen d'investigation thérapeutique plus rapide et plus simple que la radiophotographie. Le sel fluorescent le plus employé est le platino-cyanure de baryum, broyé et fixé avec un vernis sur un carton, puis recouvert d'une glace protectrice.

La radiophotographie fait aussi usage d'écrans fluorescents à base de tungstate de calcium; ceux-ci, posés contre la gélatine de la plaque, ont la propriété de renforcer les effets des radiations; ce sont des écrans renforçateurs, dont le rôle est de diminuer les temps de pose.

4° *Activité des gaz par la décharge électrique.* Une des plus belles applications de la luminescence le fut à l'éclairage; depuis longtemps, on avait constaté l'intense illumination des tubes de Geissler, dans lesquels un gaz raréfié était traversé par un courant électrostatique. Le gaz s'ionise, c'est-à-dire devient conducteur; en même temps, sa phosphorescence apparaît sous un brillant aspect; cette production de lumière froide fut appliquée pour la première fois, par Moore, à l'éclairage des grands espaces.

La lampe Moore est un long tube contenant de l'azote à la pression très réduite de 1 dizième de millimètre; sa luminescence est jaune doré avec de l'azote pur; elle est rouge, si le tube contient de l'oxygène. Cette lampe donnait un éclairage de 10 bougies par tube de 1 mètre; par de nombreux tubes soudés entre eux, elle permettait de réaliser de superbes effets décoratifs. Malheureusement, durant le fonctionnement, l'azote était absorbé par les produits de la volatilisation des électrodes métalliques, ce qui amenait rapidement la destruction de la lampe. Il fallut adapter des soupapes régulatrices pour laisser rentrer des gaz; l'appareil devint coûteux et d'application délicate.

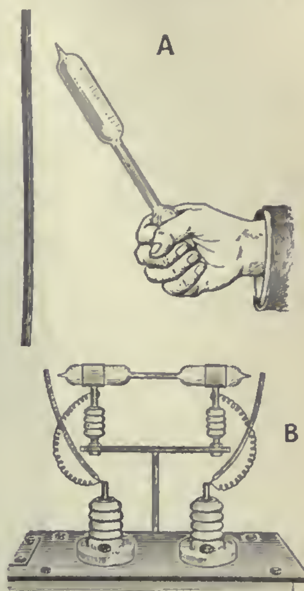


Fig. 6. — Tube à néon indicateur de tension : A, à main, approché d'un câble ; B, à poste fixe.

G. Claude a perfectionné ce genre d'éclairage en utilisant le néon, gaz rare de l'atmosphère (1 p. dans 66 000 p. d'air), qu'il retire des résidus de la distillation de l'air liquide. Ce néon a la propriété de s'ioniser très facilement et de prendre une luminescence rose; par l'adoption de larges électrodes, de gaz rigoureusement pur, Claude est parvenu à fabriquer des tubes de longue durée, donnant au moins 200 bougies par mètre de tube, l'intensité nécessaire étant de l'ordre de 1 ampère, la dépense d'environ 0,4 à 0,5 watts par bougie, ces tubes fonctionnant sans la complication des soupapes. Cet éclairage économique peut, par une judicieuse association avec la lampe à vapeur de mercure si connue par sa lumière verte, donner une lumière complexe, conservant la couleur exacte aux objets éclairés.

Ces mêmes tubes à néon sont précieux comme indicateurs de tension; en effet, le gaz s'illumine sous l'action d'un champ électrostatique faible. Il suffit, pour étudier un câble, d'en approcher le tube; celui-ci s'illumine, si le câble est sous tension. Le tube se tient à la main sans aucun danger; on peut aussi l'installer à poste fixe et l'utiliser comme indicateur de surtension, de mesureur de grandes fréquences (T. S. F.) : il est sensible à partir de 2.500 volts. Cette invention est appelée à rendre de grands services en prévenant du danger les personnes affectées à la manipulation des appareils à haute tension.

Applications diverses. Nous indiquerons ici, pour être complet, quelques applications particulières des substances fluorescentes. C'est ainsi que l'esculine du marron d'Inde est soluble dans l'eau en donnant une solution fluorescente bleue, capable d'absorber les radiations violettes; cette propriété est utilisée pour confectionner des verres d'optique protégeant la vue, sans affaiblir la vision, le verre restant blanc. L'enduit protecteur est une solution gélatineuse, contenant l'émulsine que l'on laisse sécher sur le verre.

L'addition des sels d'urane au verre lui donne une teinte dichroïque jaune à fluorescence verte, susceptible d'être employée dans un but décoratif; on fait aussi, avec ce verre, des plaques pour l'étude des radiations du spectre.

Les couleurs issues de la combinaison de l'acide phtalique avec la résorcine (fluorescéine, éosine) sont douées de superbes fluorescences : l'éosine est en solution rouge par transparence et verte par réflexion. Ces colorants sont très appréciés en teinture. Une autre application de ces colorants intenses — car on peut reconnaître la fluorescence même après une dilution considérable — est l'étude de la marche des eaux au sein de la terre; la fluorescéine a permis, ainsi, de déceler les communications entre les puits et les sources et, par ces indications, d'éviter la souillure des eaux d'alimentation. — M. MOLINIÉ.

Molière, pièce en 3 actes de Jean-José Frappa et Dupuy-Mazuel, représentée pour la première fois au théâtre de l'Odéon le 18 mars 1922.

C'était une entreprise hardie de mettre à la scène la vie de Molière. Jean-José Frappa et Dupuy-Mazuel en sont sortis spirituellement, en écrivant un drame intéressant, qui fut présenté avec une mise en scène somptueuse. Les auteurs ont suivi l'histoire, sauf sur un point. Ils ont imaginé — et ce n'est peut-être pas ce qu'ils ont fait de mieux — une intrigue amoureuse entre Molière et une grande dame, que

son mari surprend et châtie en l'enfermant dans un couvent ; elle n'en sort que pour venir consoler Molière à son lit de mort. Cette fiction, qui n'était pas nécessaire, ajoute peu à l'intérêt.

Voici comment les auteurs ont découpé et présenté la biographie du grand comique. Nous le voyons, au premier acte, alors qu'il est jeune homme, entouré de ses amis : Cyrano de Bergerac, Chapelle, Gassendi, Bernier, Louis Béjart ; la reconstitution du vieux Pont-Neuf avec ses tréteaux, ses charlatans, ses théâtres et la baraque tenue par Tabarin et Mondor, fut pittoresque et attrayante. Ce fut comme une résurrection d'un coin du vieux Paris. Quelques épisodes de la vie de Molière se placent là. D'abord, l'anecdote du *prêcheur converti :* le père Poquelin avait dépêché vers son fils, afin de le détourner de quitter la tapisserie pour faire du théâtre, le régent Pinel; malheureusement, celui-ci a commis quelques tragédies; il ne résiste pas à l'espoir d'être joué et, loin de convertir Molière, c'est lui qui est enrégimenté dans la troupe. Un acte en vers : *le Prêcheur converti*, par Léo Claretie et Henri Potez, dont cet épisode est le sujet, fut joué à l'Odéon en 1896.

Voici ensuite Scaramouche, qui se plaint d'être réduit avec tous ses comédiens à la misère par l'indifférence du public. Molière monte sur le tréteau, fait la parade, la baraque s'emplit, et la recette est abondante. Puis la fête cesse, la foule s'écoule, le silence et la nuit tombent sur le pont devenu solitaire. C'est alors que passe une grande dame, qui est attaquée par des tire-laine. Molière s'élance et lui sauve la vie. Elle va l'aimer et sera dans sa vie la belle Inconnue.

Le second acte nous transporte dans le décor enchanteur du Parc de Versailles. Un théâtre est dressé ; Molière, avec Madeleine Béjart et sa troupe, doit jouer. La cour tout entière se rassemble autour du roi devant la scène. Molière improvise contre ses ennemis, les petits marquis, une courte comédie, cinglante et satirique. Les marquis, animés par La Feuillade, de Soyécourt, Desmarets de Saint-Sorlin, qu'on a reconnus dans *Tartufe*, décident de se venger en faisant surprendre Molière en tête à tête avec sa belle Inconnue par le mari de celle-ci. Le complot n'aboutit qu'à l'enlèvement de la dame.

Au troisième acte, nous sommes au terme de la vie de Molière. Celui-ci est malade, fatigué par le travail et la toux ; ses camarades lui conseillent le repos, mais il se doit à tout le petit personnel de son théâtre : il se refuse à différer la représentation du *Malade imaginaire*. La scène se passe sur le plateau du théâtre du Palais-Royal, ce théâtre que Richelieu avait fait construire pour jouer *Mirame*. Nous assistons aux préparatifs du dernier acte du *Malade*, à la représentation de la *cérémonie*. En prononçant le deuxième *juro*, Molière est pris d'un crachement de sang; tous ses camarades se hâtent de déblayer leur texte pour en finir plus rapidement et porter secours à leur malheureux ami. On emporte Molière, que nous retrouvons, au dernier tableau, dans la petite chambre de l'appartement qu'il occupait rue de Richelieu ; là, entouré par la bonne La Forest, La Thorillière, Couthon et la belle Inconnue sortie du couvent, Molière rend le dernier soupir.

Cet ouvrage présente un spectacle animé par un nombre considérable de personnages, dont nous donnons par curiosité la liste ci-après, et pittoresque par la reconstitution des décors. Il est écrit consciencieusement, avec un mélange parfois trop peu fondu de style moderne et de pages empruntées aux textes historiques de Chapelle, de Molière lui-même, de Grimarest et des biographes moliéristes. De là, certains contrastes parfois heurtés ; nous n'aimons pas trop que Molière dise : « J'ai *raté* ma vie ! »

Au total, la tentative était intéressante; elle est un brillant hommage au génie, et elle fut une des plus notables manifestations parmi celles qui ont célébré le tricentenaire de la naissance de Molière. — Léo Claretie.

Les rôles ont été créés par : Mmes Barsange (*une Marchande de biscuits* et *une Dévote*), Demazis (*Marchande de cire*), Ruef (*une Marchande d'oublies* et *une Dame*), Lorciat (*une Bourgeoise* et *une Grande Dame*), Beryl Melvine (*une Danseuse romanichelle* et *Colombine*), Santarem (*un Danseur de corde*), Renée Dervillers (*Lucrezzia*), Varenne (*Diamantine*), Malber (*une Ribaude* et *Elmire*), Coutan-Lambert (*l'Inconnue*), Marcelle Frappa (*Madeleine Béjart*), Maillane (*Mlle de Brie*), G. Rouer (*Armande Béjart*), Escalaïs (*la Précieuse*), Nobis (*Mme de La Fayette*), Talour (*une Jeune Fille*), Suzanne Théray (*La Forest*) ; et par : MM. Gémier (*Molière*), Hirlemann (*un Repasseur* et *Marquis de Villequier*), Dauvillier (*un Mendiant* et *Lenôtre*), Paupelix (*Brioché* et *de Saint-Aignan*), Mansiaux (*Premier laquais* et *d'Armagnac*), Gil-Roland (*Deuxième laquais* et *Monsieur*), Pradel (*un Marchand d'écritoires* et *Marquis de Foix*), Asselin (*Gros Thomas* et *le Bourgeois Gentilhomme*), de Boncour, (*Premier tire-laine*), Fabre (*un Porteur d'eau* et *le Grand Condé*), Lesieur (*Chapelle*), Gronillet (*Cyrano, Deuxième homme noir* et *Secundus doctor*), Vallée (*un Paysan* et *Thomas*), Dervigny (*Gassendi, Polichinelle* et *Deuxième marquis*), Montis (*Bernier* et *Louis Béjart*), Chanot (*un Bourgeois* et *Mignard*), Bergeron (*un Marchand de trompettes* et *Provençal*), Darras (*Georges Pinel* et *Præsès*) ; Coste (*Tabarin* et *Alceste*), Desmoulins (*Mandor* et *Premier notable*), De Rigoult (*un Mousquetaire* et *un Officier*), Demartel (*un Montreur de vues*), Vargas (*Scaramouche*), Barcy (*Arlequin*), Ray-Roy (*le Capitan* et *du Croisy*), De Rieux (*un Commis* et *Premier marquis*), Monteuil (*Monsieur Couthon*), Duard (*de Brives*), Jacquelin (*Villarceaux*), Saillard (*La Feuillade*), Roger Vincent (*de Wardes*), Marcel Soarez (*de Soyécourt*), Chaumont (*Desmarets de Saint-Sorlin*), Maxime-Léry (*La Grange*), Pierre Bertin (*de Guiche*), Pierre Daltour (*de Lauzun*), Coutant (*La Rochefoucauld*), Jacquin (*Perrault*), Peltier (*un Tapissier*), Raoul Henry (*le Roi*), Perdoux (*Premier homme noir*), Wasley (*Deuxième homme noir*), Chabrier (*Premier moucheur*), Maurice Lamy (*Quintus doctor*), et tous les artistes du second Théâtre-Français dans les costumes des personnages du répertoire moliéresque.



MUSIQUE MODERNE (LA), tableau d'Albert Guillaume. (Salon de la Société nationale des beaux-arts.) — Phot. Vizzavona.

Musique moderne (LA), tableau d'Albert Guillaume, exposé en 1922 à la Société nationale des beaux-arts. L'auteur aime à sourire des ridicules de son temps. L'un des plus caractéristiques est l'ameublement très à la mode, ou plutôt l'absence d'ameublement. Un salon ne comporte plus qu'un piano carré avec des pieds rectangulaires, le tout peint en noir. Pour s'asseoir, on n'a plus que la ressource des coussins. Tandis, donc, qu'avec des airs tendres, prétentieux et comiques, le ténor et son accompagnatrice exécutent quelque romance, les auditeurs se sont étendus à terre. Celui-ci croise ses genoux plus haut que la tête ; un autre ramène ses pieds sous les cuisses; les jeunes dames, étendues nonchalamment, nous montrent des dos très décolletés; et voici enfin, presque allongée à terre, dans la pose du Christ de Mantegna et avec le même raccourci, une femme obèse et emplumée. Quelque exagération qu'il puisse y avoir dans les attitudes, il n'en reste pas moins une impression de vérité qui provoque inévitablement le sourire. — Ph. M.

phyllorhize n. f. (du gr. *phullon*, feuille, et *rhiza*, racine). Plantule élémentaire, l'unité morphologique fondamentale qui entre dans la constitution du corps adulte de toutes les plantes vasculaires.

— ENCYCL. Les cryptogames vasculaires (fougères, presles, lycopodes), les gymnospermes (cycadées, cèdres, sapins), les angiospermes (monocotylédones, graminées, dicotylédones), depuis les herbes et les fleurs minuscules jusqu'aux arbres géants millénaires, c'est-à-dire 120.000 espèces de végétaux, représentant les deux tiers du règne végétal, ont leur corps adulte formé par une association de *phyllorhizes*. La plante est donc un être complexe, comparable d'une certaine manière seulement à une colonie animale, comme le corail qui résulte d'une association de polypes.

La constitution de la phyllorhize. La phyllorhize, comme son nom l'indique, comporte une partie verte, la phylle, dressée vers le ciel, et une partie incolore, la rhize, qui s'enfonce dans le sol. C'est une plantule visible à l'œil nu, susceptible d'avoir quelques centimètres de long, lorsqu'elle est la première formée. Sa phylle n'est pas une véritable feuille, car cette dernière n'en est qu'une partie. En effet, la phylle possède : 1° une caule (du gr. *kaulos*, queue), 2° un massif initial, 3° une feuille. La caule est la partie comprise entre le collet de la rhize et le massif initial. Le massif initial est une sorte de bourgeon latéral, dont les cellules, non encore différenciées, composent un tissu primitif, le méristème, qui a la remarquable propriété de fournir par la bipartition et la différenciation de ses cellules tous les tissus spéciaux de la plante. Quant à la feuille, c'est la partie libre de la phylle qui se trouve au-dessus du massif initial. La rhize, qui débute au collet, région où l'épiderme disparaît, n'est pas non plus une véritable racine. C'est le prolongement inférieur du corps de la phyllorhize; elle n'est pas insérée sur la phylle. D'ailleurs, la morphologie de la phyllorhize est en parfaite harmonie avec son anatomie interne, car cette dernière montre, d'après les nouvelles recherches, qu'il n'y a qu'un système conducteur unique commun à la rhize et à la phylle, faisant un tout de ces deux parties. Nous avons donc affaire à une réelle individualité morphologique et anatomique.

Origine et rôle de la phyllorhize dans la formation du corps adulte. 1. — *Chez la fougère.* Le corps de la fougère ne se forme pas par la multiplication de quatre cellules embryonnaires, l'une produisant le pied, l'autre la tige, la troisième la feuille, la quatrième la racine. Cette erreur, enseignée pendant trente ans, a empêché la découverte de la phyllorhize.

En réalité, la première phyllorhize a été engendrée par la multiplication de deux cellules initiales d'un embryon globulaire indifférencié, constitué par une centaine de jeunes cellules formant le méristème primitif issu de l'œuf encore adhérent au prothalle où il a pris naissance.

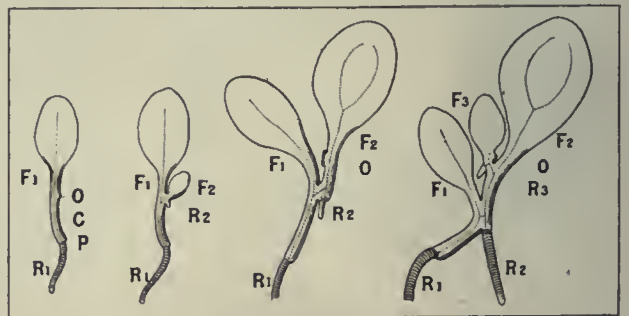


Fig. 1. — D'après G. Chauveaud, phyllorhize d'une fougère : plante constituée d'abord par une, puis par deux, enfin par trois phyllorhizes.

(*Explication des lettres qui se trouvent dans cette figure et les suivantes :* $F_{1, 2, 3}$ *phylles ;* $R_{1, 2, 3}$ *rhizes ;* O, *massif initial ;* P, *pied ;* C, *caule.*

L'initiale terminale du pôle supérieur de ce massif

embryonnaire a construit les tissus de la phylle, l'initiale subterminale du pôle inférieur vers le sol a donné la rhize.

Une autre portion de l'embryon a formé une protubérance, le pied engagé dans le prothalle qui va disparaître. Rien pour la tige, qui n'existe pas encore. Bientôt après la phylle et la rhize, s'allongeant avec rapidité, ont constitué un corps unique, la phyllorhize,

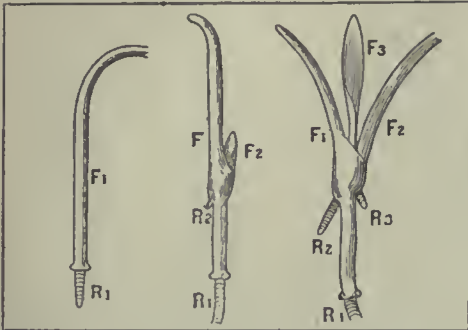


Fig. 2. — Phyllorhize d'une monocotylédone : plante formée de une, deux, trois phyllorhizes. (*V. légende de la fig. 1.*)

qui, s'affranchissant du prothalle pour se nourrir dans la terre, a emporté, attaché au flanc de sa caule, sous forme de *massif initial*, ce qui restait de l'ancien embryon.

Si nous suivons avec attention le curieux travail qui s'opère dans ce massif, nous voyons une partie de ce méristème produire toujours par l'activité des deux sortes de cellules initiales, comme précédemment, une autre phyllorhize encore plus grande, dont la caule reste soudée par sa partie inférieure à la première caule. Cette première fusion de caule est un événement capital dans l'histoire de la plante, car *c'est l'humble début*, que personne n'avait encore signalé, *de la formation de la tige*. Sur le côté interne de la caule de la deuxième phyllorhize, ce qui reste de l'ancien massif devient un nouveau massif initial, qui, à son tour, de la même manière, donnera une troisième phyllorhize. Et ainsi de suite, les phyllorhizes s'engendreront les unes les autres.

En se rapprochant de plus en plus à mesure qu'elles apparaissent, en se soudant progressivement par leurs caules, en reliant entre eux leurs systèmes vasculaires par des faisceaux intercaulaires, elles édifient cet axe de la fougère adulte, qu'on appelle la *tige*. C'est donc bien par production de phyllorhizes successives que se construit le corps de cette plante.

Mais ce développement régulier, qu'il est facile de suivre dans les débuts jusqu'à la cinquième phyllorhize et même beaucoup plus longtemps chez les

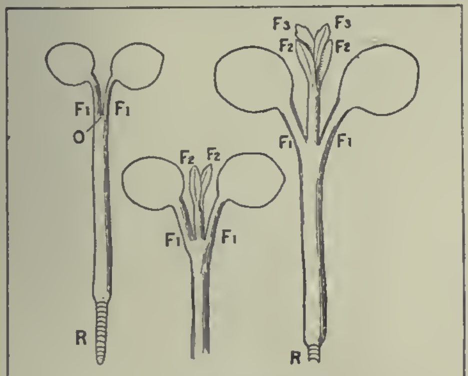


Fig. 3. — Phyllorhize d'une dicotylédone : plante ayant deux, quatre, six phyllorhizes fusionnées par paire. (*V. légende de la fig. 1.*)

ophioglosses et les isoètes, subit au cours de l'âge de grandes variations. C'est pour cela que les anciens botanistes, n'observant que des plantes adultes, n'avaient pas remarqué l'existence et l'importance des phyllorhizes. Les variations sont les unes brusques, irrégulières, les autres constantes et progressives. Les variations brusques d'origine physiologique portent sur un arrêt de développement de l'une des parties de la phyllorhize. C'est souvent un avortement de la rhize et, plus rarement, de la feuille, la caule subsistant toujours. Les variations progressives constantes sont relatives à la taille et à la différenciation des phyllorhizes. Les phyllorizes apparues, les dernières n'évoluent pas comme les premières : elles sont plus parfaites, plus compliquées; il en résulte des feuilles fertiles des centaines de fois plus grandes que celles du début.

Un autre fait capital à signaler, c'est que, sous l'influence de l'accélération et de la condensation du développement, le massif initial qui se trouve sur le côté de la caule devient, dans la suite, un bourgeon terminal, après la naissance d'un certain nombre de phyllorhizes de plus en plus rapprochées. C'est ce bourgeon terminal qui a été pris à tort par les anciens botanistes pour le sommet de la tige.

II. — *Chez les monocotylédones.* Dans une monocotylédone, nous retrouvons le même mode de formation du corps de la plante. Si nous nous adressons à une jeune germination du plantain d'eau, nous constatons aussi qu'au début, l'embryon produit une phyllorhize primitive. A la face interne de la phylle sur la caule, un bourgeon, en se développant, produit une autre phylle et, tardivement, une autre rhize, qui constituent une deuxième phyllorhize. A la face interne de la deuxième phylle sur la caule, un nouveau massif initial, en croissant, engendre encore une nouvelle phylle et une nouvelle rhize qui, ensemble, forment une troisième phyllorhize, et ainsi de suite.

Le corps de la monocotylédone se construit donc par des phyllorhizes successives comme pour la fougère, mais leur séparation est moins évidente dans le temps et dans l'espace. Par ce qu'elles se rapprochent, elles se confondent de plus en plus, à mesure qu'elles apparaissent. Néanmoins, l'étude de la structure de la plante entière est en parfaite concordance avec sa morphologie. Son appareil conducteur si compliqué, qui a provoqué tant de travaux, s'éclaire d'une façon singulière lorsque l'on constate que le système vasculaire général est exactement

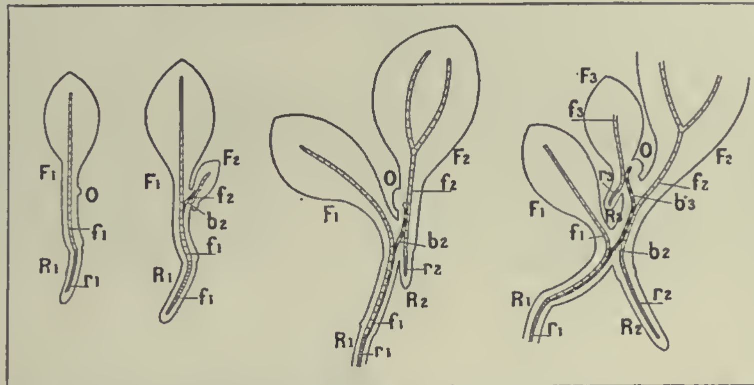


Fig. 4. Système vasculaire des phyllorhizes, chez la fougère.

Dans les fig. 4, 5, 6, les traits espacés représentent les parties foliaire et caulaire du cordon vasculaire; les traits rapprochés, la partie rhizaine; les bandes noires, équidistantes, le faisceau intercaulaire. — Dans les fig. 4 et 5, les systèmes vasculaires élémentaires des phyllorhizes sont réunis entre eux par des faisceaux intercaulaires. — Dans la fig. 6, chaque phyllorhize a un cordon vasculaire, qui descend presque dans la racine; on peut y distinguer une partie foliaire caulaire, intercaulaire et radiculaire. (*V. légende de la fig. 1.*)

constitué par l'ensemble de tous les systèmes vasculaires élémentaires de ses phyllorhizes, réunis entre eux par des faisceaux intercaulaires.

III. — *Chez les dicotylédones.* Ici, il est encore plus difficile de séparer la première phyllorhize de la seconde, car le massif embryonnaire issu de l'œuf produit simultanément les deux premières phyllorhizes qui sont fusionnées dans l'espace et le temps.

Et ce n'est pas une vue de l'esprit. En effet, l'anatomie de la structure interne des jeunes plantules nous montre encore d'une façon incontestable que chaque phyllorhize a son système vasculaire particulier indépendant dans toute sa longueur.

Dans une plantule de dicotylédone (*fig.* 3), les deux caules fusionnées forment la tige ou axe hypocotylé; les deux rhizes unies l'une à l'autre constituent la racine, et les parties libres des deux phylles au-dessus de leur caule donnent les deux cotylédons. Enfin, détail intéressant à noter, chaque massif initial sur le côté interne de chaque caule se trouve soudé à son voisin et produit le bourgeon terminal unique, que les auteurs classiques, ignorant son origine, appellent toujours le sommet terminal de la tige ou de l'axe épicotylé.

Si nous observons une jeune germination d'iberis, il est facile de voir qu'une partie de chaque bourgeon terminal engendre simultanément deux phyllorhizes, dont chaque caule soulève l'autre partie, qui deviendra le futur massif phyllorhizogène, et ainsi de suite. Mais, dans ces plantes, parce que la racine a acquis la propriété de s'accroître indéfiniment et de former comme la tige les cordons vasculaires de toutes les nouvelles phyllorhizes, ces dernières n'ont pas besoin de produire de nouvelles racines.

Ainsi, en nous appuyant non seulement sur leur morphologie dynamique externe, mais encore sur leur anatomie interne, nous avons constaté, sans faire aucune hypothèse, que toutes les plantes vasculaires, aussi bien les cryptogames vasculaires que les phanérogames, ont leur corps adulte formé de phyllorhizes de plus en plus évoluées et condensées dans l'espace et le temps, qui ont été engendrées par la multiplication et la différenciation successives d'un méristème fondamental issu de l'œuf.

Les conséquences de la découverte de la phyllorhize. Cette admirable découverte de la constitution phyllorhizaire du corps des plantes vasculaires est une des plus importantes qui aient été faites depuis cent ans dans l'organographie végétale.

Résultat de vingt-cinq années de recherches sur l'ontogénie de plusieurs milliers d'espèces de plan-

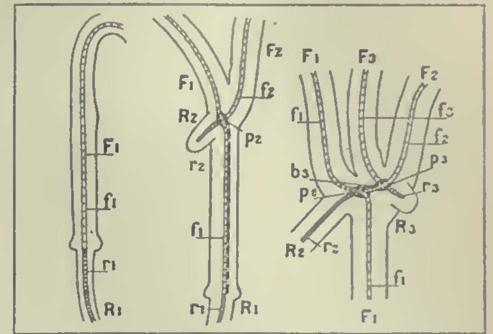


Fig. 5. — Système vasculaire des phyllorhizes, chez la monocotylédone. (*V. légendes des fig. 1 et 4.*)

tules, elle est due à un anatomiste éminent, Gustave Chauveaud, directeur de l'enseignement pratique de botanique à la Sorbonne. Son auteur vient de l'exposer dans un beau livre : *la Constitution des plantes vasculaires, révélée par leur ontogénie.*

Ses conséquences, que nous avons mises ailleurs en évidence pour la morphologie et l'anatomie des plantes supérieures, sont immenses.

D'abord, elle renverse par la base, sans qu'une discussion soit possible, toutes les anciennes théories de la stèle, du divergent, du phyllome, du péricaulome, du mériphyte, des phytons, avec lesquels on essayait d'expliquer la structure du végétal, parce qu'elle montre immédiatement qu'aucune n'a été au courant du véritable développement de la plante en partant de l'œuf et n'a suivi l'évolution de son appareil conducteur.

Ensuite, elle modifie de fond en comble les anciennes définitions classiques de la racine, de la feuille et de la tige, en nous apportant des notions toutes nouvelles sur ces organes. La racine, ce qu'on ne savait pas hier, est une fusion de rhizes de deux ou de plusieurs phyllorhizes primitives, simultanées. C'est l'organe radiculaire d'une colonie de phyllorhizes qui a acquis la précieuse faculté de s'accroître indéfiniment et de remplacer toutes les rhizes des nouvelles phyllorhizes.

La feuille n'est plus un appendice de la tige, puisqu'elle peut appartenir par la caule à une rhize, avant qu'il y ait formation de la tige. Elle est la partie terminale de la phylle, dont la caule est libre ou soudée avec d'autres caules.

La tige perd son autonomie. Elle n'est pas un organe indépendant à croissance terminale, absolument

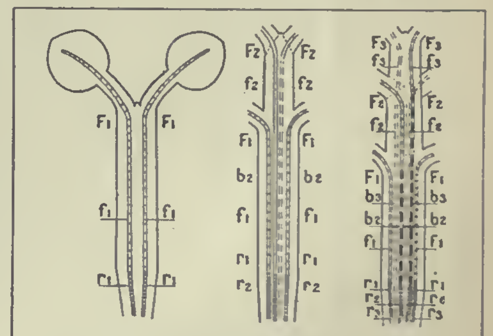


Fig. 6. — Système vasculaire, chez la dicotylédone. (*V. légendes des fig. 1 et 4.*)

nécessaire à la formation des feuilles et des racines, puisqu'il peut exister des plantes ayant des rhizes, des racines, des feuilles sans tige. La tige n'est que l'ensemble des caules fusionnées de toutes les phyllorhizes et, pour qu'elle débute, il faut que le végétal possède au moins deux phyllorhizes. D'après ces faits, la constitution du corps des plantes vasculaires les plus extraordinaires comme celle des plantes sans tige, des plantes sans feuilles, des plantes sans racines, des plantes à grandes feuilles et à petites feuilles, dont l'explication, hypothétique, d'ailleurs, a donné tant de peine aux anciens morphologistes, devient d'une merveilleuse clarté.

Leurs particularités dépendent du mode de développement, de régression ou d'avortement des diverses

parties des phyllorhizes qui entrent dans leur formation.

D'autre part, les conséquences biologiques qui résultent de la découverte de l'évolution de l'appareil conducteur de la phyllorhize sont encore plus inattendues.

G. Chauveaud a trouvé ce fait étonnant : c'est que l'appareil conducteur des premières phyllorhizes reproduit pendant son évolution les différents stades par lesquels sont passés les appareils conducteurs des phyllorhizes des plantes ancestrales.

Si l'on compare ces deux coupes, l'une dans une tige de sphenophyllée qui a quelques millions de

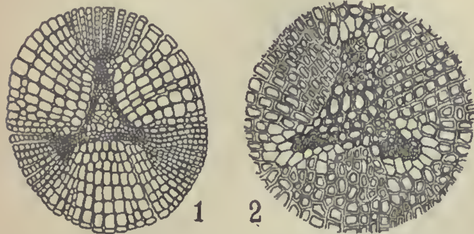


Fig. 7. — I. Coupe d'une tige fossile du carbonifère. (Elle montre que les trois stades de l'évolution du système vasculaire de ses phyllorhizes [bois alterne, bois intermédiaire, bois centripète] ont été conservés. Le bois centripète alterne forme au centre un triangle.) — II. Coupe d'une tige actuelle très jeune. (Elle montre que, vers sa base, l'évolution vasculaire a reproduit exactement les trois stades de l'évolution vasculaire de la plante fossile. Le bois centripète alterne de ses phyllorhizes a aussi formé un triangle.)

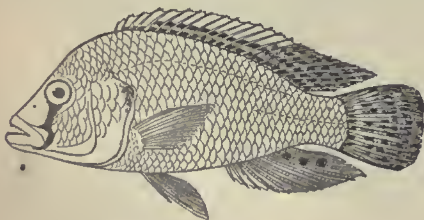
siècles d'existence et dont l'espèce est éteinte, l'autre dans une tige actuelle, très jeune, d'un cryptomeria, on sera surpris de voir avec quelle exactitude l'ontogénie vasculaire des phyllorhizes de la plante récente a reproduit les stades de l'évolution vasculaire des phyllorhizes de la plante ancienne (*fig. 7*). Nous avons là un moyen précieux non seulement pour suivre dans le présent le développement des formes végétales les plus complexes, mais encore pour deviner dans le passé quel a été leur mystérieux enchaînement.

Ces quelques faits suffisent à montrer l'importance grandissante de cette magnifique découverte. C'est une véritable révolution qu'elle va opérer dans l'étude de la morphologie et de l'anatomie végétales. Aussi on comprend maintenant pourquoi elle soulève une si vive opposition de la part des anciens botanistes, déconcertés par tant de phénomènes nouveaux. — Paul BECQUEREL.

Poissons des eaux-douces de l'Afrique française du Nord (LES), par Jacques Pellegrin, assistant d'erpétologie au Muséum national d'histoire naturelle.

Le volume de J. Pellegrin fait partie d'une série de travaux entrepris dans le but de faire connaître les ressources ichtyologiques des colonies françaises ; il fait suite à un travail analogue intitulé : *les Poissons du bassin du Tchad*, publié en 1914. Les nombreuses découvertes accomplies par les explorateurs, au cours des dernières années, ont provoqué en Afrique la création d'un certain nombre de sous-régions ichtyologiques. Ces divisions sont successivement étudiées par l'auteur, et il en résulte que c'est sous l'équateur, dans le Congo et les grands lacs profonds (Victoria, Tanganyika, Nyassa) que la vie aquatique est en plus grande activité ; la faune est encore riche dans les grands cours d'eau (Sénégal, Niger, Chari, Nil) ; elle s'affaiblit dans le bassin du Zambèze, pour se raréfier de plus en plus dans l'Afrique australe et à Madagascar et devenir presque nulle dans les déserts du Sahara et du Kalahari.

Au point de vue biologique, certains poissons de l'Afrique du Nord sont fort intéressants ; des espèces se sont adaptées parfois à la vie dans des eaux minérales et même thermales. Lacépède avait déjà cité un cas analogue dans son *Histoire naturelle des poissons*. Parlant de l'*astatotilapia Desfontainesi*, il écrivait : « Le citoyen Desfontaines a vu ce poisson dans les eaux chaudes des deux fontaines de la ville de Gafsa, au royaume de Tunis. Ces eaux firent monter le thermomètre de Réaumur à plus de 30° dans le mois de janvier, saison où, dans cette partie de l'Afrique, la température de l'atmosphère varie pendant le jour de 10 à 15°. Ces eaux chaudes sont fumantes, mais elles n'ont pas paru minérales au citoyen Desfontaines. »



Astatotilapia Desfontainesi.

Le commandant Cauvet a signalé des cyprinodons qui supportent des températures de plus de 40° dans les eaux sortant du Hammam Salabine de Biskra, lesquelles sont très chargées de chlorure de sodium et de sulfates et carbonates alcalins ; on a observé chez ces poissons de nombreux cas tératologiques. Au Maroc, dans les eaux sulfureuses chaudes de la gorge de Moulay Yakoub, dont la température est de 35 à 40°, Ch. Alluaud a recueilli une série de petits barbeaux que l'auteur rapporte au *barbus Callensis*.

Dans les gouffres et dans les eaux artésiennes, on trouve des poissons appartenant généralement à la famille des cichlidés. Les sondages de puits artésiens, notamment dans la région de l'oued Rhir, donnent lieu parfois à l'apparition de poissons des genres *tilapia* et *hemichromis*, de cyprinodons, de crabes d'eau douce, etc. L'apparition de ces animaux est due à la force des appels d'eau qui se produisent quand le forage arrive à la nappe artésienne ; c'est alors que les poissons vivant dans les gouffres sont violemment entraînés ; ce fait révèle, à n'en pas douter, une communication très nette entre les gouffres et la nappe aquifère de l'oued Rhir ; dans cette région, en effet, il existe de véritables cours d'eau souterrains.

En outre, ce qui est fort intéressant, c'est l'existence au Sahara, en dehors des oasis, des gouffres, des puits artésiens et des chotts, d'une faune aquatique principalement localisée dans les massifs montagneux et représentant les derniers vestiges d'une faune autrefois abondante et maintenant réfugiée dans d'infimes points d'eau. Ces faits ont été rapportés par Duveyrier, Erwin de Bary, Foureau, Lamy, capitaine Nieger, capitaine Cortier, lors de leur passage dans le Tassili des Azdjers, grand massif

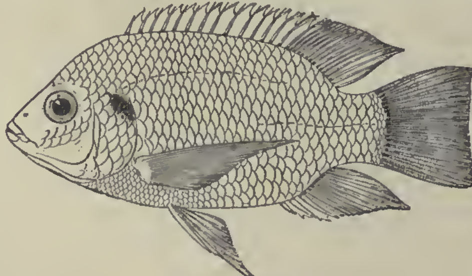


Barbus deserti.

gréseux, recoupé de gorges. La présence du crocodile du Nil (*crocodilus Niloticus*) y a été reconnue en quelques points d'eau de l'oued Harer. Il est intéressant de constater ici la présence de ce crocodilien disparu de l'Egypte, maintenant réfugié dans le haut Nil et persistant en petit nombre dans ces régions mortes.

Une pauvre petite mare longue de 25 mètres et large de 10 mètres, la mare d'Ifédil, située au fond d'une gorge du Tassili, est remplie de poissons ; on y a recueilli deux espèces de barbeaux, dont une espèce nouvelle, le barbeau du désert (*barbus deserti*), a été étudiée et nommée par J. Pellegrin. On y a également observé un batracien (*rana Mascareniensis*).

Il existe encore des poissons dans le Touat, le Tidikelt, l'Adrar. En ce dernier lieu, Chudeau a trouvé le clarias du Sénégal (*C. Senegalensis*) et la tilapie de Galilée (*tilapia Galilæa*), plus un batra-



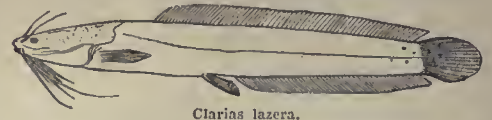
Tilapia Galilæa.

cien, le crapaud pantherin (*bufo regularis*). Des poissons signalés par Henry Hubert existent également en Mauritanie.

A l'autre extrémité du Sahara, dans le Tibesti, le Borkou, l'Ennedi, le lieutenant-colonel Tilho et le médecin major Noël ont recueilli un assez grand nombre d'espèces ; ce dernier a compté, dans la partie occidentale du Tibesti, sept mares ou points d'eau avec poissons.

De futurs explorateurs découvriront probablement d'autres lieux intéressants à cet égard. « C'est surtout, dit l'auteur, parmi les formes à résistance vitale considérable, comme les cyprinidés, les cichlidés et surtout les siluridés, qu'on a le plus de chances de faire de nouvelles trouvailles. Des poissons, par exemple, comme les *clarias*, munis d'un appareil arborescent spécial annexé aux branchies et qui leur permet de respirer l'air en nature, peuvent subsister dans des points d'eau de capacité tout à fait restreinte. »

En effet, ces poissons jouissent d'une grande force de résistance. Une espèce récemment découverte, le harmouth (*clarias lazera*) du Sénégal et de la région de Biskra, est dans ce cas ; le Dr Suard a constaté que, durant les dix mois de saison sèche, ce poisson reste enfoui dans la vase pendant le jour et qu'il en



Clarias lazera.

sort la nuit, rampant sur le sol à la recherche de grains de millet dont il se nourrit.

Les mœurs de différents poissons sahariens sont parfois fort intéressantes. C'est ainsi que, dans la région de l'oued Rhir, aux environs de Touggourt, un cichlidé, la *tilapia Zilli*, nettoie le fond marneux



Tilapia Zilli.

des eaux et y creuse un trou, dans lequel il dépose ses œufs ; le père et la mère gardent l'emplacement et le défendent énergiquement. Ces petites surfaces de pontes se multiplient plus ou moins à faible distance les unes des autres et forment de véritables colonies, qui justifient le nom local de ce poisson : *haderi*, ou habitant de ville.

On rencontre également dans le Sahara des exemples d'incubation buccale. Parmi les cichlidés du genre tilapie, J. Pellegrin a démontré que c'était la femelle qui pratiquait cette incubation ; il a pu constater que, chez *tilapia Galilæa*, les soins des parents se poursuivent après la naissance jusqu'à la résorption de la vésicule ombilicale.

Les différences sexuelles, les changements de coloration, la résistance vitale, les hybrides, les variétés, etc., sont traités dans ce livre avec d'intéressants exemples. On comprend, en effet, que les conditions d'existence des poissons dans les pauvres points d'eau sahariens doivent entraîner par ségrégation des variétés nouvelles ; c'est ainsi que l'auteur considère la *tilapia borkuana*, qu'il a spécialement décrite, comme dérivant de la tilapie de Galilée.

Dans ce volume, de nombreux détails sont fournis sur la pêche, la pisciculture, la protection des espèces utiles indigènes ou acclimatées, leur rôle dans l'alimentation, les moyens de les récolter, etc. Un chapitre est consacré à la répartition si curieuse des poissons dans l'Afrique du Nord. Dans la seconde partie, sont passées en revue les quatorze familles de poissons rencontrées jusqu'à maintenant dans cette vaste région. Près de cent figures accompagnent le texte.

Lorsqu'on sait quel spécialiste éminent est J. Pellegrin, quels intéressants travaux il a déjà accomplis, quel soin méticuleux il apporte dans ses écrits, on constate sans étonnement la parfaite construction de cet ouvrage et l'intérêt très vif qu'il présente. — Aug. ROBIN.

Politique intérieure et extérieure (*Juin*). — Comparé aux mois de mai et d'avril que la Conférence de Gênes avait remplis de son agitation énervante, le mois de juin apparaissait comme une période sinon d'apaisement solide, du moins de sommeil sans cauchemars. Si quelques coups de feu avaient fait éclater brusquement des lueurs tragiques qui ne permettaient aucune illusion sur la décevante irréalité d'un calme de surface, cependant, rien, dans les relations générales des peuples, n'avait été fait, ou dit, qui pût créer des difficultés nouvelles. Quant aux difficultés anciennes, consolidées, qui formaient le passif irréductible de l'Europe et du monde, elles ne s'étaient pas aggravées. Les gouvernements les tournaient et les retournaient dans tous les sens, sans pouvoir découvrir par quel bout on pourrait les prendre sans s'y piquer cruellement les doigts, et toutes les palabres étaient impuissantes à découvrir la formule qui apporterait une solution sans douleur. On avait le droit de dire que ceux qui, inconsciemment et involontairement, avaient préparé cette situation inextricable, avaient vraiment produit un assemblage de questions contradictoires auprès duquel le nœud gordien de la Fable n'était qu'un joujou des temps primitifs. Certes, le traité de Versailles était un bloc difficile à remuer, sur lequel il était bon de s'appuyer pour garder son équilibre ; mais c'était un bloc inerte, contre lequel tout venait se briser et d'où n'émanait aucune radio-activité, capable de guérir nos plaies et de refaire nos tissus.

Il y avait, pourtant, à noter qu'au cours du mois de juin, la controverse anglo-française, qui durait en



L'ASSOMPTION, tableau de Prud'hon. — Phot. Giraudon.



L'ENLÈVEMENT DE PSYCHÉ, tableau de Prud'hon (Louvre).



L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE, tableau de Prud'hon (Louvre).



ENTREVUE DE NAPOLÉON Ier ET DE FRANÇOIS II, après Austerlitz.
(Tableau de Prud'hon.)



LE TRIOMPHE DE VÉNUS, dessin de Prud'hon (Louvre). — Phot. Giraudon.



LA JUSTICE ET LA VENGEANCE DIVINE POURSUIVANT LE CRIME, tableau de Prud'hon (Louvre).



L'AMOUR ET L'INNOCENCE, dessin de Prud'hon. — Phot. Giraudon.



LE SOMMEIL DE PSYCHÉ, tableau de Prud'hon. (Collection Wallace, Londres.) — P..ot. Giraudon.

effet depuis l'avènement en France du ministère Poincaré, avait pris un tour moins acerbe. Le « plein accord » qui termine toujours, dans les Communiqués officiels, les rencontres ministérielles internationales, semblait avoir été réalisé dans les échanges de Notes et les entretiens de Londres, sinon totalement et sur les questions fondamentales, au moins sur certains détails de forme; et, à penser qu'il y avait quelques points, même secondaires, sur lesquels les conversations écrites ou verbales ne sentaient plus l'aigre, on avait éprouvé déjà quelque soulagement, détente peut-être passagère, heureuse tout de même, de nos durs soucis. Sur d'autres points, l'horizon restait impénétrable : le mystère de la Russie continuait à défier les plus habiles devins; le ciel allemand restait très chargé d'orage. Aucune inconnue de l'équation européenne n'avait été dégagée.

La Conférence de La Haye. — Il est plus simple, pour la clarté du récit, de grouper sous ce titre tout ce qui concerne les tractations qui ont précédé cette nouvelle réunion intereuropéenne, beaucoup moins importante que celle de Gênes au point de vue des personnalités engagées et du déploiement des forces d'intrigue, plus féconde peut-être dans ses résultats possibles, si tant est qu'il soit permis d'attendre quelque chose d'assemblées où les intérêts en présence se contredisent foncièrement. — La Conférence avait été précédée d'un échange de Notes franco-anglaises qui portaient sur des questions préalables que la France considérait comme essentielles et de la solution desquelles dépendait sa participation à cette réunion diplomatique. Il s'agissait d'abord de savoir si la Conférence de La Haye constituerait une Conférence où seraient prises des décisions engageant les gouvernements, comme il avait été fait à Gênes, à Cannes, à Spa et ailleurs, ou si les discussions aboutiraient seulement à des conclusions *ad referendum*, c'est-à-dire à des propositions que les gouvernements auraient ensuite à examiner chacun de leur côté, avec liberté entière de les approuver ou de les rejeter, sans être liés par les opinions et les votes de leurs représentants à la Conférence. La seconde de ces deux méthodes, préconisée par la France, était évidemment la plus prudente; ce n'était pas la plus rapide et, à y regarder de près, elle laissait aux principaux intéressés, en l'espèce les Russes, la perspective d'échappatoires possibles et de désaveux faciles; elle laissait, en outre, il faut bien dire cela aussi, à l'indécision qui est la caractéristique de ce temps-ci, particulièrement en ce qui nous concerne, le moyen de se déployer en dialectiques dilatoires, et rien n'était plus fâcheux. Quoi qu'il en fût, l'Angleterre ne fit pas difficulté d'accepter le point de vue français, et il ne tint qu'à nous d'élever ce faible avantage moral à la hauteur d'un succès; du moins, le gouvernement anglais faisait-il preuve, en l'occurrence, d'une condescendance à laquelle nous n'étions plus habitués. — La France avait demandé en second lieu qu'avant tout, le Mémorandum russe de Gênes fût retiré. Il y avait là une pure question de forme et de procédure. Le gouvernement anglais répondit qu'il était inutile d exiger le retrait du Mémorandum, qu'il suffisait de l' « ignorer ». — Sur la question des dettes, l'Angleterre admettait que les porteurs de fonds russes devaient être appelés à collaborer aux travaux de la Conférence de Gênes, afin d'examiner s'ils ne pourraient s'entendre directement avec le gouvernement soviétique sur un accommodement possible. Quant aux dettes de guerre, le gouvernement anglais rappelait qu'il était disposé à annuler une partie de sa créance russe, réponse qui, évidemment, liait la question à celle, beaucoup plus vaste, de toutes les dettes interalliées. Enfin, sur la question de la restitution des propriétés et biens



Le roi Alexandre de Yougoslavie et la princesse Marie de Roumanie, dont le mariage a été célébré à Belgrade le 8 juin 1922. — Phot. Rol.

privés confisqués par les soviets, l'Angleterre persistait à l'envisager sous une forme moins rigide que la France, et elle admettait le droit à l'expropriation, avec indemnité. — En somme, les deux gouvernements n'étaient pas séparés par des différences de vues essentielles et se retrouvaient d'accord sur bien des points. L'échange de Notes avait préparé une entente. Il fut décidé que la France irait à La Haye.

Il parut, de plus, que le voyage que Poincaré, accompagné de Mme Poincaré, fit en Angleterre au milieu du mois de juin eut pour résultat d'aplanir définitivement le terrain. Le déplacement du président du conseil, rempli par des manifestations franco-anglaises fort amicales et par des discours lénitifs, produisit une détente dans la presse et dans l'opinion.

Les experts s'étaient réunis à La Haye le 3 juin, sous la présidence du ministre des affaires étrangères de Hollande, Van Karnebeck. La France était représentée essentiellement par son ministre à La Haye, Charles Benoist, et par ses experts, Alphand, de Chevilly, Chasles. Avant l'arrivée des experts russes, il fut décidé qu'on créerait trois sous-commissions des crédits, des propriétés et des dettes. Les experts russes arrivés, la Conférence s'ouvrit, et il fut certain, dès l'abord, qu'elle opérerait dans un autre esprit que celui de Gênes. Outre que le gouvernement hollandais prit des mesures pour que cette réunion n'eût pas le caractère si choquant de foire internationale qui avait été si marqué à Gènes et que les séances pussent se dérouler dans le calme de discussions sérieuses, l'ensemble des experts se montra très décidé à ne pas se laisser manœuvrer par les Russes. Les tentatives de Litvinof, chef de la mission russe, pour diviser l'assemblée et mettre la France en cause à propos du Mémorandum de Gênes, furent déjouées, et l'expert soviétique dut se rendre compte qu'on entendait ne causer avec lui que sur des faits concrets. — La thèse de Litvinof était la même à La Haye que celle de Tchitcherine à Gênes : avant tout, prétendait-il, la Russie devait savoir quelles étaient les intentions des puissances occidentales au sujet des crédits qui pourraient être accordés aux soviets; le gouvernement russe ne pouvait rien faire sans ces crédits : il lui était donc impossible de dire quel était son plan de reconstruction de la Russie avant de savoir de quel capital il disposerait pour l'exécuter. Il fut rétorqué à Litvinof que, de leur côté, les puissances ne pouraient prendre une décision au sujet de l'importance des crédits qu'elles accorderaient, le cas échéant, que lorsqu'elles auraient en main les documents permettant de juger de l'exigence ou de l'utilité des différentes parties du plan russe. Litvinof comprit qu'il n'y avait pas à épiloguer et, le 30 juin, il produisit un plan de reconstruction qui portait sur les points suivants : *Transports :* chemins de fer; voies fluviales, routes, postes, transports automobiles, 1.050 millions; *Agriculture :* irrigations, graines et fermes modèles, machines agricoles, engrais et insecticides, chasse et pisciculture, tracteurs, élévateurs et frigorifiques, 924 millions; *Industrie :* industries textiles, métallurgie, fonderies, entreprises pétrolifères, mines et charbons, sucre, alimentation, cuirs, bois de construction, électricité, produits chimiques, industries diverses, 750 millions; *Commerce et banques :* reconstruction du commerce international, crédits de banque, 500 millions. Le total de la demande russe montait donc à 2.224 millions. Il y avait lieu de remarquer — et Litvinof n'avait pas manqué d'en faire l'observation — que cette somme considérable était destinée à payer des commandes à placer à l'étranger, qu'en dehors des travaux à entreprendre par le gouvernement, il restait une place importante pour l'initiative privée. Le délégué russe avait, enfin, appelé l'attention de la Conférence sur la nécessité d'entamer à la fois toutes les parties du programme sommairement indiqué ci-dessus, l'exécution d'une partie isolée de ce programme étant incapable de conduire au résultat cherché, qui était la reconstruction de la Russie. — On pouvait dire, en présence du programme communiqué par Litvinof, que, pour la première fois, on avait sous les yeux une demande concrète et que, pour la première fois aussi, le gouvernement soviétique obtempérait à une demande des puissances de façon à ren-



Vue du champ de course d'Auteuil (Paris), le 18 juin 1922, jour où a été couru le grand prix du steeple-chase. — Phot. Manuel.

dre possible une réalisation. C'était un succès moral et un commencement de preuve de la détresse russe. La Conférence verrait ultérieurement à vérifier les chiffres. L'aveu était acquis. — On pouvait supposer que les travaux de la Conférence seraient longs.

Russie. — La question qui se posait naturellement, et une fois de plus, à l'esprit était celle de savoir quelles garanties on pouvait espérer du gouvernement soviétique. Et d'abord, où en était ce gouvernement ? On avait, avec détails à l'appui, annoncé que Lenine était gravement malade, qu'il ne pourrait plus jamais diriger les affaires russes ; mais personne n'était en mesure d'affirmer la véracité de ces informations, ni de dire, en présence de démentis partiels, si le gouvernement de la Russie était encore, ou n'était plus, entre les mains de Lenine, et, au cas où la maladie eût été en effet d'une extrême gravité, par qui ou quoi le chef de la révolution avait été remplacé. Ce seul fait prouvait péremptoirement l'inexactitude de nos informations sur la Russie. Nous continuions, en juin, au moment où l'Europe entreprenait ou désirait sérieusement entreprendre la reconstruction de la Russie, à être à peu près aussi renseignés sur la Russie qu'Hérodote l'était sur les Scythes, et nous ne sommes pas bien sûrs que les récits du vieux conteur grec ne fussent pas moins farcis de fables que ceux que la presse quotidienne déversait sur le monde à propos de l'Empire soviétique. Il était avéré que, jusqu'alors, aucun voyageur n'avait pu recueillir d'autres renseignements que ceux que les autorités russes avaient bien voulu lui donner, ni voir que ce que l'on souhaitait qu'il vît. Lorsque les défenseurs des socialistes traduits en jugement par les soviets, Vandervelde, Rosenfeld et Liebknecht, avaient été admis à Moscou, non seulement ils n'avaient rien pu voir, mais ils avaient été gardés à vue, et la seule impression qu'ils avaient pu emporter avait été celle d'une abominable tyrannie. On avait annoncé que, si Lenine quittait le pouvoir, l'autorité passerait à de plus extrémistes que lui et que sa disparition marquerait une recrudescence de la Terreur. La chose était possible, mais personne n'en savait rien. Un fait significatif était pourtant à noter : les soviets avaient refusé de ratifier l'accord italo-russe signé à Gênes par Tchitcherine, par le motif que cet acte diplomatique accordait trop à l'Italie, sans réciprocité pour la Russie. Que ce refus fût définitif, on pouvait en douter; qu'il se fût produit, prouvait au moins que le gouvernement des soviets entendait ne rien céder.

D'autre part, il était utile de noter, en faisant toutes réserves sur la réalité de son existence et, encore plus, de son exécution, un projet de loi qui aurait été mis sur pied par le communiste Obolensky, sur la propriété paysanne. La base de ce système serait la suppression de l'obligation de la communauté du « mir » ou commune russe, le droit, pour le paysan, d'être propriétaire de sa terre au sens large du mot et avec tous les droits qu'il comporte. Si ce projet, dont on ignorait les détails, existait réellement, il prouvait une modification profonde des principes communistes; il donnait à la Russie pour l'avenir la base puissante de la propriété rurale, et il constituait par suite une garantie de premier ordre pour la solvabilité de cet immense pays, remis en toute propriété aux paysans qui n'attendaient que ce geste ; il était assuré que son sol produirait tout ce dont il est capable ; le gage devenait incomparable. Mais, en même temps qu'il évoluait vers les formes immuables de la propriété, le gouvernement des soviets, s'il avait effectivement décidé cette modification capitale de ses principes, s'assurait l'adhésion irrévocable de la masse paysanne et se consolidait définitivement. Nous avons déjà plusieurs fois écrit que la masse paysanne russe n'était nullement hostile au régime soviétique, qui avait partagé les terres. Si ce partage devenait définitif et intangible, la sympathie du peuple russe ne pouvait plus être entamée et, pour tout ce qui ne regardait pas la terre, le gouvernement des soviets avait les mains libres. Il n'est pas besoin d'insister pour faire saisir l'importance de la question. Il faut, d'ailleurs, ajouter que, la propriété rurale une fois constituée, la stabilité du système soviétique étant assurée; il est vraisemblable que peu à peu le retour à des principes moins affirmés ou plus mollement appliqués ne pourrait tarder, en matière de toute propriété quelconque. Restait à savoir si nous étions en présence d'une information précise ou d'une de ces mille et une fausses nouvelles que la propagande soviétique sème avec une rare habileté par le monde. — Quant aux finances russes, il était vraiment inutile de chercher à déterminer avec exactitude ce que pouvaient représenter en roubles d'avant guerre les trillions de roubles-papier que les presses du gouvernement s'exténuaient à produire. Il était certain que la Russie était à bout de souffle. Si une minorité s'y soutenait par la force au-dessus d'une masse inerte, c'était en captant à son profit toutes les ressources de la nation. Cette situation ne pouvait durer. — Restait la question militaire. Nous avons déjà dit ce qu'il fallait penser de l'armée russe. Divers bruits de réduction des effectifs, l'offre aux puissances limitrophes de la Russie d'un désarmement commun étaient compensés, à la vérité, par des proclamations retentissantes et des menaces largement exportées. Mais on avait la permission de penser qu'au fond, la Russie sentait fort bien l'impossibilité de continuer un système destiné à se détruire lui-même. On pouvait donc, en se montrant très prudent et très réservé et en rapprochant des faits isolés, arriver à cette conclusion que l'hypothèse d'un accord économique avec la Russie n'était pas contradictoire avec la situation présente des soviets et, par suite, ne devait pas être absolument écartée. La Conférence de La Haye n'avait d'autre but que d'examiner s'il était possible de donner corps à cette conclusion provisoire.



S. M. Khaï Dinh, empereur d'Annam, arrive à Paris (24 juin 1922). A sa gauche, Sarraut, ministre des colonies. — Phot. Manuel.

Allemagne. — On sait que la Commission des réparations s'était mise d'accord avec le gouvernement du Reich sur un certain nombre de conditions financières, moyennant lesquelles on confirmerait à l'Allemagne le moratorium qui lui avait été provisoirement accordé à Cannes pour 1922. A la suite de cet accord, le Comité des garanties avait examiné avec le ministère allemand à Berlin comment serait appliquée la convention et assuré le contrôle qu'elle prévoyait. Il s'agissait, pour le Reich, de créer de nouveaux impôts et, notamment, de fixer la modalité de l'emprunt forcé. La grande industrie eût voulu que tout caractère d'impôt fût retiré à cet emprunt et qu'à cet effet il portât intérêt dès la souscription. Le projet du gouvernement prévoyait, au contraire, que l'emprunt serait d'abord une imposition se présentant sous la forme d'une privation d'intérêts pendant plusieurs années et, ultérieurement, d'un intérêt réduit. D'autres impôts, comme l'impôt sur le blé, avaient donné lieu à de très vives controverses. De même la ratification des accords de Wiesbaden. Mais, malgré tous les dires des journaux, malgré l'annonce de scissions imminentes dans la majorité ministérielle, malgré des manifestations notoirement monarchistes, aucune crise ministérielle ne s'était ouverte et ne paraissait devoir s'ouvrir en Allemagne. — La situation économique du Reich restait aussi bizarre que nous l'avons souvent montrée. Le mark continuait à baisser. Il en résultait, à l'intérieur, une hausse des denrées et objets nécessaires à la vie; par suite, des difficultés sérieuses d'existence pour le peuple et une souffrance réelle. En revanche, l'industrie prospérait. Elle déversait ses produits à l'étranger à des prix ruineux pour les industries de chaque pays, et les payements permettaient aux industriels d'accumuler les devises étrangères et de s'enrichir aux dépens du peuple allemand et du monde entier. On pouvait donc dire, sans se tromper, que l'Allemagne se relevait. Mais ce relèvement ne profitait pas aux réparations. Il ne faisait que donner de la force au parti industriel hostile au traité de Versailles et très décidé à éluder le payement de la dette allemande.

Par ailleurs, les partis monarchistes s'agitaient et fortifiaient leurs organisations. On mobilisait le vieil Hindenburg. Les fêtes de régiments étaient l'occasion de manifestations bruyantes contre le régime républicain et en faveur de la monarchie, contre l'idée d'une Allemagne vaincue et responsable, pour l'idée de la revanche nécessaire et prochaine. En Bavière, notamment, la propagande pour le rétablissement des Wittelsbach se pratiquait ouvertement. Le gouvernement, qui n'était pas complice, laissait faire, soit qu'il se sentît impuissant à endiguer le courant, soit qu'il crût plus politique de le laisser couler. C'était une politique périlleuse. — L'évacuation de la Haute-Silésie par les troupes alliées commençait à la fin de juin, et la remise des territoires plébiscitaires tant à la Pologne qu'à l'Allemagne, en rendant palpable la perte ressentie par le Reich et en faisant cesser la surveillance énergique des Alliés, n'était pas sans exciter encore les passions nationalistes.

Un fait brutal révèle la gravité de la situation. Le 24 juin, le ministre des affaires étrangères, Rathenau, fut tué à coups de revolver par trois étudiants, qui l'attendaient dans une automobile, près de son domicile privé. Recherchés aussitôt, ils furent arrêtés quelques jours après leur crime. Mais l'étendue des progrès réalisés par la propagande réactionnaire éclata dès lors à tous les yeux. La République fut déclarée en danger ; on interdit les fêtes de régiments ; on s'en prit aux chefs du parti monarchiste ; on créa un tribunal d'exception, nommé par le président Ebert. Le mal était profond. Pourrait-on l'enrayer ? En perdant Rathenau, le Reich perdait certainement une des plus puissantes intelligences allemandes de ce temps-ci. Rathenau, dont le rôle avait déjà, avant la guerre, été si décisif pour le développement de l'industrie allemande, avait compris que l'intérêt prochain de l'Allemagne était de se débarrasser au meilleur compte possible des réparations. Il avait préparé et négocié les accords de Wiesbaden. En agissant ainsi, il préparait avant tout la libération de l'Allemagne, la reprise de sa liberté, sa revanche lointaine, mais certaine, sur le terrain économique. Le fanatisme surexcité dans trois cervelles surchauffées supprimait peut-être l'homme qui, dans l'avenir, aurait été le plus capable de refaire l'Allemagne. En ce qui nous concerne — et toutes réserves faites sur ce qui se serait passé plus tard — nous avions trouvé en Rathenau un esprit avisé et fertile en solutions, qui aurait pu aider à résoudre le problème des réparations. Cette brutale disparition sembla rendre vigueur au ministère Wirth. Il était désirable qu'il comprît la gravité de la situation et qu'il y fît face. Les partis révolutionnaires, tout en soutenant la République, entretenaient dans le pays une agitation qui eût exigé de la part du gouvernement beaucoup de fermeté et d'énergie. Entre les monarchistes et les communistes, le chancelier saurait-il et pourrait-il éviter les catastrophes ? Nous-mêmes devions envisager avec sérieux de tels événements. Nous n'avons aucun intérêt à voir affaiblir le sentiment républicain et la forme républicaine en Allemagne, et il est bon de réfléchir aux complications sans nombre qu'une restauration ou même une tentative sérieuse de restauration des Hohenzollern en Allemagne entraînerait pour l'Europe en général et pour la France en particulier. L'assassinat de Rathenau, après celui d'Erzberger, montrait assez à quelle température était montée l'opinion allemande en certains milieux. Mais nous n'en avions pas davantage à voir l'Allemagne retom-

ber dans l'anarchie et aller aux extrêmes. Il fallait, sans rien pousser au noir, tenir compte de l'état de mécontentement général qu'entretenait le coût de la vie, pourtant moindre que chez nous. Beaucoup de révolutions n'ont pas eu d'autre prétexte. Jamais autant, peut-être, la nécessité d'une politique très ferme, mais sans intransigeance, à l'égard de l'Allemagne, ne s'était imposée à nous.

Question d'Orient. — Si la France et l'Angleterre s'étaient mises à peu près d'accord sur le programme de La Haye, la conformité de leurs vues ne s'était pas établie sur la question du Proche-Orient. Les conditions de l'Accord de Paris au sujet du désarmement réciproque des Turcs et des Grecs n'avaient pas été observées, les hostilités avaient continué, et les Grecs, en faisant sans raison bombarder par leur flotte le port de Samsoun, avaient réalisé une provocation sans raison, comme sans gloire. Il semblait avéré que les souffrances endurées par les populations d'Asie Mineure, et sur lesquelles une enquête avait été proposée par l'Angleterre, devaient être attribuées aux Grecs, aussi bien qu'aux Kémalistes. Il y avait là une source permanente de conflits. L'attitude de l'Italie n'était pas nette. On était mal renseigné même sur la situation de la Syrie, que nous occupions sans pouvoir dire que nous y faisions régner la paix. En Palestine, il n'était nullement certain que la création d'une communauté juive sous la protection de l'Angleterre, représentée par des gouverneurs israélites, fît le bonheur des populations indigènes, musulmanes ou chrétiennes. En Thrace, la question de l'accès de la Bulgarie à la mer et celle de la frontière hellénique pouvaient à tout moment susciter des conflits armés. Pour la défense d'ambitions grecques insoutenables, sous l'influence de la volonté britannique, qui voyait dans la Grèce une gardienne des Détroits et des routes de l'Egypte et de l'Inde, l'Europe entretenait en Orient un foyer d'incendie qui, jamais éteint, pouvait tout d'un coup l'obliger à des mesures de sauvetage qu'elle n'était pas en état d'assurer.

Dettes interalliées. — Tout le monde, d'ailleurs, continuait à comprendre parfaitement que, tout compte fait, la plus grave question présente, celle qui pèse sur l'Europe et l'écrase — et s'oppose à la solution rapide des questions les plus graves — était celle des dettes interalliées. On se souvient que le Comité international des banquiers s'était réuni à Paris, en mai, pour examiner la possibilité d'un emprunt international, qui serait consenti à l'Allemagne. Ce Comité, après d'assez longues délibérations, s'était ajourné et avait subordonné son concours à la double condition que les finances allemandes seraient restaurées et que l'on ferait disparaître « l'incertitude présente en ce qui concerne l'obligation des réparations ». Le représentant de la France avait refusé de signer cette conclusion ambiguë, et il avait bien fait. Mais quel sens précis fallait-il donner à la réponse des banquiers ? La question des réparations est intimement liée à celle des dettes interalliées. Admettons que l'Allemagne soit incapable de payer ce que le traité de Versailles lui a imposé. Comment serions-nous capables de remettre en état nos régions dévastées et de payer, en outre, à l'Angleterre et aux Etats-Unis les dettes que nous avons contractées vis-à-vis d'eux ? Au contraire, supposons qu'un arrangement intervienne pour la remise ou la modération des dettes interalliées, nous nous trouvons délivrés d'une charge énorme, et la question des réparations, comme celle du rétablissement des finances allemandes, peut être tout autrement envisagée. L'absurdité de la situation présente saute aux yeux. Deux faits l'ont marquée en juin. L'Angleterre, dans sa réponse au mémorandum Poincaré, a rappelé qu'elle était disposée à remettre à la Russie une partie de sa dette de guerre. Presque au même moment, le gouvernement anglais déclarait à son Parlement qu'il avait l'intention de réclamer à la France les intérêts de sa dette de guerre, qui monte en capital à 580 millions de livres sterling. Sans doute, l'Angleterre ne peut exiger en octobre que les intérêts courants. Mais pourquoi cette différence de traitement, entre la Russie ennemie et la France alliée ? Serait-ce, comme on l'a dit, que Lloyd George aurait voulu donner aux Etats-Unis qui, eux aussi, ont manifesté l'intention de ne point faire de sacrifice sur leur créance anglaise, ni sur leur créance française, un avertissement tendant à leur faire comprendre que la France serait la victime de leur intransigeance ? Ne vaudrait-il pas mieux que les gouvernements eussent le courage d'aborder, une bonne fois et courageusement, le problème des dettes interalliées de guerre ? Si cette question était vidée, chacun sachant et ce qu'il doit et ce qu'on ne lui réclamera pas, d'une part l'emprunt international destiné à permettre à l'Allemagne de relever ses finances et de réparer nos pays dévastés deviendrait très aisé à réaliser en présence de gages précis ; d'autre part, chaque puissance intéressée pourrait examiner avec une entière liberté d'esprit la question des crédits russes, et on aurait ainsi en main un moyen d'action irrésistible sur les soviets. La reconstruction de la Russie est indispensable à la vie régulière de l'Europe. On ne reconstruira pas sans argent. Si l'on ramène tout ce raisonnement à son principe, on s'aperçoit que ce sont les Etats-Unis qui ont dans leurs mains le sort de l'Europe, puisque, dans la question des dettes, c'est à eux de commencer la conversation. Puissent-ils le comprendre !


S. M. Khaï Dinh, empereur d'Annam, à l'Arc de triomphe, où il dépose une palme sur la tombe du Soldat inconnu (24 juin 1922). — Phot. Manuel.

Angleterre. — La situation intérieure du Royaume-Uni ne s'était pas modifiée, bien que l'autorité de Lloyd George n'y fût plus aussi attaquée qu'elle l'avait été précédemment. Non pas que l'opposition eût désarmé. Mais la Constitution anglaise, on le sait, ne permet pas les mouvements brusques que le tempérament anglais, sur lequel la Constitution s'est modelée à travers les siècles, ne recherche pas. Toutefois, le gouvernement de Lloyd George se trouvait en présence de très grosses difficultés irlandaises. Sans doute, les élections au Parlement de l'Etat libre d'Irlande avaient donné une majorité en faveur du traité signé à Londres entre le gouvernement anglais et les représentants de l'Etat libre. La Constitution que l'on présentait à l'acceptation de l'Etat libre réservait à la couronne les droits de souveraineté et à l'Irlande les droits d'un Etat membre de la communauté britannique, tels qu'ils sont assurés au Canada. Mais il y avait loin de cette Constitution à la République libre rêvée par de Valera. Le sentiment républicain et l'exagération nationaliste, joints au fanatisme religieux, avaient, dans l'Etat libre, amené une partie de l'opinion publique à un état de tension qui se traduisait par des révoltes et des atrocités. Le fanatisme protestant de l'Ulster ne le cédait pas en violence à celui des catholiques du Sud. Le gouvernement anglais en était venu à songer à une nouvelle conquête de l'Irlande. De fait, dans l'Etat libre, les bandes insurgées contre le gouvernement de Collins tenaient le pays; elles avaient occupé le Palais de Justice de Dublin, et il fallait un siège en règle pour les réduire. Il était avéré qu'on ne résoudrait pas cette situation sans des mesures énergiques qu'il eût, sans doute, été préférable de prendre plus tôt et qui pouvaient être sanglantes. Il y avait là, pour Lloyd George et pour tous les Anglais, un grave sujet de souci. Nous devions souhaiter de voir nos voisins s'en libérer. Mais comment ? L'assassinat du maréchal Wilson indiquait assez que la raison et le calme n'étaient plus les maîtres des esprits. On devait craindre de cruels excès.

France. — La France, comme toujours, avait donné l'exemple du calme. Son Parlement avait continué à discuter une nouvelle loi militaire et, en fin de compte, avait voté le service de dix-huit mois, auquel la situation de l'Europe ne permet pas encore de substituer le service de douze mois. Elle avait reçu son protégé l'empereur d'Annam, Khaï Dinh. Elle avait appris, sans se troubler, la maladie inopinée du bey de Tunis. Elle avait enfin résolu les difficultés commerciales avec l'Espagne. Le gouvernement, ému, peut-être plus que de raison, des professions de foi communistes de certains fonctionnaires, candidats aux élections cantonales, s'était tout à coup souvenu que, depuis une quinzaine d'années, dormait dans les cartons verts un projet du statut des fonctionnaires, et il avait annoncé son intention d'en aggraver les dispositions. Diverses interpellations n'avaient aucunement ébranlé le ministère Poincaré ; le bruit des discussions sur une nouvelle réforme de l'enseignement secondaire, imaginée, après tant d'autres semblables, par le ministre de l'instruction publique Léon Bérard, n'avait pas toujours dépassé les premiers bancs de la Chambre. Mais, malgré son calme réel, la France gardait l'anxiété de sa situation financière, de la question pendante des réparations. Elle souffrait de ne voir se dessiner d'autre solution que celle d'économies qui ne seront pas toujours celles qu'il faudrait faire et d'impôts supplémentaires qui ne seront pas toujours supportables. Elle s'irritait de voir la pitié du monde uniquement attachée au relèvement de l'Allemagne et de la Russie, sans égard pour les embarras douloureux de notre propre situation. Elle attendait une décision qu'on ne sentait pas venir. — Jules Gerbault.

Pologne. Accord franco-polonais de Paris du 19 février 1921. — Pendant le court séjour que fit en France, au mois de février 1921, le maréchal Pilsudski, des négociations furent engagées entre le chef de l'Etat polonais et notre président du conseil, Briand, qui, à la date du 19 février, signa un accord politique avec le prince Sapieha, ministre des affaires étrangères de Pologne.

A l'occasion du voyage du maréchal, les deux gouvernements avaient publié, le 6 février, à Paris, une déclaration datée de la veille et ainsi conçue :

Les deux gouvernements de France et de Pologne, également soucieux de sauvegarder leur sécurité et la paix de l'Europe, ont reconnu, une fois de plus, la communauté des intérêts qui unit les deux pays amis.

Ils ont été d'accord pour confirmer leur volonté de coordonner leurs efforts et, dans ce but, de maintenir étroitement leur contact pour la défense de ces intérêts supérieurs.

L'accord du 19 février n'était que le développement de la déclaration du 5, dont les termes étaient presque textuellement reproduits dans un préambule : les deux gouvernements affirmaient leur résolution de sauvegarder, par le maintien des traités conclus depuis l'armistice et de ceux que les Alliés reconnaîtraient ultérieurement, l'état de paix en Europe, leur indépendance territoriale, leurs mutuels intérêts politiques et économiques. Ils se concerteraient sur toutes les questions de politique intérieure intéressant les deux Etats et relatives au règlement des relations internationales « dans l'esprit des traités conformément au pacte de la Société des nations »; en cas d'agression, ils s'entendraient pour s'assister réciproquement dans les limites fixées par le préambule de l'Accord. Ils se consulteraient avant de conclure de nouveaux accords intéressant leur politique en Europe centrale et orientale.

D'autre part, ils associeraient leurs efforts pour exercer une action solidaire en vue du relèvement économique, « condition primordiale du rétablissement de l'ordre international et de la paix ». Une convention commerciale et des accords spéciaux aideraient au développement des relations économiques de la France et de la Pologne.

Ainsi, l'Accord du 19 février était à la fois militaire



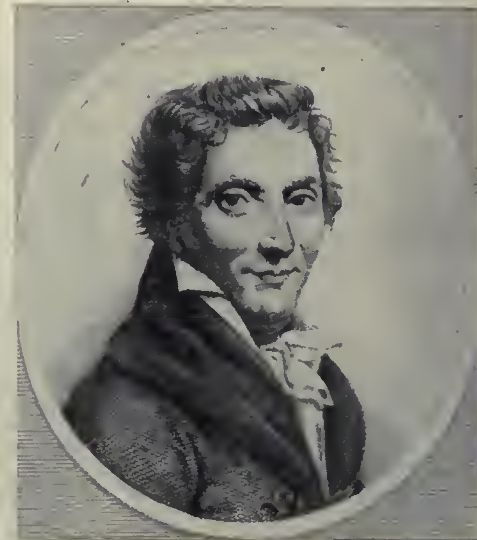
La tribune du président de la République à Longchamp (Paris) le 25 juin 1922, jour où a été couru le Grand Prix de Paris. S. M. Khaï Dinh, empereur d'Annam, et son fils, le prince héritier Vinh Thuy, accompagnaient le président et Mme Millerand. — Phot. Manuel.

et économique. Nous nous obligions à assister la Pologne, si elle était attaquée par l'Ouest ou l'Est, et des accords d'ordre industriel et commercial étaient, pour nous, la contre-partie de l'alliance; mais nous n'aurions pas à envoyer de troupes : nous lui porterions secours sous la forme de missions et de matériel.

L'Accord fut communiqué aux gouvernements britannique, italien, belge, japonais et américain. Il ne pouvait porter ombrage qu'aux ennemis de la paix, car il ne menaçait personne. Il avait pour nous une grande valeur : par sa position stratégique au regard de l'Allemagne et par l'importance de sa population, la Pologne, qui tire de sa participation à la Petite-Entente un supplément de force, est un facteur considérable de la politique générale, et son indépendance forme un des éléments de notre propre sécurité.

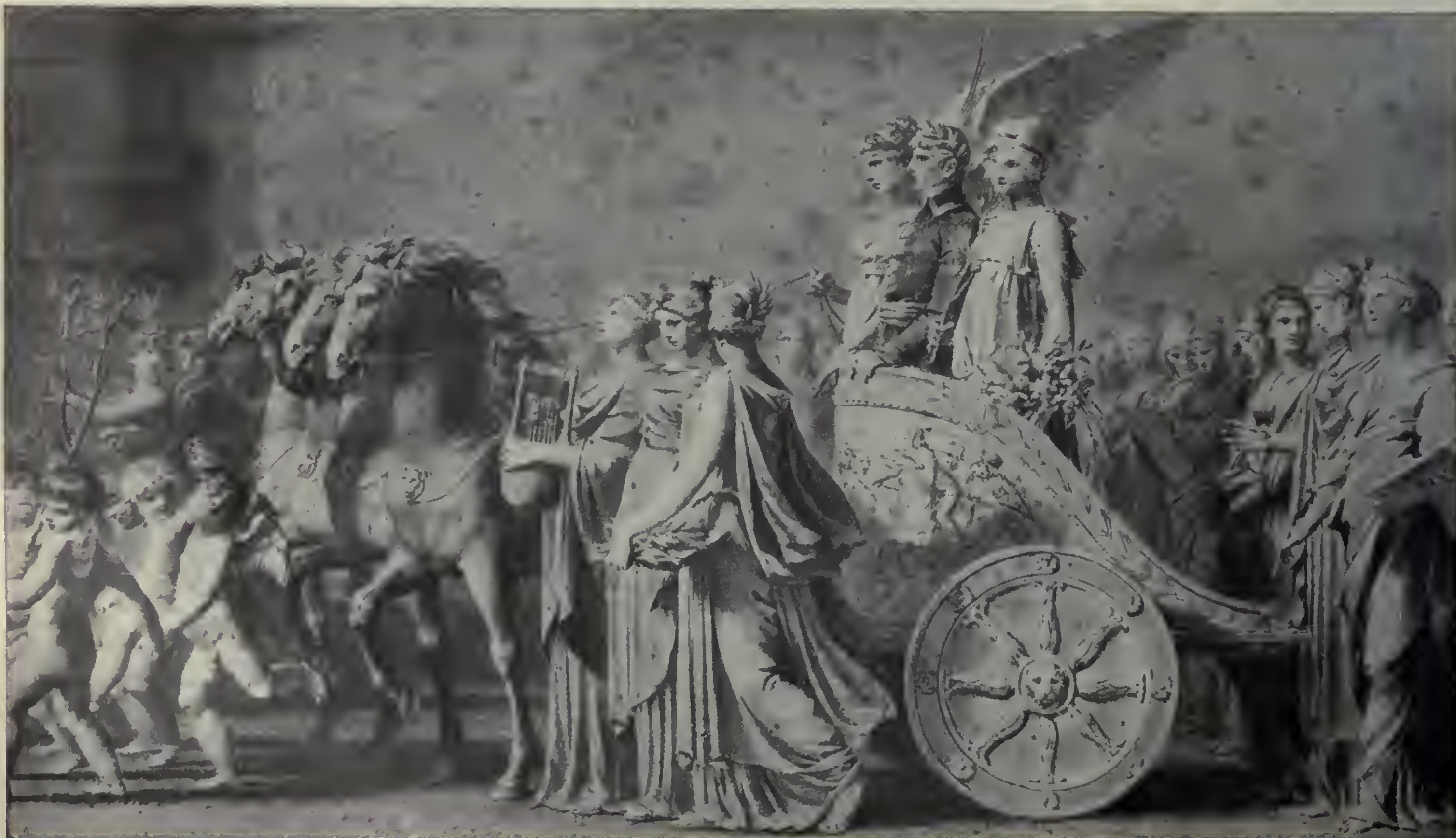
Le mois suivant, elle conclut la paix de Riga avec la « République socialiste fédérative russe », stipulant en son nom et avec les pleins pouvoirs du « gouvernement soviétiste blanc-russien » et du « gouvernement de la République socialiste soviétiste d'Ukraine » (18 mars). Sa frontière de l'Est se trouva établie au moyen d'une transaction qui témoignait de son désir de vivre en paix avec ses voisins. — Jean Desgranges.

Prud'hon (Exposition). Par les soins du conservateur Henri Lapauze, un certain nombre



Pierre Prudon, dit *Pierre-Paul* Prud'hon, né à Cluny, mort à Paris (1758-1823).

d'œuvres de Prud'hon ont été, cette année, réunies au Petit Palais. Il y avait là soixante-dix toiles, quelques pastels et bon nombre de dessins. Sans doute, tout Prud'hon ne figurait pas à cette Exposition et, pour se rendre un compte exact de son œuvre, besoin aurait été d'aller revoir au Louvre la magnifique série de ses dessins et ses toiles célèbres: *l'Enlèvement de Psyché* et *la Justice et la Vengeance divine poursuivant le crime.* Il aurait fallu aller revoir le portrait de *l'impératrice Joséphine*, l'énigmatique portrait de jeune homme et, surtout, le merveilleux portrait de *Mme Jarre.* L'Exposition organisée au Petit Palais ne pouvait guère nous faire connaître des toiles aussi importantes que celles du Louvre; on y voyait, pourtant, *Vénus au bain* et le *Zéphyr se balançant sur l'onde*, toile qui provient



Le Triomphe du consul Bonaparte, dessin de Prud'hon. — Phot. Giraudon.

de l'ancienne collection Valpinçon. On y voyait aussi quelques esquisses pour *Vénus et Adonis*, pour *l'Enlèvement de Psyché*, pour *Minerve conduisant le génie des arts à l'immortalité*. Ce dernier sujet est un projet de plafond pour le grand escalier du Louvre, mais ce plafond n'a jamais été exécuté. On peut admirer dans ces esquisses la légèreté d'une facture qui utilise des dessous brunâtres, qui enveloppe les formes dans une matière onctueuse, la beauté d'un dessin souple et fort expressif.

On donne comme ayant été peint en 1774, lorsque Prud'hon n'avait que seize ans, un portrait du *baron de Joursanvault*, chevau-léger de la garde du roi. C'est, cependant, seulement en cette année-là que Prud'hon est envoyé comme élève à Dijon, aux frais des états du Mâconnais, et qu'il commence à travailler sous la direction de François Devosge. Son protecteur était alors l'*abbé Besson*, dont une effigie figure également à l'Exposition; le portrait de Devosge lui-même est là, prêté par le Musée de Dijon. M. de Joursanvault, en tout cas, va devenir le protecteur attitré de Prud'hon. C'est lui qui enverra l'artiste à Paris avec son camarade Naigeon, en les recommandant au graveur Wille: « M. Prud'hon, né avec un caractère moins fort, se livrant avec facilité à l'amitié, sans défiance de ceux qu'il aime, peut tomber dans le précipice le plus affreux, et des sociétés qu'il se fera à Paris dépend le bonheur ou le malheur de sa vie. Son goût dominant est de sortir de la foule des peintres médiocres; il travaille avec ardeur, mais il faut que quelqu'un lui dise de travailler. Il est incapable de dérèglement par lui-même; mais, s'il y est conduit, il peut y être extrême, et cette idée me ferait frémir si je n'osais me flatter que, par amour pour le bien, par amitié pour moi, par pitié pour cet *enfant* déjà marié depuis trois ans, vous daignerez vous l'attacher... »

Prud'hon arrivait à Paris sans sa femme, car il s'était marié hâtivement, et mal marié, en 1778, avec la fille d'un notaire royal. Il n'ose, d'ailleurs, avouer son mariage à ses amis, les Fauconnier. En 1783, il revient à Dijon prendre part au concours de Rome et, ayant obtenu le prix, il part l'année suivante pour l'Italie avec son compagnon, le sculpteur Petitot. C'est là qu'il connaîtra Léonard et le Corrège. Mais la mode est aux maîtres du XVIIe siècle, et Prud'hon copie pour les états de Bourgogne le Guide et le Cortone. C'est de ce dernier qu'il s'inspire pour peindre son *Allégorie en l'honneur de la Bourgogne*, qui servit de plafond à la salle des Statues de l'ancien Palais des états et qui vient d'être prêtée au Petit Palais par le Musée de Dijon. Ce n'est pas encore le vrai Prud'hon, mais sa personnalité va se dégager peu à peu.

En revenant de Rome, Prud'hon passe par Beaune, où il modèle le buste de la *baronne de Joursanvault*, si vivant et si expressif; c'est à la même époque qu'il peint le portrait de son premier maître, l'*abbé Besson*, celui de son professeur *François Devosge* et celui de *M. Musard*. L'artiste recherche déjà un modelé souple, mais il n'est pas encore arrivé à l'enveloppe mystérieuse de Léonard. Prud'hon, si personnel qu'il soit, est un chercheur; ce n'est que par degrés qu'il arrive à cette ronde bosse corrégienne qu'il poursuivit longtemps et à ce clair-obscur léonardesque qui donne tant de charme à ses toiles. Les dessous ont moins d'importance dans ses premières toiles; ce n'est que plus tard qu'il parviendra à les faire jouer comme dans le portrait de *Mme Jarre*, si singulier de facture et d'expression. Pourtant, à l'Exposition actuelle figure un fort bel exemplaire de sa manière achevée: c'est le portrait de *Mme Copia*. La figure, très vivante, aux yeux infiniment expressifs, s'enlève sur un fond brun; le personnage porte une robe vert bleu, qui s'harmonise parfaitement avec ce fond. Ici, la forme tourne vraiment, et le contour passe sans dureté sur le fond. Mais, surtout, Prud'hon cherche à donner le sentiment de la vie dans l'expression des lèvres et, plus encore, dans celle des yeux. Il y a là une indication qui ne sera pas méconnue par ses successeurs, par Carrière entre autres.

C'est en 1789 que l'artiste rentre à Paris et vient loger rue Guénégaud. Sa femme est venue le rejoindre, et la famille s'augmente. Malgré le trouble du temps, Prud'hon obtient du comte d'Harlai, qui deviendra plus tard d'Arlet, puis plus simplement Darlet, la commande de trois dessins, que va graver Copia. Prud'hon y donne libre cours à son goût pour l'allégorie. Puis il dessine toute une série de petites pièces pour des administrations publiques, pour la préfecture de la Seine, pour le département de la Seine-Inférieure, pour le ministère de la guerre, pour le ministère de l'intérieur. Il faut bien vivre. Et il dessine aussi des dessus de boîtes de dragées pour le confiseur Berthelemot; plus tard, il donnera à la maison Odiot des modèles de coffret, de glace, de coiffeuse. Cependant, les difficultés sont telles que l'artiste retourne en Bourgogne et va passer deux années à Gray. Victime d'un accident de voiture, il est soigné au château de Rigny et fait le portrait des châtelains: d'abord de celui de M. Anthony, que le Musée de Dijon a prêté à l'Exposition actuelle et qui est une page maîtresse de l'artiste, puis celui de Mme Anthony, avec ses deux enfants. En robe blanche à ceinture rose, avec un chapeau gris orné d'un nœud rose, la jeune maman tient sa fillette dans les bras; près d'elle est le jeune garçon. C'est le moment où Prud'hon recherche cette vie expressive des yeux, qui donne tant de prix à ses portraits.


Une Famille malheureuse, tableau de Prud'hon.

Et, comme l'artiste est habitué à manier le bâton de fusain ou de craie, il est logique qu'il se soit mis au pastel. Il traite ce procédé en dessinateur autant qu'en peintre. Il ne cherche pas à masquer sa hachure; au contraire, il la laisse en évidence, surtout quand il s'agit d'un portrait d'homme comme celui de *M. Rey*. Ce pastel, si vigoureux et si franc, porte l'inscription: *peint par Prud'hon le 29 fructidor an IV*. Naturellement, peu après, l'artiste fait le portrait de *Mme Rey*, et l'on peut encore citer parmi ses bons pastels les portraits de *Mme Febvre* ou de *Mme Dufresne*. Mais le pastel est une matière opaque et qui ne permet guère de jouer des dessous. Or c'est cela qu'aimera Prud'hon; dans ses dessins, il laissera naturellement apercevoir partout le papier; dans ses peintures, il laissera transparaître la préparation.

Aussi bien, est-ce souvent comme dessinateur que Prud'hon nous retient le mieux. La série de ses feuillets dessinés est extrêmement importante; on en trouve de beaux exemplaires au Louvre, à l'Ecole des beaux-arts et chez les collectionneurs qui ont fourni leur apport à la récente Exposition. Il y a des académies d'abord; mais, malgré leur mérite certain, le frottis intervient là trop souvent. Prud'hon, qui considère cela avec raison comme une étude, comme une étape et non comme une œuvre, ne s'y laisse guère aller à toute la liberté désirable; il veut noter une forme et préparer des documents. Cela est très loin des beaux dessins libres qu'il exécutera dans la suite. Vers 1793, il commence pour Didot une illustration de *Daphnis et Chloé*; on peut voir des feuillets de cette œuvre à l'Ecole des beaux-arts, et le Musée d'Orléans avait envoyé à Paris un spécimen de la plus rare qualité. Prud'hon n'a sans doute pas été souvent aussi libre; ses figures des deux jeunes gens luttant sont indiquées avec une énergie incomparable; il en va de même pour le paysage, noté en quelques traits sommaires. Involontairement, on pense ici aux plus beaux Claude Lorrain, aux délicieuses eaux-fortes comme la *Danse sous les arbres*, ou bien aux dessins à grands ramages de plume exécutés par le vieux maître à la fin de sa vie.

Sans avoir toujours cette ampleur et cette décision, d'autres dessins retiennent longuement. C'est une *Vénus au bain*, ou encore *les Préparatifs de la guerre;* bien entendu, il s'agit de la guerre amoureuse. Eros, tenant son arc, est assis au milieu de petits Amours qui attisent le feu ou emplissent de flèches le carquois. Sur le papier gris bleu dont l'artiste aime à user, la forme est largement indiquée au trait, non seulement par le contour, mais aussi par le modelé; ce sont des hachures libres, à peine croisées, qui donnent au dessin un aspect extrêmement vibrant. Quelques blancs posés à la craie marquent les points lumineux et les saillies. Tout cela, placé aux bons endroits, donne aux formes une rondeur parfaite, et Prud'hon joue en même temps admirablement du mystère de l'imprécis. Rappelez-vous ses croquis pour le portrait du *prince de Talleyrand* ou pour celui de la *reine Hortense avec ses enfants*. On ne trouvera guère de réussite aussi heureuse que dans les croquis de Gainsborough.

A la fin de l'année 1796, Prud'hon rentre à Paris; le Directoire a ramené le goût du plaisir. Prud'hon dessine son projet de plafond: *la Sagesse et la Vérité descendant sur la terre*, et il obtient alors un logement au Louvre, où il s'installe avec sa femme et ses cinq enfants. Il s'y rencontre avec Hubert-Robert, Fragonard, Pajou et Greuze, chez qui il connaîtra Mlle Mayer. Le plafond est peint; il paraîtra au Salon de 1799 et sera placé, deux ans après, dans la salle des Gardes, à Saint-Cloud. Le succès vient; le fournisseur des armées, M. de Lanoy, charge Prud'hon de décorer son hôtel. Quand Bonaparte cesse de loger les artistes au Louvre, il fait donner à Prud'hon un logement à la Sorbonne. Mme Prud'hon n'arrête pas de tracasser son mari; pourtant, une séparation amiable intervient en 1803, et c'est quelque temps après que Mlle Mayer devient l'élève du maître. Elle avait déjà passé par les ateliers de Suvée et de Greuze, et elle allait avoir trente ans. En 1810, nous la trouvons logée à la Sorbonne, à côté de Prud'hon, s'occupant de la maison et des enfants. La jeune artiste a, d'ailleurs, ce type rêveur et souriant qui plaît à Prud'hon, et il est naturel qu'il en ait fait sa compagne ordinaire.

C'est l'époque où Prud'hon va peindre l'impératrice Joséphine; et, quand celle-ci sera disparue, Marie-Louise aussi s'intéressera au peintre. C'est lui qui dessine la toilette de la future impératrice, qu'exécutent Thomire et Odiot; plus tard, il donnera un croquis pour le berceau du roi de Rome. Sous la Restauration, Prud'hon expose ce *Jeune zéphyr se balançant au-dessus de l'eau*, qui fit partie de la collection Valpinçon et figura à l'Exposition récente. Mais les beaux jours sont passés; Prud'hon vieillit, et le tragique va entrer dans sa vie. A Constance, Mayer, qui lui demande un jour s'il l'épouserait au cas où il deviendrait veuf, reçoit de lui cette imprudente réponse: « Jamais! » Et celle-ci, désespérée, se tranche la gorge à coups de rasoir. Prud'hon fut très vivement affecté par cette mort imprévue.

Un peu plus d'un an après, en février 1823, il



La Fileuse, dessin de Prud'hon. — Phot. Giraudon.



La Pelotonneuse, dessin de Prud'hon. — Phot. Giraudon.

mourut à son tour et fut enterré au Père-Lachaise, à côté de Mlle Mayer.

« Le bonheur, a dit l'artiste, n'était pas fait pour moi ». C'était un tendre, un mélancolique, que tout dans la vie froissait. Si Mlle Mayer eut dans sa vie et dans son art une influence heureuse, ce ne fut pas sans contre-partie. Elle-même avait l'âme passionnée et irritable. Mais elle servit à Prud'hon de modèle familier, et nous lui devons assurément beaucoup du charme que possèdent les figures de l'artiste. Cette recherche de la grâce, de la vénusté avait toujours été la préoccupation dominante du maître. Des formes pures, élégantes, allongées, des visages souriants et un peu énigmatiques avaient ses préférences. Ce goût influence son métier. Le peintre, comme le dessinateur, recherche le mystère. Il sent ce qu'un tel élément ajoute à l'œuvre d'un Léonard. Et il comprend qu'en peinture, le grand moyen d'arriver à ce mystère est le clair-obscur. Il veut envelopper assez les contours pour les laisser seulement deviner, sans trop rien préciser. A mesure qu'il prend mieux possession de son métier, il use de plus en plus des dessous bruns, sur lesquels il pose des demi-pâtes légèrement étalées, qui couvrent mal le premier travail. Le portrait de *Mme Jarre* est, sans doute, un des exemples les plus typiques de cette méthode. Elle n'a pas été inutile aux successeurs de Prud'hon. A Ricard d'abord, à Henner ensuite. — Tristan Leclère.

Quatre ans au G. Q. G. austro-hongrois, par le général von Cramon. (Traduction du capitaine Kœltz). — Le général von Cramon, qui représenta pendant la guerre le G. Q. G. allemand auprès du G. Q. G. austro-hongrois, a publié ses souvenirs de mission. Ecrits avec un effort visible d'impartialité, ils sont intéressants, car ils représentent le jugement motivé d'un témoin très averti sur la valeur et les actes du « brillant second ». Quelque étonnant que cela paraisse, il ne faut pas s'attendre à trouver dans ce gros livre une critique systématique, railleuse et amère, de l'allié défaillant que les troupes allemandes préservèrent plusieurs fois du désastre et qui entraîna dans sa ruine l'empire et la dynastie des Hohenzollern. Au contraire, von Cramon s'attache à rechercher des explications, et il les trouve, car il est perspicace et psychologue. Ses opinions sur les institutions, les personnes et les faits, sont bien documentées; elles éclairent certains événements que nous ignorions ou que nous connaissions mal et qui eurent, sur le développement et la fin de la guerre, une influence considérable. Aussi, quoique son livre soit construit comme un exposé chronologique très clair des opérations faites par les armées austro-hongroises, il est moins œuvre d'annaliste que d'historien. Dans de fréquentes digressions qui se rattachent les unes aux autres à travers les différents chapitres, l'auteur s'élève jusqu'aux idées générales, avec l'impassibilité apparente qui est la marque des solides caractères.

Dès le début de son livre, on voit combien était précaire la solidité du bloc des Centraux. Là où nous supposions une étroite union des forces sous l'autorité suprême de Guillaume II, ou plutôt de son chef d'état-major général, il y eut pendant trois ans un particularisme têtu chez les Austro-Hongrois, qui les poussait à refuser tout conseil et à traiter d'égal à égal avec leur allié, sauf à implorer son appui, quand la fortune cessait de leur être favorable. Telle fut la contre-offensive de Gorlice-Tarnow, dont le succès confirma les puissances centrales dans :

ce sophisme que l'unité de commandement occasionnelle pouvait remplacer un commandement unique permanent, et c'est ainsi qu'elles ont perdu la victoire finale.

De plus, les deux chefs d'état-major :

Falkenhayn et Conrad von Hœtzendorf étaient deux natures fort opposées, et leurs relations manquaient de cette cordialité réciproque qui aplanit les difficultés.... ; les deux hommes n'étaient pas faits pour s'entendre.

Cet antagonisme aurait pu être supprimé par une organisation combinée dès le temps de paix. Or, dit von Cramon :

Les Allemands ne connaissaient que fort peu leur allié austro-hongrois..... ils connaissaient fort peu en général le mélange compliqué des races et la question des nationalités qui exercent une influence dans tous les domaines de la vie austro-hongroise. S'il en avait été autrement, l'Allemagne aurait pu..... exercer une influence sur l'Autriche et la guider amicalement, au moins dans l'organisation de sa puissance militaire. La France et la Russie, quand elles ont forgé leurs armements, se sont soutenues réciproquement, d'une part à l'aide d'emprunts, d'autre part en faisant une pression habile sur l'opinion de leurs peuples. Elles se sont aussi contrôlées réciproquement, au point de vue de leur préparation à la guerre, en envoyant spécialement dans ce but des commissions militaires chez leur alliée. L'Allemagne et l'Autriche n'ont pas fait de même, — et c'est la meilleure preuve qu'elle ne voulaient *pas* la guerre.

L'argument est spécieux, s'il n'est pas irréfutable. Mais, malgré Sadowa, l'empire austro-hongrois considérait de haut l'empire allemand, personnifié dans la Prusse, qui faisait toujours effet de parvenue à laquelle on voulait bien demander des services et dont on n'aurait pas accepté de leçons. Nous pouvons donc croire que, si l'E. M. G. allemand n'a pas imposé en temps opportun ses plans et ses méthodes, ce ne fut pas faute de le vouloir ; c'est la susceptibilité de l'allié qui s'affirma irréductible. Et von Cramon en donne de nombreuses preuves. Tantôt, en février et mars 1916, il ne lui échappe pas que le G. Q. G. austro-hongrois préparait en cachette une offensive contre l'Italie; tantôt, la direction des opérations contre la Serbie est la cause de longs et violents conflits où l'entêtement de Conrad manque de remettre en question l'alliance bulgare; tantôt, c'est l'opération d'Asiago, affaiblissant de ses meilleures troupes le front autrichien de Galicie à l'insu du G. Q. G. allemand, qui doit envoyer jusqu'à vingt divisions pour arrêter la grande offensive de Broussilof, en juin 1916. Cette fois, l'alerte fut si chaude que, de tous côtés, même dans l'armée austro-hongroise, on fit pression sur Conrad, qui « luttait dans ces circonstances non plus pour sa patrie, mais uniquement pour son influence personnelle ». Enfin, Hindenburg remplace Falkenhayn, et Conrad s'incline devant son prestige ; il signe une convention, approuvée ensuite par la Turquie et la Bulgarie, attribuant la direction suprême de la guerre à Guillaume II, secondé par le chef d'état-major des armées en campagne allemandes.

Au bout de trois ans de guerre, le haut commandement unique, qui aurait dû être la base de toute la conduite de la guerre, était enfin réalisé.

Malgré cette anarchie, les Centraux obtinrent, nous le savons, de brillants succès pendant la première partie de la lutte. Ils en furent, d'ailleurs, redevables aux généraux allemands : Hindenburg sur le front de Pologne, Mackensen dans la contre-offensive Gorlice-Tarnow. L'offensive Luzk-Rodno, que les Autrichiens voulurent diriger seuls, réunit :

sur un petit espace, toutes les fautes qui empêchent le haut commandement de remporter un succès..... Elle avait prouvé que les Autrichiens ne pouvaient rien faire de bon sans les Allemands.

Non par la faute de leurs troupes, qui étaient bonnes dans leur ensemble, mais par la faute du G. Q. G., qui imposait ses vues, et de Conrad, qui prenait ses désirs pour des réalités.

Les préliminaires de la campagne contre la Serbie avaient été pour Falkenhayn la cause d'innombrables soucis. Conrad en revendiquait la direction « effective »; après le refus du G. Q. G. bulgare d'obéir au G. Q. G. autrichien, qu'il avait en piètre estime, il dut se contenter de la direction « représentative » et accepter Mackensen pour commandant du groupe d'armées. Cette campagne, habilement et rapidement conduite, mit hors de cause l'armée serbe, qui faillit être anéantie ; les Serbes, d'ailleurs, nous reprochent encore notre aveuglement sur les intentions de la Bulgarie et ses conséquences. Mais les divergences entre Pless, Teschen et Uskub, les trois Chantilly des Centraux, se raniment quand le sort de la Macédoine et de l'Albanie est mis en question. Conrad voulait aller à Salonique, Falkenhayn était indécis, Ferdinand se contentait de Prizrend et d'El Bassan. Peut-être Conrad avait-il raison, car la situation des forces françaises, même après la prise de Monastir, fut longtemps précaire, et l'*Echo de Bulgarie* — analogue à la *Gazette des Ardennes* — leur prédit souvent un sort identique à celui de l'armée serbe. Nous savons maintenant, d'après von Cramon, pourquoi l'orage menaçant n'éclata pas sur Salonique, et cet épisode n'est pas le moins intéressant de son récit. Conrad chercha, et trouva, une consolation dans l'Albanie et le Monténégro, conquis par Kowess; mais ces conquêtes augmentaient les causes de querelles dans la double monarchie, où les Hongrois voulaient tout dominer. Et, quoique von Cramon évite d'ordinaire les incursions dans le domaine des affaires intérieures, il nous trace, au sujet de la politique des races, une esquisse très nette des conflits entre Tisza, Stürgkh et Burian.

Mis en goût par les succès de Kowess, Conrad veut cueillir des lauriers plus reluisants. Nous savons qu'il prépare une attaque de grand style sur les Italiens. C'est la guerre populaire chez tous les peuples de l'Empire. On se passera donc des Allemands, et, puisque Falkenhayn ne veut rien donner, on ramènera dans le Tyrol les corps originaires de cette région, de Salzbourg et de la Basse-Autriche, qui sont les meilleurs de l'armée, au détriment de la solidité du front oriental, qui était alors dans un calme complet. Conrad, selon sa coutume, voyait grand.

Il allait jusqu'à croire qu'il réussirait à tomber sur les derrières des forces italiennes établies sur l'Isonzo et à les obliger à mettre bas les armes en rase campagne.

Les débuts de l'attaque sur le plateau d'Asiago, le 15 mai 1916, furent encourageants, quoique les assaillants eussent perdu, à cause des intempéries qui la firent différer pendant six semaines, le bénéfice de la surprise; mais, pas plus que nous sur la Somme, en juillet, les Autrichiens ne surent exploiter le succès initial. On en était alors à la doctrine des objectifs limités et successifs, si bien que le général Dankl, qui avait en outre commis la même faute que nous pendant la bataille d'Artois de 1915 en échelonnant ses troupes sur une trop grande profondeur, fut arrêté par les renforts italiens. L'armée Kowess, qui le suivait, s'engage en vain pour forcer les résistances. C'est à ce moment que Broussilof commence, le 4 juin, sa grande offensive sur les Karpathes. Elle ne sauva pas les Italiens, comme nous pourrions le croire. Von Cramon le dit expressément :

Je tiens pour certain que ce ne fut pas l'intervention des Russes sur le front oriental qui arrêta l'offensive autrichienne du Tyrol méridional; celle-ci avait atteint son point culminant avant le déclenchement des Russes et n'aurait pu être poursuivie qu'en engageant des forces fraîches importantes : or, on n'en avait pas.

Ce témoignage d'un Allemand bien renseigné rend ainsi à l'armée italienne une justice qu'on lui a par-

fois trop mesurée, quoique von Cramon déclare plus tard : « Les Italiens, malgré tous leurs moyens matériels, étaient de mauvais soldats. »

L'offensive russe faillit acculer l'Autriche-Hongrie au désastre. Von Cramon analyse en connaisseur les causes de la débâcle que les divisions allemandes purent arrêter, et ses considérations méritent d'être méditées par tout chef militaire. Il nous dit des choses excellentes sur l'homogénéité des troupes, sur la mesure de leur valeur combative, sur les erreurs de jugement et l'exercice des responsabilités. Et il note au passage, peut-être pour expliquer tacitement bien des fautes, la décision qu'il

regrette très vivement — surtout dans l'intérêt du G. Q. G. autrichien — qui permettait aux femmes d'officiers de séjourner à Teschen.

L'unité de commandement enfin réalisée, les Centraux songent à résoudre le problème roumain. La Roumanie venait, en effet, de se déclarer contre l'Autriche-Hongrie, après une série d'hésitations et d'intrigues que von Cramon expose en détail et qui étaient justifiées par le désir de Bratiano de faire payer le plus cher possible son appui à l'un ou l'autre groupe des belligérants. Falkenhayn, qui, dédaigneux des avis de Conrad, escompta jusqu'au dernier moment la neutralité roumaine, dut céder la place à Hindenburg, dont la réputation était immense. La Bulgarie, que l'Entente avait espéré détacher des Centraux, restait fidèle à ses alliés.

Les forces austro-hongroises, renforcées par des divisions allemandes et bulgares, que commandaient des généraux tels que Falkenhayn et Mackensen, eurent promptement raison des armées roumaines, dont le gouvernement, dans ses desseins égoïstes, avait oublié le principe de la liaison des efforts. Vaincues dans une courte campagne d'hiver, après de passagers succès en Transylvanie, que la mauvaise politique de race du gouvernement hongrois avait rendus possibles, elles se replièrent derrière le Sereth :

La riche zone pétrolifère tomba entre nos mains, mais elle avait été détruite scientifiquement, et sans ménagement aucun, par les ingénieurs de l'Entente. Le détachement d'Orsova, coupé de toute communication, erra de tous côtés par le pays ; ce ne fut qu'au commencement de décembre qu'il se rendit. Il avait sauvé l'honneur de l'armée roumaine.

Les contre-offensives russes en Dobroudja et en Moldavie empêchèrent, vraisemblablement, la défaite de se transformer en désastre.

L'empereur François-Joseph était mort le 21 novembre 1916. Von Cramon lui consacre un chapitre fort intéressant, où il contredit quelques jugements consacrés. On peut, d'ailleurs, admettre qu'il a vu clair dans les facultés politiques du souverain :

Tous les bruits qui le représentaient comme un vieillard imbécile sont à rejeter absolument dans le domaine de la légende.

Et plus loin :

Ce ne fut qu'après sa mort qu'on s'aperçut de l'importance infiniment grande qu'il avait eue et, si on jette un coup d'œil en arrière, on arrive à être convaincu que sa disparition fut, après la bataille de la Marne, l'événement le plus grave pour les puissances centrales : l'Autriche-Hongrie cesse dès lors, au sens complet du mot, d'être fidèle à son alliance.

D'ailleurs, cette alliance, François-Joseph la considérait comme une nécessité où l'affection avait peu de part :

Le souvenir de 1866 n'avait pas disparu de son âme... On m'a, du moins, assuré qu'il n'éprouvait pas une sympathie sans limite pour notre empereur. Celui-ci était pour lui un monarque « trop moderne », qui sortait trop souvent de la retenue de sa dignité impériale et qui étendait beaucoup trop loin autour de lui le cercle de son entourage personnel. Néanmoins, l'empereur François-Joseph n'a pas songé une heure qu'il pouvait chercher à fixer les destinées de son empire en s'affranchissant de l'Allemagne.

Quand von Cramon écrivait ces lignes, il pensait sûrement à l'offre de paix séparée que nous raconta le prince Sixte de Bourbon et qui fut, en 1818, la cause d'une retentissante polémique entre Czernin et Clemenceau. D'ailleurs, la personnalité du nouvel empereur n'avait rien pour plaire à un homme tel que l'on peut se représenter von Cramon. Le successeur de François-Joseph ne s'était pas préparé à son rôle d'héritier. Il n'en avait pas eu le temps; il n'avait pas l'expérience et l'énergie de François-Ferdinand, qui aurait peut-être résolu selon la justice le difficile problème des races dans l'empire, en mettant fin à l'hégémonie des Magyars sur les Roumains, les Tchèques et les Slaves. De son séjour sur le front comme chef de corps d'armée, puis chef d'armée, il avait retenu plusieurs griefs contre le G. Q. G., griefs qui, dès qu'il fut maître, lui firent congédier Conrad, seule personnalité capable de tenir tête aux flatteurs dont l'empereur Charles s'était entouré. Il subissait l'influence de sa mère, catholique rigoureuse et peu favorablement disposée pour la Prusse protestante, comme pour les Hohenzollern, et de sa femme, qui

n'étaient allemandes ni par leur naissance, ni par leur éducation. Parvenues à la puissance, elles songèrent en premier lieu au bien de leur propre maison. La France, pensaient-elles, aurait éventuellement un trône à donner aux Bourbons. Elles étaient aussi beaucoup mieux disposées pour les autres puissances de l'Entente que pour leur alliée l'Allemagne.

Impulsif et faible de caractère, Charles ne savait pas s'astreindre aux projets de longue haleine et préférait pratiquer une politique au jour le jour, conforme sans doute au précepte évangélique, mais incompatible avec les devoirs d'un chef d'Etat.

Son énergie n'était pas suffisante pour triompher des difficultés ; il se contentait de se débarrasser des personnages qui lui en causaient.

Il commence par le généralisime que l'empereur, à l'instar de Guillaume II, veut suppléer lui-même, et par le chef d'état-major. De l'archiduc Frédéric, von Cramon, qui a de la sympathie pour son caractère de brave et loyal soldat, fait un portrait que l'on sent ressemblant et qu'il résume ainsi :

L'archiduc n'était, certes, pas un grand capitaine... Il s'était efforcé de son mieux de remplir les fonctions que lui avait confiées son empereur, et il n'a pas cherché à toucher les étoiles, qu'il ne pouvait atteindre.

Quant à Conrad, l'analyse de sa personnalité plus compliquée fournit à von Cramon matière à des réflexions judicieuses sur la mentalité du soldat et du chef, sur les mécomptes auxquels s'exposent les autorités qui pensent et décident d'après « papiers », sur les limites assignées à l'obéissance et au devoir militaire, sur les relations de service entre les deux G. Q. G., où « l'attitude des Allemands, qui parut souvent grossière et peu engageante aux Autrichiens, a entravé elle aussi les concessions et les conciliations », et, songeant aux événements que, seul, allait rendre possibles le départ de Conrad, il affirme que l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne doivent beaucoup de remerciements et de reconnaissance à l'ancien chef d'état-major.

Le remplaçant de Conrad, général von Arz, se tient éloigné de toute politique, et von Cramon l'en blâme, car il a constaté, à propos de la guerre sous-marine, combien la politique peut influer sur les opérations militaires. De ce côté, l'empereur Charles n'a plus que des subordonnés qui acquiescent et obéissent ; dans les affaires civiles, il fait aussi maison nette et s'entoure de nouvelles gens. Mais ses erreurs augmentent bientôt l'anarchie et précipitent l'empire vers la catastrophe. Von Cramon explique comment la chute de Tisza ne pouvait modifier le rôle de la Hongrie dans les embarras qu'elle suscitait à la double monarchie, et l'effacement de l'Autriche. Les querelles de race deviennent plus vives, et l'empereur, en voulant faire une politique personnelle et en accordant une amnistie aux chefs du séparatisme tchèque à l'insu de ses ministres, se trouve acculé aux démarches de la paix séparée. Le prince Sixte, dans son livre, nous dit que ces démarches furent tenues rigoureusement secrètes pendant plusieurs mois. Or, von Cramon affirme qu'il les connut en temps utile et qu'il avertit le G. Q. G. allemand. Elles étaient, en tout cas, d'une loyauté discutable et placèrent l'empereur Charles dans une situation gênante, dont toutes ses dénégations ne pouvaient le tirer.

Sur l'effondrement de la Russie, von Cramon est très affirmatif ; quelque jour saura-t-on peut-être si, vraiment, l'Entente est responsable de la misère indescriptible qui s'est abattue sur ce pays.

Mais il nous dit aussi que les tentatives de paix séparée n'eurent d'abord pas plus de succès à Saint-Pétersbourg qu'à Paris ; il y fallut l'arrivée des bolcheviks au pouvoir, après la fin malheureuse de l'offensive déclenchée par Kerensky, offensive qui, après la révolution d'avril, ne pouvait plus réussir. L'appui donné par les troupes allemandes, les divergences au sujet du statut de la Pologne dont Guillaume II avait proclamé l'indépendance en novembre 1916, aggravent les conflits entre les alliés. La percée de Tolmino, qui conduisit les Centraux jusque sur la Piave, fut loin de ramener l'harmonie. En exposant avec clarté les causes de ce succès considérable, von Cramon nous dit pourquoi il fut incomplet. Mais, avec des motifs indiscutables, tels que l'insuffisance numérique des troupes d'attaque pour le plan suggéré par Conrad, le médiocre rendement des lignes de rocade pour le transport en temps opportun de nouvelles masses de manœuvres au Tyrol, il nous en indique d'autres, qui sont moins évidents. Que, sur la prière de l'impératrice, l'empereur ait interdit l'emploi des gaz sur le front et le bombardement intensif par avions sur l'arrière des armées italiennes, c'est possible, et même certain ; mais que, pour plaire au pape, l'impératrice ait obtenu l'arrêt d'une offensive dont le succès complet déchaînerait l'anarchie sur l'Italie, voilà ce que von Cramon a raison de laisser dans le dubitatif, quoiqu'il déclare :

L'impératrice savait faire à sa tête. J'ai l'impression très nette qu'elle était plus intelligente et qu'elle avait plus de volonté que l'empereur, et celui-ci s'efforçait en vain d'échapper à son contrôle incessant.

Les Autrichiens et les Allemands n'étaient donc pas en bonnes conditions pour faire un front unique à Brest-Litovsk contre les bolcheviks, avec lesquels ils négociaient. Le chapitre consacré par von Cramon à cette joute diplomatique est très vivant et bien documenté. Si, comme on nous le dit, le bolchevisme fut déchaîné en Russie par le gouvernement allemand, il faut reconnaître que celui-ci fut bientôt berné par ses anciens protégés, qui avaient à Berlin, dans le parti spartaciste, dirigé par Liebknecht et Rosa Luxembourg, frères de race des nouveaux maîtres de la Russie, des appuis autrement solides. Là aussi, von Cramon effleure sans appuyer, mais il se rattrape sur les négociateurs autrichiens, et notammment sur Czernin :

Malgré ses capacités, qui dépassent de beaucoup la moyenne, il n'était pas homme à surmonter ces difficultés ; il n'avait, en effet, ni les nerfs que doit avoir un homme d'Etat qui se trouve dans sa situation, ni les connaissances fondamentales nécessaires; c'était un dilettante riche en idées, qui se laissait conduire par les inspirations du moment.

Nous l'avons bien vu dans l'affaire du prince Sixte, telle qu'elle nous fut expliquée au temps du ministère Clemenceau. Von Cramon, d'ailleurs, nous raconte avec force détails le dénouement de cette histoire, vue du côté allemand, et dont l'empereur Charles ne sortit pas avec honneur. Czernin pas davantage.

Le prestige impérial était déjà bien diminué par cette aventure et par les intrigues intérieures, quand s'engagea la bataille de la Piave, le 15 juin 1918. Elle finit lamentablement, pour les mêmes raisons, semble-t-il, que la bataille de Reims, et non pas par la faute de l'armée autrichienne :

Il ne faut pas diminuer l'admiration qu'on lui doit à cause de son moral qui, étant donné les circonstances, était encore étonnamment bon à la fin de la quatrième année de guerre. Cette armée méritait un meilleur sort.

L'effondrement suivit de près. Von Cramon nous en dépeint les péripéties, que la misère générale et les fautes politiques de l'empereur Charles précipitaient. Les Tchèques se dégagent les premiers de la double monarchie, et leurs chefs étaient précisément ceux qu'il avait amnistiés et qui avaient, au su du gouvernement, continué leurs intrigues. Les Hongrois lâchent à leur tour l'Autriche, croyant conserver l'hégémonie sur les Croates et les Transylvains. L'empereur hésite, et sa volonté flottante ne sait pas rallier les derniers dévouements. Il s'efface devant un Karolyi, qui rappelle les régiments hongrois et fait ainsi tomber les barrières du front qui livre passage aux Italiens, comme la division tchèque avait ouvert la route du Danube. Les dernières pages de von Cramon sur ces épisodes sont, dans leur sobriété, d'un puissant effet tragique. Elles nous disent comment Andrassy abandonna l'alliance sans prévenir l'Allemagne et acheva ainsi la ruine de l'empereur, même en Autriche :

Le geste inutile et traître d'Andrassy avait été la poussée décisive qui avait renversé le trône des Habsbourg.

La débâcle qui suivit ne peut être lue sans émotion, même par des adversaires. Et cependant, von Cramon termine par un acte de confiance dans l'avenir ce livre si complet, que l'on peut classer parmi les ouvrages écrits avec bonne foi et sérénité, qui mérite, par conséquent, de prendre place dans la bibliothèque de quiconque veut rassembler sur la Grande Guerre des documents sérieux. — PIERRE KNORAT.

Rais (LE PROCÈS INQUISITORIAL DE **Gilles de**), par L. Hernandez (1 vol. in-8°). — Le nom de Gilles de Rais (ou Retz) est demeuré célèbre parmi ceux des grands criminels. Pour ceux-là même qui n'ont pas étudié les détails de son procès, il évoque le souvenir d'un monstre légendaire et féroce, dont les aventures dépassent en horreur et en cruauté tout ce que pourrait concevoir l'imagination la plus folle. On a voulu voir dans sa figure sinistre la source des légendes d'ogres, mangeurs d'enfants, et, lorsque quelque crime caractérisé par des raffinements inouïs de perversité sanglante s'offre à l'attention de nos contemporains, on ne manque pas d'établir un parallèle avec le grand ancêtre ou, tout au moins, de rappeler sa triste mémoire.

Elle ne pouvait manquer de retenir et de séduire les historiens. Sans parler de Huysmans, dont les travaux présentent un caractère plus pittoresque que scientifique, Petit-Dutaillis, l'abbé Bossard, Noël Valois, Léa, Salomon Reinach se sont tour à tour attachés à Gilles de Rais et, seul, le dernier a osé contester sa culpabilité : thèse audacieuse, qui vient d'être reprise par L. Hernandez, dans un livre récent, où, pour la première fois, les pièces du procès sont traduites et publiées en français. Cette publication documentaire est précédée d'une longue introduction, où est résumée l'histoire du trop fameux maréchal de Charles VII.

Gilles de Laval, baron de Rais, était né aux environs de 1404. Il se rattachait à la branche des Montmorency-Laval et pouvait se targuer d'alliances illustres. Il était apparenté à Olivier de Clisson. Une de ses bisaïeules était la sœur de Du Guesclin : l'autre, issue de la maison de Rais, avait reçu le surnom de Jeanne la Folle. On remarque dans son ascendance des consanguinités inquiétantes, comme on en découvre dans la plupart des maisons de haute lignée, et il n'est pas sans intérêt de signaler que Gilles se trouva chargé, avec la gloire d'un grand nom, d'une hérédité lourde et morbide, dont l'influence ne saurait aujourd'hui être méconnue.

Marié de bonne heure à l'une des plus riches héri-

tières du Poitou, Catherine de Thouars, naturellement orienté vers la carrière militaire, où il se distingua dès ses débuts, Gilles de Rais brillait déjà à la cour de Chinon, en 1429, lorsque Jeanne d'Arc se présenta à Charles VII. Le nom du baron de Rais et



Gilles de Rais, portrait de la Galerie de Versailles, peint par Ferron.

celui de la Pucelle d'Orléans furent longtemps associés ; Gilles devait être pour Jeanne un auxiliaire précieux. Il la secourut lors de sa blessure à l'assaut des Tourelles ; il ne cessa de lui prêter l'appui de sa force et de son prestige au cours de la lutte contre les Anglais et, au sacre de Reims, on vit côte à côte la vierge guerrière et le nouveau maréchal de France : l'une âgée de vingt ans, l'autre de vingt-quatre, unis à l'honneur, comme ils l'avaient été à la peine... Etrange destinée de ces deux êtres, promis l'un et l'autre à un bûcher prochain, convaincus tous deux de sorcellerie et d'hérésie, mais dont le souvenir est demeuré si différent, malgré l'identité de leur fin, l'un demeurant à jamais le type des plus pures vertus, l'autre des pires perversions.

Car, quels qu'aient été les mérites militaires du maréchal de Rais, sa bravoure et sa science des armes, ce n'est pas à eux qu'il doit sa célébrité. Son supplice lui-même n'offrirait guère qu'un intérêt épisodique, en ce XVe siècle encore barbare, si, au cours du procès qui le précéda, des révélations étonnantes n'étaient venues jeter sur son âme et sur sa vie d'infernales lueurs.

Vers 1435, Gilles de Rais s'était retiré du métier des armes, pour mener dans ses châteaux de Basse-Bretagne la vie fastueuse que lui permettait sa fortune. Il passait pour l'une des plus belles intelligences de son siècle et l'une des plus cultivées. Il avait amassé une précieuse bibliothèque, monté un théâtre de miracles, soties et moralités, établi des collégiales dans ses chapelles où, en un somptueux décor, se déroulaient les pompes liturgiques. Il multipliait les fondations pieuses. Celle des Saints-Innocents lui était particulièrement chère : c'est en leur honneur, disait-il, qu'il recrutait ses pages. Pages, écuyers, gardes du corps, héraults d'armes, soldats donnaient à la cour du sire de Rais une note de splendeur qui excitait la jalousie de son suzerain, le duc de Bretagne, mais qu'il était difficile de soutenir indéfiniment. L'immense fortune de Gilles ne suffisait plus à ses prodigalités. Il commença à vendre un à un ses châteaux et ses domaines, ses joyaux et ses objets précieux : le duc de Bretagne fut le principal acquéreur des terres, avec Jean de Malestroit, évêque de Nantes. Cependant, poussé par le besoin, aiguillonné peut-être par la curiosité de son esprit philosophique, victime, en tout cas, de l'atmosphère de son temps, le maréchal de Rais se lança à corps perdu dans l'alchimie, dans l'espoir de découvrir le secret de faire de l'or.

Des prêtres équivoques s'associent à lui. L. Hernandez voit en eux les émissaires de l'évêque de Nantes, impatient de provoquer la chute du maréchal. Le point est sujet à discussion. Toujours est-il que le nom d'Eustache Blanchet et ceux des Florentins François Prelati, Nicolas de Médicis, Antoine de Palerme, François Lombard, Francisco, sont unis à celui de Gilles de Rais, dans les pratiques de la magie noire, auxquelles il allait s'adonner avec frénésie.

Evocation de démons, offrandes rituelles à l'Esprit du mal, mutilations et sacrifices sanglants, voilà ce qui fera le fond du procès inquisitorial. On accusera Gilles de sorcellerie, de magie et de sodomie. Les témoignages les plus formels se succéderont. On lui demandera compte surtout de ces disparitions d'enfants, dont gémissaient les campagnes voisines de ces massacres d'innocents, de ces stupres abominables, commis sur les garçonnets et fillettes qu'il faisait cueillir par ses gens, pour servir à la fois à ses incantations démoniaques et à la satisfaction de ses monstrueuses convoitises.

Ce n'était ni une vulgaire débauche, ni une passion même dénaturée qui eussent suffi à Gilles de Rais : aux perversions de son désir se mêlait une soif ardente de sang. Il se plaisait à l'assouvir dans une orgie indicible, trouvant dans les chairs pantelantes de ses victimes on ne sait quel piment de volupté, souillant les cadavres chauds encore, et, lorsque la flamme en avait calciné les débris impurs, aspirant, tel un ogre insatiable, à de nouvelles luxures sanglantes. Les détails horribles en furent relatés au procès, et Gilles en confessa la réalité. Il reconnut « qu'il était plus content de jouir des tortures, des larmes, de l'effroi et du sang que de tout autre plaisir ». Convaincu d'hérésie, d'apostasie et d'évocation du démon par le tribunal ecclésiastique, il fut condamné par les juges civils à être pendu et brûlé, avec deux de ses complices. Son procès avait commencé le 7 octobre 1440 ; l'exécution eut lieu le 26 du même mois.

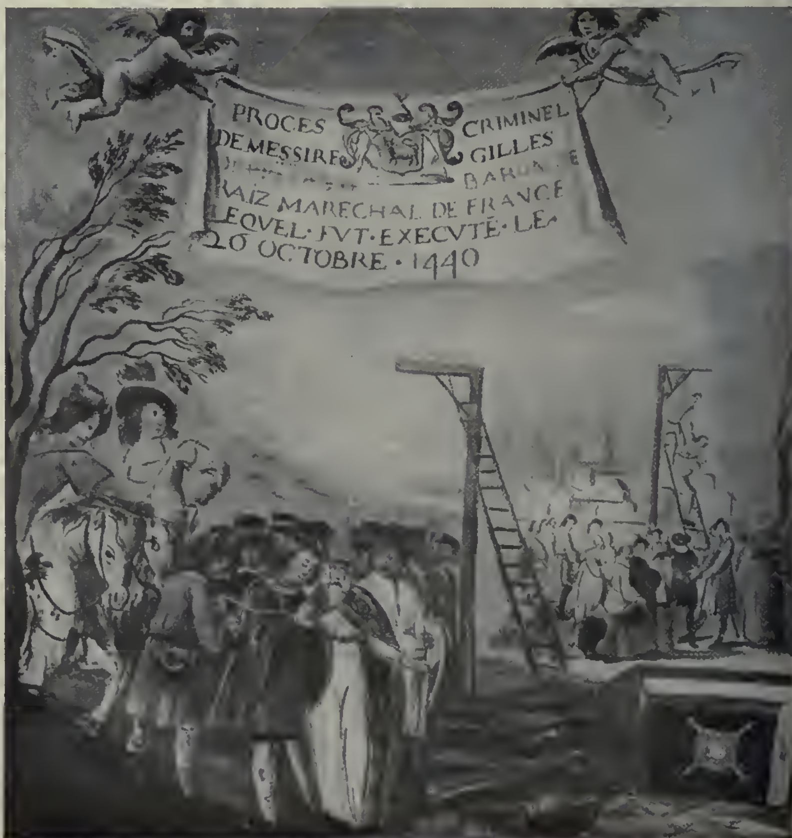
Tel est le célèbre procès dont L. Hernandez a entrepris la critique, ce qui est fort louable : telle est la sinistre figure dont il prône la réhabilitation, ce qui est plus risqué. Avec raison, à nos yeux, il reconnaît que les accusations visant la magie impliquent un fond de vérité ; mais bien à tort, croyons-nous, il suspecte la vraisemblance des crimes luxurieux reprochés à Gilles de Rais. Pour comprendre comment un homme du rang et de la valeur du maréchal put non pas se laisser tenter, mais obséder par le rêve de l'alchimie et toutes les pratiques absurdes qu'impliquait la magie noire, il faut se replacer dans l'atmosphère mystique de ce XVe siècle, crépuscule du moyen âge. Les évocations démoniaques, les conclusions de pactes avec Satan, Belzébuth ou Baron, l'apparition du diable au sabbat sacrilège étaient pour les âmes crédules et naïves de ce temps autant de réalités terrifiantes. Rien d'étonnant que Gilles de Rais ait tenté à cet égard de vaines expériences ; rien d'étonnant, non plus, que ses juges, qui étaient avant tout des hommes d'Eglise, l'aient condamné de ce chef.

Quant aux débauches fantastiques et sanglantes du maréchal, pourquoi les taxer d'invraisemblables ? Sans doute, elles nous paraissent si monstrueuses que nous éprouvons quelque honte à nous en représenter l'horreur : mais l'histoire en offre d'autres exemples qui, pour être moins illustres, n'en sont pas moins indiscutables. La science, désormais, les reconnaît et les qualifie. Gilles de Rais, de nos jours, relèverait très probablement de la clinique, et son cas pathologique fournirait matière à une précieuse observation de nécrosadisme. On a, d'ailleurs, parlé de sa psychose et décrit la part d'irresponsabilité qu'il est possible de lui attribuer. Telle est la seule réhabilitation que l'on puisse proposer de sa triste mémoire.

L. Hernandez s'est moins attaché à ce problème, qu'il semble même écarter à priori, qu'à une critique acerbe de la procédure du tribunal ecclésiastique. Le seul point sérieusement mis en relief est l'intérêt pécuniaire que le duc de Bretagne et l'évêque de Nantes avaient à la perte du maréchal. N'y a-t-il pas quelque témérité à conclure de là à une machination infernale de l'un et de l'autre, sous le couvert de la justice ? Telle est, pourtant, l'opinion de L. Hernandez. Il incrimine les détails de la procédure, l'absence de défenseur, l'usage de la question, la prépondérance du magistrat instructeur : mais, avec un tel esprit, il n'est pas de procès du XVe siècle qui ne puisse être sujet à revision ; c'est tout un système judiciaire qui est mis en cause, avec ses méthodes, ses préjugés et ses abus. On est trop enclin à explorer le passé à la lumière des principes modernes, au lieu de se recréer une âme contemporaine des événements et des personnages.

En tout cas, il conviendrait, dans des études de cette sorte, de se garder d'un ton de persiflage et d'une verve facile, qui, loin d'ajouter au mérite d'une œuvre sérieuse, la rendent suspecte de fantaisie. Cet écueil, L. Hernandez ne l'a pas évité, et il paraît même avoir mis quelque complaisance à émailler son récit de plaisanteries assez médiocres et inopportunes. Après avoir fait la part de la critique, il faut rendre hommage à l'œuvre, considérée non dans ses détails, mais dans son ensemble. On est libre de n'en point adopter les conclusions, mais on doit reconnaître qu'elle a rajeuni une bien vieille affaire et apporté quelques éléments nouveaux. La généalogie de Gilles de Rais, la bibliographie déjà longue qu'il a inspirée, la publication en français des documents du procès, tout cela est précieux pour l'étude de cette cause célèbre, à côté de laquelle nos crimes passionnels les plus notoires paraissent ternes et mesquins. — B. Combes de Patris.

Routes de France (les), par Jean Bonnerot. — Le réseau des routes d'un pays prospère et qui possède un long passé est un des traits les plus frappants de sa physionomie et donne bien des clartés sur son caractère, sa vie et son histoire. Mais, à l'origine, c'est la nature seule qui les trace. Les bêtes fauves, les hommes des premiers âges sui-



L'Exécution de Gilles de Rais, miniature du président Bouhier (*Biblioth. nat.*).

vent, naturellement, la ligne de moindre résistance, les vallées et les cols que la terre, en se contractant ou en se déchirant, a ménagés dans ses plis sans nombre. Le premier effort de l'homme se manifeste lorsque sa tribu, se trouvant à l'étroit ou trop isolée dans sa clairière, abat les arbres devant elle pour se livrer un passage à travers la forêt dont l'ombre l'accable. Le désir d'échanger les produits utiles ou agréables à la vie engendre ou active le besoin des chemins bien tracés : besoin particulièrement fort dans un pays comme le nôtre qui, sillonné par quatre fleuves et bordé par trois mers, est un naturel passage pour les marchands du Nord, comme pour ceux du Midi, qu'ils aillent chercher l'étain dans la Grande-Bretagne ou dans l'Ibérie ou bien querir l'ambre jusqu'aux bords de la Baltique. Avant l'arrivée des Romains en Gaule, il y existe déjà un réseau de routes unissant les grandes villes, et les Romains n'auront souvent qu'à les améliorer suivant leur méthode.

Car ce furent d'admirables constructeurs de routes que les Romains, et le soldat romain fut un « cantonnier modèle ». Il ne posait l'épée que pour prendre la pelle et la pioche. Son travail commença en Gaule avec la conquête de César : cent ans plus tard, il était, dans ses grandes lignes, achevé. Par l'immense réseau de routes dont elle enserrait son empire, Rome pouvait rapidement envoyer ses troupes dans ses colonies et garder avec celles-ci une communication constante. Aussi, sans s'astreindre à tourner les obstacles naturels, mais soucieuse d'éviter les lieux propices aux embuscades et de tenir toujours les positions dominantes, elle menait ses routes toutes droites, franchissant les vallées sur des ponts ou des levées, les marais sur des pilotis, trouant les forêts, brisant la pierre. La route, c'est la *via rupta*, obtenue en *rompant* les terrains, les arbres, les obstacles. Ces routes, établies sur de solides fondations, que recouvrent souvent de larges dalles, sont construites pour durer des siècles ; aujourd'hui, il en subsiste des restes qui étonnent encore. Ce fut d'abord la voie Domitia, qui faisait communiquer l'Italie et l'Espagne par la Narbonnaise, puis le réseau de toutes ces routes qui rayonnaient de Lyon, centre de la Gaule romaine, vers Arles, Bordeaux, Reims, Langres, etc. Sur ces routes, où des bornes milliaires marquaient la distance soit en milles romains (1.478 m.) comme dans la Narbonnaise, soit en lieues gauloises (2.222 m.) comme dans le reste de la Gaule, une foule de voyageurs cheminaient sans cesse : soldats, courriers, fonctionnaires, marchands et, bientôt, pèlerins.

Lorsque, à la suite des invasions barbares et de la chute de l'empire, les routes romaines commençaient à disparaître sous les herbes, ce furent ces mêmes pèlerins qui contribuèrent le plus à en amener la conservation ou le remplacement. Le christianisme rétablit en effet l'unité de communication, si nécessaire à la vie matérielle et morale d'un grand pays ; vers ces centres célèbres de foi et de pèlerinages qui s'appellent Tours, Ligugé, Marmoutiers, Saint-Jacques de Compostelle, Rome, des itinéraires très fréquentés s'établissent. C'est la foi qui jette sur les chemins ces pèlerins, puis ces innombrables croisés qui cherchent la direction de Jérusalem. Par ces routes, ce sont de grands courants d'idées qui passent, et G. Bédier a bien montré l'importance de ces itinéraires dans le cheminement des légendes épiques et la formation de nos chansons de geste. Dès l'année 1139, il existe, à l'usage des pèlerins, un guide qui indique le tracé des routes vers Saint-Jacques de Compostelle. Quatre d'entre elles se recommandent par l'illustration des sanctuaires qu'elles longent : elles passent : 1° par Tours, Poitiers, Saintes, Bordeaux, Roncevaux ; 2° par Vézelay, Périgueux ; 3° par Le Puy, Conques, Moissac ; 4° par Arles, Montpellier, Toulouse. Mais ces routes servent aussi à des passagers plus profanes : aux paysans qui vont à la foire ou au marché, où ils se rencontrent avec des hommes des autres régions, avec lesquels ils échangent des denrées principalement, mais aussi des renseignements. Ainsi s'élargit leur horizon habituel. Du XIIe au XIVe siècle, une grande route commerciale conduisait de Provence, où débarquaient les marchandises d'Orient, jusque dans les Flandres, et desservait les foires de Beaucaire, de Lyon, de Champagne (Troyes, Provins, Bar-sur-Aube, Lagny) et des Flandres (Bruges, Anvers, Gand et Ypres). Malheureusement, il arrive souvent que le courant des denrées pacifiques attire à sa suite le torrent des pillards : les routes de commerce deviennent facilement celle des invasions. La richesse de la France, la facilité de son accès et la beauté de ses routes ont souvent tenté, depuis l'origine, jusqu'à hier, la cupidité des barbares septentrionaux. Les vallées de l'Est sont les couloirs naturels des invasions. Paris est bien près des frontières, et des frontières les moins protégées. Ces routes de l'Est sont remplies des ossements de braves combattants, mais, avec de grandes hécatombes, elles ont vu de grandes victoires.

La route est un précieux instrument de gouvernement, d'administration et d'unification. Lorsque, après les déchirements de la guerre de Cent ans, le pouvoir royal se ressaisit, aussitôt elle est parcourue par les agents du roi, bientôt par les courriers (que Louis XI institue en 1464) : elle devient réellement le *chemin du roi*. Dès 1283, le jurisconsulte Philippe de Beaumanoir, en ses « Coutumes du Beauvaisis », distinguait suivant la largeur : 1° le *sentier*, large de 3 pieds, pour les piétons ; 2° la *voière*, de 8 pieds, accessible aux charrettes ; 3° la *voie*, de 16 pieds, qui joint les châteaux et les villages ; 4° le *chemin*, de 32 pieds, qui unit les cités ; 5° enfin, le *chemin royal*, de 64 pieds, construit en ligne droite et suivant les grandes voies romaines. Au temps de la Renaissance, les routes sont parcourues, en de somptueuses chevauchées, par les gens de cour qui se rendent aux châteaux de Touraine, par les artistes, artisans, diplomates, guerriers, prélats et même par les malades qui commencent — tel Montaigne — à se rendre aux eaux. On voyage à cheval, et les itinéraires sont fort capricieux ; il faut faire des détours pour aller trouver les ponts, qui parfois sont emportés par l'eau, ou pour éviter les forêts mal famées. Déjà les guides se multiplient : *le Guide des chemins de France*, par Charles Estienne (1552), qui décrit 98 routes : soit 25.000 kilomètres de voies ; puis *l'Ulysse françois, les Délices de la France, le Fidèle conducteur, le Guide fidelle des étrangers, le Conducteur françois*. Les auberges se reconnaissent à une branche d'arbre ou à un bouchon de paille suspendus au-dessus de la porte. Pour modérer les exigences des hôteliers, une ordonnance de 1523 prescrit sagement que les prix seront affichés sur un tableau parafé par le juge ou par son greffier. Les noms des voyageurs doivent être inscrits sur un registre. Les carrosses et les coches, apportés d'Italie, commencent à rouler lourdement sur les routes, qui doivent, de ce fait, être améliorées. Les premiers coches publics apparaissent sous Charles IX. Dès 1576, les courriers royaux sont autorisés à transporter les missives des particuliers. Ils vont parfois fort vite, car on cite un courrier espagnol qui, en trois jours et trois nuits, porta de Paris à Madrid la nouvelle de la Saint-Barthélemy.

Lorsque à la suite des guerres de religion, Henri IV et Sully procèdent à la restauration du royaume, les routes ne sont point oubliées. Sully, créé grand voyer de France (1599), fait planter le long des routes des ormes qu'on appelle des « Rosnys ». Malheureusement, les paysans ne répondent guère à l'effort du pouvoir central ; ils négligent l'entretien des routes qui, en dépit de l'invention des ressorts (1600), s'usent et se défoncent rapidement. C'est Colbert qui a l'idée de remédier à ce mal en instituant la corvée des chemins (à nouveau réglementée par Orry en 1737, supprimée en 1786), mesure qui — imposée peut-être avec quelque rigueur par ses subordonnés — le rendit extrêmement impopulaire ; bien à tort, sans doute, puisque la réfection des routes profitait à tous. Un édit du 26 mai 1705 fixa la largeur des grandes routes à 60 pieds et celle des routes locales à 36 pieds. Des bornes furent établies de mille en mille, quoique assez lentement, à partir de 1768 ; mais il y avait déjà près de cent ans qu'on avait prescrit l'établissement des poteaux indicateurs (août 1669). Toutes les routes de France (il en est encore ainsi aujourd'hui) partent du parvis Notre-Dame, et les distances sont comptées à partir d'un point déterminé par l'intersection de l'axe de la cathédrale avec l'axe du Petit-Pont et du pont Notre-Dame, soit à 30 mètres environ en avant du porche.

En 1716, d'Ormesson organise les Ponts et Chaussées. C'est en 1775, date mémorable, que fut commencé l'empierrement des routes au moyen de pierres concassées et passées au rouleau ; c'est au Français Trésaguet, inspecteur général des Ponts et Chaussées, que nous devons l'emploi systématique de ce procédé, déjà tenté, du reste, en 1742, mais localement, par Perronnet, dans la généralité d'Alençon. Suivant l'usage qui veut que les inventions ne soient point nommées du nom du véritable inventeur, le procédé d'empierrement dû à des Français fut appelé *macadam*, du nom de l'Ecossais Mac Adam, qui en reprit l'emploi en 1811.

Plus que jamais, Paris exerce son attrait, et toutes les routes tendent vers Paris, la tête du royaume, et cela se voit du reste sur une carte comme celle de Cassini-Thury, établie de 1744 à 1789. Les touristes se multiplient. Tour à tour, coches, carrosses, diligences, fourgons, chaises de poste, berlines, malles-postes, défilent sur les routes avec des vitesses variées. Une lieue à l'heure est l'allure moyenne : elle n'est pas très rapide, et l'on ne fait guère plus de six à dix lieues par étapes. Dans ce temps-là, on n'était pas si pressé. Mme de Sévigné mettait un mois pour aller de Provence en Bretagne, mais, au moins, elle avait le loisir de contempler le paysage, et elle en usait. Peu à peu, les moyens de communication s'améliorent. On voyage de nuit dans les *turgotines*, commodes et bien suspendues, qui commencent à circuler en août 1775. On va de Paris à Lyon en cinq jours, et même, en doublant les étapes, en trois jours. Voltaire écrit que, « de toutes les nations modernes, la France et le petit pays des Belges sont les seuls qui aient des chemins dignes de l'antiquité », et, en 1787-1789, l'Anglais Arthur Young fait de nos routes un éloge enthousiaste. Après la Révolution et l'Empire, pendant lesquels les routes résonnent surtout du pas des armées en marche vers tous les champs de bataille de l'Europe, et sous la Restauration et la monarchie de Juillet, les voyageurs redoublent d'ardeur. L'époque romantique connaît les immenses diligences Laffitte et Caillard, où s'ébauchent tant d'aventures romanesques et que nous retrouvons toujours avec plaisir dans les récits ou dans les estampes du début du XIXe siècle, pleines de couleur, de pittoresque, de poésie et de poussière.

Une grande partie de cette animation disparut lorsque se développa la rivale de la route : la voie ferrée. Les premiers trains circulèrent en 1832 ; dix ans plus tard, furent créées les grandes lignes. La diligence, s'effaçant devant le wagon, abandonna le grand trafic des routes nationales et dut se borner à rouler sur les routes départementales et à desservir les stations du réseau ferré, en attendant qu'elle fût même peu à peu pourchassée par les lignes secondaires des trafics locaux. Ce fut, momentanément, la ruine de la route et des auberges. Plus de lentes excursions : la vapeur vous portait en un jour de Paris à Marseille. Le monde se trouvait du coup rapetissé. Mais il ne se passa guère plus d'un demi-siècle que le progrès même des inventions ne rendît à la route son ancien attrait. La bicyclette, l'automobile ramenèrent sur les vieux chemins de France des flots nouveaux de touristes. Les auberges éloignées du chemin de fer cessèrent d'être délaissées. Pour ces nouveaux véhicules, les routes durent être entretenues avec un soin particulier : pour eux aussi furent créées des voies de pur tourisme, comme la nouvelle Corniche ou la route des Alpes. Malheureusement, il est dit, que par un rythme fatal, les inventions d'abord créées pour le salut ou le plaisir des hommes sont ensuite utilisées pour leur destruction. Ce ne fut plus seulement, comme autrefois, la ruée des envahisseurs, le passage lamentable des réfugiés, la marche fiévreuse des défenseurs qui ébranlèrent le sol des routes. D'innombrables automobiles transportant des soldats, des blessés, des munitions, des vivres, les ébranlèrent et les usèrent nuit et jour. La route unique qui ravitailla Verdun aux jours critiques supporta chaque journée le défilé presque ininterrompu de 6.000 camions. Mutilées par les projectiles, convulsées par les explosions, barrées par les fils barbelés, coupées par les tranchées, les routes connurent, elles aussi, les pires blessures et la plus douloureuse gloire. Mais elles portèrent les troupes qui couraient à la victoire et, maintenant, bordés de tombeaux comme les routes antiques, les chemins de France sont devenus des voies sacrées.

C'est sur cette impression de gloire que Jean Bonnerot termine le livre qu'il a consacré aux *Routes de France* dans la collection « les Evocations françaises », livre qui, comme l'indique la dénomination même de la série, est non pas une œuvre d'érudition historique, mais une suite d'*évocations*, de tableaux, assurément pleins de faits curieux, mais d'une forme surtout littéraire et lyrique. Une forte émotion l'anime : celle d'un homme qui aime et comprend les chemins de son pays et qui, du point de vue particulier où il s'est placé, considère les destinées de la France sous un aspect tout nouveau, qui intéresse à la fois la géographie, l'histoire et la poésie. — LOUIS COQUELIN.

Sociétés coopératives de reconstruction (LES). — *Leur caractère juridique ; état actuel de la législation.* — Dans la pensée du législateur, le but des Sociétés coopératives de reconstruction, créées par la loi du 15 août 1920, complétée elle-même par la loi du 12 juillet 1921, est d'aider à la reconstitution immobilière des régions dévastées, en favorisant les groupements de sinistrés, qui, s'ils restaient isolés, ne parviendraient qu'au prix de nombreuses difficultés à faire appliquer à leur profit la loi sur les dommages de guerre du 17 avril 1919.

Elles doivent se charger des opérations suivantes, indispensables pour que les sinistrés obtiennent les réparations auxquelles ils ont droit :

1° Préparer les dossiers d'évaluation, faire procéder aux expertises immobilières et représenter les sinistrés devant les commissions cantonales et les juridictions compétentes ;

2° En outre, une fois l'indemnité fixée, réclamer à l'Etat le titre de créance et le payement de l'indemnité au moyen d'acomptes successifs ;

3° Enfin, remplacer les sinistrés dans leurs relations avec les entrepreneurs et les tiers, en traitant avec eux et en passant des contrats dans les conditions les plus avantageuses.

En réalité, les Sociétés coopératives de reconstruction remplissent un triple rôle de *gérant*, de *comptable* et de *mandataire*.

Quel est donc leur caractère juridique ? Ce ne sont assurément pas des établissements publics, car elles ne font pas partie intégrante de l'administration et ne concourent à aucun service public ; ce ne sont pas davantage des sociétés civiles ou commerciales, car elles n'ont en vue la réalisation d'aucun béné-

fice ; ce ne sont, enfin, pas non plus des associations de 1901, dont l'objet doit être d'ordre moral et intellectuel et qui excluent la gestion d'intérêts pécuniaires. Ce sont des sociétés *sui generis*, d'un type spécial, répondant aux besoins de la guerre ; ce sont des *sociétés de gestion*, s'inspirant du droit commun, mais en faisant une application nouvelle en rapport avec la loi du 17 avril 1919.

Elles ne peuvent comprendre que des sinistrés attributaires d'indemnités pour dommages de guerre ; elles jouissent de la personnalité civile (art. 1er). Le décès, la faillite, la liquidation judiciaire, la déconfiture ou la volonté de l'un des membres n'entraîne pas la dissolution des Sociétés qui se continuent de plein droit avec les héritiers ou ayants droit (art. 2). Elles ont une assemblée générale et un conseil d'administration responsable, qui peut déléguer ses pouvoirs (art. 3). Elles ont un budget (art. 4).

Elles sont placées sous le régime de la liberté entière ; cependant, si, moyennant certaines conditions à remplir (art. 13 et 14), elles sollicitent et obtiennent l'approbation de l'Etat, elles bénéficient de certains avantages pécuniaires : en dehors des cotisations des sociétaires, de libéralités, de dons ou de legs, elles peuvent alors obtenir de l'Etat des avances remboursables ou des subventions (art. 17 et 18).

Chaque associé, à qui un compte individuel, distinct de celui de la Société, a été ouvert (art. 5), garde la propriété des sommes qui lui sont versées par l'Etat, il n'en fait pas apport à la Société : c'est en ce sens qu'on a pu dire que les Sociétés coopératives de reconstruction participent davantage de l'association que de la société.

Des unions de Sociétés coopératives peuvent se former dans les conditions de la loi (art. 11) et jouir des mêmes avantages que les Sociétés en cas d'approbation (art. 21). Il ne pourra, toutefois, être approuvé plus d'une union par arrondissement et sous certaines conditions. (Loi du 21 juillet 1921, art. 11.)

Enfin, aux termes de l'article 20, les départements, les communes et établissements publics sont compris parmi les adhérents éventuels et peuvent participer au fonctionnement de ces Sociétés, au même titre que les autres associés, pour les immeubles qu'ils possèdent dans leur ressort. Les décrets des 9 octobre 1920 et 30 août 1921 ont pris soin, afin de guider les sinistrés, de leur indiquer par le détail les formalités à remplir et leur ont même proposé un modèle de statuts-types à adopter.

De nombreuses Sociétés coopératives de reconstruction se sont fondées en 1920 et surtout en 1921, pour remplacer les syndicats de reconstruction qui avaient été, après l'armistice, la forme originelle et spontanée des groupements de sinistrés. Mais il arriva que la Trésorerie, malgré des emprunts d'Etat émis coup sur coup, fut insuffisante pour répondre aux demandes des sinistrés. Le rôle des Sociétés coopératives s'étendit alors considérablement, au point qu'elles obtinrent la faculté de se substituer à l'Etat, dans les appels à faire au crédit public.

La loi du 24 mars 1921, complétant la loi du 31 juillet 1920 (art. 150 à 160), accorde, en effet, aux sinistrés ou groupements de sinistrés, dont le montant des indemnités a été fixé et dont les pertes subies sont égales ou supérieures à 1 million de francs, le droit de recevoir, pour tout ou partie des indemnités dues, un payement par annuités. Ils peuvent, en outre — et c'est là le point important — au cas où ils voudraient émettre des *emprunts* gagés par des annuités de l'Etat, avant remise à leurs adhérents de titres définitifs ou de certificats provisoires en représentation de leurs dommages de guerre, obtenir un certificat global. Les emprunts de cette sorte sont exempts de la taxe spéciale frappant les valeurs mobilières, et les titres émis peuvent servir d'emploi aux fonds des incapables et des personnes morales du droit public.

C'est dans ces conditions que, depuis le début de l'année 1921, des opérations d'emprunt ont été réalisées par la Société des houillères du Nord et du Pas-de-Calais (cf. *Bulletin officiel des annonces légales* du 4 avril 1921), par le Groupement de l'industrie sucrière (cf. *B. O.*, 27 juin 1921), par le Groupement des industriels d'Alsace-Lorraine (cf. *B. O.*, 3 octobre 1921), par le Groupement de la grosse métallurgie (cf. *B. O.*, 5 décembre 1921), par le Groupement Cail-Fives-Lille, Thomson-Houston (cf. *B. O.*, 2 janvier 1922), et par le Groupement des Compagnies d'énergie électrique et d'éclairage du Nord et de l'Est (cf. *B. O.*, 23 janvier 1922).

Enfin, pour donner plus de cohésion aux associations de sinistrés et leur faciliter les moyens de se procurer des ressources, la loi du 31 décembre 1920 (art. 67, § 2), complétée également par la loi du 21 mars 1921, dispose que les communes, syndicats de communes et départements peuvent contracter en leur propre nom des emprunts pour le compte des groupements à la tête desquels ils se seront placés, soit de leur propre initiative, soit sur la demande du préfet ou des intéressés. Les conditions dans lesquelles ces opérations peuvent être effectuées sont énumérées dans les décrets des 7 mai et 17 juin 1921 : l'autorisation doit être donnée par décret, sur le rapport des ministres des finances, de l'intérieur et des régions libérées. C'est ainsi que, par décret du 24 décembre 1921, le département du Nord a contracté, par souscription publique, un emprunt important pour le compte d'un groupement de sinistrés. Cet emprunt jouit, à la fois, de la garantie personnelle du département et de celle des annuités dues par l'Etat à chacun des adhérents.

Il semble, d'après cet exposé, que les Sociétés coopératives de reconstruction, après bien des tâtonnements et des pertes de temps, soient enfin aujourd'hui organisées pour travailler utilement à la reconstitution des régions dévastées par la guerre. Une seule chose, pourtant, leur est encore nécessaire, mais que le législateur serait impuissant à leur donner : c'est la confiance et l'empressement du public à répondre aux demandes qu'elles pourront lui adresser. Il ne peut pas ne pas leur faire crédit. — Louis Leclère.



Le Soir a la ferme, tableau de Marcel Rieder. (Salon des Artistes français.) — Phot. Vizzavona.

Soir à la ferme (le), tableau de Marcel Rieder, exposé en 1922 au Salon des Artistes français. La table est servie en plein air, devant une sorte de portique de brique. C'est le soir. La lune passe au-dessus de ce portique. Par une porte ouverte à droite, arrive une lumière dorée, qui éclaire un coin de la scène et, tout d'abord, une jeune femme donnant la bouillie à son enfant. Une autre est debout derrière la table ; tout le reste du tableau est plongé dans l'harmonie bleutée du clair de lune. On aperçoit, au delà du portique, une femme qui s'éloigne et quelques masses d'arbres. L'opposition des deux éclairages produit un effet assez curieux de contraste, sans nuire pourtant à l'unité de l'ensemble. — Ph. M.

taractogène n. m. Genre de plantes de la famille des bixacées.

— Encycl. Le genre *taractogène* (taractogenos) se place auprès de l'hydnocarpe dont il diffère : par les sépales, au nombre de quatre, imbriqués deux à deux ; par les pétales, valvaires, rectangulaires, libres ou soudés en corolle lobée et denticulée ; par les écailles des pétales souvent soudées en une couronne lobée et denticulée ; par les étamines (11 à 35) disposées sur plusieurs rangs. Ce genre compte sept espèces, toutes asiatiques ; trois sont indochinoises exclusivement. Ce sont des arbres qui peuvent atteindre vingt à trente mètres de haut. Le *kurzii*, de Birmanie, fournit une huile analogue au *chaulmoogra*. Il serait intéressant d'étudier les huiles que donnent les trois espèces indochinoises et surtout celle du *taractogenos serrata*, pour savoir si elles n'ont pas les propriétés du chaulmoogra et si elles ne pourraient pas être utilisées aux mêmes usages thérapeutiques.

Théories nouvelles sur l'art moderne et sur l'art sacré (1921). — Le livre de Maurice Denis fait suite à un volume du même auteur publié en 1911 et qui réunissait des articles écrits par lui dans la revue *l'Occident*, d'Adrien Mithouard.

Maurice Denis est un artiste doué d'une rare culture intellectuelle. Il est indéniable que ses premières théories, exprimées dans une langue d'une grande netteté, ont eu une influence sur les jeunes artistes. Il y exprimait avec clairvoyance les troubles et les inquiétudes de sa génération « à la recherche d'un nouvel ordre classique ».

Les nouvelles théories posent les mêmes problèmes que les premières ; mais, entre temps, l'auteur a acquis, pour les résoudre, plus d'expérience et, en quelque manière, la certitude. Entre temps, en effet, son système esthétique, fondé sur la raison et le bon sens, s'est affirmé.

Maurice Denis a pris conscience de lui-même, à une époque où le symbolisme était à la mode. En art, ses maîtres après l'Ecole furent Cézanne et Gauguin. Il reconnaît la faiblesse de l'enseignement qu'il a reçu. A l'Ecole des beaux-arts, remarque-t-il, « les maîtres corrigent et n'enseignent pas ». Quant aux deux autres, c'étaient des artistes incomplets. Cézanne, surtout, « avait une singulière infirmité, c'était de ne pouvoir prat que un art dont il ne fut pas le créateur, » et « telle était sa maladresse, telle surtout son impuissance à se satisfaire qu'il triturait, grattait et vingt fois repeignait ses toiles ». Toutefois, ces maîtres enseignaient à leurs jeunes disciples, à l'inverse de l'impressionnisme, que le « tableau, avant d'être un cheval de bataille, une femme nue ou une quelconque anecdote, est essentiellement une surface plane, recouverte de couleurs assemblées dans un certain ordre ». Ils enseignaient qu'il fallait être « peintre ». Malheureusement, le symbolisme littéraire influençait à cette époque les artistes dans le sens de l'abstraction. Il les engageait à renoncer au réel. « La conséquence était inévitable, constate



Taractogenos serrata.

l'auteur, tout ce qui s'est passé depuis (en art) est en plein dans le subjectif, donc dans l'abstrait et, par une autre conséquence, dans l'obscur », et l'auteur est amené aujourd'hui à critiquer cet art, qui dédaignant le « sujet », ne veut plus voir dans l'art que le « motif », l'occasion de réunir des couleurs pour le seul plaisir de l'œil. Il constate que cela n'est pas suffisant ; c'est pourtant le seul idéal des écoles de peinture les plus « avancées » de l'heure présente.

En face de cet art abstrait et en quelque sorte « égo-centrique » comme il le qualifie, Maurice Denis présente le tableau de ce qu'a traditionnellement été la peinture. Celle-ci a toujours eu pour objet l'imitation de la nature ; non point la nature telle qu'elle apparaît à l'artiste seul, mais telle qu'elle apparaît à tout le monde, cette imitation pouvant s'entendre d'ailleurs de deux façons : imitation des aspects généraux que la nature présente et qui séduit les artistes idéalistes ; imitation des aspects particuliers, des caractères individuels du modèle que recherchent plutôt les artistes réalistes.

Une des théories les plus intéressantes de l'auteur consiste justement à montrer que jamais l existence du monde extérieur n'a été mise en doute par les artistes d'autrefois : « Elle corrigeait, remarque-t-il, ce que l'interprétation individuelle de l'objet aurait eu d excessif. Le jugement esthétique s'appuyait sur des habitudes de connaissance, sur la notion de l'objet normal, par exemple sur une idée générale du corps humain. C'est ce qui explique que leurs déformations n'aient jamais connu les excès et les fantaisies monstrueuses que se sont permises depuis les artistes subjectivistes », et c'est à la définition traditionnelle de la peinture qu'il se trouve ramené : l'art a pour fin, en définitive, le plaisir de l'œil et de l'esprit, ce que Poussin exprimait en disant que « la fin de l'art est la délectation ».

Ces idées très saines se trouvent développées avec beaucoup de logique dans les pages que Maurice Denis consacre au *Présent* et à *l'Avenir de la peinture française*, à *l'Impressionnisme et la France*, *un Siècle de couleur française*, *le Retour au bon sens.*

Mais Maurice Denis ne se montre pas seulement très clairvoyant dans ses opinions sur l'art. Ses *Théories* comportent une application pratique. Peintre, il nous expose ses idées sur l'enseignement du dessin ; catholique, ses espoirs dans une Renaissance de l'art sacré.

Sur l'enseignement du dessin, Maurice Denis développe une théorie extrêmement séduisante : « Le dessin d'un artiste, remarque-t-il, est un *dessein;* le dessin symbolise la pensée de l'artiste. Le caractère du dessin sera d'autant plus beau que la volonté de l'artiste sera plus claire et plus ferme. » Il déduit de là d'intéressantes conséquences. Le dessin est une manière de s'exprimer par le crayon et, de même qu'on apprend à écrire en imitant des écritures correctes, on doit apprendre à dessiner comme les autres, avant d'avoir une écriture à soi. C'est le bon sens même. Il était utile qu'un artiste écouté le dise, à une époque où la première préoccupation d'un artiste est l'originalité.

Maurice Denis, artiste chrétien, explique ensuite comment on a pu parler d'une « décadence de l'art sacré » et des symptômes d'une Renaissance de cet art, qu'il entrevoit. Cette décadence, croit-il, ne correspond nullement à une décadence de l'esprit religieux, mais à un déplorable esprit de routine. Il souligne le divorce qui s'est produit entre l'Art et la Religion et qui se traduit par la distinction entre « l'objet d'art » et « l'objet religieux » qui lui est de plus en plus étranger. Ses observations sont à citer :

A quels signes (écrit-il), distingue-t-on l'objet religieux de l'objet d'art ? Quels sont ses caractéristiques ?

1° A ceci, d'abord, que l'objet religieux est un produit industriel fabriqué dans un but mercantile, en séries, tandis que l'objet d'art est l'œuvre unique d'un artiste ou d'un artisan.

2° L'objet religieux est à destinations quelconques et multiples ; confectionné à l'avance, il s'applique à tous les cas particuliers, sans s'adapter à aucun. L'objet d'art ou, disons mieux, l'œuvre d'art a pour caractère essentiel de convenir, d'être à la mesure et à l'échelle, en un mot d'être fait exprès pour un endroit déterminé.

3° L'objet religieux est du simili, il ne vise qu'à tromper. Faux gothique ou faux marbre, ou faux or, il « fait la blague », comme on dit dans les ateliers, du style qu'il pastiche, de la matière riche qu'il simule, de l'art qu'il singe ou qu'il avilit. L'objet religieux est de la camelote et du mensonge.

4° Enfin, l'objet religieux, truquage archéologique, est aussi un truquage quant à l'expression du fait ou du sentiment religieux ; il est poncif, romance et mélodrame : il donne à la religion une couleur terne, un je ne sais quoi de vieillot et d'ennuyeux. L'œuvre d'art, au contraire, qui incessamment se renouvelle parce qu'elle est l'expression de la vie, apporte au service de Dieu des puissances d'émotion et de lyrisme toujours neuves et toujours actives.

Il est inutile de souligner l'intérêt de ce réquisitoire. Mais, comme le dit l'auteur lui-même, « constater le mal est facile. Les invectives de Huysmans ont ouvert les yeux d'un grand nombre de catholiques, pourtant habitués aux pires laideurs ; elles ont commencé de secouer l'indifférence et les préjugés et d'ébranler le règne de la *bondieuserie* ».

Constater le mal est moins difficile que d'y porter remède. Toutefois, dans les efforts modernes, Maurice Denis voit poindre une Renaissance de l'art sacré. Les diverses expositions d'art chrétien lui donnent le sentiment que l'art sacré cherche à se renouveler en se rapprochant de la vie esthétique contemporaine.

Pour coordonner tous ces efforts et leur donner le soutien d'une doctrine forte, Maurice Denis avait proposé la création d'une *Schola*, d'un groupe d'ateliers chrétiens où les divers enseignements se développeraient d'une façon à la fois « traditionnelle et vivante ». Cette école d'art sacré est aujourd hui créée, et l'auteur la dirige. Cette école a-t-elle donné les résultats qu'on attendait d'elle ? Il est prématuré de le dire, malgré les quelques expositions auxquelles elle a participé. D'ailleurs, notre rôle, ici, n'est pas d'apprécier en Maurice Denis le peintre ou le chef d'école, mais seulement, en toute impartialité, l'écrivain. Vers le retour au bon sens et à la vérité traditionnelle, l'effort de Maurice Denis n'est pas niable. — Jean-Gabriel LEMOINE.

Travailleurs et marchands dans l'ancienne France, par Henri Hauser (Paris, 1920).

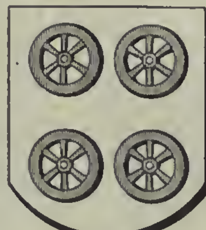
— L'histoire économique consiste essentiellement dans « l'étude historique et critique des faits sociaux », par opposition avec l'histoire des doctrines économiques, qui envisage subjectivement les problèmes sociaux. Savoir comment les hommes ont vécu, comment ils se sont nourris, logés, vêtus, comment ils ont organisé entre eux l'échange des produits et des services, comment ils se sont conformés aux théories d'Adam Smith et de Ricardo, voilà quel est l'objet de l'histoire économique. Mais il serait faux de croire que l'histoire économique forme une série isolée, une abstraction dans l'histoire générale ; elle n'est, au contraire, que l'histoire étudiée sous un aspect économique. Les faits économiques n'ont pas pour causes que des antécédents d'ordre économique ; inversement, ils ne produisent pas que des effets économiques. Ainsi s'affirme l'unité des sciences sociales. L'utilité d'une telle étude apparaît d'autant plus évidente que l'on se remémore, ainsi que le fait le savant professeur de la Sorbonne dans son avant-propos, ces lignes de Fustel de Coulanges :

« En parcourant les siècles..., nous aurons à montrer ce qu'il y a entre eux à la fois de continu et de divers : de continu, parce que les institutions durent malgré qu'on en ait ; de divers, parce que chaque événement nouveau qui se produit dans l'ordre matériel ou moral les modifie profondément. »

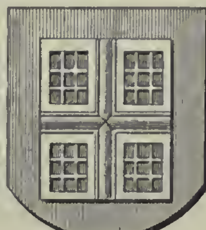
Toutes les histoires antérieures à 1789 ne sont que des biographies de rois, sauf, peut-être, les travaux d'érudits obscurs. Du XVIIIe siècle à la seconde moitié du XIXe, les historiens consacrent quelques chapitres aux faits économiques. Montesquieu, Voltaire Augustin Thierry, Michelet suivent ce plan. Guizot donne la bonne méthode en indiquant dans sa profession de foi (*Essais*, 1823) qu'il faut d'abord « étudier la société elle-même pour connaître et comprendre ses institutions politiques ».

La révolution de 1848 eut peu d'influence sur l'histoire économique : ce n'est pas à l'histoire que Louis Blanc fit appel. En 1858, l'Académie des sciences morales et politiques avait mis au concours cette question : « Rechercher quelle a été la condition des classes ouvrières en France depuis le XIIe siècle jusqu'à la Révolution. » Des recherches auxquelles donna lieu ce sujet sortit en 1859 — date mémorable — l'*Histoire des classes ouvrières en France, de Jules César à la Révolution.* L'auteur, Levasseur, fut nommé en 1871 à la chaire d'histoire des doctrines économiques du Collège de France, transformée par la suite en chaire de géographie et d'histoire économiques. Il devait y avoir des élèves.

A partir de 1875, la constitution de la sociologie comme science donna aux recherches historiques une nouvelle impulsion. La politique elle-même demanda aux historiens de lui exposer le régime ancien de la production et des échanges. En Allemagne, les travaux de Wagner, de Schmoller, de Lujo Brentano, de Karl Lamprecht, de Rudolf Eberstadt (*Das Französische Gewerberecht*, Leipzig, 1899) constituèrent de véritables recherches d'ordre économique. En Angleterre, le trade-unionisme provoqua les travaux de Thorold Rogers sur l'*Histoire du travail et des salaires*, et sur l'*Interprétation économique de l'histoire*. En France, les érudits provinciaux publièrent les statuts d'arts et métiers comme les *Métiers de Blois*, d'Alfred Bourgeois. Pour les parties spéciales de l'histoire du commerce, il faut citer les publications de Masson pour l'Orient, de Huvelin pour le droit commercial, de Sayous, de Bonzon et de Vigne pour les banques. Enfin, Levasseur donna en 1900 deux énormes in-quarto sur l'*Histoire des classes ouvrières et de l'industrie*, et en 1913 une *Histoire du commerce de la France.* Les statistiques de d'Avenel présentent le défaut de transporter dans le passé des méthodes dont l'usage est pour l'époque actuelle très délicat.


Charrons de Paris.


Pâtissiers de Tonnerre.


Vitriers de Caen.


Chandeliers de Lyon.


Tonneliers d'Angers.


Chapeliers de Saint-Lô.


Serruriers de Saumur.


Potiers d'étain de Lyon.


Apothicaires de Caen.


Chirurgiens du Mans.

Quelques armoiries de corporations dans l'ancienne France.

Ces recherches ont donné lieu à des résultats assez inattendus. C'est ainsi que la théorie de « l'universalité de la maîtrise » a été mortellement atteinte. Si les édits de 1581, de 1597 et ceux de Colbert ont eu pour objet l'établissement dans la France entière du travail juré (corporation), il faut en conclure que ce régime était plutôt une exception, ce que Levasseur semble confirmer en insistant sur le nombre peu élevé des communautés jurées : 600. La liberté du travail était maintenue grâce aux chambrelans, ouvriers qui travaillaient à domicile. La théorie de la corporation « paradis des ouvriers » n'a pas plus résisté que la précédente aux travaux modernes : la maîtrise apparaît comme une oligarchie fermée à forme héréditaire, interdisant tout espoir d'avancement aux ouvriers.

L'histoire commerciale a déterminé les grands courants du trafic : vallées du Rhône, de la Seine, de l'Oise, de la Somme et du Rhin. Les marchandises du Levant s'échangeaient jusqu'au XVe siècle dans les foires de Provins et de Beaucaire, puis dans celles de Genève et de Lyon.

L'histoire du droit commercial, si fertile en enseignements, nous apprend que le marché international fut d abord un marché européen. Il s'établit grâce à la lettre de change, qui prit sa forme définitive du XVIe au XVIIe siècle. Les remises « de foire en foire » suscitèrent dans les foires de Lyon la création d'une véritable chambre de compensation (*clearing-house*). La « banque de Lyon » fut, sous le règne de François Ier, un syndicat international de banquiers.

L'histoire économique a d'étroits rapports avec la géographie économique : les destinées d'un peuple sont largement tributaires de son éloignement de l'équateur ou des pôles, de sa position maritime ou continentale, de son sol siliceux ou calcaire, de la direction et du régime des fleuves, du climat et des cultures. C'est ainsi que les Vidal de La Blache, les Jean Brunhes, les Karl Ritter, les Friedrich Ratzel ont constitué une science dont l'étude comprend les rapports de la terre et de l'homme ; cette science,

c'est la géographie humaine. Il ne suffit pas, au début d'une étude d'histoire économique, de décrire le pays dans lequel une société va évoluer, ce qui explique à la rigueur pourquoi telle industrie s'est développée dans telle province dans le voisinage de la matière première et des débouchés; il faut aussi dégager les conditions géographiques nouvelles qui ont amené le réveil d'énergies latentes ou, inversement, la disparition d'industries prospères.

Les historiens ne doivent pas oublier que les rapports de la terre et de l'homme ne sont pas deux termes invariables.

Un exemple peut être pris dans la signification industrielle des grandes villes. Au XVIIIe siècle, Paris, considéré comme ville de fabrique, ne pouvait être comparé à Lyon ou à Rouen; la cherté de la main-d'œuvre n'y rendait possible que le développement des industries de luxe. Au XIXe siècle, la situation s'était renversée au profit de Paris, grâce au développement du machinisme, à la batellerie, qui a permis d'amener les matières lourdes, le combustible du Nord et d'Angleterre, et aux voies ferrées qui ouvraient aux industriels le marché national et international.

Dans « Une controverse sur les monnaies » (1566-1578), le professeur Hauser étudie une question dont les financiers et les économistes contemporains peuvent encore faire leur profit. Au début du XVIe siècle, les métaux précieux, or et argent, sont rares en France ; de 1521 à 1544, les mines du nouveau monde ne produisaient que 90.000 kilogrammes d'argent par an ; le marché mondial des métaux n'existait pas ; les barrières douanières, les guerres s'y opposaient. A partir de la découverte du Potosi (Bolivie), tout changea. De 1545 à 1560, la production annuelle du nouveau monde monta à plus de 300.000 kilogrammes d'argent. Aussi, en 1572, la valeur de la livre en poids d'argent fin avait baissé de plus du quart. Durant la même période, la production de l'or n'avait que peu augmenté. L'Espagne, qui détenait les doublons et les ducats, a vu le rapport passer entre 1497 et 1512 de 10,75 à 1, à 13,90 à 1.

L'augmentation du stock monétaire en circulation aboutit, comme toujours, à une dépréciation de la monnaie et à une hausse des prix. En 1566, alors que la Chambre des comptes étudiait la question des monnaies, apparut un opuscule ainsi intitulé : « Les remoutrances et paradoxes du seigneur de Malestroict, conseiller du Roy et maître ordinaire de ses comptes, sur le fait des monnoyes, présentez à Sa Majesté au mois de mars 1565. »

Malestroict admet l'immutabilité des prix réels exprimés en poids d'or et montre que l'abaissement nominal de la monnaie de compte a eu pour effet de ruiner les rentiers. La stabilité réelle en or-poids ou en argent fin du prix des denrées conduit à cette hypothèse que les vendeurs de denrées n'auraient pas vu modifier leur situation, tandis que les individus appartenant à des classes dont les revenus ne se chiffrent pas par des poids fixes d'or se seraient appauvris. A un appauvrissement ne correspond donc pas un enrichissement; que devient la différence ?

Par opposition à l'argumentation un peu subtile de l'auteur des « Remontrances et Paradoxes », Jean Bodin a fait preuve d'un sens pratique très développé ; les principes qu'il a formulés ne sont que ceux que la science économique contemporaine a mis en évidence. Il démontre, contrairement aux affirmations de Malestroict, que la cherté est indéniable, parce que le prix des terres exprimé en poids d'or a considérablement haussé, et il en cherche les causes. La principale est l'abondance de l'or et de l'argent. Lorsque la monnaie est trop abondante, elle se déprécie, son pouvoir d'achat diminue, tous les prix sont en hausse. Bodin propose de fixer et de maintenir entre les deux métaux le rapport de 12 à 1. Il signale les monopoles comme une cause de cherté, mais n'y attribue pas une importance capitale, ce qui est discutable, car les monopoles de droit ou de fait, en supprimant la libre concurrence, empêchent la baisse des prix. La disette, que nous appellerions aujourd'hui la diminution de l'offre, le luxe et le gaspillage, les demandes excessives de la cour sont également signalés comme des causes de hausse. Les idées de Bodin sur le commerce extérieur sont singulièrement intéressantes et devancent les maîtres du laissez-passer.

« Persuadé qu'il existe une division géographique du travail, écrit le professeur Hauser, c'est dans l'inégale aptitude productrice des diverses nations qu'il place l'origine de leur commerce, et de leurs nécessaires relations commerciales il voit déjà sortir le libre-échange et la paix. »

Les formes du travail dans l'ancienne France peuvent se ramener à trois types: le travail juré, le travail libre et le travail privilégié. Sous l'ancien régime, le rôle qui revient aux pouvoirs publics dans l'organisation du travail est considérable. La notion de pouvoir public est d'ailleurs extrêmement vague et on voit successivement intervenir la ville, le seigneur, le roi.

Le métier étant un organisme urbain, l'organisation du travail fait partie dans les villes de commune du droit municipal. Les contraventions aux règlements, les conflits entre producteurs et consommateurs, entre employeurs et employés, appartiennent à l'autorité judiciaire municipale. La création et la suppression des jurandes appartenant au seigneur du lieu est faite dans les villes de commune par le corps consulaire, sous réserve de l'homologation royale et de l'enregistrement du Parlement. Les statuts contiennent la réglementation de l'apprentissage, du compagnonnage, de la maîtrise, la durée du travail, le taux des salaires, les procédés de fabrication, les règlements d'ateliers.

La jurande constituée, les jurés, c'est-à-dire les chefs qui doivent veiller à l'observation des statuts ainsi qu'à la défense des intérêts communs, sont en principe élus, sauf d'assez nombreuses exceptions. Au point de vue de la composition des corps de métiers, il faut distinguer entre les métiers libres et les métiers jurés. Dans les premiers, la ville statue sur l'accès à la maîtrise ; dans les seconds, les candidats sont présentés par les jurés et acceptés par la mairie.

Enfin, la commune intervient dans l'industrie pour veiller à l'hygiène des matières alimentaires, pour réprimer les fraudes, pour fixer les prix, les salaires. Dans les villes drapières, la commune a même fixé les dimensions et la composition des étoffes; c'est pourquoi les armes de la ville servaient de marque de fabrique aux industries ainsi réglementées.

Un texte de Loyseau (*Seigneuries*, p. 49) montre l'importance, tout au moins avant les édits de 1581 et de 1597, de la juridiction seigneuriale en matière industrielle : « Donc; de la police du baron ou chastelain dépend d'avoir corps de métiers en sa ville, d'y faire élire chacun an des jurés, visiteurs et gardes de chacun mestier... »

Pour le seigneur comme pour la commune, la surveillance des métiers est une extension de ses droits de police.

Le troisième pouvoir duquel dépend le travail, le pouvoir royal, a naturellement la création de maîtrises dans les villes royales, mais intervient aussi dans les villes communales ou seigneuriales en vertu de son droit supérieur. Il peut ou promulguer des ordonnances, dispositions d'ordre général (ordonnances de 1567, 1577, 1581, 1597 et de Colbert), ou conférer des privilèges à un individu, à une collectivité « en vertu de sa pleine puissance, parfaite science et grâce espéciale ». Les agents royaux ne bornent pas leur compétence aux communes qui ont reçu du roi leurs statuts, ils restreignent la sphère d'application des juridictions particulières au moyen de l'appel, du cas royal, de la prévention, droit imprescriptible.

Cette mainmise, à la fois législative et juridique, de la royauté sur le commerce amène la constitution d'une véritable économie nationale au XVIe siècle. La royauté doit diriger l'activité économique, accroître le compte créditeur, diminuer le compte débiteur. Empêcher par des droits prohibitifs les entrées de produits manufacturés étrangers, encourager par des primes les exportations d'articles français, augmenter le stock des métaux précieux à l'intérieur du pays, c'est le mercantilisme, c'est la théorie de la balance du commerce. Ce mercantilisme, Richelieu a été le premier à le mettre en œuvre, Colbert l'a continué (tarifs de 1664 à 1667, taxes d'entrée 900, taxes de sortie 700). De cette politique économique naîtra l'erreur de l'Etat-Providence.

Parmi les agents du pouvoir royal qui s'occupent de l'industrie, les Parlements s'attribuent une place importante en vertu de leur compétence illimitée. Ayant l'appel des juridictions inférieures et étant juges des conflits entre ces juridictions, ils créent une jurisprudence spéciale à l'organisation du travail. Ils homologuent les statuts corporatifs et se reconnaissent le droit de les modifier. L'organisme administratif agit depuis Colbert sous l'impulsion du contrôle général. Le contrôleur général dispose sous ses ordres des intendants avec leurs subdélégués et des inspecteurs des manufactures.

A côté de cette organisation se trouve un corps consultatif, le Conseil du commerce, devenu le Bureau du commerce, lui-même subordonné au Conseil d'Etat.

La liberté du commerce et la liberté du travail demeurent deux grands principes de l'organisation actuelle.

Cette organisation du travail fut très attaquée comme contraire à l'indépendance économique des individus. Une première fois, en février 1776, Turgot, économiste de l'école physiocratique, avait supprimé cette réglementation. Trois mois après, les maîtrises et les jurandes étaient rétablies. La Révolution française proclama la liberté du commerce, la liberté du travail et édicta la prohibition des associations, prohibition sanctionnée ultérieurement par le Code pénal de 1810 (décret du 2 mars 1791 ; loi Chapelier des 14-17 juin 1791). Ce n'est que la loi Waldeck-Rousseau du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels qui rendit légales les associations contituées entre gens de métiers.

Dans une étude d'histoire économique, il revient tout naturellement une place à certains marchands : « les marchands d'argent ». Sans crédit, pas de commerce; pas de commerce sans spéculation, pas de spéculation et pas de circulation internationale sans bourses pour y coter les effets. Aussi, dès le XVIe siècle, apparut à Anvers la première Bourse des valeurs mobilières. A vrai dire, l'Italie connaissait depuis le XIVe siècle la *loggia de banchi*, qui n'était que l'embryon de la Bourse, mais qui n'était pas la Bourse elle-même, puisqu'il ne s'y traitait guère que les opérations de change. La place d'Anvers dut son succès à l'ensablement de Bruges. L'exposition des draps anglais y avait lieu aux foires de la Pentecôte et de Saint-Bavon, les payements en foire de Berg-op-Zoom y furent transférés, les pièces d'étoffes y furent remplacées par de simples échantillons, et sur ces échantillons on put se livrer toute l'année à des opérations. Ainsi était née la Bourse de commerce de la rue aux Laines ou rue aux Anglais. A côté de cette Bourse de commerce qu'il serait plus juste d'appeler Bourse des marchandises, les Italiens avaient leur Bourse, la Bourse de l'argent, l'ancienne Bourse des valeurs mobilières. Ludovic Guicciardini nous donne une juste description de leur fonctionnement : « Les marchands vont matin et soir, à heures fixes, à la Bourse des Anglais. Là ils négocient à l'aide de courtiers de toutes langues particulièrement pour l'achat et la vente de marchandises de toute espèce. Mais ensuite ils vont à la nouvelle Bourse, où, de la même façon, ils font de préférence des affaires de change et de dépôts. »

Le volume des affaires était assez considérable. Les effets publics étaient nombreux, les anciennes monarchies étant par nature besogneuses. « De l'argent, tout de suite de l'argent », tel était le cri de Maximilien « sans le sou ». Les rois émettaient des obligations; mais, comme les prêteurs n'avaient aucune confiance, ils exigeaient des sûretés qui donnaient naissance à des engagements souscrits ou garantis par de hauts fonctionnaires. Le roi, devant son besoin pressant d'argent, servait même un intérêt allant de 10 à 15 p. 100!

Au XVIe siècle, la spéculation s'exerçait au moyen du marché à prime et de l'arbitrage.

Dans les Bourses actuelles, le marché à prime est un marché à terme, qui peut être résilié moyennant l'abandon d'une prime ; la veille de la liquidation, les spéculateurs font connaître leur parti : c'est la réponse des primes. A l'origine, le marché à prime est un pari ; on pariait sur le cours du change, du blé, et de ce pari naissait un « contrat de gageure ou d'assurance de changes ».

L'arbitrage, qui est aujourd'hui une opération consistant à acheter là où les cours sont bas pour revendre au même moment là où les cours sont élevés, n'était pas seulement un moyen de spéculer dans l'espace, c'est-à-dire de place à place, mais aussi dans le temps, puisque les communications étaient très lentes.

La variété de ces opérations fut l'origine, au XVIe siècle, d'une classe de spéculateurs succédant au juif, le prêteur traditionnel d'antan. Ces spéculateurs, ces hommes d'affaires qui s'efforcent de réaliser des gains en prévoyant la hausse ou la baisse des cours et qui souvent même les conditionnent par l'importance de leurs positions sur le marché mondial et dans la finance internationale, le professeur Hauser en cite quelques types. Jacob Fugger, dont le portrait se trouve à Munich, a fait un empereur romain rien qu'en tirant des lettres de change. Ambroise Hoechstetter, fin accapareur, empruntait à 5 p. 100, puis achetait tout le stock de mercure à 8 florins le quintal, pour le revendre à 14. Enfin, Thomas Gresham, dont le nom seul rappelle la fameuse loi : « La mauvaise monnaie chasse la bonne », jouait à Anvers auprès des banquiers allemands et italiens le rôle d'« un ministre extérieur des finances britanniques ». Sa science financière ne fut pas étrangère à la puissance de l'Angleterre. — JACQUES BENOIST.

Washington (CONFÉRENCE DE). Hist. diplom. — Le 10 juillet 1921, on apprit, à Washington, par une note officieuse, que le président Harding invitait à une conférence pour la limitation des armements la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et le Japon.

Le gouvernement de Washington pensait justement que les dépenses militaires, improductives, devaient être restreintes, que le monde du travail chancelait sous un fardeau trop lourd, qu'il importait d'atténuer la cherté de la vie et la charge des impôts, que les rivalités d'armement étaient un obstacle au progrès général et une menace constante pour la paix. Mais il envisageait comme urgent de réduire les impôts, conformément à l'engagement pris par les républicains, aujourd'hui au pouvoir. Or, le problème des armements était lié au problème du Pacifique, qui ne pouvait recevoir de solution que par l'accord des principales puissances maritimes, et le statut même de l'Extrême-Orient se trouvait mis en question, en même temps que l'alliance anglo-japonaise.

Entre Washington et Tokio, les relations s'étaient

peu à peu tendues au point qu'un conflit armé paraissait inévitable. Les Etats-Unis étaient résolus à ne plus admettre des émigrants qui, attachés à leur nationalité et à leurs habitudes, intelligents, actifs, laborieux, opiniâtres, intrigants, devenaient des concurrents redoutables. Ils soupçonnaient les Japonais de projeter l'exploitation intensive, sinon la conquête, de la plus grande partie du continent asiatique, et ils entendaient que l'intégrité de la Chine fût respectée, que le commerce international eût libre accès dans l'Empire du Milieu, que la Sibérie et l'île Sakhaline fussent évacuées par les troupes du mikado.

Les Japonais retournaient contre les Etats-Unis l'accusation d'impérialisme. Ils leurs reprochaient de vouloir établir leur hégémonie non seulement sur les deux Amériques, mais encore sur le Pacifique et sur l'Asie, de s'opposer à l'expansion d'un peuple qui était bien obligé d'essaimer au dehors, étant trop à l'étroit chez lui, et de demander au continent voisin les matières premières que ne leur fournissait pas leur propre territoire. Ils se demandèrent, tout d'abord, si on ne les citait pas à comparaître devant un tribunal de répression; mais, dans cette hypothèse, ils n'eussent rien gagné à faire défaut, tandis que leur participation à la Conférence leur permettrait de plaider leur cause et, au prix de petites concessions, d'obtenir de grands avantages.

La Grande-Bretagne ne pouvait qu'accepter avec empressement la proposition américaine. Depuis que les Dominions avaient pris part à la Grande Guerre, elle avait à tenir compte de leurs *desiderata*, et, en premier lieu, à ménager les Etats-Unis. L'initiative du président Harding lui donnait, fort opportunément, un motif plausible de ne pas renouveler son alliance avec le mikado et la débarrassait d'un rude souci pour l'avenir; car elle n'aurait pu rester neutre en cas de conflit armé entre les Etats-Unis et le Japon.

Non moins empressée fut l'acceptation de la France, qui, installée en Océanie et en Indochine, a donc de grands intérêts dans le Pacifique. Le président du conseil tint même à se rendre en personne à Washington, pour y défendre sa politique extérieure. Le traité de Versailles, acte collectif, ayant « établi la solidarité étroite des alliés pour son exécution », Briand se déclarait résolu à sauvegarder les droits de la France, mais jugeait impossible d'isoler son pays; il se disait convaincu que la fraternité des peuples assurerait au monde la paix dans la justice et, invité à « rechercher tous les moyens d'empêcher d'autres incendies de s'allumer », il avait répondu : Présent. Il développa ses idées à Saint-Nazaire le 7 octobre et un peu plus tard, devant le Parlement; car il voulait aller à Washington investi du maximum d'autorité morale. La Chambre, par 339 voix contre 178, et le Sénat, à la presque unanimité, lui votèrent un ordre du jour de confiance (26 et 27 octobre 1921).

Il quitta Paris le 29 octobre, accompagné de Viviani, Albert Sarraut, Jusserand, revêtus comme lui de la qualité de plénipotentiaires, et d'une nombreuse délégation technique. La veille, le maréchal Foch, invité par le gouvernement et par la « Légion américaine », avait débarqué à New-York. Son voyage, coïncidant avec la conférence, fut une incessante manifestation d'enthousiasme.

Ouverture de la Conférence (12 novembre 1921). La proposition Hughes. — La Conférence s'ouvrit le 12 novembre. En considération de leurs intérêts particuliers, la Belgique, la Hollande, le Portugal, la Chine avaient été invités à y siéger. Elle termina ses travaux le 6 février 1922.

Un chapelain prononça, suivant l'usage, une prière que l'assistance écouta debout; puis le président Harding, gravement et sur un ton de conviction profonde, exprima la volonté de paix du peuple américain et de l'humanité tout entière. Après lui, le chef du département d'Etat, Hughes, élu président de la Conférence sur la proposition de la délégation britannique, formula un programme de limitation des armements navals pour les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon, le tonnage naval de la France et de l'Italie, très affecté par la dernière guerre, devant être discuté ultérieurement.

Le gouvernement américain proposait aux trois puissances principalement intéressées : 1° d'abandonner la construction des cuirassés (*capital ships*) actuellement en chantier et de ne pas commencer celle des *capital ships* projetés; 2° de détruire un certain nombre de navires n'ayant plus de valeur de combat effective ; 3° de déterminer la future puissance des trois Etats d'après leur force présente; 4° de fixer le tonnage des bâtiments auxiliaires en proportion du tonnage des *capital ships*. Les marines respectives des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et du Japon ne comprendraient plus que les unités de première classe ci-après :

Etats-Unis, 18, avec un tonnage de 500 650 tonnes.

Grande-Bretagne, 22, avec un tonnage de 604 450 tonnes;

Japon, 10, avec un tonnage de 299 700 tonnes.

Aucun capital ship ne serait mis en chantier pendant dix ans (*naval holiday*), et le tonnage des navires construits pour remplacer les unités vieillies ne pourrait dépasser 500.000 tonnes pour les Etats-Unis, 500 000 tonnes pour la Grande-Bretagne, 300 000 tonnes pour le Japon; d'autre part, aucun bâtiment considéré présentement comme de première ligne ne pourrait être remplacé avant vingt ans de service et, pour chaque unité mise en chantier, le tonnage ne devrait pas excéder 35.000 tonnes. Le tonnage des unités secondaires (croiseurs, conducteurs de flotilles, destroyers) et des sous-marins serait respectivement de 450.000 et 90.000 pour la Grande-Bretagne, de 450.000 et 90.000 tonnes pour les Etats-Unis, de 270.000 et 48.000 tonnes pour le Japon; celui des navires porte-avions ne dépasserait pas respectivement 80.000, 80.000, et 48.000. Les bâtiments de surface non cuirassés actuellement existants seraient exclus de l'accord, et les bâtiments auxiliaires de surface en chantier seraient achevés.

Les chefs des diverses délégations donnèrent à la proposition Hughes leur adhésion de principe, et les experts se mirent aussitôt au travail.

La France et les Armements terrestres. — « L'entrée des Etats-Unis dans une alliance permanente, quelque désirable qu'elle puisse être, est une impossibilité absolue ». Ainsi s'exprimait, le 3 novembre, à Liverpool, l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres, le colonel Harvey. Ni la Grande-Bretagne ni la France n'auraient donc à compter sur l'appui contractuel de la grande République américaine, immuablement attachée à la tradition créée par Washington.

Si la question des armements navals était vitale pour la Grande-Bretagne, dont l'existence dépend littéralement de la liberté de ses communications d'outre-mer, celle des armements terrestres ne l'était pas moins pour la France, à la fois puissance maritime et puissance continentale. Notre président du conseil la porta, le 21 novembre, devant la Conférence. Il nous montra prêts à coopérer de tout cœur à l'œuvre d'apaisement universel, mais obligés de conserver une armée assez forte pour contenir l'Allemagne militariste, afin de faire face à toute éventualité dans une Europe encore troublée. Que les autres puissances désarment, mais qu'elles nous reconnaissent, à défaut de garanties, le droit de nous protéger nous-mêmes et qu'elles nous gardent leur concours moral.

Ces paroles furent unanimement approuvées. Chacun comprenait que nous demeurions nécessairement dans un état d'incertitude anxieuse quant aux intentions de l'Allemagne, et Balfour protesta que la France ne serait jamais réduite à l'isolement moral, qu'un tel isolement serait « véritablement une tragédie ». Moi, Anglais s'écria-t-il, je vous dis :

Ma patrie a perdu des centaines de mille hommes; des centaines de mille de mutilés sont chez moi. Elle a fait des sacrifices de toutes manières, et elle ne les regrette pas. Si demain il fallait les refaire pour la même cause de justice et de liberté, elle les referait.

Les chefs des autres délégations tinrent un langage analogue, et le président de la Conférence, Hughes, se porta garant qu'il ne pouvait y avoir d'isolement moral pour les défenseurs de la liberté et de la justice. Le surlendemain, il est vrai, la délégation italienne suggéra un plan de désarmement s'appliquant même aux puissances non représentées à la Conférence et en dehors duquel la France aurait pu rester, eu égard à sa situation particulière; mais Briand combattit une procédure qui aurait eu l'inconvénient de faire apparaître la France comme seule, en Europe, à ne pas désarmer et aussi d'exposer la Petite-Entente aux plus grands dangers. Des exigences de politique intérieure et la préoccupation que l'armée yougoslave causait au gouvernement italien expliquaient une proposition que Briand n'eut pas de peine à faire écarter. En fin de compte, trois questions seulement furent retenues, concernant le désarmement terrestre : flottes aériennes, gaz toxiques, règles pour la conduite de la guerre.

Peu après, le président du conseil revint en France, confiant à Viviani et à Albert Sarraut la tâche de défendre nos intérêts (24 novembre).

Travaux de la Conférence. — Les résultats positifs de la Conférence de Washington furent consignés dans un certain nombre de traités, résolutions ou déclarations relatifs à la limitation des armements navals, aux droits respectifs des puissances dans le Pacifique, à la souveraineté de la Chine, à l'action du Japon sur le continent asiatique.

L'accord du Pacifique, dit « *Traité à quatre* » (13 décembre 1921). Par cet accord, les quatre puissances riveraines du Pacifique (Etats-Unis, Japon, Empire britannique, France) convenaient « de respecter leurs droits touchant leurs possessions insulaires, ainsi que leurs dominions insulaires dans la zone de l'océan Pacifique ».

Le traité s'appliquait aux îles sous mandat, mais les Etats-Unis se réservaient, par déclaration spéciale, de conclure, au sujet de ces îles, des conventions particulières avec les mandataires, et leur adhésion à l'accord du 13 décembre 1921 n'impliquait pas leur adhésion aux mandats. D'autre part, aux termes d'un accord supplémentaire en date du 6 février 1922, les expressions « possessions insulaires » et « dominions insulaires » employées dans le traité ne s'appliqueraient, en ce qui concerne le Japon, qu'au Karafuto c'est-à-dire à la partie sud de l'île de Sakhaline, à Formose et aux Pescadores, ainsi qu'aux îles placées sous le mandat du Japon.

A défaut de règlement, par la voie diplomatique, des différends auxquels pourrait donner lieu, entre les puissances contractantes, « une question quelconque concernant le Pacifique » dans la limite de l'accord du 13 décembre, les puissances en conflit réuniraient en conférence les autres signataires de l'accord, « aux fins d'examen et de règlement ». Toutefois, cette procédure ne serait pas applicable aux questions qui, d'après les principes du droit international, relèvent exclusivement de la « souveraineté » des Etats, et cette formule excluait, par exemple, le problème de l'immigration japonaise ou les affaires de Corée.

En cas d'agression d'une puissance non contractante, menaçant leurs possessions du Pacifique, les gouvernements signataires se concerteraient sur les mesures à prendre, « conjointement ou séparément ». Cette clause rappelait le fameux article 10 du pacte de la Société des nations, solennellement condamné par les pouvoirs publics des Etats-Unis; aussi le Sénat ne l'approuva-t-il qu'en y joignant une réserve spécifiant qu'il n'y avait, ni dans le préambule, ni dans le corps du traité, « aucun engagement d'employer une force armée, aucune alliance, aucune obligation de concourir à quelque défense que ce soit ». Une pareille réserve, unilatérale, réduisait la disposition visée à une simple « recommandation » sans sanction.

Aussitôt après le dépôt, à Washington, des ratifications, la convention anglo-japonaise du 13 juillet 1911 prendrait fin. Acculée à d'innombrables difficultés, soit qu'elle eût maintenu l'alliance avec le Japon, soit qu'elle l'eût dénoncée, la Grande-Bretagne sortait de cette impasse par l'élargissement de la convention, donnant satisfaction aux Etats-Unis et, à la fois, écartant une cause de malentendus, de conflits même, entre les deux pays. C'était peut-être la décision la plus importante de la Conférence; car il ne pouvait être question de désarmement naval, si les engagements de 1911 restaient en vigueur.

Une convention spéciale intervint entre les Etats-Unis et le Japon (11 février 1922) relativement à l'île de Yap, importante station de relais dans le réseau des câbles du Pacifique. Le gouvernement de Washington revenant sur ses premières intentions, reconnut le mandat du Japon sur les îles au N. de l'équateur ayant appartenu à l'Allemagne, mais la puissance mandataire s'engageait à ne pas fortifier l'île de Yap, à ne pas exproprier la propriété américaine, à ne pas obliger les indigènes aux exercices militaires. Des dispositions spéciales réglaient l'exploitation et l'usage des câbles.

Les quatre puissances contractantes notifièrent au Portugal et aux Pays-Bas qu'elles respecteraient les droits de ces deux Etats, quant à leurs possessions insulaires du Pacifique.

L'accord du 13 décembre 1921, conclu pour dix ans, c'est-à-dire pour la même durée que l'accord sur les armements navals, ne prévoyait pas l'emploi de la force et n'avait à aucun degré le caractère d'une alliance. Il tirait toute sa valeur de la bonne volonté des gouvernements.

Limitation des armements navals. (Traité du 6 février 1922, dit *Traité des cinq puissances*). Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon, la France et l'Italie convenaient de conserver seulement les bâtiments de ligne énumérés au traité, d'abandonner leur programme de construction d'unités de cette catégorie et de ne construire ou de n'acquérir, pendant un certain temps (*naval holiday*), aucun navire non compris dans le tonnage de remplacement.

Le tonnage total des navires de ligne de remplacement, calculé d'après le déplacement type, ne dépassera pas, pour chacune des puissances contractantes, savoir :

Pour les Etats-Unis, 525.000 tonnes (533.400 tonnes métriques);

Pour l'Empire britannique, 525.000 tonnes (533 400 tonnes métriques) ;

Pour la France, 175.000 tonnes (177.800 tonnes métriques);

Pour l'Italie, 175 000 tonnes (177.800 tonnes métrique);

Pour le Japon, 315.000 tonnes (320.040 tonnes métriques).

Aucun navire de ligne de l'une quelconque des puissances contractantes ne portera de canon d'un calibre supérieur à 16 pouces (406 millimètres). En dehors des navires de ligne, aucun navire de combat de l'une quelconque des puissances contractantes, mis en chantier à l'avenir, ne portera de canon d'un calibre supérieur à 8 pouces (203 millimètres).

Le tonnage total des navires porte-aéronefs, calculé d'après le déplacement type, ne dépassera pas, pour chacune des puissances contractantes, savoir : pour les Etats-Unis, 135.000 tonnes (137.160 tonnes métriques); pour l'Empire britannique, 135.000 tonnes (137.160 tonnes métriques); pour la France, 60.000 tonnes (60,960 tonnes métriques); pour l'Italie, 60.000 tonnes (60.960 tonnes métriques); pour le Japon, 81.000 tonnes (82.296 tonnes métriques).

De plus, aucun bâtiment de ligne ne devrait avoir un déplacement-type supérieur à 35.000 tonnes (35.560 tonnes métriques).

Les puissances contractantes s'engageaient, en outre, à ne pas préparer, en temps de paix, la transformation de navires de commerce en navires de combat (l'installation de canons de 6 pouces [152 millimètres] au plus étant toutefois admise), à ne pas revenir sur les déclassements de vaisseaux de ligne, à ne pas utiliser les bâtiments construits pour le

compte d'un Etat étranger et non encore livrés. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon s'obligeaient enfin à n'établir, dans les territoires et possessions insulaires du Pacifique, ni bases navales, ni fortifications nouvelles.

Le gouvernement français avait demandé 350.000 tonnes de *capital ships* (en vingt ans), parce que le nombre des croiseurs et des sous-marins lui paraissait devoir être fixé en fonction des cuirassés. Il céda sur ce point, dans un esprit de conciliation excessif, dont on ne lui sut aucun gré, et il ne resta ferme que dans ses demandes concernant les bâtiments légers et les sous-marins.

Le traité resterait en vigueur jusqu'au 31 décembre 1936, puis se continuerait par tacite reconduction; mais chacune des parties aurait la faculté de le dénoncer deux années à l'avance et, même, la limitation qu'il prévoyait était seulement facultative. En effet, aux termes de l'article 22, si l'une des puissances contractantes se trouvait engagée dans une guerre qui, à son estime, « affecterait sa sécurité nationale du côté de la mer », elle serait libre, en avisant préalablement les autres puissances, de se dégager de ses obligations pour la durée des hostilités, sous réserve de ne remettre en service ni les bâtiments déclassés par application du traité, ni les navires de guerre construits sur son territoire pour le compte d'un Etat étranger. A partir de la notification, les autres puissances, après avoir échangé leurs vues pour arriver à un accord temporaire, pourraient, si cette tentative échouait, reprendre, elles aussi, leur liberté, pendant la durée des hostilités, en ce qui concerne leurs constructions navales. Même en temps de paix, lorsqu'une puissance contractante jugerait sa sécurité « affectée matériellement par des circonstances nouvelles », tous les signataires se réuniront pour délibérer de nouveau sur les clauses du traité et les amendements qui pourraient y être apportés d'un commun accord.

Le gouvernement français avait accepté une réduction si considérable de notre flotte de bataille qu'il nous était indispensable d'avoir une flotte de sous-marins pour protéger nos côtes, maintenir les communications de la métropole avec les colonies, nous défendre, en un mot, le cas échéant, par nos propres moyens. Notre délégation demanda donc un tonnage de 90.000 tonnes.

A notre thèse, défendue avec force par Albert Sarraut et l'amiral de Bon, la délégation britannique opposa des arguments peu solides, mais propres à indisposer contre nous l'opinion américaine. Balfour soutint que les sous-marins étaient des armes offensives, et non, comme nous le prétendions, des instruments de défense; qu'ils nous seraient de peu de secours si, étant attaqués, nous faisions appel au concours de l'Angleterre; que celle-ci avait le droit de voir une menace dans la constitution d'une flotte sous-marine française; que la Conférence devrait, par une déclaration solennelle, prohiber l'emploi d'une arme essentiellement inhumaine. Le premier lord de l'Amirauté, lord Lee, fit même état d'un article inexactement interprété de la *Revue maritime*, pour accuser notre état-major d'approuver la guerre sous-marine, telle que l'avaient pratiquée les Allemands, et de préparer la ruine de la puissance navale britannique.

Les Anglais furent, pourtant, seuls à demander la suppression complète des sous-marins, et la Conférence eut, par suite, à discuter la limitation du tonnage. Les Américains proposaient 60.000 tonnes pour les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, 31.000 pour la France, 22.000 tonnes pour l'Italie. Les Français refusèrent de descendre au-dessous de 90.000 tonnes: le conseil des ministres et le conseil supérieur de la Défense nationale considéraient que nous ne pouvions, sans compromettre la sécurité et la vie maritime de la France et de ses colonies, accepter une limitation inférieure à 300.000 tonnes pour les bâtiments légers et 90.000 tonnes pour les sous-marins. Le Japon réclama 54.000 tonnes, et l'Italie demanda que son tonnage ne fût pas moindre que celui de la France (31.000 au lieu de 22.000).

Dans ces conditions, l'examen de la question fut abandonné, chaque puissance conservant sa liberté, et la Conférence passa à l'étude des résolutions Root (délégation américaine), interdisant la destruction des navires de commerce par les sous-marins et prohibant l'emploi des gaz asphyxiants. Les résolutions Root furent adoptées sous forme d'un traité conclu le 6 février, au nom des Etats-Unis, de l'Empire britannique, de la France, de l'Italie et du Japon, les autres puissances étant invitées à y adhérer. Il avait pour objet « la protection sur mer, en temps de guerre, de la vie des neutres et des non-combattants et la prohibition de l'emploi des gaz dans la guerre ».

La Chine et les puissances. — La délégation chinoise remit à la Conférence un mémoire pour revendiquer son indépendance politique, administrative et économique, entamée par de nombreuses servitudes internationales. La France, dont l'esprit de justice se conciliait ici avec ses intérêts, puisque l'amitié de sa voisine lui serait précieuse dans l'éventualité d'une conflagration en Extrême-Orient, la France ne pouvait qu'appuyer ces légitimes revendications, qui rencontrèrent, au surplus, l'accueil le plus favorable chez les délégués des puissances réunis à Washington.

Les Etats-Unis, la France, la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas et le Portugal convinrent donc de respecter la souveraineté et l'indépendance, ainsi que l'intégrité territoriale et administrative de la Chine; de donner à la Chine la possibilité la plus complète et la plus entière de se développer et de s'assurer « les avantages permanents d'un gouvernement stable et efficace »; de ne conclure, individuellement ou collectivement, aucun traité contraire à ces déclarations; de respecter la neutralité de la Chine dans les guerres futures où elle ne serait pas partie. En retour, la Chine prendrait l'engagement de n'aliéner ou de céder à bail aucune partie de son territoire ou de son littoral. (Traité du 6 février 1922).

L'application de ces principes devait avoir logiquement pour conséquence la suppression des services postaux étrangers et la réglementation des postes radiotélégraphiques; la revision des contrats attributifs des droits, privilèges, immunités, engagements spéciaux, conformément aux règles du droit commun; le retrait des troupes ou gardes de police japonaises stationnées au Chantoung, à Han-Kéou, en Mandchourie; la restitution des territoires cédés à bail, savoir : Kiao-Tchéou à l'Allemagne, Port-Arthur à la Russie, Waï-Haï-Waï à l'Angleterre, Kouang-Tchéou-Wane à la France; l'annulation des vingt et une demandes présentées par le Japon à la Chine en 1915.

Malgré l'opposition des délégués chinois, le Japon avait obtenu de succéder, dans le Chantoung, aux droits et privilèges de l'Allemagne. Cette disposition du traité de Versailles, contraire à l'esprit d'une paix équitable et réparatrice, fut désapprouvée par les Etats-Unis et, à la Conférence de Washington, le Japon accepta enfin la restitution du Chantoung à la Chine, y compris Kiao-Tchéou, ainsi que la cession du chemin de fer de Tsing-Tao à Tsi-Nan-Fou, moyennant une indemnité de 53.500.000 marks-or payable dans un délai de quinze années pendant lesquelles les ingénieurs japonais continueraient de faire partie du personnel d'exploitation.

Le commerce et l'industrie de toutes les nations bénéficieraient du même régime, celui de la « porte ouverte », et les puissances signataires ne rechercheraient, ni directement, ni indirectement, aucun avantage particulier. La délégation française, tout en se prononçant contre le système des sphères d'influence, combattit le principe de la revision, par une Commission consultative, des concessions antérieurement obtenues, cette commission ne pouvant être investie du droit d'apprécier des traités passés entre la Chine et les Etats étrangers dans l'exercice de leur souveraineté réciproque. Par application d'un traité spécial en date du 6 février 1922, il serait procédé à la revision du tarif des douanes chinoises; les droits seraient uniformément perçus *advalorem* sur toutes les frontières terrestres ou maritimes de la Chine.

Les résultats. Le traité naval n'a pas été signé par toutes les puissances maritimes; il contient des dispositions qui affaiblissent singulièrement sa portée, et il ne vaut que pour le temps de paix; enfin, l'observation de ses clauses n'est garantie par aucune sanction coercitive. On peut donc se demander si la Conférence a sûrement atteint son but essentiel, qui était de mettre un terme à la course aux armements navals et de prévenir la guerre dans le Pacifique. Dans l'affirmative, elle aurait fait une œuvre utile au monde entier, mais les puissances participantes n'en tireraient pas toutes les mêmes avantages.

Les Etats-Unis étaient assez riches pour construire la flotte la plus puissante du monde. Ils eurent le mérite de prendre l'initiative d'une entente modératrice qui favorisa le maintien de la paix et l'habileté de garder intacte leur puissance, sans enchaîner leur liberté. Ils obtinrent l'abrogation de l'alliance anglo-japonaise, qui gênait leur expansion en Extrême-Orient et les obligeait à un effort naval extrêmement onéreux. Ils réalisèrent des économies dans une période où le contribuable supportait avec impatience le fardeau des armements. Créanciers de l'Europe, riches, influents, les Américains allaient pouvoir exploiter, sans préoccupations, leurs immenses ressources.

L'Angleterre n'avait pas les moyens financiers de reconstituer sa flotte. Le gouvernement du président Harding, par l'abandon du programme Wilson, renonçait à lui disputer la suprématie navale, en même temps qu'elle était libérée de ses obligations envers le Japon et tranquille sur la sécurité de son domaine du Pacifique. Les Etats-Unis lui surent gré d'un acte d'ailleurs si conforme à ses intérêts, et aussi de la position prise par ses délégués dans le débat sur les sous-marins. Finalement, elle gagna les sympathies qui nous échappaient. Grande aurait été l'erreur des hommes politiques français qui se seraient imaginé que la Conférence de Washington aurait le caractère d'une offensive américaine contre l'hégémonie navale de l'Angleterre, que les deux peuples s'affronteraient à Washington et que nous jouerions utilement le rôle d'arbitre.

Le Japon conservait en Extrême Orient une position prépondérante, sans avoir à se ruiner en armements navals. Il était à même, par sa situation géographique, de profiter tout particulièrement du régime de la « porte ouverte » et d'orienter le trop-plein de sa population vers le continent asiatique, de s'établir pacifiquement dans les pays que ses troupes avaient occupés pendant la Grande Guerre.

La volonté de paix de la France était incontestable, mais on se méprit, aux Etats-Unis, sur ses intentions véritables. Le grand discours de Briand sur le désarmement terrestre fut mal interprété, et nos ennemis ne négligèrent rien pour fortifier cette opinion que notre président du conseil faisait à la limitation des armements non des objections d'opportunité, mais une opposition de principe, qu'il ne secondait pas sincèrement la loyale initiative du président Harding, et ceux qui avaient souffert de la guerre se refroidirent à notre endroit. Encore se trouva-t-il des Américains pour admettre que la France avait besoin d'une force capable de défendre sa frontière, mais on ne comprit pas du tout son désir d'avoir une flotte de bataille, puisqu'elle n'avait disait-on, rien à craindre de l'Allemagne, ni de la Russie, ni de l'Angleterre, et l'on commença à se demander s'il était complètement faux de voir en nous des impérialistes. On n'en douta plus lorsque se discuta le problème des sous-marins : tandis que la Grande-Bretagne paraissait prête à tous les sacrifices, la France semblait seule faire obstacle au bonheur universel. L'opinion britannique ne fut pas, en l'occurrence, plus douce que l'opinion américaine. Les Anglais raisonnaient comme si nous n'avions plus à redouter une agression allemande, ni à nous défier des soviets. Le 24 novembre, à Londres, le secrétaire d'Etat au Foreign-Office se fit, à l'issue d'un banquet, l'interprète de ceux qui nous reprochaient d'être un obstacle au rétablissement de la paix :

En quoi (disait-il) résident la force et la véritable sauvegarde de notre grande alliée d'outre-Manche? Ce n'est pas dans la valeur de ses soldats, aussi admirables qu'ils soient, ni dans la force de ses armées, aussi puissantes qu'elles soient; ce n'est même pas dans la justice de sa cause. C'est dans le fait que la conscience du monde — et je veux désigner par là non seulement les grandes puissances européennes, mais aussi l'Amérique — ne tolérera pas la réapparition au centre de l'Europe d'une grande et dangereuse puissance ne cessant de faire retentir le cliquetis de son sabre et constituant une menace perpétuelle pour la paix du monde.

On nous offrait, comme garantie de notre sécurité, la conscience universelle, qui, malheureusement, en 1914, s'était éveillée trop tard pour empêcher le crime allemand. Et comme nous avions le légitime désir d'être en mesure de faire face à toute éventualité, on nous accusa d'avoir compromis les résultats de la Conférence; on nous reprocha d'avoir, par notre refus de renoncer à une flotte sous-marine, retardé un sensible allégement des charges fiscales; on nous attribua des arrière-pensées militaristes, et un grand journal américain publia une caricature où la France s'essayait à coiffer un casque prussien. Or, à la veille de la guerre, nous réalisions un programme naval qui devait nous mettre en possession de 28 grosses unités et, désormais, nous n'en aurions plus que 5; pas même une escadre. Peut-être eût-il été plus adroit de ne pas réclamer 350.000 tonnes, quand le Japon se contentait de 315.000 et, alors que nous n'avions pas d'argent pour construire, peut-être eût-il été préférable de ne pas discuter sur le tonnage d'une flotte sous-marine, toutes les puissances intéressées n'étant pas présentes; mais les unités légères étaient indispensables à la garde de notre domaine d'outre-mer, les sous-marins à la protection de notre littoral et au maintien des communications avec nos colonies, spécialement avec l'Afrique du Nord. Nous acceptions l'égalité absolue avec l'Italie, perdant vis-à-vis d'elle notre prépondérance dans la Méditerranée occidentale, égalité injustifiable, puisque l'Italie peut abriter ses escadres dans l'Adriatique et qu'elle n'a pas d'empire colonial, tandis que nous avons à défendre un double littoral et d'importantes possessions lointaines. Les décisions de Washington faisaient de la France une puissance navale de troisième rang, et on l'accusait d'impérialisme! Non, nous n'étions ni animés d'intentions belliqueuses, ni atteints de mégalomanie; nous ne voulions que vivre indépendants. « La France, comme le disait l'ancien ministre Chaumet, est profondément pacifique; mais, sur mer comme sur terre, elle entend garantir sa sécurité et se refuser à devenir la vassale d'aucun autre peuple ». Puisque le Sénat américain n'a sanctionné les décisions de Washington qu'en y apportant des réserves, notre Parlement se trouve autorisé à ne les ratifier qu'en prenant, lui aussi, conseil des intérêts nationaux. — Max Leorand.

zoocécidie (du gr. *zoon*, animal, et de *cécidie*), n. f. Nom générique sous lequel on désigne toutes les cécidies occasionnées par des représentants du règne animal (entomocécidies, acarocécidies, nématocécidies). V. cécidie, au *Larousse Mensuel*, t. Ier, p. 496.

Paris. — Imprimerie Larousse (Moreau, Augé, Gillon et Cie), 17, rue Montparnasse. — Le gérant : L. Grosley.



SEPTEMBER.

Septimus à Martis September mense locatus,
Vasa, cados, cuppas, doliaq; ampla parat:

Gratâ maturas aurâ vindemiat vuas,
Sole fruente astro, pendula Libra, tuo.

Septembre. — Les Douze Mois, par Josse de Monper (dessinateur), Adrien Collaert (graveur), Phils Galle (imprimeur) [xvi[e] siècle].

Traduction de la légende latine : Septième mois à partir du mois de mars, Septembre prépare les vases, les jarres, les cuves et les vastes tonneaux; il cueille les raisins muris par la brise propice tandis que le soleil se complait en ton signe, ô Balance mobile.

N° 187. — Septembre 1922

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *Election de Gustave Fougères.* — Le 12 mai 1922, l'Académie procéda à l'élection d'un membre titulaire en remplacement d'Heuzey, décédé. V. Heuzey, p. 903.

Les candidats étaient : Dussaud, conservateur au musée du Louvre ; Enlart, directeur du musée du Trocadéro ; Fougères, professeur à la Sorbonne ; Goelzer, professeur à la Sorbonne ; Gsell, professeur au Collège de France ; Jeanroy, professeur à la Sorbonne ; de La Roncière, conservateur à la Bibliothèque nationale ; Lefèvre-Pontalis, professeur à l'Ecole des chartes ; Puech, professeur à la Sorbonne ; Toutain, professeur à l'Ecole des hautes études.

Le nombre des votants s'élevait à 37. Il y eut six tours de scrutin, au cours desquels les voix se répartirent de la façon suivante : Dussaud 5, 7, 6, 5, 0, 0 ; Enlart 2, 0, 0, 0, 0, 0 ; *Fougères* 2, 6, 7, 10, 16, 20 ; Goelzer 3, 4, 5, 2, 1, 0 ; Gsell 6, 4, 5, 3, 1, 0 ; Jeanroy 3, 6, 8, 15, 17, 17 ; de La Roncière 6, 1, 0, 0, 0, 0 ; Lefèvre-Pontalis 3, 6, 5, 2, 0, 0 ; Puech 4, 2, 1, 0, 2, 0 ; Toutain 3, 1, 0, 0, 0, 0.

Au sixième tour, Fougères, ayant obtenu la majorité des suffrages, fut déclaré élu. V. Fougères, p. 901.

Amour, Livre d'or (L'). Comédie en trois actes du comte Alexis Tolstoï, traduite du russe par Dumesnil de Gramont, représentée pour la première fois au théâtre du Vieux-Colombier, le 9 mars 1922.

L'action se passe dans les terres du prince Ivan Ilitch Serpoukhovsky, et s'ouvre dans la grande salle verte de la maison de bois, derrière laquelle le soleil couchant éclaire des colonnes, des statues, des boulingrins. Le prince regarde en maugréant un petit livre que sa femme a reçu de l'impératrice Catherine II, *L'Amour, Livre d'or*, 1771, et qui a troublé les cervelles comme les romans de galanterie métaphysique dérangèrent l'esprit des Précieuses ridicules.

La princesse Daria Dimitrievna Serpoukhovsky, filleule de l'impératrice Catherine II, est aussi romanesque, raffinée et poétique que son mari est niais et épais. Elle a transformé la vie de château en pastorale mythologique. Les dames sont costumées en bergères d'églogue, avec des grands chapeaux de paille et des houlettes enrubannées; un jeune garçon, Nikita, vêtu d'une peau de bête avec des cornes sur la tête et une flûte à la main, est chargé de représenter le satyre dans les bosquets des nymphes. Son programme est tracé. La princesse lui donne ses ordres chaque jour :

— Demain, dès le point du jour, tu viendras sous ma fenêtre jouer, parmi les lilas, de tes pipeaux rustiques. Tu laisseras paraître tes cornes au travers du feuillage et, tel un bouc, tu bêleras doucement trois fois. Lorsque ma fenêtre s'ouvrira, tu t'élanceras à la poursuite de la nymphe en jetant sur ses appâts des regards enflammés de désir. Va! Demain, c'est Natacha qui fera la nymphe.

Cette princesse est une petite folle, qui veut imposer à tous autour d'elle la réalisation de ses chimères. Elle voudrait que son mari eût des manières galantes :

« Ivan Ilitch, je vous l'ai bien des fois demandé, habituez-vous à tirer, de temps à autre, votre tabatière et prenez une prise. Ne pouvez-vous, au moins en ma présence, affecter les dehors d'un roué ? »

A quoi le prince répond : « Le tabac me fait éternuer, et puis c'est un péché, Dariouchka. Cependant, pour te faire plaisir, je suis tout prêt à priser. »

La princesse veut appliquer tous les préceptes dont le bréviaire est le petit livre *L'Amour, Livre d'Or*, que le prince jetterait par la fenêtre, s'il n'était retenu par la crainte et le respect de la puissante impératrice qui en a fait cadeau. Les querelles de ménage sont fréquentes, parce que le mari n'entre pas dans toutes les finesses de cette métaphysique galante, qui interdit, par exemple, à l'époux d'être jaloux de son épouse, et qui est composée de préceptes que la princesse fait lire vainement au prince par le bouffon Crible, afin de l'en pénétrer :

Almanach des Amants. « En aucune saison, les mortels, de l'âge le plus tendre jusqu'à la vieillesse, si blanche que le temps ait fait leur chevelure, ne se peuvent flatter de trouver un abri contre les traits doux et perfides du dieu espiègle de l'Amour, qu'on nomme Eros ou Cupidon...

Il y a dans l'année douze mois, qui exercent sur le sort des humains des influences diverses :

Janvier. Les mortels nés en ce mois aiment le café... Mai. Les mortelles nées en ce mois ont un corps ravissant et léger et des sentiments empreints d'une si cruelle fureur que leurs époux répandent des larmes amères en maudissant le jour où ils eurent la témérité de célébrer leur hymen avec ces créatures capricieuses et volages... »

A ce moment, arrive l'impératrice Catherine II, annoncée par le très galant chevalier Valérian Zavalichine.

A l'acte II, nous sommes dans un délicieux jardin, que noie un léger brouillard bleuâtre; la princesse

repose sur un banc de verdure, près d'une tonnelle à coupole, posant sur quatre colonnes.

Le prince est de plus en plus enfoncé dans la matière, comme dirait Molière. Les jeunes filles costumées en nymphes prennent leurs ébats. Une partie de cache-cache est un prétexe pour Zavalichine à courtiser la princesse, qui a reconnu en lui le cavalier charmant de ses rêves. Ils lisent ensemble le livre d'amour, dont les préceptes secondent heureusement leurs galanteries.

Ils le consultent comme un oracle. Déjà, les deux amants tombent dans les bras l'un de l'autre; le mari les surprend; un duel s'ensuit, interrompu par l'entrée de la grande Catherine, dont la perversité se réjouit de cette intrigue qu'elle favorisera.

A l'acte III, qui se passe sur une pelouse, entre les arbres où pend une escarpolette, l'impératrice encourage l'aventure de Zavalichine, qu'elle avait eu d'abord dessein de se réserver pour elle. Anna Alexandrovna Polacucci entreprend de séduire le prince, que l'impératrice emmène avec elle comme officier de sa cour, tandis qu'elle laisse la princesse et Zavalichine filer quelque temps le parfait amour dans la demeure fleurie.

Cette œuvre agréable, fait penser à la fois à Molière, à Shakespeare, à Alfred de Musset. Elle a de la gaieté, de la fantaisie, de l'esprit ; aucun sentiment n'y a de profondeur et c'est un peu le charme du pastiche. C'est une réalisation adroite de notre vieille pastorale française au temps de l'*Astrée* et du berger Céladon. L'ouvrage est léger, pimpant, tout chatoyant des reflets de la soie et des rubans, des turbans, des mascarades, inconsistant comme le linon, gracieux, conventionnel, galant, inspiré à la fois par d'Urfé et Watteau. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Catherine Jordaan (*la Princesse Daria Dimitrievna Serpoukhovskaia*, filleule de Catherine), Valentine Tessier *(Catherine II)*, Blanche Albane (*Anna Alexandrovna Polacucci*), Line Noro (*Sanka*, femme de chambre de la princesse), Claire Aubry (*Natacha)*; MM. Paul Œttly (*Valérian Zavalichine)*, Louis Jouvet (*Ivan Ilitch*, prince Serpoukhovsky*)*, Romain Bouquet *(Crible*, bouffon du prince), Rozet (*Nikita*, jeune garçon*)*.

Arréat (Jean-*Lucien*), polygraphe et philosophe français, né à Pertuis (Vaucluse) le 27 décembre 1841, mort à Paris le 8 mars 1922. Il fut élevé en Provence et y vécut jusqu'à sa trentième année. Il s'intéressa d'abord aux sujets les plus divers : langues, musique, dessin, puis fut de plus en plus attiré vers les problèmes philosophiques. Il commença à écrire dans les journaux et revues de Marseille. Venu à Paris en 1869, il y publia en 1871 une étude politique sur *la Décentralisation et la loi départementale ;* en 1874, un drame en vers qui ne fut pas représenté, *Domrémy, premier épisode d'un drame de Jeanne d'Arc;* en 1877, un ouvrage pédagogique, *une Education intellectuelle.*

Il subit l'influence de l'Ecole positiviste de Littré, publia plusieurs articles dans la *Philosophie positive.* Il fut, en 1882, lauréat du concours Péreire.

Esprit curieux et érudit, plus fin qu'original, il publia dès lors, un grand nombre d'ouvrages, particulièrement sur des sujets d'esthétique et de morale : *la Morale dans le drame, l'épopée et le roman* (1re édit. en 1884; 2e édit. en 1889 ; 3e édit. en 1906); *le Journal d'un philosophe* (1887); une *Psychologie du peintre* (1892); *Mémoire et imagination (peintres, musiciens, poètes et orateurs)* (1re édit. en 1895; 2e édit. en 1904); *les Croyances de demain* (1898) — où, après avoir montré combien il est difficile de définir l'idéal de l'humanité future, il écrit : « Du pain et de la justice, voilà le premier besoin de tous les peuples; tout progrès repose sur cette assise » — ; *Dix années de philosophie* (1901), tableau de la pensée philosophique française entre 1891 et 1900; *le Sentiment religieux en France* (1903), où il constate le réveil du sentiment religieux et cherche à l'expliquer; *Art et psychologie individuelle* (1906) ; *Réflexions et maximes (*1911); *Génie individuel et contrainte sociale* (1912); *Nos poètes et la pensée de leur temps* (1920).

Il est mort dans sa quatre-vingt-onzième année, le 8 mars 1922, à Paris.

Au point de vue philosophique, les travaux les plus intéressants d'Arréat se rapportent à l'esthétique, à la psychologie de l'artiste.

Dans son livre *Mémoire et imagination (peintres musiciens, poètes et orateurs)*, il étudie la façon dont ces deux fonctions de l'esprit sont modifiées par l'orientation esthétique, — comme elles pourraient subir l'influence de telle ou telle autre profession. — Il analyse, à l'aide de nombreux exemples empruntés à tous les arts de toutes les époques, la mémoire motrice, la mémoire visuelle, la mémoire auditive de l'artiste, et aussi sa mémoire émotionnelle, particulièrement vive, et sa mémoire intellectuelle, plus faible que celle du savant. « L'artiste est amené à transposer continuellement ses états intellectuels en états émotionnels... Peintres et musiciens sont des natures *réceptives* et par leur docilité aux impressions du dehors, par la vivacité de leurs réactions, ils se montrent les plus féminins des hommes. »



Lucien Arréat.

L'imagination varie autant que la mémoire. La soudaineté de l'inspiration, la rapidité dans la production supposent toujours un fonds d'images antérieurement acquises, c'est-à-dire de l'étude, de l'exercice. L'artiste se sent parfois comme « hors de lui » et peut s'étonner de l'œuvre qu'il a produite ; c'est par une sorte d' « illusion mentale » tenant au fait que, dans la joie de créer, il ne sent plus son propre effort. C'est seulement par métaphore qu'on peut parler de délire poétique. « Les conceptions supérieures se distinguent et par la bonne qualité des images que fournissent des organes sensoriels bien accordés, et par le contrôle visible de l'intelligence. »

Arréat s'est toujours occupé de la *psychologie du peintre*, à laquelle il a consacré un volume ainsi intitulé. C'est aussi un livre « sorti des faits », — comme il dit dans sa Préface, — et utilisant surtout les témoignages des artistes étudiés. Arréat passe en revue leurs caractéristiques physiques, physiologiques, physiognomoniques, — par exemple, « l'air peintre » qui « se dégage de toute la personne », — ; leurs hérédités; puis leur vocation, leur mémoire professionnelle, leur vision, les qualités de leur esprit, les nuances de leur caractère ; même leurs infirmités spéciales, l'influence des défauts de leur vision, et « les misères » de certains génies, instabilité, folie, suicide. Il démontre ainsi que, parmi tous les artistes, les peintres composent « un type bien marqué ». — Félicien Challaye.



Travail du batik. Le dessin à la cire chaude appliquée au pinceau.

batik ou **battik** (mot malais) n. m. Procédé de décoration des tissus, du papier, du cuir, etc., qui consiste à teindre les pièces dans plusieurs bains de couleurs différentes après avoir enduit chaque fois de cire les parties qui ne doivent pas prendre la matière colorante du bain. ‖ Le tissu ainsi décoré.

— Encycl. L'enduit de cire comme revêtement protecteur pour les surfaces réservées paraît être à l'origine de toute teinture polychrome. Les Egyptiens et les Syriens connaissaient sans doute ce procédé, bien que les fragments de tissus que nous ont livrés les sarcophages nous révèlent seulement le tissage polychrome et l'impression au tampon d'un mordant réducteur. On ne connaît d'ailleurs rien des méthodes en usage dans l'antiquité classique et au moyen âge pour l'obtention sur les tissus des effets multicolores d'origine tinctoriale, dont l'existence nous est certifiée par des textes.

Nous sommes mieux renseignés sur la technique de l'antique Orient, parce que les procédés actuellement en usage dans l'Insuliode sont les mêmes que ceux des derniers millénaires, et si la Chine et les Indes, qui sont le berceau de la teinture en réserve de cire, ont substitué progressivement d'autres méthodes à leur industrie primitive, celle-ci s'est conservée intacte dans les îles de la Sonde, et particulièrement à Java. Dans la grande île malaise, ce mode de teinture est resté l'art national par excellence, et il porte de temps immémorial le nom de *batik*, qui est également donné aux tissus ainsi traités.

Jusqu'à l'époque de l'introduction du machinisme dans l'industrie du vêtement, le batik était à Java l'objet d'une réglementation sévère. Le tissage des étoffes était effectué par les classes inférieures, mais leur décoration était réservée aux membres de l'aristocratie. Primitivement les chefs seuls se paraient d'étoffes batikés dans les cérémonies, puis leur usage s'étendit aux membres de l'aristocratie, enfin au peuple; mais la loi assignait à chaque classe sociale des dessins spéciaux, et des peines sévères frappaient les délinquants. Le relâchement de ces mesures sévères et l'introduction dans la Malaisie des imitations industrielles européennes eurent pour effet de rajeunir les dessins et de diversifier les nuances, mais le plus souvent aux dépens de la valeur artistique de l'ensemble.

Le batik fut introduit en Europe par les Hollandais au cours du XVIIe siècle, mais le nom ne laisse pas, en dehors des Pays-Bas, de trace durable, et ces tissus bariolés furent englobés dans le bloc des *indiennes*, dont l'imitation conduisit à la création des *toiles peintes* de Jouy et à l'impression industrielle de Mulhouse et d'ailleurs. Dès 1677, un Hollandais, Pierre Van Burgh, décrivit les méthodes javanaises dans une brochure éditée à Rotterdam, et vers la même époque on vit s'établir dans les Pays-Bas divers ateliers, qui cherchèrent à orienter la production vers le grand rendement, malgré les efforts de ceux qui voulaient conserver au batik son caractère de métier d'art. Il faut dire que si les Hollandais, et plus tard les Allemands, sont parvenus à industrialiser le batik au point d'en approvisionner l'Europe et même d'en inonder le marché javanais (souvent avec des imitations qui n'étaient que des impressions sur calicot), leurs produits ont été assez peu goûtés des Javanais des hautes classes. Seule la masse absorbait ces tissus médiocres, à cause de leur bas prix.

La plus importante contribution hollandaise à l'art du batik a été son application aux matières les plus diverses. Tandis que les Javanais n'ont jamais travaillé que sur cotonnade, on a utilisé de bonne heure en Hollande la laine, la soie, le cuir, le parchemin, le papier, etc. La société Arts et Crafts a fait de grands efforts pour développer la technique, et dans les ateliers d'Appeldorn on a obtenu avec la soie et le velours les plus heureux effets.

Le gouvernement hollandais s'est intéressé vivement à la question et il a constitué dans les musées de Harlem et de La Haye une collection des modèles les plus remarquables de batik javanais et hol-

landais. On peut dire cependant que le goût français a éclipsé ces productions.

Technique. Dans le procédé primitif des Cinghalais et des habitants de la côte de Coromandel, l'artiste étendait sur toute la surface du tissu un enduit de cire, sur lequel il traçait son dessin, puis il dénudait au grattoir toutes les parties qui devaient prendre le premier colorant, par exemple, le bleu. Après teinture et séchage, il recouvrait le bleu et dénudait d'autres surfaces pour le rouge, et ainsi de suite.

Les Javanais, au contraire, ont de bonne heure adopté la méthode plus rationnelle de recouvrir en premier lieu les parties du dessin à réserver et de passer l'étoffe dans des bains successifs après avoir caché chaque fois sous un nouvel enduit les teintes obtenues.

Dans la pratique actuelle on procède de la façon suivante : On reporte sur l'étoffe au crayon ou par un poncis les lignes essentielles du dessin, puis l'artiste commence son travail. Armé d'un pinceau ou du *tjantjing* (sorte de pipe en cuivre munie d'une canule plus ou moins grosse), il trace ses figures à la cire en recouvrant d'abord les parties qui doivent rester les plus claires. Lorsque le premier enduit est sec, on teint l'étoffe en commençant par la couleur la plus haute, par exemple le jaune. Sur ce jaune l'artiste trace de nouveaux dessins à côté du premier enduit, qui est resté intact. Toutes les parties ainsi recouvertes resteront jaunes dans le bain suivant, tandis que partout ailleurs le jaune donnera, avec le nouveau courant, une couleur composée : de l'orangé si le bain est rouge, du vert si le bain est bleu. Une nouvelle application de cire sur cette nuance composée lui laissera sa valeur, tandis que les parties non réservées se modifieront encore dans un troisième bain.

On continuera ainsi pour les teintes suivantes, jusqu'à la dernière, qui sera le noir. Il ne restera plus qu'à faire disparaître l'enduit de cire par un lavage à la benzine.

On voit que le talent de l'artiste ne consiste pas seulement dans l'agencement des lignes, ni même dans la combinaison des coloris, mais aussi dans l'appréciation des nuances qui résulteront des teintes superposées.

Un nouvel élément décoratif, et non des moindres, a été apporté par des artistes français aux tissus batikés : c'est la craquelure. En froissant avec un certain art l'enduit de cire avant le passage dans le bain, on produit des petites fissures irrégulières par lesquelles le colorant pénètre jusqu'au tissu. Il en résulte que la partie réservée est couverte après la teinture d'une sorte de toile d'araignée, du plus heureux effet.



Dessins et marbrures sur velours de soie.

Cependant le batik français s'est moins imposé par ces perfectionnements techniques que par le bon goût et l'originalité de l'ornementation. Aux dessins rigides, qui rappellent trop les contours précis de l'impression mécanique, il a substitué la fantaisie et l'imprévu d'un pinceau alerte, ainsi que l'harmonieux mélange des coloris. Ces qualités, autant que la part d'effort individuel qui s'incorpore à chaque pièce décorée, suffisent à justifier l'engouement du public pour ces étoffes, qui étaient représentées dans les diverses expositions d'art décoratif par de très heureuses compositions. — Paul ZIMMERMANN.



L'étoffe sortant d'un premier bain.

batiker ou **battiker** v. a. Décorer un tissu, du cuir, du papier, etc. par le procédé du batik : *Beaucoup de dames s'appliquent à batiker elles-mêmes leurs costumes.*

Béguinage de Bruges (LE), par H. Hoornaert (1 vol. in-4°). — Il est peu d'institutions qui puissent se flatter d'avoir résisté aux pires bouleversements politiques et religieux et de s'être maintenues, durant sept siècles, sans la moindre lacune dans leur existence. Le béguinage de Bruges offre cependant un exemple de cette continuité de tradition. Fondé au XIIIe siècle, il subsiste au XXe, dans ce cadre célèbre qui en fait un des joyaux d'une des villes d'art le plus réputées de l'Europe. Quel touriste, quel pèlerin n'a goûté le charme de cette cité de silence, où paraît régner la mort, mais où se poursuit une vie discrète, à l'ombre des ormes et des tilleuls, derrière les volets des maisonnettes à pignon ? Chacun se sent, dès l'abord, pénétré de mystère, de recueillement et de paix. Au seuil de cet enclos il semble que s'arrête le monde moderne ; et, en effet, c'est bien le passé qui se prolonge, avec la survivance de son âme et de son esprit.

A ceux qui ne connaissent pas le béguinage de Bruges, comme à ceux qui ont emporté de leurs premières visites l'impatience d'un prochain retour, nous devons recommander la lecture du volume d'H. Hoornaert. Ils n'y trouveront pas seulement la description la plus fidèle et la plus émue d'un site pittoresque, la très pénétrante analyse de sa beauté et de sa séduction, mais encore des renseignements fort précieux sur les débuts de cette institution et l'histoire de son développement depuis sa fondation jusqu'au lendemain de la guerre.

Les béguinages ont inspiré une bibliographie abondante, mais la science historique contemporaine revient sur l'opinion qui prévalut longtemps au sujet de leur origine et qui voulait les rattacher à une source unique, en cherchant à établir les droits d'un fondateur. Les uns prétendaient les faire remonter à sainte Begge, fille de Pépin de Landen et sœur de sainte Gertrude, qui aurait établi, — après l'assassinat de son mari Ansegise, — à Andenne, entre Huy et Namur, un groupement religieux de femmes, considéré comme source d'institutions auxquelles son nom s'est attaché. Les béguinages remonteraient ainsi au VIIe siècle. Les autres en attribuent la création à un prêtre de Liége, vivant aux environs de 1250, Lambert le Bègue, qui aurait créé pour les vierges de sa ville natale des centres de vie commune, d'où peu à peu découlèrent tous les béguinages flamands. De ces deux thèses H. Hoornaert a fait une critique serrée et décisive. La légende de sainte Begge n'apparaît que vers la fin du XVe siècle et rien n'autorise à s'arrêter à une source aussi récente et aussi suspecte. Les documents sur lesquels a été édifiée celle de Lambert le Bègue ont été, en 1843, reconnus apocryphes. C'est ailleurs qu'il faut chercher l'origine de l'institution des béguinages.

Où la trouver, sinon dans le mouvement social et religieux du XIIIe siècle, qui emportait les âmes vers un renouveau de spiritualité, mouvement spontané et unanime, populaire et enthousiaste, caractérisé par une note indiscutable de piétisme laïque, en marge de la hiérarchie ecclésiastique ? C'est lui qui est à la racine de toutes les hérésies de l'époque, mais qui inspire aussi ces fraternités de pénitence, groupées autour des noms de saint Dominique et de saint François. Une telle ferveur évangélique, provoquée en partie par la réaction de l'esprit chrétien des foules



Costume traditionnel des béguines.

contre la décadence des mœurs cléricales, devait éveiller l'attention de l'Eglise, inquiète de son unité et justement soucieuse de maintenir l'orthodoxie. C'est pourquoi elle en prit la direction, condamnant certaines tendances, encourageant les autres, disciplinant les générosités impatientes, surveillant de très près les innovations périlleuses, en un mot, s'ef-

forçant de canaliser les divers courants et de les défendre contre leurs propres débordements.

En rattachant l'origine des béguinages à ce vaste mouvement de rénovation religieuse, étendu à toute l'Europe chrétienne, on écarte la thèse longtemps admise qui voit en eux une émanation du caractère flamand, à la fois mystique et jaloux d'indépendance.



La sortie du Béguinage de Bruges.

Des institutions analogues surgirent en Allemagne, mais si celles-ci se laissèrent entraîner à l'hérésie, les béguinages flamands se conservèrent toujours en union parfaite avec l'orthodoxie romaine; approuvés par Innocent III, sur la recommandation pressante du cardinal Jacques de Vitry, ils ne furent pas compris dans la condamnation des béguines et bégards, édictée un siècle plus tard par le synode de Vienne et confirmée par une bulle de Clément V.

Il est malgré tout assez difficile de dire avec une précision rigoureuse quels furent les débuts de ces associations. Quelques initiatives personnelles d'imitation dans le monde de la vie des premiers chrétiens précédèrent les groupements des femmes pieuses, *mulieres religiosæ*, qui, sans renoncer à leur maison ou à leur métier, eurent pourtant une organisation commune et prononcèrent même des vœux. Peu à peu la concentration apparaît et des béguines disciplinées, soumises à des chefs reconnus, commencent à avoir des réunions et des exercices collectifs, à s'occuper d'œuvres de charité, à s'astreindre à des prières obligatoires. Bientôt se dessine la troisième phase de l'organisation béguinale, celle de la vie commune dans un lieu déterminé, qui voit s'élever une série de modestes maisonnettes, formant une cité autonome, où chacune des adeptes continue à travailler pour s'assurer le pain quotidien, mais accepte l'autorité d'une règle et la soumission à une direction unique.

Dès lors, on peut dire que l'organisation béguinale est définitive. Elle s'accentuera seulement au milieu du XIIIe siècle, par l'érection en paroisses de ces centres de travail et de vie chrétienne. Cette érection fut concédée par l'Eglise dès que l'on sentit écarté le danger de la contagion hérétique, et c'est ainsi que l'existence civile et religieuse de ces petites cités se trouva définitivement établie.

C'est dans la pauvreté que naquirent les béguinages. Leurs meilleurs éléments appartenaient à la classe ouvrière. Peu à peu le concours de la bourgeoisie augmenta leurs ressources matérielles, et, à partir du XIVe siècle, la population de ces cités mystiques fut recrutée dans toutes les classes sociales. Il y avait entre ces institutions et les monastères un égal souci de vie intérieure, mais la liberté ne perdait pas ses droits; le mur ou le fossé qui encerclait chaque enclos n'était qu'une indication de clôture morale, et en cela se trouvait le mérite spécial d'une vie issue de l'éducation de la volonté par les sanctions de la conscience.

On ne saurait mieux étudier l'histoire des béguinages qu'en s'attachant à celui qui fut et qui demeure un des plus célèbres, le béguinage de Bruges. Le premier document qui le concerne et constate son caractère paroissial est de 1245. L'association existait depuis plusieurs années déjà et il n'est pas téméraire de supposer qu'elle dut recevoir une impulsion notable des dominicains, en 1234, date où ces religieux furent établis à Bruges par les soins de Jeanne de Constantinople. La petite paroisse s'étendait sur les confins de celles de Saint-Sauveur, Notre-Dame et Saint-Michel, et, comme le dit son nouvel historiographe « l'emplacement du béguinage ainsi constitué n'a pas varié depuis le XIIIe siècle, mais l'étendue de son territoire a été notablement réduite. Jusqu'à ces derniers temps, elle s'est adaptée proportionnellement au nombre, plus restreint des habitantes. Sa valeur morale n'en a pas été diminuée; elle est restée sous ce rapport la même qu'à l'époque de sa plus grande prospérité. »

La vie du béguinage de Bruges se ressentit des luttes religieuses qui allaient désoler l'Eglise du XIVe au XVIe siècle. Il traversa victorieusement la crise doctrinale qui devait provoquer, dans la première moitié du XIVe siècle, d'énergiques interventions du Saint-Siège contre certains centres flamands d'hérésie. Lorsque la Réforme vint plus tard s'attaquer aux institutions religieuses et faire régner dans les Flandres une pénible insécurité, le béguinage de Bruges eut le privilège de n'être pas compris dans la suppression générale des couvents. Il devait le rappeler avec fierté en 1798, lorsqu'il fut de nouveau menacé par les lois de la République. Dans l'intervalle, il avait vécu, avec des périodes plus ou moins prospères, adoptant un peu légèrement le culte de sainte Begge, comme celui de sa fondatrice, à peine inquiété sous le règne de Joseph II d'Autriche, traversant sans trop d'épreuves la période de la domination révolutionnaire. Sans doute ses biens furent alors confisqués, mais il continua à vivre. Au cours du XIXe siècle, il tenta, en qualité de personne morale, d'en recouvrer la propriété et l'administration. Ce fut en vain et la situation légale est aujourd'hui la suivante: « comme corporation pieuse ou charitable, les béguines sont libres de se réunir comme elles l'entendent depuis que la Constitution a garanti à tous les Belges le droit de s'associer. Seulement aucune loi ne leur a accordé la personnification civile. Elles sont dans le cas de toutes les corporations religieuses: incapables de posséder ou d'agir en justice autrement qu'à titre individuel. »

Comme des peuples heureux, on peut dire du béguinage de Bruges qu'il n'a pas d'histoire. Si l'étude de ses débuts mérite quelque attention, on est contraint de tracer à très larges traits le cours d'une vie sept fois séculaire et de constater que son originalité essentielle réside surtout dans la permanence de son esprit. C'est à la mettre en relief que s'est particulièrement attaché H. Hoornaert. Il s'est penché avec la plus fervente piété sur cette douce et silencieuse cité, qui lui a livré ses secrets et révélé son âme. Au terme du livre, on se demande ce qui l'emporte chez l'auteur, du sens critique dans sa recherche des origines de l'institution, ou de l'intelligence pénétrante de cette vie mystique, poursuivie à travers les siècles, et qui, malgré un ralentissement fatal, ne semble pas près de s'éteindre. — B. COMBES DE PATRIS.



Vue prise à l'intérieur du Béguinage de Bruges.

Chemins de fer français pendant la guerre (LE RÔLE DES). — Personne n'ignore les services rendus pendant la guerre par les chemins de fer français. Dans son rapport à la Chambre des députés sur la réorganisation des chemins de fer, M. Henri Lorin leur a rendu un éclatant hommage. Mais jusqu'à présent, on ne pouvait en apprécier exactement l'importance, faute d'un travail d'ensemble solidement documenté et suffisamment synthétique.

Cette lacune est désormais comblée, grâce à l'ouvrage que viennent de publier le colonel Le Hénaff et le capitaine Henri Bornecque, sous le titre : *Les Chemins de fer français et la Guerre* (Paris, 1922, grand in-8°, préface du général Gassouin). Les deux auteurs, qui connaissent bien l'organisation militaire et technique des réseaux, qui ont vécu dans l'ambiance du haut commandement, soit aux armées, soit à l'intérieur, ont eu à leur disposition, en dehors des imprimés, les archives des services militaires de chemins de fer, les dossiers existant dans les réseaux et relatifs à l'exécution des travaux, enfin des notes manuscrites rédigées d'après les pièces originales et résumant, soit le rôle de telle compagnie, soit telle période, soit enfin telle opération.

L'ouvrage comprend trois parties : les Transports français (la plus importante), les Transports anglais, les Transports américains, plus un chapitre de résumé et conclusion. A propos des transports français, après un chapitre sur l'organisation militaire des chemins de fer, les auteurs distinguent trois périodes : la guerre de mouvements (jusqu'à fin novembre 1914), la guerre de tranchées (jusqu'au 18 juillet 1918), la reprise de la guerre de mouvement, jusqu'au 30 septembre 1919, où le général Gassouin, alors directeur général des transports militaires, pouvait écrire au général chef d'état-major général : « On peut admettre qu'il n'y aura plus normalement de trains militaires; à partir du 30 septembre, les transports militaires s'exécuteront comme en temps de paix ».

En rapprochant les trois parties de cet ouvrage, on peut préciser le rôle dévolu aux chemins de fer durant la guerre.

On voit que, à cet effet, ils avaient reçu une *organisation* spéciale, sur laquelle il est inutile de s'étendre longuement, la question ayant été déjà traitée ici (v. LAR. MENS. t. III, p. 666, 910; t. IV, p. 660.) Nous rappellerons seulement que cette organisation reposait sur l'association de l'élément militaire et de l'élément technique, chacun conservant sa responsabilité propre, aussi bien dans la préparation du temps de paix que dans l'exécution du temps de guerre. Dans cette association, le militaire est chargé de tout ce qui concerne les ordres militaires, ainsi que les relations avec le commandement et les services militaires.

Le technique, par contre, demeure responsable de l'exécution technique des transports et de toutes les instructions à donner au personnel. Ajoutons que, à de très rares exceptions près, les agents techniques sont maintenus à leur poste du temps de paix.

D'autre part, à partir du moment où le commandement est organisé aux armées, le réseau ferré se divise en deux parties : *réseau* dit *de l'intérieur*, comprenant les lignes qui restent sous les ordres directs du ministère de la guerre; *réseau* dit *des armées*, à la disposition du général en chef. La ligne de séparation des réseaux, dite *ligne de démarcation*, était fixée par le ministre, d'accord avec le général en chef. Elle a souvent varié. Le réseau des armées comprend au début le seul réseau de l'Est et les lignes voisines du Nord et du P.-L.-M. Le 28 juin 1918, il est limité par les lignes Dives, Surdon, Le

Mans, Angers, Tours, Bourges, Nevers, Châlons, Dôle, Besançon, Delle, c'est-à-dire embrasse la totalité du Nord et de l'Est, une bonne partie de l'Etat, du P.-O. et du P.-L.-M.

C'est le 23 juillet 1914 au soir que le gouvernement austro-hongrois remettait un ultimatum à la Serbie. Le 25, à 16 h. 30, des mesures de détail commençaient à être prises sur les voies ferrées. Mais c'est le 31 seulement que toutes les ressources des chemins de fer furent réquisitionnées pour les besoins militaires et le 2 août, à 0 h. 01, que les commissions de réseau prirent en mains la direction des transports.

Elles durent opérer d'abord *les transports de couverture*, qui doivent amener sur la frontière celles des unités destinées à couvrir la mobilisation et la concentration et qui ne sont pas en garnison à proximité de la frontière. Ils présentent de sérieuses difficultés, car ils doivent commencer six heures après que l'ordre en est donné et se superposer au trafic commercial: 642 trains furent acheminés dans ces conditions vers la frontière de l'est.

Du 2 au 5 août, se place *la période de mobilisation*. Les transports ont pour objet de permettre aux troupes et aux différents services de se constituer à l'effectif de guerre. Il fallut équiper et grouper les wagons nécessaires, préparer les quais, opérer les mouvements de personnel indispensables. Ces quatre jours virent circuler environ 10.000 trains, dont plus du tiers le deuxième jour, tant fut considérable le nombre des isolés devançant le jour normal de leur départ.

Le 6 commence *la période de concentration*, qui s'étend jusqu'au 18 août. Les unités, mobilisées par l'arrivée des hommes de complément, des chevaux de réquisition et des équipages, doivent être amenées dans la zone de concentration désignée, et cela dans les conditions les plus parfaites de rapidité et de régularité.

Pour atteindre ce but, avaient été créées un certain nombre de lignes de transport, constituées par des lignes à double voie, ayant partout le même rendement, absolument indépendantes des courants voisins, pourvues des installations accessoires (halte-repas et infirmeries de gare) nécessaires aux besoins des unités transportées, dotées des moyens de débarquement permettant de donner satisfaction à toutes les demandes du commandement, enfin n'excluant pas l'exécution des variantes imposées par les événements militaires ou les incidents techniques.

Chaque ligne servait en principe à l'enlèvement des grandes unités et des éléments divers mobilisés dans deux régions de corps d'armée placées l'une derrière l'autre dans le sens du mouvement. Elle aboutissait à une gare dite « régulatrice », située à une distance suffisante de la frontière pour se trouver en parfaite sécurité (Reims, Laon, etc.). Une commission régulatrice avait pour mission d'assurer la continuation du transport d'après les circonstances. C'était seulement au passage à la régulatrice que chaque train recevait l'indication de sa gare de destination définitive.

Les transports se déroulèrent suivant le programme arrêté, en deux périodes séparées, le 12 août, par un « blanc » de douze heures, pour permettre de liquider l'arriéré et de remettre de l'ordre dans la zone d'action des régulatrices. Environ 4.000 trains transportèrent sur la frontière de l'Est, entre Hirson et Belfort, plus de 1.200.000 hommes, près de 400.000 chevaux et de 80.000 voitures.

Simultanément il fallait mettre sur pied les *transports de concentration de l'armée anglaise*, qui eurent lieu du 15 au 25 août. Les troupes, partant de Boulogne et du Havre, convergeaient vers Amiens, puis, par deux lignes différentes, étaient dirigées vers Busigny, d'où elles étaient acheminées sur Maubeuge ou sur Hirson. On mit en marche 339 trains, transportant 120.000 hommes, 45.000 chevaux, 7.000 canons et voitures.

Ces transports n'étaient pas encore terminés que commençaient les *transports en cours d'opérations*, transports imposés par les événements, et, par suite, improvisés; à partir du 17 août, le 9e corps est transporté de la région de Toul dans celle de Maubeuge, et, à partir du 19, le 18e de la région de Nancy dans celle de Charleville. A partir du 24, et pendant quinze jours, ont lieu des mouvements comprenant 643 trains chargés, et qui ont pour objet, d'abord de constituer un groupement d'aile gauche, puis de renforcer le centre. Ils s'ajoutent aux trains nécessaires pour l'évacuation des populations des régions envahies ou menacées de l'être comme pour l'évacuation des dépôts (il y avait 50.000 hommes dans ceux de la seule première région), du matériel belge, des réseaux de l'Est et du Nord, y compris les régulatrices.

Dès que la victoire de la Marne a déterminé l'arrêt, puis le recul des armées allemandes, le commandement se préoccupe de compléter la poursuite frontale, par un enveloppement de l'aile droite ennemie. C'est l'origine d'une longue suite de transports, dont l'amplitude s'étend vers le nord-ouest, à mesure que les Allemands, conscients de l'erreur qu'ils ont commise en n'occupant pas Calais à la fin d'août, s'efforcent d'atteindre la mer avant nous.

Ce mouvement est mesuré par 2.169 trains de troupes. Mais ce chiffre, tout élevé qu'il soit, ne donne qu'une idée inexacte de l'effort produit. Ce qu'il faut considérer, c'est l'état du réseau ferré. Sur l'Est, sont inutilisables les lignes Paris-Châlons, coupée en quatre points, et Paris-Sézanne-Vitry, sur laquelle on vient de se battre avec acharnement. Sur le Nord, la situation est encore beaucoup plus mauvaise, par suite des destructions opérées jusqu'au voisinage de Paris.



Le Canal et le pont du Béguinage, à Bruges.

Conséquence : les mouvements doivent être reportés, soit sur la ligne Belfort-Paris, d'où la Grande-Ceinture permet de rejoindre Creil, soit sur la ligne Gray-Dijon-Paris, d'où les trains sont prolongés vers Mantes, Sotteville, Darnetal, Abancourt. La durée des trajets est donc considérable (jusqu'à trente et une heures), augmentée encore par les rebroussements nécessaires, et par le fait que, sur le Nord, l'itinéraire comportait une partie à voie unique, sans parler des ouvrages de solidité précaire, réparés à la hâte et d'une façon toute provisoire.

Si, dans ces conditions, nous avons pu néanmoins gagner l'ennemi de vitesse, c'est que les Allemands n'étaient pas encore parvenus à reconstituer le réseau français et que leurs mouvements, à eux aussi, devaient faire un long détour par les lignes belges.

La course à la mer terminée, le front se stabilise jusqu'en juillet 1918. A partir de ce moment, l'on peut, dans les transports par voie ferrée, distinguer trois groupes, suivant qu'ils concernent les armées, les usines travaillant pour la défense nationale, enfin le commerce ou les voyageurs.

En ce qui concerne les armées, les uns sont constants, transports de ravitaillement et d'évacuation, les autres variables, transports de troupes, collaboration prêtée au commandement dans la préparation des offensives.

Les règles suivies, au début de la guerre, pour le *ravitaillement* ont été exposées dans le *Larousse Mensuel* t. III, p. 767. L'organe essentiel était la régulatrice de communication, vers laquelle les établissements chargés de ravitailler les troupes acheminaient des envois qui lui servaient à composer des trains de ravitaillement suivant les besoins de l'armée. Ces trains étaient ensuite dirigés sur les gares de ravitaillement, où des convois automobiles et hippomobiles (surtout) en prenaient livraison.

Mais quand le caractère de la guerre nouvelle apparaît, le problème à résoudre se présente sous un nouvel aspect, et, partant, réclame une solution nouvelle.

D'abord les effectifs augmentent considérablement et finissent par atteindre six millions d'hommes, un million de chevaux, des dizaines de milliers de pièces de tout calibre, et, rien que pour l'armée française, 92.000 automobiles.

Puis, en raison des longues immobilités des hommes, il importe de prévoir une alimentation plus variée et un habillement plus chaud. Il convient de ne pas négliger le moral; 4.000.000 de lettres circulent chaque jour. Enfin, l'envoi de colis postaux est autorisé.

L'artillerie est plus exigeante. Pendant les périodes de combat, dès 1915, elle consomme par jour 100.000 obus de 75. Pour l'offensive de 1918, il en faudra 272.500.

Le développement du service automobile entraîne une usure rapide des routes, d'où la nécessité d'amener constamment des matériaux d'empierrement.

Enfin, les travaux mêmes d'organisation du front exigent des transports formidables, dont personne n'aurait pu soupçonner l'importance, sans cesse croissante. Durant l'hiver 1917-1918, il fallait chaque mois 6.000 tonnes de ronce, 1.500 de fils de fer, un million de rondins, 1.500.000 piquets en bois, 450.000 métalliques, 30.000 mètres cubes de bois de mine, 100.000 de bois de construction, 10.000 tonnes de ciment, 3.000 de poutrelles de fer, 80.000 tôles, 8 millions de sacs à terre.

Bref, en 1914, on estimait les besoins de tout genre d'une division à un chiffre variant de 70 à 140 tonnes par jour, suivant la nature des opérations. En 1918, la prévision porte sur 1.000 t.

En 1914, sur le Nord et l'Est, circulent environ 80 trains de ravitaillement par jour en moyenne; en 1915, deux fois plus (180); en 1918, plus de trois fois plus (250), le matériel étant d'ailleurs mieux employé d'année en année.

De là plusieurs conséquences : les régulatrices choisies sont trop étroites: il faut les agrandir, répartir leurs services entre différentes gares voisines, et, finalement, au moment de l'offensive de l'Aisne, se décider à en construire une de toutes pièces à Connantre. D'autre part, pour transporter le ravitaillement des gares régulatrices aux armées, les moyens prévus ne suffisent plus; la voie normale appelle à son secours la voie de 1 mètre, la voie de 0m,60, prolongée dans les boyaux par la voie de 0m,40, et, dans les Vosges, des câbles transbordeurs.

Là ne sont pas les seules difficultés que crée, au point de vue du ravitaillement, la situation nouvelle. Etant donné les forces que le commandement doit amener sur certains points du front en vue d'une offensive, l'effectif à ravitailler par une régulatrice peut, en certains jours, varier du simple au triple. La consommation d'artillerie varie également du simple au décuple ou même davantage, suivant que la période est normale ou d'opérations actives.

Par suite, les capacités du réseau ferré ne permettent pas d'amener assez vite de l'intérieur, au moment du besoin, les approvisionnements nécessaires sur un point déterminé. On est donc amené à créer, sur des points judicieusement choisis, de vastes stockages de munitions (Vaivres, Brienne, Formerie) et des stockages plus nombreux, mais moins importants, de vivres.

Il n'y avait pas seulement des transports vers le front. Il y avait des *transports au départ du front*, malades, blessés, permissionnaires, prisonniers de guerre, enfin matériel désormais inutilisable aux armées. La dernière catégorie seule exigeait par jour quatre cent wagons environ. Le nombre des trains de permissionnaires a été, sur l'Est, de 3.750 en 1915 (ils n'ont été créés qu'en juin), de

19.200 en 1916, de 34.700 en 1917 et de 30.600 en 1918. Le Nord évalue les siens à 4.200 en 1915, à 11.800 en 1916, à 28.000 en 1917, à 18.800 en 1918. Enfin le service des évacuations proprement dit (malades et blessés) a immobilisé près de trois mille wagons.

En dehors de la charge même, qui ne voit, sans qu'il soit besoin d'y insister, que, par la nécessité d'employer un matériel spécial ou spécialisé, par la variation du nombre des blessés, par le grand nombre des points à desservir, on se trouvait en présence d'un problème délicat? Aussi la solution n'alla-t-elle pas sans des tâtonnements, que l'on trouvera exposés dans l'ouvrage de Le Henaff et Bornecque.

A vrai dire ils ne portèrent pas sur le matériel employé. Les indications fournies ici, en juin 1916, sur les trains sanitaires (p. 795 sqq.) demeurent exactes: peu de trains permanents (6 à la fin de 1916), beaucoup de trains semi-permanents (à la même date, 143, offrant 8.876 places assises et 28.810 couchées), plus un nombre variable de trains improvisés.

A côté de ces transports plus ou moins réguliers, il s'en trouvait, comme nous l'avons dit, de densité essentiellement variable, car ils sont fonction des fluctuations de la bataille; ce sont les *transports en cours d'opération*, par abréviation T. C. O. Indépendamment du mouvement des petites unités, « il y eut exactement 1.392 T. C. O., nous disent les auteurs, quelques-uns d'une utilité d'ailleurs contestable, représentant environ cent mille trains et ayant transporté plus de soixante millions d'hommes avec le matériel correspondant. »

La plupart ont eu lieu entre les différentes parties du front nord-est. En septembre 1915, lors de l'offensive de Champagne, le seul réseau du Nord met en marche 2.073 trains de troupes. En 1916, la bataille de Verdun comporte la mise en marche de plus de 4.000 trains. Pour la Somme, les T. C. O. ont exigé 6.768 trains. Quand les Anglais nous avisent de leur offensive sur Cambrai (lorsqu'elle est commencée), un plan de transports est élaboré dans les vingt-quatre heures; néanmoins nos troupes arrivent trop tard. Du 21 au 29 mars 1918, 1.476 trains de troupes combattantes furent mis en marche pour parer à la première grande offensive allemande.

Ces résultats n'étaient possibles que par la souplesse apportée dans les règlements, par le groupement des unités au repos à proximité de points d'embarquement, par tracé de lignes transversales, dites « lignes de rocade », puissamment outillées, et permettant, au prix de travaux considérables, de transporter rapidement les réserves sur un point quelconque du front, et par les études préalables.

A la fin d'octobre 1917, les Autrichiens enfoncent le front italien. Britanniques et Français doivent voler au secours de leurs alliés. Dès le 28, le mouvement commence, qui va conduire 120.000 hommes en Italie. C'est que l'envoi de renforts en Italie était étudié depuis novembre 1916, et que, dès janvier et février 1917, les différents réseaux avaient reçu les instructions nécessaires. Une offensive allemande par la Suisse n'aurait pas pris à l'improviste notre haut commandement (V. *les Chemins de fer français et la guerre*, p. 108 sqq.) et, en mars 1918, la retraite précipitée de l'armée Gough empêcha seule la mise à exécution d'un plan de transports, définitivement arrêté le 3, et qui prévoyait trois hypothèses de débarquement pour vingt divisions d'infanterie.

Préparation des offensives. Ce n'est pas seulement en amenant des renforts que les chemins de fer prêtent au commandement une collaboration précieuse. C'est aussi en traçant, pour rendre possibles les différentes opérations, tout un réseau ferré, dont la longueur et la complication vont en croissant jusqu'au jour où le général Pétain, placé à la tête des armées françaises du Nord et du Nord-Est, fait équiper tout le front en vue d'offensives par surprises. Bref, en moins de quatre ans, les 15.000 sapeurs du 5e génie, employés dans la zone des armées, ont posé environ 7.500 kilomètres de voie ferrée, soit le sixième du réseau français qui s'est édifié en soixante ans, avec des moyens autrement puissants.

Répercussion des transports militaires sur les autres. Malheureusement tous ces transports immobilisaient beaucoup de wagons, et, surtout en période d'offensive, produisaient des répercussions qui se faisaient sentir jusqu'aux extrémités du territoire, dans toutes les directions.

Normalement, les seules lignes à trafic militaire prépondérant étaient celles du réseau du Nord et de l'Est, ainsi que celles de l'Etat, acheminant du Havre et de Rouen, vers le réseau du Nord, les renforts anglais (26 divisions en 1915) ou le ravitaillement de cette armée, et évacuant ses blessés et ses permissionnaires; les troupes indiennes, en novembre et décembre 1914, au nombre de 43.000 hommes et 20.000 chevaux, avaient débarqué à Marseille et s'étaient réorganisées à Cercottes.

Mais, en novembre et décembre 1917, l'envoi de renforts en Italie rend presque inutilisables sur le P.-L.-M. les lignes comprises entre celles de la rive droite du Rhône, celle de Lyon à Genève, les Alpes et la mer, au moment précis où l'arrivée des Américains se traduit par une progression importante dans les transports, et cette fois au nord du réseau. Même embarras sur le P.-O., pour ses lignes Nantes-Bourges et Bordeaux-Coutras-Saint-Sulpice-Laurière-Limoges et Bourges, où circulaient également les convois américains.

Avec cela, il fallait assurer également tous les *transports intéressant la défense nationale*, bref, de ce fait, transporter plus de marchandises qu'en temps de paix, avec un matériel et un personnel inférieurs de 20 o/o environ à celui du temps de paix. En outre, ces transports prenaient leur origine sur tous les points de la France et se dirigeaient vers tous les points de la France, c'est dire qu'ils empruntaient des lignes, celles du Plateau Central, par exemple, qui n'avaient pas été équipées pour un pareil effort. Et nous ne parlons pas de la mauvaise qualité du charbon ou des épidémies de grippe frappant le personnel!

Bref, malgré les mesures prises, développement des grandes gares, augmentation du matériel, il fallut établir une classification dans les *transports commerciaux*, qu'il était impossible d'assurer tous, diminuer la vitesse des express et le nombre des trains de voyageurs, dont le parcours, au 1er janvier 1918 s'abaisse à 40 o/o du chiffre du 14 janvier 1914. Encore sera-t-il réduit sur certains réseaux après l'avance ennemie de mars-avril 1918, qui rendait impossible le passage par Longueau, et celle de mai, qui interdisait l'emploi de la grande ligne Paris-Strasbourg.

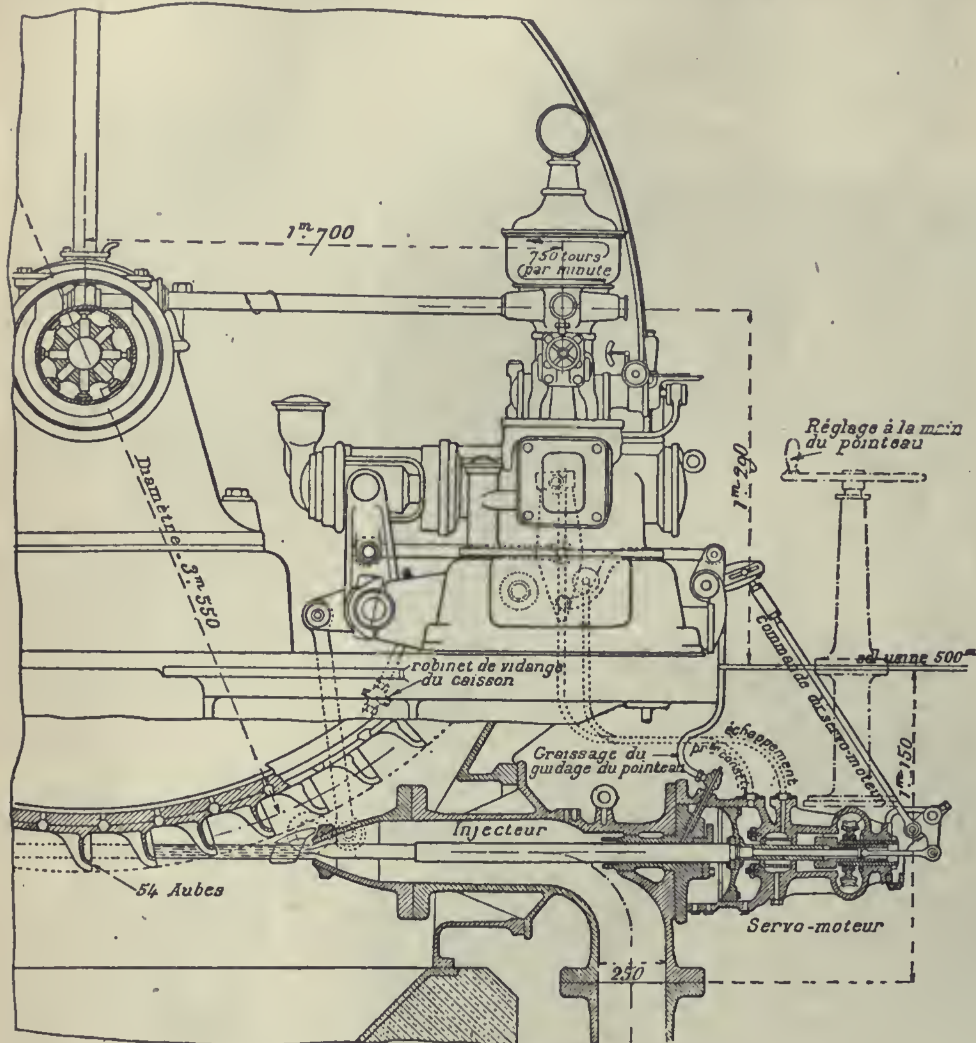
Heureusement la guerre de tranchées allait prendre fin. Le recul s'arrêtait. La *progression* commençait.

Dans la dernière partie de la guerre et après l'armistice, les mêmes difficultés subsistent, encore amplifiées, les transports en cours d'opération étant de plus en plus nombreux, et les transports américains de plus en plus denses (320.000 hommes et 230.000 tonnes en septembre, 240.000 hommes et 400.000 tonnes en octobre). De plus les armées se trouvent bientôt en présence d'une vaste région où toutes les voies ferrées sont radicalement détruites, plate-forme, ponts, viaducs, tunnels, appareils, alimentations d'eau, signalisation, lignes télégraphiques, ateliers et dépôts. Les réparations ne peuvent rivaliser de vitesse avec les armées, qui sont à Gand, Mons, Erquelines, alors que les terminus d'exploitation sont à Lille, Arras, Cambrai, Busigny, Laon.

La soudure se fait peu à peu, mais les lignes ne sont rétablies d'abord que sommairement. De plus les machines sont défectueuses. Le personnel employé sur le réseau des armées est de valeur inégale. Notons, en outre, l'enchevêtrement des langues: tel agent français, en Belgique, ayant sous ses ordres des employés flamands et des prisonniers de guerre allemands, dirigeait ses trains vers une zone exploitée par les Anglais.

Peu à peu les choses se tassèrent et il fut possible d'assurer dans des conditions satisfaisantes les *transports de démobilisation et de déconcentration*: transports de démobilisation français, par classes, et anglais par spécialités; transports de déconcentration italiens, anglais, français, qui ont exigé 1.317 trains, américains, qui ont exigé 1.929 trains: 1.800 pour 2.414.412 hommes, 129 pour le matériel. Et tous ces trains, remarquons-le, ont à parcourir des trajets considérables: ils viennent des bords du Rhin et se dirigent vers Modane, pour les Italiens; vers Boulogne, Calais, Dieppe, Le Havre, pour les Anglais; vers Brest, Saint-Nazaire, Bordeaux, Marseille, pour les Américains; vers tous les points de la France pour nos soldats. Nous ne parlerons pas des 300.000 prisonniers de guerre rapatriés, des soldats anglais de l'armée d'Orient, renvoyés dans leur patrie et qui trave sent la France de Marseille ou de Modane au Havre, de nos démobilisés en provenance de tous les théâtres d'opérations extérieurs, des dépôts repliés rejoignant leur garnison du temps de paix. Il faut, en outre, assurer le ravitaillement des départements libérés, de l'Alsace-Lorraine, de la Belgique. Il faut alimenter les usines nécessaires pour la reprise de la vie économique, si bien que la part réservée aux transports commerciaux ordinaires est encore plus restreinte peut-être que durant la guerre, et cela jusqu'en septembre 1919, date à laquelle s'arrête l'étude de Le Hénaff et Bornecque.

En résumé, pendant la guerre, les chemins de fer français ont dû assurer tous les transports nécessaires aux armées françaises et belges; ils ont assumé la même responsabilité pour les armées anglaises jusqu'en juillet 1916, jusqu'à la veille de la bataille de la Somme; c'est encore à eux qu'ont incombé, pour la plus grande partie, les transports américains, si importants et si complexes; jamais l'armée américaine n'a fourni une aide dépassant la



Coupe d'une turbine montrant les organes de réglage (*Génie civil*).

moitié de son trafic et encore après l'armistice. Bref, dans l'ensemble, les réseaux ont dû faire face à des transports supérieurs de 41 o/o en moyenne à ceux de 1914, et cela dans les conditions indiquées plus haut. C'est le dévouement du personnel, civil et militaire, c'est l'unité de direction qui a permis ces résultats.

Aussi est-il indispensable, en vue de la prochaine guerre, de maintenir la direction unique et d'apporter à la préparation du réseau ferré une étude plus minutieuse encore qu'avant 1914, l'importance des services rendus par le rail s'étant avérée très supérieure à toutes les prévisions. Que l'on étudie, à ce propos, la situation qu'avait créée l'avance des Allemands vers Amiens, celle qu'aurait créé une nouvelle progression vers Château-Thierry! Que l'on songe aussi que la première offensive du maréchal Foch se proposa de dégager la ligne Paris-Nancy, la deuxième de libérer la ligne directe Paris-Arras! — André Cassel.

Chutes d'eau. — Utilisation d'une chute d'eau de 1650 mètres de hauteur. *L'usine hydro-électrique de Fully* (Valais, Suisse). — On a mis en service récemment, à Fully, une usine hydro-électrique qui utilise une chute d'eau dont la hauteur dépasse, de beaucoup, celles de toutes les chutes captées jusqu'ici. La nouvelle installation utilise, en effet, une chute de 1.650 mètres. Cette hauteur d'eau exceptionnelle, qui correspond à une pression de 165 kilogr. par centimètre carré, a entraîné des difficultés particulières et a nécessité l'emploi de dispositions spéciales pour la réalisation du matériel hydraulique.

L'usine, établie à la cote de 494 mètres, est alimentée par l'eau du lac de Fully, dont le niveau naturel est à l'altitude de 2.130 mètres. Un barrage a été construit en travers du cours d'eau qui servait d'exutoire au lac, de sorte que le niveau a été relevé jusqu'à la cote de 2.139 mètres, et l'on compte porter prochainement la retenue jusqu'à 2.145 mètres. A la cote actuelle de 2.139 mètres, le volume d'eau emmagasiné est de 3.200.000 mètres cubes. Il est intéressant d'évaluer l'énergie potentielle d'un tel réservoir. Avec une chute de 1.650 mètres de hauteur, un débit de 1 litre d'eau par seconde représente une puissance de 16,5 chevaux, ou de 12 kilowatts (en tenant compte du rendement des machines). Un débit constant d'un litre par seconde seulement pendant toute une année correspondrait donc à une puissance d'environ 100.000 kilowatts-heure. Les 3.200.000 mètres cubes emmagasinés représentent environ 10 millions de kilowatts-heure. Le débit des sources qui remplissent le lac est tel que l'on a pu prévoir une prise d'eau de 800 litres par seconde, correspondant à une puissance de 12.000 chevaux à l'usine.

La conduite forcée, qui conduit l'eau du lac à l'usine, a une longueur totale de 4.625 mètres. Sur plus d'un kilomètre, elle est établie en tunnel. La construction et la pose en montagne d'une conduite capable de supporter une telle pression constituaient l'une des grandes difficultés de l'entreprise. On a décidé de constituer la conduite à l'aide de tubes d'acier, soudés pour le tronçon supérieur, et emboutis pour le tronçon inférieur, qui supporte la plus grande pression. La partie supérieure de la conduite a un diamètre intérieur de $0^m,60$ et la partie inférieure un diamètre de $0^m,50$. L'épaisseur varie naturellement d'une extrémité à l'autre de la conduite, de manière à demeurer en rapport avec la pression. Les tuyaux emboutis de la partie inférieure de la conduite ont une épaisseur de 41 millimètres.

Lorsqu'on installe des conduites hydrauliques de semblables dimensions, on doit prévoir l'effet des variations de température, qui produisent la dilatation ou la contraction du métal. On a le choix généralement entre deux systèmes: soit munir la conduite de joints de dilatation et de massifs d'ancrage de distance en distance; soit enterrer complètement la conduite dans une tranchée remblayée. Dans ce second système, la conduite garde une température presque constante, qui est celle de l'eau qui la traverse. C'est ce dernier procédé qui a été adopté à Fully.

On a commencé le montage de la conduite en deux points de sa longueur, et l'on a progressé de bas en haut. Les tronçons étaient amenés à pied d'œuvre à l'aide d'un transporteur funiculaire à rails que l'on a dû installer avant tout travail. Malgré l'énorme pression à laquelle était soumise la conduite, les joints ont pu être assurés par un simple cordon de caoutchouc, de 10 millimètres de diamètre, écrasé dans une rainure ménagée dans la bride des tuyaux. Les brides de deux tronçons successifs sont serrées par des boulons en acier au nickel de 60 millimètres de diamètre. Un transporteur à câbles aérien a été installé ensuite, entre les cotes 1550 et 2000 mètres, pour faciliter le service de surveillance.



Fully, vue générale. (On voit en blanc l'emplacement de la conduite.)

L'usine hydro-électrique contient quatre groupes turbo-alternateurs, constitués chacun par une turbine entraînant directement une génératrice de courant alternatif. Les machines sont protégées par un double système de vannes, permettant d'isoler les turbines, pour les démonter en cas de besoin. Une première vanne cylindrique à commande hydraulique est montée sur la conduite forcée. Cette vanne est établie de manière à se fermer en 60 secondes, la diminution du débit s'opérant graduellement pendant cet espace de temps. Ce résultat n'est pas obtenu dans le cas des vannes planes employées le plus souvent sur les conduites à pression moyenne; on peut effectuer à peu près les 4 cinquièmes de la fermeture de telles vannes sans que la vitesse de l'eau diminue d'une façon appréciable pendant ce temps. Le ralentissement et l'arrêt de la colonne liquide ne se font plus que pendant le dernier cinquième de la fermeture. L'opération est alors trop brusque, ce qui explique nombre de ruptures de conduites hydrauliques. La vanne cylindrique de la conduite de Fully évite ce danger, que la grande pression aurait rendu particulièrement grave. Après cette vanne se trouve un collecteur, d'où partent les tuyauteries alimentant les 4 turbines. Enfin, sur chacune de ces tuyauteries est montée une vanne particulière commandant l'admission de l'eau à la turbine. D'autres vannes sont disposées naturellement au sommet de la conduite au départ du lac.

Les turbines sont du type Pelton, qui convient particulièrement aux fortes pressions. Chaque turbine se compose en principe d'une roue de $3^m,50$ de diamètre, à la périphérie de laquelle sont fixés 54 aubages en forme de cuillère double. L'eau sous pression arrive par un injecteur tangentiellement à la roue, et frappe les aubages, auxquels elle communique un mouvement de rotation. Étant donné la hauteur de chute actuelle de 1.644 mètres, la vitesse d'écoulement libre de l'eau, donnée par la formule classique $v = \sqrt{2\,gh}$, serait de 180 mètres par seconde; c'est la vitesse d'un projectile d'arme à feu. En tenant compte des pertes de charge, on estime que cette vitesse est d'environ 168 mètres par seconde. Le rotor de la turbine a été établi pour tourner à la vitesse de 500 tours par minute, et,



Intérieur de l'usine de Fully.

comme il a un diamètre de 3m,55, la vitesse périphérique atteint le chiffre considérable de 93 mètres par seconde. Pour qu'elle puisse fonctionner à cette vitesse avec sécurité, et notamment résister aux efforts de la force centrifuge, on a dû donner à la roue de la turbine une robustesse particulière. Les aubages sont en acier forgé et les tuyères en acier trempé, ainsi que les pointeaux qui règlent l'admission de l'eau. Ces organes sont soumis à une usure continue, par suite du frottement de l'eau. Dès que le rendement d'une turbine diminue, indiquant que cette usure a pris une valeur excessive, on remplace l'ajutage et le pointeau.

La roue-turbine elle-même est en acier forgé, d'une seule pièce; elle pèse 7 tonnes. Elle a été établie de manière à supporter une vitesse « d'emballement » de 800 tours à la minute, soit près de 150 mètres par seconde à la périphérie.

Un régulateur centrifuge ferme automatiquement l'arrivée d'eau à la turbine en cas d'emballement de la machine. Cette fermeture est, naturellement, retardée, et ralentie de manière à ne pas produire de « coup de bélier » dangereux.

Quant aux machines électriques de l'usine, elles ne présentent pas de dispositions particulières. Le courant, triphasé, est produit à la tension de 10.000 volts et à la fréquence de 50 périodes par seconde. Il est utilisé par les réseaux de l'usine de Martigny-Bourg et de la Société romande d'électricité, de Territet.

Les études et les travaux de cette usine ont été menés à bien, malgré tant de conditions difficiles, grâce à la valeur de l'ingénieur qui les a dirigés, A. Boucher, bien connu dans l'industrie hydro-électrique. Cet ingénieur avait déjà aménagé les hautes chutes de Tanay, dans le Valais, et d'Orlu, dans les Pyrénées, de 930 mètres environ chacune.

Après l'expérience de l'usine de Fully, on peut dire qu'il n'y a pratiquement plus de limite à la hauteur des chutes utilisables, et les difficultés résultant des plus hautes pressions sont maintenant résolues. — P. Calfas.



Station supérieure du funiculaire de service, du téléférage (Fully).

Cluny (Guide du musée de), par Edmond Haraucourt. — Les bâtiments qui renferment les collections actuelles se composent de deux parties, l'une de la fin du xve siècle, l'autre de l'époque gallo-romaine. Celle-ci constituait les Thermes, maison de bains chauds, qu'aima l'empereur Julien au ive siècle. Les Thermes furent incendiés en 885 par les Normands qui faisaient le siège de Paris. Les ruines continuèrent à faire partie du domaine royal jusqu'au début du xiiie siècle. Au siècle suivant, elles furent acquises par les bénédictins de Cluny. Ceux-ci ne manquèrent pas d'entreprendre là de nouvelles constructions, et la partie récente du musée fut bâtie sous le règne de Charles VIII par Jacques d'Amboise, frère de ce cardinal Georges d'Amboise qui fit construire le château de Gaillon. La nouvelle demeure servit d'abord à recevoir les abbés de l'ordre de Cluny. L'hospitalité n'y était d'ailleurs pas toujours gratuite. Parmi les personnages qui vinrent y loger, on peut noter la reine Marie, sœur d'Henri VIII d'Angleterre, puis le roi d'Ecosse Jacques V, gendre de François Ier, puis au xviie siècle les nonces du pape et Mazarin lui-même. Entre temps, même à la fin du xvie siècle, une partie de l'hôtel avait été louée à des comédiens, qui firent tant de scandale que la troupe dut être dispersée à la suite d'un arrêt du parlement. Après la Révolution, l'hôtel, devenu propriété nationale, fut revendu; en 1833, l'architecte Albert Lenoir, fils du directeur du musée des Antiquités nationales, conçut le projet du musée actuel; dix ans plus tard, l'Etat rachetait l'hôtel de Cluny, la ville de Paris lui offrait les Thermes, et on installait dans le nouveau musée la collection Du Sommerard.

Cette collection, qui ne comprenait alors que quatorze cents numéros, s'est fort enrichie depuis; elle compte en effet aujourd'hui plus de vingt mille pièces. Elles ont été placées par catégories d'objets dans les différentes salles, autant du moins que le permettait l'état des lieux, et c'est ainsi que le musée de Cluny a pu devenir un véritable musée de notre histoire. Cela a permis à Edmond Haraucourt de dresser un catalogue qui n'est pas seulement un inventaire sommaire des pièces exposées. Siècle par siècle, l'auteur a résumé l'histoire politique et artistique de la France; et ce commentaire, plein de vues générales et ingénieuses, éclaire admirablement la leçon donnée par les choses. Il aide à mieux comprendre l'évolution de notre art.

Les collections françaises débutent naturellement par des pièces gallo-romaines, entre lesquelles il faut choisir quatre autels, trouvés en 1710 sous le chœur de Notre-Dame de Paris; puis ce sont des sarcophages de l'époque carolingienne et des chapiteaux des xie et xiie siècles. C'est au xiie siècle que s'épanouit complètement l'art du moyen âge, et c'est naturellement d'œuvres de ce temps que le musée est particulièrement riche. Les objets mobiliers sont si variés qu'il faudra les examiner à part. Maintenant donc, je ne parlerai que des sculptures, et, parmi celles du xiiie siècle, j'aurai à signaler les statues mutilées qui proviennent de la décoration extérieure de Notre-Dame, et, pour la plupart, de la porte Saint-Etienne. Brisées lors de la Révolution, elles furent transportées en haut du faubourg Saint-Jacques et y servirent de bornes jusqu'en 1839.

Un groupe en ronde bosse, de la même provenance, représente les rois mages. Mais toutes ces œuvres sont en assez mauvais état. Il n'en est pas de même pour la *Vierge et l'enfant*, qui provient de l'église Saint-Germain des Prés de Paris: c'est un très bel exemple du pur style gothique. La simplicité de l'attitude, des modelés, des draperies est aussi grande que possible; une pareille œuvre a quelque chose d'architectural, qui convient parfaitement à une statue monumentale. Le caractère expressif, plus humain peut-être, va pénétrer peu à peu dans la statuaire; et déjà un ange de la fin du xiiie siècle, qui provient de l'abbaye de Poissy, a ce sourire délicat et mystérieux qu'on trouve dans les figures de la cathédrale de Reims. C'est un caractère qui s'accentuera au xive siècle, malgré la dureté des temps. L'artiste travaille moins pour le peuple et davantage pour les nobles et les riches; dès lors son travail tend à se réduire, à s'amenuiser. La pierre est remplacée par des matériaux plus précieux; marbre dans une *Présentation au temple*, albâtre dans une *Vierge* provenant de l'hospice de Sens, ivoire même dans d'autres morceaux. La statuette commence à remplacer la statue.

Au siècle suivant, le réalisme s'accentue; l'observation se fait plus aiguë, la facture plus précieuse. La statue s'individualise; comme l'a dit excellemment Edmond Haraucourt, toute image est un portrait. Voici un rétable représentant l'*Annonciation*, la *Nativité* et le *Calvaire*, qui était autrefois dans la chapelle des Cordeliers de Provins, et qui date du milieu du xve siècle; un groupe en ronde bosse, représentant le *Couronnement de la Vierge*, donne une indication de ce qu'était l'art lorrain au moment où le xvie siècle va commencer; un petit bois représentant *Notre-Dame des ardents* montre bien quelle fermeté, quel style déjà précieux, quelle minutie presque l'artiste sait introduire dans son travail.

Le xvie siècle est celui de l'italianisme. A nos dons personnels se substituent les influences d'outre-monts. Le plus grave est que, pour se procurer des ressources, François Ier n'hésite pas à faire fondre des œuvres précieuses, comme les statuettes d'or de Laon ou la grille d'argent de Saint-Martin de Tours. Avec l'arrivée en France de Catherine de Médicis, l'italianisme s'impose encore plus; il est représenté au musée de Cluny par une *Diane* en marbre et par un bas-relief en pierre qui provient du château d'Anet, et qui représente l'Adoration des rois. Des statuettes provenant d'Italie emplissent quelques vitrines. Au xvie siècle, les bronziers florentins ou vénitiens imitent l'art antique. Leur manière reste d'ailleurs grasse et large et ils ont trouvé pour représenter Vénus de belles formes somptueuses, en même temps que fort élégantes. N'abandonnons pas la sculpture sans indiquer que même des artistes français du xviiie siècle sont représentés au musée de Cluny: Clodion par des groupes et Pajou par un buste d'enfant. Et dans la sculpture sur bois on trouve antérieurement un bon exemple de Francheville, dont l'*Eve* a une plénitude fort gracieuse; l'on attribue aussi au sculpteur flamand François Duquesnoy un fort charmant *Enfant Jésus bénissant*.



Serrure de meuble (xve siècle).

Le musée de Cluny est assez riche en tapisseries. On ne saurait s'arrêter à chacune d'elles. Mais du

moins la célèbre série des six tapisseries dite de *la Dame à la licorne* mérite une mention. Elles proviennent du château de Boussac et furent tissées à la fin du xve siècle, probablement à l'occasion du mariage d'une demoiselle de la famille Le Viste. Les sujets représentent les cinq sens ; la sixième tenture est un hommage à celle qui charme tous les sens ; la devise en est « mon seul désir ». Le style des figures de ces tapisseries est d'un grand charme ; l'accord des tons roses et gris sur fond bleu est des plus séduisants. La licorne était au xve siècle l'emblème de la pureté ; et la corne de cet animal fabuleux passait même pour avoir des propriétés particulières et être un contrepoison actif. Haroun-al-Raschid en aurait envoyé une à Charlemagne. Elle fut conservée au trésor royal de Saint-Denis. Mais les naturalistes de la fin du xviiie siècle ont constaté que cette précieuse pièce n'était qu'une dent de ce cétacé des mers arctiques qui s'appelle le narval et qu'on nomme d'ailleurs aussi « licorne de mer ».

Les objets mobiliers ou d'usage courant sont en si grand nombre au musée de Cluny qu'on ne saurait dans un bref compte rendu prétendre s'y arrêter. Coffres, lits, bahuts, dressoirs, se rencontrent dans les diverses salles et empruntent leur décoration aux monuments. Les boiseries d'église suivent naturellement les modèles de pierre, et le style religieux s'étend aux choses profanes. Même les instruments de musique ont une salle. On y voit des mandolines, des guitares ornées d'incrustations, une épinette d'Antonio Baflo, fabriquée à Venise dans la seconde moitié du xvie siècle, et un clavecin d'une soixantaine d'années postérieur, dû à Jean Rukers d'Anvers. Cette abondance d'objets d'usage ou de parure n'est pas un des moindres attraits du musée de Cluny. En regardant ces clés de coffres si curieusement décorées, ces dinanderies, ces plats, ces fourchettes, nous nous rendons mieux compte de la vie privée d'autrefois. Edmond Haraucourt prend prétexte de cela pour nous faire pénétrer dans l'intimité des gens des siècles passés. Il nous rappelle que l'usage des fourchettes est assez récent, que jusqu'au milieu du xvie siècle on mangeait encore avec les doigts et qu'on se servait au plat commun ; les fourchettes n'apparurent que sous le règne de Henri III et leur emploi fut longtemps regardé comme une préciosité inutile ; ce n'est que sous Louis XIV que leur usage est vraiment admis. Les assiettes individuelles ne servent pas depuis plus longtemps ; c'est surtout lorsque Louis XIV eut fait envoyer à la fonderie sa vaisselle d'or et d'argent que la faïence se répand et que chaque convive a son assiette. On trouve à Cluny une grande salle de poteries françaises. Un grand plat vernissé aux armes de Charles VIII provient du Beauvaisis ; une de ces rares coupes de Saint-Porchaire date du milieu du xvie s. ; quelques pièces à décor en relief sont données à Bernard Palissy. Puis voici des faïences de Strasbourg, de Moustiers, de Rouen, et il y a de cette dernière fabrication quelques beaux spécimens de plats décorés à la corne ou au carquois. A côté des faïences françaises se trouve une collection de faïences italiennes de Faenza, d'Urbino, de Pesaro, et des pièces à reflets métalliques de Deruta.



Le Musée de Cluny, à Paris. (Vue extérieure, prise de la Sorbonne.)



Cheminée de la maison de Hugues Lallement, à Châlons-sur-Marne. (Art français, vers 1560).

L'art oriental lui-même est représenté, et il y a là de magnifiques exemples de ces plats de Rhodes à décor polychrome de fleurs stylisées qui restent les meilleurs exemples pour les faïenciers de tous les temps. — Tristan Leclère.

curiethérapie n. f. Syn. de radiumthérapie. V. radium, p. 913.

Damas (le baron de). *Mémoires publiés par son petit-fils, le comte de Damas*, t. I (1785-1822).

Représentatifs de l'esprit « émigré » plus peut-être qu'aucun des autres mémoires du temps, certainement autant que ceux de Frénilly, le récit du baron de Damas est intéressant plus par la peinture des milieux et l'appréciation très personnelle qui en est faite que par les renseignements nouveaux qu'on y pourra puiser.

Ecrits sans doute au commencement du second Empire — la date de 1853 est notée quelque part — ces mémoires ne peuvent indiquer l'état d'esprit exact de leur auteur au moment dont il parle ; cependant, ce qu'on sait du baron de Damas, au moins depuis 1814, est en parfait accord avec la façon dont il peint les événements qui ont précédé son entrée au ministère. Ignorant tout de la France telle que la Révolution l'avait transformée, puisqu'il avait quitté la mère patrie dès 1789, il s'était étonné en 1814 de voir Louis XVIII essayer de constituer une monarchie qui ne fût pas en désaccord avec l'esprit des Constituants de 1789. Il avait blâmé la Charte comme une dangereuse faiblesse, et avait, depuis 1815, commandé la subdivision militaire de Marseille dans l'esprit le plus ultra. Son heure devait venir ; elle sonna quand Louis XVIII, vaincu par Monsieur, se résigna à constituer le ministère Villèle. Le premier ministre de la guerre de cette combinaison fut le maréchal Victor, qui était un soldat de la Révolution ; le baron de Damas, qui n'avait pas servi l'Usurpateur, fut son successeur. Un second volume nous donnera sur la carrière ministérielle du baron de Damas, sur son rôle de gouverneur du duc de Bordeaux, des renseignements qui seront sans doute précieux. Ceux que contient le premier volume sur sa vie d'émigré au service russe, sur son retour en France, sous l'uniforme russe, sur les quelques mois passés auprès du duc d'Angoulême en 1815, sur son gouvernement militaire de Marseille, ne manquent pas d'intérêt.

Né à Paris le 30 septembre 1785, Ange-Hyacinthe-Maxence était le fils aîné du baron Charles de Damas, de la branche de Cormaillon, qui, en 1789, était colonel du régiment de Marche-cavalerie, et de la baronne, née Sarsfield, dernière héritière d'une famille anglaise venue en France à la suite de Jacques II. Il avait quatre ans quand ses parents passèrent, avec lui, la frontière, se réfugiant d'abord en Suisse, puis dans les Pays-Bas, pour se rapprocher


Cour intérieure du Musée de Cluny.

de Coblence, où Monsieur, frère du roi, constituait l'armée fameuse, dans laquelle le baron Charles de Damas devait figurer comme aide de camp du prince. L'enfant avait cinq ou six ans quand il fit à Liége un premier séjour chez les jésuites de la ville ; rapide séjour, car les armées révolutionnaires chassèrent les émigrés. Mme de Damas et ses enfants s'arrêtèrent quelques mois à Cologne, puis à Munster ; en 1794, ils séjournèrent à Hambourg, puis à Altona. Là ils virent pour la dernière fois leur mari et leur père, qui prit part à l'expédition de Quiberon et y mourut.

Maxence avait tout juste dix ans quand, sur la recommandation du maréchal de Castries, il fut admis à l'Ecole militaire d'artillerie de Saint-Pétersbourg ; il allait demeurer vingt ans en Russie. L'abbé Nicolle, qui venait de fonder un pensionnat pour les jeunes français émigrés, accueillit le nouveau venu avec bonté, et le présenta à la colonie française fort nombreuse. Le jeune baron de Damas se trouvait en Russie en pays de connaissance; la première personne chez qui on le mena fut le duc de Richelieu, son cousin. Celui-ci le reçut « comme un frère » ; un autre de ses cousins, Roger de Damas, avait déjà acquis dans la société russe une réputation particulière du fait de ses premières campagnes sous Potemkine et de son héroïsme au siège d'Ismaïl. Le prince de Ligne a tracé de ce dernier un portrait flatteur, le qualifiant « un Français de trois siècles, ayant la chevalerie de l'un, la grâce de l'autre, la gaieté de celui-ci..., aimable, aimé de tout le monde ».

Dans la compagnie Kettler, où il fut d'abord placé, Maxence rencontrait trois émigrés de marque : Raoul de Choiseul, François de Grignan, Emmanuel de Saint-Priest. Plus tard, le cercle de ses relations s'étendit à un grand nombre de Français, que le bon accueil de Paul Ier attirait en Russie.

En 1798, alors que le prince de Condé venait de faire passer au service de la Russie la petite armée formée dans les premiers jours de l'émigration, et s'était installé pour quelques mois à l'hôtel Tchernitcheff, Maxence de Damas, qui était « par rang de science et de capacité le second de toute l'école », était sur le point de devenir officier ; le duc de Richelieu, lui faisant remarquer qu'il n'avait encore que la taille d'un enfant de onze ou douze ans, le convainquit de demeurer encore deux ans à l'école. Le 28 octobre 1800, il fut nommé sous-lieutenant et présenté à l'empereur Paul, pour lequel, cinquante ans plus tard, il semble avoir conservé un souvenir reconnaissant et particulièrement sympathique ; à divers passages de ses mémoires, il vante « l'esprit distingué » du tsar, « son âme élevée, son cœur généreux » ; il reconnaît que son gouvernement était digne des « temps anciens et des siècles barbares », qu' « une sorte de folie l'emportait souvent ». « Pour nous, hors certains cas assez rares, mais terribles, tout se bornait à des arrêts, que l'on infligeait pour quelques jours à des officiers coupables ou soi-disant coupables de fautes imperceptibles à la parade. Sur un mot de l'empereur, il fallait quitter son rang et se rendre au corps de garde du Palais, où on demeurait depuis une heure jusqu'à quinze jours, trois semaines, un mois... »

Relatant assez brièvement les circonstances de l'assassinat de Paul Ier, qu'il dut assez bien connaître puisqu'il se trouvait dans un des bataillons Semenowski, de service au Palais dans la nuit tragique, Damas prend soin de laver de tout reproche de complicité Alexandre et Constantin ; il est certain, dit-il, qu'ils furent « abusés ». Dans *Un tsar idéologue (Alexandre Ier)* on voit jusqu'à quel point le grand duc héritier avait été mis au courant de la conspiration. Le récit de Damas confirme ceux qui sont déjà connus : Alexandre avait consenti qu'on forçât Paul à l'abdication, mais avait exigé de Pahlen sa parole « qu'on n'attenterait point aux jours de son père ».

Le jeune baron de Damas semble avoir assisté à tout ce drame avec une certaine indifférence. En fervent chrétien qu'il était quand il dicta ses Mémoires, il confesse que, malgré les excellents conseils de l'abbé Nicolle, il avait déserté tout jeune les devoirs religieux, vivant, comme ses camarades de régiment, d'une vie d'officiers brillants, choyés et dissipés. D'ailleurs, le milieu des émigrés, à quelques exceptions près, était encore pénétré de l'esprit du XVIIIe siècle. Satisfaits de la vie que l'exil leur faisait, ceux qui avaient, comme Maxence de Damas, embrassé une carrière sous un drapeau étranger, ne souffraient point de leur situation. Un exemple assez typique de leur mentalité est fourni ici.

A l'avènement de Bonaparte, Mme de Damas était déjà rentrée en France avec ses enfants puînés ; ils avaient été rayés de la liste des émigrés. Maxence eut l'occasion de les rejoindre ; il refusa, ou du moins, il fit pire. Il accepta d'aller faire un voyage en France, mais il n'osa solliciter de Champagny, qui représentait la République à Vienne et dont il vante partout les bons sentiments, les permissions spéciales nécessaires à ce voyage. « On jugea, dit-il, qu'à raison de mon âge et de ma tournure, je pourrais passer incognito moyennant certaines précautions. » Ces précautions consistèrent à cacher le jeune officier « dans la malle du courrier, c'est-à-dire dans la partie de la voiture où se trouvaient les malles, de sorte que partout où on demandait les passeports je demeurais parfaitement caché, et puis après avoir passé la barrière je me remettais dans la voiture avec les deux ou trois voyageurs qui s'y trouvaient ».

Précautions bien enfantines, qui n'étaient suffisantes que parce qu'à cette époque « on accordait aux individus sans importance, et aux émigrés en particulier, des facilités infinies ». Pas un instant pourtant ce Français, qui était rentré si facilement en France, qui y voyait tant d'ex-émigrés remis en possession de leurs biens, ne paraît avoir songé à y rester lui aussi. Pas une fois au cours de ce récit de voyage très sec, on ne sent le moindre trouble, la moindre émotion. Aucun émigré ne donne autant l'impression de n'avoir aucunement l'idée de Patrie ! Quand il est rentré en Russie et qu'il prend part aux guerres qui se succèdent pendant dix ans, il parle sans aucune réticence des « armées ennemies ». Non seulement en 1805, en 1812, il lui semble naturel de combattre les troupes françaises, mais quarante ans plus tard, cet ancien ministre de la guerre n'exprime aucun embarras à conter cette partie de sa vie. Une déclaration faite à la troisième page de ses Mémoires le met en règle avec sa conscience : « Chose singulière ! Malgré ce sentiment d'irritation contre tout ce qui émanait de la République ou de l'Empire, lors même que j'étais le plus éloigné de


La Dame à la Licorne, tapisserie française de la fin du XIVe siècle.

revoir ma patrie, lorsque je combattais les armées impériales avec toute la puissance de mon esprit et de mon cœur, les sentiments de patriotisme n'ont jamais cessé d'être en mon âme ; les succès des armées françaises excitaient en moi un noble orgueil et leurs défaites me causaient quelque peine. » Peine légère qu'on ne retrouve guère dans cette impression lors de la retraite de 1812 : « Après une campagne malheureuse, ou plutôt après une très longue retraite, il est difficile de concevoir le plaisir qu'on éprouve à poursuivre son ennemi. Nous étions dans la joie... »

Au début de 1813, l'armée russe fut atteinte par le typhus ; l'épidémie se répandit rapidement. Le baron de Damas manqua mourir ; il fut évacué sur la Russie pendant quatre mois. Il rejoignit son poste quelques jours avant la bataille de Bautzen. A la veille de Leipzig, il était nommé général-major ; il avait alors vingt-huit ans et ne pouvait que se louer de la façon dont il avait été traité par l'empereur Alexandre.

Le moment approchait où le brillant officier allait rentrer en France, autrement que dans une malle. Les Alliés cependant n'entrèrent que « plus ou moins timidement », tant Napoléon leur paraissait encore redoutable. On sait comment en deux mois d'une lutte admirable, l'empereur finit par succomber sous le nombre. Damas passe rapidement sur ces semaines tragiques, mais raconte avec une évidente satisfaction son entrée dans Paris. Son récit, d'ailleurs, n'apporte guère d'inédit ; il concorde avec ceux du comte de Rochechouart, de Sosthène de La Rochefoucauld et de cent autres contemporains.

Recherchant en 1852 quels pouvaient être alors ses sentiments, il les traduit dans une phrase étrange, mais très suggestive : « Pour moi, je réfléchissais, et je dirai que la pensée principale qui m'a dominé fut qu'un jour peut-être, à une époque que je n'éloignais pas de plus de quinze ou vingt années, nous Français, nous partirions de Paris pour aller reporter dans les contrées de l'Europe que la République avait ravagées des maximes et des conditions de paix et de salut et rétablir ainsi tout ce qui est légitime. Cette illusion venait de ce que j'étais frappé de la corruption des mœurs, de l'absence de doctrines politiques de quelque valeur et de l'oubli des maximes religieuses dont on voyait les effets même dans nos armées réunies pour une sainte cause... »

Quoique le duc de Blacas, peut-être par méfiance ou jalousie, lui conseillât de retourner en Russie, Damas, sollicité d'être attaché au service du duc d'Angoulême, demande directement au tsar de lui rendre sa liberté. « Restez en France » lui dit Alexandre « et il ajouta des paroles pleines de bonté, assurant que mes services lui avaient été utiles. »

Damas « redevenait Français, non sans avoir le cœur troublé et l'esprit préoccupé ». Complètement ignorant de l'état de la France, étant passé de l'indifférence de sa première jeunesse à une religiosité fort étroite et très exaltée, il ne comprenait pas la nécessité des précautions prises par le roi en montant sur le trône de ses pères. La déclaration de Saint-Ouen, l'octroi de la Charte lui parurent d'insupportables concessions au parti de la Révolution.

Gentilhomme d'honneur du duc d'Angoulême, avec le vicomte des Cars et le duc de Guiche, il eut quelque peine à obtenir confirmation du grade qu'il avait obtenu dans l'armée russe. Il se retrouvait dans la maison du fils de Monsieur, avec plusieurs membres de sa famille. Etienne de Damas, le comte de Damas-Crux, la comtesse Etienne, les marquises de Biron et de Saint-Maur, nées Damas, étaient à des titres divers attachés au couple princier, si bien qu'on avait spirituellement prétendu que sa maison était « meublée en damas et doublée de même ». Ce n'était pas dans ce milieu que l'ancien général de l'armée russe pouvait acquérir de très justes notions sur le véritable état du pays. Un voyage qu'il fit, à partir du mois d'août, à la suite du duc d'Angoulême, en Normandie, en Bretagne, en Vendée, en Gascogne, en Languedoc, remontant par le Limousin et la Touraine, aurait pu lui ouvrir les yeux. Il fut « frappé de la profondeur des abîmes qui séparaient les esprits » ; il « sentait la faiblesse de l'autorité administrative », et il trouvait « affreux » l'état de l'agriculture, ce en quoi il exagérait fort. Mais il ne comprenait pas que la première tâche à remplir était la pacification des esprits, par l'excellence des procédés envers les uns et les autres, et de constituer un esprit de gouvernement. Damas en signale avec raison l'absence dans l'armée : « On a reproché au roi d'avoir conservé trop d'officiers de Napoléon ; moi je lui reproche de n'avoir su ni commander l'armée, ni la diriger, ni lui, ni aucun des membres de sa famille. »

Cette incapacité éclata pour la première fois quand les princes essayèrent d'organiser la résistance au retour de l'île d'Elbe. Damas partit pour le Midi à la suite du duc d'Angoulême. Mais la petite armée royaliste était à peine formée à Pont-Saint-Esprit que Napoléon était déjà aux Tuileries et Louis XVIII hors de France. Chargé, quelques jours plus tard, de négocier une capitulation honorable, le baron de Damas se tira avec habileté de cette situation difficile. Son prestige s'en trouva grandi, et quand, au lendemain de Waterloo, il rentra en France au côté de son prince, celui-ci eut recours à lui dans toutes les négociations délicates. Ce fut lui qui, à Toulouse, obtint, non sans peine, que Villèle acceptât les fonctions de maire, heureuse insistance qui lui valut quelques années plus tard son entrée au ministère.

Aussitôt à Paris, il sentit que sa situation grandissait. Le duc de Feltre lui proposait le commandement de la division militaire de Marseille, dont il reçut effectivement la nomination peu après. Le duc de Richelieu, qui connaissait les qualités de son cousin depuis de longues années, puisque, lui aussi, avait passé au service russe les années de la Révolution et de l'Empire, sans avoir toutefois jamais porté les armes contre sa patrie, se méfiait de l'exaltation royaliste de Maxence de Damas. Peut-être n'était-il pas mécontent de l'éloigner de la cour et du duc d'Angoulême, sur lequel il pouvait redouter le danger d'une influence de ce genre. A Marseille, où l'ultra-royalisme dominait, le commandant militaire rendrait d'incontestables services, à condition de chercher à calmer les esprits. Dînant, avant son départ, avec Roger de Damas chez le duc de Richelieu, « tous deux entreprirent de me prouver, raconte-t-il, combien il importait de ménager les hommes de la Révolution. Je répondis que je ne m'étais pas montré violent à leur égard, que toujours ils m'avaient trouvé juste et même modéré, mais qu'il ne me serait jamais possible de dissimuler mes sentiments. La discussion fut vive et longue ; nous nous séparâmes sans nous être entendus. »



Le baron de Damas.

Damas fut ému des divisions qui troublaient le Midi. Tout en étant disposé à approuver les doléances des royalistes purs, qui « croyaient à bon droit avoir bien mérité du roi et de leur pays », il ne pouvait approuver les excès auxquels ils se livraient alors. Une échauffourée ayant éclaté à Tarascon, et ayant par la suite coûté à la ville son rang de sous-préfecture, et Damas ayant reçu des ordres sévères, il prit sur lui d'intervenir le plus timidement qu'il se pouvait. Cet incident lui est d'ailleurs prétexte à une protestation un peu puérile contre le télégraphe, qu'il « considère comme une invention funeste, agréable dans quelques circonstances, plus ordinairement favorable aux révolutionnaires. Il cause, ajoute-t-il, un mal permanent d'autant plus funeste qu'il paraît commode à tous et que, par ce motif, chacun en use et en abuse ».

Au mois de mai 1816, le baron de Damas eut l'honneur de recevoir à Marseille la princesse Marie-Caroline de Naples, fiancée au duc de Berry. Ce mariage ne lui semblait pas opportun ; « nos Bourbons, par leur fâcheuse habitude de se marier entre eux, enfreignent plus ou moins les lois de l'Eglise et vont à l'encontre de l'expérience commune de tous les peuples. On savait aussi que l'éducation des princesses de la maison de Naples est plus que négligée. » Cependant, en bon royaliste, il se réjouissait de l'espoir d'avoir bientôt « un héritier de la race de saint Louis », regardant personnellement « la maison d'Orléans comme plus faite pour servir la Révolution que pour la combattre ».

Maxence de Damas avait alors trente-trois ans. Malgré la brillante carrière qui s'ouvrait devant lui en France depuis 1814, et malgré les propositions flatteuses qu'on lui faisait, il restait célibataire : il ne s'en « souciait guère », était « indécis », ne voulait pas « avoir à s'en occuper ». Cependant, durant un de ses séjours à Paris, on lui fit entrevoir, au sortir de la chapelle des missions étrangères, Charlotte d'Hautefort, qui n'avait pas vingt ans ; il lui trouve « la physionomie douce, aimable, sincère ». Son parti fut aussitôt pris. Le 9 juin 1818, le mariage était célébré dans la chapelle d'un couvent de la rue du Regard : « Après la messe, Mme de Damas partit pour Montgoger — en Touraine — où son mari la rejoignit quelques jours plus tard. » Le futur ministre allait trouver dans cette union la grande joie de sa vie : dix enfants, en quinze ans, peuplèrent son foyer. La baronne, timide, modeste, se consacra tout entière à l'éducation de ses enfants. Elle sut faire avec tact et distinction les honneurs du salon du général, qui devint le centre d'attraction des ultra-royalistes de Marseille. « Mes sentiments politiques étaient connus, écrit-il, mais je tâchais de ne point mal parler des membres du gouvernement. » Les excès de ses amis politiques n'étaient pas sans quelquefois l'inquiéter. Il blâma « la note secrète » émanée du Pavillon de Marsan ; il regarda comme « imprudente » la tentative des missions, qu'il approuva par la suite au point d'encourager ses officiers à en suivre les exercices à Marseille. Il constata d'ailleurs que la mission marseillaise eut sur la moralité et la conduite des troupes de la garnison les plus heureux résultats. Il s'inquiétait cependant de la marche des affaires ; il avait redouté que l'avènement du centre, avec le ministère Dessolles-Decazes, n'aboutit à une catastrophe ; l'assassinat du duc de Berry parut lui donner raison. Il aimait son cousin le duc de Richelieu, mais il lui reprochait de ne pas « gouverner ». Réfléchissant à trente ans d'intervalle à ces années révolues, le baron de Damas en fait une critique judicieuse. Jugeant les hommes avec sérénité, donnant, en quelques traits, une silhouette de Charles X qui paraît d'une rare exactitude, il regrette le rôle effacé et « de pure représentation » auquel Louis XVIII et les siens se condamnèrent dès la Restauration. « Autrefois, note-t-il, quand un prince voyageait, il s'occupait avec les habitants du lieu des choses qui les intéressaient ; il y concourait personnellement. » Il note également l'anomalie résultant de la superposition d'une monarchie d'ancien régime à un gouvernement constitutionnel, qu'il qualifie de « révolutionnaire ». « La nation était, écrit-il, athée par ses lois et par ses mœurs ; les royalistes ne semblaient pas comprendre leur mission, et cependant un sentiment catholique était au fond des cœurs. » Que les royalistes, et que Damas lui-même n'aient pas compris leur mission, cela est certain, puisqu'ils ne surent pas profiter des bons sentiments subsistant dans le peuple à leur endroit pour asseoir leur gouvernement sur des bases solides, en s'adaptant aux circonstances. Il sera curieux de voir dans le second volume de ses mémoires comment le baron de Damas jugeait en 1853 son propre ministère, et quel jugement il porte sur cette politique, à laquelle il participa et qui aboutit au renversement de tout ce qui lui était cher. — PIERRE RAIN.

Découpage thermique des métaux. — L'emploi du chalumeau est aujourd'hui très répandu pour le découpage du métal. Cela permet d'exécuter très rapidement des travaux qui demandaient autrefois l'intervention de la cisaille, de la poinçonneuse et de la machine à percer.

Lorsqu'on manœuvre un chalumeau à la main, il est assez difficile de suivre exactement la ligne tracée sur la pièce, d'après un gabarit déterminé. On n'obtient donc généralement que des travaux grossiers, dont la précision n'est pas suffisante, et il est nécessaire de procéder ensuite à un travail de finissage, soit à la main, soit à la machine-outil.

La manœuvre du chalumeau ne peut être confiée qu'à des ouvriers parfaitement spécialisés si l'on veut obtenir de bons résultats, et cette manœuvre est pénible. Lorsque l'opération doit être prolongée pendant un certain temps, la fatigue que ressent fatalement l'ouvrier augmente encore la difficulté qu'il éprouve à suivre le tracé des lignes droites ou courbes sur le métal à découper.

Pour éviter ces inconvénients, les Américains, qui font un emploi important du chalumeau coupeur, ont construit des machines automatiques, qui guident le chalumeau suivant les lignes tracées sur la tôle, indépendamment de la main de l'ouvrier.

Le déplacement du chalumeau ou plutôt de la pièce support sur laquelle il est monté, est obtenu par un moteur électrique qui entraîne un chariot. L'avantage de l'emploi du moteur électrique vient de la facilité que l'on a de régler la vitesse du chariot d'une façon très précise : cette vitesse devant dé-

pendre de l'épaisseur du métal qu'il s'agit de découper avec le chalumeau. On peut ainsi découper des pièces suivant un tracé même très compliqué, dans des épaisseurs de métal qui peuvent aller jusqu'à 20 centimètres et plus.

Le premier appareil consiste en un grand pantographe, qui supporte le guide du chalumeau pendant qu'on reproduit sur le métal le tracé obtenu d'après un gabarit. Ce n'est pas autre chose qu'une machine à reproduire adaptée à l'emploi du chalumeau.

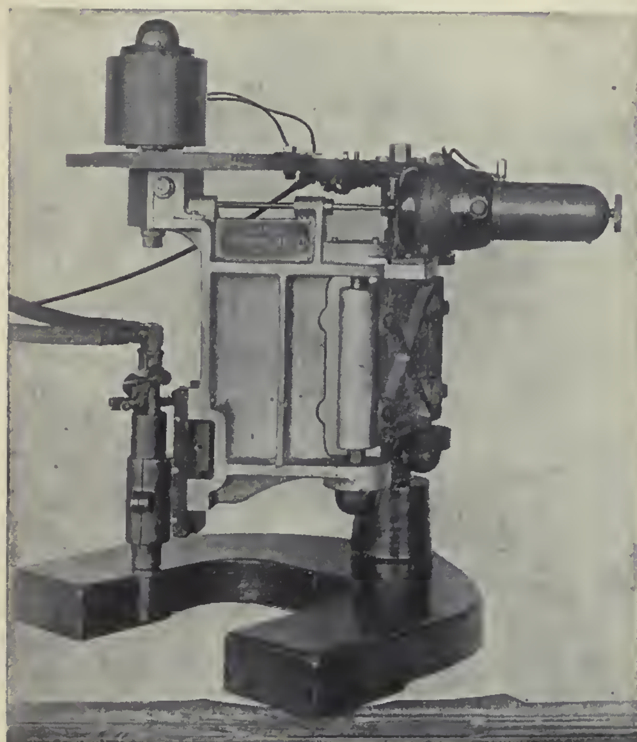


Fig. 1. — Vue de l'appareil camographe.

La table est supportée par un piédestal qui porte un bras horizontal; c'est sur ce dernier que se monte le chalumeau coupeur. Le modèle qui doit être reproduit est placé sur un plateau; une petite roue actionnée par le moteur électrique se déplace suivant le contour du gabarit. Des index permettent de faire suivre à la roue exactement le tracé voulu.

Un appareil plus compliqué encore consiste dans la juxtaposition de deux pantographes qui sont montés côte à côte. Ces deux appareils sont reliés par un tube d'accouplement, et on les utilise pour le découpage des pièces de très grande épaisseur, comme celles que l'on rencontre dans les constructions navales.

Pour découper la tôle suivant une ligne droite ou courbe, on utilise une machine qu'on a appelée « radiographe ». Cette machine comporte un bras horizontal qui peut s'ajuster verticalement et horizontalement et qui comporte des rotules rendant possible le travail de biseautage. C'est sur ce bras que l'on vient monter le chalumeau.

Le découpage en ligne droite s'opère avec cette machine reposant sur trois roues et se déplaçant sur une petite voie ferrée en acier embouti. En ajoutant plusieurs sections de cette voie bout à bout, on peut opérer ainsi sur une pièce de très grande longueur.

Quand il s'agit de découper suivant une courbe, suivant un arc de cercle, le support repose simplement sur deux roues, un troisième point d'appui constituant un pivot. Le pivot est formé par une vis qui s'ajuste dans un trou préparé par un poinçonnage de la plaque de métal qu'il s'agit de découper.

On utilise cet appareil pour les travaux de fabricat on de chaudières et pour le découpage d'ouvertures circulaires dans les constructions navales.

Un autre appareil, qu'on appelle le « pyrographe » découpe les pièces de chaudière, notamment les brides de têtes et en général les diverses brides de membrures. Un support est monté sur roulement à billes et il peut suivre toutes les formes de brides automatiquement sans autre guide que la bride elle-même, des rouleaux de friction guidant le chalumeau. Ainsi un ouvrier peut découper des brides de têtes de chaudières avec une grande rapidité, trente à quarante fois plus vite qu'avec un marteau mécanique.

Un dernier genre d'appareil est celui qu'on appelle le « camographe », qui permet de découper les ouvertures dans les corps cylindriques en tôle, par exemple dans des chaudières. Le chalumeau est monté sur un bras double articulé. Il est guidé par une came intérieure, qui oblige le chalumeau à suivre un chemin déterminé. Cette came varie naturellement suivant chaque forme de trous que l'on doit produire, le rouleau qui se déplace sur la came étant maintenu par attraction magnétique.

Le même appareil peut être conditionné pour découper des lignes droites; le rouleau guide s'applique alors contre une barre d'acier qui joue le rôle de came.

Avec cet appareil on peut produire une grande variété de pièces détachées, notamment celles qu'on rencontre dans la grande construction métallique et dans la fabrication des machines puissantes. On peut également découper des engrenages, des crémaillères, dégrossir des pièces forgées, telles que les vilbrequins avant de les passer au travail des machines-outils.

Dans tous ces appareils, la flamme du chalumeau doit être parfaitement réglée. Tout d'abord on peut régler à la fois l'arrivée d'oxygène et d'acétylène afin d'amorcer la flamme, puis, avec un pointeau, on agit seulement sur l'oxygène de façon à assurer le chauffage préalable; enfin, en supprimant l'oxygène, on règle la flamme de découpage.

Ce dernier robinet de réglage est relié à l'interrupteur de commande du moteur électrique, de façon que l'avancement de l'appareil puisse dépendre du réglage de la flamme coupante.

Tous ces divers appareils sont parfaitement maniables, car leur poids est faible. Ils permettent d'exécuter des travaux avec une rapidité que l'on ne saurait obtenir avec les marteaux pneumatiques, avec les scies à métaux et en général avec le travail de la machine-outil. Le chalumeau coupe le métal suivant des lignes sensiblement précises d'après le gabarit tracé au préalable, la vitesse de coupe se trouvant réglée d'après l'épaisseur du métal qu'il s'agit de sectionner.

Evidemment, pour utiliser ces appareils, il faut avoir des données pratiques : mais les indications fournies par l'expérience sont amplement suffisantes pour ne nécessiter qu'un apprentissage très court, qui permet malgré tout d'obtenir des résultats satisfaisants avec une main-d'œuvre non complètement spécialisée. — E. Weiss.

Division des maisons par étages et par appartements (TRAITÉ FORMULAIRE DE LA), par Ch.-L. Julliot, avec la collaboration de Léon Robert, Alexandre Chemin, Auguste Mercier, Henri Eygout, Roger Kohn et Maurice Bouyer. — Préfaces de Henri Capitant et Louis Maguet, Paris 1922.

On se figure communément qu'une maison est une entité indivisible, qui ne peut appartenir qu'à un seul propriétaire, ou, tout au plus, mais de façon provisoire, à plusieurs héritiers indivisément, dans l'attente d'un partage qui en attribue la propriété à l'un d'eux. L'article 664 du Code civil prévoit cependant que les différents étages d'une maison peuvent appartenir à divers propriétaires, mais ce texte, le seul de notre Code consacré à cette matière, est très sobre sur les droits et obligations respectifs de ces divers propriétaires. La jurisprudence, les conventions et les usages locaux ont pourvu à cette insuffisance de la législation. Ce livre a précisément pour but d'exposer dans tous ses détails le régime juridique de ce mode d'habitation, qui, pour être à peu près inconnu dans la plupart des villes françaises, n'en est pas moins très florissant dans certaines contrées, celles notamment de Grenoble, Chambéry, Besançon, Lyon, Auxerre, Rouen, Caen, Rennes, Saint-Malo, Nantes, Nice, Toulouse, Avignon, Montpellier, Toulon, Pau, Ajaccio, Corte, etc., sans compter certaines villes d'Amérique, d'Angleterre, d'Italie, de Sardaigne, et surtout des pays scandinaves.

Dans ce mode de propriété on distingue les choses communes (sol, fondations, gros murs, escaliers, toit), qui font l'objet d'une communauté avec indivision forcée, et les choses de propriété privative, c'est-à-dire le plancher, les poutres et solives qui le soutiennent, le plafond, les séparations, les portes et les fenêtres des appartements. La division des maisons est donc, comme le dit Capitant, une superposition de propriétés distinctes et séparées. Chacun est propriétaire unique, exclusif de son appartement. Si certaines portions de l'immeuble sont indivises, cette indivision est l'accessoire et elle ne ressemble en rien à la copropriété ordinaire, régime passager, provisoire. Elle ne présente aucun des inconvénients inhérents à celle-ci : « On se fait donc une idée absolument fausse de notre institution, quand on se la représente comme une copropriété. Chaque propriétaire d'un appartement, d'un étage est un vrai propriétaire; il est chez lui, bien chez lui et l'existence du droit concurrent de ses voisins n'entame en rien le sien. Sans doute, entre ces propriétaires, il y a des rapports forcés d obligations, mais ils sont bien plus simples, bien plus faciles qu'on ne le croit ordinairement. » Ces paroles sont celles d'un témoin oculaire, car Capitant, Grenoblois d'origine et ayant été professeur à la faculté de droit de Grenoble avant de l'être à la faculté de Paris, vient affirmer que, ayant vu fonctionner cette institution à Grenoble, elle y rend les plus grands services et qu'il serait souhaitable d'en voir généraliser l'application dans tous les centres urbains. Au surplus Julliot nous apprend qu'à Grenoble la Cour d'appel a rendu deux arrêts sur la question depuis vingt années et que le tribunal de la même ville n'a eu, depuis vingt deux ans à connaître que de trois affaires. Les maisons divisées ne sont donc pas comme on se plaît à le dire *à priori* des nids à procès. Une assemblée des propriétaires votant à la majorité, un gérant ou syndic à pouvoir limités, mais suffisants pour lui permettre de faire, sans aucune opposition possible de l'un des copropriétaires, les réparations urgentes et d'entretien, un concierge enfin, préposé à la propreté et au bon ordre de la maison ; tels sont les trois organes dont le fonctionnement, régi par un bon règlement de copropriété, doit faire de la maison divisée le modèle du genre.

Aucun ouvrage n'existait à ce jour sur cette matière spéciale et fort peu connue. Le livre de Julliot est le véritable Code de la division par étages; il vient à son heure et répond à un besoin de ce temps. La crise du logement incite en effet à la recherche de toutes les combinaisons susceptibles de l'atténuer. Et aussi bien cet ouvrage porte en exergue ces mots : « Vers la solution de la crise du logement ». Actuellement le coût de la construction est tellement prohibitif (coefficient à ce jour : 3 fois et demie le prix d'avant-guerre) que les capitalistes ont cessé de construire pour la location. Ceux-ci étant défaillants, il incombe aux amateurs d'appartements de s'orga-



Fig. 2. — Camographe découpant des trous dans des têtes de tubes d'eau de chaudière.

niser pour faire leurs affaires eux-mêmes. Et Julliot estime que, dès actuellement, étant donné les avantages accordés aux constructeurs par la loi du 31 mars 1922, il est possible à des groupements de locataires de faire construire, en se réservant à chacun un appartement, dont il deviendra propriétaire.

Mais comment, ce qui n'est pas possible à de puissants capitalistes serait-il donc à la portée de détenteurs de fortunes modestes ? C'est bien simple, répond l'auteur : le but poursuivi par les uns et par les autres n'est pas le même. Ce que recherchent les capitalistes c'est un placement, leur permettant de réaliser des bénéfices au moyen de la location ; ce que recherchent les amateurs d'appartements, c'est un gîte pour eux-mêmes.

Le capitaliste, qui construit pour la location, entend que sa mise de fonds lui rapporte un intérêt de 1 fr. 50 à 2 fr. au moins de plus qu'un placement en valeurs mobilières. Cela est admis et légitime d'ailleurs, car ce n'est pas un métier de tout repos, de nos jours surtout, que d'être constructeur d'abord et propriétaire ensuite. Il y a en ceci des capitaux importants à exposer, des frais et des ennuis de gérance, des risques de toutes sortes enfin, ne serait-ce que celui des insolvabilités de locataires.

Ce que demande, de son côté, l'acheteur d'un appartement, c'est simplement de retrouver dans le placement immobilier qu'il recherche l'intérêt que lui rapportait son capital, lorsque celui-ci était placé en valeurs mobilières. Il peut donc courir un risque, limité d'ailleurs à son petit capital, pour s'assurer une demeure à perpétuité. Et d'ailleurs, note Julliot, un placement en pierres de taille ne vaut-il pas un placement en papier? Et il démontre, chiffres à l'appui, qu'il est plus onéreux, même lorsqu'on se trouve en face d'un propriétaire raisonnable, d'être locataire d'un appartement donné, que d'en être propriétaire.

L'auteur de ce livre estime, et c'est également l'avis de Fernand-Laurent (*La Liberté* des 26 mars et 6 avril 1922), que c'est par l'édification de maisons divisées par étages que commencera la reprise de la construction en France, notamment à Paris et dans les grandes villes. Il estime au surplus avec Alexandre Chemin (*La Pratique du Droit* du 15 juillet 1921) que ce mode de construction pourrait rendre de signalés services dans les grandes villes des régions libérées.

En 1720 la ville de Rennes fut presque entièrement détruite par un incendie. Les propriétaires ne pouvant obtenir de crédits pour la reconstruire, les habitants se groupèrent, pour bâtir en commun, et chacun d'eux devint, par la force des circonstances, propriétaire de son logement. Pourquoi, ce qui a réussi, il y a un siècle, aux Rennais, ne réussirait-il pas aux Parisiens, aux Rémois ou aux Lillois de 1922.

Ainsi, les bienfaits économiques, que l'on est en droit d'attendre de la division foncière sont inappréciables. Les bienfaits sociaux ne sont pas moindres. « Il est incontestablement bon, dit Capitant, d'augmenter le nombre des propriétaires urbains et de permettre l'accession à la propriété des maisons d'habitation de toute une catégorie de personnes qui n'ont pas les capitaux nécessaires pour acquérir la totalité d'un immeuble. Il est bien évident que c'est un moyen d'attacher l'habitant à son foyer, à sa demeure, et qu'il n'est pas pour ses économies de meilleur placement. On pousse de tous côtés le salarié à l'acquisition de maisons à bon marché, dont la construction et l'installation supposent de grands espaces libres qui ne se trouvent pas dans les agglomérations urbaines. N'est-il pas plus simple d'encourager les habitants des villes à devenir propriétaires de leur logement ? » Si chacun pouvait devenir propriétaire de sa tranche d'immeuble, il n'y aurait plus de conflits entre propriétaires et locataires et point ne serait besoin de lois sur les loyers ; le combat cesserait faute de combattants. La paix sociale ne peut donc que gagner au morcellement des immeubles construits. La notion de propriété, de propriété foncière surtout, est génératrice d'ordre et d'économie et elle moralise les masses. La propagation des idées dont Julliot s'est fait l'apôtre est donc éminemment désirable.

Dans l'état actuel du marché économique, en ce qui concerne les immeubles existants, il est plus avantageux, pour les propriétaires, de vendre en détail qu'en bloc et, pour les amateurs d'appartements, de les acquérir que de les louer. Il est paradoxal, dit Julliot, quand on a les moyens d'acquérir un appartement, d'en demeurer locataire toute sa vie et, après avoir, pendant vingt ou trente ans, payé des loyers toujours majorés, de se voir, finalement et sur ses vieux jours, purement et simplement expulsé. Et pourquoi ? Parce que l'immeuble a pris de la valeur. Si ce locataire avait acheté son appartement, il y a vingt ans, il aurait doublé son avoir ; il aurait en effet profité de la plus-value du terrain et de la construction aux lieu et place de son propriétaire. Est-il trop tard pour se tenir ce raisonnement ? — Non, la plus-value de la propriété immobilière, à Paris surtout, n'est pas à la veille de s'arrêter.

Tout le monde, avant l'apparition de ce livre, sentait confusément ce qui s'y trouve exposé de façon très nette et convaincante. Il n'est pas de locataire aisé qui n'ambitionne de devenir propriétaire de son chez soi ; il n'est pas de propriétaire qui ne serait heureux de se débarrasser pour un prix rémunérateur d'un immeuble, dont le rendement est entravé par la législation de guerre et dont la gérance, par les temps où nous vivons, est souvent devenue une véritable obsession. Il paraît que depuis quelque temps nombreux sont les propriétaires qui s'adressent aux agences immobilières, pour offrir la vente de leurs appartements. Mais jusqu'à ce jour les exemples parisiens de divisions d'immeubles sont très rares. On aurait désiré faire de la division, mais le moyen de s'y prendre ne se trouvait exposé nulle part. Le livre de Julliot, écrit en collaboration avec six spécialistes, praticiens du bâtiment et juristes, préfacé par deux hommes connaissant à fond cette spécialité et suivi d'une vingtaine de formules très complètes et répondant à tous les besoins, est un guide sûr dans lequel on trouvera exposées, avec un grand luxe de détails toutes les combinaisons susceptibles d'intéresser les architectes, les hommes d'affaires et les amateurs d'appartements.

Mais cet ouvrage n'est pas seulement un traité pratique ; il contient des développements historiques sur la division par étage en droit romain et dans l'ancien droit et des considérations économiques sur la crise du logement et sur le régime de la propriété urbaine, qui sont de nature à ouvrir des horizons tout à fait nouveaux.

On a voulu jeter le discrédit sur la division par étage, parce que des acquéreurs d'appartements, invoquant leur qualité de propriétaire et voulant occuper personnellement, ont tenté d'expulser les locataires. Si cela s'était produit et si des expulsions en masse avaient pu être opérées sous le couvert de cette institution, il en eût rejailli sur celle-ci un discrédit, dont elle eût risqué de ne pas se relever, dans des villes comme Paris surtout, où elle n'a pas encore fait ses preuves. Fort heureusement la loi du 31 mars 1922 sur les loyers a coupé court aux abus possibles et il n'y a plus actuellement la moindre objection contre le développement dans les grands centres urbains, où il existe des maisons à plusieurs étages, de ce mode de propriété, qui donne de merveilleux résultats là où il est pratiqué depuis des siècles et notamment à Grenoble, qui est la ville modèle des maisons divisées par étages. — H. Berger.



Fig. 3. — Travail avec un radiographe coupant des pièces de locomotive (épaisseur des pièces 10 cent. ; vitesse de coupe : 8 cent. par minute).

Favé (*Louis*-Eugène-Napoléon), ingénieur-hydrographe français, né à Paris le 18 juillet 1853. — Il est mort dans la même ville le 30 juillet 1922. V. Larousse Mensuel, t. IV, p. 586.

Fougères (*Gustave*-Adolphe-François), professeur et archéologue français, né à Baume-les-Dames (Doubs) en 1863. Fils d'un professeur de l'Université, qui se distingua en 1870 lors de l'occupation par les Allemands du collège de Luxeuil, dont il était principal, Gustave Fougères suivit la carrière paternelle. Après avoir fait ses études à Paris, au lycée Condorcet, il fut reçu en 1882 à l'Ecole normale supérieure et en sortit en 1885, avec le titre d'agrégé des lettres ; il partit aussitôt pour Athènes, comme membre de l'Ecole française.

Les quatre années qu'il passa en Grèce furent des plus laborieuses et des plus fructueuses. Après avoir participé aux fouilles de Délos, contribué au dégagement du gymnase et découvert, outre de nombreuses inscriptions éphébiques, la statue du général romain Billienus, Fougères accomplit diverses explorations archéologiques dans la Mysie, la Phrygie, la Thessalie (découvertes de bas-reliefs à Larissa et à Pharsale), puis se consacra pendant deux ans (1887 et 1888) aux fouilles de Mantinée (Arcadie), d'abord seul, puis en collaboration avec Victor Bérard. De cette ville, enfouie dans une plaine marécageuse, il ne restait que le long mur d'enceinte, d'ailleurs beau spécimen de l'architecture militaire du IVe siècle avant J.-C., Fougères dégagea et identifia plusieurs constructions, notamment l'agora et les édifices qui l'entouraient : un théâtre, des portiques, des marchés, un *bouleuterion* ou sénat, plusieurs petits temples, des autels, etc. Dans l'ensemble, la découverte de l'agora de Mantinée, dont on retrouve, à travers les constructions d'époque romaine, la disposition primitive, et qui offre un spécimen très caractéristique des agoras grecques, a été précieuse pour la science archéologique, jusqu'alors réduite à l'étude de quelques types rares ou incomplets.

Au cours de cette même campagne, Fougères eut l'heureuse fortune de mettre au jour trois bas-reliefs, qui ornaient primitivement le socle des statues de Latone et de ses enfants, par Praxitèle, et représentaient la *lutte musicale d'Apollon et de Marsyas*, devant les Muses comme arbitres. S'aidant des renseignements fournis par Pausanias, qui donna de ce monument une description sommaire, Fougères put conclure que ces bas-reliefs, s'ils ne sont pas de Praxitèle, furent du moins exécutés par ses élèves sur les dessins du maître, vers 366 av. J.-C.



Gustave Fougères.

Le séjour du jeune archéologue en Grèce s'acheva par deux explorations, l'une dans le Pinde, l'autre en Asie Mineure — à travers la Carie, la Lycie et la Pamphilie — qui amena la découverte de deux villes antiques : Ariassos et Moschopolis.

Rentré en France, au cours de l'automne 1889, Fougères fut aussitôt nommé chargé de cours d'histoire de l'art et d'archéologie à l'université de Lille, auprès de laquelle il demeura dix ans, partageant son temps entre son enseignement à la faculté et à la préparation de ses thèses de doctorat, qu'il soutint brillamment en 1898. Sa thèse latine, *De Lyciorum communi*, contenait un examen critique de la constitution fédérale des Lyciens, que Montesquieu admirait si fort. Sa thèse française, *Mantinée et l'Arcadie orientale*, était une étude topographique, historique et archéologique de l'Arcadie. Dans cet important travail de plus de six cents pages, Fou-

gères avait consigné les résultats de ses explorations et de ses fouilles. L'ouvrage était divisé en trois livres, dont le premier, consacré à l'Arcadie, décrivait la physionomie géographique de la contrée, la structure des plateaux, le régime des cours d'eau, les productions du sol. Le second, plus personnel, faisait état des découvertes mêmes de l'auteur et présentait une étude à la fois topographique, économique, sociale et politique de l'Etat mantinéen. Le troisième contenait une histoire de Mantinée et suivait dans leurs vicissitudes les destinées de cette ville qui, constituée en cité vers le milieu du ve siècle par la fusion de cinq bourgs, demeura longtemps sous la dépendance des Lacédémoniens, fut saccagée par eux en 385 en représailles d'une tentative de révolte, se releva ensuite avec l'aide des Thébains — contre lesquels cependant elle prit parti lors de la bataille qui se livra sous ses murs — s'allia tour à tour aux Achéens, aux Etoliens, aux Spartiates, et fut finalement pillée en 222 par Antigone Doson, roi de Macédoine, qui dispersa ses habitants et lui imposa le nom d'Antigonie. Après avoir connu sous Hadrien une nouvelle et brève période de prospérité, l'antique cité arcadienne, atteinte à nouveau par les invasions slaves, finit par devenir au moyen âge la ville de Goritza. Appuyée sur une documentation très riche et très diverse, complétée en outre par de nombreux appendices, cette monographie constitue un remarquable témoignage de la science archéologique de son auteur.

Cependant Fougères allait bientôt donner à son activité une orientation un peu différente. Peu de temps après avoir passé sa thèse, il quittait la faculté de Lille pour venir à Paris, à la Sorbonne, en qualité de maître de conférences de langue et de littérature grecques (novembre 1899). Bien que ses travaux antérieurs l'eussent peu préparé à la philologie pure, le nouveau professeur s'acquit tout de suite l'estime de ses élèves par la sûreté de son érudition et l'agrément de son enseignement, auquel il consacrait d'ailleurs la plus grande part de son activité. De ce fait sa production scientifique se trouva quelque peu ralentie. Elle se marque néanmoins par de nombreux articles d'archéologie, d'épigraphie, de mythologie et de littérature grecque, donnés au « Bulletin de correspondance hellénique », à la « Revue historique », à la « Revue universitaire », et au « Dictionnaire des antiquités » de Daremberg et Saglio. En outre il publia en 1908, avec l'architecte J. Hulot, un important ouvrage sur *Sélinonte*, savante reconstitution de la ville sicilienne, avec son acropole et ses temples. En 1911, il fit paraître dans la collection des guides bleu Hachette un *Guide de Grèce*, d'une valeur très supérieure à celle de la moyenne de ces sortes d'ouvrages. Dans sa première édition — car, depuis, le volume a été réédité sous une forme abrégée et, partant moins complète — cet ouvrage est certainement la meilleure monographie d'ensemble qui existe à l'heure actuelle sur la Grèce et, sans parler des services qu'il peut rendre aux touristes, il constitue, pour tous ceux qui s'occupent d'études helléniques, un précieux instrument de travail. Enfin, on doit encore à Fougères un agréable volume sur *Athènes*, paru en 1914 dans la collection Laurens des « Villes d'Art ».

A cette date, Fougères avait quitté la Sorbonne pour occuper à Athènes le poste envié de directeur de l'Ecole française. Il se retrouvait dans son élément et resta en fonctions de mai 1913 à novembre 1919. Cette période administrative de sa carrière ne fut pas moins féconde. Il organisa les fouilles de Thasos, de Philippes, de Dion, d'Orchomène, de Béotie, d'Aphrodisias (Asie mineure). Quand survint la guerre, il s'entendit avec le commandement de l'armée d'Orient, pour publier les travaux archéologiques de nos troupes stationnées en Thrace et en Macédoine, ainsi que les résultats d'une mission aux couvents du mont Athos. A Athènes même, on doit à Fougères l'agrandissement de l'Institut d'études françaises, qui fut doté d'une bibliothèque, l'organisation d'une exposition d'art, à laquelle participèrent des artistes de l'armée d'Orient, de conférences militaires faites par des officiers de la mission militaire française, ainsi que l'institution de cours de français dans divers centres de province, tels que Janina, Tripolitza, Sparte. Enfin, de concert avec le gouvernement de Venizelos, Fougères réalisa un projet de missions universitaires, avec envoi de professeurs français. On voit, par ces quelques indications, quel souci patriotique guida Fougères dans sa mission en Grèce et avec quel zèle constant, il s'appliqua à favoriser dans ce pays la diffusion de notre culture.

Si attaché qu'il fut à la Grèce, Fougères devait s'en éloigner en 1919 pour recueillir à la Sorbonne la succession de Max Collignon, ouverte depuis 1917, et devenir à son tour titulaire de la chaire d'archéologie. C'est là qu'est venue le chercher en 1922 l'Académie des inscriptions et belles-lettres en remplacement d'Heuzey (v. p. 889). Quels que soient les mérites de ses concurrents — qui auront d'ailleurs leur tour — la docte compagnie a été heureusement inspirée en appelant à elle ce savant dont l'érudition solide est exempte de tout pédantisme et qui, dans les diverses étapes de sa carrière, a toujours justifié la confiance qu'on avait mise en lui. — F. GUIRAND.

Servo-frein Perrot. — A, arbre de la pédale de freinage; B, B', tringles qui tirent le ruban G par F; H, poulie du ruban qui commande la timonerie; D D', tringles des freins avant; E E', tringles des freins arrière.

Freinage des automobiles. — Le conducteur d'une voiture automobile doit rester toujours maître de sa voiture. Ce sont les termes mêmes du code de la route. Par conséquent, le conducteur doit pouvoir ralentir et même arrêter très brusquement : c'est le but des freins.

Au début on employait les freins à courroie en poil de chameau, mais vers 1905 on les remplaça par des freins à serrage intérieur par expansion de segments. Ces freins se trouvaient montés d'abord sur l'essieu arrière, puis également sur l'arbre de commande, vers la boîte de vitesses: c'est ce qu'on appelle « frein sur différentiel ».

Plus récemment on a appliqué également les freins sur les roues avant, ce qui est beaucoup plus rationnel. En effet, au freinage, la voiture continue à se déplacer par son seul élan et la réaction sur le sol change de sens: la voiture tend à se soulever à l'arrière et l'essieu avant est le plus chargé. C'est donc sur lui que le freinage sera le plus actif et cela sera d'autant plus vrai que la vitesse de la voiture sera plus grande. On évite d'ailleurs ainsi le dérapage et le retournement de la voiture.

Etant donné que les règlements exigent la présence de deux freins indépendants sur une voiture automobile, on est arrivé à combiner le freinage sur les quatre roues, surtout sur les voitures un peu lourdes de manière à utiliser l'adhérence totale du véhicule. Mais l'installation du frein sur une roue avant est une chose délicate, car cette roue pivote sur l'extrémité de l'essieu et il est nécessaire de prévoir des liaisons mécaniques spéciales pour les commandes.

Le freinage sur les roues avant fut appliqué pour la première fois en 1904 sur une Mercédès du Salon, puis en 1908 seulement sur Argylls et Isotta Fraschini. En France le point de départ date du Grand Prix 1914, où Peugeot appliqua ce système sur ses voitures, malgré les critiques de l'époque.

Plusieurs procédés sont employés pour la commande du frein sur l'avant: Allen Liversidge fait coïncider l'axe de pivotement avec celui de la roue, ou bien, dans une autre disposition, le pivot d'essieu est incliné de façon que son axe passe par le point de contact de la roue avec le sol. Isotta Fraschini commande les segments de frein par un carré à rotule, dont le centre se trouve sur l'axe de pivotement de l'essieu. Enfin Perrot-Argylls a les axes de pivotement inclinés, et le décalage des freins au moment du braquage est obtenu par un mouvement différentiel automatique.

Une commande mécanique ingénieuse est celle de Wattel-Mortier, qui utilise le déplacement d'un pivot conique sur une rampe hélicoïdale portée par le moyeu.

Le développement de la voiture de sport, qui a aujourd'hui les caractéristiques de la voiture de course, exige une puissante action des freins et par suite un effort anormal pour le conducteur, surtout s'il doit agir simultanément sur les quatre roues, alors que la force musculaire limite l'action du freinage. On a donc été amené à étudier un servo-frein qui permet au conducteur, avec un effort faible, de régler à volonté l'intensité du freinage. Ces appareils auxiliaires sont soit simplement mécaniques, soit hydrauliques, soit pneumatiques.

Dans le frein auto-régulateur Hallot, un ruban forme serrage sur une poulie, grâce à la traction exercée par la pédale de commande des freins. Pour éviter tout calage de la roue, des segments sont montés à la sortie de la boîte de vitesse, et ils viennent s'appliquer sur le tambour où passe le ruban, sous l'action de la force centrifuge. Quand on agit sur la pédale, on applique le ruban sur le tambour, qui est entraîné par les segments, ce qui provoque le serrage du ruban, lequel est relié par son autre extrémité à la timonerie des freins sur les quatre roues.

Lorsque le véhicule ralentit, la force centrifuge diminue et il y a un glissement du tambour sur les segments. L'effort d'entraînement du ruban et, par suite, l'action du freinage va donc en diminuant au fur et à mesure que la vitesse de la voiture baisse. On évite ainsi le calage, et si l'on relie l'extrémité du ruban à un point fixe, on réalise un frein auto-régulateur de mécanisme, qui ne peut jamais caler les roues.

Le servo-frein Birkigt comporte un tambour commandé, avec une grande démultiplication, par l'arbre de la voiture. La pédale applique un segment à l'intérieur de ce tambour et ce segment commande à son tour un bras sur lequel sont calés les leviers de commande des freins. Plus on agit sur la pédale et plus on applique avec force le segment sur le tambour, qui tend à l'entraîner d'autant plus que l'adhérence est plus grande.

Dans le système hydropneumatique Rolland-Pilain, la pédale actionne une pompe à huile placée dans le corps d'essieu. Les pivots verticaux des roues avant sont creux et constituent des cylindres dans lesquels l'huile envoyée par la pompe déplace un piston; celui-ci agit par deux biellettes sur l'extrémité des segments de frein. Ce freinage n'est aucunement influencé par l'orientation des roues, et il ne gêne en rien la douceur de la direction.

Dans le freinage pneumatique Westinghouse, la pédale de freinage provoque l'envoi de l'air comprimé, emmagasiné dans un réservoir, jusqu'à des cylindres, dont les pistons en se déplaçant viennent provoquer le serrage des segments de frein.

On a alors deux dispositions: la première est celle qui comporte le cylindre monté à l'intérieur des roues et cet agencement est particulièrement pratique pour les freins des roues avant; la deuxième disposition est celle d'un diaphragme monté sur les cotés du châssis. Ce diaphragme, sous l'action de l'air comprimé, se déplace et commande la timonerie du frein.

Généralement l'air comprimé est également utilisé pour le démarrage, pour le gonflement des pneumatiques et, dans ce cas, un petit compresseur, monté directement sur le bâti du moteur, est susceptible de remplir continuellement les réservoirs dès qu'ils commencent à se vider. Quand on n'emploie l'air comprimé que pour le freinage, par exemple dans les poids lourds, on supprime le compresseur et on se contente d'un réservoir suffisamment important.

Frein à air comprimé Westinghouse. — P, piston; L, levier de commande de la came C, qui écarte les segments M; R, ressort de rappel qui ramène les segments au repos.

L'emploi de l'air comprimé pour la commande des freins est particulièrement intéressant quand on utilise une remorque, car rien n'empêche de placer un réservoir secondaire (relié au réservoir principal) sur la remorque elle-même, qui peut alors être freinée automatiquement. Dans le cas d'une rupture d'attelage, la valve du réservoir secondaire provoque la détente des gaz comprimés dans les diaphragmes de frein du véhicule remorqué, comme cela se passe pour les wagons de chemin de fer.

On peut combiner de façons très différentes le freinage sur les quatre roues.

Dans le freinage sur les roues arrière et sur le différentiel, généralement la pédale agit sur ce dernier alors que le levier à main actionne le frein sur roues. Avec le freinage avant, beaucoup de constructeurs disposent également un frein sur roues arrière et un frein sur différentiel ; on a alors trois freins pour la voiture, mais quelquefois le freinage sur les quatre roues est une chose formant un tout et il constitue à lui seul un système de freinage.

Il est évidemment plus logique de commander le frein sur différentiel par la pédale, car le freinage se produisant sur des pièces tournant à grande vitesse, l'effort nécessaire pour appliquer les segments en vue de produire un effet donné, a besoin d'être moins énergique. Au contraire le levier qui produit un plus grand effort commandera les freins sur roues, mais ce raisonnement ne s'applique plus quand on agit sur les freins par l'intermédiaire d'un servo-frein.

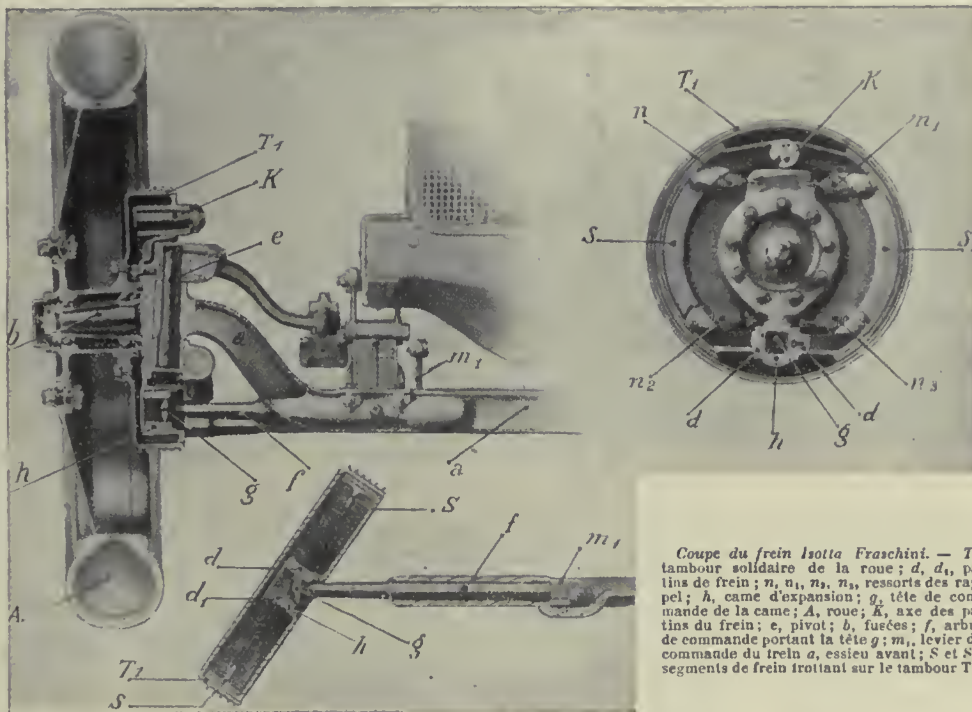
Quand la commande est unique pour deux roues, comme dans les dispositions où les freins avant et arrière sont accouplés en diagonales, il est nécessaire d'équilibrer le serrage, et on y arrive par un palonnier compensateur, par un câble souple ou quelquefois même par un différentiel. Cet équilibrage est automatique quand on a des freins hydrauliques ou pneumatiques, car le fluide régularise les actions. Ces derniers systèmes ont donc une action très puissante, tout en restant extrêmement souples.

En ces dernières années la question du freinage a été très étudiée et on a pu lire un peu partout que le Salon de l'Automobile de 1921 avait été le Salon du freinage. En effet 35 exposants présentaient des freins sur roues avant, alors qu'en 1919 on ne les rencontrait que chez Delage et Hispano-Suiza.

Posséder de bons freins est souvent pour un conducteur une véritable assurance sur la vie, aujourd'hui surtout que les vitesses sur routes atteignent des chiffres impressionnants, alors que les incidents de route les plus minimes peuvent prendre des proportions dangereuses et provoquer des dérapages parfois mortels : un croisement masqué par un bouquet d'arbres, un coude brusque, un chariot qui se met en travers et c'est la catastrophe inévitable, si des freins puissants ne peuvent entrer immédiatement en jeu. On conçoit que le freinage ait préoccupé les constructeurs, puisque notre mentalité veut que toute voiture qui ne peut faire du 100 n'est qu'un véhicule de roi fainéant.

Aussi le freinage sur les quatre roues se généralise-t-il de plus en plus, car à ces vitesses le freinage sur les roues avant est le seul vraiment efficace, sans être dangereux par suite d'un coup de pédale donné trop brusquement.

Evidemment le dispositif du frein sur l'avant entraîne une complication et par suite une élévation de prix de la voiture et la solution peut-être économique serait celle qui consisterait à prendre l'essieu avant moteur fixe, alors que l'essieu arrière ne deviendrait plus qu'un essieu directeur et porteur. Ce serait une petite révolution dans l'anatomie de la voiture, celle-ci ne serait plus alors en aucune façon l'adaptation des voitures à traction animale. Les conditions très différentes de vitesse des deux sortes de véhicules permettent de soutenir que théoriquement un essieu fixe avant avec freins et un essieu arrière directeur constitueraient un châssis susceptible d'un fonctionnement satisfaisant. — E. Weiss.



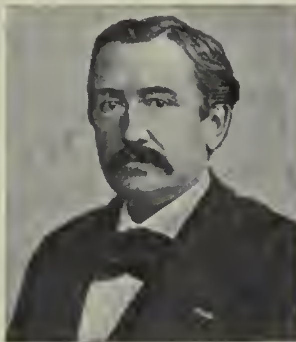
Coupe du frein Isotta Fraschini. — T_1, tambour solidaire de la roue ; *d*, d_1, patins de frein ; *n*, n_1, n_2, n_3, ressorts des rappel ; *h*, came d'expansion ; *g*, tête de commande de la came ; *A*, roue ; *K*, axe des patins du frein ; e, pivot ; *b*, fusées ; *f*, arbre de commande portant la tête *g* ; m_1, levier de commande du frein *a*, essieu avant ; *S* et S_1, segments de frein frottant sur le tambour T_1.

Heuzey (Léon), archéologue français, né à Rouen le 1er décembre 1831, mort à Paris le 8 février 1922. — Avec Léon Heuzey, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des beaux-arts, grand-croix de la Légion d'honneur, disparaît non seulement un de nos savants officiels, mais un vétéran de l'archéologie qui faisait le plus grand honneur à la science française, tant par la valeur de ses travaux sur les civilisations anciennes et sur l'histoire de l'art dans l'antiquité que par l'étendue exceptionnelle du champ de ses études, qui l'avaient conduit de proche en proche de la Grèce à l'Orient, puis à tout le bassin de la Méditerranée.

Né à Rouen en 1831, entré à vingt ans à l'Ecole Normale (au moment même où en sortait la « grande promotion » des Taine, des About, des Sarcey), il fut envoyé en 1854 à l'Ecole d'Athènes. Fondée en 1846 sur un programme assez mal défini, l'Ecole française d'Athènes avait trouvé avec Beulé, l'explorateur de l'Acropole, sa véritable voie. Heuzey fut, avec son contemporain Georges Perrot, un des premiers à appliquer cette méthode de « recherches sur le terrain », à laquelle notre archéologie a depuis dû ses belles campagnes de Delphes et surtout de Délos. Il en tira la matière de son premier ouvrage, qui fit époque : *le Mont Olympe et l'Acarnanie* (1860).

Rentré en France en 1857, Heuzey professa quelque temps dans l'enseignement secondaire, notamment au lycée de Lyon, où il eut pour élève Antonin Dubost. Mais bientôt (1860), chargé d'une mission en Macédoine avec son ami et collaborateur l'architecte Daumet, il en rapportait les éléments d'une remarquable étude topographique sur les *Opérations militaires de Jules César*. Ce fut au cours du même voyage qu'il découvrit le bas-relief dit de l'*Exaltation de la Fleur* (aujourd'hui au Louvre), sur lequel il a écrit un court essai, qui passe à bon droit pour un modèle de critique artistique.

Nommé en 1863 professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, il s'y consacra principalement à l'étude concrète du costume dans l'antiquité, spécialement à celle de l'ajustement du costume grec, dont il devait exposer plus tard les principes dans son *Etude sur la draperie antique* (1892). En même temps, entré dans l'administration du musée du Louvre (1870), il y dressait un catalogue des *Figurines antiques de terre cuite* (1882) ; sans sortir de sa sphère, l'historien du costume antique s'attachait à montrer tout ce que ces modestes statuettes peuvent nous apprendre sur la vie privée et familière des Grecs.


Léon Heuzey.

Elu dès 1874 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il l'était également, en 1885, à l'Académie des beaux-arts. Mais Heuzey n'était encore que l'historien de l'art grec ; et rien ne semblait devoir l'attirer en dehors de ce domaine, quand les hasards d'une exploration permirent à de Sarzec, notre consul à Bassorah, de découvrir, en 1877 et 1878, des vestiges très importants de la civilisation chaldéenne et notamment les célèbres statues de Goudéa. Grâce à l'initiative et à l'activité d'Heuzey, elles purent être acquises par le Louvre. C'est ainsi que le grand archéologue eut tout loisir de les étudier et parvint à préciser les relations de l'art grec avec celui de l'Orient. Puis les découvertes se succèdent et ne cessent d'alimenter le département des antiquités orientales, qu'Heuzey avait créé et dirigeait au Louvre. Il y trouve la matière d'une relation sur les *Découvertes en Chaldée* (1884, en collaboration avec de Sarzec), d'une étude sur les *Origines orientales de l'Art* (1891), enfin d'un *Catalogue des Antiquités chaldéennes* (1904). Mais, quelle que soit la haute valeur scientifique de ses ouvrages, l'œuvre fondamentale d'Heuzey reste la création de ce département oriental du musée du Louvre, avec lequel aucune autre collection de même ordre, y compris celle du *British Museum*, ne peut aujourd'hui rivaliser.

Mais là ne se borna pas l'universalité de son érudition. Frappé de l'intérêt que présentait l'art de l'Espagne primitive, tant par la valeur esthétique de ses productions que par ses relations avec d'autres civilisations méditerranéennes, il fonde au Louvre une section d'antiquités ibériques. C'est grâce à son appui que Pierre Paris, alors professeur d'archéologie et d'histoire de l'art à l'Université de Bordeaux, put entreprendre en Espagne sa série de campagnes archéologiques, qui commença par la découverte de la fameuse « dame d'Elche », qu'il acquit pour le musée du Louvre, et eut pour couronnement la fondation, à Madrid, de l'Ecole française des hautes-études hispaniques, dont P. Paris est le directeur, et dont le *Larousse Mensuel* a, à diverses reprises, analysé les travaux ou les découvertes.

L'âge n'avait pas affaibli l'ardeur laborieuse d'Heuzey. Il avait consacré ses dernières années à la composition d'une *Histoire du Costume antique*, suite et développement de sa déjà ancienne *Etude sur la draperie antique*, et dont la publication est annoncée comme imminente. Nous analyserons ici, dès qu'il aura paru, cet ouvrage posthume du grand érudit et du grand critique d'art que Victor Bérard, son ami et son disciple, saluait récemment du nom doublement mérité de « maréchal de l'archéologie ». — P. Waltz.

Inventions. — A côté de la *Caisse des recherches scientifiques* (v. *Lar. mens.*, t. II, p. 468), et du *Conseil international des recherches*, institués dans le dessein de doter la science pure de méthodes d'investigation et pour fournir aux savants les moyens pécuniaires de poursuivre leurs recherches, une *Direction des inventions* fut créée par décret du 13 novembre 1915, en vue d'aider les recherches et tentatives des inventeurs, d'orienter ces recherches vers un but précis, de démêler dans la multitude des propositions celles qui seraient susceptibles d'être efficaces, et de collaborer à leur réalisation pratique.

Née à une période critique de notre histoire, la Direction des inventions — à laquelle était venue s'agréger la Commission supérieure des inventions (instituée en août 1914) — devait utiliser au mieux des intérêts de la défense nationale toutes les ressources du génie inventif français. En d'autres termes, il lui fallait effectuer la mobilisation scientifique et technique du pays.

Le décret de fondation stipulait entre autres choses que les essais de mise au point des inventions retenues comme susceptibles d'applications militaires seraient suivis par les représentants de la Direction des inventions, de concert avec les services techniques du ministère de la défense nationale, dont les membres, techniciens éprouvés, étaient les uns militaires, les autres civils.

Le 14 décembre 1916, la Direction des inventions fut rattachée au ministère de l'armement et des fabrications de guerre, puis, par un nouveau décret (14 avril 1917), placée sous l'autorité directe d'un sous-secrétaire d'Etat (sous-secrétariat d'Etat des inventions, des études et des expériences techniques). La nouvelle Direction comprenait neuf sections :

1° La Commission supérieure des inventions et les commissions régionales ;

2° Le Service des inventions, des études et des expériences techniques de l'artillerie ;

3° Le Service des inventions, des études et des expériences techniques des armes portatives ;

4° Le Service des inventions, des études et des expériences techniques des poudres et explosifs ;

5° Le Service des inventions, des études et des expériences techniques de l'automobile ;

6° Le Service des inventions, des études et des expériences scientifiques ;

7° La mission d'essais et le laboratoire d'essais du Conservatoire des Arts et Métiers qui en dépendait ;

8° Le Comité interallié des inventions, composé des représentants des nations alliées assurant la liaison et l'échange des inventions intéressantes ;

9° Les services annexes des ateliers, de la comptabilité et du matériel de la photographie et cinématographie, des brevets, etc.

Le 12 septembre 1917, le sous-secrétaire d'Etat des inventions, des études et des expériences techniques



Direction des Recherches et Inventions, à Bellevue (Seine-et-Oise). — Façade principale de l'établissement.

était rattaché au ministère de la guerre avec l'ensemble de ses services. Mais ce sous-secrétariat ayant été supprimé le 20 novembre de la même année, la Direction des inventions revenait avec ses services et les services voisins au ministère de l'armement. Un décret du 26 novembre 1918 remettait sous les ordres du ministre de la guerre les services techniques militaires dépendant primitivement du ministère de l'armement (transformé à cette date en ministère de la reconstitution industrielle), et la Direction des inventions se retrouvait à son état primitif.

Ce n'est point ici le lieu d'épiloguer sur un travers de notre système administratif qui, pour des raisons parfois futiles, risque de paralyser souvent les efforts et les bonnes volontés dans un va-et-vient de mutations, un chassé-croisé d'attributions, où s'égarent l'esprit de suite et les directives. Quoi qu'il en soit, et malgré des vicissitudes aussi diverses, cette organisation rendit pendant la guerre des services de la plus haute importance. Il serait fastidieux sans doute de revenir aujourd'hui sur les multiples dossiers qu'elle eut à examiner, mais on peut cependant citer le chiffre éloquent (44.976) des propositions qu'elle étudia de 1915 à 1918, et affirmer que sa tâche ardue fut conduite avec un remarquable esprit de dévouement et d'abnégation.

Quel que soit aujourd'hui le désir de l'opinion publique de voir disparaître certains services nés de la guerre, il est des organes administratifs qui, cependant, doivent être conservés, parce qu'ils ont un rôle important à jouer dans la paix. C'est à cette catégorie de fondations qu'appartient la Direction des recherches scientifiques et industrielles des inventions.

La nécessité d'une organisation industrielle de l'invention, apparue au cours de ces années de guerre, s'impose impérieusement, en effet, dans nos sociétés modernes, qui doivent améliorer sans cesse leur outillage de travail industriel, et chez lesquelles la spécialisation contribue à la mise au point et au perfectionnement incessant des méthodes, ainsi qu'au résultat de celles-ci. D'ailleurs, la nécessité de relever les ruines de la guerre, la rareté et la cherté de la main-d'œuvre exigent qu'aucune invention susceptible d'application immédiate ne soit systématiquement négligée.

Si l'on veut bien, d'autre part, admettre que le Français, habile et ingénieux, possède le génie de l'invention — et les preuves en abondent dans l'histoire de toutes les grandes découvertes — on comprendra aisément aussi qu'il importe de conserver à notre pays tous les avantages d'une prééminence dont il a été souvent l'un des derniers à profiter. Trop souvent, en effet, c'est l'étranger qui a, commercialement, exploité les inventions françaises.

Il convient donc de réaliser une liaison étroite entre la science et l'industrie, entre le laboratoire et l'usine, entre le savant et l'industriel. Il faut, pour cela, fournir aux inventeurs les moyens de réaliser pratiquement leurs conceptions, leur faire connaître tout ce qui a déjà été essayé dans la voie qu'ils poursuivent (ce que souvent la plupart ignorent); faire intervenir des personnalités compétentes pour résoudre les questions de détail auxquelles l'inventeur lui-même n'a pas toujours pensé; décider les industriels ou les constructeurs à mettre à l'épreuve de la pratique les inventions nouvelles; enfin, protéger les inventeurs contre le larcin de leurs idées.

Tel est le rôle dévolu à l'organisation qui nous occupe. Les différents services de la Direction des recherches et inventions (destinée à devenir l'*Office national des recherches scientifiques, industrielles et agricoles et des inventions*) sont rattachés à l'heure actuelle au ministère de l'instruction publique, placés sous la direction de J.-L. Breton, membre de l'Institut, et installés à Bellevue, près de Paris (1, avenue Maréchal-Galliéni).

Le programme de cet Office a reçu une large propagande ; il a été exposé aux industriels, puis aux professeurs des facultés et instituts scientifiques, aux titulaires de chaires techniques, à tous ceux enfin qui se consacrent à des recherches scientifiques. De plus, et pour mettre au contact de ceux qui pourraient s'intéresser à leur exploitation, les créations industrielles susceptibles de trouver un développement fructueux en France et à l'étranger, il a été créé, à côté des grandes foires, dont, après Paris, Lyon et Bordeaux ont été périodiquement le siège, des annexes réservées aux inventions (*foire internationale aux inventions*, Bordeaux, juin 1922). Une bibliothèque de catalogues industriels français et étrangers a été organisée et, sans cesse tenue à jour, est à la disposition du public.

En outre, et sans attendre les propositions des inventeurs, la Direction des recherches et des inventions provoque elle-même l'offre et fait appel à l'esprit inventif, à l'imagination des chercheurs en leur indiquant une voie où s'engager, et organise à cet effet des concours dotés de prix d'une valeur suffisante pour que ces concours aient un retentissement sérieux et des résultats vraiment efficaces. C'est ainsi que, récemment, et grâce à l'appui financier de diverses chambres syndicales, un concours (17.000 fr. de prix) a été ouvert pour parer à l'insuffisance croissante de la main-d'œuvre domestique et sollicitait les inventeurs d'appareils ménagers (nettoyage, balayage, chauffage, cuisine, etc.) d'imaginer des dispositifs susceptibles de simplifier, faciliter, rendre plus agréables ces besognes quotidiennes de la vie domestique.

De généreux donateurs sont aussi venus apporter à cette institution des sommes permettant l'attribution de prix périodiques. En 1921, Jean Barés, ex-directeur du « Réformiste », mettait à la disposition de la Direction des recherches et inventions une rente annuelle de 12.500 francs pour attribution de deux prix « aux inventeurs français pères d'au moins trois enfants, et qui ont fait les découvertes les plus utiles à l'industrie française ». Quelque temps après, cette libéralité était arrondie à 15.000 francs de rente pour encourager quatre inventeurs.

En 1922, les quatre prix furent attribués de la façon suivante : le premier (10.000 fr.) à Maurice Leblanc, membre de l'Institut et le premier élu par l'Académie des sciences dans sa section des applications de la science à l'industrie. Père de quatre enfants, Maurice Leblanc est bien le prototype de l'inventeur français, ingénieux, persévérant, ayant su créer par son intelligence une longue série d'inventions d'une grande importance nationale (machines frigorifiques, pompe à air rotative, éjecteurs, compresseurs, robinets électriques, etc.). Le second prix (2.500 fr.) est allé à Marcel Chrétien, père de quatre enfants, et qui, pendant la guerre, perfectionna considérablement les procédés de photographie et de levers de plans en avion. Le troisième (1.500 fr.) fut attribué à Léon Devillers, pharmacien, qui a imaginé un procédé pratique d'extraction de l'iode des algues marines sans perdre les matières nutritives qu'elles renferment. Enfin le quatrième prix (1.000 fr.) récompensa l'ingéniosité de Léon Chassy, sous-chef de gare, qui a imaginé un très ingénieux dispositif de freinage des trains, améliorant les conditions de travail du personnel et diminuant les chances d'accidents.

On voit par cet exposé combien la Direction des recherches et inventions prend souci des exigences de l'heure et s'ingénie à réaliser pratiquement un programme dont on est en droit d'attendre les meilleurs résultats pour le développement de notre industrie nationale. — Pierre Monnot.



Direction des Recherches et Inventions. — Salle du Musée.

·Jardin sur l'Oronte (Un), par Maurice Barrès. — Il est impossible à un écrivain de race de sortir de la littérature. Lorsque, dans sa *Chronique de la Grande Guerre*, Maurice Barrès exerçait sa fonction de journaliste patriote, il faisait même de la haute littérature. La grandeur douloureuse des événements, une immense gloire à chanter, toute la réalité lui fournissait une assez illustre matière. Depuis qu'est venu le temps des négociations ou des affaires, son imagination tendue vers les passions fortes se reprend à chercher dans les sujets

d'imagination des motifs de noble exaltation. Les félicités enchanteresses des amants, relevées de la plus intense douleur, tel est le sens de sa dernière œuvre : quel plus beau sujet pour le poète brûlant de *Amori* et *Du Sang* ?

Il nous conte qu'en l'an 1914, comme il se trouvait à Hamah, en Syrie, sur les bords de l'Oronte, par une accablante journée, un jeune orientaliste lui lut dans un manuscrit arabe « une histoire d'amour et de religion » remontant au XIIIe siècle.

En ce temps-là, la ville forte de Galaat-el-Abidin, sur les bords de l'Oronte, abritait des jardins magnifiques, de belles femmes, un émir lettré, voluptueux, un peu négligent de la gloire militaire. Il traitait volontiers avec les Francs, et quand il vit arriver une ambassade des chrétiens de Tripoli, il fit un charmant accueil à leur chef, sire Guillaume, un chevalier de vingt-quatre ans, plein de cœur, éloquent, poète, parlant bien l'arabe et qui était venu en Syrie pour y chercher le paradis sur cette terre, c'est-à-dire quelque profonde passion. Comme le roi Candaule, cet émir ne savait pas jouir seul des biens exquis qu'il possédait. S'étant pris d'amitié pour sire Guillaume, il voulut lui faire connaître ses jardins splendides; il l'invita à conter en arabe l'histoire de Tristan et d'Iseult, que ses femmes écoutèrent, dissimulées dans une tribune obscure; puis en retour, il lui fit entendre la voix de sa favorite, qui chanta d'une voix émue la plus troublante chanson de douleurs et d'amour.

Sans lassitude, la Sarrazine, multipliant ses thèmes dans la nuit, égrena sur la roseraie le rosaire de ses nocturnes. A la fois chaste et brûlante, elle montait de la langueur au délire pour redescendre au soupir, et parfois, endolorie comme un papillon dans les mailles d'un filet, d'autres fois guerrière et prête à tuer, elle faisait jaillir du ciel et de la terre tout ce qu'ils peuvent contenir de pathétique voluptueux.

Un autre jour, l'émir lui fait voir la chanteuse elle-même, dont tout le visage et tout l'être « exprimaient la même mélodie que son chant, sans doute la musique d'une âme faite d'amour et de grâce... ». Et sire Guillaume se sent pour jamais fixé là où vit la belle Oriante. Il laisse repartir ses compagnons. L'émir lui donne une de ses femmes, Isabelle la Savante, qui sera pour lui une compagne douce et complaisante, mais qui, toute dévouée à Oriante et choisie par elle, servira surtout de confidente et de messagère peu jalouse entre la favorite et le chevalier chrétien. Oriante ne fuit pas les entrevues avec sire Guillaume. Un roman dangereux et ensorcelant s'ébauche, que des événements tragiques vont précipiter.

Engourdi dans le plaisir, l'émir voit tout d'un coup Galaat investi par une armée de chrétiens : ce sont les Francs du prince d'Antioche. Sire Guillaume prendra-t-il parti pour son nouvel ami ou va-t-il rejoindre ses coreligionnaires ? Oriante, qu'irrite l'incapacité de son seigneur, n'a pas de peine à obtenir de sire Guillaume l'engagement de ne la pas quitter et de prendre la défense de la ville. Cette enchanteresse sait combien elle est toute-puissante sur le jeune homme. Rapproché d'elle par le danger, il s'enivre de sa présence, mais s'étonne, dans la simplicité de son cœur, de la duplicité et de l'âpre appétit de domination qu'il découvre en elle. Un jour elle lui demande pourquoi Tristan ne s'était pas défait du roi Mark, son rival. Sire Guillaume repoussa avec horreur une telle suggestion. Mais il arrive que l'émir est tué dans une sortie, peut-être par un de ses gens. Habilement Oriante réunit les chefs, leur distribue des femmes et fait donner le commandement à sire Guillaume. Tandis qu'autour de l'émir mort les femmes poussent les hurlements rituels, déjà Oriante et le chevalier s'enivrent d'amour. Totale chez le jeune guerrier, cette ivresse, réelle chez Oriante, ne lui laisse pourtant pas oublier la loi de sa vie : ne rien accepter qui diminue sa puissance; elle ne veut pas être un « cygne sali ». Déjà, prévoyant le pire, elle songe à réserver l'avenir. Si Guillaume ouvrait la ville aux chrétiens, peut-être serait-il roi et elle reine. Mais le jeune chevalier ne se fie pas à un aléa où il risque de perdre Oriante. Cependant, l'eau manquant, la situation est désespérée ; Oriante devient sombre, secrète et comme agitée d'un noir démon : un jour son amant la surprend faisant des signes avec son écharpe au prince d'Antioche, chef des assiégeants.

Galaat va tomber. Sire Guillaume a décidé de fuir vers Damas, avec Oriante et Isabelle. Tandis que par une fausse sortie, il occupera l'ennemi, les deux femmes iront l'attendre au gué de l'Oronte, où il les reprendra dans la nuit. Mais au gué de l'Oronte il attendra vainement jusqu'à l'aurore. Oriante et la fidèle Isabelle sont restées auprès des vainqueurs.

Réfugié auprès du sultan de Damas, sire Guillaume, insensible aux délices qu'on lui offre, a l'âme consumée de souvenirs brûlants. Qu'est devenue Oriante ? Des marchands juifs lui apprennent qu'elle vit encore, qu'elle est devenue la favorite du prince d'Antioche, qu'il existe de nouveau des « jardins sur l'Oronte ». Souffre-t-elle de l'esclavage — ou « ce qui serait pis », est-elle heureuse ? — N'y tenant plus, sire Guillaume quitte Damas en cachette et, joignant une caravane, il retourne à Galaat.

Là tout est transformé. Trop heureuses d'échapper au massacre, les musulmanes, converties, sont devenues les épouses chrétiennes des chevaliers conquérants. Devant les yeux de sire Guillaume éperdu, une procession passe, Oriante la conduit vêtue à la manière des femmes de France; elle et ses compagnes chantent des cantiques. Un autel s'élève sous le cèdre qui abritait les jeux du harem. Malgré son teint hâve et défait et sa barbe longue, sire Guillaume a été reconnu. Oriante s'évanouit, le prince d'Antioche l'emporte dans ses bras.



Direction des Recherches et Inventions. — Salle des transformateurs et tableaux de distribution électriques.

La jalousie accable sire Guillaume. Mais bientôt lui est dépêchée Isabelle, qui, par ses douces caresses, apaise la sombre fureur du jeune homme. Elle justifie sa maîtresse contre des reproches amers. « C'est une femme; elle veut que celui qu'elle aime soit le plus fort. » Elle annonce qu'Oriante viendra et elle vient en effet retrouver sire Guillaume, qui travaille comme manœuvre dans le jardin d'un musulman.

Un dialogue lyrique, ardent, s'engage entre les deux amants. Les arguments pressants se répondent comme dans la tragédie grecque. Sire Guillaume reproche violemment à Oriante son infidélité. Elle n'a point de peine à répondre. La logique féminine se déploie dans ses propos avec assurance : « Tu nous préférerais malheureuses ? » ou bien « C'est toi qui nous as abandonnées. » Ne l'aime-t-elle point plus que tout autre, puisqu'elle vient, au péril de sa vie partager ses caresses sur son misérable grabat. Enfin, elle s'en alla.

Malheureuse que son ami souffrît à cause d'elle, mais tout de même heureuse de cette souffrance qui lui prouvait combien il l'aimait et qui lui donnait une merveilleuse tranquillité de cœur pour se livrer aux soins de sa gloire. Bien assurée qu'il était des deux, dans cette période, celui qui aimait le plus, elle pouvait penser à autre chose.

Et la scène se renouvelle. En dehors des courts moments où il tient entre ses bras une maîtresse toujours complaisante, sire Guillaume, incapable de jouir en paix de courts bonheurs, est empoisonné par la haine et il hâte la destinée. Oriante, qui refuse de partir avec lui, qui ne veut vivre ni sans lui ni sans la royauté, imagine, pour que son amant soit rapproché d'elle un dangereux artifice. Sire Guillaume est présenté au prince d'Antioche par l'évêque et bien accueilli à cause de sa connaissance de la langue sarrazine. Il siège au bas bout de la table. Il voit Oriante danser et chanter pour le prince. Son cœur est mordu par une jalousie nouvelle. Mais il va en connaître une mortelle. Le prince lui-même lui apprend qu'à la fin du siège, Oriante l'a prévenu secrètement par un billet qu'elle mettait ses trésors à sa disposition et elle-même à sa merci. Sire Guillaume sent qu'il a épuisé toute l'amertume de la vie. « Je n'ai plus qu'à mourir », dit-il à Oriante, et à haute voix, il insulte les chevaliers d'Antioche. Il est frappé, renversé. Oriante se jette sur lui comme pour le déchirer, en réalité pour le protéger de son corps et lui crier dans sa langue : « Si vous mourez, que ce soit avec la certitude de mon amour. » Mourant, il est suspendu, les pieds pendants, dans une écurie. Ainsi commence la passion de sire Guillaume.

Oriante et Isabelle viennent assister ses derniers



Direction des Recherches et Inventions. — Vue générale des ateliers.

moments. Comme elles ne peuvent couper les cordes, Isabelle se courbe sous ses pieds pour atténuer son supplice. De nouveau recommence entre sire Guillaume et Oriante ce duo tragique et inutile déjà tant de fois ressassé. Oriante veut que sire Guillaume meure en l'aimant et quand il renouvelle ses reproches, elle lui dit encore :

Injuste ami, sache donc, si je t'ai fait souffrir, que je t'aimais dans chacune de mes respirations, dans mes repas, dans mon sommeil, à toutes les minutes les plus humbles de ma vie, aux plus méchantes, si tu crois qu'il en fût; et quand je ne pouvais être ton bonheur, j'ai voulu être ton tourment plutôt qu'absente de tes heures. Mais je ne pouvais pas consentir à déserter le premier rang.

Sire Guillaume mourant entre les bras de ces deux femmes qui, chacune selon son cœur, l'ont aimé, veut qu'Isabelle lui tienne la main et lui ferme les yeux. A Oriante, il dit :

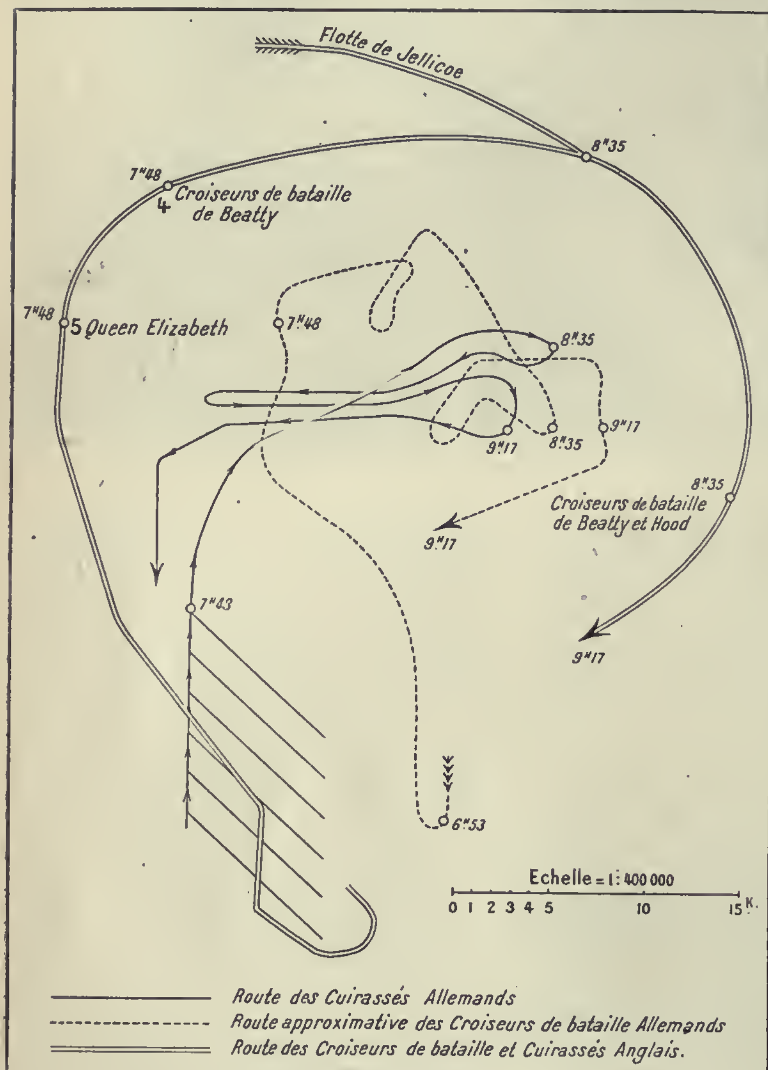
Je voudrais entendre jusqu'à la fin votre voix, non pas vos pensées qui sont mélangées, mais votre voix, toute pleine du ciel où je désire aller... Ce n'est pas vous que j'aime, et même en vous, je hais bien des choses, mais vous m'avez donné sur terre l'idée du ciel.

Et le bon évêque d'Antioche qui les observait se réjouit de voir ces deux femmes converties qui aident ce rebelle à bien mourir. Il amène toute la troupe des chevaliers, qui s'émerveillent devant ce miracle de piété. Sire Guillaume aura dans un monastère un pieux tombeau, dont les nobles dames de Galaat seront les gardiennes. Cet évêque, qui rêve le rapprochement des Francs et des Orientaux dans la foi, consacre une aventure d'amour.

L'auteur de la chronique orientale, qui se dit descendant d'Isabelle la Savante, ajoute que dans la suite, si l'on en croit la tradition, Oriante devint abbesse suzeraine du monastère de Galaat-el-Abidin. Pouvait-elle être autre chose que suzeraine ?

Cet épisode rapide (moins de deux cent-cinquante pages), court à son dénouement, avec une étonnante accélération. Il commence en toute simplicité comme un récit de choses d'autrefois, au point qu'on craint presque une transposition moderne de la naïveté des chroniqueurs; mais cette inquiétude dure peu. Un charme insidieux et fort insensiblement vous saisit. Dans ce philtre, la critique a distingué déjà des ingrédients apportés par de lointaines et séduisantes traditions : les merveilles des *Mille et une Nuits*, la noble geste des Croisades, les douleurs de Tristan et d'Iseult, les enchantements d'Armide. On peut penser à tout cela en lisant les amours d'Oriante et de sire Guillaume. Mais ce qu'on retrouve avant tout, c'est un son particulier, auquel on ne se trompe point, la résonance passionnée et harmonieuse d'une âme qui chanta jadis *Du Sang, de la Volupté et de la mort* ou qui éleva *Amori et dolori sacrum.*

L'art de Barrès vous transporte toujours dans un domaine étranger ou supérieur à la réalité commune. Non pas que dans un livre de ce genre la part de l'exotisme soit fort grande. L'orientalisme en est fort modéré et le pittoresque extérieur y est réduit au minimum. L'abîme qui sépare sire Guillaume d'Oriante n'a rien d'ethnique. C'est celui qui sépare Manon Lescaut de des Grieux. Manon préfère des Grieux à tout autre homme; mais elle ne peut pas vivre sans le luxe. Oriante aime sire Guillaume plus que l'émir, plus que le prince d'Antioche; mais elle ne peut vivre sans régner. Mais la comparaison s'arrête là, justement parce que l'aventure est royale. La duplicité de la femme et l'asservissement de l'homme y restent du niveau le plus élevé, voisin du récit épique ou de la tragédie. Le ton de Barrès, même quand il s'amuse, car il a son humour, est toujours un arc tendu si haut qu'on ne songe guère au comique des choses. Et surtout, dans cette narration d'un amour sans borne et d'une souffrance infinie, il circule une ardeur si soutenue, une flamme d'un degré si fort que tout y est comme sublimé avant de se confondre dans l'apothéose de la passion finale. De douces voluptés se rencontraient dans les jardins d'Armide ; c'est un amour puissant et mortel qui a passé dans le jardin sur l'Oronte. — LOUIS COQUELIN.



Croquis de la bataille du Jutland.

Jutland (LA BATAILLE DU) vue du *Derfflinger* par Georg von Hase (traduction Delage). — Le capitaine de corvette von Hase nous raconte dans ce livre la bataille du Jutland telle qu'il l'a vue. Son récit n'est donc pas une de ces descriptions dogmatiques où les vaincus s'efforcent de prouver que la victoire leur était due. Il dit lui-même que le commandant de l'artillerie d'un croiseur de bataille est mal placé au bout de son périscope, ou devant ses étroites fentes de visions, pour apprécier l'ensemble d'une aussi formidable rencontre. Cependant ses impressions de témoin sont intéressantes, car on le devine sincère. Il ne recherche pas les effets de style, quoiqu'il possède les meilleures qualités de l'observateur et de l'écrivain. Il est accessible à l'émotion suscitée par de terrifiants spectacles, mais il ne se laisse effleurer par la mélancolie que pendant les rares accalmies de la bataille. Quand il a son casque téléphonique et son périscope, il n'est plus qu'artilleur et, nous pouvons l'en croire, excellent artilleur. Il est en même temps beau joueur, et il ne ménage pas les éloges à l'adversaire, procédé élégant et correct pour faire estimer sa propre valeur au juste prix.

Le *Derfflinger*, où von Hase est premier officier canonnier, est un croiseur de bataille à 8 pièces de 305 réparties entre 4 tourelles; la moyenne et la petite artillerie comptent 12 pièces de 157 et 4 de 88; tout ce matériel est servi par 20 officiers, 750 sous-officiers et marins, sur les 1400 qui composent l'équipage du navire. Il est pourvu des engins les plus perfectionnés de réglage et de transmission; il est solidement construit et bien compartimenté; mais sa grosse artillerie est inférieure à celle des croiseurs anglais de même classe (345 mm) et surtout à celle des vaisseaux de ligne (381 mm), dont les obus sont deux fois plus lourds; la vitesse elle-même est inférieure de 3 nœuds. Par leurs calibres plus forts, qui donnaient aux pièces une portée plus longue, et par leur vitesse plus grande, les navires britanniques restaient donc maîtres de la manœuvre et du tir. On ne l'ignorait pas à l'escadre des 5 grands croiseurs neufs commandés par l'amiral Hipper, mais on y désirait la lutte, parce que

cette bataille eût été en même temps, pour nous autres marins, le réveil de la léthargie dans laquelle nous menaçions de sombrer par suite de l'inactivité de notre flotte en face des exploits de notre armée.

Les randonnées de bombardement sur la côte anglaise n'étaient en effet considérées que comme d'audacieux coups de main, dont on ne pouvait espérer aucun résultat sérieux.

Or, le 31 mai 1916, la Hochseeflotte (flotte de haute mer), commandée par von Scheer, se met en route dès l'aube, vers le Nord. L'objectif connu est une croisière sur les côtes de Norvège pour y capturer de nombreux cargos. Afin de rendre intelligible au profane la suite des événements, von Hase fait un exposé très clair des notions de tactique navale, d'où il ressort jusqu'à l'évidence que lorsqu'une escadre ne peut « barrer le T » elle se voit refoulée dans « la chaudière à saucisses », où sa perte est à peu près certaine, si elle ne parvient pas à se dégager.

La bataille commence à 5 h. 48 du soir.

Elle se développe d'abord comme un exercice d'école soigneusement préparé.

Von Hase, instruit par l'expérience acquise à Lowestoft, où l'on fut bien embarrassé pour établir un rapport précis, a imaginé tout un système d'enregistrement pendant la bataille, qui donne les éléments du tir, les vitesses, les directions de marche. On a ainsi la physionomie exacte des évolutions accomplies par le navire et les emplacements de ses objectifs. Le premier est un des croiseurs de bataille amenés par Beatty, qui précède Jellicoe : nous savons en effet par son Rapport d'opérations que l'amiral anglais avait appris, la veille, la sortie projetée par von Scheer. Ces croiseurs sont au nombre de 6, contre les 5 plus faibles de Hipper. Von Hase songe que, ces bateaux, il les a vus aux fêtes de Kiel, un mois avant la guerre :

J'assistais une fois de plus à l'arrivée d'une fière escadre anglaise, mais comme, cette fois, le salut devait différer !

Le premier obus est tiré à 15.000 mètres, et le tir d'efficacité commence à 11.900, après la 6e salve. On participe alors à toutes les émotions de la lutte, tellement est vivant et minutieux le récit de von Hase. On se surprend à se réjouir avec lui en constatant que « l'on est sauté », parce que l'adversaire a fait une erreur et ne tire pas sur le *Derfflinger.* Courte joie d'ailleurs. On admire les gerbes de 80 à 100 mètres de hauteur, soulevées par les obus, et qui retombent sur le navire, où elles éteignent les incendies. On est assourdi par le vacarme des salves de tourelles, les 8 pièces de 305 tirant ensemble toutes les 20 secondes, tandis que les 157 lancent deux bordées pendant ce court intervalle. On a le dépit de recevoir des coups sans pouvoir les rendre quand la distance qui sépare les combattants atteint 18.000 mètres, limites de tir pour les canons allemands. On voit disparaître dans une explosion terrifiante l'*Indefatigable*, coulé par le *Von der Tann*, la *Queen Mary*, coulée par le *Derfflinger.*

Mais la 5e escadre anglaise — quatre énormes bâtiments du type *Queen Elisabeth* — intervient; les torpilleurs, les éclaireurs d'escadre soutiennent les bateaux de Hipper, que l'arrivée de la 3e escadre allemande (type *König*) tire d'une fâcheuse situation.

Nous poussâmes un soupir de satisfaction. Depuis que nous avions devant nous, outre les croiseurs de bataille, la 5e escadre de ligne, avec ses 381, nous ne nous sentions pas très tranquilles.

Ainsi renforcés, les Allemands se croient en état d'entamer une poursuite à laquelle Beatty les invite. Ils vont donner dans la « Grand Fleet » et la bataille est générale. Les scènes d'héroïsme et d'horreur ne se comptent plus. Le *Derfflinger*, obligé de stopper pour se débarrasser de son filet pare-torpilles, qui pend sur l'hélice, devient une cible fréquemment touchée. Jellicoe a « barré le T ». Pour sortir de la « chaudière à saucisses », von Scheer ordonne demi-tour et fait couvrir la retraite par les croiseurs, qui doivent courir « sus à l'ennemi », ce qui, dans le Livre des signaux allemands est commenté ainsi : « éperonnez, engagez à fond les bâtiments ». Les quatre gros croiseurs endommagés — le *Lützow* a dû quitter péniblement la bataille — s'élancent, accompagnés par les torpilleurs. On ne voyait plus, dans les nuages de fumée, que

les yeux enflammés ouverts de temps à autre par le monstre en face de nous au moment où il tirait une salve.

A 9 h. 37 du soir, les Anglais ayant disparu, « nous poussâmes tous un soupir de soulagement ». Mais, pendant l'accalmie, on ne reste pas inactif. On répare autant qu'on le peut les dégâts : la T.S.F. ne fonctionne plus que pour la réception; les projecteurs, sauf un, sont détruits; 3 tourelles sont immobilisées et désorganisées par l'incendie; la moitié des 157 est détruite; le navire a reçu 20 coups de 380 et autant

de calibres plus petits; une voie d'eau de 6 mètres sur 5 à l'avant a laissé entrer 3.400 mètres cubes d'eau dans la coque.

La force de résistance de nos navires, jointe à leur puissance offensive, est comme un magnifique hommage aux constructeurs de notre flotte, et particulièrement au génie du grand-amiral von Tirpitz.

Le combat reprend à 10 h. 22. Les torpilleurs allemands ont perdu le contact de la *Grand Fleet*, mais les croiseurs et torpilleurs anglais ont débordé les flancs de la flotte allemande en retraite, qu'ils ne cessent de harceler pendant toute la nuit. Cependant, s'ils coulent deux petits croiseurs, ils éprouvent eux-mêmes des pertes sensibles, car leur système de chauffe au pétrole les rendait très vulnérables à l'incendie. Von Hase en voit plusieurs dériver tout en flammes.

Je pensais alors à ces torches vivantes que les Romains faisaient courir devant eux, toutes brûlantes, dans leurs cruelles orgies. Toutes les parties en fer des bâtiments étaient d'un rouge flamboyant; les bateaux avaient l'aspect de délicats objets de filigrane d'un rouge d'or.

Le dernier coup de canon est tiré à 4 h. 10 du matin; la route est libre. Le *Derfflinger* arrive à 4 heures du soir à Wilhemshafen, avec 200 morts à bord. La solidité des cloisons étanches et l'habile combinaison du compartimentage l'avaient préservé du naufrage. Il en eut pour six mois de réparation.

Von Hase termine son récit par des considérations logiques sur cette bataille et sur le rôle de Jellicoe. Il approuve sans réserves les conceptions de l'amiral anglais, relativement à la stratégie et à la tactique de la « Flotte en existence » (*Fleet in being*). Non parce que son retour vers la base le 1er Juin préserva la flotte allemande d'une destruction d'ailleurs douteuse, mais parce que Jellicoe ayant empêché von Scheer d'accomplir sa mission, n'avait aucun profit à recommencer la lutte. Un combat de nuit lui eût fait perdre ses avantages de nombre, vitesse et portée. Immobile à Scapa Flow, il conservait la maîtrise de la mer. C'est donc avec raison, dit von Hase, qu'il se fit décerner le titre de vicomte de Scapa Flow, en souvenir de cette baie, où la flotte de von Scheer alla finir si misérablement.

Sans doute, la bataille du Jutland (ou du Skager Rack) fut pour la jeune marine allemande une honorable « victoire partielle » si, avec von Hase, on considère les pertes respectives des deux adversaires; mais elle fut sans lendemain. Et, désormais tenus à l'abri des rencontres, en prévision de l'après-guerre après une paix de compromis, les marins allemands n'eurent plus que les croisières de plus en plus inefficaces et dangereuses des sous-marins pour échapper à l'agitation stérile et au désœuvrement des ports. Ils y perdirent leurs qualités militaires, et nous savons que la révolution qui renversa l'Empire trouva chez eux ses premiers et ses plus déterminés partisans. Comme dit le proverbe cité par von Hase :

Argent perdu — rien de perdu ;
Honneur perdu — beaucoup perdu;
Courage perdu — tout perdu.

Deux appendices fort intéressants terminent ce beau livre. Le premier est la traduction d'une étude sur « la bataille du Jutland » publiée en 1918 par Churchill dans le *London Magazine*. Le second est la description détaillée de la Semaine de Kiel, à la fin de Juin 1914; on y parla beaucoup, entre officiers allemands et anglais, de fraternité des armes et... de Scapa Flow ! — Pierre KUHRAT.

Lenéru (MARIE), femme de lettres française, née à Brest le 2 juin 1875, morte à Lorient, le 23 septembre 1918. Elle appartenait à une famille de marins. Son grand-père était l'amiral Dauriac. Son père, qui mourut jeune, fut un homme de vaillance, décoré à vingt-cinq ans pour sa belle conduite pendant la guerre de 1870. L'enfance de Marie Lenéru s'est écoulée devant les spectacles de la mer. Il ne semble pas qu'ils l'aient marquée comme certains autres Bretons. Est-elle loin de son pays natal ? Aucune nostalgie ne l'obsède. Elle a même confessé :

Je préfère les montagnes à la mer... L'absence de végétaux et le trop grand jour de la mer donnent de la sécheresse intérieure... C'est une erreur de croire que la mer apporte « le sentiment de l'infini » ; devant la mer, on n'a « mathématiquement » que le « minimum d'horizon ».

D'ailleurs, il semble bien que ni la montagne, ni la campagne n'aient impérieusement enchaîné son imagination. Sa contemplation — toute son œuvre le prouve — s'attachait moins au monde extérieur qu'aux manifestations de la spiritualité. Marie Lenéru était une *penseuse* plutôt qu'une rêveuse. Personne ne fut mieux douée cérébralement pour la vie de société et ne l'eût aimée davantage, à la manière des Rambouillet ou des Staël. Personne n'en a été plus cruellement exclue.

A quatorze ans, après une de ces maladies d'enfant qui d'ordinaire ne laissent pas de traces, elle fut frappée de surdité complète. Pendant plusieurs années même, ses yeux furent menacés, et sa vue demeura faible. Elle ne lisait que secourue par une forte loupe. Mais il n'est pas exact, comme on le répète encore, qu'elle ait jamais été muette. Elle parlait volontiers, répondait avec verve et enjouement à ce qu'on lui disait par signes ou par écrit. Elle avait « une façon bourrue et joyeuse de se lancer dans la conversation », comme le dit François de Curel dans la préface qu'il a écrite pour le *Journal*. Elle eût été éloquente si elle avait entendu sa voix, car la musique verbale de l'orateur est pour lui-même un cordial. Son apparence n'a jamais été celle d'une infirme. Elle était de belle stature avec un port de tête vainqueur ; et une allégresse émanait de toute sa personne.

Ce que fut le supplice de cette créature vive, ce que fut sa prison de silence — cloître comme il n'y en a pas, car non seulement le bruit de la parole en était banni, mais tout bruit — on en prend conscience par la lecture des deux volumes de son *Journal*. Elle ne s'y répand point en lamentations. Ce sont des soupirs brefs, ou plutôt les cris intermittents de l'être qui, dans sa stupeur d'avoir été frappé, ne capitule cependant pas, recherche, avec une impatience magnifique, le moyen d'adoucir sa peine, d'en surmonter l'horreur, non en inclinant vers l'ataraxie, mais par une discipline de remaniement, de re-création de soi, afin de hisser l'âme sur un plan où elle puisse se suffire à elle-même. Certes, on trouvera de ces supplications au destin:



Marie Lenéru.

Mon Dieu, foudroyez-moi de ma guérison !

Ou bien, elle avouera :

Par moments, c'est un sursaut, une fin de patience à ne pouvoir être sourde une heure de plus.

Très souvent, elle exprime sa douleur par le regret de la musique:

Je regrette la musique comme une personne morte... Les noms de Bach, Beethoven, César Franck, Wagner, me donnent des remous noirs. Je ne daterai ma vie que du jour où, seule, enfermée, devant un grand Erard, je redemanderai mon âme à la musique.

Et puis, tout à coup, l'idée l'illumine que de sa misère sortira une richesse rare :

Je suis martyrisée, et ce que cela rend brave ! Je veux vivre, mon Dieu ! Chaque journée qui passe, je la considère comme un renouvellement du pacte qui nous lie, par lequel vous m'avez prise à l'enfance, à la jeunesse, au bonheur, et en vertu duquel vous ne pouvez plus me traiter ni en enfant, ni en femme, ni même en créature ordinaire, puisque rien sur la terre n'est fait pour moi.

Son amour de la vie circule sous mille formes à travers tout ce *Journal*, qu'elle commença vers l'âge de onze ans. En 1899, alors qu'elle prépare l'avenir dans un pressentiment de sa gloire, elle s'écrie :

La vie est superbe.
...Quand je me sens portée sur mon travail comme sur une houle en marche et vivante, je suis gaie... Le travail ! Etendre son âme et sa vie sur le territoire de l'Infini !

De tels sentiments indiquent une excellente santé morale, une abondance de sources vives, celles du courage et de l'intelligence qui, s'entr'alimentant, ne laissent presque jamais se ralentir les mouvements féconds de la vie intérieure. Presque jamais... Car assez rares sont des confidences de cette sorte :

Je m'ennuie à la folie... C'est ce qui me rend si stupidement laborieuse.

Elle le croit, mais nous croyons, nous, que sans la catastrophe de son existence, elle se serait aussi vouée aux studieuses méditations. Ses dons innés, son besoin de connaître, sa promptitude à comprendre, son juste orgueil, l'eussent entraînée vers les perpétuelles enquêtes de l'esprit. Le malheur a dû agir sur son caractère plus que sur son intelligence. C'est-à-dire que, pour la cultiver, il lui a fallu surveiller sa volonté, reforger cet outil des hautes curiosités pour le transformer en suppléant du sens aboli. Elle a vingt-quatre ans lorsqu'elle écrit :

Je veux, je veux toujours. Ce mot est toute ma manière d'espérer : *Je veux ;* je m'en caresse ; c'est un mot doux comme les pires entêtements... Il y a un V, dans *Volonté*, qui s'étire, qui s'allonge comme un tapis de solennité sur lequel on passe...

Elle s'était déjà prescrit :

Faire l'expérience en soi de ce que la volonté humaine peut obtenir.

Cherche-t-elle, pour se fortifier, des maîtres ? A peine. Elle se laisse seulement attirer par la figure énigmatique de Saint-Just. Elle étudia la vie de ce « professeur d'énergie », qui ne fut peut-être qu'un mystique de l'insensibilité. Maurice Barrès, préfacier de ce *Saint-Just*, pense que Marie Lenéru admira « dans cet adolescent théâtral la tension de l'orgueil, le col qui ne plie pas, l'attitude du défi au sort ». Le volume de cent quatre-vingts pages qui vient de paraître était écrit en 1906. C'est moins une biographie critique qu'une ode, certes documentée sans fantaisie, mais où l'arrière-pensée domine de montrer Saint-Just comme un « accumulateur de force », de dresser cette « jeune statue », qui ferait « pleurer des Césars », afin que ses yeux à elle — ce qui lui paraît hygiénique dans les conditions où elle se trouve — puissent se poser un peu longuement sur « la splendide machine à vouloir » que fut l'ami de Robespierre. Elle consent qu'une telle machine « pût accomplir des dégâts ». Mais comment discuter la valeur de sa force entraînante ? Au surplus, Saint-Just lui plaît à cause de « son détachement qui a les intonations du cloître et ses obsessions » et parce qu'il y a en lui de « l'homme intérieur, de l'homme qui se refuse et porte une vie qu'on ne touche pas ». D'autre part, le laconisme de cet archange de fer était aussi pour la séduire, elle qui voulait « délivrer la littérature de sa loquacité ».

Enfin, la résignation hautaine et taciturne du bel ambitieux de vingt-cinq ans ne pouvait qu'exalter l'imagination d'une jeune fille emmurée dans un silence tombal, mais qui avait tout de suite pris le parti de repousser la pitié.

Le stoïcisme de Marie Lenéru ne fut jamais une acceptation, un pliement, mais un duel avec un mauvais génie — assaillant qu'elle arrive parfois à métamorphoser en guide pour accéder à une voie triomphale. En 1898, elle se persuade que ce serait un châtiment si Dieu la guérissait :

Dieu m'a ouvert toutes grandes les portes du monde intelligible et supérieur.

Bien entendu, des rechutes dans les anciens regrets. Mais toujours les vigoureux redressements d'une personne qui n'est point bâtie pour « faire de la tristesse ». Néanmoins, il lui échappera de résumer ses vues avec une subtilité qui émeut curieusement, et qui étonnerait moins chez un moraliste chargé d'ans et d'expérience. Or, Marie Lenéru n'approche alors que de la trentaine. A son avis, pour connaître le bonheur, le goûter pleinement, il faut n'avoir jamais été trop loin de lui. En effet, l'apprentissage du malheur dans la jeunesse creuse à jamais au fond de l'âme le pli de la méfiance.

Pour être heureux, dit-elle, il faut toujours l'avoir été.

Que ces alternatives de lassitudes et de rétablissements rendent pathétique ce *Journal* ! Mais l'intérêt du lecteur, j'allais dire du spectateur, est encore accru par le sentiment que la résistance offerte ne l'est pas seulement au nom d'un pari de la volonté, mais de la passion de l'intelligence. Rien, chez Marie Lenéru, de ce respect humain qui, trop souvent, retient les femmes dans le seul domaine de la sensibilité. Elle est à l'aise dans celui de la raison. Cette jeune fille chrétiennement élevée a une tête si solidement construite qu'elle ne peut concevoir les mouvements du cœur sans y introduire le frémissement des désirs de l'esprit. C'est ce qu'elle exprime en disant :

J'ai une telle adoration de l'intelligence parce que j'ai découvert, contre ce préjugé admis, tout ce qu'elle ajoute aux attachements. Elle seule donne aux êtres la curiosité et la force de se pénétrer. A passion égale, croyez-vous que l'amour de deux êtres supérieurs soit le même sentiment que l'amour des médiocres ? Les grands sentiments viennent du cerveau.

D'où, conséquemment, un « féminisme » qui voudrait l'exhaussement des ambitions intellectuelles féminines. Marie Lenéru pense que

si l'amitié entre femmes est rare, c'est qu'il n'y a pas de sentiment fort et fidèle sans admiration réciproque.

Et elle se demande comment ceux qui rient des efforts de la femme pour conquérir le droit à l'activité cérébrale, n'imaginent pas « *qu'au point de vue maternel même*, une femme doit avoir dans l'existence une vie, des habitudes, et des aptitudes par delà ses enfants... ». Elle sent « dans l'opposition masculine au féminisme quelque chose de « peuple »... « Un gentleman, raisonne-t-elle, qui a toujours vu sa mère faire brillante figure au milieu d'hommes distingués » trouve « moins de drôlerie » dans l'idée que la femme revendique le droit à une éducation rationnelle de l'intelligence et du caractère.

Conclure ainsi par soi-même sans timidité, sans

concession au convenu, et joindre à cela le sens de la méthode avec le désir de toucher d'autres esprits, c'est, tôt ou tard, être amené au besoin de coordonner ses pensées en y ajustant l'expression. Dès ses vingt ans, Marie Lenéru ne cache pas qu'elle songe à écrire :

C'est le premier mouvement, dit-elle, de ceux qui ont vécu un peu plus vite et un peu autrement que les autres.

Un jour, elle émettra cet apophtegme :

Ecrire étant la plus profonde manière de penser l'est également de vivre.

Mais écrire pour ne rien dire, à quoi bon ? Elle hait le verbiage. La « précision technique » du langage l'« enchante ». Elle aime le mot significatif, bien mis en place. Elle aime le mot pour lui-même, mais aussi parce qu'il est le moyen de communiquer avec d'autres âmes. Comme elle souscrit à cette réflexion de Vauvenargues : « Nous ne jouissons que des hommes, le reste n'est rien ! » Avec qu'elle franchise elle s'écrie :

Agir sur les hommes, c'est toute la grandeur, toute la beauté humaine, c'est même, uniquement, et par définition toute la vie !

Cependant, la gloire ne prendra jamais à ses yeux figure trop mondaine ou populaire. Elle veut un talent qui soit à elle, la révèle à « quelques-uns », aux « seuls qui comptent », et par lequel « dépenser » tout ce qu'elle a « d'ardeur de contemplation, de volonté au travail intense ».

Ce talent, elle l'a eu — et elle a eu ces « illustres sympathies ». Elle les a gagnées en quelques heures, le jour du succès retentissant des *Affranchis* à l'Odéon (1911) — de ce drame bien moderne, son chef d'œuvre, où l'on voyait pour la première fois deux êtres soucieux de la vie de l'intelligence se comprendre, s'aimer sur le plan où l'esprit ne peut se détacher des plus nobles occupations, s'aimer avec toute la ferveur que la littérature dramatique et romanesque n'accorde guère qu'aux instinctifs, agités par leur seule sensibilité. Ce drame, très vivant, où se succédaient des répliques éclatantes, pleines, pose un problème de morale qu'il n'est point aisé de résoudre. L'intellectuelle que fut Marie Lenéru avait, du reste, la nostalgie de la morale, soit que persistât en elle cette inquiétude ascétique dont son adolescence s'était charmée, soit que la perpétuelle méditation désintéressée rende la conscience plus attentive à la question du devoir. Si la *Triomphatrice* (représentée à la *Comédie-Française* en 1918) est surtout l'histoire d'un conflit entre un homme et une femme « équivalents » par le talent et les succès professionnels, il n'en reste pas moins que c'est une leçon pour les âmes gagnées par le mal d'une mesquine jalousie. *Le Redoutable* (trois actes joués à l'Odéon en 1912), et *la Paix*, qui vient d'être éditée, avec une préface de Mme de Noailles, sont aussi des pièces toutes pénétrées par certains appels de la conscience, la première ayant pour axe l'idée d'honneur, l'autre flétrissant la violence, la cruauté, les forces barbares, prêchant cet idéalisme de sagesse magnanime qui est, en somme, le moteur de la civilisation. Mais il ne faudrait pas se méprendre sur la façon de voir de Marie Lenéru : si, en pleine guerre, ardente patriote, elle jura cependant fidélité à la cause de la paix, elle ne glissa pas aux puérilités bêlantes qui auraient pu énerver les courages. Le pacifisme pour elle n'a jamais été de se présenter poitrine découverte à l'agresseur, mais de le mettre hors d'état de combattre et surtout d'attaquer à nouveau.

Marie Lenéru, en toutes choses, eut l'exigence du mieux, du meilleur, du plus haut. Son premier rêve avait été de devenir une sainte — et, elle l'avouait gentiment —, non une petite, mais une de ces grandes saintes, à la Thérèse d'Avila, qui sont en communication étroite avec le divin. Ses croyances avaient évolué. Mais sa faculté demeurait d'aller droit vers les sommets, vers les « transcendances ». Son *Journal* s'arrête sur cette exclamation : « O Altitudo ». La fatalité a parfois, dirait-on, d'émouvantes attentions, car ce mot, le dernier peut-être que traça la main de Marie Lenéru, est comme la devise qui résume la constante aspiration de sa vie. — Th. Harlor.

Noces Corinthiennes (les), tragédie lyrique en 3 actes et 1 prologue d'Anatole France. Musique d'Henri Busser.

Les *Noces Corinthiennes*, sous leur forme originelle, ont été représentées notamment, il y a environ vingt ans, à l'Odéon. Peut-être n'est-il pas inutile d'en rappeler tout au moins brièvement le sujet qui fait songer à la *Briséïs* de Catulle Mendès et Chabrier. Elles figurent, il est vrai, dans le recueil de vers publié par A. France. Mais outre que la poésie devient de plus en plus le plaisir d'une élite, le nom de l'auteur n'est plus guère associé, pour la génération nouvelle tout au moins, qu'à ceux de Jérome Coignard ou de M. Bergeret.

L'action se passe à Corinthe, à l'époque du « crépuscule des dieux » et de l'apparition du christianisme.

Daphné, fille du vigneron Hormas, est fiancée au jeune Hippias, qui doit l'épouser au retour d'un voyage à Pœstum, où l'appellent les intérêts de son négoce. Mais sa mère Kallista, nouvellement convertie à la religion du Christ, est atteinte d'une affection du foie incurable et menacée d'une fin prochaine. Elle fait le vœu de consacrer la jeune fille à Dieu si elle obtient sa guérison, et, malgré les supplications et le désespoir de celle-ci, elle prononce les paroles fatales. Mais alors que l'évêque Théognis vient chercher Daphné pour la séparer du monde, Hippias paraît. A son appel passionné Daphné se sent faiblir et consent à fuir avec lui.

Elle le retrouve le soir auprès d'un tombeau. Toutefois elle ne sera pas parjure. Elle tend à Hippias la coupe d'hyménée, où elle a mélangé le vin et l'eau, tandis qu'elle a versé dans la sienne un poison. Et elle meurt au moment où l'évêque Théognis ému par la cruauté du sacrifice vient la délier de son vœu.

« Lorsque j'ai vu jouer, a écrit Busser les *Noces Corinthiennes* à l'Odéon, j'ai été séduit par le drame d'amour qui se déroule entre Daphné et Hippias. Amour chaste et confiant dans la première scène, puis plus ardent et expressif, et enfin douloureux et plein de renoncement dans la scène finale du drame ». Et, après avoir sollicité de France l'autorisation d'extraire de la tragédie une œuvre lyrique, il a pu obtenir encore sa collaboration assidue et complaisante aux remaniements du texte que la musique pouvait exiger. Mais sous ce drame d'amour ne transparaît-il pas un poème philosophique ? Ces personnages vivent-ils vraiment ? ne sont-ils pas des abstractions, des symboles, les arguments incarnés d'une thèse ? Ce langage subtil, minutieux précis où tout est fondé en raison, chacun de ces mots où cristallise une idée peuvent-ils seconder l'essor d'un lyrisme chaleureux, expansif, qui ne craint pas l'ampleur des périodes mélodiques, d'une musique qui est faite — le mot est de Busser — « pour des chanteurs qui chantent ».

Le prestige de la scène a peut-être créé aux yeux du compositeur une illusion que la seule lecture ne lui eût pas donnée. La beauté du décor l'a séduit. Surtout, comme Gounod dans *Polyeucte*, il a été tenté d'exprimer le contraste qui naît du conflit de la tradition païenne et de l'esprit de la religion nouvelle. Il y a loin d'ailleurs de l'exaltation cornélienne au mercantilisme dévotieux d'une Kallista.

Busser a donc emprunté à la liturgie, qui lui est familière, des hymnes comme le *Pange lingua* ou le *Dies iræ*, dont il serait curieux de poursuivre les innombrables avatars à travers la musique moderne, depuis la *Symphonie fantastique* de Berlioz jusqu'aux mélodies de Reynaldo Hahn, en passant notamment par la *Danse macabre* de Saint-Saëns. Hymnes, il est vrai, postérieurs à l'époque de l'action. Mais l'anachronisme est ici inoffensif, car ils donnent à l'expression dramatique le caractère qui lui est nécessaire et ils sont d'ailleurs mêlés au discours musical avec une remarquable habileté.

La partition des *Noces corinthiennes* atteste une sincérité et une maîtrise exclusives des défauts qui en sont l'envers : la facilité ou la recherche artificieuse. Les rappels et les transformations des thèmes principaux lui donnent sa logique et son unité ; tel le thème du prologue, dont les développements redètent les phases de la lutte qui se livre dans la conscience de Daphné. On peut citer, parmi les pages les plus notables : au premier acte, la rencontre d'Hippias et de Daphné, la rêverie de Daphné, la scène puissamment dramatique où Kallista exige le sacrifice de sa fille ; au second acte le songe d'Hippias. Le dernier acte, le meilleur, est profondément émouvant. L'orchestre, sonore, divers, coloré, est traité avec une rare ingéniosité. — Paul Locard.

Les principaux rôles ont été créés par Mlles Gall (*Daphné*) ; Charny (*Kallista*) ; M. M. Trantoul (*Hippias*) ; Vieuille (*Théognis*) ; Audoin (*Hermas*).

Politique intérieure et extérieure

(*Juillet*). — Le mois dernier, nous avons noté, après la fièvre de Gênes, une impression nette d'apaisement et de calme. Cette impression était aussi celle qui, après une révision attentive des événements de juillet, subsistait à la fin du mois, sous la réserve toutefois de l'inconnue grecque, surgie au dernier moment et de la controverse financière engagée entre la France et le Reich. Soit par lassitude, soit par un tassement naturel des choses, on avait paru tendre, dans presque tous les pays, à une conception plus réfléchie, moins impulsive des solutions possibles dans toutes les questions européennes qui continuaient à attendre une conclusion, et les causes de conflit entre les grandes nations ne s'étaient aggravées d'aucune polémique irritante. La Conférence de La Haye avait assurément contribué à permettre cet état d'esprit. En dépit des efforts des Russes, de leur évidente mauvaise foi et de leur impudence, une entente étroite s'était maintenue entre les Puissances. Les Russes n'avaient en somme abouti qu'à démontrer avec une indiscutable clarté l'impossibilité totale, non seulement de conclure, mais de discuter sérieusement avec eux, et c'était là, comparativement à ce qui s'était passé à Gênes, un progrès certain. Par ailleurs, le problème des réparations, sans avoir avancé, avait été traité dans la presse et, ce qui était plus important, entre les gouvernements, avec plus de sang-froid, comme une affaire très difficile, à laquelle tout le monde souhaitait apporter des solutions pratiques. Le gouvernement du Reich s'était entendu avec le Comité des Réparations, et si tout cela n'avait pas beaucoup avancé nos affaires, on n'avait rien fait encore qui pût envenimer la plaie. Sans doute on pouvait prétendre qu'on avait piétiné sur place et que le résultat était tout de même nul ; cela valait mieux qu'un résultat négatif. Pouvait-on espérer que de l'entrevue entre Poincaré et Lloyd George, qui devait avoir lieu à Londres le 7 août, sortirait quelque proposition nouvelle et nous acheminerait à un accord qui contraindrait enfin l'Allemagne ? Il était d'autant plus difficile de formuler à ce sujet une réponse, que l'entrevue elle-même avait été longtemps hypothétique, bien que les journaux, tant français qu'anglais et étrangers, eussent déjà disserté abondamment sur ce qu'on y dirait et sur ce qu'on n'y dirait pas. Mais le ton dont on avait usé était resté courtois et avait singulièrement baissé. Il semblait même que les Etats-Unis, malgré leur abstention et leur mutisme, eussent un moment compris que leurs intérêts matériels en Russie étaient tout de même liés à ceux de l'Europe, et la déclaration faite, à La Haye, en leur nom par le délégué belge Cattier, à propos des biens privés, avait fait sensation. — On ne devait pourtant pas oublier, fin juillet, que malgré cette accalmie dans les relations diplomatiques européennes, bien des foyers dangereux n'étaient qu'assoupis, que la question des paiements de l'Allemagne restait ouverte, et, qu'en particulier, la question d'Orient pouvait, à tout moment, prendre le caractère le plus redoutable. Les Grecs l'avaient d'ailleurs, dans les derniers jours du mois, rappelé à l'Entente non sans brutalité et sans aucun souci de la paix générale. On s'était trop habitué à vivre à côté de cette poudrière mal protégée. C'était beaucoup d'optimisme ; on n'avait pas tenu assez compte de la légèreté et de la vanité grecques. La désillusion était venue. Jusqu'où irait-elle ? Et pouvait-on trouver une marque plus forte de l'instabilité des choses européennes qu'après un mois sobre d'éclats troublants retentit tout à coup le péan, ostentatoire sans doute, mais provocateur de l'ambition hellénique.

Conférence de La Haye. — La Conférence de La Haye avait continué ses décevants entretiens avec les délégués des Soviets. Sur aucune question, aucune entente n'avait été possible. Litvinof, fidèle aux méthodes adoptées par la diplomatie bolchevique, avait tour à tour recouru à la menace, à l'indignation, à la bonhomie, au chantage et au mensonge. Il s'était heurté à la résistance polie, froide et résolue des délégués des Puissances et si, à diverses reprises, il avait pu donner le change à l'honorable président de la Conférence, sir Lloyd Greame, il s'était chaque fois chargé de démontrer lui-même l'inanité de la discussion. — Nous avons dit, le mois dernier, qu'on avait pu considérer presque comme un succès l'énoncé et la supputation en millions de roubles or des besoins de la Russie. Il y avait là encore une illusion. Les Russes, cet effort accompli, s'étaient retirés sur leurs positions. Ils réclamaient de l'argent d'abord, le reste viendrait après, et comme les délégués non-russes ne parlaient pas d'argent, les délégués des Soviets étaient devenus insolents. Jusqu'à la dernière minute, on eut la sensation que, d'une part, les Russes se livraient à un bluff formidable, que d'autre part, ils se moquaient du monde. La seule proposition concrète à laquelle on finit par aboutir fut, sur la question des biens privés, que le gouvernement soviétique consentirait, dans un délai fixé à deux années, à examiner les réclamations qui lui seraient présentées par les propriétaires dépossédés. Il n'était pas besoin d'insister pour s'apercevoir qu'une pareille proposition ne pouvait conduire qu'à des déceptions. D'ailleurs, alors qu'à Gênes, Krassine avait affirmé à Lloyd George que les Soviets étaient en mesure de restituer 90 p. 100 des biens confisqués, à La Haye, le même Krassine, au grand déplaisir de sir Lloyd Greame, nia le propos. Puis, revenant sur ses déclarations, il confia au même Lloyd Greame que son intransigeance était toute de façade, et que les Soviets ne demandaient qu'à s'arranger. Sur la question des dettes, les Russes avaient prétendu en outre obliger les porteurs russes à faire connaître l'origine de leurs titres. Sur tous les points, leur méthode avait consisté à contredire le lendemain ce qu'ils avaient avancé la veille, comme si, par une étrange aberration, ils eussent pris à tâche de ruiner le peu de confiance que certaines Puissances pouvaient encore avoir en eux.

Au total, la Conférence de La Haye n'avait eu d'autre résultat tangible que de confirmer en tous points l'opinion que l'on avait pu se faire à Gênes sur l'impossibilité de traiter avec les Soviets. Etroitement limitée à des questions techniques dans lesquelles elle sut se maintenir, à l'exclusion de toute tractation politique, elle fut plus démonstrative que celle de Gênes. Bien plus, elle se trouva en présence de telles déclarations, dépouillées de tout appareil politique, que, en dépit des efforts des délégués bolchevistes pour brouiller les cartes et semer la division, l'accord entre les Puissances ne put pas ne pas se faire. Après la Conférence, les délégués russes

A Longchamp, le 14 juillet 1922, M. Millerand, président de la République, après avoir passé devant le front des troupes, remet le bâton étoilé au maréchal Franchet d'Esperey, puis au maréchal Fayolle. — Phot. Manuel.

déclarèrent à qui voulut l'entendre, que certaines Puissances, lisez la France, n'avaient provoqué la rupture de la Conférence que pour empêcher d'éclater un désaccord qui allait se produire. La parfaite loyauté de la France en cette affaire et la patience de ses délégués avaient conduit à un résultat entièrement opposé et à une entente absolue ; les besoins de la cause russe n'en exigeaient pas moins que Litvinof et ses collègues se donnassent une apparence de victimes, qui ne trompa personne. La Conférence de La Haye n'avait donc pas été inutile. Avait-elle tout à fait désabusé Lloyd George ? Il est, en toute occasion, difficile de connaître à fond l'opinion de Lloyd George, qui a semblé avoir, sur bien des sujets, des opinions successives. On pouvait, des différents discours qu'il avait prononcés à propos de la réunion de La Haye, conclure à peu près tout ce qu'on voulait. Il était permis toutefois de penser que, se basant sur le ton conciliant de suprêmes déclarations de Krassine et de Litvinof, il n'avait pas renoncé à trouver un terrain d'accord avec les Soviets. Quelle que fût son idée sur ce point, il était à craindre qu'il n'éprouvât encore quelques déboires en continuant à fonder des espoirs sur la bonne volonté soviétique.

Cependant, le problème restait le même. On était d'accord avec Lloyd George lorsqu'il affirmait que la paix de l'Europe ne pouvait être fondée que sur la reconstruction de la Russie. Il était de plus en plus évident que le seul fait que, depuis cinq ans, la Russie, réservoir d'immenses richesses naturelles, était fermée au monde, constituait dans l'histoire de l'humanité un événement unique, sans précédent, et, pour le temps présent, une effroyable calamité. Lorsque Lloyd George considérait le chômage anglais, il ne pouvait se dissimuler que cet isolement impénétrable de la Russie ne fut un facteur capital de cette situation exceptionnelle ; il était naturel qu'il souhaitât la fin de ce cruel état de choses et qu'il en cherchât le remède. On ne pouvait que la chercher avec lui. La France l'avait fait à Gênes au milieu des pires difficultés. Elle l'avait fait à La Haye avec moins de peine et moins de suspicion autour d'elle. Elle apportait à cette recherche non moins d'ardeur que le Premier anglais. Elle y mettait cependant moins d'illusions et un espoir moins naïf. La conduite des Russes lui avait jusqu'alors donné raison.



Le Palais de la Paix, à La Haye, où s'est tenue la Conférence, du 15 juin au 20 juillet 1922. — Ph. Rol.

RUSSIE. Quant aux Russes eux-mêmes, comment expliquer la position qu'ils avaient prise et qu'ils gardaient obstinément ? En l'absence de tout renseignement précis sur ce qui se passe en Russie, nous le répétons une fois de plus, on était réduit aux conjectures les moins invraisemblables. La famine continuait. Le développement du papier-monnaie arrivait au point où il est évident que plus on imprimait de papier plus on augmentait la pauvreté du pays. En dépit des affirmations de Sokolnikof, simple étudiant en droit à Paris avant 1914, promu grand financier en Russie, le budget russe, qui doit toujours se rétablir le trimestre suivant, était en



Alapetite, commissaire général de la République, prononce un discours à l'inauguration du monument de la *Marseillaise* à Strasbourg, le 14 juillet 1922.

Quelques jours avant la signature de l'Armistice, un comité s'était fondé à Paris sous la présidence du baron Albert de Dietrich, arrière petit-fils de Frédéric Diétrich, chez qui fut chantée pour la première fois la *Marseillaise* par Rouget de l'Isle, en 1792. Le but de ce comité était d'ériger un monument de la *Marseillaise* sur une place publique de Strasbourg. Le projet s'est réalisé. Place Broglie, près de la mairie, se dresse aujourd'hui un groupe qui représente un officier de 1792 et un volontaire en sabots, portant le drapeau tricolore. Dans la pierre sont gravés ces mots : « Allons, enfants de la Patrie. » C'est le monument de la *Marseillaise*, œuvre du sculpteur alsacien Martzloff. Le maire, M. Peirotes, a rappelé, dans un discours vibrant de patriotisme, la genèse de notre chant national, après lui, M. Albert de Dietrich a pris la parole, puis il a déposé une gerbe de fleurs sur le monument. Une foule immense assistait à la cérémonie. — Phot. Rol.

pleine fantaisie. Quand on peut écrire qu'il manque à l'équilibre d'un budget plusieurs centaines de trillions de roubles, il appert qu'on a dépassé de très loin les limites au delà desquelles l'esprit demeure incapable de se représenter, d'une façon concrète, le déficit réel d'un pays. Donc, débâcle financière irrémédiable. Par suite, ruine de toutes les entreprises de l'Etat communiste, misère terrible dans tout le pays, abolition des transactions commerciales, recours au vieux troc des temps primitifs de l'humanité, impossibilité de toute production, de toute exportation, de toute importation. Enfin, conséquence grave pour le régime soviétique, impossibilité corrélative d'entretenir l'armée, seul appui du bolchevisme, seule sauvegarde contre les troubles intérieurs et les attaques extérieures. Puisque pour obtenir des crédits d'Etat, on n'avait pu, ni par chantage, ni par menaces, ni par poudre aux yeux, ni par flatterie, obtenir satisfaction, comment se procurer l'argent que, d'autre part, les délégués russes déclaraient à grand bruit une nécessité absolue, la condition *sine qua non* de toute concession de leur part, de toute réouverture du marché russe ? Il semble bien que Litvinof et Krassine, à la Haye, s'étaient convaincus qu'ils avaient enfin trouvé la solution et que, si les gouvernements se refusaient à prêter eux-mêmes au gouvernement russe, du moins celui-ci allait-il trouver dans des concours privés les crédits qui lui étaient indispensables. Litvinof avait rencontré à la Haye, comme par un hasard providentiel, les représentants de grandes entreprises financières et les représentants de l'industrie pétrolière. Avec les uns, il avait été question de grandes concessions agricoles, avec les autres de la reprise de l'extraction du pétrole. Sur le premier point, il était difficile de supposer que si de grandes entreprises financières risquaient en Russie d'importants capitaux, elles le fissent sans des garanties très fortes, sans être surtout assurées de ne pas se heurter à la fois aux prétentions de l'Etat communiste, contrôleur et co-partageant de toute industrie sur le territoire russe et aux coups de force de ses tribunaux ordinaires ou extraordinaires. Or, comment admettre que les Soviets pussent se départir à l'égard de particuliers capitalistes de principes qu'ils opposaient obstinément aux gouvernements dont ils sollicitaient l'appui, et des méthodes de gouvernement qui étaient la négation de toute propriété individuelle, de toute initiative privée et de toute sécurité des personnes ou des biens. Il était à croire que, sur ce point déjà, les espérances de Litvinof avaient des chances d'être purement imaginaires.

Sur le second point, le pétrole, il est utile de s'arrêter un instant. Les gisements pétrolifères du Caucase, qui sont pour la Russie une richesse inappréciable, se trouvent essentiellement concentrés dans la région de Bakou, sur la mer Caspienne, mais leur exploitation régulière comporte comme conséquence la facile circulation dans le grand couloir qui, de la Caspienne à la mer Noire, borde le Caucase. Ce couloir, c'est la Géorgie et l'Azerbaïdjan, que la Russie tsariste avait depuis longtemps annexés, que les Turcs, les Anglais, les Russes bolchevicks et les populations indigènes se sont disputés depuis 1918 et se disputent encore. L'exploitation du pétrole, développée depuis 1880 par les frères Nobel, avait attiré jusqu'en 1914, outre 40 millions de roubles investis par les Nobel, d'énormes capitaux français, anglais, belges et allemands. La construction d'une pipe-line, du chemin de fer de Bakou à Batoum, de bateaux et de wagons-citernes, des forages de plus en plus nombreux, l'exportation du naphte, avaient donné à l'industrie pétrolière un élan considérable. L'Europe possédait là une valeur presque incalculable, un moyen de lutter contre les pétroles américains, un contrepoids aux prix du charbon. L'invasion bolcheviste à Bakou, la nationalisation de l'industrie du pétrole arrêtaient net la production. De 39,7 millions de pouds par mois, en 1916, elle tombait d'abord à 16,5 millions ; puis, après les alternatives par lesquelles passa le pays, pris et repris par les Turcs et les Russes, on se trouvait en 1921 en présence d'une production mensuelle réduite à 8 millions de pouds; sur 1.518 puits, 780 seulement restaient en exploitation, et le forage diminuait dans la même proportion. Une pareille situation était certes de nature à inquiéter, non seulement les propriétaires d'exploitations dépossédés par les Soviets, mais l'Europe elle-même. Les Soviets ont évidemment fait ce raisonnement très simple qu'ils pouvaient obtenir des puissants capitalistes engagés sur le pétrole l'argent qu'il leur fallait. D'autre part, des capitalistes, pas tous très scrupuleux, ont pu penser qu'ils pouvaient profiter du désarroi général pour prendre les places perdues ou inoccupées par d'autres et pour utiliser la table rase que prétend faire le communisme russe. D'où les négociations pétrolières de Gênes, d'où la lutte entre les compagnies européennes et les compagnies américaines, d'où la conférence que Litvinof tint à la Haye avec les représentants des pétroliers. On sait comment cette affaire empêcha la France, sollicitée par la Belgique, de signer à Gênes la réponse au mémorandum russe. On devine aisément l'ampleur des intérêts engagés dans cette question aussi bien par la Belgique, que par la France, par l'Angleterre et la Hollande. Mais, même sur ce point, il semblait que les Soviets ne fussent pas en mesure de trouver ce qu'ils cherchaient et la solution de la question du pétrole du Caucase pourrait bien être pour eux moins productrice d'argent qu'ils ne l'ont escomptée. En effet les délégués des Puissances à la Haye avaient, avant de se séparer, décidé de recommander à leurs gouvernements de ne donner aucun appui à ceux de leurs nationaux qui tenteraient de se faire attribuer des concessions pétrolifères sur lesquelles d'autres personnes, d'une autre nationalité, auraient des droits. Par une telle mesure, on mettait obstacle à des combinaisons louches dont les Soviets auraient pu tirer un habile parti, tant auprès des particuliers que des Gouvernements, et on laissait seuls en face des Soviets, position malaisée et peu sûre, quiconque serait tenté de s'approprier le bien d'autrui. L'importance de cette recommandation fut accrue par un fait inattendu et inespéré. A la suite de conversations avec le représentant des Etats-Unis à la Haye, le délégué belge Cattier fut autorisé à déclarer que les Etats-Unis adhéraient à la proposition et agiraient, en l'occurence, à l'égard de leurs nationaux dans le même sens que les Puissances représentées à la Haye. Même en limitant strictement cette adhésion des Etats-Unis à son objet même, elle était d'une haute valeur et fortifiait singulièrement à l'égard de la Russie le bloc des puissances européennes. — De tout ce qui précède il résultait que l'attitude de la Russie restait incompréhensible. On pouvait supposer que le gouvernement de Moscou, troublé par la maladie de Lénine, qui, malgré les incertitudes, semblait de plus en plus vraisemblable, avait perdu la netteté de ses vues et que, ballotté entre des influences contradictoires, il allait, au gré des plus violents, vers les pires aventures. On voyait de moins en moins quelle force inaperçue le maintenait sur les ruines sanglantes d'un pays affamé, qui se trouvait, en pleine civilisation humaine, à côté des plus étonnantes inventions de la science moderne, ramené aux plus élémentaires modalités d'existence de la préhistoire. Restait à penser — et nous y pensions souvent — que, tandis que les Puissances occidentales s'évertuaient à imposer aux Russes un *modus vivendi* que les Russes croyaient pouvoir repousser, les Allemands vaincus, sans rien publier et dans le grand silence complice de la Russie interdite à tous autres, s'installaient peu à peu dans les positions difficiles que l'Europe victorieuse ne voulait prendre qu'avec de solides garanties. Nous n'abandonnerons cette idée que lorsqu'on nous aura démontré qu'elle est pratiquement absurde. En attendant, et au regard des Alliés, la question russe n'avait pas fait un pas. On avait seulement à se réjouir que les Puissances ne se fussent pas, à cause d'elle, éloignées un peu plus de l'entente nécessaire.

Pologne. — On ne pouvait quitter l'Europe orientale du Nord sans marquer la situation de la Pologne. Ce pays, qui a toujours trouvé en lui-même des causes graves de troubles et de ruines, était, à la fin de juillet, en pleine crise ministérielle. N'oublions pas que si la Pologne possède une constitution politique votée par son Parlement, cette constitution n'est pas encore appliquée et que le pouvoir de choisir les ministres, par un accord extra-constitutionnel, se partage entre le président, maréchal Pilsudski, et le Parlement. La crise qui s'était ouverte, et qui durait, mettait aux prises les partis. On avait parlé de Korfanty. Pilsudski l'avait avec raison jugée impossible. La solution tardait. Certes, le maréchal Pilsudski était au-dessus des partis et sans doute il comprenait combien il était dangereux pour son pays que le pouvoir exécutif fût faible. Mais nous devions craindre la prolongation d'une période troublée dans une jeune République qui ne peut se développer que par la concorde, chose rare dans son histoire.

Allemagne. — La question des réparations n'avait pas avancé davantage. Elle avait cependant été examinée avec sang-froid. L'Allemagne, dans une situation financière très fâcheuse, mais dont on doit dire qu'elle s'efforçait de sortir, avait vu la valeur du mark tomber au change à deux centimes trois quarts. Dans ces conditions, elle avait demandé un nouveau moratorium qui l'eût autorisée à suspendre les paiements prévus par le traité de Versailles jusqu'à la fin de 1924. Cette demande avait été formulée après la fin des travaux du Comité des garanties et l'établissement d'un accord entre ce Comité et le gouvernement du Reich sur le contrôle financier des recettes et des dépenses allemandes, sur les mesures à prendre contre l'évasion des capitaux, sur les statistiques à établir, sur les compensations à fournir aux créanciers des ressortissants allemands.

Sur tous ces points, le Comité des garanties avait établi un rapport que la Commission des réparations étudiait. Ce n'était qu'après cette étude qu'elle se croirait en mesure de donner une réponse sur la question du moratoire. Le premier ministre français Poincaré n'avait toutefois pas voulu attendre pour faire connaître au président de la Commission, Louis Dubois, qu'à son avis le moratorium ne devait pas excéder cinq à six semaines. Cependant, la Commission avait déjà réduit l'échéance du 15 juillet de 50 millions de marks-or à 32 millions, que le Reich avait effectivement payés. Par ailleurs Poincaré se refusait à consentir à l'Allemagne aucun adoucissement au sujet des compensations, et, sans les définir, on devait envisager des sanctions.

D'autre part, on avait parlé abondamment d'une entrevue entre Lloyd George et Poincaré, à laquelle seraient conviées la Belgique et l'Italie, et qui, tenue à Londres, serait non une réunion du Conseil suprême, mais l'occasion d'un échange de vues. Bien que le secret le plus strict fût gardé sur ce que

le président Poincaré entendait dire dans cette conversation, on laissait entendre qu'il apporterait à Londres des propositions raisonnées sur la question des réparations et que c'était uniquement pour gagner du temps qu'il avait indiqué au représentant français dans la Commission des réparations un terme très court pour le moratorium demandé. Tout cela était, bien entendu, de l'hypothèse, mais il y a des hypothèses qui se vérifient. D'ailleurs, pendant deux semaines, on avait été fort incertain sur la date, et même sur l'éventualité de la réunion de Londres ; la crise italienne pouvait la retarder. La date du 7 août était cependant, le 31 juillet, officiellement annoncée. Outre la question des réparations, sur laquelle d'ailleurs il semblait bien que Poincaré, à se référer au discours qu'il prononça le 31 juillet, fût resté très ferme, on devait traiter à Londres celle de la paix orientale et celle de Tanger, pour laquelle on convoquerait l'Espagne. En fait, et quoi qu'on pût dire, c'était bien un Conseil suprême sans protocole qu'on allait tenir.

Il fallait remarquer en passant que, pour traiter des réparations, il devenait de plus en plus nécessaire de traiter des dettes interalliées et il était superflu de dire que c'est cette question primordiale qui préoccupait et Poincaré et Lloyd George, et quiconque envisageait sur toutes ses faces la situation financière de l'Europe. On en avait beaucoup discouru dans la presse, mais il restait évident, comme nous l'avons déjà dit, que rien de solide ne pouvait être institué pour le relèvement de l'Allemagne et le paiement des réparations sans qu'on se fût entendu avec les Etats-Unis sur la question des dettes. L'Angleterre ne pouvait plus augmenter la charge de ses contribuables. Elle ne pouvait par contre se libérer à l'égard des Etats-Unis que si l'Allemagne payait. Nous étions dans une situation identique avec, en plus, la charge du rétablissement de nos régions libérées. Lloyd George était aussi préoccupé que nous de cette si grave question. La France, en envoyant en Amérique une mission à la tête de laquelle se trouvait un haut fonctionnaire du ministère des finances, Parmentier, avait voulu rendre certaine aux yeux du gouvernement américain la réalité de sa situation financière et de l'effort considérable qu'elle avait fait depuis la guerre. Mais la question



Le monument de Joncherey (territoire de Belfort), élevé à la mémoire du caporal Peugeot, du 44e régiment d'infanterie, première victime de la Grande Guerre, tué le 2 août 1914, trente heures avant la déclaration de guerre à la France par l'Allemagne. L'inauguration a eu lieu le 16 juillet 1922. Devant une nombreuse assistance, le président du Conseil, R. Poincaré, a prononcé un discours impressionnant qui précise l'origine de la guerre et apporte une éclatante confirmation nouvelle de la responsabilité de l'Allemagne. Le monument est l'œuvre du statuaire Armand Bloch. — Phot. Manuel.

restait entière et elle était le point central des difficultés européennes.

L'Allemagne qui, nous le répétons, avait montré, dans ses relations avec le Comité des garanties, le sentiment de ses obligations, avait été, outre ses embarras financiers, troublée par une crise de constitution qui n'était pas guérie et qu'il fallait suivre de très près. Nous avons dit, dans notre précédente chronique, que le Reichstag, à la suite de l'assassinat de Rathenau, discutait une loi de défense de la République, qui prévoyait des mesures extraordinaires et un tribunal d'exception à l'égard des complots et attentats qui seraient fomentés contre le régime républicain. Le 18 juillet, le Reichstag, avec une majorité de 303 voix, supérieure aux deux tiers prévus par la Constitution, avait voté cette loi. 102 députés seulement avaient refusé leur approbation. Ce vote connu, le gouvernement bavarois du comte de Lerchenfeld avait affecté de considérer que ce vote, parfaitement conforme à l'article 9 de la Constitution allemande, entreprenait sur l'autonomie des Etats. Il avait donc substitué à la loi d'Empire une ordonnance bavaroise, qui se rapprochait de la loi, mais qui marquait de la façon la plus nette une tentative de séparatisme et de désobéissance au Reichstag. De plus, le gouvernement bavarois s'était refusé à expulser, comme l'exigeait la loi du Reich, les princes de la maison de Wittelsbach résidant en Bavière. Cette résistance de la Bavière causa en Allemagne une émotion énorme et justifiée. On ne doit pas omettre de rappeler que la Bavière est le centre de toute l'agitation nationaliste et monarchiste, que c'est d'elle que partent tous les complots et qu'elle est le plus solide appoint d'une restauration de la royauté. La thèse de la Bavière, en l'espèce, était incontestablement insoutenable. Elle constituait une provocation à l'égard de toute l'Allemagne républicaine. Alors que les manifestations de Berlin, à la suite de l'assassinat de Rathenau, avaient prouvé la force du sentiment républicain et la discipline des partis, le geste de la Bavière, s'il n'était pas puni, constituait un précédent qui, malgré les protestations de fidélité de Lerchenfeld, n'allait à rien moins qu'à la dissolution de l'unité allemande. Nous ne pouvions nous désintéresser de cette question.

Nous avons dit et nous répétons que nous n'avons rien à gagner au rétablissement de la monarchie dans une partie quelconque de l'Allemagne. La dissolution apparente du Reich ne pourrait être qu'un fait transitoire et nous ramènerait à l'unité impériale et pangermaniste. Il était permis de prévoir que la tentative de la Bavière serait réprimée. Mais la situation intérieure de l'Allemagne et la division des partis dans le Reichstag était telle qu'on pouvait craindre que le gouvernement Wirth n'eût pas les forces nécessaires pour arrêter la tentative de la Bavière et pour tenir tête à l'organisation monarchiste. La modération de la lettre du président Ebert au comte Lerchenfeld le laissait prévoir. Les assassins du Dr Rathenau, découverts et traqués au château de Saaleck, s'étaient suicidés pour ne pas tomber aux mains de la police. Mais il était avéré qu'ils avaient dans leur fuite trouvé d'innombrables complicités et la tendance de l'esprit allemand aux associations secrètes facilitait singulièrement la propagation des idées nationalistes. C'était bien là une crise de constitution, qui, latente depuis 1918, se déclarait brusquement dans une occasion caractéristique. Notre intérêt était qu'on lui appliquât des remèdes énergiques.



Le 14 juillet 1922, sur la pelouse de Longchamp, avant le défilé des troupes, Alexandre Millerand, président de la République, félicite les grands chefs noirs, venus à Paris à l'occasion de la fête nationale. — Phot. Manuel.

Proche Orient. — L'attention publique avait été naturellement plus fortement retenue pendant tout le mois par les questions que nous venons d'exposer que par celles que soulève la situation du Proche Orient. Pourtant il y avait là, nous l'avons dit en commençant, un sujet d'inquiétude dont nous n'avons pas cessé de rappeler la permanence et les surprises toujours imminentes. Certes le Conseil de la Société des Nations, réuni à Londres, avait décidé, malgré certaines entraves tardivement apportées par l'Italie, le maintien à l'Angleterre du mandat sur la Palestine et à la France du mandat sur la Syrie. Mais ces décisions, qui d'ailleurs ne satisfaisaient pas complètement les populations arabes de ces pays, n'étaient qu'un morceau de la question du Proche Orient. L'essentiel en était toujours le problème turco-grec. L'attitude de la Grèce, encouragée par l'Angleterre, n'était pas pour nous rassurer. Mégalomanes, comme ils l'ont toujours été, aventureux, peu scrupuleux, les Grecs de 1922 rêvent de Constantinople et attendent toujours leur revanche contre les Turcs. On avait parlé ouvertement d'un coup de main contre Constantinople et le renvoi du parlement grec semblait bien cacher le besoin qu'avait le gouvernement hellénique d'être entièrement libre de ses mouvements. Le bombardement de Samsoun en juin, la police qu'exerçait la flotte grecque sur les eaux turques, la capture de voiliers turcs, tout indiquait que les tendances belliqueuses et conquérantes l'emportaient à Athènes sur les idées de sagesse. Il y avait là un point noir dans l'horizon européen. La France avait le droit et le devoir de s'opposer à des entreprises sans lendemain, mais non sans conséquences orientales et européennes. Ces craintes s'étaient trouvées confirmées dans les derniers jours de juillet par une déclaration que le gouvernement du roi Constantin fit remettre aux Puissances. Il y annonçait qu'il reprenait sa liberté à l'égard de la Turquie et que, prêt à étudier toute proposition de paix qui serait suggérée par l'Entente, il estimait qu'aucune paix solide ne pouvait intervenir avec les Turcs, si elle n'était imposée par la force. Cette déclaration avait, on le devine, causé une certaine surprise dans les chancelleries; et pourtant, si l'on y réfléchissait, on devait admettre que cette surprise était vraiment surprenante. Depuis la proposition d'accord turco-grec faite, à l'instigation de lord Curzon, à la fin de mars, on avait laissé dormir une affaire qui aurait dû être poussée activement. Les kémalistes s'étaient montrés prêt à déférer aux suggestions des Puissances. La Grèce non seulement n'avait pas répondu, et on ne l'avait pas pressée de faire connaître ses intentions, mais on n'avait apporté aucune attention sérieuse à des préparatifs non dissimulés et à des faits certains, comme ceux que

nous avons notés plus haut. Il était dès lors trop facile de s'étonner. En définitive, on se trouvait, fin juillet, à la veille du renouvellement de la guerre effective entre les Grecs et les Turcs. Jusqu'où irait-elle ? On annonçait avec assurance que les troupes alliées de Constantinople, en majorité françaises et alors sous les ordres du général anglais Arrington, s'opposeraient par la force à toute tentative des Grecs sur Constantinople par la Thrace. Ainsi nous risquions, une fois de plus, d'être les premiers engagés. De plus, si les Grecs attaquaient par l'Asie Mineure, les laisserait-on maîtres de la mer et l'Europe impassible verrait-elle ce paradoxe de l'ancien allié de Guillaume II, traître à l'Entente, rétabli sur son trône grâce à la faiblesse des gouvernements alliés, entreprendre la conquête de l'Asie Mineure qu'il y a trois mois on lui enjoignait d'évacuer ? La France et l'Italie ne pouvaient laisser faire. Quant à l'Angleterre verrait-elle enfin clair ? Il y avait là, on l'aperçoit, une très grave question, qui demandait une prompte solution et sur laquelle il fallait d'autant plus ouvrir les yeux, que les informations données par la presse étaient plus suspectes. La proclamation au dernier jour de juillet, de l'autonomie de Smyrne, faite par le résident grec, affirmait la volonté des Grecs d'aller de l'avant.

Du même côté il y avait lieu de surveiller les agissements par trop amicaux du gouvernement bulgare à l'égard des Soviets et les procédés du ministre Stambouliski à l'égard de ses adversaires. L'assassinat politique devenait un moyen de gouvernement en Bulgarie. Si l'on songeait aux revendications bulgares et à la place qu'elles tiennent dans la paix de l'Orient balkanique, on ne pouvait s'aveugler sur certains faits qui n'étaient pas favorables à la tranquillité européenne et qui, en l'état des affaires turco-grecques, pouvaient devenir un facteur supplémentaire de complications et de désordres. Si on y ajoutait encore les différends toujours latents entre l'Etat serbe et la Bulgarie, et la situation encore mal assurée de la Roumanie, on ne pouvait que conclure que, plus que jamais, nous avions les plus sérieuses raisons de surveiller de fort près tout ce qui se passait dans le Proche Orient et les Balkans. Nous sommes payés pour redouter la flamme incendiaire qui peut jaillir tout à coup de cet amas de matières explosives.

ITALIE. — Notre alliée et amie transalpine avait eu, en juillet, comme il lui est arrivé quelquefois, une politique assez indécise, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur et nous devions souhaiter très sincèrement la voir sortir de ses embarras. A l'extérieur, son ministre des affaires étrangères Schanzer avait fait à Londres et à Paris, un voyage assez prolongé, au cours duquel il avait conféré avec Lloyd George et Poincaré, au sujet de la question d'Orient, des réparations et des dettes, et même de celle de Tanger à laquelle l'Italie voudrait se mêler sans qu'on puisse apercevoir le fondement légitime de cette prétention. Dans ces entretiens fort courtois, Schanzer n'avait rien obtenu, ni à Londres, ni à Paris. Il avait, à son retour, trouvé son pays en proie à des troubles graves, causés par le parti fasciste, et le Parlement italien divisé, mécontent du cabinet Facta. En fait, ce mécontentement s'était traduit, le 19 juillet, par une note de défiance où le ministre n'avait obtenu que 103 voix contre 238. Depuis lors, l'Italie était en pleine crise ministérielle. Le Roi avait consulté Giolitti, Orlando, Bonomi, de Nava, sans qu'aucun d'eux eût pu reformer un cabinet. On se demandait si on ne serait pas acculé à une dissolution, qui, dans l'état d'agitation du pays, ne pouvait être que redoutable ou, plus simplement, à un nouveau cabinet Facta, qui ne serait peut-être pas plus fort que le précédent. L'incertitude de la politique italienne découle tout entière de la surexcitation qui a suivi la guerre et qui ne s'est pas calmée. L'exagération du sentiment national, l'obsession d'idées excessives et injustes sur l'insuffisance des résultats, pourtant si considérables, acquis à l'Italie par la guerre, l'affaire de Fiume, le différend avec l'Etat serbo-croate, l'agitation agraire qu'entraîne une mauvaise répartition de la propriété rurale, le manque de matières premières, des grèves sans raison, des émeutes incessantes et sanglantes qui confinent à l'anarchie, l'obstination des partis à se refuser à toute union solide, des finances mal équilibrées, sont les causes essentielles des hésitations de l'Italie et des fluctuations de sa politique. Il serait au plus haut point souhaitable que l'Italie pût enfin rencontrer un gouvernement énergique qui mît tout le monde à la raison et qui groupât toutes les forces de la nation. L'Italie s'énerve dans des luttes intestines qui ne la mèneront à rien. Elle peut jouer un grand rôle. Les événements que la Grèce suscitait en Orient exigeaient que notre alliée fût en état de parler ferme à nos côtés. A la fin de juillet, on était obligé de constater qu'elle n'avait pas encore acquis la stabilité désirable et cette fermeté dans le gouvernement intérieur qui fonde seule à l'extérieur une autorité respectable.



La cérémonie de l'inauguration du monument élevé par les soins des comités français, italien et américain, à la mémoire des 150.000 morts de l'Argonne, à la Haute-Chevauchée, cote 285, près de Vauquois. Ce monument, œuvre de Bolloré, pour la partie architecturale, et de Becker, pour la partie sculpturale, porte l'indication de tous les corps français, italiens et américains qui ont pris part aux combats de ce secteur, ainsi que le nom des principales villes qui ont souscrit pour son érection. L'inauguration du monument a eu lieu le 30 juillet 1922, et le président du Conseil, R. Poincaré, a prononcé un grand discours, où il a évoqué le souvenir des combats épiques dont l'Argonne fut le théâtre. — Phot. Rol.

ANGLETERRE. — Notre alliée d'outre-Manche, avec un rare sang-froid et sans manifestations nerveuses, c'est justice de le reconnaître, continuait à porter le poids de la tragédie irlandaise. La guerre civile, sans doute, prenait une tournure favorable au gouvernement régulier de l'Irlande et on pouvait prévoir que le moment approchait où la Constitution serait enfin appliquée. Ce n'était pas moins la guerre civile avec ses horreurs et ses ruines. La victoire du gouvernement en marquerait-elle la fin ? L'Irlande n'allait-elle pas à un état permanent de trouble et de révolte, qui ne répugne peut-être pas au tempérament de son peuple, mais qui rend bien difficile un développement économique normal ? Pour l'heure, il fallait au moins désirer le rétablissement de l'ordre apparent et l'avènement d'une paix, même précaire. — Pendant qu'on se battait en Irlande, que devenait l'Inde, que devenait l'Egypte ? Sur l'Inde, peu de renseignements, mais la sensation que le silence que l'on gardait sur elle, dissimulait une agitation latente qui pourrait se manifester brusquement. En Egypte, la situation restait incertaine et dangereuse. Au-dessus de tous les partis, unanimement respecté, le roi Fuad, dont nous avons dit déjà la haute culture et le bien qu'on en devait penser, s'efforçait d'obtenir pour son peuple les libertés que celui-ci réclamait. Mais le refus de l'Angleterre de ramener en Egypte le chef nationaliste Zagloul pacha, déporté aux Seychelles, des actes de violence, des tentatives d'assassinat commises sur de hauts fonctionnaires anglais, rendaient très difficile la position du premier ministre Serwat pacha et ses rapports avec le haut commissaire anglais, général Allenby. L'Angleterre, en Egypte, avait, en somme, donné et retenu. Comme il arrive en pareil cas, elle n'avait contenté personne. On vivait dans un état de tension qui pouvait devenir grave ; il n'était guère possible que tout cela se terminât autrement que par l'indépendance totale de l'Egypte : mais les intérêts vitaux de l'Empire britannique rendaient cette solution inacceptable pour nos alliés. Il y avait donc là l'occasion d'un conflit redoutable, et un souci permanent. Sans doute la question de la Palestine avait été réglée par la Société des Nations. Mais cette décision, qui donnait satisfaction au sionisme, laissait en suspens les protestations arabes, et l'Angleterre devait, là encore, compter avec des difficultés sérieuses. A cela s'ajoutait, à l'intérieur, le chômage, l'agitation des partis, tout l'ensemble des questions qui agitent le peuple anglais comme les autres. Cependant Lloyd George continuait à discourir, voire à prêcher, au gré de sa chaude imagination, de son éloquence familière et puissante, et il faut le dire nettement de son souci profond de la paix du monde. Ses paroles continuaient à être précieusement recueillies, avidement et aigrement commentées. Il pouvait du moins garder la certitude qu'il parlait bien comme son peuple désirait qu'il parlât. Quelle force morale n'en tirait-il pas ?

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Nos anciens alliés américains continuaient à s'isoler, sans avoir encore compris le grand rôle pacifique qui leur est réservé. Nous échangions avec eux des visites multiples et cordiales ; nous leur livrions le détail de nos finances ; entre eux et nous l'intensité du courant sympathique subsistait. Eux aussi avaient leurs difficultés intérieures : grève des mineurs, grève des cheminots. Le calme de la masse n'en était pas atteint.

SOCIÉTÉ DES NATIONS. — Cette institution de paix continuait avec une rare indépendance et une persévérance admirable son rôle d'arbitre. Elle avait étudié l'insoluble question du désarmement. Elle avait confirmé des mandats asiatiques et africains. Son action bienfaisante et humanitaire s'affirmait. Ne disait-on pas que l'Allemagne, que la solution silésienne inspirée par la Société des Nations semblait écarter pour longtemps de toute participation aux travaux de cet organisme international, allait demander son admission, signe sans doute certain de son accession à des idées sages de résignation volontaire ?

FRANCE. — Rien à dire sur la France intérieure. Après le scandale des séances où la violence inconsidérée d'un parti prétendit mettre en cause le président Poincaré, à propos des responsabilités de la guerre, le Parlement était entré en vacances, et le calme qui en résultait était appréciable. La fête du 14 Juillet avait été célébrée avec un grand éclat sans que l'attentat d'un isolé contre le président de la République Millerand ou le président du Conseil Poincaré eût sérieusement troublé les esprits. En fait, la vie publique s'écoulait sans heurt, sans même qu'en cette période estivale qui amène pour beaucoup le repos après la longue fatigue de l'année, les événements extérieurs fissent dans la presse le bruit qu'ils auraient pu susciter. Le peuple français gardait tout son calme et c'était vraiment un des traits les plus heureux de notre histoire présente que nous puissions, depuis déjà tant d'années, avoir à constater, à côté d'agitations étrangères dont nous souhaitons très ardemment la fin, le cours régulier de notre vie. La sagesse était de ne rien entreprendre qui pût l'entraver.

La France, malgré ses trop réelles inquiétudes financières, gardait sa confiance dans l'avenir. Il ne fallait que savoir attendre en évitant toute erreur de geste ou de parole. — Jules GERBAULT.

Radium (ACTIONS BIOLOGIQUES DU RADIUM. LA CURIETHÉRAPIE). — Peu après la découverte du radium, on remarqua que les radiations émises par ce corps produisaient sur la peau, après un temps suffisant, d'abord de la rougeur, puis une érosion, dont la cicatrisation est lente.

Depuis lors, l'action biologique du radium a été étudiée sur les plantes, sur les microbes ; mais c'est sur les animaux, et particulièrement sur l'homme, qu'ont porté le plus grand nombre de travaux, en raison de la précieuse action thérapeutique dont se trouvent douées ces radiations (curiethérapie).

Les premiers auteurs qui ont étudié l'action du radium sur les plantes avaient conclu de leurs expériences que les radiations empêchaient le développement des végétaux.

En 1912, au contraire, Molish signala que l'on pouvait obtenir un effet opposé et favorable.

Ce résultat fut confirmé par d'autres auteurs, et notamment par Stoklasa. Une étude soigneuse de l'influence du radium sur la germination des graines fut faite par Agulhon et Th. Robert. Ces auteurs ont montré qu'entre certaines limites le radium a une action favorisante, mais que si on dépasse ces limites, l'action devient retardante.

Cette action favorable a reçu des applications pratiques, et on trouve actuellement dans le commerce des engrais qui renferment une quantité appropriée de corps radio-actifs.

L'action des rayons du radium semble de même favoriser ou ralentir — suivant la dose — le développement des microbes. Becquerel a montré que pour les sels radio-actifs de l'uranium et du thorium agissant sur des cultures pures de bacille de Koch, il existe une dose optima qui favorise l'évolution du bacille.

Cette variabilité de l'action suivant la dose se retrouve également vis-à-vis de la cellule animale. Mais, quelle que soit cette dose, son influence ne se manifeste que quelque temps après l'irradiation.

ACTION SUR LES TISSUS. — Tous les tissus ne réagissent pas également à l'irradiation. C'est « cette aptitude inégale à changer d'état sous l'influence de la radiation » (Dominici) qu'utilise la thérapeutique. Nous allons voir en effet que certains tissus pathologiques, certaines tumeurs sont plus fragiles aux radiations que les tissus sains qui les entourent.

Bergonié et Tribondeau ont montré que les cellules sont d'autant plus sensibles aux radiations du radium que leur activité reproductrice est plus grande, leur forme et leur fonction moins définitivement fixées, et qu'elles sont plus spécialement destinées à se multiplier et se transformer.

D'une manière générale, une cellule est d'autant plus vulnérable qu'elle est plus active.

On a pu (Ledoux-Lebard) dresser un tableau de la sensibilité aux radiations des divers tissus de l'organisme. Si on donne le coefficient 100 au tissu lymphatique, le plus radio-sensible, et le coefficient 1 au tissu osseux adulte, le plus radio-résistant, on établira une échelle de sensibilité : appareil génital 90, peau 40, tissu conjonctif 10, etc.

Action sur la peau saine. Radiumdermite. Suivant la dose de rayonnement, la réaction va du simple erythème jusqu'à l'ulcération profonde accompagnée d'eschare. Les accidents de radiumdermite se rencontrent surtout chez les travailleurs des laboratoires où l'on manipule ces substances. Aussi les appareils les renfermant doivent toujours être maniés avec des pinces.

Action sur le sang. Elle est analogue à celle des rayons X, produisant d'abord une augmentation, puis une diminution des globules blancs et une diminution parfois considérable des globules rouges.

Glandes reproductrices. Les spermatozoïdes sont spécialement sensibles à l'action des rayons du radium, ainsi que les cellules du testicule. L'ovaire semble être sensible, ainsi que le prouve la possibilité d'obtenir par cette action une ménopause artificielle dans le traitement des fibromes par le radium.

Système nerveux. Le rayonnement ne semble pas avoir une action particulière sur le système nerveux. Les troubles observés lorsque celui-ci est soumis aux radiations sont dus aux lésions des vaisseaux.

ACTION THÉRAPEUTIQUE. — Les travaux de Bergonié et Tribondeau permettent de comprendre pourquoi les néoplasmes (cancers) sont spécialement radio-sensibles. « Les tumeurs malignes sont en effet « constituées par des cellules dont le pouvoir de « reproductibilité infinie est la fonction principale. « Ce caractère même les désigne comme des éléments « sensibles à l'action des rayons X et des rayons du « radium. C'est grâce à cette radiosensibilité spéciale, « généralement beaucoup plus grande que celle des « tissus normaux, que certains cancers peuvent être « guéris par le radium. » (S. Laborde.) Mais tous les cancers, toutes les tumeurs n'ont pas la même structure histologique. Aussi n'ont-ils pas tous la même sensibilité aux radiations. Dominici a montré qu'ils sont d'autant plus sensibles que leur structure est voisine de l'état embryonnaire et que le noyau tient une plus grande place dans la cellule.

Dans les tumeurs épithéliales, les radiations provoquent la destruction d'une partie des cellules épithéliomateuses et arrêtent en même temps l'évolution cancéreuse des éléments néoplasiques qui n'ont pas été tués.

Dans les sarcomes, une partie du protoplasma des plasmodes et des cellules du sarcome se transforme en fibrilles conjonctives : le reste du protoplasma et des noyaux des éléments sarcomateux se transforme en cellules fixes du fibrome, en même temps que les vaisseaux diminuent l'afflux sanguin. De la sorte, le sarcome, tumeur maligne formée de tissu embryonnaire, est remplacé par du tissu fibreux adulte.

Toutes ces données théoriques ne permettent point encore cependant de classer les tumeurs en deux catégories : celles qui sont guérissables par le radium et celles qui ne peuvent bénéficier de son action thérapeutique.

Les progrès que font les techniques d'application médicale du radium agrandissent constamment son champ d'application, la curiethérapie. Actuellement, il faut se contenter de la classification provisoire proposée par S. Laborde :

Tumeurs pour lesquelles la curiethérapie (ou la radiothérapie) est le traitement de choix. Ce sont d'abord les épithéliomas de la peau et de la bouche du type baso-cellulaire. L'irradiation a l'avantage de conduire à une guérison parfaite, et d'épargner les grandes pertes de substance auxquelles condamne l'exérèse chirurgicale.

Il en est de même pour les épithéliomas du col de l'utérus.

Autrefois, on ne traitait par le radium que ceux qui étaient inopérables. Actuellement, on a tendance à traiter par le radium même les cas opérables, l'irradiation étant ou non suivie d'ablation de la tumeur. L'avis des chirurgiens n'est point encore fixé d'une façon générale sur l'opportunité de cette ablation.

Tumeurs pour lesquelles le choix du traitement n'est pas fixé. Tels sont les épithéliomas de la peau et des muqueuses appartenant au type spino-cellulaire. La question est actuellement à l'étude.

Les cancers inopérables de l'œsophage et du rectum semblent pouvoir bénéficier, sinon d'une guérison, du moins d'une amélioration appréciable par le radium.

Quant à l'épithélioma du sein, l'irradiation paraît devoir être réservée aux formes inopérables, ou du moins n'être que le complément de l'exérèse chirurgicale.

La curiethérapie n'est pas limitée au traitement des tumeurs. Beaucoup d'affections cutanées, les chéloïdes, des adénites tuberculeuses, des affections diathésiques telles que la goutte, diverses névralgies peuvent en bénéficier.

Mais il est bien précisé toutefois que les *indications ci-dessus sont d'ordre tout à fait général et que seul le médecin, après examen clinique complet, peut décider s'il est à propos on non de recourir à la radiothérapie.*

APPAREILS. — On peut, d'après S. Laborde, grouper en quatre catégories les appareils utilisés en curiethérapie.

I. *Appareils à sels radio-actifs.* Les tubes de Dominici sont de petits tubes d'or, d'argent ou de platine, épais d'environ un millimètre et renfermant de cinq à vingt-cinq milligrammes de radium-élément (c'est-à-dire une quantité de sel, sulfate ou bromure de radium, par exemple, telle qu'il y soit contenu cinq à vingt-cinq milligrammes de métal radium).

De bons appareils plats ont été réalisés en incorporant un sel de radium à un émail que l'on fixe sur un support métallique. Ces émaux radio-actifs ont le grand avantage de pouvoir se stériliser facilement, soit à la flamme de l'alcool, soit à l'autoclave.

II. *Appareils à émanation condensée.* L'émanation est extraite par le vide des solutions de sels de radium, et condensée à la température de l'air liquide. On l'enferme dans de petits tubes de verre capillaires d'un demi-millimètre de diamètre intérieur et dix à quinze millimètres de long. Ces tubes peuvent être introduits dans des aiguilles creuses analogues à celles utilisées pour les injections hypodermiques ; on les fait ainsi pénétrer dans la masse même des tissus qui doivent être soumis à l'irradiation (radiumpuncture de Regaud).

III. *Les appareils à radio-activité induite,* peu utilisés.

IV. *Les appareils producteurs d'émanation diluée.* Ce sont de simples barboteurs dans lesquels l'air, traversant une solution de sel de radium, se charge d'émanation, et est ensuite aspiré par les malades.

Il importe que les appareils utilisés en thérapeutique soient très soigneusement étalonnés.

L'unité de radium est le gramme de radium élément.

L'unité d'émanation est le *curie.* C'est la quantité d'émanation en équilibre radio-actif avec un gramme de radium métal.

Dans la pratique, on utilise plutôt le millicurie (quantité d'émanation en équilibre avec un milligramme de radium élément).

Filtration. On sait que le radium émet trois sortes de rayons : α, β, γ, dont la pénétration est très différente.

Les rayons α, qui représentent 92 p. 100 de l'énergie totale, sont très peu pénétrants. Ils sont arrêtés par 0m/m,06 d'aluminium.

Quant aux rayons β, on les divise, au point de vue médical, et tout à fait arbitrairement, en rayons mous, arrêtés par 2 millimètres d'aluminium, et en rayons durs, qui ne sont arrêtés que par 7 ou 8 millimètres de ce métal, ou épaisseur équivalente d'une autre matière, l'absorption du rayonnement étant sensiblement proportionnelle à la densité de la matière absorbante.

Les rayons γ ont un pouvoir pénétrant bien plus grand. Les rayons γ dits « mous » sont arrêtés par 2 centimètres de plomb. Certains rayons γ peuvent en traverser 30 centimètres.

Cette différence de pénétration entre les diverses espèces de rayons permet en interposant des lames métalliques de nature et d'épaisseur appropriée entre le radium et l'organe à traiter, de ne faire agir sur l'organisme que des radiations convenablement pénétrantes : on évite ainsi à la peau et aux plans superficiels de subir l'action de rayons peu pénétrants, qui ne pourraient influer sur l'organe ou l'élément à traiter, trop profond, et irriteraient inutilement les régions superficielles. — H. DEJUST.

Solvay (Ernest), industriel et sociologue belge, né à Rebecq (Brabant), le 16 avril 1838. L'éminent industriel et grand philanthrope qu'était Solvay avait été élu membre correspondant de l'Académie des Sciences (section de chimie [en 1917]). Il est mort à Bruxelles, le 22 mai 1922. (V. LAR. MENS., t. Ier, p. 474.)



Chariot transporteur-élévateur.

Tracteurs et chariots mécaniques. — Ces appareils vont sans rails et offrent ainsi l'avantage de pouvoir circuler partout dans les ateliers, hangars, magasins, etc., et de pouvoir desservir des points de chargement et de déchargement aussi variables que possible. Ils se divisent en : appareils électriques et appareils à moteur à explosion.

Appareils électriques. Ces engins fonctionnent par batterie d'accumulateurs, qui sont composés soit d'éléments au plomb, soit d'éléments au fer-nickel, ceux-ci étant d'un prix d'achat plus élevé que le plomb, mais ne demandant que peu d'entretien, étant de longue durée, et pouvant être maniés par un personnel peu expérimenté. Le nombre et la capacité des éléments varient suivant les cas.

La batterie d'accumulateurs actionne un moteur d'une puissance de 2 à 3 H.-P. ; la transmission s'effectue par chaînes ou par engrenages. Le frein des véhicules est ingénieusement établi pour qu'il soit bloqué quand le conducteur n'est pas à son poste ; en effet, dès que ce dernier n'agit plus sur la pédale

du frein, celle-ci est ramenée par un ressort à une position où le frein est serré ; dans les tracteurs où le conducteur est assis, le frein à pédale est doublé d'un frein actionné par le siège ; dès que le conducteur n'est plus assis le siège se relève et dans ce mouvement il bloque le frein. A l'action du frein s'ajoute d'ailleurs la suppression du courant quand le siège ou la pédale ne sont pas maintenus par le conducteur.

Au démarrage le conducteur en appuyant légèrement sur la pédale du frein dessert ce dernier et provoque la fermeture du circuit sur une résistance qui assure un démarrage doux. En appuyant plus à fond, il élimine peu à peu la résistance : la vitesse de l'appareil augmente de plus en plus jusqu'au moment où, la résistance étant complètement supprimée, la vitesse est maximum. C'est ainsi que les appareils peuvent donner des vitesses qui varient suivant les types entre 1 kil. 5 à l'heure et 8 ou 12, suivant les types.


Chariot tracteur à trois roues.

Quand le conducteur veut obtenir, une fois l'appareil en vitesse, une marche au ralenti, il lui suffit d'appuyer un peu moins sur la pédale.

D'une façon générale ces appareils sont remarquables par la facilité avec laquelle ils passent dans des courbes de faible rayon (ce qui leur permet de circuler dans des magasins encombrés, dans des couloirs sinueux, etc.), par l'aisance avec laquelle ils franchissent des rampes pouvant atteindre 20 o/o quelquefois 25, ce qui leur donne la possibilité de passer d'un hangar ou d'un atelier dans un autre dont le sol est à un niveau différent du premier.

Le chassis repose sur les essieux par l'intermédiaire de ressorts. Toutes les roues sont montées sur bandages de caoutchouc ; ces roues sont au nombre de quatre, et trois dans certains tracteurs. Quand il y a quatre roues, le plus souvent un des essieux est moteur et l'autre directeur ; quelquefois l'essieu moteur est en même temps directeur ; parfois enfin un essieu est moteur et les deux essieux sont directeurs. Dans le cas de tracteur à trois roues, la roue unique est naturellement directrice et l'essieu des deux autres roues moteur.

Ces appareils se classent en cinq catégories : chariots transporteurs, chariots transporteurs-élévateurs, chariots tracteurs, chariots tracteurs et porteurs, chariots spéciaux.

Chariots transporteurs. Ces chariots ont le même usage que les chariots ordinaires ; ils comportent un tablier fixe, sur lequel on dépose les marchandises. Voici leurs caractéristiques habituelles : longueur de 2 m. 20 à 2 m. 90 ; largeur de la plateforme de o m. 90 à 1 m. 05, hauteur de la plateforme de o m. 20 à o m. 30, voie (distance entre deux roues d'un même essieu) o m. 60 à o m. 70, rayon des courbes franchies : 1 m. 80 ; poids, 750 à 1.000 kilogs ; charge portée : 1.800 à 2.000 kilogs, vitesse maximum, véhicule chargé : 12 kilomètres à l'heure en terrain plat.

Certains de ces appareils, munis d'une bonne suspension sur les deux essieux, et garnies de roues de o m. 50 de diamètre avec bandages suffisants, peuvent circuler sur des voies publiques et sur des sols de qualité très médiocre ; tels sont le chariot qui sert au Havre au transport des bagages des transatlantiques et celui qui sert à l'enlèvement des papiers d'un grand magasin de Paris.

Chariots transporteurs-élévateurs. Ces chariots possèdent un tablier mobile pouvant soulever un plateau sur lequel ont été disposées les marchandises ; une fois qu'ils ont soulevé ce plateau ces chariots le transportent au point voulu.

Les caractéristiques habituelles de ces appareils sont les suivantes : longueur totale comprise entre 2 m. 60 et 2 m. 70, largeur, de o m. 90 à 1 m. ; hauteur de la plateforme abaissée : o m. 25 à o m. 35, mouvement d'élévation de la plateforme : 9 cm ; quatre roues directrices, deux seulement motrices avec un diamètre de o m. 50, les deux autres roues ayant un diamètre de o m. 30, voie entre les deux roues motrices : o m. 75, entre les roues non motrices : o m. 45.

Ces chariots peuvent transporter à une vitesse de 8 kilomètres à l'heure 1.800 à 2.000 kilos de marchandises, qu'ils ont au préalable soulevés de la façon suivante :

Le chariot porte, en plus du moteur qui lui sert pour circuler, un moteur plus petit qui est utilisé uniquement au levage de la plateforme. Le conducteur engage la plateforme, préalablement amenée à sa position la plus basse, sous le plateau chargé de marchandises qui repose sur le sol au moyen de montants en bois ou de roues. Le conducteur arrête le chariot dans cette position et manœuvre un commutateur spécial, qui met en route le moteur de levage. La plateforme mobile se trouve ainsi soulevée ; elle vient en contact avec le dessous du plateau, puis le soulève avec toute sa charge. Lorsque la hauteur maximum est atteinte, un mécanisme coupe automatiquement le courant et le moteur s'arrête. Le chariot peut alors transporter la charge.

Arrivé à destination, le mécanicien agit sur le commutateur du moteur de levage pour faire redescendre la plateforme. Lorsque cette dernière est arrivée à sa position la plus basse un mécanisme automatique coupe le courant et arrête le moteur.



Chariot transporteur muni d'une grue.

Chariots tracteurs. Ces chariots ne portent pas les marchandises et sont construits uniquement pour remorquer des véhicules qui portent les charges. La seule condition est que ces véhicules puissent suivre le tracteur, ce qui oblige à les monter sur des roues directrices. Ces dernières sont ou simplement orientables dans tous les sens, comme celles des tricycles des compagnies de chemins de fer, ou reliées entre elles par un système de bielles articulées, de telle façon que chaque roue suive le chemin de celle qui précède.

Ces chariots sont à trois ou quatre roues. Les caractéristiques de ces appareils sont, en moyenne, les suivantes :

Les appareils à trois roues ont une longueur de $1^{m},70$, une largeur de 1 mètre, une hauteur de $1^{m},25$, une voie de 0,75, un poids de 1.000 à 1.250 kilos ; le rayon de virage peut descendre à $1^{m},10$; ils remorquent 8 à 10 tonnes à une vitesse de 5 kilomètres à l'heure, la vitesse à vide pouvant atteindre 9 kilomètres.

Les appareils à quatre roues ont une longueur de $1^{m},90$, une largeur de $1^{m},90$, une hauteur de 1 mètre à $1^{m},40$, une voie de 0,50 à 0,90, un poids de 1.100 à 1.500 kilos ; ils ont deux ou quatre roues directrices et le rayon de courbe minimum est de $2^{m},10$ à $2^{m},20$.

Chariots spéciaux. Ces appareils portent différents appareils comme grue pivotante, benne basculante, etc. Dans le cas d'une grue pivotante, ils sont munis d'un second moteur permettant tous les mouvements de la grue. Lorsque celle-ci a soulevé une charge quelconque de terre, le chariot est mis en marche et se rend au point de déchargement, où la grue dépose son fardeau.

Les appareils à moteur à explosion. Les organes principaux d'un chariot à moteur à explosion sont analogues à ceux des voitures automobiles. Ils consistent en moteur, carburateur, magnéto d'allumage, dispositif de refroidissement, embrayage, boîte de vitesse, différentiel, freins à main et au pied.

Le chariot à moteur à essence Renault est à la fois porteur et tracteur. Son châssis repose par quatre ressorts à lames sur deux essieux, dont l'un est moteur et l'autre directeur, celui-ci étant à l'avant. Le moteur est un monobloc à quatre cylindres de 75 millimètres d'alésage et de 120 millimètres de course. Le graissage est à circulation et se fait par l'entremise d'une pompe à engrenages. Un régulateur agissant sur l'admission limite la vitesse à 1.200 tours par minute.

Le carburateur est à prise d'air automatique et à gicleur unique. L'allumage a lieu au moyen d'une magnéto à haute tension à avance fixe. Le refroidissement se fait par thermosiphon avec radiateur multitubulaire ; la circulation forcée de l'air est obtenue par une turbine centrifuge montée directement sur le volant du moteur. Le changement de marche permet la marche du véhicule dans les deux sens et le changement de vitesse donne trois vitesses à l'avant.

Une partie de la plateforme peut se relever pour permettre la visite du moteur.

Le chariot porte une machine électrique avec batterie, machine tour à tour motrice et génératrice, disposée à l'avant du moteur et qui, suivant les cas est entraînée par le moteur ou au contraire entraîne ce dernier au départ, l'organe de transmission étant une chaîne. Cette machine assure en outre l'éclairage.

Le mécanicien assis sur une selle a devant lui tous les organes de commande.

Le poids du tracteur est de 800 kilos et il peut porter 1.200 kilos.

Les résultats obtenus sont les suivants : seul, il peut, en palier, atteindre la vitesse de 10 kilom. 700 et gravir des pentes allant jusqu'à 47 p. 100. Chargé de 1.200 kilos et remorquant un train de 4 tonnes, il peut gravir une pente allant jusqu'à 14 p. 100. — Marcel HOELBACHER.

Traité de droit international public par Paul Fauchille. *Guerre et neutralité* (Paris, 1921).

— Notre collaborateur Paul Fauchille avait naguère mis à jour le *Manuel de droit international* du professeur Henry Bonfils. Il publie aujourd'hui la huitième édition de cet ouvrage, mais l'œuvre de Bonfils a été si complètement modifiée et augmentée que le Manuel primitif est devenu un « Traité » considérable, œuvre personnelle de Paul Fauchille. Les événements qui se sont produits depuis 1914 exigeaient, en effet, soit une mise au point, soit une refonte complète, soit même des développements nouveaux.

Le Traité comprend deux parties concernant : l'une, le droit international en temps de paix ; l'autre (qui paraît aujourd'hui), la guerre et la neutralité.

Lorsque les conflits internationaux n'ont pu être

résolus par les voies amiables ou par les actes de coercition, les Etats, à défaut d'un tribunal suprême disposant d'une force armée pour faire exécuter ses jugements, ne peuvent que recourir à l'emploi de leur puissance matérielle, à l'exercice de leur droit d'action, et c'est la guerre. « Ce fait, légitime en lui-même, abstraction faite de ses causes, qui peuvent être légitimes ou illégitimes, justes ou injustes, n'en est pas moins un mal, » surtout lorsque le commandement viole délibérément, comme l'a fait le grand état-major allemand, les règles les plus élémentaires du droit et de la morale.



Chariot porteur, 10 HP. à essence.

Après avoir défini les formes de la déclaration de guerre, notre auteur en étudie les effets sur terre, sur mer et dans les airs. Au sujet du recours des habitants des régions occupées en raison des dommages qu'ils ont éprouvés — dommages matériels, réquisitions, contributions — une conception nouvelle et plus humaine s'est substituée à celle qui avait prévalu jusqu'alors. Les gouvernements, considérant la guerre comme un cas de force majeure, contestaient aux particuliers tout droit à réparations : l'Etat ne venait au secours des victimes qu'à titre purement gracieux. Aujourd'hui — et la législation française a formellement consacré ce principe — les habitants lésés par l'invasion ont droit à réparation, parce qu'ils ont souffert pour la cause commune et qu'un devoir de solidarité nationale s'impose à tous les membres du corps social. Les crimes et délits de toutes sortes dont les Allemands se sont rendus coupables ont donné une importance toute particulière à la question des sanctions pénales; mais, sur ce point, les clauses du traité de Versailles sont demeurées lettre morte, et les sentences rendues par la Cour de Leipzig ont fait scandale.

Les chapitres relatifs à la guerre maritime ont été complètement renouvelés et, quant à la guerre aérienne, elle a été l'objet de développements substantiels sur des moyens d'attaque et de défense naguère encore insoupçonnés.

La dernière guerre a été féconde en enseignements, non seulement en ce qui concerne les lois régissant les opérations militaires, mais aussi au point de vue de la neutralité. Elle a montré la nécessité de distinguer entre la neutralité de droit et la neutralité de fait ; elle a mis en relief les aspects divers sous lesquels se présentent, dans la pratique, les cas de neutralité et rendu manifeste l'existence de nombreuses lacunes dans la législation sur la matière.

Ayant examiné les principes et les règles que met en jeu, les questions et les controverses que soulève l'état de guerre et la neutralité, Paul Fauchille dégage la leçon des derniers événements au point de vue de l'avenir du droit international. Il remarque que la guerre de 1914-1918 se distingue de celles qui l'ont précédée dans la suite des temps par un certain nombre de particularités importantes. C'est ainsi qu'il y eut, pour la première fois, des belligérants passifs, en état d'hostilité avec les puissances centrales, se bornant toutefois à donner aux alliés un concours économique, et des Etats qui rompirent les relations diplomatiques sans faire suivre la rupture d'une déclaration de guerre. Mais ce qui, par-dessus tout, a caractérisé le conflit, c'est qu'il a marqué une régression profonde dans le droit international :

Alors que la tendance des Etats avait été, au XIXe siècle, de considérer de plus en plus la guerre comme une relation d'Etat à Etat, et non comme une relation d'individu à individu, les événements du conflit mondial ont fait revivre l'ancien principe des temps barbares que les actes des belligérants doivent être dirigés non pas seulement contre les forces militaires de l'adversaire, mais contre tous ses sujets, même paisibles et non armés, qu'ils doivent avoir comme but, non pas uniquement l'impuissance, mais l'extermination de l'ennemi.

Obligés de se défendre, les alliés durent élargir la notion de contrebande de guerre, entraver le commerce des neutres avec leurs ennemis, s'opposer de toutes leurs forces à l'armement et au ravitaillement des puissances centrales. On assista à une transformation du droit des gens, principalement en ce que la distinction traditionnelle entre combattants et non combattants parut abolie, tant par suite de la conception allemande de la guerre, conception essentiellement terroriste, que par la nécessité où se trouva la population tout entière de participer à la lutte : entraver le commerce des neutres, c'était pour les belligérants entraver leur ravitaillement respectif en munitions de toute sorte ; atteindre dans leur personne et dans leurs biens des citoyens paisibles, devenus des travailleurs d'usine, c'était diminuer les ressources et affaiblir les résistances de l'adversaire.

Et les puissances neutres ne furent pas assez nombreuses, partant assez fortes, pour imposer le respect du droit.

Les guerres de l'avenir, si les peuples doivent encore en venir aux mains, « ne seront pas moins étendues et seront plus terribles » que celle de 1914 ; mais il ne faut pas « désespérer de l'humanité », car « les réactions sont parfois d'autant plus puissantes que le mal a été plus grand », et l'on peut croire à l'élévation de la conscience collective. Le traité de Versailles a proclamé la responsabilité des peuples, alors que les traités de paix contenaient le plus souvent la « clause d'amnistie », qui jetait sur les violations du droit international le voile de l'oubli. Paul Fauchille estime que le droit des gens devra ériger en principe général une stipulation qui, dans le traité de Versailles, vise spécialement les auteurs des crimes commis en 1914-1918, et mettre personnellement en cause tous ceux qui, ayant l'autorité, sont coupables de leurs actes et des ordres qu'ils ont donnés. Il préconise l'institution d'une haute cour, véritable tribunal de la Société des nations, où siégeraient belligérants et neutres, donc présentant toutes les garanties d'impartialité. Il voudrait que la protection accordée par un Etat aux coupables de guerre entraînât pour cet Etat « un boycottage particulièrement rigoureux : industriel, commercial, financier ». Mais il voit très bien que le principe de la solidarité des peuples ne sera pas efficace tant qu'il ne sera pas « venu à bout de tous les égoïsmes », et qu'en somme la question morale domine les rapports internationaux. Il est donc urgent de développer dans le monde l'idée de justice internationale, les lois n'étant rien sans les mœurs, et de créer des instituts, des sociétés, des conférences, des revues pour répandre la connaissance des principes à l'observation desquels est attachée la paix du monde. — MAXIME PETIT.

Wilson (Henry-Hughes), homme de guerre anglais, né à Carrygrane (Edgeworthon, Irlande), le 5 mai 1864, mort assassiné à Londres le 22 juin 1922.

Après de bonnes études à Marlborough College, il prend, à vingt ans, du service au Royal Irlandais (1884), puis passe dans le corps d'élite de la *Rifle Brigade*, juste à temps pour participer avec celle-ci à l'expédition de Birmanie, qui aboutit à l'établissement du protectorat britannique sur ce pays. Il fait toute la dure campagne dans les forêts birmanes (1885-1889) et s'y distingue. Lieutenant, il entre à son retour à l'Ecole d'état-major de Camberley, où il montre plus d'ardeur et d'entrain que de discipline. Capitaine pendant son stage (1893), il passe en 1894 au service des renseignements de l'état-major britannique, puis (1897) il exerce les fonctions de major de brigade à la 2e brigade de la 1re division d'Aldershot.

A peine la guerre des Boers a-t-elle éclaté que cette unité est envoyée dans le Sud africain. Major de brigade dans la brigade légère, puis attaché au grand quartier général, il participe à presque toutes les opérations de la guerre. Il est devant Ladysmith avec Redvers Buller, se bat à Colenso, à Spion Kop et dans toutes les actions de la « semaine noire », où la fortune sembla abandonner les drapeaux anglais, puis de nouveau devant Ladysmith (combats de Vaal Kranz) et sur la Tugela (combats de Pieters Hill).

Lorsqu'en mars 1900, Redvers Buller passe la main à lord Roberts, se contentant de diriger les opérations dans le Natal, le capitaine Wilson continue de l'assister dans sa mission nouvelle. Tout en assumant un service d'état-major, il se bat courageusement (combat de Laing Neck) ; sa bravoure et son inaltérable gaieté lui valent une grande popularité auprès de ses soldats. Il en use pour affermir le moral de l'armée, et le succès de la campagne du Natal lui est dû pour une large part. La fin de l'année 1900 et les années suivantes le voient au Transvaal, où il termine la campagne. Il y a rendu d'éminents services, autant « par sa lucidité d'esprit et la clarté avec laquelle il a rédigé les ordres » que par sa bravoure. Aussi obtient-il deux citations (mars 1900, juin 1900), et il est nommé à trois jours d'intervalle major (1er décembre 1901) et lieutenant-colonel (4 décembre 1901).

A ce titre, il commande le 9e bataillon provisoire (1902-1903), puis est attaché au grand quartier général de l'armée à titre de *deputy assistant adjutant general* (adjoint au sous-chef d'état-major). Il remplit avec éclat ces nouvelles fonctions, devient rapidement lui-même sous-chef d'état-major et colonel (2 déc. 1904). Appelé au ministère de la guerre comme adjoint au directeur du service d'état-major, il y révèle des dons d'organisateur et d'instructeur qui le font placer à la tête de l'Ecole d'état-major de Camberley (1907). Les trois années qu'il y passa furent fécondes et tiennent la même place dans l'histoire militaire britannique que, dans l'histoire militaire françaises celles où le général Foch dirigea l'Ecole de guerre. Comme le général Foch, qui justement exerçait aux mêmes heures, de l'autre côté du *channel*, la même mission, le colonel Wilson eut une grande influence sur la génération des officiers qui seront pendant la guerre, commandants de petites ou de grandes unités, les collaborateurs des généraux en chef. Comme le général Foch, il voyait une guerre franco-allemande inévitable, prochaine. Et prévoyant que son pays y serait entraîné, il s'efforça de faire partager



Feld-maréchal Wilson

sa conviction à ses élèves, puis à tous les grands chefs anglais.

Se préparant pour son compte à cette éventualité, il fait sur la frontière franco-allemande de fréquents voyages au cours desquels il commence à nouer avec le général Foch cette amitié qui se fortifiera au cours de la guerre. Il en rapporte une connaissance approfondie du terrain, qui lui sera précieuse, et la prévision de l'endroit exact où se livreraient les premières batailles. « C'est ici, dit-il un jour à ses élèves, en montrant du doigt sur une carte la région de Mons, que notre armée sera en grand péril d'enveloppement. »

Son enseignement de l'école de guerre, fort apprécié, lui vaut la réputation d'un éminent stratège, et, le 1er août 1910, il est rappelé au ministère de la guerre comme directeur des opérations militaires. Bien que, lors de la crise irlandaise de 1912-1913 (v. *Lar. Mens.*, mai 1918, IRLANDE), son attitude soit nettement favorable aux rebelles de l'Ulster et qu'il soit, de ce fait, mal vu par M. Asquith, il y acquiert rapidement les grades de brigadier général (16 novembre 1912) puis de major général (5 novembre 1913).

L'œuvre qu'il accomplit de 1910 à 1914 est importante. C'est lui qui, en liaison avec les généraux français, en particulier avec le général Joffre, rédigea les conventions militaires relatives à une éventuelle collaboration franco-anglaise et prépara les plans de débarquement du corps expéditionnaire. Lorsque a éclaté la crise diplomatique de juin-juillet 1914, Wilson contribue à donner à l'armée anglaise l'esprit de guerre.

Lorsque après avoir essayé de limiter le conflit au continent et après avoir pour ce faire délégué Wilson à l'ambassadeur français — mission acceptée à contre-cœur par le directeur des opérations, — le gouvernement britannique déclare la guerre à l'Allemagne, Wilson est chargé d'assurer le transport en France des 150.000 hommes qui composent d'abord le corps expéditionnaire envoyé sur le continent. Cette opération est menée à bien avec une merveilleuse célérité, et dans le plus grand secret.

En dix jours, le corps expéditionnaire britannique est transporté en France; le 17 août, il a gagné son point de concentration, Amiens. Les dispositions habiles, le talent d'organisateur déployé par le général Wilson avaient amené cet étonnant résultat et permis au corps expéditionnaire britannique de se trouver en ligne pour les premières batailles.

Le 14 août, Wilson s'embarque avec le maréchal French pour le continent. Sous-chef d'état-major du généralissime britannique, il assure la liaison entre le haut commandement anglais et le haut commandement français. Il joue ce rôle avec maîtrise et souplesse en 1914 et 1915. Après la bataille de Mons, c'est lui qui organise la retraite qui conduit le corps anglais de la Sambre au sud de la Marne. Il est, pendant ces deux semaines, le collaborateur le plus précieux du généralissime.

Nul mieux que French n'a saisi le caractère du général Wilson. Et quel portrait meilleur que celui qu'il nous trace de son lieutenant : un homme d'une immense stature, au visage irrégulier (lui-même tout le premier se moquait de sa laideur), mais pétillant d'intelligence, rayonnant d'affabilité et d'humour, et sur lequel on peut lire surtout la force de son caractère, la puissance de sa volonté. « Il est ce qu'il a l'air d'être », dit le maréchal French. Et sa physionomie morale répond à son visage.

Endurant, « charpente de fer et nerfs d'acier », rebelle à toute fatigue, à tout désarroi, conservant dans les heures les plus sombres, non seulement « son splendide courage », mais sa gaieté et son sang-froid, travailleur acharné, tout entier dévoué à une tâche, à une idée, alliant au flegme et à la ténacité anglo-saxonne la vivacité et l'allégresse françaises; il est bien l'une des personnalités militaires les plus sympathiques parmi les grands chefs anglais. L'amour de sa petite patrie, l'Ulster, de sa grande patrie, l'Empire, et de la France alliée, tels sont chez lui les sentiments dominant.

« Nul plus que lui n'a contribué à maintenir entre les deux armées ces heureuses relations qui ont tant aidé aux opérations alliées pendant la guerre. »

Ce jugement du maréchal French est pleinement justifié.

De fait Wilson a joué, au début de la guerre, un rôle qui, pour n'être pas apparu avec un grand éclat au public n'en a pas moins été de toute première importance. Après l'échec de l'armée britannique à Mons, il faut amener celle-ci, parallèlement à l'armée française, et en liaison avec celle-ci, au sud de la Marne. C'est au sous-chef d'état-major qu'incombe la direction de cette retraite. A lui également d'exécuter le changement de position de l'armée britannique, qui, décidée au début de septembre à se replier vers Melun, se redresse pour se placer, le 6 septembre, entre la 6e et la 5e armée. Or ce fut là l'une des manœuvres essentielles de la bataille de la Marne, le changement de front de l'armée britannique ayant empêché Von Kluck de jeter ses troupes dans l'espace compris entre les deux armées françaises.

Les mois suivants, il continue de jouer son grand rôle de coordinateur des plans français et anglais. C'est alors avec le général Foch surtout qu'il collabore. Les victoires de l'Yser, d'Ypres, de Loos, sont de ce fait en partie son œuvre. C'est grâce à lui en effet — à ses démarches incessantes et quasi-quotidiennes de quartier général en quartier général — qu'ont été adoucis les innombrables frottements qui ne pouvaient manquer de s'élever entre les états-majors de deux armées opérant sur un même théâtre, mais dans une mutuelle indépendance, et, par répercussion entre les gouvernements. Dans toute la mesure possible il a, dès le début de la guerre, commencé à assurer un embryon d'unité de commandement.

Wilson semblait tout désigné pour remplir le poste de chef d'état-major de l'armée britannique au moment où la retraite du général Murray le laissa vacant. L'hostilité d'Asquith, qui ne lui pardonnait pas son attitude pendant la crise irlandaise, l'en écarta.

Lorsque, en décembre 1915, le maréchal French fut remplacé à la tête des armées britanniques par sir Douglas Haig, Wilson rentra en Angleterre avec son chef. Nommé peu après au commandement du 4e corps d'armée qui opère en Artois, il est, à la fin de 1916, envoyé avec lord Milner en Russie, comme représentant du ministère de la guerre et rapporte aux états-majors alliés de précieux documents sur l'armée russe. Lord Milner revient de ce voyage convaincu que Wilson était « la seule tête de l'armée anglaise capable de dominer toute la guerre ». Ce n'est cependant qu'à la fin de 1917 que, sur les instances de lord Milner et après une période de commandement dans la métropole — sorte d'entr'acte dans sa vie si active — Wilson est enfin placé à sa *right place*. Au début de novembre 1917, il est nommé représentant de l'empire britannique auprès du conseil de guerre interallié de Versailles.

Là, collaborant avec le général Foch qui y représente la France, il continue d'assurer la communauté complète de vues entre les deux états-majors alliés. Mais pour lui, cette communauté de vues doit être la conséquence non seulement de la bonne entente entre les chefs, mais de l'unité de commandement. Et avec une ténacité inlassable, vigoureusement soutenue d'ailleurs par lord Milner, il mène campagne pour la réalisation de cette mesure, pour lui condition première de la victoire et la nomination du général Foch au poste suprême. Peu à peu, il triomphe des préventions anglaises : il a obtenu, le 2 février, que la réserve générale des alliés soit mise à la disposition du conseil de guerre de Versailles. Peu après, il est nommé chef d'état-major de l'armée britannique. Là, il fait preuve de ce don de prophétie qu'à plusieurs reprises déjà avaient admiré ses compatriotes, en signalant trois semaines à l'avance à ses collègues du conseil de guerre interallié, le point exact, Barisis, où devait se produire la tentative de rupture du front britannique faite le 22 mars 1918 par l'armée allemande.

Aussi lorsque se produit la grande attaque qui, comme il l'avait prédit, désorganise l'armée Gough et ouvre la brèche entre le front britannique et le front français, Wilson, dont l'optimisme n'en est nullement affecté, signale-t-il au gouvernement britannique la nécessité, si l'on veut écarter un désastre, d'établir enfin le commandement unique. Il convertit à ses vues lord Milner et, à la conférence de Doullens (26 mars) où, lorsque enfin les ministres alliés s'étaient décidés pour le commandement unique, ils se demandaient encore sur les épaules de qui ils placeraient cette responsabilité formidable, et hésitaient entre plusieurs candidats, il plaide avec chaleur la cause du général Foch. Son plaidoyer étant vigoureusement appuyé par lord Milner, il l'emporte enfin. On ne saurait donc exagérer l'importance du rôle, vraiment capital, joué alors par Wilson. C'est à lui qu'est due l'adoption de la mesure, le choix du chef qui à l'heure décisive allait changer la fortune.

Les mois suivants, il collabore avec le général Foch et les ministres français à l'élaboration des divers plans d'opérations qui aboutissent à l'arrêt de l'offensive allemande, puis aux contre-offensives des armées alliées, enfin à la rupture du front allemand et à la débâcle des armées germaniques. Au cours de cette collaboration de tous les instants, l'amitié des deux grands chefs alliés se resserre encore. Aussi ardemment que les Français eux-mêmes, il attend la libération du territoire, brûlant de voir les armées françaises entrer en Lorraine, s'exaltant à nos succès. Après la capitulation de l'Allemagne (dont le monde lui est redevable pour une bonne part) il est fait grand croix de l'ordre du Bain et fait partie de la délégation britannique à la Conférence de la Paix. Là encore, il joue un rôle conciliateur, réussissant souvent à aplanir les différends qui s'élèvent entre Lloyd George et Clemenceau, soutenant souvent le point de vue français, toujours celui du maréchal Foch, se montrant d'ailleurs inquiet de ne pas voir l'unité de front diplomatique s'établir.

La paix signée, son pays, reconnaissant des immenses services rendus, lui décerne de grands honneurs. Reçu royalement à son retour du continent par les ministres et parlementaires anglais, exalté en cette circonstance par Lloyd George comme l'un des grands vainqueurs de la guerre, il est nommé feld-maréchal (juillet 1919), créé baronnet (octobre 1919) fait colonel honoraire du *Royal Irish Rifle* et commandant de la *Rifle Brigade*. Peu après, le maréchal Foch lui remet au nom du gouvernement français le grand cordon de la Légion d'Honneur.

Resté après la guerre comme avant, fidèle ami de la France et ne perdant aucune occasion de lui manifester sa sympathie, il prend sa retraite au début de 1922 pour se lancer dans la lutte politique. Défenseur passionné de la cause de l'Irlande protestante, il est (février 1922) élu député de la circonscription de North Down (Ulster). A la Chambre des communes, il se révéla orateur. Jadis ami du premier ministre, il devint son adversaire, compta parmi les leaders de l'opposition et attaqua avec violence la politique de Lloyd George, qu'il accusa de conduire, par ses complaisances envers l'Allemagne et la Russie, à la ruine de l'Empire. En cette occasion encore son attachement pour la France se manifestait. Il prit position également contre la politique irlandaise du gouvernement, et, interprète des sentiments de l'Ulster, qui repousse la séparation de l'Angleterre et de l'Irlande (v. IRLANDE, *Larousse Mensuel* de mai 1918) se prononce contre le traité de Downing-Street, niant la nécessité du Home rule, soutenant qu'il n'y avait pas de nation irlandaise, mettant toute son expérience au service de l'organisation militaire des comtés du Nord.

C'est victime des haines déterminées par sa politique irlandaise qu'il est tombé, assassiné devant sa maison, le 22 juin 1922.

Vaillant soldat, haute et claire intelligence, dont la lucidité a profondément influé sur le destin de la guerre, infiniment sympathique par sa franchise, sa cordialité, par l'amour passionné qu'il n'a cessé de porter à la France, dont il n'a jamais séparé les intérêts de ceux de l'Empire, trait qui à lui seul ferait l'originalité de sa physionomie, ayant cultivé de vigoureuses amitiés et des haines vigoureuses, il est l'une des plus fortes et des plus curieuses personnalités que la guerre ait fait surgir. — LÉON ADENSOUR.

Wœste (Charles, COMTE), homme d'Etat belge, né à Bruxelles en 1838, mort dans la même ville le 4 avril 1921.

Wœste se destina d'abord au barreau, plaida à la Cour d'appel et à la Cour de cassation, fut bâtonnier de l'ordre. Tout en exerçant, avec talent et succès, il commence de s'adonner à la politique, et devient l'un des membres les plus en vue du parti catholique, dont il est au Congrès de Malines (1863) l'orateur remarqué et qui, en 1874 lui offre le siège d'Alost.

Entré à la Chambre comme représentant de cette circonscription le 9 juin 1874, il commence à cette date une longue et brillante carrière politique. D'abord gouvernemental, son parti étant au pouvoir avec le ministère Malou, il devient, lorsque celui-ci cède la place au cabinet libéral et anti-clérical Frère-Orban, l'un des leaders de l'opposition. « Orateur concis et précis, dit un écrivain belge, insoucieux d'emphase et de phraséologie, avare de gestes, il jouit du privilège peu commun d'être écouté de tous ses collègues lorsqu'il prend la parole. »

Son action parlementaire fut donc très grande, particulièrement au cours de la crise qui suivit la promulgation de la loi scolaire de 1879 rendant l'enseignement obligatoire, le plaçant sous la surveillance de l'Etat et supprimant son caractère confessionnel.

Après s'être efforcé, au cours de la discussion devant les Chambres, d'empêcher la loi de passer, et s'être montré alors adversaire tenace et irréductible du gouvernement, Wœste prit la tête de la résistance légale et mena la plus active campagne pour arrêter, par des moyens directs ou détournés, l'effet de la loi. Il ne put y parvenir. Mais le parti catholique ayant pris sa revanche aux élections de 1884, Wœste devint ministre de la justice dans le cabinet Beernaert. Son œuvre essentielle fut l'abolition des circulaires de son prédécesseur qui avaient institué le contrôle de l'Etat sur les biens de l'Eglise et la gestion des fabriques. En même temps, il prépara, avec son collègue Jacobs, l'abrogation de la loi scolaire de 1878, qui fut effectivement remplacée par une loi plus favorable aux catholiques (1884). Mais s'étant rendu impopulaire auprès des éléments avancés de l'opinion, il dut au cours de la même année quitter le pouvoir.


Wœste.

Dès lors, et bien qu'il soit nommé en 1891, ministre d'Etat, il ne reparaît plus au banc du gouvernement; mais il reste jusqu'à la fin de sa carrière, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, le principal leader du parti catholique intransigeant. Il s'oppose à l'évolution du chef reconnu de la droite, Beernaert, qui, d'accord avec les radicaux à partir de 1890, poursuit une campagne pour la revision de la constitution et de l'établissement du vote plural et de la représentation proportionnelle. En face de Beernaert, il devient le chef d'un parti dissident, qu'on pourrait appeler la « vieille droite ».

Président de la Fédération des associations et cercles catholiques de 1885 à 1919, leader du grand organe catholique, la *Revue générale*, il s'attache avec prédilection aux questions sociales, dont il juge l'importance capitale pour son parti, s'il veut rallier les masses. Et, dit un écrivain parlementaire belge, qui feuillette page à page les *Annales* trouve constamment en ces matières son intervention.

Il fait lui-même plusieurs propositions de loi ayant trait à la simplification du mariage, à la réglementation du travail des enfants, à l'assurance obligatoire. Il ne réussit pas cependant à réaliser son grand dessein : le ralliement sous la bannière catholique des fédérations ouvrières.

Ecrivain, il publia de nombreux ouvrages historiques (*Histoire du Kulturkampf en Suisse*, 1887) ou politiques (*Une expérience de représentation proportionnelle*, 1886; *la Neutralité belge*, 1891; *le Parti Catholique*, 1897; *Echos des luttes contemporaines*, 1905).

Bien qu'il se fût opposé jusqu'en 1912 à toute augmentation de l'armée, il se prononça, le 2 août 1914, pour une résistance énergique. D'autre part il n'hésita pas à jouer son siège aux dernières élections (1921), en refusant d'accepter le programme des flamingants avancés. Sa volonté triompha et il fut réélu.

Peu connu en France, Wœste jouissait en Belgique d'une immense réputation. On était unanime à le considérer comme un *debater* remarquable et comme une haute et scrupuleuse conscience. — L. VERGENNE.

Imp. LAROUSSE (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie. Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.

OCTOBER.

October cultæ Cerealia semina terrae
Committit : glebas frangit, adæquat humum,

Lætior occato seges vt grandescat in agro.
Crebro at sementi Scorpio dirus obest.

Octobre. — Les Douze Mois, par Josse de Monper (dessinateur), Adrien Collaert (graveur), Phils Galle (imprimeur) [xvi[e] siècle].

Traduction de la légende latine : Octobre travaille la terre, afin de lui confier les semences de Cérès ; il brise les mottes, égalise le sol, afin que la moisson grandisse plus prospère dans le champ où a passé la herse. Mais, trop souvent, le cruel Scorpion contrarie les semailles.

N° 188. — Octobre 1922

Académie des sciences. *Election de Charles Gravier.* — Le 19 juin 1922, l'Académie des sciences a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section d'anatomie et zoologie, en remplacement de Ranvier, décédé.

Les candidats en présence étaient : Charles Gravier, Maurice Caullery, Louis Lapicque, Edouard Retterer, Louis Roulle.

Le nombre des votants étant de 59, les voix se sont ainsi réparties : Gravier, 37; Caullery, 10 ; Lapicque, 10; Retterer, 1 ; Roulle, 1. Charles Gravier, ayant obtenu la majorité, est déclaré élu. (V. p. 929.)

Aquileia (*Aquilée*) [les Fouilles d']. Entre Trieste et l'ancienne frontière, près de l'embouchure de l'Isonzo, dans une plaine fertile bordée à l'horizon par les âpres escarpements du Carso, Aquileia, petite bourgade morte, a acquis aujourd'hui une grande notoriété dans le monde archéologique. Connue depuis longtemps par sa curieuse basilique romano-gothique, elle offre maintenant aux visiteurs, en dehors d'un musée très riche, où sont rassemblés les produits de fouilles fructueuses, une véritable merveille, unique en son genre : une vaste mosaïque romaine du IV[e] siècle de notre ère, qui compte parmi les œuvres les plus remarquables de l'art chrétien primitif.

C'est le hasard qui a amené cette découverte, peu avant la guerre. Aquileia était alors autrichienne. En 1908, une Société, à laquelle la cour de Vienne s'était intéressée, avait été fondée pour conserver et restaurer la vénérable église, menacée par l'infiltration des eaux. Deux ans plus tard, au cours des travaux d'assèchement, on découvrit un fragment de mosaïque, en contre-bas de la nef droite. Grand émoi parmi les archéologues. Des fouilles méthodiques furent aussitôt entreprises. On déchaussa toute une rangée de colonnes, dont les fûts furent soutenus



Portrait des premiers temps du christianisme. (Mosaïque, musée d'Aquileia.)

par de larges bases de maçonnerie, et on mit ainsi à jour, dans la grande nef et la nef latérale droite, un merveilleux pavement de mosaïque.

Les travaux étaient en cours, en 1915, quand l'Italie déclara la guerre à l'Autriche. Dès les premiers jours des hostilités, l'armée italienne occupait cette région sans coup férir, pour se heurter un peu plus loin aux redoutables retranchements du Carso, sur lesquels ses efforts devaient se briser pendant plus de deux ans. L'administration des beaux-arts italienne tint à honneur de poursuivre les fouilles, à proximité de la ligne de feu. Tout fut interrompu à la suite du désastre de Caporetto. Mais, dès la fin de 1918, aussitôt après la déroute autrichienne, les travaux furent repris avec une nouvelle ardeur. On s'attaqua, cette fois, au terrain qui bordait l'église au nord, autour du campanile isolé à la mode vénitienne, et on eut l'heureuse surprise de mettre au jour le pavement d'une seconde église chrétienne, de même époque, parallèle et jumelle, reliée à la précédente par la mosaïque d'un grand atrium ininterrompu.

La visite de ces dernières fouilles est fort curieuse et des plus instructives : c'est une vivante leçon d'archéologie ; on dirait que les assises ont été disposées tout exprès par les âges successifs pour l'enseignement des amateurs.

Les sondages ont révélé, en effet, la présence de quatre étages superposés, à un mètre environ de distance les uns des autres. Au fond, on a retrouvé des fondations de maisons romaines du I[er] (ou du début du II[e]) siècle de notre ère, les débris d'un siphon qui amenait l'eau dans l'atrium, un puits utilisé par les époques suivantes, des vestiges de bains et, tout le long, une mosaïque païenne de la même époque, aux couleurs claires, représentant des motifs d'ornementation très simples.

Au-dessus s'étend la mosaïque chrétienne, de la première moitié du IV[e] siècle; plus haut, une mosaïque longobarde, des VIII[e] et IX[e] siècles, assez fruste et très

abîmée, et qui se trouve elle-même en contre-bas du pavé de la basilique romane élevée par le patriarche Popone, de 1021 à 1031.

La superposition de ces assises, et spécialement des mosaïques, posait un douloureux problème : ne fallait-il pas sacrifier les étages supérieurs pour dégager les couches les plus profondes, ou laisser au contraire ces dernières enfouies ? Devait-on mettre à jour de larges fragments de chaque époque, ou conserver l'ensemble de l'une d'entre elles ? C'est en faveur de cette dernière alternative qu'on a opté, pour la double raison que la mosaïque du IVe siècle est de beaucoup la plus belle et la mieux conservée. On a seulement dégagé quelques spécimens de la mosaïque païenne et conservé deux ou trois morceaux longobards, qui attestent la décadence de l'art, retourné à des formes plus barbares.



Lion d'un monument sépulcral. (Musée d'Aquileia.)



Bas-relief de l'autel de Priape. (Musée d'Aquileia.)

L'histoire mouvementée d'Aquileia explique ces avatars successifs. Métropole de la Vénétie romaine, dont elle commandait le confin oriental, la ville eut le périlleux honneur d'être un boulevard de défense contre les assauts des barbares. En l'espace de quelques siècles, elle fut prise et pillée tour à tour par les Wisigoths d'Alaric, les Huns, les Ostrogoths de Théodoric et les Longobards. La plus terrible destruction fut l'œuvre d'Attila, qui, en 452, mit la ville à feu et à sang : c'est lui qui réduisit en cendres la basilique du IVe siècle, dont la mosaïque resta près de quinze cents ans ensevelie sous les décombres. On voit encore nettement les traces du feu sur les pierres et les chapiteaux calcinés.

Autour des fondations du campanile roman, dont on a déchaussé l'énorme base carrée, apparaît le dessin de la basilique jumelle, dégagée dans toute sa largeur ; au fond, on a été arrêté par le cimetière, dont on va sans doute désaffecter une partie, pour mener à bonne fin les travaux. Toutes les bases des colonnes, qui divisaient l'église en sens longitudinal, ont été retrouvées en place. On a mis à jour la conduite de plomb qui amenait l'eau au baptistère, sur l'emplacement des bains païens. Transversalement, le pavement est coupé en deux par une bande rouge, qui séparait la partie antérieure de l'église, accessible aux fidèles, de la partie postérieure, réservée au clergé. Aux murs apparaissent des bases de fresques encore très fraîches, avec la bordure rouge vif de l'encadrement : malheureusement, l'incendie a fait son œuvre à un décimètre ou deux de hauteur. Les générations postérieures, insouciantes, ont construit sur les décombres nivelés, sans se donner le mal du déblaiement : les chrétiens sur les débris du paganisme, les Longobards sur les ruines d'Attila, Popone sur les vestiges écroulés de l'église longobarde. La grande mosaïque romaine-chrétienne, qui pavait les deux églises et l'atrium mitoyen et dont de vastes surfaces sont aujourd'hui dégagées dans la basilique actuelle et dans le sous-sol aux alentours du campanile, est une œuvre de premier ordre, tant par la richesse des matériaux et le fini de l'exécution que par sa valeur artistique, son caractère symbolique, son cachet ornemental.

On sait que les Romains, pour confectionner ces mosaïques, faisaient venir à grands frais des marbres précieux de tous les points du monde connu, afin d'obtenir une riche variété de couleurs ; dans le courant du IIe siècle (postérieurement aux mosaïques païennes d'Aquileia), on combina avec les procédés traditionnels l'emploi de pâtes de verre coloré, qui donnèrent une décoration plus éclatante et chatoyante. C'est d'après ces principes, perfectionnés par la suite, que furent effectuées les grandes mosaïques d'Aquileia au IVe siècle ; dans certaines figures, les petits damiers de pierre sont recouverts d'une couche de dorure ou d'un enduit coloré, surmonté de petites écailles de verre qui le protègent. Certains sujets ont conservé une fraîcheur extraordinaire : deux paons mis à jour près du campanile ont gardé leurs reflets et leur coloris intacts et semblent sortis, il y a quelques jours, des mains de l'artiste. Souvent, par contre, l'humidité séculaire a détruit l'or, qui tombe en poussière, dès qu'il vient au contact de l'air.

Les artistes ont fondu harmonieusement les deux genres qui se partageaient alors la faveur : la mosaïque ornementale et la mosaïque pittoresque. De la première ils ont conservé le cadre et le caractère décoratif, relevé par l'emploi de nombreux symboles : la croix gammée et fleurie, le nœud de Salomon, etc. Le symbolisme judéo-chrétien prédomine aussi dans le choix des sujets. Il faut signaler, toutefois, les portraits de riches donateurs, dessinés avec un mélange savoureux de réalisme et de naïveté et qui s'encadrent dans des médaillons, sous la grande nef de l'église actuelle. Mais plus nombreux sont les animaux emblématiques : voilà la lutte du coq et de la tortue, deux fois répétée, représentant la lumière aux prises avec les ténèbres, le christianisme avec le paganisme ; le lapin, image de la paix ; les poissons, représentant les âmes dans la pêche miraculeuse ; les cigognes, prenant les serpents dans leur bec (c'est-à-dire les âmes). Puis voici le bon Pasteur, emportant la brebis ; la Victoire (chrétienne), à laquelle on porte en hommage des corbeilles de pains, de fruits, de fleurs ; les Saisons ; Jonas jeté au monstre (figuré ici par un fantastique serpent de mer), puis sortant de la gueule du dragon : symbole de la mort et de la résurrection du Christ. C'est toute la vie du christianisme naissant, avec ses mythes, ses coutumes, ses ambitions, au lendemain de son triomphe, consacré par Constantin.



Le dieu Pan, bas-relief de l'autel des Fufidii. (Musée d'Aquileia.)

L'antiquité païenne, il faut aller la chercher au musée archéologique voisin, un des plus riches d'Italie après ceux de Naples et de Rome, en dépit d'emprunts prélevés par d'autres villes. Ici, le sol est si riche que la charrue du laboureur heurte à tout bout de champ un chapiteau ou une corniche, fait sortir des monnaies ou des poteries. Si l'on songe que la grande métropole s'est résorbée peu à peu en une modeste bourgade, aux maisons éparses sur un espace trop grand, on comprend que les recherches souterraines en soient singulièrement facilitées. Après chaque désastre, par la volonté tenace de ses habitants, la ville s'était relevée à neuf ; elle était encore le siège florissant du patriarcat au XIVe siècle, époque de la reconstruction de la basilique. Là où les barbares avaient échoué, la nature eut raison de l'homme par l'ensablement des canaux et par la malaria, aujourd'hui disparue, mais trop tard.



Intérieur de la basilique d'Aquileia.

Il serait fastidieux d'énumérer les multiples objets groupés dans les salles et dans la galerie lapidaire



PRISE DE LA SMALAH D'ABD-EL-KADER (fragment), tableau d'Horace Vernet, au musée de Versailles. — Le 16 mai 1843, le duc d'Aumale, en reconnaissance, découvrit fortuitement, près de Taguin, du haut d'une colline, la smalah de l'émir Abd-el-Kader. Bien qu'il n'eût sous la main que 500 cavaliers, le jeune général fit irruption dans le campement de l'émir et sabra les Arabes affolés. Abd-el-Kader put s'esquiver, mais ses munitions, ses tentes, ses trésors, sa correspondance, ainsi que 3.000 prisonniers, restèrent au pouvoir du vainqueur. — Cette composition, la plus vaste d'Horace Vernet, mesure 23 mètres de long. On ne peut trop louer la verve et l'esprit avec lesquels sont rendus les mille détails de cette belle œuvre. On voit, à gauche, le duc d'Aumale, entouré de son état-major, arrêtant d'un geste, devant les supplications des femmes de l'émir, le massacre qui va commencer.

et évoquant la vie romaine sous l'empire : bijoux, ustensiles de toilette et de ménage, poteries, verreries, statuettes, monnaies, etc. Il faut surtout mettre en relief la superbe collection de verres antiques, qui s'échelonnent depuis la fin de la république jusqu'au VIIe siècle, produits de l'industrie d'Aquileia, ancêtre, elle-même, de la verrerie de Murano : urnes cinéraires, vases à parfums et à onguents revêtent les formes les plus élégantes, les coloris les plus délicats.

La sculpture est représentée par des bustes d'empereurs, des statues de dieux et de déesses souvent mutilées et surtout par des monuments funéraires et autels votifs, extrêmement remarquables et d'une grande variété.

Le IIe siècle de notre ère, en particulier, a laissé des chefs-d'œuvre, tels que le majestueux autel funèbre de Quintus Etuvius Capreolus et un splendide lion, plein de vie et de caractère, qui ornait un mausolée détruit.



Atelier de forgeron, bas-relief du musée d'Aquileia.

De charmants bas-reliefs décorent ces monuments. Tels nous donnent de précieux détails sur la vie romaine : voici une procession de magistrats, un repas dans le triclinium, un convoi funèbre, un atelier de forgeron un peu gauchement exécuté, mais d'une fidélité surprenante, avec les outils en exergue. Il en est de remarquables, qui présentent une grande valeur artistique, comme les charmants médaillons de Pan et de Silène sur l'autel des Fundii, ou les exquis bas-reliefs qui ornaient l'autel de Priape. Ceux-ci remontent, comme le lion, à l'époque des Antonins, l'âge d'or de la Rome antique.

Si les mosaïques, les sculptures et bas-reliefs ont échappé en grande partie aux ravages des barbares, il n'en est pas de même des monuments écroulés et ruinés sans espoir. Même de l'immense arène où se pressait le peuple avide des jeux du cirque il ne reste que d'insignifiants vestiges, qui n'ont pas paru dignes d'être déblayés.

C'est la grande pitié de la cité morte, remplacée par un village clairsemé et des cultures, et dont l'âme pantelante s'est réfugiée dans les salles du musée et les sous-sols de la basilique. — Albert DAUZAT.

Aumale (LE DUC D'), *d'après sa correspondance avec Cuvillier-Fleury (1840-1871)*, par René Vallery-Radot. — Contrairement à tous les précédents, quand son fils aîné eut atteint sa dixième année, le duc d'Orléans avait décidé de le mêler aux enfants de son âge en lui donnant l'éducation du lycée. Louis XVIII, averti — on ne peut dire *consulté* — avait désapprouvé ; la cour avait blâmé violemment, l'entourage de Monsieur avait prononcé le mot : « populacerie ». Louis-Philippe avait tenu bon : à l'automne de 1821, le duc de Chartres avait fait son entrée au collège Henri-IV. Tour à tour, en quelques années, ses frères, Nemours et Joinville, l'y rejoignirent ; Aumale était destiné à la même éducation libérale, adaptée au but que le prince se proposait : faire de ses fils des Français de leur temps, puisant dans un même enseignement une connaissance plus profonde et plus intime des goûts, des tendances, des besoins de leurs concitoyens. Cependant, pour préparer ces enfants et pour les guider, leur père jugeait qu'un précepteur était nécessaire. Sur les conseils de Guizot, Louis-Philippe fit choix, pour le jeune duc d'Aumale, alors qu'il avait six ans à peine, d'un ancien secrétaire de l'ex-roi de Hollande, Louis Bonaparte, nommé Cuvillier-Fleury. De vingt ans plus âgé que son élève, orphelin depuis 1830, élevé par l'Université et très imbu de ses méthodes, Cuvillier-Fleury avait « une taille élevée, la figure maigre, les yeux ensourcillés, qui lui donnaient un air grave, la parole brève, l'accent loyal ». Il ne s'annonçait pas comme un Bossuet, un Fénelon, ou même un Fleury ; Louis-Philippe, d'ailleurs, ne désirait pas un gouverneur d'envergure : il tenait à garder sur ses fils une influence prédominante. La vie au Palais-Royal, à la veille de 1830, comme dans les premières années qui suivirent, était simple, bourgeoise ; le prince, qui se souvenait d'avoir été précepteur à Reichenau, jadis, durant les années de misère, aimait les entretiens littéraires avec son entourage ; ses enfants y prenaient leur part librement ; rarement, cour avait pris davantage l'allure d'un salon littéraire sans pédantisme.

Les relations du duc d'Aumale avec Cuvillier-Fleury, commencées en 1828, se poursuivirent jusqu'à la mort de ce dernier, en 1887, empreintes de confiance mutuelle, de déférence amicale de la part de l'élève, de dévouement enthousiaste du maître. Quoique, au début, celui-ci quittât peu le jeune duc, le suivant lors de sa sortie du lycée Henri-IV, en 1839, à Fontainebleau, où d'Aumale avait été nommé capitaine, puis, en 1840, en Algérie, leur correspondance, publiée naguère par René Vallery-Radot, a paru avec raison à ce dernier être un des documents les plus précieux pour l'étude du caractère si sympathique, si élevé du duc d'Aumale. C'est la première partie



Le duc d'Aumale, tableau de Winterhalter (Versailles).

de cette étude fort agréablement écrite et bien documentée, qui nous est présentée aujourd'hui.

Persuadé, comme son aîné, que « le seul moyen de se faire pardonner d'être prince, c'était de faire en tout plus que les autres », le duc d'Aumale avait eu, tout jeune, la vocation militaire. Son précepteur n'avait eu garde de la contrarier, quoiqu'il semblât à cet universitaire qu'un prince pouvait développer ses qualités ailleurs que sur le champ de bataille. Quand, à dix-huit ans, d'Aumale avait obtenu de partir à la suite de son frère Nemours, Cuvillier-Fleury avait, sur les instances du roi et de Marie-Amélie, consenti à accompagner son ancien élève; il avait, cependant, une bonne raison de préférer rester parisien : il venait de se fiancer à Mlle Henriette Thouvenel, dont le père était colonel d'artillerie, dont le frère fut, plus tard, ministre de Napoléon III. A l'heure de la séparation, la duchesse d'Orléans avait dit en souriant au fiancé mélancolique : « Vous devez être bien malheureux, mon pauvre monsieur Fleury, mais vous allez écrire ; ce sera une correspondance soignée. »

La correspondance de Cuvillier-Fleury fut double, pendant ce séjour en Algérie. Quoiqu'il eût passé la mer pour servir, s'il en était besoin, de mentor au duc d'Aumale, il avait reçu le titre de « secrétaire des commandements du duc d'Orléans », qui, à la veille de son départ pour le Sud, lui confia le soin de toute la correspondance politique. Quand le duc d'Aumale, pour rejoindre son aîné, monta à cheval, l'émotion de l'ancien précepteur fut vive, et l'écho en demeure touchant : « Que Dieu les accompagne ! J'ai bien pleuré en me séparant du duc d'Aumale; c'est la première fois que je le quitte depuis douze ans et, malgré la joie toute guerrière qui étincelait dans ses yeux, malgré la hardiesse et la sûreté de son allure..., mon cœur s'est douloureusement serré. »

Dans cette première équipée, le duc d'Aumale, entraîné par son ardeur jusqu'au premier rang de l'attaque, vit en effet la mort de près ; un lieutenant fut tué à ses côtés. Cuvillier-Fleury frémissait de ces pertes, pour une cause qu'il jugeait secondaire : « Encore, disait-il de l'une des victimes, s'il eût pris part à une guerre sur le Rhin; si le sentiment d'un grand danger menaçant le pays l'eût poussé à la frontière !... Mais venir se jeter dans cette guerre d'embuscades et d'escarmouches meurtrières ! »

L'universitaire ne comprenait pas que la campagne d'Algérie, outre qu'elle assurait à la France la possession de sa plus précieuse colonie, maintenait dans la jeunesse française la flamme sacrée qui, méprisante du danger, était prête à brûler pour la défense et la sécurité du pays.



Médaille commémorative offerte par l'Institut au duc d'Aumale.

Par dispositions testamentaires en date du 3 juin 1884, le duc d'Aumale faisait donation à l'Institut de son domaine de Chantilly, tel qu'il existerait le jour de son décès. L'Institut prendrait les mesures nécessaires pour que les galeries et collections de Chantilly fussent, sous le nom de *Musée Condé*, ouvertes au public et pour que les étudiants, les hommes de lettres et les artistes pussent y trouver des facilités de travail et de recherches. En reconnaissance de ce don, l'Institut décida de faire frapper une médaille commémorative. Le 28 décembre 1887, une délégation de l'Institut, composée de Renan, Jules Simon, Wallon et Doucet, se rendit à Bruxelles et, au nom des cinq Académies, remit au duc d'Aumale la médaille, gravée par Chaplain.

Après le succès de l'affaire du col de la Mouzaïa, le duc d'Aumale regagna la France, déjà couvert de gloire ; il ramenait Cuvillier-Fleury, qui s'était spirituellement comparé, dans une lettre à Mlle Thouvenel, « à l'un de ces honnêtes confidents que les héros traitent si tendrement dans les tragédies classiques ». Cependant, quand, en 1841, d'Aumale regagna l'Algérie avec les galons de lieutenant-colonel, vaillamment gagnés, l'honnête confident, récemment marié, se borna à l'accompagner jusqu'à Toulon. Ses souvenirs d'Algérie n'étaient pas excellents ; aussi, dans un article littéraire, donna-t-il prise aux critiques de son ancien élève, qui lui écrivait un jour avec cette pointe de malice bien française : « Mais je ne veux pas parler de la question d'Afrique, qui est, selon moi, une des plus difficiles à résoudre et qui fait divaguer tant de gens sensés. »

On sait comment ce fils de France contribua, comme soldat, puis comme administrateur, à la solution de cette question. La pointe hardie grâce à laquelle, avec cinq cents cavaliers, le duc d'Aumale enleva la smalah d'Abd-el-Kader, consacra sa réputation militaire : « Nous avons eu enfin une belle affaire, écrivait le jeune officier à un camarade de collège ; nous étions un contre dix : un vrai combat à la française, en plein jour, à l'arme blanche et au galop de charge. » Cuvillier-Fleury, s'enorgueillissant des louanges prodiguées à son ancien élève, le mettait en garde « contre le facile entraînement de l'enthousiasme parisien », mais l'exhortait à tenir « très bon compte des sentiments de vos compatriotes, qui méritent que vous les aimiez comme ils vous aiment ».

Malgré cette affection véritable qui s'étendait — quoique en s'affaiblissant — à la famille royale tout entière, la révolution de Février venait briser la carrière militaire de ce jeune général de vingt-six ans. Abandonnant le gouvernement général de l'Algérie, qui lui avait été confié l'année précédente, il pouvait écrire au gouvernement provisoire : « La France peut compter sur son armée d'Afrique. Elle trouvera ici des troupes disciplinées, braves, aguerries; elles seront dignes partout de marcher à l'avant-garde. »

L'exil en pleine jeunesse, pour un homme qui vient de tenir l'épée avec un tel amour, ce ne pouvait être qu'effondrement. Comment se distraire de cette nostalgie du sol natal ? Le duc d'Aumale, réfugié à Claremont avec le roi, la reine, sa jeune femme, son fils âgé de trois ans à peine, puis à Twickenham, s'adonna furieusement à la lecture ; l'histoire de France, tous les documents publiés pour la première fois durant le règne paternel, constituèrent ses livres de chevet. Puis il rêva d'écrire, lui aussi ; de célébrer la race éteinte des Condé, dont il avait hérité à plus d'un titre. Mais, comme le dit si finement son biographe, « quand on a eu sa place dans les annales de son pays, l'intérêt que l'on peut trouver à écrire les récits du passé est une distraction qui touche à la souffrance ». Cette souffrance, il ne cessa de la ressentir; toujours plus cuisante, durant vingt-deux ans.

Après avoir pensé à une étude sur l'Algérie et sur la politique qu'il avait voulu y mener — étude qu'il abandonna pour ne pas paraître en faire un plaidoyer — d'Aumale, sur le hasard d'une lecture, commença par s'intéresser à un roi malheureux qui ne méritait guère qu'on s'apitoyât sur sa misère ; il publia et commenta le journal de Jean le Bon, alors qu'il était prisonnier des Anglais : « Vous êtes trois fois et quatre fois heureux, même dans votre exil, d'avoir ce noble goût », écrivait Cuvillier-Fleury à son ancien élève, évoquant ses lectures et ses travaux. Le prince, au contraire, ne se sentait rien moins qu'heureux, quand il suivait avec une impatience fébrile les événements de la première guerre provoquée par l'empire : « J'attends avec impatience les nouvelles de Crimée ; ... quand je reçois la nouvelle de ces batailles auxquelles je n'ai pas pris part, je voudrais être dans la Nouvelle-Zélande. » Il s'enorgueillissait, comme Français, du succès de ces troupes qu'il avait commandées. Il voulut les saluer en ces heures de nouvelles victoires et réussit à faire passer dans le plus strict incognito dans la *Revue des Deux Mondes* deux vibrantes évocations des *zouaves* et des *chasseurs à pied* : « Au moment où tous les yeux, tous les cœurs suivent avec émotion notre brave armée d'Orient, nous avons espéré qu'une simple ébauche, un modeste hommage rendu à cette armée aurait un certain mérite d'opportunité. » L'auteur fut vite reconnu et salué d'unanimes approbations, au moins dans le parti libéral : « C'est plus qu'un succès d'esprit, c'est celui d'un caractère, » écrivait Cuvillier-Fleury. Victor Cousin disait : « C'est d'un prince ; il n'y a qu'un prince qui pouvait avoir ce désintéressement de sa propre gloire et dire ainsi du bien de tout le monde. »

La guerre terminée, le duc d'Aumale se rejeta dans ses travaux d'histoire ; il commençait seulement à colliger ses documents relatifs aux Condé. Il s'interrompit en 1857, pour prendre parti dans la querelle archéologique que suscitait alors la question de l'emplacement d'*Alésia*. Mais comment faire paraître en France une étude dont le prince avait peu à peu augmenté l'importance, dont le sujet intéressait particulièrement l'empereur, sans recourir à un pseudonyme, procédé qui répugnait toujours à ce fils de roi, ou sans encourir des poursuites dangereuses pour l'éditeur ? Buloz accepta, pourtant, d'en courir le risque : l'article parut dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1858, mais sans signature. La direction avait cru, cependant, utile de préciser dans une note préliminaire qu'il s'agissait non seulement d'une œuvre d'archéologie historique, mais d'une étude d'histoire nationale, et elle s'excusait de ses proportions supérieures aux habitudes (elle comptait 80 pages). L'article remporta un grand succès d'estime, mais rien n'y pouvait donner prétexte à poursuites. Il n'en fut pas de même, trois ans après, quoique les décrets de 1860 eussent, dit-on, inauguré l'empire libéral, quand le prince publia sa *Lettre sur l'histoire de France*. Il est vrai que c'était une réponse vibrante et méritée à une attaque perfide du prince Napoléon contre les Bourbons, attaque que l'empereur avait cru devoir prendre à son compte en faisant afficher le discours à la porte de toutes les mairies de France.

Abordant pour la première fois le ton de la polémique, le prince y restait aussi maître de soi que sur le champ de bataille; mais la force de ses arguments apparaissait plus redoutable. S'adressant directement à celui qui avait outragé sa maison, il lui rappelait les démarches faites par le roi Jérôme en 1847 auprès du gouvernement de Juillet et le succès qu'elles avaient obtenu, « et l'accueil plein de bienveillance qui vous fut fait à Saint-Cloud »... « Mais, ajoutait-il, parmi les huissiers qui remplissent l'antichambre de l'empereur, vous pourriez reconnaître celui qui vous introduisit dans le cabinet de Louis-Philippe, lorsque vous veniez le remercier de ses bontés et en solliciter de nouvelles ».

Puis, répondant à celui qu'il appelait l' « auguste orateur de la démagogie absolutiste dans le Sénat », il résumait l'œuvre de la monarchie capétienne, « sous l'égide de laquelle un petit royaume composé de deux ou trois provinces est devenu cette grande nation dont vous connaissez la puissance » ; et, avec fierté, il évoquait les rois, les légistes, les grands capitaines qui avaient collaboré à cette œuvre millénaire. Réhabilitant le règne de Louis XIV, il le comparait à celui du premier des Napoléons, qui, lui aussi, avait laissé la France appauvrie d'hommes et d'argent : « Quel sentiment avez-vous donc pour votre oncle ? Je ne crois pas qu'à cet égard Napoléon ait rien à envier à Louis XIV. » Saluant la récente libération du peuple italien, il demandait seulement à ce nouveau-né de « rassurer les consciences catholiques justement alarmées et de garantir l'indépendance réelle, efficace, du vénéré chef de notre Eglise ». Puis, conseiller sagace, il s'inquiétait des bouleversements annoncés, revendiquant le droit de « professer des opinions libérales sans admirer toutes les entreprises révolutionnaires, n'acceptant pas plus en politique qu'en religion la maxime que la fin justifie les moyens ». Son vœu ardent, il est pour la liberté : que la France soit délivrée « du bon plaisir, quelle que soit la forme sous laquelle on en a déguisé le retour et qu'on ait le droit d'inscrire en tête de notre Constitution les principes de 1789, dégagés des utopies de 1791, des crimes de 1793 et de l'hypocrisie d'une autre époque ». Et la lettre se terminait par un rappel d'apostrophe qu'un proche avenir allait rendre singulièrement prophétique : « Si vous ne sortez pas des mauvaises voies où vous êtes si profondément engagé, ce n'est pas aux Bourbons ni aux d'Orléans auxquels on n'a jamais pu adresser un pareil reproche, c'est à vous et aux vôtres qu'on pourrait alors renvoyer les paroles de votre oncle au Directoire : « Qu'avez-vous fait de la France ! »

Le samedi 13 avril 1861, la lettre fulgurante, imprimée chez Henri Beau à Saint-Germain-en-Laye, déposée chez Dumineray, éditeur rue de Richelieu, était, de midi à 4 heures, vendue par milliers d'exemplaires. Quand la police parvint à la saisir, il était trop tard : tout Paris la connaissait. Le 4 mai suivant, libraire et imprimeur étaient condamnés à 5.000 francs d'amende; le premier à un an, le second à six mois d'emprisonnement. Persigny, dans une circulaire aux préfets, recommanda de redoubler de zèle pour saisir, dès avant leur publication, si possible, les écrits des personnes bannies ou exilées du territoire.

Ainsi, quelques mois plus tard, furent confisquées les épreuves des deux premiers volumes de l'*Histoire des princes de Condé*. Mais, cette fois, forts de leur bon droit, les représentants du duc d'Aumale intentèrent contre la saisie une action judiciaire, qui dura près de six ans. Au cours de ces années, qui parurent si longues au prince, non, certes, par vanité d'auteur impatient de lauriers, mais par dégoût croissant de sa vie d'inutile exilé, il fut frappé de coups douloureux et répétés : le 24 mars 1866, la reine Marie-Amélie s'éteignait sans souffrance apparente ; le 24 mai, à Sydney, où il voyageait, le jeune prince de Condé disparaissait à son tour, victime de la fièvre typhoïde. Le duc d'Aumale en apprit la nouvelle au début de juillet, en même temps qu'on annonçait la victoire prussienne de Sadowa. La double blessure reçue, comme père et comme Français, allait s'élargir tout au long des années qui lui restaient à vivre : du moins, sa fidèle compagne, la duchesse d'Aumale, leur second fils, le duc de Guise, demeuraient pour le consoler. La duchesse, minée par le chagrin, mourut d'ailleurs avant la fin de l'exil, en novembre 1869.

Bien que le ressort de la volonté parût un instant brisé, le duc d'Aumale, au bout de quelques

mois se remit courageusement au travail ; le 1er mars 1867, il donnait dans la *Revue des Deux Mondes*, sous la signature d'A. LANGEL, une étude sur les *Institutions militaires de la France*, qui répondait aux préoccupations du moment, puisque l'on commençait à discuter dans les milieux politiques le projet sur la nouvelle loi militaire. Avec sa connaissance approfondie de l'histoire militaire, une impartialité absolue, l'auteur reportait sur Louvois, sur Carnot, sur Bonaparte, sur Gouvion-Saint-Cyr, sur le gouvernement de Juillet, sur Napoléon III lui-même la part de progrès qui était due à chacun, marquant le point faible, comme l'efficacité des diverses réformes.

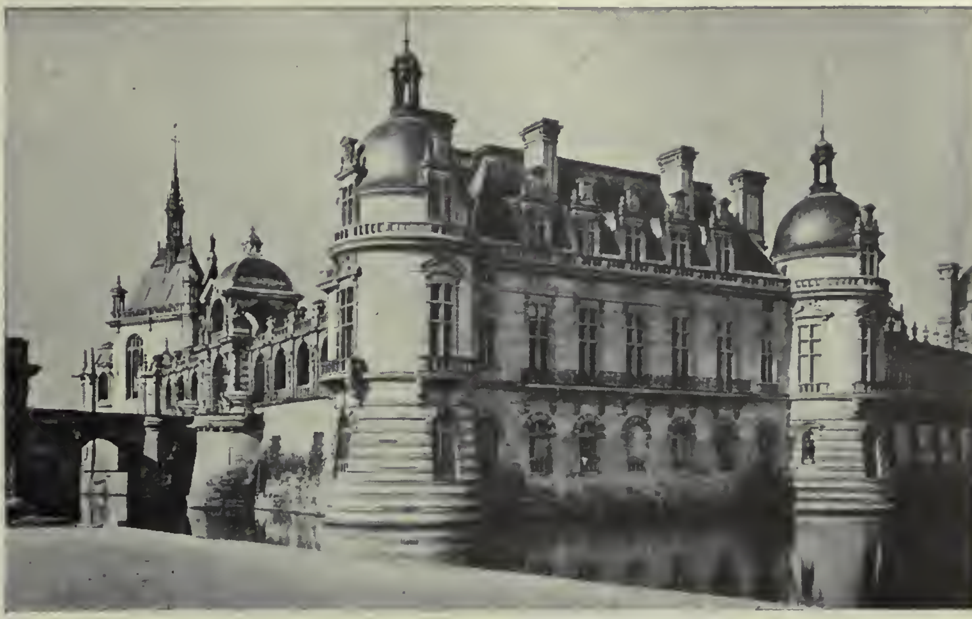
On raconte que le maréchal Niel, frappé de l'intelligence si vaste du problème dénotée par l'étude de la *Revue des Deux Mondes*, se mit en devoir d'en rechercher l'auteur : « il habite Twickenham, » lui répondit-on. « J'aurais dû m'en douter », reprit le maréchal. Napoléon III ne craignit pas de rendre justice, dans l'intimité, à la belle page d'histoire que chacun commentait : « J'ai lu l'article du duc d'Aumale ; il est très intéressant ; c'est l'ouvrage d'un homme qui sait son métier. »

Il fallut, pourtant, attendre au mois de mars 1869 pour que les épreuves des premiers volumes de l'histoire des princes de Condé, confisquées depuis six ans, fussent retournées aux éditeurs avec le visa de la préfecture.

Le succès de cette œuvre longtemps travaillée, dans laquelle on sentait battre le cœur si français du prince, fut aussi vif qu'on pouvait l'espérer; pour la première fois, le nom de Henri d'Orléans était imprimé en toutes lettres, sans que le gouvernement impérial y trouvât à redire. Aussi certains amis des princes, au lendemain de l'avènement du ministère d'Emile Ollivier, crurent-ils le moment venu de demander aux Chambres l'abrogation des lois d'exil. Les politiques déconseillèrent ; Thiers, entre autres. Celui-ci ayant prononcé le mot d'*émigrés*, le duc d'Aumale, dans une lettre privée, protesta violemment : « Je descends de saint Louis et de Henri IV, et j'en suis très fier; mais je suis en même temps fils d'un soldat de 1792, du roi de Juillet, et j'en suis très fier aussi. Je n'ai rien de commun avec les émigrés de 1789... Je ne suis pas un émigré, je suis exilé, injustement exilé... Nous sommes des libéraux et des patriotes, aussi bons Français que qui que ce soit, notre passé en est garant. Nous n'avons derrière nous ni Boulogne, ni Quiberon, ni Vendée... » Quel beau cri du cœur et quelle profession de foi complète !

Le Corps législatif ne put l'entendre ; Emile Ollivier n'eut pas de peine à faire repousser la pétition : « Qu'importe, dit-il, qu'un prince déclare qu'il ne veut pas conspirer, si son nom conspire pour lui et malgré lui ! Supposez le comte de Paris en France : « Vous êtes notre roi, lui dira-t-on, le roi de « nos espérances », et cela à quelques pas de celui que la nation appelle l'empereur. »

La raison d'Etat, le salut de l'Empire consignaient donc la famille d'Orléans aux portes de la France; cependant, quelques semaines plus tard, l'Empire s'effondrait dans la plus effroyable catastrophe, et les d'Orléans, à l'appel de la patrie en danger, s'écriaient : « Présents ! ». — Pierre RAIN.



Le CHÂTEAU DE CHANTILLY, vu du parterre. — Dans un ilot baigné par la Nonette, affluent de l'Oise, le connétable Anne de Montmorency, au XVIe siècle, édifia une résidence princière, à côté d'un ancien château. Plus tard, le grand Condé y fit dessiner des jardins par Le Nôtre. Tous les Condé s'appliquèrent ensuite à embellir Chantilly : mais le château fut ravagé sous la Révolution. En 1845, le duc d'Aumale, héritier de ce patrimoine, projeta une restauration complète, et ce ne fut que plus tard, de 1876 à 1882, qu'il fit exécuter cette restauration par Daumet et qu'il dota ce château de précieuses collections et d'admirables objets d'art.

Catherine de Médicis (LE ROYAUME DE), par Lucien Romier. — Comme le fait remarquer l'auteur dans une fort intéressante introduction, qui, pour les historiens professionnels, ne sera guère moins passionnante que le livre lui-même (ce sont vraiment de belles pages de critique historique), nous avons, certes, beaucoup d'ouvrages sur l'époque des guerres de religion ; elle ne nous est pas pour cela mieux connue. Au contraire, pourrait-on dire, car les très nombreux écrits des historiens ou des historiographes, presque tous, consciemment ou non au service d'une idée préconçue ou d'un parti, ont peu à peu masqué le règne des derniers Valois sous une histoire officielle absolument différente de sa véritable physionomie.

Sur cette cour, si attirante par son éclat, sur ces personnages à l'individualité puissante, aux ardentes passions, sur ces événements dramatiques si souvent pris pour thèmes, pour protagonistes, pour cadre de tant de drames et de romans, que d'idées fausses, que de légendes ! Lucien Romier, qui est, en même temps qu'un historien rompu aux méthodes critiques, un écrivain de talent, et en qui une copieuse érudition n'étouffe pas l'esprit synthétique, a entrepris de « débrouiller » l'histoire des guerres de religion. Les deux volumes qu'il consacre au *Royaume de Catherine de Médicis* sont le vaste tableau qu'il est nécessaire d'avoir d'abord devant les yeux, avant d'aborder cette étude.



Catherine de Médicis, vers 1533, tableau attribué à Corneille de Lyon. (Galerie des Offices, à Florence.) — Phot. Alinari.

C'est la régente elle-même qui se trouve au premier plan de ce tableau. Et, s'il en est ainsi, ce n'est pas de la part de Lucien Romier simple souci esthétique de composition ou attirance exercée sur lui, comme sur tant d'autres, par l'énigmatique figure; c'est sa conception de l'histoire de France à cette époque qui le commande. Car, dit avec raison Lucien Romier, pour bien comprendre cette époque, apprécier les faits à leur valeur, en saisir l'enchaînement véritable, « il faut se placer au point de vue royal. Autour de l'intérêt royal, tout s'ordonne, s'éclaire, devient utile. Là, nous trouvons l'unité la plus compréhensive pour les recherches les plus étendues et les plus diverses ».

Or, pendant trente ans, le vrai roi de France fut Catherine de Médicis. C'est donc cette grande figure centrale qu'il faut d'abord poser.

Que fut, au vrai, Catherine de Médicis ? Nos imaginations, influencées par le roman et par une histoire bien souvent aussi romanesque, voient en elle une femme fatale, dure, cruelle, dévorée de basses passions, passant, sombre et fermée, au milieu des mascarades de la cour des Valois, préoccupée seulement, comme le Tibère de Tacite, de mûrir ses rancunes et ses crimes. Les torches de la Saint-Barthélemy l'éclairent d'une lueur sinistre. Combien la vraie Catherine de Médicis fut différente ! « De taille presque haute, le port robuste, la tête et le front larges, avec les cheveux châtains ondulés sur les tempes, le visage charnu, les yeux grands ouverts, le nez gros et busqué, la lèvre sensuelle, le menton court et empâté, la gorge puissante, les épaules solides, le tempérament sanguin, aimant la viande, le gibier, les fruits verts, le vin blanc de Gascogne, elle eût paru un peu épaisse..., sans l'attrait de sa physionomie, la séduction de son accueil, l'art de sa conversation, tour à tour câline, pondérée et hardie ».

Une telle figure, on le voit, n'a rien de lugubre. Le caractère répond assez bien au physique. D'aspect un peu viril, elle n'a cessé, en effet, de manifester la plus indomptable énergie. Sa puissance de travail est celle de tous les grands chefs d'Etat : un Louis XIV, un Frédéric II, un Napoléon. Comme eux, elle voit par elle-même toutes les affaires, et ce, jusqu'au plus petit détail.

Pendant trente ans, c'est bien sur elle, sur elle seule, qu'a reposé le destin de la France. Mais la lourdeur du fardeau et les déceptions sans nombre qu'elle dut subir ne la rendirent jamais revêche ni acariâtre. La vivacité naturelle de son tempérament se plaît à la chasse et aux longues chevauchées, son goût du luxe et du plaisir aux fêtes somptueuses, qu'à l'imitation de François Ier et de ses ancêtres florentins, elle donne à la cour. Ce ne sont que « cavalcades, tournois, naumachies, joyeuses entrées, réceptions de princes, des féeries, un étalage sans fin d'armes damasquinées, de dentelles, de velours, de broderies d'or. Au milieu des guerres civiles, le voyage de Charles IX à travers le royaume pendant toute une année ne sera qu'une suite de représentations féeriques ou mythologiques ». A cette représentation perpétuelle Catherine participe volontiers. Elle-même adore les amusements « de toute sorte ». En 1564, descendant la vallée du Rhône, elle festoyait superbement les princes étrangers, se réjouissait des boniments de Nostradamus qu'elle allait voir à Salon et, arrivée à Marseille, ne pouvait se tenir de s'habiller à la turque... ; à Paris, on la voyait sortir avec une petite haquenée, pour aller visiter les jardins du faubourg... En 1571, elle n'hésitait pas à se rendre à la foire de Saint-Denis sous un travesti.

Cette persistante gaieté, ce goût de la vie, voilà le secret de l'étonnante énergie de Catherine et l'un des traits de son caractère qui soit le plus fait pour surprendre le lecteur de la *Chronique du règne de Charles IX* ou de la *Dame de Monsoreau*.

Enfin — et ceci encore va contre bien des légendes — Catherine de Médicis fut, affirme et prouve Lucien Romier, une bonne mère : chez elle, « aucun sentiment n'a été plus fort que l'amour maternel ». Et toute sa politique a été déterminée par ce seul souci : défendre le patrimoine de ses enfants.

Fut-elle une catholique fanatique ? Non, certes ! Au début de la régence, lorsque vient d'être promulgué

le « terrible édit d'Ecouen », qui condamne au bûcher les protestants, elle déclare à la belle-mère du prince de Condé (le grand leader du parti protestant) « sa compassion pour ces pauvres gens, cruellement meurtris, brûlés et tourmentés, non pour larcin, volerie ou brigandage, mais simplement pour maintenir leurs opinions et pour icelles allant à la mort comme aux nopces ».

Dans cette compassion, vraiment sincère pendant plusieurs années, n'entre nulle sympathie pour la doctrine de Calvin. Si elle veut faire cesser la persécution, c'est par humanité pure et par crainte de troubles de nature à compromettre l'unité du royaume. Si elle l'eût pu, Catherine eût, en son temps, réalisé l' « union sacrée ». Le fanatisme des partis ne le lui permit pas.

Mais quelque paradoxal que cela paraisse, il n'entrera dans le monstrueux complot de la Saint-Barthélemy, par elle forgé, nulle passion religieuse : seulement le désir d'éliminer ceux qu'elle juge factieux.

Ce fut d'ailleurs là la grande faiblesse de la politique de Catherine de Médicis. Politicienne de génie, sachant, avec l'habileté des plus grands leaders parlementaires d'aujourd'hui, manœuvrer les partis, jouant en prestigieuse tacticienne de l'opposition des intérêts et des ambitions, elle n'a pas su comprendre la puissance des idées. Et, plus forte qu'elle, l'idée religieuse, catholique et protestante, a finalement fait échec à sa sage politique d'équilibre et de conciliation.

Autour de Catherine de Médicis, les autres protagonistes du grand drame font, quels que soient leur rôle et leur ambition, l'effet de comparses; il en est ainsi de ses fils, enfants maladifs ou détraqués, tous « psychopathes » (pour employer une expression moderne qui s'applique bien à leur cas) et qui n'eurent jamais ni volonté ni idées, mais tout au plus des velléités. Il en est ainsi des grands seigneurs, chefs des factions qui se disputeront le royaume : François de Guise fut un grand capitaine et un excellent entraîneur d'hommes ; il ne sut pas être un administrateur. Son frère, le cardinal de Lorraine, diplomate fort habile hors des frontières du royaume, ne sut à l'intérieur que semer la haine. Antoine de Bourbon, dont la femme, Jeanne d'Albret, vient à peine de mettre au monde le Béarnais, est une grande et présomptueuse médiocrité; à son frère Condé, plus entreprenant sans doute, il manque, pour être un bon politique, le réalisme et le sens du possible.

Le grand chef de la noblesse, Montmorency, « rude serviteur dont le cerveau têtu connaissait, pour les avoir éprouvés, tous les rouages de l'Etat », est un baron féodal, dévoué à la famille royale, mais d'un immense orgueil, d'un caractère cassant; il ne peut être, lui non plus, un politique consommé.

Aussi, quels que soient « les ambitions, les appétits, la témérité » de ces nobles turbulents, qui aspirent à dominer la France, « Catherine se fera un jeu de les dompter. » Tenir en échec les unes par les autres les ambitions rivales, équilibrer la puissance des partis pour empêcher leurs chefs de dépecer le patrimoine royal, tel est le problème qui domine la politique intérieure de Catherine. Le problème extérieur est de même nature. Hors des frontières aussi, c'est d'équilibre qu'il s'agit.

La France de Catherine de Médicis est placée, géographiquement, au milieu des Etats de la maison d'Autriche, qui l'enserrent partout, sauf sur les frontières savoyarde et lorraine; diplomatiquement, entre deux groupements qui se partagent l'Europe et ne peuvent sans elle triompher : l'Espagne, soleil autour duquel gravitent tous les Etats catholiques ; les pays gagnés à la Réforme protestante que, non sans réserves et en se laissant guider moins par des considérations dogmatiques que par son intérêt commercial, soutient l'Angleterre.


Mariage de Catherine de Médicis et de Henri de France, en 1533. Tableau de G. Vasari. (Palais Vecchio, à Florence.) — Ph. Brogi.

Or, note fort justement Romier (et c'est là l'une de ses vues les plus justes, les plus ingénieuses et l'une de celles qui permettent le mieux d'expliquer les événements), entre ces deux systèmes, Catherine ne peut choisir. Car, prendre parti, c'est, ou s'inféoder à l'Espagne, ou, avec le concours problématique de l'Angleterre, accepter contre elle une lutte inégale et, dans les deux cas, jouer l'unité du royaume en déclenchant le soulèvement des catholiques ou des protestants. Aussi la régente « mettra-t-elle un véritable génie à ne pas choisir, à ne pas se laisser entraîner dans l'un des deux conflits où la poursuivent en quelque sorte la pression des faits et la logique des hommes ».

Mais le juste milieu, l'immobilité ne sont, lorsqu'il s'agit d'un Etat, d'une politique, que figures de rhétorique. Pour pouvoir conserver sa neutralité, Catherine de Médicis sera obligée de pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Comme à l'intérieur, vis-à-vis des partis, elle aura, à l'extérieur, vis-à-vis des puissances rivales, Catholicisme et Réforme, Espagne et Angleterre, Autriche et princes allemands, Chrétienté et Islam, une politique essentiellement changeante : politique à double face; « politique de bascule «, la qualifiera-t-on, et Philippe II, Elisabeth, tous ceux qui veulent mettre la France au service de leurs ambitions, de flétrir la duplicité de la régente. Cette duplicité — Lucien Romier le montre avec force — fut imposée à la régente par le souci des intérêts vitaux de son royaume. Et elle lui permit de conserver, même pendant la période la plus dure des guerres civiles, tout le patrimoine français.

Après avoir ainsi vigoureusement tracé la physionomie de Catherine de Médicis, Lucien Romier étudie les classes sociales.

Bien que commençant à se dessaisir de ses terres au profit de la bourgeoisie, la noblesse, « rustique et guerrière », reste profondément enracinée au sol. La partie la plus importante de cette noblesse est en effet « la classe des possesseurs de fiefs, maîtres des villages, des champs et des routes, gardiens de l'immense peuple rural, et dont les châteaux forts, au seuil de toutes les vallées de France, attestaient encore l'ancienne puissance ».

Sans doute, de plus en plus, le gentilhomme prend l'habitude de quitter son fief natal pour servir dans les troupes du roi. Ceci, par goût ancestral des aventures et par nécessité. L'un des aspects caractéristiques de la société, à l'époque des guerres de religion, est le développement pris par le goût du luxe dans toutes les classes de la société. Les nobles, naturellement, donnent l'exemple. Ils ont goûté en Italie la vie brillante et facile et veulent, autant qu'il leur est possible, mener en France, à la cour ou sur leurs terres, le même train.

« On n'oserait, dit un vieux chroniqueur, paraître en bonne compagnie qu'on ne soit doré comme un calice ; l'âge d'un vêtement ordinaire entre les courtisans est de trois mois et les extraordinaires six. » Il n'est de si petit seigneur qui n'achetât des tapisseries de Flandre ou des lits de Milan, n'agrandît son logis, ne bâtît des maisons, que la gène ensuite le contraignait à vendre. On mangeait son revenu en six mois. Aussi les jeunes nobles, pressés de faire fortune, partent-ils pour la guerre avec des âmes de conquistadores.

Mais les expéditions lointaines ne sont pas sans réserver des désillusions. Rares sont ceux qui vraiment s'enrichissent et, souvent, au retour de campagnes pénibles qui ont rapporté plus de blessures que de profit, le gentilhomme est brutalement démobilisé, sans avoir pu toucher sa solde.

...Capitaines et soldats, dit Romier, n'étaient pas des créanciers faciles. C'est dans leur foule turbulente que huguenots et ligueurs recruteront leurs compagnies. Naturellement, ils tendent à se grouper autour d'un grand seigneur, qui pourra faire valoir auprès de la cour leurs revendications et les conduire à des expéditions nouvelles. Ainsi se forment les grands partis, groupements politiques appuyés sur de fortes armées de métier, avec lesquels la régente devra compter.

La bourgeoisie est une classe en pleine évolution. Sous Louis XI, elle est encore, dans son immense majorité, marchande. Pendant un demi-siècle, elle connaît, grâce à l'activité dont sont le théâtre les moindres petites villes, une éclatante prospérité.

Au cours du règne de François Ier, les entraves apportées par les guerres au commerce international, la prédominance des modes italiennes et la concurrence des marchands étrangers, la diffusion des opérations bancaires et l'immense développement du trafic de l'argent, surtout l'immense développement pris à partir de François Ier (lorsque, pour payer les frais de la guerre constante et de son luxe, la cour dut à tout prix trouver de nouvelles ressources), par la vénalité des offices, font tomber en discrédit la marchandise. Et, dès ce moment, l'idéal de tout bourgeois enrichi est, pour lui-même ou pour son fils, le fonctionnarisme. « Je me rends certain qu'en ce royaume, dit un contemporain, y a plus de vingt mille juges et sergents royaux, sans y comprendre les avocats


Catherine de Médicis, en 1555.
(Bibliothèque nationale.) — Phot. Giraudon

greffiers, procureurs et autres personnes illustres qui fouettent, traînent et galopent la justice à toutes mains, en nombre de plus de trois cent mille ». Si le chiffre n'est pas exagéré, la proportion de fonctionnaires et de « robins » était à peu de chose près aussi forte que de nos jours.

Cette pléthore de fonctionnaires, voilà, à la veille des guerres de religion, l'une des grandes causes de faiblesse de la France. Elle s'est développée au détriment des forces vives du pays, et la régente cherchera en vain, au temps des troubles, ces riches et loyales bonnes villes qui, dans les luttes entre les seigneurs rebelles et le roi, avaient toujours fait pencher la balance en faveur de celui-ci.

Les paysans composent encore l'immense majorité du peuple de France. Peu à peu, les redevances féodales ont cessé de les écraser, et ils semblent, jusqu'au milieu du règne de François Ier, avoir vécu heureux sur leurs domaines, cultivant la terre avec une intelligente routine qui assure, dans une région donnée, l'équilibre entre la production et la consommation ; heureux, en somme, de leur condition, puisqu'on les voit « chanter tout le jour aux champs ».

Sous Henri II et ses successeurs, il n'en est plus ainsi, et les classes paysannes sont fort malheureuses. La dépréciation de la monnaie, les mauvaises récoltes, fréquentes à partir de 1555, les maladies épidémiques qu'amène alors la disette, la lourdeur des impôts royaux, changent en lieux de désolation quelques-unes des provinces les plus fertiles : la Normandie, le Poitou, la Champagne. L'insécurité renait : des bandes de brigands, le plus souvent formées de soldats qui n'ont pu être payés, parcourent les campagnes, semant la terreur et la dévastation, pourchassant des troupeaux de paysans qui s'enfuient sur les chemins, portant leurs ustensiles et leurs hardes. Alors, le campagnard persécuté va devenir cet animal à la mine farouche dont parlera La Bruyère.

La dernière partie de l'ouvrage de Lucien Romier est le tableau religieux de la France.

L'Eglise catholique est alors en pleine décadence. Presque à tous ses degrés, la vocation, la foi ont disparu.

Le curé de campagne est ignorant et grossier; si ignorant que, la plupart du temps, il ne sait même pas le latin ; si grossier que sa vie matérielle, sa vie morale ne diffèrent en rien de la vie matérielle et morale des paysans au milieu desquels il vit. Aussi, le bas clergé a-t-il complètement failli aux grandes missions qu'au siècle précédent il avait su remplir avec tant de bonheur: charité, action moralisatrice, enseignement. Les écoles ecclésiastiques disparaissent, la prédication n'est plus presque partout qu'un souvenir; préoccupés de jouir des revenus de leurs bénéfices sans résider, les pasteurs se détachent et se désintéressent de leurs paroissiens. Le résultat, d'impressionnants témoignages nous le montrent : « Plût à Dieu



Catherine de Médicis, vers 1580. (Louvre ; Ecole française du XVIe siècle.) — Phot. Giraudon.

écrit en 1553 un père jésuite, plût à Dieu qu'il vînt à la pensée du père Ignace (de Loyola) de diriger de ce côté (le Périgord) quelques-uns de ses frères ! Ils feraient plus pour la gloire de Dieu dans ces contrées que dans certaines régions de l'Inde, tant le culte divin et la doctrine chrétienne y sont obscurcis de ténèbres... Près de Bordeaux, s'étendent des forêts d'une trentaine de lieues, dont les habitants, sans souci des choses du ciel, vivent comme des bêtes de somme. On y trouve des personnes de cinquante ans qui n'ont jamais entendu une messe ni appris un mot de religion. » C'est vraiment l'Evangile que les prédicateurs de la Réforme apporteront à de tels abandonnés.

Le haut clergé, politique presque exclusivement, se rue vers les bénéfices et les grandes charges de l'Etat. Aucun évêque, ou presque, ne réside dans son diocèse. Sans doute, l'épiscopat français compte alors de grandes figures (le cardinal de Tournai est pour



Catherine de Médicis, vers 1570 ; dessin de Fr. Clouet. (Bibliothèque nationale.) — Phot. Giraudon.

Lucien Romier la plus haute). Mais nul n'a le tempérament d'un réformateur. Aussi, l'Eglise de France, que l'on considère ses chefs ou ses soldats, est profondément décriée. C'est là une circonstance favorable à la propagation de la Réforme.

Nous croyons volontiers que, seuls ou presque seuls, le Sud-Ouest et la région cévenole (lieux d'élection aujourd'hui du protestantisme français) étaient gagnés, au XVIe siècle, par la propagande protestante. Or, Lucien Romier montre que nulle région du royaume n'y avait, en fait, échappé. Aussi bien qu'en Guyenne, en Saintonge, en Languedoc, on comptait, en Dauphiné, en Champagne, en Normandie, en Bretagne même et dans la capitale, de nombreux adeptes des doctrines calvinistes. Sans aller chercher à cette large diffusion des causes lointaines ou subtiles, Lucien Romier lui donne une seule explication : « l'incapacité ou l'incurie plus ou moins grave du clergé catholique. »

Vers 1560, l'Eglise protestante est déjà organisée; elle s'est formée de la façon suivante : gagnés à la foi nouvelle par la lecture des brochures souvent importées de Suisse ou d'Allemagne, les fidèles tiennent d'abord des réunions secrètes, où, tout comme dans les assemblées des premiers chrétiens, les plus instruits parlent simplement et lisent les Ecritures. Puis, lorsque les fidèles deviennent nombreux, ils se donnent eux-mêmes des cadres : anciens et diacres demandent à Genève un pasteur.

Mais, bientôt, les nobles, devenant les maîtres des églises, feront dévier la Réforme de la ligne de conduite que lui avaient tracée ses initiateurs. Car — et c'est là un des traits les plus remarquables de l'histoire du protestantisme français et l'une des vérités les mieux mises en lumière dans *le Royaume de Catherine de Médicis* — l'enseignement des réformateurs n'avait rien d'abord de subversif. Comme Jésus, Calvin recommandait d'obéir à César, et ses adeptes se réclamaient de la formule : « une foi, une loi, un roi ». Loyalistes, ils prêchaient la fidélité à la monarchie, voulaient celle-ci absolue. C'est l'amiral de Coligny qui, aux états de Pontoise, sauva la monarchie absolue en combattant les tendances constitutionnelles d'une partie de la bourgeoisie. Mais, bientôt, dans les communautés protestantes, l'influence passa à la petite noblesse turbulente, qui mobilisa pour une fin politique la nouvelle doctrine.

D'autre part, le retour aux coutumes de la primitive Eglise, avec l'absolue égalité théorique qu'elles comportaient, encouragea bientôt, parmi les petites gens, écrasés de tailles, foulés par les soldats, des aspirations vers une réforme sociale. Brûlant les chartes, les titres de fiefs et d'aveux, les huguenots de Guyenne et de Normandie paraissent souvent de véritables révolutionnaires. Mais — et ceci est caractéristique — les paysans aisés, toujours ennemis des innovations, se montrèrent férocement hostiles aux huguenots. A certains moments, sur certains points, la guerre religieuse sera donc guerre sociale. Cet aspect contribue à faire comprendre ses horreurs.

Mais — et c'est là la conclusion que l'on peut tirer de cette vue générale sur le protestantisme français — la Réforme est venue d'abord d'aspirations profondes de l'âme à la rénovation de l'Eglise, au retour à la vie simple et pure des premiers chrétiens, d'une réaction contre la morale relâchée, quasi païenne de l'Italie. Les femmes sont souvent les premières à se convertir. Ce n'est que par la suite que, comme dans toute religion qui se cristallise, des calculs politiques prévaudront.

Le Royaume de Catherine de Médicis est certainement l'une des œuvres historiques les plus fortes et les plus neuves qu'on ait écrites ces dernières années. Il donne la clef de bien des problèmes. — LÉON ABENSOUR.

Dodds (Alfred-Amédée), général français, né à Saint-Louis (Sénégal) le 6 février 1842, mort à Paris le 18 juillet 1922. Descendant d'une longue lignée de coloniaux (ses ancêtres étaient des Anglais de Gambie passés au Sénégal), il fit ses études dans la métropole. A sa sortie du lycée de Carcassonne, il entra à Saint-Cyr (10 novembre 1862), en sortit sous-lieutenant d'infanterie de marine (1er octobre 1864). Lieutenant le 25 octobre 1867, il est envoyé à la Réunion.

Pendant son séjour dans l'île, il se distingue par le sang-froid dont il fait preuve au milieu des graves émeutes qu'y soulèvent les passions religieuses et les aspirations vers le suffrage universel. Blessé au front par une pierre au cours de l'émeute du 2 décembre 1868, il empêche, néanmoins, ses hommes de tirer sur la foule et évite ainsi un conflit sanglant. Il est, pour ce fait, cité à l'ordre du jour par l'amiral Duperré et, bientôt (25 décembre 1869), promu capitaine.

Lorsque éclata la guerre de 1870, il fut, sur sa demande, rappelé en France et prit part brillamment à la plupart des actions de la guerre. Affecté à l'armée du Rhin, il se distingua à Bazeilles et fut décoré de la Légion d'honneur sur le champ de bataille. Le surlendemain, il est, avec toute l'armée impériale, fait prisonnier à Sedan et emmené captif en Allemagne. Il s'échappe, revient prendre du service à l'armée de la Loire, puis à l'armée de Bourbaki. Une deuxième fois, il est captif ; l'armée à laquelle il appartient, ayant poursuivi la lutte après l'armistice, a dû passer

en Suisse, où elle a été internée. Il s'échappe encore et, dans les troupes versaillaises, fait le second siège de Paris.

A la fin de 1871, il retourne au Sénégal et y séjourne de 1871 à 1878, contribuant à l'organisation des régions nouvellement conquises par Faidherbe et à l'extension de la colonie vers le Niger. Après un séjour d'une année (1878-1879) en Cochinchine, il revient, chef de bataillon depuis 1879, dans la colonie africaine et prend part aux expéditions sur la Haute Casamance et à Moricounda (1879-1883).

Lieutenant-colonel le 25 mai 1883, il est, peu de temps après, envoyé au Tonkin, collabore à la défaite des Pavillons Noirs et à la conquête du delta, est nommé officier de la Légion d'honneur et colonel (2 sept. 1887) et retourne au Sénégal. Là, il met le sceau à l'œuvre de Faidherbe en achevant la soumission du Kayor, puis celle du Boal (1889), en battant les dernières tribus insurgées, les Sérères (1890), et en assurant (1891) la pacification définitive du Fouta-Djalon. Il en est récompensé par la cravate de commandeur (31 déc. 1891).

Le commandement du 8e d'infanterie de marine, à Toulon, auquel il est affecté au début de 1892, n'est qu'un bref entr'acte dans sa carrière déjà fort bien remplie de grand Africain. A cinquante ans, Dodds a la réputation d'un de nos meilleurs chefs coloniaux. On vante son énergie prudente, son esprit d'initiative, l'ascendant qu'il exerce sur ses hommes, le prestige dont il jouit auprès de ses officiers, l'union, en lui, des qualités du militaire et de celles du diplomate, bien servies par une connaissance parfaite du pays et des peuples soudanais.

Aussi, lorsque, en 1892, le conflit entre la France et le roi de Dahomey, Behanzin (qui lui conteste la possession de Kotonou et le protectorat de Porto-Novo), a finalement amené la guerre (1890), lorsque, au début de 1892, le gouvernement français s'est résolu à abandonner la simple défensive pour des opérations militaires de plus grande envergure, est-ce au colonel Dodds, nommé commandant supérieur du Bénin, que l'expédition est confiée. Les difficultés étaient immenses. Elles venaient, autant que de l'ennemi même, le roi Behanzin, à la tête d'une armée de 15.000 hommes, braves, pourvus d'un armement moderne, et obéi aveuglément d'un peuple fanatisé par les féticheurs, que d'un pays encore presque inconnu, et par ses forêts inextricables, ses immenses marécages infestés de moustiques, le manque d'eau potable, les difficultés du ravitaillement, hostile jusqu'ici à toute pénétration européenne.

Cependant, le colonel Dodds, qui avait sous ses ordres d'excellents officiers (parmi eux le commandant Roques et le capitaine Drude, celui-là futur ministre de la guerre, celui-ci premier conquérant du Maroc), mena rapidement à bien sa dure tâche.

Après avoir mis sur la défensive Kotonou et Porto-Novo (avril-juin 1892) et envoyé à Behanzin un ultimatum auquel le roi du Dahomey opposa une fin de non-recevoir, il passa deux mois à renforcer et à organiser son armée, commençant en même temps à l'entraîner par des opérations de détail, puis faisant en même temps bombarder les forts de Wydah et de Godomey (août 1892).

Cette opération marque le début des hostilités, qui se prolongèrent pendant trois mois. Après avoir dégagé (9-17 août) les abords de Kotonou, Dodds, parti de Porto-Novo, repoussa assez facilement les troupes dahoméennes, d'ailleurs prises à revers par les tribus


Général Dodds.

alliées de la France, sur l'Ouémé, et, tandis que Behanzin évacuait le royaume de Porto-Novo, prépara une avance nouvelle.

Le 8 septembre, une route ayant été tracée dans la forêt par les indigènes alliés de la France, l'avance est reprise: il faut livrer, le 19, un violent combat à Dogba; les heureuses dispositions prises par Dodds et sa bravoure personnelle assurèrent le succès, et la première grande armée ennemie, qui avait laissé sur le terrain le quart de son effectif, dut se disperser, laissant ouverte la route d'Abomey.

Quelques jours sont consacrés aux dispositions nécessaires pour le passage de l'Ouémé. Cette rivière est franchie le 2 octobre, et Dodds, averti que Behanzin a installé le gros de son armée au camp de Poguessa, qui couvre ses capitales, tente de tourner la position. Behanzin l'apprend et, avec 10.000 hommes, se précipite à sa rencontre. A Gbédé, la petite colonne livre un furieux combat qui s'achève par la déroute complète de l'ennemi, pourtant cinq fois supérieur en nombre (3 octobre). Abandonnant Poguessa et reportant son quartier général à Agouy, la ville la plus forte du royaume, le chef noir continue de disputer pied à pied le terrain. Du 12 au 15 octobre, la lutte est incessante. Le 15, aux abords de l'immense marécage qui couvre les capitales, il faut s'arrêter près de deux semaines, pour refaire et ravitailler les troupes. Et, tout en repoussant les Dahoméens, qui, à plusieurs reprises, viennent attaquer les lignes françaises, il faut maintenir le moral des troupes indigènes, que la privation d'eau pousse à la révolte, assurer le ravitaillement et l'arrivée des renforts pour la lutte suprême. C'est pendant cette dure période qu'au témoignage de ses collaborateurs Dodds a, par son énergie et son esprit organisateur, joué le rôle décisif.

Le 26 octobre, la marche en avant est reprise. La rivière Koto, dernière ligne de défense de Kana, est franchie, les camps d'Akpa et de Kotopa emportés, et, le 6 novembre, les troupes françaises entrent dans Kana, la ville sainte des féticheurs. Cette victoire produisit parmi toutes les peuplades noires soumises au roi de Dahomey une très vive impression; Dodds en fut récompensé par sa promotion au grade de général de brigade, qui lui fut annoncée par télégramme le 9 novembre (un de ses officiers, prévoyant cette promotion, avait, dit-on, emporté dans sa valise les six étoiles...) au moment où il reprenait la marche sur Abomey. Après avoir reçu des envoyés de Behanzin, qui offrait de livrer seulement la moitié de ses armes et sommé son adversaire de capituler sans condition, le général Dodds, sur le refus du roi nègre, entra, le 17, dans Abomey. La campagne était terminée. Tandis que Behanzin s'enfuyait dans la brousse, Dodds retourna à Porto-Novo, d'où, tout en faisant occuper les villes du littoral, il commença d'établir des plans pour organiser la nouvelle conquête.

Ces plans (incorporation du littoral aux possessions françaises du Bénin, morcellement du reste du pays en trois royaumes) ne furent d'abord qu'en partie acceptés par le gouvernement.

Son retour en France (mai 1893) fut triomphal. Mais à peine était-il dans la métropole que l'attitude menaçante de Behanzin, qui cherchait à reconquérir son royaume, faisait envisager au gouvernement une nouvelle expédition. Naturellement, Dodds la dirigea. Elle ne fut qu'une promenade militaire. Arrivé au Dahomey au mois d'août, il concentra des troupes à Agouy, occupa Atcharibe (7 novembre) et traqua Behanzin, qui, déclaré déchu de son trône (janv. 1894), dut bientôt (25 janvier) se livrer à son vainqueur.

Ces brillantes campagnes valurent à Dodds la croix de grand officier de la Légion d'honneur et une grande popularité.

Inspecteur des troupes de l'infanterie de marine, il alla les inspecter, à la Réunion et en Nouvelle-Calédonie, avant de prendre le commandement supérieur des troupes d'Indochine (1895), puis, divisionnaire depuis 1899, le commandement en chef de toutes les troupes coloniales (1903-1907). Il siégeait également au conseil supérieur de la guerre lorsque, atteint par la limite d'âge, il passa au cadre de réserve, ayant été revêtu en fin de carrière des deux distinctions suprêmes: grand'croix de la Légion d'honneur et médaille militaire. Les autres grandes épopées coloniales et la guerre mondiale avaient fait un peu oublier l'expédition du Dahomey et le grand chef qui la mena à bien et, dans la calme retraite où il vécut ses dernières années, ne chercha aucunement à se rappeler à l'attention de la France. Il n'empêche qu'il ait été l'un des bons ouvriers de la Plus grande France. — L. Vergenna.

Écoles de plein air et préventoriums. — Dans un livre tout imprégné d'idéalisme, la sociologue suédoise, Ellen Key, avait appelé de ses vœux *ce siècle de l'enfant*, que devait marquer la culture heureuse et rationnelle de la jeune plante humaine. Or, il semble que ce rêve généreux soit en pleine voie de réalisation; les *jardins d'enfants* pour les enfants bien portants se sont acclimatés dans toute la France, et voici que, pour les chétifs et les malades, pour les disgraciés physiques et mentaux — les deux vont souvent de pair — s'ouvrent des écoles aérées, des écoles de plein air, ou des *préventoriums* selon le cas, trop peu répandus peut-être encore dans les grandes capitales, où tant d'enfants de familles nombreuses devraient en recueillir le bénéfice, mais présentant dans chaque genre des types bien organisés et dignes d'être signalés.

Au premier degré se trouvent les *Ecoles aérées* et les *Ecoles de plein air*, un peu différentes déjà les unes des autres en ce que les premières pourraient devenir le type uniforme des écoles de l'avenir, tandis que les secondes, surtout à cause de leur enseignement restreint, recueilleraient des enfants plus chétifs, mais qu'un séjour plus ou moins prolongé dans une telle école et une très ingénieuse thérapeutique pourraient, après une période plus ou moins longue, rendre à l'école ordinaire.

Le XVIIe arrondissement, à vrai dire l'un des plus peuplés de l'agglomération parisienne, est le seul aussi qui présente, et presque côte à côte, les deux types indiqués, et cette avance est due à l'action combinée d'un dévoué conseiller municipal, Brunet, et à la munificence d'une généreuse dona-


Ecole de plein air; classe au soleil.

trice, la marquise Delaborde, qui a créé de ses deniers la première école de plein air du boulevard Bessières, dont elle a fait don à la Ville de Paris, laquelle aujourd'hui l'administre régulièrement.

L'école aérée pour petites filles de la rue des Epinettes est un établissement normal de la Ville de Paris, auquel l'intelligente activité de la directrice, Mlle Poissonnier, a pu donner l'allure d'une création moderne, grâce aux innovations heureuses qu'elle a su introduire et acclimater dans cette école.

Une sélection est faite dès l'entrée parmi les enfants chétives ou retardées dans leur développement physique; ces dernières forment désormais une section à part sous la direction d'une institutrice choisie, en attendant qu'une préparation spéciale soit donnée sur ce point dans toutes nos écoles normales d'institutrices. C'est le vœu émis par le congrès des écoles de plein air, qui s'est tenu récemment à la Faculté de médecine.

Pour ces enfants, si l'enseignement n'est pas aussi restreint que dans les vraies écoles de plein air, ou les *préventoriums*, il doit toujours être distribué dans une salle élevée de plafond, claire, aérée, en l'espèce la salle de dessin, dont les hautes fenêtres ouvertes en tout temps ont laissé pénétrer à flots l'air et la lumière, et surtout le bienfaisant soleil, dont les louanges ont été si longuement célébrées au congrès que nous signalions tout à l'heure.

Bien plus : l'école possède maintenant sur les fortifications toutes voisines un terrain enclos à elle concédé par l'administration militaire; c'est l'occasion d'y organiser de nombreux jeux et exercices gymnastiques, et c'est aussi le lieu d'y faire, le plus souvent possible, cette classe de plein air, ou d'y organiser ces classes-promenades, préconisées dans un excellent livre par un inspecteur d'Académie, Blangernon, lequel en a donné lui-même d'intéressants modèles à l'usage de nos éducateurs.

Enfin, l'école de la rue des Epinettes bénéficie encore d'un autre avantage : à côté d'un personnel enseignant, elle possède un service de dames infirmières de la Croix-Rouge qui, à titre bénévole, viennent donner leurs soins aux enfants et assistent le médecin inspecteur de l'école dans le traitement rationnel qui convient à chaque cas particulier. Ce sont ces utiles auxiliaires de l'école qui désormais établissent avec les parents un contact de plus en plus profitable aux familles comme aux enfants; elles aident ainsi à établir, pour tous les enfants, sans exception, cette fiche médico-sociale, que toutes nos écoles devront bientôt posséder pour faciliter non seulement l'examen des enfants, mais leur envoi éventuel dans l'une des nombreuses œuvres qui de plus en plus s'intéressent à l'enfance malheureuse.

Enfin, grâce à une importante société dont l'action mérite d'être signalée, l'*Hygiène par l'exemple*, l'école a été dotée d'un appareil de douche individuel, qui rend de grands services en habituant les écolières aux soins de l'hygiène, principal agent de la santé physique et morale.



Ecole de plein air Exercices de gymnastique.

A peu de distance de l'école de la rue des Epinettes, celle du boulevard Bessières, ouverte sur un terrain des fortifications, est justement fière de porter le titre de première école de plein air de la Ville de Paris. C'est au zèle éprouvé de sa directrice, Mme Jouenne, qu'a été confié le soin d'organiser la vie de l'établissement et de dresser le bilan d'expériences qui faciliteront la tâche de futures écoles du même type.

Tout, d'ailleurs, a été mis en œuvre pour donner à cet aride coin de terre l'aspect riant et heureux qui sera l'un des premiers facteurs éducatifs du système.



Ecole de plein air. Exercices de gymnastique.

Peu d'arbres, malheureusement, et pour cause; mais, dès l'entrée, de jolis parterres de fleurs bien entretenus charment l'œil, que retiennent aussi, dans le fond du terrain et en bordure sur des jardins ouvriers, des bâtiments légers, revêtus de couleurs claires, avec, comme fenêtres, de larges baies laissant pénétrer de toute part et en toute saison l'air et la lumière vivifiante. Ces bâtiments eux-mêmes ne doivent être que des asiles de nécessité, car l'idéal serait que la vie du petit écolier (l'école ne comprend que des garçons) se déroule aussi souvent que possible en plein air : repas, sieste, travail scolaire y compris. A droite, un assez vaste potager, à gauche, de larges plates-bandes régulièrement divisées, indiquent que la culture pratique des plantes utiles tient une grande place dans la vie journalière des petits élèves et contribue puissamment à leur amélioration physique, autant qu'à leur contentement moral, par l'exécution d'un travail dont ils peuvent toucher du doigt l'intérêt et le profit.

Ceci dit, examinons le recrutement des bénéficiaires de l'école de plein air et la vie qu'ils y mènent. On n'y admet que les enfants débiles ou affaiblis, choisis après un examen attentif dans les différentes écoles du quartier, et à qui un séjour limité par leurs besoins physiques rendra les forces nécessaires pour les remettre à égalité de santé avec leurs petits camarades. L'horaire, comme il convient, est réglé d'accord entre la directrice et le médecin, et le personnel comprend aussi pour le moment deux institutrices et deux infirmières scolaires, fonctions récemment créées et destinées à rendre de grands services aux écoles nouvelles.

Les enfants demeurent une moyenne de douze heures à l'école de plein air; ils y arrivent de fort bonne heure et ne rentrent guère chez eux que pour le coucher. Ils reçoivent ici les deux repas et le goûter, le tout fourni gratuitement la plupart du temps par la caisse des écoles, laquelle ne demande aux parents que de procurer le pain, du reste en quantité médiocre (300 gr. au maximum). Le fond de l'alimentation est fourni par la viande, le poisson, les œufs, les pâtes et les légumes secs; le riz au lait, le cacao, les fruits cuits procurent des entremets et des desserts variés, bien acceptés par des estomacs délicats, surtout à l'origine. Alimentation rationnelle, comme on peut s'en rendre compte, mais non suralimentation; ce procédé, jadis si prôné par tant de médecins, étant désormais abandonné, même lorsqu'il s'agit d'enfants prétuberculeux.

Une sieste obligatoire d'au moins une heure coupe la journée et apaise les nerfs; elle doit se pratiquer au plein air et presque en tout temps et, en tout cas, le corps presque nu, de sorte que l'air bienfaisant pénètre à l'aise par tous les pores du jeune organisme dont il est un des principaux facteurs de rétablissement, avec la gymnastique et l'hydrothérapie.

Dirigée par une infirmière diplômée, la gymnastique occupe dans l'école de plein air une place égale à l'enseignement, et des deux sections que comporte l'établissement, l'une travaille avec l'institutrice, tandis que l'autre passe par les mains de l'infirmière, et réciproquement. Plus rien de commun, ici, avec l'ancienne gymnastique d'agrès; le nom de *culture physique*, qui lui est désormais substitué, convient bien mieux à la caractériser, car elle a la légitime prétention de développer scientifiquement les principaux organes ou de remédier à des défectuosités spéciales, signalées à l'attention de l'infirmière spécialiste par un brassard conventionnel que porte l'enfant à son arrivée à l'école de plein air. Enfin, elle apprend à tous ses petits écoliers une chose que bien des adultes ne savent pas faire : développer la capacité respiratoire par des aspirations lentes, accompagnées de mouvements musculaires; c'est ainsi que l'on note chez ces enfants, et au bout de quelques mois d'un pareil traitement, une augmentation de deux à trois centimètres, quelquefois davantage, dans le périmètre thoracique, ainsi que la disparition de ces *ventres en besace*, si caractéristiques de la constitution débile des enfants à leur arrivée à l'école. La douche journalière, chaude au début, bientôt acceptée froide, complète cette thérapeutique rationnelle appliquée à l'enfant.

Le travail scolaire proprement dit n'absorbe guère qu'une heure et demie dans toute la journée; car, seule, ici, la santé est en cause, et l'âge des enfants,

huit ans et demi à onze ans et demi n'implique la préparation d'aucun examen, pas même du certificat d'études, utilement retardé jusqu'au jour où la santé de l'enfant sera redevenue normale.

Cet enseignement abrégé consiste, d'ailleurs, surtout ici en leçons de choses simples et vivantes, appuyées sur des expériences auxquelles le jardin, tout voisin, peut fournir de nombreux éléments et complétées par des dessins, des constructions frœbeliennes, des chants animés et gracieux. L'intelligente activité de la directrice prétend même à développer de toute façon et en toute matière l'initiative personnelle du tout petit. C'est ainsi, par exemple, que l'enseignement moral se pratique très ingénieusement grâce à de petites saynètes dont, la plupart du temps, de jeunes écoliers sont à la fois auteurs et acteurs. Un théâtre de Guignol, dressé dans une des salles claires, est toujours prêt à représenter ces curieux essais, qui rencontrent, cela va de soi, la plus grande faveur auprès de leur public enfantin et roulent sur des incidents souvent bien observés de la vie quotidienne. Et, ainsi, le jeu s'associe à l'intérêt, et l'utile rejoint l'agréable, ce qui est une heureuse application du principe depuis longtemps émis par Fénelon dans l'éducation des filles.

Telle est la physionomie animée et vivante de cette école de plein air, toujours accueillante aux petits enfants chétifs du quartier, même pendant les vacances scolaires et qui, heureusement dégagée de toute réglementation trop stricte, peut poursuivre avec des succès chaque jour plus affirmés son œuvre bienfaisante et vraiment moralisatrice.

Il est à souhaiter que de semblables écoles s'organisent en grand nombre sur tout notre territoire. Le congrès auquel j'ai fait allusion nous en a révélé deux autres spécimens plus récents : l'une, boulevard Victor, est une création de l'*Office d'hygiène sociale du département de la Seine*, qui ne fonctionne lui-même que depuis trois années; l'autre revient à l'initiative généreuse du docteur Wapler et se trouve en pleine nature, à l'extrémité du canal du parc de Versailles; elle réalise une école temporaire de plein air, recevant petits garçons et petites filles indistinctement de six à dix ans, pendant les mois d'août et de septembre, pour les rendre à leurs écoles respectives, pleins de santé et capables d'aborder avec succès la nouvelle année scolaire. Et c'est pourquoi la municipalité de Versailles fait depuis cette année bénéficier cette intéressante œuvre d'un fonds de 3.000 fr., qu'elle destinait jadis à des colonies de vacances presque inexistantes, étant donné surtout que, grâce à la bonne gestion, chaque petit enfant ainsi amélioré ne revient qu'à la somme minime de 1 fr. 91 (nous citons intentionnellement le chiffre exact). Qui ne voudrait à ce prix procurer aux délicats poulbots de nos grandes villes la santé et la joie de vivre ?

L'école de plein air, telle que nous venons de la décrire, ne s'adresse qu'à des enfants chétifs, mais non atteints de maladies constitutionnelles, et qu'un séjour en plein air, avec la thérapeutique que nous avons signalée, aura tôt fait de rendre à la vie normale. Mais d'autres enfants plus sérieusement menacés sollicitent dans les mêmes conditions des soins plus attentifs et une surveillance plus complète. Ce sont ceux qu'on est convenu d'appeler les *prétuberculeux;* la médecine moderne, on le sait, n'admet plus comme agent de propagation du terrible fléau l'hérédité, mais la contagion, et, dans ces conditions, il s'agit d'enlever l'enfant très jeune au milieu qui le contaminerait et d'organiser la défense de son organisme dans des conditions qui rappellent, en les intensifiant, si l'on peut dire, les prescriptions des écoles en plein air. C'est ici l'œuvre des *préventoriums* — le nom et la chose ne datent que de quelques années — mais les résultats obtenus grâce au dévouement des premiers pionniers de l'idée, le professeur Méry de la Faculté de médecine et le docteur Armand Delisle, font augurer que là, plus encore peut-être que dans les écoles de plein air, une mission vraiment humaine s'accomplit pour arracher à la mort et à la déchéance un nombre de plus en plus considérable de ces enfants de qui l'existence est si nécessaire à un pays dont la natalité décroît.



La classe en plein air.

Deux *préventoriums* en pleine activité fonctionnent notamment sous la direction de l'*Office public d'hygiène sociale* du département de la Seine : l'un fondé en 1916, donc en pleine guerre, à Fontaine-Bouillant en Eure-et-Loir, et qui s'est rapidement développé, grâce au dévouement compétent de M[lle] Chauveau (celle-ci, ancienne directrice d'école, s'est donné à tâche de surveiller l'hygiène aussi bien que la pédagogie du *préventorium*); l'autre, de création plus récente, à Plessis-Robinson, dans une admirable propriété bâtie pour devenir une future cité-jardin, ce qui a permis de conserver ici des arbres séculaires, et à l'orée d'un petit bois une fort belle terrasse rivale de celle de Saint-Germain et dominant une claire et lumineuse vallée d'Ile-de-France.

A Fontaine-Bouillant, nous l'avons dit, se sont essayées de nouvelles méthodes d'éducation applicables à ces enfants, que, seule, une hygiène suivie, morale, intellectuelle autant que physique, pourra arracher à la maladie qui les guette; et il a semblé justement que, sur le premier de ces points, la grande vertu à éveiller dans ces jeunes cerveaux était la maîtrise de soi-même, appuyée sur une conscience claire et raisonnée de ce qui leur convient et doit servir de règle à leur existence présente et future. Et dans l'école circule une sorte de manuel intitulé *Mon livre de vie*, que tout le monde doit lire et méditer et qui, commenté par des causeries sur *le pourquoi des habitudes prises à Fontaine-Bouillant*, devient le meilleur auxiliaire de la discipline de l'éducation morale et inculque dans ces jeunes cerveaux d'excellents principes que l'on s'engage à pratiquer toujours, même, et surtout, si l'on revient plus tard dans sa famille, ou si l'on est envoyé en placement familial.

Quant à l'enseignement proprement dit, il est lui-même passé au crible d'une rigoureuse sélection. Il ne comporte que deux catégories d'exercices : ceux qui ont pour but la culture des facultés, ceux qui visent à l'acquisition des notions usuelles. Pas de notions abstraites, mais des observations contrôlées par des dessins ou de courtes histoires; rien de plus facile ici, puisque l'enfant vit en contact permanent avec tous les objets de la nature animée et que chaque moment, presque, offre l'occasion d'éveiller sa curiosité amusée et intelligente. Quelque intérêt, au surplus, que présente l'éducation intellectuelle, elle ne doit intervenir que pour une heure et demie dans l'horaire journalier, la plus grande partie de la journée étant consacrée au traitement éducatif et régénérateur de l'organisme, dans lequel rentrent à doses savamment établies la cure d'air et de repos, l'héliothérapie et la gymnastique rationnelle. C'est ici le travail des hygiénistes et des médecins, que nous avons pu voir à l'œuvre dans notre récente visite au *préventorium* de Plessis-Robinson, dirigée par le docteur Pépy.

Nous avons parlé tout à l'heure du site merveilleux dans lequel vivent ici les enfants, garçons et filles, au nombre de deux cents, et divisés en deux sections parallèles. Le régime est l'internat, et les pensionnaires habitent dans deux maisons et dans dix baraquements, construits naguère par la Croix-Rouge américaine et qui ne laissent rien à désirer, autant pour l'aération que pour les commodités hygiéniques. La journée est remplie et variée ; aucun exercice ne doit excéder une demi-heure, à la fois pour éviter la fatigue ou la monotonie.

Et, d'abord, c'est une règle qui tend à se développer dans les écoles de plein air comme au *préventorium :* le costume est réduit à sa plus simple expression; les extrémités demeurent toujours nues, les pieds seuls enfermés dans des sandales à jour. C'est dans ce simple appareil que s'exécutent désormais les trois exercices primordiaux de tout préventorium : gymnastique, cure de repos, cure d'héliothérapie. A la gymnastique, surtout, incombe une tâche éducative de premier ordre : la monitrice, une infirmière, experte en la matière, doit adapter d'abord une technique spéciale à chaque enfant selon son classement médical, sa résistance physique et son périmètre thoracique. A tous elle apprend à respirer, à développer rationnellement leur musculature, à marcher, à sauter, à chanter, à siffler, tous procédés propres à renouveler le plus souvent possible l'air dans les poumons de l'enfant, et l'ingéniosité d'une bonne maîtresse sait cacher sous des formes amusantes et variées des exercices gradués de rééducation physique.

La sieste en plein air est de rigueur et dure deux heures par jour, dans des hamacs et des lits de camp portatifs; elle ne se confond pas, d'ailleurs, avec la cure de soleil, ou héliothérapie, très en honneur dans la médecine actuelle d'enfants, depuis que le docteur Rollier en a tiré dans son école de plein air de Leysin de si merveilleux résultats. Encore faut-il qu'elle soit pratiquée rationnellement et que chaque partie du corps soit exposée successivement à la bonne chaleur, avant d'arriver à cette exposition intégrale, la tête d'ailleurs protégée, que nous voyons reproduite dans la photographie ci-jointe.

Le régime alimentaire est en tout point semblable à celui des écoles de plein air. Ici, comme là, toute suralimentation est proscrite; il est convenu, maintenant, que l'air et le soleil nourrissent (des pesées fréquentes en font foi); il ne s'agit donc que d'aider à leur action par une alimentation substantielle, mais mesurée.

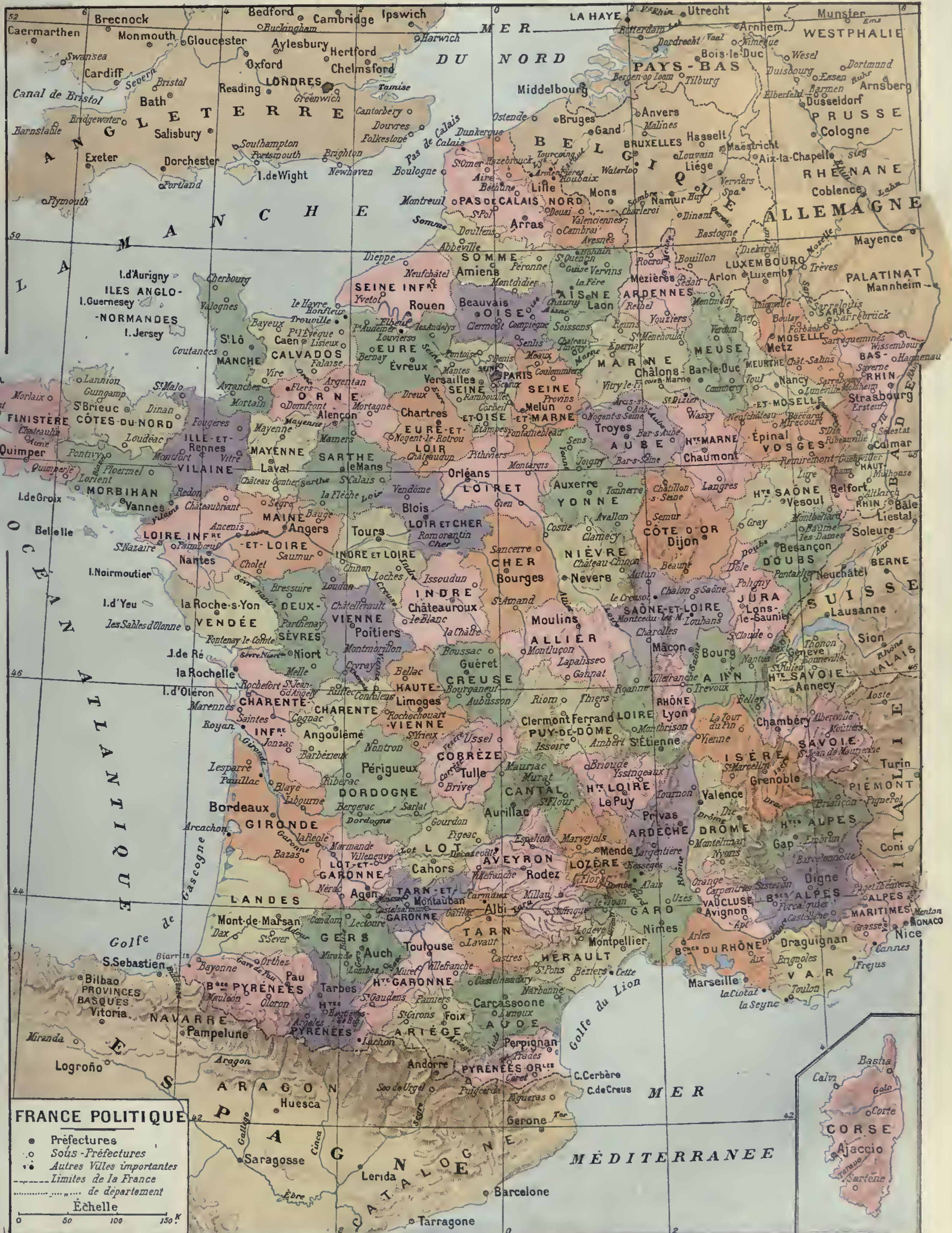
Que devient, maintenant, l'enfant du *préventorium?* Si la cure rationnelle que nous venons d'exposer a produit son bienfaisant effet, ce qui est très souvent le cas, il pourra être reversé à l'école de plein air, qui elle-même le restituera par étapes successives à l'école aérée, puis à l'école tout court. Si, au contraire, l'amélioration ne se fait pas au bout d'un certain temps au *préventorium*, un autre recours s'offre, dont on peut tirer de grands avantages : c'est le sanatorium, et la Ville de Paris en possède, on le sait, quelques spécimens intéressants, où l'on peut intensifier la cure de soleil, de repos et souvent d'altitude.

Enfin, un moyen terme se présente : nombre des enfants, surtout des garçons, au contact de la nature et en souvenir des exercices de plein air qui ont fortifié leur santé, voient naître en eux une vocation d'agriculteurs que l'on s'empresse d'encourager, grâce à des placements familiaux, où ils perfectionneront facilement les excellentes notions de jardinage qui leur sont inculquées à Plessis-Robinson.

Ainsi s'établit, à travers ces types variés que nous venons d'étudier, une méthode nouvelle d'éducation et de redressement de l'enfance maladive, qui aura son retentissement forcé sur l'éducation normale. Déjà de bons esprits, et en grand nombre, préconisent non seulement l'école aérée, qui deviendrait la règle, mais l'école de plein air, dès que les conditions atmosphériques s'y prêteraient.

Tout un matériel scolaire se crée (légers pliants et pupitres portatifs), que l'enfant transporte allègrement sur son dos, pour aller l'établir avec ses maîtres dans un endroit également propice à ses poumons et à son cerveau, jusqu'aux pieds des glaciers, quand le bon soleil d'hiver réchauffe toute la vallée alpestre, comme on le voit pratiquer à l'école du docteur Rollier, que nous signalions tout à l'heure.

On peut voir dans ces essais une stratégie nouvelle de l'éducation et, de même que de nouvelles méthodes dans l'armée nous ont donné la victoire, n'est-ce pas tout l'arsenal de nos vieux procédés éducatifs qu'il faudrait bouleverser, pour adapter l'école nouvelle aux exigences, nouvelles aussi, de la vie moderne ? La question ainsi posée vaut la peine qu'on y réfléchisse sérieusement. — Maurice Wolff.


FRANCE POLITIQUE
Préfectures
Sous-Préfectures
Autres Villes importantes
Limites de la France
de département
Échelle
0 50 100 150 K
MER DU NORD
LA MANCHE
OCÉAN ATLANTIQUE
Golfe de Gascogne
Golfe du Lion
MER MÉDITERRANÉE
ANGLETERRE
BELGIQUE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
PRUSSE RHÉNANE
WESTPHALIE
PALATINAT
LUXEMBOURG
SUISSE
ITALIE
ESPAGNE
CATALOGNE
ARAGON
NAVARRE
PROVINCES BASQUES
PIÉMONT
ALSACE
CORSE
ILES ANGLO-NORMANDES
LONDRES
Bruxelles
Brecnock
Monmouth
Gloucester
Bedford
Cambridge
Ipswich
Caermarthen
Swansea
Cardiff
Bristol
Bath
Canal de Bristol
Oxford
Aylesbury
Hertford
Chelmsford
Reading
Salisbury
Dorchester
Exeter
Plymouth
Southampton
Portsmouth
Brighton
I. de Wight
Douvres
Folkestone
Cantorbéry
LA HAYE
Utrecht
Rotterdam
Middelbourg
Anvers
Gand
Bruges
Ostende
Liége
Namur
Mons
Cologne
Coblence
Mayence
Trèves
Mannheim
Düsseldorf
Arnsberg
Munster
Metz
Strasbourg
Colmar
Bâle
Berne
Lausanne
Genève
Turin
Coni
Nice
MONACO
Bilbao
Vitoria
Pampelune
Logroño
Huesca
Saragosse
Lerida
Barcelone
Tarragone
Gerone
Andorre
C. Cerbère
C. de Creus
I. d'Aurigny
I. Guernesey
I. Jersey
Ouessant
I. de Groix
Belle Ile
I. Noirmoutier
I. d'Yeu
I. de Ré
I. d'Oléron
NORD
PAS DE CALAIS
SOMME
SEINE INFRE
OISE
AISNE
ARDENNES
MEUSE
MEURTHE-ET-MOSELLE
MANCHE
CALVADOS
EURE
SEINE-ET-OISE
SEINE
SEINE-ET-MARNE
MARNE
BAS-RHIN
HAUT-RHIN
VOSGES
FINISTÈRE
CÔTES-DU-NORD
ILLE-ET-VILAINE
MORBIHAN
ORNE
MAYENNE
SARTHE
EURE-ET-LOIR
LOIRET
AUBE
HTE MARNE
HTE SAÔNE
LOIRE INFRE
MAINE-ET-LOIRE
INDRE-ET-LOIRE
LOIR-ET-CHER
YONNE
CÔTE D'OR
DOUBS
VENDÉE
DEUX-SÈVRES
VIENNE
INDRE
CHER
NIÈVRE
SAÔNE-ET-LOIRE
JURA
CHARENTE INFRE
CHARENTE
HAUTE-VIENNE
CREUSE
ALLIER
AIN
HTE SAVOIE
SAVOIE
PUY-DE-DÔME
LOIRE
RHÔNE
ISÈRE
GIRONDE
DORDOGNE
CORRÈZE
CANTAL
HTE LOIRE
ARDÈCHE
DRÔME
HTES ALPES
LOT-ET-GARONNE
LOT
AVEYRON
LOZÈRE
GARD
VAUCLUSE
BSES ALPES
ALPES MARITIMES
LANDES
GERS
TARN-ET-GARONNE
TARN
HÉRAULT
BCHES DU RHÔNE
VAR
BSES PYRÉNÉES
HTES PYRÉNÉES
HTE GARONNE
ARIÈGE
AUDE
PYRÉNÉES ORLES
Lille
Arras
Amiens
Laon
Mézières
Beauvais
Rouen
Évreux
PARIS
Versailles
Melun
Châlons
Bar-le-Duc
Nancy
Épinal
Belfort
Vesoul
Caen
St Lô
Cherbourg
Alençon
Chartres
Troyes
Chaumont
Quimper
St Brieuc
Rennes
Vannes
Laval
le Mans
Orléans
Blois
Tours
Angers
Nantes
Auxerre
Dijon
Besançon
la Roche-s-Yon
Niort
Poitiers
Châteauroux
Bourges
Nevers
Moulins
Mâcon
Bourg
Lons-le-Saunier
la Rochelle
Angoulême
Limoges
Guéret
Clermont Ferrand
Lyon
St Étienne
Annecy
Chambéry
Grenoble
Valence
Privas
Le Puy
Tulle
Périgueux
Bordeaux
Aurillac
Cahors
Agen
Rodez
Mende
Gap
Digne
Mont-de-Marsan
Auch
Montauban
Albi
Nîmes
Avignon
Montpellier
Marseille
Draguignan
Toulouse
Pau
Tarbes
Foix
Carcassonne
Perpignan
Bayonne
Ajaccio
Bastia
Calvi
Corte
Sartène

D'après les dernières statistiques, la France compte 39.209.666 habitants *(Français).* Sa superficie est de 550.986 kilomètres carrés.
Au point de vue administratif, la France est répartie en 89 départements, sans compter le territoire de Belfort. Chaque département est divisé en *arrondissements*, subdivisés à leur tour en *cantons* et en *communes*. Il y a, en France, 383 arrondissements, 3.006 cantons et 37.788 communes.

AIN (formé de la Bresse, du Bugey, du pays de Gex et de la principauté de Dombes) : 5 arrond. ; 36 cant. ; 457 comm. — Pop. 315.757 hab. — Superf. 582.560 hectares. — Préfect. *Bourg* ; sous-préf. *Belley, Gex, Nantua, Trevoux.*

AISNE (formé en partie par l'Ile-de-France, en partie par la Picardie) : 5 arrond. ; 37 cant. ; 840 comm. — Pop. 421.515 hab. — Superf 742.835 hectares. — Préf. *Laon* ; sous-préf. *Château-Thierry, Saint-Quentin, Soissons, Vervins.*

ALLIER (formé par le Bourbonnais) : 4 arrond. ; 29 cant. ; 321 comm. — Pop. 370.950 hab. — Superf. 738.183 hectares. — Préfect. *Moulins* ; sous-préf. *Gannat, La Palisse, Montluçon.*

ALPES (Basses-) [formé d'une partie de la Provence] : 5 arrond. ; 30 cant. ; 248 comm. — Pop. 91.882 hab. — Superf. 698.840 hectares. — Préfect. *Digne* ; sous-préf. *Barcelonnette, Castellane, Forcalquier, Sisteron.*

ALPES (Hautes-) [formé par une partie du Dauphiné et une partie de la Provence] : 3 arrond. ; 24 cant. ; 186 comm. — Pop. 89.275 hab. — Superf. 564.311 hectares. — Préfect. *Gap* ; sous-préf. *Briançon, Embrun.*

ALPES-MARITIMES (formé par le comté de Nice et une partie de la Provence) : 3 arrond. ; 27 cant. ; 159 comm. — Pop. 357.759 hab. — Superf. 373.626 hectares. — Préfect. *Nice* ; sous-préf. *Grasse, Puget-Théniers*

ARDÈCHE (formé par le Vivarais) : 3 arrond. ; 31 cant. ; 347 comm. — Pop. 294.308 hab. — Superf. 555.607 hectares. — Préfect. *Privas* , sous-préf. *Largentière, Tournon.*

ARDENNES (formé par la Champagne et une partie de la Picardie et du Hainaut) : 5 arrond. ; 31 cant. ; 503 comm. — Pop. 277.791 hab. — Superf. 525.559 hectares. — Préfect. *Mézières* ; sous-préf. *Rethel, Rocroi, Sedan, Vouziers.*

ARIÈGE (formé par le comté de Foix et une partie de la Gascogne et du Languedoc) : 3 arrond. ; 20 cant. ; 338 comm. — Pop. 172.851 hab. — Superf. 490.333 hectares. — Préfect. *Foix* ; sous-préf. *Pamiers, Saint-Girons.*

AUBE (formé par la Champagne et une partie de la Bourgogne) : 5 arrond. ; 26 cant. ; 445 comm. — Pop. 227.745 hab. — Superf. 606.629 hectares. — Préfect. *Troyes* ; sous-préf. *Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Nogent-sur-Seine.*

AUDE (formé par le Languedoc) : 4 arr. ; 31 cant. ; 440 comm. — Pop. 286.622 hab. — Superf. 634.227 hectares. — Préfect. *Carcassonne* ; sous-préf. *Castelnaudary, Limoux, Narbonne.*

AVEYRON (formé par le Rouergue) : 5 arrond. ; 43 cant. ; 306 comm. — Pop. 332.940 hab. — Superf. 877.113 hectares. — Préfect. *Rodez* ; sous-préf. *Espalion, Millau, Saint-Affrique. Villefranche.*

BELFORT (Territoire de) [formé par l'Alsace] : 1 arrond. ; 5 cant. ; 106 comm. — Pop. 94.338 hab. — Superf. 60.849 hectares.

BOUCHES-DU-RHONE (formé par la Provence) : 3 arrond. ; 33 cant. ; 111 comm. — Pop. 841.996 hab. — Superf. 524.795 hectares. — Préfect. *Marseille* ; sous-préf. *Aix, Arles.*

CALVADOS (formé par la Normandie) : 6 arrond. ; 38 cant. ; 763 comm. — Pop. 384.601 hab. — Superf. 569.261 hectares. — Préfect. *Caen* ; sous-préf. *Bayeux, Falaise, Lisieux, Pont-l'Evêque, Vire.*

CANTAL (formé par l'Auvergne) : 4 arrond. ; 23 cant. ; 267 comm. — Pop. 197.401 hab. — Superf. 577.933 hectares. — Préfect. *Aurillac* ; sous-préf. *Mauriac, Murat, Saint-Flour.*

CHARENTE (formé par l'Angoumois et une partie de la Saintonge, du Poitou et de la Marche : 5 arrond. ; 29 cant. ; 426 comm. — Pop. 316.249 hab. — Superf. 597.175 hectares. — Préfect. *Angoulême* ; sous-préf. *Barbezieux, Cognac, Confolens, Ruffec.*

CHARENTE-INFÉRIEURE (formé par l'Aunis, la Saintonge et une partie du Poitou) : 6 arrond. ; 40 cant. ; 482 comm. — Pop. 418.310 hab. — Superf. 723.161 hectares. — Préfect. *La Rochelle* ; sous-préf. *Jonzac, Marennes, Rochefort, Saintes, Saint-Jean-d'Angely.*

CHER (formé d'une partie du Berry et d'une partie du Bourbonnais) : 3 arrond. ; 29 cant. ; 293 comm. — Pop. 304.800 hab. — Superf. 730.353 hectares. — Préfect. *Bourges* ; sous-préf. *Saint-Amand, Sancerre.*

CORRÈZE (formé par le Limousin) : 3 arrond. ; 29 cant. ; 289 comm. — Pop. 273.808 hab. — Superf. 588.765 hectares. — Préfect. *Tulle* ; sous-préf. *Brive, Ussel.*

CORSE : 5 arrond. ; 62 cant. ; 364 comm. — Pop. 281.959 hab. — Superf. 872.182 hectares. — Préfect. *Ajaccio* ; sous-préf. *Bastia, Calvi, Corte, Sartène.*

CÔTE-D'OR (formé par la Bourgogne) : 4 arrond. ; 37 cant. ; 717 comm. — Pop. 321.088 hab. — Superf. 878.677 hectares. — Préfect. *Dijon* ; sous-préf. *Beaune, Châtillon-sur-Seine, Semur.*

CÔTES-DU-NORD (formé par la Bretagne) : 5 arrond. ; 48 cant. ; 390 comm. — Pop. 557.824 hab. — Superf. 721.764 hectares. — Préfect. *Saint-Brieuc* ; sous-préf. *Dinan, Guingamp, Lannion, Loudéac.*

CREUSE (formé par la Marche et d'une partie du Poitou, du Bourbonnais, du Limousin et du Berry) ; 4 arrond. ; 25 cant. ; 266 comm. — Pop. 228.244 hab. — Superf. 560.613 hectares. — Préfect. *Guéret* ; sous-préf. *Aubusson, Bourganeuf, Boussac.*

DORDOGNE (formé par le Périgord et une partie du Limousin et de l'Angoumois) : 5 arrond. ; 47 cant. ; 587 comm. — Pop. 396.702 hab. — Superf. 922.420 hectares. — Préfect. *Périgueux* ; sous-préf. *Bergerac, Nontron, Ribérac, Sarlat.*

DOUBS (formé par la Franche-Comté) : 4 arrond. ; 27 cant. 636 comm. — Pop. 284.975 hab. — Superf. 526.003 hectares. — Préfect. *Besançon* ; sous-préf. *Baume-les-Dames, Montbéliard, Pontarlier.*

DRÔME (formé par le Dauphiné et une partie de la Provence). 4 arrond. ; 29 cant. ; 378 comm. — Pop. 263.509 hab. — Superf. 655.136 hectares. — Préfect. *Valence* ; sous-préf. *Die, Montélimar, Nyons.*

EURE (formé par la Normandie) : 5 arr. ; 36 cant. ; 706 comm — Pop. 303.092 hab. — Superf. 603.748 hectares. — Préfect. *Evreux* ; sous-préf. *Les Andelys, Bernay, Louviers, Pont-Audemer.*

EURE-ET-LOIR (formé de parties de l'Orléanais, de la Normandie et de l'Ile-de-France) : 4 arrond. ; 24 cant. ; 426 comm. — Pop. 251.259 h. — Superf. 593.980 hectares. — Préfect. *Chartres* ; sous-préf. *Châteaudun, Dreux, Nogent-le-Rotrou.*

FINISTÈRE (formé par la Bretagne) : 5 arrond. ; 43 cant. ; 298 comm. — Pop. 762.514 hab. — Superf. 702.947 hectares. — Préfect. *Quimper* ; sous-préf. *Brest, Châteaulin, Morlaix, Quimperlé.*

GARD (formé par le Languedoc) : 4 arr. ; 40 cant. ; 351 comm. — Pop. 396.169 hab. — Superf. 588.065 hectares. — Préfect. *Nîmes* ; sous-préf. *Alais, Uzès, Le Vigan.*

GARONNE (Haute-) [formé d'une partie de la Gascogne et du Languedoc] : 4 arrond. ; 39 cant. ; 589 comm. — Pop. 424.482 hab. — Superf. 636.699 hectares. — Préfect. *Toulouse* ; sous-préf. *Muret, Saint-Gaudens, Villefranche.*

GERS (formé par la Gascogne) : 5 arrond. ; 29 cant. ; 465 comm. — Pop. 194.406 hab. — Superf. 629.058 hectares. — Préfect. *Auch* ; sous-préf. *Condom, Lectoure, Lombez, Mirande.*

GIRONDE (formé par la Guyenne) ; 6 arr. ; 50 cant. ; 554 comm. — Pop. 819.404 hab. — Superf. 1.072.560 hectares. — Préfect. *Bordeaux* ; sous-préf. *Bazas, Blaye, La Réole, Lesparre, Libourne.*

HÉRAULT (formé par le Languedoc) ; 4 arrond. ; 36 cant. ; 341 comm. — Pop. 488.215 hab. — Superf. 622.427 hectares. — Préfect. *Montpellier* ; sous-préf. *Béziers, Lodève, Saint-Pons.*

ILLE-ET-VILAINE (formé par la Bretagne) : 6 arr. ; 43 cant. ; 360 comm. — Pop. 558.574 hab. — Superf. 699.234 hectares. — Préfect. *Rennes* ; sous-préf. *Fougeres, Montfort, Redon, Saint-Malo, Vitré.*

INDRE (formé par des parties du Berry, de l'Orléanais, de la Marche et de la Touraine) : 4 arrond. ; 23 cant. ; 247 comm. — Pop. 260.535 hab. — Superf. 690.644 hectares. — Préfect. *Châteauroux* ; sous-préf. *Issoudun, Le Blanc, La Châtre.*

INDRE-ET-LOIRE (formé par la Touraine et de petites parties de l'Anjou, du Poitou et de l'Orléanais) . 3 arr. ; 24 cant. ; 282 comm. — Pop 327.743 hab. — Superf. 615.847 hectares. — Préfect. *Tours* ; sous-préf. *Chinon, Loches.*

ISÈRE (formé par le Dauphiné) : 4 arr. ; 45 cant. ; 564 comm. — Pop. 625.622 hab. — Superf. 823.658 hectares. — Préfect. *Grenoble* ; sous-préf. *La Tour-du-Pin, Saint-Marcellin, Vienne.*

JURA (formé par la Franche-Comté) : 4 arrond. ; 32 cant. ; 586 comm. — Pop. 229.062 hab. — Superf. 606.525 hectares. — Préfect. *Lons-le-Saunier* ; sous-préf. *Dôle, Poligny, Saint-Claude.*

LANDES (formé par la Gascogne) : 3 arrond. ; 28 cant. ; 334 comm. — Pop. 263.937 hab. — Superf. 936.404 hectares. — Préfect. *Mont-de-Marsan* ; sous-préf. *Dax, Saint-Sever.*

LOIRE (formé par le Forez et d'une partie du Beaujolais et du Lyonnais) : 3 arrond. ; 31 cant. ; 337 comm. — Pop. 637.130 h. — Superf. 479.931 hectares. — Préfect. *Saint-Etienne* ; sous-préf. *Montbrison, Roanne.*

LOIRE (Haute-) [formé du Vivarais, du Velay, du Gévaudan, du Forez et du Lyonnais] : 3 arrond. ; 28 cant. ; 265 comm. — Pop. 268.893 hab. — Superf. 500.139 hectares. — Préfect. *Le Puy* ; sous-préf. *Brioude, Yssingeaux.*

LOIRE-INFÉRIEURE (formé par la Bretagne) : 5 arrond. ; 46 cant. ; 219 comm. — Pop. 649.723 hab. — Superf. 697.997 hectares. — Préfect. *Nantes* ; sous-préf. *Ancenis, Châteaubriant, Paimbœuf, Saint-Nazaire.*

LOIRET (formé de l'Orléanais, du Gâtinais, du Dunois et d'une partie du Berry) : 4 arrond. ; 31 cant. ; 349 comm. — Pop. 337.224 hab. — Superf. 681.188 hectares. — Préfect. *Orléans* ; sous-préf. *Gien, Montargis, Pithiviers.*

LOIR-ET-CHER (formé d'une partie de la Touraine et de l'Orléanais, du Blésois et du Dunois) : 3 arrond. ; 24 cant. . 207 comm. — Pop. 251.528 hab. — Superf. 642.187 hectares. — Préfect. *Blois* ; sous-préf. *Romorantin, Vendôme.*

LOT (formé d'une partie de la Guyenne et du Quercy) : 3 arrond. ; 29 cant. ; 350 comm. — Pop. 176.889 hab. — Superf. 522.613 hectares. — Préfect. *Cahors* ; sous-préf. *Figeac, Gourdon.*

LOT-ET-GARONNE (formé d'une partie de la Guyenne et d'une partie de la Gascogne) ; 4 arrond. ; 35 cant. ; 326 comm. — Pop. 239.972 hab. — Superf. 538.476 hectares. — Préfect. *Agen* ; sous-préf. *Marmande, Nérac, Villeneuve-sur-Lot.*

LOZÈRE (formé d'une partie du Languedoc et du Gévaudan) : 3 arrond. ; 24 cant. ; 198 comm. — Pop. 108.822 hab. — Superf. 517.982 hectares. — Préfect. *Mende* ; sous-préf. *Florac, Marvejols.*

MAINE-ET-LOIRE (formé par l'Anjou) : 5 arrond. ; 34 cant. ; 381 comm. — Pop. 474.786 hab. — Superf. 721.803 hectares. — Préfect. *Angers* ; sous-préf. *Baugé, Cholet, Saumur, Segré.*

MANCHE (formé d'une partie de la Normandie) : 6 arrond. ; 48 cant. ; 647 comm. — Pop. 425.512 hab. — Superf. 820.631 hectares. — Préfect. *Saint-Lô* ; sous-préf. *Avranches, Cherbourg, Coutances, Mortain, Valognes.*

MARNE (formé par la Champagne) : 5 arrond. ; 33 cant. ; 662 comm. — Pop. 366.734 hab. — Superf. 820.531 hectares. — Préfect. *Châlons-sur-Marne* , sous-préf. *Epernay, Reims. Sainte-Menehould, Vitry-le-François.*

MARNE (Haute-) [formé d'une partie de la Champagne, de la Bourgogne et de la Franche-Comté) : 3 arrond. ; 28 cant. ; 550 comm. — Pop. 198.865 hab. — Superf. 625.695 hectares. — Préfect. *Chaumont* ; sous-préf. *Langres, Wassy.*

MAYENNE (formé d'une partie du Maine et de l'Anjou) : 3 arrond. ; 27 cant. ; 275 comm. — Pop. 262.447 hab. — Superf. 521.223 hectares. — Préfect. *Laval* ; sous-préf. *Château-Gontier, Mayenne.*

MEURTHE-ET-MOSELLE (formé par une partie de la Lorraine) : 4 arrond. ; 29 cant. , 600 comm. — Pop. 503.810 hab. — Superf. 527.956 hectares. — Préfect. *Nancy* ; sous-préf. *Briey, Lunéville, Toul.*

MEUSE (formé d'une partie de la Champagne et de la Lorraine et de l'anc. duché de Bar) : 4 arrond. ; 28 cant. 586 comm. — Pop. 207.309 hab. — Superf. 624.057 hectares. — Préfect. *Bar-le-Duc* ; sous-préf. *Commercy, Montmédy, Verdun.*

MORBIHAN (formé d'une partie de la Bretagne) : 4 arrond. ; 37 cant. ; 258 comm. — Pop 546.047 hab. — Superf. 709.249 h. Préf. *Vannes* ; sous-préf. *Lorient, Ploërmel, Pontivy.*

MOSELLE (formé d'une partie de la Lorraine) : 9 arrond. ; 36 cant. ; 757 comm. — Pop. 655.210 hab. — Superf. 622.780 h. Préfect. *Metz* ; ch.-l. d'arr. *Boulay, Château-Salins, Forbach, Metz* (ville), *Metz* (campagne), *Sarrebourg, Sarreguemines, Thionville* (Est et Ouest).

NIÈVRE (formé du Nivernais et d'une partie de l'Orléanais) ; 4 arrond. ; 26 cant. ; 313 comm. — Pop. 270.148 hab. — Superf. 688.814 hectares. — Préfect. *Nevers* ; sous-préf. *Château-Chinon, Clamecy, Cosne.*

NORD (formé par la Flandre française) : 7 arrond. ; 68 cant. ; 667 comm. — Pop. 1.788.618 hab. — Superf. 577.373 hectares. — Préfect. *Lille* ; sous-préf. *Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes.*

OISE (formé d'une partie de l'Ile-de-France et de la Picardie) : 4 arrond. ; 35 cant. ; 701 comm. — Pop. 387.760 hab. — Sup. 588.673 hectares. — Préfect. *Beauvais* ; sous-préf. *Clermont, Compiègne, Senlis.*

ORNE (formé d'une partie de la Normandie et du Perche) : 4 arrond. ; 36 cant. ; 513 comm. — Pop. 274.814 hab. — Sup. 614.410 hectares. — Préfect. *Alençon* ; sous-préf. *Argentan, Domfront, Mortagne.*

PAS-DE-CALAIS (formé de l'Artois, du Boulonnais, du Calaisien et du Ponthieu) : 6 arrond. ; 46 cant. ; 905 comm. — Pop. 989.967 hab. — Superf. 675.156 hectares. — Préfect. *Arras* ; sous-préf. *Béthune, Boulogne, Montreuil, Saint-Omer, Saint-Pol.*

PUY-DE-DÔME (formé de parties de l'Auvergne, du Bourbonnais et du Forez) : 5 arrond. ; 50 cant. ; 472 comm. — Pop. 490.560 hab. — Superf. 801.613 hectares. — Préfect. *Clermont-Ferrand* ; sous-préf. *Ambert, Issoire, Riom, Thiers.*

PYRÉNÉES (Basses-) [formé du Béarn et de la Navarre] : 5 arrond. ; 41 cant. ; 559 comm. — Pop. 402.981 hab. — Sup. 771.238 hectares. — Préfect. *Pau* ; sous-préf. *Bayonne, Mauléon, Oléron, Orthez.*

PYRÉNÉES (Hautes-) [formé du Bigorre et d'une partie de la Gascogne] : 3 arrond. ; 26 cant. ; 480 comm. — Pop. 185.760 h. — Superf. 453.449 hectares. — Préfect. *Tarbes* ; sous-préf. *Argelès-Gazost, Bagnères-de-Bigorre.*

PYRÉNÉES-ORIENTALES (formé du Roussillon et de la Cerdagne) : 3 arrond. ; 17 cant. ; 232 comm. — Pop. 217.703 h. — Superf. 414.350 hectares. — Préfect. *Perpignan* ; sous-préf. *Céret, Prades.*

RHIN (Bas-) [formé par l'Alsace] : 8 arr. ; 35 cant. ; 561 comm. — Pop. 675.112 hab. — Superf. 478.100 hectares. — Préfect. *Strasbourg* ; ch.-l. d'arr. *Erstein, Haguenau, Molsheim, Saverne, Sélestat, Strasbourg* (ville), *Strasbourg* (campagne), *Wissembourg.*

RHIN (Haut-) [formé par l'Alsace] : 6 arr. ; 26 cant. ; 385 comm. — Pop. 517.865 hab. — Superf. 350.526 hectares. — Préfect. *Colmar* ; ch.-l. d'arr. *Altkirch, Colmar, Guebwiller, Mulhouse, Ribeauvillé, Thann.*

RHÔNE (formé du Lyonnais et d'une partie du Beaujolais) : 2 arrond. ; 29 cant. ; 269 comm. — Pop. 956.566 hab. — Superf. 285.934 hectares. — Préfect. *Lyon* ; sous-préf. *Villefranche.*

SAÔNE (Haute-) [formé d'une partie de la Franche-Comté] : 3 arrond. ; 28 cant. ; 583 comm. — Pop. 228.348 hab. — Sup. 537.524 hectares. — Préfect. *Vesoul* ; sous-préf. *Gray, Lure.*

SAÔNE-ET-LOIRE (formé d'une partie de la Bourgogne) : 5 arrond. ; 50 cant. ; 589 comm. — Pop. 564.816 hab. — Sup. 862.741 hectares. — Préfect. *Mâcon* ; sous-préf. *Autun, Chalon, Charolles, Louhans.*

SARTHE (formé d'une partie du Maine et d'une partie de l'Anjou] : 4 arrond. ; 33 cant. ; 386 comm. — Pop. 389.235 hab. — Superf. 624.479 hectares. — Préfect. *Le Mans* ; sous-préf. *La Flèche, Mamers, Saint-Calais.*

SAVOIE (formé du duché de Savoie) : 4 arrond. ; 29 cant. ; 330 comm. — Pop. 225.034 hab. — Superf. 618.791 hectares. — Préfect. *Chambéry* ; sous-préf. *Albertville, Moutiers, Saint-Jean-de-Maurienne.*

SAVOIE (Haute-) [formé du duché de Savoie] : 4 arrond. ; 28 cant. ; 315 comm. — Pop. 235.668 hab. — Superf. 459.801 h. Préfect. *Annecy* ; sous-préf. *Bonneville, Saint-Julien, Thonon.*

SEINE (formé de l'Ile-de-France) : 3 arrond. ; 22 cant. ; 79 com. — Pop. 4.411.446 hab. — Superf. 47.950 hectares. — Préfect. *Paris* ; ch.-l. d'arr. *Saint-Denis, Sceaux.*

SEINE-ET-MARNE (formé d'une partie de l'Ile-de-France et d'une partie de la Champagne) : 5 arrond. ; 29 cant. ; 534 com. Pop. 349.257 hab. — Superf. 593.107 hectares. — Préfect. *Melun* ; sous-préf. *Coulommiers, Fontainebleau, Meaux, Provins.*

SEINE-ET-OISE (formé d'une partie de l'Ile-de-France) : 6 arrond. ; 38 cant. ; 691 comm. — Pop. 921.673 hab. — Sup. 565.894 hectares. — Préfect. *Versailles* ; sous-préf. *Corbeil, Etampes, Mantes, Pontoise, Rambouillet.*

SEINE-INFÉRIEURE (formé d'une partie de la Normandie) : 5 arrond. ; 55 cant. ; 759 comm. — Pop. 880.671 hab. — Superf. 634.199 hectares. — Préfect. *Rouen* ; sous-préf. *Dieppe, Le Havre, Neufchâtel, Yvetot.*

SÈVRES (Deux-) [formé d'une partie du Poitou] : 4 arrond. ; 31 cant. ; 357 comm. — Pop. 310 060 hab. — Sup. 605.434 hect. — Préfect. *Niort* ; sous-préf. *Bressuire, Melle, Parthenay.*

SOMME (formé d'une partie de la Picardie) : 5 arr. ; 41 cant. ; 836 comm. — Pop. 462.624 hab. — Superf. 627.712 hectares. — Préfect. *Amiens* ; sous-préf. *Abbeville, Doullens, Montdidier, Péronne.*

TARN (formé d'une partie du Languedoc) : 4 arr. ; 36 cant. ; 323 comm. — Pop. 295.588 hab. — Superf. 578.044 hectares. — Préfect. *Albi* ; sous-préf. *Castres, Gaillac, Lavaur.*

TARN-ET-GARONNE (formé de parties de la Guyenne, du Rouergue, de l'Armagnac et du Languedoc) : 3 arr. ; 24 cant. ; 195 comm. — Pop. 159.559 hab. — Superf. 373.056 hectares. — Préfect. *Montauban* ; sous-préf. *Castelsarrasin, Moissac.*

VAR (formé d'une partie de la Provence) : 3 arrond. ; 30 cant. ; 149 comm. — Pop. 322.945 hab. — Superf. 602.339 hectares. — Préfect. *Draguignan* ; sous-préf. *Brignoles, Toulon.*

VAUCLUSE (formé du comtat Venaissin, de la principauté d'Orange et d'une partie de la Provence) : 4 arrond. ; 22 cant. ; 150 comm. — Pop. 219.602 hab. — Superf. 357.846 hectares. — Préfect. *Avignon* ; sous-préf. *Apt, Carpentras, Orange.*

VENDÉE (formé d'une partie du Poitou) : 3 arrond. ; 30 cant. ; 304 comm. — Pop. 397.292 hab. — Superf. 701.553 hectares. — Préfect. *La Roche-sur-Yon* ; sous-préf. *Fontenay-le-Comte, Les Sables-d'Olonne.*

VIENNE (formé de parties du Poitou, de la Touraine et du Berry) : 5 arrond. ; 31 cant. ; 300 comm. — Pop. 306.248 hab. — Superf. 704.414 hectares. — Préfect. *Poitiers* ; sous-préf. *Châtellerault, Civray, Loudun, Montmorillon.*

VIENNE (Haute-) [formé du Limousin et de parties de la Marche, du Poitou et du Berry] ; 4 arr. ; 29 cant. ; 206 comm. — Pop. 350.235 hab. — Superf. 555.523 hectares. — Préfect. *Limoges* ; sous-préf. *Bellac, Rochechouart, Saint-Yrieix.*

VOSGES (formé d'une partie de la Lorraine et de la principauté de Salm) : 5 arrond. ; 29 cant. ; 530 comm. — Pop. 383.684 hab. — Superf. 590.303 hectares. — Préfect. *Epinal* ; sous-préf. *Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont, Saint-Dié.*

YONNE (formé de parties de la Champagne, de la Bourgogne, de l'Orléanais et du Sénonais) : 5 arrond. ; 37 cant. ; 486 comm. — Pop. 273.118 hab. — Superf. 746.064 hectares. — Préfect. *Auxerre* ; sous-préf. *Avallon, Joigny, Sens, Tonnerre.*

France. L'heureuse issue de la guerre de 1914-1918 a rendu à la France ses provinces séparées et ramené les frontières du nord-est de notre pays jusqu'aux points par où elles passaient avant la guerre franco-allemande de 1870-1871. Ce que le néfaste traité de Francfort du 10 mai 1871 avait arraché à la France, la paix de Versailles du 28 juin 1919 le lui a restitué. Ainsi cette dernière a-t-elle accompli une œuvre de justice et de réparation ; ainsi a-t-elle fait encore œuvre vraiment géographique. En 1871, en effet, l'Allemagne avait enlevé à la France une partie de son territoire naturel : le nord du plateau lorrain, les Vosges septentrionales et le versant oriental du reste de la chaîne, enfin la riche plaine d'Alsace ; elle l'avait fait contre le vœu des habitants du pays, qui constitua par la suite, pendant près d'un demi-siècle, le *Reichsland*. En 1919, la paix de Versailles s'est conformée au vœu mille fois manifesté de toutes les manières par les Alsaciens-Lorrains et pendant la période d'oppression allemande, qui va jusqu'à la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 et depuis lors ; elle les a fait rentrer dans la communauté française. Ainsi le territoire de notre pays est-il redevenu ce *pré carré* dont parlait Vauban au XVII[e] siècle, et la patrie, si elle n'a pas recouvré (chose impossible aujourd'hui) ses limites de 1792, est, du moins, rentrée dans celles de 1815 et de 1870. — H. FROIDEVAUX.

Galippe (Louis-Marie-Victor), biologiste et médecin français, né en 1847 à Grandvilliers (Oise), mort à Paris le 12 février 1922. Fils d'un pharmacien, il parut d'abord vouloir embrasser la carrière paternelle. Il fit en pharmacie des études brillantes, devint tour à tour interne des hôpitaux, préparateur d'histoire naturelle à l'Ecole supérieure de pharmacie, puis chef de laboratoire dans le même établissement. Il remplit ensuite les mêmes fonctions à l'Ecole des hautes études et à la clinique d'accouchement de la Faculté de médecine. Mais, une fois obtenu son diplôme de pharmacien, il se tourna vers la médecine et se voua de préférence aux recherches de laboratoire. Il s'y fût, comme il le disait lui-même, donné tout entier et exclusivement, s'il avait possédé des ressources suffisantes pour ne pas être contraint d'exercer la médecine. Devant cette nécessité, il choisit une spécialité, l'art dentaire, dont il contribua à faire une branche vraiment scientifique de l'art de guérir, méritant, par l'ensemble des connaissances qui peuvent y être mises à profit, le nom de « stomatologie ». Il y connut un grand et rapide succès. Mais il n'abandonnait pas, pour cela, les études de son choix, et la biologie, sous ses formes les plus diverses, eut jusqu'au dernier moment en lui un adepte enthousiaste. N'est-ce pas à l'âge de soixante-quatorze ans qu'il publiait un livre sur *la Matière et la Vie*, qui avait été précédé de nombreuses notes à l'Académie des sciences ? En 1902, Galippe était élu membre libre de l'Académie de médecine.

L.-M. Galippe.

Les travaux de Galippe sont si nombreux et si divers qu'il est impossible de les passer tous en revue ; mais quelques-uns ont pris, du fait des circonstances, un relief particulier. C'est ainsi qu'en 1874, il commença, à l'occasion de la condamnation à mort du pharmacien Moreau, accusé d'avoir empoisonné sa femme avec des sels de cuivre, des études approfondies pour démontrer que ces sels ne possédaient aucune toxicité. Fort de la conviction que ses études lui avaient donnée, il n'hésita pas à absorber et à faire absorber aux siens des quantités appréciables de composés de ce genre. Il publia à ce propos de nombreux mémoires et finit par imposer sa façon de voir, à tel point que, depuis lors, aucun tribunal n'a plus prononcé de condamnation de ce chef. Ses études sur la toxicité des cantharides et des sels arsenicaux ont une valeur identique et ont été, de même, suscitées par des procès retentissants.

En stomatologie, les sujets qu'il a abordés sont innombrables. Ceux qui méritent d'être, sans doute, le plus connus portent sur les anomalies dentaires et les stigmates dentaires de la dégénérescence. Il publia sur l'*Hérédité des stigmates de dégénérescence* dans les familles souveraines un volume, qui eut un grand succès et qui souleva de longues discussions.

En biologie, il s'est occupé de bactériologie, étudiant les microbes du tartre dentaire, des calculs salivaires, des cristallins atteints de cataracte, des kystes de l'ovaire, etc. D'autres travaux portent sur le pus bleu, sur la sécrétion mammaire, sur le méconium. Dans les dernières années de sa vie, il avait fait des recherches curieuses sur les microbes qui restent à l'état de vie latente dans des formations géologiques très anciennes, dans les objets et les papyrus que nous a transmis l'antiquité la plus reculée. Puis il avait tenté d'édifier une théorie nouvelle de la vie, qui a semblé, en général, revêtir un caractère très hypothétique. Il y faisait état de micro-organismes qui existeraient dans toutes les roches, même ignées, qui représenteraient des formes vitales simples, résistant à toutes les actions chimiques et à toutes les températures et susceptibles d'être cultivées dans les milieux ordinaires. Sa conclusion était que « toute la matière est vivante » et que « matière et vie ne font qu'un ». Ceux qui ont tenté de recommencer ses expériences ne sont pas arrivés aux mêmes résultats.

Notons encore les travaux de Galippe sur le *pain*, sur l'hygiène professionnelle, sur la transmission des maladies infectieuses et signalons qu'il fut, avec Cornil, le fondateur du *Journal des connaissances médicales*.

Au physique, c'était un homme robuste, aux traits accentués, portant cheveux et barbe longs et vêtu à la façon des romantiques. Il était un peu brusque d'allures et défendait ses opinions avec une ténacité invincible. Mais il était, au fond, d'une grande bonté et ne comptait guère que des amis. Ce fut, par-dessus tout, un grand travailleur et un savant d'une indépendance absolue, qui ne sacrifiait pas aux idées communément admises, si ses recherches lui en avaient démontré le mal-fondé. La science n'a pas eu de serviteur plus convaincu. — D[r] Henri BOUQUET.

Gouvernail (UN NOUVEAU TYPE DE). On a expérimenté récemment au bassin des carènes, à Hambourg, en présence de quelques personnes qualifiées, un nouveau gouvernail, qui semble appelé à jouer un rôle important dans la conduite des navires. L'inventeur, Anton Flettner, a donné lecture, à cette occasion, des principes sur lesquels repose l'appareil et a exécuté quelques expériences probantes sur des modèles.

Ensuite, un essai pendant une marche de quatre heures fut fait à bord du steamer *Frigido*, de la taille d'un chalutier, qui utilise depuis quinze mois le gouvernail système Flettner. Le directeur de la *Deutsche Werft*, Ziegelasch, fit une communication sur le même sujet, expliquant les détails d'installation d'un appareil à gouverner système Flettner à bord d'un bateau à moteur de 8.000 tonnes en construction dans ses chantiers. Ce bâtiment n'aura pas de servomoteur, mais sera gouverné au moyen d'une simple roue à bras et d'un gouvernail Flettner. A l'aide de ce système, on prétend pouvoir gouverner avec 5 p. 100 de la puissance nécessaire pour un gouvernail ordinaire. Cette économie de force n'est possible que par l'utilisation de la pression de l'eau sur le gouvernail, l'orientant à l'angle voulu pour faire évoluer le navire.

Voici, d'ailleurs, le principe du gouvernail Flettner, facile à comprendre avec les figures ci-jointes. A la partie arrière du gouvernail ordinaire se trouve découpé un petit safran auxiliaire, S, manœuvré par une transmission spéciale.

Lorsqu'on incline cette lame d'un certain angle θ sur le plan longitudinal, en le faisant passer de la position 1 à la position 2, une pression d'eau P agit



Fig. 1.

sur lui dans la direction de la flèche (*fig.* 1). Cette pression déplace le gouvernail principal et l'amène à une certaine position inclinée sur l'axe longitudinal, ainsi que l'indique la *fig.* 2, et l'équilibre s'établit quand la pression est contre-balancée par le moment de la pression P', qui agit sur le gouvernail. Une nouvelle orientation (φ) du gouvernail auxiliaire, position 3, entraînerait une nouvelle inclinaison correspondante du gouvernail principal. La pression P' est évidemment beaucoup plus grande que la pression P, puisque son bras de levier est plus petit, surtout si le gouvernail principal est compensé. L'effort nécessaire pour faire tourner le gouvernail auxiliaire est donc relativement faible et l'est encore davantage, si l'on a soin de compenser aussi ce petit gouvernail. Il suffit d'un effort de 5 à 10 p. 100 de la force normale à exercer sur le gouvernail ordinaire ; le chiffre exact est fonction des proportions du gouvernail et de l'existence ou de l'absence de compensation.

Cette invention doit avoir comme conséquence de supprimer tous les appareils à gouverner à vapeur, même pour des navires de grandes dimensions, d'où économie et disparition des avaries assez fréquentes des servo-moteurs et des systèmes d'engrenages em-

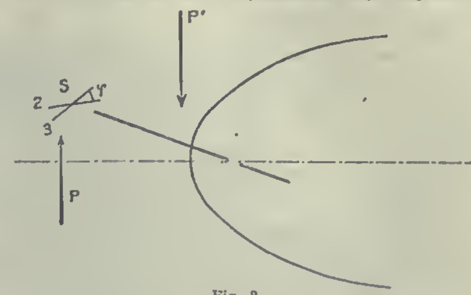


Fig. 2.

ployés. Si le navire est gouverné du pont, les appareils de transmission à la barre sont simplifiés. Devant le succès du gouvernail type Flettner, les nouveaux chantiers du Rhin de la *Gutehoffnangshütte*, à Walsum, ont installé ce système sur un grand nombre de chalands de rivière. Jusqu'ici, il était très difficile de gouverner dans les courants du Rhin et du Danube, et il fallait parfois deux ou trois hommes de barre pour manœuvrer une grande roue à bras de quelques mètres de diamètre, lorsque le bâtiment était

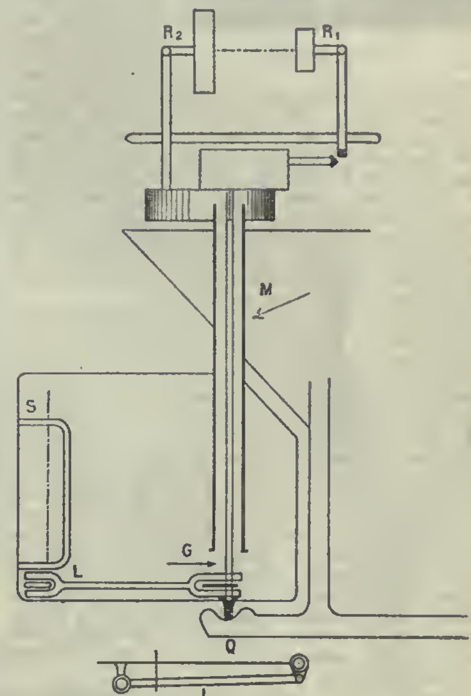


Fig. 3.

chargé. On voit sur la *fig.* 3 le gouvernail Flettner adopté pour ces barques, avec le système de manœuvre du gouvernail auxiliaire. La mèche du grand gouvernail, M, est creuse et ne va pas jusqu'au talon de la quille Q. A l'intérieur se trouve une tringle G, mue par un système d'engrenages et munie à son extrémité inférieure d'un levier L, par l'intermédiaire duquel le mouvement de la tringle est transmis au gouvernail auxiliaire. La tige verticale G est commandée par une petite roue à bras, R_1, qui sert à gouverner dans la plupart des cas. Les gouvernails utilisés par les péniches du Rhin provenant de la Compagnie de Walsum reçoivent, en outre, un système ordinaire de transmission que l'on peut embrayer ou désembrayer à volonté et que commande une roue plus grande R_1, employée dans le cas où le bâtiment est lège et, par suite, plus volage et trop sensible au gouvernail Flettner. On se sert alors du gouvernail ordinaire. — CHOUPAUT.

Gravier (Charles), zoologiste français, né à Orléans (Loiret) le 4 mars 1865. Sorti de l'Ecole de Saint-Cloud en 1885, il fut nommé professeur à l'Ecole normale de Grenoble (1887) ; mais, épris de science pure, il se fit recevoir licencié ès sciences physiques (1889), licencié ès sciences naturelles (1891). Agrégé de sciences naturelles en 1893, il est nommé professeur au lycée de Clermont-Ferrand. En 1895, il entre comme préparateur à la Faculté des sciences de Paris. Docteur ès sciences naturelles (1896), il passe au Muséum d'histoire naturelle (chaire de zoologie, annélides, mollusques, zoophytes) et se livre désormais, sous la direction d'Edmond Perrier, aux études qui devaient lui valoir, après le prix Savigny (1905), la

croix de la Légion d'honneur (1909) et un fauteuil à l'Académie des sciences (1922). (V. p. 917.)

Les recherches de ce savant, qui jouit d'une réputation méritée dans le monde scientifique, furent faites d'abord au laboratoire de malacologie du Muséum d'histoire naturelle, où il se familiarisa avec la technique de son métier de chercheur, mais continuées surtout au laboratoire maritime de Saint-Vaast-la-Hougue, dont la faune est si riche. C'est là qu'il put étudier dans leur milieu même les curieux animaux sur la biologie desquels il allait jeter tant de rayons lumineux.

S'il est possible, comme l'a dit lui-même ce savant, de se familiariser avec tous les détails de la technique des laboratoires, d'acquérir même l'érudition et la compétence propres à un spécialiste en étudiant les collections des grands musées, il est indispensable, pour connaître vraiment les animaux et se rendre compte de leurs mœurs, de les observer dans leur milieu propre, car ils sont souvent caractérisés par des particularités biologiques aussi importantes à connaître que leurs formes extérieures ou leur structure interne. Cette conception de la recherche scientifique, peut-être plus vraie encore pour les organismes inférieurs que pour les êtres plus élevés sur l'échelle zoologique, a conduit Gravier non seulement à prolonger ses séjours au laboratoire de Saint-Vaast, mais encore à entreprendre des voyages d'étude et à faire des stations plus ou moins longues dans diverses régions lointaines; c'est ainsi qu'il est allé au golfe d'Aden (baie de Tadjourah), au golfe de Guinée (île de San Thomé) pour s'y livrer à de patientes et fructueuses recherches.


Charles Gravier.

Les travaux de ce savant portent principalement sur les annélides polychètes. Ses premières études de ces êtres ont porté sur les genres représentés dans les mers françaises; notamment sur les phyllodociens, dont elles ont révélé de curieux caractères au point de vue phylogénique. Chez les phyllodociens, en effet, l'un des traits les plus importants pour le naturaliste c'est la présence d'arceaux ciliés dorsaux s'étendant d'un parapode à l'autre, non seulement chez les individus jeunes, mais chez les adultes, alors que ce caractère n'existe que chez des formes archaïques. Puis l'étude des collections d'annélides polychètes rapportées de la mer Rouge par Jeousseaume et Coutière l'ont incité à se rendre lui-même sur ces rivages (1903) pour un examen plus minutieux d'espèces encore incomplètement connues. Il y devait rencontrer de nombreuses espèces nouvelles, et le mémoire qu'il a donné à ce sujet dans les « Archives du Muséum d'histoire naturelle » apporte des renseignements de première importance sur la faune annélidienne de la mer Rouge, les affinités des diverses familles et leurs traits fondamentaux; mais l'étude des polypes coralliaires devait retenir également son attention et lui permettre des observations intéressantes sur la formation des récifs madréporiques. En 1906, une mission scientifique l'envoie à l'île de San Thomé, où il eut l'occasion d'étudier à nouveau les polypes coralliaires et les colonies madréporiques, dont Darwin notamment avait nié l'existence en ces régions, puis divers types d'éponges. Il a également donné sur les crustacés parasites annélidicoles un travail d'ensemble fort intéressant. Ses notes et mémoires, au nombre de plus de 200, publiés principalement dans le « Bulletin du Muséum d'histoire naturelle », mais aussi dans les « Annales des sciences naturelles », les « Comptes rendus de l'Académie des sciences », le « Bulletin scientifique de France et Belgique », les « Comptes rendus de la Société de biologie », ou de l' « Association française pour l'avancement des sciences », montrent assez quelle est l'activité de ce savant. Gravier a publié en outre: *Méthodes de récolte, de fixation, de conservation des invertébrés (arthropodes exceptés)* [Paris, 1901].

Il a donné aussi à la « Revue générale des sciences » des articles sur l'expédition océanographique du « Michael Stars » dans l'Atlantique septentrional et sur la station biologique marine de San Diego (Californie), etc.

La riche collection des crustacés du Muséum a été récemment transformée par ses soins et présentée d'une manière plus immédiatement compréhensible et attrayante pour le public. — Pierre Monnot.

Locomotives (Petites). *Petites locomotives à voie étroite, pour exploitations industrielles et agricoles.* Ces locomotives, construites pour circuler sur des voies très étroites de 0 m. 40, 0 m. 50, 0 m. 75 de largeur, sont de poids réduit et de dimensions restreintes, ce qui rend plus délicate l'installation de leurs différents organes; elles possèdent des essieux rapprochés pour permettre leur passage en courbes de très faible rayon. Confiées souvent à des mains peu expertes, elles sont de conduite simple et d'entretien facile pour résister au travail très dur qui leur est demandé avec démarrages et arrêts brusques, aux secousses qu'elles reçoivent sur des voies défectueuses et aux déraillements qui surviennent de temps à autre sur des rails en mauvais état.

Certains types de locomotives sont faits pour services extérieurs, d'autres pour services souterrains; ces derniers ne doivent donner lieu à aucune évacuation de produits de combustion pouvant vicier l'atmosphère, à moins que la ventilation voulue ne soit bien établie; dans les mines grisouteuses, aucune locomotive susceptible de provoquer un incendie ne peut être admise à circuler; les locomotives pour services souterrains exigent une construction particulièrement soignée, car elles sont exposées le plus souvent à la poussière des galeries, à l'humidité, à la boue, aux projections d'eau.

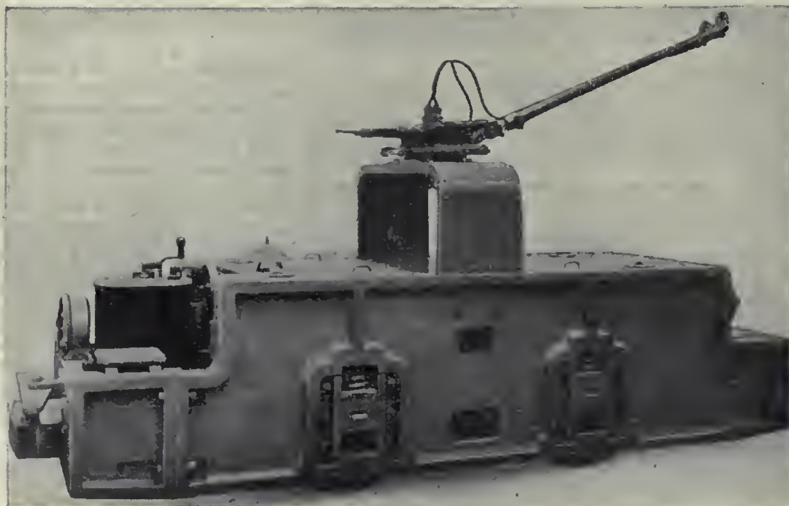
Les petites locomotives sont souvent heureusement complétées par un treuil qui leur permet, tout en restant fixes, de déplacer, au moyen d'un câble, des wagons sur des voies qu'il leur est difficile de parcourir; elles peuvent aussi de la même façon remuer des poids lourds, des fardeaux, des charges quelconques et faciliter ainsi leur manutention.

Les petites locomotives appartiennent à quatre catégories :

Locomotives électriques ;
Locomotives à air comprimé ;
Locomotives à vapeur ;
Locomotives à moteur à explosion.

Locomotives électriques. Ces locomotives se divisent en deux groupes : locomotives à trolley et locomotives à accumulateurs.

Locomotives à trolley. Celles-ci ont un bâti généralement constitué par deux longerons réunis par des traverses et muni de tampons et de crochets d'attelage à ressorts, ces derniers atténuant les chocs au démarrage. Elles possèdent un ou deux moteurs recevant le courant par un trolley, qui peut être à roulette ou à archet ; dans le cas de deux moteurs, le manque de place en largeur oblige souvent à placer ceux-ci en tandem, c'est-à-dire l'un devant l'autre, l'un d'eux étant habituellement entre les essieux, sauf dans le cas de cabine centrale, où les deux moteurs sont extérieurs aux essieux. Les moteurs actionnent les essieux par roues dentées.


Fig. 1. — Locomotive électrique à trolley. (Thomson-Houston.)

La locomotive porte encore les organes suivants : résistances, freins, sablière, boîtes à graisse, appareil d'éclairage.

Le mécanicien a devant lui : le contrôleur, qui lui permet de mettre la locomotive en marche, dans un sens ou dans l'autre, le volant du frein, le levier de sablière.

Dans les locomotives de services extérieurs, il est le plus souvent à l'abri dans une cabine qui peut être placée soit à l'extrémité, soit au centre de la machine; dans les locomotives souterraines, l'abri est supprimé.

Le trolley est fixé sur l'abri ou sur le corps de la locomotive; il est simple ou double, suivant que le retour du courant s'effectue par les rails, munis d'un éclissage électrique, ou par second fil aérien.

Le courant employé peut être continu, monophasé, triphasé, avec cette remarque que les moteurs à courant continu permettent une puissance plus élevée que le monophasé pour un même encombrement, ce qui est précieux pour les locomotives de petites dimensions et que le courant triphasé présente des complications de lignes de trolley, surtout aux croisements et aiguillages.

Il est souvent impossible d'amener les locomotives aux extrémités des galeries en raison de la difficulté de poser et d'entretenir le trolley dans ces endroits. Afin d'éviter de tirer, dans ce cas, les wagonnets à bras, on peut employer les deux méthodes suivantes : ou bien la locomotive reste au point où se termine le trolley et elle porte un treuil de halage qui lui permet d'attirer jusqu'à elle par le moyen d'un câble les wagonnets de la galerie, ou bien elle poursuit sa route au delà du point terminus du trolley, grâce à un treuil qui fonctionne dans les conditions que voici : sur ce treuil (*fig.* 1), est enroulé un câble dont les extrémités sont reliées, l'une au fil trolley par un crochet constituant la prise de courant, l'autre à une bague métallique fixée sur la face inférieure du treuil; sur cette bague frotte un balais, d'où le courant passe au contrôleur, puis aux moteurs. Le mouvement du treuil est obtenu par un petit moteur spécial. Lorsque la locomotive arrive au point terminus du trolley, le câble du treuil est fixé à ce fil et la locomotive, recevant le courant par ce câble, peut continuer à avancer jusqu'à 100, 125, 150 mètres et quelquefois plus au delà de ce point terminus.

La locomotive électrique à trolley de la *fig.* 1, (type Thomson-Houston) assure les services souterrains; circulant sur voie de 0,60 et d'un poids de 9 tonnes, elle possède deux moteurs, et sa puissance totale est de 70 HP; l'effort de traction aux jantes est de 1.620 kilogrammes; son bâti a une longueur de 3 m. 840, une largeur de 1 m. 200, une hauteur de 1 m. 050 au-dessus des rails.

Une des plus petites locomotives de ce type, pour services souterrains, a un poids de 2 t. 5; elle circule sur voie de 0 m. 50, et ses caractéristiques sont les suivantes : puissance : 14 HP avec deux moteurs, effort de traction aux jantes : 280 kilogrammes, bâti de 2 m. 850 de long, 0 m. 90 de large, 0 m. 935 de hauteur au-dessus du rail; vitesse maximum : 13 kilomètres à l'heure.

Locomotives à accumulateurs. Ces locomotives ont l'avantage de leur complète autonomie, n'étant plus soumises à la sujétion du trolley, mais elles ont l'inconvénient d'avoir un poids mort important, d'être d'un emploi assez coûteux et de nécessiter une recharge assez fréquente des accumulateurs.

Les accumulateurs sont soit au plomb, soit au fer-nickel. Une prise de courant permet la recharge des batteries. Ces dernières se composent d'éléments qui sont en plus ou moins grand nombre et de capacité plus ou moins importante suivant la puissance de la locomotive. Celle-ci possède un ou deux moteurs actionnant les essieux par roues dentées, et elle est munie d'un contrôleur permettant la mise en marche du véhicule, en avant ou en arrière, avec habituellement trois vitesses dans les deux sens; elle est munie d'un frein à sabots, manœuvré par un volant à main ou par une pédale. Certaines locomotives, dans lesquelles le mécanicien est assis, ont un frein de sécurité actionné par le siège même qui se relève automatiquement, dès que le mécanicien n'est plus à son poste; dans ce même mouvement, le siège fait agir sur les roues un frein à sabots.

Les roues de ces locomotives sont dissimulées, ou non, par le tablier du véhicule.

Une des plus petites locomotives qui se fassent, visible sur la *fig.* 2 (un des types Satmé), a 2 m. 50 de longueur totale hors tampons, 0 m. 93 de large, 1 mètre de haut, un poids en ordre de marche d'environ 1.600 kilogrammes, des roues de 0 m. 45 de diamètre; l'effort au crochet de traction est de 250 kil. au démarrage et de 100 à la vitesse de 5 kilomètres à l'heure. Sur bonne voie horizontale, cette petite locomotive remorque un poids total de 10 tonnes, y compris son propre poids.

Il existe de petites locomotives à accumulateurs, fonctionnant sans mécanicien; de dimensions très réduites, ces machines marchent à une vitesse très lente : 3 kil. 500 à l'heure; elles portent à l'avant un cadre de bois qui, dès qu'il touche un obstacle, coulisse sous la locomotive et, dans ce mouvement, coupe le courant et fait marcher les freins. L'obstacle disparu, le cadre se remet en place, grâce à des

ressorts, et la locomotive repart. Quand celle-ci marche en sens inverse, on fait tourner le cadre de 180 degrés, pour l'amener à être en avant dans la nouvelle marche.

La locomotive fait elle-même ses aiguillages; à l'avant, elle porte des crochets auxquels on peut suspendre des anneaux; chaque levier d'aiguille porte une tige correspondant à un crochet déterminé; quand on veut que la locomotive agisse sur une aiguille, on munit le crochet voulu d'un anneau, et ce dernier, en passant devant le levier, le tire et l'actionne. A l'arrière, la locomotive porte également des crochets identiques, utilisés pour la marche dans l'autre sens.

Locomotives à air comprimé. Ces locomotives sont très employées dans les exploitations où sont utilisées des installations d'air comprimé, ce qui est notamment le cas dans les travaux de percement de tunnels; elles sont également en usage dans les mines grisouteuses, en raison de l'absence de danger d'incendie qu'elles présentent.

Dans ces locomotives, l'air comprimé, en se détendant, met en marche le piston qui lui-même actionne les roues par l'intermédiaire d'une série de pièces, exactement comme la vapeur, en se détendant, met en marche le piston du cylindre.

On emploie habituellement le système compound, c'est-à-dire que l'air comprimé, après s'être détendu dans un premier cylindre, à haute pression, continue à se détendre ensuite dans un second cylindre, à basse pression, en produisant encore du travail.

Les organes principaux sont les suivants :

Le réservoir principal est constitué par de grandes bouteilles contenant l'air comprimé à une pression très élevée, atteignant de 30 à 100 atmosphères suivant les types.

De ce réservoir principal l'air passe au travers d'un détendeur et arrive dans le réservoir secondaire; le détendeur ramène l'air à sa pression d'emploi, comprise entre 15 et 30 atmosphères suivant les modèles.

Du réservoir secondaire, l'air passe dans le cylindre à haute pression, où il se détend; mais cette détente provoque son refroidissement énergique et l'amène à une température inférieure à celle de l'air extérieur. Il est nécessaire de le réchauffer; à cet effet, l'air, en s'échappant du cylindre haute pression, passe dans un réservoir appelé le *réchauffeur*, où il se trouve au contact avec un faisceau de tubes dans lesquels circule de l'air extérieur. La circulation de ce dernier est assurée par l'aspiration provoquée dans un injecteur par l'air comprimé s'échappant du cylindre basse pression, c'est-à-dire s'échappant de la locomotive.

Du réchauffeur l'air pénètre dans le cylindre basse pression, où il achève de se détendre.

La locomotive porte un appareil de contrôle de pression, ainsi qu'un robinet de remplissage, muni d'une soupape de sûreté empêchant que la pression de charge ne dépasse le taux maximum fixé. Cette soupape est souvent complétée par un sifflet avertisseur.

La contenance et le nombre de bouteilles d'air qui servent de réservoir principal dépendent du travail effectué par la locomotive entre deux chargements d'air.

La *fig.* 3 montre la locomotive compound à air air comprimé type Renault, où l'on a adopté la solution de deux bouteilles permettant au mécanicien le maximum de visibilité. Les bouteilles sont amarrées très solidement sur le châssis par une sangle à l'avant, par une forte tôle à l'arrière.

Cette locomotive circule sur voie de 0 m. 60; elle a 4 m. 37 de long et 1 m. 08 de largeur maximum.

Le châssis repose sur les essieux par l'intermédiaire de ressorts à lames s'appuyant sur des boîtes à huile garnies de métal antifriction.

Les sections des cylindres sont établies de telle façon que les pressions sur les pistons sont pratiquement égales de chaque côté, en marche avant comme en marche arrière; les efforts transmis à chaque train de roues sont ainsi égaux. La distribution s'opère par tiroirs cylindriques équilibrés.

Les renversements de marche s'obtiennent par la manœuvre d'un levier, commandant en outre, à fond de course dans chaque sens, une vanne auxiliaire permettant, lorsqu'on ramène le levier à une position intermédiaire de détente, l'admission directe d'air, à une pression convenable, aux cylindres basse pression facilitant ainsi les démarrages.

Une forte tôle porte à l'arrière les appareils de contrôle de pression, le détendeur automatique, ainsi que le robinet de remplissage des bouteilles, avec sa soupape de sûreté.

La cabine du mécanicien, qui a devant lui tous les organes de manœuvre, équilibre le poids des cylindres placés à l'avant.

Les différentes parties de la locomotive : châssis, cabine et réservoirs se démontent aisément pour la descente dans les mines.

Locomotives à vapeur. Les organes principaux de ces petites locomotives sont les mêmes que dans les locomotives normales; on y retrouve foyer, chaudière, cylindres, pistons, distribution. Les dimensions seules diffèrent et les indications suivantes peuvent être données :

La surface de chauffe totale de ces petites locomotives varie de 2 mètres carrés à 2 mètres carrés et demi par tonne; elle se compose de la surface de chauffe des tubes et de la surface de chauffe du foyer (ou surface directe), la première étant égale à 6 ou 7 fois la seconde.

La surface de la grille est de $0^{m^2},20$ à $0^{m^2},40$.

Le timbre ou pression de la vapeur varie de 10 à 13 kilogrammes.

La *fig.* 4 montre un des plus petits modèles (type Vizet) de locomotives à vapeur; ce modèle circule sur voie de 0,50 et pèse 4 tonnes; il est à 4 roues couplées; les caractéristiques sont les suivantes : longueur totale : 3 m. 30, largeur : 1 m. 50, hauteur : 2 m. 45, diamètre des cylindres : 0 m. 146, course des pistons : 0 m. 200, timbre 13 kilogrammes, diamètre des roues : 0 m. 45. Cette locomotive remorque en ligne droite les tonnages suivants : en palier : 77 tonnes, avec rampes de 5 m/m par mètre : 47 tonnes, de 10 m/m : 34 tonnes, de 15 m/m : 26 tonnes, de 20 m/m : 21 tonnes, de 25 m/m : 17 tonnes, de 30 m/m : 14 tonnes, de 40 m/m : 10 tonnes, de 50 m/m : 8 tonnes.

Locomotives à moteur à explosion. Ces locomotives comportent un moteur à explosion fonctionnant avec différents combustibles : essence, benzol, alcool, pétrole, huile de schiste, naphtaline, etc., à condition, bien entendu, d'être munies des accessoires exigés par chacun des combustibles. L'allumage se fait par magnéto, haute ou basse pression.

Le même type de carburateur sert pour l'essence et le benzol. Avec le pétrole, les huiles lourdes, les huiles de schiste, on fait usage d'un pulvérisateur avec un réchauffeur de combustible; pour la naphtaline, qui est solide à la température ordinaire, il est indispensable de la porter au-dessus de sa température de fusion, afin de lui donner la fluidité voulue. La quantité de chaleur nécessaire pour la maintenir dans cet état physique lui est fournie par l'eau de refroidissement ou par les gaz d'échappement circulant dans la double enveloppe d'un récipient contenant la naphtaline. L'échauffement initial a lieu par un fonctionnement préalable de quelques minutes à l'essence, avec intervention d'un carburateur spécial.

Le moteur actionne, par l'intermédiaire de l'embrayage, le mécanisme de translation qui se compose du changement de marche, permettant la marche de la locomotive dans les deux sens, et du changement de vitesse; suivant les types, il y a une, deux ou trois vitesses.

Le graissage a lieu par les procédés habituels : débit forcé, bain d'huile, barbotage.

Le refroidissement se fait le plus souvent par

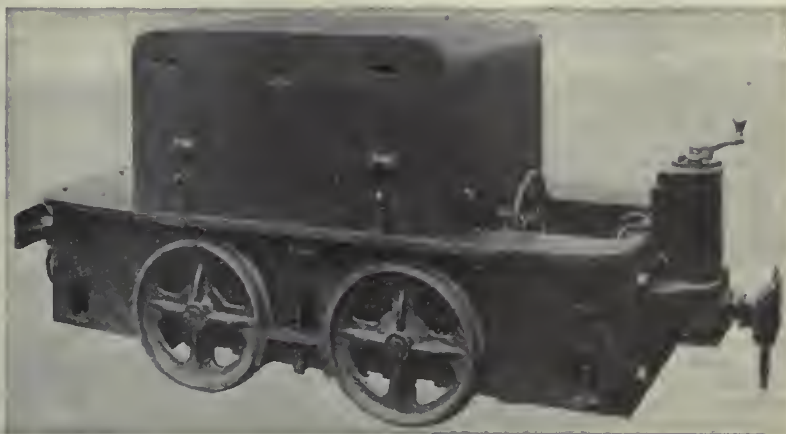


Fig. 2. — Petite locomotive à accumulateurs (type Salmé).

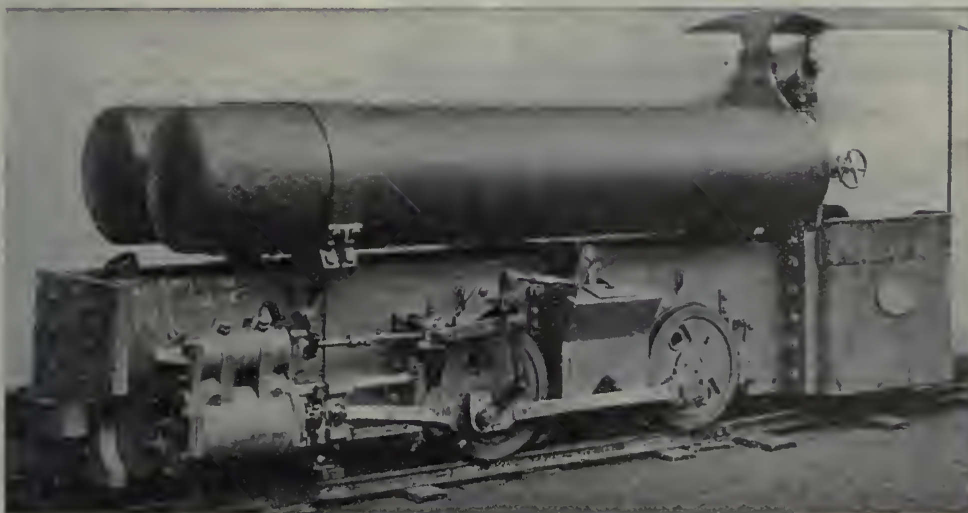


Fig. 3. — Locomotive compound à air comprimé (type Renault).

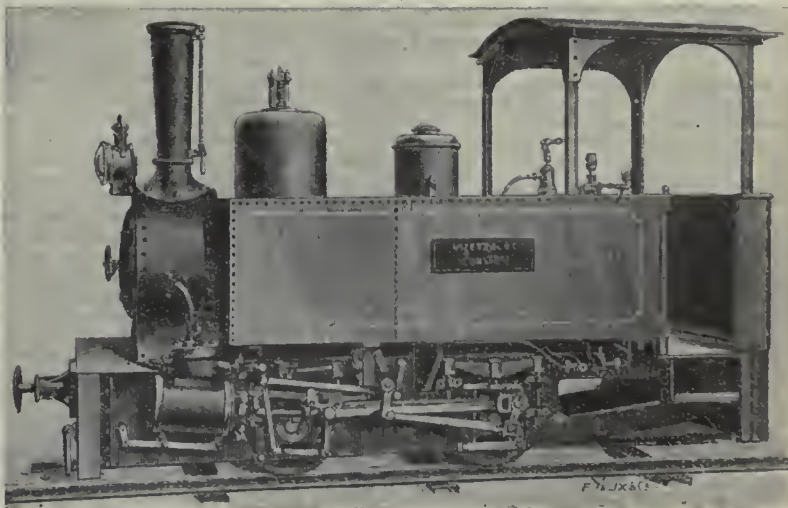


Fig. 4. — Locomotive à vapeur (type Vizet); quatre roues couplées, pour voie de $0^m,50$.

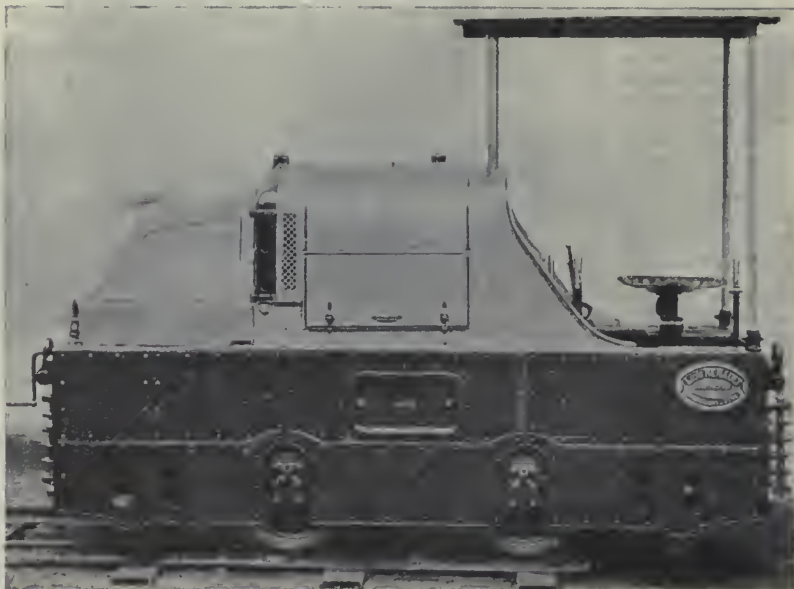
thermo-siphon. L'échappement a lieu à travers un pot d'échappement pour les locomotives circulant à l'extérieur; pour celles qui sont utilisées dans les galeries souterraines, on fait souvent passer les gaz, avant leur échappement définitif, dans un réservoir de purification, contenant un liquide spécial, neutralisant les gaz et leurs odeurs.

La locomotive Renault (*fig.* 5), de 2 m. 85 de long et 0 m.95 de large, a un poids de 2 tonnes; elle possède un moteur de 75 m/m d'alésage, avec 120 m/m de course de piston, donnant 13 HP 5, quand le moteur tourne à 1.200 tours.

Les freins sont au nombre de deux: le frein à main, commandé par un levier agissant sur les roues par l'intermédiaire de quatre sabots, le frein de secours au pied, agissant sur le mécanisme de façon très énergique.

Quatre sablières sont installées pour faciliter les démarrages ou l'action des freins, dans le cas où les rails sont glissants.

La locomotive comporte une machine électrique, tour à tour motrice et génératrice, disposée à l'avant du moteur; au moyen d'une chaîne silencieuse, cette machine entraîne le moteur ou, au contraire, le moteur met la machine en mouvement. Une batterie d'accumulateurs emmagasine le courant produit pour le distribuer soit aux lampes, soit à la machine électrique, lorsque cette dernière doit lancer le moteur.


Fig. 5. — Locomotive à moteur à explosion (système Louis Renault.)

Le mécanicien, assis de manière que la ligne de ses épaules soit parallèle à la voie, a devant lui tous les organes de manœuvre : pédale de débrayage, pédale de frein, levier de frein à main, levier de changement de vitesse, levier de changement de marche, levier de commande des sablières, manettes de réglage des gaz, de l'accélérateur, de la commande d'air, de la commande de lancement, de l'appareillage électrique.

La locomotive comporte deux vitesses: à la vitesse de 5 kil. 800 à l'heure, elle peut remorquer 45 tonnes en palier et sur des rampes de 1, 2, 3, 4 o/o respectivement 21,5; 13,5; 9,5; 7,5 tonnes. A la vitesse de 10 kil. 600 à l'heure, elle peut remorquer 24 tonnes en palier et sur des rampes de 1, 2, 3, 4 o/o respectivement 11; 6,7; 4 5; 3 tonnes.

La locomotive Milwaukee, dont la *fig.* 7 donne la vue, pèse 4 t.100 et circule sur voie de 0,45; elle a 2 m. 87 de long, 1 m. 07 de large, 1 m. 17 de haut, et elle remorque à une vitesse de 6 kil. 400 un train du poids suivant : en palier 51 t. 5, et en rampes de 1, 2, 3, 4, 5, 6 o/o respectivement 51,5; 29,2; 19,6; 14,3; 10,9; 8,6; 6,8 tonnes. — Marcel Heoelbacher.

Mangin (Charles-Marie-Emmanuel), général français, né à Sarrebourg le 6 juillet 1866. D'une vieille et nombreuse famille lorraine (qui a donné déjà des soldats) et après avoir vu, tout jeune, passer la défaite, Charles Mangin est, comme plusieurs de ses frères, attiré vers les armes. Ses études achevées, il s'engage au 77e d'infanterie, y prépare Saint-Cyr, où il entre (octobre 1886) et d'où il sort dans l'infanterie de marine (1888). Sur sa demande, il est envoyé au Sénégal et, dès son arrivée, prend une part glorieuse à la campagne menée contre Samory. Chevaleresque et téméraire, il assure le succès de plusieurs actions, particulièrement de la prise de Ségou et de Diéna. Lieutenant le 6 septembre 1891, il figure dans l'état-major hors cadre du Soudan; après un bref séjour en France, il assiste aux dernières campagnes où s'achève la soummission du Soudan. Il accompagne le capitaine Marchand dans la mission Congo-Nil, et son endurance, son énergie, sa connaissance, déjà profonde, de la psychologie des noirs y sont précieuses. Tour à tour guerrier, diplomate, ingénieur, il est l'un de ceux qui contribuent le plus largement au succès de la chanceuse entreprise. Capitaine depuis le 26 novembre 1897, lorsqu'il arrive à Fachoda, il met la place en état de défense et, le 25 août 1898, ses tirailleurs repoussent les derviches. A l'issue de la mission, Mangin, déjà chevalier de la Légion d'honneur depuis 1891, reçoit la rosette rouge, et il est cité à l'ordre du jour de la marine.

Chef de bataillon (du 5 janvier 1900), il est dirigé sur le Tonkin où, pendant trois ans, dans le cercle de Bas-Lac (1901-1904), sa tâche est surtout celle d'un organisateur.

Lieutenant-colonel à son retour (26 décembre 1905), il revient deux fois en Afrique occidentale (novembre 1906-décembre 1908; mai 1910-novembre 1910). Dès cette époque, il se préoccupe de l'organisation d'une armée noire et mène en ce sens une campagne ardente.

C'est tout le fruit de son expérience coloniale qu'il donne dans la *Force Noire* (1910) qui le révèle non seulement militaire, mais sociologue et penseur. Préoccupé déjà des dangers que, dans une guerre qu'il devine prochaine, l'insuffisance de sa natalité, traduite par la faiblesse de son contingent militaire, peut faire courir à la France, il propose d'y pallier par l'emploi judicieux des ressources que peut nous fournir notre empire africain.

Pour plaider cette cause qui lui est chère, il use de fort intéressants arguments. La première partie de son livre est une originale et vivante histoire de l'emploi des troupes noires dans les armées de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes. C'est l'épopée noire, écrite par un soldat. Dans la seconde partie, il examine les qualités guerrières de la race et propose de recruter une armée de 40.000 hommes d'abord, 70.000 ensuite, qui viendra combattre en France comme troupe de choc, si les conditions de saison et de transport sont favorables. En attendant, cantonnée dans l'Afrique du Nord, elle assurera la tranquillité de nos possessions, où la métropole fera sans danger pour sa sécurité des expériences d'autonomie. Et, rentrés au foyer, les vétérans noirs formeront les cadres d'une élite, à moitié instruite, à demi européanisée, intermédiaire naturelle entre la civilisation et les primitifs.

Ses idées ne restent pas, d'ailleurs, dans le domaine des discussions théoriques. Deux ans auparavant, il les a condensées dans un projet présenté au ministre de la guerre. Ce projet a servi de base à la constitution de l'armée noire, dont Mangin est vraiment le créateur.

Peu de temps après, il a l'occasion de montrer ce que peuvent, en effet, réaliser les troupes africaines. Colonel depuis le 24 décembre 1910 et débarqué à Casablanca le 22 juin 1912, avec l'un des bataillons noirs qu'il vient de former, Mangin fait dans le sud du Maroc une courte et brillante campagne. Rapidement il met à la raison le Triai, dernier rebelle qui tient dans le Doukkala, puis se dirige à marches forcées vers Marrakech, capitale d'el Hiba et des « hommes bleus ». Combattant et négociant en même temps, recueillant la soumission des tribus de l'Oum er Rbia, il disperse les avant-gardes du prétendant, auquel il inflige, à Sidi-bou-Othonan, le 6 septembre, une défaite complète, et il entre enfin victorieux dans la capitale du Sud (9 septembre). Cet exploit lui vaut, dans la ville même, la cravate de commandeur et les félicitations du résident général Lyautey. Toute la plaine du Haouz est ensuite soumise et Mogador occupée (oct.). Au début de l'année suivante, il est envoyé dans la région troublée de Tadla, où les tribus Chleuh, de race berbère, luttent avec énergie. Mangin les bat dans toutes les rencontres, notamment à Kasbah Tadla (7 avril 1913) et Ksiba (8-10 juin), ramène le calme et rentre en France. Il est nommé général de brigade (8 août 1913) et, le 21 janvier 1914, membre du comité consultatif de défense des colonies.

Commandant la 8e brigade d'infanterie et inactif à Laon pendant la première semaine de la guerre, il monte en Belgique avec le corps Sordet, remporte le succès d'Houlsigneaux, puis, du 16 au 23 août, sa brigade ayant été placée à la disposition du 1er corps d'armée, coopère à la belle défense faite alors sur la ligne de la Meuse par le général Franchet d'Esperey. (Cf. Franchet d'Esperey, *Lar. Mens.*, t. V, p. 627.) Il tient en échec les Allemands à Onhaye et retarde leur avance.

Cependant, la retraite de la Ve armée se poursuit. Mangin rejoint Laon, y prend (30 août) le commandement de la 5e division complètement désorganisée et qu'il lui faut toute son énergie pour reformer, mais qui, sous sa conduite, participe glorieusement aux combats livrés sur la Marne par la Ve armée (Montmirail, Thillois, Brimont).

A la fin de 1914 et au cours des premiers mois de 1915, il s'immobilise avec toute sa division dans les tranchées de l'Aisne, sans avoir l'occasion de jouer un rôle de premier plan, jusqu'au moment où, dans l'offensive d'Artois, la 5e division est chargée de la prise de Neuville-Saint-Vaast. Malgré les difficultés immenses de la tâche, Mangin prend le village, après douze jours de combats acharnés (27 mai-9 juin 1915). Les succès remportés quelques mois plus tard au bois de la Folie sont aussi son œuvre. Bientôt, sa division est transportée sur la Somme (novembre 1915), où il repousse (fin février 1916) un mouvement offensif des Allemands, dans la région de Frise. En mars, il va coopérer à la défense de Verdun. Après de dures batailles d'arrêt, il se signale par la reprise de Douaumont (22 mai). Brillante victoire, qui donne aux soldats de Mangin la première enceinte, mais victoire incomplète et éphémère. Tenant toujours à l'intérieur du fort, l'Allemand le reprend le surlendemain. Et c'est de nouveau, pour la défense de Verdun, une période des plus critiques. Une attaque massive mène les Allemands aux abords du fort Souville. Le général Pétain charge Mangin, divisionnaire depuis le 4 juin et commandant du 2e corps, d'arrêter leurs progrès. Il y parvient par d'habiles contre-attaques qui nous rendent Thiaumont et Fleury (fin juillet-début d'août). Ensuite, d'accord avec le général Nivelle, devenu chef de la IIe armée, il monte une offensive hardie, qui enlève le fort de Douaumont (24 octobre) et celui de Vaux (5 novembre). Ces brillants succès furent complétés par l'attaque générale du 15 décembre, où la IIe armée reprend les anciennes lignes avancées de Verdun. Fait grand officier de la Légion d'honneur le 2 novembre, Mangin est nommé, peu après, au commandement de la VIe armée par Nivelle, qui a remplacé Joffre dans les fonctions de généralissime.

Cette armée devait avoir, en effet, un rôle important dans la manœuvre de rupture méditée par Joffre et que Nivelle allait tenter d'exécuter de concert avec les armées britanniques, placées sous sa direction. Au commandement de la VIe armée (qui formait la gauche du dispositif de bataille et devait opérer dans la région de Soissons et de Vailly) incombait une tâche très dure. Les organisations allemandes étaient particulièrement fortes dans son secteur; elles constituaient l'une des parties les mieux organisées de la ligne Hindenburg, sur laquelle les Allemands s'étaient repliés le 16 mars. La violence des intempéries aggrava les conséquences tactiques de ce repli sur la préparation d'une attaque dont on attendait de grands résultats.

Le 16 avril, les troupes du général Mangin se heurtèrent à une résistance opiniâtre, sur les falaises de l'Aisne et devant le Moulin de Laffaux. Il progresse, cependant. Le soir même, il reçoit l'ordre de limiter ses objectifs au Chemin des Dames.

Le 17 et le 18, Mangin s'empare enfin du Moulin de Laffaux et du saillant de Vailly et, le 19, du fort de Condé. Du 20 avril au 1er mai, il progresse vers le Chemin des Dames. Cependant une violente campagne est engagée contre les principaux chefs, à l'occasion de la bataille de l'Aisne et, notamment, contre lui. On exagère, à l'arrière, ses pertes et le mécontentement de ses troupes. Il est relevé de son commandement le 1er mai. Du 16 avril à cette date, il avait pris 12 villages, capturé 80 canons et 6.000 prisonniers; les pertes de son armée ne dépassaient pas 8 % de l'effectif. Le 1er août, il est placé en disponibilité.

La commission d'enquête devant laquelle il passa, en septembre suivant, fit justice des accusations dont il était chargé. Peu après (décembre 1917), il est rappelé à l'activité et placé à la tête du 9e corps d'armée, qui stationne en Lorraine, puis envoyé en Picardie où il coopère à la défense du front anglais pendant les offensives allemandes de mars-avril 1918.

Appelé au commandement de la Xe armée, qu'il rejoindra le 13 juin, il prend au passage, sur l'ordre du général Foch, un groupe de cinq divisions, pour contre-attaquer immédiatement, dans le flanc de l'armée allemande, en liaison avec l'armée Humbert. Il rassemble ses forces en quelques heures et, après leur avoir rappelé que l'action qui va s'engager « doit marquer l'arrêt des Allemands, la reprise de l'offensive », il les lance, le 11 au matin, à l'assaut des positions allemandes et, du Fritoy au bois de Genlis, impose un recul de 2 kilomètres à la droite de l'armée von Hutier.

1.000 prisonniers, 16 canons entre les mains des Français et la fixation du front allemand sur l'Oise, donc l'échec de l'avance sur Paris par Compiègne, tel est le résultat — capital, on le voit — de cette brillante opération.

Une si éclatante réussite convainc le général Mangin de l'efficacité souveraine de ces foudroyantes attaques sur le flanc ennemi. Lorsque, le 13 juin, il prend effectivement le commandement de la Xe armée, qui opère entre l'Aisne et l'Ourcq, il lui apparaît, dit-il lui-même, « qu'il se retrouve dans des conditions analogues à celles qu'il vient de quitter ». A semblable situation, identique manœuvre. Il la renouvellera sur le saillant de Château-Thierry, dont le haut commandement lui prescrit d'étudier l'attaque. Du 20 au 30 juin, d'heureuses opérations de détail facilitent ses préparatifs. Il devine que le déclenchement de l'attaque allemande sur le front de Reims, attendu au début de juillet, augmentera l'importance du succès. Le 15 juillet, l'ennemi fait sa dernière offensive de Champagne; à l'aube du 18 juillet, la Xe armée s'élance, sans préparation d'artillerie, mais avec 321 chars d'assaut, culbute les Allemands stupéfaits et avance, dès la première journée, de huit kilomètres, en enlevant aux Allemands 10.000 prisonniers et 200 canons.

L'ennemi, menacé sur ses derrières, cesse de presser l'armée Gouraud et repasse la Marne. Les jours suivants, le général Mangin exploite sa victoire, non sans difficultés, d'ailleurs, car son armée combat en rase campagne contre des forces égales aux siennes ou supérieures, et il ne bénéficie plus de la surprise. Néanmoins, le 1er août, il est parvenu jusqu'à la Vesle.

A cette date, le haut commandement considère l'offensive de la Xe armée comme terminée et prescrit au commandant de cette unité de garder, sauf sur sa droite, une attitude défensive. Mais, entraîné par son élan et ne trouvant devant lui que des troupes désorganisées et moralement affaiblies, Mangin poursuit son avance et, le 2 août, reconquiert Soissons. Le 5 août, toute la ligne de la Vesle et l'Aisne, du confluent de la Vesle jusqu'à Soissons, sont en notre pouvoir.

Ainsi, comme l'écrit un historien de la Grande Guerre, en vingt jours, les armées alliées ont brisé la dernière offensive germanique et, sur ce champ de bataille prédestiné, remporté la seconde victoire de la Marne.

Sans doute, les armées Degoutte, Mitry, Berthelot ont-elles largement contribué à cette réduction de la « poche du Tardenois », prologue et condition première de la série d'opérations qui a abouti, trois mois plus tard, à la libération de tout le territoire et à l'écroulement militaire de l'Allemagne. Et sans doute, aussi, toutes ces opérations rentraient-elles dans le cadre tracé dès le début de juillet par le haut commandement. (Cf. les articles FOCH et FAVOLLE, *Larousse Mensuel*, t. V, pp. 452 et 650.) Mais le coup d'œil stratégique du général Mangin, sa maîtrise tactique, l'ardeur dont il sait enflammer ses troupes sont parmi les facteurs dominants de la victoire.

La seconde étape, que le général Mangin voulait toute proche et avait fixée au 10 août, est retardée de quelques jours par la lenteur relative des progrès de l'armée anglaise au S. de la Somme.

Le 10 août, Foch avait donné comme objectif à la Xe armée Chauny et la route Chauny-Soissons, de façon à forcer l'ennemi à abandonner le massif qui s'étend entre Noyon-Guiscard et Tergnier. Les jours suivants, l'objectif s'élargit : le général Mangin, impatient « de secouer la boue des tranchées », ainsi qu'il le dit à ses troupes, envisage la bataille de rupture. Du 17 au 20, il prépare minutieusement la bataille, faisant gronder sur les positions allemandes un véritable tonnerre d'artillerie. Le 18, une attaque préparatoire le pousse jusqu'à Carlepont. Le 19, son armée est aux abords du plateau de Juvigny. Après les attaques foudroyantes menées du 20 au 23, il arrive jusqu'au bord de l'Ailette. Il a fait, en même temps que l'armée Humbert, qui opère à sa droite, un nouveau bond de 12 kilomètres et, dès lors, c'est la ligne française qui creuse une poche dans le front ennemi.

Nouvel arrêt du 23 au 29 août, sur les positions de l'Ailette, et, à partir du 29, nouvelle attaque menée avec une ardeur que semblent aiguillonner les précédents succès. Devant la pression de la Xe armée, qui occupe tout le plateau de Juvigny, Crécy-au-Mont, Crouy, les Allemands se replient vers la ligne Hindenburg. Le 6 septembre, la Xe armée, qui la suit pas à pas, a réoccupé les anciennes tranchées françaises de 1917.

Devant la fameuse ligne, accumulation formidable de moyens défensifs, la Xe armée s'arrête quelques jours. Mais, dès le 14, Mangin repart à l'assaut et, bien que l'élargissement de la bataille désormais allumée sur tout le front ne lui permette plus de disposer « que de moyens de plus en plus réduits en infanterie, artillerie et même en munitions », il emporte dès le premier jour la position du Moulin de Laffaux, prenant à revers les troupes allemandes qui tiennent entre l'Aisne et l'Ailette. Dès ce moment, se dessine la manœuvre qui assurera la reconquête du Chemin des Dames et qui commence par l'occupation des forêts de Mortier et de Coucy.

Une seconde fois, Mangin a l'occasion, par une heureuse initiative, de remporter des succès plus rapides et plus décisifs qu'on ne l'espérait. Apprenant, le 28 septembre, d'un déserteur que l'ennemi va battre en retraite vers le canal de l'Aisne à l'Oise, il hâte le mouvement préparé déjà vers le fort de Malmaison, enlève le plateau d'Ostel, atteint la Vesle (28-30 septembre) et arrive aux abords du formidable massif de Saint-Gobain.



Général Mangin.

Pour la conquête de cette position, l'une des pierres angulaires du front ennemi, il lui faut livrer de dures batailles. Mais, avec la collaboration des troupes italiennes du général Albricci, il s'empare enfin du massif (12 octobre), dont la chute entraîne celle de Laon. Le 13 octobre, Mangin fait une entrée triomphale dans la vieille cité. En deux jours, la Xe armée avait progressé de 36 kilomètres.

Sans doute, aux abords de la position Hunding, la résistance des Allemands se fait-elle de plus en plus tenace. Elle n'empêche pas les troupes françaises et italiennes du général Mangin d'atteindre la Serre et d'enfoncer les lignes allemandes (29-30 octobre).

Mais, le 27 octobre, Mangin quitte son armée en pleine victoire. Un nouveau plan formé le 20 octobre par le maréchal Foch prévoit la création d'un nouveau groupe d'armées qui, se portant d'Avricourt et de Nancy sur la Sarre, assènera aux armées allemandes le suprême coup de massue. Mis avec l'état-major de la Xe armée à la disposition du général de Castelnau pour la préparation de cette vaste offensive, il escompte avec joie la marche victorieuse sur Trèves et Mayence par la Lorraine reconquise et l'irrémédiable désastre des armées allemandes. C'est le 13 novembre qu'il doit donner le signal. Mais, le 11, l'Allemagne capitule. Mangin, non au milieu des batailles comme il l'avait rêvé, mais en une promenade militaire triomphale, conduit son armée en Lorraine, puis sur le Rhin.

« Vous vous souviendrez, dit-il à ses troupes, que les armées de la République se comportèrent de telle sorte que les populations rhénanes ont voté leur incorporation à la France... ». A défaut d'une annexion devenue impossible, il approuverait l'établissement d'une république rhénane autonome, constituée par la libre volonté des habitants et qui reprendrait avec la France les anciennes relations de la Ligue du Rhin et de la Confédération du Rhin.

Sans qu'il prenne une part directe au mouvement qui se dessine alors dans les pays rhénans et qui tend à la formation de la république, ce mouvement, qui est conforme à ses vues, bénéficie de sa neutralité bienveillante. Au mois de mai 1919, il reçoit à Mayence le chef du mouvement autonomiste, le Dr Dorten, puis les délégués des comités d'Aix-la Chapelle et de la Hesse rhénane. Mais cette politique n'a pas l'agrément du gouvernement français. Mangin est rappelé le 12 octobre; il avait reçu en juillet la grand'croix de la Légion d'honneur.

A son retour à Paris, il reste en disponibilité jusqu'au moment où, au début de 1920, il est nommé membre du conseil supérieur de la guerre, puis inspecteur général des troupes coloniales et président du comité consultatif de la défense des colonies. Il a occupé ses loisirs à écrire *Comment finit la guerre*, œuvre de vues larges, d'exposition claire et vivante, où il analyse en stratège — mais aussi en historien — les causes de la victoire.

En juin 1921, il est envoyé représenter la France aux fêtes du centenaire de l'indépendance péruvienne. Triomphalement accueilli à Lima, où il assiste à l'inauguration du monument de Saint-Martin, il parcourt ensuite la Bolivie, puis le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, pays allié, où l'accueil a, dit-il lui-même, « dépassé toute imagination ». Il termine enfin par le Brésil cette tournée, qui pourra servir puissamment les intérêts moraux et matériels de la France.

Mangin, dont, à plusieurs reprises, les heureuses initiatives, à Verdun, à Soissons, ont directement influé sur le sort de la lutte, est l'un des hommes qui ont le plus largement contribué à la victoire finale. Doué d'une personnalité vigoureuse et des qualités les plus hautes du chef, il semble symboliser les aspirations guerrières de la race dans ce qu'elles ont de plus fougueux. Elles sont, cependant, disciplinées, comme chez les grands capitaines du XVIe siècle, auxquels Mangin est apparenté par une très vive intelligence, une vaste culture et des goûts de lettré. — L. ABENSOUR.

Millot (*Adolphe*-Philippe), dessinateur français, né à Paris le 1er mai 1857, mort dans la même ville le 18 décembre 1921. Orphelin de bonne heure, Millot fut élevé par ses grands-parents, dans ce quartier du Jardin des Plantes auquel il devait rester fidèle sa vie durant. Tout enfant et bien qu'il fréquentât un cours rue Daubenton, il fut surtout instruit par son grand-père, prote érudit de la maison Didot, qui sut lui inculquer le goût de « connaître et de voir ». Le jeune homme acquit ainsi de son aïeul un bagage de connaissances très variées; mais, encore adolescent, il perdit successivement cet affectueux mentor, puis sa grand'mère, et se trouva seul dans la vie.

C'est alors qu'il entra au Muséum comme aide-préparateur et fréquenta les laboratoires de Gervais et de Pouchet. Il compléta lui-même son instruction en suivant des cours et en fréquentant nombre de jeunes savants, dont beaucoup devaient, par la suite, devenir pour lui de fidèles amis. D'ailleurs, avide de lecture, il se tint constamment au courant du mouvement littéraire et scientifique.

Au Muséum, Millot, qu'une myopie assez accusée prédisposait au travail patient et appliqué, s'orienta délibérément vers le dessin, pour lequel il possédait depuis l'enfance un goût marqué et de très heureuses dispositions.

Aimant passionnément les choses de la nature et doué d'une grande sensibilité artistique, il allait d'emblée se spécialiser dans l'histoire naturelle. Aussi bien, les modèles — et qu'il s'agisse de plantes ou d'animaux — n'allaient-ils point lui faire défaut : les vastes collections du Muséum offraient précisément à son activité un vaste champ d'étude. Il en sut profiter, d'ailleurs, avec beaucoup d'intelligence, pour acquérir non seulement l'habileté professionnelle du dessinateur, mais encore l'érudition scientifique d'un véritable naturaliste. Millot était, en effet, l'un des rares dessinateurs d'histoire naturelle qui connût ses sujets autrement que par l'image.

Plume, crayon, aquarelle, peinture à l'huile, l'artiste a fait servir tour à tour ces procédés à l'expression d'un art précis, délicat et très personnel. Il s'est également adonné à la lithographie et a laissé de remarquables études d'animaux (lions, tigres, chiens, etc.); le Luxembourg possède notamment une épreuve originale en noir (*tigre aux aguets*) d'une merveilleuse profondeur de modelé.

Outre des études de fleurs et d'animaux, Millot a laissé quelques tableaux à l'huile, représentant surtout des fleurs et qui sont remarquables autant par la composition que par la fraîcheur du coloris.

Il est superflu, sans doute, de souligner pour nos

lecteurs la part importante que les dessins de cet artiste et ses remarquables planches en couleurs occupent dans l'illustration documentaire de nos dictionnaires (*Nouveau-Larousse illustré*, *Larousse pour tous*, *Larousse Médical*, *Larousse Mensuel illustré* — frontispices des années 1908, 1918, 1919 — *Larousse Universel*). Outre cette collaboration ininterrompue, Millot, travailleur inlassable, a fourni également des dessins et planches à divers périodiques (*Illustration*, *Nature*, *Revue d'horticulture*, *Revue de viticulture*, *Journal d'agriculture pratique*, etc.), illustré plusieurs ouvrages de vulgarisation (*Nos fleurs*, de Leclerc du Sablon, *Nos bêtes*, du Dr Beauregard). Les travaux scientifiques de Bonnier, Bouvier, Calmette, Cornil, Babault, de Layens, Mangin, Perrier, etc., lui doivent aussi une importante documentation graphique, ainsi, d'ailleurs, que le *Traité de chirurgie du Dr Doyen*.


Adolphe Millot.

Ajoutons encore que l'Institut océanographique, l'Institut agronomique possèdent de cet artiste consciencieux des planches et dessins d'un haut intérêt pour la science.

Nommé en 1911 professeur de dessin au Muséum d'histoire naturelle, Millot sut inspirer à ses élèves le même souci de la documentation précise qu'il avait toujours montré lui-même; mais il s'appliqua aussi à faire naître et à développer chez eux le goût de la composition décorative à laquelle, fleurs, insectes, poissons, etc., peuvent prêter de si élégants motifs. Dans le but de fournir à la joaillerie des modèles susceptibles de s'harmoniser avec les métaux précieux qu'elle met en œuvre et d'inspirer les lapidaires par des formes élégantes, des couleurs chatoyantes et riches, Millot avait projeté de peindre à l'aquarelle toute une série d'insectes (notamment, des coléoptères) choisis avec soin. Le groupe des cassides, aux teintes vertes métalliques, a seul été représenté; mais il constitue un véritable chef-d'œuvre de coloris; l'acquisition en a été faite par l'Etat, qui l'a exposé au Luxembourg.

Bien que Millot ait apporté dans l'exécution de ses travaux sa méticuleuse précision de naturaliste et qu'il se soit montré attentif à reproduire jusque dans le moindre détail les caractères distinctifs de ses modèles, ses dessins n'en demeurent pas moins très artistiques, même ceux qui paraissaient devoir ne constituer que de froids documents: la plante la plus modeste, l'animal le plus terne ou le plus vulgaire prennent, en effet, sous sa plume, apparence de réalité et de vie. Mais, lorsqu'il avait loisir de constituer lui-même un arrangement pour présenter ses sujets, c'était toujours, pour Millot, l'occasion de réaliser un tableau charmant que de montrer, par exemple, un capricieux papillon visitant l'ombelle étalée d'un fenouil ou quelque laborieuse abeille butinant sur une bruyère fleurie. — PIERRE MONNOT.

Montégut (Emile) (1825-1895), par A. Laborde-Milaà (1 vol., 1922). — Le nom et l'œuvre d'Emile Montégut semblaient, depuis plus d'un quart de siècle qu'il nous a quittés, ensevelis dans un épais linceul d'oubli. Au lendemain de sa mort, quelques fleurs de prix furent déposées sur son humble bière par l'élite de ses contemporains, mais on attendait toujours le monument durable auquel avait droit ce bon ouvrier des lettres françaises et que vient d'élever la pieuse et intelligente fidélité d'A. Laborde-Milaà. « Il n'est jamais trop tard, dit-il, pour parler aux hommes d'un homme de la qualité intellectuelle et morale d'Emile Montégut ». C'est une dette de reconnaissance qu'il acquitte, et Montégut est largement payé de la triste ingratitude dans laquelle il avait si longtemps dormi.

Cette indifférence posthume doit d'autant moins nous surprendre que jamais, même aux heures de sa production la plus intense, la renommée n'était venue sourire à ce laborieux discret qu'était Emile Montégut. Il ne paraît, d'ailleurs, en avoir eu ni le désir, à l'aube de sa carrière, ni la nostalgie, au crépuscule de son effort. Nul ne fut moins que lui soucieux d'une popularité tapageuse et avide de succès faciles et vains. Il visait plus haut et, s'il connut quelque satisfaction, ce fut celle d'avoir pleinement atteint le noble but de son rêve, qui était d'exercer sur les meilleurs de ses contemporains une influence certaine, de faire rayonner ses idées maîtresses et de semer dans les jardins de l'élite des germes féconds.

Durant quarante ans, il se dévoua à son œuvre d'apostolat intellectuel. Le premier de ses articles remonte à 1847; le dernier parut en 1890. Entre ces deux dates, il en avait publié 262 dans la *Revue des Deux Mondes* et le *Moniteur universel*. Beaucoup furent recueillis dans les vingt et un volumes édités de 1851 à 1893, volumes de critique originale et personnelle, auxquels s'ajoute une série de traductions devenues classiques; notamment, celle des *Œuvres de Shakespeare*, par quoi est surtout connu Emile Montégut. Longue et captivante bibliographie, déroulée avec art et méthode par A. Laborde-Milaà, et précieuse pour éclairer la biographie du maître essayiste, qu'il fait revivre.

« Essayiste », tel est bien le titre qui convient à Montégut; car, dans les domaines les plus divers, il a promené sa curiosité passionnée et exercé ses dons d'observateur attentif et de penseur sagace. La littérature l'attirait comme l'histoire, l'étude des races étrangères comme celle des monuments de l'art, et il n'est pas jusqu'à la philosophie politique qui ne lui ait fourni le thème de pages profondes, où se révèlent les tendances si nettement caractéristiques de son esprit.

Rien, dans les hérédités d'Emile Montégut, ne semblait le prédisposer à la carrière qu'il choisit de bonne heure, avec cette infaillibilité de l'instinct qui, parfois, en dépit de toutes les oppositions et de tous les obstacles, décide de la vocation d'un homme de lettres. Il était né à Limoges, le 23 juin 1825, d'une famille de bourgeoisie marchande, dont on peut suivre l'histoire presque sans interruption depuis le XVe siècle, et qu'une ascension lente et sûre avait conduite, au début du XIXe siècle, à une situation matérielle et morale des plus affermies. Les succès scolaires de l'enfant l'avaient distingué : son peu de goût pour le commerce ne permettait pas de voir en lui le continuateur des affaires paternelles; une profession libérale paraissait convenir à ses aptitudes en même temps qu'elle flattait l'ambition de ses parents. C'est donc vers le droit qu'il fut dirigé, avec la perspective imprécise d'un avenir d'avocat ou de magistrat et, dès 1844, à peine âgé de vingt ans, il quittait Limoges pour Paris.


Emile Montégut.

Il débarquait dans ce Paris de la monarchie de Juillet finissante, où, sous un calme de surface, travaillaient toutes sortes de ferments. Les yeux du jeune homme s'ouvrirent tout grands sur la vie. Il observa ses contemporains, amassant au fond de son esprit les éléments d'une psychologie éventuelle, déçu peut-être dans sa moralité intime du spectacle de la société, mais singulièrement grisé d'une ivresse intellectuelle, lisant beaucoup, surtout les livres récents français et étrangers, délaissant son droit sans remords et se sentant déjà attiré et comme fasciné par la voie des lettres.

Ses débuts devaient décider de toute la suite de sa carrière. Dans les premiers jours de 1847, il apportait à la *Revue des Deux Mondes*, dont le succès commençait à s'affirmer, un article sur un Américain alors à peu près inconnu, Emerson. L'article plut à François Buloz par sa richesse d'information et, peut-être davantage, par les promesses qui s'y révélaient. Il parut le 1er août suivant dans la *Revue* et marqua le début d'une union qui allait durer plus de quarante ans, dégageant Montégut de tout souci matériel, lui imposant sans doute une production quasi régulière, mais lui laissant une liberté suffisante dans le choix de cette production et, surtout, permettant à ce débutant des lettres de s'épanouir dans la plus certaine des vocations et de réaliser à loisir son beau rêve.

L'œuvre à laquelle s'attachait ainsi Emile Montégut ne devait pas, dès lors, lui apparaître aussi complexe et cependant harmonieuse que nous la jugeons aujourd'hui. Peut-être, dans l'esprit du directeur et du nouveau collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, le premier article sur Emerson était-il le début d'une série d'études sur la littérature anglo-saxonne contemporaine et, de fait, Montégut poursuivra ses études et portraits sur les romanciers, les poètes et les penseurs d'outre-Manche et d'outre-Océan avec une constante prédilection. Mais, au lendemain des événements de février 1848, Buloz lui impose de s'associer à la campagne menée par la *Revue* contre le socialisme montant et ses erreurs économiques par cette équipe vigoureuse où brillaient les noms de Louis Reybaud, Michel Chevalier et Léonce de Lavergne. Montégut accepte: il publie, dès le 13 avril 1848, son deuxième article, une « Lettre sur les mystères du temps présent », qui inaugure une série d'études des choses et des gens de France, particulièrement de Paris, pris sur le vif. Durant dix ans, il la poursuivra parallèlement à la première et avec un égal succès.

Lorsque, vers la fin de 1857, Gustave Planche mourut, la succession qu'il laissait vacante à la *Revue des Deux Mondes* fut offerte à Emile Montégut. C'était une occasion pour lui d'attester la souplesse de son talent et d'exercer sur de nouveaux objets les dons critiques de son esprit. Il allait entretenir ses lecteurs du mouvement littéraire, de la poésie, du roman, du théâtre, dessiner, à l'occasion d'une mort ou d'un anniversaire, les portraits de quelques-unes des célébrités du monde des lettres françaises, sans, pourtant, négliger celui des lettres étrangères. L'Angleterre, l'Espagne, l'Italie lui fournirent maints sujets d'études. Il se révélait vraiment un initiateur de la pensée exotique et, comme l'écrit son biographe, « il fortifiait la tendance que, depuis le commencement du XIXe siècle, avait l'esprit français de se dépayser pour s'élargir ».

Il voulut compléter son œuvre critique par une œuvre plus ingrate en apparence, mais non moins utile : à savoir une œuvre de traducteur, et permettre ainsi au public français de prendre un contact plus direct avec quelques-uns des écrivains qu'il s'était plu à lui révéler. Ses traductions d'Emerson et de Macaulay précédèrent celle de Shakespeare : celle-ci demanda six volumes, où il sema de nombreuses notes et remarques philologiques, et beaucoup de ceux qui ont oublié ou méconnu le Montégut essayiste se souviennent avec reconnaissance et fidélité du Montégut traducteur.

Son récent biographe a justement fait valoir un autre aspect de sa riche nature: nous voulons dire ses dons de critique d'art, qui se développèrent au cours de voyages nombreux en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Italie, en France même, à travers nos pittoresques provinces. Il voyageait, a-t-il dit lui-même, pour échapper « à la pétrification si redoutable de l'esprit », mais aussi pour goûter le charme d'impressions nouvelles, surprendre le secret d'une œuvre d'art, recueillir une moisson dont, à l'heure voulue, il ferait profiter son fidèle public. Sur les pays qu'il avait visités, les monuments et les sites qu'il avait aimés, les chefs-d'œuvre des artistes qu'il avait scrutés, il rapporta de nombreux articles, dont la plupart devaient être réunis en volumes et former à leur tour de précieuses et attrayantes mosaïques.

Le mariage tardif d'Emile Montégut le ramena, en 1875, vers la province limousine, où son enfance et sa jeunesse s'étaient écoulées et où il semblait qu'il dût terminer dans la sérénité et la paix sa laborieuse existence; mais il en fut chassé par un cruel veuvage, qui, au bout de quinze années, le rendit à la solitude et le contraignit à regagner tristement Paris. Il avait, du fond de sa retraite provinciale, continué sa collaboration à la *Revue des Deux Mondes* et profité de ses loisirs pour recueillir en volumes une partie des essais abandonnés jusqu'alors à un éphémère succès d'actualité. De retour à Paris, il poursuivit sa vie intellectuelle, brigua les suffrages de l'Académie française où, tour à tour, Coppée, Sorel et Brunetière l'emportèrent sur lui, et ne tarda pas à se consoler de sa déception des hommes par les voluptés de l'étude. Il avait soixante-dix ans et semblait promis à de plus longs jours, lorsque, le 10 décembre 1895, la mort vint subitement le toucher au front et l'arracher au petit cercle d'amis illustres qui, dans la grisaille d'un matin d'hiver, furent seuls à suivre son pauvre convoi.

C'est avec une sympathie non équivoque et parfaitement justifiée que A. Laborde-Milaà s'est attaché à cette vie si simple en apparence, mais si riche d'idées et si féconde en œuvres. Il avait évoqué jadis les figures de Fontenelle et de Taine, esprits encyclopédiques, comme le fut Montégut, et il est intéressant de marquer cette parenté spirituelle, qui, pour n'avoir été que discrètement indiquée par leur commun biographe, n'en est pas moins caractéristique à mettre en relief. A. Laborde-Milaà a compris Montégut, et il l'a aimé, ce qui, parfois, est une façon de mieux comprendre. Il nous l'a montré, tel que le firent ses hérédités lointaines ou proches: bourgeois foncièrement attaché aux traditions, à l'honneur et aux intérêts de sa classe, esprit ouvert aux souffles les plus larges et les plus variés, essayiste habile à dégager d'un événement, d'un livre ou d'un homme une idée générale, à s'élever d'une analyse d'actualité à une synthèse durable, critique soucieux d'individualité, ce qui est le contraire de l'individualisme, spiritualiste, enfin, aussi sincère que résolu, en un temps et dans un monde où le matérialisme et le déterminisme rencontraient une rare faveur. Aux dernières pages de son étude, A. Laborde-Milaà, cherchant à discerner les motifs de cette indifférence du public, que nous signalions plus haut et dont semble avoir souffert et souffrir encore Emile Montégut, se demande si son influence fut aussi négative qu'il apparaît. Il conclut en protestant contre une telle interprétation, car, dit-il, les idées maîtresses de Montégut ont fait leur chemin et se sont répandues « par cercles concentriques de rayons de plus en plus grands », bien qu'il ait été, en dehors d'une élite, ignoré nominativement. Il le sera moins désormais, grâce à la belle œuvre de A. Laborde-Milaà, qui honore autant l'ouvrier que son modèle. — B. COMBES DE PATRIS.

morphométrie (du gr. *morphê*, forme, et *metron*, mesure) n. f. Géogr. phys. Partie de la géographie physique dont l'objet est de définir les formes du relief du sol par des expressions numériques : *La* MORPHOMÉTRIE, *quelle qu'en puisse être l'utilité, ne saurait être le dernier mot de la science du relief.*

Morris (William), par G. Vidalenc, in-18. — G. Vidalenc a pensé avec raison que le temps était venu d'étudier, pour les Français qui ne la connaissent guère, l'œuvre d'un grand Anglais qui s'efforça de trouver les formules d'un art vraiment populaire. Mélangeant impartialement la critique à la louange, illustrant ses pages de planches choisies avec soin, il examine cette œuvre en la situant dans la vie de son auteur. L'une et l'autre méritaient de nous être révélées, car toutes deux, au service de la beauté et de l'humanité, furent utiles et méritoires.

William Morris naquit le 24 mars 1834 à Walthamstow, comté de Sussex, à proximité de Londres. Nulle célébrité, aucun type marquant, avant lui, dans sa famille, composée de bourgeois honorables, aux idées courtes, enrichis dans le commerce et la finance. Son père était agent de change; sa mère ne se signala que par ses dons d'excellente ménagère. L'enfant, d'abord de santé fragile, devenu robuste dans la suite, ne montra point de vocation précoce ni d'intelligence active. Il aima la lecture, s'imprégna de Walter Scott, fut l'hôte ravi de la forêt d'Epping, voisine de sa demeure, mélangea, dès l'âge tendre, l'admiration du moyen âge héroïque et courtois à l'admiration de la nature.

Ses études, d'abord médiocres dans diverses institutions aristocratiques, furent surtout accélérées par l'influence bienfaisante d'un précepteur lettré. A dix-neuf ans, ayant de fortes tendances au mysticisme, désireux même d'embrasser l'état ecclésiastique, William Morris entrait, dans ce but, à Exeter College (Oxford). Là, il se lia à un adolescent d'élite, Edward Burne-Jones, qui allait devenir le compagnon de sa vie et son collaborateur le plus dévoué. Le cérémonial, l'atmosphère puritaine, l'enseignement dogmatique du collège détournèrent rapidement des travaux pieux son esprit indépendant. La lecture de Ruskin, des voyages en Belgique et en France qui lui révélèrent la splendeur des cathédrales, à une époque où l'art gothique connaissait une grande faveur en Angleterre, l'orientèrent vers la poésie et l'esthétique. Déjà, Burne-Jones avait abandonné les études pour se consacrer à la peinture. William Morris souhaita bientôt, à son tour, aborder la carrière artistique.


Chapter X. They hold converse with folk of the Glittering Plain

NOW the rowers lifted the ash-blades, & fell to rowing towards shore: & almost with the first of their strokes, the Sea-eagle moaned out: "Would we were there, oh, would we were there! Cold groweth eld about my heart. Raven's Son, thou art standing up; tell

61 65

Fac-similé d'une page composée par William Morris.

Il avait une très haute idée de la mission de l'artiste dans le monde. Celui-ci était, à son sens, un prophète, un initiateur, un guide de l'humanité. On comprend donc qu'il s'enthousiasmât à la pensée de devenir l'un de ces élus. Il préluda, avant d'avoir tout à fait terminé ses études, à l'apostolat qui lui était dévolu par le destin, en lançant une revue : *Oxford and Cambridge Magazine*, qui, au cours de ses douze numéros, contint ses poèmes d'inspiration médiévale et des œuvres de Tennyson et de Rossetti.

Puis, libéré de la férule universitaire, il se hâta d'entrer chez un architecte, Street, champion de l'architecture gothique, érudit de valeur, qui lui apprit la technique si complexe de l'art dont il préconisait la diffusion. A ce moment, Morris montra une prodigieuse capacité de travail. Il ne se contentait pas de dessiner des épures, il pratiquait le modelage, la sculpture sur pierre et sur bois, l'enluminure.


William Morris (1834-1896).

Il manifestait de si merveilleuses dispositions pour tout ce qui concernait les arts plastiques que Burne-Jones et Rossetti l'engagèrent à abandonner l'architecture. Il ne s'y décidait point, considérant celle-ci comme essentielle à sa culture intellectuelle. Le spectacle fascinant, en Belgique, des primitifs flamands le détermina, cependant, à cet abandon. On ne le vit dès lors plus que le pinceau ou le crayon à la main; mais il n'avait, en réalité, que peu d'aptitudes à la peinture. Sa richesse d'imagination ne compensait pas certaines défaillances de son dessin.

En 1856, ayant accepté de collaborer avec Rossetti, Burne-Jones et d'autres artistes, à l'ornement de panneaux à fresques commandés par l'Union Society d'Oxford, il improvisa, son travail fini, sur un plafond des enluminures d'une grande beauté. Dans cette ville, et en cette occasion, il rencontra la jeune fille (miss Jane Burden), qui devint sa femme deux ans plus tard, et il entrevit sa véritable vocation, qui consistait à être uniquement et exclusivement un artiste décorateur.

L'étude de la peinture l'ayant initié à la difficile science de la combinaison des couleurs, il pouvait sans difficulté s'engager dans la nouvelle voie qui lui était ouverte. Il ne s'y résolut pas tout de suite. Ayant acheté, pour y installer son ménage, à Upton, dans le Kent, un grand verger, il pria son ami, l'architecte Philippe Webb, d'y édifier une maison de briques, dite la « Maison rouge ». Il en dessina le mobilier, invita Rossetti, Jones et autres à parer les murs de leurs compositions et se réserva à lui-même le soin d'orner certaines pièces de décorations florales. Il s'émerveilla des résultats obtenus. Il fit là l'expérience de ce que l'art peut apporter d'agrément dans la vie. Il comprit que l'on peut, au lieu de l'encombrer d'objets et d'horizons disgracieux qui le rendent antipathique, embellir le « home » et le faire doux à habiter. Ruskin avait tenté de propager cette certitude. Morris voulut, dès lors, donner aux pauvres comme aux riches la possibilité de la mettre en pratique.

Il était riche. Il projeta de fonder une entreprise ayant pour but la création d'un art populaire. Il groupa aussitôt ses amis : Ford Madox-Brown, Rossetti, Burnes-Jones, Philippe Webb, Marshall, Faulkner et leur infusa son enthousiasme. En avril 1861, la firme Morris, Marshall, Faulkner and C° s'installait Red Lion Square, à Londres. Ses fondateurs se disaient « ouvriers d'art en peinture, sculpture, ameublement et sur vitraux ». Ils réunissaient un modeste capital social de 6.000 francs. Leur dessein était de lutter contre la laideur, de produire de belles choses pour le même prix que les laides et de prouver l'égale dignité de toutes les formes d'art, à une époque où l'Angleterre méprisait les arts appliqués aux métiers.

Les commerçants intéressés au maintien de camelotes bideuses, de même que les bantains partisans de l'art pour l'art, montrèrent tout de suite de l'hostilité aux novateurs, menant contre eux des campagnes violentes de dénigrement. Mais Morris, âme de la maison, organisateur remarquable, travailleur acharné, poursuivait son chemin sans se soucier des obstacles. Il fournissait, au point de compromettre son bien-être familial, les fonds utiles. Il avait confiance. Les amateurs s'intéressaient à ses tentatives, mais, défiants à l'origine, faisaient peu de commandes. A l'Exposition internationale de Londres, en 1862, où l'on envoya des vitraux, des tuiles et des papiers peints, quelques meubles, le jury, malgré l'opposition de certains de ses membres, décerna une médaille d'argent à ces produits. Le public regardait curieusement cet art nouveau, dont les couleurs vives le déconcertaient.

Les concurrents accusèrent Morris et ses compères d'être des barbares sans goût et de plagier les artisans d'autrefois, principalement dans les vitraux, qui s'inspiraient visiblement de la technique des maîtres verriers du XIIIe siècle. Mais aucune critique ne pouvait stériliser l'effort du groupe indépendant. Des sympathies effectives lui venaient peu à peu. L'architecte Rodley, grand maître en matière d'art religieux, chargé d'établir les plans de nombreuses églises, lui confiait le soin d'orner celles-ci des vitraux appropriés. En 1867, la première commande officielle fut présentée. La maison Morris décora la salle à manger du Musée de South-Kensigton (Londres) de magnifiques verrières et de merveilleuses fresques murales.

Burne-Jones, ainsi que F. Madox-Brown, exécutaient les cartons de vitraux, s'efforçant d'échapper aux influences médiévales. Burne-Jones, surtout, réussissait à moderniser ses compositions. C'était un esprit pieux, mais nullement mystique, plutôt « épris de symboles et de légendes que de croyances ». Sans William Morris, cependant, ses travaux seraient restés à l'état de schémas. Celui-ci les complétait, créait leurs fonds de feuillages aux verts admirablement nuancés, disposait les plombs, choisissait les teintes, faisait de ces œuvres fragiles de verre des poèmes de couleurs.

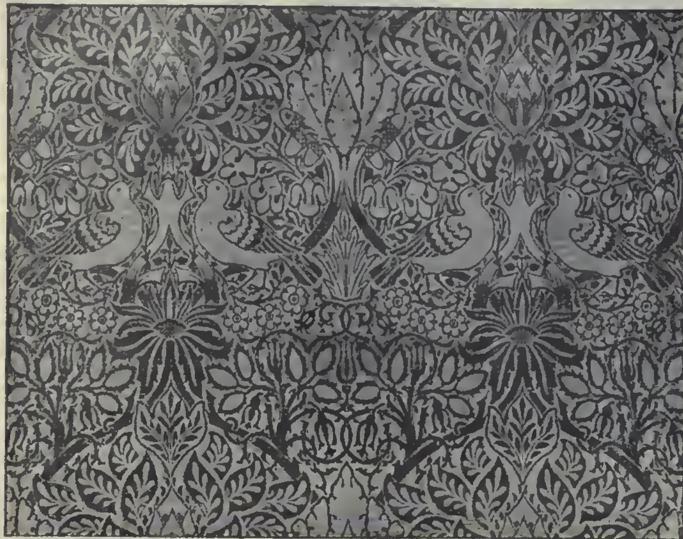
Son activité s'exerçait, d'ailleurs, partout. Il apprenait avec une remarquable aisance la technique des métiers et, quand cela était utile, ouvrait, comme un artisan, de ses propres mains. Il fournissait, en outre, des cartons pour toutes les branches de la fabrication. Son esprit d'initiative l'inclinait sans cesse aux recherches et aux innovations. Pour orner les cheminées d'appartement, il façonna, selon les procédés de la Perse antique, des tuiles émaillées et peintes, qui, juxtaposées, formèrent de délicieux ensembles de fleurs stylisées.

La maison Morris ne s'occupa guère de l'ameublement que pour lutter contre le faux luxe des dorures et des ornements grossiers. Elle construisit peu de modèles nouveaux et ne réussit point à réaliser, dans ce domaine, un style. Le plus souvent, elle se contenta d'enjoliver de peintures et de bas-reliefs en stuc les produits bruts de l'ébénisterie moderne. Elle parvint, néanmoins, à élaborer quelques intérieurs d'une parfaite harmonie, comme le cabinet de l'architecte John P. Seddon.

Les papiers peints et les étoffes d'ameublement devaient surtout assurer son triomphe. Les murs du « home » anglais étaient, avant William Morris, recouverts de papiers qui se signalaient par leurs sujets burlesques et leurs couleurs criardes. Le novateur substitua à ces produits de commerçants inintelligents et cupides des produits imprégnés de vie et de vérité : grenades, acanthes, pâquerettes, pimprenelles, soucis, jasmins, etc... Ses plantes, copiées sur la nature, se silhouettèrent sur ses papiers avec une telle netteté qu'elles semblèrent réelles. L'impression en était exécutée à la main; on rejetait comme inutilisables toutes les pièces qui présentaient des imperfections. Si bien que le public, séduit par la variété et la grâce des dessins, par le doux mariage des couleurs, manifesta sa prédilection aux œuvres de l'atelier Morris. Le roi lui-même voulut que son château de Saint-James fût décoré par le consciencieux artiste.


Maison de William Morris, à Upton (Kent).

Encouragé dès lors par cette faveur, celui-ci entreprit une industrie nouvelle, celle des étoffes de tenture et d'ameublement en laine, laine et soie, brocart, soie, velours. Là encore, Morris ne se contenta pas de réussites approximatives. Pour obtenir des fabrications parfaites, il adopta la lente et difficile méthode du tissage à la main. Mécontent des teintures qui se fanaient à l'usage, il se fit chimiste et teinturier. Après de longues études de la technique



Tenture décorative, par William Morris.

orientale, des tâtonnements successifs, il livra au public des tissus aux chaudes et durables colorations, décorées de lumineux motifs floraux. Il put même bientôt mettre en vente des étoffes imprimées qui, sous le nom de « chintzes », devinrent rapidement populaires. Grâce à leurs prix modestes, ces étoffes, historiées de fleurs contournées en d'exquises volutes, permirent aux maisons modestes, jusqu'alors laides et moroses, de se transfigurer.

William Morris devait poursuivre jusqu'à sa mort, qui advint le 30 octobre 1896, cette tâche admirable de vulgarisation de l'art. Il retrouva le secret des anciens tapissiers d'Arras, reconstitua et remit en marche leurs métiers, créa des tapisseries de haute lice (*la Fille aux Oies*, *la Queste du Graal*, *les Anges*, *l'Etoile de Bethléem*, *le Verger*), qui peuvent, par la fraîcheur de leurs couleurs, l'unité et la finesse de leur compositions, être comparées aux meilleures réalisations du moyen âge. Ses tapis, par contre, manquèrent d'originalité, se ressentirent un peu trop de l'influence orientale. Lorsqu'il disparut de ce monde, il se disposait, ayant fondé une imprimerie, dessiné des caractères, constitué tout un fonds d'ornements typographiques, à renover l'esthétique du livre.

On peut assurer qu'aucun domaine de l'art social ne lui est resté étranger. Sa formidable besogne ne l'empêchait nullement de vivre d'une vie intérieure intense. Il écrivit de nombreux ouvrages de poésie: *la Vie et la Mort de Jason*, *le Paradis terrestre*, *l'Histoire de Sigurd de Volsung*, etc..., où il montre son goût pour les légendes des temps héroïques et galants. Il publia une belle traduction de l'*Enéide*. Il s'éprit de la merveilleuse histoire des Northmen d'Islande, visita à plusieurs reprises leur pays, apprit leur langue et traduisit les admirables *Sagas* scandinaves. Il collabora à de nombreuses revues. Il s'intéressa passionnément aux luttes sociales, tentant, par la parole et la plume, d'éduquer le peuple anglais. Partagé entre ses chimères de poète mystique et ses rêves d'utopiste, il fut néanmoins un socialiste agissant, un propagandiste écouté, un apôtre qui prêchait l'harmonie entre les hommes et voulait le bonheur et la beauté pour tous.

La deuxième partie de sa vie fut tout entière consacrée au service de l'humanité, à laquelle il apporta le bien-être de l'art. Il s'efforça de réhabiliter le travail manuel et d'améliorer la condition sociale de l'artisan.

Sa maison lui survécut et existe encore, continuant son œuvre. Cette œuvre a produit des résultats féconds. William Morris a fait entrer dans les esprits cette idée profondément vraie que le luxe ne supplée pas au goût et que la richesse n'est pas la beauté. A son exemple et sur son impulsion, les artistes d'Angleterre et ceux de France ont fini par rejeter la théorie de l'art pour l'art et par comprendre qu'embellir la vie courante est le premier de leurs devoirs. Des groupements se sont partout fondés, accordant désormais à l'art décoratif une importance considérable. Un enseignement est né, et les commerçants eux-mêmes ont admis la nécessité de confier à des spécialistes la direction artistique de leurs maisons. — Emile Magne.

Neymarck (Alfred), statisticien et économiste français, né à Châlons-sur-Marne le 3 janvier 1848, mort à Grenoble le 4 août 1921. Il s'est distingué surtout par des travaux d'ordre financier et historique. Après des études poursuivies au collège de Châlons-sur-Marne, il orienta de bonne heure sa carrière vers la finance pratique et fonda, en 1869, le journal *le Rentier*, qu'il continua à diriger jusqu'à sa mort. Ayant rapporté d'un voyage en Allemagne une documentation abondante sur la situation économique et financière des pays d'outre-Rhin, il fut appelé par Thiers à prendre part à l'étude des modalités d'application du traité de Francfort et chargé d'étudier les conditions dans lesquelles pourrait s'effectuer le règlement de l'indemnité de 5 milliards. Ce fut là le début d'une longue collaboration avec les ministres qui se succédèrent dans la gestion des finances françaises; Alfred Neymarck eut de fréquentes occasions de les éclairer de ses avis, notamment dans les commissions où il fut appelé à siéger: à la commission extraparlementaire du cadastre, où il fut chargé du rapport général sur le plan financier de la réfection de cet inventaire général de la propriété foncière; dans les commissions de l'impôt sur les revenus, du monopole de l'alcool, de la réforme des sociétés par actions, de la dépopulation, de la réforme du régime fiscal des valeurs mobilières étrangères, etc... C'est sur ses suggestions que furent créés, au début de la guerre de 1914, les bons de la Défense nationale, qui ont permis de mettre directement les disponibilités de l'épargne à la disposition du Trésor public.

Les travaux historiques d'Alfred Neymarck se placent dans la première moitié de sa vie. En 1877, il publia deux volumes sur *Colbert et son temps*; en 1885, un ouvrage sur *Turgot et ses doctrines*; les recherches qu'il entreprit à cette occasion l'amenèrent à fixer l'emplacement exact de la tombe de Turgot, qui se trouve dans la chapelle de l'hôpital Laënnec (ancienne église des Incurables).

A partir de ce moment, l'activité d'Alfred Neymarck s'oriente définitivement vers les questions financières. Dès 1883, il publie une étude sur les dettes publiques européennes, qui a été traduite dans toutes les langues. Membre, depuis la même année, de la Société de statistique et de la Société d'économie politique, c'est dans les séances de ces sociétés qu'il a souvent l'occasion d'exposer ses idées sur les divers points de la science économique; il s'y occupe avant tout des valeurs mobilières, de leur répartition dans les portefeuilles français, des variations de leurs cours en Bourse; il étudie également les établissements de crédit et, d'une façon générale, tous les rouages du marché financier français.



Alf. Neymarck.

A l'Institut international de statistique, qui jusqu'à la guerre tenait une session tous les deux ans, il était régulièrement chargé du rapport sur la statistique internationale des valeurs mobilières. Au Congrès international des valeurs mobilières qui se réunit lors de l'Exposition universelle de 1900, il réclama l'institution d'un droit public financier international, rendu nécessaire par l'étendue et la complexité croissante des relations entre les marchés des divers pays.

Outre les études éparses dans les comptes rendus et les bulletins de ces diverses réunions savantes, Neymarck a réuni en sept volumes, sous le titre de *Finances contemporaines* (1902-1911), ceux de ses écrits publiés au jour le jour qui retracent l'histoire financière des cinquante dernières années et qui éclairent les questions les plus importantes: budgets, questions fiscales, formation et placement de l'épargne, etc...

L'étude approfondie des valeurs mobilières, au point de vue historique et théorique, constitue la partie la plus importante de l'œuvre scientifique de Neymarck; il a porté la lumière sur bien des points de ce domaine jusqu'à lui à peu près inexploré. Il a montré, notamment, combien la répartition des valeurs mobilières dans la population française est différente de la représentation qu'on a voulu en donner en parlant des porteurs de titres comme d'une « féodalité financière »; il a mis en lumière, par des chiffres précis, l'extrême diffusion, jusque dans les milieux les plus modestes, des titres de rente, des actions et des obligations. En même temps, il a fait ressortir les inconvénients et les dangers d'une fiscalité excessive, frappant à coups redoublés ces porteurs de titres et risquant ainsi de décourager l'épargne.

En même temps, Neymarck a entrepris, au point de vue financier, l'éducation du public, qui était à faire tout entière; il a prodigué, pendant cinquante ans, les conseils de sagesse aux capitalistes, qu'il a résumés dans un volume intitulé: *Que doit-on faire de son argent?* (1913). Il publia aussi, dans un but de vulgarisation, le *Vocabulaire manuel d'économie politique* (1898), pour donner aux profanes une idée succincte, mais exacte, des termes et des principes de la science économique. Profondément attaché aux doctrines de l'école économique libérale, Neymarck avait présidé en 1894 la Société de statistique et était depuis 1905 vice-président de la Société d'économie politique. — G. Roulleau.

Pensée et la Langue (la), par Ferdinand Brunot, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Paris (Paris, 1922). — Il est des périodes où chaque science éprouve le besoin, si l'on peut dire, de jeter un regard en arrière, de mesurer le chemin parcouru, de dresser le bilan de son actif et l'inventaire de ses méthodes. Tel est le cas de la linguistique à l'heure présente. Coup sur coup viennent de paraître plusieurs ouvrages de synthèse, — d'orientation diverse, mais dus également à des savants autorisés et mûris, qui nous présentent le fruit de leurs méditations et d'une longue expérience.

L'ouvrage volumineux et magistral de F. Brunot ne fait pas double emploi avec celui de Vendryès, que nous avons analysé ici même (n° d'avril 1922). Celui-ci avait pour but de donner au grand public une idée générale de la linguistique, des questions qu'elle traite, des résultats qu'elle a obtenus. L'éminent doyen de la Sorbonne a choisi un sujet plus restreint et plus précis: comme il nous le déclare lui-même, il a entendu « présenter un exposé méthodique des faits de pensée, considérés et classés par rapport au langage, et des moyens d'expression qui leur correspondent ». Il a donc fait abstraction, d'une part, de la phonétique (étude des sons), de l'autre, des faits sociaux d'ordre général. De l'évolution historique il retient ce qui conditionne et explique le langage actuel; enfin, il a concentré son effort sur la langue française. Son champ d'action, c'est l'ancienne grammaire — la morphologie et la syntaxe des linguistes — domaine suffisamment étendu, mais combien plus vaste, à la suite de la révolution effectuée par l'auteur, qui a renversé les vieilles barrières et a fait sauter les cadres étriqués d'une demeure vermoulue!

Car F. Brunot est un impitoyable démolisseur. Sans pitié pour le vénérable édifice, il montre les imperfections, les erreurs, les vices fondamentaux de la classification et des règles traditionnelles. La grammaire française a été calquée par les humanistes sur les grammaires grecque et latine: on l'a affublée par force d'un vêtement taillé — plus ou moins bien déjà — sur le modèle de langues flexionnelles et synthétique et auquel son caractère analytique ne pouvait s'ajuster. Nous avons trop souvent rompu des lances nous-mêmes en faveur de cette idée pour ne pas applaudir à une telle croisade. La grammaire italienne a souffert, au moins autant que la nôtre, d'une assimilation déplorable: n'avait-on pas prétendu retrouver en italien — voyez Vergani! — les six cas de la langue latine?

Voici un exemple qui fait toucher du doigt les mauvais tours qu'a joués au français la grammaire latine. Cherchons dans la grammaire classique les degrés de comparaison; nous ne les trouvons qu'aux adjectifs, et sous trois formes: comparatif de supériorité, superlatif absolu et relatif, — plus beau, très beau, le plus beau. Comme l'allemand moderne, le latin et le grec n'avaient en effet que deux formes « flexionnelles »: *pulchrior* (comparatif), *pulcherrimus* (correspondant à nos deux superlatifs). Ce qui explique que des observateurs peu pénétrants n'aient prêté attention, dans l'antiquité, qu'à ces deux formes. Mais nos grammairiens, dans une langue où le phénomène s'exprime uniquement à l'aide de particules ou de périphrases, étaient inexcusables de s'en tenir à ces deux ou trois cas. En quoi les comparatifs d'infériorité et d'égalité sont-ils moins intéressants que celui de supériorité? A côté de « plus beau », il faut placer « moins beau », « aussi beau ». Mais le phénomène n'affecte-t-il que les adjectifs? Ne dit-on pas — avec un adverbe — « plus, moins, aussi souvent »? Et le substantif lui-même n'est-il pas sujet à recevoir des caractérisations du même ordre, comme « plus nature », sans parler de « plus comme il faut ». Bien mieux, nous

avons à notre disposition d'autres procédés pour exprimer les degrés de comparaison : c'est d'abord toute une gamme de particules négligées ici par la grammaire (*presque* beau, *assez* beau, *parfaitement* beau, etc.). Ce sont surtout d'autres modes d'expression qui, logiquement, doivent trouver place ici, comme : « Ce paysage est d'une beauté !... » La synonymie elle-même entre en ligne : dans les gradations de l'idée « beauté », est-ce vraiment apprendre la langue que de s'en tenir aux expressions précitées et de ne pas faire entrer en ligne « ravissant », « superbe », « magnifique », etc. ? On voit combien le problème s'élargit et change de face. C'est un nouvel horizon, une nouvelle méthode.

F. Brunot reproche en outre à la grammaire traditionnelle de tenir trop peu de compte de l'idée d'évolution et, d'une façon plus générale, des résultats de la linguistique contemporaine. Citons ici l'auteur et ses paroles sévères :

« Partout, ou presque partout, c'est d'abord la confusion de l'orthographe et des formes, comme s'il suffisait d'écrire des flexions pour leur donner une réalité, et ainsi, dès les premières pages, on voit surgir la kyrielle des pluriels sans existence véritable et des féminins imaginaires, qui empêchent de voir les vrais ; c'est une suite de règles si extravagantes que, si l'instinct et la pratique ne les redressaient, en parlant suivant ces théories on se ferait moquer de soi, comme ces enfants formés par la dictée qui prononcent toutes les lettres — j'en ai entendu — dans : *les poules couvent !...*

« La syntaxe est pire encore. Si épineuse que l'aient faite les raffineurs, son défaut principal est moins dans les subtilités exagérées que dans les erreurs positives. Erreur de principe, d'abord. Malgré les découvertes de la linguistique moderne, le concept fondamental n'a pas changé. L'idée que la langue est fixée reste debout, dans sa fausseté séculaire. Et par là s'explique cette étroitesse de doctrine qui fait condamner pêle-mêle les déformations corruptives et les nouveautés heureuses.

« Partout des barricades de toiles d'araignée ferment les avenues où l'usage s'avance, souverain et irrésistible. Au lieu d'une loi de vie, d'un code souple, adapté, à jour, on réimprime une ordonnance de police, toute pleine de prohibitions, de restrictions, de chicanes, sur laquelle veillent quelques commissaires de bonne volonté, qui croient sauver la *tradition nationale.*

Supprimer les erreurs, élargir les cadres, adapter la grammaire à la loi de l'évolution et aux enseignements de la linguistique, c'est déjà un travail énorme et auquel, d'ailleurs, ont commencé à s'atteler les auteurs de nos meilleures grammaires actuelles. Mais ce n'est pas tout, nous dit l'auteur. F. Brunot aperçoit un défaut plus grave, un vice constitutionnel qui ruine l'ordonnance même de la grammaire classique, — et c'est par là que son ouvrage apparaît le plus profondément original, en même temps que révolutionnaire.

Ce vice, c'est l'impossibilité de faire rentrer dans les cadres actuels toutes les formes du langage. Car il y a discordance manifeste, continue, foncière entre la pensée et le langage, entre les signes et les idées qu'ils ont pour fonction d'exprimer. Nous en avons vu un exemple à propos des degrés de comparaison, pour l'étude rationnelle desquels la formule d'usage est manifestement insuffisante.

Voici, sur le même sujet, un chapitre pénétrant, relatif aux modes, et dont la lecture est à recommander. Le mode, au point de vue logique, est une réalité fuyante, qui échappe à toute définition précise. Tels modes sont amenés dans la phrase par des nécessités formelles, extérieures à la pensée, comme le subjonctif, qui obéit à des attractions diverses, qui, bien souvent, n'exprime plus une modalité, mais n'est qu'une forme de subordination. De création française et, par suite, chargé d'une hérédité moins lourde, le conditionnel a une valeur plus nette ; et pourtant — « je voudrais lui dire un mot » — n'évoque pas l'éventualité, mais l'expression atténuée d'un désir. Aucun mode n'est rigoureusement spécialisé, comme aucun ne suffit à son emploi. Peut-on être plus loin de la notion d'imparfait que dans : « S'il *venait* demain, il me ferait plaisir », où l'imparfait joue le rôle de conditionnel futur ?

Allons-nous donc, après avoir brisé les vieux cadres, retomber dans le chaos ? Non pas, car l'auteur ne détruit que pour réédifier et pour établir une organisation plus rationnelle que l'ancienne et plus conforme à la réalité des choses. Le principe d'ordre, il le découvre dans la formule suivante : « Entre les formes les plus diverses de l'expression, entre les signes les plus disparates, il y a un lien : c'est l'idée commune que ces signes contribuent à exprimer. » Donc, le principe de classification sera demandé aux catégories de la pensée et non plus aux formes du langage : les faits seront rangés désormais non plus sous les rubriques des signes, mais sous celles des idées. On n'envisagera plus, par exemple, *in abstracto*, les pluriels, signes des nombres, mais les nombres dans leurs divers modes d'expression, ce qui englobera non seulement l'étude du pluriel, mais tous les moyens dont dispose le langage pour désigner les quantités, la numération, les mesures. — Nous avons parlé des degrés de comparaison. Les modes rentreront dans une rubrique infiniment plus vaste : « les faits par rapport à nos jugements, à nos sentiments, à nos volontés », dans laquelle on examinera comment s'expriment les questions et réponses, les énonciations positives et négatives, les modalités du langage et du jugement, la volonté et les diverses manifestations affectives, telles que l'attente, l'espoir, la crainte, l'étonnement, le dédain, la colère, etc. C'est un autre monde, dans lequel la vieille grammaire se voit brusquement transplantée.

Les qualités de la méthode, on les conçoit. C'est la vie, dans sa richesse et sa complexité, qui pénètre et transforme l'enseignement grammatical. La grammaire s'absorbe, se fond dans le langage. Il ne s'agit plus d'apprendre un ensemble de formes et de règles, mais de s'assimiler le mécanisme, infiniment délicat et complexe, de la langue, expression de la pensée. Nous donnons ainsi la main à la psychologie, et nous touchons aussi à diverses autres connaissances, entre lesquelles on fait tomber des cloisons jusque-là étanches : par l'étude des nombres, la grammaire jette un pont vers l'arithmétique, de même qu'elle rejoint par ailleurs la sociologie, la logique, l'histoire, les leçons de choses, etc.

Les objections, on les pressent également. D'abord, une critique d'ordre théorique : cette conception nouvelle, n'est-ce point le retour à l'idéologie du XVIIIe siècle et aux conceptions si critiquées de Condillac, qui enseignait au petit prince de Parme, âgé de huit ans, le système des opérations de son âme et la génération de ses idées ? Cet argument, l'auteur l'a prévu et y a répondu d'avance : l'idéologie actuelle — si idéologie il y a — ne risque plus d'être à priori et fondée sur la logique comme au XVIIIe siècle, mais doit s'étayer solidement sur les faits et leur interprétation scientifique. Ainsi conçue, elle ne présente plus de dangers, mais, au contraire, elle enrichit l'esprit en incorporant étroitement la grammaire à la culture générale. Il n'importe pas moins de se mettre en garde contre « une conception grossière de finalité », qui serait radicalement fausse et trahirait la pensée de l'auteur.

D'un tout autre ordre sont les objections pratiques. Enseignée ainsi, la grammaire ne risque-t-elle pas de déconcerter les élèves, d'être moins facilement accessible aux jeunes esprits ? Les données, parfois sujettes à caution, il est vrai, mais nettes et précises, de la discipline traditionnelle, ne se fixent-elles pas mieux dans la mémoire qu'un ensemble trop complexe, sinon confus pour des cerveaux accessibles seulement aux notions simples et claires ?

Il ne faut ni méconnaître, ni s'exagérer la portée de l'argument. Si la grammaire traditionnelle repose, comme tend à l'établir F. Brunot, sur des erreurs fondamentales, sur des porte-à-faux, on ne doit pas hésiter à jeter bas l'édifice pour le remplacer par une nouvelle demeure, construite suivant les données de la science. Mais sa réadaptation aux nécessités de l'enseignement constitue une besogne formidable, qui ne peut pas être l'œuvre d'un jour. Ce n'est point une raison pour ne pas l'entreprendre. L'expérience pédagogique guidera peu à peu la mise au point.

Appliquée à des auditeurs de l'enseignement supérieur, qui possèdent déjà un important acquis et qui sont au courant des procédés de recherches, une telle méthode, apte à développer l'esprit critique, ne peut que donner d'excellents résultats. Pour l'enseignement secondaire, F. Brunot nous cite une expérience intéressante, effectuée dans un lycée de Paris par un de ses anciens élèves. L'auteur lui-même a essayé, pour l'enseignement primaire, une mise au point que les pédagogues ont vivement discutée. Je ne m'engagerai pas sur ce terrain, qui est hors de ma compétence. J'ai voulu seulement montrer l'intérêt et le mérite d'un grand ouvrage, riche en idées et en faits, qui donne à penser et à réfléchir et qui ouvre d'immenses terres à défricher aux grammairiens d'aujourd'hui et de demain. — Albert DAUZAT.

Philosophie au moyen âge (LA), par Et. Gilson (2 vol. in-18). — La philosophie du moyen âge va du IXe au XIVe siècle de notre ère. Il est impossible de délimiter exactement cette philosophie, car il est très vrai que, pendant toute cette époque, les mêmes doctrines n'ont pas été soutenues avec quelques différences près, mais que de profonds changements se sont opérés peu à peu.

Gilson nous montre justement qu'une définition rigide de cette philosophie risque d'être fausse, parce que trop étroite, et qu'il est bon de définir la scolastique : « la philosophie enseignée au moyen âge dans les écoles. »

L'auteur se propose de présenter un tableau fidèle de l'évolution suivie par la pensée philosophique du moyen âge, puis de montrer quelle est — en elle-même — la signification de cette pensée et, enfin, de prouver que cette pensée prépare et conditionne directement la philosophie moderne.

Le premier volume étudie surtout la préparation de la réforme philosophique accomplie par Albert le Grand et saint Thomas, montre l'influence des philosophies juives et arabes et se termine par l'étude de saint Bonaventure, parfait modèle de la philosophie traditionnelle.

Dans le deuxième volume, l'auteur nous fait voir l'hellénisation progressive de la pensée occidentale et la naissance de l'empirisme moderne, sous les influences de Roger Bacon et de Guillaume d'Occam.


Albert le Grand. (Biblioth. nat.)

Gilson nous parle de tous les principaux philosophes de cette époque, et la pensée philosophique du moyen âge s'éclaire dans de très intéressantes études.

Que veulent, que cherchent les scolastiques ? Les scolastiques — et en cela ils continuent le travail des Pères de l'Eglise — cherchent une interprétation philosophique du dogme. « La raison doit s'incliner devant la foi » ; ceci est une affirmation très nette et qui ne peut prêter à controverse.

La philosophie scolastique attache une grande importance aux idées des anciens. Déjà avant le XIIIe siècle, qui, lui, connaîtra complètement l'œuvre d'Aristote, « le moyen âge est pénétré et comme imprégné d'hellénisme ».

Bien avant ce XIIIe siècle — âge classique de la scolastique, — l'on possédait d'importants fragments de Platon et quelques traités d'Aristote. La pensée grecque est empreinte profondément dans la formule même du dogme et le commentaire « merveilleusement abondant qu'en ont donné les Pères ».

« ...Par la seule puissance de ses vertus explicatives, la philosophie hellénique contribue donc, pour une part essentielle, à définir la réalité telle qu'elle s'offre au penseur du moyen âge ».

Deux autres philosophies ont exercé une influence importante sur la scolastique : la philosophie arabe et la philosophie juive. Les Arabes furent souvent de très grands philosophes ; leurs doctrines se répandirent et, avec elles, les livres anciens qu'ils connaissaient. Et si, pendant le moyen âge et en particulier au XIIIe siècle, l'œuvre d'Aristote eut une importance capitale, c'est aux Arabes qu'il faut — semble-t-il — le rapporter.

« Retracer l'histoire de la philosophie au XIIIe siècle — époque classique de la philosophie médiévale, — dit Gilson, c'est définir les attitudes diverses qui furent adoptées dans les différents milieux philosophiques à l'égard de l'aristotélisme. »

Pendant tout ce grand XIIIe siècle, l'essai que vont tenter les orthodoxes, dogmatiques et mystiques, sera de ramener aux prescriptions de l'Ecriture tout ce qui se trouve en opposition avec le dogme, d'ajouter à ce qui est proprement chrétien tout ou presque tout ce qui leur est transmis. L'entreprise est difficile quand il s'agit d'Aristote, car le Stagirite peut être considéré comme l'adversaire de tous les principes de la religion, comme l'allié des panthéistes et des matérialistes. Les Juifs et les Arabes, qui ont essayé de concilier la foi et la raison, ont introduit dans leurs systèmes des idées théologiques qui, provenant de religions rivales, ne sauraient être acceptées par des catholiques. Il faut donc faire disparaître tout ce qui n'est pas strictement chrétien, transformer tout ce qui est en opposition avec le dogme, de manière à en faire une acquisition acceptable pour l'orthodoxie.

Il nous faut, pour mieux comprendre l'évolution de la pensée philosophique au moyen âge, étudier très brièvement quelques-uns des plus grands philosophes de ce temps.

Saint Anselme, type parfait du philosophe scolastique, affirme l'existence d'une démarcation très nette entre la raison et la foi ; la foi cherche l'intelligence, l'intelligence cherche la foi, et « l'intelligence présuppose la foi ».

La partie la plus profonde de l'œuvre de saint Anselme se trouve dans ses preuves de l'existence de Dieu : preuves platoniciennes dans le *Monologium* et preuve ontologique dans le *Proslogium.*

Le prieur du Bec est « le père de cette lignée de philosophes dont saint Thomas et saint Bonaventure sont les plus grands — dit Gilson, — mais dont saint Anselme est incontestablement le plus vigoureux ».

« ... Le mérite principal d'Albert le Grand consiste en ce qu'il a vu le premier quelle énorme valeur d'utilisation la philosophie d'Aristote représentait pour le dogme chrétien ».

Albert le Grand, en effet, cherche à faire profiter les vérités de la foi des lumières de la raison, mais les données fondamentales de la Révélation sont en dehors des prises de la raison et ne peuvent recevoir aucune atteinte de la philosophie, bien qu'elles trouvent en elle, quand il y a lieu, leur confirmation.

N'oublions pas de noter que la pensée pouvait alors aller vers une émancipation complète, car, délimiter le domaine réservé à la théologie et interdit à la raison, c'était donner à cette dernière tout le reste, en toute propriété.

Saint Thomas — disciple de maître Albert (Albert le Grand) — éclaire de son admirable génie toute la scolastique. Il est le plus grand philosophe et le plus grand théologien du moyen âge.

La doctrine de saint Thomas, ainsi que Gilson l'a écrit, a été pour ses contemporains — ce que nous avons peine à imaginer aujourd'hui, tellement elle nous paraît intimement liée au christianisme — une chose très nouvelle.


Roger Bacon. (Bibl. nat.)

Après de violentes discussions, l'œuvre de saint Thomas fut jugée « miraculeuse », et Léon XIII, en 1879, proclama que saint Thomas d'Aquin brille d'un éclat sans pareil entre tous les docteurs scolastiques, lui, le maître et le prince de tous, l'héritier de tous les docteurs qui l'ont précédé.

L'ouvrage capital de saint Thomas, la « Somme », est le plus vigoureux effort de la dialectique sur la doctrine officielle de l'Église. Tous les éléments de la conscience, tous les principes de la science sont ramenés au principe souverain que lui fournit la plus haute autorité, celle de l'Église. Ce à quoi saint Thomas s'efforce le plus souvent, c'est à la justification théologique de la pratique établie et à élever à la hauteur de principes dogmatiques les usages adoptés par l'Église de son temps.

Tout le péripatétisme et le néo-platonisme que l'on connaissait alors se trouvent dans la philosophie de saint Thomas. Cette philosophie est une « vassale » de la théologie, une « servante » qui, comme disait Kant, ne suit plus pour tenir la queue, mais marche devant pour porter le flambeau.

Une philosophie orthodoxe systématisant tout ce qu'on possède des Latins et des Grecs, des Arabes et des Juifs, une théologie agrandie par cette philosophie, une interprétation allégorique et morale des livres saints, en accord avec le système, voilà ce que fut le thomisme.

Gilson nous entretient longuement de saint Bonaventure, trop longuement même; car, sans nier l'influence que le « docteur séraphique » a eue sur la scolastique, il est impossible de ne pas reconnaître que saint Bonaventure visait à l'édification infiniment plus qu'aux subtilités de la scolastique. Pour lui, le but suprême, c'est l'union avec Dieu dans la contemplation et dans un intense amour. Ce but ne peut être complètement atteint dans cette vie; mais il doit former la suprême espérance de l'avenir, et il faut que tout y tende.

Saint Bonaventure part de ce principe qu'on ne peut parvenir à la complète intelligence des choses divines au moyen du raisonnement et des définitions : ce qui la donne, c'est la lumière surnaturelle, qu'un cœur pur obtient par une foi profonde. Des idées mystiques et ascétiques forment le fond de la plupart de ses écrits.

La raison naturelle, en commençant par l'observation empirique et en s'élevant de plus en plus par le raisonnement, peut parvenir jusqu'aux limites extrêmes de la nature créée ; mais, pour atteindre aux réalités surnaturelles, elle n'a d'autre guide que la foi. C'est ainsi que toutes les sciences sont ramenées à la théologie, qui est leur couronnement. Il y a donc deux domaines: celui de la philosophie et celui de la foi. La philosophie ne donne pas la certitude, la foi seule peut la procurer : « Le philosophe est moins sûr de ce qu'il sait que le fidèle de ce qu'il croit. »

« Saint Bonaventure explique toute notre connaissance de l'intelligible par l'action et la présence en nous d'un rayon affaibli de la lumière divine. » Ceci est très juste, et il est très juste aussi de dire que saint Bonaventure « a accueilli Aristote dans sa doctrine, mais en lui réservant une place subordonnée et sans lui permettre d'altérer l'esprit de la philosophie traditionnelle ».

Nous ne voyons point un caractère d'originalité à la philosophie de saint Bonaventure, qui est un mystique, qui rapporte tout à Dieu, qui dénie toute importance à la philosophie, puisqu'il refuse toute liberté à la raison en dehors de la religion. Saint Bonaventure ne tient pas une place importante dans l'évolution de la pensée philosophique du moyen âge.

Il y a un philosophe qui est le seul, peut-être, à faire exception à cette dévotion sans réserves que nous voyions tout à l'heure : c'est Roger Bacon, ce génie original en qui l'esprit de chimère s'allia si curieusement au sens droit et vivant de la méthode expérimentale, qui fut tout ensemble mathématicien, astronome, physicien, pédagogue, ontologiste, et que Humboldt a appelé « la plus grande apparition du moyen âge ».

Avec lui, comme l'écrit Gilson, « ce n'est pas seulement René Descartes, mais encore François Bacon qui s'annonce ».

Roger Bacon fut l'un des premiers à secouer l'autorité d'Aristote pour y substituer celle de l'expérience. « Il a osé concevoir une scolastique fondée sur une science entièrement neuve, libérée de l'influence d'Aristote et uniquement justiciable de l'expérience et de la raison ».

Gilson nous dit que Roger Bacon fut d'abord et avant tout un scolastique; mais le scolastique affirme qu'il n'y a qu'une science : la théologie, et que le droit canon et la philosophie servent à l'expliquer. Or, Bacon, s'il place bien la théologie au premier rang, critique la philosophie de son temps avec tant d'ardeur qu'il en est parfois injuste. Tous ses écrits témoignent de son aversion pour les méthodes scolastiques ; il s'attache à montrer que l'on ne doit pas suivre l'autorité dans les sciences du raisonnement, et il critique même l'emploi des formes logiques et rigoureuses dont on se servait alors.

Roger Bacon fut vraiment un « esprit positif », et il devançait trop son époque pour être compris de ses contemporains.

Duns Scot est l'adversaire de saint Thomas. Il nous faut dire quelques mots de ce métaphysicien d'une extraordinaire profondeur, de celui qui fut appelé le « docteur subtil ».

« Au point de vue de la richesse et de l'ordre architectonique de son contenu », son œuvre fut inférieure à celle de saint Thomas, qui « a le génie de l'ordre rationnel et qui est peut-être le plus grand arrangeur d'idées que l'humanité ait jamais connu », mais elle la dépasse « par la puissance et l'originalité de l'inspiration qui l'anime ».

Duns Scot a soumis à une critique rigoureuse les arguments et les théories de ses devanciers. Puis il a un certain nombre de théories qui lui sont propres ; en particulier, sa théorie du principe d'individuation et sa théorie de la volonté. Enfin, il discute certaines propositions métaphysiques, desquelles ceux qui étaient venus avant lui pensaient bien avoir fourni une rigoureuse démonstration.

Duns Scot a accordé beaucoup moins à la raison que ne l'a fait saint Thomas; il tend à subordonner l'ordre spéculatif à l'ordre pratique. A cause de cela et aussi à cause du caractère critique de sa philosophie, on a voulu rapprocher Duns Scot de Kant. Mais il est seulement un Kant dogmatiste, parce que ses critiques ne portent jamais que sur certains usages de la raison théorique et non sur la valeur de l'usage même de cette raison.


Saint Thomas d'Aquin, fresque de Beato Angelico. (Vatican.)

Guillaume d'Occam — par lequel nous allons terminer cette étude et avec lequel nous parlerons brièvement de la philosophie du XIVe siècle — était un esprit extrêmement critique, qui, tout en subissant encore la tyrannie de la scolastique, eut des théories très originales, très offensives même.

« Le XIVe siècle — ainsi que l'écrit Gilson — est un siècle de critique. Il s'emploie à discriminer et aboutit à dissocier les éléments dont les grandes synthèses du XIIIe siècle étaient constituées. Sous ce rapport, Duns Scot est bien le premier philosophe chez lequel l'esprit du XIVe siècle se soit manifesté ».

Et ces lignes sont à retenir :

« ...Le XIVe siècle, qui paraît purement négatif et destructeur lorsqu'on l'envisage du point de vue thomiste, est éminemment positif et constructif lorsqu'on l'envisage au contraire du point de vue de la philosophie moderne. Par la critique progressive et continue à laquelle elle se soumet elle-même, la spéculation médiévale retrouve un sens défini aux deux idées de science et de philosophie pure ; les penseurs qui vont ouvrir l'ère moderne n'auront plus qu'à s'en emparer. »

Ceci, encore, est très juste : « Ainsi nous arrivons avec Occam à la conclusion normale des principes qu'avait posés l'expérimentalisme de Roger Bacon... La science expérimentale n'existe pas encore, mais le sentiment de ce qu'elle devrait être est assez vif déjà pour que l'on refuse le titre de *connaissances certaines* à des affirmations qu'elle ne saurait garantir. Comment s'étonner, dès lors, que les premières conquêtes de la science positive soient apparues dès le XIVe siècle et au sein même de l'école philosophique dont G. d'Occam est le principal représentant ? »

Nous sommes arrivé au terme de notre étude. Quelle conclusion allons-nous en tirer ? Quelle idée nous ferons-nous du moyen âge ?

Gilson nous dit que le moyen âge ne peut pas « se définir simplement comme une époque d'absorption et d'assimilation intellectuelle, dont tout l'effort aurait tendu à retrouver le capital amassé par l'antiquité ».

Cet effort — qui fut énorme — suffirait à placer le moyen âge à un très haut rang, car, lorsque disparut la civilisation antique, l'humanité sembla rétrograder vers la barbarie ; et, quand la scolastique redécouvrit Aristote et s'appuya sur lui en même temps que sur l'Écriture, elle arriva — péniblement, il est vrai — à rendre possible l'avènement des temps modernes.

Nous ne rééditerons pas les critiques acerbes ou les panégyriques sans mesure par lesquels on a voulu juger le moyen âge. Avec Funck-Brentano, nous penserons que le moyen âge n'est ni la période la plus désolée, la plus sanglante, la plus aride de l'histoire, ni l'époque de lumière éclatante qui a formé tout le savoir des temps qui la suivent.


Duns Scot. (Bibl. nat.)

Nous dirons avec Gilson : « ...Une évolution régulière, régie par une nécessité intérieure, a entraîné la spéculation philosophique du IXe au XIVe siècle, de telle sorte que la pensée moderne, qui croit devoir ses origines à une révolution et qui se définit volontiers par opposition au moyen âge, y trouve, en réalité, son origine et n'en est, à bien des égards, que l'aboutissement normal et un simple prolongement. »

Nous n'avons pu dans ce court article — ainsi que nous le disions au commencement — que passer rapidement en revue les principaux philosophes du moyen âge et ne dire que quelques mots des philosophes arabes et juifs, sans même nommer expressément Maïmonide. Nous aurions voulu que Gilson fît une étude plus importante de ces philosophes arabes et juifs — en restreignant par exemple son étude sur saint Bonaventure — et montrât la très forte personnalité de Maïmonide, qui eut le grand mérite d'avoir incité les Juifs à l'étude d'Aristote et de les avoir mis ainsi en mesure de transmettre la science des Arabes à l'Europe chrétienne.

Et puis, l'influence de Maïmonide a été considérable. Non seulement il fut un des premiers intermédiaires entre Aristote et les docteurs de la scolastique, mais ceux-ci l'ont connu et lui ont rendu justice par la bouche d'Albert le Grand et de saint Thomas.

Maïmonide a été l'inspirateur non seulement du grand mouvement de philosophie juive du XIIIe siècle, mais encore le guide intellectuel des grands philosophes juifs postérieurs, parmi lesquels Spinoza.

Quoiqu'il en soit, l'étude extrêmement sérieuse de Gilson ne devra pas être négligée par celui qui voudra connaître le moyen âge. — Roger TISSERAND.

Politique intérieure et extérieure

(*août 1922*). — La sensation de calme relatif et presque d'apaisement que nous avions cru pouvoir noter depuis deux mois avait fait place, en août, à un état d'inquiétude singulièrement troublant. La Conférence de Londres, longtemps attendue et de qui on avait espéré sinon une solution définitive de la question des réparations, tout au moins un accord de principe, avait abouti à un désaccord, peut-être irréductible. Tous les commentaires, tous les articles de presse, tous les discours officiels ou officieux qui en avaient été la suite naturelle, malgré l'apparence de fermeté sereine qu'on avait dans la plupart des cas essayé de leur conserver, n'avaient eu d'autre conséquence que de marquer avec plus de netteté la distance qui séparait les conceptions opposées de la France et de l'Angleterre. Certes, il n'y avait pas eu rupture. Mais c'était déjà trop que le mot eût été prononcé et qu'une éventualité aussi redoutable eût paru possible. On avait dû se demander si vraiment il y avait incompatibilité entre le point de vue français et le point de vue anglais et si l'on se verrait contraint de conclure à une impossibilité totale de faire coïncider dans une question d'où dépendait en somme le sort du monde les intérêts des deux nations maîtresses, qui, depuis huit ans, avaient marché la main dans la main. Les esprits les plus libres de tout système et les plus capables d'envisager les combinaisons les plus variées n'avaient pu se représenter sans un grave souci ce que deviendrait l'Europe le jour où l'entente franco-anglaise serait dissoute et où, tout d'un coup, on se trouverait en présence de l'émiettement définitif de la force combinée qui avait sauvé la civilisation. Jamais la question ne s'était posée avec autant d'acuité et, bien que ceux-là même qui la posaient le plus hardiment protestassent qu'ils considéraient cette extrémité comme impossible et catastrophique, on sentait parfaitement que certains

n'eussent pas hésité, au risque de nous replonger dans les horreurs de la guerre, à rompre d'un cœur léger avec le passé auquel nous avons dû notre salut. Et, malheureusement, trop de bons citoyens, amis de la paix et de leur patrie, ne mesuraient pas assez exactement les conséquences inévitables d'un pareil événement. Jamais il n'eût été plus nécessaire que chacun comprît ses responsabilités dans cette affaire, la plus grave que nous ayons eu à résoudre entre Alliés, depuis la signature du traité de Versailles. L'exécution de ce traité supposait l'accord continu de ceux qui l'avaient imposé à l'Allemagne. L'accord rompu, que resterait-il du traité ? que deviendrait la paix de l'Europe ? Il suffisait de formuler ces interrogations pour mesurer la difficulté et l'importance du problème. Au total, il s'agissait de ne compromettre ni nos intérêts matériels, ni la reconstitution de nos régions dévastées, ni notre sécurité militaire, et en même temps de sauvegarder notre alliance nécessaire avec l'Angleterre, qui, sur ces divers points, avait des solutions contradictoires avec les nôtres. Voyons quelle avait été la suite des événements et où nous en étions à la fin d'août.


Le 20 août 1922, a eu lieu à Triaucourt (Meuse) l'inauguration du monument aux morts de la Grande Guerre. Le monument est une simple stèle de pierre, décorée de la croix de guerre. Sur ses faces sont gravés les noms des soldats morts au champ d'honneur et des habitants victimes de la barbarie allemande. Poincaré, président du conseil, a prononcé un émouvant discours, au cours duquel il a évoqué les souvenirs tragiques de 1914 et qu'il a terminé en disant : « Tous les Allemands se sont associés au sac et à l'incendie de nos malheureuses provinces du Nord et de l'Est ; tous ont assumé la responsabilité solidaire du mal qui a été fait. Tous sont également tenus de réparer les dommages que nous avons subis. Nous saurons exiger qu'ils les réparent ». — Phot. Rol.

La Conférence de Londres. — Sous cette tête de chapitre, il nous faut rassembler tout ce qui avait contribué à créer la situation dont nous venons de tracer les traits essentiels, c'est-à-dire à peu près toutes les circonstances notables de la politique européenne au cours du mois d'août. La Conférence de Londres avait été précédée et suivie d'événements caractéristiques, qui ne furent pas compris dans ses limites de temps, mais qui en font pourtant partie intégrante. On doit d'abord se souvenir d'une part que la France, à la fin de juillet, était engagée avec l'Allemagne dans un échange de notes sans aménité à propos de la question des compensations. L'Allemagne n'ayant donné aucune réponse satisfaisante, il avait fallu passer à l'exécution des mesures de rétorsion annoncées ; en l'espèce, l'essentiel avait consisté en une sorte de saisie dans les banques des capitaux appartenant à des particuliers allemands, débiteurs ou créanciers de citoyens français, et dans l'expulsion hors des territoires des départements d'Alsace et de Lorraine d'un certain nombre d'Allemands indésirables. Ces mesures n'avaient pas été, cela va sans dire, sans appeler de la part du gouvernement allemand des protestations véhémentes. Mais le droit était pour nous, et il était bon de dire tout de suite que, dans les dissentiments de Londres, la question des compensations n'avait pas été un élément de division.

D'autre part, on avait laissé entendre à mots couverts — et le fait était exact — que le premier ministre français, Poincaré, avait élaboré un plan complet qu'il se proposait de présenter à la Conférence de Londres et que, liant enfin la question des dettes interalliées et celle des réparations, il espérait apporter à ses collègues de l'Entente des propositions raisonnables où eussent été ménagés aux Alliés le recouvrement de leurs créances sur l'Allemagne et à l'Allemagne les moyens de se relever, tout en payant ce que le traité de Versailles lui a imposé. Ce plan, qui a été depuis exposé dans la presse, faisait deux parts de la dette allemande et prévoyait la réduction de la seconde de ces deux parts en fonction de l'exactitude qui serait apportée à payer la première, et des remises de dettes que les Alliés se feraient entre eux. On aboutissait ainsi à la possibilité d'un emprunt international, jusqu'ici irréalisable ; par voie de conséquence, la lourde question des changes se trouvait allégée et en voie d'être résolue. Cet ensemble, dont le détail dépasserait de beaucoup les limites de cette chronique, se tenait. Il était ingénieux, nullement intransigeant, et il procédait au contraire d'un esprit très sage de conciliation et de concession. Mais — et il est essentiel de marquer fortement ce point — le système avait pour base fondamentale l'hypothèse que les dettes interalliées seraient remises réciproquement. Or, le 1er août, la chancellerie anglaise, sous la signature de lord Balfour, adressait aux puissances alliées, et notamment à la France, une note rédigée déjà depuis plusieurs semaines, qui pouvait se résumer ainsi : « Les puissances de l'Entente ont collaboré à un but humain, qui a été atteint. Mais, pour atteindre ce but, elles ont contracté des obligations les unes vis-à-vis des autres. Or, l'une des Puissances, les Etats-Unis, réclamant à l'Angleterre le payement de la dette contractée, il ne serait pas juste que l'Angleterre fût obligée de rembourser les Etats-Unis, alors que ses débitrices ne la rembourseraient pas elle-même. Par suite, l'Angleterre, bien qu'avec répugnance, se voit contrainte de réclamer à ses Alliés le remboursement des dettes qu'ils ont contractées envers elle, et elle les prie, notamment la France, d'envisager les moyens de remplir leurs obligations, étant entendu, d'ailleurs, que l'Angleterre n'exige rien de ses débiteurs qu'en raison de ce qui sera exigé d'elle par les Etats-Unis. » On doit reconnaître que, prise en elle-même et isolée des circonstances dans lesquelles elle fut lancée, la note Balfour ne faisait que constater un état de choses réel et n'énonçait que des faits incontestables. Tel un bon commerçant, l'Angleterre, ayant des payements à faire, annonçait à ses débiteurs qu'elle entendait se couvrir par des rentrées correspondantes, dont l'exigibilité ne prêtait à aucune discussion. Elle affirmait par un acte public que, si elle en arrivait à cette extrémité, la faute en était non à elle, mais aux Etats-Unis. Elle posait, à sa manière, le problème des dettes interalliées. — Ne cherchons pas si, à l'égard des Etats-Unis, cette manière était adroite. Il est permis d'en douter, à voir comment cette note fut accueillie aux Etats-Unis. C'est peu après, en effet, que le Sénat américain votait le « Bonus Bill », qui affectait à des secours aux anciens combattants les intérêts des dettes contractées par les Alliés à l'égard des Etats-Unis. Ce qui importait davantage, c'est que la note arrivait juste au moment où Poincaré, par une autre manière, plus habile et qui ne heurtait personne, cherchait la solution du même problème et espérait amener la Conférence de Londres sur un terrain absolument différent de celui que préparait ainsi le gouvernement anglais. Du coup, l'Angleterre rendait impossible l'examen d'une proposition qui était basée sur la remise des dettes interalliées ; elle s'opposait, de ce fait, à la jonction de cette question avec celle des réparations ; elle limitait étroitement la discussion à l'examen des modalités à employer pour obliger l'Allemagne à payer, et cela sans aucune ouverture sur le seul moyen de rétablir, avec l'équilibre des finances allemandes, le crédit international. Avant même d'être réunie, la Conférence perdait son principal intérêt et sa raison d'être. Elle privait la France de tous les avantages qu'elle pouvait retirer d'un examen général de toutes les données, sans aucune exception, d'un problème jusqu'alors insoluble. Même en mettant les choses au mieux, il est bien difficile d'admettre que l'intempestive publication de la note Balfour avait été une simple coïncidence regrettable et un effet du hasard.

En dernier lieu, Poincaré, afin d'affirmer la position prise par la France et de se présenter avec un programme péremptoire, avait déclaré — et sa déclaration avait été approuvée par le conseil des ministres — qu'il ne consentirait à l'Allemagne un moratorium que contre des gages productifs, au nombre desquels il plaçait la saisie des mines fiscales de la région du Rhin et des forêts domaniales de l'Empire. Si, au point de vue de l'opinion française, une semblable déclaration se justifiait, il était permis de penser qu'en s'engageant, à fond et à l'avance, sur ce point, la France se découvrait et se privait d'un moyen de discussion particulièrement important. L'Allemagne, prévenue, avait pu agir sur l'Angleterre, et elle ne s'en était pas fait faute.

Ainsi, de quelque côté que l'on prît la question, il fallait reconnaître que la Conférence de Londres débutait sous des auspices peu encourageants et que la position de la France allait y être extrêmement difficile. Poincaré arrivait avec un programme de gages productifs qui comprenait essentiellement la saisie réelle des douanes allemandes, la perception du droit de 26 o/o sur la valeur des exportations comme il avait prévu en 1921, l'établissement d'un cordon douanier entre la Rhénanie et le Reich, une participation à l'industrie chimique et à l'aviation allemandes, la saisie des forêts et mines fiscales. A ces conditions, qui à la fois sauvegardaient les intérêts financiers alliés et permettaient de surveiller les industries les plus menaçantes pour la sécurité de la France, il acceptait d'accorder à l'Allemagne un moratorium plus ou moins étendu. — Après un début peu encourageant, on put un moment espérer qu'une détente allait se produire et qu'on marchait à un arrangement. Cet espoir ne se réalisa pas. Les propositions françaises avaient été renvoyées à un comité d'experts et, en opposition à ces mêmes propositions, le gouvernement anglais avait formulé une contre-proposition en dix points, qui différait notablement de l'exposé français. Notamment en ce qui concernait la participation aux industries allemandes, le cordon douanier, les mines fiscales qui n'étaient plus considérées que comme un gage éventuel, l'énoncé anglais constituait des garanties beaucoup moins solides et moins productives que ne les voulait Poincaré. Les débats furent longs, ardus, pénibles, sans souplesse, les entr'actes lourds d'anxiété. Finalement, malgré l'intervention toujours active et conciliante du ministre belge Theunis, on dut se séparer, le 14 août, sans avoir rien fait que de laisser à la Commission des réparations la charge, qui lui incombait au surplus, d'examiner si elle devait, ou non, accorder à l'Allemagne un moratorium. Lloyd George résuma ironiquement les débats en constatant qu'on était d'accord pour reconnaître qu'on se trouvait en désaccord.

L'échec d'une Conférence qui avait retenu l'attention du monde entier et d'où ressortait uniquement la différence — on peut presque dire l'antagonisme — de deux politiques, eut un retentissement considérable. En Allemagne, il provoqua une chute grave du cours du mark ; il découragea le gouvernement, en même temps qu'il déchaîna l'opinion contre la France. En Angleterre, il surprit moins, sans, toutefois, que la presse fût unanime à approuver l'attitude de Lloyd George. En France, où les vicissitudes de la Conférence avaient été suivies passionnément et dans un esprit variable, on fit ressortir toutes les raisons qui justifiaient la politique de Poincaré, et on épargna peu Lloyd George. On ne peut éviter de dire que certains dépassèrent la mesure et que de menus incidents très anglais de la réunion furent, avec une susceptibilité excessive, relevés comme d'impardonnables incorrections. Dans l'ensemble, on fut plus calme qu'on n'aurait pu s'y attendre, sans toutefois qu'on eût trouvé partout les conseils de modération qui eussent été si utiles dans une conjoncture si grave. Dans tous les pays, et chacun avec sa mentalité, on prit acte que l'Entente manifestait au grand jour une faiblesse et une inconsistance qui, indéniables depuis longtemps, ne s'étaient pourtant jamais affirmées aussi crûment ; en même temps, en présence de ce constat brutal et menaçant, on comprit qu'il fallait empêcher l'irrémédiable de se pro-

duire et chercher un compromis. C'est à quoi se passa la fin du mois. Le discours de Poincaré à Bar-le-Duc affirma le point de vue français et le justifia avec éclat. Il restait, cependant, que la Conférence avait échoué. La parole était à la Commission des réparations.

Il était impossible, nous le reconnaissons, au lendemain de discussions aussi âpres, qui contenaient tout l'avenir de l'Europe, de juger avec sérénité les attitudes prises à Londres. Il convenait pourtant, pour éviter que l'opinion ne s'égarât, de rappeler encore une fois ce qu'on a dit ici bien souvent, sur la différence du point de vue français et du point de vue anglais; car, quoi qu'on puisse dire à l'encontre, Lloyd George incarne bien le point de vue anglais. — La France a subi, du fait de la guerre, d'intolérables souffrances et des pertes irréparables. Avant que sa région du Nord ait recouvré son admirable prospérité d'avant-guerre, des années et des années passeront. Avant que notre situation financière ait repris sa stabilité et sa force, nous aurons usé bien des ministres des finances. Et, avant que nous nous sentions assurés sur nos frontières, à l'abri d'une revanche allemande et des inventions diaboliques d'une chimie et d'une industrie instinctivement tournées vers la destruction, il faudra que des générations passent par les fatigues et les surprises d'une longue et vigilante faction à la frontière du Rhin. Il est possible que l'état d'esprit que nous imposent notre situation territoriale et les circonstances de ce temps-ci nous rendent injustes à l'égard de conceptions moins tranchées que les nôtres et, peut-être — nous allons jusque-là — à l'égard même de nos ennemis d'hier, nos débiteurs d'aujourd'hui, qui, on l'avoue, ne se donnent pas beaucoup de peine pour que nous ne les considérions pas comme nos agresseurs de demain. Mais nous souffrons de voir méconnues ou mal comprises par nos propres alliés les conditions de notre vie présente et de notre mentalité. Quand on feint de voir en nous des militaristes de toujours et des conquérants éventuels et que, sous le vain prétexte d'ambitions hypothétiques et absurdes, on nous marchande les moyens de nous relever avec l'arrière-pensée de nous abaisser, nous regimbons, et nous disons vertement leur fait à ceux qui ne veulent pas comprendre. — L'Angleterre est placée tout autrement que nous. Elle a peu souffert, elle s'est enrichie et si, aujourd'hui, elle traverse, comme le reste du monde, d'ailleurs, une crise économique inquiétante, sans compter une crise de son Empire, elle a pourtant, outre la certitude de sa sécurité, celle d'un avenir commercial où personne ne peut lutter avec elle. C'est précisément parce qu'elle a cette certitude et la conscience de l'infériorité dans laquelle se débat l'Allemagne qu'elle met un certain amour-propre à travailler à relever son ancienne rivale maritime et à montrer une générosité peu coûteuse, tout en s'assurant que, du même coup, elle s'oppose à notre rétablissement intégral, qui l'inquiéterait. Au fond, Lloyd George, en bon Anglais, joue le traditionnel jeu anglais, qui consiste à se dresser, avec plus ou moins d'énergie, suivant les moments, devant toute puissance européenne qui pourrait devenir égale et gênante. Toutes nos protestations n'y peuvent rien. Lloyd George, qui ne nous hait nullement, qui n'a, nous le croyons bien, aucune envie de courir la périlleuse aventure d'une rupture de l'Entente où il aurait plus à perdre qu'à gagner, juge cependant utile de nous faire entendre que nous ne pouvons rien sans lui. Ajoutons que, de même qu'il voit clairement le dommage causé au monde par le retranchement de la Russie du commerce des nations, il voit très clairement aussi la nécessité de la reconstitution économique de l'Allemagne en vue d'une reconstitution économique générale dont l'Angleterre profitera la première, et il n'aperçoit aucun inconvénient à ce que, pour que ce but soit atteint, nous soyons obligés nous-mêmes de marquer le pas et d'attendre plus longtemps le moment où nous revivrons une vie normale. Pourrons-nous jamais corriger chez Lloyd George cette vision congénitale des choses européennes? Nous avons bien peur que non. Pas plus que les autres hommes d'Etat, ses contemporains, Lloyd George n'est un de ces génies, rares et terribles, qui manient et façonnent l'humanité pour la conduire à des temps nouveaux. Pour refaire l'Europe sur un nouveau plan, comme l'ont rêvé les auteurs du traité de Versailles, nous n'avons que des hommes inégaux à cette tâche gigantesque. Lloyd George est, parmi eux, l'un des meilleurs. Mais n'attendons pas de lui qu'il plane au-dessus des contingences anglaises. Si l'on voulait bien être convaincu de ce fait psychologique, on s'épargnerait peut-être des désillusions et des indignations inféconds, et on garderait tout son sang-froid pour prouver à Lloyd George que nous ne sommes pas une quantité négligeable ou un simple appoint à des combinaisons britanniques. Il fallait voir la situation comme elle était et comme elle reste. Il y avait deux systèmes en présence : celui de Lloyd George, qui estime que l'Allemagne fait ce qu'elle peut et ne peut pas plus et que toute sanction énergique à son égard précipitera sa ruine, la poussera aux extrêmes et bouleversera l'Europe; celui de Poincaré et de la majorité des Français, qui part de ce fait que l'Allemagne peut payer, qu'elle spécule sur sa propre misère, qu'elle reste dangereuse et que nous n'avons aucun intérêt à garder avec elle des ménagements sentimentaux dont nous serons les dupes. Il y avait du vrai des deux côtés. Il y en avait surtout du nôtre, et ce fait expliquait assez le ton de certains articles et l'irritation générale contre le Premier anglais. Mais il était très sage de mesurer les conséquences de tout acte extrême et de rechercher s'il n'y avait pas, entre les deux conceptions, un moyen terme.



La cérémonie d'inauguration de la première des bornes kilométriques de la *Voie sacrée*, de Verdun à Bar-le-Duc, dont le conseil général de la Meuse a décidé l'exécution, a eu lieu, près de Bar-le-Duc, le 21 août 1922. La borne est en pierre blanche de 1 mètre environ de hauteur, surmontée d'un casque de bronze, posé sur un coussin de granit rouge. Tous les kilomètres, sur les 57 kilomètres qui séparent Bar-le-Duc de Verdun, des bornes semblables jalonneront le chemin historique où, pendant la longue bataille de Verdun, ont passé tant d'héroïques enfants de la France. Poincaré, qui présidait la cérémonie, a prononcé un beau discours patriotique et scellé la borne. — Phot. Manuel.

C'est là que gisait la difficulté. A Londres, personne n'avait voulu céder. L'Italie paraissait n'avoir eu dans la Conférence qu'un rôle, sinon effacé, du moins secondaire. La Belgique, au contraire, désintéressée dans la question des dettes interalliées, puisque la sienne a été portée en compte à l'Allemagne, avait pris, à Londres comme à Gênes, une place du premier plan. Forte de l'autorité que lui donnent sa situation économique, l'état de son industrie, la puissance de son crédit à peine effleurée par les fluctuations du change, la rapidité et l'énergie de son relèvement, elle avait agi avec ingéniosité et vigueur pour proposer des résolutions transactionnelles acceptables. Elle avait échoué momentanément, et le seul résultat de son intervention avait été de nous prouver une fois de plus la solidité de son amitié et la haute valeur de ses hommes d'Etat. Mais il était évident qu'on ne pouvait en rester là. On avait parlé d'une nouvelle Conférence générale, qui se réunirait en octobre ou novembre. Il n'était pas, d'autre part, invraisemblable qu'à propos de la question du désarmement, l'Assemblée de la Société des nations, qui se tenait à Genève à la fin d'août, ne fût incidemment saisie de la question générale de la reconstitution européenne, qui s'y trouve liée. De quelque façon qu'on s'y prît, on ne pouvait rester sur le résultat négatif de Londres. Il s'agissait, au fond, de la paix du monde, et les allusions incessantes faites partout, en particulier par Lloyd George, au danger de guerre que renfermaient en elles-mêmes la plupart des questions en suspens, eussent suffi à démontrer aux moins clairvoyants comme aux plus obstinés qu'il fallait à tout prix écarter la possibilité de semblables éventualités. Mais, encore une fois, que faire sans les Etats-Unis?

Commission des réparations. — Pour le moment, la question du moratorium avait été renvoyée à la Commission des réparations. C'était une solution de fortune, un simple ajournement de la difficulté ou, plutôt, une transposition des responsabilités, puisque, dans la Commission des réparations, chaque membre ne pouvait avoir que l'opinion de son gouvernement. C'était même, à y regarder de près, risquer l'autorité même de la Commission. Comment espérer qu'elle pourrait réaliser dans son sein l'unanimité qui est la marque nécessaire de sa force, alors que les chefs des gouvernements n'avaient pu obtenir ce résultat? Et, si cette unanimité ne pouvait se faire et qu'une solution fût adoptée à la simple majorité, que vaudrait cette décision et quelle serait l'attitude de la puissance ou des puissances constituant la minorité? Toutes ces questions s'étaient présentées à l'esprit dans la seconde quinzaine d'août, tandis que la Commission des réparations délibérait. Cette assemblée avait, d'ailleurs, avec une grande prudence, décidé, conformément au traité de Versailles, d'entendre l'Allemagne dans ses explications. A cet effet, elle avait délégué à Berlin sir John Bradbury et le contrôleur général Mauclère, qui avaient conféré avec le chancelier Wirth et, au retour de ses deux envoyés, elle avait donné audience au sous-secrétaire d'Etat allemand Schrœder, chargé d'exposer la situation du Reich. On n'avait pas eu l'impression qu'après le voyage à Berlin de Bradbury et Mauclère la situation se fût simplifiée; on était plutôt porté à conclure des informations de la presse, comme des déclarations formelles du gouvernement allemand, que le Reich, refusant obstinément de délivrer à l'Entente les gages productifs qu'on lui réclamait, en particulier les mines et forêts, restait buté à sa politique d'abstention et de carence. Pourtant, on avait parlé d'une combinaison émanée de l'industrie allemande, à proprement parler de Stinnes, par laquelle, on eût, sous réserve de modalités et de pénalités à fixer, substitué l'industrie privée au gouvernement pour les livraisons de charbon et de bois, ce qui eût transporté la question du terrain politique sur le terrain commercial. Stinnes en personne avait été délégué à Paris, pour exposer et soutenir ce projet. La Commission entendit Schrœder qui, reprenant dans son argumentation toute la thèse allemande, s'efforça de démontrer que le Reich n'était pas responsable de sa présente situation financière, que les mesures proposées étaient inacceptables tant au point de vue financier qu'au point de vue politique, qu'on poussait l'Allemagne à la faillite et qu'en conséquence le Reich ne pouvait céder sur rien.

La Commission des réparations avait à choisir entre trois solutions : la solution anglaise, c'est-à-dire le moratorium large sans garanties nouvelles; la solution française, c'est-à-dire le moratorium gagé sur la saisie des mines et forêts; la solution belge, qui ajournait le moratorium et reportait à six mois le règlement des cinq échéances de 1922, lesquelles seraient

gagées sur des bons du Trésor allemand à six mois, lesdits bons payables en or et assortis de telles garanties qu'accepterait le gouvernement belge. Cette dernière solution était une preuve supplémentaire de la généreuse bonne volonté de la Belgique, puisque c'est à elle qu'en vertu du droit de priorité revenaient les échéances envisagées. La discussion qui s'engagea le 31 août, entre les quatre membres de la Commission, Louis Dubois (France), sir John Bradbury (Angleterre), Salvagio Raggi (Italie), Delacroix (Belgique) conduisit à constater que d'une part l'Allemagne était incapable de payer les échéances à courir sur 1922, que d'autre part il ne se constituerait pas une majorité pour la saisie des gages demandés par le gouvernement français. Restait la solution belge qui, finalement, fut acceptée à l'unanimité. En conséquence, la Commission, constatant la dépréciation du mark, décidait : 1° de surseoir à statuer sur le moratorium jusqu'à ce qu'elle eût terminé son projet de réforme radicale des finances publiques de l'Allemagne, comprenant : *a*) l'équilibre du budget ; *b*) avec le consentement des gouvernements intéressés, la diminution des charges extérieures de l'Allemagne dans la mesure nécessaire à la restauration de son crédit ; *c*) la réforme monétaire ; *d*) l'émission d'emprunts extérieurs et intérieurs en vue de la consolidation de la situation financière ; 2° d'accepter, pour représenter les échéances à courir jusqu'au 31 décembre 1922, des bons du Trésor tels que les prévoyait le projet belge. En notifiant sa décision au Reich, elle l'avertissait qu'elle se réservait de faire un examen plus complet des propositions faites par le gouvernement allemand pour assurer les livraisons de charbon et de bois prescrites par elle.

La décision de la Commission des réparations fut accueillie avec satisfaction. C'était un compromis, un ajournement, du provisoire encore. Mais pouvons-nous vivre autrement que dans le provisoire, alors que, nous croyons l'avoir fait entendre assez, le définitif pourrait être l'irréparable ? Le représentant de la France, Louis Dubois, avait, en cette circonstance, joué auprès du gouvernement français un rôle de médiation dont on ne peut exagérer l'importance. Il avait amené Poincaré à se rallier à la proposition belge, par suite à renoncer à la position, devenue insoutenable, qu'il avait prise sur la question des mines et forêts. Il avait épargné à la France un échec certain et supprimé l'obstacle qui se dressait entre la France et l'Angleterre. D'autre part, il avait ainsi permis à la Commission de refuser le moratorium, comme l'exigeait Poincaré. Était-ce là pour nous une victoire ? Non ; disons plus simplement une « satisfaction morale » ; c'était déjà quelque chose. La question des réparations pouvait dès lors être reprise dans son ensemble dans une nouvelle Conférence. Cet épilogue de la Conférence de Londres ne blessait personne. Il donnait du répit à l'Allemagne. Il ne heurtait pas l'Angleterre. Il laissait intacte et grandie l'autorité de la Commission des réparations. Encore une fois, on sentait qu'un gros danger avait été écarté et que l'on avait fait un petit pas vers la paix. Le mois d'août, si lourd d'orages, finissait dans une éclaircie.

Allemagne. — Nous avons déjà dit que, dans cette question des réparations, qui avait menacé d'ébranler l'Entente, il était très difficile de déterminer exactement si le gouvernement du Reich était sincère lorsqu'il affirmait une impossibilité matérielle de remplir ses obligations ; si, d'autre part, nous-mêmes nous nous faisions une idée juste de la position de ce même gouvernement et de ses moyens d'action. Il ne fallait pas perdre de vue, pour apprécier sainement la situation allemande, les éléments purement allemands du problème. Nous les rassemblons ici, une fois de plus. Les facteurs essentiels de la vie politique, économique et sociale de l'Allemagne se présentaient de la façon suivante : une industrie florissante, au moins en apparence, surproduisant pour inonder les marchés étrangers de produits à bas prix, capables d'étouffer les industries nationales du reste de l'Europe ; cette même industrie, gênée pourtant au point de vue de ses approvisionnements en matières premières, notamment en charbon, tant par suite de la production insuffisante des mines de la Ruhr que des fournitures à faire à la France, et enfin de la mauvaise volonté mise par l'Allemagne à se fournir aux mines polonaises de Haute-Silésie ; — une minorité très forte d'industriels en tête desquels était Stinnes, inspirateur et animateur, à l'heure où l'on était, de la politique germanique (cette minorité formait dans la nation une classe à part et cherchait à la fois à concentrer la production, à éluder les charges publiques, à constituer à l'étranger des réserves considérables en devises étrangères dont le gouvernement prétendait manquer) ; — une banque d'Empire sans indépendance, qui, incapable de jouer en Allemagne le rôle que joue chez nous la Banque de France, subissait une inflation fiduciaire formidable, encouragée par le gouvernement et hors de toute proportion avec son encaisse-or, pourtant appréciable (cette inflation avait, à l'intérieur, une répercussion presque journalière sur le prix des denrées et, à l'extérieur, une influence déplorable sur un abaissement désordonné du change, qui tendait à ramener à zéro la valeur du mark-papier) ; — une masse ouvrière et bourgeoise, comprenant tous les fonctionnaires, d'ailleurs beaucoup trop nombreux, qui, malgré des salaires sans cesse accrus, souffrait cruellement de la variation incessante et de l'accroissement de toutes les denrées nécessaires à la vie quotidienne et, en même temps, perdait toute notion de stabilité et d'épargne ; — un parti, hostile à la République, dont il était difficile d'évaluer la puissance exacte, mais très fortement et secrètement constitué, qui groupait tous les adversaires du nouveau régime, les représentants des dynasties déchues, le haut état-major de la guerre, aujourd'hui privé du commandement apparent, mais non d'influence réelle, tous les officiers que la chute des Hohenzollern privait de leurs espérances et de leurs privilèges, tous ceux qui attendaient d'un changement l'amélioration de leur sort et le relèvement du prestige allemand, la jeunesse des Universités, un gouvernement bavarois, centre des intrigues monarchistes groupées autour du prince Ruprecht, successeur désigné du gouvernement républicain ; — un Parlement sans autorité, divisé et impuissant, incapable de donner au gouvernement un appui énergique ; — enfin, un gouvernement incertain, chancelant, ballotté entre tant d'influences diverses, convaincu peut-être de la nécessité de satisfaire les Alliés, hors d'état de s'imposer à tous, de sauvegarder sûrement la forme républicaine ébranlée, surtout d'organiser un système d'impôts et de contributions qui fît participer le Reich aux bénéfices de l'industrie et un système d'économies qui limitât les dépenses publiques au strict nécessaire ; en somme, une extrême confusion, qui permettait de soutenir toutes les thèses, peut-être d'abriter tous les mensonges et qui laissait chacun libre de pronostiquer ou le relèvement triomphant de l'industrie allemande, ou la faillite du Reich, ou l'explosion du bolchevisme, ou la restauration de la monarchie. A y bien réfléchir, tout était possible en Allemagne, et rien n'était invraisemblable. — Dans ces conditions, qui, sans être nouvelles, se précisaient pourtant chaque jour, comment le gouvernement du Reich aurait-il pu adopter une autre politique que celle de la négation qui, pour lui, réservait l'avenir ? Comment s'étonner que, de son côté, le gouvernement français même, au risque de mécontenter ses Alliés, éprouvât le besoin de sortir de l'obscurité et de faire face, dans la mesure du possible, aux imprévisions ? C'est à quoi tendait Poincaré ; c'est ce à quoi avaient tendu Millerand et Briand. Il y a, dans l'attitude générale de la France à l'égard de l'Allemagne depuis 1919, une unité parfaite ; les modalités ont changé ; on peut les trouver plus habiles ou plus maladroites, d'une souplesse plus féconde ou d'une raideur plus périlleuse ; il est vain de les opposer. Toutes ont tendu à tirer tout ce qu'on pourra, en réparations et sécurité, du traité de Versailles, qui a touché à tout sans rien régler et dont la minutie apparente cache une irrémédiable insuffisance pratique. Les ministres français s'étaient tous heurtés à ce bloc inerte. En août, l'opposition anglaise et la résistance allemande l'avaient fait apparaître moins maniable que jamais. On le tournait une fois de plus. Le problème allemand restait entier.

Russie. — En dehors des coutumières et fantaisistes informations que la presse recueille avec soin de la propagande soviétique, le mois d'août n'avait produit aucun fait réel qui fournît une indication nouvelle sur l'état de la Russie. Il était certain que, entre l'Allemagne et la Russie, le lien se resserrait sous la forme commerciale non moins que par l'introduction en Russie d'éléments allemands de colonisation industrielle. Mais cela n'était pas nouveau. On avait beaucoup parlé d'un voyage que le maire de Lyon, le député Herriot, devait faire en Russie. Aucune certitude ne paraissait acquise à ce sujet. Au surplus, si capable que fût Herriot de profiter d'une mission en Russie et d'en rapporter des impressions justes qui seraient utiles au gouvernement français, pourrait-il voir plus que ceux qui l'avaient précédé dans le pays des soviets ? Son incontestable autorité et sa pénétrante intelligence pourraient-elles soulever le voile qui nous cache la réalité russe et, en outre, pénétrer la mentalité des gouvernants bolchevistes ou gagner leur confiance ? On en pouvait douter. L'expérience, cependant, valait d'être tentée. Nous ne pouvons, nous l'avons déjà trop dit, rester inactifs devant le problème russe. Ce serait déjà beaucoup d'en pouvoir isoler les données.

Autriche. Petite-Entente. Pologne. — Les représentants de la Petite-Entente s'étaient réunis en août et avaient marqué de nouveau leur liaison politique et économique avec la Pologne. Ce groupement, sans avoir pu prendre encore une influence prépondérante, comprenait de plus en plus son rôle pondérateur à l'est et au centre de l'Europe. Il regardait sans cesse du côté de l'Allemagne, attentif à la menace de restauration monarchique sans s'en inquiéter outre mesure, décidé d'autre part à se ranger toujours aux côtés de la France, si elle était attaquée, convaincu aussi de la nécessité du maintien de l'Entente franco-anglaise. — A l'égard de l'Autriche, il observait et conseillait, sans prendre parti. La situation autrichienne restait grave. Le chancelier Seipel, dans un voyage à Prague, à Berlin et à Vérone, avait conféré successivement avec Benès, Wirth et Schanzer. De Tchécoslovaquie il avait rapporté une impression de sympathie ; de Berlin, des manifestations de confraternité bruyante et sans lendemain ; de Vérone, peut-être une promesse de protection, l'ébauche imprécise d'une liaison commerciale et la certitude d'un versement de 70 millions de lires-or. Tout le monde s'intéressait à l'Autriche ; per-



Le cuirassé *France*, qui a sombré dans la baie de Quiberon, dans la nuit du 26 au 27 août 1922. — Le cuirassé, qui venait d'effectuer des tirs de nuit, regagnait à 1 heure du matin son mouillage, quand il heurta une roche dans la baie de Quiberon, au passage de la Teignouse. Une énorme voie d'eau se déclara dans la coque ; en quelques instants, les chaudières et les accumulateurs furent noyés et, à 4 heures, le navire sombrait. Sur les 900 hommes d'équipage, 3 hommes manquèrent à l'appel. — Phot. Rol.

sonne ne lui apportait l'aide efficace dont elle avait besoin. La Société des nations allait, pour la seconde fois, s'occuper d'elle. On avait parlé d'une union monétaire entre l'Autriche et l'Italie et prononcé le mot de « Confédération danubienne ». En tout cela, apparaissait l'importance persistante de la question autrichienne. Le nom ne fait rien à la chose. Les traités les plus compliqués ne peuvent rien contre la géographie. Qu'on le veuille ou non, l'Autriche reste un des éléments primordiaux de l'organisme européen. Tôt ou tard, elle entrera dans un système politique qui ne peut pas ne pas englober les parties essentielles de l'ancienne monarchie austro-hongroise. On peut traiter cette idée d'utopie. Utopie d'aujourd'hui, sans doute, réalité de demain ou d'après-demain. La Petite-Entente le sait très bien. Elle est prudente, et elle attend. L'Autriche et la Hongrie représentent pour elle trop de souvenirs pénibles ou cruels. Mais, quand le temps aura passé — et il passe très vite quand la politique s'appuie sur des réalités physiques — lorsque toute idée de résurrection matérielle du passé sera abolie, il se formera autre chose qui répondra aux nécessités du temps et qui sera appelé à un avenir puissant. L'Italie le comprend, et elle prend position. Nous aurions intérêt à faire comme elle. L'Autriche actuelle est un petit pays qui souffre. Mais, pour employer une expression qui a fait fortune, c'est un « noyau » naturel.

Italie. — Notre voisine avait refait un bail avec le ministère Facta, contrat peut-être précaire, conclu à des clauses incertaines, accompagné du bruit des émeutes et de l'agitation d'une grève générale. L'Italie, avec une situation intérieure qui ne changeait guère et dont il faut bien dire qu'on ne voyait pas l'issue, suivait cependant une politique extérieure avisée. Si elle avait été un peu effacée à Londres, elle continuait à observer de près tout ce qui se passait sur le Danube et dans les Balkans. Elle avait accepté de recevoir une Conférence, qui se tiendrait peut-être en octobre, relative à la question d'Orient. Elle faisait face à des difficultés très grandes. Nous ne pouvions, d'ailleurs, nous désintéresser de sa vie intérieure, et nous souhaitions toujours la voir sortir de cette sorte d'anarchie politique qui l'entrave. Le trouble de la guerre se prolonge chez elle. Ce n'est là qu'un phénomène particulier d'un bouleversement général contre lequel chaque peuple a réagi suivant son tempérament et qu'il importe à tout le monde de combattre avec prudence et fermeté.

Proche-Orient. — L'initiative grecque n'avait pas eu de suite. Vitupérés par l'Entente, incapables, d'ailleurs, malgré leurs vanteries, de passer de la menace à l'action, les Grecs avaient attendu. Les Turcs, de leur côté, continuaient à se montrer désireux d'une paix dont les Grecs avaient plus besoin qu'eux. Ils la préparaient à leur façon. Tandis que les Grecs massaient en Thrace d'inutiles divisions travaillées par la désertion, les kemalistes avaient fait une forte concentration en Anatolie. Les 27 et 28 août, ils étaient tombés brusquement sur les troupes grecques, à Afioum-Kara-Hissar, sur la ligne Smyrne-Adana, les avaient bousculés et avaient rompu le front ennemi. Les Grecs avaient reculé de 60 kilomètres et pouvaient méditer sur le danger de rodomontades. Le trouble était à Athènes. Il y avait dans cette victoire turque un fait nouveau, que ne manquerait pas de recueillir la nouvelle Conférence qui, comme nous venons de le dire, allait se réunir en Italie pour régler le sort du Proche-Orient. L'accord s'y ferait-il entre la France et l'Angleterre? Lloyd George comprendrait-il, enfin, le danger de la politique grecque? Trouverait-on un régime acceptable pour Smyrne, pour la Thrace, pour les Détroits, pour Constantinople? Il pouvait arriver que les Turcs eussent apporté à ces questions des solutions définitives. Mais ce simple énoncé prouvait qu'on avait encore devant soi de beaux terrains de discussion, de marchandage et de mésentente. Il y a des questions qui ne sont jamais épuisées. La question d'Orient est de celles-là. Et peut-on là-dessus clore la discussion sans la Russie? Que de raisons de ne pas se diviser sur la question allemande, quand tant d'autres et si grosses de conséquences, exigeront un accord raisonné et des sacrifices réciproques! — Cependant, la France évacuait peu à peu la Cilicie. Aurions-nous fait de ce côté un effort stérile?

Angleterre. — L'exposé qui précède suffit à exprimer l'ampleur démesurée qu'avaient brusquement prise, en août, les principales questions européennes. La position que l'Angleterre, en la personne de Lloyd George, avait adoptée devant chacune d'elles impliquait une responsabilité lourde vis-à-vis de l'Europe. Le rôle d'arbitre qu'assumait le Premier anglais était rendu plus pesant encore par l'état de l'Angleterre et de l'Empire britannique. Aucune des difficultés pendantes ne s'était amoindrie. En Egypte, les condamnations de nationalistes prononcées par lord Allenby n'avaient pu avoir pour effet de calmer les esprits et de détendre l'atmosphère. Dans l'Inde, sur laquelle on faisait le silence, l'agitation se prolongeait, toujours menaçante. En Mésopotamie, le parti nationaliste se montrait si agressif que le haut commissaire britannique, sir Percy Cox, avait dû faire procéder à des arrestations, dissoudre les partis, suspendre des journaux. — En Irlande, enfin, la gravité du péril allait croissant. La mort d'Arthur Griffith, celle de Michaël Collins tombé dans une embuscade des rebelles, remettaient en question la validité même du traité conclu entre l'Irlande et l'Angleterre; de ceux qui l'avaient signé, les uns, et les plus qualifiés, étaient morts, les autres s'étaient dérobés et avaient quitté le gouvernement. Quelle était, dès lors, la valeur d'un acte dont l'autorité morale des signataires était le principal garant? La guerre civile ravageait l'île, en dépit des efforts honorables et sincères faits par les citoyens sensés pour faire prévaloir le régime légal.

A quel parti extrême l'Angleterre n'allait-elle pas être amenée, plutôt que d'abandonner l'Irlande à une ruine totale? De quelque côté qu'on regardât, on voyait le gouvernement de Lloyd George presque contraint à la manière forte devant laquelle les Anglais n'ont jamais reculé et qu'ils ont toujours appliquée avec rigueur. C'était à ce même moment qu'on nous accusait de militarisme et de ne pas faire assez pour donner la paix au monde. En toute circonstance, l'Angleterre restait fidèle à la tradition qui met au-dessus de tout l'intérêt anglais. Il y a là, pour elle, une force singulière. C'est cette force qui maintenait Lloyd George au pouvoir. N'y avait-il pas là, pour nous, une leçon?

France. — Nous avions, d'ailleurs, montré en France, en présence des questions si graves qui s'étaient posées en août et même dans l'émotion que n'avait pas pu ne pas nous causer l'affaire de Londres, un assez rare sang-froid. L'opinion française avait soutenu le représentant de la France. Fallait-il attribuer cette attitude à l'absence du Parlement, qu'on songea peut-être un instant à réunir? N'insistons pas sur cette question. Constatons seulement que, au contraire de ce qui se passe souvent, l'action parlementaire ne se manifeste pas par l'annonce d'interpellations pour prendre date. Tout le monde avait senti qu'il n'y avait pas eu place pour des manifestations impulsives. La question posée était trop complexe pour servir de prétexte à des pièges politiques. Peut-être le chômage ordinaire du mois d'août eut-il sa part dans cette sagesse, et aussi l'habitude que l'on prend si facilement de voir les choses s'arranger mieux qu'on ne pouvait espérer? La France resta calme. Si elle apprit avec une triste surprise la perte du cuirassé *France* dans des eaux françaises qui auraient dû être connues, elle resta calme aussi, quoique douloureusement émue, devant le fâcheux développement et les conséquences sanglantes de la grève des métallurgistes du Havre. Un essai de grève générale de 24 heures échoua devant la résistance du bon sens. Il n'en restait pas moins que la fin du conflit du Havre devait être recherchée avec persévérance. La question de la baisse des salaires, qui est liée à celle de la journée de huit heures, est de celles qu'il faut traiter sérieusement; non comme une affaire politique, mais comme une question sociale, à laquelle la population ouvrière française attache la signification d'un symbole. La sagesse des organisations ouvrières les plus fortes est un symptôme heureux. Il faut savoir l'entendre et ne toucher que d'une main discrète après de sincères tentatives d'accord, à tout ce qui touche le statut du travail. Rien ne doit nous diviser. L'union qui a fait notre force nous est plus que jamais indispensable. — Jules Gerbault.



La Commission des réparations réunie à Paris, à l'hôtel Astoria. — Le 31 août 1922, elle a rejeté le moratoire demandé par l'Allemagne. Cette décision a été prise par 3 voix (Belgique et France, la voix du président de la Commission des réparations, M. Dubois, comptant pour deux), contre 1 (Angleterre), l'Italie s'étant abstenue. — Phot. Rol.

radiogoniométrie [*mé-trî*] n. f. (du lat. *radius*, rayon, et du gr. *gônia*, angle, et *metron*, mesure). Science qui a pour objet de rechercher la direction d'un poste émetteur de télégraphie sans fil.

Les premiers essais intéressants de radiogoniométrie furent faits par Bellini, de mars à mai 1907, entre Dieppe, Le Havre et Barfleur. Destinés à démontrer que la diffraction (inflexion ou déviation) des ondes, en *T.S.F. dirigeable*, n'existe pas ou est négligeable, ils portèrent tant sur la transmission que sur la réception.

Transmission sur cadre orienté. Le poste émetteur de Dieppe possédait deux cadres dirigeables, perpendiculaires entre eux, dont l'un situé dans le plan vertical Dieppe-Le Havre. On émettait alternativement sur chaque cadre; la réception, au Havre, avait lieu soit sur une antenne verticale, soit sur un cadre; bonne, quand Dieppe transmettait sur le cadre dirigé vers Le Havre, elle devenait nulle quand on utilisait le second cadre; dans les deux cas, Barfleur recevait faiblement.

De nouveaux essais entre Boulogne et Folkestone, puis entre Boulogne, Saintes-Maries-de-la-Mer (Camargue) et Fort-de-l'Eau (Alger), démontrèrent que l'intensité, à la réception, avec le système émetteur dirigeable, est plus grande que celle obtenue en transmettant avec l'antenne verticale ou avec l'antenne en rideau. D'autre part, ces expériences montraient la possibilité de déterminer la direction d'un poste émetteur de position inconnue.

En 1909, des essais radiogoniométriques sont effectués à bord de la *Louisiane* pendant le parcours Le Havre-New-York et retour: les relèvements de plusieurs postes radiotélégraphiques *visibles* obtenus en employant simultanément le compas azimutal et le radiogoniomètre sont identiques. Dès son ouverture (1910), la station côtière de Boulogne-sur-Mer est équipée en vue de fournir des relèvements radiogoniométriques. Vers la même époque, les appareils Artom-Belloni-Tosi, installés sur le paquebot *Provence* et sur le cuirassé *Carnot*, donnent de bons résultats.

En 1911, la station de Boulogne effectue de nombreuses expériences avec le cuirassé *Bouvines*.

Ondes dirigées. — *Emission dirigée*. Son but est de limiter les ondes de l'émetteur à un secteur très étroit, de façon à n'impressionner que les récepteurs de ce secteur. Jusqu'à ce jour, on n'est parvenu qu'à obtenir des amplitudes inégales dans les différentes directions autour de l'émetteur. On distingue actuellement trois principaux types d'*antennes dirigées*: 1° Antenne Blondel. Utilisation de deux antennes semblables, distantes d'une demi-longueur d'onde et dans lesquelles le courant est, à chaque instant, *déphasé* de 180°. L'effet total de direction des ondes est maximum dans les deux sens opposés et nul dans le sens perpendiculaire au plan des antennes; 2° Procédé Tosi-Bellini. Dans ce procédé, on utilise soit deux antennes obliques, soit un oscillateur fermé de forme triangulaire à condensateur; 3° Antenne horizontale Marconi. C'est le type d'antenne utilisé par la Compagnie Marconi pour les transmissions à grande

distance. L'effet d'orientation obtenu est situé suivant le plan de l'antenne et de direction opposée à la partie horizontale de cette antenne; il est d'autant plus marqué que la hauteur de l'antenne est plus faible comparativement à sa longueur. C'est le seul procédé d'émission dirigée, pratiquement utilisé.

Réception dirigée. Le but de la réception dirigée est de ne recevoir que des ondes provenant d'une direction donnée. Le « cadre » est de plus en plus employé dans ce but.

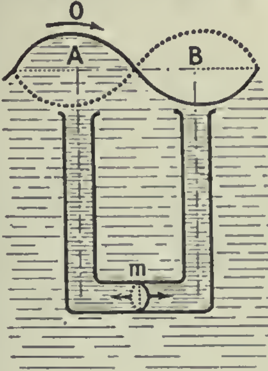


Fig. 1.

Principe. Analogie hydraulique. Si nous plongeons au sein d'une masse liquide *agitée* un tube en forme d'U, rempli de ce même liquide et muni intérieurement d'une membrane élastique *m*, cette membrane subira une déformation de A vers B (*fig.* 1), lorsque le maximum de pression du liquide agité passera en A — et de B vers A lorsque ce maximum passera en B. Supposons le tube placé suivant le sens du courant et que la distance AB, existant entre les deux branches du tube, représente une demi-longueur d'onde de la propagation du mouvement des vagues du liquide; pour cette position, une vague O créera un dénivellement maximum dans les deux branches et, par suite, une déformation maximum de la membrane, lorsque la crête de la vague O passera en A. Si le tube est placé perpendiculairement au sens du courant, les pressions exercées en A et en B s'équilibrant, il n'y aura pas de déformation de la membrane. Entre ces deux positions limites, le dénivellement varie suivant l'angle que forment le tube et le sens du courant. De même, un champ magnétique coupant une bobine B (*fig.* 2) suivant la direction *ab*, induira dans cette bobine un flux maximum; si le flux inducteur a le sens *cd*, le flux induit sera nul ou minimum. Dans le cas de deux bobines perpendiculaires, B^1, B^2 (*fig.* 3), pour un flux magnétique de sens *ef*, le flux induit sera, dans la bobine B^1, proportionnel au sinus de l'angle α, tandis que, dans la bobine B^2, il sera proportionnel au cosinus de ce même angle.

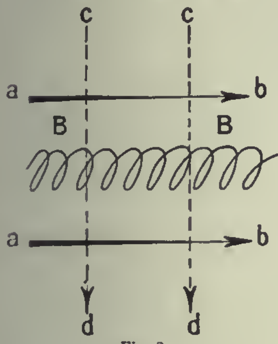


Fig. 2.

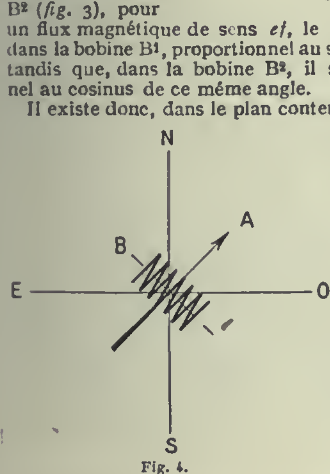


Fig. 3.

Il existe donc, dans le plan contenant les axes des deux bobines B^1, B^2, une zone neutre — ou zone de silence — qui est perpendiculaire à *ef*. La composante *ef* des flux induits dans B^1 et dans B^2 donnera l'*azimut* du poste émetteur, c'est-à-dire l'angle formé par le méridien du lieu où l'on opère et par la direction du poste entendu. (Les azimuts se mesurent à partir du nord géographique, dans le sens des aiguilles d'une montre.) Les spires d'une bobine B (*fig.* 4), parallèles à la direction indiquée, ne seront donc pas influencées et, lorsque le silence ou le minimum de son sera obtenu, une aiguille A, convenablement calée, indiquera sur une graduation la mesure du poste. On a pris la position « extinction » ou « minimum » parce que l'oreille trouve plus aisément ce point que le « maximum ». Les circuits N-S et E-O, perpendiculaires entre eux, donneront le « primaire » de la réception; la bobine B formera le « secondaire-direction » ou « *Finder* ».

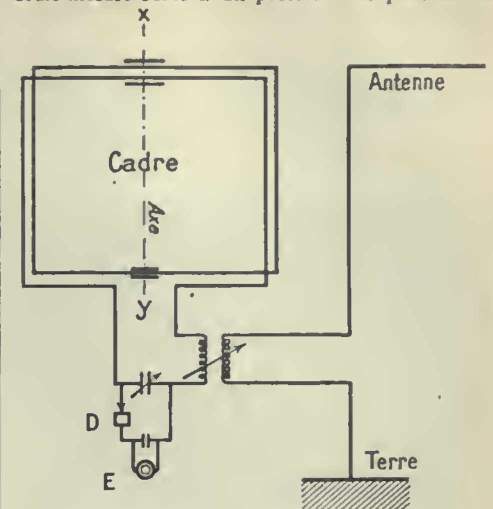


Fig. 4.

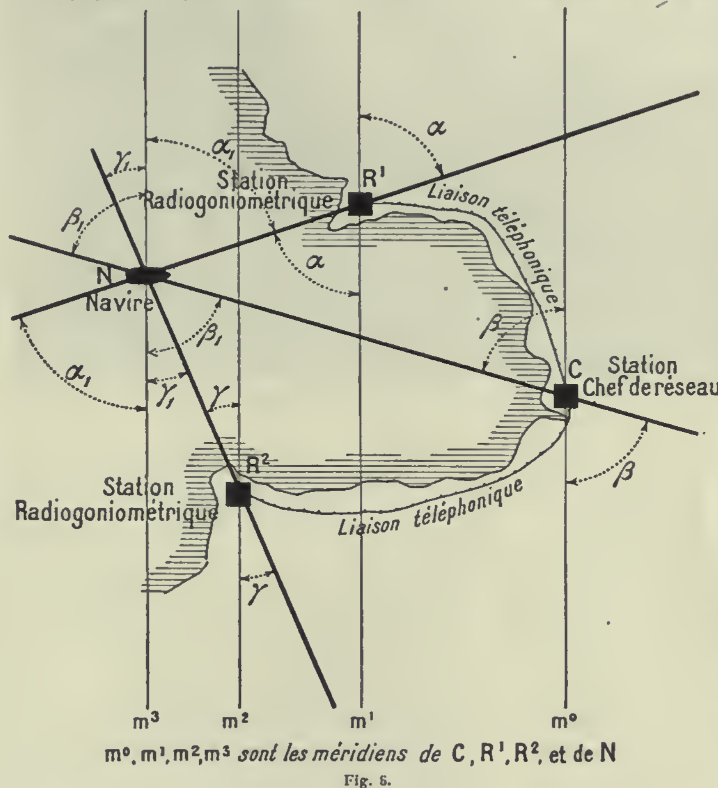
Pour avoir un bon azimut, il est nécessaire que les circuits primaire et secondaire aient exactement la même période. La résonance entre ces deux circuits est établie au moyen de capacités variables. Les selfs et les capacités de chaque circuit doivent avoir exactement la même valeur. Pratiquement, cette condition est réalisée au moyen d'une troisième capacité intercalée dans l'un des deux circuits : elle est réglable et constitue le *compensateur.*

Pour déterminer la position d'une station mobile, deux cas sont à considérer :

1° La station mobile, installée à bord d'un navire ou d'un aéronef, dispose d'un poste émetteur de T. S. F.; la position du poste mobile est déterminée par des stations radiogoniométriques fixes, dont l'emplacement est connu;

2° La station mobile est munie d'un dispositif radiogoniométrique (cadre tournant, par exemple); celle-ci écoute les émissions effectuées par des postes fixes et déduit sa position des mesures effectuées sur ces stations, dont la position géographique est connue. Avec les stations *radiophares*, un seul poste de réception de T. S. F. suffit, à bord, pour faire le point.

1er *cas.* — *Station radiogoniométrique.* Ces stations sont équipées d'appareils aériens et de récepteurs spéciaux qui leur permettent de déterminer la direction des signaux émis par d'autres stations.



m°, m¹, m², m³ *sont les méridiens de* C, R¹, R², et de N

Fig. 6.

Un poste radiogoniométrique est un poste ordinaire de T. S. F., dans lequel l'antenne collectrice, au lieu d'être constituée par un réseau de fils isolés à une extrémité et mis à la terre à l'autre, est formée d'un simple cadre fermé, disposé dans un plan vertical. La puissance réceptrice d'un tel cadre, en ce qui concerne les signaux d'un poste éloigné, est fonction de l'orientation du cadre; la réception est maximum quand le plan du cadre passe par la direction du poste d'émission; elle diminue progressivement si l'on s'écarte de cette position, pour s'annuler ou passer par un minimum lorsque le cadre occupe une position perpendiculaire à la position initiale. Pour effectuer une mesure, il suffit à l'observateur de faire tourner son cadre jusqu'à l'obtention, dans son écouteur téléphonique, soit d'une extinction complète, soit d'un minimum de son; il lit alors, sur un cadran gradué en degrés, l'indication d'une aiguille normale, c'est-à-dire perpendiculaire, au plan du cadre, qui donne la direction du poste entendu. Le nombre obtenu peut varier de 0° à 360°; observons que cette mesure donne simplement une direction par rapport au méridien passant par le poste émetteur et par le poste radiogoniométrique; par conséquent, un autre poste émetteur situé sur la même ligne, mais de direction opposée, donnera exactement les mêmes mesures. Ce doute de 180° sur la position du poste cherché peut être annulé en couplant, avec le cadre, une antenne dirigée (*fig.* 5). La précision obtenue dépend naturellement de l'habileté de l'opérateur et du temps dont il dispose pour faire sa mesure; une seule mesure suffit à un poste mobile pour déterminer approximativement sa position; pour avoir celle d'une station émettrice, il est nécessaire de disposer au moins de deux postes radiogoniométriques effectuant leur mesure, en même temps, sur une même émission. Il suffit de rapporter sur une carte les résultats obtenus pour découvrir, par recoupement, l'emplacement cherché. Plus l'on possède de mesures de postes différents, plus la grandeur du triangle d'erreur diminue.

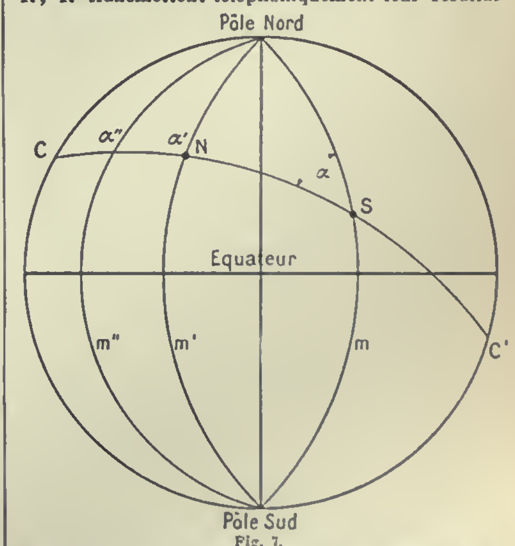


Fig. 5.

Relèvement radiogoniométrique. Procédure adoptée. Supposons un navire N, muni d'un poste émetteur de T. S. F. et situé dans le champ d'un réseau radiogoniométrique R^1, R^2, C (*fig.* 6); un tel réseau est constitué par plusieurs stations radiogoniométriques fixes (installées à terre ou sur des navires ancrés à demeure) et reliées pas fil entre elles. Le poste C, dénommé « chef de réseau », centralise les mesures et assure, par T. S. F., la liaison du réseau avec le navire; dans la pratique, la station côtière radiotélégraphique est *jumelée* avec le poste radiogoniométrique voisin.

Le navire désirant connaître sa position appelle C pour relèvement; à l'invitation à transmettre donnée par ce poste, le navire émet des signaux conventionnels afin de permettre aux opérateurs de R^1, R^2 et de C d'effectuer leur mesure; R, R^2 transmettent téléphoniquement leur résultat à C, et le chef de réseau donne, par radio, à N, la valeur des angles α, β et γ; il suffit alors à la sta-

Fig. 7.

tion mobile de porter sur une carte les données reçues pour avoir, au point de croisement des trois directions, le lieu où le navire était lors de son émission.

On conçoit facilement qu'un réseau radiogoniométrique, exploité d'une façon rationnelle, puisse rapidement fixer l'emplacement des postes entendus, suivre les évolutions d'aéroplanes, de dirigeables, de navires, etc. C'est un tel procédé qui, pendant la guerre, permit de donner l'alarme lors des incursions des zeppelins; dès que ceux-ci quittaient leur hangar, ils essayaient leur poste de T. S. F., qui constituait, dans la nuit, leur seul moyen de direction; ces émissions permettaient au réseau radiogoniométrique allemand de donner — à tout moment — sa position géographique à l'aéronef. Pour faire son point, le dirigeable émettait des signaux; les postes fixes allemands opéraient son relèvement, et les résultats obtenus étaient transmis au zeppelin par un puissant poste émetteur. Or, par suite de la tonalité spéciale, un opérateur exercé avait rapidement identifié l'émission caractéristique d'un aéronef; aussitôt avertis, les postes radiogoniométiques de notre front situaient également le dirigeable ennemi, surveillaient ses évolutions; de la position, de l'heure de relèvements successifs, on déduisait la direction, la vitesse du dirigeable, et le commandement, avisé, pouvait alerter à temps les localités menacées. L'Allemagne a beaucoup utilisé la radiogoniométrie dans la dernière guerre, notamment lors des grands raids aériens, à la bataille navale du Jutland et dans la guerre sous-marine. (Les marins allemands, dans un sous-marin en plongée, ont entendu le poste de Nauen, sous 10 mètres d'eau, en Méditerranée.)

Les radiogoniomètres employés sont de deux sortes :

a) Les radiogoniomètres à cadre mobile;

b) Les radiogoniomètres à deux cadres fixes perpendiculaires.

a) *Goniomètre à cadre mobile.* Il se compose d'un cadre vertical mobile autour d'un axe, fermé sur un condensateur variable, aux bornes duquel est disposé le système détecteur-téléphone et, le cas échéant, l'amplification. L'intensité du son, au téléphone, est fonction de la tension aux bornes du condensateur; elle est maximum, l'accord de résonance étant fait, pour cos. $\alpha = 1$ ou $\alpha = 0°$ ou $180°$. Ce genre de radiogoniomètre tend à se généraliser.

b) *Goniomètre à deux cadres fixes perpendiculaires.* Il se compose de deux cadres identiques, symétriques par rapport au mât qui les supporte, orientés suivant les directions nord-sud, est-ouest. Chaque cadre se ferme par l'intermédiaire d'une bobine et d'un condensateur variable; les deux bobines correspondant à chacun de ces cadres sont perpendiculaires entre elles; les deux condensateurs varient ensemble, leur capacité restant constamment égale. La force électromagnétique induite dans un cadre est égale, en valeur absolue, à la dérivée par rapport au temps du flux qui traverse ce cadre.

Causes d'erreur. Les principales sont : les obstacles interposés entre le poste émetteur et le poste radiogoniométrique; les couches plus ou moins ionisées qui peuvent provoquer des « champs tournants »; dans les goniomètres à deux cadres fixes, l'inégalité des cadres et surtout la différence entre les deux condensateurs d'accord (on y remédie par le condensateur correcteur). Les postes gonios doivent être situés en un lieu horizontal, bien découvert, pour éviter les ondes incidentes qui viendraient s'ajouter aux ondes réfléchies, diffusées, diffractées. Plus le secteur d'extinction est petit, plus faible est l'erreur de mesure; d'où l'avantage de l'emploi d'un amplificateur. Actuellement, un opérateur exercé, disposant d'instruments parfaitement réglés, ne doit pas commettre, de jour, d'erreur supérieure à 1°; de nuit, l'erreur peut être plus importante. Certaines cartes marines, comme on le verra plus loin, peuvent également être une cause d'erreur.

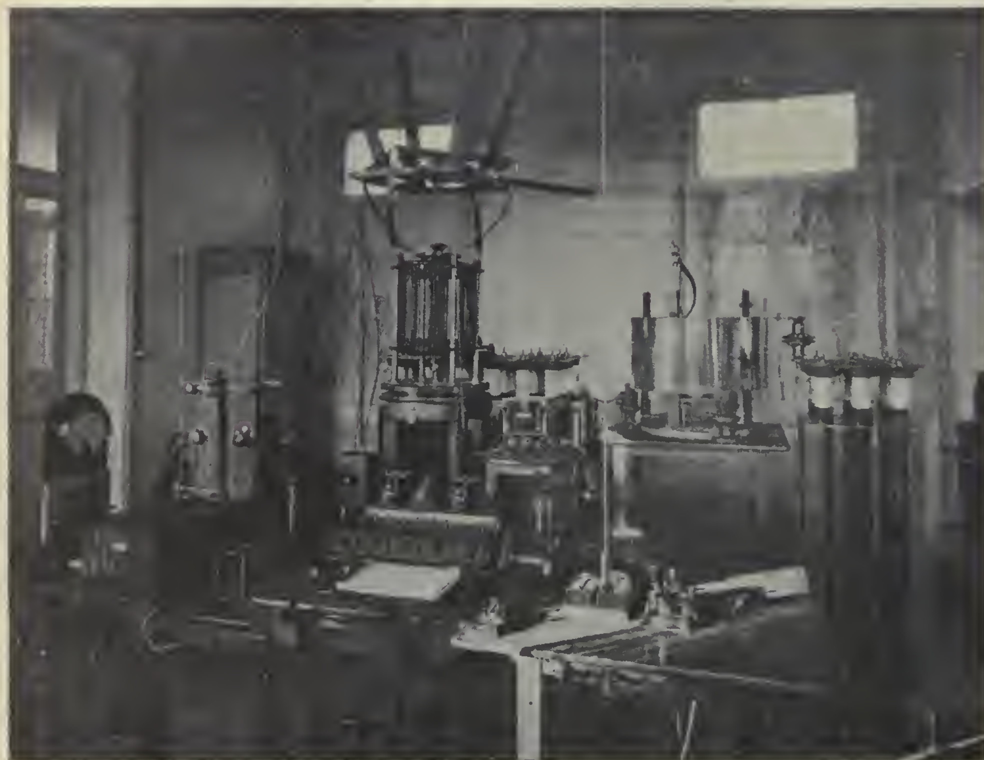


Fig. 8. — Station radiotélégraphique de Boulogne. (Système Tosi-Bellini.)

2e cas. — *Radiophares.* Stations établies sur terre ou sur un navire amarré d'une façon permanente, dont les transmissions sont destinées à permettre à la station réceptrice de s'assurer de sa position par rapport au phare. C'est le procédé inverse de celui décrit ci-dessus : ce sont les stations fixes qui émettent, et c'est la station mobile qui, munie d'une installation de T. S. F., fait son point d'après la position connue des radiophares. Tout poste mobile, ayant à bord un dispositif radiogoniométrique, peut également se servir, pour faire son point, de l'émission de tout poste radiotélégraphique dont la position géographique est connue.

Hist. De bonne heure l'on pensa à appliquer la T. S. F. pour servir d'avertisseur aux navires en temps de brume; les ondes hertziennes devaient se substituer aux rayons lumineux des phares, lesquels sont alors inopérants. Aux deux anciens systèmes, celui des sirènes et celui des cloches sous-marines, s'ajouta, en 1912, celui des radio-phares. On désignait, sous ce nom, des postes de T. S. F. munis d'un transmetteur automatique, fonctionnant en temps de brume; la portée prévue était de 30 milles et la longueur d'onde de ces émissions de 150 mètres; le premier de ces radiophares devait être installé au phare du Creach à Ouessant, le second à l'île de Sein et le troisième sur le bateau-feu « le Havre » ancré dans les parages du cap de La Hève.

On a vu qu'aujourd'hui le mot « radiophare » avait une autre signification. C'est pendant la dernière année des hostilités qu'apparurent les phares hertziens, destinés à fixer les bateaux (les sous-marins surtout) et les dirigeables sur leur position sans que ceux-ci soient dans la nécessité d'émettre et, par suite, de se faire repérer par les postes radiogoniométriques ennemis.

Le phare hertzien se compose d'un cadre tournant émetteur d'ondes; les émissions ont lieu à des heures déterminées à l'avance, et le cadre émetteur fait au moins un tour complet en partant de la position nord-sud, par exemple, comme plan de départ; ce tour complet se traduit, au poste récepteur, par un maximum et par une extinction ou un minimum; le tour du cadre émetteur, s'effectuant dans un temps précis déterminé à l'avance, il est facile au poste mobile, en se servant de la position des radiophares comme repère, de déterminer la sienne. Généralement, le phare hertzien effectue plusieurs tours successifs afin de permettre au poste récepteur de contrôler sa mesure; trois radiophares émettant successivement donnent une approximation suffisante pour qu'à bord le point puisse être fait; il suffit au poste mobile, pour déterminer sa position, de recouper sur une carte les mesures recueillies d'après l'émission des phares hertziens.

Au lieu d'utiliser un cadre tournant émetteur, on peut utiliser un système oscillant, connecté successivement, automatiquement, avec une série d'antennes fixes orientées, distinctes, qui se transforment ainsi en autant de cadres émetteurs dirigés; au lieu d'un cadre émetteur tournant, c'est le système émetteur qui tourne au centre d'une série d'antennes devenant émettrices l'une après l'autre.

Remarque générale. Dans tous les cas, il y a lieu d'observer que les mesures radiogoniométriques, pour être exactes, ne doivent pas dépasser la portée de 150 milles marins; sur une distance supérieure à 50 milles, les cartes établies d'après la projection mercator causent une distorsion appréciable du relèvement radiogoniométrique exact. L'emploi de ces cartes exige une correction; en effet, la trajectoire d'une onde, étant un grand cercle, est représentée sur la carte mercator par une courbe plane concave vers l'équateur; la concavité est d'autant plus prononcée que la trajectoire se rapproche davantage de la direction est-ouest; elle diminue, au contraire, à mesure que cette trajectoire se rapproche de la direction nord-sud, c'est-à-dire du méridien du lieu considéré. Le relèvement vrai d'un point pris d'une station radiogoniométrique sera donc l'angle formé par le cercle passant par ces deux points et le méridien de la station. Or, un grand cercle quelconque $c\,c'$ (*fig. 7*) coupe les différents méridiens m, m', m'', rencontrés sous des angles différents a, a', a''; cette différence dépend : 1° de l'angle sous lequel le grand cercle $c\,c'$ coupe le méridien de la station de mesure m; 2° de la différence en longitude entre les deux méridiens considérés m, m'; 3° de la latitude moyenne entre les deux points d'intersection du grand cercle et des deux méridiens m, m'. Cette différence, dénommée *convergence*, est calculée approximativement par le produit (en minutes) de la différence en longitude (en minutes) par le sinus de la latitude moyenne; des tables spéciales indiquent immédiatement les résultats aux navigateurs. Le relèvement vrai diffère du relèvement *loxodromique* (c'est-à-dire de la droite joignant la station radiogoniométrique au lieu repéré), d'une demi-convergence; la correction s'opérera de la façon suivante : dans l'hémisphère *nord*, la demi-convergence s'ajoute au relèvement de la station, si le navire est à l'est de celle-ci; elle se retranche, s'il est à l'ouest; dans l'hémisphère *sud*, l'inverse a lieu : la demi-convergence du relèvement se retranche à l'est et s'ajoute à l'ouest de la station. Enfin, si le navire et la station sont de part et d'autre de l'équateur, on considère la convergence comme négligeable. Ce procédé permet d'obtenir une précision suffisante jusqu'à une distance de 1 000 milles de la station de relèvement. Lorsque le navire opère lui-même le relèvement d'une station terrestre, la même correction doit être effectuée, avant d'utiliser les mesures trouvées.



Fig. 9. — Radiogoniomètre à cadre (en service aux armées).

Pour obtenir de bons relèvements à longue distance, sans qu'il soit nécessaire d'opérer de correction, c'est-à-dire sans qu'il soit obligatoire de tenir compte de la convergence, le service hydrographique

de Washington recommande l'usage de cartes établies d'après la projection gnomonée.

Applications. La plus intéressante de toutes est l'assistance que la radiogoniométrie permet de porter aux bâtiments ou aux aéronefs en temps de brume, ou la nuit, lorsqu'ils sont en dehors du champ d'action des phares fixes; elle permet de déterminer la position géographique exacte d'un navire en détresse et de diriger directement sur le lieu du sinistre les secours nécessaires; en temps de guerre, elle détermine l'emplacement des postes émetteurs de T. S. F. ennemis, fournissant ainsi de précieux renseignements à l'état-major.

Stations radiogoniométriques françaises. Actuellement, dix-sept stations côtières françaises sont à même d'opérer des relèvements radiogoniométriques.

Quatre stations sont situées dans la Manche : Gris-Nez, Bernières, Cherbourg-Gonio (conjugué avec Cherbourg-Rouges-Terres), Tréguier-Saint-Gonery ;



Essai sur un cadre hexagonal facilement transportable.



Radiogoniomètre à cadre, à bord du *Paris*. A gauche, le goniomètre ordinaire (azimutal). — Ph. S. F. R.

Neuf dans l'Atlantique : Ouessant (Pen-ar-Roch) (conjugué avec Ouessant-T. S. F.), Guipavas, Moulin-du-Seigneur, La Trinité (conjuguée avec Menéam), Pointe-du-Raz, Penmarch, Lorient-Gonio (conjugué avec Lorient-Pen-Mané), Saint-Nazaire-Ville-ès-Martin, Soubize-Gonio (Rochefort) ;

Quatre dans la mer Méditerranée : Marseille-Gonio (conjuguée avec Marseille-Jetée), La Mitre-Gonio (conjuguée avec Toulon-Mourillon), Djidjelli, Sétif-Mériem (Bizerte).

Le nombre des relèvements effectués par ces diverses stations d'avril 1921 à mars 1922 s'élève à 3 948, se répartissant comme suit : Manche, 1 020, Atlantique, 2 852, Méditerranée, 76.

En outre, les postes radiogoniométriques d'Hourtin (Gironde), de Berre, d'Aubagne (B.-du-R.), de Cuers-Pierrefeu, de Saint-Raphaël (Var), sont spécialement affectés aux services de l'aéronautique maritime. — J.-J. VERDIER.

Stupéfiants. *Dr.* La loi du 12 juillet 1916, complétant celle du 19 juillet 1845 sur les substances vénéneuses, vient d'être modifiée de nouveau par la loi du 13 juillet 1922, en vue de mettre un terme à l'emploi fréquent des stupéfiants.

Les contraventions aux règlements concernant la vente, l'achat des stupéfiants, tels que l'opium brut et officinal, les extraits de l'opium, la morphine et autres alcaloïdes de l'opium (moins la codéine) de leurs sels et de leurs dérivés, la cocaïne, ses sels et ses dérivés, le haschich et ses préparations, sont punies d'un emprisonnement ou d'une amende de 1.000 à 2.000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement. Cette disposition est applicable à ceux qui ont « usé en société » des mêmes substances, ou qui en ont facilité l'usage, même à titre gratuit, par un moyen quelconque, par exemple en fournissant un local. Contre ces derniers, l'interdiction de séjour sera obligatoirement prononcée pour cinq ans au moins et dix ans au plus.

Les locaux où les stupéfiants sont consommés en société sont assimilés aux « lieux livrés notoirement » au jeu où à la débauche, en conformité de l'article 10 du décret des 19-22 juillet 1791. — M. L.

Vautrin, pièce en quatre actes, en prose, d'après les personnages de Balzac, par Edmond Guiraud, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 10 mai 1922.

Au premier acte, nous sommes à la pension Vauquer, la fameuse pension décrite dans *le Père Goriot*. Les hôtes de Mme Vauquer sont Vautrin; un jeune homme, Lucien Chardon. Une vieille demoiselle, Mlle Michonneau et un agent grimé sont au service du chef de la sûreté, Bibi Lupin, qui recherche pour arrêter Vautrin, le fameux Jacques Colin, dit Trompe-la-Mort, forçat échappé du bagne. Mlle Michonneau lui a fait prendre une drogue pour provoquer un évanouissement, pendant lequel elle a eu le temps de reconnaître sur l'épaule du bagnard la marque imprimée des galères. Bibi Lupin, venu sous un déguisement au rapport, prend ses dispositions pour cerner la maison ; mais Vautrin, qu'on ne prend jamais sans vert, s'en aperçoit, se déguise en garçon d'auberge et file au nez des policiers, non sans avoir, au préalable, empêché le jeune Lucien Chardon, de la famille de Rubempré, poète désespéré, de se loger une balle de pistolet dans la tête. Il lui remonte le moral, il lui vante l'ambition, la richesse obtenue par tous les moyens, la puissance basée sur l'amour des femmes; il lui promet son concours pour le faire parvenir et lui assurer le triomphe sur une société corrompue et décadente et lui donne rendez-vous dans quelques heures au bal de l'Opéra.

C'est là où nous les rejoignons, à l'acte II. Toute la société parisienne y circule sous le masque : duchesses, bourgeoises, hétaïres, financiers, magistrats, journalistes. Vautrin a quitté le déguisement de garçon d'auberge, pour devenir chanoine de la cathédrale de Tolède, Carlos Herrera, envoyé en mission auprès de Charles X par Ferdinand VII d'Espagne. Il retrouve là une de ses créatures, Rastignac, qu'il a lancé autrefois vers le succès et la gloire. Il lui demande de se charger du jeune Lucien Chardon de Rubempré, pour le lancer à son tour, et voici déjà Lucien qui a fait la conquête de la plus belle courtisane de Paris, Esther Gobsek, fameuse danseuse dite La Torpille, que le richissime baron de Nucingen poursuit de ses assiduités, sans compter plusieurs grandes dames du monde qui remarquent aussitôt avec bienveillance le nouveau venu. La fortune de Rubempré commence.

A l'acte III, Lucien et Esther filent le parfait amour dans un coquet appartement de la rue Taitbout, acheté par Vautrin et gardé par ses acolytes, Europe et Asie.

L'idylle ne suffit pas à Vautrin, qui a décidé de faire épouser par son protégé la fille du procureur général, Clotilde de Grandlieu. Mais des bruits fâcheux ayant compromis Rubempré, celui-ci est mis en demeure de racheter la terre de ses pères. Il faut un million; Vautrin contraint la faible et amoureuse Esther à soutirer cette somme au vieux et ignoble baron de Nucingen en échange de sa main.

A l'acte IV, nous assistons à la fête par laquelle le vieux banquier prend possession de sa conquête. Esther ne peut survivre à l'abandon de Lucien. Elle a résolu de mourir, et elle confie au jeune homme une lettre dans laquelle elle lui affirme sa volonté d'en finir avec la vie. Vautrin, toujours poursuivi par Bibi Lupin, lui échappe sous des déguisements divers : un lord anglais, un agent de police; mais, ses belles ruses deviennent inutiles. Esther s'empoisonne par désespoir d'amour, en croquant une de ses boucles d'oreille qui contient du poison; Lucien, dans sa douleur, croque l'autre et meurt aussi. Vautrin s'écroule, effondré de chagrin, de déception et de découragement, et il tombe entre les mains du policier.

Ce drame, adroitement combiné, emprunte ses éléments à l'œuvre presque entière de Balzac : *le Père Goriot, Esther Heureuse, A combien l'amour revient aux vieillards, Splendeurs et misères des courtisanes, David Séchard, les Souffrances d'un inventeur, Où mènent les mauvais chemins, la Dernière Incarnation de Vautrin, Eve et David.*

On consultera à cet égard l'article VAUTRIN dans le dictionnaire biographique des personnages de *la Comédie humaine*, rédigé par Anatole Cerfbeer et Jules Christophe, d'après les indications données par Balzac lui-même dans l'appendice de *une Fille d'Eve :* la carrière de Vautrin y est racontée entièrement.

Balzac aussi a écrit et fait représenter un drame en cinq actes : *Vautrin*, joué pour la première fois à la Porte-Saint-Martin, le 14 mars 1840 et interdit par de Rémusat, parce que l'acteur Frédérick Lemaître y avait paru avec le toupet du roi Louis-Philippe.

Cette pièce a été représentée en 1918 avec des amendements et des coupures dus à Traversi et Costetti. On trouvera dans le « Grand Dictionnaire Larousse » l'analyse du *Vautrin* de Balzac, où Jacques Collin rend une fortune, une famille et un nom à son protégé, le jeune Raoul de Frescas, injustement dépossédé de son titre de marquis de Montsorel. Cet ouvrage ne présente avec le drame de Guiraud qu'un point commun : le dévouement obstiné, passionné, têtu de l'ancien forçat pour un jeune homme dont il veut faire le roi du monde. C'est là ce qu'il était difficile de faire passer du roman à la scène. Vautrin est une figure formidable, qui réunit tous les contrastes: le crime et la bonté, le calcul, le

vol, l'assassinat, le rapt, le chantage, la traite des blanches, la révolte anarchiste et l'amour paternel, la tendresse, le dévouement, l'ambition pour l'objet de ses soins, à la fois monstre et apôtre, difforme et sublime, puissant et mesquin, maître de tout un arsenal de ruses qui le rendent insaisissable, parce qu'il a partout des amis forçats dont la vie est entre ses mains, des complices forcément dociles, des clefs qui ouvrent toutes les portes, tous les coffrets, des yeux qui voient tous les secrets. Son histoire est ensemble un vulgaire roman policier, un mélodrame et une épopée splendide d'amour, d'esprit, d'invention, d'ambition et de combat. Comme dit Raoul de Frescas, Dieu et Satan se sont entendus pour fondre ce bronze-là. Ajoutez la faveur, mise à la mode par J.-J. Rousseau et ensuite par le romantisme, qui s'attachait alors à tous les personnages issus de rien et parvenus à une supériorité quelconque : intellectuelle, sentimentale, militaire, comme Bonaparte : et la littérature glorifia les bandits, les domestiques, les pirates, Hernani, Ruy Blas, le Corsaire, Monte-Cristo, Rodolphe et Vautrin.

A vrai dire, la silhouette de ce géant apparaît un peu diminuée dans le cadre de la scène et dans le drame de Guiraud, qui est habilement fait, somptueusement mis en scène, mais qui ne dispensera pas le spectateur de lire Balzac et d'étudier *la Comédie humaine*, s'il veut prendre une idée plus exacte du colosse fantastique, romantique, tumultueux, terrible et indomptable qui écrase de ses larges foulées les misérables humains dont l'invention balzacienne a enrichi l'état civil. — Léo Claretie.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Dussane (*Madame Vauquer*), Ventura (*Esther*), Jane Faber (*Florine*), Jeanne Even (*Mademoiselle Michonneau*), Simone Damaury (*Tullia*), Bretty (*Madame du Val-Noble*), Roseraie (*Europe*), Catherine Fonteney (*Asie*), Lherbay (*Madame Lebas*), Roussel (*Hortense*) ; et par MM. De Féraudy (*Vautrin*), Dessonnes (*Rastignac*), Denis d'Inès (*Gondureau*), Charles Granval (*Paccard*), Paul Numa (*Keller*), Lafon (*Nucingen*), Paul Gerbault (*Bianchon*), Fresnay (*Rubempré*), Dorival (*Bixiou*), Escande (*Blondet*), Roger Monteaux (*Poiret*), Drain (*Christophe*), Albert Reyval (*Grandlieu*), Ledoux (*Monsieur Lebas*), Chaize (*Contenson*), Marcel Dufresne (*Marneffe*).

Vie en fleur (la), roman, par Anatole France. — Cet ouvrage fait suite au *Petit Pierre* (v. *Larousse Mensuel*, IV, p. 839) et continue cette série de souvenirs arrangés qui constituent les mémoires d'Anatole France. Les années de la petite enfance sont passées : Pierre Nozière est maintenant en cinquième ; mais il a encore toute la charmante naïveté d'une âme jeune. Justine continue à régner dans la cuisine qu'elle pare de sa rude honnêteté et remplit des plus bruyantes catastrophes : elle considère son petit maître comme complètement dénué d'intelligence et trop porté à tenir des propos dépourvus de signification : jusqu'à lui soutenir que l'homme de la pendule, qu'elle assomme quotidiennement de coups de manche de plumeau, s'appelle Spartacus, comme si c'était un nom chrétien et convenable ! L'élève Fontanet conserve sur son camarade Nozière la supériorité que lui donne son aplomb de gamin rusé et profiteur : en grandissant, il restera tel et saura toujours se donner les gants et s'attribuer les avantages ou le mérite de ce que les autres auront fait ou dit. De ce camarade « au museau de renard », qui se distinguera plus tard au barreau, Pierre Nozière a bien le vague sentiment qu'il est la dupe : mais, si on l'en croit lui-même, il restera longtemps — ou toujours — un rêveur et un idéaliste. C'est par idéalisme qu'après s'être vainement mis à la recherche d'un pauvre honteux, il abandonne à la veuve Bargoullier, matelassière, mais ivrognesse, sept francs péniblement amassés, ce qui était une sottise, et quelques pièces de sa propre garde-robe, ce qui était proprement un scandale.

Le jeune Pierre Nozière est pour les autres et pour lui-même un sujet d'étonnement. Qui aurait deviné un futur écrivain classique dans cet élève toujours distrait, de mémoire paresseuse, naturellement inapte à l'enseignement collectif ? Le collège révoltait ses délicatesses (ce qui n'empêche pas Anatole France de réclamer pour tout le monde le passage par l'école primaire). Il n'aimait pas ses professeurs et n'était pas aimé d'eux. M. Crottu, « qui filait l'injustice comme une araignée sa toile », le choquait par son inélégance ; les classes le dégoûtaient par leur saleté. Bien qu'il aimât la gloire, il n'était sensible ni à l'émulation ni aux récompenses. Incertain s'il voulait cultiver l'aérostation ou les muses, il se demandait, en troisième, s'il « bifurquerait » (c'était le mot consacré), vers les lettres ou vers les sciences, et Justine, obscurément effrayée par le mot « bifurcation », compatissait à son ennui. Même dans les lettres, l'élève Nozière faisait le désespoir de ses maîtres par son inégalité et, dans les compositions il se rapprochait sans cesse des trois immuables derniers : Morlot, Laboriette et Chazal. Mais, un jour, l'élève Nozière fut le seul à comprendre la version latine. Le professeur le classa premier, car il était juste ; mais en appela à l'injuste destinée : c'était pour lui un scandale que l'élève Nozière occupât une place habituellement disputée par les laborieux Radel, Laperlière et Maurisset. La suite des temps fit voir tout ce que cet esprit capricieux devait recevoir de la belle antiquité ; mais, à l'en croire, il ne paraît pas que ce fût le digne M. Beaussier et ses confrères qui lui aient ouvert l'intelligence ou, tout au moins, il ne s'en est pas rendu compte, ou il ne veut pas en convenir. Il est vrai que nombre d'esprits personnels ne commencent réellement à étudier que quand ils ont terminé leurs « études » : mais peut-être bien que, même sur les bancs du collège, tout en n'écoutant pas, ils ont entendu des choses qu'ils n'ont plus oubliées. Faut-il rappeler le passage délicieux du même France, dans le *Livre de mon ami*, où il raconte l'effet produit sur son imagination enfantine par la phrase de Tite-Live : « Les Romains regagnèrent Canusium à la tombée de la nuit ».

L'écrivain fait à l'enseignement un reproche plus grave, qui est, tout en imposant une odieuse discipline, de ne pas préparer à la vie. Pierre Nozière n'était pas préparé à la vie, et lorsque, passé bachelier, il se trouva en face d'elle, il ne sut que devenir. Comme un enfant qui souhaite d'être marchand de jouets, confiseur ou empereur, il examina quelques professions, rêva de défendre la veuve ou l'orphelin et visita l'Ecole de droit, se vit officier romantique à la façon du capitaine Renaud de la *Canne de jonc*, brillant ingénieur conduisant un cotillon, consul sur le golfe de Naples, négociant comme le *Philosophe sans le savoir*, ou même entrant sans protection au ministère des finances et, finalement, ne sachant que faire, devint un grand écrivain. Tout cela par la faute du collège et de M. Crottu !

Si le jeune Nozière n'écoutait pas M. Crottu, il écoutait les originaux de son entourage. « A mesure qu'on a plus d'esprit, dit Pascal, on voit qu'il y a plus d'hommes originaux ». L'enfant avait de l'esprit, l'esprit de finesse et l'esprit d'observation, et son imagination vagabonde ne l'empêchait pas d'ouvrir sur le monde des yeux singulièrement pénétrants. Si sa fantaisie ingénieuse se jouait ensuite avec quelque caprice des impressions qu'elle avait reçues, elle n'en gardait pas moins une image vive, nette, sobre, du Paris d'alors, encore assez différent de celui d'à présent. C'est un des charmes de ce livre de nous présenter en croquis rapides et charmants une société disparue. Ce Paris-là était beaucoup plus petit que le Paris d'aujourd'hui : les maisons y étaient moins hautes, la verdure plus abondante et la vie plus simple. Les quartiers extérieurs avaient encore un aspect rustique. D'autres, qui ne faisaient pas encore partie de la ville, comme Auteuil, étaient de vrais villages, et le bois de Boulogne était un vrai bois.

Je croirais volontiers, à considérer seulement les quartiers du centre, que, depuis la régence d'Anne d'Autriche jusque vers le milieu du second Empire, en deux siècles, Paris, qui cependant vit tant de révolutions, a moins changé que dans les soixante années qui nous séparent du temps que je m'amuse à rappeler ici.

On n'oserait dire que l'évolution des caractères ait suivi la même accélération : pourtant, les types que dans sa jeunesse a connus l'auteur, qui pourtant n'a pas l'âge de Mathusalem, ont déjà, de quelque vie pittoresque que son crayon les fasse vivre, un air archaïque.

C'était d'abord son parrain, M. Danquin, dont les breloques s'agitaient terriblement sur son gros ventre, chaque fois qu'il parlait des batailles de l'Empire. M. Danquin, qui n'avait jamais quitté son fauteuil, aimait la gloire militaire, et le souvenir de Napoléon emplissait encore les imaginations de rêves splendides. « M. Danquin consacrait à l'art de bien vivre toutes les heures qu'il n'accordait pas à la paléontologie. » Il découpait avec art, s'épanouissait au spectacle de la jeunesse dansante et des petits jeux et ne s'indignait que lorsqu'on lui contestait que l'homme fossile eût existé. Mœurs patriarcales qui paraissent aujourd'hui presque aussi anciennes que l'homme fossile ! Non moins archaïque, M. Marc Ribert, fils d'un marchand de vin de Bercy, représentait avec sa chevelure infernale et son pourpoint de velours noir le romantisme gothique et désespéré : mais, déjà, cet imbécile, paraissait une figure d'un autre âge.

C'est enfin, et surtout, M. Dubois qui paraît avoir eu sur l'esprit de l'adolescent une influence vive et lui avoir communiqué ce goût de la beauté païenne qu'il ne croit pas devoir à l'enseignement de ses professeurs. Ce grand vieillard, qui portait une redingote verte et se mouchait dans un foulard rouge, avait servi sous Napoléon, mais lui préférait Marc-Aurèle. Classique et sceptique comme un homme du XVIIIe siècle, sévère sur les règles de la grammaire, bien qu'insoucieux de l'orthographe, il comprenait Théocrite et Catulle. Pourvu de manières exquises, il conservait un attachement inexplicable pour sa cuisinière Clorinde, qui buvait. Il regrettait que la civilisation arabe eût été repoussée à la bataille de Poitiers. Il croyait que la morale est la conformité avec la nature et que la rime des modernes est une absurdité. Il mettait toute sa consolation dans sa collection de bibelots d'art et dans la lecture de Winckelmann. Du reste, bien qu'il ne crût point au progrès, il aimait « cette vie qui brille sur la terre » parce que, comme dit, dans Euripide, la nourrice d'Hippolyte, il n'en connaissait point d'autre. Ce vieux M. Dubois, qui, paraît-il, a existé, était remarquablement perspicace, car il semble qu'il ait deviné bien des années à l'avance les idées qui, plus tard, seront chères à son ami Pierre Nozière. Il arrive même que, dans la bouche de cet aimable vieillard, l'auteur met, au sujet de la profession des lettres, des paroles infiniment amères, surprenantes chez un écrivain qui, de son vivant, connaît une large gloire.

Voici une de ces prophéties terribles, dont M. Dubois menace le jeune Nozière, si jamais il se mêle d'écrire :

Tes livres te feront des amis, sans doute, mais ils seront loin de toi, épars, muets ; ils ne feront rien, ils ne diront rien. Tu en éprouveras aussi de grandes douleurs. Ce seront tes livres les plus médiocres qu'ils préféreront. Et, quand tu auras écrit des pages hardies et profondes, qui passent le commun des lecteurs, ils ne te suivront pas. Et les jaloux seront toujours là pour t'achever... N'écris pas !

Qu'est-ce à dire ? Serait-ce que l'écrivain est las d'être l'auteur du *Crime de Sylvestre Bonnard* comme Sully Prudhomme l'était de son *Vase brisé*, ou qu'il préfère au *Livre de mon ami*, à *la Rôtisserie*, à *Jérôme Coignard*, à *l'Orme du mail*, aux *Mannequin d'osier*, etc., ces autres livres : *l'Ile des Pingouins*, *la Révolte des anges* où, à la façon d'un Lucrèce, il a pu placer son petit poème sur l'histoire de l'humanité (dans le présent volume même, à propos de Virgile, il n'y manque point). Les mères ont parfois pour leurs enfants moins bien venus de si étranges complaisances !

Si les personnages dont nous venons de parler sont des accessoires de pur style Louis-Philippe, il en est d'autres qui représentent cette société du second Empire, où les affaires et le plaisir se mêlaient dans une fête perpétuelle. Tel séduisant tableau commente opportunément l'exposition d'ameublement du second Empire qui s'est ouverte récemment au pavillon de Marsan :

Eclairées par des milliers de bougies et de cristaux qui faisaient étinceler les pierreries et les perles, reflétées par ces grandes glaces de Saint-Gobain dont s'émerveillaient alors les hommes les plus graves, environnées de plantes de serre, de bouquets et de gerbes où la nature se montrait aussi artificieuse que l'art, les femmes, coiffées de plumes et les cheveux lustrés comme des ailes d'oiseau, imitant toutes à l'envi l'impératrice Eugénie dans leur allure et leur toilette, dans le décolleté et jusque dans la chute gracieuse des épaules, balançant leurs crinolines énormes qui nous semblent aujourd'hui burlesques, mais qui s'imposaient avec l'autorité de la mode et que les prédicateurs en chaire dénonçaient comme de monstrueux atours inventés par les démons de l'enfer, agitant de leurs éventails de plumes l'air chaud et parfumé, parlant à mi-voix, souriant doucement, se mouvant avec volupté, charmaient les hommes mûrs et les vieillards, enivraient les jeunes comme nous, qui se croyaient transportés dans un monde enchanté.

La grâce avec laquelle l'écrivain évoque ces aimables tableaux du passé n'est pas sans quelque mélancolie. Ce sont joies que nous ne reverrons plus : car « l'Europe nouvelle, dit-il, sera trop différente de l'Europe qui s'abîme à cette heure sous nos yeux pour se soucier de nos arts et de notre pensée ». Cette noble tristesse est le fait d'un artiste. Tout révolutionnaire qu'il croit être, c'est encore au passé que France doit le meilleur de son charme. Et qui mieux que lui, et en termes plus exquis, sait parler de cet amour si doux des choses d'autrefois :

Si l'on cherche pourquoi toutes les imaginations humaines fraîches ou flétries, tristes ou joyeuses, se tournent vers le passé, curieuses d'y pénétrer, on trouvera sans doute que le passé, c'est notre seule promenade et le seul lieu où nous puissions échapper à nos ennemis quotidiens, à nos misères, à nous-mêmes. Le présent est aride et trouble, l'avenir est caché. Toute la richesse, toute la splendeur, toute la grâce du monde est dans le passé !

Ceci n'est point le propos d'un homme d'action, ni surtout d'un homme d'action révolutionnaire, qui sacrifie tout pour la cité future. Mais la logique n'est pas de ce monde, ni surtout du monde de l'imagination. Cette parole convient plutôt à un historien ou à un moraliste, si l'on veut, encore mieux à un poète. C'est le spectacle du monde qui fait oublier les douleurs du monde, et ce spectacle est d'autant plus désintéressé, d'autant plus libre, d'autant plus poétique qu'il se recule davantage dans le passé. Cela est une louable pensée d'artiste.

Une autre qui ne l'est pas moins, sur laquelle l'auteur revient ensuite à deux reprises (*Réflexions sur le bonheur, le Bonheur de naître pauvres*) et par où il termine comme à dessein son ouvrage, c'est l'éloge, non pas de la misère qui paralyse l'effort et tue la joie, mais de la médiocrité (*aurea mediocritas*) qui, dans une âme bien née et amoureuse du beau, excite l'intelligence et qui, parce qu'elle n'a jamais les moyens de se procurer ce qu'elle souhaite et ainsi d'amener la satiété, laisse toujours au désir sa vivacité, au désir, qui fait la beauté des choses, illusion charmante, principal soutien de l'homme dans un chemin douloureux et plein d'incertitude. — Louis Coquelin.

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie, Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Groslay.

NOVEMBER.

Suppeditat ſuibus glandes alimenta Nouember,
Quercum qui ſolitus ſtringere verberibus.

Setigeri mense hoc hyemis pingueſcite porci:
Glandibus Arcitenens nil nociturus erit.

Novembre. — Les Douze Mois, par Josse de Monper (dessinateur), Adrien Collaert (graveur), Phils Galle (imprimeur) [XVIe siècle].
Traduction de la légende latine : Pour fournir aux porcs les glands dont ils se nourrissent, Novembre dépouille les chênes en les frappant. Porcs au dos couvert de soies, engraissez-vous en ce premier mois d'hiver : le Sagittaire ne causera aux glands nul dommage.

N° 189. — Novembre 1922

Agadès. — Occupé en juillet 1904 par le lieutenant Jean, évacué en mai 1905, réoccupé en avril 1906 par le lieutenant Masse, Agadès devint le chef-lieu du cercle de l'Aïr ou de l'Asben, dépendant de la région militaire de Zinder. La population de la ville, évaluée à 7.000 habitants à la fin du XIXe siècle, n'en comptait plus que 1.500 vers 1915, et ces derniers étaient presque tous serviteurs sédentaires des Touareg nomades, dont ils soignaient les troupeaux et cultivaient les champs.

En 1916, Tégama, sultan de l'Asben et notre protégé, qui habite Agadès, trahit les autorités françaises et entre en relations avec un Targui rebelle, nommé Kaossane, passé depuis dix ans au service du Grand Senoussi de Koufra et qui a occupé quelques postes abandonnés par les Italiens en Tripolitaine. Kaossane traverse le désert, amenant des Arabes, des Chambaa et ralliant au passage un grand nombre de Touareg. Il dispose d'un canon à tir rapide, de mitrailleuses et de fusils modernes. Il a promis d'enlever Zinder après Agadès et d'appeler à la révolte la région entre Niger et Tchad, et la Nigeria anglaise. La faiblesse des troupes d'occupation de l'A. O. F., fort réduites par l'envoi de troupes noires en France et par la conquête du Cameroun, rendait ce projet réalisable.

Le 13 décembre 1916, au point du jour, Kaossane investit le poste militaire d'Agadès, occupé par la 2e compagnie du bataillon sénégalais n° 3. Elle est commandée depuis le 1er décembre par le capitaine Sabatier, de l'infanterie coloniale, grand blessé venu du front français. Divers détachements de la compagnie étaient à cette époque dispersés en mission au loin. En quarante-huit heures, les uns seront anéantis, les autres rentreront de nuit au poste; il



n'y aura plus d'incertitude que pour la section méhariste, qui escorte sur la route de Bilma la caravane semestrielle du sel. Le poste lui-même est dominé de 40 mètres par le village éloigné de 600 mètres et consiste en un « réduit » formé par une enceinte de briques crues, haute de 3 mètres et de 40 centimètres d'épaisseur. Autour de cette enceinte sont bâties des maisons en pisé, à toiture en terrasse, qui servent de magasins et de logements. Le poste le plus voisin est Zinder, éloigné de 400 kilomètres.

Après ses premiers succès, Kaossane offre à Sabatier, qui le refuse avec mépris, une capitulation assurant la vie sauve et la liberté aux Français de la garnison. Le poste est alors bombardé, de jour et de nuit; des attaques d'infanterie, tentées par surprise, échouent; mais il faut déménager et mettre à l'abri des obus, pendant les accalmies du siège, les vivres et les munitions. Cent cinquante femmes et enfants de tirailleurs contribuent aux transports et aussi aux travaux de défense contre le canon et les mitrailleuses dont l'assaillant est pourvu. Kaossane est, d'ailleurs, conseillé par des Turcs qui dirigent les opérations selon les principes des fronts européens. L'investissement est rigoureux: les émissaires expédiés à Zinder sont presque tous surpris et tués; on n'y apprend les événements que huit jours après l'ouverture du siège, et deux mois seront nécessaires pour y réunir une colonne de secours.

Le 28 décembre, la section méhariste (1 lieutenant, 1 médecin-major, 3 sous-officiers français, 52 gradés et tirailleurs sénégalais) est attaquée à 20 kilomètres d'Agadès, où elle croyait arriver paisiblement. Elle continue sa marche en combattant toute la journée; à la nuit tombante, le dernier Français est tué; ce qui reste des tirailleurs se dis-

perse, et onze d'entre eux, dont six blessés, parviennent au poste. Pendant les jours qui suivent, Kaossane expédie successivement à Sabatier quelques femmes de tirailleurs tués, capturées avec le convoi de la section. Elles donnent des détails sur la force et les ressources des assaillants, sur le sort des courriers, avec preuves à l'appui fournies complaisamment par Kaossane, qui tente ainsi des « manœuvres défaitistes », imitées d'Europe. Sabatier doit mettre fin à ces ruses en refusant aux transfuges l'entrée du réduit.



Capitaine Sabatier.

Peu à peu les assiégeants se sont rapprochés. Vers le 25 janvier 1917, ils occupent toutes les maisons entourant le réduit à 100 mètres de distance; on n'a pu les détruire ou les incendier. Ils pillent ce que la garnison n'a pas enlevé, percent des créneaux obliques pour le tir d'infanterie et enserrent étroitement la garnison. Les contingents disponibles de Kaossane parcourent le pays et razzient tous les groupements qui ne veulent pas se joindre à eux : 3.000 chameaux au moins sont ainsi enlevés et envoyés au Fezzan.

Le canon des assiégeants n'était approvisionné qu'à obus à balles ; ses effets sur les murs n'étaient pas très dangereux. On l'installe dans des blockhaus construits exprès, de plus en plus rapprochés du réduit, afin de faire brèche grâce à la précision et à la force plus grandes des coups. Le 23 février 1917, après des préparatifs minutieux, il est placé dans la maison évacuée, dès le début du siège, par le commandant du cercle, d'où il ouvre le feu à bout portant ; mais quelques Sénégalais sont assez adroits pour blesser au dix-huitième coup les artilleurs à travers leurs créneaux et rendre ainsi la pièce inutilisable avant qu'elle ait frayé le passage aux assaillants qui donnent un assaut furieux. Les pertes qu'ils éprouvent jusqu'au pied des murs mettent fin aux attaques de vive force. Installés dans les maisons et dans des tranchées creusées sous les boqueteaux environnants, ils se borneront désormais à diriger sans répit sur le poste un tir de fusils et de mitrailleuses.

Le 3 mars, le détachement d'observation placé par Kaossane à 10 kilomètres d'Agadès est battu par la colonne de secours. Celle-ci, commandée par le lieutenant-colonel Mourin, comprend un millier d'hommes et quatre canons d'ancien modèle. Elle a livré sur sa route des combats sanglants, qui ont retardé sa marche : elle a mis trente jours pour franchir les 400 kilomètres qui séparent Zinder d'Agadès. Une autre colonne, formée sur le Niger, à Gao, éloigné de 1.200 kilomètres, arrivait simultanément, sans encombre, à quatre jours d'Agadès. Kaossane et Tegama lèvent le siège. Poursuivis dans les montagnes de l'Aïr, ils y sont tués après de vifs engagements, où ils ont perdu leur canon et un grand nombre de leurs partisans.

Le siège d'Agadès avait duré quatre-vingt-deux jours. La garnison avait brûlé 50.000 cartouches et reçu 258 obus. Ses pertes s'élevaient à 3 officiers et 3 sous-officiers français tués, 51 gradés et tirailleurs sénégalais tués et 17 blessés, sur un effectif total de 168 ; celles de la population civile réfugiée dans le réduit étaient relativement légères. Par son énergie et son habileté, le capitaine Sabatier avait détourné de l'Afrique occidentale un des plus graves dangers qui l'aient menacée jusqu'à présent. — Pierre Khorat.



Vue d'Agadès.



Groupe de Touareg.

Assurances. Dr. comm. *Sociétés d'assurances.* Le règlement d'administration publique du 8 mars 1922 s'applique à toutes les sociétés françaises d'assurances, à primes fixes ou mutuelles, exception faite des sociétés d'assurances sur la vie, soumises à la loi du 17 mars 1905 et, dans une certaine mesure, des sociétés d'assurances contre les accidents. Il a remplacé le règlement du 22 janvier 1868, pris en exécution de la loi du 24 juillet 1867.

Assurances mutuelles. Les sociétés d'assurances mutuelles se forment soit par acte authentique, soit par acte sous seing privé.

Les statuts indiquent l'objet, la durée, le siège, la dénomination de la société, sa circonscription territoriale, les diverses espèces de risques qu'elle assure; ils fixent soit le nombre des adhérents (300 au moins), soit le minimum de valeurs assurées (5 millions de francs au moins), soit le chiffre des cotisations payables au cours du premier exercice (50.000 francs au moins); ils déterminent le maximum du fonds affecté aux frais de premier établissement. Il ne peut être stipulé aucun avantage particulier au profit des fondateurs, et cette disposition nouvelle met fin à l'abus résultant de l'attribution de parts de fondateur, incompatible avec la notion de mutualité. — Lorsque ces diverses conditions sont remplies, elles font l'objet d'une déclaration devant notaire par les signataires de l'acte primitif.

Les membres du conseil d'administration sont élus



Méhariste



Les femmes des tirailleurs suivant la colonne

par l'assemblée générale pour six ans au plus, mais sont rééligibles, sauf stipulation contraire. S'ils sont désignés par les statuts comme ne devant pas être soumis à l'agrément de l'assemblée générale, ils ne peuvent être nommés pour plus de trois ans.

Le conseil d'administration choisit, dans son sein ou au dehors, si les statuts le permettent, un ou plusieurs directeurs. La rémunération du directeur ne doit pas être calculée sur le chiffre d'affaires de la société; mais, en dehors de l'allocation fixe, les statuts ou l'assemblée générale peuvent lui reconnaître une allocation variable prélevée, en fin d'exercice, sur les excédents de recette, après constitution des réserves obligatoires. Qu'elle soit confiée au directeur ou à une entreprise distincte de la société, la gestion, dite forfaitaire, est désormais interdite. Les membres du conseil d'administration sont pris parmi les sociétaires ayant la somme de valeurs assurées ou de cotisations déterminées par les statuts.

L'assemblée générale se tient au moins une fois par an. Les sociétaires qui, individuellement, n'ont pas qualité pour y participer, ont la faculté de se grouper pour former le minimum de valeurs assurées ou de cotisations et de se faire représenter par l'un d'eux. L'assemblée générale ne délibère valablement que si elle réunit le quart au moins des membres de droit ; à défaut et après une seconde convocation, ses délibérations sont valables, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Les assemblées qui ont à délibérer sur des modifications aux statuts ou sur des propositions de continuation de la société au delà du terme fixé pour sa durée, ou de dissolution avant ce terme, ne délibèrent valablement que si elles comprennent les trois quarts au moins des sociétaires de droit, et les résolutions doivent réunir les deux tiers au moins des voix des sociétaires présents ou représentés. Les commissaires aux comptes sont désignés par l'assemblée générale ou, à défaut, par ordonnance du président du tribunal du siège de la société.

Chaque semestre, il est établi un état sommaire de la situation active et passive, pour être mis à la disposition des commissaires et, chaque année, un inventaire, ainsi qu'un compte détaillé : 1° des profits et pertes de l'année précédente ; 2° du montant des sinistres.

Les statuts déterminent le mode et les conditions générales suivant lesquelles sont contractés les engagements entre la société et les sociétaires (c'est-l'*engagement social*), et le maximum de contribution annuelle dont est passible chaque sociétaire pour faire face au seul payement des sinistres.

Pour remédier aux dangers que peut faire courir à la société la pratique connue sous le nom d'*escompte des commissions*, il est prescrit aux sociétés d'inscrire à leur actif, à un compte spécial d'attente, qui doit être amorti en cinq années, d'inscrire les avances qu'elles font, sous forme d'escompte de commissions, à leurs représentants ou à leurs intermédiaires.

Toute société doit constituer des réserves pour certains risques en cours : sinistres restant à régler, amortissement des obligations, et peut, en outre, former au moyen des excédents de recettes, un fonds de réserve complémentaire, destiné à suppléer à l'insuffisance des cotisations pour le payement des sinistres. La faculté, pour les sociétés, de résilier les polices après sinistre, est limitée.

Les sociétés d'assurances mutuelles peuvent donner et recevoir en réassurance des risques de même nature que ceux qui font l'objet de leur garantie statutaire. Le sociétés réassurées font partie de la société réassureur, au même titre que les autres sociétaires, mais la réassurance ne crée aucun point de droit entre l'assuré et le réassureur et n'éteint pas les obligations de la société assurée envers l'assuré.

Les sociétés mutuelles faisant des assurances de même nature peuvent former des unions de mutuelles ayant pour objet la réassurance des risques déjà assurés par elles.

Ces unions ont la capacité civile, comme les sociétés elles-mêmes, et sont astreintes aux mêmes formes de constitution.

Les actes des sociétés sont rendus publics, par extraits, au moyen d'une insertion dans un journal d'annonces légales.

Sociétés anonymes et sociétés en commandite par actions d'assurances à primes fixes. Elles sont soumises aux dispositions qui régissent ces formes de sociétés et, en outre, aux conditions spéciales du règlement du 8 mars 1922.

Dispositions communes, Les sociétés mutuelles et les sociétés à prime fixe sont assimilées à divers points de vue : escompte des commissions, réserves obligatoires, déclaration des sinistres, limitation de la faculté de résiliation après sinistre, droit de se retirer de la société et fixation à dix ans de la durée maximum du contrat, inventaires et bilans, dépenses de premier établissement et d'installation, libre placement du quart des fonds sociaux.

Le règlement d'administration publique du 8 mars 1922 s'est efforcé de concilier les intérêts des assureurs et des assurés. Ses prescriptions sont obligatoires, et il n'est pas permis d'y déroger par des conventions spéciales. Il est la charte commune des sociétés d'assurances. — MAX LEGRAND.

biophytum [*tom'*] n. m. Genre d'oxalidacées, de géraniacées, suivant les auteurs, qui renferme des sous-arbrisseaux des régions tropicales.

— ENCYCL. Le genre biophytum est caractérisé principalement par une tige et des rameaux terminés par une rosette de feuilles paripennées; une inflorescence en ombelle presque sessile; cinq sépales libres ; cinq pétales libres à la base ; dix étamines, les plus grandes en face des pétales, ovaire à cinq loges ; cinq styles libres à stigmates dilatés; le fruit, entouré du calice persistant, est capsulaire, à cinq loges. Les *biophytum*, au nombre de plus de vingt espèces, sont répartis dans les régions tropicales



Biophytum.

de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. La plupart de ces plantes sont sensibles au contact; au moindre choc, elles laissent tomber leur pétiole, redressent contre lui les folioles et prennent l'aspect d'une plante malade ou qui a soif.

Tel est plus particulièrement le cas du *biophytum sensitivum*, dont le nom est caractéristique. Le nom du genre signifie *vie-plante* ou *plante sensible*, faisant allusion à cette propriété. — F. GAGNEPAIN.

***Bonnat** (*Léon*-Joseph-Florentin), peintre français, né à Bayonne le 20 juin 1833. — Il est mort à Monchy-Saint-Eloi (Oise) le 8 septembre 1922. Bonnat fut d'abord élève à Madrid de Frédéric de Madrazo, et ce premier enseignement fut pour l'artiste français tout à fait décisif. Frédéric de Madrazo continuait la grande tradition espagnole; son art était nourri de l'esprit des maîtres anciens; son père était directeur du Prado, et il devait l'être lui-même. A côté de ses scènes religieuses ou populaires, il avait peint des portraits, notamment celui d'Ingres, qu'il avait brossé à Paris en 1832. Ainsi, Léon Bonnat trouvait dès ses débuts les directions qui convenaient le mieux à son tempérament d'homme des Pyrénées, placé par sa naissance même entre les Espagnols et les Français. A Madrid, le jeune élève pouvait admirer les Murillo, les Zurbaran, les cinquante Ribera ; et ce dernier maître devait avoir ses prédilections. Quand il revint à Paris en 1854, Bonnat entra à l'Ecole des beaux-arts dans l'atelier de Léon Cogniet, maître consciencieux par excellence, qui confirmait ses disciples dans la nécessité du dessin probe et sûr; jamais Bonnat ne se départira de cette voie et ne cédera au plaisir de l'exécution facile, mais insuffisante. En 1857, il concourt pour le prix de Rome avec une *Résurrection de Lazare*, mais il n'obtint que le second prix. La ville de Bayonne accorda alors une subvention à l'artiste, pour lui permettre d'aller étudier les maîtres italiens; on sait comment Bonnat a su, depuis, reconnaître cet encouragement en donnant à sa ville natale une des plus belles collections provinciales de France. Il avait débuté au Salon de 1857 par quelques portraits; au Salon de 1859, il envoya un *Bon Samaritain*, qui est précisément aujourd'hui à Bayonne même. C'est à Rome qu'il rencontra Degas, avec lequel il se lia et qui peu après devait peindre de son confrère le célèbre portrait au chapeau haut de forme qu'on connaît et qui n'est pas parmi les œuvres les moins remarquables du musée Bonnat.



Léon Bonnat.

Dès 1861, une médaille de seconde classe récompensa l'*Adam et Eve trouvant Abel mort* aujourd'hui au musée de Lille; la *Mariuccia* inaugurait la série des types italiens avec laquelle Léon Bonnat allait trouver un succès de bon aloi. Le *Martyre de saint André* lui vaut, en 1863, un rappel de seconde médaille et, l'année suivante, à propos des *Pèlerins au pied de la statue de saint Pierre de Rome*, Théophile Gautier écrit : « Tout s'y trouve : dessin, couleur, profond sentiment des types, accord des personnages et de l'architecture, accent personnel, originalité dans un sujet rebattu, touche large et grasse. » Et, devant une étude de petit bohème italien, Thoré confirme : « Son exécution large et libre, sa couleur foncée tiennent plus de l'Espagne que de l'Italie. » En effet, Bonnat se souvient toujours des exemples de Ribera, et c'est à la manière de ce dernier qu'il peint les



Job, tableau de Léon Bonnat (1880, au musée du Luxembourg). — Job, d'après la Bible, vivait dans la terre de Hus, après Abraham et avant Moïse. C'était un homme simple et droit, craignant Dieu et fuyant le mal ; il était immensément riche. Or, Satan obtint du Seigneur de le soumettre aux plus rudes épreuves. Job perdit alors ses troupeaux, ses biens, ses enfants et fut bientôt réduit à l'extrême misère. Le malheureux se voit ensuite couvert d'une plaie hideuse, qui se répand sur tout son corps. Assis sur un fumier, il vit dans l'abandon. Sa femme et ses amis l'invectivent contre sa résignation et sa simplicité. « Dieu m'avait tout donné, dit-il, Dieu m'a tout ôté, que son saint nom soit béni ! » Enfin, Dieu, satisfait de sa soumission, le guérit de ses maux et lui rendit au double les biens qu'il avait perdus.

types italiens. Certes, il ne méconnaît pas le grand et grave Zurbaran; il oublie moins encore Murillo dont les mendiants restent pour lui des modèles précieux; mais la force de l'Espagnolet le domine. Cependant, il n'abuse pas des contrastes de blanc et de noir et, dans cette pâte épaisse, nourrie, dont les Espagnols lui ont enseigné l'usage, il glisse quelques tons vifs rouges ou verts, qui viennent au milieu des bruns donner la note dominante. Le *Mezzo bajocco, Excellenza!* de 1864, les *Paysans napolitains devant le palais Farnèse à Rome* peints en 1865 et exposés l'année suivante, le *Ribera dessinant à la porte de l'Ara cœli* (1867) continuent une série qui ne sera pas épuisée et à laquelle l'artiste reviendra avec bonheur encore quelques années plus tard. Parallèlement, Léon Bonnat augmentait sa suite de sujets religieux et, en 1866, il avait envoyé au Salon son *Saint Vincent de Paul prenant la place d'un galérien,* qui est aujourd'hui au Petit Palais, après avoir longtemps orné l'église Saint-Nicolas-des-Champs.

Les *Paysans napolitains* avaient figuré à l'Exposition universelle de 1867 et avaient valu à leur auteur une seconde médaille; la même année, l'artiste était fait chevalier de la Légion d'honneur. Deux ans plus tard, il envoyait au Salon une *Assomption,* actuellement placée dans la chapelle de la Vierge de l'église Saint-André de Bayonne, et les plafonds destinés à la salle des assises du Palais de Justice de Paris; la médaille d'honneur lui était décernée par ses confrères. C'est alors que Léon Bonnat fit en Orient un voyage qui allait lui permettre de peindre de nouveaux types populaires pris sur le vif: *Femme fellah et son enfant, une Rue à Jérusalem* (1870), *Cheiks de l'Akabah* [Arabie Pétrée] (1872), *Barbier turc* (1873), *Barbier nègre à Suez* (1876). Le *Barbier turc* est assurément l'une des meilleures toiles du peintre: la justesse des attitudes, l'heureuse observation de la physionomie du patient accroupi sur une sorte de haute caisse servant de siège, la distribution simple de la lumière éclairant le dos de l'opérateur et sa draperie blanche, l'exécution franche et précise font de cette scène de genre une manière de chef-d'œuvre. Le *Barbier turc* doit prendre place parmi les bonnes pages de nos orientalistes, à côté des plus puissants Decamps et des plus brillants Fromentin. Le succès fort légitime fait au *Barbier turc* engagea sans doute Bonnat à peindre le *Barbier nègre;* il n'y fut pas inférieur. Entre temps, le peintre revenait à ses modèles d'Italie, voire de France, et il brossait ces toiles depuis célèbres: la *Femme d'Ustaritz* (1872), le *Scherzo* (1873), *Tenerezza* (1873), les *Premiers pas* (1874), *Ne pleure pas,* la *Jeune fille romaine à la fontaine* (1875), acquise par le Musée métropolitain de New-York. Dans ces œuvres, il allie la grâce du sentiment au vérisme de l'exécution; elles lui assurent une place de choix parmi les peintres de genre de l'époque.

Mais il ne se borne pas là; il continue à peindre des sujets religieux, et cette série mérite, elle aussi, de retenir particulièrement l'attention. *Le Christ,* peint pour l'une des salles de la Cour d'assises de Paris, a été transporté au Petit Palais, il y a quelques années; *la Lutte de Jacob* (1876) est à Bayonne; le *Job* (1880) au musée du Luxembourg; *le Martyre de saint Denis* au Panthéon. Certes, on ne saurait chercher en ces toiles un vif sentiment religieux: ce qui préoccupe avant tout Léon Bonnat, c'est moins l'émotion intérieure que l'étude des corps. Comme les Espagnols, il reste avant tout réaliste, préoccupé de traduire des muscles, de se montrer savant interprète des modelés et vigoureux exécutant. Là encore, il demeure le disciple de Ribera; disciple attentif, patient et volontaire.

Un goût si prononcé du véridique devait fatalement amener Léon Bonnat au portrait. Là, le maître de Montauban partage avec l'Espagnolet l'admiration de l'artiste contemporain. Nul plus que Bonnat n'a été fervent chercheur des portraits crayonnés d'Ingres; les mines de plomb célèbres de la famille Gaille, du docteur Potelli, du chevalier Drach sont restées longtemps accrochées dans le couloir de l'atelier de la rue Bassano. Dans l'atelier même, se voyaient d'autres portraits d'hommes et de femmes; et Bonnat n'a pas oublié non plus Granet, l'ami d'Ingres à Rome, le beau peintre d'intérieurs de cloîtres; deux sépias de lui soutiennent, dans l'atelier Bonnat, non seulement le voisinage des mines de plomb d'Ingres, mais encore d'un des plus beaux paysages à la pierre noire de Rembrandt. Il est remarquable, d'ailleurs, que le collectionneur passionné qu'est Léon Bonnat n'ait pas laissé entamer sa personnalité modeste, mais non sans force, par le voisinage de telles œuvres; que ni Dürer, ni Titien, ni même Rembrandt n'aient influencé son esprit; que son tempérament simple, ayant trouvé sa juste voie, s'y soit maintenu sans écart. Si l'on peut faire parfois un rapprochement, c'est sans que la manière même de l'exécutant contemporain soit modifiée; sans doute, Bonnat a pu penser à Ingres quand il a conçu ses portraits du *comte de Montalivet* (1877) et de *Renan* (1892); les attitudes rappellent un peu celle de *M. Bertin;* mais la réalisation appartient bien entièrement au maître de Bayonne, et ce n'est pas là un vain éloge.

Dès 1875, avec le portrait de *Mme Pasca,* Bonnat



Saint Vincent de Paul prend les fers d'un galérien; tableau de Léon Bonnat. (1866, Petit Palais.) — Vincent de Paul, longtemps attaché à la maison du comte de Gondi, général des galères (le père du futur cardinal de Retz), fut nommé grâce à lui, en 1619, aumônier général des galères de France et se rendit, en 1622, à Marseille, pour y exercer ses fonctions. Là, selon une tradition du reste contestée, ayant rencontré un forçat condamné pour contrebande et qui gémissait sur le sort de sa femme et de ses enfants, qu'il laissait dans la misère, obtint de prendre sa place et garda longtemps, dit-on, la marque de fers qu'il avait portés.

obtenait l'approbation de Castagnary: « Si l'on ne considère que les qualités de l'exécution, disait-il, le portrait de Mme Pasca est vraiment beau. Les chairs sont merveilleusement modelées dans les clairs et les ombres; le bras qui pend et la main qui le termine sont superbes. » L'admiration du critique se faisait plus entière encore pour le portrait de *M. Thiers* (1877): « On doit un double éloge au portrait de M. Thiers, par Bonnat; jamais l'artiste n'a mieux peint, jamais l'homme d'Etat n'a été mieux représenté... Quant au modelé du visage, il est prodigieux de finesse et d'exactitude. Le front, en pleine lumière, est très beau. Les mains paraissent avoir été faites d'après nature, ce dont je suis reconnaissant au peintre, car les mains jouent dans le portrait un rôle presque égal à celui du visage. Celles-ci sont particulièrement intéressantes. Dans celle qui pend, M. Bonnat a su rendre cette espèce de recroquevillement que finit par imprimer à la main l'habitude de la plume... Maintenant, quel homme est-il? En supprimant les accessoires, M. Bonnat vous a laissé le champ libre. C'est ce que vous voudrez: l'historien, l'orateur, le chef d'Etat; mais quelque titre qu'il vous plaira de lui donner, c'est avant tout un homme de plume, un petit bourgeois, le premier des conservateurs de son temps. » Le portrait de Thiers est entré au Louvre avec la collection du modèle; celui de *Mme Pasca* vient d'être acquis par l'Etat pour le musée du Luxembourg.

Léon Bonnat avait été particulièrement heureux dans le portrait de *Mme Pasca* (1865); il y arrive à une souplesse qui est assez rare dans sa manière et qui est plutôt le lot de Ricard. A vrai dire, il excelle surtout dans le portrait d'homme: sa touche allongée, visible, non fondue, convient mieux au visage masculin. Cet admirateur des Espagnols, ce fervent de Ribera, n'a rien emprunté à Vélasquez; il n'étale pas, comme l'incomparable maître, des pâtes onctueuses dans les clairs en laissant au besoin aux fonds le soin d'exprimer l'ombre, voire les demi-teintes; le métier de Bonnat est plus divisé, plus prudent. C'est par un chemin assez long, mais parcouru avec sûreté, qu'il arrive à modeler avec force les fronts bombés, à leur donner une solidité absolue, à faire sentir l'ossature ferme. Par là, Bonnat s'affirme, en peignant même, épris surtout de dessin, de ronde bosse, d'ailleurs, plus que de trait. Ses figures sont si nombreuses qu'on ne saurait en citer que quelques-unes; telles celles de *Victor Hugo* (1879), de *Léon Cogniet* (1881), de *Puvis de Chavannes* (1882). Ce portrait fut l'occasion d'un échange entre les deux artistes; et le *Doux pays* de Puvis orne aujourd'hui l'escalier de l'hôtel de la rue Bassano. Il faut rappeler encore les effigies de *Henri Delaborde,* de *Pasteur,* d'*Alexandre Dumas* (1886), du *cardinal Lavigerie* (1888) aujourd'hui au Luxembourg, de *Joseph Bertrand,* d'*Hector Leroux,* de *M. Lucas* et, plus encore, les très belles études de *Cernuschi,* de *Taine,* de *Jules Ferry,* de *Jean Gigoux.* Dans ces quatre toiles, Léon Bonnat se sent à l'aise en face de modèles d'un caractère marqué, et son exécution gagne en facilité et en liberté. Enfin, il reste à signaler la série des chefs d'Etat, qui commence par *Thiers,* se poursuit par les portraits de *Grévy* (1880), de *Sadi Carnot* (1890), de *Félix Faure* (1895), d'*Emile Loubet* (1901), de *Fallières* (1907).

Léon Bonnat, officier de la Légion d'honneur en 1874, commandeur en 1882, grand officier en 1897, grand-croix en 1900, est membre de l'Institut depuis 1881, était directeur de l'Ecole nationale des beaux-arts. Il avait conservé, comme Harpignies octogénaire, une singulière jeunesse de corps, d'esprit et de cœur, et l'on ne peut passer sous silence les services qu'il a rendus pendant la Grande Guerre comme président de la Fraternité des artistes, et la générosité simple dont il a fait preuve en se séparant, au profit de confrères malheureux, de quelques-unes des œuvres qui lui étaient le plus chères: dessins admirables de Rembrandt et d'Ingres. Parmi ses derniers portraits exposés au Salon des artistes français dont il fut président, ceux de *Paderewski* (1907), du *duc de Loubat* (1909), du *marquis de Ségur* (1914) sont encore à noter. Bonnat a traduit lui-même à l'eau-forte quelques-unes de ses œuvres, car il était fort épris de ce métier, si superbement pratiqué par Rembrandt et Claude Lorrain, et il conservait dans son atelier de fort belles épreuves de la *Pièce aux cent florins* et du *Bouvier.* Bornons-nous à citer parmi ces eaux-fortes celles de *Renan* et d'*Alexandre Dumas.* — Tristan Leclère.

Chinois (les Animaux dans l'art). En mai et juin, le musée Cernuschi a ouvert une Exposition d'une valeur esthétique et documentaire exceptionnelle. Plus de deux mille objets (quinze cents prêtés) ont été réunis par les soins savants et patients, par le goût artiste du conservateur, d'Ardenne de Tizac. Des amateurs, comme le comte de Beauchamp, le comte d'Andigné, le duc de Guiche, Wannieck, Larcade, Henri Vever, Héliot, Le Bargy, Stoclet (Bruxelles), Peytel, Michon, Léon Fould, Eumorfopoulos (Londres), Bouasse-Lebel, Kœchlin, Michel Calmann, Paul Mallon, Jean Sauphar, Blondeau, Ernest Gouin, Jean Hennessy, Octave et Joseph Homberg, Kélékian, Loo, vicomte de Kergariou, Wang, Saquet, le docteur Viau, Mmes la comtesse Cahen d'Anvers, Langweil, lui ont confié les pièces les plus significatives de leurs collections. Il y en a de curieuses par la conception de l'artiste, de splendides par la matière, d'attachantes par la facture, d'émouvantes par l'ancienneté. Quelques-unes remontent à quatre ou cinq mille ans; les plus récentes ont deux ou trois siècles.

En commençant par les vénérables et en continuant la visite méthodiquement, on pourrait s'initier à



Le Martyre de saint Denis, peinture murale du Panthéon, par Léon Bonnat (1888). — Le peintre a représente la légende populaire selon laquelle saint Denis, premier évêque de Paris, ayant été décapité avec ses compagnons Rustique et Eleuthère sur le mont des Martyrs (aujourd'hui Montmartre), aurait pris sa tête dans ses mains et se serait ainsi acheminé jusqu'au lieu de sa sépulture où s'éleva plus tard la basilique de Saint-Denis. Cette légende tire probablement son origine de quelque ancienne pierre tombale où, selon l'usage souvent suivi pour les martyrs décapités, le saint était figuré sa tête entre ses mains.

ce que furent les grandes évolutions de l'art chinois, car il eut ses périodes de force pure et droite et ses crises de préciosité.

L'Exposition récente était consacrée aux animaux, thème d'inspiration que n'a pas encore épuisé, dans l'Empire du Milieu, l'imagination des potiers, céramistes, orfèvres, ciseleurs, tailleurs de fines pierres dures. Primitivement, d'ailleurs, la bête fut plus et moins qu'un motif ornemental : ses effigies, sculptées ou peintes, étaient objets rituels ou plutôt signes métaphysiques. Ces emblèmes de croyances bien coordonnées formaient en quelque sorte une zoographie, des hiéroglyphes, où se résumaient les principes d'une cosmogonie.

Ainsi le tigre représentait l'élément sec, solide : la terre; le dragon, l'élément humide, fluide : le ciel. Et la tortue, la grue, le chien, le lion, le rat, le hibou étaient, de même, emblématiques. Cela poussait l'artiste à simplifier, à styliser.

On a retrouvé dans des tombeaux de l'époque Han (deux siècles avant J.-C.) des animaux en fonte de fer, qui correspondaient aux signes du zodiaque, beaux échantillons d'un art où l'amour de la vérité a la plus remarquable force synthétique. Le musée Cernuschi possède, entre autres, un bœuf, un tigre, un porc, un chien, ouvrages sans prétention, comme il devait s'en fabriquer à la douzaine, mais attestant l'intelligence esthétique de la race, la naïveté puissante de ses moindres artistes, qui, voici plus de deux mille ans, savaient interpréter la nature avec une vigueur loyale et la traduire dans ses traits essentiels. Le style — car c'est ce mot qui convient — est là si sûr qu'on se demande si l'on est en présence d'objets dus à des artisans chinois d'avant notre ère, ou à des Egyptiens, ou à des Grecs, ou à des modeleurs du moyen âge, tant il est vrai que certaines œuvres sont de partout et de toujours. Le fantastique est à peine indiqué. Quelques piquants à l'épine dorsale du tigre, c'est tout ; manière de suggérer un hérissement du félin effarouché. Rien de monstrueux. Une énergique bonhomie.

Dans la même vitrine, des pièces de tuyauterie, briques creuses (tronçon de cheminée ? de conduites d'eau ? on ne sait), où toutes sortes d'ornements jouent avec élégance pour nous étonner, nous faire réfléchir sur la démocratisation de l'art en Extrême-Orient dans des temps si lointains.

De l'époque Tcheou (peut-être six, peut-être dix, peut-être douze siècles av. J.-C.), une cuve d'environ un mètre cinquante de diamètre. Elle remonte aux origines mêmes de l'industrie du bronze chinois. Comme ciselés au burin, d'innombrables dessins où le serpent palmette joue le premier rôle, ce qui, paraît-il, est caractéristique. Autre objet en bronze, d'une valeur inestimable, merveilleusement conservé : un hibou de trois mille ans. C'était un vase rituel pour présentation du vin de sacrifice. La perfection de l'équilibre frappe tout de suite. La bête est fortement établie, elle est trapue et noble. La symbolique en est évidente, avec ce contour d'aile en volute, courbe évocatrice du serpent, du dragon hiératique. Tout est là pour le mieux et témoigne d'un sens d'invention à la fois traditionnel et personnel, qui a bien cherché la beauté pour elle-même, mais sans oublier qu'il s'agit d'un objet consacré, appelé à servir, dont l'emploi auquel il est destiné doit déterminer la forme. Il y aurait cent bibelots à décrire ; tel ce léopard supportant un plateau (époque Han) ou ce fin dragon au petit corps souple, respirant, qui va remuer, se sauver, croirait-on, avec la grâce de nos lézards espiègles.

Du bronze, passons aux terres cuites. En voici une qui a deux mille ans : c'est un cheval privé de jambes, sans doute un fragment de frise, car il est fait pour être vu de profil. Ses lignes un peu anguleuses, d'une rectitude géométrique, annoncent bien son usage de décoration architecturale et, un peu plus, abstraite.

Sept ou huit siècles plus tard (époque T'ang), un émailleur modeleur d'argile campa cet autre cheval. Il est admirable de frémissement et de tenue, d'aristocratie et de réalité anatomique. Auprès de lui, plusieurs chevaux laissent pressentir un léger affaissement des traditions de forte sincérité. Ils se compliquent, jouent la difficulté, sont pompeux. Ils semblent poser pour figurer avantageusement dans quelque groupe équestre qui s'apparenterait à certaines de nos statues royales de place publique.

Désormais, l'art chinois connaît une période plus « précieuse », d'effet plus mondain, pourrait-on dire. La fonte, le bronze, la pierre, la terre cuite ont pour rivale la porcelaine. On pense qu'elle est née en Chine deux siècles avant Jésus-Christ et que c'est sous la dynastie Ming, au xve siècle, qu'elle atteignit légitimement l'apogée de sa gloire. Cependant, le xie siècle produisait déjà des choses d'une originalité séduisante, ainsi que le prouve une pièce en fine pâte brillamment vernie, légèrement craquelée : un lapin gris-jaune. Il montre des oreilles verticales, exagérées si gentiment, avec le plus pittoresque renversement du cou au-dessus de sa petite personne dodue, ramassée sur elle-même, éveillée, mutine.

Dans la grande salle du musée, c'est une réunion incomparable de trois cents pièces turquoises. Elles éblouissent par leur splendeur de spécimens uniques, intacts, mais aussi à cause de ce rayonnement azuré qui possède une majesté calme et comme la vibration même de l'infini. Potiches de toutes les formes et de toutes les tailles, hanchues, pansues, sveltes, effilées, carrées, à mines grecques, assyriennes, persanes, et bien chinoises aussi, vraies sœurs des magots. Il y en a d'unies ou d'ornées sobrement, ou de décorées en relief, ou que les parures chargent et surchargent. La plupart datent du xviie ou du xviiie siècle. Beaucoup sont montées sur pied de bronze ou couronnées de métal, ayant été assimilées par d'anciens possesseurs occidentaux à ces vases de Sèvres, posées sur piédestal doré ou flanquées d'anses de cuivre. La virtuosité des céramistes chinois triomphait de problèmes difficiles, s'amusait à faire cuire ensemble des pâtes différentes, à les marier dans un même objet.

La « famille verte » est aussi représentée par une belle série de vases. Puis c'est une collection d'oiseaux blancs, d'une vérité presque trop soumise, qu'accuse la « grandeur nature » de ces pièces de céramique magistralement exécutées. Tout au moins l'artiste-artisan sut choisir le meilleur instant pour fixer *décorativement* un des aspects expressifs de ces perruches, de ces coqs à crête rouge, bien musclés,



ART CHINOIS : Lapin, porcelaine. (Epoque Song, xie s.).

vieux de deux cents ans et qui ont quelque chose de dégagé, à la moderne.

Pour enchanter l'œil, toute une joaillerie de bibelots en cristal de roche, améthyste, agathe, cornaline, ambre, jade, tout un concert adamantin où brillent et se dégradent les plus fines teintes translucides. L'outil a fouillé ces quartz et corindons avec une patience méticuleuse et une exquise sûreté. Cette fragile et mignonne troupe zoologique, prête



ART CHINOIS : Hibou, vase rituel. (Epoque Tchéou [du xiie au iiie s. av. J.-C.])

parfois à devenir flore, est traversée par la lumière ; et ce sont des scintillations prismatiques ou des étincellements qui vont s'assourdissant.

Rien, dans les porcelaines et cristaux, de caricatural, de grimaçant. Il n'y a guère ici comme échantillons de la tératologie chinoise que les gros chiens-lions de faïence, accroupis à l'entrée des salles, qui font les gros yeux aux visiteurs, pères et mères gigognes de ces monstres de boutique et de bazar si largement popularisé ; boutonneries où subsiste

quand même un je ne sais quoi de la grande tradition d'habileté manuelle, de conscience visuelle et d'audace imaginative.

Il faudrait aussi parler de quelques beaux émaux cloisonnés du XVe et du XVIe siècle, c'est-à-dire du temps où les Chinois commencèrent d'employer ce procédé décoratif, connu en Occident dès le VIe siècle, mais où ils sont promptement devenus maîtres aussi incontestés que dans la fabrication et l'emploi des laques.

Celles-ci sont célébrées au musée Cernuschi par différents meubles de prix : une armoire du XVIe siècle, rouge, carrée, massive, richement historiée, bien



ART CHINOIS · Statue de Bodhisattva. (Epoque Wû, Ve s.)

faite pour être utilisée tout en attirant la sympathie admirative du regard ; puis des paravents, d'extraordinaires paravents, hauts, sombres, à huit, dix, douze feuilles, sur lesquels se déploient des paysages d'ivoire et d'or mat, des chaînes de montagnes, des fleuves, des plaines, où la main d'un jardinier-poète semble avoir tout agencé. L'un de ces énormes paravents n'est orné que d'images rectangulaires, jetées sans symétrie ; on dirait un mur où sont accrochés des tableaux, un mur qu'on peut replier. Il date de la dynastie Ming (XIVe au XVIe s.).

Toute la fantaisie des décorateurs chinois ne laisse cependant pas perdre de vue que, dès l'antiquité, la Chine avait ses maîtres sculpteurs. Au rez-de-chaussée du musée, d'Ardenne de Tizac a réuni des dessus de porte où sont gravés dans la pierre certains épisodes historiques. Ce travail est d'une incomparable finesse, comme, par exemple, ce bas-relief de l'époque Han, qui donne un aperçu des fêtes dont on honorait la visite de certains personnages : chasses, exercices de bateleurs, de jongleurs. Chaque figure est prise dans son geste le plus expressif, ce qui permet d'avoir fixé ce geste sans avoir figé de la vie.

L'intérêt d'art est peut-être encore plus vif lorsqu'on s'arrête devant cette tête un peu mutilée d'animal fantastique, où l'on retrouve toutes les qualités de la technique primitive, ou devant ce bélier fait pour affronter les assauts du temps, des saisons et demeurer dans une gloire pareille à celle des sphinx sans âge et sans vieillesse.

Enfin, dominant, de son trône, le facies résolu de deux disciples, un Bodbisattva, don récent fait au musée par Vannieck. Il est de l'époque Wû (Ve s.). Un Bodhisattva, on le sait, est celui qui, à force de vouloir conquérir la sagesse (*bodhi*, de *budh*, comprendre) par une longue discipline des facultés de l'esprit, la possède enfin. Ce n'est pas encore un dieu, mais c'est un sur-surhomme. C'est un Bouddha du second degré. Le Bodhisattva du musée Cernuschi semble être, au moment où, envahi par les rayons de la divine Intelligence, il se sent éloigné pour toujours des petitesses de la terre, désormais assis au faîte de la connaissance. Sa béatitude consciente est un sourire que pimente un rien d'ironie et qui n'éclaire ni tout à fait sa bouche ni tout à fait le coin de ses yeux, mais toute sa face, toute sa personne vouée à l'immobilité de la suprême contemplation, à une voluptueuse spiritualité.

Rien de l'extase austère du saint. Tout de la joie du sage, joie sans peur, sans attente, joie de l'Intelligence qui aurait pénétré jusqu'au fond des causes.

Cette admirable statue de pierre deviendra fameuse. Les principes d'une religion, d'une morale, d'une métaphysique y sont comme inscrits. Elle n'a pas été le moindre attrait d'une exposition riche en chefs-d'œuvre, féconde en enseignements. — Th. HARLOR.

Emigration européenne vers les Etats-Unis (L') *et ses conséquences sur le développement des lignes de navigation.* — I. Au début de 1921, le Parlement américain a voté, après de longs débats, une loi limitant l'émigration vers les Etats-Unis. Le contingent annuel des immigrants autorisés à s'installer sur le sol américain a été fixé, pour chaque nationalité, au taux de 3 p. 100 du nombre des étrangers résidant aux Etats-Unis en 1910.

Cette loi, entrée en vigueur le 1er juillet 1921, vient d'avoir un an d'existence ; il peut être intéressant de rechercher quelles causes avaient déterminé les représentants américains à prendre cette mesure sévère et quelles en ont été jusqu'à présent les conséquences.

L'histoire montre que de tout temps l'émigration a existé. Les hommes ont toujours cherché à se répandre sur des territoires nouveaux, soit pour assurer leur nourriture, soit dans le but d'entreprises commerciales.

Ce sont ces raisons qui, dans l'antiquité, ont déterminé Phéniciens, Grecs et Romains à fonder de nombreuses colonies dans le bassin méditerranéen. Plus tard, lors de la découverte de l'Amérique, se produisit un nouvel exode des populations européennes, provoqué surtout par l'attrait des richesses fabuleuses que l'on croyait devoir exister dans ces nouveaux continents.

De nos jours, le mouvement d'émigration se poursuit, et c'est encore l'Amérique qui est le principal centre d'attraction pour les émigrants, à quelque race qu'ils appartiennent. Les causes de cette émigration sont très diverses; elles tiennent :

1° Au désir de trouver de nouvelles terres de culture ;

2° Au désir de travailler dans des pays neufs, où l'on a besoin de bras et où le travail est mieux payé ;

3° A l'oppression politique et religieuse, qui a souvent déterminé les habitants d'un pays à le fuir, pour trouver ailleurs une liberté plus grande (Polonais et Irlandais, par exemple) ;

4° Aux guerres ; il a été souvent observé, en effet, qu'une recrudescence de l'émigration suivait les périodes de troubles dans un pays, et ceci se comprend surtout de la part des vaincus ;

5° A la facilité et à la rapidité sans cesse croissantes des moyens de communications maritimes ;

6° Au développement de la publicité faite par les gouvernements, les sociétés maritimes ou financières, désireux de voir leurs territoires mis en valeur, leurs affaires et leur rayon d'action s'étendre.



ART CHINOIS · Cheval, terre cuite émaillée. (Epoque T'sang, VIIe s.)

Ces deux derniers points ne sont, certes, pas les raisons initiales, déterminantes de l'émigration, mais, dès qu'un mouvement de ce genre se dessine vers un certain pays, son développement est directement intéressé par ces deux derniers facteurs.

Or, pendant tout le XIXe siècle, les grandes puissances européennes, trop à l'étroit sur leurs territoires, voyant leur industrie et leur commerce se développer sans cesse et désirant pour eux des débouchés nouveaux, ont cherché à établir un peu partout leur influence. Ce mouvement de colonisation a abouti à la création de nouvelles civilisations blanches, d'une importance considérable et qui se sont principalement groupées dans les Amériques.

II. Parmi ces nouveaux groupements de population blanche, les Etats-Unis ont, depuis plus de cent ans, attiré le plus grand nombre d'individus.

Le courant actuel d'émigration vers les Etats-Unis a commencé en 1820 et a pris, à partir de 1840, une importance considérable. D'après les chiffres fournis par les statistiques américaines, on évalue le nombre des émigrants entrés aux Etats-Unis de 1820 à 1920 à plus de 34 millions. Avant la guerre, le contingent annuel devenait chaque année plus considérable et était passé de : 140.000 en 1842 à 457.257 en 1880, à 648.743 en 1902, à 1.285.349 en 1907.

Ce dernier chiffre d'entrées a été un maximum ; la crise économique mondiale qui s'ouvrit en octobre 1907 réduisit sensiblement le nombre des arrivants et, en 1908, il ne se présenta que 783.000 émigrants.

Le mouvement d'ascension reprit au cours des années suivantes et, en 1913, dernière année normale avant la guerre, il est entré aux Etats-Unis 582.000 émigrants de plus qu'il n'en est sorti.

Il convient, en effet, de signaler que des courants d'émigration temporaires importants s'étaient créés entre les Etats-Unis, l'Italie et la Galicie, par exemple, ce qui fait que la population américaine n'augmentait pas exactement du nombre des émigrants entrés dans l'espace d'une année aux Etats-Unis.

La guerre européenne a réduit à presque rien le mouvement d'émigration. En 1915, 326.700 individus seulement ont débarqué dans les ports des Etats-Unis. Mais ce n'est qu'avec l'entrée en guerre des Etats-Unis (avril 1917) que l'émigration européenne a complètement cessé.

Le développement économique des Etats-Unis pendant la guerre exigeait une main-d'œuvre nombreuse, surtout en manœuvres et en ouvriers agricoles, et on estime que, fin 1918 et dans l'état de la production de cette année, les Etats-Unis auraient eu besoin de 3 à 4 millions d'hommes.

Immédiatement après l'armistice, l'émigration reprit ; mais, au même moment, beaucoup d'étrangers, qui n'avaient pas encore pu être absorbés par le fonds américain de la population, quittèrent les Etats-Unis, surtout les Balkaniques et les Italiens du Sud et, pendant les six premiers mois de 1919, leur nombre excéda de 400.000 celui des nouveaux arrivants. On évalue, d'une façon très générale, que, sur cette quantité, il y avait cinq fois plus de travailleurs hommes non spécialistes qu'il n'y en avait parmi les nouveaux arrivés.

Dans les rangs des émigrants, de 1919 à 1920, entrait une proportion de femmes beaucoup plus considérable que d'habitude. En 1920, les Américains estiment que 42,4 p. 100 des émigrants entrés aux Etats-Unis appartenaient au sexe féminin, alors qu'en 1914 ce pourcentage n'avait été que de 35,5 p. 100 et que, pour les émigrants ayant quitté les Etats-Unis, 17,9 p. 100 seulement étaient des femmes.

Ces deux courants de sens contraire, émigration et immigration, avaient une origine semblable : la guerre, ou plutôt la fin de la guerre, qui poussait les travailleurs étrangers non encore définitivement fixés aux Etats-Unis à retourner dans leur pays d'origine,

voir leurs familles, jouir de leurs économies et bénéficier des changes favorables en Europe et, d'autre part, amenait les étrangers installés depuis cinq ans aux Etats-Unis sans leurs familles, et désireux d'y résider définitivement, à profiter de la reprise complète des services de la navigation pour les appeler à eux.

Après cette première période, l'immigration reprit son allure d'avant-guerre. Du 1er juillet 1919 au 30 juin 1920, 256.413 émigrants quittèrent les Etats-Unis et 246.225 y arrivèrent, soit seulement un déficit de 10.133, alors qu'il avait été, nous l'avons vu, de 400.000 dans les six premiers mois de 1919. Le nombre des nouveaux venus ne cessa de croître les mois suivants, et le tableau suivant, qui donne les chiffres mensuels de l'émigration et de l'immigration pendant les premiers mois de 1920 permet de se rendre compte de la rapidité avec laquelle le trafic avait repris :

MOIS.	IMMIGRATION.	ÉMIGRATION.
Janvier	31.858	27.186
Février	30.606	11.607
Mars	39.971	22.639
Avril	48.219	19.107
Mai	52.772	17.121
Juin	62.692	24.543
Juillet	85.000	36.000
Août	86.000	45.000

Telle était la situation au moment où fut voté le « Dillingham Bill » sur l'émigration.

III. De 1820 à 1920, par conséquent, 34 millions d'émigrants sont entrés aux Etats-Unis. Les documents publiés par les services américains chargés d'étudier spécialement l'émigration établissent comme suit leur nationalité d'origine :

Anglais et Irlandais	8.205.000
Allemands	5.495.060
Autrichiens	4.068.500
Italiens	4.100.700
Russes	3.331.000
Scandinaves	2.134.000
Français	524.000
Suisses	256.000
Hollandais	214.000

L'examen de ces chiffres montre que ce sont l'Angleterre, l'Irlande et l'Allemagne qui ont fourni les plus gros chiffres ; mais ces trois pays n'envoient plus, depuis vingt ans, leurs émigrants par dizaines de milliers, comme ils le faisaient auparavant ; le maximum a été atteint par l'Angleterre en 1851 avec 272.740 émigrants et, pour l'Allemagne, en 1882, avec 250.630.

Depuis le début du XXe siècle, en effet, il s'est produit un déplacement vers l'Est des pays d'origine des émigrants.

Le plus gros chiffre était fourni, immédiatement avant la guerre, par l'Autriche-Hongrie et l'Italie d'abord, par la Russie ensuite. L'émigration autrichienne et l'émigration russe sont toutes deux récentes. L'Italie envoyait des émigrants depuis beaucoup plus longtemps, et l'augmentation annuelle du nombre d'émigrants a été chez elle moins sensible et moins rapide que pour l'Autriche-Hongrie et la Russie.

Il faut se souvenir que, dans l'émigration russe et autrichienne d'avant-guerre, sont compris des éléments de population qui, depuis les récents traités de paix et la création de nouveaux Etats en Europe centrale, ont acquis leur indépendance et ne seraient plus catalogués aujourd'hui comme russes ou autrichiens.

26 p. 100 des émigrants appelés russes avant la guerre étaient en effet Polonais, 10 p. 100 Lithuaniens, 3 p. 100 seulement étaient réellement Russes, les 52 p. 100 autres étaient en grande majorité d'origine juive.

Il convient de se rappeler cette observation lorsque sont examinées les sources de l'émigration européenne depuis l'armistice ; si les Russes vraiment russes ne peuvent émigrer dans des proportions considérables, à l'heure actuelle, les autres groupements : Polonais, Lithuaniens et autres peuvent toujours fournir d'importants contingents.

A côté des courants provenant essentiellement de l'Europe centrale, se dessinait, avant la guerre, et cela depuis 1894, une autre émigration européenne, qualifiée d'orientale ou de méditerranéenne, et qui comprenait surtout des Turcs et des Grecs. En l'espace de dix ans, le nombre des émigrants grecs a décuplé et celui des émigrants turcs plus que quintuplé. En tout, les Etats-Unis ont reçu depuis 1820 : 352.800 Grecs, 311.400 Turcs.

Le tableau suivant donne le chiffre des émigrants des principales nationalités transportés par l'ensemble des Compagnies de navigation pour les années 1899, 1907, 1908 et 1913. Il permet de se rendre compte d'une façon très précise de l'évolution de ce trafic. Les chiffres de l'année 1908 indiquent quelle fut la répercussion causée par la grande crise économique mondiale de 1907-1908. Immédiatement après cette crise que nous avons déjà signalée, le mouvement reprit pour subir une nouvelle crise en 1911 et repartir ensuite de plus belle.

Emigrants débarqués aux Etats-Unis (par nationalité) en :

ANNÉES	ITALIE	RUSSIE	AUTRICHE	HONGRIE	GRANDE-BRETAGNE	IRLANDE	FRANCE	ESPAGNE ET PORTUGAL	GRÈCE	TURCS D'EUROPE	TURCS D'ASIE
1899	292.417	42.708	34.089	34.998	39.023	22.115	1.720	475	4.640	622	4.893
1907	80.472	240.450	163.253	189.074	5.450	41.782	4.271	6.228	39.139	24.825	4.374
1908	68.785	71.326	35.810	39.009	16.458	23.980	2.073	2.994	5.121	2.332	9.903
1913	324.976	282.717	162.885	110.627	24.687	27.459	2.191	10.082	14.612	12.181	21.685

En 1908, au lendemain de la grande crise économique de 1907, il s'était produit un fléchissement marqué : d'autre part, les chiffres de 1913, pour la Grèce et la Turquie d'Europe, ne sont pas normaux, car ces deux Etats étaient alors en pleine crise : guerres balkaniques. Les chiffres de 1912 avaient été respectivement de 32.176 et 24.614.

Les contingents européens se rendant aux Etats-Unis ont ainsi complètement changé d'origine, depuis une vingtaine d'années. Il ne faudrait cependant pas en conclure que les relations de passage entre les Etats-Unis et la région nord-ouest de l'Europe se sont complètement atténuées. Elles se sont maintenues jusqu'à un certain degré, mais leur caractère s'est modifié. Les Anglais, Allemands ou Scandinaves, qui se rendaient aux Etats-Unis avant 1914, appartenaient, en général, à une classe plus aisée, plus riche que celle qui fournit la clientèle habituelle des troisièmes classes. L'ancien émigrant anglais ou allemand s'était généralement transformé en passager de seconde et, parfois même, de première classe.

Notons cependant que par *émigration*, on veut surtout parler du mouvement des voyageurs de troisième classe.

IV. Pour apprécier l'importance de l'émigration aux Etats-Unis, il ne suffit pas d'étudier le chiffre total des entrées pendant une période déterminée. De tous ces émigrants, en effet, certains ne se sont pas fixés définitivement aux Etats-Unis et sont revenus en Europe, d'autres sont morts. Pour bien se rendre compte de la proportion considérable des éléments européens entrant dans la population américaine et, par conséquent, du bénéfice net acquis par les Etats-Unis, il faut surtout connaître le nombre d'individus nés en pays étrangers et qui habitaient les Etats-Unis pendant une période déterminée.

Le tableau suivant qui précise, pour les deux dernières décades, la répartition par nationalités des

PAYS	1910/20	1900/10
Angleterre	2.169.547	2.572.125
Allemagne	1.683.290	2.501.181
Italie	1.607.458	1.343.070
Russie	1.398.999	1.732.421
Pologne	1.139.578	»
Finlande	149.671	»
Lithuanie	135.139	»
Ruthènes	3.100	»
Autriche	574.959	1.174.924
Hongrie	397.681	495.600
Tchécoslovaquie	359.285	»
Iougoslavie	173.063	»
Roumanie	103.097	»
Bulgarie	10.486	»
Grèce	175.701	101.624
Turquie d'Europe	5.315	»
Turquie d'Asie	91.223	»
France (avec Alsace-Lorraine)	152.792	117.230
Belgique	62.648	49.597
Suisse	118.647	124.834
Luxembourg	12.359	»
Suède	624.759	665.183
Norvège	363.599	403.858
Danemark	199.051	181.621
Espagne	49.232	21.997
Portugal	67.850	57.623
Iles de l'Atlantique	39.003	23.169
Cuba	38.024	»
Autres pays européens	11.541	»
Non spécifiés	3.657	»

NOTE. Dans ce tableau, les nationalités ont été groupées non par ordre décroissant d'importance, mais par familles : ainsi, Russie avec Pologne, Lithuanie, etc., France avec Belgique, Suisse et Luxembourg, Espagne avec Portugal, Cuba et îles de l'Atlantique, etc.)

étrangers fixés aux Etats-Unis permet de se rendre compte de l'importance croissante prise par l'élément italien et slave dans la population américaine, phénomène consécutif au déplacement des sources de l'émigration vers l'Est. Il convient de remarquer que les émigrants classés sous la rubrique « Polonais », « Tchèques », etc., pour la décade 1910-1920 sont compris dans le chiffre des émigrants russes, autrichiens, etc..., pour la décade 1900-1910.

Ces étrangers ne se répartissent pas d'une façon identique sur tout le territoire américain : les trois quarts habitent les Etats du Nord-Est et du Centre-Nord, Pennsylvanie, Rhode-Island, Massachusetts, Ohio, Illinois, Indiana, etc., dans toute cette région où sont 80 p. 100 des mines de charbon américain et 90 p. 100 de la production métallurgique et qui est peuplée par 46 millions d'individus, soit près de 50 p. 100 de la population américaine.

Les statistiques américaines pour l'année 1920 indiquent, cependant, une poussée nouvelle des émigrants vers les Etats de l'Ouest et même vers le Pacifique. 36.646, par exemple, se sont installés en 1900 dans le Texas et 18.888 en Californie.

Les nouveaux venus ont toujours eu une tendance marquée à se grouper autour de leurs nationaux, déjà établis aux Etats-Unis. Les Anglais, bien qu'ils constituent l'élément étranger de beaucoup le plus dispersé, se sont portés de préférence vers les Etats du Nord, en bordure de l'Atlantique. Les Irlandais se sont concentrés dans les villes manufacturières, les Allemands dans le Centre-Nord, dans l'Etat de New-York, et se retrouvent un peu dans toutes les professions. A Cincinnati, Chicago, Saint-Louis, ils forment des groupements particulièrement importants et avaient encore, à la veille de la guerre, assez bien conservé leur individualité ethnique. Les Scandinaves se sont établis dans le Minnesota, le Dakota, le Wisconsin, l'Illinois, l'Iowa, les grands Etats fournisseurs de céréales, et s'y adonnent à l'agriculture.

Les Italiens, Austro-Hongrois et les Slaves, beaucoup moins instruits, en général, travaillent surtout comme manœuvres dans les régions minières et industrielles.

Remarquons, d'ailleurs, que si, sur la masse des émigrants, les travailleurs manuels, les manœuvres sont en grand nombre, du 1er juillet 1919 au 30 juin 1920, il est entré, aux Etats-Unis, 12.000 personnes appartenant aux professions libérales, 70.000 ouvriers spécialistes, tels que charpentiers, employés de banque, boulangers, etc., 37.000 domestiques agricoles.

V. Ce déplacement des sources de l'émigration n'a pas été sans inquiéter les dirigeants américains. Les Anglo-Saxons, les Allemands, les Scandinaves, qui, il y a une quarantaine d'années, constituaient le plus grand nombre des émigrants, avaient souvent quelques notions de la langue anglaise quand ils quittaient leur pays d'origine, ou tout au moins étaient capables de l'apprendre sans grand'peine, aussitôt débarqués. Ils se mélangeaient facilement à la population américaine et étaient très vite absorbés par elle ; ils lui empruntaient ses habitudes, son état d'esprit et ne modifiaient pas sensiblement le caractère américain tel qu'il s'est formé depuis l'arrivée des premiers colons européens, qui étaient, eux aussi, d'origine celtique, anglo-saxonne ou germanique. L'assimilation de ces éléments se fait d'autant plus rapidement que les émigrants anglais, allemands ou scandinaves, viennent de pays très civilisés et sont, par conséquent, beaucoup plus à même de s'adapter à l'ambiance américaine que d'autres. Les arrivées de plus en plus nombreuses de Slaves, de Balkaniques, d'Italiens (65 p. 100 du total des émigrants européens en 1913) modifient très profondément la question : car ils sont beaucoup moins instruits, moins « civilisés » ; ils proviennent presque toujours des couches les plus basses de la population de leur pays et, comme tels, sont plus difficilement assimilables. Un point de vue des plus sérieux de l'émigration est, en effet, celui de l'avenir de la race, et les hommes d'Etat de Washington ont commencé à craindre que le caractère du peuple américain ne fût, dans quelques dizaines d'années, trop profondément modifié par l'arrivée de ces éléments, si dissemblables et si peu assimilables.

D'autre part, les dirigeants américains se sont inquiétés des répercussions politiques, économiques et sociales, que pouvait avoir l'arrivée de ces milliers de bras. L'ignorance des nouveaux émigrants les place facilement sous la domination d'agents, de chefs de leur race, dont l'influence peut être néfaste s'ils les entraînent à intervenir violemment dans les luttes industrielles. Enrôlés dans un parti politique, ils peuvent faire nombre et sont de simples jouets dans les mains des meneurs.

Nous avons indiqué dans le paragraphe précédent que les émigrants slaves, balkaniques et italiens, se dirigent surtout vers les régions industrielles où ils sont employés en qualité de manœuvres.

Ils sont ainsi une concurrence des plus sérieuses pour les ouvriers déjà sur place ; car, venus de pays où la vie est souvent pénible et le travail peu rémunéré, ils acceptent des salaires plus faibles. Leur ignorance presque complète de la langue anglaise les tient éloignés, tout au moins les premiers temps, des associations syndicales, qui n'ont pas été sans s'inquiéter de cette constatation et du danger ainsi couru pour leur action. Les patrons, voulant diminuer les chances de grève, cherchaient, en effet, à mélanger le plus possible, dans leurs ateliers, les ouvriers de nationalités différentes, de façon à augmenter les diffi-

cultés, des propagandistes des trade-unions, qui s'efforçaient de rallier à eux ces éléments nouveaux.

Si, dans les usines, les nationalités ainsi mélangées sont un terrain peu favorable à toute propagande, quelle qu'elle soit, les mêmes éléments tendent à se grouper par races une fois sortis de l'atelier et parce que, encore assez instables, ils sont alors plus faciles à influencer, nous l'avons déjà écrit.

La propagande des trade-unions dans ces milieux a été, cependant, favorisée par la guerre, et leur activité et leur développement se sont beaucoup accrus pendant toute cette période. D'autre part et parallèlement à l'extension de leurs organisations, les trade-unions essayaient de provoquer des interventions gouvernementales en leur faveur, et c'est ainsi qu'une loi fut votée : l' « Alien Contract Labour Law », dont les articles réglementent le travail des étrangers.

Les inquiétudes de la Confédération générale du travail américaine, présidée par Samuel Gompers, n'ont pas été calmées par ces premiers résultats, et elles ont même redoublé avec le développement de la crise aiguë de chômage dont souffrent actuellement les Etats-Unis, et ce pays, qui s'est montré si accueillant pour les nouveaux venus, s'est effrayé de leur vague. Rien qu'à New-York, on a compté en 1921 une moyenne de 250.000 chômeurs : 75.000 à Détroit, 15.000 à Bridge-Port, 150.000 dans les industries textiles de la Nouvelle-Angleterre. Dans l'ensemble des Etats-Unis, leur nombre s'élevait, d'après l'estimation du directeur adjoint du Service fédéral d'emploi, à plus de 3 millions. (Certaines estimations vont jusqu'à 5 millions, en tenant compte des répercussions de cette crise économique dans les milieux agricoles.)

Ce n'est pas que le travail manque ; l'agriculture a besoin de bras, mais, justement, le mouvement de la population rurale vers les grands centres urbains s'est fortement accentué depuis 1910. Pour la première fois en 1920, plus de la moitié de la population américaine, exactement 51,9 p. 100, résidait dans les villes. Quant aux nouveaux émigrants, ils se dirigent en grande majorité vers les centres industriels, qui sont naturellement presque tous des grandes villes.

Pour combattre cette crise, le comité exécutif des trade-unions invita le Congrès à prendre des mesures radicales en interdisant l'émigration pendant deux ans. Diverses autres propositions furent soumises au vote des assemblées américaines, qui ne semblaient pas être disposées à supprimer complètement l'immigration, même pendant une courte période.

Le Bill Johnson, adopté le 13 décembre 1920 par la Chambre des représentants et qui supprimait toute immigration pendant un an, fut repoussé par le Sénat, et un grand nombre de députés, en accord avec une partie notable de l'opinion, demandait des mesures plus souples.

Le Sénat a tranché la question le *19 février 1921*, en adoptant par 62 voix contre 3 le « Dillingham Immigration Bill », qui décida que, jusqu'à nouvel ordre, un pourcentage de 3 p. 100 (on avait d'abord parlé de 5 p. 100) du nombre des étrangers établis aux Etats-Unis en 1910 serait admis à y entrer chaque année.

Le maximum des immigrants, qui, d'après le Dillingham Bill, sont autorisés à pénétrer chaque année sur le territoire américain, pour y résider, a donc été fixé à 355.461, lesquels, par nationalité, se décomposent de la façon suivante :

Anglais et Irlandais	72.206
Allemands	75.040
Austro-Hongrois	50.117
Russes	52.974
Italiens	40.294
Suédois	19.956
Norvégiens	12.166
Danois	5.449
Suisses	3.745
Hollandais	3.624
Français	3.523
Grecs	3.038
Belges	1.482

Les conséquences de ce vote, qui autorise à peine 50 p. 100 du chiffre des émigrants accueillis aux Etats-Unis, en 1913, à pénétrer désormais sur leur territoire, sont très graves, non seulement au strict point de vue du développement de la population américaine et des besoins des Etats-Unis en main-d'œuvre, mais aussi au point de vue marine marchande. Car une partie importante des recettes effectuées par les grandes compagnies de navigation provient des passagers de troisième classe, qui, toutes proportions gardées, rapportent les bénéfices les plus sérieux.

VI. Une étude de l'émigration vers les Etats-Unis, même très courte, ne serait pas complète sans un examen de ses rapports avec l'industrie des transports maritimes. Le développement de l'émigration est une question primordiale, intéressant au plus haut degré celui de la marine marchande en général et certains services de la marine marchande française. Le transport de centaines de milliers d'individus est une opération considérable, et l'examen des éléments de recettes d'un paquebot établit que, si les passagers de première et de seconde classe y contribuent pour une proportion importante, tout d'abord, ces recettes ne sont pas régulières; elles varient avec la saison, et puis elles ne sont obtenues qu'au prix de sacrifices très considérables, consentis par les compagnies de navigation pour attirer la clientèle. Les émigrants, au contraire, bien que voyageant davantage à certaines époques de l'année, se déplacent plus facilement et plus régulièrement tous les mois que les passagers de cabine et assurent ainsi un élément stable dans l'ensemble des recettes. Avant la guerre, un courant « Eastbound » (des-Etats-Unis vers l'Europe) des plus importants s'était créé, dû au fait qu'il existait depuis une dizaine d'années une émigration de caractère nouveau, baptisé par les Américains du nom d' « Immigration of birds of passage » (immigration des oiseaux de passage), et qui était pratiquée par un grand nombre d'ouvriers généralement agricoles d'origine italienne, autrichienne ou galicienne, ne se rendant aux Etats-Unis que pour des travaux saisonniers.

Quand arrivait la morte-saison, ces individus préféraient prendre le paquebot et rentrer dans leur pays pour attendre l'époque où ils trouveraient à nouveau à s'employer en Amérique. Ils estimaient que les frais d'entretien étaient, aux Etats-Unis, tellement élevés qu'il était plus intéressant pour eux de payer leurs frais de déplacement en chemin de fer et en paquebot que de supporter ceux d'un séjour prolongé aux Etats-Unis.

Ces mouvements de retour représentaient environ 43 p. 100 du mouvement de l'aller et se reproduisaient surtout à l'automne. Leur régularité réelle assurait celle de recettes, considérées pour bien des paquebots comme l'élément le plus intéressant.

Les compagnies de navigation attachent, naturellement, la plus grande importance au transport de passagers dont le service et l'entretien à bord nécessite des frais moindres. Les circonstances sont sensiblement différentes aujourd'hui, car de grandes améliorations matérielles ont été apportées dans le service des troisièmes classes, et, bien que les prix de passage pour les voyageurs de cette catégorie soient proportionnellement plus élevés qu'en 1913, tel paquebot, comme la « Savoie », qui, en 1912, réalisait avec les seuls émigrants le double des recettes faites avec l'ensemble des passagers de première et de seconde, apportait encore en 1921 de grosses sommes dans les caisses de la Compagnie générale transatlantique, quand il quittait Le Havre avec 600 ou 700 émigrants.

La concurrence entre les entreprises maritimes transportant des émigrants a toujours été très âpre; elles ont, dans les pays d'origine d'émigration, des agents recruteurs et, par leurs soins et grâce à une publicité de plus en plus active, s'efforcent d'attirer le plus grand nombre possible de voyageurs sur leurs paquebots.

Elles rivalisent d'efforts pour améliorer leurs services et, en même temps que les emménagements de première et de seconde classe deviennent de plus en plus luxueux, ceux qui sont réservés aux troisièmes deviennent, eux aussi, plus confortables. Tous les paquebots modernes comportent pour les passagers d'entrepont des installations sanitaires très complètes, des salles à manger, fumoirs et bars, des cabines à deux, trois, quatre ou six couchettes. Beaucoup de compagnies possèdent même des paquebots ne comportant d'emménagements que pour deux sortes de passagers : des passagers de cabine et des émigrants, et les installations de ces derniers sont naturellement mieux situées que les bâtiments comportant trois classes de voyageurs.

Le « Rochambeau » et le « Chicago » de la Compagnie générale transatlantique sont deux exemples de ces paquebots que les Allemands ont été les premiers à posséder avec le « Pennsylvannia » de la Hamburg Amerika Linie (13.500 tx), construit en 1896. Ce type de bâtiment a, en service, une vitesse inférieure à la vitesse moyenne des grands paquebots postaux : 14 à 16 nœuds, au lieu de 19 à 23. Il est, par conséquent, beaucoup plus économique et, grâce au grand nombre de passagers qu'il transporte, d'un excellent rendement.

Depuis, certaines compagnies de navigation ont fait mieux : la White Star Line a mis en service le « Cedric », qui ne comporte que des emménagements pour passagers de troisième classe, et l'United American Line a fait transformer de façon analogue l'ancien corsaire allemand « Prinz Eitel Frederich », baptisé aujourd'hui « Mount Clay ». Sur ces navires, des fumoirs, salons, ponts-promenades, sont à la disposition des émigrants, là où sont les installations de première classe sur les paquebots ordinaires. Sur le « Mount Clay », paquebot d'un déplacement en pleine charge de 14.000 tonnes, 1.450 émigrants jouissent de ce confort. Beaucoup de paquebots à classe unique sont actuellement en construction: le « de Grasse » de 22.000 tonnes (Compagnie générale transatlantique), la série « Albania », « Andania » de 13.500 tonneaux à la Compagnie Cunard, etc.)

De nombreux émigrants, surtout des Italiens et Hongrois, s'embarquaient, avant la guerre, à proximité de leur pays d'origine. Plusieurs compagnies de navigation françaises, anglaises ou italiennes, avaient établi des lignes spéciales desservant directement les ports italiens et autrichiens ; telle la Compagnie française Fabre, qui, en 1913, transporta 36.122 émigrants sur les 265.542 Italiens débarqués aux Etats-Unis et la Compagnie anglaise Cunard pour la Hongrie. Celle-ci avait signé, en mai 1903, un contrat renouvelé en 1910, par lequel elle s'engageait à transporter tous les émigrants qui s'adresseraient à elle, en multipliant, s'il le fallait, le nombre de ses départs. Le gouvernement hongrois lui garantissait le transport annuel de 30.000 émigrants et payait une indemnité de 100 couronnes par passager embarqué jusqu'à concurrence de ce chiffre. Trois paquebots de 10.000 à 14.000 tonneaux furent construits pour les besoins de ce service, qui, en 1913, embarqua à Fiume 38.900 personnes.

D'autres émigrants, surtout Russes et Autrichiens, s'embarquaient à Libau, Brême, Hambourg, Rotterdam, Anvers, Dieppe ou au Havre sur des caboteurs internationaux, pour être ensuite transbordés sur les paquebots anglais : à Londres, Liverpool, Glasgow, etc.

En 1913, 29.500 d'entre eux s'embarquèrent à Libau; 27.800 au Havre et à Dieppe; 17.800 à Brême et Hambourg ; 11.100 à Rotterdam et Anvers.

Beaucoup s'embarquaient directement dans ces différents ports sur les grands paquebots hollandais, français ou allemands. A Hambourg et à Brême seuls, têtes de ligne de la « Hamburg Amerika Linie » et du « Norddeutscher Lloyd », le mouvement des passagers de troisième classe atteignait 41 p. 100 du total des émigrants embarqués aux Etats-Unis. Cette situation remarquable dans le trafic-émigration était due à l'excellente position géographique de ces deux ports, placés à proximité de la Russie et de l'Autriche. Une fois qu'ils avaient quitté l'Allemagne avec leur plein chargement d'émigrants, les paquebots allemands, grâce à leurs nombreuses escales : Boulogne, Cherbourg, Plymouth, faisaient une ample moisson de passagers de cabine.

Pour s'assurer dans la plus grande mesure possible le monopole du transport des émigrants, les Allemands avaient créé, en 1894, des stations de contrôle, c'est-à-dire des stations installées aux frontières de l'Empire où, sous des prétextes sanitaires, le gouvernement allemand lui-même appliquait des mesures d'exclusion à tous les passagers de troisième classe, non munis de billets pour les Etats-Unis via Brême ou Hambourg.

Cette politique causait un préjudice énorme aux concurrents des deux grandes compagnies de navigation allemandes, et ce sont ces mesures qui avaient contraint Anglais et Français à créer des lignes de cabotage le long des ports de la Baltique ou ces services directs entre l'Autriche et les Etats-Unis dont nous avons parlé.

Les articles 322 et 363 du traité de Versailles stipulent que les Allemands ne pourront désormais exercer ce droit de contrôle qu'ils s'étaient arrogé et précisent que les conditions de transit faites aux émigrants par le gouvernement allemand devront être identiques pour tous, quelle que soit la compagnie de navigation où ils auront retenu leur passage. Notons, en passant, qu'en dérogation à ces articles, les autorités allemandes s'efforcent de gêner constamment les sociétés étrangères dans l'exercice des licences d'émigration qui leur ont été concédées.

Ces dispositions du traité de paix ont été préparées à l'instigation de la France et, surtout, de l'Angleterre, qui, toutes deux, sont particulièrement intéressées à la liberté de ce trafic. Elles ne fournissent pas un grand nombre d'émigrants; mais leur situation géographique en fait des pays de transit bien placés entre les Etats-Unis et l'Europe centrale et orientale pour attirer les émigrants et, plus que toute autre nation, elles souffriraient des mesures protectionnistes que pourraient arrêter des Etats comme l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.

L'importance de ce trafic est si considérable que certaines puissances ont, en effet, envisagé la possibilité de favoriser le pavillon national. L'Italie, par exemple, n'autorisait plus, depuis 1901, l'embarquement de ses nationaux au départ de l'Italie que sur des paquebots appartenant à des compagnies ayant obtenu « patente ». Depuis février 1921, elle a même interdit à ses émigrants de s'embarquer sur les paquebots étrangers, causant ainsi à leurs armateurs, spécialement aux compagnies françaises Fabre et transatlantique, un préjudice considérable. En janvier 1921, 500 Italiens s'étaient embarqués au Havre; pendant les onze autres mois de l'année, 600 à peine, qui passèrent la frontière en fraude, purent s'embarquer au Havre sur les paquebots français. En tout, la Compagnie générale transatlantique transporta 1.073 Italiens en 1921 contre 10.876 en 1920.

VII. Les quelques indications que nous venons de donner permettent de comprendre l'importance de l'émigration dans le développement d'une marine marchande. Deux des plus grandes compagnies françaises sont directement intéressées par ce trafic, tout

au moins par le trafic nord-américain qui nous occupe : la Compagnie générale transatlantique et la Compagnie française de navigation à vapeur Cyprien Fabre. Chacune d'elles dispose de plusieurs lignes vers les Etats-Unis et d'une flotte de paquebots modernes, depuis les grands paquebots de luxe comme le « Paris », la « France », qui peuvent embarquer plusieurs milliers de passagers de toutes classes, jusqu'aux paquebots à classe unique, plus modestes, qui embarquent seulement plusieurs centaines de passagers de cabine et d'émigrants.

Du Havre partent les vapeurs de la Transatlantique, de Marseille ceux de la Compagnie Fabre. Un service Havre-Dantzig-Libau permet aux émigrants russes ou polonais d'éviter l'Allemagne ; grâce aux escales de Naples et Palerme, la Compagnie Fabre pouvait embarquer les milliers d'émigrants italiens, qui constituaient la meilleure partie de sa clientèle.

En 1913, 69.000 émigrants avaient pris passage sur les paquebots de la Compagnie générale transatlantique, 44.000 sur les paquebots Fabre, dont, respectivement, 37.000 et 36.000 Italiens. Ces chiffres font comprendre quelles répercussions ont eues sur ces deux sociétés les mesures restrictives américaines, les dispositions italiennes de 1921 et la nécessité où elles sont aujourd'hui de tourner plus que jamais leurs efforts vers les pays d'Europe centrale ou orientale. La Compagnie générale transatlantique a, d'après les statistiques du port de New-York, transporté, en 1921, 19.400 émigrants contre 54.600 en 1920. Le chiffre peut paraître faible ; il l'est même, mais notre grande Compagnie s'est cependant bien placée et, si la Red Star Line a transporté 26.600 émigrants et la Cunard 23.900, la White Star n'en a embarqué que 18.900 et la Holland Amerika Lijn 18.000. Sa position est même bien plus forte, si l'on examine le nombre des passagers de secondes ou de cabines des paquebots à classe unique, dont beaucoup doivent être considérés comme de véritables émigrants et dont elle a transporté 20.200, se classant bien avant les autres, puisque la Compagnie Cunard vient immédiatement après, avec, seulement, 15.200.

Aux difficultés provenant de la loi américaine les Compagnies de navigation doivent ajouter les nombreuses lois créées par les Etats dont partent les émigrants, ou qui sont en instance de création. Aucune législation internationale ne réglemente, en effet, ce trafic, et de la multiplicité des pays d'origine naît une diversité des formalités extrêmement gênante pour les armateurs.

Une commission nommée par le Bureau international du travail de la Société des nations s'est réunie l'an dernier à Genève, pour étudier les différentes migrations de travailleurs se produisant à la surface du globe. 18 Etats étaient représentés et, lorsque vinrent en discussion les différents points relatifs au transport maritime des émigrants, les représentants des Compagnies anglaises Cunard et White Star furent entendus par la Commission d'étude et insistèrent particulièrement auprès d'elle pour l'unification si possible ou, tout au moins, la simplification des législations sur l'émigration.

Le problème ainsi posé est d'autant plus difficile à résoudre qu'il est impossible de faire abstraction du droit absolu d'un Etat à interdire l'accès de son territoire aux étrangers. La Commission a cependant voté un texte demandant qu'en matière d'émigration un changement radical dans la législation d'un pays ne soit pas trop rapidement appliqué, pour permettre une adaptation progressive aux nouvelles conditions prévues.

Il semble bien difficile d'arriver à conclure des accords internationaux sur ces matières ; trop d'intérêts différents sont en jeu ; mais, par contre, il


Le mont Everest au lever du soleil. (Vue prise du camp situé à plus de 6.000 mètres au-dessus du glacier de Kharta.)

paraît possible de réaliser des accords particuliers entre Etats. Entre la France et l'Italie, par exemple, des négociations sont intervenues à la suite des mesures restrictives prises par Rome quelques mois auparavant et, chaque mois, d'août à décembre dernier, quelques centaines d'Italiens reçurent l'autorisation de s'embarquer sur des bâtiments français. Cette entente ne devrait être qu'un début et, au moment où, par suite de la législation américaine, tant d'Italiens éprouvent des difficultés pour émigrer et où ils peuvent trouver les débouchés nécessaires à leur trop-plein de population dans nos régions dévastées et les grands travaux publics en cours, les négociateurs français devraient ne pas perdre de vue l'importance des passagers de troisième classe pour notre marine marchande et obtenir que nos Compagnies soient admises comme par le passé à embarquer ces émigrants. — Henri Le Masson.


Shekar Dzong et monastère.

Everest (L'). Ce nom désigne le plus haut sommet du globe et le pic culminant (environ 8.882 m.) de l'Himalaya, cette énorme barrière d'où émergent des cimes géantes : 80 au-dessus de 7.300 mètres, 17 à près de 8.000, 6 au-dessus.

Découverte. Nom. L'Everest ne fut découvert qu'en 1850 et mesuré par des visées prises des plaines de l'Inde, des environs de Darjeeling, à une distance de 150 kilomètres. Les premiers calculs lui attribuèrent une hauteur inférieure à la réalité : 8.840 mètres, au lieu de 8.882.

Comme tous les autres pics himalayens mesurés de l'Inde et dont les noms indigènes étaient inconnus, le géant du globe nouvellement découvert fut désigné par un chiffre et porta le numéro XV. En 1858, on lui donna le nom d'*Everest*, en l'honneur du colonel, directeur du service géographique des Indes. On sait aujourd'hui, grâce à l'expédition de 1921, que le nom tibétain de l'Everest est Chomo Lungma, ce qui veut dire : la déesse-mère de la région. Ce nom est officiellement employé à Lhassa et connu dans tout le pays. Longtemps, le Gaurisankar usurpa la première place et passa pour la plus haute cime du monde. Il fut même confondu avec l'Everest, quand celui-ci eut été découvert et mesuré, la plus haute cime ne pouvant, par habitude, que s'appeler Gaurisankar. En 1903, un topographe du service géographique des Indes découvrit que le Gaurisankar et l'Everest, loin de n'être qu'une seule et même montagne, formaient, au contraire, deux sommets distincts ; qu'ils appartenaient à deux massifs complètement séparés, isolés par une vallée et distants de 57 kilomètres l'un de l'autre. Le Gaurisankar était identifié, mais remis à une place plus modeste, avec un peu plus de 7.000 mètres.

Les tentatives antérieures contre l'Everest. Comment se fait-il que, découvert en 1850, l'Everest ne fut inquiété par les alpinistes ou, comme on dit aujourd'hui, par les « himalaystes », que soixante-dix ans plus tard, en 1921 ? Comment se fait-il qu'un territoire limitrophe de l'empire anglo-indien, un massif montagneux que l'on découvre du sanatorium de Darjeeling, soit resté aussi profondément mystérieux ? Car, *mystérieuse*, la région de l'Everest l'était hier encore, plus même que les régions polaires. Ce fait s'explique par la situation de l'Everest, aux confins du Népal et du Tibet, et que l'on ne peut aborder qu'en passant par l'un ou l'autre de ces deux pays également fermés aux Européens. L'Angleterre et la Russie avaient même conçu une convention d'interdiction, comme un protocole de désintéressement, s'engageant à interdire à leurs sujets l'entrée du Tibet.

Voilà la barrière morale, politique, qui, jusqu'à ce jour et mieux que son altitude, si effrayante soit-elle, protégea le géant de la terre contre l'assaut sacrilège des Européens. Toutefois, les volontaires pour un « coup de main » contre l'Everest ne firent point défaut.

Francis Younghusband et Bruce, qui viennent de prendre une revanche si éclatante, furent arrêtés, il y a vingt ans, en 1893, par cette opposition morale irréductible.

En 1905, le général Rawling et le colonel Ryder, atteignant le cours supérieur du Brahmapoutre, approchèrent l'Everest du côté nord, à 150 kilomètres.

Un soir de l'année 1906, au Club alpin de Londres, trois hommes conjurèrent à nouveau contre l'Everest : Bruce, Mumm, Longstaff. C'est même le plan qu'ils élaborèrent alors qui servit en 1921. Mais le secrétaire d'Etat pour l'Inde, lord Morley, s'opposa à leur entrée au Tibet, en vertu de la convention d'interdiction anglo-russe. Le même véto arrêta en 1913 le capitaine Noel, qui tentait l'approche de l'Everest par Tashirak.

Il est vrai qu'à défaut du groupe de l'Everest, de nombreux alpinistes, en ces vingt dernières années, s'entraînèrent à l'assaut d'autres pics himalayens. Ce furent Freshfield, Younghusband, Longstaff, Workman, le duc des Abruzzes, Filippo de Filippi, Collie, Kellas, Bruce, Meade.

Préparatifs de l'expédition de l'Everest. La guerre mondiale a eu cet effet inattendu de faire tomber la barrière protectrice de l'Everest. La puissance russe disparue de l'Asie centrale, l'Angleterre ne trouvait plus, entre elle et l'Everest, que la théocratie jalouse des souverains tibétains. Peu de chose pour elle, en vérité, pensèrent immédiatement la Société royale de géographie et le Club alpin de Londres. Younghusband et Bruce furent députés par elles, le 23 juin 1920, auprès du secrétaire d'Etat pour l'Inde. Celui-ci promit son appui pour une expédition.

Cependant, Bell, bien en cour à Lhassa, obtenait du Dalaï Lama que le Tibet s'ouvrît pour laisser passer les explorateurs anglais. L'obstacle moral contre lequel avaient échoué toutes les tentatives depuis vingt ans était levé. Les deux sociétés anglaises fondèrent un comité, réunirent des fonds et dressèrent le plan d'attaque.

Avant de donner l'assaut à une citadelle de la taille de l'Everest, on reconnut la nécessité d'étudier, d'explorer la région qui y conduisait, région, nous l'avons dit, totalement inconnue. Une première campagne, en 1921, s'y emploierait ; campagne des géographes. Leur tâche serait d'établir la carte des alentours de la montagne, de rechercher les voies d'accès, d'organiser des bases de ravitaillement, de recueillir des renseignements météorologiques et des collections.

Il n'était point interdit aux géographes, accompagnés de grimpeurs, de s'élever le plus haut possible. Mais ce ne serait que par une bonne fortune exceptionnelle que le sommet serait atteint du premier coup.

A la campagne des géographes succéderait, l'année suivante, été 1922, le raid des alpinistes, qui tenteraient, par la voie découverte, tracée, jalonnée, l'escalade de la cime elle-même.

La campagne des géographes (mai-octobre 1921). Le commandement de l'expédition fut confié au colonel Howard Bury, qui possède une expérience profonde de l'Himalaya. Le détachement des ascensionnistes se composait de Harold Raeburn, du Dr Kellas et de G. Leith Mallory et G.-H. Bullock. Pour le levé des plans et l'établissement de la carte, le gouvernement de l'Inde prêta à l'expédition deux officiers, les majors N.-T. Morshead et Wheeler. Le Dr A.-M. Héron, du « Geological Survey of India », devait étudier la géologie de la région. Le docteur, naturaliste et botaniste de l'expédition, était A.-F.-R. Wollaston, bien connu pour ses voyages en Afrique et en Nouvelle-Guinée.

L'attaque de l'Everest avait été décidée par le nord, c'est-à-dire par le Tibet. Depuis longtemps, l'attaque par le sud, c'est-à-dire par le Népal, avait été reconnue impossible. Lieu de ralliement, Darjeeling, sur les premières pentes de l'Himalaya, à 2.150 mètres d'altitude, où vivres, munitions, matériel, instruments scientifiques furent rassemblés. On choisit les porteurs parmi les Sherpa Bhoutia, des régions nord-est du Népal et les Tibétains de la vallée du Chumbi, types robustes et courageux, insouciants du froid et accoutumés à vivre aux altitudes élevées. On les pourvut de bottes, de couvertures de laine, de passe-montagne, de gants de fourrure, de bas et de sacs de couchage doublés de duvet.

A cette latitude et à cette saison, un véritable attirail polaire ! Car l'Everest, c'est « le pôle à proximité de l'équateur » !

De Darjeeling à Kampa Dzong. Les 18 et 19 mai, en route pour l'Everest, deux caravanes de 50 mulets et de 20 coolies. Les premières pentes du Sikkim furent escaladées au milieu de pluies torrentielles. L'une après l'autre, les mules de plaine durent être remplacées par des mules de montagne. La végétation est admirable : des rhododendrons, des clématites, des iris, des spirées, des orchidées, des daturas dont les fleurs se montrent phosphorescentes durant la nuit.



Camp de Pethang Ringmo et falaises de Chomo Lonzo (vallée de Kama).

Le Jelep La (4.386 m.) marque la frontière entre le Tibet et le Sikkim. On entre dans la vallée du Chumbi, l'une des plus fertiles et des plus prospères de tout le Tibet ; les habitations, grandes, bien construites, rappellent beaucoup celles des villages du Tyrol ou de la Suisse. Au passage, l'on rencontre les monastères de Calinka et de Donka. Le Tibet est le pays par excellence des couvents, des roues et moulins à prières, des lamasseries bourdonnantes d'oraison. Phari Dzong, à 4.300 mètres d'altitude, marquait la fin de la première étape. Phari se trouve au pied du pic sacré de Chomolhari, très belle montagne d'une altitude de 7.350 mètres, située à l'entrée du véritable Tibet.

Le 31 mai, en route pour Kampa Dzong, soit trois jours de marche, en passant par le Tangla (4.633 m.), Tuna, Dochen, le grand lac de Bamtso, la passe Duga.

Les journées étaient très chaudes, mais, au cours des nuits, il y avait encore de dures gelées.

Au cours de la dernière marche précédant l'arrivée à Kampa Dzong, le Dr Kellas, porté dans une litière, s'éteignit doucement. Le jour suivant, il fut enseveli à Kampa Dzong, à portée de vue des trois grandes montagnes du Sikkim, dont il avait fait l'ascension : Pawhunri, Kinchenjhow et Chomiomo et à portée de vue du mont Everest, qu'il avait si ardemment désiré d'approcher.

De Kampa Dzong à Tingri. A partir de Kampa Dzong, les explorateurs sont en pays complètement inconnu. Aucun Européen avant eux n'a foulé cette terre. L'expédition traversa la vallée peu profonde et marécageuse de Yaru, passa à Tinki Dzong (4.200 m.). Dans les dépressions des montagnes, toujours les monastères. Au delà de Gyangkar Nangpa, habitation de Jongpen (chef de district) de Phari, on traverse une vaste plaine sableuse, remplie de dunes mouvantes. Jusqu'à Tingri, on suit la vallée de Bong Chu. Trois journées de marche conduisirent les explorateurs à Shekar Dzong, dont le grand monastère abrite quatre cents moines.

Il avait fallu juste un mois à l'expédition pour se rendre de Darjeeling à Tingri, grand village et centre de commerce. De là, les explorateurs devaient procéder à la reconnaissance des approches nord-ouest du mont Everest. Celui-ci était clairement visible à 70 kilomètres environ.

La reconnaissance des approches de l'Everest. On commença par explorer la région à l'E. de l'Everest, puis, par Chobuk et Zambu, la vallée sacrée de Rongbuk, que Mallory et Bullock parcoururent pendant un mois. Ils se rendirent compte que le premier point à atteindre était le Chang La, un col neigeux à 7.000 mètres environ. Mais ce point leur parut d'abord inaccessible du côté ouest.

Ils partirent donc pour explorer les régions à l'E. de l'Everest. Le 24 juillet, ils dirigèrent toutes leurs provisions de Tingri vers Kharta, qu'ils atteignirent le 28. Ils y établirent leur campement. La vallée de la Kama fut d'abord explorée ; elle n'a sa pareille en beauté nulle part dans l'Himalaya. Malheureusement, les alpinistes eurent bientôt la conviction qu'il n'existait pas de route d'approche praticable de ce côté. Ils portèrent alors leur attention vers la vallée de la Kharta.

Mallory, Bullock et Morshead revinrent après une première exploration, avec la conviction qu'il existait des moyens praticables d'atteindre l'Everest par cette route. Mais force était d'attendre de meilleures conditions météorologiques : la saison des pluies battait encore son plein. Le camp de base fut établi à 5.200 mètres et un autre 800 mètres plus haut. Le climat est très pénible, la tête brûle au soleil, tandis que les pieds gèlent de froid. Le 20 septembre, les alpinistes partirent pour le camp de 6.000 mètres ; le 22, six d'entre eux, avec vingt coolies, atteignirent à 6.800 mètres le Lapka La.

L'Everest se dresse à quelques kilomètres. A l'altitude d'environ 6.900/7.000 mètres, l'ensellement du Chang La est très distinct. Les explorateurs opinent qu'il doit être accessible par le glacier de Rongbuk. Mallory, Bullock et Wheeler l'atteignirent le surlendemain, à 11 h. 30 du matin, parvenant ainsi à prendre pied sur l'arête nord-est du mont Everest lui-même, à près de 7.000 mètres. Le vent et la neige ne leur permirent pas de pousser plus haut.

Vaincue par cette bise continuelle, l'expédition tout entière revint à Kharta, et le retour à la civilisation fut décidé. Le 25 octobre, l'expédition avait rejoint Darjeeling ; elle avait rempli la tâche qu'elle s'était fixée ; toutes les approches du mont Everest avaient été soigneusement étudiées. Une route rendant possible l'accès du sommet avait été découverte en haut de la crête nord-est. 2.000 mètres restaient à gravir.

Les explorateurs furent fêtés à Londres par la Royal Geographical Society et l'Alpine Club, le 20 décembre 1921 et, à Paris, par la Société de géographie et le Club alpin, le 4 mai 1922.

La campagne des alpinistes (avril-juin 1922). Les alpinistes devaient suivre la voie tracée par les géographes, jusqu'à l'altitude de 6.900 mètres, au Chang La, y établir une base d'opérations et de là partir à l'attaque, armés de leurs tubes d'oxygène et par bonds successifs. La méthode des explorations polaires, qui consiste à organiser campement après campement, en transportant tout avec soi. Le succès était possible, mais les difficultés à vaincre étaient énormes. Mallory estimait que des hommes, choisis et bien entraînés, pouvaient parvenir sans trop de peine à l'altitude de 8.000 mètres environ et que les 1.000 derniers mètres à franchir n'éprouveraient pas sensiblement plus le cœur et la respiration des explorateurs que les précédents ; en effet, proportionnellement à l'altitude, la pression atmosphérique décroît moins vite au fur et à mesure qu'on s'élève.

Darjeeling fut, encore cette fois, le point de concentration et de départ. L'expédition s'ébranla le 26 mars au matin, deux mois plus tôt qu'en 1921, mai et juin, précédant la mousson, ayant été jugés la saison la plus favorable pour l'ascension de l'Everest.

Le brigadier général C. G. Bruce commandait l'expédition. Onze Européens l'accompagnaient : le Dr T. G. Longstaff, le colonel Strutt, Mallory, le major Norton, le Dr Wakefield, Somervell, C. G. Crawford, les capitaines G. Finch, J. Noel, J. G. Bruce, C. J. Morris. Les bagages étaient hissés à dos de mulets.

Expédition du mont Everest.

La caravane prit la voie frayée l'an passé, la grande route qui fait communiquer l'Inde avec le Tibet, route du trafic et de la religion. Des centaines de mules tibétaines la descendent, chargées de balles de laine pour l'Inde, tandis que d'autres la remontent vers le Tibet, avec du riz, des graines et des étoffes achetés en échange. Le temps était splendide. Le gros de l'expédition arriva à Yatung le 4 avril. L'étape Ronghi Gnatong fut franchie en deux jours. Ils furent tout surpris de ne pas trouver de neige au Jelep La (4.386 m.). Arrivés à Phari le 6, ils y trouvèrent le camp établi et les provisions qu'un convoi précédent y avait apportées. On repartit le 8. Le temps était nuageux et froid. A 1 heure de l'après-midi, un ouragan de neige força la caravane à s'arrêter jusqu'au lendemain. Kampa Dzong fut atteint le 11, en dépit d'une marche fatigante; bêtes et gens étaient en parfaite condition. Finch et Crawford rejoignirent le gros de l'expédition avec l'oxygène dont ils avaient surveillé l'acheminement. De Kampa Dzong à Shekar, ils refont toutes les étapes de l'an dernier et profitent des haltes, comme au camp de Tinki Dzong, pour s'exercer au maniement des appareils à oxygène.

Shekar est composé d'un fort, de deux monastères et d'une ville avec jardins, le tout d'une blancheur éblouissante, d'où son nom, qui en tibétain signifie « miroir éclatant ». Les paysans commencent les labours.

A partir de Shekar, l'expédition abandonna la route de l'an dernier par Kharta et le Lhakpa La. Le général Bruce se dirige droit au S., et, le 30 avril, la caravane établissait sa base d'opérations dans la vallée de Rongbuk. Là est le monastère le plus élevé du Tibet, l'un des plus sacrés. Chaque année, de nombreux pèlerins bouddhistes viennent le visiter. Jamais ce lieu paisible n'avait vu une telle caravane : 13 Anglais, 60 montagnards indigènes et 320 animaux chargés, assistés de leurs porteurs.

La première tâche fut de concentrer, de camionner tout le matériel au pied du glacier du Rongbuk. Ce ne fut point chose aisée, les conducteurs et propriétaires de yaks se refusant à affronter cette rude montée, barrée de moraines.



Le grand chef religieux de Shekar Chode

Cette œuvre achevée, il restait à transporter ce matériel au Chang La, à 6.900 mètres d'altitude, par un trajet de 15 kilomètres sur la glace. On se souvient que l'assaut décisif devait partir du Chang La, dernier point atteint par les alpinistes d'Howard Bury. Mais, pour arriver au Chang La, fallait-il encore jalonner la route d'une suite de camps et de dépôts de vivres. Le 1er mai, le camp I fut établi à 5.364 mètres.

De là, Strutt, Morshead, Norton et Longstaff partirent le 5 mai en reconnaissance et établirent, après trois heures d'escalade, un nouveau camp, le n° II, à 5.900 mètres. Laissant à Longstaff et aux porteurs le soin d'organiser le camp, les trois autres alpinistes poussèrent plus avant et furent assez heureux pour installer, le 8 mai, un troisième camp, à l'altitude de 6.400 mètres, sur les flancs du Chang-tsé, à quatre heures et demie de marche du camp n° II. On y transporta le matériel et les provisions nécessaires pour dix Anglais et un grand nombre de porteurs.

Sans attendre l'installation définitive du camp, Mallory et Somervell repartent le 13 mai et atteignent le Chang La (6.900 mètres). Le 19, Mallory, Norton, Morshead et Somervell, avec leurs porteurs, passent la nuit au Chang La et partent pour un nouveau bond, le matin du 20. Ils souffrirent terriblement du froid, mais atteignirent 7.620 mètres. Ils dressèrent le camp IV. Ils pouvaient être fiers de cet exploit, qui les faisait détenteurs du record de l'altitude.

La plus haute élévation atteinte jusque-là était 7.380 mètres, gravis en 1909 par le duc des Abruzzes sur un versant du Brides Peak, dans le Karakoram. Ils eurent le courage de passer une nuit dans un camp et de repartir le lendemain 21, cette fois sans Morshead. A 2 h. 15 de l'après-midi, ils atteignaient 8.168 mètres, sans avoir eu besoin de recourir aux appareils à oxygène. Il ne leur restait plus qu'à gravir un peu plus de 700 mètres. Le plus extraordinaire est qu'ils s'en sentaient physiquement capables. Mais la sagesse leur commandait de battre en retraite. Ils obéi-

rent, redescendirent au camp III, qu'ils regagnèrent en pleine nuit, les oreilles et les doigts de pieds gelés. Ils y trouvèrent Finch, Geoffray Bruce et Wakefield, qui y étaient arrivés avec leurs cylindres d'oxygène.

Quelques jours plus tard, J. G. Bruce et Finch s'installaient au camp V, à la cote 7.620, avec leurs cylindres à oxygène. Ils en partaient le 25 mai, à 8 heures du matin, avec un gourkha. Chacun était chargé de 12 kilos environ. Ils durent passer la nuit sous un ouragan de neige, à 7.780 mètres. Le lendemain, à midi, ils atteignirent l'altitude de 8.290 mètres, grâce aux inhalations d'oxygène. Les morsures de la gelée les contraignirent à redescendre. A 5 h. 30, ils avaient regagné à 6.400 mètres le camp III. Pour remporter la victoire, il ne leur restait plus qu'à gravir 590 mètres. Par deux fois, Finch et son groupe tentèrent de nouveaux assauts, sans succès. Le 7 juin marqua la dernière tentative de conquête de l'Everest. Sept porteurs y trouvèrent la mort, tandis que Mallory, Somervell et Crawford échappèrent miraculeusement à une fin tragique.

Puis la mousson survint, mettant fin à la deuxième expédition. La plus haute cime du monde a résisté aux efforts de l'homme. Mais l'homme recommencera, et il serait bien surprenant qu'il ne sortît tôt ou tard vainqueur de cette lutte formidable.

Résultats. Bibliographie. Les résultats de ces deux campagnes n'ont pas encore été complètement mis à jour. On ne peut qu'en dresser un inventaire sommaire.

Une région complètement inconnue a été explorée. Quelque 33.000 kilomètres carrés de régions nouvelles ont été l'objet d'études topographiques et cartographiques poursuivies, dans une large mesure, par la méthode de la photographie topographique. La géologie de ces régions a été soigneusement étudiée, et une carte géologique est en préparation. Des séries de photographies ont été prises d'une région tout à fait inconnue, recélant les scènes les plus grandioses du globe. De longs glaciers ont été découverts, tel celui de Khombu, long de 20 kilomètres. De nombreux monastères insoupçonnés ont été visités. De grandes collections d'oiseaux, de mammifères, de plantes ont été recueillies.

On peut consulter le récit de la première expédition par Howard Bury. Une traduction française de ce livre est en préparation. On consultera dans le *Geographical Journal*, l'*Alpine Journal*, la *Géographie*, l'*Illustration*, de nombreux articles avec photographies, croquis et cartes. — S. REIZLER.

Formation de l'unité française (LA), par Auguste Longnon (Paris, 1922, 1 vol. in-8°). — Auguste Longnon s'est acquis, dans le monde savant, une renommée universelle par ses travaux de toponymie et de géographie historique. C'est en érudit, mais aussi en patriote, qu'il a étudié ces deux sciences, dont l'une complète si heureusement l'archéologie propre, tandis que l'autre expose les modifications territoriales et politiques des Etats à travers les siècles. Les leçons professées en 1889-1890 par Longnon, au Collège de France, sur la formation de notre unité nationale, méritaient d'être publiées : elles viennent de l'être par François Delaborde, d'après les papiers du maître, des notes de cours, des renseignements recueillis durant des conversations particulières et, complétées par une table très développée, elles constituent un manuel de géographie historique, où l'on suivra le développement du domaine royal, le sort de chaque « province », de chaque « pays », de chaque « ville importante ».

L'ouvrage est présenté au public par Camille Jullian, qui, dans une substantielle préface, fait ressortir les éléments permanents de nos circonscriptions territoriales. Le *pagus* (pays) des temps celtiques et romains, ce fut le groupement des familles établies dans une région pour la mettre en valeur, c'est-à-dire l'« unité sociale de culture ». Au-dessus du *pagus* se forma, dès l'époque gauloise, l'« unité sociale de commerce, de relations économiques », créée par la route de terre ou d'eau, comme le *pagus* avait été créé par la nature : ce fut la « cité », la « province ».

Autour des marais de Lutèce, vivaient, sur le plateau du Hurepoix ou dans les plaines de Gonesse, trois ou quatre tribus de laboureurs, bordées par une zone forestière continue. Mais, un jour, elles comprirent qu'elles dépendaient toutes d'un même réseau fluvial, qu'elles ressortissaient à la convergence d'une quadruple ligne de rivières, et elles s'associèrent pour avoir des marchés communs, et elles constituèrent la *civitas* des *Parisii*, le Parisis dans sa plus large acception.

Les « cités » virent souvent varier leurs limites administratives, mais elles ont survécu à toutes les vicissitudes, étant par excellence des « provinces de nature ».

Le troisième élément, résultat de la possession du sol, ce fut, à l'intérieur des *pagi* de culture, le domaine rural (*villa*), le village (*vicus*), la paroisse.

Combinés par la politique, ces trois éléments produisirent successivement les fédérations de l'époque gauloise, les provinces romaines, les royaumes francs, les fiefs, les divisions militaires, civiles, ecclésiastiques de l'ancienne monarchie, enfin les départements.

La préface écrite par l'historien de la Gaule est, on le voit, une véritable introduction à l'étude des changements survenus dans les limites des circonscriptions territoriales de notre pays, étude dont l'objet est, en définitive, de montrer comment s'est formée notre unité interne, et aussi comment se sont fixées nos frontières.

Le royaume de France étant directement issu du démembrement de l'empire de Charlemagne, c'est avec les Capétiens directs que commence le travail constructif accompli au prix des difficultés et des efforts dont ce livre contient le patient exposé. L'unité de la France est bien l'œuvre de la dynastie capétienne, qui sut l'assurer par la régularité de la succession au trône, par la transmission invariable de la couronne dans la ligne masculine, par la clause de réversion des apanages.

Nous avons donc d'abord une description de la France à la fin Xe siècle : limites et distribution géographique du royaume, éléments ethniques entre lesquels se partageait le territoire, antagonisme des populations riveraines séparées par la Loire, domaine propre de Hugues Capet; puis, règne par règne, nous assistons à la réalisation de la grande œuvre dont Philippe Auguste fut le plus illustre artisan. Quand les Valois arrivent au pouvoir suprême, la féodalité est mortellement atteinte, et la monarchie, forte de ses acquisitions territoriales aussi bien que d'institutions nées des besoins collectifs, prend un caractère nettement national.


A. Gazier.

Ce sont ensuite les tristesses de la guerre de Cent ans, la France « entamée » sous les deux premiers Valois, « réparée » par Charles V, compromise dans son existence même sous Charles VI, reconstituée sous Charles VII et sous Louis XI, l'implacable niveleur. La régente Anne de Beaujeu, Charles VIII, Louis XII, firent malheureusement à la grande féodalité, pourtant très affaiblie, des concessions regrettables, et Louis XII commit la plus lourde des fautes en acceptant de fiancer sa fille Claude à Charles d'Autriche, qui eût ainsi apporté en dot au petit-fils de l'empereur Maximilien la Bretagne, la Bourgogne, le comté de Blois; mais ce projet insensé fut révoqué par testament secret, à l'instigation du cardinal d'Amboise.

Par le traité de Cambrai, François Ier dut renoncer à toute prétention sur la péninsule, céder Hesdin, le Tournésis, délier de tout lien féodal envers la France la Flandre et l'Artois, qui en relevaient depuis le IXe siècle. Cependant, à l'avènement de Henri II, l'unité nationale avait fait de très grands progrès; la maison d'Albret survivait encore, mais ses vastes possessions devaient se fondre dans le domaine par l'avènement de Henri IV et, à la paix de Cateau-Cambrésis, la France garda Calais, reconquis par le duc de Guise; elle conserva aussi, bien que le traité n'en fît pas mention, les Trois-Evêchés, dont la possession lui fut définitivement reconnue au Congrès de Westphalie.

A la faveur des guerres de religion, les chefs de la Ligue tendirent à la création d'une nouvelle grande féodalité. Henri IV sauva de la ruine notre unité territoriale.

L'œuvre de Richelieu, celle de Mazarin, les clauses des grands traités du règne de Louis XIV sont, comme il convient, exposées et expliquées en tant qu'elles intéressent notre formation nationale. C'est l'histoire du XVIIIe siècle, considérée d'un point de vue spécial et capital. A l'avènement de Louis XV, la France a atteint les frontières qu'elle gardera jusqu'à la Révolution, exception faite de la Lorraine, dont l'annexion nous fut garantie par la paix de Vienne, au décès du roi Stanislas; mais il était réservé à la Convention nationale d'accomplir le grand dessein de la monarchie et de donner à la France ses limites naturelles, le Rhin et les Alpes. Ces limites, la paix d'Amiens commença à les dépasser, et les annexions de Napoléon Ier furent excessives, partant artificielles et éphémères. L'Empereur refusa les restrictions que lui offrait encore la déclaration de Francfort : sa chute réduisit le territoire national aux frontières de 1789, avec quelques parcelles de la Belgique, du bassin de la Sarre, Landau, une partie de la Savoie, et Waterloo nous fit perdre les derniers restes de nos conquêtes. Cependant, la Savoie et le comté de Nice nous furent cédés en 1860, cession qui, librement ratifiée par les populations, nous permit de rectifier notre frontière du côté des Alpes.

Auguste Longnon terminait sa vingt-deuxième leçon, après avoir mentionné le rapt de l'Alsace-Lorraine, par un acte de foi et d'espérance.

En vous quittant, disait-il à ses auditeurs, après avoir retracé les différentes phases de la formation territoriale de notre pays, en me remémorant les épreuves cruelles par lesquelles ont passé nos ancêtres du XIVe et du XVe siècle, qui ont dû subir la domination anglaise, en repassant dans ma pensée les fluctuations diverses subies par notre territoire dans les temps qui ont suivi le moyen âge, je vous dis avec confiance que le traité de Francfort n'a pas, plus que tant d'autres traités du temps jadis, fixé pour toujours les limites de la France.

Moins de trente ans après, les provinces annexées de force à l'empire allemand rentraient dans la famille française. Mais le grand patriote qu'était Longnon n'a pas eu la joie d'ajouter à son livre un chapitre qu'il lui eût été si doux d'écrire. — Maxime PETIT.

***Gazier** (Augustin), professeur et savant français, né à Paris le 23 août 1844. — Il est mort à Paris le 20 mars 1922. D'une vieille famille janséniste, où s'étaient transmis, à travers les siècles, la fidélité aux principes de Port-Royal et le culte des belles-lettres, il fit de brillantes études au lycée Louis-le-Grand, puis entra à l'Ecole normale supérieure (1865), où il fut le condisciple de Boutroux et de Croiset. A sa sortie, il est envoyé au lycée de Montpellier, passe de là à Versailles, puis à Paris, où il enseigne au lycée Saint-Louis et au collège Rollin, avant d'obtenir (1881) une chaire à la Sorbonne. Dès ce moment, il s'était consacré, en dehors de l'histoire générale de la littérature française, aux études d'histoire religieuse et, particulièrement, à la glorification du jansénisme.

Après *Port-Royal-des-Champs* (1874), il publie une thèse de doctorat : *les Dernières Années du cardinal de Retz*, où, portant de la lumière sur une question alors peu connue, démontrant la conversion au jansénisme du célèbre coadjuteur, il donne de lui une image nouvelle (1875). Puis viennent de très nombreux articles dans la « Revue historique », la « Revue critique », la « Revue des Deux Mondes », et des brochures consacrées au jansénisme et à ses grandes figures (*Fénelon et le Saint-Siège, Racine et Port-Royal, les Christs prétendus jansénistes, la Destruction des petites écoles de Port-Royal, le Masque mortuaire de la mère Angélique Arnauld*). Entre temps, il s'adonne à des travaux plus strictement pédagogiques, fait paraître un *Traité d'explication française*, qui, à son époque, fut très remarqué, prépare son *Dictionnaire classique*, qui verra le jour en 1887 et l'*Histoire de la littérature française*, qui paraît en 1891.

En même temps, il donne des éditions des grands classiques : Boileau, La Fontaine, Racine, marquant, on le voit, une prédilection pour ceux qui, de près ou de loin, ont touché au jansénisme. Il fait œuvre particulièrement neuve et originale dans ses éditions des *Pensées* de Pascal, des œuvres d'Arnauld, de l'*Abrégé de l'« Histoire de Port-Royal »* de Racine, des *Mémoires de Godefroy Hermant sur l'histoire ecclésiastique du XVIIe siècle*.

Ces divers travaux lui donnent, en matière d'histoire religieuse, une autorité universelle. Dès lors, pour le monde catholique, non moins que pour le monde savant, il est consacré l'apôtre, « le bon génie » de Port-Royal. Bien qu'austères, d'ailleurs, comme le commandaient le sujet et la personnalité même de leur auteur, ces ouvrages sont, cependant, fort attachants « par la noble et grave passion » qui, a dit justement Melchior de Vogüé, les anime. Pour Gazier, en effet, les « saints » de Port-Royal-des-Champs ne sont pas d'arides sujets de compilation historique. Ce sont des ancêtres spirituels, des amis avec lesquels il est en communion d'âme.

Ainsi en est-il également de l'abbé Grégoire, figure fort sympathique à Gazier, qui lui a consacré plusieurs études (*Lettres à l'abbé Grégoire sur l'état de la France en 1789* (1880), *Etude d'histoire religieuse de la Révolution française*), précieuses pour tout un aspect de notre histoire.

Cette production incessante n'empêcha nullement Gazier — travailleur acharné sous son aspect débile — de dispenser pendant trente-trois ans à la Sorbonne un enseignement plein de bonhomie et de bienveillance et de prendre une part active à l'œuvre du comité des travaux historiques du ministère de l'instruction publique, dont il était le secrétaire. Titulaire de la chaire de poésie française en remplacement de Faguet (1913), il ne conserva ce poste qu'un an, ayant pris sa retraite en 1914.

Pendant les dernières années de son enseignement, il donna encore d'importants travaux : *le Centenaire de Port-Royal* (1909) ; *Iconographie de Port-Royal ; les Derniers Jours de Blaise Pascal* (1911) ; *Blaise Pascal et Escobar* (1912); *Bossuet et Louis XIV* (1914).

Préoccupé de réunir tous les souvenirs matériels

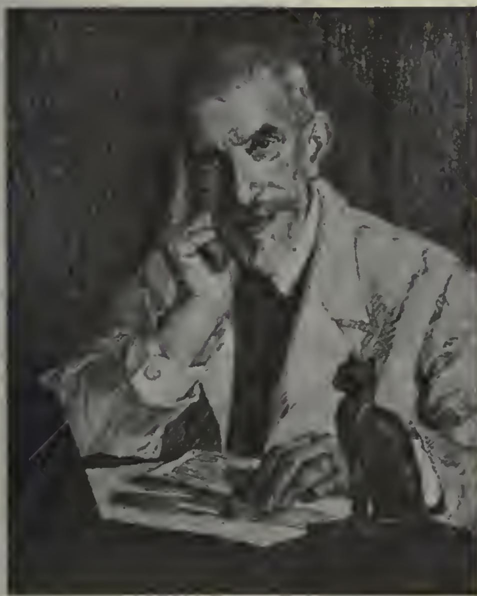
de Port-Royal et de ses religieux et religieuses, il fait de sa maison un véritable musée janséniste.

La guerre le frappe durement dans sa famille. Il supporte l'adversité en chrétien et continue les travaux auxquels il s'est voué. En 1915, paraît une étude sur *Jeanne de Chantal* et *Angélique Arnauld*. Infatigable, il recueille des documents relatifs à l'histoire du jansénisme au XVIIIe siècle et donne enfin (1921) son *Histoire générale du mouvement janséniste depuis ses origines jusqu'à nos jours*, synthèse qui n'avait pas encore été faite et ne pouvait l'être que par un érudit janséniste.

La vie de Gazier offre le grand spectacle d'une existence vouée tout entière à une étude, à une œuvre. Par là, comme par l'importance qu'eurent pour lui la vie familiale et le foyer, comme par son attachement indéfectible à une foi qui ne compte plus que de rares adeptes, Gazier eut, au milieu des savants et des universitaires de son temps, auxquels il ressemble moins qu'aux érudits du XVIIe siècle, sa physionomie originale. — Léo Solal.

Girard (Paul), professeur et helléniste français, né à Paris le 23 mars 1852, mort dans cette même ville le 1er juillet 1922.

Fils lui-même d'universitaire, il entra à l'Ecole normale après de fortes études au lycée Louis-le-



Paul Girard, d'après une aquarelle.

Grand (1872). Sa vocation d'helléniste s'y dessina et, à sa sortie (1875), il fut désigné pour l'école d'Athènes. Là, étudiant en qui se dessinaient déjà des qualités de maître, il recueille les matériaux pour les deux thèses qu'il va, de retour en France, présenter à la Faculté des lettres de Paris. La première est consacrée à l'*Asklépieion* d'Athènes. Tirant heureusement parti des fouilles faites en 1876-1877 sur le versant méridional de l'Acropole et qui ont dégagé, entre autres, le temple d'Asklépios, il écrit un intéressant chapitre de l'histoire religieuse et sociale de l'antiquité, montrant en l'Asklépieion d'Athènes un grand établissement hospitalier.

La thèse latine: *De Locris Opuntiis* (« De la Locride opontienne ») est la consciencieuse monographie d'une province grecque un peu ignorée parce qu'elle n'a joué un très grand rôle ni dans l'histoire, ni dans la littérature. Il sait, cependant, faire une étude assez intéressante et aboutir à des conclusions assez neuves sur l'importance de la Locride dans l'histoire religieuse et mythique de la Grèce (autour de la Locride se groupaient les plus vénérables sanctuaires; Prométhée, Deucalion et Pyrrha sont des mythes locriens). Peu après la parution de ses thèses, il donne des morceaux choisis d'Aristophane.

Nommé bientôt maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris (1883), il y fut, de longues années, un maître des plus écoutés, obtenant, par sa science et aussi par l'intérêt qu'en véritable éducateur il savait leur témoigner, une grande influence sur ses élèves. Il décida de nombreuses vocations d'hellénistes.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres ayant mis au concours le sujet suivant : « Faire, d'après les textes et les monuments, le tableau de l'éducation et de l'instruction reçues par les jeunes Athéniens jusqu'à dix-huit ans », Paul Girard se mit sur les rangs. Son mémoire, qui parut peu après (1889) sous le titre : *l'Education athénienne au Ve et au IVe siècle*, fut couronné. Il méritait cette distinction. L'*Education athénienne*, que Girard estimait le meilleur de ses ouvrages, est en effet l'un des plus attachants qu'ait inspirés ce fort intéressant sujet. Amoureux de l'antiquité classique sous sa forme la plus séduisante, l'esprit attique, Girard se propose de montrer comment la pédagogie a contribué à former cet esprit attique, harmonieusement équilibré, tenant pour inséparables l'éducation physique, l'instruction littéraire et scientifique, la formation morale. Tirant le plus heureux parti des textes, des monuments figurés (des coupes et lécythes en particulier, où sont fréquemment, peintes des scènes pédagogiques), il dégage harmonieusement (non sans donner sur les programmes et le matériel scolaires les plus précieux détails) la méthode et l'esprit de l'éducation athénienne, destinée non à cantonner chaque individu dans une étroite spécialité, mais à former l'homme complet (qui sera au XVIIe siècle l' « honnête homme »), le citoyen. Cette œuvre, écrite avec charme, est l'un des ouvrages capitaux qui aient paru sur les grands siècles athéniens.

La *Peinture antique*, qu'il donne ensuite (1895), est une œuvre de vulgarisation, mais où, spécialement dans la partie du volume (la plus importante) consacrée à la peinture grecque, l'auteur travaille souvent de première main et ne laisse pas de donner des aperçus personnels.

Tandis qu'il compose ces grands ouvrages, il étudie spécialement, dans ses cours, les tragiques grecs et les poèmes d'Homère. L'*Expression des masques dans les drames d'Eschyle* (1895), *Comment a dû se former l'* « *Iliade* » (1902) sont de courtes et substantielles études, qui ont marqué dans l'histoire de la littérature grecque.

On trouve dans la dernière des aperçus très neufs sur l'évolution de la geste préhomérique et la transformation de la querelle d'Achille et du Roi des rois, thème original du folkflore hellénique, en un vaste et complexe poème.

Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure depuis 1893, il retourne à la Sorbonne pour y occuper, cette fois comme titulaire, la chaire de poésie grecque (1905). En 1908, il est appelé sous la coupole par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le dernier de ses ouvraves (après les *Pages choisies des tragiques grecs* et la biographie de *Paul Guiraud*) est une plaquette sur *Hypéride et le Procès de Phryné*, qui vit le jour à la suite d'une lecture faite, le 25 octobre 1910, à la séance publique des cinq Académies; il s'amusa alors à détruire la légende qui montre l'avocat de la célèbre courtisane la dévoilant devant l'aréopage et fut, de ce fait, pendant quelques semaines, une célébrité parisienne. C'est sa communication, précédée d'une harmonieuse *Excuse à Phryné*, qu'il publia : l'œuvrette est charmante et montre que le grave érudit pouvait fort agréablement badiner.

Ses dernières années furent consacrées entièrement à son enseignement en Sorbonne. Il laisse le souvenir d'un maître aussi savant que dévoué. — L. Verdenne.

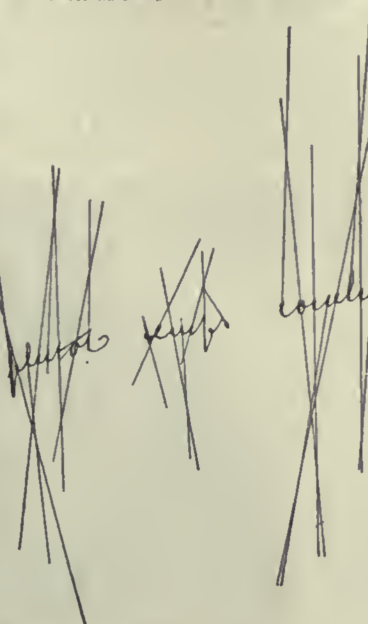
graphométrie (*tri* — du gr. *graphê*, écriture, et *metron*, mesure) n. f. — Encycl. L'expertise en écriture a été souvent ridiculisée ; cependant, les perfectionnements réalisés permettent de résoudre par l'analyse chimique, par la photographie et par la microphotographie, des questions autrefois jugées insolubles.

On peut trouver les altérations des textes, par grattage, par surcharge, par décalque. L'analyse de l'encre, la détermination de la nature du papier par la résistance électrique, tout cela permet d'établir exactement l'âge d'un trait d'encre ou d'un document. La microphotographie, faite obliquement, permet de déterminer, sur deux traits qui se croisent, quel est celui qui passe au-dessus de l'autre.

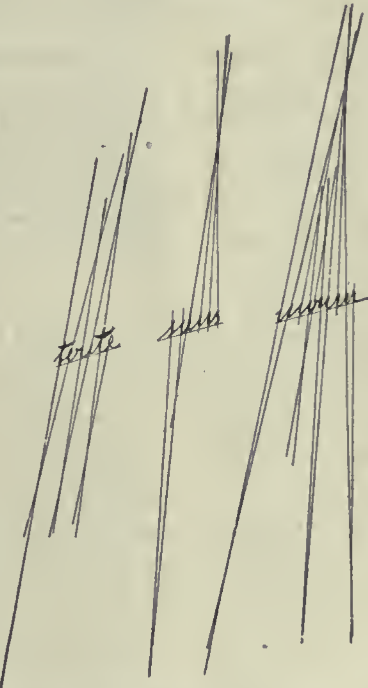
Si l'on ne considère que l'écriture imitée, l'identification est plus difficile; cependant, aujourd'hui, les travaux du docteur Locard visent à déterminer les caractéristiques numériques d'une écriture donnée. L'écriture d'un sujet est, en effet, soumise à des constantes que l'on peut mesurer, et celui qui déguise son écriture ne peut inconsciemment modifier ces constantes; on obtient alors, au point de vue expertise, des considérations de grandeur, des proportions, des valeurs qui permettent d'intéressants rapprochements.

Pour appliquer les méthodes de graphométrie, les mesures sont faites sur des agrandissements photographiques, et les pièces sont augmentées dans des proportions égales; on mesure alors la hauteur des lettres, les courbures, la direction des jambages, l'interruption ou la reprise de l'écriture.

Détermination du point de rencontre des directions des lettres dans une écriture.



1. Ecriture authentique.



2. Ecriture falsifiée. (L'imitateur n'a pu transformer la direction habituelle de ses lettres.)

Voici le détail de quelques constantes :

Rapport des hauteurs des minuscules. Cette hauteur moyenne reste constante pour une lettre donnée, par rapport aux hauteurs moyennes des autres lettres. Si l'on modifie la grandeur générale de son écriture, ces proportions restent, malgré tout, les mêmes. Si l'on a l'habitude de faire des *s* très grands et des *l* très petits, cette proportion subsistera et, si l'on trace les lettres dans un ordre croissant de hauteurs, cet ordre n'est pas modifié.

En étudiant deux écritures, l'une authentique, l'autre suspecte, on trace pour chacune une courbe comportant les lettres comme abscisses horizontales, chaque hauteur de lettre étant figurée par une ordonnée verticale. En comparant les deux courbes, elles se superposent si elles proviennent de la même main ou, du moins, elles suivent une marche parallèle. Dans le cas contraire, elles divergent.

Direction des hauteurs de lettres minuscules. Si l'on mesure la hauteur des minuscules et si les chiffres sont répartis sans tenir compte de la lettre mesurée, on peut construire deux courbes qui, en cas d'identité, sont les mêmes pour deux écritures du même sujet et qui sont tout à fait différentes, s'il y a eu imitation. De même, ces hauteurs de lettres tendent à varier suivant le sujet. Elles décroissent quelquefois, depuis la première lettre d'un mot jusqu'à la dernière, ou inversement.

Pour déterminer ce sens de variation, on mesure des ensembles de cinq lettres, de huit lettres, etc., et on mesure les hauteurs des lettres minuscules. Une courbe détermine les variations et permet de comparer deux écritures.

Variations de l'écartement des lettres. Là aussi, les données sont très variables, suivant l'écrivain. On mesure en dixièmes de millimètre des écartements de différentes lettres, et on multiplie le chiffre obtenu dans l'imitation présumée par le rapport entre la valeur de la hauteur moyenne des minuscules de l'imitation et celle trouvée dans le texte authentique, de façon à rendre les chiffres comparables. On construit également des courbes, qu'il est facile de superposer.

Valeurs proportionnelles des largeurs. Le rapport de la hauteur à la largeur pour une lettre donnée constitue également une indication précieuse, mais cette mesure est délicate. Elle donne, cependant, dans la pratique des résultats satisfaisants.

On mesure d'une part la hauteur des lettres dépassant la hauteur des minuscules et majuscules et débordant par la longueur totale d'un groupe donné de minuscules, sans comprendre le trait terminal. On obtient ainsi des indices ou proportions qu'il est utile de comparer.

Rapport des inclinaisons des lettres. Quand, pour chaque signe, on mesure l'angle formé par son axe avec la ligne de base, on constate que cette valeur varie d'un signe à l'autre. Si l'écrivain, par suite d'un changement de vitesse ou pour déguiser l'écriture, modifie l'inclinaison moyenne, les proportions entre les valeurs angulaires restent les mêmes.

L'imitateur peut reproduire à peu près finalement l'inclinaison d'une écriture, mais il conservera les proportions des diverses valeurs d'angles propres à lui-même, le parallélisme plus ou moins parfait des lettres.

Etant donné que les inclinaisons des lettres varient, il en résulte que les axes moyens des différentes lettres ne sont pas parallèles; leur prolongement se coupe, mais ces intersections sont à des distances variables caractéristiques, peu imitables par un faussaire. On obtient donc une figure d'une espèce variée, suivant l'écriture. Ces intersections dépendent de la différence de parallélisme des lettres et de leur écartement.

On calcule l'indice en prenant pour un grand nombre de mots la distance moyenne des intersections à la ligne de base.

Position de reprise. Il est rare que les mots soient tracés d'un seul jet de la première à la dernière lettre; le plus souvent, la main se lève dans le courant d'un mot, et il y a des interruptions de traits. Leur fréquence est caractéristique pour une écriture donnée et, là encore, on peut tracer des courbes comparatives, qui permettent d'affirmer l'identité de l'écriture.

Autres mesures. On peut faire un grand nombre d'opérations analogues: les barres des *t*, les points sur l'*i*, les intersections des jambes de l'*m* et de l'*n*, donnent lieu à des mesures très intéressantes, mais qui ne sont qu'accessoires par rapport à celles que nous avons détaillées, lesquelles sont des mesures principales.

La graphométrie peut être appuyée utilement par la microphotographie. Par exemple, certains écrivains dirigent leurs traits de droite à gauche, et ceci présente une grande importance, quand il s'agit du cercle d'un *o*. La microphotographie détermine exactement la direction de ce cercle.

La même remarque s'applique aux harpons ou petits crochets que certains ont l'habitude de faire dans les hampes descendantes des lettres; on les trouve soit à droite, soit à gauche. C'est cette considération qui a permis de reconnaître les lettres fausses d'un chèque de 95.000 francs touché par un employé de banque à la Société générale de Lyon.

Puisque nous en sommes aux exemples, nous rappellerons que c'est d'après les méthodes du Dr Locard qu'un avocat lyonnais fut convaincu d'avoir ourdi toute une trame de lettres anonymes: c'est grâce à lui, également, que l'affaire des lettres de Tulle a abouti à l'inculpation de l'auteur de ces lettres.

Néanmoins, on ne peut affirmer que la graphométrie donne une certitude mathématique absolue; elle permet seulement de renseigner les experts en mettant entre leurs mains une méthode précise d'investigation, et ceci les met en mesure d'échapper au discrédit, parfois justifié, qui s'attachait aux travaux d'expertises en écriture. A ce point de vue, la graphométrie établie par le Dr Locard au laboratoire de police de Lyon peut rendre d'utiles services, à condition qu'elle soit mise à la disposition de personnes compétentes. — E. WEISS.



Le docteur Locard, dans son laboratoire de police de Lyon.

Haig (lord DOUGLAS), vicomte de Bemersyde, maréchal anglais, né à Cameronbridge (Ecosse) le 19 juin 1861. D'une très ancienne famille écossaise, le jeune Douglas Haig étudia à Clifton, puis à Oxford et, ses grades conquis à cette université et sans passer par une école militaire, entra de plain-pied dans l'armée de la reine. Lieutenant de hussards le 7 février 1885 et, dès ses débuts, virtuose de l'équitation, puis bientôt technicien réputé en matière de cavalerie, il franchit tous les grades militaires avec une rapidité telle qu'il finit par être populaire dans l'armée sous le nom de *lucky Haig* (Haig le Veinard).

Ses qualités brillantes et mondaines, la faveur dont il jouit à la cour (et qui atteignit son comble lorsque, en 1904, il épousa une demoiselle d'honneur de la reine Alexandra), ne furent pas étrangères à cette chance. Mais Haig justifia les sourires de la destinée en se montrant toujours égal à sa fortune. La carrière qu'il fit dès avant la guerre témoigna de ses qualités de soldat et d'organisateur, mit en valeur cette intelligence lucide et réalisatrice, cette ténacité dont il fit preuve par la suite, à la tête des armées britanniques.

Capitaine le 3 janvier 1891, il part pour l'Egypte, fait partie des troupes que le sirdar Kitchener lance à la reconquête du Soudan (cf. KITCHENER, *Larousse Mensuel*, t. IV, p. 756), et se distingue aux batailles de l'Atbara et d'Omdurman. Le grand rôle joué par ses cavaliers dans ces batailles, sa grande bravoure personnelle lui valent une citation à l'ordre du jour des armées du Soudan et le grade de major (16 novembre 1898). Peu après (1899), il part pour l'Afrique du Sud. Il fera toute la guerre des Boers dans l'état-major du général French, ce qui ne l'empêchera pas d'assister à la plupart des grandes actions. On le voit d'abord au Natal, puis au Transvaal, sous les murs de Kimberley, à Colesberg et a Paardeberg. Il entre avec Kitchener à Prétoria et à Johannesburg, parcourt, à la poursuite des chefs boers, contre lesquels sa cavalerie lutte parfois avec avantage, tout le territoire des deux républiques dont il contribue à assurer la soumission (1901-1902), est cité trois fois à l'ordre du jour.

Lieutenant-colonel au cours de la campagne (29 nov. 1900), il est, à son retour en Angleterre, fait aide de camp du roi Edouard VII et colonel (22 août 1902), décoré de l'ordre du Bain. Inspecteur général de la cavalerie aux Indes, où il reste deux ans (1904-1906), il revient en Angleterre comme directeur de la cavalerie, puis passe à la direction de l'état-major général de l'armée (1907), retourne aux Indes comme chef d'état-major de l'armée des Indes (1909-1912) et est, au cours de sa mission, promu lieutenant général.

Le 1er mars 1912, enfin, il est placé à la tête des divisions destinées à former, en cas de guerre, le corps expéditionnaire et, peu après, nommé général.

Au début de la guerre, il est appelé au commandement du 1er corps d'armée qui, avec le 11e, commandé par Smith Dorrien, compose la « petite armée » du maréchal French. Le 22 août, ses troupes se trouvent en position devant Mons et tiennent le front de Mons à Binche, formant la droite du dispositif anglais. C'est justement cette aile droite anglaise qui, le 23, fut mise dans une position critique par l'avance des armées allemandes, lesquelles, ayant franchi la Meuse, cherchent à percer, à l'E. de Mons, le front allié. Le 23 et le 24, il doit, après de très durs combats, se replier, tout en accrochant l'ennemi pour couvrir la retraite du 11e corps d'armée. Malgré les pertes très dures que subissent ses troupes (bataille de Landrecies, 25 août, où le courage des troupes et l'habileté du chef évitent l'encerclement), il mène à bien la retraite et réussit à conduire son corps d'armée sur l'Oise, sur l'Aisne, puis sur la Marne.

Au cours de cette difficile opération que fut la retraite de l'armée anglaise, menacée d'être coupée des Français, le sang-froid et la décision de Haig, dont l'unité se replia dans de meilleures conditions que celle de Smith Dorrien, eurent, au témoignage du maréchal French, une influence décisive sur le succès des opérations. C'est grâce à son habileté qu'à plusieurs reprises un désastre fut évité.

Le 5 septembre, les troupes anglaises cantonnent au S. de la Marne; c'est alors que se produit le redressement. D'après les instructions du général Joffre, les troupes anglaises doivent attaquer face à l'E., dans la direction de Montmirail et, au cours de la journée du 6, le 1er corps d'armée exécute à la lettre ses instructions. Le mouvement de repli de l'ennemi, qui s'indique alors, modifie les objectifs britanniques. Pour garder le contact avec les armées allemandes, le maréchal French appuie sur sa gauche et pousse ses troupes au N. Le 7 septembre, le 1er corps d'armée franchit le Grand Morin; le 8, après un combat acharné, il s'empare de la Trétoire, qui commande les rives du Petit Morin et passe cette rivière. Le 10, il atteint Château-Thierry et franchit la Marne, livrant encore de très durs combats. Puis le 1er corps d'armée poursuit un peu plus lentement son avance et, le 13 septembre, arrive sur les bords de l'Aisne. Il passe le 14 sur la rive droite, mais doit rétrograder le 15, tout en conservant, les journées suivantes, les hauteurs situées au N. de l'Aisne. Les autres unités de l'armée anglaise ayant été transportées plus au N., le 1er corps d'armée tient à peu près seul, pendant le mois d'octobre, le secteur britannique de l'Aisne et résiste à toutes les attaques. Le 16 octobre, achevant le transfert des troupes anglaises à la gauche de la ligne alliée, Haig et son corps d'armée sont transportés en Flandre, de Poperinghe à Cassel.

Le maréchal French a assigné comme objectif à ce corps d'armée Bruges et Gand. Mais les attaques des Allemands, qui se déclenchent le 19 octobre, réduisent l'armée anglaise à la défensive.

Le corps d'armée de Haig, qui doit tenir la ligne Bixchoote-Zoonebeke, est dès le 21 octobre violemment attaqué. Il connaît, pendant une semaine, les heures les plus dures; à plusieurs reprises, les Allemands pénètrent dans ses lignes. Pourtant, le 27 octobre, date qui, d'après le maréchal French, marque la fin de la première phase de la bataille, Haig avait maintenu toutes ses positions, au prix, d'ailleurs, de très lourdes pertes. Il lui faut de nouveau, le 29 octobre, soutenir avec ses troupes épuisées l'effort désespéré des Allemands. Il perd le village de Gheluvelt, le reprend dans la même journée, mais doit supporter, le 31 octobre, une attaque furieuse, qui, au témoignage du maréchal French, a fait courir aux forces britanniques le plus grand péril. Ses lignes percées, un de ses éléments, la 1re division, obligé de battre précipitamment en retraite, deux de ses sous-ordres, les généraux Lamax et Monro blessés, Haig a désespéré un moment de la fortune. Pourtant, il donne l'ordre de tenir à tout prix, et l'heureuse initiative du brigadier général Fitz-Clarence, qui, au milieu de la journée, déclenche de lui-même une contre-attaque sur Gheluvelt, sauve alors l'armée britannique. La première bataille d'Ypres est gagnée. Violemment attaqué encore au début de novembre, le corps d'armée de Douglas Haig connaît en particulier sur la ligne Wytschaète-Messine de très dures épreuves. La journée du 11 novembre est aussi critique que celle du 31 octobre. Ce jour-là encore, la ligne britannique est par trois fois rompue. « Mais Haig, dit le maréchal French, envisageait la situation avec la même farouche résolution, la même fermeté, le même courage, les mêmes qualités qu'il avait toujours montrées dans la conduite des opérations ». Justifiant l'éloge du chef qui l'a vu calme en pleine tempête, Haig réussit à maintenir finalement toutes ses positions, infligeant aux troupes allemandes un échec d'autant plus signalé qu'elles s'étaient crues plus près du succès. Le succès de la splendide résistance de nos troupes, dit encore le maréchal French, est dû en premier lieu à Douglas Haig, qui sut si rapidement comprendre la situation, utiliser les forces dont il disposait, économiser ses réserves avec prévoyance, parfaitement coordonner l'action de ses subordonnés, « *qui agit en véritable chef* »!

Au début de 1915, Douglas Haig prend le commandement de la 1re armée, qui, au mois de mai suivant, participe à l'offensive d'Artois. La 1re armée anglaise attaque Neuve-Chapelle et prend cette position, sans, cependant, réussir à s'emparer des hauteurs qui dominent Lille (mai 1915). Peu après, elle prend part à la deuxième offensive d'Artois, qui, coïncidant avec l'offensive de Champagne, amène les Anglais à Loos.

Le 16 décembre 1915, Haig remplace French à la tête de toutes les armées anglaises, sans cependant encore être élevé à la dignité de maréchal, dont il ne sera investi qu'en 1917.

Les six premiers mois de son commandement (où il n'a à livrer que d'insignifiantes escarmouches) sont employés par Haig à la préparation matérielle de l'offensive prévue d'accord avec le général Joffre pour l'été suivant. L'armée anglaise passe, pendant cette période, de 450.000 hommes à 600.000 hommes et augmente largement ses moyens d'attaque.

Très populaire auprès de ses soldats, jouissant d'une grande autorité dans les conseils interalliés, le chef anglais apparaît, au moment où s'ouvre la bataille, comme l'un des meilleurs généraux dont disposent les Alliés. Stratège patient, « prompt dans la décision et résolu dans l'action, a dit l'un de ses compatriotes, il a saisi à merveille les aspects scientifiques de la guerre moderne ». Et la bataille de la Somme représente justement le triomphe de cette conception nouvelle de la guerre. Haig va y éprouver heureusement sa chance.

Au cours de la première phase de la bataille, l'armée anglaise, qui opère de part et d'autre de l'Ancre, s'empare du bois des Trônes, fait 10.000 prisonniers (1er-10 juillet) et, au cours du même mois, exploite heureusement ses succès par la prise de Longueval, de Bazentin et d'Ovillers, puis de Pozières. L'avance réalisée par la droite anglaise, qui opère en liaison avec les troupes françaises du général Fayolle (v. FAYOLLE, *Larousse Mensuel* de novembre 1921), est de plus de 5 kilomètres.

Au cours de la deuxième phase de la bataille, l'avance anglaise continue, quoique plus lentement, car la résistance des Allemands a accentué son avance vers Péronne et Bapaume. Grâce, en partie, aux tanks, qui font alors leur apparition, Flers, puis Combles, sont occupés par la droite anglaise, tandis que la gauche, plus lente à progresser, s'empare de Thiepval (25-27 septembre). Outre les gains territoriaux, cette attaque a donné à l'armée britannique 10.000 prisonniers et 27 canons.

Bien que ralentie par le mauvais temps, l'avance franco-anglaise continue en octobre et novembre,

donnant encore aux Britanniques Beaucourt-l'Abbaye et Sars.

Pourtant, le généralissime anglais ne juge pas possible, étant donné l'épuisement de ses troupes, de continuer sans interruption jusqu'au printemps de 1917, comme le lui demandait le général Joffre, la pression sur le front allemand. Et il décide pour son compte de suspendre l'offensive.

Lorsque, avec l'hiver, s'éteint la bataille, le général anglais constate que, grâce à la bravoure et à l'entraînement de ses troupes, auxquelles il rend alors hommage, « une bonne moitié de l'armée allemande a été battue sur la Somme ». Cette bataille est l'ébauche de la grande bataille de rupture que, par suite de la liaison intime des troupes franco-britanniques, de l'unité de commandement qui déjà a existé en fait sur la Somme, Douglas Haig et Foch, qui ont mené leurs troupes à cette première victoire, réaliseront deux ans plus tard.

Les projets de Douglas Haig pour l'hiver de 1916-1917 étaient modestes : réduire le saillant formé par le front allemand dans les lignes britanniques. Il y parvient par les avantages qu'au début de l'année 1917 il remporte à Beaumont-Hamel (11 janvier), Grancourt (7 février), Serre et Miraumont (24 février).

A ce moment, le front de l'armée britannique qui s'élargit descend jusqu'à Roye, occupant 156 kilomètres. Haig, en effet, a alors en main 56 divisions et plus de 5.000 canons.

Le nouveau généralissime français, le général Nivelle, désigna alors comme but à Douglas Haig la réduction de la poche laissée entre Arras et Bapaume.

Mais ce plan est désorganisé par la retraite des Allemands qui, dès le début de mars, se replient sur la ligne Hindenburg. Derrière eux, les troupes britanniques progressent, occupant Bapaume et Péronne (17 et 18 mars) et arrivent (2 avril) aux abords de la fameuse position.

Le nouveau plan d'attaque hâtivement conçu par les Alliés au début d'avril 1917 assigne aux armées anglaises, placées pour la circonstance sous le commandement suprême du généralissime français, la prise du massif de Vimy, pilier gauche du nouveau front allemand.

Le 9 avril, Haig lance deux de ses armées (Horne au N., Allenby au S.) sur un front de 24 kilomètres de part et d'autre d'Arras, préalablement « pilonné » par sa « monstrueuse » artillerie.

Tandis que les escadrilles aériennes dégagent le ciel, la crête de Vimy est enlevée le jour même ; les journées suivantes (10 au 15 avril) donnent à Douglas Haig, avec Givenchy, Angles, Liévin, 14.000 prisonniers et 166 canons.

Mais, au moment où il va entreprendre l'investissement de Lens, Haig apprend que le gouvernement français est décidé à ne faire pour sa part en Champagne qu'une offensive de très courte durée. Plusieurs jours sont employés à de pressantes démarches auprès du premier ministre anglais, puis auprès du cabinet français, pour faire revenir celui-ci sur sa décision. L'arrêt de l'offensive française le 18 avril ne change pas ses vues ; le 26 avril, devant le président du conseil et le ministre de la guerre français, quelques jours plus tard (4 mai), dans une conférence qui réunit les principaux ministres et les grands chefs militaires français et anglais, Douglas Haig expose avec la plus ferme lucidité la situation stratégique des armées alliées, très satisfaisante, juge-t-il, et permettant, si on l'exploite, les plus grandes espérances. « Les chances de succès, cette année, sont remarquablement bonnes, a-t-il écrit au premier ministre, et il ne serait ni sage ni aisé de suspendre les opérations ». Son porte-parole à la conférence du 4 mai, le général Robertson, comme lui-même à la conférence du 26 avril, tiennent ce même langage. Lorsqu'il regagne son quartier général, il croit pouvoir espérer que le gouvernement français s'est rallié à ses vues. De son côté, il se préparait « à engager toutes ses forces pour infliger une grande défaite à l'ennemi ».

Pourtant, le gouvernement français crut devoir arrêter l'offensive. Quelques semaines, Douglas Haig la continua pour son compte particulier. Un succès important, remporté au S. de Lens (réduction du saillant Messine-Wytschaëte les 7 et 8 juin), l'incite à des opérations de plus grande envergure. Il projette pour le mois de juillet, avec le concours d'une des armées françaises, une vaste opération stratégique dans les Flandres, qui doit, si elle réussit, le mener jusqu'aux bases sous-marines allemandes de la mer du Nord. Il prépare la rupture du front germanique avec d'énormes moyens matériels, commence de désorganiser ses adversaires par une vive action aérienne et par un effrayant bombardement aidé de toutes les ressources de la chimie de guerre et, du 31 juillet au 16 août, avec le concours de l'armée française du général Anthoine, passe l'Yser, prend plusieurs positions sur la rive droite du fleuve et, à son aile droite, encercle Lens.

De nouvelles actions (16 août-20 septembre, 2, 26 et 30 octobre, 6 et 10 novembre) consolident et élargissent les positions conquises. Pourtant, le mauvais temps et l'acharnement de la résistance des ennemis font qu'il ne s'agit là que de succès tactiques : le but stratégique n'a pas été atteint.

L'attaque prononcée le 20 novembre en direction de Cambrai donna, au contraire, des résultas inespérés, mais qui ne furent pas exploités aussi rapidement qu'il eût fallu pour amener la rupture du front allemand, redoutée alors par Ludendorf. En somme, la campagne de 1917 n'avait pas donné sur le front britannique les grands avantages que l'on avait escomptés. Il semble, d'ailleurs, qu'en ces circonstances, Douglas Haig ait malgré lui dû subir les conséquences de la nouvelle stratégie purement défensive adoptée par le commandement français. Il en marqua un mécontentement qui amena la rupture momentanée de l'unité de commandement.

Au début de 1918, l'armée britannique reste inactive, comme l'ensemble presque complet des armées alliées. Elle avait alors une fois de plus étendu son front, et ses soixante divisions tenaient, de l'Oise à Ypres, deux cents kilomètres. Cette extension du front britannique s'étant produite sans un renforcement correspondant et la densité des troupes de Douglas Haig (et plus particulièrement des armées Byng et Gough) étant assez faible dans les secteurs méridionaux du front, c'est sur l'aile droite du dispositif anglais que le grand état-major allemand décida de faire porter la première des attaques massives qu'il avait préparées pour le printemps de 1918.



Lord Douglas Haig. — (Phot. Manuel.)

Et ce sont, du 21 au 26 mars, les plus terribles journées qu'ait jamais, depuis Charleroi, connues l'armée britannique. Le 21 mars, l'armée Gough, violemment attaquée sur l'Oise, doit reculer de 5 à 12 kilomètres et, malgré une résistance désespérée, qui, écrit Haig, peut être comptée parmi les plus belles opérations de l'armée britannique, le repli s'accentue le lendemain. La droite britannique percée, disloquée, quasi anéantie, doit abandonner Ham, Péronne, Bapaume.

Tout en se repliant et en tâchant d'organiser de son mieux des positions nouvelles, Douglas Haig, apercevant nettement que l'une des causes essentielles de la défaite est l'indépendance mutuelle des armées françaises et britanniques, songe à rétablir la liaison, puis l'unité de commandement, qu'il avait une première fois acceptée en avril 1917.

Dès le 21, il demande et obtient des renforts français et, les jours suivants, la gauche française s'étend pour remplacer dans la région de Montdidier-Moreuil la droite britannique défaillante. Songeant avant tout, cependant, à empêcher l'encerclement de ses armées, il pense à se replier sur les bases maritimes comme, à la même heure, le général Pétain songe à se retirer vers le Sud.

Heureusement, il n'est pas besoin d'en revenir à ces résolutions désespérées. Douglas Haig, à qui elles répugnent autant qu'aux grands chefs français, provoque une nouvelle entrevue avec le général Pétain pour s'entendre avec lui sur les meilleures mesures défensives. Cette entrevue devient, par la présence de lord Milner, de Poincaré, Clemenceau et Loucheur, la conférence interalliée de Doullens (26 mars). Là, Foch expose ses plans de résistance et de contre-offensive ; Douglas Haig, chaleureusement appuyé par son ministre de la guerre, proclame son désir d'un commandement unique et sa volonté d'accepter l'autorité d'un généralissime français. L'intelligente conception des événements, le sens des réalités qu'a montrés alors Douglas Haig ont permis alors de réaliser enfin cette unité de commandement une première fois ébauchée en 1917, puis rompue. Dès lors, Foch, chargé de coordonner l'action des deux armées, puis bientôt commandant suprême de toutes les forces alliées, donne ses directions aux troupes britanniques comme aux troupes françaises, et Haig devient l'intelligent exécutant de ses ordres.

Suivant les instructions de Foch, Haig commence à préparer une contre-offensive au S. d'Amiens, lorsqu'il lui faut lancer toutes ses forces disponibles pour résister à une nouvelle attaque déclenchée contre son aile gauche, entre la Lys et le canal de la Bassée (9 avril). Il perd Armentières, Messine, 25 kilomètres de terrain, est prêt à abandonner le saillant d'Ypres, mais, sur les instances du généralissime, renonce à tout repli volontaire et, tout en devant abandonner encore le mont Kemmel (25 avril), collabore par l'envoi d'une de ses armées (Rawlinson) à la contre-offensive française de Picardie.

Au cours de ce mois de batailles terribles, l'armée anglaise a fait preuve d'une endurance et d'une ténacité que son généralissime loue dans des ordres du jour vibrants comme ceux de Joffre et de Pétain et qui stimulent le courage des troupes. « Chaque position, a dit, le 13 avril, le maréchal Haig, doit être gardée jusqu'au dernier homme. Le salut de nos foyers et de la liberté dépend de vous ! »

Pourtant, à la fin d'avril, Haig juge la situation des plus critiques. Toutes les forces disponibles ont été employées pour contenir l'ennemi. Il ne dispose plus de réserves, et les Allemands, voisins de points stratégiques importants situés immédiatement derrière les lignes anglaises, ont toujours la supériorité du nombre.

Aussi le maréchal Haig consacre-t-il les trois mois qui suivent (25 avril-18 juillet) à la réorganisation de l'armée et du front britanniques. Il appelle des renforts d'Angleterre, comble les vides creusés sur le front par les récentes batailles, réorganise les voies ferrées, fait creuser 8.000 kilomètres de tranchées, développe son matériel et particulièrement les tanks, pousse activement la préparation des jeunes troupes et, cependant, tient en haleine les armées ennemies par des attaques locales qui, sur divers points du front, améliorent ses positions (prise de Ville-sur-Ancre en mai, opération sur Hamel et Villers-Bretonneux en juillet, élargissement du front au N. de la Lys en juin et juillet) ; le succès de ces diverses opérations, dont, constate le maréchal, la liaison entre les tanks et l'infanterie a été l'une des causes essentielles, remplit de confiance les armées anglaises qui, d'autre part, ont brillamment coopéré à la résistance des Français dans les attaques du 27 mai et du 9 juin.

A la fin de juillet, réorganisée, pourvue de moyens matériels immenses, douée d'un excellent moral, l'armée anglaise était en pleine forme pour, suivant l'expression même du maréchal Haig, « la marche à la victoire ».

Celle-ci se divise, pour le généralissime anglais, en deux étapes. Au cours de la première, qui dure d'août à octobre, les Britanniques combattent encore sur les organisations défensives, bastions avancés de la ligne Hindenburg. La deuxième (octobre-novembre) leur permet de dominer nettement l'ennemi et de rompre son front.

D'accord avec le général Foch, qui, le 24 juillet, lui a fait part de la tâche qui lui incombe dans l'exécution de son plan et a mis à sa disposition l'une de ses armées (Debeney), Haig livre au mois d'août les batailles d'Amiens (8-12) de Bapaume (21 août-1er septembre) et de la Scarpe, où il engage successivement sa droite et son centre et dont chacune lui vaut, outre le dégagement d'Amiens, la reprise d'Albert, de Bapaume, du mont Saint-Quentin, de Péronne, 10.000 à 15.000 prisonniers et des centaines de canons.

En Angleterre, où il se rend au début de septembre, Haig affirme au gouvernement sa confiance dans une décision prochaine. De retour au milieu de ses soldats, il leur adresse de chaleureux ordres du jour pour les entraîner à ce terrible assaut contre la ligne Hindenburg, où, il le sait, un rôle de premier plan leur est réservé.

Du 12 au 18 septembre, Haig livre la bataille d'Havrincourt-Epehy, qui l'amène au pied de la ligne Hindenburg. Cinq jours de très difficiles batailles en font tomber devant lui les défenses centrales. Du 27 septembre au 2 octobre, les 1re, 3e et 4e armées anglaises brisent les premières organisations adverses, franchissent les lignes d'eaux (canal du Nord, canal de Saint-Quentin), investissent Cambrai et Saint-Quentin. Les défenses maîtresses de l'adversaire brisées, commencent la bataille en rase campagne et la poursuite des armées ennemies, dont le maréchal Haig vise à couper la retraite vers la Meuse. Suivant le plan sur lequel il s'est mis d'accord le 10 octobre avec le maréchal Foch, il lance ses armées en avant et, tandis qu'une partie de ses soldats coopère avec le général Degoutte à la délivrance de Bruges et de Gand, met en déroute les troupes allemandes à la bataille du Cateau, puis sur la Selle, où de durs combats lui donnent Denain et le mènent jusqu'aux abords de Quesnoy et de Valenciennes (17-25 octobre). Il s'arrête quelques jours aux abords

de la position *Hunding*, puis, à partir du 1er novembre, livre la bataille de la Sambre, qui donne aux armées britanniques Valenciennes, Le Quesnoy, Tournai, Maubeuge et, le 10 novembre, Mons. C'est là que se termine l'effort britannique, à l'endroit où, à la fin d'août 1914, il s'est pour la première fois appliqué.

Haig conduit ensuite ses troupes victorieuses sur le Rhin. De retour en Angleterre et fait vicomte de Bemersyde, il reste le chef suprême des armées britanniques. Il a fait depuis la paix tous ses efforts pour maintenir puissante, vivante, la solidarité franco-britannique.

Audace tranquille et réfléchie, esprit méthodique, souci de ne s'engager dans une entreprise qu'après l'avoir soigneusement préparée, pour, ensuite, suivant la devise de Kitchener, la pousser « à fond »; ténacité qui évoque celle du légendaire *duc de fer*, telles sont les qualités maîtresses de Douglas Haig, qui s'apparente en effet aux plus grands chefs anglais : le vainqueur de Khartoum et le vainqueur de Waterloo. — Léon ABENSOUR.

Jonesco (Take), homme d'Etat roumain, né à Ploesci (district de Prahova, Valachie) le 13 octobre (calendrier orthodoxe, 25 octobre du calendrier grégorien) 1858, mort à Rome le 22 juin 1922.

Après de brillantes études au lycée de Bucarest, Take Jonesco suit les cours de la Faculté de droit de Paris (1875), passe facilement la licence (1878) et le doctorat; sa thèse sur la *Recherche de la paternité* témoigne de l'intérêt qu'il porte dejà aux questions sociales. Inscrit au barreau de Bucarest, il en devient rapidement un des maîtres les plus connus et, tout en plaidant maint grand procès, commence à marquer sa place parmi les futurs dirigeants du pays.

Député de Craiova (1884), il siège d'abord parmi les libéraux, puis passe dans le parti conservateur, tout en refusant de s'y inféoder entièrement. Il ne le fera nettement qu'en 1892, lors de son entrée dans le cabinet Cantargiu. Mais, alors, il s'efforcera d'être, à l'exemple de maint grand parlementaire anglais, un conservateur libéral.

Son passage au ministère de l'instruction publique et des cultes (1892-95) a marqué dans l'histoire contemporaine de la Roumanie. Au point de vue ecclésiastique, Take Jonesco, bien que libre penseur, établit, dans un sens favorable à l'Eglise, le statut du clergé roumain (dont les membres deviennent fonctionnaires de l'Etat). Au point de vue scolaire, son œuvre est plus importante encore : il entreprend d'assurer à l'enseignement primaire une large diffusion, en institue l'obligation, trace le programme de l'enseignement secondaire tel qu'il sera réalisé par ses successeurs, fait édifier de nombreux lycées, des établissements d'enseignement supérieur et répand largement la culture française, dont il est un ardent champion.

Son action dépasse, d'ailleurs, les limites de son ministère. « En fait, dit un historien roumain, ce fut Take Jonesco qui dirigea la politique du gouvernement conservateur ».

Dès ce moment, il porte ses aspirations vers la « Grande Roumanie », ses regards vers la Transylvanie, où plusieurs millions de Roumains songent à se libérer de l'Autriche-Hongrie : il soutient de toutes ses forces le mouvement autonomiste qui commence alors de s'y développer ...« Je veux prendre la Transylvanie... », ose-t-il affirmer alors à un diplomate hongrois.

Aussi, lorsque, avec le ministère conservateur, il est tombé du pouvoir, juge-t-il le cabinet Stourza trop tiède à soutenir les aspirations de la Roumanie irrédente et mène-t-il contre le président du conseil une violente campagne.

Celle-ci porte ses fruits en avril 1899; le cabinet Stourza tombe et, les conservateurs revenant au pouvoir, Take Jonesco reprend le portefeuille de l'instruction publique, qu'il échange presque aussitôt pour celui des finances. Il en profite pour réaliser des réformes libérales : la principale est l'établissement de l'impôt sur les successions (1900).

De 1901 à 1904, Take Jonesco passe dans l'opposition, contribue à la chute des ministères Carp et Stourza, avant de reprendre le portefeuille des finances dans le cabinet Cantacuzène. Il opère la conversion du 5 p. 100 roumain en 4 p. 100 et, pour lutter contre l'influence de l'administration sur la politique, décrète l'inamovibilité des fonctionnaires de son ministère.

C'est au cours de ce ministère qu'il remporte l'un des premiers grands succès de sa carrière. Son action personnelle auprès d'Abd-ul-Hamid amène celui-ci à la reconnaissance officielle des églises et des écoles koutzo-valaques de Macédoine, à laquelle la Turquie s'était toujours refusée jusqu'alors (1905).

Pendant la terrible révolte agraire qui, menée par les paysans désireux d'obtenir le partage des *latifundia*, ensanglante en 1907 la Roumanie, Take Jonesco, après avoir refusé de garder son portefeuille dans le cabinet Stourza, apporta loyalement à celui-ci, son ennemi personnel, l'appui de ses amis. Il contribua largement au maintien de l'ordre et à l'apaisement. Pourtant, ses adversaires lui reprochèrent alors d'avoir eu une attitude indécise.

Peu après, il achève son évolution politique. Il a refusé d'être le leader des conservateurs : c'est pour fonder, en février 1908, le parti conservateur démocrate, dont le rôle dans l'histoire politique de la Roumanie est assez analogue à celui des torys libéraux en Angleterre. Ce parti, qui représente les classes moyennes, se propose d'amener le pays à de profondes réformes politiques et sociales.

A ce moment, la popularité de Take Jonesco est très grande : orateur, il entraîne les assemblées par son éloquence; journaliste, directeur de la *Liberté roumaine*, puis de la *Roumanie*, il se manifeste écrivain de talent et polémiste redoutable, et ses adversaires même reconnaissent en cet homme énergique, ambitieux et fier, une intelligence et une conscience.

Bien que, dès lors, il paraisse s'imposer, le roi, qui ne le trouve pas assez souple et qui est hostile au nouveau parti, refusera longtemps de l'appeler au pouvoir.

C'est seulement en octobre 1912, au moment où la Roumanie sent le besoin d'avoir à sa tête un homme particulièrement au courant, comme l'est Jonesco, des questions orientales, pour participer à cette liquidation de la Turquie que fait prévoir l'alliance balkanique, qu'il revient au pouvoir.

Il se propose d'obtenir pour la Roumanie des agrandissements territoriaux (le principal est une rectification de la frontière de la Dobroudja) compensant les acquisitions que vont faire à la suite de leurs victoires les autres peuples balkaniques, sans employer les moyens militaires. Mais il se heurte à la mauvaise volonté de la Bulgarie, grisée par ses récentes victoires, soutenue en secret par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.



Take Jonesco.

Il lui faut bientôt refréner l'impatience de ses compatriotes qui désirent, dès le début de 1912, déclarer la guerre à la Bulgarie. Ses démarches auprès des alliés balkaniques de la Bulgarie et auprès des grandes puissances aboutissent à la réunion de la Conférence de Petrograd (1913). A peine celle-ci a-t-elle décidé d'accorder à la Roumanie Silistrie que la Bulgarie se jette sur ses alliés.

Décidé à saisir cette occasion pour faire de son pays l'arbitre des Balkans, Take Jonesco dut, cependant, différer son intervention, qui semblait devoir être mal accueillie de la Russie et de l'Autriche.

Le 3 juillet, enfin, juste avant l'heure où ces deux puissances vont interdire formellement à la Roumanie toute initiative (« la porte par laquelle la Roumanie a pu entrer en Bulgarie n'a été ouverte que quarante-huit heures », a déclaré plus tard Take Jonesco), il fait accepter au roi la mobilisation. Ce n'est guère, d'ailleurs, qu'une promenade militaire qu'ont à faire les troupes roumaines sur la route de Sofia. Mais leur intervention seule a suffi à amener à composition la Bulgarie. Grâce à Take Jonesco, la Roumanie est devenue « le gendarme des Balkans ».

Le Congrès de Bucarest établit enfin le statut oriental. Take Jonesco y représente la Roumanie, qui acquiert les territoires revendiqués au S. de la Dobroudja et un immense prestige.

Après avoir jeté les bases d'une alliance avec la Grèce, la Serbie et le Monténégro, Take Jonesco se rend à Paris, à Vienne et à Rome, pour faire accepter par les puissances la candidature du prince de Wied au trône d'Albanie.

De passage peu de temps après à Constantinople, il détermine, par la fermeté de son attitude, Talaat-pacha à renoncer à son projet d'attaquer la Grèce avec le concours de la Bulgarie, pour remettre en question la paix de Bucarest. Puis, à Athènes, il réussit à hâter la conclusion de la paix turco-grecque.

En ce mois de novembre 1913, il avait joué une fois encore un rôle de tout premier plan. Les politiciens de son pays lui en furent, comme il l'avait fait prévoir peu de temps auparavant à Poincaré, fort peu reconnaissants. De retour en Roumanie, il dut, en même temps que le président du conseil, donner sa démission.

Sentant venir la guerre européenne, que ses relations avec les hommes d'Etat allemands et austro-hongrois lui faisaient depuis longtemps juger inévitable, il pousse son pays aux armements, sans, d'ailleurs, être écouté, la plupart des hommes politiques roumains et le roi lui-même ne croyant pas à la guerre.

Au cours d'un voyage à Londres, qu'il fait en juillet 1914, ses pressentiments deviennent certitude. Rentré hâtivement en Roumanie, il se donne tout entier à une tâche : empêcher la Roumanie de combattre aux côtés des Empires centraux. Au conseil de la couronne qui se tient le 3 août, c'est son programme : neutralité, qui l'emporte. Dans sa pensée, cette neutralité n'est qu'une transition vers une autre politique : l'alliance avec l'Entente. Pendant deux ans, il mène une campagne d' « une violence inouïe », écrit un de ses biographes roumains, contre les germanophiles; il la mène par l'action parlementaire, par le journal, par la parole, cherche à atteindre la foule même en montrant l'entrée en guerre avec les Alliés comme la condition nécessaire de la libération des frères transylvains; il essaye, de concert avec Venizelos, de reformer, pour aider la Serbie, l'alliance balkanique. Il fait échouer les tentatives réitérées de l'Autriche pour attirer à elle la Roumanie par des concessions aux Roumains de la monarchie.

Encouragés par l'entrée en guerre de l'Italie, avec laquelle la Roumanie sembla un instant suivre une ligne de conduite commune, Take Jonesco et les interventionnistes roumains essayent, mais en vain, d'amener le gouvernement à faire une pression sur la Bulgarie, pour empêcher celle-ci d'attaquer la Serbie.

Le lumineux et pathétique discours, comparable, a dit un critique français, aux plus belles harangues antiques, que, le 17 décembre 1915 (après le refus du roi de décréter la mobilisation), il prononce à la Chambre des députés roumaine, a, dans toute l'Europe, un immense retentissement.

Réconcilié avec Filipesco, jusqu'alors son ennemi, Take Jonesco réorganise, avec son concours, le parti démocrate-conservateur, qui se met d'accord sur un grand programme de réformes politiques et sociales (réforme agraire, suffrage universel). C'est ce parti qui l'emporte en amenant enfin (4 août 1916) la signature du traité entre la Roumanie et l'Entente, suivie de la déclaration de guerre aux Empires centraux.

Un moment découragé par l'écrasement de son pays, qui a suivi si rapidement les premières victoires, il se ressaisit et, en décembre 1916 (peut-être sur la pression des Alliés auprès du gouvernement roumain), revient au pouvoir comme ministre sans portefeuille dans le ministère Bratiano.

Au début de 1917, le haut commandement est réorganisé, le suffrage universel établi, la réforme agraire réalisée (Take Jonesco fit, d'ailleurs, remettre à plus tard l'application de certaines de ces lois). Puis des tiraillements se produisent dans le ministère : Take Jonesco le quitte, pour revenir immédiatement dans une combinaison nouvelle, avec la vice-présidence du conseil. Mais la capitulation russe amène l'irrémédiable désastre. Take Jonesco, qui repousse toute négociation de paix avec les vainqueurs, et veut, à l'exemple de la Belgique et de la Serbie, transporter à l'étranger le « pays légal », se retire avec tout le cabinet (février 1918), pour laisser un autre ministère négocier la paix de Bucarest.

Mal vu alors du parti germanophile, qui lui impute tous les malheurs du pays, il quitte la Roumanie (28 juin 1918) pour la Suisse et la France.

Président du Comité national de l'unité roumaine, il mène dès avant l'armistice une active campagne pour préparer la reconstitution de la nation roumaine. Représentant de la Roumanie au Congrès de la paix, il y trouve la réalisation des rêves faits dès sa jeunesse et la récompense de ses efforts : la transformation de son pays, naguère petit Etat balkanique, en une grande puissance, qui a pu « réunir » enfin la Transylvanie, la Bukovine, la Bessarabie. A ces succès — les plus beaux qu'aient jamais eus à enregistrer les annales roumaines — la politique personnelle de Take Jonesco avait eu la plus large part.

Au lendemain de la conclusion des traités avec l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie, Take Jonesco redevient (mars 1920) ministre des affaires étrangères dans le cabinet Averesco. Son œuvre essentielle est la constitution de la Petite-Entente avec la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie, destinée à garantir le nouvel équilibre danubien et à empêcher toute restauration monarchique en Autriche ou en Hongrie.

Cette alliance est enfin réalisée en juillet 1921. Peu après (décembre 1921), une crise ministérielle se produit. Take Jonesco forme lui-même un ministère (17 déc. 1921). Mais, mis en minorité dès ses premiers jours, il doit rapidement démissionner (15 janvier 1922).

Take Jonesco est l'un des hommes qui, dans le dernier quart du siècle, ont joué en Roumanie le rôle le plus important. Il a été, certes, diversement apprécié dans son propre pays, où, à côté d'admirateurs fanatiques, il rencontra d'assez nombreux Zoïles. L'histoire ne manquera pas de ratifier le jugement de Clemenceau, qui vit en lui, en même temps qu'un sincère ami de la France, « un grand Européen ». — L. VERGENNE.

Lettre d'imprimerie (LA), par F. Thibaudeau (Paris, 1921). — « Voici un livre nécessaire et attendu », dit Georges Lecomte dans la préface; et il ajoute : « un chef-d'œuvre (au sens que ce mot avait pour les beaux travaux des diverses profes-


Lentree de la Royne en sa ville & Cite de Paris. Imprimee par le Commãdemẽt du Roy nostre Sire.

On la vend a Paris en la Rue Sainct Iacques deuant Lescu De Basle, & deuant Leglise de la Magdaleine, A Lenseigne du Pot Casse. Auec Priuilege.

L'œuvre de Geoffroy Tory (1531). — Titre avec la marque du *Pot cassé*. (Réduction.)

sions) ». C'est, en effet, le « chef-d'œuvre » du maître typographe Thibaudeau, l'aboutissement et le couronnement d'une carrière. Le praticien non seulement a mis dans ce travail toute son érudition, toute sa science, toute l'expérience acquise par quarante années de métier, qui furent autant d'années d'études, mais aussi toute sa passion d'amoureux de la lettre. Au fur et à mesure qu'il l'écrivait, il a voulu dessiner lui-même, ligne par ligne, mot par mot, dans les caractères et le format choisis (caractères Auriol et format in-16 colombier) avec la mise en page définitive, les illustrations en place, une image exacte de son livre. Il en a composé, à proprement parler, la maquette, par le procédé du croquis-calque, dont il est l'inventeur. Et ce livre savant se trouve ainsi être en même temps un volume de belle et logique présentation, un des plus harmonieux produits de la typographie moderne.

Nécessaire, sans aucun doute, il l'était, car cette étude n'avait jamais été entreprise avec un tel développement et dans un tel esprit. Ce que Thibaudeau a voulu, c'est, dans le mouvement de renaissance qu'offre actuellement le Livre, « baser » l'art typographique, « mettre de l'ordre dans le chaos des assortiments », « substituer des notions précises à l'arbitraire actuel », « procurer aux intéressés un *vademecum* rationnel des connaissances qui leur sont nécessaires pour leur permettre de réaliser l'unité de style des éléments assemblés ». Voilà le but. Voici le moyen : par une analyse raisonnée des transformations des caractères, « faire suivre l'évolution de leur forme-type, donnant ainsi la possibilité d'assigner à chaque rejeton moderne une classification d'origine ». En somme, c'est toute l'histoire de la lettre, de chaque forme de lettre, des groupements de lettres, par suite de l'imprimerie et en quelque sorte du Livre lui-même, qui nous est présentée. C'est mieux. Chaque alphabet, chaque titre, chaque vignette, chaque encadrement, chaque variation notable dans la disposition typographique, une page de tout ouvrage essentiel, depuis les origines lointaines jusqu'aux plus récentes créations, figurent, en fac-similé fidèle, à côté du texte qui commente. Nous avons ainsi un musée du Livre, d'une richesse incomparable.

En nous conduisant des lettres phéniciennes au romain de Didot, l'auteur (c'est une des originalités de son enseignement) impose à notre attention une caractéristique principale dans les transformations que la lettre a subies, avant même l'invention des caractères mobiles : c'est l' « empattement ».

L'empattement est le tracé ajouté en tête et au pied des jambages des lettres capitales. Ces jambages étaient primitivement de simples bâtons; l'empattement leur a fourni un ornement nouveau, conforme au génie de chaque peuple ou de chaque époque. Chez les Grecs, c'était un simple trait horizontal de terminaison, de même force que celui du corps de la lettre; il évoquait dans une certaine mesure, dit Thibaudeau, la carrure de l'entablement des portiques. Les Romains le firent triangulaire, en même temps qu'ils rendaient plus gracieuse la lettre par le jeu de pleins et de déliés. La lettre romaine, passée dans l'imprimerie sous la forme droite et la forme italique, adoptée par Nicolas Jenson, affinée par Garamond, le graveur des Estienne et des Elzeviers, privée de son empattement triangulaire par Grandjean, qui, sous Louis XIV, dans le « romain du roi », y substitua un trait fin horizontal, recevra une consécration durable dans le dessin que lui donnera, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, François-Ambroise Didot. Et, si ce dessin reçoit aussitôt des variantes, c'est encore l'empattement qui en constitue le principal élément. Filiforme dans le Didot primitif, il redevient triangulaire dans l'alphabet classique. Sans doute, ce n'est pas là la seule différence entre les variétés de Didot. La largeur, l'épaisseur, contribuent à prêter à chaque lettre un aspect qui lui est propre, mais le rôle de l'empattement est suffisamment caractéristique pour des regards avertis, pour justifier la place que Thibaudeau lui accorde dans l'analyse très poussée qu'il fait de chacun de ces alphabets.

Le Didot, avec ses variantes, parmi lesquelles il faut signaler les « gras » de Vibert, règne pendant tout le XIXe siècle. C'est alors que, propagées par les textes lithographiques, interviennent en typographie les reconstitutions de capitales anciennes, avec l'adjonction de minuscules appropriées, notamment les « égyptiennes » et leur variété romantique; les « italiennes », à l'empattement rectangulaire.

Par réaction, il y a sous le second Empire, nous le verrons, sans que le Didot soit abandonné, un retour de vogue en faveur de l' « Elzévir ». Cet Elzévir nouveau, lancé par Beaudoire, n'est que l'imitation des formes consacrées par Jenson et Garamond. Dans le même esprit, des recherches s'effectuent en vue de l'engraissement du trait et de l'affinement de la forme, d'où sort le type « latines », variété élégante de la lettre romaine et de son empattement triangulaire. Bien entendu, on rencontre de ces diverses formes-types des interprétations et des adaptations nombreuses, où la fantaisie se donna parfois libre cours.

Cette diversité n'apparaît pas seulement dans la lettre, qui est l'élément, mais dans l'utilisation de cet élément, dans le choix et la disposition des caractères, dans l'aspect du titre et de la page de texte. L'auteur a traité largement ce vaste sujet, rappelant





Réclame illustrée (XVe s.). — Un prospectus de chapelier du temps de Louis XI. (Réduction.)

en même temps quelles furent les principales étapes de l'imprimerie.

La calligraphie avait porté le décor de l'initiale et aussi l'harmonie de l'ensemble décoratif à un degré de perfection admirable. Mais le besoin se fit sentir de procédés plus rapides. On commença, au début du XVe siècle, par tailler en relief le texte des légendes accompagnant les images, comme on taillait les images elles-mêmes, dans des planchettes de buis ou de poirier, que l'on encrait. Procédé imité des Orientaux et qui permit, en se développant, de multiplier de petits recueils de règles de grammaire

LES
OEVVRES
DE CLEMENT
MAROT, DE CAHORS, VALLET
DE CHAMBRE
DV
ROY.
*
Plus amples, & en meilleur ordre que parauant.

CONSTANTIA



A Lyon, à l'enseigne du Rocher.
1545.

Le Titre en France (1545). — Titre de l'édition lyonnaise des *Œuvres de Clément Marot*. (Réduction.)

(donats) et de préceptes religieux, bientôt des livres entiers, comme la *Biblia pauperum*.

Les caractères en étaient, naturellement, ceux des manuscrits que l'on tentait d'imiter, c'est-à-dire la gothique angulaire, avec les abréviations courantes.

La planche gravée était un premier pas, mais la xylographie présentait des défauts, parmi lesquels l'impossibilité d'apporter des corrections n'était pas le moins grave. Peut-être de Coster a-t-il, le premier, essayé d'employer des caractères mobiles, en bois. Le métal seul pouvait résoudre le problème. Malgré les controverses, il paraît établi que Gutenberg y songeait dès 1439 et qu'il mérite l'honneur — ayant réalisé la taille des poinçons (idée empruntée à la fabrication des monnaies), la frappe des matrices, l'invention du moule et la fonte des caractères métalliques — d'être considéré comme le père de l'imprimerie. Rappelons que la première production de Gutenberg et de ses associés, *les Lettres d'indulgence du pape Nicolas V*, date de 1454, que leur premier « livre », *la Bible*, dite (plus tard) *Mazarine* est de 1456 et que le premier ouvrage absolument personnel du génial inventeur, *la Bible*, dite *de Mayence*, admirable de lisibilité, est de 1458.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans l'analyse extrêmement fouillée qu'il fait des caractères employés par Gutenberg et les ateliers mayençais. Non plus dans son étude de l'évolution de l'imprimerie, à cette époque, en Angleterre, dans les Flandres et les Pays-Bas. Ni même en Italie, encore qu'on y rencontre le Français Nicolas Jenson, lequel, ayant été initié aux secrets de Mayence et n'étant pas assuré des bonnes dispositions de Louis XI, avait porté à Rome et à Venise un art où il devait atteindre une perfection jamais dépassée. Disons, cependant, que c'est à Venise que le livre reçut d'abord un titre orné et que le « romain » de Jenson domina rapidement dans toute l'Italie. Par lui, le livre conquit l'élégance que le « gothique » était impuissant à lui fournir.

En France, défiant l'accusation de sorcellerie, Guillaume Fichet, recteur en Sorbonne, ose, en 1469, installer un atelier d'imprimerie dans les bâtiments mêmes de l'Université. Il appelle trois ouvriers de Bâle : Gering, Friburger et Krantz. Le premier livre sort des presses l'année suivante : il s'intitule *Gasparini Pergamensis epistolæ*. C'est l'alphabet romain qui, avec cet ouvrage, inaugure l'imprimerie à Paris. Mais, à côté de celui de Jenson, ce romain est bien grossier, et l'on sent que les graveurs germains sont plus habitués au tracé des lettres gothiques. Aussi, le départ de Guillaume Fichet ayant entraîné au bout de deux ans la fermeture de l'atelier de la Sorbonne, les trois Bâlois, établis à leur compte rue Saint-

Jacques, à l'enseigne du *Soleil d'or*, reviennent, pour les ouvrages de piété, à la gothique, plus familière à la fois à eux-mêmes et aux lecteurs. Ajoutons, cependant, qu'en 1478 Gering, resté seul à la tête de son établissement, par suite du retour de ses associés dans leur pays, s'empresse de graver deux corps différents de romain, en s'inspirant du type de Jenson.

D'autres ateliers s'ouvrent, également rue Saint-Jacques : *le Chevalier au Cygne, le Soufflet vert*, qui font au *Soleil d'or* une concurrence peut-être point absolument loyale.

GAZETTE
DE
FRANCE
ET RELATIONS DE
toute l'Année
DEDIEES AV ROY.
Par THEOPHRASTE RENAVDOT, Conseiller & Medecin de sa Majesté, Maistre & Intendant General des Bureaux d'Adresse de France.



Au Bureau d'Addresse, au grand Coq, ruë de la Calandre, sortant au marché neuf, pres le Palais à Paris.

M. DC. XXXI
Auec Priuilege.

Le Titre en France (1631). — Titre de la *Gazette de France*, de Théophraste Renaudot. (Réduction.)

La province suit bientôt. On voit des imprimeries fonctionner à Lyon dès 1473, à La Flèche en 1475, à Angers en 1477, à Vienne et à Chablis en 1478, à Poitiers en 1479, à Caen en 1480, etc.

A Paris, en 1475, Pasquier et Bonhomme s'établissent *à l'Image de Saint-Christophe* et publient les *Chroniques de France*, premier livre en langue française imprimé à Paris. Puis on trouve Jean du Pré, Simon Vostre, Antoine Vérard, un grand nombre que nous ne pouvons citer. Bien que l'on imprime des ouvrages de littérature et même des annonces et comptes rendus de fêtes, criés dans les rues — ancêtres modestes de nos journaux — ce sont surtout des livres d'heures qui retiennent la clientèle et, pour un tel service, le caractère gothique s'impose.

La Renaissance française ramène le romain et assure son triomphe définitif. Le livre se dépouille de tout ce qui le rattachait encore au manuscrit. La flore, l'allégorie ornent et encadrent avec grâce le romain élégant de Geoffroy Tory. Claude Garamond, son élève, grave les « types royaux », d'une beauté caractéristique, qu'utilise Robert Estienne. La typographie lyonnaise subit à son tour l'influence de la Renaissance et prend un essor particulier avec Claude Nourry. Poitiers, Alençon, tiennent leur rang.

Voici les éditions de Ronsard, de Baïf, de Du Bellay, de Montaigne, qui utilisent le Garamond et les curieuses cursives, dites « de civilité », réservées aux manuels de politesse et aux livres de la première enfance.

A Venise, les Aldes maintiennent à la cité la vieille réputation dans l'art de disposer le texte d'un titre, cependant que le Tourangeau Christophe Plantin apporte à Anvers des poinçons de l'atelier de Garamond, dont Guillaume Bé s'inspirera pour constituer l'alphabet plantinien. Signalons aussi que Plantin, le premier, substituera, pour l'illustration et l'ornementation, la gravure en creux à la gravure en relief.

La fin du XVIe siècle et le début du XVIIe ne sont pas propices aux imprimeurs. Ceux-ci, selon le mot de Henri Bouchot, « n'ont plus la bride sur le cou; ils y ont la corde ». Signe des temps, les ouvrages paraissent sans nom d'auteur ni d'imprimeur.

Sous Louis XIII, l'imprimerie connaît des jours meilleurs. En 1631, paraît notre premier périodique, la *Gazette* de Théophraste Renaudot, dont la présentation typographique pourrait être enviée par les plus belles publications modernes. Et, en 1640, Richelieu installe au Louvre l'*Imprimerie royale*. La direction en est confiée au maître imprimeur Sébastien Cramoisy. On débute par l'*Imitation de Jésus-Christ*, un bel in-folio, imprimé avec les types de Garamond.

Ces caractères continuent à être en honneur. Ce sont eux qu'adoptent les Elzévirs, et ils deviennent si bien le propre de cette célèbre firme que, lors de leur reprise au XIXe siècle, on ne trouvera pas pour les désigner d'appellation plus appropriée que celle d'« elzévirs ». L'édition elzévirienne se distingue par son petit format, la netteté de ses caractères et un ensemble typographique parfait.

Le règne de Louis XIV apporte dans la typographie, comme dans tous les arts, de la noblesse et de la pompe. Au point de vue purement typographique, il faut saluer l'apparition de l'U capitale, auparavant représenté par le V. On en trouve un exemple dans les œuvres de Molière, de la célèbre officine Claude Barbin, « au Palais, sur le second perron de la Sainte-Chapelle ».

Nous avons hâte d'arriver au XVIIIe siècle, le siècle par excellence du beau livre. « L'art du livre est dirigé par des artistes aux talents très distincts, mais qui se complètent. C'est Cochin fils, allégoriste passionné; c'est Choffard, aquafortiste et décorateur ingénieux; Eisen, le maître vignettiste, et Moreau le Jeune, le décorateur délicat, propagateur de ces idéales banderoles de roses d'une grâce inimitable ».

L'organisation professionnelle se transforme et se complique. L'évolution de la lettre, sous l'inspiration des artistes que nous venons de nommer, prend un essor merveilleux. Fournier le Jeune grave un romain, « qui joint à toutes les qualités du Jenson et du Garamond une adaptation d'époque d'une logique et d'une beauté parfaites ». Il introduit la lettre de fantaisie, lance ses fameuses vignettes à combinaisons et crée le « point », mesure typographique. Dans l'art de la disposition, les règles se précisent, et l'érudit imprimeur Fertel les codifie en son traité de la *Science pratique de l'imprimerie* (1723).

La seconde partie du XVIIIe siècle voit poindre la renommée de la dynastie des Didot, qui tiendra une place si considérable dans l'histoire de la typographie. François-Ambroise Didot et Pierre-François Didot dirigeaient respectivement l'imprimerie du comte d'Artois et celle du comte de Provence. On doit au premier la fabrication du papier vélin, à Annonay, et en fonderie l'établissement d'une nouvelle base, encore en vigueur, du « point typographique ». Le second créa la papeterie d'Essonnes. Ils étaient fils de François Didot, qui fut lui-même imprimeur-libraire, à l'enseigne de la *Bible d'or*. Leurs descendants, dont la lignée se poursuit, ont rempli de leur nom et de leurs initiatives typographiques tout le XIXe siècle.

A côté d'eux, il faut citer, parmi les imprimeurs et éditeurs les plus anciens et les plus marquants, les Mame, à Paris, rue du Pot-de-fer, et à Tours, les Delalain, les Belin, les Masson, les Baillière. La dynastie des Hachette, date de 1826 et, vers la même époque, l'Alsacien Michel Lévy prépare le terrain sur lequel s'édifiera plus tard la maison Calmann-Lévy. Les imprimeries Malteste, à Paris, et Oberthür, à Rennes, qui subsistent encore, datent de ce temps. Vers 1838, Curmer crée en France les publications illustrées. Puis viennent les Paulin, les Poussielgue, les Plon, dont les ancêtres avaient formé à Mons, en Belgique, une dynastie d'imprimeurs remontant au XVIe siècle.

Aux environs de 1850, on rencontre, en outre, les noms d'Hetzel, de Furne, de Garnier, de Lecoffre, etc. « Pour assurer la publication de son dictionnaire, écrit Thibeaudeau, Pierre Larousse s'établit imprimeur en 1869, jetant ainsi les bases de la vaste entreprise de librairie qui devint l'une des têtes de l'édition moderne ».

La typographie s'approprie les éléments décoratifs et l'esprit des différentes époques. Aux graveurs-typographes de la période empire on doit la mise en usage d'une technique caractéristique, l'extrême finesse du délié. Autre innovation : les libraires ne peuvent plus satisfaire à l'antique coutume de ne vendre un livre que relié, et l'on broche les volumes en les parant simplement d'une couverture, imprimée sur papier de couleur. Le romantisme amène la cacophonie des caractères, qui se tempérera sous le second empire.

LES
OEUVRES
DE MONSIEUR
MOLIERE.
TOME PREMIER.



A PARIS,
Chez CLAUDE BARBIN, au Palais, sur le second Perron de la Sainte Chapelle.
M. DC. LXXIII.
Avec Privilege du Roy.

La typographie sous Louis XIV (1673). Titre d'une édition des *Œuvres de Molière*, de la célèbre officine Claude Barbin. (Réduction.)

En 1846, un libraire lyonnais, Perrin, retrouve de vieux types Garamond abandonnés, qui font sensation. Ce succès amène Théophile Beaudoire à graver, en 1858, les caractères dits « elzévirs » (aujourd'hui propriété de la fonderie Peignot), tandis que Deberny emprunte au même Garamond un « romain ancien », qui est une merveille. La vogue des types elzéviriens se poursuit longtemps, et l'éditeur Jouaust, en 1874, puis Lemerre les utilisent avec bonheur.

« LE RIDEAU DE MA VOISINE », POÉSIE D'ALFRED DE MUSSET, COMPOSÉE EN CARACTÈRES LES PLUS USITÉS DE NOS JOURS

1. Le rideau de ma voisine
SE SOULÈVE LENTEMENT.
2. *Elle va, je l'imagine,*
PRENDRE L'AIR UN MOMENT.
3. **On entr'ouvre la fenêtre :**
JE SENS MON CŒUR PALPITER.
4. **Elle veut savoir peut-être**
SI JE SUIS A GUETTER.
5. Mais, hélas ! ce n'est qu'un rêve;
MA VOISINE AIME UN LOURDAUD,
6. **Et c'est le vent qui soulève**
LE COIN DE SON RIDEAU.

1. Romain (minuscules et capitales); 2. Italique (min. et cap.); 3. Egyptienne (min. et cap.); 4. Antique (min. et cap.); 5. Elzévir (min. et cap.); 6. Normande (min. et cap.).
Parmi d'autres caractères employés de nos jours, citons les : De Vinne, Robur, Grasset, Auriol, Della Robbia, Cheltenham, Morland, etc.

En plus du livre sous toutes ses formes et de la presse quotidienne, la typographie voit son concours sollicité par une nouvelle venue, la « publicité ». Claude Motteroz y triomphe. Il crée notamment, en 1880, le type original du catalogue pour magasins de nouveautés. Les audaces dont s'autorise le style de publicité envahissent le livre. Heureusement, Pelletan vient rétablir le titre classique dans toute son impeccabilité et présider aux éditions de bibliophile.

Nous ne sommes ici qu'au milieu du travail de Thibeaudeau. La seconde moitié, qui vaut surtout par le détail, défie toute analyse. Nous sommes contraint de nous borner à indiquer les matières traitées : d'abord une classification minutieuse de la lettre au XIXe siècle, laquelle marque une nouvelle fois le rôle de l'« empattement » dans la détermination des familles. Et puis, complément précieux de l'étude principale, douze notices judicieusement et abondamment illustrées, consacrées aux arts du Livre. Voici les titres : la gravure et la fonte des caractères; les presses et les machines à imprimer; les machines à composer; le clichage et la galvanoplastie; les encres et les rouleaux typographiques; la gravure en relief; la gravure en creux; la gravure et l'impression de la musique; la lithographie et ses dérivés; le papier; la reliure.

Ainsi complété, l'ouvrage prend figure d'encyclopédie. Il semble indispensable au professionnel et, comme l'écrit Georges Lecomte, grâce à lui, « l'amateur voit s'accroître avec sécurité ses béatitudes. ». — Gustave Hirschfeld.

Molé (le Comte). *Sa vie, ses mémoires*, par le marquis de Noailles (Paris, 1922). — « Une publication de Mémoires, écrit le marquis de Noailles, doit être complète et sincère, non seulement à cause de l'enchaînement des faits, mais aussi parce qu'elle doit être l'exécution posthume de la volonté de leur auteur. Dans les Mémoires du comte Molé, que nous présentons aujourd'hui au public, nous avons cru, cependant, devoir faire certaines suppressions, et nous les avons mises en évidence, pour expliquer les lacunes qui en résultent et qui nuisent forcément à l'allure générale du style ».

On ne peut pas ne pas regretter que le marquis de Noailles, ayant si bien établi la règle, se soit si vite empressé de ne pas la suivre. Certes, le livre tel qu'il se présente est du plus vif intérêt. Aux événements les plus connus, en les contant de nouveau, le comte Molé apporte toujours des clartés nouvelles; et les portraits qu'il a laissés de Napoléon, de Talleyrand, de Fouché, quelques réserves que l'on doive y faire en raison de la passion secrète qui certainement animait leur auteur, sont infiniment remarquables. Mais on voudrait pouvoir tracer aussi le portrait du comte lui-même. Il a été fort attaqué pour la désinvolture avec laquelle il changea de camp. Il a écrit une partie de ses Mémoires précisément pour se défendre. Or, il semble bien que de ces explications il ne sorte pas grandi; et il se montra toujours trop sévère envers les autres pour qu'on soit disposé à user d'indulgence à son égard. Mais on eût aimé, pourtant, avant de porter un jugement sur l'homme, à avoir toutes les pièces en main.

Mathieu-Louis Molé naquit le 24 janvier 1781. Il appartenait doublement à la magistrature par ses origines, puisque sa mère était Marie-Louise de Lamoignon et que son père descendait de cette illustre famille parlementaire, dont le représentant le plus fameux avait été, sans doute, au XVIIe siècle, le premier président Mathieu Molé, dont on connaît le rôle, à la tête du Parlement, pendant les troubles de la Fronde.

Après une enfance heureuse, vint la Révolution. En 1789, toute la famille émigra en Angleterre, mais, dans les premiers mois de 1792, le président Molé, pour sauver sa fortune, ramenait les siens à Paris. Arrêté après le 10-Août, le président fut relâché peu après; mais, quelques mois plus tard, il était arrêté de nouveau, avec l'élite de la magistrature et, malgré toutes les interventions, il monta sur l'échafaud, le 20 avril 1794. Mme Molé elle-même et ses trois enfants furent conduits à la Conciergerie, où ils restèrent enfermés jusqu'en 1795. Rendus à la liberté, le château de Méry leur fut assigné comme résidence. La vie leur y aurait été tranquille si de nouveaux deuils ne les avaient pas accablés : d'abord, la mort de la plus jeune fille, Louise; ensuite, l'exécution d'un frère de Mme Molé, Charles de Lamoignon, pris à Quiberon. Cependant, au milieu de ces vicissitudes, le jeune Mathieu-Louis Molé prenait l'habitude de vivre, replié sur lui-même. Trop longtemps dépourvu de maîtres, mais doué d'une intelligence exceptionnelle, il eut la force d'étudier seul, et il apprit ainsi à tout juger par lui-même. Il se maria jeune.

Le 17 août 1798, sa mère le mariait à Mlle de La Briche; elle mariait ensuite sa fille à son frère Christian de Lamoignon, puis elle se retirait à Vannes, où elle fondait l'institut des Sœurs de la charité de Saint-Louis, dont elle mourut supérieure.

Molé vint à Paris. Dans le salon de Mme de Beaumont, il se lia avec Chateaubriand, Fontanes et Joubert, et il se mit à l'étude de problèmes sociaux et philosophiques. En 1801, il alla passer six mois en Angleterre et, à son retour, publia ses *Essais de morale et de politique*. Partisan avant tout de l'ordre et voyant dans l'ordre l'aspiration instinctive de l'homme et le but de la société, il conclut que le gouvernement naturel est la monarchie; mais il voit dans la monarchie le plus sûr rempart contre le despotisme : sa politique est l'accord de l'ordre et de la liberté. Le volume fut accueilli avec sympathie, et Napoléon lui-même le remarqua.

En 1801, Molé, se trouvant trop jeune, avait refusé un poste d'auditeur au conseil d'Etat. A la fin de 1805, Chateaubriand lui proposa de l'accompagner en Orient. Il fallait choisir entre la carrière des lettres et la vie publique. Molé jugea qu'il avait des devoirs envers son pays. Il se rallia au régime nouveau et demanda à l'Empereur le poste refusé jadis. En janvier 1806, il était nommé auditeur, et Napoléon le recevait en audience particulière : « La figure de Napoléon, écrit-il, vue de si près, me frappa au delà de l'idée que j'en pourrais donner. J'ai toujours cru aux figures. La sienne s'adaptait à toute son histoire. Sa tête était superbe et n'en rappelait aucune autre. Sans avoir une grande foi dans le système de Gall, que j'avais quelque peu étudié, je crus cependant reconnaître à la profondeur de sa tête, à la conformation de son beau front, à l'enchâssement de ses yeux, à ses lèvres modelées, aux coins abaissés de sa bouche, aux belles proportions de son visage et à la régularité de ses traits, enfin à son regard perçant et voilé plutôt que doux, à son sourire plus dénigrant que gai et plutôt moqueur que caressant, je crus reconnaître, dis-je, toutes les facultés qui élèvent l'homme au-dessus de ses semblables et le rend propre à les dominer, mais aucune



Le comte Molé (1781-1855)

des qualités ou des vertus qui le font aimer, ou simplement estimer dans toutes les conditions de la vie. »

Il le vit, d'ailleurs, bientôt à l'œuvre; car, à cette époque, l'Empereur présidait presque toutes les séances du conseil d'Etat. « Au risque de surprendre mes lecteurs, écrit Molé, je dirais qu'il était moins architecte qu'ouvrier; admirable organisateur, le vaste plan lui manqua toujours; pas un rouage qu'il ne sût établir, pas un détail où il ne descendît; pas une grande pensée, une grande vue qui ne pût lui venir, mais l'ensemble, les proportions, les relations des parties entre elles, le lien ou l'art qui en eût fait un tout, non seulement lui échappait, mais il n'en avait pas l'idée. Il se servait de toutes ses facultés, de tous les dons qu'il avait reçus du ciel avec une infatigable énergie, mais il ne sentait pas l'absence de ceux qui lui manquaient ».

En se mettant au courant des différentes branches de l'administration, Molé n'oubliait pas d'observer les hommes qui l'entouraient. Il les observe sans indulgence et de ceux qu'il rencontre il trace des portraits sévères. Voici l'architrésorier Lebrun, « un beau vieillard bredouillant »; voici Cambacérès, l'archichancelier, homme d'affaires consommé, singulièrement précieux pour l'Empereur : « Nul, écrit Molé, ne pouvait employer plus de savoir et d'habileté à justifier par une forme légale les actes de sa toute-puissance et à donner l'apparence du droit à ses plus violentes témérités ». Voici les conseillers d'Etat Berlier, Merlin de Douai, Regnault de Saint-Jean d'Angély. Chacun était à la place où il pouvait rendre le plus de services au maître : « Je le dirais de tous ceux que Napoléon employa, dans le civil ou dans l'armée; en les mettant à leur place, en leur demandant seulement ce qu'ils pouvaient et ce qu'ils savaient, il doublait leur aptitude et leurs succès. »

Dans les discussions, l'Empereur intervenait avec vivacité. Avec beaucoup de désordre dans l'esprit, il montrait une inépuisable verve. Il manquait d'esprit de suite et ne craignait pas de se contredire, mais il méprisait trop les hommes pour s'embarrasser de ses contradictions. « Je suis tantôt renard, tantôt lion, dit-il un jour. Tout le secret du gouvernement consiste à savoir quand il faut être l'un ou l'autre. »

A l'occasion d'une affaire importante concernant les juifs d'Alsace, qu'il était chargé de rapporter pour le conseil d'Etat, Molé fut de nouveau reçu en particulier par l'Empereur. « Seul à seul, écrit Molé, il ne songeait qu'à pénétrer celui qu'il voulait connaître, à le séduire ou à l'étonner. Surtout, il savait, mieux qu'on ne l'a jamais su, varier ses formes, changer d'aspect, de regard, de physionomie, selon l'effet qu'il voulait produire. Ne voir en lui qu'un acteur serait un dénigrement plein d'injustice; mais dire que ce surprenant esprit ne dédaignait rien de la mise en scène et de ce grand jeu de l'acteur qui, de Roscius à Talma, a prouvé sa puissance, ce serait seulement rester dans la vérité. »

En juin 1806, Molé fut nommé maître des requêtes et chargé d'étudier une organisation du statut juif en France. En novembre 1807, il fut envoyé comme préfet; il y réussit fort bien et profita de quelque loisir pour donner une nouvelle édition de ses *Essais*, auxquels il joignit une vie de Mathieu Molé. Le 19 février 1809, il revenait à Paris comme conseiller d'Etat et, le 2 octobre suivant, était chargé de la direction générale des ponts et chaussées. Il avait reçu également le titre de « comte ». Comme directeur général, il fut en rapports presque quotidiens avec l'Empereur, qui l'emmenait souvent dans ses déplacements. En juin 1813, il fut chargé du portefeuille de la justice.

C'est le moment où Napoléon commence à pressentir son déclin; mais jamais il n'a été plus avide de gloire et de puissance. Depuis le désastre de Russie, il avait recouvré son ardeur. Il multipliait les conseils qu'il présidait, s'occupait nuit et jour de lever une nouvelle armée, travaillait à constituer une Régence, à laquelle il pourrait, en sécurité, confier le gouvernement pendant qu'il serait absent. Il ne savait pas discerner le point où s'arrêtait le possible et, plus qu'à laisser après lui une race, une dynastie, il songeait à laisser « un nom qui n'eût point d'égal et une gloire qui ne pût être surpassée ». Physiquement, d'ailleurs, il n'était plus le même, et il n'avait personne à mettre à sa place, ni à Paris, ni à l'armée. Chacun est tellement habitué à recevoir de lui l'inspiration et le mouvement que personne, dans le péril, n'ose se sauver lui-même et prendre l'initiative en présence du danger. On l'avait bien vu lors de l'affaire Malet. Il s'irrite contre les obstacles, et l'humanité entière est soulevée contre lui. Tous prévoient sa chute : on ne conserve de doutes que sur le sort de la France. Et, pourtant, personne, tant qu'il est là, ne songe à le trahir.

Ce fut Leipzik. Molé conseille à l'Empereur de faire la paix pendant qu'il en est temps encore; mais en vain. C'est la campagne de France. Molé accompagne l'impératrice jusqu'à Blois. Il ne revint à Paris qu'après avoir été relevé de son serment par l'Empereur. Pendant toute la durée de la première Restauration, il est tenu à l'écart, et il en souffre. C'est le retour de l'île d'Elbe; Molé est mandé aux Tuileries. Pour raisons de santé, il refuse successivement le portefeuille de la justice, celui des affaires étrangères. Il consent à reprendre la direction des ponts et chaussées. L'Empereur ne lui tient pas rancune de ses refus et lui donne la pairie.

Molé l'apprit à Plombières, où il avait été passer quelques jours. Prévoyant la suite des événements, il décida de ne pas prendre possession de son siège, et ce ne fut que lorsqu'il apprit le départ de l'Empereur pour l'armée qu'il résolut de rentrer à Paris, afin d'y servir le roi. Il y apprenait, le 19 juin, la défaite de Napoléon et son retour.

Il multiplie les démarches pour qu'on prononce sa déchéance : « Depuis qu'il était revenu, écrit-il, en usurpateur dans sa patrie, traînant à sa suite toutes les passions qu'il avait autrefois enchaînées, tous les maux qu'il avait guéris, il n'y a rien que je n'eusse fait, je le déclare, pour en débarrasser la France. Mais, tout en le combattant, tout en détestant son retour, je ne pouvais le haïr. Je n'en avais reçu aucun bienfait, mais tant de témoignages de confiance et d'estime! » On peut se demander ce qu'entendait le comte Molé par « bienfait »? Quelque explication qu'il donne à sa conduite d'alors, on ne saurait l'admirer, et il est difficile de ne pas se souvenir qu'il a souffert d'être mis à l'écart pendant la première Restauration; il est difficile de ne pas voir qu'il attend le retour du roi; il est difficile de ne pas deviner qu'il entend prendre encore une part active aux affaires publiques.

Le 23 juin, l'Empereur abdique en faveur de son fils. A la Chambre, il y a trois partis : le plus nombreux veut Napoléon II, un autre réclame le duc d'Orléans, le troisième, enfin, et le plus faible veut le roi. Il n'est point d'intrigues auxquelles ne se mêle Molé en faveur du roi. Il dépose au conseil municipal une adresse demandant la proclamation de Louis XVIII. Il est en liaison avec Fouché. Cependant, Davoust, à la tête d'une armée puissante, pouvait écraser les Prussiens. Molé n'est tranquille que lorsque Davoust a capitulé. Avec Fouché, il va à Neuilly, chez Wellington, voir Talleyrand; il lui trace tout un programme de gouvernement. On sent qu'il veut se rendre indispensable; mais, quand Talleyrand forme le cabinet sans lui, on voit qu'il en

est ulcéré. De Talleyrand, de Fouché, des autres ministres, il trace des portraits qu'il faudrait citer en entier et qu'il faut lire, d'une étonnante férocité. Et, pourtant, de ces hommes méprisables il se fait le familier. Il va sans cesse chez Pasquier, il assiste à la toilette de M. de Talleyrand — et c'est encore une page qu'il faut lire — il va chez Fouché. Mais on ne l'écoute pas; et le ministère ne fait que des sottises. Molé, personnellement, n'a pourtant pas lieu de se plaindre. On lui a redonné la direction générale des ponts et chaussées et des mines; on le nomme pair de France, puis conseiller d'État. Il n'est point malaisé de voir qu'il avait le désir d'une autorité plus grande. Molé était, pourtant, jeune encore. Il allait vivre jusqu'en 1855. Le marquis de Noailles arrête ici, pour le moment, la publication des Mémoires du comte. D'autres volumes suivront. On les verra venir volontiers, car on ne peut nier que le comte Molé, si peu sympathique qu'il apparaisse en ce premier récit, ne soit pourtant un homme de premier ordre. — CLAUDE BARJAC.



Grandes manœuvres de l'Ouest (en Bretagne). Section de mitrailleuses (12 sept. 1922). — Phot. Rol.

Politique intérieure et extérieure *(septembre)*. — On avait assisté, au cours du mois de septembre, à un redressement un peu inattendu de la politique européenne. En août, l'Entente avait subi une crise où son existence même avait été en question. Lloyd George avait joué ce qu'il estimait être le jeu de l'Angleterre, sans paraître se soucier de faire perdre à ses partenaires leur enjeu. On n'était sorti de l'impasse des réparations que grâce à l'action souple et énergique de la Commission des réparations et à la généreuse ingéniosité de la Belgique. Le tout s'était passé dans une atmosphère de défiance et de confusion. Le coup de théâtre du désastre grec en Anatolie, annoncé aux derniers jours d'août, développé avec une ampleur imprévue et une soudaineté foudroyante pendant la première quinzaine de septembre, avait d'abord paru fournir à l'Angleterre l'occasion d'une puissante démonstration de force, et on avait craint un moment que, refusant de se rendre à l'évidence des faits, notre alliée ne s'engageât et n'engageât l'Europe malgré elle dans une formidable aventure, dont on mesurait mal les conséquences et le péril. Mais, ici, la France avait recueilli le bénéfice de sa sage politique passée. C'est alors qu'on avait compris la valeur de la paix signée sous le ministère Briand avec Mustapha Kemal et la prudence de notre politique à l'égard de la Turquie.

L'Angleterre avait dû, le 23 septembre, accepter de se ranger à l'avis de la France et de l'Italie, qui ne voulaient à aucun prix d'une guerre avec les Turcs et, le mois finissant, bien que dans les derniers jours de septembre le gouvernement anglais eût pris vis-à-vis de Mustapha Kemal une position agressive des plus dangereuses pour la paix, on pouvait tout de même espérer qu'on se rapprochait d'un règlement amiable et acceptable de la question d'Orient.

En Allemagne aussi, on avait eu l'inquiétude d'une situation de nouveau inextricable. L'obstination du gouvernement du Reich avait pu faire croire que tout l'effort accompli en août par la Commission des réparations allait être perdu, que tout serait à recommencer et qu'on reverrait en présence les tendances irréductibles de la France et de l'Angleterre. Tout s'était arrangé, et on jouissait tout au moins d'un répit. — A Genève, la Société des nations avait abordé les plus graves questions pendantes et, là aussi, on avait abouti à une entente unanime, qu'il fallait noter avec soin, comme quelque chose d'un peu nouveau. Disons-le, il semblait que, dans cette grande réunion internationale, l'Angleterre, en présence des énormes difficultés que pouvait soulever la question d'Orient, eût éprouvé le besoin de défendre sa politique, de rassurer l'Europe, de calmer les esprits et de faire entrevoir aux affaires si graves qui tenaient le monde en suspens des solutions où la sagesse et la justice l'emporteraient sur les conceptions purement anglaises. Il y avait là, une fois de plus, un exemple de ce balancement de la politique que nous avons marqué si souvent ici et dont on voudrait penser qu'il nous mènera pas à pas vers cette restauration de l'Europe que tout le monde attend et vers une paix durable dont personne ne peut plus se passer.

LA QUESTION DES RÉPARATIONS. — Bien qu'en septembre la question des réparations n'eût pas été le pivot de toute politique, elle avait pourtant, et à juste titre, retenu fortement l'attention de tous ceux qui réfléchissent. Il fallait donc, pour déblayer le terrain, commencer par elle. — On sait que la Commission des réparations, aux dernières heures d'août, avait tout à la fois rejeté en droit et accordé en fait à l'Allemagne le moratorium qu'elle sollicitait. En adoptant la solution belge qui substituait à des payements immédiats la remise de bons du Trésor allemand garantis par un dépôt d'or, elle avait consenti au Reich le maximum de concessions compatibles avec les prescriptions du traité de Versailles et la situation financière de l'Allemagne elle-même. Mais il restait à régler les modalités d'émission des bons et les garanties des payements. Cette partie de la question avait été réservée à l'appréciation du gouvernement belge. Dès le 4 septembre, les délégués belges Delacroix et Bemelmans s'étaient abouchés à Berlin avec le chancelier Wirth. Ils étaient partis avec l'espoir qu'ils rencontreraient dans le gouvernement allemand une bonne volonté égale à celle qu'avait montrée la Belgique et que les dirigeants du Reich comprendraient la nécessité d'aboutir. Il n'en avait rien été. Le gouvernement allemand avait persisté dans sa résistance, et il avait tendu à obtenir en fait un moratorium beaucoup plus étendu, à la place du moratorium limité qui lui avait été concédé. Il avait trouvé les délégués belges très fermes, parfaitement résolus à s'en tenir aux termes de la résolution de la Commission des réparations. Après quelques jours de discussion, sans que l'on eût pu s'entendre, mais sans rupture irréparable, Delacroix et Bemelmans avaient quitté Berlin et étaient rentrés à Bruxelles. Le ministère allemand, toujours incapable de pénétrer exactement les intentions de ses adversaires, s'était imaginé que les Belges, parce qu'ils avaient été conciliants, se montreraient faibles et chercheraient à reprendre les négociations interrompues. La désillusion lui arriva sous la forme d'une Note, très brève, mais très claire, signée du ministre belge des finances, Jaspar, par laquelle le gouvernement de Bruxelles, constatant l'échec des négociations de Berlin, invitait le gouvernement du Reich à lui faire parvenir sans délai des bons du Trésor de 50 millions chacun, correspondant aux échéances des 15 août et 15 septembre et à effectuer à la Banque de Belgique un dépôt de garantie de 110 millions or.

Par l'intermédiaire de son ministre à Bruxelles, Landsberg, il fit alors connaître que le directeur de la Reichsbank, Havenstein, était en pourparlers avec la Banque d'Angleterre pour obtenir que cet établissement financier endossât les bons du Trésor allemand et, par suite, en garantît le payement; au cas où cette démarche échouerait, Havenstein espérait trouver meilleur accueil auprès des banques hollandaises; en conséquence, l'Allemagne demandait un délai de quelques jours. Ce délai fut accordé. A son expiration, le gouvernement belge fut averti que la Banque d'Angleterre avait passé avec la Reichsbank un arrangement qui garantissait les bons à verser entre les mains de la Belgique, tout en permettant au Reich d'en ajourner le payement à dix-huit mois. Cette combinaison, après examen, fut reconnue acceptable et sans répercussion sur les échéances ultérieures de la dette allemande à l'égard de la Commission des réparations. Le Trésor allemand versa les bons dus à la Belgique, et l'incident fut clos.

Tout le monde s'en réjouit. En effet, si l'on ne pouvait qu'approuver entièrement la fermeté que montra la Belgique, il était évident que, si l'Allemagne persistait à se retrancher derrière un *non possumus* qui dissimulait mal sa volonté de se soustraire aux obligations créées par le traité de Versailles, tout le fruit des concessions si sages faites par la Belgique était perdu; il fallait revenir devant la Commission des réparations, qui ne pouvait que constater le manquement de l'Allemagne. Alors se posait la question des sanctions et, suivant toute vraisemblance, le conflit qui avait rendu si inquiétant l'échec de la Conférence de Londres reparaissait avec la même acuité. On retombait dans l'incertitude. Il est probable que le gouvernement allemand ne fut pas encouragé dans sa résistance par le gouvernement anglais, qui, à ce moment même, voyait les événements d'Asie Mineure l'engager dans une voie hasardeuse. L'Angleterre ne pouvait, à cette heure, souhaiter un nouveau désaccord avec la France et la Belgique. Il était de son intérêt de limiter les difficultés. Le concours prêté à l'Allemagne par la Banque d'Angleterre était caractéristique. D'autre part,



Grandes manœuvres de l'Ouest (Bretagne). Les cuisines de campagne (13 sept. 1922). — Phot. Rol.

il était permis de considérer que le mode de garantie accepté par la Belgique, en accord complet avec la Commission des réparations, inaugurait un système nouveau, dont on avait le droit d'attendre par la suite d'excellents résultats. Au total, cette affaire, qui avait menacé un instant de bouleverser l'équilibre politique de l'Europe, se terminait par un compromis solide et laissait toutes choses en état. D'autres soucis allaient occuper les gouvernements alliés.

Proche-Orient. — La France et l'Angleterre avaient continué, au début de septembre, un échange de Notes au sujet de la Conférence qui devait se tenir à Venise pour régler les affaires du Proche-Orient. On était d'accord sur le principe même de la réunion d'une Conférence. On l'était, semblait-il, beaucoup moins sur les méthodes de discussion et sur les buts à atteindre. L'Angleterre ne renonçait en aucune façon à l'idée de remettre aux Grecs la garde de Constantinople et des deux rives des Détroits. La France avait très vraisemblablement sur ces deux points une manière de voir plus proche de la réalité des faits. Mustapha Kemal, dont l'Angleterre ne paraissait pas s'inquiéter assez, se chargea de ramener notre alliée à une conception plus exacte de la situation.

A la fin d'août, par une offensive foudroyante que les Grecs auraient dû prévoir, mais devant laquelle la faiblesse de leur commandement et l'insuffisance militaire de leur armée les laissèrent impuissants, l'armée turque avait poussé l'adversaire devant elle et menaçait à la fois Brousse, Smyrne et toute la position hellénique en Anatolie. La prise d'Eski-Cheir révéla toute la gravité de la situation, et le gouvernement grec se décida à ordonner l'évacuation de l'Asie Mineure. Cette décision venait trop tard. L'avance des Turcs kemalistes se précisa. Les unes après les autres, les armées grecques furent bousculées et prises et, avec elles, le généralissime Tricoupis. Smyrne tomba entre les mains de l'avant-garde de Mustapha Kemal et, dans la direction des Détroits, la résistance grecque, sans consistance d'ailleurs, se trouva brisée. La Grèce n'évacuait plus l'Asie Mineure; elle en était chassée par l'adversaire, qu'elle s'était promis de réduire à sa merci. Quelques jours après, Smyrne brûlait. On accusa d'abord les Turcs de cet acte de sauvagerie. Il parut prouvé ensuite que les auteurs de l'incendie étaient des Arméniens. Quoi qu'il en fût, les pertes furent considérables, et toute la population grecque dut être évacuée.

Cet éclatant succès des Turcs fut accueilli par l'opinion publique française avec une satisfaction non dissimulée. L'attitude de la Grèce constantinienne pendant la guerre avait été trop hostile et surtout trop hypocrite pour que nos sympathies à l'égard du peuple qui nous rappelle pourtant les souvenirs de la Grèce antique n'eussent pas été fortement ébranlées. En Angleterre, le désastre grec causa de la surprise et une vive déception; la mauvaise humeur de la presse ne nous épargna pas. Mais il sembla qu'au premier abord on ne se rendit pas compte à Londres, ou on affecta de ne pas se rendre compte, de l'immensité du désastre grec. Lloyd George ne renonça certainement pas à ses projets d'extension grecque sur Constantinople et les Détroits, et il est probable qu'il encouragea d'abord Constantin à envisager cette éventualité. La politique de Lloyd George fut tranchante et menaçante. Il songea sans aucun doute à la manière forte, et il se flatta d'entraîner l'Entente avec lui. L'idée de la Conférence de Venise fut abandonnée. Mais il fut question, pour le gouvernement anglais, de lui substituer une intervention armée, pour empêcher les kemalistes de déborder en Europe. Cette politique fut appuyée par l'envoi d'une flotte anglaise importante dans les Détroits, par des préparatifs militaires bruyamment annoncés, par des renforts militaires expédiés à Constantinople, en un mot par un déploiement de moyens violents qui tendaient à la guerre.



Millerand, président de la République, et Maginot, ministre de la guerre, aux manœuvres de l'Ouest (Bretagne), le 15 septembre 1922. — Phot. Rol.

La France et l'Italie furent très vite d'accord avec l'Angleterre sur la question de la liberté des Détroits. Au surplus, il n'y avait jamais eu de désaccord sur ce point. Mais il est probable que l'Angleterre donnait à la liberté des Détroits un sens que, sans aucun doute, la France et l'Italie ne pouvaient admettre. La politique anglaise a toujours tendu à mettre sous la main de l'Angleterre les grandes voies de communication maritimes. La liberté de ses relations avec ses colonies et ses dominions est à ce prix. Gibraltar, Suez, Singapour sont les étapes de cette mainmise. Constantinople et les Détroits la compléteraient, avec cette circonstance supplémentaire que, par les Détroits, non seulement on défend l'Egypte, mais encore on domine les routes de l'Inde, le débouché des pétroles du Caucase, tout le commerce de la mer Noire, c'est-à-dire tout le développement maritime de la Russie. L'Angleterre avait donc entrevu la possibilité de régler d'une façon libérale, en apparence, la question des Détroits et de paraître placer toutes les puissances sur le même pied, alors que la garde de cette route maritime, confiée aux Grecs, l'eût, en fait, remise entre ses propres mains. Le moment était venu de s'expliquer et de s'entendre. La France et l'Italie n'ont rien à dire contre la liberté des Détroits. Elles diffèrent incontestablement d'opinion avec l'Angleterre sur la manière de garantir cette liberté et sur l'organisation de ce gardiennage. Elles n'étaient, par suite, nullement disposées à engager une guerre avec les Turcs pour assurer aux Grecs honteusement vaincus un dédommagement qui eût masqué le plan anglais.

Le gouvernement anglais ne put s'y méprendre. Mais, engagé comme il l'était, il crut pouvoir forcer la main à ses Alliés, sans, toutefois, paraître réclamer officiellement leur concours. Tel fut évidemment le but de la Note Reuter du 16 septembre, audacieuse, habile, rédigée de telle sorte qu'on put, quelques jours après, la présenter comme un simple exposé de la question. Cette Note, en effet, marquait l'importance des Détroits et de Constantinople. Elle rappelait que si, pour Constantinople, on n'en disputait plus la possession aux Turcs depuis plus de deux ans déjà, il n'en allait pas de même pour les Détroits, dont la liberté était indispensable; par suite, on ne pouvait admettre que les Turcs reparussent sur la rive européenne de cette grande voie de communication. La Note enregistrait l'accord des puissances pour interdire à Mustapha Kemal l'entrée des zones neutres délimitées par la France, l'Angleterre et l'Italie au traité de Sèvres, mais qui, ajoutons-le tout de suite, n'avaient jamais été reconnues par le gouvernement d'Angora. Mais elle soulignait combien il serait déplorable que les puissances fussent expulsées de Constantinople par les kemalistes, et elle arrivait ainsi à l'idée d'une résistance concertée contre les vainqueurs des Grecs; elle évoquait l'union des Alliés pendant la guerre et, finalement, elle faisait appel, dans des termes qui ne mettaient pas en doute que cet appel ne fût entendu, non seulement à la France et à l'Italie, mais à la Roumanie, à la Yougoslavie et en particulier à la



Le monument du Mort-Homme. — La cérémonie de l'inauguration du monument aux morts de la 69e division a eu lieu au Mort-Homme le 24 septembre 1922, en présence des généraux Nivelle, Berthelot, Taufflieb, sénateur du Bas-Rhin, et de nombreuses personnalités françaises et américaines. Le général Taufflieb, qui fut le chef des héros du Mort-Homme, a prononcé un très éloquent discours. — Phot. Rol.

Serbie, ainsi qu'aux Dominions. Ainsi, par cet acte officieux, le gouvernement anglais, tout en reconnaissant que Constantinople devait revenir aux Turcs, invitait les Alliés à défendre leur position dans la capitale turque; en parlant du danger de la présence des Turcs sur la rive européenne des Détroits, elle acceptait implicitement, tout en maintenant l'idée d'une zone neutre, de les supporter sur la rive asiatique; enfin, elle considérait la guerre avec les Turcs comme une nécessité britannique et européenne, et elle faisait état de l'adhésion de tous les peuples qui avaient collaboré dans la Grande Guerre.

Cette Note engageait trop gravement l'avenir pour ne pas appeler une réponse. Le gouvernement français prescrivit à son chargé d'affaires à Londres, de Montille, de faire connaitre oralement au Foreign Office que, si la France était d'accord avec l'Angleterre sur le principe de la liberté des Détroits, elle ne l'était pas sur les moyens de l'assurer et qu'elle jugerait imprudent de prendre à l'égard de la Turquie une attitude de violence qui ne pouvait que compliquer la situation. Le Foreign Office comprit qu'il avait fait fausse route et, le 19 septembre, une nouvelle Note Reuter envisageait avec satisfaction la communauté de vues de la France et de l'Angleterre sur la question des Détroits, mais ne donnait plus à la Note précédente que la valeur d'un exposé.

Quant à l'Italie, son point de vue était celui de la France. Ni l'un ni l'autre pays n'étaient disposés à risquer un homme dans une guerre avec la Turquie, qui était de nature à rallumer une guerre européenne dont la seule idée faisait frémir. Au surplus et pour marquer leur attitude, l'un et l'autre, après avoir fait passer quelques troupes sur la côte asiatique des Détroits pour y assurer l'ordre contre l'anarchie grecque, avaient retiré leurs contingents dès l'arrivée des réguliers kemalistes.

La France, il faut le dire ici, outre toutes les bonnes raisons qu'elle a de ne pas se lancer dans une aventure, n'en a pas de se montrer intransigeante avec les Turcs au profit des Grecs, pour un intérêt anglais, qui peut être sauvegardé autrement. La France, sauf à l'époque de certains fléchissements de sa politique sous l'influence anglaise, a toujours entretenu de bons rapports avec les Turcs. Cela remonte à François Ier. Pendant la dernière guerre, en présence de la liaision de la Turquie avec l'Allemagne et du danger formidable que présentait l'éventualité d'une victoire de l'Allemagne au point de vue asiatique et musulman, elle a d'abord adopté le point de vue anglais et proclamé l'impossibilité de conserver une Turquie européenne. Après la défaite allemande, passé le danger d'une suzeraineté allemande sur les Balkans, elle a compris que la Turquie était en fait une nécessité de l'équilibre européen, que Constantinople entre les mains des Turcs était le seul moyen de soustraire ce point stratégique à une autre influence qui ne pourrait être désintéressée, que le régime libre des Détroits n'était nullement incompatible avec l'occupation effective de leurs rives par la puissance turque, enfin qu'il était souverainement déraisonnable pour la grande puissance musulmane qu'elle est de se mettre en lutte, sans aucun profit possible, avec une puissance religieuse, matériellement inoffensive, dont les sujets musulmans vénéraient l'autorité dogmatique et morale. Ces considérations et la nécessité de mettre un terme à l'agitation des Balkans, non moins que l'inanité et le poids de l'effort militaire et financier que nous soutenions en Cilicie contre Mustapha Kemal, avaient amené Briand à encourager les efforts que Franklin-Bouillon faisait auprès du chef de l'insurrection turque pour aboutir à la paix. Cette paix avait été conclue. On l'avait critiquée. Elle se justifiait à l'heure présente par les résultats. Non seulement la France ne pouvait pas logiquement recommencer la guerre contre les kemalistes, mais elle se trouvait en position, par ses relations politiques avec eux, d'amener Mustapha Kemal à une conception de la question très favorable à la paix. Les conversations du général Pellé et de l'amiral Dumesnil avec le chef du gouvernement d'Angora préparaient admirablement les voies à un règlement amiable des affaires du Proche-Orient.

Comme la France, l'Italie n'avait aucune raison de s'engager dans une guerre à propos des Détroits. Les relations de l'Italie avec la Grèce, l'antagonisme de leurs prétentions en Asie Mineure étaient tels que le gouvernement romain ne pouvait voir avec déplaisir la Grèce chassée de Smyrne qu'il avait convoitée et de l'Asie Mineure, où l'Italie a toujours souhaité développer son action. Pas plus que nous, l'Italie n'a aucun intérêt à remettre les Détroits en des mains vassales de l'Angleterre. Pas plus que nous, elle n'a rien de bon à retirer d'une hostilité avec le Commandeur des croyants. L'identité des intérêts italiens et des intérêts français était là évidente.

Nous avons dit quel était le point de vue anglais, qui place au-dessus de tout le maintien de la liberté de ses communications avec l'Inde. Toute sa politique dans le Proche-Orient a tendu vers ce but. Elle s'est installée en Mésopotamie. Elle a imaginé Faïçal. Elle a créé l'état juif de Palestine, qui n'est qu'un protectorat anglais. Elle compléterait son œuvre par la possession effective des Détroits. Il y a là, certes, une grande pensée. Reste à savoir si c'est une sage pensée. La malveillance de l'Angleterre à l'égard du Sultan est certaine et traditionnelle. Elle devenait dangereuse dans l'état d'esprit où se trouvaient précisément à ce moment les parties musulmanes de l'Empire britannique, l'Egypte et l'Inde. La victoire kemaliste avait été d'un grand effet moral dans l'Inde. Elle ne pouvait manquer de fortifier les résistances égyptiennes. L'Angleterre bravait le danger de cette situation. Cela aussi était dans sa tradition historique. Mais on devait se demander si cette tradition, qui a jusqu'ici subordonné à l'intérêt de l'Angleterre les intérêts de populations civilisées par l'Angleterre elle-même, peut se poursuivre par les mêmes modalités qu'autrefois. On a le droit d'en douter.

Il était bon de suivre pas à pas la marche des événements. A la suite des déclarations faites à Londres par la France, il avait été décidé que lord Curzon se rencontrerait à Paris avec Poincaré et le comte Sforza, ambassadeur d'Italie à Paris, pour examiner dans quelles conditions l'Entente ferait connaître ses vues à Mustapha Kemal. Entre temps, celui-ci avait très nettement déclaré qu'il subordonnait la paix à la restitution à la Turquie de Constantinople et de la Thrace, ainsi qu'au payement d'indemnités par la Grèce. Nous avons dit qu'au sujet de Constantinople il n'y avait pas de question. Au sujet de la Thrace, l'Angleterre semblait intransigeante. Les conversations de Paris avaient pour but d'examiner s'il y avait lieu de réunir rapidement une Conférence pour régler la paix de l'Orient; si Mustapha Kemal serait invité à cette Conférence; si les trois puissances l'inviteraient séparément ou en commun. Il est vraisemblable que l'accord sur ces derniers points fut longuement discuté. Mais la discussion aboutit à une décision unanime. Par une lettre commune du 23 septembre, dont le texte fut arrêté dans la dernière réunion des représentants des trois puissances, on invitait Mustapha Kemal à une Conférence où seraient représentés la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, le Japon, la Roumanie, l'Etat serbo-croate-slovène et la Grèce. On informait le gouvernement d'Angora que les trois gouvernements alliés « considéraient avec faveur » le désir dudit gouvernement de rentrer en possession de la Thrace jusqu'à la Maritza, y compris Andrinople; qu'on était disposé à étudier des mesures prises en commun pour sauvegarder dans certaines zones les intérêts de la Turquie et de ses voisins, pour démilitariser les mêmes zones et pour assurer efficacement sous les auspices de la Société des nations la liberté des Dardanelles, de la mer de Marmara et du Bosphore, ainsi que la protection des minorités de race et de religion; qu'on promettait à la Turquie d'appuyer son admission dans la Société des nations et de faire évacuer par les troupes grecques les territoires qui lui seraient rendus. On exigeait seulement de Mustapha Kemal de s'abstenir de pénétrer dans les zones neutres et de traverser le Bosphore. — En fait, par ces propositions, l'Angleterre abandonnait la Grèce et se préparait à un compromis au sujet des Détroits. L'acceptation de cette invitation par Mustapha Kemal était d'autant plus vraisemblable qu'il n'avait, semblait-il, pas eu l'intention de se saisir des zones neutres et du Bosphore et que tout ce qui avait été publié à ce sujet ressemblait singulièrement à des informations tendancieuses dénuées de fondement. Il apparaissait donc qu'on s'acheminait vers la paix. La route en était encore hérissée d'obstacles. La Grèce ne se résignerait pas sans protester aigrement. L'Angleterre se montrerait exigeante. Le statut de la Thrace restait une question grave. Comment accorderait-on la situation du gouvernement d'Angora, vainqueur des Grecs, et celle de la Turquie vaincue avec l'Allemagne? Que ferait-on pour donner à la Bulgarie l'accès à la mer qui lui est indispensable? Enfin, quel compte tiendrait-on de la Russie, et s'imaginait-on qu'on pourrait régler sans elle le régime des Détroits? Mais, quelles que fussent les difficultés à prévoir, il restait ce fait capital qu'on écartait l'idée d'une guerre que l'Angleterre paraissait chercher et à laquelle elle avait convié les Alliés; et cet autre fait que, peut-être, on allait aboutir à la paix en Orient et dans les Balkans. Ne devait-on pas se féliciter que cette grave question, si légèrement et si lentement conduite par la volonté de l'Angleterre et qui pouvait rallumer l'incendie en Europe, fût, grâce à la France et à l'Italie, orientée vers une solution définitive? Il y avait là une belle espérance.


Franklin-Bouillon. (Phot. Rol.)

Mais cette espérance même devint presque aussitôt hasardeuse. En dépit de la Note commune du 23 septembre, si conciliante et si franche, le gouvernement anglais n'arrêta ni ses préparatifs militaires ni le travail provocateur de sa presse. Elle continua sans aucun doute à envisager l'idée d'une guerre avec la Turquie, et elle sembla tout faire pour la déchaîner. Elle s'obstina à occuper et à fortifier Tchanak, position indéfendable sur la rive asiatique des Détroits, à maintenir ses troupes en contact presque immédiat avec les troupes turques, au risque d'un incident imprévu qui gâterait tout, à faire passer en Turquie des renforts, à annoncer avec fracas l'envoi d'un ultimatum à Mustapha Kemal pour lui ordonner d'évacuer la zone neutre, enfin, à s'efforcer de surexciter le sentiment national anglais et de présenter la situation comme engageant l'honneur même de la vieille Angleterre. Au milieu des informations pessimistes qui furent prodiguées dans les journaux des deux côtés de la Manche et des articles évidemment tendancieux dont ne sait pas assez s'abstenir la presse française, il fut très difficile de discerner la vérité. On put croire un moment que le général anglais Harrington, qui commandait à Constantinople, avait reçu des ordres qui rendraient la guerre inévitable. En fait, il n'en était rien. Les pouvoirs conférés au général Harrington n'engageaient pas l'avenir. Aux dernières heures de septembre, il semblait plutôt que du côté anglais on eût réfléchi et que l'opinion britannique s'écartât de l'idée d'une guerre qui effrayait tout le monde; que, du côté d'Angora, Mustapha Kemal, qui avait tout intérêt à hâter la réunion d'une Conférence, n'apportait aucune obstination ni aucune intention fâcheuse dans ses prétentions de général victorieux. La présence auprès de lui de Franklin-Bouillon, qui lui avait été envoyé par le gouvernement français, ne pouvait que l'orienter vers la modération.

De plus, ce qui se passait en Grèce pouvait faire réfléchir. Une révolution avait éclaté à Athènes. Constantin avait abdiqué et avait été remplacé par le diadoque, qui prenait le nom de Georges II. Cinq ministres, dont Gounaris, avaient été arrêtés, et Zaïmis avait pris la direction des affaires; enfin on avait fait appel à Venizelos, qui sondait les gouvernements alliés pour connaître leurs dispositions. Ce mouvement avait été organisé sur le programme essentiel du maintien de la Thrace sous la domination grecque. Quelle serait l'influence de Venizelos? Après la lettre commune du 23 septembre, si nette sur la Thrace orientale, n'arrivait-il pas trop tard? La Grèce n'avait-elle pas lassé tous ses amis? Et, d'autre part, n'y avait-il pas là une manœuvre anglaise pour brouiller les cartes, compliquer la position turque et constituer de nouvelles causes de conflit? On devait se poser toutes ces questions; mais cette Chronique ne pouvait que conclure que rien n'était compromis et que le grand espoir de paix qu'on avait eu le 20 septembre ne devait pas être abandonné. Mais combien n'avions-nous pas raison, depuis des mois, de signaler le danger des atermoiements inconsidérés qui ajournaient le règlement de la question du Proche-Orient!

Russie. — Nous avons noté plus haut, en passant, le rôle que la Russie pouvait jouer dans la question des Détroits. Elle avait déjà fait savoir par une note de Tchitcherine que le gouvernement des soviets ne reconnaîtrait rien qui eût été fait sans lui. Il tombait sous le sens que la Russie ne pourrait accepter les solutions anglaises, que le gouvernement des soviets était trop avisé pour ne pas voir que l'Angleterre essayait de profiter de l'anarchie russe pour brusquer les événements, qu'il soutiendrait tout naturellement les Turcs, enfin qu'une intervention armée de la Russie était de nature à faire craindre les plus terribles complications. Par contre, on ne percevait dans l'attitude russe rien de précis qui pût faire supposer un rapprochement avec les puissances après Gênes et La Haye. Tout au plus, avait-on recueilli dans les journaux diverses notes, qui semblaient des ballons d'essai pour la reprise des négociations avortées et l'amorce de transactions commerciales. L'accord italo-russe, signé à Gênes, repoussé presque aussitôt par les soviets, allait, dit-on, être enfin accepté par eux, au moins en partie, et ce geste n'était sans doute que le premier d'une série. On en trouvait la preuve dans les négociations engagées entre Urquhardt, représentant de la Société russo-asiatique de Londres, et Krassine, au sujet d'importantes concessions dans l'Oural. Le voyage d'Herriot, dont nous avons parlé le mois dernier, s'accomplissait, semblait-il, dans de bonnes conditions. Les accords que le maire de Lyon négociait en vue de la participation de la Russie à la foire de Lyon allaient-ils servir de base à quelque chose de plus ample, qui, de proche en proche, conduirait à une reprise de relations? Tout cela restait dans les nébulosités de l'avenir. Rien de tout cela n'était impossible, et il fallait, nous l'avons dit souvent, s'habituer de plus en plus à l'idée que la paix ne

pouvait être définitive et complète en Europe sans la Russie.

Quel était alors, au surplus, le chef actuel du gouvernement russe? Il serait sans doute difficile de répondre à cette question.

ALLEMAGNE. — Nous n'insérons ici la rubrique Allemagne que pour marquer où on en était avec elle. On a vu comment s'était réglée la question des échéances belges. Le Reich avait fait un nouvel effort, qui ne serait pas le dernier, pour ne pas payer. Il avait dû se rendre à l'évidence. Il sentait sans doute que l'affaire orientale ne lui était pas favorable. Il tentait, d'autre part, un rapprochement industriel avec la France. L'accord Lubersac-Stinnes pour les fournitures à faire à nos régions libérées marquait un effort très intéressant de compréhension réciproque qui, sans que nous abandonnions rien de nos justes droits, était cependant un retour à des relations normales et pouvait, à la fois, hâter la restauration de nos départements dévastés et conduire à des tractations favorables pour la solution du problème des réparations. A l'intérieur, la situation du Reich, que nous avons déjà notée le mois dernier, n'avait pas changé. La valeur du mark restait infime. L'industrie allemande prospérait au milieu de la misère générale. Il était de plus en plus désirable que ce paradoxe prît fin.

SOCIÉTÉ DES NATIONS. — L'assemblée générale de la Société des nations, qui s'était tenue à Genève sous la présidence d'Edwards, ministre du Chili à Londres, avait été d'une importance capitale et marquait un moment dans le développement de cette grande institution de paix. On y avait abordé, cette fois, outre les questions spéciales relatives à Vilna, à la Géorgie, aux Arméniens, aux minorités, à l'hygiène générale, etc., toutes celles dont dépend le sort de l'Europe. On avait discuté longuement sur l'avenir de l'Autriche. Ce malheureux pays, dont nous ne nous lasserons pas de dire qu'il aura sur la paix européenne une influence dominante, dépendait alors de la réponse que feraient les puissances alliées à sa demande d'un emprunt de 520 millions de couronnes, qui lui était indispensable à la fois pour rembourser les avances qu'on lui avait faites et pour relever son crédit. Son chancelier, Mgr Seipel, était venu deux fois à Genève. Il attendait avec anxiété la bonne volonté des Alliés, notamment celle de l'Angleterre. L'assemblée de la Société des nations avait abordé la question du désarmement, celle des réparations et des dettes interalliées, celle du Proche-Orient, celle du pacte de garantie. Il était très remarquable que, pour la première fois, elle se fût occupée des réparations. Le moment était, d'ailleurs, singulièrement propice. Dès le début de septembre, Poincaré, dans une note officielle, avait répondu à la note Balfour du début d'août sur les dettes interalliées. Il avait fait remarquer qu'il n'était pas juste de réclamer à la France ce qu'elle-même ne réclamait pas aux autres, alors qu'elle ne recevait pas ce qui lui était dû par l'Allemagne. Par cette note, dont certain passage relatif aux États-Unis fut mal compris en Angleterre, Poincaré ne faisait, en somme, qu'exposer le point de vue que la note Balfour l'avait empêché de présenter à Londres. C'est ce même point de vue que le sénateur de Jouvenel, délégué français, reprit à Genève. L'idée de la liaison des deux questions des réparations et des dettes fut adoptée à l'unanimité. Un vœu sur la nécessité de régler la paix en Orient, présenté par le délégué anglais Fisher, fut de même accepté. Le débat sur le désarmement, engagé à propos du projet de Robert Cecil, fut passionné. Il avait été amorcé par un rapport où le gouvernement français avait montré par les chiffres les plus caractéristiques l'effort énorme qu'il avait fait pour réduire ses forces militaires, malgré les risques qui menacent la France. C'était comme la suite du discours de Briand à Washington. Cet exposé saisissant, commenté dans les interventions de Jouvenel, et les discussions qui suivirent, firent ressortir l'impossibilité d'un désarmement sérieux, tant qu'un pacte solide de garantie n'assurerait pas aux nations une sûre sauvegarde. Sur la question même de la garantie prévue par l'article 10 du pacte, le Canada, pour permettre d'attirer les Etats-Unis dans la Société des nations, avait proposé une modification qui eût altéré la valeur de la garantie. Sur l'intervention du délégué français, Barthélemy, qui montra que l'article 10 était, en l'état, la seule garantie des nations nouvelles, l'amendement ne fut pas adopté. On ne peut pas n'être point frappé de l'ampleur des discussions sur tous ces graves sujets. On était amené à en conclure que la Société des nations, si discutée, repoussée par les Etats-Unis, alors qu'elle dut la vie au président Wilson, devenait peu à peu, par la force des choses, par le besoin de paix, par une meilleure compréhension du rôle bienfaisant de ce grand organisme international, le conseil et le régulateur de la politique générale de l'Europe. Certes, bien des intrigues s'y développent; des luttes d'influence s'y livrent dans la coulisse; les grandes nations, l'Angleterre en particulier, si forte par l'aide de ses dominions, cherchent à s'y assurer la prépondérance. Mais il semble cependant qu'un équilibre tende à s'établir et que déjà il n'y ait plus, pour la Société des nations, de questions interdites. N'est-il pas caractéristique, d'ailleurs, que les unes après les autres les nations dont l'admission avait été le plus discutée, comme la Hongrie, y fassent leur entrée et que les grandes puissances, dans leur invitation à Mustapha Kemal, non seulement promettent à la Turquie d'aider à son admission, mais encore placent sous l'égide de la Société des nations la liberté des Détroits ? Les espérances pacifiques que pouvaient faire naître ces constatations étaient la contrepartie des inquiétudes provoquées par les problèmes que l'Europe hésitante semblait incapable de résoudre.



En gare de Rambouillet (28 sept. 1922), quelques ministres venant de tenir conseil au château de Rambouillet, sous la présidence d'Alexandre Millerand, président de la République. — De gauche à droite : Raymond Poincaré, président du conseil et ministre des affaires étrangères ; Reibel, ministre des régions libérées ; Louis Barthou, ministre de la justice ; de Lasteyrie, ministre des finances ; Yves Le Trocquer, ministre des travaux publics ; Paul Strauss, ministre de l'hygiène ; Albert Sarraut, ministre des colonies ; Peyronnet, ministre du travail ; Dior, ministre du commerce. — Phot. Rol.

ANGLETERRE. — Tout ce qui précède a instruit nos lecteurs de la situation extérieure de l'Angleterre : en résumé, politique peu sûre d'elle-même, liée à la tradition même dans ce que la tradition a de fâcheux, hantée d'immenses ambitions, mal outillée pour les réaliser; cette même politique âprement contestée par le Labour Party, discutée même par le parti libéral. Nous devions la suivre avec attention, l'aider quand nous le pouvions, sans compromettre notre propre liberté d'action, la tempérer en amis véritables, quand elle s'égare dans les hasards d'entreprises irréalisables. L'union si nécessaire de la France et de l'Angleterre ne peut aller sans orages, sans brouilles et sans raccommodements. Le mois de septembre avait marqué la valeur du bon sens français. — L'Irlande, présidée par Cosgrave, successeur de Collins, continuait à attendre une pacification qui ne venait pas.

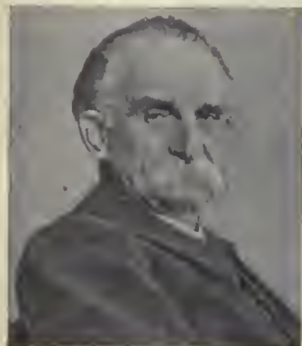
FRANCE. — Dans notre pays, le calme des vacances avait continué. Pourtant, une grave question avait été soulevée. Le règlement de la journée de huit heures dans la marine marchande, publié en 1920, avait été revisé et, en fait, la journée de huit heures avait été remplacée par celle de douze heures pour tout le personnel de la marine marchande, sauf le personnel des machines. En même temps, l'usage de la journée de huit heures, accepté par les grands réseaux de chemins de fer en 1919, était aboli par un règlement établi en vertu de la loi de 1919. Ces nouveaux règlements étaient l'un et l'autre parfaitement légaux. Il était permis de se demander si leur préparation avait été entourée de toute la prudence et de toutes les garanties utiles et si, en substituant à des accords volontaires existants des actes d'autorité, on avait pris toutes les précautions nécessaires pour éviter les froissements et les révoltes. Les grèves des inscrits à Marseille, au Havre, à Bordeaux disaient le contraire. Pris en eux-mêmes, ces décrets répondaient à des besoins économiques. N'eût-il pas été possible de les faire accepter par ceux qui ont à en supporter les charges et dont le statut se trouve changé brusquement ? Nous continuons à penser qu'en matière sociale, beaucoup de circonspection est nécessaire et qu'il ne faut s'exposer à sortir de l'état de paix que lorsqu'on a tout fait pour éviter les conflits. — La France avait perdu le peintre Léon Bonnat, comme, le mois précédent, elle avait vu disparaître l'historien Ernest Lavisse. Elle voyait avec tristesse disparaître deux hommes qui avaient honoré leur pays. La mort subite de Marcel Sembat, qui fut une généreuse intelligence, l'avait émue. En un temps comme le nôtre, où les valeurs sont rares, un pays se sent affaibli par la disparition de ceux de ses enfants qui, en quelque genre que ce soit, se sont élevés au-dessus du commun et lui ont apporté une parcelle de bon renom ou de gloire. — Jules GARBAULT.

Redon (*Ferdinand-Gaston*), architecte français, membre de l'Institut, né à Bordeaux le 28 octobre 1853, mort à Compiègne le 20 novembre 1921. Admis à l'Ecole des beaux-arts en 1875, (atelier Gaspard André), il fut deux fois logiste et obtint le premier grand prix de Rome, en 1883, sur *une Nécropole*.

A la villa Médicis, il acquit très vite un certain ascendant sur ses camarades, séduits par la finesse de son goût et sa facilité de jugement qui s'étendait à tous les arts, la musique comprise. Attiré, de son côté, par la conversation des élèves de l'Ecole d'Athènes, hôtes de l'Académie de France à Rome, il suivit l'une de leurs missions jusqu'en Asie Mineure, où il entreprit le relevé des *Ruines des temples de Baalbeck*, l'ancienne Héliopolis hellénistique. Ce travail, qui représente l'essentiel de ses envois réglementaires, obtint à son achèvement les plus vifs éloges de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts (*Officiel*, 1890, p. 1102). Complété par un très artiste projet de reconstitution, il figura au Salon de 1890 et valut à son auteur la médaille d'honneur. (Auparavant, Gaston Redon avait obtenu, en 1883, une mention honorable sur un *Projet d'hôtel pour la Société centrale des architectes* et, en 1888, une seconde médaille avec une série d'*Etudes d'architecture Renaissance et d'architecture antique*.) Dès lors, sa carrière s'annonçait comme particulièrement brillante. Attaché au service des Bâtiments civils dès son retour en France, il était nommé, le 1er janvier 1893, architecte des Gobelins, et le 7 mai 1897, promu architecte du Louvre et des Tuileries. Il eut, comme tel, à diriger les agrandissements du Musée au delà de la grande Galerie. C'est ainsi qu'on lui doit les dispositions de plan et d'ordonnance de la salle Van Dyck et de la galerie Rubens inaugurées en 1900, la galerie étant destinée à présenter dans un cadre digne d'elles les grandes compositions allégoriques peintes par le maître d'Anvers à la gloire de Marie de Médicis. Si l'architecte fit, dans l'ensemble, œuvre aussi riche qu'élégante, on a pu s'étonner que, disposant de tout l'espace nécessaire pour aménager ces locaux neufs, ses plans ont été tels que trois des compositions de Rubens pour la vie de Marie de Médicis n'aient pu trouver place dans la galerie. Force fut de les

installer dans la salle Van Dyck, mais en les disposant, il est vrai, dans l'axe de la grande baie ouvrant sur la galerie voisine, ce qui atténue leur isolement et fait même bénéficier la composition principale : *le Gouvernement de la reine*, d'un heureux effet perspectif.

Peu après, il appropriait à sa nouvelle destination la salle réservée au legs Adolphe de Rothschild, puis il était appelé à étudier et à réaliser la transformation du pavillon de Marsan en musée des Arts décoratifs (1905). C'est alors que, tenté de sacrifier l'utile au décor, il conçut un vaste projet dans lequel était absorbé par la construction d'un escalier monumental, l'emplacement occupé par le grand hall où sont aujourd'hui organisées les expositions temporaires, et qui rend ainsi les plus utiles services. Ce projet, âprement défendu par son auteur, souleva de vives polémiques, qui affectèrent profondément Gaston Redon.


Gaston Redon.

D'autres difficultés, motivées par l'aménagement des jardins du Carrousel (1906), pour lesquels il avait conçu un vaste programme dont la réalisation s'est réduite à la balustrade de pierre entourant les parterres et à l'hémicycle conduisant à l'Arc de triomphe de Percier et Fontaine, achevèrent de l'indisposer, en même temps qu'elles le mettaient en difficile posture auprès de l'administration supérieure. Aussi, le 1er février 1910, lui retirait-on les travaux du Louvre, le nommant, en compensation, architecte des palais de Fontainebleau et de Compiègne. Or, c'est au cours d'une inspection des opérations de réfection entreprises dans ce dernier palais qu'il a été enlevé par une congestion pulmonaire. La disgrâce de 1910 n'avait influé en rien sur l'estime dans laquelle le tenaient ses confrères, l'affection dont l'entouraient ses collaborateurs et ses élèves, vis-à-vis desquels, même en ses heures d'amertume, il restait cordial. Aussi l'Académie des beaux-arts tint-elle à protester à sa manière contre son changement de fortune en l'appelant parmi ses membres lorsque, en 1914, la mort de l'illustre constructeur Vaudremer laissa une vacance dans la section d'architecture.

En dehors des travaux effectués dans les palais nationaux, Gaston Redon a peu produit. On cite de lui le tombeau de César Franck, au cimetière Montparnasse (1891), la construction du Casino municipal de Royan (1896).

Il était professeur libre d'architecture (atelier Coquart-Gerhardt) depuis 1891. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1896, il fut promu officier, en 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle, où il fonctionna comme juré hors concours de la section d'architecture. Il était frère du grand peintre-lithographe Odilon Redon. — Charles SAUNIER.

Roche (Pierre-Henry-Ferdinand MASSIGNON, dit *Pierre*), sculpteur français, né à Paris le 2 août 1855, mort dans la même ville le 18 janvier 1922. Des convenances familiales l'obligèrent tout d'abord à faire des études médico-chimiques que son esprit curieux poussa très au delà du but qui lui était assigné. Mais déjà il dessinait et modelait avec facilité. Nous avons vu, naguère, dans son atelier, parmi une série de croquis exécutés durant son passage dans les hôpitaux, un émouvant dessin de morte décharnée par la phtisie, d'une réalité poignante. Il conservait aussi des pièces anatomiques modelées par lui-même, sur nature, et qui devaient plus tard lui servir utilement dans sa carrière de sculpteur. Elles trouvaient encore leur emploi lorsque, en 1905, il projeta et commença même d'écrire et d'illustrer, avec la collaboration d'un radiographe, une *Anatomie sur le vivant*. Cette passion de la recherche lui avait assuré l'amitié des docteurs Reclus et Brissaud, de même que celles d'autres compagnons de jeunesse : le géographe Schrader, les Pécaut, Henry Marcel, toutes personnalités avec lesquelles il resta en relations, lorsque la diversité des carrières eut séparé les uns et les autres.

Ses diplômes conquis, il orientait son activité vers l'art. D'abord attiré par la peinture, il recevait les conseils de Truflot, de Berchère, de Gervex et surtout de Roll, avec lequel il conserva d'affectueuses relations. Il débutait au Salon de 1884 avec une *Ruth*, qui fut suivie de : *un Petit Démocrite* (1886), *l'Enfant prodigue* (1887), *la Toilette de la blanchisseuse* (1889). Mais, en 1888, un monument à Danton avait été mis au concours, et la tentation lui venait de sculpter un groupe à la gloire du grand tribun. Ainsi, les études de modelage pratiquées naguère à l'amphithéâtre trouvaient ici leur emploi. Son projet était hardi, plein de mouvement et de couleur; il eut la bonne fortune d'attirer l'attention de Dalou, qui engageait Pierre Roche à abandonner la brosse pour l'ébauchoir. Après une initiation rapide facilitée par les conseils du grand sculpteur, il débutait, en 1891, au Salon de la Société nationale, où il envoyait, outre la maquette du *Monument à Danton*, un projet de *Monument à Carnot*. Mais concevoir avec bonheur et réaliser avec science sont choses très différentes. Dalou le lui fit comprendre.

En 1892, il reparaissait avec une œuvre plus simple, mais plus serrée : une fontaine ayant comme motif principal une gracieuse figure de *Biblis*. C'est encore un modèle de fontaine que, très en progrès d'ailleurs, il envoie au Salon de 1893 : un piédestal élancé et fleuri supporte une figure de jeune fille couronnée de givre, *l'Avril*.

Il n'est si gentil mois d'avril
Qui n'ait soo chapeau de grésil.

Ainsi, commence d'apparaître cette préoccupation essentielle qui dominera, dès lors, l'art de Pierre Roche : accorder une forme avec un décor. Cette jolie œuvre, d'ailleurs remarquée, fut acquise par la Ville de Paris, qui l'a fait fondre et en a doté, en 1906, le square du musée Galliera. Et l'on peut voir avec quel goût le sculpteur a su associer au coloris de la pierre du piédestal la patine de la figure en bronze coiffée de givre en coulée d'émail blanc. A cause d'une parenté d'élégance, nous rapprocherons de l'*Avril* la statue du jeune *dieu Mars* qui, au Salon de 1897, accompagnait la *Source*, marbre et pierre, et un curieux *Mascaron* réalisant une alliance du grès et du plomb. Parallèlement, Pierre Roche modelait une série de bustes valant par la vérité physionomique et le sérieux de l'exécution. Les plus caractéristiques, assurément, sont ceux du peintre américain Kronberg et de J.-K. Huysmans (Salon de 1898).

L'Exposition universelle approchait, et la pensée du sculpteur, toute sa volonté, étaient tendues vers l'exécution d'une œuvre d'une exceptionnelle importance, qu'il désirait y voir figurer : *l'Effort* ou *Hercule ouvrant entre les rochers un chemin au fleuve Alphée*, dont la maquette avait paru au Salon de 1895. Accompagné, en 1900, de *la Danse du feu* (bronze), de *la Femme de Loth* (plomb), de plaquettes et de médailles, etc., *l'Effort* lui valait une médaille d'argent et a été par la suite placé dans le Jardin du Luxembourg, au centre de la pelouse qui, le long de la rue de Vaugirard, fait face au musée. Les rochers du monument sont en grès flammé Bigot, l'Hercule est fondu à l'aide d'un alliage de plomb armé imaginé par le sculpteur à la suite de recherches faites à Versailles sur les anciens groupes de plomb qui décorent les bassins du parc.



La mobilisation (2 août 1914), médaille de Pierre Roche. — Un moissonneur nu jette sa faux pour prendre l'épée contre l'aigle couronné qui l'entoure de ses serres.

C'est que, parallèlement à ces travaux de pure statuaire, Pierre Roche avait trouvé le temps de s'intéresser largement au renouveau ornemental qui s'était manifesté à la suite de l'Exposition universelle de 1889, se préoccupant de parer de décors nouveaux les objets usuels aussi bien que les motifs architecturaux, et aussi d'accorder ces décors avec des matières méconnues. Ainsi, dès 1893, présentait-il aux Salons des pièces en « terre lustrée » enrichies de couleurs d'émail : *la Mort*, *Aphrodite* (1893), *Loïe Fuller* (1894), *la Prière* (1896); puis il s'entendait avec le céramiste Bigot (1895) pour la multiplication par le grès flammé de carreaux de revêtement, de masques décoratifs et de statuettes. Sa réalisation la plus importante était cette *Coupole en faïence à reflets métalliques*, établie avec le concours de Canard et de Brochard fils, qui figura au Salon de 1897. Par un artifice alors nouveau, en raison de certaines courbes, elle irradiait la lumière par réfraction, sans que les sources de clarté fussent apparentes. Parallèlement, c'était le plomb, matière dédaignée par la sculpture moderne, qu'il réhabilitait avec *la Vierge et l'Enfant*, *la Femme de Loth* (1899).

Est-ce tout ? Non pas! En 1873, il représentait une série d'aquarelles estampées, d'un charme étrange : *Agrion buvant la rosée*, *Hamadryade*, *Tige de chardon et coléoptère*, auxquelles il donnait bientôt le titre définitif de «Gypsographies». Comme procédé, rien de plus simple : un papier mouillé est comprimé dans le creux d'un moule en plâtre où l'encre est déposée, mais le tour de main est plus difficile : il faut que l'artiste ait eu le soin de ménager ses pleins et ses creux de façon à diriger la coulée du liquide et, ceci fait, que, par une pression judicieuse, il établisse le contact entre la feuille et l'encrage. Ce qui sort, alors, ce sont d'exquis petits bas-reliefs, où la délicatesse du modelé s'allie à des colorations d'une richesse imprévue. Pierre Roche a, dans la suite, décoré de motifs selon ce procédé un précieux volume à la gloire de la Loïe Fuller, édité avec texte de Roger Marx, pour le compte des Cent Bibliophiles (1904).


Pierre Roche.

Ceci mis au point, il étendait au parchemin, en vue de reliures d'extrême luxe, l'églomisation jusqu'alors appliquée à la seule verrerie. De ce fait naissaient, par l'intercalation de paillons de diverses couleurs sous le vélin rendu transparent, des compositions aux tonalités de verrière, dont les dominantes s'accordaient avec l'esprit même des textes : *la Cathédrale*, de J.-K. Huysmans; *les Cantilènes*, de Jean Moréas; *les Propos rustiques*, de Noël du Fail (1897-1898).

Ces manifestations ou de pure statuaire, ou d'art décoratif, sont toutes antérieures à 1900. Aussi peut-on considérer cette date comme marquant le point culminant des recherches de Pierre Roche. Désormais, il sera surtout amené, le succès venant, à réaliser tout ce qu'il avait jusqu'alors cherché et, par la force des choses, souvent appliqué à ses risques et périls. C'est ainsi qu'en cette année 1900, la Loïe Fuller, dont il était déjà par la sculpture, la médaille et la gypsographie, le portraitiste et le panégyriste, lui confiait la décoration du petit théâtre qu'elle faisait édifier au cours la Reine pour la durée de l'Exposition. Extérieurement, il enrichissait la façade, d'ailleurs plus sculpturale qu'architecturale, d'une frise de gracieuses figures, et il avait par surcroît le plaisir de voir appliquer intérieurement le principe de la coupole lumineuse qu'il avait présentée en 1897.

Cette décoration ne passait pas inaperçue des spécialistes. Aussi était-il chargé peu après d'exécuter les médaillons devant décorer le nouveau théâtre de Tulle, tandis qu'à Paris, pour un immeuble de la rue Rambuteau, il modelait des mascarons et les caryatides d'un balcon. Puis c'était de Baudot, constructeur de l'église Saint-Jean de Montmartre, qui lui commandait le haut-relief de bronze du grand portail : *Saint Jean entouré d'anges*, et la décoration complète du maître-autel, y compris la figure du Christ qui le surmonte (1902-1904).

Un moment, il pensait consacrer un monument au souvenir de son maître, Dalou, et envoyait, à cet effet, au Salon de 1908, un groupe présentant : le *buste de Dalou porté par le peuple et glorifié par l'idée républicaine*. Le buste seul était retenu par la Ville de Paris. Exécuté en marbre (1912), il figure aujourd'hui au Petit Palais. Parallèlement, il s'occupait plus que jamais de sculpture décorative, exposant, en 1906, un *Mascaron pour une allée d'eau* (destiné à la propriété de Georges Moreau, à Villiers-Saint-Benoît); en 1913, une *Roue de fortune*, ornement de prise d'eau (à Olivier Saincère). Mais un autre travail lui tenait bien autrement au cœur : il faisait édifier en 1902, dans les Côtes-du-Nord, près de Binic, une villa construite avec les seuls matériaux locaux et dans le caractère des maisons du pays, dont il exécutait entièrement la décoration, de la cloche d'appel : *Femme-poisson*, en bronze, à la girouette du faîtage, sans oublier, de chaque côté de l'entrée, les protecteurs habituels de l'habitation bretonne : le barde *Gwench'lan* et *saint Yves*, l'avocat du pauvre. Exposés à Paris avant leur mise en place, ces motifs sculptés dans le granit, fondus en plomb ou traduits en terre cuite, tranchaient par leur originalité sur la production ordinaire des Salons.

La guerre survenait. Beaucoup plus vite que bien

d'autres, quoiqu'il eût comme chacun des soucis, il se remettait au travail et constituait, au fur et à mesure des événements, une histoire métallique de la Grande Guerre qui atteignait au moment où il l'achevait le nombre de cent pièces, tantôt émues, tantôt satiriques et valant par la composition comme par les légendes, de belle latinité.

La paix signée, son activité redoublait; c'étaient encore et toujours d'ingénieux projets, comme cette *Fontaine jaillissante* qui décorait le jardin annexe de l'exposition de 1920; puis, résultat d'un long effort, ce groupe de *la Victoire*, du Salon de 1921, figurant par l'image d'Hercule vainqueur du lion « la volonté intelligente triomphant de la force brutale » et qui, acheté par la ville de Douai pour commémorer les



L'Avril, œuvre de Pierre Roche. (Square du musée Galliera, à Paris.)

instituteurs morts au champ d'honneur, sera inauguré prochainement.

On doit encore à Pierre Roche les bustes de Le Sidiner, de Léandre Vaillat, de Paul Brindeau, un bas-relief consacré au souvenir de *Quentin-Bauchart*, etc.; le monument de Henry Fouquier au cimetière de Passy, un tombeau pour une jeune épousée, au cimetière de Préville, à Nancy. Il est aussi l'auteur du monument élevé, à Binic, aux morts de la guerre (collaborateur Biaggi).

Ces travaux et bien d'autres encore ne lassaient point l'activité de Pierre Roche, dont la silhouette mince et droite, éclairée par un visage expressif et souriant, se rencontrait partout où il avait un projet à défendre, une idée à discuter. C'est ainsi qu'il s'occupait de l'école d'art installée au jardin fleuriste de Boulogne, de l'art à l'École, des manifestations régionalistes. Sociétaire à la Société nationale des beaux-arts et membre actif de la Société des artistes décorateurs, il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1910. Point égoïste de ses recherches et trouvailles, il a donné à la « Revue universelle Larousse » des notes sur *la Gypsographie* (1896); à « Art et décoration » une étude sur *le Plomb dans la sculpture moderne* (1904); au « Carnet des Artistes » des réflexions sur *la Médaille* (1917); aux « Arts français » un article sur un projet de *Plaques commémoratives*, comportant un alphabet mobile et des attributs interchangeables (1918). — Charles SAUNIER.

Silésie (HAUTE-) [*Suite*, v. p. 855]. HISTOIRE; LES DERNIERS PARTAGES. — Si l'importance économique de la Haute-Silésie est beaucoup plus grande à l'époque contemporaine qu'aux âges précédents, de tout temps, par contre, son importance géographique a été réelle. Sur son territoire, en effet (nous l'avons indiqué dans une étude antérieure; cf. *Larousse Mensuel*, juillet 1922, p. 855-857) se rencontrent deux grandes voies naturelles. L'une, entre pays du Sud et pays du Nord, est celle de la trouée de l'Oder, de la Porte de Moravie. L'autre, venue de l'E., aboutit à la première après avoir franchi ce seuil entre Vistule et Oder, où conduit, au S. du plateau de Tarnovitz, la vallée de la Vistule comme le font, au N. de ce même plateau peu élevé, Pilica, Wartha et Prosna. Voilà pourquoi, à toute époque et avant même qu'eût été constatée la valeur économique de la Haute-Silésie, ce pays a eu une histoire très mouvementée, prélude de ces querelles et de ces âpres revendications auxquelles, au lendemain de la paix de Versailles, notre génération vient d'assister.

Retracer brièvement cette histoire sera une introduction toute naturelle à l'étude de la question, ou plutôt des questions de Haute-Silésie et des longues discussions auxquelles a mis fin la décision du 20 octobre 1921.

I. *La Haute-Silésie jusqu'en 1740.* — Nous avons déjà dit par qui fut d'abord habitée ou plutôt occupée la Haute-Silésie, à l'époque où l'histoire commence pour elle. Des Slaves, ou, pour être plus précis, des Lekhs ou Liakhs, c'est-à-dire des Polonais, en ont d'abord peuplé les différents cantons. C'étaient les Slézanes, dont les différentes tribus, établies sur l'Oder supérieur et dans les cantons situés plus à l'E. jusque sur les deux rives de la Bobra, furent soumises dans la seconde moitié du IXe siècle par le Morave Svatopluk. Mais, après la désagrégation de son grand empire, les Slézanes subirent une autre influence, celle des Polianes du centre et des Piasts qui les commandaient. Pendant les XIe et XIIe siècles, la Silésie fit partie du royaume de Pologne, tout en obéissant à ses ducs ou *piasts* particuliers; mais l'incursion poussée en 1241-1242 par les Mongols ou Tatars jusqu'à l'Adriatique, au Danube et à l'Elbe, vint rompre au milieu du XIIIe siècle le lien qui unissait jusqu'alors la Silésie à la Pologne et plaça la première sous l'influence allemande. Le duc silésien Henri II le Pieux n'avait-il pas, en effet, succombé en arrêtant les envahisseurs à Wahlstadt, non loin de Liegnitz, sur un affluent de la Katzbach, le 9 avril 1241 ? Dès lors, rien ne vint plus s'opposer à cette colonisation allemande de la contrée, qu'avait déjà auparavant commencé de favoriser la politique à courte vue des ducs silésiens, jaloux de leurs rivaux du reste de la Pologne.

Le mouvement s'accentua encore un peu plus tard, lorsque le roi de Bohême Jean de Luxembourg eut assis sa suzeraineté sur la plus grande partie de la Silésie et, en particulier, sur les principautés de Kosel et de Teschen en Haute-Silésie. Tôt après la mort de celui-ci, tombé sur le champ de bataille français de Crécy en 1346, son fils, l'empereur d'Allemagne Charles IV, déclarait, avec l'assentiment de la Diète provinciale, la Silésie partie intégrante et inaliénable de sa couronne de Bohême. Ainsi se trouvait officiellement consacrée et encouragée une œuvre de colonisation allemande à laquelle avaient collaboré ducs, évêques et couvents en attirant à l'envi sur leurs terres des cultivateurs et surtout des artisans allemands, en fondant des villes régies par le droit de Magdebourg. Grâce à ces nouveaux venus, le commerce et l'industrie, les sciences et les arts avaient commencé de prendre leur essor, et une importante bourgeoisie allemande était née en Silésie. Le travail ainsi accompli fut consolidé par la fondation (en 1348) de l'université de Prague, dans laquelle les Allemands ne tardèrent pas à jouer un rôle prépondérant et qui, en l'absence d'universités à Vienne et à Cracovie, fut le centre intellectuel de l'Allemagne centrale, de la Hongrie et de la Pologne, aussi bien que de la Bohême; allemandes de langues et de mœurs demeurèrent les colonies germaniques de la Haute-Silésie, d'abord sous la domination de la Bohême, puis, après la campagne victorieuse de Mathias Corvin en Silésie et le traité du 12 février 1475, sous celle de la Hongrie. Du moins, sous ces dominations successives, la Silésie conservait-elle toujours son autonomie et sa nationalité; il n'en fût plus ainsi au XVIe siècle, après la mort de Louis II, le roi enfant de Hongrie et de Bohême (bataille de Mohacz, 1526). Ferdinand, frère de l'empereur Charles-Quint, réunit alors les couronnes de Louis II à son duché d'Autriche; en 1547, il déclara la Bohême et ses dépendances (parmi lesquelles la Silésie) royaume héréditaire dans la Maison d'Autriche, en attendant que, quelque cent-vingt-cinq ans plus tard, à la mort du dernier prince du sang de Henri le Pieux, l'empereur Léopold Ier incorporât définitivement la Silésie dans l'empire (1675).

Telle était la situation de tout le duché et, donc, de la Haute-Silésie, en l'année 1740, date de la mort de l'empereur Charles VI et de l'avènement de sa fille Marie-Thérèse.

Chacun sait ce qui se produisit alors. Prétextant un traité de succession jadis signé par le Grand Électeur, son aïeul, avec la maison ducale et en dépit de la renonciation faite par Frédéric Ier de toute prétention sur la Silésie (traité de la Couronne du 16 novembre 1700), Frédéric II de Prusse se jeta sur cette riche province, dont il avait compris toute l'importance pour la grandeur de son royaume. Charles VI était mort le 20 octobre 1740; dès les derniers jours de cette année (22 décembre), Frédéric II entrait par surprise en Silésie et, en même temps, offrait son alliance à Marie-Thérèse, qui lui fit répondre devoir périr plutôt que de traiter avec lui, tant qu'un seul soldat prussien demeurerait en Silésie. Mais, le 4 avril 1741, l'armée autrichienne était battue à Molwitz; l'année suivante, Marie-Thérèse devait reconnaître la conquête de la Silésie par la Prusse (traité de Berlin, juillet 1742), et ce traité, confirmé par celui de Dresde du 25 décembre 1745, puis, après la guerre de Sept ans, par le traité d'Hubertsbourg (15 février 1763), laissait à Frédéric II la majeure partie de la contrée. L'Autriche n'en gardait plus qu'un lambeau qui, sous le nom de « duché silésien », a formé un « pays de la Couronne », d'une superficie de 4.838 kilom. carrés, divisé en deux parties: à l'O., la Silésie de Troppau, et à l'E., la Silésie de Teschen.

II. *La haute-Silésie sous la domination prussienne.* — La possession de la plus grande partie de la Silésie apportait au nouveau royaume de Prusse un accroissement considérable de territoire (40.300 kilom. carr.) et plus de 1 million de sujets, mais elle était surtout d'importance stratégique. En effet, placée comme une avant-garde de l'Autriche dans la basse Allemagne, attachée au flanc du Brandebourg et poussant une pointe vers le N. entre Berlin et Posen, la Silésie rendait impossible tout développement ultérieur de la monarchie prussienne vers l'E. Devenue prussienne, au contraire, cette province donnait au vainqueur l'avantage de s'introduire comme un coin entre la Russie et l'Autriche, de tenir le couloir qui sépare les Sudètes des Karpathes et de menacer constamment les communications entre Cracovie et Vienne, en même temps que la route de cette capitale par la vallée de la Morava. Tous ces avantages stratégiques étaient complétés par la possession du comté de Glatz, que Frédéric II avait eu l'habileté de se faire céder avec la Silésie et qui constitue un véritable bastion naturel s'avançant entre le duché silésien, la Bohême et la Moravie. Une forte base offensive au cœur de l'Europe centrale, voilà donc ce que l'acquisition de la Silésie procurait à la Prusse; mais Frédéric II ne se contenta pas de cet accroissement de territoire; il voulut encore mettre en valeur cette province, et l'organisation de celle-ci fait certainement plus d'honneur à Frédéric « l'Unique » que ne lui en fait sa conquête militaire.

Cette organisation commença dès le lendemain de l'occupation, et le roi y mit une persévérance et une opiniâtreté qui le firent triompher de tous les obstacles. Il donna au pays un gouvernement qui relevait directement de lui-même et réussit à prouver aux Silésiens la supériorité de l'administration et des méthodes prussiennes sur celles de l'Autriche. Les forteresses délabrées furent remises en état, les finances rétablies en équilibre grâce à une meilleure répartition des impôts et à une sage économie. En même temps, on rebâtissait les villages que la guerre de Trente ans avait jadis ruinés et que l'insouciante Autriche avait laissés délabrés.

Mais ce n'est pas tout. Loin de dépouiller la province, Frédéric II, avec beaucoup d'adresse, employa sur place presque tout le produit des impôts perçus en Silésie et le consacra à des améliorations de toute espèce; il se montra d'autre part très tolérant à l'égard des catholiques et de leur clergé, au point de laisser battre monnaie au prince-évêque de Breslau; enfin, et surtout, il s'efforça de coloniser la Silésie, c'est-à-dire d'y introduire de nouveaux habitants et d'y fonder de nouveaux villages. Non content d'y établir une forte armée de 40.000 hommes et d'y envoyer de nombreux fonctionnaires prussiens, il y dirigea un important courant d'immigration, que la guerre de Sept ans ne fit qu'interrompre pour un temps. Bientôt, les villages de la montagne se peuplèrent de fileurs, les grandes forêts silésiennes furent défrichées, comme aussi beaucoup de terrains restés jusqu'alors improductifs, dans les environs d'Oppeln, par exemple. Dans cette tâche de colonisateur, Frédéric II ne fut pas toujours bien secondé; il dut lutter parfois contre l'indifférence et même la mauvaise volonté de ses agents; mais son énergie triompha de toutes les résistances, et la « très haute déclaration » finit par persuader à tous que la meilleure manière de se faire bien venir du souverain était, pour un grand propriétaire terrien, d'appeler des colons et de fonder des villages sur ses terres. Aussi, à la fin du règne de Frédéric II, la population de Silésie avait-elle augmenté de plus de 60.000 âmes.

Ce résultat considérable était la juste récompense de la netteté de vues, des efforts et de la persévérance de ce grand souverain; la Silésie et plus encore la Prusse peuvent lui en être reconnaissantes. Elles

doivent toutes deux lui être reconnaissantes d'autre chose encore : Frédéric « l'Unique » (on le sait) a jeté d'une main sûre les bases de la fortune houillère de son royaume. Devinant l'importance qu'allait prendre le charbon et l'élément de puissance qu'il allait apporter à la Prusse, il entreprit de mettre en pleine valeur tout au moins une partie de ses Etats et, de cette manière encore, s'intéressa beaucoup à la Silésie. Trente-deux concessions y furent instituées et grandement encouragées, de 1769 à 1777, par des dégrèvements d'impôts et par des privilèges particuliers. Des primes furent accordées aux boulangers, briquetiers, teinturiers, pour la transformation de leurs fours et la consommation de la houille par ces mêmes fours, l'Etat prenant à sa charge le transport de la houille jusqu'à Berlin. Et, pour prêcher d'exemple, pour forcer les préférences du public et pour introduire, en quelque sorte d'autorité, ce charbon dans les foyers, les fourneaux et les forges, ce même Etat prussien créait des hauts fourneaux à Kreuzburgerhutte, une fabrique de bleu de Prusse à Querbach, un comptoir de vente à Breslau. Ainsi travaillait-il de toutes les manières à faire consommer cette houille de Silésie qu'il tirait lui-même des entrailles de la terre et en exploitant directement la mine de Zabrze, pour laquelle il recrutait des ingénieurs de choix, dans laquelle il utilisait les plus récents progrès de la technique... Du règne de Frédéric II date donc vraiment l'essor économique de la Silésie prussienne et, en particulier, des parties de la province qui constituent la Haute-Silésie.

Naturellement, cet essor s'est continué par la suite, s'accentuant de plus en plus à mesure que grandissait la puissance prussienne, que se développaient les industries, que se perfectionnait l'outillage et que progressait le commerce. Le pays a donc pris graduellement l'aspect qu'il présentait à la veille de la Grande Guerre, avec ses hautes cheminées, ses nombreuses usines, ses voies ferrées qui s'entre-croisent, donnant l'impression d'une activité qui allait toujours grandissant. Même la Haute-Silésie autrichienne a subi le contre-coup des progrès réalisés de l'autre côté de la frontière. C'est (il convient de le redire ici) entre 1770 et 1780 qu'ont été ouverts les premiers puits dans le bassin houiller d'Ostrawa et de Karwina, qui produisait en 1913 environ 7.400.000 tonnes, représentant plus de la moitié de la consommation totale de l'Autriche.

Ainsi, la Haute-Silésie est devenue une des parties les plus vivantes de l'Europe centrale, surtout dans son triangle industriel. Mais elle a payé très cher son brillant essor économique par l'invasion toujours croissante de colons allemands qui ont très gravement altéré son caractère ethnique et lui ont fait perdre son ancienne unité de race. Chose plus grave encore : l'ancienne noblesse polonaise s'est germanisée, surtout dans la Haute-Silésie prussienne et dans cette principauté de Cieszyn (ou Teschen) qui fut séparée de la couronne polonaise dès le XVIe siècle. De là cette situation dont nous avons parlé dans notre premier article ; la grande propriété et le grand capital ont passé très vite entre les mains des Allemands, qui sont devenus, très vite également, la majorité dans les classes dirigeantes et dans la bureaucratie. Les Polonais ont formé, par contre, l'élément le plus pauvre, les classes ouvrières et paysannes, ces dernières travaillant la terre pour le grand profit de ses propriétaires allemands, les autres gagnant leur vie dans l'énorme industrie minière et métallurgique concentrée au voisinage de la frontière de Dombrowa, de Cracovie et de Teschen, et surtout dans le « triangle industriel ». Que l'on tienne compte, d'autre part, de l'oppression dans laquelle les Allemands ont tenu les Polonais, de la brutalité innée chez les hobereaux prussiens, de leurs efforts pour achever la germanisation du pays, et l'on comprendra sans peine l'antagonisme de races qui n'a pas tardé à naître dans la Haute-Silésie, d'abord dans la Silésie autrichienne, qui a suivi jusqu'en 1866 une politique de germanisation assez analogue à celle de l'Allemagne d'hier, puis dans la Haute-Silésie prussienne. On a beaucoup parlé naguère de la persécution subie par les Polonais de Posnanie et, en particulier, des mauvais traitements infligés à leurs enfants dans des écoles dont les instituteurs, allemands d'origine, voulaient obliger par tous les moyens leurs élèves à parler l'allemand ; pour être moins connue, la situation des Polonais de la Haute-Silésie n'était pas meilleure. « Entre Allemands et Polonais de Silésie, écrivait en 1913 Eugène Starczewski dans son livre sur *l'Europe et la Pologne*, les rapports sont affreux, mais ces derniers tiennent bon, quoique leurs adversaires aient tout pour eux, pouvoir, école et argent. »

Mieux encore : en dépit de l'absence de l'aristocratie polonaise aux postes importants, en dépit de la timidité et de l'apathie de celle-ci, voire de son indifférence pour des compatriotes avec lesquels elle avait cessé d'être en étroite union de cœur, les Polonais ne cessaient de gagner du terrain. En effet, de la persécution même était née une reviviscence de la conscience nationale, et partout les Polonais faisaient effort pour affirmer leur existence, résister aux progrès de la germanisation et même regagner le terrain perdu en conquérant des positions nouvelles, en développant leur fortune, en donnant à leurs enfants une instruction solide. « Dans les conditions très dures qui nous sont faites en Pologne prussienne, disait encore Starczewski, nous avons appris à tirer parti de nos moindres droits et à les défendre contre les fonctionnaires, n'hésitant pas à faire appel jusqu'à la dernière instance ». D'autre part, l'instruction du peuple avait réalisé de très grands progrès. Bref, il ne pouvait plus être question d'arracher aux Polonais de la Haute-Silésie leur nationalité.

Ce fait, les Autrichiens l'avaient constaté en 1914 depuis un certain nombre d'années, et ils s'étaient résignés à l'accepter ; ne laissaient-ils pas les Polonais de la principauté de Teschen envoyer trois députés (sur treize en tout) à la Diète de Troppau ? Par contre, les Prussiens n'avaient pas pu se décider à en tenir compte. Et, sans doute, si la victoire les avait servis, aurait-on assisté en Haute-Silésie à une inexorable lutte de races ; mais les événements tournèrent autrement que ne l'avaient espéré le « Seigneur de la guerre » et ses alliés d'Autriche-Hongrie. La paix de Versailles du 28 juin 1919 et celle de Saint-Germain-en-Laye du 10 septembre suivant rendirent à la Pologne une existence politique par la création d'un Etat polonais constitué aux dépens des territoires des trois larrons qui avaient naguère tué la *Recz popolica* et s'en étaient partagé les dépouilles, aux dépens de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie.

III. *Les stipulations des traités de Versailles et de Saint-Germain relatives à la Haute-Silésie.* — Dans ce nouvel Etat indépendant, les Alliés avaient d'abord songé à englober toute la Haute-Silésie allemande, comme aussi à partager l'autrichienne entre la Tchécoslovaquie et la Pologne ; mais ils se trouvèrent très vite en présence de deux séries de protestations différentes, celles-ci émanant d'alliés et celles-là de vaincus de la veille.

Il suffit de regarder une carte politique de la région des Karpathes septentrionales en 1913 pour constater que la Moravie, alors pays de l'Austro-Hongrie, enfonçait comme un véritable « coin » entre les deux parties de la Silésie autrichienne. Le territoire d'Ostrawa (Ostrau) séparait complètement la Silésie de Troppau (ou Opava) de celle de Teschen (*Tezin* en bohémien, *Cieszyn* en polonais). Comme ce sont les mines de houille des deux districts silésiens d'Opava-Troppau et de Tezin-Teschen qui fournissent aux hauts fourneaux et aux usines métallurgiques d'Ostrawa le combustible sans lequel cesserait la vie industrielle de cette partie de la Moravie, comme la Silésie que l'on appelait naguère « autrichienne » était bien plutôt, historiquement et juridiquement parlant, la « Silésie de Bohême » comme, en outre, la majorité relative de la population était constituée par des Tchèques ou, plus exactement, par des Moraves, les Tchèques demandaient que la Silésie de Troppau leur fût totalement attribuée, ainsi qu'une partie de celle de Teschen. Ils réclamaient, en outre, au N. de la Silésie de Troppau, une partie du cercle prussien de Ratibor.

Jadis entièrement tchèque, en effet, cette partie de la Silésie garde encore un caractère ethnique, en dépit d'un siècle et demi de germanisation et, en 1905, les Allemands eux-mêmes y constataient la présence de nombreux Tchèques (43 p. 100 du total de la population) et celle d'autres Slaves qui se dénomment eux-mêmes *Silésiens* et qui parlent un dialecte de transition entre le tchèque et le polonais.

Les Allemands, par contre, repoussaient cette prétention des Tchèques, et ils ne combattaient pas avec moins d'énergie les revendications des Polonais sur un certain nombre de territoires silésiens. Arguant de l'importance de la population allemande en Haute-Silésie, de l'énorme valeur économique du « triangle industriel », de la longueur de la période au cours de laquelle la Haute-Silésie s'était trouvée « en connexion politique étroite » avec l'Allemagne, la Délégation allemande, que présidait le comte de Brockdorff-Rantzau, s'éleva contre l'attribution à la Pologne d'un pays « imbu de vie allemande » et qui « constituait la base de l'industrie allemande dans toute l'Europe orientale ». Elle soutint que, « juridiquement, la Pologne ne saurait faire valoir des revendications d'aucune sorte en faveur de la cession de la Haute-Silésie, moins encore des revendications reposant sur les principes du président Wilson », et insista surtout sur le côté économique. « L'Allemagne (affirma-t-elle) ne saurait se passer de la Haute-Silésie ; par contre, la Pologne n'a pas besoin de la Haute-Silésie. » Bref, elle fit si bien que, malgré la faiblesse de certains de ses arguments, plusieurs des « grands Alliés » se laissèrent ébranler. Le texte remis le 7 mai, s'il maintenait au Deutches Reich le cercle de Falkenberg, lui retirait, par contre, tout le pays situé à l'E., d'abord de la limite orientale de ce cercle, puis de la limite entre la Haute et la Moyenne-Silésie (article 27, dans la partie II). Après examen des *Remarques de la Délégation allemande sur les conditions de paix*, le texte remis le 16 juin et signé le 28 ne se contenta pas de retoucher la frontière germano-polonaise au détriment de la Pologne (art. 87, partie III, section VIII) ; il introduisit dans le traité de paix, par un nouvel article 88, une idée nouvelle, du moins en ce qui concerne cette partie de la frontière polonaise : il soumit au plébiscite, ce dont on ne s'était pas avisé auparavant, un certain nombre de divisions administratives de différents ordres, si bien que, en fait, presque toute la Haute-Silésie fut appelée, comme tant d'autres parties des anciens territoires allemands et autrichiens qui entrèrent dans la composition des Etats nouveaux, à décider elle-même de son sort.

Kreuzburg, Rosenberg, Oppeln, Lublinitz, Gross-Strelitz, Tarnowitz, Kosel, Gleiwitz, Beuthen, Kattowitz, Liobschütz et Ratibor, voilà les circonscriptions allemandes pourvues de centres de population plus ou moins considérables : de 10.000 à 25.000, de 25.000 à 50.000, et même de 50.000 à 100.000 habitants, qui constituaient la zone du plébiscite. Cette zone, évacuée par les troupes et par les autorités allemandes dès la mise en vigueur du traité de Versailles, fut dès lors placée sous la direction d'une Commission internationale de quatre membres désignés par les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Empire britannique et l'Italie et occupée par les troupes des puissances alliées et associées. A cette Commission, substituée aux autorités allemandes, incombait la lourde tâche de prendre toutes les mesures propres à assurer la liberté, la sécurité et le secret du vote, lors du plébiscite.

Ce que, pour la Haute-Silésie prussienne, avait stipulé le traité de Versailles, celui de Saint-Germain-en-Laye le stipula un peu plus tard pour la Silésie autrichienne, ou, pour parler plus exactement, pour cette Silésie de Teschen sur certaines parties de laquelle la Tchécoslovaquie formulait des prétentions. Déjà, par l'incorporation de la Silésie de Troppau à leur territoire, par l'attribution à leur pays de la partie occidentale du cercle de Ratibor, peuplée de Tchèques, à l'O. d'une ligne tirée d'Oderberg à Katscher, les hommes d'Etat de Prague avaient obtenu satisfaction sur certains points ; mais pouvait-on leur donner la Silésie de Teschen, peuplée en majorité de Polonais, malgré que l'attribution de son bassin houiller à la Pologne eût (disaient les Tchécoslovaques) réduit de moitié les ressources en combustible de la Tchécoslovaquie ? Puisque des Tchèques et des Polonais habitent le sol dans les entrailles duquel se trouve la houille, le mieux parut de les laisser exprimer eux-mêmes leur volonté. Voilà pourquoi les districts de Bielitz, Teschen, Friedeck et Freistadt, soit 2.282 kilom. carrés, peuplés de 435.000 habitants en chiffres ronds, constituèrent à leur tour une zone de plébiscite, de par le traité du 10 septembre 1919.

IV. *Le règlement de la question de Teschen.* — On put craindre d'abord que le règlement de la question ne fût très délicat. Entre Polonais et Tchèques, en effet, les contestations étaient vives au sujet du bassin houiller, et à cette compétition économique vint s'ajouter une hostilité religieuse, les *Slonzaks* ou Silésiens du pays de Teschen étant en partie protestants et inclinant du côté des Tchèques utraquistes, mais non pas du côté des Polonais catholiques. Que l'on tienne compte, d'autre part, du mélange étroit des nationalités, si bien que, dans les districts de Bielitz et de Teschen, les Polonais sont en majorité, sauf, toutefois, dans les deux villes chefs-lieux. Ainsi comprendra-t-on que des conflits se soient produits entre Tchèques et Polonais. Alors, pour éviter des collisions qui semblaient inévitables lors du plébiscite, les deux gouvernements polonais et tchèque résolurent de s'en remettre à un arbitrage et conférent à la Conférence des ambassadeurs, représentant les principales puissances alliées et associées, la tâche délicate de les départager. Tel fut l'objet de la décision du 28 juillet 1920.

Cette sentence arbitrale attribue à la Tchécoslovaquie toute la partie occidentale de la Silésie de Teschen, soit la majeure partie du territoire contesté (1.270 kilom. carr., peuplés de 286.000 âmes) et ne laisse à la Pologne que 1.000 kilom. carrés et 148.000 individus ; elle donne en outre aux Tchèques la voie ferrée qui se détache à Bogumin (Oderberg) de la grande ligne de Prague à Cracovie et à Varsovie, suit la vallée de l'Olsa et pénètre en Slovaquie, à l'altitude de 551 mètres, par le col de Jablunka. Comme toutes les mines de charbon en exploitation se trouvent dans la partie du pays de Teschen attribué par elle à la Tchécoslovaquie, la Conférence des ambassadeurs a décidé qu'un arrangement interviendrait entre Pologne et Tchécoslovaquie, arrangement en vertu duquel les Tchèques fourniront aux Polonais une quantité de charbon au moins égale à celle que les mines d'Ostrawa-Karwina expédiaient en 1913 dans les pays qui constituent maintenant la Pologne ; en échange, la Pologne leur fournira du pétrole.

Très peu favorable est cet arrangement pour la République polonaise, que, dans son désir de diminuer la précarité de l'existence de l'Etat tchécoslovaque, la Conférence des ambassadeurs a traitée comme une marâtre ; néanmoins, le gouvernement de Varsovie a eu la sagesse d'accepter la sentence du 28 juillet 1920, et l'engagement réciproque prévu a



Le triangle industriel haut-silésien.

été signé par les deux parties le 27 septembre suivant... Ainsi a été terminé le premier litige relatif à la Haute-Silésie.

V. *Le plébiscite du 20 mars 1921 en Haute-Silésie prussienne.* — Plus délicat encore, et de toutes les manières, était le litige relatif à la partie prussienne de la contrée. Pour le résoudre, il a fallu un très long temps, et non pas seulement le plébiscite prévu par l'article 88 du traité de Versailles, mais de multiples et pénibles négociations diplomatiques et, finalement, l'intervention de la Société des nations. Ces faits s'expliquent par l'extrême habileté avec laquelle les Allemands ont su profiter de toutes les circonstances qui leur étaient favorables. Les difficultés de toute sorte contre lesquelles se sont débattus les Polonais pendant les premiers temps de leur existence nationale et, plus encore, les divergences de vues qui sont très vite nées entre les gouvernements alliés et qui ont eu fatalement leur contre-coup au sein de la Commission internationale chargée de l'administration de la Haute-Silésie, voilà la clef d'une histoire très compliquée, dont nous nous contenterons d'indiquer ici les traits essentiels.

Les Allemands, en effet, se sont trouvés encouragés à la fois par les concessions que leur avaient consenties les Alliés du 7 mai au 16 juin 1919 et par les résultats des premiers plébiscites prescrits par la paix de Versailles : ceux du 10 février 1920 pour le Slesvig et du 11 juillet suivant pour les districts d'Allenstein et de Marienwerder, en Prusse orientale. Grâce à leur travail de germanisation antérieur à la Grande Guerre, grâce à leur propagande active et habile, grâce aux facilités qu'ils ont données à tous ceux qui pouvaient, à un titre quelconque, participer au plébiscite et qui, en se rendant dans le pays au jour fixé, devaient y augmenter le nombre des voix allemandes, ils ont obtenu de véritables succès, ici dans la deuxième zone du Slesvig et, là, à l'E. de la basse Vistule... Puisque, dans les deux cas, les Alliés les avaient laissés agir au mieux de leurs propres intérêts, puisqu'ils n'avaient pas même empêché, parfois, une violente pression de s'exercer en faveur du Deutsches Reich, les Allemands ont utilisé une fois de plus, en les perfectionnant encore, les moyens qui leur avaient déjà réussi. Ils l'ont fait d'antant plus énergiquement qu'ils avaient déclaré (on l'a dit plus haut) la Haute-Silésie nécessaire à l'existence de l'Empire allemand; ils l'ont fait d'autant plus aisément que les Alliés ne surent pas, en Haute-Silésie comme ailleurs, adopter une politique commune et s'y tenir.

Ce n'est pas ici le lieu de réfuter les assertions allemandes que nous venons de rappeler et de résumer d'un mot. En fait, le Deutsches Reich eût parfaitement pu vivre et même prospérer sans la Haute-Silésie. De sa perte, sans doute, elle eût, durant quelques années, ressenti une gêne réelle, voire sérieuse, mais elle n'en eût pas reçu un coup mortel. Amputée d'un territoire dont le gouvernement impérial venait, depuis plus d'un quart de siècle, de gaspiller les ressources à plaisir, l'Allemagne eût vu diminuées ses possibilités d'exportation et eût été obligée de se résigner pendant un temps à des importations nouvelles; mais la perte de la Haute-Silésie n'aurait nullement causé la « débâcle de toute la productivité allemande ». Voilà ce que ne sut pas voir le Premier britannique; hostile à la Pologne, inquiet du prestige que les triomphes de l'année 1918 avaient valu à la France, il se fit, dans les conseils des Alliés, l'avocat et le défenseur irréductible d'une Allemagne qu'il estimait ne pouvoir plus nuire à l'Angleterre.

De là résulta, pour les membres de la Commission internationale de quatre membres d'abord (puis de trois seulement, après la conclusion de la paix entre les Etats unis d'Amérique et l'Allemagne) la situation la plus difficile; de là des tiraillements dont bénéficia l'action germanique, attentive à ne pas laisser perdre le moindre de ses avantages. Ni les agents civils ni les chefs militaires alliés ne se comportaient partout de la même manière; ici, dans les parties de la Haute-Silésie occupée par les Français, une attitude ferme et sévère, mais néanmoins équitable, à l'égard des Allemands du pays; ailleurs, les manières étaient toutes différentes, nettement favorables aux mêmes Allemands et visiblement hostiles aux Polonais. Ceux-ci se sont d'autre part trouvés, au mois d'août 1920, dans la situation la plus critique; la Reczpopolica connut alors des jours très sombres, et ses amis les plus chauds crurent bien, à ce moment, qu'elle allait succomber une fois encore sous les coups des Russes. L'intervention du général Weygand la sauva des horreurs de l'oppression bolchevik, mais elle ne lui permit nullement de lutter avec efficacité contre une audacieuse propagande allemande, contre ces pressions, ces menaces, ces intimidations auxquelles nationalistes et métallurgistes allemands recoururent sans cesse, pendant les longs mois qui s'écoulèrent entre la défaite des envahisseurs bolcheviks et le 20 mars 1921. Comme les populations polonaises de la Haute-Silésie, les troupes alliées et, surtout, les troupes françaises qui occupaient le territoire soumis au plébiscite subirent plus d'une fois le contre-coup des mouvements qui agitaient sans cesse les groupements allemands et que déterminaient les anciens « pangermanistes », désireux de conserver à leur pays les mines et les usines de la région, pour en extraire, au temps de la guerre de revanche à laquelle ils ne cessent de songer, le matériel et les armes grâce auxquels ils espèrent tirer vengeance de la France.

La presse de tous les pays enregistra alors des incidents multiples : la découverte de nombreux dépôts clandestins d'armes et de munitions, des rixes entre *Heimattreue* allemands et partisans du rattachement à la Pologne, etc. On signala aussi, avant la date fixée pour le scrutin, l'inscription sur les listes de nombre d'Allemands dont des « témoins professionnels » avaient trop complaisamment attesté l'origine haute-silésienne. Mais, malgré tout et en dépit de l'arrivée de nombreux Allemands amenés en Haute-Silésie le jour du plébiscite par des trains organisés tout exprès, le scrutin du 20 mars 1921 ne produisit pas les résultats qu'on avait escomptés à Berlin et ailleurs. Les pangermanistes avaient dit espérer une majorité écrasante : 75 p. 100 des voix exprimées dans chaque commune au suffrage universel pour les deux sexes, et voici que le vote faisait paraître la Haute-Silésie comme nettement divisée et nullemand allemande dans toutes ses parties. Si, à l'O. et au N. d'une ligne tirée depuis Rosenberg jusqu'à Oderberg et rejoignant l'Oder à Krappitz, les suffrages exprimés étaient nettement en faveur de la réunion à l'Allemagne, à l'E. et au S. de cette même ligne, par contre, les votes s'avéraient nettement polonais, sauf dans les grands centres industriels. Par suite, le point qui présentait la plus grande valeur économique, le « triangle industriel », devait échapper au Deutsches Reich et être annexé à la Pologne.

VI. *L'avis du conseil de la Société des nations.* — Lorsque cette constatation fut devenue évidente, ce fut une profonde déception par toute l'étendue du Deutsches Reich. Mais ni le gouvernement ni la presse ne la laissèrent paraître; sans se laisser décourager, ils se hâtèrent de soutenir que, la majorité de la population haute-silésienne s'étant prononcée en faveur du rattachement à l'Allemagne, son désir devait être exaucé; par suite, ajoutait-on, comme la Haute-Silésie forme un bloc « indivisible », ce bloc doit faire retour tout entier à l'empire allemand. Déjà, avant le plébiscite du 20 mars, la revue *die Glocke* avait énoncé cette théorie et prétendu que même les districts du triangle industriel où la majorité des habitants était polonaise devaient suivre le sort des autres, cette opinion devint, au lendemain du 20 mars, celle de l'Allemagne tout entière, et non pas seulement la sienne, mais aussi celle du gouvernement britannique. Au contraire, le gouvernement français se déclarait en faveur du partage de la Haute-Silésie conformément aux indications qui se dégageaient du scrutin du 20 mars.

Mais il était vraiment impossible de se conformer à celles-ci de façon rigoureuse. Comme l'a dit un peu plus tard le vicomte Ishii, dans son rapport à la Société des nations, force était de tenir compte à la fois, dans le district industriel, des suffrages divergents exprimés par les villes et par les campagnes et des intérêts économiques. « La majorité des communes s'est (constatait-il) prononcée pour la Pologne; mais, dans les principales villes, l'Allemagne a obtenu des majorités importantes. Ces villes sont, d'ailleurs, entourées de communes où les suffrages polonais l'emportent.» Il faut noter, d'autre part, que, quoi-

qu'elles forment entre elles une sorte de réserve, elles dépendent, pour certaines matières premières qui leur sont indispensables, de districts plus ou moins éloignés. » De là des difficultés d'ordre politique et aussi d'ordre économique.

Les premières se produisirent entre Allemands et Alliés.

Afin d'obtenir la Haute-Silésie, les Allemands avaient lié la question silésienne et celle des réparations; ils avaient fait de la réunion de la Haute-Silésie à leur territoire la condition sans laquelle ils se déclaraient dans l'impossibilité de remplir les obligations auxquelles ils avaient consenti en signant la paix de Versailles. Malgré les concessions que leur avaient faites successivement les Alliés, ils n'avaient encore, à la date du 1er mai 1921, exécuté aucune des clauses auxquelles ils s'étaient engagés ; il fallut les y contraindre par la Conférence de Londres (30 avril-5 mai), au cours de laquelle éclatèrent, dans le triangle industriel de la Haute-Silésie, des troubles provoqués par de mensongères assertions allemandes. Sur l'annonce de l'attribution du pays au Deutsches Reich, des grèves et des désordres se produisirent parmi les ouvriers polonais, et un ex-commissaire plébiscitaire, Korfanty, se mit à la tête du soulèvement contre cette prétendue décision des Alliés (3-5 mai). Les Allemands, qui avaient suscité ce mouvement pour en tirer parti, prétendirent pénétrer dans le pays pour y rétablir l'ordre, ne s'en rapportant pas à la police plébiscitaire, ni aux mesures prises par la Commission interalliée d'Oppeln; il fallut les en empêcher.

Tandis que l'apaisement se produisait peu à peu parmi les Polonais revenus de l'erreur dans laquelle ils avaient été induits, voici que devenait manifeste la divergence de vues des deux gouvernements anglais et français au sujet de la Haute-Silésie. Lloyd George embrassait la cause allemande et déclarait que, si les Alliés ne voulaient pas intervenir eux-mêmes dans le pays pour y rétablir l'ordre, du moins devaient-ils permettre aux Allemands de s'y faire respecter par les Polonais. Pour Briand, ni la Pologne ni l'Allemagne ne devaient se faire justice elles-mêmes; « la France n'admettra pas une intervention armée de l'Allemagne ». Celle-ci se produisit néanmoins, lorsque des forces envoyées par l'Orgesch de tous les coins de l'Empire pour appuyer l'organisation allemande d'auto-protection de la Haute-Silésie eurent commencé, sous la direction du général Hoefer, de véritables opérations contre les Polonais de Korfanty dans la région de Grosstein (22 mai). Il fallut renforcer les troupes alliées, user de menaces, intervenir auprès du gouvernement allemand, négocier avec le général Hoefer et avec la « Commission des douze », qui l'assistait. Enfin, après de nombreuses difficultés, un accord intervint, et la démobilisation des combattants s'effectua par tout le pays du 28 juin au 5 juillet; des gardes communales y furent constituées et placées sous la haute direction du commandant français des forces de police de Haute-Silésie.

L'ordre une fois rétabli de façon plus ou moins précaire (il y eut des troubles à Kattowitz le 9 juillet, des désordres causés par des gens de l'Orgesch dans le district de Ratibor, etc.), les Alliés travaillèrent à régler la question territoriale. Ce fut long et difficile. Les commissaires français, anglais et italien, invités à établir le tracé de la frontière germano-polonaise sur le territoire plébiscitaire, ne purent se mettre d'accord; ils durent se borner à soumettre, chacun pour son compte, des propositions individuelles à leurs gouvernements respectifs. Un Comité d'experts fut alors constitué et invité à déposer ses conclusions avant la réunion d'un Conseil suprême (12 juillet). Pas plus que les Commissions alliées de Haute-Silésie, ce Comité ne parvint à tracer une frontière que tous ses membres jugeassent acceptable, si bien que le Conseil suprême de Paris se trouva, au début du mois d'août, dans l'impossibilité de statuer sur la question. Il décida alors, le 12 août, de recourir au conseil de la Société des nations, de lui « soumettre les difficultés que présentait la fixation de cette frontière et de lui demander de vouloir bien lui faire connaître la solution qu'il recommandait sur le tracé de la ligne qu'il appartient aux puissances alliées et associées d'établir ». Cette tâche très délicate, le conseil l'accepta; il la tint pour « de grande urgence » comme il y était invité et indiqua, tôt après la fin de sa session extraordinaire de Genève (29 août-5 octobre), soit le 12 octobre 1921, une solution dont s'inspira un peu plus tard la Conférence des ambassadeurs.

C'est, en effet, celle-ci qui fut définitivement chargée, au nom des principales puissances alliées ou associées, d'interpréter les résultats du plébiscite du 20 mars, en tenant compte de la situation géographique et économique des localités et en s'inspirant de l'avis formulé par le conseil de la Société des nations.

VII. *Etablissement de la frontière germano-polonaise.* — Celui-ci avait recommandé de chercher une solution conforme au vœu des populations tel qu'il s'est exprimé par communes dans le plébiscite et en tenant compte de la situation géographique et économique des localités, comme le prescrivait la paix de Versailles; mais il avait aussi estimé impossible de ne pas diviser la région industrielle de la Haute-Silésie, à la condition que des mesures fussent prises pour garantir, dans l'intérêt commun, la continuité de la vie économique en Haute-Silésie, ainsi que la protection des minorités.

La Conférence des ambassadeurs, s'inspirant de cet avis, a attribué à la Pologne tout le coin oriental de la Haute-Silésie, depuis Lublinitz jusqu'à Oderberg. Se détachant de l'ancienne frontière russo-allemande au N. de Lublinitz, la nouvelle frontière polono-allemande passe à environ 10 kilomètres à l'O. de Lublinitz et à 5 kilomètres à l'O. de Tarnowitz, puis s'incline vers le S.-E. jusqu'à la hauteur de Beuthen, dont elle contourne les abords; ensuite, elle se dirige vers l'Oder, qu'elle atteint un peu au S. de Ratibor et avec lequel elle se confond dès lors jusqu'à Oderberg. Ainsi Beuthen, Zabrze, Gleiwitz, trois des cinq centres principaux de la zone industrielle de la Haute-Silésie, sont attribués à l'Allemagne; par contre, Königshutte, Kattowitz, Rybnik et Pless appartiennent à la Pologne.

Par là se trouvent sacrifiées, de part et d'autre de la frontière, d'importantes minorités, ici polonaises et là allemandes; il était impossible qu'il en fût autrement, par suite de la manière dont s'était faite la germanisation, grâce au développement de la grande industrie. Mais de cette répartition du territoire (qui ne fait disparaître aucune des ressources naturelles de la Haute-Silésie) découle fatalement la nécessité d'une réadaptation, très délicate dans un pays présentant parfois, dans le triangle industriel, le caractère d'une agglomération urbaine continue. De là le régime de transition prévu par la Conférence des ambassadeurs : pendant quinze ans, les chemins de fer silésiens continueront à former un réseau unique, placé sous une administration commune et qui desservira à la fois les deux zones allemande et polonaise. Des exceptions seront faites au régime douanier général, pour permettre aux industries silésiennes de vivre, c'est-à-dire de se procurer les matières premières qui leur sont indispensables, d'écouler leur production sur leurs anciens marchés, de faire circuler d'une usine à l'autre les marchandises ouvrées destinées au finissage.

VIII. *La fin de l'affaire de Haute-Silésie.* — Communiquée le 20 octobre 1921 aux deux gouvernements intéressés, la décision de la Conférence des ambassadeurs a provoqué en Allemagne plus d'une protestation et d'une rodomontade. « La politique allemande s'incline devant la force, écrivait la *Frankfürter Zeitung* le 27 octobre; mais un état de choses ainsi établi par la violence ne peut en aucune façon atteindre les droits de l'Allemagne sur le territoire arraché... Notre droit sur la Haute-Silésie reste intact. » Parfois, aussi, des troubles fomentés par les Allemands ont éclaté dans le pays.

Les gouvernements alliés n'en ont pas moins, sous la haute direction du Suisse Calender, accompli leur tâche et déterminé le tracé rigoureux de la frontière. Puis les forces alliées ont évacué le pays; entre le 20 juin et le 9 juillet, elles ont quitté la Haute-Silésie, où a commencé de fonctionner le régime préconisé par la Conférence des ambassadeurs. Cela se fera-t-il sans à-coups? On en peut douter. Déjà, lors de la remise des pouvoirs administratifs, en Haute-Silésie, aux autorités allemandes, se sont passées à Oppeln et à Gleiwitz des scènes de violence et de sauvagerie de la part de germanophiles enragés; déjà, des difficultés de transport se produisent sur le réseau haut-silésien, la direction des chemins de fer silésiens n'ayant pas le nombre de wagons suffisant pour le transport quotidien de la houille et celle des chemins de fer allemands retardant à dessein le renvoi des wagons vides. L'Allemagne, d'autre part, n'a pas encore livré à la Pologne le matériel roulant qui lui revient en vertu de la convention polono-allemande, consécutive à la décision de la Conférence des ambassadeurs et des diverses stipulations de la Commission interalliée de répartition. L'avenir est donc plutôt sombre. Toutefois, si toutes ces difficultés sont peu à peu aplanies, si la transition entre l'ancienne situation politique et économique et la nouvelle sont suffisamment ménagées, peut-être la Haute-Silésie pourra-t-elle prendre bientôt une orientation économique nouvelle, comme aussi un nouvel essor industriel. — Henri FROIDEVAUX.

Ville. *Plans d'extension et d'aménagement des villes.* — Les communes étaient déjà dans l'obligation d'avoir un plan général d'alignement et de nivellement (loi du 5 avril 1884, art. 136). Depuis la loi du 14 mars 1919, toutes les villes de 10.000 habitants et au-dessus sont tenues d'avoir, en outre, un projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension. Ce projet comprend un plan et un programme. Le *plan* fixe la direction, la largeur, le caractère des voies à créer ou à modifier; il détermine l'emplacement, l'étendue et les dispositions des espaces libres; il indique les réserves (boisées ou non) à constituer et les emplacements réservés aux monuments et aux services. Le *programme* précise les servitudes auxquelles sera soumise l'application du plan au point de vue de l'hygiène, de l'esthétique et de l'archéologie, et les conditions d'application font l'objet d'un arrêté du maire, pris après avis du conseil municipal. Lorsque le projet intéresse plusieurs communes, le préfet peut provoquer une étude d'ensemble de la part des municipalités intéressées; et, si le plan dépasse les limites du département, convoquer une conférence interdépartementale pour arrêter le plan qui sera soumis, dans chaque commune, aux formalités légales.

Toute agglomération détruite, totalement ou partiellement, par suite d'incendie, tremblement de terre, faits de guerre ou toute autre catastrophe, est reconstruite suivant les règles ci-après : établissement obligatoire, par la municipalité, dans les trois mois, du plan général d'alignement et de nivellement, accompagné du projet sommaire d'aménagement, embellissement et extension, — arrêté préfectoral, pris après avis de la « Commission départementale d'aménagement », pour décider si l'agglomération doit être considérée comme sinistrée et, en ce cas, fixant le point de départ du délai; — nécessité d'une autorisation préfectorale, après avis de la Commission, pour toute construction à entreprendre avant l'approbation du plan d'alignement et de nivellement.

Les dispositions de la loi du 14 mars 1919 visent, en principe, les villes de 10.000 habitants et au-dessus; mais elles sont étendues, par exception :

1° A toutes les communes du département de la Seine;

2° Aux villes de 5.000 habitants et au-dessus dont la population a augmenté de plus de 10 p. 100 dans l'intervalle de deux recensements quinquennaux consécutifs;

3° Aux stations balnéaires, maritimes, hydrominérales, climatiques, sportives et autres, dont la population, quelle qu'en soit l'importance, augmente de 50 p. 100 ou plus à certaines époques de l'année;

4° Aux agglomérations, quelle qu'en soit l'importance, présentant un caractère pittoresque, artistique ou historique, et inscrites sur une liste qui devra être établie par les commissions départementales des sites et monuments naturels instituées par la loi du 21 avril 1906;

5° Aux groupes d'habitations et aux lotissements créés ou développés par des associations, des sociétés ou des particuliers.

Deux commissions d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes sont instituées : l'une auprès du ministre de l'intérieur, l'autre auprès de chaque préfecture. La première, présidée par le ministre ou son délégué et dite « Commission supérieure », établit les règles générales propres à guider les municipalités et donne son avis motivé sur les questions et projets qui lui sont envoyés soit sur sa demande, soit d'office, par le ministre de l'intérieur ou par le ministre des régions libérées, vice-président.

Une *Commission départementale d'aménagement et d'extension des villes et villages* est instituée à la préfecture de chaque département, sous la présidence du préfet ou de son représentant. Composée du conseil départemental d'hygiène, de la commission départementale des sites et monuments naturels, du conseil départemental des bâtiments civils et de quatre maires désignés par le conseil général, elle entend les délégués des sociétés locales et des compagnies de transport, les maires des villes intéressées, les fonctionnaires qu'elle convoque ou qui demandent à être convoqués; elle groupe la documentation propre à aider les communes dans l'établissement de leurs projets; elle donne son avis sur ces projets, sur les dérogations aux règles posées par la Commission supérieure, sur les servitudes dont l'établissement est projeté.

Les frais des plans et programmes sont à la charge de l'Etat en ce qui concerne les villes détruites par un sinistre et les villes présentant un caractère historique, artistique ou pittoresque. Les autres communes peuvent recevoir, sur les crédits du ministère de l'intérieur, des subventions dont la proportion est fixée par le décret du 2 septembre 1919.

La loi du 14 mars 1919, due à l'initiative des députés Charles Beauquier, Jules Siegfried et Amédée Chencel, n'a pas pour objet de soumettre les villes de France à un type uniforme, mais de sauvegarder nos richesses archéologiques, de ménager des espaces libres, d'empêcher la réalisation de conceptions dont l'originalité n'exclurait pas toujours le manque de goût et d'imposer l'observation des règles de l'hygiène. On peut en attendre de bons effets au point de vue de la santé publique; mais, au point de vue de l'art, les résultats dépendront, naturellement, de la composition des commissions et du choix des techniciens. Elle aura, dans tous les cas, l'avantage de continuer une tradition à laquelle nous devons des ensembles urbains qui sont la parure de la France monumentale. C'est en dressant un plan d'ensemble que les lacunes sautent aux yeux et qu'il peut être donné satisfaction aux exigences de l'urbanisme. — Max LEGRAND.

Imp. LAROUSSE (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie, Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.

DECEMBER

Prouidus accurat porcum iugulare December,
Durat & æquoreo pinguia larda sale.

Instruit aruina dulci botulisque culinam
Dum brumale piger fers Capricorne gelu.

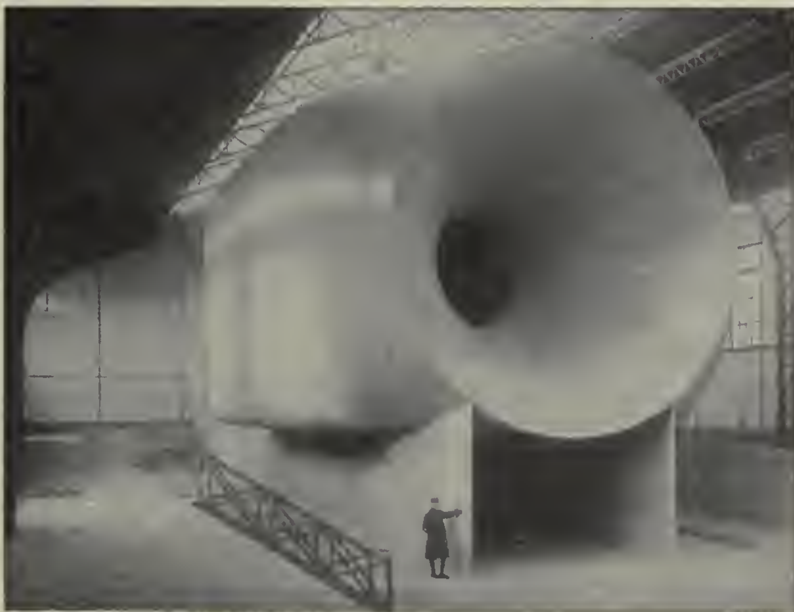
Décembre. — Les Douze Mois, par Josse de Monper (dessinateur), Adrien Collaert (graveur), Phils Galle (imprimeur) [XVIe siècle].
Traduction de la légende latine : Prévoyant, Décembre s'emploie à égorger les porcs. Il sèche les gras quartiers de lard en les couvrant de sel marin ; il garnit la cuisine de graisse douce et de boudins, tandis que, paresseux Capricorne, tu apportes les frimas de l'hiver.

N° 190. — Décembre 1922

Aéronautique (l'Organisation du service technique de l') **et les Essais en vol des avions.** Dans tous les pays, de grands efforts sont faits pour développer l'aviation ou, au moins, pour lui conserver une partie de l'activité qu'elle avait pendant la Grande Guerre. Ces efforts ont pour but, notamment, de rendre l'aviation plus sûre et plus économique. Afin de donner au public la confiance sans laquelle les transports aériens ne sauraient prospérer, il est indispensable, en effet, que des appareils d'aviation puissants et confortables circulent d'une façon régulière, de jour et de nuit, sans erreurs de direction, ni accidents notables. Ce but ne peut être atteint que par l'action d'un organisme d'Etat, centralisant les résultats obtenus et établissant les directives des travaux et des expériences nécessaires.

En France, un sous-secrétariat d'Etat, celui de l'Aéronautique et des Transports aériens, est chargé de cette tâche. Il comprend trois grands services : le Service technique de l'aéronautique, le Service des fabrications de l'aéronautique, le Service de la navigation aérienne.

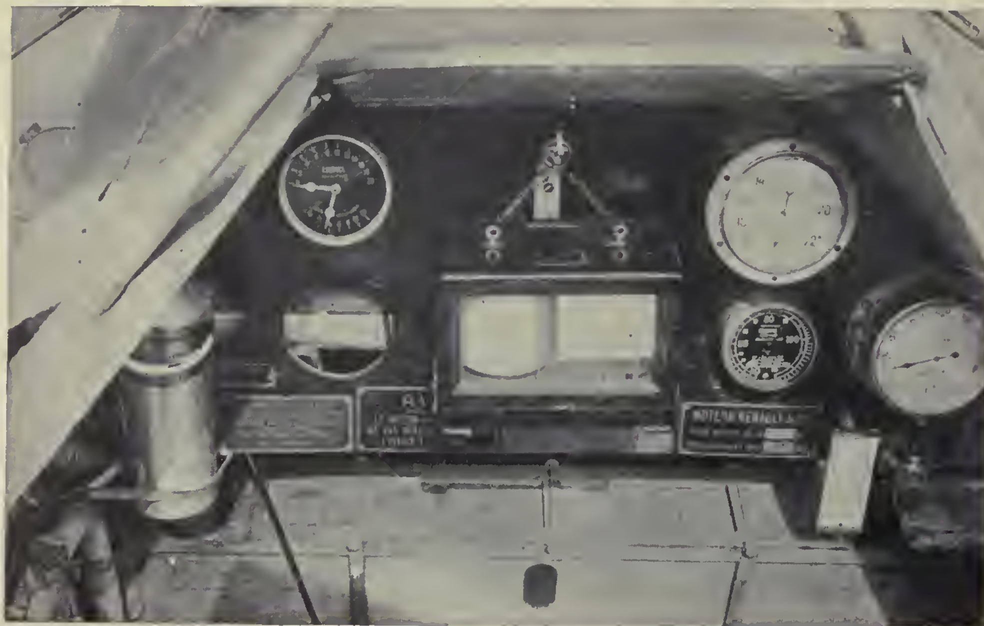
Le plus connu et, peut-être, le plus actif actuellement de ces grands départements est le Service technique, ou S. T. Aé. Ce service est chargé des études et expériences intéressant la conception des aéronefs; des recherches susceptibles d'améliorer la valeur des appareils aériens; de l'étude de la réalisation des différents appareils répondant aux *desiderata* des divers départements ministériels ; de collaborer à la rédaction des programmes d'aéronautique et d'aider les constructeurs à les réaliser; de proposer l'adoption des types d'appareils établis par les constructeurs pour répondre aux besoins des différents services de l'Etat; enfin, d'établir les règlements techniques d'emploi du matériel d'aviation et de contrôler les épreuves techniques permettant la délivrance des certificats de navigabilité des appareils et l'établissement des primes à attribuer aux compagnies de navigation aérienne.


Grande soufflerie aérodynamique d'Issy-les-Moulineaux.

Le Service technique comprend deux grandes divisions : celle des études techniques et celle de l'expérimentation. On les a séparées nettement, dans le but de réaliser la division du travail et, surtout, d'obtenir une documentation tout à fait impartiale. Nous étudierons tout particulièrement le service d'expérimentation, qui se divise lui-même en deux services distincts : celui des laboratoires et des recherches et celui des essais proprement dits.

Les installations du Service technique de l'aéronautique sont établies à Issy-les-Moulineaux et à Vil-

Vélizy-Villacoublay. A Issy-les-Moulineaux, se trouvent également les laboratoires du Service des recherches : laboratoires de chimie, de physique, d'optique et de photographie, d'essais mécaniques, de traitement thermique, d'électricité, d'études des bois, toiles et enduits, etc. Une grande soufflerie aérodynamique permet, avec une puissance de 1.000 kilowatts, de réaliser un courant d'air à la vitesse de 80 mètres par seconde, sur un diamètre de 3 mètres. On pourra donc y essayer nombre d'éléments d'appareils d'aéronautique, dans les conditions mêmes du vol.


Installation, à bord d'un avion, du barographe, du compte-tours, de l'appareil Badin et du statoscope.

Des ateliers sont enfin chargés de construire certains appareils nouveaux et, éventuellement, des avions entiers, des moteurs ou accessoires, dont les détails doivent demeurer confidentiels. Le centre d'études d'Issy est muni, comme on le voit, de moyens de réalisation puissants, dont on peut attendre d'utiles résultats.

Les essais des avions. — Actuellement, la construction des avions est réglementée en France. Avant de faire voler un avion, son constructeur doit lui faire subir, sous le contrôle du Service technique, une série d'essais de solidité. Les essais statistiques imposés à tous les avions comportent, notamment : l'essai de la cellule chargée par en dessous; l'essai dissymétrique de la cellule; l'essai du fuselage à la flexion et à la torsion; l'essai des empennages, roues, essieux, béquilles, etc. D'autre part, toute pièce nouvelle ou tout procédé de fabrication nouveau doit également faire l'objet d'essais spéciaux, contrôlés par le S. T. Aé.

Le Service des essais comprend deux divisions : les essais de moteurs et organes accessoires et les essais des avions proprement dits ou intéressant la navigation aérienne. Ces derniers peuvent eux-mêmes être classés comme suit : essais en vol; essais de sécurité de navigation; essais de communications par T. S. F.

Les essais en vol ont pour but la détermination des performances des avions : longueur de décollage et d'atterrissage, vitesses ascensionnelles, vitesses horizontales à différentes altitudes, enfin, détermination du plafond. Les performances d'un avion ne sont évidemment pas constantes : elles dépendent, pour un avion donné, de la puissance du moteur et des conditions atmosphériques, lesquelles sont essentiellement variables. Il faut donc en tenir compte exactement, pour interpréter les résultats d'une expérience. C'est ainsi que le même avion pourra s'élever plus haut et monter plus rapidement en hiver qu'en été; mais, par contre, sa vitesse horizontale sera moins grande.

Pour comparer les résultats des essais faits à différents moments, il a donc fallu définir des conditions atmosphériques types, auxquelles on rapporte tous les essais. L'atmosphère idéale choisie a été appelée *atmosphère standard*. L'étude des propriétés de l'atmosphère au point de vue de l'aviation a montré que l'atmosphère standard pourrait être simplement définie par sa densité. Mais cette qualité est très difficile à mesurer aux altitudes où évolue l'avion et pendant son vol même, car on ne peut disposer à bord que de barographes et de thermomètres. On doit donc mesurer la pression et la température et en déduire la densité.

On a constaté que la température décroît régulièrement à raison de 6°,5 par 1.000 mètres quand on s'élève au-dessus du sol, dont la température est supposée égale à 15°. Au-dessus de 11.000 mètres d'altitude, toutefois, la température demeure constante et égale à — 56°,5. Connaissant la loi de variation de la température, on en déduit facilement la loi de répartition des pressions et des densités.

Pour faire une étude complète, on doit mesurer à bord de l'avion : la pression, la température, la vitesse de rotation du moteur, la vitesse de translation de l'avion.

La pression est enregistrée par un barographe Richard, étalonné de manière à permettre diverses corrections; notamment, celles résultant du retard avec lequel la pression est enregistrée quand elle varie assez rapidement.

La température est mesurée simplement, avec un thermomètre à alcool. Les vitesses de rotation sont enregistrées sur des tachygraphes mécaniques. Enfin, la vitesse de translation est mesurée à l'aide d'un indicateur à pression dynamique, basé sur le principe du tube de Pitot ou de la trompe de Venturi. L'appareil Toussaint-Lepère utilise ces deux principes à la fois; l'appareil Badin est une simple trompe du type Venturi, composée de deux tubes tronconiques, accolés par leur petite base : l'accroissement de pression dans l'espace rétréci, pendant le vol, mesure la vitesse de l'avion. Cet appareil est taré en faisant voler l'avion qui le porte le long d'une base de longueur connue.

On peut donc mesurer exactement toutes les qualités d'un avion et les rapporter à des conditions types, qui en permettent la comparaison.

La navigation aérienne. — La seconde partie des travaux du S. T. Aé. concerne la navigation aérienne et les instruments de navigation. Ces travaux ont pour but principal de permettre au pilote de conduire son appareil, non pas simplement en observant sur le sol les repères de la carte (villes, cours d'eau, etc.), mais en « tenant la route » au compas, comme le font les marins en mer. Pour adapter les méthodes nautiques aux conditions du vol, le S. T. Aé. a équipé un avion « Goliath » spécial, qui a fait divers voyages d'expériences, notamment de Paris à Marseille et de Paris à Neustadt.

Pour diriger un avion au compas, il est indispensable de connaître sa vitesse par rapport au sol et sa dérive, c'est-à-dire l'angle que fait la route avec l'axe de l'avion. Ces deux éléments peuvent être mesurés à l'aide du « cinédérivomètre » S. T. Aé. et du « navigraphe » Le Prieur. Il suffira alors de compter la durée du trajet à l'aide d'un chronomètre, pour naviguer « à l'estime ». Le « navigateur » détermine les caps à suivre et les indique au pilote, qui dirige son appareil en conséquence, à l'aide de la boussole. Il suffit de contrôler la route de temps à autre par l'observation d'un repère, et le « Goliath » du S. T. Aé. a pu effectuer de grands voyages, tels que celui de Paris-Marseille, en volant la plupart du temps au dessus des nuages.

Le cinédérivomètre est constitué par un cadre circulaire, sur lequel sont tendus un certain nombre de fils parallèles. L'extrémité de celui de ces fils qui passe par le centre est en face du zéro d'une graduation en degrés, tracée sur le bord de la trappe à l'intérieur de laquelle se déplace le cercle, lorsque le fil est parallèle à l'axe de symétrie de l'avion. En travers du cadre se trouvent deux fils, perpendiculaires aux précédents : l'un est fixe, l'autre se déplace parallèlement au premier, le long d'une graduation en altitude. Le navigateur observe le cadre à travers un œilleton placé dans une position fixe au-dessus du plan des fils; il voit ainsi ceux-ci se détacher sur le sol.

Pour déterminer la dérive, on regarde le sol défiler à travers l'œilleton, et on tourne le cadre jusqu'à ce que les fils soient parallèles au déplacement d'ensemble de l'avion ; il suffit alors de lire la dérive, en degrés, en face du repère qui se trouve à l'extrémité du fil diamétral.

Pour mesurer la vitesse, on place le fil transversal mobile en face de la graduation d'altitude correspondant à celle à laquelle vole l'aéronef. Dans ces conditions, d'après les dimensions mêmes de l'appareil, les plans de visée déterminés par chacun des deux fils et l'œilleton interceptent sur la route une base de 500 mètres. Il suffit donc de chronométrer le temps mis par un point quelconque du sol pour se déplacer d'un fil à l'autre, pour avoir la durée d'un trajet de 500 mètres et, par suite, la vitesse de l'avion.

Le « navigraphe » Le Prieur, moins encombrant, mais peut-être moins précis, donne immédiatement tous les éléments nécessaires pour la navigation « à l'estime ». Il impose, toutefois, l'obligation d'effectuer deux mesures de dérive à des caps différents, c'est-à-dire suivant des directions différentes. Le principe de l'appareil est le suivant. Supposons tracé sur le sol un cercle ayant pour rayon la vitesse propre de l'avion, c'est-à-dire le nombre de kilomètres qu'il peut parcourir à l'heure. Si l'avion part d'un point M_1 et met le cap sur le centre du cercle, dans une atmosphère absolument calme, au bout d'une heure, il sera au centre O de l'appareil. Mais, s'il y a du vent, au bout d'une heure il se trouve en V (*fig.* schématique), la dérive étant d_1. Parti de M_2, il serait arrivé au bout d'une heure au même point V, la dérive étant alors d_2. Dans les deux cas, sa vitesse apparente M_1V est la résultante de sa vitesse propre M_1O ou M_2O et de la vitesse OV du vent. Par la mesure de deux dérives, on peut donc évaluer exactement la vitesse OV du vent.

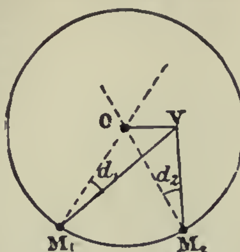


Poste de navigation du « Goliath » : A, navigraphe; B, cinédérivomètre.

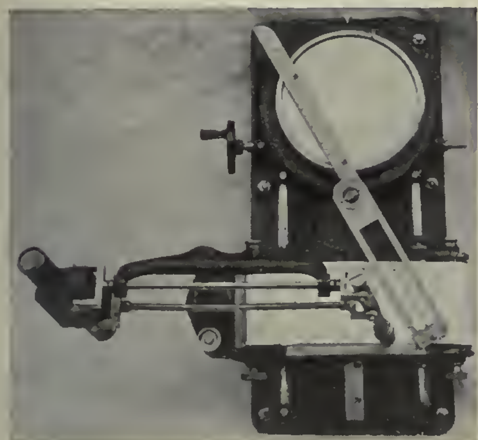
Nous ne pouvons décrire en détail cet appareil, à l'aide duquel on peut effectuer ces mesures très rapidement et en inscrire immédiatement les résultats

Le navigraphe installé, concurremment avec le cinédérivomètre, sur le « Golath » du S. T. Aé, a été éprouvé au cours d'importants voyages aériens.

Les communications par T. S. F. — Un des éléments de la sécurité en avion est l'emploi de la télégraphie et de la téléphonie sans fil, qui permet au pilote de communiquer constamment avec la terre, ou même à plusieurs pilotes de communiquer entre eux. Une station radiotélégraphique spéciale a été établie à Villacoublay, pour expérimenter les appareils et les dispositifs nouveaux de la radiotélégraphie aérienne. Le service de la télégraphie militaire et différents constructeurs collaborent avec le personnel de cette station.



Navigraphe (fig. schématique).


Le navigraphe de Le Prieur.

Cette collaboration a amené, en 1921, la création d'un poste mixte de télégraphie et téléphonie sans fil, permettant de passer facilement de l'un à l'autre mode de fonctionnement ; on peut communiquer à 100 kilomètres en téléphonie et à 200 kilomètres en télégraphie. Un poste plus puissant vient d'être mis au point, et il a permis, avec une lampe de 500 watts, d'obtenir une portée de 250 kilomètres en téléphonie et de 500 kilomètres en télégraphie, lors d'un voyage de Paris à Neustadt.

Le S. T. Aé. a encore étudié le guidage des avions à l'aide d'un câble électrique pilote. On sait que, dans ce système, qui a d'abord été appliqué au guidage des navires (v. *Lar. Mens.*, t. V, p. 144), un conducteur, placé suivant la route à suivre, est parcouru par un courant alternatif. Ce courant crée dans l'espace un champ magnétique qui peut être décelé par des bobines ou cadres fixés à l'avion, ce qui permet à celui-ci de reconnaître sa route. Un autre système de guidage, dû à Perot et Lejot, est également étudié à Villacoublay et a donné aussi des résultats intéressants.

L'un ou l'autre de ces procédés permettra vraisemblablement d'effectuer des atterrissages de nuit avec une grande facilité.

Comme on le voit, les attributions du Service technique de l'aéronautique sont multiples. Son activité, secondant opportunément celle des constructeurs, est destinée à assurer à l'aviation la sécurité et d'importants perfectionnements techniques. — P. Calfas.

Afrique. *Accord franco-italien de Paris fixant la frontière entre la Tripolitaine et les possessions françaises d'Afrique (12 septembre 1919).* — Aux termes de l'article 13 du traité signé à Londres le 26 avril 1915, la France et la Grande-Bretagne reconnurent, en principe, que, dans le cas où les deux puissances augmenteraient leur domaine colonial d'Afrique aux dépens de l'Allemagne, à l'issue de la guerre, l'Italie pourrait réclamer « quelques compensations équitables », notamment dans le règlement des questions concernant les frontières italiennes de l'Erythrée, de la Somalie, de la Libye et des colonies limitrophes françaises et britanniques.

Le Conseil suprême reconnut, par décision du 7 mai 1919, que le gouvernement italien était fondé à réclamer l'exécution de cette clause, et les travaux de la Commission interalliée (France, Grande-Bretagne, Italie) nommée à cet effet aboutirent, en ce qui concerne la France, à un accord résultant des lettres échangées, le 12 septembre 1919, entre Stéphen Pichon, ministre des affaires étrangères, et le comte Bonin-Longare, ambassadeur d'Italie à Paris.

L'Italie, désireuse de mettre en communications faciles certains points de la Libye, se proposait de relier, par une route de caravanes directe et située entièrement sur son territoire, Ghadamès à Ghat, qui lui appartenaient, et Ghat à Tummo ; elle revendiquait, en outre, les oasis de Fehout et d'El-Barka, voisines de Ghat. Notre gouvernement, tout en conservant en territoire français une route joignant Ohanet, Fort-Polignac, Djanet, In-Ezzan et Djado, accepta, entre la Tripolitaine et nos possessions, une rectification de frontière, ainsi fixée par l'accord du 12 septembre :

Les oasis d'El-Barkat et de Fehout sont attribués à l'Italie. La route de caravanes qui réunit Ghadamès à Ghat en passant par Titaghin, Inehoartan, Hassi-el-Misselan, Zouirat et Oued Amasin, la variante qui passe par Tarz-Oulli, Oued Tarat (Aoussedgim), Inehoartan, ou autre variante à l'ouest qui serait nécessaire pour assurer en tous temps et saison une bonne communication sur territoire italien, particulièrement dans les sections de Titassin à Inehoartan et de Hassi-el-Misselan à l'Oued Amasin, sont également attribuées à l'Italie. Le tracé de la nouvelle frontière entre la Tripolitaine et l'Algérie à l'ouest de cette route de communication sera établi par voie de vérification sur les lieux. De Ghat à Tummo, la frontière sera déterminée d'après la crête des montagnes qui s'étendent entre ces deux localités, en attribuant, toutefois, à l'Italie les lignes de communications directes entre ces mêmes localités.

L'Italie s'obligeait à occuper immédiatement Ghat et Ghadamès, d'où elle s'était simplement retirée pendant la guerre, afin d'aider au maintien de l'ordre dans ces régions.

Le gouvernement de Rome eût voulu annexer aussi à son domaine colonial le Tibesti, le Borkou et l'Ennedi ; il ne nous était pas possible de lui donner satisfaction en abandonnant des territoires montagneux, qui protègent nos possessions de l'Oubangui-Chari-Tchad ; mais les rectifications de frontières consenties tiennent compte des intérêts italiens, dans la mesure où ils sont compatibles avec les nôtres.



L'accord du 12 septembre 1919 porte également sur la Tunisie, où des concessions de diverse nature sont accordées aux sujets italiens. Le même régime fiscal sera appliqué à tous les contrats de ventes immobilières, quelle que soit la nationalité des contractants. Notre gouvernement « fera tout son possible pour satisfaire aux besoins de l'Italie en phosphates tunisiens » (600.000 tonnes par an au minimum).

Les engagements que nous avons pris en 1916, au Maroc, relativement aux accidents du travail, sont étendus à la Régence.

La France et l'Italie se reconnaissent réciproquement la faculté de raccorder leurs chemins de fer coloniaux (construits ou à construire). Les tarifs et les conditions de transport n'appliqueront pas de traitement différentiel aux ressortissants et aux marchandises des deux puissances. Les écoles privées italiennes jouiront, dans la Régence de Tunis, du même régime que les écoles privées françaises.

Le rapporteur du projet de loi à la Chambre, Edouard Soulier (rapport qui contient d'intéressants aperçus sur notre situation coloniale en général et dans l'Afrique du Nord en particulier), n'a pas manqué de faire ressortir l'importance de ces concessions économiques ou politiques. Le problème de l'afflux italien en Tunisie n'a pas cessé d'être grave, la guerre ayant eu pour effet d'accentuer encore le déséquilibre entre la population française et la population émigrée ; et la question des écoles étrangères n'est pas moins digne d'attention que celle du peuplement agricole, la constitution d'une « masse assimilable » n'étant pas sans danger pour notre influence. Le gouvernement français a pensé qu'il ne devait rien négliger pour consolider les bons rapports des deux pays, et l'accord du 12 septembre 1919 est une marque de bonne volonté dont il faut espérer qu'il nous sera tenu compte. — Max Leorand.

Belgique sous l'occupation allemande (la). *Mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*, par Brand Whitlock, trad. franç. (Paris, 1922). — Dans la journée du 4 août 1914, le commandant en chef de l'armée allemande de la Meuse, le général von Emmich, adressa au peuple belge une proclamation où il exprimait le regret de franchir la frontière ; il osait affirmer que les troupes allemandes agissaient sous la contrainte d'une nécessité inévitable, la neutralité de la Belgique ayant été violée par des officiers français qui, sous un déguisement, avaient traversé le territoire belge en automobile. Et il demandait « un chemin libre pour attaquer », ajoutant : « C'est tout ce que nous désirons ».

Ainsi commença l'occupation brusquée de la Belgique, et c'est avec la même déloyauté, accompagnée de violences, qu'elle se poursuivit durant quatre longues années. Pendant que le roi Albert disputait à l'ennemi les quelques lambeaux de terre qui symbolisaient pour lui la patrie, ses sujets enduraient toutes les souffrances physiques et morales, les brutalités et les vexations, les misères et les privations, les iniquités de la justice allemande. Trois hommes opprimèrent successivement la Belgique d'une manière horrible : von der Goltz, qui ne fit que passer ; von Bissing, qui mourut en fonctions le 18 avril 1917 ; von Falkenhausen, autoritaire et dur. Ces hauts personnages, investis du titre de gouverneur général, administrèrent donc pendant longtemps et brutalement, mais aussi bêtement. Un jour que l'aumônier catholique en chef des armées allemandes était venu, de la part de Bissing, reprocher au cardinal Mercier d'avoir écrit à l'archevêque de Paris sans avoir communiqué sa lettre à la censure, le prélat, dont la foi et le patriotisme faisaient un adversaire sans peur, déclara à l'envoyé du gouverneur général : « Vous autres, Allemands, après plusieurs mois d'occupation, vous n'êtes pas encore parvenus à comprendre les Belges. Chez vous, un général commande, et tous les cerveaux obéissent mécaniquement. Ici, le bon sens, le souci d'intérêts supérieurs, interprètent les ordres et dictent les attitudes. »

Ministre d'Amérique à Bruxelles, Brand Whitlock a pu noter au jour le jour, jusqu'à l'entrée en guerre des Etats-Unis, les faits de toute sorte qui signalèrent l'occupation allemande de la Belgique. Son livre, dédié au roi Albert, a été écrit au Havre, aussitôt qu'eut été consommée la rupture entre l'Empire des Hohenzollern et la grande République américaine.

Il est fait de notes généralement courtes, qui résument les événements ou traduisent des impres-

sions encore toutes fraîches. Voici, par exemple, la dernière audience que lui accorda la reine Elisabeth, au début de la guerre :

La reine parut, en robe bleue très simple, à manches transparentes, ornée d'un col blanc retombant comme celui d'une jeune fille; elle ne portait pas de bijoux, sauf son alliance, et sa coiffure avait la même délicate simplicité. Elle était calme, non sans gravité, et ses yeux bleus restaient pensifs, malgré le sourire qui errait sur ses lèvres... Nous marchions par les vastes appartements ornés de lustres étincelants, mais bien différents de l'aspect qu'ils présentaient la dernière fois que je les vis, pleins d'uniformes brillants, lors d'un bal de la cour. Ils étaient remplis maintenant de longues rangées de lits d'hôpitaux, aux couvertures déjà rabattues, attendant les blessés. Au pied de chaque lit, on voyait un petit drapeau belge. « Ce sont les enfants qui les ont mis », dit la reine.

Mais, bientôt, il fallut abandonner Bruxelles aux « hordes grises ». Brand Whitlock assista, le 20 août, à l'entrée des troupes allemandes; d'abord, une compagnie d'infanterie en gris, « un sinistre gris verdâtre », puis des hussards, chantant en chœur d'une voix rude, « émergeant du moyen âge dans la civilisation moderne », l'armée enfin, « une masse d'acier qui approchait avec un roulement de tonnerre, des battements de tambours, des sons aigus de fifres et de cymbales, des chevaux nerveux, des canons lourds et des chants sauvages ». Il y avait là des Allemands de tous les types connus : robustes, solides, dociles, mais sans individualité, réduits par le dressage à l'état d'automates, séparés de leurs chefs insolents par un abîme et par la crainte. De temps en temps, éclatait « le fracas rugissant d'une musique militaire, ou plutôt un bruit qui devait répandre la terreur ». C'était impressionnant, farouche, réglé, mais non vraiment martial, et à cet organisme minutieux il manquait une âme.

Le général baron von Bissing, dont le nom symbolise la période la plus douloureuse de l'occupation allemande, était un homme vieux et sec, au visage dur, tanné, ridé, ravagé, orné de la grosse moustache des reitres, terminé par une forte mâchoire, éclairé par un regard perçant et rusé. A qui voudra dresser la liste des forfaits dont il est responsable les « mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles » fourniront une ample documentation, une suite de témoignages irréfutables. Lorsque la patience des Etats-Unis fut à bout et qu'ils rompirent avec l'Allemagne, ce fut pour Brand Whitlock un véritable soulagement. Il s'était rendu compte que les Boches n'avaient aucune idée de l'idéalisme américain, qu'ils considéraient la profession de foi du président Wilson comme un astucieux camouflage, qu'ils ne supposaient pas qu'on pût être moins grossièrement matérialiste et hypocrite qu'eux-mêmes. Il eut la satisfaction, avant de partir, de recevoir la visite du cardinal Mercier, qui tenait à le remercier de ce qu'il avait fait pour la Belgique. « Le cardinal, a-t-il écrit, est une de ces grandes figures qui, dans un monde encombré d'âmes médiocres, s'élèvent au-dessus de la masse, répandant la douceur, la force et la lumière ».

Le livre du ministre américain, formé, comme il a été dit, de notes et d'impressions, ne se prête pas à l'analyse, mais on voit par ce qui précède tout le parti qu'en pourront tirer les historiens de la Grande Guerre. Celle-ci a été un conflit de nations autant qu'une lutte d'armées; elle s'est étendue à la population entière; elle a déterminé une véritable mobilisation civile. Il importe donc, pour avoir une idée complète du grand drame, de savoir ce qui s'est passé « à l'arrière », et c'est pourquoi des ouvrages comme celui de Brand Whitlock ne sauraient être négligés. — Maxime Petit.

canarium [*ri-om'*] n. m. Genre de plantes, de la famille des burséracées.

— Encycl. Les *canariums* sont des arbres remarquables par leur grande taille, leurs bourgeons poilus, leurs feuilles composées-pennées, à folioles impaires, leurs stipules persistantes, caduques ou nulles, leurs inflorescences lâches, à fleurs petites, bisexuées ou polygames-dioïques; leur calice gamosépale à trois dents, leurs trois pétales libres, dressés; leur six étamines à filets parfois soudés en tube avec le disque annulaire; leur ovaire sessile à trois loges à un style, ovaire qui est rudimentaire dans les fleurs mâles; leur fruit charnu, renfermant un noyau à un ou trois loges; leurs cotylédons divisés en trois lobes jusqu'à la base. Le genre *canarium* comprend environ 80 espèces, réparties en Asie et Afrique tropicales; 25 sont asiatiques, parmi lesquelles 11 indochinoises.


Canarium.

Le bois de ces arbres est brunâtre, dur, susceptible d'un beau poli; il fournit une huile résineuse ou gomme odorante, employée à divers usages : le *canarium commun* donne la *gomme élemi*, qui passe pour un excellent vulnéraire; le *canarium strictum* produit le *dammar noir*, qui donne de bons vernis. La graine de quelques espèces est oléagineuse; celle du *canarium commun* a le goût de l'amande. — F. Gagnepain.

Capus (Vincent-Marie-*Alfred*), auteur dramatique, romancier et journaliste français, né à Aix-en-Provence le 25 novembre 1858, m. à Neuilly-sur-Seine le 1er novembre 1922. (Pour sa biographie et le détail de son œuvre, v. *Larousse Mensuel*, t. IV, p. 222.) Depuis l'époque de sa réception à l'Académie française, A. Capus, qui assumait la direction politique du *Figaro*, s'était surtout consacré au journalisme. Il avait fait, cependant, représenter en 1920 une comédie en trois actes : *la Traversée* (v. *Lar. Mens.*, t. V, p. 387).

disoxylon n. m. Genre de plantes de la famille de méliacées.

— Encycl. Le genre disoxylon, appelé aussi *épicharis*, renferme des arbres plus ou moins petits, à feuilles alternes, composées-pennées, folioles entières, sans stipules; les panicules de fleurs sont souvent simples, parfois spiciformes; les fleurs, allongées, sont munies de bractées; le calice est court, gamosépale, à 4 ou 5 sépales libres; les pétales, 4-5, dépassent beaucoup le calice, ils sont libres; étamines, 8-10, sont sessiles, basifixes, soudées par les filets en tube cylindrique, crénelé; les anthères sessiles et incluses; disque en gaine autour du pistil; ovaire supère, style filiforme, stigmate pelté; loges, 3-4, biovulées; fruit capsulaire à 4-5 valves et à graines non ailées.


Disoxylon.

Le genre *disoxylon* comprend 90 espèces environ, réparties entre l'Asie et l'Océanie (35 espèces asiatiques et malaises et 10 indochinoises). Le *disoxylon Loulairi* est peut-être l'espèce la plus notoire de ce genre; elle donne le bois appelé *santal citrin*, qui est très odorant, jaune clair, un peu foncé vers le cœur, sans aubier, et qui est à peu près incorruptible. On le brûle dans les temples; il sert à confectionner des meubles précieux, des cercueils et donne une huile essentielle, très employée en médecine indigène. On rencontre cette intéressante espèce aux environs de Kampot (Cambodge), ainsi que dans la Cochinchine; elle est spéciale à notre colonie. — F. Gagnepain.

Eau morte (le Phénomène de l'). Lorsqu'un torpilleur ou autre petit navire rapide naviguant sur les côtes passe tout à coup dans des petits fonds, sans diminuer sa vitesse, il se forme à son arrière une grosse lame qu'il semble traîner avec lui. A bord, on éprouve une sensation plutôt désagréable, comme si l'on n'avançait plus qu'avec peine, que le bâtiment ne fût plus stable; parfois, même, la quille semble raguer le fond, encore qu'il reste passablement d'eau sous elle. C'est la constatation bien nette de l'influence de la diminution de la profondeur de l'eau sur la vitesse des navires, phénomène connu depuis longtemps. Plus exactement, cette réduction de profondeur accroît la résistance totale des bâtiments à la marche à partir d'une certaine limite pour laquelle les vagues créées par la translation du navire commencent à se trouver influencées, dans un sens toujours défavorable à la bonne utilisation de la carène, par la proximité du fond.

Les ingénieurs navals de tous les pays ont étudié cette question depuis quelques années. En Italie, notamment, des essais ont été faits avec de petits modèles afin de déterminer, pour diverses vitesses, la profondeur au-dessous de laquelle un bâtiment de tonnage donné voit sa résistance à la marche influencée par le voisinage du fond. Voici quelques résultats obtenus, en appliquant les lois de similitude :

Un croiseur cuirassé de 12.000 tonnes et 8m,16 de tirant d'eau subit l'influence d'un fond de 59 mètres à 14 nœuds ; à 22 nœuds, il lui faut un fond de 82 mètres pour y échapper.

A un torpilleur de 1.000 tonnes et de 2m,92 de tirant d'eau, marchant 14 nœuds, il faut 28 mètres de profondeur ; pour 26 nœuds, il faut 62 mètres.

La règle du bassin d'essai des carènes de Bremerhaven est que la profondeur d'eau doit atteindre au moins 10 fois 1/2 le tirant d'eau pour les grands bâtiments et 14 fois le tirant d'eau pour les torpilleurs, les uns et les autres marchant à grande vitesse.

Mais, dans certaines eaux, on a observé un phénomène plus curieux et différent du précédent, quoique produisant aussi des résultats d'ordre analogue et dont on a été longtemps à trouver l'explication. C'est le phénomène connu sous le nom d'*eau morte*. Le premier navigateur qui en donna un compte rendu sérieux fut Nansen, lors de son expédition dans les régions polaires, avec le *Fram*. Ce bâtiment se trouvait dans une mer libre, naviguant à la machine par temps calme, lorsqu'il se vit en présence d'un banc de glace l'empêchant d'aller plus loin. Le navire longeait le banc de glace, cherchant un endroit convenable pour accoster, lorsqu'il tomba dans une eau morte, refusant d'avancer, bien que la machine fût poussée à toute puissance. Dans ces conditions, il marchait habituellement 4 nœuds 5 ; ce jour-là, impossible de dépasser 1 nœud.

Voici ce que dit Nansen dans son rapport : « Nous ne pouvions pour ainsi dire plus avancer, et nous traînions toute la masse d'eau avec nous. C'est un phénomène très particulier. Nous eûmes l'occasion de l'étudier sans l'avoir cherché. Il se produit lorsque, sur l'eau salée de la mer, se forme une couche superficielle d'eau douce. Celle-ci est entraînée avec le navire et glisse sur l'eau salée plus dense comme sur un banc solide.

« L'eau morte se manifeste sous forme de rides ou d'ondulations plus ou moins grandes, s'étendant à travers le sillage du navire jusqu'au centre de celui-ci. Pour tâcher d'avancer, nous fîmes tantôt des zigzags, tantôt un tour complet ; bref, nous essayâmes tous les genres de manœuvre pour sortir de cette entrave, mais sans arriver à un résultat pratique. Quand la machine s'arrêtait, il semblait que le navire était aspiré en arrière. En huit heures, nous réussîmes à grand'peine, en faisant tourner la machine à toute allure, à avancer de 8 milles. »

La plupart des renseignements relatifs au cas de l'eau morte nous viennent de la Norvège, où il ne faut pas s'étonner de constater la présence de couches d'eau douce sur de l'eau salée, en raison de la fonte des neiges. Mais des officiers de marine ont également signalé ce phénomène à l'embouchure des fleuves d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Le docteur W. Eckman l'a étudié méthodiquement. Les effets constatés avec les ondes qu'il employa ne furent pas aussi puissants qu'ils avaient été signalés, à la séparation des eaux douces et des eaux salées. Dans un bassin de verre rempli tantôt d'eau de composition homogène, tantôt de couches d'eau de densité différente superposées, il remorqua des modèles du *Fram* et d'autres navires. On enregistra la résistance au remorquage et la vitesse des modèles. En colorant une des couches d'eau, on put observer et photographier le mouvement de cette eau sur la ligne de séparation. Ces expériences confirmèrent l'opinion des chercheurs avec les réserves ci-dessus au point de vue de la puissance des effets. Quand le navire se déplaçait à petite vitesse, il occasionnait de larges ondes à la surface du contact entre l'eau douce et l'eau salée, et la résistance à la marche était notablement augmentée.

En faisant croître la vitesse, toutes ces ondes disparaissaient, et la résistance n'était plus du tout influencée par le banc d'eau douce. Le *Fram* de Nansen était, sans doute, trop lent pour obtenir ce dernier résultat.

L'appellation d'« eau morte » fut appliquée par les marins norvégiens à ce phénomène ; mais ce même vocable a été employé dans d'autres circonstances de la navigation.

Dans un mémoire lu par le célèbre ingénieur anglais William Fronde, père des expériences sur modèles, il est dit que l'action de l'eau morte sur l'hélice est une explication possible du phénomène du recul négatif apparent de l'hélice. Fronde appelle « eau morte » le volume d'eau qui se rassemble derrière la poupe d'un navire en mouvement et auquel nous faisions allusion au commencement de cet article. Cette eau accompagne le navire, pour ainsi dire sans se renouveler. Quand la poupe est large, comme dans les vieux navires en bois, le volume d'eau ainsi trans-

porté est considérable. Un officier de l'ancienne marine, embarqué sur un de ces navires à arrière carré, raconte l'histoire suivante : « Le navire naviguait à la voile à 7 nœuds de vitesse, l'hélice ayant été relevée ; je résolus de me faire descendre, avec un nœud de chaise, dans le puits de l'hélice, où je pus prendre un bain sans inconvénient, tant l'eau y était calme et immobile. »

La différence entre cette eau morte et le sillage du navire réside dans le fait que le sillage consiste en une eau constamment renouvelée, tandis que l'eau morte, une fois mise en mouvement, accompagne le navire sans changer. Naturellement, sur les navires modernes, ce type d'eau morte n'existe pas.

Le phénomène de l'eau morte dont nous avons d'abord parlé, d'après le rapport de Nansen, produit par une couche d'eau douce superposée à une couche d'eau salée, se vérifie fréquemment quand on navigue dans les fjords norvégiens et à l'embouchure des fleuves. On l'a constaté aussi dans le canal de Panama, où le mélange d'eaux de densités différentes a causé parfois des alarmes et aussi de l'étonnement aux navigateurs. On cite encore un cas d'eau morte aux environs de l'île de Vancouver et un autre dans l'archipel grec, à 12 milles au S.-O. de l'île de Cérigo; enfin, d'autres cas nombreux près des embouchures des fleuves des deux Amériques.

Et l'on pourrait probablement mentionner dans cet ordre d'idées le cas cité par Pline, à propos d'un navire qui transportait l'empereur Caligula au cours d'un voyage entre Torre Astura et la Sardaigne. A un certain moment, le navire se trouva dans l'impossibilité absolue d'avancer, malgré la brise et les efforts des rameurs réunis, sans doute par suite d'un phénomène d'eau morte. Mais, à cette époque, on ne manqua pas d'attribuer cet arrêt forcé à un poulpe monstrueux, qui aurait saisi dans ses tentacules le navire impérial. On a mis comme cela pas mal de choses sur le compte des poulpes géants, et il faut faire la part de la légende et du merveilleux. Mais le phénomène, assez rare d'ailleurs, de l'eau morte, a été constaté, étudié, démontré. — E. Choupaut.

Fleury (comte Maurice), historien français, né à Paris le 25 juin 1856, mort à Versailles le 29 septembre 1921.

D'une famille d'origine limousine, arrière-petit-fils du chimiste Gay Lussac, le comte Maurice Fleury était le fils aîné du général comte Fleury, que, pour sa participation active au coup d'Etat du 2-Décembre, Napoléon III avait fait grand écuyer, puis ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

Il était né dans le somptueux appartement que son père occupait au Louvre, dans la cour Caulaincourt (aujourd'hui cour Lefuel), la même année que le prince impérial, et l'impératrice Eugénie avait été sa marraine. Toute sa jeunesse s'était écoulée dans ce milieu brillant qui entourait les souverains. Il avait participé, ainsi que son frère et d'autres enfants dont les pères occupaient de hautes situations, à l'éducation que des précepteurs comme Monnier, Augustin Fillon, donnaient à l'héritier présomptif du trône. Mais la guerre de 1870, en amenant la chute du régime impérial et l'exil des souverains et du prince, interrompit cette éducation privilégiée. Le jeune Maurice Fleury, qui avait alors quatorze ans, continua ses études au collège. Toutefois, fidèle à l'amitié contractée dans sa jeunesse, il continua jusqu'à la tragédie africaine, où le prince impérial trouva la mort (1879), à l'aller voir tous les étés à Chislehurst.

En 1877, au sortir du régiment, il obtint d'être attaché au ministère des affaires étrangères, mais renonça presque aussitôt à la carrière diplomatique, pour se consacrer aux études d'histoire et aux lettres, pour lesquelles il se sentait un attrait profond.

Le comte Maurice Fleury débuta par une étude sur les *Légendes du Graal*, à une époque où le wagnérisme régnant avait rappelé aux gens du monde l'intérêt de nos belles épopées du moyen âge. Par la publication des *Mémoires du général comte Fleury*, son père (1897 et 1898), en même temps qu'il accomplissait un acte de piété filiale, il prenait plaisir à mettre en scène le milieu où s'était écoulée sa jeunesse, milieu qu'il continuait à chérir dans son cœur, tandis qu'il fréquentait assidûment la grande société parisienne de son temps, sur laquelle, d'ailleurs, sous le pseudonyme de Jean d'Agrève, il écrivit une étude (1907).

L'activité historique du comte Fleury s'est exercée tout naturellement et particulièrement sur la société du second Empire. Après avoir publié, d'après les notes de son père, une étude sur *la France et la Russie en 1870* (1902), puis *le Palais de Saint-Cloud, ses origines, ses hôtes, ses fastes et ses ruines* (1902), ouvrage couronné par l'Académie française, puis des *Notes sur Compiègne*, à l'occasion de la visite des souverains russes, il écrivit, en collaboration avec Louis Sonolet, son principal ouvrage en quatre volumes : *la Société du second Empire* (1911), d'après des mémoires et des documents nouveaux. Le comte Fleury n'avait pas l'ambition d'y faire une œuvre d'historien définitif, ni de brosser une large peinture de toute une époque ; écrivain probe, il répugnait à ces synthèses que le temps se charge de détruire; mais styliste plein d'attrait, il a voulu faire revivre avec précision des personnages qu'il avait connus et aimés. Il a voulu faire œuvre de témoin. Témoin, en effet, de l'effondrement d'une société à laquelle il avait appartenu, il se sentait plein de sympathie pour une autre période analogue, la fin du XVIIIe siècle. C'est ainsi qu'après avoir publié une étude consacrée à la sombre physionomie du révolutionnaire *Carrier* et à *son rôle dans les noyades de Nantes* (1897), il passa à la description minutieuse et documentée de la frivole société de Versailles avec son livre sur *Louis XV intime et les Petites Maîtresses* (1899). Le volume suivant de cette série, *Fantômes et silhouettes* (1902), nous conte un amour de prime jeunesse du duc de Lauzun, la vie de Mme de Custine, etc. *Angélique de Mackau, marquise de Bombelles* (1905), publiée ainsi que *les Dernières Années du marquis et de la marquise de Bombelles* (1906), d'après une copieuse correspondance découverte par l'auteur dans les archives de Seine-et-Oise, nous fait connaître d'abord la cour de Madame Elisabeth, puis la vie d'un couple de haut lignage pendant la Révolution et l'Emigration. Mais c'est surtout dans *les Grandes Dames pendant la Révolution et sous l'Empire* (1900) et dans *les Drames de l'histoire* (1905), où il conte la vie de Mesdames de France pendant l'Emigration, les tribulations de Mme de Lavalette et l'étrange existence de Gaspar Hauser, fils de Stéphanie de Beauharnais, grande-duchesse de Bade, que nous sentons la pitié qu'inspirent à l'historien ces infortunes causées par le déplacement soudain des valeurs sociales.


Comte Fleury.

Le comte Fleury s'était fait peu à peu une spécialité de la découverte et de la publication de mémoires. C'est ainsi qu'il a publié avec une introduction et des notes les *Mémoires du marquis de La Garde-Chambonas* (1901), sous le titre *Autour du Congrès de Vienne* (1901), puis les *Souvenirs du général marquis d'Hautpoul* (1902), puis ceux de *la Comtesse de Montholon*, féconds en détails inédits sur la vie de Napoléon à Sainte-Hélène ; puis ceux du *Capitaine Thurman* sur la campagne d'Egypte, du *Colonel Biot* sur les dernières guerres de l'Empire, du *Caporal de grenadiers Wagré* sur la captivité de Cabrera, et ceux de *Jousselin de La Salle* sur le théâtre français à l'époque de la monarchie de Juillet, et enfin qu'il publia les *Mémoires de Delaunay, de la Comédie-Française* (1901). Le vieux « jeune premier » était son voisin de campagne, à Versailles. La sûreté des souvenirs de l'illustre comédien avait rendu au comte Fleury le travail aisé.

Le comte Fleury, qui était, en même temps qu'un historien de labeur fécond, un homme du monde très répandu, avait fondé le *Carnet historique et littéraire* et dirigea cette revue rédigée à l'usage des gens du monde, de 1898 à 1906. Ce carnet compta parmi ses collaborateurs le comte d'Haussonville, Albert Vandal, Frédéric Masson, le duc de La Trémoille, André Foulon de Vaux, etc.

Mais les distractions mondaines n'empêchaient nullement cet homme actif de s'occuper d'œuvres sociales. Elles prenaient même une grande part de son temps, surtout pendant la guerre. Il avait fondé le *Soutien français*, œuvre destinée à venir en aide aux veuves et aux orphelins sans ressources, et, pendant la guerre, il entreprit l'œuvre de *l'Enfant du soldat*, à laquelle il consacra avec passion ses dernières forces. Il s'est éteint en effet à Versailles, où il allait chaque été, des suites d'une longue et douloureuse maladie.

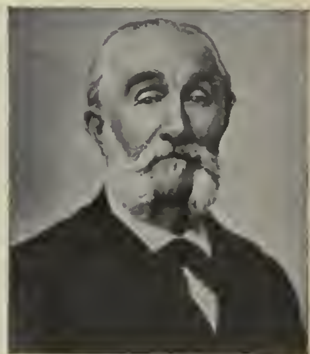
Le comte Fleury a collaboré au « Gil Blas », où il donnait de délicats portraits de la société parisienne, ainsi qu'au « Gaulois » et à la « Revue hebdomadaire ». — Jean-Gabriel Lemoine.

Grandidier (Alfred), explorateur et savant français, né à Paris le 20 décembre 1836, mort à Paris le 13 septembre 1921.

Dès sa jeunesse, il manifesta pour les sciences naturelles un goût que développèrent par la suite trois années d'études scientifiques au Collège de France (1854-1857). Alors, se sentant capables de voyager utilement en pays encore mal connus, lui et son frère aîné, Ernest, partirent pour le nouveau monde, visitèrent les Etats-Unis et le Canada, puis gagnèrent l'Amérique du Sud, où les attiraient les Andes, avec leurs forêts vierges et leurs peuplades sauvages. Ils parcoururent le Pérou, la Bolivie et le Brésil et traversèrent cinq fois les Andes, cherchant à se rendre du pays un compte aussi exact que possible et faisant œuvre de naturalistes, comme aussi de géologues et de minéralogistes. Ils auraient voulu faire davantage et accomplir une exploration nouvelle en descendant sur une pirogue le cours encore ignoré d'un puissant affluent de l'Amazone, le rio Madre de Dios. Ils espéraient pouvoir ainsi, au cas où les conditions géographiques eussent été favorables, « ouvrir dans l'intérieur des terres une voie de communication large, facile et peu coûteuse entre l'Amazone, le Brésil, le Pérou et la Bolivie et éviter, pour les voyageurs et les marchandises qui pénètrent dans le centre de ces contrées, la circumnavigation de l'Amérique méridionale par le cap Horn ». Une épidémie de petite vérole, qui frappa les Chinchos engagés par les voyageurs, rendit leur dessein irréalisable.

Trois ans après son retour en France, au début de 1863, Alfred Grandidier se dirigeait vers l'Asie méridionale. Les trois frères von Schlagintweit, Hermann, Robert et Adolphe, venaient de commencer à publier les résultats de leurs belles expéditions dans le Thibet et le Turkestan oriental, et Alfred Grandidier songeait à prendre leur suite. Mais, pour explorer avec fruit ces hauts plateaux du Thibet qui étaient alors (et allaient demeurer pendant tant d'années encore) fermés aux Européens, force était de savoir parfaitement le pâli, de pouvoir comparer le bouddhisme thibétain au bouddhisme hindou ; une étude attentive de l'Inde entière s'imposait et, en particulier, celle de ses régions méridionales, l'île de Ceylan comprise. Alfred Grandidier l'entreprit, sans abandonner ses travaux linguistiques et archéologiques, non plus que ses recherches de sciences naturelles, jusqu'au jour où des fièvres paludéennes, contractées dans les jungles de Ceylan, l'obligèrent à s'éloigner de l'Inde et à gagner des pays plus salubres pour y recouvrer la santé indispensable à la réalisation de ses projets.

Il se rendit à Zanzibar, sur la côte orientale d'Afrique, avec l'espoir de pouvoir, de cette île toute proche du continent noir, rayonner dans les pays voisins, alors complètement inconnus, et pousser jusqu'en plein cœur de la contrée. Mais, cette fois encore, sa santé le contraignit d'abandonner son dessein, et c'est à l'île Bourbon qu'Alfred Grandidier alla demander la guérison complète des fièvres contractées par lui à Ceylan. Quelques mois plus tard, c'était chose faite ; mais la courte exploration qu'il accomplit alors (1865) dans la partie est de la grande île de Madagascar, toute proche de Bourbon, modifia du tout au tout ses intentions.


Alfred Grandidier.

Alfred Grandidier constata très vite, en effet, l'insuffisance et l'inexactitude de la connaissance que les géographes et les savants avaient du continent malgache. Sur un seul point, on possédait des notions précises : sur les 170 kilomètres de route qui séparent Tananarive de Tamatave ; en dehors de là, tout était à faire..., ou à refaire. Un nouveau coup de sonde jeté en 1866, non plus entre la baie d'Antongil et l'île Sainte-Marie, mais dans la partie australe (depuis le cap Sainte-Marie jusqu'à Tuléar et Morondava), acheva de décider de la vocation d'Alfred Grandidier ; ce voyageur résolut de consacrer toutes ses forces à l'étude scientifique de Madagascar. En déterminer la véritable configuration géographique et les principaux traits physiques, comme aussi les curieuses formes botaniques et géologiques, en approcher les populations de manière à noter leurs caractères anthropologiques, leurs mœurs et leurs coutumes, leur langue et leurs traditions, bref, en reconnaître le mieux possible la terre et les habitants, voilà quel programme se traça alors Alfred Grandidier.

Ce programme, il ne tarda pas à le remplir intégralement, après avoir été chercher en France les instruments de précision dont il avait besoin. Alors, outillé de la manière la plus satisfaisante, il regagna Madagascar et en parcourut les différentes parties dans tous les sens, au cours d'explorations qui durèrent plus de deux ans — du 2 juin 1868 au 15 août 1870.

Une visite sur la côte sud-est, qu'il longea jusqu'à Fort-Dauphin, où subsistent encore des vestiges des établissements français du XVIIe siècle, puis un voyage à Tuléar, où il contracta le serment du sang avec le roi des Fihérénana, telles furent les premières entreprises d'Alfred Grandidier. Tôt après, il exécute par tout le pays les grandes randonnées au

cours desquelles il réussit à mener à bien de très importantes études, découvrant plusieurs gisements d'ossements fossiles — celui d'Abolintsatrana entre autres — déterminant au théodolite la position géographique des lieux qu'il visite, levant la carte des pays parcourus et recueillant partout, avec un zèle et une patience inlassables, toutes les collections d'histoire naturelle et toutes les informations scientifiques possibles, prenant enfin de nombreuses photographies.

De tels travaux n'allaient pas sans risques; parfois, Alfred Grandidier fut suspecté de sorcellerie et accusé de toutes sortes de crimes par des indigènes qui ne s'expliquaient ni les observations au théodolite, ni l'usage de la chambre noire; mais, grâce à la protection de son frère de sang, le voyageur put toujours échapper à la mort. Il parcourut ensuite la côte orientale de Madagascar jusqu'à la hauteur de Nosy-Bé et du port de Majunga, puis, de l'embouchure de la Betsiboka, il remonta à Tananarive en suivant un itinéraire entièrement nouveau. La reconnaissance du plateau de l'Imerina, où il découvrit les sources du Mangoro, celle de l'Antsibanaka, où il découvrit le lac Alaotra, celle enfin de la région montagneuse qui limite à l'O. la vallée d'Ankay, voilà quels furent ensuite les travaux d'Alfred Grandidier. Puis, c'était l'arrivée à Morondava, sur le canal de Mozambique, par une route toute nouvelle. C'était enfin la réalisation d'un projet formé depuis longtemps: la traversée en trente-neuf jours de l'île de Madagascar tout entière, d'O. en E., entre l'embouchure du Maitampaka et celle du Mananjary, en passant par Fianarantsoa.

Tant de voyages et d'observations sur les lieux mêmes n'avaient pas encore suffi à épuiser la liste des problèmes que pose l'étude de Madagascar; quelque riche que fût son butin, Alfred Grandidier voulut donc l'accroître encore. Pour étudier les descendants des Arabes qui avaient émigré sur la côte sud-est de l'île, il se rendit à Matitanana, les Matatanes de Flacourt, en longeant à nouveau la côte orientale de Madagascar, à travers une partie des lagunes et des chenaux séparés par des isthmes étroits ou « pangalanes », qui se développent en chapelet sur 485 kilomètres, entre le 23° et le 18° parallèles, tout près de la mer des Indes. Parvenu à Mahanoro, l'explorateur remonta à Tananarive par une route nouvelle; là, une série d'observations astronomiques lui permirent de déterminer exactement la position géographique de la capitale de l'Imerina.

Alfred Grandidier y était encore au mois d'août 1870, quand il apprit la nouvelle de la guerre, qui avait commencé le 19 juillet; il se hâta donc de rejoindre la France. Mais il avait à peine pris le fusil que la capitulation de Paris et les préliminaires de Versailles lui permettaient de revenir à ses études et de songer à mettre en valeur les documents de toute nature recueillis par lui au cours de ses longues explorations. C'est ce qu'il ne cessa de faire depuis lors, renonçant définitivement aux lointains voyages pour travailler de toutes ses forces, par des travaux scientifiques, au relèvement de sa patrie et au maintien du prestige intellectuel de la France dans le monde.

Les matériaux ne lui faisaient pas défaut. Quel butin, en effet, Alfred Grandidier avait rapporté de Madagascar! Quelle mine de renseignements de toute nature contenaient ses nombreuses collections et quelle révolution dans nos connaissances sur le continent malgache résultent de ces observations! Pour le géographe, quelle différence entre ce qu'il croyait naguère être la réalité et la réalité elle-même! Madagascar n'est pas une île coupée du N. au S. en deux parties à peu près égales par une chaîne médiane envoyant vers l'E. et vers l'O. des ramifications entre lesquelles s'étalent de larges vallées, telle que la représentaient toutes les cartes; c'est, au delà de la chaîne côtière qui borde l'océan Indien, un immense massif ou plateau central de 1.200 à 1.400 mètres en moyenne, formé de roches anciennes, autour duquel se sont déposés, dans la succession des temps, au N., à l'O. et au S., des terrains de sédiments qui constituent de grandes plaines plus ou moins accidentées. Au centre, à la place des forêts impénétrables portées sur les cartes, voici des espaces immenses, complètement nus, qu'entoure, concentriquement à la côte, une large bande de bois. Là où l'on avait tracé le cours des rivières, existaient en réalité des déserts absolument dépourvus d'eau.

On pourrait multiplier ces exemples: dans les différents domaines des sciences naturelles, de l'anthropologie, de l'ethnographie, de la linguistique, il y avait également loin, très loin, de ce que l'on enseignait à la vérité. Les observations météorologiques et magnétiques d'Alfred Grandidier en fournirent la preuve, comme aussi ses études géologiques et paléontologiques, ses collections botaniques et zoologiques, anthropologiques et ethnographiques, etc. Elles renouvelèrent complètement les notions reçues sur Madagascar et montrèrent dans cette île « un pays qui a eu son existence propre, sa vie indépendante et les derniers débris d'un vaste continent qui, à la fin de l'époque secondaire et au commencement de l'époque tertiaire, s'étendait au loin vers l'E. ».

Le premier travail d'Alfred Grandidier fut le classement, dans les laboratoires du Muséum d'histoire naturelle, des superbes collections qu'il avait rapportées et qu'il donna plus tard à ce grand établissement scientifique. Puis il conçut, dès 1872, l'idée de rassembler et de mettre en valeur tous les documents qu'il possédait. Mais cette *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, qu'il pensait d'abord ne devoir pas être très considérable, ne tarda pas à prendre une telle ampleur qu'elle constituera, une fois terminée, une splendide bibliothèque à elle seule. C'est une véritable encyclopédie scientifique de Madagascar qui se forme ainsi peu à peu, grâce au labeur d'Alfred Grandidier, de ses collaborateurs, grâce aussi (il faut le dire bien haut) à la générosité du voyageur, qui n'a pas reculé devant les très lourdes charges qu'entraînait l'exécution de son dessein. Il s'y est consacré tout entier, donnant sans compter son temps, son travail et ses forces.

En même temps, désireux de voir combler les lacunes de son travail sur le terrain, soucieux de voir compléter l'exploration de Madagascar (la superficie de l'île est de 625.000 kilomètres carrés, c'est donc un pays plus grand que la France actuelle), Alfred Grandidier fit si bien qu'une sorte de mission scientifique, dont il était à la fois la tête et l'âme, s'adonna pendant des années à l'étude du petit continent malgache. Européens résidant dans l'île, dont il dirigeait les recherches et qu'il encourageait de toutes manières, voyageurs qui étaient plus ou moins ses élèves et parmi lesquels il eut la joie de voir figurer son fils, tous ceux qui se rendaient à Madagascar travaillaient d'après ses instructions et lui rendaient compte de leurs travaux, sûrs qu'ils étaient d'en voir ensuite les résultats nouveaux et les mérites mis en pleine lumière par leur doyen. Comme les voyageurs et les géographes, les naturalistes profitèrent de la bienveillance et de l'affabilité d'Alfred Grandidier, qui, en enrichissant de ses collections les séries du Muséum d'histoire naturelle, se fit très vite des amis de tous les professeurs de cette illustre maison. Alphonse Milne-Edwards a signé avec lui quelques-uns des volumes les plus considérables de l'*Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, ceux qui traitent des mammifères et des oiseaux; et que d'autres ont tenu à honneur d'apporter leur pierre à un monument de science et d'érudition désintéressée qui fait tant pour le bon renom de la France! Aussi, tous applaudirent-ils lorsque, le 6 juillet 1885, l'Académie des sciences donna à Alfred Grandidier un des fauteuils de la « Section de géographie et de navigation ».

Quelques années plus tard, ce savant modeste se voyait consulté, non plus seulement par les spécialistes, mais par beaucoup d'autres. A la veille de l'expédition militaire de 1895, qui fit de Madagascar une terre française, puis au lendemain même de cette expédition, tous ceux qui étaient appelés à intervenir dans ce pays, à en réaliser la conquête, puis à en guider les destinées, recoururent à son expérience. Les généraux de Torcy et Gallieni, en particulier, nouèrent alors avec lui des liens de véritable et solide affection, qu'atteste cette brève dédicace mise en 1914 par le général Gallieni au bas d'une de ses dernières photographies: « A M. Alfred Grandidier, qui fut pour moi un ami et un conseiller si précieux pendant mon séjour à Madagascar. »

En même temps, mû par son ardent patriotisme et par son amour pour la terre qu'il a explorée et étudiée depuis trente ans, Alfred Grandidier accepte de jouer un rôle en quelque manière officiel: il devient le président du Comité de Madagascar dès le jour de sa formation et patronne la série de conférences organisée en 1901 sur cette île par l'Union coloniale française, sous la direction du docteur Raphaël Blanchard. Il fait à l'Académie des sciences et ailleurs des communications importantes et entreprend la publication des neuf volumes de la *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*. Ainsi, le grand public apprend à son tour à connaître le nom d'Alfred Grandidier à qui, bientôt, la Société de géographie, dont il était grande médaille d'or depuis 1872, confia sa présidence. A cette date, Alfred Grandidier a soixante-dix ans; en sage, il se retire du monde et entre dans la retraite, mais dans une retraite studieuse comme l'a été sa vie antérieure et consacrée à la publication du grand ouvrage qui, depuis 1872, est la préoccupation constante de sa vie intellectuelle. Avec l'aide affectueuse d'un fils en qui il se voit revivre, il poursuit son travail sans relâche aucune, jusqu'à la veille même de sa mort.

Très considérable est, à tous égards, cette œuvre, qu'ont récompensée l'Académie des sciences, le ministère de l'instruction publique et la Société de géographie. On a vu quelle elle fut sur le terrain; en France, abstraction faite de quelques articles sur l'Inde et sur Ceylan, et d'un *Rapport sur les cartes et les appareils de géographie et de cosmographie, sur les cartes géologiques et les ouvrages de météorologie et de statistique* figurant à l'Exposition universelle de 1878, elle se résume dans ses cartes (publiées en grande partie par la Société de géographie), dans les volumes parus ou en cours de publication de son *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar* (32 sur 59), et dans les neuf volumes de la *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*. C'est une œuvre toute en profondeur, si l'on peut dire, et qui, de ce fait même, ne passera pas. Grâce à de nouveaux progrès de la science, on y apportera des corrections et des additions, mais ce sera toujours, pour l'étude de Madagascar, la base solide de tout travail sérieux et vraiment digne d'être pris en considération par la suite. — Henri FROIDEVAUX.

Guesde (Mathieu BASILE, dit **Jules**), homme politique français, né à Paris le 11 novembre 1845, mort à Saint-Mandé le 28 juillet 1922.

D'abord fonctionnaire au ministère de l'intérieur (1863), il est, tout jeune, de la petite phalange des républicains de la première heure et, parmi eux, l'un de ceux qui affirment le plus ardemment leurs convictions. Il semble s'être destiné dès l'adolescence à la carrière d'un de ces irréductibles apôtres de l'école de Blanqui, décidés à combattre sans merci la société qui s'accommode des misères du peuple, intransigeants sectaires qui ont souvent méconnu la réalité et que la force même de leurs convictions a rendus maintes fois injustes, mais droites et scrupuleuses consciences, qui ont su mettre rigoureusement leur vie en accord avec leur doctrine.

Humanitaire comme on l'entendait alors, c'est-à-dire pacifiste, il s'élève avec véhémence contre la politique impériale, proteste contre la déclaration de guerre et est condamné, pour ce fait, à quatre mois de prison.

La chute de l'Empire le libère, et il va s'établir à Montpellier, où il prend rapidement la tête des républicains les plus avancés, dont son journal, *les Droits de l'homme*, représente les tendances. Quelques-uns d'entre eux ayant été arrêtés par ordre du gouvernement provisoire, le jeune tribun suscite une petite émeute et les délivre.

Lorsque naît la Commune, Guesde en adopte les principes, qui, par avance, étaient déjà les siens et met *les Droits de l'homme* à son service. Son attitude lui vaut une nouvelle condamnation (cinq ans de prison), dont il évite les effets en s'expatriant. Réfugié d'abord à Genève, il dirige *le Réveil international*, fonde une section de l'Internationale ouvrière et fait paraître une violente diatribe contre la répression du mouvement communaliste: *le Livre rouge de la justice rurale*. Il lui faut bientôt passer en Italie où, tout en enseignant la littérature française, il joue un rôle politique assez important. Les principales feuilles d'extrême gauche le comptent parmi leurs collaborateurs. Son action déplaît au gouvernement royal, qui l'expulse (1875). Il revient en Suisse, mais bénéficie de l'amnistie partielle de 1876 et rentre en France. Il écrit alors dans *le Radical*, dans *les Droits de l'homme*, dans *la Révolution française* et fonde le premier journal collectiviste: *l'Egalité*, porte-parole du marxisme et où les thèses les plus fréquemment soutenues sont le droit pour la société de s'approprier toutes les sources de la richesse et la nécessité de la lutte des classes aboutissant à la conquête du pouvoir par le prolétariat organisé.


Jules Guesde.

Mais les travailleurs ne forment pas encore un groupement conscient et compact. Ils n'ont ni programme ni doctrine. Guesde entreprend de fixer cette doctrine et de cristalliser autour d'elle un *parti ouvrier*. Après de longues tournées de conférences à travers la France, au cours desquelles il catéchise les ouvriers, il élabore enfin, d'accord avec Paul Lafargue, le programme du parti ouvrier, et ce parti, il réussit, non sans luttes, à le constituer. Encore une fois emprisonné par le gouvernement de l'Ordre moral pour avoir tenté de réunir à Paris un congrès ouvrier international, il triomphe au congrès ouvrier du Havre (1880), qui adopte son système: le *guesdisme* e t né.

Son fondateur l'a exposé tout au long dans le *Catéchisme socialiste*, paru peu de temps auparavant (1878) et qui est le meilleur résumé théorique de ses idées. Au nom du déterminisme, Guesde y condamne la morale commune et ses distinctions — surannées, prétend-il — entre un bien et un mal absolus. Il donne pour seul critérium du bien l'utilité générale, qui englobe par définition l'utilité particulière de chaque individu, et de la solidarité, qui unit tous les hommes « dans le temps et dans l'espace » du droit

de chaque individu à rechercher et à obtenir le bonheur au moyen de ses propres facultés, de ses propres forces et des forces et des facultés de ses associés, il déduit, avec une logique rigoureuse, la nécessité de la reprise par la société de tous les moyens de production et de la destruction totale — par la révolution armée — de l'« ordre bourgeois ». Pour lui, donc, point de pacte entre le socialisme et la société capitaliste, qui serait un pacte entre opprimés et oppresseurs; nulle demande de réformes qui, obtenues par la grâce de la société, supposeraient l'acceptation tacite des principes sur lesquels elle repose; nulle collaboration des chefs socialistes avec le gouvernement. « Il n'y a place dans nos rangs pour aucun genre d'opportunisme », écrit-il.

Cette intransigeance brutale et malhabile suscita une vive opposition dans le parti socialiste et, finalement, la scission entre les *guesdistes* et les *possibilistes*, qui, bientôt rangés autour de nouveaux leaders, se proposaient d'obtenir par des améliorations immédiates du sort des ouvriers et, au besoin par la collaboration avec les gouvernements capitalistes, des acomptes sur la révolution sociale, qu'ils ne jugeaient possible que dans un avenir éloigné.

La scission ne fait que redoubler l'ardeur de Guesde, qui continue son apostolat errant, non sans s'exposer aux foudres de la loi (il est emprisonné encore en 1883), puis fonde de nouveaux organes, destinés à défendre le parti ouvrier : *le Cri du peuple, le Citoyen, le Socialiste*, petits journaux, dont l'action ne laisse pas d'être grande sur les masses.

En 1893, il juge le moment venu de porter ses idées devant le Parlement, se présente à la députation dans le département du Nord et triomphe à Roubaix, difficilement et après une lutte épique contre ses adversaires. A la Chambre, il obtint, non les éclatants triomphes oratoires d'un Jaurès, mais des succès d'estime. Avec sa physionomie austère et un peu hirsute, vaste front bosselé, visage émacié, barbe irrégulière et drue et son intransigeance violente, dédaigneuse de toute tactique parlementaire et des applaudissements de ses adversaires, il apparaît comme une physionomie d'un autre âge.

Il forçait l'attention par de cinglantes apostrophes, dont quelques-unes sont restées légendaires: « Vous aimez les ouvriers, dit-il un jour au comte de Mun... vous les aimez saignants... » — « Vous partagez avec vos ouvriers, lança-t-il à un autre, vous prenez le beurre et vous laissez l'assiette ! »...

Guesde ne fut pas réélu en 1898, et il dut se consacrer entièrement à maintenir l'unité politique de son parti, dont, peu à peu, sous l'influence grandissante des *possibilistes* qui portaient l'un d'entre eux au ministère, la direction lui échappa. Après l'acceptation par Millerand du ministère des travaux publics, Guesde réunit un congrès socialiste à Paris. Les débats véhéments de ce congrès se clôturèrent par l'intronisation de Jaurès comme chef des *possibilistes* et par la réunion, sous l'égide de Guesde, de toutes les fractions de gauche du parti socialiste (*guesdistes* proprement dits, *communistes, blanquistes*). Au congrès de Reims de 1903, Jules Guesde apparaissait comme le grand chef de tous les révoltés contre l'ordre social.

Battu une fois encore en 1902, Guesde réussit enfin, aux élections de 1906, à se faire envoyer à la Chambre par les ouvriers de Lille, qui lui renouvelèrent leur confiance à toutes les législatures suivantes. Il continua d'y apparaître comme l'irréductible ennemi de la société capitaliste. Mais, dans l'enceinte parlementaire, sa parole se fait de plus en plus rare ; car, de l'aveu de tous, c'est Jaurès qui est maintenant le porte-parole officiel du socialisme. Mais il conserve une grande influence sur les masses ouvrières, auxquelles il ne cesse de montrer comme but de leurs efforts d'organisation la conquête du pouvoir par l'insurrection. Le discours qu'il prononça au congrès de Saint-Étienne en 1909 est, à ce point de vue, tout à fait caractéristique. Il s'efforça ainsi de maintenir la tradition de Blanqui et de la Commune et, à ce titre, combattit âprement toutes les « panacées du coopératisme, du syndicalisme se suffisant à lui-même, du municipalisme, de l'étatisme, qui risquaient de faire oublier aux socialistes leur raison d'être : la révolution sociale ».

Lorsque éclata la guerre, Guesde commençait d'être un peu oublié. Il représentait, semblait-il, un aspect périmé du socialisme. Mais la mort de Jaurès lui rendit un peu de son ancien prestige et, lorsque, le 26 août 1914, le ministère Viviani voulut placer un leader socialiste dans le cabinet de guerre, il parut le plus désigné. Ministre d'Etat du 26 août 1914 au 29 octobre 1915, il coopéra autant que ses forces le lui permirent à la défense nationale et à l'union sacrée.

A partir de 1916, ce fut vraiment, pour Guesde vieilli et malade, une presque complète retraite. D'ailleurs, la révolution russe et ses sanglantes violences, que, malgré ses appels antérieurs à l'insurrection, il condamnait sévèrement, fut pour lui l'occasion d'âpres discussions avec les nouveaux chefs du socialisme français, et peu s'en fallut que le fils spirituel de Blanqui n'apparût à quelques-uns d'entre eux comme un réactionnaire, parce qu'il n'approuvait pas la terreur bolcheviste.

Il est mort, simplement, en stoïcien, confiant toujours malgré ses déboires en la réalisation future de son idéal.

Cet homme qui fut pour les uns un farouche sectaire, pour les autres un apôtre et auquel, en dépit de son étroitesse d'esprit, on ne peut dénier la plus haute conscience, aima sincèrement le peuple et voulut son bonheur. Disciple de Marx, il est cependant de la lignée des grands précurseurs du socialisme français.

Il laisse de nombreux ouvrages dont la plupart sont la réunion des articles qu'il publia dans la presse quotidienne ou périodique française. — L. VERONNE.

Heure du Berger (L'), pièce en 3 actes et en prose d'Edouard Bourdet, représentée pour la première fois au théâtre Antoine le 15 février 1922.

M. Bellavoine est professeur au Collège de France, veuf, âgé, absorbé par ses livres. Il a un fils, Jean qui est un jeune cancre, et une fille, Francine, âgée de vingt-huit ans, qui est la raison, la vertu, et qui se charge de remplacer sa mère morte et de faire marcher la maison. Elle a loué pour l'été une villa dans les Pyrénées à une dame riche, Mme Lartigue, qui habite un château avec son fils Antoine. Le premier acte commence avec l'arrivée des Bellavoine dans leur villa, dont ils sont enchantés. Une complication surgit. Le fils Lartigue, l'été précédent, a été amoureux de la locataire de sa mère, une certaine Mme Hélène Bergeron, de mœurs faciles. Il l'a quittée, le cœur ulcéré, parce qu'elle le trompait avec un Argentin. Mais chaque jour il vient à la villa vide, comme vers le temple funéraire de son bonheur. Il a défendu à sa mère de la remettre en location. Celle-ci a passé outre, espérant que la présence de visages nouveaux délivrerait son fils de son obsession. Fureur d'Antoine, quand il voit des étrangers installés dans son sanctuaire. Il veut les chasser, mais le contrat locatif est en due forme. Francine rabroue d'abord, puis écoute ce jeune fou, qui lui fait bientôt confidence de sa folle et malheureuse passion. On devine qu'il en déviera le courant vers la nouvelle locataire et que celle-ci n'approchera pas en vain ce brasier incandescent sans que son cœur en reçoive des gerbes d'étincelles. Ainsi fut-il.

Antoine et Francine devinrent bientôt amis, puis inséparables ; ils firent des randonnées en automobile, avec Jean en tiers. Antoine devint Tonio, oublia Hélène Bergeron, au point de repousser même les avances que lui fit celle-ci en venant le chercher dans la villa d'amour. Rien n'y fit. Il fallait Francine à cet enfant gâté, qui veut ce qu'il n'a pas et dédaigne ce qui s'offre. Francine, de sa part, est éprise de cet éphèbe, plus jeune qu'elle de six ans. Est-ce leur mariage qui sera la conclusion de cette idylle ? Non. La jeune fille soulève des objections qui nous étonnent, sans nous convaincre. Outre la différence d'âge, il y a la différence de milieux. Nous ne savions pas que Tonio appartient au grand monde. Francine ne veut pas se marier avec lui, parce qu'elle ne sait ni danser, ni monter à cheval, ni jouer au golf. L'auteur eût pu sans invraisemblance accorder ces talents faciles à la fille d'un professeur au Collège de France. En outre, Francine ne veut pas quitter son vieux père, qui mourrait sans elle, car c'est elle qui tient sa maison. Pourquoi le jeune ménage ne prendrait-il pas le vieillard chez lui ? La présence d'un professeur au Collège de France dans une maison est honorable. M. Bellavoine accepte que sa fille se sacrifie à son repos et demeure célibataire. Un tel égoïsme nous plaît peu. Un père doit penser au bonheur et à l'avenir de ses enfants, et il devait s'attendre à voir sa fille se marier un jour, même avec un gendre qui ne serait pas normalien et bossu : car les universitaires font assez triste figure dans cette pièce, et les jeunes gens savants que connaît Francine sont tous physiquement grotesques. Bref, la jeune fille ne se mariera pas; mais, comme elle aime Tonio, elle lui propose, en attendant, d'être sa maîtresse. De la part d'une demoiselle sage, avisée, honnête, élevée dans les milieux universitaires, cette idée est invraisemblable et inutilement choquante.

La faiblesse du dénouement est le seul reproche qu'il faille adresser à cet ouvrage, écrit d'un ton aimable, naturel, fin, dans une note charmante de sentiments doux et touchants. L'action est adroitement conduite, ingénieusement présentée, et les caractères ont du relief et de la vie. L'auteur n'a rien perdu de ce talent qui avait fait applaudir *le Rubicon*, sa précédente comédie. L'*Heure du berger* est un de ces petits chefs-d'œuvre qui fleurissent à mi-côte, sur la colline des Muses. — Léo CLARETIE.

Les principaux rôles ont été créés par : Mmes Marthe Régnier (*Francine*) ; Jane Sabrier (*Hélène Bergeron*) ; Marie Laure (*Mme Lartigue*), et : MM. Lagrenée (*Antoine Lartigue*) ; Gildés (*M. Bellavoine*); Robert Cazeaux (*Jean Bellavoine*).

Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919, par Ernest Lavisse, t. IX. La Grande Guerre, par H. Bidou, A. Gauvain, C. Seignobos. Conclusion générale, par E. Lavisse.

E. Lavisse a eu l'heureuse fortune de mener à bonne fin la grande œuvre à laquelle son nom restera attaché. Il n'est mort, il y a quelques semaines, qu'après avoir écrit et vu paraître la conclusion de cette histoire dont il est l'intelligent metteur en œuvre. Dans de précédents numéros et ailleurs, nous avons dit ce qu'on pouvait penser de ce travail considérable, et nous avons fait les réserves nécessaires. Il reste la *Somme* la plus complète que nous ayons de notre histoire. La conclusion que, en une sorte de testament, E. Lavisse a voulu tirer de ces deux mille ans de vie française, occupe les cinquante dernières pages du volume. On les lira avec respect; on les discutera aussi, car, malgré une belle sérénité d'esprit, le maître historien a donné de certaines époques une peinture assez différente de celle que beaucoup d'autres historiens ont tracée : malgré les inquiétudes de l'heure présente et les réflexions souvent tristes des vieillards, cette conclusion est sereine et optimiste ; sans doute, l'historien ne peut se risquer de prédire l'avenir de l'humanité. « On se contente de penser : tout est possible. Si, encore, on pouvait dresser une liste des possibilités ! » Sans doute, encore, E. Lavisse croit que l' « état de la France est plus inquiétant aujourd'hui qu'il n'était en 1870, à plus forte raison aux siècles de Henri IV et de Charles VII. Quels changements dans le monde ! Combien de nouveautés redoutables pour nous ! » Mais, aussitôt, il se rappelle les exceptionnelles preuves de vitalité et de renouveau données maintes fois et hier encore par notre pays. « Il semble bien que la France soit le pays qui redoute le moins l'avenir. » (Il paraît oublier la crise de la natalité qui lentement la dépeuple.) Il en vante l'incomparable situation géographique, les ressources infinies, l'indissoluble unité, l'équilibre moral et politique. « Notre pays, après plusieurs révolutions et coups d'Etat, est pourvu d'un gouvernement que l'on peut croire définitif. » De mauvais bergers veulent faire croire au peuple qu'il y a intérêts divergents entre lui et la bourgeoisie ; la grande tâche doit être de montrer, au contraire, l'étroite solidarité de tous les éléments de la nation ; l'histoire est la meilleure preuve de cette solidarité.

Les misères de l'ancienne France ne découlent que des luttes civiles, quand les campagnes se dressaient contre les villes, des luttes religieuses, quand catholiques et protestants s'égorgeaient pour la plus grande joie de l'étranger. « La France, quand elle-même n'affaiblit pas ses propres forces, peut toujours faire contrepoids à une puissance quelconque », écrivait l'ambassadeur de Venise peu de temps après la mort de Henri IV. La lente ascension des classes à travers les siècles s'est trouvée faire un bond prodigieux par la guerre. E. Lavisse le remarque avec raison : « En accroissant la richesse des paysans, en élevant les salaires des ouvriers, en diminuant la valeur des fortunes acquises, la guerre a produit un rapprochement entre les conditions sociales. Entre le petit bourgeois et l'ouvrier, la distance s'efface; on ne voit plus de blouses ni de casquettes d'ouvriers, plus de bonnets d'ouvrières ; la tenue du travailleur est pour le moins aussi soignée que celle de l'employé ou du petit rentier. La France va-t-elle donc s'embourgeoiser ? S'il en était ainsi, il n'y aurait plus, à proprement parler, de bourgeoisie ; il y aurait la nation, complète enfin », et l'éminent professeur que fut E. Lavisse compte sur l'éducation populaire, sur l'éducation politique des masses pour obtenir cette fusion complète de tous les éléments du pays. « Un des principaux objets de la politique française pendant l'ancien régime fut de donner à la France les frontières qui furent celles de la Gaule... On pensait que ces frontières avaient été données par la nature elle-même. Mais l'histoire a opposé à la nature des obstacles qui n'ont pu être surmontés. »

La continuité de la politique de la monarchie française par rapport au Rhin est, hélas ! difficile à établir. Si l'idée de la limite du Rhin à reconquérir hante l'esprit des premiers Capétiens, elle s'obnubile vite derrière des buts politiques beaucoup plus troubles ; une politique matrimoniale imprudente laisse se former une maison de Bourgogne, qui barre la route du Rhin et constitue une Marche avancée de l'Empire. Seul des Valois, Louis XI semble avoir le sens national ; ses successeurs, en entreprenant les guerres d'Italie, en rêvant la conquête de Jérusalem et de Constantinople, « tournent le dos à l'avenir ». Il faut l'avènement de Henri IV pour opérer le redressement nécessaire. Les Bourbons, leurs ministres, s'efforcent de continuer l'œuvre maîtresse que bien des erreurs contrecarrent. La Révolution, qui commence par faire fi de la politique étrangère, reprend avec une vigueur nouvelle la tradition monarchique, et Danton proclame : « Les limites de la France sont marquées par la nature... » En 1795, « la France a conquis la Belgique et la Rhénanie ; voilà un grand moment dans notre histoire, écrit E. Lavisse ; il n'y avait alors dans ces pays rien qui ressemblât au patriotisme belge ou au patriotisme allemand d'aujourd'hui. Il semble bien certain que Belgique et Rhénanie seraient devenues françaises, comme l'est devenue l'Alsace. Mais Napoléon survint... » et tout le XIXe siècle pâtit des bouleversements qu'il apporta à

l'Europe. La Grande Guerre aurait pu et dû rétablir l'équilibre : nos alliés ne l'ont pas voulu.

De cette guerre de cinquante-deux mois, le présent volume s'efforce de donner un historique précis et complet. On aurait pu faire mieux. A. Vialatte, Caudel et leurs collaborateurs ont, dans le dernier volume de la *Vie politique dans les deux mondes* et du seul point de vue français, composé un tableau tout aussi précis, mais mieux réparti. Sans doute, les opérations militaires forment l'essentiel de l'histoire d'une guerre (quoi qu'en pense Pariset), et on a eu raison de laisser à Henri Bidou deux cent cinquante pages pour en rappeler les courbes successives ; dans ce cadre, d'ailleurs, l'historien s'est trouvé à l'étroit ; et plus encore A. Gauvain, qui, en deux cents pages, dut traiter la partie diplomatique. Mais combien sacrifiée la politique économique, financière du gouvernement, les opérations sur mer, les opérations sur les théâtres extérieurs, ces deux dernières étant complètement passées sous silence !

Ni H. Bidou, ni A. Gauvain n'ont eu la place de faire une histoire critique de la guerre. L'envie ne leur en a certainement pas manqué ; leurs chroniques de presse prouvent ce que l'un et l'autre auraient pu faire, s'ils n'avaient été strictement limités dans un rôle d'annalistes. Ce rôle, ils l'ont tenu avec une remarquable dextérité. Dans le livre I, A. Gauvain rappelle quelle est la situation européenne au 1er juillet 1914, après l'attentat de Serajevo; jamais la France, au lendemain d'élections radicales-socialistes, n'a professé d'opinions plus pacifistes ; ses gouvernants sentent pourtant combien la paix est instable. De Berlin, Jules Cambon avertit que le parti de la guerre l'a décidément emporté chez Guillaume II, qu'on attend l'occasion. En France, on refuse de croire au danger ; le président Poincaré part en Russie; à Saint-Pétersbourg, il sent l'atmosphère lourde, Sasonoff inquiet, l'ambassadeur autrichien sur la réserve. A peine a-t-il quitté le sol russe, éclate nuitamment la nouvelle de l'ultimatum autrichien. Avec quelle minutie les événements s'enchaînent, les négociations se nouent, c'est ce que le récit de Gauvain fait ressortir lumineusement.

La parole est aux soldats ; H. Bidou, dans le livre II, expose brièvement les plans de campagne, démontre le mécanisme des mobilisations, montre les deux armées face à face, fait comprendre les hésitations des premières semaines, causées par l'ignorance du plan ennemi, par le refus de croire à une invasion complète de la Belgique. « Nous avons le sentiment que les Allemands n'ont rien de prêt par là », déclarent le général Joffre et ses conseillers, les généraux Belin et Berthelot, au général Lanrezac, qui vient leur confier son angoisse d'être tourné sur sa gauche. De cette erreur initiale découlent la défaite de Charleroi et l'invasion. L'annaliste enregistre, sans plus; puis il peint la retraite héroïque, le redressement subit, la victoire, qu'un défaut de munitions et un épuisement général empêchent de porter tous ses fruits. Les armées ont résisté aux premiers chocs; la guerre, normalement, doit se prolonger ; ainsi s'effondre la croyance des économistes et des militaires en une lutte violente et brève.

C'est alors l'improvisation d'une vie nouvelle, fiévreuse, de fabrication intensive, de recherches constantes vers un armement plus perfectionné, des protections meilleures, un ravitaillement chaque jour plus délicat, pendant que les troupes, blotties dans des tranchées à peine creusées, passent un premier hiver terrible dans la boue et le froid. H. Bidou, qui, pendant la guerre, a, au jour le jour, retracé les opérations, si minimes qu'elles soient, ne garde ici que l'essentiel, tout en évitant les généralisations. Il groupe autour des opérations principales l'activité continuelle des troupes, décrit tour à tour les batailles d'Artois et de Champagne de 1915, la glorieuse défense de Verdun, la diversion de la Somme, les grandes espérances de 1917, les déceptions qui suivent, les moments difficiles qui se prolongent près d'un an, jusqu'à ce que Foch, prenant d'une main vigoureuse le commandement des armées en retraite, opère un redressement matériel et moral d'une tout autre portée que celui de 1914. Après la bataille de juillet-août 1918, l'armée allemande est perdue ; l'espoir change de camp; la poursuite s'organise, méthodiquement, impitoyablement; l'ennemi recule pas à pas, jusqu'au jour où, se sentant acculé aux Ardennes, il implore l'armistice, qu'un peu précipitamment peut-être on lui accorde.

Mais, pendant ces longs mois d'attente, que de questions à débattre en France et en Europe ! Nous avons dit que les questions de politique proprement françaises étaient très insuffisamment traitées par Ch. Seignobos, qui ne dispose que de vingt pages. Par contre, A. Gauvain peut retracer les négociations que fait naître l'entrée en guerre successive de la Turquie, de l'Italie, de la Bulgarie, de la Roumanie. Tous les Alliés ne comprennent pas de la même façon les problèmes qui se posent; si tous ont un intérêt commun, la victoire, ils ont des intérêts divergents par ailleurs et recherchent la victoire, en raison de ces intérêts. La Russie s'épuise dans des opérations militaires sans résultat, minée qu'elle est par la trahison. L'Italie, qui ne veut connaître qu'un ennemi, l'Autriche, ne veut pas voir l'intérêt qu'il y aurait à détacher celle-ci de l'Allemagne, comme on le sait possible depuis la mort de François-Joseph. La coalition, qui a choisi et accepté dans le général Foch un chef militaire capable de lui assurer la victoire, ne trouve pas l'arbitre nécessaire à ses discussions.

C'est le président Wilson qui s'empare du rôle en 1918, mais dans un esprit humanitaire trop doctrinal et en même temps trop utopiste pour s'adapter aux nécessités du moment. Cet arbitrage amène la paix de Versailles, laquelle, le 28 juin 1919, apparaît aux yeux du monde, dans le cadre majestueux du palais du Grand Roi, comme une apothéose française, mais qui, depuis trois ans, se révèle d'une si difficile application.

La France « doit travailler à établir la paix du monde », proclame E. Lavisse en concluant; « mais, d'abord, écartons résolument les illusions qui nous ont égarés si longtemps. Nous avons grand besoin de voir clair et vrai... ; l'humanité a l'habitude de la guerre..., des causes de guerre nouvelles se multiplieront..., on commence à parler couramment de la prochaine guerre... » ; travaillons à empêcher ce cataclysme; la Société des nations bien organisée peut être une puissante garantie de paix; mais ne nous endormons pas sur le mol oreiller des illusions pacifistes : « Attendons-nous à des secousses, pour aujourd'hui, pour demain. Reste l'après-demain. Il faudra bien qu'un jour le monde trouve une façon de vivre, qu'un état de choses s'établisse pour durer plus ou moins longtemps. Alors, après le piétinement fébrile, les nations se remettront en route pour une nouvelle étape. Nous avons le droit d'espérer et de croire qu'à l'avant-garde se tiendra la France ». — Pierre Rain.

Institut national d'agronomie coloniale. Un décret du 28 janvier 1899 avait créé, à Vincennes, un *Jardin d'essais colonial* qui fournirait aux jardins d'essais des colonies les produits culturaux dont ils pourraient avoir besoin; mais ce titre prêtait à confusion : on pouvait croire qu'il s'agissait de procéder, en France, à des essais sur des cultures tropicales, et le titre de *Jardin colonial* fut substitué au titre primitif (décret du 5 mai 1900). L'établissement, transféré à Nogent-sur-Marne, comprit trois services distincts (service des renseignements, service des laboratoires, service des cultures), dont les attributions firent l'objet du décret du 7 mai suivant. Un enseignement spécial y fut bientôt ajouté, sous le nom d'*Ecole nationale supérieure d'agriculture coloniale* (décret du 29 mars 1902), et le règlement qui fixe les rapports du Muséum d'histoire naturelle avec le Jardin colonial spécifia qu'à celui-ci serait réservée l'étude des matières coloniales en vue de leur utilisation pratique.

Le désir de coordonner ces services a déterminé leur fusion sous la dénomination d'*Institut national d'agronomie coloniale* (décret du 8 novembre 1921). L'Institut centralise la documentation sur les cultures et les industries coloniales, traite dans ses laboratoires les produits coloniaux, étudie la multiplication de plantes utiles aux pays tropicaux, fait des recherches techniques sur l'emploi des produits d'outre-mer par l'agriculture, l'industrie et le commerce. Il reçoit des élèves réguliers, déjà munis de titres spéciaux, et des élèves libres, et il délivre un diplôme. Son régime financier a été réorganisé (décret du 17 décembre 1921).

L'Ecole coloniale forme des administrateurs et des magistrats ; l'Institut aide à la mise en valeur de nos colonies tropicales par la formation d'un personnel technique agricole. — Max Legrand.

Marseille (Exposition coloniale nationale de). Au lendemain de l'Exposition universelle de 1900, l'organisateur de sa section coloniale française, J. Charles-Roux, conçut le projet de reprendre et de développer l'œuvre éphémère qu'il avait menée à bien à Paris à la fin du XIXe siècle: il résolut de montrer au public les premiers progrès réalisés dans la période de mise en valeur du domaine français d'outre-mer, qui commençait alors et qui allait succéder désormais à l'époque de la conquête. Rien ne lui parut plus propre à la réalisation de son dessein qu'une Exposition coloniale nationale; le visiteur métropolitain s'y rendrait compte du chemin parcouru, comme aussi des ressources et des « possibilités » de chacune des parties de notre domaine extra-européen, tandis que le visiteur colonial y trouverait groupées les ressources de tout genre que l'intelligence et l'activité de la métropole mettent à sa disposition pour hâter le développement des différentes actions de la « Plus grande France ». C'est, d'autre part, dans le grand port colonial du pays, et non dans sa capitale, c'est sur la Méditerranée, en face de l'Afrique Mineure, au point le plus rapproché du Levant et de l'Extrême-Orient, dans le centre provençal d'où partent depuis des siècles, dans toutes les directions, de véritables flottes, c'est à Marseille, « porte de l'Orient », que J. Charles-Roux voulut créer cette Exposition. Il y réussit pleinement. Avec le concours d'un savant modeste et laborieux, le Dr Edouard Heckel, avec l'appui de la chambre de commerce et de toutes les autorités de la ville et de la Provence, il organisa à Marseille, en 1906, une remarquable Exposition, dont tous ceux qui l'ont visitée et étudiée ont conservé le vivant souvenir. C'était là, vraiment, ce qu'avait rêvé son créateur : une réelle et utile leçon de choses pour le public, une complète liaison constituée entre les métropolitains et les colons, qui ont besoin les uns des autres et qui, grâce à une étroite collaboration, peuvent mener à bien de vastes projets et réaliser de grandes choses.

Tel fut le succès qu'à peine l'Exposition coloniale de 1906 fermée, on résolut de la recommencer et d'en assurer la périodicité. On voulait, en renouvelant l'entreprise qui avait si brillamment réussi, maintenir le public en contact avec l'œuvre coloniale et, en même temps, permettre aux spécialistes de suivre les étapes de la mise en valeur, de constater les progrès et aussi les défaillances et les lacunes. De là l'idée d'organiser, à Marseille, de dix en dix ans, une Exposition analogue à celle de 1906. Dès 1913, on s'occupait de sa réalisation, mais la terrible conflagration qui se produisit l'année suivante vint très vite retarder, sinon compromettre l'exécution de l'œuvre projetée. Comme on ne put pas reprendre les anciens plans avant 1919, force fut de reculer jusqu'à 1922 la date de la seconde Exposition coloniale nationale; pour de multiples raisons, on ne pouvait songer à la placer plus tôt. Que l'on tienne compte des difficultés dans lesquelles la France se débattait au lendemain de la Grande Guerre, et aussi de la mort successive de tous les instigateurs du projet, de tous les hommes qui avaient fait l'Exposition de 1906!... Du moins, malgré les complications résultant d'une guerre prolongée, les héritiers de J. Charles-Roux parvinrent-ils à être prêts au jour fixé. Le dimanche de Pâques, 16 avril 1922, la seconde Exposition coloniale de Marseille était ouverte. Visitons-la.

Comme en 1906, c'est sur l'emplacement de l'ancien champ de manœuvres du Rouet qu'a été établie cette Exposition. Sur ce vaste terrain de 36 hectares, transformé en parc, celle-ci peut en effet loger à l'aise ses palais, ses villages indigènes et ses attractions, puisque toute Exposition qui se respecte doit contenir de ces dernières. Ce n'est pas pour elles, toutefois, qu'on se rend au rond-point du Prado; aussi bien les a-t-on reléguées à l'arrière-plan, par delà le Grand Palais et les pavillons de l'Afrique noire, sur les bords de l'Huveaune. Ce qui attire et ce qui retient, en effet, ce sont les collections groupées dans les nombreux palais qui se dressent dans le parc du Rouet au long des belles allées plantées de platanes ombreux, au milieu des pelouses et des bosquets; ce sont les multiples spectacles qu'ils renferment, des panoramas et des dioramas à foison (jamais Exposition n'en a tant groupé que celle de 1922). Voilà où se porte le public; voilà où, après être entré une fois, il revient souvent, parce qu'il y trouve toujours des spectacles qui l'intéressent et parce qu'il y fait sans cesse de petites découvertes nouvelles.

A peine a-t-on franchi l'enceinte de l'Exposition que le palais du ministère des colonies — tel un maître de maison à la porte de son salon — sollicite l'attention du visiteur. Il a vraiment bel air, avec sa vaste entrée au milieu d'un hémicycle aux blanches colonnes, et il engage le promeneur à pénétrer dans ses différentes salles. Celui-ci, s'il répond à cette muette invitation, ne regrette nullement sa détermination, car il se trouve aussitôt en présence de la plus attrayante Exposition d'histoire militaire. Des cinq salles aménagées à l'intérieur du palais, quatre sont en effet consacrées aux gloires coloniales de la France : à celles de l'ancien régime d'abord, aux Dupleix, aux Vaudreuil, aux Montcalm, puis aux constructeurs de notre empire colonial actuel, enfin aux héros coloniaux de la Grande Guerre. Après avoir résumé l'œuvre et rappelé les traits des principaux pionniers de l'action française sur les différents points du Maghreb, en Afrique occidentale et en Afrique équatoriale, à Madagascar et en Indochine, les commissaires du département des colonies ont montré les résultats des efforts antérieurs et de l'action combinée des explorateurs, des soldats, des missionnaires et des colons, c'est-à-dire la participation des indigènes de nos possessions d'outre-mer à la défense du sol français, envahi par l'ennemi héréditaire. De cette collaboration apportée par les populations exotiques aux fils de la métropole, que de preuves dans la salle consacrée à l'exposé du rôle joué sur tous les fronts par les contingents africains, asiatiques et océaniens, encadrés par nos admirables troupes coloniales ! Que d'émouvantes reliques, de glorieux souvenirs, de témoignages de hauts faits d'armes et d'actes d'héroïsme accumulés sur les murs ou dans les vitrines de la salle 3, grâce à la collaboration de la bibliothèque et du musée de la guerre ! On a eu raison de montrer, dans cette même salle, comment cette collaboration se continue encore actuellement et de rappeler la part prise par les troupes indigènes, en 1920, à la victoire de Khan Meisseloun

et à la prise de Damas. On a eu raison aussi de synthétiser, dans la salle voisine, l'effort commun de la France métropolitaine et de la « Plus grande France » dans ce beau panorama du peintre Fouqueray, qui représente un des plus illustres épisodes de la première bataille offensive de Verdun, à la fin de 1916. On sait de quels éléments était constituée la division du général Guyot de Salins, la 38e division, quand, le 24 octobre, elle a définitivement reconquis le fort de Douaumont : il y avait là des troupes françaises, algériennes et tunisiennes, des contingents sénégalais et somalis. Tous figurent dans la scène (reconstituée par un artiste qui en fut témoin oculaire) de l'arrivée des assaillants tout près du fort, de ce « pilier angulaire nord-est des fortifications permanentes de Verdun » à la possession duquel le kronprinz de Prusse attachait tant de prix, sur la superstructure duquel des fantassins du 321e de ligne viennent de planter le drapeau français.

A bien des reprises différentes, au cours d'une promenade dans le parc du Rouet, on rencontre le souvenir des morts de la Grande Guerre. Ici, devant le pavillon de Madagascar, c'est la statue équestre du général Gallieni, qui accomplit dans l'ancienne « Ile Dauphine « une œuvre admirable et féconde avant de jouer, au début de la lutte, le noble rôle que chacun sait. Ailleurs, dans le palais de l'Afrique occidentale, c'est le projet de monument aux morts de la guerre de 1914-1918, et aussi le buste du gouverneur général J. van Vollenhoven, mortellement frappé par l'ennemi le 19 juillet 1918, sur le champ de bataille du Soissonnais et de l'Ourcq. Ailleurs encore, dans cette salle de l'armée du Maroc dont nous parlerons tout à l'heure, c'est l'épopée du 4e régiment de marche de tirailleurs, titulaire de la fourragère aux couleurs de la Légion d'honneur, de six citations du régiment à l'ordre des armées et de 45 autres citations collectives de ses bataillons ou compagnies à la date du 1er janvier 1919; c'est aussi l'épopée des unités qui ont, pendant la Grande Guerre, livré sans trêve ni repos la longue et glorieuse « bataille du Maroc ». En dépit de tous ces hommages, il fallait que, par l'intermédiaire du ministère des colonies, la France entière rendît hommage à toute l'armée coloniale, aux défenseurs venus de par delà les mers, comme à ceux qui étaient nés sur le sol même de la métropole; elle le fait dans ce palais ou, mieux encore, dans ce temple, presque exclusivement consacré aux « gloires coloniales » du pays.

S'il y trouve surtout un enseignement historique, et l'exaltation des défenseurs de la patrie, et la commémoraison d'éminentes âmes de chefs, le visiteur rencontre encore autre chose dans le pavillon du ministère des colonies. Il y peut étudier l'œuvre d'un certain nombre de services généraux : celle du service forestier, par exemple, qui présente une belle carte de notre domaine forestier colonial et un très intéressant tableau de l'assimilation industrielle des bois coloniaux. L'assistance médicale montre le terrain où, au Sénégal, elle combat la maladie du sommeil et la fièvre jaune et comment elle les combat. Non loin de là, c'est une carte de l'aéronautique militaire et des voies aériennes en Indochine. C'est aussi l'exposé schématique du grand plan de mise en valeur de notre domaine colonial soumis en 1921 au Parlement par le ministre Albert Sarraut. Nos différents « empires » reprennent parfois, chacun pour son compte personnel, tel ou tel de ces points et le développent ; mais il appartenait vraiment au « cerveau moteur » d'en montrer l'ensemble. Voilà ce qui a été réalisé ici.

Non loin du palais du ministère des colonies, dès qu'on a franchi l'avenue Courbet (chacune des allées du parc porte le nom d'un grand colonial) on se trouve sur le territoire de l'Indochine. Là se dresse un monument admirable, le joyau de l'Exposition de 1922 : le massif central du célèbre temple d'Angkor-Vat, précédé des éléments principaux de sa vaste enceinte. Bien que l'architecte ait ramené à un seul les trois étages que possède l'édifice original, il produit néanmoins une vive impression, ce carré de 70 mètres de côté, s'élevant sur un puissant soubassement, haut de dix mètres et dominé aux quatre angles par de hautes tours en forme de tiare, au centre par un dôme plus haut encore. La colonnade qui court sans interruption sur les différentes faces du temple, les quatre pavillons précédés de portiques aux frontons étagés, les huit escaliers monumentaux qui mènent aux portiques d'accès, le perron central enfin, par lequel, au bout d'une longue et majestueuse esplanade bordée de bassins sacrés et de longues galeries aux délicates colonnades, on gagne l'entrée principale du palais, tout cet ensemble charme l'esprit et fait en même temps la joie des yeux. Quel plaisir on éprouve, après l'avoir longuement contemplé, à constater que les détails, eux aussi, méritent de retenir l'attention ! A étudier la merveilleuse floraison des sculptures qui décorent toutes les parties de l'important édifice ! A en remarquer la profusion, la minutie et aussi la variété.

Toutefois, si captivant que soit l'aspect extérieur de ce témoin de la puissance des Khmers et de l'éclat de leur civilisation, on ne saurait s'y arrêter très longtemps; ne faut-il pas, en effet, pénétrer dans les galeries et examiner les collections réunies dans cet écrin ? A l'étage, on a groupé toute la partie rétrospective, administrative et artistique. Au sortir d'une intéressante salle « historique », où sont réunis de nombreux documents relatifs à l'action exercée dans le pays, depuis le XVIIe siècle, par les pionniers de l'influence française, on peut y étudier le rôle de l'Administration, son œuvre éducatrice et sociale, ses efforts pour rendre aux industries d'art leur antique éclat. Avec quel succès on est parvenu à ramener les travailleurs indigènes à d'anciens modèles, des meubles laqués, des broderies, des bronzes permettent de s'en rendre compte. Là encore, on constate le labeur que se donnent les services compétents du gouvernement général afin de répandre l'instruction publique à tous les degrés, afin de développer la culture physique des indigènes, de leur donner des notions d'hygiène, de les défendre contre les maladies endémiques et épidémiques.

On y admire aussi les documents archéologiques et artistiques extraits de son riche musée par la laborieuse école française d'Extrême-Orient, créée naguère à Hanoï par le gouverneur général Paul Doumer, et on s'y rend compte de l'ampleur et de l'intérêt de l'œuvre scientifique accomplie par les services météorologique et géographique. On constate également quelle aide pécuniaire l'Indochine a prêtée à la métropole pendant la Grande Guerre, quels vaillants soldats elle lui a envoyés, quels efforts réalise le pays pour se mettre à même de résister à des attaques venues du dehors, à se mettre en relations avec la métropole par télégraphie sans fil, comme, enfin, à se doter d'un véritable réseau de T. S. F., capable de converser avec les pays voisins (le Yunnan, Hong-Kong, etc.) et aussi avec les navires qui voyagent sur les flots des dangereuses mers de Chine, trop souvent parcourues par des typhons.

Lorsque, par un bel escalier à double révolution, placé au cœur même de l'édifice, à la croisée des deux grandes allées centrales, il est descendu au rez-de-chaussée, dans les vastes salles aménagées par l'architecte dans les soubassements du temple, le visiteur envisage l'empire français de l'Indochine sous un tout autre aspect. Ici, rien que le point de vue économique et une présentation complète des produits du sous-sol et du sol même, de l'activité industrielle et commerciale de l'outillage de cet empire. Naguère, pour donner au public une idée d'ensemble de la prodigieuse variété de ses ressources, on avait présenté en bloc, après les avoir classés systématiquement, des échantillons de tous les produits du sol de la contrée ; de là ce magnifique « hémicycle des produits », qui impressionnait si vivement les visiteurs de l'Exposition de 1906. En 1922, il n'était plus besoin de faire comme naguère ; on n'a donc pas hésité à répartir les produits végétaux et animaux entre les quatre quartiers que dessinent deux galeries transversales, se coupant en croix au rez-de-chaussée comme à l'étage. Chacun de ces quartiers est consacré à une catégorie particulière de produits, parmi lesquels le produit essentiel est toujours et très soigneusement mis en évidence. Ici, c'est le riz, cet aliment par excellence de toutes les populations de l'Extrême-Orient, que produisent en telle abondance les deltas du Mékong et du fleuve Rouge, les « deux plateaux de la balance » indochinoise ; autour de lui, sont groupés oléagineux et féculents, et le sucre, et le thé, et le café, et les fruits, et les légumes. Là, le coton et les plantes à papier occupent une place d'honneur ; le coton du Cambodge dont les Anglais ont su acclimater l'espèce à Ceylan, ne commence-t-il pas à justifier tous les espoirs et à devenir mieux qu'une « possibilité » de notre Indochine ? Les textiles comme le coton, le kapok, le jute et la ramie, les fibres employées dans la vannerie et la sparterie, les plantes à papier aussi, déjà fort bien utilisées dans le pays, entourent les superbes échantillons du coton de la colonie placés sous les yeux des visiteurs. Plus loin, autour du caoutchouc, on a réuni les autres produits végétaux, les matières grasses, les gommes et les résines, les produits colorants et les produits pharmaceutiques, et aussi le tabac. Plus loin encore, les produits animaux provenant de l'élevage font cortège à la soie ; de tout temps, on le sait, la sériciculture et le tissage de la soie ont été pratiqués avec succès en pays annamite et cambodgien.



Exposition coloniale de Marseille : Le pavillon de Madagascar. — Phot. Rol.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'intérêt que présentent ces différentes expositions, sur les vraies « leçons de choses » qu'elles constituent. Là, grâce à la réunion d'échantillons, de modèles, de photographies, de dioramas, de notices, sont constituées de véritables monographies ; l'exploitation qui produit ou récolte la matière première, l'industrie qui l'utilise ou la transforme, le service administratif qui favorise la production et améliore la technique, tout est groupé dans un même ensemble, qui met en même temps en parallèle, pour chaque produit ou pour chaque entreprise, les méthodes et les résultats de l'exploitation indigène et de l'exploitation européenne. Passons, toutefois, car il faut encore jeter un coup d'œil sur les salles où sont réunis les produits de la chasse et de la pêche et les industries qui les transforment et les utilisent, regarder les nombreux et instructifs dioramas qui les illustrent. Il faut également s'arrêter devant les produits miniers, en particulier devant ces charbons, dont les couches arrivent jusqu'au sol même et dont, par conséquent, l'exploitation se fait à ciel ouvert, pour le très grand avantage des vapeurs qui sillonnent les mers de l'Extrême-Orient. Nous aimerions aussi à nous rendre compte des autres ressources que recèle le sous-sol de l'Indochine, à constater l'importance prise par l'industrie des dentelles et des broderies, à étudier le tracé et le trafic du chemin de fer du Yunnan, à constater avec quelle rapidité se développe le commerce d'importation et d'exportation. Mais, pour remplir tout ce programme, pour visiter le pavillon forestier et les expositions locales, le temps manque. Par la rue annamite, qu'habite une petite population d'artisans et d'ouvriers indigènes, gagnons l'avenue Faidherbe ; traversons-la, et pénétrons dans l'Exposition de l'Afrique occidentale française.

Comme la précédente, celle-ci se divise en deux parties, dont l'une est ethnologique et ethnographique. Quel contraste entre le village soudanais, miterrestre, mi-lacustre, enclavé dans l'enceinte de l'exposition de l'A. O. F., entre ses huttes, sa case des fétiches, son haut fourneau, et la coquette rue annamite dont, après avoir visité ses boutiques, sa maison commune, sa pagode, nous avons franchi tout à l'heure la porte monumentale ! Entre le temple d'Angkor-Vat et la mosquée soudanaise, aux proportions singulièrement exagérées, qui constitue l'autre partie de l'Exposition, le contraste n'est pas moindre; car il est singulièrement massif, et trapu, et fruste, le vaste bâtiment dans lequel ont été réunis les produits de nos différentes possessions des

rives du Sénégal et du Niger et des côtes septentrionales du golfe de Guinée. Pas de pierre ici, mais du pisé, une terre rougeâtre, qui, même battue et séchée, de par sa fragilité même, attache les constructeurs au sol et les oblige à renoncer aux voûtes élancées, aux tours élevées, à toutes les audaces et à tous les progrès réalisés dans les pays possédant de solides matériaux de construction. Aussi est-il de



Exposition coloniale de Marseille : Une des façades du palais d'Angkor-Vat. — Phot. Rol.

proportions autrement vastes que les grandes mosquées de Djenné et de Tombouctou, dont ses architectes se sont inspirés, le palais de l'A. O. F. ; en réalité, pas de minaret s'élançant jusqu'à 50 mètres, pas de façades aussi hautes, pas de salles aussi imposantes. Du moins, dans celles-ci, se trouvent-ils à l'aise les produits des différentes colonies qui reçoivent de Dakar leurs directions générales, les oléagineux, les bois, les textiles. Tous sont là, groupés sous nos yeux dans une série de stands différents : ici sous forme brute et, là, sous forme ouvrée. Voici des arachides, des amandes de palmes et, non loin d'elles, des échantillons d'huiles et de tourteaux; voici d'énormes troncs ou billes de bois et des meubles fabriqués avec des essences de la Côte d'Ivoire ; voici des spécimens des diverses variétés de coton irrigué et non irrigué cultivées en A. O. F., des balles de coton égrené et pressé dans la contrée, des échantillons d'autres fibres — de sisal, de kapok — et un tapis fabriqué avec de la laine du Mossi, dans ce pays même.

De la synthèse ainsi présentée aux yeux de tous dans la grande salle d'entrée le visiteur retrouve les différents éléments dans les expositions particulières de chacune des différentes colonies dont l'ensemble constitue le gouvernement général de l'A. O. F. : Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Dahomey, Soudan et Haute-Volta, sans parler de la fraction du Togo placée sous notre mandat. Au fond de chacune de ces salles, un panorama, évoquant l'aspect du pays ou représentant quelque scène pittoresque de l'activité indigène ; au long des murs ou sous vitrine, les manifestations de l'industrie plus ou moins rudimentaire des naturels de chaque colonie, des collections bien localisées réunies par des explorateurs ou des fonctionnaires, les envois des différentes maisons de commerce donnent à chaque colonie du groupe une individualité propre et témoignent d'une vie autre que l'administrative. A cet égard, la très importante et très remarquable collection de fétiches, de masques, de statuettes, de bijoux, etc., constituée au Dahomey par le gouverneur Merwart, présente un intérêt tout particulier et, peut-être, conviendra-t-il d'y revenir ici quelque jour. Pour l'instant, bornons-nous à la signaler d'un mot et, laissant de côté nombre de séries de grand intérêt, entre autres une importante collection de travaux et d'ouvrages relatifs à l'A. O. F. — une véritable bibliothèque — dirigeons-nous vers d'autres pays africains, ceux de l'Afrique équatoriale.

On sait que ceux-là, ou du moins ceux qui relèvent de la France, sont soumis à des régimes différents : sur les uns, ceux qui faisaient naguère partie du Cameroun allemand, nous remplissons seulement un mandat au nom de la Société des nations, à qui nous devons rendre compte chaque année de notre gestion ; les autres, le Gabon, le Moyen-Congo, les pays qu'arrosent l'Oubangui, ce grand affluent du Congo, et le Chari, ce tributaire du lac Tchad, sont de véritables possessions françaises, groupées aujourd'hui sous la haute direction du gouverneur général de l'Afrique équatoriale française. Toutes ces contrées, très vastes, mais très peu peuplées, sont englobées dans cette zone équatoriale à laquelle appartient déjà la Guinée septentrionale ; aussi n'éprouve-t-on aucune surprise, ne se sent-on nullement dépaysé, après avoir traversé l'avenue de Brazza, pour passer du domaine de l'A. O. F. dans celui de l'A. E. F. Ce sont toujours d'énormes billes de bois variés, de ces nombreuses essences qui constituent les grandes forêts équatoriales et qui sont susceptibles d'être utilisées de toutes les manières : celles-ci pour le pavage des rues, celles-là pour la charpente, d'autres pour le mobilier, d'autres pour la marqueterie, etc. Des textiles très variés, soit bruts, soit ouvrés, des gommes, des résines, des huiles obtenues avec les ressources naturelles de ces énormes territoires ; des tabacs, des cafés, des cacaos, des noix de cocos, des vanilles, feuilles, fruits ou gousses de plantes cultivées sur les plantations, voilà les



Exposition coloniale de Marseille : Un pavillon de l'Indochine. — Phot. Rol.

produits du sol exposés dans les différents pavillons de cette partie de l'Exposition. A signaler d'autre part, comme produits du sous-sol, de fort beaux minerais de cuivre, parfois très riches, provenant des mines de Mindouli, situées tout à fait au sud-ouest de la colonie, entre Brazzaville et la côte, et des objets fabriqués par les indigènes de la région avec des minerais analogues traités à la manière catalane ; avec eux voisinent des minerais de zinc et de plomb recueillis dans les mêmes parages de l'A. E. F. Plus loin, sont des collections ethnographiques, permettant de se rendre compte des différentes manifestations d'un art indigène très primitif, mais néanmoins intéressant. Dans tout cela, surtout des « possibilités », beaucoup plus que des réalisations ; la partie la plus avancée, la mieux outillée, est incontestablement (on le savait déjà, mais l'Exposition de Marseille en fournit des preuves tangibles) la ci-devant colonie allemande. Rien de bien nouveau non plus, sauf le fait de la participation du Cameroun à une Exposition coloniale française. Ce qui constitue surtout l'originalité du groupe, c'est la présentation des collections, dans des pavillons entièrement construits en bois du pays. Tel est le cas pour la vaste maison coloniale qui abrite les envois de l'A. E. F. ; tel est aussi le cas pour les différents bâtiments, en okoumé, entre lesquels sont réparties les séries du Cameroun. Après la clôture de l'Exposition, ces derniers seront expédiés à Givenchy-lèz-La-Bassée pour aider à la reconstruction de ce village du front et y devenir mairie, maison d'école, bureau de poste, halte de chemin de fer, enfin maisons d'habitation meublées et agencées avec des matériaux provenant du pays.

Comme l'Indochine, l'A. O. F. et l'A. E. F., Madagascar constitue un gouvernement général ; il faut aller chercher l'Exposition de ce dernier loin de celles des autres, dans la partie nord du parc du Rouet. Là encore, aucun exotisme, aucune des populations de la grande île de la mer des Indes n'ayant d'architecture propre ; c'est à l'intérieur du pavillon, et non dans son aspect extérieur, qu'il convient de rechercher les traits originaux de cette terre de quelque 600.000 kilom. carrés, plus étendue par conséquent que la France métropolitaine. Comme l'a dit le professeur Lacroix, Madagascar est le « pays des béryls » ; le visiteur vérifie de manière complète l'exactitude de cette expression en étudiant les séries de gemmes brutes, égrisées et taillées, que contient une des trois grandes salles dans lesquelles est concentré l'essentiel des envois de cette colonie ; il admire la beauté et la variété de ces pierres précieuses, et il apprend qu'hier encore, pour leur donner plus de valeur auprès de l'acheteur, on les qualifiait faussement du nom de brésiliennes. Avec ces lots de béryls, une admirable collection systématique des principales roches de Madagascar, préparées, dressées et déterminées par le Muséum d'histoire naturelle, constitue l'essentiel des séries groupées dans la salle I, celle des produits du sous-sol ; dans les autres, voici les produits du sol, soit bruts, soit ouvrés, travaillés par l'indigène ou encore par l'Européen. On y voit quelles ressources variées, et même inépuisables, contiennent les eaux marines qui entourent la grande île ; non loin du squelette d'un *épiornis*, cet oiseau gigantesque, aujourd'hui disparu depuis longtemps, dont les œufs avaient une capacité de huit à dix litres, on y voit quelques-uns de ces remarquables lémuriens qui donnent à la faune de Madagascar son originalité, et aussi la curieuse araignée qui sécrète une soie à la fois si belle et si solide. De multiples spécimens des petites industries indigènes figurent encore dans les deux dernières salles du pavillon de Madagascar, voisinant dans la salle III

avec les produits de l'agriculture, de l'élevage et des forêts. Ainsi, malgré la présence de documents administratifs qui témoignent des efforts de la métropole pour accroître le bien-être des Malgaches et développer les civilisations indigènes, c'est surtout du point de vue économique que se sont préoccupés les organisateurs du pavillon de Madagascar; l'inventaire dressé par eux est, sur plus d'un point, très complet, peut-être même définitif.

Si chacun des quatre gouvernements généraux a son bâtiment ou son groupe de bâtiments particuliers, il n'en va pas de même pour les « petites colonies » anciennes et nouvelles. C'est dans un seul pavillon, élevé à frais communs, qu'elles ont groupé et présenté leurs envois, chacune dans sa section propre. Autour d'une cour intérieure dont des documents de diverses natures et les éventaires de petits marchands se partagent les galeries, voici que se groupent neuf salles plus ou moins vastes, dont chacune est affectée à l'Exposition d'une colonie particulière. D'abord viennent les colonies de l'Amérique intertropicale : la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane; puis c'est le tour de la Nouvelle-Calédonie (et, avec elle, des Nouvelles-Hébrides relativement toutes proches) et des établissements de l'Océanie. On passe ensuite dans les salles affectées aux établissements de l'Inde, à la côte française des Somalis et, enfin, à l'île de la Réunion. Entre ces deux dernières, s'intercale la salle sévère contenant les envois des îles voisines de Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon. Quelques-unes de ces petites expositions sont très habilement comprises et mettent bien en évidence les faits essentiels; tel, dans la partie de la salle de la Nouvelle-Calédonie réservée aux Nouvelles-Hébrides, le fait de l'écrasante supériorité numérique des Français sur les Anglais dans l'archipel néo-hébridais ; ailleurs, le rôle de Djibouti comme port de l'Ethiopie est très nettement indiqué. Parfois, par contre, on peut se demander quelle idée maîtresse a présidé à la distribution des objets exposés, que l'on aurait souvent intérêt à grouper; pourquoi, une autre fois, ne pas réunir dans un même ensemble les envois de la Martinique et de la Guadeloupe, peut-être même aussi de la Guyane?... Mais c'est là de l'avenir; constatons simplement, en sortant du pavillon des colonies dites « autonomes », c'est-à-dire gouvernées par un fonctionnaire relevant directement du ministère des colonies et non pas d'un gouverneur général, que rien n'y montre nettement aux yeux la variété du régime politique de ces différentes possessions. Aucune uniformité administrative, cependant, aucune rigidité; beaucoup de souplesse, au contraire, et des différences qui mériteraient d'être manifestées aux yeux de tous..; sans doute, s'en avisera-t-on à la prochaine Exposition coloniale.

Toutes les possessions dont nous avons jusqu'à présent visité les palais, les pavillons ou les salles dépendent du département des colonies. D'autres encore, et non pas des moindres fleurons de cette couronne qu'est pour la France son empire d'outre-mer, relèvent du ministère des affaires étrangères ou, encore, de l'intérieur. Ce sont nos colonies méditerranéennes de l'Afrique Mineure, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Toutes figurent à Marseille; elles en sont toutes proches, en effet, même le Maroc, bien que les rivages méditerranéens de celui-ci soient de zone espagnole, sauf Tanger, la ville de régime international. Elles ont tenu à honneur de répondre à l'appel du grand port provençal avec lequel, depuis des siècles — depuis l'antiquité — elles entretiennent des relations plus ou moins suivies...


Exposition coloniale de Marseille : Vue générale; au fond, le « tata » de l'Afrique occidentale française. — Phot. Rol.

Il nous reste à parcourir leurs domaines respectifs. Commençons par celui du Maroc, une casbah dont les hauts remparts crénelés, de couleur ocre, répondent, au N.-E. du parc du Rouet, aux frustes murs rougeâtres de la mosquée soudanaise, où sont abritées les collections de l'A. O. F. Quelle différence entre le minaret élancé qui domine cette casbah — celui de la Bou Anania de Fez — et la tour nigérienne que nous avons visitée tout à l'heure! Quel contraste, aussi, entre la majestueuse porte d'entrée de la même casbah — elle existe effectivement au Maroc, à Chella — et celle qui lui fait face, au sud de l'esplanade! C'est que nous sommes ici non plus sur les rives du Niger, mais dans une contrée de montagnes, où la pierre abonde — et l'on s'en aperçoit très vite — dans la partie extrême du pays de l'Atlas (ne l'appelle-t-on pas le Maghreb el Aksa, l'Occident lointain?). Néanmoins, la civilisation méditerranéenne est venue jusque-là, à bien des époques différentes, et tout s'en ressent: l'architecture et les arts mineurs, comme la littérature et les mœurs. Que de preuves en fournit le palais du Maroc! Non pas seulement ce ravissant patio, où la pierre, le bois, les faïences, les porcelaines, les tuiles vertes concourent à former un délicieux ensemble, dans lequel nos costumes européens semblent un anachronisme, mais bien des collections éparses dans les différentes salles marocaines, en particulier dans celle qui est consacrée aux arts indigènes.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet ; mais comment le faire, alors que tant de séries intéressantes se disputent l'attention du visiteur? Qu'il s'agisse de la mise en valeur du sol et du progrès des cultures ou de la création d'un important outillage économique, de la colonisation européenne ou de la conservation de la propriété foncière, de la juxtaposition de véritables cités-jardins, destinées aux fonctionnaires et aux colons, et des antiques villes de la contrée, ou bien encore de l'essor du commerce sous notre égide, partout la documentation est également complète et précise. On apprendra donc beaucoup en étudiant avec le soin qu'elles méritent chacune de ces différentes sections de l'Exposition marocaine ; mais peut-être trouvera-t-on plus d'intérêt encore à examiner longuement les salles consacrées à l'œuvre géographique accomplie par la France au Maroc depuis le XVIe siècle jusqu'à l'heure actuelle, en particulier durant les dernières années du siècle dernier et les premières de celui-ci, après les magnifiques reconnaissances du vicomte Charles de Foucauld; peut-être, aussi, le passé de la contrée, les étapes de sa pacification graduelle, la lutte contre les intrigues allemandes pendant la Grande Guerre (ce que Louis Barthou a justement appelé la bataille du Maroc), le fonctionnement du système du protectorat et la collaboration constante des autorités françaises et du peuple marocain, retiendront-ils particulièrement l'attention du visiteur.

Personne, dans tous les cas, ne pourra simplement traverser la vaste salle consacrée à l'armée; cette vaste tente berbère, montrant l'habitation des dissidents avec laquelle nos troupes sont encore en lutte, qui occupe toute la partie centrale de la pièce, retiendra d'abord son attention; puis ce sera bien autre chose. En effet, les glorieuses reliques qui y voisinent avec des uniformes, des cartes, des plans en relief, des photographies montrent de la façon la plus vivante l'œuvre remarquable accomplie par l'armée du Maroc et les difficultés de tout ordre qu'elle a dû surmonter, et l'esprit dont elle a été animée par son chef, le général (aujourd'hui maréchal) Lyautey, et le rôle important joué par elle dans le vigoureux et remarquable essor pris par la partie de la contrée sur laquelle la France exerce le protectorat. Elle montre aussi comment, pendant la Grande Guerre, cette même armée a collaboré de toutes les manières à la lutte terrible engagée sur le front occidental : par l'envoi de la division marocaine, par celui de tirailleurs indigènes,


Exposition coloniale de Marseille : Le pavillon de l'Algérie. — Phot. Rol.

par sa participation au ravitaillement de la métropole, par le rôle de ses œuvres de guerre, le Maroc français a écrit une belle page de sa toute récente et déjà très glorieuse histoire.

C'en est une autre, et très peu connue d'ordinaire, que l'on étudie dans une salle voisine, consacrée aux œuvres d'assistance et aux œuvres sociales. Là encore, le chef suprême, le « cerveau moteur », a donné l'impulsion première et déclenché le mouvement, et les Français du Maroc ont agi aussitôt conformément aux instructions données, comprenant l'importance et l'intérêt de l'œuvre à mener à bien. Veut-on se rendre compte du rôle complexe du médecin au Maroc, comme agent de pacification et de pénétration ? Il suffit d'étudier la frise qui court d'un bout à l'autre des murs de la salle dans laquelle nous nous trouvons ; mais on la comprend mieux encore en regardant les photographies, les cartes, les graphiques fixés sur les murs, tous documents parlants, qui montrent l'effort accompli dans toutes les directions. Ils nous font connaître les hôpitaux et dispensaires établis dans les différentes régions de la contrée, leur situation géographique, la progression de leurs services ; ils mettent en pleine lumière l'œuvre pénible et délicate, mais singulièrement attachante, de ces groupes mobiles dont on nous montre l'installation de campagne et qui s'en vont de tribu en tribu au-devant des malades.

C'est encore une œuvre importante, et qui sera féconde en conséquences dans l'avenir, que celle de la diffusion de l'instruction publique parmi les indigènes, et il serait intéressant de l'étudier. Passons, néanmoins, et gagnons les salles où sont groupés de nombreux dioramas et panoramas représentant les principaux sites du Maroc, quelques-uns de ses plus beaux monuments et ses villes les plus célèbres. Cet ensemble constitue une des principales attractions de l'Exposition marocaine ; n'y peut-on pas voir une forêt de chênes-lièges et une exploitation de phosphates, les ruines romaines de Volubilis et Mouley-Idriss, une oasis saharienne comme Figuig et un château fort du Grand-Atlas comme Telouet, des villes du Maroc de l'Est comme Taza et Ouezzan, les capitales et les ports du versant de l'Atlantique ?

Mentionnons de façon spéciale le remarquable panorama de Fez, d'un effet vraiment saisissant, dû au peintre J. de La Nézière : c'est du haut de la casbah des sultans mérinides que la ville apparaît au spectateur, éclairée par les derniers rayons du soleil couchant ; ses différents quartiers, les hauteurs environnantes, tout cela se développe avec un relief et un recul étonnants. L'œuvre est vraiment très belle, et d'une vie, d'une vérité, d'une couleur absolument remarquables. Quand on sort du pavillon où sont groupées ces vues pittoresques et variées, on se trouve en pleine vie marocaine, dans une rue bordée de boutiques où des marchands vendent, où des artisans fabriquent des objets d'art indigène, où des musiciens jouent sur leurs instruments moyenageux de vieux airs andalous et arabes. Non loin, voici une salle spécialement consacrée aux intérêts français à Tanger, puis la porte en chicane par laquelle seule les habitants de la casbah peuvent communiquer avec le dehors.

Avant de la franchir, jetons encore un coup d'œil sur le charmant patio du XVIe siècle que nous avons admiré tout à l'heure, puis poursuivons notre voyage à travers l'Exposition en gagnant le gracieux et blanc palais de l'Algérie.

C'est un édifice composite, beaucoup plus accueillant que la casbah marocaine, une synthèse de différents éléments architecturaux heureusement amalgamés, dont le vestibule à colonnades engage vraiment le promeneur à visiter les différentes salles et le vaste patio. Nulle part, quelque chose de bien nouveau, et pour cause. Comme le pays de l'Occident lointain, l'Algérie est une contrée de l'Atlas : même latitude, même sol, même climat méditerranéen, mêmes productions naturelles, mêmes indigènes. Seulement, cette mise en valeur qui, au Maroc, ne fait encore que débuter, apparaît en pleine activité, en plein rendement, dans la partie centrale du Maghreb.

Voilà ce qui se dégage de l'examen des salles où sont groupés d'abord les produits végétaux (céréales, vins et huiles, alfas et plantes industrielles de toutes espèces, tabacs compris, enfin produits forestiers), puis les produits animaux : les laines, les peaux, et des photographies représentant de ces espèces ovines, bovines et chevalines dont l'élevage réussit parfaitement sur les Hauts Plateaux. A bien des égards, l'avance de l'Algérie est manifeste. N'y a-t-il pas, par exemple, un vignoble algérien ? Et, comme celle du sol même, la mise en valeur du sous-sol n'a-t-elle pas commencé ? Les échantillons de minerais provenant de Mokta el Hadid, de l'Ouenza, de Rouina, des phosphates attestent le fait, que prouvent également, dans une salle voisine, des spécimens de l'industrie de la contrée, des bouchons manufacturés, des conserves de poissons, de fruits, de légumes, etc. Enfin, l'Algérie ne possède-t-elle pas un outillage déjà considérable, qu'il s'agit de compléter, de coordonner plus systématiquement, d'améliorer (un projet d'agrandissement du port d'Alger en fournit la preuve), mais qui existe ? Ainsi se manifeste aux yeux de tous l'activité économique de la partie centrale du Maghreb ; voilà ce que les commissaires de l'Exposition voulaient surtout montrer, et de toutes les manières, même au moyen de nombreux dioramas ; ils ont atteint leur but.



Exposition coloniale de Marseille : Un village soudanais. — Phot. Rol.

De même, les organisateurs des différents pavillons reliés par des terrasses dont l'ensemble constitue la section tunisienne sont parvenus à donner une idée précise des différentes manifestations de la vie politique, économique et intellectuelle de la Régence. Pour les raisons géographiques que l'on sait, la flore et la faune de la partie orientale du Maghreb ne peuvent guère différer de celles du reste de la contrée ; mais c'est, grâce à sa proximité de la péninsule italique, une terre plus imprégnée de civilisation romaine, et c'est, grâce à sa situation sur le bassin de la Méditerranée, un pays qu'ont beaucoup visité les Phéniciens, les Grecs et les Byzantins, où ils se sont établis, sur lequel se sont étendus largement les flots encore puissants des invasions musulmanes. De là, dans la section tunisienne, une importante exposition archéologique, montrant les résultats des plus heureuses trouvailles faites depuis 1906 — des fouilles sous-marines de Mehdia entre autres — et des réductions à l'échelle de quelques monuments justement célèbres : le capitole d'El Djem et l'amphithéâtre de Dougga, du IIe siècle de notre ère.

Aujourd'hui encore, on le sait, considérable est la population italienne et maltaise en Tunisie, et si, dans le sud de la Régence, on trouve chez les troglodytes du Djebel Matmata les survivances de très anciennes coutumes, on constate ailleurs que, grâce à la Sicile et à Malte, les relations demeurent toujours très faciles entre l'Italie péninsulaire et le plus oriental des pays de l'Atlas.

Eloignons-nous maintenant du groupe des colonies et protectorats de l'Afrique Mineure et, dans le modeste pavillon dont, en excellente maîtresse de maison soucieuse de donner pleine hospitalité à ses hôtes, s'est contentée la chambre de commerce de Marseille, allons voir la dernière de ces invitées. Hier encore, elle se trouvait dans une situation très mal définie, cette contrée du Levant qui n'est ni colonie, ni pays de protectorat, mais pays de mandat et sur laquelle la France n'avait pas encore été officiellement investie du mandat de la Société des nations. Nous ne pouvons agir avec quelque efficacité que depuis le milieu de 1920, donc depuis deux ans, en Syrie et au Liban ; déjà, néanmoins, de bien des manières différentes, notre action émancipatrice et civilisatrice s'y fait sentir, reprenant et continuant une tradition millénaire, dont la salle historique de la section évoque de toutes les manières les principaux souvenirs. Pacification et mise en valeur de la contrée, reconstitution de son maigre outillage économique d'avant 1914 et développement de ce même outillage, reprise et extension des œuvres éducatrices, hospitalières, charitables et sociales d'antan, organisation de la contrée en conformité de son régime actuel, que de faits considérables montrent les quatre salles de l'exposition des « Intérêts français dans le Levant » ! Comme elles permettent aussi de comprendre la valeur agricole de la Syrie dans l'antiquité ! Et comme elles attestent encore l'étroitesse et l'ancienneté des relations qui unissent les « Echelles » de la côte syrienne à Marseille !

De ces liens, le visiteur trouve encore de nouvelles preuves lorsque, dans le même pavillon de la chambre de commerce, il parcourt les salles que cette Compagnie, la plus ancienne de France (1599), s'est réservée pour sa propre exposition. Son passé est glorieux ; elle en est justement fière, et elle en place quelques titres sous les yeux du public. Elle montre en même temps l'importance du mouvement maritime et commercial de Marseille, soit dans les pays du Levant, soit du côté du nouveau monde, durant les temps modernes et à l'époque contemporaine, et elle révèle au public par quels moyens elle s'efforce de l'accroître encore : par le développement de son port et l'amélioration et le perfectionnement de son outillage, par l'extension Marseille-étang de Berre, par l'aménagement total du Rhône et l'utilisation de tout ce qui mettra la fille de l'antique Phocée à même de jouer son rôle de tête méridionale de l'isthme européen et de profiter de sa situation auprès de la « boucle du monde » (Suez-Panama).

Plans en relief, cartes, profils, diagrammes, photographies, tout concourt à donner au visiteur une idée exacte de l'importance économique actuelle de la ville de Marseille et de cette région provençale dont elle constitue le grand port. Cette importance était déjà considérable dans les temps passés ; on s'en rendra compte en entrant dans le pavillon de la Provence, tout plein des souvenirs de temps plus ou moins lointains, évocateur de l'histoire du pays, de son histoire économique, comme de son histoire politique et son rôle littéraire et artistique.

En sortant de cette « rétrospective » de l'art provençal, on se trouve à la porte de l'Exposition, tout près du point où l'on avait commencé de la visiter. Sans doute, a-t-on négligé plus d'un hall ou d'un pavillon digne d'attention ; du moins, n'a-t-on pas omis de jeter un coup d'œil sur chacun des palais qui méritent pleinement à l'Exposition de 1922 l'épithète de *coloniale*. Or ce sont ceux-là qui comptent surtout ; ils attestent heureusement, pour la plupart, la vitalité de l'empire français d'outre-mer ; ils montrent ses richesses déjà exploitées et aussi ses nombreuses « possibilités » ; ils permettent de bien augurer de l'avenir. Ce spectacle est donc réconfortant et instructif à la fois ; il fait honneur aux pays qui y participent, comme à la ville qui en a conçu l'idée et assumé l'organisation. — Henri Froidevaux.

Médaille commémorative de Syrie-Cilicie, instituée par la loi du 18 juillet 1922 et destinée aux seuls militaires et marins qui ont pris part, depuis le 11 novembre 1918 jusqu'au 20 octobre 1921, aux opérations militaires exécutées en Syrie et en Cilicie.

Cette médaille, œuvre de G. Lemaire, est en bronze et d'un module de 30 millimètres. Elle est suspendue par une bélière également en bronze à un ruban moitié bleu et moitié blanc par petites raies horizontales, et comportant une agrafe « Levant ».

Les ayants droit ont à se procurer l'insigne à leurs

frais dans le commerce. Il n'est pas délivré de diplôme. Les autorisations de porter la médaille sont délivrées, sur demandes des intéressés, par le chef du corps ou service actuel, pour les militaires en activité. Les ayants droit rendus à la vie civile s'adressent au chef de leur ancien corps ou service et si celui-ci est dissous, au chef de corps ou service porté sur leur fascicule de mobilisation.



Médaille commémorative de Syrie-Cilicie (avers et revers).

Une instruction ministérielle prévoit que des décrets successifs fixeront les droits à la médaille pour les militaires prenant part à des combats postérieurement à l'accord d'Angora du 20 octobre 1921. La création de cette médaille est due à l'initiative du général de Castelnau. — Joseph Durieux.

Métapsychique (traité de), par Charles Richet (Paris, 1922). — La *métapsychique* est actuellement objet de curiosité publique. Même les grands journaux quotidiens lui consacrent de nombreux articles. A la Sorbonne, au Laboratoire de psychologie, des savants et philosophes de valeur se réunissent pour contrôler certaines des affirmations émises par les partisans de cette étude nouvelle.

Qu'est-ce que la métapsychique ? Le meilleur moyen de répondre à cette question, c'est de lire les 816 pages du *Traité de métapsychique* de Charles Richet, professeur à l'Université de Paris, membre de l'Institut.

Ch. Richet se propose — négligeant les théories — d'établir des faits : « Ces faits existent, affirme-t-il; ils sont nombreux, authentiques, éclatants. »

De tout temps, les hommes ont constaté que des faits singuliers, irréguliers, imprévisibles, se mêlent aux événements ordinaires de l'existence quotidienne. Ils les ont expliqués par l'intervention de dieux ou de démons puissants, ou de forces surnaturelles.

De tels faits existent ; mais il ne faut pas les qualifier de surnaturels ni même de *supranormaux*, comme le faisait l'un des penseurs qui ont commencé à les étudier scientifiquement, Myers. Tout fait réel est, nécessairement, naturel et normal. Ce qui caractérise ces faits, c'est qu'ils semblent dus à une intelligence inconnue, humaine ou non humaine. Les forces métapsychiques paraissent avoir des intellectualités, des volontés, des intentions qui ressemblent aux intentions humaines. Les effets de ces forces peuvent être soit mécaniques (par exemple un déplacement d'objet), soit psychologiques (par exemple un pressentiment confirmé).

La métapsychique peut se définir « une science qui a pour objet *des phénomènes, mécaniques ou psycholgoiques, dus à des forces qui semblent intelligentes ou à des puissances inconnues latentes dans l'intelligence humaine* ».

Celui qui aborde cette étude doit y apporter un esprit critique particulièrement sévère; il faut éviter de se laisser duper par les naïfs, les farceurs ou les escrocs. Mais il ne faut pas non plus déclarer impossibles ou contradictoires avec la science des faits établis, simplement parce qu'ils sont inhabituels ou nouveaux. « Les invraisemblances d'aujourd'hui deviendront demain des vérités élémentaires ». Dégagée des hypothèses *spirites* et des considérations *théosophiques*, la métapsychique est « une science expérimentale, aussi exacte dans sa précision voulue que la chimie, la physique et la physiologie ».

Richet renvoie à la psychologie l'étude des phénomènes inconscients qui se produisent normalement dans l'hypnotisme et même le médiumnisme (« l'hypnotisme agit par hétérosuggestion, le médiumnisme par autosuggestion) » ; par exemple, l'écriture automatique, — le fait que certains êtres peuvent écrire une lettre intelligente au moment même où ils causent avec quelqu'un sur une tout autre question, — est un fait plus psychologique que métapsychique.

La métapsychique s'occupe de faits plus irréguliers, plus mystérieux.

Richet distingue la *métapsychique subjective*, qui traite uniquement de faits mentaux, et la *métapsychique objective*, qui décrit certains phénomènes extérieurs échappant à toute explication par des forces actuellement connues et paraissant avoir un caractère intelligent.

Le grand fait de la métapsychique subjective, c'est celui que les magnétiseurs, il y a un siècle, ont appelé *lucidité* ou *clairvoyance* (*hellsehen*), que Myers nommait *télesthésie*, et que Richet propose d'appeler *cryptesthésie*.

« *Cryptesthésie*, d'après son étymologie (du gr. κρυπτος, caché, et de *esthésie*), indique qu'il y a une *sensibilité cachée*, une perception des choses, inconnue quant à son mécanisme, et dont nous ne pouvons savoir que les effets... Il y a dans notre intelligence une faculté spéciale, mystérieuse encore, qui lui permet de savoir certains faits, passés, présents ou futurs, que les sens n'ont pu lui révéler ».

Il ne faut pas confondre la cryptesthésie avec la *télépathie* ou communication entre les consciences par des procédés encore inconnus, sans intervention d'aucune vibration extérieure apparente. La télépathie est un cas particulier de la cryptesthésie ou une explication possible de certains faits de lucidité ; elle est, d'ailleurs, tout aussi mystérieuse que la lucidité en général. Quand Mme Green, à Londres, voit sa nièce (qui ne la connaît pas) se noyer en Australie, il est peu probable qu'une pensée de cette nièce ait été trouver Mme Green ; il est plus simple d'admettre, sans aucune hypothèse, qu'il y a eu intervention d'une sensibilité spéciale, c'est-à-dire de la cryptesthésie.

Richet distingue la *cryptesthésie expérimentale*, suscitée intentionnellement dans une expérience, et la *cryptesthésie accidentelle*, qui se manifeste à l'improviste.

Il étudie la cryptesthésie expérimentale chez les sujets normaux, chez les individus hypnotisés, chez les médiums, chez les sensitifs. L'état hypnotique et médiumnique favorise la cryptesthésie, parce qu'il abolit ou diminue la sensibilité normale. Par exemple, Léonie, médium de Pierre Janet, annonce, au Havre, un incendie qui s'est produit peu avant à Paris ; elle décrit un accident arrivé, deux heures auparavant, à un ami de Richet.

Le médium le plus remarquable a été, à ce point de vue, Mrs Piper. « Je suis absolument certain, dit William James, comme je le suis de n'importe quel fait personnel, que Mrs Piper connaît, pendant sa transe, des choses dont il lui est impossible d'avoir eu connaissance à l'état de veille ».

Parfois, le maniement d'objets ayant appartenu à la personne sur laquelle on demande des renseignements cryptesthésiques paraît être une condition de lucidité. Richet appelle ce fait *cryptesthésie pragmatique*. Et, chemin faisant, il étudie la *vision par le cristal*, la *xénoglossie* (fait de parler en une langue inconnue), la *baguette divinatoire*, la *métapsychique animale*, etc.

Quant à la cryptesthésie accidentelle, elle ne survient ni dans l'état hypnotique, ni dans l'état médiumnique ; elle se manifeste chez des individus tout à fait normaux, rêvant, ou mi-éveillés, ou éveillés, qui sont surpris par ce phénomène. On peut appeler *monition* la révélation (par une voie qui n'est pas celle des sens normaux) d'un événement passé ou présent, et *prémonition*, la révélation d'un fait à venir.

Les cent quarante pages que Ch. Richet consacre à étudier les *monitions* paraissent les plus solides de son ouvrage : monitions d'événements sans importance, monitions d'événements graves, monitions de mort surtout (on a cité, par exemple, la monition de Mrs Green). — Il y a aussi des autoprémonitions de maladies, de mort, même accidentelle, et des prémonitions, appliquées à d'autres êtres, de maladies et de mort, naturelle ou accidentelle.

La *métapsychique objective* s'applique à des phénomènes matériels que l'on ne peut expliquer par des forces mécaniques actuellement connues et qui paraissent manifester une intelligence.

Richet étudie d'abord les *télékinésies* ou mouvements d'objets, par exemple, mouvements de tables que ne produit aucun contact (les expériences de cette Eusapia Paladino, à qui on a consacré toute une bibliographie, *Bibliografia Paladiniana*, ont été surtout décisives). Puis l'auteur décrit les *ectoplasmies*, ou matérialisations de formes vivantes, de personnages, de membres, d'objets même (il est curieux de voir, par exemple, parmi les figures illustrant l'ouvrage, les ectoplasmies de Marthe — du corps de laquelle sortent des formes d'aspect gélatineux — et les apparitions du fantôme Bien Boa à la maison Carmen, où une jeune femme-fantôme rieuse finit par donner à Richet une mèche de ses blonds cheveux...).

Richet étudie encore la *lévitation*, le soulèvement partiel ou total du corps, qui s'élève ou reste suspendu en l'air sans le secours d'une action mécanique musculaire apparente (le fait ne lui paraît cependant pas rigoureusement établi), et les *hantises* — notamment les *hantises de maisons* — produites peut-être par la présence de médiums qui s'ignorent et sont doués d'un pouvoir d'involontaire télékinésie.

En conclusion, Ch. Richet repousse l'hypothèse spirite, faisant intervenir les esprits des morts, « absurde, parce qu'elle est inutile ; absurde parce qu'elle suppose des êtres humains, de très médiocre intelligence, survivant à la destruction du cerveau ». L'hypothèse la plus simple, la plus rationnelle, est de supposer qu'il y a en l'esprit de l'homme « une faculté de connaissance supranormale », et dans le corps humain « des forces capables de s'extérioriser ».

Devant ce monde inexploré, nous restons muets et stupides, « comme un Hottentot devant la relativité d'Einstein ». Mais, un jour, « la métapsychique sortira de l'occultisme, comme la chimie s'est dégagée de l'alchimie ».

Le lecteur à l'esprit critique ne peut manquer de faire en soi-même bien des réserves sur beaucoup d'idées exposées et de faits cités en ce livre ; mais nul ne pourra le lire, ni même le parcourir, sans le plus vif intérêt. — Félicien Challaye.

Northcliffe (*Alfred*-Charles-William Harmsworth, vicomte), directeur de journaux anglais, né le 15 juillet 1865 en Irlande, à Chapelizod, près de Dublin, mort le 14 août 1922 à Londres. La carrière du « Napoléon du journalisme » est un bon exemple de cette énergie opiniâtre qui est un des traits les plus saillants du caractère anglo-saxon.

Fils d'un avocat distingué, mais de santé précaire et de revenus modestes, et d'une femme remarquable, Géraldine Mary Maffet, qui eut sur ses fils Alfred (lord Northcliffe), Harold Sidney (lord Rothermer), Cecil Bishopp (M. P.) et Robert Leicester (M. P.) une influence profonde, Alfred Harmsworth fut élève de la Stanford Grammar School, puis de la Henley House School, où, tout en cultivant, en bon Anglais, le cricket et le football, il manifesta un goût précoce pour la presse. A treize ans, il fonde un journal d'abord manuscrit, bientôt imprimé; puis, très vite, il débute dans la presse réelle en donnant des informations au « Hampstead and Highgate Express », au « Bicycling News », au « Globe ». Il se prépare en principe à Cambridge et, en fait, collabore à des journaux d'enfants, devient directeur adjoint du « Youth », et commence à donner des articles aux grands quotidiens. Sa famille ne le voit pas volontiers s'engager dans cette voie : des spécialistes lui prédisent un échec, mais que faire contre une pareille vocation ? Du reste, il n'abandonne pas ses études; il est au contraire un habitué de la bibliothèque du British Museum, où il lit avec passion. Il travaille pour les éditeurs, pour Cassel, pour Newnes, se rend en 1885 à Coventry, où il collabore au « Midland Daily Telegraph » et au « Bicycling News ». Malheureusement, le goût des sports l'entraîne à des imprudences : une randonnée à bicyclette sous une pluie battante altère profondément sa santé. Il écrit des ouvrages de vulgarisation : *Mille façons de gagner sa vie; Tout ce qui concerne nos chemins de fer.* Mais tout cela, ce ne sont encore que des bagatelles. En 1887, à vingt-deux ans, ayant regagné Londres, il va y prendre une place tout de suite importante.


Vicomte Northcliffe. (Phot. Rol.)

C'est en effet l'année suivante, peu après son mariage avec Mary Elisabeth Milner, qu'il fonde les « Answers to Correspondents » (*Réponses aux correspondants*), familièrement les « Answers », journal par demandes et réponses qui eut un rapide succès et qui, quatre ans plus tard, paraissait à un million d'exemplaires et rapportait 50.000 livres sterling.

Avec le lancement des « Answers » coïncide la formation par Alfred Harmsworth de l' « Amalgamated Press », entreprise d'édition qui ne cessa de s'accroître (en 1919 elle faisait paraître soixante-dix périodiques, pour la plupart hebdomadaires). Il en demeure jusqu'en 1915 le *chairman* (président du conseil d'administration).

En 1894, Alfred Harmsworth rachète l' « Evening News », journal du parti conservateur, qui déclinait et qu'il remet sur pied. C'est au nom de ce journal qu'il subventionna la *Jackson Harmsworth Arctic Expedition*, qui explora la terre François-Joseph.

En mai 1896, il fonda le « Daily Mail », et c'est une date dans l'histoire du journalisme anglais. Cette feuille, remarquable par l'ampleur et la nouveauté de son information et par la valeur des collaborateurs, ne se vendit qu'un sou. Au moment de la guerre du Transvaal, elle se tirait à 600.000 ou 700.000 exemplaires.

En 1905, une édition spéciale était confectionnée et publiée sur le continent. L'édition anglaise elle-même se trouvait dédoublée depuis 1900, le journal étant imprimé en même temps à Londres et à Manchester, où les nouvelles étaient télégraphiées et téléphonées chaque nuit. En 1903, Alfred Harmsworth acquit le « Weekly Dispatch ».

Le « Daily Mirror », fondé la même année comme journal des dames et confectionné par un personnel féminin, ne réussissant pas sous cette forme, était bientôt converti en un quotidien illustré, que son directeur devait, en 1914, céder à son frère. Baronet depuis 1904, Alfred Harmsworth, le 27 décembre 1905, devenait lord Northcliffe.

Northcliffe voyait les choses grandement. Il se rendit compte fort vite de l'intérêt qu'il y aurait à fabriquer le papier, au lieu de l'acheter. C'était chaque année une dépense de plusieurs millions. Ainsi fut fondée, en 1906, l'*Anglo-Newfoundland Development Company*. Cinq mille cinq cents kilomètres carrés de forêts vierges furent acquis à Terre-Neuve : forêts parsemées de lacs, sillonnées de rivières, dont l'une, le fleuve des Exploits, barrée par une digue, forma un gigantesque réservoir de force. Le centre de l'exploitation, Grand-Falls, qui ne tarda pas à devenir une véritable ville, fut relié par une voie ferrée de 33 kilomètres au port de Botwood. Les cinquante mille arbres abattus chaque jour (ils étaient périodiquement remplacés par de jeunes plants) étaient transportés par eau, en de véritables îlots flottants, jusqu'au barrage de Rushy-Pond. Amenés de là dans l'usine, ils étaient sciés en tronçons, décortiqués, triés, broyés, réduits en pulpes par vingt-quatre machines à meules. La pulpe, tamisée, épurée, était pressée en balles, qu'on expédiait en Angleterre, aux *Imperial Paper Mills de Gravesend*, où elle était de nouveau réduite en bouillie et transformée en papier, à raison de mille tonnes par semaine. Bientôt, des papeteries furent installées à Grand-Falls, et Terre-Neuve put expédier toutes prêtes des bobines de 8.500 mètres de papier. La « Paper Colony », qui coûta trente-huit millions, permit à l'Almagamated Press, au capital de 250 millions, d'alimenter ses soixante publications et de lancer chaque semaine aux Anglo-Saxons du monde entier vingt-cinq millions d'exemplaires.

En 1908, un autre événement important se produisit dans l'histoire de la presse anglaise : lord Northcliffe devint le principal propriétaire (*chief proprietor*) du « Times ». Depuis longtemps, il souhaitait secrètement d'unir son activité aux destinées du puissant journal. Sans rien lui faire perdre de ses bonnes traditions, il voulait lui rendre, en le modernisant, toute son ancienne maîtrise sur l'opinion, qu'il avait un peu perdue. Renouvellement du matériel, extension du service des informations, déjà si bien fait ; volonté de suivre de près l'actualité ; disposition plus méthodique des matières, si abondantes dans ce vaste journal et si serrées qu'il n'était pas toujours aisé de s'y retrouver, tels étaient les principaux points de son programme. Il le fit prévaloir peu à peu avec beaucoup d'adresse et tout en restant, en apparence, à l'arrière-plan, mais fort de son énergie, de son sens de l'actualité, de sa divination du lendemain.

La politique extérieure de Northcliffe reposait sur des motifs longuement mûris. S'il est devenu un des plus chauds défenseurs de l'alliance française, il ne l'avait pas toujours été. Il avait débuté, entre 1895 et 1900 environ, par être partisan d'une entente avec l'Allemagne, et sa sympathie personnelle pour la France n'aurait pas suffi à le détourner de cette opinion, s'il avait pensé qu'elle représentât l'intérêt de son pays. Mais des faits lui ouvrirent les yeux : il vit l'hostilité allemande pendant la guerre du Transvaal et l'ambition mal dissimulée du Reich d'atteindre, de dépasser et, peut-être, d'anéantir la primauté navale de la Grande-Bretagne.

Lord Northcliffe comprit l'utilité d'une entente de l'Angleterre avec la France, la Russie et aussi avec les États-Unis, et, ce programme une fois admis, il en poursuivit la réalisation avec cette détermination froide et au fond passionnée qui est un des caractères de sa race. Il manifesta en toute occasion l'intérêt qu'il portait au développement de la flotte et, quand l'aviation commença de justifier ses espérances, il ne cessa, par les prix qu'il fonda (1907, 1910, 1914) d'en encourager le progrès.

La guerre éclata : beaucoup plus clairvoyant et moins « insulaire » que nombre de ses compatriotes, Northcliffe l'avait prévue ; il en comprit dès le début et l'importance et la difficulté. Il s'irrita contre ceux qui ne voulaient pas comprendre et qui, alors, étaient légion. Northcliffe, à ce moment, fit positivement l'opinion anglaise, d'abord avec peine, toujours avec obstination, enfin avec succès. Il contribua au renvoi de lord Haldane, que sa germanophilie notoire désignait peu pour un ministère de lutte contre l'Allemagne.

Au printemps de 1915, il attaqua vivement et au risque de se faire lapider (un de ses articles fut brûlé au Stock Exchange), le tout-puissant lord Kitchener, au sujet des munitions et des obus dont l'insuffisance se faisait cruellement sentir, et sa campagne ne fut pas étrangère à la formation, par Asquith, du ministère de coalition.

De concert avec lord Roberts, il provoqua avec insistance l'établissement, d'abord du National Register (1915), puis du service obligatoire, auquel, par nature, l'Anglais est si réfractaire ; entraîna les Dominions, pressa le resserrement du blocus autour de l'Allemagne, le développement de l'aviation, réclama l'abandon de l'expédition, si mal engagée, des Dardanelles. Il prêcha les restrictions. Il faisait de nombreuses visites au front ; le 4 mars 1916, il était à Verdun et, dès son retour, il annonçait au monde que jamais la ville ne serait prise. Il aurait voulu rendre la lutte plus intense, pour la rendre plus courte ; à cet égard, le ministère de coalition, gêné par sa composition même et par la division du pouvoir entre trop de personnes, lui paraissait manquer de force ; il l'avait toujours critiqué : il contribua à le renverser en décembre 1916.

Arrivé au pouvoir avec l'aide de lord Northcliffe, Lloyd George tenta de l'inféoder à sa politique. Fidèle aux traditions du « Times » et à sa propre volonté d'indépendance, Northcliffe se déroba : peut-être songeait-il à remplacer un jour le Premier gallois. Il refusa en 1917 une ambassade auprès des États-Unis, qui venaient d'entrer en guerre, mais accepta en Amérique une mission qui avait pour objet d'éclairer et de stimuler l'opinion publique chez les nouveaux alliés. Cette active campagne de conférences (de juin à novembre 1917) lui valut à son retour le titre de vicomte (*Viscount Northcliffe of Saint Peter-in-Thanet*) ; Thanet est un district du Kent, et North Cliff est un des points de la côte. Il refusa encore, en février 1918, le poste de ministre de l'air, mais voulut bien accepter la direction de la propagande en pays ennemi, à condition de conserver toute son indépendance ; il mena cette campagne vigoureusement, inondant les Autrichiens, puis les Allemands, de flots de brochures propres à leur inspirer des doutes et sur la justice de leur cause et sur leurs chances de succès. Son action fut efficace, si l'on en juge par la rancune des dirigeants allemands. Ils avaient toujours vu en lord Northcliffe un adversaire redoutable. Ils avaient fondé contre lui « l'Anti-Northcliffe » et frappé contre lui en 1916 une « médaille de haine ». Imperturbablement, Northcliffe conduisit sa propagande jusqu'à l'heure de l'armistice.

La paix ne fit qu'accentuer les divergences de ce qu'on appelait la « presse Northcliffe » avec la politique de Lloyd George. A l'intérieur, elle lui reprochait ses menées électorales et ses alliances étranges ; à l'extérieur, elle blâmait son imprévoyante indulgence à l'égard des manquements de l'Allemagne et sa méfiance injustifiée envers la France : car lord Northcliffe restait, comme au premier jour, persuadé que le salut de la France est une des meilleures défenses de l'Angleterre. Une trêve eut lieu en juillet 1921, lorsque lord Northcliffe, malgré sa fatigue, entreprit un voyage autour du monde. Ce fut son dernier effort, et non le moins efficace, pour les intérêts de l'Empire britannique. Il parla aux Américains, auprès desquels il avait toujours été *persona grata*, et prépara le terrain pour les conférences de Washington. Il parla aux Dominions et les entretint des intérêts communs à l'Empire, de l'agitation musulmane, de la fermentation des Hindous, des ambitions du Japon, de la nécessité d'étendre l'immigration blanche en Australie et en Nouvelle-Zélande. Enfin, à tout le monde il expliqua que la civilisation du monde repose sur l'Europe occidentale et que l'existence de l'Europe occidentale dépend de l'union de la France avec l'Angleterre. Les articles que ses différents points du globe il envoyait au « Times » étaient remplis de ces vues.

Lord Northcliffe avait fini de consumer dans cette mission ce qui lui restait de forces. Il était usé. Après sa tournée dans les deux mondes, le mal le terrassa. Il mourut paisiblement, âgé de cinquante-sept ans, dans sa résidence de Carlton Gardens, à Londres, d'une endocardite infectieuse. Ses funérailles eurent lieu à Westminster, au milieu d'une foule considérable.

Conservateur modéré en politique, Northcliffe a été un des esprits les plus audacieux du journalisme d'aujourd'hui. Également apte à concevoir la presse de la foule (le « Daily Mail ») et la presse des classes dirigeantes (le « Times »), il a commencé par concevoir et par réaliser tous les progrès matériels et industriels qu'elles comportaient. (Dans cette œuvre, il fut bien secondé par son frère, lord Rotbermere, financier remarquable.)

Ensuite, profitant de sa parfaite connaissance du public anglais, il a su se servir, avec une efficacité rare, dans l'intérêt du salut public, des ressources de la publicité. Il ne craignait pas les effets tapageurs, les contrastes violents, à l'américaine. On sait avec quel art de la réclame il a lancé les emprunts de guerre. Comme tous les grands chefs, il savait découvrir les talents, s'attacher les compétences, provoquer les dévouements, récompenser le zèle. Il avait connu la gêne, et il dépensait largement. On cite tel de ses rédacteurs qui touchait 125.000 francs par an. Loin d'accabler de sa personnalité ceux qui le servaient, il sollicitait les initiatives, et ses collaborateurs étaient invités à jeter dans une boîte spéciale des notes où ils consignaient leurs idées ; les meilleures étaient récompensées.

La France a perdu en lui un allié véritable. Il connaissait bien notre pays, y avait fait de nombreux séjours et pensait que la connaissance — une connaissance réelle et non romanesque — de la France et du français est une nécessité primordiale pour un journaliste. Dans l'esprit français, il goûtait sincèrement non seulement la gaîté et la vivacité (il était lui-même plein d'humour et de cordialité), mais le goût de la logique, l'habitude de mettre les idées bien en ordre, l'appétit de voir clair, la franchise dans les débats et même souvent la prévoyance. Cette sympathie était fortifiée par la conviction que, malgré des divergences de détail, les deux nations se complètent, tant pour le maintien réciproque de leur salut que pour la défense générale de la paix et de la civilisation.

Sa fin fut profondément attristée en voyant sinon compromise, du moins ébranlée, cette union si nécessaire aux deux pays et au monde. — JEAN BONCLÈRE.

Pershing (John-Joseph), général américain, né à Lynn (Missouri) le 13 septembre 1860. — L'un des très rares parmi ses compatriotes qui furent saisis dès le temps de paix par la vocation militaire, il se destine dès son enfance à la carrière des armes, rêvant d'ailleurs surtout, en homme de l'Ouest qu'il était, d'expéditions contre les Peaux-Rouges. Après de fortes et brillantes études, il entre à cette École militaire de West-Point, où la discipline est si dure que, seuls, dit un écrivain, les fanatiques de l'armée s'y aventurent.

Il se montre élève modèle et se voit, à la fin de son stage, gratifié du titre honorifique qui décore les plus brillants sujets d'une promotion : *senior cadet captain*.

Cavalier passionné, il a choisi les troupes montées et y fera toute sa carrière. Il débute comme deuxième lieutenant au 6e régiment de cavalerie et commence immédiatement par de dures campagnes contre les Apaches de l'Arizona et du Nouveau-Mexique (régions alors pour la plus grande part désertiques et sauvages où les Américains poursuivent alors leur œuvre de colonisation intérieure) son apprentissage militaire. Il n'est alors que le jeune et hardi cavalier qui, bouillonnant d'une joyeuse ardeur, se lance en raids fougueux contre les Indiens.

Un peu plus tard, les plaines du Nord-Dakota le voient poursuivre les mêmes aventures. Il acquiert au cours de ces campagnes la réputation d'un brave et habile officier. Dans les loisirs que lui laissent les expéditions, il complète d'ailleurs son instruction technique, s'attachant particulièrement à approfondir l'étude de la tactique de la cavalerie, s'initiant aux conceptions stratégiques des maîtres européens.

L'expérience qu'il a acquise dans les guerres indiennes le désigne pour le commandement du corps d'éclaireurs sioux, formé après la soumission des indigènes du Dakota. Il y réussit brillamment, est nommé bientôt premier lieutenant (1892) et, dès ce moment, aussi apprécié comme théoricien que comme soldat, détaché comme instructeur militaire à l'Université de Nebraska, où il a la fantaisie de faire son droit, puis nommé instructeur de tactique à l'Académie militaire (1897). Comme plus tard ses futurs collaborateurs Foch et Wilson, dans leurs pays respectifs, il est un professeur écouté, remarqué.

Lorsque éclate la guerre hispano-américaine (avril 1898), le capitaine Pershing part avec l'armée du général Shafter, qui exécute les premières opérations militaires dans l'île de Cuba. Avec elle, il participe à la prise des défenses avancées de Santiago (ouvrages Caney et San Juan, 1er-2 juillet 1898), puis de la ville elle-même (17 juillet). Fait, au cours de cette campagne, major à titre temporaire, il est, lors de sa rentrée dans la métropole, replacé dans le grade de capitaine. Il repart bientôt pour diriger le bureau des affaires consulaires dans l'île de Cuba.

La guerre hispano-américaine se termina par le traité de Paris, qui stipulait la cession des îles Philippines aux États-Unis. Ceux-ci, qui avaient été soutenus par les indigènes au cours de la lutte, durent les combattre, dès qu'ils furent leurs maîtres officiels. Envoyé avec le corps expéditionnaire chargé de rétablir l'ordre dans la nouvelle colonie, Pershing prit part, brillamment, à la répression de la révolte d'Aguinaldo, principal leader de l'indépendance philippine (1900-1901), puis, quittant l'île de Luçon, opéra dans l'île de Mindanao et dans l'archipel de Jolo contre les rebelles qui arrêtaient les progrès de la colonisation américaine par une incessante guérilla. C'est contre les *Moros*, musulmans fanatiques, que la lutte est le plus difficile. Il la faut faire, avec peu de monde, contre toute une population hostile dans un pays inconnu. Les opérations menées par la colonne Pershing (octobre 1902-juin octobre 1903) aboutirent à la pacification complète de Jolo. Il accomplit ensuite la même œuvre à Mindanao. Il assura rapidement la pacification de l'île et, le 20 septembre 1904, Théodore Roosevelt, qui, lorsque le bien de l'État lui paraissait en cause, n'hésitait pas à faire litière de toutes les règles administratives,

donna au capitaine Pershing un extraordinaire témoignage de reconnaissance et d'admiration en le proposant d'emblée pour le grade de brigadier général. Mais les bureaux, gardiens vigilants de la filière hiérarchique, veillaient... et, sans doute, les 865 officiers qui, nous dit-on, pouvaient espérer, avant Pershing, le grade de brigadier général. Le candidat du président dut attendre et se contenter du poste d'attaché militaire au Japon. Après avoir séjourné à Tokio, il part avec l'armée japonaise pour suivre, en qualité d'observateur spécialement attaché au général Kuroki, les campagnes de Corée et de Mandchourie. Il y fait les plus fructueuses observations, se rendant compte en particulier du grand rôle joué par l'artillerie lourde dans les batailles et de l'importance des fortifications en rase campagne. Sa science stratégique se fortifie et s'enrichit. A son retour, la proposition de Roosevelt ayant enfin eu son effet, il reçoit les étoiles, étant de beaucoup le plus jeune officier général de l'armée américaine.

Bientôt, il repart pour les Philippines, où l'agitation qu'on avait crue calmée a repris, particulièrement dans l'île de Mindanao, où la soumission des *Moros* n'était qu'apparente. Cette fois encore, la campagne est dure : les *Moros*, qui ont appris au contact des Américains la guerre moderne, sont bien armés et se retranchent savamment. Ils ne se contentent plus de la guérilla, mais affrontent leurs adversaires en bataille rangée. Après de nombreuses escarmouches, Pershing, dans une des parties les plus sauvages de l'île et au milieu d'un décor romantique (sur les pentes d'un volcan), les écrase (bataille de Bagsag, juin 1913), et sa décisive victoire marque l'achèvement de la conquête. Il se transforme alors, comme il a su le faire déjà, en administrateur. Gouverneur de Mindanao, il accomplit dans la colonie une grande œuvre civilisatrice. Il fait défricher les forêts, tracer des routes, élever des écoles et des hôpitaux. Grâce à son intelligente énergie, la mise en valeur commence. Sur un théâtre plus petit, mais avec des intentions semblables et des méthodes peu différentes, Pershing a agi à Mindanao comme Gallieni à Madagascar.

Et c'est en effet le trait frappant de sa carrière que cette analogie avec celle de tant de grands chefs français qui, avant de conduire de grandes armées sur les champs de bataille d'Europe, furent, outremer, explorateurs, conquistadores et pacificateurs.

Au moment où éclate la guerre européenne, Pershing est de retour aux Etats-Unis. Les événements vont confirmer les théories que, depuis les débuts de sa carrière, il soutient : la nécessité pour l'Amérique d'avoir une véritable armée. Il va d'ailleurs avoir de nouveau l'occasion de faire preuve de ses grands talents militaires, sur un théâtre d'opérations rapproché.

En 1914 et 1915, la situation de la République mexicaine était des plus troubles. Les luttes entre les factions étaient constantes. L'autorité du président Carranza était contestée par son compétiteur, le général Villa. La guerre civile avait sa répercussion aux Etats-Unis, non seulement parce qu'elle mettait en péril les biens et les personnes des citoyens américains résidant au Mexique, mais parce qu'elle amenait souvent les bandes mexicaines (rebelles traqués, réguliers à leur poursuite) à franchir la frontière de l'Union et à se livrer, dans les petites localités limitrophes, à de véritables actes de banditisme.

A la suite d'une violation de frontière plus flagrante faite par les bandes de Villa et au cours de laquelle plusieurs Américains ont trouvé la mort, le président Wilson se décide à une intervention armée (mars 1915). Pershing reçoit le commandement de la petite armée, qui est alors envoyée au Mexique. Poussant ses colonnes de cavalerie, puis son infanterie, il franchit la frontière et, avec la rapidité audacieuse qu'il mettait, jeune lieutenant en second, dans ses raids contre les Sioux et les Apaches (il lui arrive de parcourir en quarante-deux heures 200 kil.), conduit de l'avant ses cavaliers. Trois semaines après son départ, il se trouve à 800 kil. de sa base d'opérations. Au passage, il a infligé à Villa la défaite de Guerrero. Il se trouve alors aux prises avec de très grandes difficultés : les Mexicains de tous les partis, même les partisans du président, s'unissent contre les Américains. Et le ravitaillement devient presque impossible. Craignant d'être cerné par des forces supérieures, Pershing utilise les retranchements de campagne, dont l'efficacité lui a été révélée en Mandchourie. Et il peut repousser en plusieurs rencontres les attaques de l'armée régulière mexicaine (avril 1916-juin 1916) et se maintenir plusieurs mois dans l'Etat de Chihuahua. C'est donc aux seules circonstances politiques qu'est due la décision prise par le gouvernement américain de retirer ses troupes du Mexique avant d'avoir obtenu un résultat décisif. Après la signature du protocole d'*Atlantic-City* (novembre 1916), les troupes américaines repassent la frontière. Pershing, qui, au cours de la campagne, a vu sa réputation et son prestige de grand chef s'affirmer et a été nommé major général (25 sept. 1916), est appelé au commandement de la *Southern division*, circonscription militaire qui englobe tous les Etats méridionaux de l'Union.

Lorsque, le 6 avril 1917, les Etats-Unis ont déclaré la guerre à l'Allemagne, lorsque, sur les suggestions du maréchal Joffre, ils ont décidé d'envoyer en France de nombreuses divisions, lorsque, le 8 mai suivant, est établi le principe du service militaire obligatoire (triomphe des idées de Pershing), le commandant de la *Southern division*, le plus populaire des officiers généraux américains, était désigné pour prendre le commandement du corps expéditionnaire, destiné à devenir rapidement une armée de 3.500.000 hommes.

Au début de juin 1917, précédant de peu la première unité du corps expéditionnaire, Pershing, dans le plus grand secret, s'embarquait sur le *Baltic*, traversait heureusement l'Atlantique, arrivait à Liverpool (8 juin), puis à Londres, où (9 juin) il était reçu



Général Pershing. (Phot. Manuel.)

par les souverains et le premier ministre britannique, et, passant le « Channel », débarquait à Boulogne (13 juin) pour, de là, gagner Paris, où le maréchal Joffre et le général Foch venaient l'accueillir. Partout, il voyait accourir des foules enthousiastes qui, en lui, acclamaient la grande République américaine et l'aide toute-puissante qui garantissait la victoire. « Nous sommes fiers, leur disait le major général Pershing, d'être les porte-étendards de notre pays dans cette grande guerre pour la civilisation. Nous comptons jouer notre rôle, et nous espérons que ce sera un grand rôle... Je suis heureux de me trouver présent à l'un des plus grands moments de l'histoire ». L'accueil de Paris fut tout particulièrement chaleureux.

A ceux qui, avec une curiosité émue, le contemplaient, Pershing apparaissait comme le type parfait de l'officier américain, portant au-dessus d'un corps athlétique une tête régulière, dont les traits accentués, bouche mince ourlée d'une courte moustache, menton accusé, disaient la froide énergie, la pleine maîtrise de soi-même ; physionomie sévère, un peu fermée, animée parfois cependant d'un grand air de jeunesse. L'entourage du généralissime américain vantait son esprit de suite, sa ténacité, son sens des heureuses initiatives, ses qualités d'entraîneur d'hommes. Il est, allait jusqu'à dire l'un d'eux dans son enthousiasme, « le soldat des soldats ». Il devait se montrer digne de ces éloges préventifs.

La fin de l'année 1917 fut consacrée par le général Pershing, à l'instruction, à l'organisation, à l'entraînement guerrier des divisions qui, sans cesse arrivaient.

Bien décidé « à organiser une armée des Etats-Unis autonome et nationale et à lui donner l'esprit offensif poussé jusqu'à l'extrême », il y travaille à Paris d'abord, puis à son quartier général de Chaumont. Il a, avec les généraux français, avec Pétain particulièrement, de fréquentes entrevues. Il visite souvent ses troupes dans les camps d'instruction et dans les cantonnements provisoires où, aidées par les Français, elles s'initient à la guerre moderne, soucieux, non seulement de l'entraînement de ses troupes, mais de leur bien-être, surveillant avec une méticulosité extrême nourriture, équipement, exigeant une tenue parfaite et une parfaite discipline, punissant tout manquement avec sévérité. Aux manœuvres d'ensemble, où il paraît souvent, Pershing, fidèle à ses principes, exhorte ses soldats à ne pas attacher d'importance au combat dans les tranchées, à avoir confiance dans leur fusil et dans l'arme blanche, enfin à se préparer à la guerre de mouvement. Lui-même assiste, à côté de nos généraux, à quelques-unes des grandes opérations entreprises à la fin de 1917 (reprise du Mort-Homme, prise de la Malmaison). Le 6 octobre 1918, il est élevé au grade de *général* (l'équivalent, en Amérique, du maréchalat) que, seuls, ont porté avant lui Grant, Sherman et Sheridan, héros de la guerre de Sécession.

Le secteur de Lorraine ayant été choisi comme zone de déploiement des forces américaines, plusieurs divisions y apparurent dès la fin de 1917 ; aucune n'eut l'occasion d'y jouer un rôle important, et les neuf mois qui s'écoulent entre l'arrivée du général Pershing en Europe et la grande offensive allemande de 1918 ne furent qu'une période préparatoire à une véritable action.

Au début de 1918, le général Pershing commande à 145.000 combattants bien entraînés déjà et qui peuvent être aux Alliés du plus précieux secours. Ainsi en jugea Pershing qui, au lendemain de la rupture du front britannique par les armées allemandes et quoiqu'il fût partisan déterminé de l'autonomie de l'armée américaine (tout en reconnaissant la nécessité d'un commandement unique et en réclamant, avec son gouvernement, cette mesure), vint trouver le maréchal Foch à son quartier général de Clermont et lui demanda « comme un honneur convoité par le peuple américain autant que par lui-même de participer à la plus grande bataille de l'histoire ». « Infanterie, artillerie, aviation, tout ce que nous avons, ajoutait-il, est à vous. Usez-en comme vous voudrez ! » Une telle démarche ne contribua pas peu à accroître la popularité du chef américain, qui, de lui-même, venait se placer, par rapport au général Foch, devenu à Doullens généralissime de la coalition, dans la position d'un commandant de groupe d'armées. « Réalisant la nécessité pour le monde de s'opposer à la victoire germanique », il alla même jusqu'à faire abnégation d'une de ses idées les plus chères et à accepter provisoirement l'amalgame de ses unités (brigades, régiments même) avec des unités françaises.

Les premières actions importantes auxquelles prirent part les troupes du général Pershing furent, le 21 avril, la reprise de Seicheprey (secteur de Saint-Mihiel) enlevée la veille par les Allemands et, peu de jours après, la 1re division américaine ayant été transportée à la charnière du front franco-britannique (charnière momentanément brisée), la prise de Cantigny, forte position, située non loin de Montdidier (28 mai). Cette affaire fut la première où l'initiative appartint au général Pershing. Sa brillante réussite (la division du général Bullard se maintint malgré six furieuses contre-attaques) montra ce que pouvaient faire les nouveaux venus. Après l'offensive allemande du 27 mai, d'autres unités américaines concourent à la défense des routes de Paris, enlevant brillamment le bois Belleau (10 juin-19 juin) et, d'autre part, défendant les ponts de la Marne et interdisant à l'ennemi l'entrée de Château-Thierry. Ce n'était là que le prologue des grandes actions auxquelles, pendant la dernière et décisive phase de la lutte, l'armée américaine allait participer.

Dès le 22 juin, Pershing insistait auprès de Foch pour qu'on envisageât l'offensive. Ses vues, qui cadraient avec celles du haut commandement français, furent adoptées, et 125.000 Américains prirent part à l'action défensive du 15 juillet, 250.000 à la contre-offensive qui suivit.

Tandis que, les 17 et 18 juillet, la 1re et la 2e divisions avancent jusqu'à la route de Château-Thierry à Soissons, la 4e, amalgamée à la VIe armée française, se porte de l'Ourcq sur la Vesle et passe la rivière (6 août), et la 3e, poussant droit au nord, s'arrête sur cette même rivière.

Au cours de cette première série d'opérations, le général Pershing n'a cessé de poursuivre avec la plus grande ténacité la réalisation du but qu'il s'est fixé : la constitution d'unités américaines autonomes.

A mesure que ses soldats s'instruisent, réapparaissent corps d'armées et armées, exclusivement composés de « Sammies ». En même temps, il accomplit un immense effort d'organisation, faisant construire des voies ferrées, développant l'artillerie, munissant ses divisions de chars d'assaut, hâtant la constitution d'une puissante armée aérienne, obtenant, par ses instances pressantes, la création d'un service de « guerre chimique ».

En septembre 1918, Pershing disposait de 1.400.000 hommes, dont un million de combattants

répartis en 7 corps d'armée. Quatorze divisions pouvaient prendre part immédiatement à la bataille; il constitue la 1re armée américaine et prend en personne son commandement. Après avoir songé à la conduire sur la Vesle où ses troupes, comme celles des Alliés, devaient momentanément s'arrêter, il se décida à mettre à exécution une opération projetée un an auparavant : la réduction du saillant de Saint-Mihiel.

Pour lui, il s'agissait déjà d'une action stratégique de grande envergure, destinée à « menacer le bassin de Briey et les communications allemandes dans le voisinage ». Mais, sur les remarques du maréchal Foch et du général Pétain, dont il accepta avec une absolue loyauté les directions, il la réduisit à ses objectifs tactiques immédiats. Après avoir, dans les premières semaines de septembre, concentré dans le plus grand secret, de Pont-à-Mousson aux abords de Verdun, troupes et matériel, il lance, le 12, son attaque et la dirige lui-même du haut d'un promontoire surplombant la plaine de Woëvre. Puis il pousse ses troupes jusqu'à Vigneulles, fait 16.000 prisonniers, enlève 443 canons et, le lendemain (13 septembre), il fait une entrée triomphale à Saint-Mihiel. Première victoire exclusivement américaine, qui consacra Pershing grand chef et augmenta dans des proportions immenses sa popularité sur les deux rives de l'Atlantique.

Mais, sur les directions du haut commandement interallié, le centre de gravité de l'armée américaine se déplace vers l'O. Pershing doit, en collaboration avec Gouraud, enlever les positions de l'Argonne et marcher sur Buzancy et Sedan.

Le 22 septembre, le secteur américain s'étend jusqu'à l'Argonne, et neuf divisions, munies d'un copieux matériel d'artillerie, sont prêtes pour l'offensive prochaine, qui doit, quatre jours plus tard, se déclencher de l'Oise à la Meuse, avec, pour objectif immédiat, Montfaucon.

La bataille que Pershing engagea le 26 septembre devait ne se terminer que le 11 novembre, les Allemands reconduits à la frontière.

Elle se divise, disent les historiens américains, en trois phases. Dans chacune d'elles, l'action du général en chef va se faire sentir, incessante jusqu'au succès final.

A la fin de septembre, Pershing, après avoir avancé, le premier jour de l'attaque, avec quelque difficulté, surtout à l'abordage des premières lignes, réussit à briser le front ennemi et, après avoir organisé ses positions conquises, à forcer ses adversaires à la lutte en rase campagne.

Les combats qui se livrent au mois d'octobre (au cours de la deuxième phase de la lutte), plus durs et marqués par de plus lents progrès, furent, pour l'armée américaine et ses chefs, l'épreuve la plus rude de la guerre.

Lancée le 4 octobre, la nouvelle attaque n'amène qu'une faible avance, et, les jours suivants, la résistance rencontrée par les soldats de Pershing devient de plus en plus vive. Se rendant compte du danger qu'il court à laisser les armées alliées accomplir sur ce point la percée, l'état-major allemand accumule en face des Américains troupes fraîches et matériel. Chaque bois, chaque bouquet d'arbres est, dans cette région forestière, un nid de mitrailleuses, qu'il faut « pilonner » avec l'artillerie avant de risquer, au prix de lourdes pertes, une avance. Amené à grossir ses unités combattantes, Pershing les divise en deux armées, puis, gardant la direction générale des opérations, il passe au général Ligget le commandement de la 1re armée et porte le général Bullard à la tête de la 2e.

Il lance alors ces deux unités vers les replis de l'Argonne, qui sont forcés le 14 octobre. Et c'est ensuite, pendant quinze jours, l'arrêt devant les nouvelles positions allemandes de l'Argonne. Les troupes de Pershing, cependant, gardent toujours l'avantage et font 7.000 prisonniers.

Pendant cette période de stagnation, qui s'étendit alors à presque tout le front, tandis que Foch prépare l'offensive suprême, les armées américaines doivent conquérir tout le terrain entre Aisne et Meuse et marcher sur Sedan. Du 1er au 10 novembre et tandis que la 2e conquiert la plus grande partie de la Woëvre, la 1re armée exécute cette manœuvre en collaboration avec l'armée Gouraud, rompant dès les premiers jours de l'attaque les fameuses positions Kriemhilde et Brunehilde, passant la Meuse et la Chiers, atteignant enfin Sedan, où elle campe lorsque l'arrête l'armistice.

Après avoir chaudement félicité ses troupes d'avoir, elles, « levées précipitamment et instruites à la hâte », constamment battu un ennemi « rompu à la guerre » et les avoir exhortées à accomplir avec non moins d'abnégation cette autre grande tâche : représenter dignement la patrie dans les territoires ennemis qui vont être occupés, Pershing les conduit par le Luxembourg jusqu'au Rhin et, quelques mois encore, reste à la tête de ses armées dans le secteur américain de Rhénanie.

Après avoir fait figure au défilé de la victoire avec les grands chefs alliés, il retourne aux Etats-Unis et reste le chef écouté, admiré, de l'armée américaine. Son influence sur les officiers est considérable. Nul, depuis Washington, n'en a exercé une pareille. Il a incarné l'évolution guerrière de l'Amérique. A chacune des grandes phases de cette évolution qui, des luttes obscures contre les bandes de brigands peaux-rouges, la conduit, en passant par les Philippines et le Mexique, au milieu des immenses batailles de la guerre mondiale, Pershing est apparu souvent au premier plan. Peut-être l'histoire en fera-t-elle le Kitchener américain. Pour l'instant, son nom est, en Europe, le symbole de l'Amérique volontairement armée pour la défense du droit, mettant à l'heure la plus tragique de la guerre toute sa force au service des Alliés et poursuivant avec eux la lutte jusqu'au triomphe final. — Léon Abensour.

Politique intérieure et extérieure

(octobre). — Le mois de septembre, si plein d'inquiétudes, s'était terminé sur des espérances de paix que le mois d'octobre n'avait pas démenties. Il est bon de dire, tout de suite, que l'influence de la France, ses conseils de sagesse, sa ferme volonté de ne rien faire qui pût troubler la paix, avaient eu dans cet heureux résultat une influence prépondérante. Nous y reviendrons. L'attitude belliqueuse de Lloyd George avait joué son rôle aussi, mais une mise au point était nécessaire. Quoi qu'il en fût, l'Orient, malgré tant de causes de conflagration, était resté calme. La Grèce, abattue et incapable dorénavant de réagir contre l'infortune où l'avaient plongée sa folle ambition et la maladresse de son roi, avait subi toutes les conditions qu'on lui avait imposées; après l'Anatolie, elle évacuait la Thrace. La situation était irrémédiablement compromise à l'extérieur et, à l'intérieur, on n'apercevait pas comment elle sortirait du chaos où elle se débattait. La Turquie victorieuse entendait bien s'imposer à l'Europe. Là commençaient les difficultés. Il fallait trouver et rendre concrète une juste expression de la situation très complexe de cette nation, qui, nous l'avons déjà indiqué le mois dernier, était à la fois vaincue et triomphante, en position de réclamer le fruit de victoires incontestables et responsable en même temps des dommages graves et certains qu'elle avait fait subir à l'Entente. Il y avait là belle matière à discussion et, peut-être, cette discussion se fût-elle, dès le mois d'octobre, engagée entre la France et l'Angleterre dans une atmosphère où la presse ne cessait d'entretenir une tension électrique des plus menaçantes, si la démission de Lloyd George, dont on parlait depuis plusieurs semaines, mais que ni personne, ni certainement lui-même ne croyaient inévitable, n'était brusquement survenue au milieu du mois. Cet événement considérable avait produit un brusque arrêt de toute la machine diplomatique de l'Europe. Les questions restaient ce qu'elles étaient, mais toute discussion devenait pour un temps impossible. La dissolution du Parlement et l'ouverture de la période électorale en Angleterre ne permettaient plus au gouvernement anglais d'avoir une opinion. Il était pourtant possible de prévoir que cette opinion n'aurait plus les formes intransigeantes et unilatérales qu'on avait voulu imposer à la France par l'organe de Lloyd George. Mais il eût été puéril de s'imaginer que le point de vue anglais changerait sensiblement. Ce serait déjà quelque chose qu'il s'exprimât en des termes acceptables. Par ailleurs, la tournure imprévue qu'avait prise la crise ministérielle en Italie et l'avènement au pouvoir du parti fasciste, brusquement devenu maître du gouvernement, dressait devant l'Europe de grands et mystérieux points d'interrogation. Il résultait de tout cela que le règlement de la question d'Orient restait encore bien incertain et que la Conférence relative à cette contrée que l'on annonçait pour le mois de novembre, exigerait de la part de la France une parfaite netteté de vues et une précision très sûre dans les paroles et dans les actes.


Mustapha Kemal. (Phot. Rol).

Proche-Orient. — Les événements d'Orient s'étaient, au cours du mois d'octobre, déroulés dans un ordre régulier. Aucune des catastrophes que l'on pouvait craindre ne s'était produite, et les menaces de conflit que, du côté anglais, on n'avait pas cherché à éviter, n'avaient abouti à rien. Après la Note conjointe que la France, l'Angleterre et l'Italie avaient adressée à Mustapha Kemal pour l'inviter à ne pas faire entrer ses troupes dans la zone neutre et à s'abstenir de toute incursion sur la rive européenne des Détroits, le chef du gouvernement d'Angora avait eu avec le général Harrington, qui commandait les troupes alliées à Constantinople, des échanges de vues fort calmes et où aucune tension réelle ne se marquait. D'ailleurs, il était apparent que le général Harrington avait apporté à l'exécution des instructions de son gouvernement, avec une parfaite et ferme loyauté, un sens très exact des réalités de la situation et que, tout en manifestant à Mustapha Kemal qu'il ne transigerait pas sur les légitimes exigences des Alliés, il avait mené les négociations dans un esprit de conciliation. Par contre, les préparatifs militaires que Lloyd George avait conduits non sans fracas avaient été continués, même après l'envoi de la Note et, même en admettant qu'il n'y eût là de la part de Lloyd George qu'une manifestation purement ostentatoire et une satisfaction de son amour-propre, tout le monde avait été frappé du danger que présentait cette conduite, et la crainte de conflits imprévus, peut-être souhaités secrètement par le Premier anglais, n'avait nullement été imaginaire. La France avait suivi un parti tout autre. Résolue à la paix, hostile à toute manifestation guerrière, elle n'avait cessé de donner à Mustapha Kemal des conseils de modération. La presse anglaise avait paru désapprouver l'envoi en Orient de Franklin-Bouillon. La seule réflexion qui, pour l'observateur français, s'imposât à ce sujet, était l'opposition assez piquante qui se marquait entre les critiques que certains hommes avaient faites lorsque, pour la première fois, Franklin-Bouillon avait agi, fort heureusement d'ailleurs, auprès de Mustapha Kemal sous le ministère Briand, et l'emploi non moins heureux que l'on faisait maintenant du même Franklin-Bouillon. Mais, sur l'action de ce négociateur, il ne pouvait y avoir qu'une opinion : elle avait donné confiance aux Turcs. Sans doute, ce n'était pas là l'opinion de Lloyd George et de tous ceux qui, en Europe, soutenaient sa politique. Dans les discours qu'ils avaient prononcés peu avant la chute du ministère, Chamberlain d'abord, puis Lloyd George lui-même, avaient fait bruyamment l'apologie de leur attitude en Orient. Suivant eux, c'étaient les préparatifs militaires de l'Angleterre, c'était la manifestation éclatante qu'elle s'opposerait par la force à toute tentative turque sur les Détroits, qui avaient effrayé et arrêté le gouvernement d'Angora et qui, par suite, avaient maintenu la paix; c'étaient la France et l'Italie qui avaient manqué à leurs engagements et à leur devoir.

On comprend que Lloyd George ait soutenu une pareille thèse. On n'était pas obligé de le suivre. S'il était permis de penser que Mustapha Kemal avait hésité à s'engager avec l'Angleterre dans un conflit armé qui eût tout compromis et rendu presque impossible l'intervention pacifique de la France, il fallait supposer aussi qu'il n'était pas besoin d'un si grand déploiement de forces pour qu'il comprît une vérité aussi évidente. Nous avions le droit de nous attribuer, autant et plus que Lloyd George, l'honneur d'avoir écarté de l'Europe un aussi grave danger. Quoi qu'en pussent penser certains publicistes, nous n'avions pas, en conseillant les Turcs et en retirant nos troupes, montré une faiblesse qui serait exploitée contre nous ; nous avions, tout en gardant notre entière liberté d'action, éloigné de toutes nos forces l'occasion d'irrémédiables incidents que les gestes inconsidérés de Lloyd George auraient pu faire naître.

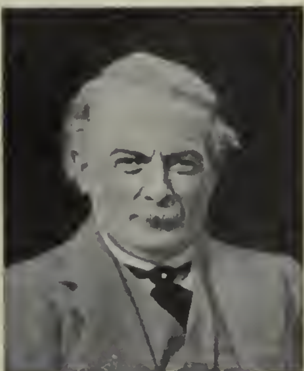
La Conférence de Moudania avait été le point de rencontre des deux méthodes. Cette Conférence, exclusivement militaire, avait eu pour but de fixer la limite des zones neutres, d'en régler l'évacuation simultanée par les Anglais et par les Turcs, d'établir enfin comment la Thrace orientale, conformément aux engagements pris par l'Entente dans la Note conjointe, serait remise aux Turcs. Ce dernier point avait donné lieu à un échange de vues entre Poincaré et lord Curzon, lors d'une conversation qui avait eu lieu entre eux à Paris, pendant la Conférence de Moudania. Il semble bien que, si les débats de cette Conférence, où la France fut représentée par les généraux Pellé et Charpy, provoquèrent des discussions serrées, du moins furent-ils conduits avec un désir unanime d'aboutir. Personne ne se souciait de rompre, et il est même probable que Llyod George lui-même, qui sentait l'opinion anglaise l'abandonner, n'opposa rien qui pût rendre l'accord difficile. Le 11 octobre, le protocole de Moudania était signé. La disposition capitale était celle qui concernait la Thrace. Sur le reste, aucun conflit ne pouvait plus surgir. En Thrace, il était accordé que le pays serait évacué par les Grecs avant le 31 octobre. Cette évacuation devait se faire sous la surveillance des troupes alliées, qui assureraient l'ordre et remettraient toute la région, au fur et à mesure du départ des Grecs, aux autorités civiles et à la gendarmerie turques. Mustapha Kemal s'engageait à ne pas faire passer de troupes sur la rive européenne de la Turquie et à ne pas lever de troupes en Thrace. Les clauses du protocole de Moudania furent exécutées sans aucun incident. Il était de toute évidence qu'en dépit des efforts qui avaient été faits, au lendemain du désastre de l'Anatolie, pour exciter l'opinion grecque sur la question du

maintien en Thrace de l'autorité grecque, les troupes helléniques, si tant est qu'elles eussent encore à ce moment une consistance militaire quelconque, n'avaient d'autre désir que de rentrer dans leurs foyers, d'où une mobilisation continue les tenait éloignées depuis plus de huit ans.

Les faits que nous venons de rappeler avaient donc écarté tout risque de conflit armé en Orient. Restait à régler la question d'Orient. Si la Turquie se trouvait en réalité dès lors reconstituée par la restitution qu'on lui avait faite de la Thrace, le statut de la Turquie restait à établir. Il fallait mettre quelque chose à la place du traité de Sèvres, singulièrement ébréché; il fallait aussi, nous l'avons déjà fait observer, faire le statut des Détroits, qui intéressait, outre les puissances européennes, les puissances limitrophes de la mer Noire; et c'était avec beaucoup de sagesse que Mustapha Kemal, dans la réponse qu'il avait faite à la Note des Alliés, avait fait remarquer que cette question ne pouvait être traitée hors de la présence des représentants de la Russie, de l Ukraine et de la Géorgie. Il fallait faire à la Grèce une situation possible. Il fallait aussi régler la question de l'accès de la Bulgarie à la mer et mettre d'accord les intérêts opposés des Etats balkaniques, que l'examen et les différentes solutions possibles de ces questions allaient remettre en présence. On avait écarté une difficulté immédiate qui, à la bien considérer, n'était qu'apparente et n'aurait pas dû occuper si fort l'Europe. On était maintenant devant des difficultés fondamentales et séculaires. L'Europe était de nouveau en face de la question d'Orient tout entière, intacte, aussi peu aisée à résoudre qu'avant 1914.

Où se tiendrait la Conférence sur les affaires d'Orient? Mustapha Kemal eût voulu qu'elle se tînt en Orient, à Scutari ou à Smyrne. Cette proposition n'avait pas été acceptée. On avait proposé Lausanne. Cette ville déplaisait aux Orientaux. D'autre part, quand se tiendrait-elle? On avait parlé du 13 novembre. Tout le monde serait-il prêt à cette date? On pouvait se montrer très large sur le choix du lieu, à condition que la liberté des discussions y fût assurée, et sur la date, à condition qu'elle fût prochaine. On était déjà d'accord sur l'ensemble de la procédure: la Conférence se tiendrait en deux actes: le premier destiné à régler la paix avec la Turquie, où ne seraient admises que les puissances directement intéressées et d'où serait par suite exclue la Russie qui, ayant fait sa paix avec la Turquie, n'avait plus rien à dire sur la question; le second, où serait débattue la question des Détroits et où seraient conviées toutes les puissances de la mer Noire et, notamment, la Russie.

On voit tout de suite quel parti les soviets allaient tirer de cette situation. Les événements travaillaient pour eux. Gênes et La Haye, malgré l'insuccès qui avait été la conclusion apparente de ces deux réunions, leur avaient permis de prendre leur place à côté des grandes puissances. Encore, là ne s'agissait-il pour eux que d'eux-mêmes. Maintenant, ils allaient avoir voix délibérative dans une question qui intéressait toute l'Europe. Ainsi la future Conférence aurait une portée considérable, et il était impossible d'en prévoir les conséquences, en présence des inconnues qui allaient s'y affronter.


Lloyd George.

Commission des réparations. — L'autre question dont, chaque mois, il nous faut noter la regrettable stagnation, la question des réparations, n'avait été l'objet, en octobre, que d'échange de vues contradictoires, sans réelle portée pratique. La Commission des réparations, par suite de la démission de Louis Dubois, que sa santé obligeait à se retirer, avait changé de président. Louis Barthou, garde des sceaux, qui, à Gênes déjà, avait tenu une place si importante, avait accepté cette lourde charge, et on devait se féliciter de le voir apporter à la défense des intérêts français les ressources multiples de sa souple intelligence et de son éloquence persuasive. Mais la tâche qu'il assumait était plus difficile à mesure que le temps passait et que l'Allemagne s'enfonçait davantage dans un désordre financier qu'elle semblait entretenir. Les points de vue français et anglais continuaient à diverger. Sir John Bradbury, le délégué anglais à la Commission, avait présenté à l'examen de ses collègues un plan de réorganisation financière de l'Allemagne, qui reposait tout entier sur le principe d'un moratorium de cinq ans, qui, incontestablement, eût permis à l'Allemagne de trouver du crédit, mais qui, pendant le même temps, eût abandonné la France à elle-même. En réponse à ce projet, la France en avait présenté un autre, qui envisageait avant tout un contrôle serré, par les créanciers de l'Allemagne, à la fois des finances allemandes et de la Reichsbank, la réforme du budget allemand et l'application des disponibilités aux réparations, jusqu'au moment où les circonstances permettraient d'émettre des obligations-or du Trésor pourvues de garanties, lesdites obligations-or destinées à fortifier l'encaisse métallique de la Reich bank et à permettre le payement des réparations en sus des crédits inscrits au budget. Ce projet, sans donner pleine satisfaction, permettait du moins d'envisager la continuation des réparations réelles et palpables, alors que le projet anglais les reléguait à des temps ultérieurs et indéterminés. Le projet anglais semblait en outre marquer plus fortement que jamais l'intention de Lloyd George d'intervenir en faveur de l'Allemagne, beaucoup plus que de nous aider à obtenir ce à quoi nous avions droit. Il faisait renaître le conflit. Il mettait en question, avant qu'elle se fût réunie, la future Conférence de Bruxelles. Il apportait une solution qui tranchait la question du moratorium avant qu'on eût examiné et, s'il était possible, résolu la question des dettes interalliées. Sir John Bradbury n'avait évidemment été que l'exécuteur de la partie d'un plan général qui rentrait dans sa compétence, mais le plan général apparaissait toujours aussi net et aussi déconcertant pour nous. La chute de Lloyd George apporterait-elle dans la politique anglaise relative aux réparations une modification favorable? Il était permis de l'espérer, mais l'incertitude pesait sur l'avenir de la politique anglaise. Ce n'est pas que le projet français présentât lui-même une grande précision sur la réalité des réparations à intervenir. On sentait que son exécution était subordonnée à de multiples conditions et, en particulier, à la bonne volonté et à la collaboration allemandes. Or, quel fonds pouvait-on faire sur la bonne volonté allemande, et le gouvernement allemand ne continuait-il pas à multiplier les assurances de sa carence? La question des réparations restait donc la plus grave qu'il y eût dans la liste de toutes celles qui nous intéressaient. En présence de la situation du budget français, sur laquelle les déclarations du rapporteur général Bokanowski ne permettaient aucun doute, le Parlement français s'était ému. Mais cette émotion n'était pas une solution pratique. De plus en plus, les faits prouvaient que, tant que l'on n'aboutirait pas sur la question du règlement des dettes interalliées et qu'on ne trouverait pas un arrangement clair qui permît une intervention du crédit international et fît cesser la spéculation effrénée qui était à la base des fluctuations folles et incompréhensibles des changes, la question des réparations, fonction evidente de la remise en état des finances allemandes, se traînerait de projet en projet et de conférence en conférence, inépuisable sujet d'aigres et périlleuses discussions, sans aboutir à un règlement équitable. On devait souhaiter que les électeurs anglais le comprissent. On devait surtout appeler de ses vœux le moment où les Etats-Unis comprendraient l'intérêt qu'ils ont à ne pas laisser l'Europe s'enlizer dans cette affaire. Mais c'était là l'avenir inconnu. Pour l'heure présente, dans cette question comme dans la question d'Orient, la politique des Etats-Unis continuait à déconcerter par ses hésitations et ses contradictions, et il fallait bien attendre la crise qui ne manquerait pas de se produire dans les conseils diplomatiques et économiques de la grande République américaine. Les élections qui avaient lieu à ce moment même en Amérique apporteraient peut-être un éclaircissement.


Le 15 octobre 1922 a eu lieu à Alba-Julia le couronnement des souverains roumains, le roi Ferdinand et la reine Mary. Cette cérémonie avait été longtemps différée en raison de la Grande Guerre. Le maréchal Foch, les généraux Weygand et Berthelot ont assisté aux fêtes du couronnement. — Phot. Rol.

Angleterre. — Nous avons déjà noté la chute du ministère Lloyd George. Un si important événement n'avait pu se produire qu'à la suite d'un revirement complet de l'opinion publique. Nous avons souvent fait observer avec quelle lenteur ces mouvements se produisent en Angleterre. Celui-ci, à la vérité, se préparait depuis longtemps, et le tort de Llyod George fut certainement de n'en pas tenir compte. Le Premier anglais en était sans doute arrivé à cet état d'esprit, qui a causé la chute plus ou moins éclatante de tant d'hommes politiques, dans lequel la confiance absolue en son propre jugement produit un obscurcissement progressif du sens critique et conduit à négliger tout ce qui n'est pas soi-même. Les discours de Lloyd George dans les derniers jours de son ministère et ceux d'Austen Chamberlain, le chef du parti unioniste, qui avait fini par ne plus être qu'un reflet, prouvent assez qu'en dépit de l'avertissement qu'auraient dû lui donner les changements visibles survenus dans l'opinion, le Premier anglais restait très ferme dans sa conception personnelle de la politique anglaise. Le réveil fut brutal. Après quelques sons de cloche qui ne furent pas entendus, comme le discours de lord Salisbury, une réunion du parti unioniste au Carlton Club, provoquée par Chamberlain et d'où il pensait faire sortir une cohésion nouvelle, se termina par le vote d'une motion Pretyman, qui invitait le parti conservateur à reprendre, en vue des élections sa pleine indépen-


Bonar Law.

dance. 186 voix, contre 87, approuvèrent cette proposition, qui mettait fin à la coalition et rendait la retraite immédiate de Lloyd Georges inévitable. Le jour même, Lloyd George donnait sa démission, et le roi chargeait Bonar Law de former un nouveau cabinet.

Il était trop tôt, au lendemain de ce vote qui mettait fin à une des époques les plus curieuses de l'histoire d'Angleterre, pour pronostiquer des changements dans la politique future de notre alliée et pour juger les résultats de la politique qui prenait fin. On s'est réjoui en France de la chute de Lloyd George, plus peut-être qu'il ne convenait, et on a porté sur son œuvre des jugements excessifs et prématurés. Oublier tout d'un coup ce que ce ministre, qui eut des défauts graves, mais aussi des qualités supérieures, fut pour nous dans la guerre et ne se souvenir que des divergences qui, à mesure que la guerre s'éloignait, éclatèrent entre l'intérêt français



Le 30 octobre 1922, Mussolini, chef des fascistes, est triomphalement accueilli à Rome. — Phot. Rol.

et la conception que le Premier anglais avait de l'intérêt de son pays, n'était pas le propre d'esprits sages et pondérés. Sans doute, nous avons souffert de l'impulsivité de Lloyd George, de la fertilité de son imagination toujours prête à risquer les aventures, de la rudesse de son langage et de l'absence de nuances dans son éloquence; nous avons senti avec une surprise douloureuse celui qui avait été à nos côtés dans la guerre nous abandonner pour concevoir du problème de la paix un règlement dans lequel on taisait tout de même trop peu d'état de nos sacrifices, de nos souffrances et de nos besoins. Mais nous n'avons pas assez réfléchi — on l'a répété ici bien des fois — que ce que nous attribuions au seul Lloyd George était l'expression même de l'opinion anglaise et que ce à quoi nous devions tâcher, c'était moins à nous plaindre en termes violents du ministre, ce qui fut souvent fort mal pris en Angleterre, qu'à montrer à nos Alliés qu'ils se trompaient sur notre compte. La politique belliqueuse de Lloyd George avait fini par inquiéter ses propres partisans. Ceci ne prouvait aucunement que, sur d'autres questions, l'opinion anglaise se séparait de lui. Seules, les élections législatives pouvaient nous renseigner.

Que seraient ces élections, sur lesquelles, d'ailleurs, on serait fixé assez vite, puisqu'elles devaient avoir lieu le 25 novembre ? La seule chose qu'on en pût dire avec vraisemblance, c'est qu'elles allaient se produire dans le désarroi des partis et que, par suite, il pouvait arriver que leur résultat n'apportât pas à la politique anglaise des clartés nouvelles. Le parti conservateur, qui avait provoqué et accompli la dissolution de la coalition, n'était pas sûr d'obtenir la majorité. Le parti libéral ne l'était pas plus que lui, et le parti travailliste, avec lequel il n'était pas impossible que Lloyd George fît alliance, ne l'était pas davantage. On devait même dire, en ce qui concernait le dernier parti, que les élections municipales qui venaient d'avoir lieu avaient été pour lui une véritable défaite. Il pouvait, certes, arriver qu'en Angleterre, comme en d'autres pays, le sentiment conservateur, effrayé par les idées communistes, l'emportât sur des opinions qui, pour n'avoir aucun rapport avec les tendances communistes, semblent à beaucoup capables de pactiser un jour avec elles. Les partis avancés, en tous pays, payent l'erreur qu'ils ont commise en ne rompant pas nettement avec des doctrines internationalistes qui blessent les sentiments nationaux et menacent l'autonomie des peuples et avec les doctrines russes, qui démolissent les bases séculaires de toute société. L'Angleterre, pays traditionaliste par excellence, était plus qu'aucun autre prédisposé à une réaction de ce genre. — Quel serait le rôle de Lloyd George dans les élections ? Autre point d'interrogation. Il était vraisemblable que les électeurs ne répudieraient pas tous sa politique. Mais une nouvelle coalition serait-elle possible, et sur quelles bases ? Nous devions suivre de près la campagne électorale. Il nous importait grandement de dégager la véritable opinion anglaise que, dans les derniers temps de son pouvoir, la personnalité débordante de Lloyd George avait fini par masquer. Nous avions en Bonar Law un premier ministre d'un tout autre tempérament, froid et réfléchi, connaissant à fond toutes les affaires et très capable de les bien conduire. Nous pouvions compter sur sa bienveillance, sur son esprit de justice et sur la rectitude de son jugement. Mais il fallait avant tout l'adhésion de la nation anglaise. Cependant, aucune des questions extérieures qui troublaient l'Empire britannique n'avait changé de face. Il y avait là un rude travail pour le successeur de Lloyd George.

Italie. — Les événements intérieurs d'Italie ne réclamaient pas de nous une moindre attention que ceux d'Angleterre. Là, les faits s'étaient déroulés avec une brusquerie et un éclat qui avaient surpris l'Italie elle-même. On sait que le ministère Facta était virtuellement démissionnaire et qu'en fait son autorité était ruinée. Des négociations tendant à lui substituer un ministère Giolitti, ou un ministère Orlando, ou, en dernier lieu, un ministère Salandra, n'avaient pas abouti; mais toutes avaient un caractère commun: une participation importante du parti fasciste à l'une ou l'autre de ces combinaisons. Le parti fasciste — groupe de plus en plus compact et discipliné de tous les mécontentements qu'avait suscités la guerre, de toutes les inquiétudes qu'avaient créées les menées socialistes et communistes, de toutes les exaspérations nationalistes surexcitées par les appels d'Annunzio, par l'affaire de Fiume, par la paix conclue avec les Yougoslaves, de toutes les déceptions, en un mot, que l'ambition italienne s'était crues imposées après sa victoire sur l'Autriche qu'elle considérait comme seule cause efficiente de la paix en 1918 — le parti fasciste avait pris peu à peu en Italie une place chaque jour agrandie, et, par son organisation et sa hardiesse, tendait à se substituer aux pouvoirs constitués qui n'avaient rien fait pour arrêter son développement. Sûr de lui dans le nord de l'Italie, il avait tenu, en septembre, un congrès dans le Sud, à Naples. Son programme n'était pas très aisé à formuler. On pouvait, cependant, sans risquer de se tromper, dire qu'il était celui de tous les grands partis d'opposition. La volonté d'être un gouvernement qui gouverne, la réforme des finances, la réorganisation de l'administration, la mise en œuvre de toutes les grandes forces nationales y étaient inscrites. Mais, de plus, le parti, se réclamant du respect de la royauté, s'affirmait aussi comme défenseur de l'italianité menacée, comme le metteur en œuvre de l'Italie future par opposition à l'Italie traditionnelle des gloires passées et des ruines antiques, surtout, enfin, comme le champion des droits de l'Italie et des Italiens sur tous les pays sur lesquels, selon lui, l'Italie a un droit de propriété naturelle ou de regard, sur Fiume comme sur la Dalmatie, sur l'Adriatique comme sur la Tunisie. Il était permis d'estimer, quand ce parti n'était pas au pouvoir, qu'il remuait bien imprudemment les matières les plus inflammables et, une fois qu'il eut pris le pouvoir, que son programme extérieur était de nature à faire craindre des difficultés sérieuses de divers côtés.

Brusquement, la situation s'était tendue. Sur l'ordre d'un quadrumvirat à la tête duquel était Mussolini, le fascisme décida la mobilisation générale et armée de toutes ses forces, et les « chemises noires » furent très vite maîtresses absolues de l'Italie du Nord et de la Toscane. Le ministère Facta, déjà sans autorité, ayant parlé de l'état de siège, la marche des fascistes sur Rome fut ordonnée, et la guerre civile eût sans aucun doute éclaté, si le roi Victor-Emmanuel III, très sagement, n'eût refusé de sanctionner le décret sur l'état de siège. Le lendemain, il faisait appeler Mussolini et le chargeait de constituer un ministère. Cent mille « chemises noires » entraient triomphalement dans Rome et défilaient devant le roi. Le coup d'Etat fasciste était accompli. Il restait à voir à l'œuvre les triomphateurs. Nous devions nous interdire toute appréciation prématurée. Nous aimons l'Italie, nous voudrions voir supprimée, entre elle et nous, toute cause de malentendu, et il était juste de rappeler que jamais le fascisme ne s'était montré hostile à la France. Mais nous tenons par-dessus tout à la paix, et on ne pouvait se dissimuler qu'à la veille de la réunion de la Conférence d'Orient, certains points du programme fasciste étaient de nature à remettre en question des problèmes résolus et à grouper étroitement les Etats balkaniques, s'ils sentaient que l'un d'eux fût menacé. Il était permis de penser que, le pouvoir en mains, les chefs fascistes, désormais responsables de l'avenir de leur pays, mesureraient les possibilités et s'apercevraient très vite qu'entre un programme d'opposition et un programme de réalisation il y a plus de distance qu'entre Milan et Rome.



Benito Mussolini.

France. — La conclusion de tout ce qui précède était claire. En présence de la situation de l'Orient, de l'incertitude anglaise et italienne, la France pouvait, et devait, jouer un rôle pondérateur. L'occasion s'offrait à elle, qui avait su conserver son sang-froid en Orient et que son bon sens avait préservée de toute agitation intérieure, de prendre la direction de la politique européenne. Saurions-nous le faire ? En dépit de bien des faiblesses, il n'était pas défendu de l'espérer. Mais il fallait, pour cela : au gouvernement des vues nettes, du courage et, à l'égard de l'étranger, de la fermeté et de la bonne grâce; au Parlement de la sagesse et la force de renoncer aux bourdonnements inutiles, au désordre de la discussion, à l'éparpillement de l'activité. Tout le monde le souhaitait. L'heure n'était pas des interpellations, mais du travail réglé et des séances bien employées. Nous attendions un budget avant le 31 décembre. Il fallait s'y mettre et renoncer aux éloquences électorales. — Jules Gerbault.

Ranvier (Louis-Antoine), histologiste français, né à Lyon le 2 octobre 1835, mort à Thélys (commune de Vendranges, près de Roanne), le 22 mars 1922.

Bien qu'il ait fait de brillantes études médicales, qu'il ait été interne des hôpitaux de Paris (1860) et qu'il ait soutenu une thèse de doctorat remarquée en 1865, Ranvier ne peut compter comme médecin. Ce fut exclusivement un homme de laboratoire, qui fit faire à l'histologie de très importants progrès et l'orienta même dans une voie nouvelle.

Les générations actuelles, qui ne connaissaient pas l'homme, ne pouvaient ignorer le savant. Il a été en effet, avec Cornil, un véritable initiateur, et ses découvertes en anatomie générale ont servi de base à bien des idées médicales du temps présent. La plupart des médecins les plus en vue d'aujourd'hui ont

été plus ou moins directement ses élèves. Il fut d'ailleurs considéré comme un maître non seulement par les médecins ses confrères, mais aussi par le monde savant tout entier et, s'il fut nommé sans concurrent membre de l'Académie de médecine en 1886, l'Académie des sciences lui offrait l'année suivante le fauteuil laissé vacant par la mort de Charles Robin, de même qu'un grand nombre de sociétés savantes étrangères tenaient à honneur de le compter parmi leurs membres, tandis que des facultés le nommaient docteur *honoris causa*. Il était officier de la Légion d'honneur.

Dès son internat, Ranvier montra son goût exclusif pour les études de laboratoire et, notamment pour l'histologie, alors à peine étudiée en France, bien qu'elle eût été fondée par Bichat. Ses travaux d'internat, sa thèse inaugurale portèrent sur des sujets d'anatomie générale, et cette dernière traitait du *Développement du tissu osseux*. A la fin de son internat, il fonda, avec Cornil, un petit laboratoire privé, rue Christine, où il enseigna l'histologie aux étudiants et aux médecins et eut un très grand succès. Ses travaux attirèrent sur lui l'attention de Claude Bernard, qui se l'attacha comme préparateur de son cours de médecine du Collège de France, puis le fit nommer directeur du laboratoire d'histologie à l'Ecole des hautes études et, enfin, fit créer pour lui, toujours au Collège de France, la chaire d'anatomie générale. C'est de là que sont sortis tant de beaux travaux qui, pendant trente ans, apportèrent à la science un nombre considérable de données nouvelles, dont aucune n'a été depuis démontrée inexacte.

Il faut d'abord voir en Ranvier l'histologiste pur, celui qui, l'œil au microscope, poursuit toujours plus loin la connaissance des tissus de l'organisme et de leurs détails les plus fins. A ce titre, on lui doit déjà des découvertes de la plus haute importance. C'est ainsi qu'il découvrit les étranglements annulaires et la gaine lamelleuse des nerfs, les fibres en T des ganglions spinaux, les terminaisons des nerfs dans la peau, dans la cornée, dans la rétine, dont il distingua les couches désormais classiques, la structure des glandes muqueuses, le développement du cartilage et des vaisseaux, etc. Toutes ces découvertes, il les fit grâce à une habileté manuelle remarquable et malgré une technique et un appareillage des plus simples. « Il se contenta longtemps, a dit un de ses biographes, d'une technique rudimentaire. Il faisait lui-même ses coupes au rasoir sur le vieux microtome cylindrique, dans lequel les pièces anatomiques étaient fixées au moyen de fragments de moelle de sureau. Ses matières colorantes étaient peu nombreuses... Il les maniait fort habilement; sa patience, sa persévérance, son ingéniosité suppléaient à l'insuffisance de ses procédés ».



Louis-Antoine Ranvier.

Mais Ranvier a un autre et plus grand mérite peut-être que celui d'avoir ainsi perfectionné nos connaissances histologiques : il a été un expérimentateur et un physiologiste dans ce domaine de l'anatomie générale et, si l'on peut dire, avec Claude Bernard, qu'il a fondé l'histologie expérimentale, on peut également saluer en lui l'initiateur de l'histophysiologie. Il scruta avec infiniment d'ingéniosité le fonctionnement de ces organes microscopiques qu'il découvrait, ou dont il perfectionnait la connaissance. C'est ainsi qu'il fit des expériences inoubliables sur les réactions inflammatoires des cellules, sur la régénération par bourgeonnement des nerfs sectionnés, sur la cicatrisation des plaies de la cornée, la contraction des muscles, les modifications apportées aux cellules glandulaires par les excitations des nerfs qui les commandent, sur le fonctionnement des nerfs du cœur, etc. En pareille matière, tout était nouveau, et les acquisitions qu'on lui doit constituent un accroissement des plus originaux au domaine scientifique.

Toutes ces découvertes, il les enseigna par la parole, dans son cours très suivi du Collège de France et aussi par la plume, car il écrivit beaucoup : articles de revues, communications aux Académies et livres d'étude. On peut citer, parmi les plus connus de ses ouvrages, d'abord le *Manuel d'histologie pathologique*, qu'il écrivit en 1869-1876 et en 1881-1884 en collaboration avec Cornil et dont la dernière édition est de 1902 (ouvrage classique, où ont étudié de nombreuses générations médicales); puis son *Traité technique d'histologie* (1875-1882) et, surtout, ses *Leçons d'anatomie générale faites au Collège de France* (1875-1884). Il a collaboré en outre au *Traité d'histologie et histochimie* de Frey et au *Dictionnaire de médecine* de Dechambre.

Depuis longtemps, il avait fait de sa vie deux parts : l'une hivernale, consacrée à son laboratoire du Collège de France, l'autre estivale, à la propriété, qu'il avait héritée de son père, à Thélys. On conte que, lorsqu'il y vint pour la première fois après avoir passé trente ans sans y paraître, il eut des difficultés avec ses fermiers, qui, ne l'ayant jamais vu, mirent peu de bonne grâce à reconnaître ses droits. Cependant, il s'attacha de plus en plus à ce domaine, à la terre, à la vie paysanne, si bien qu'il y a vingt ans, il quitta définitivement ses études et se confina dans une retraite absolue, où il vécut en philosophe et en agriculteur. C'est là qu'il s'est éteint à l'âge de quatre-vingt-sept ans, léguant à la ville de Roanne la plus grande partie de sa fortune et sa propriété de Thélys, qu'il a demandé que l'on transformât en sanatorium. — Dr Henri Bouquet.

Rollinat (Maurice), par Emile Vinchon (Paris, 1921, in-18). — Ce bon poète, qui dota notre littérature de quelques ouvrages où l'on perçoit des accents nouveaux, est mort environné de légendes, et l'on ne parle guère plus de lui que pour confirmer ces légendes, leur communiquer une apparence de réalité. Il était utile qu'un biographe se donnât la peine d'étudier sa vie et de nous la présenter sous son aspect véritable. Emile Vinchon, fort au courant des lettres berrichonnes, s'est imposé, non sans agrément, cette tâche, et l'a remplie avec une conscience remarquable. Il s'est entouré de références sérieuses, contrôlant les faits, n'utilisant que des documents de première qualité. Il est parvenu ainsi à silhouetter un Rollinat fort agréable à contempler et en tout point digne de son œuvre.

Maurice Rollinat appartint à une famille des plus honorables. Son grand-père, Jean-Baptiste, jouissait, au barreau de Châteauroux, d'une grande renommée. « C'était, dit de lui George Sand (*Histoire de ma vie*), un homme de sentiment et d'imagination, fou de poésie, très poète et pas mal fou lui-même, bon comme un ange, enthousiaste, prodigue, gagnant avec ardeur une fortune pour ses douze enfants, mais la mangeant à mesure sans s'en apercevoir ». Quand il mourut, il laissait à son fils aîné, François, son cabinet d'affaires et la charge de ses onze autres enfants. François accepta l'un et l'autre. Il devint rapidement l'un des avocats les plus illustres de province, mais, accablé sous le poids de ses obligations, mena une existence précaire, dont le labeur lui fut rendu plus pénible par le pessimisme. Cet homme connut une seule joie dans sa vie : l'amitié de George Sand. Cette amitié lui fut précieuse comme une lumière dans ses ténèbres. Elle resta pure. Elle soutint sans cesse le moral de ce mélancolique. George Sand en tira d'ailleurs elle-même un grand secours, au milieu des troubles de son existence passionnée. Jules Bertaut a publié les lettres des deux correspondants et a suivi pas à pas les phases de leur délicieux sentiment.

Sur le tard, un peu avant qu'il représentât le département de l'Indre à l'Assemblée constituante, François Rollinat avait épousé, sans enthousiasme, une jeune fille de la bourgeoisie, Marie-Joséphine-Isaure Didion, qui, si elle lui apporta quelques vertus domestiques, ne lui apporta point de fortune et encore moins les joies morales dont il était dépourvu. De ce mariage naquirent deux fils. L'aîné, Emile, licencié en droit, embrassa la carrière des armes. Le second, Joseph-Auguste-Maurice, vit le jour à Châteauroux le 29 décembre 1846.

On a prétendu que celui-ci, le futur poète, eut pour marraine George Sand. Son acte de baptême dément cette assertion. On ne sait pas grand'chose de son enfance. Il fit ses études au collège ecclésiastique de Saint-Pierre, à Châteauroux. Il manifesta très jeune, en même temps qu'un goût marqué pour les sports, une inclination très vive pour la poésie et la musique. Il fut reçu bachelier à l'âge de seize ans et dirigé aussitôt vers la carrière judiciaire. Ses parents voulaient en faire un avocat ou un notaire. Il manifesta peu de goût pour ces professions. Il était enclin à la débauche et se divertissait en gamineries dont pâtissaient les bourgeois châteaurousins. Déjà, il composait des vers, les mettait en musique et les chantait avec un extraordinaire sentiment de la diction.

Ayant perdu en 1867 son père, qu'il vénérait, Maurice Rollinat demeura sous la tutelle de sa mère, dont les goûts bourgeois heurtaient ses goûts d'artiste. Il la respecta toujours, sans véritablement l'aimer. Le dissentiment était complet entre eux. Mme Rollinat voulut que son fils eût une situation stable dans la vie. Elle l'envoya, afin qu'il pût la conquérir, à Paris. C'était aller à l'encontre de ses vœux. Maurice consentit bien à entrer, à titre d'employé, à la mairie du VIIe arrondissement, mais, au dos des actes de naissance et de décès, il s'oubliait fort souvent jusqu'à recopier ses poèmes. Il gagnait une centaine de francs par mois. Il avait peu de besoins, mais il souffrait de son déracinement. Le Berry et ses beaux horizons de campagne lui manquaient. Il regrettait, en naturiste passionné, la sauvage beauté de ces *brandes* qu'il avait, durant toute sa jeunesse, parcourues, flânant et observant, spectateur jouissant intensément du spectacle.



Maurice Rollinat, vers 1880.

Il revint dans ce cher Berry. Mme Rollinat y possédait le domaine de Bel-Air. C'est là, non dans le Paris qu'il aimait, mais qu'il nommait « la ville contre-nature », qu'il amassa la matière la plus émouvante de ses poésies. Car il fut, avant tout, un ardent poète du terroir. La morne désolation des plaines boursouflées de genêts, la magie des lumières l'intéressaient moins que la vie des gens et des bêtes, mais il leur dut cependant ce goût véhément de l'irréel, du fantastique, de l'halluciné, du satanique qui déborde de son œuvre. Rien de plus étrange, de plus solitaire, de plus évocateur d'illusions que ces brandes silencieuses qui, à l'heure où tombent les ténèbres, paraissent se peupler d'êtres venus des entrailles de la terre.

C'est à partir de 1874 ou 1875 que Rollinat, conservant toujours son emploi, travailla à son premier volume de poésies : *Dans les brandes*. Il y besogna sans hâte, souhaitant atteindre, du premier coup, la perfection. Il menait belle vie, fréquentant les brasseries du quartier Latin, partout remarqué à cause de son masque tragique, de ses longs cheveux châtains, de ses yeux fulgurants, de son verbe mâle, de son allure inspirée. Partout où il rencontrait un piano, il en tirait des sons extraordinaires. Son jeu semblait un sortilège. Ses compositions, faites sur des vers de Baudelaire ou sur ses propres vers, tantôt prenaient une douceur de chant grégorien, tantôt évoquaient les rires affreux de quelque sabbat du moyen âge, tantôt traduisaient, avec une émotion inusitée, la joie ou la douleur humaines. Aucune autre musique n'était si poignante, ne prenait, avec autant de force, l'âme des auditeurs.

Un grand artiste se révélait déjà. Des amitiés et des admirations naissaient de ces manifestations d'une esthétique imprévue. Antoine Cros, Pierre Elzéar, Louis Ratisbonne, Charles Frémine, Georges Lorin, Emile Goudeau entourèrent le jeune employé d'un cercle attentif. Cependant, ayant terminé son livre *Dans les brandes*, Rollinat chercha vainement un éditeur. Fischbacher consentit, moyennant finances, à le publier. Le poète dut même ne régler qu'avec beaucoup de peine le prix de l'édition, car Fishbacher lui disait sans cesse, avec son fort accent tudesque : « Che suis comme sœur Anne, che ne fois rien fenir. »

Cette œuvre d'une grande fraîcheur, où l'on respirait l'âpre et doux parfum du Berry, ne connut point le succès. Aucun critique ne prit la responsabilité de la signaler au public. Néanmoins, Rollinat ne se découragea pas. Il entreprit aussitôt l'élaboration d'un second volume : *les Névroses*.

C'est en ce temps-là que le destin mit en sa présence la jeune fille dont il allait faire, pour une courte et fâcheuse expérience, sa compagne. Rollinat avait rencontré, dans une brasserie, Camille Guymon, châteauroussin qui exerçait, à Paris, la profession de rédacteur au *Journal officiel*. Celui-ci, le voyant très fatigué, l'invita à se reposer dans sa propriété, voisine de la Grande-Chartreuse. Là, il le présenta à sa nièce, Mlle Marie Serullaz, âgée de vingt ans, fort belle jeune fille, d'esprit cultivé, peintre, musicienne, poète. Tout de suite, les deux jeunes gens se plurent. L'année suivante, ils se rencontrèrent de nouveau et crurent que de leur mariage découlerait un réciproque bonheur.

Fille de parents aux idées étroites qu'offusquaient les vers de Rollinat, Mlle Serullaz eut quelque peine à obtenir le consentement utile. Enfin, après mainte tribulation, le poète épousait, le 19 janvier 1878, sa charmante fiancée. Il recevait de sa mère une rente viagère de 2.000 francs à laquelle s'ajoutait la dot de sa femme, une autre rente viagère de 5.000 francs. Sa situation matérielle s'améliorait sensiblement. Après un voyage fort agréable en Italie, un séjour d'un an à Lyon, il installa son ménage à Paris.

Rollinat témoignait une tendresse vive à sa jeune femme, mais il voyait avec tristesse que leurs idées ne s'accordaient pas. Imbue des principes bourgeois de sa famille, Marie Serullaz souffrait avec peine les propos libres et les tenues débraillées des amis de son mari, les Léon Bloy, les Félicien Rops, les Léon Cladel, etc. Elle prit le parti de fuir ce milieu de bohème effrénée. Rollinat éprouva un vif chagrin de cette incompréhension.

Cependant, son talent aurait souffert de s'épanouir sous une contrainte. Peut-être la fuite de Marie Serullaz facilita-t-elle cet épanouissement. Libre, pour dissiper sa mélancolie, le poète hanta de nouveau les brasseries et les salons. Les *Hydropathes*, le *Chat Noir* applaudirent tour à tour cet homme étrange, qui réunissait en lui le triple génie du poète, du musicien et de l'acteur. Le *Soliloque de Troppmann*, *Mademoiselle Squelette*, la *Dame en cire* connurent des succès frénétiques, et aussi les interprétations musicales des œuvres de Baudelaire, Edgar Poe, Pierre Dupont. Peu à peu Rollinat devenait une sorte de fantasque trouvère de l'épouvante, que l'on attirait partout pour éprouver la sensation pénible du frisson. Barbey d'Aurevilly, l'ayant entendu, l'exalta dans ses proses grandiloquentes. Albert Wolff lui donna, par l'entremise du « Figaro », la grande célébrité des boulevards. Leconte de Lisle, troublé jusqu'au fond de l'âme par le pathétique de ses chants, ne put retenir ses larmes.

Les Névroses, publiées au milieu de ce bruit et de cette faveur (1883), emportèrent un triomphe. Brusquement Rollinat devint populaire. Mais les haines des envieux accompagnèrent les acclamations des admiratifs. Les gens de lettres méprisèrent le « cabotin », qui allait partout débitant sa marchandise poétique. Les musiciens lui reprochèrent d'ignorer jusqu'à l'orthographe de leur art et les acteurs d'être un pauvre « gueulard » de mélodrame. Heureusement, les nombreux amis de Rollinat le défendaient de leurs bonnes plumes.

Aux injustices des détracteurs s'ajoutèrent bientôt, pour le tourmenter, les complications domestiques. Revenue au foyer, Mme Rollinat, excitée par ses parents, multipliait les sujets de discorde. Les deux époux, qui s'aimaient et s'estimaient, ne pouvaient pas s'entendre par la faute d'autrui. Une deuxième fois, la jeune femme abandonna le foyer conjugal, mais désormais sans esprit de retour.

Dès lors, Rollinat, désemparé, songe à quitter la capitale et à chercher un ermitage à la campagne. Mais il n'y veut pas vivre dans une complète solitude. Comment, à cette époque, connaît-il Cécile Poète, dite « de Gournay », actrice d'un médiocre talent mais d'une agréable complexion physique, on ne le sait. Il la décida à le suivre dans sa retraite. Il voulait s'installer aux confins du Berry, non loin de Bel-Air, propriété de sa mère, dans un site montagneux, sauvage, peu accessible, où coulait une rivière. Il souhaitait y conserver un complet incognito. C'est en septembre 1883 qu'il partit pour la recherche de cette solitude agreste. Son ami A. Panroy l'aida dans cette enquête malaisée. Rollinat s'installa près du hameau de Puy-Guillon, dans une vallée longée par la Creuse, tapissée de prairies aux arbres surplombants. Il s'y ennuya tout d'abord. Puis, accoutumé au silence du tombeau où il s'ensevelissait vivant, il en apprécia peu à peu le charme mélancolique. Il partagea son temps entre la pêche, la promenade, l'étude, les longues séances de musique. Bientôt, il renonça à son incognito, appela les amis, voulut, dans sa thébaïde, goûter au moins les plaisirs de la conversation.

Brouillé avec son propriétaire, il quitta cette première maison pour une autre, plus confortable, située à deux cents mètres du bourg de Fresselines. Il vécut là depuis le mois de mars 1884, quasiment jusqu'à sa mort. Emile Vinchon fait une description de cette maison, connue sous le nom de *la Pouge*. C'était une habitation rustique, d'aspect agréable, comprenant six pièces. Rollinat l'avait intérieurement ornée de toutes sortes de portraits, d'estampes, de peintures étranges, dont quelques-unes offraient des figurations semblables à des fantômes sortant des murailles.



Maurice Rollinat, au piano.

Là, le poète travailla, s'éprit aussi d'un bizarre goût pour la cuisine, confectionnant des plats dont se délectaient ses visiteurs. Il perfectionna sa connaissance de la nature, l'étudiant jusque dans ses manifestations les plus intimes. Ses poésies traduisirent avec une éloquente profondeur les résultats de ses observations. Il était l'ami du curé Daure et de tous les paysans que sa bienfaisance soulageait.

Plusieurs ouvrages : *l'Abîme*, *la Nature*, *les Apparitions*, *Paysages et paysans* furent écrits dans ce calme décor. Il collabora au « Figaro », au « Gil Blas ». Aidé par des techniciens, il nota la musique qu'il avait composée d'instinct, s'étant toujours refusé à apprendre l'harmonie. Pendant qu'il travaillait, ses amis parisiens s'efforçaient de maintenir son nom dans la mémoire du public. Lorsque son livre, *la Nature*, parut, on organisa une matinée à la Bodinière, où quelques comédiens interprétèrent, sans les comprendre, ses poèmes. En juillet 1895, Rollinat reçut, sans l'avoir sollicitée, la croix de la Légion d'honneur.

Ce succès lui procurait un bonheur médiocre et assurément trop tardif. Ce névropathe, qui avait toujours abusé de son système nerveux, ne trouvait pas, dans cette campagne solitaire, la tranquillité d'esprit qu'il avait espéré y rencontrer. Ses réceptions faites, ce semble, pour son divertissement, le ruinaient. L'angoisse de ne pouvoir payer ses dettes s'ajoutait à son inquiétude naturelle. Bientôt, il se sentit atteint d'une sourde et incompréhensible maladie, qu'aucun remède n'améliorait : il maigrissait, malgré les ordonnances des médecins, mille précautions. Sa compagne, Mme Cécile, morphinomane, l'accoutuma-t-elle à la drogue ? On ne le saurait dire. Elle était aussi fort malade. Mordue par un chien enragé, elle dut gagner l'Institut Pasteur, entrer dans une maison de santé. Elle y mourut brusquement, le 24 août 1903.

Cette mort et l'affreuse solitude qui s'ensuivit pour lui achevèrent Rollinat. Il ne fut désormais plus qu'une ombre, souhaitant avec ardeur la fin de ses tourments. Ses amis vinrent le prendre à Fresselines, l'emmenèrent à Limoges, lui prodiguèrent les soins, veillèrent autour de lui, pour éviter qu'il n'attentât à ses jours. Transporté à Ivry, dans la clinique du Dr Moreau, il s'y éteignit, le 26 octobre 1903, non point fou, comme on l'a dit, mais, au contraire, dans un état de suraiguë lucidité. Il a laissé le souvenir d'un homme bon, simple, sincère et doux, d'un artiste dans l'accept on pure du terme. En le plaçant aux côtés de Baudelaire, son maître, qu'il a souvent égalé sans l'imiter, la postérité lui rendra justice. — Emile MAGNE.

Simplon (L'ACHÈVEMENT DU TUNNEL DU). Le tunnel du Simplon a été complètement terminé en décembre 1921 ; il avait été commencé en 1898. Il comprend deux tunnels parallèles distincts, chacun donnant passage à une voie de chemin de fer ; alors que le premier tunnel a été achevé en 1905, le second n'a été commencé qu'en 1912. Le but de ce tunnel est d'assurer le raccordement entre les voies ferrées italiennes et l'ouest de la Suisse ; de plus, il permet l'établissement d'une voie internationale reliant l'Angleterre et le nord de la France à l'Italie et au Levant.

L'entrée nord du tunnel est à Brigues, dans la vallée supérieure du Rhône. De là il se dirige en ligne droite vers le S.-E., et il arrive en Italie dans la vallée de Diverria, près du village d'Isselle. La longueur totale est de 19.825 mètres. Le point culminant ayant une altitude de 704m,70, c'est le tunnel qui, comparé aux autres tunnels des Alpes, a la longueur la plus grande et l'altitude la plus faible ; il traverse donc la plus grande épaisseur de terrain, ce qui a amené des difficultés de construction exceptionnelles ; par suite, il a fallu beaucoup de prudence et des moyens très perfectionnés pour mener ce travail à bien.

Etant donné que le tunnel du Simplon est à une altitude faible, les lignes tracées n'ont pas de pentes exagérées, et on peut envisager le passage de convois à fort tonnage ; c'est ainsi un tunnel qui a une très grande puissance de transport.

En raison de la grande épaisseur des terrains à traverser et de la grande longueur du tunnel, il fallait prendre, lors de la construction, des précautions spéciales pour assurer la ventilation ; il fallait aussi penser que l'on aurait à passer dans des régions à température élevée. C'est pourquoi, au lieu de construire un souterrain unique à voie double, on se décida à établir deux tunnels parallèles à voie simple, ayant une distance de 17 mètres d'axe en axe.

On pensait faire marcher de pair les galeries d'avancement en les reliant chacune par des galeries transversales tous les 200 mètres ; mais, au début, on n'excavait complètement qu'une seule galerie en se proposant d'achever la seconde plus tard ; cette seconde galerie devait, au cours de la construction, servir de canal de ventilation pour envoyer dans les chantiers des quantités énormes d'air nécessaire dans le but d'assurer un séjour respirable aux ouvriers et maintenir une température acceptable.

Le système de double galerie offre l'avantage de simplifier l'évacuation des déblais et aussi celle des eaux ; on rencontra, en effet, des sources à très gros débit, parfois à haute température, qui jaillissaient au moment où l'on ne s'y attendait pas.

La température s'est élevée au cours des travaux jusqu'à 56°, et on trouva des couches de roches soumises à une pression formidable, qui barraient complètement le chemin ; enfin, dans certains endroits, des pans de roches éclataient.

Ce fut en 1911 que l'on décida de parfaire la construction du second tunnel, en transformant en souterrain la galerie de service. Cette décision vient de l'intensité du trafic, mais aussi de la nécessité d'assurer la conservation du premier tunnel ; sa solidité aurait pu être compromise à la longue par le voisinage de la cavité de service qui se trouvait non maçonnée ; on pouvait craindre des mouvements de terrain dangereux. Certains s'étaient déjà produits, et c'est pourquoi on décida d'entreprendre ces travaux, qui commencèrent en décembre 1912 sur le côté nord et en mars 1913 sur le côté sud.

On utilisa le matériel employé lors de la construction du premier tunnel, mais on y ajouta du matériel moderne à grand rendement, tel que des perforateurs hydrauliques rotatifs, des marteaux à air comprimé, des locomotives électriques à accumulateurs et à air comprimé, enfin de puissants ventilateurs.

La guerre de 1914 provoqua immédiatement la mobilisation générale en Suisse et celle de l'Italie en 1915. Il en résulta le ralentissement complet des travaux du tunnel, en raison de l'absence de main-

d'œuvre, puis la suspension du travail sur le chantier sud, le côté italien. Enfin, en mars 1917, la démolition et la vente des installations.

Le percement continuait à se poursuivre par le côté suisse ; à ce moment, le tunnel était construit du côté du sud sur une longueur de 8.178 mètres ; du côté du nord, il était enfin achevé en mai 1918, et on essaya de reprendre l'avancement sur le côté sud en construisant 400 mètres de tunnel. Il fallut y renoncer au mois de juillet, et le travail fut complètement interrompu ; à ce moment, il restait à achever 1.800 mètres de tunnel.

Finalement, au mois de juin 1919, le passage des frontières étant devenu plus facile, on put alors réorganiser les chantiers, renouveler le matériel, et c'est en décembre 1921 que fut posée la dernière clef de voûte.

Les difficultés techniques qu'on eut à vaincre furent sérieuses ; elles vinrent s'ajouter à celles de la période agitée de la guerre. La proximité du tunnel déjà établi était gênante, en raison des mouvements de terrain que provoquait l'excavation nouvelle ; c'est ainsi qu'on fut obligé, en certains points, d'appliquer une véritable cuirasse d'acier dans le premier tunnel, qui n'eut besoin que de quelques réparations peu importantes, même aux points dangereux.

Les éclatements de roches furent fréquents, et les morceaux étaient projetés avec un bruit d'explosion ; ces morceaux avaient la forme de coquilles de grandeurs variables, et l'on dut prendre des mesures de précaution spéciales pour la protection des ouvriers. Dans les points sujets à explosion, on constata également des secousses ressemblant à des tremblements de terre qui déformèrent le premier tunnel et provoquèrent quelques fissures. C'est l'emploi d'air comprimé avec du ciment liquide qui permit d'aveugler les fissures et de consolider rapidement les portions ébranlées.



Vue de Brigue (Suisse). La gare, les installations et l'entrée du tunnel.

La technique des travaux souterrains avait beaucoup progressé depuis le début, et il en résulta la combinaison d'un matériel nouveau pour le percement des galeries, au moyen de perforatrices à air comprimé, alimentées par de grands compresseurs.

On peut se rendre compte de la difficulté de ce genre de travaux, quand on pense que l'on ne trouve sur place aucune installation destinée à faire fonctionner les chantiers. Il est nécessaire de prévoir des usines électriques destinées à produire un courant qui alimente les appareils d'éclairage, les locomotives électriques, les treuils, etc... Il faut ouvrir des carrières pour avoir le sable et les pierres nécessaires ; il faut aussi prévoir des logements pour les équipes, des hôpitaux pour les malades, etc.

Les transports de matériaux, quand on s'adresse à des quantités de cette importance, exigent des trains de gros tonnage, et on ne saurait employer des locomotives ordinaires à vapeur, que l'on ne peut prendre que pour les transports à ciel ouvert.

On utilise donc des locomotives à air comprimé, ou bien des locomotives électriques. Il faut également placer des trains à voie étroite au lieu de trains à voie normale, et cela exige des transbordements que l'on ne peut effectuer qu'au moyen d'appareils de manutention. On a choisi pour cela des grues roulantes, mues électriquement ; ces grues étaient placées à l'extérieur et aussi à l'intérieur même du souterrain.

Le sable et le gravier faisant défaut, on a dû les confectionner au moyen de concasseurs et de moulins à sable. La ventilation fut assurée par de puissants appareils ventilateurs, qui envoyaient de l'air frais dans le tunnel ; cet air sortait à l'autre extrémité, des portes permettant de le canaliser convenablement.

Pour maçonner le tunnel, il a fallu tenir compte à chaque endroit de la nature et de l'état de la roche. Dans les parties inondées, on dut couvrir la voûte et capter l'eau ; le recouvrement se fit alors en asphalte et en maçonnerie de remplissage. En certains endroits très humides, on ménagea des puits pour l'évacuation des eaux d'infiltration.

Pour la maçonnerie, on utilisa au début de la pierre naturelle tirée des carrières ouvertes de chaque côté du tunnel, puis une maison suisse fabriqua des pierres artificielles, qui furent employées alors pour la maçonnerie de la voûte, sauf dans les endroits où les pressions étaient considérables.

La méthode de percement dut s'adapter évidemment à la nature de la roche. Quand celle-ci était résistante et quand on n'avait pas à craindre dans le percement du second tunnel une influence sur le premier, on appliquait la méthode la plus simple, en pratiquant une petite galerie sous la galerie du fond.

Celle-ci n'est séparée que par un chapeau, de sorte que les débris peuvent être chargés directement dans les wagonnets placés en dessous ; la petite galerie supérieure permet d'excaver complètement la calotte ; les débris qui restent sur le fond fermé par le chapeau servent pour pouvoir atteindre sans échafaudage le faîte du tunnel.

Au fur et à mesure que l'excavation avance, ces débris sont jetés dans des wagonnets par des ouvertures pratiquées dans le fond : on peut ensuite excaver complètement à partir de la base, en protégeant le faîte contre les écoulements au moyen de boisages. La maçonnerie part des fondations et ne commence qu'après l'excavation de tout le profil.

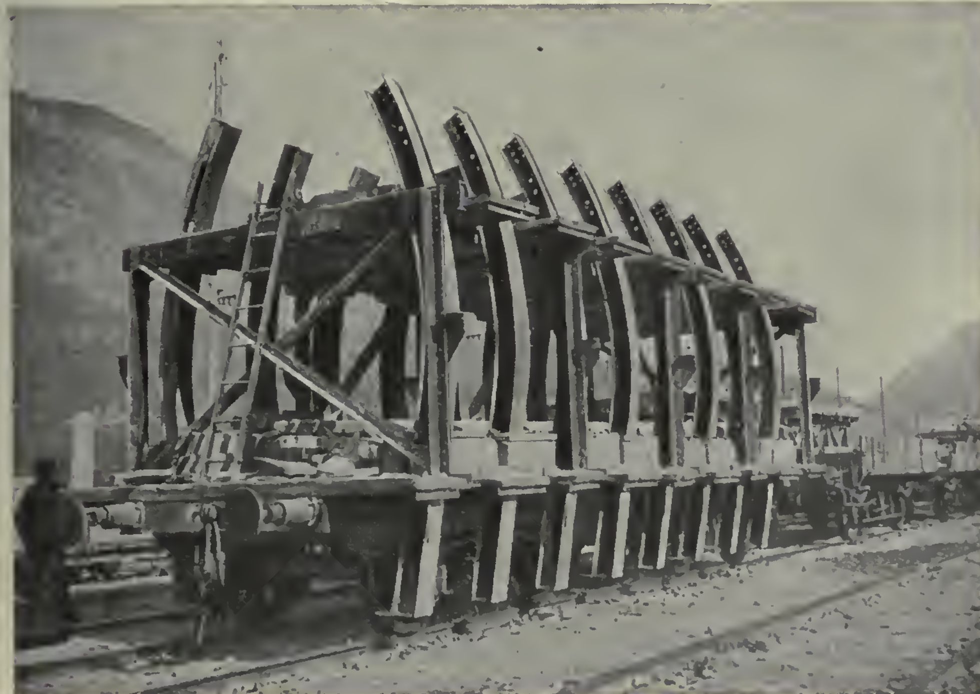
Dans un mauvais terrain, cela n'aurait pas été applicable. En vue de la conservation du premier tunnel, le boisage n'aurait pas constitué une protection suffisante, car le massif entre les deux tunnels était fissuré en partie ; on a dû excaver par tronçons très courts. On a appliqué la méthode belge, d'après laquelle on ne maçonne tout d'abord que la calotte et on n'excave la partie inférieure qu'ensuite, en exécutant la maçonnerie des pieds-droits.

Enfin, lorsque la roche était un peu meilleure, on procédait d'une troisième manière. Comme la galerie n'était pas dans l'axe du tunnel et que sa paroi atteignait presque la paroi est, on a pu excaver rapidement de ce côté pour les pieds-droits, dont on a exécuté la maçonnerie immédiatement. On a construit ensuite un sommet de la voûte qui reposait d'un côté sur la maçonnerie d'un pied-droit et de l'autre sur la partie non encore excavée et enlevée. De cette façon, on n'a pas eu besoin de prendre en sous-œuvre l'un des pieds-droits, et le maçonnage a pu s'opérer plus rapidement après l'excavation.

Aux endroits dangereux, on a garanti le premier tunnel par des cintres métalliques spécialement construits, maintenant un revêtement d'épaisses plaques de tôle ; l'espace libre entre celles-ci et la maçonnerie étant garni de béton. Les injections de ciment ont également donné de bons résultats.

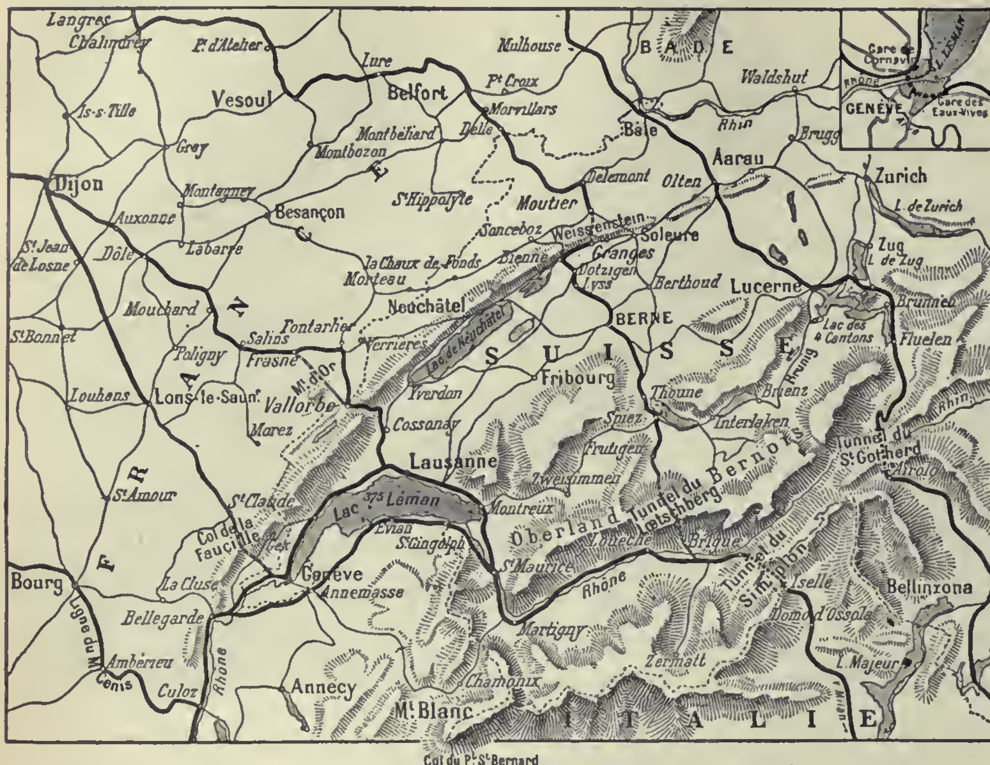
Il est bien évident que les événements de la guerre ont créé des conditions difficiles pour la continuation des travaux, qui ont pu n'être conduits qu'à une allure très ralentie pendant toute cette période. Si ces inconvénients n'avaient pas existé, le deuxième tunnel aurait pu être ouvert dès 1917.

Il faut considérer aussi que l'augmentation des salaires et la hausse des matières premières ont eu de grandes conséquences sur les frais de construction. Il est difficile, même actuellement, d'indiquer le chiffre des frais effectifs du percement du tunnel, car les travaux ne sont pas encore complètement



Wagon transportant les cintres vers le tunnel.

terminés à proprement parler, et les comptes ne sont pas encore arrêtés ; mais, malgré toutes les difficultés auxquelles on a dû faire face, la somme fixée en 1912, qui était de 27.290.000 francs pour



achever le second tunnel, ne sera guère dépassée. Le premier contrat prévoyait 8.400.000 francs pour les installations et 48.723.000 francs pour la terminaison du premier tunnel à simple voie, y compris la galerie parallèle. — E. Weiss.

Souchon (Auguste), économiste français, né au Puy le 1er janvier 1866. — Il est mort à Paris le 30 juillet 1922. Membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) depuis 1919, il avait succédé à Larnaude comme doyen à la faculté de droit. (V. *Lar. Mens.*, t. V, p. 111.)

Synergies des glandes endocrines (les). On peut diviser les glandes en deux groupes généraux : 1° glandes à sécrétion externe, qui déversent à l'extérieur leur produit de sécrétion (tels le foie, les glandes salivaires, le pancréas) ; 2° glandes à sécrétion interne (dites aussi *endocrines*), qui, démunies de canal excréteur, déversent dans le sang les substances sécrétées à l'intérieur des cellules.

Parmi ces dernières, on range le corps thyroïde, les parathyroïdes, le thymus, les glandes surrénales, etc. Une glande peut appartenir à la fois à l'un et à l'autre groupe. Le foie, par exemple, est glande de sécrétion externe par sa production de bile, ce liquide se déversant à l'extérieur. Il est également glande à sécrétion interne par sa fonction glycogénique. On en peut dire autant du pancréas, etc.

Claude Bernard, le premier, a constaté l'existence d'une fonction endocrinienne, lorsqu'il a découvert le rôle glycogénique du foie ; mais, ainsi que le professeur Gley l'a très justement précisé, c'est à Brown-Séquard que l'on doit à la fois l'extension et la juste compréhension de cette donnée, qui s'est montrée si fertile.

Ce domaine de la physiologie a été l'objet d'un nombre considérable de recherches, d'ailleurs d'importance et de valeur fort inégale.

Les travaux sur les glandes endocrines se heurtent, en effet, à de très grandes difficultés, à la fois théoriques et pratiques.

Pour démontrer d'une façon définitive qu'une glande sécrète un produit et qu'elle le déverse dans le sang, il faut mettre en évidence ce produit dans le sang efférent de la glande, après avoir constaté qu'il est soit absent, soit en plus faible quantité dans le sang afférent.

Mais cette méthode n'a pas pu être appliquée dans le plus grand nombre de cas et, pour étudier la sécrétion interne de chaque glande, on a eu recours à des méthodes détournées.

Une des plus usitées consiste à pratiquer l'ablation chirurgicale de la glande, chez un animal, puis à noter les symptômes consécutifs. Les troubles constatés peuvent être mis — après sérieuse critique — sur le compte de la suppression d'une sécrétion indispensable au fonctionnement normal de l'organisme.

Une autre méthode est constituée par l'injection à l'animal d'un extrait de la glande étudiée. L'injection a été souvent remplacée par l'ingestion, notamment dans l'étude de la glande thyroïde.

Ces deux méthodes peuvent être combinées : si, à un animal chirurgicalement privé d'une glande et présentant des troubles consécutifs à cette opération on injecte un extrait de cette même glande, on doit constater l'amélioration ou la guérison de ces symptômes.

L'interprétation de ces expériences est extrêmement délicate. En effet, les produits de sécrétion des glandes ont des actions multiples, et, d'autre part, ces glandes ne sont pas indépendantes les unes des autres.

Cette interdépendance, cette synergie des glandes endocrines est une acquisition assez récente de la physiologie contemporaine. Si quelques points semblent devoir être considérés comme définitivement établis, il en est beaucoup d'autres qui ne peuvent être admis sans réserve. Néanmoins, l'ensemble des résultats à ce jour nous permettra déjà de tirer des conclusions intéressantes pour la biologie générale.

Parathyroïdes. — Les parathyroïdes sont de très petites glandes. Elles mesurent quelques millimètres. D'ordinaire au nombre de quatre (deux supérieures, deux inférieures), elles sont étroitement unies à la glande thyroïde, mais elles en diffèrent entièrement, tant au point de vue des propriétés qu'à celui des fonctions. Leur ablation totale est le plus souvent suivie de mort. L'animal présente des contractions cloniques, des crises convulsives, tout un syndrome de tétanie. Ces symptômes sont efficacement combattus en injectant des extraits de glande parathyroïde.

Malgré le voisinage direct de la glande thyroïde et des parathyroïdes, il ne semble pas que ces organes puissent se suppléer.

Rudinger a même pensé que leurs fonctions étaient antagonistes, mais cette opinion n'a été admise ni par Biedl, ni par Schäfer.

On n'a pu encore préciser les rapports unissant thyroïde, parathyroïde et surrenale. Ces rapports existent cependant; car, si l'on enlève en même temps ces trois glandes à un animal, il ne présente pas d'accidents de tétanie, alors qu'il en eût présenté, si l'on avait supprimé seulement les parathyroïdes.

Thyroïde. — Cette glande joue un rôle si indispensable à l'organisme et son action sur l'état général est si profonde qu'il est très délicat d'utiliser la méthode de l'extirpation préalable pour étudier son influence sur telle ou telle autre glande. Les troubles constatés, en effet, peuvent être sous la dépendance d'un mauvais état général et n'être que secondairement rattachables à l'exérèse thyroïdienne.

Cependant, il existe des rapports certains entre la thyroïde et les glandes génitales, mâles et femelles.

Glandes génitales. Lors de la puberté, des époques menstruelles et de la grossesse, le corps thyroïde est le siège d'une hypertrophie passagère, qui, dans certains cas pathologiques, peut devenir considérable.

La médication opothérapique ovarienne peut faire régresser cette hypertrophie, ce qui démontre également les rapports fonctionnels entre la thyroïde et les glandes génitales.

Si l'on pratique la thyroïdectomie chez un jeune mâle, il se produit un grand ralentissement de l'évolution des glandes génitales, qui n'atteignent ni leurs dimensions normales, ni leur production normale en spermatozoïdes.

Surrénales. Dans l'hyperthyroïdisme, il semble que les surrénales versent dans le sang plus d'adrénaline que normalement. Ceci peut être démontré directement, grâce à la propriété de l'adrénaline de provoquer, chez l'animal aussi bien que chez l'homme, de la dilatation pupillaire. Si l'on plonge l'œil excisé d'une grenouille dans le sérum provenant d'un malade atteint d'hyperthyroïdisme, on constate la dilatation pupillaire de cet œil, preuve de la présence d'adrénaline.

L'ingestion répétée de petites doses de corps thyroïde amène, d'ailleurs, une hypertrophie des surrénales.

L'action du thyroïde et celle des surrénales sont si étroitement liées que, tout récemment, Swieciki a soutenu, avec des arguments de valeur, cette théorie que la maladie de Basedow, attribuée jusqu'ici à une disthyroïdie, était d'origine surrénale, le corps thyroïde n'intervenant que secondairement.

Pituitaire. — Les rapports entre le thyroïde et la pituitaire sont indiqués à propos de cette dernière.

Thymus. Les variations de volume du thymus et de la thyroïde se produisent dans le même sens. Cependant, les deux glandes semblent avoir une action opposée sur l'évolution, au moins sur celle du têtard de grenouille. Gudernatsch a nourri des têtards de grenouille, soit avec de la thyroïde, soit avec du thymus de divers mammifères. La thyroïde produit une avance de la métamorphose de plusieurs semaines, mais la croissance est inhibée, et les grenouilles sont naines. Avec le thymus, le résultat obtenu est opposé.

Glandes surrénales. — L'action physiologique des glandes surrénales est due essentiellement à l'adrénaline qu'elles sécrètent; ce corps agit sur les terminaisons du sympathique.

Glandes sexuelles. A la suite de la castration, survient de l'hypertrophie de la zone corticale de la surrénale. Comme cette hypertrophie a quelquefois été constatée associée à de la précocité sexuelle, l'interprétation en est difficile à faire. L'existence de relation entre les glandes sexuelles et surrénales semble établie, mais la nature de cette relation — nerveuse ou clinique — est encore impossible à préciser.

Foie. Les produits de sécrétion des surrénales transforment en sucre le glycogène hépatique. Ce sucre passe dans le sang et est éliminé par l'urine.

A. Mayer a établi que, si l'on répète la célèbre expérience de Claude Bernard (piqûre de la moelle allongée amenant la glycosurie) chez un animal privé de ses surrénales, la glycosurie ne se produit pas. Il semblerait donc que, dans l'expérience de Claude Bernard, la piqûre provoque une excitation des surrénales qui augmente leur sécrétion.

Pituitaire ou Hypophyse. — C'est un petit organe, pesant environ 50 centigrammes et reposant sur la selle turcique de l'os sphénoïde. On y distingue deux lobes: l'un antérieur, l'autre postérieur, de structure et de fonctions différentes.

Cette glande semble avoir des rapports fonctionnels avec presque toutes les glandes à sécrétion interne.

Glandes sexuelles. L'hypopituitarisme produit chez l'homme le syndrome nommé *dystrophie adiposo-génitale.* Lorsqu'il se déroule chez l'enfant, la croissance s'arrête, et les organes génitaux ne se développent pas.

Dans l'acromégalie qui suit l'hypertrophie pituitaire, une période d'excitation sexuelle, au contraire, précède souvent la diminution de cette activité, qui se constate aux stades ultérieurs de la maladie.

Réciproquement, la castration amène des modifications de la pituitaire. De même, la grossesse produit une hypertrophie de cette glande.

Thyroïde. L'ablation du thyroïde amène une hypertrophie de l'hypophyse, avec développement de vésicules colloïdes dans sa partie antérieure. Mais il n'y a pas suppléance fonctionnelle entre ces deux glandes, et on ne peut arrêter la cachexie consécutive à l'exérèse thyroïdienne en faisant ingérer de l'extrait pituitaire, ni réciproquement.

Pancréas et Foie. Chez un animal dont on a supprimé le lobe postérieur de l'hypophyse, on peut enlever le pancréas, sans provoquer pour cela de glycosurie. Ceci indique que le corps pituitaire s'associe aux surrénales, thyroïde, pancréas et foie, pour régler le métabolisme des hydrates de carbone.

Sécrétines. — La découverte des sécrétines a été faite en 1902, par Bayliss et Starling. Ils ont montré que, si l'on injecte dans le sang d'un animal un extrait acide de la muqueuse duodénale, il se produit une forte sécrétion de suc pancréatique. Mais, par contre, si l'on extirpe le pancréas d'un animal, on constate que sa muqueuse duodénale ne peut plus

fournir de sécrétine. Il y a donc interaction du pancréas et du duodénum.

Le phénomène est bien d'origine chimique. En effet, le produit actif, s'il n'a pu être isolé, a du moins pu être dialysé.

Cette sécrétine duodénale agit également sur la sécrétion pituitaire et provoque un flux se déversant dans le liquide céphalo-rachidien.

De son côté, la muqueuse pylorique jouit de la propriété de donner naissance à une sécrétine active sur les glandes gastriques.

GLANDES SEXUELLES. — L'ablation du testicule chez l'enfant arrête l'évolution des caractères sexuels secondaires. De plus, le développement du thyroïde est diminué, ainsi que celui de la zone corticale des surrénales. Par contre, le thymus et la pituitaire sont augmentés de volume, et le thymus cesse par la suite sa régression normale.

La castration de la jeune femelle a souvent tendance à entraîner des caractères secondaires se rapprochant de ceux du mâle. Mais l'augmentation de volume de la pituitaire est beaucoup plus faible que celle constatée chez le mâle après semblable opération.

Ainsi que chez le mâle, le métabolisme est modifié avec tendance à l'obésité, mais le mécanisme de ces troubles est encore bien obscur.

L'importance de ces acquisitions modernes au sujet des synergies endocriniennes a bien été soulignée par le professeur Gley. « Voilà qu'il est établi que la régulation de plusieurs grandes fonctions se fait sans la participation du système nerveux, au moyen de substances qui proviennent du fonctionnement même de certains organes; c'est... une auto-régulation. Une substance formée dans un organe donné est de composition telle qu'elle constitue l'excitant approprié d'un autre organe.

« La relation qui s'établit ainsi entre les deux organes considérés est donc purement chimique, c'est-à-dire, au point de vue doctrinal, d'ordre mécanique. La régulation des actes fonctionnels peut donc se faire par des causes chimiques. C'est toute une partie des dernières défenses du vitalisme qui s'est effondrée. » (Pr Gley.)

Du point de vue pratique, c'est-à-dire thérapeutique, cette connaissance des synergies endocriniennes a été très fertile; sans elle, il était à peu près impossible d'étudier fructueusement les syndromes pluriglandulaires, d'en déterminer l'étiologie qui permettait une thérapeutique opothérapique rationnelle, seule efficace dans ce genre d'affections. — Dr DEJUST.

Tirpitz (Alfred von), amiral allemand, né à Custrin le 19 mars 1849. Après des études qualifiées de *médiocres* par le directeur de l'école professionnelle de sa ville natale, il se présente à l'École des cadets de la flotte, où il est admis 5e, en 1865. La facilité d'un examen pour une carrière alors impopulaire en Prusse et où les candidats étaient moins nombreux que les places offertes avait déterminé sa vocation. Il en sort, en 1867, officier de vaisseau, et il prend part à diverses croisières sur les côtes d'Espagne, dans la Baltique et la mer du Nord. Il étudie avec passion la torpille récemment inventée et rédige sur ce sujet un mémoire qui attire l'attention du général Stosch, ministre de la marine. Il est nommé, en mai 1871, chef du service des torpilles. Il y fait preuve des facultés de discernement, de méthode et de ténacité qui caractériseront sa carrière et grâce auxquelles la marine allemande ne sera jamais « un musée d'essais ». Dans ces fonctions, il institue des ateliers d'État, pour mieux perfectionner la fabrication, et il ne traite qu'avec les constructeurs civils qui acceptent de s'outiller en prévision de la guerre. Ce système, généralisé plus tard quand il fut ministre, réduira au minimum, en temps de paix, les réserves improductives, tout en assurant au moment opportun le maximum de production: ainsi, la marine pourra céder à l'armée, qui, dès octobre 1914, n'avait presque plus de munitions, 2 millions de kilogrammes de poudre dans les six premiers mois de la guerre. Tirpitz apprit aussi à juger les hommes :

L'Allemand corrompu, dit-il, est encore pire que l'Italien ou le Français corrompus qui, eux, au moins, ne trahissent jamais leur patrie.

Il est lieutenant de vaisseau en 1875, capitaine de corvette en 1881.

Nommé inspecteur des torpilleurs par Caprivi, qui a remplacé Stosch, Tirpitz obtient la centralisation de cette spécialité. Mais Guillaume II est devenu empereur; il intervient dans les affaires de la marine sans passer par son ministre. Caprivi démissionne, et il est remplacé par Monts. Celui-ci ayant qualifié les torpilleurs de « bibelots inutilisables », Tirpitz demande à servir sur un grand bateau. D'ailleurs, peu après son avènement, l'empereur a supprimé la centralisation de l'amirauté, qu'il veut organiser sur le modèle de l'armée. Les pouvoirs du ministre furent ainsi dispersés entre le ministère, l'état-major général de la marine et le cabinet naval de l'empereur. Guillaume II ayant, lui aussi, des idées sur les questions navales, la marine se trouva désormais tiraillée entre quatre politiques, et les préventions du Reichstag augmentèrent l'anarchie.

Tirpitz, capitaine de vaisseau depuis 1883, commandait un croiseur en Méditerranée. Sa réputation d'organisateur est alors assez bien établie pour qu'on le veuille nommer directeur des chantiers de la marine; mais Caprivi, qui a reconnu ses aptitudes variées, lui fait attribuer des fonctions qui le prépareront aux grands commandements. Il devient donc chef d'état-major de l'escadre baltique (1890). L'année suivante, pendant une inspection de Guillaume II, il séduit l'empereur par la netteté de ses vues sur l'organisation désirable des forces navales, et il est nommé chef d'état-major de la marine. Il y développe le goût du travail, de la précision; il accoutume les commandants de navire à la manœuvre libre qui donne l'assurance :

C'est un fait d'expérience, dit-il, que les pays à gouvernement parlementaire ont de la peine à arriver à des manœuvres de combat naval, par la crainte des collisions et de leurs effets sur l'opinion publique.

Il fait donc supprimer les « carrousels nautiques », met en honneur la tactique linéaire et détermine la constitution de l'escadre; celle-ci devient la véritable unité tactique, par réaction contre le sentiment commun attribuant au chef de la flotte, pendant la bataille, la direction de la flotte tout entière; l'initiative est rendue aux chefs d'escadre, dans les limites du plan général d'engagement. Ces théories, fortement critiquées par les amiraux qui traitent Tirpitz de « magister », eurent sur la mentalité des jeunes officiers de marine une influence considérable.

A cette époque, la flotte française était encore l'ennemi éventuel. En cas de conflit, on escomptait la neutralité de l'Angleterre comme complément de la Triplice. L'opinion publique était donc hostile aux gros armements; Guillaume II croyait à l'efficacité de la guerre de course. Tirpitz fut le premier à deviner la nécessité de protéger par une flotte de guerre respectable la prospérité croissante du commerce allemand, qui entrait en rivalité avec le commerce anglais. Un incident prouva que ses craintes n'étaient pas tout à fait chimériques. Le télégramme de Guillaume II à Krüger, après la tentative de Jameson au Transvaal (janvier 1896), provoqua une telle explosion de fureur et de haine en Angleterre que le grand public allemand fut contraint d'y voir un danger pour l'avenir. Mais l'indécision du ministère était grande, car on ne savait pas comment décider entre les partisans d'une flotte de garde-côtes et ceux qui réclamaient, avec Tirpitz, la construction d'une vraie flotte de haute mer; enfin, les champions de l'expansion lointaine proposaient des croiseurs légers, rayonnant autour de bases bien outillées.

En ce temps-là, les intérêts économiques dans l'Extrême-Orient étaient déjà considérables. De toutes les grandes nations européennes l'empire allemand, seul, n'avait encore obtenu de la Chine aucune commission territoriale destinée à servir de base politique et surtout navale. On désirait rendre indépendants de HongKong les navires de guerre ou de commerce qui ne trouvaient pas ailleurs les bassins de radoub dont les Anglais pouvaient toujours, sous quelque prétexte, même en temps de paix, leur refuser l'accès. Tirpitz, qui avait des difficultés avec son ministre au sujet des constructions navales, est alors nommé commandant de la division d'Extrême-Orient et reçoit la mission de choisir entre les trois points d'appui préconisés dans les parages chinois : Amoy, Chusan, Samsa. Il se décide pour Tsing Tao, qui lui paraît être plus susceptible d'un grand développement économique, et il fait adopter son choix (1896). Il inspire les négociations de von Holstein à Pékin et détermine les principes d'établissement de la nouvelle colonie : Tsing Tao était cédé à bail par le gouvernement chinois, qui conservait ainsi son prestige; la concession avait une étendue restreinte pour faciliter la défense; la marine achetait aux propriétaires tous les terrains à bâtir, afin d'empêcher la spéculation, et les céda aux colons à des prix raisonnables; des quartiers séparés furent exclusivement réservés aux Européens, et le territoire fut maintenu sous l'administration de la marine. Tirpitz professait, en effet, une médiocre estime pour les qualités colonisatrices de la bureaucratie; il lui préférait le régime militaire. En ce qui concerne Tsing Tao, ses préférences furent justifiées. Les successeurs de Tirpitz suivirent, d'ailleurs, avec d'autant plus de soin le programme initial que le fondateur de la colonie était devenu leur chef. L'œuvre accomplie fut donc remarquable : un grand port de commerce, le chemin de fer du Chan Toung, des usines, des hauts fourneaux, une Université, des plantations, des reboisements, firent, en quinze ans de cette possession, une conquête enviable. Une armée japonaise de 30.000 hommes devait s'en saisir le 7 novembre 1914, après soixante-six jours d'opérations; la colonie avait tiré son dernier obus et n'était plus défendue que par 2.000 réguliers et 1.500 réservistes.

La création de Tsing Tao augmentait en Allemagne la renommée de Tirpitz. Au printemps de 1897, il est rappelé pour prendre le sous-secrétariat d'État de la marine. Contre-amiral depuis 1895 et roturier, il devenait ministre à quarante-huit ans, anobli et ministre d'État prussien en 1900. Pendant dix-huit années consécutives dans ces fonctions politiques, où il obtenait les plus hautes distinctions maritimes (vice-amiral en 1899, grand amiral en 1910), il allait se consacrer à la réalisation de ses idées sur la flotte de guerre nécessaire à l'Empire allemand. Tout d'abord, il la voulait suffisante pour que l'alliance avec une puissance navale de deuxième rang fût possible, sans placer l'Allemagne dans la situation de protégée : ce serait la première étape vers la liberté des mers. Ensuite, la flotte allemande ne cessant de croître, l'Angleterre considérerait les risques d'un conflit et adopterait à l'égard de l'Empire une politique de rapprochement. Ainsi, la flotte de guerre donnerait à l'Allemagne la sécurité dont le pays avait besoin pendant son expansion économique et constituerait une garantie de plus en plus efficace pour le maintien de la paix.

Ces idées étaient conformes à celles de Guillaume II; mais l'empereur, très versatile lui-même, n'avait pas su imposer aux divers novateurs de la marine une doctrine unique, ni réduire l'hostilité du Reichstag, ni intéresser à ses projets les foules indifférentes. Le choix de Tirpitz était singulièrement heureux. Le nouveau ministre savait ce qu'il voulait; il savait aussi s'entourer de collaborateurs et, par sa bonhomie apparente et sa finesse, il se révéla manœuvrier habile au Parlement. Il propose d'abord à Guillaume II d'utiliser l'énorme popularité de Bismarck après sa disgrâce en donnant le nom de l'ancien chancelier à un cuirassé neuf. Guillaume accepte, Bismarck est conquis, et les journaux bismarckiens font avec ensemble la campagne désirée. Tirpitz accentue au si-



L'amiral von Tirpitz.

tôt cette propagande par la création de la Ligue navale, qui réunit en peu d'années près d'un million d'adhérents et par des manifestations qui rendent enfin la marine populaire. Cette pression de l'opinion publique, de plus en plus forte après les incidents de Samoa, la guerre hispano-américaine et le recul de la France à Fachoda, eut raison des préventions du Reichstag. Celui-ci finit par voter, en 1898, le premier programme naval, connu sous le nom de *sexennal*, préférable pour Tirpitz au système des crédits annuels. Il n'était d'ailleurs que l'amorce de projets plus vastes. Une deuxième loi, qui réservait encore l'avenir, est votée en 1900, afin de substituer la construction par séries de trois navires constituant une escadre à la construction unitaire de bâtiments. Tirpitz introduisait ainsi l'homogénéité dans la flotte de cuirassés destinée à combattre dans la mer du Nord ou la Baltique et reportait à 1906 l'exécution de son programme de croiseurs, pour lequel une nouvelle loi serait nécessaire.

En outre, sous son impulsion, d'innombrables, méthodiques et coûteuses expériences amélioraient les qualités nautiques du nouveau matériel. Les ingénieurs étudièrent à fond les rapports de la vitesse à la forme des navires et recherchèrent le maintien de la flottabilité après de mauvais coups sous l'eau. Ils l'obtinrent par la protection intérieure des coques au moyen des soutes à charbon, des cloisons pour torpilles, des pompes, portes et cloisons perfectionnées. Les études sur l'artillerie firent aussi adopter des projectiles doués d'une pénétration surprenante, des appareils ingénieux augmentant la précision et la rapidité du tir. Ainsi, par leur stabilité, leur flottabilité, leur armement, les navires de Tirpitz étaient supérieurs aux vaisseaux anglais contemporains ;

mais, comme on y avait supprimé tout ce qui visait à l'effet, cette suprématie n'était pas apparente; elle n'était même pas admise par l'esprit critique de beaucoup d'officiers. La méfiance à l'égard du matériel fut d'ailleurs un prétexte pour maintenir la flotte de haute mer (Hochseeflotte) dans l'inertie au début de la guerre.

Dans son œuvre créatrice, Tirpitz avait à se défendre contre de nombreux adversaires : les personnalités civiles à systèmes, les industriels à grosses prétentions, les « spécialistes » favorisés par la dislocation de l'amirauté. Le chef de la flotte voulait tout accaparer, et le cabinet naval de l'empereur revendiquait un contrôle général; mais Tirpitz luttait avec adresse, car l'exemple de la marine française, disait-il, montrait les inconvénients des influences individuelles et successives sur le caractère du personnel et la valeur du matériel. L'empereur lui-même était fort gênant par ses manifestations bruyantes qui inquiétaient l'étranger, par ses projets et ses engouements, par sa manie de tout diriger, trop souvent exploitée par quiconque savait inspirer une idée à Guillaume II en paraissant se la faire imposer comme un ordre. Tirpitz s'entendait mieux avec le Parlement, car il n'ignorait pas qu'une politique adroite doit « donner aux Assemblées une boule avec laquelle elles peuvent jouer » et céder sur les questions secondaires pour obtenir gain de cause dans les principales.

Il était plus difficile de tromper ou de calmer les susceptibilités anglaises. Dès 1897, la *Saturday Review* prophétisait :

... Il y a en Europe deux grandes forces adverses inconciliables, deux grandes nations qui font du monde entier leur domaine et voudraient exiger de lui un tribut commercial, l'Angleterre et l'Allemagne.... Le voyageur de commerce allemand et le colporteur anglais se font concurrence dans tous les coins de l'univers.... Un million de petites tracasseries provoquera la guerre la plus formidable que le monde ait jamais vue....

Selon Tirpitz, qui jouait avec habileté de cette citation, la guerre ne pourrait être évitée que si l'Allemagne devenait assez forte pour rendre aléatoire le résultat d'un conflit. La période dangereuse durerait aussi longtemps que le programme naval serait inachevé. Tirpitz a même cru que, en 1905, l'amirauté britannique médita une attaque brusquée, dont la faiblesse de la France (affaire Dreyfus) et celle de la Russie (guerre de Mandchourie et troubles révolutionnaires) préservèrent l'Empire. Quoi qu'il en soit, dès cette époque, l'Angleterre se hâte de renforcer sa supériorité menacée : elle met en chantier les dreadnoughts; Edouard VII, de concert avec Delcassé, inaugure une politique dite d'« encerclement ». Tirpitz répond en 1906 par une troisième loi navale, qui accorde six grands croiseurs; des crédits supplémentaires sont votés pour la construction de dreadnoughts et pour l'agrandissement du canal de Kiel, que les nouveaux tonnages rendaient trop petit; la limite d'âge des navires de guerre est abaissée de vingt-cinq à vingt ans, le programme est établi par séries de 4 pendant quatre ans, de 3 après 1911. L'émotion anglaise est très vive, et l'amirauté construit 8 dreadnoughts en 1908.

Cependant, de nombreuses personnalités allemandes redoutent les conséquences de cette course aux armements. Tirpitz est accusé de pousser à la guerre. Pour démontrer son amour de la paix, il fait proposer par le chancelier Bulow un arrangement établissant les constructions respectives des deux marines sur le rapport de 10 à 16. L'Angleterre ne l'accepte pas et s'en tient à son principe de la double puissance. L'incident d'Agadir (1911), où Lloyd George déclare que, en cas de provocation, l'Allemagne trouvera l'Angleterre aux côtés de la France, fait prévoir à Tirpitz qu'un renforcement est nécessaire, afin d'éviter une humiliation pire, ou la guerre. Il développe la construction des sous-marins, dont la période d'études et d'essais, analogue à celle qui précéda l'établissement de la flotte de surface, était à peu près terminée, et il fait adopter en 1912 un quatrième programme naval, qui augmente d'une escadre la flotte active.

C'est alors que le ministre anglais de la guerre, Haldane, fait, le 8 février 1912, à Berlin, un voyage où, sans caractère officiel, il essaye de modifier, en échange de compensations à prendre sur autrui, la politique navale du gouvernement allemand. Ce qu'il avait appris ne fut sans doute pas étranger à l'arrangement de 1913, où l'Angleterre admettait enfin, pour les constructions neuves, le rapport 10 à 16, qu'elle avait refusé cinq ans auparavant. La paix semblait donc assurée. La réputation de Tirpitz est à son apogée. Il est grand amiral depuis 1910; il a des admirateurs enthousiastes et des envieux passionnés. Il n'a guère dépensé en quinze ans plus du tiers des crédits accordés à la marine française, qui avait une avance considérable; mais, par son économie et sa méthode, il a fait de l'Empire la deuxième puissance navale. Sauf chez quelques amiraux de la vieille école et chez leur clientèle, il a supprimé dans les cadres et dans les équipages la foi dans l'invincibilité de la marine britannique.

En 1914, en effet, la comparaison des flottes de combat et de leurs qualités respectives montre la grandeur de l'effort accompli.

MARINE	DREADNOUGHT	PRÉ-DREADNOUGHT	CROISEURS DE BATAILLE	CROISEURS	DESTROYERS
Grand Fleet............	20	2	4	12	78
Hochseeflotte...........	13	16	3	15	88

En outre, 25 sous-marins allemands, bien entraînés, représentaient un inconnu redoutable.

La guerre éclate. Tirpitz, qui a été tenu à l'écart des négociations préliminaires, est partisan d'une prompte offensive de la Hochseeflotte contre les forces navales anglaises de la mer du Nord. Mais le chancelier Bethmann-Hollweg l'accuse d'être la cause de l'intervention britannique; les ennemis du grand-amiral affectent de craindre des rencontres où l'infériorité du matériel dont il s'enorgueillit vouera la marine impériale au désastre. Guillaume II, qu'ils ont impressionné, voudrait conserver intacte sa flotte pour une après-guerre sans cesse imminente; il interdit toute tentative dont le succès certain ne lui aura pas été préalablement démontré. Les rencontres partielles du Coronel, des Falkland, du Dogger-Bank, les exploits des croiseurs et corsaires de surface, ne suppriment pas les préventions. En vain Tirpitz prédit que la rapidité des constructions en Angleterre enlèvera bientôt à la marine allemande ses chances de victoire; le tableau ci-dessous prouve que ses craintes étaient fondées :

CONSTRUCTIONS NAVALES PENDANT LA GUERRE.

NATIONS	CUIRASSÉS	CROISEURS DE BATAILLE	CROISEURS	TORPILLEURS DESTROYERS	SOUS-MARINS	OBSERVATIONS
Angleterre.........	16	7	39	437 (1)		1. Y compris les sous-marins. — 2. Dont 185 détruits et 100 en construction à l'armistice.
Allemagne.........	2	1	3	76	401 (2)	

En ce qui concerne les sous-marins, quoiqu'il ait conseillé au début de la guerre d'en différer l'emploi intensif, il préconise de bonne heure la guerre sous-marine sans rectrictions. Il a une confiance absolue dans la valeur de cette arme, qui, seule, ruinera promptement le commerce anglais, le ravitaillement de l'Entente, et donnera par conséquent la victoire. Sans arrêter complètement la construction des unités de surface, il détourne vers les sous-marins presque toute l'activité des chantiers allemands. De 25 au début des hostilités, leur nombre s'élève à 63 en 1915, à 125 en 1916, et ne devait cesser d'augmenter, malgré les destructions croissantes. Les résultats obtenus en 1917, alors que l'Entente avait enfin découvert des procédés efficaces pour atténuer ses pertes, semblent prouver la justesse de l'opinion de Tirpitz. Mais il ne peut convaincre le chancelier et, par suite, Guillaume II, qui, pour amadouer les États-Unis, rendirent très difficile par leurs indécisions la tâche des sous-marins. Pendant ces conflits de sentiments, où il offrit plusieurs fois sa démission, Tirpitz perdit peu à peu toute influence. Annihilé par le cabinet naval de Guillaume II, il n'était même plus consulté pour les nominations aux grands commandements. Il ne put pas faire rétablir à son profit l'amirauté à direction unique, comme avant 1897. L'armée attendit deux ans l'unité de commandement; pour la marine, Guillaume ne s'y décida qu'en 1918, en faveur de l'amiral Scheer, et il n'était plus temps. Trop fier pour se résigner à l'inutilité, Tirpitz offrit une fois de plus sa démission, qui fut acceptée le 17 mars 1916. Depuis cette date, il n'a plus joué aucun rôle.

Il a consacré ses loisirs à rédiger des *Mémoires* fort intéressants et bien écrits. Remplis d'anecdotes contées avec une tournure d'esprit originale, sévères pour les Allemands, dont il ne se dissimule pas les défauts, ils sont un terrible réquisitoire, étayé sur des faits, contre quelques grands personnages, notamment contre Bethmann-Hollweg, qu'il rend responsable du conflit mondial par sa maladresse diplomatique, et de la perte de la guerre par sa prétentieuse timidité. Quoique tenu à l'écart des négociations de 1914, il nous en dit assez pour que nous ne souscrivions pas sans réserves à son jugement. En effet, dans son historique (chapitres XVI et XVII), s'il nous montre un chancelier affolé, ignorant des conséquences de ses erreurs sur les décisions de la Roumanie et de l'Italie par exemple, il est trop volontiers muet sur la pression indéniable que fit le grand état-major pendant la période qui précéda la déclaration de guerre à la Russie et à la France. Son souci d'innocenter l'Allemagne, les preuves qu'il croit donner de l'esprit pacifique du peuple et de l'empereur, ne peuvent faire oublier l'insuffisance de ses arguments et les manœuvres mystérieuses qui provoquèrent la catastrophe ; telle, entre autres, la publication fausse et prématurée, dans une édition spéciale du *Lokal Anzeiger*, supprimée aussitôt après que l'ambassadeur de Russie eut télégraphié la nouvelle de la mobilisation allemande, qui força la mobilisation russe au moment où de nouveaux pourparlers allaient s'ouvrir. D'autres événements de cette période capitale restent incompréhensibles, quoique Tirpitz les explique par l'insuffisance et la légèreté du chancelier. Mais, où le grand amiral est plus perspicace et plus franc, c'est quand il analyse la réelle influence d'une flotte puissante sur le maintien de la paix et la dignité d'un État. Quiconque s'intéresse aux choses de la marine et à la politique nationale, surtout chez nous, fera bien de méditer les principes de la conception et les moyens d'exécution qui caractérisent l'œuvre de Tirpitz. En matière de guerre navale, on doit se féliciter de ce que les dirigeants de l'Empire n'aient pas approuvé ses plans. La bataille du Jutland, quoique livrée trop tard (31 mai 1916), prouve que la Hochseeflotte employée à temps, même pendant les opérations des Dardanelles, aurait pu rendre moins indiscutée notre maîtrise de la mer. La guerre sous-marine, telle qu'il la voulait pratiquer en 1915 et même en 1916, eût ruiné l'Entente en quelques mois. Le chapitre XIX de ses *Mémoires* est réellement impressionnant, car les statistiques publiées depuis par l'Entente en démontrent la véracité. L'adversaire vainqueur peut donc avoir l'élégance ou l'impartialité de reconnaître que la révolte des marins allemands avant l'armistice, la fin lamentable de la flotte à Scapa Flow donnent à l'œuvre du grand amiral une conclusion qu'elle ne méritait pas.

Il fait aussi beaucoup de place aux considérations politiques. Il s'est en effet préoccupé, pendant la guerre, de dissocier l'Entente et, contrairement à Bethmann-Hollweg, qui se flattait d'attendrir l'Angleterre, il préconisait sur la Russie une action qu'il supposait moins chimérique. Quoiqu'il déclare, à propos de l'impératrice :

Je ne saurais dire si cette jolie femme brillait par l'intelligence ; elle me laissa en tout cas l'impression qu'elle n'avait pas gardé une grande sympathie pour sa patrie allemande,

il prétendait qu'en ne cherchant pas des succès démesurés en Pologne et en offrant Constantinople à temps, on obtiendrait du tsar une paix séparée. Volontiers, Tirpitz revient sur cette idée, oubliant que les Turcs étaient alliés des Allemands et que Nicolas II, détrôné, préféra le sort qui l'attendait dans la maison Ipatieff à la trahison envers l'Entente.

En appendice à ses *Mémoires*, Tirpitz publie son journal pour la première année de la guerre. L'homme s'y montre tout vif, dévoré de rancune envers ceux qui l'empêchent d'employer les armes qu'il a forgées. Profondément loyaliste, quoique sans aveuglement sur les qualités et les défauts de son maître, il nous fait pénétrer dans les intrigues, les rivalités d'influences, les combinaisons politiques, les dissentiments qui faisaient du G. Q. G. impérial un monde bien différent de ce qu'il paraissait être au profane.

Vraisemblablement, le rôle politique et naval du grand amiral est terminé. Organisateur hors de pair, intelligence vive et ouverte, mauvais courtisan, travailleur acharné, volonté opiniâtre et politique avisé, Tirpitz, libre de ses actes, eût été pendant la guerre un adversaire très dangereux. Il restera une des personnalités les plus remarquables de l'Empire disparu. — Pierre Khorat.

tonkinois (*porc*). Variété porcine de la race asiatique (*sus Asiaticus*), de taille réduite et de robe entièrement noire. (Les porcs tonkinois, encore appelés *porcs du Delta*, bien que de conformation régulière, sauf la ligne du dos, qui est parfois légèrement ensellée, n'ont point fait jusqu'ici l'objet d'essais pour des croisements, car on leur reproche à juste titre leur chair blanche et un peu flasque.)

tractionneur adj. et n. m. Se dit d'un animal (cheval, bœuf, etc.) utilisé à la traction et plus particulièrement à la traction d'un véhicule agricole ou industriel. (Ce mot s'emploie par opposition à *tracteur*, qui désigne spécialement l'appareil mécanique de traction.)

Imp. Larousse (Augé, Gillon, Hollier-Larousse, Moreau et Cie,) Paris, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Groslet.



Cour et Jardin

« Garde ton chapeau ! Le roi n'est pas syndiqué. »

(Lucien Métivet. *Excelsior*).



Des hommes ! Des hommes !

Le Petit Bleu.



Tout ne va pas en augmentant.

« Seize ans ?.. Elle va bientôt pouvoir porter des jupes courtes. »

(Albert Guillaume. *Excelsior*.)

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Novembre 1919 au 14 Décembre 1919

15 nov. (sam.) — Le Conseil suprême, réuni sous la présidence de M. Clemenceau, a arrêté les termes de la note qui va être envoyée immédiatement à la Roumanie. Cette note indique au gouvernement roumain, de façon très ferme, que les Alliés entendent obtenir, dans un délai de huit jours, un certain nombre de décisions dont les principales sont les suivantes :

1º Evacuation du territoire hongrois, non seulement jusqu'à la Tisza, mais jusqu'à la frontière définitive tracée par le Conseil suprême entre la Roumanie et la Hongrie ;

2º Signature sans réserves du traité de Saint-Germain avec l'Autriche, et signature du traité spécial sur la protection des minorités prévu par l'article 60 de l'instrument de Saint-Germain ;

3º Contrôle interallié sur les réquisitions opérées en Hongrie par l'armée roumaine.

La note adressée au gouvernement de Bucarest ne sera pas publiée, afin de ménager les susceptibilités de la Roumanie, et en raison des sentiments conciliants exprimés à M. Clemenceau par le général Coanda au nom de la délégation roumaine.

— La neige est tombée en abondance à Paris. Le manteau blanc qui recouvre le sol de la capitale est épais, en certains endroits, de plus de 20 centimètres. Jamais, de mémoire de météorologiste, on n'a vu tant de neige à Paris au mois de novembre. Cette neige complique la situation, déjà très critique, en rendant très difficiles les arrivages par voie ferrée, le déchargement des wagons, la circulation des voitures, les livraisons, etc.

16 nov. (dim.). — Des élections législatives ont lieu en France, pour y élire un total de 616 députés (les colonies, qui ont droit à 10 députés, devant élire plus tard leurs représentants).

— Les mêmes élections ont également lieu en Belgique et en Italie.

— Le général Youdenitch poursuit sa retraite, et tient difficilement tête aux masses bolchevistes qui le harcèlent.

Les troupes rouges ont réoccupé la ville de Yambourg, et approchent de Narva.

Le général Denikine a dû évacuer Kiev.

Les bolchevistes approchent de Omsk, malgré les efforts de Koltchak. L'évacuation de la ville se poursuit. Le gouvernement et les missions alliées sont partis pour Irkoutsk ; l'état-major et le gouvernement militaire se sont transportés à Tatarskaia, situé à 150 kilomètres à l'est de Omsk.

— Le gouvernement hollandais a exprimé ses regrets au gouvernement belge, au sujet de l'incident de Breskens (12 nov.), où des bateliers belges furent malmenés par des pêcheurs hollandais, et le pavillon belge insulté.

17 nov. (lun.). — Les résultats des élections législatives qui ont eu lieu hier en France paraissent donner une grosse majorité au Bloc national républicain.

A l'heure actuelle, 570 résultats sont connus : 564 députés sont élus ; il y a ballottage pour 6 sièges. Les résultats des départements dévastés : Aisne, Ardennes, Marne, Meuse, Pas-de-Calais, Somme, seront proclamés ultérieurement.

(Nous donnerons la composition de la nouvelle Chambre, quand les résultats définitifs seront connus.)

— En Belgique, les socialistes gagnent des sièges dans l'ensemble du pays, mais leurs succès sont particulièrement marqués dans les Flandres, qui étaient jadis fidèles au parti catholique. Ce dernier perd des sièges dans tout le pays, et le parti libéral est encore plus cruellement atteint. La nouvelle Chambre belge (187 députés) se composera de : 73 catholiques, 34 libéraux, 70 socialistes ; les 10 autres sièges sont pris par divers groupes (combattants, flamingants, démocrates chrétiens, etc.

En présence du résultat des élections, le ministère belge a remis sa démission au roi Albert.

— En Italie, le scrutin a été caractérisé par l'abstentionnisme et la dispersion des votes. Comme conséquence, les socialistes et les catholiques se partagent la victoire. La nouvelle Chambre italienne serait formée de : 156 socialistes, 100 catholiques, 9 républicains, et 243 députés des partis moyens.

— Vu les réserves constantes qu'une partie du Sénat américain apporte au Traité de paix, le président Wilson déclare qu'il retire le Traité, parce que ces réserves, selon lui, équivalent à son annulation.

18 nov. (mar.). — La discussion du Traité de paix au Sénat américain continue avec beaucoup d'âpreté. Mais, à considérer les réserves adoptées par le Sénat, après un vote un peu rapide, il ne semble pas encore que la ratification souhaitée par les Alliés soit impossible.

— La situation de Youdenitch a considérablement empiré, en raison de ce que les Esthoniens menacent de désarmer ses troupes si elles entrent en territoire d'Esthonie. Les bolchevistes font tous leurs efforts pour écraser le général Youdenitch, afin d'avoir les mains libres pour agir contre Denikine.

Après de violents combats entre bolchevistes et Esthoniens, ces derniers ont été repoussés vers le nord-est, dans le coin formé par le lac Peïpous et la Narova.

19 nov. (mer.). — Au cours d'un banquet de l'Association nationale unioniste à Londres, M. Bonar Law, résumant l'opinion générale de l'Angleterre sur les élections législatives en France, a dit :

La France s'est prononcée en faveur de la politique poursuivie par M. Clemenceau, tout juste comme l'Angleterre s'est prononcée en faveur de la politique de modération qui a été inaugurée par le gouvernement de M. Lloyd George.

La France est déterminée à faire face aux problèmes de sa reconstitution, comme elle a fait face à l'ennemi. Elle marchera dans la voie de la modération, en développant une politique nationale.

— Sur mandats d'arrêt du 2e conseil de guerre, ont été arrêtés en Allemagne, ramenés à Lille et écroués à la Citadelle, des Allemands inculpés de vols, de violences sur des habitants des pays envahis, etc. Près de 150 mandats sont en cours d'exécution.

— Un groupe de l'armée galicienne, comptant 20.000 hommes environ, composant l'aile gauche de l'armée de Petlioura, s'est rattaché à l'armée du général Denikine. Ce rattachement libère la région Vinnitza-Kazatine.

— Le Conseil national helvétique a voté, par 120 voix contre 43, l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

20 nov. (jeu.). — Le Conseil suprême des Alliés est d'avis que le Traité de Versailles doit être mis en vigueur le 1er décembre. Tous les efforts nécessaires seront faits pour arriver à ce résultat.

Les troupes alliées françaises, anglaises, américaines et italiennes, formant 33 bataillons, sont réparties de la façon suivante dans les six districts où doit avoir lieu un plébiscite, en Allemagne :

A Dantzig, 4 bataillons ; à Memel, 2 bataillons ; à Allenstein, 4 bataillons ; à Marienwerder, 2 batail-



Les Douze Mois, par *Gavarni*. — **Janvier.**

Au lieu d'exprimer l'Hiver par un vieillard se chauffant les mains à un feu de marbre, comme dans les jardins de Versailles, Gavarni nous fait un vieux bonhomme, un grand-père qui, de grand matin, porte à ses petits-enfants des poupées et des joujoux ; il veut les surprendre à leur réveil, et recevoir leur premier baiser. Comme il fait froid et que la neige couvre les saillies de quelques constructions interrompues à cause de la gelée, le grand-papa s'est emmitouflé la tête d'un foulard, et le corps d'un épais veston. Sur sa physionomie, d'une expression bonasse et narquoise, on lit la joie de la surprise qu'il va faire à toute cette chère marmaille. Ce dessin est un des moins poussés : quelques traits de crayon ;... ce n'est rien, mais tout y est. Jamais Nivôse n'eut un portrait plus exact que ce croquis poudré à frimas par les réserves du papier. (*Théophile Gautier*.)

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

lons; en Silésie septentrionale, 18 bataillons; au Slesvig, 3 bataillons. Des 18 bataillons envoyés en Silésie septentrionale, 6 seront français, 5 italiens, 4 américains, et 3 anglais. La Grande-Bretagne enverra, en tout, 11 bataillons; la France, 9; les Etats-Unis, 7, et l'Italie, 6.

— On annonce que le général Youdenitch et le gouvernement esthonien sont arrivés à un accord satisfaisant : les troupes de Youdenitch ne seront pas désarmées.

— Les armées lettones repoussent les Allemands sur tout le front courlandais. Les Lettons sont soutenus par le feu des navires alliés.

— La situation devient très grave en Turquie, où le conflit entre le Sultan et les Jeunes-Turcs a atteint son point culminant. Le nouveau président du conseil, Rizapacha, est accusé de favoriser l'agitation du comité Union et Progrès. Kemal-pacha, dont l'armée menacerait Constantinople, exigerait l'abdication du Sultan, et a fait annoncer que l'armée nationale ne signera jamais une paix comme celle projetée. Les troupes et les vaisseaux de l'Entente restent à Constantinople.

— Des troubles sérieux ont éclaté au Caire; il y a plusieurs morts et de nombreux blessés. La police et les troupes britanniques s'efforcent de rétablir l'ordre.

21 nov. (ven.). — Entre M. Pichon et sir Eyre Crowe a eu lieu l'échange des ratifications du traité de garantie aux termes duquel la Grande-Bretagne s'engage à porter secours à la France, au cas où celle-ci serait attaquée, sans provocation, par l'Allemagne.

— Le conseil des Etats helvétiques a voté, par 33 voix contre 6, l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

— A la suite des incidents survenus à Alexandrie, l'autorité militaire a mis en vigueur la loi martiale, et proclamé l'état de siège.

22 nov (sam.). — L'inauguration de l'Université de Strasbourg par le président de la République, M. Raymond Poincaré, a eu lieu au milieu d'un enthousiasme considérable. Dans une très belle allocution, le docteur Bucher, président du Cercle des anciens étudiants de l'Université de Strasbourg, a décrit en termes sobres et émouvants la longue, patiente, dangereuse lutte de la tradition française représentée par la jeunesse intellectuelle des provinces annexées, contre l'esprit allemand. Il termine en disant :

Dans le malaise qui pèse sur le Monde, on est tenté quelquefois d'oublier quel effort la France sut accomplir, et quelle peine elle éprouve aujourd'hui à reconstruire sa maison. Ne surprend-on pas ici même des impatiences, dont profitent aussitôt nos ennemis pour semer contre nous la défiance! Mais je l'atteste : les Alsaciens et les Lorrains, fiers d'être Français, ne veulent pas qu'on se méprenne sur le sens de leurs critiques et de leurs doléances. Les immenses difficultés de l'heure présente suffiraient à expliquer leur état d'esprit, qui est celui du monde entier. Mais, à ces causes générales — pourquoi ne le dirais-je pas? — il s'en ajoute une autre qui nous est particulière. C'est notre vieil esprit d'indépendance; quarante-huit années d'oppression n'ont fait qu'en exaspérer les susceptibilités! Les peuples sont ce que l'Histoire les a faits. Deux civilisations opposées et contradictoires se sont disputé le sol et l'âme de l'Alsace et de la Lorraine. Dans de pareils conflits, un autre peuple se fût peut-être usé et anémié. L'Alsace et la Lorraine en sont sorties avec une personnalité plus puissante.

Le président de la République s'avance salué par des applaudissements et des vivats enthousiastes, qui vont à la France par-dessus la tête du chef de l'État. Il prononce un discours dont les différents passages sont constamment acclamés, car il va droit au cœur de la population alsacienne.

M. Poincaré, se félicitant de la résurrection de l'Université française en Alsace, retrace à longs traits l'historique de l'Université de Strasbourg. En termes heureux, il établit un contraste entre cette inauguration et la cérémonie qui se déroula, dans un but identique, le 1er mai 1872, au château de Rohan, organisée par les « herr-doctors » de Guillaume Ier. Il démontra que si, au XVIIIe siècle, l'Université de Strasbourg eut des maîtres alsaciens, l'Allemagne n'a rien à revendiquer dans ses annales, car tous ces maîtres qui répandirent dans le monde la renommée de cette université furent d'excellents Français. Il parla du régime allemand qui exclut peu à peu des diverses chaires les meilleurs Alsaciens, les remplaçant par ces maîtres infatués d'eux-mêmes, qui se flattaient de composer la « garde du corps intellectuel de la dynastie prussienne ». Il ne dissimule pas sa satisfaction en rappelant combien les étudiants alsaciens qui, malgré leur répugnance, avaient été contraints de se faire inscrire à l'Université de Strasbourg, s'y gardaient de tout contact avec les étudiants immigrés.

Après avoir rappelé l'attitude des savants allemands de l'Université de Strasbourg, signant le fameux « manifeste des 93 », M. Poincaré montre avec quelque ironie la plupart d'entre eux se hâtant de plier bagage après la signature de l'armistice. C'est alors la reconstitution provisoire de l'Université, la difficulté de recruter le personnel nécessaire, d'assurer l'avenir de l'institution. Mais tous ces obstacles sont surmontés, toutes ces chaires sont pourvues, de nombreux étudiants s'empressent au cours de chaque maître, et l'Université n'a plus qu'à suivre sa voie : un brillant avenir l'attend.

Le président de la République termine son éloquent discours en ces termes :

L'Université de Strasbourg deviendra ainsi, à la frontière de l'Est, le phare intellectuel de la France, dressé sur la rive où vient expirer le flot germanique, comme autrefois cette enceinte celtique qui couronnait la montagne de Sainte-Odile et dont les gardiens surveillaient à l'horizon les mouvements du monde barbare. Un trop grand nombre de savants allemands ont été, depuis un siècle, les inspirateurs et les complices de cet impérialisme qui a perverti, au delà du Rhin, l'esprit public; ils ont fait croire à l'Allemagne qu'elle était un peuple élu, et une race prédestinée; ils lui ont insufflé l'orgueil, et enseigné la ruse; ils lui ont répété qu'elle était l'héritière de l'Empire romain; ils ont donné à ses convoitises le verni trompeur de prétendues revendications historiques; ils ont inventé des excuses pour tous ses appétits; ils l'ont encouragée à dérober jusqu'au passé des autres nations, à s'approprier nos illustrations, à mettre la main sur nos vieilles chansons de geste, à germaniser mensongèrement l'art médical; ils l'ont intoxiquée, suggestionnée, et précipitée dans l'extravagance. A cette œuvre corruptrice, dont nous avons vu les tristes effets, l'Université de Strasbourg opposera la clarté sereine du génie français. Lorsqu'en 1863 Fustel de Coulanges étudiait ici les coutumes primitives des Indo-Européens, et préparait ce chef-d'œuvre qui s'appelle « la Cité antique », il ne se lassait pas de proclamer, devant ses auditeurs alsaciens, que le droit, chez nos aïeux, n'était jamais issu de la violence. C'est parce qu'une nation enivrée prétendait dominer les autres, que tant de peuples se sont ligués contre l'Allemagne. L'Humanité a fait plier la théorie rétrograde de la force brutale devant cette religion de la justice et de la liberté dont la France a été, dans la guerre récente, l'apôtre et le soldat. C'est dans les idées pour lesquelles nous avons combattu, c'est dans les vérités morales que la victoire a sauvées du naufrage, c'est dans les profondeurs transparentes de la pensée française, que l'Université de Strasbourg trouvera demain ses principes de vie, et ses forces de rayonnement. Au nom de la France, je lui souhaite un long avenir de travail, de progrès et de gloire pacifique.

Des acclamations enthousiastes saluent cette magnifique péroraison.

— Les Lettons ont pris Mitau, le grand quartier général des forces russo-allemandes commandées par Bermondt-Avaloff. L'avance victorieuse de l'armée lettone continue.

L'armée du général Denikine aurait percé le front bolchevik entre Orel et Tambov; 55.000 bolchevistes auraient été tués. Les paysans et ouvriers des centres industriels se révoltent contre les soviets.

Sur la Narva la situation est critique, les Esthoniens ayant été repoussés, et l'armée du Nord-Ouest se trouvant dans une position difficile. Youdenitch et son état-major sont à Reval.

23 nov. (dim.). — Après avoir célébré la résurrection de l'Université française de Strasbourg, le président de la République, M. R. Poincaré, est allé remettre à la municipalité de Metz la croix de la Légion d'honneur. Dans un discours d'une grande envolée, le Président a retracé à longs traits l'histoire de Metz depuis la conquête romaine jusqu'à nos jours; il a évoqué le souvenir des tragiques journées de 1870, et affirmé qu'alors Metz ne s'était pas rendue, mais avait été livrée aux Prussiens :

Alors, dit le Président, *ont commencé les années funestes. Alsace et Lorraine, brutalement incorporées à l'Empire germanique, ont élu quatorze députés protestataires, à la tête desquels se trouvait le vôtre, Mgr Dupont des Loges, et elles les ont chargés de renouveler au Reichstag la mâle Déclaration de Bordeaux.*

Rien n'a fléchi le vainqueur; mais rien non plus n'a réussi à briser votre volonté. Pendant près d'un demi-siècle, l'Allemagne a cherché à étouffer votre vieil esprit municipal, et à défigurer votre génie; elle s'est lourdement installée dans votre ville avec une garnison formidable; elle a rajeuni vos anciens forts et en a créé de nouveaux; elle a serré sur vous sa main gantée de fer; elle a infligé à vos yeux ironiques la vue de ses architectures colossales; elle a essayé de vous imposer le respect de sa puissance militaire, de sa discipline et de son organisation. Elle n'est parvenue qu'à vous faire mesurer plus exactement la distance qui vous séparait d'elle....

— Le scrutin pour l'élection des conseillers généraux des 22 cantons de la banlieue de Paris (arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux) a lieu aujourd'hui.

24 nov. (lun.). — Le Conseil suprême des Alliés décide d'adresser une communication à la délégation allemande, en réponse à la note par laquelle celle-ci informait la Conférence du départ de ses plénipotentiaires pour Berlin.

Cette communication, remise à von Lersner, exprime d'abord la surprise de l'Entente au sujet du départ de von Simson et de sa mission. Elle fait ensuite remarquer que si le Traité de Versailles n'est pas mis en vigueur le 1er décembre, comme on l'avait espéré, la responsabilité en incombera au gouvernement allemand : car le voyage de von Simson retarde inévitablement les pourparlers qui devaient s'ouvrir sur l'application de la paix. Elle conclut en demandant à von Lersner quelles sont les intentions du cabinet de Berlin.

— Litvinoff serait attendu à Copenhague, où il apporterait des propositions de paix fermes, du gouvernement des soviets.

— Une dépêche de Budapest annonce que Szegedin sera évacué prochainement par les troupes françaises, pour être occupé par l'armée nationale hongroise de l'amiral Horthy.

— Un Comité national des finances européennes va être constitué à Washington, afin d'étudier des plans définis, pour accorder de longs crédits pour les achats européens aux Etats-Unis.

— L'ex-kaiser va changer, dit-on, de résidence : il quitterait Amerongen pour Doorn House.

25 nov. (mar.). — Une note de M. Clemenceau a été remise au chef de la délégation allemande de paix à Versailles, en réponse à sa lettre concernant le rapatriement des prisonniers de guerre. La note dit notamment :

Le Gouvernement français n'a jamais promis rien d'autre, que de remplir les stipulations du Traité de paix. En considération de la dévastation méthodique de tous les territoires du nord de la France occupés par les Allemands, le Gouvernement français ne peut pas admettre une dérogation au Traité, en faveur des prisonniers allemands en France. Ces prisonniers sont précisément occupés actuellement à commencer la réparation de ces actes honteux.....

Par la signature du Traité de Versailles, l'Allemagne s'est engagée à la remise des Allemands qui, dans l'exercice de leurs fonctions, ont commis ces abominations; et maintenant son gouvernement se déclare hors d'état de satisfaire à la promesse faite, avant même de s'être occupé de cette question. Cela pourrait avoir les plus graves conséquences.

Si nos alliés ont commencé déjà au mois de septembre le rapatriement des prisonniers allemands, cela s'est produit parce que le Gouvernement français n'a pas cru devoir s'y opposer. Aucun de nos alliés n'a été atteint dans ses sentiments et ses intérêts, comme l'ont été les habitants du nord de la France. Que penseraient ceux-ci, si les prisonniers allemands employés aux premiers travaux urgents, et, au surplus, bien traités matériellement et moralement, quittaient la France avant le moment fixé dans le Traité de Versailles pour l'entrée en vigueur de ce traité ?.....

Le gouvernement allemand a retardé méthodiquement l'exécution des conditions d'armistice, en se dérobant aux requêtes qui lui étaient adressées, en violant ouvertement des prescriptions d'un caractère obligatoire.

Il faut rappeler le coulage de la flotte de Scapa-Flow, le retard dans la livraison des navires, la politique contraire à la lettre et à l'esprit du traité d'armistice qui a été poursuivie dans les Provinces baltiques malgré toutes les invitations des Alliés, les articles équivoques adoptés dans la Constitution et maintenus jusqu'ici, la propagande menée sans cesse contre les Alliés en Alsace-Lorraine et partout au moyen de crédits énormes qui n'ont pas été diminués en raison de la détresse financière.

Nous ne devons pas autre chose à l'Allemagne, que l'exécution ponctuelle des stipulations du traité qu'elle a accepté à la fin de la guerre impitoyable.

— A la suite des élections des sénateurs provinciaux, le Sénat belge se compose définitivement de : 59 catholiques, 36 libéraux et 25 socialistes.

— La défaite de Petlioura atteindrait les proportions d'une catastrophe. La République d'Ukraine-Occidentale a, en fait, cessé d'exister, car les troupes de Denikine avancent sur toute la ligne.

— MM. Clémentel, ministre du Commerce; Colliard, ministre du Travail; Lafferre, ministre de l'Instruction publique, non réélus députés le 16 novembre, ont donné leur démission.

26 nov. (mer.). — Dans l'attitude du Sénat américain qui discute toujours sur le Traité de Versailles, l'Allemagne a vu un prétexte à de nouvelles manœuvres dilatoires. La Prusse, aujourd'hui encore maîtresse du Reich, fut toujours pays de l'élection de l'astuce et de la déloyauté; elle gouverne l'Allemagne, et recourt à des faux-fuyants pour ajourner la ratification du traité qu'elle a signé, et l'exécution des engagements auxquels elle a souscrit. Les formules employées par M. Clemenceau, dans sa note d'hier, mettent fort bien les choses au point; mais il faut les appliquer.

— L'armée allemande des Pays baltes est, paraît-il, dans une situation grave. Poursuivie par les Lettons et les Lithuaniens, elle fuit dans tous les sens, et perd beaucoup de monde.

— Afin d'éviter des désordres à Kamenetz-Podolsk abandonné par les troupes ukraniennes, le haut commandement polonais, sur la prière de Petlioura, a fait occuper la ville par les troupes polonaises.

— Le gouvernement britannique publie une proclamation, à Dublin, abolissant toute organisation sinn-fein, et toutes autres organisations nationalistes et similaires en Irlande.

27 nov. (jeu.). — Le traité de paix avec la Bulgarie a été signé, sans faste et sans discours, à l'hôtel de ville de Neuilly. Les plénipotentiaires de toutes les puissances alliées et associées étaient présents, sauf ceux de la Roumanie et de la Serbie. M. Stambouliski, président du Conseil du royaume de Bulgarie, était seul représentant bulgare.

A 11 h. moins 5 m., M. Clemenceau déclare la séance ouverte, et invite M. Stambouliski à apposer sa signature sur le traité préparé par les Puissances alliées. Tous les plénipotentiaires signent ensuite, et, à 11 h. 10, M. Clemenceau se lève à nouveau, pour dire : « Les signatures requises ayant été données, la séance est levée. »

— Répondant à la note du Conseil suprême, l'Allemagne prétend avoir tenu ses engagements, et repousse le reproche d'avoir sciemment retardé l'exécution loyale de l'armistice. Elle demande de nouveau, « au nom de la civilisation », que la question des prisonniers de guerre soit enfin liquidée.

— Le gouvernement letton a rompu avec l'Allemagne les relations diplomatiques, parce que le général allemand Eberhardt a pris sous sa protection les troupes combattant contre la Lettonie.

Les combats continuent dans les régions de Mitau, Bauske et Radviliski. Les troupes teutonnes sont en pleine retraite.

— M. Léon Bérard est nommé ministre de l'Instruction publique, en remplacement de M. Lafferre, démissionnaire; M. Louis Dubois succède, au ministère du Commerce et de l'Industrie, à M. Clémentel, démissionnaire.

28 nov. (ven.). — Le Conseil suprême des Alliés décide que le gouvernement roumain, saisi seulement le 24 novembre de la note des Alliés, devra remettre sa réponse aux représentants de l'Entente, à Bucarest, avant le 3 décembre.

— A Washington, les sénateurs républicains restent irréductibles dans leur opposition au Traité. Mais on considère la ratification comme possible, si les réserves sont maintenues.

— En raison des événements politiques et militaires, la légation allemande à Mitau a été rappelée. De même, le gouvernement letton a rappelé sa représentation diplomatique à Berlin, et se considère en état de guerre avec l'Allemagne, en raison des attaques auxquelles se sont livrées les anciennes troupes allemandes sous le commandement de Bermondt.

— Les bolcheviks continuent leurs attaques contre Narva, avec des forces considérables. Les rencontres sont très sanglantes. Les Esthoniens, dont le moral est excellent, déciment les renforts ennemis dès qu'ils arrivent sur la ligne de feu.

— Dans la province d'Alep, les troupes d'occupation françaises sont entrées à Marache, à Aïntab et à Ourfa. Les autorités françaises ont pris la direction du tronçon du chemin de fer de Bagdad qui traverse la zone d'occupation française.

29 nov. (sam.). — Les représentants alliés ont décidé que les dépenses d'entretien des prisonniers russes en Allemagne incomberaient au gouvernement allemand, ainsi que les frais de la commission spéciale de Berlin.

— Le *Journal officiel* publie le décret convoquant le Sénat et la Chambre des députés en session extraordinaire pour le 8 décembre.

— M. Paul Jourdain, député du Haut-Rhin, est nommé ministre du Travail en remplacement de M. Colliard démissionnaire.

— La grève dans les imprimeries de journaux parisiens est terminée. Le travail sera repris lundi, 1er décembre.

30 nov. (dim.). — Aujourd'hui ont lieu : 1° les élections législatives aux colonies (Martinique, Guadeloupe, Réunion, Inde française, Guyane, Sénégal, Cochinchine française);

2° les élections législatives en France et en Algérie (scrutin de ballottage);

3° les élections municipales dans toute la France;

4° les élections des conseillers généraux de la banlieue de Paris (scrutin de ballottage);

— Les troupes allemandes évacuent les Pays baltes : leur retour en Allemagne devra être terminé le 15 décembre.

— Un incident de frontière a fait naître un conflit entre les Etats-Unis et le Mexique. Les relations diplomatiques sont rompues entre les deux Etats.

— A Bruxelles, M. Delacroix, chargé par le roi Albert de constituer le nouveau ministère, a réussi dans sa mission.

1er déc. (lun.). — Par ordre du Conseil suprême, le Traité de Versailles devait entrer en vigueur aujourd'hui. Il n'y avait plus que deux actes à accomplir, avant l'échange des ratifications : il fallait signer un protocole final pour liquider la période d'armistice, et il fallait concerter des mesures pratiques pour appliquer certaines clauses du Traité. Rien n'est fait.

Il y a un mois, le Conseil suprême adressait à l'Allemagne le protocole à signer. En réponse, une mission allemande a été envoyée à Paris. Le 19 novembre, seulement, elle a annoncé qu'elle était arrivée; le 21, déjà, elle a fait savoir qu'elle repartait le lendemain. Depuis lors, le gouvernement du Reich s'est contenté d'expédier au Conseil suprême deux longues notes pleines de récriminations. Aux yeux du monde entier, qui attend, la situation doit donc être parfaitement nette : les Alliés veulent mettre le Traité en vigueur, mais c'est l'Allemagne qui, par sa tactique dilatoire, retarde la paix.

Dans sa réponse à la deuxième note allemande, sur le rapatriement des prisonniers de guerre, qu'il envoie au baron von Lersner, président de la délégation allemande, le Conseil suprême dit entre autres :

C'est le gouvernement allemand qui cherche à se servir de la question des prisonniers de guerre, pour exciter l'opinion publique allemande contre les Alliés, et tout spécialement contre la France ; la preuve résulte du fait que la Conférence avait arrêté, au 1er décembre, la ratification et la mise en vigueur du Traité de paix, qui fixait également la date du retour prochain des prisonniers ; au lieu de se prêter aux dernières négociations envisagées, le gouvernement allemand a pris une attitude dilatoire et institué une discussion, sur un ton insoutenable, relative au rapatriement des prisonniers qu'il dépendait de lui de voir revenir dès la fin du mois passé, c'est-à-dire quelques jours plus tard. Le caractère dilatoire de tel procédé et le retard apporté à la ratification, du fait propre de l'Allemagne, font porter sur elle la pleine et entière responsabilité du maintien de ses prisonniers en France, où ils sont d'ailleurs traités non seulement avec humanité, mais avec bienveillance.

— L'inauguration de la nouvelle Chambre italienne a eu lieu à Rome. Le discours de la couronne, prononcé par le roi Victor-Emmanuel III, a été continuellement interrompu par des acclamations prolongées.

— L'armée polonaise a repoussé les bolchevistes près de Polock, et continue victorieusement son avance.

2 déc. (mar.). — Le Conseil suprême s'est occupé de la répartition des navires provenant de la flotte allemande. Il a décidé que tous les sous-marins seraient détruits, à l'exception de dix qui seront remis à la France.

— Au sujet du Traité de Versailles, on mande de New-York :

Le sénateur Lodge, leader républicain, hostile au Traité de paix, a publié une déclaration dans laquelle il dit qu'aucune modification n'est possible aux réserves adoptées par le Sénat. Le Président doit, ou les accepter, ou se préparer à envisager la retraite. Si le Président décide de ne pas accepter les réserves, et insiste pour qu'elles soient soumises aux élections, les républicains sont décidés à braver le Président devant le peuple, et à américaniser le Traité.

L'opposition de M. Lodge et du parti républicain à la ratification du Traité encourage dangereusement l'Allemagne à la résistance. Ce n'est sans doute point par animosité contre la France ou toute autre nation de l'Entente, que se produit cette opposition : il s'agit plutôt d'une querelle de partis ; mais cette querelle, en se prolongeant, peut mettre en péril la paix du monde. L'opinion américaine semble ne manifester à l'égard du Traité qu'une très grande indifférence ; elle est tout entière absorbée par les grèves innombrables qui sévissent aux Etats-Unis, et par l'imminence d'une action contre le Mexique.

— A la suite de manifestations hostiles contre les députés socialistes, qui avaient quitté la Chambre à l'entrée du roi Victor-Emmanuel, la Bourse du Travail de Rome a décidé la grève générale.

M. Orlando, candidat du gouvernement, est élu président de la Chambre contre M. Lazzari, candidat des socialistes.

3 déc. (mer.). — Les armements de l'Allemagne attirent enfin l'attention des Alliés. Le Conseil suprême adresse une note au gouvernement allemand, pour protester contre les armements auxquels l'Allemagne procède, malgré les clauses du Traité de Versailles.

— Le transfert des troupes allemandes, de la Courlande en Prusse polonaise, a déterminé une véritable panique parmi la population de la région de Notec qui doit être cédée à la Pologne, d'après le Traité de Versailles. Ces troupes se proposent de s'opposer les armes à la main à l'exécution du Traité. Cet événement significatif confirme une fois de plus la résolution du gouvernement de Berlin, de « saboter » le Traité de Versailles.

— La ville de Kiev aurait été reprise par les insurgés du général Zelenyi, qui se sont joints à l'armée nationale du général Petlioura. Le butin pris par les Ukraniens serait considérable.

— La grève générale est terminée en Italie.

4 déc. (jeu.). — Les chefs de délégation des cinq grandes puissances, assistés du maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées et associées, se sont réunis en séance secrète, pour aviser aux mesures de coercition militaire propres à imposer à l'Allemagne la signature du protocole relatif aux clauses non encore exécutées des diverses conventions d'armistice, et la mise en vigueur immédiate du Traité de Versailles. M. Clemenceau et le maréchal Foch ont déclaré que le départ inattendu des plénipotentiaires envoyés de Berlin avec pleins pouvoirs de conclure les accords préliminaires réclamés pour l'exécution de la paix (23 nov.) et que les controverses compliquées auxquelles l'ennemi s'adonne depuis près d'un mois pour se dérober à nos requêtes ne laissent aucun doute sur la nécessité de passer aux actes. Seul, un ultimatum peut nous tirer d'embarras. Le maréchal Foch trouve que, pour prononcer et tenir cet ultimatum, les moyens nécessaires ne nous font pas défaut. Il se dit en mesure de réaliser les plans donnés par lui en juin dernier, et dont la menace conduisit à Versailles les plénipotentiaires du Reich.

— Les troupes allemandes de Courlande, d'après la promesse faite par le général Eberhardt au général français Niessel, devaient être rentrées en Allemagne le 13 décembre. Mais ces troupes, battues par les Lettons, ne se hâtent pas de rejoindre la frontière ; elles paraissent vouloir faire traîner les choses en longueur, suivant leur vieille tactique. Les Lettons ont perdu patience et déclaré la guerre à l'Allemagne qui viole toutes ses promesses, détruit ou emporte tout son matériel, qu'elle devait abandonner, et continue à ravager le pays.

5 déc. (ven.). — Le maréchal Foch et le maréchal anglais Wilson se sont entendus à tous les points de vue au sujet des mesures à prendre contre l'Allemagne. Il est probable que le gouvernement de Berlin n'attendra pas qu'elles soient mises à exécution, pour venir à résipiscence.

— La délégation yougo-slave, composée de MM. Pachitch, Trumbitch et Zolger, a signé la paix de Saint-Germain, avec la mention qu'une déclaration ultérieure modifiera les clauses financières. Elle a ensuite signé le traité avec la Bulgarie, et le protocole qui l'accompagne.

— Le Conseil suprême, s'occupant de régler les frontières entre la Pologne et la Tchéco-Slovaquie, attribue la Galicie-Occidentale à l'Etat polonais. — En ce qui concerne Teschen, le Conseil s'en tient à sa décision du 27 septembre dernier.

6 déc. (sam.). — Le Conseil suprême des Alliés s'est réuni au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Clemenceau. Le maréchal Foch et le maréchal Wilson n'assistaient pas à la séance.

Le Conseil suprême a adopté à l'unanimité le texte de la réponse à la communication faite au nom du gouvernement allemand par le baron von Lersner, relativement à la note des Puissances alliées et associées, du 1er novembre, concernant la mise en vigueur du Traité.

Cette réponse constitue une injonction, une mise en demeure à l'Allemagne d'avoir à signer, dans un bref délai : 1° le protocole relatif à l'exécution de l'armistice ; 2° la mise en vigueur du Traité de Versailles. Dans le cas où l'Allemagne ne satisferait pas à ses obligations dans les délais prévus, les Puissances alliées se réservent de recourir à des mesures de coercition, militaires ou autres, qu'elles jugeraient appropriées.

— A Londres, la Chambre des communes a adopté la loi introduisant le principe de l'autonomie dans l'Inde.

— On vient d'établir, pour les officiers comme pour les hommes de troupe, la proportion entre le chiffre des pertes et celui des mobilisés. Il résulte des derniers calculs, que la France a eu, du 2 août 1914 à la fin des hostilités : 18,7 pour 100 d'officiers et 16 pour 100 d'hommes de troupe tués, décédés des suites de leurs blessures ou disparus.

7 déc. (dim.). — Aujourd'hui prennent fin les pouvoirs de la Chambre de 1914, et la mission légale de la nouvelle Assemblée commencera demain.

— La note aux délégués allemands, adoptée hier à l'unanimité par le Conseil suprême, n'a pas été remise au baron von Lersner. Tous les Etats intéressés n'ont pas encore envoyé leur agrément à la menace de coercition militaire qui termine la mise en demeure élaborée par le Conseil suprême.

— On annonce de Bucarest que la Roumanie serait décidée à signer les traités de Saint-Germain et de Neuilly (paix avec l'Autriche et avec la Bulgarie).

8 déc. (lun.). — La nouvelle Chambre a tenu sa première séance, sous la présidence de M. Jules Siegfried, doyen d'âge. Le président, qui est alsacien, salue le retour, dans l'Assemblée, des représentants de l'Alsace et de la Lorraine :

La France, dit-il, est rendue à son intégrité. Et c'est d'une volonté unanime et sans aucune protestation que l'Alsace et la Lorraine sont rentrées dans le sein de leur patrie.

M. François, député de la Moselle, monte ensuite à la tribune et lit la Déclaration des députés d'Alsace et de Lorraine. C'est la plus éloquente des réponses aux prétentions de l'Allemagne :

Le 17 février 1871, les représentants du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe, à l'Assemblée nationale de Bordeaux, faisaient entendre une protestation indignée contre l'ouverture des négociations de paix, qui devaient consacrer l'abandon à l'Allemagne de la plus grande partie du territoire de leurs départements.....

Héritiers légitimes des protestataires de Bordeaux, nous tenons, au moment où nous prenons possession de leurs sièges demeurés vacants pendant près d'un demi-siècle, à signifier à l'Allemagne et au monde entier que l'Alsace et la Lorraine n'ont jamais cessé d'appartenir de cœur à la famille française, et qu'elles éprouvent une joie profonde d'y rentrer de fait.....

A la France, champion de toutes les nobles causes, nous apportons, avec l'affection que nous lui avions toujours gardée, notre inébranlable fidélité et notre entier dévouement.

L'Alsace et la Lorraine reprennent la garde le long de la frontière du Rhin. Elles ne failliront pas à leur mission de sentinelles avancées de la pensée française.

De formidables ovations saluent la déclaration solennelle des représentants des provinces libérées ; puis M. Clemenceau monte à la tribune pour répondre à cette déclaration. De vifs et longs applaudissements éclatent à son apparition. Sa réponse, d'une rare éloquence, a toute l'élévation et toute la beauté de forme d'un poème ; elle serait à citer entièrement :

Frères d'Alsace et de Lorraine, en l'unanimité de sa représentation nationale, la France victorieuse vous reçoit sur son cœur. D'une terrible histoire de larmes et de sang jaillit une douceur d'allégresse infinie.....

Mais demain va paraître, et le droit reconquis ne serait que théâtre s'il n'en surgissait, pour l'accomplissement des tâches nouvelles, un imposant cortège de nouveaux devoirs. Que ce soit la pensée présente à nos esprits en cette journée, qui sera d'autant plus belle que nous y puiserons plus de courage au labeur ! Ne s'agit-il pas de détourner du chemin où la destinée nous engage, l'éternelle menace des fatalités douloureuses, chanceux accompagnements des peuples qui se laissent tenter aux grands desseins ? Nous acceptons l'inévitable. Nous ne cesserons pas, au sortir de cette éblouissante communion française, de vouloir élever la France toujours plus haut dans l'estime des hommes et dans l'amour de ses enfants.....

Nous aurons à déployer une puissance, un ordre d'énergies comme l'Histoire n'en a principalement montré, jusqu'à présent, qu'au service des entreprises de violence. C'est le problème des temps modernes : l'effort à maintenir, le but à renverser — de la politique de conquêtes au maintien, à l'organisation de la Paix. Si nous sommes autre chose, selon la parole d'un ancien, que des spectateurs d'actions, nous pouvons regarder fermement l'avenir. L'œuvre n'attend plus que l'ouvrier. Est-ce donc espérer trop haut, de vouloir que le jour de l'Alsace et de la Lorraine retrouvées s'achève en la résolution confiante d'un vieux peuple renouvelé ?

Vous le dites, Messieurs, vous qu. la France vient de députer sur ces bancs, où vous attendent les responsabilités. Revenus à l'outil quotidien, dans la force des volontés silencieuses, nos bons soldats citoyens vous appellent à la tâche qui doit féconder leur Victoire. Point de relâche, point de vaines querelles ! La France à refaire. Hâtons-nous !

Tous les passages de ce discours sont applaudis chaleureusement.

— Les notes adoptées par le Conseil suprême ont été remises au baron von Lersner. Les Alliés attendent *sans délai* la signature du protocole et le dépôt des ratifications, et rappellent *une dernière fois* à l'Allemagne que la dénonciation de l'armistice leur donnerait toute liberté d'action.

9 déc. (mar.). — La Roumanie fait savoir à la Conférence de la paix qu'elle est prête à signer le traité de Saint-Germain et le traité annexe relatif à la protection des minorités ethniques par les quatre grandes puissances. Le Conseil suprême considère la décision de la Roumanie comme une réponse suffisante à son dernier ultimatum.

Le Conseil suprême décide que la réserve d'or ottomane, que le gouvernement de Guillaume II avait fait déposer à Berlin, sera transférée à Paris.

— La délégation américaine, ayant pour chef M. Polk, a quitté Paris pour retourner aux Etats-Unis.

— En Syrie, les troupes du général Gouraud ont relevé les Indiens du général Allenby, dans les montagnes du Liban. La population accueille leur arrivée en disant : « Voilà le peuple de Dieu ». Les troupes chérifiennes de l'émir Fayçal voient cette arrivée d'un œil moins amical.

10 déc. (mer.). — Le général Coanda, chef de la délégation roumaine, a signé les divers actes internationaux qui constituent l'accession de la Roumanie au traité et aux arrangements annexes de Saint-Germain, et au traité de Neuilly.

— M. Clemenceau est parti pour Londres, où il doit conférer avec M. Lloyd George.

— M. Maurice Long, député de la Drôme, est nommé gouverneur général de l'Indochine, en remplacement de M. Albert Sarraut démissionnaire.

— Le nouveau conseil municipal de Paris a élu pour son président M. Adrien Oudin.

11 déc. (jeu.). — M. Renner, chancelier de la République autrichienne, arrive à Paris pour demander à l'Entente son appui financier et économique, de façon à rendre l'existence possible à l'Autriche.

— A Berne, le Conseil national et le conseil des Etats, réunis, ont procédé au renouvellement du Conseil fédéral arrivé à l'expiration de ses fonctions. M. Motta a été élu président de la Confédération helvétique.

12 déc. (ven.). — Sur l'ordre du maréchal Foch et avec l'assentiment des gouvernements alliés, M. von Halfern, landrat de l'arrondissement de Sarrebrück et directeur de police à Sarrebrück et son suppléant M. von Salmuth ont été relevés de leurs fonctions et expulsés du territoire occupé par les troupes alliées.

— Les hommes d'Etat anglais, français, américains, réunis à Londres, ont examiné la situation qui résulte de la non ratification du traité de Versailles par les Etats-Unis, ainsi que l'attitude de l'Allemagne relative à l'exécution du Traité.

— Le cabinet d'empire allemand discute la réponse de l'Allemagne à la dernière note de l'Entente. Le cabinet paraît divisé sur la réponse qu'il convient de faire aux Alliés.

— Réuni en session ordinaire, le conseil général de la Seine tient sa première séance et nomme pour son président M. Louis Dausset.

— Le nouveau cabinet espagnol est constitué. Il est présidé par M. Allende Salazar, président du Sénat.

13 déc. (sam.). — Un communiqué officiel du premier ministre anglais M. Lloyd George dit que la plus complète solidarité des Alliés s'est affirmée aux conférences de Londres. Différentes questions intéressant la France et la Grande-Bretagne y ont été traitées ; beaucoup de ces questions se rapportent aux finances et à des sujets économiques. Les ambassadeurs d'Italie, d'Amérique et du Japon ont pris part aux négociations. On a échangé des vues sur les questions de l'Adriatique ; on a discuté le problème russe, et la procédure à suivre relativement à différentes questions internationales qui restent à régler, et en particulier la paix avec la Turquie. On est arrivé à des accords satisfaisants sur tous les points examinés.

— La réponse allemande à la note de l'Entente continue à faire l'objet de discussions au sein du cabinet de Berlin. On croit qu'on ne se presse pas, en raison de la présence à Londres de M. Clemenceau. La délégation allemande n'est pas encore désignée.

— Elu par l'Académie des sciences morales et politiques, le 15 juin 1918, alors que la Belgique était sous la tyrannie allemande, le cardinal Mercier a pris séance à l'Institut. Le cardinal Amette et l'ambassadeur de Belgique à Paris accompagnèrent le prélat à l'Académie. Toutes les Académies étaient représentées par leurs membres les plus illustres, dans la salle où se trouvait une nombreuse assemblée.

14 déc. (dim.). — M. Clemenceau est rentré à Paris. Les négociations de Londres marquent une étape intermédiaire entre le système d'une vague « Société des nations » jusqu'ici poursuivi par la Conférence, et le nouveau système d'accords plus limités mais plus précis que réclame l'intérêt de la France.

— Vers trois heures du matin, un violent incendie s'est déclaré au château de Compiègne : quoique combattu avec énergie, par les pompiers de la localité et ceux de Beauvais, les flammes ont dévoré la *Salle du Conseil* et la *Chambre de l'Empereur*, qui lui fait suite. On a eu le temps de déménager presque tous les meubles historiques qui s'y trouvaient, et le feu n'a détruit que les peintures murales et les magnifiques boiseries. On déplore aussi la perte du Plafond de Girodet, qui ornait la Chambre de l'Empereur : c'étaient, dans un encadrement de grisaille, quatre sujets allégoriques de grande allure, représentant : *la Guerre, la Force, la Justice*, et *l'Eloquence*. Quand les pompiers de Paris, appelés au secours, arrivèrent, vers six heures, l'incendie était circonscrit. Les dégâts s'élèvent à environ un million de francs.



Devant la menace.

« C'est pien, c'est pien... du moment où vous barlez fort!... Mais vous nous aviez si beu habitués à ça... »



« Tu allumes?... Tu as donc trouvé du charbon?

— Non, je brûle les bons du charbon qu'on n'a pu me donner. »



« La France a refusé mon cadeau!... Quel tommage!... un si choli karson! »

(Henriot, *La Liberté*).



« On vient d'arrêter un tas de gens qui fabriquaient des faux billets de banque...

— Comme c'est bête!... avec ça que nous n'en avions pas déjà assez! »



L'Hamlet d'Amerongen.

« *To be or not to be?* Serai-je fusillé comme assassin? ou bien couronné empereur allemand? »

PETITE CORRESPONDANCE

Nos frontispices en 1920.

Les frontispices que nous donnons au cours de l'année 1920 ont été exécutés d'après des dessins attribués à Martin de Vos (XVIe siècle).

Traduction de la légende du mois de **Janvier.**

Narguant de Janus la triste figure
Et brûlant joyeux au tiède logis,
Le feu, que donna l'aimable nature,
Préside à l'apprêt des repas exquis.

S. I., *Paris.* — Oui, mais il faut y parer. La bienfaisance a beau être active, elle va moins vite que le mal.

V. G., *Alger.* — On nommait *plets, plegs* ou *plaids* les discours prononcés devant les cours d'amour.

B. M., *Lyon.* — Le palais de Christiansborg se trouvait à Copenhague. C'était un des plus magnifiques de l'Europe. Il fut détruit par un incendie en 1794.

R. F., *Privas.* — Ne jugeons pas sur les apparences. La foudre, qui brise les murailles, s'arrête devant un rideau de taffetas.

N. D., *Bordeaux.* — Beaucoup de poésies fugitives, attribuées à Desmahis, furent composées, dit-on, par une dame qu'il aima tendrement et qu'il ne put épouser.

R. A., *Grenoble.* — Nous ne partageons pas son opinion.

Le clinquant passera, l'or a toujours son prix.

M. A., *Caen.* — Le radium se trouve dans le commerce à l'état de bromure hydraté. Ce composé vaut aujourd'hui environ 500 francs le milligramme.

C. S., *Orléans.* — Les *zostères* sont des plantes marines qui entrent dans la composition du varech et qui ont été proposées comme succédané de la fibre de bois pour les emballages.

D. J., *Bruxelles.* — C'est de 284 que date l'ère de Dioclétien ou des martyrs, longtemps en usage dans l'Eglise et dont se servent aujourd'hui les chrétiens coptes.

B. M., *Vannes.* — C'est et ça sera probablement toujours la même chose. Les peuples ont beau changer de gouvernement, ils ne changent pas de caractère.

D. J., *Lisbonne.* — Le service hydrographique de la marine a publié (juin 1917) un *Planisphère des fuseaux horaires* qui donne tous les renseignements utiles au sujet des heures légales.

H. B., *Strasbourg.* — Isabey, devenu vieux, se remit à la peinture à l'huile qu'il avait abandonnée depuis plus de cinquante ans, et c'est alors que, dans un voyage qu'il fit à Nancy en 1839, il peignit le portrait du général Drouot, son illustre compatriote.

G. R., *Rennes.* — Le puits le plus profond qui ait été foré paraît être celui de Clarksburg dans la Virginie de l'Ouest; il atteint une profondeur de 2.252 mètres. Il convient de citer aussi celui de Cauchow en Haute-Silésie, qui atteint 2.240 mètres. Dans le forage du puits américain on a trouvé, à 2.100 mètres, la température de 77° centigrades.

F. P., *Ajaccio.* — Chez les poètes espagnols, on appelle *assonantes* les rimes formées par la conformité de deux voyelles, sans avoir égard aux consonnes.

M. C., *Barcelone.* — La production du caoutchouc provenant de plantations est bien supérieure à celle que l'on retire des forêts; la première fut en 1918 de 200.000 tonnes, alors que la seconde atteignait seulement 41.000 tonnes.

P. G., *Poitiers.* — L'*Amaous* était un pays de l'ancienne France, qui s'étendait entre le Doubs et la Saône, depuis Dôle jusqu'à la jonction de ces deux rivières.

G. A., *Salonique.* — Toutes ces choses, vues à travers les âges, ont été certainement fortement exagérées. Mais, comme il n'est pas possible de les ramener à leurs justes proportions, tenons-nous en à ce que dit l'histoire ancienne, sans oublier que

L'antiquité des temps ressemble, en ses effets,
Au disque de cristal qui grossit les objets.

L. O., *Lille.* — Parmi les produits réfractaires que l'on emploie dans l'industrie, c'est la magnésie pure qui est le moins fusible; elle fond à 2.200°. Malheureusement, son prix est relativement élevé.

C. J., *Beyrouth.* — Le pontificat de Jean XXI fut de courte durée: huit mois seulement. Un accident termina la vie de ce pape. Un bâtiment qu'il avait fait construire près du palais de Viterbe s'écroula tout à coup, et la chambre qu'il habitait tomba sur lui et l'enveloppa de ses débris. Grièvement blessé, il mourut six jours après (16 mai 1277).

E. S., *Nice.* — Les poètes septentrionaux se servent presque toujours du mot *hiver* pour désigner une année révolue; *cent hivers* font un siècle. Les poètes franciques des temps carolingiens avaient le même usage.

B. S., *Buenos-Aires.* — En France, pour connaître le poids d'un navire, on détermine le volume d'eau qu'il déplace et on en calcule le poids en admettant que l'eau de mer a pour densité 1,026. C'est pourquoi le poids du navire s'appelle souvent *déplacement.*

S. J., *Paris.* — Notre collaborateur, connaît la géographie « bien que Français ». Il sait, comme tout le monde, qu'il y a une île *Dominique* dans les Antilles: mais il sait aussi, et vous l'ignorez, qu'il existe, dans les Marquises, une île du même nom, appelée également *Hivaoa,* et c'est bien de celle-ci qu'il a voulu parler. Il n'a donc pas commis d'erreur.

M. T., *Besançon.* — On désigne sous le nom d'*orbite intermédiaire* une courbe qui représente le mouvement réel d'un astre d'une façon plus approchée que l'ellipse de Képler. Ce nom a été employé pour la première fois par Gylden, astronome suédois.

R. N., *Oran.* — Le carbone fond à une température supérieure à 3.000°, c'est pourquoi on emploie comme baguettes de lampes à arcs ou comme filaments de lampes à incandescence, un mélange de charbon des cornues à gaz et de noir de fumée, le tout aggloméré avec du goudron et cuit en vase clos vers 1.600°.

V. E., *Angers.* — Napoléon paya à Louis David 105.000 francs le tableau du Couronnement qui est aujourd'hui au musée du Louvre. Il avait décidé que 6.000 francs par mois seraient alloués à l'artiste pendant la durée de ce travail; mais l'intendant de la liste civile prit, cinq mois après, un autre arrangement, et il fut convenu que le peintre recevrait 75.000 francs pour ce tableau. David toucha donc les 75.000 francs, plus les 30.000 francs promis pour les cinq mois pendant lesquels il avait travaillé.

L. J., *Paris.* — 1° L'expression populaire: *il n'en a pas fichu un coup,* dans le sens de « il n'a rien fait » est une corruption de *il n'en a pas fiché un clou,* c'est-à-dire il n'a même pas fait ce bien petit effort qui consiste à enfoncer un clou. — 2° Le terme *beurt* est un mot hollandais qui veut dire primitivement « tour de rôle » et par extension spéciale « Service de navigation entre deux localités ».

S. D., *Toulon.* — L'antimoine est surtout utilisé dans des alliages avec le plomb et l'étain. Il augmente la dureté. La production mondiale avant la guerre était d'environ 16.000 tonnes sur lesquelles la production de la France atteignait 5.000 tonnes.

N. A., *Paris.* — L'anecdote se trouve dans Elien et dans Pline. Tous les deux racontent que Denys l'Ancien ayant été un jour obligé d'abandonner son cheval qui s'était laissé tomber dans un bourbier, cet animal s'en tira et suivit bientôt les traces de son maître en hennissant. Denys revint alors sur ses pas, et lorsqu'il saisit les crins de son cheval pour remonter, un essaim d'abeilles vint se poser sur sa main. Les devins consultés annoncèrent que c'était un présage de la royauté.

D. M. *Tanger.* — Les Américains possèdent à l'observatoire du mont Wilson, depuis 1917, un télescope dont le miroir a un diamètre de 2m50 (celui de l'observatoire de Paris, installé par Le Verrier en 1876, a un miroir de 1m20 de diamètre). C'est le plus puissant des télescopes fabriqués jusqu'ici: le miroir, fondu en France à Saint-Gobain, pèse 4.000 kilos.

O. F., *Tananarive.* — L'argile chimiquement pure ou *Kaolinite* fond à 1830°, mais ce point de fusion est variable avec les impuretés qu'elle contient. Il s'abaisse quand l'argile contient de la chaux, de la magnésie, du mica et du quartz; ainsi une argile renfermant 50 p. 100 de mica fond vers 1200°. Au contraire, l'alumine diminue la fusibilité.

S. I., *Nantes.* — La Chaussée est, en quelque sorte, le père du drame moderne; c'est lui qui donna le signal de cette révolution qui tend à dégager notre théâtre du joug de l'imitation grecque. Il entreprit de confondre deux genres jusque-là tenus bien sévèrement distincts: le genre tragique et le genre comique. Ce fut cette hardiesse qui lui valut tant de détracteurs, et lui attira tant d'épigrammes. On appelait par dérision ses pièces des *comédies larmoyantes;* on criait au scandale, au *romanesque,* comme plus tard on cria au *romantique.*

H. W., *Genève.* — Cette définition du *Temps* est due à Laplace et se trouve dans son *Exposition du système du monde;* la voici textuellement: « Le temps est pour nous, l'impression que laisse dans la mémoire, une suite d'événements dont nous sommes certains que l'existence a été successive. Le mouvement est propre à lui servir de mesure; car un corps ne pouvant être dans plusieurs lieux à la fois, il ne parvient d'un lieu à un autre qu'en passant successivement par tous les lieux intermédiaires. »

T. A., *Paris.* La pente de la Seine est relativement faible. Le zéro du pont de la Tournelle est exactement à 25m64 au-dessus du niveau de la mer et la Seine, de Paris au Havre, a un parcours d'environ 368 km. — Dans la traversée de Paris, il y a certaines anomalies qu'il faut connaître: le zéro de l'échelle du pont Royal est situé 1 mètre au-dessus du zéro de l'échelle au pont de la Tournelle; c'est ce qui explique pourquoi dans les communications officielles relatives aux cotes, il y a une si grande différence entre ces dernières pour les deux ponts.

D. R., *Rouen.* — Pierre d'Hozier fut le premier qui débrouilla l'histoire généalogique et en fit une science. Les correspondances qu'il entretenait dans les pays étrangers furent très utiles à Théophraste Renaudot, son ami intime, qui avait commencé la *Gazette de France,* sous le titre de *Bureau d'adresses,* en 1631. Les nouvelles que d'Hozier s'empressaient de lui transmettre, décidèrent du succès de cette feuille. D'Hozier était un homme probe, doué d'une mémoire prodigieuse. Boileau fit ces vers pour être mis au bas de son portrait:

Des illustres maisons il publia la gloire,
Ses talents surprendront tous les âges suivants;
Il rendit tous les morts vivants dans sa mémoire,
Il ne mourra jamais dans celle des vivants.

E. N., *Mulhouse.* — Sur l'invitation de l'impératrice Catherine II, Diderot se rendit à Saint-Pétersbourg, en 1773. Il fit le voyage avec son ami Grimm. Ils restèrent plusieurs mois dans la capitale de la Russie, comblés des bontés de Catherine. Mais, à son retour en France, Diderot ne passa pas par Berlin, bien que le roi de Prusse, le grand Frédéric, l'y eût invité. On peut s'assurer du fait par une lettre du 15 juin 1774, que Diderot écrit à mademoiselle Voland. « Je n'ai pas voulu passer par Berlin, quoique j'y fusse invité par le roi. » La différence de caractère amenait entre Frédéric et Diderot une grande antipathie réciproque. La fourberie, la déloyauté du roi de Prusse n'eût jamais pu supporter la parole vive et franche du *Platon moderne* (tel est le nom sous lequel Diderot est souvent désigné dans la « Correspondance de Voltaire ».

C. P., *Toulouse.* — Notre production en cuivre est très minime relativement à notre consommation; elle n'en atteint que les 12 pour 100 environ. L'industrie française en 1913 a consommé 103.000 tonnes de cuivre, dont 90.000 environ importées; ce fut un tribut d'environ 198 millions de francs payé à l'étranger. Sur notre consommation de cuivre, l'industrie électrique en utilise 25 à 30 pour 100; c'est pourquoi de louables efforts sont faits en ce moment pour remplacer les fils conducteurs de cuivre par des fils d'aluminium, métal que nos richesses hydrauliques vont nous permettre de fabriquer en grande quantité.

P. H., *Tunis.* — Plusieurs auteurs ont confondu les deux Pausanias, le grand-père et le petit-fils. Il s'agit bien ici du premier. Commandant de la flotte destinée à chasser les Perses des villes qu'ils possédaient dans l'île de Chypre et sur les bords de l'Hellespont, il s'empara de Byzance. Et ce fut à la prise de cette ville que la belle Cléonice tomba entre ses mains. Cette jeune personne, d'une des familles les plus distinguées de Byzance, eut le malheur de plaire au général en chef des forces de la Grèce. Celui-ci donna l'ordre qu'on la lui amenât, et les parents n'osèrent pas la refuser. En entrant, le soir, dans sa chambre, Cléonice renversa la lampe allumée devant son lit et l'éteignit, pour qu'on ne vît pas le rouge de la honte monter à son front. Pausanias, qui s'était endormi, s'éveilla à ce bruit. Craignant sans cesse que ses intelligences avec le roi de Perse ne fussent découvertes et qu'on ne le fît arrêter, il se leva et, dans l'obscurité, frappa de son poignard Cléonice qui mourut sur le coup. Pausanias, depuis lors, crut toujours la voir devant lui, et cette image le tourmenta jusqu'à son dernier moment.

M. N., *Paris.* — Les grands jours de Poitiers sont célèbres dans la littérature du XVIe siècle. On nommait ainsi l'époque où se rendaient en cette ville les commissaires du parlement de Paris, chargés de prononcer définitivement sur les causes en appel. Dans l'intervalle que laissaient les affaires, les avocats qui avaient suivi la cour, et les beaux esprits, attirés par la circonstance, se délassaient en composant des vers. Leurs productions étaient applaudies ou censurées publiquement. En 1579, pendant la tenue des grands jours, le célèbre Pasquier, ayant aperçu une puce sur le sein de mademoiselle Desroches, s'écria que « cette puce mériterait bien d'être enchâssée dans leurs papiers » et qu'il ferait volontiers des vers sur ce sujet. Chacun applaudit à cette idée, et les pièces qui en furent la suite ont été recueillies sous le titre de *la Puce de Mademoiselle Desroches* (Paris, 1582). On trouve à la suite de la *Puce* les pièces lues aux grands jours présidés par Achille de Harlay. Il y en a de Brinon, de Binet, de Chopin, de Senliger, de Leloyer et de madame Desroches.

Paris, Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant:* L. Grosley.



« C'est épatant tout de même de penser qu'on a pu faire toutes ces élections sans palmes ni poireaux ! »



« Ce qui sera le plus intéressant, c'est quand on publiera la liste des parlementaires qui ont aidé les fournisseurs à obtenir leurs fournitures. »



« La Seine monte dans des proportions effrayantes.
— Il doit y avoir des intermédiaires ! »



« La crise du tabac touche à sa fin... Klotz assure qu'on va pouvoir fumer.
— Et cracher aussi... »

(Sim et Spahn, *Le Petit Bleu.*)

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Décembre 1919 au 14 Janvier 1920

15 déc. (lun.). — Le baron von Lersner, chef de la délégation allemande, s'est rendu au ministère des Affaires étrangères, où il a remis à M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence, la réponse faite par le gouvernement allemand à la note de lundi dernier. Le ton de cette réponse est conciliant. Le gouvernement allemand n'élève aucune objection, sauf en ce qui concerne l'affaire de Scapa-Flow et la livraison du matériel nautique, et il entrevoit la possibilité de signer le protocole.

M. Clemenceau a reçu M. Renner, chancelier autrichien, venu à Paris pour émouvoir la pitié des Alliés en faveur de son pays au comble de la détresse.

— M. Lloyd George déclare que les Alliés veulent clore à bref délai la Conférence. Dans ce but, la discussion du Traité de paix avec la Turquie sera, sous peu de temps, entamée.

— La reine Victoria d'Espagne, et son fils, le prince des Asturies, venant d'Angleterre, sont à Paris pour deux ou trois jours.

— Le ministre de la Guerre vient de décider la suppression de 31 régiments d'infanterie et de cavalerie. En conséquence, au 1er janvier 1920, ne seront pas reconstitués les régiments suivants :

Infanterie. — 61e, 164e, 165e, 115e, 82e, 10e, 138e, 139e, 157e, 53e, 20e et 6e.

Cavalerie. — 1er, 2e, 6e, 7e, 8e et 10e cuirassiers; 1er, 17e, 25e, 27e et 32e dragons; 9e, 10e, 19e, 20e et 21e chasseurs; 11e, 13e et 14e hussards.

En outre, trois régiments d'infanterie seront réduits à un bataillon (qui se trouve actuellement à l'armée d'Orient). Ce sont les 66e, 93e et 2e régiments.

16 déc. (mar.). — Le Conseil suprême s'occupe de la réponse de l'Allemagne à la mise en demeure des Alliés, et décide, en principe, la discussion sur certains points de la note du cabinet de Berlin. Les propositions allemandes, touchant les compensations offertes pour le sabordage de l'escadre à Scapa-Flow, font l'objet des délibérations des experts alliés qui se rencontrent avec les techniciens allemands.

Le Conseil suprême examine ensuite la question posée par la délégation autrichienne, au sujet de la demande formulée par le Vorarlberg qui exprime le désir de se détacher de l'Autriche. Il décide qu'aucune modification ne sera apportée aux limites fixées à cette dernière puissance par les traités, et que le gouvernement de Vienne recevra tout l'appui nécessaire au maintien de sa souveraineté.

En troisième lieu, et pour répondre à la demande de secours formulée par le chancelier autrichien M. Renner, le Conseil suprême décide de faire parvenir en Autriche 30.000 tonnes de blé, actuellement entreposées à Trieste, et envisage l'éventualité d'un prêt financier.

— A Rome, le ministre du Trésor, M. Schanzer, expose la situation financière de l'Italie. Le déficit de l'exercice 1919-1920 atteindra 2.816 millions, mais l'Italie possède la contre-partie de ses dettes contractées à l'étranger.

— A Lisbonne, des manifestations ont eu lieu à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Sidonio Paes, président de la République portugaise. Au cours de ces manifestations organisées par les partisans de Sidonio (les Sidonistes), de nombreuses arrestations ont été opérées.

— Les bureaux de la nouvelle Chambre des députés commencent l'examen des dossiers électoraux.

17 déc. (mer.). — Les négociations avec l'Allemagne sont en bonne voie. On a l'espoir que l'échange définitif des ratifications du Traité de paix pourra avoir lieu à bref délai.

— Le président Wilson précise sa politique à l'égard du Traité de Versailles. Il déclare qu'il n'a en vue aucun compromis, qu'il ne fera aucune concession, et qu'il laissera aux républicains du Sénat la responsabilité du sort du Traité et de l'état actuel du monde, qui en résulte.

— La grève des tramways provoque, à Madrid, des troubles sérieux. Des coups de fusil ont été échangés entre les manifestants et la police ; il y a des morts et des blessés.

— M. Gustave Lanson est nommé pour cinq ans directeur de l'École Normale supérieure. Il remplace M. Ernest Lavisse.

18 déc. (jeu.). — La lutte, au Sénat américain, entre dans une phase aiguë. L'attitude intransigeante prise par le président Wilson lui enlève l'appui d'un certain nombre de ses meilleurs amis. Ainsi se sépare brusquement de sa politique, dans la ratification du Traité de paix, M. Lane, secrétaire d'État à l'Intérieur, l'un des principaux collaborateurs du Président, et l'un des membres influents du parti démocrate. Le sénateur Underwood, jusqu'ici dévoué partisan de M. Wilson et qui n'a cessé de combattre toute modification au Traité, déclare que : puisque le Traité n'a pas chance d'être ratifié sans réserves, et qu'un traité de paix s'impose à tout prix, il faut, si un compromis n'intervient pas, soit éliminer du texte du Traité le pacte de la Société des nations, soit déclarer la paix par voie de résolution.

— La nouvelle Chambre des députés a procédé à l'élection de son bureau. Elle nomme :

Président : M. *Paul Deschanel.*

Vice-présidents : MM. *Raoul Péret, André Lefèvre, François Arago* et *Lefebvre du Prey.*

Secrétaires : MM. *Henri Auriol, Paul Simon, Baréty, Maurisson, Joseph Barthélemy, Payer, Erlich* et *Laurent.*

Questeurs : MM. *Saumande, Lenail* et *Duclaux-Monteil.*

19 déc. (ven.). — En prenant possession du fauteuil de la présidence de la Chambre, M. Paul Deschanel prononce un éloquent discours, dans lequel il définit la tâche de la Chambre :

Tâche magnifique et ardue, dit-il. *Il s'agit de refaire la France, d'achever la paix, et d'organiser la victoire.*

— Près de Dublin, un attentat a été commis contre lord French, vice-roi d'Irlande. Quatre bombes ont été lancées, et des coups de revolver ont été tirés sur lui par quinze ou vingt agresseurs. Le maréchal French n'a pas été atteint.

— Le général Denikine aurait remporté une brillante victoire dans la direction de Tsaritzine et de Kamichine, en faisant 10.200 prisonniers rouges et en s'emparant de cinq canons et de vingt-cinq mitrailleuses.

— De nouveaux incidents se sont produits à Madrid et à Barcelone. Mais les démarches des autorités auprès de la compagnie des tramways et des grévistes continuent, et l'on espère que l'entente se fera à bref délai.

20 déc. (sam.). — La vie, déjà très chère, va encore augmenter de prix. Il faut s'attendre à de nouveaux relèvements de tarifs, et non des moins douloureux puisqu'ils vont intéresser les aliments de première nécessité, et notamment le pain et le sucre.

M. Klotz, ministre des Finances, demande au Parlement, pour le premier trimestre de 1920, de 12 à 13 milliards, ce qui représente pour l'année entière un budget de 50 milliards environ. La situation financière de la France est très grave.

L'Allemagne, vaincue, n'a rien à reconstituer, et toutes ses facultés de production sont intactes. La France, victorieuse, a tout à faire ou à refaire, et



Les Douze Mois, par *Gavarni.* — **Février.**

Il n'est pas besoin qu'on vous écrive le nom républicain de Février au-dessous de cette image. Vous direz vous-même « Pluviôse » à l'aspect de ce pauvre hère qui, les habits humides, le pantalon relevé et laissant voir les tiges des bottes crottées, sous l'abri d'un parapluie qui le coiffe comme l'ombelle d'un champignon, patauge dans un chemin de traverse effondré, à travers une campagne de banlieue semée de chaumines et hérissée de buissons chauves. Il marche sous l'averse avec cette résignation morne qu'on oppose aux ennuis inévitables. Gavarni, pour donner plus de force et de mouvement aux hachures diagonales de la pluie, la fait commencer hors des lignes qui encadrent la composition. — Ce dessin, plus fait que le précédent, est arrêté et massé au pinceau. (*Théophile Gautier.*)

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

ses capacités de relèvement sont cruellement diminuées. L'Allemagne doit ; il existe des moyens de la contraindre à payer, comme la France a payé en 1871. Tout ce qu'elle ne payera pas, les Français devront le payer à sa place. Des résolutions énergiques s'imposent donc, en face de ce débiteur solvable mais visiblement décidé à recourir à tous les procédés dilatoires.

— M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la Justice militaire, part à Londres pour traiter la question des criminels de guerre. Les Pays-Bas auraient fait connaître officiellement aux Puissances alliées qu'ils refuseraient de livrer l'ex-Kaiser à ses juges.

21 déc. (dim.). — Deux importantes conférences ont lieu à la présidence du Conseil et à l'Elysée. Toutes les deux portent sur les questions financière et économique.

— Les délégués allemands à la Conférence de la paix sont arrivés à Paris. La délégation, présidée par M. von Simson, qu'accompagnent trois ministres d'Etat et deux secrétaires, comprend environ une quinzaine de personnes.

— Le règlement d'administration concernant le budget de la nouvelle armée allemande établit comme suit la formation de la reichswehr, laquelle comprend au total 200.000 hommes :

44 régiments d'infanterie, 23 de cavalerie, 20 d'artillerie, 21 bataillons de génie, 20 sections de renseignements, 19 brigades d'équipages de pont, 18 compagnies sanitaires, 20 états-majors d'échelons et 76 colonnes de campagne.

Les principales autorités de la reichswehr sont : 4 commandements de groupes, 6 commandements de swehkreis, 15 commandements de brigades et 6 inspecteurs de différentes armes.

— Les Conditions d'armistice demandent, par l'article 238 du Traité de Versailles, la restitution de tous les objets emportés, des régions occupées, en Allemagne. Pour se conformer à ces conditions, les Allemands ont créé à Francfort un bureau dit de restitution, dans le but de faciliter le retour de tous ces objets en France. Jusqu'à présent, ces restitutions se font normalement. On remarque une grande quantité d'objets d'art.

22 déc. (lun.). — La délégation tchéco-slovaque a remis au secrétaire général de la Conférence de la paix les textes des traités de paix ratifiés par l'assemblée nationale de Prague et signés par le président de la république Masaryk ainsi que par le ministre des affaires étrangères tchéco-slovaque.

— Les derniers succès des bolchevistes ont mis l'armée de Denikine dans une situation grave, et de nombreuses désertions l'affaiblissent chaque jour. Une réunion des représentants des organisations antibolchevistes a été tenue dans le but d'unifier l'action des forces blanches, et de définir la forme de l'unification russe.

— Les troupes arméniennes ayant repoussé celles du gouvernement de Bakou, les premiers ministres des deux pays, Arménie et Aderbaïdjan, ont signé un armistice.

23 déc. (mar.). — A la suite de la remise par M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence, de la note-réponse du Conseil suprême à la communication allemande du 14 décembre, M. von Lersner annonçait qu'il partait pour Berlin, pour aller chercher des instructions. Quelques heures après, il déclarait qu'il restait à Paris. L'Allemagne ne réussit pas dans ses tergiversations. Les Alliés veulent la signature du protocole du 1er novembre, tel qu'il est. Ils examineront ensuite en équité les demandes du gouvernement de Berlin.

— A la Chambre, M. Clemenceau expose les résultats des entretiens de Londres, et fait de très importantes et très intéressantes déclarations, notamment au sujet de l'entente franco-anglaise, de notre attitude à l'égard des soviets, et de la question d'Orient.

A propos de l'entente franco-anglaise, M. Clemenceau déclare :

Je dois dire que j'ai trouvé en Angleterre une atmosphère aussi amicale pour la France, qu'il est possible de la désirer. M. Lloyd George, le premier, m'a dit : « Nos deux pays doivent se tenir plus proches l'un de l'autre que jamais », et je ne crois pas manquer aux convenances en ajoutant qu'un personnage plus haut placé que M. Lloyd George me l'a répété.

M. Lloyd George m'a dit encore : « Si nous nous entendons, il n'y a plus de guerre possible en Europe », et je lui ai répondu : « Sur ce point, vous pouvez compter, quoi qu'il arrive, non seulement sur moi, qui ne suis qu'un homme de passage, mais sur la France tout entière ».

A propos des soviets, il déclare encore :

Non seulement nous ne ferons pas la paix, mais nous ne transigerons pas avec le gouvernement des soviets.

Il y a une question de fait, et une question de principe.

En fait, le gouvernement des soviets est le plus atroce et le plus barbare qui ait jamais dévasté un territoire du monde connu.

La question de principe c'est que, dans le monde moderne, les peuples étaient jusqu'ici dirigés soit d'après le principe d'oligarchie, soit avec les procédures de la liberté.

Or, il arrive maintenant qu'après la dictature d'un seul vient la dictature des comités qui se nomment eux-mêmes.

C'est ce qu'on appelle la dictature du peuple !

Cela, c'est un principe que non seulement nous-mêmes, mais aucune Chambre française n'acceptera jamais.

Au sujet de la question d'Orient, M. Clemenceau dit que l'entente paraît certaine entre la France et l'Angleterre, et que les bases d'un premier accord ont été établies. Il espère que le conflit entre l'Italie et la Serbie, à propos de Fiume, sera résolu d'une manière satisfaisante.

Passant ensuite à la politique intérieure, le président du Conseil déclare que l'heure n'est pas aux discussions, aux interpellations, aux paroles, mais aux actes. Il termine en disant que son ministère démissionnera dans trois semaines.

L'ordre du jour de confiance est voté par 478 voix contre 71.

24 déc. (mer.). — On annonce que la Lettonie, la Lithuanie, la Finlande et la Pologne envoient des délégués qui vont se rencontrer à Helsingfors, afin d'arrêter en commun les mesures à prendre pour secourir efficacement l'Esthonie dans sa lutte contre le bolchevisme.

— Le Conseil suprême, réuni sous la présidence de M. Clemenceau, s'occupe des colonies allemandes. Il étudie les trois catégories de mandats, prévues par la Société des nations, sur les peuples ou territoires incapables de s'administrer eux-mêmes.

— La situation en Sibérie devenant de plus en plus sérieuse, les Etats-Unis et le Japon se concertent sur leur intervention en ce pays.

— L'agitation politique prend, en Bulgarie, une forme assez grave. Des manifestations antimonarchistes se sont produites à Sofia au cri de « Vive la République ! » et le tsar Boris a été conspué. La propagande bolcheviste gagne du terrain dans les grandes villes.

25 déc. (jeu.). — La Chambre américaine de commerce de Londres réclame instamment la prompte ratification du Traité de paix de Versailles, par les Etats-Unis. Elle déclare que les délais successifs font suspecter en Europe les motifs qui ont poussé l'Amérique à la guerre, et que cette dernière doit prendre sa part dans la réorganisation générale. Elle dit aussi que tout le système international mis en marche par la Conférence de la paix est en train, de ce fait, de se désagréger.

Le sénateur Lodge a déclaré, pourtant, que la ratification était peut-être plus proche qu'on ne le pensait, parce que les démocrates étaient de plus en plus disposés à accepter ses réserves, quoique l'attitude du président Wilson fût encore incertaine.

26 déc. (ven.). — Dans le rapport qu'il présente à la Chambre, au nom de la commission des crédits, M. André Lefèvre propose d'importantes réductions sur les chiffres demandés par le ministre des Finances. Dans l'exposé qu'il fait de notre situation financière, il évalue à environ 206 milliards de francs le montant total de la dette de la France à la fin de l'année 1919 :

D'autre part, dit-il, *l'accroissement de la circulation fiduciaire est un des éléments de la hausse du prix de la vie. Les moyens de payement trop abondants perdent une partie de leur puissance d'achat, et c'est un des facteurs certains de la hausse du prix des denrées, avec, bien entendu, la raréfaction des marchandises, résultant de ce fait que, quatre ans durant, les hommes se sont entre-tués au lieu de produire.*

M. André Lefèvre insiste sur le fait que nous nous appauvrissons chaque mois, par l'excédent de nos importations sur nos exportations. A ce propos, il se plaint qu'il y ait près d'un milliard d'importations d'objets de luxe, ou d'objets nullement indispensables : « *C'est là*, dit-il, *une des causes de l'état déplorable de nos changes* ».

Il s'élève, en terminant, contre l'idée que la France pourrait renier une partie quelconque de sa dette.

27 déc. (sam.). — Le Conseil suprême s'occupe des détails de la mise en vigueur du Traité, et des mouvements de troupes qui seront nécessaires à ce mouvement. Les experts militaires alliés et allemands ont pris contact pour s'entendre à cet effet. Le résultat de ces premiers pourparlers a été communiqué au Conseil suprême, qui a constaté que les Allemands n'offraient qu'un matériel insuffisant.

Le Conseil examine ensuite la réponse qu'il convient de faire à un mémorandum du gouvernement helvétique, relatif à l'accession de la Suisse à la Société des nations.

— A partir de la mise en vigueur du Traité, le général Degoutte prendra le commandement en chef des armées française, anglaise, américaine et belge, cantonnées sur la rive gauche du Rhin.

— D'inquiétantes nouvelles arrivent de Sibérie : non seulement l'amiral Koltchak est obligé de reculer peu à peu, sous la pression de l'armée rouge, mais des soulèvements éclatent un peu partout à l'arrière, et privent les troupes de l'amiral de leurs centres de ravitaillement.

On annonce que les Etats-Unis et le Japon sont parvenus à un accord, en ce qui concerne leur action en Sibérie. Les événements qui se passent en ce moment dans cette vaste contrée donnent une grande importance à la conclusion d'un tel accord, car jusqu'à présent les Japonais étaient retenus d'agir par leur désir de ne pas aller contre les vues de Washington.

— Le mauvais temps cause de nombreuses inondations en France. On signale beaucoup de dégâts, même des victimes, par suite des crues de la Moselle, de la Meurthe, des affluents du Rhin en Alsace, de l'Aisne, de la Saône, du Doubs, du Rhône, de l'Escaut, de la Sambre, etc.

28 déc. (dim.). — Au cours des récentes conversations de Londres, les gouvernements anglais et français ont décidé de réclamer l'extradition de l'ex-empereur Guillaume, dès la mise en vigueur du Traité de paix. L'extradition du Kronprinz, inculpé d'assassinat, sera également demandée.

— Le front de l'armée Denikine est en complète décomposition. Comme l'armée de Koltchak, elle est anéantie par les révoltes qui éclatent à l'arrière, et non par les forces de l'armée rouge. Elle se retire rapidement vers la mer Noire et le Kouban. Les bolchevistes cherchent une entente avec Petlioura, pour le pousser à couper la retraite à l'armée de Denikine ; mais, jusqu'à présent, les Ukrainiens ont refusé les offres bolchevistes, et se contentent d'une défensive aussi bien contre Denikine que contre les armées rouges.

— Les fleuves continuent à grossir, et les inondations s'étendent. L'Oise, la Seine et la Marne débordent à leur tour de façon inquiétante.

29 déc. (lun.). — Le projet d'emprunt déposé par M. Klotz, ministre des Finances, est voté par la Chambre des députés, par 491 voix contre 64. Cet emprunt sera réalisé sous forme de rente 5 p. 100, amortissable en soixante ans par tirages semestriels, à raison de 150 francs par titre de 100 francs.

— En Russie, la supériorité numérique considérable des bolchevistes oblige les troupes régulières à se replier. Les villes de Kharkov et de Kiev sont abandonnées par le général Vrangel, nouveau commandant des armées du front de Kharkov.

Les troupes sibériennes ont abandonné Tomsk, et l'amiral Koltchak sollicite des gouvernements alliés l'envoi de munitions et d'argent.

30 déc. (mar.). — On pense que la mise en vigueur du Traité de Versailles aura lieu dans une dizaine de jours ; mais il faut compter avec les dirigeants de Berlin, qui ont pris le parti de saisir toute occasion de temporiser.

— Tant que les troupes russes de Sibérie combattent à l'ouest du lac Baïkal, elles sont seules à lutter contre les bolchevistes. Mais à l'est du lac, dans la Transbaïkalie, se trouvent des forces alliées importantes, composées de Français, d'Américains, de Japonais, et des troupes russes de l'ataman Séménoff, en étroite entente avec les Nippons. Le président du conseil japonais a déclaré que, si les bolcheviks tentent de s'avancer à l'est du lac Baïkal, l'armée japonaise mobilisera tout entière, indépendamment de tout accord entre les Etats-Unis et le Japon. Les Japonais connaissent le danger de la propagande maximaliste, et ne veulent pas du voisinage des soviets.

— L'armée de Denikine a été coupée en deux tronçons, dont l'un est rejeté sur Odessa, et l'autre contraint de battre en retraite vers l'est dans la direction de Taganrog et de l'embouchure du Don.

— En Syrie, des bandes de brigands sont descendues des montagnes, pour terroriser et piller les populations. Ces bandes sont sous la conduite de chefs politiques. Le général Gouraud, débarqué depuis un mois à Beyrouth, va être forcé de remplir une véritable mission de police.

31 déc. (mer.). — La Chambre des députés vote le relèvement des tarifs de chemins de fer. Ces tarifs fixent le taux de ce relèvement à 45, 50 et 55 p. 100 pour les voyageurs, et à 115 p. 100 pour les marchandises. Mais il y a de nombreux amendements : les majorations ne porteront pas sur les abonnements délivrés aux employés, aux ouvriers et aux enfants des écoles ; des exonérations progressives seront accordées aux familles nombreuses ; les mutilés de guerre, dont le degré d'invalidité atteindra au minimum 50 p. 100, paieront quart de place ; etc.

Le Conseil suprême a décidé, hier, que la protection à l'étranger des ressortissants des provinces soumises à plébiscite serait dévolue au pays dont le représentant présidera la commission de plébiscite.

Les habitants de la Haute-Silésie jouiront ainsi de la protection française, ceux du district de Marienwerder de la protection italienne, ceux du district d'Allenstein de la protection anglaise, et ceux du district de Teschen de la protection française en attendant que l'Amérique veuille bien assumer la protection qu'elle a promise.

— La crue des cours d'eau et les inondations augmentent dans presque toutes les régions de la France. Le Rhône et la Saône donnent de graves inquiétudes ; la situation des riverains de l'Oise est particulièrement douloureuse, car l'inondation accroît leur détresse matérielle ; la Seine monte rapidement, et plusieurs points de Paris sont menacés.

1er janv. (jeu.). — Les conférences en vue des accords préliminaires indispensables à la mise en vigueur du Traité de Versailles se poursuivent entre le général Le Rond pour les Alliés, et M. von Simson pour l'Allemagne.

— On annonce que les bolcheviks se sont emparés d'Irkoutsk, siège du gouvernement de l'amiral Koltchak, et que les troupes de ce dernier luttent désespérément pour reconquérir la ville.

— Les pluies persistantes aggravent la crue des grands cours d'eau. Celle de la Seine, de la Marne et de l'Oise devient très inquiétante.

2 janv. (ven.). — Les gouvernements alliés et associés attirent l'attention du gouvernement de Berlin sur l'augmentation des forces allemandes de police en Haute-Silésie, et lui font remarquer qu'ils ne s'expliquent pas les raisons qui ont motivé cet accroissement de forces.

— Aux Etats-Unis, la recherche du compromis sur le Traité de Versailles rencontre de nouvelles difficultés. Elles sont soulevées autant par les prétentions des démocrates et des partisans des réserves modérées, que par celles des républicains.

— Les bolcheviks font une vive propagande dans tous les pays d'Orient. En même temps, ils mènent une violente campagne antibritannique dans les Etats mahométans. Le gouvernement de l'Inde se préoccupe de leurs agissements en Asie centrale, et de leur intention d'introduire leur propagande dans l'Hindoustan.

— Dans toute la France, l'inondation menace. Les nouvelles des départements ne sont guère moins inquiétantes que celles de la région parisienne.

3 janv. (sam.). — Le Conseil suprême s'est occupé de la situation de la Russie méridionale. Il a examiné les rapports reçus de l'amiral Le Bon qui vient d'être chargé d'une importante mission dans la mer Noire, du général Emile Mangin qui représente la France à l'état-major du général Denikine, des hauts commissaires français et anglais à Constantinople, etc.

Ces rapports ne montrent nullement la situation du général Denikine comme désespérée : tous s'accordent à mettre en relief que son organisation reste solide. D'après certaines opinions autorisées, Odessa peut être sauvée si le général Denikine sait raccourcir à temps le front qu'il occupe encore.

Des mesures viennent d'être prises dans tous les Etats-Unis contre plusieurs milliers d'extrémistes, et un grand nombre en a été arrêté. Il est probable qu'ils seront déportés.

De grandes quantités de brochures et de circulaires séditieuses ont été saisies. Des centaines d'extrémistes ont été appréhendés dans leurs lieux de réunions ; beaucoup l'ont été à leur domicile. Quelques-uns sont originaires des Etats-Unis : ils feront l'objet de poursuites judiciaires.

A New-York, 80 p. 100 de ceux qui ont été arrêtés sont étrangers, et parmi eux se trouvent beaucoup de Russes.

— Le temps s'est mis au froid ; cela permet d'espérer que la crue des cours d'eau de France va s'atténuer. Mais on est encore à la merci de la pluie. S'il ne tombe pas d'eau, la Seine, par exemple, sera étale demain soir, à Paris.

4 janv. (dim.). — M. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, demande, à la séance du Conseil suprême, que la formule : « les puissances alliées *et associées* » soit abolie et remplacée par : « les puissances alliées ». Les Etats-Unis déclarent ainsi qu'ils ne participeront plus officiellement aux décisions qui seront prises à Paris. Mais, tout en déclinant de partager les responsabilités du Conseil suprême, le gouvernement de Washington entend être toujours représenté aux séances par un ambassadeur.

— On annonce de Washington que les nombreuses rafles faites au quartier général des révolutionnaires ont prouvé définitivement que l'organisme créé par les extrémistes avait pour but l'établissement d'un gouvernement des soviets aux Etats-Unis.

Le département de la justice et police a repéré plus de 60.000 extrémistes.

De nouvelles rafles policières vont être opérées, et les prisonniers seront transportés dans l'île d'Ellis, qui servait jusqu'à présent de station d'immigration.

— La Seine a encore augmenté de quelques centimètres : elle est, d'après le communiqué officiel, dans le voisinage du maximum ; elle atteint 7 m. 49 au Pont-Royal. La Compagnie générale des tramways a dû cesser son service sur un grand nombre de lignes. En province, la décrue a commencé ; mais la Loire donne des inquiétudes.

5 janv. (lun.). — Le Conseil suprême établit une formule qui réalise, à l'occasion de la mise en vigueur du Traité de Versailles, un accord relatif au tonnage de matériel de port que les Alliés exigent de l'Allemagne en compensation du sabordage de Scapa-Flow. Cette formule fixe un minimum au-dessous duquel la quantité de matériel nautique à livrer par l'Allemagne ne devra pas descendre, quel que soit le résultat des vérifications auxquelles les experts maritimes procèdent actuellement dans les ports allemands.

— L'armée ukrainienne a repris l'offensive contre les troupes de Denikine. Celles-ci se retirent en désordre de la ligne Wapniarka-Odessa. Cherson est occupé par les Ukrainiens, et Odessa est cerné par les insurgés nationalistes.

— Des secousses sismiques très violentes ont été ressenties sur tout le territoire de la République mexicaine. Ce tremblement de terre a duré plus de cinq heures et demie. Plusieurs villages sont entièrement détruits, et le nombre des victimes est très élevé.

— Les cours d'eau baissent en France, et leur hauteur n'est plus de nature à alarmer sérieusement les riverains. La Seine est étale à Paris, et, si le temps sec et froid persiste, la décrue commencera aujourd'hui.

6 janv. (mar.). — Les ministres, réunis en conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré, ont fixé la date de la convocation du Congrès. Le Conseil a approuvé le décret suivant, contresigné par M. Clemenceau :

Le 17 janvier 1920, le Sénat et la Chambre des députés se réuniront en Assemblée nationale pour procéder à l'élection du président de la République.

Comme toujours, la réunion du Congrès aura lieu à Versailles.

— L'Allemagne a demandé que les troupes d'occupation, en territoires de plébiscite, fussent réduites du tiers ; elle base sa demande sur la lourde charge imposée de ce fait à ses finances, et sur l'inutilité, pour assurer l'ordre, d'effectifs aussi importants que ceux séjournant actuellement dans les pays en question.

Le Conseil suprême a répondu en faisant remarquer que l'ajournement de la participation des Etats-Unis réduit d'un quart l'effectif des troupes qui occuperont les zones de plébiscite. Les troupes américaines ne seront pas remplacées par d'autres, pour le moment ; de telle sorte, qu'une très forte réduction sera de ce fait opérée. Les événements montreront si ces effectifs restreints suffiront à assurer l'ordre.

— Les armées polonaise et lettone, commandées par le général Szeptycki, ont pris la forteresse et la ville de Dvinsk. Le contact direct entre la Pologne et la Lettonie et l'Esthonie est réalisé ; l'armée lettone avance au nord, l'armée polonaise à l'est de Dvinsk.

— On annonce de Tokio que d'importants renforts japonais ont été envoyés en hâte à Irkoutsk, pour venir en aide aux forces de l'amiral Koltchak.

— Grâce à la gelée qui arrête le ruissellement, les cours d'eau sont en décroissance. La Seine a baissé de 15 centimètres, après avoir causé beaucoup de dégâts : plus de 20.000 ouvriers chôment, et 7.000 habitants ont dû évacuer leurs logis.

7 janv. (mer.). — La délégation hongroise, ayant à sa tête le comte Apponyi, est arrivée à Paris. Elle se compose de 65 délégués, secrétaires, journalistes, dactylographes, etc. La délégation a été installée au château de Madrid, à Neuilly, qu'habitait récemment la délégation bulgare.

— Aux Etats-Unis, on continue à traquer les bolcheviks, que l'on désigne sous les noms de « radicaux » ou « extrémistes ». Le département de la justice serait en possession d'une liste de 46.000 citoyens américains impliqués dans le complot communiste. Ces agitateurs seraient arrêtés dès que le Congrès aura voté le projet de loi qui va lui être soumis.

— Au cours d'une tempête en Méditerranée, le remorqueur de l'Etat *Pluvier* a sombré corps et biens, non loin des côtes de la Corse ; les victimes sont au nombre de vingt-quatre.

8 janv. (jeu.). — La délégation anglaise, ayant à sa tête M. Lloyd George, est revenue au grand complet à Paris, pour l'échange des ratifications du Traité de Versailles. M. Nitti, président du Conseil italien, qui était à Londres, est arrivé en compagnie des délégués britanniques.

— Les démocrates américains approuvent le Traité de Versailles, et flétrissent comme antipatriotique l'attitude des sénateurs qui mettent obstacle à sa ratification.

— L'agitation ouvrière reprend, en Angleterre. Les cheminots refusent les conditions du gouvernement ; les mineurs réclament une augmentation de salaire de cent pour cent.

— Un document nouveau sur les pertes allemandes pendant la guerre vient de paraître. Le socialiste majoritaire Thiele, chargé de l'établissement des listes officielles de pertes, publie les chiffres suivants en ce qui concerne les morts, les disparus et les prisonniers :

Armée de terre : morts, 1.718.246 ; prisonniers et disparus, 1.173.619 ;
Armée de mer : morts, 24.112 ; prisonniers et disparus, 11.654.
Total : morts, 1.742.358 ; prisonniers et disparus, 1.185.273.

Or, le nombre total des prisonniers allemands, qui n'est plus un mystère, est de 616.000 en chiffre rond. Il en résulte que le nombre des disparus, c'est-à-dire des morts non identifiés, est de 569.273, ce qui, ajouté au nombre des morts identifiés, donne 2.311.631. Chez nous, le total des morts, identifiés ou non, est de 1.393.000. Ces deux nombres sont presque exactement proportionnels aux populations d'avant guerre des deux pays.

9 janv. (ven.). — M. Clemenceau préside, au Quai d'Orsay, la séance de la Conférence, à laquelle assistent :

Pour la Grande-Bretagne : M. Lloyd George, M. Bonar Law et lord Curzon ;
Pour l'Italie : M. Nitti et M. Scialoja ;
Pour les Etats-Unis : M. Wallace, ambassadeur à Paris ;
Pour le Japon : M. Matsui, ambassadeur à Paris.

La réunion s'occupe surtout des diverses questions de détail relatives à l'échange des ratifications du Traité de Versailles, qui doit avoir lieu demain, et à l'exécution de ce traité.

— Dans un message, le président Wilson, discutant les conséquences du retrait des Etats-Unis du concert des nations, déclare :

L'Allemagne est battue; mais elle est prête maintenant à reprendre ses anciennes alliances offensives et défensives, qui rendent une paix durable impossible. Elle est prête maintenant à se livrer à toutes sortes d'intrigues. Aucun des buts pour lesquels nous sommes entrés en guerre et avons combattu n'est réalisé, ou la réalisation de ces buts est rendue incertaine, sans la ratification du Traité par les Etats-Unis, ou leur acceptation du covenant.

Le Président déclare, en outre, qu'il ne s'oppose pas aux réserves, si par elles le Sénat désirait dire ce qui est indubitablement la signification du Traité :

Mais, ajoute-t-il, *nous ne pouvons pas écrire à nouveau le Traité. Nous devons ou l'accepter sans y apporter des modifications, ou l'abandonner. Et alors, après que le reste du monde aura signé, nous nous trouverons en face de la tâche inimaginable de faire avec l'Allemagne un nouveau traité séparé.*

M. Bryan s'oppose ouvertement à M. Wilson sur la question de faire de la Ligue des nations l'objet des élections. Il déclare que le parti démocrate doit accepter tels compromis qui sont nécessaires pour assurer la ratification du Traité. Le conflit Wilson-Bryan retarde encore cette ratification.

10 janv. (sam.). — Aujourd'hui, dans l'après-midi, dans le salon de l'Horloge du palais d'Orsay, les Puissances alliées et associées et l'Allemagne ont échangé les dernières signatures qui ratifient le Traité de Versailles, et engagent les adversaires d'hier à vivre, de nouveau, dans la paix.

La cérémonie de la mise en vigueur du Traité a été très simple et très brève ; elle a duré à peine un quart d'heure. Dès que les deux délégués allemands, MM. von Lersner et von Simson, sont introduits, M. Clemenceau se lève et leur dit : *Messieurs, vous êtes invités à signer le protocole.* Et lorsque les délégués ont apposé leur signature, le président du Conseil leur dit encore : *Messieurs, je vous remets la lettre exécutive du protocole, au nom de la Conférence.* Puis, il leur serre la main.

Les représentants des quatre grandes puissances : France, Grande-Bretagne, Italie et Japon, ratifient le Traité. Après eux, signent les plénipotentiaires de la Belgique, de la Bolivie, du Brésil, du Guatémala, du Panama, de la Pologne, du Pérou, du Siam, de la Tchéco-Slovaquie et de l'Uruguay.

Cette formalité accomplie, M. Clemenceau se lève et prononce les paroles suivantes :

Le protocole de ratification du Traité conclu entre les Puissances de l'Entente et l'Allemagne est signé. Dès ce moment, le Traité entre en vigueur, et doit être exécuté dans toutes ses clauses. — La séance est levée.

11 janv. (dim.). — Les élections sénatoriales ont eu lieu, et se sont déroulées au milieu du plus grand calme, tant à Paris que dans les départements.

Voici comment se répartit le résultat des 240 élections (Alsace et Lorraine comprises) :

Conservateurs 28 ; Progressistes, 31 ; Républicains de gauche, 68 ; Radicaux et Radicaux socialistes, 106 ; Républicains socialistes, 5 ; Socialistes unifiés, 2.

Ajoutons que M. Raymond Poincaré, encore président de la République jusqu'au 17 janvier, a été nommé sénateur de la Meuse. C'est la première fois que pareil fait se produit.

— La ratification du Traité de paix entraîne la reprise des relations diplomatiques avec l'Allemagne. C'est M. de Marcilly qui représentera la France à Berlin.

— Le gouvernement des Etats-Unis a fait connaître formellement à l'Allemagne que les Conditions de l'armistice continuent à régir les relations entre l'Allemagne et les Etats-Unis.

12 janv. (lun.). — A Sofia, le Sobranié a voté la ratification du traité de Neuilly. Il exprime le souhait qu'à leur tour les Alliés le ratifient rapidement, et qu'ainsi la Bulgarie retrouve une situation régulière.

— A Washington, M. Bryan accentue son attitude d'opposition contre M. Wilson. Il est toujours partisan d'un compromis raisonnable, et, si ce compromis est impossible, il conseille à ses collègues du parti démocrate d'accepter les demandes de la majorité républicaine.

— Selon les dernières nouvelles reçues d'Irkoutsk, l'amiral Koltchak aurait démissionné après l'échec de l'intervention des troupes de Semenoff. Les débris de son armée ont capitulé ; les rouges occupent Krasnoïarsk, sur le Transsibérien.

— Pendant une violente tempête, le paquebot français *Afrique* a sombré sur les récifs des Roches-Bonnes, au large de l'île de Ré. Sur les 599 personnes qui étaient à bord, environ quarante été recueillies par des navires partis à leur secours.

— De nouvelles grèves éclatent en Belgique, et les communications postales entre ce pays et la France sont provisoirement interrompues.

13 janv. (mar.). — Le Sénat renouvelé en grande partie a pris séance pour la première fois au palais du Luxembourg. Le doyen d'âge, M. Gustave Denis, a prononcé l'allocution d'usage. M. Eccard, sénateur du Bas-Rhin, a pris ensuite la parole au nom des représentants des départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

— La Chambre a repris ses travaux par l'élection de son bureau. M. Paul Deschanel a été de nouveau élu président, et tous les vice-présidents, secrétaires et questeurs ont été réélus sans concurrents.

— De graves événements se déroulent à Berlin. Ayant suspendu leur travail, les ouvriers ont manifesté devant le palais du Reichstag, contre la loi sur les conseils d'exploitation. Ils ont ensuite tenté d'y pénétrer. La police, ne parvenant pas à les disperser, a fait usage des armes. Un grand nombre de morts et de blessés gisent sur la pelouse devant l'entrée du palais.

— La ville d'Odessa serait évacuée par les troupes de Denikine, qui abandonnent également la Podolie.

En Sibérie, l'armée bolchevik avance en moyenne de 13 kilomètres par jour.

— Par suite du mauvais temps la Seine, la Meurthe, la Moselle et la Saône subissent une nouvelle crue.

14 janv. (mer.). — Le Sénat a procédé à l'élection de son bureau définitif. Ont été élus :

Président : *M. Léon Bourgeois.*
Vice-Présidents : *MM. Boudenoot, Boivin-Champeaux, Régismanset, Alexandre Bérard.*
Secrétaires : *MM. Maurice Colin, Maurice Ordinaire, Reynald, Lemarié, Larère, Lucien Hubert, Joseph Loubet, Simonet.*
Questeurs : *MM. Poirson, Ranson, Vieu.*

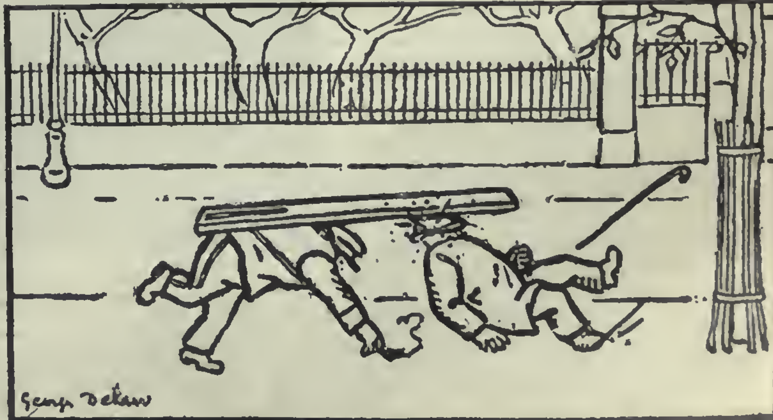
— L'armée lettone ayant reçu des renforts a rompu le front bolcheviste à Pytalov. Les rouges ont commencé une retraite générale sur tout le front. Ainsi les forces polono-lettones ont libéré presque tout le territoire national letton constituant la partie occidentale de la province de Witebsk. La France et l'Angleterre envoient du matériel de guerre à la vaillante petite nation lettone et des officiers français instruisent son armée.

— Un nouveau tremblement de terre a désolé une partie du Mexique : le village de San-Joaquin, dans l'Etat de Vera-Cruz, a été totalement détruit.

— De tous les points de la France, du nord et de l'ouest principalement, on signale les dégâts produits par la tempête qui souffle depuis quatre jours : bateaux en perdition, monuments endommagés, habitations détruites, accidents de personnes, crues menaçantes.

— On fait à Versailles de grands préparatifs pour recevoir l'Assemblée nationale qui va élire, après-demain, le nouveau président de la République.





SIMPLE ÉPISODE DE LA CRISE DU TABAC. — Un bienfait n'est jamais perdu. (George Delaw, *L'Écho de Paris*.)



PAR CES TEMPS DE CRISES.

« Que vous êtes gentil, cher Monsieur, d'avoir pensé à moi!... Ce sont des marrons glacés?
— Non! madame, non! un peu de charbon. »



« Quel courrier! Mais à qui écris-tu donc?
— Je liquide toute ma correspondance en retard avant que le timbre soit à cinq sous. »



LE RETOUR EN ALLEMAGNE DU PRISONNIER BOCHE.

« Mina, que tu as maigri!
— Fritz, Que tu as engraissé en France. »



« Tu continues à manger ta confiture sans pain?
— Mais, maman, c'est par économie. »

(Henriot, *La Liberté*).



UNE EXPLICATION.

« Un monsieur dans le placard de ta chambre!...
— Mon ami... monsieur est un député qui n'a pas encore pu trouver où se loger à Paris. »

BIBLIOGRAPHIE

TRADUCTION DE LA LÉGENDE DU MOIS DE **Février**.

Les jours de Février à la course rapide
Redoublent, en mourant, la rigueur des hivers.
Les corps sont accablés des maux les plus perfides
Et le sol des jardins est tout grouillant de vers.

BEAUX-ARTS

BABEAU (A.). — *L'Art de la Champagne. Région de Troyes.* Paris, E. de Boccard. In-4°. 6 francs.

BASCH (V.). — *Titien.* Paris, Librairie française. In-4°. 20 francs.

COPPIER (A.-C.). — *Rembrandt.* Paris, Alcan. In-8°. 5 francs.

COURBOIN (F.). — *L'Estampe française. Graveurs et Marchands.* Paris, Van Oest. In-8°. 15 francs.

DERVAUX (A.). — *L'Edifice et le Milieu.* Paris, Leroux. In-16. 5 francs.

DESTRÉE (J.). — *Hugo Van der Goes et son Œuvre.* Paris, Van Oest. In-4°. 40 francs.

HOURTICQ (L.). — *La Jeunesse de Titien.* Paris, Hachette. In-8°. 20 francs.

LANDORMY (P.). — *Brahms.* Paris, Alcan. In-8°. 3 fr. 50.

MONTARGIS (J.). — *Camille Saint-Saëns. L'Œuvre, l'Artiste.* Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 3 fr. 50.

ROCHEBLAVE (S.). — *Jean-Baptiste Pigalle.* Paris, L. Lévy. In-4°. 60 francs.

SEMBAT (M.). — *Henri Matisse.* Paris, Editions de la Nouvelle Revue française. In-16. 3 fr. 50.

— *Dodici Opere di Picasso.* In-4°. L. 2. — *Dodici Opere di Rousseau.* Firenze, Libreria della Voce. In-8°. L. 1,50.

DIVERS

BIZOT DE FONTENY (P.). — *Pratique raisonnée de la Sylviculture.* Paris, Berger-Levrault. In-8°. 15 francs.

MOLL-WEISS (A.). — *La Pratique Ménagère.* Paris, A. Colin. In-8°. 10 francs.

MONTESSUS DE BALLORE (R. de). — *Index generalis. Annuaire général des Universités. Année 1919.* Paris, Gauthier-Villars. In-12. 18 francs.

— *Almanacco della Voce 1915.* In-8°. L. 2.

— *Almanach Vermot. Trente-cinquième année. 1920.* Paris, Vermot. In-4°. 3 fr. 75.

GÉOGRAPHIE

JEANCARD (P.). — *L'Anatolie.* Paris, Librairie française. In-8°. 15 francs.

PUCCINI (M.). — *Come ho visto il Friuli.* Roma, Societa editrice La Voce. In-16. L. 5.

THOMAS (L.). — *Les Etats-Unis inconnus.* Paris, Perrin. In-16. 5 francs.

GUERRE ET PAIX

BARRÈS (M.). — *L'Ame française et la Guerre. Voyage en Angleterre.* Paris, Emile-Paul. In-18. 5 francs.

BAZERQUE (A.). — *Les Origines de la Guerre mondiale. Causes lointaines et Responsabilités immédiates.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 5 francs.

BOURGEOIS (L.). — *Le Traité de Paix de Versailles.* Paris, Alcan. In-16. 5 francs.

BRÉAUTÉ (R.). — *Un Universitaire aux Armées.* Paris, Bossard. In-16. 4 fr. 20.

BROSSOLETTE (L.). — *Histoire de la Grande Guerre.* Paris, A. Colin. In-18. 5 francs.

CHATINIÈRES (Dr P.). — *Dans le Grand Atlas marocain (1912-1916).* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 6 francs.

CORDONNIER (G^l). — *L'Arrêt de l'offensive d'avril 1917.* Paris, La Renaissance. In-4°. 2 francs.

DANIÉLOU (Ch.). — *Responsabilités et Buts de guerre.* Paris, Figuière. 3 vol. in-8°. Chacun, 7 fr. 80.

DAUZET (P.). — *Gloria. 1914-1918.* Paris, Hachette. In-16. 6 francs.

DESCHANEL (P.). — *La France victorieuse. Paroles de guerre.* Paris, Fasquelle. In-18. 4 fr. 90.

DEVILLE (G.). — *L'Entente, la Grèce et la Bulgarie.* Paris, Figuière. In-8°. 12 francs.

GEORGES-GAULIS (Berthe). — *La France au Maroc : L'Œuvre du général Lyautey.* Paris, A. Colin. In-18. 5 francs.

HUBERT (R.). — *Les Interprétations de la Guerre.* Paris, Flammarion. In-16. 5 fr. 75.

LALOY (E.). — *Les Documents secrets du ministère des Affaires étrangères de Russie publiés par les Bolcheviks.* Paris, Bossard. In-16. 3 fr. 90.

LE GROS (G^l H.). — *La Genèse de la bataille de la Marne.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

LE ROUGE (G.) et CHASSEREAU (L.). — *La Gazette des Ardennes. Son histoire. Son organisation. Ses collaborateurs.* Paris, Tallandier. In-16. 6 francs.

LOTI (P.). — *Les Alliés qu'il nous faudrait.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 3 francs.

MARGUERITTE (V.). — *Au bord du Gouffre (Août-Septembre 1914).* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

MAUGARS (M.). — *Avec la Marocaine.* Paris, Albin Michel. In-18. 4 fr. 90.

MORIZET (A.). — *Le Plan 17. Etude sur l'Incapacité de l'Etat-Major avant et après la Guerre.* Paris, L'Humanité. In-8°. 3 fr. 50.

PIERREFEU (J. de). — *L'Offensive du 16 avril (La Vérité sur l'affaire Nivelle).* Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 3 fr. 50.

PREZZOLINI. — *Caporetto.* Roma, Societa editrice La Voce. In-16. L. 2.50.

RANSOME (A.). — *Six Semaines en Russie en 1919.* Paris, L'Humanité. In-8°. 3 fr. 50.

REGNAULT (G^l). — *La Conquête d'Athènes (Juin-Juillet 1917).* Paris, Fournier. In-8°. 5 francs.

ROLLAND (P.). — *Les Précurseurs.* Paris, L'Humanité. In-8°. 4 francs.

ROUQUEROL (G^l G.). — *Après la Victoire. Notes et Critiques.* Paris, Berger-Levrault. In-12. 3 fr. 50.

SAGERET (A.). — *Philosophie de la Guerre et de la Paix.* Paris, Alcan. In-8°. 10 francs.

STUPARICH (C.). — *Cose e Ombre di Uno.* Roma, Societa editrice La Voce. In-16. L. 5.

THÉVENET (G^l). — *La Place de Belfort et la Pénétration française dans le Sud de l'Alsace en 1914.* Paris, Berger-Levrault. In-12. 4 francs.

VIDAL DE LA BLACHE (P.) et GALLOIS (L.). — *Le Bassin de la Sarre (Clauses du Traité de Versailles).* Paris, A. Colin. In-8°. 5 francs.

ZANOTTI-BIANCO (U.) et CAFFI (A.). — *La Pace di Versailles : Note e documenti.* Roma, Societa editrice La Voce. In-8°. L. 10.

HISTOIRE

COLANI (T.). — *En Prusse il y a trente ans (1886-1888).* Paris, Fischbacher. In-16. 6 francs.

DESCHANEL (P.). — *Gambetta.* Paris, Hachette. In-8°. 12 fr. 50.

GEOFFROY (G.) et LUMET (L.). — *Georges Clemenceau. Sa Vie. Son Œuvre.* Paris, Larousse. In-4°. 22 francs.

IVRAY (J. d'). — *La Lombardie au temps de Bonaparte.* Paris, Crès. In-8°. 8 fr. 25.

MOURRET (F.). — *Le Concile du Vatican d'après des documents inédits.* Paris, Bloud et Gay. In-16. 3 fr. 50.

RAMON (G.-G.). — *Frédéric de Diétrich, premier maire de Strasbourg sous la Révolution française.* Paris, Berger-Levrault. In-8°. 12 francs.

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

DOTTIN (G.). — *La Langue gauloise. Grammaire, Textes et Glossaire.* Paris, Klincksieck. In-8°. 10 francs.

DOUMIC (R.). — *Saint-Simon. La France de Louis XIV.* Paris, Hachette. In-16. 5 francs.

DUHAMEL (G.). — *Paul Claudel*, suivi de *Propos critiques.* Paris, Mercure de France. In-16. 5 fr. 25.

JOLIET (L.). — *Précis illustré de la littérature française, des Origines au XXe siècle.* Paris, A. Colin. In-16. 4 francs.

SOULAGES (G.). — *Les plus jolies roses de l'Anthologie grecque.* Paris, Crès. 5 francs.

LITTÉRATURE

AICARD (J.). — *Le Fameux Chevalier Gaspard de Besse. Ses dernières aventures.* Paris, Flammarion. In-16. 5 francs.

AJALBERT (J.). — *Sao Van Di. Mœurs du Laos*, roman. Paris, Flammarion. In-16. 5 francs.

BALSEN (A.). — *Après la Victoire. Haut les cœurs, Scènes vécues.* Tourcoing, Duvivier. In-12.

BENJAMIN (R.). — *Le Palais et les Gens de justice.* Paris, Fayard. In-18. 4 fr. 90.

BERNARD (T.). — *Le Taxi fantôme.* Paris, Flammarion. In-16. 5 francs.

BERR (E.). — *L'Invisible ami.* Paris, Fasquelle. In-18. 4 fr. 50.

BORDEAUX (H.). — *La Vie au théâtre.* 4e série. Paris, Plon. In-16. 7 francs.

CHATEAU (H.). — *Le Secret du Dr Ludus*, roman. Paris, Librairie des Lettres. In-12. 4 fr. 50.

COUTANCES (E.). — *Du Sourire et des Larmes*, poésies. Paris, En la Maison des Poètes. In-8°.

DONNAY (M.). — *Théâtre.* Tome septième. Paris, Fasquelle. In-18. 4 fr. 90.

DORGELÈS (R.). — *Le Cabaret de la Belle Femme.* Paris, Edition française illustrée. In-16. 2 fr. 50.

DOSTOIEWSKI (F.). — *Crotcaia, ed altre novelle.* Roma, Societa editrice La Voce. In-16. L. 3.

DUMUR (L.). — *Nach Paris.* Paris, Payot. In-16. 5 francs.

GARNIER (P.-L.). — *Lydia de Tunis*, roman. Paris, Librairie des Lettres. In-16. 4 fr. 50.

IZZET-MELYH. — *Sermed.* Paris, Atar. In-16. 5 francs.

KIPLING (R.). — *Diverses Créatures.* Paris, L'Edition française illustrée. In-16. 4 fr. 50.

LE GOFFIC (Ch.). — *Saint-Georges et Nieuport. Les Derniers Chapitres de l'histoire des Fusiliers marins.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 5 francs.

LÉONARD (F.). — *La Conquête de Londres*, roman. Genève, Atar. 4 fr. 50.

LINATI (C.). — *Sulle Orme di Renzo, Pagine di Fedelta lombarda.* Roma, Societa editrice La Voce. In-16. L. 2.

PRÉVOST (E.). — *Poèmes de tendresse.* Paris, Jouve et Cie. In-18. 3 fr. 50.

PROUST (M.). — *A l'ombre des jeunes filles en fleurs.* Paris, Editions de la Nouvelle Revue française. 2 vol. in-8°. 10 francs.

RHAÏS (E.). — *Saâda la Marocaine*, roman. Paris. In-16. 5 fr.

SAINT-GEORGES DE BOUHÉLIER. — *Œdipe, roi de Thèbes*, pièce en 3 parties et 13 tableaux. Paris, Fasquelle. In-8°. 6 fr.

SHAW (B.). — *Cashel Byron, gentleman et boxeur.* Paris, Edition française illustrée. In-16. 4 fr. 50.

TAILBY (T.). — *Le Retour*, roman. Paris, Librairie des Lettres. In-16. 4 fr. 50.

WACYF BOUTROS GHALI. — *Les Perles éparpillées. Contes et légendes arabes.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 10 francs.

PHILOSOPHIE

THOMAS (P.-F.). — *L'Education dans la famille. Les Péchés des Parents. Nos Filles.* Paris, Alcan. In-16. 3 fr. 50.

TRUC (G.). — *Calliclès ou les Nouveaux Barbares. Dernier dialogue platonicien.* Paris, Bossard. In-16. 1 fr. 80.

SCIENCES

BERTIN (Ch.). — *Carnet azimutal pour le réglage rapide et précis de la montre et du compas.* Paris, Gauthier-Villars. In-16. 10 francs.

BLOCH (L.). — *Précis d'électricité théorique.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 20 francs.

BOUTHILLON (L.). — *Introduction à l'étude des radiocommunications.* Paris, Delagrave. In-8°. 20 francs.

CLERC-RAMPAL (G.). — *Les Sous-Marins.* Paris, Hachette. In-16. 5 francs.

FABRÈGUE (E.). — *Traité du Chauffage central.* Paris, Baillière. In-18. 7 fr. 50.

GAUJA (P.). — *Les Fondations de l'Académie des Sciences (1881-1915).* Hendaye, Imprimerie de l'Observatoire d'Abbadia. In-8°.

GIBBS (W.). — *L'Equilibre des substances hétérogènes.* Trad. par G. Matisse. Paris, Gauthier-Villars. In-16. 3 fr. 50.

LA VALLÉE-POUSSIN (G. de). — *Leçons sur l'approximation des fonctions d'une variable réelle.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 8 francs.

MAROWER (W.) et GEIGER (H.). — *Mesures pratiques en radioactivité.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 8 francs.

MIELI (L.). — *La Storia della Scienza in Italia. Saggio di Bibliografia.* Firenze, Libreria della Voce. In-8°. L. 3.

PRÉ (L.). — *Méthode rapide pour le calcul des intérêts simples et des déductions.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 5 francs.

SODDY (F.). — *Le Radium. Interprétation et Enseignement de la Radioactivité.* Trad. française par A. Lepape. Paris, Alcan. In-16. 3 fr. 50.

— *Académie des Sciences : Annuaire pour 1918.* Paris, Gauthier-Villars.

SOCIOLOGIE ET POLITIQUE

ANDLER (Ch.). — *La Décomposition politique du Socialisme allemand (1914-1919).* Paris, Bossard. In-8°. 6 francs.

BONZON (Me J.). — *La Débâcle des placements russes.* Paris, Figuière. In-12. 4 fr. 50.

BRIAND (Ch.). — *Donnons une Constitution à la France.* Paris, Bossard. In-16. 1 fr. 20.

HERBERT et MATHIEU. — *La Grande-Bretagne au travail.* Paris, P. Roger. In-8°. 7 francs.

JOSEPH-BARTHÉLEMY. — *Le Vote des Femmes.* Paris, Alcan. In-8°. 10 francs.

LABRY (R.). — *Une législation communiste. Recueil des lois, décrets, arrêtés principaux du gouvernement bolcheviste.* Paris, Payot. In-8°. 18 francs.

PROBUS. — *Rénovation.* Paris, Grasset. In-16. 5 francs.

RONDET-SAINT (M.). — *Les Intérêts maritimes français dans l'Amérique latine.* Paris, Payot. In-16. 3 fr. 60.

VALOIS (G.). — *L'Economie nouvelle.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 5 francs.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



Pas de chance.

« Depuis que mon mari ne trouve plus de tabac pour m'empester, c'est ma chemînée qui fume !.....

(Albert Guillaume, *Excelsior*.)



Messages célestes.

« C'est de la Lune !....
— Qu'est-ce qu'elle veut ?
— Entrer dans la Société des Nations. »

(L. Métivet, *Le Journal*.)



L'Enfant gâtée.

« Elle refuse d'épouser le banquier : elle ne le trouve plus assez millionnaire ! Elle veut un champion de boxe.....

(Lucien Métivet, *Excelsior*.)

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Janvier 1920 au 14 Février 1920

15 janv. (jeu.). — La remise des conditions de paix des Alliés à la délégation hongroise a eu lieu au ministère des Affaires étrangères. M. Clemenceau déclare au comte Apponyi et aux autres délégués hongrois qu'ils ont quinze jours pour présenter leurs observations, et il ajoute :

Nous avons reçu la lettre de M. le comte Apponyi dans laquelle il exprime le désir d'exposer à la Conférence la situation du gouvernement hongrois dans les circonstances présentes. A l'unanimité, la Conférence a décidé de l'entendre, à la condition, conformément aux précédents, que cet exposé ne sera suivi d'aucune discussion. Si vous le voulez bien, la Conférence aura l'honneur de vous entendre demain à 14 h. 30.

Le comte Apponyi se lève et prononce en français les paroles suivantes :

J'accepte avec reconnaissance et, dans ces conditions, je me borne à prendre acte des conditions de paix qui viennent de m'être remises.

La séance a duré exactement cinq minutes.

16 janv. (ven.). — La réunion plénière que les membres du Parlement ont tenue, salle de Brosse, au palais du Luxembourg, a désigné comme candidat à la présidence de la République M. Paul Deschanel, par 408 voix contre 389 à M. Clemenceau.

Après la proclamation des résultats du scrutin préparatoire, M. Clemenceau a retiré sa candidature et a écrit la lettre suivante à M. Léon Bourgeois, président du Sénat et président de l'Assemblée nationale qui doit se réunir demain à Versailles :

Monsieur le président de l'Assemblée nationale,

Je prends la liberté de vous informer que je retire à mes amis l'autorisation de poser ma candidature à la présidence de la République et que, s'ils passaient outre et obtenaient pour moi une majorité des voix, je refuserais le mandat ainsi conféré.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

Clemenceau.

— Les Allemands ont dû céder Thorn aux Polonais ; mais, avant de quitter la ville, ils ont incendié les casernes.

— Les armées polonaises se sont rencontrées, sur toute l'étendue du front : sur la Dvina, en Polésie et en Ukraine, avec les troupes bolchevistes récemment renforcées. Des combats acharnés ont lieu, avec des alternatives diverses.

— Plus de 20.000 réfugiés de l'Ukraine ont reçu l'autorisation, du gouvernement roumain, de rester en Roumanie jusqu'au rétablissement de l'ordre en Ukraine.

17 janv. (sam.). — L'Assemblée nationale, réunie à Versailles, a élu M. Paul Deschanel président de la République, par 734 voix sur 888 votants.

M. Léon Bourgeois, qui présidait le Congrès, proclame les résultats du scrutin, et dit :

M. Paul Deschanel ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, je le proclame président de la République française pour sept ans.

M. Léon Bourgeois adresse ses félicitations au nouveau chef de l'Etat. M. Nail, garde des Sceaux, en l'absence du président du Conseil, félicite à son tour M. Paul Deschanel, et celui-ci répond qu'en l'appelant à la présidence de la République l'Assemblée nationale a voulu marquer d'abord son attachement profond au régime républicain et aux institutions parlementaires. Il poursuit en ces termes :

Gardien fidèle de la loi, je m'efforcerai d'appliquer la Constitution dans sa lettre et dans son esprit, d'affermir et de perfectionner, en étroit accord avec la Représentation nationale, les institutions libres. Nos espérances de 1918 ne se sont pas entièrement réalisées. Il s'agit aujourd'hui de vaincre les difficultés qui nous pressent, par la stricte exécution du Traité de Versailles, par le développement de nos alliances et de nos amitiés, par l'union de tous les Français. Ce peuple incomparable, dont l'héroïsme et les sacrifices ont sauvé le monde, surmontera tous les obstacles, à la condition qu'on le tienne exactement au courant de ses affaires et qu'on lui dise la vérité.

Je salue mes illustres prédécesseurs et parmi eux M. Raymond Poincaré qui, dans la formidable guerre, a représenté la France avec tant de dignité et de noblesse.

Je salue également le grand Français qui a tant contribué à la victoire, en rassemblant par un magnifique effort toutes les énergies nationales.

J'exprime le vœu que les Chambres consacrent, par un solennel hommage, en même temps que la plus glorieuse date de nos annales, les services immortels qu'il a rendus à la Patrie.

J'adresse aux membres de l'Assemblée nationale l'expression d'une indicible reconnaissance.

J'apporte à la France et à la République tout mon dévouement et tout mon cœur.

— M. Claveille, sénateur de la Dordogne, a donné sa démission de ministre des Travaux publics. Il est appelé à la présidence de la commission centrale de navigation du Rhin.

18 janv. (dim.). — M. Clemenceau, président du Conseil, s'est rendu à l'Elysée avec ses ministres, et a remis à M. Raymond Poincaré la démission de son cabinet.

D'accord avec M. Paul Deschanel son successeur, M. R. Poincaré a fait appeler M. Millerand et l'a chargé de former le nouveau ministère.

— L'extradition de Guillaume II a été réclamée par les Puissances alliées, à la Hollande. Dans sa lettre, M. Clemenceau rappelle les forfaits dont l'accusé s'est rendu coupable, et fait appel au respect du droit et à l'amour de la justice, du peuple néerlandais, pour que soit facilitée la mise en jugement réclamée par la voix de millions de victimes.

19 janv. (lun.). — M. Millerand, chargé de constituer le nouveau ministère, a réussi dans sa mission. Voici la composition de son cabinet :

Quinze ministres : *M. Millerand*, présidence du Conseil et Affaires étrangères ; *M. Gustave Lhopiteau*, Justice ; *M. André Lefèvre*, Guerre ; *M. Landry*, Marine ; *M. François-Marsal*, Finances ; *M. Steeg*, Intérieur ; *M. Isaac*, Commerce ; *M. Henri Ricard*, Agriculture ; *M. Le Trocquer*, Travaux publics et transports ; *M. Albert Sarraut*, Colonies ; *M. André Honnorat*, Instruction publique et beaux-arts ; *M. Jourdain*, Travail ; *M. J.-L. Breton*, Hygiène sociale ; *M. Ogier*, Régions libérées ; *M. Maginot*, Pensions et allocations.

Dix sous-secrétaires d'Etat : *M. Reibel*, présidence du Conseil ; *M. R. David*, Intérieur ; *M. E. Brousse*, Finances ; *M. R. Thoumyre*, Ravitaillement ; *M. Paul Bignon*, Ports et marine marchande ; *M. Borrel*, Forces hydrauliques ; *M. L. Deschamps*, Postes et télégraphes ; *M. Queuille*, Agriculture ; *M. P.-E. Flandin*, Aéronautique et transports aériens ; *M. Coupat*, Enseignement professionnel.

— La marche des bolchevïks contre l'armée Denikine est arrêtée sur le Don. Les rouges sont encore loin d'Odessa, et les navires de guerre alliés dominent dans la mer Noire.

20 janv. (mar.). — A l'issue de la séance tenue par le Conseil suprême, à laquelle M. Clemenceau assistait pour la dernière fois, le président de la Conférence de la paix a été l'objet, de la part des chefs de gouvernements et plénipotentiaires alliés, d'une manifestation de sympathie spontanée qui empruntait aux circonstances, à la personnalité de ses auteurs et au souvenir de l'œuvre réalisée



Les Douze Mois, par *Gavarni*. — **Mars.**

Mars, autrement dit « Ventôse », est symbolisé par un paysan occupé à retenir sur sa tête un chapeau mou que la bise a bien envie de faire courir sur la route. Cette bise gonfle la blouse du campagnard, rabat la fumée des tuyaux, pousse les nuages du ciel et courbe les herbes de la terre. Pour mieux caractériser le mois du vent, au lieu de l'outre classique dans laquelle Eole enfermait Aquilon, Borée, Notus et Zéphire, le personnage du dessin tient tout prosaïquement un soufflet à la main. (*Théophile Gautier*.)

1° *Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M.* **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° *S'adresser à la* **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

en commun depuis un an, un caractère profondément émouvant.

MM. Lloyd George, Wallace, Nitti, Matsui ont pris successivement la parole pour exprimer à M. Clemenceau leurs remerciements très profonds et très sincères pour la manière si remarquable dont il a présidé aux délibérations.

M. Lloyd George demande que le procès-verbal fasse mention de la déclaration suivante, approuvée à l'unanimité :

Conscients des services inestimables que M. Georges Clemenceau, président pendant plus d'un an du Conseil suprême de la Conférence de la paix, a rendus à la cause de la paix, et reconnaissants que nous lui sommes pour la dignité, l'impartialité, la sagacité avec lesquelles il a conduit nos délibérations, nous, ses collègues, désirons lui exprimer notre estime inaltérable, ainsi que notre espoir que, dans une tranquille retraite, il puisse vivre assez longtemps pour voir ses travaux incomparables porter des fruits pour la gloire de la France et pour le renouvellement de la prospérité du monde.

M. Millerand, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, a remercié les représentants des grandes puissances, de l'hommage qu'ils venaient de rendre à celui qui a représenté ainsi, à la Conférence de la paix, la République française :

La France, dit-il, *sera profondément touchée de l'hommage que ses alliés viennent spontanément de rendre, et qui les honore autant que l'homme à qui il s'adresse.*

M. Clemenceau remercie ses collègues du Conseil suprême. Voici quelques extraits de sa charmante réponse :

Lorsque l'on va se séparer, il est d'usage, la courtoisie le commande, d'échanger des paroles amicales. Je veux croire que, dans les éloges certainement excessifs que vous avez bien voulu m'adresser, il y a un peu plus que l'habituelle courtoisie. Je voudrais qu'il restât entre nous un sentiment profond que doit inspirer l'alliance, l'entente de nos pays. Si j'ai pu faire entrer dans vos cœurs quelques-uns des beaux sentiments que vous avez bien voulu me témoigner, il est bien entendu que c'est mon pays comme les vôtres qui doivent bénéficier de notre entente. Nous avons tous essayé ici de continuer l'œuvre de nos grands soldats...

...Nous avons essayé pourtant d'accomplir cette tâche difficile. En réalité, j'ose dire que je n'ai jamais présidé à vos réunions. Celles-ci n'ont pas été présidées. Nous avons échangé des pensées; nous n'avons jamais eu à proprement parler de difficultés dans nos discussions, et jamais le président n'a eu à exercer ses pouvoirs. Nous avons été des amis qui avions reçu la charge d'un grand devoir : faire la paix, continuer une paix stable entre nous tout d'abord en augmentant les chances de paix de l'humanité...

...Nous avons, les uns et les autres, bien défendu ce que nous croyions être l'intérêt de notre patrie; je crois pouvoir le dire, chez M. Lloyd George comme chez vous tous, jamais n'a été perdue de vue l'idée de la nécessité de l'entente commune.

Je crois encore que nous sommes tous d'accord aujourd'hui pour dire que si les intérêts particuliers de chaque nationalité doivent être ménagés et respectés, il ne peut y avoir une Europe tranquille si le droit de chacun n'est pas reconnu.

Nous mettons au-dessus de tout la nécessité de l'entente. Si la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Italie, le Japon demeurent unis, eh bien, voilà une garantie de paix qui dépasse toutes celles que l'on peut écrire sur le papier. Si ces nations sont séparées un jour, je n'ose pas prévoir les malheurs qui pourraient en résulter...

Les nations qui ont versé tant de sang avaient droit à des satisfactions nationales d'abord; de plus, il fallait mettre en accord toutes ces satisfactions nationales pour en faire une grande paix d'intérêt commun...

... Pour moi, je conserverai toujours parmi les plus précieux de mes souvenirs la mémoire de ces conversations amicales, quelquefois batailleuses, par lesquelles nous avons continué l'effort de la Grande Guerre. Nous avons appris à nous connaître, nous avons appris à nous aimer.

Il faut que cette amitié fraternelle passe des hommes d'Etat aux peuples eux-mêmes.

Permettez-moi de vous offrir à tous les meilleurs vœux que je forme du fond du cœur, pour la prospérité de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de l'Italie et du Japon. Je vous demande de vous unir tous à moi dans ce souhait que, pour l'œuvre à laquelle nous avons demandé le meilleur de nous-mêmes, nous espérons que les résultats déjà obtenus et ceux auxquels on arrivera plus tard seront tels, que les peuples nous en garderont à tous ensemble, et sans distinction de nom, une reconnaissance qu'alors nous aurons bien méritée.

Ayant ainsi parlé M. Clemenceau serra les mains qui se tendaient vers lui, et quitta le cabinet du ministère des Affaires étrangères où, pendant plus d'un an, il avait travaillé chaque jour à la grandeur de son pays et à la paix du monde.

— La municipalité de Paris a commémoré par une solennité le retour à la France, de l'Alsace et de la Lorraine. Elle a invité les 14 sénateurs et les 24 députés des trois départements reconquis, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Moselle, à une grande réception à l'Hôtel de Ville où s'étaient rassemblées les plus hautes personnalités de l'Etat.

— Les troupes du général polonais Haller sont entrées à Thorn au milieu de l'enthousiasme de la population polonaise.

— Certaines unités navales britanniques ont quitté précipitamment Malte, pour se rendre dans la mer Noire. C'est une mesure de précaution prise par suite de l'arrivée des forces bolchevistes sur les côtes de la mer d'Azov.

21 janv. (mer.). — Dans la séance du Conseil suprême qu'il présidait pour la dernière fois, M. Clemenceau a signifié un ultimatum à MM. Pachitch et Trumbitch, les deux premiers délégués yougo-slaves. Il leur a notifié que leur gouvernement a un délai de quatre jours, pour accepter la solution du problème de l'Adriatique, telle qu'elle a été proposée par M. Lloyd George le 14 janvier dernier. M. Nitti a confirmé sa précédente déclaration, à savoir qu'il retirerait toutes les concessions faites par lui et qu'il exigerait purement et simplement l'exécution du traité de Londres de 1915, dont les clauses furent la condition de l'entrée en guerre de l'Italie.

M. Lloyd George et M. Nitti ont quitté Paris. Les ambassadeurs alliés vont être substitués au Conseil suprême.

— La nomination de M. Mayer, de Kaufbeuren (Bavière), comme chargé d'affaires d'Allemagne à Paris, a été agréée.

22 janv. (jeu.). — M. Millerand lit, à la Chambre des députés, la Déclaration de son ministère. Par 280 voix contre 75 et environ 240 abstentions, l'ordre du jour pur et simple, contre lequel le président du Conseil avait posé la question de confiance, est repoussé.

La déclaration ministérielle est lue au Sénat par M. Lhopiteau, garde des Sceaux.

— M. Millerand fait signer par le président de la République, M. R. Poincaré, un décret nommant MM. Millerand, François-Marsal, Isaac et Paléologue; plénipotentiaires à la Conférence de la paix, en remplacement de MM. Clemenceau, Pichon, Klotz et Tardieu. M. Jules Cambon est maintenu dans ses fonctions de plénipotentiaire.

— La situation générale des forces antibolchevistes devient beaucoup plus stable. Les troupes rouges sont battues sur le front polonais, après avoir livré des batailles acharnées.

23 janv. (ven.). — Le gouvernement des Pays-Bas répond à la demande des Alliés en vue de l'extradition de l'ex-empereur d'Allemagne. Il refuse cette extradition, estimant que ni la Constitution du royaume ni ses traditions séculaires ne lui permettent de déférer à cette demande.

— La Yougo-Slavie devait répondre dans les quatre jours par une acceptation ou par un refus, à la note des Alliés. Elle demande qu'un nouveau délai lui soit accordé.

24 janv. (sam.). — La réponse négative de la Hollande aux injonctions des Alliés demandant l'extradition du Kaiser, met en cause le Traité de Versailles. Il semble également difficile à l'Entente de passer outre, ou de s'incliner devant ce refus formel.

La rédaction de l'article 227 du Traité est inconsistante au point de vue juridique. Cet article dit :

Un tribunal spécial sera constitué pour juger l'accusé, en lui assurant les garanties essentielles du droit de défense. Ce tribunal sera composé de cinq juges, nommés par chacune des puissances suivantes : Etats-Unis d'Amérique, Grande-Bretagne, France, Italie et Japon.

Si le Kaiser, légalement cité, se dérobe, ce tribunal pourra procéder contre lui par contumace, et le condamner. Mais il faut, d'abord, que les Alliés constituent ce tribunal spécial prévu par le Traité de Versailles.

— La crise du charbon devient des plus critiques. Les besoins dépassent de 40 pour 100 les possibilités actuelles. On va hâter le vote de la loi sur l'avance de l'heure, et restreindre encore l'éclairage public.

— A la veille du plébiscite dans le Slesvig, cinq cents chasseurs alpins français sont arrivés, par train spécial, de Cologne, et ont occupé les anciennes casernes allemandes de Soenderborg. Ils ont été reçus parmi les acclamations enthousiastes de la population.

— Les soviets de Moscou invitent les Alliés à signer un armistice. Sinon, tous les navires de l'Entente, qui sont actuellement dans les ports russes, seront coulés.

Des renforts japonais sont en route pour la Sibérie.

25 janv. (dim.). — La Conférence des ambassadeurs des Puissances alliées, instituée pour veiller à l'application du Traité de paix, entre les réunions des chefs de gouvernements, commence ses travaux au ministère des Affaires étrangères.

— La Conférence des Etats baltes et polonais, qui se tenait à Helsingfors, a terminé ses travaux. Elle a voté une motion tendant à la neutralisation de la Baltique, et elle a émis le vœu qu'aucun des pays représentés à la conférence ne puisse conclure de paix séparée avec le gouvernement des soviets : la Finlande, la Pologne et la Lettonie ont voté dans ce sens ; la Lithuanie s'est abstenue ; seule, l'Esthonie a voté contre.

— Les troupes polonaises ont rompu les lignes bolchevistes au nord de la Rejitsa, et ont occupé la ville homonyme.

— Près de deux cents avions allemands, dont deux de très grandes dimensions, ont été détruits par des explosions dans les hangars de Warnemunde. Ce matériel aéronautique devait être livré aux Alliés dans un délai de trois mois. Cette destruction, dont on ignore la cause, est en violation directe du Traité de Versailles. C'est un « Scapa-Flow » aérien.

— Une sanglante bataille a eu lieu sur la frontière nord-ouest des Indes, au défilé d'Abnal-Dangi, entre les troupes britanniques et les Waziris armés de fusils modernes.

26 janv. (lun.). — La Conférence des ambassadeurs a tenu sa première séance, sous la présidence de M. Millerand. Etaient présents : les ambassadeurs d'Angleterre, d'Italie, du Japon et des Etats-Unis.

— Les représentants militaires de la Hongrie, en résidence à Neuilly, ont remis aux plénipotentiaires de l'Entente un mémorandum constatant que l'effectif de 35.000 hommes consenti par l'Entente pour l'armée hongroise est insuffisant pour maintenir l'ordre à l'intérieur dans les circonstances actuelles, comme pour protéger les frontières contre les bolchevistes et assurer l'exécution des obligations contractées envers les Alliés.

— Le rapatriement des prisonniers allemands s'effectue conformément au plan de transport ; les uns partent par bateau, les autres par chemin de fer.

— Le ministre des finances d'Allemagne, M. Erzberger, a été blessé de deux balles de revolver, par un étudiant allemand, ancien porte-drapeau, nommé Oltwig von Hirschfeld.

27 janv. (mar.). — Le gouvernement allemand a envoyé à Paris une note par laquelle il essaye, une fois de plus, d'obtenir que les Alliés renoncent à l'exécution de l'article 228 du Traité de Versailles (livraison des coupables).

— Le retour des premiers détachements de prisonniers a provoqué une vive surprise en Allemagne. La presse berlinoise avait dépeint sous de si tristes couleurs la situation des prisonniers en France, qu'on s'attendait à voir débarquer des êtres en loques, affaiblis par les privations et les mauvais traitements. Les journaux allemands eux-mêmes ont dû reconnaître que les visages des rapatriés ne décelaient aucune trace d'anémie. On a également loué les mesures d'ordre prises par les autorités françaises.

— L'armée lettone a percé le front des bolcheviks sur une longueur de 165 kilomètres. Elle est maîtresse de la ligne Dvinsk-Pskov.

28 janv. (mer.). — Le président de la République, M. Raymond Poincaré, est allé en Belgique, accompagné de M. Millerand, du maréchal Foch et de toute sa suite. Il a été reçu à la gare de Furnes par le roi Albert, entouré de M. Delacroix, président du conseil, de M. Paul Hymans, ministre des affaires étrangères, du grand maréchal comte Jean de Mérode et des généraux.

Le Président a remis la Croix de guerre française aux villes de Furnes, Nieuport, Dixmude et Ypres. Une immense acclamation l'a salué sur tout son passage Le roi Albert a remercié chaleureusement M. Poincaré d'avoir consacré son dernier voyage, à l'étranger, à la décoration des quatre villes belges.

— MM. Pachitch et Trumbitch ont rendu visite à M. Paléologue, secrétaire général du ministère des Affaires étrangeres, et l'ont informé qu'ils avaient reçu la réponse du gouvernement yougo-slave, relative à la question de l'Adriatique. Mais les télégrammes apportant ce texte sont en partie indéchiffrables. Aussi, la délégation se réserve-t-elle de faire parvenir au secrétariat de la Conférence le document complet, dès qu'elle sera en mesure de le rétablir.

— La levée du blocus de la Russie soviétiste n'est pas encore effective. Les gouvernements alliés en étudient les modalités.

29 janv. (jeu.). — Le chargé d'affaires d'Allemagne, M. Wilhelm Mayer, a remis ses lettres de créance à M. Millerand agissant comme ministre des Affaires étrangères et non comme président du Conseil. Du fait de cette entrevue, les relations avec l'Allemagne se trouvent officiellement reprises.

— A Washington, M. Bryan déclare que la mise en jugement de l'ex-empereur Guillaume II est le seul moyen d'établir sa responsabilité personnelle, et de mettre fin à la thèse moyenâgeuse qui veut qu'un acte royal n'entraîne pas la culpabilité de son auteur. Il ajoute :

Il faut procéder à cette mise en jugement, pour une considération que beaucoup estimeront comme la plus importante de toutes : à savoir que par là sera atténué le réquisitoire qui autrement pourra être dirigé contre le peuple allemand tout entier.

— On annonce : 1° de Riga, que le général Youdenitch a été livré aux représentants des soviets par le général Boulakowitch, avec l'autorisation et peut-être même à l'instigation du gouvernement esthonien ; 2° de Vladivostok, que l'amiral Koltchak a été livré au gouvernement social-révolutionnaire d'Irkoutsk. Le général Semenoff, commandant en chef des forces russes en Extrême-Orient, a adressé aux Alliés une lettre les suppliant de prendre des mesures pour faire libérer l'amiral.

30 janv. (ven.). — Sont nommés membres du Conseil supérieur de la guerre, pour l'année 1920 :

Les maréchaux de France Joffre, Foch, Pétain ;

Les généraux de division Humbert, Maistre, Berthelot, Guillaumat, Nivelle, Mangin, Debeney, Baucheron de Boissoudy, Degoutte, Buat.

Le maréchal Pétain exercera, pour 1920, les fonctions de vice-président du Conseil supérieur de la guerre.

— Sur l'intervention des missions alliées, le général Youdenitch a été remis en liberté.

La ville d'Odessa a été prise par les troupes ukrainiennes.

En Sibérie le mouvement révolutionnaire s'étend, et de nombreuses mutineries se produisent. Les troupes de Semenoff, après des défections nombreuses, ont été réduites à 2.000 cosaques.

31 janv. (sam.). — La délégation hongroise actuellement au château de Neuilly a été avisée que le délai qu'elle avait demandé pour présenter ses observations au texte qui lui avait été soumis lui est accordé. C'est donc le 12 février prochain, que la délégation hongroise fera connaître sa réponse.

— Un corps de troupes finlandais, fort de 20.000 hommes, a franchi la frontière, et pénétré en Russie.

Les préliminaires d'une paix définitive entre l'Esthonie et le gouvernement des soviets sont terminés. — Les négociations de paix entre la Russie des soviets et la Lettonie sont également sur le point d'aboutir.

— Au Maroc, une forte harka des tribus M'Guild s'étant rassemblée à 40 kilomètres au sud du nouveau front de Tiflet à Meknès, nos contingents indigènes ont attaqué et mis la harka en déroute.

— En raison des difficultés toujours croissantes d'approvisionnement en charbon, du fait des grèves de bateliers et de dockers, la Préfecture de la Seine fait savoir qu'il a été décidé de porter les restrictions d'éclairage public au maximum compatible avec la sécurité de la population.

1er fév. (dim.). — La discussion du Traité de Versailles se poursuit avec âpreté, au Sénat américain. Après une semaine de travail, la conférence sénatoriale, qui s'était réunie dans l'espérance de trouver un compromis capable d'assurer la ratification du Traité de paix, a dû se séparer sans avoir obtenu aucun résultat.

— La commission interalliée chargée d'organiser le plébiscite dans le Slesvig septentrional a décidé, après s'être mise d'accord avec les représentants des électeurs danois et allemands, que les opérations du vote auraient lieu le dimanche 7 mars dans la deuxième zone.

— L'armée de Denikine a repris aux bolchevistes l'isthme de Pérékop, qui réunit la Crimée à la Russie.

— Le Traité de Versailles a été ratifié en Italie, par décret royal.

2 fév. (lun.). — La Conférence des ambassadeurs a élaboré le texte de la lettre qui sera adressée à M. von Lersner pour réclamer, conformément à l'article 228 du Traité, la remise des Allemands coupables d'infraction au droit des gens. Cette lettre sera remise demain, avec la liste des coupables.

La Conférence des ambassadeurs a adopté la résolution suivante, qui a été notifiée au gouvernement hongrois ainsi qu'aux gouvernements de Tchéco-Slovaquie, de Roumanie, de Pologne, de l'Etat serbo-croate-slovène et de l'Autriche :

Les principales puissances alliées croient devoir opposer un démenti formel aux rumeurs qu'on a propagées et qui sont de nature à égarer l'opinion ; on les représente comme prêtes à reconnaître ou à favoriser le rétablissement de la dynastie des Habsbourg sur le trône de Hongrie.

Les principales puissances alliées estiment que la restauration d'une dynastie qui personnifiait aux yeux de ses sujets un système d'oppression et de domination des autres races, avec l'alliance de l'Allemagne, ne serait compatible ni avec les principes pour lesquels on s'est battu, ni avec les résultats que la guerre a permis d'obtenir pour la libération des peuples jusqu'alors asservis.

Il n'entre pas dans les intentions, pas plus qu'on ne peut considérer comme le devoir des principales puissances alliées d'intervenir dans les affaires intérieures de la Hongrie, ni de dicter au peuple hongrois la forme du gouvernement ou de

Constitution qu'il doit adopter pour lui-même ; cependant, les Puissances ne sauraient admettre que la restauration de la dynastie des Habsbourg puisse être considérée comme une question intéressant uniquement la nation hongroise. Elles déclarent donc, par la présente, qu'une restauration de cette nature serait en désaccord avec les bases même du Règlement de la paix, et ne serait par elles ni reconnue ni tolérée.

— La paix entre les soviets et l'Esthonie a été signée à Youriet-Tartu (Dorpat).

Les soviets font à la Pologne des propositions formelles de paix. Ils adressent au chef d'Etat polonais, M. Pilsudski, une déclaration, signée : Lenine, Tchitcherine et Trotzky. Les Polonais paraissent considérer ces propositions comme un piège.

— A Washington, les chefs républicains ont résolu de s'entendre avec les démocrates, dans le but de porter à nouveau le Traité de paix en séance publique du Sénat, la semaine prochaine.

3 fév. (mar.). — Le Conseil des ambassadeurs a établi un projet de réponse à la note que la Hollande a adressée pour signifier qu'elle se refusait à livrer Guillaume II.

— De longs convois d'artillerie, avec munitions, passent d'Allemagne en Hollande. C'est sans doute pour mettre à l'abri les canons de campagne et l'artillerie lourde que les Allemands doivent, d'après le Traité, livrer aux Alliés.

— Les révolutionnaires sont entrés à Vladivostok, et ont pris possession de la ville. Ils demandent qu'on mette fin à la guerre civile entre Russes, et que les étrangers cessent de se mêler des affaires de leur pays. Les troupes alliées maintiennent l'ordre dans la ville.

4 fév. (mer.). — M. von Lersner a retourné à M. Millerand la liste des coupables réclamés par les Alliés, lui a fait savoir qu'il résignait ses fonctions de chef de la délégation allemande, et qu'il quittait Paris pour rentrer à Berlin.

Il résulte de ce départ, que la liste des coupables et la lettre d'envoi qui devaient être remises à Berlin par les soins de M. von Lersner seront remises directement au gouvernement allemand.

— La résolution de la Conférence des ambassadeurs, concernant la dynastie des Habsbourg, frappe violemment le régime actuel hongrois. L'Assemblée nationale doit se réunir à Budapest pour s'occuper de la forme du gouvernement, qui sera, dit-on, une royauté. Il y aurait cinq prétendants à la couronne : le prince Louis Windischgraetz ; l'ancien empereur Charles, des Habsbourg ; le comte Andrassy ; l'archiduc Joseph ; le prince Cyrille de Bulgarie, deuxième fils de l'ex-roi Ferdinand.

— Les bolcheviks, qui tentaient de franchir le Don, ont été battus par les troupes de Denikine, qui leur ont fait 8.000 prisonniers, et leur ont capturé 60 canons et un matériel de guerre très important.

Une nouvelle venue de Sibérie annonce que la ville d'Irkoutsk aurait été reprise par les troupes tchéco-slovaques, aux soviets révolutionnaires.

5 fév. (jeu.). — Par le même train qui remmenait hier en Allemagne M. von Lersner, est parti pour Berlin un courrier français porteur de la liste des coupables. Il la remettra aux représentants de l'Entente, qui la feront tenir au gouvernement allemand.

— M. Millerand, ministre des Affaires étrangères, a prié M. de Marcilly, chargé d'affaires de France à Berlin, de se rendre à la Wilhelmstrasse, pour l'entretenir de l'incident créé par le départ de M. von Lersner. M. Müller, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, a déclaré au représentant français que M. von Lersner, en renvoyant au président de la Conférence la liste des coupables, avait enfreint ses instructions aux termes desquelles il devait se borner à en accuser réception et à les transmettre au gouvernement allemand, seul responsable de la décision à intervenir. M. Müller a ajouté que des sanctions seraient prises contre le représentant de l'Allemagne. Il a prié M. de Marcilly de transmettre au gouvernement français ses regrets, au sujet de cet incident.

— Une catastrophe s'est produite sur la ligne du P.-L.-M. Un train de voyageurs, se dirigeant vers Paris, a tamponné un train de marchandises à l'arrêt du village de Perrigny, près de Dijon. On compte environ 20 morts et 65 blessés.

Un violent incendie a détruit le Théâtre-Français de Bordeaux. Les dégâts sont évalués à 2 millions et demi. Il n'y a pas de victimes. Ce théâtre, un des plus beaux que nous eussions en France, avait été construit en 1800, sur l'emplacement du couvent des Récollets.

6 fév. (ven.). — Le président du Conseil, M. Millerand, indique à la Chambre comment la France entend faire exécuter le Traité de Versailles. Après avoir constaté que, pendant le mois de janvier, l'Allemagne nous a fourni 300.000 tonnes de charbon, alors qu'aux termes de ses engagements elle nous doit, chaque mois, la livraison de plus de deux millions de tonnes, il a déclaré en substance :

Je ferai savoir au gouvernement allemand que les délais relatifs à l'évacuation des territoires rhénans, prévus à l'article 429 du Traité, seront suspendus et cesseront de courir tant qu'elle ne se sera pas acquittée de toutes les obligations qu'elle a souscrites. Nos alliés ont déjà été avisés de cette décision, et avant longtemps les ministres du « Reich » en recevront eux aussi communication officielle.

Dans l'exposé qu'il a fait de la politique extérieure de la France, M. Millerand déclare :

1° Si l'intérêt commande la reprise des relations avec le Vatican, le Parlement en sera saisi ; 2° Au sujet de l'Adriatique, une démarche a été faite à Belgrade par la France et l'Angleterre ; 3° Les délégués turcs seront convoqués à la prochaine Conférence de Paris ; 4° Sur la question de la Syrie, la commission des affaires extérieures connaîtra mardi l'accord franco-anglais ; 5° Les Alliés maintiennent leur refus d'entrer en rapports avec les soviets ; 6° Tout ce que doit l'Allemagne, nous l'exigerons par tous les moyens du Traité.

Par 500 voix contre 70, la Chambre vote l'ordre du jour de confiance.

7 fév. (sam.). — La Conférence des ambassadeurs a décidé, à l'unanimité, que la liste des coupables serait remise à M. Bauer, chancelier allemand, par le chargé d'affaires français à Berlin, M. de Marcilly, au nom des Puissances alliées, dans le plus bref délai possible. La Conférence a arrêté le texte d'une note qui accompagnera la liste des coupables.

— Le président Wilson a écrit au sénateur Hitchcock pour lui dire qu'il approuve les réserves formulées par celui-ci, au sujet du Traité de paix. M. Hitchcock a donné communication de cette lettre aux républicains et démocrates, qui ont organisé récemment une conférence dans le but d'arriver à une entente entre les deux partis, au sujet des réserves, sans toutefois y parvenir.

— L'amiral Koltchak et son premier ministre, M. Pepelaieff, ont été fusillés par ordre du comité révolutionnaire militaire d'Irkoutsk.

8 fév. (dim.). — Au conseil de cabinet que les ministres ont tenu sous la présidence de M. Millerand, le ministre des Finances, M. François-Marsal, a exposé la situation financière, et soumis au conseil la création de nouveaux impôts, et la réduction des dépenses budgétaires. Le chiffre des dépenses projetées, précédemment envisagé, de 47 milliards et demi, comprenant le budget ordinaire, le budget extraordinaire, et les dépenses dont le remboursement incombe à l'Allemagne, est comprimé et ramené à 39 milliards environ.

— M. de Marcilly s'est rendu chez M. Bauer, et lui a remis la liste des coupables et la note l'accompagnant. Le chancelier allemand a exprimé de nouveau au chargé d'affaires de France à Berlin les regrets que son gouvernement a éprouvés, en apprenant l'attitude de M. von Lersner.

Le ministère des Affaires étrangères communique la liste des personnes désignées, par les Puissances alliées, pour être livrées par l'Allemagne en exécution des articles 228 à 230 du Traité de Versailles et du protocole du 26 juin 1919. La France réclame 330 personnes ; la Belgique, 334 ; l'Angleterre, 100 ; l'Italie, 29 ; la Pologne, 53 ; la Roumanie, 41 ; la Yougo-Slavie, 4.

— La nouvelle de la reprise des relations commerciales avec la Russie détermine dans la colonie russe de Paris deux opinions : certains membres de la colonie approuvent cette mesure, d'autres estiment qu'elle n'apportera pas les avantages attendus, les bolchevistes ayant tout nationalisé ; on ne pourra s'adresser aux entreprises privées, quant aux coopératives elles dépendent du gouvernement des soviets.

— La ville d'Odessa a été reprise par les bolchevistes.

Le gouvernement japonais fait évacuer par ses ressortissants civils tous les centres de la Transbaïkalie. Cette attitude s'explique par les mécomptes que les Japonais ont éprouvés dans cette région.

9 fév. (lun.). — M. Millerand, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, adresse au gouvernement allemand la communication relative à la suspension des délais de l'occupation rhénane, dont il a annoncé la teneur à la séance de la Chambre des députés, vendredi dernier.

A Berlin, il a été convenu que la question de l'extradition ne doit être résolue qu'avec la collaboration du Parlement ; l'Assemblée nationale sera convoquée, et c'est elle qui statuera.

— La cérémonie de la signature du traité sur le Spitzberg a eu lieu au ministère des Affaires étrangères, dans le salon de l'Horloge. La question, si longtemps pendante, est enfin réglée au profit de la Norvège, dont la souveraineté est reconnue sur l'archipel.

10 fév. (mar.). — Sur la proposition de M. Louis Barthou, président de la commission des affaires extérieures, la Chambre vote le texte de loi suivant :

M. Raymond Poincaré, président de la République pendant la guerre, a bien mérité de la Patrie.

M. Millerand, président du Conseil, monte ensuite à la tribune pour rendre hommage à l'homme éminent qui exerça pendant la guerre la magistrature suprême. Il dit :

...Le grand Lorrain auquel est échue la fortune de présider aux destinées de la France pendant la guerre, qui a rendu à la Patrie la Lorraine et l'Alsace, s'est montré digne de cet honneur. Depuis le 4 août 1914 où il a donné le mot d'ordre de la victoire : « l'Union sacrée », jusqu'en décembre 1918 où il jetait, à Strasbourg, le cri fameux : « Le plébiscite est fait ».

M. Raymond Poincaré s'est montré en toute circonstance l'interprète éloquent et exact de la pensée française.

S'enfermant dans son rôle constitutionnel, il n'a cessé de donner aux ministres responsables les indications et les conseils que lui suggérait l'intelligence la plus éclairée, au service du plus pur patriotisme.

En inscrivant, parmi les noms des grands Français qui ont bien mérité de la France, celui de M. Raymond Poincaré, la Chambre s'apprête à ratifier l'opinion unanime de la France et de ses alliés ; elle devance le jugement de l'histoire.

Au début de la séance de la Chambre, M. Arago, qui préside, fait lecture de la lettre suivante, par laquelle M. Paul Deschanel, élu président de la République, donne sa démission de président de la Chambre, et de député d'Eure-et-Loir :

Monsieur le président,

Appelé par l'Assemblée nationale à la présidence de la République, j'ai l'honneur de remettre entre vos mains ma double démission de président de la Chambre et de député.

Ce n'est pas sans une vive émotion que je quitte ce fauteuil où m'avait porté pendant douze ans la confiance de mes collègues, et cette assemblée où les électeurs d'Eure-et-Loir m'ont appelé à siéger pendant trente-cinq ans.

Je vous prie de vouloir bien offrir à la Chambre l'expression de ma profonde reconnaissance et de mon inaltérable dévouement.

PAUL DESCHANEL.

M. Arago adresse en quelques mots à M. Deschanel l'hommage du respect et du dévouement de la Chambre, puis il annonce que l'élection de son successeur est fixée à jeudi 12 février.

— Le discours du Trône a été lu par le roi George V au Parlement anglais. Il expose la nécessité de rétablir, en Europe orientale et en Russie, la paix et la vie économique. En ce qui concerne la politique intérieure, le roi a annoncé le dépôt d'une loi donnant à l'Irlande un meilleur système de gouvernement.

— Le gouvernement allemand paraît fort embarrassé pour répondre à la note des Alliés. Il invite le procureur général de l'Empire à ouvrir une instruction contre les inculpés figurant sur la liste de l'Entente, sur la base des pièces invoquées à l'appui de l'inculpation.

— Les Etats-Unis s'inquiètent de la situation financière de l'Europe.

Le sénateur Lodge dépose son projet de résolution demandant au Sénat de soumettre le Traité de Versailles à un nouvel examen.

11 fév. (mer.). — Une conférence a lieu à Londres où se sont rendus M. Millerand, le maréchal Foch, M. François-Marsal pour la France, et M. Nitti pour l'Italie. Tous ont été reçus par M. Lloyd George.

— M. Alapetite, ambassadeur de France à Madrid, est nommé commissaire général en Alsace et Lorraine.

M. de Beaupoil de Saint-Aulaire le remplace en qualité d'ambassadeur en Espagne.

— Les résultats du plébiscite dans la première zone du Slesvig donnent aux Danois une grosse majorité.

— Dans une note officieuse, le gouvernement allemand annonce qu'il va publier la liste des coupables. Après avoir pris ses instructions à Berlin, M. Mayer, chargé d'affaires d'Allemagne, rentre à Paris.

— Un armistice, prescrivant la suspension des hostilités, serait conclu entre les Lettons et la Russie des soviets.

— Au cours de violentes tempêtes qui ont sévi sur l'Atlantique, cinq submersibles américains se sont perdus entre l'archipel des Bermudes et la côte de Virginie.

12 fév. (jeu.). — Les délibérations des premiers ministres des Puissances alliées se poursuivent à Londres. Trois sujets sont tout de suite abordés : 1° la livraison des coupables, demandée à l'Allemagne la semaine dernière ; 2° les sanctions dont il importe de frapper l'Allemagne dans la région rhénane, à chaque fois qu'elle manque à l'une des obligations qu'elle a souscrites ; 3° le problème de Constantinople, qu'il importe de résoudre au plus tôt, en se prononçant pour l'une des deux solutions suivantes : le Sultan et son gouvernement demeureront-ils à Constantinople sous le contrôle de l'Europe, ou bien seront-ils rejetés en Asie ?

— La Chambre des communes, à Londres, a discuté l'amendement du parti libéral et du parti ouvrier britanniques, tendant à modifier certaines clauses du Traité de Versailles. Après les déclarations de M. Balfour et de M. Bonar Law, l'amendement est repoussé par 250 voix contre 60.

— Après la Chambre, le Sénat a adopté, à l'unanimité, la proposition de loi ayant pour objet de témoigner que M. R. Poincaré a bien mérité de la Patrie. M. Henry Chéron, rapporteur, donne lecture du rapport de la commission de l'armée, qui est ainsi conçu :

Messieurs, c'est la coutume des grandes démocraties, que d'offrir à leurs meilleurs serviteurs, dans de brèves et saisissantes formules, le témoignage de la reconnaissance nationale.

Au lendemain de l'armistice, vous le décerniez, avec la majesté de la loi, aux armées et à leurs chefs, au gouvernement de la République, au citoyen Georges Clemenceau, président du Conseil, ministre de la Guerre, et au maréchal Foch, c'est-à-dire au glorieux artisan de la plus grande victoire de tous les temps.

Aujourd'hui, la Chambre des députés vous demande de consacrer, par un hommage semblable, les services éclatants rendus au pays par M. Raymond Poincaré, qui fut, pendant la période la plus dramatique de notre histoire, le président de la République, et qui arrive au terme de son mandat.

Il est superflu de rappeler avec quelle impeccable dignité, avec quelle ténacité indéfectible M. Raymond Poincaré a exercé, au milieu des plus graves épreuves, la haute magistrature dont il avait été investi ; quelle impulsion il donna, en toute circonstance, au gigantesque effort de défense nationale, dans la limite où son rôle le lui permettait ; avec quelle éloquence, enfin, il sut exprimer toujours la pensée, l'esprit de sacrifice et la volonté d'indépendance de la France éternelle.

Votre commission de l'armée est donc unanime à vous demander d'adopter la proposition de loi votée par la Chambre des députés. Elle sera ratifiée demain, dans un haut sentiment de reconnaissance et de justice, par le pays tout entier.

M. Raoul Péret, député de la Vienne, président de la commission des finances, a été élu, par 372 voix, sur 425 votants, président de la Chambre en remplacement de M. Paul Deschanel.

En prenant possession du fauteuil, M. Raoul Péret prononce un discours pour remercier l'Assemblée, et termine par ces bons conseils :

La Chambre a commencé sa lourde tâche. Quel champ immense est ouvert à notre activité, et combien celle-ci peut être féconde si elle sait se discipliner, si la volonté d'aboutir ne se laisse pas dominer en nous par le goût de l'éloquence.

Jamais il ne fut plus nécessaire de pratiquer la politique des résultats.....

Il nous appartient de donner l'exemple, mes chers collègues. Vous voudrez que nos délibérations se poursuivent avec méthode, dans le calme propice au labeur, et qu'elles conservent la haute tenue qui forcera le respect de nos détracteurs. Représentants d'un peuple victorieux, soyons dignes de lui.

13 fév. (ven.). — Le Conseil suprême, à la conférence de Londres, s'est mis d'accord sur la question de la livraison des coupables, et sur celle de l'extradition de l'ex-Kaiser. Il a, d'autre part, accordé un nouveau délai à la Hongrie pour la remise de sa réponse, et commencé l'examen de la question de l'Adriatique, au sujet de laquelle une lettre a été adressée au délégué serbe le Dr Trumbitch.

Le Conseil exécutif de la Ligue des nations a tenu sa séance de clôture, à Londres. Il a désigné quatre commissaires de la Sarre, et discuté la création d'une cour internationale de justice.

— Les dernières troupes allemandes ont évacué Dantzig devenue ville libre.

— A la séance des Chambres fédérales suisses, tenue à Berne, le président de la Confédération, M. Motta, annonce l'acceptation de l'entrée de la Suisse dans la Société des nations, avec garantie de sa neutralité militaire.

— M. Léon Bérard est nommé vice-président de la Chambre en remplacement de M. Raoul Péret nommé président. Il est élu par 294 voix, contre 129 à M. Justin Godart.

14 fév. (sam.). — La conférence de Londres s'est occupée de la question turque, et a décidé que les Turcs resteront à Constantinople, que les détroits seront libres, et que le Sultan n'aura pas d'armée.

— M. Lansing, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Etats-Unis, a démissionné à la suite d'une série de lettres échangées entre le président Wilson et lui, et dans lesquelles le Président reprochait durement à son secrétaire d'Etat d'avoir usurpé son autorité présidentielle, en profitant de sa maladie. M. Lansing a répondu par des critiques sévères, aux reproches de M. Wilson.



L'ENTENTE ET GERMANIA.

« Remarquez que dès qu'elle nous voit d'accord, elle se cache..... »



« Mais tu as dû te ruiner à acheter une fourrure pareille !
— Non... non... je me suis fait faire ça avec ta descente de lit. »



« Mon rêve dans le bassin de la Sarre ?... Ç'eût été de pouvoir dire : « Enfin seuls ! ».

(Henriot, *La Liberté.*)



ILLUSIONS DU TANGO.

« Je ne voyais plus ma fille.....
— C'est l'effet du tango... on est deux et on a l'air de ne plus être qu'un. »



« Bigre! température, 52 degrés... vous exagérez... Il est vrai que tout a tellement augmenté depuis la guerre ! »

PETITE CORRESPONDANCE

TRADUCTION DE LA LÉGENDE DU MOIS DE **Mars.**

Nourri dans les combats, Mars déchaîne sa rage
Sur la terre et sur les humains;
Mais si le ciel profond tremble sous ses orages,
C'est lui qui, bienveillant, féconde nos jardins.

P. N., *Paris.* — La plume et l'épée, disait Victor Hugo, voilà les deux armes favorites de la France.

M. V., *Lyon.* — Le mot *bataille* a été synonyme de *gendarmerie.* Il n'est plus usité dans ce sens.

S. A., *Nice.* — C'est à l'impératrice Joséphine, et non à Marie-Louise, qu'on doit la naturalisation en France du camélia.

S. N., *Namur.* — On peut dire indifféremment : *il ne s'en faut guère* ou *de guère; il s'en faut beaucoup* ou *de beaucoup.*

B. C., *Nancy.* — Le *nichrome* est un alliage de nickel et de chrome avec des traces seulement de fer.

T. D., *Bruxelles.* — La bataille de *Juliers* est plus connue sous le nom de bataille d'*Aldenhoven.* Jourdan la gagna sur les Impériaux le 2 octobre 1794.

C. E., *Nîmes.* — A la veille de la Révolution, la *neuvième division de l'Intérieur* était formée des départements de : Ardèche, Lozère, Gard, Aveyron, Tarn, Hérault.

J. R., *Alger.* — A l'altitude de 6.000 mètres, la densité de l'air n'est plus que de 53 centièmes de ce qu'elle est à la surface de la Terre.

F. S., *Strasbourg.* — Non. Evitez les phrases trop longues, trop chargées d'idées incidentes et accessoires à l'idée principale.

I. M., *Bordeaux.* — C'est Dubouchage qui avait créé une école de marine à Angoulême. Cette école fut transférée à Lorient, après la révolution de 1830.

B. O., *Londres.* — L'alliage de Devard est formé de 50 parties de chrome, 5 de zinc et 45 d'aluminium. Il constitue en solution alcaline un réducteur très employé en chimie.

D. H., *Rennes.* — C'est sainte Jeanne de Valois, fille de Louis XI et de Charlotte de Savoie, qui, en 1500, institua l'ordre de l'*Annonciade.* Vous confondez cet ordre avec celui des *Annonciades célestes,* fondé en 1604, à Gênes, par Marie-Victoire Fornari.

N. W., *Genève.* — D'Alembert a dit dans ses *Eléments de philosophie* que les grands géomètres ne sont pas toujours d'excellents métaphysiciens, et que la logique de certains est renfermée dans leurs formules et ne s'étend pas au delà.

G. L., *Lesquin.* — Dans le n° 83 du *Larousse Mensuel* (Janvier 1914) nous avons déjà répondu à une question relative à la « tour d'ivoire ». L'allusion est tirée des vers où Sainte-Beuve, caractérisant le hautain isolement d'A. de Vigny, dit :

... Et Vigny, plus secret,
Comme en sa tour d'ivoire *avant midi rentrait.*

A. F., *Limoges.* — Suivant la marche ordinaire des choses humaines, il appartient aux uns de semer, aux autres de recueillir. Il ne suffit point selon le proverbe, d'avoir été à la peine pour être à l'honneur.

R. C., *Barcelone.* — Cette précaution était aussi inutile que celle de certain voyageur qui, prêt à partir, disait que, comme en route on pouvait être attaqué subitement, il avait eu soin de mettre une paire de pistolets au fond de sa malle.

T. C., *Amiens.* — Les seigneurs suivaient généralement la mode adoptée par le souverain. Louis XII avait la figure rasée, François Ier portait la barbe. Sous le premier de ces rois, Bayard était imberbe; sous le second, il fut barbu.

S. D., *Milan.* — L'encouragement date de bien avant. En 1770, le duc de Parme proposa un prix pour les meilleures compositions théâtrales. Le concours, qui finit en 1778, a produit plusieurs bonnes pièces.

G. L., *Fontainebleau.* — C'est durant la première année du règne de Louis XII que le pont Notre-Dame, à Paris, s'écroula avec toutes les maisons qu'il supportait, et plusieurs personnes périrent dans la Seine.

M. J., *Caen.* — Le connétable Du Guesclin n'avait qu'un fils naturel, Michel, qui se distingua dans la guerre. C'est son frère Olivier, digne compagnon de ses travaux, qui hérita ses biens immenses.

L. B., *Palerme.* — C'est après la tentative infructueuse sur Constantine, en novembre 1836, et dans la retraite difficile qui suivit, que le chef de bataillon Changarnier, commandant de l'arrière-garde, se voyant pressé par une nuée d'Arabes, forma ses hommes en carré et leur dit : « Voyons ces gens-là en face; ils sont six mille, vous êtes trois cents : la partie est égale ».

S. P., *Casablanca.* — Le choix est toujours très difficile et fort délicat, et tout le monde comprend l'hésitation de celui qui le fait. Louis XIV lui-même était souvent dans l'indécision. Il disait que lorsqu'il nommait quelqu'un à une place, il faisait quatre-vingt-dix-neuf mécontents et un ingrat.

B. O., *Beyrouth.* — *Lackmoïde* est synonyme de *bleu de résorcine.* C'est un composé employé en chimie pour le titrage des acides forts et des bases, mais qui ne convient pas aux acides faibles ni à l'acide nitreux.

C. D., *Nantes.* — Nous avons déjà répondu dans la « Petite Correspondance » (N° 132), au sujet des mots *bolchevik* et *menchevik,* en attendant que nous les introduisions dans nos Dictionnaires. Le mot *pogrom* est défini dans le Supplément du *Nouveau Larousse,* et le mot *Cadets* au Complément qui le suit.

C. H., *Québec.* — Un bon chronomètre de marine ne donne guère, par jour, qu'un écart moyen de 0,3 de seconde Avec des instruments disposés de façon à conserver une température constante, on peut arriver à obtenir plus de précision; l'écart moyen n'est que de 0,1 de seconde.

C. J., *Orléans.* — *Louis IX en Egypte* est une tragédie lyrique en 3 actes que le poète Andrieux écrivit en 1790, en collaboration avec Guillard. La musique est de Lemoine. Cet opéra réussit, mais un seul vers faillit en compromettre le succès : lorsque deux Bédouins se préparaient à tuer Saint Louis, l'un d'eux disait : *Toi, commence;* et l'autre répondait : *Commence, toi.* Il fallut changer ce vers qui déplut au parterre, et qu'aujourd'hui la nouvelle école trouverait sans doute fort bon.

P. G., *Salonique.* — Il serait bon de lui rappeler ce que le grand peintre de l'antiquité Apelle répondit à un de ses confrères de talent médiocre. Ce dernier avait représenté Vénus surchargée d'ornements, et montra son tableau à Apelle pour qu'il lui en exprimât son sentiment : « Ne pouvant la faire belle, tu l'as faite riche », lui répondit le grand artiste.

R. L., *Bâle.* — L'Inquisition fut introduite d'Espagne dans quelques Etats d'Italie, à Malte, en Portugal, mais avec des différences dans les règlements qu'on y devait suivre. La France et d'autres royaumes n'ont jamais voulu recevoir cette dangereuse institution, qui fut la cause ou le prétexte du soulèvement général des Pays-Bas, sous le règne de Philippe II.

D. S., *Mayence.* — C'est en 1824. Les eaux du golfe de Finlande, refoulées dans la Néva par un ouragan qui venait de dévaster la mer du Nord et la Baltique, entraînèrent en quelques minutes tous les ponts de bois, submergèrent les quais et les quartiers même les plus élevés de Saint-Pétersbourg. Les campagnes des environs furent couvertes d'eau, la forteresse de Cronstadt fut détruite et sa lourde artillerie entraînée au loin dans la mer. Sorties de leur lit à 8 heures du matin, les vagues n'y rentrèrent qu'à 3 heures du soir.

E. P., *Angers.* — La *Nativité* ou *Adoration des bergers* fut peinte sur bois par Jules Romain pour la chapelle Saint-André de Mantoue. Cet excellent tableau, transporté on ne sait comment en Angleterre, appartenait au roi Charles Ier. Après la mort de cet infortuné monarque, il fut acquit par Jabach, pour le compte de Louis XIV; et depuis ce temps il fait partie de la collection du Louvre.

A. G., *Marseille.* — Vous lisez dans Racine (*Britannicus*) :

Non, non, le temps n'est plus que Néron, jeune encore,
Me renvoyait les vœux d'une cour qui l'adore.

Aujourd'hui l'on dirait plutôt : « *le temps* où *Néron...* ».

La phrase « Veuillez me faire connaître le jour *où* je » devrai me présenter chez vous » est plus habituelle à présent que la phrase : « Veuillez me faire connaître le jour *que je* devrai, etc. » Mais cette dernière peut très bien être employée encore, pour peu qu'on se pique de classicisme.

M. A., *Paris.* — Les auteurs qui ont fait mention d'Agnès écrivent indifféremment Sorel, Soreau, Surelle, Surette ou Soret. Mais des pièces authentiques et officielles de l'époque justifient l'orthographe *Sorel* ou *Sorelle* que nous avons donnée. — Agnès Sorel, disent tous ses contemporains, était « parfaite de corps et d'esprit »; ils ne tarissent point sur l'éclat et le charme de son visage. Suivant Villeneuve, « nul ne se dérobait à ses traits; les femmes comme les hommes ne pouvaient la connaître sans l'aimer ». Inspiré par ces éloges, Baïf les a résumés dans ces deux vers pleins de grâce :

Agnès de belle Agnès retiendra le surnom,
Tant que de la beauté beauté sera le nom.

Agnès, surnommée « dame de Beauté », eut de Charles VII quatre enfants. L'une de ses filles, nommée Charlotte, fut mariée à Jacques de Brézé, comte de Maulevrier; surprise en adultère, elle fut poignardée par son mari. Mais elle avait eu un fils, Louis de Brézé, comte de Maulevrier, qui devint grand sénéchal de Normandie et épousa Diane de Poitiers.

B. G., *Nevers.* — Le maréchal d'Albret descendait d'Etienne bâtard d'Albret, légitimé en 1527 par François Ier. Courtisan adroit et assidu, il dut sa fortune militaire beaucoup plus à la faveur dont il jouit auprès d'Anne d'Autriche et de Mazarin, qu'à ses talents. Ses dignités, sa grande fortune et sa naissance le firent distinguer parmi les amants de Ninon et les amis de Mlle d'Aubigné. Saint-Evremond a célébré, dans le maréchal d'Albret :

Un maréchal, l'ornement de la France,
Rare en esprit, magnifique en dépense.

C'est ce même d'Albret qui se trouvait mal à la vue d'une tête de marcassin, ce qui fit dire au maréchal de Clérambault qu'on « se battrait avec avantage contre le maréchal d'Albret si l'on se présentait contre lui l'épée d'une main et une tête de cochon dans l'autre ».

N. D., *Tanger.* — Le *pesage* d'un ballon est la détermination expérimentale de sa force ascensionnelle; on y arrive facilement, quand on se trouve à l'abri du vent, en ajoutant ou retirant du lest, avant le départ, jusqu'à ce que le ballon se tienne en équilibre sans avoir tendance à monter ou à descendre; quand l'équilibre est obtenu, on abandonne un certain poids de lest : ce poids est égal à la force ascensionnelle.

H. Q., *Clermont.* — L'*Œdipe,* de Voltaire, tragédie jouée à la Comédie française en 1718, eut un succès prodigieux. L'auteur, à ce moment enfermé à la Bastille, fut remis en liberté par ordre du Régent : « A l'avenir, soyez sage, lui dit ce dernier, et je prendrai soin de vous. — Que de reconnaissance! Monseigneur, répliqua Voltaire. Mais je supplie Votre Altesse de ne plus se charger de mon logement ».

H. F., *Gand.* — La *dureté d'une eau* provient de bicarbonates alcalino-terreux ou de sels alcalino-terreux d'acides forts. La dureté provenant de bicarbonates est dite *temporaire,* elle disparaît par ébullition ; celle qui provient de sels alcalino-terreux d'acides forts est *permanente.* La somme de ces deux duretés est la *dureté totale;* chaque dureté s'exprime en degrés, ce sont les parties de chaux ou de bicarbonate pour 100.000 parties d'eau. Une eau qui présente une dureté permanente de 5° et une dureté temporaire de 10° a une dureté totale de 15°.

V. H., *Bourges.* — Cambacérès, devenu deuxième consul après le 18-Brumaire, se rappela avec reconnaissance l'accueil bienveillant qu'il avait reçu du marquis d'Aigrefeuille, lorsque lui-même n'était qu'un simple conseiller, fort pauvre, à la cour des aides de Montpellier. Il admit son ancien procureur général dans le petit cercle de personnes qui formaient sa société intime. D'Aigrefeuille, grand ami de la bonne chère, devint en quelque sorte le maître d'hôtel et des cérémonies de cette petite cour, où l'on se piquait de rappeler les manières de l'ancien régime, et surtout de savourer avec une savante recherche les plaisirs de la table. Il devint bientôt célèbre dans les annales de la gastronomie. C'est à lui que Grimod de la Reynière dédia son *Almanach des Gourmands,* « comme à l'homme aimable qui possédait l'art si difficile et si peu connu de tirer le meilleur parti possible d'un excellent repas ». A la Restauration, d'Aigrefeuille avait repris le cordon noir, ce qui fit dire :

Eh! quoi, d'Aigrefeuille, est-ce un jeu?
Pour relever ta large mine,
Un cordon noir!... Ah! c'est trop peu!
Depuis longtemps, à la cuisine,
Tu méritais le cordon bleu.

M. Z., *Rio de Janeiro.* — Dans la relation de son voyage au sud de l'Afrique qu'il fit à Jean II de Portugal, Barthélemy Diaz s'étendit sur les difficultés qu'il avait eues à surmonter pour doubler le cap immense, inconnu jusqu'à lui, et ajouta que les violentes tempêtes qui l'y avaient assailli l'avaient engagé à l'appeler *Cabo tormentoso* (cap de la Tourmente ou des Tempêtes). Le roi Jean le nomma cap de *Bonne-Espérance,* persuadé que le passage de ce cap devait ouvrir la route des Indes. Onze ans après (1498), Vasco de Gama lui donnait raison.

A. P., *Paris.* — Voici l'estimation que donne le professeur de Launay de la teneur en minerai de fer des différents champs d'exploitation de l'Est de la France : Lorraine désannexée 2.000 millions de tonnes, Briey et Longwy 2.300, Luxembourg 300, Nancy 200, bassin siliceux de la Crusne 500; en tout 5.300 millions de tonnes. Dans les années qui ont précédé la guerre, la production mondiale de minerai de fer était annuellement d'environ 140 millions de tonnes.

Erratum. — Avec la biographie de Jules Develle, parue dans le précédent numéro du *Larousse Mensuel,* nous avons donné, par erreur, le portrait d'Edmond Develle, son frère. Nous réparerons cette erreur prochainement, comme nous l'avons déjà fait quelquefois pour d'autres personnages.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



« Somme toute, ce que vous cherchez, c'est la révision du traité.
— Chamais te le fie! Celui-là ne nous gêne pas puisqu'on l'exécute pas et que bersonne nous y force! » (Sim, *Le Petit Bleu.*)



Œufs noirs.

« Quelques... boulets de Pâques, jolie madame. C'est rare, c'est utile, c'est original, c'est guerrier. »

(Lucien Métivet, *Excelsior.*)



« Tu ne me livres pas même la moitié du charbon que tu me dois,
— Gomment feux-tu que che fasse. C'est à peine si che parviens à livrer tout ce que che vends à la Hollande. » (Sim, *Le Petit Bleu.*)

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Février 1920 au 14 Mars 1920

15 fév. (dim.). — M. Raymond Poincaré est allé à Thionville pour remettre la croix de la Légion d'honneur à la cité. La grande-duchesse Charlotte de Luxembourg et son mari le prince Félix de Bourbon-Parme ont tenu à profiter du passage du Président à la frontière luxembourgeoise, pour venir le saluer et ainsi confirmer les excellents sentiments du Luxembourg envers la France. Au déjeuner qui a eu lieu à l'hôtel de ville, le Président a porté un toast à S. A. R. la grande-duchesse qui a répondu par un charmant petit discours, et en levant son verre à la grandeur, à la gloire et à la prospérité de la France. C'est la dernière étape des voyages présidentiels effectués par M. Raymond Poincaré, au cours de son septennat.

— Le traité consacrant la réunion de Cobourg à la Bavière a été signé à Munich par les plénipotentiaires des deux Etats.

— Le paquebot français *Ville-d'Alger*, parti de la Réunion le 1er février, avec 91 passagers et 50 hommes d'équipage, a pris feu à 130 milles environ de son point de départ. Prévenu par la T. S. F., on s'est porté à son secours de Tamatave : on a trouvé le navire qui brûlait encore, mais complètement abandonné; toutes les embarcations avaient été mises à la mer, aucune n'a été retrouvée.

16 fév. (lun.). — En quittant Thionville, le président R. Poincaré a consacré à Verdun sa dernière visite. Il a remis à cette ville, dont le grand nom reste prestigieux, la Croix de guerre, après lui avoir déjà donné la Légion d'honneur. Dans un beau mouvement oratoire, le Président, au cours d'un magnifique et patriotique discours, a fait parler la ville elle-même :

... « *La France est victorieuse*, lui fait-il dire, *mais elle est appauvrie de centaines de milliards, et il faut cependant qu'elle se relève, et qu'elle recouvre sa prospérité.*

« *Elle n'a, dans le Traité de paix, infligé à l'Allemagne aucune indemnité pénale. Elle n'a même pas réclamé le remboursement des dépenses que la guerre lui avait imposées... Pour se conformer au vœu des Etats-Unis, elle n'a demandé que le paiement de ses pensions militaires et la réparation des dommages matériels qui lui avaient été causés. L'Allemagne a pris l'engagement solennel de régler cette dette par annuités; elle s'est également obligée à nous fournir des quantités déterminées de charbon, et à nous dédommager ainsi du mal qu'elle nous a systématiquement fait en inondant et en détruisant nos mines du Nord et du Pas-de-Calais; elle s'est obligée, enfin, à livrer ceux de ses officiers qui se sont rendus coupables de crimes de droit commun.*

« *Qui pourrait admettre que ces promesses, signées par l'Allemagne, ne fussent pas tenues par elle?*

« *Ne lui laissons croire à aucune possibilité de faiblesse. Si incomplet qu'il puisse être, le Traité nous donne lui-même les moyens de le faire respecter. Pour la réalisation des clauses vitales, nous sommes maîtres de prendre des mesures de coercition; pour tout manquement aux obligations contractées, nous avons le droit de reculer les dates d'évacuation des territoires occupés.*

« *Quelle que soit, d'ailleurs, l'attitude définitive de l'Allemagne, commençons par nous assurer que son désarmement sera effectif et qu'elle ne cherchera pas, dans l'ombre, à reconstituer sa puissance de conquête et de domination. Arrachons-lui l'épée des mains, et ne souffrons pas qu'elle en ramasse les tronçons. Le droit des peuples a été rétabli. Ne tolérons pas que les empires qui l'ont méconnu se reforment secrètement, pour le menacer d'un nouvel attentat.*

« *La France a besoin du travail, pour revivre. Pour travailler, elle a besoin de la paix. Les villes qui, comme moi, sont restées pendant plus de quarante ans dans l'incertitude de leur sort et qui se sont ensuite sacrifiées au salut du pays, ont droit maintenant à retrouver, dans le calme et la sécurité, le moyen de panser leurs blessures, et de restaurer leurs forces.* »..

— Le Conseil suprême des Alliés adresse à la Hollande une note au sujet de l'extradition de Guillaume II. La note finit ainsi :

... *Les Puissances insistent de la manière la plus solennelle et la plus pressante, auprès du gouvernement hollandais, sur l'importance qui s'attache à un nouvel examen de la question qu'elles lui ont posée. Elles désirent bien faire comprendre combien la situation pourrait devenir sérieuse, si le gouvernement des Pays-Bas n'était pas en mesure de donner les assurances qu'exige si impérieusement la sécurité de l'Europe.*



Les Douze Mois, par *Gavarni.* — **Avril.**

Avril ou, si on l'aime mieux, « Germinal », qui eût fait naître chez un peintre ordinaire l'idée d'une Flore ou d'une nymphe quelconque, se traduit chez Gavarni par un jardinier qui dépote une plante et sourit, avec l'air d'un homme qui s'y connaît, aux approches du printemps. (*Théophile Gautier.*)

17 fév. (mar.). — C'est aujourd'hui le dernier jour du septennat de M. Raymond Poincaré. Au moment de quitter la première magistrature pour retourner au Sénat, le chef de l'Etat, dans un Message au Parlement, souligne l'admirable patriotisme que tout le pays a montré pendant la guerre. Ce Message, plein de sages paroles, est lu à la Chambre par M. Millerand, et au Sénat par M. Lhopiteau, garde des sceaux. En voici la fin :

... *Dans l'accomplissement de la lourde mission qui va incomber au gouvernement de la République et aux Chambres, sachons faire confiance à la merveilleuse vitalité dont notre pays a donné, aux heures les plus sombres, des preuves si éclatantes.*

Ayons foi dans les glorieuses destinées de la France, dans ses grandes vertus traditionnelles, dans son énergie, dans sa ténacité, dans cette force de résurrection qu'elle a montrée jadis après la défaite et qu'aujourd'hui, après la victoire, elle va retrouver centuplée.

Ne permettons ni à l'optimisme de nous aveugler, ni au pessimisme de nous abattre. Mettons-nous simplement en face de la vérité, non pour y voir des motifs de découragement, mais pour y trouver de nouvelles raisons d'agir.

Plus l'entreprise est vaste, plus nous devons nous hâter de nous entr'aider pour la mener à bien.

Unie dans la bataille, la France a été invincible. Unie dans les travaux de la paix, elle saura bientôt, par un renouveau d'activité laborieuse, mériter, une fois de plus, l'admiration du monde.

— Le Sénat, constitué en haute cour de justice, aborde le fond du procès Caillaux, et décide que les audiences du procès auront lieu les mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine; le jeudi sera consacré aux séances du Sénat.

18 fév. (mer.). — La transmission des pouvoirs présidentiels a eu lieu à 2 h. 40. Pendant que le canon tonnait, M. Paul Deschanel, accompagné de M. Millerand, président du Conseil, s'est rendu à l'Elysée, où M. R. Poincaré l'attendait dans le grand salon des Ambassadeurs, entouré des présidents du Sénat et de la Chambre, des bureaux des deux assemblées, et des membres du gouvernement. Dès l'entrée de M. Deschanel dans le salon, M. Poincaré s'avance et, après lui avoir longuement serré la main, il lui adresse une allocution dans laquelle il dit entre autres :

... *Vous aurez à poursuivre sans relâche l'exécution d'un traité de paix aux obligations duquel l'Allemagne n'est déjà que trop disposée à se soustraire... A l'intérieur, vous veillerez sans trêve à la reconstitution du pays...*

M. Deschanel lui répond par quelques phrases qui lui rendent hommage, et déclare :

... *En harmonie intime avec les représentants de la nation, dont jamais le contrôle ne fut plus nécessaire, et avec ce peuple de héros, je travaillerai de tout mon cœur, dans l'ordre et dans la loi, à la grandeur de la France et de la République...*

Les allocutions terminées, M. Poincaré conduit M. Deschanel dans son cabinet où, en présence des hauts fonctionnaires de l'Elysée, a lieu la

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris.
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

transmission des pouvoirs. Puis, le général Dubail, grand chancelier de la Légion d'honneur, s'avance vers M. Deschanel et lui remet le cordon de grand maître de l'Ordre.

Les deux Présidents montent ensuite dans la même voiture et vont à l'Hôtel de Ville, où Paris leur fait une réception solennelle. MM. Loubet et Fallières assistaient à la cérémonie. Autour de M. Deschanel se trouvaient réunis trois présidents de la République française.

— Suivant l'usage, le président du Conseil en exercice a remis au nouveau président de la République la démission du cabinet. M. Deschanel a remercié M. Millerand, et l'a prié de rester au pouvoir.

A l'occasion de son entrée en fonctions, M. Deschanel a décidé d'accorder un très grand nombre de grâces tant militaires que civiles. Un projet de loi d'amnistie, inspiré du plus large esprit de clémence, et ne laissant de côté que les crimes contre la Patrie, sera, à bref délai, déposé par le gouvernement sur le bureau de la Chambre.

19 fév. (jeu.). — La souscription au cinquième emprunt national s'ouvre aujourd'hui ; c'est l' « Emprunt de la Paix ». Ses traits caractéristiques sont les suivants : la rente nouvelle est dénommée « Rente 5 p. 100 amortissable » ; émise à 100 fr., elle donne droit à des arrérages s'élevant à 5 francs par minimum de rente inscriptible, minimum fixé à ce chiffre. Les titres sont amortissables en soixante ans, mais non pas à 100 francs seulement : leur pair véritable est, en fait, de 150 francs, taux fixé pour leur remboursement.

— Au moment où il prend le pouvoir, M. Paul Deschanel, président de la République, adresse au Parlement un Message qui est une revue succincte et claire des graves problèmes qui se posent devant la France. Ce Message est lu à la Chambre par M. Millerand, président du Conseil, et au Sénat par M. Lhopiteau, garde des sceaux. M. Raymond Poincaré, qui a repris sa place au Sénat, assistait à la séance. Lorsque le garde des sceaux lut la phrase par laquelle M. Deschanel salue son « illustre prédécesseur », les applaudissements retentirent, et une longue ovation eut lieu en l'honneur de l'ancien Président.

20 fév. (ven.). — Le président de la République, M. Paul Deschanel, a reçu à l'Elysée les membres du corps diplomatique, qui lui ont été présentés par son doyen, M. Matsui, ambassadeur du Japon. Tout le corps diplomatique accrédité, dont le chargé d'affaires d'Allemagne, M. Mayer-Kaufberen, assistait à cette réunion.

M. Raymond Poincaré, sénateur de la Meuse, voulant continuer à servir activement son pays, accepte les fonctions de délégué, représentant de la France, à la Commission des réparations. Il y remplace M. Jonnart, démissionnaire.

Un sous-secrétariat d'Etat aux Régions libérées a été créé : le titulaire en est M. Leredu, député de Seine-et-Oise.

— Suivant un message reçu par télégraphie sans fil, de Moscou, la ville d'Arkhangel aurait été capturée par les bolcheviks. Les blancs auraient abandonné la ville, et auraient passé aux Soviets.

21 fév. (sam.). — Le Conseil suprême, réuni à Londres, examine les rapports des commissions chargées d'élaborer le traité avec la Turquie. Il résulte de ces rapports que la Turquie sera gouvernée, en somme, par une commission mixte où figureront la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, en attendant que les Etats-Unis et la Russie viennent y siéger, mais dans laquelle les petites puissances ne seront pas représentées.

— On annonce de Stockholm que la Finlande serait sur le point de faire la paix avec les bolcheviks.

Le gouvernement des soviets serait prêt à consentir la démobilisation de l'armée rouge entière, à condition que l'intégrité des frontières de la Russie soviétique fût garantie par l'Entente.

22 fév. (dim.). — M. Millerand, président du Conseil, qui avait quitté Londres pour venir assister à la transmission des pouvoirs, à l'Elysée, a regagné l'Angleterre et repris son poste aux conférences de Downing Street.

— Pendant que différents gouvernements négocient avec Litvinoff, envoyé des Soviets, sur la base du renoncement à la propagande bolchevique, l'agitation extrémiste ne désarme pas. Trotsky a créé une nouvelle académie militaire à Kazan, pour former des officiers musulmans rouges.

— L'attaque contre la Pologne, préparée de longue main par les bolcheviks, s'est déclenchée dans le secteur de Polonia. Un combat acharné s'est poursuivi toute la journée, et, malgré la supériorité numérique des bolcheviks, toutes leurs attaques ont été repoussées.

23 fév. (lun.). — Le Conseil suprême, réuni à Londres, s'occupe des affaires russes. On décide de s'efforcer de procéder à des échanges commerciaux avec les coopératives russes. Mais, pour commercer en Russie révolutionnaire, force est de s'entendre plus ou moins officiellement avec la Russie révolutionnaire. Les coopératives sont entrées dans le système général des soviets, et, dans l'ancien empire des tsars, les transports, à peu près interrompus par l'état d'anarchie dominant, ne peuvent être rétablis que par l'intervention de l'Etat. On se demande dans quelle mesure et sous quelle forme on collaborera avec l'Etat de Moscou.

— A l'unanimité, M. Raymond Poincaré est élu président de la Commission des réparations, sur la proposition de M. Jacques Broddy, délégué de la Grande-Bretagne. M. Bertolini, délégué de l'Italie, est nommé vice-président.

— M. de Panafieu est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française à Varsovie.

24 fév. (mar.). — A la Conférence de la paix tenue à Londres, le Conseil suprême des Alliés définit sa politique à l'égard des Soviets. Les principes généraux sont : reprise des relations commerciales, ajournement des relations diplomatiques, protection des nations voisines de la Russie en cas d'agression bolchevique. La Ligue des nations organisera une enquête impartiale en Russie, pour connaître ce qui réellement se passe dans ce pays.

— En Polésie, les troupes polonaises ont battu les bolcheviks, leur prenant des canons et un nombreux matériel de guerre.

25 fév. (mer.). — La grève des cheminots a éclaté soudainement sur le réseau P.-L.-M., et s'y est généralisée.

— La réponse du président Wilson, au sujet de l'Adriatique, est arrivée à Londres.

— Une recrudescence d'activité très accentuée se manifeste dans tous les secteurs du front polono-bolchevik. Les troupes rouges ont été battues dans la région de Polock et de la Bérézina, ainsi qu'en Podolie : elles ont fui en laissant un important matériel roulant entre les mains des vainqueurs.

26 fév. (jeu.). — La grève des cheminots continue sur le P.-L.-M., et s'étend partiellement au réseau parisien de l'Ouest-Etat. En présence de cette situation M. Millerand, président du Conseil, a quitté Londres pour rentrer à Paris. Le gouvernement a aussitôt pris des mesures pour assurer les transports essentiels et le ravitaillement ; parmi ces mesures, il a décidé la mobilisation de trois classes de cheminots, qui forment un total d'environ 10.000 hommes.

— La Chambre vote le projet d'incorporation de la classe 1920. La classe 1918 sera maintenue encore quelques semaines sous les drapeaux, jusqu'à ce que soit suffisamment avancée l'instruction des nouvelles recrues. A cette occasion, le général de Castelnau, président de la commission de l'armée, a prononcé un discours très écouté et très applaudi.

Il déclare qu'une armée n'a sa raison d'être que dans la mesure où elle peut servir utilement la politique de son pays :

L'armée n'est pas une fin, c'est un moyen de la politique, dit-il ; nous devons avoir l'armée de notre politique, mais aussi subordonner notre politique à nos possibilités. Il ne suffit pas de vouloir, il faut pouvoir. Pouvoir ce que l'on veut et ne vouloir que ce que l'on peut, tel est le principe constant dont s'inspirent les grands hommes d'Etat.

Après avoir rappelé que le pays attend l'allégement de ses charges militaires, et qu'il faut, pour permettre à la France de produire, rendre à l'agriculture, au commerce, à l'industrie et aux professions libérales des bras et des intelligences, le général déclare que les cadres de l'armée attendent aussi les grandes lois organiques qui doivent fixer leur situation. Il ajoute :

L'histoire dira que, sans les cadres de l'armée française, l'Entente n'aurait pas gagné la guerre ; et elle ne doit pas l'oublier.

L'orateur montre l'Allemagne se refusant à comprendre la nécessité de tenir les engagements du traité qu'elle a signé :

Elle n'a rien perdu, dit-il, de son culte de la force et de ses espoirs de revanche. L'Allemagne ne désarme pas, c'est son affaire ; mais elle n'est pas désarmée, cela c'est la nôtre ! Il faut faire pénétrer en elle la conviction qu'elle n'échappera pas à l'exécution du Traité. Cela, vous le ferez seulement par la crainte de notre force armée. Soyons forts !

La Chambre, après le général de Castelnau, a entendu et applaudi d'utiles, précises et éloquentes déclarations du ministre de la Guerre, M. André Lefèvre, puis un grand discours de M. Briand, — grand discours non seulement par l'art oratoire, mais par la signification et la portée qu'il a au point de vue de la politique nationale. M. Briand a dit, sur le présent et l'avenir, des choses profondément justes, et il a marqué, en termes saisissants, la nécessité, pour notre pays, d'une attitude de dignité, de résolution et d'action, conforme à ses droits, nés de ses sacrifices et des services qu'il a rendus au monde :

La France, dit-il, doit jouer dans le monde un rôle de premier plan. Elle a sauvé la liberté du monde, elle a reçu le choc de la bête monstrueuse : sans elle, l'Allemagne eût été victorieuse ; elle n'a pas perdu une minute courage, à l'heure où l'ennemi était à la porte de sa capitale ! Elle fabriquait des munitions pour tous ses alliés, formait leurs soldats. Pendant quatre ans, elle a attendu dans son sang répandu, dans sa chair meurtrie, que les hommes tournés vers la liberté viennent les rejoindre sur le champ de bataille.

Un pays qui a fait cela est trop fier pour se tourner même vers des amis, et leur demander l'aumône. Mais il doit à la civilisation de ne pas déserter sa mission, et obtenir tout ce à quoi il a droit.

Pour régler toutes les questions en cours, il importe que la France soit sûre de sa force, ressentie par ses ennemis, par elle et par ses alliés.

Nous qui avons supporté de si lourds sacrifices, perdu tant de sang, nous devons tous répondre : « Présent ! » dès lors que le gouvernement nous demande un nouveau sacrifice qu'il juge aujourd'hui nécessaire.

C'est un geste de sécurité nationale ; plus vous le ferez large, plus sa force et son efficacité seront grandes.

— M. Tchitcherine, commissaire du peuple aux affaires étrangères de Russie, adresse au Japon et à la Roumanie des propositions de paix. Il dit que le gouvernement soviétique a toujours proclamé le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et déclare qu'il lui semble opportun de faire ces propositions au moment où les ennemis des Soviets sont écrasés, et où l'Entente retire ses corps d'occupation.

27 fév. (ven.). — Les Soviets proposent officiellement la paix à l'Entente et aux Etats-Unis :

Le Gouvernement des soviets s'engage à appliquer une politique démocratique en Russie, et à convoquer une Assemblée constituante.

Il promet, de plus, de retirer le décret annulant la dette extérieure russe, et de la reconnaître jusqu'à 60 p. 100 de ses disponibilités. Il promet également de payer les intérêts arriérés.

Le Gouvernement des soviets est prêt, en outre, à accorder des garanties considérables, en donnant des concessions de mines importantes de platine et d'argent à un syndicat anglo-américain.

Le Gouvernement des soviets demande à la Grande-Bretagne ainsi qu'aux autres Puissances d'abandonner toute intervention dans les affaires russes, et souhaite que les Etats-Unis soient autorisés à accorder à la Russie un crédit qui serait basé sur des concessions considérables.

— La grève des cheminots se déroule dans le plus grand calme. Une détente semble se produire sur le P.-L.-M. ; la situation s'aggrave sur l'Est, et reste stationnaire sur les autres réseaux. La Chambre et le Sénat votent la réquisition des automobiles, pour assurer le ravitaillement des populations et le fonctionnement des services publics. M. Millerand déclare à la tribune de la Chambre que le gouvernement ne reculera devant aucune mesure légale, pour atténuer les effets de la crise.

28 fév. (sam.). — Après trois jours de tergiversations et de délibérations, la Fédération nationale des travailleurs des chemins de fer a lancé l'ordre de grève générale sur tous les réseaux. Cette décision n'a pas jusqu'ici modifié sensiblement la situation. L'ordre public n'a été troublé nulle part. Des cheminots sont en grève, d'autres travaillent dans la plus grande tranquillité ; mais les voyageurs manifestent leur mécontentement en termes énergiques. Des concours volontaires de plus en plus nombreux s'offrent aux pouvoirs publics, pour assurer le transport des voyageurs et des marchandises. Parmi les enrôlés volontaires, citons les élèves des écoles : Centrale, Bréguet, Supérieure d'électricité, d'Arts et métiers de Paris, Angers et Lille, Professionnelle Voiron, etc. Le gouvernement est décidé à mettre en pratique les déclarations apportées hier à la tribune de la Chambre par M. Millerand, président du Conseil.

— Pour donner effet pratique au dernier échange de notes entre le président Wilson d'une part, la France et l'Angleterre de l'autre, il est à peu près certain que les gouvernements de Rome et de Belgrade vont essayer, une fois de plus, de régler leur différend.

— Les bolcheviks viennent de justifier les inquiétudes finlandaises : de grandes forces rouges ont attaqué des localités de la frontière de Finlande, et les ont occupées ; les habitants fuient devant l'invasion bolcheviste.

29 fév. (dim.). — L'ordre de grève générale donné par la Fédération n'a pas modifié l'aspect des gares parisiennes. Quelques tentatives de malveillance, sur certains réseaux, ont été évitées. Le président du Conseil a réuni, au Quai d'Orsay, les ministres dont les départements sont intéressés dans les circonstances actuelles, et les directeurs des Compagnies. A la suite de cette réunion, M. Millerand a déclaré qu'en fait la grève générale n'existe pas.

— L'Union du Sud des Syndicats agricoles, comprenant 180.000 agriculteurs de la région lyonnaise répartis en 650 syndicats, proteste énergiquement contre la grève des cheminots : elle leur fait perdre quantité de produits agricoles alimentaires et va diminuer, faute d'engrais et de semences, les récoltes préparées ou en préparation, et augmenter encore la vie chère.

1er mars (lun.). — Le président de la République, M. Paul Deschanel, a commémoré, au Grand-Théâtre de Bordeaux, la séance historique de l'Assemblée nationale du 1er mars 1871, dans laquelle les représentants des départements d'Alsace et de Lorraine formulèrent une protestation suprême contre l'annexion de ces provinces à l'Allemagne.

Tous les nouveaux sénateurs et députés de l'Alsace et de la Lorraine assistent à la cérémonie. M. Paul Deschanel prononce un discours émouvant. Il fait un saisissant rapprochement entre les deux dates 1er mars 1871-1er mars 1920 ; il refait magistralement l'historique des jours de deuil d'il y a quarante-neuf ans, puis il en vient à l'heure glorieuse de la revanche du droit, et s'écrie en terminant :

... L'autre jour, à l'Académie française, mon illustre prédécesseur et ami, M. Raymond Poincaré, recevant M. le maréchal Foch, lui disait : « C'était à vous de faire la guerre ; ce n'était plus à vous de faire la paix. Vous aviez cependant le droit de dire ce que, d'après vous, la paix devrait être pour mieux empêcher le recommencement de la guerre.

« Les mémoires que vous avez rédigés dès le mois de novembre, pour exposer les garanties militaires que vous jugiez indispensables, portent la marque de votre patriotisme et de votre expérience. Souhaitons que le monde n'ait jamais à se repentir de ne s'être qu'incomplètement inspiré de vos avis. »

Messieurs, quel que soit le passé, sur lequel on discute encore, il s'agit désormais pour nous d'assurer l'avenir, et notre devoir est certain. A cette tribune, où a retenti pour des siècles la protestation de 1871, nous apportons, nous, le serment de 1920 :

Sur nos 1.500.000 morts, sur nos 10 départements en ruine, devant l'Alsace et la Lorraine, devant nos ancêtres et devant nos enfants, nous jurons de ne pas mourir sans avoir donné à la France la pleine sécurité que méritent son héroïsme et son génie !

La grève des cheminots est terminée. La Fédération a donné l'ordre de reprendre le travail, après avoir accepté de M. Millerand la décision suivante :

Les journées de grève ne seront pas payées ;

Seront considérées comme nulles et non avenues les peines disciplinaires qui auraient été prononcées pour le seul fait de n'avoir pas repris le travail à la suite d'une mise en demeure ;

Les peines disciplinaires prononcées dans toutes les autres circonstances seront soumises à une revision opérée par chaque directeur, dans un esprit de justice.

Les représentants de la Fédération des cheminots ont accepté cette décision, ainsi que les directeurs des grands réseaux.

La police judiciaire a procédé à l'arrestation d'une demi-douzaine de cheminots inculpés d'entraves à la liberté du travail, et de provocation à la désobéissance.

— L'Assemblée nationale hongroise, réunie à Budapest, a élu l'amiral Nicolas de Horty régent de Hongrie. Des bruits persistants circulent sur une prochaine restauration monarchique, dont la nomination du régent ne serait que le prélude.

— A la suite de nouveaux massacres d'Arméniens par les Turcs, la flotte anglaise est allée à Constantinople. Un contingent de 1.500 hommes de troupes françaises s'embarque à Marseille pour la capitale de la Turquie.

— Le général antibolcheviste russe Youdenitch et son entourage ont réussi à gagner Riga, sous la protection d'officiers français.

2 mars (mar.). — Le Conseil suprême poursuit à Londres ses débats sur le traité turc. Il est question de réduire considérablement le territoire de l'empire ottoman.

— Suivant une dépêche de Moscou, l'armée de Denikine serait cernée dans la péninsule du Kouban.

— Une grave mutinerie, d'allure bolchevique, se développe à Szawlé. Des régiments lithuaniens ont refusé d'obéir, et ont tourné leurs mitrailleuses contre le siège du gouvernement. Les artilleurs bombardent le port et la ville de Kovno.

3 mars (mer.). — Les décisions financières et économiques du Conseil suprême interallié siégeant à Londres ne seront rendues publiques que lorsque M. Millerand les aura approuvées. Elles seraient, dit-on, de nature à influencer immédiatement la question des hauts prix, et à contribuer rapidement au développement industriel et commercial de l'Europe.

— La Chambre belge accorde aux femmes le droit de vote, par 120 voix contre 37 et 4 abstentions.

— M. Dutasta ayant quitté le poste d'ambassadeur à Berne, M. Henri Allizé a été désigné pour le remplacer.

— En face de l'attitude prise à Londres par les Alliés, qui ont décidé de faire aux bolcheviks des concessions dont

la conclusion inévitable est la reconnaissance du gouvernement soviétique, un groupe d'hommes politiques russes vient d'élever une protestation solennelle :

Le peuple russe, *disent-ils*, n'acceptera jamais la domination des bolchéviks, qui repose sur la négation de la liberté et des droits fondamentaux du citoyen dans les pays civilisés.

Après avoir affirmé leur confiance dans la restauration de la grandeur russe, ils déclarent que le peuple russe ne se considérera jamais comme lié par les traités que le pouvoir des Soviets pourrait conclure avec d'autres pays, et qu'il ne tolérera pas qu'on distribue en son nom et à ses dépens le patrimoine national de la Russie.

Le manifeste, signé par les protestataires, a été remis aux présidents du Conseil des pays alliés.

4 mars (jeu.). — Beaucoup de problèmes ont été posés à la Conférence de Londres ; il en est peu de résolus. Les questions financières et commerciales priment toutes les autres ; mais elles touchent aux plus hauts intérêts politiques par tant de points, qu'elles restent toujours en suspens. Jusqu'ici la Conférence n'a posé que des jalons.

La paix avec la Turquie est plus avancée. Sous l'impulsion de la France, les Alliés ont décidé que les Turcs resteraient à Constantinople et ne seraient pas chassés d'Europe, mais à condition que les nationalités chrétiennes, surtout les Arméniens, ne seront plus persécutées.

— La Pologne refuse de conclure avec la Russie une paix sans garantie. Elle aspire à la paix, mais elle la veut juste, basée sur la volonté et le droit des peuples de disposer de leur sort.

5 mars (ven.). — Le président Wilson a répondu à la note que les Alliés lui ont envoyée le 22 février dernier, au sujet de la question de l'Adriatique. Dans sa réponse, il répète qu'il est prêt à sanctionner tout accord dont les Italiens et les Yougo-Slaves se déclareraient satisfaits ; mais il repousse le traité de Londres (avril 1915), tout en se gardant de présenter une autre solution.

Le Conseil suprême examine aussi les rapports de plus en plus alarmants qui lui sont adressés par les hauts commissaires des Puissances, en résidence à Constantinople. Tous réclament une intervention énergique à Constantinople, de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, appuyée par des mesures militaires.

— Le gouvernement des Pays-Bas, répondant à la lettre du 14 février dernier, que lui avait adressée le président du Conseil suprême, fait savoir qu'il maintient son refus de livrer l'ex-kaiser.

— En réponse aux offres de paix que la République des soviets avait adressées à M. Vaïda Voevod, président du Conseil de Roumanie, le gouvernement de Bucarest a fait savoir au commissaire du peuple Tchitcherine que la Roumanie accepte d'entrer en négociations de paix.

— A Baden-Baden, une convention a été conclue entre les délégués français et allemands, au sujet du port de Kehl qui, pendant sept ans, doit former avec le port de Strasbourg une unité administrative française. Elle délimite les attributions de l'administrateur, et donne à notre gouvernement le droit d'installer des entreprises françaises sur certains points du port.

6 mars (sam.). — De Londres, les Alliés envoient à la Turquie une note conçue dans les termes les plus catégoriques. Il paraît certain que le traité à signer avec elle ne pourra être exécuté que par la force.

M. Wilson s'oppose au maintien des Turcs à Constantinople. Il menace de se retirer des affaires de l'Europe, si le règlement avec la Turquie laisse Constantinople aux Turcs, abandonnant toute protection des populations chrétiennes dans l'empire ottoman.

— Les troupes roumaines ont complètement évacué les territoires hongrois ; elles se trouvent maintenant sur la frontière que la Conférence de la paix a fixée entre la Hongrie et la Roumanie.

— Le général Skobelstein, commandant l'armée blanche de la région mourmane, a réussi à enfoncer les lignes bolchevistes et à s'approcher de Repola.

— La grève recommence dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais.

7 mars (dim.). — Le Sénat américain délibère de nouveau sur la question du Traité de paix. Le président Wilson s'obstine à repousser toute modification à l'article 10 du pacte de la Société des nations, bien que les problèmes de l'Adriatique et de Turquie renforcent l'opinion générale que la substance de cet article doit être modifiée. M. Taft, chef des indépendants, déclare que lui et ses partisans désirent la ratification du Traité, et qu'ils se sépareront tout à fait de M. Wilson si, en s'opposant aux réserves de M. Lodge, il assure une nouvelle défaite du Traité.

M. Barnes, directeur de la corporation des grains aux Etats-Unis, fait savoir au Congrès que, s'il ne vote pas les 50 millions nécessaires pour aider certains pays d'Europe, il prendra sur lui l'expédition en Europe de farine d'orge jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars. La récolte, ne trouvant pas à s'écouler en Amérique, pourrit sur place ; il vaut donc mieux l'expédier en Europe.

— Les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais votent la grève générale. D'autres grèves ont lieu dans divers endroits : à Paris, celle des imprimeurs et des typographes ; à Strasbourg, celle des métallurgistes ; à Perpignan, celle des ouvriers agricoles ; etc.

8 mars (lun.). — Les puissances de l'Entente agissent contre la Turquie. Des renforts sont envoyés au général Gouraud, afin de rétablir la situation en Cilicie et d'empêcher de nouvelles attaques contre les Arméniens. Une escadre anglaise part de Gibraltar pour le Bosphore.

Le Conseil suprême a décidé de reconnaître la réunion de la Bessarabie à la Roumanie. Il engage cette dernière à retirer ses troupes des positions qu'elles occupent encore à l'est de la Theiss, jusqu'à la ligne dite « ligne Clemenceau ».

— Une conférence a lieu à Varsovie. Les représentants de la Pologne, de la Roumanie, de la Finlande, de la Lettonie et de l'Ukraine y discutent les offres de paix des bolchevíks.

— En raison de la nécessité qui s'impose de réduire la consommation du charbon par suite de la grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, le président de la République signe un décret prescrivant de nouvelles restrictions.

9 mars (mar.). — Dans une lettre qu'il adresse à M. Hitchcock, leader du parti démocrate au Sénat, le président Wilson répète qu'il ne s'oppose pas aux réserves qui ne sont qu'une interprétation évidente des articles visés, mais qu'il s'oppose à celles qui, de fait, annulent virtuellement les articles sur lesquels elles portent :

L'article 10, déclare le Président, *est le rempart de la démocratie naissante du monde contre les forces de l'impérialisme et de la réaction.*

Pendant toute la Conférence de Paris, il a été évident que le parti militariste, sous la direction des hommes les plus influents, a cherché à prendre de l'ascendant dans les conseils du gouvernement français. Il a d'abord été mis en déroute, mais maintenant il a triomphé. Pour ma part je suis aussi incapable de tolérer les desseins impérialistes des autres pays, que j'ai été incapable d'admettre les desseins impérialistes de l'Allemagne.

La publication de cette lettre a causé les plus grandes appréhensions.

Le sénateur Lodge s'est élevé en termes des plus sévères contre les propos du Président, et surtout contre les allusions qu'il fait au sujet des Alliés. M. Lodge déclare que la France n'est pas militariste et qu'elle se contente de prendre des mesures pour éviter à ses populations le retour des souffrances que celles-ci ont endurées au cours de la dernière guerre. Au sujet de l'Italie, l'orateur déclare qu'elle a également le droit de se protéger ; que l'Amérique a été jusqu'ici son amie, et que les paroles du Président font croire à un abandon de cette amitié.

L'attitude prise par M. Wilson est considérée généralement comme « intempestive et intolérable ». Les plus modérés ne peuvent admettre que les Etats-Unis, si soucieux qu'on respecte leurs affaires intérieures, se mêlent d'apprécier de la sorte la politique d'une nation amie. Ceux qui ont de l'indulgence attribuent cette manifestation déplacée à la maladie du Président, et à la nervosité qui lui enlève le contrôle de soi-même. Il est regrettable de voir la direction d'une grande démocratie abandonnée aux caprices d'un malade.

— Dimanche dernier, trois officiers français étaient insultés dans un hôtel de Berlin, par le prince Joachim-Albrecht de Prusse en état d'ébriété. Le ministre des affaires étrangères allemand a présenté des excuses à M. de Marcilly chargé d'affaires de France à Berlin. Aujourd'hui, le même scandale se reproduit à Brême, où la population assaille et insulte des officiers français, anglais, italiens et japonais.

— La grève des mineurs du Pas-de-Calais oblige les Compagnies à réduire d'un tiers la circulation des trains de voyageurs.

Les ouvriers du textile de Roubaix-Tourcoing et des environs se mettent en grève. Plus de 60.000 ouvriers quittent le travail, parce qu'on leur refuse une augmentation de salaires.

10 mars (mer.). — Les Puissances alliées se sont enfin entendues sur la manifestation militaire qui sera faite à Constantinople. L'occupation de la capitale turque sera rendue « effective », c'est-à-dire que les troupes alliées occuperont certains points de la ville et contrôleront le télégraphe. Par contre, aucune action directe n'est envisagée contre la Chambre ottomane, de la part des Alliés. La dissolution, si elle a lieu, devra être prononcée par le gouvernement turc, qui sera invité à désavouer formellement les menées nationalistes.

— Les manifestations s'aggravent en Allemagne, contre les nations alliées. Un soldat français vient d'être assassiné par des paysans allemands, à Wernitz, aux environs de Berlin. Ce nouvel incident témoigne d'un état d'esprit très fâcheux. L'opinion allemande s'habitue peu à peu à la pensée que le Traité ne sera pas exécuté, et qu'il va être promptement revisé. En conséquence, ses rigueurs lui deviennent insupportables. Il serait imprudent de la part des Alliés, surtout de la France, de ne pas accorder une attention sérieuse à l'état d'âme collectif qui se développe de plus en plus audacieusement en Allemagne.

— Tandis que la grève des mineurs s'étend dans le nord de la France, les mineurs de Londres se prononcent à leur tour en faveur de la grève, pour soutenir la nationalisation des mines.

11 mars (jeu.). — Le gouvernement a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant ouverture, au ministère des Affaires étrangères, de crédits en vue du rétablissement de l'ambassade de la République française près le Saint-Siège.

— Dans les milieux français de Washington, on se montre quelque peu blessé de l'attaque du président Wilson contre la France, et l'on espère que celle-ci va protester auprès du département d'Etat, par l'entremise de M. Jusserand son ambassadeur. Le mot de la situation semble avoir été dit par M. Taft :

M. Wilson a accompli un tour de force qui semblait impossible : il a commencé l'œuvre de paix avec l'appui et la sympathie de tous les pays alliés et avec le concours de la plupart des Américains des deux partis, et il s'est aliéné toutes ces bonnes volontés.

Les diplomates de l'Entente s'accordent à considérer que, en fait de politique internationale, l'autorité de M. Wilson n'existe plus, après les événements des derniers jours.

— La grève bat son plein dans le nord, chez les mineurs et chez les travailleurs du textile.

12 mars (ven.). — Les manifestations contre la commission militaire de l'Entente se sont renouvelées à Brême, au moment du départ des officiers. La foule, assemblée devant leur hôtel, a brisé les vitres de leur automobile. Les officiers ont été accompagnés à la gare par une forte escorte, sans avoir pu remplir leur mission.

Suivant l'article 176 du Traité de paix, qui ne doit laisser subsister en Allemagne que le nombre d'écoles militaires strictement indispensables au recrutement des officiers des unités autorisées, l'école des cadets de Grosslichterfelde, près de Berlin, et les écoles de sous-officiers de Potsdam viennent de fermer.

— L'émir Fayçal a été proclamé roi de Syrie par le Congrès de Damas. Au même congrès a été lue une déclaration du Congrès de Mésopotamie, proclamant l'émir Abdullah, frère de Fayçal, roi de l'Irak, avec l'émir Seïd comme régent.

— Dans un article de critique politique et diplomatique, publié dans la « Revue des Deux Mondes », M. Raymond Poincaré, redevenu journaliste, examine toutes les questions à l'ordre du jour, et conclut à la suppression du Conseil suprême. Tour à tour il s'exprime sur : les droits et les devoirs du président de la République ; l'attitude dilatoire de l'Allemagne devant le Traité ; l'accusation d'impérialisme portée contre la France ; l'obligation d'exécuter le chapitre des réparations ; les variations de la politique de la France et des Alliés. Il termine son article en disant : « Puisse le Conseil suprême s'endormir enfin du dernier sommeil ! C'est une mort qui, je le crois, n'attristera ni M. Millerand, ni la Chambre, ni le pays ».

13 mars (sam.). — Une révolution impérialiste et militariste a éclaté à Berlin. Le gouvernement Ebert-Bauer-Noske s'est réfugié à Dresde. Un nouveau pouvoir, d'allure dictatoriale, s'installe dans la capitale de l'empire germanique. A sa tête est un pangermaniste notoire, le Dr von Kapp, de Kœnisberg, directeur général de l'agriculture, qui a pris le titre de chancelier d'empire et ministre-président de Prusse. Le nouveau chancelier lance trois proclamations : la première, pour déclarer que le gouvernement précédent a cessé d'exister, que la puissance publique est passée tout entière entre ses mains, et qu'il nomme le général baron von Luttwitz commandant en chef et ministre de la guerre ; la seconde, pour dissoudre l'Assemblée nationale ; la troisième, pour dissoudre l'Assemblée prussienne.

Le nouveau pouvoir opère de nombreuses arrestations. De Dresde, le gouvernement Ebert lance le télégramme suivant aux différents Etats allemands :

Des tentatives révolutionnaires d'aventuriers sans conscience, derrière lesquels il n'y a pas de politiciens sérieux, ont contraint le gouvernement à quitter Berlin, en vue d'empêcher l'effusion de sang. Le gouvernement légal a fixé son siège à Dresde. Il est le seul qui puisse empêcher le chaos. Nous vous demandons de maintenir les relations de service avec nous, et de repousser tous rapports avec les auteurs du coup d'Etat de Berlin.

Le président du Reich :
EBERT.

Le gouvernement du Reich :
BAUER, MULLER, GIESBERTS, NOSKE,
Dr KOCH, GESSLER.

Pour répondre au coup d'Etat militaire, le parti socialiste majoritaire d'Allemagne décrète la grève générale.

Le gouvernement français, très exactement averti de ce qui se préparait, par son représentant à Berlin, M. de Marcilly, a défini son attitude au Conseil des ambassadeurs. M. Millerand a très énergiquement soutenu que les Puissances n'avaient pas à tenir compte des changements gouvernementaux n'intéressant que la seule Allemagne. Elles doivent poursuivre la stricte application du Traité, et, pour y parvenir, adresser leurs demandes aux dirigeants qui, en fait, détiennent le pouvoir, quels qu'ils soient.

A cette même séance tenue par les ambassadeurs, le maréchal Foch fait un exposé substantiel des attentats commis contre les membres des commissions alliées, en Allemagne : « Ce ne sont pas, conclut-il, des actes isolés, mais bien ceux d'un organisme conscient ». Il propose d'exiger du gouvernement allemand certaines sanctions, et des garanties.

— La terreur règne en Hongrie. Pour tenir tête au mouvement de protestation, le gouvernement de Budapest multiplie les arrestations. Le nombre des prisonniers politiques a augmenté dans de telles proportions, qu'il a fallu 47 nouvelles prisons, et l'on en prépare d'autres.

14 mars (dim.). — Les gouvernements de l'Allemagne du Sud semblent se prononcer contre le coup d'Etat de Berlin. Mais l'ensemble de l'armée, soit environ 400.000 hommes, soutient le gouvernement de von Kapp et du général von Luttwitz. La grève générale, proclamée par les socialistes, s'étend, et von Kapp, voyant qu'elle peut rendre impuissante son armée, la flétrit, et entre en négociations avec les ouvriers.

Le président Ebert et le chancelier Bauer ont quitté Dresde pour Stuttgart, où ils doivent assister à une séance de l'Assemblée nationale qui a été convoquée par le président Fehrenbach.

— M. Mayer, chargé d'affaires d'Allemagne à Paris, s'est rendu auprès de M. Millerand et lui a fait part des renseignements recueillis par lui au cours de ses conversations téléphoniques avec les membres du pouvoir expulsés de Berlin. Il affirme que le coup d'Etat de von Kapp n'est que simple échauffourée, sur le point de se dissiper.

Le maréchal Foch est sur le Rhin, et il a donné l'ordre de renforcer les effectifs alliés aux têtes de pont de Cologne, Coblence et Mayence. Que l'Allemagne règle ses affaires intérieures comme elle l'entendra, cela la regarde. Notre pensée constante, c'est l'application du Traité de Versailles.

— Au point de vue économique, le coup d'Etat militaire en Allemagne provoque des embarras très graves en Autriche, ce pays vivant au jour le jour des envois venant de l'étranger. L'arrêt des chemins de fer en Allemagne engendre une nouvelle crise alimentaire. Les arrivages quotidiens de la Hollande et des pays du nord cessent, et Vienne n'aura plus, pour subsister, que les envois italiens.

— Le second des plébiscites du Slesvig, institué par l'article 109 du traité de Versailles, a eu lieu aujourd'hui. Il a été moins heureux pour le Danemark, que le premier. Tandis que la première zone votait comme unité, la deuxième zone, avec l'importante ville de Flensbourg, a voté par communes. Les résultats de ce second plébiscite donnent la majorité à l'Allemagne.

— La situation de l'Albanie devient critique. L'esprit nationaliste fait des progrès dans la population. Un gouvernement s'est formé à Loutchina, sous la présidence de M. Bontchi, archevêque catholique de Skodra, d'accord avec Ali Toptani, proche parent d'Essad-pacha.

— En Cilicie, la situation demeure alarmante dans la région du Hadjin, située au pied de l'Anti-Taurus et au nord-ouest de Marache. Ce qui reste de la population arménienne, c'est-à-dire 10.000 âmes, est terrorisé par la concentration des bandes nationalistes.

— En Espagne, on commente vivement l'augmentation des dépenses qu'accuse le budget de cette année. Cette augmentation porte surtout sur les budgets de la guerre et de la marine. L'armée, qui, en 1914, comprenait 121.000 hommes, va compter un effectif de 217.500 hommes. Cette augmentation paraît au moins étrange au lendemain de la guerre, dans un pays aussi peu exposé à une invasion étrangère.



« Eh bien, dis donc... je suis prêt à partir, moi... Qu'attends-tu pour mettre ta robe ?
— Mais, mon ami, je l'ai... »



« Allons, allons, voilà la grève finie. Il n'y a ni vainqueurs, ni vaincus.
— Soit ! Mais ce sera le public qui paiera les frais de la guerre. »



Les bolchevistes en train de se faire « blanchir » à Londres.

(Henriot, *La Liberté*.)



« Ce n'est pas que le célibat me pèse, mais je suis décidé à tout plutôt que payer l'impôt sur les domestiques. Célestine, j'ai l'honneur de vous demander votre main. »



« Quel est ce vacarme ? tous les voisins se plaignent.
— Mon ami, j'aime la musique. Mais pour éviter l'impôt, j'ai vendu mon piano et j'étudie l'ophicléide. »

BIBLIOGRAPHIE

Traduction de la légende du mois d'Avril.

Tandis qu'il fait s'ouvrir les fleurs sur les gazons
Et que renaît le chant des oiseaux qu'il accouple,
Avril, rendant aux bois leur chevelure souple,
Donne aux arbres l'orgueil des vertes frondaisons.

BEAUX-ARTS

Boschot (A.). — *Une Vie romantique : Hector Berlioz.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 6 fr. 50.

Bréal (A.). — *Velasquez.* Paris, Crès. In-16. 6 francs.

Combarieu (J.). — *Histoire de la Musique.* T. III. *De la Mort de Beethoven au début du XXe siècle.* Paris, A. Colin. In-8°. 15 francs.

Lecarpentier (G.). — *L'Egypte moderne.* Paris, P. Roger. In-8°. 8 francs.

Marnold (J.). — *Le Cas Wagner. La Musique pendant la guerre.* Paris, Crès. In-16. 3 fr. 50.

Mille (P.). — *Le Bal de Chine ou Divagations sur les Beaux-Arts.* Paris, Crès. In-32. 3 fr. 75.

DIVERS

Bérenger (H.). — *Le Pétrole et la France.* Paris, Flammarion. In-8°. 20 francs.

Bordeaux (L.). — *La Question du Rhône. Projet d'aménagement du Rhône. Navigation. Energie hydraulique.* Paris, Payot. In-8°. 15 francs.

Borgnis (A.). — *Le Livre pratique des Spirites.* Paris, Editions de la Revue contemporaine, 53, boulevard du Montparnasse. In-18. 6 fr. 50.

Lonchay (A.). — *Traité d'Echecs analytique et progressif.* Premier livre. Bruxelles, Lamertin. In-8°.

— *Almanacco Italiano. Piccola Enciclopedica popolare, 1920.* Florence, R. Bemporad. In-12. 4 lire.

— *Annuaire de la Chambre de Commerce française pour la Suisse 1920.* Genève.

GUERRE ET PAIX

Albert-Petit (A.). — *La France de la Guerre.* T. III et dernier. *Septembre 1917-Juin 1919.* Paris, Bossard. In-8°. 12 francs.

Benoist (Ch.). — *Les Nouvelles Frontières d'Allemagne et la Nouvelle Carte d'Europe.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 5 francs.

Buat (Gl). — *Ludendorff : L'homme, son rôle. Ses manœuvres. Conclusion.* Paris, Payot. In-16. 6 francs.

Charles-Roux (Fr.). — *L'Expédition des Dardanelles au jour le jour.* Paris, A. Colin. In-8°. 8 francs.

Gascouin (Gl). — *L'Evolution de l'artillerie pendant la Guerre.* Paris, Flammarion. In-18. 5 fr. 75.

Gauvain (A.). — *L'Europe au jour le jour.* T. VII. *La Guerre européenne (Juin 1914-Février 1915).* Paris, Bossard. In-8°. 12 francs.

Gérard (A.). — *L'Extrême-Orient et la Paix.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

Germain-Drouilly (J.). et Guérinon. — *Les Chefs-d'œuvre de la Propagande allemande.* Paris, Berger-Levrault. In-8°. 12 francs.

Got (A.). — *L'Allemagne après la débâcle. Impressions d'un attaché à la mission militaire française.* Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise. In-8°. 8 francs.

La Chesnais (P.-G.). — *La Guerre civile en Finlande (Janvier-Avril 1918).* Paris, Bossard. In-8°. 5 fr. 40.

Lémonon (E.). — *L'Allemagne vaincue.* Paris, Bossard. In-8°. 7 fr. 50.

Ludendorff (E.). — *Souvenirs de Guerre.* Préface du général Buat. Paris, Payot. 2 vol. in-8°. 40 francs.

Martchenko (M.). — *La Catastrophe austro-hongroise. Souvenirs d'un témoin oculaire.* Paris, Berger-Levrault. In-12. 7 fr. 50.

Maurras (Ch.). — *Les trois aspects du président Wilson.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 5 francs.

Maxe (Jean). — *De Zimmerwald au bolchevisme ou le Triomphe du Marxisme pangermaniste.* Paris, Bossard. In-8°. 7 fr. 50.

Naudeau (L.). — *En prison sous la Terreur russe.* Paris, Hachette. In-8°. 6 francs.

Navarre (A.). — *Les Services automobiles pendant la guerre.* Paris, Delagrave. In-8°. 12 francs.

Percin (Gl). — *1914. Les Erreurs du haut commandement.* Paris, A. Michel. In-16. 4 fr. 90.

Souchon (L.). — *Le Passifisme. La Guerre des inaptes.* Paris, Bossard. In-16. 3 fr. 30.

HISTOIRE

Ajalbert (J.). — *Dix années à la Malmaison (1907-1917).* Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 50.

Bienstock (J.-W.). — *Histoire du Mouvement révolutionnaire en Russie.* T. I. Paris, Payot. In-8°. 12 francs.

Brandon (E.-E.). — *Petite histoire des Etats-Unis d'Amérique.* Paris, Hachette. In-16. 6 francs.

Cabanès (Dr). — *Mœurs intimes du passé* (8e série). Paris, A. Michel. In-16. 5 fr. 75.

Chaboseau (A.). — *Les Serbes et leur épopée nationale.* Paris, Bossard. In-16. 3 francs.

Decelles (A.-D.). — *Laurier et son temps.* Montréal, Beauchemin. In-16.

Diehl (Ch.). — *Histoire de l'Empire byzantin.* Paris, Picard. In-12. 7 francs.

Gsell (St.). — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* T. IV. *La Civilisation carthaginoise.* Paris, Hachette. In-8°. 25 francs.

Jullian (C.). — *Histoire de la Gaule.* T. V. *La Civilisation gallo-romaine. Etat matériel.* T. VI. *Etat moral.* Paris, Hachette. 2 vol. in-8°. Chacun 25 francs.

La Roncière (Ch. de). — *Histoire de la Marine française.* T. V. *La Guerre de Trente ans. Un grand ministre de la marine : Colbert.* Paris, Plon-Nourrit. In-8°. 40 francs.

Mariéjol (J.-H.). — *Catherine de Médicis (1519-1589).* Paris, Hachette. In-8°. 20 francs.

Martin (V.). — *Le Gallicanisme et la Réforme catholique. Essai historique sur l'Introduction en France des décrets du Concile de Trente.* Paris, A. Picard. In-8°. 20 francs.

Mathorez (J.). — *Les Etrangers en France sous l'ancien régime.* T. I. *Les Orientaux et les Extra-Européens.* Paris, E. Champion. In-8°. 30 francs.

Maybon (Ch.-B.). — *Histoire moderne du pays d'Annam (1592-1820).* Paris, Plon-Nourrit. In-8°. 30 francs.

Whitlock (B.). — *Abraham Lincoln.* Trad. de l'anglais par l'auteur. Paris, Payot. In-16. 5 francs.

— *Un Allemand en France sous la Terreur.* Souvenirs de Fréd. Christian Lankhard. Trad. W. Bauer. Paris, Perrin. In-8°. 8 francs.

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

Bellessort (A.). — *Virgile. Son œuvre et son temps.* Paris, Perrin. In-16. 8 francs.

Bonnaffé (Ed.). — *L'Anglicisme et l'Anglo-américanisme dans la langue française. Dictionnaire étymologique et historique des anglicismes.* Paris, Delagrave. In-8°. 13 francs.

Delahaye (E.). — *Verlaine, étude biographique.* Paris, Messein. In-8°. 7 fr. 50.

Gillouin (R.). — *Idées et Figures d'aujourd'hui.* Paris, Grasset. In-16. 5 francs.

Seillière (E.). — *Les Origines romanesques de la Morale et de la Politique romantique.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 3 fr. 75.

Vandérem (F.). — *Le Miroir des Lettres.* Paris, Flammarion. In-16. 5 francs.

LITTÉRATURE

Bordeaux (H.). — *Un Coin de France pendant la Guerre : le Plessis-de-Roye.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 5 francs.

Brémond (H.) et Grolleau (Ch.). — *Anthologie des Ecrivains catholiques. Prosateurs français du XVIIe siècle.* Paris, Crès. In-18. 6 francs.

Chevrillon (A.). — *Marrakech dans les Palmes.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 4 fr. 90.

Clemenceau (G.). — *Au pied du Sinaï.* Paris, Crès. In-16. 5 francs.

Cochin (Ch.). — *Dernières pages. Notes du front et de l'arrière.* Paris, Hachette. In-16. 5 francs.

Curel (F. de). — *La Fille sauvage,* pièce en cinq actes. Paris, Crès. In-16. 2 fr. 75.

Farrère (C.). — *La Dernière Déesse,* roman. Paris, Flammarion. In-18. 5 fr. 75.

Fua (A.). — *Les Voix de Victor Hugo dans la Guerre mondiale, et ses Prophéties.* Paris, Delagrave. In-18. 5 francs.

Gasquet (J.). — *L'Art vainqueur.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 5 francs.

Gérard-Gailly. — *Sur le bord droit de la Crête sacrée.* Paris, Bossard. In-16. 2 fr. 40.

Hache (E.). — *Paroles d'un amant,* poésies. Paris, E. de Boccard. In-12. 3 fr. 50.

Haggard (Rider). — *Elle (She).* Traduction de Labouchère. Paris, Edition française. In-16. 5 francs. — Traduction de J. Hillemacher. Paris, Crès. In-16. 6 francs.

Henry-Jacques. — *La Vallée de la Lune,* roman. Paris, Fasquelle. In-12. 4 fr. 90.

Jammes (F.). — *Le Poète rustique,* roman. Paris, Mercure de France. In-12. 5 fr. 50.

Lemaître (J.). — *Impressions de théâtre* (Onzième série). Paris; Boivin. In-16. 6 francs.

Lucien-Graux (Dr). — *La Dame de cristal,* roman. Paris, L'Edition française illustrée. In-16. 4 fr. 50.

Martinet (A.). — *Victorien,* roman. Paris, Stock. In-18. 5 fr.

Mille (P.). — *Trois Femmes.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 4 fr. 90.

Morhardt (M.). — *Le Théâtre de Mademoiselle.* Paris, Attinger. In-8°. — *La Comédie des Objets perdus,* 2 fr. 50. — *Le Miracle,* 1 fr. 50. — *Les Trois Enfants abandonnés,* 3 fr. 50.

Psichari (E.). — *Les Voix qui crient dans le désert. Souvenirs d'Afrique.* Paris, Conard. In-18. 6 francs.

Reboux (P.). — *Romulus Coucou,* roman nègre. Paris, Flammarion. In-16. 5 fr. 75.

Régnier (H. de). — *Histoires incertaines.* Paris, Mercure de France. In-16. 5 fr. 25.

Roujon (J.). — *Un Homme si riche,* roman. Paris, Payot. In-16. 5 francs.

Stevenson (R.-L.). — *Les Nuits des Iles.* Paris, L'Edition française illustrée. In-16. 4 fr. 50.

Vollard (A.). — *La Politique coloniale du Père Ubu.* Paris, Crès. Br. in-8°.

PHILOSOPHIE

Millet (R.). — *Socrate et la Pensée moderne.* Paris, Plon-Nourrit. In-16. 7 francs.

Osty (Dr). — *Le Sens de la Vie humaine.* Paris, Renaissance du Livre. In-16. 5 francs.

Truc (G.). — *Une Crise intellectuelle : Les jeunes gens d'aujourd'hui.* Paris, Bossard. In-16. 1 fr 20.

RELIGION

Sertillanges (A.-D.). — *L'Amour chrétien.* Paris, Lecoffre. In-12. 6 francs.

SCIENCES

Caillault (R.) et Warin (V.). — *Pratique de l'Organisation des Ateliers modernes.* Paris, Delagrave. In-4°. 15 francs.

Dorgeot (E.). — *Cinématique théorique et appliquée.* Paris, Dunod. In-8°. 54 francs.

Drzewiecki (S.). — *Théorie générale de l'Hélice.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 10 francs.

Fardet (A.). — *Recueil d'exercices d'algèbre élémentaire.* T. I. Chez l'auteur, Tournus, Ecole primaire supérieure. 1 fr. 75.

Houssay (F.). — *Force et Cause.* Paris, Flammarion. In-18. 5 fr. 75.

Lacassagne (A.). — *La Verte Vieillesse.* Lyon, Rey. In-8°. 20 francs.

Lespieau (R.). — *La Molécule chimique.* Paris, Alcan. In-16. 3 fr. 50.

Marec (E.). — *La Technique du Croquis et du Dessin industriels.* Paris, Dunod. In-8°. 11 fr. 25.

Meunier (St.). — *Les Glaciers et les Montagnes.* Paris, Flammarion. In-16. 5 fr. 75.

Monvoisin (A.). — *Le Lait : Physiologie. Analyse. Utilisation.* Paris, Asselin et Houzeau. In-8°. 20 francs.

Proust (G.-P.). — *L'Or : Prospection. Gisement. Extraction.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 10 francs.

Tannery (P.). — *Mémoires scientifiques publiés par J.-L. Heiberg et H.-G. Zeuthen.* III. *Sciences exactes dans l'Antiquité (1899-1913).* Paris, Gauthier-Villars; Toulouse, E. Privat. In-8°. 15 francs.

Villavecchia (V.). — *Traité de Chimie analytique appliquée.* T. I. Trad. Paul Nicolardot. Paris, Masson. In-8°. 24 francs.

SOCIOLOGIE ET POLITIQUE

Besnard (R.) et Aymard (C.). — *Où va-t-on ? La France de demain.* Paris, Hachette. In-8°. 6 francs.

Cambon (V.). — *L'Industrie organisée d'après les méthodes américaines.* Paris, Payot. In-8°. 16 francs.

Carnot (R.). — *L'Etatisme industriel.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

Deschanel (P.). — *La France victorieuse. Paroles de guerre.* Paris, Fasquelle. In-18. 4 fr. 90.

Dubois (J.). — *La Constitution de l'Empire allemand du 11 août 1919.* Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence. Br. in-8°.

Girault (A.). — *Les Vampires. Autour des Funérailles. (Contre les abus).* Paris, Rodes. In-8°. 4 fr. 75.

Legendre (R.). — *Alimentation. Ravitaillement.* Paris, Masson. In-8°. 8 francs.

Lysis. — *Politique et Finance d'avant-guerre.* Paris, Payot. In-8°. 25 francs.

Paris, Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Grosley.



LEÇON D'HISTOIRE
« Dis, papa, qu'est-ce que c'était que saint Louis ?
— C'était cent francs, avant la guerre. »
(Albert Guillaume, *Le Journal*).



CHEZ L'AMATEUR ÉCLAIRÉ
« Vous avez là un bien beau Rodin... Savez-vous de qui il est ? »



TANGO, FOX-TROT
« Moi, ce qui m'a plu tout de suite dans les danses à la mode, ce sont les gestes gracieux et les poses naturelles ».
(Spahn, *Le Petit Bleu*).



LE RÊVE DU GRÉVISTE
« Oh ! jouer les d'Annunzio !.. »
(Lucien Métivet, *Le Journal*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Mars 1920 au 14 Avril 1920

15 mars (lun.). — Les deux gouvernements d'Ebert et de von Kapp cherchent à conclure un accord. Aussi bien à Dresde qu'à Berlin, on a le sentiment très net que la patrie allemande est en danger, non dans le sens que prêtaient à cette formule les premières proclamations de von Kapp, mais parce qu'une scission profonde dans le Reich peut mettre en péril l'existence de la nation. A Munich, le pouvoir exécutif est confié au général von Mœhl, et l'on y parle du rétablissement de la monarchie. L'Assemblée nationale doit se réunir demain à Stuttgart. Le consul de France à Mayence a reçu mission de se rendre à Stuttgart, pour y suivre les événements.

A Mayence, le maréchal Foch préside un conseil de guerre des commandants des armées d'occupation du Rhin. Le gouvernement français, qui n'a pas à se prononcer entre les partis allemands, prend ses mesures pour donner à notre sécurité des fondements plus solides et plus viables que la présence au pouvoir de tel homme, de tel parti, ou de telle doctrine. C'est du point de vue strict de l'application du Traité de Versailles, que nous devons juger les affaires allemandes.

16 mars (mar.). — Le gouvernement de von Kapp se débat, à Berlin, au milieu d'une foule de difficultés. Après avoir échoué dans ses tentatives pour former un ministère, il se verrait de plus en plus abandonné par les politiques et les militaires. Ebert aurait refusé, dit-on, de négocier avec lui, et son gouvernement soutenu par une majorité de l'opinion reprendrait le dessus.

Le maréchal Hindenburg aurait envoyé au gouvernement Kapp un télégramme dans lequel il demande que les troupes se retirent de Berlin, et rétablissent l'état constitutionnel. En même temps, il aurait fait au président Ebert communication de ce télégramme.

Les nouvelles d'Allemagne ne sont, en somme, que désordre et confusion. Il est extrêmement difficile de tirer une impression tant soit peu nette d'un chaos d'informations embrouillées et contradictoires. L'Allemagne apparaît ainsi profondément divisée et troublée, plongée matériellement et moralement dans un indéniable désarroi. Fusillades à Leipzig, à Dresde, à Hambourg, à Dortmund ; à Munich, les militaires gouvernent ; à Hambourg, le parti démocrate paraît avoir le dessus ; la grève se généralise ; les spartakistes entrent en scène ; etc. Bref, dans cette révolution, réelle ou simulée, l'Allemagne cherche de nouveaux prétextes pour ajourner encore l'exécution du Traité.

— La ville de Constantinople a été occupée sans difficulté par les troupes alliées, placées sous le commandement du général Milne. L'ordre et le calme règnent dans la ville.

17 mars (mer.). — Le docteur von Kapp, se trouvant satisfait des conditions politiques qu'il aurait obtenues du gouvernement Ebert, considère sa mission comme terminée ; il abandonne le pouvoir. Mais la situation reste incertaine, et des troubles sont encore probables dans les grandes villes. Le gouvernement d'Ebert et de Bauer, qui a présentés à l'esprit les difficultés que leur a values et que leur vaudra l'application du Traité de Versailles, cherche à démontrer à l'Entente, à la faveur des présents événements, que les clauses du 28 juin 1919 signifient l'esclavage de tout un peuple, et produisent mécaniquement la révolution.

— Le plébiscite qui a eu lieu, dimanche dernier, dans la deuxième zone du Slesvig, s'est effectué sous une pression effroyable des Allemands, venus en grand nombre de la zone méridionale, et qui ont littéralement terrorisé la population, particulièrement dans les campagnes. La question pourrait être examinée à nouveau.

— A La Haye, le président du conseil, M. Ruys de Beernbrouck, interpellé au sujet de la situation de l'ex-kaiser et de l'ex-kronprinz en présence des événements d'Allemagne, déclare que l'ex-kaiser a donné l'assurance au gouvernement des Pays-Bas qu'il s'abstiendra de toute action politique et ne suscitera pas de difficultés diplomatiques à la Hollande. Un arrêté royal stipule que le territoire assigné comme lieu de résidence à l'ex-kaiser sera une partie de la province d'Utrecht, à fixer ultérieurement par le gouvernement.

18 mars (jeu.). — Le gouvernement d'empire Ebert-Bauer a remporté la victoire, en acceptant toutefois certaines exigences du parti militaire. Kapp et Lüttwitz ont disparu de la scène berlinoise. Des proclamations sont adressées à la classe ouvrière pour que le travail soit repris sans délai. Toutefois, dans de nombreux centres l'agitation des indépendants et des spartakistes persiste, sans cependant s'aggraver.

A la séance de l'Assemblée nationale qui s'est réunie à Stuttgart, le chancelier Bauer fit part des conditions que voulaient imposer Kapp et Lüttwitz : refus à l'Entente de diminuer l'effectif de la reichswehr ; refus de lui livrer des munitions, et commencer les préparatifs de la revanche. Il déclare que Ludendorff se présenta le premier, en uniforme, à la chancellerie, aussitôt après l'occupation de celle-ci par Kapp. Ludendorff est donc compromis dans le coup d'Etat de Berlin.

— A Washington, le Sénat a adopté la réserve approuvée par M. Lodge à l'article 10, bien que M. Wilson eût fait savoir à M. Hitchcock que cette réserve était inacceptable parce qu'elle frappait au cœur la Société des nations. Les commentaires hostiles que M. Wilson s'est permis, sur la politique française « militariste », sont désapprouvés, et les chefs républicains des Etats-Unis promettent leur assistance à la France en cas d'une agression allemande.

— L'émir Fayçal a été informé, par les gouvernement français et britannique, que ceux-ci ne peuvent pas reconnaître la validité de la décision du congrès de Damas qui l'a fait roi, et l'émir est invité à venir en Europe exposer sa cause.

— Les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais vont cesser la grève ; par contre, ceux de la Loire la commencent.

19 mars (ven.). — Le conseil militaire de Versailles, que préside le maréchal Foch, dresse le tableau des obligations inscrites dans le Traité de Versailles, que l'Allemagne n'a pas exécutées depuis la mise en vigueur des clauses du 28 juin 1919, c'est-à-dire depuis le 10 janvier 1920. La liste est importante. Il est à souhaiter que les Alliés se mettent d'accord sur la politique générale à suivre relativement à l'Allemagne, qui trouvera toujours des prétextes pour ne pas tenir ses engagements.

— Après les déclarations du chancelier Bauer à l'Assemblée de Stuttgart, Scheidemann a pris la parole au nom du parti socialiste. Dans son discours virulent, il critique Noske qui n'a pas su prévoir les événements de Berlin, et déclare que, s'il est prouvé que le gouvernement ait négocié, si peu que ce soit, avec les traîtres, son parti lui refusera sa confiance.

Des mouvements de caractère extrémiste continuent en Allemagne, malgré l'ordre de reprise du travail. Les troupes de la Baltique, en quittant Berlin, ont tiré sur la foule. Vu les événements, l'Assemblée nationale ne tiendra pas sa prochaine séance à Berlin, mais à Stuttgart.

— La proclamation de l'émir Fayçal comme roi de Syrie, par le congrès de Damas, rencontre de



LES DOUZE MOIS, par *Gavarni*. — **Mai.**

Floréal — c'est ainsi que la République appelait, avec un nom tout parfumé d'aubépine, le joli mois de Mai de nos bons aïeux — se présente sous le bourgeron d'un jeune *voyou*, ramasseur de bouts de cigares, ouvreur de portières, noircisseur de verres pour éclipses, vendeur de chaînes de sûreté dans les autres saisons, et pour le moment négociant en hannetons. La marchandise grouille au fond d'un vieux bas, et il porte sur l'épaule une branche d'orme cassée sur quelque boulevard extérieur. Sa casquette avachie, sa cravate prétentieuse, sa blouse passée de ton, son pantalon miroité, ses « philosophes, qui engueulent l'asphalte », pour nous servir d'une phrase de la langue verte, sa mine fatiguée, insolente et gouailleuse, annoncent un gavroche qui a mal tourné et prend le chemin, sinon de Brest, du moins de Clairvaux. De sa bouche entr'ouverte il semble qu'on entende le vieux cri populaire qui faisait autrefois palpiter le cœur des enfants : « D'z hannetons, d'z hannetons pour un liard ! ». (*Théophile Gautier.*)

*1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, rue Montparnasse, 15, Paris ;*
*2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

l'hostilité non seulement auprès de l'Entente, mais encore auprès des populations intéressées. Une vive agitation se produit au Liban, et des manifestations se préparent contre la proclamation faite par des personnalités sans mandat.

20 mars (sam.). — L'Allemagne avait demandé aux Alliés l'autorisation d'envoyer des troupes de la reichswehr dans le bassin de la Ruhr, en raison de l'agitation qui règne depuis quelque temps dans cette région. Les Alliés n'ayant pas répondu, les troupes allemandes ont pénétré dans la zone neutre de 50 kilomètres à l'est du Rhin, en violation du Traité de Versailles. Occuper la région minière de la Ruhr, telle était la pensée constante du militariste gouvernement de von Kapp à Berlin, et du socialiste gouvernement Ebert-Bauer-Noske à Stuttgart. Ce commencement de revanche a été pareillement poursuivi dans les deux camps : c'est le résultat d'un régime d'occupation embarrassé par les soins de M. Wilson.

— La ratification du Traité de Versailles n'a pas été votée au Sénat de Washington, quoique ayant obtenu la majorité, car la Constitution américaine exige, pour qu'une proposition soit adoptée par le Sénat, qu'elle réunisse les deux tiers des voix, et la ratification du Traité n'a été votée que par 49 voix contre 35. Le Sénat a retourné le Traité de paix au président Wilson.

— La souscription au cinquième emprunt national sera close ce soir; mais ce n'est que dans quelques jours que les résultats en seront connus.

21 mars (dim.). — Les affaires d'Allemagne s'embrouillent de plus en plus, et l'inaction des gouvernements alliés n'est pas pour les simplifier. La proposition française, comportant l'occupation du district de la Ruhr par les troupes alliées, n'a pas été admise par le cabinet de Londres, groupant autour de lui l'Italie et le Japon. Aujourd'hui, une armée rouge, mélange de militarisme et de bolchevisme, de haines nationales et de haines sociales, est entrée dans la Ruhr, et y est absolument maîtresse ; elle dépasse cent mille hommes, et dispose d'une importante artillerie. Cette intervention risque fort de signifier que la zone neutre n'est plus respectée, et que le système de garanties sanctionné par le Traité de Versailles pour protéger la France sur sa frontière orientale n'existe plus.

La situation dans la Ruhr est grave. La reichswehr a quitté Essen avec armes et bagages, et la ville a été bombardée pendant vingt heures par les communistes. On cherche à contenir ces derniers : de violents combats ont eu lieu à Barmen, Elberfeld, Essen, etc. ; tous ont tourné à l'avantage de l'armée rouge, nombreuse et bien armée.

Mais la désorganisation intérieure de l'Allemagne ne peut servir de prétexte à éluder le Traité de Versailles ; les textes juridiques sont formels à cet égard.

— La Pologne communique aux ministres alliés les conditions de paix offertes par les Soviets.

22 mars (lun.). — La situation reste, en Allemagne, confuse et troublée. Tout s'y passe comme si, dans la coulisse, se tenait caché un habile régisseur qui, tour à tour, pousse sur la scène les différents acteurs, pour les rôles qu'ils ont à tenir dans un drame savamment ordonné d'avance, et tour à tour leur fait signe de disparaître. La grève générale continue ; elle a pour effet de réduire l'arrivée des trains, et d'affamer Berlin. Des soulèvements se produisent un peu partout, dit-on, et le gouvernement masserait des troupes pour les réprimer. En réalité, les partis réactionnaire et communiste d'Allemagne semblent s'entendre sur un point : l'inexécution et la violation systématiques du Traité de Versailles. L'hésitation prolongée de l'Entente a laissé croire à l'Allemagne qu'elle pouvait éluder les clauses de la paix, qui la gênent. Il serait temps que le conseil suprême de Londres lui fît comprendre qu'elle se trompe.

23 mars (mar.). — La situation paraît un peu moins tendue, en Allemagne. Les combats de rues semblent se localiser, et se limiter à certaines régions. Les partis de l'Assemblée de Berlin discutent sur l'attitude que doit prendre le gouvernement dans la question du bassin de la Ruhr. Pendant ce temps, l'Allemagne livre de moins en moins de charbon, et les puissances alliées n'arrivent pas à s'entendre sur la politique qu'il importe de suivre pour l'exécution du Traité.

— La Chambre des députés vote le relèvement de l'indemnité parlementaire. Elle adopte le projet aux termes duquel les députés et les sénateurs recevront par an 27.000 francs, au lieu de 15.000. Cette mesure emporterait effet à partir du 1er mars 1920.

M. Paul Appell, professeur à la Faculté des sciences, membre de l'Institut, est nommé recteur de l'Académie de Paris, en remplacement de M. Lucien Poincaré, décédé. (Ce dernier portait le titre de vice-recteur, parce que jusqu'ici, en vertu de la loi du 14 juin 1854, c'était le ministre de l'Instruction publique qui était de plein droit recteur de l'Académie de Paris. M. Honnorat, ministre de l'Instruction publique, a fait signer un décret supprimant le vice-rectorat.)

— Un arrêté royal, communiqué par le président du conseil des Pays-Bas aux Etats généraux, stipule que l'île de Wieringen est assignée à l'ex-prince héritier allemand comme lieu de séjour définitif, et cela sans préjudice de dispositions ultérieures.

— La grève générale continue à Strasbourg. Elle a été proclamée également à Colmar.

24 mars (mer.). — La Chambre vient de décider qu'aucun ministère, sous-secrétariat ou secrétariat général ne pourra désormais être institué sans une loi spéciale. Jusqu'à présent, le président du Conseil constituait à son gré son cabinet, et le Parlement sanctionnait par le vote des crédits.

— La crise ministérielle et la situation troublée dans le bassin de la Ruhr dominent toujours les événements en Allemagne. Mais, petit à petit, le calme semble se rétablir un peu partout, et les négociations entre le gouvernement et les organisations ouvrières auraient abouti à une trêve renouvelable.

— A Budapest, le gouvernement a décidé, dans un conseil de cabinet, que les droits du souverain sont rétablis, et que la Hongrie est constitutionnellement une monarchie. Le gouvernement prend, en conséquence, le nom de « gouvernement royal hongrois ». Tous les documents officiels seront établis au nom du royaume de Hongrie, et la couronne de Saint-Etienne figurera de nouveau dans les armes de Hongrie.

(Rappelons que, le 3 février dernier, les Alliés ont envoyé à la Hongrie et aux gouvernements des Etats limitrophes une note, déclarant qu'une restauration des Habsbourg ne serait ni reconnue ni tolérée.)

25 mars (jeu.). — Répondant à une interpellation formulée par M. Asquith à la Chambre des communes, M. Lloyd George dit que les Alliés avaient envisagé la question de laisser seulement le pouvoir spirituel au sultan, mais que malheureusement une telle décision n'aurait pu résoudre les difficultés de l'heure actuelle. Il s'agit aujourd'hui de Constantinople. Mais il est plus facile de contrôler le sultan et ses ministres à Constantinople, que s'ils étaient relégués en Asie Mineure.

M. Lloyd George déclare ensuite qu'il faut que les Alliés se montrent fermes sur la question des réparations :

...Tournez vos regards vers la France. Voilà un pays dont la population est les quatre septièmes de celle de l'Allemagne, et ce pays a un fardeau de 3 à 4 milliards de livres sterling pour réparer son territoire dévasté.

Abandonner les réparations? Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que la France, qui n'est pas du tout responsable de la guerre, perdrait plus que l'Allemagne proportionnellement à sa population ; cela signifie que chaque Français aurait à supporter un fardeau double de celui de chaque Allemand, et cela à cause d'une guerre d'où les Français sont sortis vainqueurs et d'une guerre dont ils ne sont pas les auteurs responsables.

Croyez-vous qu'on empêchera de nouvelles guerres en permettant que l'innocent souffre pour le coupable? Certes, je veux qu'on aborde avec les sentiments d'impartialité d'un juge l'étude des réclamations que l'on adresse à l'Allemagne, ainsi que l'étude des facultés de paiement dont celle-ci dispose.

Je ne demande pas qu'on exige de l'Allemagne quoi que ce soit qui dépasse ses facultés, mais il faut que l'Allemagne répare les torts qu'elle a causés.....

Sans doute, l'Allemagne n'est pas, à l'heure actuelle, en mesure de payer ; elle ne peut pas nourrir sa population, et nous tenons compte de ces faits. Et nous en avons si bien tenu compte, qu'à maintes reprises nous avons permis à l'Allemagne de bénéficier de crédits ayant la priorité sur les réparations dont elle est débitrice, et nous l'avons fait pour lui mettre le pied à l'étrier.

L'Allemagne a devant elle le Traité de Versailles. Elle peut à l'aide de ce traité évaluer à la fois les dégâts commis par elle, et les moyens dont elle dispose pour les payer et elle peut, en conséquence, faire une offre.

L'a-t-elle fait? non; elle n'a pas exécuté cette obligation du Traité. Eh bien, qu'elle fasse cette offre : qu'elle dise à combien elle estime que se monte le chiffre de sa dette ; qu'elle fasse une proposition au sujet de la façon dont elle va s'acquitter, qu'elle prouve qu'il lui est absolument impossible de commencer à payer tant qu'elle ne pourra pas se procurer de matières premières, ou tant qu'elle n'aura pas les crédits nécessaires pour se les procurer.

Et alors, je ne crois pas que ni la France ni la Belgique refusent d'écouter une proposition raisonnable et équitable de nature à permettre à l'Allemagne de faire face aux charges qui lui incombent légitimement.

Mais il nous faut une indication claire et précise de son intention arrêtée de s'acquitter de sa dette.

Notre premier devoir est de veiller à ce qu'on joue plus franc jeu avec la France. Ce n'est pas parce que je désire voir châtier l'Allemagne, c'est parce que je veux voir faire justice, au moins dans la mesure du possible.

Si vous n'avez pas de votre côté la France, l'Italie et la Grande-Bretagne, pourrez-vous aboutir dans la Société des nations?

M. Lloyd George conclut en disant que si l'Allemagne fait preuve d'un réel désir de s'acquitter des obligations du traité qu'elle a signé, on agira envers elle de façon raisonnable et généreuse. Ce serait le moyen de restaurer la paix en Europe et établir de bonnes relations entre toutes les nations.

— Un débat sur la politique extérieure de la France s'ouvre au Palais-Bourbon, par un discours de M. Louis Barthou. Ce discours éloquent a rencontré l'adhésion unanime de la Chambre, quand l'orateur a réclamé du gouvernement une action vigilante et vigoureuse, afin d'amener l'Allemagne à se soumettre au Traité de paix de Versailles, qu'elle a signé et qu'elle s'obstine à ne pas respecter. Mais lorsque l'orateur parle du problème russe et préconise l'ouverture de négociations avec le gouvernement des Soviets, il provoque sur les bancs de la majorité un mouvement de réserve très marqué.

— Un accord est intervenu entre le gouvernement Bauer et la Ruhr, mais il n'est pas respecté : on se bat toujours.

— Un canon français à très longue portée vient d'être fabriqué : cette portée est évaluée à plus de 240 kilomètres. Celle de la « bertha » qui bombardait Paris n'était que de 120 kilomètres environ.

26 mars (ven.). — La Chambre a continué le débat sur la politique extérieure. Dans un discours substantiel M. Millerand, président du Conseil, expose les différents problèmes de la paix. Il déclare que nous sommes arrivés à l'extrême limite de la patience compatible avec le sentiment le plus élémentaire de l'intérêt national et de l'honneur. Il engage la parole du gouvernement français qu'on n'ira pas plus loin dans la voie des accommodements et des retards d'exécution. Il proteste, en passant, contre ce que M. Barthou a appelé la « crise des alliances » :

Il n'y pas de crise des alliances, dit le président du Conseil. *Il y a le jeu naturel des choses.*

Entre Associés et Alliés, il se produit le plus légitimement du monde certains frottements qui viennent de ce que chacun envisage plus naturellement ses propres intérêts. Cela ne veut pas dire que lorsque les autres alliés exposent leurs intérêts, il ne se produise pas des transactions. Des transactions sont déjà intervenues. Il est certain qu'il s'en produira d'autres.

M. Millerand reconnaît que le Traité de Versailles n'est pas exécuté, et dit :

Nous avons un devoir impérieux, au-dessus de toute discussion, c'est de ne pas tolérer qu'il soit porté la moindre atteinte au Traité de Versailles.

Le gouvernement français est d'avis de tenir au gouvernement allemand ce langage :

La France n'est pas un pays de haine et de vengeance ; elle n'est, hélas! que trop portée à l'oubli. Ce qu'elle réclame, c'est la justice; mais cette justice, elle la réclame impérieusement. Vous dites que pour tenir ces engagements il faut que vous puissiez vivre et travailler? Le gouvernement français n'exclut pas la possibilité d'une collaboration économique. Il en aperçoit déjà certaines modalités, mais à une condition première : c'est que le gouvernement allemand donne d'abord la preuve de sa bonne foi, en exécutant ses obligations. La France est magnanime, elle n'entend pas être dupe.....

La France est tenue, de par sa situation géographique, à une surveillance particulière du côté de l'Est. La survivance du militarisme allemand, attestée par les faits récents, constitue le péril le plus grave pour la France; mais pas seulement pour elle. Quand Paris est menacé, Londres n'est pas en sûreté.....

Je suis convaincu que l'Angleterre entendra mon langage, le discours prononcé hier par M. Lloyd George en est la preuve. La France en est encore à attendre le commencement des réparations les plus urgentes, parmi lesquelles la fourniture du charbon est pour elle une question de vie ou de mort. La France serait demain, comme elle l'a été hier, la première à subir un nouvel assaut. Elle ne saurait attendre indéfiniment les satisfactions et les garanties qui s'imposent.

— Au sujet de la Russie, M. Millerand avait tout d'abord défini l'attitude de l'Entente à l'égard de la Russie soviétique. Il a précisé que la France fait exactement ce que font ses alliés.

— A Berlin, le cabinet Bauer a démissionné à la suite d'une scission dans les partis de la majorité. M. Hermann Muller, ancien ministre des affaires étrangères, serait chargé, par le président Ebert, de former le futur ministère.

— Le Sénat a adopté le projet de loi élevant l'indemnité parlementaire de 15.000 à 27.000 francs.

27 mars (sam.). — Le débat sur la politique extérieure de la France a duré trois jours, à la Chambre. Plusieurs orateurs, notamment M. Aristide Briand, se sont occupés des intérêts français en Orient. M. Maurice Barrès a montré que l'Allemagne nous enlève une à une toutes les garanties inscrites dans le Traité ; il n'est que temps que nous reprenions nos droits, et que nous montrions un peu d'énergie, pour nous épargner d'autres épreuves. Comprenant fort bien le sentiment de la Chambre, M. Millerand, président du Conseil, a dit que le gouvernement y trouvera une nouvelle force pour soutenir les revendications qu'il veut faire triompher :

La France, a-t-il dit, *est étrangère à toute idée impérialiste et militariste. Elle n'a pris les armes que pour se défendre.*

Mais si elle a supporté sans faiblir les plus atroces sacrifices quand il s'agissait pour elle de vivre et d'assurer, avec sa propre sécurité, celle du monde, elle ne serait pas digne de sa victoire et de ses morts si elle laissait s'évanouir entre ses mains des résultats qu'il est de son devoir et de son honneur de consolider après les avoir obtenus. Voilà pourquoi elle fera respecter tous ses droits. Fort de l'appui de la Chambre, conscient de ses responsabilités, le gouvernement ne faillira pas à sa tâche.

On a dit d'excellentes choses, et tout le monde souhaite que les actes suivent ces belles paroles.

— On mande de Berlin que le président d'empire Ebert a donné aux troupes de la reichswehr l'ordre d'arrêter leur marche sur la Ruhr. Selon d'autres informations, les troupes régulières allemandes auraient pénétré dans le bassin de la Ruhr, et les extrémistes protesteraient violemment contre cette invasion.

— La Chambre roumaine est dissoute.

28 mars (dim.). — A Berlin, M. Muller a réussi à constituer le nouveau cabinet, et il devient chancelier d'empire.

Dans la Ruhr, les troupes communistes ont été battues au sud de Wesel. Elles s'efforcent de se maintenir en relation avec la Hollande, et se sont établies dans ce but à Emmerich. La situation s'aggrave de plus en plus à Duisbourg.

— A Washington, les chefs du parti démocrate s'organisent pour amener le parti à répudier la direction de M. Wilson, afin que celui-ci ne réussisse pas à faire adopter par la convention nationale du parti sa troisième candidature à la présidence de la république. Les sénateurs démocrates ont soutenu le programme de paix de M. Wilson; mais, dans leur for intérieur, ils ne sont pas d'accord avec lui. L'un d'eux a carrément proposé de demander à M. Wilson s'il entendait solliciter un troisième mandat, ajoutant que le parti n'a jamais admis un troisième renouvellement du mandat présidentiel. M. Wilson reste sourd aux demandes qui lui sont adressées. Dans un discours qu'il a prononcé au Sénat, M. Borah a déclaré que les syndicats d'affaires et les grands intérêts financiers essayent d'acheter la présidence de la république, et prodiguent des millions de dollars afin d'y porter une de leurs créatures.

— Les mineurs du bassin d'Anzin se remettent en grève, par solidarité avec les mineurs du Pas-de-Calais.

— Les ouvriers de l'industrie du textile de Roubaix, de Tourcoing et des environs se mettent à nouveau en grève. Le mouvement englobe 150.000 ouvriers, et s'étend vers Lille.

29 mars (lun.). — Le 8 août 1919, le Conseil suprême autorisait le gouvernement allemand à entretenir, dans le district minier de la Ruhr, des troupes en nombre suffisant pour y faire la police. Ces troupes ne devaient y séjourner que pendant un laps de temps déterminé, et leurs mouvements devaient être surveillés par des officiers alliés. Depuis une quinzaine de jours, le gouvernement allemand essaye d'obtenir des Alliés le droit d'envoyer de nombreuses troupes de son armée régulière tenir garnison dans la région de la Ruhr comprise dans la zone neutre de 50 kilomètres tracée à l'est du Rhin. On conçoit aisément de quelles conséquences serait pour lui la réussite de ce dessein. Il ne cesse d'insister pour arriver à son but, et compte sur l'appui de Londres et de Rome pour faire triompher sa revendication. Il se confie également dans le président Wilson, qui a fait remettre au Quai d'Orsay un document dans lequel il se déclare en faveur de l'occupation de la Ruhr par les soldats allemands, en même temps que contre une extension quelconque de la zone d'occupation actuelle.

— L'Union des syndicats de la Seine organise des meetings, et intensifie son agitation. Elle préconise la grève générale, comme unique moyen d'action.

Dans le Nord, fidèles au mot d'ordre donné par leurs syndicats, les ouvriers appartenant aux corporations étrangères au textile se sont mis en grève, pour appuyer le conflit qui vient de se déclencher à Roubaix-Tourcoing.

A Strasbourg, les graves événements qui se sont déroulés ces jours-ci ont exaspéré l'opinion à tel point, que les bour-

geois ont décidé de prendre des mesures pour sauvegarder leur indépendance, l'inertie des pouvoirs publics ne leur permettant pas de compter sur la protection de la force armée. Les buts de cette ligue de défense civique sont de sauvegarder la liberté du travail, l'inviolabilité des personnes et des domiciles, et de faire une guerre active à la vie chère.

— Le comité de la Société des gens de lettres a élu comme président M. Edmond Haraucourt, en remplacement de M. Georges Lecomte parvenu à l'expiration de ses pouvoirs.

— Un ouragan terrible s'est abattu subitement sur Chicago. La tornade, qui a duré quelques minutes, a fait d'énormes dégâts. Il y a de nombreux morts et blessés.

30 mars (mar.). — Le résultat, malheureux pour le Danemark, du plébiscite dans la deuxième zone du Slesvig, a décidé le roi Christian à congédier son ministère, dont les sentiments étaient par trop germanophiles. Il va consulter le peuple par de nouvelles élections. Les socialistes, chassés du pouvoir, menacent de la révolution, et les syndicats envoient au roi une députation pour lui signifier un ultimatum. Le roi Christian repousse cet ultimatum, et le parti socialiste décide la grève générale.

— L'Allemagne insiste pour l'envoi de ses troupes dans le bassin de la Ruhr; la France persiste dans son refus d'accorder cette autorisation : elle maintient son droit, et doit assurer sa sûreté. C'est la première fois que les événements placent publiquement les vainqueurs et les vaincus en opposition aussi formelle et aussi caractérisée. L'attitude anglo-italienne contraste étrangement avec les affirmations de solidarité que nos alliés multiplient et réitèrent en toute occasion.

— Doorn-Huis, lieu définitif de résidence à imposer à l'ex-kaiser, dans la province d'Utrecht, sur la proposition de la Hollande, est accepté par les Alliés.

31 mars (mer.). — A la séance de l'Assemblée nationale tenue à Berlin, M. Hermann Muller, chancelier d'empire, a affirmé que le gouvernement français, revenant sur son point de vue, acceptait de laisser la reichswehr occuper la Ruhr pendant la période nécessaire au rétablissement de l'ordre, sans exiger en compensation des garanties. Le chancelier a pris ses désirs pour des réalités : malgré ses affirmations, les propositions allemandes n'ont pas été acceptées. M. Millerand, président du Conseil, a fait parvenir à M. Mayer, chargé d'affaires du gouvernement allemand à Paris, une lettre dans laquelle il refuse l'autorisation de laisser pénétrer les troupes allemandes dans le bassin de la Ruhr, estimant qu'en ce moment une intervention militaire dans cette région serait inutile et dangereuse. Il termine en renouvelant l'assurance du sincère désir qui anime le gouvernement français, de faciliter la tâche au gouvernement allemand dans toute la mesure compatible avec la défense des intérêts dont il a la garde.

— Le Portugal a ratifié le Traité de Versailles.

1er avr. (jeu.). — Au cours d'une visite que M. Mayer, chargé d'affaires allemand, a faite à M. Millerand au sujet de la situation dans la Ruhr, le président du Conseil a notifié à M. Mayer qu'il s'en tenait à la décision de ne pas autoriser l'entrée de troupes supplémentaires dans le bassin de la Ruhr, mais qu'il ne refusait pas d'examiner les informations apportées par M. Mayer, et qu'il s'occupe de les faire vérifier.

— La situation dans la Ruhr est plus calme, pour le moment. Des conférences se poursuivent entre les délégués ouvriers et le gouvernement de Berlin.

— La grève est générale dans le bassin de Metz et de Thionville. Celle du textile, dans le Nord, est heureusement terminée.

2 avr. (ven.). — M. Mayer, chargé d'affaires allemand, a rendu visite à M. Millerand et lui a demandé encore, au nom de son gouvernement, d'autoriser l'entrée de nouvelles troupes allemandes dans la Ruhr. En même temps, il l'a informé que quelques contingents allemands avaient pénétré hier dans la zone neutre au nord de la ligne Wesel-Dulmen, sans autorisation du gouvernement et par suite d'une méprise. M. Millerand a prié le chargé d'affaires allemand de réclamer de son gouvernement le retrait de ces troupes.

— Le bureau de la Société des nations avait invité les Etats-Unis à désigner un représentant au sein de la commission pour participer à l'enquête en Russie. Le gouvernement de Washington a répondu qu'il ne désirait pas prendre part à cette enquête.

3 avr. (sam.). — L'Allemagne vient d'enfreindre le Traité de Versailles. C'est sur les ordres du gouvernement de Berlin que les troupes allemandes ont envahi la Ruhr, malgré le refus de la France de les autoriser à y pénétrer. Cette brusque offensive de l'Allemagne n'a été malheureusement que trop encouragée par la faiblesse de Londres et de Rome, et par les coupables complaisances de Washington. Dans une note énergique qu'il adresse à M. Mayer, chargé d'affaires d'Allemagne à Paris, M. Millerand rappelle qu'aux termes du Traité de Versailles l'Allemagne a commis ainsi un acte hostile vis-à-vis des Alliés. Il ajoute qu'il fera connaître ultérieurement la décision du gouvernement de la République.

— En Irlande, l'insurrection devient de plus en plus menaçante. L'Irlande réclame, suivant les formules du temps présent, le droit de disposer librement d'elle-même, et l'application pleine et entière du principe des nationalités. Les Irlandais ne veulent plus du « home rule » au moment où l'Angleterre le leur accorde.

— Le gouvernement polonais repousse la proposition d'armistice des Soviets. Mais il confirme que les pourparlers tendant à la conclusion de la paix s'ouvriront prochainement dans une ville d'Esthonie.

— Des troupes japonaises sont envoyées en Sibérie pour porter secours aux Tchécoslovaques, jusqu'à leur évacuation complète. Le Japon renouvelle son engagement de retirer ses troupes de Sibérie aussitôt que la vie des Japonais résidant en Mandchourie et en Corée sera hors de danger, et que les communications seront assurées.

4 avr. (dim.). — Par l'intermédiaire de M. Mayer, chargé d'affaires allemand à Paris, et de M. Gœppert, président de la délégation allemande auprès de la Conférence de la paix, le gouvernement de Berlin adresse à M. Millerand une double note dans laquelle il s'efforce d'atténuer l'importance du mouvement entrepris par ses troupes dans la Ruhr, dont il prétend que le nombre a été exagéré. Il assure que les mesures de garanties réclamées par le gouvernement français ne s'imposent pas, la présence des effectifs supplémentaires de la reichswehr dans la Ruhr ne devant pas se prolonger.

M. Millerand maintient ses décisions, et déclare que les mesures militaires que le gouvernement français envisage ont pour unique objet de ramener l'Allemagne au respect du Traité de paix, qui interdit la présence de troupes allemandes dans une zone de 50 kilomètres à l'est du Rhin. Ce sont donc exclusivement des mesures d'astreinte.

L'armée rouge de la Ruhr, après son échec devant Wesel, était déjà mise hors de cause. Elle semble encore résister aux réguliers en certains points. En réalité, ses effectifs considérables et son organisation admirable n'existent que dans l'imagination de ceux qui ont intérêt à grossir le danger, et à forcer la main aux Alliés pour obtenir l'autorisation de faire entrer dans la zone neutre les troupes de la reichswehr. Après le fiasco du coup d'Etat militaire, on agite à nouveau l'épouvantail de la grève générale.

5 avr. (lun.). — En réponse à l'offensive de la reichswehr dans la Ruhr, et en présence de la duplicité allemande, les troupes françaises ont reçu l'ordre d'avancer.

Le général Degoutte, qui commande ces troupes, a rédigé une proclamation annonçant aux habitants des régions qui vont être occupées que le gouvernement allemand ayant violé une des stipulations les plus impératives du Traité, le gouvernement de la République française se voit obligé de prendre gage pour amener le gouvernement de Berlin au respect de sa signature. Le général Degoutte ajoute qu'il a reçu l'ordre d'occuper Francfort, Homburg, Hanau, Darmstadt et Dieburg, et que cette occupation, qui n'implique aucune hostilité envers les habitants, prendra fin avec l'évacuation de la zone neutre par la reichswehr.

Une seconde proclamation du général Degoutte porte à la connaissance des habitants les mesures qui sont prises, notamment l'établissement de l'état de siège. L'administration sera exercée par les autorités allemandes, sous le contrôle des autorités françaises. Les grèves sont interdites ; les armes devront être livrées, sous peine d'emprisonnement.

— Les troubles, en Irlande, s'aggravent et prennent un caractère de lutte religieuse.

— Le président de la République, M. Paul Deschanel, assiste, à Nice, à la fête organisée par les sociétés de gymnastique. Il échange avec le roi d'Italie Victor-Emmanuel III un très sympathique télégramme, et reçoit des mains du prince d'Udine, cousin du roi, le collier de l'Annonciade, que ce dernier lui offre.

6 avr. (mar.). — Les mesures d'astreinte se sont développées, à l'est du Rhin, conformément au plan arrêté. Nos troupes ont occupé Francfort, Darmstadt et Hanau sans incident. Un bataillon de *Sicherheitspolizei* (troupes de police) a été surpris au matin dans sa caserne à Francfort, et a été désarmé.

Dans la Ruhr, les troupes de la reichswehr continuent d'avancer vers Essen.

— On annonce que les troupes japonaises sont entrées à Vladivostock, après huit heures de combats violents.

7 avr. (mer.). — Les opérations militaires françaises à l'est du Rhin ont été complétées par l'occupation de Dieburg et de Homburg.

Sur un ordre venu de Berlin, une certaine effervescence s'est emparée de la population de Francfort. Cette effervescence a dégénéré en agression, et nos soldats, en état de légitime défense, ont dû faire usage de leurs armes : il y aurait 4 Allemands tués et 18 blessés.

L'Allemagne proteste contre l'occupation française, dans une note qu'elle adresse à M. Millerand. Celui-ci communique cette note à la Conférence des ambassadeurs, et donne lecture de celle qu'il envoie aux gouvernements alliés pour leur expliquer une fois de plus la politique de notre pays :

Le gouvernement français, déclare-t-il, *a agi dans l'intérêt général en même temps que dans l'intérêt de la France.*

Dans la Ruhr, la répression gouvernementale allemande continue. Les troupes chargées des exécutions sont en partie celles qui ont fait le coup d'Etat. Plusieurs milliers d'insurgés westphaliens fuient devant la reichswehr, et passent dans la zone occupée par les Anglais, qui les désarment.

— La Roumanie a ratifié le Traité de paix de Versailles.

— Abandonné par ses troupes, le général Denikine s'est réfugié à bord d'un navire-hôpital anglais.

— A la suite de sa proclamation comme roi de Syrie, l'émir Fayçal était invité à venir à Paris, afin de s'expliquer devant le Conseil suprême sur certains incidents dans lesquels il semblait avoir joué un rôle assez bizarre. Quelques jours après, on apprenait que la nouvelle royauté dont il était investi ne permettait plus au souverain de s'absenter de ses Etats. Mais le roi envoyait un représentant, lequel vient d'arriver à Londres. L'émir Fayçal demande à la France et à l'Angleterre leur aide, pour obtenir la reconnaissance de l'indépendance de la Syrie, dont aucun mandat ne l'autorisait à disposer.

8 avr. (jeu.) — Le conseil des ministres de Belgique donne un témoignage de sympathie et de solidarité à la France, en décidant l'envoi, à Francfort, d'un contingent belge qui appuiera dans la région du Mein les effectifs français.

Le gouvernement de M. Lloyd George n'envisage pas la question de l'intervention des Français en Allemagne, sous le même point de vue que la France ; mais l'opinion britannique ne paraît pas conforme à celle du cabinet de Londres.

Le calme est rétabli à Francfort. Dans une affiche qu'a fait placarder la municipalité apparaît l'aveu de l'intervention de perturbateurs qui ont obéi à un mot d'ordre : « Des éléments irréfléchis, déclare cette proclamation, se sont laissés aller à des insultes et à des voies de fait envers les troupes françaises d'occupation ».

— Un engagement a eu lieu au Maroc sur la route de Fez à Taza, entre nos troupes et de forts contingents des tribus Beni-Ouarain. L'ennemi a été dispersé, après avoir subi des pertes sévères.

9 avr. (ven.). — Aux observations du gouvernement britannique, M. Millerand répond immédiatement en exposant les motifs et le caractère légitime de notre intervention dans la zone neutre. Cette explication entre la France et l'Angleterre, si étroitement associées dans la longue lutte contre l'ennemi commun, a ému, plus vivement que la nôtre, l'opinion anglaise, qui approuve l'attitude du gouvernement français.

Il importe de rappeler ce que la réponse du gouvernement français établit avec force : la France n'a agi ni à l'insu de ses alliés, ni à l'encontre de leurs intérêts, mais bien après les avoir prévenus, et avec la certitude absolue de défendre leurs droits en même temps que les siens. Le Traité est la charte de l'alliance. Faire respecter le Traité, c'est pratiquer et sauvegarder l'alliance. Le vrai moyen de désunir les Alliés, ce n'est pas de réprimer les violations du Traité, mais c'est de les laisser s'accomplir et se multiplier impunément.

— M. Gœppert, président de la délégation allemande, fait parvenir à M. Millerand une note, pour solliciter une prolongation de trois mois au délai qui expire demain, et aux termes duquel les effectifs allemands doivent être réduits conformément au protocole du 8 août 1919.

10 avr. (sam.). — Aussitôt la note française parvenue à Londres, les ministres anglais se sont réunis afin de rédiger une réponse. M. Lloyd George s'est ensuite embarqué pour San-Remo, où la Conférence de la paix va tenir quelques séances.

— Le préfet de police de Francfort adresse des excuses écrites à l'autorité militaire française, pour les agressions dont les cyclistes français ont été victimes, et promet une enquête sévère.

— D'importants renforts bolchevistes sont arrivés sur le front polonais. Plusieurs attaques des rouges ont été repoussées ces jours-ci ; de violentes rencontres sont signalées, en outre, dans les secteurs de Volhynie et de Polésie.

— Aujourd'hui expire le délai de trois mois aux termes duquel l'Allemagne devait nous avoir livré 233.500 animaux, pour restituer notre cheptel. Elle n'a pas encore livré le dixième de ce qu'elle nous doit.

11 avr. (dim.). — Lord Derby, ambassadeur d'Angleterre à Paris, s'est rendu chez M. Millerand à qui il a remis la réponse du gouvernement britannique à la note française. Cette réponse est conçue en des termes très amicaux ; mais elle ne met pas fin au dissentiment, ou plutôt au malentendu qui existe entre l'Angleterre et la France, tout en affirmant à nouveau la détermination du gouvernement britannique, en parfait accord avec les Alliés, d'exiger de l'Allemagne l'exécution du Traité.

M. Millerand a remis à lord Derby la réponse du gouvernement français à cette dernière note du gouvernement britannique.

— Un bataillon belge est parti pour rejoindre les troupes françaises à Francfort.

— Le calme semble renaître dans la Ruhr, où de nouvelles formations de Saxons et de Hessois arrivent afin de renforcer la reichswehr.

12 avr. (lun.). — Les gouvernements français et britannique échangent rapidement leurs notes et leurs explications. La controverse semble se terminer. L'Angleterre reconnaît la légitimité des appréhensions de la France. Elle pense que les derniers événements démontreront au parti militaire allemand que son action est soigneusement surveillée. Il est à souhaiter que pareils dissentiments ne renaissent plus, et que les deux pays, France et Angleterre, étroitement unis par tant de liens, et appelés à une si grande tâche, ne se dépensent pas en stériles querelles.

— A la réunion de l'Assemblée nationale qui a lieu à Berlin, le chancelier Hermann Muller entreprend de justifier l'action de l'Allemagne, et déclare que la France a foulé aux pieds le droit, en avançant dans les territoires allemands. Il annonce que l'action de la Ruhr est sur le point d'être terminée, et il finit en invoquant la nécessité de reviser le Traité de Versailles.

— Au cours de la séance, à la Chambre des députés, le ministre des Finances, M. François-Marsal, annonce que le cinquième emprunt national a rapporté 15 milliards 730 millions (6 milliards 300 millions en numéraire, et le reste en bons ou obligations de la Défense nationale, en coupons de rente française et en diverses valeurs).

13 avr. (mar.). — M. Millerand donne confirmation à la Chambre, de l'accord intervenu entre Londres et Paris. Il a exposé, dans ses plus complets détails, la genèse des événements de la Ruhr et des incidents diplomatiques franco-anglais. L'invasion de la Ruhr par la reichswehr est une manœuvre du parti militaire allemand soutenu par le gouvernement de Berlin qui suscite des difficultés pour éluder l'exécution du Traité de Versailles. La France s'est vue obligée de parer au danger, et l'Angleterre reconnaît aujourd'hui que la France a bien agi pour la cause commune :

Elle a agi, dit M. Millerand, *pour sauvegarder ses droits et ceux de ses alliés. La noble et courageuse Belgique l'a bien compris, en venant se ranger à nos côtés. Cette noble attitude accroîtrait, s'il était possible, les sentiments d'amitié et d'admiration qui animent la France à l'égard de sa sœur belge.*

L'entente redevient plus cordiale que jamais. France et Angleterre sont d'accord pour désarmer l'Allemagne :

Les explications qui viennent d'être échangées, ajoute M. Millerand, *ont amené les gouvernements français et britannique à constater que, s'il s'est produit des divergences d'opinions sur les moyens à employer pour assurer l'exécution du Traité de paix, ils reconnaissent plus que jamais la nécessité de maintenir un intime et cordial accord pour le règlement des graves questions qui restent posées devant eux en Allemagne et dans le monde.*

14 avr. (mer.). — A son tour, le Sénat approuve la déclaration de M. Millerand qui répète celle qu'il a faite hier à la Chambre, en la complétant au sujet du désarmement de l'Allemagne décidé par les gouvernements français et britannique. De vifs applaudissements saluent son discours. M. Léon Bourgeois, qui avait cédé le fauteuil présidentiel à M. Boudenoot, et qui avait pris place à l'extrême gauche, se fait l'interprète de la Haute Assemblée, en disant :

Le Sénat est unanime pour approuver l'attitude du gouvernement de la France.

— Le détachement belge chargé de coopérer avec les troupes françaises à l'occupation des villes du Mein, est arrivé à Francfort. Les soldats français ont reçu magnifiquement leurs camarades belges, au milieu d'une foule énorme et calme qui assistait à la prise d'armes.

— Un nouveau coup d'Etat militaire serait en préparation en Poméranie, avec des ramifications à Berlin. Il semble, en outre, que la portion de reichswehr qui a pénétré dans la Ruhr, sans l'autorisation du gouvernement français, ne soit pas disposée à évacuer le bassin minier.



« Je n'ai pas de monnaie; donnez-moi six sous, ou descendez...
— Pardon! je ne vous donne pas un billet de banque, je vous ai fait un chèque de 35 centimes. »



« Et le port des lettres à 25 centimes... C'est scandaleux!
— Plaignez-vous! Il serait à 3 francs, si nous avions été vaincus. »

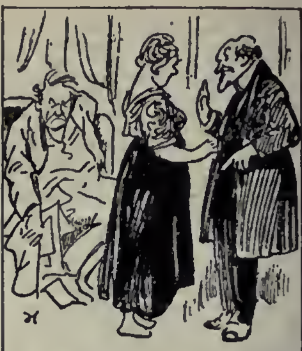


« Chaffais très peur, parce que che croyais que fous alliez fous gonduire, bendent l'ogubation, gomme nous nous sommes gonduits chez fous. »



« Ne bougez pas... ce n'est que du charbon dans l'œil... mais comment diable avez-vous fait pour trouver du charbon en ce moment-ci? »

(Henriot, *La Liberté*).



« Ça lui a pris en lisant la liste des taxes nouvelles.
— Le cas n'est pas rare... c'est ce que nous appelons une attaque d'impôt-plexie. »

PETITE CORRESPONDANCE

TRADUCTION DE LA LÉGENDE DU MOIS DE **Mai.**

Les chants du rossignol qu'Avril avait vu naître,
Prennent aux nuits de Mai de nouvelles douceurs;
Et les nymphes, parmi la paix des jeux champêtres,
Tressent pour les autels des guirlandes de fleurs.

T. R., *Paris.* — S'il survient une pénurie de substances quelconques, les trafiqueurs sont aux aguets pour aggraver le mal. Il y a des lois, oui, mais on ne les applique pas.

R. D., *Colmar.* — Je sors *d'être malade* est une mauvaise locution. Dites : Je viens *d'être malade.*

S. V., *Mantes.* — On estime que deux tonnes de bonne tourbe donnent le même rendement calorifique qu'une tonne de houille.

G. N., *Metz.* — Il faut écrire *Choiseul* et *Santeul*, et non *Choiseuil* et *Santeuil*, comme on le voit quelquefois.

F. C., *Milan.* — Les tables de survie donnent d'âge en âge le nombre de survivants d'un groupe d'individus, de 1.000 par exemple.

L. M., *Buenos-Ayres.* — Nous avons depuis longtemps annoncé notre ouvrage *Le Ciel.* Nous le publierons quand nous aurons de beau papier.

O. N., *Le Mans.* — L'empereur Trajan fit exécuter à *Centumcellæ*, sur la mer Tyrrhénienne, un port auquel il donna son nom et qui devint bientôt un des plus commerçants de l'Italie occidentale. Ce port s'appelle aujourd'hui Civita-Vecchia.

V. G., *Lausanne.* — Le *mazout* a divers noms : il est appelé *pacura* en Roumanie; *astaki* au Caucase, et *fuel-oil* en Amérique.

D. T., *Messine.* — Les disciples de l'hérésiarque Valentin prenaient aussi le nom de *gnostiques.* C'était le titre général de tous ceux qui se prétendaient plus éclairés que le vulgaire.

J. N., *Bordeaux.* — La majuscule s'emploie pour désigner les êtres moraux ou abstraits, quand ils sont personnifiés : *La* Fortune, *cette déesse inconstante. La* Vérité *qui sort de son puits.*

Sur les ailes du Temps *la tristesse s'envole.*

P. R., *Bruxelles.* — On appelle *zones royales* deux grandes zones situées sur la surface du Soleil, de chaque côté de l'équateur, et sur lesquelles on rencontre les taches solaires; ces zones s'étendent entre les latitudes 5° et 30°.

M. L., *Smyrne.* — Philippe II de Macédoine ne tenait jamais pour imprenable une forteresse où pouvait s'introduire un mulet chargé d'argent. Il se rappelait toujours la réponse que lui avait faite la Pythie de Delphes :

Sers-toi d'armes d'argent, et tu dompteras tout.

A. M., *Pau.* — A mesure qu'on s'élève dans l'atmosphère, la vitesse moyenne du vent croît, et cela jusque vers 10.000 à 12.000 mètres. A partir de cette altitude, la vitesse moyenne du vent décroît assez rapidement.

G. S., *Brest.* — Vouloir aller au delà ou faire autrement, c'est tomber dans la caricature, comme dans le vers suivant :

Que le bailli qui bâille aille bâiller ailleurs.

R. G., *Lyon.* — La *coumarone*, traitée par l'acide sulfurique, donne la *résine de coumarone* soluble dans la benzine et ses homologues. Cette résine a été utilisée en Allemagne pendant la Grande Guerre, pour la fabrication des laques, des vernis, pour l'encollage du papier, etc.

V. A., *Tours.* — On vient de construire à Anaconda (Montana, Etats-Unis) une cheminée d'usine qui est certainement une des plus élevées qui existent. Elle a exactement 179 mètres de hauteur, depuis la fondation jusqu'au sommet; son diamètre est de 22 m. 80 à la base, et de 18 mètres au sommet.

P. E., *Valence.* — Nous ne ferions que recommencer l'expérience que nous avons déjà faite. Ne parlons pas comme cet homme qui, venant de prendre mesure d'un habit brun rappela le tailleur qui s'en allait, pour lui dire : « A propos, j'oubliais qu'il faut aussi me prendre mesure d'un habit gris ».

D. P., *Tunis.* — L'abbaye d'Egmond, près de Harlem, fut détruite au cours des guerres civiles des Pays-Bas, en 1573. Sa très riche bibliothèque fut saccagée et dispersée.

G., *Paris.* — Les deux mots *solutionner* et *impartir* sont dans le « *Nouveau Larousse* ». — *Paritaire*, que nous donnerons dans nos prochaines éditions, se dit d'une commission où l'élément patronal et l'élément ouvrier ont un nombre égal de représentants.

R. C., *Alger.* — *Grimaldichtys profundissimus* est le nom donné au poisson qui a été capturé à la plus grande profondeur. On l'a, en effet, pris dans un coup de chalut donné par 6.035 mètres, dans les parages des îles du Cap-Vert.

E. P., *Angers.* — Les couplets de la romance *O ma tendre musette* sont de La Harpe. Comme on vantait un jour avec enthousiasme ses odes, en présence de l'abbé Delille, celui-ci répondit par cet impromptu :

De l'admiration réprimez le délire;
Parlez de sa musette, *et non pas de sa lyre.*

L. B., *Montpellier.* — D'un article paru dans une revue allemande, il résulte qu'en nous restituant la Lorraine, l'Allemagne perd environ 69 hauts fourneaux et 27 fours Martin convertisseurs. Les premiers fournissent plus de 4 millions de tonnes de fonte; les seconds, plus de 2 millions de tonnes d'acier.

C. H., *Versailles.* — C'est en 1051 qu'il est question pour la première fois de la Russie, dans nos annales. A cette date, Anne de Russie, fille de Iaroslav, grand-duc de Russie, épousa Henri Ier roi de France et fut la mère de Philippe Ier. C'est la seule alliance de ce genre qui ait jamais été contractée entre la France et la Russie.

P. L., *Clermont-Ferrand.* — C'est à Pechelbronn, en Basse-Alsace, que se trouve ce nouveau puits de pétrole. La région était déjà exploitée pour l'extraction du pétrole, mais, jusqu'ici, les puits ne donnaient qu'un très faible rendement. Le nouveau puits a une profondeur de 435 mètres, et donne un débit journalier de 30 tonnes.

H., *Brezolles.* — Nous estimons que le mot *défilé* n'est pas un terme musical. Il ne correspond à aucun mouvement précis. On peut défiler soit sur le rythme d'une marche, à quatre-quatre, soit sur le rythme d'un pas redoublé à deux-quatre ou à six-huit, ou allégro militaire — car nous considérons les deux mots comme synonymes. Lorsque, dans l'usage courant et par abréviation, on dit : *un défilé, jouer un défilé*, on veut dire soit une marche, soit un pas redoublé pour défiler.

D. S., *Rouen.* — Pierre-Louis Daquin ou d'Aquin était le fils du fameux organiste Louis-Claude Daquin. Il a publié une vingtaine de volumes, recueils de pièces en vers et en prose. Mais ses œuvres, de peu de talent, eurent peu de succès. Aussi, faisant allusion à la profession de son père, on a dit :

On souffla pour le père, on siffla pour le fils.

G. M., *Blois.* — C'est Cicéron qui raconte le fait suivant : lorsque Denys l'Ancien, tyran de Syracuse, jouait au jeu de paume, il ne confiait son épée qu'à un jeune favori appelé Léon. Un jour, un de ses courtisans lui ayant dit en riant : « Voilà donc une personne à qui votre vie est confiée », et le jeune homme ayant souri, Denys les fit mourir tous les deux : l'un pour avoir indiqué un moyen de l'assassiner, l'autre pour l'avoir approuvé d'un sourire.

L. G., *Vernier.* — Le mot *parution*, dans le sens de « date de publication », est de plus en plus employé et passera vraisemblablement dans l'usage. — Le terme de *peintre décoriste* aurait l'avantage de distinguer les peintres spécialistes de décors de théâtres, des peintres *décorateurs* qui s'occupent de l'art décoratif dans toutes ses applications. — Le mot *inlassable* est justement critiqué par les puristes, comme mal formé, mais il paraît bien entré dans l'usage; au lieu que *illassable*, qui est de formation régulière, a des chances de n'y entrer jamais.

R. C., *Mayenne.* — 1° Le terme exact est *violacées.* Quelques auteurs donnent *violariées*, mais ce nom est moins correct. — 2° Le nom de *groroïlite* reste acquis à cette espèce minérale; il n'en est pas moins vrai, cependant, qu'il provient d'une erreur. A. de Lapparent dit lui-même, dans son *Cours de minéralogie* : « Ce nom résulte d'une erreur de transcription; le créateur de l'espèce, Berthier, ayant lu *Groroy* au lieu de *Grazay* ». Il faut donc dire groroïlite de Grazay (Mayenne). — 3° Le mot *centuria* ou *centurie* est employé par les botanistes ou les sociétés d'échanges de plantes pour désigner une centaine d'échantillons d'une même espèce. *Centurier*, c'est récolter des plantes à cent exemplaires de la même espèce.

L. S., *Mayence.* — Le maréchal Davout n'attaqua les Prussiens à Auerstædt, que dans la croyance d'être soutenu par Bernadotte qui marchait derrière lui; car, sans cet espoir, il y aurait eu plus que de la témérité à prendre l'offensive contre une armée trois fois plus nombreuse que la sienne, et à se mesurer, lui harassé, contre des troupes fraîches et prêtes à combattre sous les yeux de leur souverain. Il fut trompé dans son attente et se trouva livré à ses seules forces, parce que le prince de Pontecorvo (Bernadotte) ne put se résoudre à combattre en second et à n'avoir pas l'initiative et tout l'honneur de l'entreprise. Davout, victorieux, se couvrit d'une gloire immortelle, et la réputation de l'infanterie française fut portée au plus haut degré. Napoléon, qui fut vainqueur dans la même journée à Iéna (14 octobre 1806), a dit depuis : « J'aurais dû faire fusiller Pontecorvo ».

S. F., *Beauvais.* — Ce fut en mai 1775, lors de la *révolte* des blés, prélude effrayant des scènes de 1789. Des émeutes ayant éclaté dans Paris, les Parisiens, pour qui tout est spectacle, sortirent de leurs maisons en disant : « Allons voir l'émeute ». Les marchandes de modes imaginèrent de tirer parti de l'insurrection : elles changèrent la dernière mode, et toutes les élégantes de Paris portèrent des bonnets *à la révolte.*

A. S., *Strasbourg.* — Quand les propositions d'une phrase ne sont pas jointes par une conjonction, on peut répéter le pronom sujet devant chaque verbe, ou ne l'exprimer que devant le premier :

Il *s'écoute*, il *se plaît*, il *s'adonise*, il *s'aime.*

Ici, la répétition du pronom donne de l'énergie à la phrase.

Il *prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.*

Dans cet exemple, la suppression du pronom donne à la phrase plus de rapidité.

P. L., *Paris.* — Oui; mais on prétend que la duchesse de Bourgogne Marie-Adélaïde, fille de Victor-Amédée II duc de Savoie, épouse du petit-fils de Louis XIV, employait tous les moyens pour découvrir les secrets et les desseins les plus cachés de la cour de France, et en instruisait son père, qui fut l'allié de l'Espagne en guerre avec la France (1703-1710). A la mort de cette princesse, enlevée par une rougeole épidémique en 1712, Louis XIV trouva, dit-on, dans une cassette les preuves des intelligences qu'elle avait avec la cour de Turin, et ne put s'empêcher de dire à Mme de Maintenon : « La petite coquine nous trahissait! »

H. E., *Nantes.* — La poésie, a dit Palissot, est un agréable superflu, mais un horrible nécessaire. Piron l'éprouvait lorsque l'entrepreneur de l'Opéra-Comique, Francisque, vint à son secours. Lesage et Fuselier avaient abandonné le spectacle depuis qu'il avait été défendu d'y faire parler plus d'un personnage. Francisque eut recours à Piron. « Vous êtes le seul homme, lui dit-il, qui puissiez me tirer d'affaire. Travaillez : voilà cent écus, ce ne seront pas les seuls que vous recevrez. » Et sans attendre de réponse il s'enfuit. Piron, en homme pressé par le besoin, se mit à l'œuvre, et en deux jours *Arlequin Deucalion* est fait. Le troisième jour, l'entrepreneur revient pour voir si l'on songe à lui. « Tenez, dit Piron, voilà votre pièce et votre argent. Si l'ouvrage est bon, vous serez toujours à même de me le payer; s'il est mauvais, jetez-le au feu. » L'entrepreneur, au lieu de reprendre son argent, y ajouta cent écus, et le pria de venir distribuer les rôles. Voilà l'origine du théâtre de la Foire de Piron.

C. T., *Nice.* — Tout le monde sait que le cardinal de Fleury fut un homme d'Etat médiocre. Lorsque la guerre de la Succession de Pologne éclata, il ne sut pas saisir l'occasion d'affaiblir la puissance menaçante de la Russie, par la régénération de la Pologne, et de prévenir ainsi le démembrement de cette dernière. Il lui fallut néanmoins faire la guerre, pour soutenir Stanislas. Plus tard, lors de la succession d'Autriche, il la fit de nouveau parce que l'opinion publique l'y força, et, dans une lettre qu'il écrivit au général autrichien Kœniksek, il s'en excusa, avouant qu'on l'avait entraîné au delà de toute mesure. Au début, les revers éprouvés par nos armées furent surtout causés par la singulière prétention de ce pacifique ministre, qui voulait, de son cabinet, diriger les opérations des généraux. Quand il mourut, à près de quatre-vingt dix ans, Maurepas, ministre de la Marine, fit, dit-on, pour lui, cette épitaphe :

Ci-gît qui, loin du faste et de l'éclat,
Se bornant au pouvoir suprême,
N'ayant vécu que pour lui-même,
Mourut pour le bien de l'Etat.

M. G., *Paris.* — Il ne s'agit pas ici de sainte Elisabeth de Hongrie, mais bien de sainte Elisabeth de Portugal, qui avait épousé le roi Denis Ier. Elle se livrait à de nombreuses mortifications, jeûnant une grande partie de l'année, et ne vivant que de pain et d'eau les vendredis et les samedis. Sa conduite, si étrangère aux usages du trône, pensa lui être funeste. Elle avait, dit-on, un page favori, confident de ses plus secrètes pensées, et distributeur de ses aumônes. Un camarade de ce page, jaloux de la faveur dont il jouissait, le dénonça au roi comme ayant avec la reine un commerce criminel. Le monarque irrité fait venir un chaufournier et lui commande de jeter dans son four celui qu'il enverra lui demander si ses ordres sont exécutés. Le page accusé reçoit ensuite la fatale commission. Il obéit, mais, passant devant une église, il y entre, entend une messe, puis une seconde, ensuite se livre à la prière. Le temps s'écoule. Le roi s'impatiente, envoie le délateur au chaufournier pour apprendre le succès de sa ruse. Le rustre, trompé, prend ce page et le jette dans le four. Ainsi périt l'accusateur au lieu de l'accusé.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



Inquiétude sentimentale

« Gaëtan, jurez-moi que ce n'est pas à cause de la taxe sur les célibataires ! »

(A. Guillaume).



Un mauvais calcul

« Cinq mille francs de robes en trois mois !... J'aurais mieux fait de payer l'impôt sur les célibataires. »

(R. Pallier).



République allemande

Elle fait la démocrate, mais reste bottée, et il y a toujours du feu dans sa cheminée à la prussienne.

(L. Métivet).



Premier mai

« Tu devrais te lever mon chéri, il est onze heures !..
— Oublies-tu qu'aujourd'hui c'est la fête du travail ? » (Genty). *Le Journal.*

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Avril 1920 au 14 Mai 1920

15 avr. (jeu.). — On aménage à San-Remo la villa Devachan, où la Conférence de la paix va tenir ses séances à partir du 19 avril.

— Les journaux gouvernementaux allemands affectent tous de redouter un nouveau coup d'Etat réactionnaire. Ils s'accordent également pour condamner les menaces de droite comme celles de gauche. Les périls de droite sont confirmés, pour la première fois, par les paroles du chancelier d'empire Hermann Muller et du ministre de la reichswehr M. Gessler, à la séance d'avant-hier à l'Assemblée nationale. Ce dernier dit que les nouvelles de Poméranie, foyer du parti militaire, sont extrêmement graves. Il prie ceux qui ont de l'influence sur ce parti de lui donner de sérieux avertissements, car le gouvernement, ne pouvant supporter de nouveaux troubles, doit réunir sa force morale pour que l'étranger ait confiance en lui. On prend, à Berlin, des mesures de police, en prévision d'un nouveau coup d'Etat.

16 avr. (ven.). — Les Alliés, d'après une proposition britannique dont lord Derby a entretenu hier M. Millerand, et à laquelle le gouvernement français a donné son approbation, feront auprès du gouvernement allemand une démarche collective, pour lui déclarer qu'ils n'admettront pas l'établissement en Allemagne d'un régime insurrectionnel dont la politique serait opposée à l'exécution du Traité. Si un tel régime venait à prévaloir, les Alliés se verraient obligés d'abandonner le programme qu'ils avaient conçu pour aider au relèvement économique de l'Allemagne, et de suspendre les envois de denrées alimentaires à destination de cette dernière.

M. Millerand, président du Conseil, le maréchal Foch et les délégués alliés sont partis pour San-Remo.

— A Berlin, des officiers appartenant à la première subdivision de la reichswehr s'étaient réunis au ministère de la reichswehr avec les chefs communistes, en vue de délibérer pour arriver à un accord sur une base nationale communiste. La réunion a été découverte, et le ministre Gessler en a fait arrêter les assistants.

— La grève irlandaise est terminée, et Dublin est redevenu relativement tranquille. La politique anglaise à l'égard de l'Irlande sera modifiée : le général Mac Ready aurait reçu à ce sujet des instructions de M. Lloyd George.

— Le roi de Suède Gustave V est arrivé à Paris.

17 avr. (sam.). — Le parti majoritaire socialiste allemand prépare un pronunciamiento contre le gouvernement du chancelier Muller, qui refuse de poursuivre les coupables du coup d'Etat, et qui est incapable de faire évacuer la Ruhr par les généraux. On conspire partout, en Allemagne, jusque dans le ministère de la guerre ; on arrête des conspirateurs, mais on les relâche sous le prétexte qu'ils sont fous. On craint un nouveau coup d'Etat réactionnaire, qui reste possible.

— Le gouvernement français décide la reprise des affaires avec les pays de l'Europe centrale, où le change nous est favorable. Il supprime l'importation de produits superflus, mais non celle des matières premières.

— L'express de Paris à Cherbourg déraille près de Vernouillet (Seine-et-Oise). Il y a un mort et vingt et un blessés.

18 avr. (dim.). — Les chefs des gouvernements alliés, accompagnés de leurs techniciens et secrétaires, sont arrivés à San-Remo, et là, la Conférence de la paix, après une assez longue interruption, reprend ses travaux. Les Etats-Unis n'y sont pas représentés, et les Yougo-Slaves ont fait savoir qu'ils n'étaient pas encore prêts pour discuter les questions qui les intéressent.

— L'inquiétude causée par la sédition militaire tend à diminuer à Berlin, et la situation intérieure s'améliore. Le danger du complot, qu'on avait annoncé comme imminent, semble être écarté.

— M. Cabrera, ancien président du Guatémala et son armée ont capitulé entre les mains des troupes unionistes. Cette capitulation a eu lieu lorsque M. Cabrera s'est trouvé cerné par les troupes du général Herrera, dans la forteresse de La Palma. Le général Herrera a été nommé président de la République du Guatémala.

— Lorient n'est plus port de guerre : la préfecture maritime du troisième arrondissement est supprimée. Au point de vue marine militaire, Lorient conservera les écoles et le champ d'expériences d'artillerie de Gavres, ainsi que divers services de mobilisation qui seront, avec le secteur de la Loire, placés sous le commandement d'un contre-amiral au lieu d'un vice-amiral.

19 avr. (lun.). — Le Conseil suprême de la Conférence de la paix s'est réuni à San-Remo, à la villa Devachan. Il a discuté le traité de paix avec la Turquie. Après consultation du comité de rédaction, et examen des différentes questions encore en suspens, il a été décidé de convoquer les délégués du gouvernement turc à Paris, pour y recevoir le texte du Traité, le 10 mai prochain.

Seuls, les représentants de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie prennent part à la discussion du traité turc. Ceux de la Grèce, de la Belgique, de la Roumanie, ainsi que les Syriens, ne sont entendus qu'à titre consultatif.

Un entretien particulier a eu lieu, au siège de la délégation italienne, entre MM. Nitti, Lloyd George et Millerand. La discussion a été très importante au sujet des sanctions applicables à l'Allemagne en cas de violation du Traité de Versailles, spécialement celles relatives au désarmement.

— En Sibérie, à l'est du lac Baïkal, les forces bolchevistes ont pris l'offensive contre les Japonais. Plusieurs combats ont eu lieu, et tous à l'avantage des troupes nipponnes.

— Le Nicaragua a ratifié le Traité de paix de Versailles.

20 avr. (mar.). — Le Conseil suprême, réuni à San-Remo, a discuté et approuvé les clauses financières et militaires du traité avec la Turquie. Ensuite, il a examiné la question territoriale arménienne en ce qui concerne les frontières du nouvel Etat, et le mandat en relation avec la note de la Société des nations. Il s'est occupé de la question de Batoum, et du rapport de la Société des nations sur la protection des minorités en Turquie.

— La démarche que les Alliés ont envisagée le 16 avril dernier, sur la proposition de l'Angleterre, a été effectuée hier soir auprès du gouvernement allemand. L'Allemagne est avertie que les Alliés ne sauraient tolérer l'inexécution du Traité. Elle insiste sur les conséquences qu'aurait pour son ravitaillement l'établissement d'un gouvernement hostile à l'exécution des clauses qu'elle a signées.

Une note semblable a été remise au sous-secrétaire d'Etat, à la Wilhelmstrasse, par les représentants des Alliés.

21 avr. (mer.). — Dès le début de la Conférence de San-Remo, l'Allemagne a laissé voir qu'elle comptait sur l'influence de MM. Lloyd George et Nitti pour apporter au Traité de Versailles des adoucissements considérables. Elle a saisi la Conférence de trois notes qui tendent à la revision des clauses militaires du Traité. L'Allemagne demande officiellement à n'être pas désarmée : elle veut conserver 200.000 hommes comme effectif indispensable, dont 12 bataillons d'artillerie lourde



Les Douze Mois, par *Gavarni*. — **Juin.**

Cette fois nous avons affaire à un brave homme, à un honnête travailleur. Prairial a fait pousser l'herbe drue et plantureuse, et le faucheur est là, le chapeau de paille sur la tête, la gaine du fusil à la ceinture, redressant et parant sa faux qu'il va balancer dans la prairie sur un rythme régulier comme celui d'un vers, couchant autour de lui le foin par bandes moirées. On a souvent admiré et critiqué l'aspect hiératique que Millet donne aux paysans et aux travaux champêtres. Sans élever la greffe ou le sarclage jusqu'au sacerdoce, Gavarni donne à ses paysans, à travers leur rusticité, une sorte d'élégance. Humann, le célèbre tailleur, disait : « Il n'y a que Gavarni et moi qui sachions faire un habit noir », mais le fashionable artiste savait aussi tailler des gilets, plisser des blouses et faire remonter des pantalons tenus par une bretelle de lisière. (*Théophile Gautier.*)

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, rue Montparnasse, 15, Paris;
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

et 8 groupes d'aviation de 20 avions chacun. Des imprudences regrettables chez nos alliés ont amené l'Allemagne à cette présomption : le gouvernement de Berlin n'ignore pas qu'il se heurtera à la résistance inébranlable de M. Millerand, tout son espoir réside dans une attitude contraire du côté de MM. Lloyd George et Nitti trop portés à faire crédit aux Allemands.

— On annonce de Washington que les Etats-Unis se retireraient des affaires d'Europe. Ils renonceraient aux bénéfices et aussi aux responsabilités du Traité de Versailles.

Une réponse de l'Entente informe M. Wilson qu'elle ne peut accepter son programme dans le règlement des affaires turques. On conjecture que cette réponse donnera l'impression, en Amérique, que les Puissances européennes sont préparées, dorénavant, à ignorer l'Amérique et l'administration de M. Wilson, dans les questions relatives au règlement de la guerre et du Traité.

— M. Jonnart, sénateur du Pas-de-Calais, est nommé ambassadeur extraordinaire près le Saint-Siège. M. Jonnart n'a accepté cette mission qu'à titre temporaire.

22 avr. (jeu.). — A la conférence de San-Remo, MM. Lloyd George et Nitti insistent sur l'avantage des négociations directes avec les Allemands, et sur l'intérêt que présenterait pour la France la fixation immédiate de l'indemnité à réclamer à l'Allemagne, sans attendre jusqu'en mai 1921, en vue d'obtenir la collaboration du peuple allemand à l'exécution du Traité et à la réconciliation des deux nations. M. Millerand s'est opposé formellement à la convocation des plénipotentiaires allemands, et il n'a pas été donné suite à la proposition de MM. Lloyd George et Nitti.

Les « Trois » ont continué de s'occuper des affaires de Turquie. Ils ont arrêté le régime et l'administration des Détroits, et examiné la situation actuelle au Caucase ; Erzeroum serait attribué à l'Arménie.

— Au sujet du tonnage des bateaux que l'Allemagne doit livrer à l'Entente, l'accord franco-britannique a été conclu à Londres à la satisfaction de la France.

— La Haute Cour de justice a reconnu M. Joseph Caillaux coupable de correspondance avec l'ennemi. Par 150 voix contre 91, elle décide l'application de l'article 78 du Code pénal, qui prévoit la détention. La peine sera prononcée demain.

23 avr. (ven.). — Les questions orientales sont encore à l'ordre du jour des délibérations, à San-Remo. Le Conseil discute le statut de Smyrne, et poursuit la discussion des frontières de l'Arménie.

— La grève générale a éclaté en Alsace et en Lorraine. Le chômage y est complet.

— M. Joseph Caillaux est condamné à 3 ans de prison, 5 ans d'interdiction de séjour, 10 ans de privation de ses droits politiques.

24 avr. (sam.). — A la conférence tenue à San-Remo, l'accord est complet entre tous les alliés, à l'égard de l'Allemagne. Sur les deux points qui intéressent avant tout la France : désarmement de l'Allemagne, et réparations, MM. Millerand et Lloyd George ont trouvé un terrain d'entente. Le malentendu qui s'était élevé est complètement aplani.

On ne pouvait pas mettre la France dans son tort, parce qu'elle est fermement décidée à ne pas dépasser son droit. Ce qu'elle attend du Traité, ce qu'elle exige de l'Allemagne, ce sont les deux choses les plus légitimes du monde : la réparation de ses dommages, et la certitude de ne plus être attaquée. M. Millerand a eu parfaitement raison de déclarer que la France n'a aucune arrière-pensée de conquête.

La Conférence discute le mandat sur la Palestine, et la création du « National home » juif.

— La Chambre a voté l'impôt sur le chiffre d'affaires. Son taux sera de 1 p. 100 en principe, mais il sera porté à 3 p. 100 pour les établissements et les hôtels de demi-luxe, et à 10 p. 100 pour les établissements et les hôtels de luxe et pour les ventes au détail d'objets de luxe.

25 avr. (dim.). — Le Conseil suprême a discuté la question des mandats en Palestine, en Syrie et en Mésopotamie. Il a résolu ensuite la question du nouvel Etat arménien. Il a enfin discuté la question de la reprise des relations commerciales avec la Russie, en ce qui concerne les négociations avec la mission commerciale russe qui se trouve actuellement à Copenhague.

La demande faite par les Allemands, de porter leur armée à 200.000 hommes, est repoussée. En outre, l'Allemagne devra exécuter intégralement le Traité, sinon les Alliés seront obligés de recourir à des mesures de coercition, parmi lesquelles ils n'excluent pas l'occupation.

— La grève d'Alsace et de Lorraine est près de se terminer : la reprise du travail se fait un peu partout.

La grève immédiate est votée par le Congrès national des cheminots, mais le conseil demande quelques jours pour la réaliser. De son côté, M. Millerand, dans sa réponse à l'ordre du jour des cheminots, fait la déclaration suivante :

Aucune considération personnelle ou corporative ne peut autoriser un citoyen ou une association à se dresser contre l'intérêt public et se mettre au-dessus des lois, dans une démocratie fondée sur le respect de la Loi.

AU THÉATRE



« Pardon, monsieur, voulez-vous bien avoir l'amabilité d'enlever votre chapeau ? » — « Pardon, voulez-vous bien, s'il vous plaît, remettre votre chapeau ? » — ... !!!

(Hello, *Le Journal Amusant*.)

26 avr. (lun.). — La déclaration de San-Remo adoptée par les Alliés, pour clôturer les travaux de la Conférence, donne satisfaction à toutes les revendications françaises.

L'accord est réalisé entre les Alliés sur les termes de la délibération publiée au nom de la Conférence, et de l'invitation à adresser en même temps à l'Allemagne d'envoyer le chancelier ou un autre représentant pour se rencontrer à Spa, le 25 mai prochain, avec les chefs des gouvernements alliés.

Le projet, adopté après une certaine résistance de M. Nitti, est celui qui résulte de la fusion des deux textes proposés, l'un par la délégation britannique, l'autre par la délégation française.

Les Puissances refusent de répondre aux demandes particulières allemandes sur le maintien de l'armée permanente à 200.000 hommes, avant que l'Allemagne n'ait été entendue sur les infractions au Traité dans le passé, et sur ce qu'elle compte faire dans l'avenir pour remplir ses obligations en ce qui concerne principalement le désarmement, les réparations, la livraison du charbon, et autres questions comme celle des insultes envers les membres des missions alliées en Allemagne.

Si l'Allemagne donne des raisons suffisantes, et offre des garanties acceptables, les Alliés seraient certainement tout disposés à examiner avec faveur les autres demandes, et à faire tout ce qui serait en leur pouvoir pour ramener l'Allemagne à des conditions normales, l'aider à vivre et à maintenir l'ordre public. Mais, si l'Allemagne ne tenait pas ses nouveaux engagements, les Alliés se déclarent prêts à employer toutes les mesures pour l'y forcer, fût-ce, si cela est nécessaire, une nouvelle occupation d'autres territoires allemands.

— En Asie Mineure, la petite garnison française d'Ourfa (ancienne Edesse), notre poste le plus avancé à l'est entre le Tigre et l'Euphrate, demeurée isolée et encerclée durant deux mois, et manquant d'eau et de vivres, a dû évacuer la ville momentanément, et sans abdiquer aucun des honneurs de la guerre. Elle a été traîtreusement attaquée, en cours de route, par des bandes, très supérieures en nombre composées de Turcs et de Kurdes, et aurait subi ainsi des pertes très sensibles. Des renforts sont immédiatement partis à son secours.

27 avr. (mar.). — Les chefs de gouvernements quittent San-Remo, en exprimant leur entière satisfaction de leur accord complet, qui est la meilleure garantie pour la paix du monde.

— Répondant à une question à la Chambre des communes, à Londres, M. Winston Churchill dit que les effectifs de l'armée d'occupation sur le Rhin sont de 145.000 hommes, se décomposant ainsi : troupes britanniques, 14.000 hommes ; troupes françaises, 95.000 hommes ; troupes américaines, 16.000 hommes ; troupes belges, 20.000 hommes.

28 avr. (mer.). — M. Millerand précise, à la Chambre, aux applaudissements de l'Assemblée, les résultats de San-Remo et l'union des Alliés. Il donne lecture de la déclaration des Alliés, adoptée à l'issue de la Conférence. Cette déclaration se termine par l'affirmation que l'union des Alliés pour l'exécution du Traité est aussi étroite qu'elle l'a été pour la guerre, et que le seul moyen pour l'Allemagne de reprendre sa place dans le monde est d'exécuter fidèlement les engagements qu'elle a souscrits.

Le président du Conseil souligne qu'avec cette déclaration on entre dans la phase définitive de l'exécution du Traité. L'entente des Alliés est plus étroite que jamais. Les Alliés sont repartis de San-Remo plus confiants les uns dans les autres, plus sûrs de la nécessité et de la force de leur entente.

La conférence qui vient de se clore n'aura pas fait œuvre vaine.

— La Fédération des cheminots décide la grève illimitée à partir du 1er mai. Cependant des résistances s'affirment dans toutes les catégories du personnel, et beaucoup de cheminots, se refusant à suivre les extrémistes, protestent et abandonnent la Fédération.

— Un accord a été conclu entre la France et la République des soviets de Russie et d'Ukraine, pour établir l'échange de leurs prisonniers respectifs.

— Devançant les plans de l'ennemi, les armées polonaises ont pris l'offensive, sous le commandement du général Pilsudski ; elles ont défait les troupes des Soviets dans plusieurs rencontres, en Volhynie et en Podolie, et capturé de nombreux prisonniers ainsi qu'un énorme butin.

29 avr. (jeu.). — A la Chambre des communes, M. Lloyd George, rendant compte de son voyage à San-Remo, dit que cette conférence a été indubitablement la plus remarquable de toutes celles tenues depuis l'armistice. Tous les malentendus et toutes les suspicions y ont été dissipés, et le Traité de Versailles est la base de la politique européenne.

— M. Goeppert, président de la délégation allemande à la Conférence de la paix, s'est rendu au ministère des Affaires étrangères, et a proposé à M. Millerand de procéder à un échange de vues entre quelques délégués français et allemands, experts de la vie économique, pour éclaircir toutes les questions concernant les transactions entre la France et l'Allemagne. M. Millerand a accepté la proposition, et a répondu qu'il ne dépendrait pas de la France que cette conférence n'aboutît rapidement à des résultats féconds.

— Le Conseil des ministres délibère sur l'arrêt projeté du travail dans la journée du 1er mai. Il envisage un certain nombre de mesures destinées à remédier, autant que possible, aux grèves annoncées, des cheminots et autres agents de services publics.

30 avr. (ven.). — En vue de la journée de demain 1er mai, des mesures d'ordre sont prises : les effectifs ordinaires de police sont renforcés, des régiments de cavalerie et d'infanterie collaboreront au service d'ordre, et toutes les gares seront occupées militairement.

L'impression dans les compagnies de chemins de fer est que la grève ne sera que très partielle, et que les trains marcheront. Le ministre des Travaux publics et le sous-secrétaire d'Etat des Postes lancent des circulaires pour avertir les grévistes qu'ils s'exposent à des sanctions. Un grand nombre de cheminots syndiqués démissionnent encore de la Fédération.

— Les troupes polonaises remportent de brillants succès sur les armées des Soviets ; elles leur font de nombreux prisonniers, et capturent un matériel de guerre considérable.

— Le gouvernement de la République a décidé de se faire représenter aux solennités qui vont être célébrées à Rome pour la canonisation de Jeanne d'Arc. Il a confié cette mission à M. G. Hanotaux, de l'Académie française.

1er mai (sam.). — La journée du 1er mai a été généralement assez calme, à Paris ; les services publics ont fonctionné à peu près normalement. Il y a eu cependant quelques échauffourées, provoquées par des manifestants suspects, et au cours desquelles trois personnes ont été tuées, et plusieurs centaines blessées. Un grand nombre d'arrestations ont été opérées, dont celles de plusieurs étrangers. Dans les chemins de fer, on a compté bien moins de chômeurs qu'il n'y en eut lors de la dernière grève. En province, rien à signaler.

— L'armée polonaise remporte une grande victoire sur les bolcheviks qui fuient en désordre vers l'est et le nord-est, laissant entre les mains des vainqueurs 15.000 prisonniers, 60 canons, 184 mitrailleuses, tout un parc de chemin de fer avec 160 locomotives et 2.000 wagons. Trois divisions d'élite de l'armée rouge sont anéanties.

2 mai (dim.). — La grève des cheminots demeure partielle, et le service des trains s'améliore rapidement. La C. G. T. demande aux Fédérations du sous-sol, des ports et docks, et des inscrits maritimes d'adhérer au mouvement de grève. Malgré cet ordre de « cartel », les mineurs du Nord et de Saint-Etienne continuent le travail.

M. Millerand, président du Conseil, fait appel au patriotisme, au bon sens des travailleurs :

Pour guérir les maux de la guerre, dit-il, *la France victorieuse et pacifique a besoin de travailler et de produire. Elle ne peut ni travailler ni produire si le fonctionnement normal des transports ne lui fournit pas régulièrement les matières premières et le charbon.*

C'est l'heure qu'on choisit pour demander aux travailleurs du rail, de la mine et des ports de se croiser les bras et d'aggraver ainsi la crise de la vie chère dont ils sont les premières victimes.

Pour quels motifs ? Aucune revendication corporative n'est invoquée.....

Sous les appels à la grève on ne trouve rien que la volonté d'agiter le pays et de préparer des mouvements révolutionnaires.

L'opinion publique est nettement hostile à cette agitation et à ces menaces ; elle veut travailler dans la paix.

Le Gouvernement saura, en ce qui le concerne, accomplir son devoir, qui est de maintenir l'ordre et d'assurer la protection du travail.

Il fait avec confiance appel au bon sens et au patriotisme des travailleurs pour déjouer, par leur calme et leur résolution, des excitations criminelles.

— Sur la demande du général commandant l'armée française du Rhin, la haute commission interalliée des territoires rhénans a décidé, en raison du bon esprit manifesté par les populations, notamment dans la journée du 1er mai, de lever l'état de siège dans la tête de pont de Mayence, à la date du 2 mai.

— La victoire polonaise sur les bolcheviks s'accentue. L'armée rouge fuit en désordre, abandonnant prisonniers, canons, mitrailleuses, trains blindés ou sanitaires, autos, aéroplanes, et beaucoup d'autre matériel militaire.

3 mai (lun.). — La grève des cheminots est de moins en moins générale. La grande majorité des ouvriers et des employés est restée à son poste, et, grâce au concours des « volontaires », le fonctionnement des services publics essentiels a pu être facilement assuré. Sur tous les réseaux, la situation s'améliore. Dans les mines, le chômage est partiel, mais dans les ports il y a un commencement de grève.

Le gouvernement passe aux actes : il a fait arrêter plusieurs meneurs, pour attentat contre la sûreté de l'Etat.

— Les armées polonaises et ukraniennes, réunies sous les ordres des généraux Pilsudski et Petlioura, ont écrasé les troupes rouges, battues et coupées à Jitomir. Les bolcheviks se retirent en désordre, harcelés dans leur retraite par une guerre de guérillas. Le bolchevisme gagne encore du terrain en Asie, mais il est de plus en plus rejeté loin de l'Europe centrale.

— Le rapide de Modane a déraillé aux Laumes-Alésia, près de Dijon : on compte un mort et dix-sept blessés.

4 mai (mar.). — La Conférence parlementaire internationale du commerce a tenu sa sixième assemblée plénière, au palais du Luxembourg. M. Paul Deschanel, président de la République, assistait à la séance, que présidait M. Charles Chaumet, ancien ministre. Treize puissances étrangères, parmi lesquelles les grands Etats alliés, étaient représentées officiellement, sauf les Etats-Unis qui n'avaient qu'un délégué officieux. Plusieurs orateurs ont pris la parole, entre autres le baron Descamps qui, au nom de la Belgique et du gouvernement de Bruxelles, a salué la France, son héroïsme, sa gloire, et qui, en une péroraison chaleureuse, a proclamé ses droits imprescriptibles à la réparation et à la justice.

— La grève du cartel demeure partielle. Sur les réseaux, le mouvement paraît enrayé ; dans les mines, les ouvriers

du Nord et du Pas-de-Calais continuent de travailler, mais à Monceau-les-Mines, dans la Loire, dans le Gard et l'Hérault, le chômage est plus ou moins complet; dans les ports, la grève des dockers et des inscrits maritimes n'est pas générale.

— On annonce que le général Pilsudski est entré dimanche dernier à Kiev, à la tête des troupes polonaises.

— M. Victor Augagneur a été désigné comme gouverneur général de l'Afrique-Equatoriale.

5 mai (mer.). — Le sénateur Lodge a donné lecture au Sénat d'une déclaration signée par de nombreux chefs politiques d'influence nationale, indépendamment des partis auxquels ils appartiennent. Cette déclaration s'exprime ainsi :

Nous partageons les regrets qu'ont inspirés au Sénat les récentes réflexions du Président au sujet de notre vieille alliée la France, qui a supporté le poids principal de la guerre, et au sujet de l'Italie, dont les sacrifices méritent le respect.

Pareilles critiques adressées en public à des pays alliés ne peuvent qu'affecter de façon très défavorable nos relations extérieures.

Les précautions que la France juge bon de prendre contre une agression éventuelle de l'Allemagne sont justifiées, et la détermination qu'ont prisé la France et l'Italie, de prendre toutes les mesures propres à assurer leur sécurité, ne mérite nullement d'être dénoncée.

Le document fait aussi allusion à l'accusation portée par M. Wilson contre les militaristes qui, à son avis, dominent le gouvernement français, et, plus généralement, à son attitude peu amicale à l'égard de l'Italie.

— Les Etats-Unis s'inquiètent de l'emprise japonaise sur la Sibérie. Ils disent que le Japon entretient dans ce pays des effectifs qui excèdent de beaucoup ceux qui sont nécessaires à l'œuvre de police entreprise par les Puissances alliées. Ils craignent que, dans ces conditions, les intérêts américains et les intérêts japonais n'entrent en conflit dans la région du Pacifique.

— Le colonel Henry a remis la réponse faite par le Conseil suprême aux observations des délégués hongrois sur le projet de traité. Cette réponse est accompagnée d'une lettre d'envoi signée de M. Millerand, dans laquelle le président de la Conférence déclare que les Puissances alliées et associées, après avoir examiné avec l'attention la plus scrupuleuse les observations des délégués hongrois, ont décidé de ne modifier sur aucun point les clauses territoriales fixées par eux.

Il constate qu'on ne peut, dans l'Europe centrale, faire coïncider dans toute leur étendue les frontières politiques avec les frontières ethniques, et qu'il a donc été indispensable de faire passer certains noyaux de population magyare sous la souveraineté d'un autre Etat.

La lettre d'envoi insiste sur les mesures prises pour rendre moins pénible aux intéressés cette situation inévitable. Elle conclut en annonçant aux délégués qu'on attend d'eux, dans le délai de dix jours, une déclaration faisant savoir qu'ils sont autorisés à signer le traité tel qu'il est.

— La délégation ottomane est arrivée à Versailles. Elle comprend trente-deux personnes : cinq délégués plénipotentiaires présidés par Tewfick-pacha, quatre ministres, dix-sept conseillers, cinq secrétaires et un attaché.

— La reprise du travail s'accentue chez les cheminots et mineurs; la situation reste stationnaire chez les dockers et inscrits. Mais on annonce que les métallurgistes vont de nouveau faire grève.

6 mai (jeu.). — La situation s'améliore peu à peu sur les réseaux, dans les mines, dans les ports. On remarque de la part des grévistes des actes de malveillance et de sabotage, des menaces et des entraves à la liberté du travail; le gouvernement y répond par des enquêtes, des révocations et des arrestations.

— Au cours de la deuxième séance plénière de la conférence internationale du commerce, l'accord n'a pu se faire sur la question du change, les Anglais s'opposant à l'émission de bons-or interalliés, qui pourraient, à leur sens, être assimilés à du papier-monnaie. Finalement, un projet de résolution a été adopté, invitant les gouvernements alliés à instituer un comité international qui serait chargé d'étudier la question du change, du capital, des crédits, des transports, de l'approvisionnement et des questions de travail dans tous les pays, et insistant sur la nécessité de voir les Etats-Unis, l'Espagne, la Hollande, la Norvège, la Suède et les autres nations, associées, alliées ou neutres, représentés à ce comité, afin d'arriver à un accord international relatif aux dettes des Alliés et des Etats centraux, et d'adopter les méthodes les plus pratiques pour remédier aux difficultés existantes.

7 mai (ven.). — Le gouvernement allemand avise le général commandant les troupes d'occupation à Mayence que les soldats de la reichswehr, en excédent dans la Ruhr, seraient retirés pour le 10 mai.

— La conférence parlementaire internationale du commerce a clôturé ses travaux par une cérémonie officielle à la Sorbonne, présidée par M. Millerand. Un projet de résolution a été voté ; il se termine par les deux vœux suivants :

« Qu'il ne soit porté aucune atteinte aux réparations stipulées par le Traité de paix de Versailles;

« Que la commission des réparations soit invitée à procéder à l'allocation des bons-or entre les pays ayant subi des dommages, et que les nations signataires du Traité facilitent les avances sur ces bons autant que possible, enfin que les nations signataires du Traité et celles non signataires qui ont adhéré ou adhéreront à la Société des nations facilitent le placement et la négociation de ces bons-or sur leurs marchés respectifs. »

— Trotsky publie un manifeste à la nation russe, dans lequel il déclare que, malgré le renforcement de l'armée rouge, les troupes polonaises, possédant une supériorité numérique et technique, ont réussi à vaincre la résistance des Soviets, ce qui suscite de l'inquiétude au sujet de l'Ukraine et de Kiev. Les Soviets proclament « la patrie en danger ».

8 mai (sam.). — La détente dans les grèves du « cartel limité » s'est encore accentuée, particulièrement dans les ports; mais la C. G. T. annonce qu'elle a donné l'ordre aux Fédérations de la métallurgie, du bâtiment, des transports en commun, et de la voiture-aviation de faire grève à partir de lundi matin.

— L'armée polonaise poursuit ses succès dans la région de Kiev; les troupes rouges reculent dans le plus grand désordre.

Devant les victoires polonaises en Ukraine, la Roumanie romprait, avec les Soviets, les pourparlers qu'elle avait engagés avec eux, et qui n'ont encore donné aucun résultat. La Roumanie a une ligne politique commune avec la Pologne, et les deux pays doivent être solidaires dans leur attitude envers le bolchevisme.

— Les fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc se célèbrent en grande pompe à Orléans. Le maréchal Foch assiste à la cérémonie, ainsi que le maire et le conseil municipal de la ville; les troupes de la garnison ont défilé devant la statue de la vierge héroïque. Ces fêtes ont un éclat tout particulier, la cérémonie à la cathédrale et le cortège commémoratif, auxquels assistaient, pour la première fois depuis treize ans, les autorités civiles, religieuses et militaires, ayant revêtu un véritable caractère d'union sacrée.

9 mai (dim.). — Quatre mille Arabes Rovallah, possédant 25 mitrailleuses et 2 canons de campagne, ont attaqué nos troupes dans le district de Banujas, à 170 kilomètres à l'est de Beyrouth. Les Français n'étaient pas en force, — 1 contre 6 environ. Il y eut de part et d'autre des pertes importantes, mais plus considérables, cependant, du côté des Arabes. La situation est considérée comme critique, et des réfugiés arrivent en masse à Safed, à 20 kilomètres du lac de Tibériade. On assure que de nombreux villages chrétiens ont été incendiés par les Arabes. — Un poste britannique à proximité de la frontière de Palestine a été attaqué, et un officier fut blessé. Le combat se poursuit.

— L'offensive polonaise, sur un front de plus de 500 kilomètres, a refoulé les immenses réserves d'hommes accumulées par l'ennemi. Les troupes polonaises ont défait la 12e armée bolcheviste, la 7e division de cavalerie, ainsi que le 15e régiment d'infanterie rouge; elles ont occupé jusqu'à maintenant plus de 500.000 kilomètres carrés. L'avance polonaise atteint une moyenne de 100 à 150 kilomètres, et en plusieurs endroits elle dépasse largement cette moyenne.

Le gouvernement des soviets a ordonné la mobilisation de tous les travailleurs organisés de la Russie, pour barrer la route à l'armée polonaise.

— Au Mexique, les révolutionnaires se sont emparés de Mexico, et le général Carranza est en fuite.

— La situation, en ce qui concerne les grèves, n'a pas changé; il y a cependant une amélioration, notamment sur les chemins de fer.

10 mai (lun.). — La grève des transports en commun à Paris, décidée par la C. G. T., est loin d'avoir donné les résultats que celle-ci en attendait. Les transports ont fonctionné presque normalement, grâce aux volontaires. La seconde vague d'assaut lancée par la C. G. T. semble donc avoir échoué. On menace aujourd'hui de faire intervenir les électriciens et les gaziers dans le chômage.

— Le gouvernement allemand a fait remettre au général Nollet, chef de la mission militaire de contrôle allié à Berlin, une note disant que les effectifs, dans la zone neutralisée, étaient ramenés à 19 bataillons, 9 escadrons et 2 batteries, soit 1 bataillon de moins que le nombre fixé par l'Entente.

— La cavalerie polonaise poursuit l'armée rouge en retraite, et lui inflige des pertes sensibles.

— Au Mexique, le général Obrégon, chef des rebelles qui viennent de s'emparer de Mexico, est entré dans Puebla. Le général Villa a déposé les armes pour embrasser la cause des révolutionnaires. Les Etats-Unis ont procédé à la mobilisation de leurs forces sur la frontière du Texas.

11 mai (mar.). — Le traité de paix a été remis, dans le salon de l'Horloge, au ministère des Affaires étrangères, par M. Millerand, à Tewfik-pacha, président de la délégation ottomane. Les Puissances alliées accordent un délai d'un mois à la Turquie, pour faire parvenir ses remarques.

— Au parlement de Rome, à la suite d'un débat sur la politique intérieure, le ministère Nitti a été mis en minorité, et il a démissionné.

— Le garde des sceaux a été invité par le Gouvernement à faire ouvrir une information contre la C. G. T., aux fins de dissolution, en vertu de la loi qui donne pour objectif exclusif aux syndicats et unions de syndicats professionnels l'étude et la défense de leurs intérêts économiques. A ce sujet, M. Millerand, président du Conseil, fait la déclaration suivante :

... La C. G. T. est un organisme qui, tel qu'il est prévu par la loi, peut rendre de très grands services, à condition qu'elle s'enferme dans l'objet pour lequel la loi lui a donné la permission de naître : la défense des intérêts économiques, corporatifs et professionnels.....

Cette Union des syndicats a pris pour objet de son action, depuis un certain nombre de jours, d'arrêter le travail dans des corporations considérables dont l'activité est nécessaire au pays, et cela à une heure où la France a un besoin vital de travailler et de produire. Il n'a pas dépendu de la C. G. T. que le travail ne fût complètement arrêté dans les corporations auxquelles elle s'est successivement adressée. Et pour quels motifs voulait-elle arrêter le travail? Non point pour défendre des intérêts professionnels, mais dans un but politique, pour obtenir une réforme assez mal définie, contre le vœu, dit-elle, du Gouvernement et du Parlement ; autrement dit, c'est un pouvoir qui prétend se dresser contre les Pouvoirs publics, et obtenir le triomphe de ses prétentions en arrêtant la vie du pays et en troublant profondément les intérêts, les habitudes et les besoins publics.....

Je suis plus que jamais persuadé de la nécessité de l'organisation ouvrière, mais dans la loi et sous le respect de la loi.....

La C. G. T. prétend, violant en cela la volonté de l'immense majorité de ses adhérents, se mettre au-dessus de la loi républicaine.

Elle n'en a pas plus le droit qu'aucune autre association dans ce pays. Le Gouvernement est fermement décidé à réaliser le programme social qu'il a indiqué en prenant possession du pouvoir. Non seulement il ne permettra pas qu'on touche aux lois sociales déjà votées, non seulement il entend assurer dans son esprit et dans sa lettre le respect de la loi des huit heures, mais il entend poursuivre, d'accord avec le Parlement, les lois d'organisation sociale actuellement sur le chantier, qui sont ou qui vont être déposées devant la Chambre. Il ne peut donc y avoir ni équivoque ni confusion, sur le but et la portée de la mesure très simple que le Gouvernement vient de prendre. Elle signifie simplement que la République implique l'obéissance de tous à la Loi.

12 mai (mer.). — M. Nitti quitte la présidence du conseil italien au moment où reprennent entre l'Italie et la Yougo-Slavie des pourparlers directs qui, on l'espère, aboutiront enfin à régler la question de Fiume. Sa chute n'a surpris personne. En prêchant la réconciliation avec l'Allemagne et la Russie soviétique, M. Nitti n'avait d'autre but que de se procurer une majorité au parlement. Son éphémère succès de Londres lui valut quelque prestige. Il put se flatter d'avoir amené M. Lloyd George à ses vues, et fait adopter par les Alliés la politique chère aux socialistes italiens. Ses espoirs s'évanouirent à San-Remo. Devant l'insistance énergique de M. Millerand, le Premier anglais prit définitivement parti pour la thèse française. Dès lors, le sort de M. Nitti était réglé : en le renversant, la coalition des socialistes et des catholiques a sanctionné le fait accompli.

— Les troupes ukraniennes, commandées par le général Petlioura, sont entrées à Odessa.

Les Polonais battent les bolcheviks sur les rives du Dniéper, aux environs de Kiev.

— Le déclin des grèves est en cours, malgré les efforts de la C. G. T. Les arrestations et les révocations de grévistes continuent.

— La Ligue des patriotes, avec le concours d'un grand nombre d'associations patriotiques, avait organisé, pour dimanche prochain, une manifestation en l'honneur de Jeanne d'Arc. A la demande du gouvernement, qui désire enlever aux agitateurs toute occasion de provoquer des désordres dans la rue, la Ligue remet sa manifestation à un jour très prochain.

13 mai (jeu.). — Les délégations étrangères qui doivent participer aux séances du conseil de la Ligue des nations sont arrivées à Rome. Trente-six Etats sont représentés. Les délégués tiennent une réunion préliminaire; la première séance aura lieu demain. C'est la cinquième session du conseil de la Société des nations, qui s'ouvre. La Société compte quatre mois d'existence.

— Les bolcheviks font de grands efforts pour rejeter les Polonais de la rive gauche du Dniéper. Ils sont repoussés, après des combats acharnés.

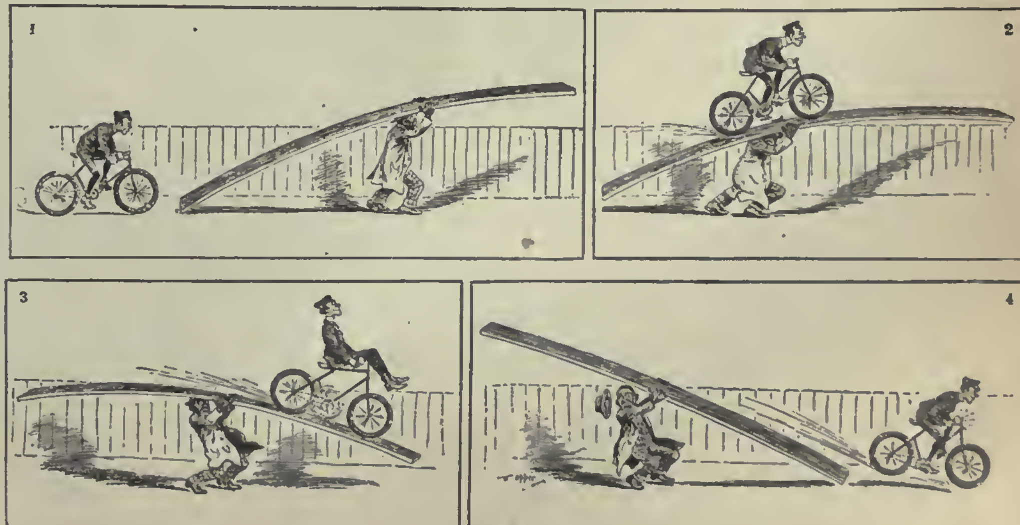
— Le mouvement gréviste français est en décroissance.

14 mai (ven.). — M. Millerand quitte Paris pour se rendre à Folkestone, auprès de M. Lloyd George, et s'occuper avec lui d'affaires sérieuses au sujet de l'exécution du Traité de Versailles. Cette entrevue préparera la conférence de Spa sur les données acquises à San-Remo.

— Les effectifs allemands en zone neutre étant maintenant reconnus conformes au chiffre autorisé, le maréchal Foch invite le général Degoutte à préparer l'évacuation des territoires occupés dans la vallée du Mein.

— La détente s'accentue toujours, dans toutes les grèves.

HISTOIRE SANS PAROLES





« Vingt-neuf degrés à l'ombre, et tu demandes du charbon ?... tu es folle ! »

(Henriot, *La Liberté*.)



« Vous le savez, mon ami, notre plus grand souci c'est l'agriculture.
— Dans ce cas, monsieur le député, faudra nous donner un coup de main pour la moisson. »



« J'entends que Madame n'a plus de bas de soie... Si Madame veut que je lui en prête une paire ?... »



Les petits rentiers se mettent en grève aussi, pour demander une petite augmentation de revenu, — dont ils ont, hélas ! bien besoin.



« Comment ! je faisais rien pendant la guerre ?... Je gagnais 35 francs par jour, à fabriquer des grenades.
— C'est juste... Et moi, cinq sous par jour à les lancer. »

BIBLIOGRAPHIE

TRADUCTION DE LA LÉGENDE DU MOIS DE Juin.

Pour les beurres dorés et les fromages ronds,
Juin emplit de lait pur les vases et les cruches ;
La brebis abandonne aux ciseaux sa toison,
Et l'essaim bourdonnant voltige autour des ruches.

BEAUX-ARTS

CLOUZOT (H.) et LEVEL (A.). — *L'Art nègre et l'Art océanien.* Paris, Devambez. In-4°. 40 francs.

COQUIOT (G.). — *Les Indépendants (1884-1920).* Paris, Ollendorff. In-8°. 15 francs.

ENLART (C.). — *Villes mortes du moyen âge.* Paris, de Boccard. In-8°. 25 francs.

FÉLICE (R. de). — *Le Meuble français sous Louis XV.* Paris, Hachette. In-16. 15 francs.

FERRARI (G.). — *Les Deux Canaletto : Antonio Canal, Bernardo Bellotto.* Paris, Van Oest. In-8°. 10 francs.

HAUTSTONT (J.). — *Notation musicale autonome.* Paris, Imprimerie de l'Ecole Estienne. In-4°. — *Solfège de la Notation musicale autonome.* Fontenay-aux-Roses. In-4°. — *Hymne national de la République chinoise.* Monaco, Edition de l'Institut professionnel des Métiers d'art. In-4°.

HOMOLLE (Th.), DESCHAMPS (G.), DIEHL (Ch.), CROISET (A.), ANDRÉADES (A.), BERTRAND (L.), BAUD-BOVY (D.). — *La Grèce immortelle,* Sept conférences. Genève, Boissonnas. In-8°. 12 fr.

MAUREL (A.). — *L'Art de voyager en Italie.* Paris, Hachette. In-8°. 6 francs.

MERKI (Ch.). — *Villes meurtries : Reims.* Paris, Van Oest. In-16. 2 fr. 50.

MICHEL (Ed.). — *Hôtels de ville et Beffrois de Belgique.* Paris, Van Oest. In-16. 5 francs.

PILON (E.). — *Villes meurtries : Villes du Laonnois et d'Ile-de-France.* Paris, Van Oest. In-16. 2 fr. 50.

RODOCANACHI (E.). — *Les Monuments antiques de Rome encore existants. Les Ponts. Les Murs. Les Voies. Les Aqueducs. Les Enceintes de Rome.* Paris, Hachette. In-16. 10 francs.

VENTURI (A.). — *Raffaello.* Turin, Anonima Libraria italiana. In-4°. 75 francs.

GÉOGRAPHIE

LECARPENTIER (G.). — *L'Egypte moderne.* Paris, Pierre-Roger. In-8°. 8 francs.

LHANDE (P.). — *Notre sœur latine : l'Espagne, études politiques et morales.* Paris, Bloud et Gay. In-16. 5 francs.

GUERRE ET PAIX

DARTIGE DU FOURNET (Vice-amiral). — *Souvenirs de guerre d'un amiral (1914-1916).* Paris, Plon. In-16. 6 francs.

DESLANDRES (J.) [WERNER VAN CAILLIE]. — *Rennbahn. Trente-deux mois de captivité en Allemagne. Souvenirs d'un soldat belge.* Paris, Plon. 2 vol. in-16. 10 francs.

DOUMENC (Cᵗ). — *Les Transports automobiles sur le front français (1914-1918).* — Paris, Plon. In-16. 7 francs.

DUGARD (H.). — *Le Maroc au lendemain de la Guerre.* Paris, Payot. In-16. 7 fr. 50.

DUTREB (M.) et GRANIER DE CASSAGNAC (P.-A. de). — *Mangin.* Paris, Payot. In-16. 7 fr. 50.

ENGERAND (F.). — *La Bataille de la Frontière. Août 1914. Briey.* Paris, Bossard. In-8°. 7 fr. 50.

FONK (René), capitaine-pilote aviateur. — *Mes combats.* Paris, Flammarion. In-16. 5 fr. 75.

GEFFROY (G.). — *Notre temps : Souvenirs des années de la Guerre.* Paris, G. Crés. In-16. 7 francs.

GIRAUD (V.). — *Histoire de la Grande Guerre.* 4ᵉ fascicule. Paris, Hachette. In-8°. 4 francs.

GOT (A.). — *L'Allemagne après la débâcle. Impressions d'un attaché à la mission française à Berlin* (mars-juillet 1919). Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise. In-8°. 5 fr. 40.

HELSEY (Ed.). — *Les Aventures de l'Armée d'Orient.* Paris, Renaissance du Livre. In-16. 6 francs.

JULLIAN (C.). — *Aimons la France. Conférences 1914-1919.* Paris, Bloud et Gay. In-8°. 5 francs.

LECLÈRE (J.-P.). — *Suspicion et Guerre.* Metz, Beha. In-8°.

LECOMTE (G.). — *Jours de bataille et de victoire.* Paris, Bloud et Gay. In-8°. 6 francs.

LEGUY (R.). — *Une Saison en Artois.* Paris, Figuière. In-8°. 3 fr. 25.

MADELIN (L.). — *Verdun* (Collection « La France dévastée »). Paris, Alcan. In-16. 2 fr. 75.

MARCHAND (L.). — *L'Offensive morale des Allemands en France pendant la Guerre. L'Assaut de l'âme française.* Paris, Renaissance du Livre. In-8°. 20 francs.

NOLDE (B.). — *Le Règne de Lénine. Contribution à l'évolution politique et économique de la Russie moderne.* Paris, Bossard. In-16. 2 fr. 70.

PALAT (Gˡ). — *Les Batailles d'Artois et de Champagne en 1915.* Paris, Van Oest. In-16. 3 fr. 90.

SIMONIN (R.). — *La Souffrance sans auréole.* Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise. In-8°.

VERMANT (Ch.). — *Comment faire payer l'Allemagne ?* Paris, Perrin. In-16. 5 francs.

ZVORIKINE (N.). — *La Révolution et le bolchevisme en Russie.* Paris, Perrin. In-16. 6 francs.

HISTOIRE

BOISSY (G.). — *Pensées choisies des rois de France.* Paris, Grasset. In-18. 6 francs.

CHAPUISAT (Ed.). — *Figures et Choses d'autrefois.* Paris, Crès. In-16. 6 francs.

CHUQUET (A.). — *Inédits napoléoniens.* T. II. Paris, de Boccard. In-8°. 20 francs.

DAUDET (L.). — *Au temps de Judas. Souvenirs des milieux politiques, littéraires, artistiques et médicaux de 1880 à 1908.* 5ᵉ série. Paris, Nouvelle Librairie. In-16. 6 fr. 50.

HENNET DE GOUTEL. — *Le Général Cassan et la Défense de Pampelune, 25 juin-31 octobre 1813.* Paris, Perrin. In-16. 5 fr.

HUSSON (G.-E.). — *L'Occitanisme. Essai sur les peuples méditerranéo-atlantes. Le Rôle et les Vicissitudes de la France.* Paris, Le François. In-16. 5 francs.

MATHOREZ (J.). — *Les Etrangers en France sous l'ancien régime.* T. I. *Les Orientaux et les Extra-Européens.* Paris, Champion. In-8. 35 francs.

MONCEAUX (P.). — *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne,* C. V. *Saint Optat et les premiers écrivains donatistes.* Paris, Leroux. In-8°.

VAN DER SMISSEN (Ed.). — *Léopold II et Beernaert d'après leur correspondance inédite de 1884 à 1894.* Bruxelles, Goemaere. 2 vol. in-8°. 32 francs.

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

ALBALAT (A.). — *Souvenirs de la vie littéraire.* Paris, Fayard. In-12. 4 fr. 90.

ALLIER (R.). — *Anthologie protestante française XVIIIᵉ et XIXᵉ siècles.* Paris, Crés. In-16. 7 francs.

BAUCHE (H.). — *Le Langage populaire : Grammaire. Syntaxe. Dictionnaire.* Paris, Payot. In-16. 9 francs.

CONTRERAS (Fr.). — *Les Ecrivains contemporains de l'Amérique espagnole.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 3 fr. 75.

FAGE (A.). — *Anthologie des Ecrivains de la Guerre.* Paris, Delagrave. In-16. 6 francs.

JOANNIDÈS (A.). — *La Comédie-Française 1919.* Paris, Plon. In-8°. 15 francs.

LETELLIER (A.). — *Bossuet notre plus grand écrivain.* Paris, Goupil. In-8°. 20 francs.

MESTICA (E.). — *Dante Alighieri alla mente e al cuore dei giovanetti italiani.* Macerata, A. éditrice Dante. In-8°. 3 fr. 90.

MURET (M.). — *La Littérature allemande pendant la Guerre.* Paris, Payot. In-16. 7 fr. 50.

PRÉVOST (E.) et DORNIER (Ch.). — *Le Livre épique.* Anthologie des Poèmes de la Grande Guerre. Paris, Chapelot. In-16. 7 francs.

RIMBAUD (Isabelle). — *Mon frère Arthur.* Paris, C. Bloch. In-32. 6 francs.

SALOMON (M.). — *Portraits et Paysages.* Paris, Perrin. In-16. 5 fr. 50.

STEWART (H.-F.). — *La Sainteté de Pascal,* trad. de l'anglais par Georges Roth. Paris, Bloud et Gay. In-16. 5 francs.

THIBAUDET (A.). — *Trente ans de Vie française : les Idées de Charles Maurras.* Paris, Nouvelle Revue Française. In-8°. 7 fr. 50.

LITTÉRATURE

ARNOUX (A.). — *Indice 33,* roman. Paris, Fayard. In-18. 4 fr. 90.

BEAUNIER (A.). — *Sidonia ou le Malheur d'être jolie.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 4 fr. 90.

BENOIT (P.). — *Pour don Carlos,* roman. Paris, A. Michel. In-16. 5 fr. 75.

BERTRAND (L.). — *L'Infante,* roman. Paris, Fayard. In-18. 5 fr. 75.

BOULENGER (J.). — *De la Valse au Tango.* Paris, Devambez. 50 francs.

BOYLESVE (R.). — *Nymphes dansant avec des Satyres.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 4 fr. 90.

CAZAL (L.). — *L'Inféconde.* Paris, Ollendorff. In-12. 5 francs.

CÉARD (H.). — *Sonnets de Guerre.* Paris, Librairie française. In-4°. 10 francs.

COLETTE [COLETTE WILLY]. — *Chéri,* roman. Paris. In-18. 5 fr. 75.

GRASSET (P.). — *Aimer,* roman. Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 5 francs.

HAMP (P.). — *La Victoire mécanicienne.* Paris, Nouvelle Revue française. In-8°. 6 francs.

HERMANT (A.). — *La Journée brève,* roman. Paris, Lemerre. In-18. 4 fr. 90.

HUET (M.). — *Ménétès le Thébain. Roman des Olympiades antiques.* Paris, Librairie des Lettres. In-16. 5 francs.

LAUTREC (G. de). — *Les Histoires de Tom Joë.* Paris, Edition française. In-16. 5 francs.

MAETERLINCK (M.). — *Le Bourgmestre de Stilmonde,* pièce en trois actes. Paris, Edouard Joseph. In-16. 25 francs.

PICABIA (F.). — *Unique Eunuque.* Paris, Au Sans Pareil. Collection Dada. In-12. 3 fr. 50.

PRÉVOST (M.). — *Mon cher Tommy,* roman. Paris. In-18. 5 fr. 75.

RHAÏS (Elissa). — *Le Café chantant. Kerkeb. Noblesse arabe.* Paris, Plon. In-16. 5 francs.

ROLLAND (R.). — *Liluli.* Paris, Ollendorff. In-16. 6 francs.

ROSNY (J.-H.) aîné. — *Le Félin géant,* roman préhistorique. Paris, Plon. In-16. 5 francs.

STOKER (Brahm). — *Dracula, l'Homme de la Nuit.* Trad. Eve et Lucie Paul-Margueritte. Paris, Edition française. In-16. 4 fr. 50.

THARAUD (J. et J.). — *Marrakech ou les Seigneurs de l'Atlas.* Paris, Plon. In-16. 5 francs.

VAUDOYER (J.-L.). — *Le Dernier Rendez-vous,* roman. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 4 fr. 90.

VEBER (P.). — *Les Cours.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 4 fr. 90.

VILDRAC (Ch.). — *Le Paquebot « Tenacity »,* comédie en trois actes. Paris, Nouvelle Revue française. In-16. 6 francs.

MÉDECINE

BORDET (Dʳ J.). — *Traité de l'Immunité dans les maladies infectieuses.* Paris, Masson. In-8°. 40 francs.

LAUMONIER (Dʳ J.). — *La Colloïdothérapie. Résultats cliniques.* Paris, Alcan. In-16. 5 francs.

ODDO (C.). — *La Médecine d'urgence : Symptômes. Diagnostic. Traitement immédiat. Formulaire.* Paris, Doin. In-8°. 20 fr.

PHILOSOPHIE

BERNARD (R.). — *L'Eternelle Question. L'Auteur de tout ? l'Ame ?* Paris. In-8°.

COCHET (Marie-Anne). — *L'Intuition et l'Amour.* Paris, Perrin. In-16. 6 francs.

DUBOR (G. de). — *Les Mystères de l'Hypnose.* Paris, Perrin. In-16. 5 fr. 50.

EMERSON (R.-W.). — *Hommes représentatifs (les Surhumains).* Trad. J. Izoulet et F. Roz. Paris, Crés. In-12. 6 francs.

FLAMMARION (C.). — *La Mort et son mystère. Avant la mort.* Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 50.

GODET (P.). — *La Pensée de Schopenhauer.* Paris, Payot. In-16. 10 francs.

HANSI. — *L'Alsace heureuse,* album. Paris, Floury-Album. 30 fr.

OSSIP-LOURIÉ. — *La Graphomanie.* Paris, Alcan. In-8°. 7 fr. 50.

SCIENCES

ASTRUC (M.). — *L'Automobile à la portée de tous.* Paris, Charles-Lavauzelle. 1ᵉʳ degré, 9 francs ; 2ᵉ degré, 9 francs.

CHANCEREL (L.). — *Précis de Botanique forestière et Biologie de l'arbre.* Paris, Berger-Levrault. In-8°. 18 francs.

DELACRE (M.). — *Histoire de la Chimie.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 24 francs.

IOTEYKO (Dʳ J.). — *La Fatigue.* Paris, Flammarion. In-18. 5 fr. 75.

LEHNERT (G.). — *La Technique du Froid.* Paris, Delagrave. In-8°. 6 francs.

LOPPÉ (F.). — *Cours élémentaire d'électricité industrielle.* T. I. *Partie théorique.* Paris, A. Michel. In-8°. 10 francs.

MERY (H.) et GENEVRIER (Dʳ J.). — *Précis d'Hygiène scolaire à l'usage des Maîtres et des Familles.* Paris, Delagrave. In-18. 7 fr. 50.

REYNAUD (Dʳ P.). — *Etude sur le Système solaire. Nouvelle loi des distances des planètes et des satellites.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°.

ROUCH (Lᵗ de vaisseau J.). — *Préparation météorologique des Voyages aériens.* Paris, Masson. In-8°. 6 francs.

SOCIOLOGIE ET POLITIQUE

BINET (P.) et FRANCESCHI (R.). — *Traité des Pensions militaires.* Paris, Dalloz. In-8°. 20 francs.

CORRÉARD (*Probus*). — *Des Finances modernes pour vivre.* Paris, Bossard. In-16. 1 fr. 80.

GALÉOT (A.-L.). — *Les Systèmes sociaux et l'Organisation des nations modernes.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-8°. 15 fr.

JOLY (H.). — *Pour les Jeunes.* Paris, Bloud et Gay. In-16. 5 fr.

JUSTIN. — *Jaurès patriote. Les Idées d'un chef socialiste sur la défense nationale.* Paris, Bossard. In-16. 2 fr. 40.

SPIESS (C.). — *Impérialismes.* Paris, Figuière. In-8°. 4 fr. 90.

VINCENT (A.). — *L'Ecole rurale de demain.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 6 francs.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



« Tu as pris une culotte aux courses ?
— Mais non, ma chérie, je t'assure... je reviens tout simplement de chez le percepteur. »

(X..., *L'Intransigeant*).



L'ENVAHISSEMENT DE PARIS PAR LES ÉTRANGERS.

En 1930, le dernier Parisien, ne trouvant plus à s'y loger, est forcé de quitter Paris.

(Mich, *L'Echo de Paris*).



« Si le fond de ma culotte tient encore 25 minutes, je bats le record de Boussoutrot ! »

(Marcel Arnac, *Le Petit Journal*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Mai 1920 au 14 Juin 1920

15 mai (sam.). — Les nouvelles qui arrivent d'Hythe-Folkestone apportent une impression satisfaisante. La volonté d'entente, entre MM. Lloyd George et Millerand, qui avait fini par triompher à San-Remo de divergences momentanées, aplanira aussi les obstacles inévitables. Les premiers résultats de l'entrevue se résument ainsi : 1° la conférence de Spa est reportée au 21 juin prochain ; 2° l'application intégrale du Traité de Versailles sera faite ; 3° le désarmement de l'Allemagne ne sera pas différé ; 4° le principe d'une indemnité forfaitaire est admis, avec priorité pour la France. L'accord politique et financier entre Paris et Londres paraît pleinement réalisé.

— M. Honnorat, ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, vient de faire signer au président de la République un décret aux termes duquel les Ecoles supérieures de pharmacie dont le siège est à Paris, Montpellier, Nancy et Strasbourg prennent le nom de Facultés de pharmacie.

— Des échauffourées se sont produites à Saint-Denis entre les grévistes et la police. Celle-ci, débordée, a dû faire appel à la troupe. Des fantassins et des cavaliers ont chargé à plusieurs reprises, pour disperser les manifestants. En général, la grève va toujours en décroissant.

16 mai (dim.). — En la basilique Saint-Pierre de Rome, la cérémonie de la canonisation de Jeanne d Arc a eu lieu avec toute la pompe prévue par le protocole de l'Eglise, et avec un éclat incomparable. Après l'office, le pape Benoît XV a prononcé en latin la sentence de canonisation, dont voici la traduction :

En l'honneur de la Sainte indivisible Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique et pour l'accroissement de la religion chrétienne, par l'autorité de N.-S. Jésus-Christ, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et la Nôtre, après une mûre délibération et ayant imploré souvent le secours divin, de l'avis de Nos vénérables frères les cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, des patriarches, des archevêques et des évêques présents à Rome, Nous décrétons Sainte et inscrivons parmi les Saints la Bienheureuse Jeanne d'Arc, statuant que sa mémoire devra être célébrée tous les ans par une pieuse dévotion.

Le pape a ensuite donné la bénédiction, et, la messe terminée, il a traversé la basilique avec tout son cortège, bénissant la foule, qui, après la sortie, s'est répandue sur la place Saint-Pierre. Jamais, de mémoire de Romain, on n'avait vu une aussi grande affluence de personnes pour les fêtes d'une canonisation.

Dans toutes les églises de France ont été célébrées des cérémonies solennelles, ainsi qu'à Londres en la cathédrale de Westminster.

— La conférence de Hythe est terminée ; l'accord est complet entre les gouvernements français et anglais, sur le principe et sur le fond. L'indemnité forfaitaire fixée aux Allemands serait de 120 milliards de marks en or ; la part de la France serait de 66 milliards.

— Les grèves touchent à leur fin. Les travailleurs se montrent, en général, fatigués des huit ou quinze jours de vacances qu'ils se sont octroyés, ou qui leur ont été imposés. Un grand nombre d'entre eux regagnent l'usine, le chantier, l'atelier, ou le port. Cette lassitude de la grève est si manifeste, que la C. G. T. a décidé de réunir son comité confédéral national, pour l'examen de la situation.

17 mai (lun.). — Aussitôt qu'il a été certain que les effectifs allemands étaient ramenés, dans le bassin de la Ruhr, au chiffre prévu par les stipulations du Traité, la France et la Belgique ont, sans attendre un instant, exécuté l'engagement qu'elles avaient pris, d'évacuer les villes du Meingau. Les troupes françaises et belges ont quitté Francfort, musique en tête et drapeaux déployés, au milieu du calme le plus absolu. Le général Degoutte avait lancé une proclamation aux habitants, pour les instruire de ce départ. Cette proclamation, placardée sur les murs de la ville, consistait en une simple phrase magnifique de laconisme : « *Les Français tiennent parole.* »

— Les éclatants succès que les Polonais et les Ukraniens viennent de remporter à Kiev et à Odessa ont dans une certaine mesure, surpris les vainqueurs eux-mêmes, qui, tout en étant sûrs de la victoire, ne l'espéraient pas si complète et si rapide. Les causes de la défaite des armées rouges ne proviennent ni d'une insuffisance matérielle ni d'un défaut d'organisation technique, mais surtout de l'état moral des troupes.

— En Irlande, le nouveau plan de répression militaire décidé par le gouvernement a déjà reçu un commencement d'exécution. De véritables combats se sont déroulés à Londonderry.

— On s'attend à une solution prochaine des grèves.

— La Banque de France délivre au public des billets de 0 fr. 50, 1 fr. et 2 fr., émis par la chambre de commerce de Paris. Ces coupures n'ont cours que dans les départements de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne.

18 mai (mar.). — La Chambre rentre, et commence les interpellations sur les grèves.

— M. Raymond Poincaré donne sa démission de délégué français à la commission des réparations. M. Louis Dubois, député de la Seine, est nommé à sa place.

— Les troubles continuent en Irlande. A Riverstone, près de Cork, un tribunal a été incendié au moyen d'explosifs.

— Les troupes bolchevistes, qui ont fait leur apparition à Astera, ont franchi la frontière persane. Le gouvernement du schah, n'étant pas en état d'opposer la moindre défense, serait sur le point de s'enfuir de Téhéran.

19 mai (mer.). — Les grèves sont virtuellement terminées. Les gaziers, les travailleurs des transports et les mineurs reprennent le travail. De nouvelles arrestations ont eu lieu parmi les meneurs et fauteurs de désordre.

— Le Sénat belge a ratifié le traité de paix avec l'Autriche.

— Le chef de l'Etat polonais, maréchal Pilsudsky, est arrivé à Varsovie, venant de Kiev. La population lui a fait un accueil enthousiaste.

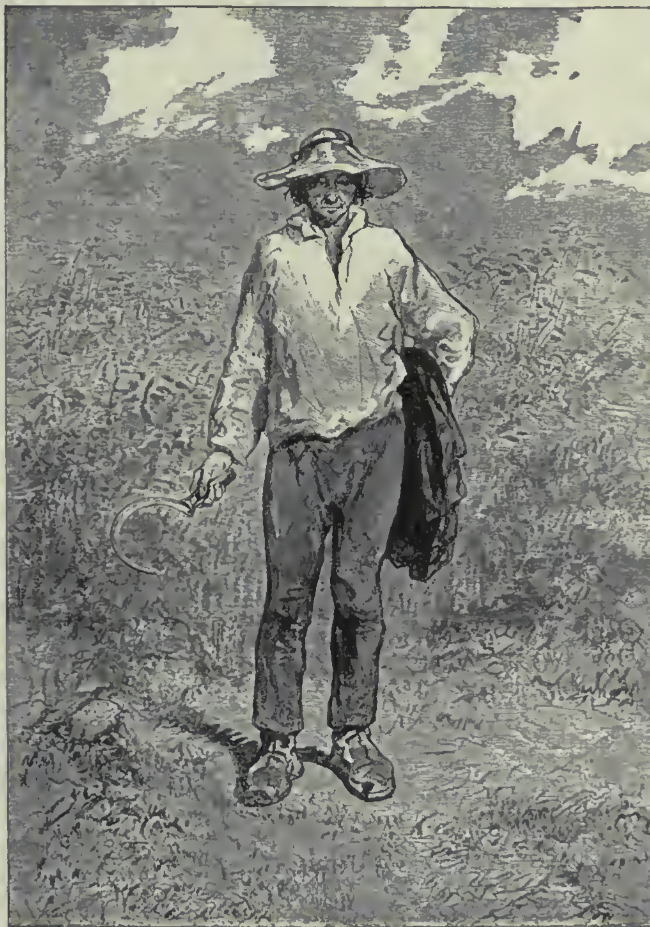
— M. Nitti, chef du cabinet italien démissionnaire, a été chargé par le roi Victor-Emmanuel III de constituer un nouveau ministère.

20 mai (jeu.). — La première réunion de la conférence économique franco-allemande s'est tenue au ministère du Commerce, sous la présidence de M. Isaac, ministre du Commerce.

— Le débat sur les grèves continue à la Chambre. M. Steeg, ministre de l'Intérieur, déclare que le Gouvernement, se trouvant en présence d'une situation exceptionnelle, a dû prendre des mesures exceptionnelles :

Il y eut, dit-il, *bien des attentats contre ceux qui conduisaient les locomotives, et une véritable terreur exercée au domicile de ceux qui voulaient travailler.*

Le Gouvernement a sévi contre les excitations criminelles. Il a considéré comme délictueux un mouvement qui tendait à la ruine du pays. Nous avons pris des mesures exceptionnelles, parce que nous étions en face d'une grève exceptionnelle. Nous avions le désir d'assurer la liberté du travail et de maintenir l'ordre. Vis-à-vis d'une grève ordinaire, le Gouvernement a plus de devoirs que de droits. Mais cette grève avait un caractère politique. Elle a commencé par une intrigue des extrémistes contre les dirigeants de la C. G. T., et s'est terminée par un coup de force contre le Gouvernement, les institutions parlementaires, et la vie matérielle de ce pays.



LES DOUZE MOIS, par *Gavarni*. — **Juillet.**

Messidor, avec sa désinence riche qui appelle une rime dorée, nous apparaît faucille en main, la veste sous le bras, la chemise débraillée, le chapeau rabattu sur les yeux à cause de la grande ardeur du soleil, au milieu d'un spirituel fouillis d'épis mûrs courbant sous le grain. Ce moissonneur n'est pas aussi beau que la Cérès antique, mais il a bien son prix, et il symbolise parfaitement bien pour nous le mois de Juillet. (*Théoph. Gautier*)

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

On a voulu faire régner un malaise économique continu. Depuis des mois, on s'attache à troubler par des arrêts incessants la production et la circulation. On veut créer chez nous une paralysie graduelle qui laisse le pays sans défense.

Le Gouvernement s'est dressé contre cette tentative. Nous avons pensé que ceux qui ont pris des engagements vis-à-vis de la collectivité n'ont pas le droit de les rompre. C'est pour cela que le Gouvernement a déposé le projet de loi sur l'arbitrage obligatoire.....

Notre devoir est d'assurer les services publics. Ce faisant, nous n'avons pas été des briseurs de grèves.

Mais lorsque la grève a pour but avéré la guerre civile, alors, oui, nous sommes des briseurs de guerre civile.....

Si le gouvernement n'avait pu disposer que de lui-même, ses moyens d'action eussent été précaires. Il s'est adressé au pays. Le pays, épris d'idéal dans la démocratie, ne pouvait s'abandonner à l'anarchie, où se seraient effondrés sa victoire et son destin. Les bonnes volontés défensives auxquelles nous nous sommes adressés ont répondu à notre appel avec un élan dont nous gardons un souvenir reconnaissant.

Gouverner, c'est prévoir.

Nous avons prévu les défections, et préparé les suppléants. Chemins de fer, gaz, électricité ont fonctionné, et la France a donné l'exemple de la bonne humeur et de l'énergie dans ces circonstances. Son idéal est fait d'ordre, de mesure et de raison.

Les vagues d'assaut, pour employer l'expression belliqueuse des pacifistes qui n'admettent le pacifisme que comme article d'exportation, se sont brisées contre la solidarité du bon sens national.

Pendant ces trois lourdes et longues semaines, le ministre de l'Intérieur a eu la préoccupation angoissante qu'aucun coup irréparable, même pour assurer l'ordre, ne frappât la fraternité française et que la gloire de la France victorieuse ne soit pas souillée, fût-ce un seul jour, par la guerre civile.

Le succès de M. Steeg a été des plus vifs.

— Les bolchevistes, renforcés par de nouvelles troupes, ont repris l'offensive dans le secteur de la Haute-Bérézina. Malgré la violence de leurs attaques, elles se sont brisées devant l'énergique défense des Polonais qui leur ont infligé des pertes sérieuses.

21 mai (ven.). — Les débats sur les grèves sont terminés à la Chambre, après deux discours très applaudis de M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics et M. Millerand, président du Conseil.

M. Le Trocquer a exposé la genèse de la grève des chemins de fer, qui déclencha quelques jours plus tard l'action du cartel des transports ; cette grève fut décrétée sans motif, et le ministre signale les nombreuses tentatives de sabotage qui ont eu lieu, ainsi que les actes de violence dont furent victimes ceux qui voulaient travailler. Répondant à un député socialiste qui parlait de la nécessité d'un travail intensif et joyeux, il dit :

Je suis, moi aussi, partisan du travail intensif et joyeux. Mais le travail ne peut être intensif et joyeux que s'il est d'abord libre.

M. Millerand déclare qu'après les débats qui viennent de se dérouler, il ne reste rien de la version apportée à la tribune, d'une classe ouvrière se levant pour faire triompher une grande réforme économique contre des hommes politiques qui, après l'avoir patronnée, l'avaient abandonnée.

Il déclare ensuite qu'il a toujours été, pour sa part, opposé à la grève générale, et affirme une fois de plus que la politique du gouvernement est une politique de collaboration loyale et confiante avec la classe ouvrière. Pour la poursuivre il fait appel à la Chambre, toute pénétrée encore de la fraternité des tranchées :

On nous dénonce, dit-il, comme un gouvernement de réaction. Le danger de la réaction vient de ceux qui se dressent sans raison, sans excuse, contre les pouvoirs publics. N'a-t-on pas entendu, hier, gronder contre eux la voix de l'opinion publique, exaspérée de voir à chaque instant son effort arrêté ?

Par 526 voix contre 90, la Chambre exprime sa confiance au gouvernement.

— Le Comité fédéral national a voté la reprise du travail. Sa décision ne fait que sanctionner un fait, le travail reprenant partout.

— La Hongrie accepte les conditions de paix des Alliés. Le chef de la délégation hongroise, M. Prasnowski, a remis la réponse de son gouvernement.

— La crise italienne est terminée : M. Nitti a réussi à constituer le nouveau cabinet.

22 mai (sam.). — M. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, communique au secrétariat de la Conférence des ambassadeurs une note de son gouvernement, qui constitue une réponse à la décision relative aux frontières de l'Arménie, prise à la séance du Conseil suprême de San-Remo. Aux termes de cette décision, M. Wilson était prié d'accepter les fonctions d'arbitre dans la question des frontières de l'Arménie. Le Président se déclare heureux d'accepter ces fonctions. Mais il ne parle pas de l'offre du mandat sur l'Arménie, que faisait le Conseil suprême à l'Amérique.

— Le ministre de l'Inde annonce qu'il a conclu un accord avec les représentants du gouvernement arabe, en ce qui concerne la frontière entre la Mésopotamie et la Syrie. Les troupes britanniques ont été retirées d'Albukamal. Les Arabes attaquent continuellement les convois. Au nord du vilayet de Mossoul, la situation est loin d'être satisfaisante.

— Un violent engagement a eu lieu au Maroc dans la région de Taza. Après plusieurs heures d'un combat acharné avec des Beni-Ouarain, nos troupes ont réussi à enlever la forte position de Youdiat-Bou-Kemis.

— Le général Carranza, président du Mexique, a été assassiné pendant son sommeil, près de Tlaxalla. Le général Molina a été tué avec lui.

— Le roi de Grèce Alexandre est arrivé à Paris, où il doit passer une quinzaine de jours.

23 mai (dim.). — Le coût de la vie a diminué en Amérique et en Angleterre, et la vague de baisse s'y accentue graduellement. On pense qu'il doit aussi diminuer en France.

— Pour mettre fin aux troubles d'Irlande, on cherche un accord entre le gouvernement et les sinn-feiners. Des négociations sont engagées, dont les bases seront soumises à un plébiscite du peuple irlandais.

— Les journaux allemands entreprennent une campagne pour protester contre la présence des troupes noires en pays occupés par les troupes françaises. Protestation injustifiée, d'ailleurs, car ces troupes, par la correction de leur attitude, ne se sont jamais attiré le moindre reproche.

24 mai (lun.). — Le président Wilson a demandé au Congrès d'autoriser le gouvernement des Etats-Unis à accepter le mandat sur l'Arménie.

— L'Allemagne a livré à la France six grands destroyers, qui sont arrivés en rade de Cherbourg.

— Une rencontre sanglante entre Turcs et Grecs a eu lieu dans la région d'Odemisch, vilayet de Smyrne. Les Turcs ont subi une défaite complète.

— Sur l'initiative du parti de l'Entente libérale, un meeting a eu lieu à Constantinople contre le Traité. Les Turcs demandent, si les Alliés maintiennent leur décision de détacher de l'empire la Thrace, Andrinople et Smyrne, que ces régions soient dotées de l'autonomie locale.

— Le schah de Perse est arrivé à Bagdad, où il a été l'objet d'une chaleureuse réception de la part des autorités anglaises.

— Parti à 9 h. 20 du soir de Paris pour Montbrison, afin de se rendre à l'inauguration du monument au Dr Emile Reymond, M. Paul Deschanel, président de la République, est tombé de son wagon, par la fenêtre, pendant que le train était en marche, sans que l'accident fût soupçonné d'aucun de ses compagnons de route. Le Président, qui n'avait reçu, dans sa terrible chute, que des blessures légères, a été recueilli, vers minuit, par des gardiens de la voie, et conduit en automobile à Montargis d'où il a été ramené à l'Elysée.

25 mai (mar.). — Le président de la République, M. Paul Deschanel, va aussi bien que possible. Mais la commotion a été si violente, que le repos le plus absolu est nécessaire pendant quelques semaines. Les témoignages de sympathie et les vœux de rétablissement affluent à l'Elysée.

— Le tribunal d'empire allemand ne trouve pas de sujet de poursuites contre les criminels de guerre dont l'Entente a réclamé le jugement.

— Les Soviets annoncent qu'ils veulent évacuer le territoire persan. Ils avisent le gouvernement de Téhéran que les troupes russes quitteront le territoire persan quand les nécessités militaires le permettront, et que tout danger sera évité pour la navigation sur la mer Caspienne.

26 mai (mer.). — La Chambre ratifie le traité de paix signé avec l'Autriche à Saint-Germain-en-Laye. M. Millerand déclare que le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne ne serait admis par la Société des nations qu'à l'unanimité. Le consentement de la France est nécessaire.

— La vague de baisse qui s'accentue en Amérique et en Angleterre commence à produire son effet en France, nos marchés commerciaux étant sous l'influence directe des grands marchés anglais et américains. L'inquiétude est profonde parmi les spéculateurs.

27 mai (jeu.). — Le président Wilson a mis son veto à la motion républicaine récemment adoptée par les Chambres en faveur d'une paix séparée avec l'Allemagne et l'Autriche. En formulant son veto, le président Wilson a déclaré que la manière proposée pour faire la paix avec l'Allemagne ternirait d'une tache indélébile l'honneur des Etats-Unis. En rejetant le Traité, les Etats-Unis ont en fait déclaré qu'ils désiraient suivre une politique séparée, et ne s'occuper que d'intérêts et de choses les concernant.

— Le chargé d'affaires allemand à Paris remet au gouvernement français une note du gouvernement allemand protestant contre le renforcement continuel des troupes d'occupation sur la rive gauche du Rhin, car il en résulte pour l'Allemagne des frais qu'elle ne peut supporter.

— Le gouvernement de Moscou a donné sa réponse à la demande que la Ligue des nations avait formulée au sujet de l'envoi en Russie d'une commission d'enquête. La décision du gouvernement des Soviets est une fin de non-recevoir. Tchitcherine déclare que la Ligue n'a aucun droit d'opérer des enquêtes dans un pays en guerre avec la Pologne, membre de la Ligue, attendu que d'autres membres de la Ligue sont en train de fournir à la Pologne leur assistance, en lui envoyant du matériel de guerre et des instructeurs militaires.

— La grève générale est déclarée à Saint-Sébastien, où se produisent des désordres sérieux. L'état de siège y est proclamé.

28 mai (ven.). — Un grand débat a lieu à la Chambre sur les conversations de Hythe et le règlement de la dette allemande. Répondant aux interpellations, M. Millerand déclare qu'aucun engagement n'a été pris, qu'aucun chiffre n'a été arrêté pour le montant de la dette de l'Allemagne. Il réclame du Parlement le droit de répondre à l'appel de nos alliés, d'étudier et d'accepter tout système pouvant permettre d'aboutir, avec les garanties nécessaires, à des réalisations rapides. Par 535 voix contre 68, la Chambre approuve les déclarations du Gouvernement, et lui exprime sa confiance.

— Le président du conseil italien, M. Nitti, a prié les gouvernements alliés de vouloir bien ajourner la conférence de Spa et, par conséquent, la réunion interalliée qui doit la précéder.

— D'Annunzio continue ses exploits. Il s'est emparé du village de Cavlaj, et il déclare ne pas vouloir s'en tenir à ce « succès » ; il annonce son intention de prendre également Sussak. Le gouvernement yougo-slave informe ceux de Rome et de Paris qu'il ne saurait tolérer ces nouvelles incartades, et qu'ordre est donné à ses troupes de résister par les armes aux entreprises du commandant-poète.

29 mai (sam.). — Les gouvernements français et britannique se sont mis d'accord pour faire comprendre au gouvernement de Rome qu'ils sont défavorables à un nouvel ajournement de la conférence de Spa, et qu'à leur sentiment cette conférence doit avoir lieu à la date notifiée au gouvernement de Berlin, c'est-à-dire le 21 juin.

— Le délégué des Soviets, M. Krassine, est arrivé à Londres. MM. Millerand et Nitti ont fait comprendre au Premier anglais qu'ils désiraient s'entretenir avec lui avant toute décision. M. Lloyd George invitera probablement les ministres français et italien à venir à Londres, afin de prendre connaissance des propositions de M. Krassine.

— Les Polonais désirent être admis à la conférence de Spa, et M. Patek, ministre des affaires étrangères de Pologne, fait, à ce sujet, des démarches auprès des Grandes puissances alliées.

— Répondant à une question relative à Fiume et à la nouvelle équipée de d'Annunzio, adressée par un député à la Skoupchtina, M. Vesnitch, président du conseil yougo-slave, déclare que le gouvernement serbe décline toute responsabilité au sujet des conséquences pouvant découler d'un acte semblable. Il informe de ce fait les gouvernements des Puissances alliées et amies, et donne des instructions à la délégation yougo-slave à la Conférence de la paix, en vue de renseigner le Conseil suprême et la Conférence des ambassadeurs.

— Malgré les nombreux renforts envoyés en Irlande et le nouveau système de la sûreté publique organisé par l'autorité militaire, les attentats criminels continuent à se produire dans l'île.

— Des forces importantes helléniques ont occupé certaines villes de la Thrace, entre autres Dédé-Agatch et Gumuldjina, sans aucun incident.

— Les grèves qui sévissaient dans certaines villes espagnoles, notamment à Saint-Sébastien, sont terminées.

30 mai (dim.). — Le gouvernement ottoman a saisi la Conférence d'une note demandant la prolongation jusqu'au 11 juillet du délai primitivement fixé à un mois, qui lui avait été imparti pour présenter ses observations écrites aux conditions de paix arrêtées par l'Entente.

— Une imposante cérémonie a eu lieu à Paris en l'honneur de Jeanne d'Arc. Un cortège énorme, dont le défilé a duré plus de deux heures, est allé déposer des couronnes, et des monceaux de fleurs autour des statues de l'héroïne. Il y a juste 589 ans que sainte Jeanne d'Arc fut brûlée vive à Rouen.

— Aujourd'hui, également, a eu lieu à Paris la « Journée des familles nombreuses ». Vingt-huit mille jeunes filles ont fait la quête dans les rues de la capitale, et les Parisiens ont montré qu'ils ne sont pas insensibles dès qu'il s'agit d'aider des Françaises chargées de famille.

31 mai (lun.). — Le pape Benoît XV adresse à l'Episcopat du monde entier une encyclique sur la réconciliation chrétienne. Cette encyclique relève, que bien que la guerre soit finie, des germes d'anciennes rancunes subsistent encore. Le pape rappelle son action au cours de la guerre, action visant au rétablissement d'une paix juste, honorable et durable, ainsi qu'au soulagement des malheureux :

Maintenant, dit l'Encyclique, *Nous exhortons tous les enfants de l'Eglise et tous les hommes de l'univers entier à bien vouloir oublier leurs anciennes rancunes, pour faire place à l'amour réciproque et à la concorde.*

Le pape ajoute qu'il pardonne de tout cœur à tous les ennemis de l'Eglise catholique, et à chacun d'eux en particulier :

Nous les embrassons tous; Nous n'oublions aucune occasion de leur faire du bien, autant que Nous le pouvons. Tous les Chrétiens, dignes de ce nom, doivent agir de même envers ceux dont, au cours de la guerre, ils ont reçu des offenses.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'Humanité a besoin d'élargir les limites de la charité et de l'amour sincère pour le prochain, car les ruines laissées par la guerre sont immenses... Aussi, Nous vous prions, vénérables frères, Nous vous adjurons par la charité de Jésus d'engager les fidèles à oublier les haines, à pardonner les offenses, et à faire des œuvres de charité.

Le pape exhorte ensuite la presse catholique à s'abstenir de toute intempérance, de toute âpreté de langage qui est contraire à la loi chrétienne et qui pourrait rouvrir les plaies qui ne sont pas encore guéries.

— Les bolcheviks ont subi une sanglante défaite sur la Bérézina. Leurs attaques faiblissent, par suite des pertes sévères qu'ils ont subies.

— La situation s'aggrave en Mésopotamie, où la nouvelle de l'avance bolcheviste détermine une vive agitation. Le schah, alléguant son état de santé, a décidé d'abréger le séjour qu'il faisait à Bagdad, et de rentrer sans retard dans ses Etats.

— Des troupes rouges pénètrent en Arménie. Le gouvernement arménien a envoyé une protestation à Moscou, et a expédié des troupes vers les lieux menacés.

— Pendant que M. Krassine fait entendre à Londres des paroles de paix, le commissaire Kouzmine, auxiliaire de Trotzky, déclare que les bolcheviks sauront bientôt mobiliser contre l'Entente tous les peuples de l'Orient. Les tendances belliqueuses triomphent, dans la politique bolcheviste. Toutes les armées du travail sont remises sur pied de guerre. L'alliance des bolcheviks et des milieux militaires allemands est un fait avéré.

— En Syrie, entre Tiflis et Aïntab, une colonne française allant établir les communications avec Aïntab s'est heurtée à un fort contingent formé de bandes de réguliers turcs, qui s'étaient retranchées. La colonne les a culbutées, et a fait de nombreux prisonniers, dont un colonel turc et deux majors, a pris des drapeaux et fait un butin important. L'ennemi a laissé 1.200 morts sur le terrain. La colonne a occupé Aïntab.

1er juin (mar.). — Le Sénat américain a refusé d'accepter le mandat sur l'Arménie.

— M. Renkin, ministre de l'intérieur belge, développe dans un discours un programme de son groupement. Il dit que la nation est au-dessus des questions de classe, de doctrine ou de parti. Il constate que les traités de paix ne contiennent, pour la Belgique, aucune garantie contre le renouvellement de l'agression de 1914, et que la frontière est ouverte aujourd'hui à l'Allemagne comme avant la Grande Guerre. Il demande une armée solide, bien encadrée, bien entraînée, capable de préserver la Belgique, et dont le régime doit être adapté aux devoirs imposés par les alliances de sa patrie.

— Les colloques continuent à Londres entre le cabinet britannique et le délégué des Soviets. En résumé, l'idée dominante de M. Krassine est de contraindre l'Angleterre à mettre un terme à l'offensive polonaise, et l'idée dominante de M. Lloyd George est d'arrêter les entreprises des rouges sur les plateaux de l'Asie moyenne. Tout le reste n'est que secondaire.

— Le prince Firouz, ministre des affaires étrangères de Perse, adresse une lettre à la Société des nations, pour demander son intervention, conformément à l'article 11 du Pacte, en vue d'empêcher l'extension du mouvement bolcheviste contre la Perse.

2 juin (mer.). — Après de longues et laborieuses séances, le Sénat en a fini avec le projet sur les impôts nouveaux qu'il a votés par 298 voix contre 5. Mais le texte du Sénat diffère de celui de la Chambre, et un nouvel examen devra avoir lieu au Palais-Bourbon.

— La conférence entre les membres du Conseil suprême économique et la délégation bolchevik de M. Krassine est ajournée. Les délégués russes semblent attendre des instruc-

tions de Moscou, et les délégués alliés du Conseil attendent qu'une convocation leur soit adressée par le délégué anglais.

— L'avance polonaise s'accentue entre la Dvina, le lac Narocz et la haute Bérézina. L'organisation de l'Ukraine se développe avec l'aide polonaise que la population considère comme une garantie contre les pogroms et la terreur rouge.

— M. Renkin, ministre de l'intérieur belge, a démissionné. Son discours d'hier avait piqué au vif trop de ses collègues, pour qu'il pût continuer à faire partie, avec eux, du ministère. M. Renkin reste ministre d'Etat.

3 juin (jeu.). — La Chambre a discuté sur le régime de l'Alsace et de la Lorraine. M. Millerand déclare qu'il faudra du temps pour passer de l'organisation actuelle à l'ancienne organisation française.

— On annonce de Varsovie que le général Broussiloff, commandant en chef des armées des Soviets, aurait été arrêté pour avoir occasionné des pertes immenses à son armée, pertes subies lors du passage de la Bérézina, qu'il avait ordonné.

Les bolchevíks soupçonnaient depuis longtemps le général de vouloir instituer en Russie, par un coup d'Etat, un nouveau gouvernement.

— Les Anglais sont très sérieusement inquiétés en Mésopotamie : l'agitation est de plus en plus menaçante, et des attentats, des désordres se poursuivent surtout le long de la ligne du chemin de fer de Bagdad. Ces troubles ne sont pas le fait de bandes isolées. Toute la population est complice. Et ce qui donne au mouvement un caractère alarmant, c'est l'accord qui s'établit à ce propos entre les deux grandes sectes musulmanes, sunnite et chiite, dont les rapports sont habituellement aussi mauvais que possible.

— Le général Gouraud a consenti un armistice de vingt jours aux nationalistes, en Cilicie. Cet armistice pourra être prolongé si le désir en est manifesté.

— Au Maroc, des dissidents de la casbah de Tadla ont fait leur soumission, accepté les conditions imposées, et donné des otages. Kenifra, centre de dissidence qui était bloqué depuis 1914, se trouve actuellement relié au pays soumis. Les dissidents ont fait solennellement leur soumission, et restitué les canons et les mitrailleuses qu'ils avaient pris en 1914.

4 juin (ven.). — Le traité de paix entre les Puissances alliées et associées et la Hongrie a été signé à Versailles, au Grand-Trianon. Il portera le nom de « Traité de Trianon ». C'est le quatrième instrument diplomatique consacrant la victoire de l'Entente, et ses trois aînés sont : le Traité de Versailles, conclu avec l'Allemagne ; celui de Saint-Germain, qui règle le sort de l'Autriche, et celui de Neuilly, qui rétablit la paix avec la Bulgarie. Reste un cinquième traité à signer : avec la Turquie.

— Une conférence des Alliés aura lieu, dit-on, en Belgique, à Ostende ou à Bruxelles, avant la conférence de Spa.

— La Sublime Porte adresse une note à la Conférence de la paix, demandant que l'occupation de la Thrace orientale par la Grèce soit empêchée avant la signature du traité de paix.

— On envisage en Finlande l'éventualité d'une guerre avec la Suède, au sujet des îles Aland, dont les deux pays revendiquent la possession.

— Au Maroc, les troupes françaises ont enlevé par surprise le col et le mamelon de Magnaneit, fortement occupés par des dissidents Beni-Ouarain, qui ont éprouvé des pertes sérieuses. Les vainqueurs procèdent à l'organisation de la position.

De Taza, on signale de l'effervescence sur le front nord où des troupes de couverture françaises ont été envoyées.

5 juin (sam.). — Les troupes polonaises ont repris l'offensive sur tous les fronts, et partout elles remportent de brillants succès. Le maréchal Pilsudski dirige les opérations, qui se développent rapidement grâce au moral très élevé des troupes.

— Le ministère de la Justice, au sujet des créances allemandes en France, a communiqué une note dans laquelle il dit que les Français débiteurs envers des Allemands ne doivent jamais directement payer leurs dettes, à ces derniers. Ils peuvent se libérer en versant entre les mains de séquestres ou liquidateurs, ou encore à la Caisse des dépôts et consignations, ou à la requête de l'Office de vérification et de compensation français.

— Le ministre de France a adressé au gouvernement suédois une note écrite réservant très nettement tous les droits des créanciers français sur l'or russe dont dispose actuellement le gouvernement des Soviets. Le conseil suédois a étudié la question soulevée, mais sans donner encore aucune réponse. Il semble que la note française n'ait pas été bien accueillie.

6 juin (dim.). — Les élections générales ont eu lieu aujourd'hui dans toute l'Allemagne ; elles se sont passées dans un calme relatif, et les mesures de précaution étendues que le gouvernement avait cru devoir prendre n'ont servi à réprimer que quelques bagarres.

— Les hauts commissaires alliés à Constantinople ont été chargés par leurs gouvernements d'aviser la Porte que le nouveau délai d'un mois demandé par elle pour se prononcer sur l'acceptation du traité ne pouvait être accordé, et serait réduit à quinze jours : c'est le 26 juin, que la réponse du gouvernement ottoman devra parvenir à la Conférence.

— Anglais et Russes se renforcent dans le Caucase. Des corps de matelots, qui forment le meilleur élément de l'armée rouge, sont arrivés à Bakou. D'autre part, les Anglais ont envoyé en Mésopotamie des troupes blanches, pour relever les troupes indiennes ; elles sont parvenues à Casvin, sur la route du Caucase à Téhéran.

— Il apparaît probable que les travaux préparatoires de la conférence de Spa ne seront pas terminés pour le 21 juin, et que l'assemblée sera retardée.

— On dit que l'état de santé du président Wilson vient de s'aggraver, de façon très inquiétante.

7 juin (lun.). — La municipalité de Paris a fait placer, dans la salle de ses séances publiques, à l'Hôtel de ville, deux plaques qui rappellent le texte des deux lois votées par la reconnaissance nationale en l'honneur des artisans de la Victoire : le président de la République M. Raymond Poincaré, le président du Conseil M. Georges Clemenceau, et le maréchal Foch. Leur inauguration a été l'objet d'une grande cérémonie.

— Bien que les résultats des élections allemandes soient encore incertains, le succès des partis extrêmes paraît s'affirmer.

— Pour répondre à un insolent ultimatum des nationalistes turcs demandant que les troupes britanniques se retirent d'Ismid, les positions des nationalistes derrière Tuzla ont été bombardées par des cuirassés anglais de la mer de Marmara. Des détachements britanniques se sont avancés d'Ismid vers Adabazar, pour aller renforcer la ligne actuelle.

— Entre la Dvina et la Bérézina, les Polonais forcent les bolchevíks à la retraite.

— M. Lloyd George serait d'accord avec tous ses collègues pour la reprise des relations commerciales avec la Russie :

Cette politique, dit-il, *est essentielle à l'existence de l'Europe et du monde entier. La Russie produit en grande quantité du blé et des matières premières dont le monde a besoin. La Russie, avant la guerre, fournissait 25 p. 100 des vivres importés en Europe. Il est donc nécessaire de rétablir avec elle les relations commerciales.*

— Le Conseil suprême économique se réunit à Londres. Il examine une note des Russes, contenant, ainsi qu'on le leur avait demandé, les questions que M. Krassine désirait traiter avec les représentants alliés.

8 juin (mar.). — On annonce que M. Millerand ayant adhéré à la proposition d'ajournement de la conférence de Spa, cette conférence se réunira le 5 juillet prochain. Une entrevue préalable permettra aux premiers ministres des nations alliées d'échanger leurs vues. Cette réunion aura lieu à Bruxelles les 2, 3 et 4 juillet.

— Les résultats complets des élections allemandes ne sont pas encore connus. Les dernières informations relatent toujours des gains nombreux de sièges pour les partis extrêmes : conservateurs et socialistes indépendants se sont considérablement accrus.

Le cabinet allemand a remis sa démission au président du Reich. Tout en acceptant la démission de M. Muller, le président Ebert a prié celui-ci de constituer le nouveau cabinet.

La veille des élections, le gouvernement allemand a adressé une nouvelle note aux gouvernements alliés, pour leur déclarer qu'il se trouvait dans l'impossibilité de réduire, à la date du 10 juillet prochain, les effectifs de son armée régulière au chiffre prévu par le Traité de Versailles, soit 100.000 hommes. Il demande que les effectifs actuels de la Reichswehr, théoriquement de 200.000 hommes, soient maintenus de façon permanente.

— L'entrevue de Downing Street entre Lloyd George et Krassine ne donne pas, dit-on, les résultats qu'on en attendait. Krassine ne serait pas encore en mesure de donner toutes les informations nécessaires.

— Des troubles, provoqués par l'augmentation du prix du pain, ont éclaté en Italie. Il y a eu, notamment à Bari, des conflits entre les gardes royaux et la foule. Pour protester contre la répression par la force publique, la grève générale a été décrétée dans les Pouilles.

— Le général Pershing a adressé une lettre à M. Baker, secrétaire d'Etat à la guerre, demandant l'autorisation de se retirer de l'armée pendant quelques mois, afin d'être libre de s'adonner à des occupations plus actives. Le bruit court que le général, poussé par certains groupements, pourrait faire acte de candidat à la présidence des Etats-Unis.

— On continue à recevoir de Mésopotamie des nouvelles inquiétantes. La tribu arabe des Chamars a pillé la localité de Tell-Afar, près de Mossoul, et des caravanes ont été attaquées. Dans la région d'Anach, les troupes anglaises se sont repliées.

9 juin (mer.). — D'après les dernières informations, le nouveau Reichstag aggrave l'impuissance gouvernementale allemande. Les partis qui ont perdu le plus de voix sont ceux qui ont eu la responsabilité de signer la paix. Les élections se caractérisent par une orientation à droite, et par un fort contre-courant d'extrême-gauche. La crise de cabinet en Allemagne semble difficile à résoudre. Démocrates et socialistes sont opposés à un cabinet de spécialistes.

— A la suite de l'agitation parlementaire qui s'était manifestée après les troubles provoqués par l'augmentation du prix du pain, M. Nitti, président du conseil, a donné sa démission au roi. Le nouveau ministère Nitti est tombé le jour même de sa présentation à la Chambre, sans qu'il y ait eu débat. M. Orlando, président de la Chambre, a également donné sa démission.

— Interrogé à la Chambre des communes, relativement au mandat sur l'Arménie, M. Bonar Law a répondu qu'en cas de refus définitif des Etats-Unis l'Angleterre ne s'en chargerait pas.

— L'état-major polonais annonce que l'offensive se développe très favorablement sur le front compris entre la Dvina et la haute Bérézina, sous le commandement direct du général Pilsudski. Deux divisions ennemies auraient été anéanties, et le désordre le plus complet régnerait dans les rangs de l'armée rouge.

10 juin (jeu.). — La commission des affaires extérieures, présidée par M. Barthou, a entendu les explications données par M. Millerand sur l'exécution du Traité de paix avec l'Allemagne, qui domine toute la politique extérieure de la France ; sur nos relations avec la Russie ; sur la politique française en Orient, et sur les motifs qui ont déterminé les modifications apportées aux conventions de 1916. Les explications du président du Conseil ont été franches et précises. Sur les deux premiers points, il s'est trouvé en complet accord avec la commission ; sur le troisième, il a pris texte des procès-verbaux des conférences entre les Alliés, pour établir que M. Clemenceau avait lié la France vis-à-vis de l'Angleterre, et qu'il n'avait plus les mains libres pour agir comme il l'aurait voulu. M. Briand a exprimé vivement ses regrets de voir que la France avait renoncé à tous les avantages qu'elle avait acquis par l'arrangement de 1916, c'est-à-dire l'établissement de zones d'influence française beaucoup plus importantes en Asie Mineure.

— Les troupes polonaises poursuivent l'ennemi en retraite ; elles approchent de la région lacustre de la haute Dvina qui constitue la frontière naturelle de la Pologne.

— Le général Wrangel, successeur de Denikine, a infligé une grave défaite aux troupes rouges de Crimée. Cette nouvelle paraît avoir refroidi le contact entre M. Krassine et le cabinet britannique, car les antibolcheviks auraient employé dans leur offensive des tanks, des trains blindés, et de l'artillerie, anglais. Il faut signaler que l'offensive du général Wrangel a été engagée à l'insu de l'Angleterre qui avait supprimé tout envoi de munitions depuis le 30 mars dernier.

— Au moment où le ministère démissionne, l'état de l'Italie inspire une certaine inquiétude. L'élévation du prix du pain suscite des troubles, des grèves tumultueuses qui se généralisent dans toute la péninsule.

M. Giolitti a été chargé par le roi de former le nouveau ministère. On croit que la solution de la crise sera rapide.

— Le général Malleterre est nommé gouverneur des Invalides.

11 juin (ven.). — Le chancelier autrichien M. Renner et les membres social-démocrates du cabinet ont donné leur démission, à la suite des débats qui ont eu lieu à l'Assemblée nationale, à Vienne, au sujet des conseils de soldats, des divergences de vues entre les chrétiens sociaux et les social-démocrates.

— Le résultat des élections laisse, en Allemagne, la situation bien trouble. L'unité allemande apparaît de plus en plus compromise, à tous les dirigeants du Reich.

— La grande bataille de la Bérézina, commencée le 14 mai et menée avec une intensité, une activité très grande, de part et d'autre, s'est terminée par le plein succès des armées polonaises qui ont enfoncé le front bolchevik.

— Au congrès du Vote féminin, à Genève, il a été établi que, même dans des pays qui paraissent peu civilisés ou parmi des nations récemment constituées, les femmes ont obtenu leur affranchissement et la reconnaissance de leurs droits politiques avec celui de suffrage. En face de ces pays qui ont compris qu'il faut admettre la même justice pour tous, se dressent, au congrès, muettes et désolées, n'ayant rien obtenu, la Suisse, l'Italie, l'Espagne et la France.

— La commission permanente du Conseil suprême économique, composée des représentants de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la Belgique, a poursuivi l'examen de certaines questions concernant la reprise des relations commerciales avec la Russie. Elle a décidé de remettre un questionnaire à M. Krassine, et de se rencontrer avec le délégué des Soviets dès que celui-ci aura répondu à ce questionnaire.

12 juin (sam.). — Des conflits sérieux ont éclaté depuis quelques jours entre Italiens et Albanais. Aujourd'hui, ces derniers ont déclenché une violente attaque contre Vallona, avec emploi de mitrailleuses et de canons de 75. Les troupes italiennes ont riposté énergiquement, appuyées par les unités de la flotte, qui ont bombardé les points où les Albanais avaient mis en batterie leur artillerie contre la base italienne. Les attaques albanaises ont été repoussées.

Ces événements ont provoqué, de la part des extrémistes, de nouvelles manifestations dans certaines villes d'Italie, dans le but d'empêcher toute expédition en Albanie. Cette agitation, mêlée aux grèves, met le pays dans une situation des plus graves. Aussi, tous les journaux adressent-ils un appel à la concorde, pour appuyer le nouveau ministère dans la lourde mission qu'il aura à accomplir.

On espère que le nouveau cabinet sera, à bref délai, définitivement constitué par M. Giolitti qui, en dépit de ses soixante-dix-neuf ans, revient au pouvoir, qu'il avait quitté depuis plus de six ans.

— En Allemagne, le chancelier Hermann Muller renonce à former le cabinet, à la suite de son échec auprès des indépendants. Le président Ebert a fait appel à M. Heinze, une des principales personnalités du parti conservateur modéré.

Les résultats définitifs des élections donnent une grande majorité aux socialistes indépendants ou majoritaires, et ensuite aux conservateurs nationalistes ou modérés.

— L'offensive polonaise contre les bolchevíks progresse dans le secteur nord et le long de la Bérézina. Entre le Dniéper et le Dniester, l'ennemi renforcé a poussé une pointe dans la région de Skwira. La bataille se poursuit.

— On a inauguré, aux Tuileries, un monument élevé, sur la terrasse du Jeu-de-Paume, à la mémoire de miss Edith Cavell. Ce monument, dû au statuaire Gabriel Pech, a été offert à la Ville de Paris par le journal « Le Matin ». M. Maginot, ministre des Pensions, a présidé la cérémonie, et a salué en cette victime glorieuse toutes les servantes modestes du devoir et de la charité.

13 juin (dim.). — Les crises ministérielles ne sont pas encore dénouées en Allemagne, en Italie, ni en Autriche.

En Italie, M. Giolitti espère aboutir, bien que son retour au pouvoir déconcerte bien des gens. M. Giolitti était, en 1914, l'homme de la neutralité et de l'alliance avec les empires centraux ; mais depuis, la situation en Europe est changée, et M. Giolitti, qui passe pour un homme pratique, saura, sans doute, s'en rendre compte.

En Allemagne, le député Heinze renonce à la mission qu'il avait acceptée, de constituer le cabinet, le chancelier d'empire Hermann Muller et le député Lowe lui ayant fait savoir officiellement que le parti socialiste majoritaire se refusait à participer à une coalition dans laquelle entrerait le parti populiste allemand.

En Autriche, les élections allemandes ont eu un contre-coup immédiat. Socialistes et catholiques ou chrétiens sociaux, qui s'étaient alliés pour diriger l'Etat et le sauver de sa détresse, ont rompu leur union sacrée. Cette scission a déterminé la démission du chancelier Renner qui recherchait le salut de son pays dans un accord avec les Alliés. Aujourd'hui, les partisans du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne ont regagné de l'influence.

— En Ukraine, conformément à l'ordre reçu, les troupes polonaises se replient sur de nouvelles lignes de défense ; elles ont commencé l'évacuation de Kiev, après avoir détruit les ponts du Dniéper.

— La Convention nationale républicaine, réunie à Chicago, a désigné le sénateur Harding, de l'Ohio, comme candidat du parti à la présidence des Etats-Unis.

— Une manifestation grandiose a lieu à Rouen, en l'honneur de sainte Jeanne d'Arc. Une foule considérable est venue apporter son hommage solennel à l'héroïne.

— Essad-pacha, président du gouvernement provisoire d'Albanie, a été assassiné, à coups de revolver, à Paris, rue de Castiglione, par un étudiant albanais.

14 juin (lun.). — Le chancelier Hermann Muller n'ayant pas réussi à former un cabinet, le président Ebert a chargé de la même mission M. Trimborn, chef du parti du centre.

— Le gouvernement suédois adresse une note aux cinq grandes puissances alliées, pour leur demander que la question des îles Aland fasse l'objet d'un échange de vues entre elles et les Etats intéressés.

— En Ukraine, la retraite polonaise a lieu dans un ordre parfait.



« Ça ne peut pas durer! Voilà longtemps que la paix est signée ; tu m'avais fait des promesses...
— Allons, Martanne, te vâche pas, che vais t'en faire d'autres. »



« Autrefois, on allait à Spa pour jouer à la roulette.
— Pourvu qu'on n'y aille pas aujourd'hui pour y être roulé. »



« Foui, foui, nous foulons payer afec un forfait.
— C'est une habitude, les forfaits ça vous connait. »



« A la bonne heure ! Cette fois ça y est, c'est plus une blague, le rouleau compresseur. »



« Enfin, vous êtes sans domicile?
— Mon président, en ce moment y a des gens très bien et même des magistrats qui sont logés à la même enseigne ! »

(Sim et Spaho, *Ruy Blas.*)

PETITE CORRESPONDANCE

Traduction de la légende du mois de **Juillet.**

Aux travailleurs des champs, par ses ardents midis,
Juillet de l'âpre soif inflige le supplice ;
Mais c'est aussi le temps où le baigneur novice
Nage pour réchauffer ses membres engourdis.

M. A., *Paris.* — Les anciennes armes de France se blasonnaient ainsi : trois fleurs de lis d'or sur champ d'azur, deux en chef et une en pointe.

C. F., *Ostende.* — Le mot *remémorier* n'est pas français ; il faut dire *remémorer, se remémorer.*

B. S., *Dijon.* — L'amalgame des dentistes est formé de 0,70 de mercure pour 0,30 de cuivre.

T. E., *Valence.* — C'est la loi de nature. On a beau dire du bien de nous, nous en pensons encore davantage.

N. F., *Orléans.* — La *calorie normale* est la quantité de chaleur qu'il faut fournir à 1 gramme d'eau pour faire passer sa température de 14°,5 à 15°,5.

I. V., *Besançon.* — C'est sa faute : il avait donné carte blanche. Celui qui a eu la faiblesse de livrer un blanc-seing ne doit s'en prendre qu'à lui-même si l'on en abuse.

J. S., *Paris.* — Le tonnage de houille extraite des mines françaises, en 1914, était de 26.568.258 tonnes. En 1917, en pleine guerre, il atteignit 28.891.723 tonnes. En 1919, la guerre terminée, il ne fut que de 19.056.000 tonnes.

P. P., *Lyon.* — Le *procédé basique* de la déphosphoration de la fonte, dit aussi *Bessemer basique*, est dû au métallurgiste anglais Sydney-Gilchrist Thomas, né à Londres en 1850, mort en 1885, et qui débuta comme clerc au tribunal de police.

C. B., *Tours.* — La Bruyère a dit avec raison qu' « il faut chercher seulement à penser et à parler juste, sans vouloir amener les autres à notre goût et à nos sentiments ».

M. R., *Alger.* — On désigne sous le nom de *boues activées* les boues d'égout que l'on soumet à des alternatives d'aération et de repos ; ces boues activées, mises au contact des eaux d'égout, en présence de l'air, acquièrent peu à peu la propriété d'épurer ces dernières.

N. O., *Tunis.* — Pitt fit faire à l'Angleterre les plus grands efforts en Allemagne pour y attirer les forces des Français, et affaiblir ainsi leurs opérations en Amérique. Il disait souvent que c'était en Allemagne qu'il faisait conquérir l'Amérique.

D. L., *Nevers.* — La chanson de *Monsieur de la Palice*, dont le peuple a altéré les paroles à sa guise, fut un jeu d'esprit de La Monnoye. Elle se trouve dans ses *Œuvres* et dans le *Menagiana* de 1715.

N. F., *Chambéry.* — Le raz Blanchard est un canal formé par la côte du Cotentin (Manche), depuis le cap de la Hague jusqu'à Flamenville, et par les îles d'Origny et de Guernesey. Il a environ cinq lieues de long sur une et demie de large. Les courants y sont violents et le fond y est mauvais.

B. G., *Rennes.* — Les progrès du christianisme dans l'Hindoustan durent s'arrêter à l'époque de la décadence de l'empire d'Orient, après la mort de Théodose le Grand. Lorsque le sultan Mahmoud de Ghazna conquit l'Inde vers la fin du xe siècle, il n'y trouva que des idolâtres ; et cinq cents ans après, lorsque les Portugais y arrivèrent, l'islamisme y dominait.

V. N., *Bruxelles.* — Les rayons infra-rouges ont la propriété d'éteindre la phosphorescence du sulfure de zinc insolé. C'est sur cette propriété que se trouve basé le système de télégraphie optique de Charbonneau, utilisé pendant la Guerre.

D. P., *Epinal.* — Les preuves qu'il invoque démontrent au contraire sa culpabilité. Il parle comme le militaire qui, voulant se faire réformer, prétendait qu'il était myope : « A preuve que je ne vous trompe pas, disait-il au major, c'est que je ne vois pas seulement les galons de ce caporal qui est là-bas ».

R. V., *Buenos-Ayres.* — C'est entre Benoît III et son prédécesseur Léon IV qu'on a placé la « papesse Jeanne » qui, sous le nom de Jean VII, serait parvenue au trône pontifical. C'est une fable absurde.

R. S., *Genève.* — C'est la peine que le pape Benoît XIV infligea à un de ses cardinaux. Voulant punir la négligence de ce prélat chargé d'entretenir la propreté dans les rues de Rome, il se rendit dans une des rues les plus malpropres et les plus étroites de la ville. Il savait que le cardinal devait la traverser : il l'y attendit. L'usage était que, passant devant Sa Sainteté, on descendit de voiture pour recevoir, à genoux, la bénédiction. Le souverain pontife la lui fit attendre pendant une demi-heure, dans un gros tas de boue

R. C., *Caen.* — La bière qui possède la plus forte teneur en alcool est l'*ale*, bière anglaise qui renferme, en volume, 6,37 p. 100 d'alcool ; le *lambic* belge vient ensuite et en contient 6 p. 100.

O. F., *Avignon.* — C'était le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, qui appelait Napoléon *l'homme de la droite de Dieu.* A cette époque, quelques membres du clergé allaient plus loin que les autres fonctionnaires de l'Etat dans les formules de l'adulation. Ainsi l'évêque de Gand, Maurice de Broglie, fils du maréchal de Broglie, dépassant toute mesure, loua, dans le conquérant qui bouleversait l'Europe, *son amour pour la paix.*

L. G., *Amiens.* — La *largeur mouillée d'un cours d'eau* est calculée suivant la ligne superficielle des eaux au niveau de la mi-marée moyenne pour les cours d'eau soumis à l'action de la marée, et au niveau des eaux moyennes pour les autres cours d'eau. (Décret du 21 mars 1913.)

S. F., *Dakar.* — Il résulte d'une étude faite pendant l'expédition antarctique du Dr Charcot et publiée dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences » (15 mars 1920) que, dans l'Atlantique et les mers australes, les vagues d'une hauteur supérieure à dix mètres sont très rares.

C. N., *Clermont.* — Voltaire, en envoyant *la Henriade* à la marquise de Boufflers, lui adressa les cinq jolis vers suivants :

Vos yeux sont beaux, votre âme encor plus belle,
Et, sans prétendre à rien, vous triomphez de tous.
Si vous eussiez vécu du temps de Gabrielle,
Je ne sais pas ce qu'on eût dit de vous,
Mais on n'aurait point parlé d'elle.

D. A., *Angers.* — Les fils d'attache des lampes à incandescence sont généralement en *platinite*, alliage renfermant 0,46 de nickel pour 0,0015 de charbon. Sa densité est 8,2 et son poids de fusion 1 470°.

H. D., *Oran.* — L'échelle normale ou internationale thermométrique a le degré zéro et le degré 100 qui correspondent aux points fondamentaux du thermomètre centigrade. Le corps thermométrique que l'on emploie est l'hydrogène à 0°, sous la pression normale de 1 mètre de mercure et pris sous volume constant.

N. P., *Metz.* — *Colorer* veut dire « donner de la couleur » : *le soleil colore les fruits; un vif incarnat colorait son visage.* Le mot *colorer* s'emploie aussi au figuré pour signifier : « donner une apparence » : *de belles paroles colorent parfois des injustices.* — *Colorier* signifie « appliquer des couleurs » : *colorier des estampes; beaucoup de peintres colorient mieux qu'ils ne dessinent.*

N. O., *Niort.* — Quoique Galba n'ait pas régné huit mois, on trouve de lui des médailles grecques indiquant la seconde année de son empire, parce que l'usage, dans ces contrées, était de commencer l'année en automne, et de dater la première de chaque empereur du premier jour de celle où il était monté sur le trône.

A. S., *Montpellier.* — Les *pipe-lines* sont des canalisations qui permettent de faire circuler le pétrole. Elles fonctionnent par refoulement. Le territoire américain en comprend un immense réseau analogue aux voies ferrées ; il en existe aussi dans le Caucase, en Roumanie, etc. Le pipe-line projeté entre Le Havre et Paris comprendrait un tube de 201 kilomètres.

I. R., *Marseille.* — C'était le cas de l'abbé Pellegrin, comme le cas de bien d'autres. Forcé de prodiguer sa verve à tout venant et de travailler à la hâte, il n'est pas surprenant que la plupart de ses productions soit si faibles ; quelques-unes cependant ont du mérite et montrent ce dont il eût été capable s'il avait pu leur consacrer plus de temps. Deux choses ont beaucoup contribué à le rendre ridicule : la difficulté qu'il avait à s'exprimer et son extérieur très négligé. Un élégant, dont la voiture était retenue par divers embarras, le voyant passer dans la rue avec un manteau troué, trouva plaisant de lui envoyer demander par son laquais à quelle bataille son manteau avait été maltraité : « A la bataille de Cannes ! » répliqua l'abbé en rossant de son bâton le laquais trop obéissant.

A. L., *Pau.* — Le purin, à la dose de 5 à 6 litres par mètre carré, constitue un excellent engrais pour les arbres fruitiers. Il donnera un meilleur rendement encore, si on l'additionne de superphosphate. — Ne pas oublier d'arroser au pied une superficie circulaire au moins égale à l'étendue des branches.

S. C., *Lausanne.* — Le canal de Panama a une longueur de 80 kilomètres. Il y a six écluses à franchir ; c'est pourquoi la durée moyenne du parcours : dix heures, est relativement longue. La navigation n'y a pas été interrompue depuis longtemps, malgré les travaux que nécessitent les éboulements qui se produisent encore.

D. L., *Toulouse.* — Autre temps, autres mœurs. Comparez : la fameuse cantatrice italienne Catherine Gabrielli se rendit à Saint-Pétersbourg, sur l'invitation de Catherine II ; lorsqu'il s'agit de fixer ses honoraires, la cantatrice demanda dix mille roubles. « Je ne paye pas, dit la tsarine, sur ce pied-là mes feld-maréchaux. — En ce cas-là, répondit la Gabrielli, Votre Majesté n'a qu'à faire chanter ses feld-maréchaux. » Elle resta plusieurs années à Saint-Pétersbourg, et y reçut les plus grands honneurs. Elle revint en Italie chargée de diamants et son portefeuille bien garni, ce qui la mit en état de se faire un revenu de quatre mille écus romains (20.000 fr.).

C. de C., *Saint-Julien* (Côtes-du-Nord). — Le mot *mentalité*, qui ne figure pas dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1879, sera-t-il dans le prochain ? Nous ignorons le secret des Immortels qui, du reste, sont encore bien éloignés de la lettre M. Pour nous, nous avons enregistré ce mot au *Nouveau Larousse* vers 1900, date à laquelle son usage paraissait déjà établi. (Nous l'avons, depuis, introduit dans tous nos Dictionnaires.) Nous définissons *mentalité* par « état d'esprit » : c'est le sens exact. Nous ne connaissons pas (en un seul mot) de synonyme de ce terme ; c'est ce qui explique qu'on ait continué à l'employer malgré son aspect de néologisme pédant.

E. R., *Nantes.* — La duchesse de Longueville joua un rôle important durant la guerre et la Fronde ; elle eut la plus grande influence sur toutes les décisions qui furent prises contre la cour et ses intérêts. Lorsque, au moment de la paix des Pyrénées, don Louis de Haro parlait au nom du roi d'Espagne en faveur du prince de Condé, Mazarin mettait toujours en avant contre le frère le caractère de la sœur, et le penchant qu'avait Condé à suivre les conseils que celle-ci lui donnait : « Vous autres Espagnols, disait-il à ce négociateur, vous en parlez bien à votre aise. Vos femmes ne se mêlent que de faire l'amour ; mais en France ce n'est pas de même, et nous en avons trois qui seraient capables de gouverner ou de bouleverser trois grands royaumes : la duchesse de Longueville, la princesse Palatine, et la duchesse de Chevreuse ».

T. N., *Bordeaux.* — Non, pas de l'amiral dont vous parlez, mais de l'amiral Bruix. On rapporte qu'à l'époque où ce dernier commandait le brick *le Fanfaron*, ayant eu le malheur de gagner tout l'argent de ses camarades, et les voyant très affectés de cette perte, il mit leur argent et le sien dans son chapeau, et leur dit : « Je suis trop honnête pour vous rendre ce que j'ai gagné ; mais je serais trop malheureux d'être plus riche que vous ». Aussitôt il jeta le chapeau dans la mer, et l'égalité d'humeur reparut à bord avec l'égalité de fortune.

L. T., *Aubervilliers.* — Dans une poésie du xvie siècle, adressée au P. Buinart, on trouve un nom estropié, mais où on a de fortes raisons de voir celui de Jean des Entommeures, rimant à la fois avec *doreure* (dorure), *bonne heure* et *demeure.* Vous direz que vous n'êtes pas plus avancé sur la prononciation de la dernière syllabe. C'est que la réduction de *eu* en *u* ou en *u* s'est opérée lentement, avec des retours en arrière qui rendent assez délicate l'affirmation d'une règle générale. Il est vraisemblable que dans la poésie en question tous ces mots, y compris Entommeures, se prononçaient *u.*

T. R., *Strasbourg.* — Vous avez parfaitement raison ; c'est de la goujaterie, qualité très commune chez ces gens-là, et l'on pourrait, à l'appui de vos dires en citer de nombreux exemples. En voici un, entre autres, dont nous vous garantissons l'authenticité dans les moindres détails.

Aux grandes manœuvres d'automne qui eurent lieu dans le midi de la France, en 1913, le colonel allemand de Winterfeld eut un accident d'automobile. Le gouvernement français, nullement responsable, le fit traiter à ses frais, comme il convenait, et le logea à Grisolles (petite ville de la Haute-Garonne voisine du lieu de l'accident), le défrayant de tout, ainsi que sa femme et une domestique. Mais le colonel étendit l'hospitalité qu'il recevait : à ses deux enfants, qu'il fit venir pour la Noël, accompagnés d'un domestique, et qui furent logés à l'hôtel du Lion d'or ; à sa sœur ; à sa nièce ; à sa mère, accompagnée d'un docteur.

La carte à payer comprenait les dépenses de plusieurs mois, et, en outre : des frais de repas pour des invités ; des frais de repas à Toulouse ; des dépenses d'un caractère tout personnel (eau de Portugal, réparation d'un bracelet, d'une montre, etc.) ; l'achat d'un service de table, de verres, de linge, etc. ; la remise en état de la maison où il était logé.

On ne peut s'empêcher de critiquer ce sans-gêne, quand on se rappelle qu'en août 1914 l'Allemagne, contrairement aux usages internationaux, exigea le payement d'une somme de 3.000 fr. pour transporter notre ambassadeur, M. Jules Cambon, de Berlin à Copenhague. Pendant ce temps, le sien, M. de Schœn, était gratuitement rapatrié par la France.

Paris, Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Grosley.



« Vous qui lisez beaucoup, vous connaissez ça, les « Essayages de Montaigne »?

(A. Delierre.)



« Vous n'avez pas 20 0/0 d'artistes syndiqués, nous ne pourrons autoriser vos représentations. »

(Gil Baer, *Petit Bleu*.)



« Mon cher beau-père, je suis toujours bien mécontent de votre fille; elle est acariâtre, paresseuse, gourmande, dépensière...
— Tout le portrait de sa mère! Eh bien! mon cher ami, si elle ne se corrige pas, je vous promets de la déshériter... » (A. Delierre.)

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Juin 1920 au 14 Juillet 1920

15 juin (mar.). — A Bruxelles, au cours de la discussion du budget de la défense nationale, à la Chambre des représentants, le ministre de la guerre dit que le pays doit faire les sacrifices nécessaires pour que, en cas de guerre future, les soldats ne soient pas victimes de l'insuffisance de matériel. Il désire que la Belgique s'entende avec ses grandes alliées, la France et l'Angleterre, et qu'elle fasse avec elles une alliance militaire, parce que le danger allemand reste grand. Il dit que la neutralité de la Belgique est morte, et qu'elle ne peut être remplacée que par la bravoure des soldats; il déclare qu'il ne peut être question de militarisme, mais de lutte contre le militarisme étranger, aux appétits toujours grandissants.

— Les troupes de l'Entente ont quitté la deuxième zone du Slesvig-Holstein. L'autorité allemande y sera tout de suite rétablie.

— La situation déjà inquiétante de la Mésopotamie s'est sensiblement aggravée. Tel-Afar a été attaqué par des troupes de la tribu des Chamars, commandées par des officiers chérifiens; les fonctionnaires britanniques de la ville et un certain nombre d'habitants ont été massacrés, et les agresseurs se sont emparés des bâtiments de l'Etat. Les Arabes bombardent des quartiers de Mossoul, et des troubles sérieux éclatent à Bagdad.

— Un grave accident de chemin de fer s'est produit sur la ligne de Versailles, sous le tunnel de Meudon. Un train électrique a télescopé un train de marchandises; il y a 37 blessés.

16 juin (mer.). — Les combinaisons ministérielles échouent successivement à Berlin. Après MM. Muller et Heinke, M. Trimborn semble renoncer à son tour à la mission qui lui a été confiée. Le président Ebert fait appel à M. Mayer-Kaufberen, chargé d'affaires à Paris, pour former le nouveau ministère allemand.

Le gouvernement du Reich s'est fixé deux objectifs : 1° reculer la date fixée par les Alliés, de la conférence de Spa, pour mal exécuter le Traité de paix; 2° doter l'Empire d'un ministère nationaliste, sans exciter la colère de tout un peuple républicain.

— M. A. Lefèvre, ministre de la Guerre, a été entendu hier par la commission des affaires extérieures de la Chambre, au sujet du désarmement de l'Allemagne. Le ministre a exposé, en ce qui concerne chacune des stipulations du Traité de paix, les mesures exécutées, celles qui sont en cours d'exécution, et celles qui n'ont pas encore été appliquées. Il a fourni un certain nombre de chiffres sur la livraison de matériel, sur la réduction des forces et du matériel militaires en Allemagne, sur la livraison ou la destruction d'avions, etc.

De l'exposé du ministre il résulte que si, sur certains points, l'Allemagne a exécuté le Traité, elle montrait dans l'ensemble une mauvaise volonté, une mauvaise foi trop évidentes. Le ministre a cependant affirmé son ferme espoir que la ténacité et l'accord des Alliés finiraient par imposer à l'Allemagne l'exécution intégrale des dispositions auxquelles elle est soumise.

— En Italie, M. Giolitti a réussi à constituer son cabinet, et les nouveaux ministres ont aujourd'hui prêté serment devant le roi Victor-Emmanuel III.

17 juin (jeu.). — Après de longs pourparlers, la France et l'Angleterre se sont entendues, en principe, sur l'application des clauses financières du Traité de Versailles. MM. Millerand et Lloyd George auront une entrevue à Boulogne-sur-Mer le 21 juin, entrevue à laquelle assisteront les représentants de la Belgique, de l'Italie et du Japon.

— Le chargé d'affaires allemand à Paris, M. Mayer, a refusé le poste de chancelier que lui avait proposé le président d'empire Ebert. Il a motivé son refus par l'importance de la mission qu'il a à remplir actuellement à Paris. Le président a chargé M. Fehrenbach, membre du parti du centre et président de l'Assemblée nationale, de constituer le ministère.

— Les combats continuent entre Polonais et bolcheviks, sans que la situation change à l'avantage de l'un ou de l'autre parti.



Les Douze Mois, par *Gavarni*. — **Août.**

Un marchand de coco, avec sa fontaine surmontée d'une girouette, ses gobelets de cuivre argenté suspendus aux courroies de sa boutique rafraîchissante, sa sonnette qui sollicite la soif et ses deux mains posées sur les robinets qui distribuent la décoction de réglisse, est l'emblème de Thermidor, le mois des bains et des chaleurs caniculaires.

(*Théophile Gautier.*)

— La délégation ottomane, ayant pour chef le grand-vizir Damad Ferid-pacha, est arrivée à Paris. Elle a été accompagnée à Versailles, où elle s'est installée à l'hôtel des Réservoirs.

— Les forces nationalistes de Kemal-pacha avancent dans les régions du littoral de la mer de Marmara et de la mer Noire. Elles se rapprochent de la côte et même d'Ismidt, au sud-est de Constantinople, où se trouvent les troupes britanniques. Ces dernières ont reçu des renforts, et une compagnie française est arrivée à leur aide et a pu débarquer après un court combat.

— Cinq des vieux moulins de Meaux, construits sur le pont qui traverse la Marne, et classés parmi les monuments historiques, ont été détruits par un incendie.

18 juin (ven.). — Sur le point de prendre les rênes du gouvernement italien, M. Giolitti affirme son amitié pour la France dans un télégramme qu'il adresse à M. Millerand :

Au moment où je viens d'assumer la direction du gouvernement, je m'empresse de vous adresser mon salut. J'ai confiance qu'en m'inspirant des traditions et de l'amitié qui unissent les deux peuples, nous pourrons utilement collaborer à une œuvre qui, après quatre années de guerre combattue en commun, rendra plus étroite et plus féconde l'union entre l'Italie et la France, et pourra aider efficacement à la protection des intérêts des deux nations, et à la cause de la paix mondiale. GIOLITTI.

— Dans son rapport sur le budget des Affaires étrangères, M. Georges Noblemaire, député des Hautes-Alpes, fait un intéressant historique de notre politique en Syrie et en Cilicie, au triple point de vue politique, militaire et financier. Il expose les nombreuses difficultés rencontrées par la France en Orient. Elle s'est trouvée en face des exigences de l'Angleterre devant laquelle elle a été laissée seule par les autres alliés. Cependant, la France a fini par faire reconnaître la légitimité de son mandat.

— Les soldats nationalistes turcs ont attaqué les troupes britanniques casernées à Ismidt. Les cuirassés de l'escadre anglaise de la Méditerranée, rappelés télégraphiquement, sont arrivés devant la capitale de la Turquie.

— La question des îles Aland surexcite l'opinion finlandaise et l'opinion suédoise. La presse des deux parties échange de violents articles.

19 juin (sam.). — Sur le désir exprimé téléphoniquement par M. Lloyd George, M. Millerand est parti pour l'Angleterre avec ses collaborateurs, en vue de conférer à Hytne avec le premier ministre britannique. Le maréchal Foch et M. François-Marsal, ministre des Finances, accompagnent le président du Conseil.

— Les Albanais préparent de nouvelles attaques dans la région de Vallona; les renforts italiens affluent pour défendre la ville.

— Les troupes coloniales françaises cantonnées à Constantinople seront envoyées en Cilicie aussitôt que les troupes britanniques auront occupé la nouvelle frontière turque de Tchataldja, en Turquie d'Europe.

— Jusqu'ici la baisse, dont on parle depuis quelques jours, est plutôt illusoire; et même, le prix de la plupart des produits augmente encore. On va, paraît-il, se décider enfin à engager des poursuites contre des mandataires ou commer-

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, *rue Montparnasse, 15, Paris;*
2° S'adresser à la Librairie Larousse, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

çants qui font raréfier les envois aux Halles, à Paris, pour maintenir les cours élevés. Mais ces manœuvres malhonnêtes n'existent pas seulement dans l'alimentation, et l'on espère que les poursuites prendront aussi d'autres directions.

20 juin (dim.). — La conférence des premiers ministres anglais et français a eu lieu à Hythe. Des décisions importantes y ont été prises. En voici les résultats : 1° l'Allemagne paiera une annuité de 3 milliards de marks or pendant 35 ans ; 2° la Grèce reçoit mandat des Alliés pour la Turquie ; 3° l'Allemagne devra détruire son matériel de guerre. A la suite de la conférence, le communiqué officiel suivant a été publié :

Le gouvernement français a accepté la façon de voir du gouvernement britannique sur la lenteur regrettable avec laquelle le gouvernement allemand exécute les clauses du Traité de Versailles, concernant le désarmement.

Les deux gouvernements ont, en conséquence, d'un commun accord, décidé de recommander à la conférence interalliée de Boulogne de donner des instructions aux conseillers militaires pour établir, tout de suite, des propositions pour accélérer l'exécution des clauses du Traité de paix, concernant les armements allemands en hommes et en matériel de guerre.

Les conversations de Hythe sont terminées, et seront reprises demain à Boulogne.

— En Irlande, des bagarres très violentes se sont produites à Londonderry entre orangistes et sinn-feiners ; il y aurait plus de cent victimes.

— Le Grand Steeple-Chase d'Auteuil a été gagné par le cheval français *Coq Gaulois*, appartenant à M. Charles Liénart.

21 juin (lun.). — La conférence interalliée de Boulogne a tenu ses premières séances ; les gouvernements français, britannique, italien, belge et japonais y sont représentés. Le programme de la conférence a été fixé de la manière suivante : 1° question financière : indemnité allemande ; 2° question militaire : désarmement de l'Allemagne ; 3° question d'Orient ; 4° question russe.

Le maréchal Foch et le maréchal Wilson ont rédigé une note impérative qui sera remise au gouvernement allemand. Cette notification concerne le désarmement de l'Allemagne, tant au point de vue des effectifs que du matériel.

— M. Fehrenbach, nommé chancelier d'empire par le président Ebert, éprouve de grandes difficultés pour constituer le nouveau ministère.

— Les négociations entamées entre la France et le Vatican se poursuivent dans le même esprit de cordialité qui a marqué leur début. Elles tendent à la création d'une ambassade française près le Saint-Siège, et d'une nonciature à Paris.

— Rechid-bey, ministre de l'Intérieur en Turquie, et délégué à la Conférence de la paix, déclare que le traité, dans sa forme actuelle, est inacceptable. Il espère que les Alliés tiendront compte de la revendication turque. Mais la conférence de Boulogne a décidé de maintenir la date du 26 juin pour la réponse de la Turquie aux conditions du traité de paix.

— Le nouveau cabinet roumain est formé : le général Averesco est président du conseil, sans portefeuille.

— Un vif combat a eu lieu près de Vallona entre Italiens et Albanais. Les troupes italiennes, appuyées par des autos blindées et les canons des navires de la baie de Vallona, ont dispersé l'ennemi en lui infligeant des pertes sérieuses.

22 juin (mar.). — Les conférences de Boulogne ont terminé leurs travaux. En voici le communiqué officiel :

1° *L'indemnité allemande et sa répartition.* — La question de l'indemnité allemande et de la répartition entre les Alliés a été examinée de nouveau.

Il a été décidé que les experts français, anglais, italiens, belges, serbes se réuniraient à Paris pour faire des propositions communes sur des bases déterminées, qui seront soumises aux Alliés, qui se retrouveront le 2 juillet à Bruxelles, pour fixer définitivement leur accord avant la réunion de Spa.

2° *Le désarmement.* — La seconde question a été celle du désarmement. Le conseil a approuvé les textes proposés par les experts militaires, qui ont également obtenu son assentiment pour les questions liées à la propriété du matériel détruit et à la date de reprise de la fabrication aéronautique.

3° *Les livraisons de charbon.* — L'inexécution des clauses quant aux livraisons de charbon a été de nouveau exposée par les délégués français, et fera l'objet d'une décision de la prochaine conférence de Bruxelles, sur l'avis de la commission des réparations.

4° *Les négociations avec Krassine.* — Enfin, il a été entendu que les négociations d'ordre économique commencées à Londres se poursuivront avec les délégués économiques russes, étant entendu qu'il n'était pas question de reconnaissance politique du gouvernement des soviets.

— Les émeutes redoublent en Irlande : des bombes sont lancées à Dublin par les sinn-feiners, et la bataille a recommencé entre ces derniers et les unionistes à Londonderry.

— On annonce de Mersine, le port de Cilicie auquel aboutit le chemin de fer qui quitte, à Adana, la ligne de Bagdad, que des forces turques ont attaqué la ville même de Mersine. Les navires français qui se trouvent en rade ont tiré sur les assaillants.

23 juin (mer.). — Verdun a célébré le quatrième anniversaire de la défaite des armées du kaiser sous ses murs. C'est le 23 juin 1916 que fut brisée la ruée allemande. La commémoration de l'héroïque résistance a eu toute la solennité, toute la gravité et tout l'éclat désirables. M. André Lefèvre, ministre de la Guerre, a posé la première pierre du Monument qui va être élevé, au centre de la ville, à la mémoire des défenseurs de la citadelle inviolée. Il prononce un discours empreint du plus ardent patriotisme ; il rappelle ce que fut Verdun, et il ajoute :

C'est ici que la ténacité et la bravoure françaises portèrent un coup mortel à la méthode, à la science, au courage allemands, car nous n'avons pas à rabaisser l'adversaire et nous reconnaissons qu'on fit preuve, de part et d'autre, d'un égal mépris de la mort. Quatre mois durant, l'univers stupéfait retint son souffle pour mieux entendre le bruit de ce choc de Titans.

C'est à Verdun que fondit l'armée allemande, et c'est ici que se place par conséquent un des événements décisifs de la guerre.

Avec Joffre, Castelnau et Foch, la France, attaquée en 1914, arrête la ruée et cloue l'invasion au sol, du Grand-Couronné à Dixmude, des Vosges à l'Yser. Et je n'aurais garde, en ce jour de gloire, d'oublier le concours loyal de nos alliés anglais et de la noble Belgique.

Avec Pétain et Nivelle, c'est la France qui tient et résiste, donnant au monde, par son sacrifice, le temps de s'armer contre les barbares, suppléant par son courage à ses faiblesses industrielles, et disant avec son chef :

« — On les aura ! »

Avec Foch, enfin, les Alliés, prêts à la lutte, terminent la guerre en quelques manœuvres foudroyantes, et accordent généreusement à l'ennemi une paix qu'il implore pour éviter un désastre...

Verdun ! Ces deux syllabes ont pris après tant de sacrifices une sonorité singulière. Elles claquent aujourd'hui comme un choc d'épées, comme un drapeau au vent, comme un cri de défi.

Verdun ! C'est plus qu'une ville, c'est un symbole. Ici sont morts, pour la plus juste des causes, des hommes de toutes les conditions, de toutes les opinions, de toutes les religions. Ici, la France a palpité, souffert et vaincu...

L'orateur termine par cette évocation :

Dormez en paix, héros obscurs ou glorieux, célèbres ou anonymes ; vos enseignements ne seront ni perdus ni oubliés.

Grâce à vous, la France est victorieuse. Pacifique toujours, elle a repris ses moyens, et devant vos tombes où l'on ne ment pas le chef de l'armée peut dire qu'elle est en état de faire respecter ses droits. Votre sacrifice n'aura pas été inutile.

Dormez en paix, nous veillons sur votre sanctuaire, que jamais personne ne foulera. Au surplus, vous aussi, vous veillez sur la France. Le matin, quand le soleil se lève sur notre noble pays, un nom et une phrase resplendissent dans sa lumière, un nom et une devise que vous avez tracés en lettres de fer et de sang : « Verdun ! — On ne passe pas ! » Personne n'oserait passer outre à cette défense. L'envahisseur aurait trop peur que vous sortiez de vos tombes.

Héros, dormez en paix ! L'univers entier vous admire. La Patrie vous remercie.

— A Berlin, le chancelier Fehrenbach éprouve les plus grandes difficultés à constituer son cabinet. Il serait sur le point de remettre son mandat au président Ebert.

— Trois ambassadeurs alliés sont nommés à Berlin : M. Charles Laurent représentant la France, lord d'Abernon la Grande-Bretagne, et M. di Martino l'Italie.

— Le secrétariat de la Conférence de la paix a remis au grand vizir Damad Ferid-pacha une note lui faisant savoir que le délai qui a été accordé à la Turquie pour procéder à l'examen du traité de paix et faire connaître ses observations expire le 26 juin prochain, et qu'il ne sera pas prolongé.

— Les troubles, en Irlande, s'aggravent encore, surtout à Londonderry où les combats de rues sont de plus en plus violents. La ville est aux mains des factions rivales : sinn-feiners et unionistes.

24 juin (jeu.). — Au Palais-Bourbon, les députés socialistes veulent la reprise des relations politiques et économiques avec la Russie. M. Millerand leur répond :

L'événement dépend non de nous, dit-il, *mais de vos amis. Le jour où le gouvernement des soviets aura pris figure de gouvernement, le jour où il aura compris qu'il n'est pas possible à la fois de paraître engager des conversations avec un gouvernement et d'envoyer un message aux travailleurs anglais pour les engager à faire la révolution contre ce même gouvernement, le jour où il aura compris que le premier devoir pour un gouvernement qui a des prétentions à ce nom est de déclarer qu'il se tient pour solidaire et responsable de tous les engagements internationaux contractés par les gouvernements russes précédents, ce jour-là nous verrons. Jusque-là, nous n'avons rien à voir avec un gouvernement qui n'en est pas un.*

— M. Fehrenbach, contrairement à ce qu'on avait dit, s'efforce toujours de résoudre la crise allemande.

— L'armée hellénique a attaqué les forces turques de Mustapha Kemal à Ak-Hissar et à Salihli, aux environs de Smyrne. Les opérations se poursuivent avec succès.

Des forces militaires grecques importantes sont transférées de Smyrne en Thrace, pour attaquer les troupes de Djafer Tayar, et régler la situation dans cette région. La flotte anglaise de bataille est concentrée aux abords de Constantinople ; les troupes alliées autour de la ville et à l'intérieur sont évaluées à 40.000 hommes : 30.000 Britanniques et 10.000 Français.

— La situation s'apaise à Londonderry, grâce à l'énergique intervention des troupes anglaises : quinze sinn-feiners ont été tués, et il y a un grand nombre de blessés.

— Sur la proposition de M. Maurice Barrès, le Parlement vote la loi suivante :

1° La République française célèbre annuellement la fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme ;

2° Cette fête a lieu le deuxième dimanche de mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans ;

3° Il sera élevé, en l'honneur de Jeanne d'Arc, sur la place de Rouen où elle a été brûlée vive, un monument avec cette inscription : *« A Jeanne d'Arc, le peuple français reconnaissant. »*

25 juin (ven.). — Les nouveaux impôts, votés par le Sénat, sont définitifs. Les nouvelles taxes seront appliquées à partir du 1er juillet prochain.

— M. Fehrenbach est parvenu à constituer le ministère.

M. Mayer, chargé d'affaires d'Allemagne à Paris, a remis une note du gouvernement allemand par laquelle il demande aux Alliés une prolongation au délai qui est accordé à l'Allemagne pour l'évacuation de la zone neutre, et déclare qu'il se trouve dans l'impossibilité d'évacuer cette zone pour le 10 juillet.

— En Asie, l'armée grecque avance victorieusement : elle a occupé Ak-Hissar et Salihli. Elle a cerné un corps d'armée turc à Philadelphie (Alachehir) et fait 8.000 prisonniers.

— On fait à Bruxelles des préparatifs pour la conférence interalliée qui précédera celle de Spa, et qui se réunira au palais des Académies.

26 juin (sam.). — La délégation turque a remis sa réponse aux conditions du traité de paix des Alliés. Dans ce document, la Porte se déclare incapable de renoncer aux régions de Smyrne et d'Andrinople. Pour le reste, elle admet l'indépendance de l'Hedjaz et de l'Arménie, le mandat de l'Angleterre en Mésopotamie et de la France en Syrie ; elle demande voix consultative et délibérative dans la commission des Détroits, et réclame une revision des clauses financières qui portent une atteinte très grave à son indépendance. — Sa réponse équivaut, en somme, à un refus.

— Répondant à des interpellations faites, à la Chambre, au sujet de notre mission en Orient, M. Millerand affirme que notre politique n'est pas une politique à coups de canon. Notre mandat en Syrie résulte de l'article 22 du pacte de la Société des nations. Le gouvernement estime d'ailleurs que la France, grande puissance méditerranéenne, liée à la Syrie par tant de souvenirs et de traditions, n'a pas le droit, sans compromettre sa situation dans le monde entier, et en particulier dans le monde musulman, d'abandonner la Syrie :

Nous sommes en Syrie, dit le président du Conseil, *nous nous refusons à quitter la Syrie... Nous n'y sommes pas en ennemis de la Turquie, mais en collaborateurs pour développer avec elle des richesses économiques qui n'ont pas, jusqu'ici, été mises en valeur... Tous mes efforts ont pour but de faire prévaloir la diplomatie sur l'emploi de la force.*

— L'offensive grecque se poursuit avec succès au nord et à l'est de Smyrne. Les Kemalistes (troupes de Mustapha Kemal) ont éprouvé de grandes pertes ; leur 13e corps a été anéanti.

La France renforce son armée navale d'Orient.

27 juin (dim.). — Les luttes acharnées engagées sur tout le front polono-bolchevik prennent un caractère de grande intensité. Profitant de leur supériorité numérique, les rouges tentent à tout prix d'obtenir des résultats décisifs, mais ils se heurtent à une résistance opiniâtre des Polonais, qui leur infligent des échecs sanglants.

— Les succès des troupes grecques dans la région de Smyrne provoquent dans les milieux turcs de Constantinople un profond abattement.

L'attaque générale turque dirigée contre Adana, Tarsus et Mersine a été repoussée ; les croiseurs français ont bombardé très efficacement les positions ennemies.

Les troupes britanniques ont repoussé victorieusement de violentes attaques turques dans la région d'Ismidt ; les croiseurs anglais ont franchi les Détroits.

— Le Grand Prix de Paris, couru à Longchamp, a été gagné par le cheval anglais *Comrade* appartenant, de moitié, à un propriétaire français M. E. de Saint-Alary, et à l'entraîneur Gilpin. La reine Marie de Roumanie et ses deux filles assistaient à la grande épreuve sportive.

28 juin (lun.). — Le chancelier allemand Fehrenbach a donné lecture, devant le Reichstag, de la déclaration gouvernementale. Il dit que l'Allemagne ne peut faire autre chose que de s'efforcer d'exécuter les engagements pris autant que cela lui est possible, mais qu'une nouvelle réduction de la reichswehr entraînerait des difficultés insurmontables.

— Au nord de la Bérézina, les bolcheviks ont reçu d'importants renforts et opposent une vive résistance. Au sud du Pripet, leurs attaques ont été repoussées.

Etant donné la gravité de la situation, la Pologne annonce l'appel sous les drapeaux, de tous les sujets polonais de vingt-cinq à trente ans.

— Les troupes grecques ont débarqué à Panderma, côte méridionale de la mer de Marmara, afin de chasser les Kemalistes de la région des Dardanelles.

— Des événements graves se déroulent à Ancône. Les bersaglieri se sont révoltés et soutiennent un siège contre les troupes envoyées pour rétablir l'ordre dans la ville.

— Une loi institue la médaille commémorative de la Grande Guerre. Cette médaille sera en bronze, et du module d'environ 30 millimètres. Le ruban aura une largeur de 36 millimètres ; il sera coupé, dans le sens de la longueur, de onze raies blanches et rouge clair alternées.

— Une stèle a été inaugurée à la gloire de Stendhal, au Luxembourg. M. Paul Bourget a prononcé un discours ; il a établi que la qualité maîtresse par laquelle Beyle (Stendhal) a saisi son public si fervent, est sa sincérité dans l'étude du cœur humain.

29 juin (mar.). — Le conseil de la Société des nations décide de fixer au 23 juillet la réunion de la conférence financière internationale de Bruxelles.

— Le mouvement anarchiste qui s'est déclaré si brusquement à Ancône a gagné Rome, où la grève générale a été proclamée. Des profiteurs de la guerre, menacés d'être dépossédés complètement par les nouveaux projets du gouvernement, ont beaucoup contribué aux dépenses de l'organisation du mouvement.

— En Asie Mineure, la limite extrême de l'avance grecque est la ligne passant au delà de Soma, Ak-Hissar, Alachehir, Kallas. L'avance est arrêtée, afin de consolider les positions conquises.

30 juin (mer.). — Le Sénat ratifie le traité avec l'Autriche. M. Millerand, président du Conseil, expose quelle sera notre politique à l'égard de l'Autriche, au relèvement de laquelle nous avons intérêt.

— Dans une entrevue que M. Lloyd George a eue avec M. Krassine, le premier anglais a insisté sur deux points ; 1° la mise en liberté de tous les prisonniers britanniques aux mains du gouvernement des soviets ; 2° assurance que les Russes ne feraient rien à l'encontre des intérêts britanniques, dans le moyen Orient. M. Krassine n'a pu donner l'assurance du gouvernement des soviets sur ces deux points, et M. Lloyd George a refusé fermement de poursuivre les négociations sans ces garanties.

— De nouveaux délégués ottomans, ayant à leur tête Rechid-bey et Djemil-pacha, ont apporté à l'Entente une nouvelle réponse, différente de celle qu'a soumise Ferid-pacha.

— A Brindisi, des « arditi » volontaires ont refusé subitement de s'embarquer pour Vallona. Soutenus par les anarchistes, ils se sont battus contre ceux qui étaient décidés à partir. Il y a des morts et des blessés.

1er juil. (jeu.). — Le gouvernement allemand a fait remettre au secrétariat général de la Conférence de la paix et aux ministères des affaires étrangères des divers pays alliés trois longs mémoires relatifs aux réparations que l'on demande à l'Allemagne de solder, aux charges fiscales qui pèsent sur elle, et à l'état de ses affaires économiques. Ces mémoires ne comportent pas de propositions définies engageant ceux qui les ont formulées ; ils sont une étude indépendante, aboutissant à certaines conclusions sans caractère officiel. Le gouvernement allemand les envoie au moment où les Alliés se réunissent à Bruxelles, dans l'espoir de troubler leur concert sans encourir aucune responsabilité.

M. Charles Laurent, ambassadeur de France à Berlin, en remettant ses lettres de créance au président Ebert, lui a adressé les paroles suivantes :

Appelé à restaurer dans leur plénitude les relations officielles de nos deux pays, je donnerai tous mes efforts au relèvement économique de votre pays et à l'exécution loyale du Traité de Versailles, qui doit être désormais la pensée commune de toutes les puissances signataires.

Permettez-moi, monsieur le Président, de compter, pour l'accomplissement de ma mission, sur le concours éclairé de votre gouvernement, et de vous exprimer les vœux les plus sincères pour votre personne, ainsi que pour la prospérité de l'Allemagne nouvelle dans le travail et dans la paix.

Le Président a répondu en ces termes à M. Charles Laurent :

J'ai l'honneur de recevoir des mains de Votre Excellence la lettre de M. le président de la République française, qui vous accrédite auprès de moi en qualité d'ambassadeur. Ainsi sont reprises dans leur plénitude les relations officielles entre nos deux pays. Je relève avec satisfaction dans vos paroles la volonté de travailler à panser les blessures que la guerre a faites à nos deux pays et à restaurer dans l'exécution du Traité de paix et par une collaboration féconde la vie économique de l'Europe.

Je vous remercie des vœux que vous avez exprimés pour la prospérité de l'Allemagne, et des paroles aimables que vous m'avez adressées. Soyez assuré que moi et le gouvernement allemand nous ferons tout pour vous faciliter, dans la mesure du possible, l'accomplissement de la tâche qui vous incombe.

Je salue en Votre Excellence le premier ambassadeur de la République française auprès de la République allemande, et je vous souhaite un grand succès dans l'œuvre que vous avez à accomplir ici.

— Le gouvernement anglais a fait comprendre à M. Krassine qu'il devait retourner en Russie, afin de pouvoir soumettre les conditions britanniques aux autorités soviétistes, et être à même de donner une réponse nette.

2 juil. (ven.). — La conférence interalliée de Bruxelles a tenu sa première réunion. Elle a abordé le problème du désarmement de l'Allemagne, la question des livraisons de charbon, et la répartition de l'indemnité allemande entre les différents alliés.

— Les effectifs bolchevistes se sont considérablement accrus sur le front polonais. La gravité de la situation en Pologne et la réception d'un appel urgent du maréchal Pilsudsky, chef de l'Etat polonais, ont incité les maréchaux Foch et Wilson, tous deux actuellement à Bruxelles, à conférer au sujet des moyens possibles d'aider la Pologne à arrêter l'invasion des bolcheviks.

— Les Grecs, poursuivant leur victoire en Asie Mineure, se sont emparés de Balikesser ; ils ont capturé 1.200 prisonniers et 54 canons lourds.

— Le grand théâtre de Philippopoli (Bulgarie) a été détruit par des bombes lancées par des anarchistes. Convaincus que M. Stamboulinski, premier ministre, se trouvait dans sa loge, les anarchistes jetèrent trois bombes contenant ensemble plus de cent kilos de cheddite. Le bâtiment entier s'effondra, et un incendie se déclara dans les ruines. Il y a plusieurs centaines de morts. M. Stamboulinski n'était pas dans la salle.

3 juil. (sam.). — La conférence de Bruxelles s'est terminée aujourd'hui. L'accord s'est fait sur la répartition de l'indemnité allemande ; les pourcentages admis sont : France, 52 p. 100 ; Angleterre, 22 ; Italie, 10 ; Belgique, 8 ; Yougo-Slavie, 5 ; la Roumanie, le Portugal et le Japon se partageront le restant.

Les représentants alliés se sont donné rendez-vous lundi 5 juillet, à dix heures du matin, à Spa, au château de la Fraineuse. Les délégués allemands sont invités à la séance.

— La crise ministérielle est terminée en Autriche : le Dr Mayer, chrétien social, jusqu'ici secrétaire d'Etat, est parvenu à constituer le nouveau cabinet. Le Dr Renner abandonne le poste de chancelier, pour prendre le portefeuille des affaires étrangères.

— Le calme n'est pas revenu en Italie ; des troubles éclatent dans plusieurs villes, entre autres à Milan, où il y a eu d'assez nombreuses victimes.

4 juil. (dim.). — Tous les délégués, alliés et allemands, sont arrivés à Spa. La délégation française, ayant à sa tête M. Millerand, a été acclamée ; le maréchal Foch a été l'objet d'une manifestation extraordinaire.

— Les députés de l'Alsace et de la Lorraine demandent que leurs pays soient complètement réassimilés à la France.

— Les forces nationalistes de Mustapha Kemal ont été anéanties par les troupes grecques, qui ont conquis toute la côte orientale de la mer de Marmara.

— La célébration de l' « Independence Day » a revêtu cette année, à Paris, un caractère particulièrement émouvant. Plus de 20.000 enfants, orphelins de la Guerre, habitant la capitale, ont défilé devant une tribune officielle dressée dans le jardin des Tuileries, et présidée par l'ambassadeur des Etats-Unis M. Hugh Wallace. Ces enfants sont secourus par l'œuvre américaine des « Enfants de France orphelins de père ». Au-dessus de toute cette masse de petits garçons et de petites filles on voyait flotter des banderoles sur lesquelles on lisait, en français : « Merci à nos bienfaiteurs d'Amérique », et en anglais : « Thanks to the Fatherless Children of France », ce qui signifie : « Remerciements aux Enfants de France orphelins de père ».

5 juil. (lun.). — La première séance de la conférence de Spa s'est déroulée avec une extrême simplicité. L'Allemagne y est représentée par le chancelier Fehrenbach, M. von Simons, ministre des affaires étrangères, et M. Wirth, ministre des finances. M. Delacroix, président du conseil de Belgique, qui présidait la séance, a prononcé une courte allocution de bienvenue ; après quoi, il a donné lecture du programme de la discussion tel qu'il a été arrêté. La première question inscrite était celle du désarmement : M. Fehrenbach a demandé que le débat fût ajourné, car il était nécessaire, à son avis, que le ministre de la guerre allemand, M. Gessler, et le général Seeckt, expert militaire, fussent présents. En attendant leur arrivée, il a proposé d'aborder la question des réparations. Mais les Alliés se sont refusés formellement à modifier l'ordre des travaux qu'ils se sont fixé, et la séance a été ajournée à demain mardi.

— Le traité relatif au Slesvig a été signé à Paris, au ministère des Affaires étrangères, dans le salon de l'Horloge. Le traité transfère au Danemark la souveraineté d'une portion du Slesvig, jusqu'à une frontière que les Principales puissances ont fixée. Par le Traité de Versailles, l'Allemagne avait renoncé à ce territoire en faveur des Principales puissances.

— L'express de Paris-Nantes a déraillé à deux kilomètres de la gare des Aubrais. Il y a plusieurs morts et plusieurs blessés.

— La Chambre porte le traitement des ministres à 80.000 fr., et à 40.000 fr celui des secrétaires d'Etat. Elle vote la suppression des sous-préfets et des conseillers de préfecture.

6 juil. (mar.). — Dans sa deuxième séance, la conférence a abordé l'exécution des clauses militaires, navales et aériennes du Traité, et a entendu d'abord, sur l'exécution des clauses militaires en général, un exposé du ministre de la reischwehr, complété par les explications de M. von Simons, ministre des affaires étrangères. Il en résulte que le gouvernement allemand invoque la situation économique de l'Allemagne pour expliquer et justifier les retards dans l'exécution des clauses militaires, navales et aériennes du Traité. En ce qui concerne spécialement la réduction des effectifs, il signale l'impossibilité où il s'est trouvé et se trouve encore de licencier trop rapidement les hommes, qui viendraient accroître le nombre des sans-travail.

M. Delacroix, président de la Conférence, et après lui M. Lloyd George ont vivement insisté sur la nécessité qui s'impose au gouvernement allemand de fixer des dates certaines et rapprochées pour l'exécution de ses obligations en matière militaire, navale et aérienne, s'il veut sincèrement assurer la paix, et inspirer confiance.

Le chancelier Fehrenbach se porte garant des sentiments pacifiques du peuple allemand, et de son éloignement de toute idée de revanche. Il déclare, avec M. von Simons, être en mesure de répondre demain aux questions posées par M. Lloyd George.

— La cavalerie du général Wrangel a cerné un corps de cavalerie bolcheviste. Elle l'a en grande partie anéanti, a fait plus de mille prisonniers et a capturé 40 canons, de nombreuses mitrailleuses et du matériel de transport.

— La garnison italienne s'est retirée de Durazzo.

— Les Japonais occupent l'île Sakhaline.

— M. Cox est élu candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis.

7 juil. (mer.). — La conférence s'est réunie pour prendre connaissance de la réponse de la délégation allemande au sujet de la livraison du matériel et de la réduction des effectifs, prescrites par le Traité de Versailles. Les Allemands exposent de nouveau les difficultés en présence desquelles se trouve leur gouvernement pour donner satisfaction aux Alliés, et proposent que la réduction proportionnelle du matériel et des effectifs ait lieu dans un délai de quinze mois. M. Lloyd George répond que plusieurs millions de fusils et des milliers de mitrailleuses, de canons restent entre les mains non seulement des troupes, mais de la population, et que le nombre de soldats armés, sous des formes et prétextes variés, dépasse un million. Il ne peut admettre que cette situation se prolonge encore quinze mois, et il exige qu'un effort énergique la règle dans le plus court délai.

— Les bolcheviks ont déclenché l'offensive le long de la Dvina moyenne ; ils ont été repoussés, et ont subi de lourdes pertes. Mais leurs masses reviennent à la charge.

— De formidables explosions se sont produites à la poudrerie nationale de Vonges (Côte-d'Or). Trois bâtiments servant à la fabrication du perchlorate ont sauté ; il y a 15 morts et 30 blessés.

— Le roi et la reine d'Espagne sont de passage à Paris.

8 juil. (jeu.). — Les délégués allemands à Spa ont reçu communication de la réponse des Alliés aux explications et propositions de leur gouvernement, relatives au désarmement de l'Allemagne.

Les Alliés consentent à prolonger de six mois la période prévue pour la diminution des effectifs de la reichswehr : au 1er octobre prochain elle devra être réduite à 150.000 hommes, et au 1er janvier 1921 à 100.000 hommes. Ils exigent la livraison immédiate de toutes les armes qui sont aux mains de la population civile et prévoient, en cas de contravention, des pénalités efficaces. En outre, si les termes de l'arrangement présenté par les Alliés ne sont pas loyalement exécutés par le gouvernement du Reich, les Alliés procéderont à l'occupation d'une nouvelle partie du territoire allemand, que ce soit la région de la Ruhr ou toute autre.

— Entre la Dvina et la haute Bérézina, les Polonais se replient devant les forces supérieures de l'ennemi. Les bolcheviks ont franchi la Bérézina.

— En Asie-Mineure, les Grecs occupent Nazli, à 30 milles à l'est d'Aïdin.

9 juil. (ven.). — Invitée à donner sa réponse qu'elle avait réservée jusqu'à ce matin pour la signature du protocole sur le désarmement, la délégation allemande, par la voix du Dr von Simons, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, a protesté contre les sanctions prévues par les Alliés, à savoir l'occupation éventuelle de nouveaux territoires. M. Lloyd George a répondu :

Nous ne vous demandons pas votre agrément sur les sanctions que nous nous réservons de prendre en cas d'inexécution de vos engagements. Nous vous avertissons de nos intentions.

Le chancelier Fehrenbach acceptant l'argumentation de M. Lloyd George, la délégation a signé le protocole.

— Les Polonais, après avoir abandonné Rovno, évacuent Minsk et Lemberg (Lvov), et se retirent sur leurs frontières ethnographiques.

— La commission des affaires étrangères de la Chambre a voté par 25 voix contre 6 la reprise des relations de la France avec le Vatican, et a exprimé le vœu que la question fût discutée au Palais-Bourbon avant les vacances des députés.

10 juil. (sam.). — La conférence de Spa a discuté les questions économiques : charbon et réparations. De nombreux discours ont été prononcés, entre autres un très arrogant de M. Hugo Stinnes, porte-parole des compagnies minières allemandes ; un autre, plus modéré, de M. Hue, délégué des syndicats ouvriers d'outre-Rhin, qui fait un appel public à l'Internationale ; enfin, celui très habile du Dr von Simons, ministre des affaires étrangères, prononcé sur un ton conciliant, et abondant en promesses. Mais aucun résultat concret n'a été obtenu.

— L'armée polonaise du nord se replie sur la ligne Vilna-Pinsk, et la ville de Brest-Litowsk a été évacuée. Dans les milieux polonais de la conférence, à Spa, on a reçu de meilleures nouvelles du front, qui paraît stabilisé. Un grand élan patriotique se manifeste dans toute la Pologne, où se forment partout des corps de volontaires.

Le maréchal Foch a conféré, à Spa, avec M. Grabski, président du conseil polonais ; ils ont adopté des dispositions en vue de permettre aux Alliés d'apporter leur concours à la Pologne dans sa lutte contre l'invasion bolcheviste.

— Le roi Ferdinand de Roumanie a envoyé à M. Delacroix, président de la conférence de Spa, une protestation contre la part attribuée à la Roumanie dans la répartition de l'indemnité, et qui est de 1 p. 100.

11 juil. (dim.). — La conférence a discuté le texte du protocole des charbons. Le Dr von Simons présente de nombreuses observations ; M. Millerand répond qu'il ne peut s'agir de modifier l'article 233 du Traité de Versailles, ainsi que l'a marqué la déclaration de San-Remo. Le Traité doit être exécuté tout en donnant des interprétations libérales, en tenant compte de ce qu'il peut y avoir de légitime dans les observations allemandes.

— L'armée bolcheviste attaque furieusement le front polonais. La Pologne fait appel aux Alliés et demande non des hommes, mais du matériel et des munitions.

Les Alliés proposent au gouvernement des soviets de préparer un armistice avec les Polonais sur la base du retrait des Polonais à l'intérieur de leurs frontières. Cet armistice serait suivi d'une conférence de paix à laquelle assisteraient tous les Etats limitrophes.

— En Asie Mineure, les Grecs se sont emparés de Brousse.

— Sur deux dirigeables que l'Allemagne doit nous livrer, un, le « L-72 », est arrivé à Maubeuge.

— L'impératrice Eugénie est morte à Madrid.

12 juil. (lun.). — Les pourparlers se prolongent, à la conférence de Spa. La question du charbon et celle des réparations sont successivement abordées. Pour les livraisons mensuelles de charbon, les Alliés s'en tiendraient au chiffre de 2 millions de tonnes, inférieur de 420.000 à ce qui a été fixé par la commission des répartitions, mais qui représente le double et plus de ce que l'Allemagne nous expédie aujourd'hui. Quant aux réparations, la délégation du Reich offrirait un payement, en cinquante annuités au plus tard, d'une indemnité forfaitaire de 50 milliards, dont 20 milliards destinés à la reconstruction des régions dévastées, payables en prestations en nature telles que matériaux de reconstruction, marchandises, etc. La conférence examinera cette proposition.

— D'après un message de Moscou au gouvernement britannique, les soviets donneraient l'ordre d'arrêter l'offensive contre la Pologne si les Alliés reconnaissaient le pouvoir bolchevik et consentaient à la réunion d'une conférence de paix. En attendant, les Polonais luttent pied à pied sur tous les fronts, et même, sur certains points, passent à l'attaque et font subir de lourdes pertes aux soldats de l'armée bolcheviste.

— Les plébiscites qui viennent d'avoir lieu en Prusse-Orientale et en Prusse-Occidentale ont donné une majorité énorme à l'Allemagne : 445.289 voix pour cette dernière, contre 15.090 en faveur de la Pologne. Celle-ci proteste contre l'irrégularité du vote.

13 juil. (mar.). — En présence de l'attitude du gouvernement allemand, qui ne tient compte ni du Traité ni du programme de la commission des réparations, et qui fait, au sujet du charbon, des offres totalement insuffisantes, la Conférence de Spa va être suspendue pour permettre aux Alliés d'examiner la situation. Les maréchaux Foch et Wilson ont été invités à se rendre d'extrême urgence à Spa.

— L'offensive du général Wrangel se poursuit avec succès. Au cours des opérations, plus de dix mille bolchevistes ont été faits prisonniers et 50 canons ont été capturés.

Les troupes rouges sont entrées à Minsk.

— A la fin de la Grande Guerre, un certain nombre de régiments français ont été supprimés. Leurs drapeaux ou étendards, au nombre de 48, ont été déposés au musée de l'Armée, des Invalides. La cérémonie, présidée par le maréchal Pétain, a eu un magnifique caractère militaire. Ces drapeaux ou étendards appartenaient aux :

Infanterie. — 1er régiment de marche d'Afrique ; 174e, 175e, 176e, 283e, 285e, 402e, 403e, 404e, 405e, 406e, 407e, 408e, 409e, 410e, 411e, 413e, 414e, 416e, 417e, 418e, 419e, 420e régiments de ligne.

Cavalerie. — 1er, 2e régiments légers.

Artillerie. — 6e et 7e groupes d'artillerie à pied d'Afrique.

Infanterie coloniale. — 52e, 53e, 54e, 56e, 57e, 58e régiments.

Artillerie coloniale. — 21e, 22e, 23e, 41e, 42e, 43e, 141e, 42e, 341e, 342e, 343e régiments ; 1er, 182e, 183e R. A. P. ; 13e d'artillerie de montagne.

— Le « Journal officiel » publie une loi instituant une fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

14 juil. (mer.). — La fête nationale a été célébrée avec éclat dans toute la France et dans tous les pays où flotte le drapeau français. La revue des troupes de la garnison de Paris a eu lieu à Vincennes en présence d'une foule considérable. En l'absence du président de la République, M. Paul Deschanel, retenu par son état de santé au château de Rambouillet, et de M. Millerand, président du Conseil, retenu à Spa, la revue a été présidée par M. André Lefèvre, ministre de la guerre, accompagné du maréchal Pétain.

— A Spa, les Allemands ont cédé sur la question du charbon ; ils consentent à livrer deux millions de tonnes par mois. Il est vrai que les Alliés avaient pris toutes leurs dispositions pour l'occupation de la Ruhr.

A l'occasion du 14 juillet, le drapeau français avait été arboré sur l'ambassade de France à Berlin. Un individu l'a enlevé, aux yeux de la foule et de la police que cet incident paraissait amuser. L'ambassade française a protesté en se réservant de demander les sanctions nécessaires. M. von Haniel, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, s'est rendu à l'ambassade française pour exprimer ses regrets sur l'incident. Mais la question des réparations reste entière. Le drapeau qui, aussitôt sa disparition avait été remplacé par un autre, a été retrouvé.

— De graves incidents ont eu lieu entre Italiens et Yougo-Slaves, d'abord à Spalato, ensuite à Trieste. Il y a eu des morts, des blessés et pour vingt millions de dégâts.



« Comment, 300 francs ? Mais, hier, c'était 250... Pourquoi ça a-t-il monté de 50 francs depuis hier ?

— Parce que j'ai changé les étiquettes. »



« Et cette vague de baisse, chère Madame ?

— Ne m'en parlez pas ! Elle continue à être bien vague. »



« Oui, Monsieur, nous voulons vingt francs de plus par jour.

— Vous êtes encore bien gentils de ne rien demander par nuit. »



« Attendu que le prévenu reconnait avoir porté un coup de poing au plaignant,..... le condamne à 25 francs d'amende.

— Non, mais des fois !... On a donné plus de 200 mille francs à Carpentier pour le même motif ! »



« Pour la note aux journaux, faut-il ajouter que M. votre oncle est mort d'une embolie ?

— Non, mettez qu'il est mort du cherbon ; ça fait riche. »

(Sim et Spahn, *Ruy Blas*.)

BIBLIOGRAPHIE

TRADUCTION DE LA LÉGENDE DU MOIS D'Août.

De tes biens, ô mois d'Août, comblant les laboureurs,
Tu dores les moissons et les fruits de la terre ;
Par toi le blé mûrit et la vigne prospère,
Mais, au moins, savent-ils discerner leur bonheur ?

AGRICULTURE, HORTICULTURE

DUCELLIER (L.). — *Les Blés du Sahara*. Alger, Imprimerie Algérienne. In-8°. 3 fr. 75.

GAGET (J.). — *Les Abeilles et le Miel*. Paris, Hachette. In-16. 4 fr. 50.

MOTTET (S.). — *Petit Guide pratique du Jardinage*. Paris, Doin. In-16. 12 francs.

BEAUX-ARTS

CLOUZOT (H.). — *Les Métiers d'Art. Orientation nouvelle*. Paris, Payot. In-16. 7 fr. 50.

GLEIZES (A.). — *Du Cubisme et des Moyens de le comprendre*. Paris, Editions d'Art. In-8°. 6 francs.

GRUYER (P.). — *Huit jours à Versailles. La Ville. Le Château. Le Parc. Les Trianons*. Paris, Hachette. In-16. 15 francs.

HERTZ (H.). — *Degas*. Paris, Alcan. In-8°. 10 francs.

MARÉCHAL (Henri). — *Lettres et Souvenirs (1871-1874)*. Paris, Hachette. In-8°. 6 francs.

ROUCHÉS (G.). — *Le Caravage*. Paris, Alcan. In-8°. 10 francs.

GÉOGRAPHIE

DAUZAT (H.). — *Un mois en Suisse*. Paris, Hachette. In-16. 15 francs.

FOUCHIER (L. et Ch. de). — *Un mois aux Pyrénées*. Paris, Hachette. In-16. 15 francs.

HOVELAQUE (E.). — *Les Peuples d'Extrême-Orient : la Chine*. Paris, Flammarion. In-12. 6 fr. 75.

HUFFEL (G.). — *La Forêt sainte de Haguenau en Alsace. Notice historique et descriptive*. Paris, Berger-Levrault. In-8°. 12 fr.

METZ (J. DE). — *Au Pays de sainte Jeanne d'Arc*. Grenoble, Rey. In-16. 9 francs.

VAN BEVER. — *L'Alsace vue par les écrivains et les artistes*. Paris, Louis Michaud. In-12. 12 francs.

GUERRE ET PAIX

BARBUSSE (H.). — *Paroles d'un Combattant*. Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.

BORNECQUE (H.) et DE VALFORIE (R.) — *Les Ailes dans la bataille. L'avion. Les ailes en action. Le personnel*. Paris, Hachette. In-8°. 10 francs.

DAUDET (Mme Alphonse). — *Journal de famille et de guerre (1914-1919)*. Paris, Fasquelle. In-16. 5 fr. 75.

DUBAIL (Gl). — *Quatre années de commandement (1914-1918). Journal de Campagne*. Tome Ier. 1re année. In-8°. 18 francs.

FERRY (Abel). — *La Guerre vue d'en bas et d'en haut*. Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.

FRANCŒUR (G.). — *Réflexions d'un diplomate optimiste (1915-1919)*. Paris, Bossard. In-16. Vol. I, 4 fr. 50. Vol. II, 3 francs.

GALLIÉNI (Gl). — *Mémoires*. (*Défense de Paris*). Paris. Payot. In-8°. 16 francs.

GAUTHEROT (G.). — *La France en Syrie et en Cilicie*. Paris, Librairie Indépendante. In-16. 7 fr. 50.

GAUVAIN (A.). — *L'Europe au jour le jour*. Tome VIII. *La Guerre Européenne*. (Février-novembre 1915). Paris, Bossard. In-8°. 12 francs.

GUILLOT (E.). — *Précis de la Guerre de 1914*. Tome III. Paris, Chapelot. In-16.

JEAN-DESTHIEUX (F.). — *La Leçon de Pyrrhus* ou *La paix n'est pas faite*. (*De Proudhon à Wilson*.) Paris, Bossard. In-16. 4 fr. 80.

LANDAU-ALDANOV (M.). — *Lenine*. Paris, Povolozky. In-8°. 6 fr. 50.

LEBLOND (M.-A.). — *Galliéni parle... Entretiens du Sauveur de Paris, Ministre de la Guerre, avec ses secrétaires*. Paris, Albin Michel. In-18. 6 francs.

LORÉDAN (J.). — *Lille* ou *l'Invasion Allemande (1914-1918)*. Paris, Perrin. In-16. 6 francs.

LUCIEN-GRAUX (Dr). — *Fausses nouvelles de la Grande Guerre*. VIe volume, Paris, L'Edition Française Illustrée. In-16. 6 francs.

MADELIN (L.). — *La Bataille de France de 1918*. Paris. Plon. In-8°. 10 francs.

NAAVEM (J.). — *Les Assyro-Chaldéens et les Arméniens massacrés par les Turcs*. Paris, Bloud et Gay. In-16. 6 francs.

NAVARRE. — *Mes Aventures guerrières et autres*. Paris, L'Edition Française Illustrée. In-16. 3 francs.

PALAT (Gl). — *La Grande Guerre sur le Front Occidental*, V. *La Retraite sur la Seine*. (24 août-4 septembre 1914). Paris, Chapelot. In-8°. 12 francs.

PHOTIADÉS (C.). — *La Victoire des Alliés en Orient* (15 septembre-13 novembre 1818). Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.

PIERREFEU (J. DE). — *G. Q. G. Secteur 1. Trois ans au Grand Quartier général, par le rédacteur du Communiqué*. Paris, L'Edition Française Illustrée. 2 vol. in-16, ensemble 9 francs.

POINCARÉ (R.). — *Messages, Discours, Allocutions. Lettres et télégrammes*, tome II (3 novembre 1918-2 août 1919). Paris, Bloud et Gay. In-8°. 7 francs.

RECOULY (R.). — *La Bataille de Foch*. Paris, Hachette. In-16. 5 francs.

SABRY (M.). — *La Question d'Egypte depuis Bonaparte jusqu'à la Révolution de 1919*. Paris, Association Egyptienne. In-16. 3 francs.

SARRAIL (Gl). — *Mon Commandement en Orient (1916-1918)*. Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 75.

TAVERA-ACOSTA (B.). — *De la Guerra Universal*. Ciudad Bolivar (Venezuela), P. Liccioni. In-8°.

VERNEUIL (H.). — *Souvenirs de la Grande Guerre*. Paris, Hachette. In-8°. 10 francs.

HISTOIRE

CABANÈS (Dr). — *Mœurs intimes du passé* (VIe série). Paris, A. Michel. In-16. 5 fr. 75.

DUPONT (E.). — *La Bastille des Mers : les Exilés de l'Ordre du Roi au Mont-Saint-Michel, 1685-1789*. Paris. In-16. 7 francs.

FOURNIER (J.). *La Chambre de Commerce de Marseille et nos représentants permanents à Paris* (1599-1875). *Etude historique et documents inédits*. Marseille. Typographie Barbatier. In-8°.

HANOTAUX (G.). — *Histoire de la Nation française*, t. Ier. Paris, Plon. In-4°. 38 francs.

LINTILHAC (E.). — *Vergniaud, Le Drame des Girondins*. Paris, Hachette. In-8°. 12 fr. 50.

MAGNE (E.). — *Le Grand Condé et le duc d'Enghien, Lettres inédites à Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, sur la Cour de Louis XIV (1660-1667)*. Paris, Emile-Paul. In-8°. 12 fr.

MARTINEAU (A.). — *Dupleix et l'Inde française, 1722-1741*. Paris, Champion. In-8°. 30 francs.

ŒXMELIN (Al. Ol.). — *Histoire des Aventures des flibustiers et des boucaniers d'Amérique*. Paris, La Sirène. In-8°. 6 francs.

PRADEL DE LAMASE (P. et M. DE). — *Nouvelles Notes intimes d'un Emigré : Le Chevalier de Pradel de Lamase, officier de l'Armée de Condé*. Paris, Emile-Paul. In-8°. 10 francs.

PHENTOUT (H.). — *Histoire de l'Angleterre depuis les Origines jusqu'en 1919*. Paris, Hachette. In-16. 25 francs.

QUENTIN-BAUCHART (P.). — *La Crise Sociale de 1848. Les Origines et la Révolution de Février*. Paris, Hachette. In-8°. 20 fr.

VARAGNAC (E.). — *Un Grand Espagnol, apôtre du droit des peuples, Emilio Castelar*. Paris, Bloud et Gay. In-8°. 7 francs.

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

BOISSY (G.). — *Pensées choisies des rois de France*. Paris, Grasset. In-18. 7 fr. 50.

BORDEAUX (H.). — *Jules Lemaître*. Paris, Plon. In-16. 7 francs.

GHIL (R.). — *La Tradition de Poésie Scientifique*. Paris, Société littéraire de France.

HUGO (V.), — *Légende des Siècles* (Collection des Grands écrivains de la France), *publiée avec des variantes, des notices et des notes*, par Paul Berret. Paris, Hachette. 2 vol. In-8°, 60 fr.

LA VILLEHERVÉ (B. DE). — *François-Thomas de Baculard d'Arnaud. Son Théâtre et ses Théories dramatiques*. Paris, Champion. In-8°. 10 francs.

PAILLERON (Marie-Louise). — *La Revue des Deux Mondes et la Comédie-Française*. Paris, Calmann-Lévy. In-8°. 12 francs.

PLATON. — *Œuvres*. Texte et Traduction, par Maurice Croiset, tome Ier : Hippias Mineur, Alcibiade. Apologie de Socrate. Euthyphron, Criton. Paris, Les Belles-Lettres. In-8°. 12 francs.

POIZAT (V.). — *La Véritable Princesse de Clèves*, Paris, Renaissance du Livre. In-18. 4 francs.

RICHEPIN (J.). — *L'Ame américaine à travers quelques-uns de ses interprètes*. Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.

SABATIER (P.). — *L'Esthétique des Goncourt*. Paris, Hachette. In-8°. 25 francs.

SABATIER (P.). — *Esquisse de la Morale de Stendhal*. Paris, Hachette. In-8°. 6 francs.

LITTÉRATURE

APOLLINAIRE (G.). — *La Femme assise*. Paris, Edition de la Nouvelle Revue Française. In-16. 7 fr. 50.

ARMELIN (G.). — *Les Bucoliques de Virgile, traduites vers par vers*. Paris, Flammarion. In-16.

AUDOUX (Mlle). — *L'Atelier de Marie-Claire*. Paris, Fasquelle. In-18. 5 fr. 75.

AVESNES. — *L'Ile Heureuse*, roman. Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.

BERTRAND (L.). — *L'Infante*, roman. Paris, Fayard. In-18. 6 fr. 50.

CHAMPSAUR (F.). — *L'Empereur des Pauvres; le Pauvre*, roman. Paris, Fasquelle. In-16. 6 fr. 75.

CURWOOD (J.-O.). — *Bari, chien-loup*. (Trad. de l'anglais par Léon Bocquet.) Paris, L'Edition Française Illustrée. In-16. 5 fr.

DELAQUYS (G.). et STROZZI (P). — *La Croisade de la Rose. Conte féerique*. Paris, G. Cadet. In-16. 6 francs.

DONNAY (M.). — *Dialogues d'hier*. Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.

FLEG (E.). — *Le Psaume et la Terre Promise*. Paris, Lipschutz. In-8°. 2 francs.

FORMONT (M.) — *Un lys*, roman. Paris, Lemerre. In-18. 5 fr. 75.

GHIL (R.). — *Les Images du Monde*. Paris, Figuière. In-16. 3 fr. 50.

ISTIVIE (E.). — *Le Doute*. Paris, Gauthier-Villars. In-16.

LAMANDÉ (A.). — *Sous le clair regard d'Athéné*, poèmes. Paris, Delalain. In-18. 5 francs.

LAVEDAN (H.) — *Le Chemin du Salut : Irène Olette*, roman. Paris, Plon. In-16. 9 francs.

LE QUEUX (W.). — *Les Secrets de Potsdam (La Vie privée du Kaiser et du Kronprinz)*. Paris, L'Edition Française Illustrée. In-16. 5 francs.

PRÉVOST (M.). — *Mon cher Tommy*, roman. Paris, Fayard. In-18. 5 fr. 75.

RÉGNIER (H. DE). — *La Pécheresse. Histoire d'amour*. Paris, In-16. 7 francs.

ROMAINS (J.). — *Donogoo-Tonka* ou *les Miracles de la Science*. Paris, Nouvelle Revue Française. In-16. 6 francs.

ROSTAND (M.). — *Le Cercueil de Cristal*. roman. Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.

VERHAEREN (Em.). — *Toute la Flandre. I Les Tendresses premières. La Guirlande des Dames*. Paris, Mercure. In-16. 6 fr.

SCIENCES

ANDRIEU (Lt-Cl). — *Les Révélations du dessin et de la photographie à la guerre. Principes de métrographie*. Paris, Gauthier-Villars. In-8°.

BARY (P.). — *Les Colloïdes métalliques*. Propriétés et préparations. Paris, Dunod. In-8°. 5 fr. 50.

GODIN (Dr P.). — *Manuel d'Anthropologie pédagogique*. Paris, Delachaux et Niestlé. In-8°. 1 fr. 75.

HACHET-SOUPLET (P.). — *Les Animaux savants*. Paris, Lemerre. In-18. 7 francs.

JOUBIN (L.). — *Le Fond de la Mer*. Paris, Hachette. In-16. 5 francs.

LECLERC DU SABLON. — *Le Rôle de l'Osmose en biologie, essai de physique végétale*. Paris, Flammarion. In-18. 3 francs.

POMEY (G.-B.). — *Introduction à la théorie des courants téléphoniques et de la radiotélégraphie*. Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 25 francs.

SOCIOLOGIE ET POLITIQUE

AUBERT (E.), LETORT (J.). — *Pour que la France vive. L'Alcoolisation de la France*. Paris, Bossard. In-16. 3 fr. 90.

FAYE (E. DE). — *Idéalisme et Réalisme. Une application aux problèmes d'Après-Guerre des idées politiques et sociales de Platon et d'Aristote*. Paris, Bossard. In-8°. 4 fr. 80.

FOURNIER (J.). — *Guide pratique des Sociétés Civiles et Commerciales*. Toulouse, Vialelle et Perry. In-8°. 4 fr. 50.

GAVRONSKY (D.). — *Le Bilan du bolchevisme russe d'après des documents authentiques*. Paris, Povolozky. In-16. 3 fr. 50.

HERRIOT (Ed.). — *Créer*. Paris, Payot. 2 vol. in-16, ensemble 20 francs.

KAUTSKY (K.). — *Terrorisme et Communisme*. Paris. Povolozky. In-8°. 8 francs.

KEYNES (J.-M.). — *Les Conséquences économiques de la paix* (trad. de Paul Franck). Paris, Nouvelle Revue Française. In-12. 7 fr. 50.

LE POITTEVIN (H.), HAUTIER (C.), SALOMON (J.). — *Théorie des Changes. Arbitrages et Parités*. Paris, Marcel Rivière. In-8°. 18 francs.

MONDAINI (G.). — *La Colonisation Anglaise* (traduct. de G. Hervo). Paris, Bossard. 2 vol. in-8°. 27 francs.

MOULAERT, STRAUSS, MORISSEAUX, VAN HOEGAERDEN, HENNEBICQ, BARNICH. — *La Belgique coloniale, commerciale, financière, industrielle; maritime, sociale*. Liége, Société belge d'étude et d'expansion. In-8°. 5 francs.

NORMAND (G.). — *Le Grand Commerce de détail*. Paris, Perrin. In-16. 6 francs.

THÉRY (E.). — *Les Richesses économiques de l'Alsace-Lorraine*. Strasbourg, Imprimerie Strasbourgeoise. 5 francs.

TISSERAND (E.). — *La Crise financière de demain prophétisée : Pour les finances d'un dictateur*. Paris, Crès. In-16. 7 francs.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GRESLEY.



« Tout de même mon ami, c'est triste un repas sans musique.
— Regarde ... la musique sans repas c'est encore plus triste ».



« Croyez bien, mes chers députés, qu'il m'a fallu un grand courage fiscal pour faire voter tous ces impôts.
— Croyez bien, mon cher ministre, qu'il en faudra un bien plus grand à nos électeurs pour les payer ».



« Eh bien ! émir Faiçal ?
— Hélas ! me voilà dégommé. Que m'ordonnez-vous, seigneur, présentement ? »



« Puisqu'on donne des récompenses au Salon, pourquoi n'infligerait-on pas aussi des punitions ? »

(Berger, Gil Baer, Sim, *Le Petit Bleu*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Juillet 1920 au 14 Août 1920

15 juil. (jeu.). — La Conférence de Spa continue à discuter la question du charbon. Les Alliés repoussent les contre-propositions allemandes, projet qui essayait de reprendre à un bout ce qu'il donnait à l'autre, et s'accordent sur un plan ferme et pratique, dû à l'énergique attitude de M. Millerand. Le chiffre des livraisons de charbon réclamé est de 2 millions de tonnes par mois. Si le Reich n'a pas fourni 6 millions de tonnes au 15 octobre prochain, les troupes alliées occuperont immédiatement le bassin de la Ruhr. Les délégués allemands feront connaître leur réponse demain.

M. Millerand, président du conseil, a reçu, à Spa, du chancelier Fehrenbach une lettre d'excuses au sujet du drapeau français, enlevé de l'ambassade de France, à Berlin. Le chancelier « exprime les sentiments de profonde indignation provoqués par cet acte inqualifiable ». De son côté, M. Mayer, chargé d'affaires d'Allemagne à Paris, est allé au quai d'Orsay exprimer à M. Paléologue, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, les vifs regrets de son gouvernement à l'occasion de ce fâcheux incident. Il a fait connaître qu'une instruction judiciaire était ouverte contre les coupables.

— Les Polonais ont repris Dubno, après de durs combats.

Un enthousiasme mêlé d'horreur soulève la population polonaise à la vue des masses innombrables d'habitants qui fuient la menace des atrocités et la terreur bolchevistes. L'enrôlement des volontaires se poursuit avec un succès croissant.

— Près de Brousse, en Asie Mineure, les Grecs ont capturé toute l'artillerie et toutes les mitrailleuses dont les troupes kémalistes disposaient, ainsi que d'une grande quantité de matériel de guerre et de vivres.

— La révolution a éclaté en Bolivie, et elle triomphe dans la capitale, La Paz. Le gouvernement provisoire a déposé le président Gutierrez et a nommé M. José Carrasco ministre des affaires étrangères.

16 juil. (ven.). — La Conférence de Spa est terminée. Les Allemands ont finalement signé le protocole du charbon, mais en formulant une réserve sur l'article qui prévoit comme sanction l'occupation du bassin de la Ruhr. Le Dr Simons a reconnu l'esprit de conciliation dans lequel ont été conduites les délibérations de la Conférence et a marqué la volonté du gouvernement allemand d'exécuter dans toute la mesure du possible le traité de Versailles, tout en rejetant les mesures coercitives des Alliés.

Dans quelques semaines, une commission se réunira à Genève, pour examiner les propositions allemandes sur les réparations.

A Berlin, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. von Haniel, et le représentant du préfet de police, actuellement absent, se sont rendus à l'ambassade de France pour y exprimer les regrets officiels au sujet de l'attentat commis le 14 juillet sur le drapeau français et pour annoncer que l'auteur du vol, un apprenti serrurier, venait d'être arrêté.

M. de Marcilly leur a répondu qu'une pareille démarche honorait également et ceux qui la faisaient et ceux qui en étaient l'objet.

Dix minutes après, une compagnie de la Reichswer, comprenant environ 150 hommes, commandés par un officier à cheval, s'est déployée devant l'ambassade. Le drapeau français a été hissé, et les soldats ont présenté les armes.

— La cérémonie de l'échange des ratifications du traité de Saint-Germain a eu lieu au ministère des affaires étrangères, dans le salon de l'Horloge, sous la présidence de M. Jules Cambon. Après la signature du traité, M. Eichoff, président de la délégation autrichienne, s'est avancé vers M. Jules Cambon et lui a serré la main.

17 juil. (sam.). — Les Alliés ont répondu aux observations que les Turcs ont présentées au sujet des conditions de paix. Ils sont résolus à mettre fin, et pour toujours, à la domination des Turcs sur d'autres nations, et n'admettent aucun changement aux clauses territoriales. Les Alliés ont hésité à laisser aux Turcs la souveraineté de Constantinople, où il est douteux qu'ils constituent la majorité de la population. S'ils tardaient à signer le traité, ils s'exposeraient à perdre cette capitale. Un délai de dix jours leur est accordé pour faire connaître leur réponse.

— Après la lutte acharnée de rues, les détachements polonais, sous la pression des forces supérieures de l'ennemi, ont été obligés d'évacuer Wilna.

— Des incidents incessants surgissent depuis quelque temps entre les autorités françaises et les agents de l'émir Faiçal. Dans ces conditions, sous peine de voir notre mandat sur la Syrie perdre toute efficacité, nous devons obtenir que l'émir change d'attitude à notre égard. Le général Gouraud a fait auprès de lui une démarche catégorique, exigeant une réponse immédiate et des garanties. Des troupes ont été rassemblées.

— La situation, en Mésopotamie, provoque des inquiétudes croissantes. Toutes les tribus voisines de l'Euphrate sont insurgées. Les effectifs britanniques sont insuffisants ; d'importants renforts sont envoyés de l'Inde en toute urgence.

18 juil. (dim.). — Les troupes allemandes, chargées de présenter les armes devant l'ambassade de France à Berlin, ont entonné l'hymne *Deutschland über alles!* aussitôt après, en s'en allant. A nouvelle inconvenance, nouvelles excuses. Elles ont été exigées.

— En Crimée et en Tauride, les succès du général Wrangel sont considérables. Le nombre des prisonniers rouges dépasse 20.000 ; l'état-major de la division bolcheviste, 20 aéroplanes, 60 canons et 3 trains blindés ont été capturés. Ces victoires inquiètent sérieusement le gouvernement des soviets, qui a fait évacuer ses troupes de Novo-Rossink, Ekaterinodar, Ratov et Tosganrov. Les Cosaques du Kouban et du Don se seraient soulevés contre les bolcheviks et auraient opéré leur liaison avec Wrangel.

— Le prince Joachim de Prusse, le plus jeune fils de l'ex-kaiser, s'est suicidé dans sa villa, à Potsdam. Il vivait dans un état de prostration depuis que sa femme, la princesse Marie-Augustine d'Anhalt, avait quitté le domicile conjugal et qu'une action en divorce était en cours.

19 juil. (lun.). — La réponse de Tchitcherine à la note britannique envoyée à Moscou serait arrivée à Londres. Les soviets seraient disposés à conclure un armistice et la paix avec la Pologne et auraient fait de nouvelles propositions, que le cabinet britannique examinerait.

— L'offensive rouge continue en Pologne ; les troupes bolchevistes ont occupé Lida.

— L'acceptation des conditions de l'ultimatum adressé par le général Gouraud à l'émir Faiçal expirait hier. On ne connaît pas encore la réponse de l'émir.

— La révolution gronde en Chine. La panique règne à Pékin, dont les portes sont fermées pour empêcher les soldats d'y pénétrer. On parle de la restauration monarchique.

20 juil. (mar.). — Au Palais-Bourbon, M. Millerand, président du conseil, expose les résultats acquis à la Conférence de Spa. Il fait connaître les solutions arrêtées en ce qui concerne la Turquie, la Syrie et l'exécution du traité de Versailles. Il déclare que, si une solution n'intervient pas entre les soviets et la Pologne, les Alliés défen-



Les Douze Mois, par *Gavarni*. — Septembre.

Fructidor nous montre le chasseur, sa carnassière au dos, la batterie du fusil cachée sous sa blouse de peur de l'humidité, la guêtre de cuir montant jusqu'au genou, le vieux chapeau enfoncé sur un bonnet de coton, qui suit un sentier, le long des vignes, avec un air de Natty-Bumpo, à prouver que le héros de Cooper a des frères en Europe. Croyez que, si ce vieux malin revient bredouille, c'est qu'il n'y aura pas un lièvre dans la plaine ni une grive sur les coteaux. (*Théophile Gautier.*)

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris; 2° S'adresser à la* **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

dront celle-ci de toutes leurs forces et sous toutes les formes. Répondant à certaines critiques de M. Tardieu, le président du conseil dit qu'il faut constamment interpréter le traité. Enfin, après une intervention de M. Loucheur, relative au charbon, la Chambre approuve les déclarations de M. Millerand par 420 voix contre 152.

— La réponse adressée par la république des soviets à la proposition de médiation de M. Lloyd George est une fin de non-recevoir, et M. Tchitcherine s'y exerce à l'ironie dans des termes qu'il serait difficile de tolérer. M. Lloyd George a répondu en spécifiant que l'Angleterre et la France soutiendraient la Pologne et que les négociations commerciales seraient rompues, si les bolcheviks envahissaient le territoire de notre alliée.

La situation de la Pologne est très grave. Pinsk et Grodno menacent de tomber, et l'armée rouge marche sur Varsovie.

— La réponse faite par l'émir Faïçal à l'ultimatum de la France ne serait pas satisfaisante, et le général Gouraud ne l'aurait pas acceptée.

— La dépouille mortelle de l'impératrice Eugénie, transportée d'Espagne en Angleterre, a été inhumée à Farnborough. Les funérailles ont donné lieu à une émouvante cérémonie, à laquelle ont pris part les souverains d'Angleterre et d'Espagne.

21 juil. (mer.). — Le cabinet britannique considère la réponse de M. Tchitcherine comme « non satisfaisante dans son ensemble » et, avant de prendre une résolution définitive, il demande à Moscou des explications complémentaires.

— Un communiqué du président d'Empire Ebert dit que l'Allemagne continuera à observer la neutralité dans le conflit avec la Pologne et la Russie. Mais à cette affirmation officielle on peut opposer des renseignements de source diplomatique, précisant que l'Allemagne travaille, en Lituanie, par l'intermédiaire de ses nombreux officiers, dans le sens antipolonais.

— Grodno est tombée au pouvoir des bolcheviks, qui sont entrés ensuite dans Bielostok et avancent dans la direction de Varsovie.

— Les troupes grecques ont commencé leur avance en vue de l'occupation de la Thrace orientale.

— L'émir Faïçal a accepté toutes les conditions fixées par l'ultimatum envoyé au gouvernement de Damas par le général Gouraud. L'objet principal de cet ultimatum est d'assurer le contrôle français sur le chemin de fer d'Alep.

— Le gouvernement français a décidé de rapatrier les soldats russes qui combattaient en France et qui se mutinèrent après la révolution. Quatre mille de ces soldats, provenant de divers camps de France, où ils étaient internés, sont embarqués à Marseille, à destination d'Odessa.

— Le conseil de la Société des nations annonce que le président Wilson a convoqué l'assemblée de la Société des nations, pour le 15 novembre, à Genève.

— Le roi Alphonse XIII et la reine d'Espagne, revenant d'Angleterre, sont de passage à Paris.

22 juil. (jeu.). — Des missions française et anglaise sont parties pour Varsovie. La mission française comprend M. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis, le général Weygand, chef d'état-major du maréchal Foch, et M. Vignon, conseiller d'ambassade ; la mission anglaise comprend lord d'Abernon, ambassadeur de la Grande-Bretagne à Berlin, le général Radcliffe et sir Maurice Hankey, chef du secrétariat politique du premier ministre britannique.

— L'évacuation de la population civile de Varsovie serait commencée ; les ministres étrangers se prépareraient également à quitter la ville.

Le 14 juillet dernier, les Polonais ont remis Vilna aux Lituaniens, et ces derniers s'opposent à ce que les rouges y établissent une administration civile ; on prévoit un conflit entre bolcheviks et Lituaniens.

Les bolcheviks font de grands efforts pour pénétrer en Galicie, entre les fleuves Zbrucz et Styr, et s'y installer avant la signature de l'armistice.

L'armée du général Wrangel, soutenue par les canons de la flotte, a débarqué sur les côtes de la mer d'Azov et occupé la ville de Novo-Nikolaiewska.

— Les Grecs ont occupé Andrinople. Avant de se retirer, les Turcs auraient mis le feu à la ville et détruit les ponts.

23 juil. (ven.). — Tout en assurant la Pologne de l'aide qu'ils avaient décidé de lui apporter, les gouvernements français et britannique lui avaient conseillé de proposer aux bolcheviks la conclusion d'un armistice et la paix. Ces recommandations ont été écoutées, et la demande d'armistice et de paix a été faite à Moscou par le gouvernement polonais.

Pendant ce temps, les Polonais contre-attaquent à Grodno ; ils se replient dans la région de Dubno ; les rouges occupent Hemin et avancent le long des deux rives du Niémen.

— L'émir Faïçal ayant tardé à donner des preuves de l'exécution des clauses de l'ultimatum du général Gouraud, les troupes françaises se sont mises en marche sur Damas et sur Alep. Les troupes chérifiennes n'ont opposé jusqu'ici aucune résistance ; elles se replient sans combattre.

— Le Conseil de la Couronne turc a voté la signature du traité.

— Les Albanais ont attaqué les lignes italiennes de Valona, qu'ils ont forcées sur certains points. Après un long combat, les troupes italiennes, appuyées par le tir des navires, ont réussi à rétablir leurs lignes.

24 juil. (sam.). — Le gouvernement de Moscou accepte de conclure l'armistice demandé par la Pologne.

Avant l'armistice, les Polonais venaient de remporter quelques succès près de Dubno, sur le Niémen, et de reprendre la ville de Grodno.

— La consultation populaire, imposée par le traité de paix dans les districts d'Eupen et de Malmédy, pour décider de leur rattachement éventuel à la Belgique, est terminée. Dans le cercle d'Eupen, sur une population de 13.975 personnes, il y a 208 protestations ; dans le cercle de Montmédy, sur une population de 19.751 personnes, 58 seulement ont protesté. La Société des nations doit maintenant apprécier ; mais, devant ces chiffres éloquents, il n'est pas douteux qu'elle ne donne comme conclusion le retour définitif d'Eupen et de Montmédy à la Belgique.

— Les troupes grecques se sont emparées de Rodosto et de Tchorlou, sur la côte ouest de la mer de Marmara.

— A la suite des incidents de Trieste, le gouvernement yougo-slave a demandé à l'Italie des excuses pour le pillage de son consulat, ainsi que des réparations pour les dégâts matériels.

— L'Angleterre serait prête à accorder à l'Irlande le Home rule des Dominions, se réservant le droit de défense impériale.

— La hausse du change en Suisse commence à avoir des effets désastreux pour le commerce et pour l'industrie.

25 juil. (dim.). — Les troupes de l'émir Fayçal ont attaqué une de nos colonnes, qui gardait la trouée d'Homs à Tripoli. A la suite de cette agression et pour prévenir celle qui paraissait s'annoncer sur la route de Damas à Beyrouth, le général Gouraud a attaqué à son tour les forces chérifiennes dans la région montagneuse qui sépare la plaine de Békra de celle de Damas. Après un combat prolongé en terrain difficile, les troupes françaises ont mis les chérifiens en déroute et sont entrées à Damas. Les pertes de l'ennemi sont considérables, et le ministre de la guerre est parmi les morts ; nous avons capturé 9 canons et des mitrailleuses. Les autorités de Damas ont envoyé au camp français des représentants, qui ont déclaré qu'aucune résistance ne serait opposée et que la ville nourrirait la colonne en attendant que le fonctionnement du chemin de fer soit rétabli.

— Les Grecs sont entrés à Andrinople ; les forces nationalistes turques du général Jaffer-Agar se replient sur Kirk-Kilissé.

— Le général Wrangel poursuit avec succès son offensive ; 1.500 prisonniers bolcheviks sont encore tombés entre ses mains. Le régiment letton rouge, qui était le régiment de la garde de Trotsky, est passé du côté du général Wrangel.

— Les lieux des pourparlers d'armistice russo-polonais, ainsi que les conditions, sont encore inconnus.

26 juil. (lun.). — De Russie, M. Tchitcherine demande que les principales puissances prennent part à une Conférence, qui aurait lieu à Londres entre le gouvernement britannique et les représentants des soviets. Cela signifie que Moscou demande à transformer les pourparlers économiques en un congrès de la paix russe.

M. Lloyd George a télégraphié à M. Millerand pour lui exprimer son désir de se rencontrer avec lui demain à Boulogne.

— Les bolcheviks ont continué leurs attaques aux environs de Grodno. Les Polonais reculent en combattant.

Les missions française et britannique sont arrivées à Varsovie.

— Les Grecs ont complètement défait les nationalistes turcs et occupent la Thrace tout entière.

27 juil. (mar.) — Dans l'entrevue de Boulogne, MM. Millerand et Lloyd George ont examiné deux questions : l'attitude à prendre au sujet de la proposition du gouvernement des soviets russes, demandant la réunion, à Londres, d'une Conférence avec les principales puissances de l'Entente ; le règlement de la question des avances à faire à l'Allemagne, en application du protocole de Spa, relatif au charbon.

La Conférence de Londres ne peut avoir lieu que si les bolcheviks acceptent que le sort de la Pologne y soit discuté. Si le gouvernement de Moscou adhère à cette décision, M. Millerand sera alors consulté et posera les conditions qu'il croira nécessaires à la reconnaissance des soviets.

Sur l'initiative de M. François-Marsal, ministre des finances, une ingénieuse décision a été prise en ce qui concerne la mise en application de la partie financière de l'arrangement de Spa, relative à la livraison du charbon par l'Allemagne. Les avances à cette dernière seraient couvertes par des bons négociables.

— A la suite de divers incidents survenus en mars dernier et dont avaient été victimes les membres de la commission militaire interalliée de contrôle, M. Gessler, ministre de la Reichswehr, a fait porter au général Nollet, président de cette commission, par un major de l'armée allemande, une lettre dans laquelle il fait des excuses en exprimant ses vifs regrets, déclare que des sanctions sévères seront prises contre les coupables et espère que des incidents aussi regrettables ne se renouvelleront pas.

— Les troupes françaises occupent Alep. L'émir Faïçal, déposé par le général Gouraud, a cessé de régner. Abandonné de tous, il a été prié de quitter Damas et même le pays avec sa famille.

28 juil. (mer.). — Les bolcheviks continuent à développer avec intensité l'offensive qu'ils ont reprise après l'acceptation de la proposition d'armistice. Les Polonais ont abandonné Pinsk et la ligne du canal Oginski ; ils ont également évacué Brody, et les rouges se sont emparés de Tarnopol. De violents combats ont lieu au sud-ouest de Grodno, ainsi qu'entre le Zbrucz et le Sereth.

— La conférence des ambassadeurs a réglé la question de Teschen et établi une ligne frontière entre Tchéco-Slovaques et Polonais. Toutes les houillères du bassin de Karvin sont attribuées à la République tchéco-slovaque, ainsi que la voie ferrée qui traverse le territoire. Par contre, la ville de Teschen est attribuée à la Pologne.

Les territoires de Spisz et d'Orava reviennent en majeure partie à la Tchéco-Slovaquie.

— En Syrie, le désarmement général de l'armée chérifienne est commencé ; tout le matériel de guerre sera remis entre les mains des autorités militaires, et les principaux coupables seront traduits devant les tribunaux militaires.

— Après neuf séances de discussions plus ou moins orageuses, la Chambre a voté le projet d'amnistie. Mais les mutins ne seront amnistiés que s'ils n'ont pas été condamnés comme instigateurs ou chefs de révolte par les conseils de guerre.

29 juil. (jeu.). — M. Lloyd George donne lecture à la Chambre des communes du projet de dépêche expédié à M. Tchitcherine. En voici un extrait :

Le gouvernement britannique considère que, si les gouvernements alliés doivent rencontrer les délégués du gouvernement des soviets avec quelque chance de succès, les délégués du gouvernement polonais, ainsi que les autres Etats limitrophes intéressé, doivent aussi être présents.

La Conférence devrait avoir comme but essentiel le rétablissement de la paix en Europe et, en premier lieu, entre la Pologne et la Russie, sur la base de l'indépendance de la Pologne et des intérêts légitimes des deux pays.

La Conférence devra aussi envisager les questions pendantes entre la Russie des soviets et les Etats limitrophes n'ayant pas encore signé une paix définitive avec la Russie.

Après le règlement de ces questions, la Conférence s'occupera alors d'examiner les différends entre le gouvernement des soviets de Russie et les Alliés et le rétablissement de relations normales entre eux,

— A Bruxelles, les « anciens combattants » avaient organisé une grande manifestation pour protester contre le projet du gouvernement, relatif à la constitution d'une fondation en leur faveur. Les manifestants réclamaient une dotation pour chacun d'eux. Réunis au nombre de quelques milliers, ils ont envahi la Chambre des députés, après avoir défoncé portes et fenêtres. Au bout d'un certain temps, où le tumulte a été porté à son comble, les manifestants se retiraient sur l'invitation des dirigeants de la manifestation, et le calme était rétabli.

— Un détachement grec a occupé Chile et a commencé, en coopération avec les troupes anglaises, la poursuite des bandes de brigands qui infestent les rives du Bosphore.

30 juil. (ven.). — La Chambre a ratifié le protocole de Spa, par 356 voix contre 169.

« *Jamais*, a dit M. Millerand, *l'entente étroite entre les Alliés n'a été plus nécessaire, non seulement pour assurer l'exécution du traité de Versailles, mais aussi pour secourir la Pologne*. »

Faisant allusion à l'avenir, le président du Conseil déclare :

Un jour, quand les difficultés financières auront disparu, gouvernement et Parlement apporteront, avec toute la prudence voulue, les modifications que l'expérience a prouvées nécessaires dans notre régime constitutionnel.

— L'armée rouge avance toujours ; les Polonais n'opposent qu'une faible résistance.

Les munitions envoyées par les Alliés à la Pologne passeront par Dantzig.

31 juil. (sam.). — Tandis que le gouvernement de Moscou amuse les plénipotentiaires polonais, l'armée des soviets continue son avance dans le Nord. Bielostock est tombée en son pouvoir, et elle marche rapidement dans la direction de Brest-Litovsk. Les troupes polonaises n'ont pas fourni toute la résistance sur laquelle on pouvait compter : une campagne de fausses nouvelles, à laquelle ne sont pas étrangers les bolchevistes, provoque la débandade parmi ces troupes.

Le général Haller, organisateur, en France, de la légion qui a formé le noyau de l'armée polonaise, vient de prendre le commandement en chef de l'armée du Nord, en remplacement du général Romer.

— Le Sénat a discuté le projet de loi sur les avances à l'Allemagne, voté hier par la Chambre. A son tour, il a adopté le projet du gouvernement par 221 voix contre 31.

Le Sénat et la Chambre ont adopté, sans discussion et à l'unanimité, les deux projets relatifs à la fête commémorative du cinquantenaire de la République.

Le premier de ces projets fixe la date de cette fête nationale au 11 novembre prochain ; ordonne l'inscription sur l'Arc de Triomphe de la date du 4 septembre, où la troisième République fut proclamée et de la date du 11 novembre, où l'Alsace et la Lorraine ont été rendues à la France. Un crédit de 3.500.000 francs est accordé pour la célébration de la fête.

Le second porte que l'urne renfermant le cœur de Gambetta sera transférée au Panthéon.

— Le Parlement retourne à la règle ancienne. Il siégeait en permanence depuis six ans. Sénat et Chambre ont fait la clôture de la session parlementaire, après avoir voté le budget et un nouvel emprunt à 6 p. 100 et partent en vacances pour ne rentrer qu'en octobre.

— A l'occasion du cinquantenaire de la proclamation de saint Joseph comme patron de l'Eglise, le pape Benoît XV publie un *motu proprio* où il affirme que, pendant la guerre, l'humanité fut menée par le naturalisme et par les convoitises immodérées. L'humanité s'adonna exclusivement aux choses terrestres et aux luttes de classe, de façon que les dommages de la guerre furent prolongés et que les questions sociales prirent un caractère aigu.

Le pape rappelle ses lettres aux évêques de Vénétie et de Bergame sur la nécessité de préserver les classes ouvrières du socialisme, rien n'étant plus contraire que le socialisme à la doctrine chrétienne. Le pape rappelle le passage de l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII. Il termine en exhortant tous les chrétiens à suivre l'exemple de saint Joseph, modèle non seulement du travailleur, mais aussi de toutes les vertus familiales et sociales. Il ordonne pour le 8 décembre de grandes fêtes dans toute la chrétienté et accorde à cette occasion des indulgences spéciales.

1er août (dim.). — On reconstitue l'armée polonaise. Sa réorganisation se poursuit rapidement et avec succès. Les régiments polonais, soutenus par les premières formations de volontaires, ont repoussé de fortes attaques le long de la Narew, infligeant à l'ennemi des pertes très lourdes. Une offensive polonaise vient d'être déclenchée au sud du Pripet, aux environs de Brody. Les bolcheviks concentrent des troupes sur la Narew, pour attaquer dans la direction du Bug et tenter une marche en avant sur Varsovie.

— Une cérémonie commémorative des engagements volontaires étrangers, en 1914, a eu lieu aux Invalides. Plusieurs centaines des survivants de cette glorieuse phalange s'étaient groupés par pays, avec leurs drapeaux respectifs. La cérémonie, présidée par M. André Lefèvre, ministre de la guerre, s'est déroulée avec l'éclat et le caractère imposant que pouvaient lui souhaiter ses organisateurs.

— Des Hollandais francophiles avaient constitué un comité dans le but de commémorer, par un monument, le courage indomptable des héros de Verdun. Ce monument, exécuté par Rodin, a été érigé sur le plateau de la Roche, face à l'entrée de la citadelle. La cérémonie d'inauguration, qui a revêtu un caractère particulièrement grandiose, était présidée par M. Honnorat, ministre de l'instruction publique. Le ministre de Hollande et M. de La Faille, président du comité, font un éloge enthousiaste du soldat français et affirment la foi inébranlable du peuple hollandais dans l'avenir de la France.

— Une grande manifestation, organisée par l'Union des syndicats de la Seine et le parti socialiste, a eu lieu à Paris, sur la Butte du Chapeau-Rouge, au Pré-Saint-Gervais. Cette manifestation avait pour but de protester contre la vie chère, contre les emprisonnements et révocations de militants, contre l'impôt sur les salaires et la loi militaire en préparation.

Différentes manifestations ont eu lieu à Paris, en province et à l'étranger, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Jean Jaurès. On signale celles de Roanne, Albi, Brest, Toulon, Anvers, etc.

2 août (lun.). — Les délégués du gouvernement de Moscou, MM. Kamenef et Krassine, sont arrivés à Londres et auraient reçu pleins pouvoirs des Soviets pour traiter de l'organisation de la conférence. M. Lloyd George aurait refusé de les recevoir aussi longtemps que l'armistice ne serait pas signé par les bolcheviks et que les conditions n'en seraient pas connues. Les émissaires de Lenine n'auront, d'ici là, aucun contact avec le monde officiel anglais.

— Les derniers renseignements venus de Pologne ne signalent pas que la situation soit désespérée. L'ennemi avance toujours, mais on ne croit pas à l'occupation immédiate de Varsovie par les bolcheviks. Les troupes de l'armée du Nord, renforcées par de nombreux volontaires, ont repris quelque confiance sous leur nouveau chef. Au sud du Pripet, les Polonais, qui n'ont pas subi de grands chocs, se battent bravement, et leur moral est bon.

— M. Millerand, président du Conseil, a reçu une délégation de notables algériens qui lui ont exposé les doléances de la population arabe. Ils ont aussi attiré l'attention du gouvernement sur les menées séparatistes de certains éléments, à la tête desquels se trouverait l'émir Khaled, petit-fils d'Abd-el-Kader.

— Le 25ᵉ congrès international des mineurs s'est ouvert à Genève, à la Maison du Peuple. Les syndicats des mineurs de tous les pays sont représentés. L'ordre du jour comporte la reconstitution de l'Internationale des mineurs, dont le siège est à Manchester, la revision des statuts de la nationalisation des mines de tous les pays, le salaire minimum, l'établissement d'un conseil international du charbon et la journée de six heures.

3 août (mar.). — Sur l'invitation du gouvernement de Moscou, les délégués polonais sont allés à Baranovitchi, munis de leurs mandats, qui se limitaient aux pourparlers concernant l'armistice. Mais la délégation des Soviets a déclaré vouloir négocier la paix, en même temps que l'armistice. Les plénipotentiaires polonais sont, alors, rentrés à Varsovie pour présenter cette question à la décision de leur gouvernement. Les bolcheviks proposent que les représentants des deux pays se rencontrent à Minsk.

Brest-Litovsk serait aux mains de l'armée rouge.

— Les troupes françaises sorties d'Adana, en Cilicie, ont remporté une victoire importante à Yenidje, sur de grandes forces kemalistes. De ce fait, la situation en Syrie s'est considérablement améliorée ; de tous côtés, les chefs de bandes demandent à se soumettre.

4 août (mer.). — Le gouvernement britannique a fait savoir au gouvernement bolchevik qu'en présence de sa prétention d'engager avec la Pologne non seulement des pourparlers d'armistice, mais des négociations de paix, l'idée de la conférence de Londres devait être abandonnée. Toutefois, l'abandon de cette conférence est une décision conditionnelle, et non pas définitive.

Le résultat de l'échec des négociations polonaises, au sujet de l'armistice, a nécessité, de la part du gouvernement britannique, l'envoi d'une nouvelle note. Cette note, approuvée par les Alliés, attire l'attention des Soviets sur les conséquences d'une réponse négative ou évasive.

L'armée rouge a forcé la ligne du Bug, mal défendue par les Polonais : elle avance sur Varsovie. Si la capitale doit être abandonnée, le cabinet polonais n'en est pas moins résolu à continuer la lutte.

— La signature du traité de paix avec la Turquie, qui devait avoir lieu demain à Sèvres, est ajournée sur la demande de M. Venizelos, qui désire conclure d'abord un accord définitif avec l'Italie.

— En Perse, les forces anglaises se sont repliées sur Kaszwin, après avoir évacué Mongil devant les troupes rouges. Les autorités anglaises espèrent pouvoir se maintenir sur cette position, et couvrir ainsi la capitale.

— Le vapeur français *Tetouan* a pris feu au large de Carthagène. Malgré les secours envoyés par les autorités du port, le *Tetouan* a dû être abandonné.

5 août (jeu.). — En Pologne, l'avance de l'armée bolchevik du Nord paraît arrivée à un point mort ; la ligne de Dantzig-Varsovie n'est pas menacée. Autour de Brest-Litovsk, la lutte se poursuit avec violence, à l'avantage des Polonais. Au sud, la ville de Brody a été reprise aux rouges.

M. Jusserand et lord d'Abernon rentrent à Paris et à Londres pour y exposer les événements et donner leur avis sur l'assistance qu'il convient d'apporter à la Pologne, où la situation est très grave, mais non désespérée.

— En Tauride, l'armée du général Wrangel remporte sur les bolcheviks des succès très importants ; elle met en déroute trois divisions rouges, fait plus de 4.000 prisonniers, s'empare d'une quarantaine de canons, de 150 mitrailleuses, de 4 trains blindés, d'automobiles blindées et de grandes réserves de matériel de guerre. A la suite de ce succès, le nombre des transfuges de l'armée rouge augmente rapidement, et des insurrections contre le pouvoir des Soviets éclatent au Caucase, en Ukraine et dans le bassin du Don.

— On a ouvert, à Londres, la « Maison de l'Institut de France ». Dans cette demeure, offerte par le baron Edmond de Rothschild, seront recueillis les artistes, les écrivains et les savants désireux de poursuivre les travaux qu'ils ont entrepris sur le Royaume-Uni. Rappelons qu'avec cette maison de Londres, la France a la villa Médicis à Rome et la villa Vélasquez à Madrid.

6 août (ven.). — Les nouvelles du front polonais sont meilleures : les bolcheviks ont subi un échec et ont été, en partie, rejetés au nord du Bug. Sur les autres points de la ligne de combat, il y a des alternatives de succès et de revers.

Le gouvernement de Moscou maintient son point de vue : il déclare de nouveau que les négociations de la Russie avec la Pologne d'une part, avec les Alliés d'autre part, doivent faire l'objet de deux conférences distinctes.

Une nouvelle délégation polonaise, munie de pouvoirs pour traiter la paix, gagnerait Minsk.

— En Syrie, le général Gouraud, parti de Zahlé pour annoncer le rattachement au Liban des quatre cazas de Baalbeck, Bekaa, Rachaya et Hasbaya, a été l'objet d'une réception triomphale. Les notables libanais ont affirmé leur fidélité inébranlable à la France, protectrice séculaire du Liban.

7 août (sam.). — M. Millerand, président du Conseil, accompagné du maréchal Foch, se rend à Hythe, par Boulogne-sur-Mer, où il rencontrera M. Lloyd George et le maréchal Wilson. On espère que les premiers ministres seront en possession d'une réponse de Moscou, et qu'ils seront en situation de prendre une décision finale.

— Le communiqué russe accuse quelques succès. Les armées rouges suivent la ligne du chemin de fer de Bielostock à Kovno, qui passe par Brest-Litovsk. Mais plus inquiétante, peut-être, que ces maigres résultats, est l'insuffisance de réaction énergique chez les troupes polonaises, et l'imprécision du commandement.

Le gouvernement soviétique attache aujourd'hui une importance capitale à l'armée victorieuse du général Wrangel, parce qu'elle est capable de provoquer une intervention de la Roumanie, et d'inquiéter les arrière-gardes de ses armées. En raison de l'attitude que pourrait être amenée à prendre la Roumanie au sujet d'une aide éventuelle des Alliés à la Pologne, M. Tchitcherine tente de prévenir le coup en offrant à Bucarest d'ouvrir des négociations de paix.

— Le plan révolutionnaire soutenu par l'argent allemand, après avoir échoué lors de la grève de Strasbourg, vient d'être repris dans la Sarre. Les manœuvres pangermanistes fomentées par des agents prussiens y ont provoqué une grève générale. Tous les services publics sont arrêtés. La commission supérieure de la Société des nations, présidée par M. Raux, s'est réunie pour prendre les mesures que comporte une situation aussi agitée.

La conduite de l'Allemagne à l'égard de l'Entente n'est qu'une chaîne ininterrompue d'actes déloyaux. Fraudes, camouflages, cachettes d'armes, fabrications de munitions militaires, tout continue comme par le passé. Et l'Allemagne, qui reste impunie, précise aujourd'hui ses gestes. Elle envoie une sommation à la Pologne, dans des termes violents et maladroits, pour l'inviter à prendre des dispositions de nature à éviter désormais une aggravation des frictions entre Polonais et Allemands. Cette note est la porte ouverte à l'intervention, le prétexte à une querelle que l'Allemagne est décidée à chercher, le prélude des opérations qu'elle prépare en Prusse-Orientale en y accumulant des troupes, malgré la volonté de l'Entente, et sans son consentement.

8 août (dim.). — Le gouvernement des soviets a refusé la trêve de dix jours proposée par M. Lloyd George. Les Alliés, ayant acquis la conviction que les bolcheviks tentaient de gagner du temps pour occuper Varsovie et y installer un gouvernement communiste polonais, ont chargé les experts militaires et navals de rédiger un rapport sur les mesures que comporte la situation. MM. Millerand et Lloyd George, après avoir longtemps délibéré à Hythe, sont d'accord sur la nécessité d'une intervention, mais l'entente n'est pas encore réalisée sur les modalités de cette intervention.

— On signale une forte concentration des troupes bolcheviks devant Varsovie, et au nord de cette ville dans la direction de Mlava. On s'attend à une attaque imminente des troupes rouges, pour tenter de poursuivre leur marche en avant sur Varsovie.

— On vient d'acquérir la preuve que la grève des services publics du territoire de la Sarre a été fomentée par le « Heimatdienst », service officiel de propagande allemande, à l'instigation du gouvernement allemand. On a saisi sur un ancien député au Reichstag, venant de Berlin, un important dossier contenant tout un programme d'action et d'agitation dans la Sarre, dans le but d'empêcher par tous les moyens, même violents, la Société des nations de remplir dans la Sarre la mission que lui a confiée le Traité de Versailles.

9 août (lun.). — Les gouvernements alliés sont décidés à soutenir la Pologne, dont l'indépendance doit être maintenue. La France et l'Angleterre enverront des conseillers techniques, du matériel de guerre, et, peut-être, des mesures navales vont être prises, mais on n'envisage pas d'expédition militaire.

— Les combats que Russes et Polonais se livrent depuis une semaine, au nord sur le Bug et la Narew, n'ont donné aucun résultat appréciable. Les deux partis semblent procéder à un regroupement de leurs forces, en vue d'un choc décisif, qui est imminent.

Par contre, des combats acharnés continuent entre Brest-Litovsk et Brody. Sur le Sereth, à la frontière galicienne, la situation reste sans changement.

— L'échange des ratifications du traité de Neuilly, qui scelle la paix avec la Bulgarie, a eu lieu au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Jules Cambon.

— Un radiotélégramme envoyé de Moscou par Tchitcherine à Kamenef, qui se trouve à Londres, ordonne à ce dernier de solliciter l'intervention du gouvernement anglais dans un conflit qui aurait éclaté entre les autorités navales d'Odessa et le commandant de la flotte française. Tchitcherine prétend que les transports *Allegrette* et *Batavia*, qui ont rapatrié les Russes venant de France, contiennent de la contrebande de guerre destinée au général Wrangel, et il s'oppose à ce que ces navires quittent le port avec leur cargaison. Il insiste pour que le gouvernement anglais use de son influence pour régler à l'amiable ce conflit.

10 août (mar.). — Le traité de paix avec la Turquie a été signé à la Manufacture de Sèvres. Après que M. Millerand eut déclaré qu'il donnait l'assurance aux plénipotentiaires de l'empire ottoman que l'exemplaire du traité de paix qu'ils étaient appelés à signer était conforme à celui qui leur avait été précédemment remis, les trois délégués turcs (le général Hamdi-pacha, Rechid Ali-bey et Tevfik-pacha) ont apposé leur signature. Les Alliés apposent ensuite la leur.

Le traité de Sèvres est le dernier traite avec les puissances qui ont combattu contre l'Entente au cours de la Grande Guerre. L'état de paix est maintenant officiellement rétabli avec les cinq puissances ennemies.

— A Londres, M. Krassine a fait connaître à M. Lloyd George les conditions posées, à Minsk, aux délégués de la Pologne. Ces conditions peuvent se résumer ainsi : la Russie retire son armée jusqu'à la frontière (environs) fixée par les Alliés ; la Pologne doit réduire son armée à 50.000 hommes et les organes d'administration à une dizaine de mille hommes ; les employés des usines de guerre doivent être démobilisés et les combattants polonais renvoyés dans leurs foyers ; toutes les armes non utilisées par l'armée surexistante doivent être livrées ; tout transit de troupes étrangères et de matériel de guerre est interdit ; des donations en terre doivent être faites aux soldats polonais blessés, et aux familles des tués.

— D'après un télégramme de Varsovie, le conseil polonais de la défense nationale aurait offert au général Weygand (chef d'état-major du maréchal Foch), actuellement à Varsovie, le commandement suprême, et la responsabilité des opérations.

— La ville de Damas, toute pavoisée, a fait au général Gouraud une réception enthousiaste. Représentants des populations et du gouvernement provisoire, municipalité, clergé, fonctionnaires, notables de la ville et chefs des grandes familles s'étaient portés à sa rencontre.

— Le zeppelin *L-72*, livré dernièrement à la France par les Allemands, est parti de Maubeuge ce matin au petit jour. Il a survolé Lille, Paris, Lyon, Marseille, Toulon, et il est arrivé, sans incident, à Cuers-Pierrefeu (Var), son nouveau port d'attache, à 19 h. 30.

11 août (mer.). — Les négociations de Minsk, en vue de l'armistice, n'ont pas encore commencé. Le gouvernement de Varsovie, n'ayant pas encore reçu de réponse des Soviets, envoie un plénipotentiaire pour demander si les bolcheviks acceptent de négocier sur les bases demandées par la Pologne. De leur côté, les Soviets attendent la délégation polonaise, et font savoir qu'ils sont prêts à entamer des négociations, tout en déclarant qu'ils n'ont aucune intention qui soit incompatible avec la liberté, l'indépendance et les droits souverains de la Pologne, qu'ils reconnaissent pleinement.

L'armée rouge avance à petits pas ; elle s'est emparée de Biala, et installe partout des soviets.

Le général Weygand refuserait le commandement suprême qui lui a été offert. Pressenti trop tard, il ne serait pas à même de faire œuvre utile, en raison de l'état moral des troupes et de l'hostilité de certains généraux polonais.

— Les nouvelles reçues de Crimée ont montré que le général Wrangel applique les principes sur lesquels repose un gouvernement régulier. En outre, il a fait savoir qu'il reconnaissait les engagements pris au nom de la Russie, antérieurement à la révolution bolchevik. Aussi, la France reconnaît comme gouvernement de fait le gouvernement du général Wrangel, et a donné pour instruction à l'attaché commercial français à Londres de n'avoir aucuns rapports ou pourparlers avec MM. Kamenef et Krassine, representants du gouvernement des Soviets. Un agent diplomatique français sera envoyé à Sébastopol, avec le titre de haut commissaire.

12 août (jeu.). — La reconnaissance du gouvernement Wrangel par la France a causé une vive émotion en Angleterre. Les cabinets de Paris et de Londres sont en train d'examiner, dans l'esprit le plus amical, les divergences de vues qui se sont produites entre eux.

— Il n'y a pas de changements importants à signaler sur le front polonais. Les bolcheviks n'ont réalisé aucun progrès dans la fourche de la Narew et du Bug, au nord de Varsovie.

— M. Venizelos, président du conseil des ministres de Grèce, a été victime d'un attentat à la gare de Lyon, à Paris. Deux anciens officiers de l'armée grecque ont tiré sur lui des coups de revolver. Deux balles ont atteint M. Venizelos : les blessures sont sans gravité ; les meurtriers sont arrêtés.

— Au Maroc l'expédition, dans le Sud insoumis, de la harka de Glaoui, pacha de Marrakech, se développe victorieusement. Les partisans de Ben Ali, chef des dissidents du Sud, ont été complètement dispersés. De nombreuses tribus se soumettent.

13 août (ven.). — La France et les Etats-Unis suivent à l'égard des Soviets une politique identique. Le peuple français comme le peuple américain désirent ardemment le maintien de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Pologne. Les deux républiques déclarent qu'elles ne peuvent avoir de relations officielles avec le gouvernement bolchevik, qui est résolu à conspirer contre leurs institutions : « Les Soviets emploient les deniers publics de la Russie à encourager dans le monde entier l'établissement d'un désordre qui n'est fondé que sur la terreur. Ils n'ont droit ni à la confiance, ni à l'amitié, ni au respect. Avec eux, aucune entente n'est possible ».

Les Etats-Unis approuvent la reconnaissance du gouvernement de Wrangel par la France. L'émotion causée en Angleterre par cette reconnaissance s'apaise.

— L'armée rouge se rapproche lentement de Varsovie ; elle a pris Mlawa, et occupé Pultuck.

— L'attentat commis à Paris contre M. Venizelos par deux officier grecs partisans de l'ancien roi Constantin, a provoqué de violentes manifestations à Athènes. La grande majorité du peuple grec a compris à quel point l'avenir de l'hellénisme reposait sur la vie de M. Venizelos. La fureur populaire s'est déchaînée contre les Constantinistes. On a découvert un complot politique tendant à renverser l'état de choses actuel et de nombreuses arrestations ont eu lieu.

14 août (sam.). — Les pourparlers de Minsk, entre Polonais et Russes, n'ont pas encore commencé. En attendant, les opérations militaires continuent. La résistance polonaise semble s'affirmer : les bolcheviks ont été chassés de Toponow, et les combats sur la Strypa ne tournent pas à leur avantage.

— La France porte sur les affaires de Russie un jugement qui ne s'accorde pas avec celui de l'Angleterre, mais qui coïncide avec celui des Etats-Unis L'attitude de la France à l'égard du bolchevisme n'a jamais changé ; elle n'a pas été déterminée par des considérations de politique intérieure. Amie et alliée de la Russie, la France a été trahie par la république des soviets à Brest-Litovsk. Celle-ci a répudié tous les engagements des régimes qui l'ont précédée, les engagements diplomatiques et militaires aussi bien que financiers ; elle a traité les sujets français de Petrograd et de Moscou en ennemis ; elle est en guerre contre la Pologne alliée de la France ; elle favorise les plans de l'Allemagne, si tant est qu'elle n'ait pas signé un accord avec le gouvernement de Berlin, qui, d'ailleurs, verrait avec joie l'écrasement de la Pologne. La France ne veut pas confondre le bolchevisme avec la Russie ; elle ne considère pas le régime soviétique comme celui qui représente vraiment la nation russe. Le général Wrangel ayant formé en Crimée un gouvernement constitutionnel qui donne des garanties de loyauté et de fidélité à l'Entente, la France reconnaît le général Wrangel.



« Pour sûr, mon ami, vous avez montré votre valeur.
— Dame! à présent, en fait de valeurs, c'est à vous à ne pas dissimuler les vôtres. »



« Je parlerai encore très franchement à la Chambre : j'estime qu'un ministre ne doit jamais cacher les fautes commises... par ses prédécesseurs. »



« Comment que tu d.s que tu l'appelleras, ton gosse ?
— Eh bien, v'là... Si c'est un garçon, « Syndicat », si c'est une fille, « Internationale. »



ÉMEUTES EN ALLEMAGNE

« Des soldats qui ont pillé tout notre makasin !... Ils se groient engore en Vrance. »



« Je punirai sévèrement tout élève qui ne saura pas compter jusqu'à dix .. il serait inconcevable, aujourd'hui que tout le monde compte par milliards... »

(Henriot, *La Liberté.*)

PETITE CORRESPONDANCE

TRADUCTION DE LA LÉGENDE DU MOIS DE **Septembre.**

Avec l'or des raisins, Septembre nous prodigue
L'aimable réconfort de ses vins généreux
Qui de nos corps lassés dissipent la fatigue
Et chassent les ennuis de nos fronts soucieux.

S. H., *Paris.* — En général, les dominations se sont efforcées d'obtenir deux appuis principaux : la force militaire et l'autorité religieuse.

D. N., *Bourges.* — L'acier nickel-chrome, utilisé pour le blindage et les obus, comprend : 0,03 nickel, 0,015 chrome, 0,004 carbone.

G N., *Mulhouse.* — En 1530, sous François Ier, il n'y avait en France que quatre trésoriers généraux.

S. G., *Poitiers.* — C'est Gluck qui, le premier en France, a fait connaître le trombone, dont l'emploi sagement ménagé donne aux peintures de l'orchestre une couleur si vigoureuse.

R. L., *Brest.* — Le pont basculant de Chicago, mis en service dernièrement, a une portée de 79^m^,25. C'est sans doute le plus grand des ponts analogues qui ont été construits jusqu'ici.

T. C., *Genève.* — La masse du Soleil, d'après Newcomb, est de 333.432, celle de la Terre étant prise pour unité.

D. P., *Paris.* — La première édition de *La Fontaine*, illustré par Grandville est de 1838, en deux vol. in-8° (Fournier aîné, éditeur).

B.-H., *Rouen.* — L'Indo-Chine se trouve dans le fuseau horaire n° 7 ; l'heure légale est donc l'heure légale française (heure de Greenwich) augmentée de 7 heures.

T. F., *Dieppe.* — *Lusbel* est le nom que les Espagnols donnent au chef des anges rebelles, appelé *Lucifer* depuis sa chute.

R. D., *Montréal* — La *rationite* est un gaz de combat adopté en France en 1917 ; c'est u i mélange toxique de chlorhydrine sulfurique et de sulfate de méthyle.

L. C., *Blois.* — La deuxième partie des fables du poète anglais Jean Gay ne fut publiée qu'après sa mort, sans doute à ca ise des traits qu'il y lance contre les hommes d'Etat et les courtisans dont les promesses l'avaient trompé.

E. H., *Bruxelles.* — Vous devez dire : *Il faut faire chaque chose en son temps* et *il faut faire les choses en leur temps.* L'adjectif possessif varie conformément à la règle générale. *En son temps* n'est pas une locution invariable.

V. A., *Rennes.* — On sait que Louis XVI avait rédigé de longues instructions pour l'expédition de La Pérouse ; ce manuscrit original est de sa main.

M. I., *Beauvais.* — C'est à tort qu'on donne à Marguerite de Bourgogne le titre de reine de France. Elle ne l'a jamais eu, puisqu'elle mourut avant que son mari Louis X fût parvenu au trône.

P. F., *Nîmes.* — Le monde solaire, comprenant le Soleil et son cortège de planètes, est animé dans l'espace céleste d'un mouvement de translation qui l'entraîne vers la région de la Lyre avec une vitesse (généralement admise) de 19 kilomètres et demi environ par seconde.

I. N., *Besançon.* — Lorsque après la mort de Mazarin on parla des dilapidations commises par lui dans les finances, Louis XIV imposa silence aux détracteurs de son ministre.

V. O., *Grenoble.* — Les pieux palplanches ont été utilisés en particulier au Maroc, à Kenitra, sur le Sébou et dans d'autres villes françaises, pour la construction de quais ; ce sont des pieux en béton armé, élargis par des ailes sur une partie de leur hauteur et qui sont jointifs.

S. L., *Tunis.* — L'ancienne résidence des papes au palais de Latran (à Rome) étant tombée en ruine pendant le séjour de la cour pontificale à Avignon, Grégoire XI alla s'établir au Vatican, que ses successeurs prirent soin d'agrandir et d'embellir.

L. U., *Nantes.* — Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, n'avait ni la taille ni le port d'une reine, disent ses contemporains. Elle avait les épaules et le buste sans élégance, les traits insignifiants et le bas des joues beaucoup plus gros que le haut. Elle était petite ; aussi son mariage fit-il venir la mode des chaussures hautes et des coiffures étagées.

P. R., *Clermont.* — Veuillez vous reporter au XVIIe siècle. En 1672, grâce aux efforts admirables de Colbert, la France avait déjà 72 vaisseaux de ligne et 40 frégates. En 1681, elle comptait 198 bâtiments de guerre et 160.000 hommes de mer.

C. S., *Lille.* — Le platine iridié, qui est utilisé pour la fabrication des étalons métriques et des couples thermo-électriques, est un alliage formé de 90 parties de platine pour 10 d'iridium. Pour les couples thermo-électriques, on utilise aussi le platine rhodié, comprenant 90 parties de platine pour 10 de rhodium.

C. M., *Metz.* — L'évêque de Beauvais Pierre Cauchon, qui condamna Jeanne d'Arc, était un partisan fanatique des Anglais, et déshonora son ministère par ses vices et sa cruauté. Il obtint du roi d'Angleterre des lettres de garantie contre le saint-siège et le concile. Il mourut subitement, en 1443, en se faisant la barbe. Une légende apocryphe dit qu'il fut excommunié par Calixte IV et que son corps fut déterré et jeté à la voirie.

L. P., *Rennes.* — Les concordances entre les sons et les couleurs ont été notées par A. Rimbaud dans le sonnet suivant :

A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu, voyelles,
Je dirai quelque jour vos naissances latentes.
A, noir corset velu des mouches éclatantes
Qui bombillent autour des puanteurs cruelles,

Golfes d'ombre ; E, candeur des vapeurs et des tentes,
Lance des glaciers fiers, rois blancs, frissons d'ombelles ;
I, pourpres, sang craché, rire des lèvres belles
Dans la colère ou les ivresses pénitentes ;

U, cycles, vibrements divins des mers virides,
Paix des pâtis semés d'animaux, paix des rides
Que l'alchimie imprime aux grands fronts studieux :

O, suprême Clairon plein de strideurs étranges,
Silences traversés des Mondes et des Anges :
— O l'Oméga, rayon violet de Ses Yeux !

G. S., *Winterthur.* — 1° Le mot *pompage* (*pompage du pétrole, etc.*) est un néologisme technologique que nous enregistrerons dans nos prochaines éditions ; 2° l'emploi de *calorique* comme adjectif (*la valeur calorique d'un combustible*) est appelé également à prendre place dans nos dictionnaires.

G. B., *Bordeaux.* — Il s'agit bien du gaz à l'eau carburé à l'huile. C'est par délibération du 8 mars 1920 que le conseil municipal de Paris a décidé l'installation des appareils à la Compagnie parisienne du gaz. Le Conseil supérieur d'hygiène de France avait autorisé cet emploi, à condition que le mélange ne contienne pas plus de 15 p. 100 d'oxyde de carbone.

R- D , *Bastia.* — Cette épitaphe latine du père de Napoléon-Bonaparte est due à Marron, pasteur protestant dont les œuvres furent couronnées par l'Institut. En voici la traduction française :

Heureux père, ton fils consacre ta mémoire ;
Tu lui donnas la vie, il te donne la gloire.

V. D., *Angers.* — Don Emmanuel Godoy, prince de la Paix, est comme nous l'avons dit, né à Badajoz en 1767 (le 12 mai). Il était issu d'une famille noble, mais sans lustre et sans biens. On lui fabriqua, au temps de sa puissance, une généalogie qui le faisait descendre de l'empereur Montézuma, ce qui étonna fort son bonhomme de père qui n'avait rien vu de pareil dans ses papiers.

D. M., *Lyon.* — Les objets de bijouterie, orfèvrerie et joaillerie en platine sont soumis, d'après la loi du 8 avril 1910, aux obligations de la garantie ; leur titre légal est de 0,950 et la loi du 5 décembre 1912 a créé des poinçons spéciaux. L'iridium allié au platine est considéré comme du platine. Aucun objet en platine, ainsi qu'en or et en argent, ne peut être mis en vente sans avoir été revêtu du poinçon de garantie.

N. C., *Strasbourg.* — Les œuvres de Claude Gauchet, aumônier ordinaire des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, sont tombées dans l'oubli. Il n'y a à retenir que celles qui traitent de la chasse ; elles sont remarquables et méritent d'être consultées. Quant à sa *Chanson d'une bergière*, elle a été remaniée en 1604. Revenu à résipiscence, Gauchet en retrancha les passages licencieux. Cette chanson commençait ainsi :

Si mon père ne m'y marie,
Je sais bien ce que je ferai :
J'en jure, Bergière ma mie,
Que sans lui je me mariray.

G. V., *Alger.* — Avant d'avoir écrit une ligne, Rivarol était déjà célèbre dans les cercles de Paris, où, à la fin du XVIIIe siècle, on était bien vite un grand homme avec des épigrammes, avec des contes, avec le talent de la conversation et le génie de l'anecdote. Les contemporains de Rivarol l'ont d'abord admiré à ce titre ; et l'on assure qu'il était vraiment extraordinaire pour sa légèreté brillante, sa vivacité railleuse, la soudaineté intarissable de ses idées, le bonheur et l'éclat de ses expressions.

G. V., *Saint-Sébastien.* — Le record mondial de la pluviosité appartient aux îles Hawaï : au mont Vaïalcale (1 549 m. d'altitude), dans l'île Kanaï, la pluviosité moyenne annuelle de 1911 à 1917 a été de 12^m^,09. Nous sommes loin de la pluviosité moyenne à Paris qui, pour la période de 1851 à 1900, a été de 575^mm^,3 (observatoire du parc Saint-Maur).

Mrs Sh. H., *Ile Maurice.* — Le nom de *Rosalie*, attribué à la baïonnette, semble avoir été beaucoup plus employé par les civils que par les soldats. C'est le chansonnier Botrel qui l'a lancé. Il est difficile de dire qui en est le créateur, ni ce qui a déterminé le choix de ce prénom.

E. G., *Marseille.* — La *piastre de commerce* française circule dans toute l'Indo-Chine (Annam, Cambodge, Cochinchine, Tonkin). C'est une pièce d'argent pesant 27 grammes et d'une valeur nominale de 5 fr. 40, mais dont le taux officiel est variable et fixé par l'administration ; les autres pièces d'argent ont comme valeur une demi-piastre, un cinquième et un dixième de piastre.

G. S., *Anvers.* — Christian II, roi de Danemark, avait épousé, en 1515, Isabelle de Castille, sœur de Charles-Quint. Ce fut pour satisfaire aux désirs de cette princesse qu'il fit venir des Pays-Bas vingt-quatre familles qu'il établit dans l'île d'Amag, près de Copenhague, pour y cultiver des légumes qu'on ne connaissait pas en Danemark et y faire du beurre à la manière hollandaise. Les descendants de ces colons avaient conservé au XIXe siècle le costume et les manières de leurs ancêtres.

A. H., *Compiègne.* — Dire quel est le meilleur ouvrage d'un auteur est souvent chose difficile et délicate. A notre avis, le chef-d'œuvre de Byron est le poème incomplet, moitié sérieux, moitié bouffon, où il a jeté pêle-mêle toutes ses fantaisies ; c'est *Don Juan*, poème sans règle et sans frein, comme le héros, mais plein de feu, d'esprit, de grâce et d'énergie. Au fond, ce héros est encore une variante de Byron lui-même ; c'est du moins l'idéal qu'il se proposait pour se distraire des mélancoliques dégoûts de *Childe-Harold.* Cet ouvrage est le fruit du séjour de Byron en Italie, et marque en lui le triomphe de la vie molle et sensuelle sur les fortes passions et la tristesse amère.

R. A., *Beyrouth.* — C'est Charles Caraffa qui fonda vers 1600 l'ordre charitable des *ouvriers pieux.* Un jour, raconte Chateaubriand, comme Caraffa se rendait au palais royal à Naples pour y recevoir la récompense due à ses services militaires, il entra par hasard dans l'église d'un monastère. Une jeune religieuse chantait ; il fut touché jusqu'aux larmes par la douceur de sa voix ; il jugea que le service de Dieu doit être plein de délices, puisqu'il donne de tels accents à ceux qui lui ont consacré leurs jours. Il retourne à l'instant chez lui, jette au feu ses certificats de service, se coupe les cheveux et fonde l'ordre des *ouvriers pieux*, qui s'occupe en général du soulagement des infirmités humaines. Cet ordre fit d'abord peu de progrès, parce que, dans une peste qui survint à Naples, les religieux moururent presque tous en assistant des pestiférés. Grégoire XV approuva, en 1621, la congrégation des ouvriers pieux.

Réponse à plusieurs de nos abonnés. — L'accroissement de nos budgets est véritablement troublant. Nos dépenses annuelles se sont élevées, depuis 1914, aux chiffres suivants :

En 1914,	41	millions par jour.
En 1915,	63	— —
En 1916,	82	— —
En 1917,	104	— —
En 1918,	127	— —
En 1919,	130	— —

Ce dernier chiffre sera considérablement dépassé en 1920, puisque les dépenses sont évaluées, pour cette année, à 50 milliards environ.

Notre dette publique, dans son ensemble, qui était de 31 milliards environ en 1914, est aujourd'hui de 220 milliards Notre dette à court terme (bons de la Défense, avances de la Banque de France et de la Banque d'Algérie) s'élève à 70 milliards.

On conçoit la nécessité de nouveaux impôts et tous les bons Français s'empresseront de les payer ; mais on aimerait à voir les profiteurs rendre gorge, les gaspilleurs de la fortune publique flétris sinon condamnés, une production intense, et des restrictions qui ne seraient pas des restrictions pour rire, rétablir enfin notre situation financière ; momentanément l'exécution de la loi de huit heures pourrait être suspendue.

C'est à force d'énergie que la France, grâce à son admirable vitalité, a pu se relever après les grandes crises de son histoire ; ce n'est pas en travaillant au compte-gouttes et en dépensant sans réserve du papier-monnaie qu'elle hâtera le retour de sa prospérité.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEV.



En 1492, un « civilisé » débarque en Amérique; il y rencontre des sauvages. (Mich, *L'Echo de Paris.*) V. 4e page suppl.

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Août 1920 au 14 Septembre 1920

15 août (dim.). — Sur le front russo-polonais, la bataille se développe. Les armées polonaises résistent et brisent de violents assauts des troupes rouges. Cependant, au nord, dans le couloir de Dantzig, les bolcheviks se sont emparés de la ville de Soldau, située à l'ancienne frontière de la Prusse-Orientale. Les Polonais n'ont abandonné la position qu'après une vaillante défense, et les Russes ont célébré leur victoire en faisant pavoiser Soldau aux couleurs allemandes.

Les autorités militaires polonaises ont saisi un important document allemand qui révèle l'organisation des services de relations aériennes entre l'Allemagne et la Russie bolcheviste. D'après cette pièce, les aviateurs allemands chargés de ce service doivent recueillir des renseignements sur la situation ferroviaire, fluviale, routière et les mouvements militaires en territoire polonais. Des dispositions prévoient qu'en cas d'atterrissages fortuits en territoire russe, les aviateurs doivent aviser immédiatement les stations militaires dont ils ont la liste, et détruire tous leurs documents s'ils tombent en territoire polonais.

— Dans sa visite aux régions dévastées, M. Millerand, président du Conseil, a la satisfaction de voir son œuvre recueillir l'approbation unanime. Toutes les populations associent leur hommage aux sentiments reconnaissants exprimés par leurs représentants. Répondant à l'un d'eux, au sujet du différend survenu entre la France et l'Angleterre, M. Millerand a dit :

Les difficultés qui peuvent s'élever entre les Alliés, compagnons de lutte hier, compagnons de lutte demain, ces divergences n'amoindrissent en rien la conviction réciproque, profonde, indéracinable que le maintien de nos alliances est un devoir moral, mais aussi une nécessité de vie.

— Le parc de Satory a réparé un nombre considérable d'automobiles. Plus de 8.200 voitures neuves ou remises à neuf ont été envoyées aux régions libérées. Ces véhicules ont transporté 13.380 tonnes de matériaux de construction, d'animaux, d'arbres fruitiers et de mobiliers de réfugiés; soit la valeur de 1.338 wagons.

16 août (lun.). — Des combats ininterrompus ont lieu dans la haute vallée du Bug. La grande bataille qui vient de commencer a été marquée par de sérieux avantages remportés par les Polonais. Ils ont infligé de lourdes pertes aux colonnes ennemies lancées à l'attaque, et reconquis des positions importantes. Aussi bien à l'aile droite qu'à l'aile gauche, il semble que les Polonais reprennent l'initiative des opérations.

— A Londres, à la Chambre des communes, la question polonaise a été agitée. MM. Lloyd George et Bonard Law maintiennent, sans acrimonie, le point de vue anglais. L'Angleterre n'interviendra pas dans les négociations entre la Pologne et les bolcheviks.

A propos du gouvernement Wrangel, la France et l'Angleterre cherchent un terrain d'entente. A Paris, lord Derby pour la Grande-Bretagne, et M. Paléologue pour la France, examinent diverses combinaisons qui procureraient aux deux gouvernements alliés une base d'action commune pour leur politique en Europe orientale.

— Le général Wrangel continue avec succès son offensive; il bat les rouges près d'Alechki, sur le Dniéper, et s'empare de la ville.

17 août (mar.). — La contre-offensive polonaise se poursuit avec succès. Au nord, l'armée du général Haller continue son attaque en direction de Mlawa; au sud, vers le front galicien, les troupes bolcheviks reculent en abandonnant un butin considérable. D'importantes positions stratégiques sont tombées aux mains des Polonais.

On suit le plan du général Weygand, et les officiers français donnent en première ligne.

En Tauride, la flotte de Wrangel bombarde la ville d'Otchakoff.

— La situation en Mésopotamie ne fait qu'empirer. La ville de Hilla est menacée. A Bagdad, règne une grande effervescence, et les rebelles essayent d'encercler la ville. La voie ferrée est coupée en plusieurs endroits; les communications avec la Perse sont interrompues, et l'on craint des manifestations nouvelles.



LES DOUZE MOIS, par *Gavarni*. — **Octobre.**

Chez Gavarni, Vendémiaire ne comporte ni Bacchus traîné par des léopards, ni bacchantes, ni ménades, ni mimallones soufflant dans des cornets à bouquin. Un joyeux ivrogne à mine rabelaisienne, « humant la purée septembrale », représente très bien le mois des vendanges. (*Théophile Gautier.*)

18 août (mer.). — Sur tout le front de la bataille, la contre-offensive polonaise continue de progresser, et l'aile droite de l'armée bolchevik est gravement menacée. Au nord, le couloir de Dantzig est dégagé; à l'est, les Polonais ont repris Novo-Minsk et Lukow. La population de Varsovie acclame les officiers français, qui, non contents de guider de leurs conseils les opérations, ont payé de leur personne dans les combats qui ont sauvé la capitale.

La conférence russo-polonaise a commencé hier soir à Minsk, sous la présidence de M. Danisbevsky, chef de la délégation des Soviets.

Les troupes du général Wrangel avancent dans le pays du Don. De grandes forces cosaques, en révolte contre les Soviets, se sont jointes à l'armée du général, qui est entièrement soutenue par la population.

— En Haute-Silésie, de sanglantes manifestations ont eu lieu. A Kattowitz, les syndicalistes allemands ont demandé le désarmement des troupes d'occupation. Le colonel Blanchard, chef de la mission interalliée, ayant refusé, des troubles graves s'en sont suivis. Les manifestants sont entrés en collision avec les soldats français, qui se sont vus obligés de faire usage de leurs armes; les Français auraient eu 9 morts, les Allemands 24, et les blessés seraient nombreux des deux côtés. L'état de siège est proclamé.

19 août (jeu.). — Partout où a porté leur offensive, les Polonais ont obtenu des succès éclatants. Au nord les bolcheviks laissent 2.000 prisonniers, et ceux qui s'étaient aventurés jusqu'à la Vistule, dans la région de Thorn (Torun), sont cernés. A l'est de Varsovie, le gros de l'armée bolchevik embouteillé est coupé des troupes rouges opérant sur le cours supérieur du Bug. Au sud-est les bolcheviks reculent rapidement, et les Polonais capturent plus de mille prisonniers ainsi qu'un riche butin. Au sud, les rouges subissent une défaite complète.

Le gouvernement de Varsovie est sans nouvelles des délégués polonais à Minsk. On suppose que les bolcheviks veulent empêcher tout contact entre le gouvernement de Varsovie et sa délégation, afin qu'elle n'ait pas connaissance de la défaite qui vient d'être infligée aux armées rouges.

L'armée de Wrangel livre des combats de grande envergure sur le front qui s'étend de Tokmak au Dniéper et le long de ce fleuve.

Les bolcheviks évacuent Enzeli et Bakou, sur la Caspienne.

— De nouveaux incidents ont éclaté à Kattowitz, en Haute-Silésie. Les troubles s'aggravent, et la lutte est maintenant entre les populations polonaise et allemande Un bataillon italien a été transporté en automobiles, pour renforcer le détachement d'occupation française.

— En Mésopotamie, de nouveaux troubles se sont produits dans la région nord-ouest de Bagdad. Des bandes de tribus ont coupé la ligne télégraphique, la voie ferrée, et détruit les ponts de chemin de fer; une partie de la garnison britannique est cernée.

20 août (ven.). — Les nouvelles du front polonais continuent d'être excellentes. Au nord de Varsovie, les Polonais se sont emparés de Pultusk et avancent vers Ostrolenka en remontant le cours de la Narew. A l'est, ils arrivent à Biala.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

Les bolcheviks fuient en désordre, poursuivis par les Polonais qui ont fait plus de 10.000 prisonniers, et harcelés par les avions français qui les obligent à abandonner leur matériel de guerre. Les communications de leurs armées sont coupées, et plusieurs de leurs divisions sont encerclées.

— M. Lloyd George, croyant sans doute que Varsovie allait succomber, était d'avis de transiger avec les bolcheviks. M. Millerand était d'un avis contraire; il a eu confiance, et c'est lui qui a eu raison. Vu les événements, il est probable que l'unité d'action diplomatique sera rétablie entre la France et l'Angleterre.

Les incidents de Haute-Silésie donnent un avant-goût de ce qui nous aurait attendu et de ce qui aurait attendu l'Europe avec nous, si la Pologne avait été écrasée.

— Dans une brillante contre-offensive, le général Wrangel rejette les rouges sur la rive droite du Dniéper, et s'empare d'un riche butin.

— En Mésopotamie, les tribus de Dellem se sont soulevées et ont détruit sur un long parcours la ligne Bagdad-Feloudja. D'autres tribus sont en marche sur Mossoul. L'état de siège a été proclamé à Bagdad.

21 août (sam.). — Sur le principal théâtre des opérations, les forces polonaises qui s'étaient avancées en direction de Brest-Litovsk et de Brobiczyn ont atteint la vallée du Bug moyen. Les prisonniers rouges capturés au cours des derniers jours atteignent le chiffre de 19.000; le matériel laissé par les bolcheviks n'a pas encore été dénombré, une quantité de canons et de fourgons ayant été abandonnés dans les champs et les forêts par leurs servants.

Le gros des opérations se porte dans la fourche de la Narew et du Bug, où se retirent en hâte les troupes défaites devant Varsovie. Les forces rouges qui s'étaient avancées vers le couloir de Dantzig sont condamnées à être anéanties, à moins qu'elles ne comptent se réfugier sur le territoire prussien. Les Polonais ont réoccupé Soldau.

Pour diminuer la pression des armées polonaises sur la Narew et le Bug, les bolcheviks ont entrepris une démonstration sur le front galicien.

— M. Millerand, ayant terminé sa visite aux pays dévastés, est rentré à Paris. Il a envoyé ses félicitations au maréchal Pilsudski, chef de l'Etat polonais, ainsi qu'aux officiers français qui ont travaillé à la victoire de la Pologne.

M. Millerand a soutenu les Polonais, matériellement et moralement, à l'heure où tout semblait désespéré, et, tandis qu'il aidait ainsi la Pologne il encourageait les patriotes russes, en reconnaissant le gouvernement du général Wrangel, et persistait à ne pas traiter avec le gouvernement de Moscou parce qu'il ne représente pas la volonté de la nation russe.

La France veut sauvegarder l'indépendance politique et l'intégrité ethnique de l'Etat polonais. Elle souhaite la fin de la guerre civile en Russie, sans qu'on abandonne les patriotes russes qui sont restés fidèles à l'alliance pendant les mauvais jours de 1917-1918. Elle conseille au général Wrangel, comme elle l'a conseillé à la Pologne, de faire une paix raisonnable dès qu'il le pourra.

— Les indices de l'agitation provoquée en Allemagne contre la France se multiplient. A Breslau, des automobiles militaires ont été arrêtées par la foule, et endommagées.

— Les Tchécoslovaques et les Yougoslaves travaillent à conclure une alliance défensive.

— En Cilicie, une colonne française, sortie d'Adana, a rencontré au nord de forts contingents turcs et, les mettant en complète déroute, a pris un camp ennemi, des canons, des mitrailleuses et des fusils.

— Les nouvelles reçues de Mésopotamie montrent que la situation est plus grave qu'on ne se l'était imaginé jusqu'ici. Des renforts importants sont envoyés par le gouvernement britannique.

22 août (dim.). — La victoire polonaise se développe de plus en plus. Au nord de Varsovie, les Polonais franchissent le Bug et occupent Wyskov, de l'autre côté de la rivière. Au centre, ils ont atteint la ligne formée par cette dernière. En Galicie, leur contre-offensive aurait repoussé les bolcheviks au nord de Lemberg (Leopol), en leur infligeant de grosses pertes.

— Battus en Pologne, les bolcheviks ne sont pas plus heureux au Caucase et en Perse; leur situation, au milieu d'une population hostile, est des plus critiques. L'armée persane les a vaincus près de Mardjil, et les a chassés de la ville.

— Le général Gouraud poursuit en Syrie son œuvre pacificatrice. Les chefs d'importantes tribus bédouines, qui vivent à l'est d'Alep, sont venus lui faire leur soumission; les chefs druses du Hauran l'ont également assuré de leur obéissance. La pacification de la Syrie et de la Cilicie produira sans doute des effets favorables en Mésopotamie, où l'insurrection grandit et où les Anglais sont aux prises avec de graves difficultés.

— M. Mayer, chargé d'affaires allemand à Paris, a été nommé ambassadeur d'Allemagne à Paris; le gouvernement français a donné son agrément.

23 août (lun.). — Les nouvelles de Pologne sont de plus en plus optimistes. Pilsudski et Haller chassent et encerclent les armées des Soviets. Au nord, Haller marche sur Ostrolenka; 7.000 soldats rouges se sont réfugiés en territoire allemand. A l'est, Pilsudski a occupé Brest-Litovsk. Au sud-est, la cavalerie du général bolchevik Budienny abandonne son attaque sur Lemberg, et marche en toute hâte vers le nord pour essayer de sauver du désastre les armées rouges, dans les rangs desquelles se trouvent de nombreux officiers allemands. Les Polonais ont capturé jusqu'à ce jour 35.000 prisonniers et 200 canons.

— Les pourparlers engagés à Minsk continuent, mais on ne possède sur leur marche aucun renseignement précis, parce qu'entre Varsovie et Minsk les communications restent difficiles, malgré les assurances données par les Soviets.

— A la suite de leurs entretiens à Lucerne, les « premiers » anglais et italien, MM. Lloyd George et Giolitti, ont envoyé un télégramme cordial à M. Millerand, « envisageant avec plaisir la prochaine occasion de le rencontrer ». Il est question d'une action des Alliés, qui assurera à la Pologne le trafic sans entraves du port de Dantzig et de ses communications.

— Les troupes de Wrangel remportent une victoire au Caucase, sur le littoral de la mer Noire, et une autre sur le litoral de la mer d'Azov, dans la région du Kouban et de l'embouchure du Don. Elles libèrent toute la rive gauche du Dniéper, font plus de 2.000 prisonniers, s'emparent de 50 canons et de 150 mitrailleuses.

24 août (mar.). — La marche des troupes de Haller et de Pilsudski continue victorieusement. Elles occupent Mlawa et Bielostock. Les rouges n'opposent presque plus de résistance, et s'enfuient dans le plus grand désordre. Plus de 10.000 fuyards ont franchi la frontière prussienne, et plus de 63.000 bolcheviks restent entre les mains des Polonais.

— La Grande-Bretagne demande au gouvernement de Moscou s'il a bien l'intention de maintenir ses conditions de paix à la Pologne, et attend sa réponse pour vendredi prochain au plus tard.

— M. Millerand, au nom de la Conférence des ambassadeurs, télégraphie à sir Reginald Tower, haut commissaire de l'Etat libre de Dantzig, qu'il doit faire procéder au déchargement, à Dantzig, des bâtiments qui y apportent des munitions destinées à la Pologne, l'article 104 du Traité de Versailles reconnaissant à la Pologne le droit d'utiliser le port de Dantzig pour ses importations et ses exportations.

— L'avance des armées de Wrangel continue. Dans la direction d'Ekaterinoslav, de grands soulèvements se sont produits contre les bolcheviks.

— M. Hymans, ministre des affaires étrangères belges, a donné sa démission : en son absence, le conseil des ministres avait interdit, en territoire belge, le transit des armes et munitions destinées à la Pologne; il a demandé à ses collègues de lever l'interdiction, mais, la majorité ayant décidé de la maintenir, M. Hymans a quitté le pouvoir.

25 août (mer.). — Les bolcheviks sont battus à Ostrolenka et à Lomza, et, sous la pression ininterrompue des armées de Pilsudski et de Haller, leur déroute s'accentue, et la retraite s'opère dans le plus grand désordre; plus de 50.000 d'entre eux restent entre les mains des Polonais, et 25.000 passent en Prusse-Orientale où ils sont désarmés. Les vainqueurs marchent sur Grodno.

On signale de violents combats engagés entre Russes et Ukrainiens, entre la Strypa et le Zbruc.

Sur le front du sud, à l'est de Leopol (Lemberg), la retraite de la cavalerie du général Budienny paraît compromise. Les cavaliers polonais ont franchi le Bug, harcèlent les rouges, et leur font de nombreux prisonniers.

Le général Weygand, considérant que la situation militaire de la Pologne est satisfaisante, a quitté Varsovie pour rentrer à Paris. Son départ a été l'occasion d'une manifestation grandiose et très émouvante de la part des autorités et de la population polonaises, qui lui ont apporté l'hommage de leur gratitude et de leur admiration.

On annonce que les pourparlers pour la paix, à peu près rompus à Minsk, reprendraient prochainement à Varsovie.

— Les délégués des Soviets, MM. Krassine et Kamenef, se préparent à quitter Londres.

26 août (jeu.). — L'armée polonaise continue sa progression; au nord, elle nettoie la région située entre Sierpc et Soldau, et avance rapidement pour couper la retraite aux troupes bolcheviks; plus à droite, les Polonais occupent Ostrolenka, Kolno et Slawiszki; au sud, Grubetchov a été repris, et les bolcheviks, battus à Bobrka, reculent vers le sud-est.

Trois divisions rouges ont passé la frontière de Prusse, ce qui porte à 70.000 ou 80.000 le nombre de Russes internés en Allemagne.

Après quatre jours de combats acharnés, l'armée de Wrangel remporte une grande victoire au nord de la province de Tauride, capturant un grand nombre de prisonniers et un riche butin.

— La victoire des armées polonaises ne modifie pas l'attitude du gouvernement de Varsovie dans la question de la paix. Au moment du danger suprême, la Pologne voulait une paix basée sur l'honneur et la justice; ses principes restent les mêmes aujourd'hui. Elle ne désire pas s'approprier des territoires étrangers, et considère que des relations amicales avec la nation russe sont une base de pacification stable de l'Europe orientale.

— La situation empire en Irlande; de nouveaux troubles ont éclaté dans l'Ulster; il y a des tués et de nombreux blessés.

M. Gavan Duffy, délégué diplomatique de la « République irlandaise », a remis à M. Millerand, président du Conseil, une lettre dans laquelle l'Irlande fait appel à la France pour l'inviter à intervenir, auprès du gouvernement de Sa Majesté Britannique, en faveur de M. Terence Mac Sweeney, lord-maire de la ville de Cork et député du comté de Cork, qui meurt volontairement de faim dans la prison de Brixton, à Londres.

27 août (ven.). — De très graves excès dirigés contre les missions française et polonaise se sont produits à Breslau. Les partis bourgeois de la ville et le parti militaire ont organisé une protestation contre le soulèvement polonais en Haute-Silésie. La foule a envahi et pillé les immeubles des consulats polonais et français, ainsi que l'hôtel où siège la commission interalliée dont elle saccagea le bureau.

M. de Rosenberg, représentant du ministre des affaires étrangères d'Allemagne, s'est rendu auprès de l'ambassadeur de France et du chargé d'affaires polonais à Berlin, pour leur exprimer les regrets du gouvernement allemand au sujet de ces incidents. Notre ambassadeur, M. Laurent, a fait remarquer au délégué allemand qu'il serait bon d'agir auprès de la presse nationaliste pour l'inviter à changer de ton vis-à-vis de la France. Il est certain que de semblables faits ne sont que la conséquence des campagnes haineuses menées par la presse de Berlin contre la France.

— Les troupes polonaises poursuivent les bolcheviks sur tous les points du front, et des débris des armées rouges sont pris un peu partout. Le nombre des prisonniers augmente chaque jour, et les deux tiers des canons de l'armée des Soviets ont été capturés par les Polonais.

28 août (sam.). — Le chargé d'affaires d'Allemagne à Paris est allé exprimer au secrétaire général des Affaires étrangères les très vifs regrets du gouvernement allemand pour le pillage du consulat de France à Breslau; il a, en outre, donné l'assurance que les coupables seront punis, et que le gouvernement allemand accordera au gouvernement français toutes les satisfactions possibles.

L'incident de Breslau n'est pas un fait isolé : le 14 août, à Schneidemühl, un train chargé de vivres pour la Pologne est arrêté par les ouvriers, et, à cette occasion, des soldats français et anglais sont menacés par la foule; le 16, à Kattovitz, des cavaliers français sont attaqués par des manifestants, et doivent faire feu pour se dégager; le 19, à Kœnigshütte, un officier français est pris à partie et n'est sauvé qu'à grand'peine par la police; le 21, à Breslau même, une auto française est arrêtée et pillée, les officiers qui s'y trouvaient sont contraints de se réfugier dans une caserne voisine.

Evidemment, les passions pangermanistes avaient été exaltées en vue de l'explosion par laquelle on comptait saluer l'apparition des bolcheviks vainqueurs; les victoires polonaises ont empêché le complot d'aboutir, mais cette déception n'a fait qu'accroître la haine et la colère. Les gouvernants de Berlin, enchantés de pouvoir alléguer leur faiblesse, déclarent qu'ils sont impuissants à contenir l'irritation populaire. Il serait plus vrai de dire : — Que les hommes de Berlin cessent d'entretenir l'excitation, et elle tombera d'elle-même.

— En Pologne, sur le front nord, la situation est sans changement; sur le front du centre, l'armée polonaise prévient la contre-attaque ennemie, capture prisonniers et butin; sur le front sud, des luttes sérieuses sont engagées.

Les bolcheviks ont évacué Vilna, et les troupes lithuaniennes ont fait leur entrée dans la ville.

Le général Wrangel remporte une victoire dans le secteur de Volnovakha, et fait un millier de prisonniers. Sur le front du Dniéper se livrent des combats d'une grande envergure.

Les Soviets demandent que la conférence d'armistice et de paix soit transférée en Esthonie.

— Les missions française et anglaise à Varsovie sont de retour à Paris. Le général Weygand a été acclamé à la gare de l'Est par une foule considérable.

29 août (dim.). — Les Polonais continuent à nettoyer la région nord, en poussant sur la Prusse-Orientale les bolcheviks, dont la retraite des débris des armées est coupée vers la Russie.

— Malgré leur affirmation qu'elles désirent la paix, les autorités des Soviets rendent impossible toute communication de Varsovie avec ses représentants à Minsk. Elles retiennent les dépêches, et retardent le passage des courriers. Vu la situation insupportable dans laquelle se trouve la délégation polonaise à Minsk, le gouvernement de Varsovie considère comme nécessaire un changement immédiat du lieu des négociations, et il propose Riga, si le gouvernement letton y consent.

Le nombre considérable des fuyards réfugiés en Prusse-Orientale fait craindre à la Pologne une entente germano-russe.

30 août (lun.). — M. Paléologue, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, a fait connaître à M. Mayer, ambassadeur d'Allemagne à Paris, les sanctions et réparations que M. Laurent, ambassadeur de France à Berlin, a mission de réclamer du gouvernement allemand, et a insisté sur la nécessité d'une prompte et complète satisfaction.

— En Pologne, à l'arrière du front, le nettoyage continue; les patrouilles polonaises, aidées par la population des campagnes, battent les forêts et capturent de nombreux prisonniers en prenant un butin considérable. Le chiffre des prisonniers faits dans l'armée bolcheviste du nord est évalué jusqu'à présent à 107.000. Il est avéré que de forts contingents russes n'ont fait que traverser la Prusse-Orientale sans y être internés, et qu'ils cherchent actuellement à se fortifier dans la région de Suwalki. Le plan des rouges vise au maintien des positions voisines de la Prusse-Orientale, où les armées des Soviets puisent des munitions, des conseils et des cadres.

M. Tchitcherine déclare que les Soviets ont des intentions pacifiques, correspondant aux intentions pacifiques du gouvernement polonais, et que les relations amicales avec le peuple polonais sont une nécessité; mais il fait des difficultés pour transporter le siège des négociations à Riga; il préfère une ville esthonienne.

— Les Trade Unions et le parti travailliste interviennent auprès de M. Lloyd George pour le prier de revenir sur la décision du gouvernement laissant le lord-maire de Cork, M. Mac Sweeney, mourir plutôt que de le mettre en liberté.

Une foule énorme stationne devant la prison de Brixton, à Londres, où est enfermé l'héroïque défenseur de la cause irlandaise, et dont la fin approche.

— Les bolchevistes italiens préparent la révolution : ils provoquent des bagarres à Bologne, et s'emparent des usines de Milan.

— Au Japon, un raz de marée a dévasté Odomari, dans l'île Sakhaline; il y a 200 morts, et 500 personnes sont sans abri.

31 août (mar.). — M. Charles Laurent, ambassadeur de France à Berlin, a fait connaître au ministre des affaires étrangères d'Allemagne les satisfactions que le gouvernement français réclame, à bref délai, pour l'incident de Breslau :

1° Remise en état du consulat par les soins du gouvernement allemand; 2° indemnité de 100.000 francs pour les pertes, dommages et frais exceptionnels supportés par les agents du consulat; 3° punition des coupables, et sanctions contre les fonctionnaires responsables; 4° réouverture solennelle du consulat.

Le gouvernement français demande en outre la liquidation de l'affaire du 16 juillet, par la punition du commandant de la compagnie qui s'est livrée à une manifestation hostile devant l'ambassade.

— En Pologne, le général bolchevik Budienny opère une diversion. Suivi par la 12e armée rouge, sa cavalerie avance vers Lublin. Les Polonais ont pris leurs mesures pour arrêter cette menace. Sur le front nord, ils se sont emparés d'Augustowo.

— Les troubles sévissent avec plus d'intensité en Irlande. Des troupes anglaises de renfort sont arrivées à Belfast, et ont procédé à la construction de barricades; on se bat dans les rues.

Les maires des arrondissements de Londres, tous travaillistes, ont télégraphié à M. Lloyd George pour décliner toute responsabilité quant aux désordres qui pourraient éclater, même à Londres, à la suite de la mort du lord-maire de Cork.

1er sept. (mer.). — L'aile nord des troupes polonaises avance sans résistance de la part de l'armée rouge, et fait chaque jour de nombreux prisonniers. Au sud, la cavalerie du général Budienny a attaqué les positions polonaises, mais elle a été repoussée et a subi de grandes pertes.

— A Berlin, le cabinet d'empire discute les sanctions et garanties exigées par la France. M. von Simons a rendu visite à M. Charles Laurent, notre ambassadeur, qui lui a fait remarquer que les demandes de la France sont modérées, et que le gouvernement français les considère comme irréductibles.

— En Irlande, les prisonniers sinn-feiners, qui faisaient la grève de la faim dans les prisons de Limerick, ont été remis en liberté.

— Le Grand-Liban a été proclamé, à Beyrouth, par le général Gouraud, en présence d'une foule immense et enthousiaste venue de tous les points du nouveau territoire, pour manifester sa reconnaissance à la France et son attachement à la patrie libanaise. Le nouvel Etat sera borné par les frontières suivantes : limite du Nahr-el-Kébir à la frontière de Palestine, et de la mer aux crêtes de l'Anti-Liban. Beyrouth est le siège du gouvernement. Le drapeau national comporte un pavillon aux couleurs françaises, avec un cèdre sur la partie blanche de l'emblème.

2 sept. (jeu.). — M. von Simons, ministre des affaires étrangères du Reich, a fait connaître à l'ambassade de France que le gouvernement allemand accepte toutes les demandes de réparations maintenues par le gouvernement français, pour les incidents de Breslau. Les regrets seront apportés à l'ambassade de France par le ministre des affaires étrangères allemandes, et par le ministre de l'intérieur prussien.

— L'armée rouge du général Budienny est complètement battue. Harcelés par les Polonais du général Stanislas Haller, les bolcheviks fuient en désordre, abandonnant un butin considérable.

— M. Tchitcherine fait savoir à Varsovie, par radiotélégramme, qu'il accepte le transfert à Riga des négociations, et qu'il envoie une délégation munie de pleins pouvoirs pour discuter les bases de la paix, après la conclusion d'un armistice équitable.

— Le roi Albert et la reine Elisabeth de Belgique, ainsi que le prince héritier, s'embarquent à Zeebrugge, pour se rendre au Brésil.

3 sept. (ven.) — On remarque à Hambourg une grande effervescence dans la population ; la presse ne cesse d'exciter l'opinion contre les Alliés, surtout contre la France. Ainsi, cette agitation ne cesse sur un point que pour reprendre sur un autre. Le gouvernement allemand ne prend aucune mesure pour mettre un frein à cette fureur, qui se manifeste encore par des affiches et des placards invitant les habitants à protester contre les réparations exigées par la France à la suite des incidents de Breslau, et à exiger la revision du Traité de Versailles. Il serait temps que, de bonne volonté ou par force, l'Allemagne cessât de troubler la paix de l'Europe.

— On annonce que le général Wrangel a proposé au gouvernement ukrainien de nouer des pourparlers en vue d'une action commune contre les bolcheviks. Un accord entre Petlioura et Wrangel permettrait de former un seul front des armées de Pologne, d'Ukraine et de Crimée.

Les troupes polonaises sont entrées à Souwalki. Le général Budienny, après sa défaite sous Zamosc-Wolica-Sniatycka, sauve ses derniers détachements d'une complète destruction et organise une énergique retraite dans la direction du nord au sud-est. Dans le secteur sud, les rouges ont attaqué Busk à plusieurs reprises ; leurs attaques ont été repoussées.

— Un accident de chemin de fer, par suite de déraillement, s'est produit aux Aubrais, près d'Orléans ; il y a eu deux morts et une trentaine de blessés.

4 sept. (sam.). — Le conseil des ministres polonais s'est réuni à Varsovie pour fixer les conditions de la paix. Ces conditions s'inspireraient du principe suivant : chercher une solution qui garantisse une amitié cordiale entre la Pologne et la Russie de l'avenir, et qui écarte tout différend pouvant amener de nouveaux dissentiments. Il semble que la Pologne renonce à l'idée de plébiscites dans les territoires limitrophes non polonais.

La colère des Soviets se tourne tout entière du côté de Wrangel. Les soldats rouges doivent en finir avec ce général maudit ; elles doivent le chasser de la terre russe, et l'ensevelir au fond de la mer Noire.

— La France et l'Angleterre ne sont pas d'accord devant la Russie révolutionnaire. Au contraire de M. Lloyd George, M. Millerand considère que se réconcilier avec les Soviets équivaudrait non point à pacifier l'Europe orientale, mais à infuser au bolchevisme une vigueur nouvelle. Mais, devant la Russie et l'Allemagne, la France persiste à vouloir pratiquer l'entente cordiale.

— L'Allemagne, pendant le mois d'août dernier, a livré à la France plus de 1.600.000 tonnes de charbon. Le contingent attribué à la France par la commission des réparations, en application de l'engagement de Spa, était de 1.550.000 tonnes.

— Les obsèques de S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, ont été célébrées avec une grande pompe, au milieu d'une assistance considérable et recueillie. Après la cérémonie religieuse, qui a eu lieu à Notre-Dame, et à laquelle assistaient les représentants du gouvernement, du Sénat, de la Chambre, du clergé, de l'armée, les ambassadeurs des puissances étrangères, les grands corps de l'Etat, etc., le cercueil a été conduit processionnellement dans la crypte où sont déposés les autres cercueils des archevêques de Paris.

5 sept. (dim.). — Le sixième anniversaire de la première bataille de la Marne a été célébré à Meaux. M. Millerand, président du Conseil, accompagné des trois maréchaux Joffre, Foch et Pétain, de M. André Lefèvre ministre de la guerre, du général Weygand, etc., a assisté à l'office solennel présidé à la cathédrale par Mgr Luçon, archevêque de Reims, assisté de Mgr Marbeau, évêque de Meaux. Dans un discours profondément émouvant, Mgr Charost parle des heures douloureuses qu'on a vécues pendant la guerre, félicite M. Millerand, les maréchaux, et termine en exaltant les qualités du soldat français : le courage, la ténacité, l'esprit de sacrifice, qui lui ont assuré la victoire. A midi, toutes les personnalités militaires, civiles et religieuses se retrouvalent au banquet offert à l'hôtel de ville par la municipalité et Mgr Marbeau, et où étaient également invités les représentants des nations alliées et amies, ainsi que des délégations des régiments ayant participé aux combats livrés en 1914 dans la région meldoise.

A l'issue du banquet, qui fut une grandiose manifestation d'union sacrée, M. Millerand a prononcé un grand discours pour glorifier la mémoire des magnifiques soldats tombés en sauvant la France et la liberté menacées. Il conclut en disant : « Notre devoir essentiel est la reconstitution de la France dans tous les ordres ».

— M. Charles Laurent, ambassadeur de France à Berlin, a reçu les excuses officielles du gouvernement allemand. M. von Simons, ministre des affaires étrangères allemandes, et M. Severing, ministre de l'intérieur prussien ont déclaré à notre ambassadeur que le gouvernement allemand regrettait l'ensemble des incidents dont les représentants et les nationaux français ont été victimes, et donnerait les satisfactions réclamées par la France.

M. Charles Laurent a pris acte de la déclaration, et a exprimé l'espoir que de semblables incidents ne se renouvelleront plus et que les relations de l'Allemagne et de la France se poursuivront désormais dans l'esprit de collaboration pacifique si nécessaire à leur relèvement économique et à leur prospérité.

— D'accord avec les bolcheviks, et sans déclaration de guerre, les Lituaniens ont attaqué les troupes polonaises, se sont emparés des villes de Seiny et de Livopo, et marchent sur Souwalki et Auguslowo.

6 sept. (lun.). — Le gouvernement lituanien se déclare prêt à cesser immédiatement les hostilités contre la Pologne, et à engager des conversations pour établir une ligne de démarcation entre les troupes des deux pays. D'autre part, la Pologne paraît animée de l'esprit le plus conciliant, et se déclare disposée à accepter l'arbitrage de la Société des nations.

— Suivant un télégramme de Constantinople, les attaques récentes des rouges, au sud de la Russie, ont été repoussées. Les troupes du général Wrangel les refoulent maintenant à l'est du Dniéper, et cernent leur armée.

— L'agitation prend en Italie des proportions inquiétantes. Les cheminots, les inscrits maritimes, les agents des P. T. T., ainsi que les ouvriers appartenant à d'autres organisations ont proclamé leur solidarité avec les métallurgistes. Le gouvernement prend de sévères mesures pour assurer l'ordre parlout où des incidents sont à redouter.

— M. Millerand, président du Conseil, rend visite à ses anciens administrés de Lorraine et d'Alsace. Il a déclaré, à Metz, que si le Traité de paix doit être exécuté avec modération par le vainqueur, il doit aussi l'être avec loyauté par le vaincu. Le président va se rendre ensuite dans les pays rhénans, où il doit inspecter l'armée d'occupation.

7 sept. (mar.). — Le gouvernement polonais a pris des mesures pour éviter tout contact entre ses troupes et les troupes lituaniennes qui continuent à opérer avec l'armée bolcheviste, de connivence avec l'Allemagne. Il demande l'évacuation du territoire polonais par les Lituaniens, et, si ces derniers refusent de se retirer, il se considérera en état de guerre avec la Lituanie. La Pologne soumet ce fait à la Société des nations, et la prie d'intervenir pour éviter un conflit avec une nation sœur.

— Au cours de sa visite aux pays rhénans, M. Millerand, président du Conseil, passe une revue des troupes françaises à Bonn. Le maréchal Foch l'accompagne. Le service d'ordre est assuré par les agents allemands, d'une correction parfaite, et saluant au passage nos troupes qui défilent magnifiquement et forcent l'admiration des Allemands eux-mêmes. Cette superbe démonstration militaire, faite en territoire allemand, est une affirmation de la force et de la volonté de la France.

— Un violent tremblement de terre a secoué la Toscane, en Italie, et a causé de grands dégâts dans toute la région. Il y a des morts et des blessés.

8 sept. (mer.). — M. Millerand continue son voyage dans les territoires occupés. Il reçoit à Wiesbaden un accueil chaleureux de la colonie française et des troupes du 30e corps que commande le général Mordacq. A Mayence, il fait une entrée grandiose, au milieu d'une foule énorme, pendant que les canonnières françaises du Rhin tirent des salves, et qu'une nuée d'avions survolent la ville. Une ovation enthousiaste est faite par un millier de Français au président et au maréchal Foch. Celui-ci procède à une remise de décorations, puis un brillant défilé des troupes a lieu. M. Millerand, s'adressant ensuite à la colonie française, répète qu'après avoir vu les régions dévastées il a le droit de dire que les réparations exigées ne sont ni exagérées ni injustes, et qu'elles sont au contraire incontestablement équitables et modérées.

La France, dit-il, *n'a qu'un but : instituer dans le monde, sous l'égide du droit, le règne de la paix.*

— Il y a plus de six mois qu'a été signé à Copenhague l'arrangement relatif à l'échange des prisonniers français et russes. Le gouvernement français a tenu ses engagements, alors que celui de la Russie soviétiste s'est appliqué à retarder la libération de nos compatriotes et n'en a renvoyé qu'un effectif infime. M. Millerand vient d'adresser, par sans-fil, l'avertissement suivant aux Soviets :

Si, le 1er octobre prochain, un seul Français était encore retenu en Russie contre sa volonté, je me verrais contraint de faire prendre par la flotte française, en Russie méridionale, les garanties qui seront jugées indispensables.

— Lord Hardinge of Penshurst est nommé ambassadeur d'Angleterre à Paris, en remplacement de lord Derby.

9 sept. (jeu.). — L'ambassadeur de France à Berlin a reçu un chèque de 100.000 francs, représentant le montant de l'indemnité réclamée pour les incidents de Breslau.

— La délégation roumaine proteste contre la quote-part de 1 p. 100 attribuée à la Roumanie sur l'indemnité allemande.

— Le prince de Sapieha, ministre des affaires étrangères de Pologne, informe, par radio, M. Tchitcherine, que la délégation polonaise, munie de pleins pouvoirs pour conclure un armistice, est en route pour Riga.

— Aux Etats-Unis, l'emprunt français de cent millions de dollars à 8 p. 100 d'intérêts, remboursable en dix ans, a été plus que couvert, et en une heure.

— De nouvelles et violentes secousses sismiques se sont produites en Italie. Les dommages sont considérables : plusieurs villages sont détruits ; on parle de centaines de morts et de blessés.

10 sept. (ven.). — Une délégation russo-ukrainienne est partie pour Riga où elle discutera les conditions d'armistice avec la délégation polonaise.

La Lituanie paraît désirer une solution pacifique du conflit avec la Pologne ; elle envoie ses plénipotentiaires à Marienpol pour déterminer avec les plénipotentiaires polonais la ligne de démarcation.

Les bolcheviks continuent leurs attaques sur le front polonais ; mais leurs tentatives restent sans résultats ; ils laissent chaque jour des prisonniers et du matériel entre les mains des Polonais.

11 sept. (sam.). — Malgré les efforts des bolcheviks pour dissimuler les troubles qui sévissent à Petrograd, et qui sont la conséquence des défaites essuyées par les rouges, les nouvelles finissent par franchir la frontière. Le mécontentement grandit à Petrograd, et la population traque les commissaires des Soviets. Un grand nombre de proclamations contre le gouvernement de Lenine et de Trotsky apparaissent sur les murs de la ville.

L'armée rouge réorganisée aurait reçu l'ordre d'avancer, et la ville de Brody serait bombardée par ses canons.

Le général Wrangel force les bolcheviks à repasser le Dniéper, et leur inflige des pertes considérables, principalement en hommes noyés dans les marais. Il a fait un grand nombre de prisonniers, et capturé un important matériel.

— Le conflit ouvrier s'apaise en Italie. Toute revendication politique paraît écartée, et le litige se trouve aujourd'hui reporté sur un terrain purement économique.

12 sept. (dim.). — A Aix-les-Bains se sont rencontrés M. Millerand, président du conseil français, et M. Giolitti, président du conseil italien. Au cours d'entretiens cordiaux et confiants les deux premiers ministres ont examiné les principaux problèmes de la politique internationale.

— Le général Wrangel signale de violents combats dans le voisinage de Pologhy, dans la province d'Ekaterinoslaw, où une brigade bolcheviste entière a été capturée.

— En raison des troubles régnant en Mésopotamie, l'Angleterre envoie des renforts importants aux troupes d'occupation.

13 sept. (lun.) — Les présidents des conseils italien et français ont échangé leurs vues, à Aix-les-Bains, dans l'esprit le plus confiant et le plus amical, tant sur la situation de l'Europe que sur les relations mêmes politiques et économiques de la France et de l'Italie. Ils ont été heureux de reconnaître la communauté générale des intérêts des deux pays, intérêts qui, sur tous les points, sont aisément conciliables.

Ils ont résolu d'étudier et de poursuivre en plein accord la solution des graves problèmes posés par la guerre et encore incomplètement résolus par la paix. Le but essentiel à poursuivre reste la pacification générale dans des conditions équitables par le respect de l'indépendance des peuples et le rétablissement des relations économiques normales, en dehors de toute idée de domination exclusive, politique ou économique.

MM. Millerand et Giolitti sont complètement d'accord sur :

L'exécution solidaire de tous les traités ;

L'indépendance de la Pologne ;

L'amicale collaboration en Orient ;

La liberté d'action envers les Soviets ;

La confiance et la bienveillance mutuelles.

— La convention militaire franco-belge, signée le 7 septembre par le maréchal Foch et le général Maglinse, est désormais exécutive. L'ambassadeur de Belgique à Paris, le baron de Gaiffier d'Hestroy, est venu apporter à M. Paléologue, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, la lettre qui la ratifie. L'accord qui entre aujourd'hui en vigueur est la conclusion de l'évolution qui, depuis le mois d'août 1914, a rapproché Français et Belges dans une amitié toujours plus étroite et dans une solidarité plus effective.

— Le délégué des Soviets à Londres, M. Kamenef, avait reçu un télégramme l'invitant à revenir à Moscou pour rendre compte des négociations. Il demanda son passeport, et une dernière entrevue avec le premier ministre anglais. Cette entrevue fut dépourvue de la cordialité antérieure. M. Lloyd George, en effet, accuse M. Kamenef d'avoir violé les engagements pris. Il déclare que, si M. Kamenef n'avait pas lui-même demandé son passeport, il le lui aurait fait remettre, et il ajoute qu'il ne sera plus autorisé, désormais, à revenir.

M. Kamenef se défend, et dit qu'il ne doit rendre compte de sa conduite qu'à son gouvernement. Il accuse à son tour M. Lloyd George d'avoir retardé les négociations pour une paix réelle, et de cacher maintenant la rupture des négociations sous un nuage d'accusations portées contre lui et qui ne sont pas prouvées.

— Le gouvernement lituanien a demandé que les gouvernements français et anglais soient représentés aux négociations qui vont s'ouvrir à Kalvaria, et d'où, espère-t-on, sortira la paix entre la Lituanie et la Pologne.

14 sept. (mar.). — M. Giolitti, président du conseil italien, a quitté Aix-les-Bains pour rentrer en Italie. M. Millerand part aussi, pour se rendre en Suisse où il aura une entrevue avec M. Motta, président de la Confédération helvétique.

— Les Lituaniens ont arrêté les hostilités. Leurs délégués se sont rendus à Kalvaria pour négocier avec les Polonais.

Les négociations de paix entre la Pologne et la Russie commenceront jeudi 16, à Riga. Les Soviets manifestent une grande confiance dans leur situation militaire, et assurent que le calme règne à l'intérieur de la Russie ; mais des nouvelles provenant de divers endroits démentent ces affirmations.

Wrangel bat de nouveau les bolcheviks, et s'empare de Nikopol, sur la rive droite du Dniéper. Un mouvement anti-bolchevik oblige les rouges à commencer l'évacuation du bassin des mines de fer de Kriwoï-Rog.

— Les principaux coupables des troubles de Breslau, au nombre de 51, ont été arrêtés. — Neuf Allemands qui avaient participé aux émeutes de Kattowitz ont été condamnés à quinze ans de prison.

— On annonce l'imminence de la démission du président de la République, M. Paul Deschanel.



En 1920, un « sauvage » débarque à Deauville ; il y rencontre des civilisés. (Mich, *L'Echo de Paris.*) V. 1re page suppl.

BIBLIOGRAPHIE

TRADUCTION DE LA LÉGENDE DU MOIS D'Octobre.

A l'aide des chevaux ou des bœufs accouplés,
Octobre dans les champs plonge le soc perfide ;
Toutefois aux sillons il laisse un peu de blé,
Pieux présent offert aux colombes timides.

BEAUX-ARTS

HOURTICQ (L.). — *La Galerie Médicis de Rubens, au Louvre.* Paris, Laurens. In-12. 3 francs.
NICOLLE (M.). — *Le Musée de Rouen. Peintures.* Paris, Laurens. In-12. 3 francs.
VITRY (P.). — *La Cathédrale de Reims.* Paris, Librairie Centrale des Beaux-Arts. 2 vol. in-folio. 600 francs.

DROIT

ANSPACH (L.-E.-F.) et COUTANCHE (A.-M.). — *Dictionnaire de droit et de termes juridiques anglais avec de courts exposés de la loi anglaise.* Paris, Librairie Générale de droit et de jurisprudence. In-4°. 25 francs.
FEHNER (P.) et HERRMANN (A.). — *Dictionnaire juridique et administratif (français-allemand, allemand-français).* Strasbourg et Paris. Imprimerie Strasbourgeoise.

GÉOGRAPHIE

DENIS (P.). — *La République Argentine. La Mise en valeur du pays.* Paris, A. Colin. In-8°. 14 francs.
DUGARD (H.). — *Le Maroc de 1919.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.
MARTY (P.). — *Etudes sur l'Islam et les tribus du Soudan*, tome Ier. Paris, Leroux. In-8°. 30 francs.
SAVORNIN (J.). — *Etude géologique de la région du Hodna et du plateau sétifien.* Paris, Béranger. In-8°. 15 francs.
ZERVOS (Dr Skevos). — *Rhodes, capitale du Dodécanèse.* Paris, Leroux. In-4°. 150 francs.

GUERRE ET PAIX

BARTHOU (L.). — *La Bataille du Maroc.* Paris, Champion. In-16. 2 fr. 50.
BUAT (Gl). — *L'Armée allemande pendant la guerre de 1914-1918.* Paris, Chapelot. Brochure in-8°. 4 francs.
BÜLOW (Gl von). — *Mon Rapport sur la bataille de la Marne.* Paris, Payot. In-16. 6 francs.
BUXTORF (A.). — *En Italie avec la 24e division d'infanterie française* (septembre-décembre 1918). Paris, Berger-Levrault. In-16. 7 fr. 50.
CHERFILS (Gl). — *La Guerre de la Délivrance. Opérations sur tous les fronts.* Tome Ier, 1914-1915. Paris, J. de Gigord. In-8°. 15 francs.
CLERGERIE (Gl) et DELAHAYE D'ANGLEMONT (Cne). — *La Bataille de la Marne : le rôle du Gouvernement militaire de Paris du 1er au 12 septembre 1914.* Paris, Berger-Levrault. In-12. 5 francs.
DESCHAMPS (M.). — *L'Abandon de Lille en 1914 et le général Percin.* Paris, Becour. In-16. 5 fr. 75.
GAY (E.). — *Paris-Héroïque.* Paris, Charles-Lavauzelle. In-8°. 7 fr. 50.
GENTIZON (P.). — *L'Allemagne en République.* Paris, Payot. In-16. 5 francs.
LASIES (J.). — *La Tragédie sibérienne.* Paris, L'Edition Française Illustrée. In-16. 7 fr. 50.
LEBLOND (M.-A.). — *Gallieni parle.* Tome II. Paris, A. Michel. In-18. 6 francs.
LÉVY (R.-G.). — *La Juste Paix ou la Vérité sur le Traité de Versailles.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.
LUCIEN-GRAUX. — *Les Fausses nouvelles de la Grande Guerre.* Tomes VI et VII. Paris, L'Edition Française Illustrée. In-8°. Le vol. 7 fr. 50.
MALLETERRE (Gl). — *De Serajevo à Versailles : Toute la Guerre illustrée en un volume.* Paris, Lafitte. In-8°. 10 francs.
MERMEIX. — *Le Commandement unique : 2e partie, Sarrail et les Armées d'Orient.* Paris, Ollendorff. In-16. 7 francs.
PINON (R.). — *La Reconstruction de l'Europe politique.* Paris, Perrin. In-8°. 10 francs.
RENARD (A.). — *La Désannexion de la Wallonie prussienne.* Bruxelles, Laiskin. Une brochure.
SÉCHÉ (A.). — *Les Noirs d'après des documents officiels.* Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.
SIMONIN (R.). — *La Cité sans clochers.* Paris et Strasbourg, Imprimerie Strasbourgeoise. 7 francs.
SPONT (H.). — *Psychologie de la Guerre.* Paris, Perrin. In-8°. 10 francs.
VAILLANT-COUTURIER (P.). — *Lettres à mes amis* (1918-1919). Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.

HISTOIRE

AURIAC (J. D'). — *La Véritable Jeanne d'Arc.* Paris, Fasquelle. In-8°. 15 francs.
BROQUA (Cte DE). — *Un Duel au temps de Louis XIV.* Paris, Aubert. In-8°. 5 francs.
CHUQUET (A.). — *Les Chants patriotiques de l'Allemagne (1813-1918).* Paris, Leroux. In-16. 5 francs.
CORDIER (H.). — *Mélanges d'histoire et de géographie orientales.* Paris, Maisonneuve. 2 vol. in-8°. Chacun, 35 francs.
DAUDET (E.). — *L'Avant-dernier Romanoff : Alexandre III.* Paris, Hachette. In-16. 8 francs.
DEBUSSY (J.). — *L'Impératrice Eugénie.* Paris, P. Lafitte. In-16. 5 francs.
Divers : *La Pensée et l'Ame belges.* Bruxelles et Paris, J. Lebègue. In-4°. 25 francs.
LYAUTEY. — *Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899).* Paris, A. Colin. 2 vol. in-8°. 40 francs.
SOUCHON (P.) et TILD (J.). — *Les Grandes Figures de l'Humanité.* Paris, Hachette. In-4°. 20 francs.
SOUMÉ TCHENG. — *Souvenirs d'enfance et de révolution* (transcrits par B. Van Vorst). Paris, Payot. In-16. 7 fr. 50.
VAN KALKEN (F.). — *Histoire de Belgique.* Bruxelles et Paris, J. Lebègue. In-16. 15 francs.
VAN HOUTTE (H.). — *Histoire économique de la Belgique à la fin de l'ancien régime.* Gand, Van Rysselberghe et Rombaut. In-8°. 40 francs.
WITKOWSKI (Dr G.-J.). — *Comment moururent les rois de France.* Paris, Bibliothèque des Curieux. In-8°. 10 francs.

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

ARRÉAT (L.). — *Nos poètes et la pensée de leur temps. Romantiques, parnassiens, symbolistes. De Béranger à Samain.* Paris, Alcan. In-16. 3 francs.
BENEDETTO (L.-F.). — *Le Origini di Salambo.* Florence, Bemporad. In-8°. 25 francs.
FOURNIER (J.). — *Anthologie des poètes canadiens.* Montréal, Granger frères. In-12. 1 dollar 25.
TILLEY (A.). — *Cambridge Readings in French Literature.* Cambridge Université Press. In-8°.

LITTÉRATURE

AICARD (J.). — *Forbin de Solliès* ou *le Testament du roi René*, pièce en deux actes et en vers. Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.
BOTREL (T.). — *Chants de bataille et de victoire.* Paris, Payot. In-16. 10 francs.
BRIMEUX (H.). — *Par la Campagne et la Cité. Poèmes.* Paris, Figuière. In-32. 3 fr. 50.
BUTLER (S.). — *Erewhon* ou *De l'autre côté des montagnes* (trad. de l'anglais par Valery Larbaud). Paris, Nouvelle Revue Française. In-18. 7 fr. 95.
CHAMPSAUR (F.). — *L'Empereur des Pauvres : le Million*, roman. Paris, Fasquelle. In-12. 6 fr. 75.
CLAUDEL (P.). — *Le Père humilié.* Paris, Editions de la Nouvelle Revue Française. In-16. 7 francs.
CORDAY (M.). — *L'Amour opprimé*, roman. Paris, Flammarion. In-18. 5 francs.
DECAEN (Alice). — *Gribiche aux bains de mer*, roman. Paris, Plon. In-16. 7 francs.
FARRÈRE (Cl.). — *Bêtes et gens qui s'aimèrent.* Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.
FÉROE (T.). — *Le Naufrageur.* Paris, Beaudelot. In-16. 6 francs.
FRANC-NOHAIN. — *Les Avis de l'oncle Bertrand.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 6 francs.
GINISTY (P.). — *L'Histoire singulière de Mlle Leblanc*, roman. Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.
GYP. — *Le Monde à côté*, roman. Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.
JACOBSEN (J.-P.). — *Madame Marie Grubbe* (traduit du danois par Mlle T. Hammar). Paris, Leroux. In-16. 5 francs.
LOTI (P.). — *La Mort de notre chère France en Orient.* Paris, Calmann-Lévy. In-12. 6 fr. 75.
MAC ORLAN (P.). — *Petit Manuel du Parfait Aventurier.* Paris, La Sirène. In-12. 4 fr. 50.
MARIE (A.). — *Notre-Dame de France.* Paris, Figuière. In-8°. 5 francs.
MILLE (P.). — *La Nuit d'amour sur la montagne.* Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.
PETTIT (Ch.). — *Le Fils du Grand Eunuque, roman chinois.* Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.
RENARD (A.). — *Les Grands Petits Belges.* Bruxelles. In-16. 4 fr. 50.
ROBERT (L. DE). — *Réussir*, roman. Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.
ROSNY (J.-H.). — *L'Amoureuse aventure*, roman. Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.
RYNER (H.). — *Les Aspirations d'Ahasvérus.* Paris, Figuière. In-12. 4 fr. 90.
SINCLAIR (M.). — *Le Roi Charbon* (trad. de Victor Snell).
TAGORE (Rabindranath). — *Le Jardinier d'Amour* (trad. de H. Mirabaud-Thorens). Paris, Editions de la Nouvelle Revue Française. In-16. 6 fr. 60.
STEVENSON (R.-L.). — *Dans les Mers du Sud* (trad. de M.-L. des Garets). Paris, Editions de la Nouvelle Revue Française. In-8°. 7 fr. 50.
WILLY. — *Ledos, tapissier*, roman. Paris, A. Michel. In-18. 5 fr. 75.
ZANGWILL (I.). — *Le Roi des Schnorrers* (trad. de Georges Dreyfus). Paris, Ollendorff. In-16. 3 francs.

PHILOSOPHIE

BOUGLÉ (C.) et GASTINEL (P.). — *Qu'est-ce que l'esprit français? Vingt définitions choisies et annotées.* Paris, Garnier. In-16. 2 fr. 50.
DELEMER (A.). — *D'une organisation du travail intellectuel.* Paris, Bossard. In-16. 2 fr. 70.
LE BON (Gust.). — *Psychologie des Temps Nouveaux.* Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.

SCIENCES

BERGET (A.). — *Les Problèmes de l'Océan.* Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.
BOIGEY (Dr M.). — *Préceptes et Maximes d'Éducation physique.* Paris, Payot. In-16. 4 francs.
BOIGEY (Dr M.). — *Physiologie générale de l'Education physique.* Paris, Payot. In-8°. 10 francs.
BONNIER (G.). — *La Forêt de Fontainebleau.* Paris, Orlhac. 6 francs.
DELLUC (L.). — *Photogénie.* Paris, M. de Brunoff. In-8°. 10 francs.
DONIES (J.). — *Les Poissons de mer.* Paris, Hachette. In-8°. 10 francs.
DUCLAUX (J.). — *Les Colloïdes.* Paris, Gauthier-Villars. In-16. 7 francs.
DUPARCHY-JEANNEZ. — *Les Maladies d'après l'écriture.* Paris, A. Michel. In-8°. 15 francs.
FOURCAULT (L.-D.). — *Manuel élémentaire du mécanicien d'aviation.* Paris, Dunod. In-8. 12 francs.
HÜTTE. — *Manuel de l'ingénieur* (trad. par L. Desmarets). Paris, Béranger. 2 vol. in-18. 70 francs.
JAGOT (P.-C.). — *Méthode scientifique moderne de magnétisme-hypnotisme-suggestion.* Paris, Drouin. In-8°. 18 francs.
LANDESQUE (P.). — *Hydrologie et hydroscopie.* Paris, Dunod. In-8°. 30 francs.
LEBON (E.). — *Table de caractéristique de base 30.030 donnant en un seul coup d'œil les facteurs premiers des nombres premiers de 30.030 et inférieurs à 901.800.900.* Paris. Gauthier-Villars. In-4. 15 francs.
SAINTIGNON (F. DE). — *Le Mouvement ininterrompu des molécules dans les fluides.* Paris, Gauthier-Villars. In-4°. 12 fr. 50.
STUYVAERT. — *Algèbre à deux dimensions.* Gand, Van Rysselberghe et Rombaut. In-8°. 12 fr. 50.
VORONOFF (Dr Serge). — *Vivre : Etude des moyens de relever l'énergie vitale et de prolonger la vie.* Paris, Grasset. In-16. 10 francs.

SOCIOLOGIE ET POLITIQUE

ARON (A.). — *La Crise économique en Angleterre (1919-1920).* Paris, Plon. In-16. 4 francs.
BONAPARTE (Marie). — *Guerres militaires et Guerres sociales. Méditations.* Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.
CROZAT (H.). — *La Cité idéale ou l'Urbanisme social rationnel.* Paris, Besson. In-8°. 4 fr. 50.
DESTHIEUX (J.). — *Les Crânes bourrés.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 4 francs.
MAHOKIAN (Dr). — *Demos ou les Vraies bases de la Société des Nations.* Paris, Bossard. In-16. 4 fr. 20.
MILHAUD (E.). — *Les Fermiers Généraux du rail.* Paris, Grasset. In-16. 10 francs.
MONTAGNE (J.). — *Le Capital.* Paris, A. Michel. In-18. 5 fr. 75.
MONZIE (DE). — *L'Entrée au Forum.* Paris, A. Michel. In-18. 5 fr. 75.
PEZEU (P.). — *Les Hommes qu'il nous faut pour organiser la production.* Paris, Payot. In-16. 6 francs.
POISSON (E.). — *La République coopérative.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.
TOUSSAINT (A.). — *L'Union centrale des Syndicats agricoles.* Paris, Payot. In-16. 5 francs.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.
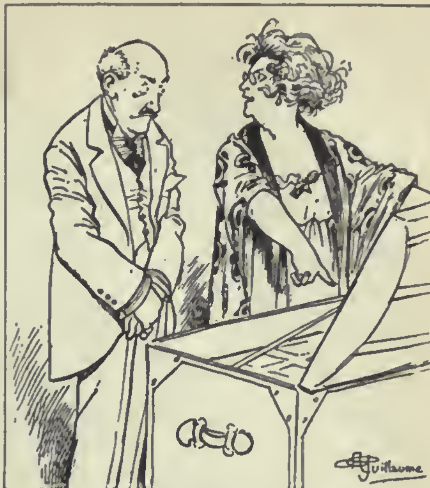


Les nouvelles coupures. — « ... et trois queues de rat à 25 centimes, ça fait quinze sous ».

(Albert Guillaume, *Le Journal*).



Tarif syndical. — « Puisqu'on donne quinze francs par représentation aux « utilités », moi j'en veux vingt !
— Comme quoi ?
— Comme « Indispensabilité » ... Je suis Le Spectateur ». (Lucien Métivet, *Excelsior*).



Emulation. — « Jules ! ... Tu vas te laisser expédier là-dedans à Pont-à-Mousson ! C'est le lancement assuré de mon prochain roman : « Dernières étreintes » ! ...

(Albert Guillaume, *Le Journal*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Septembre 1920 au 14 Octobre 1920

15 sept. (mer.). — Dans une entrevue à Lausanne, M. Millerand, président du conseil des ministres français, et M. Motta, président de la Confédération helvétique, sont tombés d'accord pour régler de la façon la plus cordiale les questions pendantes entre les deux républiques.

— Dans le secteur de Sokal, les Polonais ont franchi le Bug, et, après des luttes sanglantes, ont occupé Tartokow et Kowel. Ils ont fait 3.000 prisonniers et pris 36 canons, 2 trains blindés, des aéroplanes, des locomotives, 300 wagons, et une grande quantité de matériel.

— Le général Gouraud a fait à Alep une entrée triomphale, au milieu d'un grand enthousiasme. Les habitants, réunis en foule, ont témoigné, sans distinction de religion, par des acclamations chaleureuses, leur profond attachement à la France. Le général a proclamé l'autonomie de la province d'Alep, sous la protection de la France.

— En raison de sa santé, M. Paul Deschanel est décidé à se démettre de ses fonctions de président de la République.

16 sept. (jeu.). — M. Paul Deschanel, président de la République, a confirmé à M. Millerand sa détermination de se démettre de ses hautes fonctions, que son état de santé ne lui permet plus de remplir, et il lui a remis le Message par lequel il fait connaître sa décision aux présidents des deux Chambres.

— Les expéditions de charbon, coke et briquettes de lignite faites par l'Allemagne à la France, à l'Italie, à la Belgique et au Luxembourg, au cours du mois d'août 1920, ont atteint le chiffre de 1.975.000 tonnes. Sur ce total, 4/5es environ ont été attribués à la France ; le reste a été partagé à peu près également entre l'Italie et la Belgique, défalcation faite de 90.000 tonnes attribuées au Luxembourg.

— L'agitation ouvrière continue en Italie. Cependant, l'intervention du président du conseil, M. Giolitti, semble devoir apaiser le conflit des métallurgistes, dans lequel le bolchevisme joue un grand rôle.

— Une formidable explosion s'est produite, à New-York, à proximité de la banque Pierpont Morgan, qui a été en partie détruite. C'est un attentat anarchiste, qui a fait environ 250 victimes.

— Les Parisiens se plaignent, avec raison, de la cherté et de la mauvaise qualité du pain, et, en outre, de la différence de qualité, plus ou moins mauvaise, d'un quartier à l'autre. C'est la faute de l'organisation officielle par secteurs, avec désignation des meuniers pour ravitailler chacun d'eux. Comme tout se vend et se mange, on ne surveille plus la fabrication de la farine, qui, bonne ou mauvaise, doit être acceptée.

Le syndicat patronal de la boulangerie de Paris et de la Seine réclame le retour à la liberté absolue.

17 sept. (ven.). — Au conseil de cabinet tenu ce matin, M. Millerand a fait connaître à ses collègues la volonté formelle de M. Paul Deschanel, de démissionner. Le cabinet, d'accord avec les présidents des deux Chambres, M. Léon Bourgeois et M. Raoul Pérel, a décidé de convoquer le Parlement en session extraordinaire, le mardi 21 septembre.

M. Léon Bourgeois, président du Sénat, a fixé la date de réunion du Congrès à Versailles, pour l'élection du nouveau Président, au jeudi 23 septembre.

— Le consulat de France à Breslau a été rouvert solennellement. Les honneurs militaires ont été rendus par les troupes de la reichswehr. Il ne s'est produit aucun incident.

— Un groupe de 581 sujets français, libérés par les bolchevistes, a franchi la frontière finlandaise à Systerbank. Le ministre de France est allé à leur rencontre.

— Le *Journal officiel* publie un décret du ministre des Travaux publics, rétablissant l'heure normale dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 octobre 1920.

18 sept. (sam.). — Un grand mouvement d'opinion se dessine pour porter au poste suprême de l'Etat le président du Conseil, M. Alexandre Millerand. M. Millerand hésite ; il croit fermement qu'il rendrait plus de services au pays, dans son poste actuel. Mais le Parlement, d'accord avec l'opinion publique, le pousse à l'Elysée, en lui promettant, dans l'exercice du pouvoir exécutif, une nouvelle force et une autorité accrue.

— Répondant au télégramme que MM. Millerand et Giolitti lui avaient envoyé de Lausanne, M. Lloyd George les remercie de leur cordial message, leur rend chaleureusement les sentiments qu'ils y expriment, et partage entièrement leur manière de voir en ce qui concerne la nécessité primordiale de l'entente la plus étroite entre la France, l'Italie et la Grande-Bretagne, en vue du règlement des problèmes européens et de la restauration de la paix, ainsi que du rétablissement des relations normales entre les nations.

— M. Tchitcherine, mécontent que M. Lloyd George ait rompu les négociations politiques avec la Russie, se répand en menaces contre l'Angleterre. Il annonce qu'un grand mouvement va se produire contre elle en Asie, où la guerre sainte va être proclamée.

— On mande de Rome que l'ex-grande-duchesse Marie-Adélaïde de Luxembourg est entrée comme novice dans un couvent de carmélites.

19 sept. (dim.). — Depuis 1899, année de la mort de M. Félix Faure, l'élection du président de la République avait lieu, tous les sept ans, le 17 janvier. L'époque à laquelle se produit la crise actuelle aura pour effet de modifier cette date : à moins d'événements qui ouvriraient une nouvelle crise avant l'expiration du septennat du Président qui sera élu jeudi prochain, l'élection présidentielle aura lieu, ensuite, tous les sept ans le 23 août, c'est-à-dire un mois avant l'expiration des pouvoirs du Président en fonctions, et en période de vacances des Chambres.

— Les Polonais ont battu les troupes rouges dans la région du Sereth et aux marais de Pinsk.

La Lithuanie, en accord avec la Russie des soviets, s'efforcerait de faire traîner en longueur les négociations avec la Pologne, et renforcerait ses troupes, ce qui prouverait le manque de sincérité de ses assurances pacifiques.

— Au Maroc, le groupe mobile de Fez a enlevé les hauteurs d'Azib-Chema, au sud d'Ouezzan, après un court combat, au cours duquel l'ennemi a subi des pertes sévères. Un important mouvement de soumission s'est aussitôt dessiné chez les tribus Beni-Mesguilda.

20 sept. (lun.). — M. Millerand, président du Conseil, a reçu, à Rambouillet, des mains de M. Deschanel, le Message officiel de démission, dont les deux Chambres prendront connaissance demain. C'est après avoir transmis aux présidents du Sénat et de la Chambre des députés ce Message de démission, que M. Millerand, sur les instances dont il était l'objet, est revenu sur sa décision : il accepte d'être candidat, mais à une condition, c'est que le président de la République sera l'homme d'une politique suivie, et appliquée en étroite collaboration avec ses ministres.

— En séance publique, le conseil de la Société des nations s'est occupé du conflit lithuano-polonais. Le représentant lithuanien et M. Paderewski, représentant le gouvernement polonais, ont déclaré que le conflit entre les deux Etats n'existait plus, et se sont serré la main, aux applaudissements de l'auditoire.

Le conseil conclut ensuite au transfert définitif d'Eupen et de Malmédy à la Belgique.

— On a découvert en Silésie et dans le Mecklem-



Les Douze Mois, par *Gavarni*. — **Novembre.**

Un ramoneur montrant ses dents blanches et criant : « Ramonez-ci, ramonez-là, la cheminée du haut en bas ! » vous apprend que Brumaire est arrivé. Un bout de mur spirituellement égratigné, quelques noirs squelettes d'arbres lui servent de fond.

(*Théophile Gautier.*)

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

bourg de secrets dépôts d'armes destinées à des organisations composées d'étudiants, d'anciens officiers et de fonctionnaires de la police de sûreté. Plusieurs arrestations ont été opérées.

— Le baron Matsui, ambassadeur du Japon en France, est remplacé par le vicomte Ishii.

21 sept. (mar.). — M. Léon Bourgeois, président du Sénat, et M. Raoul Péret, président de la Chambre des députés, ont donné aux deux Assemblées communication du Message de démission de M. Deschanel. La lecture en a été accueillie par des manifestations unanimes de respectueuse sympathie.

La majorité des groupes des deux Assemblées s'est déclarée favorable à la candidature de M. Millerand. Cependant, la réunion plénière des groupes des deux Chambres doit se tenir demain pour désigner définivement le candidat.

— Les négociations russo-polonaises ont commencé à Riga. Pendant ce temps, les hostilités continuent : les Polonais progressent dans le sud, et occupent Kowno.

Tandis qu'hier, au conseil de la Société des nations, M. Paderewski pour la Pologne, et M. de Voldemar pour la Lithuanie, tombaient d'accord pour mettre fin au conflit qui divise les deux Etats, les délégations lithuano-polonaises qui négociaient à Kalwaria n'ont pu s'entendre, et ont rompu les pourparlers.

Les troupes du général Wrangel remportent une nouvelle victoire, près d'Alexandrovsk. Elles ont fait 5.000 prisonniers, et se sont emparées de mitrailleuses, de canons, et de plusieurs trains blindés, ou de transports.

— La détente s'accentue en Italie, et l'apaisement renaît dans le royaume, bien que le gouvernement des soviets de Moscou exhorte les ouvriers italiens à la révolution immédiate.

22 sept. (mer.). — Au cours d'une réunion, les radicaux-socialistes du Sénat et de la Chambre avaient décidé de porter leurs voix sur les noms de MM. Léon Bourgeois et Raoul Péret, bien que le président du Sénat comme le président de la Chambre eussent fait connaître qu'ils ne feraient pas acte de candidat contre M. Alexandre Millerand.

Dans la réunion plénière tenue au palais du Luxembourg, M. Millerand a été désigné en tête de liste. Sur 804 suffrages exprimés, M. Millerand a obtenu 528 voix, contre 157 à M. Raoul Péret et 113 à M. Léon Bourgeois. M. Millerand, ayant obtenu la majorité des suffrages, est désigné comme candidat lors de la réunion de l'Assemblée nationale.

— La progression des armées polonaises et ukrainiennes continue victorieusement. Elles ont fait près de 4.000 prisonniers.

— La commission des réparations déclare que le tonnage livré par l'Allemagne aux Alliés s'élève, à la date du 16 septembre 1920, à 1.944.565 tonnes brutes. Sont compris dans ce chiffre les vapeurs de fort et de petit tonnage, ainsi que les bateaux à voiles.

23 sept. (jeu.). — L'Assemblée nationale, réunie à Versailles, a élu M. Alexandre Millerand président de la République, par 695 voix sur 892 votants. Après le dépouillement du scrutin, M. Léon Bourgeois, président de l'Assemblée, a dit :

« *M. Alexandre Millerand ayant obtenu la majorité des suffrages, je le proclame président de la République française pour sept années.* »

Une belle ovation a été faite au nouveau Président.

M. Lhopiteau, garde des sceaux, a remis à M. Millerand l'acte authentique constatant que l'Assemblée nationale lui a confié le pouvoir exécutif. Cette simple formalité remplace, en la circonstance, la cérémonie de la transmission des pouvoirs, qui d'habitude s'effectue à l'Elysée, un mois après l'élection, au moment où le nouvel élu du Congrès prend possession de ses hautes fonctions.

Et pendant que le canon tonne, M. Léon Bourgeois et M. Lhopiteau adressent une allocution à M. Millerand, qui répond par un discours dont chaque phrase est accueillie par de chaleureux applaudissements.

Le nouveau Président se rend ensuite à l'Elysée, où les honneurs lui sont rendus, et il est salué au bas du perron par les membres de la maison civile et militaire de son prédécesseur. Il est conduit dans le grand Salon doré, où le général Dubail, grand chancelier de la Légion d'honneur, lui remet les insignes de grand-croix de l'Ordre, suivant le cérémonial habituel.

Quelques minutes après, M. Millerand reçoit M. Lhopiteau accompagné de tous les ministres et sous-secrétaires d'Etat, qui lui remet, selon l'usage, la démission du cabinet.

24 sept. (ven.). — La crise ministérielle provoquée par l'élection de M. Millerand à la présidence de la République s'est dénouée en quelques heures. M. Georges Leygues devient président du Conseil et ministre des Affaires étrangères. Tous les ministres et sous-secrétaires d'Etat du cabinet Millerand conservent leurs portefeuilles.

— Les pourparlers russo-polonais continuent à la conférence de Riga. Les bolcheviks font à la Pologne des conditions de paix plus avantageuses.

Les hostilités, cependant, durent toujours, et l'armée polonaise fait 4.000 prisonniers, capturant 28 canons, une centaine de mitrailleuses, des trains et un important matériel de guerre.

Devant les agressions continuelles des détachements lithuaniens, qui violent la neutralité au profit des troupes soviétiques, les Polonais ont entrepris une offensive, et ont occupé Kopociowo.

— L'agitation ouvrière reprend avec violence en Italie. Des troubles sanglants se produisent à Turin.

— La conférence financière internationale a tenu sa première séance à Bruxelles, à la Chambre des représentants, sous la présidence de M. Gustave Ador.

25 sept. (sam.). — Le Message du président de la République a été lu au Sénat et à la Chambre des députés. L'accueil fait à ce Message par le Parlement a confirmé le vote de l'Assemblée nationale. Des applaudissements très nourris ont marqué d'une façon éclatante l'adhésion des représentants du pays au programme de reconstitution nationale nettement tracé par le chef de l'Etat.

Ensuite, M. Georges Leygues, président du Conseil, et M. Lhopiteau, garde des sceaux, ont lu respectivement, à la Chambre et au Sénat, la déclaration du nouveau ministère.

Interpellé à la Chambre après la déclaration ministérielle, M. Leygues affirme sa volonté de continuer l'œuvre de son prédécesseur, et il est approuvé par 515 voix contre 71.

Le Parlement clôture enfin la session extraordinaire, qui a duré cinq jours, et repart en vacances jusqu'au début de novembre.

— Dans les milieux polonais, on craint que le désir de paix manifesté à Riga par les bolcheviks ne soit pas sincère. On estime que les rouges peuvent vouloir attendre l'hiver pour reconstituer leurs forces, d'accord avec la Lithuanie.

— Les troupes du général Wrangel, ayant brisé la résistance des rouges dans le secteur d'Alexandrovsk, ont occupé cette ville. Les bolcheviks se retirent vers Ekaterinoslav. Les troupes de Wrangel ont pris un important butin, et capturé des prisonniers dont le nombre, depuis le commencement de cette opération, dépasse 15.000.

26 sept. (dim.). — Les troupes polonaises progressent dans la région du Pripet, et avancent vers Grodno, dont la ligne des forêts est défendue par les bolcheviks et les Lithuaniens.

L'armée de Wrangel a pénétré dans le gouvernement de Kherson, et poursuit les rouges en déroute.

— Les troubles ont repris en Irlande, surtout à Belfast.

— En Italie, le référendum des ouvriers est favorable à l'accord Giolitti. Dans la plupart des centres industriels de la péninsule et de la Sicile, les neuf dixièmes des ouvriers se sont prononcés en faveur du concordat.

27 sept. (lun.). — Après des luttes acharnées, les Polonais se sont emparés de Grodno.

M. Léon Bourgeois, président du conseil de la Société des nations, vient d'adresser deux télégrammes au gouvernement polonais, et deux autres au gouvernement lithuanien. Dans ces télégrammes il annonce que le conseil de la Société des nations enquêtera en Lithuanie ; il prêche la modération aux Polonais, la loyauté aux Lithuaniens.

L'armée de Wrangel attaque les rouges au nord d'Alexandrovsk, dans la région des rapides du Dniéper. La cavalerie traverse le fleuve et porte les opérations vers le nord-ouest. Beaucoup d'unités bolcheviks, coupées dans leur retraite, se sont rendues.

— A la conférence financière de Bruxelles, M. Brand, vice-président de l'assemblée et chef de la délégation anglaise, prononce un discours d'ordre général sur les finances publiques. Il estime que l'Allemagne doit payer les dommages de guerre si elle veut recouvrer son crédit. Son discours est unanimement applaudi.

28 sept. (mar.). — Les troupes polonaises ont franchi le Niémen, et poursuivent les bolcheviks en pleine retraite sur tout le front. En Podolie, elles reprennent Kamenetz-Podolsk.

Dans le sud de la Russie, les rouges se retirent vers Nicolaïev. Ils auraient, dit-on, perdu Kherson.

Le général ukrainien Petlioura et le général Wrangel sont arrivés à un accord au sujet de l'offensive actuelle, qui sera effectuée selon un plan commun.

Les négociations directes vont reprendre à Suwalki, entre la Lithuanie et la Pologne.

— La course internationale d'avions, pour la coupe Gordon-Bennett, a eu lieu à Etampes. Déjà gagnée deux fois par la France, la coupe a été remportée par le Français Sadi Lecointe, qui a battu les records du monde des 200 et 300 kilomètres, et effectué les trois tours de circuit (300 kil.) en 1 heure 39 minutes. La coupe devient la propriété de l'Aéro-Club français.

29 sept. (mer.). — M. Millerand, président de la République, a reçu, au palais de l'Elysée, en audience officielle, le docteur Mayer qui lui a remis les lettres l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Allemagne à Paris. M. le D[r] Mayer a prononcé l'allocution suivante :

Monsieur le Président,

Le gouvernement allemand, désirant rétablir, suivant l'exemple donné par le gouvernement de la République française, dans toute leur plénitude, les relations diplomatiques entre les deux pays, j'ai l'honneur de remettre entre vos mains, Monsieur le Président, mes lettres de créance comme ambassadeur d'Allemagne à Paris.

Sur les bases créées par le Traité de Versailles, je continuerai, tout comme j'ai eu à cœur de le faire jusqu'à présent, en qualité de chargé d'affaires, à consacrer, d'accord avec les intentions de nos gouvernements, tous mes efforts à un développement favorable des relations entre nos pays. Je n'ignore pas les difficultés qui s'y opposent, mais j'ai la confiance que, grâce à votre haute assistance, et grâce au concours éclairé du gouvernement de la République française, les efforts de mon gouvernement seront couronnés de succès.

J'ai l'honneur d'ajouter, Monsieur le Président, à l'expression de cet espoir, l'hommage de mon respect pour le premier magistrat de la République.

Le président de la République a répondu :

Monsieur l'ambassadeur,

C'est avec satisfaction que je reçois de vos mains les lettres qui vous accréditent auprès de moi en qualité d'ambassadeur d'Allemagne. Je me félicite, en effet, de vous entendre déclarer que vous vous efforcerez de réaliser les intentions de votre gouvernement en assurant, sur les bases du Traité de Versailles, un développement favorable des relations qui vont s'établir entre nos deux pays. Toute la politique du gouvernement de la République envers l'Allemagne s'inspire de la même pensée : l'exécution loyale du pacte solennel qui a mis fin à la guerre est l'unique moyen de résoudre pratiquement les graves difficultés qui subsistent entre les deux nations, et qui ne leur permettent pas encore de collaborer pleinement aux grandes œuvres de la paix.

La manière dont vous avez su vous acquitter de votre gérance provisoire me garantit la haute conception que vous vous faites de votre tâche. C'est donc en toute sincérité que je vous offre mes vœux pour le succès de votre mission.

Le Président avait à ses côtés M. Georges Leygues, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères.

Après cette cérémonie, le président de la République a reçu le corps diplomatique, qui avait à sa tête le comte Bonin-Longare, ambassadeur d'Italie et doyen du corps diplomatique. Le comte Bonin-Longare a prononcé un charmant discours, auquel a répondu très heureusement le Président.

— La conférence financière de Bruxelles s'occupe de la question du change.

— La conférence de Riga paraît devoir aboutir à une paix très rapide. Les soviets acceptent toutes les conditions polonaises, sauf celle qui exigerait le désarmement de la Russie.

— Les troupes polonaises se sont emparées de Pinsk ; elles ont fait 4.000 prisonniers. Les troupes ukrainiennes ont passé le Zbrucz, et battu les bolcheviks en leur faisant 1.500 prisonniers.

Après avoir prélevé des réserves au Caucase, les bolcheviks ont déclenché des contre-attaques au nord d'Alexandrovsk. Les troupes de Wrangel ont tenu solidement les positions acquises, et développent leur offensive.

— On fait la répartition des navires allemands entre la France et l'Italie : la France reçoit 5 croiseurs légers, 4 grands sous-marins, 3 petits sous-marins, 2 poseurs de mines, et quelques autres unités ; l'Italie reçoit 5 croiseurs légers et 9 destroyers.

— Les manœuvres allemandes redoublent en Haute-Silésie. On continue de découvrir d'importants dépôts d'armes allemands, et l'on a procédé à une trentaine d'arrestations.

— L'intervention de l'Allemagne dans la crise industrielle que subit actuellement l'Italie apparaît avec une évidence absolue. C'est par l'intermédiaire des banques, que les Allemands essayent de devenir les maîtres de l'industrie métallurgique italienne.

30 sept. (jeu.). — L'aile nord de l'armée polonaise a occupé Lida, après de violents combats, au cours desquels les vainqueurs ont capturé 15.000 prisonniers et 50 canons. Sur tout le reste du front, les bolcheviks reculent, et perdent un matériel considérable.

— Les séances tenues à Orléans, au congrès de la C. G. T., ont été orageuses. A la suite d'un long exposé fait par M. Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T., le vote a eu lieu : les majoritaires ont battu les extrémistes, par 1.482 voix contre 691.

— Le cardinal Dubois, chargé naguère de mission en Orient par le gouvernement français, est nommé archevêque de Paris.

1[er] oct. (ven.). — Le ministre de la reichswehr annonce que la zone des 50 kilomètres sur la rive droite du Rhin a été évacuée complètement par la reichswehr, et que l'armée allemande est réduite à 150.000 hommes.

— Après avoir détruit les troupes soviétiques concentrées dans la région de Lida, les Polonais continuent de poursuivre énergiquement les rouges dans la direction de l'est. Pris de panique, les bolcheviks se retirent en désordre ; une division entière s'est rendue, après avoir assassiné les commissaires qui tentaient de la forcer à la résistance. Les Polonais ont occupé Baranovitchi, important nœud de voies ferrées.

Au sud, l'armée rouge est en déroute sur un front de 200 kilomètres, harcelée par les troupes de Wrangel qui ont capturé 10.000 prisonniers, 50 canons, plusieurs centaines de mitrailleuses et 8 trains blindés. Quatre divisions soviétistes de cosaques seraient passées du côté de Wrangel.

— La remise du territoire de Togo à la France a été effectuée par les Anglais.

2 oct. (sam.). — M. Mayer a été reçu par M. Georges Leygues. C'est la première fois, depuis le mois d'août 1914, qu'un ambassadeur d'Allemagne se rencontre avec le ministre des affaires étrangères de France. L'entretien a porté sur les moyens de rétablir entre les deux pays des relations normales. L'ambassadeur a affirmé avec insistance que son gouvernement apportait à l'exécution du Traité de Versailles la plus entière bonne volonté. M. Leygues, prenant acte de cette affirmation, a constaté que le Traité formait la règle invariable des rapports qui unissaient désormais la France et l'Allemagne. Il a ajouté que si le gouvernement allemand prouvait par des actes sa sincérité, il trouverait auprès des autorités françaises un désir non moins sincère de lui faciliter l'accomplissement de sa tâche.

— La poursuite des divisions des soviets, mises en déroute dans les luttes sous Lida, continue. Le butin des Polonais, entre les 20 et 30 septembre, atteint 25.000 prisonniers et 100 canons ; mitrailleuses et matériel de guerre sont tombés en quantité énorme entre leurs mains.

Au sud, le général Wrangel poursuit ses succès.

Lenine a réuni à Moscou un grand conseil civil et militaire, pour examiner la situation. Tchitcherine a déclaré que les victoires polonaises, consacrant le succès de la politique suivie à l'égard du bolchevisme par la France et l'Amérique, avaient placé les soviets dans une situation désespérée. La seule chance de salut pour eux est la conclusion de la paix immédiate avec la Pologne, leur permettant de constituer une réserve armée contre les progrès de Wrangel.

D'autre part, des mutineries se produisent dans l'armée rouge : les soldats organisent des meetings, où les uns demandent des explications sur les buts de guerre, et d'autres exigent la paix. La situation intérieure de la Russie est très critique, et cause au gouvernement des soviets les plus grandes inquiétudes.

— L'Assemblée nationale autrichienne, qui s'est tenue à Vienne, a décidé que la réunion de l'Autriche à l'Allemagne ferait l'objet d'un plébisciste qui aurait lieu dans le délai de six mois.

— A Orléans, un débat des plus vifs s'est engagé sur l'orientation syndicaliste, débat qui a clôturé la dernière séance du congrès cégétiste. La motion majoritaire repousse la 3[e] Internationale communiste qui est, dit M. Jouhaux, « la division, la faiblesse, la servitude et l'impuissance ». Cette résolution majoritaire est votée par 1.479 voix contre 602 et 83 abstentions. Les minoritaires ont encore perdu des voix sur le précédent vote. Les majoritaires applaudissent et entonnent l'*Internationale*, tandis que les minoritaires crient : « Les soviets ! les soviets ! »

3 oct. (dim.). — La défaite de l'armée des soviets tourne au désastre. Seize divisions rouges ont été détruites par les Polonais, qui ont capturé 42.000 prisonniers, 160 canons, un millier de mitrailleuses, des trains blindés, des autos, des aéroplanes, des locomotives, 2.540 wagons, et un matériel de guerre considérable.

— Un armistice a été conclu entre la Pologne et la Lithuanie.

— Le 73[e] anniversaire de la naissance du maréchal Hindenburg a donné lieu à des manifestations nationalistes et

monarchistes, qui se sont produites dans tout le Reich. A Hambourg, notamment, plusieurs milliers de personnes y ont pris part ; des discours violents ont été prononcés, proclamant la volonté de l'Allemagne d'obtenir la revision du Traité de Versailles, et des cris de : « A bas la France ! » ont été poussés.

Sous prétexte d'être en état de briser les grèves, les Allemands organisent des troupes techniques, qui comptent 95.000 hommes, alors que la moitié suffirait pour tout le Reich. Ces troupes techniques constituent une véritable dépendance de la reichswehr, et peuvent doubler instantanément l'effectif de l'armée autorisée dans l'empire par le Traité de Versailles.

— Les troupes françaises sont entrées à Ouezzan, une des villes saintes du Maroc. Cette opération a été décidée pour mettre un terme à l'agitation des tribus du Djebala.

— Un typhon s'est abattu sur Yokohama et Tokio. Un grand nombre d'habitations ont été détruites, et l'on craint qu'il n'y ait de nombreuses victimes. Les communications sont coupées dans toutes les directions.

4 oct. (lun.). — Le gouvernement des soviets est de plus en plus ébranlé, en Russie. Il dispose actuellement d'une réserve de près de 400.000 hommes, dont la plupart n'ont ni fusil ni équipement : la discipline y subit une défection croissante, et les cas de rébellion sont nombreux. Le mécontentement grandit dans les armées de l'ouest, qui réclament la paix immédiate. A Petrograd, des marins de Cronstadt se mutinent à la suite d'un ordre de mobilisation, et les ouvriers des usines Poutiloff se joignent à eux ; après de sanglants combats dans les rues, la rébellion a été étouffée par les troupes rouges renforcées par 4.500 Chinois.

— Le général Wrangel avance toujours victorieusement, et le gouvernement des soviets voit avec une terrible inquiétude arriver le moment où les approvisionnements de grains du Kouban, le bassin houiller du Donetz et les gisements pétrolifères de Bakou et de Grozny seront occupés par les armées de Wrangel.

Les Polonais refoulent sans arrêt les bolcheviks. Ils ont atteint l'ancienne ligne des tranchées allemandes, et peuvent attendre sans crainte une nouvelle offensive russe éventuelle. Les rouges se retirent vers Minsk ; beaucoup abandonnent leurs armes, et refusent le combat.

— Les délégués à la conférence financière de Bruxelles, réunis en commissions, n'ont encore adopté que des résolutions de portée purement théorique. L'intervention du délégué italien contre la politique commerciale de l'Angleterre et de l'Amérique a été très remarquée.

5 oct. (mar.). — Les armées du gouvernement des soviets sont en pleine déroute sur tous les fronts. Les Polonais occupent la voie ferrée Lida-Baranovitchi-Sarny-Rowne ; les Ukrainiens approchent du Bug et prennent Bar, en Podolie ; Wrangel avance vers le nord-est, et fait encore 4.000 prisonniers.

Le rapatriement des Français de Russie a lieu par la Finlande, où plusieurs centaines de nos compatriotes sont arrivés et vont s'embarquer pour la France, via Stockholm.

Tchitcherine adresse au gouvernement et au peuple français un message. Il parle des troupes françaises concentrées à Constantinople, qui attendent le moment propice pour rentrer en lice aux côtés des insurgés « contre-révolutionnaires de Crimée », et fait appel à l'appui fraternel du peuple travailleur français, afin de mettre un terme à l'action agressive de son gouvernement dirigée contre le peuple travailleur russe.

6 oct. (mer.). — La signature de la convention d'armistice entre la Russie des soviets et le gouvernement polonais devait avoir lieu hier soir à Riga ; elle a été ajournée. Suivant cette convention, les hostilités devaient être suspendues à dater du vendredi 8 octobre au plus tard. Le document original de la convention aurait été approuvé par MM. Dabsky, président de la délégation polonaise, et Ioffe, président de la délégation russo-ukrainienne.

Après avoir détruit la 13e armée rouge, les troupes du général Wrangel ont pénétré dans le bassin du Donetz. Elles ont fait près de 30.000 prisonniers, et capturé un butin énorme.

D'après des messages reçus de Russie, l'exode de Petrograd a recommencé. Plus de 200.000 personnes en sont sorties pour ne pas mourir de faim.

— Le gouvernement britannique paraît décidé à ne pas modifier son attitude envers l'Irlande. Les soldats continuent leurs perquisitions et leurs représailles. On prévoit que de nombreuses arrestations seront opérées dans les rangs des leaders du mouvement sinn-feiniste, c'est-à-dire des arrestations purement politiques.

7 oct. (jeu.). — La Pologne paraît satisfaite des résultats que lui accorderait la convention d'armistice de Riga. Elle aurait obtenu gain de cause sur presque tous les points, notamment en ce qui concerne la nouvelle frontière, située beaucoup plus à l'est que la frontière précédemment offerte par les soviets.

Une réunion militaire empreinte du plus grand enthousiasme a eu lieu à Sébastopol pour célébrer la conclusion définitive de l'alliance entre le général Wrangel et les atamans des cosaques du Don, du Kouban, de Térek et d'Astrakan.

Les bolcheviks, battus sur toute la ligne, ont évacué Ekaterinoslav et Pavlograd.

M. Maklakoff, ambassadeur de Russie en France sous l'ancien régime du tsar, est arrivé à Paris, en qualité d'ambassadeur du sud de la Russie.

— Le général Savoff est désigné comme ministre de Bulgarie à Paris. Savoff fut généralissime des armées bulgares, au cours des deux guerres balkaniques.

8 oct. (ven.). — La conférence financière de Bruxelles tient aujourd'hui sa dernière séance, sous la présidence de M. Gustave Ador.

— Le général Niessel est nommé chef de la mission militaire française en Pologne, en remplacement du général Henrys.

Des combats acharnés ont lieu au sud de la Russie. Les bolcheviks contre-attaquent furieusement, mais ne réussissent pas à enrayer l'avance progressive des troupes du général Wrangel.

Des bruits persistants courent, selon lesquels le grand-duc Nicolas serait auprès de l'état-major de Wrangel.

Un soulèvement antibolcheviste a éclaté en Sibérie. Sous le commandement d'officiers blancs, une véritable petite armée paysanne a occupé la ville de Tomsk, en a chassé les soviets, et a fusillé plusieurs commissaires rouges.

— Un grand meeting aérien a commencé à Buc. M. Millerand, président de la République, plusieurs ministres et des milliers de spectateurs ont assisté aux évolutions de nombreux aviateurs civils et militaires qui pilotaient les appareils les plus divers, de construction française.

— M. Gustave Mesureur, directeur de l'Assistance publique, prend sa retraite et sera remplacé par le docteur Louis Mourier, député du Gard, ancien sous-secrétaire d'Etat du Service de santé.

9 oct. (sam.). — Le problème des réparations n'est pas encore résolu, et se pose toujours dans les termes indiqués par les accords de Spa. Les cabinets de Paris et de Londres échangent des notes, et l'on prévoit une prochaine conférence internationale pour y régler définitivement les divers points de vue.

— Sous prétexte d'organiser une « journée de tir national », Munich a vu défiler dans ses rues une armée de 30.000 prétendus gardes civiques, à qui n'ont pas été épargnés des discours enflammés, empreints du patriotisme le plus agressif. Quant à l'organisateur de cette armée camouflée il a dit, en brandissant son revolver : « C'est avec ceci seulement, que nous devons nous exprimer ». Le pacifisme ne règne pas en Bavière, et le soldat de la nouvelle Allemagne est en civil.

— Après avoir subi de très lourdes pertes sur le front sud-ouest, le corps de cavalerie du général bolchevik Budienny était rappelé à l'intérieur pour y être réorganisé. Plusieurs régiments se sont mutinés. Trois sont passés aux insurgés d'Ekatérinoslav ; deux autres, cernés par l'infanterie rouge, ont été complètement anéantis.

Des pourparlers très actifs ont lieu à Varsovie entre le gouvernement ukrainien de Petlioura et celui du général Wrangel, dans le but d'une lutte commune contre les bolcheviks.

— L'Allemagne a livré à la France un deuxième zeppelin, le *L-Z 113*, qui, parti de Stettin, est arrivé à Maubeuge piloté par des officiers français.

— Une épouvantable catastrophe de chemin de fer s'est produite, à 7 heures du soir, à Houilles (Seine-et-Oise), à 13 kilomètres de Paris. Un express a tamponné un train de marchandises en détresse dans la gare par suite du déraillement d'un wagon. Le choc a été terrible, et les victimes sont nombreuses : on compte 48 morts et 44 blessés grièvement.

10 oct. (dim.). — Les Allemands, passés maîtres dans l'art de fausser les plébiscites, dans le Slesvig, à Marienwerder et Allenstein, où ils ont fait voter jusqu'aux morts, se préparent à faire voter 350.000 Allemands nés en Haute-Silésie mais fixés, depuis, dans le reste de l'empire sans aucune pensée de retour. Comme la population indigène de la Haute-Silésie ne compte que 800.000 votants, il est facile de prévoir le résultat de la manœuvre allemande. Les Polonais ont saisi de la question le conseil des ambassadeurs.

— D'après l'accord signé à Suwalki le 7 octobre dernier, entre Polonais et Lithuaniens, Vilna devait appartenir à la Lithuanie. Mais le général polonais Zeligowski, n'approuvant pas cet accord, s'est emparé de Vilna. C'est l'exacte copie du geste de d'Annunzio à Fiume.

Le mouvement antibolcheviste s'accentue. Il est dirigé par les socialistes révolutionnaires et les minimalistes. En Ukraine nationaliste, la mobilisation de dix classes est ordonnée contre les bolcheviks.

Le général Semenoff, commandant les troupes blanches du Transbaïkal, s'est placé sous les ordres de Wrangel.

— La situation en Syrie ne cesse de s'améliorer. L'organisation entreprise par le général Gouraud se développe favorablement, et la prospérité renaît dans cette fertile région.

— Une véritable apothéose de l'aviation française a terminé le meeting de Buc. Avions de guerre ou de paix et dirigeables ont tenu l'air tout l'après-midi, au grand enthousiasme des spectateurs, qui ont vu des exercices de bombardement, des simulacres de combat et des concours variés, couronnés par d'extraordinaires acrobaties aériennes. Sadi Lecointe a battu le record de vitesse horaire, en atteignant 296 kilom. 694.

— Un nouvel accident de chemin de fer s'est produit, à la sortie du pont d'Asnières. Le train de Paris-Argenteuil a pris en écharpe celui d'Argenteuil-Paris. Il y a 1 mort et 38 blessés dont 3 grièvement.

11 oct. (lun.). — La nouvelle de l'occupation de Vilna a provoqué un élan d'enthousiasme en Pologne. Des meetings ont été tenus à Varsovie par le parti national, et des félicitations ont été adressées au général Zeligowski pour avoir rendu à la Pologne Vilna, perle des terres polonaises. On pense cependant que le gouvernement de Varsovie désavouera le général, qui s'est emparé de la ville après avoir donné sa démission, coupé toutes les communications téléphoniques et télégraphiques entre son armée, la capitale et le restant des troupes polonaises.

Ce coup de force du général Zeligowski, qui crée de nouvelles difficultés entre la Lithuanie et la Pologne, aurait été causé par l'exaspération qu'avaient provoquée chez les officiers et les soldats originaires des districts de Vilna et de Grodno les nouvelles violences et représailles du gouvernement lithuanien envers leurs familles et la population polonaise.

— A Riga, la séance plénière au cours de laquelle devaient être signée la convention d'armistice entre la Pologne et les soviets, ainsi que les préliminaires de paix, a été remise à une date indéterminée.

— Le chef bolchevik Budienny aurait abandonné, avec une partie de son corps de cavalerie, la cause des soviets, et organiserait des groupes antibolcheviks.

— En Mésopotamie, les troupes britanniques ont mis en déroute les Arabes au sud d'Hillah, et ont de nouveau occupé Hit, dans la région de l'Euphrate supérieur.

— Le roi Alexandre de Grèce a été mordu à la jambe par un singe. Son état s'est rapidement aggravé : une complication d'ictère est survenue, et fait craindre un empoisonnement du sang.

12 oct. (mar.). — Le comte Zamoyski, ministre de Pologne à Paris, est allé, au nom de son gouvernement, faire la déclaration suivante à M. Georges Leygues, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères :

Le gouvernement polonais désavoue complètement le général Zeligowski, et prendra toutes les mesures à sa disposition pour ramener à la raison les troupes qui sont entrées à Vilna.

M. Georges Leygues a aussitôt fait connaître cette démarche à M. Léon Bourgeois, président du conseil de la Société des nations.

— L'armistice et le traité de paix préliminaire, entre les Polonais et les bolcheviks, ont enfin été signés à Riga, en présence de tous les représentants diplomatiques étrangers.

Suivant une nouvelle venue de Varsovie, les soviets auraient décidé de faire des propositions au général Wrangel, et auraient envoyé des délégués, à cet effet, au quartier général de l'armée russe du Sud.

— La campagne continue pour le rattachement de l'Autriche au Reich allemand. — Le résultat du plébiscite de Klagenfurth n'est pas encore connu, mais on croit que les deux tiers des voix seraient en faveur du rattachement à l'Autriche.

— Les négociations se poursuivent toujours, entre Paris et Londres, au sujet de la procédure à suivre pour régler le problème des réparations. La France persiste dans son désir de laisser planer sur l'Allemagne une menace constante, destinée à prendre effet au cas où les dirigeants de Berlin n'accompliraient pas leurs promesses.

— Le Conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée, sous la présidence de M. Millerand, pour envisager l'ensemble des mesures destinées à enrayer la hausse du prix de la vie, et à assurer un approvisionnement plus abondant et plus économique des denrées nécessaires à la consommation. Des instructions sont données pour la stricte application des lois et règlements prescrivant l'affichage des prix, la répression des manœuvres illicites et la publicité des condamnations.

Pour combattre la hausse croissante de la viande fraîche, on va développer les approvisionnements en viande frigorifiée et en poisson frais. La vente de la viande frigorifiée se fera sous le contrôle du gouvernement, et un décret va être pris qui permettra la taxation des prix. L'exportation du lait, du beurre, des fromages et des pommes de terre sera prohibée ; des conseils de consommateurs seront constitués dans chaque département, et un conseil supérieur siégera à Paris.

13 oct. (mer.). — Conformément aux clauses des préliminaires de paix signés hier à Riga, les troupes russes devront se retirer six jours après la signature du traité, et les troupes polonaises quinze jours seulement ensuite. La zone neutre sera de trente kilomètres en profondeur. L'armistice pourra être dénoncé après un préavis de quarante-huit heures.

Les troupes polonaises ont occupé Minsk.

Les soulèvements contre les soviets deviennent de plus en plus nombreux. La plupart des usines de Moscou ont organisé des réunions et des manifestations antisoviétistes ; à Smolensk, une insurrection de la garnison et des ouvriers a été étouffée dans le sang ; Nijni-Novgorod serait actuellement occupé par les insurgés, et des combats acharnés se seraient déroulés dans les rues.

— L'aggravation de l'état de santé du roi de Grèce inspire de vives inquiétudes. On commence à envisager l'éventualité d'une issue fatale, bien que les médecins, notamment le professeur français Widal appelé d'urgence à Athènes, ne considèrent pas, jusqu'ici, le cas comme absolument désespéré. Les milieux politiques se montrent vivement préoccupés des conséquences que pourrait entraîner le dénouement que l'on redoute : en effet, l'ordre de succession n'a jamais été établi depuis la déchéance du roi Constantin et de son héritier direct. La disparition du roi Alexandre soulèverait, par conséquent, un problème particulièrement difficile. La dynastie constantinienne étant écartée, on serait amené à choisir entre offrir la couronne à un prince étranger, ou supprimer le régime monarchique. La dernière solution réunirait, semble-t-il, la majorité des suffrages dans le parti de M. Venizelos.

— En Irlande, les attaques se multiplient contre les troupes anglaises. Des conflits violents ont éclaté à Dublin entre soldats et civils ; une vingtaine de maisons ont été en partie détruites.

— Un nouveau groupe de rapatriés français de Russie, environ 160, embarquent à Helsingfors pour regagner la France.

14 oct. (jeu.). — M. Léon Bourgeois, président du conseil de la Société des nations, agissant en son nom et au nom de ses deux collègues les ambassadeurs d'Espagne et du Japon, chargés avec lui de suivre, au nom du Conseil, les affaires de Pologne et de Lithuanie, a prié M. Paderewski de venir s'entretenir avec lui des événements de Vilna.

M. Léon Bourgeois a fait connaître à M. Paderewski le sentiment qu'éprouvent les membres du conseil de la Société des nations, du fait de l'occupation de Vilna par des troupes polonaises, malgré l'armistice qui a été conclu.

Si Vilna n'était pas évacué à bref délai, le conseil de la Société des nations se verrait dans l'obligation de se réunir d'urgence, pour examiner la situation, qu'il ne peut que regarder comme très sérieuse.

Le gouvernement polonais fera, au sujet de l'affaire de Vilna, une déclaration contenant les trois principaux points suivants :

1° Le gouvernement polonais exprimera ses regrets à cause de l'insubordination du général Zeligowski ;

2° Il insistera pour que le sort des territoires de Vilna et de Grodno soit tranché par voie de plébiscite ;

3° Il sera contraint de prêter secours au général Zeligowski, si les troupes de ce dernier étaient attaquées par des forces militaires.

Le gouvernement polonais adressera également une note analogue aux gouvernements français et anglais.

— Le résultat du plébiscite en Carinthie a donné la majorité à l'Autriche : plus de 59 p. 100 des habitants de la première zone plébiscitaire se sont prononcés pour le maintien de leur pays dans le cadre de l'Etat autrichien. Conformément aux stipulations de l'article 50 du traité de Saint-Germain, tout le district de Klagenfurth reste donc autrichien, sans qu'il y ait lieu de procéder à un plébiscite dans la seconde zone.

— Le traité de paix russo-finlandais a été signé à Dorpat.

— M. François-Marsal, ministre des Finances, a transmis à la commission des finances de la Chambre les chiffres du budget du ministère de la Guerre, pour l'année 1921. Ce budget s'élève à 6.680.200.000 francs. Il présente sur celui de 1920 une augmentation de 1.530 millions.



« Hélas ! l'entente cordiale laisse encore bien à désirer !
— Avec l'Angleterre ?
— Non, avec la Manche. »



« Maintenant que l'ascenseur peut fonctionner, c'est quatre mille francs de plus.
— Alors, la première chose que l'ascenseur fait monter, c'est le prix du loyer. »



« Cette fois, si tu ne t'exécutes pas, je t'envoie l'huissier... et tu sais, mon huissier à moi s'appelle Foch. »



« Comme l'air est bon ici !
— Taisez-vous, malheureuse, on mettrait un impôt dessus. »



« Vous ne craignez pas, chère amie, que votre costume fasse un peu nu?
— Oh! non, j'aurai mon collier. »

(Puel et Spahn, *Le Petit Bleu*).

PETITE CORRESPONDANCE

Traduction de la légende du mois de Novembre.

Dispensateur des biens de l'arrière-saison
Novembre abat les glands, aux porcs si délectables,
Tandis que de gibier il décore nos tables,
Où la plume se mêle aux grasses venaisons.

A plusieurs abonnés. — Nous donnerons prochainement une carte en couleurs de la nouvelle Europe.

R. F., *Tours.* — Les engrais verts se nitrifient plus facilement que le sulfate d'ammoniaque.

D. N., *Lille.* — Christophe II, roi de Danemark, était surnommé *Glipping*, parce qu'il avait l'habitude de cligner les yeux.

B. L., *Mulhouse.* — Le *durion* est un ferro-silicium inattaquable à la plupart des acides; il est composé de 15,51 Si, 82,23 Fe, 0,66 Mn, 0,83 C, 0,57 Ph et 0,01 S.

C. B., *Fontainebleau.* — Ce fut Elisabeth d'Orléans, duchesse de Guise, fille de Gaston de France, duc d'Orléans, qui vendit à Louis XIV, le palais d'Orléans, aujourd'hui palais du Luxembourg.

N. T., *Rouen.* — Le débenzolage du gaz d'éclairage a été effectué pendant la guerre dès la fin de l'année 1915. Un mètre cube de gaz fournissait environ 14 gr. 2 de benzène cristallisable et 4 gr. 8 de toluène; ces carbures forment les matières premières dans la fabrication de certains explosifs : trinitrophénol, trinitrocrésol, trinitrotoluène.

D. S., *Alger.* — La *Saliansky* ou *colle de Russie* que l'on trouve dans le commerce est une colle de poisson fabriquée avec la tête, l'estomac, les intestins et quelquefois la peau de poissons ; le tout est cuit à l'eau, puis le liquide est tamisé et évaporé, s'il y a lieu.

J. B., *Neuilly-l'Evêque.* — 1° *Sinn fein* est une expression irlandaise qui signifie « nous-mêmes »; elle désigne le parti nationaliste et revolutionnaire qui revendique pour l'Irlande l'indépendance absolue vis-à-vis de l'Angleterre. — 2° La véritable orthographe est *déclencher* (dérivé de *clenche*), c'est celle que nous avons avons finalement adoptée dans tous nos dictionnaires (*déclencher* et non déclancher).

U. F., *Reims.* — Les *microbalances* sont des balances destinées à mesurer de petits poids. Les balances que l'on désigne généralement sous ce nom ont une sensibilité d'au moins un dixième de miligramme.

N. A., *Smyrne.* — L'îlot de Clipperton, qui se trouve dans l'océan Pacifique, au large des côtes de l'Amérique centrale, appartient à la France.

H. C., *Metz.* — Le poids moyen d'un hectolitre de blé est de 76 kilogr.; celui d'un hectolitre de seigle, 72 kilogr.; celui d'un hectolitre d'avoine, 47 kilogr. et celui d'un hectolitre de maïs, 67 kilogr.

B. N., *Marseille.* — Le poème de Dardanus (musique de Sacchini) est de La Bruère ; mais les changements que Guillard fut obligé d'y faire ont, en quelque sorte, donné à celui-ci le droit de s'en dire l'auteur.

V. E., *Casablanca.* — L'huile de ricin peut évidemment être falsifiée par un mélange avec d'autres huiles, mais on s'assure facilement de sa pureté, car elle est soluble dans l'alcool à 95°, alors que les autres huiles ne le sont pas.

E. P., *Berne.* — Au commencement du XVIe siècle, la capitale de la Bolivie se nommait Chuquisaca ou encore Ville de la Plata et Charcas; chacun de ces trois noms avait une acception spéciale. Ainsi l'on disait : l'archevêque de la Plata; l'audience de Charcas; et, en parlant d'un négociant : qu'il était établi à Chuquisaca.

X..., *Le Puy.* — Nous vous sommes fort obligés de l'intérêt que vous nous portez. Nous nous sommes bornés à donner la biographie de Benoît XV, sans croire nécessaire de raconter une fois de plus les opérations du Conclave. (V. CONCLAVE au *Nouv. Larousse*, t. III et Suppl. et PIE X, au *Lar. Mensuel*, t. III, p. 226).

L. G. *Bourges.* — André Chénier restera un des poètes les plus originaux de la littérature française. Un goût supérieur à son temps, l'amour et le sentiment du vrai beau, ce sont là assez de titres à l'immortalité pour ce poète sans orgueil, qui n'a trouvé dans un jour de confiance rien de plus à dire de lui-même que ce mot charmant :

Et mon vers a peut-être aussi quelque douceur.

R. B., *Montpellier.* — Le surnom de *Guiscard*, donné à Robert, fils de Tancrède Hauteville, signifiait, dans le langage normand, *fin et adroit*. Tous les historiens assurent que Robert était digne de le porter.

S. V. *Strasbourg.* — Pour la création de nuages artificiels pendant la guerre on s'est servi surtout de tétrachlorure de carbone ou de tétrachloréthane mélangés avec le zinc en poudre et le kieselguhr. (La pâte formée était spécialement amorcée). On a également utilisé le chlorure de zinc vaporisé par addition de salpêtre et siliciure de calcium.

P. K., *Orléans.* — La *farine animale* est composée de poudre de viande desséchée, celle-ci provenant de l'équarrissage d'animaux. Cette poudre a été stérilisée et peut être employée pour l'alimentation des porcs, de la volaille et du poisson.

M. O., *Anvers.* — Les *anneaux d'excentriques* sont formés d'un alliage comprenant 0,70 de plomb, 0,20 d'étain, 0,70 d'antimoine.

J. S., *Toulon.* — C'est sous le nom d'*Hermès* que les Grecs honoraient l'inventeur des lettres ou le régulateur du langage; et ils le représentaient par une tête avec des ailes, les mots étant, comme les appelle Homère, des paroles ailées.

O. V., *Paris.* — Les nouvelles pièces de nickel créées par la loi du 2 août 1917, pièces de 25 c., 10 c. et 0,05 c. du type troué ne sont pas composées de nickel pur mais de *bronze de nickel*, comprenant 250 parties de nickel pour 750 de cuivre, avec une tolérance de 10 en plus ou en moins, la pièce de 0,25 pèse 5 gr.

G. A., *Dijon.* — Il y aura effectivement 4 éclipses l'année prochaine, deux de Soleil et deux de Lune, mais deux seulement seront visibles à Paris : une éclipse annulaire de Soleil le 8 avril, partiellement visible, et une éclipse partielle de Lune les 16 et 17 octobre.

P. G., *Oran.* — Voici, en moyenne, la teneur en éléments fertilisants des trois fumiers principaux : pour 1.000 k., le fumier d'écurie renferme 4,3 d'azote, 3,6 d'acide phosphorique, 5,3 de potasse; le fumier de bergerie, 12,5 d'azote, 6,4 d'acide phosphorique, 16,9 de potasse; le fumier d'étable, 6,2 d'azote, 4 d'acide phosphorique, 8,3 de potasse.

C. N., *Alençon.* — Les effets généraux des lois abolitives de la féodalité sont résumés dans l'article premier du code rural, ainsi conçu : « Le territoire de la France, dans toute son étendue, est libre comme les personnes qui l'habitent. » Et le décret du 18 juillet 1793 n'est que le développement de ce principe.

S. V., *Sélestat.* — Ce que l'on appelle *essai de Brinell* pour les métaux est un essai de dureté par empreinte de bille. On utilise une bille d'acier dur ayant 10mm de diamètre, on l'applique sous une pression connue et qui peut être développée graduellement à la surface du métal à étudier ; il en résulte une déformation de cette surface sous forme de calotte sphérique dont on mesure le diamètre.

B. M., *Angers.* — Le discours *De la Gloire* fut, en effet, couronné par l'Académie, en 1671 ; mais il faut avouer qu'il est d'une grande médiocrité. Mlle de Scudery réussissait mieux dans les poésies légères. Témoin ce quatrain qu'elle adressa à Nanteuil qui avait fait son portrait :

Nanteuil, en faisant mon image,
A, de son art divin, signalé le pouvoir :
Je hais mes yeux dans mon miroir;
Je les aime dans son ouvrage.

Enchantée de l'œuvre, elle voulut s'acquitter envers le peintre en lui envoyant une bourse remplie de louis. Nanteuil lui répondit par une lettre pleine de délicatesse, dans laquelle il disait : « Vous poussez trop loin la générosité; vous me permettrez, Mademoiselle, de vous en faire une petite réprimande. .....Je prends volontiers la bourse que vous avez faite, et je vous remercie de vos louis que je ne crois pas être de votre façon ».

N. C., *Liège.* — Le poids d'un litre d'air ramené aux *conditions normales*, c'est-à-dire à la température de 0° centig., à la pression de 1 atmosphère (colonne normale de 76 cm. de mercure), à la latitude de 45° et au niveau de la mer, n'est pas exactement 1 gr. 293. Pour les mesures précises, on admet généralement, d'après les mesures de lord Rayleigh, qu'il est de 1 gr. 29284.

S. M. *Lyon.* — Il est très facile de calculer la *valeur au pair* d'une monnaie étrangère quand on connaît son poids et son titre; il suffit de la comparer à la monnaie française correspondante. Exemple : Le souverain anglais est au titre de 0,91666 et pèse 7 gr. 988 ; il renferme donc un poids d'or de 7 gr. 988 × 0,91666 = 7 gr. 3223. On sait que la pièce d'or française de 20 fr. pèse 6 gr. 4516; son titre étant de 0,900, elle renferme 6 gr. 4516 × 0,9 = 5 gr. 8064 d'or pur. Reste à faire une règle de trois : 5 gr. 8064 d'or pur valent 20 fr., 7 gr. 3223 valent $\frac{20 \times 7\,322}{5,8064}$ = 25 fr. 22 c'est la valeur au pair du souverain. La *valeur réelle* n'est pas fixe, elle dépend du cours des métaux.

M. L., *Paris*; X..., *Le Puy*; C. F.. *Bordeaux.* — Vous aurez satisfaction au sujet des articles sur l'histoire de France contemporaine, ainsi que sur l'histoire contemporaine des autres Etats, dont la série, interrompue par la Grande Guerre, recommencera dans un prochain numéro, et aussi au sujet des biographies. Si plusieurs de celles que vous signalez ont été retardées, c'est qu'il nous a paru préférable d'avoir un certain recul pour apprécier sainement le vrai rôle des grands acteurs de la guerre, et que pour tel homme politique, l'attente d'un événement prévu nous a obligés parfois à en ajourner quelque peu la publication d'un article.

C. R., *Besançon.* — La solubilité du sucre dans l'eau varie avec la température : 100 gr. d'eau à 0° dissolvent 179 gr. 2 de sucre alors qu'à 25° ils peuvent dissoudre 211 gr. 4.

F. T., *Tunis*; G. S., *Beyrouth.* — Dans notre dernière *Petite Correspondance*, nous n'avons pu citer l'idylle de Mesihi. Vous la connaissez en turc. Voici l'imitation française qui en a été faite, d'après la traduction en anglais de Jones. Elle donne une idée exacte des beautés de l'œuvre originale, également remarquable par la délicatesse des pensées et la richesse du coloris.

Le doux printemps renaît ; sous le nouveau feuillage
Le rossignol déjà fait entendre ses chants ;
J'écoute ses leçons, je comprends son langage ;
Voici ce qu'il répète aux heureux musulmans :
Jouissez ; la mélancolie
N'est qu'un fléau qu'il faut bannir ;
Le doux printemps renaît, mais celui de la vie
Fuit pour ne jamais revenir.

Le plus brillant émail a paré nos prairies ;
Sur leur sein l'arc-en-ciel a jeté ses couleurs,
Et déjà le rosier sur ses tiges fleuries
Enivre tous nos sens de ses douces odeurs :
Jouissez ; etc.

Savourez ces bienfaits sans croire à leur durée,
Le vrai sage est celui qui sait le prix du temps ;
Par la loi du destin la vie est mesurée,
Et ne peut pas remplir l'espace d'un printemps.
Jouissez, etc.

De roses et de lis un Dieu forma les belles ;
Elles en ont, hélas ! l'éclat et le destin.
Ces merveilles d'un jour se ressemblent entre elles ;
Les belles et les fleurs ne brillent qu'un matin.
Jouissez ; etc.

De la reine des fleurs la beauté s'est flétrie ;
Elle était à mourir condamnée en naissant ;
Un rayon du soleil, quelques gouttes de pluie ;
L'ont soudain fait tomber dans le sein du néant.
Jouissez ; etc.

La carrière est ouverte et veut être remplie ;
Buvez, aimez, goûtez surtout un doux repos ;
Tout en la méprisant, embellissez la vie ;
Ignorez les chagrins et mourez en repos.
Jouissez ; etc.

P. H., *Paris.* — Hassenfratz, qui fut professeur à l'Ecole polytechnique, joua un rôle actif, quoique subalterne, dans la Révolution française. En 1793, il faisait partie d'une commission chargée de réunir les objets d'arts et métiers confisqués par la république. Il fit ensuite un cours d'administration militaire à l'école de Mars, créée par Robespierre. C'est là qu'on l'entendit pousser le délire révolutionnaire jusqu'à désigner l'or sous le nom du métal le *sans-culotte*, parce que, disait-il, il ne devait pas plus y avoir de roi dans les métaux que parmi les hommes. D'ailleurs on vit dans le même temps le naturaliste Daubenton demander qu'on ne donnât plus au lion le titre de roi des animaux.

A plusieurs abonnés. — La Cour de cassation, par arrêt du 25 mars 1919, a jugé que la prorogation de l'article 56 de la loi du 9 mars 1918 s'applique à tous les baux et locations verbales en cours le 1er août 1914, quelle que soit leur durée, et ne commence qu'à leur expiration, alors même que celle-ci ne doit se produire qu'après la cessation des hostilités. Cette prorogation est de deux ans ou de cinq ans, suivant qu'il s'agit de locaux occupés bourgeoisement ou bien de locaux industriels et commerciaux.

En ce qui concerne les locations verbales, la prorogation ne court qu'à partir du coogé qui a mis fin au contrat.

Il suit de là, en droit strict, que, à défaut de congé donné par l'une des parties conformément à l'article 1736 du code civil, la prorogation ne commencerait pas à courir. A notre connaissance, les tribunaux n'ont pas eu à statuer sur cette espèce particulière.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEV.



M. Nouveauriche, critique d'art.
« Un boucher, ça ? Pensez-vous ? C'est un berger ! »
(G. Pavis, *Le Journal*).



Le cas du prince Paul de Grèce.
« P'pa ! Permission d'aller sur le trône ? »



Le Percepteur est bon enfant.
« Rassurez-vous. L'emprunt marche si bien, qu'on ne vous demandera rien de plus l'an prochain ».



La leçon de commerce.
« Et s'il y a baisse, papa, qu'est-ce que je fais ?
— Même calcul que pour la hausse : ce qui montait de deux sous, tu l'augmentais de vingt ; ce qui descend de vingt sous, tu le diminueras de deux ».

(Lucien Métivet, *Le Journal*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Octobre 1920 au 14 Novembre 1920

15 oct. (ven.). — Les ministres se sont réunis en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Millerand. Le Conseil a décidé que la rentrée des Chambres aurait lieu le lundi 8 novembre prochain, afin de permettre aux bureaux des Chambres de prendre part à la réception du président de la République à l'Hôtel de Ville, le lendemain.

— A Varsovie, pendant la séance de la Diète, le président du conseil, M. Witos, a déclaré que les préliminaires de Riga ne réalisent pas tous les désirs de la nation polonaise : ils laissent en dehors des frontières de la Pologne nombre de Polonais, mais ils prouvent un esprit de modération. La Russie et la Pologne s'étant mises d'accord, la question du territoire litigieux entre la Pologne et la Lithuanie est exclusivement l'affaire de ces deux Etats. Le gouvernement polonais considère que l'action du général Zeligowski ne peut être tolérée. Les autorités polonaises font une enquête.

Après cette déclaration, le maréchal Pilsudski a adressé sa démission au gouvernement polonais. Le maréchal se montre opposé à toute ingérence étrangère dans le différend polono-lithuanien au sujet de Vilna. Cependant, sur les instances du gouvernement, il consent à retirer momentanément sa démission.

— En Angleterre, la conférence des délégués mineurs s'est réunie. Elle a pris connaissance de la lettre de M. Lloyd George, et, jugeant que la réponse du gouvernement n'était pas satisfaisante, elle a décidé de télégraphier dans les charbonnages un ordre de grève.

— A l'occasion des manifestations organisées en Italie en faveur des Soviets, de sanglantes émeutes se sont produites dans beaucoup de villes de la péninsule, où l'on signale un nombre élevé de morts et de blessés.

— L'état de santé du roi Alexandre de Grèce est stationnaire. Le professeur Widal émet l'opinion que, malgré l'infection provenant de la morsure, la lutte contre le mal peut continuer avec espoir, grâce à la forte constitution du malade.

16 oct. (sam.). — A la suite de l'importante conversation qu'il a eue avec M. Léon Bourgeois, en présence des ambassadeurs du Japon et d'Espagne, M. Paderewski, ancien président du conseil polonais, insistera auprès du gouvernement polonais pour le rappel des troupes du général Zeligowski et l'évacuation immédiate de Vilna.

— Les rapports paraissent se tendre assez sérieusement entre la Lithuanie et la Lettonie, celle-ci étant accusée de s'entendre avec la Pologne pour rendre de plus en plus difficile la situation des Lithuaniens.

— On apprend que le traité russo-polonais de Riga comporte l'indépendance de l'Ukraine et de la Ruthénie-Blanche ; il stipule que les hostilités cesseront le 18 octobre à minuit, et que les Polonais s'abstiendront de soutenir les ennemis du gouvernement des Soviets.

— Les bolcheviks, aux prises avec les insurgés autour de Kiev, ont subi une série d'échecs. La ville est attaquée et serrée de près par les antibolcheviks.

— A la Conférence des ambassadeurs, les quatre grandes puissances ont décidé de faire une démarche commune auprès du gouvernement yougoslave, à Belgrade, pour demander le retrait immédiat des bataillons serbes qui ont pénétré dans la zone plébiscitaire en Carinthie.

— Après deux journées d'amélioration, le roi Alexandre de Grèce a eu cette nuit une violente crise qui rend son état presque désespéré. Le conseil des ministres s'est aussitôt réuni d'urgence.

— Le traité de Portsmouth, qui mit fin à la guerre russo-japonaise, avait donné au Japon la partie méridionale de l'île Sakhaline. Les Japonais viennent d'occuper l'île tout entière.

— Les mineurs anglais se sont mis en grève. Il y a déjà plus d'un million de chômeurs.

17 oct. (dim.). — Les dépêches de Russie ou des pays limitrophes montrent comme très précaire la situation actuelle des dirigeants bolcheviks. Des militants de la politique russe, qui se trouvent à Paris, croient que la chute du régime des Soviets est prochaine.

Le général Zeligowski organise à Vilna un gouvernement de la Lithuanie-Centrale. Il a pris le pouvoir comme chef du nouvel Etat, et a fait afficher dans la ville un appel aux armes.

La commission de contrôle militaire de la Société des nations, venant de Vilna, est arrivée à Varsovie. Au cours de son séjour à Vilna, elle a eu une conférence avec le général Zeligowski et les membres du gouvernement de la Lithuanie-Centrale. Durant la conférence, la population de Vilna a manifesté chaleureusement en l'honneur du général Zeligowski.

— La protestation du gouvernement autrichien transmise au gouvernement yougoslave par le chargé d'affaires autrichien à Belgrade, et concernant l'occupation de la zone plébiscitaire de Klagenfurth par les troupes serbes, n'a pas été prise en considération par le gouvernement de Belgrade.

— L'état du roi de Grèce reste très grave.

— Au Maroc, au sud de Taza, les troupes françaises ont infligé une sévère défaite aux tribus des Beni-Ouaraïn, dont les incursions gênaient les communications sur la route de Fez à Taza.

— Quelques jours avant, les Espagnols avaient battu les dissidents marocains, et s'étaient emparés de Chechaouen.

— Un décret institue dans chaque département français un conseil de consommateurs. Ces conseils étudieront les causes du renchérissement des denrées, et proposeront toutes mesures susceptibles d'enrayer la hausse, et d'améliorer les conditions de l'alimentation nationale.

18 oct. (lun.). — L'offensive des troupes du général Wrangel se poursuit victorieusement sur tout le front du nord de la Tauride. Les forces considérables des rouges, qui les avaient attaquées, ont été défaites, et les soldats de Wrangel ont fait 3.000 prisonniers.

Sur le front polonais, les bolcheviks, découragés par leurs grandes pertes, reculent en laissant des prisonniers et un énorme matériel de guerre.

On dit que Tchitcherine aurait fait au soviet des commissaires un exposé de la situation, dans lequel il aurait déclaré que si l'armée rouge n'écrasait pas Wrangel et ne maîtrisait pas les révoltes à l'intérieur, les efforts de la diplomatie rouge pour sauver la situation ne pourraient éviter l'écroulement fatal du régime communiste.

Le général Zeligowski a envoyé à tous les Etats un radiotélégramme où il déclare notamment que la commission provisoire de Vilna considère comme sa tâche d'assurer au pays le libre choix de son sort dans le plus bref délai.

— En vue de faciliter le règlement des incidents de Klagenfurth, le gouvernement de Belgrade a donné l'ordre aux troupes yougoslaves qui ont pénétré dans la zone du plébiscite de se mettre sous les ordres de la commission de plébiscite.

— Environ 20.000 sans-travail manifestent à Londres, et des échauffourées se produisent ; il y a de nombreux blessés, et quelques arrestations

— L'état de santé du roi Alexandre de Grèce reste toujours très grave.

19 oct. (mar.). — Les élections législatives qui ont eu lieu en Autriche, avant-hier dimanche, sont caractérisées par le succès des partisans de l'ordre, et le recul des pangermanistes dans les



Les Douze Mois, par *Gavarni*. — **Décembre.**
Un patineur, non pas de ceux qui font des 8 sur la glace au bois de Boulogne, dans l'enceinte du Club, mais un bon campagnard des départements du Nord, qui va à ses affaires par quelque canal gelé, désigne Frimaire, et clôt ce poème rustique des mois, où Gavarni s'est montré habile et sérieux dessinateur, renonçant volontairement à son esprit pour tirer tout l'effet de son crayon. (*Théophile Gautier.*)

*1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, rue Montparnasse, 15, Paris ;*
*2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

provinces mêmes où la propagande allemande s'est exercée le plus activement. Les chrétiens-sociaux triomphent des social-démocrates et des communistes, ceux-ci complètement écrasés.

— M. Trumbitch, ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, vient de donner l'ordre aux troupes yougoslaves qui ont occupé la zone de Klagenfurth d'évacuer ce territoire.

— La Conférence des ambassadeurs a examiné et approuvé le projet de convention établi par les experts français et anglais, qui, en vertu de l'article 104 du Traité de Versailles, est destiné à régler les intérêts communs de la Pologne et de la ville de Dantzig : établissement d'une organisation douanière, régime des voies d'eau et des voies ferrées, représentation diplomatique et consulaire de la ville de Dantzig par la Pologne, etc.

La Pologne et la ville de Dantzig avaient bien essayé de résoudre le problème par des négociations directes, mais n'étaient pas parvenues à s'entendre.

Quant à la Constitution de la ville libre de Dantzig, votée par l'Assemblée nationale, et qui enfreint sur de nombreux points les stipulations du Traité de Versailles, c'est à la Société des nations qu'il reviendra de la corriger.

— A Londres, la Chambre des communes s'occupe de la situation minière. Le gouvernement explique qu'il ne peut pas considérer la grève comme un moyen acceptable de faire triompher les revendications ouvrières. Des négociations seraient bientôt reprises entre le gouvernement britannique et les grévistes.

— L'état de santé du roi de Grèce nécessitant une intervention chirurgicale, le professeur Delbet, de l'Académie de médecine de Paris, sur la demande de la légation de Grèce, est parti d'urgence pour Athènes.

20 oct. (mer.). — Par suite de la grève des mineurs anglais, l'arrêt de la navigation est presque total entre la France et l'Angleterre.

— M. François-Marsal, ministre des Finances, dresse à Strasbourg le bilan économique de la France, et souligne la renaissance de notre pays. Après avoir rendu hommage au grandiose effort national dont la France donne le spectacle, il lance un chaleureux appel en faveur du nouvel Emprunt, à 6 p. 100, qui commence aujourd'hui, et qui permettra à la France d'avoir « les larges moyens qu'elle demande pour asseoir sur des bases définitives et solides l'édifice de ses travaux de paix ».

21 oct. (jeu.). — La grève des mineurs anglais menace de s'étendre, et de devenir une crise sociale générale. Les organes directeurs de plusieurs fédérations ouvrières ont, en effet, déjà envoyé au gouvernement une série d'ultimatums. Ces sommations sont concordantes sur ce point essentiel : que les demandes des mineurs sont raisonnables et justes, et que c'est au gouvernement de prendre l'initiative de nouvelles négociations avec les leaders des mineurs.

— Les opérations militaires entre la Pologne et la Russie ont pris fin.

— Le ministère de la Marine se propose d'accroître le rendement des pêcheries françaises, pour mettre le poisson à la portée des plus modestes budgets. Pour cela, il va renforcer notre flotte de pêche par la remise en service des bateaux inutilisés, et par la création de nouvelles unités de types plus modestes. Il développera en outre l'emploi du moteur à pétrole dans la marine de pêche.

22 oct. (ven.). — La Diète de Varsovie a procédé au vote du projet de Constitution de l'Etat polonais. L'article constituant la Pologne en république a été adopté. Elle a adopté également l'article stipulant que les autorités législatives de l'Etat sont composées de deux Chambres, notamment d'une Diète et d'un Sénat.

De nombreux volontaires allemands passent la frontière pour envenimer le conflit entre la Lithuanie et la Pologne, au sujet de Vilna. Les troupes du général Zeligowski ont capturé une compagnie entière composée exclusivement d'Allemands.

— En audience officielle, M. Millerand, président de la République, a reçu le général Savof, qui vient d'être nommé ministre de Bulgarie en France.

— L'état du roi Alexandre de Grèce demeure stationnaire, mais toujours très grave.

— La situation en Angleterre devient critique. Les conversations non officielles entre le cabinet britannique et les leaders des mineurs se poursuivent sans aboutir. Les mesures prises par le ministre des transports et du ravitaillement, en cas de grève des cheminots, seront appliquées demain.

— Un nouveau contingent de 52 otages français en Russie est arrivé à Paris.

— Le bilan de nos importations et de nos exportations pendant les neuf premiers mois de 1919 et de 1920 s'établit comme suit :

Importations en 1919 : 24.567.420.000 francs,
— en 1920 : 27.189.071.000 francs ;
D'où une augmentation, pour 1920, de 2.621.651.000 francs.
Exportations en 1919 : 6.704.217.000 francs,
— en 1920 : 16.557.711.000 francs ;
D'où une augmentation, pour 1920, de 9.853.494.000 francs.

23 oct. (sam.). — La Pologne a ratifié les préliminaires de paix signés à Riga, mais elle refuse son adhésion au projet de convention préparé par des représentants franco-anglais au sujet de Dantzig.

Les corps de volontaires blancs-russiens qui combattaient jusqu'à l'armistice aux côtés des Polonais continuent une guerre de guérillas contre les bolcheviks. Le général Balachowitch a réussi à franchir les marais du Pripet et menace les forces rouges qui, en Ukraine, combattent l'armée nationale du général Pawlenko. Sa victoire aura sans doute une répercussion sur la marche des armées bolchevistes qui, grâce à leur supériorité numérique, ont pu forcer le passage du Dniéper, dans le cours inférieur du fleuve, malgré la résistance opposée par les troupes du général Wrangel.

— L'état du roi de Grèce s'est encore aggravé.

— Un solennel hommage est rendu à la mémoire de l'aviateur Pégoud. Mort au champ d'honneur, en Alsace, durant la guerre, il avait été inhumé à Brasse, près de Belfort. Sa dépouille mortelle a été ramenée à Paris et déposée au cimetière Montparnasse, où un monument a été élevé en son honneur.

— Le retour à l'heure normale s'effectuera ce soir à minuit. A ce moment, toutes les horloges, pendules, etc., seront retardées d'une heure.

24 oct. (dim.). — La grève des mineurs a déjà causé de très grosses pertes à l'Angleterre. La nation a perdu 4.500.000 tonnes de charbon, les mineurs ont perdu 5.400.000 livres sterling de salaires, et environ 250.000 ouvriers des autres industries sont sans travail. Les négociations engagées entre M. Lloyd George et les mineurs continuent, et l'on espère qu'elles aboutiront.

— Le professeur français Delbet, arrivé à Athènes, après un examen clinique et bactériologique de l'état du roi de Grèce a porté le diagnostic suivant : « Toxhémie suraiguë ; hépatisation pulmonaire étendue. Etat très grave ».

— Le lord-maire de Cork en est à son 73e jour de jeûne. Il a perdu connaissance, et sa fin semble très proche.

25 oct. (lun.). — Les drapeaux français que les Prussiens nous avaient pris à Sedan et à Metz, en 1870, ont été rendus par l'Allemagne et sont arrivés à Paris. En attendant la remise des autres trophées, ils ont été confiés à M. de Celles qui, en sa qualité de séquestre général des biens allemands, en a la garde provisoire.

— De toute l'Allemagne, des soldats, des armes et des munitions passent en Lithuanie. Les transports évitent les endroits et les lignes de communication où siègent les commissaires de l'Entente, de crainte d'être retenus. Les détachements allemands sont expédiés sur le front polonais ou sur le front de Lithuanie-Centrale du général Zeligowski.

— Le roi Alexandre de Grèce a succombé aux suites des cruelles morsures dont il avait été victime.

— Le lord-maire de Cork, M. T. Mac Sweeney, est mort, après 74 jours de jeûne, dans la prison de Brixton, à Londres, où il avait commencé la grève de la faim le 11 août.

— Les pourparlers entamés entre le gouvernement britannique et les délégués des mineurs ne seraient pas en bonne voie. Le gouvernement paraît disposé à concéder les augmentations de salaires, mais les mineurs ne garantissent pas l'augmentation de la production, qu'on leur demande en échange.

26 oct. (mar.). — La campagne présidentielle aux Etats-Unis est des plus actives, les élections devant avoir lieu le 2 novembre prochain. Les candidats Cox (démocrate) et Harding (républicain) se battent en des joutes oratoires ; pour ou contre la Ligue des nations, tel est le principal thème des discours électoraux. Les deux rivaux parcourent en un jour des centaines de kilomètres, et prononcent en passant un nombre invraisemblable de discours.

— Le cabinet de Londres a officiellement avisé le gouvernement allemand que l'Angleterre renonce aux droits que lui donne le Traité de Versailles sur les biens des Allemands établis dans l'empire britannique. Cette renonciation s'applique seulement aux biens que les Allemands, simples particuliers, ont apporté dans les Iles Britanniques depuis le rétablissement des relations commerciales entre les deux pays, et en particulier au solde créditeur que ces Allemands possèdent dans les banques britanniques, ainsi qu'aux marchandises allemandes qui se trouvent dans les entrepôts ou à bord de vaisseaux anglais.

— La campagne d'agitation antifrançaise menée à Hambourg par le parti populaire vient de provoquer un sérieux incident. Un attaché de chancellerie du consulat de France à Hambourg a été frappé et blessé par un certain nombre d'individus. Cet incident, venant après tant d'autres, indique un état d'esprit haineux qui n'a jamais cessé de se développer de l'autre côté du Rhin.

27 oct. (mer.). — A l'occasion de la discussion du budget allemand au Reichstag, le chancelier Fehrenbach proteste contre l'accord de Spa ; il déclare qu'il n'y a plus de militarisme allemand, accuse au contraire la France de militarisme, et se livre à des attaques contre nos troupes noires.

— Le conseil des ministres polonais, sur la proposition du prince Sapieha, a décidé de n'accepter la convention dantzikoise que si le libre accès à la mer est garanti à la Pologne. Tous les partis appuient cette décision, basée sur l'application intégrale du Traité de Versailles.

28 oct. (jeu.). — La décision du gouvernement britannique, de renoncer aux représailles financières et économiques prévues par le Traité de Versailles, au cas où l'Allemagne manquerait à ses engagements, est fort critiquée. Le Traité appartient à tous les Alliés, et le dommage qu'il subit par le fait de l'un d'eux retentit sur les autres.

L'attitude prise par l'Angleterre a eu un effet immédiat : celui d'encourager l'Allemagne à la résistance, et de lui donner au moins l'illusion que la France était isolée. Aussi, la tactique des directeurs de l'opinion publique allemande consiste à concentrer sur la France toute la haine de l'Allemagne. Il est fâcheux que la France apparaisse seule comme impitoyable, quand elle se contente de réclamer ce qui lui est dû.

— Le conseil de la Société des nations, réuni à Bruxelles, propose à la Pologne de trancher l'incident de Vilna par un plébiscite.

— A la Chambre des communes, M. Lloyd George, répondant à une question, déclare que la Grande-Bretagne n'a pas promis de secourir la Belgique, au cas où celle-ci serait de nouveau attaquée par l'Allemagne.

— La crise minière anglaise semble terminée, toutes les conditions de l'accord ayant été acceptées.

— Le gouvernement allemand aurait décidé de restituer au gouvernement français des drapeaux qui avaient été pris aux armées du premier Empire, en remplacement de ceux de 1870 qui ont été brûlés après la signature du Traité de Versailles.

29 oct. (ven.). — Les funérailles du roi de Grèce Alexandre ont eu lieu solennellement à Athènes, au milieu d'une affluence considérable et de l'émotion générale. Après la cérémonie, à la cathédrale, le corps du souverain a été inhumé à Tatoï, près du mausolée du roi Georges, grand-père du défunt.

La Chambre d'Athènes a proclamé l'amiral Coundouriotis régent de Grèce.

— Le délai extrême fixé à la Hongrie pour ratifier le traité de Trianon a été reporté au 15 novembre prochain.

— Le gouvernement britannique a décidé que le corps du lord-maire Terence Mac Sweeney ne pouvait être débarqué à Dublin, en raison des manifestations politiques qui risqueraient de se produire. Le cercueil a donc été débarqué à Queenstown, et transporté ensuite à Cork où la cérémonie religieuse s'est déroulée en présence d'une foule énorme.

30 oct. (sam.). — Les conversations continuent entre les cabinets de Londres et de Paris au sujet de la renonciation de l'Angleterre aux droits que lui confère le Traité de Versailles en ce qui touche la saisie éventuelle des biens allemands. Le gouvernement français s'est borné jusqu'ici à souligner la gravité d'une action isolée de l'un des Alliés, en ce qui concerne l'exécution du Traité.

— Dans son discours au Reichstag, M. von Simons, ministre des affaires étrangères, blâme l'agression de Hambourg et se montre très modéré. Il termine en disant qu'il est décidé à suivre une politique extérieure pacifique.

Au nom de l'Entente, le général français Nollet a remis au gouvernement allemand une note demandant la dissolution des gardes civiques et organisations armées encore existantes, particulièrement en Bavière.

— La situation est très grave à Moscou, par suite de la proclamation de l'état de siège et de la mobilisation de tous les communistes. Les paysans se sont révoltés dans onze gouvernements, à la suite des réquisitions de grains. Parmi les personnages emprisonnés, se trouverait le général Broussiloff.

Les forces soviétiques auraient évacué Odessa.

— Le ministre de Grèce à Berne est allé notifier au prince Paul, troisième fils du roi Constantin, son accession au trône, sous la réserve du désistement formel de son père Constantin et de son frère aîné le diadoque Georges. Le prince Paul a répondu qu'il ne lui appartenait pas de demander à son père et à son frère de se désister de leurs droits, et qu'il n'accepterait la couronne que si le peuple hellénique se prononçait contre le retour du roi déchu et pour l'exclusion du diadoque de ses droits de succession.

— La tempête a jeté le vapeur français *Donaumont* sur la côte du cap Creus où il s'est brisé ; deux marins ont péri.

— Un train a pris en écharpe un autre train, en gare de Chartres ; un mécanicien a été tué et il y a une quarantaine de blessés.

31 oct. (dim.). — Par décision du gouvernement hellénique, les élections législatives, primitivement fixées au 7 novembre, sont reportées au 14 novembre prochain.

La régence de l'amiral Coundouriotis se prolongera jusqu'au lendemain des élections. Si ces élections sont favorables au roi Constantin, rien ne s'opposera, dit-on, à son retour, en vertu du droit des nations de disposer d'elles-mêmes ; mais si la Grèce apporte à M. Venizelos la majorité des suffrages, Constantin « autorisera » le prince Paul à accepter l'offre du gouvernement hellénique.

— Le Sénat de Hambourg a exprimé ses vifs regrets au consul de France, pour l'agression dont a été victime un attaché à la chancellerie du consulat. Il a promis que les coupables seraient l'objet de poursuites et de sanctions, et qu'une indemnité serait payée à la victime de l'attentat.

— Des désordres graves continuent dans la plupart des gouvernements de Russie. Des bandes paysannes armées de fusils et même de mitrailleuses attaquent les trains, pillent tout, menacent les voyageurs n'ayant pas la Croix sur la poitrine.

Les Ukrainiens ont infligé de sanglantes défaites aux troupes des Soviets, entre le Bug et le Dniester.

Sur le front du Dniéper, les rouges ont déclenché de furieuses offensives ; mais les combats tournent à l'avantage des troupes de Wrangel.

— La proposition du conseil de la Société des nations est approuvée par le gouvernement polonais : la Pologne accepte qu'un plébiscite règle son différend avec la Lithuanie, au sujet de Vilna.

1er nov. (lun.). — Le gouvernement bavarois a reçu de la commission de contrôle interalliée une note réclamant le désarmement, dans le plus bref délai, des milices d'habitants.

— Suivant des nouvelles venues de Finlande, la garnison de Moscou se serait révoltée, et les communications privées seraient suspendues entre Moscou et Petrograd. De cette dernière ville auraient été envoyés des détachements communistes finlandais, pour rétablir l'ordre à Moscou.

— Le ministre roumain M. Take Jonesco s'est fait l'artisan d'un rapprochement entre la Tchécoslovaquie et la Pologne. De Prague, il va à Varsovie. Il espère réussir à engager dans la Petite-Entente la Pologne, et à y faire entrer aussi la Grèce.

— Les hauts commissaires alliés à Constantinople ont remis une note énergique au gouvernement ottoman, pour l'obliger à ratifier le traité de Sèvres.

— Partout en France, la foule a visité les cimetières : elle a fleuri toutes les tombes, et rendu un pieux hommage aux morts pour la Patrie. M. Millerand, président de la République, et les ministres ont apporté le tribut officiel du souvenir aux héros de la guerre et aux victimes du devoir.

2 nov. (mar.). — Les élections à la présidence des Etats-Unis ont commencé. Les Américains votent pour choisir les électeurs à mandat impératif qui nommeront le futur Président. Les premiers dépouillements du scrutin marquent une majorité importante pour M. Harding.

— Les bolcheviks jettent de grosses forces contre Wrangel, introduisent sans relâche de nouvelles réserves dans l'action, et s'efforcent d'obtenir des résultats décisifs dans le plus bref délai. Les troupes de Wrangel réussissent à arrêter leur élan où cela est nécessaire, et ne cèdent du terrain que de leur propre initiative, en maintenant l'ennemi à distance, comme elles l'ont déjà fait quelquefois.

— En présence de la réponse du prince Paul refusant au gouvernement hellénique d'accepter la couronne, à moins que le peuple ne se prononce contre le retour de Constantin et du diadoque, M. Venizelos posera la question dynastique en Grèce devant le corps électoral qui doit être élu le 14 novembre. L'opposition, représentée par M. Gounaris, demande un plébiscite spécial après les élections, en déclarant que le nouveau souverain devra être roi de tous les Hellènes et non pas d'un parti seulement.

3 nov. (mer.). — M. W. Harding, candidat républicain, est désigné pour la présidence des Etats-Unis : 379 délégués, sur 531, ont le mandat impératif de voter pour lui le 10 janvier 1921.

— Arrivé à Lisbonne, revenant du Brésil, le roi des Belges Albert I[er] continue son voyage en chemin de fer, et, de Tours, part en avion pour Bruxelles. A son arrivée, il reçoit la démission du cabinet, que lui présente M. Delacroix, et commence aussitôt ses consultations pour dénouer la crise.

— La commission exécutive des mineurs britanniques a décidé la reprise immédiate du travail.

4 nov. (jeu.). — Les troupes de Wrangel battent en retraite vers la Crimée. Elles reculent en bon ordre, suivant le plan que leur général exposa aux missions militaires, lors de la conclusion de l'armistice russo-polonais rendant inévitable le rétrécissement de leur front.

— Des tempêtes, des inondations ravagent depuis huit jours les régions du midi de la France ; les dégâts sont considérables.

5 nov. (ven.). — Le général Wrangel a dû abandonner les provinces qu'il commençait à organiser, après les avoir arrachées au bolchevisme. Les Soviets, délivrés, depuis la paix de Riga, de tout souci du côté de la Pologne, ont jeté la totalité de leurs forces disponibles sur l'armée de Tauride. Cette armée cherche aujourd'hui à se retirer en Crimée, et les troupes rouges attaquent les deux entrées de la presqu'île, à Pérékop et à Genitschesk.

— La guerre civile en Irlande entre dans une phase plus grave. Dix-sept policiers ont été exécutés par les sinn-feiners ; les troupes anglaises font de nombreuses perquisitions.

— Le nouveau président des Etats-Unis, M. Waren G. Harding, dans un discours qu'il a prononcé à Marion (Ohio), a déclaré que la Société des nations est bien morte. Toutefois, a-t-il dit, le futur gouvernement américain veillera à ce que la nation joue son rôle dans une nouvelle association internationale fondée sur la paix.

6 nov. (sam.). — L'accord se réalise, entre Paris et Londres, sur la question des réparations. Quand les deux gouvernements auront terminé leurs négociations, le Conseil suprême des Alliés statuera sur les sanctions garantissant le règlement de ses obligations par l'Allemagne.

— Les forces rouges devant lesquelles Wrangel a dû reculer sont évaluées à 140.000 hommes, soit cinq armées. Wrangel aurait perdu une grande partie de sa première armée à Mélitopol, et la deuxième, celle de Kahkovska, serait coupée en deux. La destruction des ponts rend la retraite vers la Crimée très difficile ; néanmoins, on assure que Wrangel aurait réussi à gagner la ligne de repli qu'il s'était fixée. Les bolcheviks poursuivent leurs attaques, et des combats indécis continuent avec acharnement.

— Le roi d'Espagne Alphonse XIII est arrivé à Paris, accompagné de la reine et de l'infant don Jaime. Le président de la République et M[me] Millerand ont offert un déjeuner en leur honneur, à l'Elysée.

7 nov. (dim.). — Les troupes serbes ont franchi la frontière bulgare pour occuper les territoires détachés de la Bulgarie en vertu du traité de Neuilly, sans attendre la décision de la commission internationale de délimitation. Le gouvernement bulgare, trouvant cette occupation prématurée, a protesté, mais a ordonné la retraite des autorités bulgares.

— La Turquie, dans sa réponse à la note des Puissances, déclare que le moment n'est pas opportun pour la ratification du traité de paix.

— Le roi et la reine d'Espagne ont reçu à dîner M. et M[me] Millerand, à l'ambassade espagnole. Ils partiront demain pour l'Angleterre, avec l'infant don Jaime.

8 nov. (lun.). — La Chambre des députés et le Sénat ont fait leur rentrée et voté à l'unanimité le projet de loi relatif aux cérémonies qui doivent avoir lieu le 11 novembre, jour anniversaire de la signature de l'armistice en 1918, et à l'occasion du cinquantenaire de la République.

Voici l'exposé des motifs et le texte du projet :

La loi du 25 octobre 1919 prévoit que des cérémonies auront lieu dans toutes les communes de France le 1[er] ou le 2 novembre de chaque année, en l'honneur des Morts de la Grande Guerre.

En raison de la célébration du cinquantenaire de la République, c'est le 11 novembre que se feront ces cérémonies.

Le Gouvernement, d'accord avec le sentiment public, estime que ce jour est particulièrement bien choisi pour donner aux Morts de la Grande Guerre un témoignage solennel de la reconnaissance, de l'admiration et de l'amour de tous les Français.

Il propose de transférer ce jour-là au Panthéon et d'inhumer ensuite sous l'Arc de Triomphe les restes d'un des soldats qui reposent sur nos champs de bataille et qui n'ont pu être identifiés.

L'hommage rendu à ce soldat anonyme s'adressera en même temps à tous les héros tombés avec lui pour la défense de la Patrie et la sauvegarde de la Liberté et du Droit dans le Monde.

Nous avons, en conséquence, l'honneur de soumettre à vos délibérations le projet de loi suivant :

Article premier. — Les honneurs du Panthéon seront rendus aux restes d'un des soldats, non identifiés, morts au Champ d'honneur au cours de la Grande Guerre de 1914 à 1918.

La translation des restes de ce soldat sera faite solennellement, le 11 novembre 1920.

Article 2. — Le même jour, les restes du Soldat inconnu seront inhumés sous l'Arc de Triomphe.

Article 3. — Les noms du général d'Aurelle de Paladines vainqueur de Coulmiers, du colonel Denfert-Rochereau le défenseur de Belfort, et du lieutenant-colonel Teyssier défenseur de Bitche seront inscrits au Panthéon, avec ceux des généraux Chanzy et Faidherbe.

Sur la proposition de M. Steeg, ministre de l'Intérieur, les élections sénatoriales ont été fixées au 9 janvier 1921. Les conseils municipaux seront convoqués le 28 novembre 1920, pour la désignation des délégués sénatoriaux.

— L'offensive rouge contre la Crimée paraît arrêtée. Les troupes de Wrangel ne cèdent plus un pouce de terrain ; elles passent même aux contre-attaques, et refoulent les bolchevistes, dans le secteur nord de Pérékop.

— Mustapha Kemal, chef des nationalistes ottomans, veut obtenir la revision du traité de Sèvres. Il déclare que l'Arménie lui servira de gage, et il annonce une offensive très prochaine contre les Grecs.

— La conférence de la paix irlandaise, réunie à Dublin, demande à Lloyd George d'accorder à l'Irlande l'autonomie que possèdent les Dominions britanniques.

9 nov. (mar.). — Depuis 1913, une coutume veut que le président de la République inaugure sa magistrature par une réception à l'Hôtel de Ville. Fidèle à cette tradition, M. Millerand avait, le soir même de son élection, accepté de réserver à la municipalité de Paris sa première visite officielle. Cette cérémonie a eu lieu aujourd'hui. Très acclamé sur le parcours, le Président, à son arrivée au palais municipal, a été reçu solennellement. Après les discours, M. Millerand fut conduit dans la salle des Fêtes, accueilli par de chaleureuses ovations.

A Verdun, huit corps de soldats inconnus, venus de huit secteurs différents du front, ont été réunis dans un triple cénotaphe, devant lequel une foule recueillie a défilé pendant toute la journée. Le Héros anonyme qui dormira son dernier sommeil sous l'Arc de Triomphe sera choisi demain parmi ces huit combattants, dont les cercueils, exposés dans une chapelle ardente, auront toute la nuit une garde d'honneur, composée de militaires et de civils.

Le maréchal Foch part pour Boulogne-sur-Mer, où il présidera demain la cérémonie de l'embarquement, à bord du *Verdun*, du corps du « Guerrier inconnu » anglais.

Le général Gouraud, venant de Syrie, a débarqué à Marseille, et vient à Paris s'entretenir, avec les ministres compétents, de l'organisation et de la mise en valeur de la Syrie, du Liban et de la Cilicie.

10 nov. (mer.). — La cérémonie de Verdun au cours de laquelle fut choisi le cercueil de l'immortel Soldat de la Grande Guerre s'est déroulée au milieu d'une foule considérable et recueillie, au son des cloches, de la musique et du canon. Les huits cercueils sont placés sur quatre catafalques. M. Maginot, ministre des Pensions, qui préside à la cérémonie, s'avance vers la compagnie du 132[e] régiment d'infanterie, placée le long des murs de la chapelle ardente, et s'adressant à un soldat, il dit :

— Soldat, voici un bouquet de fleurs cueillies sur les champs de bataille de Verdun, parmi les tombes de tant de héros inconnus. Ce bouquet, vous allez le déposer sur un des cercueils... Ce cercueil sera celui du Soldat que le peuple accompagnera demain, du Panthéon à l'Arc de Triomphe, suprême hommage que la France ait jamais rendu à un de ses enfants, mais hommage pas trop grand pour celui qui symbolisera et immortalisera la vaillance française, et dont le sacrifice anonyme a sauvé la Patrie, le Droit, la Liberté.

Le soldat prend le bouquet, tourne autour des catafalques, le dépose sur une bière, et salue, la main au casque. La *Marseillaise* retentit, et sur le cercueil désigné on fixe une plaque de bronze portant cette inscription : « *Le Soldat français* ». Le cortège se forme et se met en marche vers la gare, d'où partira la dépouille du Héros sans nom, qui doit être inhumée à l'Arc de Triomphe.

Dans la villa des Jardies, à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise), a eu lieu, le soir, vers onze heures, la remise du cœur de Gambetta aux membres du Gouvernement. Le cœur, enfermé dans un coffret, a été transporté à Paris, dans la chapelle ardente aménagée près du *Lion de Belfort*, où arrive également le corps du Héros anonyme, venant de Verdun. Les deux dépouilles seront veillées toute la nuit, par une garde d'honneur.

A Boulogne-sur-Mer, le corps du Tommy inconnu, escorté de soldats britanniques, tandis que des soldats français formaient la haie sur le parcours, est porté à bord du contre-torpilleur anglais *Verdun*, au milieu du recueillement de la foule. Le maréchal Foch représente le Gouvernement français. Le soir, M. Lloyd George adresse au maréchal Foch le télégramme suivant :

La démarche que vous avez accomplie en allant, à Boulogne, saluer la dépouille mortelle d'un soldat britannique inconnu, au cours de son transfert en Angleterre, touche le cœur de mes compatriotes.

Elle ne manquera pas de fortifier les profonds sentiments d'amitié et de respect pour leurs camarades de France, qu'ont fait naître les combats côte à côte dans la plus grande guerre de l'Histoire. Jamais non plus mes compatriotes n'oublieront ce qu'ils doivent à la brillante façon dont vous avez conduit les armées alliées dans la lutte finale qui a abouti à une victoire complète.

— Sur la marche à suivre pour les réparations, la France et l'Angleterre, après cinq semaines de conversations et d'échanges de notes, se sont enfin mises d'accord.

— Le comte de Saint-Aulaire est nommé ambassadeur de France à Londres, en remplacement de M. Paul Cambon démissionnaire.

11 nov. (jeu.). — La République française victorieuse célèbre son cinquantenaire, et glorifie Gambetta et le Soldat français.

Dès 9 heures du matin, le cœur de Gambetta et les restes du Soldat inconnu, qui reposaient dans une chapelle ardente, place Denfert-Rochereau, près du *Lion de Belfort*, sont portés en grande pompe au Panthéon. M. Millerand, président de la République, entouré de sa maison civile et militaire et des membres du Gouvernement, les attend sous le péristyle. Il prononce un discours qui débute par un hommage à Gambetta, l'homme qui, en 1870, incarna la Défense nationale ; il évoque ensuite les grandes figures de la République ; il compare la situation de la France en 1870 et en 1920, montre la France se relevant non seulement dans l'ordre politique et militaire mais encore dans toutes les branches de l'activité humaine, et termine ainsi son remarquable discours, en se tournant vers le Héros anonyme dont le cercueil est transporté sur un canon de 155 long, et recouvert d'un immense drapeau français :

— Soldat inconnu, représentant anonyme et triomphal de la foule héroïque des Poilus ; Morts, qui dormez votre sommeil glacé sous le sol des Flandres, de la Champagne, de Verdun, de tant de champs de bataille, célèbres ou ignorés ; jeunes héros accourus d'au delà de l'Atlantique, des Iles Britanniques, des Dominions lointains, de l'Italie, de la Belgique, de la Serbie, de tous les points du Monde pour offrir votre vie au salut de l'Idéal qu'une fois de plus représentait la France, dormez en paix !

Vous avez rempli votre destin !

La France et la Civilisation sont sauvées.

Les chœurs et l'orchestre chantent et jouent la *Marseillaise*, puis le cortège s'achemine vers l'Arc de Triomphe. C'est l'apothéose du Soldat français.

Derrière le canon transportant le corps du petit soldat marchent tête nue M. Millerand, les présidents du Sénat et de la Chambre, les ministres, les trois maréchaux de France, le corps diplomatique, les sénateurs et les députés. Puis, vient l'armée ; tous les étendards et les drapeaux de tous les régiments, suivis des drapeaux de 1870 rendus par l'Allemagne, défilent fièrement aux sons d'allégresse et de triomphe de la musique. La foule énorme, massée sur tout le parcours et profondément émue, les acclame, tandis que le canon tonne sur les berges de la Seine.

Le coffret contenant le cœur, et le cercueil, sont exposés sous l'Arc de Triomphe où des fleuves humains d'hommes, de femmes et d'enfants viendront les saluer. A cinq heures, le corps du Soldat inconnu est monté dans la petite salle du monument, et le cœur de Gambetta part pour le Panthéon sous l'escorte de cavaliers.

Le soir, une très belle cérémonie a lieu sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et Paris termine cette fête grandiose, émouvante, par des illuminations, des feux d'artifice et des retraites aux flambeaux.

— A Londres, la Chambre des communes adopte le bill du Home Rule pour l'Irlande, en troisième lecture, par 183 voix contre 52.

12 nov. (ven.). — Un radiotélégramme de Moscou annonce que les troupes bolchevistes se sont emparées des premières lignes de Pérékop, en Crimée. Les troupes de Wrangel se sont repliées des lignes avancées sur les positions principales.

— Les délégations italienne et yougoslave sont arrivées à un accord complet sur le texte du traité italo-yougoslave, qui a été signé définitivement par les deux Etats.

— Au sujet des réparations dues par l'Allemagne, le gouvernement anglais s'est rallié à la procédure proposée par le gouvernement français : après une réunion d'experts à Bruxelles, une conférence alliée s'ouvrira à Genève, avec participation consultative des Allemands. La commission des réparations fixera alors le montant de la dette allemande ; puis, le Conseil suprême examinera les mesures d'application.

13 nov. (sam.). — Les nouvelles reçues de Sébastopol laissent prévoir le désastre complet du général Wrangel et de ses troupes. Les forces bolchevistes ont réussi à pénétrer en Crimée, en tournant les lignes retranchées de l'isthme de Pérékop. L'encerclement a été rendu possible par le froid rigoureux qui a fait se glacer les eaux de la mer Putride, à l'est de l'isthme. L'épaisseur de la glace a permis à de grandes masses de troupes rouges d'atteindre la Crimée en traînant avec elles même l'artillerie lourde. Les forces du général Wrangel ont opposé une résistance acharnée, mais, ayant perdu toute cohésion, elles ont dû se replier vers le sud de la péninsule, serrées de près par la cavalerie adverse. Elles se trouveraient dans une situation désespérée.

L'évacuation de Sébastopol est commencée.

— L'Assemblée nationale hongroise a ratifié le traité de Trianon. C'est au milieu de manifestations de deuil qu'elle a eu lieu, et le drapeau noir sera hissé sur les édifices publics pendant la durée de l'application du traité de paix.

— Après la signature, à Rapallo, de l'accord entre l'Italie et la Yougoslavie, les deux royaumes vont collaborer pour assurer l'exécution des traités de Saint-Germain et de Trianon.

On dit que l'indépendance reconnue de Fiume ne satisfait pas d'Annunzio : il voulait une victoire plus complète pour son pays.

— Les trois délégués de la France, MM. Léon Bourgeois, Viviani et Hanotaux, se rendent à Genève, où la séance inaugurale de la Société des nations doit s'ouvrir après-demain, lundi.

— M. de Saint-Aulaire, nommé ambassadeur à Londres, est remplacé à l'ambassade de Madrid par M. Defrance, haut commissaire à Constantinople.

— Dans la nuit dernière de vendredi à samedi, un incendie a détruit en grande partie l'hôtel de ville de Rennes, superbe édifice œuvre de Gabriel.

14 nov. (dim.). — La rupture du front de l'armée Wrangel permet l'envahissement rapide de la Crimée par les troupes bolchevistes. La cavalerie rouge approche de Sébastopol, dont l'évacuation se poursuit difficilement.

— Une foule d'aventuriers allemands, anciens soldats de la reichswehr, franchissent la frontière lithuanienne et forment des brigades mercenaires, qui vont essayer de rééditer, contre la Pologne, la randonnée qui devait, l'an dernier les porter à Pétrograd. La Prusse-Orientale est toujours le foyer de toutes ces machinations, facilitées par le commissaire allemand chargé de contrôler le dépôt des armes, et qui néglige, volontairement, de remplir la tâche qu'on lui a confiée.



COQ FRANÇAIS ET LION BELGE

A nous deux on va « avoir bec et ongles », ce qui signifie, dans tous les dictionnaires, « être pourvu de moyens de défense et savoir en user ».

(Lucien MÉTIVET, *Le Journal*.)



« Il parait qu'il n'y a pas de carnaval cette année.
— Alors, pourquoi vas-tu sortir ainsi?
(Henriot, *La Liberté*.)



« Vous ne faites pas d'exercice, vous ne marchez pas assez... Je vous conseille d'habiter la banlieue et de venir à Paris les jours de grève de chemins de fer. »



« Comment! enseigner le piano à Germaine, pas utile?
— Mais non : au train où nous allons, tu ferais mieux de lui faire apprendre à conduire une locomotive. »



« Comment! tu épouses une veuve qui a neuf enfants?
— Je vais t'expliquer... c'est pour diminuer le taux de mes impositions. »



« Sûrement, les femmes voteront... je serai alors ton égale.
— Quel bonheur! je pourrai donc te flanquer une paire de gifles! »

BIBLIOGRAPHIE

TRADUCTION DE LA LÉGENDE DU MOIS DE **Décembre**.

Décembre a résolu de vous donner la mort :
Fuyez, ô porcs dodus, sa fureur meurtrière,
Tandis qu'il frappe, aux champs, sur les mottes de terre,
Afin de protéger la semence qui dort.

BEAUX-ARTS

DURET (Th.). — *Lautrec*. Paris, Bernheim jeune. In-4°. 65 francs.
FOREL (A.). — *Voyage au pays des sculpteurs romans* (Illustré par Emmeline Forel). Paris, Champion; Genève, Boissonnas. 2 vol. in-4°. Ensemble, 120 francs.
GENEST (E.). — *L'Opéra connu et inconnu*. Paris, de Boccard. In-8°, 12 francs.
ROLLAND (R.). — *Voyage musical au pays du passé*. Paris, Hachette. In-8°. 12 francs.
SALMON (A.). — *L'Art vivant*. Paris, Crès. In-16. 9 francs.

GÉOGRAPHIE

CHAUVELOT (R.). — *L'Inde mystérieuse. Ses rajahs. Ses brahmes. Ses fakirs*. Paris, Chapelot. In-4°. 25 francs.
GUILLOTEAUX (E.). — *La Réunion et l'île Maurice. Nossi Bé et les Comores. Leur rôle et leur avenir*. Paris, Perrin. In-16. 7 francs.

GUERRE ET PAIX

BAINVILLE (J.). — *Les Conséquences politiques de la Paix*. Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 7 francs.
BIENAIMÉ (vice-amiral). — *La Guerre navale (1914-1915). Fautes et Responsabilités*. Paris, Tallandier. In-8. 15 francs.
BOCQUET (L.). — *Courages français : Récits d'évasions de la Grande Guerre*. Paris, Payot. In-4°. 12 francs.
CAZIN (P.). — *L'Humaniste à la Guerre : Hauts-de-Meuse (1915)*. Paris, Plon. In-16. 7 francs.
ERICHSEN (E.). — *Cruel devoir ou Un Danois du Slesvig* (trad. franç. de Hollatz-Bretagne). Paris, Fischbacher. In-16. 6 francs.
FEYLER (C[l]). — *La Campagne de Macédoine (1916-1917)*. Paris, Crès. In-4°. 30 francs.
FONTENAY (Ch. et Et. DE). — *Lettres du front (1914-1916)*. Paris, Plon. In-8°. 30 francs.
GIRAUD (V.). — *Histoire de la Grande Guerre*. Paris, Hachette. In-8°. 30 francs.
HAIG (sir Douglas). — *L'Angleterre au feu. Dépêches de sir Douglas Haig. Décembre 1915. Avril 1919. Mises en français par le C[t] Gêmeau*. Paris, Charles-Lavauzelle. In-8°. 45 francs.
HANOTAUX (G.). — *Circuits des champs de bataille de France*. Paris, L'Edition française illustrée. In-16. 20 francs.
JAY (M.). — *Le général Gouraud (de Fez à Strasbourg)*. Paris, Payot. In-16. 6 francs.
JUGE (L.). — *Notre abdication politique. Essai d'introduction à l'étude des origines de l'Europe nouvelle*. Paris, Bossard. In-12. 6 francs.
KAUTSKY (Karl). — *Comment s'est déclenchée la Guerre Mondiale, avec les documents secrets de la chancellerie allemande annotés par Guillaume II*. Paris, Costes. In-8°. 10 francs.
LA CHESNAIS (P.-G.). — *Les Peuples de la Transcaucasie pendant la guerre et devant la paix*. Paris, Bossard. In-16. 9 francs.
LEGENDRE (D[r] A.-F.). — *Tour d'horizon mondial. Quo vadis Europa atque America?* Paris, Payot. In-8°. 15 francs.
MANGIN (G[l]). — *Comment finit la guerre*. Paris, Plon. In-16. 10 francs.
MARICOURT (A. DE). — *Foch. Une lignée. Une tradition. Un caractère*. Paris, Berger-Levrault. In-12. 7 fr. 50.
MITKOVITCH (D[r]). — *Une voix serbe*. Paris, Payot. In-16. 6 fr.
MUZET (A.). — *La Roumanie nouvelle*. Paris, P. Roger. In-8°. 8 francs.
POINCARÉ (R.). — *Chroniques de quinzaine. I. (15 mars-1[er] septembre 1920)*. Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.
RIVET (Ch.). — *Chez les Slaves libérés. Des Alliés de demain. Les Tchécoslovaques*. Paris, Perrin. In-16. 8 francs.

HISTOIRE

ALCANTER DE BRAHM. — *Curiosités de Carnavalet, d'après des documents inédits*. Paris, Librairie française. In-8° 10 francs.
BAREILLES (B.). — *Un Turc à Paris (1806-1811). Relation de voyage et de mission de Mouhib Effendi, ambassadeur extraordinaire du sultan Selim III*. Paris, Bossard. In-16. 4 fr. 80.
BATIFFOL (P.). — *Le Catholicisme de saint Augustin*. Paris, Gabalda. 2 vol. In-12. Ensemble 14 francs.
BOULAY DE LA MEURTHE (comte). — *Histoire de la négociation du Concordat de 1801*. Paris, Mame. In-8°. 15 francs.
CARRÉ (H.). — *La Noblesse de France et l'Opinion publique au XVIII[e] siècle*. Paris, Champion. In-8°. 20 francs.
CHUQUET (A.). — *Quatre généraux de la Révolution : Hoche et Desaix, Kléber et Marceau*. Paris, de Boccard. In-8. 9 francs.
COLSON (L.). — *La Fleur de Wallonie, essai de documentation. Grands hommes, apôtres, inventeurs, artistes, évènements historiques, etc.* Liége, Olivier. In-8°. 2 fr. 50.
FILON (A.). — *Souvenirs sur l'Impératrice Eugénie*. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.
LAVISSE (E.). — *Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919*. T. I. *La Révolution (1789-1792)*, par Ph. Sagnac. Paris, Hachette. In-8°. 45 francs.
LENÔTRE (G.). — *Le Roi Louis XVII et l'énigme du Temple, d'après des documents inédits*. Paris, Perrin. In-8°. 12 francs.
LAUZANNE (St.). — *Les Hommes que j'ai vus. Souvenirs d'un journaliste*. Paris, Fayard. In-18. 6 fr. 50.
PICAVET (C.-G.). — *Une démocratie historique : la Suisse*. Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.
RODOCANACHI (E.). — *La Réforme en Italie. 1[re] partie*. Paris, A. Picard. In-8°. 10 francs.
ROVÈRE (J.). — *La Bavière et l'Empire allemand : Histoire d'un particularisme*. Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-8°. 12 fr. 50.
SÉE (H.). — *Les Idées politiques en France au XVIII[e] siècle*. Paris, Hachette. In-8°. 12 francs.

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

ARNOUX (A.). — *Le Romancero moresque* (trad. de l'espagnol). Paris, Piazza. In-18. 10 francs.
BOSSUET. — *Correspondance*. T. XI (décembre 1698-mai 1699) et T. XII (mai 1699-décembre 1700.) [*Les Grands Ecrivains de la France.*] Paris, Hachette. In-8°. Chaque vol., 30 francs.
CHAMARD (H.). — *Les Origines de la Poésie française de la Renaissance*. Paris, de Boccard. In-8°. 12 francs.
CIM (A.). — *Récréations littéraires. Curiosités et singularités. Bévues et lapsus, etc. Poètes et auteurs dramatiques. Romanciers*. Paris, Hachette. In-8°. 15 francs.
CRAIG (E.-G.). — *De l'art du théâtre* (trad. de l'anglais par Geneviève Seligmann-Lui). Paris, Nouvelle Revue française. In-4°. 25 francs.
DELAFARGE (D.). — *La Vie et l'Œuvre de Palissot*. Lyon, Lardanchet. 10 francs.
FOURNIER (J.). — *Anthologie des poètes canadiens*. Montréal, Granger frères. In-8°. 1 doll. 25.
GOT (A.). — *Henri Becque. Sa vie. Son Œuvre*. Paris, Crès. In-8°. 10 francs.
GUYOT (Ed.). — *H.-G. Wells*. Paris, Payot. In-16. 12 francs.
LARRONDE (C.). — *La Danse macabre*. Transcription du texte de 1486. — *Le Mystère du Chevalier qui donna sa dame au diable*. Paris, Figuière. In-12. 2 francs.
LONGNON (A.). — *Les Noms de lieu de la France : leur origine, leur signification, leur transformation*. 1[er] fascicule. Paris, Champion. In-8. 12 francs.
MAUCLAIR (C.). — *Princes de l'esprit*. Paris, Ollendorff. In-8°. 10 francs.
MICHAUT (G.). — *Plaute*. Paris, de Boccard. 2 vol. in-8. Ensemble, 20 francs.
REYNOLD (G. de). — *Charles Baudelaire*. Paris, Crès. Genève, Georg. In-8°. 14 francs.
TACITE. — *Histoires*. Texte latin avec un commentaire par Henri Goelzer. Paris, Hachette. 2 vol. in-8°. 40 francs.
TONQUÉDEC (J. de). — *G.-K. Chesterton. Ses idées et son caractère*. Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 5 francs.

LITTÉRATURE

ADAM (P.). — *Le Lion d'Arras*, roman, Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.
BAZIN (R.) — *Notes d'un Amateur de couleurs*. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.
BEAUNIER (A.). — *L'Amour et le Secret*, roman. Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.
BILLIOUD (Ch.). — *La Tristesse du Vainqueur*, poésies. Paris, Daragon. In-12. 2 fr. 50.
BODIN (Marguerite). — *Les Psaumes d'Amour*. Paris, Figuière. In-12. 4 fr. 90.
BOIS (Jeanne-F.). — *O mon passé!* roman. Paris, Figuière. In-12. 3 fr. 50.
BOJER (J.). — *La Grande Faim*, trad. du norvégien par P.-G. La Chesnais. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.
BOURGET (P.). — *Anomalies*. Paris, Plon. In-16. 7 francs.
BUCHAN (J.). — *Le Prophète au manteau vert*, trad. Marc Logé. Paris, Nelson. In-16. 4 fr. 50.
DAUDET (L.). — *L'Amour est un songe*, roman. Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.
DE FOE (Daniel). — *Les Pirateries du capitaine Singleton*, trad. de Maurice Dekobra. Paris, L'Edition française illustrée. In-16. 5 fr. 50.
DERENNES (Ch.). — *Vie de Grillon*. Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.
DUHAMEL (G.). — *Confession de minuit*, roman. Paris, Mercure de France. In-16. 7 francs.
FARRÈRE (C.). — *Les Petites Alliées*, roman. Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.
FAURE (G.). — *Les Amants enchaînés*, roman. Paris, Fasquelle. 6 fr. 75.
GALSWORTHY (J.). — *Un Saint*, roman (trad. de l'anglais par Louis-Paul Alaux). Paris, Payot. In-16. 9 francs.
GRASSET (P.). — *Un conte bleu*. Paris, Renaissance du Livre. In-8°. 1 fr. 50.
KESTER (R.). — *Compagnon Jacques. Histoire d'une jeunesse (1910-1920)*, roman. Paris. Librairie des Lettres. In-16. 5 francs.
LICHTENBERGER (A.). — *Biche*, roman. Paris, Plon. In-16. 7 francs.
MAURRAS (Ch.). — *Le Conseil de Dante 1321-1921*. Paris. Nouvelle Librairie Nationale. In-8. 5 francs.
OBEY (A.). — *L'Enfant inquiet*, roman. Paris, Librairie des Lettres. In-12. 5 francs.
PATRNY (J.). — *Amour américain*, comédie en un acte. Paris, Figuière. In-12. 2 francs.
POIGNARD (M.). — *Les Elégies captives*, poésies. Paris, Figuière. In-12. 4 fr. 90.
PONCHON (R.). — *La Muse au Cabaret*. Paris, Fasquelle. In-12. 6 fr. 75.
PROUST (M.). — *Le Côté de Guermantes*. Paris, Nouvelle Revue française. In-18. 12 francs.
SYNGE (John-M.). — *Deirdre des Douleurs* (trad. française de Marie Amouroux). Paris, Figuière. In-12 3 fr. 25.
TAILHADES (J.). — *La Gloire d'errer*, poèmes. Paris, Figuière. In-12. 3 fr. 50.
THARAUD (J. et J.). — *Un royaume de Dieu*, roman. Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.
TINAYRE (Marcelle). — *Perséphone*, roman. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.

PHILOSOPHIE

ANDLER (Ch.). — *Les Précurseurs de Nietzsche*. Paris, Bossard. In-8°. 18 francs.
BOSSERT (A.). — *Schopenhauer et ses disciples, d'après ses conversations et sa correspondance*. Paris, Hachette. In-8°. 12 francs.
DWELSHAUVERS (G.). — *La Psychologie française contemporaine*. Paris, Alcan. In-8. 10 francs.

SCIENCES

BARBILLION (L.). — *Moteurs synchrones et Convertisseurs rotatifs*. Paris, A. Michel. In-8°. 15 francs.
BERGET (A.). — *Où en est la Météorologie*. Paris. Gauthier-Villars. In-8°. 5 francs.
BOUASSE (H.). — *Théorie de l'électricité. Résistance des matériaux*. Paris, Delagrave. In-8°. 32 francs.
BOULVIN (J.). — *Calcul des Organes des Machines*. Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 22 fr. 50.
FARIGOULE (L.). — *La Vision extra-rétinienne et le sens paroptique*. Paris, Nouvelle Revue française. In-8°. 10 francs.
JANET (Ch.). — *Considérations sur l'être vivant. 1[re] partie. Résumé préliminaire de la Constitution de l'Orthobionte*. Beauvais, Dumontier. In-8°.
LAINÉ (A.). — *Dictionnaire de l'Aviation*. Paris, Charles-Lavauzelle. In-12. 12 francs.
LUCAS (K.). — *La Conduction de l'Influx nerveux* (trad. de l'anglais par Georges Matisse). Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 3 fr. 50.
MAGNIN (E.). — *Devant le Mystère de la Névrose. De la Guérison des cas réputés incurables*. Paris, Vuibert. In-16. 3 francs.
METCHNIKOFF (Olga). — *Vie d'Elie Metchnikoff (1845-1916)*. Paris, Hachette. In-8°. 12 francs.
MOREUX (Abbé Th.). — *Les Enigmes de la Science*. Paris, Doin. In-16. 8 francs.
NICOLLE. — *Les Antigènes et les Anticorps*. Paris, Masson. In-16. 4 fr. 50.
NODON (A.). — *Essai d'astrométéorologie et ses applications à la prévision du temps*. Paris, Gauthier-Villars. In-8. 7 fr. 50.
OCAGNE (L[t]-C[l] D'). — *Principes usuels de Nomographie*. Paris, Gauthier-Villars. In-8. 4 fr. 50.

SOCIOLOGIE ET POLITIQUE

DELAISI (F.). — *Le Pétrole*. Paris, Payot. In-16. 5 francs.
DELASSUS (P[r]). — *L'Hôpital et son rôle social*, brochure.
GALÉOT (A.-L.). — *Précis de l'organisation théorique et pratique*. Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 6 francs.
KAUTSKY (K.). — *Terrorisme et Communisme*. Paris, Povolozsky. In-8. 8 francs.
LASKINE (E.). — *Le Socialisme suivant les peuples*. Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.
VALOIS (G.) et COQUELLE (G.). — *Intelligence et Production. Nouvelle Organisation économique de la France*. Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 7 francs.
VASSIVIÈRE (J.). — *La Journée anglaise et ses bienfaits*. Paris, Alcan. Brochure in-8. 3 francs.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



Les 50 p. 100 du bottier. — « Mais c'est toujours le même prix ! Où donc est-elle votre baisse ?
« Sur les talons : ils sont moitié moins hauts !... »

(L. M., *Le Journal*).



L'Invite à Mécéna. — « Laissez-vous tenter : ça peut s'accrocher dans n'importe quel sens et ça représente ce que vous voudrez. »

(Lucien Métivet, *Excelsior*).



Rencontre. — « Eh ! mais, c'est Bébert ! Pauv' vieux, t'as donc pas fait fortune ?
— Non, Julot, moi j'ai fait la guerre. »

(L. M., *Le Journal*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Novembre 1920 au 14 Décembre 1920

15 nov. (lun.). — En présence de M. Reibel, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, du général Berdoulat, gouverneur militaire de Paris, et du général Malleterre, gouverneur des Invalides, les drapeaux que l'Allemagne vient de nous restituer ont été solennellement déposés aux Invalides. La plupart de ces emblèmes, au nombre de trente et un et dont quelques-uns seulement portent l'aigle au sommet de la hampe, ne sont pas des drapeaux des régiments de l'armée impériale, mais des drapeaux des armées de la Défense nationale et des drapeaux de pavoisement provenant de mairies et de sociétés patriotiques. D'autres drapeaux arriveront à Paris dans quelques jours.

— L'assemblée plénière de la Société des nations s'est réunie aujourd'hui à Genève. La séance a été ouverte par un discours de M. Motta, président de la Confédération helvétique, qui a souhaité la bienvenue aux délégués, et exprimé le vœu que tous les Etats fassent bientôt partie de la Ligue. Les délégations sont au nombre de 41 ; elles nomment président de l'assemblée M. Paul Hymans, délégué belge.

— Les rouges sont entrés hier à Sébastopol. Le général Wrangel s'est embarqué sur un navire russe, pour une destination inconnue.

— A la suite de la nouvelle de la conclusion des accords de Rapallo entre l'Italie et la Yougoslavie, les conseils communaux de Veglia et de Arbe ont demandé au commandant d'Annunzio que ces deux îles soient annexées à la Régence de Fiume. Les troupes de d'Annunzio ont aussitôt occupé les points stratégiques des deux îles, et des commissaires de la Régence ont été investis des pouvoirs civils.

— Les élections grecques, qui ont eu lieu hier, semblent devoir donner la majorité aux partisans de Constantin. Dans un communiqué officiel, le gouvernement de Venizelos reconnaît qu'il s'est trompé dans ses prévisions, et il annonce qu'il démissionnera dès que les résultats définitifs seront connus, sans attendre la réunion de la Chambre.

16 nov. (mar.). — M. Venizelos, battu aux élections helléniques, a donné sa démission. Sa défaite aurait eu pour principale cause les charges militaires que les agrandissements territoriaux imposaient à la Grèce. Les constantiniens triomphants font espérer une complète démobilisation.

La France et l'Angleterre paraissent résolues à s'opposer au retour de Constantin sur le trône de Grèce.

— Les armées rouges se sont répandues dans la Crimée. L'évacuation de Sébastopol serait terminée.

Débarrassés de Wrangel, les Soviets se tournent vers l'Ukraine. Leurs troupes ont pris l'offensive, et elles ont occupé Kamenetz-Podolsk ; les Ukrainiens battent en retraite. Des masses de réfugiés cherchent un abri en Pologne.

— Les ministres réunis en conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Millerand, ont adopté le principe du service militaire de dix-huit mois. La réduction de temps envisagée ne sera appliquée qu'après une période transitoire dont la durée reste subordonnée aux nécessités de la défense nationale et à la situation extérieure.

— Un grand débat s'est ouvert à la Chambre des députés, sur la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican.

17 nov. (mer.). — Dans le désir de ménager l'Entente, les chefs de parti de l'opposition hellène, MM. Gounaris et Rhallys, semblent avoir renoncé à rappeler Constantin, et auraient décidé d'offrir le trône de Grèce au diadoque, qui vient d'épouser la fille du roi de Roumanie. Le bruit court également que l'amiral Coundouriotis quitterait le pouvoir, et que la reine Olga, veuve du roi Georges et mère de Constantin, serait appelée à le remplacer. On dit encore que l'ex-roi Constantin, proscrit à Lucerne, revendique la couronne et ordonnera sous peu un plébiscite qui affirmera par oui ou par non si les Grecs désirent son retour.

M. Venizelos a quitté la Grèce, et s'est embarqué pour la France.

— Les bolcheviks développent une énergique offensive sur tout le front de Volhynie, du Dniéper et du Deraznia. Les Ukrainiens, battus sur tous les points, par suite du manque de munitions, ont évacué Kiev et plusieurs autres villes et sont en pleine fuite.

— Trotsky installe les soviets en Crimée, et prend en main l'administration civile et militaire de la ville de Sébastopol.



Les Douze Mois, exécutés par Le Brun, pour le château de Marly-le-Roi. — **Janvier.**

18 nov. (jeu.). — A Athènes, le cabinet Rhallys est constitué. A peine au pouvoir, il s'empresse de proclamer ses intentions conciliatrices et son désir de donner des garanties à l'Entente. Mais la question qui domine toutes les autres est celle du retour de Constantin. Celui-ci multiplie en ce moment ses protestations d'admiration et d'amour pour la France ; il jure qu'il n'a été pour rien dans le massacre de nos marins au Zappéion. Mais ses protestations et ses dénégations feront difficilement oublier le guet-apens du 1[er] décembre 1916.

Le parlement hellène se réunit pour la prestation du serment de la reine-mère Olga comme régente.

— Les troupes rouges envahissent l'Ukraine, battant facilement leurs adversaires, incapables de leur résister, et elles avancent vers le Bug.

— A Genève, le conseil de la Société des nations décide que le gouvernement polonais paraît particulièrement désigné pour recevoir éventuellement la tâche d'assurer la défense de Dantzig.

19 nov. (ven.). — Les négociations se poursuivent entre la France et l'Angleterre au sujet de l'affaire grecque et de l'attitude qu'il conviendrait de prendre au cas où l'ex-roi Constantin serait appelé à remonter sur le trône. La France accepterait sous certaines conditions l'accession au trône du diadoque Georges.

— Plus de cent mille Russes évacués de la Crimée sont, à Constantinople, dans le dénuement le plus complet. La France s'occupe de les ravitailler et de leur trouver un refuge.

— En Belgique, M. Carton de Wiart a réussi à former le nouveau cabinet. M. Delacroix, ancien président du conseil, est nommé ministre d'Etat.

— Lord Derby, ambassadeur d'Angleterre en France, quitte son poste.

20 nov. (sam.). — A Genève, l'assemblée de la Société des nations discute le désarmement et le problème économique. M. Lafontaine, délégué belge, et quelques-uns de ses collègues, voudraient que les armées de demain ne fussent que les éléments d'une force internationale au service de la Société des nations. Quant à la question du problème économique, elle a fourni l'occasion de traiter de la répartition des matières premières, qui, selon les mêmes délégués, devraient être à la disposition de tous les peuples sans exception.

Le gouvernement allemand a adressé au secrétaire général de la Ligue des nations, pour être communiqué au Congrès actuel de Genève, un mémoire au sujet de la répartition des mandats coloniaux. L'Allemagne revendique expressément pour elle-même l'attribution de ces mandats au moment de leur répartition définitive, disant que, s'il en était autrement, les Puissances alliées seraient appelées à décider presque seules du sort des colonies allemandes, la Ligue des nations n'intervenant qu'à un faible degré et seulement pour la forme.

— La reine Olga a pris la régence au nom de son fils Constantin. Le plébiscite relatif au retour de l'ex-roi aura lieu en Grèce le 28 novembre prochain. La Chambre est convoquée pour le 25 novembre. Mais, déjà, le nouveau gouvernement grec a ordonné à tous les tribunaux du royaume de rendre la justice au nom de Constantin. Ce fait prouve qu'il a dès à présent rétabli l'ancien roi.

— Les forces arméniennes ont dû reculer et abandonner Kars, à la suite de l'arrivée d'une division turque sur le front de Olty. Elles reculent en bon ordre ; mais l'Arménie paraît être en danger.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
*2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

21 nov. (dim.). — A la suite des élections grecques, l'état d'esprit des troupes hellènes qui occupent Smyrne devient de plus en plus mauvais. On signale de nombreuses rixes entre les éléments venizelistes et constantiniens. Des soldats se démobilisent eux-mêmes, sans rencontrer d'opposition de la part des cadres.

Les kemalistes profitent des dissentiments pour attaquer les troupes grecques d'Asie Mineure. Ils continuent, en même temps, leur offensive contre les Arméniens.

— La gravité des troubles s'accentue en Irlande. Quatorze officiers anglais ont été tués, et six autres blessés. La plupart ont été frappés dans leur lit. Les meurtriers, des sinn-feiners opérant par petites bandes, ont commis leurs crimes en l'espace d'une demi-heure. La population redoute des représailles.

— Malgré ses contre-attaques, l'armée ukrainienne de Pelloura est repoussée. Plusieurs milliers de soldats ont franchi la frontière polonaise ; ils ont été désarmés par les Polonais, et dirigés sur des camps de concentration.

La Pologne démobilise, donnant ainsi la meilleure preuve de ses sentiments pacifiques. Mais les bolchevistes, à la poursuite des Ukrainiens, ont atteint le Zbrucz et sont entrés en contact avec les forces polonaises ; ils n'ont pas, cependant, franchi la frontière.

— Les Allemands provoquent de nouveaux incidents à Cuxhaven et dans d'autres villes du Reich, en se livrant à de mauvais procédés envers des officiers français.

— On annonce les fiançailles du prince Carol de Roumanie et de la princesse Hélène de Grèce, fille de Constantin.

22 nov. (lun.). — A la conférence de la Société des nations qui siège à Genève, M. Viviani plaide la cause de l'Arménie opprimée. En un discours émouvant il décrit les malheurs de ce pays, et regrette que la Société des nations n'ait aucun pouvoir :

En vérité, dit-il, nous sommes une assemblée impuissante, parce qu'on nous a chargés d'une responsabilité et qu'on ne nous a donné aucune autorité. Mais ce n'est pas la faute de la France : car si la France, comme l'avait proposé M. Bourgeois, avait été entendue, la Société des nations aurait été dotée d'une force internationale, et nous ne serions pas dans l'état où nous sommes.

M. Viviani propose de négocier avec Kemal, et-si les pourparlers échouent on étudiera les mesures de contrainte qui permettront d'apporter une aide efficace à l'Arménie.

— En Irlande, la troupe a tiré sur les spectateurs du match de football à Croke : douze personnes ont été tuées, et soixante-cinq autres blessées.

Une séance très agitée a eu lieu à Londres, à la Chambre des communes, au sujet des tragiques événements d'Irlande, et des pugilats se sont produits entre députés irlandais et unionistes.

— En Italie, des troubles sanglants ont eu lieu à Bologne entre les socialistes et les nationalistes ; on compte huit morts et soixante-dix blessés. Il y a eu un grand nombre d'arrestations.

— Des manifestations bruyantes se produisent à Athènes, et le gouvernement grec décide qu'un plébiscite aura lieu sur la question du retour de Constantin.

23 nov. (mar.). — Le représentant de l'Arménie à Paris a adressé au président de la Société des nations un télégramme lui exposant la situation désespérée de son pays. La suggestion qu'a fait adopter M. Viviani, tendant à confier à une puissance la mission de tenter un arbitrage entre l'Arménie et les kemalistes rencontre une vive opposition dans les milieux britanniques. M. Balfour, bien qu'il ait voté pour la motion Viviani, ne cache pas qu'il est partisan d'autres moyens.

Les pays scandinaves avaient saisi la Société des nations de plusieurs amendements au chapitre du Traité de Versailles portant constitution et organisation de la Société des nations. L'assemblée de Genève s'est prononcée contre la prise en considération de ces amendements.

Le congrès de Genève s'occupe du désarmement. M. Léon Bourgeois déclare que la France ne saurait désarmer, tant que deux conditions essentielles préalables n'auront pas été obtenues. Il faudra :

1° Que l'Allemagne ait rempli toutes les conditions du Traité de Versailles, et, en particulier, celles qui concernent le désarmement ;

2° La France ne saurait désarmer, tant qu'une organisation de contrôle et d'investigation n'aura pas été instituée et ne sera pas entrée en fonction. Il est prudent de prendre toutes précautions contre l'armement secret de l'Allemagne et contre le camouflage.

— C'est le 5 décembre prochain qu'aura lieu en Grèce le plébiscite sur le retour de Constantin.

Des pourparlers très actifs se poursuivent entre la France et l'Angleterre, au sujet de la question grecque.

M. Saint, préfet de l'Aisne, est nommé résident général de France à Tunis. Il remplace M. Flandin, dont la mission est terminée.

24 nov. (mer.). — La délégation soviétiste a adressé une note à la délégation polonaise, pour lui proposer la reprise officielle des pourparlers dans les commissions. La note fait remarquer que la Pologne n'aurait pas rempli loyalement ses engagements pris par le traité d'armistice de Riga.

M. Witos, président du conseil polonais, a déclaré à la Diète que la nouvelle de l'interruption des négociations de Riga devait inquiéter l'opinion publique polonaise. Il craint que le gouvernement de Moscou, libéré momentanément de toute préoccupation sur le front sud, essaye une pression sur le gouvernement polonais, escomptant des difficultés entre ce dernier, la Lettonie et la Lithuanie.

Conformément aux instructions des autorités, les troupes polonaises du front de Volhynie se sont retirées sur la ligne d'armistice fixée par le traité de Riga.

— Le château de Chambord, qui appartenait au duc Robert de Parme, mort en 1907, est actuellement détenu par l'Etat comme bien séquestré. Il est réclamé par les enfants du duc, issus de deux mariages : d'une part, par le prince Elie de Parme, ancien officier autrichien, naturalisé Espagnol ; d'autre part, par ses deux demi-frères, les princes Sixte et Xavier (frères de l'ex-impératrice Zita), domiciliés à Paris, qui s'enrôlèrent, à défaut de l'armée française dont l'accès leur était interdit, dans l'armée belge où ils gagnèrent, entre autres décorations, la Croix de guerre française. Le tribunal de Blois doit en décider.

— Le roi d'Espagne, Alphonse XIII, de passage à Paris, en revenant de Londres, a assisté aux exercices de chars d'assaut et d'avions, au camp de Satory.

25 nov. (jeu.). — M. Georges Leygues, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, est parti pour Londres où il doit conférer avec M. Lloyd George.

— La pyramide terminale du Mont-Blanc a croulé, hier, en une avalanche formidable, sur le glacier de la Brenta, rasant les forêts de sapins situées au pied de la montagne, et obstruant le cours de la rivière la Doire. L'avalanche s'est arrêtée près du village italien de Pourtoud.

A la suite de cet accident, le Mont-Blanc n'aurait peut-être plus la hauteur de 4.810 mètres habituellement indiquée par les géographes.

On ne signale aucun accident de personnes, mais les dégâts sont considérables sur le versant italien.

26 nov. (ven.). — Les forces bolchevistes accentuent leurs progrès en Ukraine. Dans la région de Mozyr elles poursuivent les débris de la cavalerie du général Balachovitch, et dispersent les détachements d'infanterie.

— Le nouveau cabinet d'Athènes procède à un changement complet de fonctionnaires civils et militaires, et réintègre les constantiniens dans leurs anciens emplois.

Les troupes grecques abandonnent certaines positions en Asie Mineure.

— En Irlande, M. Arthur Griffith, qui faisait fonction de vice-président de la République irlandaise, et le professeur John Mac Neill, sinn-feiner notoire, ont été arrêtés.

Une manifestation irlandaise a eu lieu à New-York, à la sortie de l'église où une messe avait été célébrée pour le repos de l'âme du feu lord-maire de Cork. Des milliers de personnes ont voulu enlever le drapeau britannique qui flottait à la façade de l'Union Club ; une émeute s'en est suivie, et l'on a dû enlever momentanément le drapeau.

Le président Wilson a envoyé au département d'Etat la demande officielle de De Valera pour la reconnaissance de l'indépendance de l'Irlande.

27 nov. (sam.). — En Allemagne, l'« Orgesch » est une association qui tend à constituer un Etat dans l'Etat ; établie soi-disant pour combattre le spartakisme, l'« Orgesch » n'est ni plus ni moins qu'une société antirépublicaine et gallophobe. Elle n'a pas pour but, comme on essaie de le faire croire, de séparer la Bavière de la Prusse. Loin de là. Elle vise au contraire, à reconstituer une Grande Allemagne qui embrasserait tous les territoires de langue allemande, du Danube à la mer du Nord. Le ministre de l'intérieur prussien Severing a promulgé un décret interdisant les sociétés issues de l'« Orgesch » ; mais le cabinet national, où domine l'élément conservateur, n'est pas de son avis, et derrière lui se dresse toute la réaction. Le général français Nollet a réclamé la dissolution de cette organisation menaçante.

— L'assemblée de la Société des nations décide qu'un détachement international sera envoyé à Vilna.

— Le nouvel ambassadeur d'Angleterre, lord Hardinge of Penshurst, est arrivé à Paris, accompagné de sa fille.

28 nov. (dim.). — Le gouvernement grec a adressé aux ministres de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, et au représentant de la Russie, la déclaration suivante :

Dans ses relations avec la République française et les grandes puissances de l'Entente, le gouvernement hellénique aura comme ligne de conduite le maintien de l'étroite solidarité qui résulte de la communauté des intérêts de ces puissances et de ceux du royaume hellénique. Se fondant sur la confiance exprimée à son égard par le peuple grec, lors des dernières élections, le gouvernement hellénique s'engage à satisfaire pleinement à toutes les obligations contractées envers la République française et les grandes puissances de l'Entente par le ministère précédent.

— Dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne a eu lieu la fête commémorative de la libération du territoire du grand-duché de Luxembourg.

Sous la présidence de M. Camille Picard, ancien député, président du Comité franco-luxembourgeois, M. de Colnet d'Huart, maréchal de la cour de Luxembourg, représentant la grande-duchesse, M. Welter, ministre de l'instruction publique de Luxembourg, et M. Altiviès, président de la Chambre luxembourgeoise, ont remis, au nom de leurs compatriotes, au maréchal Foch, une très belle statue du sculpteur François Cogné : *Alors la Marne se dressa !*

M. Camille Picard a pris la parole au nom du comité, et présenté au maréchal l'œuvre d'art qui lui était offerte :

Ceux qui vous offrent ce souvenir, dit-il, le « Souvenir luxembourgeois », vous apportent le témoignage des sentiments de tout un peuple et, surtout, de ceux qui, sous votre commandement, ont combattu pour la justice, le droit, et qui, avec vous, par vous, ont assuré la victoire, et sauvé l'humanité.

De longues acclamations au maréchal ont retenti. La musique de la Garde a joué la *Marseillaise* et l'hymne luxembourgeois.

M. Georges Leygues revient ce soir à Paris ; il assistera demain à la séance de la Chambre, et repartira ensuite pour Londres.

29 nov. (lun.). — Les pourparlers de Londres, un moment interrompus, n'ont pu aboutir à des décisions fermes. Cependant, d'importantes indications sont déjà données. Pour sauver la Grèce elle-même, il serait indispensable de reviser le traité de Sèvres, et d'imposer de moins lourdes charges à la Turquie. A Londres, on considère comme impossible d'empêcher le retour de Constantin, et l'on estime qu'il y aurait peut-être moyen de s'accommoder de ce retour, en exigeant du roi des garanties sérieuses.

La flotte grecque se prépare à aller chercher l'ancien souverain à Brindisi, après le plébiscite qui doit avoir lieu dimanche prochain.

— La révolte irlandaise éclate de toutes parts. Les attentats des sinn-feiners se produisent à la fois en Irlande et en Angleterre. La police anglaise opère chaque jour de nombreuses arrestations.

— En Cilicie, le convoi de ravitaillement de Aintab a été attaqué, le 16 novembre dernier, par des forces turques évaluées à 4.000 hommes et pourvues d'une dizaine de canons. L'ennemi a été repoussé après un violent combat.

30 nov. (mar.). — Après un débat qui a occupé cinq séances, la Chambre a voté la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican, par 397 voix contre 209.

— Aujourd'hui, dans l'après-midi, a eu lieu la clôture de la souscription à l'Emprunt national 6 p. 100, dont on connaîtra le résultat dans quelques jours.

— Les bolcheviks annoncent que leurs opérations en Ukraine sont contrariées par des soulèvements à peu près généraux parmi les paysans. Ces révoltes, commencées après la moisson, ont eu pour cause l'apparition, dans les villages, de nombreuses expéditions soviétiques de ravitaillement. Les paysans ont organisé une véritable guerre de partisans : ils attaquent pendant la nuit, brûlent les ponts, font dérailler les trains, etc.

1er déc. (mer.). — Le général italien Caviglia a fait sommer d'Annunzio et ses légionnaires d'avoir à évacuer les îles de Veglia et de Arbe, et de s'abstenir de tout acte hostile aux troupes régulières, ou contraire à l'esprit et à la lettre du traité de Rapallo. D'Annunzio et le conseil de Fiume ont répondu à cette sommation par des déclarations extrêmement vibrantes, qui sont considérées presque comme une déclaration de guerre des légionnaires au gouvernement italien.

— Après le vote de reprise des relations diplomatiques avec le Vatican, M. Georges Leygues, président du Conseil, est reparti pour Londres, où il discutera avec M. Lloyd George et le comte Sforza, ministre italien, de l'adoption d'une politique commune des Alliés, à l'égard de Constantin.

2 déc. (jeu.). — La Conférence de Londres, à la suite d'un échange de vues sur la situation créée par les récentes élections en Grèce, a rédigé la déclaration suivante, qu'elle communique au gouvernement grec :

Les gouvernements britannique, français et italien ont constamment témoigné leur intérêt au peuple hellénique, et ils ont favorisé la réalisation de ses aspirations séculaires. Ils n'en ont été que plus péniblement surpris par les événements qui sont survenus en Grèce. Ils ne veulent pas intervenir dans les affaires intérieures de la Grèce, mais ils se voient contraints de déclarer publiquement que le rétablissement sur le trône de Grèce d'un souverain dont l'attitude et la conduite déloyales à l'égard des Alliés pendant la guerre ont été pour ceux-ci la source de difficultés et de pertes graves ne pourrait être considéré par eux que comme la ratification par la Grèce des actes d'hostilité du roi Constantin, ce qui créerait une situation nouvelle défavorable dans les relations entre la Grèce et les Alliés, et dans ce cas les trois gouvernements déclarent se réserver une entière liberté d'action pour régler cette situation.

— Le gouvernement italien a officiellement informé les puissances de l'Entente, du blocus de Fiume par terre et par mer. D'Annunzio a fait embouteiller le port ; il se considérerait en état de guerre avec l'Italie.

— La Petite-Entente est définitivement constituée. Elle englobe la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie. Quant à la Grèce, qui était sur le point d'y entrer, on attend la fin de la crise à Athènes, pour qu'une décision soit arrêtée. Cet heureux résultat est dû au ministre roumain, M. Take Jonesco, dont les efforts persévérants ont été secondés par la France et l'Angleterre, puis ensuite par l'Italie.

3 déc. (ven.). — La Conférence de Londres a envoyé à Athènes une protestation contre la politique financière suivie actuellement par la Grèce. Les mesures qui auraient été retenues par les Alliés en attendant d'être fixés sur les intentions de l'Etat hellène, consisteraient dans la suppression du concours politique et financier de l'Entente à la Grèce, qui en a un besoin pressant sinon indispensable. Cette suppression ne jouerait que si Constantin était rappelé sur le trône, et si le gouvernement, grec, d'autre part, adoptait une attitude hostile.

— La Conférence de Genève n'admet pas l'entrée de l'Arménie dans la Société des nations, parce que le traité de Sèvres n'est pas ratifié ; que l'Arménie, par conséquent, n'est pas encore un Etat légal, et que les frontières en sont encore indécises.

— Les incidents de Fiume s'apaisent : des symptômes de détente se manifestent entre le gouvernement italien et Gabriele d'Annunzio.

4 déc. (sam.). — M. Pueyrredon, chef de la délégation argentine, a remis à M. Hymans, président de l'assemblée de Genève, une lettre dans laquelle il déclare que la délégation argentine se trouve dans la pénible obligation de cesser sa collaboration à l'assemblée. Les quatre amendements au Pacte, qu'elle avait présentés, n'ayant pas été adoptés, elle constate que ses espoirs ont été déçus, ayant cru jusqu'ici que la Société des nations avait pour objet de consacrer les principes du droit et de la liberté des peuples.

La République Argentine quitte donc la Société des nations. Toutefois, il faut rappeler qu'un gouvernement ne peut retirer son adhésion qu'après un préavis de deux ans.

— Renforcé par les troupes bolchevistes, qui auraient débarqué à Trébizonde, Mustapha Kemal marcherait contre les Grecs de Smyrne.

— Le gouvernement américain est d'accord avec la France, sur la politique russe. Il déclare, une fois pour toutes, qu'il se refuse à reconnaître un gouvernement russe basé sur la violence, et ne s'appuyant pas sur la volonté du peuple. Il refusera également tout concours à ceux de ses citoyens qui entreraient en relations avec les soviets.

5 déc. (dim.). — Aujourd'hui a lieu en Grèce le plébiscite qui va décider du retour de Constantin. Le résultat n'en est pas douteux, car le gouvernement d'Athènes s'est activement employé à diriger les électeurs en faveur de l'ex-roi. Ce plébiscite n'est, de toute évidence, qu'une comédie.

— Au congrès de Genève, les amendements au Pacte continuent à voir le jour. Après la République Argentine, qui, entre autres choses, réclamait l'admission immédiate de l'Allemagne dans la Société des nations, voici M. Doherty, délégué du Canada, qui demande, conformément aux vœux des Etats-Unis, l'abolition de l'article 10 du Pacte. Cet article est ainsi conçu :

Les membres de la Société s'engagent à respecter et à soutenir contre toute agression intéressant l'intégrité territoriale et l'indépendance politique les nations représentées par tous les membres de la Société. En cas d'agression, de menace ou de danger d'agression, le Conseil avise au moyen d'assurer l'exécution de cette obligation.

C'est sur cette question de l'article 10 que s'est faite la campagne présidentielle américaine. Et la demande du Canada est envisagée comme un moyen de faciliter l'entrée immédiate des Etats-Unis dans la Société.

— L'Espagne, troublée ces jours derniers par les syndicalistes, espère que la situation normale pourra être rétablie bientôt. Plusieurs syndicalistes militants ont été arrêtés, et déportés à Mahon (îles Baléares).

6 déc. (lun.). — Le plébiscite est terminé dans toute la Grèce. Le résultat n'en est encore qu'imparfaitement connu, mais il est certain qu'il sera favorable au retour de Constantin, puisque seuls les partisans de l'ex-roi ont voté.

A Smyrne, l'hostilité semble s'accroître entre la population venizeliste et l'armée dont les tendances sont de plus en plus constantiniennes. La Note de l'Entente a causé une certaine émotion dans les milieux politiques qui étaient persuadés que des divergences existaient entre les gouvernements français et britannique, au sujet des affaires grecques.

— A Berlin, les ambassadeurs de France et d'Angleterre en Allemagne, ainsi que le ministre de Belgique, ont fait une démarche collective auprès de M. von Simons, ministre des affaires étrangères, et lui ont remis une Note protestant contre les discours prononcés, dans les territoires occupés, par des membres du gouvernement allemand, discours jugés de nature à créer des troubles dans les territoires rhénans, et à remettre en discussion l'exécution du Traité de Versailles.

— A Genève, le Congrès a pris connaissance de la lettre de démission des délégués argentins, et de l'accusé de réception de cette lettre. Il ajourne tous les amendements au Pacte de la Société des nations.

7 déc. (mar.). — Comme il fallait s'y attendre, le plébiscite en Grèce a donné la presque unanimité des voix à Constantin. Il y a de nombreuses abstentions dans les grandes villes, et les Grecs de Constantinople protestent contre le retour de l'ex-roi.

Lord Granville, ministre de Grande-Bretagne à Athènes, a remis au gouvernement hellénique une Note annonçant la révocation, par les Alliés, du dernier emprunt de 400 millions de drachmes.

— A Genève, la Société des nations s'occupe d'organiser la lutte contre le typhus qui fait de nombreuses victimes en Pologne, et menace d'envahir l'Europe centrale.

— La délégation parlementaire italienne, qui s'était rendue à Fiume pour conférer avec d'Annunzio, est de retour à Rome. Elle confirme que Gabriele d'Annunzio exige de la part du gouvernement la reconnaissance officielle de la Régence du Quarnero, avant d'engager toute discussion. Il exigerait aussi l'engagement que Porto-Baros, Deltaneano, Sussak, Castua seront assurés à l'Etat de Fiume.

— La Commission pour les réparations devait tenir à Bruxelles, le 13 de ce mois, une conférence à laquelle avait été invité le gouvernement allemand. Celui-ci vient de demander l'ajournement de cette conférence au 16 décembre prochain, afin, dit-il, qu'il lui soit possible de donner des instructions à son délégué principal, M. Bergmann.

8 déc. (mer.). — L'inauguration du Monument de la Tranchée des Baïonnettes a eu lieu, près de Verdun, dans les environs de Douaumont. Sir Hugh C. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis, a remis à la France le mausolée offert par son généreux compatriote M. George F. Rand, qui succomba dans un accident d'aviation. M. Millerand, qui présidait la cérémonie, a célébré l'épopée de Verdun, et rendu un émouvant hommage à l'amitié franco-américaine.

— La cérémonie d'intronisation du nouvel archevêque de Paris, le cardinal Dubois, a lieu à Notre-Dame, dans le rit d'austérité et de grandeur et avec la pompe particulière du Ve siècle.

— L'assemblée de Genève admet dans la Société des nations l'Esthonie, la Lithuanie, la Lettonie et la Géorgie, qui n'auront pas le droit de vote mais qui, d'autre part, ne seront pas non plus soumises aux obligations de l'article 10 du Pacte.

Les séances de l'assemblée sont parfois houleuses. Les délégués des petits Etats marquent leur mécontentement au sujet de l'attitude des grandes puissances, qui veulent faire accepter sans discussion toutes leurs propositions.

— Constantin, satisfait du résultat de son plébiscite, s'apprête à regagner Athènes; mais les membres du cabinet Rhallys ne paraissent pas unanimes sur l'opportunité de son retour immédiat. Cependant, l'ex-roi proteste toujours de la pureté de ses intentions, et répète que si le peuple grec venait un jour à donner une majorité à M. Venizelos, il n'hésiterait pas à demander à cet homme d'Etat de former un cabinet.

— La situation est de plus en plus inquiétante en Irlande.

— Le roi Christian X de Danemark et la reine Alexandrine sont arrivés à Paris, et seront les hôtes de la France pendant quelques jours.

9 déc. (jeu.). — Le président de la République et Mme Millerand ont offert un dîner en l'honneur du roi et de la reine de Danemark. M. Millerand a porté un toast aux souverains, et rappelé que la même victoire qui, en assurant le triomphe du Droit, a réintégré dans l'unité française l'Alsace et la Lorraine, a réparé l'iniquité dont le Danemark avait été la victime. Christian X a dit avec émotion la reconnaissance du Danemark pour la France.

— Le gouvernement grec a décidé d'envoyer au roi Constantin un télégramme lui annonçant les résultats du plébiscite, et l'invitant à rentrer en Grèce. Il prend des dispositions pour que toutes les unités disponibles de la flotte hellénique se rendent à l'isthme de Corinthe, à la rencontre de Constantin.

— Le docteur Michael Hainisch a été élu président de la république en Autriche.

— A Genève, les résolutions présentées par M. Hanotaux, ayant trait au fonctionnement des trois organismes temporaires : économique, financier et des transports, sont adoptées à l'unanimité.

L'admission officielle de la Bulgarie dans la Société des nations a été votée par l'assemblée, à l'unanimité moins une abstention : celle de la France.

— Les négociations pour le règlement de la question de Fiume subissent un temps d'arrêt. D'Annunzio garde son attitude intransigeante.

10 déc. (ven.). — Le gouvernement allemand a remis au général Nollet une note dans laquelle il invoque l'état intérieur de l'Empire pour reculer le désarmement et refuse, en conséquence, de supprimer ses multiples organisations d'auto-protection.

D'autre part, dans deux autres notes, il repousse la proposition relative au vote des Hauts-Silésiens ; il répond aux protestations contre les discours ministériels en pays rhénans, en prétendant que le Traité de paix ne justifie pas certaines des observations faites, et nie que les discours des deux ministres aient excité les esprits en Rhénanie.

— Le gouvernement français a accepté l'offre que lui a faite le général Wrangel, de lui remettre la flotte de guerre et commerciale qu'il avait à sa disposition. Cette cession servirait à reconnaître les services rendus par la marine française dans l'évacuation de l'armée russe de Crimée, et aussi à couvrir les frais que cette opération a comportés. Rappelons que cette flotte se compose d'un cuirassé, *Amiral-Alexeieff*, un croiseur, *Amiral-Korniloff*, deux contre-torpilleurs, et une vingtaine de paquebots et cargos. Elle compte environ 6.000 hommes d'équipage. Elle va être dirigée sur Bizerte, où les équipages en seront licenciés.

Le cuirassé *France* a été désigné pour diriger les mouvements de la flotte russe, et prend à Toulon ses dispositions en conséquence.

— Le roi Christian de Danemark a tenu à accomplir le pèlerinage des champs de bataille de Verdun et de Reims. A son retour, il est allé à l'Arc de Triomphe afin de rendre un hommage solennel au Soldat inconnu ; il est monté à la chapelle où repose le héros, et il y a déposé une couronne de lauriers.

— Le prix Nobel pour la paix, pour 1919 et 1920, a été décerné au président Woodrow Wilson et à M. Léon Bourgeois.

11 déc. (sam.). — Une conférence s'est tenue à la présidence du Conseil pour arrêter les directives dont devront s'inspirer les délégués à la Conférence de Bruxelles qui doit se réunir le 15 courant, afin de résoudre le problème des réparations.

— Les troupes italiennes évacuent la Dalmatie, conformément au traité de Rapallo, et se concentrent à Zara.

D'Annunzio déclare qu'il ne reconnaîtra jamais le traité de Rapallo, et qu'il ne permettra pas l'abandon de la Dalmatie, de Veglia et de Arbe.

— Un violent tremblement de terre a détruit tous les villages de la région de Topelani, en Albanie. La ville de Topelani serait entièrement rasée ; il y aurait plus de 200 morts, et 15.000 personnes seraient sans abri.

— Le prix Goncourt a été décerné à M. Ernest Pérochon, pour son roman *Nène*.

12 déc. (dim.). — La Commission de contrôle interalliée a répondu à la note allemande sur les gardes civiques. La Commission refuse d'admettre un régime spécial pour les gardes civiques, en Prusse-Orientale et en Bavière. Elle demande de nouveau le désarmement et la dissolution de toutes les organisations d'auto-protection, et prie le gouvernement allemand de faire connaître dans le plus bref délai les mesures qu'il compte prendre à cet égard.

Le gouvernement allemand poursuit ses préparatifs en vue d'obtenir en Haute-Silésie un vote favorable à l'Allemagne.

— En Irlande, en représaille d'un attentat commis par les sinn-feiners contre douze cadets, la police auxiliaire a mis le feu aux bâtiments municipaux, à la bibliothèque Carnegie et aux immeubles de commerce de Cork. Presque tout le centre de la ville est la proie de l'incendie.

— En Syrie, un combat aurait eu lieu au sud-est de Lattaquié, à Aïn-Cherkit, entre un détachement français et des forces turques bien supérieures en nombre. Le combat se serait terminé à l'avantage des Turcs, qui auraient emmené des prisonniers et du matériel.

— Un grave accident de chemin de fer s'est produit près d'Armentières ; un train de marchandises est entré en collision avec un train de voyageurs ; il y a 10 morts et 29 blessés.

— Une violente tempête a dévasté les côtes japonaises, et particulièrement la station navale de Kure ; plusieurs bateaux ont été engloutis ; les dégâts sont considérables.

— On annonce la mort de M. Edmond Blanc, propriétaire d'une écurie française qui a remporté de nombreuses victoires sur les champs de course.

13 déc. (lun.). — L'assemblée de la Société des nations, qui siège à Genève, approuve les statuts d'une Cour permanente de Justice internationale. Ces statuts seront soumis à la ratification des gouvernements des nations contractantes. Dès que le procès-verbal du rapport sera ratifié, la Cour de Justice sera convoquée, et sa fonction d'arbitre s'exercera pour toutes les nations qui feront appel à son tribunal.

— A Cork l'incendie continue, et les dommages qu'il a causés dépasseraient actuellement 350 millions de francs. La police auxiliaire accuse à son tour les sinn-feiners de l'avoir allumé. Des embuscades sont tendues dans le reste de l'Irlande, où se déclarent aussi de nombreux incendies. La répression s'annonce terrible.

— Le général Nollet a fait savoir au gouvernement allemand qu'il ne pouvait admettre les explications données en réponse à la Note des Alliés, concernant le désarmement des gardes d'habitants. D'autre part, le chef de la commission militaire interalliée ayant appris que des canons de siège étaient conservés, contrairement aux stipulations du Traité de Versailles, et malgré les demandes réitérées des Alliés, a sommé le gouvernement allemand de donner des ordres pour que la destruction de ces pièces soit exécutée avant le 15 décembre.

Le gouvernement allemand a répondu par une fin de non-recevoir absolue, bien que fort courtoise, à la proposition que les représentants de l'Angleterre, de la France, de l'Italie, réunis à Londres, lui avaient faite le 30 novembre dernier, de faire voter dans la zone d'occupation les 300.000 originaires de la Haute-Silésie qui n'y sont pas domiciliés. Le gouvernement de Berlin demande la complète unité du vote, et propose des pourparlers oraux.

14 déc. (mar.). — L'assemblée de Genève a voté le projet de la limitation des armements. M. Léon Bourgeois a apporté quelques restrictions à ce projet, car « la France est chargée, dans l'état actuel de l'Europe et du monde, d'assurer, en grande partie par ses forces militaires, l'exécution du Traité ». La France garde sa liberté d'action, d'accord, en cela, avec le gouvernement britannique qui prend la même résolution.

— Le blocus de Fiume entrepris par le gouvernement de Rome n'a pas pu durer plus de quarante-huit heures. Le gouvernement a dû se contenter de prendre des mesures préventives, car il lui a paru difficile de faire marcher les troupes contre Fiume, l'armée et la marine étant de cœur avec Gabriele d'Annunzio.

— Après un séjour de vingt-six mois à Lucerne, Constantin est parti avec toute sa famille et sa suite par le train du Gothard. Il se rend à Venise où il doit s'embarquer pour la Grèce sur un vaisseau de guerre hellénique. La municipalité d'Athènes prépare, à l'occasion de son retour, tout un programme de fêtes populaires.

— A Londres, le parti travailliste, réuni à la Chambre des communes, a adopté une résolution acclamant la déclaration faite par Lloyd George, le 10 décembre, dans laquelle il a exprimé les bonnes dispositions du gouvernement en vue d'aboutir à une trêve en Irlande, et l'espoir que les sinn-feiners accepteront l'offre du gouvernement. La résolution regrette la mise en vigueur de la loi martiale, parce que cette mesure est de nature à mettre en danger les perspectives de la paix.

— Un avion postal du service Londres-Paris a pris feu et a capoté en Angleterre, près d'Hendon : le pilote, le mécanicien et 2 passagers ont été tués, et 4 autres sont blessés.



« Enfin, voyons, Gustave ! Une fois pour toutes, est-ce collidor ou corridor ?
— C'est corridor. Quand je dis collidor, c'est uniquement par égard pour ta mère. »



« On a l'air de s'occuper beaucoup de cette Société des nations...
— Beaucoup trop ! Ce qui intéresserait surtout, ce serait une Société des rations. »



LES DEUX MALINS. — « Alors, t'as tourné des obus et t'as été forcé de donner 80 p. 100 ! Ben, moi, j'ai tourné la difficulté et je ne donne rien du tout. »



« Comment ! après cette récolte tu augmentes encore ton pinard ?
— Faut bien, on vient de mettre l'eau à 65 centimes. »

(Spahn, Sim, Dellerre, *Le Petit-Bleu*.)



« Votre mari, madame, est beau coup mieux... il peut manger.
— Vous n'auriez pas pu, docteur, le laisser à la diète encore quelque temps? la viande est si chère!... »



« Alors, quoi! vous ne voulez pas déménager?...
— Dites de ma part à votre propriétaire le mot du général?...
— Du général Cambronne?...— Non... de Mac-Mahon : « J'y suis, j'y reste!... »



« Vous vous moquez du monde?.. un lièvre que vous avez assommé, cinquante francs!...
— Ah! ben, dites donc... il y a la main-d'œuvre »...



« Félicie, je viens de découvrir une nouvelle étoile...
— Comme si tu ne ferais pas mieux de chercher à me découvrir une cuisinière?... »



« Et pourquoi les femmes ne seraient-elles pas de l'Académie, monsieur?... Depuis quand la littérature a-t-elle un sexe?... »

(Henriot, *Le Journal Amusant*).

PETITE CORRESPONDANCE

A NOS LECTEURS

Bienfaisants et joyeux, puissent les jours prochains
Ouvrir à vos espoirs toute grande la porte,
Ne laisser pénétrer ni les sombres chagrins
Ni des soucis amers la sinistre cohorte,
Et chasser de vos fronts l'ombre du déplaisir!
Au seuil de l'an nouveau, pour combler vos désirs,
Nous vous offrons, ainsi qu'à des amis fidèles,
Nos plus sincères vœux. Daignez les accepter;
Et souffrez qu'envers vous nous marquions notre zèle,
En redoublant d'efforts pour vous mieux contenter.

B. N., *Paris.* — Vous trouverez ces renseignements dans le *Larousse Universel*, dont la publication vient de commencer.

A. R., *Chartres.* — Il vaut mieux attaquer le mal dans sa cause que dans ses effets, si l'on veut y mettre un terme.

S. D., *Epinal.* — Non. Saint-Dié ne fut érigé définitivement en évêché qu'en 1777.

C. I., *Vincennes.* — Le compte rendu de *l'Atlantide* a été fait. Vous le trouverez dans le *Larousse Mensuel* de novembre 1919.

S. M., *Nancy.* — *Cay-sen* est le nom tonkinois d'une sapotacée du genre bassil, dont les graines sont oléagineuses.

L. B., *Troyes.* — La politique, le commerce, les voyages donnent à des nations voisines une ressemblance de caractère plus ou moins frappante, selon que leurs liaisons sont plus ou moins étroites.

B. D., *Barcelone.* — La nouvelle méthode de photographie en relief (photo-stéréo-synthèse), est due à Louis Lumière, qui l'a exposée devant l'Académie des sciences le 8 novembre 1920.

O. D., *Strasbourg.* — La racine du cerfeuil sauvage (*anthriscus sylvestris*), est riche en amidon et en sucre. H. Colin, dans le *Bulletin de l'Association des chimistes de sucrerie et de distillerie*, a étudié cette ombellifère abondante dans les parcs boisés, et qui serait intéressante pour l'alcool qu'elle peut fournir.

L. B., *Versailles.* — Oui, le flacre parisien s'en va! On pourrait presque dire qu'il est parti. Les statistiques de 1914 en dénombraient 4.000 qui trottinaient dans les rues de Paris. A l'heure actuelle, ils ne sont plus que 500. C'est le progrès.

E. M., *Noisy-le-Sec.* — C'est pour remettre la question au point que nous avons rédigé la réponse insérée à la Petite correspondance de juillet 1920. L'inventeur du procédé *Bessemer basique* est bien Sydney-Gilchrist *Thomas*.

H. N., *La Rochelle.* — La Société des nations s'occupe du différend entre la Suède et la Finlande, au sujet des îles Aland. Auquel des deux Etats attribuera-t-elle l'archipel? Nous ne le savons pas encore. Peut-être proclamera-t-elle son autonomie.

J. G., *Senlis.* — Si les parties attaquées sont accessibles, essayez d'injecter de petites quantités de sulfure de carbone dans les trous, ou disposez, à proximité, des tampons de coton imprégnés de ce produit. Mais rappelez-vous que celui-ci possède deux inconvénients : il est malodorant et très inflammable.

T. G., *Angers.* — L'historien que vous citez se trompe. Henri de Navarre eut à conquérir par les armes une partie de la Guyenne, mais il n'eut jamais besoin de reconquérir le Béarn qui lui resta toujours fidèle. Ce pays était gouverné pendant son absence par sa sœur Catherine de Navarre, sa *lieutenante générale*, qui tenait sa cour au château de Pau.

A. R., *Loix-Bruxelles.* — Les yeux des oiseaux, dit d'Orbigny, sont placés de chaque côté de la tête; leur direction est donc réellement presque entièrement latérale; cependant ils paraissent quelquefois dirigés en avant comme chez les oiseaux de proie nocturnes; ceci tient à ce que le côté interne de l'œil est un peu enfoncé, tandis que l'externe se relève.

G. D., *Bissikrima.* — Le pluriel le plus régulier du mot *coupe-coupe* doit être *des coupe-coupe* (invariable), car le mot est formé par la répétition de l'impératif du verbe *couper*.

F. P., *Marseille.* — C'est en 1851 que la certitude du passage du Nord-Ouest fut définitivement constatée. Cette découverte est due au capitaine anglais Mac-Clune.

A plusieurs abonnés. — Les Français qui ont obtenu le prix Nobel sont : Frédéric Passy (*Paix*, 1901); Henri Dunand (*Paix*, 1901); Sully Prudhomme (*Littérature*, 1901); Becquerel (*Physique*, 1903); Curie (*Physique*, 1903); Mistral (*Littérature*, 1904); Moissan (*Chimie*, 1906); Ch. Laveran (*Médecine*, 1907); Louis Renault (*Paix*, 1907); Lippmann (*Physique*, 1908); Metchnikof (*Médecine*, 1908); d'Estournelles de Constant (*Paix*, 1909); Mme Curie (*Chimie*, 1911); Grignard (*Chimie*, 1912); Sabatier (*Chimie*, 1912); Ch. Richet (*Médecine*, 1913); Romain Rolland (*Littérature*, 1915); Léon Bourgeois (*Paix*, 1920).

A. R., à *Québec.* — La plupart de ces noms ont une origine bien antérieure au XVIIIe siècle. Au reste, si vous voulez sur cette région des renseignements précis, consultez l'ouvrage *Bordeaux et ses vins*, par Ed. Féret.

C. H., *Cayenne.* — Voici l'origine. L'empereur du Maroc, Sidi-Mohammed, fondateur de la ville de Mogador en 1760, mit le siège devant Mazagan occupé par les Portugais. Le gouverneur portugais, après avoir fait sauter les fortifications de la place, l'abandonna en emmenant tous les habitants qui furent transportés en Amérique, à l'embouchure du fleuve des Amazones, où ils formèrent la colonie de Saint-Jean de Macapa.

S. A., *Bourges.* — C'est Gabriel Bertrand, professeur à la Sorbonne, qui a eu l'idée d'utiliser les gaz asphyxiants à la destruction des larves et des insectes nuisibles à l'agriculture. Mais le procédé n'est pas encore entré, que nous sachions, dans la pratique agricole.

M. V., *Haardt.* — 1° Il ne faut pas prendre au pied de la lettre les termes employés par notre collaborateur pour faire comprendre un geste assez spécial. En réalité, la vipère *mord*, mais elle se lance, les dents en avant, de manière à les planter dans la chair de sa victime et sans faire le mouvement de fermer la gueule comme quand on mord; — 2° Il s'agit sans doute du duc de Melun, le héros du roman de Mme de Genlis, qui a pour titre *Mademoiselle de Clermont*.

B. H., *Metz.* — La signature du traité de Copenhague (1660), qui rétablit la paix entre les puissances scandinaves, donna lieu à cet incident. Au moment de signer le traité, les commissaires anglais eurent une discussion sur la préséance avec le chevalier Hugues de Terlon, ambassadeur de Louis XIV, auquel ils contestaient, malgré l'usage établi, le droit de placer le premier sa signature sur le traité original. Cette discussion se termina à l'avantage de la France.

D. L., *Alger.* — Des essais de destruction des criquets ont été faits au moyen de lance-flammes, et les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants. Mais l'emploi de ces appareils est assez dangereux et ne peut être confié qu'à des hommes exercés à leur maniement. D'autre part, le procédé est assez onéreux en raison du prix élevé des liquides combustibles; en outre, il ne peut être appliqué que dans les terrains stériles.

M. F., *Cherbourg.* — Ce n'est pas le prédicateur français Bridaine, mais Robert South, prédicateur anglais. Prêchant un jour devant le roi Charles II et s'apercevant que la majeure partie de l'auditoire était endormie, il appela par trois fois un lord et, lorsqu'il l'eut éveillé : « Milord, lui dit-il, je suis fâché de troubler votre sommeil, mais vous ronfliez si haut, que vous pouviez réveiller Sa Majesté »; et il continua tranquillement son sermon.

G. V., *Lille.* — C'est à tort que la *Bibliothèque des romans* (1775) attribue à l'historien de Servicz *l'Histoire secrète des femmes galantes de l'antiquité*, qui fut publiée à Paris de 1726 à 1732. Cet ouvrage est de Dubois, avocat de Rouen; on en a des preuves, sans compter celle que donne l'épigramme suivante de l'abbé Yart :

Ce livre est l'histoire secrète,
Si secrète que pour lecteur
Elle n'eut que son imprimeur,
Et monsieur Dubois qui l'a faite.

R. N., *Lisbonne.* — Diverses hypothèses ont été émises sur l'origine de l'immense prairie d'algues flottantes connue sous le nom de « mer des sargasses ». On supposait généralement que ces algues brunes étaient arrachées aux rivages américains et entraînées par les courants. Mais les recherches d'un algologue danois ont montré qu'elle est constituée par deux espèces d'algues très différentes des algues américaines. Loin d'être des débris ces algues sont au contraire en pleine vitalité, se développent et se multiplient, parfaitement adaptées au milieu où elles vivent.

J. P., *Montpellier.* — Cette question du cadastre est en effet à l'ordre du jour et la guerre est venue la rendre plus pressante encore pour les régions dévastées. Le plan cadastral, qui sert de base à la répartition de l'impôt foncier, date déjà d'un siècle; c'est la loi du 15 septembre 1807 qui en avait ordonné l'exécution; celle-ci ne fut achevée que vers 1850. Il aurait dû être tenu constamment à jour, et une loi de 1898 en a bien déclaré obligatoire la réfection périodique. Mais la dépense (évaluée avant la guerre à plus d'un milliard) a fait différer cette exécution. Toutefois, la photographie aérienne fournit un moyen plus rapide et moins coûteux que les anciennes méthodes d'arpentage. On l'a déjà utilisée dans les régions dévastées, et la technique du procédé en a été exposée dans différents périodiques.

E. M., *Paris.* — *Postige, pastige* et leurs dérivés *postiger, postigeur, pastiger, pastigeur* ou *pastigeateur* sont des déformations argotiques de *postiche, posticher, posticheur*. La postige, c'est le boniment verbeux, étourdissant, parfois spirituel, mais toujours amusant, que débite le camelot dans la rue pour attrouper les badauds et leur vendre un produit quelconque. Tandis que le postigeur débite sa marchandise, un compère fait le guet à proximité. Dès qu'il entend le signe convenu, signalant l'arrivée des agents, le camelot plie rapidement bagage et se perd dans la foule.

P. G., *Belgrade.* — C'est le romancier français Champfleury. Un jour, Champfleury se sentit pris d'affection pour une filleule du peintre Eugène Delacroix, dont il avait fait connaissance en soirée. Voulant se marier vite et ne pas réfléchir plus longtemps, il écrivit la lettre suivante :

Mademoiselle. Si vous croyez, comme on l'a dit, qu'un être non marié ressemble à une moitié de ciseaux qui ne peut rien faire sans son autre moitié, je vous offre mes sympathies, mon amitié et mes efforts pour couper ensemble, du mieux qu'il sera possible, l'étoffe de la vie.

La demoiselle répondit plus laconiquement encore : elle envoya une paire de ciseaux. Trois semaines après, le mariage avait lieu.

F. S., *Rennes.* — Les grignons d'olives provenant de la fabrication de l'huile contiennent encore une certaine proportion d'huile (9 à 10 p. 100) utilisable pour des usages industriels (savonnerie, graissage). On les traite par un nouveau broyage suivi d'un brassage énergique dans l'eau; l'huile est recueillie dans des cuves de décantation. La plupart du temps ils sont cédés à des usines spéciales qui les épuisent au moyen de dissolvants (sulfure de carbone). Mais on peut également les employer comme engrais (sous forme de composts additionnés de chaux, de cendres) ou les donner, dans les eaux grasses, aux porcs à l'engraissement.

J. R., *Rouen.* — Le 2 août 1914, l'amiral Rouyer, commandant la 2e escadre légère, reçut le télégramme officiel suivant : « Ordre de vous opposer par la force au passage du Pas de Calais par la flotte allemande ». Notre force navale ne pouvait guère s'opposer victorieusement au passage de la flotte allemande; mais il apparaissait clairement, dit le capitaine de frégate Vindry, qu'un geste de sacrifice était demandé, dont les conséquences pouvaient être grandes. Et le capitaine de vaisseau Grasset dit à son tour : « Nous ne savions pas si l'Angleterre marchait avec nous, et nous allions nous trouver avec nos six croiseurs en face de toute la flotte allemande. C'était le sacrifice. J'ai harangué mes hommes qui serraient les poings. Ils étaient résolus. J'ai ensuite fait crier trois fois : « Vive la « France! » On ne peut qu'admirer l'abnégation de ceux qui, recevant l'ordre de se sacrifier, s'y sont rendus de toute la vitesse de leurs vieux croiseurs démodés.

J. D., *Paris.* — Au sujet des questions que vous nous posez, l'usage est assez flottant et nous ne pouvons, comme tous les dictionnaires du monde (y compris celui de l'Académie), qu'enregistrer l'usage, sans prétendre le devancer : 1° Le mot *chic* est primitivement un substantif masculin. S'il est pris quelquefois adjectivement, cet emploi ne va pas jusqu'à lui conférer une forme féminine : on dit une femme *chic*. Par contre, on admet qu'il peut prendre un *s* au masculin pluriel : *des hommes chics.* — 2° *Select* est un adjectif anglais et comme tel invariable; pourtant au masculin pluriel, certains écrivains lui donnent un *s*, à la française : on dit une *réunion select*, mais on trouve : des *gens selects.* — 3° Les locutions *à ce que, de ce que* sont à éviter : il faut dire *s'attendre que* plutôt que *s'attendre à ce que*. Mais avec *tenir à, veiller à* on ne peut faire autrement que d'employer *tenir à ce que, veiller à ce que*; ce sont du reste des tournures peu élégantes. — 4° Dans *respect humain, aspect agréable*, on ne fait jamais la liaison avec le *t*, on la fait avec le *c* ou bien on l'évite entièrement dans la conversation en se résignant à l'hiatus. — 5° Le prénom *Marc* se prononce *Mark*: *Marc Antoine* se prononce *Markantoine*, mais on prononce fréquemment, à tort, la place Saint-Marc (*mar*); question d'usage. — 6° En réalité, le *c* de *donc* se prononce chaque fois que la conjonction est employée emphatiquement et qu'on veut bien marquer la conséquence : *je pense donc* (K) *je suis.* — 7° L'apostrophe de *grand'mère, grand'messe*, etc., n'est pas fondée étymologiquement; mais tant que l'Académie n'aura pas pris officiellement le parti de la supprimer (par exemple dans son prochain dictionnaire), nous serons obligés de respecter l'orthographe traditionnelle. — 8° Pour désigner les personnes chargées des annonces dans les journaux et périodiques, l'usage hésite encore entre *annoncier* et *annonceur*. Certains spécialistes semblent tendre à préférer, comme vous, la seconde forme. Mais le choix ne semble pas encore définitif.

Paris, Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Grosley.



La question vaticane. — « Ah ! qu'ils sont longs à renouer avec le pape !
— Qu'est-ce que ça peut bien te faire ?
— J'ai demandé à être nommé premier moutardier... »

(L. M., *Le Journal*.)



— La saison au château. — « Palsambleu ! ma chère, je sais qu'il faut se restreindre, mais je garde nos chevaux. Nous rattraperons ça sur les menus, quand viendront les invités. »

(Lucien Métivet, *Excelsior*.)



Le sans-cœur. — « Me refuser un pauvre petit chapeau de huit cents francs ! On ne mettra jamais ton cœur au Panthéon ; tu n'en as pas !... »

(L. M., *Le Journal*.)

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Décembre 1920 au 14 Janvier 1921

15 déc. (mer.). — L'assemblée de Genève a discuté passionnément le rapport sur l'admission des Etats, à la Société des nations. M. Motta, président de la République helvétique, expose qu'il pécherait contre l'esprit de la Société s'il ne soulignait pas qu'il manque à la Société les Etats-Unis, la Russie et l'Allemagne. M. Viviani, délégué français, répond avec une éloquence qui soulève, à chaque phrase, les applaudissements unanimes de l'assemblée :

... *Est-il possible*, a-t-il dit, *que la grande Amérique ne pénètre pas au sein de la Société des nations ! Qui donc, ici, s'élèverait pour n'être pas d'accord avec M. Motta ? Nous aussi nous appelons et nous attendons l'Amérique. Nous regrettons que des discussions, sur lesquelles nous n'avons rien à dire, car elles nous échappent, aient empêché l'Amérique d'adhérer au Pacte des nations.*

... *Quant à savoir si la Russie est ou sera en état de venir dans la Société des nations, qu'il me soit permis de dire que je n'en sais rien. Cela ne dépend pas de nous, cela dépend d'elle... Nous avons la prétention de représenter la démocratie, qui ne veut pas de la tyrannie d'en haut dont nous avons souffert ; mais elle ne veut pas non plus de la tyrannie d'en bas, aussi abjecte que la tyrannie d'en haut...*

... *Qu'est-ce que la Société des nations vis-à-vis de l'Allemagne ? Si j'ose employer un terme qui a cours au Palais de Justice, je dirai que nous sommes les défendeurs, et que c'est à l'Allemagne à être demanderesse. Ce n'est pas à nous de l'appeler, c'est à elle à se mettre en état d'être reçue... Quand les garanties réclamées par le Pacte seront données, quand ceux qui ont jeté l'humanité sur ce calvaire et dans cette calamité auront commencé à montrer leur sincère intention par des actes, qui donc se lèvera pour déclarer que la Société des nations ne sera pas universelle ? Ce ne sera pas nous...*

A l'unanimité, l'Autriche est admise dans la Société des nations.

— Les délégués alliés ont tenu à Bruxelles, au palais des Académies, une séance préliminaire pour discuter le problème des réparations. Ils ont arrêté le programme des travaux, qui sera soumis à la délégation allemande. Les échanges de vues ont porté principalement sur la situation financière et les capacités économiques de l'Allemagne. M. Delacroix a été élu président de la Conférence.

— Le roi Constantin a été reçu en gare de Venise par les autorités italiennes. Il s'est embarqué sur le croiseur grec *Averoff*, tandis qu'une batterie italienne tirait une salve réglementaire de 21 coups de canon.

— Un train de mineurs, venant de Sarreguemines, a tamponné une locomotive d'un train de marchandises en manœuvre près de la gare de Krentzwald, en Lorraine ; il y a 6 morts et 43 blessés.

16 déc. (jeu.). — Dès la première séance de la Conférence technique de Bruxelles, les délégués allemands ont dépeint sous les couleurs les plus sombres la situation économique et financière de l'Allemagne.

— A Genève, l'assemblée a voté à l'unanimité l'admission des Etats de Costa-Rica, de Luxembourg et de Finlande. La Bulgarie a également été reçue, mais il y a eu deux abstentions : celles de la France et de l'Australie. L'admission de l'Arménie a été repoussée : la France s'est abstenue. Ni la Lettonie, ni la Lituanie, ni la Géorgie n'ont été admises ; ces Etats pourront, s'ils le désirent, participer aux travaux des organisations techniques.

M. Edmond Schultess est nommé président de la Confédération helvétique.

— M. André Lefèvre a donné sa démission de ministre de la Guerre. M. Raiberti, député des Alpes-Maritimes, est nommé à sa place.

17 déc. (ven.). — A la Conférence de Bruxelles, les délégués allemands insistent sur les difficultés que rencontrera l'Allemagne pour faire des payements en espèces, aussi longtemps que la situation financière et le cours du mark ne se seront pas améliorés. Ils proposent de développer les réparations en nature.

— L'assemblée de Genève admet l'Albanie dans la Société des nations ; elle refuse l'admission à l'Azerbaïdjan, l'Ukraine et le Liechtenstein.

— Une mission turque vient à Paris. Son chef, Nabi-bey, est confiant dans la France pour le rétablissement de la paix en Orient.

— L'aviso français *Bar-le-Duc* a fait naufrage sous les falaises du cap Doro, sur les côtes de Grèce. Sur 70 hommes qui composaient l'équipage, 26, dont 4 officiers, ont péri.

18 déc. (sam.). — L'assemblée de Genève a terminé ses travaux. M. Hymans, président de l'assemblée, a prononcé le discours de clôture et d'adieux.

— A Croix-d'Hins, près de Bordeaux, a eu lieu l'inauguration de la station de T. S. F. « La Fayette », qui est le poste radiotélégraphique le plus puissant du monde entier, et dont les ondes peuvent être captées à la fois par toutes les stations du globe terrestre.

— La Chambre a ratifié la nouvelle convention des chemins de fer, qui accorde des réductions appréciables aux familles nombreuses et aux mutilés.

— Le roi Christian X de Danemark et la reine Alexandrine, revenant d'Italie et voyageant dans le train royal mis à leur disposition par Victor-Emmanuel III, sont arrivés à Paris et repartis quelques heures après pour Copenhague.

— Des tremblements de terre ont lieu en Argentine ; la province de Mendoza est fort éprouvée : 150 personnes ont été tuées.

— Après feu le cardinal Amette, le cardinal Dubois, son successeur, proscrit les modes indécentes et les danses inconvenantes.

19 déc. (dim.). — Le roi Constantin est arrivé à Athènes, par train spécial, venant de Corinthe, où il avait débarqué. Il s'est rendu directement à la cathédrale, puis au palais royal, au milieu d'un grand enthousiasme.

Les ministres de l'Entente n'ont pas quitté Athènes, mais ils n'auront, avec la cour hellénique, aucune espèce de relations. La flotte de guerre des Alliés, ancrée au Pirée, a quitté le port pour n'avoir pas à saluer le croiseur *Averoff*, qui transportait le souverain. C'est par crainte de la tempête que l'itinéraire du croiseur *Averoff* aurait été modifié, et qu'il aurait gagné Corinthe et non le Pirée.

La colonie grecque de Constantinople multiplie les manifestations favorables à Venizelos, et hostiles à Constantin.

— Hambourg continue à être le théâtre de manifestations contre le Traité et la France. De nombreux meetings ont lieu en vue d'exiger la revision du Traité de Versailles.

— A Bruxelles, les échanges de vues, sur la question des réparations, se poursuivent activement entre les délégués alliés et allemands.

— Dans toute l'Irlande, les troubles sanglants continuent.

— Des secousses sismiques, d'une extrême violence, beaucoup plus fortes que celles qu'on avait enregistrées jusqu'ici, se sont produites dans le fond du Pacifique, dans le parage des îles Aléoutiennes, à l'ouest de l'Alaska.

— Le général Wrangel est parti de Constantinople pour aller à Gallipoli et à Lemnos, visiter les campements des militaires russes.

20 déc. (lun.). — Dans son amphithéâtre de la rue Bonaparte, à Paris, l'Académie de médecine a célébré son centenaire, sous la présidence de M. Millerand. Elle a reçu l'hommage amical de tous les pays du monde amis et alliés, et les adresses qu'ont apportées les délégués de ces pays ont été pour l'Académie un bien agréable couronnement à ses réjouissances.

— Le roi Constantin adresse à ses sujets un message dans lequel il dépeint sa joie de se trouver de nouveau au milieu de son peuple grec, et le désir qu'il a de faire son bonheur. Il déclare que tous ses efforts tendront à l'affermissement



Les Douze Mois, exécutés par Le Brun, pour le château de Marly-le-Roi. — **Février.**

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

des très bonnes relations avec les Grandes puissances alliées, et à la consolidation des liens de la Grèce avec sa vaillante alliée la Serbie.

— Le gouvernement italien a fait communiquer à d'Annunzio la ratification par le parlement du traité de Rapallo, ainsi que la sanction royale donnée au traité. D'Annunzio a répondu que, malgré cela, il ne se soumettrait pas.

21 déc. (mar.). — Le problème des réparations n'est pas résolu : les experts alliés et allemands vont suspendre leurs travaux jusqu'au 10 janvier prochain. L'ensemble des rapports qu'ils vont déposer formera un programme de conclusions, qui sera unique pour tous les Alliés.

— La Grande-Bretagne se trouve en présence de graves difficultés : le nombre des chômeurs involontaires augmente, et il atteint aujourd'hui plus d'un million ; d'autre part, la guerre continue en Irlande, et fait chaque jour de nouvelles victimes.

— Le général Caviglia a adressé à d'Annunzio un ultimatum, qui expire aujourd'hui. Le traité de Rapallo doit être exécuté par tous. En conséquence, d'Annunzio doit évacuer les îles Arbe et Veglia et les autres localités attribuées à la Yougoslavie ; le port de Fiume doit devenir libre, et les forces armées fiumaines doivent être dissoutes ou éloignées. Si ces trois conditions ne sont pas acceptées sans discussion, le blocus définitif de la ville sera appliqué.

— M. Ernest Lavisse adresse un éloquent appel au gouvernement et au Parlement, pour la défense de la pensée française menacée de ne pouvoir s'exprimer et se répandre faute de livres, faute de périodiques. Tandis qu'en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne, les publications se multiplient, il devient presque impossible en France d'éditer un livre à un prix abordable. Les Anglo-Saxons et les Allemands, outre qu'ils disposent de papier en stocks, en achètent partout où ils en trouvent. En France, une douane prohibitive l'interdit. « Cet état ne peut durer, dit M. Lavisse ; gouvernement et Parlement sont moralement contraints d'y mettre fin... »

22 déc. (mer.). — La propagande allemande opère sourdement en Alsace et en Lorraine. Une centaine de mille de demi-Allemands nés d'un mariage mixte, et une quarantaine de mille Allemands mariés à des Alsaciennes et devenus Français en conformité du Traité, dénigrent l'influence française. Ils s'évertuent à détacher les Alsaciens de la France, en faisant miroiter à leurs yeux la perspective d'une Alsace autonome florissante. Il y a, en outre, de nombreux Allemands authentiques qui, par crainte d'une expulsion, se montrent plus réservés, mais qui, en sourdine, font sournoisement campagne contre la France.

— Le roi Constantin désire rentrer en grâce auprès des puissances protectrices, et pour cela il a voulu décorer l'amiral Kelly et le général Gramat. Mais le chef de la mission britannique et le commandant de la mission militaire française, se conformant aux instructions de leurs gouvernements, ont refusé le grand cordon du Sauveur, que le roi restauré leur avait décerné, et en ont retourné les insignes.

— Gabriele d'Annunzio refuse de s'incliner devant l'ultimatum qui lui a été adressé. La marine royale italienne bloque Fiume étroitement, pour empêcher les unités navales mutinées d'en sortir ou de forcer le blocus maritime établi.

— En Grande-Bretagne, les filatures de Belfast ont fermé leurs portes, et augmentent de 130.000 le nombre des chômeurs. Au pays de Galles, plus de 40.000 mineurs se mettent en grève, et demandent à leurs camarades gallois de se joindre à eux pour développer le mouvement.

23 déc. (jeu.). — La Conférence de Bruxelles a suspendu ses séances, les Allemands ayant pris le parti de se répandre en lamentations sur leur malheureux sort, et de ne faire aucune proposition, en prétendant qu'ils n'avaient d'autre pouvoir que celui de renseigner les Alliés sur la situation de leur pays. M. Delacroix, président de la Conférence, a fait connaître aux Allemands que les Alliés voulaient des renseignements sur une série de questions qui seraient prochainement présentées, et il a proposé d'ajourner la reprise des travaux au 10 janvier 1921, afin de permettre à la délégation allemande de réunir ces renseignements.

— Le premier institut de paléontologie humaine qui ait été fondé dans le monde entier a été inauguré à Paris, boulevard Saint-Marcel. Il a été offert par le prince de Monaco à la France et à la ville de Paris. M. Millerand présidait la cérémonie. Le prince de Monaco a prononcé un discours, auquel a répondu M. Honnorat, ministre de l'Instruction publique.

24 déc. (ven.). — Un grand débat a eu lieu à la Chambre au sujet du danger allemand et des mesures par lesquelles nous pouvons assurer l'exécution des clauses du Traité de Versailles. M. André Lefèvre, ancien ministre de la Guerre, a déclaré que l'Allemagne ne désarme pas, qu'elle fabrique secrètement des canons, des mitrailleuses, des avions, des munitions, etc., pour prendre une « revanche » à laquelle elle espère de plus en plus. M. Georges Leygues, président du Conseil, répond que personne ne conteste que l'Allemagne ne cherche à éluder le Traité et qu'elle songe à la revanche, et déclare que les commissions de contrôle obtiennent depuis juin et juillet des résultats tels, que nous pouvons espérer avoir satisfaction. M. Raiberti, ministre de la Guerre, déclare à son tour que le conseil supérieur de la défense nationale n'est pas de l'avis de M. André Lefèvre, et que les noms de Joffre, de Foch et de Pétain sont faits pour rassurer le pays.

— Une note officielle de Berlin annonce que la réduction de l'armée allemande à 100.000 hommes, ainsi que le prévoyait l'accord de Spa, est effectuée.

— Le mécontentement se manifeste à Fiume parmi la population, et les différends s'accroissent entre les Fiumains et les légionnaires de d'Annunzio.

— Au Japon, le volcan Azama-Yama, dans l'île Nippon, est entré subitement en activité. L'éruption, une des plus fortes qui aient jamais été constatées, était accompagnée de secousses sismiques. Le nombre des victimes serait très élevé.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres s'associe au manifeste de M. Ernest Lavisse, contre la crise du papier. Elle s'élève contre l'incompréhensible cherté du papier, qui interdit en quelque sorte la plupart des éditions, et qui n'existe pas, ou n'existe qu'à un degré beaucoup moindre dans les autres pays. Elle demande instamment au gouvernement et au Parlement de faire tous leurs efforts pour que cesse cet état de choses indigne d'une grande nation victorieuse.

25 déc. (sam.). — Des nouvelles de Téhéran annoncent que les troupes britanniques sont sur le point d'évacuer la Perse. De nombreux résidents anglais et français se préparent au départ, et les banques entreprennent la liquidation de leurs affaires. Par contre le gouvernement persan vient d'accepter l'envoi d'une délégation bolchevik, et a promis au gouvernement de Moscou de lui transférer tous les immeubles ayant appartenu, dans le passé, au gouvernement russe.

— Une campagne violente et tenace est menée par les Allemands, aux Etats-Unis, contre nos troupes noires d'occupation des pays rhénans. C'est une campagne habile, car le terrain est tout préparé par l'aversion séculaire que les Américains montrent toujours pour les noirs.

Une autre campagne de l'Allemagne aux Etats-Unis vise l'occupation de la Silésie ; elle est dirigée contre la Pologne représentée comme incapable d'exploiter les richesses du sous-sol silésien.

— Le gouvernement français a notifié au gouvernement yougoslave qu'il a supprimé le poste de représentant diplomatique auprès du gouvernement de l'ex-roi Nicolas de Monténégro, et a retiré le droit de représentation diplomatique aux agents diplomatiques et consulaires monténégrins en France.

— Un congrès du parti socialiste unifié s'est ouvert à Tours ; c'est le dix-huitième depuis 1902.

26 déc. (dim.). — Le « Heimatdienst », association monarchiste, organe de la propagande allemande, est une ligue mystérieuse aux mille ramifications. Il incarne les efforts incessants de l'Allemagne pour échapper au Traité de Versailles, pour conserver tous les territoires soumis à un plébiscite, et pour maintenir le germanisme dans les provinces désannexées. Il fomente des grèves en Rhénanie et dans le bassin de la Sarre. Pour arriver à ses fins, tout lui est bon ; il a même recours aux attentats.

— On mande de Belgrade que le commandement bolchevik est en train d'effectuer une grande concentration de forces rouges près de la frontière roumaine. Les réfugiés qui ont réussi à passer la frontière affirment qu'on peut s'attendre à très bref délai à une offensive de grande envergure.

— Devant l'attitude menaçante du commandement de Fiume, le général Caviglia a ordonné l'occupation des positions avancées autour de la ville. Cette occupation a été effectuée. Les légionnaires se sont opposés par la force des armes à l'avance des troupes régulières : il y a cinq morts et une trentaine de blessés parmi celles-ci.

— Les nouveaux tarifs postaux internationaux ont été adoptés au congrès de Madrid, mais l'augmentation de ces tarifs ne sera applicable qu'après ratification par les divers parlements. La France est parvenue à faire triompher son point de vue à ce congrès : le français devient la langue officielle des documents de poste internationale, et le franc-or français sera l'étalon des échanges postaux, quel que soit le cours du change.

— Au congrès socialiste de Tours, après le défilé interminable des délégués des fédérations et le rejet de l'ajournement du vote sur la IIIe Internationale, la discussion générale commence.

— Le navire allemand *Dortmund*, venant de Hambourg, est arrivé à Bordeaux. C'est le premier vapeur battant pavillon allemand, qui vient à Bordeaux depuis les hostilités.

27 déc. (lun.). — La Conférence des ambassadeurs, réunie au ministère des Affaires étrangères sous la présidence de M. Jules Cambon, a pris connaissance de la correspondance échangée entre le général Nollet et le gouvernement allemand, au sujet du désarmement des gardes d'habitants. Elle a décidé, à l'unanimité, de saisir les gouvernements alliés de cette question.

En même temps, la Conférence a invité le comité militaire interallié de Versailles à lui remettre d'urgence, pour être transmis aux gouvernements alliés, un rapport sur l'état actuel d'exécution des clauses militaires, navales et aériennes du Traité de Versailles.

— A deux reprises, le gouvernement de Belgrade a offert, par voie diplomatique, d'intervenir seul pour chasser d'Annunzio des territoires occupés en dehors de la Régence de Fiume. Il jugeait que la situation ne pouvait s'éterniser. Cette proposition a déterminé le gouvernement italien à intervenir sans délai.

Les troupes du général Caviglia se sont avancées autour de Fiume, et sont parvenues aux lisières de la ville. Les légionnaires de d'Annunzio résistent, et des combats sont engagés. On compte déjà plus de 30 tués et de 100 blessés parmi les troupes régulières italiennes. D'Annunzio commande en personne la résistance ; il fait sauter les ponts sur la Regina, et réprime sévèrement les mouvements d'insurrection de la population contre les légionnaires.

Le général Caviglia fait lancer dans Fiume, par des avions, des proclamations invitant les citoyens à faire cesser une lutte fratricide.

28 déc. (mar.). — La Roumanie et la Lettonie s'inquiètent des concentrations bolcheviks faites sur leurs frontières. La Pologne et la Roumanie étudient les mesures à prendre au cas d'une attaque des Rouges.

— Les Alliés, saisis par la Conférence des ambassadeurs de la question du désarmement des « gardes d'habitants » par le gouvernement de Berlin, se préoccupent aussi de la transformation des forces de la police allemande. Cette police constitue une seconde reichswehr dont elle double l'effectif. Pour son entretien, le Reichstag a voté 765 millions de marks de crédits nouveaux.

— La ville de Fiume a été bombardée par le cuirassé italien *Andrea-Doria*. Un éclat d'obus aurait atteint légèrement d'Annunzio à la tête.

Le nombre des soldats réguliers tués à l'assaut de Fiume atteindrait 400 ; les blessés sont très nombreux. Les légionnaires de d'Annunzio se défendent avec acharnement ; les civils et les femmes participeraient à leurs côtés à la défense de la ville.

29 déc. (mer.). — Depuis plusieurs semaines, la question du désarmement est en cours de discussion à Berlin, entre le général Nollet, président de la commission de contrôle interalliée, et le ministre des affaires étrangères allemandes, M. von Simons. Cette question a donné lieu à un échange de notes entre les gouvernements alliés et allemand.

M. von Simons s'est rendu chez M. Charles Laurent, notre ambassadeur à Berlin, pendant que M. Goeppert, directeur à la Wilhelmstrasse, allait s'entretenir avec l'ambassadeur d'Angleterre, et que M. von Haniel faisait pareille démarche auprès de l'ambassadeur d'Italie. Tous les trois ont protesté de l'exécution de leurs engagements contractés à Spa. Ils ont invoqué le danger du bolchevisme, et fait allusion aux difficultés qu'une atmosphère défavorable entre la France et l'Allemagne pouvait apporter à la bonne marche des négociations entreprises à Bruxelles, au sujet des réparations, et qui doivent reprendre le 10 janvier, si la France insistait sur le désarmement.

— La Roumanie attire l'attention des gouvernements alliés sur la concentration des forces bolchevistes en divers points de la frontière russo-roumaine.

— Gabriele d'Annunzio s'est démis de ses pouvoirs de dictateur. Acceptant les conditions posées par le général Caviglia, il a demandé l'amnistie pour ses légionnaires, déliés par lui de leur serment de fidélité envers sa personne.

— Au congrès de Tours, le parti socialiste a voté à une grosse majorité son adhésion à la IIIe Internationale communiste de Moscou. Mais une scission s'est accomplie : le centre et la droite se retirent du parti.

30 déc. (jeu.). — Tous les Alliés sont unis, et regardent avec faveur les protestations faites par la France à la vue des formidables organisations que le gouvernement allemand avoue lui-même être incapable de licencier et de contrôler. L'Angleterre déclare que si le gouvernement de Berlin ne prend pas des mesures immédiates pour se conformer aux obligations du désarmement contractées par elle, la France sera investie du droit d'agir.

La Conférence des ambassadeurs a constaté qu'il appartient aux gouvernements alliés de prendre en main la question du désarmement germanique, la stérile période des exhortations et des notes devant être considérée comme close. Elle a demandé à la commission militaire interalliée de Versailles un rapport sur l'accomplissement de l'accord de Spa. Le maréchal Foch a transmis ce rapport à la Conférence, qui l'a fait parvenir aux Etats intéressés en leur disant : « Vous seuls pouvez dispenser les sanctions indispensables. A vous d'entrer en scène ».

— La question de Fiume paraît résolue. Les légionnaires ont cinq jours pour évacuer le territoire qu'ils occupent.

— La communiste allemande Klara Zetkin, députée au Reichstag, est venue sans autorisation en France et a pris la parole au congrès socialiste de Tours. Un débat a eu lieu à la Chambre à ce sujet, et M. Steeg, ministre de l'Intérieur, a déposé un projet de loi comportant des pénalités pour les étrangers qui franchiraient frauduleusement la frontière.

31 déc. (ven.). — M. François-Marsal, ministre des Finances, a communiqué à la Chambre le résultat du dernier emprunt. Le total des souscriptions s'est élevé à plus de 27 milliards ; et 12 milliards 500 millions proviennent de l'échéance des rentes émises pendant la guerre, 14 milliards 500 millions de souscriptions nouvelles (Ces dernières ont été réglées pour 5 milliards 400 millions en bons de la Défense nationale, et pour 9 milliards 100 millions en billets de banque et en numéraire. — C'est, en argent frais, le chiffre le plus haut qui ait été atteint jusqu'ici).

— Le Sénat n'ayant pas voté la prorogation des loyers, le gouvernement s'efforce d'empêcher les expulsions des locataires menacés, et, dans ce but, adresse des instructions aux parquets. Les instructions précédentes restent toujours en vigueur et reconnaissent aux locataires menacés d'expulsion la faculté de demander aux magistrats des délais, lorsqu'ils justifient qu'ils sont dans l'impossibilité de trouver un autre logement.

1er janv. (sam.). — L'accord est signé entre le général Caviglia et les Fiumains. Cet accord laisse aux autorités et aux citoyens de Fiume le règlement de tout ce qui concerne la personne de d'Annunzio. Ce dernier sera libre de se rendre où il voudra.

— On apprend de Buenos-Ayres que de nouveaux tremblements de terre se sont produits dans les Andes, en Argentine. La province de Mendoza et les autres territoires du versant oriental de la Cordillère ont été particulièrement éprouvés. Bien que la population de ces territoires soit éparse, les dernières évaluations fixent le chiffre des tués et des blessés à près de 7.000 ; les dommages matériels sont considérables.

— D'après une statistique américaine, la population mondiale serait actuellement de 1.699.000.000 d'habitants, dont 1.494.000.000 pour l'Ancien monde et 205.000.000 pour le Nouveau monde.

Le dernier recensement des Etats-Unis établit la population indigène à 105.837.000 habitants, non compris celle de l'Alaska qui est d'environ 12.148.000 âmes.

2 janv. (dim.). — Le pangermanisme ne désarme pas. L'Allemagne ne renonce ni à l'Alsace ni à la Lorraine. Une propagande incessante est faite par le « Heimatdienst » dans l'ancien pays d'Empire, où résident encore 250.000 Allemands de vieille souche, collaborateurs naturels de cette propagande.

— On annonce la mort de l'ancien chancelier de l'Empire allemand, von Bethmann-Hollweg, l'homme au « chiffon de papier ». Cet homme d'Etat médiocre et malfaisant n'était que l'exécuteur des œuvres de son kaiser et du militarisme prussien. Son nom symbolise l'Allemagne brutale et guerrière, le mépris du droit.

— Les négociations se poursuivent entre les sinn-feiners et le gouvernement britannique, mais les incendies et les pillages continuent dans le comté de Cork.

— Aujourd'hui, fermeture de la chasse.

3 janv. (lun.). — Le 31 décembre dernier, la France a adressé à l'Allemagne une Note, à propos du désarmement. Dans cette Note, il est dit en substance :

Sans préjudice des mesures que pourront décider les gouvernements alliés sur la base du Traité de Versailles, de la Note de Boulogne et du protocole de Spa, le gouvernement français a le devoir de constater qu'à la date du 31 décembre 1920 les clauses essentielles du Traité de paix n'ont pas été exécutées, et que le gouvernement allemand n'a pas strictement observé les termes de l'arrangement signé à Spa le 9 juillet 1920.

Le gouvernement français prend acte, dès maintenant, en ce qui le concerne, de ces manquements aux engagements solen-

nellement contractés par l'Allemagne, manquements sur lesquels les gouvernements alliés auront à délibérer.

Le gouvernement allemand a répondu point par point à la Note française. Il plaide à nouveau sa loyauté, et l'impossibilité d'exécuter l'accord de Spa.

— De nouvelles divisions rouges ont été identifiées sur le front du Dniester. Bien que le gouvernement des Soviets affirme qu'il n'a aucune intention agressive contre la Roumanie, celle-ci, par mesure de prudence, rappelle trois classes sous les drapeaux.

— Un complot révolutionnaire a échoué en Yougoslavie. Un coup d'Etat était préparé par les communistes : plusieurs ministres devaient être assassinés, et le régime des soviets devait être instauré.

— Le transatlantique espagnol *Santa-Isabel*, venant des Canaries, a fait naufrage sur la côte de Villagarcia, à hauteur de l'île Salvora. Sur les 240 passagers et les 70 hommes d'équipage, il ne resterait que 56 survivants.

4 janv. (mar.). — Le Conseil des ministres, tenu à l'Elysée sous la présidence de M. Millerand, a adopté le principe de la réorganisation de la France en régions administratives. Le projet prévoit la suppression des arrondissements et par suite des sous-préfets, et la création de conseils et de préfets régionaux.

— La crise du chômage s'étend en Grande-Bretagne. Les sans-travail manifestent, et la police les charge et les disperse à coups de bâton.

— Les Allemands n'attachent pas grande importance aux perquisitions opérées par les commissions interalliées, en vue de découvrir les dépôts d'armes clandestins. La quantité d'armes confisquées est insignifiante, et les précautions sont prises pour réapprovisionner immédiatement les dépôts qui sont découverts.

— L'Assemblée nationaliste d'Angora publie un décret mobilisant tous les musulmans et les non musulmans entre vingt et trente ans.

Un accord de principe aurait été conclu entre la Porte et Kemal-pacha.

5 janv. (mer.). — La conférence interalliée qui doit délibérer sur le désarmement de l'Allemagne, et probablement sur d'autres questions importantes, se réunira à Paris le 19 janvier prochain.

— Le président de la République sinn-fein d'Irlande, M. de Valera, aurait réussi à tromper la vigilance de la police anglaise, et serait rentré dans sa patrie d'où il avait été exilé.

— Le docteur Hainisch, président de la République autrichienne, a déclaré ces jours derniers que l'Autriche s'unirait nécessairement à l'Allemagne, par suite de l'évolution historique qui a déjà abouti, au dix-neuvième siècle, à une unité germanique partielle. A l'occasion d'un échange de vœux de nouvel an, le président du Reich allemand, Ebert, exprime, dans un télégramme qu'il adresse au docteur Hainisch, le souhait que cette union se fasse.

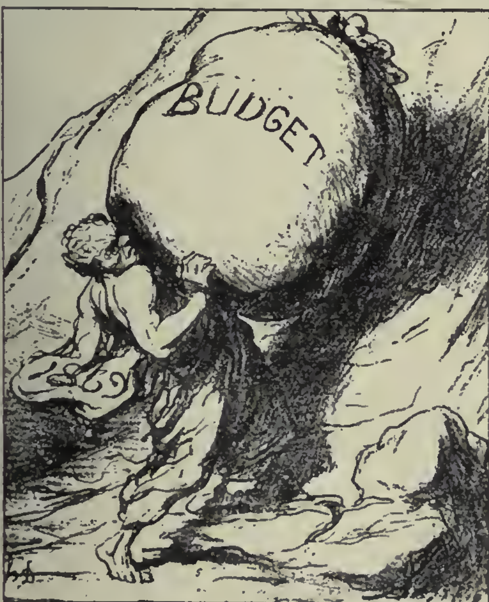
— A Flensbourg, à l'occasion des funérailles du communiste Hoffmann, qui avait été tué par la police, des manifestations sanglantes se sont produites ; la police a fait usage de ses armes. Il y a une trentaine de morts ou de blessés, et de nombreuses arrestations ont été opérées.

6 janv. (jeu.). — Une note officieuse de Londres déclare qu'il n'y a aucune divergence de vues entre le gouvernement français et le cabinet britannique, en ce qui concerne la nécessité d'obliger l'Allemagne à désarmer.

— L'Irlande n'écoutera les propositions du gouvernement anglais que si lesdites propositions sont basées sur la reconnaissance de l'Irlande en tant que nation indépendante ; elle ne veut traiter avec l'Angleterre que d'égale à égale.

— Les forces bolcheviks seraient disposées de telle façon, qu'elles peuvent opérer avec la plus grande rapidité une concentration soit contre la Pologne, soit contre la Roumanie. Deux nouvelles divisions rouges seraient arrivées à Mohilew.

— M. Millerand, président de la République, a reçu, avec le cérémonial habituel, M. Osusky, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République tchécoslovaque à Paris, qui lui a remis ses lettres de créance.



ACTUALITÉS... D'AUTREFOIS

Comme Sisyphe. (Daumier, *Charivari* 1869.)

— Dans son message à la nouvelle Chambre grecque, le roi Constantin annonce la continuation de l'expansion hellénique en Asie Mineure, et proteste de son entier dévouement aux Alliés.

— La grande-duchesse Charlotte de Luxembourg a mis au monde un fils, à qui le prénom de Jean a été donné.

7 janv. (ven.). — Un décret supprime l'arrondissement maritime de Lorient, dont la zone littorale est répartie entre ceux de Brest et de Rochefort ; ce dernier devient le 3e arrondissement maritime, Toulon et Bizerte devenant les 4e et 5e.

Le rôle militaire de Lorient se trouve ainsi ramené à celui d'une base secondaire d'opérations du temps de guerre pour bâtiments et flottilles, appareils aériens, et les divers services du port vont être réduits en conséquence. — Les fonctions de commandant de la marine seront exercées par un contre-amiral relevant du préfet maritime de Brest.

— Répondant à la Note française, l'Allemagne s'engage à terminer le désarmement des « Einwohnerwehren » et autres formations analogues, pour la fin de février. Mais, si ces organisations sont désarmées officiellement elles sont encouragées secrètement, et l'« Orgesch » manifeste une activité inquiétante en Bavière et en Prusse-Orientale.

L'Allemagne continue à déclarer que les Alliés exigent l'impossible. L'ambassadeur allemand à Londres fait des protestations pacifiques, mais s'élève contre le Traité.

8 janv. (sam.). — La conférence des experts alliés chargés d'examiner avec les délégués allemands le problème des réparations, qui s'était ajournée au 10 janvier, recommencera à siéger à Bruxelles aussitôt que le Conseil suprême aura terminé ses travaux à Paris.

— La haute commission interalliée des territoires rhénans a pris une ordonnance destinée à réprimer les manœuvres d'espionnage en pays occupés. La peine de la détention à perpétuité peut être prononcée par les juridictions militaires.

— Un aérolithe est tombé en Espagne, aux environs de Palmar. Sa chute a été précédée d'une gerbe lumineuse semblable à la queue d'une comète, qui a traversé le ciel laissant après elle un sillage verdâtre, et elle a coïncidé avec un léger tremblement de terre.

9 janv. (dim.). — Les élections sénatoriales ont eu lieu dans les départements de la série A, dont les sénateurs étaient renouvelables, et dans ceux de la Nièvre et de la Haute-Vienne, où deux vacances s'étaient produites par suite de décès. Ces élections portaient sur 98 sièges, dont 96 pour les départements de la série A (qui, dans l'ordre alphabétique, va de *Ain* à *Gard* inclus), plus le département d'Alger et les colonies de la Guadeloupe et de la Réunion.

Après le troisième tour de scrutin, les résultats acquis indiquent que ces 98 sièges seront occupés par : 2 libéraux, 13 républicains progressistes, 31 républicains de gauche, 44 radicaux et radicaux-socialistes, et 8 républicains-socialistes.

— Un dépôt considérable d'armes a été découvert, en Allemagne, à Erfurt.

— On annonce qu'un traité garantissant l'indépendance des deux Etats soviétiques de la Russie et de l'Ukraine aurait été signé à Moscou. Ce traité, d'un caractère économique, aurait été approuvé par le congrès des Soviets.

— Une brigade blanc-ruthène, après une lutte de cinq semaines contre des forces prépondérantes bolcheviks, a été obligée de pénétrer sur le territoire polonais, où elle a été désarmée. Certains détachements de cavalerie ont réussi à passer sur les derrières des bolcheviks, où ils continuent à combattre.

10 janv. (lun.). — Les Etats-Unis suppriment leur représentation au sein de la Conférence des ambassadeurs. Cette résolution est basée sur l'idée que l'on a, aux Etats-Unis, que ce conseil, tel qu'il est actuellement, n'est pas apte à interpréter les vues du peuple américain telles qu'elles se sont manifestées aux élections de novembre. La demande récente faite par le gouvernement français, de mettre l'Allemagne dans l'obligation de remplir les clauses du désarmement établies à Spa, aurait hâté cette mesure.

Les Etats-Unis continueront toutefois à être représentés à la commission du Rhin, et prendront part aux discussions de la commission des réparations.

— Gabriele d'Annunzio est toujours à Fiume où il se prodigue en discours, pour chercher à justifier son attitude. De nombreux légionnaires ont quitté la ville.

— On signale des troubles de caractère révolutionnaire dans plusieurs provinces de l'Inde. Une sorte de jacquerie a éclaté en divers points, et les paysans ont détruit les récoltes des propriétaires. L'Inde est travaillée : par la propagande religieuse, qu'aurait déclenchée parmi les musulmans le traité de Sèvres ; par l'agitation politique nationaliste fomentée par M. Gandhi, par l'élément révolutionnaire, et soigneusement entretenue par les agents bolcheviks de Moscou.

11 janv. (mar.) — Le Parlement a fait sa rentrée. Les doyens d'âge, M. Jules Siegfried à la Chambre, et M. Gustave Denis au Sénat, ont, dans des discours très applaudis, souligné les progrès réalisés sous les institutions républicaines.

La séance de rentrée de la Chambre a été consacrée à l'élection de son bureau :

M. Raoul Péret est réélu président presque à l'unanimité.

— MM. Léon Bérard, Lefebvre du Prey, François Arago et Arthur Groussier sont nommés vice-présidents ;

MM. Georges Maurisson, Baréty, Taurines, Erlich, Joseph Barthélemy, Saget, Paul Simon et Payer sont élus secrétaires ;

MM. Saumande, Duclaux-Monteil et Lenail sont réélus questeurs.

Le Sénat se réunit dans ses bureaux, pour examiner les dossiers électoraux et procéder à la validation ou à la non validation des sénateurs élus avant-hier.

Un décret, rendu aujourd'hui sur la proposition de M. Raiberti, ministre de la Guerre, nomme membres du Conseil supérieur de la guerre pour l'année 1921 : MM. les maréchaux Joffre, Foch, Pétain ; les généraux de division Franchet d'Esperey, Humbert, Maistre, Berthelot, Guillaumat, Nivelle, Fayolle, Mangin, Debeney, Baucheron de Boissoudy, Degoutte, Buat.

— M. Ricard, ministre de l'Agriculture, battu aux élections dernières sénatoriales dans le département du Finistère, a fait connaître au Conseil des ministres qu'il était démissionnaire.

— En Asie Mineure, les forces grecques du secteur de Brousse ont attaqué et battu les kemalistes ; elles ont fait 200 prisonniers, et capturé un nombreux matériel de guerre.

12 janv. (mer.). — A la Chambre, M. Raoul Péret, président, prononce le discours d'ouverture, véritable réquisitoire politique et programme, dont les principaux passages sont chaleureusement applaudis par toute l'Assemblée.

Son discours terminé, le président donne lecture des demandes d'interpellation déposées. Aussitôt, M. Georges Leygues, président du Conseil, monte à la tribune et prie la Chambre d'ajourner les interpellations sur la politique extérieure après la conférence interalliée fixée au 19 janvier prochain. Il demande si la Chambre lui conserve sa confiance et entend la lui conserver tout entière. Par 447 voix contre 116, la Chambre refuse à M. Leygues l'ajournement qu'il demandait. Aussitôt, tous les membres du cabinet quittent la salle des séances pour aller remettre leur démission au président de la République.

— Le torpilleur français *Sakalave* patrouillait dans la mer Noire pour empêcher la contrebande d'armes, quand il fut attaqué près de Novorossirsk par un vapeur bolchevik. Le patrouilleur français riposta et atteignit le vapeur bolchevik, qui s'échoua en danger à la côte. L'attaque a eu lieu sans provocation.

— Suivant de nouvelles dépêches, l'offensive des Grecs en Asie Mineure, annoncée hier comme une victoire, aurait, en réalité, abouti à un échec grave.

— Le ministre de la guerre des Etats-Unis a réduit à 8.000 hommes le corps d'occupation américain sur le Rhin, qui était de 15.000 hommes.

— M. Bapst, ambassadeur de France à Tokio, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite. M. Paul Claudel, ministre de France à Copenhague, est désigné pour le remplacer.

13 janv. (jeu.). — Le Sénat a renouvelé son bureau. M. Léon Bourgeois est réélu président presque à l'unanimité.

— MM. Boudenoot, Alexandre Bérard, Bienvenu-Martin et Jénouvrier sont élus vice-présidents ;

MM. Joseph Loubet, Maurice Ordinaire, Fenoux, Reynald, François-Saint-Maur, Lemarié, Paul Pelisse et Milan sont élus secrétaires

Les trois questeurs MM. Poirson, Ranson et Vien sont réélus.

— L'Allemagne, n'ayant pas livré les quantités de charbon fixées à Spa en juillet dernier, devra, pour compenser le déficit, fournir par priorité des livraisons supplémentaires de 250.000 tonnes par mois.

— Deux fortes attaques grecques, dans les secteurs de Brousse et Usciak, en Asie Mineure, ont été brisées par la résistance turque ; les pertes hellènes en hommes et en matériel sont importantes. Le général grec Nider remplacera le général vaincu Papoulos, incapable et découragé.

On confirme le départ du roi Constantin pour le front grec d'Anatolie, avec d'importants renforts.

— A la suite des grèves révolutionnaires d'avril et mai 1920, le gouvernement décida d'engager contre la C. G. T. des poursuites, aux fins de dissolution. Après une longue procédure, le tribunal correctionnel a prononcé la dissolution de la Confédération générale du travail.

— A dater de ce jour, la carte familiale de charbon est supprimée à Paris, et le public pourra s'approvisionner librement chez les marchands de charbon, aux prix fixés par la préfecture de la Seine.

14 janv. (ven.). — M. Raoul Péret, président de la Chambre, est chargé par M. Alexandre Millerand de constituer le nouveau ministère.

— Aux questions que lui a posées la commission des réparations, le gouvernement allemand a répondu que, dans l'état présent des finances de l'Empire, les dépenses dépassaient de beaucoup les recettes, et qu'il se trouvait poussé à augmenter les émissions de papier-monnaie. La France et l'Angleterre demandent des précisions. Elles veulent connaître l'état des ressources naturelles et le taux des impôts du Reich.

— Les nouvelles d'Asie Mineure sont contradictoires ; les unes assurent que l'armée grecque poursuit impétueusement son avance, qu'elle a dispersé trois divisions ennemies, fait un général turc prisonnier, et que la ville de Smyrne est pavoisée ; d'autres disent que l'offensive hellène contre Moustapha Kemal est bien arrêtée, par suite d'une forte résistance des Turcs, et que les Grecs ont subi des pertes sérieuses.



ACTUALITÉS... D'AUTREFOIS

« Maman, nous jouions au Congrès ! Je faisais le Turc. Alors, ils m'ont pris toutes mes affaires. (Cham, *Charivari* 1878.)



La galette des rois. — A Athènes, il y a des rois qui ont eu la fève, mais qui sont privés de galette.



« Ne crie donc pas, Mélanie... parce que tu n'as pas de bonne... on n'est jamais mieux servi que par soi-même... »



« Votre syndicat vous autorise-t-il à chanter ce soir?
— Oui... mais à chanter faux seulement. »



« Mais non, je ne veux pas nous ruiner, mon ami... Il y a là un petit restaurant modeste, où nous pourrons dîner très convenablement à raison de soixante francs par tête... »



« Vous criez parce qu'il y a du retard?... Vous êtes arrivé intact, avec votre bobine, vos jambes, vos bras, et vous vous plaignez?... »

(Henriot, *Le Journal amusant.*)

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS

Aubert (M.). — *Les Trésors d'art de la France meurtrie.* Paris, « Gazette des Beaux-Arts ». Album in-4°. 90 francs.

Dandelot (A.). — *Francis Planté. Une belle vie d'artiste.* Paris, Ed. Dupont. In-8°. 4 francs.

Darmon (J.-E.) et Granger. — *Dictionnaire des gravures en couleurs, en bistre et en sanguine du XVIIIe siècle des Ecoles françaises et anglaises.* Paris, Agence générale de librairie. 45 fr.

Denis (Maurice). — *Théories.* Paris, Rouart et Watelin. In-8°. 12 francs.

Felice (R. de). — *Le Meuble français sous Louis XVI et sous l'Empire.* Paris, Hachette. In-16. 15 francs.

Geffroy (G.). — *Constantin Guys, l'historien du second Empire.* Paris, Crès. In-8°. 66 francs.

Jaques-Dalcroze (E.). — *Le Rythme, la Musique et l'Education.* Paris. In-4° 6 francs.

Letellier (A.). — *Des Classiques aux Impressionnistes.* Paris, Goupil. In-8°. 25 francs.

Réau (L.). — *L'Art russe, des origines à Pierre le Grand.* Paris, Laurens. In-8°. 40 francs.

Réau (L.). — *Mathias Grünewald et le retable de Colmar.* Paris, Berger-Levrault. In-4°. 75 francs.

Schneider (L.). — *Claudio Monteverde (1567-1643). L'Homme et son temps. Le Musicien.* Paris, Perrin. In-8°. 18 francs.

GÉOGRAPHIE

Celarié (H.). — *Un mois en Corse.* Paris, Hachette. In-16. 15 francs.

Clermont-Tonnerre (E. de). — *U. S. A.* Paris, Grasset. In-16. 5 francs.

Ferrand (H.). — *Autour du mont Blanc : Chamonix, le Grand et le Petit Saint-Bernard. Versants français, suisse et italien.* Grenoble, Rey. In-4°. 50 francs.

Frank (Waldo). — *Notre Amérique.* (traduc. de H. Boussinesq.) Paris, Editions de la Nouvelle Revue française. In-16. 8 fr. 25.

George-Samné (Dr). — *La Syrie.* Paris, Bossard. In-8°. 48 francs.

Kann (Rd). — *Le Protectorat marocain.* Paris, Berger-Levrault. In-16. 15 francs.

GUERRE ET PAIX

Baquet (Gl). — *Souvenirs d'un Directeur de l'artillerie. Les Canons. Les Munitions (novembre 1914-mai 1915).* Paris, Charles-Lavauzelle. In-8°. 6 francs.

Blondel (G.). — *Que peut-on dire aujourd'hui des Allemands?* Paris, Perrin. In-8°. 4 fr. 50.

Bourbon (prince Sixte de). — *L'Offre de paix séparée de l'Autriche (5 decembre 1916-12 octobre 1917).* Paris, Plon. In-16. 9 francs.

Brunet (R.). — *La Constitution allemande du 11 août 1919.* Paris, Payot. In-8°. 18 francs.

Dubois (Gl A.). — *Deux ans de commandement sur le front de France.* Paris, Charles-Lavauzelle. 2 vol. in-8°. 25 francs.

Gauvain (A.). — *L'Europe au jour le jour.* T. IX. *La Guerre européenne (novembre 1915-août 1916).* Paris, Bossard. In-8°. 15 francs.

Hindenburg (Feld-Marschall). — *Ma vie,* traduction française. Paris, Charles-Lavauzelle. In-8°. 30 francs.

J. R. — *Foch, essai de psychologie militaire.* Paris, Payot. In-16. 6 francs.

Jeanbernat Barthélemy de Ferrari-Doria (Cne J.). — *Lettres de guerre (1914-1918).* Paris, Plon. In-8°. 12 francs.

Jouinot-Gambetta. — *Uskub : Du rôle de la cavalerie d'Afrique dans la victoire.* Paris, Berger-Levrault. In-16. 15 fr.

Massis (H.) et Helsey (E.). — *La Trahison de Constantin.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 5 francs.

Mordacq (Gl H.). — *La Stratégie. Historique. Evolution.* Paris, L. Fournier. In-8°. 7 francs.

Naudeau (L.). — *Les Dessous du chaos russe.* Paris, Hachette. In-8°. 8 francs.

Slonim (M.). — *Le Bolchevisme vu par un Russe.* Paris, Bossard. In-16. 7 fr. 50.

Thomassin (Lt-Cl de). — *Les Préliminaires de Verdun (août 1915-février 1916).* Paris, Berger-Levrault. In-16. 15 fr.

Weiss (R.). — *La Ville de Paris et les Fêtes de la Victoire : 13-14 juillet 1919.* Paris, Charles et Brunet. In-4. 100 francs.

X. Y. (Gl). — *Réflexions sur l'Art de la guerre.* Paris, Charles-Lavauzelle. In-16. 5 francs.

Zagorsky (S.). — *La République des Soviets. Bilan économique.* Paris, Payot. In-8°. 15 francs.

— *Le Complot germano-bolcheviste. Publié par le Comité d'information publique des Etats-Unis d'Amérique.* Paris, Bossard. In-16. 5 fr. 50.

HISTOIRE

Aymonier (Et.). — *Histoire de l'ancien Cambodge.* Paris, Challamel. In-8°. 20 francs.

Bloch (M.). — *Rois et Serfs. Un chapitre d'histoire capétienne.* Paris, Champion. In-8°. 12 francs.

Brifaut (Ch.). — *Souvenirs d'un académicien sur la Révolution, l'Empire et la Restauration.* Paris, A. Michel. 2 vol in-8°. Ensemble, 30 francs.

Dieulafoy (J.). — *Isabelle la Grande, reine de Castille (1451-1504).* Paris, Hachette. In-8°. 30 francs.

Garneau (F.-X.). — *Histoire du Canada,* revue et annotée par Hector Garneau. T. II. *1712 à nos jours.* 5e édition. Paris, Alcan. In-8°. 30 francs.

Goyau (G.). — *Les Etapes d'une gloire religieuse. Sainte Jeanne d'Arc.* Paris, Laurens. In-4°. 25 francs.

Huguet (A.). — *Un Grand maréchal des logis de la Maison du roi : le Marquis de Cavoye (1640-1716).* Paris, Champion. In-8°. 20 francs.

Lacour-Gayet (G.). — *Guillaume II le Vaincu.* Paris, Hachette. In-8°. 12 fr. 50.

La Sizeranne (R. de). — *Béatrice d'Este et sa cour.* Paris, Hachette. In-8°. 12 fr. 50.

Loisy (A.). — *Essai historique sur le sacrifice.* Paris, Nourry. In-8°. 30 francs.

Loliée (F.). — *La Païva.* Paris, Tallandier. In-8°. 15 francs.

Magne (E.). — *Le Grand Condé et le duc d'Enghien : Lettres inédites à Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, sur la cour de Louis XIV (1660-1667).* Paris, Emile-Paul. In-8°.

Mathiez (A.). — *Un procès de corruption sous la Terreur : l'Affaire de la compagnie des Indes.* Paris, Alcan. In-8. 12 francs.

Morel-Journel (H.). — *La Politique de Bonaparte en pays occupé.* Paris, Berger-Levrault. In-16. 6 francs.

Saint-René Taillandier (Mme). — *Madame de Maintenon. L'Enigme de sa vie auprès du grand roi.* Paris, Hachette. In-8°. 20 francs.

Sainte-Marie-Perrin (E.). — *La Belle vie de sainte Colette de Corbie (1381-1447).* Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.

Ségur (Mis de). — *Marie-Antoinette.* Paris. In-8°. 12 francs.

HISTOIRE LITTÉRAIRE, LINGUISTIQUE

Adam (P.). — *La Langue du duc de Saint-Simon. Le vocabulaire et les images.* Paris, Berger-Levrault. In-8°. 25 francs.

Alfaric (P.). — *Les Ecritures manichéennes. Leur constitution. Leur histoire.* Paris, Nourry. 2 vol. in-8°. 12 fr. 50.

Carré (J.-M.). — *Gœthe en Angleterre.* Paris, Plon. In-8°. 15 francs. — *Bibliographie.* 20 francs.

Johannet (R.). — *Itinéraires d'intellectuels.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 7 francs.

Julian (Ch.-P.) et Fontan (P.). — *Anthologie du félibrige provençal (1850 à nos jours). Poésie.* T. Ier. *Les Fondateurs du félibrige et les premiers félibres.* Paris, Delagrave. In-16. 7 fr

Magne (E.). — *Un ami de Cyrano de Bergerac : le chevalier de Lignières.* Paris, Sansot. In-8°. 20 francs.

Montigny (M.). — *En voyageant avec Mme de Sévigné.* Paris, Champion. In-8°. 6 francs.

Sainéan (L.). — *Le Langage parisien au XIXe siècle.* Paris, de Boccard. In-8°. 20 francs.

Seillière (E.). — *George Sand : Mystique de la Passion, de la Politique et de l'Art.* Paris, Alcan. In-8°. 10 francs.

Serban (N.). — *Alfred de Vigny et Frédéric II, étude d'influence littéraire.* Paris, Champion. In-8°. 3 francs.

Serban (N.). — *Pierre Loti. Sa vie. Son œuvre.* Paris, Champion. In-8°. 5 francs.

— *La Légende de Guillaume d'Orange,* renouvelée par Paul Tuffrau. Paris, Piazza. In-18. 10 francs.

LITTÉRATURE

Barrès (M.). — *Le Tombeau d'Ernest Psichari au seuil de la forêt des Ardennes.* Paris, Société littéraire de la France. 6 fr.

Bernhardt (Sarah). — *Petite Idole,* roman. Paris, Nilsson. In-18. 6 fr. 75.

Boylesve (R.). — *Le Dangereux jeune homme.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.

Cazal (E.). — *Sainte Thérèse.* Paris, Ollendorff. In-16. 7 fr.

Chaine (P.). — *Les Mémoires d'un rat.* Paris, Payot. In-16. 7 fr. 50.

Conan-Doyle. — *Le Monde perdu,* roman (Trad. de l'anglais par L. Labat). Paris, Lafitte. In-16. 7 francs.

Davoust (H.). — *L'Habit d'Arlequin,* poèmes. Paris, Librairie des Lettres. In-8°. 6 francs.

Esme (J. d'). — *Thi-Ba, fille d'Annam,* roman. Paris, Renaissance du Livre. In-18. 6 francs.

Gauthier-Ferrières. — *Le Miroir brisé.* Paris, Les Gémeaux. In-8° 20 francs, et in-16 3 francs.

Farrère (C.). — *Mademoiselle Dax, jeune fille.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

Faure (J.). — *Paysages passionnés.* Paris, Perrin. In-16. 10 francs.

Géniaux (Ch.). — *Les Musulmanes,* roman. Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

Gobineau (Cte de). — *Mademoiselle Irnois,* nouvelle inédite. Paris, Editions de la Nouvelle Revue française. In-16. 4 fr. 80.

Gojon (E.). — *Le Jardin des Dieux,* poèmes. Paris, Fasquelle. In-16. 5 fr. 75.

Hallays (A.). — *En flânant à travers la France. Autour de Paris.* 2e série. *Versailles.* Paris, Perrin. In-8°. 12 francs.

Hamp (P.). — *La Peine des hommes. Les Chercheurs d'or.* Paris, Editions de la Nouvelle Revue française. In-16. 7 francs.

Jaloux (E.). — *La Fin d'un beau jour,* roman. In-18. 6 francs.

Le Goffic (Ch.). — *L'Abbesse de Guérande,* roman. Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.

Leroux (G.). — *Les Aventures effroyables de M. Herbert de Renich,* roman. Paris, Lafitte-Hachette. 2 vol. in-16. Chacun, 7 francs.

Mæterlinck (M.). — *Le Bourgmestre de Stilmonde,* drame en 3 actes. — *Le Sel de la vie,* sketch en 2 actes. Paris, Fasquelle. In-16. 6 fr. 75.

Maillet (A.). — *Sous le fouet du destin.* Paris, Perrin. In-16. 6 fr. 50.

Mallarmé (St.). — *Vers de circonstance.* Paris, Editions de la Nouvelle Revue française. In-16. 8 fr. 25.

Maréchal (C.). — *Visions de guerre,* poésies. 2e série. Paris, Gilly. In-8°. 3 fr. 50.

Pérochon (E.). — *Nêne,* roman. Paris, Plon. In-16. 7 francs.

Renaud (G.). — *Du sang sur la ville.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.

Salmon (A.). — *Le Livre et la Bouteille.* Paris, Bloch. In-8°. 30 francs.

Savinkov (B.). — *Ce qui ne fut pas,* roman. Traduit du russe par J.-W. Bienstock. In-16. 12 francs.

Smirnow (A.). — *Sclirène,* roman byzantin. (Trad. du russe par Halpérine-Kaminsky.) Paris, G. Crès. In-16. 8 francs.

Tagore (Rabindranath). — *La Maison et le Monde.* (Trad. française par F. Roger-Cornaz.) Paris, Payot. In-16. 10 francs.

Variot (J.). — *L'Arbitre du monde,* roman. Paris, Renaissance du Livre. In-18. 6 francs.

Vioux (Marcelle). — *Une Enlisée,* roman. Paris, Fasquelle. In-16. 6 fr. 75.

PHILOSOPHIE

Conklin (E.-G.). — *L'Hérédité et le Milieu. Leur rôle dans le développement de l'homme.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

Driault (Ed.). — *La Renaissance de l'hellénisme.* Paris, Alcan. In-16. 6 francs.

Larguier des Bancels (J.). — *Introduction à la psychologie. L'Instinct et l'Emotion.* Paris, Payot. In-8°. 15 francs.

Mustoxidi (T.-M.). — *Histoire de l'esthétique française (1700-1900), suivie d'une bibliographie générale de l'esthétique française des origines à 1914.* Paris, Champion. In-8°. 20 francs.

Saintyves (P.). — *Les Origines de la Médecine. Empirisme ou Magie?* Paris, Nourry. In-8°. 6 francs.

SCIENCES

Bohn (G.) et Drzewina (A.). — *La Chimie et la Vie.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

Boule (M.). — *Les Hommes fossiles.* Paris, Masson. In-8°. 40 francs.

Boutroux (P.). — *L'Idéal scientifique des mathématiciens.* Paris, Alcan. In-16. 8 francs.

Louis (P.). — *La T. S. F. par les tubes à vide.* Paris, Vuibert. In-8°.

SOCIOLOGIE ET ÉCONOMIE POLITIQUE

Axelrod (A.). — *L'Œuvre économique des Soviets.* Paris, Povolozky. In-8°. 6 francs.

Fournol (E.). — *Sur les chemins qui mènent à Rome. Remarques sur le rétablissement de l'ambassade du Vatican.* Paris, Bossard. In-16. 4 fr. 80.

Mentré (F.). — *Les Générations sociales.* Paris, Bossard. In-8°. 15 francs.

Rostand (J.). — *La Loi des Riches.* Paris, Grasset. In-16. 5 francs.

Valois (G.). — *La Monnaie saine tuera la Vie chère.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 4 francs.

Yver (Colette). — *Dans le jardin du féminisme.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.

VARIA

Bourbon (prince Sixte de) — *Chambord et la Maison de France.* Paris, Champion. In-8°. 2 francs.

Claretie (Léo). — *Les Jouets de France.* Paris, Delagrave. In-18. 7 francs.

Lumière-Jougla. — *Agenda 1921.* Paris, Lumière-Jougla et Gauthier-Villars. In-16. 4 francs.

Vermot. — *Almanach 1921.* Paris, Vermot. In-4°. 5 fr. 95.

— *Adrien Seignette (1842-1916). L'homme. Le professeur. Le savant. Le pédagogue. Le philanthrope.* Brochure in-8°.

— *Annuaire général de la France et de l'Etranger (1820-1821).* Paris, Larousse. In-8° relié toile. 40 francs.

Paris, Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Grosley.



Marianne et Germania. — « Toi, tu mijotes quelque chose, tu as un drôle de sourire.
— On a toujours le sourire quand on a quarante-deux ans devant soi pour payer. »



La France et les Alliés.

« Allons, voyons, il faut être raisonnable. Il faut faire des sacrifices, abandonner une partie de la créance sur l'Allemagne...
— J'entends bien... mais vous, de votre côté, combien abandonnez-vous sur ce que j'ai dû vous emprunter pour sauver tout le monde ? »

(Gil Baer et Berger, *Le Petit Bleu.*)



L'Autriche songe à l'avenir. — « Alors, vrai, tu aimes mieux devoir ta reconstitution à la France qu'à l'Allemagne?
— Oui, ça me ferait trop de peine plus tard d'être ingrate envers l'Allemagne, tandis que la France... »

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Janvier 1921 au 14 Février 1921

15 janv. (sam.). — M. Raoul Péret, président de la Chambre, n'ayant pu obtenir les concours qu'il avait espérés, a décliné la mission de former le ministère, que lui avait confiée le président de la République.

Sur ses indications, M. Millerand a désigné M. Aristide Briand qui accepte de former le nouveau cabinet.

— La date de la réunion du Conseil suprême, qui avait été fixée au 19 janvier, est subordonnée à la solution de la crise ministérielle française.

— La situation est alarmante à Vienne. Les bolcheviks russes et hongrois qui séjournent dans la ville exploitent activement le mécontentement de la population, provoqué par la hausse exagérée des denrées et des produits de première nécessité. La grève des postes serait générale en Autriche : on ne peut plus téléphoner ni télégraphier avec Vienne. Les représentants de l'Entente ont remis au ministère des affaires étrangères autrichien une note disant qu'on met au point, activement, à Paris, les moyens de secourir l'Autriche.

— Le chômage s'étend en Angleterre, et au million de chômeurs malgré eux s'ajoutent les grévistes. La situation économique devient de plus en plus inquiétante.

— Le gouvernement de Panama adresse aux Etats-Unis une note de protestation, à la suite de leur prise de possession, sans son consentement, d'une petite région à l'est de Colon, devant servir à l'établissement de travaux de défense à l'entrée orientale du canal de Panama.

— Malgré les protestations du général Pershing et de M. Baker, secrétaire d'Etat à la guerre, le Sénat américain a voté la réduction de l'armée à 150.000 hommes. Le général Pershing insistait pour que l'effectif fût de 200.000 hommes au minimum.

16 janv. (dim.). — Après deux journées de pourparlers laborieux, le ministère Briand est constitué. En voici la composition :

Présidence du Conseil et Affaires étrangères, *M. Aristide Briand*; Justice, *M. Bonnevay*; Finances, *M. Paul Doumer*; Intérieur, *M. Marraud*; Guerre, *M. Louis Barthou*; Marine, *M. Guist'hau*; Instruction publique, *M. Léon Bérard*; Régions libérées et réparations, *M. Loucheur*; Agriculture, *M. Lefebvre du Prey*; Colonies, *M. Albert Sarraut*; Commerce, *M. Dior*; Travail, *M. Daniel-Vincent*; Pensions, *M. Maginot*; Hygiène, *M. Lereda*; Travaux publics, *M. Le Trocquer*.

En tout, quinze ministères. Les sous-secrétaires d'Etat ne seront désignés que demain.

— Les négociations entre le gouvernement de la Sublime-Porte et celui d'Angora traînent en longueur. Le premier n'a plus guère de partisans sincères chez les Turcs, et les neuf dixièmes de l'opinion ottomane sont favorables à Mustapha Kemal.

Après l'échec de leur offensive en Asie Mineure, les Grecs songeraient à s'entendre avec les chefs nationalistes turcs.

— La situation paraît extrêmement critique en Perse. La guerre, à laquelle la Perse s'est trouvée involontairement mêlée après l'entrée de la Turquie dans le conflit, n'a fait que développer l'anarchie latente du pays, et, sous l'influence de la propagande bolchevik, ces progrès ont été tels, que le gouvernement persan a dû reconnaître son impuissance à la combattre, malgré l'aide britannique.

— Le monument élevé à la mémoire du général Gallieni, à Saint-Raphaël où repose la dépouille mortelle du général, a été inauguré solennellement. Dans un discours qui fut une véritable page d'histoire, le général Mangin a parcouru les phases de la glorieuse carrière de Gallieni.

17 janv. (lun.). — Vu la dernière crise ministérielle en France, le gouvernement britannique avait suggéré l'ajournement de la conférence interalliée primitivement fixée, à Paris, au 19 janvier. Le nouveau gouvernement français a répondu qu'il consentait à ce que la conférence eût lieu le 24 courant.

— Des nouvelles complémentaires parvenues de Constantinople signalent que les troupes grecques d'Asie Mineure, qui tentèrent d'avancer vers Brousse, durent soutenir des contre-attaques d'une extrême violence, de la part des kemalistes : après trois jours de combats, les Grecs ont essuyé une défaite sévère, dans la plaine d'Eschkichehir.

— Un communiqué officiel de Bucarest dit que les bruits alarmants qui ont couru sur la situation inquiétante à la frontière orientale de la Roumanie sont tendancieux et ne correspondent absolument à rien de sérieux. La situation est normale, aussi bien à la frontière de Bessarabie qu'à l'intérieur. La mobilisation de plusieurs classes et la militarisation des chemins de fer sont de pures inventions, dont le but est de favoriser des jeux de Bourse, et de nuire au crédit de la Roumanie.

— Fusillades, perquisitions, arrestations continuent sans trêve en Irlande. M. de Valera, président sinn-feiner, fait appel à l'union de tous les Irlandais devant le péril actuel.

— Le nouveau ministère Briand s'est complété par la nomination de neuf sous-secrétaires d'Etat : *M. Tissier*, à la présidence du Conseil; *M. Maurice Colrat*, à l'Intérieur; *M. Paul Laffont*, aux Postes et télégraphes (Travaux publics); *M. André Paisant*, aux Finances (Stocks); *M. Rio*, à la Marine marchande; *M. Gaston Vidal*, à l'Enseignement technique; *M. Lugol*, aux Régions libérées; *M. Puis*, à l'Agriculture (Ravitaillement); *M. Laurent Eynac*, à l'Aviation et transports aériens.

18 janv. (mar.). — Le baron Eichoff, ministre d'Autriche à Paris, déclare que son pays est à la veille d'une catastrophe. Le traité de Saint-Germain a matériellement délimité et moralement rendu responsable de la guerre la nouvelle Autriche, c'est-à-dire une région constituée d'un huitième de l'ancienne monarchie, comprenant une capitale immense et des régions montagneuses peu fertiles. Les produits du sol suffisent à peine pour ravitailler le sixième de la population. Il demande que les Alliés apportent à l'Autriche une aide immédiate. Le rattachement de son pays à l'Allemagne n'est nullement le désir des milieux officiels autrichiens, mais il considère que ce rattachement est un événement qui pourrait suivre un effondrement économique et financier imminent.

— L'agitation allemande devient de jour en jour plus intense en Haute-Silésie. De nombreux agitateurs offrent des sommes importantes pour la promesse de voter en faveur du rattachement à l'Allemagne, le jour du plébiscite. Plus de 200.000 Allemands se sont fait inscrire comme qualifiés pour prendre part au plébiscite de Haute-Silésie.

L'anniversaire du Reich a été fêté par des manifestations nettement monarchistes. Le président Ebert publie, de son côté, un manifeste dans lequel il célèbre l'union de tous les Allemands, et déplore que tant d'Allemands, notamment les Autrichiens, soient encore séparés de leurs frères.

19 janv. (mer.). — Le service maritime de la commission des réparations fait savoir qu'au 31 décembre 1920 il avait obtenu de l'Allemagne la livraison de 2.054.729 tonnes brutes de bâtiments qui se décomposent en : vapeurs (2.019.654 tonnes), chalutiers à vapeur (9.750 tonnes), voiliers (25.325 tonnes). L'Allemagne doit encore livrer aux Alliés un demi-million de tonnes de navires.

— Le bureau des relations étrangères de l'Internationale communiste de Moscou vient de publier un communiqué déclarant que les trois



Les Douze Mois, exécutés par Le Brun, pour le château de Marly-le-Roi. — **Mars.**

1° *Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M.* **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris;*
2° *S'adresser à la* **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

socialistes français Raymond Lefebvre, Lepetit et Vergeat, disparus entre Mourmansk et le port norvégien de Vardoé, ont été assassinés.

— M. de Fontenay est nommé ministre de France à Copenhague, en remplacement de M. Paul Claudel appelé à représenter la France à Tokio.

M. Clément Simon est nommé chargé d'affaires de France à Belgrade.

20 janv. (jeu.). — Le cabinet Briand se présente devant le Parlement. La déclaration ministérielle est lue à la Chambre par M. Briand, et au Sénat par M. Marraud, ministre de l'Intérieur.

Dans cette longue déclaration, il est question de la consécration de la victoire par l'exécution du Traité de Versailles; il y est dit que la France pacifique ne veut que son dû, qu'elle désire entretenir des relations d'amitié de plus en plus étroites avec son alliée l'Angleterre, avec l'Italie, avec les Etats-Unis; que l'union entre Français et Belges est aussi désirable pour le développement économique des deux pays que pour leur sécurité commune, et que les rapports avec nos amis et alliés de l'Europe centrale continueront à s'inspirer des sentiments confiants et chaleureux nés pendant la guerre. La paix avec la Turquie s'impose; mais la reprise des relations avec la Russie n'est pas possible tant qu'il n'y aura pas à Moscou un régime qui représente véritablement le peuple russe. Il faut à la France une armée solide, et des finances saines qui lui permettent de se consacrer, en pleine sécurité, à son relèvement. Les ressources coloniales seront mises en valeur; on combattra la crise de chômage, et des réformes sociales seront réalisées. Enfin, pour faire aboutir ce long programme, le gouvernement compte sur l'appui d'une majorité solide qui ne lui ménagera pas sa confiance.

— De violentes tempêtes sévissent sur l'Océan, la Manche et la Méditerranée.

21 janv. (ven.). — M. Aristide Briand, président du Conseil, expose dans un important discours très applaudi la politique générale du gouvernement. Il dit notamment :

Lorsque la créance allemande aura été fixée, les sanctions seront arrêtées qui pourront jouer en plein accord avec les Alliés, et l'Allemagne ne pourra échapper à la contrainte.

Au sujet de la reprise des relations avec le Saint-Siège, le gouvernement fera tout ce qu'il faut pour que le projet aboutisse au Sénat.

Il faut faire comprendre aux travailleurs que, s'ils veulent rester dans le calme et dans la légalité, nous serons tous amis, et travaillerons la main dans la main.

Le gouvernement républicain gouverne avec la République pour la France, sans qu'aucun citoyen puisse être inquiété dans ses convictions.

Par 462 voix contre 77, la Chambre vote sa confiance au nouveau cabinet.

— Des enquêtes sérieuses en Allemagne ont prouvé que la situation du Reich est prospère. L'industrie allemande est en pleine activité générale. Tout prouve que le gouvernement de Berlin peut payer, et qu'il exagère ses difficultés financières.

— Le gouvernement de Fiume a demandé l'occupation militaire de la ville, étant donné les désordres qui y règnent encore. En conséquence, les troupes italiennes ont occupé Fiume, dont la population leur a fait un accueil enthousiaste.

— La guerre continue sans répit en Irlande. Près de 2.000 sinn-feiners sont internés dans des camps.

22 janv. (sam.). — Les premiers délégués interalliés arrivent à Paris pour assister à la Conférence, qui doit se réunir après-demain lundi.

— Au Reichstag, le conservateur nationaliste Helfferich, répondant à des critiques contre sa politique fiscale, se défend d'avoir été le seul à s'illusionner sur l'issue de la guerre.

Il signale que, dans un mémoire rédigé par un député majoritaire sur les réparations qu'on comptait exiger des Alliés après la victoire, on demandait entre autres : le remboursement intégral des frais et dommages de guerre, l'amortissement de toutes les dettes de l'Empire, la création d'un fonds pour les mutilés, d'un autre pour le mouillage de nouveaux câbles et la création de stations radiotélégraphiques, et une somme destinée à offrir des dons à l'empereur, aux généraux victorieux et à tous les hommes d'Etat.

— En Asie Mineure, Kemal-pacha aurait pris l'offensive générale contre les Grecs, et aurait occupé Brousse; les pertes des Grecs s'élèveraient à plus de 3.000 hommes.

— L'amirauté anglaise annonce officiellement que le sous-marin britannique *K-5* s'est perdu corps et biens dans la Manche, durant la nuit du 20 janvier. Son équipage se composait de 6 officiers et de 50 hommes.

23 janv. (dim.). — M. Lloyd George et lord Curzon, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, le comte Sforza, ministre des affaires étrangères d'Italie sont arrivés à Paris, et ont été reçus par M. Aristide Briand, président du Conseil.

La Conférence de Paris doit s'ouvrir demain; son programme comporte : la question du désarmement de l'Allemagne, le problème des réparations, l'examen des affaires d'Orient et de Russie, et l'étude de la situation économique de l'Autriche.

— De nouvelles difficultés menacent de renaître entre les Etats-Unis et le Japon. Pour lutter contre la main-d'œuvre nipponne, qui fait aux travailleurs de race blanche une concurrence invincible, l'Etat de Californie a, par une loi, interdit, aux cent mille Japonais qui y vivent, la location même du sol, et placé leurs enfants sous la tutelle d'un administrateur public. Cette mesure a soulevé au Japon une vague furieuse d'anti-américanisme.

24 janv. (lun.). — La première réunion de la Conférence a lieu au ministère des Affaires étrangères, dans le salon de l'Horloge. Les chefs des délégations sont : pour la France, MM. Briand, Barthou et Berthelot; pour l'Angleterre, M. Lloyd George et lord Curzon; pour l'Italie, le comte Sforza, le comte Bonin-Longare et le marquis Della Torretta; pour la Belgique, MM. Jaspar et Theunis; pour le Japon, le vicomte Ishii. M. Briand préside.

La Conférence poursuit l'examen de la question du désarmement. Elle décide que les experts militaires, navals et aériens se réuniront dès demain, sous la présidence du maréchal Foch, pour arrêter la liste des mesures qui restent à prendre par l'Allemagne afin d'assurer l'exécution complète des clauses du Traité de Versailles relatives au désarmement.

— La campagne alarmiste continue dans la presse allemande. Ce sont chaque jour de nouveaux détails sur les concentrations de troupes rouges, sur la mobilisation de nouvelles classes, etc. En même temps, les journaux allemands recommencent à parler du danger communiste intérieur. Le but de cette campagne est très clair : pour rester armée, l'Allemagne veut alarmer l'opinion.

Le gouvernement allemand, qui n'arrive pas à établir sa balance budgétaire, trouve des milliards à avancer aux armateurs, pour construire des navires. Déjà le port de Hambourg a repris son activité, et le mouvement des navires en 1920 était double de celui qu'on enregistra en 1919.

— En Espagne, le cabinet de M. Dato est démissionnaire.

— Le président de la République et Mme Millerand ont offert, à l'Elysée, un dîner en l'honneur des chefs et représentants des pays alliés et associés, actuellement réunis à la Conférence de Paris.

25 janv. (mar.). — La Conférence s'occupe des mesures à prendre pour parer à la situation grave dans laquelle se trouve la République autrichienne. Elle décide ensuite la réunion, à Londres, le 21 février prochain, d'une conférence de délégués alliés, avec la participation de représentants grecs et turcs, en vue d'aboutir au règlement des questions d'Orient. Cette décision marque une étape très importante vers la revision du traité de Sèvres, et la pacification de l'Orient.

— Au Palais-Bourbon : en remplacement de MM. Léon Bérard et Lefebvre du Prey devenus ministres, MM. Raiberti et André Lefèvre ont été élus vice-présidents de la Chambre.

— Les cours de notre change sur Londres et sur New-York, qui, depuis de longs mois, se tenaient à des hauteurs excessives, marquent, depuis une semaine, une baisse sensible. La livre sterling est descendue de 61,38 à 52,66, et le dollar de 16,43 à 13,95.

— Des collisions sanglantes ont eu lieu en Italie, à Modène et à Bologne, entre nationalistes et rouges; il y a des tués et des blessés.

26 janv. (mer.). — La Conférence de Paris décide d'accorder la reconnaissance de droit à l'Esthonie et à la Lettonie. La reconnaissance de droit de la Lithuanie a été envisagée avec sympathie, mais toute décision doit être ajournée jusqu'au règlement de la question de Vilna, dont la Société des nations est saisie. La Conférence s'est déclarée entièrement favorable à la reconnaissance de droit de la Géorgie, si celle-ci en exprime formellement la demande.

La Conférence aborde le problème des réparations. M. Paul Doumer, ministre des Finances, montre les lourdes charges qui retombent sur la France, du fait des manquements de l'Allemagne à ses obligations.

— Les grèves décrétées par les groupements socialistes à Modène et à Bologne, à la suite des échauffourées qui ont eu lieu, ont échoué par suite de l'attitude des membres du « faisceau parlementaire » (les *fascistes*), qui ont imposé la reprise immédiate du travail.

— Le roi Alphonse XIII a chargé M. Dato de constituer le nouveau ministère espagnol.

— Une rencontre de trains a eu lieu en Angleterre, dans le pays de Galles, entre Newton et Abermale : il y a 17 morts, et une trentaine de blessés.

27 janv. (jeu.). — Au sujet des réparations, les vues très divergentes des diverses délégations ont été franchement exposées, et librement confrontées, à la Conférence. La France fait valoir ses droits, sans en rien abandonner; les alliés britanniques défendent leurs propres intérêts, et rappellent les engagements pris à Boulogne. Finalement, une procédure est proposée pour concilier les décisions d'hier et les nécessités présentes. A l'issue de la séance, le communiqué suivant a été publié :

La Conférence a procédé à un long échange de vues sur la question des réparations. Elle a chargé un comité restreint, composé de quelques-uns de ses membres, de s'inspirer des opinions exprimées au cours de la réunion, pour préparer un texte qui sera soumis à la Conférence, dans sa prochaine séance.

— En Espagne, M. Dato réussit à reformer un nouveau cabinet, dont il soumet la liste au roi.

— Le Conseil national suisse repousse, à une grande majorité, la reprise du commerce avec Moscou.

28 janv. (ven.). — Le corps du « Soldat inconnu », qui reposait dans la chapelle ardente, a été mis au tombeau sous l'Arc de Triomphe. La cérémonie, toute intime, s'est déroulée en présence d'une foule recueillie, de plusieurs délégations alliées à la Conférence, et des détachements de toutes les armes. La Légion d'honneur, la Médaille militaire et la Croix de guerre sont déposées sur le cercueil. M. Barthou, ministre de la Guerre, prononce la brève allocution suivante :

Au nom de la France pieusement reconnaissante et unanime, je salue le Soldat inconnu qui est mort pour elle!

Cette croix de la Légion d'honneur, cette Médaille militaire, cette Croix de guerre que je dépose sur son cercueil sont plus et mieux qu'un symbole : elles sont l'hommage suprême rendu par la Patrie aux héros obscurs et anonymes qui sont tombés pour elle.

Surtout, ces Morts commandent aux vivants. Ecoutons leur voix et obéissons pour faire, dans la paix qu'ils nous ont conquise, une France unie, laborieuse et forte.

M. Lloyd George a jeté une simple fleur, un œillet, dans le glorieux caveau, avec cet autographe :

En gratitude aux braves soldats de France, qui ont sauvé la Civilisation par leurs sacrifices.

Sur la pierre qui recouvre le tombeau, on lit cette inscription :

ICI REPOSE
UN SOLDAT FRANÇAIS
MORT POUR LA PATRIE
(1914-1918)

— Au sujet des réparations, les propositions arrêtées par le comité des experts seront soumises au Conseil suprême, et c'est demain que la Conférence interalliée de Paris statuera sur ce problème.

29 janv. (sam.). — La Conférence de Paris prend fin, après avoir consacré l'accord complet réalisé entre ses membres sur les questions principales du désarmement et des réparations.

Désarmement. — Conditions fixées par les Alliés :

1° La législation allemande concernant la réduction de la reichswehr devra être mise en vigueur au 15 mars 1921;

2° Les officiers en surnombre devront être licenciés au 15 avril 1921;

3° La réduction des armements, proportionnelle à celle des effectifs, devra être effectuée au 28 février 1921;

4° Les Allemands devront se conformer à la classification de leurs usines, adoptée par les Alliés, en usines de guerre ou usines civiles;

5° Tous les textes législatifs relatifs à la dissolution des corps dits « de protection » devront être promulgués au 15 mars, et appliqués au 30 juin; les armes lourdes et les deux tiers des armes portatives de ces corps devront être livrés au 3 mars 1921;

6° Pour la police de sûreté, on confirme les mesures de dissolution prises précédemment;

7° Tous les documents concernant la flotte devront être livrés au 28 février 1921;

8° Le désarmement des bâtiments en réserve devra être effectué au 30 avril, et la désaffectation des unités en construction devra être achevée au 31 juillet 1921;

9° Tout sous-marin construit ou en construction devra être immédiatement détruit;

10° Les délais fixés, à Spa, pour la destruction des moteurs d'aviation, sont confirmés;

11° Les Allemands devront se conformer à la réglementation établie par les Alliés, en ce qui concerne la construction des avions, hydravions et dirigeables civils;

12° L'Allemagne devra payer une indemnité pour les zeppelins détruits depuis la signature du Traité de paix;

13° L'Allemagne devra se conformer aux règlements de la police internationale de l'air.

Réparations. — L'Allemagne devra payer :

226 milliards de marks-or, échelonnés ainsi :

De 1921 et 1922 : 2 milliards par an;
De 1923 à 1925 : 3 milliards par an;
De 1926 à 1928 : 4 milliards par an;
De 1929 à 1931 : 5 milliards par an;
De 1932 à 1962 : 6 milliards par an.

Une taxe de 12 p. 100 sera perçue, en outre, sur les exportations allemandes, contrôlées par les Alliés.

La faculté est naturellement laissée à l'Allemagne, de s'acquitter dans un délai plus court; auquel cas, elle bénéficierait d'un escompte de 8 p. 100 pour les deux premières années. Le taux irait en décroissant.

Toutes mesures seront prises par les Alliés, pour contrôler l'état exact des finances allemandes, et pour surveiller les opérations de crédit de l'Allemagne à l'étranger.

Les produits du commerce extérieur et des douanes de l'Allemagne, pouvant servir de gage, seront également contrôlés.

Les Alliés se réservent le droit d'inviter l'Allemagne à relever ses tarifs douaniers.

La France aura la possibilité de se faire remettre, par l'Allemagne, des bons, représentant sa part dans les annuités ci-dessus fixées; ce qui lui permettrait de gager des emprunts.

Sanctions. — Les sanctions éventuelles s'appliqueront à toutes infractions aux clauses des réparations ou à celles du désarmement. Elles sont au nombre de quatre :

1° Occupation de nouveaux territoires allemands;

2° Prolongation de l'occupation actuelle;

3° Mesures douanières, ou autres, à prendre sur la rive gauche du Rhin;

4° L'Allemagne ne sera admise dans la Société des nations que si elle donne la preuve de l'exécution de ses engagements, ainsi que l'assurance qu'elle continuera à les exécuter.

A la fin de la dernière séance de la Conférence de Paris, M. Aristide Briand, président du Conseil et de la Conférence, adresse ses adieux aux délégués, et exprime sa satisfaction du succès obtenu par suite de la bonne volonté de tous, et des concessions mutuelles. M. Lloyd George répond, et déclare que cet heureux résultat est dû en grande partie à la façon admirable dont M. Briand a présidé les travaux.

30 janv. (dim.). — M. Aristide Briand, président de la Conférence interalliée, a notifié au président de la délégation allemande auprès de la Conférence de la paix, à Paris, le texte des décisions adoptées au sujet du désarmement : « *Les Alliés*, dit-il, *ont le ferme espoir que le gouvernement allemand ne les mettra pas dans la nécessité d'envisager la grave situation qui se trouverait créée si l'Allemagne persistait à manquer à ses obligations* ».

— A l'unisson, la presse allemande déclare inacceptable les décisions prises par les Alliés, à la Conférence de Paris.

— On a découvert une organisation bolchevik en France. L'âme de l'affaire était un nommé Abramovitch, dit docteur Zalewsky, un des conseillers de Trotsky. Son arrestation à Nice a été suivie de quinze autres à Paris, et à Antony (Seine) où l'organisation révolutionnaire semble avoir eu son centre. De nombreuses perquisitions ont eu lieu à Paris et en province.

31 janv. (lun.). — M. von Simons, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, a fait connaître au Reichstag les décisions de la Conférence de Paris. Il se borne à déclarer que les décisions relatives au désarmement ont un caractère définitif, tandis que celles concernant les réparations ne constituent tout d'abord que des propositions, mais dont il est dit, il est vrai, avec insistance, qu'elles ont été prises à l'unanimité.

La crise de chômage dont se plaint l'Allemagne est fictive, et son activité industrielle est considérable. Pour s'attirer par un déficit illusoire la pitié des peuples, et obtenir de la part des Alliés de nouvelles concessions, l'Allemagne exagère le nombre de ses chômeurs, de la même façon qu'elle avait majoré celui de ses fonctionnaires, et peut-être aussi celui des malades soignés dans ses hôpitaux : « Les Germains, a dit un historien latin, semblent nés pour le mensonge ».

1er févr. (mar.). — Le ministre des affaires étrangères du Reich, M. von Simons, déclare à la tribune du Reichstag que l'Allemagne va formuler des contre-propositions aux décisions des Alliés, sur la question des réparations. Le gouver-

nement allemand se refuse à négocier sur la base des décisions arrêtées par la Conférence de Paris.

— Au conseil des ministres tenu à l'Elysée, M. Millerand a adressé ses très vives félicitations à M. Briand et à ses collègues, qui ont mené à bien les négociations de la Conférence de Paris.

— On mande de Moscou que le gouvernement soviétique a annulé le traité avec la Turquie ainsi que toutes les obligations de l'Arménie, vis-à-vis de l'Entente.

2 fév. (mer.). — Le Reichstag continue à discuter vivement les décisions prises par la Conférence de Paris. Tous les partis, sauf l'extrême gauche, sont d'accord, avec M. von Simons, ministre des Affaires étrangères du Reich, pour déclarer que l'Allemagne ne peut pas payer. Le parlement bavarois proteste également contre les décisions des Alliés.

— Les négociations se poursuivent entre les gouvernements de Constantinople et d'Angora. Ces négociations ont pour objet la désignation de la délégation turque qui doit se rendre à la prochaine conférence de Londres.

— M. Denys Puech est nommé directeur de l'Académie de France à Rome (Villa Médicis), en remplacement de M. Albert Besnard, démissionnaire.

— Un tamponnement a eu lieu entre deux trains, sur la ligne Paris-Toulouse, entre les stations d'Ambazac et des Bardys, près de Limoges : il y a 10 morts, et 47 blessés dont plusieurs grièvement.

3 fév. (jeu). — M. Aristide Briand, président du Conseil, expose au Parlement les résultats de la Conférence de Paris, qui complètent l'œuvre des conférences antérieures, et permettent d'entrer dans la voie des réalisations.

— Le maréchal Pilsudski, chef de l'Etat polonais, est arrivé à Paris qui lui a fait un accueil enthousiaste. Accompagné du général Sonskowski, ministre de la guerre, et du prince Sapieha, ministre des affaires étrangères, il est allé déposer une couronne sur la tombe du « Soldat inconnu » qui repose sous l'Arc de Triomphe. Le soir, il a dîné à l'Elysée. Dans le toast porté au maréchal, M. Millerand a dit : « *Je sais que votre précieux concours nous est acquis pour resserrer l'entente entre nos deux pays* ». Le maréchal a répondu que : « *La Pologne poursuivra sa mission pacifique avec ténacité, dans une entente toujours plus étroite avec la France* ».

— Depuis quelque temps, la police procède à des enquêtes minutieuses sur les allées et venues des nombreux étrangers, de toutes nationalités, qui ont envahi la France et principalement Paris.

4 fév. (ven.). — Un grand débat a lieu au Palais-Bourbon, sur les accords de Paris. M. Aristide Briand répond aux interpellations visant la Conférence et ses résultats. Il cherche à rendre nos alliés solidaires de notre cause et de nos intérêts, et il y réussit pleinement. « *Nous avons*, dit-il, *dix années difficiles à passer. Mais, en tirant le plus possible de la capacité de prêt du Pays, nous pourrons, avec le jeu des annuités, faire face à nos dépenses sans recourir à des impôts nouveaux.* » La suite de la discussion est remise à mardi prochain.

— Une violente campagne se déchaîne à travers l'Allemagne entière, en faveur du retour à la monarchie. L'agitation contre les Alliés devient de plus en plus grande, surtout contre la France ; les travailleurs allemands sont odieusement conseillés, et faussement instruits, par les réactionnaires, qui veulent le retour du kaiser, et la « revanche ».

A Munich, une manifestation des ouvriers socialistes-nationalistes s'est produite devant l'hôtel des missions française et anglaise, aux portes duquel la police les laissa parvenir. Les manifestants ont crié : « Vive la Revanche ! A bas la France ! A bas l'Entente voleuse ! »

5 fév. (sam.). — M. Charles Laurent, ambassadeur de France à Berlin, a confirmé officiellement l'invitation au gouvernement allemand, déjà formulé dans la lettre d'envoi des décisions de la Conférence de Paris, à se faire représenter par des délégués qualifiés, à la conférence qui s'ouvrira à Londres le 28 février, et où seront représentés les gouvernements alliés signataires de l'arrangement du 29 janvier dernier sur les réparations.

— Dans un grand discours que M. Lloyd George prononce à Birmingham, il dit que l'accord le plus complet a régné, parmi les hommes d'Etat, à la Conférence de Paris. Il ajoute : « *Nous sommes résolus à veiller à ce que les traités soient observés... Est-il juste que la France, qui a souffert à la suite des méfaits de l'Allemagne, soit accablée sous des fardeaux d'impôts, tandis que l'Allemagne se déroberait ?... Les Alliés sont aussi unis que jamais, dans leurs desseins...* »

— Le maréchal Pilsudski a assisté à une manœuvre de chars d'assaut, au camp de Satory. Il a remis la croix de « Vertu militaire » au maréchal Foch.

Dans une déclaration, les gouvernements de France et de Pologne confirment leur volonté de coordonner leurs efforts.

Le maréchal a été reçu à l'hôtel de ville de Paris par la municipalité, et ensuite à la Sorbonne où le comité France-Pologne avait organisé une cérémonie en son honneur. Le soir, le maréchal est parti pour aller visiter le champ de bataille de Verdun.

6 fév. (dim.). — Une cérémonie patriotique a eu lieu à Saint-Germain-en-Laye, en l'honneur de cinq héros. En 1902, un Alsacien, M. Eugène Metzger, qui, pour ne pas vivre sous le joug allemand, était venu habiter Saint-Germain après la guerre de 1870, institua cinq rentes viagères de 800 francs destinées à récompenser les cinq soldats qui se distingueraient le plus héroïquement dans la prochaine guerre franco-allemande. La remise des diplômes et des rentes a été faite, solennellement, dans la salle des Fêtes de Saint-Germain, par M. Millerand, président de la République, en présence du maréchal Foch, du général Gouraud, et d'une nombreuse assistance. Les cinq héros désignés sont : les adjudants René Duval, Pierre Lenoble, Louis Best, le caporal Noël Cunnac et le premier maître fusilier marin Yves-Marie Toul.

— Après sa visite aux champs de bataille de Verdun, le maréchal Pildsuski a regagné la Pologne.

— Tous les partis de l'Allemagne, comme s'ils avaient reçu un mot d'ordre, multiplient leurs manifestations contre les décisions prises, par les Alliés, à la Conférence de Paris.

— La crise ministérielle grecque, à la suite de la démission du cabinet Rhallys, s'est enfin dénouée par la formation d'un cabinet Calogeropoulos.

— Le roi Albert et la reine Elisabeth de Belgique, de retour de leur voyage en Espagne, sont rentrés à Bruxelles.

— En Autriche, deux trains se rencontrent aux environs de Vienne : une douzaine de morts, et une trentaine de blessés.

7 fév. (lun.). — Le mouvement de résistance aux décisions de la Conférence de Paris s'accentue en Allemagne. Tout le territoire de l'Empire obéit au même mot d'ordre. On manifeste violemment contre les Alliés à Berlin, à Hambourg, à Leipzig, à Munich, etc. La Bavière, surtout, se distingue par son attitude intransigeante.

— M. Charles Laurent, ambassadeur de France à Berlin, est arrivé à Paris pour conférer avec M. Aristide Briand, président du Conseil.

— Les Puissances alliées ne reconnaissent en Turquie qu'un seul gouvernement : celui de Constantinople. Cependant, comme Moustapha Kemal joue un rôle important dans la question turque, et que, d'autre part, on désirerait que la solution à laquelle on arriverait à la Conférence de Londres liât tous les partis en Turquie, on souhaite que Moustapha Kemal vienne à la Conférence en personne, ou y soit représenté.

La Conférence de Londres s'ouvrira le 1er mars prochain.

8 fév. (mar.) — Le gouvernement du Reich et le gouvernement bavarois restent en désaccord sur l'attitude que doit prendre l'Allemagne devant les décisions de la Conférence de Paris. La Bavière garde une entière intransigeance sur la question du désarmement.

Les violentes manifestations auxquelles a pris part la majorité de la population de Munich se sont renouvelées, en guise de protestation contre les décisions de Paris. La plaque de l'ambassade française a été arrachée et emportée. Un représentant du gouvernement bavarois s'est rendu aussitôt au consulat de France, où il a présenté à M. Dard, notre ministre à Munich, les excuses du cabinet bavarois.

On a découvert, dans une visite des fortifications de Kœnigsberg, un dépôt clandestin de fusils et de carabines.

— Le débat sur les accords interalliés de Paris continue au Palais-Bourbon.

— La révolte de l'Irlande prend un caractère de plus en plus aigu ; les représailles se poursuivent sans pitié. La population mâle est enrôlée de force par les Anglais.

— Un complot communiste a été découvert à Séville. Soixante-quinze syndicalistes ont été arrêtés, sur commission rogatoire du parquet espagnol.

— A Turin, la police a découvert une fabrique d'armes destinées aux organisations communistes. Les chefs de cette fabrique ont été arrêtés.

9 fév. (mer.). — La Chambre a terminé les débats sur les accords interalliés de la Conférence de Paris. L'ordre du jour de confiance a été voté par 387 voix contre 135. « *L'Allemagne payera*, a dit M. Briand, *si nous gardons notre force et si, d'accord avec les Alliés, nous voulons la faire payer.* »

— En Cilicie, la ville d'Aintab, qui compte 40.000 habitants dont beaucoup d'Arméniens, a été prise par les Français, après une année d'un siège long et difficile. Aintab est située à une centaine de kilomètres au nord d'Alep.

— Les majoritaires remportent à la C. G. T. une victoire complète sur les extrémistes. Après une vive discussion, le comité fédéral national a tranché la question « communiste » par le vote d'un ordre du jour « flétrissant les méthodes de polémiques injurieuses employées par les leaders communistes à l'égard des groupements et des dirigeants syndicaux qui n'acceptent pas bénévolement les méthodes de centralisme dictatorial et inquisitorial prêchées par Zinowieff et consorts ».

Il décide, en outre, que la question de l'adhésion de la C. G. T. à l'Internationale syndicale de Moscou, dont l'existence n'est ni assurée ni organisée, ne sera pas posée.

— Les inspections générales d'arme, qui existaient déjà avant la Grande Guerre (cavalerie, gendarmerie, artillerie) viennent d'être étendues à toutes les armes.

10 fév. (jeu.). — La Bavière finit par s'incliner devant les désirs du Reich, et cherche simplement à obtenir des délais de prolongation de désarmement.

L'Allemagne prépare les contre-propositions qu'elle présenterait à la Conférence de Londres. Elle fixerait à 150 milliards de marks, intérêts et principal, y compris les livraisons en nature déjà effectuées, le maximum de capacité de payement du Reich.

— Un radio de Moscou annonce que la paix russo-polonaise a été signée.

11 fév. (ven.). — La Bavière refuse de désarmer elle-même, et elle permet à l'Empire d'envoyer un commissaire, mais non une armée, pour l'exécution de l'opération.

— De violents combats ont eu lieu entre les troupes rouges de la république soviétique d'Ukraine et des insurgés, dans la région comprise entre le Dnieper, depuis Tcherkassy et le long de la station Bobrinsky, sur la voie ferrée Tcherkassy-Smiéla-Bobrinsky. En raison de la supériorité numérique des insurgés, les troupes rouges ont évacué les villes de Smiéla et de Tcherkassy, en se retranchant sur la rive gauche du Dnieper, près de Zolotonocha.

Les troupes rouges ukrainiennes n'étant pas en mesure d'opposer aux insurgés une résistance suffisante, le gouvernement soviétique russe a mis à la disposition de celui de l'Ukraine deux bataillons d'élite, composés d'élèves des écoles militaires de Moscou, ainsi que plusieurs régiments de cavalerie bachkir.

— La commission sénatoriale des finances a entendu, hier, M. Léon Bérard qui est venu appuyer le vote du projet de loi accordant un supplément de subvention de 700.000 francs à l'Opéra.

Après le départ du ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, la commission a décidé que, dans l'état actuel de nos finances, il n'y avait pas lieu d'accorder cette subvention complémentaire.

12 fév. (sam.). — La commission économique du conseil du Reich travaille à la rédaction des contre-propositions allemandes, dans la question des réparations. Le ministre des finances, M. Wirth, déclare que « l'Allemagne ne va pas à Londres pour subir des conditions. On ne pourra consacrer aux réparations que ce qui restera, déduction faite de ce qui est nécessaire à notre peuple pour vivre ».

La Bavière a transmis au gouvernement de Berlin sa note relative au désarmement ; mais les socialistes et les démocrates bavarois refusent de suivre le gouvernement de Munich, et sont prêts à désarmer. L'ancien ministre Müller déclare que les Einwohnerwehren ne sont nulle part moins utiles qu'en Bavière. « Je le sais mieux que personne, dit-il, puisque je suis député bavarois. » La presse allemande dit très justement : « La Bavière ne peut se détacher de l'Empire. C'est l'Allemagne entière et unie qui a péché ; c'est l'Allemagne entière et unie qui doit payer ».

— Le général Pellé, nommé haut commissaire de France à Constantinople, est arrivé dans cette ville où il remplacera M. Defrance appelé à l'ambassade de Madrid.

— Une mine flottante est venue exploser contre les rochers de Sainte-Croix, près de Sausset-les-Bains, dans le voisinage de Marseille. De nombreuses villas ont été fortement ébranlées, et ont eu toutes leurs vitres brisées. Un ballon dirigeable survole la rade, pour voir s'il n'existe pas d'autres mines en dérive.

13 fév. (dim.) — La haute commission interalliée, qui a vu le péril causé à notre armée par les espions et les agents prussiens, fait, en ce moment, de la bonne politique rhénane ; mais la politique de défense qui s'imposait sera complétée par une œuvre positive de longue haleine.

— A Stuttgart, M. von Simons, ministre des affaires étrangères de l'Empire allemand déclare que l'Allemagne maintient son opposition aux décisions de la Conférence de Paris. De son côté, la presse allemande plaide la non culpabilité de l'Allemagne. Mais, pendant ce temps, celle-ci travaille activement à reconstituer ses forces : le *Hanover*, premier vaisseau de ligne de la nouvelle flotte allemande, est entré en service il y a trois jours.

— Des marins bolcheviks se sont révoltés à Cronstadt, par suite du refus du gouvernement de Moscou d'augmenter leur ration alimentaire. Les troupes de la Russie centrale, envoyées pour les combattre, ne veulent pas tirer sur ces rebelles qui tiennent Petrograd sous la menace de leurs canons.

— Le compte des pertes par lesquelles se traduit le régime de la loi martiale en Irlande, pour une seule année, s'élève à plus de cinq milliards de francs.

14 fév. (lun.). — Le gouvernement anglais aurait résolu la création d'un royaume arabe de Mésopotamie, et, fort de l'organisation de son parti l'émir Fayçal, ex-roi de Syrie chassé de Damas par nos troupes, aspirerait à occuper ce nouveau trône.

L'émir a été jusqu'à déclarer qu'il était en plein accord avec le gouvernement anglais, et que l'entente anglo-arabe, menacée par les événements de Syrie et l'action de la France, allait réapparaître.

Des échanges de vues ont eu lieu à ce sujet entre les gouvernements français et britannique. Le gouvernement britannique a répété l'assurance (donnée par lui en décembre 1920) qu'il n'apporterait aucun appui à l'émir Fayçal, dans ses entreprises syriennes. Il a ajouté qu'en Mésopotamie il découragerait ses efforts. Mais il n'a pu promettre qu'en aucun cas, et si aucun autre candidat ne se présentait avec des chances de succès, il n'accepterait le fait accompli d'une élection.

— Deux délégations turques arriveraient à la prochaine Conférence de Londres : l'une de Constantinople, l'autre d'Angora. Si ces deux délégations distinctes se présentent à la Conférence, celle de la Sublime-Porte sera seule admise, et il ne sera permis aux représentants de Moustapha Kemal d'exposer la cause nationaliste que par l'intermédiaire de la Porte.



AU TEMPLE. — *Le Pasteur* : « Cantique 399. »
La Téléphoniste (s'éveillant) : « Pas libre ! »

(Arthur Watts, *London Opinion.*)



« Et pourquoi ne vous remariez-vous pas, ma chère amie ?...
— Le change est si bas en ce moment !... Mon premier mari ne valait pas grand chose... celui que je prendrais aujourd'hui ne vaudrait peut-être rien du tout... »



« Je réalise dans mon bureau une économie de 300 francs par mois...
— Monsieur le Directeur est un homme de génie... En quoi faisant, cette économie ?
— En supprimant votre traitement. »



DE L'IMPORTANCE DES EMPREINTES DIGITALES DANS L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE. — « Je vois, Philomène, que vous venez de chez le charbonnier. »



— « Voilà... une baisse sérieuse... Je puis vous laisser ce pantalon à 155 fr.95, mais à la condition que vous en preniez une douzaine. »



SERVICE DE LA VOIRIE. — « Pour sûr que je vous ai rencontré quelque part !...
— Attendez donc.... ce ne serait pas en 1882... au Bal de l'Opéra ? »

(Henriot, *Le Journal Amusant*.)

PETITE CORRESPONDANCE

A nos Lecteurs. — Certains journaux ont publié une information d'après laquelle un envoyé spécial du roi de Monténégro, aurait accepté, au nom de son souverain, une pension de 300.000 francs, offerte par le gouvernement de Belgrade à S. M. le roi Nikita.

Nous avons reproduit cette information dans notre article sur le traité de Saint-Germain (p. 377). Le roi Nikita nous fait déclarer qu'elle est fausse et qu'il n'a cessé de protester contre l'incorporation de ses Etats dans le royaume yougoslave.

A plusieurs abonnés. — L'adresse de l'Association Guillaume Budé est 157, boulevard Saint-Germain, Paris.

A. C., *Annecy.* — Nous avons jadis répondu dans la Petite Correspondance du *Larousse Mensuel* (n° 72), au sujet de l'expression « *le violon d'Ingres* ».

D. N., *Epinal.* — Le diamant brut et le diamant poli sont l'un et l'autre du diamant; mais le diamant brut, c'est le réel; le diamant poli, c'est l'idéal.

R. D., *Amiens.* — La superficie de la partie française du lac de Genève est de 240 km. carrés. La superficie de l'Alsace-Lorraine rendue à la France est de 14.521 km. carrés 81.

A. F., *Paris.* — Le système suivi dans l'immatriculation des automobiles a déjà été expliqué dans le *Larousse Mensuel*, n° 64, (juin 1912). V. t. II, page 425.

J. T., *Sceaux.* — Dans la liste des maréchaux de France, que nous avons publiée en septembre 1920, le maréchal de Saint-André figure avec cette mention : *1547. Jacques d'Albon, marquis de Fronsac.*

R. F., *Rouen.* — L'expression de *houille blanche* a été employée pour la première fois par Cavour, en parlant des glaciers des Alpes qui constituent une source d'énergie inépuisable grâce à l'alimentation continue qu'ils fournissent aux fleuves et aux rivières.

P. S., *Saint-Brieuc.* — Tel était du moins l'avis de Brillat-Savarin qui déclarait que la découverte d'un mets nouveau fait plus pour le bonheur du genre humain que la découverte d'une étoile.

T. E., *Bâle.* — Actuellement, le captage des chutes du Niagara permet d'utiliser une énergie de 2.500.000 chevaux, dont 1.500.000 du côté du Canada.

F. D., *Milly.* — *Truc* est, en effet, un terme du glossaire orographique de la France méridionale, un synonyme de *Tuc* ou *Tuque.* Il désigne un tertre, un coteau, un cône termina. de montagne. Ainsi *le Truc de la Truque* est le tertre sommet de la montagne.

V. N., *Saint-Malo.* — La récolte des vins, en France, d'après les déclarations de récolte, s'est élevée, pour 1920, à 56 millions 34.124 hectolitres, à quoi il convient d'ajouter d'ailleurs la récolte de l'Algérie, qui atteint 7.041.220 hectolitres, soit au total : 63.075.344 hectolitres.

B. L., *Alger.* — Le nombre des Français résidant dans les colonies françaises était, en 1911, de 850.000; le nombre des Français résidant à l'étranger, de 578 000, et le nombre de Français domiciliés en France, de 39.601.509.

L. R., *Lyon.* — 1° Le sonnet d'Arvers comporte de nombreuses variantes. Le texte définitif est celui que nous avons donné, sauf pour le premier vers où il y avait d'abord une transposition que nous avons corrigée depuis. Ce premiers vers doit être lu :

Mon âme a son secret; ma vie a son mystère;

2° Le fameux poème de Gilbert :

Au banquet de la vie infortuné convive, etc.

est désigné communément par le titre de : *Adieux à la vie* Mais le titre originaire est bien : *Ode imitée de plusieurs psaumes.*

R. L., *Gand.* — Le *katoka* est un arbre que l'on rencontre à Madagascar dans la partie ouest de l'île. C'est une espèce de tréculia dont la hauteur peut atteindre 30 mètres. Le bois sert aux indigènes pour fabriquer des objets de ménage : plats, assiettes, etc.; ses graines sont comestibles et on a commencé dernièrement à en importer en France.

F. T., *Sélestat.* — Oui. La reconnaissance est pareille à cette liqueur d'Orient qui ne se conserve que dans des vases d'or : elle parfume les grandes âmes et s'aigrit dans les petites.

F. L., Estacion *La Francia.* — J.-J. Rousseau avait en effet projeté de continuer ses *Confessions* dans une troisième partie; mais, en fait, il s'est arrêté après le livre XII de la seconde partie, c'est-à-dire à l'année 1765, date de son départ de Bienne. C'est dans *les Rêveries d'un promeneur solitaire*, dans *les Dialogues*, dans *la Correspondance* qu'on peut trouver la suite de ses révélations sur lui-même.

L. de W., *Bruxelles.* — Le comte de Rantzau, maréchal de France, qui avait perdu un œil au siège de Dôle, une jambe au siège d'Arras, estropié d'une main, couvert de blessures (tel qu'il apparaît sur le tableau d'Alaux qui est au musée de Versailles), mourut en 1650 et l'on grava comme épitaphe sur son tombeau cette poésie de Charles de Beys :

Du corps du grand Rantzau tu n'as qu'une des parts,
L'autre moitié resta dans les plaines de Mars.
Il dispersa partout ses membres et sa gloire.
Tout abattu qu'il fût il demeura vainqueur;
Son sang fut en cent lieux le prix de la victoire
Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

N. V., *Nantes.* — Le mot *cracking*, que l'on emploie aujourd'hui couramment en France, vient du verbe anglais *to crack*, qui signifie « dissocier, craquer ». Le cracking est l'opération qui consiste à soumettre les huiles lourdes provenant de la distillation de la houille à une pression et une température très élevées; on obtient ainsi du brai, des gaz et des essences.

P. D., *Beausoleil.* — *L'Appel des intellectuels allemands* a été publié par le journal « le Temps », le 13 octobre 1914, et la liste des quatre-vingt-treize signataires a été donnée par le même journal le 16 octobre. Il a été publié à part en 1915, texte allemand, double traduction française et commentaire, par L. Dimier, avec préface.

G. B., *Hermes.* — Nous ne pouvons pas vous dire d'une façon définitive ce que nous ferons à la lettre P. A chaque jour suffit sa peine. Nous ne sommes pas plus charmés que vous du mot *parution.* Malheureusement, nous qui nous bornons à noter l'usage, nous sommes amenés parfois à enregistrer des mots dont nous blâmons *in petto* ou la forme ou le sens, mais qui sont consacrés pour certains emplois; 2° Quant à la locution : « *occasion à profiter* », souvent employée par certains commerçants, elle est tout à fait incorrecte et vous n'avez que trop raison de la critiquer.

P. N., *Lyon.* — Le célèbre compositeur Dalayrac était né à Muret, aujourd'hui dans la Haute-Garonne et alors en Comminges. Son père, subdélégué de la province, le destinait au barreau, et ce ne fut qu'avec difficulté qu'il se décida à lui donner un maître de violon, qui lui fit bientôt négliger Cujas et Barthole. Le père se fâcha, retira le maître, et le jeune musicien, pour étudier sans être entendu de ses parents, montait tous les soirs sur le toit de sa maison. Les religieuses d'un couvent voisin, attirées par ses mélodies, vendirent son secret, et le père, vaincu par sa persévérance, le laissa libre de suivre son penchant. L'école française s'enrichit de cinquante-six opéras.

G. A., *Grenoble.* — On peut estimer à 9.600.000 chevaux-vapeur l'énergie susceptible d'être fournie annuellement par la houille blanche, en France. Il n'y a, en Europe, que deux nations qui pourraient disposer d'une énergie supérieure : la Norwège 10.000.000 de chevaux et la Suède 9.900.000. — En 1914; la France exploitait 650 000 chevaux-vapeur; elle était, de toutes les nations européennes, celle qui utilisait le plus d'énergie hydraulique; l'Italie venait ensuite avec 600.000 chevaux.

L. G., *Lyon.* — L'heure locale en France et l'heure légale en France (V. *Lar. Mens.*) ne sont identiques que pour les lieux situés sur le méridien de Greenwich. En général, si l'on appelle H l'heure locale d'un lieu quelconque en France, *h* l'heure légale en ce lieu et L la longitude du lieu exprimée en temps par rapport au méridien de Paris et comptée positivement vers l'Est, négativement vers l'Ouest, on a

$$H = h + (L + 9^{m},21^{s}).$$

D. G., *Tours.* — Cette jolie chanson ne fut pas faite pour le maréchal de Créqui, mais pour son fils, le marquis de Créqui, qui avait beaucoup d'esprit, de grâces, d'agrément :

Si j'avais la vivacité
Qui fait briller Coulange;
Si j'avais aussi la beauté
Qui fit régner Fontange;
Ou si j'étais, comme Conti,
Des grâces le modèle;
Tout cela serait pour Créqui,
Dût-il m'être infidèle !

Ce marquis de Créqui fut tué à la bataille de Luzara, le 15 août 1702, et ne laissa pas de postérité.

E. G., *Montpellier.* — L'expression familière : *Mener une vie de bâton de chaise* n'est pas d'une interprétation très sûre. On a proposé ingénieusement celle-ci. Il s'agirait des bâtons servant à porter les chaises dites *à porteurs.* Ces véhicules allaient dans bien des endroits, et se rencontraient dans bien des aventures, galantes ou autres, et l'on conçoit que la « vie de bâton de chaise » ait été fort mouvementée.

H. P., *Toulouse.* — Les roues à aubes, à augets, etc., que l'on utilisait dans la captation des chutes d'eau sont à peu près complètement abandonnées; elles donnent, en effet, une perte de plus de 60 p. 100 de l'énergie captée, alors qu'avec les turbines employées actuellement, 10 p. 100 seulement de cette énergie se trouvent perdus. Les premiers essais de turbines ont été faits par Fourneyrous, Girard, puis par Fredet à Brignoud (Isère) en 1867, et enfin, en 1869, par Bergès qui, dans sa papeterie de Lancey (Isère), semble être le premier industriel qui ait fait une captation et une installation vraiment pratiques.

O. P., *Tunis.* — A Péchelbronn (Alsace), le pétrole se trouve à des profondeurs variant de 150 mètres à 600 mètres : les couches ont 2m,50 à 3 mètres d'épaisseur, leur largeur allant jusqu'à 200 mètres et leur longueur 1 kilomètre. L'huile extraite a une densité moyenne de 0,88. Pour l'extraction, on pratique d'abord un sondage; si le gisement renferme des gaz sous pression, il y a refoulement du pétrole et jaillissement à la surface. Quand la pression n'est plus suffisante, on utilise des pompes; enfin, quand celles-ci ne donnent plus de débit, on arrive encore à extraire le pétrole des sables bitumeux par des travaux appropriés; toutefois, la plus grande partie du pétrole obtenu provient du pompage.

S. D., *Alexandrie.* — C'est Gérard de Nerval qui a traduit en vers la charmante ballade du *Roi de Thulé*, de Gœthe, et sa poésie n'a pas peu contribué à la faire connaître. La voici :

Il était un roi de Thulé,
A qui son amante fidèle
Légua, comme souvenir d'elle,
Une coupe d'or ciselé.

C'était un trésor plein de charmes
Où son amour se conservait :
A chaque fois qu'il y buvait
Ses yeux se remplissaient de larmes.

Voyant ses derniers jours venir,
Il divisa son héritage,
Mais il excepta du partage
La coupe, son cher souvenir.

Il fit à la table royale
Asseoir les barons dans sa tour,
Debout et rangés à l'entour,
Brillait sa noblesse loyale.

Sous le balcon grondait la mer.
Le vieux roi se lève en silence,
Il boit, frissonne et sa main lance
La coupe d'or au flot amer !

Il la vit tourner dans l'eau noire,
La vague en s'ouvrant fit un pli,
Le roi pencha son front pâli...
Jamais on ne le vit plus boire.

S. C., *Paris*; G. N., *Tanger*; A, R., *Marseille*; L. M., *Dakar.* — L'organisation administrative de nos colonies de l'Afrique occidentale vient d'être modifiée une fois de plus. Ces continuels changements sont véritablement abusifs, et l'on regrette que nos possessions d'outre-mer soient dans un état d'instabilité dont il faut chercher la cause principale dans le « régime des décrets » qui, dans la plupart des cas, permet aux ministres de rayer d'un trait de plume l'œuvre de leurs prédécesseurs. Certes, il ne convient pas d'enfermer les colonies dans un cadre trop rigide, sans tenir compte des progrès de la population indigène, du développement économique, des nécessités d'ordre financier, etc. Mais si le régime des décrets est excellent pour l'organisation des colonies nouvelles, parce qu'au début les tâtonnements sont inévitables et qu'il y a intérêt à en corriger rapidement les effets, il ne peut donner, en se perpétuant, que des résultats médiocres ou mauvais.

Le droit colonial devrait avoir sa source : 1° pour les questions de principe, qui relèvent du droit public métropolitain, dans la loi, qu'il est autrement plus difficile de modifier qu'un décret; 2° pour les questions qui n'ont pas un intérêt national, dans les arrêtés locaux, pris sur l'avis ou avec le concours des personnes compétentes vivant sur les lieux. Et quand le législateur métropolitain intervient, il devrait obligatoirement consulter le conseil supérieur des colonies.

La décentralisation est aussi nécessaire, sinon plus, dans nos possessions lointaines que dans la France même.

Erratum. — Une erreur s'est glissée dans la légende placée au-dessous du dessin de Gustave Doré, *la Descente de la Courtille*, qui figure page 338 de notre *Mensuel* de janvier dernier. Le personnage désigné par le peuple parisien sous le nom de Mylord l'Arsouille (de 1832 à 1835), n'était pas lord Seymour; ce masque excentrique s'appelait en réalité Charles de Labattut. Lord Seymour, dandy correct et même un peu gourmé, protesta toute sa vie contre une popularité de mauvais aloi qui lui déplaisait fort; et, de son côté, Charles de Labattut, jeune fou désireux qu'on s'occupât de lui, s'efforça vainement de faire connaître son vrai nom à la foule qui croyait toujours, en ce héros de carnaval, acclamer lord Seymour. La légende, accréditée par des publicistes mal renseignés (par exemple Privat d'Anglemont, dans *Paris-Anecdote*), a survécu jusqu'à nous et l'on croit encore communément que lord Seymour et Mylord l'Arsouille étaient le même personnage. Nous avons cependant là dessus, outre une protestation très nette de lord Seymour lui-même, datée du 15 décembre 1858 et publiée par *l'Univers illustré* le 8 janvier suivant, le témoignage non moins formel de ceux qui avaient connu les deux victimes de cette étrange confusion. (Voir notamment *les Mémoires du vicomte d'Aulnis*, du comte d'Alton Shée, où Charles de Labattut est désigné sous le nom transparent de « baron de La Curée ».)

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. GROSLEY.



Les économies. — « L'Opéra n'a qu'une demi-subvention; contentez-vous d'un demi-cachet.
— C'est bon! Nous ne chanterons plus qu'à demi-voix. »
(L. Métivet, *Excelsior.*)



Tenue de délégué. — Camouflmann! Faut me trouver encore plus râpé que ça pour aller pleurer misère à la prochaine Conférence.
(Lucien Métivet, *Le Journal.*)



Athlétitina. — « Championne du saut à la corde et du lancement de la poupée à 10 mètres!
— C'est un bel avenir sportif qui s'ouvre devant cette enfant. »
(L. Métivet, *Excelsior.*)

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Février 1921 au 14 Mars 1921

15 fév. (mar.). — Au Palais-Bourbon, la discussion générale du budget du ministère des Finances a soulevé un grand débat sur la liquidation des stocks. M. Emmanuel Brousse, ancien sous-secrétaire d'Etat, chargé pendant un an de cette liquidation, a apporté à la tribune, avec la justification de ses actes, un lot de petites histoires qui jettent un jour édifiant sur les tripotages auxquels a donné lieu la liquidation. L'Etat, les administrations publiques y font une assez fâcheuse figure. Un désordre incroyable régnait dans les camps, soumis au pillage le plus scandaleux; les mercantis étaient légion, et les intendants passaient des marchés sans prendre avis de la Liquidation des stocks.

— Le roi George V lit le discours du trône, à l'ouverture du parlement britannique. Après cette lecture, M. Lloyd George fait d'importantes déclarations sur les conférences de Paris. Il dit, entre autres, que cette Conférence n'a envisagé ni la revision ni la répudiation du Traité de Versailles, et qu'elle a abouti à un accord sur une somme bien définie à réclamer à l'Allemagne. Il estime ensuite que, au point de vue de la Couronne, la situation irlandaise s'est notablement améliorée.

— La date du plébiscite en Haute-Silésie est fixée au dimanche 20 mars prochain pour les habitants de la province, et au 3 avril suivant pour les électeurs résidant au dehors.

— La Belgique, qui possédait déjà une académie de langue flamande et une académie royale composée de savants et de spécialistes des sciences morales et politiques, en possède depuis aujourd'hui une troisième : l'Académie des lettres françaises. L'inauguration a eu lieu au Palais des académies, en présence d'une brillante assistance.

16 fév. (mer.). — Un mouvement général, qui entraîne vers les sports toute la jeunesse allemande, mérite d'être attentivement observé. Des subventions officielles et des initiatives privées encouragent ce mouvement. Chaque village compte un terrain de sport, où se rencontrent les élèves après l'école, et les jeunes ouvriers après le travail. Déjà l'on préconise, à côté du terrain de sport, le foyer de sport, qui servira de logement aux jeunes gens pendant les six mois d'exercices sportifs annuels. La préparation militaire par les sports remplace en Allemagne le service obligatoire interdit.

— M. von Simons, ministre des affaires étrangères du Reich, continue activement sa campagne contre les accords de Paris. A Carlsruhe, il a prononcé un discours devant les membres du Landtag badois. « *Les prétentions de l'Entente,* a-t-il dit, *dépassent de beaucoup ce que nous pouvons fournir... C'est pourquoi il faut refuser de signer un pareil traité.* »

— M. Calogeropoulos, président du conseil hellénique, s'est rendu à l'Arc de Triomphe, où il a déposé, en présence des représentants du président du Conseil et du ministre de la Guerre, et de différentes personnalités de la colonie grecque, une couronne sur la tombe du « Soldat français ».

— La crise de chômage augmente en Grande-Bretagne. Le nombre des chômeurs dépasse un million.

— Dans une lettre qu'il adresse à chaque député coalitionniste, M. De Valera déclare que le gouvernement britannique fait à l'Irlande une guerre injuste, et contraire à toutes les règles de la guerre civilisée. Le peuple irlandais, dit-il, ne reconnaît pas l'autorité souveraine du pouvoir britannique, responsable, plus que ses troupes, des crimes qui sont commis.

17 fév. (jeu.). — M. Lefebvre du Prey, ministre de l'Agriculture, vient de prendre des mesures pour rendre plus efficace l'action du service de la répression des fraudes, en ce qui concerne les différences qui existent dans la qualité du pain, non seulement d'une région à l'autre, mais encore entre les produits mis en vente par les boulangeries d'une même ville.

— Sur le point de rejoindre son poste, le général Gouraud, haut commissaire de la République française en Syrie et en Cilicie, et commandant en chef de l'armée du Levant, a fait, à la salle Récamier, un exposé de la situation de la France en ces pays. La réunion était présidée par M. Raymond Poincaré, et dans l'auditoire se trouvaient réunies les plus hautes personnalités de l'Etat, de l'armée, de l'Eglise et du commerce. Le grand soldat a été très applaudi.

— M. King, président de la république de Libéria, est arrivé à Paris pour y passer quelques jours.

— Le paquebot français *Victorieux*, allant de New-York à Cadix, surpris par une violente tempête qui a duré trois jours, a coulé dans l'Atlantique. L'équipage a été sauvé par le vapeur anglais *Cranford*. Seul, l'opérateur de la T. S. F. a péri.



Les Douze Mois, exécutés par Le Brun, pour le château de Marly-le-Roi. — **Avril.**

18 fév. (ven.). — M. Boyden, représentant des Etats-Unis, a remis à la commission des réparations une note annonçant que son gouvernement retire ses représentants officieux à ladite commission. Les Etats-Unis n'ayant pas ratifié le Traité de Versailles, leur représentation officieuse à la commission est jugée par eux comme étant une anomalie.

— M. King, président de la république de Libéria, est allé déposer une couronne sur la tombe du Soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe. Il s'est rendu ensuite à l'Elysée.

— Le transfert des morts du front a commencé; le premier convoi est arrivé à Paris. Les parents sont autorisés à les inhumer dans des sépultures locales.

— Les troubles continuent dans l'Inde. Le train spécial du vice-roi des Indes a été arrêté en rase campagne près d'Allahabad, par des extrémistes. Le vice-roi a été contraint de regagner Delhi.

— Un avion du service postal Toulouse-Rabat-Casablanca s'est perdu en mer, dans le voisinage de Gibraltar; on a retrouvé l'appareil flottant, mais les aviateurs avaient disparu.

— Le cuirassé ex-allemand « Thuringen » vient d'arriver à Brest. Il va recevoir les dispositions nécessaires aux expériences pour lesquelles il est réservé.

19 fév. (sam.). — Les généraux Fayolle, Franchet d'Esperey et Lyautey sont nommés maréchaux de France.

— Le pape a dissous la communauté des carmélites de Marienthal, à raison de fautes graves et réitérées contre la discipline religieuse, notamment le refus d'obéissance au délégué apostolique. Le décret pontifical relève de leurs vœux toutes les religieuses; il accorde toutefois au délégué apostolique la faculté d'autoriser les carmélites jugées dignes de cette faveur à entrer dans un autre couvent. Les dots doivent être restituées aux sœurs.

— On annonce de Constantinople que plusieurs divisions bolchevistes, avec de la cavalerie, marchent sur Tiflis dont l'évacuation vient d'être ordonnée par le gouvernement géorgien.

20 fév. (dim.). — M. Briand, président du Conseil, est parti pour Londres où demain s'ouvrira la Conférence. Il est accompagné du général Gouraud, de M. Philippe Berthelot, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, et d'autres membres de la délégation française. A son arrivée à Londres, il a été reçu à la gare par M. Lloyd George, M. de Saint-Aulaire ambassadeur de France et le personnel de l'ambassade.

Les délégués italiens sont arrivés peu après, et ont été reçus à leur descente du train par sir Eyre Crewe, représentant du Foreign Office, et par l'ambassadeur d'Italie.

Le programme de la Conférence a été arrêté dès l'arrivée de M. Aristide Briand à Londres.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

— Les élections au Landtag de Prusse ont eu lieu aujourd'hui; elles constituent un succès pour les nationalistes.

— Les Géorgiens sont aux prises avec les bolcheviks. Ces derniers ont été repoussés des positions qu'ils avaient réussi à occuper, et les troupes géorgiennes progressent en direction du front arménien.

21 fév. (lun.). — La première séance plénière de la Conférence s'est tenue, à Londres, au palais Saint-James. Elle a été consacrée à une sorte d'enquête sur la situation militaire en Asie Mineure. M. Calogeropoulos déclare que tous les Grecs désirent le maintien du traité de Sèvres, et le colonel Sarrlanls, chef d'état-major des troupes hellènes, assure que dans un délai de trois mois son armée pourrait occuper Angora. Le général Gouraud développe à son tour une thèse un peu différente, et conclut que, à son avis, il serait imprudent de sous-estimer la force et la valeur de l'armée kemaliste; le colonel George, de l'état-major du maréchal Foch, qui connaît bien l'Anatolie, estime qu'une expédition contre Angora, pour ne pas être aventureuse, exigerait des effectifs évalués à 300.000 hommes.

La Conférence décide que le plébiscite en Haute-Silésie aura lieu le même jour, à la fois, pour les indigènes et les émigrés.

— La délégation kemaliste arrive à Londres.

— Le Conseil de la Société des nations a tenu sa première réunion, sous la présidence de M. da Cunha, ambassadeur du Brésil à Paris. Le Conseil a décidé que les pouvoirs des membres de la commission du gouvernement du bassin de la Sarre seraient renouvelés pour une période d'un an, à dater du 13 février 1921.

En vue de permettre à la conférence des communications et du transit, qui doit s'ouvrir à Barcelone le 10 mars prochain, de conférer (conformément à une recommandation de l'assemblée de la Société des nations) avec les représentants de tous les Etats intéressés, le Conseil a décidé d'inviter l'Allemagne, la Hongrie et l'Equateur à se faire représenter à cette conférence.

— La Chambre adopte, sans débats, le projet de loi instituant une croix de guerre spéciale, pour les théâtres extérieurs d'opérations.

Une proposition est déposée pour porter à douze le nombre des maréchaux de France.

— Le décret du 27 février 1920, qui stipulait qu'il était interdit de servir ou de consommer, au même repas, plus de deux plats dont un seul de viande, est abrogé.

22 fév. (mar.). — La Conférence de Londres ne tient qu'une courte séance, qu'elle consacre au règlement de questions secondaires. Elle décide d'admettre une représentation des Arabes, pour que ceux-ci puissent faire connaître, au même titre que le gouvernement d'Angora, leur point de vue sur la situation en Orient, par rapport au traité de Sèvres. L'émir Fayçal avait demandé à être entendu personnellement, mais sa requête est repoussée en raison des relations difficiles qui existent entre lui et le gouvernement français.

— Le général persan Réza-khan, parti de Kasvine à la tête de 2.500 cosaques, est arrivé, dans la nuit du 20 au 21 février, devant Téhéran, dont il s'est emparé sans coup férir. Il a renversé le gouvernement, et mis la main sur toutes les administrations. Il est entré ensuite en négociations avec le schah. Réza-khan a donné au ministre de France l'assurance qu'il répondait de la sécurité de tous nos nationaux.

— L'Ecole des chartes célèbre le centième anniversaire de sa fondation. La cérémonie officielle, présidée par M. Millerand, a eu lieu dans l'amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne.

— La colonie américaine de Paris a célébré l'anniversaire de la naissance de George Washington. M. Hugh C. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis, s'est rendu, suivi d'un nombreux cortège, place d'Iéna, devant la statue du héros de l'indépendance américaine. La population parisienne s'est associée aux manifestations dont elle a été témoin.

— Une terrible tempête de neige s'est abattue sur New-York. Chassée par un vent extrêmement violent, la neige s'est amoncelée en certains endroits à des hauteurs considérables. Le froid et les chutes ont fait des victimes.

23 fév. (mer.). — La Conférence de Londres a entendu les deux plaidoyers des délégations ottomanes de Constantinople et d'Angora. Le grand vizir Tevfik-pacha, chef de la première, a parlé en faveur de son pays; Bekir Samy-bey, chef de la seconde, s'est attaché à démontrer que la paix ne pourrait être rétablie en Orient que si elle était basée sur des principes d'équité, et a réclamé le maintien d'un empire ottoman formant un tout indivisible. L'exposé des revendications turques terminé, les délégués sont invités à préciser demain les modifications concrètes qu'appelle, d'après eux, le traité de Sèvres.

— Les Etats-Unis interviennent, à la Société des nations, au sujet de la question des mandats. Ils n'acceptent pas l'attribution au Japon de l'île Yap, dans le Pacifique (groupe des Carolines).

— Le colonel des cosaques, qui a occupé Téhéran, constitue un nouveau gouvernement plus ferme que le précédent, et qui puisse résister aux bolcheviks. Le nouveau gouvernement resterait fidèle au schah, et serait bien disposé pour les étrangers.

— La célèbre église italienne de Lorette a été détruite par un incendie. Cette église était un des plus beaux sanctuaires de la chrétienté. (V. *Larousse Mensuel*, t. III, p. 729.)

24 fév. (jeu.). — Bekir Samy-bey, parlant au nom des deux délégations ottomanes, présente à la Conférence de Londres un mémorandum dans lequel sont énoncés les principes sur la base desquels la Turquie accepterait de faire la paix. La Turquie demande comme frontières, en Europe, la ligne fixée par le traité de Constantinople (septembre 1913) signé entre la Porte et la Bulgarie, et par conséquent la restitution à la Turquie de toute la Thrace orientale; en Asie, le retour, au sultan, du vilayet de Smyrne, de la Cilicie et des territoires habités par des majorités turques. Finalement, la délégation turque déclare s'en remettre à la Conférence, et réclame une enquête des puissances alliées.

M. Calogeropoulos plaide ensuite la cause de la Grèce, et conclut en déclarant que, il y a trente ans, Smyrne était grecque. Mais le comte Sforza lui conseille de ne pas se baser sur une histoire trop ancienne, car, si l'histoire passée devait dicter les décisions des hommes d'Etat du XXe siècle, la France devrait renoncer à Marseille, et l'Italie à Palerme.

Le Conseil suprême décide l'envoi d'une commission d'enquête en Thrace et à Smyrne, pour y étudier la situation exacte.

— Après l'examen des chapitres du budget de la marine de guerre et le vote des subventions pour l'Alsace et la Lorraine, la Chambre s'occupe du budget de la Guerre. « Le maximum de sécurité avec le minimum de dépenses », tel est le programme du ministre, M. Barthou, qui déclare que « si la France se heurtait à des refus qui mettraient en péril l'exécution du Traité de Versailles, il faut qu'elle soit en état non seulement de parler, mais d'agir ».

— La Conférence des ambassadeurs, sous la présidence de M. Jules Cambon, décide d'envoyer une note à la Société des nations, au sujet de la manufacture d'armes de Dantzig, qui continue à fabriquer et à exporter de l'armement.

25 fév. (ven.). — A la Conférence de Londres, les Turcs acceptent l'arbitrage des Alliés; les Grecs demandent à en référer à Athènes.

M. Aristide Briand a reçu, à Londres, les représentants de la presse alliée. Dans ses déclarations, on relève le passage suivant :

La France a fait tous les sacrifices possibles sur sa créance, dans l'accord de Paris. Nous sommes ici pour écouter les Allemands; nous les entendrons. Si dans leurs contre-propositions ils offrent des conditions de paiement intéressantes et favorables, la France, qui n'est pas de parti pris, est prête à envisager et à accepter tout ce qui est de nature à améliorer la situation.

Si, au contraire, l'Allemagne continue à gémir sur sa misère, nous continuerons à montrer que la nôtre est au moins aussi intéressante; et, si elle ne veut pas ouvrir son porte-monnaie de bonne grâce, nous l'ouvrirons de force.

— A Berlin, la séance de clôture des experts, présidée par M. von Simons, ministre des affaires étrangères, est arrivée à la conclusion unanime que l'acceptation des exigences de la Conférence de Paris était impossible, pour des raisons économiques et financières.

— Le maréchal Foch, appelé d'urgence par la Conférence, est parti pour Londres, accompagné du général Weygand.

26 fév. (sam.). — La Conférence s'occupe du Kurdistan et de l'Arménie. En ce qui concerne le Kurdistan, la délégation kurde expose que l'assemblée d'Angora avait voté une nouvelle loi accordant leur pleine autonomie à tous les vilayets kurdes; que ces derniers étaient représentés largement au parlement nationaliste, et que la population kurde ne soulevait aucune revendication, à l'exception de quelques dissidents sans importance. Pour ce qui est de l'Arménie, elle déclare qu'il n'y a pas place pour elle en Turquie, car il n'existe nulle part une majorité arménienne. Lord Curzon ayant rappelé les promesses solennelles faites par les grandes puissances, en vue de la constitution de l'Arménie en Etat autonome, Bekir Sami-bey s'est contenté de répondre que la Turquie ne demande qu'à vivre en bonne harmonie avec l'Arménie.

Les conversations franco-ottomanes sur la Cilicie se poursuivent. On s'occupe des questions relatives à la cessation des hostilités en Cilicie, de la délimitation des frontières septentrionales de la Syrie, de l'échange des prisonniers, et des questions économiques intéressant les zones frontières syriennes et turques.

— Après des avantages momentanés obtenus par les Géorgiens contre les troupes bolchevistes, ces dernières les ont vaincus entre Gagri et Soukhoum. La capitale Tiflis est tombée aux mains des troupes soviétiques. Le gouvernement géorgien s'est retiré à Koulaïs et à Batoum.

— A Londres, sous la présidence de M. de Saint-Aulaire, ambassadeur de France, a eu lieu l'inauguration officielle du nouvel Institut français ouvert en octobre 1920.

— Un conflit a éclaté entre Costa-Rica et Panama. Les troupes de la république de Costa-Rica ont occupé le territoire de Coto, dont elle conteste la possession à la république de Panama. Le président de Panama, M. Belisario Porras, a fait appel aux Panamiens pour la défense des droits de leur pays. Des milliers de volontaires se présentent.

27 fév. (dim.). — La Conférence de Londres n'a pas tenu de séance, mais M. Briand et M. Lloyd George ont eu des entretiens sur l'attitude à prendre devant les délégués de l'Allemagne. Le maréchal Foch a participé aux conversations des deux premiers ministres.

La délégation allemande quitte Berlin par train spécial qui doit la conduire jusqu'à Ostende. Le ministre des affaires étrangères, M. von Simons, a assumé la charge de représenter le gouvernement allemand, et de traiter avec les Alliés toutes les questions financières et militaires. Mais il ne va pas à Londres avec pleins pouvoirs. Le gouvernement allemand entend se réserver le droit de sanctionner les engagements pris par son ministre.

— On mande de Riga qu'on se bat dans les rues de Moscou. Des barricades ont été élevées dans plusieurs quartiers. Un grand nombre de soldats rouges se sont joints aux ouvriers insurgés. La situation à Petrograd et à Cronstadt est très tendue. Elle devient critique un peu partout. La population, dans beaucoup de localités, n'a reçu ni pain ni vivres depuis plusieurs jours.

— Un Danois ami de la France, M. Mogens Falck, prend l'initiative d'une souscription universelle pour la reconstruction de la cathédrale de Reims.

— Le Soldat inconnu qui repose sous l'Arc de Triomphe détermine un véritable culte. Des délégations apportent journellement des couronnes, des palmes ou des fleurs. A côté des délégations françaises sont venus aujourd'hui : les boy-scouts anglais, la colonie haïtienne et la colonie chinoise de Paris, et le ministre de Chine a prononcé un discours émouvant.

28 fév. (lun.). — La délégation grecque à Londres a reçu une réponse de son gouvernement, aux termes de laquelle la résolution à prendre au sujet de l'acceptation du traité de Sèvres, avec les exceptions des points réservés, conformément à la décision de la Conférence, est trop importante pour être décidée par le gouvernement. La question sera soumise à l'Assemblée constitutionnelle.

La délégation allemande est arrivée à Londres.

— L'insurrection ouvrière grandit en Russie, malgré les efforts du gouvernement des Soviets pour l'enrayer. A Petrograd, beaucoup de soldats passent du côté des insurgés, et organisent eux-mêmes des expéditions de ravitaillement : ils ont déjà réussi à faire parvenir dans la ville plusieurs trains d'alimentation.

— De nouveaux incidents sanglants se sont produits en Italie, entre fascistes et nationalistes. A Florence, il y a plusieurs morts et plusieurs blessés.

1er mars (mar.). — M. von Simons, porte-parole de la délégation allemande, a exposé à la Conférence de Londres les contre-propositions de son gouvernement. Il déclare que l'Allemagne n'est plus redevable que de 30 milliards de marks-or, et qu'elle veut garder la Haute-Silésie.

Au nom des délégués alliés, M. Lloyd George, qui préside, répond :

Nous vous avons écouté avec le plus grand intérêt, mais si les propositions écrites de la délégation allemande ressemblent à ses propositions verbales, nous pourrions peut-être nous abstenir, car les propositions que nous venons d'entendre dénotent un manque absolu de compréhension de la situation, et ne méritent ni examen ni discussion.

Il est temps de lever la séance, ajoute-t-il, *car nous finirions par devoir de l'argent à l'Allemagne.*

Les gouvernements alliés, après avoir entendu les experts juridiques et militaires, feront connaître jeudi prochain leurs décisions, à la délégation du Reich.

— L'Assemblée nationale hellénique se prononce contre la revision du traité de Sèvres.

— Les conflits entre socialistes et nationalistes se succèdent en Italie, dans plusieurs villes. La population craint que de cette situation naisse la guerre civile; elle réclame une action plus énergique de la part du gouvernement.

— Le roi Nicolas de Monténégro est mort à Antibes, à l'âge de 80 ans.

2 mars (mer.). — La Conférence de Londres a fait l'examen des sanctions envisagées comme conséquence du refus opposé par la délégation allemande en matière de réparations. Ces sanctions, approuvées à l'unanimité par les Alliés, seront notifiées demain à midi, aux représentants de l'Allemagne.

— La délégation grecque à Londres a reçu d'Athènes une réponse négative au sujet de la proposition des Alliés d'envoyer une commission internationale d'enquête à Smyrne et en Thrace.

— Vu la situation critique du Soviet de Petrograd, dont la garnison sympathise ouvertement avec les insurgés, le gouvernement dirige en hâte sur cette ville des détachements de cavalerie prélevés sur les garnisons de l'intérieur.

A Moscou, les ouvriers se sont également révoltés. L'artillerie rouge bombarde la ville, et tire surtout sur les quartiers ouvriers où les dégâts sont considérables et les victimes nombreuses. Les autorités bolcheviks auraient réussi à arrêter les membres du comité de grève, qui, tous, ont été, sur place, passés par les armes.

— A Florence, les troubles ont été encore plus graves qu'on ne l'a dit. C'est dans les faubourgs de la ville, que la lutte a été le plus terrible, entre les communistes et les troupes du gouvernement. Les représailles continuent, et les villages environnant Florence sont plongés dans la terreur.

A Livourne, au congrès de la Fédération générale du travail, la motion présentée par les socialistes unitaires, favorable aux dirigeants actuels de la C. G. T., a été approuvée à une grande majorité. La motion des communistes a été repoussée.

— Le maire et les délégués de la municipalité de Belgrade ont été reçus à l'hôtel de ville de Paris. A cette réception étaient conviés les membres de la colonie serbe et de la légation.

3 mars (jeu.). — Dès l'ouverture de la séance, qui se tient à Saint-James Palace, M. Lloyd George, président, adresse aux délégués allemands la réponse des Alliés. Il dit que l'exposé fait par le docteur von Simons constitue un défi très net opposé aux conditions fondamentales du Traité de Versailles, et qui doit être traité en conséquence. Les contre-propositions allemandes sont une moquerie du Traité. Par le traité de Francfort (1871), l'Allemagne a posé le principe que la nation qui est responsable de la guerre doit en payer les frais. On apprend au peuple allemand à considérer que la demande faite pour les réparations est une mesure intolérable, et comme une conspiration de ses ennemis pour détruire l'Allemagne. On le trompe. Il faut qu'il sache que c'est son gouvernement impérial qui a déchaîné cette terrible guerre, et que l'Allemagne doit en garder la responsabilité. M. Lloyd George ajoute :

J'ai la certitude que la population de l'Allemagne n'a aucune idée des dévastations commises dans les pays alliés... Voici ce que les Allemands ont détruit en France :

1.659 communes entièrement détruites; 707 communes détruites pour les trois quarts; 1.656 ont au moins 50 p. 100 de destruction; 319.269 maisons complètement détruites; 313.675 maisons partiellement détruites; 20.603 usines détruites; 7.985 kilomètres de voies ferrées; 4.875 ponts, 12 tunnels; 52.754 kilomètres de routes; 3.800.000 hectares de terrains qui devraient être remis en condition et sur lesquels 1.740.000 hectares étaient du terrain cultivé; enfin, réduction de 50 p. 100 de la production totale en minerai de la France.

M. Lloyd George déclare ensuite que les contre-propositions du gouvernement allemand ne sont susceptibles d'aucun examen, que l'attitude prise par le « Reich » sur cette question des réparations vient s'ajouter à des manquements graves aux obligations contractées par l'Allemagne vis-à-vis des Alliés. Il rappelle les violations du Traité en ce qui concerne les livraisons de charbon, les conditions du désarmement, le versement des 20 milliards de marks-or et la punition des coupables. Il ajoute que l'Allemagne, refusant d'accepter les atténuations proposées par les Alliés sur la question des réparations, renonce, par cela même, aux différents avantages qui lui avaient été concédés dans les dernières conférences.

Dans ces conditions, M. Lloyd George fait connaître au docteur von Simons que si, dans un délai expirant lundi prochain à midi, les Allemands n'ont pas accepté les bases de l'accord de Paris relatif aux réparations, les Alliés ont décidé de prendre immédiatement, à l'égard de l'Allemagne, les mesures suivantes :

1° Occupation, par les troupes alliées, de Duisbourg, de Ruhrort et de Dusseldorf;

2° Prélèvement sur le prix de vente des marchandises allemandes, dans chacun des pays alliés, de telles taxes que ce pays jugera convenable ;

3° Etablissement d'une ligne douanière sur le Rhin, sous le contrôle des Alliés.

— Les communications entre Petrograd et Moscou sont interrompues. La révolte, à Moscou, se développe. Les autorités soviétistes ne comptent plus sur la fidélité des troupes rouges de Moscou, et fondent leur espoir sur les détachements communistes ainsi que sur la garde rouge internationale, qui entourent le Kremlin.

Les cheminots ont refusé d'effectuer le transport des troupes que Trotzky voulait faire venir en toute hâte du front.

— M. Woodrow Wilson, président des Etats-Unis, quitte la Maison-Blanche, où, dès demain, le remplacera M. W. G. Harding, le nouveau président élu au mois de novembre dernier.

— Le président de la république de Panama a demandé le concours des troupes américaines pour maintenir l'ordre à Panama où il a été troublé par l'opposition, qui reproche au président Porras de ne pas agir assez énergiquement dans la défense des droits de Panama contre les Costa-Ricains.

— Paris fête joyeusement la Mi-Carême. Toute la population est dans la rue, pour acclamer la Reine des reines et son nombreux et brillant cortège.

4 mars (ven.). — Le conseil de la Société des nations a clôturé sa douzième session au Petit-Luxembourg, sous la présidence de M. da Cunha, ambassadeur des Etats unis du Brésil, en France.

— La Chambre a voté le projet d'incorporation de la classe 1921, à la majorité de 489 voix contre 66. Après des déclarations, très applaudies, du général de Castelnau, M. Barthou, ministre de la Guerre, est intervenu dans la discussion ; il a dit : « *Nous entendons, de l'autre côté du Rhin, des provocations qui ressemblent à des défis ; pour y répondre éventuellement, il faut posséder une armée forte* ».

— La commission de l'armée de la Chambre, après une vive discussion, a adopté, par 11 voix contre 9, le texte suivant :

Le gouvernement est autorisé à augmenter le nombre des maréchaux. Ce nombre, en temps de paix, ne dépassera pas huit.

— Les chefs des délégations à la Conférence de Londres se sont réunis au palais de Saint-James, pour entendre les réponses des délégations grecque et turque aux propositions qui leur ont été faites. Les Turcs acceptent officiellement l'envoi d'une commission d'enquête en Thrace et à Smyrne ; les Grecs maintiennent leur refus.

— C'est aujourd'hui que M. Harding remplace M. Wilson comme président des Etats-Unis. Dans un long Message, il préconise la protection de l'industrie américaine par un régime douanier adapté aux circonstances. Il dit que les Etats-Unis ne s'immisceront pas dans les affaires européennes, qu'ils refuseront de participer à toute alliance militaire permanente, et demandent que les dettes de guerre soient acquittées.

5 mars (sam.). — A Berlin, à la séance du Reichstag, le chancelier d'Empire Fehrenbach demande au peuple allemand de soutenir de sa confiance unanime le ministre des affaires étrangères, M. von Simons, qui a reçu du cabinet le mandat de ne signer aucun engagement que l'Allemagne ne pourrait pas supporter.

Le député Hermann Muller, parlant au nom des socialistes majoritaires, approuve la déclaration du chancelier, et il ajoute :

Mais nous ne pouvons en rester à cette constatation négative que les décisions de Paris sont inexécutables pour nous, car nous sommes en présence du champ des ruines devant lequel nous devons faire des propositions positives. Nous sommes les vaincus de la guerre, et il y a beaucoup de gens en Allemagne qui semblent l'oublier... Nous devrions tout faire pour que soient rétablies ces ruines, à l'aspect desquelles s'enflammera toujours la haine en Europe.

Il préconise alors la participation du travail à la reconstitution, et une collaboration franco-allemande dans ce domaine. Il exige énergiquement le désarmement effectif des gardes civiques.

A Londres, la délégation allemande travaille à la rédaction de la réponse qu'elle doit remettre aux Alliés après-demain.

— Le soulèvement contre le communisme s'étend en Russie. La forteresse de Cronstadt serait aux mains des soldats et des marins révoltés sous l'autorité d'officiers « blancs ». Petrograd et Moscou seraient au pouvoir des insurgés, et Odessa, où deux régiments tiennent encore pour le Soviet, serait en pleine insurrection. Les insurgés ont pour mot d'ordre le renversement du communisme, le rétablissement du libre commerce privé et de la liberté individuelle.

— L'agitation communiste se propage en Italie, mais la résistance s'organise contre elle. Les luttes armées se multiplient dans toutes les provinces, entre les communistes et les membres du « faisceau national ».

— Le mariage du prince Georges de Grèce, héritier de la couronne, et de la princesse Elisabeth de Roumanie, a été célébré à Bucarest.

6 mars (dim.). — A Londres, les délégations des Alliés ont revisé les termes des accords de Paris. Les nouvelles propositions du docteur von Simons ont été écartées, et M. Lloyd George a suggéré quelques modifications qui ne portent que sur les modalités d'exécution, mais qui s'inspirent des offres allemandes.

Dans le cas où, demain, le docteur von Simons ne présenterait que des offres éloignées de l'accord de Paris, les négociations seraient aussitôt rompues.

— Un puissant mouvement antibolcheviste semble se propager en Russie. Le comité révolutionnaire provisoire, élu par les insurgés de Petrograd, agit en contact avec les marins de Cronstadt, et vient de lancer un appel vibrant aux ouvriers de toute la Russie, les engageant à faire un effort suprême pour renverser le pouvoir chancelant des Soviets.

— Les Panamiens et les Costa-Ricains sont aux prises depuis quelques jours. Les Etats-Unis cherchent à mettre fin à ce conflit. Le secrétaire d'Etat, M. Hughes, a envoyé un ultimatum aux républiques de Panama et de Costa-Rica, leur signifiant ordre de cessation immédiate des hostilités.

7 mars (lun.). — L'Allemagne refuse d'acquiescer à l'accord de Paris. M. Lloyd George signifie au Dr von Simons que les sanctions vont être immédiatement appliquées. Les négociations de Londres sont rompues, et la délégation de Berlin s'apprête à quitter l'Angleterre.

Les troupes alliées ont reçu l'ordre d'occuper Dusseldorf, Duisbourg et Ruhrort, villes commandant une très importante région industrielle.

— La révolution s'étend autour de Petrograd. Pskov est aux mains des insurgés. Des troubles très sérieux ont de nouveau éclaté à Moscou ; le gouvernement réprime l'émeute à l'aide de mercenaires chinois et bachkirs.

En raison de la gravité de la situation, le conseil des commissaires du peuple a nommé Trotzky dictateur de la république, avec pouvoirs illimités.

— Le gouvernement français décide d'envoyer à Washington, en mission spéciale, M. René Viviani, pour porter aux Etats-Unis les vœux de la France amie, à l'occasion de l'entrée en fonction du président Harding.

8 mars (mar.). — Les troupes alliées ont occupé Dusseldorf, Duisbourg et Ruhrort, sans le moindre incident.

Le général Degoutte a fait apposer la proclamation suivante sur les murs des villes occupées :

A la population :

Les représentants officiels du gouvernement allemand viennent de présenter à la Conférence de Londres des propositions qui démontrent que le gouvernement allemand ne veut pas remplir les engagements qu'il a pris en signant le Traité de paix.

Devant cette attitude, les Puissances alliées se voient contraintes de passer aux sanctions. A l'unanimité, elles ont décidé de s'assurer des garanties nouvelles, pour forcer le gouvernement allemand à exécuter les clauses du Traité.

En conséquence, les troupes alliées ont reçu l'ordre d'occuper, comme gages, Dusseldorf, Duisbourg et Ruhrort.

Cette occupation ne constitue, en aucune façon, une mesure d'hostilité envers la population. Sous la réserve de la stricte observation des ordres que l'autorité militaire jugera indispensable de promulguer, il ne sera apporté aucune entrave à la vie économique de la région.

Non seulement les populations ouvrières auront toutes facilités pour travailler, mais les autorités alliées sont prêtes à les aider pour améliorer leur sort, et en particulier, pour assurer leur ravitaillement.

Le Commandement allié compte faire régner dans les territoires nouvellement occupés un régime de liberté et d'ordre, dans lequel pourra se développer la prospérité du pays.

Général Degoutte,
commandant en chef les forces alliées d'occupation.

Des instructions ont été envoyées par le gouvernement français à M. Tirard, président de la haute commission interalliée des territoires rhénans, en vue de préparer la mise en vigueur des sanctions économiques prévues par la déclaration des Alliés.

Le bruit d'après lequel les Etats-Unis retireraient leurs troupes d'occupation en pays rhénans est officiellement démenti. Toutefois, ces troupes ne participeront pas aux nouvelles occupations de territoires opérées aujourd'hui.

— La situation demeure confuse en Russie. Petrograd serait bombardé par les forts de Cronstadt.

— Les Etats-Unis proposent leur médiation dans le conflit entre les républiques de Panama et de Costa-Rica.

— M. Dato, président du Conseil espagnol, a été assassiné, à Madrid, dans son automobile, d'un coup de revolver.

9 mars (mer.). — La Conférence de Londres tient sa dernière réunion plénière. Elle déclare que les sanctions en Allemagne ne cesseront que lorsqu'elles auront abouti à un règlement satisfaisant, qui aura été accepté par les Alliés, pour les réparations, le désarmement et les coupables.

Les Alliés étudient les moyens de saisir les douanes sur le Rhin, et de prélever la taxe sur les marchandises allemandes.

En fin de séance, la Conférence discute la situation actuelle entre les Turcs et les Grecs.

— Les populations rhénanes s'accommodent fort bien de l'occupation. La proclamation du général Degoutte, assurant que l'ordre serait maintenu et que le ravitaillement serait amélioré, a produit la meilleure impression.

— Autour de Petrograd la lutte continue, et, suivant l'origine des dépêches, la victoire appartient tantôt aux antibolcheviks, tantôt aux troupes des Soviets.

10 mars (jeu.). — M. Briand et la délégation d'Angora ont conclu à Londres un armistice qui est considéré presque comme un véritable traité de paix. Le traité franco-turc établit un échange immédiat de prisonniers, une nouvelle délimitation de frontière entre la Cilicie et la Syrie, l'évacuation militaire de la Cilicie de la part des troupes françaises, sous condition que le gouvernement ottoman reconnaisse le mandat français sur la Syrie. En Cilicie, la France jouira de privilèges économiques.

La délégation grecque a finalement accepté dans son ensemble le projet de règlement élaboré par les Alliés, et qui comporte notamment le maintien de la suzeraineté turque à Smyrne, avec un gouverneur chrétien et l'institution dans le vilayet d'une administration répartie en zone grecque ou turque, suivant la majorité de la population.

— Sur le Rhin, l'exécution de l'ordonnance de la haute commission, prescrivant la saisie des douanes, n'a donné lieu à aucune difficulté et s'est effectuée sans incident. Les Rhénans ne témoignent aucune irritation, aucune mauvaise humeur. *L'entente la plus parfaite ne cessera de régner entre nous*, a dit le bourgmestre de Dusseldorff au général Degoutte.

Le général Gaucher, qui commande les troupes alliées à Dusseldorf, s'est rendu avec son état-major au cimetière, pour déposer des couronnes sur les tombes des soldats français et alliés morts en captivité. Il en a déposé une sur les tombes des soldats allemands :

Nous sommes ici dans un lieu de repos, dit le général Gaucher. *Nous n'avons pas à rechercher quelle raison poussa à la lutte ceux qui dorment ici, et nous nous inclinons devant tous ceux qui sont morts fidèles à leur drapeau. Cette couronne, je la dépose, au nom du commandant des troupes alliées qui sont ici, sur les tombes des soldats allemands.*

— La République de Panama a adressé au conseil de la Société des nations un télégramme dans lequel elle déclare que sa Constitution de 1904 a fixé la frontière avec Costa-Rica d'après la ligne tracée par l'arbitrage de M. Loubet, président de la République française en 1900.

En 1914, Panama et Costa-Rica soumirent l'interprétation correcte de la sentence de M. Loubet au juge américain White, qui outrepassa ses pouvoirs en fixant une autre limite, que Panama ne pouvait accepter.

Panama consentira à retirer ses troupes de Coto, à condition que Costa-Rica retire les siennes de Bocos-del-Toro, et déclare aux Etats-Unis que si le refus d'accepter la sentence White affectait l'amour-propre du gouvernement américain, et lui rendait impossible une médiation impartiale et désintéressée, Panama serait prêt à soumettre le différend à la cour d'arbitrage de La Haye ou à la cour permanente de justice créée par la Société des nations.

— C'est aujourd'hui que s'est ouverte, à l'hôtel de ville de Barcelone, la première conférence générale des communications, ou du transit. Cette assemblée, convoquée par la Société des nations, était présidée par M. Hanotaux.

11 mars (ven.). — Le gouvernement américain publie la note suivante :

Il est entendu que les troupes américaines sur le Rhin ne participeront pas à la perception des douanes. Toutefois, les Etats-Unis ne mettront aucun obstacle à la mise à exécution de la nouvelle politique des Alliés.

— M. Briand, président du Conseil, de retour de la Conférence de Londres, est rentré à Paris.

Le Sénat a adopté le projet voté par la Chambre et relatif à l'appel de la classe 1921, dont l'incorporation doit avoir lieu le 5 et le 10 avril prochain.

— Suivant des nouvelles de Reval, le fort de Krasnaïa-Gorka, les localités de Peterhof, Ligovo et Sergueïevka seraient tombées aux mains des antibolchevistes.

— Après l'assassinat de M. Dato, le roi d'Espagne, Alphonse XIII, a chargé M. Maura de former le cabinet espagnol.

12 mars (sam.) — Les modifications que les Alliés sont disposés à apporter au traité de Sèvres, ont été communiquées aux Grecs et aux Turcs, pendant la séance tenue par la Conférence au palais de Saint-James. La délégation d'Athènes ne refuserait pas d'accepter le compromis. Celle d'Angora va en référer à son gouvernement.

La Conférence de Londres est close.

— A mesure qu'approche la date du plébiscite (20 mars prochain) qui doit attribuer les territoires hauts-silésiens à l'Allemagne ou à la Pologne, les esprits s'échauffent et des bagarres se sont déjà produites. C'est ainsi qu'au cours d'une réunion tenue à Beuthen, les Allemands se sont jetés sur les Polonais, et une véritable bataille s'en est suivie.

— D'après un télégramme de Varsovie, la révolte antisoviétique semble avoir été réprimée dans la région de Petrograd, mais elle s'étendrait en Russie blanche, en Russie centrale et en Ukraine, où opèrent plusieurs colonnes volantes.

— M. Maura, ayant renoncé à former le cabinet, le roi Alphonse XIII s'est adressé à M. Allende Salazar qui a réussi dans sa mission.

— Après avoir été exposé dans une chapelle ardente édifiée à la caserne Kléber, au Havre, le cercueil du Soldat inconnu portugais a été embarqué sur le « Porto » et dirigé vers le Portugal.

13 mars (dim.). — Par application des sanctions en territoires rhénans, l'organisation de la nouvelle frontière douanière se poursuit avec activité. Les ouvriers de Dusseldorf préfèrent les troupes françaises à la police verte. Ils demandent au général Gaucher d'empêcher la fermeture des usines, que les industriels préparent sur un mot de Berlin.

— La situation paraît stationnaire à Petrograd. Le canon de Cronstadt tonne toujours.

— Les négociations entreprises en décembre dernier par l'intermédiaire de Mgr Clune, archevêque de Perth (Australie), pour amener la conclusion d'une trêve en Irlande, viennent d'être reprises. Le nouvel intermédiaire entre le gouvernement anglais et les sinn feiners est M. Carlisle, membre du Conseil privé d'Irlande.

14 mars (lun.). — Le gouvernement allemand a adressé à sir Eric Drumond, secrétaire général de la Société des nations, une note protestant contre « les sanctions injustifiées prises par l'Entente ».

A Munich, des manifestations ont lieu pour protester contre les sanctions alliées.

— Les Allemands ne sont pas sans inquiétude sur le résultat du plébiscite qui doit avoir lieu dimanche en Haute-Silésie, et ne négligent rien pour améliorer, en leur faveur, le vote qui doit leur arracher ou leur conserver une riche province.

— Ce soir à minuit on avance d'une heure les pendules et les horloges publiques. *(C'est l'Heure légale dite d'été.)*



« Qu'est-ce que tu cherches encore ?
— Che cherche tans quelle ville on ira pafarder à la brochaine Gonférence. »

(Berger, *Le Petit Bleu.*)



« Entendu, ma fille..., 250 francs par mois, quatre jours de sortie par semaine... un groom, pour vous laver la vaisselle..., c'est-il tout ?
— Encore une question, Madame, est-ce que c'est Madame qui épluche les pommes de terre ?... »



VAGUE DE BAISSE.
« Comment ! il n'y a rien pour déjeuner ?
— Mais non... c'est la faute de Madame... elle m'a dit encore ce matin : « N'achetez rien avant que ça ne baisse... »



« Je pioche le concours ouvert par le ministre des Finances.
— Quel concours ?
— Il offre cent mille francs de prix à celui qui découvrira quelque chose de nouveau à imposer... »



ANCIENS RENTIERS. — « Alors, vous n'allez pas dans le Midi ?...
— Hélas !... mes moyens ne me le permettent plus..., j'y renonce, comme aux bains de mer l'été..., c'est tout au plus si je peux me payer des bains de pieds !... »



« Je vous donne ce matin un calcul très simple à faire... Que nous devra encore l'Allemagne dans 150 ans, capital et intérêts, si elle s'obstine à ne rien payer ?... »

(HENRIOT, *Le Journal Amusant.*)

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS

AUBERT (M.). — *Notre-Dame de Paris.* Paris, Laurens. In-4°. 4 fr. 40.

BRANCOUR (R.). — *Histoire des Instruments de musique.* Paris, Laurens. In-8°. 25 francs.

CAGNAT (R.) et CHAPOT (V.). — *Manuel d'archéologie romaine.* Tome II. Paris, Picard. In-8°. 37 francs.

CARCO (F.). — *Les Humoristes.* Paris, Ollendorff. In-8°. 15 fr.

CHANTAVOINE (J.). — *De Couperin à Debussy.* Paris, Alcan. In-8°. 7 fr. 50.

COPPIER (A.-C.). — *Les Eaux-fortes de Besnard.* Paris, Berger-Levrault. In-4°. 60 francs.

COQUIOT (G.). — *Les Indépendants (1884-1920).* Paris, Ollendorff. In-8°. 15 francs.

CURZON (H. DE). — *Rossini.* Paris, Alcan. In-8°. 7 fr. 50.

DUMESNIL (R.). — *Le Rythme musical. Essai historique et critique.* Paris, Mercure de France. In-8°. 10 francs.

FÉLICE (R. DE). — *Le Meuble français sous Louis XVI et sous l'Empire.* Paris, Hachette. In-16. 15 francs.

FONTAINAS (A.). — *Courbet.* Paris, Alcan. In-8°. 10 francs.

HAHN (Reynaldo). — *Du Chant.* Paris, Lafitte. In-16. 7 fr. 50.

LAMI (St.). — *Dictionnaire des sculpteurs de l'Ecole française au XIXe siècle.* Tome IV: N-Z. Paris, Champion. In-4°. 30 francs.

MIGEON (G.). — *Les Tapisseries des chasses de Maximilien.* Paris, Albert Lévy. Un volume in-folio. 120 francs.

MIGEON (G.). et DREYFUS (C.). — *La Collection Camondo : Meubles et Objets d'art.* Paris, Albert Lévy. In-folio. 250 francs.

TILD (J.). — *Goya.* Paris, Alcan. In-8°. 10 francs.

GUERRE

ARTHUR (Sir George). — *Kitchener et la Guerre (1914-1916).* Paris, Payot. In-8°. 16 francs.

BLONDEL (G.). — *La Rhénanie : Son passé. Son présent. Son avenir.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

BORNECQUE (H.) et GERMAIN-DROUILLY (J.). — *La France et la Guerre. Formation de l'opinion publique pendant la guerre.* Paris, Payot. In-16. 6 francs.

BUAT (Gl). — *Hindenburg.* Paris, Chapelot. In-16. 7 francs.

CORDONNIER (Gl). — *Une brigade au feu (Potins de guerre).* Paris, Charles-Lavauzelle. In-8°. 12 francs.

GINISTY (P.) et GAGNEUR (Cne M.). — *Histoire de la Guerre par les Combattants.* III. *Verdun.* Paris, Garnier. In-16. 4 fr. 90.

LEGRAS (J.). — *Mémoires de Russie.* Paris, Payot. In-8°. 20 fr.

NIPPOLD (O.). — *Le Chauvinisme allemand.* Paris, Payot. In-8°. 25 francs.

PALAT (Gl). — *La Grande Guerre sur le front occidental : La Victoire de la Marne (5-13 septembre 1914).* Paris, Chapelot. In-8°. 15 francs.

RENAULD (E.). — *Histoire populaire de la Guerre.* Tome Ier. Paris, Tolra. In-8°. 5 fr. 50.

RONARC'H (vice-amiral). — *Souvenirs de la Guerre.* I. *Août 1914-Septembre 1915.* Paris, Payot. In-8°. 16 francs.

SCHURÉ (Ed.). — *Lettres à un combattant.* Paris, Perrin. In-16. 7 francs.

SLONIM. — *Le Bolchevisme vu par un Russe.* Paris, Bossard. In-16. 7 fr. 50.

TAUSTEE. — *Le Bilan de la Guerre.* Paris, Plon. In-16. 5 fr.

TUOHY (Cne F.). — *Les Mystères de l'espionnage* (traduction de Maurice Dekobra). Paris, l'Edition française illustrée. In-16. 6 francs.

VESNITCH (Milenko R.). — *La Serbie à travers la Guerre.* Paris, Bossard. In-8°. 8 fr. 40.

HISTOIRE

BUGIEL (Dr V.). — *La Pologne et les Polonais.* Paris, Bossard. In-16. 9 francs.

CABANÈS (Dr). — *L'Histoire éclairée par la Clinique.* Paris, A. Michel. In-8°. 10 francs.

CAIN (G.). — *Tableaux de Paris.* Paris, Flammarion. In-16. 15 francs.

CAZAL (E.). — *Sainte Thérèse.* Paris, Ollendorff. In-16. 7 fr.

CHASSAIGNE (M.). — *Le Procès du chevalier de La Barre.* Paris, Gabalda. In-8°. 11 francs.

CHASSÉ (Ch.). — *Napoléon par les écrivains.* Paris, Hachette. In-4°. 20 francs.

CHUQUET (A.). — *Les Cent Jours.* I. *Le Départ de l'île d'Elbe.* Paris, E. Leroux. In-16. 3 fr. 50.

LA GORCE (P. DE). — *A travers la France chrétienne. Etudes et Portraits.* Paris, Bloud et Gay. In-16. 6 francs.

LAYAQUERY (abbé E.). — *Le Cardinal de Boisgelin (1732-1804).* Paris, Plon. 2 vol. in-8°. Ensemble, 30 francs.

LAVISSE. — *Histoire de France contemporaine.* Tome III. *Le Consulat et l'Empire,* par G. Pariset. Tome IV. *La Restauration (1815-1830),* par S. Charléty. Paris, Hachette. In-8°. Chaque volume, 30 francs.

LE QUEUX (W.). — *La Vie secrète de la tsarine tragique.* Paris, Edition française illustrée. In-16. 5 fr. 50.

MASSON (F.). — *La Vie et les Conspirations du général Mallet (1754-1812).* Paris, Ollendorff. In-8°. 12 francs.

MATHIEZ (A.). — *Un procès de corruption sous la Terreur : L'Affaire de la Compagnie des Indes.* Paris, Alcan. In-8°. 12 fr.

PERRIER (E.). — *La Terre avant l'histoire.* Paris, Renaissance du Livre. In-8°. 15 francs.

POINCARÉ (R.). — *Messages, Discours et Allocutions. Lettres et Télégrammes.* Tome III. *Août 1919-Février 1920.* Paris, Bloud et Gay. In-8°. Broché, 10 francs.

WILSON (W.). — *L'Histoire du peuple américain.* Paris, Bossard. 2 vol. in-8°. Ensemble, 60 francs.

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

BEAUFRETON (M.). — *Anthologie franciscaine du moyen âge.* Paris, Crès. In-16. 8 fr. 50.

BOULENGER (J.). — .... *Mais l'art est difficile !* 1re série. Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.

CAZAMIAN (L.). — *L'Evolution psychologique et la littérature en Angleterre (1660-1914).* Paris, Alcan. In-16. 9 francs.

CHOISY (L.-F.). — *Sainte-Beuve. L'Homme et le Poète.* Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.

COHEN (G.). — *Ecrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle.* Paris, Champion. In-8°. 50 francs.

COHEN (G.). — *Mystères et Moralités du manuscrit 617 de Chantilly.* Paris, Champion. In-4°. 30 francs.

DUJET (A.). — *Gabriel Faure.* Paris, Sansot. In-18. 2 francs.

GAULTIER (P.). — *Les Maîtres de la Pensée française (P. Hervieu, E. Boutroux, H. Bergson, M. Barrès).* Paris, Payot. In-16. 7 fr. 50.

GAUTIER (P.). — *Anthologie de l'Académie française. Un siècle de discours académiques (1820-1920).* Tome Ier. Paris, Delagrave. In-16. 7 francs.

KOCH (Th. W.). — *Les livres à la Guerre* (trad. de l'anglais par Abel Doysié). Paris, Champion. In-8°. 25 francs.

LANCASTER (H. C.). — *Le Mémoire de Mahelot, Laurent et d'autres décorateurs de l'Hôtel de Bourgogne et de la Comédie-Française au XVIIe siècle.* Paris, Champion. In-8°. 45 fr.

LARBAUD (V.). — *Samuel Butler.* Paris, Les Amis du Livre. In-8°. 6 francs

LASSERRE (P.). — *Les Chapelles littéraires : Claudel, Jammes Péguy.* Paris, Garnier. In-16. 6 fr. 90.

LATZARUS (B.). — *Les Idées religieuses de Plutarque.* Paris, Leroux. In-8°. 15 francs.

LIÈVRE (P.). — *Esquisses critiques.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 4 francs.

RIVIÈRE (J.). — *Gérard de Lacaze-Duthiers,* Biographie critique. Paris, Maison française d'art et d'édition. In-16. 6 francs.

ROSNY (J.-H.) AÎNÉ. — *Torches et Lumignons : Souvenirs de la Vie littéraire.* Paris, la Force française. In-16. 7 fr. 50.

VANDÉREM (F.). — *Le Miroir des lettres.* 2e série. 1919. Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

LITTÉRATURE

ARTUS (L.). — *La Maison du Sage. Histoire d'un crime.* Paris, Emile Paul. In-18. 6 fr. 75.

BARRÈS (M.). — *Le Génie du Rhin.* Paris, Plon. In-8°. 22 francs ; in-16, 7 francs.

BARTET (Et.). — *La Tramontane. Notes sur l'Italie.* Paris, Ollendorff. In-8°. 20 francs.

BECQUER (G.-A.). — *Le Christ à la tête de mort* (trad. de l'espagnol par G. Delvais). Paris, Bibliothèque universelle. In-16. 6 fr. 75.

BESSON (Em.). — *La Chanson de Bertrand de Boin, poèmes.* Paris, Grasset. 2 francs.

BOMPARD (J.). — *L'Etrangère, récit.* Paris, Perrin. In-16. 7 fr.

BORDEAUX (H.). — *Ménages d'après guerre.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

BOULENGER (M.). — *Les Quatre Saisons.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 6 francs.

BOURGET (P.). — *L'Ecuyère, roman.* Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.

CHAMPSAUR (F.). — *Les Crassiers, roman.* Paris, Fasquelle. In-16. 6 fr. 75.

DERYS (G.). — *Les Grands Amoureux.* Paris, L. Michaud. In-12. 6 francs.

DOYLE (C.). — *La Vallée de la Peur,* roman (trad. de l'anglais par L. Labat). Paris, Lafitte. In-16. 7 francs.

EYRARD (E.). — *Le Mystère des Abeilles.* Tourcoing, Duvivier, et Paris, Giraudon. In-12. 7 francs.

FARRÈRE (Cl.). — *La Bataille, roman.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

FARRÈRE (Cl.). — *Les Condamnés à mort, roman.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

FRANZONI (F.). — *La Pensée de Machiavel,* extraits traduits, avec le texte italien. Paris, Payot. In-16. 12 francs.

LE GOFFIC (Ch). — *Bretagne.* Paris, de Boccard. In-4°. 40 fr.

LICHTENBERGER (A.). — *Les Centaures, roman fantastique.* Paris, Ferenczi. In-16. 3 fr. 50.

MARQUET (J.). — *De la rizière à la montagne.* Paris, Delalain. In-12. 3 fr. 25.

JOANNIDÈS (A.). — *La Comédie-Française de 1680 à 1920. Tableau des représentations par auteurs et par pièces.* Paris, Plon. In-8°. 80 francs.

MAUREL (A.). — *Paysages d'Italie.* Tome III. *De Trente à Trieste.* Paris, Hachette. In-8°. 8 francs.

MORICE (Ch.). — *Le Rideau de pourpre, poèmes.* Paris, Messein. In-12. 7 francs.

NOEL (Ed.). — *A la mémoire d'Adolphe Nourrit, poème dramatique.* Paris, Plon. In-8°.

PRÉVOST (E.). — *L'Ame inclinée, poésie.* Paris, Jouve. In-16. 3 fr. 50.

RACHILDE. — *La Souris japonaise.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

REBOUX (P.). — *Les Drapeaux, roman.* Paris, Flammarion. In-18. 15 francs.

REY (Et.). — *Ariane.* Paris, A. Michel. In-16. 3 fr. 75.

RHAÏS (E.). — *Les Juifs ou la Fille d'Eléosar, roman.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

ROSNY (J.-H.) AÎNÉ. — *Les Pures et les Impures, roman de mœurs parisiennes.* Paris, Flammarion. 2 vol. in-18. Ensemble, 15 francs.

VIGNES ROUGES (Jean des). — *Deviens un chef !* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

ZOLA (E.). — *Poèmes lyriques (Messidor, l'Ouragan, l'Enfant-Roi, Violaine la Chevelue, Sylvanire, Lazare).* Paris, Fasquelle. In-12. 6 fr. 75.

PHILOSOPHIE

BONNEGENT (C.). — *La Théorie de la Certitude dans Newman.* Paris, Alcan. In-8°. 10 francs.

MAINAGE (Th.). — *La Religion spirite.* Paris, Revue des Jeunes. In-16. 7 francs.

SERTILLANGES (A.-D.). — *La Vie catholique.* 1re série. Paris, Gabalda. In-16. 8 francs.

VAN GENNEP (A.). — *L'Etat actuel du problème totémique.* Paris, Leroux. In-8°. 25 francs.

SCIENCES

ARTHUS (M.). — *De l'Anaphylaxie à l'Immunité.* Paris, Masson. In-8°. 20 francs.

BERTRAND (L.). — *Les Anciennes Mers de la France et leurs Dépôts.* Paris, Flammarion. In-16. 4 fr. 50.

BOHN (G.). — *Le Mouvement biologique en Europe.* Paris, Colin. In-18. 4 francs.

BOUVIER (E.-L.). — *Habitudes et Métamorphoses des Insectes* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

CAUSTIER (E.). — *Les Insectes.* Paris, Hachette. In-16. 6 fr.

EINSTEIN (A.). — *La Théorie de la Relativité restreinte et généralisée* (trad. par Mlle J. Rouvière). Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 7 francs.

FABRE (L.). — *Les Théories d'Einstein.* Paris, Payot. In-16. 7 fr. 50.

FRIEDEL (J.). — *Personnalité biologique de l'Homme.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

SOCIOLOGIE ET ÉCONOMIE POLITIQUE

BESSON (Em.). — *Traité pratique de l'impôt sur le chiffre d'affaires, des taxes de luxe, des droits d'enregistrement et de timbre et autres taxes.* Paris, Dalloz. In-8°. 30 francs.

LÉVY (Raphaël-Georges). — *L'Initiation financière.* Paris, Hachette. In-16. 7 francs.

MEILLAC (C.). — *L'Effort du Ravitaillement français.* Paris, Alcan. In-8°. 20 francs.

VARIA

FASSICOMO (G.). — *Quadro tascabile per la pronunzia della lingua francese.* Genova, A. Fassicomo. In-32.

LACROIX (L.). — *Dictionnaire français-arabe* (Idiome Algérien). Alger, Vielfaure. In-16.

— *Riviera-Bijou : Guide illustré des stations de la Côte d'Azur.* 15e année. Cannes, Lambert. In-32. 3 francs.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. GROSLEY.



La réponse des Alliés.

Un « tiens » vaut, se dit-on, mieux que deux « tu l'auras ».

(Gil Baër, *Ruy-Blas*).



Le coiffeur est habile.

« Dites-moi donc, Félix, pourquoi me prenez-vous 20 francs à moi et 10 francs à Mme Boireau? — Heu... C'est qu'aussi Madame a le double de cheveux !... »

(A. Guillaume, *Le Journal*).



Le quart d'heure de Germania.

« Une autre fois, si vous voulez que ce soit moins cher, il faudra tâcher d'éviter la casse... »



Le passeport de Charles.

« Votre passeport était faux. Maintenant qu'on y a rétabli votre vrai nom de Habsbourg, vous pouvez vous en retourner... »

(L. Métivet, *Le Journal*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Mars 1921 au 14 Avril 1921

15 mars (mar.). — La Chambre décide la discussion immédiate des interpellations visant les négociations de Londres. De nombreux orateurs parlent successivement, et discutent les décisions prises par les Alliés à propos des réparations et du désarmement.

— A la séance que le Reichstag a tenue aujourd'hui, M. von Simons a pris la parole :

Nous ne réussirons pas, dit-il, *à secouer les chaînes du Traité de Versailles en déclarant fièrement : « Vous avez violé le Traité, il n'existe plus pour nous », car pour pouvoir déclarer cela il faut avoir derrière soi la force, et je ne suis pas l'homme à sacrifier encore une fois — en présence de l'énorme supériorité technique de nos adversaires — notre jeune génération, échappée de la guerre, à moins de nécessités extraordinaires.... C'est pourquoi je me sens obligé de satisfaire aux exigences des Alliés...*

La presse allemande de droite est extrêmement mécontente de l'attitude de M. von Simons qui reconnaît l'impossibilité d'une résistance déclarée aux Alliés.

— La lutte pour le plébiscite en Haute-Silésie bat son plein. Chaque jour, des trains amènent des émigrés allemands, et chaque jour des armes sont saisies dans les bagages.

— L'ancien grand-vizir Talaat-pacha a été assassiné à Charlottenbourg, près de Berlin, par un jeune étudiant arménien qui lui a tiré un coup de revolver dans la tête. Sa femme, qui l'accompagnait, a été grièvement blessée par un second coup de revolver.

— La Géorgie continue la lutte contre les bolcheviks, mais elle faiblit. Poti, ville géorgienne située sur la mer Noire, a été prise par les troupes des Soviets.

Les membres de la colonie française ont quitté Batoum sur un navire de commerce français. Un navire de guerre français reste dans le port.

16 mars (mer.). — M. Aristide Briand, président du Conseil, répond aux interpellations visant les résultats de la Conférence de Londres :

Je réponds, dit-il, *non seulement à des interpellateurs mais à ceux qui, de l'autre côté du Rhin, ont besoin d'entendre une parole française... L'Allemagne s'est présentée en mendiante, discutant pied à pied, essayant d'émouvoir la commisération des neutres par ses journaux... Elle a établi son budget dans des conditions de dissimulation visibles... Il faut que le peuple allemand comprenne que ceux des Allemands qui ont de l'argent doivent payer... Les sanctions ne cesseront pas sur de vagues promesses du gouvernement allemand... Déjà le Dr von Simons prononce des paroles de demi-raison. Il arrivera bientôt à la raison complète.*

La Commission des réparations communique une note déclarant que l'Allemagne est mise en demeure de payer : 1° d'ici au 1er mai 1921, le solde de 20 milliards de marks-or, soit 12 milliards ; 2° avant le 23 mars 1921, une première somme de 1 milliard de marks-or.

— De source officielle polonaise, on apprend que les Allemands concentrent des forces militaires considérables sur la frontière de Haute-Silésie. Les mouvements de troupes et les transports d'armes redoublent depuis quelques jours.

— Un accord commercial a été signé entre l'Angleterre et la Russie. Par cette entente, les deux pays s'engagent à supprimer tous les obstacles à leurs échanges commerciaux. Cet accord, qui n'est que provisoire, en attendant la conclusion du traité général de paix, a été signé par le président du Board of Trade au nom de la Grande-Bretagne, et par M. Krassine au nom de la Russie soviétique.

17 mars (jeu.). — Le débat ouvert à la Chambre sur les résultats de la Conférence de Londres s'est terminé par le vote, à une forte majorité (490 voix contre 69), d'un ordre du jour de confiance au gouvernement.

Après avoir complété et précisé sur plusieurs points ses premières déclarations, M. Aristide Briand, très applaudi, a dit en terminant :

L'accord de Paris n'existe plus, puisqu'il n'a pas été revêtu de la signature allemande; nous retombons donc dans le Traité de Versailles.

M. Charles Laurent, ambassadeur de France à Berlin, reçoit des instructions pour faire une démarche auprès du gouvernement allemand au sujet du plébiscite de Haute-Silésie. Le gouvernement français ayant été averti que des rassemblements de troupes, tant régulières qu'irrégulières, s'effectuent en territoire allemand, à proximité de la Haute-Silésie, son ambassadeur a été chargé d'attirer l'attention des autorités du Reich sur l'inopportunité de ces rassemblements. Il leur a signalé les lourdes responsabilités qu'elles assumeraient au cas où, sous prétexte de rétablir l'ordre, des forces militaires allemandes pénétreraient en territoire plébiscité. Une telle initiative serait contraire aux dispositions formelles du Traité, qui prévoit que seules des troupes alliées, à l'exclusion de celles des Etats intéressés, auront mission de maintenir l'ordre.

— Au Maroc, au cours de sa marche en avant, une colonne française a rencontré, dans la région d'Issoual, un contingent de 2.000 dissidents Beni-Mestara, auquel elle a livré un violent combat. Au cours de l'engagement, l'ennemi a eu plus de 100 tués ; nos pertes sont de 74 blessés, dont 3 officiers et 15 soldats français.

18 mars (ven.). — Au delà du Rhin, des troupes franco-belges ont occupé la gare de Mulheim et le nœud de voies ferrées. Un petit détachement français s'est installé à la gare principale et à la gare ouest de Oberhausen. Cette extension de l'occupation militaire est nécessitée pour le bon fonctionnement de la barrière douanière établie en Rhénanie. Le personnel de surveillance se compose d'employés des douanes étrangères et de soldats. Quatre cents douaniers français sont arrivés à Mayence pour organiser le contrôle.

— Huit députés français partent pour assister au vote des Hauts-Silésiens. Ils veulent être témoins impartiaux des opérations du plébiscite, car l'expérience des précédents plébiscites, au Slesvig et en Prusse-Orientale, a prouvé comment les Allemands savent défigurer la vérité. Les Allemands se livrent à des manœuvres désespérées, pour impressionner les Polonais. Ils font paraître, dans de faux journaux polonais, des articles invitant les Hauts-Silésiens à donner leur voix à l'Allemagne.

— Les délégués allemands ont signé, à Moscou, le traité commercial entre la Russie des soviets et l'Allemagne.

— Les bolcheviks se sont emparés de Cronstadt. Les révolutionnaires ont capitulé, après avoir subi un violent bombardement de deux jours. De nombreux fugitifs antibolchevistes ont réussi à passer en Finlande.

— Le roi de Suède Gustave V est arrivé à Paris. Il s'est rendu à l'Elysée où il a déjeuné. Le soir, il a reçu M. et Mme Millerand à la légation de Suède.

19 mars (sam.). — Les troupes alliées sont arrivées en Haute-Silésie. Le général français Le Rond, qui les commande, a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer l'ordre, et la liberté du vote qui a lieu demain.

— La paix a été signée, hier, à Riga, entre la Pologne et la Russie des soviets. Ce traité fixe les frontières entre les deux Etats.

— Le roi Gustave V de Suède, accompagné de M. Barthou, ministre de la Guerre français, s'est rendu à l'Arc de Triomphe porter son hommage au Soldat français inconnu. Il a déposé sur la sépulture une couronne barrée d'un large ruban aux couleurs suédoises, frappé au chiffre royal.

— Les guerriers Beni-Mestara, auxquels les troupes françaises ont livré combat dans la région



Les Douze Mois, exécutés par Le Brun, pour le château de Marly-le-Roi. — **Mai.**

*1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, rue Montparnasse, 15, Paris ; 2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

d'Issoual, au Maroc, étaient commandés par l'agitateur Kaceb ben Salah, qui fut au service du chef de la propagande allemande antifrançaise en zone espagnole, pendant la Grande Guerre. Des rassemblements importants sont signalés dans la région, où l'agitation s'est accrue chez les turbulentes tribus Ghezaoua.

— Les Turcs occupent, en Géorgie, la ville et la province de Batoum. Ils ont pris le matériel militaire géorgien, mais ils ont maintenu à Batoum l'administration géorgienne. Les Turcs opposent la résistance armée à toute tentative des rouges, de pénétrer dans la province de Batoum.

— M. René Viviani, chargé par le gouvernement français de mission aux Etats-Unis, s'est embarqué pour l'Amérique.

— Le président Harding, répondant à l'appel du président de la république de Panama, a déclaré que la sentence arbitrale du juge White, relativement au litige des frontières, survenu entre cette république et Costa-Rica, doit être absolument définitive.

20 mars (dim.). — Le plébiscite haut-silésien s'est passé sans incident. Le nombre des votants a atteint la proportion de 90 % des électeurs inscrits. 716.000 voix se sont réunies pour l'Allemagne, et 491.000 pour la Pologne ; mais la cause polonaise l'emporte dans la région minière et industrielle du sud-est.

— Un grave incident s'est produit à Hambourg. Une commission interaliée s'étant présentée pour contrôler le nombre des troupes de la Reichswehr qui y sont casernées, a été accueillie par la musique militaire qui jouait le « Deutschland uber alles », et par des injures de la part des soldats allemands.

— Par décret, le gouvernement grec appelle sous les drapeaux trois classes de la réserve. A cette occasion, des manifestations patriotiques se sont déroulées à Athènes, au cri de : « Vive la Grèce ! Vive la guerre ! »

— Le prince héritier Danilo de Monténégro aurait consenti à accepter l'apanage de 360.000 francs que le gouvernement de Belgrade avait offert au roi Nicolas. Il reconnaîtrait par là l'union du Monténégro aux pays yougoslaves, et abandonnerait ainsi toute prétention au trône monténégrin.

— A Rome, les autorités ont ouvert douze des vingt-sept colis retenus par la douane, et appartenant à la mission commerciale russe qui les fait voyager comme « bagages diplomatiques ». On y a trouvé une grande quantité de perles, de brillants, d'or, de diadèmes, de tapis persans et de médailles d'argent d'une très grande valeur. Un inventaire a été dressé.

21 mars (lun.). — Les résultats du plébiscite en Haute-Silésie ne sont pas encore intégralement connus.

— De nouveaux et sérieux engagements ont eu lieu en Irlande ; il y a, de part et d'autre, de nombreux tués et blessés.

La série d'incendies déjà constatée dans les environs des grandes villes du nord de l'Angleterre semble s'être étendue dans la région londonienne.

— M. Clemenceau, revenant des Indes, a débarqué à Toulon où un grand nombre d'amis, de parents et de personnalités officielles sont venus au-devant de lui.

— En Angleterre, M. Austen Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, a été élu leader du parti unioniste au Parlement, en remplacement de M. Bonar Law, démissionnaire.

22 mars (mar.). — Voici le résultat officiel du plébiscite en Haute-Silésie.

Sur 1.200.000 votants au total la majorité des voix est acquise à l'Allemagne, mais la majorité des communes s'est prononcée pour la Pologne. 7 districts ont donné la majorité à l'Allemagne, et 9 à la Pologne. Ces derniers englobent l'ensemble du bassin minier. La Pologne triomphe dans 462 communes, et l'Allemagne dans 94 dont les plus grandes villes. Pour la Pologne il y a 491.406 voix, pour l'Allemagne 716.406 ; soit une majorité de 225.000 suffrages en faveur de cette dernière.

— Dans un discours que M. Lloyd George prononce à la Chambre des communes, il déclare que lorsque se produira la discussion de la paix entre la Russie et les puissances occidentales, les revendications françaises auront tout l'appui du gouvernement britannique.

23 mars (mer.). — L'Allemagne avait à verser aujourd'hui, entre les mains de la Commission des réparations, la somme de 1 milliard de marks-or. Elle envoie une note pour déclarer qu'elle est dans l'impossibilité de payer. La Commission des réparations notifie ce manquement aux gouvernements alliés, auxquels il appartiendra d'envisager les conséquences de cette violation, et les mesures qu'elle implique.

— M. Aristide Briand, président du Conseil, déclare aux commissions du Sénat qu'il s'attend à de nouvelles propositions de l'Allemagne. Il affirme que les délais d'occupation ne commenceront à courir qu'à partir du moment où l'Allemagne sera entrée dans la voie d'une exécution loyale du Traité.

— Le mouvement communiste provoquerait en Allemagne des troubles et des attentats. Une très vive agitation se manifesterait à Hambourg, et dans toute la Saxe. Mais on suppose que ces nouvelles sont fort exagérées, parce que l'Allemagne désire faire accroire aux Alliés qu'elle est en proie à la guerre civile.

— Une bombe a été lancée, pendant la représentation, au théâtre Diana, à Milan. Le théâtre a été détruit presque complètement ; on compte une vingtaine de morts, et de nombreux blessés.

24 mars (jeu.). — La Commission des réparations répond à la note du gouvernement allemand. Elle dit que le versement de 20 milliards de marks-or avant le 1er mai prochain constitue une obligation impérieuse pour l'Allemagne ; faute de remplir cette obligation, le Reich s'expose à de nouvelles sanctions.

— La commission interalliée à Oppeln, dans une proclamation à la population, constate que l'ordre a régné d'une façon remarquable pendant toute la durée du plébiscite. La proclamation ajoute qu'actuellement certains éléments s'étant laissé entraîner à provoquer des désordres dans les districts de l'est de la Haute-Silésie, où plusieurs personnes au service de la commission, à Karf, ont été assassinées, l'état de siège est proclamé dans certains arrondissements et districts.

— L'offensive grecque contre les kemalistes est déclenchée en Asie Mineure. Les autorités helléniques ont fait précéder cette offensive de mesures rigoureuses à l'égard des populations.

25 mars (ven.). — Depuis le plébiscite, une tension extraordinaire règne en Haute-Silésie. Des incidents sérieux se sont déjà produits. Les paysans polonais refusent de reconnaître les fonctionnaires allemands, et la population polonaise manifeste nettement sa volonté de se séparer de la Prusse.

— Les troubles, dont on ne connaît pas l'origine, paraissent prendre fin en Allemagne. L'ordre serait rétabli complètement à Hambourg, et partiellement en Saxe.

— En Asie Mineure, l'offensive grecque a commencé, simultanément, dans les deux secteurs de Brousse et de Ouchak. Les troupes hellènes du général Papoulas auraient avancé d'une vingtaine de kilomètres. Les Turcs n'ont encore opposé aucune résistance.

— Les Etats-Unis ont notifié au gouvernement des Soviets qu'il leur est impossible de reprendre les relations commerciales avec la Russie tant que sa situation ne sera pas modifiée.

— En Chine, la famine fait de terribles ravages dans les provinces de Ho-Nan, Chan-Si et Tchi-Li. Plus de 50.000 personnes sont mortes d'inanition. La peste pulmonaire et le typhus font de nombreuses victimes.

26 mars (sam.). — Une fois de plus, la mauvaise foi germanique est manifeste. C'est à dessein que les Allemands, qui ont en caisse l'or nécessaire, n'ont pas payé, le 23 mars dernier, le milliard qu'ils devaient verser aux Alliés. Le but du Reich est de garder son métal ainsi que ses devises étrangères, et de s'acquitter par des bons à échéance lointaine, qui ne lui coûteraient que la signature. On dit, dans les milieux politiques, que le gouvernement de Berlin désire que les sanctions jouent, pour savoir si réellement les Alliés sont résolus à faire payer l'Allemagne, et s'il serait possible de les diviser. En agissant ainsi il espère, en outre, voir porter au maximum les difficultés économiques de la France, encourager la propagande communiste, et susciter un mouvement d'opinion qui lui serait favorable en Amérique.

— D'Athènes, on annonce que l'avance hellénique se poursuit en Asie Mineure, et que les troupes rencontrent peu de résistance.

— Une partie de la garnison de Cronstadt qui s'est rendue aux bolcheviks se serait révoltée de nouveau, après l'exécution de nombreux prisonniers et ouvriers de la ville. Les insurgés auraient traversé les glaces du golfe de Finlande, et auraient chassé les rouges d'Oranienbaum.

Dans le sud, la ville d'Odessa aurait être reprise aux bolcheviks par les insurgés. Les rouges auraient subi de lourdes pertes, et se retireraient vers Nicolaïev.

— En Irlande, des soldats anglais tombèrent, ces jours-ci, dans une embuscade dressée par les sinn feiners à Westport. Par représaille, les troupes anglaises ont incendié une partie de la ville.

— Au moment de quitter la France, Bekir Samy-bey, chef de la délégation du gouvernement d'Angora à la Conférence de Londres, adresse à M. Briand, président du Conseil, un télégramme pour « remercier la généreuse terre de France du bienveillant accueil qu'elle a réservé à la délégation », en exprimant les souhaits les plus ardents pour « le prompt rétablissement des relations d'amitié plusieurs fois séculaires entre la nation française et le peuple turc ».

27 mars (dim.). — Les gouvernements alliés se montrent satisfaits des résultats obtenus par la commission, qui avait pour devoir de maintenir l'ordre pendant les opérations du plébiscite en Haute-Silésie. Lord Curzon, au nom du gouvernement britannique, a chargé son délégué à Oppeln de présenter ses félicitations sincères pour la façon brillante dont elle a rempli une tâche pleine de difficultés.

Un fait montre combien les récriminations formulées à cet égard en Allemagne sont dénuées de tout fondement : le prince Hatzfeld, délégué allemand auprès de la commission, en venant prendre congé du général Le Rond a tenu à le remercier de l'impartialité dont il avait fait preuve.

— Les Grecs annoncent que leur avance en Asie Mineure continue victorieusement dans les secteurs nord et sud du théâtre d'opérations.

— La foudre est tombée sur la place Saint-Pierre, à Rome. Elle a glissé le long de l'obélisque, et en a endommagé légèrement la base.

— Un grand incendie a détruit près de mille maisons à Tokio. Dans un quartier de la capitale japonaise, des milliers de personnes sont sans abri, et logent dans les temples et les jardins impériaux.

28 mars (lun.). — La presse anglaise dit que l'agitation communiste en Allemagne se développe conformément à un plan établi à Moscou ; mais cette agitation a, paraît-il, commencé trop tôt : les auteurs de la conspiration en avaient fixé l'éclosion au milieu du mois d'avril. Le gouvernement de Berlin profitera sans doute des troubles qu'elle a créés, pour démontrer à nouveau que le désarmement de l'Allemagne constituerait une menace pour la civilisation.

— En Asie Mineure, l'offensive hellénique se développe. Les troupes grecques ont occupé la ville de Afioum-Kara-Hissar, position importante située à la jonction de la voie qui vient de Constantinople et de celle qui, partant de Smyrne, rejoint le chemin de fer de Bagdad.

— Les musulmans et les chrétiens de Palestine réclament l'indépendance. Une délégation de la population musulmane et chrétienne de Jérusalem est arrivée au Caire pour présenter au ministre anglais les demandes de la nation.

29 mars (mar.). — En présence des résultats défavorables du plébiscite dans le bassin minier de Haute-Silésie, les Allemands ont déclenché tout un mouvement ayant pour but de paralyser la vie industrielle et économique. Des bandes, munies d'armes et de munitions préparées de longue date, ont fait leur apparition dans diverses localités, attaquant les ouvriers polonais, et parlant de faire sauter les mines. La commission interalliée reçoit un grand nombre de lettres contenant des menaces, et divers attentats se sont déjà produits.

— Des nouvelles de Vienne annoncent que l'ex-empereur Charles de Habsbourg serait arrivé à Budapest le jour de Pâques. Sur les conseils des hommes d'Etat hongrois, l'ex-souverain aurait consenti à quitter la capitale, mais serait resté en Hongrie.

— En Asie Mineure, les troupes grecques ont refoulé les Turcs dans la direction de Konieh. La presse hellène annonce que le gouvernement d'Angora serait parti pour Sivas.

— Le Parlement japonais vient de voter une loi portant emploi obligatoire du système métrique, dont l'adoption n'était que facultative depuis 1893.

En Chine, le système métrique, adopté depuis 1913, doit devenir obligatoire en 1923. — Même mesure au Siam, depuis 1912.

Les parlements de l'Empire britannique et des Etats-Unis ont reçu des projets de loi tendant à rendre obligatoire l'adoption du système métrique dans le monde anglo-saxon.

— A partir du 1er avril prochain, les Français se rendant en Belgique seront dispensés de faire viser leurs passeports aux consulats belges.

30 mars (mer.). — La tentative faite par l'ex-empereur Charles d'Autriche-Hongrie, pour reprendre le pouvoir royal en Hongrie, a complètement échoué. A Budapest, les représentants alliés ont signifié au gouvernement hongrois leur opposition à toute restauration de la maison de Habsbourg.

— Les troubles communistes qui ont éclaté ces jours derniers en Allemagne, et autour desquels on a fait grand bruit, ne se sont pas aggravés, mais ils se sont déplacés. L'état de siège a été proclamé dans plusieurs villes. A Berlin, des mesures rigoureuses ont été prises pour protéger la préfecture de police. A Eisleben, des communistes ont fait sauter la maison du directeur des mines de Mansfeldt. Une lutte très vive s'est engagée avec la police, et il y a eu 35 révolutionnaires tués.

— Le canon tonne de nouveau à Cronstadt.

— En Asie Mineure, la lutte devient plus sérieuse entre les troupes hellènes et les Turcs. L'avance grecque devient plus laborieuse.

— M. René Viviani, délégué aux Etats-Unis par le gouvernement français, a été reçu officiellement par le président Harding.

31 mars (jeu.). — Suivant certaines affirmations venues de Hongrie, au sujet de la tentative de restauration des Habsbourg, l'armée hongroise du général Lehar, composée d'une trentaine de mille hommes, serait en marche sur Budapest. L'amiral Horthy, régent de Hongrie, aurait pris des mesures pour barrer la route de Szombathely (Steinamanger) à Budapest.

Les représentants de la Roumanie, de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie ont notifié au gouvernement hongrois qu'ils considéreraient le rétablissement du roi déchu, sur le trône, comme un *casus belli*. Ces Etats, qui composent la « Petite Entente », entreprendraient une démonstration militaire contre la Hongrie.

— En Asie Mineure, depuis le début des nouvelles opérations, les troupes grecques ont avancé d'une centaine de kilomètres. L'armée kemaliste, qui jusqu'ici n'a opposé que peu de résistance, se concentrerait sur la ligne Eski-Cheir-Afioum-Kara-Hissar.

Cinq nouvelles classes turques ont été appelées sous les drapeaux.

— Le conflit charbonnier, entre propriétaires de mines et mineurs, s'aggrave en Angleterre. Le comité exécutif de la triple alliance ouvrière a décidé d'arrêter le travail demain, dans la presque totalité des mines. Devant la gravité des événements, le gouvernement britannique interdit l'exportation du charbon.

1er avr. (ven.). — L'ex-roi Charles aurait abandonné l'idée de remonter sur le trône : « La restauration des Habsbourg ne pourrait être ni reconnue ni tolérée par les Alliés », a déclaré la Conférence des ambassadeurs. L'ex-souverain s'apprête à quitter la Hongrie, pour aller habiter un pays neutre.

— En Asie Mineure, une bataille se livre, à Eski-Cheir entre forces grecques et kemalistes.

— Le mouvement communiste s'éteint en Allemagne. Un communiqué officiel annonce la mort du chef communiste Silt, survenue à l'hôpital où il avait été transporté à la suite des blessures qu'il avait reçues au cours de la lutte contre la police.

— En Angleterre, la grève noire est à peu près complète, et les cheminots paraissent vouloir se joindre au mouvement.

2 avr. (sam.). — Des bagarres se sont produites dans la région de Moers, sur la rive gauche du Rhin, entre ouvriers non communistes et ouvriers communistes qui avaient occupé des puits de charbonnage. La troupe belge est intervenue, pour protéger les ouvriers non communistes. Les communistes ont fait alors usage de leurs armes, et la troupe a riposté. Il y a eu trois tués et une trentaine de blessés, parmi les communistes ; la troupe belge n'a pas subi de pertes. Cette intervention a suffi pour rétablir le calme, et quelques arrestations ont été opérées parmi les ouvriers turbulents.

— Le docteur von Simons, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, a remis à M. Drexel, chargé d'affaires américain à Berlin, un long mémoire expliquant le point de vue allemand sur les réparations, et critiquant l'intransigeance des Alliés qui, pendant la Conférence de Londres, avaient répondu à la bonne volonté germanique par des sanctions et des mesures de force.

M. Drexel, après avoir communiqué avec son gouvernement, a répondu au factum allemand par une note où : 1° il déclare qu'il ne veut retenir que le désir exprimé par l'Allemagne, d'acquitter les réparations dont elle est redevable ; 2° il signifie avec une clarté suffisante à son correspondant que, dans la question des réparations, les Etats-Unis ne se sépareront pas des Alliés.

M. Drexel a transmis copie de cette note à tous les ambassadeurs alliés résidant à Berlin.

— La nouvelle administration américaine a décidé d'ajourner pendant un an, jusqu'au mois d'avril 1922, toute décision en ce qui concerne le paiement des dettes alliées aux Etats-Unis.

Le paiement de l'intérêt de ces dettes reste suspendu comme précédemment.

— En Asie Mineure, les troupes kemalistes ont remporté un succès. Les Grecs sont arrêtés devant Eski-Cheir où ils n'ont jamais pénétré, contrairement à leurs affirmations.

La Grèce rappelle sous les drapeaux de nombreux officiers.

— Lord Edmund Talbot est nommé vice-roi d'Irlande, en remplacement de lord French ; c'est le premier vice-roi catholique envoyé dans l'île.

3 avr. (dim.). — L'ex-empereur Charles n'a pas encore quitté la Hongrie. Suivant les uns, il y serait tombé malade ;

suivant les autres, son départ serait fixé à demain. On dit aussi que les militaires hongrois seraient décidés à soutenir leur ancien souverain, sans attacher d'importance aux volontés de la Petite Entente. Le général Lehar aurait déclaré que le roi Charles n'aurait à quitter Szombathely que si le gouvernement vient le prier de rentrer à Budapest, ou si des troupes françaises et anglaises sont envoyées en Hongrie. Le général Lehar serait révoqué par le gouvernement de l'amiral-régent Horthy.

— En Asie Mineure, après huit jours de combats sous Eski-Cheir, les Grecs ont été rejetés sur toute la ligne. Leurs pertes en hommes et en matériel sont importantes.

— En Angleterre, la grève des mineurs paraît s'étendre sérieusement. L'entrée en jeu du « cartel » paraît probable. Le gouvernement britannique a avisé les fonctionnaires chargés de l'administration du système d'assurances gouvernementales pour les sans-travail, que les mineurs en grève n'ont aucun droit au bénéfice de cette assurance, le chômage étant dû à une querelle industrielle.

4 avr. (lun.). — On confirme la retraite générale de l'armée grecque derrière la ligne de Brousse. Les Turcs poursuivent énergiquement les troupes hellènes. Le général Vlahopoulos a été tué.

— L'Italie et la Petite Entente ont envoyé au régent Horthy un ultimatum, l'informant que si l'ex-empereur Charles n'a pas quitté le territoire hongrois jeudi matin au plus tard, les opérations militaires commenceront contre la Hongrie.

— L'Allemagne a adressé une note aux Etats-Unis, pour essayer de gagner à sa cause le président Harding. Elle n'a pas réussi. Le gouvernement américain considère l'Allemagne comme responsable de la guerre, et entend qu'elle fournisse les réparations légitimes.

— La Grande-Bretagne est à la veille de la grève générale. Ouvriers des transports et cheminots se préparent à se joindre aux mineurs. Le gouvernement britannique décrète une série de mesures exceptionnelles, pour parer au danger de la grève.

— Une catastrophe s'est produite aux mines de Trélys, dans la région d'Alais. Un formidable coup de grisou a fait de nombreuses victimes ; il y a 14 morts au moins, et beaucoup de blessés.

5 avr. (mar.). — Au Sénat, la discussion du budget des Affaires étrangères donne lieu à un grand débat. Après M. Gaston Menier, qui appelle l'attention de la Haute Assemblée sur la nécessité de voter des crédits suffisants pour notre propagande à l'étranger ; après M. Etienne Flandin, qui réclame des clartés sur notre politique en Orient ; M. de Lamarzelle, qui s'élève contre le projet de mandat anglais sur la Palestine ; M. Jonnart, qui parle de l'administration de la Syrie ; M. Henry de Jouvenel, qui traite des affaires de Russie ; M. Gandin de Villaine, qui regrette la politique suivie par la France en Hongrie, M. Aristide Briand président du Conseil répond et commence l'exposé des directives de sa politique extérieure. Il aborde tout de suite le problème capital : celui de la situation de la France vis-à-vis de l'Allemagne. Il déclare qu'au 1[er] mai prochain l'Allemagne ne pourra plus tergiverser, et que « si elle essaie de se soustraire encore à ses obligations, à ses engagements, c'est une main ferme qui s'abattra sur son collet ».

— L'ex-empereur Charles a quitté la Hongrie pour se rendre en Suisse.

— Les grévistes provoquent en Angleterre des incidents, des désordres graves. La Chambre des communes vote la loi qui donne au gouvernement les pouvoirs extraordinaires du temps de guerre. Le gouvernement britannique rappelle des troupes.

— Au Maroc, le sultan est arrivé à Taza, pour la première fois depuis son avènement. Il a été reçu par des milliers de cavaliers des tribus environnantes.

Des groupes dissidents ont attaqué le poste de Terroual, après avoir pillé le village du même nom. Ils ont été repoussés à l'aide de mitrailleuses, et ont subi de lourdes pertes.

6 avr. (mer.). — Le Sénat consacre une deuxième séance à la discussion du budget des Affaires étrangères. M. Aristide Briand reprend son discours, et répond aux interpellateurs de la veille. Au sujet de la Palestine, il dit qu'on ne peut revenir sur ce qui a été conclu ; sur la question de Haute-Silésie, il déclare que la France demande l'application du Traité de Versailles et que, dans deux ou trois jours, la Commission interalliée se sera prononcée ; il expose ensuite les résultats de la reconstitution des pays dévastés, et s'exprime ainsi :

L'Allemagne dit que nous n'avons rien fait pour réparer, jusqu'à présent. Or, sur un sol presque dénaturalisé, nos paysans, se nichant là où ils peuvent, ont nivelé 95 p. 100 de la surface bouleversée par la guerre, et rendu à la culture 80 p. 100 de cette même surface.

Quant à l'industrie, qu'a-t-elle fait ? 50 p. 100 des usines sont déjà remises en action dans nos régions dévastées ; 99 1/2 p. 100 de lignes de chemin de fer détruites ont été réparées ; 80 p. 100 des travaux d'art démolis ont été refaits. Le gouvernement allemand sait cela, et cependant il a l'audace d'aller au loin insinuer à un peuple ami de la France que celle-ci entretient ses désastres pour perpétuer la haine dans le monde !... Cela ne mérite pas d'être relevé.

Au sujet des crédits pour la Syrie, M. Aristide Briand pose la question de confiance. Les 120 millions qu'il demande sont adoptés par 197 voix contre 9 ; il y a une centaine d'abstentions.

— En Angleterre, la conversation va s'engager entre patrons et ouvriers mineurs. Les cheminots et ouvriers des transports renvoient leur décision à demain.

— L'ex-roi Charles est rentré en Suisse. Il réside momentanément à Lucerne, en attendant qu'une décision soit prise à son sujet par les autorités fédérales.

7 avr. (jeu.). — Des rapports du général Nollet, chef de la mission interalliée en Allemagne, il résulte que le gouvernement allemand poursuit une politique de résistance, de mauvaise foi, et emploie tous les moyens pour se dérober à l'exécution de ses engagements.

M. Louis Barthou, ministre de la Guerre, fait cette déclaration à la Chambre, et il ajoute que « l'heure va venir où l'Allemagne devra céder à la force ».

— Le gouvernement de la Sublime-Porte a remis aux gouvernements alliés une note diplomatique au sujet du conflit gréco-turc.

Le gouvernement ottoman rappelle que les gouvernements alliés ont dégagé toute leur responsabilité en ce qui concerne la reprise des hostilités entre la Grèce et les nationalistes turcs en Asie Mineure.

Dès lors, le gouvernement ottoman rappelle que la Grèce ne saurait être autorisée à embarquer ni à débarquer des munitions ou du matériel de guerre et des troupes dans les Détroits et dans la mer de Marmara où ne doivent, en aucune façon, s'établir des bases d'opérations de l'armée hellénique.

— L'essai de négociations entre M. Lloyd George et les délégués des mineurs n'a pas abouti. Devant la gravité de la situation et les désordres dans les bassins houillers, le gouvernement britannique prend d'importantes mesures de police. Deux régiments anglais sont partis de Malte pour l'Angleterre.

— Le roi Victor-Emmanuel III a signé un décret prononçant la dissolution de la Chambre italienne, et convoquant les comices pour les élections, le 15 mai prochain.

— Des flammèches échappées d'une locomotive ont provoqué deux foyers d'incendie dans la forêt de Fontainebleau. Le vent violent et la grande sécheresse ont rendu les secours difficiles. Soixante hectares des cantons de Denécourt, Petit-Cassepot et de la Plaine Samois ont déjà été la proie des flammes.

8 avr. (ven.). — En Angleterre, les cheminots et les ouvriers des transports s'unissent aux mineurs (la triple alliance) et décident de déclarer la grève générale à partir de minuit dans la nuit du 12 au 13 avril, si d'ici là les négociations n'ont pas repris entre les mineurs et leurs patrons.

En présence de cette situation, le gouvernement anglais rappelle les réserves de l'armée et de la marine.

— Le délai de trente jours imparti par la Conférence de Londres aux Grecs et aux Turcs pour faire réponse aux propositions des Alliés vient d'expirer. Rien de nouveau ne s'est produit dans la situation politique qui est, pour le moment, entièrement dominée par les opérations militaires. C'est par les armes, que se règle le conflit turco-grec.

— Une éclipse de soleil a eu lieu, allant croissant en durée et en amplitude depuis l'équateur jusqu'à une zone d'éclipse annulaire située au nord de l'Ecosse, et qui se prolongeait en courbe jusqu'à proximité du pôle. Elle s'est produite exactement à l'heure prévue : 8 h. 31 m. 40 s. A 9 h. 44 m. 15 s. (heure d'été) elle était au maximum ; la lune couvrait alors les 929 millièmes de la surface solaire, c'est-à-dire près des 5 sixièmes. Et à 11 h. 3 m. 15 s. le phénomène cessait. Un assez vif refroidissement a accompagné l'éclipse.

— On signale du Croisic et de divers points de la côte ouest de France que, vers 9 heures du matin, un grondement, lointain d'abord, puis de plus en plus rapproché et qui s'est prolongé pendant deux minutes environ, a mis en émoi les populations. De nombreuses personnes ont pu apercevoir à ce moment une épaisse fumée et des lueurs fulgurantes. Il s'agissait d'un bolide qui s'est abattu en mer, à quelques milles de la côte.

9 avr. (sam.). — La situation paraît se détendre un peu en Angleterre. Un accord semble probable, grâce aux concessions réciproques consenties par le gouvernement, les patrons et les ouvriers.

— En Grèce, M. Calogeropoulos, estimant sa mission terminée, a remis sa démission au roi Constantin. M. Gounaris a constitué le nouveau cabinet.

— A Canton, c'est par 218 voix contre 3 que le Parlement a élu, comme président de la république, M. Sun Yat Sen, le réformiste chinois qui avait été, il y a plusieurs années, enlevé en plein Londres par la légation chinoise, et retenu prisonnier dans cette légation.

10 avr. (dim.). — M. Tirard, haut commissaire de la République en pays rhénan, fait connaître qu'aucun avion allemand ne pourra survoler le territoire occupé, et que les avions neutres ou alliés n'appartenant pas à une formation des armées d'occupation ne pourront survoler le territoire occupé qu'après avoir obtenu une autorisation de la haute commission interalliée.

— Le nouveau régime douanier sur le Rhin, institué par la commission interalliée, conformément aux instructions de la Conférence de Londres, entrera en vigueur le 20 avril prochain.

— En Angleterre, les négociations reprennent entre mineurs et propriétaires. Les volontaires répondent à l'appel du gouvernement. On espère que l'éventualité d'une grève générale n'est plus à redouter.

11 avr. (lun.). — L'armée turque, renforcée par des troupes venant du Caucase, a déclenché une offensive contre l'aile droite de l'armée grecque dans la vallée du Méandre, à 100 kilomètres au sud-est de Smyrne.

— En Angleterre, l'intervention de M. Lloyd George semble devoir amener la fin du conflit minier.

— L'ex-impératrice d'Allemagne Augusta-Victoria, femme de Guillaume II, est morte à Doorn (Hollande).

— M. Louis Barthou, ministre de la Guerre, adresse aux autorités militaires une circulaire dans laquelle il interdit à l'avenir toutes les abréviations par initiales.

12 avr. (mar.). — La discussion des dépenses recouvrables sur les versements à recevoir en exécution des traités de paix fournit à M. Aristide Briand, président du Conseil, l'occasion d'une importante déclaration à la Chambre, sur les intentions des Alliés à la veille du 1[er] mai :

Ce n'est plus l'heure, dit-il, *des discussions sur le plus ou moins de patience que la France a mis au service de son droit, ni l'heure de mesurer les capacités de payement de l'Allemagne. A un pays qui attend depuis deux ans, ce n'est plus des paroles qu'il faut offrir, mais des actes et des résultats. Notre résolution est bien prise : le 1[er] mai, l'Allemagne se trouvera en face de toutes ses violations successives du Traité qu'elle a signé.*

Ce Traité comporte la reconnaissance, par elle, de ses responsabilités, et l'obligation pour elle de réparer dans toute l'étendue de ses facultés les dommages qu'elle a causés ; il comporte l'engagement de désarmer dans des conditions qui lui ont été nettement signifiées, et la punition des coupables des crimes commis...

Au 1[er] mai, l'Allemagne se trouvera en présence, d'une part, du bilan de ses obligations ; d'autre part, du bilan de ses réalisations... Nous avons entre les mains un titre exécutoire. L'huissier ayant été envoyé, si le débiteur persiste à se montrer récalcitrant, le gendarme doit l'accompagner.

Il ne s'agit pas de guerre, il ne s'agit pas de troubler la paix, ni de recommencer des opérations militaires que l'Allemagne nous avait imposées.

Il s'agit d'aller, avec, dans les mains, un billet souscrit, signé, valable, et après que, la juridiction acceptée, la Commission des réparations l'a appuyée de sa sentence, il s'agit, dis-je, d'aller trouver le débiteur, et, s'il ne veut pas payer, de l'y contraindre par tous les moyens de coercition qui sont en notre pouvoir...

— La Commission des réparations a terminé aujourd'hui l'audition de la délégation allemande, sur la question de la fixation de la dette de l'Allemagne. La Commission a entendu la délégation allemande pendant vingt séances, qui ont eu lieu du 22 mars au 12 avril, et elle a reçu plus de 120 mémoires allemands relatifs aux listes de dommages.

— Le président des Etats-Unis, M. Harding, lit son Message au Congrès. Il recommande la paix avec l'Allemagne, et proclame qu'une telle initiative de la part des Etats-Unis ne saurait être considérée comme un abandon de la cause des Alliés. Il fait connaître nettement sa pensée au sujet de la Ligue des nations, qu'il considère comme morte, mais il affirme sa croyance dans l'idéal d'une association mondiale des nations, et il espère, en étudiant la question, être à même d'offrir les grandes lignes d'une association de ce genre.

— Il y a maintenant deux républiques en Chine. Après l'élection de Sun Yat Sen à la présidence, le gouvernement de Canton vient de déclarer son indépendance définitive, et sa séparation d'avec Pékin.

La république du Sud prend en main la direction des douanes, des postes et télégraphes, des chemins de fer, etc. Un cabinet responsable est constitué, sous le contrôle du parlement, et la Constitution est strictement appliquée.

— En Angleterre, les mineurs rejettent les bases d'accord proposées par M. Lloyd George, et la grève de la triple alliance industrielle demeure à l'état de menace.

— A l'unanimité, la Chambre a décerné, à titre posthume, la dignité de maréchal de France au général Galliéni, qui a sauvé Paris.

13 avr. (mer.). — La haute commission interalliée des territoires rhénans vient de régler par une ordonnance le nouveau régime douanier des pays occupés. Cette ordonnance fixe comme suit la nouvelle frontière douanière à l'est des pays occupés :

1° Le Rhin, depuis son entrée en Hollande jusqu'à la hauteur de Lohausen (nord de Dusseldorf), y compris les ports de Schwelgern, Ruhrort et Duisbourg ;

2° Une tête de pont autour de Dusseldorf, jalonnée par Ratingen, sud d'Erkrath ;

3° La tête de pont de Cologne ;

4° Le Rhin, entre les deux têtes de pont de Cologne et de Coblentz ;

5° Les têtes de pont de Coblentz et de Mayence réunies entre Diez et Waldsdorff, en suivant les limites nord-est de Diez et de Langenschwalbach ;

6° La tête de pont de Mayence à la frontière alsacienne.

— En Asie Mineure, les opérations de l'armée kemaliste se poursuivent activement sur les fronts de Brousse, Kara-Hissar, Ismidt, et le littoral de la mer de Marmara, où des concentrations grecques sont en cours d'exécution.

— En Angleterre, la triple alliance des mineurs, des cheminots et des ouvriers des transports décrète la grève, qui commencera vendredi prochain à 22 heures. D'autres organisations, notamment les électriciens, menacent d'y participer.

14 avr. (jeu.). — Le cabinet de Berlin, se ralliant à l'opinion de M. Von Simons, ministre des affaires étrangères, et soumettrait incessamment aux Alliés de nouvelles propositions dans la question des réparations.

— En Asie Mineure, les troupes grecques ont évacué Afioum Karahissar et continuant leur recul les Turcs cerneraient Brousse.

— Au Maroc, un groupe mobile comprenant cinq bataillons, deux batteries de 65 et un escadron de goumiers, s'est emparé de la position de Bab et Harba, située en plein massif montagneux des Beni-Ouaraïn. Cette position commande toute la vallée.



L'évolution des classes en 1921.
(Mich, *L'Écho de Paris*.)



TIRAILLEUR EN PERMISSION.

« Je te rapporte une robe de Paris et tu n'es pas contente ?

— Je la trouve inconvenante ; ici nous les portons plus longues que ça... »



« Six marks pour un canard !... c'est la ruine !...

— Mon vieux, penses-tu qu'il faudra que j'en touche des six marks pour rentrer dans les 200 milliards que tu nous dois... »



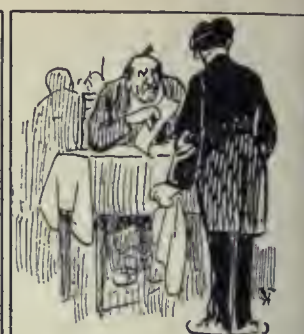
« Mais, mon petit, quand je suis obligé de te donner une fessée, crois bien que je souffre autant que toi !

— Oui, mais pas au même endroit... »



« Qu'est-ce que c'est que ce dragon ?

— Madame m'a dit qu'elle ne voulait plus voir de pompier à la cuisine ; j'ai pris un cousin dans une autre arme... »



« Vous appelez ça la baisse..., un bifsteck 15 francs !...

— Il n'y a pas de baisse sur le détail..., rien que sur le gros ; vous vous apercevriez de la baisse si vous aviez commandé seulement un demi-bœuf... »

(Henriot, *Le Journal Amusant*).

PETITE CORRESPONDANCE

S. B., *Paris*. — La carte d'Europe paraîtra prochainement.

M. I., *Fez*. — Les sels ferreux sont plus vénéneux que les sels ferriques. Le sulfate ferreux, en particulier, employé seul possède une activité comparable à celle du sulfate de cuivre.

B. M., *Tours*. — On a construit en Amérique, depuis la Grande Guerre, des cargos en béton armé de gros tonnage. Plusieurs atteignent 7.500 tonneaux.

M. S., *Rennes*. — La victoire de Muradad est aussi appelée victoire de Tolosa. Elle fut remportée par Alphonse IX, roi de Castille, uni aux rois de Navarre et d'Aragon, en 1212. Cette victoire sauva l'Espagne de l'invasion des Maures.

R. S., *Rouen*. — Il ne faut dire ni : « le bal fut fixé dans huit jours » ni « le bal fut fixé à huit jours », mais « le bal fut fixé à huit jours de là ».

M. C., *Toulon*. — On appelle *isoséistes* ou *courbes isoséistes* les lignes qui, après un tremblement de terre, réunissent les points de la surface du globe pour lesquels l'intensité du phénomène a été la même. Il existe des échelles conventionnelles pour exprimer numériquement cette intensité.

T. F., *Reims*. — La grue la plus puissante qui ait été installée jusqu'ici est celle des arsenaux de Philadelphie ; récemment construite, sa hauteur totale est de 70 mètres et sa puissance de 350 tonnes.

R. D., *Nantes*. — Le mariage d'Ampère eut lieu le 15 thermidor an VII (2 août 1799). La famille de M[lle] Julie Carron (sa femme) n'admettant point la validité des pouvoirs des prêtres assermentés, seuls reconnus alors par la loi civile, il fallut que la cérémonie religieuse se fît clandestinement.

D. A., *Clermont*. — La transmission à distance des documents graphiques (photographies, dessins, écritures, etc.), est obtenue mécaniquement à l'aide d'un appareil (téléstéréographe), inventé par Ed. Belin en 1907, et dont nous avons parlé au *Larousse Mensuel* (mai 1908). Le procédé de l'Allemand Korn est basé sur l'emploi du *sélénium*. (V. *Larousse Mensuel*, décembre 1920.)

J. D., *Bruxelles*. — 1° La phrase *En vue de* rencontrer *le désir exprimé dans votre lettre* n'est pas correcte : cet emploi de *rencontrer* est inusité en français. — 2° Au sujet de l'emploi de *que* (ou *de ce que*) après *informer*, nous avons déjà répondu dans la petite correspondance du n° 78. — 3° Il existe une *Grammaire de la ponctuation*, par A. Petit, in-12, 1881, et un *Traité raisonné de ponctuation*, par F. Lhernault, in-12, 1881.

F. M., *Grenoble*. — Lorsqu'on donne la puissance d'une chute d'eau *à l'étiage*, on entend par là l'énergie susceptible d'être fournie au point *le plus bas* de la chute. On arrive aujourd'hui à effectuer des transports de courants sous une tension de 110.000 volts ; la tension peut même atteindre 300.000 volts, si le transport se fait par câble souterrain.

L. K., *Copenhague*. — Nous ne sommes pas étonnés de ce que vous nous dites. Une lettre envoyée par nous à Athènes le 7 août 1907 nous est revenue ici le 18 février 1921, au bout de quatorze ans, avec la mention « destinataire inconnu ». Cette lettre n'était pas recommandée. On peut donc louer la Poste, sinon de sa rapidité, du moins de ses scrupules.

S. B., *Poitiers*. — Le nouveau gisement de minerai de fer qui vient d'être découvert en Suisse, dans le Fricktal, canton d'Argovie, paraît être développé sur une superficie de 500 hectares et ne renferme pas moins de 20 millions de tonnes ; la couche qui se trouve à une profondeur inférieure à 50 mètres présente une épaisseur de 2m,5 à 3 mètres.

A. R., *Beyrouth*. — Le *béton asphaltique* est un béton à liant asphaltique dont l'élément minéral présente une composition variable. Il constitue un excellent revêtement pour les routes. Après l'avoir répandu à chaud sur une route préalablement macadamisée, par exemple, on procède au cylindrage ; l'épaisseur, après compression, doit être d'au moins 6 centimètres.

P. J., *Paris*. — 1° Un de nos collaborateurs prépare en ce moment un article sur les théories d'Einstein. — 2° Nous avons jadis donné une analyse sommaire de l'*Evolution créatrice* de Bergson (tome I, p. 119). Nous reviendrons quelque jour sur la question du *bergsonisme*. — 3° Nous n'avons rien en librairie sur les questions dont vous parlez dans votre post-scriptum.

R. C., *Strasbourg*. — Le *tonneau de mer* ou *tonneau d'encombrement* n'est autre que l'ancien tonneau de jauge français ; il équivaut à $1^{m3}44$ et sert à fixer pour certaines marchandises légères (celles qui pèsent moins d'une tonne pour un volume de $1^{m3}44$) la valeur du *tonneau d'affrètement*. Dans ce cas, ce dernier est la quantité de ces marchandises (poids ou volume suivant la nature) contenue dans $1^{m3}44$.

B. L., *Lille*. — Par un décret daté de Schœnbrunn, le 15 août 1809, Napoléon avait institué l'*Ordre des trois Toisons d'or*. Chaque régiment devait avoir un de ses officiers commandeur avec pension de 4.000 francs, et un sous-officier ou soldat chevalier avec pension de 1.000 francs. Les commandeurs et les chevaliers ne pouvaient plus quitter leur régiment, et devaient *mourir sous les drapeaux*. Les grands chevaliers devaient être au nombre de 100 ; les commandeurs au nombre de 400, et les chevaliers au nombre de 1.000.

R., *Dijon*. — 1° Nous ne voyons pas bien de quel passage de Victor Hugo vous voulez parler. Hugo a souvent attaqué les religions révélées et organisées, les cultes, les prêtres : mais il était déiste et non athée. — 2° Vous trouverez le texte de la Constitution de l'an III dans l'ouvrage précieux de Faustin Hélie : *Les Constitutions de la France, 1875 et années suivantes*.

S. V., *Versailles*. — M[me] Vigée-Lebrun avait peint le portrait de la célèbre actrice Dugazon, dans le rôle de *Nina*, de Delayrac, et c'est à ce sujet que fut composé le quatrain suivant :

Que j'admire, ô Lebrun, ta sublime merveille !
Ton pinceau fait parler le silence à mes yeux,
Comme de Dalayrac le luth ingénieux,
A su le peindre à mon oreille.

L. P., *Aurillac*. — Le port militaire de Lorient avait cessé d'être arrondissement maritime en vertu des décrets des 4 et 12 janvier dernier, dont les dispositions entraient en vigueur le 1[er] avril. Un nouveau décret (17 mars) abroge les précédents et maintient Lorient dans son statut antérieur ; de sorte que le nombre des arrondissements maritimes est toujours de six (Bizerte compris). Ce nombre ne sera-t-il pas modifié de nouveau ? Nul ne le sait ! La politique est si féconde en surprises !

C. S., *Paris*. — Les personnages qui ont donné leur nom à des rues de Paris ne sont pas nécessairement (bien que ce soit le cas le plus fréquent) ce qu'on appelle des hommes célèbres. Il arrive qu'une rue reçoive son nom du propriétaire du terrain sur lequel elle a été percée, et c'est alors la rue qui, au bout d'un certain temps, passe à l'homme quelque chose de sa notoriété. C'est, croyons-nous, le cas des rues de Lancry, de Cicé, etc.

G. B., *Constantine*. — 1° Tout ouvrage présenté pour le prix Goncourt doit être envoyé *imprimé* à chacun des dix membres de l'Académie Goncourt. — 2° Les ouvrages imprimés ou manuscrits destinés aux concours de l'Académie des sciences morales (et il en est de même pour les autres classes de l'Institut, sauf l'Académie des beaux-arts qui a des règles spéciales) doivent être adressés au chef du secrétariat de l'Institut avant le 1[er] janvier de l'année où le concours est jugé.

C. N., *Tunis*. — Le *Nouveau Larousse* a donné au mot *serpent* la définition de ces *serpents de Pharaon*. Le sulfocyanure de mercure qui les produit par inflammation est une substance toxique dont l'emploi réclame certaines précautions. (Il convient notamment de ne l'enflammer que dans un local bien ventilé, puis de ne manier qu'avec précaution le produit initial et le fameux *serpent*.)

On utilise aussi pour cette expérience un produit moins dangereux qui est fourni par les résidus de la purification des huiles de goudron. On peut d'ailleurs préparer facilement des serpents de Pharaon *inoffensifs* en se servant du mélange suivant :

Bichromate de potasse	10 gr.
Azotate de potasse	5 gr.
Sucre	10 gr.

On pulvérise séparément ces produits, puis le mélange effectué, on distribue celui-ci dans de petits tubes de papier que l'on ferme à chaque bout pour le conserver jusqu'au moment de l'emploi, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

E. R., *Nancy*. — Il y a déjà longtemps que l'on a essayé de remplacer le charbon de terre par le bois dans les cornues des fours des usines à gaz, mais le gaz obtenu présente, entre autres, l'inconvénient de renfermer de l'acide acétique qui attaque les canalisations. Toutefois, depuis plusieurs années, étant donné la pénurie de charbon, on a eu recours, en Suisse, à cette méthode pour la fabrication du gaz ; le dispositif employé pour la distillation donne de très bons résultats.

N. G., *Alger*. — Le bassin houiller de la Sarre dont la possession nous a été attribuée par le traité de Versailles donnait, en 1913, 14 millions de tonnes de houille avec 57.000 ouvriers ; en 1920, il n'a donné que 10 millions de tonnes avec 60.000 ouvriers, ce qui, dans ce dernier cas, correspond à un rendement de 526 kg. par journée d'ouvrier, alors qu'il était en 1913 de 847 kg.

P. L., *Angers*. — La société philosophique de Philadelphie a fait imprimer, en 1827, l'éloge de Jefferson, prononcé devant elle, le 11 avril de cette même année, par Nicholas Bidole.

S. D., *Chartres*. — C'est le général Junot qui contribua le plus à faire substituer le shako au chapeau à trois cornes, si incommode pour la troupe, et à faire renoncer le soldat à la coiffure poudrée pour adopter la titus.

N. C., *Bourges*. — Le fameux armateur Ango ou Angot est bien mort à Dieppe, son pays natal. Sur la fin de sa vie, quelques-unes de ses spéculations n'ayant pas réussi et le gouvernement de Henri II n'ayant pas remboursé les prêts qu'il avait reçus d'Ango, celui-ci, naguère si opulent, fut obligé de quitter son bel hôtel (qui avait excité l'admiration du cardinal Barberini, et où il avait hébergé François I[er]) et de se retirer dans les environs de Dieppe, dans une maison de campagne qu'il avait fait construire avec magnificence. C'est dans cette maison, qui existe encore et qu'on appelle le *Manoir d'Ango*, qu'il mourut de chagrin et presque ruiné, en 1551.

G. R., *Metz*. — La cire jaune du commerce est souvent falsifiée en effet au moyen de graisse, suif, stéarine, résine, poix, amidon, fécule, fleur de soufre, ocre, etc. Pure, la cire mâchée possède une saveur aromatique agréable, sans aucun mauvais goût ; si elle s'attache aux dents, elle renferme de la résine ; lorsqu'elle contient de la graisse, on sent très bien le goût de celle-ci. Pétrie entre les doigts, la cire pure se ramollit, mais conserve sa cohésion ; au contraire, elle se fragmente si elle est mélangée de suif. Il serait trop long de vous indiquer ici le réactif approprié à chaque falsification ; nous vous dirons seulement que les adjonctions de fécule ou d'amidon, qui sont parmi les plus fréquentes et vont parfois jusqu'à 50 p. 100 du produit, sont décelées de la façon suivante : on traite le produit suspect à chaud par l'acide sulfurique très étendu (2 parties d'acide p. 100 d'eau ; les matières amylacées, qui sont transformées en dextrine, restent dissoutes dans le liquide, tandis que la cire vient, pendant le refroidissement, se prendre en croûte à la surface ; on la retire, on la pèse et la différence entre son poids et celui du produit analysé donne la quantité de matière amylacée.

C. H., *Saint-Germain*. — Non. L'Oise, devant Compiègne, séparait le diocèse de Beauvais de celui de Senlis. Jeanne d'Arc ayant été prise au moment où elle allait atteindre la tête du pont de Compiègne, se trouvait donc, par ce fait, avoir été faite prisonnière sur le territoire de l'Eglise de Beauvais.

B. R., *Bordeaux*. — La duchesse de Kingston avait une âme de feu et une beauté dont le charme était irrésistible. C'est au sujet de ce charme qu'un jeune poète anglais a dit :

Son œil commande de l'aimer ;
Son geste veut qu'on le lui prouve.

Son mari, en mourant, lui légua la jouissance de toute sa fortune, à condition qu'elle ne se remarierait pas. Elle voyagea en Italie où elle vécut avec une extrême prodigalité. Et c'est alors qu'elle fit la rencontre d'un aventurier, aussi bel homme qu'adroit et spirituel, qui se fit passer près d'elle pour le prince d'Albanie et eut l'art de s'en faire aimer éperdument. Elle était sur le point de donner sa main et sa fortune à cet aventurier, qui prenait le nom de Warta, lorsque ce personnage, dont on n'a jamais bien connu l'origine, fut arrêté comme escroc et se tua dans sa prison.

M. V., *Paris*. — Personne n'a articulé plus positivement l'accusation des rapports de Napoléon avec Hortense de Beauharnais, sa belle-fille, qu'Alphonse de Beauchamp dans les *Mémoires de Fouché*, où sont accueillies tant d'anecdotes hasardées. A ce propos, le *Mémorial de Sainte-Hélène* s'exprime ainsi : « On avait fait courir les bruits les plus ridicules sur les rapports de Napoléon avec Hortense ; on avait voulu que son fils aîné fût de lui ; mais de pareilles liaisons n'étaient ni dans ses idées ni dans ses mœurs ; et, pour peu qu'on connût celles des Tuileries, on sent bien qu'il a pu s'adresser à beaucoup d'autres avant d'en être réduit à un choix si peu naturel et si révoltant. Louis (Bonaparte) savait bien apprécier la nature de ces bruits, mais son amour-propre, sa bizarrerie n'en étaient pas moins choqués ; il les mettait souvent en avant comme prétexte. »

Le mariage d'Hortense de Beauharnais et de Louis Bonaparte eut lieu le 3 janvier 1802, et leur premier enfant, Napoléon-Charles, naquit le 10 octobre de la même année. Leur second fils, Napoléon-Louis, vint au monde le 10 octobre 1804, et le troisième, Charles-Louis-Napoléon, le 10 avril 1808. L'aîné de ces enfants mourut du croup en Hollande (1807), le second fut emporté par la rougeole à Forli (1831), et le troisième devint empereur sous le nom de Napoléon III.

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. Grosley.



« Eh bien! Oncle, qu'est-ce que tu penses de ces engagements?... Me les escompterais-tu? »
(Berger, *Le Petit Bleu*).



LA KOMÉDIA DE LA MISÈRE.
Prends garde, Marianne, prends garde, elle se prépare jour et nuit.
(Gil Baer, *Le Petit Bleu*).



MONNAIE DE SINGE. — « Allons, va, che cède, che vais te donner des bons.
— Ah! tu appelles ça... des bons? »
(Berger, *Le Petit Bleu*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Avril 1921 au 14 Mai 1921

15 avr. (ven.). — Une expérience de deux ans a appris à la France que si elle veut être payée il est vain de compter sur la bonne volonté de l'Allemagne. En prévision de l'échéance du 1er mai prochain, une importante réunion a été tenue à l'Elysée entre ministres et généraux. Elle avait pour objet d'examiner les éventualités de l'heure présente et d'arrêter toutes les mesures utiles pour obliger l'Allemagne à payer. Deux problèmes, l'un économique, l'autre militaire, se présentent étroitement liés : il s'agit de tenir l'Allemagne suffisamment à la gorge pour la faire changer d'attitude; il s'agit ensuite, par notre coercition progressive, de la faire payer.

M. Aristide Briand, président du Conseil, a été entendu par la commission des affaires extérieures pour expliquer sur quels moyens de coercition il appuierait ses menaces. M. Briand a fourni les explications demandées, et a donné l'assurance qu'aucun moyen dilatoire ne serait toléré.

— Le ministre de France à Vienne a fait au chancelier Mayr la déclaration suivante :

Si le gouvernement autrichien n'était pas à même de rendre inefficaces les menées actuelles visant au rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, le gouvernement français cesserait son action en faveur de l'Autriche, et la Commission des réparations serait complètement rétablie dans ses attributions.

Les ministres d'Angleterre et d'Italie se sont associés à cette déclaration, et ont ajouté que le retrait de la France dans l'action de secours envers l'Autriche signifie la fin de cette action et l'abandon de tous les projets qui ont été envisagés. Le gouvernement autrichien aurait répondu qu'il restait fidèle au traité de Saint-Germain.

— En Angleterre, l'intransigeance obstinée des mineurs a causé la rupture de la triple alliance ouvrière. Les cheminots et les ouvriers des transports séparent leur action de celle des mineurs, et décident de ne pas faire grève.

16 avr. (sam.). — Le Sénat a terminé la discussion du budget de 1921. Il a voté dans la loi de finances un article qui, pour l'avenir, réduit à douze le nombre des ministres et à quatre celui des sous-secrétaires d'Etat.

— La presse berlinoise parle de nouvelles propositions allemandes, qui auraient été remises par un neutre au président Harding.

— On annonce de Washington que le département d'Etat est favorable à ce que les Etats-Unis soient représentés d'une manière non officielle dans les prochains conseils des Alliés, où il sera question des réparations et des autres problèmes issus du Traité de Versailles.

— M. Myrron T. Herrick est nommé ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

— Le gouvernement britannique, désireux de dissiper tout malentendu, vient d'envoyer à nouveau une déclaration formelle aux gouvernements turc et grec, affirmant sa complète neutralité dans le conflit gréco-turc actuel.

— La commission interalliée d'Oppeln a levé l'état de siège proclamé dans certains districts de la Haute-Silésie, la situation étant redevenue normale.

— M. Marraud, ministre de l'Intérieur, adresse aux préfets une circulaire relative à la célébration de la fête nationale de sainte Jeanne d'Arc, instituée par la loi du 10 juillet 1920. La circulaire dit

... Cette loi n'a pas seulement pour but de perpétuer, par une solennelle commémoration, le souvenir de l'une des plus pures gloires de notre histoire, mais encore et surtout d'unir tous les Français dans un sentiment d'admiration et de reconnaissance pour l'héroïne qui symbolise aux yeux de tous l'ardent amour de la France et la plus noble abnégation patriotique. La mémoire de Jeanne d'Arc ne peut être l'apanage d'aucun passé ni d'aucune confession. Elle appartient à la France tout entière... Vous voudrez bien prendre les mesures susceptibles de donner à cette fête tout l'éclat et toute la solennité désirables...

17 avr. (dim.). — A Berlin et à Vienne on manifeste pour le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. Le Tyrol prétend procéder à un plébiscite, malgré l'opposition de l'Entente.

— Le général Wrangel a constitué à Constantinople une sorte de gouvernement russe, et il prétend conserver à l'état d'armée les troupes qu'il a amenées de Crimée. Il s'oppose à toutes les mesures que prennent les autorités militaires françaises pour mettre un terme aux dépenses que le gouvernement de la République a assumées par pure humanité, en vue d'empêcher les évacués de Crimée de mourir de faim et de misère. Il détourne ses soldats de suivre nos conseils, et dépeint la France comme se désintéressant du sort de la Russie.

— En Asie Mineure, les troupes kemalistes sont arrivées à 5 kilomètres d'Ismid (anc. Nicomédie).

— La dépouille mortelle de l'ex-impératrice d'Allemagne quitte Doorn pour la gare de Maarn, et de là elle sera transportée à Potsdam.



Les Douze Mois, exécutés par Le Brun, pour le château de Marly-le-Roi. — Juin.

18 avr. (lun.). — En attendant l'échéance du 1er mai, les experts français militaires, financiers et économiques établissent le programme des sanctions qui seront appliquées s'il y a lieu.

— La Commission des réparations a commencé l'examen de l'importante et complexe question du change, soulevée par l'évaluation des dommages. Il s'agit de la conversion en or du montant des diverses catégories de dommages, évaluées d'après les bases et les taux fixés la semaine dernière.

— En Angleterre, les mineurs sont résolus à poursuivre la lutte jusqu'à ce qu'il ait été fait droit à leurs demandes.

19 avr. (mar.). — L'Allemagne n'a pas encore fait connaître ses intentions définitives, au sujet du problème des réparations. Suivant la presse de Berlin, elle proposerait diverses solutions au choix, les unes constituant des réparations en nature, les autres des réparations en argent.

Il est confirmé que l'Allemagne s'est adressée aux Etats-Unis pour proposer de prendre à sa charge, avec des garanties, les dettes que la France et l'Angleterre ont contractées pendant la guerre auprès du gouvernement américain. On espérait, à Berlin, que les Etats-Unis donneraient leur consentement, et que la conclusion de cet accord avec l'Amérique aiderait l'Allemagne dans ses négociations avec l'Entente.

— Le chancelier autrichien Mayr a fait exprimer au ministre de France à Vienne ses regrets pour les manifestations hostiles qui se sont produites dimanche dernier devant la légation française.

— En Grande-Bretagne, aucun signe n'annonce la fin de la grève des mineurs. Au contraire, les nouvelles reçues des divers districts industriels indiquent que les fermetures d'usines et de fabriques, en conséquence du manque de charbon, ne font qu'augmenter.

— Les obsèques de l'ex-impératrice d'Allemagne ont été une manifestation du militarisme allemand. Une foule considérable s'est rendue à Potsdam à l'occasion de ces funérailles. Le prince Eitel-Friedrich, fils de la défunte, a lancé, au nom de son père l'ex-empereur, une proclamation transmettant l'expression de sa profonde reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à la perte que vient de faire l'ancienne famille impériale.

20 avr. (mer.). — Il a été décidé qu'une prochaine entrevue, entre M. Briand et M. Lloyd George, aurait lieu à Hythe, à la villa de Lympne; on s'y occuperait de l'Allemagne et de l'Orient.

— La municipalité de Prague arrive à Paris pour rendre au Conseil municipal parisien la visite que celui-ci lui a faite l'an dernier.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

— La grève minière continue en Grande-Bretagne. A la Chambre des communes il a été déclaré que le chiffre total et officiel des sans-travail s'élevait, au 15 avril, à 1.167.000.

— En Asie Mineure, après une vive résistance, les Grecs auraient définitivement quitté la ligne de Ouchak sur le front sud, et feraient des préparatifs pour déclencher une grande attaque dans ce secteur.

Les Alliés occupent militairement Constantinople, et sont d'accord pour observer rigoureusement la neutralité.

— M. René Viviani quitte les Etats-Unis pour rentrer en France. Son séjour à New-York a pris fin sur une série de manifestations autour desquelles se sont multipliées les marques d'attachement pour la France.

21 avr. (jeu.). — M. Fehrenbach, chancelier d'empire, et le Dr von Simons, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, ont adressé hier à M. Hughes, secrétaire d'Etat américain aux affaires étrangères, l'appel suivant demandant au président Harding sa médiation dans la question des réparations :

Au nom du gouvernement allemand et du peuple allemand, bien que l'état de guerre subsiste théoriquement, les soussignés demandent respectueusement au président des Etats-Unis d'Amérique de servir de médiateur dans la question des réparations et de fixer la somme à payer par l'Allemagne aux Puissances alliées, et le prient instamment de s'assurer le consentement des Puissances alliées à une médiation de ce genre.

Ils déclarent solennellement que le gouvernement allemand est prêt et disposé à accepter, sans condition ni réserve, de payer aux Puissances alliées, à titre de réparation, telle somme que le Président, après examen et enquête, considérera comme juste et équitable.

Ils s'engagent formellement à remplir, dans leurs lettre et esprit, toutes les clauses de toutes sentences qui seront rendues par lui.

Avec une foi persistante dans la justice de cette requête, et avec une sincérité d'intention indéniable, le peuple allemand soumet, par son gouvernement constitué, son appel au président des Etats-Unis.

Il espère fermement qu'une sentence pourra être finalement rendue, conformément au droit et à la justice, en vue de satisfaire le profond désir des nations civilisées d'éviter les conséquences incommensurables des mesures de coercition imminentes, et de favoriser la paix du monde.

— Les experts militaires, financiers et économiques ont définitivement mis au point les détails d'organisation militaire et économique des territoires qui seraient éventuellement occupés dans la Rhur, en cas d'inexécution par l'Allemagne de ses obligations.

Le Sénat adopte le projet voté par la Chambre, relatif à l'établissement d'une taxe de 50 p. 100 sur les importations allemandes.

— La délégation de la municipalité de Prague s'est rendue à l'Arc de Triomphe pour accomplir le pieux pèlerinage au tombeau du Soldat inconnu.

22 avr. (ven.). — Le gouvernement des Etats-Unis répond à l'Allemagne qu'il ne peut consentir à agir comme médiateur dans la question des réparations, avec le but de remplir le rôle d'arbitre pour le règlement de cette question. Il conseille au gouvernement allemand de s'en tenir à des propositions discutables et acceptables. Si l'Allemagne veut enfin écouter la voix de la raison, les Etats-Unis examineront s'il y a lieu d'offrir leurs bons offices aux Alliés.

Le Dr von Simons, à la suite du refus d'arbitrage des Etats-Unis, annonce au Reichstag que le cabinet fera connaître, dans le plus bref délai, les nouvelles propositions qu'il entend présenter aux Alliés.

Dans une note remise à Londres, le gouvernement de Berlin se déclare disposé à coopérer, avec tous les moyens à sa disposition, à la reconstitution des régions françaises dévastées.

— En Asie Mineure, l'avance des troupes turques continue sur le front de Ouchak ; elles repoussent les Grecs, et leur font des prisonniers.

23 avr. (sam.). — En Allemagne, le cabinet Fehrenbach et particulièrement le ministre von Simons sont battus en brèche avec la même ardeur par tous les partis politiques. Mais le Reichstag, craignant de ne pouvoir remettre sur pied un nouveau ministère, semble adopter la solution de laisser se prolonger l'agonie du cabinet actuel. Berlin multiplie ses notes : notes au sujet de l'encaisse-or de la Reichsbank, du châtiment des coupables, de la participation allemande à la reconstruction des provinces du Nord, enfin nouvelles propositions allemandes adressées aux Alliés par l'intermédiaire du gouvernement américain. Ces propositions se réfèrent à un emprunt international pour le payement des premières annuités, à l'endossement par l'Allemagne des dettes alliées envers les Etats-Unis, à l'affectation d'une partie de la production allemande aux Alliés.

— M. Aristide Briand est parti pour l'Angleterre où il confère, à Lympne, avec M. Lloyd George. En même temps M. Loucheur, ministre des Régions libérées, s'entretient, à Bruxelles, avec M. Jaspar, ministre des affaires étrangères belge.

— La question des zones franches franco-suisses provoque une très vive irritation en Suisse, et surtout à Genève. Nos voisins ne nous contestent pas la souveraineté des zones, mais il leur est désagréable de voir, aux portes mêmes de Genève, des douaniers français qui, jusque alors, étaient placés à 30 kilomètres de là.

— Une question de pêcheries a provoqué des incidents assez vifs entre les autorités et la colonie espagnole de Tanger d'une part, les représentants du maghzen, de la France et du Portugal de l'autre. Les Espagnols prétendent installer sur un emplacement concédé à une société franco-portugaise des engins de pêche fixes (madragues), sans demander au sultan du Maroc d'autorisation préalable. La saisie du matériel de pêche espagnol par les autorités marocaines a entraîné une protestation du ministre d'Espagne, et des manifestations violentes de la part de la population espagnole.

— Après une bataille de trois jours, les Grecs ont subi un nouvel échec sur le front de Ouchak. Les Turcs ont fait de nombreux prisonniers, et occupent les positions de Koulo-Tépé. Sur le front de Brousse, les Grecs continuent à se retirer.

24 avr. (dim.). — L'entrevue de Lympne, entre MM. Briand et Lloyd George, n'a été qu'un entretien préliminaire pour bien établir l'entente entre les chefs des gouvernements français et anglais. Les résolutions nécessaires seront définitivement arrêtées par le Conseil suprême, qui se réunira samedi prochain, à Paris ou à Londres.

— De nouvelles propositions allemandes ont été remises à M. Dresel, chargé d'affaires américain à Berlin.

— La défaite grecque en Asie Mineure est officiellement confirmée. Les Grecs, qui avaient repris leur offensive le 13 avril, ont subi un sanglant échec devant Domali-Pinar, puis un second près d'Ala-Cheir. Ils se replient en désordre vers Smyrne, laissant entre les mains des Turcs de nombreux prisonniers et un matériel de guerre important.

— Madrid s'efforce d'adoucir l'incident de Tanger, qui est en voie de solution.

— Le plébiscite tyrolien, au sujet du rattachement du Tyrol à l'Allemagne, a eu lieu aujourd'hui. La grande majorité des électeurs s'est prononcée pour le rattachement.

25 avr. (lun.). — En prévision de l'échéance qui aura lieu dimanche prochain, le Conseil supérieur de la guerre se réunit à l'Elysée sous la présidence de M. Millerand. Y assistent : M. Louis Barthou, ministre de la Guerre ; les maréchaux Foch, Joffre, Pétain, Fayolle, Franchet d'Esperey ; les généraux Berthelot, Mangin, de Boissoudy, Degoutte, Nivelle, Guillaumat, Maistre, Humbert, Buat, Debeney, Gassouin ; les amiraux Grasset et Lacaze.

Quelques heures après arrive d'Angleterre M. Briand. Dès son retour, le Conseil des ministres se réunit à l'Elysée sous la présidence de M. Millerand. M. Briand expose la situation qui résulte de la démarche tentée par les Allemands auprès du président Harding, et indique les résolutions que, d'accord avec M. Lloyd George, il présentera à la réunion du Conseil suprême de samedi prochain.

— M. Lloyd George a communiqué aux Communes l'accord de principe qui s'est établi entre les deux gouvernements français et britannique. Si les propositions allemandes relatives aux réparations ne sont pas satisfaisantes, l'Angleterre appuiera la France dans les districts miniers de la Westphalie.

— A Bruxelles, les ministres belges se sont réunis en conseil, et M. Jaspar, ministre des affaires étrangères, a mis ses collègues au courant de la situation internationale et des entretiens qu'il a eus avec M. Loucheur. Le Conseil des ministres a approuvé ses déclarations, et a confirmé sa ferme volonté d'exiger le payement des réparations auxquelles la Belgique a droit.

— Le gouvernement allemand, qui a présenté au président Harding les nouvelles propositions qu'il veut faire aux Alliés, refuse de publier ces propositions avant qu'elles aient été approuvées par Washington.

— Le conflit minier britannique semble être en voie d'arrangement.

26 avr. (mar.). — M. Aristide Briand, président du Conseil, fait à la Chambre, et ensuite au Sénat, tant au sujet des conversations de Hythe que des négociations qui vont s'engager le 30 avril à Londres, de brèves déclarations résumant les résultats obtenus dans les entretiens avec M. Lloyd George, et indiquant quelles seront l'attitude et les directives des représentants de la France à la nouvelle conférence des Alliés, précédant l'échéance du 1er mai. Il dit entre autres :

L'Allemagne, après s'être adressée un peu partout, après avoir sollicité des neutres, en Tchécoslovaquie, en Suisse, à Rome, aux Etats-Unis, après s'être vue repoussée,... s'est retournée de nouveau vers les Etats-Unis... auxquels elle aurait fait des propositions financières dont on dit qu'elles sont plus étendues que celles de Londres. Je le souhaite pour l'Allemagne...

Au point de vue des engagements, l'Allemagne est en pleine faillite...

Nous ne voulons plus de vaines promesses, mais des choses positives et des garanties...

Nous sommes prêts à faire ce geste de coercition qui mettra entre nos mains les moyens d'une exécution rapide, et donnera des résultats immédiats...

— A Berlin, le Dr von Simons, ministre des affaires étrangères allemand, explique au Reichstag comment l'Allemagne, après avoir repoussé l'accord de Paris, a été conduite à s'adresser aux Etats-Unis. Il commente en détail et défend les propositions actuellement soumises à l'examen du président Harding.

27 avr. (mer.). — La Commission des réparations a fixé aujourd'hui le montant de la dette allemande, et communique la note officielle suivante, qu'elle présente au gouvernement allemand :

La Commission des réparations, en exécution des dispositions de l'article 233 du Traité de Versailles, a décidé, à l'unanimité, de fixer à 132 milliards de marks-or le montant des dommages pour lesquels réparation est due par l'Allemagne, aux termes de l'article 232, 2e alinéa, et de l'Annexe 1 à la Partie VIII du dit Traité.

En fixant ce chiffre, la Commission a effectué sur le montant des dommages les déductions nécessaires pour tenir compte des restitutions faites ou à faire en exécution de l'article 238 de ces restitutions.

La Commission n'a pas compris dans le chiffre ci-dessus la somme correspondant à l'obligation qui incombe en outre à l'Allemagne, en vertu du 3e alinéa de l'article 232, d' « effectuer le remboursement de toutes les sommes que la Belgique a empruntées aux gouvernements alliés et associés jusqu'au 11 novembre 1918, y compris l'intérêt 5 p. 100 par an desdites sommes ».

Le gouvernement français a fait savoir à Washington qu'il juge les offres allemandes inacceptables.

— Le Reichstag continue la discussion sur la politique extérieure. Plusieurs orateurs attaquent la France, et, parmi eux, M. Helfferich déclare que « les 40 millions de Français ne réussiront pas à venir à bout des 60 millions d'Allemands ».

— Par 486 voix contre 68, la Chambre vote l'ensemble du budget de 1921.

— En Asie Mineure, les Turcs attaquent sur le front de Sacaria et Ismid.

— Le tribunal civil de Blois a débouté le prince Elie de Bourbon-Parme de sa demande d'envoi en possession ; le château de Chambord restera sous séquestre.

28 avr. (jeu.). — A la Chambre des communes, M. Lloyd George dit qu'il a le regret de constater que les propositions allemandes faites par l'intermédiaire des Etats-Unis ne sont pas du tout satisfaisantes. Si ces propositions ne sont pas modifiées, la Grande-Bretagne s'associera à l'action de la France dans le bassin de la Ruhr.

Ces propositions dont parle M. Loyd George ne sont connues qu'officieusement : les Etats-Unis n'en ayant pas encore fait part aux Alliés. Il paraît que les Allemands proposent 50 milliards, alors qu'ils doivent nous en payer 132.

— Le conflit minier continue en Angleterre ; les négociations entre le gouvernement et les grévistes n'aboutissent pas.

— La Chambre des députés vote deux projets qui intéressent particulièrement les contribuables parisiens : l'un autorise la Ville de Paris à contracter un emprunt de 1 milliard 800 millions ; l'autre permet au Département de la Seine d'emprunter une somme de 500 millions.

— A Fiume, les fascistes se sont emparés de l'hôtel de ville, et ont proclamé un directoire provisoire.

— Les cuirassés *Paris* et *France*, de l'escadre de la Méditerranée, et le contre-torpilleur *Protet* ont quitté Alger pour se rendre à Tanger.

— Le wagon (ancien wagon-restaurant) dans lequel fut signé l'armistice, le 11 novembre 1918, a été amené dans la cour d'honneur des Invalides, et il appartient désormais au musée de l'Armée.

29 avr. (ven.). — M. Aristide Briand, accompagné du maréchal Foch, du général Weygand et de M. Berthelot, est parti pour l'Angleterre où le Conseil suprême doit se réunir, demain, à Londres, et décidera de l'occupation de la Ruhr.

— Le prince Sapieha, ministre des affaires étrangères de Pologne, est venu à Paris pour demander aux Alliés de préciser nettement la délimitation des zones allemande et polonaise en Haute-Silésie.

— La situation en Grèce semble s'aggraver. Le président du conseil a fait signer au roi un décret mobilisant deux classes qui doivent rester en Grèce, et une classe et demie qui doit partir pour le front. Cette mesure a produit une impression profonde. La situation financière devient de plus en plus critique, et la drachme continue à baisser.

Les Turcs poursuivent leur avance en Asie Mineure. Un violent duel d'artillerie se livre sur le front de Brousse, et, sur le front de Ouchak, une bataille est commencée aux environs de Banaz et Derbend, et à l'est d'Islam-Keuy.

— Suivant une dépêche de Trieste, un véritable combat à coups de fusil, de mitrailleuse et de bombes, s'est livré à Valcurigue, sur la ligne de Cantrida, près de Fiume, entre les carabiniers, les fascistes, la milice fiumaine d'une part, et les Croates, les Zanelliens et les bolcheviks d'autre part.

30 avr. (sam.). — La première réunion de la Conférence interalliée a eu lieu à Londres. M. Lloyd George, qui présidait, était assisté de lord Curzon. La France était représentée par MM. Briand, Loucheur et Berthelot ; l'Italie, par le comte Sforza et le marquis della Torretta ; le Japon, par le baron Hayashi et M. Kengo Mori ; la Belgique par MM. Jaspar et Theunis.

La réunion a été consacrée à un examen de la situation créée par le manquement total de l'Allemagne à exécuter les dispositions du Traité de Versailles en ce qui concerne le désarmement, la punition des coupables et les réparations. La Conférence a décidé la réunion immédiate d'un comité d'experts pour l'étude des modalités et des garanties.

— Devant l'échéance qui va sonner demain, le pessimisme règne en Allemagne. Les espérances qu'on avait mises dans une intervention possible des Etats-Unis se sont évanouies ; les milieux politiques et financiers adressent d'amères critiques à l'Amérique. M. von Simons, ministre des affaires étrangères, a offert sa démission, à raison de l'attitude de l'opinion publique en Allemagne, touchant sa politique ; mais le président d'Empire Ebert a refusé cette démission, et il approuve le langage et les actes de son ministre.

1er mai (dim.). — Les séances du Conseil suprême, à Londres, donnent lieu à des discussions laborieuses. M. Lloyd George avait reçu du cabinet britannique le mandat de s'opposer à toute mesure de contrainte, envers l'Allemagne, sans avertissement préalable. M. Briand demande la mise en vigueur immédiate des sanctions, et, devant les hésitations du Premier anglais, il menace de reprendre sa liberté d'action.

M. Lloyd George confère avec ses collègues du cabinet et leur dit que, tout en persistant à ne point accepter l'action militaire non précédée d'un ultimatum, il ne faut rien négliger qui puisse sauver l'Entente cordiale. Finalement, il se rallie à un projet transactionnel de M. Jaspar, ministre belge, comportant un commencement d'exécution militaire des sanctions prévues. Aux termes de ce projet, l'Allemagne pourra faire connaître son acceptation pendant la période de préparation indispensable à notre action militaire dans la Ruhr.

L'Allemagne n'a pas versé les 12 milliards de marks-or payables aujourd'hui 1er mai. Elle espère encore qu'une action de l'Amérique ou un ultimatum de la Conférence interalliée lui permettra d'élargir la base de ses dernières propositions, afin d'éviter les sanctions ; mais, pour l'instant, elle pense continuer le système de céder peu à peu.

— La journée du 1er mai s'est passée, à Paris et dans toute la France, dans le calme le plus absolu.

2 mai (lun.). — La Conférence de Londres n'est pas encore terminée. Mais l'accord est à peu près fait entre les Alliés, et l'on prévoit qu'il sera complet demain matin ; les points en suspens portent sur les garanties financières.

Il est décidé que l'Allemagne a jusqu'au 13 mai pour accepter sans réserves les décisions de la Commission des réparations et des gouvernements alliés.

A la suite d'instructions reçues de Londres par téléphone, et adressées par M. Briand à M. Barthou, ministre de la Guerre, celui-ci a pris la décision de rappeler la classe 1919.

Des troupes partent de France, et s'acheminent vers le Rhin inférieur. Une brigade de cavalerie française a débarqué à Dusseldorf.

En outre de l'occupation de la Ruhr, on envisage le blocus de Hambourg, Brême, Lubeck et Stettin. L'amiral Grasset, chef d'état-major de la marine française, est parti pour Londres.

— La grève des charbonnages anglais continue. La situation qui en résulte s'aggrave de jour en jour, en Grande-Bretagne.

3 mai (mar.). — L'accord complet est réalisé au Conseil suprême, à Londres. Le plan d'occupation de la Ruhr, exposé par le maréchal Foch, est approuvé à l'unanimité. Les

Alliés ont mis au point les détails techniques du projet financier, et un comité de rédaction est chargé d'arrêter les termes de ces divers documents.

— Les Etats-Unis ont répondu à l'Allemagne. Ils déclarent que les propositions faites par cette dernière sont inacceptables et ne peuvent être prises en considération. Ils expriment à nouveau « leur désir du prompt règlement de cette question vitale, et recommandent fortement au gouvernement allemand de soumettre immédiatement et directement aux gouvernements alliés des propositions claires, nettes et adéquates qui, sous tous les rapports, répondraient à ses justes obligations ».

— Des grèves et des désordres éclatent dans le bassin minier de la Haute-Silésie. Les mineurs polonais s'insurgent contre l'attribution, faussement annoncée, du bassin houiller à l'Allemagne. Sur 240.000 ouvriers, 210.000 ont abandonné le travail. La commission interalliée dément qu'une décision quelconque ait été prise touchant la Haute-Silésie, et elle proclame l'état de siège dans les districts miniers, fermement décidée à maintenir l'ordre absolu.

4 mai (mer.). — Le Conseil suprême, réuni à Londres, a terminé ses travaux ce soir à minuit, en plein accord.

La Commission des réparations a finalement accepté de notifier au gouvernement du Reich les décisions arrêtées unanimement par les Alliés.

L'arrangement financier de Londres, qu'il soit notifié à l'Allemagne par la Commission des réparations ou, à son défaut, par le Conseil suprême, apparaît supérieur à l'accord de Paris.

— En raison de la situation créée par la réponse des Etats-Unis, le gouvernement allemand a décidé, à l'unanimité, de démissionner. Le chancelier du Reich, M. Fehrenbach, s'est rendu auprès du président Ebert, afin de lui présenter la démission du cabinet.

— Les événements de Haute-Silésie prennent de l'extension sur tout le territoire industriel. Les mineurs polonais s'indignent contre une décision qui ferait d'eux des sujets allemands, et font sauter plusieurs ponts de chemin de fer. Des conflits très violents ont eu lieu entre les émeutiers et la police plébiscitaire. Les troupes françaises interviennent pour rétablir l'ordre.

— La série des cérémonies commémoratives organisées à l'occasion du centième anniversaire de la mort de Napoléon Ier a commencé aujourd'hui, avec une messe de *requiem* solennelle, à Notre-Dame de Paris.

L'après-midi, le comité du centenaire de la mort de Napoléon a tenu une séance solennelle dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Le maréchal Franchet d'Esperey va à Ajaccio, ville natale de Napoléon, pour y représenter le Gouvernement aux cérémonies civiles et religieuses.

— Des troubles ont éclaté à Jaffa, en Palestine, au cours desquels un grand nombre de Juifs et d'Arabes ont été tués. Ces troubles sont attribués à des communistes israélites, récemment arrivés de Russie.

5 mai (jeu.). — Voici le texte de la déclaration commune signée ce matin par les chefs des délégations alliées au Conseil suprême, et qui a été immédiatement notifiée à l'Allemagne par l'intermédiaire du docteur Stahmer, ambassadeur allemand à Londres :

Les Puissances alliées constatant que, malgré les concessions successives faites par les Alliés depuis la signature du Traité de Versailles, et en dépit des avertissements et des sanctions décidées à Spa et à Paris, comme des sanctions notifiées à Londres et appliquées depuis, le gouvernement allemand manque à remplir les obligations qui lui incombent, aux termes du Traité de Versailles, en ce qui concerne :

1° Le désarmement ;

2° Le versement de 12 milliards de marks-or, échu le 1er mai 1921, aux termes de l'article 235 du Traité, et que la Commission des réparations l'a déjà sommé de payer à cette date ;

3° Le jugement des coupables, dans les conditions où il a été à nouveau stipulé par les notes alliées des 13 février et 17 mai 1920 ;

4° Certaines autres questions importantes, et notamment celles que posent les articles 264 à 267, 269, 273, 321, 322 et 327 du Traité,

Décident :

A. De procéder, dès aujourd'hui, à toutes mesures préliminaires nécessaires à l'occupation de la vallée de la Ruhr par les forces alliées sur le Rhin, dans les conditions prévues au paragraphe D ;

B. D'inviter, conformément à l'article 233 du Traité, la Commission des réparations à notifier au gouvernement allemand, sans délai, les époques et les modalités de l'acquittement par l'Allemagne de l'intégralité de sa dette, et d'annoncer sa décision sur ce point, au gouvernement allemand, le 6 mai au plus tard ;

C. De sommer le gouvernement allemand de déclarer catégoriquement, dans un délai de six jours à dater de la réception de la décision ci-dessus, sa résolution :

I) D'exécuter, sans réserves ni conditions, ses obligations telles qu'elles sont définies par la Commission des réparations.

II) D'accepter et de réaliser, sans réserves ni conditions, à l'égard de ses obligations, les garanties prescrites par la Commission des réparations.

III) D'exécuter, sans réserves ni retard, les mesures concernant le désarmement militaire, naval et aérien, notifiées au gouvernement allemand par les Puissances alliées, par leur lettre du 29 janvier 1921 ; — les mesures d'exécution déjà venues à échéance étant complétées sans délai, les autres devant être réalisées aux dates fixées.

IV) De procéder, sans réserves ni retard, au jugement des criminels de guerre, ainsi qu'à l'exécution des autres parties du Traité n'ayant pas encore reçu satisfaction, et dont il est question dans le premier paragraphe de la présente note ;

D. De procéder, le 12 mai, à l'occupation de la vallée de la Ruhr, et de prendre toutes autres mesures militaires et navales, faute par le gouvernement allemand d'avoir rempli les conditions ci-dessus.

Cette occupation durera aussi longtemps que l'Allemagne n'aura pas exécuté les conditions énumérées au paragraphe C.

LLOYD GEORGE, BRIAND, Cte SFORZA, JASPAR, HAYASHI.

M. Briand et le maréchal Foch quittent Londres, pour rentrer à Paris.

M. Lloyd George expose à la Chambre des communes les décisions du Conseil suprême. Il insiste sur le caractère équitable des demandes des Alliés. « *Nous avons le droit*, dit-il, *d'exiger que la nation, l'Allemagne, qui a causé toute cette dévastation, paye jusqu'à la dernière limite de ses facultés pour la réparer.* »

— Le centenaire de la mort de Napoléon a été célébré, à Paris, le matin à l'Arc de Triomphe, où un défilé de troupes a eu lieu devant la tombe du Soldat inconnu, et, l'après-midi dans la chapelle du Tombeau, à l'Hôtel des Invalides. M. Barthou, ministre de la Guerre, a prononcé un discours sous l'Arc de Triomphe, et le maréchal Foch en a prononcé un autre devant le tombeau de l'Empereur.

Le centième anniversaire de la mort de Napoléon a été célébré solennellement en Corse à Ajaccio, ainsi qu'à Sainte-Hélène où des salves d'artillerie anglaises ont été tirées le matin et le soir, et Old House, à Longwood, a été illuminée.

— En Haute-Silésie, le mouvement insurrectionnel polonais semble se développer vers le nord. M. Korfanty, que le gouvernement de Varsovie a révoqué de ses fonctions de commissaire plébiscitaire, s'est proclamé chef du soulèvement. La presse allemande demande à l'Entente d'agir avec la dernière énergie contre les Polonais « insurgés ». On voit que les Allemands veulent exploiter à leur profit les événements qu'ils ont eux-mêmes soigneusement préparés.

6 mai (ven.). — Depuis que l'Allemagne a reçu l'ultimatum des Alliés, elle attend un ministère pour y répondre, obéir ou résister. Les chefs de parti délibèrent à Berlin pour prendre position. Le dénouement de la crise ministérielle est subordonné à la décision qui sera prise.

— A Londres, au grand meeting annuel de l'Association du parti conservateur, lord Curzon, ministre des affaires étrangères, a déclaré que le gouvernement britannique avait la preuve que des influences ennemies s'exercent en ce moment en Angleterre, et que des quantités d'or étranger y pénètrent pour fomenter des mouvements révolutionnaires.

— Le gouvernement des Etats-Unis a décidé de se faire représenter à titre officieux aux séances du Conseil suprême et à celles du Conseil des ambassadeurs. M. Colby, ancien secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a dit : « *L'Amérique est entrée tard dans la guerre, mais elle y est entrée ; elle est également en retard pour la paix, mais elle y arrivera* ».

7 mai (sam.). — La célébration des fêtes de sainte Jeanne d'Arc a commencé aujourd'hui par des cérémonies religieuses, dans un certain nombre de villes où l'autorité ecclésiastique a organisé un triduum, notamment à Paris et à Orléans.

— En Allemagne, la solution de la crise ministérielle est retardée, en attendant que les différents partis se soient prononcés pour ou contre l'acceptation de l'ultimatum des Alliés. L'Allemagne doit répondre avant le 12 mai à cet ultimatum. Aucune combinaison n'a pu aboutir jusqu'ici.

— Une bande armée de 150 Allemands, qui avait pénétré dans le territoire plébiscitaire de Haute-Silésie, a fait prisonnier, à Dentsch-Rasselwitz, le capitaine de Blois, contrôleur de cercle, en tournée d'inspection, et a emmené cet officier français à Neustadt, puis à Neiss.

Peu après il a été relâché, sur une démarche de l'ambassade de France à Berlin, à laquelle la Wilhelmstrasse a exprimé tous ses regrets pour l'incident.

8 mai (dim.). — La première fête nationale de Jeanne d'Arc a été célébrée avec un grand éclat dans toute la France. A Paris, dès le matin, le canon annonce la fête. M. Marraud, ministre de l'Intérieur, prend la parole au nom du Gouvernement devant la statue de l'héroïne, place des Pyramides, et glorifie la « patronne du paysan de France ». A l'église de la Trinité, le maréchal Foch et son état-major assistent au service religieux. De nombreuses délégations se réunissent à Saint-Augustin, pour déposer des couronnes autour de la statue de Jeanne d'Arc, puis défilent à travers Paris, pour aller déposer d'autres couronnes place des Pyramides. Le soir, la capitale était brillamment illuminée, et un défilé historique a eu lieu dans le VIe arrondissement.

A Orléans, M. Bonnevay, ministre de la Justice, représente le Gouvernement. Mgr Charost le salue du haut de la chaire, et prononce d'éloquentes paroles, en présence du cardinal Granito di Belmonte légat du pape, du cardinal Luçon et de vingt-quatre prélats. Le cortège traditionnel se forme ensuite ; le ministre y prend place avec les autorités locales, les sénateurs et les députés du département et les délégations parlementaires.

A Rouen, une cérémonie émouvante est célébrée à l'emplacement où Jeanne d'Arc subit le martyre sur le bûcher, place du Vieux-Marché.

— Le Dr Mayer, ambassadeur d'Allemagne à Paris, avait été chargé par le président Ebert de constituer le nouveau cabinet. Le Dr Mayer n'a pu réussir, et décline sa mission ; mais, sur la demande du Président, il consent à réserver sa réponse définitive.

La 5e division de cavalerie française occupe Ratingen, dans la Ruhr. L'Allemagne n'a plus que quatre jours pour répondre à l'ultimatum.

— Les Etats-Unis ajournent *sine die* le vote de la résolution Knox, qui marque la fin de l'état de guerre entre l'Allemagne et le gouvernement américain. Ce vote sera différé tant que l'Europe n'aura pas entièrement dominé la situation critique existante.

9 mai (lun.). — La Conférence des ambassadeurs continue l'examen des mesures propres à rétablir l'ordre en Haute-Silésie, et à calmer les esprits. Elle décide d'inviter la commission interalliée à éclairer les populations sur le véritable état de la question du règlement de la frontière, qui est encore à l'étude sans qu'aucune décision, même préliminaire, soit intervenue.

— L'Orgesch concentre des forces sur la rive gauche de l'Oder. Le gouvernement français signifie à l'Allemagne que la mission interalliée a seule qualité pour rétablir l'ordre en Haute-Silésie.

10 mai (mar.). — L'Allemagne se soumet : le Reichstag vote l'acceptation de l'ultimatum, par 221 voix contre 175. Le nouveau chancelier de l'Empire, M. Wirth, a conseillé cette acceptation, après avoir constitué le nouveau cabinet. (L'acceptation de l'ultimatum allié par le Reichstag coïncide exactement avec le 50e anniversaire de la signature du traité de Francfort, le 10 mai 1871.)

Les Allemands entretiennent l'agitation en Haute-Silésie. Un grand nombre d'hommes appartenant à la reichswehr sont entrés en armes et en uniforme sur les territoires plébiscitaires ; ils forment des corps francs, sous la conduite d'officiers.

— Mgr Granito di Belmonte, légat du pape, qui vient d'assister aux fêtes de sainte Jeanne d'Arc, à Orléans, a été reçu par M. Millerand et par M. Briand. Au cours de cette dernière entrevue, il a été pressenti au sujet de la nomination éventuelle de M. Jonnart à l'ambassade du Vatican, et le président du Conseil l'a prié de demander l'agrément du saint-siège à cette nomination.

— La tournure soudainement grave qu'a prise la crise charbonnière menace l'Angleterre d'une grève générale.

— Au Maroc, les opérations entreprises par le général Aubert dans la région de Taza, et par le général Poeymirau dans celle d'Ouezzan, se poursuivent avec succès.

11 mai (mer.). — Le nouveau chancelier du Reich, M. Wirth, a fait parvenir la note suivante à Londres, à Paris, à Rome, à Bruxelles et à Tokio :

En vertu de la décision du Reichstag, je suis chargé de déclarer ce qui suit, au nom du nouveau gouvernement, relativement à la décision des Puissances alliées, du 5 mai 1921.

Le gouvernement allemand est décidé :

1° A remplir, sans conditions ni réserves, ses obligations telles qu'elles sont fixées par la Commission des réparations ;

2° A accepter et à réaliser, sans conditions ni réserves, les mesures de garanties prescrites par la Commission des réparations, au point de vue de ces obligations ;

3° A exécuter, sans réserves ni retard, les mesures en vue du désarmement sur terre, sur mer et dans les airs, qui ont été notifiées par la note des Puissances alliées, du 21 janvier 1921. Les mesures dont l'exécution est en retard devront être exécutées immédiatement, les autres dans les délais prescrits ;

4° A procéder, sans réserves ni retard, au jugement des coupables de guerre, et à l'exécution des stipulations du Traité mentionnées dans la première partie de la note des gouvernements alliés, du 5 mai 1921.

Je vous prie de porter sans retard cette déclaration à la connaissance des Puissances alliées.

Jusqu'à ce que les Allemands s'exécutent, nos troupes resteront l'arme au pied.

— En Haute-Silésie, l'apaisement se fait parmi les éléments polonais, mais du côté allemand l'agitation augmente malgré les efforts de la haute commission pour la calmer. Les Français sont l'objet de nombreuses marques d'hostilité, de la part des insurgés allemands.

12 mai (jeu.). — En Haute-Silésie, la situation devient très inquiétante, du fait des préparatifs militaires allemands, poursuivis sans arrêt. Volontaires de l'orgesch et soldats de la reichswehr, soi-disant déserteurs, entrent continuellement sur le territoire silésien, encadrés par leurs officiers. Breslau est leur point de concentration. De leur côté, les Polonais bombardent la ville de Cosel-sur-l'Oder, port d'embarquement des charbons, défendue par deux bataillons italiens. Des troupes irrégulières allemandes ont attaqué le général français Grattier, venu pour essayer de mettre fin aux hostilités ; fait prisonnier, celui-ci n'a été relâché que grâce à l'intervention des Italiens.

La Reichsbank a pris sur elle d'arrêter les envois de fonds destinés à payer les salaires des mineurs polonais, sans doute dans le dessein d'accroître la confusion actuelle. La commission interalliée du plébiscite a demandé aux ambassadeurs à Berlin de faire rapporter cette décision.

— Un bateau-drague et un remorqueur, livrés par l'Allemagne en compensation du sabordage de sa flotte à Scapa Flow, sont arrivés au Havre avec des équipages allemands.

13 mai (ven.). — M. Lloyd George prononce à la Chambre des communes, au sujet de l'insurrection de la Silésie, un discours qui produit une immense sensation. C'est un véritable réquisitoire contre la Pologne. Il déclare que si les Alliés ne veulent pas intervenir eux-mêmes pour rétablir l'ordre, ils doivent permettre aux Allemands de se faire respecter par les Polonais. « La Haute-Silésie, dit-il, est prussienne depuis deux cents ans, et n'est certainement plus polonaise depuis six cents ans. » Il rappelle, au sujet du plébiscite, que les Allemands ont eu une majorité de 6 contre 4 dans l'ensemble. Finalement, il réclame le respect absolu du Traité de Versailles, qui est la grande charte de la Pologne, traité qui peut être imparfait mais dont la Pologne doit être la dernière à se plaindre.

Les pertes subies par les forces alliées en Haute-Silésie, au cours des troubles récents, se répartissent ainsi : 2 Français tués, 7 blessés ; 20 Italiens tués dont 1 officier, et 40 blessés dont 2 officiers ; 1 sous-officier de la police anglaise tué.

— L'amélioration de notre change va grandissant. Le pouvoir d'achat du franc a augmenté de 30 à 50 p. 100. Au 13 mai 1921, il est de : 0,53 à Londres ; 0,69 à Madrid ; 1,53 en Grèce ; 6,02 à Berlin ; 0,44 à New-York ; 0,47 en Suisse ; 0,72 en Norvège ; 0,48 en Hollande.

14 mai (sam.). — Au lendemain du discours de M. Lloyd George, M. Aristide Briand fait, à la presse française et étrangère, l'exposé du point de vue de la France dans la question de la Haute-Silésie. Voici la principale de ses déclarations :

La France se place ici, comme partout ailleurs, sur le terrain du Traité de Versailles. Elle a la volonté de n'en pas sortir. Un plébiscite est intervenu ; il n'y a plus qu'à appliquer ses résultats... La thèse de M. Lloyd George est que la Pologne ne doit pas se faire justice elle-même. C'est une thèse juste ; je l'approuve absolument, mais elle doit être vraie pour l'Allemagne comme pour la Pologne... La France n'admettra pas une intervention armée de l'Allemagne.

— Au Maroc, les troupes espagnoles, avec la coopération des forces de la harka et de la police indigène, se sont emparées, au prix de pertes sérieuses, de trois positions dans les massifs de Benigorf. Parmi les Maures insurgés, on signale plusieurs Allemands déserteurs de la légion étrangère française, qui leur enseignent à creuser des tranchées.

— L'express Paris-Toulouse déraille entre Uzerche et Vigeois : on compte 5 morts et une dizaine de blessés grièvement.

— M. Robert Leullier est nommé préfet de police, en remplacement de M. Raux nommé ministre plénipotentiaire.



« Printemps qui s'avance !...
— Toujours le même morceau : c'est agaçant... le docteur t'avait pourtant recommandé le changement d'airs. »



« Combien, la maisonnette, pour l'été ?
— Six mille francs...
— Une question... est-on nourri ?... »



« Ça, c'est tapé..., c'est ce qu'on appelle aujourd'hui de la peinture...
— Qu'est-ce que ça représente ?...
— Je n'en sais rien..., l'auteur ne doit pas le savoir non plus. »



« Vous trouvez que la valse a vieilli ?...
— Mais non, pas la valse..., les valseuses seulement... »



« Bolcheviste, vous êtes venu, dites-vous, en France, soi-disant pour apprendre le français ?... N'est-ce pas plutôt pour essayer de nous apprendre le Russe, tel qu'on le parle à Moscou ? »

(Henriot, *Le Journal amusant.*)

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS

CHARTRAIRE (E.). *La Cathédrale de Sens.* Paris, Laurens. In-12. 3 fr. 50.

DIMIER (L.). *L'hôtel Lauzun.* Paris, Morancé. In-folio. 60 fr.

GASQUET (J.) *Cézanne.* Paris, Bernheim Jeune. In-4°. 125 fr.

GRÉBER (J.). *L'Architecture aux Etats-Unis.* Paris, Payot. 2 vol. in-4°. Ensemble, 150 francs.

LECLERCQ (P.). *Autour de Toulouse-Lautrec.* Paris, Floury. In-8°. 20 francs.

MAUCLAIR (C.). *Les Etats de la peinture française de 1850 à 1920.* Paris, Payot. In-16. 4 francs.

VIREY (J.) *L'Abbaye de Cluny.* Paris, Laurens. In-12. 3 fr. 50

GÉOGRAPHIE

JOLICLERC (E.). *L'Espagne vivante.* Paris, P. Roger. In-8°. 8 fr.

MAUREL (A.). *Un mois en Italie.* Paris, Hachette. In-16. 15 fr.

MYLÈS (H.). *La Fin de Stamboul. Essai sur le monde turc.* Paris, Sansot. In-16. 6 francs.

LA GUERRE ET LA PAIX

ANCEL (J.). *Les Travaux et les jours de l'armée d'Orient (1915-1918).* Paris, Bossard. In-16. 7 fr. 50.

ANTONELLI (E.). *L'Afrique et la Paix de Versailles.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.

BURNET (E.). *La Tour blanche. Armée d'Orient, 1916-1917.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

DUNAN (M.). *L'Autriche.* Paris, Rieder. In-8°. 5 francs.

EISENMANN (L.). *La Tchéco-Slovaquie.* Paris, Rieder. In-8°. 5 francs.

GOT (A.). *L'affaire Miss Cavell, d'après les documents inédits de la justice allemande.* Paris, Plon. In-16. 5 francs.

KAWAKAMI (K. K.). *Le Japon et la Paix mondiale.* Paris, P. Roger. In-8°. 7 francs.

LHÉRITIER (M.). *La Grèce.* Paris, Rieder. In-8°. 5 francs.

POINCARÉ (R.). *Les Origines de la Guerre.* Paris, Plon. In-16. 10 francs.

TARDIEU (A.). *La Paix.* Paris, Payot. In-8°. 12 francs.

TESTIS. *L'Œuvre de la France au Levant (Syrie et Cilicie).* Paris, P. Roger. In-8°. 5 francs.

TOUTAIN (J.). *Leur Germanie.* Paris, Belin. In-18. 5 francs.

VILLENEUVE-TRANS (R. DE). *A l'ambassade de Washington. Octobre 1917-Avril 1919. Les Heures décisives de l'intervention américaine. Les Etats-Unis et le Traité de Paix.* Paris, Bossard. In-8°. 9 francs.

— *La Question assyro-chaldéenne. Etudes et Notes. Novembre et Décembre 1920-Janvier 1921.* Paris, Maillet. Broch.

HISTOIRE

ASKENAZY (S.). *Le Prince Poniatowski, maréchal de France (1762-1813)* [trad. française de B. Kozakiewicz]. Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.

AURIAC (J. D'). *La Véritable Jeanne d'Arc.* Paris, Fasquelle. In-8°. 15 francs.

BRADI (L. DE). *Jeanne d'Arc dans la Littérature anglaise.* Paris, Boivin. In-16. 3 fr. 50.

BURNAND (R.). et BOUCHER (F.). *L'Histoire de Napoléon racontée par les grands écrivains.* Paris, Grasset. In-16. 7 fr. 50.

CHUQUET (A.). *Etudes d'histoire. 8e Série.* Paris, E. de Boccard. In-16. 7 fr. 50.

ESTRÉE (P. D'). *La Vieillesse de Richelieu (1758-1788).* Paris, Emile-Paul. In-8°. 10 francs.

FAURE (Elie). *Napoléon.* Paris, Crès. In-16. 6 francs.

GUIGNEBERT (C.). *Le Christianisme antique.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

HALPHEN (L.). *Etudes critiques sur l'histoire de Charlemagne.* Paris, Alcan. In-8°. 14 francs.

HOMO (L.). *La Rome antique. Histoire-Guide des Monuments de Rome depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares.* Paris, Hachette. In-16. 25 francs.

JIRECEK (C.). *La Civilisation serbe au moyen âge* (trad. de l'allemand sous la direction de L. Eisenmann), Paris, Bossard. In-8°. 7 fr. 50.

KROPOTKINE (P.). *Autour d'une vie.* Paris, Stock. 2 vol. in-12. Chacun, 5 francs.

LACOUR GAYET (G.). *Napoléon, sa vie, son œuvre, son temps.* Paris, Hachette. In-4°. 80 francs.

LA GORCE (P. DE). *Histoire religieuse de la Révolution française.* Tome IV. Paris, Plon. In-8°. 12 francs.

LAVISSE (E.). *Histoire de France contemporaine.* Tome V. *La Monarchie de Juillet,* par S. Charlety. Paris, Hachette. In-8°. 30 francs.

LEGER (L.). *Les Anciennes civilisations slaves.* Paris, Payot. In-16. 4 francs.

MAINAGE (P. Th.). *Les Religions de la Préhistoire. L'Age paléolithique.* Paris, A. Picard, Desclée. In-8°. 30 francs.

MONTET (E.). *L'Islam.* Paris, Payot. In-16. 4 francs.

MOURRET (F.). *Histoire générale de l'Eglise.* Tome IX. *Histoire contemporaine. Deuxième partie (1879-1903).* Paris, Bloud. In-8°. 15 francs.

RAIN (P.). *Les Chroniques des Châteaux de la Loire.* Paris, P. Roger. In-4°. 30 francs.

SAINT-ANDRÉ (C.). *Louis XV. Essai d'après les documents authentiques.* Paris, Emile-Paul. In-8°. 10 francs.

STEIN (H.). *Charles de France frère de Louis XI.* Paris, Picard. In-8°. 50 francs.

WITTE (Comte). *Mémoires.* Paris, Plon. In-8°. 15 francs.

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

CANAT (R.). *La Littérature française au XIXe siècle.* Tome I. *(1800-1852).* Tome II. *(1852-1900).* Paris, Payot. In-16. Chaque vol., 4 francs.

CHEVRILLON (A.). *Trois études de littérature anglaise (La Poésie de Rudyard Kipling. John Galsworthy. Shakespeare et l'âme anglaise).* Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.

CRITOBULE. *Paul Mariéton, d'après sa Correspondance.* Paris, Crès. 3 vol. in-12. Ensemble, 25 francs.

DORNIS (J.). *Hommes d'action et de rêve.* Paris, Crès. In-16. 6 fr. 75.

GOYAU (G.). *Portraits catholiques. Précurseurs (Chaminade. Ozanam. Verhaegen. Milcent).* Paris, Perrin. In-16. 7 francs.

JOUSSAIN (A.). *L'Esthétique de Victor Hugo. Le Pittoresque dans le lyrisme et dans l'épopée.* Paris, Boivin. In-8°. 10 francs.

LIGNE (Prince DE). *Ma Napoléonide* (Œuvres posthumes inédites publiées par F. LEURIDANT). Paris, Champion. In-16. 5 fr. 25.

THIBAUDET (A.). *La Vie de Maurice Barrès.* Paris, Nouvelle Revue française. In-16. 10 francs.

VINCHON (E.). *Maurice Rollinat.* Paris, Jouve. In-18. 6 fr. 50.

LITTÉRATURE

BACOT (J.). *Trois mystères tibétains,* traduits avec notes et index. Paris, Bossard. In-8°. 28 francs.

BERNARD (T.). *L'Enfant prodigue du Vésinet,* roman. Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

BLASCO-IBAÑEZ (V.). *La Tragédie sur le lac,* roman. Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

BONDY (F. DE). *Le Moqueur,* roman. Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.

BOULENGER (M.). *Marguerite.* Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.

BOURGET (P.). *Un Drame dans le monde,* roman. Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.

CAUVES (H. DE). *Le Piédestal,* roman. Paris, Tolra. In-12. 6 francs.

CHANTEPLEURE (G.). *La Passagère,* roman. Paris, Lévy. In-18. 6 fr. 75.

CLAUDEL (P.). *Les Euménides d'Eschyle.* Editions de la Nouvelle Revue française. In-4°. 7 fr. 95.

CONAN-DOYLE. *Le Ciel empoisonné,* roman (trad. de l'anglais par Louis Labat). Paris, Lafitte. In-16. 7 francs.

CORO (E.). *Le Long voyage. Contes, poésies, récits de guerre.* Paris, Daragon. In-8°. 4 fr. 50.

DUMUR (L.). *Le Boucher de Verdun,* roman. Paris, A. Michel. In-16. 7 fr. 50.

FARRÈRE (C.). *Dix-sept histoires de marins.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

GALMOT (J.). *Quelle étrange histoire.* Paris, Librairie française. In-12. 8 francs.

GÉNIAUX (Ch.). *Les Cœurs gravitent.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

GŒTHE et CARLYLE. *Correspondance,* publiée par Ch. E. NORTON (trad. par G. Knopff). Paris, Librairie française. In-8°. 9 francs.

JAMMES (Fr.). *Le Livre de Saint Joseph.* Paris, Plon. In-16. 7 fr.

KEYSER (E. DE). *Le Compagnon de route.* Paris, P. Lafitte. In-16. 7 francs.

LYRA (M.). *La Fantaisie amoureuse,* Paris. Daragon. In-8°. 4 fr. 50.

MAC ORLAN (P.). *Le Nègre Léonard et maître Jean Mullin.* Paris, Nouvelle Revue française. In-16. 7 francs.

MAURRAS (Ch.) *Le Chemin de Paradis, contes philosophiques.* Paris, E. de Boccard. In-16. 6 fr. 75.

MORICE (Ch.). *Le Rideau de pourpre,* poèmes. Paris, Messein. In-12. 7 francs.

MORICE (Ch.). *Par le Sang de France,* roman. Paris, Plon. In-16. 7 francs.

PAUL-FAURE. *Méditation sur Loti.* Paris, Grasset. In-12. 10 fr.

PROUST (M.). *Le Côté de Guermantes II. Sodome et Gomorrhe I.* Paris, Editions de la Nouvelle Revue française. In-16. 12 fr. 50.

RHAÏS (E.). *Les Juifs ou la Fille d'Eléazar.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

RICHEPIN (J.). *Le Coin des fous. Histoires horribles.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

ROSNY JEUNE (J.-H.). *Fanchon-la-Belle.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.

ROSTAND (E.). *La Dernière nuit de Don Juan,* poème dramatique. Paris, Fasquelle. In-18. 6 fr. 75.

ROSTAND (M.). *La Messe de cinq heures.* Paris, A. Michel, In-16. 5 francs.

VEBER (P.). *Théâtre incomplet.* Paris, P. Lafitte. In-16. 7 fr

WHARTON (E.). *Au Temps de l'innocence,* roman. Paris, Plon. In-16. 7 francs.

PHILOSOPHIE

DEHERME (G.). *Un Maître : Auguste Comte. Une direction : le Positivisme.* Paris, Librairie Auguste-Comte. In-16. 5 francs.

FLAMMARION. *La Mort et son mystère.* II. *Autour de la mort.* Paris, Flammarion. In-18. 8 fr. 50.

GILLOUIN (R.). *Une Nouvelle philosophie de l'histoire moderne et française. Les bases historiques et critiques d'une éducation nationale.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.

JOUSSAIN (A.). *Exposé critique de la philosophie de Berkeley.* Paris, Boivin. In-8°. 10 francs.

SERTILLANGES. *La Vie intellectuelle. Son esprit. Ses conditions. Ses méthodes.* Paris, Editions de la Revue des Jeunes. In-16. 8 francs.

SCIENCES

CAMUS (E.-G.) et CAMUS (A.). *Iconographie des Orchidées d'Europe et du bassin méditerranéen.* Paris, Lechevalier. In-folio. 100 francs ; avec planches en couleurs, 300 francs.

EINSTEIN (A.). *L'Ether et la théorie de la relativité* (trad. par Maurice Solovine). Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 2 fr. 50.

EINSTEIN (A.). *La Théorie de la relativité restreinte et généralisée* (trad. par Mlle J. Rouvière). Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 7 francs.

EISENMENGER (G.). *La Physique. Son rôle et ses phénomènes dans la vie quotidienne.* Paris, Roger. In-8°. 9 francs.

FIERZ (H.-E.). *Opérations fondamentales de la Chimie des colorants.* Paris, Attinger. In-8°. 30 francs.

LAUNAY (L. DE). *Géologie de la France.* Paris, A. Colin. In-8°, avec 8 cartes en couleurs dans une pochette. 40 francs.

LÉVINNE (J.). *Atlas météorologique de Paris.* Paris, Gauthier-Villars. In-4°.

SOREAU (R.). *Nomographie ou Traité des abaques.* Paris, Chiron. 2 vol. in-8°. 100 francs.

SOCIOLOGIE ET ÉCONOMIE POLITIQUE

BARDOUX (J.). *L'Ouvrier anglais d'aujourd'hui.* Paris, Hachette. In-8°. 12 francs.

CAMBON (P.). *Comment parlait Napoléon.* Paris, La Force française. In-16. 3 fr. 50.

CHÉNON (Em.). *Le Rôle social de l'Eglise.* Paris, Bloud et Gay. In-8°. 16 francs.

LAUNAY (R.). *Figures juives.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 7 fr. 50.

NORMAND (Ch.) *La Conscience professionnelle. Son atrophie. Sa mort. Sa résurrection.* Paris, Madaury. In-16. 10 francs.

STEED, BOUGLÉ, E. DOUMERGUE, LANSON, BOUTROUX, ANDLER, P. DOUMERGUE, etc. *Les Démocraties modernes.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

VARIA

BION (E.). *L'Art de nommer les nouveau-nés français.* Orsennes, Bion-Dêtrois. In-16. 4 francs.

BONNEROT (J.). *Les Routes de France.* Paris, Laurens. In-8°. 9 francs.

BRUNEL (G.). *La Poste à Paris depuis sa création jusqu'à nos jours.* Amiens, Yvert et Tellier. In-8°.

CAUJOLLE (G.). *Annuaire de l'enseignement public de la Vendée.* La Roche-sur-Yon, Hamonnet. In-8°.

FABRE (A.) et GUIARD (E.). *Technologie de l'employé d'hôtel.* Tarbes, Fabre. In-8°. 6 francs.

FONTÈGNE (J.). *L'Orientation professionnelle et la détermination des aptitudes.* Paris, Delachaux et Niestlé. In-8°. 12 francs.

JEANTON (G.). *Le Mâconnais traditionaliste et populaire. Le peuple, le costume, l'habitation.* Mâcon, Protat. In-8°.

MONTESSORI (Maria). *Pédagogie scientifique* (trad. par M. R. Cromwell). Paris, Larousse. I. *La Maison des Enfants,* In-8°. 18 francs ; II. *Education élémentaire.* In-8°. 32 francs.

ROSALDY (J.). *L'Equipement électrique des automobiles. Manuel pratique.* Paris, Chéron. In-16. 4 fr. 50.

TEIXEIRA MENDES (R.). *Belgique. Brésil.* Rio de Janeiro, au siège central de l'Eglise positiviste du Brésil. In-12.

— *Clotilde de Vaux et Auguste Comte très saints fondateurs de la religion de l'Humanité.* Rio de Janeiro, au siège central de l'Eglise positiviste du Brésil. 4 vol. In-16.

— *Guide officiel de la Navigation intérieure.* Paris, Berger Levrault. In-16. 24 francs.

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. GROSLEY.



Après le déjeuner — « Confiant dans le gouvernement et repoussant toute addition..., je passe à l'ordre du jour ».
(L. Métivet, *Le Journal*).



L'OPÉRETTE FRANÇAISE

« Pour que vos chansons anglaises et vos valses viennoises soient vraiment parisiennes, je les fais jouer par un orchestre américain... ».
(Lucien Métivet, *Excelsior*).



Le bon exemple. — « J'en ai assez! Je veux un acompte sur les 150 francs que vous me devez!
— Calmez-vous, monsieur, calmez-vous, voici vingt sous... »
(Ch. Genty, *Le Journal*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Mai 1921 au 14 Juin 1921

15 mai (dim.). — M. Aristide Briand, président du Conseil, a fait savoir à l'Allemagne qu'au cas où elle interviendrait dans les affaires de Haute-Silésie, elle s'exposerait à notre action coercitive la plus prompte.

Le discours de M. Lloyd George n'a rien changé à la détermination de la France, et dans la note adressée par notre ministre des Affaires étrangères, en réponse à la note du gouvernement de Londres, du 13 mai, il est déclaré :

En cas de guerre germano-polonaise, la France n'observera pas une attitude passive.

La presse allemande se montre très prudente au sujet d'une intervention éventuelle de la reichswehr en Haute-Silésie. Elle insiste sur ce fait, que l'intervention armée de l'Allemagne amènerait des complications redoutables.

— A l'occasion de la fête donnée à Lille par la Fédération des sociétés de gymnastique, et que M. Millerand est allé présider, d'importants congrès ont eu lieu dans la capitale des Flandres qui a fait au président de la République un accueil chaleureux.

— L'express de Paris-Toulouse, détourné de sa voie ordinaire, par suite du déraillement d'hier, près d'Uzerche, a déraillé de nouveau à La Bachellerie, entre Périgueux et Brive : huit morts et une cinquantaine de blessés ont été retirés des décombres.

— Hier soir avant minuit, pendant plus d'une heure, toutes les communications télégraphiques des Etats-Unis ont été troublées par suite d'une aurore boréale.

16 mai (lun.). — Albert I[er], roi des Belges, s'est rencontré aujourd'hui à Lille avec M. Millerand, président de la République. La ville, pavoisée aux couleurs françaises et belges, a fait une chaleureuse ovation aux deux chefs d'Etat. Au banquet, servi dans la grande salle des fêtes de la préfecture, le roi et le Président ont échangé les paroles les plus cordiales. A l'issue du banquet, M. Millerand a prononcé un discours duquel nous citons cet extrait :

Si la France et la Belgique ont l'âme trop haute pour crier vengeance, avec tous leurs alliés elles réclament justice. Justice contre le gouvernement et le peuple qui ont voulu et déchaîné la guerre.

Le roi Albert a répondu par un toast qui a provoqué des applaudissements enthousiastes. Il a dit entre autres :

Quelles raisons de confiance dans l'avenir, surtout en ce moment où une politique d'union et de fermeté entre les Alliés a fait donner satisfaction aux justes exigences dont dépend notre relèvement.

— Le gouvernement français vient d'octroyer des décorations posthumes à l'officier et aux soldats italiens tombés en Haute-Silésie pour la cause de l'ordre et de la paix internationale.

17 mai (mar.). — Le gouvernement de Berlin vient de mettre à la disposition de la Commission des réparations, à titre d'acompte, une somme d'environ 150 millions de marks-or. Un nouveau payement comptant sera effectué avant fin mai, et le reste du premier milliard à verser sera remis en bons sur le trésor allemand.

— M. Korfanty, chef des insurgés polonais en Haute-Silésie, répond à M. Lloyd George en lui exprimant sa volonté de collaborer à la paix de l'Europe. Mais il l'avertit que la paix ne sera pas rétablie tant que les hommes d'Etat recourront à leurs puissants moyens d'action pour briser l'élan de ceux qui luttent pour leur droit de vivre, et il déclare que les insurgés polonais ne déposeront pas les armes aussi longtemps que durera la menace de redevenir Allemands.

La Pologne adresse une note à la Conférence des ambassadeurs, à Paris, pour se justifier des accusations non fondées dont son attitude a été l'objet, dans la question silésienne. Elle déclare qu'elle est absolument étrangère au mouvement insurrectionnel de la Haute-Silésie.

— C'est Son Eminence le cardinal Granito di Belmonte, le représentant de Benoît XV aux fêtes d'Orléans, qui a négocié la reprise des relations avec le Saint-Siège. M. Alexandre Jonnart accepte de représenter la France au Vatican, et M[gr] Ceretti devient nonce du Pape à Paris.

— Les élections législatives qui ont eu lieu dimanche dernier en Italie sont un succès pour les partis gouvernementaux, et marquent la défaite de tous les éléments violents.



Les Douze Mois, exécutés par Le Brun, pour le château de Marly-le-Roi. — **Juillet.**

18 mai (mer.). — M. Mayer, ambassadeur d'Allemagne à Paris, a rendu visite à M. Briand, président du Conseil ; il lui a renouvelé l'assurance que le nouveau gouvernement allemand était résolu à accepter toutes les clauses de l'ultimatum des Alliés, et qu'à Berlin on prend toutes les mesures pour l'exécuter.

— M. Lloyd George communique à la presse, sous la forme d'une déclaration, une réponse aux attaques dont il a été l'objet, en particulier dans la presse française, à la suite du discours qu'il a prononcé vendredi 13 mai sur la question de Haute-Silésie.

Il rappelle l'attitude d'esprit de la presse française, et dit que cette attitude serait fatale à toute espèce d'entente. Il déclare que c'est le Conseil suprême qui doit statuer sur le sort de la Haute-Silésie ; que l'Angleterre accepte le plébiscite, mais veut le respect du Traité de Versailles ; qu'enfin, l'avenir du monde dépend de la solidarité des Alliés.

— On annonce de Varsovie que le calme renaît dans les districts occupés par les insurgés. Tous ceux qui ne sont pas retenus sous les armes ont repris le travail.

19 mai (jeu.). — Le président du conseil polonais, M. Witos, répond, à la Diète, au discours de M. Lloyd George. Il démontre, aux applaudissements de l'assemblée, que la Haute-Silésie fait partie intégrante du territoire polonais, et affirme que son pays ne demande que la justice et l'impartialité.

— Le chancelier allemand Wirth donne à M. Ch. Laurent, ambassadeur de France à Berlin, l'assurance que le gouvernement allemand n'interviendra pas en Haute-Silésie.

Le gouvernement du Reich prescrit le désarmement aux Etats allemands. Il négocie avec le cabinet bavarois pour amener celui-ci à la dissolution des gardes civiques.

— Au Palais-Bourbon, le débat s'est ouvert sur les résultats de la Conférence de Londres. M. André Tardieu critique la politique extérieure du président du Conseil ; M. de Baudry d'Asson estime que M. Aristide Briand a abandonné, à Londres, les droits de la France contre de nouveaux « chiffons de papier » ; M. Margaine réclame la Haute-Silésie pour la Pologne. Le débat continuera demain.

20 mai (ven.). — L'attitude de l'assemblée nationale d'Angora n'accueillant qu'avec de grandes réserves l'accord franco-turc a provoqué la démission de Bekir Sami-bey qui négocia cet accord à Londres. Provoquées par l'effondrement de l'offensive grecque, les prétentions des nationalistes turcs ont entraîné la rupture de l'armistice conclu avec les troupes de Mustapha Kemal, et ne nous permettent plus d'envisager l'évacuation de la Cilicie par nos troupes.

Munir-bey a reçu l'ordre de se rendre à Beyrouth par Adana, afin de soumettre au général Gouraud les propositions du gouvernement nationaliste pour la modification de l'accord franco-turc de mars 1921.

— Les troupes grecques viennent de subir un nouvel et grave échec sur le front d'Asie Mineure. Une forte colonne volante turque aurait pu s'avancer jusqu'à 30 kilomètres environ de Smyrne.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

Les Alliés notifient à la Turquie la neutralisation de Constantinople, des Détroits et des régions de la mer Noire et de la mer de Marmara qui se trouvent sous l'occupation des Alliés, relativement au conflit turco-grec.

— Le débat sur la politique extérieure continue au Palais-Bourbon. M. Forgeot, dans un discours très serré, attaque vivement les décisions de la Commission des réparations et l'accord de Londres ; M. Loucheur répond aux critiques de M. Tardieu et de M. Forgeot. La suite du débat est remise à mardi.

21 mai (sam.). — La situation en Haute-Silésie s'aggrave au point de vue économique et moral, par suite du refus de la Direction allemande des chemins de fer de rétablir le service des trains, et également en raison de l'attitude de la Reichsbank qui continue à ne pas vouloir régler les salaires des ouvriers.

La mobilisation des forces allemandes se poursuit sans arrêt, en dépit des instructions du cabinet de Berlin.

— Un véritable coup d'Etat a lieu à Lisbonne. D'après des nouvelles qui manquent encore de précision, M. Machado dos Santos, soutenu par les troupes, a renversé le cabinet et fait prisonnier son chef, M. Bernardino Machado.

22 mai (dim.). — Les événements se précipitent en Haute-Silésie. Les forces allemandes, venues de tous les points du Reich, et concentrées en face de la ligne Korfanty, ont déclenché, dans la région de Grossstein, de véritables opérations de guerre contre les insurgés polonais. Elles se sont emparées de 4 canons de campagne, de 8 mitrailleuses, de nombreux fusils et grenades à main.

La Commission interalliée, qui a été impuissante à empêcher les hostilités d'éclater, paraît aussi impuissante, maintenant, à les arrêter.

23 mai (lun.). — M. Charles Laurent, ambassadeur de France, fait une démarche énergique à Berlin. Il somme l'Allemagne de fermer sa frontière, comme la Pologne a déjà fermé la sienne. Pour le moment, après les combats de ces derniers jours, Allemands et Polonais semblent rester sur leurs positions.

M. Briand a eu avec M. Mayer, ambassadeur d'Allemagne, une conversation qui faisait suite à celle que M. Ch. Laurent a eu à la Wilhelmstrasse. Le gouvernement de Berlin a de lourdes responsabilités. Déjà, il était averti que la France regarderait comme un *casus belli* l'envoi de troupes de la reichswehr en territoire silésien. Si l'Allemagne ne tient pas ses engagements, la France devra prendre les mesures propres à réprimer cette violation de la paix.

Le Dr Rosen succède à M. von Simons comme ministre des affaires étrangères allemandes.

— Des émeutes ont éclaté en Egypte, particulièrement à Alexandrie et au Caire. Dirigées contre les Européens, elles ont fait un très grand nombre de victimes.

24 mai (mar.). — M. Briand expose à la Chambre le problème silésien. Il a été avisé par M. Mayer, ambassadeur d'Allemagne à Paris, que le gouvernement de Berlin fermait sa frontière polonaise, et proclamait l'état de siège ; qu'il allait en outre désarmer les bandes allemandes, ordonner des poursuites contre les journaux qui provoquent les enrôlements, et contre les hommes qui se sont enrôlés. Le président du Conseil dit :

Tout ce qui est possible pour assurer la paix par les moyens de pression qui sont entre nos mains, nous le ferons... Je suis revenu de Londres ayant maintenu l'accord entre les Alliés. Même pour la Haute-Silésie, cet accord sera demain plus complet qu'auparavant, puisque les Etats-Unis sont revenus au conseil des Alliés.

— Une force de quatre bataillons d'infanterie britannique en Rhénanie a reçu l'ordre de se rendre en Haute-Silésie, et l'Angleterre envisage si possible l'augmentation de cette force.

Six bataillons français ont remplacé, à Cologne, les troupes anglaises.

— Les troubles qui ont eu lieu en Egypte, et dont on attribue la cause à la rivalité des chefs de partis, semblent avoir un caractère xénophobe ; les Européens sont particulièrement molestés. Il y aurait plus de 200 victimes.

— Un déraillement s'est produit sur la ligne des Voies ferrées pyrénéennes, de Bagnères-de-Bigorre à Artigues : il y a eu 9 morts et 15 blessés.

25 mai (mer.). — En Haute-Silésie, malgré l'accalmie, des attaques allemandes se produisent encore dans la zone contestée. M. Charles Laurent, ambassadeur de France, a fait une nouvelle démarche auprès du gouvernement de Berlin, qui a donné à notre représentant l'assurance que des mesures très rigoureuses seraient prises pour mettre rapidement fin au conflit.

— Au Palais-Bourbon, le débat sur la politique extérieure continue, et M. Briand, président du Conseil, répond à de nombreuses interpellations.

Le gouvernement décide de renvoyer immédiatement dans leurs foyers les hommes mariés et les soutiens de famille de la classe 1919 récemment rappelée.

— Le palais des Douanes, à Dublin, a été incendié par une bande de sinn feiners. Les rebelles, cernés dans le bâtiment en flammes, ont été pris après une lutte meurtrière.

— En Egypte, dans les milieux officiels, on considère la situation comme grave. On a découvert l'existence d'une feuille de propagande excitant les indigènes au meurtre des chrétiens.

26 mai (jeu.). — La Chambre termine le débat sur la politique extérieure. Une fois encore, M. Briand répond aux interpellations, dont les plus importantes sont celles de M. Henri Lorin et de M. Klotz, ancien ministre des finances. Puis, il pose la question de confiance, qui est votée par 390 voix contre 162.

— On continue à se battre en Haute-Silésie. Les bandes des volontaires allemands ont renouvelé leurs attaques ; elles se sont avancées dans la direction de Gross-Strelitz, mais elles ont été rejetées par les insurgés polonais ; elles ont essuyé de lourdes pertes : elles s'élèvent, en tués ou blessés, à 12 officiers et environ 500 soldats.

— Le prince Sapieha, ministre des affaires étrangères de Pologne, a donné sa démission.

— La cour de Leipzig a commencé le jugement des coupables de guerre. Son premier verdict est dérisoire ; il provoque des protestations indignées.

27 mai (ven.). — La situation est très confuse en Haute-Silésie. Tandis que certaines dépêches annoncent la continuation de l'accalmie, d'autres mentionnent des combats nombreux entre insurgés polonais et Allemands, et de nouvelles attaques de ces derniers.

Les Allemands songeraient, dit-on, à négocier un armistice avec les Polonais.

M. Korfanty et l'état-major militaire des insurgés polonais ont fait savoir au président de la Commission interalliée qu'ils sont prêts à s'incliner devant les décisions de l'Entente, et à reconnaître l'autorité de cette commission.

— L'accord franco-turc, signé à Londres, est porté devant l'assemblée nationaliste d'Angora. Pour le ratifier, celle-ci attend le résultat des conversations qui doivent avoir lieu à Adana entre Munir-bey et les représentants français.

— Une révolte a éclaté aux environs de Queenstown, dans l'est de la colonie du Cap. Les insurgés, qui se disent israélites, seraient, d'après les autorités anglaises, des nationalistes fanatisés. La révolte a été immédiatement combattue, et les pertes des insurgés s'élèvent à 320 hommes.

— Sur la proposition de MM. Lefebvre du Prey, ministre de l'agriculture, et Dior, ministre du commerce et de l'industrie, le Conseil des ministres a décidé d'autoriser dès à présent la liberté d'importation des blés pour le 1er août 1921.

28 mai (sam.). — La note sur la Haute-Silésie, que M. Briand a fait remettre au Foreign Office par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, comporte trois points : 1° rétablissement de l'ordre. Il est ajouté que les Polonais semblent être venus à résipiscence, alors que les Allemands ne paraissent pas encore l'avoir fait ; 2° elle suggère que, en attendant, une commission d'experts se rende compte de la situation, et dépose des conclusions dans un rapport ; 3° le rapport serait alors discuté par le Conseil suprême.

— Une somme de 850 millions en marks-or est partie de Berlin pour Paris. Rappelons qu'au 1er mai dernier l'Allemagne devait encore à la France 12 milliards sur les 20 milliards qu'elle avait à lui remettre avant cette date.

— M. Jonnart, ambassadeur extraordinaire de France au Vatican, a présenté ses lettres de créance au Saint-Père ; il a eu ensuite avec le Pape une conversation privée. Après l'audience, M. Jonnart a traversé les appartements pontificaux, où les troupes du Vatican lui ont rendu les honneurs, et, toujours escorté par les membres de la cour pontificale, il s'est rendu chez le cardinal Gasparri, avec qui il a eu un entretien.

29 mai (dim.). — La première pierre du monument élevé à la mémoire des soldats italiens tombés en France au cours de la Grande Guerre a été posée à Bligny. La cérémonie a été une glorification de l'amitié latine. M. Barthou, ministre de la guerre, le général Albricci, M. Bonin-Longare, ambassadeur d'Italie à Paris, ont tour à tour pris la parole pour célébrer l'union franco-italienne pendant la guerre et dans la paix.

— Les Américains ont célébré, à Paris, le « Memorial Day », fête instituée à la suite de la guerre de Sécession pour rendre hommage aux soldats tombés pour la patrie. A l'issue des services religieux, un cortège s'est formé pour aller déposer une palme sur la tombe du Soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe ; il comprenait des délégations de l'armée française et britannique et de la légion américaine. M. Hugh C. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, a prononcé à cette occasion une émouvante allocution. La musique militaire américaine a joué la *Marseillaise*, et les troupes françaises ont rendu les honneurs.

— En Haute-Silésie, les hostilités paraissent suspendues dans la zone contestée. Une dépêche annonce même qu'un armistice aurait été signé entre les Polonais et les corps francs allemands.

30 mai (lun.). — Le gouvernement britannique ne fait pas d'opposition à la suggestion du gouvernement français qui a demandé la constitution d'une commission d'experts, juristes, diplomates et militaires pour le règlement du plébiscite en Haute-Silésie ; mais il exprime, une fois de plus, le désir que le Conseil suprême tienne une nouvelle conférence.

— Les Allemands ont déjà violé, en Haute-Silésie, l'armistice qu'ils avaient eux-mêmes proposé : ils ont attaqué les lignes polonaises en trois endroits.

— Un plébiscite autrichien a eu lieu, dimanche dernier, à Salzbourg ; les votants se sont prononcés, à la presque unanimité, pour la réunion à l'Allemagne.

— Dans l'*Officiel* paraît le « code de la route » établi par le ministère des travaux publics. Ce code édicte des prescriptions très précises sur la marche, l'éclairage, la conduite des voitures de toutes les catégories.

31 mai (mar.). — Le Sénat a consacré deux séances à l'examen des articles du budget des dépenses recouvrables, ainsi qu'à celui du budget concernant spécialement les régions libérées. Au cours de la discussion générale, la question des accords de Londres a été reprise, et M. Briand, président du Conseil, a, de nouveau, justifié sa politique, dans un discours très applaudi. Citons-en ce passage :

Le Gouvernement a pensé qu'il fallait tirer de l'Allemagne tout ce qu'on pouvait en tirer, et installer la paix en Europe, ce qui est le vrai moyen de couronner notre victoire.

Vous voulez autre chose? Quoi? Nous voulons nous faire payer, dites-vous; nous avons des soldats. Soit. Demain, vous occuperez la Ruhr; et après? Vous irez plus loin; alors, debout les classes! Notre pays est solide dans son patriotisme, mais est-il possible de lui demander l'effort d'hommes et d'argent qui serait la conséquence de la politique préconisée?... Moi, j'ai pris le système des moyennes. Je ne m'illusionne pas : ce n'est pas l'idéal; mais qui sait quel est le chiffre exact de notre créance : il varie chaque jour. La Commission des réparations en a fixé un ; l'Allemagne s'est inclinée, elle commence à payer. Certes, la situation du pays est redoutable : il a traversé d'autres difficultés, il surmontera celle-là si on ne le paralyse pas par des paroles de découragement. Nulle part chez les commerçants, les industriels, les paysans je ne vois dans leurs yeux la moindre faiblesse. Tous disent : Qu'on nous laisse travailler, qu'on n'entrave pas notre route par des nuages de pessimisme... .

J'ai pris ma responsabilité; au Sénat de prendre la sienne.

Après cette déclaration, le Gouvernement pose la question de confiance, qui est votée par 269 voix contre 8.

— Le cabinet de Berlin a remis au général Nollet, chef de la commission de contrôle militaire interalliée, la liste des organisations d'autoprotection à dissoudre, ainsi que le texte de la protestation des parlements allemands contre leur dissolution.

— La crise minière reste toujours à l'état aigu en Grande-Bretagne. Les nouvelles propositions de M. Lloyd George ne sont pas agréées par les mineurs.

1er juin (mer.). — Pendant que Londres et Paris échangent propositions et contre-propositions, la Haute-Silésie voit de nouveaux combats se livrer sur son territoire. Les Allemands ont lancé une forte attaque en direction générale de Gross-Strelitz. Les insurgés polonais ont d'abord reculé sous le choc, puis ont regagné du terrain par une vigoureuse contre-attaque.

La commission interalliée a aussitôt envoyé des officiers auprès du général Hoefer, qui commande les troupes allemandes d'autoprotection en Haute-Silésie, pour lui enjoindre de cesser ses opérations. Le général aurait refusé de dissoudre ses troupes tant que les insurgés polonais n'auront pas été chassés du territoire silésien.

— Au Reichstag, le chancelier Wirth déclare que l'Allemagne devra remplir ses obligations concernant le désarmement et les réparations. Mais il réclame le rattachement de la Haute-Silésie au Reich, et la libre disposition des frontières douanières de l'Allemagne.

— Le prince Hirohito, héritier du trône du Japon est arrivé hier en France. Le président de la République et Mme Millerand ont offert un déjeuner, à l'Elysée, en son honneur.

— Le Derby d'Epsom a été couru et, malgré la réduction des transports, il a eu son succès habituel. Le roi George V et la famille royale assistaient à cette course.

2 juin (jeu.). — Le prince impérial du Japon s'est rendu à l'Arc de Triomphe. Le prince Hirohito, qui avait revêtu l'uniforme de l'armée japonaise et était accompagné du prince Kan-Su, de l'ambassadeur du Japon, des officiers de sa suite, ainsi que des membres de la mission française attachés à sa personne, a été reçu devant l'Arc de Triomphe par le général Berdoulat, gouverneur militaire de Paris. Après avoir déposé sur la tombe du Soldat inconnu une palme portant cette inscription : « Au Soldat inconnu, pieux souvenir », il a prononcé une émouvante allocution.

Le prince Hirohito s'est rendu ensuite à la tour Eiffel, pour y visiter les aménagements de la station radiotélégraphique.

— L'offensive allemande semble avoir cessé en Haute-Silésie. Les troupes interalliées, grossies des bataillons britanniques, vont occuper une zone de séparation entre les Allemands et les Polonais.

— En Autriche, le chancelier Mayr, démissionnaire, est chargé, par l'assemblée nationale, de former un nouveau cabinet.

— Le parlement portugais a été dissous. Les élections législatives sont fixées au 20 juillet prochain.

— Le congrès des cheminots, tenu à Paris, rue de la Grange-aux-Belles, s'est terminé par une scission. Après des débats et un vote extrêmement orageux, les majoritaires sont battus et quittent la salle, laissant les extrémistes délibérer entre eux.

3 juin (ven.). — Le chancelier allemand Wirth a convoqué le chargé d'affaires autrichien. Il l'a prié d'intervenir instamment auprès de son gouvernement pour que tous les moyens fussent mis en œuvre afin que cessent les plébiscites partiels en Autriche, et que celui de Styrie notamment (le prochain à venir) n'ait pas lieu.

— Le général lord Byng, qui commandait les Canadiens pendant la Grande Guerre à l'attaque de Vimy, est nommé gouverneur général du Canada, en remplacement du duc de Devonshire.

4 juin (sam.). — Après six jours passés au milieu des troupes de l'armée du Rhin, dont il a visité en détail les éléments de toutes armes et de tous services, M. Barthou, ministre de la guerre, exprime au général Degoutte, aux officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, sa profonde satisfaction.

Il a constaté avec émotion l'entraînement et le patriotisme de cette magnifique armée ; il a admiré la belle tenue des trois classes qui la composent et leur haut degré d'instruction.

Le ministre lève les punitions. Il laisse aux chefs de corps le soin de maintenir, après l'examen le plus bienveillant, celles qu'exige l'intérêt supérieur de la discipline.

L'armée du Rhin, prête à l'action, garantit à la France la défense de ses droits.

— Contrairement aux prévisions, le cabinet Wirth obtient au Reichstag un vote de confiance. C'est par 213 voix contre 77 que l'assemblée s'est prononcée en faveur du ministère.

— La situation en Egypte s'est sensiblement améliorée ; l'ordre est à peu près rétabli et la situation tend à redevenir normale.

— Le monde musulman s'agite et les pèlerins de La Mecque voudraient s'affranchir du joug de l'émir Hussein. Ce roi du Hedjaz semble avoir perdu tout prestige aux yeux des serviteurs du prophète. Les compromissions de son fils, l'émir Fayçal, risquent d'allumer la flamme des révolutions autour du sanctuaire d'où ne s'élevaient autrefois que les fumées de l'encens et le murmure des prières.

5 juin (dim.). — Les négociations franco-britanniques, au sujet de la Haute-Silésie, marquent un temps d'arrêt : le cabinet de Londres n'a toujours pas répondu à la Note française relative à la constitution d'un comité d'experts. Pendant ce temps, de nouvelles complications se produisent. Les forces allemandes, qui ont occupé Leichnik, ont refusé de remettre cette localité aux troupes britanniques qui devaient y cantonner, de façon à séparer les troupes allemandes des troupes polonaises. Ces forces allemandes ont amorcé une action offensive dans la direction d'Ujest afin d'amener un changement dans la ligne neutralisée.

La haute commission interalliée a fait aussitôt une démarche auprès du général Hoefer, le menaçant de mesures très sévères si les troupes allemandes ne reprenaient pas position sur la ligne primitivement fixée.

— Dans les nombreuses régions de l'Europe éprouvées par la Grande Guerre, on compte, dit-on, treize millions d'enfants qui meurent de faim. La situation, dans certains pays, est tellement atroce qu'elle menace le monde entier dans sa puissance économique. La France, qui a tant à faire,

cependant, pour le relèvement de ses régions dévastées, participe largement au mouvement de charité universelle qui tente de sauver les forces de l'avenir.

— Les ouvriers des filatures de coton viennent de cesser le travail en Angleterre, et le nombre de chômeurs s'élève actuellement à quatre millions dans le Royaume-Uni.

6 juin (lun.). — En Haute-Silésie, les forces allemandes poursuivent leur mouvement offensif en direction de Gleiwitz. Les éléments polonais se replient. La commission interalliée décide l'occupation, par des détachements français et britanniques, de Pilchowitz, en vue de prolonger à l'ouest de Gleiwitz le barrage déjà constitué entre Ujest et Gross-Strelitz.

La commission interalliée a adressé à la suite de ces événements, au général allemand Hœfer, une note lui ordonnant de retirer ses troupes. Le général a répondu par un refus formel.

— Au Maroc espagnol, la colonne du commandant Villar s'est emparée de la position du Mont-Abaran, qu'elle a ensuite fortifiée. Pendant la nuit, les indigènes ont attaqué la position que le détachement de garde a dû abandonner. Le combat a duré 26 heures. Les pertes de l'ennemi sont importantes : on a déjà relevé plus de 100 tués ; les pertes espagnoles sont de 6 officiers tués et de 2 officiers et 26 soldats blessés.

— Le prince Hirohito, prince héritier du Japon, a offert un dîner en l'honneur du président de la République et de Mme Millerand.

7 juin (mar.). — La Chambre a voté la ratification du traité de paix signé à Trianon avec la Hongrie, par 478 voix contre 74. Elle approuve ensuite, par 490 voix contre 75, les deux traités de Saint-Germain et le traité de Paris, qui ont pour but d'assurer des garanties aux minorités ethniques et religieuses dans les nouveaux Etats tchécoslovaque, yougoslave et roumain.

Dans un discours très applaudi, M. Briand, président du Conseil, affirme la nécessité d'assurer la défense des intérêts économiques de la France. Il exprime le souhait que le manteau d'une Société des nations vienne assurer la sécurité à tous les peuples. Il dit :

La France a le devoir de diriger les peuples dans la voie de la Société des nations; mais nous ne sommes pas encore à l'heure des embrassements fraternels dans la vieille Europe. La meilleure garantie de la paix en Europe, c'est que la France conserve sa force. Le jour où elle y renoncerait, ce ne serait pas le désarmement de l'Europe.

— Les ambassadeurs français et anglais à Berlin demandent au gouvernement allemand d'agir auprès du général Hoefer pour qu'il arrête ses troupes en Haute-Silésie.

D'autre part, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris et son collègue de Londres protestent auprès des gouvernements français et britannique contre l'ultimatum remis par les hauts commissaires interalliés au général Hoefer. Il leur a été répondu que la commission interalliée d'Oppeln possédait pleins pouvoirs et avait le devoir de prendre toutes les mesures qu'elle jugeait utiles au maintien de l'ordre.

— Un échange de vues continue entre Londres et Paris, au sujet du problème silésien. La réponse française adressée au gouvernement britannique dit que le rétablissement de l'ordre légal doit précéder la décision qui sera prise en fin de compte pour donner effet au plébiscite. Elle rappelle que, quoi qu'on en ait dit, l'attitude ferme et conciliante des troupes françaises a été pour beaucoup dans l'amélioration obtenue jusqu'ici.

8 juin (mer.). — En Haute-Silésie, les troupes interalliées poursuivent l'organisation d'une zone neutre. Les Français et les Anglais ont occupé Rosenberg sans résistance ; les insurgés se sont partout retirés sans combat. Le chancelier Wirth aurait promis d'ordonner au général Hoefer d'obéir aux ordres de la commission. De son côté le général Hoefer aurait donné au général anglais Hennicker l'assurance formelle qu'il ne procéderait à aucun mouvement d'avance.

— Le prince Castagneto, au nom des représentants diplomatiques des grandes puissances à Budapest, a prévenu le gouvernement hongrois que la conférence des ambassadeurs a averti le gouvernement yougoslave qu'il aurait à évacuer, sitôt l'entrée en vigueur du traité de Trianon, les territoires hongrois occupés.

— Une plaque commémorative a été posée solennellement dans le cimetière de Brindisi, par les soins des officiers du port, à la mémoire du commandant et de l'équipage du sous-marin français *Circé*, du port de Toulon, torpillé le 20 septembre 1918, dans la Basse-Adriatique.

9 Juin (jeu.). — Les pangermanistes continuent la série d'incidents en Haute-Silésie. Une patrouille française a été attaquée, à l'ouest de Gross-Strelitz, par une formation allemande. Un petit poste de chasseurs à pied a été mitraillé, puis entouré; et les quinze hommes qui le composaient ont été emmenés dans une localité voisine. Trois hommes furent blessés. Toute la patrouille fut libérée le soir, sur une démarche de la Commission interalliée.

L'ambassadeur d'Allemagne, M. Mayer, est allé aussitôt au Quai-d'Orsay exprimer à M. Briand les regrets du gouvernement de Berlin au sujet de cet incident, ajoutant que ce fait était le résultat d'une méprise, les Allemands ayant pris les soldats français pour des Polonais. M. Briand lui a rappelé nettement que les formations allemandes d'auto-protection actuellement en Haute-Silésie sont contraires au traité qui donne à la seule Commission interalliée d'Oppeln les pouvoirs de police dans le territoire plébiscitaire.

— La Chambre a abordé l'examen du programme naval. Doivent être mis en chantier dans le courant de l'année : 3 croiseurs légers de 8.000 tonneaux ; 6 contre-torpilleurs de 2.400 tonneaux ; 12 torpilleurs de 1.400 tonneaux ; 6 sous-marins de 1.100 tonneaux, et 6 sous-marins de 560 tonneaux.

10 juin (ven.). — Des nouvelles, arrivées d'Athènes, assurent que l'offensive grecque, annoncée depuis des semaines, est sur le point de se déclencher en Asie Mineure. Le roi Constantin en personne va débarquer à Smyrne. Son départ d'Athènes est fixé à demain samedi. Les navires de guerre hellènes ont déjà quitté le port de Constantinople pour la mer Noire, dans l'intention de bloquer les côtes d'Anatolie.

La ville d'Héraclée a été bombardée par un torpilleur grec. La Sublime-Porte a adressé aux hauts commissaires alliés une protestation contre la violation de la neutralité proclamée par les Alliés.

Le paquebot grec *Bouboulina*, venant de Smyrne, a heurté une mine et a coulé. Sur les 240 passagers qui se trouvaient à bord, 2 seulement auraient été sauvés par l'équipage du cuirassé *Lemnos*.

— En Haute-Silésie, malgré les engagements pris par le général Hoefer, les attaques allemandes continuent. Les journaux et les aéroplanes allemands annoncent que les troupes britanniques arrivent au secours des Allemands et qu'elles joindront leurs efforts à ceux des stosstruppen pour nettoyer la Haute-Silésie. On a l'impression que les Allemands veulent, en répandant ces faux bruits, provoquer de la part des insurgés polonais des actes d'hostilité contre les troupes anglaises.

A Munich, le leader des socialistes indépendants bavarois, M. Gareis, a été assassiné à coups de revolver. L'impression provoquée par ce meurtre est énorme dans les milieux politiques et, comme mesure de protestation contre cet assassinat, les ouvriers décrètent une grève générale de 48 heures.

— Un grand nombre d'icebergs flottent dans l'Atlantique, notamment le long du littoral et du grand banc de Terre-Neuve, et mettent en péril la navigation.

— La crise des charbonnages anglais paraît toucher à son terme. Un referendum des mineurs britanniques va se prononcer sur la fin de la grève.

11 juin (sam.). — A Rome, à la séance d'ouverture de la vingt-sixième législature, le roi Victor-Emmanuel III a lu le discours de la Couronne. Le souverain affirme la nécessité de renforcer l'autorité de l'Etat. Il dit qu'en politique extérieure on doit s'appliquer à atténuer les conflits des passions et des intérêts. Il adresse un appel au Parlement pour que celui-ci dirige son activité vers l'essor ordonné des classes laborieuses, aussi bien dans les usines qu'aux champs.

— Londres et Paris continuent leur échange de notes au sujet de l'attitude à prendre à l'égard des insurgés polonais.

L'accord complet paraît s'être établi au sein de la commission interalliée sur les mesures à prendre pour ramener l'ordre en Haute-Silésie. Celles-ci correspondent au plan recommandé par la conférence des ambassadeurs : établissement d'une zone intermédiaire et désarmement progressif des deux adversaires.

— Les « Coupables de la guerre », appelés devant le tribunal de Leipzig, sont condamnés à des peines dérisoires ou acquittés.

— Au Havre, les fêtes de l'inauguration du *Paris*, le plus grand et le plus beau paquebot français, ont commencé par la bénédiction qui a été donnée par l'archiprêtre du Havre, dans une chapelle installée dans le salon de première classe. L'archiprêtre a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité que la devise de la capitale : *Fluctuat nec mergitur*, soit celle du navire.

12 juin (dim.). — M. Loucheur, ministre des Régions libérées, a reçu à Wiesbaden M. Walter Rathenau, ministre de la Reconstitution du Reich. Les deux interlocuteurs ont échangé des vues d'ordre général sur les réparations et la restitution et doivent avoir de nouvelles conversations à ce sujet.

— L'agitation politique s'accroît en Bavière. Les groupes socialistes et syndicalistes travaillent à étendre la grève. La bourgeoisie bavaroise se prépare à répondre par un lock-out et décide que les ouvriers qui, demain, n'auront pas repris le travail seront congédiés.

— Le roi Constantin est parti pour Smyrne sur le cuirassé *Lemnos*, escorté par trois contre-torpilleurs.

— Le concours national de l'Union des sociétés d'éducation physique a eu lieu à Paris, au jardin des Tuileries. Ce concours, qui est le 32ᵉ, était présidé par M. Louis Barthou, ministre de la guerre. Plus de 3.000 jeunes gens ou jeunes filles, appartenant aux sociétés de France et d'Algérie, étaient présents. Le concours comprenait des épreuves d'athlétisme, de gymnastique aux appareils, de sauts, de courses, de lancer de grenades, etc... Le jury était présidé par le lieutenant-colonel Bouvalot, commandant de l'Ecole de Joinville, et le général Berdoulat, gouverneur militaire de Paris, a passé l'inspection des sociétés, qui ont défilé ensuite devant le ministre.

— Le prix du Jockey-Club a été couru à Chantilly. Il a été gagné par *Ksar*, monté par Bullock et appartenant à Mme Edmond Blanc.

13 juin (lun.). — Les entretiens de Wiesbaden entre M. Loucheur et M. Rathenau sont terminés. Une commission d'experts français et allemands va poursuivre ces entretiens à Paris pour tâcher d'en préciser les détails.

— Le dirigeable *Nordstern* a été livré à la France par l'Allemagne. Parti de Friedrichshafen à 11 h. 30, il est arrivé à 20 h. 20 à Saint-Cyr, son port d'attache.

— A Munich, le comité de direction de la grève générale cherche à généraliser le mouvement dans tout le pays. Le parti socialiste indépendant a organisé une manifestation contre le régime d'assassinats réactionnaires. Il a, en outre, déposé au Reichstag une interpellation demandant ce que le gouvernement compte faire pour punir le meurtre de Gareis, dissoudre l'orgesch et les gardes civiques et rétablir en Bavière une situation constitutionnelle.

— Les tendances antiarabes de l'Anatolie s'affirment à l'occasion du congrès islamique convoqué à La Mecque par le roi du Hedjaz, Hussein. Toute la presse kémaliste s'insurge contre l'assemblée projetée et se déchaîne avec violence contre le roi Hussein, frère de l'émir Fayçal, qu'elle appelle « le valet des Anglais », le traître à la cause de l'Islam, le renégat. En même temps, elle annonce que le véritable congrès islamique va être convoqué, non à La Mecque, mais à Angora, où il tiendra ses assises sous la protection de l'assemblée nationaliste. Cette manifestation est une preuve de la scission profonde qui s'accuse tous les jours davantage entre Turcs et Arabes.

14 juin (mar.). — A la Chambre des communes, M. Winston Churchill, ministre des colonies, annonce que la Grande-Bretagne va donner le trône de Mésopotamie à l'émir Fayçal ; le gouvernement arabe sera installé à Bagdad. Le ministre se déclare partisan d'une politique franco-britannique d'amitié à l'égard des Arabes et des Turcs.

— La pacification de la Haute-Silésie se trouve arrêtée par le refus catégorique opposé par le général Hoefer à la commission interalliée, qui lui demandait d'évacuer le territoire silésien simultanément avec les insurgés polonais. Le général Hoefer s'est retranché derrière l'opposition du comité politique allemand qui rassemble, équipe et arme les volontaires pour la Haute-Silésie.

Les troupes allemandes, munies d'artillerie, continuent d'attaquer dans le secteur sud de la zone plébiscitaire.

— Un dépôt secret de munitions a été découvert par la police aux environs de Weimar. Cinquante mille cartouches ont été confisquées et plusieurs personnes appartenant au parti communiste ont été arrêtées.

— A Munich, la grève générale a pris fin, ainsi qu'il avait été convenu dès le début. Le gouvernement bavarois tire parti de l'agitation socialiste pour expliquer la lenteur du désarmement.

— En Irlande, de violents combats se poursuivent à Belfast, où les désordres sont presque ininterrompus depuis quelques jours. Les sinn-feiners, cachés dans les maisons, tirent sur les soldats et les civils.

— M. Aimé de Fleuriau est nommé ministre de France à Pékin.

— La mission que le comité France-Amérique envoie au Canada pour exprimer à ce pays la gratitude de la France pour son action pendant la Grande Guerre, quittera Paris demain matin. Elle inaugurera en même temps le premier voyage du nouveau paquebot français *Paris* et le train-exposition franco-canadien à Montréal. La mission est présidée par le maréchal Fayolle.



« Mon pauv' monsieu, vous fatiguez pas tant. Pour un sou vous aurez une carte postale chez maman... et c'est rudrement plus ressemblant... »



« Dis donc, puisque tu vas à la ville, veux-tu y porter ma blouse ?
— J' veux ben, mais à qui qu' faudra la remettre ?
— T'inquiète pas de ça... je serai dedans... »



LES ÉDILES EN BALLADE. — « Londres, Bruxelles, quoi encore ?
— Nous sommes de jeunes conseillers, ces voyages forment notre jeunesse.
— Possible, mais ils déforment rudement ma caisse... »



« A ce passage il faut que je sois très triste. Je me demande à quoi je pourrais bien penser pour avoir l'air lugubre ?
— Pense aux cinq louis que je te dois... »



« Fous ! Fous êtes un agressif et un violent ; fous regrettez que les Français aient évagué Francfort !...
— Moi, pas du tout !... Je me contenterais de voir les Francfortois évacuer la Bourse... »

(Spahn, *Ruy Blas*).



Retour à la campagne.

« Rien de nouveau, Joseph ?...
— Non, monsieur, rien..., sauf que la vache est morte, le cochon aussi... les fruitiers sont gelés, le chien a mangé les poules et le chat est devenu enragé..., il y a aussi une gouttière sur le billard... »



« Que veux-tu faire de cet escargot ?... J'ai horreur de cet animal-là...
— C'est pour l'apporter au restaurant..., tu sais bien que l'autre dimanche on nous les a comptés 2 fr. 50 pièce... »



A trois kilomètres de la gare

« Et dire qu'il y a des gens qui se plaignaient de la sécheresse et qui répétaient tous les jours que la terre avait besoin d'eau !... »



« Et qu'avez-vous comme friture de Seine ?
— Sardine à l'huile, thon mariné, saumon en conserve et merlans qui viennent d'arriver... »



« Bon Dieu, qu'il est faux, ton piano !... Fais donc venir l'aveugle qui venait l'accorder...
— Il a changé de métier ; aujourd'hui il conduit un taxi... »

(Henriot, *Le Journal Amusant*).

PETITE CORRESPONDANCE

A. R., *Paris*. — Ce roman est plus amusant que l'histoire, mais il serait puéril de le prendre au sérieux.

B. S., *Tours*. — Le seul pays qui, aujourd'hui, exporte la laque est le Tonkin.

T. F., *Colmar*. — On désigne les huiles lourdes sous le nom d'*oléonaphtes*.

D. M., *Alger*. — La pile thalafide est une pile photo-électrique à base de sulfure de thallium.

N. C., *Nantes*. — Les pêcheries du Canada sont peut-être les plus vastes du monde. Elles donnent abondamment du saumon, du homard, du hareng, du maquereau, de la sardine, etc.

G. L., *Niort*. — Un hectolitre de houille pèse en moyenne de 78 à 80 kilogr. Un mètre cube de coke pèse de 380 à 400 kilogr.

L. T., *Le Havre*. — Rivarol disait : « C'est un terrible avantage que de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser ».

S. C., *Tunis*. — Les puissances alliées ont accordé le Spitzberg à la Norvège et, en 1920, celle-ci a occupé l'île inhabitée de Jan Mayen.

V. H., *Bordeaux*. — La *vaccination* des eaux de circulation est une opération qui consiste à les débarrasser de tout ce qui est susceptible de produire des incrustations.

R. F., *Metz*. — La ville de Tanger et sa zone (rayon de 15 kilom.) forme une zone d'influence internationale, appartenant au Maroc et dont la constitution n'est pas encore fixée.

P. F., *Paris*. — Dans notre *Larousse Universel* en cours de publication, nous indiquons la prononciation de *autobus*, qui est *autobuss* (et non *autobu*).

A. F., *Sartrouville*. — L'Hymne de Victor Hugo, commençant par :

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie

se trouve dans les *Chants du Crépuscule*.

D. R., *Rouen*. — Le *béton de mâcheler* est environ 40 fois plus résistant que le *béton de gravier*. De plus, il a un pouvoir isolant considérable ; c'est ce qui explique son emploi actuel dans la construction.

N. V., *Rio-Janeiro*. — L'Albanie est un pays indépendant de la Turquie, en vertu du traité de Londres (20 décembre 1912). Depuis 1920, ce pays fait partie de la Société des Nations.

M. A., *Beyrouth*. — Parmi les substances lacrymogènes employées pendant la Grande Guerre par les armées belligérantes, celle qui a le plus grand pouvoir lacrymogène paraît être l'*iodure de benzyle*.

R. B., *Genève*. — Le pluriel de *chou* est toujours *choux*. La forme *chous* avec un s n'a pas été autorisée par l'Académie.

L. F., *Amiens*. — C'est quatre jours après le sac d'Anvers par les Espagnols que les provinces des Pays-Bas et des Flandres dressèrent d'un commun accord le traité connu sous le nom de *paix de Gand* (8 novembre 1576), par lequel elles se promettaient de s'entr'aider pour délivrer le pays de la servitude des Espagnols.

S. E., *Grenoble*. — De l'ensemble des observations faites à l'Observatoire de Paris, depuis 1689, sur les hauteurs annuelles des chutes de pluie, il résulte, sans conteste, que la pluie augmente à Paris d'une façon sensible.

A. V., *Narbonne*. — 1° N'avez-vous pas connaissance de l'*Atlas Colonial* que nous avons publié dans la collection in-4° ? Mais cet ouvrage remonte déjà à quelques années. 2° Nous prenons bonne note de votre suggestion au sujet de l'Alsace-Lorraine.

S. D., *Besançon*. — C'est le pape Benoît XIV qui disait en parlant du gouvernement de la France : « La belle machine ! Malgré ses défauts, jamais elle ne se détraque. Elle va toute seule, comme conduite par une main invisible. » Et puis, en parlant des Français : « Il n'y a rien de mieux que ce que les Français font bien, et rien de pire que ce qu'ils font mal ».

S. T., *Montréal*. — La résistance électrique du carbone passe de 2 à 1 quand la température passe de la température ordinaire au rouge blanc ; d'une façon générale, pour les métalloïdes et les oxydes métalliques, la résistance électrique décroît quand la température s'élève ; les métaux se comportent d'une façon inverse.

B. P., *Lyon*. — Il est ajouté deux décimes et demi au principal de toutes les pénalités fiscales, qu'elles soient ou non assujetties aux décimes par les lois antérieures, et le montant des amendes pénales prononcées par les cours et tribunaux est majoré de 20 décimes (loi du 25 juin 1920, art. 110).

D. R., *Barcelone*. — Les îles Samoa, qui appartenaient à l'Allemagne, ont été occupées depuis août 1914 par la Nouvelle-Zélande qui est chargée de l'administration de ces îles pour la Société des nations, en vertu du traité de Versailles (1919). La Nouvelle-Zélande appartient à l'Angleterre.

A. L., *Lalinde*. — *Cf.* est l'abréviation de l'impératif latin *confer*, compare ; elle s'emploie pour indiquer un rapprochement, une analogie entre deux passages d'auteur, deux idées, etc. Nous avons donné cette abréviation à l'ordre alphabétique dans les corps mêmes de nos dictionnaires.

O. F., *Chartres*. — La loi du 30 avril 1921 (art. 79) a institué au ministère de l'Agriculture un office chargé de développer les recherches scientifiques appliquées à l'agriculture, en vue de relever et d'intensifier la production agricole. Cet organisme qui prend le nom d'*Institut des recherches agronomiques*, est doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

M. V., *Haardt*. — Les relations des naturalistes sont fort nombreuses sur les points qui vous intéressent ; mais l'énumération de leurs travaux ne vous apporterait sans doute que le regret de ne les pouvoir consulter facilement, et nous vous conseillons de borner vos recherches à l'ouvrage de A.-E. Brehm, *les Merveilles de la Nature*.

C. T., *Marseille*. — L'Arétin fit en son temps beaucoup de bruit et dut la plus grande partie de sa réputation aux excès de sa plume. Il eut trois filles naturelles : dans sa famille, on ne se reproduisait pas autrement. On le loua beaucoup trop pendant sa vie, et surtout il se loua beaucoup trop lui-même. La postérité en a fait justice : elle a couvert son nom d'opprobre, quant aux mœurs ; et, à l'égard du talent, si elle a conservé de l'estime pour quelques-uns de ses ouvrages, elle en a proscrit un bien plus grand nombre.

I. M., *Montpellier*. — Des mesures faites pour mesurer l'intensité de la pesanteur en différents lieux, il résulte que, pour une même latitude, cette intensité présente un excès dans les îles, alors que sur les continents elle est d'autant plus en défaut que l'altitude du lieu est plus grande et aussi sa distance à la mer.

R. A., *Rennes*. — Ce fut Philippe de la Hire qui installa le premier pluviomètre à l'Observatoire de Paris en 1689 et qui fit les observations de 1689 à 1720. C'est aussi ce même savant qui avait installé en 1671 (la construction du monument n'était pas encore achevée) le premier thermomètre dont on fit usage : c'était un thermomètre à alcool dit « de la Hire ».

P. R., *Paris*. — Tous les actes sous seing privé (à l'exception des actes de commerce, soumis à un régime spécial) doivent être enregistrés dans les délais légaux. Un *double*, établi sur papier timbré et revêtu des mêmes signatures que l'acte lui-même, reste déposé au bureau de l'enregistrement, et les receveurs doivent refuser d'enregistrer lorsque le double ne leur est pas présenté en forme réglementaire. C'est une loi du 29 juin 1918 qui a prescrit cette formalité.

Nous pensons que les simples engagements de location n'y sont pas assujettis, parce qu'ils ne sont pas assimilables à des baux écrits.

S. W., *Strasbourg*. — Le prix du passeport, fixé en principal par le décret-loi du 11 juillet 1810 à 2 fr. pour les passeports « à l'intérieur de l'empire » et à 10 fr. pour les passeports à l'étranger, avait été réduit au droit unique de 0 fr. 50 en principal par la loi du 16 juin 1888. Mais la loi du 31 décembre 1917 (art. 15) a, au contraire, relevé ce droit à 5 fr. sans décimes, et, de plus, le visa des passeports donne lieu à la perception d'un droit de 2 fr. 40, décimes compris. La gratuité dont bénéficient les indigents s'applique aussi bien au passeport qu'au visa.

P. A., *La Nouvelle*. — Les termes *septante*, *octante* (ou mieux *huitante*) et *nonante* sont conformes aux dénominations des autres dizaines ; ils sont encore employés dans certaines provinces de France, particulièrement, dans l'Est, et surtout dans toute la Suisse française, à Genève, à Lausanne, etc. Beaucoup de personnes (mais non l'Académie, à notre connaissance) en regrettent la disparition dans le français commun, où ils ont été remplacés par les expressions *soixante-dix*, *quatre-vingts*, *quatre-vingt-dix*. Mais il n'y a rien à faire contre l'usage établi, et l'Administration des P. T. T. ne peut être blâmée de s'y conformer.

S. D., *Tananarive*. — Si la terre était parfaitement sphérique, l'étendue de la visibilité pour un observateur serait d'autant plus grande que celui-ci serait à une altitude plus élevée. Cette visibilité est limitée par un cercle tracé sur la surface terrestre et dont le rayon est donné par la formule : $R = 3570^m \sqrt{h}$; *h* étant la hauteur de l'observateur au-dessus du niveau de la mer. Pour h = 1 m, R = 3570 m, pour h = 100 m. R = 35700 m.

B. J., *Liège*. — Vous pouvez facilement transformer votre nombre de chevaux-vapeur en kilowatts, ou inversement ; il suffit de se rappeler que 1 cheval-vapeur équivaut à 75 kilogrammètres par seconde et que 102 kilogrammètres par seconde équivalent à 1 kilowatt, reste à faire une règle de trois.

F. D., *Les Jacquets*. — 1° On appelle *Manifeste des* 93 ou *Manifeste des Intellectuels allemands* un document dont le véritable titre est *Aux Nations civilisées* (en allemand : *An die kulturwelt !*). Ce manifeste, rédigé par le dramaturge Hermann Sudermann et signé de quatre-vingt treize Allemands célèbres dans les sciences, les lettres, les arts, etc., a été publié par les Allemands en octobre 1914. Ce manifeste niait que l'Allemagne eût provoqué la guerre, qu'elle eût criminellement violé la neutralité belge, qu'elle fît la guerre au mépris du droit des gens, etc. (voir dans le *Temps* du 13 octobre la traduction de ce manifeste et dans celui du 16 la liste des signataires.) 2° Nous ferons connaître les pavillons des jeunes nations lorsqu'ils seront établis d'une façon sûre.

G. E., *Roubaix*. — Voici en quelle circonstance. Le chansonnier Gustave Nadaud devait dîner chez Lamartine ; mais entre temps il reçut, pour le même jour, une invitation de la princesse Mathilde. Nadaud s'excusa auprès du poète et se rendit chez la cousine de Napoléon III. Lamartine se vengea sans méchanceté en envoyant ce pastiche à l'auteur des « Deux Gendarmes » : —

Hier, un vaincu de Pharsale
M'offrait un dîner d'un écu :
Le vin est bleu, la nappe est sale,
Je n'irai pas chez le vaincu.
Mais que la cousine d'Auguste
M'invite en sa riche maison,
J'accours, j'arrive à l'heure juste.
— Chansonnier, vous avez raison.

Ce pastiche, signé Alphonse Coquenard Lamartine, eut un grand succès dans les salons et les journaux. Nadaud fut désolé.

F. M., *Toulouse*. — Il est exact que dans la région parisienne, à partir de 25 m. de profondeur, la température des couches terrestres n'est plus affectée par les variations de température de l'atmosphère ; mais il n'est pas exact, qu'à partir de cette profondeur, la température s'accroît *régulièrement* de un degré par 40 m. à mesure qu'on s'enfonce dans le sol. Cet accroissement de température est variable ; lorsqu'on a foré le puits de Grenelle, à Paris, on a trouvé 33 m. en moyenne pour l'épaisseur des couches du sol qui correspond à une élévation de température de 1° ; dans certaines mines de Saxe, on a trouvé 42 m. ; au Brésil, on a trouvé 86 m.

T. A., *Bruxelles*. — Vous pouvez très bien tracer la méridienne sans avoir recours aux méthodes nécessitant l'emploi de la lunette astronomique. Vous pouvez utiliser une carte d'état-major, ou encore vous servir de la boussole en tenant compte de la déclinaison du lieu. Vous pouvez aussi planter une tige verticale sur un sol horizontal, tracer les ombres solaires égales de la tige et mesurer la bissectrice de l'angle obtenu ; on peut à cet effet imaginer facilement plusieurs façons d'opérer. Vous pouvez encore utiliser l'étoile polaire ; comme celle-ci n'est pas exactement au pôle, il faudra prendre la ligne de visée quand l'étoile se trouve exactement au-dessus ou au-dessous du pôle, ces positions correspondent à une heure donnée par l'Annuaire du Bureau des Longitudes, ou encore tenir compte de ce que le pôle se trouve à 1° 8' (un peu plus du double du diamètre de la lune) de la polaire sur la ligne qui joint cette étoile à ζ (Mirza) de la grande Ourse, etc.

B., *Paris*. — 1° Le territoire d'Alsace-Lorraine est temporairement administré par un Haut Commissaire. Les anciens départements (Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin) sont conservés ainsi que le territoire de Belfort. — 2° Le nom de Paris apparaît pour la première fois sur une borne milliaire en 307 ; mais le nom de Lutèce continue à être employé concurremment avec lui jusqu'au VIIe siècle. — 3° Nous publierons les drapeaux des nouvelles nations quand il seront tous définitivement établis. — 4° Il devait paraître en principe un 42e et dernier fascicule des *Cartes Larousse* pour donner les limites définitives des Etats ; mais on se demande quand ces limites seront fixées. — 5° Le décret du 6 novembre 1920 indiquant l'ordre des décorations a paru au *Journal Officiel* du 11 novembre 1920. (V. *Larousse* Mensuel N° 167, janvier 1921). L'insigne des blessés n'est pas une décoration. Le projet de Médaille du Bien Public est resté en suspens.

Erratum. — Dans le dernier numéro du *Larousse Mensuel*, p. 500, au bas de la 2e colonne, lire : La motion communiste (Cachin-Frossard) réunit 13.488 voix, au lieu de 1.348. (Cette coquille typographique, corrigée sous presse, se trouve dans certains exemplaires du *Mensuel*.)

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. Grosley.









AUX COURSES.
« Dis, papa ! ils courent tous ?
— Non, mon enfant, il y en a qui volent. »

C'EST BIEN COMMODE.
« Alors, vous n'êtes plus boche ?
— Non, maintenant che suis Tchego-Slofaque. »

— De quel côté tourne-t-il aujourd'hui ?

(Spahn. Berger, *Le Petit Bleu*).

« Ah ! non ! ma fille, vous ne me carotterez pas sur le prix du poisson... Il n'y a pas si longtemps que j'en vendais ! »

(Jehan Testevuide, *L'Echo de Paris*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Juin 1921 au 14 Juillet 1921

15 juin (mer.). — Les insurgés polonais se sont soumis en Haute-Silésie, mais les Allemands gardent une attitude agressive. L'ambassadeur de France à Berlin, M. Charles Laurent, a fait auprès du ministre des affaires étrangères, une démarche appuyant énergiquement la demande de la Commission interalliée, que les troupes allemandes d'autoprotection évacuent la position stratégique d'Annaberg et se conforment aux prescriptions des commissaires alliés d'Oppeln. L'ambassadeur de Grande-Bretagne a fait également une démarche auprès du gouvernement du Reich pour appuyer la démarche de la Commission interalliée.

De son côté le gouvernement allemand adresse aux cabinets de Paris et de Londres une note déclarant que depuis six semaines Korfanty exerce un pouvoir absolu dans presque toute la Haute-Silésie, que, de ce fait, la population éprouve les plus vives souffrances et que le bolchevisme, trouvant chez elle un terrain favorable, se répand d'une manière effrayante. La note taxe d'impuissance les mesures alliées.

— En Asie Mineure, les Grecs auraient commencé une forte activité de reconnaissance sur tout le front.

16 juin (jeu.). — Lord Curzon, ministre des affaires étrangères d'Angleterre vient à Paris, chargé par M. Lloyd George de négocier avec le gouvernement français sur la conduite à tenir en Anatolie, à Constantinople et dans les détroits.

La réserve et le mutisme qui ont prévalu pendant les dernières semaines, entre Paris et Londres, semblent vouloir disparaître.

— M. Rathenau, ministre de la Reconstitution, a fait au Reichstag un exposé complet du problème des réparations. Il a envisagé les diverses modalités qui permettront au Reich de faire face aux obligations auxquelles il a souscrit et il a examiné les moyens de s'entendre avec la France pour les prestations en nature et en travail.

— A la suite du bombardement effectué par les navires de guerre grecs, le gouvernement ottoman vient de donner des ordres pour l'extinction des feux des phares sur tout le littoral de la mer Noire, à l'exception de ceux du port de Zongouldak.

— *17 Juin* (ven.). — La Commission interalliée d'Oppeln a fait savoir aux Allemands que, si l'une des deux parties en présence n'exécutait pas ses ordres de repli, elle réservait le droit à l'autre partie de réoccuper les positions qu'elle occupait précédemment.

Les Allemands ont informé la Commission qu'ils commençaient leur mouvement d'évacuation ; ils ont en effet évacué quelques petites localités.

— La Chambre belge proteste énergiquement contre les arrêts de la cour de Leipzig et flétrit cette parodie de justice.

— Il se confirme que les troupes soviétiques russes vont renforcer les Kemalistes en Asie Mineure.

18 juin (sam.). — M. Briand, lord Curzon et le comte Bonin-Longare ont conféré au quai d'Orsay sur les événements de Grèce et de Turquie.

M Briand propose que l'Entente en revienne aux décisions de Londres. A ce moment, la France, l'Angleterre et l'Italie avaient décidé de proposer aux belligérants l'envoi à Smyrne et en Thrace d'une Commission d'enquête internationale, chargée de départager Grecs et Turcs sur l'attribution des territoires contestés. La Grèce repoussa la proposition, que les représentants de Constantinople et d'Angora acceptaient. Les hostilités reprirent et aboutirent au désastre des troupes helléniques à Eski-Cheir. Devant le refus des Grecs, les Alliés s'étaient réfugiés dans une politique d'abstention. Les Kemalistes ont battu les Grecs, mais pas assez pour leur reprendre Smyrne ; de leur côté les Hellènes ne sont pas de force à pousser jusqu'à Angora. Militairement le conflit paraît sans issue. M. Briand estime que le moment paraît favorable pour que la médiation de l'Entente intervienne avec quelque chance de succès.

— Au Reichstag de violents incidents se produisent entre communistes et nationalistes, au sujet du meurtre du député Garels à Munich. Le chancelier, M. Wirth, accuse la Bavière, ainsi que d'autres pays du sud de l'Allemagne de créer des journaux d'excitation dans le but de séparer le sud du nord et de profiter de la confusion politique pour aider le sud au triomphe de la réaction en Allemagne.

— En Irlande règne la terreur sinn feiniste. En Grande-Bretagne les mineurs anglais font appel à la grève générale.

19 juin (dim.). — La France, l'Angleterre et l'Italie ont décidé d'inviter la Grèce à accepter leur médiation et à leur remettre le soin de déterminer les conditions de la paix en Orient.

— M. Briand et lord Curzon décident de demander aux commissaires alliés en Haute-Silésie de présenter un rapport unique sur la frontière polono-allemande. Si les commissaires n'aboutissaient pas à élaborer ce rapport, les Alliés leur adjoindraient une Commission technique.

— Sous la présidence du maréchal Pétain a eu lieu la pose de la première pierre du monument destiné à remplacer l'ancienne chapelle de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais) et à perpétuer le souvenir des 100.000 héros du front d'Artois tombés sur cette colline désormais légendaire.

— Le prix du Grand Steeple d'Auteuil a été gagné par *Roi Belge*, appartenant à M. Léon Volterra.

20 juin (lun.). — Les Allemands viennent de donner, en Haute-Silésie, une nouvelle preuve de leur mauvaise volonté. La Commission interalliée a présenté aux Polonais, qui l'ont accepté sur le champ, un nouveau plan d'évacuation des territoires occupés, en vue de hâter le repli des insurgés de Korfanty et des Allemands. Mais quand ce projet a été soumis au général Hoefer, celui-ci n'a pas voulu prendre sur lui d'y souscrire et l'a transmis à la Commission des Douze (formée de représentants des différents partis allemands). Cette dernière, pour toute réponse, a lancé un appel à la population, où elle s'érige en gouvernement insurrectionnel : elle préconise une organisation de comités administratifs locaux, sur lesquels elle aurait la haute main, et qui procéderaient aux réquisitions et aux arrestations.

L'arrogance dont fait preuve la Commission des Douze vient de l'appui tous les jours plus puissant que peuvent lui prêter les troupes allemandes.

La menace grossit rapidement d'événements forts graves, où pâtiraient non seulement les Polonais, mais aussi peut-être les troupes de police interalliées.

M. Laurent, ambassadeur de France, a fait une nouvelle démarche auprès du gouvernement de Berlin, au sujet de l'accroissement continuel des forces allemandes en Haute-Silésie, par la venue de nouveaux renforts et de l'opposition du général Hoefer à tout retrait de ses troupes.

— La réunion inaugurale de la conférence des premiers ministres des Dominions et des représentants de l'Inde s'est tenue à Londres, sous la présidence de M. Lloyd George. Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués des possessions britanniques, le premier ministre anglais a fait un tableau optimiste de la situation internationale. Il constate que, malgré l'agitation qui existe parmi les travailleurs et la gravité du chômage, la population britannique n'endure pas les mêmes privations qu'apprès les guerres contre Napoléon I[er], mais la misère est horrible dans certains pays européens.



Les Douze Mois, exécutés par Le Brun, pour le château de Marly-le-Roi. — **Août.**

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

— Un coup de grisou s'est produit dans la mine du Mont-Cenis, près de Herne, en Westphalie. On compte un grand nombre de victimes.

21 juin (mar.). — A la suite de la démarche faite hier par M. Charles Laurent, ambassadeur de France, auprès du Dr Rosen, ministre des affaires étrangères du Reich allemand, pour protester contre la rébellion ouverte du général Hoefer et du comité des Douze envers la haute commission, le gouvernement a promis d'envoyer au général Hoefer une délégation représentant le gouvernement et les partis de la majorité, pour l'« inviter » à accepter les décisions de la commission interalliée.

En attendant, l'armée du général Hoefer reçoit sans arrêt des renforts.

— En Autriche, le préfet de police M. Schober, chargé par la commission principale du Parlement de former le cabinet, a présenté le nouveau ministère au conseil national, qui a accepté la liste des ministres proposés. M. Schober prend le poste de chancelier et le ministère des affaires étrangères.

— En Norvège, le nouveau cabinet vient d'être constitué avec M. Blehr comme président du conseil et ministre des finances.

— En France, le gouvernement autorise M. Barthou, ministre de la Guerre, à donner des ordres pour que la libération de la classe 1919 commence dès le 25 juin. Les opérations se poursuivront de façon à permettre aux hommes libérés de participer aux travaux de la moisson.

22 juin (mer.). — Dans sa réponse à la note du gouvernement allemand, M. Briand, président du conseil français, se déclare contraint de protester contre l'exposé de la situation en Haute-Silésie, fait par le gouvernement allemand, et souligne l'attitude provocante de l'autoprotection germanique. Il s'agit de rétablir l'autorité de la commission interalliée. Le général Hoefer méconnaît cette autorité. Le gouvernement allemand a donné à plusieurs reprises l'assurance qu'il avait conseillé la réserve au général Hoefer. Actuellement, il ne s'agit pas de réserve mais de soumission, et l'attitude du général révèle l'appui de Berlin et de Munich.

— Les ministres de France, d'Angleterre et d'Italie ont fait une démarche collective auprès du gouvernement hellénique, offrant les bons offices de leurs gouvernements pour mettre fin au conflit gréco-turc.

— Le roi George V d'Angleterre, accompagné de la reine Mary, s'est rendu à Belfast pour inaugurer le parlement de l'Ulster. Dans son discours du trône, le souverain a fait appel à la concorde. Il a été acclamé par la foule. Les fêtes d'inauguration ont été très brillantes.

23 juin (jeu.). — Verdun a célébré le cinquième anniversaire de la grande, longue et terrible bataille qui a immortalisé son nom. La municipalité de la ville a pris une délibération portant que chaque année l'héroïque défense de la cité serait solennellement commémorée à la date du 23 juin, en souvenir de la journée du 23 juin 1916, qui marqua le point culminant de la ruée allemande, et la vit briser.

— Le gouvernement d'Athènes prépare la réponse à la proposition des Puissances alliées. L'opinion grecque est divisée, à ce sujet, en deux camps : le premier ne veut entendre parler d'aucune concession à faire en Asie Mineure, et cela pour ne pas diminuer l'esprit militaire de l'armée grecque ; le second se sent soulagé de constater que la Grèce n'est plus isolée, et que des pourparlers vont être engagés avec les Puissances européennes.

Les troupes kemalistes se sont emparées de la ville de Tchivril, située à 250 kilomètres environ au sud-est de Smyrne.

— En Haute-Silésie, les négociations durent toujours entre le général Hoefer et la commission interalliée. Cependant, les Allemands reçoivent encore renforts et munitions.

— En Angleterre, la grève dans les manufactures de coton est terminée. Les ouvriers ont voté en faveur de la reprise du travail, avec l'échelle de nouveaux salaires offerte par les patrons.

— De terribles inondations ont désolé le Japon. Vingt-cinq villages ont été complètement submergés ; des centaines de bâtiments ont été entraînés par les eaux. On compte plus de deux cents morts.

24 juin (ven.). — Le gouvernement et l'Assemblée nationale d'Angora délibèrent sur la proposition de médiation des Alliés dans le conflit gréco-turc. Le ministre des affaires étrangères parle avec modération de cette médiation, mais il réclame Smyrne et la Thrace.

Le bataillon de troupes françaises qui occupait Zonguldak, sur la mer Noire, a évacué cette localité en conséquence du mouvement kemaliste. La gendarmerie française a commencé, elle aussi, à se retirer de cette région, et un navire de guerre est mouillé au large pour prendre à son bord la population européenne.

Sur la route de Damas à Kuneitra, le général Gouraud échappe à un attentat : cinq cavaliers, déguisés en gendarmes, ont tiré sur son automobile, alors qu'il se rendait dans la région du lac de Tibériade pour visiter des tribus amies. Le général a eu son dolman traversé, mais n'a pas été atteint, tandis qu'un officier interprète a été tué, et que le gouverneur de Damas, qui était assis auprès du général, a reçu trois projectiles qui l'ont légèrement blessé. Les assassins seraient des émissaires de l'émir Abdullah.

— La commission interalliée d'Oppeln aurait accepté un projet d'accord intervenu entre le général anglais Henniker et le général allemand Hoefer.

— A la demande du général Nollet, le gouvernement allemand a ordonné le licenciement d'un régiment formé à Berlin et tenu prêt à réduire éventuellement une révolte.

— Aux courses d'Auteuil, le cheval *L'Yser*, appartenant au marquis de Villamejor, a gagné le prix des Drags (steeple-chase).

25 juin (sam.). — Après de nombreuses tergiversations, le général Hoefer s'est décidé à signer les engagements relatifs à l'évacuation de la Haute-Silésie, qui lui étaient présentés par la commission interalliée. Le territoire entier de la Haute-Silésie doit donc être évacué par les volontaires allemands et les insurgés polonais, et sera occupé par les troupes interalliées.

— M. Lloyd George a écrit à M. Eamon de Valera, président de la République occulte d'Irlande, pour l'inviter à venir à Londres conférer avec lui. Le Premier anglais proposerait de doter l'Irlande d'un régime analogue à celui des Dominions. Les premiers ministres des Dominions, actuellement réunis à Londres, seraient chargés de soumettre aux sinnfeiners des propositions dans ce sens.

— Une terrible catastrophe s'est produite à Beaucourt-Hamel, entre Arras et Albert ; l'express Lille-Paris a déraillé en pleine vitesse : il y a une trentaine de morts, et une soixantaine de blessés dont quelques-uns sont dans un état désespéré.

26 juin (dim.). — Le gouvernement grec a répondu à l'offre de médiation qu'il avait reçue de la France, de l'Angleterre et de l'Italie. Il remercie les Alliés de leurs bons offices, et se déclare résolu à laisser les opérations militaires suivre leur cours. Toutefois, le gouvernement hellénique se réserve « d'écouter les Puissances alliées à n'importe quelle phase des opérations qui vont s'engager en Asie Mineure ».

— La campagne allemande de boycottage contre les produits de l'Entente a commencé après la Conférence de Paris. Le mouvement a pris naissance dans les villes hanséatiques, et englobe maintenant tous les grands centres.

Le décret du président d'Empire, dissolvant les organisations d'autoprotection, vient de paraître. « Toute personne qui s'affilierait à l'une des organisations dissoutes sera punie d'une amende et de la prison ».

— En Chine, les hostilités entre le Kouang-Toung et le Kouang-Si ont éclaté à la suite de l'opposition de cette dernière province à l'élection de Sun Yat Sen comme Président de la Chine.

— Le roi d'Espagne Alphonse XIII, venant de Londres, arrive à Paris.

— Le Grand Prix de Paris a été couru sur le champ de course de Longchamp. Il a été gagné par le cheval anglais *Lemonora*, appartenant à M. Watson, et monté par le jockey J. Childs.

27 juin (lun.). — A l'instigation des Amis de Versailles, le conservateur du musée du palais, M. André Peraté, vient de grouper, dans les salles du rez-de-chaussée de l'aile nord, un curieux ensemble de souvenirs de la période louis-quatorzième. Le président de la République et Mme Millerand se sont rendus hier après-midi, en automobile, à Versailles où ils ont assisté, avec le roi d'Espagne Alphonse XIII et le prince impérial Hirohito du Japon à l'inauguration de cette exposition.

A leur arrivée au château, le président de la République, le roi Alphonse XIII et le prince Hirohito ont été reçus par M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts ; par M. Paléologue, président de la Société des Amis de Versailles, société placée sous le haut patronage du roi d'Espagne et qui a pour présidents d'honneur M. Millerand et M. Raymond Poincaré, et par M. André Peraté, conservateur des musées de Versailles.

En recevant S. M. Alphonse XIII, M. Paléologue a dit au roi :

Que Votre Majesté soit la bienvenue en ce palais, où elle se trouve chez elle, par droit d'ancêtres.

— Par droit d'ancêtres, a répondu le roi, et aussi par privilège de fidèle affection pour Versailles et pour la France.

La visite de l'exposition terminée, M. Robert de Flers a fait, dans la galerie des Glaces, une conférence pleine de verve, d'érudition et de goût sur l'esprit de mots français. Après la conférence, une collation a été offerte aux invités de cette fête charmante.

Avant de se rendre à Versailles, le roi Alphonse XIII, accompagné du marquis de Viana, de l'ambassadeur d'Espagne à Paris M. Quinones de Leon, s'est rendu à l'Arc de Triomphe et a déposé sur la tombe du Soldat inconnu une gerbe de fleurs nouée par un ruban aux couleurs espagnoles.

Le soir, le roi Alphonse XIII a assisté au dîner offert en son honneur par le président de la République, à l'Elysée, puis il a quitté Paris à minuit pour retourner à Madrid.

— Après avoir signé l'engagement d'évacuer la zone occupée par les Allemands en Haute-Silésie, le général Hoefer a soulevé de nouvelles objections, et ce n'est que devant les instances réitérées et pressantes de la haute commission qu'il a fini par s'incliner.

Mais, en attendant que le repli s'effectue, on signale encore des attaques allemandes contre les Français.

— A Rome, au début de la séance de la Chambre, M. Giolitti, président du conseil, déclare que, par suite du vote de la veille et de la faible majorité recueillie, le pouvoir nécessaire au cabinet pour résoudre les graves questions de l'heure présente se trouve trop diminué. Il présente sa démission au roi.

28 juin (mar.). — En Haute-Silésie, la démobilisation des combattants s'effectuera par zone, et commence aujourd'hui pour prendre fin le 5 juillet. A cette date, tous les détachements allemands et insurgés devront être dissous. Par une clause spéciale, la commission interalliée accorde une amnistie complète à tous ceux qui ont participé à l'insurrection.

— Le gouvernement allemand vient d'effectuer au compte de la Commission des réparations un nouveau versement se montant à 44 millions de marks-or, en monnaies européennes. Ce paiement sera affecté à l'amortissement des traites sur le trésor allemand remises en exécution de l'article 5 de l'état des paiements, prescrivant le versement par l'Allemagne avant fin mai, en or ou en devises étrangères, ou en traites sur l'étranger, ou en effets à trois mois sur le trésor allemand, d'une somme de 1 milliard de marks-or.

L'Allemagne a versé à ce jour, pour l'amortissement des traites, la somme de 83.949.690 marks-or, y compris le paiement de 44 millions de marks-or qui vient d'être effectué, ce qui porte le total des versements en espèces, depuis le mois de mai, à : 160.427.000 marks-or, plus 83.949.690 marks-or, soit : 244.376.690 marks-or.

Les chiffres ci-dessus demeurent susceptibles de légères modifications.

— On annonce de Londres que le conflit minier est réglé : le travail va reprendre dans les charbonnages de Grande-Bretagne.

— Au Maroc, le groupe mobile du général Théveney, opérant dans la région de Bekrit, a rencontré un fort groupe d'insoumis qui, retranchés sur des hauteurs, empêchaient sa marche en avant. Après une vigoureuse préparation d'artillerie, les hauteurs ont été enlevées d'assaut.

— Un violent orage s'est déchaîné sur les côtes de Bretagne. Les vapeurs anglais *Breilosis* et *Ferum* se sont échoués près de l'île de Batz. Les équipages sont sauvés, mais les navires sont considérés comme perdus.

— Une violente explosion s'est produite au Stromboli, et le volcan est entré en activité. La population abandonne l'île.

29 juin (mer.). — Sur la plainte de la France, le général allemand Stenger comparaît devant la cour de Leipzig. Cet officier est accusé d'avoir donné l'ordre à ses subordonnés d'achever les blessés français. Avec ce général comparaît le major Crusius, inculpé d'avoir fait exécuter l'ordre donné.

La commission française, présidée par M. Paul Matter, avocat général à la Cour de cassation, assiste aux débats.

— Les troupes allemandes et polonaises effectuent leur recul, en Haute-Silésie. A moins d'événements imprévus, l'évacuation du territoire plébiscitaire sera terminée le 4 juillet prochain.

— Les nouvelles d'Asie Mineure confirment que les Grecs ont évacué Ismid, après avoir subi quelques échecs sur le front d'Ismid et de Brousse. D'autre part, dans le secteur d'Ouchak, une de leurs divisions est complètement dispersée et poursuivie par les cavaliers turcs.

— Une nouvelle catastrophe de chemin de fer s'est produite près de Lunéville : un train de troupes a tamponné un train de marchandises ; on compte 3 soldats tués, et 28 blessés.

30 juin (jeu.). — On annonce d'Athènes que l'offensive grecque est commencée en Asie Mineure. Le roi Constantin ainsi que les ministres Gounaris et Théotokis ont quitté Smyrne pour suivre les premières opérations sur le front.

— Le prince Alexandre, régent de Serbie, a échappé à un attentat : un communiste hongrois a jeté une bombe sur sa voiture, au moment où le prince revenait de prêter serment à la Constitution. Une dizaine de personnes ont été blessées.

— Le *Journal officiel* de la Haute-Silésie publie une ordonnance sur la formation de gardes communales destinées à fonctionner dans les régions évacuées par les insurgés et la Selbstschutz allemande. Chaque unité doit limiter son activité au territoire communal sur lequel elle a été constituée. Dans chaque district, les gardes sont subordonnées à un secteur interallié. Dans leur ensemble, elles sont placées sous les ordres du commandant français des forces de police de Haute-Silésie. L'ordonnance est signée du général Le Rond.

— La banque industrielle de Chine a fermé ses bureaux. Cet établissement, très connu en Orient, avait été fondé le 13 juillet 1913, au capital de 150 millions, et avait pris un essor rapide : atteint par la crise économique, il s'est trouvé en face d'un découvert considérable.

1er juillet (ven.). — Les Allemands exécutent les mouvements de repli en Haute-Silésie, et, dans une proclamation adressée à ses troupes ainsi qu'à la population, le général Hoefer déclare notamment que si la commission interalliée réussit à nettoyer le pays des insurgés, les organisations allemandes procéderont à leur propre dissolution.

— Une grande activité règne en Asie Mineure, sur le front gréco-turc. Chacun des adversaires fortifie ses positions. Les troupes kemalistes ont fait leur entrée à Ismid. On signale l'attitude courageuse des officiers et des marins français, pour préserver la population contre les pillards incendiaires.

— Le ministère de l'Intérieur fait publier au *Journal officiel* les résultats, par département, du dénombrement de la population, effectué le 6 mars dernier. Ceux concernant l'Algérie et l'Alsace-Lorraine seront publiés ultérieurement. Voici le tableau complet par département, avec la distinction entre Français et étrangers :

DÉPARTEMENTS	POPULATION TOTALE	FRANÇAIS	ÉTRANGERS
Ain	315.757	307.398	8.359
Aisne	421.515	402.285	19.230
Allier	370.950	369.377	1.573
Alpes (Basses-)	91.882	87.070	4.812
Alpes (Hautes-)	89.275	86.852	2.423
Alpes-Maritimes	357.759	257.042	100.717
Ardèche	294.398	293.258	1.050
Ardennes	277.791	253.989	23.802
Ariège	172.851	168.309	4.542
Aube	227.745	224.575	3.170
Aude	286.532	260.061	26.471
Aveyron	332.940	327.763	5.177
Bouches-du-Rhône	841.996	694.939	147.057
Calvados	384.501	377.539	6.962
Cantal	199.401	198.924	477
Charente	316.249	314.877	1.372
Charente-Inférieure	418.310	416.148	2.162
Cher	304.800	303.793	1.007
Corrèze	273.808	273.484	324
Corse	281.959	275.581	6.378
Côte-d'Or	321.088	316.970	4.118
Côtes-du-Nord	557.824	557.091	733
Creuse	228.344	227.900	444
Dordogne	396.702	394.955	1.747
Doubs	284.975	270.978	13.997
Drôme	263.509	261.026	2.483
Eure	303.092	294.703	8.389
Eure-et-Loir	251.259	249.426	1.833
Finistère	762.514	762.048	466
Gard	396.169	382.020	14.149
Garonne (Haute-)	424.482	413.505	10.977
Gers	194.406	189.664	4.742
Gironde	819.404	794.057	25.347
Hérault	488.215	436.004	52.211
Ille-et-Vilaine	558.574	556.800	1.774
Indre	260.535	259.802	733
Indre-et-Loire	327.743	325.203	2.540
Isère	525.522	503.169	22.353
Jura	229.062	223.278	5.784
Landes	263.937	261.414	2.523
Loir-et-Cher	251.528	249.889	1.639

DÉPARTEMENTS	POPULATION TOTALE	FRANÇAIS	ÉTRANGERS
Loire	637.130	618.169	18.961
Loire (Haute-)	268 893	268.365	528
Loire-Inférieure	649.723	645.978	3.745
Loiret	337.224	334.738	2.486
Lot	176 889	176.139	750
Lot-et-Garonne	239.972	234.734	5.238
Lozère	108.822	108.820	2
Maine-et-Loire	474.786	472.604	2.182
Manche	425.512	423.457	2.055
Marne	366.734	355.661	11.073
Marne (Haute-)	198.865	195.185	3.680
Mayenne	262.447	261.903	544
Meurthe-et-Moselle	503.810	459.889	43.921
Meuse	207.309	196.687	10.622
Morbihan	546.047	545.623	424
Nièvre	270.148	267.395	2 753
Nord	1.788.518	1 616.772	171 746
Oise	387.760	370.105	17.655
Orne	274 814	272.772	2 042
Pas-de-Calais	989.967	951.595	38.372
Puy-de-Dôme	490.560	487.534	3.026
Pyrénées (Basses-)	402.981	380.879	22.102
Pyrénées (Hautes-)	185.760	180.246	5 514
Pyrénées-Orientales	217.503	183.068	34 435
Rhin (Haut-) [Territoire de Belfort]	94.338	89.590	4.748
Rhône	956.566	917.957	38 609
Saône (Haute-)	228.348	225.028	3.320
Saône-et-Loire	554.816	550.227	4.589
Sarthe	389.235	387.523	1.712
Savoie	225.034	211.988	13.046
Savoie (Haute-)	235.668	223.522	12.146
Seine	4.411.046	4.177.597	233.849
Seine-Inférieure	880.671	862.793	17.878
Seine-et-Marne	349.257	339.276	9.981
Seine-et-Oise	921 673	887.523	34.150
Sèvres (Deux-)	310.060	309.421	639
Somme	452.624	440.202	12.422
Tarn	295.588	290.852	4.736
Tarn-et-Garonne	159.559	158.121	1.435
Var	322 915	270 450	52.495
Vaucluse	219.602	210.845	8.757
Vendée	397.292	396.596	696
Vienne	306.248	305.431	817
Vienne (Haute-)	350.235	349.522	713
Vosges	383.684	377.847	5.837
Yonne	273.118	270.468	2.650
	37.499.394	36.084.266	1.415.128

Dans ce total de 37.499.394 ne sont pas compris les militaires et marins qui étaient hors de France le 6 mars 1921, (armées du Rhin, d'Orient, de Haute-Silésie, du Maroc, etc.).

Rappelons que le chiffre total de la population française pour la métropole était, en 1911, de 38.084.266 ; soit une diminution de 2.384.547 habitants.

La publication officielle des résultats par département, du recensement du 6 mars dernier va avoir pour effet de réduire automatiquement, aux prochaines élections générales, de 96 unités le nombre des députés (530 au lieu de 626 que la Chambre compte actuellement).

Aux termes de la loi en vigueur, il y a dans les départements 1 député par 75.000 habitants français, ou par fraction de 37.500.

2 juil. (sam.). — En Asie Mineure, les troupes turques avancent, et occupent Arslanbey. La flotte grecque tire sur Bagtchedjik pour sauver les forces cernées par les Turcs. Les Grecs, qui s'étaient avancés jusqu'au défilé de Ghyvé, ont eu deux bataillons entourés et faits prisonniers par les nationalistes turcs.

— Le match de boxe Dempsey-Carpentier, qui passionnait depuis plusieurs mois les gens de sport du monde entier, a eu lieu, aux Etats-Unis, à Jersey-City, près de New-York. Il s'est terminé par la victoire du champion américain Dempsey, qui a mis knock out son adversaire au 4e round.

3 juil. (dim.). — Bekir Sami-bey, envoyé extraordinaire du gouvernement d'Angora, après avoir été reçu à Rome au ministère des affaires étrangères, a eu un long entretien, au Quai-d'Orsay, avec M. Briand. L'envoyé d'Angora affirme les droits des Turcs sur Smyrne et la Thrace.

— En dépit des accords signés, les soldats du général Hoefer se livrent en Haute-Silésie à des agressions contre la population polonaise. Après s'être retirés, ils sont revenus. On constate l'affluence de communistes allemands venant de Berlin et de Breslau, dans le but de collaborer avec l'Orgesch.

— M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, a procédé à l'inauguration officielle du canal et du port d'Orléans.

— Au sommet de l'Hartmannswillerkopf, face au versant, criblé par la mitraille, qui descend vers la plaine d'Alsace, le général Humbert, gouverneur de Strasbourg, inaugure le monument qui commémore la vaillance des soldats français tombés pour la conquête de la montagne désormais célèbre, aujourd'hui dénudée et devenue un cimetière où 60.000 hommes, tant Français qu'Allemands, reposent côte à côte.

4 juil. (lun.). — A l'occasion du 145e anniversaire de la déclaration de l'indépendance américaine — l' « Independence Day » — qui est la fête nationale des Etats-Unis, les façades des édifices publics de Paris et beaucoup de maisons particulières sont pavoisées aux couleurs américaines et françaises.

— M. Bonomi, chargé par le roi Victor-Emmanuel III de former le nouveau ministère italien, a réussi dans sa mission.

— Le roi des Belges Albert Ier et la reine Elisabeth sont arrivés à Londres, où ils ont été accueillis avec un éclat qui a rappelé les cérémonies royales d'avant-guerre. Ils se sont rendus, avec la famille royale anglaise, au palais de Buckingham, où ils seront les hôtes de la nation britannique pendant leur visite.

5 juil. (mar.). — La campagne d'excitation anti-alliée, et plus spécialement antifrançaise, menée sans répit par les Allemands en Haute-Silésie, vient d'aboutir à une tragédie. A l'arrivée, à Beuthen, des troupes britanniques, qui venaient occuper la ville, aux côtés des soldats français, après son évacuation par les insurgés polonais, une manifestation allemande s'est produite. Un chef de bataillon français a été lâchement assassiné, et deux sergents français ont été blessés.

— On signale quelques engagements entre Grecs et Turcs sur certains points du front en Asie Mineure. La presqu'île Kodja-Ili est complètement débarrassée de troupes grecques, qui se désagrègent dans le secteur de Brousse. Elles évacuent également les points qu'elles occupaient au golfe d'Ismid et à Ghemelik.

— Par suite d'une erreur d'aiguillage, un train express a tamponné un train de marchandises en gare d'Avignon : il y a un mort et plusieurs blessés.

— M. Millerand, président de la République, a présidé, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la célébration solennelle du centenaire de la Société de Géographie. A ses côtés avaient pris place le prince Roland Bonaparte, membre de l'Institut et président de la Société de Géographie ; M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, le maréchal Joffre, plusieurs académiciens, ainsi que de nombreuses et hautes personnalités civiles et militaires.

Après le prince Bonaparte, qui a souhaité la bienvenue au président de la République et à tous les hommes éminents qui composaient l'auditoire, M. Henri Cordier, membre de l'Institut, a fait un historique de la Société de Géographie ; M. Alfred Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, a pris la parole au nom des géographes, des savants, des explorateurs, des voyageurs, des coloniaux, de tous ceux qui ont travaillé en collaboration avec la Société de Géographie ; sir Francis Younghusband, président de la Société royale de géographie de Londres, a apporté l'hommage de reconnaissance et d'amitié des sociétés de géographie étrangères, auxquelles la Société de Paris a montré la route ; enfin, M. Léon Bérard a associé le gouvernement de la République à l'hommage rendu à la Société de Géographie pour l'œuvre si française que, depuis un siècle, et sans jamais connaître d'arrêt dans son effort patriotique, elle a accomplie, et dont la France a retiré un si grand et si précieux profit matériel et moral.

6 juil. (mer.). — Les kemalistes annoncent des succès dans la zone des Détroits. Ayant pris l'offensive, ils ont obligé les forces de débarquement hellènes de Mara-Mursel à se rembarquer.

— Malgré les pourparlers en cours, il n'y a pas de trêve en Irlande. On signale sur divers points plusieurs conflits suivis de morts.

— Le rapide Amsterdam-Bruxelles-Paris a déraillé près de la gare de Hennuyères, entre Bruxelles et Mons. Six postiers français ont été tués, et une quarantaine de voyageurs ont été blessés. L'enquête aurait établi que la catastrophe est due à un acte criminel.

7 juil. (jeu.). — M. Rosen, ministre des affaires étrangères du Reich allemand, est allé à l'ambassade de France à Berlin pour exprimer à M. Charles Laurent ses regrets à propos de l'incident de Beuthen.

A Leipzig, après le prononcé du jugement acquittant le général Stenger, qui avait donné en 1914 l'ordre de fusiller les prisonniers et d'achever les blessés français, de violentes manifestations ont eu lieu à la sortie du tribunal contre les membres de la mission française chargés de suivre le procès des coupables de guerre. Le ministre des affaires étrangères allemandes a présenté tous les regrets de son gouvernement à l'ambassadeur de France pour ces incidents, et, une fois de plus, lui a donné l'assurance qu'ils ne se renouvelleront pas.

L'acquittement du général Stenger, comme du reste celui des autres coupables, était prévu. Pour mettre un terme à cette comédie judiciaire, on songerait à rappeler la mission française de Leipzig, et à lier la question des coupables à celle des sanctions.

— Suivant des dépêches d'Angora et de Constantinople, les troupes grecques seraient en échec sur tout le front, et subiraient des pertes sérieuses.

8 juil. (ven.). — M. Briand a adressé à M. Ch. Laurent, ambassadeur de France à Berlin, un télégramme où il déclare que les condamnations dérisoires prononcées contre des officiers allemands qui ont commis des crimes abominables sur des prisonniers et des blessés français obligent le gouvernement de la République à rappeler la mission française chargée de suivre les procès en cours devant le tribunal de Leipzig. Les témoins français rentreront en France avec la mission.

Simultanément, M. Briand a communiqué à Bruxelles et à Londres les instructions adressées par lui à notre ambassadeur à Berlin. La France désire se concerter avec ses alliés, sur les suites qu'il conviendra de donner à l'affaire.

— L'intervention directe du roi George V dans le conflit entre le gouvernement britannique et l'Irlande semble devoir être efficace. M. de Valera accepte de négocier à Londres avec M. Lloyd George. Des dispositions ont été prises pour que les hostilités cessent en Irlande à partir de lundi 11 juillet, à midi.

— Les souverains belges, de retour de leur voyage en Angleterre, ont débarqué à Ostende, et sont rentrés à Bruxelles.

9 juil. (sam.). — En Haute-Silésie, les Allemands de Kattowitz, rassemblés au nombre de plusieurs milliers, ont tenté de s'emparer de la gare, et d'en chasser les cheminots polonais. Pendant la bagarre qui s'ensuivit, un détachement français, arrivé au secours des cheminots, a mis en fuite les Allemands. Il y a plusieurs blessés.

A Breslau, les volontaires allemands revenant de Haute-Silésie acclament le kaiser, et frappent à coups de gourdin ceux qui refusent de se joindre à eux. La police ne tente même pas de réprimer ces excès.

La cour de Leipzig continue d'acquitter tous les accusés. A l'exemple de la France, la Belgique va retirer aux juges allemands les dossiers des coupables de guerre.

— Le prince Hirohito quitte la France. L'escadre japonaise est partie de Toulon escortée par des torpilleurs français, qui l'ont accompagnée jusqu'à plusieurs milles de la côte.

— En Irlande, la trêve est conclue, et les hostilités cesseront après-demain lundi, à midi.

— Le projet de réforme de l'enseignement secondaire tendant à rendre l'étude du latin obligatoire pour tous, et soumis à l'examen supérieur de l'Instruction publique, rencontre une vive résistance dans les milieux universitaires, et parmi les professeurs mêmes qui enseignent les humanités.

10 juil. (dim.). — Les bandes de l'Orgesch et du général Hoefer, ni désarmées ni dissoutes, refluent sur Breslau devenu maintenant le centre des forces réactionnaires. Les dizaines de milliers d'aventuriers qui les composent ne manifestent aucune envie de reprendre le travail quotidien ; au contraire, ils se préparent à de nouvelles offensives, et recrutent sans arrêt de nouveaux volontaires et le transport d'armes et de munitions continue.

— En Asie Mineure, l'offensive n'est encore déclenchée ni par les Grecs ni par les kemalistes. Les hostilités se bornent à des combats d'avant-postes.

— On a fêté à Château-Thierry le tricentenaire de la naissance de La Fontaine. Le gouvernement et l'Académie se sont associés à l'hommage rendu au grand fabuliste par sa ville natale. La cérémonie a été pleine de bonhomie, et dans leurs discours M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, et M. Alfred Capus, de l'Académie française, ont célébré le génie du plus populaire de nos poètes.

— En présence de M. Marraud, ministre de l'Intérieur, et de plusieurs membres du Parlement, on a inauguré à Colmar un monument au patriote Jacques Preiss, député protestataire alsacien qui, durant toute sa vie, livra au Reichstag des luttes ardentes, et qui incarna l'irrédentisme des provinces martyres.

11 juil. (lun.). — M. Briand, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, expose à la Chambre des députés la politique extérieure de la France. Il confirme que la France s'en tient aux dispositions du Traité de Versailles pour le règlement de la question silésienne. Il déclare avoir demandé aux Alliés d'envisager l'application stricte du Traité, relativement au jugement des coupables de guerre. Il exprime, enfin, l'espoir d'une paix prochaine avec la Turquie.

— Le Sénat a ratifié le traité de Trianon.

— En raison de la chaleur exceptionnelle qui sévit à Paris (36° C.), la Chambre et le Sénat décident, à l'unanimité, qu'il n'y aura pas de revue du 14-Juillet cette année, pour éviter à nos soldats les fatigues particulièrement dures de la traditionnelle cérémonie.

— En Asie Mineure, les Grecs ont essayé d'avancer sur Isnik ; mais ils sont tombés dans une embuscade, et ont eu plus de 400 hommes tués ou blessés. Les contingents nationalistes turcs se sont emparés d'armes, de munitions, d'animaux de transport, et de vivres.

12 juil. (mar.). — Interpellé au Sénat au sujet de la comédie jouée par la cour de Leipzig, M. Briand déclare que la France est décidée à juger elle-même les coupables de guerre :

Nous savons maintenant, a-t-il dit, *que l'Allemagne ne veut pas procéder au châtiment des coupables. Nous avons retiré nos dossiers ; et nous avons prévenu nos alliés qu'il y avait des juges en France.*

— Les commissaires français, anglais et italien en Haute-Silésie avaient reçu pour dernières instructions de s'efforcer de se mettre d'accord, dans un rapport commun, sur le tracé de la frontière germano-polonaise à travers le territoire plébiscitaire. Ils n'ont pu arriver à se mettre d'accord, et se contenteront de faire, chacun pour son compte, des propositions individuelles à leurs gouvernements respectifs. Dans ces conditions, les cabinets alliés vont confier l'examen de la question au comité d'experts dont la constitution avait déjà été envisagée, devant le désaccord persistant des commissaires alliés. Ces experts devraient déposer leurs conclusions avant la réunion du Conseil suprême, qui aurait lieu prochainement.

Des bandes de l'Orgesch, armées de revolver, circulent dans tout le district de Ratibor, et en terrorisent la population. Sous prétexte de rechercher des armes, les Allemands pénètrent dans les habitations des paysans polonais, qu'ils pillent et saccagent.

13 juil. (mer.). — Dans la cour d'honneur des Invalides, M. Millerand, président de la République, remet leurs drapeaux aux fusiliers et canonniers marins.

— M. Harding, président des Etats Unis, a pris l'initiative d'un désarmement général, et il invite à ce sujet tous les Etats du monde à une conférence qui aurait lieu à Washington.

Sa proposition semble être accueillie partout avec la plus grande sympathie. La France a déjà fait savoir qu'elle s'y rendra.

— M. de Valera et ses collègues de la délégation irlandaise sont arrivés à Londres, et s'occupent à se mettre d'accord en vue de leur rencontre avec M. Lloyd George. On croit que M. de Valera demandera pour l'Irlande une indépendance absolue et sans condition. Son intention provoque en Angleterre une vague de pessimisme, car le gouvernement anglais n'est disposé à accorder à l'Irlande que l'autonomie fiscale, et ne consentira pas à une séparation absolue de l'île d'avec l'empire britannique.

14 juil. (jeu.). — La suppression de la revue militaire a enlevé à la Fête nationale son principal attrait. Néanmoins, celle-ci, malgré la chaleur accablante, a été célébrée partout avec éclat et entrain.

A l'occasion de la fête nationale française, de nombreux hommages et témoignages d'amitié ont été adressés à la France, de toutes les parties du monde.

— Les Grecs annoncent qu'ils ont progressé de 70 kilomètres. Les Turc se sont retirés sur des positions fortifiées, au nord-ouest d'Eski-Cheir et au sud-ouest de Kutahia.

— Le nouvel ambassadeur des Etats Unis, M. Myron T. Herrick, est arrivé à Paris. Il a été reçu, à la gare Saint-Lazare, par M. Aristide Briand, et une foule nombreuse lui a fait une chaleureuse ovation. Puis, en compagnie du président du Conseil, il est allé déposer sur la tombe du Soldat inconnu les fleurs qui lui avaient été remises par une fillette des écoles de la Ville de Paris.

— La mission Fayolle est rentrée à Paris, de son voyage au Canada. Le maréchal avait radiotélégraphié au maire du Havre, qu'en raison de la mort du professeur Gabriel Lippmann, survenue à bord du transatlantique *France*, la mission devait décliner toute réception de la municipalité havraise à son arrivée dans le port.



« Qu'est-ce que vous demandez mon ami !...
— Monsieur le Proviseur, papa demande si vous ne pourriez pas changer mon prix d'excellence contre une paire de bottines... »



« Je ne vois pas pourquoi n'ayant pas les moyens d'aller sur les plages, nous ne profiterions pas à Paris des avantages des bains de mer... »



« Garçon, mon ami... vous vous êtes trompé... la viande avec les asticots, ce doit être pour le pêcheur à côté... »



« Les tarifs des baigneurs ont donc augmenté depuis l'an passé ?
— Oui, madame, oui... à présent c'est 2 fr. 50 la livre... »



« Non, vous n'êtes pas gentils pour la France, messieurs les Anglais !...
— Oh... que dites vo lu... laissez t'Allemagne reconstruire une flotte de guerre et vo nous trouverez de suite à vos côtés... »

(Henriot, *Le Journal Amusant*).

BIBLIOGRAPHIE

AGRICULTURE

GOUSSÉ (A.). *Le Porc. Elevage. Engraissement. Reproduction.* Paris, Hachette. In-16. 6 francs.
— *Larousse Agricole.* Tome I (A-H). Paris, Larousse. 100 francs.

BEAUX-ARTS

AJALBERT (J.). *Le Bouquet de Beauvais ou Deux années à la Manufacture nationale de tapisseries (1917-1919).* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.
BÉRAUD (E.). *Souvenirs du baron Gudin, peintre de la marine (1820-1870).* Paris, Plon. In-16. 7 francs.
FOCILLON (H.). *L'Art bouddhique.* Paris, Laurens. In-8°. 12 francs.
GRELLET (M.-V.). *Le Peintre Eugène Burnand. Sa vie. Son œuvre.* Paris, Editions Foi et Vie. In-16. 8 francs.
HOURTICQ (L.). *Initiation artistique.* Paris, Hachette. In-16. 5 francs.
UDINE (Jean D'). *Qu'est-ce que la danse ?* Paris, Laurens. In-4°. 12 francs.

GUERRE ET PAIX

BLÜCHER (princesse). *Notes intimes sur les événements, la politique et la vie quotidienne en Allemagne au cours de la guerre et de la révolution sociale de 1918.* Paris, Payot. In-8°. 10 francs.
BRIOLLAY (S.). *L'Irlande insurgée.* Paris, Plon. In-8°. 4 fr.
DUMAINE (A.). *La Dernière ambassade de France en Autriche (1914).* Paris, Plon. In-16. 7 francs.
ERZBERGER (M.). *Souvenirs de guerre.* Paris, Payot. In-8°. 12 francs.
GAUVAIN (A.). *L'Europe au jour le jour.* Tome X. *La Guerre européenne (Septembre 1916-Mars 1917).* Paris, Bossard. In-8°. 18 francs.
GILLIARD (P.). *Treize années à la cour de Russie. Le tragique destin de Nicolas II et de sa famille.* Paris, Payot. In-8°. 10 fr.
POINCARÉ (R.). *Histoire politique. Chroniques de quinzaine (15 septembre 1920-1er mars 1921).* Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.
REBOUL (Lt-Cl). *L'Allemagne et ses camouflages.* Paris, Berger-Levrault. In-16. 6 francs.
SABINI (C.). *Le fond d'une querelle. Documents inédits sur les relations franco-italiennes (1914-1921).* Paris, In-16. 3 fr. 75.
WELLS (H.-G.). *La Russie telle que je viens de la voir.* Paris, La Sirène. In-16. 6 francs.

HISTOIRE

ALMÉRAS (H. D'). *La Vie parisienne sous la révolution de 1848.* Paris, A. Michel. In-12. 10 francs.
ASSELIN (H.). *La Hollande dans le Monde.* Paris, Perrin. In-8°. 15 francs.
AUDE (A.-F.). *Vie publique et privée d'André de Béthoulat, comte de la Vauguyon, ambassadeur de France (1630-1693).* Paris, Champion. In-4°. 40 francs.
BRUNHES (J.) et VALLAUX (C.). *La Géographie de l'Histoire.* Paris, Alcan. In-8. 40 francs.
CHAMPION (P.). *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc.* Texte, traduction et notes. Paris, Champion. 2 vol. in-8°. Ensemble, 50 francs.
CHAUVIGNY (R. DE). *La Résistance au Concordat de 1801.* Paris, Plon. In-8°. 12 francs.
DUPONT-FERRIER (G.). *Du Collège de Clermont au Lycée Louis-le-Grand (1563-1799).* Paris, E. de Boccard. In-8°. 30 fr.
FERRERO (G.). *La Ruine de la Civilisation antique.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.
HOVELAQUE (E.). *Les Peuples d'Extrême-Orient. Le Japon.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.
LEMONNIER (H.). *Le Collège Mazarin et le Palais de l'Institut (XVIIe-XIXe siècle).* Paris, Hachette. In-4°. 25 francs.
MIRABEAU. *Œuvres : les Discours,* avec des notes par Louis Lumet. Paris, Fasquelle. 2 vol. in-16. Chacun, 6 fr. 75.
MORGAN (J. DE). *L'Humanité préhistorique. Esquisse de préhistoire générale.* Paris, Renaissance du Livre. In-8°. 15 francs.
OURSEL (P.). *La Diplomatie de la France sous Louis XVI.* Paris, Plon. In-16. 12 francs.
REINACH (J.). *Francia. Histoire illustrée de la France.* Paris, Hachette. In-16. 15 francs.
SAINT-SIMON. *Mémoires,* publiés par A. de Boislisle, t. XXXI. Paris, Hachette. In-8°. 30 francs.
— *Une fille de Napoléon. Mémoires d'Emilie de Pellafra, comtesse de Brigode, princesse de Chimay.* Paris, La Sirène. In-16. 8 francs.

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

ANDLER (Ch.). *La Jeunesse de Nietzsche.* Paris, Bossard. In-8°. 18 francs.
BENJAMIN (R.). *La Farce de la Sorbonne.* Paris, Fayard. In-18. 5 francs.
CENDRARS (B.). *Anthologie nègre. Folklore des peuplades africaines.* Paris, La Sirène. In-8°. 20 francs.
CHUZEVILLE (J.). *Anthologie des poètes italiens contemporains (1880-1920),* trad. et commentaire par Maurice Mignon. Paris, Editions de la Bibliothèque universelle. In-16. 7 francs.
CIM (A.). *Nouvelles récréations littéraires et historiques. (Historiens, Philosophes, Orateurs, Médecins, Politiciens, Journalistes, Ecclésiastiques, Femmes écrivains.)* Paris, Hachette. In-8°. 15 francs.
DAUDET (E.). *Les Débuts d'une vie d'homme de lettres.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.
GAUTIER (P.). *Anthologie de l'Académie française. Un siècle de Discours académiques (1820-1920).* Paris, Delagrave. In-16. 7 francs.
HALLAYS (A.). *Madame de Sévigné. Cours professé à la Société des Conférences.* Paris, Perrin. In-8°. 12 francs.
MAGNE (E.). *La Joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux.* Paris, Emile Pinel. In-12. 7 fr. 50.
SCHURÉ (E.). *L'Ame celtique et le Génie de la France à travers les âges.* Paris, Perrin. In-16. 7 francs.
— *Bossuet : Correspondance* publiée par Ch. URBAIN et E. LEVESQUE. Tome XIII. *Janvier 1701-octobre 1702.* Paris, Hachette. In-8°. 30 francs.
— *La Poésie lyrique russe, de Koltsov à Nadson.* Introduction, trad. et notes par André Lirondelle. Paris, Renaissance du Livre. In-16. 4 francs.

LITTÉRATURE

ANET (C.). *Petite ville.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.
BENOIT (P.). *Le Lac salé,* roman. Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.
BERNHARDT (Sarah). *Petite idole,* roman. Paris, Nilsson. In-18. 6 fr. 75.
BLASCO IBAÑEZ (V.). *Les Ennemis de la femme,* roman (trad. de l'espagnol par Alfred Beugoechea). Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.
BOJER (J.). *Le Caméléon,* roman (trad. du norvégien par P.-G. La Chesnais). Paris, Calmann-Lévy. In-16. 4 fr. 90.
BORDEAUX (H.). *La Vie recommence. La Chair et l'Esprit,* roman. Paris, Plon. In-16. 7 francs.
BOUCHARD (R.). *L'Ame alsacienne,* pièce en vers en 2 actes. Paris, Attinger. In-12.
BOYLESVE (R.). *Elise,* roman. Paris, Calmann-Lévy. In-8°. 12 francs.
CHAINE (P.). *Les Scrupules de Monsieur Bonneval ou l'Art d'être père.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.
CODET (L.). *La Fortune de Bécot,* roman. Paris, Nouvelle Revue française. In-16. 7 fr. 50.
DESLINIÈRES (A.). *Rimes chevrotantes.* Blois, Edition du Blésois. In-16. 6 francs.
DORTZAL (J.). *Les Versets du soleil.* Paris, Librairie des Lettres. In-16. 5 francs.
ELDER (M.). *Le Sang des dieux.* Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.
ESCHOLIER (R.). *Dansons la Trompeuse,* roman. Paris, Grasset. In-16.
FORT (P.). *Au Pays des moulins. Ballades françaises.* Paris, Fasquelle. In-12. 6 fr. 75.
FORT (P.). *Hélène en fleur et Charlemagne. Ballades françaises.* Paris, Mercure de France. In-16. 7 francs.
GACHON (P.). *Histoire de Languedoc.* Paris, Boivin. In-8°. 9 fr.
GASQUET (J.). *Il y a une volupté dans la douleur.* Paris, B. Grasset. In-16. 5 francs.
GASQUET (J.). *Le Paradis retrouvé,* poèmes. Paris, Grasset. In-16. 5 fr. 75.
GORKI (M.). *Ma vie d'enfant. Mémoires autobiographiques* (trad. du russe par Serge Persky). Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.
GRANVILLIERS (J. DE). *L'Amant libérateur.* Paris, Calmann-Lévy. In-16. 4 fr. 90.
HÉMON (L.). *Maria Chapdelaine.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 50.
HÉROLD (A.-F.). *Cléopâtre,* drame. Paris, Mercure de France. In-16. 3 fr. 50.
HUMIÈRES (R. D'). *Le Livre de la Beauté.* Paris, Mercure de France. In-8°. 15 francs.
JEROME (J.-K.). *Trois hommes dans un bateau* (trad. de l'anglais par Théo Varlet). Paris, Editions de La Sirène. In-8°. 7 francs.
KEYSER (E. DE). *La Baraka.* Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.
LARROUY (M.). *Rafaël Gatouna, Français d'occasion,* roman. Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.
LE GOFFIC (Ch.). *Chez les Jean Gouins.* Paris, Delalain In-12. 3 fr. 25.
LICHTENBERGER (A.). *Raramémé, histoire d'ailleurs.* Paris, Ferenczi. In-16. 6 fr. 75.
LIGNE (prince DE). *Œuvres posthumes inédites : Lettres de Fédor à Alphonsine.* Paris, Champion. In-16. 5 fr. 25.
MAETERLINCK (M.). *Le Grand Secret.* Paris, Fasquelle. In-12. 6 fr. 75.
MARCELLO-FABRI. *L'Inconnu sur les villes.* Paris, Povolozky. In-8°. 6 fr. 50.
MILLE (P.). *Les Mémoires d'un Dada besogneux, de l'armistice à 1925.* Paris, Crès. In-16. 4 fr. 90.
NAUDEAU (L.). *Histoire du Wagon et de la Cabine.* Paris, P. Lafitte. In-16. 7 francs.
OHANIAN (Armen). *Dans les griffes de la Civilisation.* Paris, Grasset. In-16. 6 francs.
PERGAUD (L.). *Les Rustiques. Nouvelles villageoises.* Paris, Mercure de France. In-16. 7 francs.
PRAVIEUX (J.). *Leur Oncle,* roman. Paris, Plon. In-16. 7 fr.
SANDY (I.). *Dans le Monde des faunes.* Paris, Delalain. In-16. 5 francs.
TERSANNES (S.). *Le Problème autrichien et la Menace du rattachement à l'Allemagne.* Paris, Bossard. In-16. 4 fr. 80.
THARAUD (J. et J.). *Quand Israël est roi...* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

PHILOSOPHIE

MENTRÉ (F.). *Espèces et Variétés d'intelligences. Eléments de noologie.* Paris, Bossard. In-8°. 12 francs.
PAYOT (J.). *La Conquête du bonheur.* Paris, Alcan. In-8°. 10 francs.

SOCIOLOGIE ET ÉCONOMIE POLITIQUE

ABENSOUR (L.). *Histoire générale du féminisme, des origines à nos jours.* Paris, Delagrave. In-18. 7 francs.
BATAULT (G.). *Le Problème juif. La Renaissance de l'antisémitisme.* Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.
DAUDET (L.). *Souvenirs des milieux politiques, littéraires, artistiques et médicaux.* 6e série : *Vers le Roi.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 7 francs.
DELAHACHE (G.). *Les Débuts de l'administration française en Alsace et en Lorraine.* Paris, Hachette. In-8°. 12 fr. 50.
MADAY (A. DE). *La Charte internationale du travail.* Paris, Rieder. In-16. 3 francs.
— *« Protocols » des Sages de Sion,* publiés avec une introduction de Roger Lambelin. Paris, Grasset. In-16. 4 francs.

SCIENCES

APERT (Dr). *La Croissance.* Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 75.
ARRHÉNIUS (Sw.). *Le Destin des étoiles* (trad. française par Seyrig). Paris, Alcan. In-16. 8 francs.
BALDIT (A.). *Etudes élémentaires de météorologie pratique.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 15 francs.
BARY (P.). *Les Colloïdes. Leurs gelées et leurs solutions.* Paris, Dunod. In-8°. 50 francs.
BOHN (G.). *La Forme et le Mouvement. Essai de dynamique de la vie.* Paris, Flammarion. In-18. 4 fr. 50.
BRUYNOGHE (R.). *Manuel de bactériologie.* Paris, Doin. In-8. 20 francs.
CHRISTESCO (St.). *La Relativité et les Forces dans le système cellulaire des mondes.* Paris, Alcan. In-16. 12 francs.
COUSTET (E.). *Le Cinéma.* Paris, Hachette. In-16. 6 francs.
CURIE (Mme P.). *La Radiologie et la Guerre.* Paris, Alcan. In-16. 8 francs.
DESCOUR (L.). *Pasteur et son œuvre.* Paris, Delagrave. In-8°. 10 francs.
FOUCHÉ (M.). *Le Ciel.* Paris, Hachette. In-16. 6 francs.
HALPHEN (G.-H.). *Œuvres* publiées par les soins de C. Jordan, H. Poincaré, E. Picard, avec la collaboration de E. Vessiot. Tome III. Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 90 francs.
MILLAUD (A.). *Les Chemins de fer.* Paris, Hachette. In-16. 6 francs.
PARIS (P.). *Faunes de France.* T. II. *Oiseaux.* Paris, Lechevalier. In-8°. 40 francs.
ROUSSEL (J.). *Le Livre de l'Amateur de T. S. F.* Paris, Vuibert. In-8°. 15 francs.
TOCHÉ (C.). *L'Electricité moderne.* Tome I. Paris, Flammarion. In-16. 12 francs

VARIA

BATON (A.). *Au Pays des Chartreux. Le Massif de la Grande-Chartreuse et ses environs. Son histoire. Ses paysages. Ses légendes.* Lyon, Phily. In-16. 9 francs.
BIOLLEY (H.-E.). *L'Aménagement des forêts par la méthode expérimentale, et spécialement la méthode du contrôle.* Paris, Attinger. In-8. 10 francs.
GOETZ (A.). *Cours d'échecs. Exposé de l'évolution du jeu et de la pratique actuelle des maîtres.* Paris, Chapelot. In-8. 25 francs.
HALPHEN-ISTEL. *Le Jardin d'enfants d'aujourd'hui. Ce qu'il est. Ce qu'il deviendra.* Paris, Nathan. In-12. 3 fr. 75.

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. GROSLEY.









« Comment !... Une autre robe de trois mille pour le second bal ?
— Que veux-tu, mon ami, il faut bien faire tout ce qu'on peut pour les malheureux ! »

« On ne trouve plus rien, j'ai même pas pu faire d'omelette, y avait pas d'œufs.
— Fallait la faire au lard. »

« Oui, Madame, j'ai attrapé ça en chemin de fer. J'étais juste placée dans un courant d'air.
— Vous auriez dû changer avec quelqu'un ?
— C'était pas possible, j'étais seule dans le compartiment. »

« C'est fini, tout est brisé entre nous !
— Je le vois bien. »

(Spahn Dalierre, *Le Petit Bleu*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Juillet 1921 au 14 Août 1921

15 juil. (ven.). — M. Millerand, président de la République, a reçu en audience officielle M. Myron Herrick, nouvel ambassadeur des Etats-Unis, qui lui a remis ses lettres de créance. L'ambassadeur, grand ami de la France, a prononcé une allocution, à laquelle a répondu le Président.

M. Myron Herrick a été l'objet d'une manifestation de sympathie par la population parisienne, qui s'était portée en nombre sur le passage du cortège officiel.

— Les troupes grecques ont commencé l'offensive en Asie Mineure. Leur avance vers Eski-Cheir et Kutabia se fait sans résistance sérieuse de la part des kemalistes. Afioum-Kara-Hissar a été occupé par les troupes helléniques.

— M. de Valera, président de la République occulte d'Irlande, a eu avec M. Lloyd George un premier entretien.

— La question du fascisme et de l'antifascisme domine en ce moment toute la politique italienne ; son acuité et sa violence ont fait passer au second plan toutes les autres préoccupations. M. Nitti et ses amis politiques s'efforcent de faire bloc contre le fascisme.

16 juil. (sam.). — La question silésienne ne saurait être réglée tant que l'ordre sera menacé par les volontaires, restés en armes, du général Hoefer. Aussi le cabinet de Paris estime-t-il qu'il est nécessaire avant toute décision de renforcer les troupes interalliées d'occupation, dans la zone plébiscitaire.

— La commission mixte de la Société des nations, pour la réduction des armements, s'est réunie au Petit-Luxembourg, à Paris, sous la présidence de M. René Viviani. Le président ouvre la séance par un discours très applaudi dans lequel il rappelle l'œuvre d'organisation intérieure qu'a poursuivie jusqu'ici la Société des nations, et définit la tâche de la présente conférence qui est non d'ordre national, mais d'ordre exclusivement international. Il salue l'initiative du président Harding.

— Athènes célèbre l'avance des troupes grecques, et Angora parle de recul volontaire.

17 juil. (dim.) — L'offensive grecque sur le front de Brousse se développe. Les kemalistes se retirent sur toute la ligne ; ils défendent pied à pied le terrain, et conservent le contact avec leurs adversaires.

— Un traité d'alliance a été signé entre la Roumanie et la Yougoslavie, par M. Take Jonesco pour le premier de ces Etats et M. Nicolas Pachitch pour le second.

18 juil. (lun.). — La propagande allemande, qui est inlassable, s'exerce non seulement dans le domaine moral et politique : elle s'applique, depuis la mise en vigueur des sanctions, à boycotter les produits de l'Entente. La chambre de commerce de Hambourg a enjoint aux associations économiques de son ressort de cesser les relations commerciales avec l'Entente. Une campagne d'affiches et de tracts se poursuit à travers le Reich, afin que, plus particulièrement, les produits français soient mis à l'index par les consommateurs allemands.

— M. Korfanty, ancien commissaire plébiscitaire polonais en Haute-Silésie, devenu depuis « dictateur » du territoire contesté, est arrivé à Paris. A son avis, les Allemands s'inclineraient devant la décision fermement signifiée du Conseil suprême.

— En Asie Mineure, une violente bataille est engagée entre Grecs et Turcs devant Kutabia.

— Continuant son voyage vers le Pérou, la mission Mangin s'est arrêtée à la Martinique, à la Guadeloupe, à Panama. Partout, le général a été l'objet de manifestations enthousiastes. Le croiseur *Jules-Michelet*, qui porte la mission française, a quitté Panama à destination du Pérou.

19 juil. (mar.). — Athènes a reçu de Smyrne un communiqué officiel du commandement des armées helléniques d'Asie Mineure, annonçant que Kutabia a été occupée par les troupes grecques. Athènes fête avec canons et cloches la prise de la cité turque.

La grande assemblée générale d'Angora a voté un crédit de 100 millions de francs pour la défense nationale jusqu'à la fin du mois d'août.

— Le baron Frassati, ambassadeur d'Italie à Berlin, a fait auprès du docteur Rosen, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, une démarche analogue à celle effectuée samedi dernier par l'ambassadeur de France. Il a appelé l'attention du gouvernement allemand sur la présence aux abords de la frontière haute-silésienne de rassemblements armés, et a invité le gouvernement de Berlin à prendre des mesures pour empêcher l'entrée de ces forces dans le territoire plébiscitaire.

— Si l'on en croit les nouvelles venues de Suède et de Finlande, la Russie serait menacée d'une famine sans précédent. Déjà, d'effroyables émeutes de faméliques auraient éclaté dans les régions dépourvues.

20 juil. (mer.). — Le commandant des troupes françaises d'occupation de la région rhénane a reçu l'ordre de préparer deux divisions d'infanterie et de cavalerie, pour être dirigées sur la Haute-Silésie. La direction des chemins de fer de Haute-Silésie a été invitée à rester en contact avec les chemins de fer allemands, pour assurer le transport de ces troupes.

L'attitude menaçante des Allemands a forcé les Anglais de sortir de la réserve qu'ils observaient jusqu'ici. Les agressions allemandes devenant chaque jour plus fréquentes et de plus en plus violentes, les Anglais ont été obligés de reconnaître que non seulement la sécurité de la population polonaise, mais également celle des garnisons alliées était sérieusement menacée. Aussi ont-ils décidé de réagir : l'état de siège a été renforcé.

— Le gouvernement britannique insiste pour que le Conseil suprême puisse se réunir à la fin du mois à Boulogne. Le gouvernement français ne semble pas accepter cette proposition ; il juge indispensable que la commission des experts se réunisse avant le Conseil suprême.

— Les Grecs auraient fait à Kutahia un grand nombre de prisonniers. La ville de Guemelik est occupée par les Turcs.

— En raison de la grande sécheresse, le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts vient de décider de supprimer le jeu des grandes eaux au parc de Versailles et aux Trianons, pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

— On apprend de Mexico que les nappes pétrolifères d'Amatlan sont en feu. Les flammes, hautes de cent pieds, s'élèvent sur toute l'étendue de la concession. L'incendie se propage avec une énorme rapidité, et provoque l'explosion des puits de pétrole voisins.

21 juil. (jeu.). — Le différend franco-anglais persiste. Le gouvernement britannique maintient énergiquement son point de vue, et, s'appuyant sur les déclarations des hauts commissaires alliés, demande qu'une réunion ait lieu sans retard pour régler l'affaire de Haute-Silésie. A Paris, on n'est pas moins catégorique qu'à Londres, et on ne veut pas entendre parler d'un Conseil suprême qui ne serait pas précédé d'un envoi de renforts et d'une réunion d'experts.

— La ville d'Eski-Cheir a été prise mardi dernier par les Grecs, après une lutte acharnée.

— En Mésopotamie, le conseil des ministres a adopté à l'unanimité une résolution tendant à déclarer l'émir Fayçal roi de l'Irak. Cette résolution a été adoptée à la condition que le gouvernement de l'émir devrait être constitutionnel, représentatif et démocratique.

— A Belgrade, le ministre de l'Intérieur, M. Draschkovitch, a été assassiné. Deux coups



Les Douze Mois, exécutés par Le Brun, pour le château de Marly-le-Roi. — **Septembre.**

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

de revolver lui ont été tirés à bout portant par un ouvrier menuisier, communiste musulman de Bosnie.

— M. de Valera retourne en Irlande pour s'entretenir avec ses collègues. Les bases d'une conférence officielle n'ont pas encore été trouvées, et les négociations entre le gouvernement britannique et l'Irlande sont suspendues.

— La Belgique célèbre au milieu d'une grande animation sa fête nationale. A Bruxelles a été chanté un *Te Deum* auquel ont assisté les souverains belges, le corps diplomatique, les autorités civiles et militaires. Une importante manifestation franco-belge a eu lieu à Liège. La *Marseillaise* et la *Brabançonne* y ont été acclamées par la population.

— A Burgos, en présence du roi et de la reine d'Espagne, du nonce apostolique et d'une foule immense, a eu lieu la translation, depuis l'hôtel de ville jusqu'à la cathédrale, du coffre de bronze contenant les restes du Cid Campeador et de sa femme Doña Ximénès. Le coffre a été déposé dans le mausolée élevé dans la crypte.

— Une formidable explosion s'est produite dans les usines Nitrum, à Bodio, en Suisse; les victimes se chiffrent par une vingtaine de morts et une centaine de blessés.

22 juil. (ven.). — D'après la légation de Grèce, les troupes helléniques poursuivent les Turcs sur la route d'Angora, où les kemalistes battent en retraite en abandonnant armes et bagages. La poursuite sur les plaines au delà d'Eski-Cheir est menée par la cavalerie, les avions et les tanks.

Les Grecs auraient fait 30.000 prisonniers.

A Constantinople, les milieux turcs ne se montrent pas alarmés par les succès des troupes grecques. Ils expliquent le recul de leurs armées par des raisons stratégiques, et assurent que Mustapha Kemal attend le moment propice pour déclencher sa contre-offensive sur le point de son choix.

— Aggravée par des maladies épidémiques, la famine prend, en Russie, des proportions de plus en plus inquiétantes. Suivant un télégramme de Moscou, le gouvernement des soviets a officiellement déclaré que la province d'Odessa est atteinte par le choléra. D'après d'autres informations, le fléau ferait des ravages terribles dans le bassin du Don.

— M. Abel donne sa démission de gouverneur général de l'Algérie.

23 juil. (sam.). — Au Maroc, les contingents espagnols tenant garnison à Igueriben ont été attaqués par une force kabyle évaluée à 10.000 hommes. Obligés de se replier sur Annual, les Espagnols ont essuyé une sanglante défaite pendant leur retraite. Le général Sylvestre, deux officiers d'ordonnance et deux colonels se trouvent parmi les morts. Abd el Krim, chef de la harka qui a dirigé l'attaque, a été tué.

— D'Asie Mineure, Grecs et Turcs annoncent des victoires. Les premiers disent qu'ils poursuivent toujours les kemalistes en retraite; ceux-ci affirment qu'ils ont battu les troupes helléniques dans le secteur d'Afioum-Kara-Hissar, et qu'ils ont repris la ville ainsi que le défilé de Pamoudjouk.

— La réponse du gouvernement allemand à la démarche de l'ambassadeur de France a été remise aujourd'hui. Le gouvernement allemand déclare avoir été surpris par cette démarche, et s'en tient à des dénégations.

— Le vapeur français *Ville-de-Casablanca*, parti de Bougie avec un chargement de phosphate à destination de Huelva (Espagne), a sombré près de Dellys (Algérie). L'équipage, au complet, a été recueilli par le vapeur français *Chézine* qui l'a débarqué à Alger.

24 juil. (dim.). — Entre la France et l'Angleterre le débat sur la question silésienne s'est précisé au cours des dernières quarante-huit heures. Les deux gouvernements essayent de s'accorder sur un compromis.

— L'Espagne envoie des renforts au Maroc; le gouvernement réquisitionne à Séville et à Barcelone plusieurs transatlantiques et de gros vapeurs pour le transport des troupes.

Selon les dépêches publiées par les journaux espagnols, le désastre aurait été causé par la trahison des troupes indigènes pendant que le général Sylvestre marchait sur la position d'Annual.

— En Asie Mineure, la bataille acharnée d'Ankinkach s'est terminée à l'avantage des Turcs. Les Grecs ont laissé entre leurs mains 8 canons, nombre de munitions et de mitrailleuses, ainsi que des prisonniers non encore dénombrés.

— En Italie, une poudrière située près de Pola (Istrie) a sauté : on compte plusieurs morts et une centaine de blessés.

25 juil. (lun.). — La conversation entre les Alliés se poursuit activement au sujet du règlement de la question de Haute-Silésie. Une entente est en vue. Les cabinets de Londres et de Rome adoptent le principe du gouvernement français, de convoquer d'urgence une commission d'experts. Il reste à s'entendre sur la question de l'envoi des renforts. La réunion du Conseil suprême est fixée, en principe, au 4 août.

— En Asie Mineure, l'offensive grecque paraît momentanément arrêtée. Et, si les nouvelles parvenues de source ottomane sont exactes, l'armée hellénique aurait subi un très grave échec : les troupes turques, partant de Sandikr, auraient occupé Ouchak, et une division grecque aurait été faite prisonnière.

— Le vapeur français *Maréchal-Foch* et le vapeur *Général-Perquet* ont heurté des mines flottantes près de Constantinople, et ont coulé. Les passagers ont été sauvés.

— Les fêtes de la grande semaine de la Ligue maritime et coloniale française se déroulent au Havre. M. Millerand, président de la République, accompagné de M. Guist'hau, ministre de la Marine, et de plusieurs autres membres du gouvernement, passe la revue navale, où figurent des cuirassés, des croiseurs-cuirassés, des avisos, des torpilleurs, des sous-marins, des bâtiments anglais et américains, de nombreux paquebots, ainsi que des petits yachts et des bateaux à voiles, tous pavoisés.

— Une foule très nombreuse assiste, au Havre, à l'inauguration du monument élevé dans le cimetière Sainte-Marie, par les soins du Souvenir belge, à la mémoire des héros belges de la Grande Guerre. M. Devèze, ministre de la défense nationale de Belgique, préside la cérémonie, et prononce un discours dans lequel il exalte l'héroïsme des soldats.

— On démolit, à Paris, le vieux pont de la Tournelle, reliant l'île Saint-Louis à la rive gauche de la Seine. On en fait sauter les piles à la dynamite, et les explosions tuent ou étourdissent de très nombreux poissons.

26 juil. (mar.). — Aujourd'hui a eu lieu, au ministère des Affaires étrangères, la cérémonie du dépôt des ratifications du traité de paix, du protocole et de la déclaration annexes signés à Trianon, le 4 juin 1920, entre l'Amérique, l'Empire britannique, la France, l'Italie, le Japon, la Belgique, la Chine, Cuba, la Grèce, le Nicaragua, Panama, la Pologne, le Portugal, le Royaume-Uni, le Royaume serbo-croate-slovène, le Siam, la République tchéco-slovaque, d'une part, et la Hongrie, d'autre part. M. Jules Cambon présidait.

— La famine provoque des troubles très sérieux dans plusieurs départements de la Russie centrale. L'exode des paysans qui, dans le début, se dirigeaient surtout vers la mer Caspienne et le Turkestan, a brusquement changé de direction, et les hordes affamées se ruent actuellement sur les départements de la Russie centrale. Des échauffourées sanglantes entre la troupe et les réfugiés ont eu lieu dans le nord du département de Voronèje; la ville de Tambov a été prise d'assaut par la foule, malgré le feu des mitrailleuses, et les paysans l'ont pillée et saccagée; ils ont égorgé et dévoré tous les chevaux. Le gouvernement dirige sur Tambov des forces considérables, pour rétablir l'ordre.

— Les dernières nouvelles d'Asie Mineure disent que les Grecs avancent vers l'est, mais que les Turcs dessinent un mouvement enveloppant.

— L'accord est fait entre la France et la Suisse, sur les zones franches.

27 juil. (mer.). — Selon toutes les informations de source grecque, la résistance turque est entièrement brisée. Les pertes kemalistes en tués, blessés et prisonniers sont évaluées à 60.000 hommes. Les avant-gardes helléniques poussent des pointes sur la route d'Angora, et seraient même arrivées à Gordion.

— M. de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France à Londres, a rendu visite à lord Curzon, et lui a déclaré en substance que le gouvernement français ne considérait pas comme possible de décider une réunion du Conseil suprême avant que la question de l'envoi des troupes en Haute-Silésie n'ait reçu de solution.

— L'insurrection devient générale au Maroc espagnol. Les rebelles ont atteint la mer au cap de l'Agua, qui forme la pointe orientale de la baie de Melila. Cette dernière ville est investie par les insurgés, qui la bombardent avec ses propres canons et avec ceux dont ils se sont emparés. Le feu des Marocains commande la rade, au point que les opérations espagnoles d'embarquement et de débarquement sont rendues très périlleuses et ne se font pas sans pertes.

— Durant le voyage de M. Millerand dans la Seine-Inférieure, des visites et réceptions enthousiastes ont lieu au Havre, à Rouen et à Dieppe. Puis le Président rentre à Paris.

— Le général Mangin est acclamé au Pérou. Lima lui a fait une réception magnifique.

28 juil. (jeu.). — La commission des experts, qui a été chargée par les diverses puissances alliées d'étudier la question du tracé de la frontière de la Haute-Silésie, a tenu sa première réunion, à Paris, au ministère des Affaires étrangères.

— Le Japon fait savoir qu'il accepte d'assister à la conférence du Pacifique, à Washington : mais il entend que la conférence ne reviendra pas sur les questions déjà réglées par les traités de paix.

— Des détachements espagnols tiennent encore, sous le flot des Rifains. De la péninsule, des renforts de troupes continuent d'être expédiés à Melilla, où la situation reste grave.

— La bibliothèque de Louvain va renaître de ses cendres. La pose de la première pierre de la nouvelle bibliothèque de l'Université a eu lieu en présence de LL. MM. le roi Albert et la reine Elisabeth. A cette cérémonie que présidait le cardinal Mercier, archevêque de Malines, assistaient le prince Albert de Monaco, M. Léon Bérard ministre de l'Instruction publique représentant le gouvernement français, M. Raymond Poincaré, le maréchal Pétain, etc.

— M. J. Steeg, sénateur de la Seine, est nommé gouverneur général de l'Algérie, en remplacement de M. Abel démissionnaire.

— M. Emile Durand, directeur de la mutualité au ministère de l'Hygiène, est nommé directeur de la Sûreté générale, en remplacement de M. Labussière.

— La Banque de France a abaissé le taux de son escompte, qui a été ramené de 6 % à 5 ½ %. Le taux des avances sur titres reste fixé à 6 ½ %.

29 juil. (ven.). — En Asie Mineure, la bataille de Seyud-Ghazi durait depuis trois jours, et les Grecs, après avoir attaqué jour et nuit, ont dû reculer devant la contre-offensive turque. Ils auraient perdu 5.000 hommes, ainsi que beaucoup de munitions et de matériel de guerre. Une autre bataille a eu lieu à Altountach, et s'est terminée à l'avantage des Turcs.

— L'entente franco-britannique traverse une crise sérieuse. Cependant, France et Angleterre sont animées du désir de maintenir l'union étroite des Alliés devant l'Allemagne.

— Les renforts espagnols affluent au Maroc. Il se confirme que la situation tend à s'améliorer, grâce surtout à l'énergique influence du général Berenguer.

30 juil. (sam.). — L'ambassadeur d'Angleterre, lord Hardinge, a fait prévenir d'urgence le président du Conseil que le gouvernement britannique adhérait très volontiers à la proposition de M. Briand et chargeait son ambassadeur à Berlin de se joindre à ses collègues français et italien pour faire une démarche commune auprès du gouvernement allemand, faisant connaître à celui-ci qu'il doit se tenir prêt à faciliter, par tous les moyens possibles, le transport, à travers l'Allemagne, des troupes alliées, que la situation en Haute-Silésie peut, à tout instant rendre nécessaire.

Lord Curzon propose le 8 août comme date de réunion du Conseil suprême, le président du conseil italien ne pouvant se rendre en France plus tôt. M. Lloyd George assistera aux séances du conseil, qui auront lieu à Paris, si tel est le désir du gouvernement français.

Le ton de la réplique anglaise est extrêmement cordial, et l'ambassadeur de Grande-Bretagne exprime sa vive satisfaction de voir se dissiper les malentendus de ces derniers jours.

— LL. MM. le roi Ferdinand et la reine Marie de Roumanie sont arrivés à Paris. Les visiteurs voyagent strictement incognito, et il n'y a pas eu de réception officielle. Cependant, le ministre de Roumanie à Paris, les représentants du président de la République, M. Briand président du Conseil, et de nombreuses personnalités étaient venus saluer les souverains.

Par une attention touchante, la première visite du roi Ferdinand et de la reine Marie a été réservée à la sépulture du Soldat inconnu, sur la tombe duquel ils ont déposé des fleurs cueillies sur un coin de la terre roumaine arrosé du sang des soldats français.

— Le congrès confédéral de Lille s'est terminé, après plusieurs séances, sans avoir apporté aucun élément nouveau dans une discussion qui se poursuit, depuis le congrès d'Orléans, dans la presse syndicaliste et socialiste. La C. G. T. reste fidèle à l'Internationale d'Amsterdam, et la motion majoritaire de M. Jouhaux a été adoptée à une faible majorité.

— En Chine, le parti du Kouang-Toung vient de capturer le quartier général du parti du Kouang-Si. Ce dernier parti a dû évacuer tout le territoire du Kouang-Toung, qu'il occupait. On craint que les hostilités n'éclatent entre le Hounan et le Houpé.

31 juil. (dim.). — Les opérations militaires de grande envergure sont temporairement suspendues en Asie Mineure, et l'action est circonscrite à de simples escarmouches.

Les Grecs, qui ont avancé de 80 kilomètres à l'est d'Eski-Cheir, annoncent que, dans quelques jours, ils se mettront en marche sur Angora et Sivas.

— En Allemagne, une grande manifestation contre la guerre, à laquelle participaient les deux partis socialistes, a eu lieu aujourd'hui au Lustgarten. Les orateurs se sont élevés contre l'esprit de revanche, et ont préconisé une politique étrangère pacifiste. Ils ont demandé que l'enseignement soit mené dans un autre esprit. Ils ont déclaré que l'idée de revanche devait être combattue, et que la meilleure manière de la combattre était le refus du service en temps de guerre et le refus de fabriquer et de transporter des armes et des munitions. Tous ces discours ont été très applaudis.

Des manifestations analogues ont eu lieu sur plusieurs points du territoire allemand.

— Une émouvante cérémonie s'est déroulée à la Croix-des-Carmes, à l'endroit même où, pendant plus de quatre ans, deux divisions d'infanterie résistèrent héroïquement, dans le Bois-le-Prêtre, aux terribles attaques d'un ennemi souvent supérieur en nombre. M. Raymond Poincaré, ancien président de la République, a posé la première pierre du monument commémoratif, qui a été béni par Mgr de La Celle, évêque de Nancy, au cours de la manifestation où les sacrifices de notre armée ont été exaltés.

1er août (lun.). — La réunion du Conseil suprême a été définitivement fixée au lundi 8 août, à Paris.

— Le gouvernement espagnol s'occupe d'envoyer des renforts considérables au Maroc. Mais il semble que cette campagne marocaine est loin d'être approuvée par certaines provinces de la péninsule. Ainsi, à Bilbao, l'embarquement d'un bataillon a donné lieu à une violente manifestation d'hostilité à l'égard du gouvernement.

— On annonce, de source turque, que les Grecs ont subi un échec devant Sivri-Hissar. L'armée grecque défaite recule vers Eski-Cheir, abandonnant une énorme quantité d'armes, de munitions et de prisonniers. Les Turcs, qui ont occupé le port de Guemelik, avancent dans la direction de l'ouest.

2 août (mar.). — La situation affreuse qui règne actuellement en Russie provoque partout des révoltes, et principalement parmi les paysans. Les régions qui s'étendent du Volga à la frontière sont en pleine insurrection; il en est de même au Kouban, en Ukraine, malgré les efforts de l'armée rouge, impuissante à enrayer le soulèvement. De toutes parts on signale l'exode lamentable des populations décimées par la famine et le choléra.

— La reprise des relations entre le Saint-Siège et la France est maintenant un fait accompli. Le nouveau nonce apostolique, Mgr Cerretti, est arrivé à Paris. Et son arrivée marque la fin des conversations préliminaires entamées par M. Jonnart, ambassadeur extraordinaire de France au Vatican; les échanges de vues vont désormais se poursuivre entre Rome et Paris, directement.

3 août (mer.). — On fait savoir de Berlin que la note suivante a été remise ce matin par les ambassadeurs de France et d'Angleterre et le chargé d'affaires d'Italie à M. de Rosen, ministre des affaires étrangères d'Allemagne :

Les ambassadeurs de France et d'Angleterre et le chargé d'affaires d'Italie, agissant d'ordre de leurs gouvernements respectifs, ont l'honneur de demander au gouvernement allemand de prendre les dispositions voulues pour faciliter par tous les moyens possibles le transport, à travers l'Allemagne, des troupes alliées que la situation en Haute-Silésie pourrait à tout instant rendre nécessaire.

Ch. Laurent, d'Abernon, Guarneri.

— M. Briand, président du Conseil, a proposé aux Alliés de mettre à l'ordre du jour, parmi les questions essentielles à soumettre au Conseil suprême, après l'examen du problème de Haute-Silésie, la possibilité pour les Alliés de coopérer avec les Etats-Unis, dans une pensée uniquement humanitaire, aux mesures de ravitaillement immédiat de la Russie, afin de parer, dans toute la mesure du possible, à la famine qui ravage la région du Volga.

— Chaque jour de nouveaux renforts espagnols débarquent à Melilla. Le général Navarro a annoncé hier, par télégraphie optique, que son campement regorge de blessés et de malades, et est constamment attaqué par l'ennemi; il estime qu'il ne pourra plus résister longtemps, et il insiste pour que les forces de Melilla viennent le libérer.

Le maréchal Lyautey s'est rendu à Taourirt, où il a reçu la visite du colonel don Saturio y Garcia Esteban, de l'armée espagnole, qui lui a présenté 18 officiers et 478 hommes réfugiés dans la zone française à la suite des événements de Melilla. Le colonel a remercié le maréchal de l'hospitalité donnée par la France, en cette douloureuse circonstance.

— A Rome, chez le président de la Chambre, M. de Nicola, les représentants des socialistes et des fascistes ont signé un accord par lequel ils s'engagent à cesser toute lutte, et à empêcher tout conflit.

4 août (jeu.). — Berlin s'incline devant la démarche collective des ambassadeurs de France, d'Angleterre et d'Italie, au sujet du transport de troupes alliées en Haute-Silésie.

M. Rosen, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, a répondu que la démarche des trois ambassadeurs s'accordait avec le point de vue du gouvernement d'empire.

— Pour fixer l'opinion allemande, qui aurait pu être égarée par le discours prononcé à Brême, lundi dernier, par le chancelier Wirth, discours dans lequel se trouvait la phrase : « La Haute-Silésie doit aller tout entière à l'Allemagne », le Foreign Office britannique communique une importante mise au point. Il déclare que des conclusions définitives ont déjà été adoptées, concernant le sort de la plus grande part de la Haute-Silésie, et qu'il ne reste plus en litige que la partie de la zone centrale où les résultats du plébiscite montrent que la population est en partie allemande et en partie polonaise, en proportions à peu près égales. Par contre, le sort des autres portions du territoire haut-silésien ne peut maintenant être remis en discussion.

— S'il y a tendance à exagérer la plupart des nouvelles venant de Russie, il est indiscutable que la situation y est extrêmement grave, et qu'elle empire rapidement. Les populations des régions affamées se sauvent en Sibérie, au Caucase, en Ukraine, en Russie occidentale. Les troupes envoyées par Trotzky pour enrayer le mouvement n'ont pu y réussir.

Les soviets prennent des mesures énergiques pour retarder la marche des paysans sur Moscou. C'est ainsi que des tranchées ont été creusées autour de la ville, et que l'on y a organisé la défense en disposant du matériel de guerre.

— L'Espagne se hâte d'envoyer des renforts à Melilla. Tout le Rif est soulevé. Les troupes indigènes régulières passées à l'ennemi se seraient emparées de la position de Nador, et le général Navarro serait encerclé dans son poste du mont Arruit.

5 août (ven.). — Les experts chargés originairement d'interpréter le résultat du plébiscite du 20 mars dernier et de déterminer la ligne frontière germano-polonaise en Haute-Silésie reconnaissent qu'il leur est impossible d'aboutir à des conclusions unanimes. Ils ont donc décidé qu'ils se borneraient à présenter au Conseil suprême un rapport énumérant les diverses solutions proposées, mentionnant les arguments produits dans les deux sens au sujet de chacune d'elles, et exposant toutes les données statistiques de la question.

— Au Maroc espagnol, les défenseurs de Zelouan (Selouane) ont capitulé, après avoir incendié leurs baraquements et les appareils d'aviation. Les troupes de Nador se sont rendues selon le droit international, livrant leurs armes et leurs munitions ; puis elles se sont retirées à Melilla, en emportant leurs blessés.

— Le gouvernement français a fait savoir officiellement aux Etats-Unis qu'il acceptait la date du 11 novembre prochain pour la réunion de la conférence de Washington, relative au désarmement.

6 août (sam.). — Mgr Bonaventure Cerretti, archevêque de Corinthe, a été reçu au château de Rambouillet par M. A. Millerand, président de la République, à qui il a remis les lettres du Souverain Pontife, l'accréditant en qualité de nonce. Deux escadrons de cavalerie avec étendard, sous les ordres d'un colonel, ont rendu les honneurs. Après un échange d'aimables allocutions, le nonce s'est entretenu longtemps avec le Président, qui l'a retenu à déjeuner.

— Au Maroc espagnol, la situation reste stationnaire. Le mauvais état de la mer gêne le débarquement des renforts, et le brouillard empêche les communications héliographiques avec le général Navarro, qui doit résister à Monte-Arruit. Les nouvelles des affaires de Melilla commencent à être connues chez les dissidents de la région d'Ouezzan, où elles provoquent de l'effervescence.

— Les Grecs annoncent la reprise de leur offensive.

7 août (dim.). — La délégation anglaise, comprenant M. Lloyd George, lord Curzon, sir Robert Horne et une suite nombreuse, est arrivée à Paris. Elle a été reçue à la gare du Nord par M. Aristide Briand, président du Conseil.

Une partie de la délégation italienne, conduite par le marquis della Torretta, est également arrivée à Paris.

Le Conseil suprême tiendra demain sa première séance, aussitôt après l'arrivée du premier ministre italien, M. Bonomi.

— Aujourd'hui a eu lieu, au ministère des Affaires étrangères, la signature de la convention franco-suisse relative aux zones. M. Briand a signé au nom de la France ; MM. Maunoir et Laur au nom de la Suisse.

— M. Gounaris, premier ministre de Grèce, a débarqué au Pirée, venant d'Asie Mineure. Il a déclaré être très satisfait du résultat des opérations, et du moral de l'armée ; il a affirmé que les opérations vont être poursuivies jusqu'à complet anéantissement des dernières résistances des Turcs.

— Le paquebot américain *Alaska*, parti de Portland (Orégon), à destination de San-Francisco, a heurté le récif Blunts situé, dans le Pacifique, à 40 milles au sud d'Eureka (Californie), et a coulé en un quart d'heure. Il y aurait plus de quarante victimes.

8 août (lun.). — Le Conseil suprême a commencé ses travaux. Il résulte des rapports faits par les experts devant les premiers ministres, que la thèse française et la thèse anglaise sont nettement opposées : la France veut attribuer le bassin industriel de la Haute-Silésie à la Pologne, et l'Angleterre veut le donner à l'Allemagne.

Sans se rallier au principe britannique de l'indivisibilité du bassin industriel, les experts italiens optent plutôt pour la thèse anglaise que pour la thèse française.

— En Haute-Silésie, un détachement britannique qui venait de faire une perquisition au château de Botzanowitch (cercle de Rosemberg), où avaient été saisis des fusils, des mitrailleuses et des caisses de grenades, a été attaqué à coups de feu par des partisans allemands qui obligèrent l'officier anglais commandant le détachement à rendre les armes saisies, ainsi que des prisonniers arrêtés au château : les deux frères de Pannwitz, l'inspecteur du domaine, et quatre autres personnages.

— Les navires de guerre grecs bombardent les ports turcs de la mer Noire. — Des colonnes volantes turques agissent en arrière du front grec.

— Le communiqué officiel de Melilla ne signale aucun changement dans la situation. Un télégramme du général Navarro dit qu'il continue à se défendre, et donne une liste de ses pertes.

9 août (mar.). — A la suite des suggestions faites à la séance du Conseil suprême par M. Lloyd George, la Conférence a pris la résolution suivante :

En raison des difficultés dues à la juxtaposition, au centre de la partie de la Haute-Silésie connue sous le nom de zone industrielle, de communes urbaines qui ont donné de fortes majorités allemandes, et de communes suburbaines ou rurales qui ont donné des majorités polonaises ;

En raison également de la nécessité qu'il y a de concilier, dans la mesure du possible, cette situation avec les principes posés dans le Traité ;

La commission des experts, renforcée par l'adjonction des hauts commissaires, est invitée à examiner à nouveau la question, et à présenter un rapport faisant apparaître quelles communes, pour des raisons économiques ou topographiques, ne peuvent pas être séparées des grandes communes urbaines visées ci-dessus.

Le rapport indiquera également quelles lignes de chemin de fer sont nécessaires pour l'existence commerciale et pour la prospérité de cette région.

A la suite de cette décision, les experts se sont mis au travail pour résoudre le problème sur les bases ci-dessus fixées, qui doivent permettre au Conseil suprême d'examiner à nouveau la question.

Le Conseil suprême a abordé ensuite le problème oriental. Il a examiné la situation militaire en Anatolie et entendu, à ce sujet, le général britannique Heywood et le maréchal Foch. Le général anglais croit à la possibilité d'une reprise de l'offensive de la part des troupes helléniques dans quelques semaines, quand elles auront pu établir leurs lignes de communications. Par contre, le maréchal Foch croit à un succès tactique et non stratégique des troupes grecques pendant la belle saison, tandis qu'avec la mauvaise saison des surprises peuvent se produire.

Les délégués se sont occupés en même temps de définir le sens et la portée de la neutralité qui est leur attitude officielle dans le conflit gréco-turc.

— Les renforts espagnols partent quotidiennement pour le Maroc. On compte que, dans dix jours, 50.000 hommes seront à Melilla, et 30.000 auront renforcé les garnisons de Ceuta, Tétouan et Larrache.

Les rebelles ont livré des combats acharnés contre les restes de la colonne Navarro qui continue une héroïque résistance à Monte-Arruit, malgré les énormes pertes subies.

— Le soulèvement des tribus du Rif contre les Espagnols n'a pas eu dans la zone française la répercussion qu'on en pouvait attendre. Dans la seule région d'Ouezzan, les nouvelles de Melilla ont servi de prétexte aux agitateurs locaux pour provoquer des excitations. Une tournée de police effectuée par un petit détachement de toutes armes a suffi à rétablir l'ordre.

— On annonce d'Angora qu'après une longue discussion les autorités militaires kemalistes, d'accord avec l'Assemblée nationale, ont décidé l'évacuation de la ville. En conséquence, les services de l'Assemblée nationale et les archives administratives sont dirigés sur Césarée.

10 août (mer.). — Le Conseil suprême étudie : 1° la situation en Orient ; 2° le contrôle de l'aéronautique allemande ; 3° la famine en Russie :

1° Il est décidé entre Alliés de conserver une attitude de stricte neutralité dans la guerre gréco-turque. Les gouvernements alliés sont d'accord pour ne pas intervenir dans le conflit, sous quelque forme que ce soit, qu'il s'agisse d'armes ou de crédit, sans pourtant que ces dispositions soient de nature à porter atteinte à la liberté du commerce privé, telle qu'elle résulte des conventions internationales existantes.

Tout en réservant la possibilité d'offrir leur médiation, les gouvernements alliés estiment que l'heure n'est pas venue où une opération de cette nature pourrait donner des résultats ;

2° Il est décidé de renvoyer la question des commissions de contrôle à l'examen du comité militaire interallié de Versailles, qui s'adjoindra des représentants navals et aériens.

Le comité militaire interallié de Versailles, dans le rapport qu'il adressera aux gouvernements, fera connaître l'état des travaux accomplis par ces commissions, le travail restant à accomplir, et soumettra des propositions concernant la forme selon laquelle pourra être assurée à l'avenir, au triple point de vue militaire, naval et aérien, la surveillance de l'exécution des clauses du Traité de Versailles ;

3° M. Briand dit : *Le gouvernement français a pensé que cette réunion du Conseil suprême ne pouvait pas se désintéresser du grand malheur qui frappe le peuple russe. Tous les Alliés, et la France en particulier, ne doivent pas oublier l'aide qui leur fut apportée par la Russie pendant la guerre.*

Il est décidé de provoquer la constitution d'une commission internationale chargée d'étudier la possibilité de porter secours aux populations affamées de la Russie.

— Au Maroc espagnol, la situation de Melilla serait devenue très critique. La ville serait entourée par de grosses forces de Rifains, et sur le point d'être attaquée.

— De source turque, les Grecs auraient subi un échec sérieux à l'est d'Eski-Cheir.

11 août (jeu.). — La journée a été remplie par des entretiens particuliers entre les ministres français et les ministres anglais, le matin à l'hôtel Crillon, l'après-midi dans le cabinet du président de la République, à Rambouillet, où M. Millerand avait invité à déjeuner les membres du Conseil suprême, et le soir de nouveau à l'hôtel Crillon.

Les chefs des gouvernements n'ont pu s'entendre sur le partage de la Haute-Silésie. Les ministres français déclarent la proposition anglo-italienne inacceptable.

M. Lloyd George quittera Paris demain, pour rentrer à Londres où il serait rappelé par les affaires d'Irlande.

— Au Maroc espagnol, le général Berenguer a reçu une lettre du général Navarro, écrite chez Ben Chelall l'un des chefs de la harka, annonçant qu'il est prisonnier avec d'autres officiers et un petit groupe de soldats.

A Madrid, M. Allendesalazar, président du conseil espagnol, a présenté au roi Alphonse XIII la démission du cabinet. Le roi a accepté cette démission, et a chargé M. Maura de former le nouveau ministère.

12 août (ven.). — Etant donné les différences de vues qui se sont manifestées entre les membres du Conseil suprême au sujet de la question silésienne, le Conseil a voté à l'unanimité la résolution suivante :

Le Conseil suprême, avant de statuer sur la fixation de la frontière entre l'Allemagne et la Pologne en Haute-Silésie, conformément à l'article 88 du Traité de Versailles, décide, par application de l'article 11 paragraphe 2 du pacte de la Société des nations, de soumettre au conseil de la Société les difficultés que présente la fixation de cette frontière, et de lui demander de vouloir bien lui faire connaître son avis sur le tracé de la ligne qu'il appartient aux principales Puissances alliées et associées d'établir.

En raison de la situation en Haute-Silésie, le conseil de la Société des nations sera prié de vouloir bien considéré cette affaire comme étant de grande urgence.

M. Briand a notifié au président du conseil de la Société des nations, le vicomte Ishii, la résolution du Conseil suprême.

M. Lloyd George a quitté Paris pour rentrer à Londres.

— Le *George-Washington* est entré ce matin dans le port de Cherbourg, amenant en France les Légionnaires américains. De chaleureux vivats ont salué les anciens combattants. Le soir même, les Légionnaires sont arrivés à Paris. Une foule nombreuse les a acclamés, tandis qu'ils se rendaient à l'Arc de Triomphe. La Légion a déposé un drapeau américain et des couronnes sur la tombe du Soldat inconnu, et le commandeur national de la Légion américaine, M. John G. Emery, a prononcé un discours, entouré des personnalités françaises et américaines et des Légionnaires.

— Le président Harding vient de lancer, par câble, à l'adresse des gouvernements anglais, français, italien, japonais et chinois, l'invitation officielle à la conférence de Washington qui est définitivement fixée au 11 novembre 1921.

13 août (sam.). — La dernière journée du Conseil suprême, à Paris, a vu prédominer la thèse française tant en ce qui concerne les sanctions économiques et militaires qu'en ce qui touche le maintien des commissions de contrôle militaire en Allemagne. Le Conseil suprême maintient donc les sanctions militaires, et décide de lever les sanctions économiques à dater du 15 septembre prochain, à condition que l'Allemagne verse l'échéance du 31 août courant, et ne boycotte plus les produits alliés en Rhénanie.

Les commissions de contrôle militaire continueront à fonctionner dans le Reich, mais on en réduira les effectifs.

— Au Maroc espagnol, la situation devant Melilla paraît s'améliorer. Deux colonnes ont appuyé l'installation d'un blockhaus près de Tercera-Casela, et l'opération s'est effectuée sans incident.

A Madrid, M. Maura a réussi à constituer un cabinet de concentration. Tous les partis politiques lui ont prêté leur concours.

— En Asie Mineure, Mustapha Kemal déclare du front à l'Assemblée nationale d'Angora que les Grecs sont arrêtés devant Eski-Cheir, et que la situation militaire turque n'a rien à craindre.
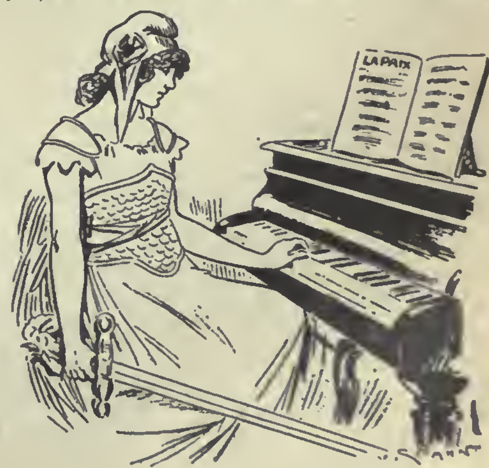
14 août (dim.). — La conférence financière tenue à Paris par les ministres alliés s'est occupée de la répartition des millions de marks-or. Cette somme, que l'Allemagne doit achever de verser avant le 31 août, sera employée à couvrir d'abord les frais d'occupation de l'armée anglaise en Rhénanie, puis à acquitter les sommes dues à la Belgique par droit de priorité.

Au point de vue français, la plus importante des décisions prises par la conférence est celle qui stipule que la valeur des mines de la Sarre sera portée au débit de la France sur le compte des versements qui lui sont dus par l'Allemagne pour l'entretien de notre armée d'occupation jusqu'au 1er mai 1921. De cette décision il résulte que la France a perçu plus qu'il ne lui était dû sur ce chapitre. Notre pays ne touchera donc rien sur les versements allemands à venir, tant que les sommes allant par priorité à la Grande-Bretagne et à la Belgique (soit au total 3 milliards de marks-or) n'auront pas été acquittées par l'Allemagne.

— Profondément déçu par le résultat de la Conférence de Paris, le conseil des ministres polonais adresse aux Puissances alliées une note où il déclare que l'ajournement de la solution de la question de la Haute-Silésie cause à la Pologne un préjudice irréparable. Le renvoi du problème devant le conseil de la Société des nations prolongera inutilement l'état d'incertitude où se trouve actuellement la population silésienne, car il recule indéfiniment l'établissement définitif d'une administration intérieure.

— En Asie Mineure la situation gréco-turque est sans changement.

— Au Maroc, les troupes espagnoles continuent à débarquer, et sont actuellement au nombre de 25.000 hommes.



« Bien difficile à jouer, ce morceau-là, quand on n'a qu'une main de libre. » (Spahn, *Le Petit Bleu*.)



« Quoi ?... cure d'altitude ?
— Oui, Monsieur, c'est un impôt nouveau... deux francs par mètre au-dessus du niveau de la mer...



« Tu sais... il faut économiser l'eau... tu ne me laveras en tout que la moitié de la figure... »



« Dites moi la vérité. Ce fauteuil est-il réellement du XVIIIe siècle ou du dix-huitième arrondissement ?

(Henriot, *Le Journal Amusant*).



LA SÉCHERESSE.

« Je sue à grosses gouttes...
— Je vous en prie, tournez-vous du côté des fleurs... »



« Pardon, Monsieur... il n'y a pas de concierge dans la maison ?...
— Si, si, mais il est à Trouville avec sa famille... c'est un locataire du sixième qui le remplace... montez donc... »

PETITE CORRESPONDANCE

A NOS ABONNÉS. — Nous publierons la *Table générale* des matières contenues dans le *Larousse Mensuel* depuis son origine, l'année prochaine, avec la fin du Ve volume.

A. S., *Paris*. — Nous attendons le règlement de la question silésienne pour donner la carte en couleurs de l'Europe nouvelle.

S. N., *Grenoble*. — Il y a trente ans, en 1891, le montant total du budget de la ville de Paris était de 285 millions.

R. D., *Douai*. — Un bon carbure de calcium doit donner au moins 300 l. d'acétylène par kilogramme.

V. S., *Alger*. — Le cygne est, dit-on, l'oiseau qui atteint l'âge le plus avancé. On affirme qu'il peut vivre trois siècles.

A. M., *Besançon*. — Le bore, grâce à sa dureté, remplace avantageusement le saphir pour le pivotage des appareils de mesure.

O. B., *Moulins*. — Le manganèse, qui entre dans les aciers en nickel, permet d'exécuter le forgeage et, lorsque la teneur est assez forte, les pièces moulées.

D. A., *Brest*. — Il y a, dans l'histoire, une foule d'exemples qui prouvent qu'en politique, ceux qui sont capables d'entraîner les hommes ne sont presque jamais ceux qui sont capables de les conduire.

M. L., *Casablanca*. — La tourbe distillée en vase clos donne du gaz ammoniac que l'on peut facilement récupérer ; on estime qu'une tonne de tourbe peut donner de 30 à 80 kilog. de sulfate d'ammoniaque, suivant sa provenance.

P. F., *Chambéry*. — La *raffinée blanche* est un produit allemand qui n'est autre que la *glycérine blanche* française ; elle est fabriquée industriellement en décolorant la glycérine de saponification par des réactifs appropriés ou simplement par le noir animal.

C. T., *Clermont-Ferrand*. — Le décret du 25 décembre 1919 réglemente le mode d'établissement et de révision annuelle des listes électorales pour l'élection, au scrutin de liste par arrondissement, des membres des *Chambres d'agriculture*. Les délégués des sociétés et syndicats sont élus conformément aux dispositions du décret du 3 février 1920.

H. E., *Saint-Etienne*. — Il existe plusieurs alliages connus sous le nom de *packfung*. Le *packfung parisien* est composé de 67 parties de cuivre, 19,40 de nickel et 13,6 de zinc ; ou encore, de 66 de cuivre, 17 de nickel, 13 de zinc, 0,6 d'étain et 3,4 de fer.

N. V., *Bordeaux*. — Les alliages les plus légers que l'on emploie aujourd'hui dans la construction mécanique (aéronautique et automobile) sont : le *métal-liège*, le métal *elektron*, etc. ; ils ont une densité voisine de 1,8 et sont composés, en parties assez variables de magnésium, zinc et aluminium.

L. T., *Aubervilliers*. — L'un et l'autre ont raison : V. Hugo en écrivant :

Hélas ! que j'en ai vu mourir de jeunes filles !

et Racine avec

Combien en a-t-on vus, *je dis des plus huppés...*

La règle d'accord du participe passé précédé de *en* a été donnée à la « petite correspondance » de janvier 1913. Vous pouvez vous y reporter.

A. M., *Paris*. — Le préfixe *in*, qui marque privation, suppression, négation, peut parfaitement être accolé à un adjectif comme changeable ; mais l'emploi de ces contraires en *in*, s'il est régulier n'est pas toujours très élégant. *Immuable* est évidemment préférable à *inchangeable*, dont l'usage n'est consacré d'ailleurs par aucune autorité suffisante.

G. N., *Versailles*. — La cloche la plus pesante installée actuellement en France est la *Jeanne-d'Arc* qui pèse 20.000 kg. Elle se trouve dans la tour Saint-Romain de la cathédrale de Rouen ; la *Savoyarde* de l'Eglise du Sacré-Cœur de Montmartre ne pèse que 18.835 kg. En Russie, plusieurs cloches dépassent comme poids 65.000 kg.

S. P., *Limoges*. — La plus haute construction *en maçonnerie* qui ait été exécutée jusqu'ici paraît être le pylône en béton armé édifié à Tokio par le gouvernement japonais, pour supporter l'antenne d'une station de T. S. F. ; il mesure 204 m. 82 de hauteur et affecte la forme d'une cheminée.

B. I., *Orléans*. — Nous nous appuyons sur la définition qu'a donnée Taine : « L'histoire est un art, mais elle est aussi une science ; elle demande à l'écrivain l'inspiration, mais elle lui demande aussi la réflexion ; si elle a pour ouvrière l'imagination créatrice, elle a pour instruments la critique prudente et la généralisation circonspecte ».

L. C., *Paris*. — Le noircissement des lampes à incandescence est dû à la volatilisation du filament de charbon sous l'influence de la haute température. Le charbon se volatilise, à la pression atmosphérique vers 4000° mais, dans le vide, sa volatilisation commence à 2000°, les parcelles détachées du filament sont projetées sur l'ampoule.

E. N., *Hasselt*. — Sans être absolument incorrecte au point de vue grammatical, la tournure *de ce que* après les verbes *informer, avertir*, etc. n'est jamais employée à cause de sa lourdeur. On doit dire *informer, avertir que...* La même raison fait condamner l'expression *de façon à ce que* pour *de façon que*.

L. O., *Montpellier*. — L'inscription à laquelle vous faites allusion se trouvait à l'entrée d'un passage de la rue de la Parcheminerie, à Paris ; ce passage conduisait au charnier de Saint-Séverin. Cette inscription, qu'on pouvait lire encore au commencement du XIXe siècle, était ainsi conçue :

Passant, penses-tu passer par ce passage
Où, pensant, j'ai passé ?
Si tu n'y penses pas, passant, tu n'es pas sage,
Car en n'y pensant pas, tu te verras passé.

F. R., *Bruxelles*. — Le poussier de charbons maigres ne donne pas de coke parce qu'il n'a pas de pouvoir agglomérant ; on l'additionne de brai et le mélange est utilisé pour la fabrication d'agglomérés artificiels. On fabrique d'ailleurs ces agglomérés également avec du poussier gras ainsi que des briquettes (chauffage des locomotives) et des boulets (chauffage domestique.

P. J., *Valence*. — La fusion ou plutôt le ramollissement de la houille sous l'action de la chaleur s'effectue à une température variable avec la composition de la houille elle-même : ainsi certaines variétés d'anthracite sont infusibles, la houille de Montrambert fond vers 400°, celle de Bruay vers 450°.

D. L., *Rouen*. — C'était l'avis de Victor Hugo qui a dit : « A entendre des écrivains qui se proclament *classiques*, celui-là s'écarte de la route du vrai et du beau qui ne suit pas servilement les vestiges que d'autres y ont imprimés avant lui. Erreur ! Ces écrivains confondent la routine avec l'art ; ils prennent l'ornière pour le chemin ».

S. C., *Tours*. — Les chutes d'eau de la Haute-Dordogne et de ses affluents, le Chavanon et la Rhue, que l'Etat vient de concéder à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, représentent une énergie considérable. Lorsque l'aménagement sera terminé, on estime que le Réseau d'Orléans pourra électrifier 3.350 km. sur son exploitation ; cela permettrait d'économiser annuellement 450.000 tonnes de charbon.

T. A., *Tunis*. — Le trafic par avions prend, en France, une importance de plus en plus grande ; en particulier, sur la ligne Paris-Londres, en 1920, il a été effectué par les avions commerciaux français 614 voyages formant un total de 247.725 kilom. parcourus ; il a été transporté 470 voyageurs payants, 251 non payants, 35.518 kg. de marchandises et 346 kg. postaux.

A. V., *Fontainebleau*. — Le pont d'Orléans fut construit de 1751 à 1760 par les ingénieurs Hupeau et Peyronnet. On douta quelque temps de sa solidité. Un jour, la marquise de Pompadour le traversa et, le lendemain, le quatrain suivant circulait à Paris :

Censeurs, Hupeau est bien vengé ;
Reconnaissez votre ignorance.
Son pont hardi a supporté
Le plus lourd fardeau de France.

L. F., *Genève*. — Il existe deux alliages désignés sous le nom de *magnaliums* et que l'on emploie couramment : le magnalium X et le magnalium Z. Le premier que l'on utilise pour pièces forgées est composé de 95 p. 100 d'aluminium, 1 p. 100 de nickel, 2 p. 100 de cuivre, 2 p. 100 de magnésium ; le second utilisé pour les pièces laminées ou étirées comprend 95 p. 100 d'aluminium, 0,7 p. 100 de plomb, 3 p. 100 d'étain, 0,2 p. 100 de cuivre, 2 p. 100 de magnésium.

M. V., *Haardt*. — 1° Vous trouverez aux dernières pages du *Petit Larousse illustré* la liste tenue à jour des membres des cinq académies. 2° Les territoires retrouvés d'Alsace-Lorraine ont formé trois départements : la partie lorraine a donné le département de la *Moselle*, chef-lieu *Metz* ; l'Alsace a reformé le *Haut-Rhin*, chef-lieu *Colmar* et le *Bas-Rhin*, chef-lieu *Strasbourg*. Toutefois, jusqu'à présent, le territoire de Belfort n'a pas encore été rattaché au département du Haut-Rhin. 3° Vous trouverez l'*Elégie aux Nymphes de Vaux* dans les *Œuvres complètes* du fabuliste ; tous les recueils de fables ne la donnent pas. 4° La formule florale que vous avez trouvée pour la pomme de terre est une dérogation assez fréquente à la règle 5 + 5 + 5. La chose est connue non seulement pour ce genre, mais pour beaucoup d'autres. 5° C'est la matière des discours de Versailles ; mais qui n'a pas encore fait l'objet d'une édition publique.

R. P., *Saint-Germain*. — Avec un peu de bonne volonté, il y a toujours moyen de s'arranger.

On conte, en Espagne, qu'un juge, avait rendu son arrêt, et que la partie condamnée l'étant venu trouver avec la forte somme, il répondit qu'il ne pouvait y revenir, son jugement étant déjà transcrit sur le registre. On le convainquit, et alors, prenant son écritoire, il la renversa sur la page et écrivit à la suite un second jugement absolument contraire, commençant par ces mots : « Et une poule, étant entrée dans notre prétoire, et ayant renversé notre écritoire, nous avons dû recopier le jugement ci-dessus, ce que certifions, etc... »

Cela est passé en proverbe, et on se contente de dire les premiers mots de l'histoire : « Y una gallina. »

M. D., *La Havane*. — Le pont suspendu présentant la plus grande portée est celui de Québec (547 m. de portée). Un pont suspendu de 987 m. de portée est sur le point d'être construit sur l'Hudson, à New-York ; il comprendra une chaussée de 47 m. 25 de largeur, sur le tablier seront posées 4 voies ferrées destinées aux tramways et sous ce tablier, à travers les évidements des pièces transversales, passeront 10 voies ferrées installées dans des tunnels métalliques et destinées aux trains de voyageurs ou de marchandises.

I. R., *Lille*. — Ce joli pastiche du *Vase brisé* a été inspiré à Adrien Vély par l'envoi que Guillaume II, comme marque spéciale de sa gratitude, fit au chancelier von Hertling. Le voici :

Le vase où meurt la fleur germaine
D'un coup droit de Foch fut fêlé.
En souvenir de l'Oise et l'Aisne,
Guillaume à Hertling l'a collé.

Mais la fatale meurtrissure
En a fait lentement le tour :
Tel l'Anglais, d'une marche sûre,
Mord dans la ligne Hindenbourg.

La sève a quitté goutte à goutte
Le vergissmeinnicht *épuisé.*
Une voix dit, — Hertling l'écoute :
« N'y touchez pas, il est brisé ».

Et von Hertling, le vieillard blême,
Regardant le vase, gémit :
« Il est en cristal de Bohême,
Quelque chose, au fond, me le dit.

« Encore intact aux yeux du monde,
Il sent croître, du haut en bas,
Sa lézarde longue et profonde.
Il est brisé, n'y touchons pas ».

T. G., *Rambouillet*. — Avant 1914, notre plan de mobilisation prévoyait, pour toute la durée des hostilités, une production journalière de 24 tonnes de poudre B ; pendant la guerre, on s'aperçut bientôt combien ces prévisions étaient insuffisantes et on dût faire face aux besoins. En juillet 1917, on en fabriquait, en France, environ 500 tonnes par jour ; la fabrication des autres explosifs s'amplifia dans des proportions analogues ; la mélinite, par exemple, fabriquée avant la guerre à raison de 1 tonne par jour arriva à la production journalière de 500 tonnes.

R. C., *Compiègne*. — Les sociétés autorisées à organiser des courses de chevaux sont soumises au payement d'une taxe au profit de l'Etat. Cette taxe est prélevée sur le montant annuel brut des recettes pour entrées et stationnement qu'elles perçoivent sur les champs de courses ou par voie de cotisations et d'abonnements. Elle est de : 6 p. 100 sur la partie des recettes qui dépassera 500.000 fr. et ne sera pas supérieure à 3 millions ; 10 p. 100 sur la partie des recettes qui dépassera 3 millions et ne sera pas supérieure à 6 millions ; 15 p. 100 sur la partie des recettes qui dépassera 6 millions et ne sera pas supérieure à 10 millions ; 20 p. 100 sur la partie des recettes qui dépassera 10 millions.

Loi du 25 juin 1920, art. 95, et décret du 27 septembre 1920.

Les sociétés ont le droit de récupérer le montant de la taxe sur le public dans les conditions déterminées par décret.

C. N., *Paris*. — Quand on prononce le nom de la célèbre maîtresse de Henri IV, la belle Gabrielle d'Estrées, on ne doit dire ni Estré, ni Étré, mais Êtré, en donnant à la syllabe *es* le même son que dans Despréaux, Descartes, Destouches, etc. L'ancienne orthographe s'étant perpétuée dans les noms propres, tandis qu'elle a été conformée à la prononciation dans la plupart des noms communs, il faut naturellement ne pas en tenir plus de compte qu'en tenaient nos pères. Ils écrivaient le verbe *être, estre*, et prononçaient *être*. De même ils écrivaient *Champaigne* et prononçaient *Champagne*. Nous avons conformé à la prononciation l'orthographe du nom de l'ancienne province ; mais nous écrivons toujours avec un *i* celui du célèbre peintre Philippe de Champaigne, qu'il faut prononcer *Champagne* et non *Champègne*. Il en est de même de *Montaigne*, qu'il faudrait prononcer *Montagne* ; malheureusement le pli est pris depuis longtemps et même à l'Académie, en dépit de tout bon sens, on prononce *Montègne !*

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le gérant :* L. GROSLEY.



LES GRANDS CONFLITS.

« Du calme !... ou j'appelle la Société des Nations... »

(Lucien Métivet, *Excelsior.*)



« Les loups ne se mangent pas entre eux... »

(Ch. Genty, *Le Journal.*)



LE VA-NU-TÊTE.

« Il trouve probablement la cervelle de son cheval plus précieuse que la sienne... »

(Lucien Métivet, *Excelsior*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Août 1921 au 14 Septembre 1921

15 août (lun.). — La France n'abandonne pas ses droits sur la dette russe. Dans une série de notes échangées avec le cabinet britannique, du 25 novembre 1920 au 14 juin 1921, le gouvernement français a précisé et défendu les intérêts de ses nationaux.

La France, qui comprend l'intérêt qui s'attache à la reprise des relations commerciales avec la Russie, estime toutefois que :

...des relations vraiment saines et fécondes avec la Russie ne peuvent se rétablir avec des chances réelles de succès, tant que les dirigeants du pays persisteront à répudier les dettes contractées par les gouvernements précédents, et prétendront ériger en système une législation fondée sur la spoliation et le mépris des principes admis par tous les Etats civilisés.

— Au sujet de la question irlandaise, M. Lloyd George déclare, à la Chambre des communes, qu'aucune amnistie n'a été accordée à l'Irlande. La mise en liberté des membres du Dail Eireann ne doit pas constituer un précédent pour la libération d'autres prisonniers. Le gouvernement a cru bon de relâcher les représentants élus du peuple, pour leur permettre de participer à des délibérations importantes pour l'avenir de la Grande-Bretagne aussi bien que pour celui de l'Irlande. En agissant autrement, le gouvernement aurait assumé la grave responsabilité d'avoir rendu ces délibérations impossibles, ce qui aurait été une sérieuse erreur de sa part.

— La délégation de la Légion américaine est allée à Tarbes, où elle a solennellement apposé un bas-relief commémoratif sur la maison où, le 2 octobre 1851, naquit le maréchal Foch, « généralissime des armées de la Liberté ».

16 août (mar.). — Devant la Chambre des Communes, M. Lloyd George expose à sa manière les récents travaux de la Conférence de Paris. Il déclare ensuite que c'est pour lui un sujet de satisfaction que la Conférence se soit terminée par la voie d'une résolution demandant non pas seulement la continuation de l'alliance, mais constatant que l'alliance est aussi forte que jamais.

— Le Dail Eireann, c'est-à-dire la Chambre des députés de l'Irlande, élu en mai dernier, en exécution de la loi de Home Rule, s'est réuni pour la première fois à Dublin, et la population a déployé à cette occasion le plus vif enthousiasme.

M. de Valera, comme chef de gouvernement, a prononcé un discours au cours duquel il répète que l'Irlande veut se séparer de la Grande-Bretagne, et que le seul gouvernement qu'elle reconnaisse est celui du Dail Eireann.

— A Genève s'est ouverte, sous la présidence de M. Gustave Ador, la conférence convoquée par la Croix-Rouge internationale pour étudier les moyens de combattre la famine en Russie. Il est décidé que le comité de secours aura tout pouvoir pour la distribution des vivres.

— Le roi Pierre Ier de Serbie est mort, à Belgrade, à l'âge de 77 ans.

17 août (mer.). — Le gouvernement de Belgrade a adressé au peuple du royaume des Serbes, Croates et Slovènes (Yougoslavie) une proclamation dans laquelle il rend hommage à Pierre Ier, le grand roi démocrate et constitutionnel qui vient de mourir. La proclamation célèbre les vertus et les mérites dont le roi défunt a fait preuve dans l'accomplissement de l'idéal national. Elle invite le peuple du royaume à se rassembler autour de son fils l'héroïque roi Alexandre, son premier collaborateur, élevé dans les idées du grand roi Pierre Ier.

En réalité, le prince Alexandre, régent depuis 1915, exerçait déjà le pouvoir. Son frère aîné, le prince Georges, avait renoncé à ses droits le 15 mars 1909

— A la suite de la décision de la Conférence des ambassadeurs, les représentants diplomatiques de l'Entente en Hongrie se sont réunis et ont décidé de remettre définitivement à la Hongrie le Territoire hongrois de Baranya (situé au sud de la Hongrie et dont la ville principale est Pecs), actuellement occupé par les Yougoslaves.

— Les Grecs ont repris leur marche vers Angora ; ils sont à 70 kilomètres à l'est d'Eski-Cheir.

18 août (jeu.). — Le vicomte Ishii, président en exercice du conseil de la Société des nations, a convoqué pour le 29 août, à Genève, en session extraordinaire, le conseil exécutif de la Société des nations, à l'effet de délibérer sur la lettre du Conseil suprême, relative à la délimitation de frontière en Haute-Silésie.

— Les présidents des comités polonais et allemand de Haute-Silésie se sont mis d'accord pour faire paraître dans la presse un appel au calme et à la concorde. Les deux partis n'ayant pu s'entendre sur le principe d'un document commun, il a été finalement décidé que chaque parti publierait dans les journaux une déclaration séparée, mais rédigée en termes identiques

— Le roi Alexandre de Yougoslavie, malade, à Paris, d'une crise aiguë d'appendicite, n'a pu partir pour Belgrade avec la famille royale, et sera dans l'impossibilité d'assister aux obsèques de son père le feu roi Pierre Ier.

— Les nouvelles du front d'Asie Mineure disent que l'avance grecque continue avec une rapidité remarquable ; elle ne rencontre qu'une faible résistance. Dans leur retraite, les Turcs détruisent autant qu'ils le peuvent les ponts de chemin de fer et les routes.

19 août (ven.). — Conformément à la procédure habituelle, le vicomte Ishii, président en exercice du conseil de la Société des nations, a invité M. Quinones de Leon, représentant de l'Espagne au conseil, à accepter les fonctions de rapporteur, pour la session extraordinaire du conseil dont l'ouverture est fixée au 29 août à Genève.

Le rapporteur aura pour tâche de présenter un exposé objectif des faits, afin d'informer les membres du conseil des difficultés dont la résolution du Conseil suprême relative à l'affaire de Haute-Silésie fait mention.

— A Londres, au cours d'une séance à la Chambre des communes, le secrétaire des affaires étrangères dit qu'il a été informé que le gouvernement espagnol enrôle d'anciens militaires britanniques et autres, en Angleterre, pour le service au Maroc. Il fait remarquer que les bonnes relations qui existent entre les Britanniques et les Rifains, et le fait que ceux-ci ont aidé la Grande-Bretagne pendant la Grande Guerre doivent être pris en considération

— Le conseil des ministres yougoslave, présidé par M. Pachitch, a décidé l'évacuation du Territoire de Baranya, sans délai, en vertu de l'exécution des clauses du traité de Trianon.

20 août (sam.). — Au cours d'une conférence de la Croix-Rouge à Berlin, des délégués russes ont exposé la situation économique désastreuse de leur pays, et les mesures qu'ils estiment nécessaires pour combattre la faim. Ces délégués sont d'avis que le ravitaillement de la Russie sera très difficile à exécuter. Il faudra des quantités énormes de vivres, pour atténuer de façon sensible la situation effrayante du peuple russe D'autre part, il semble dangereux, tant que le régime soviétique n'aura pas abdiqué, de consentir un effort qui risque de consolider le bolchevisme au lieu de l'anéantir

— L'émir Fayçal a été choisi pour roi de la Mésopotamie, par le référendum qui a eu lieu en sa faveur Il sera couronné roi de l'Irak demain. Un grand nombre de personnes se rendent à Bagdad pour assister aux fêtes du couronnement.

— Au Maroc, la situation s'améliore pour les Espagnols. Les zones de Tétouan et de Larrache



LES DOUZE MOIS, exécutés par Le Brun, pour le château de Marly-le-Roi. — **Octobre.**

1° *Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M.* **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° *S'adresser à la* **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

paraissent être à l'abri d'attaques par surprise. Toute l'attention des Rifains se concentre sur Melilla. Mais, suivant des prisonniers espagnols échappés, les Kabyles de Zeiuan, de Nador et du mont Arruit s'entre-tuent depuis quelques jours, à cause du butin qu'ils ont à se partager.

— En Asie Mineure, l'offensive grecque progresse sans rencontrer d'obstacles sérieux. Le regroupement des forces kemalistes ne serait pas encore achevé.

— Après un séjour qui du commencement à la fin a été triomphal, le général Mangin a quitté Lima, se rendant dans le sud du Pérou et en Bolivie.

21 août (dim.). — Les trois gouvernements français, britannique et italien se sont mis d'accord pour l'envoi de deux bataillons, chacun, en Haute-Silésie. La date du départ de ces troupes de renfort n'est pas encore fixée.

— En Anatolie, les troupes grecques ont franchi la Sakaria, et tentent de tourner tout le système défensif organisé par les kemalistes en avant d'Angora.

— Un incident s'est produit dans la zone française du Maroc, à la suite des événements du Rif espagnol. Quelques obus tirés par les Rifains en révolte contre les Espagnols, sont tombés à proximité d'un poste situé à Sidi-Marouf, dépendant du centre d'Hassi-Ouenza. Le chef du poste français demanda des explications aux Rifains. Ceux-ci non seulement ne se refusèrent pas à une conversation, mais firent des excuses pour ce qui venait de se passer, déclarant que la fraction de tribu détenant les pièces avait agi inconsidérément, et que le désir de tous les Rifains était de vivre en parfaite harmonie avec les Français.

Par mesure de précaution, on a renforcé la garnison d'Hassi-Ouenza.

— En Albanie, des combats se livrent depuis quelques jours entre une partie de la population mirdite soulevée et les soldats du gouvernement.

— La grève du textile, qui a éclaté ces jours derniers dans le Nord, se développe dans la région de Roubaix.

22 août (lun.). — Le nouveau roi Alexandre annonce son accession au trône de Yougoslavie par une proclamation qu'il adresse, de Paris, au peuple du royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Cette proclamation est signée de tous les ministres.

— On mande de Beuthen que dans toute la région industrielle de la Haute-Silésie, notamment dans les arrondissements de Rybnik, Pless, Gross-Strelitz, Tarnowitz, Lubliniltz, Zabrze (Hindenburg ou Zabreg) des cérémonies ont eu lieu pour commémorer l'insurrection du 19 août 1920. Des résolutions réclamant l'attribution à la Pologne de la partie de la Haute-Silésie qui s'est prononcée pour elle lors du plébiscite ont été adoptées. Ces résolutions ajoutent que la population est prête à lutter pour obtenir la reconnaissance de ses droits et pour sa liberté, et n'acceptera jamais de retomber sous le joug prussien.

— La délégation de la France à l'assemblée de la Société des nations qui s'ouvrira à Genève le 9 septembre prochain, sera composée de trois délégués titulaires : MM. Léon Bourgeois, président du Sénat, représentant de la République au conseil de la S. D. N. ; René Viviani, député, ancien président du Conseil ; Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères.

A ces délégués titulaires s'ajoutent : 3 délégués suppléants, 1 délégué adjoint, et 4 conseillers techniques. Le secrétaire général de la délégation sera M. Clanzel, conseiller d'ambassade.

23 août (mar.). — D'après certaines informations venues de Madrid, M. Quinones de Leon, ambassadeur d'Espagne à Paris, refuserait les fonctions de rapporteur au conseil de la Société des nations sur la question de Haute-Silésie, fonctions qui lui avaient été offertes par le vicomte Ishii, président en exercice.

Si ce refus est confirmé, le président du conseil de la Société des nations devra désigner d'urgence un nouveau rapporteur, car le conseil doit se réunir à Genève le 29 août pour délibérer sur l'attribution de la Haute-Silésie.

— Le couronnement de l'émir Fayçal, roi de l'Irak, a eu lieu à Bagdad, en présence d'une foule énorme. Un message autographe du roi George V a été remis au nouveau souverain suscité par le gouvernement britannique. Le roi George se félicite, dans sa lettre, de voir la ville de Bagdad redevenue la capitale d'un royaume arabe indépendant, et prévoit qu'un traité d'alliance sera bientôt conclu entre les deux pays.

A la cérémonie du couronnement ont assisté tous les représentants diplomatiques étrangers sauf le consul de France, qui a décliné l'invitation sur instructions reçues de Paris.

— Les autorités anglaises commencent à éprouver des difficultés sérieuses en Palestine, où l'hostilité entre Arabes et Juifs tend à devenir de plus en plus grave. Le congrès des Arabes, réuni à Jaffa, a envoyé à Londres une délégation, qui est entrée en contact avec le Foreign Office, et a demandé le retrait pur et simple par l'Angleterre de tous les engagements pris dans la déclaration de M. Balfour sur le statut de la Palestine.

— En Anatolie, les troupes grecques, continuant leur avance, sont arrivées sur le Sangarios.

— D'après les résultats du recensement qui a eu lieu en juin dernier, la population de la Grande-Bretagne (sans l'Irlande) s'élève à 42.767.530 habitants. Comparé au chiffre du recensement de 1911, ce total présente une augmentation de 4,7 p. 100.

24 août (mer.). — Le représentant de l'Espagne au conseil de la S. D. N., M. Quinones de Leon, ayant fait savoir au vicomte Ishii, président en exercice du conseil, qu'il regrettait vivement de ne pouvoir accepter l'honneur qui lui avait été offert de présenter, à la session du conseil du 29 août, un exposé des difficultés éprouvées par le Conseil suprême pour le règlement de l'affaire de Haute-Silésie, le vicomte Ishii a décidé, vu la brièveté du délai avant la réunion de la session, d'assumer cette tâche, et de présenter lui-même ce rapport.

Les raisons du refus de M. Quinones de Leon sont, dit-on, les suivantes : le litige de la Haute-Silésie n'affecte pas seulement l'Allemagne et la Pologne, mais la France et l'Angleterre, deux puissances avec lesquelles l'Espagne est intimement liée. M. Quinones, se fondant sur des motifs de loyauté à l'égard de la France et de l'Angleterre, a cru devoir renoncer à l'honneur d'une désignation aussi honorifique que délicate.

— Les troupes grecques, ne rencontrant aucune résistance sérieuse, marchent toujours vers l'est, et se trouvent à cent kilomètres environ d'Angora.

— Au Maroc espagnol, les Rifains, qui avaient attaqué la position de Zoco-el-Had, ont été repoussés après un rude combat.

— De graves incidents ont eu lieu aux Indes, dans la province de Malabar, à la suite de la tentative faite par la police anglaise de s'emparer de quelques agitateurs musulmans. La police a été repoussée et la révolte a éclaté dans toute la province. Les rebelles parcourent la région, détruisant les chemins de fer, les câbles télégraphiques et les fils téléphoniques.

— Le plus grand dirigeable du monde, l'ancien dirigeable allemand *R-38*, cédé, en vertu du Traité de Versailles, à l'Angleterre, où il portait l'indice *Z. R-2*, venait d'être vendu aux Etats-Unis par le gouvernement britannique. Il effectuait un voyage d'essai, avant son départ pour l'Amérique, quand tout à coup il fit explosion sur le territoire de la ville de Hull. Il y avait 49 hommes à bord, anglais ou américains ; 5 seulement ont été sauvés.

25 août (jeu.). — Le traité de paix entre les Etats-Unis et l'Allemagne a été signé à Berlin, au ministère des affaires étrangères, par M. Dresel, commissaire des Etats-Unis à Berlin, et le Dr Rosen, ministre des affaires étrangères du Reich.

Les Etats-Unis se réservent dans ce traité tous les avantages que leur avait donnés le Traité de Versailles.

— Des informations venues d'Asie Mineure annoncent que les troupes grecques auraient franchi la Sakaria, en direction d'Angora. Mais, suivant d'autres, ces troupes auraient été repoussées avec de très grandes pertes, après une bataille qui aurait duré cinq jours et cinq nuits.

— Le grand comité international qui sera chargé d'étudier la question des secours à apporter à la Russie est en train de s'organiser. Les gouvernements français, britannique, italien et japonais ont fait choix de leurs représentants.

— Les derniers télégrammes reçus des Indes indiquent que la situation dans le Malabar devient de plus en plus grave. Il ne s'agit de rien moins que d'une rébellion véritable. Les insurgés, les Moplahs, ravagent tout sur leur passage ; ils pillent et brûlent les localités, arborant l'étendard du calife de Constantinople, et se dirigent sur Calicut.

— Les Espagnols préparent leur contre-offensive au Maroc. Les opérations ne commenceront pas avant que les 50.000 hommes qui doivent être réunis à Melilla ne soient approvisionnés, instruits et habitués au feu.

— M. Hughes, premier ministre d'Australie, arrivé depuis quelques jours en France, visite les champs de bataille.

26 août (ven.). — M. Loucheur, ministre des Régions libérées, discute de nouveau, à Wiesbaden, avec le ministre allemand M. Rathenau, la question des réparations en nature.

— M. Lloyd George répond à M. de Valera que l'Angleterre est à la limite de ses concessions. Néanmoins, il accepterait une nouvelle entrevue si les délégués irlandais sont disposés à examiner jusqu'à quel point les considérations qu'il a exposées peuvent s'accorder avec les aspirations dont M. de Valera est le représentant.

A Dublin, M. de Valera est réélu, par acclamations, président du Dail Eireann.

— La Légion américaine a rendu un émouvant hommage au général La Fayette, inhumé dans le vieux cimetière de Picpus. Les Légionnaires ont été reçus ensuite au Cercle militaire, puis à l'Hôtel de Ville, et le soir une fête de nuit a été organisée en leur honneur au Trocadéro.

— L'aéroplane postal qui fait régulièrement le service entre Londres et Bruxelles a pris feu en plein vol, alors qu'il survolait la Manche, à 4 milles au large de Calais.

— M. Mathias Erzberger, ancien ministre allemand, qui signa l'armistice le 11 novembre 1918, a été assassiné à Griesbach, dans la Forêt-Noire. Son cadavre a été retrouvé percé de 12 balles.

27 août (sam.). — Les entretiens entre M. Loucheur et M. Rathenau ont pris fin à Wiesbaden. Les négociations, conduites partie par les deux ministres, et partie par les experts, ont donné pour résultat un accord de principe, accord général avec annexe traitant des fournitures en nature et de leur contre-coup financier. Les deux documents, accord général et annexe, vont être soumis à l'approbation des deux gouvernements.

— Une imposante cérémonie a eu lieu sur le parvis Notre-Dame, à l'occasion de la remise, par l'American Legion, du drapeau offert par la police de New-York à la police parisienne. La musique de la garde républicaine a joué l'hymne national américain, puis la *Marseillaise*. M. Leullier, préfet de police, a remercié les Américains de leur geste touchant, et M. Emery, chef de la Légion américaine, a fait à son tour l'éloge de la police parisienne.

La Légion s'est ensuite rendue à Rambouillet, pour faire visite à M. Millerand, président de la République. C'est le dernier acte officiel de la Légion, qui demain quitte la France pour se rendre en Belgique.

— L'assassinat de M. Erzberger, victime du parti du kaiser, a provoqué un déchaînement de fureur dans les classes ouvrières allemandes et dans les partis politiques du centre. Des désordres sanglants sont déjà signalés à Munich, et la grève a éclaté à Berlin dans plusieurs corporations.

— Un très grave accident de chemin de fer s'est produit en Italie. Un train parti de Rome, transportant un grand nombre de voyageurs vers la station balnéaire de Ladispoli, a été tamponné par un train ordinaire de voyageurs à Magliana, dans les environs de Rome : il y a une trentaine de morts, et une centaine de blessés.

— On annonce la mort de M. Weckerlé, ancien président du conseil de Hongrie, qui fut, au cours de ces dernières années, un des principaux personnages politiques de son pays.

28 août (dim.). — Les obsèques de M. Erzberger ont été célébrées à Oppenau, en présence d'une foule considérable. Le corps sera transporté à Biberach, en Wurtemberg, où aura lieu l'inhumation.

L'assassinat de M. Erzberger cause des troubles violents en Allemagne. Dans un discours qu'il prononce à Francfort, le chancelier Wirth exprime publiquement son inquiétude au sujet de l'effervescence qui règne dans le pays. A Berlin, monarchistes et socialistes se heurtent au cours de manifestations opposées, et des rixes sanglantes ont lieu à Potsdam.

— Un communiqué du bureau d'informations de Nicomédie (Ismid) annonce que l'opération de l'aile droite turque de Kadjah-Ili continue et se développe en faveur des Turcs. Après l'occupation de Bleidjih, la retraite des Grecs est menacée par les troupes turques.

D'autre part, un communiqué officiel d'Angora affirme que dans le secteur d'Afioum-Kara-Hissar les troupes turques qui avaient attaqué à Doumlou-Penar ont fait subir aux Grecs des pertes sérieuses.

Aux dernières nouvelles le bruit court que, dans le secteur du Sangarios, l'aile droite grecque, qui essayait de traverser le fleuve, a subi un grave échec, et que sa retraite serait coupée par l'armée turque.

La bataille aurait lieu à la partie occidentale du désert de Koniah. L'armée grecque serait dans une situation très critique.

La ville de Constantinople fête cette victoire.

— La révolte des Moplahs, aux Indes, s'étend rapidement. Les insurgés continuent de gagner du terrain, et commettent les pires atrocités à la fois contre les Hindous et les Européens. Les Moplahs arborent le drapeau vert portant le croissant turc. Des colonnes britanniques marchent contre eux. Une première rencontre a eu lieu dans le voisinage de Podanour : fauchés par les mitrailleuses, les Moplahs ont été mis en déroute.

— Un train ramenant en Pologne des rapatriés de Russie a déraillé près de Baranowicz : il y a une quinzaine de morts et une trentaine de blessés.

29 août (lun.). — Le conseil de la Société des nations s'est réuni à Genève, pour décider du sort de la Haute-Silésie. Tous les membres sont présents. Le président en exercice, le vicomte Ishii, donne lecture de son rapport en français. A l'unanimité, le Conseil se range à l'avis du président, et se déclare compétent.

Après un court échange de vues entre divers délégués, le conseil s'ajourne à jeudi matin, estimant qu'il est nécessaire, avant d'amorcer tout débat, d'avoir pu étudier les nombreux documents qui ont été distribués à chacun de ses membres.

En Allemagne, le cabinet Wirth prend des mesures pour combattre l'agitation monarchiste. Il interdit les attaques de presse et les manifestations contre la constitution républicaine. Le chancelier Wirth déclare que la République est en danger.

— Le rattachement à l'Autriche, de la Hongrie occidentale, ne se fait pas sans difficulté. La gendarmerie autrichienne, procédant aux opérations d'occupation des comitats occidentaux, a été assaillie par des détachements hongrois. Il y a des blessés. Des renforts sont partis de Vienne.

— Les dernières nouvelles parvenues d'Asie Mineure confirment la défaite grecque sur la Sakaria. L'armée hellénique, qui a dû reculer devant les fortes attaques turques, a été obligée d'entrer dans le désert Salé.

La ville d'Eski-Cheir aurait été presque entièrement détruite par un incendie. La ville, point de jonction des chemins de fer de Bagdad et d'Angora, est un centre important de l'Anatolie et a, pour les Turcs, une valeur historique.

— Au sujet de la révolte musulmane aux Indes, les journaux anglais font ressortir que le fait que les Hindous comme les Britanniques sont victimes des pillages, semble indiquer que le mouvement est plutôt d'un caractère religieux et fanatique, que dirigé contre le gouvernement.

30 août (mar.). — Les dépêches sur les combats d'Asie Mineure se suivent et se contredisent. Grecs et Turcs prétendent avoir la victoire. La bataille continuerait à faire rage sur tout le front de la Sakaria.

— Dans l'Inde anglaise, une colonne britannique partie de Calicut pour secourir Malapuram a été attaquée par une troupe de rebelles. Après un combat qui a duré cinq heures, les Moplahs ont été repoussés, laissant plus de 500 tués sur le terrain.

31 août (mer.). — Les manifestations antiréactionnaires organisées à Berlin se sont déroulées dans un calme étonnant. Une foule évaluée à 500.000 personnes portant des drapeaux de la république allemande et des écriteaux antimonarchistes s'est rassemblée auprès de l'ancien château impérial. De nombreux orateurs ont protesté contre les dernières provocations de la droite, et ont engagé les ouvriers et les démocrates à se montrer plus unis que jamais devant leurs adversaires. Puis les manifestants, groupés par corporations, comme ils étaient venus, ont regagné leurs districts respectifs.

Des manifestations analogues, et tout aussi calmes, ont eu lieu dans d'autres villes : à Breslau, à Francfort, à Brunswick, etc.

L'inhumation du corps de M. Erzberger a eu lieu à Biberach, au milieu d'une grande affluence. Le chancelier, M. Wirth, y assistait. Il a prononcé une allocution dans laquelle il a célébré les services rendus par le défunt à l'empire, et à l'unité allemande.

— La commission internationale de secours à la Russie s'est réunie au ministère des Affaires étrangères, à Paris. Elle a décidé d'envoyer une mission d'enquête en Russie, et demande aux Soviets le passage et les facilités nécessaires à l'accomplissement du mandat de cette mission.

— Les Grecs annoncent une victoire sur le Sangarios. Les Turcs auraient cédé sur toute la ligne, et battraient en retraite vers le Nord-Est.

Le gouvernement nationaliste turc d'Angora vient de décréter la levée en masse de tous les hommes entre 30 et 45 ans.

— Au Maroc espagnol, les Maures ont attaqué dans la zone de Tétouan la région de Tarfor, puis la position de Tégueneau, enfin la région de Gomara ; ils ont été partout repoussés, avec de grandes pertes.

— Le dirigeable américain *D-6*, le plus grand dirigeable des Etats-Unis, a été détruit, à la station de Rockaway-Point, à la suite d'une explosion d'essence.

1er sept. (jeu.). — A Genève, le conseil exécutif de la Société des nations confie l'examen préalable de la question silésienne aux représentants de la Belgique, de l'Espagne, du Brésil et de la Chine. C'est dans une pensée de haute impartialité que le conseil a pris cette décision. Ceux de ses membres maintenant chargés de l'étude du partage de la Haute-Silésie poursuivront leurs travaux librement, en s'entourant de tous

les avis qu'ils jugeront utiles. Ils pourront entendre des Allemands et des Polonais originaires de la province contestée.

— Un conflit vient d'éclater entre Berlin et Munich, à propos de céréales. Les Bavarois ne veulent pas nourrir les Prussiens, et ils ont pris le parti de ne plus tenir compte des ordonnances du Reich. Ce conflit s'aggrave à cause de la rivalité croissante entre la Bavière monarchie déguisée mais d'esprit occidental, et la Prusse pseudo-république administrée par des féodaux.

Le chancelier Wirth continue à dénoncer le péril de droite. Plusieurs journaux monarchistes sont suspendus.

La préfecture de police de Berlin a interdit sur le territoire du « Grand-Berlin » les fêtes organisées par diverses associations politiques et militaires à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Sedan.

— Au Maroc espagnol, Melilla est violemment attaquée par les Rifains. Des renforts espagnols arrivent dans le port.

2 sept. (ven.). — A propos de la dette de l'Allemagne, le Conseil des ministres français ne sanctionne pas les accords financiers interalliés de Paris signés le 13 août 1921 par M. Doumer, ministre des Finances, sous réserve de l'approbation du Gouvernement. Il considère que plusieurs de ces solutions se trouvaient, sur certains points, en contradiction avec les clauses de l'état de paiement arrêté par application du Traité de Versailles, et que, sur d'autres points, elles empiètent sur les attributions de la Commission des réparations. Le gouvernement français va engager des négociations avec les Alliés, pour reviser les accords contestés.

— La Société des nations s'est occupée de la question albanaise. M. Balfour a annoncé que la commission nommée par la Conférence des ambassadeurs s'est mise d'accord sur le tracé des frontières de l'Albanie. Mais ni les Serbes ni les Grecs ne paraissent disposés à accepter une décision qui les priverait des avantages que leur ont donnés des conventions antérieures.

— Suivant des nouvelles de source grecque, les combats sur la Sakaria continuent avec une extrême violence. Les kemalistes opposent une résistance opiniâtre, et lancent continuellement dans la bataille des forces de réserve. Les partis adverses ont passé à maintes reprises de l'offensive à la défensive et à la contre-offensive.

— Dans l'Inde anglaise, les Moplahs refusent de négocier avec les autorités britanniques, aux conditions posées par celles-ci, c'est-à-dire la capitulation avec la reddition de toutes les armes.

3 sept. (sam.). — M. Noulens, président de la commission internationale de secours à la Russie, adresse un télégramme à M. Tchitcherine, commissaire du peuple des affaires étrangères russes à Moscou, pour lui demander d'accorder à un comité d'étude les facilités nécessaires pour procéder sur place aux constations indispensables.

— En Anatolie, les Grecs, ayant reçu de nouveaux renforts, auraient pris les positions fortifiées à l'est du Sangarios; néanmoins, les kemalistes continuent à résister: ils auraient toutefois transporté leur gouvernement à Césarée.

— Malgré la défense du gouvernement de Berlin, l'anniversaire de la bataille de Sedan est célébré dans toute la Bavière. A Berlin, les nationalistes avaient organisé une manifestation importante, mais les ouvriers ont troublé la fête, et la police, intervenant, a arrêté un certain nombre de manifestants nationalistes.

— On apprend de Hollande que l'ex-kaiser s'agite depuis quelques jours. Ses mouvements sont l'objet d'une surveillance très stricte de la part des autorités néerlandaises; un réseau de fils de fer barbelés a été dressé autour de sa résidence. L'ex-empereur n'est pas même autorisé à quitter les dépendances de sa villa.

— Au Maroc espagnol, au cours de petites opérations, les Maures ont été très éprouvés, et la tranquillité règne à Melilla. Abd el Krim, chef de la harka ennemie, qui était à Nador, a rétabli son quartier général à Sélouane (Zelouan) en arrière de cette position.

Au Maroc français, nos aviateurs ont opéré une série de bombardements sur les douars de la tribu insoumise des Beni-Mestara, occasionnant des pertes sérieuses. Cette opération a vivement impressionné les dissidents.

4 sept. (dim.). — La question d'Irlande n'est pas près d'être résolue. Les propositions faites le 30 juillet par M. Lloyd George sont repoussées par les sinn-feiners, d'une façon irrévocable. Cependant M. de Valera, président de la république Irlandaise, se déclare prêt à désigner des plénipotentiaires pour des négociations sur la base du principe « du gouvernement par consentement des gouvernés ».

— Les nouvelles d'Athènes annoncent que les troupes grecques continuent à avancer en combattant, après avoir franchi le Sangarios.

D'autre part, le bureau d'informations turc à Paris se déclare autorisé à démentir les bruits, de source grecque, concernant une avance des troupes helléniques sur le front du Sangarios. Il affirme que les Grecs, qui ont attaqué depuis plusieurs jours sur ce front, ont subi des pertes considérables, qu'ils évacuent même Eski-Cheir, et que leur retraite serait menacée par l'armée turque de Kodja-Ili.

— Des bandes d'Abyssins, franchissant la frontière, ont pénétré dans la colonie de Kenya, ancien Est-Africain britannique, et les Anglais ont dû évacuer Gaddaduana et Sulemiddo.

5 sept. (lun.). — La deuxième assemblée plénière de la Société des nations a été ouverte, à Genève, par M. Wellington Koo, ministre de Chine à Londres, président en exercice du conseil exécutif de la Société.

On procéda ensuite à l'élection du nouveau président, et c'est M. Van Karnebeek, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, qui fut élu.

Deux grandes questions sont à l'ordre du jour : la création d'une cour de justice, et le désarmement.

— Les combats qui se déroulent au delà de la Sakaria paraissent tourner en faveur de l'armée grecque. Toutefois, les forces kemalistes se retirent en bon ordre sur leur deuxième ligne de défense.

Les deux adversaires ont subi de lourdes pertes, étant donné que la plupart des attaques ont eu lieu à la baïonnette.

— Les Rifains attaquent de nouveau, au Maroc espagnol, et barcèlent les colonnes de ravitaillement, qui ont à soutenir de violents assauts.

6 sept. (mar.). — Le conflit s'accentue entre la Bavière et le gouvernement allemand d'Empire. Le gouvernement bavarois n'a pas accédé jusqu'ici à la demande formulée par le ministre de l'Intérieur d'Empire, d'interdire provisoirement certains journaux, en raison de leurs attaques contre le président Ebert.

— Un grave incident de frontière s'est produit entre soldats autrichiens et soldats hongrois. Ceux-ci ont envahi le territoire d'Autriche pour défendre l'annexion des comitats que le traité de paix accorde à cette dernière.

— Un avion postal de la compagnie franco-roumaine, qui faisait le service Prague-Strasbourg-Paris, s'est abattu, à l'arrivée, près du Bourget. Le pilote et les quatre passagers en ont été tués.

7 sept. (mer.). — La résistance des kemalistes dans la vallée de la Sakaria (ou Sakbaria) continue en s'appuyant sur les massifs montagneux. Mais les combats semblent avoir perdu de leur première violence.

— Le premier transport de troupes françaises est arrivé hier à Oppeln où les soldats ont pris leurs quartiers. Les premiers contingents italiens se sont mis en route, à Rome, pour la même destination.

L'état de siège a été levé dans toute la Haute-Silésie.

— Pour venir au secours de la Russie, un second train de ravitaillement d'Esthonie est arrivé à Moscou. Un vaisseau américain, venant de Hambourg et transportant des vivres pour les régions atteintes par la famine est arrivé à Petrograd.

A Vitebsk, la garnison rouge affamée a mis à sac les réserves de blé qui étaient préparées pour être envoyées dans les régions démunies. La population s'est jointe aux gardes rouges.

— Les représentants de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie à Budapest ont remis au ministre des affaires étrangères de Hongrie la note de la Conférence des ambassadeurs, prescrivant l'évacuation, par les troupes hongroises, des comitats occidentaux attribués à l'Autriche.

— Le roi Ferdinand de Roumanie a terminé son séjour en France. Il a quitté Paris par train spécial, à destination de Bucarest.

8 sept. (jeu.). — Le gouvernement des Soviets a répondu par une note arrogante à l'offre du Conseil suprême. Cette note qualifie la nomination de M. Noulens d'insulte au gouvernement des Soviets :

En ce moment — déclare-t-elle, — le représentant français au sein de cette commission fournit des armes et du ravitaillement aux ennemis de la Russie comme la Pologne et Petlioura, permettant à ce dernier de faire des incursions au delà de la frontière, pour voler le grain destiné aux victimes de la famine.

La note s'en prend aussi au Japon, qui occupe militairement des territoires russes en Sibérie. Elle est adressée à la France, à la Belgique et à l'Italie. La note n'indique pas une acceptation ou un refus bien signifié de permettre l'entrée en Russie des experts, mais on y trouve néanmoins des phrases comme celle-ci :

Le contrôle étranger de la zone de famine serait intolérable.

— Berlin et Munich négocient. Le gouvernement d'Empire aurait fait des concessions, et le cabinet bavarois sera appelé à ratifier le compromis.

— A Genève, les commissions et l'assemblée générale de la Société des nations discutent abondamment les questions les plus variées, mais les solutions ne sont pas encore intervenues. L'admission de l'Allemagne dans la Société ne sera pas envisagée cette année.

— M. Lloyd George réfute la réponse de M. de Valera, mais il propose une conférence aux représentants de l'Irlande.

— On apprend que l'offensive grecque, dans la région du Sangarios, semble avoir été enrayée. Pendant les quatre derniers jours, des combats violents se sont livrés. Il y aurait même eu des indices d'un repli grec; mais il n'y a pas de détails précis.

L'armée grecque occupe maintenant des positions à environ 65 kilomètres au sud-ouest d'Angora.

9 sept. (ven.). — Les séances publiques de l'assemblée de la Société des nations, à Genève, n'ont présenté jusqu'ici qu'un intérêt très relatif. La séance d'aujourd'hui a été prise par deux discours, d'abord de M. Lafontaine, le pacifiste belge, puis du Dr Nansen, de Norvège, qui expose le programme de l'action de secours à la Russie, et insiste sur la nécessité d'un effort international immédiat.

— Au Maroc espagnol, la situation de Melilla s'améliore. Afin de faciliter le ravitaillement de la position de Casanova, et d'établir un blockhaus entre Casanova et le Zoco-el-Had, les troupes espagnoles ont attaqué les Maures qui, après un combat acharné, ont été mis en déroute.

— En Asie Mineure, les Grecs paraissent arrêtés dans leur offensive. Leurs dernières attaques ont échoué, et leurs pertes s'élevaient à 30.000 hommes.

10 sept. (sam.). — La situation est devenue subitement grave à force de s'envenimer chaque jour, dans les comitats occidentaux de la Hongrie, qui devraient être déjà remis entre les mains de l'Autriche. Les officiers interalliés n'ont pas réussi à y rétablir l'ordre. La protestation des Puissances n'a été suivie d'aucun effet, et l'on juge nécessaire qu'elle soit accentuée par une nouvelle démarche plus énergique.

L'Italie aurait reçu mandat d'intervenir, pour arrêter le conflit entre Autrichiens et Hongrois.

— En Asie Mineure, après dix jours de combats très violents, l'armée grecque a réalisé une avance de 15 kilomètres, à l'est de la boucle de la Sakaria. Mais le but de l'état-major, qui visait à l'anéantissement des forces turques et à la prise d'Angora, n'a pas été atteint. Le seul résultat a été l'occupation, par les Grecs, des positions fortifiées de la première ligne turque; et ce succès leur a coûté fort cher.

A Athènes, l'antagonisme entre venizelistes et constantiniens, qui n'a cessé d'exister, semble prendre un caractère plus aigu. La question financière préoccupe au plus haut point le gouvernement hellénique.

— Au Maroc, l'agitateur Belgacen Ngadi, à la tête d'une barka de six cents hommes, a poussé une incursion dans les lignes françaises, et est arrivé à 15 kilomètres à l'ouest de Rich. Les partisans et les tirailleurs prévenus ont attaqué l'agitateur, avec le concours de l'aviation et des goums; les dissidents ont été repoussés, abandonnant de nombreux cadavres sur le terrain.

— Une catastrophe de chemin de fer s'est produite sur la ligne du P.-L.-M., près de la gare des Echets, à 21 kilomètres de Lyon. L'express de Strasbourg à Lyon par Besançon a déraillé à un aiguillage, durant la nuit, à 3 heures du matin : il y a 38 morts, et 60 blessés. L'accident serait dû à un excès de vitesse au passage de la voie de dédoublement.

11 sept. (dim.). — La ville de Meaux commémore patriotiquement le septième anniversaire de la première bataille de la Marne, qui brisa la ruée allemande sur Paris, et fixa les destinées de la guerre. M. Barthou ministre de la Guerre, M. Loucheur ministre des Régions libérées, le maréchal Joffre, le général Maunoury, des officiers de tous grades, des académiciens, des prélats, des diplomates et des représentants militaires et civils des nations amies et alliées assistaient à la remise de la croix de guerre à la cité de Meaux. Un service funèbre a été célébré à la cathédrale et au temple protestant. Dans son discours, le ministre de la Guerre rappelle les conditions dans lesquelles s'accomplit le grand événement historique. Il fait l'éloge du généralissime Joffre, de sa prudence, de son sang-froid et de sa fermeté, et il rend justice aux initiatives de Gallieni et de Foch.

— La Conférence des ambassadeurs a fait parvenir au ministre de Hongrie à Paris une note relative à la situation dans les comitats occidentaux. Cette note invite le gouvernement de Budapest à évacuer sans retard les deux zones des comitats. Si cette évacuation n'avait pas lieu dans le plus bref délai, et si le gouvernement hongrois persistait dans son attitude, des sanctions seraient prises pour assurer l'exécution du traité de Trianon.

— La discussion sur la levée de l'état de siège en Bavière, demandée par Berlin à Munich, continue à la commission permanente de la Diète bavaroise. Le gouvernement bavarois veut l'ajournement de la suppression de l'état de siège; mais la commission permanente de la Chambre bavaroise a refusé de surseoir à cette suppression. — M. von Kahr, président du conseil de Bavière, a démissionné.

— Une dépêche de Smyrne confirme que les hostilités turco-grecques en Asie Mineure sont momentanément suspendues, en raison de l'épuisement des combattants.

— Le roi Albert de Belgique et la reine Elisabeth ont débarqué à Alger, pour y faire séjour.

12 sept. (lun.). — A Genève, M. Léon Bourgeois prononce un grand discours devant l'assemblée de la Société des nations et définit éloquemment les buts de la Société : 1° Etablissement d'une grande institution juridique (la Cour internationale de justice; 2° Préservation de la paix contre les risques qui peuvent la menacer; 3° Organisation internationale de la vie des nations.

— Au Maroc espagnol, l'offensive est commencée dans la région de Melilla. Les troupes espagnoles se sont emparées de plusieurs villages, avec d'abondantes céréales de la dernière récolte.

13 sept. (mar.). — Tous les renforts alliés, français, britanniques et italiens, sont arrivés en Haute-Silésie sans incident.

— Un communiqué d'Athènes annonce que les Turcs ont attaqué avec des forces importantes le centre et l'aile gauche de l'armée hellénique, et qu'ils ont été repoussés. D'Angora et de Constantinople, on mande que les Grecs commencent à se retirer. Les Turcs auraient perdu, au cours de la récente bataille, 12.000 hommes, et les Grecs 18.000.

— La grève du textile est devenue générale à Roubaix et à Tourcoing. Des cortèges de manifestants ont causé quelques incidents peu graves dans chacune des deux villes; des mesures sont prises pour assurer l'ordre.

— Les négociations ont repris entre M. Lloyd George et les sinn-feiner. Le Sinn-fein déclare que le Premier britannique a admis à maintes reprises que l'Irlande est une nation, et c'est en qualité de nation que l'Irlande revendique le droit de libre détermination.

14 sept. (mer.). — A Roubaix, la commission intersyndicale patronale de l'industrie textile maintient ses décisions antérieures. Elle déclare que toute confrontation avec les délégués ouvriers est superflue et ne pourrait qu'aigrir et prolonger le conflit.

— A Dublin, le Dail Eireann a approuvé à l'unanimité la réponse de M. Lloyd George et a désigné cinq délégués en vue d'une conférence possible.

— A Constantinople, on aurait découvert un complot nationaliste ayant pour but d'assassiner les représentants des Alliés dans cette ville et de s'emparer du matériel de guerre des Puissances. Le Conseil des hauts commissaires a décidé de demander l'arrestation du frère du ministre des affaires étrangères, compromis dans cette affaire.



LETTRE À KONSTANTIN

« Tout ce que je te demande pour le moment, c'est de troubler la paix. » (Berger, *Ruy Blas*.)



« Vous ne voulez pas payer vos termes en retard? ni vous en aller?
— Je ne demande que ça; mais dites au propriétaire que je ne déménagerai que lorsque j'aurai trouvé un appartement dans les mêmes conditions. . »



« J'ai trouvé!... oui... un appartement libre... pour le 1er avril 1933, quand on aura construit un immeuble sur le terrain des fortifications... »



« Quand il manque trois milliards au budget, c'est comme à toi quand il te manque quarante sous. .
— Bigre!.. ça ne doit pas être commode à trouver... »



« Le pays est plein de cambrioleurs, et nous n'avons pas seulement un chien...
— Je viens d'en demander un, pour plus de précaution, je l'ai demandé enragé... »



« C'est la première fois que vous chassez, jeune homme?
— Oui, monsieur...
— Ne tirez pas avant que je sois hors de portée de votre fusil... »

(Henriot, *Le Journal Amusant.*)

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS

BOURGUÈS (L.) et DENÉRÉAZ (A.). *La Musique et la Vie intérieure. Essai d'une histoire psychologique de l'Art musical.* Paris, Alcan. In-8°. 50 francs.

CHAMPION (P.). *Notes critiques sur les Vies anciennes d'Antoine Watteau.* Paris, E. Champion. In-16.

DIEHL (Ch.). *Jérusalem* (Collection *Memoranda*). Paris, Laurens. In-12. 3 francs.

GILLET (L.). *Un grand maître du XVIIIe siècle : Watteau.* Paris, Plon. In-16. 10 francs.

LA LAURENCIE (L. DE). *Les Créateurs de l'Opéra français.* Paris, Alcan. In-8°. 7 fr. 50.

MICHEL (A.). *Histoire de l'Art.* 11e volume : *Art au temps du Bernin, de Poussin, Rubens, Rembrandt, Vélasquez.* Paris, A. Colin. In-8°. 30 francs.

GUERRE ET PAIX

DUFOUR DE LA THUILLERIE (R.). *De Salonique à Constantinople. Souvenirs de la Division navale d'Orient* (*1916-1919*). Paris, J. de Gigord. In-8°. 6 fr. 50.

HARTOY (M. D'). *P. G. Révélations d'Après-guerre.* Paris, Perrin. In-16. 7 francs.

HUISMAN (G.). *Dans les Coulisses de l'Aviation* (*1914-1918*). Paris, Renaissance du Livre. In-18. 7 fr. 50.

JELLICOE DE SCAPA (Amiral). *La Grande Flotte (1914-1916) Sa création. Son développement et son œuvre* (Trad. par R. Levaique et M. Allain). Paris, Payot. In-8°. 20 francs.

LE GOFFIC (Ch.). *La Marne en feu.* Paris, Alcan. In-16. 4 francs.

OMBIAUX (Maurice des). *La Politique belge depuis l'Armistice. La Grande Peur de la Victoire.* Paris, Bossard. In-16. 5 fr. 40

ORGIAS (M.) ET MARTINI (Al.-G.). *Le Traité de Versailles devant le droit.* I. *La Commission interalliée des répartitions et les dommages de guerre.* Paris, Berger-Levrault. In-8°. 6 francs.

PALAT (Gl). *La Grande Guerre sur le Front occidental,* VII. *La Course à la mer (14 septembre-15 octobre 1914).* Paris, Chapelot. In-8°. 12 francs.

SABRY (M.). *La Révolution égyptienne,* 2e partie. Paris, J. Vrin. In-16. 6 fr. 75.

HISTOIRE

AGEORGES (J.). *Une famille française au XIXe siècle (les Pagès et les Bordes-Pagès).* Tourcoing, Duvivier. In-8°. 15 francs.

BERR (H.). *L'Histoire traditionnelle et la Synthèse historique.* Paris, Alcan. In-16. 7 francs.

BOIGNE (Ctesse de). *Mémoires.* T. II. *1815. L'Angleterre et la France de 1816 à 1820.* Paris, Emile-Paul. In-8°. 20 francs.

BOULAY DE LA MEURTHE (Cte). *Histoire de la négociation du Concordat de 1801.* Tours et Paris, A. Mame. In-8°. 15 francs.

CALMAN (A.-R.). *Ledru-Rollin après 1848 et les Proscrits français en Angleterre.* Paris, Ruder. In-8°. 15 francs.

DAUDET (L.). *Vers le Roi. Souvenirs des milieux politiques, littéraires, artistiques et médicaux de 1908 à 1914.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 7 francs.

D'ESTRÉE (P.). *La Vieillesse de Richelieu* (*1758-1788*). Paris, Emile-Paul. In-8°. 10 francs.

FOCH (Maréchal). *La Bataille de Laon, mars 1918.* Paris, Berger-Levrault. In-8°. 2 francs.

GABRIEL (A.). *La Cité de Rhodes.* Paris, E. de Boccard In-4°. 125 francs.

HANOTAUX. *Histoire de la Nation française.* T. XII. *Histoire des Lettres,* 1re partie, par P. Picavet, J. Bédier, A. Jeanroy. Paris. Plon. In-8°. 46 francs.

HARDY (G.). *Les Eléments de l'histoire coloniale.* Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 6 francs.

LAVISSE (C.). *Histoire de France contemporaine,* T. VII *Le Déclin de l'Empire et l'établissement de la IIIe République (1859-1875),* par Seignobos. Paris, Hachette In-8°. 45 francs.

LECLÈRE (J.-P.) *Suspicion et Guerre.* Metz, Beha. In-8° — *Notice sur Fontoy (Moselle).* Metz, imprimerie Le Messin

LOUISE DE BELGIQUE (Princesse). *Autour des trônes que j'ai vus tomber.* Paris, H. Michel. In-16. 6 fr. 75.

PÉROUSE (G.). *Le Vieux Chambéry. Guide historique et archéologique.* Chambéry, Dardel. In-16. 5 fr 75.

SCHMIDT (C.). *Les Sources de l'histoire des territoires rhénans de 1792 à 1814.* Paris, Rieder. In-8°. 20 francs.

SOULÉ (L.). *La Vie de Jaurès.* Paris, Editions Floréal. In-8°. 8 fr. 75.

YORKE (H.-R.). *Paris et la France sous le Consulat. Les Hommes, les Institutions, les Mœurs* (Trad. de l'anglais par Guillaume Lerolle). Paris, Perrin. In-8° 10 francs.

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

BEAUNIER (A.). *La Jeunesse de Madame de Lafayette.* Paris. Flammarion. In-18. 7 francs.

DUSSANE (Mme). *La Comédie-Française.* Paris. La Renaissance du Livre. In-18. 4 francs.

GOYAU (G.). *La Pensée religieuse de Joseph de Maistre d'après des documents inédits.* Paris. Perrin. In-16 7 francs.

MICHAUT (G.). *Sainte-Beuve.* Paris, Hachette. In-16. 4 francs

PITOLLET (C.). *V. Blasco Ibañez. Ses Romans et le Roman de sa Vie.* Paris, Calmann-Lévy. In-16. 8 francs.

TOLSTOÏ (L.). *Journal intime de sa jeunesse.* In-12. 6 fr. 50. — *Journal intime des quinze dernières années de sa vie,* T. I. *1895-1899.* Genève et Paris, Jeheber. In-12. 10 francs.

LITTÉRATURE

ACKER (P.). *La Protectrice,* suivie de *Marthe et Lucie.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

ALBERT-JEAN. *La Ville de Joie,* roman. Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 6 francs.

BAZIN (R.). *Charles de Foucauld, explorateur du Maroc, ermite au Sahara.* Paris, Plon. In-8° 10 francs.

BINET-VALMER. *Lucien,* roman. Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

BORDEAUX (H.). *Le Mariage (hier et aujourd'hui).* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

BORDEAUX (H.). *Les Amants d'Annecy, Anne d'Este et Jacques de Nemours.* Paris, Plon. In-18. 44 francs.

CHAMPSAUR (F.). *L'Orage,* roman. *(L'Empereur des Pauvres).* Paris, Charpentier. In-16. 6 fr. 75.

CLERMONT (E.). *Le Passage de l'Aisne* « les Cahiers verts ». Paris, Grasset. In-16. 5 francs.

DAUDET (L.). *Suzanne,* roman. Paris. Flammarion In-18. 7 francs.

DEVENS (A.). *Le Forban,* roman. Paris, La Renaissance du Livre. In-16. 6 francs.

DIDEROT. *Dialogue avec l'abbé Barthélemy* (Inédit.) Paris, Messein. In-16.

DURY (Em.). *Tout un Avril,* poésies. Paris, Figuière. In-12. 3 fr. 50.

DUVERNOIS (H.). *La Brebis galeuse,* roman. Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

FAURE (G.). *Heures d'Italie.* Paris, Fasquelle. In-12 10 francs.

FRANC-NOHAIN. *Fables.* Paris, La Renaissance du Livre. In-16. 7 francs.

GALSWORTHY (J.). *La Fleur sombre,* roman (Trad. de l'anglais par M. de Coppet). Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.

HALÉVY (D.). *Visite aux paysans du Centre* (« les Cahiers verts »). Paris, Grasset. In-16. 5 fr.

LAFAGE (L.). *Les Abeilles mortes,* roman. Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.

LONDON (Jack). *Radieuse Aurore,* roman (Trad. de l'anglais par Alice Bossuet). Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 7 fr

MALLET (G.). *Poèmes de Guerre. — Poèmes en prose. Voyages.* Paris, Société littéraire de France. 2 vol. in-16. Chacun, 6 francs.

NION (F. DE). *Le Page de la Reine,* roman. Paris, Flammarion. In-18. 6 fr. 90.

REGGIO (A.). *Les Conclusions de Prodrome Zécas. Roman de mœurs grecques contemporaines.* Paris, Perrin. In-16. 7 francs.

ROSTAND (M.). *Le Pilori,* roman. Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

SALMON (A.). *L'Entrepreneur d'illuminations.* Paris, Nouvelle Revue Française. In-12. 7 fr. 95.

SÉVERINE. *Line,* roman. Paris, Crès. In-16. 7 francs.

SUBERVILLE (J.). *Dans la fosse aux lions,* poèmes. Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 5 francs.

TOUDOUZE (G.-C.). *Paris sur l'eau.* Tours et Paris, Mame. In-8°. 4 fr. 25.

VAILLAT (L.). *Paysages de Paris.* Paris, Champion. In-8°. 10 francs.

VALDAGNE (P.). *Ce bon M. Poulgris,* roman. Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.

VALMIGÈRE. *Légendes de Provence et de Septimanie.* Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.

VILLETARD (P.). *Monsieur Bille dans la tourmente.* Paris, Fasquelle In-12. 6 fr. 75.

VINCENT (J.). *A l'Ombre du Pin,* roman. Paris, Paillard. In-16 5 fr. 75.

PHILOSOPHIE

BRÉHIER (Em.). *Histoire de la Philosophie allemande.* Paris, Payot. In-16 4 francs.

DUTOIT (Ch.). *L'Energie universelle.* Paris, Alcan. In-16. 5 francs.

JULLIOT (Ch.-L.). *L'Education de la Mémoire.* Paris, Flammarion. In-16. 5 fr. 75.

FREUD (Sigm.). *Psychanalyse* (Trad. française par Yves Le Lay). Genève, Editions Sonor. In-8°. 4 fr. 50.

SCIENCES

ACHALME (Dr). *Les Edifices physico-chimiques.* T. I. *L'Atome, sa structure, sa forme.* Paris, Payot. In-8°. 15 francs.

ANDRIMONT (R. D'), FRAIPONT (Ch.), ANTHOINE (R.). *La Géologie mise à la portée de tous. Ses rapports avec la Géographie physique, et son utilisation pour la Recherche des Minerais.* Paris, Dunod. In-8°. 12 francs.

ARIÈS (E.). *L'Œuvre scientifique de Sadi Carnot. Introduction à l'étude de la Thermodynamique.* Paris, Payot. In-16. 4 francs.

BOULAN (Dr P.). *Les Agents physiques de la Physiothérapie.* Paris, Payot. In-16. 4 francs.

CHAUVEAUD (G.). *La Constitution des plantes vasculaires révélée par leur ontogénie.* Paris, Payot. In-8°. 10 francs.

FOREL (A.). *Le Monde social des fourmis,* vol. I. Genève et Paris, Kundig. In-8°. 15 francs.

DONGÉ ET ESTIOT. *Les Insectes et leurs Dégâts.* Paris, Lechevalier. In-16. 15 francs

GAUTHIER (Dr Marthe). *La Réaction de Bordet-Wassermann est-elle une réaction spécifique?* Paris, Briay-Cahen. In-8°.

LECAT (M.) *Bibliographie des Séries trigonométriques.* Louvain et Bruxelles, chez l'Auteur. In-8°. 25 francs.

LUMIÈRE (A.). *Rôle des Colloïdes chez les êtres vivants.* Paris, Masson. In-8°. 16 francs.

NAST (Dr A.). *La Migraine. Son traitement : la Peptonothérapie préprandiale.* Paris, Crès. In-8°. 0 francs.

WUITNER (E.). *Les Algues marines des Côtes de France (Manche et Océan).* Paris, Lechevalier. In-16. 15 francs.

SOCIOLOGIE ET ÉCONOMIE POLITIQUE

BORET (V.). *Pour et par la Terre.* Paris, Payot. In-16. 6 francs.

CHALLAYE (F.). *Le Mouvement ouvrier au Japon.* Paris, Librairie de l'Humanité. In-12. 2 fr. 50.

CLAVEILLE (A.). *Nos Ports.* Paris, Plon. In-8°. 6 francs.

EDOUARD (Ch.). *Comment nous gouverner?* Paris, Savaète. In-16.

GANTT (H.-L.). *Travail, Salaires et Bénéfices* (Trad. par A. Blandin). Paris, Payot. In-8°. 12 francs

GUYOT (Y.) et RAFFALOVITCH (A.). *Inflation et déflation.* Paris, Alcan. In-16. 10 francs.

LORIN (H.). *Bordeaux. La Gironde.* (*Les Grands Ports français.*) Paris, Dunod. In-8°. 12 francs.

MAGNAN DE BORNIER (J.). *L'Individu, l'Etat, le Syndicat, leur rôle dans la Vie économique depuis 1789.* Paris, Alcan. In-8°. 10 francs.

PUECH (J.-L.). *La Tradition socialiste en France et la Société des nations.* Paris, Garnier. In-16. 7 fr. 50.

TOTOMIANZ. *L'Anthologie coopérative.* Paris, Povolozky. In-8°. 15 francs.

VERGNIOL (C.). *La Rochelle et Bayonne, Rochefort, Tonnay-Charente, Saint-Jean-de-Luz.* (*Les Grands Ports français.*) Paris, Dunod. In-8°. 9 francs.

VARIA

BELLIN DU COTEAU (Dr). *La Course à pied. Les Courses de haies.* Paris, Berger-Levrault. In-16. 2 fr. 50.

COUANON (G.). *Les Vins et eaux-de-vie de vin en France.* II. Paris, Payot. In-16. 4 francs.

DRIGNY (F.-G.). *La Natation. Natation élémentaire et Natation sportive.* Paris, Lechevalier. In-16. 3 fr. 75.

DUBOR (G. DE). *Les Mystères de l'Hypnose.* Paris, Perrin. In-16. 7 fr. 50.

FERRAND (H.). *La Route des Alpes françaises d'Evian à Nice.* Grenoble, Rey. In-4°. 15 francs.

FRANCHET (A. et L.). *La Culture générale des jeunes gens se destinant à l'industrie.* Paris, Dunod. In-8°. 8 francs.

GOBERT (A.). *Le Tennis.* Paris, Berger-Levrault. In-16. 3 fr. 75.

L... (A. DE). *L'Agonie de la Chasse à courre.* Paris, Les Editions de l'Eleveur. In-8°. 5 francs.

LAMBERT-HETTIER (F.). *Règlementation de la Chasse. Guide pratique.* Paris, Larousse. In-8°. 4 fr. 50.

PRAT (D. DE). *Traité de tissage au Jacquard.* Paris, Béranger. In-8°. 40 francs.

QUESNEL (G. DE). *La Publicité en douze leçons.* Paris, Ravisse. In-8°. 4 fr 50

RODILLON (J.). *La Basse-Cour modèle.* Paris, Bornemann. In-16. 8 francs.

VAILLAT (L.). *Le Décor de la Vie.* Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 10 francs.

VERRIER (L.). *Les Bassets français et leur utilisation.* Paris, Les Editions de l'Eleveur. In-8°. 10 francs.

— *Rapport de la Commission d'enquête américaine sur la situation de l'Irlande* (Trad. de l'anglais par Xavier Moisant). Paris, La Démocratie. In-16. 4 francs.

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



« Ajoutez un bouquet garni, salez, poivrez, puis faites réduire...
— Oh! ça, madame, c'est le plus difficile! M'sieur Paisant lui-même n'y arrive pas... »

(A. Guillaume, *Le Journal*).



L'ÉVIDENCE À L'ALLEMANDE.

« Ça crève les yeux que cet homme-là est désarmé... »

(L. Métivet, *Le Journal*).



« C'est bien de la kamelote allemande, la laine me parait assez mauvaise.
— Si on peut tire! C'est vabriqué avec te la laine que nous avons volée à Roubaix, il y a quatre ans!... »

(Sim, *Le Petit Bleu*).



M. Lloyd George. — « Dear sir académicien, je vous retourne votre langue française, beaucoup trop claire pour notre diplomatie... »

(H. Tanot, *Le Matin*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Septembre 1921 au 14 Octobre 1921

15 sept. (jeu.). — La Banque de France commence aujourd'hui la distribution des pièces-jetons, en bronze d'aluminium, de un franc et de deux francs, destinées à remplacer les coupures en papier.

— L'offensive espagnole contre les Rifains ne paraît pas donner de résultats satisfaisants. Un communiqué publié à Madrid annonce que l'artillerie rifaine du mont Gourgourou a bombardé la banlieue de Melilla, et que les Maures ont attaqué les troupes espagnoles.

— Dans le sud-marocain français, à 15 kilomètres à l'ouest du Rich, les troupes françaises ont remporté un brillant succès sur Belgacem N'Gadi ; elles se sont emparées du camp de l'agitateur qui s'est enfui, blessé, abandonnant fusils, obusiers, de l'argent et des troupeaux.

— D'Asie Mineure, les kemalistes annoncent que l'armée grecque se retire sur tout le front. Ils affirment que la grande bataille de la Sakharia, qui durait depuis vingt et un jours, s'est terminée par une victoire complète pour l'armée turque.

— La grève de l'industrie textile à Roubaix et à Tourcoing se déroule dans le calme. On ne signale aucun incident. Les terrassiers de Lille se sont mis en grève par solidarité.

16 sept. (ven.). — Le conseil des ministres qui s'est tenu à l'Elysée, sous la présidence de M. Alexandre Millerand, a décidé de convoquer le Sénat et la Chambre en session extraordinaire le mardi 18 octobre.

— M. Briand, président du Conseil, a fait à ses collègues un exposé de la situation extérieure. M. Paul Doumer, ministre des Finances, a rendu compte des conversations qu'il vient d'avoir à Londres avec sir Robert Horne, chancelier de l'Echiquier. Le Conseil s'est occupé de la situation des grèves du Nord ; il a constaté que les ouvriers acceptent d'entrer dans la voie de la conciliation, et il espère que les patrons consentiront à s'engager dans la même voie.

— Les milieux militaires d'Athènes sont obligés de reconnaître les succès de l'armée kemaliste. Ils envisagent une retraite générale des troupes grecques.

— Les troupes belges qui avaient été envoyées sur le Rhin au mois de mai dernier sont rentrées hier dans leurs garnisons de Belgique.

— La commission internationale de secours à la Russie affamée adresse un appel aux chefs des gouvernements pour leur demander de participer à l'œuvre dont est chargée la commission.

— Les fêtes destinées à célébrer le cinquantenaire du percement du tunnel du Mont-Cenis ont commencé à Turin, et l'inauguration par le roi Victor-Emmanuel III de l'Exposition du Fréjus en présence des délégués français a donné lieu à une imposante manifestation en faveur de la France.

— Des désordres ont éclaté à Genève à l'occasion d'une manifestation communiste interdite par les autorités. La police a chargé la foule. Des coups de feu ont été tirés. Il y a eu de nombreux blessés parmi les agents et les manifestants.

17 sept. (sam.). — En parfait accord, les gouvernements alliés maintiennent les sanctions. Ils s'en tiennent formellement aux décisions prises le 23 août dernier à la conférence de Paris. Ces sanctions économiques ne seront levées que si l'Allemagne accepte d'une façon formelle de collaborer à l'organisme interallié au sujet des importations et exportations. L'avis en a été donné du Quai-d'Orsay, à la Wilhelmstrasse.

— Au Maroc, les troupes espagnoles ont repris Nador que les Maures ont défendu avec acharnement. Les vainqueurs ont délivré des prisonniers civils et militaires ; les Rifains ont abandonné des canons et des munitions qu'ils avaient pris il y a deux mois.

— En Asie Mineure, toute l'armée grecque est repassée sur la rive gauche de la Sakharia ; c'est l'aveu de son échec. A Athènes, l'émotion est grande parmi le peuple, qui craint que l'insuccès n'ait entraîné des pertes sérieuses.

— M. Lloyd George a répondu à M. de Valera. Il maintient son refus de considérer l'Irlande comme un Etat souverain.

— Le parti populiste bavarois montre une attitude de plus en plus hostile envers le Reich. Il réclame un président d'Etat, et la limitation des pouvoirs du président d'Empire.

— La commémoration solennelle du sixième centenaire de Dante a eu lieu à Ravenne et à Florence. Le roi Victor-Emmanuel III, les ministres, des sénateurs, des députés, des missions étrangères, le corps consulaire, des maires des grandes villes d'Italie, une grande affluence de notabilités et d'invités et une foule énorme assistaient aux cérémonies.

— Le calme le plus complet règne dans la région Roubaix-Tourcoing. Il n'y a eu ni meetings ni manifestations.

18 sept. (dim.). — Les journaux d'Athènes considèrent que la campagne militaire en Asie Mineure a pris fin par la victoire grecque. Ils ajoutent que la parole appartient maintenant à la diplomatie. Cependant, en ce qui concerne les négociations de paix, on ne possède aucun renseignement officiel sur les intentions du gouvernement hellénique. Le ministre des affaires étrangères a démenti que la Grèce aurait sollicité la médiation des Puissances alliées.

D'autre part, les journaux turcs parlent avec détails de la victoire des kemalistes, dont la nouvelle a produit à Constantinople une grande allégresse. Une vive animation règne dans les quartiers de Stamboul.

— L'agitation contre le Reich s'amplifie en Bavière. La motion présentée à la Diète bavaroise aurait pour but de permettre le retour de von Kahr au pouvoir, comme président d'Etat.

— La question d'Irlande n'avance pas. Les deux parties ont déclaré leur vif désir de se réunir en conférence pour discuter les conditions de l'« association » de l'Irlande avec la communauté britannique, mais une question de forme les sépare : M. Lloyd George demande une reconnaissance préalable de l'allégeance de l'Irlande envers la couronne, et M. de Valera réclame la reconnaissance préalable de la souveraineté de l'Irlande.

En attendant, les troubles reprennent, et les attentats font des victimes à Belfast.

19 sept. (lun.). — Le conflit du textile dans le Nord entre dans une nouvelle phase. Les représentants du consortium patronal de Roubaix-Tourcoing ont été reçus, à Paris, par le président du Conseil. M. Aristide Briand a insisté pour que les patrons acceptent l'arbitrage. Les grévistes attendent dans le calme la réponse des patrons. Cependant, la vie commence à renaître dans les cités industrielles du Nord, où quelques corporations ont repris le travail.

— D'après les dernières nouvelles du front d'Anatolie, la ville de Sivri-Hissar a été occupée par les Turcs, après une violente résistance des Grecs. Ceux-ci reculent, en laissant des prisonniers, des canons et des munitions ; leurs pertes seraient très grandes.

— On mande de Sydney en Australie qu'une terrible explosion s'est produite dans une houillère de Mount-Nulligan, près de Cairns, dans l'Etat de Queensland. Soixante-dix mineurs sont ensevelis, et l'on désespère de les sauver.

20 sept. (mar.). — Les négociations entamées sous les auspices du gouvernement, pour essayer d'amener une solution amiable du conflit qui sépare les patrons et les ouvriers du textile à Roubaix-Tourcoing se sont poursuivies au ministère du Travail puis à la présidence du Conseil sans qu'aucun résultat satisfaisant ait pu être obtenu. Les délégations patronale et ouvrière sont restées sur leurs positions.



Les Douze Mois, exécutés par Le Brun, pour le château de Marly le-Roi. — **Novembre.**

1° *Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M.* **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° *S'adresser à la* **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

La Chambre syndicale patronale de la métallurgie de Roubaix-Tourcoing a avisé les ouvriers en grève de cette corporation qu'ils subiraient la même réduction de salaires que les ouvriers du textile, avec lesquels ils ont fait cause commune.

— Les troupes espagnoles sont arrivées à 9 kilomètres au delà de Nador. Les Rifains n'ont pas encore contre-attaqué.

— En Asie Mineure, les Grecs continuent leur retraite, talonnés par les Turcs qui, maintenant, menaceraient Eski-Cheir.

Mustapha Kemal, en qualité de généralissime des armées turques et de président de l'Assemblée nationale de Turquie, a décrété la mobilisation générale en Anatolie.

— Un orage qui s'est abattu sur la Corrèze a provoqué un véritable désastre à Brive et dans les environs. Des hommes, des femmes, des enfants et des animaux ont péri, entraînés par la violence de l'inondation. Les dégâts sont considérables.

21 sept. (mer.). — A Genève, plusieurs commissions ayant terminé leurs rapports, la Société des nations reprend ses séances. Elle adopte les rapports de ses commissions sur l'Arménie, le rapatriement des prisonniers, et la lutte contre le typhus.

— En Asie Mineure, les Grecs continuent leur retraite, harcelés par les troupes de Kemal, qui accentuent de plus en plus leur pression.

— Une effroyable catastrophe s'est produite en Rhénanie. L'importante usine de produits chimiques d'Oppau, située dans le voisinage de Frankenthal et de Ludwigshafen, et qui fait partie de la « Badische Anilin und Soda Fabrik », a fait explosion. Oppau n'est plus qu'un monceau de ruines, et les localités voisines sont très éprouvées. Les victimes sont fort nombreuses : on parle d'un millier de morts, et de plus de 2.500 blessés. Les troupes françaises d'occupation participent au sauvetage.

— Le Landtag bavarois a élu, comme président du conseil des ministres, le comte Hugo de Lerchenfeld, candidat du parti populiste.

— Les Etats-Unis ont arrêté le programme provisoire de la conférence projetée à Washington. Ce programme a été communiqué aux grandes puissances, qui pourront suggérer toutes les modifications qu'elles jugeront utiles.

— Le général Pershing est arrivé en France. Le Havre d'abord et Paris ensuite lui ont fait un accueil enthousiaste.

— La grève générale du Nord est terminée ; seule, celle du textile continue.

22 sept. (jeu.). — L'assemblée de Genève a voté l'admission, dans la Société des nations, de l'Esthonie, de la Lettonie et de la Lituanie.

— En Allemagne, la campagne menée contre le chancelier Wirth devient de plus en plus vive. Les adversaires du chancelier prennent prétexte de la motion votée par les majoritaires, pour exiger son départ.

— L'armée grecque poursuit sa retraite dans des conditions difficiles. Très gênée par les colonnes kemalistes qui s'avancent au nord et au sud, elle subit des pertes sensibles qui lui enlèvent sa supériorité du fait de l'armement, sur l'armée turque.

— Le maréchal Fayolle et la mission française ont assisté à la pose de la première pierre du monument élevé par les soins de la Ligue franco-italienne à la mémoire des soldats français morts sur le front italien, au mont Tomba.

— D'après des documents officiels publiés à Berlin, les pertes allemandes au cours de la Grande Guerre sont de 1.822.545 tués, avec 4.217.143 blessés.

23 sept. (ven.). — La Conférence des ambassadeurs a remis à la Hongrie une note l'invitant à évacuer entièrement le Burgenland dans un délai de dix jours. Si elle s'y refusait, les gouvernements alliés se verraient obligés de recourir à des mesures de contrainte.

— Un communiqué d'Athènes annonce que l'armée grecque a commencé à s'installer sur ses positions définitives, à 50 kilomètres environ à l'est de Dorylée.

Suivant les dernières informations venues d'Angora, les troupes grecques seraient encerclées entre Mihalitch, Sari-Keuy et Sivri-Hissar. Les Grecs tenteraient des efforts désespérés pour se dégager. Une nouvelle armée turque serait entrée en campagne.

— Le bureau de presse ukranien annonce que Trotsky parcourt l'Ukraine, escorté de quatre trains blindés. Depuis son arrivée, il essaye d'atteindre les nationalistes ukraniens par la terreur qui règne dans tout le pays. A Kamenetz-Podolsk, 380 Ukraniens ont été arrêtés et fusillés.

— La mission française conduite par le maréchal Fayolle a été l'objet, à Milan et surtout à Venise, de manifestations hostiles. La population a crié : « Vive l'Italie ! A bas la France ! » devant notre ambassadeur M. Barrère, et un maréchal de France. Le général Diaz, tenant tête aux manifestants, a salué le drapeau français, et rappelé ses compatriotes aux devoirs de l'hospitalité. Le ministre de la guerre, M. Gasparotto, a crié : « Vive l'Italie ! Vive la France ! »

24 sept. (sam.). — A la conférence de Genève, le représentant belge, M. Paul Hymans, a exposé le projet élaboré par lui pour mettre fin au conflit polono-lituanien concernant la question de Vilna. Il rappelle que ce conflit occupe le conseil depuis une année, et que toutes les tentatives faites pour concilier les deux parties sont restées infructueuses. Les délégués polonais et lituanien défendent de nouveau leur cause, et finalement, la Société des nations vote à l'unanimité un vœu assurant le conseil d'un appui plein et entier, et faisant appel aux sentiments des deux peuples intéressés, pour parvenir à un accord nécessaire à tous deux et à la paix du monde.

— En Asie Mineure, les troupes de Kemal se sont emparées de Kirghiz-Vag, à 30 kilomètres d'Eski-Cheir, et ont détruit la voie ferrée.

— Les troupes espagnoles progressent, au Maroc. Elles ont occupé plusieurs points importants, malgré la vive résistance des Maures, qui ont subi de grosses pertes.

— La situation de l'Albanie serait assez critique. Il y aurait des raisons de craindre une attaque brusquée dirigée contre elle par les Grecs au sud et par les Serbes au nord.

— M. Benès, ministre des affaires étrangères tchécoslovaques, a rencontré à la frontière le chancelier autrichien M. Schober, et lui aurait soumis une solution de compromis pour le règlement de la question austro-hongroise.

— En Irlande, les orangistes font de grands efforts pour créer du désordre et mettre en danger les préparatifs de la paix anglo-irlandaise. On se bat dans les rues de Belfast, et la troupe, pour rétablir l'ordre, doit faire usage de mitrailleuses.

— Les incidents de Venise n'ont pas eu de lendemain. Lorsque la mission française a quitté la ville, ce matin, elle a été l'objet de manifestations populaires qui cherchaient à racheter les erreurs de la veille. Partout, ensuite, l'accueil fait aux nôtres a été enthousiaste. Il n'en reste pas moins que de graves incidents ont eu lieu. La propagande allemande travaille activement, en Italie, à créer des malentendus. L'Allemagne cherche par tous les moyens à conquérir une situation économique et diplomatique privilégiée dans la péninsule, et parmi les agents allemands sont plusieurs Italiens.

— Une nouvelle explosion s'est produite en Allemagne, aux usines de salpêtre de Klein-Lauffenburg, près de Carlsruhe. Plusieurs ouvriers ont été tués.

25 sept. (dim.). — L'assemblée de la Société des nations avait décidé d'inscrire à son ordre du jour la question de la famine en Russie, mais la sous-commission chargée d'examiner le problème a pris acte que, dans les circonstances présentes, les gouvernements ne sont pas en mesure d'accorder les crédits nécessaires. L'assemblée ne s'occupera donc pas de la famine russe.

— Les Turcs marchent sur Eski-Cheir. La situation de l'armée grecque se serait encore aggravée, du fait de la présence sur ses derrières de deux divisions de cavalerie et de deux divisions d'infanterie kemalistes qui auraient occupé Seid-Ghazi.

— En Albanie, à la suite de quelques escarmouches entre Serbes et Albanais, le gouvernement albanais aurait ordonné la mobilisation générale.

— Les obsèques des victimes de la catastrophe d'Oppau ont eu lieu au cimetière de Ludwigshafen, au milieu d'une affluence considérable. Le président Ebert y assistait. Le général de Metz, administrateur du Palatinat, représentait aux obsèques la haute commission interalliée, et le général Daugan, commandant la première division marocaine, représentait le général Degoutte, commandant en chef des armées alliées d'occupation. Chacun d'eux a adressé au président d'Empire et au président du conseil bavarois, avant que commençât la cérémonie, une allocution où ils ont exprimé la sympathie qu'ils éprouvaient à l'occasion de cette catastrophe. Ils ont ensuite déposé des couronnes. Le président Ebert leur a adressé ses remerciements :

C'est une impression bienfaisante — a-t-il dit — *de voir que, devant les tombes des victimes de cette catastrophe, les sentiments d'humanité ne connaissent plus de frontières.*

Le président du conseil bavarois a également exprimé ses remerciements.

26 sept. (lun.). — La presse anglaise, surtout le « Times », dénonce les armements du Reich, et le danger du militarisme allemand. Les clauses du Traité de paix continuent d'être ignorées ou enfreintes délibérément, en Allemagne. Les effectifs de l'armée allemande ont été limités par le Traité de paix à 100.000 hommes ; en réalité, le gouvernement d'Empire établit un budget s'appliquant, au point de vue de l'habillement, du personnel des dépôts et du matériel, à une armée de 800.000 hommes.

La question est d'autant plus importante à l'heure actuelle, qu'on parle de retirer d'Allemagne les commissions interalliées de contrôle, et qu'au programme de la Conférence de Washington figure, en première ligne, la question de la limitation des armements.

27 sept. (mar.). — L'assemblée de Genève discute le rapport sur le blocus. C'est en vain qu'elle a limité à quinze minutes, puis à dix, la durée des discours. La liste des orateurs est inépuisable, et les divergences notables qui existent entre les membres de l'assemblée empêchent la discussion d'aboutir à un vote définitif.

— Le gouvernement hongrois cède devant l'ultimatum de l'Entente. Il se déclare prêt à respecter le traité de Trianon et à évacuer les comitats occidentaux qui, aux termes de ce traité, doivent revenir à l'Autriche. Il spécifie qu'il n'est pour rien dans les agissements des bandes hongroises du Burgenland, qui poursuivent leur agitation indépendamment de sa volonté.

— Un nouveau ministère tchécoslovaque est constitué. Le président du conseil est M. Benès, qui garde le portefeuille des affaires étrangères.

— A Berlin, la nouvelle session du Reichstag s'est ouverte. Pour la première fois, le nouveau drapeau allemand noir, rouge et or flottait au sommet des tours qui sont aux quatre coins du Parlement.

Le marché des changes a enregistré à Berlin des cours de panique. Le dollar a coté jusqu'à 127 marks, la livre sterling 467 marks, les 100 francs français 850 marks.

28 sept. (mer.). — M. Briand, président du Conseil, a reçu le comte Bonin-Longare, ambassadeur d'Italie, qui est venu lui exprimer les regrets de son gouvernement pour les incidents de Venise « provoqués par quelques inconscients au risque de troubler une cérémonie qui devait garder intact son caractère de fraternité des deux pays et de glorification de leurs armées victorieuses ». En même temps, le marquis della Torretta a offert à M. Barrère, notre ambassadeur à Rome, l'expression des mêmes regrets sur les incidents auxquels il lui avait été donné d'assister.

— Le Conseil des ministres a entendu le maréchal Lyautey sur la situation au Maroc. A la suite de cette audition, et sur l'accord intervenu entre les ministres de la Guerre et des Finances, le Conseil a décidé le maintien des effectifs actuels au Maroc.

— Au congrès de la fédération de l'industrie allemande, tenu à Munich, M. Rathenau, ministre allemand des réparations, déclare que l'Allemagne doit payer jusqu'à l'extrême limite de ses possibilités, mais il juge impossible l'exécution de l'ultimatum. Il est partisan de pourparlers directs entre la France et l'Allemagne.

— Suivant un communiqué officiel publié à Angora, l'armée grecque est poursuivie et ses arrière-gardes sont forcées de battre en retraite. Les forces de cavalerie turques opèrent en arrière et entre les différents groupes de l'armée hellénique.

— Un formidable incendie a détruit les nouveaux magasins du « Printemps », situés boulevard Haussmann, à Paris. Aucun accident de personne n'est à déplorer. Les dégâts matériels se chiffrent par dizaines de millions.

29 sept. (jeu.). — La Société des nations s'occupe, à Genève, de la question du désarmement, question qui ne peut être couronnée de succès que si elle est appuyée par l'opinion publique du monde entier. Elle désire qu'une propagande active soit organisée immédiatement dans tous les pays, en faveur du désarmement.

— Une rencontre sanglante a eu lieu dans le Burgenland entre insurgés hongrois et gendarmes autrichiens ; ces derniers ont dû battre en retraite. Il y aurait 22 blessés et 3 morts parmi eux, et les Hongrois auraient 15 blessés.

— De nouveaux désordres ont eu lieu à Belfast, en Irlande. Dans certains quartiers, les coups de feu ont continué jusque dans la nuit ; il y a plusieurs victimes.

Le département de l'Inde déclare que l'on envisage sous un jour plutôt grave la forte résistance que les Moplahs continuent à opposer et qui peut entraîner une campagne plus vigoureuse. On estime que les Moplahs, qui adoptent une tactique de guérillas, augmentent en nombre, et que leurs bandes deviennent de plus en plus fortes.

— Au Maroc espagnol, un dur combat a été livré autour de la position de Tizza. Les Rifains ont opposé une résistance acharnée. Finalement, leurs positions ont été prises d'assaut, et Tizza a pu être ravitaillé.

— Au Japon, un typhon d'une extrême violence a ravagé le Honshiu occidental. Des inondations et des affaissements du sol se sont produits, causant des dégâts considérables, et faisant de nombreuses victimes.

30 sept. (ven.). — Après avoir entendu le délégué serbe exposer fortement la responsabilité du régime des Soviets dans la détresse du peuple russe, l'assemblée de Genève décide que la Société des nations n'a pas à se charger des secours à la Russie.

— A Berlin, le Reichstag a ratifié le traité de paix avec les Etats-Unis. Puis, un débat s'est engagé sur les ordonnances du président Ebert au sujet de la Bavière. Le chancelier Wirth se félicite du compromis conclu avec le gouvernement bavarois ; il attaque les nationalistes, et déclare à nouveau que l'Allemagne a fait tout le possible pour exécuter l'ultimatum.

C'est ce soir à minuit que prennent fin les sanctions économiques aux frontières des régions occupées en Allemagne.

— La question de la dette belge vient d'être résolue conformément à la thèse française.

Aux termes de l'article 232 du Traité de Versailles, l'Allemagne doit rembourser en marks-or la dette de guerre contractée par la Belgique envers les Alliés, principalement envers la France. L'application de cette mesure soulevant une question délicate, convenait-il, pour déterminer l'obligation imposée à l'Allemagne, de calculer la créance française d'après le change actuel ? Ce fut la thèse soutenue par certains Alliés. Le gouvernement français prétendait, au contraire, que notre créance devait être calculée d'après la valeur du franc au moment où elle prit naissance.

La conférence financière du 13 août décida de soumettre la question à l'arbitrage de M. Boyden, délégué des Etats-Unis. Celui-ci vient de rendre sa sentence ; le cours adopté par lui est celui du 11 novembre 1918. Ce jour-là, la livre valait 25,25 et le dollar 5,54, le pair étant respectivement 25,22 et 5,18 ; on voit que le franc ne subissait qu'une dépréciation infime. La créance de la France, ainsi estimée dépassera deux milliards, au lieu qu'avec le change actuel elle eût été inférieure à un milliard.

1er oct. (sam.). — La Société des nations a consacré la matinée à la discussion du rapport de la commission du budget et des finances sur l'organisation permanente du secrétariat général et du bureau international du travail. Le rapporteur, M. Noblemaire, délégué de la France, a commenté les points essentiels de son rapport qui a été approuvé par l'assemblée.

L'après-midi a été consacré à un grand débat sur le désarmement. M. Noblemaire a encore prononcé un discours, qui a eu le plus vif succès. Parlant au nom du gouvernement français, il dit que le véritable internationalisme est celui qui est constitué par l'admission de tout ce qu'il y a de meilleur dans tous les pays. La France s'est toujours associée aux propositions qui traitaient du désarmement et de l'organisation du droit d'investigation, mais elle a toujours estimé que les conditions préalables devaient être respectées, précisément afin que ces propositions pussent être poussées aussi loin que possible.

Après avoir exposé, dans un beau mouvement oratoire, que la France voulait être pacifique, « mais avec les réparations et les sécurités qui lui sont dues », M. Noblemaire a ajouté :

A dire vrai, ces sécurités, la France ne les sent pas suffisantes aujourd'hui. Si, en effet, le désarmement matériel de l'Allemagne se poursuit, on n'a pas obtenu l'assurance que l'Allemagne ne puisse réarmer.

Le désarmement moral, qui, en France, est un fait accompli, ne l'est pas en Allemagne, poursuit M. Noblemaire :

Il se joue dans ce pays une tragédie dont nous sommes les spectateurs attentifs. Un duel se livre entre les partisans de la revanche et les amis de la paix. Le jour où une république allemande, libre et respectueuse des traités, sera garantie contre les coups de force, un grand pas aura été fait vers la paix. En attendant, nous sommes obligés de rester l'arme au pied. C'est pourquoi on ose prétendre que la France est militariste. Je dis que cette affirmation est un mensonge et une iniquité.

Ce n'est pas notre faute si nous sommes obligés, par la situation résultant des traités, de nous faire les gendarmes de l'Europe, et si nous conservons pour la sécurité de tous 800.000 hommes sous les armes. S'il en est ainsi, c'est que la France ne veut pas que 1.500.000 de ses enfants soient morts pour rien. La France rejette avec dégoût le masque de militariste dont on prétend l'affubler. Il n'y a pas un homme en France ayant vu, ayant fait la guerre, qui veuille revoir l'horreur d'une nouvelle lutte.

Personne ne veut, plus, la paix que la France, parce que personne n'a plus souffert. C'est pourquoi nous irons à Washington afin d'apporter notre contribution à l'œuvre de désarmement.

M. Fisher au nom de la Grande-Bretagne et M. Hymans au nom de la Belgique rendent hommage à l'intervention de M. Noblemaire ; puis M. Robert Cecil vient, aux applaudissements de toute l'assemblée, déclarer que le discours de M. Noblemaire est le plus grand événement de la session.

— Le pilote français Kirch a gagné la coupe d'aviation Deutsch, couvrant 300 kilomètres en 1 h. 4 m. 39 s. 1/5. Cette course de vitesse a eu lieu à l'aérodrome de Villesauvage, près d'Etampes.

2 oct. (dim.). — Ce matin a eu lieu à l'Arc de Triomphe une cérémonie grandiose et touchante. Le général Pershing, commandant en chef des forces américaines, a remis sur la tombe du Soldat inconnu la médaille d'honneur du Congrès, qui est la plus haute distinction que le gouvernement des Etats-Unis ait le pouvoir de décerner en récompense de la valeur et de l'héroïsme.

M. Millerand, président de la République, les membres du gouvernement, les maréchaux, les membres du conseil supérieur de la guerre, l'ambassadeur des Etats-Unis M. Myron T. Herrick et un grand nombre de généraux assistaient à la cérémonie. Les troupes, en tenue de campagne, placées sous les ordres du général Berdoulat, gouverneur militaire de Paris, étaient échelonnées depuis la place de la Concorde jusqu'à la place de l'Etoile.

M. Myron T. Herrick prend, le premier, la parole ; ensuite le général Pershing prononce un discours ; enfin M. Barthou, ministre de la Guerre, au nom de l'armée française, remercie le Congrès des Etats-Unis de sa noble initiative.

— A Sainte-Hermine, en Vendée, a eu lieu l'inauguration du monument à M. Georges Clemenceau.

La foule a accueilli par des vivats le héros de la fête. Devant le monument élevé à sa gloire par ses compatriotes, M. Clemenceau prononce un discours qui n'est ni une apologie personnelle ni un plaidoyer politique. Il dit à la gloire de la petite et de la grande patrie, à la gloire des poilus de la guerre du droit, des paroles simples et vraies, pleines d'une émotion sincère et poignante, qui sont comme une sorte de testament politique. Une fois encore il a convié tous les Français à l'union sacrée ; il les a engagés à la vigilance nécessaire « dans les pièges de la paix comme dans les convulsions de la guerre ».

— Au Maroc, le grand chef des Rifains, Abd el Krim, proclame la guerre sainte contre les chrétiens espagnols, « pour les chasser de la terre bénie du Prophète ».

— Aux Indes, la rébellion s'étend. Les insurgés ont proclamé le « home rule », et ils procèdent à la confiscation des récoltes des Hindous. Ceux-ci ont à choisir entre la mort et la conversion à l'islamisme.

— Les grévistes de Roubaix-Tourcoing ont fait une grande manifestation qui s'est déroulée dans les deux villes. Plus de 50.000 personnes y ont pris part. De nombreux orateurs ont pris la parole pour préconiser la continuation de la grève.

3 oct. (lun.). — Un violent engagement a eu lieu dans la zone de Melilla, et s'est terminé à l'avantage des Espagnols. Les Rifains se sont présentés en masses compactes ; ils ont lutté désespérément, et ont subi sans reculer des pertes énormes.

— En Asie Mineure, les colonnes volantes turques refoulent les Grecs, qui abandonnent peu à peu leurs positions.

— Le gouvernement français vient d'obtenir du gouvernement d'Angora la libération immédiate des prisonniers français tombés aux mains des Turcs l'an dernier.

— D'importantes manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes de Suisse contre la hausse des tarifs douaniers et la politique protectionniste du Conseil fédéral, contraire aux intérêts de la grande majorité du peuple suisse.

— Le roi et la reine des Belges, après leur séjour en Algérie, sont arrivés au Maroc français.

4 oct. (mar.). — A l'assemblée de Genève, à la discussion des amendements relatifs au blocus a succédé celle de l'amendement argentin tendant à l'admission automatique de tous les Etats dans la Société des nations. Les délégués sud-américains, tout en approuvant le principe de l'amendement, en ont eux-mêmes reconnu l'inopportunité, et l'assemblée a décidé à l'unanimité d'ajourner son vote.

— Mustapha Kemal-pacha adresse à l'armée turque une proclamation dans laquelle il la félicite de sa victoire remportée sur les bords de la Sakharia.

Les Grecs d'Amérique, réunis à New-York, ont voté à l'unanimité une résolution reprochant au roi Constantin de poursuivre une guerre ruineuse contre la Turquie, d'être cause que les Alliés se sont détournés de la Grèce, et l'invitant à abdiquer le pouvoir.

5 oct. (mer.). — L'assemblée de la Société des nations a tenu la dernière séance de la session. Avant la séparation, ont été énumérés les résultats de l'assemblée :

Dans le domaine humanitaire, lutte contre l'opium, contre la traite des blanches ; dans le domaine juridique, vote d'amendements au pacte, et admission de nouveaux Etats, la porte restant ouverte à ceux qui ne font pas encore partie de la Société des nations ; dans le domaine du désarmement, nouvelles initiatives prises et études préliminaires à de grandes conférences ; dans le domaine de l'arbitrage, constitution définitive de la Cour internationale de justice.

Pendant ce temps, le conseil poursuit ses travaux. Il désignera demain la commission d'enquête pour l'Albanie et pour la Haute-Silésie.

— Au Maroc, après l'occupation d'Atlaten, les troupes espagnoles se sont emparées d'Alcazaba et de quelques douars. Les Rifains ont subi de lourdes pertes.

— On donne les chiffres suivants pour les dettes des divers pays alliés envers les Etats-Unis, d'une part, et l'Angleterre, d'autre part :

Doivent aux Etats-Unis : l'Angleterre, 972 millions de livres sterling ; la France, 550 millions de livres ; l'Italie, 325 millions ; la Belgique, 70 millions ; la Russie, 37 millions ; les autres pays, 46 millions. Total : 2 milliards de livres sterling ;

Doivent à la Grande-Bretagne : la Russie, 561.400.000 livres sterling ; la France, 557 millions de livres ; l'Italie, 476.800.000 ; la Belgique, 103 millions ; la Serbie, 22 millions ; Dominions, 144 millions ; autres pays, 82 millions. Total : 1 milliard 947.600.000 livres sterling.

— Une nouvelle catastrophe de chemin de fer s'est produite, dans le tunnel des Batignolles, près de la gare Saint-Lazare. Deux trains se sont tamponnés et ont pris feu, vers 17 h. 50. Il y a de nombreuses victimes.

6 oct. (jeu.). — La commission des réparations vient de statuer sur la façon dont sera effectuée la conversion, en marks-or, du coût des armées d'occupation avant le 1er mai 1921. Elle a décidé que cette conversion serait opérée au cours moyen des trimestres pendant lesquels les dépenses ont été effectuées.

Les états de dépenses qu'avaient produits les diverses puissances alliées pour leurs armées d'occupation, du 11 novembre 1918 au 30 avril 1921, comportaient les chiffres suivants (en monnaies nationales) :

Etats-Unis d'Amérique ..	278.067.610 dollars
France	2.304.850.470 francs français
Grande-Bretagne	52.881.298 livres sterling
Belgique	378.731.390 francs belges
Italie	15.207.717 francs français

La commission ayant décidé, dans sa dernière séance, de convertir — comme le demandait la France en raison de la baisse du franc depuis 1919 — les dépenses d'occupation en marks-or au taux du change moyen par trimestre, cette conversion donne les résultats suivants :

Etats-Unis d'Amérique	1.167.327.830 m. 12
France	1.276.450.838 m. 42
Grande-Bretagne	991.016.859 m. 53
Belgique	194.706.228 m. 29
Italie	10.064.861 m. 27
Total	3.639.566.617 m. 63

Le coût des armées d'occupation, du 11 novembre 1918 au 1er mai 1921, est donc fixé à 3 milliards 639 millions et demi de marks-or.

Au cours d'aujourd'hui, le mark-or vaut 3,30 francs-papier et 30 marks-papier.

— A Wiesbaden, M. Loucheur et M. Rathenau ont signé le protocole principal qui fixe le résultat des pourparlers antérieurement poursuivis par eux. La discussion entre les ministres français et allemand va se poursuivre.

7 oct. (ven.). — A Wiesbaden, les accords accessoires (cheptel, machines, matériel roulant, charbon) ont été signés sans difficulté.

— Au Maroc, la situation se rétablit au profit des Espagnols, qui avancent et ont pris d'assaut El-Mizzian, lieu saint et en même temps forteresse où s'était concentrée une harka importante.

— En Belgique, le conflit qui s'était élevé entre la Chambre et le Sénat au sujet du vote féminin a été aplani par une transaction : les femmes voteront dans quatre ans.

8 oct. (sam.). — La Conférence des ambassadeurs a étudié les mesures d'ordre qui seront arrêtées au moment de l'application de la décision qui doit être prise concernant la frontière de la Haute-Silésie. Le conseil de la Société des nations est, en effet, à la veille de faire connaître « la solution qu'il recommande » pour le partage de la Haute-Silésie et le tracé de la frontière germano-polonaise. Cette solution sera communiquée au Conseil suprême, qui l'a sollicitée et s'est engagé à la ratifier.

— Les délégués des différents Etats, réunis au palais des Académiciens, à Bruxelles, pour étudier les moyens de venir en aide à la Russie, ont terminé leurs travaux. La conférence estime nécessaire un concours financier des diverses puissances, à la condition, notamment, que le gouvernement des Soviets reconnaisse ses dettes présentes et futures. Elle déclare qu'elle agit en dehors de toute préoccupation politique, et uniquement par humanité.

— La question du Burgenland n'est pas terminée. Les représentants alliés ont fait auprès du ministre des Affaires étrangères, à Budapest, une demande collective pour protester contre l'attitude passive du gouvernement hongrois à l'égard des bandes qui opèrent dans le Burgenland, et lui rappeler qu'il est responsable de la dissolution et du retrait de ces bandes.

— Au Tyrol, le mouvement en faveur du rattachement à l'Allemagne, de cette province autrichienne, redouble d'intensité. Le mouvement serait dirigé par plusieurs personnalités allemandes et de nombreux agitateurs monarchistes bavarois.

— Au Maroc espagnol, les Rifains ont évacué presque totalement le massif du Gourougou, et ont repassé la rivière Kert.

— Au Maroc français, le roi et la reine des Belges sont partis de Meknès en avion, et sont arrivés à Rabat.

9 oct. (dim.). — M. Briand, président du Conseil, prononce à Saint-Nazaire un grand discours. Le Premier français expose sa politique ; il préconise l'union nationale, et l'accord avec tous les Alliés.

— On annonce de Hanoï que les troupes cantonnaises ont occupé Long-Tchéou ; le maréchal Lou, gouverneur du Kouang-Si, s'est réfugié au Tonkin. Les combats entre les belligérants chinois ont créé une certaine agitation sur la frontière sino-tonkinoise ; quelques bandes se sont réfugiées en territoire tonkinois. Certaines ont pillé et incendié des villages. Les postes frontières ont été renforcés.

— La grande épreuve hippique d'automne a eu lieu à Longchamp. Le prix de l'Arc-de-Triomphe, qui s'est disputé devant une foule considérable, a été gagné par le cheval français *Ksar*, appartenant à Mme Edmond Blanc.

10 oct. (lun.). — La commission des Quatre (Brésil, Belgique, Chine et Japon), chargée par le conseil exécutif et la Société des nations d'établir un projet de règlement du problème haut-silésien, a terminé ses travaux, et va transmettre ses décisions à M. Briand, président du Conseil suprême.

Le partage de la Silésie provoque à Berlin une activité fébrile.

— La longue crise de chômage en Angleterre cause une décroissance continue du commerce de ce pays. Le gouvernement britannique recherche les mesures à prendre pour parer à ce grand danger.

— Les pourparlers entre Londres et Dublin vont reprendre. Une conférence va se réunir demain à Downing Street, dans la salle du conseil.

— Dans le nord de la France, la grève du textile continue à Roubaix-Tourcoing, mais elle ne se poursuit plus dans le calme ; les grévistes et leurs dirigeants commencent à témoigner d'un certain énervement.

— Au Maroc, les troupes espagnoles ont occupé presque sans coup férir les pics élevés du Gourougou. Cette montagne, qui fut le repaire des rebelles, est tombée entièrement entre les mains des Espagnols. De ce fait, la place de Melilla se trouve à l'abri des hostilités des Maures.

— Au sujet de l'évacuation du Chantoung par les Japonais, ceux-ci déclarent qu'ils écouteront les doléances de la Chine, mais qu'ils ne quitteront pas la place.

11 oct. (mar.). — La conférence de Venise, qui doit juger la question du Burgenland, a commencé ses travaux, sous la présidence du marquis della Toretta. La délégation hongroise et la délégation autrichienne ont exposé dans tous les détails le point de vue auquel se place chacune d'elles.

— La solution prochaine de la question de Haute-Silésie est l'objet de très vives préoccupations de la part des milieux politiques allemands. L'ambassadeur d'Allemagne à Londres, M. Sthamer, est allé au Foreign Office pour rendre visite à lord Curzon : il a essayé d'user des moyens les plus persuasifs pour appuyer la thèse de son gouvernement, mais l'accueil qu'il a reçu lui a clairement démontré que son insuccès était complet : l'Angleterre accepte la décision de la Société des nations.

— La conférence de paix irlandaise a commencé à Downing Street. Les délégués sinn-feiners ont été acclamés. Arrivés dans la salle du conseil, M. Lloyd George leur a souhaité la bienvenue.

— Au Maroc espagnol, la tribu des Beni-Sicar a offert de se soumettre, acceptant les conditions qui lui seront imposées. D'autres tribus de Guelaya ont imité cet exemple.

— En Asie Mineure, le général Papoulas, commandant en chef l'armée grecque, vient de quitter avec son état-major la ville d'Eski-Cheir, pour se rendre à Smyrne. Ce fait laisserait prévoir un nouveau repli de l'armée grecque.

D'autre part, on annonce qu'une offensive turque se dessine dans la région d'Afioum-Kara-Hissar.

— Le général de division Nollet, président de la commission interalliée de contrôle en Allemagne, est nommé membre du conseil supérieur de la guerre, en remplacement du général Nivelle maintenu sans limite d'âge dans la première section de l'état-major, et placé hors cadre.

12 oct. (mer.). — Le conseil de la Société des nations a définitivement arrêté sa décision sur le partage de la Haute-Silésie. Un courrier est parti de Genève pour Paris, apportant à M. Briand, président en exercice du Conseil suprême, l'avis demandé le 12 août dernier.

— A l'issue de la session du conseil, le vicomte Ishii, ambassadeur du Japon et président du conseil de la Société des nations, a prononcé une allocution pour remercier ses collègues de leur précieux concours, et déclarer que le conseil est heureusement arrivé à la solution d'une des questions les plus difficiles et les plus complexes. Tout en suivant les indications du plébiscite, le conseil s'est efforcé, par l'institution d'un régime économique provisoire, d'éviter la ruine du bassin industriel et minier.

— L'attente de la décision de Genève provoque en Allemagne une grande effervescence, qui soulève toute la presse, et bouleverse tous les partis ; mais le chancelier Wirth, soutenu par la gauche, fait énergiquement tête à l'orage.

— La conférence internationale des îles Aland a étudié les moyens de concilier les points de vue respectifs de la Suède et de la Finlande, pour la neutralisation des îles. Le professeur Askenazy, délégué du gouvernement polonais, a proposé qu'un projet transactionnel fût élaboré par les représentants des trois puissances qui ne sont pas riveraines de la Baltique : l'Angleterre, la France et l'Italie. Cette proposition a été adoptée.

— Le « gouvernement monténégrin » cesse d'exister, la reine Milena ayant reconnu l'inopportunité de qualifier du nom de gouvernement les quelques personnes réunies autour d'elles, et qui n'avaient du pouvoir que le simulacre. La reine, par un décret, a dissous en fait le ministère. Dès à présent, les personnes qui composaient le ministère monténégrin cessent de jouir des privilèges diplomatiques et des droits d'extraterritorialité et d'immunité qui leur avaient été concédés jusqu'à présent.

— Les patrons du tissage lillois ont fait aux grévistes des propositions concernant les conditions de travail, qui ont été jugées acceptables par les ouvriers.

Ces propositions, transmises au comité de grève, seront admises comme base de discussion si tous les patrons y souscrivent, et, dans cette éventualité, on pourra envisager la fin de la grève à Lille.

13 oct. (jeu.). — Au cours du conseil qui s'est tenu à l'Elysée, sous la présidence de M. Millerand, les ministres ont désigné, comme plénipotentiaires, pour assister M. Briand à la conférence de Washington : MM. René Viviani, ancien président du Conseil ; Albert Sarraut, ministre des Colonies, et Jusserand, ambassadeur français aux Etats-Unis. Le général Buat et l'amiral Le Bon ont été précédemment désignés pour accompagner la délégation française.

— La conférence de Venise a abouti à un accord. Aux termes de cet accord, le désarmement des bandes hongroises sera effectué sous le contrôle de l'Entente. Dix jours après l'évacuation du territoire du Burgenland, un plébiscite aura lieu pour Œdenbourg. Les autres districts de Mozon, de Weszburg et de Vas seront directement annexés à l'Autriche.

— Une nouvelle manifestation des sans-travail a eu lieu à Londres. Il y a eu des bagarres violentes avec la police, et les blessés sont nombreux.

14 oct. (ven.). — La procédure de mise à exécution de la sentence de Genève sur l'affaire de la Haute-Silésie sera arrêtée aujourd'hui. Les gouvernements alliés sont d'accord en principe sur les grandes lignes de la procédure d'exécution.

La procédure proposée par M. Briand étant appliquée, la conférence des ambassadeurs, lorsqu'elle aurait examiné et entériné, au nom des gouvernements qu'elle représente, la décision de la Société des nations, la notifierait elle-même aux gouvernements polonais et allemand, tandis que, simultanément, la commission interalliée d'Oppeln serait avisée, dans des conditions telles qu'elle puisse prendre immédiatement les mesures que comporte l'application de la décision de la Société des nations.

Le général Le Rond est arrivé à Kattowitz avec les deux autres hauts commissaires. Il s'est entretenu avec les contrôleurs de districts et les autorités militaires. Il a conféré ensuite avec les délégués allemands et polonais, et les a exhortés à accueillir la décision avec calme.

— Les troupes espagnoles ont repris Zelonan, objectif principal de l'offensive, après un combat acharné. Plusieurs groupes d'indigènes ont demandé l'aman.


« Lloyd George accuse les Français de manquer de patience... Voici un goujon que j'ai mis au moins six semaines à prendre... »


« Tu as tué un demi-perdreau ?...
— Oui, la chasse revient si cher, que je me suis associé avec un autre chasseur... Nous partageons les dépenses et les bénéfices de la journée... »


« Vous vous fichez du monde !... A notre restaurant parlementaire, on nous donne pour 30 sous un filet que vous comptez 30 francs...
— Monsieur le député, il est possible que le contribuable paye la différence. »


« Je pense que c'est vous qui devez faire la « Sécheresse » dans la revue...
— Qui est-ce qui vous l'a dit ?... »

(Henriot, *Le Journal Amusant*.)


« Mais, je paie déjà pour mon chien...
— En effet, mais votre chien est un animal domestique ; donc il doit payer primo comme animal, et secundo l'impôt comme domestique... »

PETITE CORRESPONDANCE

A. J., *Paris*. — L'avenir seul nous l'apprendra. Jusqu'ici, nous tenons la prudence pour une sage défiance.

C. M., *Nevers*. — Les mots tudesques, en s'alliant aux mots latins, les ont altérés et déformés.

R. I., *Pontoise*. — Le président des Etats-Unis désigne aux emplois, mais il n'y nomme pas.

O. L., *Liège*. — L'équation de la lumière est le temps que met, en moyenne, la lumière pour aller du Soleil à la Terre ; ce temps paraît être un peu supérieur à 8m18s.

S. P., *Lille*. — Nous possédons, en Algérie, environ 5.000 kilomètres de voies ferrées, et 1.850 kilomètres en Tunisie.

V. M., *Tours*. — Le nom du grand sculpteur français Coysevox doit être prononcé *koi-ze-voks*, et non *koi-ze-vo*.

L. R., *Panama*. — Le *Larousse Mensuel* a publié un article sur la *culture des perles au Japon*, dans son numéro de Juillet dernier.

D. S., *Bruxelles*. — Le beurre d'arachide, que l'on fabrique par traitement des graines d'arachide, a une valeur nutritive très grande, supérieure à celle de la viande ; il est de plus en plus utilisé en Amérique.

S. D. *Montpellier*. — La Belgique est invitée à la conférence de Washington pour les questions d'Extrême Orient, où elle a des intérêts particuliers, mais non pour la question du désarmement.

G. W., *Los Angeles*. — Le procédé de fabrication de l'alcool par le *mucor racemosus* a fait l'objet d'une étude dans le *Larousse Mensuel*, t. II, art. *amylomyces*.

K. D., *Karatzas, Le Caire*. — Le *baume du Canada* ou *térébenthine du Canada* est une oléo-résine semi-liquide, visqueuse, tirée de l'*abies balsamea* ou *pinus balsamea* de l'Amérique septentrionale. Très siccative, presque incolore, cette térébenthine est en effet employée pour l'assemblage des lentilles d'optique.

V. A., *Metz*. — Le zincage d'une pièce de fer ou d'acier s'effectue presque toujours par trempage de la pièce dans un bain de zinc en fusion. On peut toutefois opérer par shérardisation, ou par projection, ou enfin par dépôt électrolytique.

B. S. R., *La Burelière*. — Le seul procédé qui nous paraisse applicable dans ce cas est le suivant : débarrasser le bois de sa couche de peinture, et sur la surface dénudée pulvériser à plusieurs reprises du sulfure de carbone.

(Il faut se souvenir que ce liquide insecticide est très inflammable, et ne l'utiliser, en conséquence, que loin de toute flamme.)

L. T., *Genève*. — A quoi bon recommencer ces expériences, quand on ne s'adresse qu'à des sourds, à des aveugles ? Chamfort disait, à propos de la méchanceté des hommes : « Il n'y a que l'inutilité du premier déluge qui empêche Dieu d'en envoyer un second. »

A. S., *Ajaccio*. — On désigne sous le nom de *zones royales* deux zones solaires symétriques par rapport à l'équateur, et qui s'étendent entre 5° et 30° de latitude ; c'est dans ces zones que se trouvent les taches solaires, et surtout entre 10° et 15°,4 de latitude.

L. M., *La Châtaigneraie*. — Les redevances et indemnités dues par un concessionnaire de mines au superficiaire sont fixées notamment par la loi de 1810 sur les mines.

M. C., *Orléans*. — Ce sont les physiciens anglais J.-J. Thomson et Aston qui ont indiqué les premiers, sans pouvoir toutefois l'établir directement, que le chlore, dont le poids atomique est 35,5, semble être constitué par le mélange de deux isotopes de poids atomiques 35 et 37.

F. R., *Strasbourg*. — Le seul minerai de chrome utilisé est la *chromite* Cr^2O^3FeO, qui contient 68 p. 100 d'oxyde de chrome (théoriquement). La majeure partie de la chromite employée en métallurgie provient de la Nouvelle-Calédonie, qui en a fourni 72.000 tonnes en 1914.

B. E., *Chartres*. — A la chute de l'Empire, Louis XVIII rendit le Panthéon au culte. Il fit arracher du fronton la célèbre légende : « Aux Grands Hommes la Patrie reconnaissante », et y substitua celle-ci : *D. O. M. Sub invoc. S. Genovefæ Lud. XV dicavit, Lud. XVIII restituit.*

On voulait expulser du monument les cendres de Voltaire. « Laissez-le, dit le roi, il sera bien assez puni d'entendre la messe tous les matins. »

N. I., *Poitiers*. — Le nom de *solifluction* a été donné, par J.-G. Anderson, à un mouvement de glissement superficiel de terrain, dû à ce que les éléments de la surface se trouvent au printemps imprégnés par l'eau de fonte des neiges, et constituent une masse qui glisse dans le sens de la ligne de plus grande pente.

V. N., *Alger*. — C'est Lebrun qui, parlant du Dictionnaire de l'Académie, disait :

On fait, refait, défait ce beau dictionnaire
Qui, toujours très bien fait, reste toujours à faire.

P. B., *Mulhouse*. — On désigne sous le nom d'*aérophare* un phare destiné à guider pendant la nuit les avions qui font un service régulier entre des points déterminés. Le balisage lumineux des routes suivies par les avions est un problème difficile à résoudre, mais dont la solution est indispensable au développement de la navigation aérienne.

R. A., *Bayonne*. — *Don Pèdre* ou *le Roi et le Laboureur* est une tragédie d'Arnault, qui fut jouée en 1802 et dont la chute fut complète. Bonaparte, alors Premier Consul, qui assistait à la représentation, rencontra l'auteur à la sortie du spectacle. « Ah ! mon cher Arnault, lui dit-il en riant, cela vous apprendra à vouloir faire des tragédies après Corneille et Racine. — Permettez, mon général, répliqua le poète ; vous livrez bien des batailles, vous, après Turenne et Condé. »

R. A., *Villemomble*. — 1° *Veuille* est l'impératif usité de « vouloir ». *Veux*, donné par l'Académie, s'emploie surtout et exceptionnellement dans le sens intensif de : « Aie de la volonté » ; — 2° La locution *compter que* se rencontre chez de bons écrivains ; — 3° La locution « *la semaine qui vient* » est légèrement familière, mais n'a rien de répréhensible ; — 4° On peut dire : « *C'est fait* » ou « *C'en est fait de moi* » ; — 5° La phrase correcte est : « J'accepte les conditions de cinq cents francs que vous m'avez *offertes*. »

R. G., *Alger*. — Le paquebot *Paris* est le premier paquebot français qui ait utilisé la chauffe au mazout. Le *point-éclair* est la température à laquelle le mazout donne des vapeurs qui sont susceptibles de former avec l'air un mélange détonant. Les mazouts que l'on utilise ont, en général, un point-éclair supérieur à 80°. Il ne faut pas confondre ce point-éclair avec le point d'inflammation du mazout, qui est supérieur de 25° environ au premier.

M. L., *Dakar*. — Le surnom de *Tigre* donné à Georges Clemenceau rappelle à la fois et son masque et la griffe dont il fait usage, soit dans ses articles de polémiste, soit dans sa conversation incisive, soit dans ses procédés de gouvernement. Il n'y a pas, dans ce surnom, croyons-nous, d'allusion historique particulière.

B. N., *Casablanca*. — On va procéder très prochainement aux premiers travaux de construction d'un pont suspendu de 533m,40 de portée entre Camden et Philadelphie. Ce sera le plus grand pont suspendu que l'on ait jusqu'ici construit, celui de 987 mètres qui devait être édifié sur l'Hudson n'étant pas encore mis à exécution.

T. N., *Reims*. — C'est Jules Janin qui a dit : « Quelle qu'eût été la dernière maîtresse de Louis XIV, le roi fût mort repentant jusqu'à la faiblesse, chrétien jusqu'au fanatisme. Quelle qu'eût été la dernière maîtresse de Louis XV, Louis XV fût mort sans souci de l'avenir, ne s'inquiétant que du présent et renvoyant les affaires sérieuses à un terrible lendemain. »

C. R., *Milan*. — On ne peut aller loin dans l'amitié, si l'on n'est pas disposé à se pardonner, les uns aux autres, de petits défauts ; mais

Sur nos défauts, hélas ! aveugles que nous sommes,
Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes.

F. G., *Senlis*. — En anglais le signe *'s* indique la possession et provient d'un ancien génitif en *es*. Exemple : *my father's book*, le livre de mon père (*patris mei liber*). Après cet *'s*, on sous-entend souvent les mots signifiant : église, maison, théâtre, bar, etc. *I am going to Maxim's* : je vais chez Maxime. Mais il arrive fréquemment en France que, sur des affiches de cirques, cafés-concerts, etc., des artistes plus épris d'élégance et d'anglomanie que bien informés, font suivre leur nom de guerre d'un *'s* purement décoratif et entièrement dénué de sens : *the Duponti's* ou *the Durando's*.

A. C., *Annecy*. — Les couleurs des robes des magistrats sont les suivantes : *Cour de cassation* : rouge (noir en petite tenue). — *Cour des comptes* : noir (velours, soie ou moire, selon les grades). — *Cour d'appel* : rouge (noir en petite tenue). — *Cour d'assises* : rouge. — *Tribunal civil de 1re instance* : noir.

Les couleurs des robes des professeurs sont : *Lettres* : jaune. *Droit* : rouge. *Sciences* (et *Médecine*) : amarante.

V., *Paris*. — A l'époque classique, on disait : *Il rentre chez soi*. Aujourd'hui, on dit : *Il rentre chez lui*, et l'on n'emploie plus *soi* qu'après un verbe à un mode impersonnel (*Il est agréable de rentrer chez soi*). Dans bien des cas, du reste, il y a lieu de regretter l'ancienne tournure, qui, lorsqu'il s'agissait de plusieurs personnes, esquivait les amphibologies (ex. : *Il a vu son père, et, après avoir pris congé de lui, il est rentré chez soi*), et beaucoup d'écrivains puristes y restent fidèles.

C. H., *Rouen*. — Le hangar pour dirigeables, en béton armé, qui devait être construit à Luçon (Vendée) et dont les travaux d'exécution ont été arrêtés par la fin de la guerre, paraît être le plus grand des hangars qui aurait existé aujourd'hui dans le monde : il aurait eu 220 mètres de long, 109 mètres de large et 53 mètres de hauteur à l'intérieur.

O. L., *Versailles*. — La dénomination *d'Israélite du Levant*, employée par le décret du 29 août 1918 en conformité des termes du décret du 2 avril 1917, vise tous les sujets ottomans de religion israélite, à condition qu'ils prouvent qu'au moment de la rupture des relations entre la France et la Turquie ils étaient toujours sujets ottomans et n'étaient pas devenus des sujets d'une autre puissance par voie de naturalisation individuelle ou collective. Exception faite pour les sujets ottomans de religion israélite qui sont nés en Syrie ou en Palestine, et qui peuvent être considérés comme des Syriens.

M. V., *Mayence*. — L'imprudence qu'il vient de commettre dévoile sa faute, que nul jusqu'ici n'avait soupçonnée. Que ne connaissait-il la petite poésie suivante !

Sur le midi, sortant de la taverne,
Certain ivrogne allait je ne sais où ;
Mon homme tombe et soudain on le berne,
Bien qu'il jouât à se casser le cou.
Quelqu'un pourtant lui dit : « Ami Grégoire,
Puisque le vin vous fait ainsi broncher
A chaque pas, vous avez tort d'en boire.
— Non, mon ami, mais j'ai tort de marcher. »

T. F., *Montréal*. — Le *Jeu de Paume* dont il s'agit n'est pas la salle historique qui se trouve en effet à Versailles. Le jardin des Tuileries renferme deux pavillons voisins de la place de la Concorde : au sud est l'*Orangerie*, sur la « Terrasse du bord de l'eau », au nord est le *Jeu de Paume*, sur la « Terrasse des Feuillants » qui longe la rue de Rivoli. C'est dans ce dernier pavillon, qui n'a rien de commun avec l'ancien palais des Tuileries (lequel se trouvait à l'autre extrémité du jardin), que sont ouvertes fréquemment des expositions temporaires.

G. B., *à Etancourt*, par *Trappes* (S.-et-O.). — Non, il n'existe aucun moyen véritablement rapide de détruire complètement la presle des marais, plante adventice dont la tige souterraine est fort longue. Au mois de mars-avril, lorsque apparaissent les tiges *fertiles* (hautes de 10 à 30 centimètres, creuses, non ramifiées, formées d'articles facilement séparables les uns des autres), dont chacune porte un petit épi ovoïde contenant les spores, il faudrait opérer une récolte de ces tiges et les brûler, puis extirper avec soin les rhizomes du sol ; ainsi aurait-on quelque chance d'obtenir une destruction à peu près complète, mais seulement au bout de plusieurs années. Il est superflu d'ajouter qu'en même temps il faudrait assainir le sol.

P. F., *Lyon*. — Le béton non armé continue à être employé dans certaines constructions : ainsi, le pont de Villeneuve-sur-Lot, terminé en 1919, a été exécuté en béton non armé ; il comprend une seule arche, dont la portée est de 96 m. 75 au niveau de l'étiage de la rivière, cette construction constitue un record, pour la portée de voûte en ciment non armé.

G. S., *Tunis*. — Les offices agricoles n'ont pas à se substituer aux associations agricoles, mais bien, après s'être entourés de l'avis de ces groupements pour l'établissement de leurs programmes, à recourir à leur concours, dans la plus large mesure possible, pour l'exécution de ces programmes. C'est ainsi que les syndicats agricoles et leurs fédérations peuvent leur être des plus utiles pour la diffusion des engrais, des bonnes semences et des machines. Les directeurs des services agricoles sont les conseillers techniques des offices, et la loi du 6 janvier 1919, qui a institué ces organismes, les a chargés de veiller à l'exécution des décisions prises, et d'assurer la vulgarisation des résultats obtenus.

Le contrôle de l'exécution de la loi du 6 janvier 1919 est régi par le décret du 18 juin 1919.

P. G., *Paris*. — C'est à l'instigation de l'Académie des sciences que Louis XIV installa dans le parc de Versailles, au midi du grand canal, une ménagerie qui commença à avoir quelque importance pour les sciences. Il fit rechercher avec soin dans les pays étrangers tout ce que le règne animal offre de plus curieux et de plus intéressant, et rassembla ces animaux dans les bâtiments qu'il avait fait construire. Mais cette ménagerie fut entretenue avec une négligence regrettable. Au bout de quelque temps, Louis XIV alla la visiter et fut surpris de voir qu'elle n'était presque plus peuplée que par une multitude de diodons, d'ailleurs en assez mauvais état. Il fit appeler l'inspecteur, qui avait le titre de capitaine, et lui dit du ton le plus imposant : « Capitaine, si vos dindons ne profitent pas mieux, je vous casserai, et je vous mettrai à la queue de votre compagnie. » On assure que c'est la seule plaisanterie qu'ait jamais faite le Grand Roi.

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Grosley.


A L'ITALIE ET A L'ESPAGNE. — « Oui, mes petites, j'ai décidé de ne plus être l'amie que de mes amis..., mais je ne vous empêche pas de le redevenir... » (Berger, *Le Petit Bleu.*)


FAUSSE JOIE.
« Je reviens de chez ma couturière : la baisse est très marquée,... la taille et la jupe descendent de plus en plus... » (Henry Fournier, *Excelsior.*)


APRÈS L'ACCORD D'ANGORA. — « Dis donc, est-ce que tu m'as demandé mon avis, pour faire un roi de ton Fayçal?... » (Spahn, *Le Petit Bleu.*)

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Octobre 1921 au 14 Novembre 1921

15 oct. (sam.). — Le gouvernement britannique, après avoir entendu l'exposé de M. Balfour (son représentant à la Société des nations) sur les conditions dans lesquelles le conseil de la Société des nations a établi sa « recommandation » quant au partage de la Haute-Silésie, a confirmé son acceptation formelle et sans réserve de la solution élaborée à Genève. Toute la manœuvre allemande tendant à faire croire à une opposition de principe de l'Angleterre et à une remise en discussion du problème silésien devant le Conseil suprême a complètement échoué.

— Les propositions du conseil de la Société des nations sont adoptées par la Conférence des ambassadeurs. Celle-ci arrêtera, dans une prochaine séance, les détails d'exécution des décisions qu'elle vient de confirmer. Ces décisions seront alors notifiées simultanément aux gouvernements polonais et allemand, ainsi qu'à la Commission interalliée d'Oppeln.

— Le roi des Belges, Albert Ier, parti en avion de Casablanca, est arrivé à Paris après avoir fait escale à Alicante et à Toulouse. Il a aussitôt rendu visite au président de la République, au palais de l'Elysée. Il est alors retourné au Bourget où il a pris place dans un appareil qui l'a emporté vers Bruxelles. La reine Elisabeth rentre du Maroc par bateau et chemin de fer.

16 oct. (dim.). — C'est demain que la Conférence des ambassadeurs doit se prononcer sur la manière dont il convient d'envisager l'exécution des « recommandations » du conseil de la Société des nations, devenues maintenant décision du Conseil suprême.

L'exécution de l'avis du conseil de la Société des nations adopté par le Conseil suprême soulève une difficulté, car l'arrangement économique germano-polonais suggéré à Genève ne peut être imposé, mais seulement « conseillé » à Berlin et à Varsovie, le Traité de Versailles n'envisageant pas de stipulation de ce genre.

— Selon des nouvelles d'Anatolie, l'état-major hellénique a été transféré définitivement de Eski-Cheïr à Smyrne.

— Aujourd'hui, à Metz, a été inauguré le monument à Paul Déroulède. Au milieu d'une foule énorme, M. Louis Barthou, ministre de la Guerre, a célébré en termes émouvants « le Chevalier de la Patrie », l'homme « d'une seule pensée et d'un seul espoir ». M. Maurice Barrès, président de la Ligue des patriotes, a glorifié la mémoire du grand patriote, et rappelé l'œuvre de Déroulède et de sa Ligue, son apostolat patriotique, son incessant rappel de nos devoirs envers l'Alsace et la Lorraine.

— Une éclipse de lune, visible à Paris, a eu lieu ; elle a été partielle, et très distincte. Sa grandeur était de 0,937, si l'on prend comme diamètre de la lune l'unité. Elle a commencé à 21 h. 14 m., et s'est terminée à 0 h. 34 m.

17 oct. (lun.). — La Conférence des ambassadeurs, qui devait se réunir pour appliquer la solution de Genève, ajourne sa réunion.

— En Anatolie, les kemalistes ont déclenché une attaque sur le front d'Afioum-Kara-Hissar, dans le but de couper la voie ferrée reliant Eski-Cheïr à Smyrne. La ligne est interrompue sur deux points.

— Demain aura lieu la rentrée du Parlement. Aujourd'hui, plusieurs groupes se sont réunis à la Chambre pour arrêter leurs dispositions en vue du débat sur la politique générale. Le lot des interpellations est important.

De nombreux ouvriers du textile ont repris le travail, dans les régions de Lille, de Roubaix et de Tourcoing.

— En Espagne, a été inauguré le service aérien Séville-Larache. Le voyage s'est effectué en moins de deux heures.

18 oct. (mar.). — Au Palais-Bourbon, dès la première séance, la Chambre a ouvert un grand débat sur la politique générale. Plusieurs orateurs interpellent le gouvernement : MM. Margaine, Moutet, Léon Daudet et Peyroux développent leurs interpellations. Le président du Conseil, M. Briand, répond de son banc aux critiques dont sa politique extérieure est l'objet ; il déclare qu'il est résolu à ne point se rendre à Washington si la Chambre ne lui fait pas confiance à une très grande majorité.

La suite de la discussion, très nourrie, est renvoyée à demain.


LES DOUZE MOIS, exécutés par Le Brun, pour le château de Marly-le-Roi. — **Décembre.**

— La Conférence des ambassadeurs se réunira demain, pour essayer d'en finir avec la question de Haute-Silésie.

— En Allemagne, le président Ebert a eu, avec les chefs des partis politiques, une conférence à laquelle on attribue une grande importance. Le président du Reich a usé de son influence pour que les partis de la coalition gouvernementale continuent à soutenir le chancelier Wirth, dans la formation du nouveau cabinet.

19 oct. (mer.). — La Conférence des ambassadeurs a siégé au Quai-d'Orsay, sous la présidence de M. Jules Cambon, et a réussi à régler définitivement la question de la procédure à adopter pour notifier aux gouvernements polonais et allemand la décision des Alliés, concernant la Haute-Silésie.

La communication de ces décisions a été adressée au général Le Rond, président de la haute commission interalliée d'Oppeln.

— A la Chambre française, la discussion des interpellations sur la politique générale continue. M. Maurice Barrès s'élève contre les sanctions économiques ; M. Maillard regrette que le problème silésien ait été renvoyé devant le conseil de la Société des nations ; M. Périnard proteste contre les accords financiers du 13 août dernier ; M. de Castellane réclame une politique de fermeté. M. Mandel fait le procès du gouvernement de M. Aristide Briand.

La discussion reprendra demain.

— Après une séance mouvementée à la Chambre belge, les ministres socialistes ont quitté le gouvernement.

— Le général Pershing s'est rendu au Trocadéro pour assister à la plantation, dans les jardins, par les soins de l'Œuvre des Chênes célèbres, d'un chêne destiné à commémorer l'amitié franco-américaine.

— Un coup d'Etat militaire a eu lieu au Portugal. Le président du conseil, M. Antonio Granjo, a été assassiné, ainsi que l'amiral Machado Santos et MM. Maia et Silva, par des marins et des civils armés. Un nouveau cabinet a été formé par le colonel Manoel Coello.

20 oct. (jeu.). — La décision des Alliés, concernant la Haute-Silésie, a été communiquée à l'Allemagne et à la Pologne.

M. Briand, en qualité de président du Conseil suprême, a fait cette communication à l'ambassadeur d'Allemagne, M. Mayer, et au ministre de Pologne, le comte Zamoyski, à Paris, et, dans la lettre d'envoi qu'il leur adresse, il dit entre autres :

Les Puissances alliées considèrent que leur décision constitue un tout dont elles sont fermement résolues à faire observer les différentes parties. En cas de refus, elles se réserveraient de prendre telles mesures qu'elles jugeront opportunes.

— A la Chambre, la troisième journée d'interpellations sur la politique générale est fort mouvementée. La discussion doit continuer demain.

— A Lisbonne, afin d'éviter l'effusion du sang, le président de la République portugaise, M. Antonio José de Almeida, a accepté la nouvelle réorganisation ministérielle présentée par le colonel Coello, président, qui garde le portefeuille de l'intérieur.

— A Berlin, la crise ministérielle paraît écartée pour le moment : les socialistes majoritaires se sont prononcés en faveur du maintien, au pouvoir, du cabinet Wirth.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris; 2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

21 oct. (ven.). — A la Chambre, M. Aristide Briand, président du Conseil, répond aux interpellations, et fait l'exposé de sa politique de paix : il préconise une politique de paix à l'extérieur comme à l'intérieur. Il repousse toute action qui pourrait isoler la France et l'éloigner de ses alliés. Il déclare faire confiance au gouvernement allemand ; si cette confiance était déçue, la France serait assez forte pour faire respecter ses droits. Il préconise une politique de concorde nationale, et fait appel aux républicains de toutes nuances — mais aux républicains seuls, — pour des réformes sociales, économiques et financières.

Son discours, un des plus étincelants qu'il ait prononcés, a été vivement applaudi. Mais le débat n'est pas encore terminé : la suite de la discussion est renvoyée à mardi.

M. Puech est élu vice-président de la Chambre, en remplacement de M. Groussier, démissionnaire.

— Le calme semble rétabli à Lisbonne. Le nouveau gouvernement poursuivra les assassins du Premier portugais, le Dr Antonio Granjo, des autres ministres et des officiers.

— On mande d'Angora que l'accord franco-kemaliste a été signé. La France aurait accepté une rectification de la frontière qui, maintenant, suivrait la voie ferrée de Bagdad jusqu'à Nisibin. Les Français se réservent l'exploitation du chemin de fer de Bagdad.

— Dans l'Inde, le nombre croissant des bandes rebelles est signalé dans le district de Nilambour, dans le Malabar. Une colonne britannique a quitté Manjeri pour faire face à cette nouvelle éventualité.

22 oct. (sam.). — En Allemagne, le cabinet Wirth, dont la situation était chancelante depuis déjà plusieurs jours, a démissionné, en présence de l'attitude hostile prise par les divers partis bourgeois.

— L'ex-empereur Charles tente à nouveau de remonter sur le trône royal de Hongrie. Parti de Suisse en avion, il est arrivé hier à Œdenbourg, en Hongrie occidentale, dans ces territoires dont le sort est soumis à plébiscite, d'après l'accord de Venise. Le bataillon cantonné dans la ville s'est rangé immédiatement aux côtés de l'ancien souverain, qui a été proclamé roi. Charles de Habsbourg marche sur Budapest.

Les trois représentants de la France, de l'Angleterre et de l'Italie à Budapest ont fait individuellement des démarches auprès du gouvernement hongrois, pour protester contre le retour de l'ex-roi Charles.

De leur côté, les représentants de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie ont énergiquement protesté contre la restauration de la monarchie. Ils ont déclaré que, dans le cas où le gouvernement hongrois ne serait pas à même d'empêcher que la paix soit troublée en Europe centrale, les gouvernements de la Petite-Entente prendraient des mesures propres à maintenir cette paix.

Le ministre des affaires extérieures, M. Banffy, a fait connaître aux représentants des Puissances que le gouvernement est résolu à s'occuper de la question en conseil des ministres, et à signifier au roi Charles qu'il ne peut pas exercer le droit de souveraineté, en vertu de la loi de 1920, et que, par conséquent, il doit quitter sans délai le pays.

— La convention pour la neutralisation et la non-fortification des îles Aland a été signée à Genève. La neutralité sera garantie par les dix puissances signataires qui ont répondu à l'invitation du conseil : l'Allemagne, le Danemark, l'Esthonie, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Lettonie, la Pologne et la Suède.

— Le ministre de la guerre de Bulgarie, M. Dimitroff, qui se rendait en automobile à Kustendil, a été assassiné à coups de fusil, ainsi que son chauffeur et deux autres personnes qui se trouvaient dans l'automobile.

— Le maréchal Foch a quitté Paris, pour se rendre aux Etats-Unis où il va présider la séance de clôture du congrès de l'American Legion, qui groupe les anciens combattants américains.

— Afin d'assurer, au cours des troubles au Portugal, la protection de leurs nationaux respectifs, la Grande-Bretagne a envoyé devant Lisbonne le cuirassé *Calypso*, et la France le croiseur *Jeanne-d'Arc*.

Le nouveau gouvernement portugais, composé de démocrates, fait tous ses efforts pour dominer la situation révolutionnaire issue du mouvement violent du 19 octobre.

23 oct. (dim.). — Dans leur marche sur Budapest, les troupes de l'ex-roi Charles sont entrées en lutte avec celles de l'amiral Horty. La bataille est encore indécise.

La Conférence des ambassadeurs doit se réunir demain, pour examiner les mesures à prendre afin de parer à la situation.

Après avoir protesté à Budapest, les gouvernements de la Petite-Entente se préparent à une action militaire concertée.

— En Allemagne, le Dr Wirth, chancelier démissionnaire, serait chargé de reformer le cabinet. La question de l'accord économique sur la Haute-Silésie, à conclure avec la Pologne, joue un rôle capital dans la crise ministérielle. Il semble qu'il y ait une majorité en faveur de cet accord.

— Après avoir brillamment représenté la France aux fêtes du centenaire de l'Indépendance du Pérou, le général Mangin et sa mission ont continué, à travers l'Amérique latine, un voyage que l'enthousiasme des populations a rendu triomphal.

— Une manifestation des communistes devait avoir lieu aujourd'hui à Paris. Cette manifestation, non autorisée par le gouvernement, a complètement échoué devant l'importance d'un service d'ordre « lourd et apparent ».

24 oct. (lun.). — Après des nouvelles imprécises et contradictoires des événements de Hongrie, on annonce officiellement que les troupes du roi Charles IV ont été battues et dispersées, et que l'ex-souverain et la reine Zita qui l'accompagnait ont été faits prisonniers par les troupes de l'amiral Horty, près de Komorn, à 80 kilomètres de Budapest. Le roi et la reine ont été conduits au château de Totis, où on les surveille.

— Le gouvernement polonais a décidé d'accepter la décision de Genève, qui lui a été notifiée par la Conférence des ambassadeurs. Il a désigné son représentant au sein de la commission chargée de conclure la convention économique entre la Pologne et l'Allemagne, en Haute-Silésie.

— La crise ministérielle allemande n'est pas terminée ; les conditions posées par les chefs de partis retardent la solution.

— La cérémonie du choix du Soldat inconnu américain, dont les restes doivent être transportés aux Etats-Unis, s'est déroulée, à l'hôtel de ville de Châlons-sur-Marne, de façon très simple et, par cela même, très émouvante. La désignation a été faite par un sous-officier américain qui a déposé un bouquet de roses blanches sur le cercueil choisi par lui.

— Au Maroc, les troupes espagnoles se sont emparées du mont Arruit.

25 oct. (mar.). — Le débat sur la politique générale est repris à la Chambre. MM. Marcel Cachin, Ernest Lafont, Edouard Soulier critiquent vivement le gouvernement. Après quelques mots de M. Marc Sangnier et de M. de Magallon, M. André Tardieu prononce une violente philippique contre M. Briand, et adresse un appel aux groupes du centre pour renverser le cabinet.

La suite de la discussion est encore remise, à demain.

— Les cinq académies ont tenu leur séance annuelle, présidée par M. Imbart de La Tour, président en exercice. Celui-ci ayant rendu hommage aux morts de l'année, M. Robert de Flers, délégué de l'Académie française, a prononcé un remarquable discours, vibrant plaidoyer pour la langue française dont la suprématie diplomatique a été consacrée par l'histoire.

— Conformément aux conditions posées par la Conférence des ambassadeurs, et acceptées par le gouvernement hongrois, l'endroit où sera conduit le roi Charles va être fixé par les Alliés.

La Suisse expulse les familiers du roi Charles de Habsbourg et de la reine Zita, mais garde toutefois les enfants royaux.

— Le corps du Soldat inconnu américain a été embarqué au Havre pour les Etats-Unis. Les honneurs ont été rendus par les représentants du gouvernement français et les troupes de la garnison. M. Maginot, ministre des Pensions, a épinglé la croix de la Légion d'honneur sur la bière, recouverte d'un grand drapeau américain. Puis, au milieu d'une pluie de fleurs, le cercueil a été porté par des marins américains sur le croiseur *Olympia*, qui a appareillé pour Washington, escorté par des bâtiments français.

26 oct. (mer.). — Le grand débat à la Chambre est terminé. Dès le début de la séance, les interpellations de politique extérieure et de politique générale avaient repris. M. François Arago, président du groupe de l'entente républicaine démocratique, est monté le premier à la tribune pour réfuter les paroles adressées à ce groupe par le président du Conseil. Après lui, M. Puech a demandé quelques explications à M. Briand. Ensuite M. Herriot, président du groupe radical, est venu justifier l'attitude de son parti et répondre à M. André Tardieu. Enfin M. Briand, président du Conseil, a répondu aux critiques, et son discours a été très applaudi. Après quoi, la Chambre a voté l'ordre du jour de confiance, par 339 voix contre 172.

— En Allemagne, le chancelier Wirth est parvenu à constituer le nouveau cabinet. Il a été acclamé par le Reichstag, qui a voté la confiance par 230 voix contre 132.

— Le roi Charles de Habsbourg et la reine Zita ont été transférés à l'abbaye de Tihany, sur le lac Balaton, où ils sont gardés étroitement, par trois compagnies d'infanterie.

— Au Maroc, les Rifains, dirigés par les frères d'Abd-el-Krim, et secondés par Raissouli, ont attaqué les positions espagnoles de Souara; ils ont été repoussés, avec d'énormes pertes.

27 oct. (jeu.). — L'Allemagne proteste contre le partage de la Haute-Silésie, mais elle s'incline.

M. Mayer, ambassadeur d'Allemagne à Paris, a fait parvenir à la Conférence des ambassadeurs une note de son gouvernement, qui est à la fois une protestation théorique contre la décision des Alliés et une acceptation pratique, puisqu'on y annonce que vont être désignés sans retard les délégués chargés de suivre les négociations d'ordre économique prévues à Genève.

Bien que cette protestation de M. Wirth ne soit faite évidemment que dans une pensée de politique intérieure, la Conférence des ambassadeurs n'exigera pas une acceptation pure et simple.

— La commission des finances de la Chambre, présidée par M. Maurice Maunoury, déclare que le budget de 1922 peut être équilibré sans impôts nouveaux. Mais, pour y arriver, il sera nécessaire de réprimer sévèrement les fraudes, ainsi que les évasions fiscales.

— La Conférence des ambassadeurs, réunie sous la présidence de M. Jules Cambon, a décidé que l'ex-roi Charles serait embarqué sur la canonnière anglaise qui se trouve actuellement devant Budapest, attendant la décision du protocole de Venise.

D'autre part, une dépêche de Budapest annonce que le gouvernement hongrois remettra le roi Charles aux délégués des grandes puissances. Les formalités de l'extradition auront lieu probablement à Tata, en présence de l'ambassadeur d'Angleterre.

— Au Sénat, M. Briand, président du Conseil, indique la signification de son voyage à Washington. Une intervention de M. de Jouvenel lui fournit l'occasion de s'expliquer sur le sens de la participation de la France à la conférence de Washington, et le Sénat approuve ses déclarations par 301 voix sur 310 votants.

— Une action importante, dirigée en personne par le général Berenguer, est engagée dans le Maroc espagnol. Cette action se poursuit sur la côte de Gomara où se trouvent trois fortes concentrations ennemies. Les renforts espagnols arrivent, pour contenir la pression des barkas.

28 oct. (ven.). — Le peuple américain a fait au maréchal Foch un accueil des plus enthousiastes, à son arrivée à New-York. Le maréchal a été salué, au débarcadère, par le général Pershing, au milieu des salves d'artillerie, des sifflements ininterrompus des sirènes et des applaudissements d'une foule enthousiaste et innombrable.

— Le roi Charles s'étant jusqu'à présent refusé à mettre sa signature à l'acte d'abdication, le gouvernement de Budapest a envoyé auprès de lui le cardinal Czernosch, primat de Hongrie, ami très intime du souverain. L'entretien entre les deux personnages a été très long et très dramatique, mais le cardinal n'a pas réussi à vaincre la résistance du roi. Si de nouvelles tentatives restaient sans résultat, le Parlement hongrois sera convoqué pour prononcer la déchéance de la dynastie des Habsbourg. En attendant, le roi Charles et la reine Zita seront transférés à bord d'un moniteur anglais, qui les transportera jusqu'à Galatz. Un croiseur anglais les conduira ensuite très probablement à Madère pour y être internés, si toutefois le Portugal y consent.

— Les pourparlers entamés depuis de longs mois pour établir la paix entre la Roumanie et le gouvernement des Soviets sont rompus. Tchitcherine a lancé un long radio où il renouvelle contre le gouvernement roumain ses anciennes accusations.

— Le Vésuve se réveille. Des alluvions volcaniques ont dévasté plusieurs villages situés aux environs du cratère. Des maisons se sont écroulées : il y a de nombreuses victimes, et les dégâts matériels sont importants.

29 oct. (sam.). — M. Aristide Briand, président du Conseil, avec la délégation qui l'accompagne à Washington, a quitté Paris par le train transatlantique, se rendant au Havre où il s'est embarqué sur *La Fayette*, à destination des Etats-Unis.

— A Washington, Maison-Blanche, le président Harding a reçu le maréchal Foch dans la Chambre bleue, lui a souhaité la bienvenue au nom du peuple américain, et lui a dit quelle large place il tient dans le cœur de ce peuple.

— M. Briand, agissant en sa qualité de président du Conseil suprême, a adressé à M. Mayer, ambassadeur d'Allemagne, la réponse à la protestation du gouvernement allemand contre les décisions relatives à la Haute-Silésie. Dans sa lettre, M. Briand déclare que la Conférence des ambassadeurs considère comme nulle la protestation de Berlin.

— Le général Berenguer a informé le ministre de la guerre à Madrid que le combat de Magan, sur la côte de Gomara, a été très rude. Les pertes espagnoles sont importantes.

— Le roi Alexandre de Serbie, qui, depuis quelque temps, était en convalescence à Versailles, est parti pour Belgrade, complètement rétabli.

— L'administration des postes française fait connaître que les services des mandats-poste, des recouvrements et des envois par poste contre remboursement seront rétablis entre la France et l'Allemagne, à partir du 1er novembre 1921.

30 oct. (dim.). — La Conférence des ambassadeurs a examiné les demandes formulées par la Petite-Entente à la suite de la tentative de restauration de Charles de Habsbourg. Elle a décidé de demander au gouvernement hongrois, comme le veut la Petite-Entente, de prononcer la déchéance de toute la maison de Habsbourg.

A Budapest, les représentants roumain, tchécoslovaque et yougoslave ont insisté verbalement auprès de M. Banffy, ministre des affaires étrangères de Hongrie, pour que les mesures nécessaires soient prises sans délai en vue de cette déchéance.

Les grandes puissances ont informé la Hongrie qu'elles ne s'opposeraient plus du tout aux préparatifs militaires de la Petite-Entente si l'abdication du roi Charles tardait trop.

— Un combat sanglant a eu lieu à Savaoyukut (Hongrie occidentale), entre des insurgés hongrois et des soldats autrichiens qui voulaient pénétrer sur le territoire hongrois. Finalement, les soldats autrichiens ont été repoussés.

— Le gouvernement des Soviets a envoyé au gouvernement britannique une note dans laquelle il reconnaît, sous conditions, les emprunts d'avant 1914. Ces conditions sont la paix définitive, et la reconnaissance du gouvernement des Soviets.

— D'après le texte de l'accord signé le 20 octobre à Angora entre la France et la Turquie, le gouvernement kemaliste est disposé à nous céder d'importants avantages économiques en Asie Mineure. La nouvelle de cet accord qui sera exécutoire le 4 janvier prochain a produit une excellente impression dans les milieux musulmans, et y provoque un courant de vive sympathie pour la France.

— Au Canada, les pluies qui tombent sans arrêt depuis un mois, et une abondante chute de neige, ont causé de graves inondations dans la région de Vancouver. De nombreuses maisons ont été emportées par la violence des eaux, et l'on signale la disparition d'une quarantaine de personnes.

31 oct. (lun.). — L'émotion soulevée parmi la Petite-Entente par la tentative du roi Charles ne se calme pas. Roumains, Yougoslaves et Tchécoslovaques prennent prétexte du refus opposé jusqu'ici par le roi aux efforts faits pour l'amener à abdiquer, et déclarent qu'il leur faut d'autres garanties qu'une abdication si disputée. Ces garanties, ils les voient seulement dans la déchéance de la dynastie des Habsbourg.

— Le général français Weygand est arrivé à Vienne, accompagné de plusieurs autres généraux.

— Le conflit du textile est terminé dans le nord de la France. Le comité de grève de Tourcoing a donné l'ordre de rentrée pour le mercredi 2 novembre prochain. Les grévistes reprent sans conditions. Le conflit a duré onze semaines.

1er nov. (mar.). — Le général Nollet, président de la commission interalliée, a de bonnes raisons de croire que certaines anciennes usines d'Allemagne ne travaillent pas uniquement pour la paix. Il exige la fermeture de ces usines, qui utilisent des machines dont la destruction avait été prévue par le Traité de Versailles.

— Le texte de la convention de neutralité des îles Aland a été signé par les pays suivants : Allemagne, Danemark, Esthonie, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Lettonie, Pologne et Suède. Ce document, en dix articles, définit géographiquement les îles Aland ; il les place sous la souveraineté finlandaise, mais proclame leur neutralité au point de vue militaire, et contient l'engagement de la Finlande de ne pas les fortifier.

— Comme tous les ans, Paris a visité en foule les tombes de ses morts. Il a célébré la fête de la Toussaint avec sa piété accoutumée. La tombe du Soldat inconnu, les tombes des victimes militaires et civiles de la guerre, si nombreuses dans nos cimetières, les monuments commémoratifs élevés à leur mémoire ont été l'objet d'un pèlerinage ininterrompu.

2 nov. (mer.). — Le roi Charles et la reine Zita, accompagnés par trois colonels de l'Entente, ont quitté Tihany hier. En raison du bas niveau du Danube, un train, dans lequel avaient pris place des soldats français et anglais, les a conduits à Battasezek où ils se sont embarqués sur le moniteur anglais *Glowmorn*, pour descendre le cours du fleuve.

Le gouvernement hongrois a décidé de donner satisfaction à la demande des Alliés au sujet de la déchéance de la maison de Habsbourg. Le conseil des ministres a adopté à l'unanimité une résolution en ce sens, qui a été notifiée aux grandes puissances alliées et aux représentants de la Petite-Entente.

— Tous les prisonniers français en Turquie sont libérés, et le gouvernement français, de son côté, va remettre en liberté les prisonniers turcs.

— Au Maroc, la position de Tazuda, située entre le Gourougou et le Kert, a été enlevée par les troupes espagnoles. Les Maures rebelles, délogés de leurs positions, se sont enfuis laissant de nombreux morts et blessés sur le terrain.

— Le paquebot *La Fayette*, qui se rend à New-York, parcourt 400 milles par jour. Il se trouvait hier matin, ainsi qu'on l'a appris par T.S.F., à 1.200 milles des côtes de France.

Le président du Conseil, M. Briand, est tenu journellement au courant des événements par la station de T.S.F. de la Croix-d'Hins, près de Bordeaux. Il donne ses instructions en France par la station de Basses-Landes, près de Saint-Nazaire, qui appartient à la marine de guerre.

— M. Lloyd George avait retenu une cabine à bord de l'*Aquitania*, qui part samedi pour New-York; il a dû la décommander. On ne prévoit plus maintenant quand la question d'Irlande lui permettra de partir pour Washington.

3 nov. (jeu.). — Le comte Bethlen, président du conseil hongrois, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi sur la déchéance des prérogatives royales de l'ex-roi Charles et l'abolition de la succession des Habsbourg. La Pragmatique sanction abolie et la monarchie héréditaire supprimée, la Hongrie deviendrait une monarchie élective, mais l'élection du futur roi est toutefois ajournée à une époque indéterminée.

— Au Maroc, le versant occidental du massif du Gourougou a été occupé par les troupes espagnoles. La conquête du massif est maintenant complète.

— De nouveaux troubles ont éclaté en Palestine. Des bandes arabes venant de la direction de Jaffa ont attaqué le quartier israélite à Jérusalem. Il y a eu quelques tués et blessés. L'ordre paraît rétabli.

4 nov. (ven.). — Le rapport général présenté par M. Maurice Bokanowski, président de la commission du budget, a été distribué à la Chambre. Il obtient l'équilibre par l'émission de bons du Trésor en remplacement des titres de rente versés en paiement de l'impôt sur les bénéfices de guerre.

Notre dette flottante se montait au 1er octobre dernier à 327 milliards 867 millions.

— La Chambre décide que le 11 novembre prochain, anniversaire de l'armistice, sera jour férié.

— Au Reichstag, M. Hermès, ministre des finances, déclare que les charges considérables de l'Allemagne ne lui permettent pas d'exécuter l'ultimatum.

— La Petite-Entente déclare insuffisant le projet de loi soumis à l'approbation de l'Assemblée nationale hongroise. Elle exige une rédaction proscrivant absolument, pour l'avenir, une restauration des Habsbourg.

Aussi, la Conférence des ambassadeurs a-t-elle décidé qu'une démarche serait faite sans retard à Budapest pour demander au gouvernement hongrois que l'Assemblée vote un texte écartant la possibilité de la libre élection d'un membre quelconque de la maison de Habsbourg.

— A Rome a eu lieu la cérémonie de l'inhumation du Soldat inconnu italien, en présence d'une foule immense. La ville était superbement décorée de fleurs et de drapeaux.

— Le premier ministre du Japon, M. Takashi Hara, a été assassiné à coups de poignard, en gare de Tokio, par un jeune Coréen.

5 nov. (sam.). — Après des alternatives diverses qui ont contribué à énerver l'opinion publique en Angleterre et en Irlande, une conférence réunie à Londres semblait, ces jours-ci, pouvoir amener une solution amiable. Mais il n'en est rien, et chaque adversaire reste sur ses positions. L'Angleterre dit que l'autonomie peut être accordée à l'Irlande comme aux Dominions, si : 1° la souveraineté royale est reconnue; 2° la sécurité de l'Empire est garantie; 3° les intérêts de l'Ulster sont sauvegardés. L'Irlande réclame une indépendance sans conditions; par conséquent : 1° pas d'allégeance à la couronne; 2° les Ulstériens assimilables aux Allemands immigrés en Alsace-Lorraine.

C'est cette question qui empêche ou retarde le voyage de M. Lloyd George à Washington.

— L'ex-roi Charles et l'ex-reine Zita, arrivés à Orsova, ont quitté cette dernière ville par train spécial et ont été conduits à Galatz, où ils seront embarqués sur le croiseur anglais *Cardiff*, à destination de Gibraltar.

— La ville de Munich a fait à son ex-roi Louis III des funérailles solennelles. L'ex-prince Ruprecht de Bavière a lancé une proclamation politique où il déclare qu'il a succédé aux droits de son père, lequel avait dû subir l'abandon des droits essentiels, indispensable pour l'existence de l'Etat bavarois.

— M. Alexandre Millerand, président de la République, est allé présider à Montpellier les fêtes du septième centenaire de la Faculté de médecine. Il a été chaleureusement accueilli par la population de l'Hérault, par les corps savants et par les délégations d'étudiants de France et de l'étranger en ce moment à Montpellier.

6 nov. (dim.). — Le mark est tombé à 5 centimes et demi, et cette débâcle paraît devoir s'accentuer. La grande industrie allemande offre son aide financière pour remédier à la détresse du Reich.

— Aujourd'hui, à Belgrade, a eu lieu une séance solennelle de la Skoupchtina, au cours de laquelle le roi Alexandre a prêté le serment prévu par la Constitution. Le nouveau roi a été ensuite l'objet d'une longue ovation.

— A Budapest, le texte de la loi de déchéance des Habsbourg a été adopté par la Chambre.

Un décret de l'amiral Horthy accorde l'amnistie aux personnes qui ont participé à la récente agression dirigée par les légitimistes contre l'ordre légal actuel, à l'exception des chefs de ce mouvement.

C'est Madère qui doit être le lieu d'exil des ex-souverains de Hongrie. On a choisi à Funchal l'immeuble où logeront le roi Charles et la reine Zita.

— Depuis le départ d'Athènes de la délégation hellénique, la Grèce est complètement privée de renseignements officiels sur les résultats des démarches de MM. Gounaris et Baltazzi auprès des gouvernements français et britannique. On croit que M. Gounaris aurait accepté la médiation des Puissances, sur la base des propositions alliées faites en mars dernier, et comportant l'autonomie de Smyrne et l'évacuation de l'Asie Mineure.

— Une violente tempête sévit sur la Manche, et rend impossible toute navigation.

7 nov. (lun.). — La délégation française conduite par M. Briand est arrivée à Washington. Elle a été saluée à la gare par M. Hughes, secrétaire d'Etat, et le général Pershing. Elle a gagné son hôtel escortée par la cavalerie, au milieu des acclamations de la foule. La ville est pavoisée.

M. Aristide Briand a adressé au peuple américain un Message dans lequel il déclare notamment que la France est prête à faire tous ses efforts pour empêcher de nouvelles guerres, pourvu qu'elle n'ait rien à craindre au sujet de sa sécurité personnelle, qui demeure l'une des garanties les plus durables de la paix du monde. Le Message ajoute :

C'est justement parce qu'elle a dû souffrir de la guerre plus qu'aucune autre nation, que la France est prête à participer à la Conférence du désarmement dans un esprit très favorable pour le maintien de la paix.

— Le chancelier allemand Wirth a déclaré à la commission des affaires étrangères du conseil d'Empire que, bien que repoussées par la Conférence des ambassadeurs, les protestations contre le partage de la Haute-Silésie subsistaient devant l'histoire et pour tous les temps.

— Les opérations au Maroc suivent un cours heureux pour les troupes espagnoles. Le haut commissaire communique que les trois brigades de Melilla ont contourné et fortifié le plateau d'Azir, d'où elles commandent tous les territoires montagneux d'en deçà de l'oued Kert. Les vallées moyenne et basse du Djebala à la côte sont totalement dominées.

— Le comte de Saint-Aulaire, ambassadeur de France en Grande-Bretagne, est arrivé à Paris. Son voyage a pour objet l'accord qui a été signé à Angora par la France et Mustapha Kemal. Un aide-mémoire anglais concernant l'accord lui a été remis au moment de son départ pour Paris.

Cet aide-mémoire soulève un certain nombre d'objections, dont la principale est que le gouvernement britannique craint que cet accord ne suscite quelque difficulté dans le règlement de la question d'Orient, surtout au moment où l'Angleterre s'emploie, de concert avec la France, à résoudre le conflit entre la Turquie et la Grèce. En somme, les Anglais reprochent à la France d'avoir joué avec la carte turque, parce qu'ils ont perdu avec la carte grecque.

8 nov. (mar.). — M. Lloyd George saisit le conseil de la Société des nations du conflit serbo-albanais. Le conseil devra convenir des mesures à prendre au cas où le gouvernement de Belgrade refuserait de rappeler les troupes qui ont envahi l'Albanie; l'avance continuelle des forces yougoslaves en Albanie étant de nature à troubler la paix internationale.

— Le Sénat a discuté le projet de loi relatif à la célébration de la « fête de la Victoire et de la Paix », le 11 novembre. Mais il n'a adopté que deux articles du projet : l'article 1er, qui institue la fête chaque année; l'article 2, qui en renvoie la célébration au dimanche le plus proche du 11 novembre.

(L'article 3, voté par la Chambre le 4 novembre, portait que, par exception, la fête aurait lieu, cette année, à la date exacte, c'est-à-dire vendredi.)

Donc, il n'y aura pas de fête nationale vendredi prochain.

— A Washington, le président Harding, entouré des membres de son cabinet, a reçu, à la Maison-Blanche, M. Briand, accompagné de M. Jusserand, ambassadeur de France, et des membres de la délégation française.

La capitale américaine a accueilli avec le plus grand éclat les envoyés de la France.

9 nov. (mer.). — La Conférence des ambassadeurs a décidé d'inviter l'Autriche à ratifier le plus tôt possible le protocole de Venise, et elle a pris connaissance de la lettre du gouvernement hongrois, qui lui a été transmise par les représentants alliés à Budapest. Dans cette lettre, le gouvernement hongrois déclare prendre l'engagement de suivre les décisions de la Conférence des ambassadeurs de février 1920 et avril 1921, qui interdisent la restauration des Habsbourg. Il déclare en outre qu'avant de résoudre la question de l'élection du souverain il s'entendra avec les grandes puissances, et ne procédera pas sans leur consentement.

— Les représentants à Belgrade des trois grandes puissances (France, Grande-Bretagne, Italie) ont fait une démarche commune auprès du gouvernement yougoslave, lui demandant de ne pas poursuivre ses opérations militaires en Albanie, et l'informant que les frontières de l'Etat albanais en deçà desquelles les troupes yougoslaves devront se retirer vont faire l'objet d'une décision imminente des grandes puissances.

— La Chambre approuve la décision prise par le Sénat, de reporter la fête de l'anniversaire de l'armistice, du 11 novembre au dimanche 13.

10 nov. (jeu.). — La France a dénoncé le *modus vivendi* qui réglait ses rapports commerciaux avec l'Espagne. Cette mesure est la conséquence de l'inertie opposée par le gouvernement espagnol à toutes les démarches que nous avons faites pour l'amener à ouvrir des négociations en vue d'un régime définitif.

— L'Académie royale de Belgique déclare le français langue diplomatique. Dans une lettre qu'elle adresse à l'Académie française, elle émet les considérants suivants :

Considérant que la langue française a des qualités exceptionnelles de précision et d'élégance, qui l'ont désignée au choix des diplomates ;

Considérant que la Belgique, associée maintenant aux grandes délibérations internationales, a acquis par là un titre de plus à intervenir en faveur d'une langue familière à son élite, et parlée par plus de trois millions de Belges.

Elle rappelle le vote solennel de l'Académie française en faveur du français, seule langue diplomatique. Et elle déclare s'associer à ce vote.

— En Allemagne, les tarifs actuels pour les transports de marchandises seront augmentés de 50 p. 100 à partir du 1er décembre.

11 nov. (ven.). — A l'occasion du troisième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, d'émouvantes manifestations ont eu lieu, ravivant dans les cœurs français le souvenir de la fameuse journée. De nombreuses délégations se sont rendues à l'Arc de Triomphe, pour déposer des fleurs sur la tombe du Soldat inconnu. A la chapelle des Invalides, en présence de Mgr Dubois, cardinal de Paris, et sous le patronage des maréchaux de France, l'aumônier des Invalides a célébré la messe annuelle du Souvenir. A la Chambre et au Sénat la séance a été suspendue, et, pendant un moment, députés et sénateurs sont demeurés debout, immobiles et silencieux, adressant leur pensée émue à ceux qui ont combattu et sont tombés pour la cause du droit, de la justice et de la liberté.

Les fêtes de l'anniversaire sont renvoyées à après-demain.

— Londres a célébré l'armistice. A 11 heures précises, heure où la Grande Guerre prit fin, un silence profond, qui a duré deux minutes, a enveloppé toute la cité. Piétons, voitures, autobus se sont arrêtés dans les rues. Tout travail a été suspendu dans les bureaux, les magasins et les ateliers. Tous les habitants de la capitale britannique sont restés debout, tête découverte, pensant aux Morts, et priant pour eux. Une foule considérable se pressait autour du cénotaphe, au pied duquel M. Lloyd George est venu déposer une couronne de la part des souverains. A 11 heures 2 minutes, les musiques de la Garde ont joué un hymne, qui a été chanté ensuite par la foule.

— A Château-Thierry a été inaugurée, hier, une borne marquant l'arrêt de la dernière offensive allemande. Des discours ont été prononcés par le maire, le président des Anciens combattants de l'arrondissement, le président du conseil municipal de Paris, et M. Deffert, président du Touring-Club.

On remarquait la présence des attachés militaires des Etats-Unis, de Belgique, d'Angleterre et d'Italie.

— Le corps du Soldat inconnu américain, ramené des champs de bataille de France, est arrivé à Washington, et a été inhumé solennellement au Cimetière national, à Arlington. Toute la délégation française a assisté à la cérémonie, et M. Briand a déposé sur la tombe une plaque de marbre et une palme de bronze, en témoignage de la reconnaissance de la nation française.

— Le maréchal Joffre est parti de Marseille pour se rendre en Indochine, en Chine, au Japon, puis en Amérique.

12 nov. (sam.). — La conférence du désarmement et du Pacifique s'est ouverte ce matin à 10 h. 30, à Washington, dans l'auditorium du palais de la Société des filles de la révolution américaine.

Le président Harding ouvre solennellement la conférence. En un discours d'une grande élévation, il expose aux délégués des Puissances la tâche qu'ils vont avoir à remplir. Il « fait des vœux pour qu'une entente se réalise, et qu'elle aboutisse à des garanties de paix et à des engagements tendant à réduire le fardeau qui pèse sur le monde, et à établir pour sa prospérité un meilleur état de choses ».

Après le discours du Président, salué par des applaudissements ponctués de hourras, M. Hughes, secrétaire d'Etat, élu président de la conférence, déclare que le français et l'anglais seront les langues officielles.

Les Etats-Unis proposent aux puissances intéressées :

1° D'abandonner la construction des « capital-ships » actuellement en chantier. De ne pas commencer la construction des capital-ships projetés ;

2° De détruire un certain nombre de navires ne pouvant plus être considérés comme ayant une force de combat effective ;

3° De prendre pour base, en général, afin de déterminer la puissance navale future de chacun des trois Etats intéressés, les forces navales dont disposent actuellement ces Etats ;

4° Le tonnage des capital-ships étant pris comme base pour la détermination de la puissance navale, de prescrire un certain chiffre proportionné pour les vaisseaux auxiliaires.

Il avait été convenu qu'il n'y aurait pas de discours en réponse à celui du président Harding. Cependant, M. Balfour, chef de la délégation anglaise, prend la parole pour remercier le Président.

M. Hughes expose un plan de limitation des armements navals, un projet de réduction des flottes.

Ici se place la plus grande manifestation de la séance. Les parlementaires crient : « Briand ! Briand ! » Le président du conseil français, surpris, doit prendre la parole à l'improviste. Son allocution est accueillie par une longue ovation. La salle, tout entière debout, pousse des acclamations, et les ovations se renouvellent encore plus chaleureuses, après la traduction en anglais du discours du président du conseil français.

Après M. Briand, les délégués du Japon, de l'Italie et des autres puissances prononcent chacun quelques mots. Puis la séance est levée à midi 25, et renvoyée à mardi matin.

13 nov. (dim.). — La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, qui avait été officiellement remise à aujourd'hui, a été célébrée par les pouvoirs publics et par la population parisienne avec une émouvante simplicité. Rien que des visites, rien qu'un pèlerinage ininterrompu à la tombe du Soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe. Le soir, tous les monuments publics, pavoisés, étaient illuminés.

La commémoration de l'armistice a été fêtée dans la plupart des villes de France. Presque partout, le programme a été le même : revue des troupes de la garnison, et défilé auquel ont pris part les associations de mutilés et de combattants.

— Au Maroc, les positions conquises par les Espagnols dominent la côte jusqu'à l'embouchure du Kert. Les rebelles opposent peu de résistance.

— A Rome, la grève est terminée : typographes, boulangers, cheminots, et les autres catégories d'ouvriers, ont repris le travail.

14 nov. (lun.). — L'armée autrichienne commence aujourd'hui l'occupation du Burgenland ; elle en effectue la prise de possession par secteurs. Les troupes italiennes sont attendues dans la partie du Burgenland où doit avoir lieu un plébiscite.

— Le président Harding a signé la proclamation rétablissant la paix entre les Etats-Unis et l'Allemagne.



« Mais, il lui manque bien des choses, à votre fauteuil...
— Ce qui en prouve l'authenticité... Il a fait la noce sous Louis XV, et il a été décapité en même temps que Louis XVI... »



« Mais puisque l'Allemagne paye ?...
— En papier... Vous aurez droit à une vache en papier et à une maison en carton... »



« Vous dites que le boucher a diminué ses prix?
— Non, non, pas ses prix,... seulement la grosseur de ses gigots... »



« Touché !... Dire que, si j'étais le lièvre, je n'aurais couru aucun danger !... »



« Je ne voudrais pas dépenser plus de cinq francs pour dîner... Qu'est-ce que vous donnez pour cinq francs, dans votre restaurant ?...
— Un rince-bouche... »

(Henriot, *Le Journal Amusant.*)

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS

ALEXANDRE (A.). *Claude Monet.* Paris, Bernheim jeune. In-4°. 125 francs.

BELLAIGUE (C.). *Souvenirs de Musique et de Musiciens.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 4 francs.

CHARPENTIER (John). *La Peinture anglaise.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 4 francs.

COQUIOT (G.). *Lautrec ou Quinze ans de Mœurs parisiennes (1885-1900).* Paris, Ollendorff. In-8°. 15 francs.

DEBUSSY (Cl.). *Monsieur Croche, antidilettante.* Paris, Dorbon aîné. In-4°. 25 francs.

GANCHE (Ed.). *Frédéric Chopin. Sa vie et ses œuvres (1810-1849).* Paris, Mercure de France. In-8°. 12 francs.

KLINGSOR (T.-L.). *L'Art français depuis vingt ans : La Peinture.* Paris, Rieder. In-8°. 8 francs.

LANGLADE (J.). *Le Puy et le Velay.* Paris, Laurens. In-4°. 10 francs.

MICHEL (A.). *Histoire de l'Art.* 11e volume : *Art au temps du Bernin, de Poussin, Rubens, Rembrandt, Vélasquez.* Paris, A. Colin. In-8°. 50 francs. — (C'est par erreur que nous avons précédemment indiqué le prix de 30 francs.)

MOUREY (G.) *Essai sur l'Art décoratif français moderne.* Paris, Ollendorff. In-8°. 15 francs.

PAPILLON (G.) et SAVREUX (M.). *Musée céramique de Sèvres. Guide illustré.* Paris, Laurens. In-8°. 15 francs.

RATOUIS DE LIMAY (P.). *Les Artistes écrivains.* Paris, Alcan. In-8°. 10 francs.

VIDALENC (G.). *L'Art norvégien contemporain.* Paris, Alcan. In-8°. 10 francs.

GÉOGRAPHIE

ARNAUD (G.). *Le Port de Strasbourg.* Paris, Dunod. In-8°. 12 francs.

BARATIER (Gal). *Au Congo. Souvenirs de la Mission Marchand.* Paris, Fayard. In-18. 6 fr. 50.

CORDIER (H.). *La Chine.* Paris, Payot. In-16. 4 francs.

FRATER (Ct). *Carte de la frontière Nord-Est de la France à l'échelle de 1/864.000* avec un *Résumé chronologique de la Guerre.* Paris, Chapelot. 6 francs.

GUERRE ET PAIX

BAUCHER (P.). *Au long des rives. Souvenirs de l'occupation allemande à Lille (1914-1918).* Paris et Strasbourg, Imprimerie Strasbourgeoise. 7 francs.

BÉRARD-CAMOURTÈRES (Léa). *Au Service de la France : les Décorées de la Grande Guerre.* Tome I : *Héroïsme.* Agen, chez l'Auteur. In-8°. 7 francs.

BOURCART (J.). *L'Albanie et les Albanais.* Paris, Bossard. In-16. 12 francs.

BOURG (G. DU). *Sous l'uniforme et sous le froc. D. Antoine du Bourg, O. S. B. (1838-1918).* Paris, Perrin. In-16. 7 francs.

BOURGEOIS (E.) et PAGÈS (G.). *Les Origines et les responsabilités de la Grande Guerre. Preuves et Aveux.* Paris, Hachette. In-8°. 25 francs.

BRUNET (R.). *La Société des nations et la France.* Paris, Librairie du Recueil Sirey. In-16. 7 fr. 50.

CARRÉ (C H.). *La véritable histoire des taxis de la Marne (6, 7 et 8 septembre 1914).* Paris, Chapelot. In-16. 3 francs.

CHESSIN (S. DE). *L'Apocalypse russe. La Révolution bolchevique (1918-1921).* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

ERMENONVILLE (D'). *Le Collier de Bellone.* Paris, La Sirène. In-12. 7 francs.

GAUDY (G.). *L'Agonie du Mont-Renaud, 1918. Souvenirs d'un poilu du 57e d'infanterie.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

GAUVAIN (A.). *L'Europe au jour le jour.* Tome XI : *La Guerre européenne. (Avril-décembre 1917.)* Paris, Bossard. In-8°. 18 francs.

GEORGE-GAULIS (Berthe). *Le Nationalisme turc.* Paris, Plon. In-16 5 francs.

GHEUSI (P.-B.). *Le Maréchal Gallieni.* Paris, Fasquelle. In-12. 6 fr. 75.

HANOTAUX (G.) et Lt-Cl FABRY. *Joffre.* Paris, Crès. In-16. 3 fr. 50.

LAURE (Ct). *Au 3e Bureau du Troisième G. Q. G. (1917-1919).* Paris, Plon. In-16. 9 francs.

LUCIEN-GRAUX. *Histoire des Violations du Traité de Paix.* Tome I : *28 juin 1919-24 septembre 1920.* Paris, Crès. In-8°. 8 francs.

MOUSSET (A.). *Le Royaume des Serbes-Croates et Slovènes.* Paris, Bossard. In-8°. 9 francs.

PELLEGRIN (Colonel F. L. L.). *La Vie d'une armée pendant la Grande Guerre.* Paris, Flammarion. In-18. 8 fr. 50.

— *Journal de Lee Meriwether, attaché spécial de l'Ambassade américaine à Paris, 1916-1917-1918.* Paris, Payot. In-8°. 10 francs.

HISTOIRE ET BIOGRAPHIE

CONTENAU (Dr G.). *La Civilisation assyro-babylonienne.* Paris, Payot. In-16. 4 francs.

FRANKLIN (A.). *Paris et les Parisiens au XVIe siècle.* Paris, Emile-Paul. In-8°. 10 francs.

GRASSET (Ct). *Franchet d'Esperey.* Paris, Crès. In-16. 3 fr. 50.

GUIGNEBERT (Ch.). *La Vie cachée de Jésus.* Paris, Flammarion. In-18. 4 fr. 50.

LACOUR-GAYET *Bonaparte membre de l'Institut.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 15 francs.

LAUNAY (L. DE). *Une Famille de la bourgeoisie parisienne pendant la Révolution.* Paris, Perrin. In-8°. 10 francs.

MASSON (F.). *Revue d'Ombres.* Paris, Ollendorff. In-8°. 12 fr.

PRUNEL (L.). *La Renaissance catholique en France au XVIIe siècle.* Paris, Picard ou Desclée. In-12. 7 fr. 50.

VIGNAUD (H.). *Le Vrai Christophe Colomb et la Légende.* Paris, Picard. In-12. 6 francs.

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

ANGLADE (J.). *Histoire de la Littérature méridionale au Moyen âge.* Paris, de Boccard. In-8°. 12 francs.

[DIVERS.] *Dante. Mélanges de Critique et d'Erudition françaises publiés à l'occasion du VIe Centenaire de la mort du Poète.* Paris, Librairie Française. In-4°. 66 francs.

GIRAUD (V.). *Ecrivains et Soldats Essais et Portraits d'histoire morale.* Paris, Hachette. In-8°. 12 francs.

LACOUR (L.). *Les Premières Actrices françaises.* Paris, Librairie française. In-8°. 15 francs.

MAUCLAIR (C.). *Paul Adam (1862-1920).* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

MONTESQUIOU (R. DE). *Elus et Appelés. Etudes et Essais.* Paris, Emile-Paul. In-8°. 10 francs.

NOLHAC (P. DE). *Ronsard et l'Humanisme.* Paris, Champion. In-8°. 35 francs.

PERROMAT (Ch.). *William Wycherley. Sa Vie, son Œuvre.* Paris, Alcan. In-8°. 20 francs.

VAN TIEGHEM (P.). *La Poésie de la nuit et des tombeaux en Europe au XVIIIe siècle.* Paris, Rieder. In-8°. 5 francs.

— *Contes et Légendes du bouddhisme chinois.* Trad. par Ed. Chavannes. Paris, Bossard. In-8°. 21 francs.

— *Fables chinoises du IIIe au VIIIe siècle de notre ère.* Trad. par Ed. Chavannes ; versifiées par Mme Ed. Chavannes. Paris, Bossard. In-16. 4 fr. 80.

LITTÉRATURE, POÉSIE, THÉATRE

ANTOINE. *Mes Souvenirs sur le Théâtre-Libre.* Paris, Fayard. In-18. 6 fr. 50.

BEAUNIER (A.). *Suzanne et le Plaisir,* roman. In-18. 7 fr

BERTRAND (L.). *Autour de Saint-Augustin.* Paris, Fayard. In-18. 6 fr. 50.

BORDEAUX (H.). *La Vie au théâtre. Cinquième série (1919-1921.)* Paris, Plon. In-16. 8 francs.

CAZIN (P.). *Décadi ou la Pieuse Enfance.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

CHARDONNE (J.). *L'Epithalame,* roman Paris, Stock. 2 vol., ensemble 11 fr. 50.

CLERMONT (E.). *Le Passage de l'Aisne.* Paris, Grasset. In-16. 5 francs.

DAUDET (L.). *L'Entremetteuse,* roman contemporain. Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

DESCHAMPS (G.). *De Noyon à Strasbourg.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.

DORGELÈS (R.). *Saint-Magloire,* roman. Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.

FOVILLE (G. DE). *L'Ennemie de l'Amour,* roman. In-16. 7 fr.

FAGUET (Em.). *Chansons d'un passant.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

GUILLOT (D.). *Sabaoth,* roman. Paris, Jouve. 7 francs.

HELLO (E.). *Du Néant à Dieu, fragments recueillis par J.-Ph. Heuzey.* Paris, Perrin. 2 vol. in-16, ensemble 10 francs.

HERMANT (A.). *Le Crépuscule tragique,* roman. Paris, Lemerre. In-18. 6 fr. 75.

JAMMES (Fr.). *De l'Age divin à l'âge ingrat. Mémoires.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

LAGERLOF (S.). *Le Charretier de la Mort.* Trad. du suédois par T. Hammar. Paris, Perrin. In-16. 6 fr. 50.

LAVEDAN (H.). *Gaudias,* roman. Paris, Plon. 2 vol. in-16. 10 francs.

LICHTENBERGER (A.). *Père,* roman. Paris. Ferenczi. In-16. 6 francs.

LOTI (P.) et son fils Samuel VIAUD. *Suprêmes Visions d'Orient. Fragments de Journal intime.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.

MAC ORLAN (P.). *La Cavalière Elsa.* Paris, Nouvelle Revue française. In-8°. 7 francs.

MAURRAS (Ch.). *Tombeaux.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-8°. 10 francs.

MÉREJKOWSKI (D.). *Le Règne de l'Antéchrist.* Paris, Bossard. In-12. 4 fr. 50 ; — *Quatorze décembre.* Paris, Bossard. In-12. 6 fr. 50.

RÉGNIER (H. DE). *Vestigia flammae,* poésies. Paris, Mercure de France. In-16. 7 francs.

SOREL (A.-E.). *Mea culpa,* roman. Paris, Michel. In-16. 6 fr. 75.

SUARÈS (A.). *Poète tragique. Portrait de Prospéro.* Paris, Emile-Paul. In-8°. 15 francs.

TALMEYR (M.). *La Nouvelle Légende dorée.* Paris, Perrin. In-16. 7 francs.

THARAUD (J. et J.). *Rabat ou les Heures marocaines.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

VAILLAT (L.). *Paysages de Paris.* Paris, Champion. In-8°. 10 francs.

VARIOT (J.). *L'Effigie de César,* roman. Paris, Renaissance du Livre. In-18. 6 francs.

— *Propos d'*ANATOLE FRANCE *recueillis par Paul Gsell.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.

PHILOSOPHIE

BÉGASSAT (J.). *Le Sens caché des religions.* Paris, Figuière. In-12. 4 fr. 90.

CHEVALIER (J.). *Descartes.* Paris, Plon. In-8°. 9 francs.

FREUD (Dr S.). *Introduction à la Psychanalyse.* Trad. de l'allemand par le Dr S. Jankélévitch. Paris, Payot. In-8°. 18 fr.

MILHAUD (G.). *Descartes savant.* Paris, Alcan. In-8°. 12 fr. 50.

SCIENCES

ARTHUS (M.). *Précis de physiologie microbienne.* Paris, Masson. In-12. 17 francs.

EISENMENGER (G.). *La Physique. Son rôle et ses phénomènes dans la vie quotidienne.* Paris, P. Roger. In-8°. 9 francs.

JANET (Ch.). *Considération sur l'être vivant.* 2e partie. *L'Individu, la Sexualité, la Parthénogénèse et la Mort au point de vue orthobiontique.* Beauvais, Dumontier. In-8°.

LÉMERAY (E.-M.). *Leçons élémentaires sur la Gravitation.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 7 francs.

MAQUENNE (L.). *Précis de Physiologie végétale.* Paris, Payot. In-16. 4 francs.

MARCHADIER (A.-L.) et GOUJON (A.). *Les Poisons méconnus.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

MARION (G.). *Traité d'Urologie.* Paris, Masson. 2 vol. in-8°, ensemble 120 francs.

MOZZICONACCI (A.). *Le Ver à soie du mûrier. Petit traité de Sériciculture pratique.* Paris, Hachette. In-16. 12 francs.

PÉCHEUX (H.). *Traité d'Electricité industrielle.* Paris, Delagrave. 2 vol. in-8°. Tome I : *Etude des courants électriques continus.* 58 francs ; — Tome II : *Etude des courants alternatifs.* 25 francs.

SOCIOLOGIE, ÉCONOMIE POLITIQUE

GOING (Ch.-B.). *Principes d'Organisation industrielle.* Trad. par A. Blandin. Paris, Payot. In-8°. 9 francs.

GONNARD (R.). *Histoire des Doctrines économiques. I. De Platon à Quesnay.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-8°. 10 francs.

MILLERAND (A.). *Choix de plaidoyers.* Paris, Fasquelle. In-12. 6 fr. 75.

PALANTE (G.). *Précis de Sociologie.* Paris, Alcan. In-16. 7 francs.

PAVIE (Aug.). *A la Conquête des Cœurs.* Paris, Bossard. In-4°. 30 francs.

VAN GENNEP (A.). *Traité comparatif des Nationalités.* Tome I : *Les éléments extérieurs de la nationalité.* Paris, Payot. In-8°. 8 francs.

VARIA

DOLIDON, Mlle MUNIÉ, Dr ROSENTHAL, G et L. ROSENTHAL, Maria VÉRONE. *Le Livre de la Jeune fille.* Paris, Larousse. In-8°. 7 fr. 50.

GASTINNE-RENETTE (P.) et VOULQUIN (G.). *Pour devenir bon chasseur.* Paris, Larousse. In-8°. 4 fr. 50.

HEUZÉ (P.). *Les Morts vivent-ils ?* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 6 francs.

ROBERT. *Manuel de Cuisine et de Pâtisserie.* Paris, l'Art culinaire. In-12. 4 fr. 50.

TASSY (E.) et LÉRIS (P.). *Les Ressources du Travail intellectuel en France.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 50 francs.

— *Mémoires et Documents pour servir à l'Histoire du Commerce et de l'Industrie en France,* publiés sous la direction de Julien HAYEM (Sixième série.) Paris, Hachette. In-8°. 12 francs.

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.

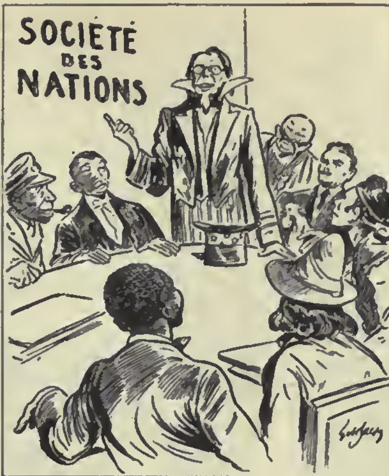


« Est-ce que c'est bien ?... Tu connais ça, toi, le « Barbier de Séville » ?
— Non, je n'ai jamais été en Espagne, et puis d'abord je me rase moi-même. »



« 63 francs !... Et il n'y a pas de truffes ?...
— Non, les truffes ce sont ceux qui veulent bien payer ces prix-là... »

(Spahn et Gil Baër, *Le Petit Bleu.*)



On désarme. — « Donc, messieurs, la France conservera son armée, l'Angleterre sa flotte, le Japon la plus grande partie de la sienne, les Etats-Unis leur aviation totale, et l'Allemagne tout ce qu'elle voudra à condition que ce soit en cachette. »



Au salon. — « Dis, mon ami, pourquoi ne fais-tu pas de peinture ?
— Je ne sais pas dessiner...
— En voilà une raison !... regarde la plupart de ceux qui exposent !

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Novembre 1921 au 14 Décembre 1921

15 nov. (mar.). — La Conférence du désarmement a tenu sa deuxième séance à Washington. M. Hughes, secrétaire d'Etat américain, a ouvert la séance. Il a présenté un rapport sur les travaux de la commission, l'ordre du jour et la procédure à suivre, et a soumis à l'approbation de l'assemblée, qui a accepté, la création de deux commissions : la première, composée de représentants des cinq grandes puissances, pour discuter le désarmement, et la deuxième, composée des représentants des neuf puissances représentées à la Conférence, pour s'occuper des questions d'Extrême-Orient.

M. Balfour, chef de la délégation anglaise, prend ensuite la parole et expose les objections britanniques au plan proposé par les Etats-Unis. M. Briand lui succède et dit que la France donne son adhésion au projet de M. Hughes, se réservant d'exposer ultérieurement sa manière de voir en ce qui concerne le désarmement terrestre. L'amiral Kato déclare que le Japon est prêt à procéder à des réductions pour les armements navals, mais demande qu'il soit autorisé à remplacer divers types de vaisseaux.

M. Briand et M. Schanzer, délégué italien, ont convenu que la France et l'Italie agiraient d'accord dans les questions portées devant la Conférence.

La délégation chinoise envisage avec confiance et espoir la discussion des questions en jeu.

— Au sujet de la transformation des usines de guerre, le gouvernement allemand demande à la Conférence des ambassadeurs l'atténuation des mesures édictées par la commission de contrôle que préside le général Nollet.

16 nov. (mer.). — Le gouvernement français, par une note remise à l'ambassade britannique à Paris, vient de préciser l'attitude qu'il adopte en face de l'offre, formulée par les Soviets, de reconnaître, sous certaines conditions, une partie de la dette extérieure qu'ils ont héritée des gouvernements précédents. Lorsque le gouvernement russe se décidera à accepter pleinement les principes qui règlent les rapports des Etats civilisés, alors seulement on pourra envisager d'entrer en pourparlers avec lui.

— Le gouvernement britannique a adressé au soviet de Moscou une nouvelle note réfutant absolument les allégations de M. Tchitcherine, suivant lesquelles les preuves de la propagande bolcheviste dont s'est plainte l'Angleterre sont fondées sur de faux documents, d'origine allemande. Lord Curzon affirme de nouveau que le soviet s'est livré à une propagande hostile contre la Grande-Bretagne en Perse, en Afghanistan et dans l'Asie centrale.

— La Chambre de commerce de Genève vient de tenir une séance extraordinaire consacrée à la convention franco-suisse supprimant les zones franches du pays de Gex et de la Haute-Savoie. Elle a décidé, à l'unanimité et pour des motifs qu'elle exposera dans une prochaine assemblée générale extraordinaire de l'Association commerciale et de l'industrie genevoise, de s'opposer à la ratification de cette convention.

— La Conférence des ambassadeurs, réunie sous la présidence de M. Jules Cambon, s'est inquiétée des conditions dans lesquelles pourra être assuré l'entretien de Charles de Habsbourg et de sa famille, à Madère, sans qu'il en coûte rien au Portugal. Elle a pris des dispositions pour provoquer à cet effet une décision rapide des gouvernements intéressés.

L'ex-roi Charles de Habsbourg et l'ex-impératrice Zita sont arrivés à Gibraltar.

17 nov. (jeu.). — La réponse française à l'aide-mémoire de lord Curzon, relatif à l'accord franco-turc d'Angora, est arrivée à l'ambassade de France à Londres, qui l'a remise au gouvernement anglais. D'après cette réponse, l'accord d'Angora sera maintenu, sans préjudice d'un règlement général des affaires d'Orient.

— Le conseil de la Société des nations s'est réuni au Petit-Luxembourg, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, pour examiner le conflit entre Yougoslaves et Albanais. M. Fisher, délégué britannique, épousant la thèse albanaise, a dressé contre le gouvernement de Belgrade un véritable acte d'accusation. Le délégué yougoslave a nié la véracité des accusations formulées contre son pays, et a promis d'apporter des documents pour réfuter le réquisitoire anglais. Le délégué albanais s'est borné à déclarer qu'il n'avait rien à ajouter à l'exposé fait par M. Fisher.

M. Fisher a donné ensuite lecture d'un long rapport à l'éloge de l'émir Fayçal. Il explique comment le « désir irrésistible des populations de l'Irak » a obligé la puissance mandataire (la Grande-Bretagne) à leur donner un roi arabe. Le besoin de ce monarque était si impérieux, que « l'Angleterre n'a pas eu le temps de consulter le conseil de la S. D. N. avant d'agir », mais le gouvernement de Londres ne doute pas que le conseil ne donne son approbation à l'accession de Fayçal au trône. M. Fisher a soin d'ajouter que le gouvernement arabe de l'Irak ne doit pas se substituer au mandat conféré sur la Mésopotamie à l'Angleterre par la S. D. N.

— Le Conseil des ministres a décidé, en présence de M. Henry Paté, haut commissaire des sports au ministère de la Guerre, et de M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat de l'hygiène et de l'éducation physique au ministère de l'Instruction publique, que le ministère des Affaires étrangères serait chargé des questions ayant trait aux Jeux Olympiques de 1924. Un crédit de 20 millions de francs, s'espaçant sur plusieurs années, sera accordé au comité d'organisation.

18 nov. (ven.). — Sir John Bradsbury, représentant britannique à la commission des réparations, a adressé au chancelier allemand une déclaration relative au paiement des réparations dues en janvier prochain. La déclaration dit notamment :

L'Allemagne peut et doit payer. La commission des réparations a décidé qu'il ne doit pas y avoir de changements dans les conditions de paiement. L'Allemagne est riche en ressources, et toutes ses usines sont en pleine activité. Dans ces conditions, l'Allemagne est en mesure d'obtenir les crédits nécessaires, pourvu que toutes ses forces actives travaillent ensemble, et la stabilité de son gouvernement suffit toujours à engendrer l'assurance que les obligations de l'Allemagne seront remplies.

— De graves désordres se sont produits à Bombay, à l'arrivée du prince de Galles. Une foule de grévistes et d'indigènes sans travail ont renversé des tramways. Ils y ont mis le feu, et ont jeté des pierres aux représentants de la police. Plusieurs agents ayant été tués ou blessés, la police a ouvert le feu, tuant et blessant un certain nombre de manifestants.

— La Chambre s'occupe de la crise financière. M. Doumer, ministre des Finances, déclare que la situation peut être améliorée par la méthode et par le temps, sans se jeter dans des aventures. Il défend l'impôt sur le revenu, le principe de la progression, l'impôt sur le chiffre d'affaires, les monopoles des tabacs, les allumettes, les poudres, les P. T. T., etc.

19 nov. (sam.). — A Washington, un temps d'arrêt s'est fait sentir, dès avant-hier, au comité chargé de régler la procédure des affaires de Chine, comité qui comprend les chefs des neuf délégations participant à la Conférence. Ce comité s'est prononcé aujourd'hui, et se déclare favorable au maintien de l'intégrité territoriale et de l'indépendance administrative de la Chine.

— A Paris, le conseil de la Société des nations a achevé l'examen de la question albanaise. Les frontières de l'Albanie sont désormais fixées, et devront être respectées sous les garanties assurées aux membres de la Société des nations par le pacte de la Société. Une commission d'enquête est envoyée en Albanie, et rendra compte au conseil du retrait des troupes yougoslaves et albanaises, de part et d'autre de la zone de démarcation provisoire prévue par la décision de la Conférence des ambassadeurs du 18 novembre 1921.

— A Bruxelles, une réunion du conseil de cabinet belge a eu lieu sous la présidence de M. Carton de Wiart, au cours de laquelle les ministres en fonction ont signé leur démission, qui a été remise au roi.

— A Berlin, la Chambre prussienne a été le théâtre de scènes tumultueuses. Les communistes ont demandé la mise en liberté immédiate d'un certain nombre de personnes arrêtées lors des troubles de l'Allemagne centrale. La Chambre a repoussé la demande, et a désigné une commis-



Janvier (*Le Verseau*). — Les Constellations dessinées et gravées par Gheyn (xvie-xviie s.), d'après un manuscrit arabe de la Bibliothèque de l'Académie de Leyde.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris; 2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

sion chargée d'enquêter sur l'affaire. Cette résolution n'a pas satisfait les communistes. La Chambre a été alors partagée en deux camps, qui ont bientôt passé aux actes.

— Le président Harding a signé le texte de la proclamation de l'état de paix entre les Etats-Unis et l'Autriche.

— Le roi Charles de Habsbourg et la reine Zita sont arrivés à Madère à bord du *Cardiff*. Une grande partie de la population de Funchal, les autorités et l'élite de la société les attendaient au débarcadère de Mantinha. Les souverains ont été conduits à la villa Victoria dans une automobile mise à leur disposition par les autorités de la ville. L'évêque de Funchal est allé les saluer et les a invités à assister à une messe célébrée à la cathédrale.

20 nov. (dim.). — La question d'Irlande n'avance pas ; chaque partie reste sur ses positions. M. Ramon de Valera répète aujourd'hui ce qu'il a dit à la première conférence de Londres :

L'Irlande ne demande qu'une chose : le droit absolu de choisir pour elle-même comment elle veut être gouvernée, c'est-à-dire l'indépendance. Elle désire, en un mot, être libérée de l'Angleterre, et gérer ses affaires sans contrainte.

— Les élections législatives pour la Chambre et le Sénat ont lieu aujourd'hui dans la Belgique entière.

— D'après des nouvelles reçues de Moscou, des combats acharnés ont lieu aux environs de Kiev, entre les insurgés ukrainiens et les Russes bolcheviks. Ces derniers seraient déterminés à défendre la ville à tout prix.

21 nov. (lun.). — La troisième session plénière de la Conférence du désarmement a eu lieu à Washington. M. Aristide Briand exposa le point de vue français sur le désarmement terrestre. Il parla d'abondance, sans notes, et il fut écouté avec la plus profonde attention.

Si nous avions en nous la sécurité — dit-il entre autres, — *nous mettrions bas les armes, et nous serions heureux, en faisant ce geste, de contribuer au rétablissement de la paix définitive. Malheureusement, nous ne le pouvons pas. Malheureusement, nous n'en avons pas le droit...*

...Dès l'armistice, nous commençâmes à démobiliser. Le gouvernement réduisit à deux ans la durée du service. C'est donc une réduction du tiers des effectifs de l'armée métropolitaine qui est déjà réalisée. Les projets du gouvernement pour l'avenir comportent d'autres limitations : demain, une classe et demie sera appelée sous les drapeaux. L'armée pour la métropole sera réduite à la moitié de ses effectifs. Je dis qu'aller au delà est franchement impossible ; je ne pourrais pas le faire sans nous exposer aux dangers les plus grands...

M. Briand a mis clairement en évidence le danger allemand. Son discours précis et logique, qu'il a terminé par une magnifique péroraison, a produit sur tout le nombreux auditoire l'impression la plus profonde, et il a été unanimement applaudi.

Les représentants des grandes puissances reconnaissent tous la situation spéciale de la France.

Après M. Briand, M. Balfour a pris la parole et a déclaré que les explications si franches données par M. Briand au sujet des inquiétudes et des préoccupations de la France seraient pleinement appréciées par tous les membres de la Conférence. Il a déclaré encore qu'il reconnaît avec tristesse que le discours prononcé par M. Briand ne présentait pas une perspective immédiate bien encourageante pour la solution de la question des armements militaires, mais les mobiles qui animent actuellement la France sont ceux pour lesquels la Grande-Bretagne a combattu, et ce sont ceux qui ne cessent pas de faire l'objet de sa foi. Répondant enfin aux craintes de M. Briand, de sentir la France moralement isolée :

Ce serait — dit-il, — *en vérité, une chose tragique. Il faut que la liberté du monde en général et celle de la France en particulier soient maintenues et sauvegardées contre toute politique de domination de la nation qui avoisine la France.*

M. Hughes, secrétaire du département d'Etat, intervient à son tour pour déclarer qu'on ne saurait mettre à exécution la volonté de paix dont tout le monde est assurément animé, aussi longtemps que les institutions basées sur la liberté n'auront pas été pleinement garanties. Il ajoute, se tournant alors vers M. Briand, en une attitude sympathique :

— *Puis-je dire à M. Briand qu'il n'y a pas d'isolement moral pour les défenseurs de la liberté et de la justice ?*

22 nov. (mar.). — Le discours de M. Aristide Briand a produit la meilleure impression. On estime dans les milieux de la Conférence qu'il n'est pas possible de demander à la France de désarmer, tant que l'Allemagne conserve son état d'esprit actuel et s'efforce par tous les moyens d'éluder les clauses de désarmement qu'on lui a imposées.

— En Irlande, unionistes et sinn feiners continuent à tirer les uns sur les autres dans les rues de Belfast. On dit à Londres que si l'Ulster reste intraitable, M. Lloyd George suspendra les négociations avec sir James Craig, premier ministre du nord de l'Irlande, et qu'il partira pour Washington.

— A Berlin, la cherté croissante de la vie provoque de sérieux désordres. De nombreuses bagarres ont lieu entre les agents de police et les communistes et les chômeurs.

— L'activité des agents d'Enver-pacha prenant une extension constante en Anatolie et au Caucase, le gouvernement d'Angora a ordonné au général Kiazim Krabekir-pacha de rester à Kars, où il prendra des dispositions énergiques pour réagir contre les agissements de certains agents.

23 nov. (mer.). — A Washington, les délégations des cinq grandes puissances ont examiné la question du désarmement terrestre. Une tendance s'est manifestée en faveur d'une discussion détaillée. M. Aristide Briand, par une intervention énergique et décisive, s'est opposé à cette procédure en déclarant que la France, devant faire face à des dangers incontestés, ne peut réduire son armée que dans le cas où ses périls seraient partagés par les autres puissances.

— Voici le résultat officiel des élections législatives belges qui ont eu lieu dimanche dernier :

Pour la Chambre : catholiques, 82 ; socialistes, 66 ; libéraux, 33 ; parti du front, 4 ; combattants, 1. Le bilan s'établit donc de la façon suivante : les catholiques gagnent 9 sièges, les socialistes en perdent 4, les libéraux en perdent 4, les combattants en perdent 1, et le front-parti reste sur ses positions ; les classes moyennes et les nationalistes ne sont plus représentés.

Au Sénat, sur les 93 sièges qui étaient soumis à la réélection, les catholiques en obtiennent 42, les socialistes 33, les libéraux 18. Les socialistes regagnent au Sénat une grande partie des sièges que, du fait de l'invalidation de leurs candidats aux dernières élections, ils n'avaient pu occuper.

— En Anatolie, l'accalmie actuelle, dans le conflit gréco-turc, ne serait due qu'aux nécessités de regroupement des armées. Mustapha Kemal disposerait de forces importantes, et se préparerait à prendre une offensive rapide contre les Grecs.

Les Turcs vont réoccuper la Cilicie, suivant l'accord d'Angora. Tous les journaux turcs parlent avec enthousiasme de la France qui, disent-ils, a prouvé une fois de plus qu'elle est l'amie de la paix et de l'Islam.

24 nov. (jeu.). — Après une discussion qui n'a pas demandé moins de dix séances, la Chambre a terminé le débat financier par un ordre du jour de confiance dans le gouvernement, voté par 347 voix contre 180.

— M. Aristide Briand quitte Washington. En sa qualité de chef responsable du gouvernement, il a précisé l'attitude de la France dans toutes les discussions, et transmis ses pouvoirs à M. Viviani.

— L'ambassadeur d'Allemagne à Rome, M. Berenberg-Dossler, a demandé à être relevé de ses fonctions. Il invoque comme motif qu'il ne croit pas pouvoir atteindre, dans les conditions actuelles, les buts qu'il s'était proposés quand il avait accepté cette fonction.

25 nov. (ven.). — Les milieux germanophiles les plus hostiles à la France ont répandu le bruit, en Italie, que M. Briand avait tenu devant la Conférence un langage désobligeant pour l'armée italienne. Une telle nouvelle a échauffé la tête de quelques jeunes gens de Turin, qui ont manifesté leur patriotisme en envahissant le consulat de France et brisant les objets qui sont tombés sous leurs mains.

Le marquis della Torretta, ministre des affaires étrangères, a pris la parole, à la Chambre italienne, pour déplorer la nervosité du peuple italien, dont les manifestations répétées « nuisent gravement à la position internationale du pays, et rendent parfois presque impossible une action diplomatique efficace pour sauvegarder les intérêts nationaux ». Il a déclaré que rien, dans les dépêches de M. Schanzer, délégué à la Conférence de Washington, ne permettait de croire au bien-fondé des nouvelles répandues par une certaine presse, et il a ajouté que ce qui achève de les rendre absolument invraisemblables est le fait que la veille de son départ de Washington M. Briand a été l'hôte de la délégation italienne : « Il est vraiment douloureux, a conclu le ministre des affaires étrangères, que les relations cordiales entre Alliés puissent être troublées par la diffusion de nouvelles non contrôlées. Il en résulte le plus grave préjudice pour les intérêts essentiels de la patrie. »

A Paris, le comte Bonin-Longare, ambassadeur d'Italie, a tenu à affirmer à M. Bonnevay, président du Conseil par intérim, ses plus vifs regrets de ces pénibles incidents.

— Au Japon, le prince héritier Hiro Hito a été nommé régent de l'empire. Cette régence a été rendue nécessaire par l'état de santé actuel du mikado Yoshihito, atteint depuis un certain temps d'une maladie mentale.

— M. Aristide Briand s'embarque à New-York pour rentrer en France.

26 nov. (sam.). — Ce n'est pas à Turin seulement, que l'émotion soulevée par les fausses nouvelles venues de Washington a provoqué une réaction antifrançaise. A Rome, à Naples, des bandes de « fasciti » ont parcouru les rues en poussant des cris injurieux pour la France, et ont manifesté devant l'ambassade et le consulat français. Ces manifestations sont dues à une propagande germanophile. Aucun différend ne s'est produit à Washington entre M. Briand et le délégué italien à la Conférence, M. Schanzer. Celui-ci vient de l'affirmer dans une dépêche qu'il a adressée au marquis della Torretta, ministre des affaires étrangères d'Italie. Ces incidents n'auront sans doute pas de suites sérieuses, selon la croyance des milieux politiques, mais on constate une fois de plus que des menées sourdes entretiennent un désaccord latent entre la France et l'opinion italienne, depuis la paix. Le démenti de M. Schanzer, s'ajoutant à ceux du marquis della Torretta, de la Consulta et de l'ambassade de France, a calmé un peu les susceptibilités du peuple italien. La presse est unanime à réclamer qu'une enquête soit ouverte, afin de retrouver les responsables d'une information créée de toutes pièces, et qui pouvait avoir des conséquences déplorables pour l'amitié franco-italienne. Elle déclare que le journal anglais le « Daily Telegraph » est responsable de la nouvelle qu'il a transmise aux journaux italiens, et l'attaque violemment parce que, dit-elle, ce journal « essaye depuis longtemps de soulever des incidents entre l'Italie et ses alliés ».

— La note gouvernementale anglaise, relativement à l'accord d'Angora, est parvenue à l'ambassade de France qui la transmettra aujourd'hui au Quai-d'Orsay. Cette note, très longue, est conçue dans un esprit très amical.

27 nov. (dim.). — L'agitation persiste dans un certain nombre de grandes villes d'Italie, et de nouvelles manifestations antifrançaises se sont produites à Rome, Naples, Venise, Gênes, etc. Ces divers incidents ont provoqué une démarche de l'ambassadeur de France à Rome. M. Barrère s'est rendu à la Consulta, et a exposé au marquis della Torretta la pénible impression causée par ces démonstrations antifrançaises, et l'influence qu'elles peuvent avoir sur les relations amicales des deux pays. L'ambassade et les consulats de France sont protégés par la force armée.

A la Chambre et au Sénat, le marquis della Torretta donne le plus formel démenti au prétendu incident de Washington.

— La comédie de la dissolution des sociétés secrètes continue en Allemagne. Les journaux bavarois annoncent que le gouvernement du Reich a dissous, conformément aux prescriptions de l'ultimatum allié, plusieurs sociétés secrètes, notamment le corps Oberland. Les chefs de ce corps répliquent par une affiche invitant les « vrais Allemands » à adhérer à cette association.

28 nov. (lun.). — Parlant à la séance de la commission d'Extrême-Orient, à Washington, M. Hughes a donné un démenti formel aux comptes rendus d'après lesquels M. Briand aurait employé des paroles offensantes à l'égard du délégué italien, M. Schanzer. Il a déclaré que ces comptes rendus sont absolument sans fondement, et que les relations entre les délégués français et italiens à la Conférence lui ont paru des plus amicales.

M. Viviani et M. Schanzer ont exprimé leurs remerciements à M. Hughes.

Malgré tous ces démentis, une agitation artificielle se prolonge en Italie. Les fascistes invitent le peuple à manifester contre la France.

— M. Briand a appris, pendant son retour, à bord du *Paris*, que certains commentaires avaient paru dans la presse anglaise au sujet d'une interview qu'il aurait donnée avant de quitter l'Amérique. Le président du Conseil a adressé au ministère des Affaires étrangères un radiotélégramme pour démentir ces « fantaisies dont s'émaillent les informations des journaux anglais ».

— L'opinion publique se demande quelle est la raison des attaques, apparemment concertées, qui se produisent actuellement contre la France. Est-ce par une simple coïncidence, que ces attaques sont publiées concurremment avec d'onctueuses paroles et des arguments tendant à démontrer que l'Allemagne ne peut pas payer sa dette, et que dans le moment où l'Allemand M. Hugo Stinnes fait un voyage en Angleterre M. Balfour soutient la thèse française à Washington ? On remarque combien persistant est ce mouvement furtif vers l'Allemagne.

On a promis une alliance à la France, de concert avec l'Amérique et la Grande-Bretagne. Quand l'Amérique n'a pas donné suite à l'arrangement, le gouvernement britannique a fait faux-bond à la France. Celle-ci n'a aucune garantie, et cependant on l'accuse de desseins agressifs.

29 nov. (mar.). — C'est pour discuter du problème des réparations et de la politique financière du Reich, que M. Rathenau, envoyé de l'Allemagne, est à Londres, où il se rencontrera avec M. Lloyd George. Celui-ci proposerait, dit-on, d'accorder à l'Allemagne un moratorium de deux ou trois ans.

— Le gouvernement de l'Ulster repousse la thèse de l'unité irlandaise telle qu'elle est proposée dans les offres de M. Lloyd George. Il mobilise l'armée ulstérienne, pour entraîner la guerre religieuse. Les sinn feiners maintiennent leurs positions.

30 nov. (mer.). — Les milieux financiers et industriels de Grande-Bretagne, préoccupés avant tout du chômage, n'envisagent pas sans appréhension la perspective des paiements de l'Allemagne, les jugeant subordonnés à un tel développement des exportations germaniques que la production et le commerce anglais en seront terriblement atteints. De là, les pourparlers entre le gouvernement britannique, MM. Stinnes et Rathenau.

L'Angleterre s'emploie à adoucir les conditions imposées aux Allemands au sujet des réparations, et elle propose un moratorium. La France soutient ses justes revendications. L'Allemagne essaie d'aggraver et d'exploiter les divergences franco-britanniques.

— On mande de Berlin que des nouvelles plus précises relatives à un moratorium ont donné lieu sur le marché à un relèvement très sensible du mark.

— A Washington, les délégués japonais et chinois ont accepté la médiation de M. Balfour et de M. Hughes, pour le règlement des questions du Chantoung et de Kiao-Tchéou.

1er déc. (jeu.). — Les ministres anglais, réunis en comité financier, discutent la question du moratorium à l'Allemagne. M. Lloyd George et ses collaborateurs ont examiné la situation créée par la question des réparations et ont arrêté une série de recommandations qui seront soumises à l'examen du cabinet tout entier.

— D'après l'impression d'ensemble sur la Conférence de Washington, les Etats-Unis paraissent soucieux de ne pas se mêler aux affaires d'Europe, et restent indifférents aux réparations ; ils ne s'intéressent qu'au désarmement.

— Lord Curzon propose la réunion, à Paris, d'une conférence restreinte qui entreprendrait le règlement général de la question d'Orient. Une grande réunion du Conseil suprême aurait lieu ensuite, et déciderait de la solution en séance plénière sur l'ensemble des affaires et, en particulier, la médiation des Puissances dans le conflit gréco-turc.

— L'augmentation formidable et incessante du coût de la vie a occasionné de graves désordres à Vienne. Les ouvriers des fabriques viennoises ont cessé leur travail et ont organisé une démonstration monstre, à laquelle se sont joints plusieurs milliers de manifestants. Ils se sont rendus au parlement, puis se sont répandus sur le Ring, où ils ont saccagé quelques grands cafés et de nombreux magasins. Une délégation des manifestants a été reçue par le chancelier, assisté du ministre des finances.

2 déc. (ven.). — La commission des réparations rappelle au gouvernement allemand les deux échéances des 15 janvier et 15 février prochains. Elle l'invite à prendre des mesures pour assainir sa situation financière ; à faire auprès de ses ressortissants qui possèdent des avoirs à l'étranger, ou auprès de prêteurs étrangers, tous ses efforts pour obtenir les devises étrangères qui lui manquent.

— A Berlin, après l'optimisme du 30 novembre, une réaction se produit. Les informations de Londres font apparaître l'exagération des espérances de l'Allemagne, et les difficultés auxquelles se trouve soumis un emprunt à court terme. La reprise des devises étrangères et le retour du calme à la Bourse attestent ce revirement.

— La Conférence de Washington s'occupe des problèmes de l'Extrême-Orient. La question du renouvellement de l'alliance anglo-japonaise reste au premier plan des préoccupations.

— M. Aristide Briand, président du Conseil, arrive de New-York à bord du *Paris*. Il débarque au Havre, et y prononce à l'hôtel de ville un discours, pour expliquer son voyage à Washington. Le soir même il rentre à Paris.

3 déc. (sam.). — Suivant les dernières nouvelles de la Conférence de Washington, l'alliance anglo-japonaise a cessé d'exister. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon et la France feraient partie à l'avenir d'un arrangement destiné à remplacer cette alliance.

— L'Allemagne est à la recherche de crédits à l'étranger, au sujet de la prochaine échance du 15 janvier. Le chancelier Wirth a nommé une commission de financiers chargés de négocier avec les bailleurs de fonds étrangers.

— Le siège du 21ᵉ corps d'armée est transféré d'Epinal à Strasbourg. Le général d'Armau de Pouydraguin est nommé commandant de ce corps, et gouverneur de Strasbourg.

— Le général Maogin revient en France et débarque à Brest. Il rapporte de sa longue visite en Amérique latine la meilleure impression.

4 déc. (dim.). — A la réception organisée à Berlin par l'Association de la presse, en présence du président Ebert et de plusieurs ministres, le chancelier Wirth a prononcé un discours où il a demandé l'union de toutes les forces intellectuelles et productrices du peuple allemand. Parlant du problème des réparations, il a déclaré qu'une politique de non-exécution des engagements souscrits par l'Allemagne devant l'ultimatum de mai mettrait l'unité allemande en péril, cette unité qu'il faut sauvegarder à tout prix.

— La crise irlandaise paraît entrer dans une phase critique. Les délégués sinn-feiners ont apporté de Dublin non une acceptation aux propositions de Londres, mais des contre-propositions.

5 déc. (lun.). — A la Conférence de Washington, les négociations sur la limitation des armements ne font jusqu'ici aucun progrès.

— M. Joseph Smeets, président du parti autonomiste rhénan, a été arrêté par des policiers prussiens, à Cologne (zone d'occupation britannique), pour avoir dirigé les travaux du congrès républicain à Boon. M. Maurice Barrès et un certain nombre de ses collègues ont adressé au président du conseil français une lettre d'énergique protestation contre cette arrestation arbitraire.

— La situation de la question irlandaise est de plus en plus critique. M. Lloyd George s'est rendu au palais de Buckingham, et s'est entretenu avec le roi. Les membres britanniques de la conférence anglo-irlandaise se sont ensuite réunis. Immédiatement après, le conseil des ministres a été convoqué.

Les délégués sinn-feiners ont été appelés à Downing Street pour une nouvelle conférence ; mais à l'issue de cette réunion la situation paraissait stationnaire. On n'a trouvé aucun moyen de dénouer la crise. Suivant certains rapports, le gouvernement sinn-feiner, sous l'influence personnelle de M. de Valera qui se serait montré très autoritaire, refuse le serment d'allégeance, s'obstine à ne pas reconnaître l'autorité du trône, et veut rester dans la communauté de nations connue sous le nom d'Empire britannique.

— L'administration turque a repris possession de la Cilicie. La remise de la province à ses anciens possesseurs s'est effectuée partout dans le calme. La certitude que la France restera la protectrice de tous rend confiance aux chrétiens, et les garanties supplémentaires données par les Turcs contribuent à rassurer les esprits.

6 déc. (mar.). — Après de très longs pourparlers, et au moment même où l'on commençait à désespérer, l'accord a été conclu entre l'Angleterre et le sinn-fein. L'intervention apaisante du roi George s'y est heureusement employée. L'Irlande est désormais un Etat libre. En droit et en fait, elle aura le même statut que le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud. Elle sera un dominion, sujet seulement, comme les autres, à des réserves en ce qui concerne la défense nationale et les tarifs douaniers ; mais elle aura son armée propre.

— Un débat s'est déroulé au Sénat sur la politique extérieure, et, à la suite d'une discussion à laquelle ont pris part MM. Brangier et de Lamarzelle, le Sénat, par 429 voix contre 12, a voté un ordre du jour de confiance au gouvernement, après un discours chaleureusement applaudi du président du Conseil, M. Aristide Briand.

— Au Maroc, une colonne espagnole a occupé les défilés de Muley-Rechid et de Benagual, puis elle s'est emparée de Zaio, tandis qu'une autre colonne occupait Ras-el-Gadul.

— Le prince Saïd Ali-pacha, ancien grand vizir de Turquie, a été assassiné à Rome par un inconnu, qui a tiré sur lui un coup de revolver.

7 déc. (mer.). — Le gouvernement allemand confirme qu'il a fait une demande officielle à la Banque d'Angleterre, en vue d'obtenir du crédit pour faire face aux échéances de janvier et de février 1922.

— Le roi George V s'est rendu de Sandringham à Londres pour signer la proclamation convoquant, pour le 14 décembre courant, le parlement, qui doit ratifier le traité anglo-irlandais. Le souverain a été acclamé par une foule enthousiaste.

La majorité des sinn-feiners semblent favorables à l'accord, mais l'obstination des extrémistes de Belfast et de Dublin est encore à redouter.

— L'ambassadeur de France, M. de Saint-Aulaire, a remis à lord Curzon la réponse du gouvernement français aux observations complémentaires formulées par le gouvernement britannique au sujet de l'accord d'Angora.

— A Bruxelles, M. Theunis a annoncé au roi Albert qu'il acceptait définitivement la mission de former le nouveau ministère.



« Vous avez là une belle œuvre d'art...
— C'est ma trisaïeule, qui a été guillotinée sous la Révolution ! »
(Jehan Sennep, *L'Echo de Paris.*)

— La haute commission interalliée des territoires rhénans, avertie aussitôt après l'arrestation de M. Smeets, à Cologne, a décidé d'interdire immédiatement le transfert de l'intéressé hors des territoires occupés. Elle a, en outre, invité l'autorité allemande compétente à lui adresser, dans le plus bref délai, des informations précises sur les motifs et les circonstances de cette arrestation. Les résultats de cette enquête seront connus prochainement.

— Suivant des informations américaines officielles de Guatémala, le président Herrera est prisonnier chez lui, et les membres de son cabinet sont détenus dans diverses prisons militaires. Une douzaine de personnes ont été tuées au cours de la révolution.

8 déc. (jeu). — M. Loucheur, ministre des Régions libérées, est arrivé à Londres. Il s'est entretenu avec Sir Robert Horne, chancelier de l'Echiquier, au sujet de l'accord de Wiesbaden ; puis avec M. Lloyd George, pour examiner avec lui, outre la question des réparations, l'état des relations franco-britanniques.

— Le conseil des ministres français s'occupe de la situation créée par l'expiration prochaine du contrat commercial franco-espagnol. Envisageant la rupture de cet accord, il commence à prendre des mesures pour le cas où elle se produirait, tout en considérant la situation avec calme et dans l'esprit le plus amical.

— A Washington, on parle d'une « Entente à quatre » : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Japon et France, pour régler l'accord du Pacifique et le désarmement naval.

— Au cours d'une tempête à Terre-Neuve, une vingtaine de goélettes se seraient perdues avec leurs équipages.

9 déc. (ven.). — Au cours de la conversation que M. Loucheur a eue à Londres avec M. Lloyd George, celui-ci a exprimé le désir de rencontrer M. Briand. M. Lloyd George juge que cette entrevue est nécessaire pour que les deux premiers ministres puissent reprendre un contact interrompu depuis assez longtemps, et échanger leurs vues sur tous les problèmes dont le but ne pouvait pas être approfondi dans les entretiens actuels.

— M. Smeets, chef du parti républicain rhénan, a été remis en liberté par les autorités de police de Cologne, dès que leur a été notifiée la décision de la haute commission interalliée, prise à l'unanimité sur la proposition de M. Tirard, haut commissaire français.

10 déc. (sam.). — La Conférence de Washington ratifie en séance publique le texte de l'accord du Pacifique conclu par les quatre puissances Etats-Unis, Grande-Bretagne, Japon et France. La Conférence est close.

— La dénonciation de l'accord commercial franco-espagnol à la date du 10 novembre dernier devait produire son effet un mois après, si les conversations engagées pendant cette période ne pouvaient permettre de trouver un terrain d'entente. Les négociations n'ayant pas donné de résultat, l'accord a donc pris fin aujourd'hui à minuit. La France et l'Espagne, remises au point de vue douanier sur le pied d'égalité, vont reprendre des négociations en vue d'un nouvel accord.

— Le président du Conseil, M. Aristide Briand, a accepté l'entrevue proposée par M. Lloyd George, et compte se rendre en Angleterre dans le courant de ce mois.

11 déc. (dim.). — Le gouvernement des Etats-Unis n'entend pas annuler les dettes des pays étrangers. Un bill du Sénat américain fixe à 5 p. 100 le taux des intérêts, et stipule que l'échéance des obligations à rembourser n'aura pas lieu plus tard que le 15 juin 1947. Le bill de la Chambre laisse à une commission le soin de fixer l'intérêt et la date de l'échéance.

— Mustapha Kemal, président de la grande Assemblée nationale d'Angora, lance une proclamation relative à l'accord franco-turc, et dans laquelle il garantit à tous les habitants de la Cilicie un régime de justice et de paix.

12 déc. (lun.). — A Bruxelles, M. Loucheur, ministre des Réparations, a eu un long et cordial entretien avec les ministres belges MM. Jaspar et Theunis. Au cours de cette entrevue, il a été surtout question de la situation spéciale de la Belgique devant le problème des échéances, et notamment des rapports de priorité avec les accords de Wiesbaden. La France et la Belgique paraissent être en complet accord sur la politique des réparations.

— La controverse entre les Etats-Unis et le Japon, au sujet de l'île de Yap, a été réglée. L'accord a pris la forme d'un traité qui vise toutes les îles sur lesquelles le Japon a reçu un mandat. Cette convention donnerait aux Etats-Unis certains droits définis sur l'île de Yap, y compris les droits relatifs aux câbles télégraphiques.

— L'agitation socialiste augmente aux Indes anglaises. Plus de 600 nationalistes ont été arrêtés, et les plus grandes précautions sont prises par le gouvernement du vice-roi, car on craint que l'arrivée du prince de Galles à Calcutta ne provoque des troubles graves.

— A l'occasion du centenaire de Gustave Flaubert, célébré par les écrivains et artistes français, un monument, dû au ciseau du sculpteur Clesinger, a été élevé dans le jardin du Luxembourg, à Paris, à la mémoire du grand romancier. Des discours ont été prononcés par MM. Edmond Haraucourt, Paul Bourget, Mockel (Belgique), et Léon Bérard.

13 déc. (mar.). — A Washington, MM. Hughes, Balfour, Viviani et Kato ont signé l'accord conclu entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et le Japon, pour le maintien du statut territorial du Pacifique.

— Au Sénat, M. Briand s'explique sur la reprise des relations avec le Vatican. Après MM. Lazare Weiller et Jenouvrier, il affirme la nécessité pour la France d'être présente, avec toute son indépendance et sa dignité, auprès du Saint-Siège.

— Au Maroc espagnol, la situation s'améliore. Les troupes du général Berenguer effectuent une avance méthodique par des manœuvres simultanées de plusieurs colonnes. L'Espagne fait un effort considérable pour récupérer le terrain perdu en juillet dernier, et établir sa domination sur ce qu'elle considère comme sa véritable frontière méditerranéenne.

— Les commandants de l'armée républicaine irlandaise se sont réunis à Dublin et, après une discussion longue et animée, ont décidé, à une grande majorité, d'appuyer MM. Griffith et Collins dans leur campagne en faveur de la ratification du traité de paix avec l'Angleterre. Les hauts prélats du clergé irlandais se sont également réunis à l'Université de Dublin, et tous sont favorables à la conclusion de la paix.

14 déc. (mer.). — A Londres, la courte session parlementaire a été inaugurée avec le cérémonial d'usage. Le roi George et la reine Mary se sont rendus du palais de Buckingham au Parlement, et sur tout le parcours ils ont été l'objet d'ovations enthousiastes.

Après le discours du trône prononcé par le roi, M. Lloyd George a longuement expliqué aux Communes le sens et la portée de l'accord conclu avec les sinn-feiners. Sir James Craig prend ensuite la parole et déclare qu'il est inexact de donner à l'accord la qualification de « traité entre la Grande-Bretagne et l'Irlande », l'Ulster en ayant répudié les stipulations en ce qui le concerne. Il proclame l'opposition irréductible de l'Ulster au traité.

— Aux Indes anglaises, un convoi militaire a été attaqué par les rebelles ; il y a eu soixante-dix victimes, dont cinq officiers.

— Une bombe a été lancée sur le palais de Sicuranzia, à Ograd, en Bessarabie. Le bâtiment a été complètement détruit. Une centaine de soldats et de policiers, qui étaient de garde, ont été tués.

— Le prix Goncourt est décerné à M. René Maran, fonctionnaire de l'administration coloniale et homme de couleur Martiniquais, auteur de *Batouala*.



DÉSARMEMENT... EST-CE LA PAIX ? — 1. Des enfants jouaient à la guerre. — 2. Survint un pacifiste ; il confisqua leurs armes. — 3. Résultat !... (Mich, *L'Echo de Paris.*)



« Papa, qu'est-ce que c'est que la question d'Orient ?...
— Mon ami, c'est une affaire dont on parlait quand j'étais tout petit, et dont tes arrière petits-fils parleront encore quand ils seront grands. »



PEINTRES ULTRA-MODERNES. — « Je ne sais pas très bien ce que vous avez voulu faire...
— Ni moi non plus... je le laisse à l'appréciation du public... »



« Vous appelez votre valet de chambre, monseigneur ?...
— Oui, ma chère. C'est le prince Dourakine, vous savez bien, ce richissime p ince russe que je devais épouser à Cannes, avant la guerre... »



« Voulez-vous me dire ce que nous eussions fait, si Christophe Colomb n'avait pas découvert l'Amérique ?...
— Ah ben ! un autre l'aurait découverte depuis, elle est assez large... »



« Yes, je ai été très belle sous le Empire...
— Sous le Premier ?
— No... sous le troisième... »

(Henriot, *Le Journal Amusant*.

PETITE CORRESPONDANCE

A NOS LECTEURS

Puisque à notre Larousse *échoit l'honneur insigne,*
Et dont il reconnaît le prix, croyez-le bien,
De vous accompagner au cours de l'an qui vient,
Puisse-t-il de ce choix toujours se montrer digne !
Mais puisse-t-il aussi, fidèle et cher lecteur,
— Et cet unique vœu vaut mieux qu'un long poème —
N'enregistrer pour vous et pour ceux qui vous aiment
Que des heures de joie et des mots de bonheur !

Erratum. — Dans le numéro de décembre du *Larousse Mensuel* (p. 649), le portrait de Mrs Siddons est attribué par erreur (dans la légende) à Gainsborough. Cette œuvre est de Reynolds, comme nous le disons du reste dans le texte.

L. B., *Paris.* — Suivant un proverbe anglais : il n'y a que les enfants et les fous qui s'imaginent que vingt ans et vingt francs ne peuvent jamais finir.

E. M., *Constantine.* — Le lycée Janson-de-Sailly, à Paris, doit son nom au philanthrope qui, en 1884, l'a fondé de ses deniers.

F. G., *Paris.* — L'explication de la sentence évangélique : *Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le ciel,* est donnée au « Nouveau Larousse illustré » t. II, p. 663.

S. A., *Nantes.* — C'est Montaigne qui disait en parlant des médecins : « Que ces gens-là sont heureux ! Leurs succès brillent au grand soleil... et la terre couvre leurs fautes. »

H. Y., *New-York.* — En France, la floraison des dahlias commence quelquefois en juin, mais c'est surtout en août qu'elle devient brillante, et elle se continue ensuite sans interruption jusqu'aux gelées.

R. C., *Lille.* — La marque M. R. désigne commercialement un caoutchouc minéral (en anglais *mineral rubber*) constitué par un mélange de bitume assez dur avec de l'asphalte.

D. L., *Rouen.* — Montesquieu disait : « Nous recevons trois éducations différentes : celle de nos pères, celle de nos maîtres et celle du monde ». C'est vrai au XXe siècle comme au XVIIIe.

N. F., *Casablanca.* — On désigne sous le nom d'*ammophos* un produit fabriqué aux Etats-Unis en partant de la cyanamide. C'est en réalité un phosphate d'ammoniaque et de calcium.

V. H., *Rennes.* — Dans les fours Martin les plus récents, chaque coulée peut fournir 80 tonnes d'acier et, comme on en exécute trois en vingt-quatre heures, on peut estimer à 240 tonnes la quantité d'acier fabriqué en une seule journée.

C. F., *Lyon.* — Les journaux ont rapporté le cas d'un œuf de cane dont le jaune était tout noir. Ce fait peut s'expliquer par la nourriture de la cane qui avait mangé des glands. Le fer du jaune et le tanin des glands ont tout simplement formé de l'encre.

T. E., *Beyrouth.* — Du 1er mars 1900 jusqu'au 28 février 2100, le calendrier julien qui est encore en usage chez les Russes, les Grecs et les peuples chrétiens orthodoxes de la péninsule balkanique, retarde de treize jours sur le calendrier grégorien.

A. V., *Montigny-sur-Sambre.* — Vous pouvez parfaitement dire : *Nous avons l'honneur de vous accuser réception;* aussi bien que vous dites : *Je vous souhaite le bonjour. Vous* est le complément indirect de personne, Si vous l'omettez, on ne verra pas bien, dans votre phrase, à qui vous vous adressez.

H. Ph., *la Seyne.* — Dans l'article sur les *Trésors d'art en Russie* publié dans le n° 175 (septembre), 1re colonne, il faut lire, les deux fois *soixante-douze Rembrandt* et non pas *douze Rembrandt.* Une mauvaise lecture a fait prendre 72 pour 12.

B. M., *Alger.* — Le *paravane* est un appareil imaginé pendant la Grande Guerre par le capitaine de frégate anglais C. D. Burney et qui a été utilisé par les marines de guerres alliées, soit pour la protection des navires contre les mines, soit pour le dragage même des mines.

G. P., *Clermont-Ferrand.* — L'atmosphère terrestre a été partagée en deux zones : une première allant de la surface terrestre jusqu'à une hauteur de 8 à 12 kilomètres dans laquelle la température est variable et que l'on appelle *troposphère;* la seconde est celle qui se trouve au delà de la troposphère et dans laquelle la température est constante, on l'appelle *zone isotherme* ou *stratosphère.*

C. R., *Ouchy-Lausanne.* — Le peintre suisse Antonio *Ciseri* est né à Ronco Sopra Ascona (canton du Tessin), le joli village du lac Majeur, le 21 octobre 1821 et mort le 6 mars 1891 à Florence, où il avait passé la plus grande partie de sa vie. Parmi ses principales œuvres, on cite *les Macchabées* à l'église Santa Felicita de Florence ; *l'Incrédulité de saint Thomas* dans l'église pu Saint-Sauveur à Jérusalem ; *le Transport du corps du Christ* à la Madonna del Gasso de Locarno ; *saint Jean Baptiste devant Hérode* à l'Académie de Florence, etc.

U. C., *Strasbourg.* — Le *méthyl-rouge* est un composé organique qui est utilisé en chimie comme indicateur pour titrer les bases organiques faibles et l'ammoniaque. Sa solution aqueuse est orangée et colore l'eau faiblement en jaune ; une goutte d'acide chlorhydrique la fait passer au rouge violacé ; une goutte de soude ou d'ammoniaque la ramène à l'état presque incolore.

A. C., *Bordeaux.* — 1° Nous avons toujours en vue la publication de *l'Histoire Générale;* mais elle viendra à son temps ainsi que d'autres volumes de la même collection. Pour le moment, nous donnons nos soins à la préparation de *l'Histoire naturelle illustrée.* — La biographie du cardinal Amette avait déjà paru au tome Ier du *Larousse Mensuel,* page 218. Nous publierons quelque jour celle du cardinal Dubois.

C. P., *Nevers.* — Le méridien d'un lieu ou *méridienne d'un lieu* est la circonférence qui passe par le lieu et les deux pôles terrestres. En réalité, la méridienne d'un lieu ne comprend que la moitié de cette circonférence, celle qui est du même côté de l'axe de la Terre que le lieu lui-même ; l'autre demi-circonférence est appelée *antiméridien.*

M. T., *Orléans.* — Il s'agit du poète Milton qui, devenu aveugle, avait épousé, en troisièmes noces, une femme fort belle, mais d'une humeur difficile et d'un caractère violent. Lord Buckingham lui dit un jour que sa femme était une rose. « Peut-être bien, répondit Milton. Je n'en puis juger par les couleurs, mais j'en juge par les épines. »

S. P., *Ajaccio.* — Hélas ! que de gens jugent ainsi !

L'important, c'est d'avoir de très bons revenus;
Avec eux les défauts sont presque des vertus.

S. D., *Vannes.* — L'article 83 du décret du 11 novembre 1917 sur la police, la sûreté et l'exploitation des voies ferrées d'intérêt général et d'intérêt local est complété ainsi qu'il suit : « Le transport des chiens dans les fourgons ne peut avoir lieu que si ces animaux sont muselés en quelque saison que ce soit, ou s'ils sont enfermés dans des caisses présentant des garanties jugées suffisantes. »

N. T., *Montréal.* — La date de Pâques qui est variable chaque année détermine celles des fêtes religieuses mobiles :

La septuagésime se célèbre	63 jours	avant Pâques.
Le mercredi des cendres. .	49 jours	id.
Le jeudi de l'Ascension. . .	39 jours	après Pâques.
La Pentecôte	49 jours	id.
Le jeudi de la Fête Dieu. .	60 jours	id.

F. A., *Bruxelles.* — Non. Fléchier était bien, comme nous l'avons dit, d'origine noble ; mais sa famille, dans la gêne pénible, avait été obligée de se livrer au commerce. Les jaloux de ses grands succès oratoires ne manquaient pas de rappeler cette déchéance. Ainsi, un prélat de cour, obligé de rendre justice à son talent, disait qu'il était surprenant de trouver tant de mérite chez le fils d'un simple fabricant de chandelles. On rapporta le mot à Fléchier qui sourit et répondit finement : « Il est bien certain qu'à ma place il aurait fait comme son père. »

A. N., *Grenoble.* — Le cycle de Méton ne donne pas une correspondance rigoureusement exacte; 19 années juliennes font 365 j. 25 × 19 = 6.939 j. 75; 235 lunaisons font 29 j. 530588 × 235 = 6.939 j. 6882. Les phases de la Lune se trouvent ramenées très sensiblement à la même date tous les dix-neuf ans (en réalité il faudrait dire tous les soixante-seize ans, à cause des années bissextiles), l'erreur donne un retard de un jour en trois cents ans environ.

G. B., *Gand.* — Il n'est pas exact de dire : ON *n'aime pas qu'*ON *nous exploite,* parce que le pronom ON est employé en rapports divergents, le premier représentant *les personnes exploitées,* et le second *les personnes qu'on exploite.* Il faut dire : ON *n'aime pas être exploité,* ou *nous n'aimons pas qu'*ON *nous exploite.*

G. O., *Versailles.* — « Donnez-moi deux lignes de l'écriture d'un homme, et je me charge de le faire pendre. »

Ces mots célèbres ne sont ni de Laffemas, ni de Laubardemont. Ils seraient plutôt de Richelieu. L'historien Arthur Chuquet (*Revue d'histoire littéraire,* 1921, p. 3) en trouve l'origine dans cette phrase de Mme de Motteville :

« Le cardinal avait, à ce que j'ai ouï conter à ses amis, accoutumé de dire qu'avec deux lignes de l'écriture d'un homme on pouvait faire le procès au plus innocent, parce qu'on y pouvait trouver ce qu'on voudrait. »

C. F. E. R., *Sens.* — 1° Nous avons expliqué au *supplément du Nouveau Larousse* (p. 263) l'origine de la fondation des Goncourt ; — 2° Tout ouvrage présenté pour le prix Goncourt doit être envoyé imprimé à chacun des dix membres de l'Académie Goncourt, « Ce prix — dit le testament Goncourt — sera décerné au meilleur roman, au meilleur recueil de nouvelles, au meilleur volume d'impression, au meilleur volume d'imagination en prose, et exclusivement en prose, publié dans l'année. »

V. H., *Lausanne.* — Ça n'est pas le texte de Voltaire ; le voici : « Savez-vous que je reçus une lettre de quatre dames d'Angoulême ? Je n'ai pas l'honneur de les connaitre, mais je n'en suis que plus flatté de leurs bontés ; elles ne signent point leur nom ; elles m'ordonnent d'adresser ma réponse à Mme la marquise de Théobon. Que puis-je leur répondre ? C'est jouer à collin-maillard.

Quatre beautés font tout mon embarras.
De faire un choix mon âme est occupée :
Qu'eût fait Pâris en un semblable cas ?
En quatre part la pomme il eût coupée.

Si vous voulez leur donner cette réponse ou cette excuse, c'est assez pour un vieux malade qui ne ressemble point du tout à Pâris ».

S. J., *Amiens.* — Notre dette publique a passé de 27 milliards en 1914 à 230 milliards en juillet 1919, à 300 milliards en mars 1920, et le président de la Commission des finances du Sénat, M. Milliès Lacroix, estime qu'elle ne sera pas inférieure à 320 milliards à la fin de l'année 1921. Le service annuel de cette dette énorme exige présentement 14 milliards ; il en exigera prochainement près de 16. Notre budget s'élève à 25 milliards ; il était de 5 milliards environ avant la Grande Guerre, et ce chiffre paraissait alors écrasant.

D. P., *Mulhouse.* — D'après le recensement auquel fit procéder en octobre 1920 le ministre Hara, assassiné récemment, les îles du Japon comptent 55.961.000 habitants, répartis en 11.232.000 familles. Il faut y ajouter la population de la Corée (17.284.000 hab. ; 3.297.000 familles), et celle de l'île Formose (5.654.000 hab. ; 690.000 familles). C'est la première fois que la population de l' « empire japonais » a été dénombrée.

M. L., *Paris.* — 1° Le texte de la dictée de Mérimée a été donné dans la « Petite Correspondance » du n° 124 (août 1917). — 2° La poésie de Lamartine à laquelle vous faites allusion se trouve dans les *Poésies diverses* qui sont jointes aux *Recueillements* (n° XXXII). En voici le texte :

Le livre de la vie est un livre suprême
Qu'on ne peut ni fermer ni rouvrir à son choix;
Le passage attachant ne s'y lit pas deux fois,
Mais le feuillet fatal se trouve de lui-même,
On voudrait revenir à la page où l'on aime;
Et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts.

N. H., *Bruxelles.* — L'image d'une étoile donnée par une lunette ou un télescope est toujours réduite à un point, à cause de son grand éloignement ; ce n'est donc pas en mesurant le diamètre apparent de l'image de Bételgeuse (d'Orion) que Michelson est parvenu, à l'observatoire de Mount-Vilson, à déterminer le diamètre vrai de l'étoile, mais en se basant sur certaines particularités que présentent les images d'un foyer lumineux observé au télescope à travers deux fentes d'un écran. Il a trouvé pour Bételgeuse un diamètre réel qui serait 300 fois plus grand que celui du Soleil.

G. B., *Hermès.* — 1° Une expérience *cruciale* est une expérience décisive qui, apportant des faits nouveaux, permet de déterminer, entre des hypothèses rivales, laquelle est vraie. Cet adjectif *crucial* emprunté à l'anglais, vient du latin *crux, crucis,* croix peut-être, par allusion aux poteaux indicateurs qui sont à la croisée des chemins. — 2° La règle est donnée dans toutes les grammaires. Dans « *Autour des trônes que j'ai vus tomber* », le régime dépend non pas de l'infinitif *tomber* qui est intransitif, mais de *j'ai vu* et le participe s'accorde avec le régime. On écrirait au contraire : « *Les trônes que j'ai vu renverser* », le régime dépendant alors de renverser. — 3° Par exception quand c'est le verbe *faire* qui est suivi d'un infinitif, le participe est toujours invariable : *la robe qu'elle a fait acheter ; la maison que j'ai fait construire.*

R. V., *Paris.* — Ce n'est pas Fouché, mais bien Savary duc de Rovigo qui était ministre de la police lors de la conspiration du général Malet, en 1812. Le duc manqua d'énergie en la circonstance et subit ensuite la plus vive humiliation. Le général Lahorie l'arrêta le 23 octobre et l'enferma pendant quelques heures à La Force. L'arrestation avait eu lieu pendant la nuit. La duchesse épouvantée s'était jetée hors du lit, évidemment peu vêtue. Et le lendemain les journaux disaient malignement : « Le duc a été faible... mais sa femme s'est bien montrée. »

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



AU BALCON DU CERCLE
« En somme, jusqu'ici, on peut dire qu'on n'a manqué de rien.
— Peut-être un peu de... prévoyance... »
(Albert Guillaume, *Excelsior.*)

ULTIME EXPLICATION
« C'est que... je m'étais bien promis de payer seulement quand il ferait chaud !... »
(A. Guillaume, *Le Journal.*)

BONNES LANGUES
« Ce n'est jamais lui qui sera inculpé « d'intelligence »... même avec l'ennemi !...
(Albert Guillaume, *Excelsior.*)

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Décembre 1921 au 14 Janvier 1922

15 déc. (jeu.). — La commission des réparations a reçu une lettre du chancelier allemand Wirth, dans laquelle celui-ci déclare que le gouvernement du Reich ne peut faire face entièrement aux prochaines échéances. L'Allemagne devait verser 500 millions de marks-or le 15 janvier prochain, 275 millions le 15 février suivant ; elle affirme ne disposer que de 150 à 200 millions. Le cabinet de Berlin demande un délai à la commission des réparations, et annonce que, dans l'année, il devra en demander de nouveaux.

M. Briand, président du Conseil, reçoit une demande d'audience de l'ambassadeur d'Allemagne, M. Mayer, qui lui remettra la note officielle de son gouvernement demandant un moratorium.

— La Chambre des communes et la Chambre des lords, à Londres, le Dail Eireann, à Dublin, discutent l'accord anglo-irlandais.

— Au Palais-Bourbon, le budget de 1922 est voté par la Chambre des députés. Le déficit est de 313 millions ; on espère le combler par la réduction du nombre des fonctionnaires, et par un système d'escompte des droits de succession différés. Ce projet de budget a été déposé au Sénat.

16 déc. (ven.). — En Angleterre, la Chambre des communes et la Chambre des lords ont adopté, à une forte majorité, l'accord anglo-irlandais.

— Le débat ouvert au Sénat sur le rétablissement de l'ambassade près le Saint-Siège s'est terminé en faveur du maintien de l'ambassadeur, et par un vote d'ordre du jour de confiance dans le gouvernement actuel.

M. Briand a reçu l'ambassadeur d'Allemagne, M. Mayer, qui lui a exposé les raisons de la défaillance financière de son pays. Le président du Conseil a répondu à l'ambassadeur qu'il convenait à la commission des réparations de se prononcer sur la demande formulée par l'Allemagne.

— Le siège du 6e corps d'armée français est transporté de Châlons-sur-Marne à Metz, et celui du 21e corps d'Epinal à Strasbourg.

17 déc. (sam.). — La commission des réparations a fait parvenir au gouvernement allemand sa réponse à la lettre du chancelier Wirth. La commission refuse formellement d'examiner une demande de délai, qui ne repose pas sur une démonstration de l'insolvabilité profonde de l'Allemagne, et que n'accompagne aucune suggestion en vue de remédier à cette insolvabilité prétendue.

La commission aura épuisé le rôle que le Traité lui assigne, quand elle aura constaté les défaillances allemandes. Il appartient aux gouvernements alliés de prendre des mesures de contrainte, qui, seules, peuvent être efficaces.

— Le gouvernement hongrois vient de publier le texte des deux protestations que l'ex-roi Charles lui a adressées de Tihany. Dans la première, l'ex-souverain déclare illégale et inopérante la décision de l'Assemblée nationale prononçant sa déchéance, et ajoute qu'il persiste à revendiquer ses droits à la couronne. Dans la deuxième, il proteste contre le procédé employé par le gouvernement hongrois qui l'a livré à la flotte britannique du Danube, bien qu'ayant, comme ressortissant hongrois, droit de séjourner en Hongrie.

— Afin d'entraver la politique d'Angora favorable à l'Europe, les Soviets ont envoyé à Batoum Enver-pacha. Sur l'ordre d'Angora, la République de Batoum a expulsé Enver. A la suite de cet incident, la commission extraordinaire de Moscou a arrêté tous les membres du gouvernement de Batoum. Le pouvoir est aux mains d'Enver-pacha et du parti « Union et Progrès ». Le commandant des forces kemalistes, Kara Kazim, marche d'Erzeroum sur Batoum. Les bolchevistes envoient leurs troupes de Tiflis au secours d'Enver-pacha.

18 déc. (dim.). — M. Aristide Briand part pour Londres, où il doit s'entretenir avec M. Lloyd George de la politique générale et notamment du problème des réparations tel qu'il se pose après le refus allemand de faire face aux échéances des 15 janvier et 15 février prochains.

— La délégation française à Washington, présidée par M. Sarraut depuis le départ de M. Viviani, vient d'en référer à M. Briand sur le point de savoir si la France doit retirer la demande qu'elle a présentée, et d'après laquelle les forces navales françaises seraient fixées à 350.000 tonnes, c'est-à-dire à un tonnage légèrement supérieur à celui accepté par le Japon. Cette demande était repoussée par les délégations américaine, anglaise et japonaise, qui fixaient pour la France un pourcentage de 1,70.

M. Briand fait savoir que la France accepte les propositions primitives du projet Hughes. Ces propositions sont les suivantes : Etats-Unis, 5 ; Angleterre, 5 ; Japon, 3 ; France, 1,75 ; Italie, 1,70.

— On mande de Varsovie que la commission de délimitation en Haute-Silésie vient d'attribuer à la Pologne l'arrondissement de Frudenhütte, dans le district de Beuthen, dont les mines et les usines sont des plus riches.

19 déc. (lun.). — A l'issue de l'entrevue qui a eu lieu à Downing Street entre MM. Lloyd George et Briand, un communiqué a été remis à la presse. Ce communiqué dit qu'il y a eu des conversations sur les questions économiques générales, entre les hommes d'Etat, et que la question doit être soumise au Trésor pour examen. Les experts financiers français et britanniques conféreront ensemble, et soumettront un rapport à une réunion plénière de la conférence.

— A Dublin, le Dail Eireann discute toujours avec âpreté le traité anglo-irlandais.

— En réponse à la publication d'un « Livre rouge » espagnol sur la rupture commerciale avec la France, le gouvernement français publie un communiqué qui fait un historique de la question et se termine par un tableau comparatif des droits de douane perçus en Espagne et en France. Ce tableau fait ressortir en chiffres éloquents la situation faite à la France par la différence des droits à l'entrée : les prix espagnols sont évalués en francs, au cours du change de 54 pesetas pour 100 francs.

20 déc. (mar.). — En acceptant la proportion de 1,75 pour son tonnage, à la Conférence de Washington, la France a refusé de réduire le nombre de sous-marins et de navires auxiliaires. Elle fait ressortir qu'elle ne peut perdre de vue la défense de ses côtes et de ses colonies, laquelle ne saurait être assurée que par une proportion relativement élevée de submersibles et de petits croiseurs.

— Le Dail Eireann continue la discussion du traité anglo-irlandais. — Le retrait, de l'île, des troupes anglaises est différé jusqu'au vote du parlement sinn-feiner.

21 déc. (mer.). — Les entrevues de Londres entre MM. Lloyd George et Briand ne paraissent pas avoir abouti à un résultat digne d'être mentionné. Il est apparu aux deux Premiers qu'il était impossible de continuer les négociations sans la participation des autres alliés. Par conséquent, il a été décidé de proposer aux gouvernements de l'Entente de réunir le Conseil suprême, à Cannes, au commencement de janvier prochain.

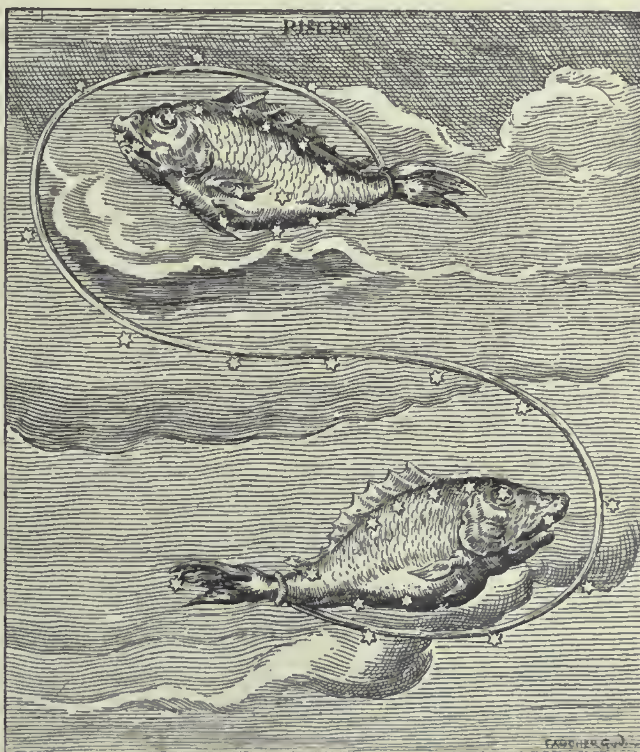
— Pendant que le Dail Eireann discute le traité anglo-irlandais, on se bat toujours en Irlande. Un combat entre la gendarmerie anglaise et un détachement de l'armée républicaine a eu lieu dans une vallée du comté de Tyrone ; il y a plusieurs morts et plusieurs blessés.

— Le maréchal Foch et M. Viviani ont débarqué au Havre, venant de New-York.

22 déc. (jeu.). — Les conversations de Londres se sont terminées aujourd'hui. Les entretiens entre MM. Lloyd George et Briand, préliminaires à la conférence de Cannes, auront pour suite, à Paris, des échanges de vues sur la question financière. M. Briand est rentré à Paris.

— Les négociations de Londres ont provoqué, dans les milieux parlementaires et financiers allemands, une déception d'autant plus vive que l'on en escomptait des résultats immédiats et favorables à l'Allemagne.

En général, on redoute vivement l'établissement d'un contrôle financier allié. Toutefois, dans certains milieux socialistes, on laisse entendre qu'un tel contrôle présenterait quelques avantages, car on y estime que le Reichstag est désarmé devant les revendications, sans cesse croissantes, des fonctionnaires, et l'attitude égoïste de la grande industrie. D'autre part, de nombreux députés du centre indiquent comme la solution la plus satisfaisante un emploi très étendu de la main-



Février (*Les Poissons*). — Les CONSTELLATIONS, dessinées et gravées par Gheyn (XVIe-XVIIe s.), d'après un manuscrit arabe de la Bibliothèque de l'Académie de Leyde.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

d'œuvre allemande pour la reconstruction des régions dévastées, et la fabrication des produits destinés aux réparations en nature.

— M. Devèze, ministre de la défense nationale belge, a déposé sur le bureau de la Chambre, à Bruxelles, le projet de loi fixant le contingent de l'armée pour 1922. Ce contingent sera de 113.000 hommes, y compris la division qui monte la garde sur le Rhin aux côtés des troupes françaises.

— Le Luxembourg a ratifié l'accord économique avec la Belgique.

— Un télégramme de Mexico annonce que plusieurs milliers de travailleurs de l'industrie textile de Puebla et des environs ont proclamé la république des soviets avec, pour étendard, le drapeau rouge et noir. Le gouverneur Sanchez, de l'Etat de Puebla, ayant visité les positions des révolutionnaires, a été acclamé par eux comme président de la république des soviets.

La répartition des terres entre les travailleurs a immédiatement commencé. La plupart des propriétés saisies appartenaient à des Espagnols.

— En Italie, l'Orient-Express a tamponné au pont de Sandona, sur la Piave, l'express Trieste-Rome ; on compte 2 morts et 35 blessés.

— On annonce que le Japon adopte officiellement le système métrique français, d'usage facultatif dans les îles nipponnes depuis 1891.

23 déc. (ven.). — En vue de la prochaine réunion du Conseil suprême à Cannes, le gouvernement britannique consulte les industriels et les financiers.

— A Washington, il semble que la situation, en ce qui concerne les revendications de la France, entre dans une phase favorable. On croit qu'elle recevra en grosses unités et en sous-marins des tonnages très approchants de ceux qu'elle a demandés. La Grande-Bretagne s'est montrée adversaire des sous-marins, mais elle est seule de son avis sur l'ensemble de la question des submersibles, et la France se trouve d'accord, au moins en principe, avec les autres délégations.

— L'émeute gronde en Egypte. Les autorités militaires britanniques ont interdit à Saad-pacha et à Zaghloul-pacha de faire des discours en public, de participer à des réunions publiques, d'écrire dans les journaux, ou de prendre une part quelconque aux affaires politiques. Elles leur ont donné l'ordre de quitter Le Caire, et d'aller habiter à la campagne. Cette mesure a provoqué des troubles graves en Egypte. Une escadre anglaise appareille pour Alexandrie.

— Le Sénat adopte une proposition de loi supprimant l'heure d'été en France.

24 déc. (sam.). — Un désaccord s'est produit à la Conférence de Washington au sujet du tonnage des sous-marins. L'Italie et le Japon refusent d'accepter le tonnage proposé par les Etats-Unis. La France demande 90.000 tonnes, on lui en offre le tiers : M. Sarraut et l'amiral de Bon défendent nos intérêts.

— La situation reste très grave dans toute la Basse-Egypte ; les manifestations contre l'Angleterre deviennent plus nombreuses et plus violentes au Caire et à Alexandrie ; la force publique a dû faire usage des armes.

— Les autorités françaises civiles et militaires ont quitté officiellement les villes et les villages de Cilicie, où l'administration turque a été rétablie.

25 déc. (dim.). — Les événements d'Irlande paraissent avoir une répercussion sensible au Canada. Les leaders nationalistes canadiens, au cours d'une réunion tenue à Québec, auraient préconisé la lutte contre « l'impérialisme britannique », et adjuré leurs compatriotes de suivre l'exemple de l'Irlande, afin d'obtenir le maximum de liberté.

— Le premier congrès du parti communiste (S.F.I.C.) s'est ouvert ce matin à Marseille. Plus de 350 délégués y prennent part. Le congrès se propose de fixer ses rapports avec les syndicats, et de déterminer son programme agraire et politique.

— En Allemagne, on a découvert, à nouveau, 247 canons de 105 à l'usine de Rockstroh, près de Dresde. Cela porte à 589 le nombre total des canons découverts jusqu'à ce jour dans cette usine. En même temps, huit machines à fabriquer des canons ont été trouvées au même endroit.

26 déc. (lun.). — Se rendant directement de Londres à Cannes, M. Lloyd George s'est arrêté à Paris pendant près d'une heure. M. Briand a profité de cet arrêt pour s'entretenir avec lui. La conversation des premiers ministres anglais et français a eu lieu, dans un wagon, en gare de Lyon.

— Les troubles s'étendent en Egypte ; ils gagnent Suez et Port-Saïd. Une grande effervescence règne au Caire.

— M. Philippe Berthelot, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, mis en cause samedi dernier, à la Chambre à l'occasion du débat sur la Banque industrielle de Chine, envoie sa démission à M. Briand, président du Conseil. — Le secrétariat général des Affaires étrangères est, à nouveau, supprimé.

27 déc. (mar.). — A la Chambre, le débat sur l'affaire de la Banque industrielle de Chine est clos, après une laborieuse discussion. Un ordre du jour, exprimant la confiance dans le gouvernement, pour prendre les mesures nécessaires afin de préserver de toute atteinte le prestige et le crédit de la France en Extrême-Orient, est voté par 361 voix contre 238 :

L'entreprise doit être sauvée — dit M. Aristide Briand, — *mais si des délits ou des crimes ont été commis il n'est pas possible qu'ils bénéficient de l'impunité. Quels que soient les coupables, ils seront punis.*

— Le gouvernement allemand ayant demandé à la commission des réparations de recevoir ses représentants, relativement à certains éclaircissements dont il aurait besoin pour pouvoir répondre à la lettre de la commission en date du 16 décembre, la commission a décidé de recevoir les représentants du gouvernement allemand le jeudi 29 décembre à 16 heures.

— Les troubles anti-anglais persistent en Egypte. De nouveaux désordres très graves ont éclaté au Caire. La troupe britannique a ouvert le feu sur les manifestants égyptiens, qui avaient élevé des barricades.

— Le bruit court qu'une nouvelle conférence internationale serait convoquée à Washington. On y appellerait les puissances secondaires, pour discuter la question des sous-marins, sur laquelle les grandes puissances n'ont pu arriver à se mettre d'accord.

28 déc. (mer.). — Le mouvement nationaliste égyptien grandit. Le mot d'ordre est de boycotter les marchandises anglaises. Un grand nombre de commerçants égyptiens ont annulé les ordres qu'ils avaient passés à des maisons britanniques. Les avocats se mettent en grève, et les cours de justice commencent à fermer leurs portes, les juges refusant de siéger.

— D'ici le 5 janvier prochain, 3.000 hommes de l'armée d'occupation américaine sur le Rhin seront rembarqués pour les Etats-Unis. Il ne restera plus au pays rhénan que 5.000 hommes environ de soldats américains.

— La commission des réparations a fixé, en vertu de ses pouvoirs, à 1.500 tonnes par jour la quantité de coke que l'Allemagne, en vertu du Traité de Versailles, doit livrer à la France (pour l'industrie métallurgique lorraine) et au Luxembourg. Au début de ce mois, en raison de conditions climatiques défavorables, les livraisons quotidiennes furent réduites à 7.000 ou 8.000 tonnes. Sur protestation de la commission, et sur l'ordre donné par le gouvernement allemand au syndicat du charbon, le chiffre des livraisons remonta à 12.000 tonnes, pour fléchir à nouveau, depuis le 15 décembre, à 10.000 tonnes. La commission des réparations va délibérer au sujet de ce manquement aux obligations résultant du Traité.

29 déc. (jeu.). — La discussion du budget des Affaires étrangères a été, au Sénat, l'occasion d'un grand débat sur la politique extérieure. Ce débat s'est étendu de l'accord d'Angora aux principales questions de l'heure actuelle. Après M. Flandrin et M. de Lamarzelle, M. Ribot, dans un discours remarquable, a mis sur le tapis l'essentiel de ces problèmes, et il a amené ainsi le président du Conseil à préciser, dans une certaine mesure, les explications un peu sommaires qu'il avait précédemment données à la Chambre. Dans sa réponse, M. Briand apporte à la Haute Assemblée les précisions demandées sur les problèmes qui ont fait l'objet des conversations de Londres, et sur ceux qui seront examinés à la conférence de Cannes.

— Les délégués allemands sont arrivés à Paris pour s'entretenir avec la commission des réparations de la lettre du 16 du courant, que cette dernière a adressée au gouvernement du Reich au sujet des prochaines échéances.

— L'agitation paraît se calmer en Egypte, devant les énergiques mesures de répression que prennent les autorités militaires britanniques.

30 déc. (ven.). — Ministres, financiers et industriels alliés ont conféré sous la présidence de M. Loucheur. Ils ont examiné les projets présentés par les délégués anglais sur la restauration économique de l'Europe. La création d'une vaste société internationale de coopération a été envisagée.

— Un incident italo-yougoslave s'est produit à Sebenico, en Dalmatie, entre des marins italiens et les habitants yougoslaves. Les gouvernements de Rome et de Belgrade réclament tous les deux des regrets et des excuses.

31 déc. (sam.). — Pour éviter les douzièmes, le Parlement fait des efforts, et prolonge ses séances. La Haute-Assemblée, qui avait siégé toute la nuit, a repris ses délibérations dans l'après-midi. Au Palais-Bourbon, le budget, revenant du Sénat, a été voté à nouveau puis renvoyé au Luxembourg qui l'a voté à son tour.

— Les discussions continuent toujours à Washington, sur le désarmement naval. La France persiste énergiquement dans ses réclamations.

— Une violente tempête fait rage sur les Iles Britanniques : on signale des navires en perdition, sur divers points de la côte.

— En France, la tempête sévit également à Toulon et dans la région, sur tout le littoral méditerranéen.

1er janvier 1922 (dim.). — Les réceptions officielles du 1er janvier ont eu lieu à l'Elysée, selon le cérémonial accoutumé. M. Millerand a reçu les visites traditionnelles du président du Conseil et des ministres, des présidents du Sénat et de la Chambre, puis celle de tout le corps diplomatique.

C'est au nonce du pape qui, par tradition, est le doyen du corps diplomatique, qu'il revenait de présenter les vœux des ambassadeurs étrangers, au président de la République. Le nonce du Saint-Siège apostolique, Mgr B. Cerretti, a donc prononcé un discours, auquel a répondu le Président. — Sont venus ensuite les maréchaux Foch et Fayolle, les corps constitués, les députations et délégations de l'armée, de la marine et des diverses administrations.

— A Berlin, les réceptions officielles du Jour de l'an ont eu lieu également. Le président Ebert avait fait demander au nonce du pape, Mgr Pacelli, qu'il prononçât son discours en allemand, alors que celui-ci devait être prononcé en français. C'est en français que Mgr Pacelli s'est exprimé.

2 janv. (lun.). — Les incidents de Sebenico ne sont en somme qu'une des phases d'une rivalité de races : deux nationalités sont aux prises sur les rives dalmates, et malgré le traité conclu à Rapallo, entre Rome et Belgrade, la contestation subsiste. L'Italie réclame toujours des excuses, et la Yougoslavie également. A la veille de la conférence de Cannes, cet incident constitue une nouvelle complication.

— La commission de délimitation de la frontière polono-allemande s'est rendue dans le district de Ratibor, pour y continuer ses travaux jusqu'à la frontière tchécoslovaque. Pendant la nuit, les Allemands ont effacé toutes les enseignes rédigées en langue polonaise à Hindenbourg (Zabreg).

— Suivant la presse finlandaise, un conflit sérieux aurait éclaté en Carélie contre les Soviets. Les insurgés caréliens ont remporté une victoire : un régiment bolchevik a été entièrement anéanti.

3 janv. (mar.). — Certains journaux étrangers ont fait courir le bruit, sur la foi de faux documents publiés récemment à Washington, que la France et le Japon avaient conclu des accords en vue d'une politique commune en Sibérie. Le ministère des Affaires étrangères dément formellement ces allégations, qui ne reposent sur aucun fondement. Les documents produits à ce sujet ont été forgés de toutes pièces.

De son côté M. Sarraut, chef de la délégation française à Washington, a écrit une lettre à M. Hughes, président de la conférence, pour dénoncer le faux grossier qu'on utilise contre la France.

— M. Briand, président du Conseil, et M. Loucheur, ministre des Régions libérées, partent pour Cannes, où se prépare la nouvelle conférence.

— A Dublin, le Dail Eireann reprend ses séances, après un ajournement qui durait depuis le 22 décembre dernier. On s'attend au vote prochain sur le traité anglo-irlandais.

4 janv. (mer.). — Les délégations alliées s'installent à Cannes. M. Briand a eu avec M. Lloyd George une première entrevue, à laquelle ont également pris part M. Loucheur et sir Robert Horne, chancelier de l'Echiquier.

— L'accord avec l'Angleterre est toujours en discussion, à Dublin, devant le Dail Eireann. Jusqu'ici, 27 députés irlandais ont parlé en faveur de la ratification, et 25 contre. M. de Valera annonce qu'il va déposer une contre-proposition au traité en discussion.

— L'incident de Sebenico paraît entrer dans une phase d'apaisement. Il y a entre Rome et Belgrade des conversations, au cours desquelles on cherche à se mettre d'accord sur les satisfactions à donner à l'Italie. Ces conversations se déroulent dans une atmosphère de cordialité.

— On apprend que les troupes bolcheviks, en assez grand nombre, ont attaqué et repris le village de Porajaervi, et refoulé vers le nord les détachements caréliens.

— En Méditerranée et dans la Manche la mer est démontée et la navigation paralysée. Les navires fuient devant la tempête : quelques-uns d'entre eux sont en détresse.

5 janv. (jeu.). — Les délégués du Conseil suprême à Cannes ont eu de nombreux entretiens, et, de toutes ces entrevues, il ressort l'impression que les Alliés ne sont pas arrivés à se mettre d'accord sur la question essentielle : celle des réparations. Les délégués ne pouvant s'entendre, cette question des réparations a été renvoyée aux experts, lesquels la passent à leur tour à trois sous-commissions.

En attendant, le Conseil suprême s'occupera, conformément au désir de M. Lloyd George, de la reconstitution économique de l'Europe.

— La discussion se prolonge, à Dublin, devant le Dail Eireann, et les milieux politiques croient que la ratification du traité anglo-irlandais est maintenant extrêmement douteuse.

— Une terrible explosion s'est produite à bord du contre-torpilleur grec *Léon*, ancré au Pirée. Plus de cinquante marins hellènes ont été tués.

6 janv. (ven.). — La Conférence s'est ouverte, à Cannes, sous la présidence de M. Briand. Après quelques mots de bienvenue du président, M. Lloyd George a fait un long exposé de la situation économique en Europe, montrant la nécessité de rétablir les échanges commerciaux normaux. Il a insisté avec beaucoup d'énergie sur ce point, que le sort de toutes les nations d'Europe est lié et que, en particulier en ce qui concerne la Russie, il lui paraît incontestable que sa situation économique a des répercussions dans le monde entier, et notamment en Allemagne. En un mot, il a mis en lumière les rapports qui existent entre l'Europe orientale et l'Europe centrale.

Les chefs des différentes délégations ont affirmé leur adhésion de principe aux propositions de M. Lloyd George, propositions qui sont renvoyées à un comité composé des présidents de conseil et des ministres des affaires étrangères.

D'autre part, il a été décidé que les ministres des finances se réuniraient pour examiner le rapport des experts chargés de l'examen de la question des réparations.

— Un coup de théâtre s'est produit au Dail Eireann : M. de Valera, président de la République irlandaise, se trouvant en divergence de vues avec ses collègues, a donné sa démission.

7 janv. (sam.). — La séance du Conseil suprême a été marquée par d'importants progrès sur la question des réparations.

M. Briand a reçu mandat du Conseil suprême d'inviter le gouvernement allemand à envoyer des délégués à Paris, où ils se tiendront prêts à venir à Cannes quand le Conseil suprême se sera mis d'accord sur la question des réparations.

Les délégués allemands, conformément au Traité, auront ainsi la faculté de faire connaître leurs observations sur la capacité de paiement de l'Allemagne, et ils recevront communication des conditions des Alliés.

La proposition d'audition des délégués allemands a été présentée par la délégation britannique, qui demandait leur convocation immédiate.

M. Briand, appuyé par M. Theunis (Belgique), a montré la nécessité qui s'imposait au Conseil suprême de ne procéder à cette audition qu'après s'être mis d'accord sur les conditions à présenter à l'Allemagne, notamment en ce qui concerne les garanties à exiger de son gouvernement en vue de l'assainissement de sa situation financière. Ce point de vue a été admis.

— A Dublin, le Dail Eireann a ratifié le traité anglo-irlandais du 6 décembre 1921, par une majorité de 7 voix. Ont voté pour la ratification 64 députés, contre 57 opposants. Aussitôt le vote terminé, M. de Valera a déclaré que sa démission de président du sinn-fein et du cabinet irlandais était irrévocable.

— La Crimée a demandé son indépendance, et le gouvernement de Moscou a approuvé les 24 articles proposés à cet effet par le congrès tatare de la presqu'île.

8 janv. (dim.). — Les ministres et experts alliés discutent, à Cannes, la question des versements dus par l'Allemagne pour 1922. Il semble que toutes les délégations soient acquises maintenant à une augmentation des versements en espèces à réclamer au gouvernement de Berlin.

L'Allemagne n'est pas insolvable, et son prétendu dénuement actuel n'est qu'un camouflage analogue au camouflage militaire dénoncé par les commissions de contrôle.

Les échanges de vues, commencés dans le secret, à Londres, entre MM. Lloyd George et Briand, semblent se préciser. Dans la pensée des deux hommes d'État, il s'agirait de réaliser entre la France et l'Angleterre un accord qui garantirait mutuellement les deux pays contre une agression non provoquée de l'Allemagne. Cet accord s'inspirerait du pacte de garantie annexé au Traité de Versailles, et que Washington ni Londres n'ont ratifié. Il est vraisemblable que la Belgique, déjà liée à la France par une convention militaire défensive, serait appelée à participer au nouvel accord.

— On annonce de Tétouan que les colonnes espagnoles au Maroc ont occupé des positions importantes, après avoir infligé aux Maures de lourdes pertes, et leur avoir fait un grand nombre de prisonniers. Des avions militaires participaient aux opérations.

— Comme le Japon, la Chine a adopté notre système métrique, appliqué aussi, en partie, par les pays anglo-saxons.

9 janv. (lun.). — Les ministres alliés ont arrêté définitivement, à Cannes, le projet élaboré à Paris en vue de la constitution d'un consortium chargé du relèvement économique de l'Europe.

C'est au projet de M. Loucheur qu'on s'est arrêté. Ce projet préconise la constitution d'une société centrale à capital réduit de 2 millions de livres sterling, à laquelle s'adjoindraient, dans les divers pays intéressés, des sociétés affiliées dont le capital serait souscrit en unité monétaire nationale : le franc pour la France, la lire pour l'Italie, etc. Cette combinaison présente le double avantage de réduire les pertes au change, et de laisser les groupes de diverses nations continuer à exercer leur action collective dans les pays où leurs intérêts sont particulièrement engagés.

La société centrale aura son siège à Londres, et sera régie par la législation anglaise. Prochainement, sera fixé le montant de la participation de chacune des puissances appelées à faire partie du consortium et qui sont, outre l'Allemagne : l'Angleterre, la France, l'Italie, la Belgique et le Japon.

— Le gouvernement des Soviets ayant eu connaissance par un radiotélégramme de la résolution du Conseil suprême décidant la convocation d'une conférence internationale économique, M. Tchitcherine a adressé un télégramme au Conseil suprême de Cannes pour lui faire savoir que le gouvernement russe accepte avec satisfaction l'invitation à la conférence européenne convoquée à Gênes pour mars prochain.

10 janv. (mar.). — Après huit jours de vacances, le Parlement a fait sa rentrée. Au Sénat M. Gustave Denis, doyen d'âge, et à la Chambre M. Jules Siegfried ont prononcé, selon l'usage, des discours qui ont été très applaudis.

Le Sénat n'élira son bureau que jeudi.

La Chambre a procédé tout de suite au renouvellement du sien. Ont été élus :

Président : M. Raoul Péret ;

Vice-présidents : MM. André Lefèvre, Raiberti, François Arago et Louis Puech ;

Secrétaires : MM. Manaut, Saget, Taurines, Regaud, Defos du Rau, Xavier Vallat, Thoumyre et Frouin ;

Questeurs : MM. Saumandre, Duclaux-Monteil et Lenail.

Dans les couloirs, on commente les nouvelles reçues de la Conférence de Cannes, qui provoquent des discussions animées au sein des commissions des finances et des affaires étrangères.

— Le projet du pacte de garantie franco-britannique (ses conditions et ses limites) est soumis à l'examen des cabinets de Londres et de Paris par les deux premiers ministres : MM. Lloyd George et Briand, qui l'ont préparé.

— A Dublin, M. de Valera a effectué une sortie sensationnelle du Dail Eireann, suivi de soixante-cinq de ses partisans, pour ne pas prendre part au vote élisant M. Arthur Griffith président. En l'absence de toute opposition, ce dernier a été élu à l'unanimité, et un cabinet a été aussitôt constitué.

— De Belgrade, on annonce officiellement les fiançailles du roi Alexandre de Yougoslavie avec la princesse Marie de Roumanie.

11 janv. (mer.). — A Cannes, le Conseil suprême a abordé le problème des réparations. Les délégués allemands sont arrivés. M. Rathenau et ses collègues ont été longuement entendus par la commission des réparations au sujet des trois questions spécifiées dans la lettre de cette commission, du 16 décembre 1921, à savoir :

1° Les payements que l'Allemagne se déclare en état de faire au 15 janvier et au 15 février 1922 ;

2° La demande du gouvernement allemand de reporter à une date ultérieure le solde qui resterait dû sur le montant de ces échéances prévues par l'état de payement ;

3° Les garanties à donner pour l'avenir.

M. Briand, à qui M. Lloyd George a remis l'avant-projet de l'accord franco-britannique, a quitté Cannes pour venir à Paris soumettre ce document au conseil des ministres.

— Le conseil de la Société des nations, à Genève, a rejeté, sans débat, sur la proposition du représentant de la Chine, rapporteur, une série de protestations adressées au conseil par le gouvernement allemand contre la commission de gouvernement de la Sarre.

— M. Griffith a convoqué le parlement du sud de l'Irlande pour le 14 janvier, en vue de la ratification du traité irlando-britannique et de l'établissement d'un gouvernement provisoire.

Des instructions ont été données pour que le plan britannique pour l'évacuation des troupes de l'Irlande soit immédiatement mis à exécution.

— A Madrid, le conflit qui s'est élevé depuis plusieurs jours entre M. de La Cierva, ministre de la guerre, et les juntes militaires, vient de provoquer une crise ministérielle. M. Maura a présenté au roi la démission du cabinet qui s'était solidarisé avec le ministre de la guerre.

12 janv. (jeu). — M. Raoul Péret, en reprenant possession du fauteuil présidentiel de la Chambre, a prononcé un discours que des manifestations chaleureuses ont accueilli, lui donnant toute sa portée et toute sa signification. Il a traduit en un langage de sage modération, mais de vigoureuse fermeté et de pleine clarté, les sentiments profonds de l'opinion française sur les problèmes angoissants de l'heure présente. Il a affirmé les droits de la France, et dit entre autres :

L'avenir nous apparaît voilé de troublantes incertitudes.... L'idée même de justice a subi de graves atteintes. Ne va-t-on pas jusqu'à dénaturer les intentions de la France, à la représenter comme une nation belliqueuse gonflée d'orgueil, avide de domination ? Cela, nous ne l'acceptons pas. Il n'est pas de pays qui soit plus intéressé que le nôtre à la paix du monde, plus résolument déterminé à la maintenir ; depuis sa victoire il lui a consenti trop de douloureux sacrifices pour que personne ait le droit de mettre sa parole en doute. Que n'a-t-il pas fait, avant 1914, pour empêcher qu'elle ne fût troublée ? L'impérialisme, l'esprit de conquête, le militarisme étaient ailleurs ; nous ne sommes pas bien certains qu'ils n'y soient point encore.... Calme et maîtresse d'elle-même, ainsi qu'elle l'est restée en des jours autrement tragiques, donnant à tous un magnifique exemple de modération et de tenue morale, que demande donc la France ? Elle attend les dédommagements légitimes ; elle exige qu'on lui garantisse sa pleine sécurité ; rien de plus, rien de moins.

On ne fonde pas une paix durable sur l'iniquité, en rejetant le fardeau écrasant de la guerre sur les pays qui en ont été les victimes, pour en décharger celui qui, pour des fins criminelles, l'a déchaînée. On ne l'assure pas sur des bases solides si, à l'audace renaissante de l'agresseur, on n'oppose pas, pour la sauvegarde d'une frontière qu'il a violée deux fois en un demi-siècle, une infranchissable barrière.

Nous saluerons avec joie tout rapprochement des peuples, tout pacte défensif conclus dans un but de protection nettement définie, venant compléter l'accord qui nous lie à notre héroïque amie et alliée la Belgique, mais le pays n'admettrait pas que des engagements fussent contractés au mépris et en violation de droits que nous jugeons imprescriptibles.

Aux gouvernements, aux représentants de la nation de faire entendre, partout où il conviendra, la grande voix de la France victorieuse, et de proclamer qu'elle n'a jamais voulu que la paix réparatrice dans la sécurité, l'indépendance, l'honneur.

— A peine arrivé de Cannes, M. Briand a été reçu par M. Millerand, président de la République, avec qui il a eu un long entretien. Quelques heures après, un conseil des ministres s'est tenu à l'Elysée, sous la présidence de M. Millerand, et le texte suivant a été publié à la suite de la réunion :

Le président du Conseil a fait l'exposé de l'état des négociations de Cannes, et, au cours de la délibération qui a suivi, un accord complet et unanime est intervenu entre le président du Conseil et ses collègues.

En réalité, il y avait quelques divergences de vues entre le président du Conseil et les autres ministres, et M. Briand avait alors déclaré qu'il ne retournerait pas à Cannes.

Dans l'après-midi, M. Briand s'est rendu à la Chambre, et, après l'allocution de M. Raoul Péret il a exposé l'état des négociations en cours à la conférence de Cannes. Puis, sans qu'il y ait eu scrutin, et, par conséquent, sans avoir été mis en minorité, le président du Conseil a quitté la salle des séances, suivi de ses collègues, et est allé remettre au président de la République la démission du cabinet.

— Commençant sans tarder ses consultations, M. Millerand, président de la République a mandé à l'Elysée M. Léon Bourgeois, président du Sénat, et M. Raoul Péret, président de la Chambre. Tous les deux lui ont indiqué le nom de M. Raymond Poincaré comme celui de la personnalité politique la mieux qualifiée pour dénouer la crise actuelle.

M. Millerand a fait appeler M. Raymond Poincaré et lui a demandé de vouloir bien accepter la mission de constituer le nouveau cabinet.

— A la conférence de Cannes, les travaux du Conseil suprême sont suspendus, par suite de la démission de M. Briand. Dans la journée, les représentants alliés ont entendu un exposé de M. Rathenau, délégué allemand, sur la situation du Reich.

— Le Sénat a procédé à la nomination de son bureau. Ont été élus :

Président : M. Léon Bourgeois.

Vice-présidents : MM. Bienvenu-Martin, Alexandre Bérard, Boudenoot et Jenouvrier.

Secrétaires : MM. Pelisse, Maurice Ordinaire, Fenoux, Morand, Raynald, François Saint-Maur, Milan et Lancien.

Questeurs : MM. Poirson, Ranson et Vieu.

M. Léon Bourgeois monte au fauteuil présidentiel, et prononce son discours d'installation. Après avoir exposé rapidement le programme que comporte notre situation financière, il aborde les questions extérieures, et le Sénat applaudit longuement aux passages essentiels. Faisant allusion au mauvais vouloir du Reich, il dit :

L'Allemagne possède à l'étranger des valeurs considérables. Ses entreprises extérieures et les intérêts qu'elles représentent sont au-dessus de toute évaluation. En même temps qu'elle dissimule toute une partie de son actif, elle organise à l'intérieur une ruine apparente.

La tactique est bien claire. L'Allemagne, en appelant à son secours, ne vise qu'à diviser les Alliés. Si elle parvenait à les opposer les uns aux autres dans la question des réparations, elle compte bien que cette division aurait d'autres suites, et qu'elle pourrait l'exploiter sur d'autres terrains.

Parlant ensuite du projet d'une alliance entre la France et l'Angleterre, il a ajouté :

Née du sang versé en commun, une telle alliance sera la base la plus solide de la paix dans toute l'Europe. Nous ne doutons pas qu'également profitable aux deux pays elle ne soit contractée entre eux sur le pied d'une parfaite égalité, et ne puisse, sur aucun point, modifier à notre détriment les droits, garanties et gages que nous tenons de la victoire commune et des traités qui l'ont consacrée.

M. Léon Bourgeois termine en exprimant toute sa confiance dans l'œuvre entreprise par la Société des nations, et demande à nos alliés « de se tenir fidèlement à nos côtés, comme nous serons toujours aux leurs, pour maintenir une solidarité indissoluble dans la défense de nos droits communs ».

13 janv. (ven.). — M. Raymond Poincaré a accepté la mission de constituer le nouveau ministère.

— La démission de M. Briand a mis fin à la conférence de Cannes. Le Conseil suprême a décidé de considérer comme acquises les décisions arrêtées à l'unanimité. La commission des réparations accorde le moratorium à l'Allemagne sous certaines conditions.

Les ministres et délégués alliés quittent Cannes.

— A l'arrivée du prince de Galles à Madras, des émeutes assez graves se sont produites par intervalles. La police, montée sur des automobiles blindées, a dû intervenir. Il y a eu plusieurs victimes. Les autorités prennent des mesures énergiques.

14 janv. (sam.). — Le ministère Poincaré est définitivement constitué. Voici la liste de ses membres :

Présidence du Conseil et Affaires étrangères : *M. Raymond Poincaré ;* Vice-présidence du Conseil, Justice et Services d'Alsace et Lorraine : *M. Louis Barthou ;* Intérieur : *M. Maurice Maunoury ;* Guerre et Pensions : *M. André Maginot ;* Marine : *M. Raiberti ;* Finances : *M. Charles de Lasteyrie ;* Colonies : *M. Albert Sarraut ;* Travaux publics : *M. Yves Le Trocquer ;* Instruction publique et Beaux-Arts : *M. Léon Bérard ;* Régions libérées : *M. Reibel ;* Travail : *M. Albert Peyronnet ;* Hygiène et Assurances : *M. Paul Strauss ;* Agriculture : *M. Henry Chéron ;* Commerce : *M. Lucien Dior.*

Les sous-secrétaires d'Etat sont :

Présidence du Conseil : *M. Maurice Colrat ;* Postes et télégraphes : *M. Paul Laffont ;* Marine marchande : *M. Rio ;* Aéronautique militaire : *M. Laurent Eynac ;* Enseignement technique : *M. Gaston Vidal.*

Le nouveau cabinet comprend quatorze ministères au lieu de quinze, par suite de la réunion de la Guerre et des Pensions sous la même direction, et cinq sous-secrétariats d'Etat au lieu de neuf. Tous les commissaires généraux sont supprimés.

— M. Raymond Poincaré et M. Lloyd George ont eu une longue et cordiale entrevue à l'ambassade d'Angleterre.

— La commission instituée par décision des Puissances alliées, le 13 août 1921, pour examiner les procédures entamées et les jugements rendus par la cour de Leipzig dans les affaires criminelles intéressant les personnes visées par l'article 228 du Traité de Versailles, s'est réunie au Quai-d'Orsay, et a décidé à l'unanimité de demander que l'Allemagne ait à livrer les accusés au jugement des Alliés.

— Le conseil de la Société des nations, à Genève, a rendu un public hommage à l'action bienveillante exercée par la France à l'égard des chrétiens de Cilicie.

— Paris a célébré le tricentenaire de Molière. M. César Caire, président du Conseil municipal, accompagné de ses collègues du bureau, a déposé, au nom de la Ville de Paris, une palme sur la tombe de Molière, au cimetière du Père-Lachaise. Il a fait ensuite poser des fleurs et de la verdure au n° 96 de la rue Saint-Honoré, maison où naquit Molière, le 15 janvier 1622.

A la Sorbonne, une manifestation solennelle a été organisée en l'honneur de Molière ; elle a eu toute l'ampleur, tout l'éclat qu'elle comportait. En présence de M. Millerand, président de la République, qui avait à ses côtés M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique, des personnalités éminentes représentaient l'Université, la Société des Gens de lettres, celle des Auteurs dramatiques, la Comédie-Française et les Artistes dramatiques. Enfin, quarante-quatre gouvernements étrangers avaient tenu à envoyer des délégués à cette fête du génie français, incarné en ce jour par l'auteur du *Misanthrope.*



L'IMMORTEL ATTELAGE DE L'IMMORTEL MOLIÈRE. — Cherchez autour de vous, ils ont changé d'habits, mais ils vivent toujours ! (Mich, *L'Echo de Paris.*)



« Qu'est-ce que tu voudrais, mon petit chéri ?...
— Un chemin de fer... »
Le père économe : « Non, non... il y a trop d'accidents... »



« Ecoutez, Célestine, vous êtes trop distraite... vous devez avoir un bon ami...
— Non, madame, non... il est défunt depuis l'année dernière... »



« Bon Dieu ! mais ils y couchent, dans ces cabinets, vos clients...
— Faut croire qu'ils n'ont pas trouvé d'appartement ailleurs... »



— Alors, quoi, vous êtes partisan de l'impôt sur le Capital ?... mazette !...
— Mon cher ami, cela ne gênera en rien la plupart de mes électeurs... ils n'ont pas le sou... »



DÉSARMEMENT NAVAL. — « Mon cher Jap, en coupant nos cuirassés par le milieu, nous doublons le nombre de nos navires tout en diminuant la puissance meurtrière... »

(Henriot, *Le Journal Amusant*).

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS

BONNET (G.-E.). *Philidor et l'Evolution de la Musique française au XVIIIe siècle.* Paris, Delagrave. In-8°. 7 francs.
DARMON (J.-E.). *Répertoire des Estampes japonaises.* Paris, Morancé. In-8°. 25 francs.
DEMONTS (L.). *Les Dessins de Michel-Ange.* Paris, Morancé. Album, 25 francs.
HOURTICQ (L.). *De Poussin à Watteau* ou *Des Origines de l'Ecole parisienne de peinture.* Paris, Hachette. In-8°. 20 francs.
LECHAT (H.). *La Sculpture grecque.* Paris, Payot. In-16. 4 francs.
LORQUET (P.). *L'Art et l'Histoire.* Paris, Payot. In-8°. 10 francs.

GÉOGRAPHIE

FERDINAND-LOP (S.). *La Tunisie et ses richesses.* Paris, P. Roger. In-8°. 8 francs.
MARTONNE (E. DE). *Les Régions géographiques de la France.* Paris, Flammarion. In-18. 4 fr. 30.
ROUCH (J.). *Le Pôle Sud. Histoire des voyages antarctiques.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

GUERRE ET PAIX

BAUMONT (M.) et BERTHELOT (M.). *L'Allemagne. Lendemains de guerre et de révolution.* Paris, A. Colin. In-18. 7 francs.
CRAMON (Gal A. von). *Quatre ans au G. Q. G. austro-hongrois pendant la guerre mondiale comme représentant du G. Q. G. allemand.* Trad. C^ne Koeltz. Paris, Payot. In-8°. 10 francs.
DUBOSCQ (A.). *L'Evolution de la Chine. Politique et tendance (1911-1921).* Paris, Bossard. In-16. 9 francs.
GAUTIER (C^t Ch.). *L'Angleterre et nous.* Paris, B. Grasset. In-16. 7 fr. 50.
GOEMAERE (P.). *Histoire de la « Libre Belgique » clandestine.* Bruxelles, Piette. In-8°. 1 fr. 75.
LE FAIVRE. *Soleil levant, Soleil couchant. Angleterre, Etats-Unis, Japon.* Paris, Librairie Nationale. In-16°. 3 fr. 50.
LHÉRITIER (M.). *Les Etats contemporains : la Grèce.* Paris, Rieder. In-8°. 5 francs.
LUDENDORFF (E.). *Documents du G. Q. G. allemand sur le rôle qu'il a joué de 1916 à 1918.* Trad. C^t Mabille. Paris, Payot. In-8°. 15 francs.
LYTTON (N.). *Le G. Q. G. britannique.* Trad. Robert Burnand. Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.
MAITROT (G^al). *La Prochaine Guerre : son caractère scientifique. Pages d'histoire.* Paris, Alcan. In-16. 5 francs.
MIRSKY (B.). *Les Juifs en Russie révolutionnaire.* Paris, Povolozky. In-8°. 5 francs.
NORAY (F.). *La bataille continue.* Paris, Figuière. In-16. 6 fr. 50.
OMBIAUX (M. DES). *La Politique belge depuis l'armistice. La grande peur de la Victoire.* Paris, Bossard. In-16. 5 fr. 40.
PALÉOLOGUE (M.). *La Russie des tsars pendant la Grande Guerre (20 juillet 1914-5 juin 1915).* Paris, Plon. In-8°. 3 francs.
POINCARÉ (R.). *La Victoire et la Paix.* Paris, Daragon. In-8°. 44 francs. — *Histoire politique : Chroniques de quinzaine.* III. *(15 mars-1er septembre 1921).* Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.
TCHERNOV (V.). *Mes tribulations en Russie soviétique.* Paris, Povolozky. In-8°. 5 francs.
TORTEROLO (L.-M.). *La Légion française à Montevideo.* Trad. Jules Claraz. Montevideo, Imprimerie de l'état-major de l'armée. In-8°.
WALTHER-RATHENAU. *Le Kaiser. Méditations.* Trad. David Roget. Paris, Agence générale de librairie et de publications. In-12. 4 francs.
ZAGORSKY (S.). *L'Evolution actuelle du bolchevisme russe.* Paris, Povolozky. In-18. 6 fr. 50.
— *Documents allemands relatifs à l'origine de la guerre. Collection complète des documents officiels,* rassemblés par Karl KAUTSKY. Trad. Camille Jordan. Paris, Costes. 4 vol. in-8°. 100 francs.

HISTOIRE

AURIAC (J. D'). *Napoléon raconté par lui-même.* Paris, Cheron. In-8°. 36 francs.
CHAUVET (D^r St.). *La Normandie ancestrale.* Paris, Furne. In 16. 12 francs.
COCHIN (Claude). *Henry Arnauld, évêque d'Angers (1597-1692).* Paris, Aug. Picard. In-8°. 15 francs.
FALLEX (M.) *L'Alsace, la Lorraine et les Trois Évêchés, du début du XVIIe siècle à 1789.* Paris, Delagrave. In-8°. 10 francs.
GALLIER (H. DE). *Gens de cour et d'autres lieux.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 4 fr. 90.
GOBLET (Yann M.) [L. Tréguiz]. *L'Irlande dans la crise universelle (1914-1920).* Paris, Alcan. In-8°. 20 francs.
GOYAU (G.). *Figurines franciscaines.* Paris, Laurens. In-4°. 15 francs.
HENRI-ROBERT. *Les Grands Procès de l'histoire.* Paris, Payot. In-16. 7 fr. 50.
LEFEBVRE DE BÉHAINE (C^t). *Le Comte d'Artois sur la route de Paris (1814).* Paris, Perrin. In-8°. 10 francs.
MUZZEY (D.-S.). *Histoire des Etats-Unis.* Trad. A. de Lapradelle. Paris, Larousse. In-8°. 25 francs.
OLLIVIER (Em.). *Lettres de l'exil (1870-1874).* Paris, Hachette. In-8°. 7 francs.
PRAVIEL (A.). *L'Assassinat de Monsieur Fualdès.* Paris, Perrin. In-16. 7 francs.
VALLERY-RADOT (R.). *La Vie de Pasteur.* Paris, Flammarion. In-18. 8 francs.

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

ALBALAT (A.). *Comment il ne faut pas écrire : les Ravages du Style contemporain.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.
CARIO (L.) et RÉGISMANSET (Ch.). *La Pensée française. Anthologie des auteurs de Maximes du XVIe siècle à nos jours.* Paris, Mercure de France. In-8°. 12 francs.
CHASSÉ (Ch.). *Sous le Masque de Jarry ? Les Sources d'Ubu-Roi.* Paris, Floury. In-12. 6 francs.
DUPRÉ (H.). *Un Italien d'Angleterre. Le poète-peintre Dante-Gabriel Rossetti.* Paris, Dent. In-8°. 12 francs.
GOICHON (A.-S.). *Ernest Psichari d'après des documents inédits.* Paris, Revue des Jeunes. In-16. 10 francs.
HANOTAUX (G.) et VICAIRE (G.). *La Jeunesse de Balzac.* Paris, Ferroud. In-8°. 16 francs.
LYONNET (H.). *Les Premières de Molière.* Paris, Delagrave. In-18. 7 francs.
MICHAUT (G.). *La Jeunesse de Molière.* Paris, Hachette. In-8°. 12 francs.
SEILLIÈRE (E.). *Le Romancier du Grand Condé : Gautier de Coste, sieur de La Calprenède.* Paris, Emile-Paul. In-8°. 5 francs. — *La Morale de Dumas fils.* Paris, Alcan. In-16. 10 francs.
VANDÉREM (F.). *Le Miroir des lettres.* 3e série : 1920. Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.
— *Cinq Nô,* drames lyriques japonais. Trad. Noël Peri. Paris, Bossard. In-8°. 27 francs.

LITTÉRATURE, POÉSIE, THÉATRE

ALBERT-JEAN. *Le Sursaut,* comédie en trois actes. Paris, La Renaissance du Livre. In-18. 3 fr. 50.
AURIOL (G.). *Les Aventures du capitaine Longoreille.* Paris, Berger-Levrault. In-4°. 15 francs.
BERTRAND (L.). *Flaubert à Paris* ou *le Mort vivant.* Paris, Grasset (les Cahiers verts). In-16. 6 francs.
BOUNINE (I.). *Le Monsieur de San-Francisco.* Trad. du russe par Maurice. Paris, Bossard. In-12. 5 fr. 50.
BOYLESVE (R.). *Le Carrosse aux deux lézards verts.* Paris, Calmann-Lévy. In-16. 4 fr. 90
CHADOURNE (L.). *Terre de Chanaan.* Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.
CHAMPSAUR (F.). *L'Orage,* roman. Paris, Charpentier. In-16. 6 fr. 75.
DUPLESSIS DE POUZILHAC (P.). *La fâcheuse aventure du verrier, de l'enlumineur et de la gargouille.* Paris, Maloine. In-8°. 27. fr. 50.
DURAN (L.). *Le Veilleur,* poème. Lyon, Librairie francophile. In-12. 3 francs.
ESCHOLIER (R.). *Dansons la trompeuse,* roman. Paris, B. Grasset. In-16. 5 fr. 75 — *Cantegril,* roman. Paris, Renaissance du Livre. In-18. 6 francs.
ESTAUNIÉ. *L'Appel de la route,* roman. Paris, Perrin. In-16. 7 francs.
FARRÈRE (Cl.). *L'Extraordinaire Aventure d'Achmet-pacha Djemaleddine, pirate, amiral, grand d'Espagne et marquis.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.
FOISSAC (E.). *Fatum,* roman. Paris, Crès. In-16. 6 francs.
GILLE (Pernette). *Un Amour,* roman. Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.
GOBINEAU (Cte DE). *Souvenirs de voyage.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.
IMANN (G.). *Les Nocturnes,* roman. Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.
JAMMES (Fr.). *Le Tombeau de Jean de La Fontaine,* suivi de *Poèmes mesurés.* Paris, Mercure. In-18. 6 fr. 50.
KIPLING (R.). *Kim,* roman. Trad. L. Fabulet et Ch. Fountaine-Walker. Paris, Delagrave. In-4°. 35 francs. — *Lettres de voyage (1892-1913).* Paris, Payot. In-16. 9 francs.
KLINGSOR (T.). *Humoresques,* poèmes. Paris, Bibliothèque du Hérisson In-8°. 7 fr. 50.
LAMANDÉ (A.). *Castagnol,* roman. Paris, Delalain. In-12. 5 francs.
MAC ORLAN (P.). *La Cavalière Elsa.* Paris, Nouvelle Revue française. In-16. 7 francs.
MARAN (R.). *Batouala, véritable roman nègre.* Paris, A. Michel. In-16. 3 fr. 75.
MÉNARD (P.-J.). *La Fierté de vivre.* Paris, Figuière. In-12. 4 fr. 50.
PLESSIS (F.). *La Couronne de lierre,* poésies. Paris, Jouve. In-12. 5 francs.
RIGNÉ (R. DE). *L'Abbaye du Bel-Amour.* Paris, La Renaissance universelle. In-8°. 45 francs. — *Sous l'œil vivant des morts.* Tome I. Paris, La Renaissance universelle. In-8°. 20 francs. — *Le Disciple de Massenet.* Tome I. Paris, La Renaissance universelle. In-8°. 15 francs.
SMITH (Logan Pearsall). *Trivia.* Trad. Philippe Neel. Introd. de Valéry Larbaud. Paris, Grasset (les Cahiers verts). In-16. 5 fr.
VILLETARD (P.). *Le Château sous les roses,* roman. Paris, Fasquelle. In-16. 6 fr. 75.
WELLS (H.-G.). *Kipps,* roman. Trad. de l'anglais par L. Wolff. Paris, Payot. In-16. 10 francs.

PHILOSOPHIE

ANDLER (Ch.). *Nietzsche. Sa vie et sa pensée.* III. *Nietzsche et le Pessimisme esthétique.* Paris, Bossard. In-8°. 18 francs.
BALDWIN (J.-M.). *Le Médiat et l'Immédiat.* Paris, Alcan. In-8°. 20 francs.
SAGERET (J.). *La Religion de l'Athée.* Paris, Payot. In-16. 6 francs.

RELIGION

SERTILLANGES (A.-D.). *La Vie catholique.* 2e série. Paris, Gabalda. In-12. 8 fr. 75. — *La Cathédrale. Sa mission spirituelle. Son esthétique. Son décor. Sa Vie.* Paris, Laurens. In-4°. 25 francs.

SCIENCES

ANDOYER (H.). *L'Œuvre scientifique de Laplace.* Paris, Payot. In-16. 4 francs.
BABAULT (G.). *Recherches zoologiques dans les provinces centrales de l'Inde et dans l'Himalaya.* Paris, Plon. In-8°. 40 francs.
BOUTHILLON (L.). *La Théorie et la Pratique des radio-communications.* Tome II. *La Propagation des ondes électromagnétiques à la surface de la terre.* Paris, Delagrave. In-8° 28 francs.
BRACHET (A.). *Traité d'embryologie des vertébrés.* Paris, Masson. In-8°. 60 francs.
DUROQUIER. *La T. S. F. des Amateurs.* Paris, Masson. In-16. 10 francs.
HÉRELLE (F. D'). *Le Bactériophage. Son rôle dans l'immunité.* Paris, Masson. In-8°. 12 francs.
MOCH (G.). *La Relativité des Phénomènes.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.
NORDMANN (Ch.). *Einstein et l'Univers : Une lueur dans le mystère des choses.* Paris, Hachette. In-8°. 7 francs.
OSBORNE (H.-F.). *L'Origine et l'Evolution de la vie,* édition française par Félix Sartiaux. Paris, Masson. In-8°. 25 francs.
PITOIS (E.). *Le Secret du temps de pose.* Paris, Delagrave. In-8°. 10 francs.
VIVIER (P.). *De la lumière au son.* Paris, Maurice Mendel. In-8°. 7 francs.

SOCIOLOGIE, ÉCONOMIE POLITIQUE

BOISSONNADE (P.). *Le Travail dans l'Europe chrétienne au moyen âge (V^e-XVe siècle).* Paris, Alcan. In-8°. 18 francs.
DELAHAYE (J.). *La Reprise des Relations diplomatiques avec le Vatican.* Paris, Plon. In-16. 6 fr. 50.
ESPINOZA (R.). *La Evolucion democratica.* Santiago, Hume y Walker. In-8. 5 dollars. — *La Reforma bancaria i monetaria de Chile.* Santiago de Chile, Imprenta Barcelona. In-8°. — *Cuestiones financieras de Chile.* Santiago de Chile, Imprenta Cervantes. In-8°. 20 dollars.
MAURRAS (Ch.). *La Démocratie religieuse.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-8°. 18 francs.
VALOIS (G.). *D'un siècle à l'autre. Chronique d'une génération (1885-1920).* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 15 francs.

VARIA

CLERC-RAMPAL (G.). *Les Navires.* Paris, Hachette (Bibliothèque des Merveilles). In-16. 6 francs.
CORCOS (F.). *L'Art de parler en public.* Paris, Jouve. In-12. 7 fr. 50.
GAMBIER (C^ne) et AMET (L^t de vaiss. J.). *Cours pratique d'aviation.* Paris, Delagrave. In-8°. 12 francs.
GEDALGE (A.). *L'Enseignement de la Musique par l'éducation méthodique de l'oreille.* I. Texte. Paris, Gedalge. In-8°. 15 francs.
LA VAULX (Comte H. DE). *Les Vainqueurs de l'air. Histoire de l'Aéronautique.* Paris, Hachette. In-8°. 22 francs.
MAHILLON (V.-C.). *Notes théoriques et pratiques sur la résonance des colonnes d'air dans les tuyaux de la facture instrumentale.* Beaulieu-sur-Mer, Imprimerie moderne. In-8°.
MULLER (W.). *Manuel de travaux pratiques pour s'occuper de la jeunesse.* Strasbourg, E. Finck. 7 fr. 80.
POULIOT (Dr Léon). *Hygiène de Maman et de Bébé. Grossesse. Accouchement. Allaitement.* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-12. 10 francs.

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



INTERPELLATION JUSTIFIÉE.

« Messieurs, on a dit que M. Poincaré avait eu de grandes difficultés pour faire accepter certains portefeuilles. Eh bien, je constate que nous sommes ici plus de trois cents qui en eussions accepté et à qui on n'a rien offert... »

(Berger, *Ruy Blas*).



DANS LE SALON CARRÉ.

« Puisque la direction des musées rêve « d'égayer » le Louvre en y installant un restaurant, c'est ici qu'il faut le mettre. Nous avons déjà les tziganes... »

(Lucien Métivet, *Excelsior*).



« Entre nous, tu sais, ta peinture manque de solidité.

— Bah! c'est « l'Allemagne payant les indemnités », ça durera bien autant que les paiements... »

(Berger, *Le Petit Bleu*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Janvier 1922 au 14 Février 1922

15 janv. (dim.). — La crise ministérielle a été dénouée en moins de trois jours. Le nouveau président du Conseil, M. Raymond Poincaré, a présenté ses collaborateurs à M. Millerand, président de la République. (Nous avons donné précédemment la composition du nouveau ministère.)

— La presse allemande s'élève avec violence contre la revision des jugements de Leipzig et la résolution de la commission demandant la livraison des coupables de guerre.

D'autre part, elle constate avec satisfaction que la commission des réparations accorde à l'Allemagne un répit de deux mois et demi, et que les sommes fixées sont à peu près celles indiquées par M. Rathenau comme répondant à la capacité de paiement de l'Allemagne.

— Un conflit de salaires a éclaté dans les mines du Nord. Les patrons déclarent qu'ils sont contraints de diminuer les salaires, parce qu'ils ne sont plus à même de soutenir la concurrence étrangère. Les ouvriers répondent qu'ils ne peuvent accepter cette diminution, parce que le coût de la vie dans les régions libérées ne le permet pas, et ils prétendent qu'il y a par ailleurs d'autres moyens de conjurer la crise redoutée.

16 janv. (lun.). — Le président du Conseil, M. R. Poincaré, estime nécessaire que la France et l'Angleterre, avant de conclure définitivement une alliance, règlent les différends qui se sont élevés entre elles, notamment sur les affaires d'Orient. Il a eu, à ce sujet, un entretien avec lord Curzon. C'est seulement quand seront réglées les difficultés pendantes entre les deux pays, que la conclusion définitive d'une entente franco-britannique pourra intervenir.

— Le comité des finances du Sénat américain a approuvé le projet de consolidation des dettes des Alliés. Puis, à la suite d'une résolution présentée par le sénateur Mac Cormick, le Sénat demande au département d'Etat tous les renseignements possibles au sujet de la situation financière des gouvernements européens, notamment à propos de leurs dépenses militaires.

— Le roi Alphonse XIII a notifié sa confiance au cabinet Maura démissionnaire. Le maintien du cabinet Maura s'explique par la dissolution, sur les conseils du roi, des juntes militaires. L'intervention du souverain a été couronnée de succès.

— La légation de la République de Géorgie fait connaître que les troupes d'occupation russes en Géorgie occidentale ont subi une grande défaite. Toute la Géorgie occidentale est libérée. La joie de la population est indescriptible.

— Le gouvernement de la République russe d'Extrême-Orient, dont la capitale est Tchita, vient de déclarer la guerre au gouvernement « blanc » de Vladivostok. Tchita a porté à la connaissance de Tokio que, dans le cas où le Japon n'observerait pas la neutralité, la République d'Extrême-Orient se verrait forcée d'ouvrir contre lui les hostilités.

17 janv. (mar.). — Le roi George V a adressé à lord Fitzalan, vice-roi d'Irlande, un Message au sujet de la remise du pouvoir au gouvernement irlandais. Dans ce Message, le souverain dit qu'il est heureux d'apprendre que le gouvernement provisoire d'Irlande a été établi avec succès, et qu'il compte que le vice-roi fera tout ce qu'il pourra pour faciliter à ses membres l'accomplissement de leur tâche.

La liaison entre l'Irlande et le gouvernement impérial aura lieu, comme pour les autres dominions, par l'intermédiaire du Colonial Office.

Dix bataillons d'infanterie britannique ont reçu l'ordre de quitter immédiatement le sud de l'Irlande. Les autres unités britanniques partiront dès que les conditions le permettront.

— Le Reichstag est saisi d'un projet de loi comportant la destruction des forteresses de Wesel, Cologne, Coblence, Mayence, Germersheim, ainsi que des forteresses de la rive gauche du Rhin et des forteresses côtières de Friedrichsort, Kiel et Héligoland.

L'Entente a exigé qu'une loi fût votée à cet effet par le Reichstag.

— Par décret, le roi Alphonse XIII modifie l'organisation et les fonctions des juntes de défense militaire, qui sont dénommées « commissions d'informations ». Elles devront avoir désormais leurs bureaux au ministère de la guerre où toutes leurs décisions devront être contrôlées par les autorités supérieures.

— M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, a fait connaître au conseil des ministres l'accord intervenu entre les patrons et ouvriers des mines du Nord et du Pas-de-Calais au sujet de l'abaissement des salaires.

18 janv. (mer.). — Conformément à la décision de la commission des réparations prise à la Conférence de Cannes, le 13 janvier dernier, l'Allemagne a versé aujourd'hui en devises étrangères et dans les banques désignées par le comité des garanties l'équivalent de 31 millions de marks-or.

— La commission des réparations a décidé de substituer au système de programmes mensuels pour le charbon et le coke un programme de livraisons à effectuer pendant une période de trois mois : février, mars et avril. La quantité totale à livrer pendant cette période a été fixée à 5.750.000 tonnes. Il a été entendu que les livraisons se répartiraient à peu près également sur toute la période envisagée. La délégation allemande a pris l'engagement ferme d'exécuter ledit programme.

— Un conseil de cabinet s'est tenu ce soir au Quai-d'Orsay, sous la présidence de M. R. Poincaré. Le nouveau cabinet se présentera demain devant le Parlement. M. Poincaré donnera lecture à la Chambre de la déclaration ministérielle, M. Barthou la lira au Sénat.

— Le maréchal Pétain, vice-président du conseil supérieur de la guerre, commandant en chef désigné des armées françaises en temps de guerre, est nommé, en temps de paix, « inspecteur général de l'armée ».

Le maréchal Pétain devient le conseiller technique permanent du ministre, pour tout ce qui concerne la préparation à la guerre.

— Un cyclone a ravagé le port de Vigo (Espagne). Les dégâts sont énormes.

19 janv. (jeu.) — Dans un grand discours, interrompu avec passion par l'extrême gauche, mais vigoureusement applaudi par la grande majorité de l'Assemblée, M. Raymond Poincaré a développé son programme ministériel. Il considère que tous les problèmes sont subordonnés au problème extérieur. Aussi n'a-t-il qu'un but : l'exécution du Traité de Versailles.

Après une séance par moments mouvementée, où furent évoquées les heures douloureuses de la guerre, et où M. Poincaré a précisé avec clarté et netteté la politique qu'il entend suivre pour assurer l'exécution du Traité de paix, et mettre l'Allemagne en demeure de tenir ses engagements, la Chambre a adopté, en conclusion du débat, à une énorme majorité — 472 voix contre 107 — un ordre du jour de M. François Arago, qui approuve les déclarations du gouvernement et lui fait confiance.

Au Sénat, la déclaration ministérielle, lue par M. Barthou, garde des sceaux, a été écoutée dans un silence attentif, et les principaux passages en ont été longuement applaudis.

— A Bucarest, la déclaration ministérielle lue à la Chambre par M. Take Jonesco a motivé diverses motions, dont l'une, refusant la confiance au gouvernement, a été votée par 190 voix contre 81. M. Take Jonesco a remis ce matin sa démission au roi.

Un nouveau ministère a été aussitôt constitué, sous la présidence de M. Bratiano, qui prend le portefeuille de la guerre.

— Le vieux cuirassé français *Marceau*, qui avait quitté Bizerte remorqué par le *Marius-Chambon*, est parti à la dérive, son câble s'étant rompu dans la tempête. En cherchant à regagner Bizerte, son remorqueur s'est échoué; l'équipage est sauf.

20 janv. (ven.). — La formation du cabinet Poincaré avait soulevé la fureur de la presse allemande; la déclaration ministérielle du nouveau président du Conseil a porté au paroxysme cette fureur. Les journaux n'ont qu'un long cri de colère contre les paroles énergiques de M. Poincaré. La presse d'outre-Rhin commence une campagne fielleuse contre le nouveau président du Conseil, pour essayer de lui rendre la situation intenable, et elle espère que la politique du gouvernement français se heurtera aux nécessités économiques et à l'opposition des Alliés.

— Le pape Benoît XV, atteint de la grippe,



Mars (*Le Bélier*). — Les CONSTELLATIONS, dessinées et gravées par Gheyn (XVIe-XVIIe s.), d'après un manuscrit arabe de la Bibliothèque de l'Académie de Leyde.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris;
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

se trouverait dans une situation désespérée. Le viatique lui a été porté solennellement.

— L'administration de la marine à Marseille a reçu un télégramme de Bizerte informant que le vieux cuirassé *Marceau*, après être allé à la dérive pendant deux jours, a échoué sur les récifs de Bi, à 1 mille de l'endroit où s'est échoué le remorqueur *Marius-Chambon*. Des remorqueurs ont été envoyés à Bizerte, pour tenter le renflouement, et sauver les quatre hommes qui sont à bord.

21 janv. (sam.). — Les dépêches de Rome annoncent que, malgré une légère amélioration, l'état du pape Benoît XV ne laisse pas d'espoir.

— A la conférence nationale tenue à Londres, M. Lloyd George prononce un discours véhément, au milieu des applaudissements de l'assemblée. Le Premier britannique, parlant des grandes questions de l'heure présente, prend la défense de la nouvelle méthode diplomatique des conférences, et s'élève contre la vieille méthode de la diplomatie traditionnelle.

— Mme la comtesse Mathieu de Noailles a été admise à l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique, dont le siège est à Bruxelles. Sa réception et son installation à la nouvelle Académie royale a été une brillante solennité littéraire. En présence du roi Albert et de la reine Elisabeth, M. Wilmotte, président de l'Académie, a salué la poétesse du « Cœur innombrable ». La récipiendaire a prononcé un discours émouvant, magnifique hommage à l'héroïsme de la Belgique, et que toute l'assistance a salué par des salves d'applaudissements. Le soir on a fêté à l'ambassade de France la poétesse à qui l'Académie royale de Belgique vient de consacrer sa première solennité.

— Un grave accident de chemin de fer s'est produit en gare de Reims : quatre wagons d'un train de voyageurs se sont brisés sur une locomotive. Une quarantaine de personnes sont blessées.

22 janv. (dim.). — Le pape Benoît XV est mort ce matin à 6 heures, après une longue et calme agonie. Il avait été appelé à monter sur le trône de Saint-Pierre le 3 septembre 1914. Il était âgé de soixante-sept ans et deux mois.

Le général Lasson, chef de la maison militaire de M. Millerand président de la République, s'est rendu à la nonciature pour présenter à Mgr Ceretti, nonce apostolique, les condoléances du président de la République. M. Raymond Poincaré, président du Conseil, accompagné de M. de Fouquières, directeur du protocole, s'est également rendu à la nonciature pour présenter les condoléances du gouvernement français.

Presque tous les gouvernements envoient des télégrammes de condoléances au Vatican.

— Les ministres plénipotentiaires représentants de l'Entente à Budapest ont fait, au nom de la Conférence des ambassadeurs, auprès du gouvernement hongrois une démarche en vue de le rappeler à l'observation des dispositions militaires inscrites dans le traité de Trianon. Cette démarche est destinée à mettre fin à certaines difficultés opposées par le gouvernement hongrois au fonctionnement de la commission militaire interalliée.

23 janv. (lun.). — Le gouvernement français fait connaître au gouvernement britannique les modifications qu'il faut apporter au projet de pacte de garantie, pour lui donner le caractère qui convient et l'efficacité que tout le monde lui souhaite. Et, puisqu'il est avéré que toutes les questions franco-britanniques sont solidaires entre elles, et soulevées nécessairement par celle du pacte de garantie, Paris se prépare à préciser son point de vue sur le problème de Tanger, sur l'accord d'Angora, sur le programme et les conditions de réunion de la conférence de Gênes.

— Le peuple de Rome a défilé devant la dépouille mortelle de Benoît XV, dans la basilique de Saint-Pierre.

Les cardinaux se sont réunis et s'occupent du prochain conclave. Les réunions se succèdent de jour en jour pour permettre aux cardinaux d'accomplir diverses formalités, notamment de prêter serment de fidélité aux Constitutions apostoliques, qui condamnent toute ingérence des pouvoirs civils dans le gouvernement de l'Eglise, et de délibérer et de décider sur les objets suivants : préparation du conclave, examen des conclavistes, fixation du budget du conclave, communication des lettres des chefs d'Etat et des nonces, ainsi que de tous les rapports qui peuvent intéresser le Sacré Collège.

Dès la mort de Benoît XV, la chancellerie, la daterie, la secrétairerie des brefs ont cessé de fonctionner. Au cours d'une réunion des cardinaux, les sceaux de ces offices ecclésiastiques ont été brisés, pour bien signifier que l'ancien gouvernement de l'Eglise a pris fin.

— Le comte Sforza est nommé ambassadeur d'Italie à Paris, en remplacement du comte Bonin-Longare.

24 janv. (mar.). — La date d'ouverture du conclave est fixée au 2 février prochain. Le Sacré Collège comprend actuellement 61 cardinaux dont 31 Italiens et 30 cardinaux étrangers (5 Français, 1 Belge, 3 Allemands, 2 Autrichiens, 1 Hongrois, 1 Tchécoslovaque, 2 Polonais, 1 Hollandais, 6 Espagnols, 1 Portugais, 5 Américains, 1 Canadien, 1 Brésilien).

— Le maréchal Joffre vient d'arriver à Tokio; il a été accueilli avec enthousiasme. Les drapeaux français flottaient aux fenêtres de toutes les maisons de la capitale du Japon, et les enfants des écoles faisaient la haie sur tout le parcours du cortège.

Le prince-régent, fait sans précédent, a dîné à l'ambassade de France avec le maréchal.

— Malgré les nouvelles mesures qui viennent d'être prises par les autorités britanniques, l'agitation en Egypte est loin de se calmer. Les Egyptiens boycottent tout ce qui est anglais.

25 janv. (mer.). — Le parlement roumain est dissous par M. Bratiano. Le *Journal officiel* de Roumanie publie un décret prononçant cette dissolution, et convoquant le corps électoral dans les premiers jours de mars pour l'élection de l'Assemblée nationale constituante.

— A Rome, la congrégation des cardinaux a décidé que l'inhumation du pape Benoît XV aura lieu demain jeudi. Elle a décidé également que les cardinaux et les représentants du patriciat romain assisteront seuls à la cérémonie.

— On annonce de Vienne que le cabinet Schober a donné sa démission ; les ministres considèrent la situation économique comme extrêmement grave.

26 janv. (jeu.). — C'est aujourd'hui à 3 heures qu'a eu lieu, dans la basilique de Saint-Pierre, l'inhumation du pape Benoît XV, dont la dépouille mortelle, depuis trois jours, gisait, exposée sur un catafalque, veillée par la garde noble et les moniales en prière, dans la chapelle du Saint-Sacrement, à Saint-Pierre.

— Les conversations sur le pacte franco-britannique ont commencé au Foreign Office entre M. de Saint-Aulaire, ambassadeur de France, et lord Curzon.

— Le congrès annuel des maires de France a tenu sa première séance à Paris, dans la salle des fêtes de la mairie du Xe arrondissement, sous la présidence de M. Dauve, fondateur de l'association.

— M. Yves Le Trocquer, ministre des Travaux publics, a présidé à la Sorbonne une manifestation organisée par la Ligue maritime et coloniale, en l'honneur du général Gouraud « qui a joué un si beau rôle pendant la Grande Guerre, et qui a renoué la chaîne de cette longue tradition, inspirée de tout un passé, jalonnée de tant dévouements, et qui attache par les liens les plus solides la France à la Syrie ».

27 janv. (ven.). — Le gouvernement allemand a remis au président de la commission des garanties, qui siège à Berlin, le texte du programme de paiement en espèces et en nature pour 1922, ainsi que du projet de réforme fiscale avec garanties appropriées, qui lui ont été réclamés par la conférence de Cannes.

Ces propositions sont transmises à Paris à la commission des réparations.

— A Vienne, le conseil national autrichien a réélu, dans sa séance de l'après-midi, par 80 voix contre 72, le chancelier Schober comme président du conseil.

Les voix de la majorité comprennent le parti chrétien-social, soutenu par le parti des paysans allemands et le parti Czernin. Par contre, les social-démocrates et les pangermanistes ont voté contre la réélection de M. Schober.

— Par 400 voix, la Chambre française a voté le projet du gouvernement sur le « renflouement » de la Banque industrielle de Chine.

28 janv. (sam.). — Ce matin a eu lieu, au Vatican, la réception du corps diplomatique par les cardinaux composant le Sacré Collège. En sa qualité de doyen du corps diplomatique, c'est l'ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siège qui a prononcé le discours d'usage. L'ambassadeur, S. Exc. le marquis de Villasinda, a exprimé l'émotion du corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, et offert les condoléances de ce même corps pour la « perte irréparable que, par la mort imprévue de Sa Sainteté Benoît XV, l'Eglise catholique a subie, et avec elle le monde entier ».

Le cardinal Vicenzo Vannutelli, doyen du Sacré Collège, a répondu au nom de ses collègues. Il s'est félicité du réconfort moral que lui ont procuré, a-t-il dit, les condoléances du corps diplomatique.

— Depuis quelques semaines on ressent, à la Guadeloupe et dans les îles voisines, des secousses de tremblement de terre très sensibles, et se succédant assez rapidement.

— Le syndicat des boulangers de Paris et du département de la Seine a fait connaître au ministre de l'Agriculture et au préfet de la Seine que les boulangers consentent à l'abaissement du prix du pain à 1 franc le kilogramme, à partir du 10 février prochain.

29 janv. (dim.). — La note, très longue, que le gouvernement allemand a adressée à la commission des réparations, a été publiée. Les problèmes qu'elle pose sont très compliqués, et elle n'aboutit pas à des conclusions bien nettes. Le plan financier du gouvernement du Reich est fondé sur quatre innovations : de nouveaux impôts, des économies nouvelles, un emprunt forcé, et un autre emprunt intérieur. Et chaque article de ce programme dépend de certaines conditions.

La question sera tranchée soit par les gouvernements alliés, soit par la commission des réparations.

— Le Foreign Office communique officiellement que le haut commissaire en Egypte lord Allenby a été rappelé à Londres pour fournir au gouvernement des explications détaillées sur la situation égyptienne actuelle, et apporter telles suggestions qu'il croirait bonnes en vue de la solution de toutes les difficultés actuellement pendantes.

Le communiqué précise la position du gouvernement britannique, qui n'aura pas la moindre hésitation à demander au Parlement le vote des mesures législatives nécessaires pour mettre fin au régime actuel du protectorat.

— Une violente tempête de neige s'est abattue sur Washington, suspendant le trafic entre cette ville, la province, et New-York. Quelques sénateurs qui s'étaient rendus au Capitole pour prendre part aux débats sur la consolidation des dettes alliées, ont dû repartir craignant, en restant plus longtemps en séance, de ne plus pouvoir regagner leurs domiciles.

L'avalanche a été cause d'une catastrophe dans un cinéma de la ville : le poids de la neige a causé la chute de la toiture, qui s'est écroulée pendant la représentation. Une centaine de spectateurs ont été tués, et plus de 250 blessés.

30 janv. (lun.). — Le *Morning Post*, journal de Londres, avait annoncé que le secrétaire Hughes ou le président Harding aurait refusé de recevoir l'ambassadeur de France M. Jusserand. Ce prétendu incident a reçu un démenti péremptoire et catégorique donné par la Maison-Blanche et le département d'Etat.

Les autorités américaines déclarent de la manière la plus positive que l'ambassadeur de France a été reçu, chaque fois qu'il en a exprimé le désir, par le Président ou le secrétaire d'Etat ; elles ajoutent que M. Jusserand a été tenu manifestement ici dans la plus haute considération pendant toute sa longue période de services, et qu'il est donc inimaginable qu'une telle assertion ait pu être publiée dans la pensée que n'importe qui pourrait y ajouter foi.

— A Constantinople, les préparatifs pour la célébration d'une messe de *Requiem* à la mémoire du pape Benoît XV ont donné lieu à un incident diplomatique.

Le bureau du haut commissariat français s'était chargé des préparatifs de la messe en question, en se basant sur le droit français de protection des catholiques romains du Levant. Les hauts commissaires britannique et italien ont déclaré que ce droit avait pris fin à la conférence de San-Remo, et en conséquence ils se sont abstenus, ainsi que les représentants militaires de leurs pays, d'assister à la cérémonie.

31 janv. (mar.). — Après une perquisition dans une maison de Petersdorff, en Haute-Silésie, où l'on a saisi un important matériel de guerre (mitrailleuses, fusils, etc.), des chasseurs français, du 27e bataillon, ont été traîtreusement attaqués par une bande d'Allemands qui voulaient se venger de la saisie faite et tenter de reprendre possession des armes. Les agresseurs ont lancé des grenades qui ont tué deux chasseurs, et en ont blessé une vingtaine. Les soldats français ont aussitôt pris les armes, et ont riposté : quatre Allemands ont été tués, une vingtaine blessés, et les autres ont pris la fuite.

La commission interalliée a mis la ville en état de siège.

— En Allemagne, le président Ebert a nommé M. Walther Rathenau ministre des affaires étrangères. On dit que la politique du nouveau chef de la Wilhelmstrasse viserait à nouer des rapports tolérables avec les puissances de l'Entente.

— La crise gouvernementale continue au Caire, et le calme ne se rétablit pas en Egypte. Sarwat-pacha serait disposé à accepter les fonctions de premier ministre, mais il pose des conditions pour former le nouveau cabinet.

— A Washington, les délégués chinois et japonais ont conclu un accord au sujet du retour du Chantoung à la Chine.

1er fév. (mer.). — La commission de contrôle interalliée de Haute-Silésie a commencé une enquête sur l'affaire de Petersdorff, et réclame des sanctions ; le gouvernement français demande à Berlin des réparations.

— En Portugal, les ministres des affaires étrangères et de la justice ont présenté leur démission au président de Almeida, qui l'a acceptée.

— Aujourd'hui se terminent, au Vatican, les « novemdiales », période de neuf jours pendant laquelle, chaque matin, est célébrée une messe solennelle pour le repos de l'âme de Benoît XV.

Demain soir, les cardinaux entreront en conclave.

2 fév. (jeu.). — L'enquête poursuivie au sujet de l'agression de Petersdorff continue à Gleiwitz. Les perquisitions ont fait découvrir l'existence de plusieurs dépôts d'armes ; le plus important a été trouvé aux ateliers d'Etat de chemins de fer, où il y avait des approvisionnements, du matériel de guerre, des équipements, des minenwerfers, des fusils et des mitrailleuses. Près d'Oppeln, les autorités interalliées ont saisi un wagon de grenades.

— M. Yves Le Trocquer, ministre des Travaux publics, a chargé le général Weygand de prendre toutes les mesures nécessaires pour que le transport des charbons soit régulièrement assuré en Rhénanie, en dépit de la grève des cheminots.

— Ce matin ont eu lieu, au Vatican, les cérémonies solennelles qui précèdent l'ouverture du conclave. Après la célébration, dans la chapelle Pauline, de la messe du Saint-Esprit, avec toute la pompe de la liturgie traditionnelle, les cardinaux se sont rendus processionnellement dans la partie des sacrés palais où ils resteront séparés du monde jusqu'à l'élection du nouveau pontife.

— A l'issue du conseil des ministres qui s'est tenu ce matin à Rome, le cabinet Bonomi a décidé, en raison de la situation parlementaire, de donner sa démission.

— A Washington, il a été décidé que la dernière séance plénière de la conférence aurait lieu samedi, et c'est lundi que seront signés les traités.

3 fév. (ven.). — Les 53 cardinaux réunis pour l'élection pontificale ont voté deux fois sans résultat positif. Deux « sfumate » se sont élevées au-dessus de la chapelle Sixtine, l'une à 12 h. 30, l'autre à 17 h. 20 : elles apprenaient aux Romains que l'Eglise n'avait pas encore de chef. Une foule immense attend sur la place Saint-Pierre la « sfumata » blanche, « annonçant que le nouveau pape est élu ».

— A la démarche que M. Charles Laurent, ambassadeur de France, a faite auprès du chancelier Wirth, ce dernier a répondu en promettant d'ouvrir immédiatement une enquête sur les graves incidents de Gleiwitz.

De nouvelles perquisitions sont opérées. A Kœnigshütte, on a découvert des mitrailleuses, des fusils, des grenades, des obus, etc., cachés dans un hangar muré.

— Le Sud de l'Irlande et le Nord (l'Ulster) ne réussissent pas à s'entendre, au sujet des frontières. Les négociations entre M. Michael Collins, pour le Sud, et M. James Craig, pour le Nord, ont abouti à une impasse.

4 fév. (sam.). — Au conclave, deux nouveaux scrutins ont eu lieu dans la journée, à 11 h. 55 et à 17 h. 10. Comme ceux de la veille, ils n'ont pas donné de résultat. Les « sfumate » noirâtres ont chaque fois annoncé à la foule énorme qui stationne sur la place Saint-Pierre que le nouveau pape n'est pas encore élu.

— Après la démission du ministère Bonomi, le roi Victor-Emmanuel III a chargé M. de Nicola, président de la Chambre des députés, de former le nouveau cabinet.

— Aux Etats-Unis, la Chambre des représentants a accepté les amendements du Sénat au projet de consolidation des dettes alliées. Il a été décidé que la créance américaine devait être recouvrée en vingt-cinq ans.

— D'après un rapport adressé par le général Nollet sur le bilan des opérations de contrôle, il résulte que les Allemands ont livré ou détruit le matériel de guerre suivant :

Canons et tubes, 40.635 ; minenwerfers, 11.592 ; mitrailleuses complètes et tubes, 318.631 ; armes portatives, 4.482.337 ; lance-flammes, 1.116 ; avions et hydravions, 16.967 ; moteurs, 31.640.

Usines de guerre : 6.942 connues ; 6.503 visitées ; 6.097 usines ayant reçu le quitus.

Matériellement, le désarmement a continué à progresser. Mais le fait que les syndicats ouvriers ont pris parti contre les commissions de contrôle indique une évolution dans leur attitude, évolution susceptible de compromettre le travail du désarmement de l'Allemagne.

5 fév. (dim.). — Aujourd'hui, deux scrutins ont encore eu lieu sans résultat, au Vatican. La foule, nombreuse, à 11 h. 39 et à 5 h. 5, a vu deux fois la fumée noire s'élever au-dessus de la chapelle Sixtine.

— L'enquête menée par les Alliés à Gleiwitz a abouti jusqu'à présent à l'arrestation de douze individus, parmi lesquels les conseillers Rosenthal et Weber. A l'usine fiscale de la ville ont été découverts de nouveaux approvisionnements d'armes et de munitions.

Les grèves allemandes s'aggravent : les employés municipaux de Berlin se joignent aux cheminots. La capitale se trouve sans électricité, sans gaz et sans eau.

6 fév. (lun.). — Le septième vote du conclave a eu lieu ce matin à 11 h. 33, et aussitôt la fumée blanche annonçait que le Pape était élu. Peu après, dans l'encadrement de la grande loggia de Saint-Pierre, le cardinal Bistell, chef d'ordre des cardinaux diacres, apparaît entre deux cérémoniaires, et lance à la foule silencieuse et recueillie la proclamation traditionnelle : « *Habemus pontificem...* (Nous avons un pape...) » — le cardinal Achille Ratti, archevêque de Milan, qui a pris le nom de *Pie XI*.

Le nouveau pontife s'est présenté, entouré des cardinaux, au balcon extérieur de la basilique de Saint-Pierre. Des applaudissements, des acclamations le saluent : les troupes présentent les armes. Pour la première fois depuis 1870 le souverain Pontife donne sa bénédiction non seulement à la foule qui l'acclame, mais encore au monde entier, à la Rome moderne. Une immense ovation l'accueille ; la place est toute blanche, des mouchoirs qui s'agitent. Les cloches de Saint-Pierre sonnent à toute volée, éveillant les unes après les autres les cloches de toutes les églises de Rome.

— La situation grave provoquée par la grève ne s'est pas améliorée en Allemagne. Berlin est toujours sans eau, sans gaz, sans électricité et sans moyens de transports. La grève a pris soudain un caractère de gravité que l'on s'explique difficilement, les motifs allégués par les employés de la ville paraissant très futiles. On se demande si le mouvement n'est pas provoqué par une faction politique qui espère tirer parti de la situation.

— La note française relative à la Conférence de Gênes a été remise au Foreign Office. Cette note précise les conditions auxquelles le gouvernement français accepterait d'assister à la conférence. Le sens général de ces conditions indique que la France subordonne son acceptation au règlement de la situation dans laquelle la Russie et l'Allemagne seront admises, et au respect des traités.

— A Washington, c'est devant une assistance considérable que s'est ouverte, ce matin à 10 heures, la séance de clôture de la Conférence. Quatre traités ont été signés :

1. Le traité naval, comprenant la résolution de M. Root sur les sous-marins et les produits asphyxiants ;
2. Le traité à neuf, concernant la Chine ;
3. Le traité des douanes chinoises ;
4. Le traité additionnel excluant le territoire métropolitain du Japon du traité à quatre.

M. Hughes annonce à l'assemblée que le traité du Chantoung, entre le Japon et la Chine, a été signé samedi.

Le président Harding prononce un discours de clôture ; il remercie les délégations, les félicite du succès de leur tâche : « L'entente a été simple, dit-il, et elle a flétri la guerre aux yeux de la civilisation ».

Après la prière récitée par le chapelain, M. Hughes ajourne *sine die* la Conférence de Washington.

— Un détachement de soldats américains, partis de Coblence, et fort de 1.100 hommes de troupes d'occupation, est arrivé à Anvers et s'y est embarqué, en route pour New-York.

7 fév. (mar.). — L'ouverture du Parlement britannique a eu lieu avec la pompe habituelle. Dans le discours du trône, le roi George V, faisant allusion à la Conférence de Washington, remarque que le traité pour le maintien de la paix dans le Pacifique remplace l'alliance anglo-japonaise. Il souligne ensuite la nécessité d'arriver à une compression des dépenses, et mentionne que le Parlement sera invité à discuter les mesures qui pourront paraître nécessaires pour rendre effectif l'accord anglo-irlandais ; il parle enfin du grand chômage qui persiste en Angleterre, et accueille avec plaisir les arrangements qui ont été pris en vue de la réunion d'une conférence internationale à Gênes.

— A la Chambre des communes, M. Lloyd George prononce un grand discours sur le pacte franco-anglais. En réponse à M. Clynes, qui s'était prononcé, au nom des travaillistes, contre l'accord projeté, le président du conseil indique les raisons qui rendent le pacte nécessaire pour le maintien de la paix du monde.

A la Chambre des lords, lord Curzon, parlant des accords projetés avec la France et la Belgique, dit qu'il regarde ces deux accords comme des contributions solides et substantielles à la paix de l'Europe.

— La grève des cheminots est virtuellement terminée dans tout le Reich. Le gouvernement et le syndicat d'Empire des employés de chemins de fer se sont mis d'accord, et l'ordre de cesser la grève a été donné.

— En Italie, M. de Nicola a décliné la mission de former le nouveau ministère. Il s'est heurté aux exigences excessives des partis populaire et démocrate, pour la dévolution des portefeuilles.

8 févr. (mer.). — La commission des affaires étrangères de la Chambre, que préside M. Georges Leygues, a entendu M. Raymond Poincaré, président du Conseil, qui s'est expliqué longuement sur le pacte franco-britannique, sur les décisions prises à Cannes, et sur les conditions dans lesquelles s'ouvrira la Conférence de Gênes.

— M. Poincaré, président du Conseil, a adressé à M. Jonnart, ambassadeur de France près le Saint-Siège, le télégramme suivant :

— Nous avons appris avec une toute particulière satisfaction que le choix du Conclave s'était porté sur le cardinal Ratti. Veuillez exprimer à Sa Sainteté les sentiments que nous fait éprouver son élévation au souverain pontificat, et je vous prie, en particulier, de lui offrir les très vives et très sincères félicitations du président de la République.

— Des accords commerciaux ont été conclus entre la France et la Pologne. Désormais, les produits français importés en Pologne et les produits polonais importés en France jouiront du traitement de la nation la plus favorisée, et bénéficieront ainsi des taxes réduites.

— A Londres, au cours des débats sur l'Adresse, qui se déroulent à la Chambre des communes, lord Robert Cecil a condamné le projet de pacte franco-britannique, tout en reconnaissant que le maintien d'une bonne entente entre la France et l'Angleterre est indispensable à la paix du monde. M. Chamberlain et M. Winston Churchill ont défendu le pacte.

— De très graves incidents viennent de se produire en Irlande : des conservateurs principaux des comités de Fermanagh et de Tyrone ont été enlevés par des sinn-feiners, et emmenés vers des destinations inconnues. A la suite de ce fait, le cabinet anglais déclare que l'existence même du traité avec Dublin est mise en péril. Cet incident a failli placer le gouvernement britannique en minorité à la Chambre des lords : il n'y a eu que 7 voix de majorité.

De nouveaux troubles éclatent dans l'Inde, et la situation y devient telle, que le gouvernement de lord Reading se déclare résolu à réprimer par la force l'agitation nationaliste.

— Les travailleurs noirs des mines d'or de Johannesburg sont en grève. Des milliers d'entre eux, réunis à l'hôtel de ville, ont voté une résolution demandant au parlement de Prétoria de proclamer une république sud-africaine, et de former un gouvernement provisoire.

— On annonce de Mayence qu'au cours d'une perquisition opérée à Halle, au domicile d'une bande de voleurs qui a été arrêtée, la police a découvert d'importants documents relatifs à un nouveau soulèvement communiste qui serait préparé dans l'Allemagne centrale.

Conformément à la décision de la commission des réparations, prise à Cannes le 13 janvier dernier, l'Allemagne vient d'effectuer, en devises étrangères et dans les banques désignées par le comité des garanties, un troisième versement décadaire de 31 millions de marks-or.

9 fév. (jeu.). — Le gouvernement français a adressé à ses représentants à l'étranger une note relative à la Conférence de Gênes. Cette note, presque identique à celle qu'il a déjà adressée au cabinet de Londres, déclare que la France considère comme indispensable que les Alliés s'entendent tout d'abord sur l'interprétation de la résolution de Cannes. La France ne saurait aller à Gênes que si les traités de paix sont mis en dehors de toute discussion. Le droit de prendre, en cas de manquement de l'Allemagne aux obligations de réparer, les mesures coercitives utiles, ne saurait, non plus, être contesté. Enfin, le gouvernement français estime qu'un ajournement de la réunion devrait être prévu.

La commission des affaires étrangères de la Chambre des députés s'est réunie pour examiner les déclarations qui lui ont été faites, hier, par M. R. Poincaré, président du Conseil. Après discussion, elle fait confiance au gouvernement, et s'associe aux réserves qu'il a lui-même exprimées.

— M. Orlando, chargé par le roi Victor-Emmanuel III de constituer un ministère, n'a pu accepter la mission. M. Bonomi, président du conseil démissionnaire, conserve le pouvoir, et se présentera à nouveau devant le Parlement.

— Un nouvel incident s'est produit en Irlande entre ulstériens et sinn-feiners : des soldats de l'armée républicaine irlandaise ont enlevé des gendarmes de l'Ulster et des soldats anglais, qu'ils ont transportés dans un endroit inconnu.

10 fév. (ven.). — L'enquête qui se poursuit sur les fausses nouvelles lancées en Bourse à Paris et dans les départements n'est pas encore complètement achevée. Toutefois, le résultat dès maintenant acquis a permis de se rendre compte, sans nul doute possible, que ces fausses nouvelles émanaient de source allemande ou soviétique, et qu'elles étaient transmises par la voie de Londres.

— La situation est toujours aussi grave en Irlande. Les conflits continuent entre ulstériens et sinn-feiners.

Les émeutes se multiplient dans l'Inde, et le gouvernement britannique considère avec anxiété l'aggravation croissante du mouvement nationaliste.

— Le mémorandum de la France sur la Conférence de Gênes correspond aux sentiments et aux désirs d'une grande partie de l'Europe. Certains pays se méfient des bolcheviks. Il y a, en outre, tout un groupe de nations à qui le programme de la Conférence de Gênes donne des inquiétudes : ce sont les nouveaux Etats de l'Europe centrale et orientale.

11 fév. (sam.). — Les nouvelles de Londres n'attestent aucun progrès dans les pourparlers franco-britanniques relatifs à l'Orient. Le Foreign Office demande toujours à la France de déclarer, sans plus attendre, sa volonté d'imposer au gouvernement d'Angora, par la force si c'est nécessaire, la nouvelle version du traité de Sèvres, sur laquelle elle s'accorderait éventuellement avec l'Angleterre et l'Italie.

La France ne veut pas affaiblir son prestige en pays musulman. Fidèle à son rôle traditionnel, elle fera tout le possible pour défendre les chrétiens d'Orient et assurer leur existence paisible.

— Lord Allenby, rappelé d'Egypte à Londres, a déclaré au gouvernement britannique qu'il ne pouvait pratiquer en Egypte une politique en laquelle il n'avait pas foi. Il serait prêt à démissionner, si les propositions égyptiennes contenues dans le mémorandum remis au Foreign Office sont rejetées.

12 fév. (dim.). — Ce matin a eu lieu à la basilique Saint-Pierre de Rome le couronnement du nouveau souverain Pontife. L'enthousiasme de la foule qui emplissait la basilique rehaussait encore la pompe traditionnelle de l'intronisation du nouveau pape. Après le couronnement, le Saint-Père a renouvelé le geste accompli le jour de son élection : pour répondre au désir de la foule qui se pressait sur la place Saint-Pierre, Pie XI a donné sa bénédiction du balcon extérieur de la basilique. Les troupes italiennes rendaient les honneurs.

— L'Egypte attend avec anxiété les résultats du voyage de lord Allenby à Londres. En contact avec les réalités de la question égyptienne, lord Allenby est particulièrement qualifié pour donner son avis au gouvernement britannique. L'opinion anglaise désire qu'il retourne à son poste, dans l'intérêt de l'Egypte et dans celui de la Grande-Bretagne.

Des nouvelles rassurantes arrivent de l'Inde au Foreign Office. Le chef des nationalistes, M. Ghandi, abandonne temporairement la politique de « désobéissance civile ».

— A la suite de la conclusion de l'accord économique entre l'Italie et la Russie, l'échange des correspondances a été repris entre les deux pays.

13 fév. (lun.). — Le gouvernement britannique n'a pas encore répondu à la note française concernant la Conférence de Gênes. Il considère qu'un accord préliminaire sur les points à interpréter ne peut être obtenu que par la collaboration entre les représentants britanniques et les représentants français qui, depuis quelque temps déjà, travaillent à ces questions. Le gouvernement français avait déjà exprimé l'idée que la réunion plénière des experts doit grouper non seulement les délégués de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, de la Belgique et du Japon, mais aussi les représentants de la Petite-Entente.

Aucune décision n'a encore été prise au sujet d'un changement de date pour la Conférence de Gênes.

— A Berlin, le nouveau ministre des Affaires étrangères, le Dr Walter Ratheneau, a donné samedi un dîner très brillant auquel assistaient le président Ebert, le chancelier Wirth, les membres du cabinet, et de nombreux représentants diplomatiques. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre étaient présents à ce dîner.

— Comme des troubles graves continuent à Belfast, l'évacuation de l'Irlande par les troupes anglaises a été suspendue.

— La commission politique de l'Assemblée de Wilna a adopté à une grande majorité la résolution demandant le rattachement du territoire de Wilna à la Pologne.

— La soirée de gala, à l'Opéra (Paris), avec le concours des chœurs de la Chapelle Sixtine, au profit des Polonais malheureux rapatriés de la Russie soviétique, a obtenu un succès qui a dépassé toutes les prévisions.

14 févr. (mar.). — L'ambassadeur de France à Bruxelles M. de Margerie, s'est rendu au ministère des affaires étrangères et a remis à M. Jaspar, au nom du gouvernement de la République, le mémorandum français au sujet de la Conférence de Gênes.

— Les négociations entre les gouvernements français, anglais et italiens, à propos de l'ajournement de la Conférence de Gênes, semblent marquer un pas vers l'ajournement. En répondant au cabinet de Londres au sujet de la réunion d'une commission d'experts, la France insiste pour obtenir une réponse à son mémorandum.

— Le ministre de l'intérieur de Finlande, M. Ritavuori, a été tué de trois coups de revolver, à Helsingfors, par un maniaque, au moment où il descendait de son automobile, devant sa maison.

NOS AGENTS MONTÉS



Il serait barbare d'exposer notre vieil ami le cheval aux chocs des autos en furie.

La girafe serait une monture plus voyante et plus imposante.

Et l'agent méhariste, dominant la situation, semble tout indiqué.

Pour poursuivre sans bruit les malfaiteurs dans le dédale des rues, l'autruche s'impose.

Et pour représenter la force publique vis-à-vis des autobus et des poids lourds, l'éléphant est la meilleure monture.

(Mich, *L'Echo de Paris*.)



« Espèce d'imbécile, vous n'avez qu'à dire deux mots en parlant de la princesse « C'est un Rubens »... et vous avez dit « C'est un Corot »...
— Ah ben... on peut se tromper de peintre... »



DERNIÈRES NOUVELLES

« Avant de se rendre à Gênes, l'Allemagne ira se faire blanchir à Londres... »



« Notre dernier mot : la semaine anglaise... payés à l'heure... et des plats de haricots pas plus de trois fois par semaine... »



« Oui... et si vous ne m'augmentez pas, je fiche la bouillabaisse par terre...
— Vous nous avez déjà dit ça, le mois dernier en apportant le gigot... »



« Comment docteur ?... je croyais n'avoir qu'un rhume de cerveau...
— Autrefois, en effet, vous n'auriez eu qu'un coryza. Mais tout a augmenté... vous ne vous en tirerez pas à moins d'une fluxion de poitrine... »

(Henriot, *le Journal Amusant*).

PETITE CORRESPONDANCE

G. L., *Paris*. — Il faut se limiter. Tout a ses bornes, et rien n'est bon que dans les bornes.

B. S., *Bruxelles*. — Lisez et relisez les bons auteurs; en France, ils sont nombreux. On s'accoutume à bien parler en lisant surtout ceux qui ont bien écrit.

A. M., *Paris*. — Notre Maison a publié un *Code municipal*, par Max Legrand.

S. C., *Montpellier*. — Nous n'en parlerons pas : rien de ce qu'on avait promis n'a été réalisé. Promettre et tenir sont deux.

Il est des gens à qui d'abord tout est possible;
Mais, quand on vient au fait, on trouve à décompter.

J. C., *Autun*. — Nous avons consacré à la prétendue papesse Jeanne une notice dans le *Nouveau Larousse*. Le personnage est entièrement légendaire.

D. O., *Casablanca*. — En vertu du traité de Versailles, Dantzig est constituée en ville libre sous la protection de la Société des Nations. Elle forme, avec son territoire, une république sous la dénomination de « Ville libre de Dantzig ».

M. D., *Amiens*. — La force de l'expression est en raison de l'énergie de la pensée. Boileau a dit :

Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
L'expression la suit ou plus nette ou plus sûre.

G., *Paris*. — Une nappe *phréatique* est une nappe d'eau souterraine qui, sur toute la largeur d'une vallée et à une certaine profondeur, s'avance vers la mer comme un véritable fleuve.

R. A., *Genève*. — Dans la « Petite Correspondance » du *Larousse Mensuel* (t. IV, n° 123), nous avons parlé de la *Prophétie des papes*, attribuée à saint Malachie. Vous y trouverez le renseignement que vous demandez.

R. L., *Besançon*. — Les forêts de pin du sud-ouest de la France qui fournissent la gemme landaise couvrent une surface considérable : 516.000 hect. pour le département des Landes, 461.000 pour la Gironde, 100.000 pour le Lot-et-Garonne et 100.000 pour la Charente.

J. F., *Meursault*. — Les bouillies cupriques demeurent le traitement le plus efficace contre le mildiou. Les expériences du professeur Villedieu n'ont pas donné de résultats concluants dans la pratique; il a, du reste, avoué loyalement l'échec de sa théorie.

C. D., *Alger*. — La plus grande cataracte du monde est le *Kaieteur* qui se trouve sur le cours du Potaro (Guyane anglaise). Située au milieu de magnifiques forêts vierges, la nappe d'eau a une largeur de 132 mètres et la hauteur de chute est de 244 mètres. (Le Niagara n'a que 47 mètres de chute).

E. G., Paris. — L'expression *battre son plein* est, dans son sens propre, d'origine maritime. La mer *bat son plein* (ou *est pleine*) lorsqu'elle est haute. Par ext. et au fig. Se dit d'une chose en pleine activité : *fête qui bat son plein*. *Plein* est pris substantivement et *son* est l'adjectif possessif.

P. E., *Alep*. — La *curite* est un nouveau minéral radioactif qui a été découvert dans le Congo belge à Katanga; il se présente sous forme de cristaux aciculaires translucides implantés sur de la chalcolite; c'est un sel de plomb et uranium très radioactif.

E. D., *Sarcelles*. — Les fermentations successives, ayant pour effet de transformer le lait en fromage, amènent des modifications profondes dans le milieu et notamment détruisent certaines bactéries au profit des ferments lactiques. De sorte que les fromages dont vous parlez sont, au point de vue hygiénique, réputés sains.

F. N., *Nantes*. — L'île de Soumbava (archipel de la Sonde) est célèbre par une terrible éruption de son volcan, le Timboro, qui eut lieu en 1815. Elle commença le 5 avril et ne se termina qu'en juillet. Les détonations furent entendues de Sumatra, à près de 1.500 kilomètres de distance. Toute la région fut ravagée et 12.000 personnes périrent.

H. B., *Mulhouse*. — On désigne sous le nom de *béton renforcé* un mélange intime de ciment avec des éléments végétaux (liège, algues, tourbe, etc.) ou des éléments métalliques (minerai de fer pulvérisé, etc.) ou même avec les deux ensemble. Le liant est généralement constitué par un lait de chaux renfermant du sulfate d'aluminium.

F. J., *Paris*. — La loi du 31 août 1920 sur l'exportation des objets d'art a été remplacée par des dispositions nouvelles par la loi de finances du 31 décembre 1921. Notre article sur la *Propriété artistique*, publiée dans le n° de janvier, sera incessamment mis à jour à ce point de vue.

L. D., *Lisbonne*. — Varsovie érigea, en l'honneur de Copernic, un monument qui fut exécuté par Thorwaldsen aux frais de la nation polonaise, au moyen de souscriptions. Les 40.000 florins qui manquaient pour compléter les dépenses furent payés par le savant ministre d'Etat abbé Staszic, que la Pologne perdit en 1826.

A. B., *Chatou*. — On dit aussi bien : *vis-à-vis de la maison* ou *vis-à-vis la maison*. Ce que les puristes blâment, c'est l'emploi de *vis-à-vis* dans le sens figuré de *envers*, *à l'égard de*, que Voltaire reprochait à Rousseau d'avoir introduit dans la langue.

M. S., *Sainte-Eulalie-en-Royans*. — L'inscription qui figure dans la rue des Pierres, à Meudon, concerne non pas Molière lui-même (mort en 1673) mais sa femme et sa fille. Elle est ainsi rédigée : *Armande Béjart femme de Molière, et sa fille Esprit-Magdeleine habitaient cette maison qui leur appartenait* (1676-1705).

B. M., *Nancy*. — Pour se rendre compte de l'évolution que subit l'emploi de la houille blanche, on peut comparer son utilisation dans les diverses branches de l'industrie en 1910 et en 1918 : son emploi pour la force et la lumière passe de 32,9 p. 100 à 42,2, pour l'électrométallurgie de 44,3 p. 100 à 29 p. 100, pour l'électrochimie de 12,6 p. 100 à 24,4, pour la papeterie de 6,5 p. 100 à 2,2, enfin pour la traction de 2,1 p. 100 à 1,5. Il est certain que ce pourcentage va se trouver modifié surtout avec les projets grandioses d'électrification des lignes de chemins de fer.

G. P., *Châteauroux*. — L'arrêté ministériel du 26 février 1901 déclare que dans les examens ou concours dépendant du ministère de l'Instruction publique *il ne sera pas compté de fautes* aux candidats pour avoir usé des tolérances dans la liste annexée au susdit arrêté. Il s'agit donc d'une simple tolérance; les fautes ne seront pas comptées; mais elles n'en sont pas moins des fautes, et les règles de l'orthographe ne sont nullement réformées.

T. F., *Bordeaux*. — L'*électron* est un alliage renfermant 95 p. 100 de magnésium et de petites quantités d'autres métaux comme le zinc et l'aluminium. Son poids spécifique varie de 1,7 à 1,8, il est plus léger et plus solide que l'aluminium, on l'emploie pour certains instruments d'optique, pour certaines machines à écrire, pour la fabrication de bras et jambes artificiels, etc.; il est également employé dans l'industrie électrique.

B., *Créteil*. — Si loin que l'on remonte dans les temps préhistoriques, on trouve des traces matérielles de l'emploi du feu. Mais on ne peut rattacher à ce fait primitif aucun nom, aucune date scientifique. Il est permis de supposer, avec sir James Frazer, que la découverte du feu, soit en frappant du silex soit en frottant deux morceaux de bois, a dû se répéter souvent dans les âges anciens. Il existe d'ailleurs de nombreux mythes tendant à expliquer l'origine de l'emploi du feu par les hommes : tel celui de Prométhée dans la mythologie grecque.

G. L., *Lille*. — Une expédition organisée par la Société de Géographie anglaise et le Club alpin de Londres a permis pendant l'année 1921 de faire une reconnaissance du mont Everest, la plus haute montagne de la terre. L'ascension complète n'est pas encore faite et ne pourra vraisemblablement être achevée qu'au mois de juillet prochain. Quoi qu'il en soit, de nouvelles mesures d'altitude ont permis de fixer exactement la hauteur de cette montagne qui est de 8.882 mètres.

W. G., *Strasbourg*. — Cromwell, de nouveau installé protecteur de la république, avec le plus grand appareil, envoya son portrait à la reine Christine, avec une inscription en deux vers latins, qui ont été traduits ainsi par Delille :

Les armes à la main j'ai défendu les lois;
D'un peuple audacieux j'ai vengé la querelle;
Regardez, sans frémir, cette image fidèle;
Mon front n'est pas toujours l'épouvante des rois.

L. A., *Capestang*. — Il est excessivement difficile de s'opposer à la formation de la rouille, que l'air humide suffit à produire. Dans le cas qui nous occupe, il semble qu'un passage à la mine de plomb soit le moyen le plus efficace, car toute espèce de vernis, peinture, revêtement gras, qui protégerait efficacement le métal, ne résisterait pas à la chaleur du foyer et, donnerait, par surcroît des odeurs désagréables en brûlant.

C. M., *Grenoble*. — C'est en 1823, au retour de la promenade militaire française en Espagne, que l'usage du cigare s'introduisit en France. Il ne faudrait pas croire cependant que le cigare date de cette époque, il est bien antérieur. Mais cette façon de fumer était une habitude qui, d'abord, fut pratiquée seulement dans des milieux restreints. Ce ne fut que vers 1848 que la coutume s'étendit et que l'on vit fumer officiellement le cigare.

G. P., *Tunis*. — Un combat de cygnes, dit Toussenel, est presque toujours un duel à mort; mais le différend ne se vide pas en un jour, car ces animaux ont la vie dure, et la force et la rage ne leur suffisent pas pour se tuer. Il faut pour cela une haute dose d'adresse de lutteur. La chose consiste à enrouler le cou de son adversaire, et à le tenir ployé et enfoncé sous l'eau jusqu'à ce que la victime expire d'asphyxie.

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer,

pensent sans doute les cygnes, en parodiant sans s'en douter le fameux vers de Néron, dans *Britannicus*.

V. A., *Toulon*. — Le litre est une mesure de capacité qui équivaut au décimètre cube, voilà la définition légale. Les physiciens le définissent souvent comme étant le volume d'une masse de 1 kilogramme d'eau à la température de 4 degrés centigr. et sous la pression de 76 cm. de mercure; la différence entre les deux volumes ainsi définis est très faible, le second est supérieur de moins de 1/30.000 au décimètre cube légal.

E. B., *Saint-Eloy-les-Mines*. — C'est un point d'histoire sur lequel il est bien difficile de se prononcer. Certains auteurs affirment que les Bretons connurent la houille et surent en découvrir l'utilité; que les Romains exploitèrent des mines de houille en Grande-Bretagne. D'autre part, les Belges revendiquent l'honneur de la découverte de ce produit qu'ils portent à 1189. En 1239, et ce sont là des documents irrécusables, la ville de Newcastle-upon-Tyne, reçut du roi Henri III une charte pour l'exploitation d'une mine de houille. C'est en 1769 que le charbon de terre fit, pour la première fois, son apparition à Paris. D'abord employé à des usages domestiques, la houille devait prendre au XIXe siècle une importance énorme avec l'invention de la machine à vapeur.

S. A., *Florence*. — Dans nombre de ses pièces Molière, depuis longtemps malade, se moque des médecins impuissants à le guérir. Sa raillerie se montre même en dehors du théâtre. « Comment êtes-vous avec votre médecin? lui demandait un jour le maréchal de Gramont. — Nous sommes dans les meilleurs termes, répondit le grand poète comique, et nous avons ensemble les plus agréables conversations. Il me donne des remèdes quand je suis malade, je ne les prends pas et je suis guéri. » — Le *Malade imaginaire*, où Molière met en scène un maniaque qui n'est point malade et qui s'entoure de médecins, est une ironie d'autant plus saisissante, qu'elle est l'œuvre d'un mourant. Cette pièce fut représentée pour la première fois le 10 février 1673 et Molière mourut le 17 en la jouant pour la quatrième fois.

P., J. *Le Havre*. — Dans le langage technique comme dans le langage courant d'ailleurs, on désigne trop souvent par un vocable étranger une chose à laquelle pourrait être appliqué simplement un mot bien français. Bien plus, il arrive parfois que, pour désigner un objet nous employons un mot anglais, alors que les Anglais renoncent à ce vocable et emploient, pour exprimer la même idée, précisément le mot français que nous jugeons insuffisant. C'est ainsi que nous appelons « car » ou « autocar » un véhicule que les constructeurs d'automobiles anglais offrent à leur clientèle sous le nom de « char à bancs ». Les plans de nos architectes portent les initiales « W.-C. » pour désigner un endroit marqué « latrines » sur les dessins de leurs confrères américains. Les établissements qui s'intitulent « grill room » à Paris, portent, à Londres, l'enseigne « restaurant ». Enfin les assemblées de sociétés sont désignées très souvent en Angleterre ou en Amérique sous les noms de « réunion » ou « rendez-vous », alors que chez nous les réunions syndicalistes ou politiques ont fait au mot « meeting » une fortune injustifiée.

L. M., *Paris*. — Les parallèles ou rapprochement entre deux personnages sont nombreux; il y a même abus à ce sujet. Dans les *Vies*, de Plutarque, sont groupées deux à deux en parallèles : Thésée et Romulus, deux fondateurs de nationalités; Lycurgue et Numa, deux législateurs de peuples; Alexandre et César, deux grands capitaines; Démosthène et Cicéron, deux grands orateurs, etc.

Dans les écrivains et orateurs modernes on rencontre parmi les parallèles célèbres ceux : de Turenne et Condé, dans l'oraison funèbre de ce dernier, par Bossuet; de Corneille et Racine, dans *les Caractères* de La Bruyère; de Richelieu et Mazarin, dans la *Henriade* de Voltaire; de Charles XII et de Pierre le Grand, dans l'*Histoire de Charles XII*, par Voltaire; de Washington et de Napoléon, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, de Chateaubriand, etc. Mais il en est beaucoup d'autres, ingénieux assurément, où l'écrivain subtilise pour expliquer les différences et fausse les traits pour créer des ressemblances.

On raconte qu'un jour, un auteur vint lire à Rivarol un parallèle entre Corneille et Racine, fort long et fort ennuyeux, et lui demanda son avis. « Votre parallèle est très bien, répondit Rivarol, mais il est un peu long; à votre place je le réduirais à ceci : l'un s'appelait Pierre Corneille et l'autre, Jean Racine.

1r tir. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. GROSLEY.



« C'est dégoûtant! Les v'là qui reconstruisent l'école... »
(Poulbut, *Le Journal*).



LA CONCIERGE EST FACÉTIEUSE.
« Ah! ah! ce que vous avez marché! Mais c'est un poisson d'avril, voyons!... »
(G. Pavis, *Le Journal*).



CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE.
« Et comme l'on a manqué d'eau, il a bien fallu que nous augmentions le prix du lait... »
(G. Pavis, *Le Journal*).



« Vous qui êtes malin, savez-vous quelle différence il y a entre une cigarette et certains pays victorieux?
— ...?
— Il n'y en a pas... quand la cigarette est bien roulée... »
(Berger, *Ruy-Blas*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Février 1922 au 14 Mars 1922

15 fév. (mer.). — Le comité français interministériel chargé de procéder à l'étude préliminaire des questions techniques inscrites au programme de la Conférence de Gênes a tenu sa première réunion au Quai d'Orsay, dans le salon de l'Horloge, sous la présidence de M. Seydoux, sous-directeur des affaires commerciales au ministère des Affaires étrangères.

Le comité a procédé au règlement de la méthode de travail. Il a décidé de répartir entre trois sous-commissions, qui siégeront aux ministères des Finances, du Commerce et des Travaux publics, les questions financières, économiques et des transports qui figurent à l'ordre du jour de la Conférence.

— La motion de confiance exigée par le cabinet Wirth a été votée, au Reichstag, à une très faible majorité. Le ministère allemand n'a été préservé de la chute que par le parti socialiste indépendant, dont la majeure partie des membres a quitté la salle pour ne pas rester dans l'opposition.

— Le gouvernement provisoire de Dublin, à la tête duquel se trouve M. Michel Collins, est dans une situation fausse, parce que M. Churchill, ministre chargé du transfert des pouvoirs en Irlande, ne les a pas encore conférés. Les intransigeants irlandais profitent des lenteurs apportées à la libération des prisonniers politiques, pour attaquer à la fois le gouvernement anglais et le gouvernement provisoire d'Irlande. C'est ce qui explique le coup de main effectué il y a quelques jours par des sinn-feiners dans l'Ulster, pour s'emparer d'otages.

— Aujourd'hui a eu lieu, au palais de la Paix, à La Haye, en présence de la reine Wilhelmine, du prince consort et des représentants du gouvernement néerlandais, l'inauguration solennelle de la Cour permanente de justice internationale.

Le président du conseil de la Société des nations, M. da Cunha, ambassadeur du Brésil à Paris, et le secrétaire général de ladite Société, sir Eric Drummond, assistaient à la cérémonie.

— En l'église parisienne de la Madeleine, à 10 heures, a été célébrée une messe à la mémoire des Morts de la guerre. Les chanteurs de la Chapelle Sixtine, de Saint-Jean-de-Latran et de Sainte-Marie-Majeure rehaussaient de leur concours l'éclat de cette pieuse cérémonie.

16 fév. (jeu.). — Un débat a eu lieu à la Chambre, sur les secours à la Russie. En novembre dernier, le Parlement français votait un crédit de six millions pour venir en aide aux affamés russes. Le président du Conseil, M. R. Poincaré, démontre, au milieu des interruptions de l'extrême-gauche, que si les six millions ne sont pas encore allés en Russie, la faute n'en est point à nous mais aux Soviets eux-mêmes. La commission internationale d'assistance à la Russie et les Croix-Rouges ont acheté pour plus de trois millions de vivres; mais pour l'envoi et la distribution de ces vivres, il fallait obtenir de la Russie les moyens de transport et la garantie d'une répartition équitable. Le représentant des Soviets à Londres, M. Krassine, pressenti à ce sujet, a répondu qu'il entendait venir négocier lui-même à Paris, puis il a demandé qu'on lui envoyât des négociateurs :

La question en était là — dit M. Poincaré, — *lorsque le cabinet actuel est arrivé aux affaires.*

Pour en finir, il a entamé directement sur ce point des négociations, par T. S. F., avec M. Tchitcherine, avec qui des conversations presque quotidiennes sont poursuivies depuis assez longtemps au sujet des prisonniers civils et militaires.

Mais, ne vous y trompez pas, il ne s'agit pas là d'une reconnaissance du gouvernement des Soviets par la France. Non; à aucun titre, et d'aucune façon. Il s'agit seulement d'une question d'humanité. Le Parlement français a voulu faire œuvre de charité. Son geste généreux ne sera pas vain. Le gouvernement est résolu à faire tout ce qu'il pourra, pour que soit réalisée votre volonté.

— Le Parlement anglais discute le traité conclu avec le sinn-fein. M. Churchill annonce que 26 des otages ulstériens ont été remis en liberté. Pendant ce temps, il y a recrudescence d'émeute à Belfast et sur la frontière de l'Ulster. Les troupes britanniques ont fait feu sur la foule, et exécuté des charges à la baïonnette.

17 fév. (ven.). — On interpelle à la Chambre sur les récents incidents de Petersdorf, en Haute-Silésie. Le président du Conseil, M. Poincaré, répond brièvement mais énergiquement :

Comme on pouvait s'y attendre — dit-il, — *l'enquête ouverte par le gouvernement du Reich a été négative. Mais la commission interalliée poursuit sa propre enquête. Et s'il est établi que la responsabilité du gouvernement allemand est engagée, des sanctions sévères seront proposées par la Conférence des ambassadeurs.*

— Conformément à la décision de la commission des réparations, prises à Cannes le 13 janvier dernier, l'Allemagne vient d'effectuer en devises étrangères, et dans des banques désignées par le comité des garanties, un quatrième versement décadaire de 31 millions de marks-or.

— La Chambre italienne a adopté, par 295 voix contre 107, un ordre du jour de M. Casertano, contraire à la politique du gouvernement. Le cabinet Bonomi a aussitôt donné sa démission.

— La Chambre des communes discute toujours le traité irlandais. M. Chamberlain annonce que M. Collins, chef du gouvernement provisoire d'Irlande, a obtenu l'élargissement des 42 otages ulstériens.

18 fév. (sam.). — Le premier convoi des corps des militaires « Morts pour la France » à l'armée d'Orient, qui doivent être inhumés dans les cimetières de la région parisienne, est arrivé à Paris ce matin. Les cercueils ont été placés dans une chapelle ardente aménagée à l'intérieur de la cour d'arrivée de la gare de Lyon, où le public a été admis à défiler. Le ministre de la Guerre et des Pensions, les autorités civiles et militaires et les délégations diverses de familles et d'anciens combattants sont venus solennellement saluer les cercueils. Immédiatement après la cérémonie officielle, les corps ont été transportés au dépositoire du service municipal des pompes funèbres, rue d'Aubervilliers, 104. Ils seront remis aux familles, suivant le désir exprimé par celles-ci.

— Un décret fixe aux prix ci-après les sommes que les membres de la Légion d'honneur, nommés ou promus dans l'Ordre à partir de la date du présent décret, auront à verser pour le prix de leurs insignes :

Chevalier	30 80
Officier	158 50
Commandeur	326 10
Plaque de grand-officier	150 45
Plaque de grand-officier et croix d'officier	308 95
Grand-croix	571 20
Grand-croix et plaque de grand-officier	721 65

— Les membres du corps diplomatique auprès du Vatican ont remis collectivement leurs lettres de créance au pape Pie XI. Cette réception collective constitue une nouveauté rendue nécessaire par l'accroissement considérable du corps diplomatique. Jusqu'à l'élection de Benoît XV, chaque ambassadeur ou ministre accrédité près le Saint-Siège était reçu séparément par le nouveau pontife.

19 fév. (dim.). — Un vapeur français, l'*Espoir*, transportant du charbon en Asie Mineure, saisi par les autorités navales grecques, a été amené à Salamine. Le gouvernement hellénique prétend considérer le charbon, destiné à la Compagnie du chemin de fer d'Anatolie, comme contrebande de guerre, et, en conséquence, confisquer l'*Espoir* et son chargement. M. de Marcilly, ministre de France à Athènes, a demandé la libération du bateau et de la cargaison.

— Dans sa détresse, Charles, ex-souverain d'Autriche-Hongrie, a requis les États successeurs de la double monarchie austro-hongroise de lui servir quelque rente, qui lui permît de vivre décemment en exil. Les gouvernements de la Petite-Entente se sont récusés, en alléguant leurs difficultés budgétaires, et en objectant que les peuples libérés d'un joug étranger n'ont aucune raison d'entretenir leur ancien oppresseur. L'ex-roi Charles en appelle au Conseil des ambassadeurs. Celui-ci a nommé une sous-commission chargée d'étudier les moyens de fournir une pension aux Habsbourgs détrônés. On rappelle, à ce sujet, que la Prusse fait parvenir ponctuellement à l'ex-kaiser, en Hollande, les rentes de ses titres, les fermages de ses terres, les loyers de ses immeubles, etc., et que le Portugal verse à son ex-roi Manoël une part de son ancienne liste civile.



Avril (*Le Taureau*). — Les CONSTELLATIONS, dessinées et gravées par Gheyn (XVIe-XVIIe s.), d'après un manuscrit arabe de la Bibliothèque de l'Académie de Leyde.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

20 fév. (lun.). — Les drapeaux et les étendards des régiments qui, depuis l'armistice, ont été dissous, sont arrivés à Paris, pour être déposés demain au Musée de l'Armée. L'arrivée aux différentes gares, de ces drapeaux, provenant de toutes les provinces françaises, a donné lieu à des manifestations simples et imposantes.

— De nouveau, l'ordre public paraît être sérieusement menacé à Lisbonne. Le conseil des ministres, sur la décision de M. José de Almeida, président de la République, a décidé de se réunir dans le camp retranché de Caxias, où il se rendra.

21 fév. (mar.). — Aujourd'hui, sixième anniversaire de la bataille de Verdun, une cérémonie grandiose et touchante s'est déroulée aux Invalides : le maréchal Pétain a remis au général Malleterre gouverneur, directeur du Musée de l'Armée, les drapeaux des régiments territoriaux et de réserve, ainsi que les drapeaux et étendards des corps de troupes dissous depuis l'armistice. Ces drapeaux et étendards sont les suivants :

Drapeaux de tous les régiments territoriaux ; — Drapeaux de tous les régiments de réserve à l'exception de neuf ; — Drapeaux et Etendards des régiments actifs, qui sont : Infanterie : 2e, 6e, 10e, 12e, 20e, 28e, 53e, 59e, 61e, 69e, 70e, 73e, 74e, 76e, 82e, 84e, 85e, 86e, 87e, 93e, 100e, 102e, 115e, 116e, 128e, 138e, 139e, 142e, 157e, 164e et 165e ; Cavalerie, 1er, 2e, 3e, 7e, 8e et 10e cuirassiers ; 1er, 7e, 15e, 17e, 25e, 27e, 32e dragons ; 4e, 9e, 10e, 19e, 20e, 21e chasseurs, et 5e, 9e, 10e, 11e, 13e et 14e hussards. — En tout, 442 drapeaux et étendards.

Après avoir passé la revue des troupes qui rendaient les honneurs, le maréchal, s'adressant au général Malleterre, a prononcé d'une voix vibrante ces brèves paroles :

« Au nom du président de la République, je vous remets les Drapeaux de gloire.

« Au nom de la France, je vous salue ! »

Un défilé de troupes a terminé cette magnifique cérémonie, qui avait attiré une foule considérable.

— On annonce de Norfolk (Virginie) que le dirigeable de la marine américaine *Roma*, cédé dernièrement par l'Italie aux Etats-Unis, a explosé en effectuant son premier voyage au-dessus de Langley Field. Trente-cinq membres de l'équipage, sur cinquante qui se trouvaient à bord, ont été tués.

22 fév. (mer.). — Le Foreign Office a été avisé que le Quai d'Orsay, en réponse à la proposition de M. Lloyd George de se rencontrer, samedi prochain 25, avec M. Raymond Poincaré, avait accepté cette date ou celle du lendemain dimanche. Cette rencontre a été arrangée au cours de la visite que l'ambassadeur d'Angleterre, lord Hardinge, a faite à M. Poincaré, avant-hier lundi. Les deux Premiers s'occuperont de la mise à exécution des résolutions arrêtées à Cannes, et en vertu desquelles ni les traités ni les réparations ne devront être mis en cause à Gênes.

— M. Poincaré, président du Conseil, et le général Gouraud, haut commissaire en Syrie, ont exposé à la commission des affaires extérieures de la Chambre la portée du traité conclu avec les kemalistes. La France négocie en ce moment avec l'Angleterre et l'Italie l'ajustement des accords d'Angora avec les conventions diplomatiques internationales.

— La crise ministérielle se prolonge en Italie. M. de Nicola et M. Orlando ont décliné la mission de former le nouveau cabinet. C'est le parti populaire qui serait responsable de la prolongation de la crise.

— En réponse à la note remise par M. de Marcilly, au sujet de la saisie par le gouvernement hellénique du navire français *Espoir* et de sa cargaison de charbon, le gouvernement d'Athènes a fait savoir qu'il libérera le navire mais qu'il gardera le charbon, « qui était destiné — dit-il — aux kemalistes ».

— A la réunion des représentants des troupes de la garnison de Moscou, Trotsky a prononcé un discours plein de menaces contre l'Entente. Il déclare que si, à Gênes, les Bolcheviks ne reçoivent pas satisfaction les Soviets prépareront la guerre contre la Pologne, la Roumanie et la Finlande.

23 fév. (jeu.). — On annonce officiellement de Rome que, la crise ministérielle se prolongeant, il n'a pas été possible au gouvernement italien de maintenir la date du 8 mars prochain, primitivement fixée par le Conseil suprême de Cannes, pour la réunion de la Conférence de Gênes. Le gouvernement s'est donc trouvé dans la nécessité d'un ajournement, et il a communiqué cette décision à tous les gouvernements invités à la Conférence. En même temps, il s'est mis en rapport avec les gouvernements alliés, pour fixer d'un commun accord une autre date.

— On se préoccupe, à Berlin, de la prochaine élection d'un nouveau président de la République. M. Ebert n'a été élu Président qu'à titre provisoire. Suivant la Constitution de Weimar, le président de la République allemande est élu par la nation tout entière, et non par le parlement. Le Reich fixera la date de l'élection.

Déjà, plusieurs candidats sont sur les rangs : les nationalistes de la Prusse se grouperont autour de Hindenbourg ; les nationalistes allemands mettront en ligne le prince Rupprecht de Bavière ; le candidat du centre catholique sera probablement l'ancien chancelier Fehrenbach ; quant aux socialistes-démocrates, ils demanderont le maintien de M. Ebert.

Le président de la république allemande reçoit un mandat de sept années. Il signe les traités, il est le commandant suprême des armées de terre et de mer. Il peut ordonner des mesures de répression contre un Etat du Reich, qui refuse d'exécuter les instructions du gouvernement de Berlin. Le Président a le droit de se passer du Reich, et de soumettre directement au peuple le vote d'une loi.

24 fév. (ven.). — M. R. Poincaré et M. Lloyd George se rencontreront demain à Boulogne-sur-Mer. Les deux premiers ministres échangeront quelques idées principales, qui rendront plus aisé le cours des négociations actuelles.

— M. Facta a reçu du roi Victor-Emmanuel III la mission de former le nouveau ministère.

— La situation redevient normale à Lisbonne. Les troupes, en nombre considérable, et toutes favorables au gouvernement, continuent à cerner la ville.

25 fév. (sam.). — M. R. Poincaré et M. Lloyd George se sont rencontrés à Boulogne-sur-Mer, à la sous-préfecture où ils ont eu une conversation de plus de trois heures, au cours de laquelle ils ont examiné dans le plus grand esprit de cordialité un certain nombre de problèmes actuellement posés devant les Alliés. Les deux premiers ministres se sont particulièrement occupés de la Conférence de Gênes, et se sont mis entièrement d'accord sur les garanties politiques à prendre pour qu'il ne soit porté atteinte ni aux prérogatives de la Société des nations, ni aux traités signés en France après la paix, ni aux droits des Alliés aux réparations.

Les experts se réuniront à Londres dans un bref délai, pour examiner les questions économiques et techniques, et il sera demandé au gouvernement italien de réunir la Conférence de Gênes le 10 avril prochain.

M. Lloyd George et M. R. Poincaré se sont très amicalement entendus sur tous les points qu'ils ont traités.

— Chargé par le roi Victor-Emmanuel III de former le nouveau ministère, M. Luigi Facta a réussi dans sa mission. Il a soumis au roi la liste du nouveau cabinet ; cette liste a été approuvée.

— Dès l'arrivée des troupes françaises en Rhénanie, on s'est occupé de la situation scolaire des enfants des officiers et sous-officiers du corps d'occupation, aussi bien que de celle des enfants des fonctionnaires qui sont détachés sur le Rhin et de ceux des nombreux commerçants et industriels français qui s'y sont établis, en particulier à Mayence et à Wiesbaden, où ils sont une dizaine de mille.

Après trois années d'occupation, les cours secondaires sont assurés par quatre établissements : à Mayence, par un lycée de garçons et un lycée de filles ; à Trèves et à Bonn, par des pensions mixtes. Les cours primaires sont donnés dans 28 écoles par 32 instituteurs, et 19.000 auditeurs rhénans suivent les classes spéciales organisées par nos professeurs.

26 févr. (dim.). — M. Thomas W. Lamont publie un exposé qui tend à mettre au point les rapports exagérés publiés aux Etats-Unis en ce qui concerne le montant des dettes alliées vis-à-vis de l'Amérique. Il établit que le montant actuel des sommes avancées par les banques américaines, du 1er août 1914 au 1er janvier 1922, s'élève approximativement à 2 milliards 587 millions de dollars, dont 1 milliard 770 millions environ déjà payés, ce qui laisse un découvert de moins de 818 millions de dollars.

La dette française s'élève à 805 millions de dollars, dont 611.965.000 payés. Les avances à des villes françaises sont de 131 millions de dollars, dont 86 millions payés.

— Le calme semble renaître au Portugal. Le gouvernement a obtenu un vote de confiance de la Chambre.

— A Athènes, un certain nombre de membres du parti venizeliste ayant publié récemment un manifeste ont été l'objet de poursuites à la suite desquelles la plupart des signataires ont été arrêtés.

— Le schah de Perse Ahmed Kadjar, qui était à bord du paquebot *Delta*, est arrivé à Marseille. Le schah vient en France pour raisons de santé, et séjournera quelques jours sur la côte d'Azur.

27 fév. (lun.). — La conférence socialiste dite « des cinq pays », qui s'est réunie à Francfort, a consacré la majeure partie de ses travaux aux problèmes de la reconstruction des pays dévastés et de la diminution des charges qui pèsent sur toutes les nations, surtout de celles qui incombent à l'Allemagne.

La résolution qui a été votée aujourd'hui, à la séance de clôture du congrès, établit tout d'abord que les délégués socialistes de Belgique, Grande-Bretagne, France, Italie et Allemagne estiment que le retour de ce dernier pays à une situation normale est lié à la reconstruction générale, et à celle de la Russie en particulier. Pour cette raison, le congrès déclare indispensable la Conférence de Gênes, où doivent être examinées ces importantes questions.

— L'entrevue de Boulogne a causé une grande satisfaction en Angleterre. C'est la première fois, depuis la guerre, qu'une entrevue franco-anglaise provoque une telle satisfaction dans les milieux officiels britanniques, et en particulier dans l'entourage du premier ministre.

— Les troubles continuent au Transvaal. A la suite des désordres, et la police ayant dû disperser les commandos Edenvale et Driefontein, 27 grévistes ont été arrêtés. En outre, 10 autres grévistes blessés ont été transportés à l'hôpital, où deux d'entre eux ont été gardés, vu la gravité de leurs blessures. D'autres désordres se sont encore produits aujourd'hui, à cause des procédés d'intimidation employés par les grévistes aux mines d'East Rand Proprietary. Deux policiers ont été blessés, et un grand nombre d'arrestations ont été opérées.

— Le gouvernement français et la Ville de Paris ont décidé, pour honorer le sacrifice des soldats musulmans tombés pour la France, de consacrer un immense terrain à la fondation d'un institut musulman et à l'édification d'une mosquée à Paris, rue du Puits-de-l'Ermite (ancien emplacement de l'hôpital de la Pitié).

28 fév. (mar.). — Venant de Washington et gagnant Rome, le nouveau ministre des affaires étrangères italiennes, M. Schanzer, a traversé Paris et s'est entretenu avec M. Raymond Poincaré, président du conseil français. Ce dernier lui a fait un rapide exposé de la situation politique après son entretien à Boulogne avec M. Lloyd George, et il a manifesté le désir de voir bientôt de nouveau à Paris M. Schanzer, pour examiner, d'accord avec lord Curzon, la question orientale.

— En Haute-Silésie, près de Ratibor, un détachement italien a trouvé, soigneusement enfoui dans le sol d'un bois, un canon de 77, des mitrailleuses, des fusils, des grenades, plusieurs centaines d'obus et une trentaine de caisses de munitions.

— Une déclaration du maréchal Allenby proclame l'abolition du protectorat anglais sur l'Egypte qui est déclarée Etat souverain et indépendant, et maintient provisoirement le *statu quo* pour la défense du territoire égyptien, pour la sécurité des communications impériales britanniques, ainsi que pour la protection des étrangers et le maintien de l'ordre au Soudan.

— Le mariage de la princesse Mary, fille du roi d'Angleterre George V et de la reine Mary, avec lord Lascelles, a été célébré à l'abbaye de Westminster, au milieu d'une foule énorme. Le cortège, magnifique, a traversé Londres en fête, depuis le palais de Buckingham jusqu'à l'Abbaye.

1er mars (mer.). — Une crise politique aiguë vient d'éclater en Angleterre. M. Lloyd George s'est plaint à M. Chamberlain de l'attitude d'une partie des unionistes à son égard, et a menacé de donner sa démission. C'est la controverse qui reprend, entre M. Lloyd George et sir George Younger, grand chef des organisations unionistes.

On attendait cette explosion, depuis le retour de M. Lloyd George de Cannes. Elle n'a été retardée que par les efforts de M. Chamberlain et de lord Birkenhead pour rallier à la coalition les unionistes insurgés. Ces efforts n'ayant réussi que partiellement, et le parti conservateur étant divisé, M. Lloyd George a décidé de dénoncer les cabales qui l'affaiblissent, et de mettre les unionistes au pied du mur. On dit que s'il ne parvient pas à les rallier il donnera sa démission, et ce serait la fin de la coalition.

— Conformément à la décision de la commission des réparations, prise à Cannes le 13 janvier dernier, l'Allemagne vient d'effectuer, en devises étrangères et dans les banques désignées par le comité des garanties, un cinquième versement décadaire de 31 millions de marks-or.

— Le maréchal Joffre est à la fin de sa mission en Extrême-Orient. Il a visité l'Indochine, le Japon, la Chine. Le maréchal a été très fêté partout où il a passé.

2 mars (jeu.). — La crise politique britannique arrive à l'état aigu ; la situation du cabinet Lloyd George est fort menacée. De grands efforts sont faits, notamment par les ministres unionistes, pour empêcher la coalition de se dissoudre. Mais un nombre important de conservateurs affirment la nécessité, pour le parti unioniste, de marcher seul aux prochaines élections générales.

— En Haute-Silésie l'enquête faite par les forces de la commission interalliée a amené, à Gleiwitz, de nouvelles arrestations et de nouvelles saisies d'armes et munitions dispersées en différents points. L'état de siège a été levé hier pour la ville.

— A Athènes, le ministre de France a communiqué au ministre des affaires étrangères grec la décision du gouvernement français qui insiste pour la restitution immédiate de la cargaison du vapeur *Espoir*.

— La formation définitive du ministère en Egypte, sous la présidence de Sarwat-pacha, a été bien accueillie à Londres. La première étape vers l'indépendance égyptienne est ainsi accomplie.

— De nouveaux désordres ont éclaté à Fiume. Un fasciste ayant été assassiné, ses camarades ont effectué des représailles contre les agents de police, en majorité des Croates. Les agents, attaqués, s'enfuirent, laissant sur le terrain plusieurs blessés. Les fascistes s'en prirent ensuite au palais du gouvernement, contre lequel ils lancèrent plusieurs bombes à main. Les carabiniers ont réussi à rétablir le calme dans la ville.

3 mars (ven.). — En Angleterre, les difficultés qui entravent la coalition viendraient en majeure partie des tentatives et manœuvres des « tories » essayant de renforcer les intérêts du parti en sacrifiant ceux de la coalition, et provoquant ainsi un mouvement en faveur du retour à la politique de parti, et par conséquent tendant à faire disparaître la coalition. Le mouvement unioniste conduit par sir George Younger aurait donc amené M. Lloyd George à agir comme il l'a fait, c'est-à-dire à menacer de donner sa démission.

MM. Balfour, Chamberlain et lord Birkenhead, qui voient nettement la situation, font tout leur possible pour ramener leurs partisans dans l'orbite de la coalition, et maintenir M. Lloyd George au pouvoir.

— A Fiume, les fascistes ont occupé d'abord l'hôtel des postes, puis ils ont cerné le palais du gouvernement, et en ont fait l'assaut. Après une lutte au cours de laquelle il y a eu des morts et des blessés, ils se sont rendus maîtres de la ville. Le gouverneur Zanella a résigné ses fonctions sur la sommation des légionnaires, et ceux-ci ont constitué un gouvernement révolutionnaire. A Rome, on prend des mesures pour parer à la situation.

— A Varsovie, à la suite de l'échec des négociations entre le gouvernement polonais et la délégation de Vilna, sur le texte de l'acte d'annexion de la région de cette ville à la Pologne, le président du conseil Ponikowski a présenté au chef de l'Etat Pilsudski la démission collective du cabinet.

4 mars (sam.). — Au Maroc, un commandant, un capitaine et un adjudant français, accompagnés de quelques goumiers, en tournée d'inspection aux postes avancés de la région d'Ouezzan, ont été attaqués par des rôdeurs insoumis, et tués après un court combat. Les corps ont été retrouvés, et inhumés au cimetière d'Ouezzan. Un bombardement de représailles a été effectué contre les douars habités par les agresseurs.

— Le gouvernement italien envoie un contingent pour rétablir l'ordre à Fiume. Des troupes de renfort ont été disséminées le long de la frontière italienne, pour empêcher tout acte de violence. Le gouvernement yougoslave prend, de son côté, des dispositions analogues.

— L'Académie des beaux-arts a élu M. Georges Huë pour occuper le fauteuil devenu vacant par la mort de Saint-Saëns. Il y avait 36 votants. M. Georges Huë a été élu au cinquième tour, par 19 voix contre 7 voix données à M. Alfred Bruneau, 5 à M. Henri Maréchal et 5 à M. Gabriel Pierné.

5 mars (dim.). — L'Italie entend maintenir à Fiume la neutralité absolue. Il y a longtemps que d'Annunzio et ses légionnaires ont dû quitter cette ville, mais leur esprit y est demeuré. Les dernières nouvelles annoncent que le calme s'est rétabli aussitôt après la déclaration solennelle signée par M. Zanella, et dans laquelle celui-ci fait connaître qu'il renonce au pouvoir.

— La foire allemande de Leipzig s'est ouverte en présence de personnalités officielles. Elle doit durer huit jours.

— Le roi de Danemark Christian X et la reine Alexandrine annoncent que leur fils aîné, le prince royal Frederik, s'est fiancé, à Cannes, avec la princesse Olga de Grèce, fille du prince Nicolas et de la grande-duchesse Helena Vladimirovna.

— Le maréchal Pilsudski, chef de l'Etat polonais, a accepté la démission du cabinet Ponikowski. Les chefs de la Diète se sont réunis pour examiner la question de Vilna et la démission du cabinet.

6 mars (lun.). — Le comité interministériel d'experts chargé d'élaborer le programme technique français pour la Conférence de Gênes a terminé la mise au point du rapport général où sont groupées les conclusions des quatre sous-commissions (questions financières, questions économiques et commerciales, transports, Russie). Ce rapport, qui constituera, après son approbation par M. R. Poincaré, président

du Conseil, le programme technique français pour Gênes, sera soutenu devant la réunion des experts alliés convoqués à Londres pour le 13 mars courant.

— Les Etats de la Petite-Entente se réunissent à Belgrade pour examiner d'un commun accord les questions inscrites au programme de la Conférence de Gênes.

— Les Etats de la Baltique se sont mis d'accord sur une politique commune à adopter à la Conférence de Gênes.

— Bien que la crise politique anglaise ne soit pas résolue, elle semble devoir être ajournée au moins jusqu'après la Conférence de Gênes.

— La situation s'améliore à Fiume. Les chefs des différents partis politiques se sont réunis pour entreprendre la pacification de la ville. Gabriele d'Annunzio, qui avait été sollicité par les fascistes de revenir à Fiume pour prendre la tête du mouvement, s'est borné à répondre par un télégramme de félicitations adressé aux chefs nationalistes de l'Etat libre.

7 mars (mar.). — Le communiqué officiel de la commission des réparations donne le relevé des payements de l'Allemagne (en espèces et en nature), ainsi que des cessions de biens d'Etat, effectués depuis l'armistice (11 novembre 1918) jusqu'au 31 décembre 1921.

Ces payements représentent une valeur totale de 6 milliards 487.856.000 marks-or. Ils se décomposent ainsi :

I. *Monnaies d'or et devises étrangères :* payements effectués directement par l'Allemagne : 1.041.419.000 marks-or ; vente de matériel de guerre détruit : 40.960.000 ; recettes diverses perçues pour le compte de l'Allemagne : 101.793.000 (y compris une somme de 65 millions de marks-or versée par le Danemark pour la cession d'une partie du Slesvig-Holstein).

II. *Livraisons en nature :* 2.799.342.000 marks-or.

III. *Cessions des biens d'Etat dans les territoires cédés :* 2.504.342.000 marks.

Ajoutons que, depuis le 1er janvier 1922, l'Allemagne a versé 186 millions de marks-or en devises étrangères, et environ 60 millions en nature.

— Le cabinet espagnol a démissionné. Une situation difficile existait depuis quelque temps pour le gouvernement espagnol, du fait que les libéraux avaient pris nettement position dans la question des garanties constitutionnelles, menaçant de retirer leurs représentants dans le cabinet Maura, si ces garanties, suspendues depuis trois ans, n'étaient pas dès maintenant rétablies. M. Maura, président du conseil, a remis au roi Alphonse XIII la démission de tout son ministère. M. Sanchez Guerra, président de la Chambre des députés, a été chargé par le roi de la constitution du nouveau cabinet.

— La guerre civile continue en Irlande ; on se fusille et on lance des bombes, dans les rues de Belfast.

— La propagande anti-anglaise aux Indes prend un caractère menaçant. On fait circuler des feuilles, en langue du pays, demandant que tous les Anglais soient massacrés, et même qu'on détrône le roi-empereur. Des conférences sont faites dans lesquelles on réclame la destruction du gouvernement britannique. Les assassinats et les attentats sont presque quotidiens.

— Le gala organisé à l'Opéra à l'occasion du centenaire de César Franck a été extrêmement brillant. S. M. la reine Elisabeth de Belgique, assistait à la soirée. Elle a été reçue par le président de la République et Mme Millerand. Quand la reine a paru au balcon de sa loge, toute l'assistance, debout, lui a fait une ovation enthousiaste.

8 mars (mer.). — Les ministres des finances alliés se sont réunis, et leurs conversations se poursuivront pendant plusieurs jours. Il est entendu que la commission des réparations est chargée d'établir l'état des payements qui seront exigés de l'Allemagne en 1922. Mais le cabinet de Londres n'a consenti à se dessaisir de ce problème que si certains articles du projet d'accord de Cannes sont maintenus. Ces articles se rapportent au payement des dépenses des troupes d'occupation et à la répartition des versements obtenus de l'Allemagne en 1921 (postérieurement au 1er mai) ou que l'on obtiendra d'elle en 1922. Tel est le champ dans lequel doivent travailler les représentants financiers des grandes puissances alliées.

— M. Sanchez Guerra, chargé par le roi Alphonse XIII de former le nouveau cabinet, a réussi dans sa mission. Président du conseil espagnol, il prend le portefeuille des affaires étrangères.

— A Varsovie, après deux jours de conférences et d'échanges de vues, les chefs des partis de la Diète ont constaté l'impossibilité de réunir une majorité qui soutienne un ministère parlementaire, et ont décidé de demander à M. Ponikowski, président du cabinet démissionnaire, de former un nouveau ministère extraparlementaire. La crise polonaise est une manifestation nouvelle de l'absence d'une majorité à la Diète.

— Les Etats-Unis ont décliné l'invitation d'assister à la Conférence de Gênes.

— Une tempête de vent et de pluie d'une extrême violence s'est abattue sur presque toutes les régions de la France, provoquant des accidents mortels, et causant de nombreux dégâts matériels dans les villes et dans les campagnes. Sur mer la tempête fait rage, et plusieurs naufrages sont à déplorer.

9 mars (jeu.). — Après avoir supprimé l'heure d'été le matin, la Chambre des députés se déjuge et la rétablit l'après-midi. Cette heure d'été, votée pour l'année 1922 seulement, commencera le dernier samedi de mars et durera jusqu'au premier samedi d'octobre.

Les préfets fixeront les heures d'ouverture et de fermeture des écoles, des foires et marchés, ainsi que les horaires des chemins de fer d'intérêt local et des services d'autobus.

— Conformément à la décision de la commission des réparations, prise à Cannes le 13 janvier dernier, l'Allemagne vient d'effectuer en devises étrangères et dans les banques désignées par le comité des garanties un sixième versement décadaire de 31 millions de marks-or.

— Le comte Sforza, sénateur, ancien ministre des Affaires étrangères d'Italie, est nommé ambassadeur d'Italie en France en remplacement du comte Bonin-Longare.

— M. Montagu, secrétaire d'Etat pour l'Inde, a donné sa démission, qui a été acceptée. On considère que cette démission tient à un désaccord entre M. Montagu et le cabinet britannique au sujet de la question d'Orient, sur laquelle le gouvernement Indien de Delhi vient de faire connaître publiquement son sentiment.

— L'Académie française a reçu de M. Cognacq un nouveau don d'un million de francs de revenus annuels, en faveur des familles nombreuses. Cette fondation, comme la précédente qui est de 2.250.000 francs de revenus annuels, formant 90 prix de 25.000 francs, portera le nom de « fondation Cognacq-Jay ».

Le nouveau million est destiné à être décerné, en 100 prix annuels de 10.000 francs chacun, à de jeunes familles de 5 enfants au moins, dont les parents ont moins de 30 ans. Ces nouveaux prix n'excluront pas, pour les bénéficiaires, la possibilité d'obtenir un prix de 25.000 francs, lorsqu'ils auront au moins 9 enfants. Ces récompenses de 10.000 francs ne seront pas réparties par département, mais proportionnellement au nombre de familles d'au moins 5 enfants.

10 mars (ven.). — A la suite de l'agitation provoquée par la publication des *desiderata* de l'Inde et la brusque démission de M. Montagu, secrétaire d'Etat pour l'Inde, le gouvernement britannique a ordonné l'arrestation de M. Gandhi, chef nationaliste hindou.

— La situation s'aggrave dans l'Afrique du Sud. De vifs engagements ont eu lieu à Benoni, à l'extrémité du Rand, à Johannesburg et dans plusieurs autres endroits, entre les grévistes et les policiers : il y a eu des tués et des blessés des deux côtés. L'état de siège et la loi martiale ont été proclamés.

— En Tripolitaine, la garnison italienne de Zavia s'est vue obligée d'évacuer le château fort de cette localité, devant l'attitude hostile de la population qui s'est révoltée. Les troupes italiennes se sont retirées vers la mer.

— On annonce de Constantinople que l'activité reprend sur le front turco-grec en Anatolie. Les kemalistes ont attaqué les positions grecques, se sont emparés d'armes, de munitions, du ravitaillement, dans le secteur de Kodja-Ili.

Dans le secteur d'Afioum Kara-Hissar, les Grecs ont été repoussés, laissant des prisonniers.

11 mars (sam.). — Les membres de la conférence financière interalliée : MM. de Lasteyrie (France), sir Robert Horne (Grande-Bretagne), Peano (Italie), Theunis (Belgique), ont signé l'accord intervenu aujourd'hui, comme conclusion aux travaux de la conférence. Voici les principales dispositions de l'accord interallié :

En ce qui concerne *les frais des armées d'occupation* postérieurs au 1er mai 1922, le montant des sommes à payer par l'Allemagne a été arrêté, en monnaies nationales, comme ci-après :

102.000.000 de francs belges pour la Belgique ;

2.000.000 de livres pour l'Angleterre ;

460.000.000 de francs pour la France.

La répartition des *prestations en nature* que l'Allemagne fera en 1922, en exécution de la décision de la commission des réparations, sera faite sur la base de 65 % pour la France et de 35 % pour les autres puissances.

En fait de charbon, les gouvernements alliés consentent à ce que la France ne soit, pour la totalité, débitée que des prix intérieurs. Les mêmes avantages sont demandés pour l'Italie.

En ce qui concerne les mines de la Sarre, la France est débitée de 300 millions de marks en 1922.

Le *premier milliard* est réparti de la manière suivante :

500 millions de marks-or à la Grande-Bretagne, en remboursement d'une partie de ses frais d'occupation antérieurs au 1er mai 1921 ;

140 millions de marks-or à la France, pour le même objet ;

Le surplus à la priorité belge, sauf une somme de 172 millions de lires italiennes (papier), allouée à l'Italie.

— Un nouvel incident s'est produit au Maroc. Au cours d'une reconnaissance effectuée dans la région de Souk-el-Arba, au sud-ouest de Taza, un goum marocain a été attaqué par un parti et a perdu dans cette rencontre 2 officiers et 1 caporal français tués, 18 moghaznis ou goumiers tués ; 4 moghaznis ou goumiers blessés.

— En Tripolitaine, les rebelles ont réussi à détruire la voie ferrée sur plusieurs kilomètres entre Zuara et Zavia. Le cuirassé italien *Roma* bombarde la côte.

— En Hindoustan, les fonctionnaires britanniques offrent en grand nombre leur démission. On signale une vive agitation parmi les Sikhs, dans la province de Pimjab.

— Les combats continuent dans le Sud-Africain. On évalue déjà à 600 le nombre des victimes.

— La guerre civile reprend au Mexique. Le général Gerardo Reyes et quelques hommes ont été tués à La Vera-Cruz dans une rencontre avec le rebelle Aleman. Le général Sanchez, commandant les troupes mexicaines à La Vera-Cruz, entre en campagne contre Aleman.

— Le conseil général de la Banque de France a abaissé le taux de l'escompte de 5 ½ % à 5 %.

12 mars (dim.). — Trois ans après l'armistice, l'Empire britannique se trouve aux prises avec de graves difficultés qui ont surgi presque en même temps. Ces difficultés sont multiples. L'Angleterre a sur les bras en ce moment : la République irlandaise, le soulèvement égyptien, la grève anarchique de l'Afrique du Sud, une vaste fermentation dans son immense empire des Indes, et la crise de chômage.

— Un fonctionnaire français a été attaqué et malmené par un Allemand, à Leipzig. L'ambassade de France demande l'arrestation et le châtiment du coupable. Cet incident prend une signification particulière, du fait que toute la foire de Leipzig a été marquée d'un sentiment nationaliste et nettement antifrançais.

— Le 5e régiment d'infanterie américain a quitté hier la zone américaine du Rhin, pour rentrer aux Etats-Unis par la voie d'Anvers. C'est le premier départ qui a lieu comme suite aux derniers ordres de réduction du département de la guerre de Washington.

— Des révoltes qui ont éclaté en Albanie prennent une tournure sérieuse. Les troupes insurgées ont le dessus sur les troupes du gouvernement de Tirana ; elles sont conduites par Bairam Zouri qui est l'adversaire du président du conseil du gouvernement régulier, Hamet Zagolli. Les troupes insurgées se sont emparées de la capitale Tirana, et le gouvernement régulier a dû s'enfuir à Elbassan.

— A Athènes, la Chambre grecque refuse sa confiance, par 162 voix contre 155, au ministère Gounaris qui donne sa démission. Le roi Constantin a chargé M. Stratos de constituer le nouveau ministère.

13 mars (lun.). — On annonce d'Italie qu'à la suite de l'avis favorable des gouvernements intéressés, la Conférence de Gênes est définitivement fixée au 10 avril prochain.

— Les dirigeants de Moscou ont demandé par télégramme au gouvernement de Londres d'être invités à participer aux conférences d'experts qui s'ouvriront le 20 mars dans la capitale anglaise, et où il sera procédé à une étude préliminaire du programme de Gênes.

— En Russie, les bolcheviks font entendre un cliquetis d'armes pour impressionner sans doute les Puissances, à la veille de la Conférence de Gênes : ils s'arment jusqu'aux dents. Trotsky a répété à satiété que des complications au printemps sont inévitables, et a lancé un ordre du jour à l'armée, se terminant par ces mots : « Préparez-vous à la lutte ! Préparez-vous à la victoire ! »

— En Italie, les bagarres entre fascistes et communistes recommencent. A Rome et dans la province de Parme, il y a eu des morts et des blessés.

— On annonce de Tiflis qu'Enver pacha est entré à Boukhara à la tête d'une armée rouge, et, après avoir dissous le gouvernement indépendant régnant, a installé un soviet rattaché à Moscou.

14 mars (mar.). — L'Empire britannique se trouve en présence d'une nouvelle guerre des Boers. Un mouvement bolchevik s'est greffé sur le mouvement gréviste et nationaliste compliqué de haines de races. La crise économique, politique et ethnique s'est résolue en une véritable guerre civile où tous les procédés de la guerre moderne ont été employés entre les bandes révolutionnaires et les troupes du gouvernement. Mines d'or, de diamant et de charbon traversent, au Transvaal, une crise économique sans précédent depuis l'armistice.

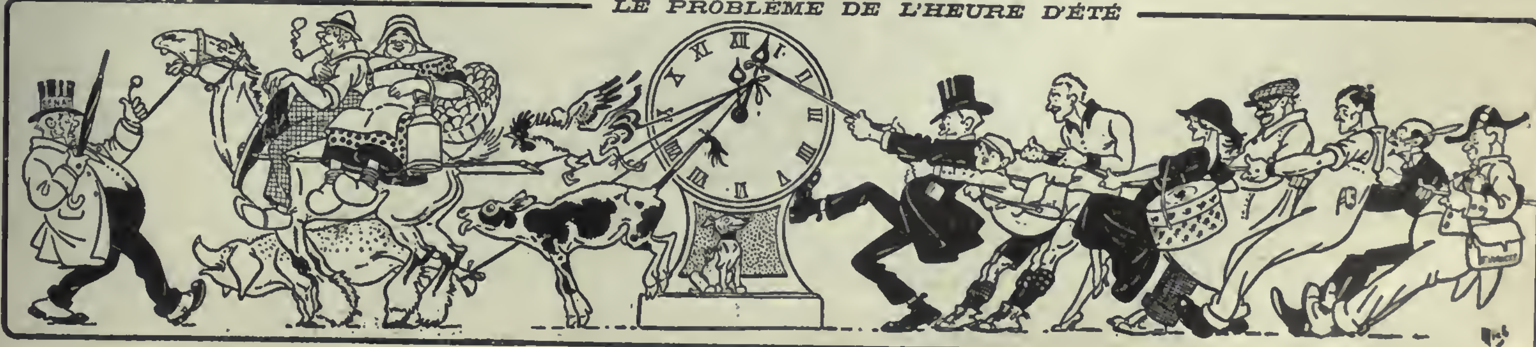
— Au Maroc, les forces espagnoles concentrées à Dardrius ont repris les opérations contre les Riffains. Plusieurs navires coopèrent à l'action.

— En Grèce, devant les difficultés auxquelles il se heurte pour constituer un ministère durable, M. Stratos a décliné la mission qui lui avait été confiée par le roi Constantin.

— Après un court débat, le Sénat a adopté sans modification la proposition de loi votée par la Chambre à propos de l'heure d'été. L'avance de l'heure est donc maintenue, en 1922, du dernier samedi de mars au dernier samedi d'octobre.

— Le bal de la Légion d'honneur fut une magnifique fête, qui s'est déroulée ce soir dans l'admirable cadre de l'Opéra où se pressait un public extrêmement nombreux et élégant. Aux accents de la *Marseillaise*, le président de la République et Mme Millerand ont gagné leur loge où ils ont assisté au défilé des Ordres et Décorations de l'ancienne France, puis au bal, qui a été des plus brillants. Cette fête a été donnée au profit des œuvres de solidarité de la Société de la Légion d'honneur.

LE PROBLÈME DE L'HEURE D'ÉTÉ



La lutte entre les adversaires et les partisans de l'heure d'été.

(Mich, *L'Echo de Paris.*)



« Qu'est-ce qu'il a?... Et votre tetée?
— Pas avant demain... j'ai fini ma journée de huit heures... Pour la nuit, achetez une chèvre... »



« Moi, j'ai une petite grippe parce que je suis un bon homme ;... mais toi, avec ton sale caractère, si tu l'attrapais, tu peux être sûre qu'elle serait infectieuse. »



Restrictions de discours à la Chambre : Mettre dans le verre d'eau de l'orateur une petite purge, l'obligeant à quitter la tribune au bout de dix minutes.

(Henriot, *Le Journal Amusant.*)



« Combien les œufs ?
— Vingt-cinq sous pièce, parce qu'ils sont à la coque...
— Merci,... je reviendrai quand ils seront sur le plat... »



« On ne me la fait pas, à moi, parce que je suis une nouvelle riche... Je les connais, les trucs de cuisinière... je l'ai été. »

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS

CLOUZOT (H.). *Le Style moderne dans la décoration intérieure.* Paris, Massin. In-4°. 80 francs.

DARMON (J.-E.). *Répertoire des estampes japonaises.* Paris, Morancé. In-8°. 25 francs.

HARAUCOURT (E.). *L'Histoire de France expliquée au musée de Cluny. Guide annoté par salles et par séries.* Paris, Larousse. In-8°. 7 francs.

LA LAURENCIE (L. DE). *L'Ecole française de violon, de Lulli à Viotti. Etudes d'histoire et d'esthétique.* Paris, Delagrave. In-8°. 30 francs.

MAGNE (H.-M.). *L'Art français depuis vingt ans : l'Architecture.* Paris, Rieder. In-8°. 8 francs.

MARQUET DE VASSELOT (J.-J.) et Mlle M.-J. BALLOT. *La Céramique chinoise.* Paris, Morancé. 2 albums, ensemble 130 fr.

POIRÉE (E.). *Richard Wagner : L'homme. Le poète. Le musicien.* Paris, H. Laurens. In-8°. 20 francs.

SAINT-SAUVEUR (H.). *Les Beaux Jardins de France.* Paris, Massin. In-4°. 90 francs.

SEDEYN (E.). *Les Petites Villes de France.* Paris, Crès. In-16. 6 francs.

WAGNER (R.). *Œuvres en prase,* tome X. Traduit eu français par J.-G. Prodhomme et L. Van Vassenhove. Paris, Delagrave. In-18. 6 francs.

GÉOGRAPHIE

LECARPENTIER (G.). *Pays scandinaves et Finlande.* Paris, P. Roger. In-8°. 8 francs.

GUERRE ET PAIX

AULNEAU (J.). *Le Rhin et la France : Histoire politique et économique.* Paris, Plon. In-16. 8 francs.

BOUCHIÉ DE BELLE (E.). *La Macédoine et les Macédoniens.* Paris, H. Colin. In-18. 7 francs.

DUMESNIL (Contre-Amiral). *Souvenirs de guerres d'un vieux croiseur (1914-1915).* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

EICHNER (L.). *La Paix des peuples ou essai d'une Confédération internationale.* Paris, Rivière. In-16. 5 francs.

GINISTY (P.) et GAGNEUR (G.-M.). *Histoire de la guerre par les combattants.* IV : *La Victoire (1916-1918).* Paris, Garnier. In-16. 7 fr. 50.

HASE (G. VON). *La Bataille du Jutland vue du « Derfflinger »,* Traduit par E. Delage. Paris, Payot. In-8°. 7 fr. 50.

MERMEIX. *Fragments d'histoire.* VI : *Le Combat des Trois. Notes et documents sur la Conférence de la Paix.* Paris, Ollendorff. In-16. 7 francs.

PAILLARÈS (M.). *Le Kémalisme devant les Alliés.* Constantinople et Paris. Edition du « Bosphore ». In-12. 10 francs.

RIVOYRE (Lt de vaisseau DE). *Histoire de la Guerre navale (1914-1918).* Paris. In-8°. 25 francs.

WHITLOCK (B.). *La Belgique sous l'occupation allemande.* Paris, Berger-Levrault. In-8°. 15 francs.

— *La dernière lettre écrite par des soldats français tombés au champ d'honneur.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

— *De l'Algérie au Rhin. Journal de guerre du 3e tirailleurs de marche.* Paris, A. Picard. In-8°. 8 francs.

HISTOIRE

ANDRÉ (M.). *La Fin de l'Empire espagnol en Amérique.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 7 francs.

CABANÈS (Dr). *Légendes et Curiosités de l'histoire,* 5e série. Paris, A. Michel. In-16. 7 fr. 50.

COLOMB (G.). *L'Enigme d'Alésia.* Paris, A. Colin. In-18. 8 francs.

CONSTANS (L.-A.). *Un Correspondant de Cicéron : A. P. Claudius Pulcher.* Paris, de Boccard. In-8°. 12 francs.

CONSTANS (L.-A). *Arles antique.* Paris, de Boccard. In-8°. 25 francs.

DOUCET (R.). *Etude sur le gouvernement de François Ier dans ses rapports avec le Parlement de Paris,* 1re partie *(1515-1525).* Paris, Champion. In-8°. 20 francs.

DULONG (G.). *L'Abbé de Saint-Réal. Etude sur les rapports de l'histoire et du roman au XVIIe siècle.* Paris, Champion. 2 vol. in-8°. 25 francs.

GIRARD (G.). *Racolage et Milice. Le service militaire en France au temps de Louis XIV.* Paris, Plon. In-8. 20 francs.

HANOTAUX (G.). *Histoire de la nation française.* Tome VI : *Histoire religieuse.* Paris, Plon. In-4°. 48 francs.

HAUTERIVE (E. D'). *La Police secrète du premier Empire : bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur.* Tome III : *(1806-1807).* Paris, Perrin. In-8°. 45 francs.

LECLERCQ (Dom H.). *Histoire de la Régence pendant la minorité de Louis XV.* Paris, Champion. 3 vol. in-8°. 60 francs.

MOUTON (L.). *Un demi-roi. Le duc d'Epernon.* Paris, Perrin. In-8°. 10 francs.

PECK (H.-T.). *Vingt années de vie publique aux Etats-Unis (1885-1905).* Paris, Plon. 2 vol. in-8°, ensemble 40 francs.

REBAUDI (A.). *Guerra del Paraguay. Un episodio. Vencer o morir.* Tucuman, Imprenta Constancia.

ROMIER (L.). *Le Royaume de Marie de Médicis. La France à la veille des guerres de religion.* Paris, Perrin. 2 vol. in-8°, ensemble 20 francs.

VALLERY-RADOT (R.). *Le duc d'Aumale d'après sa correspondance avec Cuvillier-Fleury.* Paris, Plon. In-8°. 15 francs.

WADDINGTON (A.). *Histoire de Prusse.* Tome II : *Les deux premiers rois (1688-1740).* Paris, Plon. In-8°, 30 francs.

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

BOULENGER (M.). *Chez Gabriele d'Annunzio.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 6 fr. 75.

CARRÈRE (J.). *Les Mauvais maîtres : J.-J. Rousseau, Chateaubriand, Balzac, Stendhal, G. Sand, Musset, Baudelaire, Flaubert, Verlaine, Zola.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

CHEVALLEY (A.). *Le Roman anglais de notre temps.* Londres, Humphrey Milford ; Paris, Editions de la Nouvelle Revue Française. In-18. 18 francs.

CORNOU (F.). *Elie Fréron (1718-1776).* Paris, Champion. In-8°. 12 francs.

DAUDET (Léon). *Les Œuvres dans les hommes (V. Hugo, E. Zola, F. Mistral, Charcot, Drumont, Goncourt).* Paris, Nouvelle Librairie nationale. In-16. 7 francs.

DESCHARMES (R.). *Autour de Bouvard et Pécuchet.* Paris, Sant'Andrea. In-8°. 15 francs.

DIDEROT. *Le Bréviaire des jeunes mariés. Lettre inédite de Diderot à sa fille.* Préface d'Albert Cim. Paris, Messein. In-16, 2 francs.

DUQUESNEL (F.). *Souvenirs littéraires. G. Sand, Dumas fils, Augier, Pailleron, Sainte-Beuve, Jules Sandeau, d'Ennery, Coppée, Leconte de Lisle.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

ESNAULT (G.). *La Vie et les Œuvres comiques de Claude-Marie Le Laé (1745-1791). Poèmes français : les Trois Bretons, l'Ouessantide. Poème Breton : la Burlesque Oraison funèbre de Michel Morin.* Paris, Champion. In-8°. 20 francs.

GIRARD (H.). *Un Bourgeois dilettante à l'époque romantique : Emile Deschamps (1791-1871).* Paris, Champion. 2 vol. in-8°. 50 francs.

GOHIN (F.). *Le poète Louis Mercier.* Paris, Garnier. In-16. 4 francs.

HALLAYS (A.). *Jean de La Fontaine.* Paris, Perrin. In-8°. 12 francs.

MASSERON (A.). *Les Enigmes de la Divine Comédie.* Paris, Art catholique. In-8°. 12 francs.

NODIER (Ch.). *Moi-même, ouvrage inédit,* avec une Introduction sur le roman personnel par Jean LARAT. Paris, Champion. In-8°. 3 fr. 50.

RIMBAUD (Isabelle). *Reliques (Rimbaud mourant. Mon frère Arthur. Le dernier voyage de Rimbaud. Rimbaud catholique. Dans les remous de la bataille).* Paris, Mercure de France. In-16. 6 fr. 50.

RIPERT (E.). *Ovide, poète de l'Amour des Dieux et de l'Exil.* Paris, A. Colin. In-16. 12 francs.

STROSWKI (F.). *La Renaissance littéraire de la France contemporaine.* Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.

VAILLAT (L.). *Le poète hindou Rabindranath Tagore.* Paris, Bossard. In-16. 3 fr. 60.

ZYROMSKI (E.). *Maurice de Guérin.* Paris, A. Colin. In-18. 7 francs. — *Eugène de Guérin.* Ibid. In-18. 7 francs.

— *Le Panthéon des Comédiens. De Molière à Coquelin aîné.* Notices biographiques de Louis PÉRICAUD. Paris, Fasquelle. In-18. 15 francs.

LITTÉRATURE, POÉSIE, THÉATRE

AURIOL (G.). *La Licorne, images.* Paris, Fasquelle. In-12. 6 fr. 75.

BÉRANGER (L.). *Clotilde,* légende historique en 3 actes et en vers. Paris, Beauchesne. In-8°. 2 fr. 50.

BORDEAUX (H.). *La Maison morte.* Paris, Plon. In-16. 7 fr.

CONRAD (J.). *En marge des marées* (trad. de l'anglais par Jean AUBRY). Paris, Nouvelle Revue Française. In-18. 8 fr.

CRUPPI (Louise). *La famille Sanarens. Histoire d'une famille du midi, roman.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.

DORGELÈS (R.). *Saint Magloire, roman.* Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.

FAURE (G.). *Pèlerinages passionnés.* Paris, Fasquelle. In-12. 6 fr. 75.

FLEG (E.). *Ecoute, Israël. Le Livre de la Pâque. Le Livre des Semaines.* Paris, Crès. In-16. 6 francs.

GILLOUIN (A.). *Les Jours de guerre! poésies.* Die, Dalmais. In-16.

HAMP (P.). *Le Cantique des Cantiques.* Paris, Editions de la Nouvelle Revue Française. 2 vol. in-18 à 6 fr. 75 chacun.

HARAUCOURT (E.). *Vertige d'Afrique, roman.* Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.

KERLECQ (J. DE). *Le Baiser sur les cendres.* Paris, France-Edition. In-16. 6 fr. 50.

MAUROIS (A.). *Les Discours du docteur O'Grady.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.

MÉREJKOWSKI (D. DE). *Le Mystère d'Alexandre Ier* (traduit du russe par Halpérine Kaminsky. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.

MÉREJKOWSKI (D. DE). *Le Mufle-roi (L'avènement du Cham),* traduit du russe par D. Roche. Paris, Bossard. In-12. 5 fr. 50.

PEMJEAN (L.). *Cyrano de Bergerac, roman d'amour et d'aventures.* Paris. France-Edition. In-8°. 7 fr. 50.

PLESSIS (F.). *La Couronne de lierre, poèmes.* Paris, Jouve. In-18. 5 francs.

PRÉVOST (M.). *L'Art d'apprendre.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

RICHEPIN (J.). *Les Glas, poèmes.* Paris, Flammarion. In-18. 6 fr.

ROMAINS (J.). *Les Copains.* Paris, Nouvelle Revue Française. In-18. 7 francs.

THOREAU (H.-D.). *Walden ou la Vie dans les bois* (trad. de l'anglais par L. FABULET). Paris, Editions de la Nouvelle Revue Française. In-16. 8 fr. 50.

LINGUISTIQUE

DAUZAT (A.). *La Géographie linguistique.* Paris, Flammarion. In-12. 4 fr. 50.

VENDRYÈS (J.). *Le Langage. Introduction linguistique à l'histoire.* Paris, Renaissance du Livre. In-8°. 15 francs.

PHILOSOPHIE

ANDLER (Ch.). *Nietzsche. Sa vie. Sa pensée.* III : *Le pessimisme esthétique de Nietzsche. Sa philosophie à l'époque wagnérienne.* Paris, Bossard. In-8°. 18 francs.

BINET (A.). *L'Etude expérimentale de l'Intelligence.* Paris, Schleicher. In-8°. 20 francs.

BOLL (M.). *Attardés et Précurseurs.* Paris, Chiron. In-12. 7 fr. 50.

LÉON (X.). *Fichte et son temps.* Tome I *(1762-1799).* Paris, A. Colin. In-8°. 30 francs.

NICOLAY (F.). *L'Ame et l'Instinct. L'Homme et l'Animal d'après les dernières découvertes de la science.* Paris, Perrin. In-16. 8 francs.

RICHET (Ch.). *Traité de Métapsychique.* Paris, Alcan. In-8°. 40 francs.

SEGOND (J.). *L'Imagination. Etude critique.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

SCIENCES

APERT (Dr). *Vaccins et Sérums.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

MASSENET (G.) et HARDANT (W.). *Eléments d'astronomie nautique.* Paris, Challamel. In-8°. 28 francs.

MOREUX (Th.). *Origine et formation des Mondes.* Paris, Doin. In-8°. 25 francs.

PHISALIX (M.). *Les Animaux venimeux et les venins.* Paris, Masson. 2 vol. in-8°, ensemble 120 francs.

PICARD (Em.). *La Théorie de la relativité et ses applications à l'astronomie.* Paris, Gauthier-Villars. Broch. in-16.

SOCIOLOGIE, ÉCONOMIE POLITIQUE

ALAZARD (J.). *Communisme et Fascio en Italie.* Paris, Bossard. In-16. 4 fr. 80.

APOSTOL (P.) et MICHELSON (A.). *La Lutte pour le Pétrole et la Russie.* Paris, Payot. In-8°. 8 francs.

ARTHUYS (J.). *Comment éviter la banqueroute.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 7 francs.

AVENEL (Vte D'). *Les Revenus d'un intellectuel de 1200 à 1913.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

DECAMPS (J.). *Les Changes étrangers (1914-1921).* Paris, Alcan. In-8°. 20 francs.

HARTOY (M. D'). *Les Propos de Jacobus ou les Merveilles du Progrès.* Paris, Perrin. In-16. 6 francs.

PICARD (R.). *Le Contrôle ouvrier sur la gestion des entreprises.* Paris, Rivière. In-16. 4 fr. 50.

RISLER (G.). *La Crise du logement.* Paris, Plon. In-18. 3 fr. 50.

WILBOIS (J.). *La Nouvelle éducation française.* Paris, Payot. In-16. 10 francs.

VARIA

KEYNES (J.-M.). *Nouvelles considérations sur les conséquences de la Paix.* Paris, Stock. In-18. 6 fr. 75.

LEGENDRE (G.). *Les Animaux de la Basse-Cour. La poule, le canard, l'oie, le dindon, la pintade, le pigeon, le lapin.* Paris, Hachette. In-16. 10 francs.

ROUSSET (H.) et CHAPLET (A.). *Les Métiers et les industries de l'Alimentation.* Paris, Delagrave. In-18. 10 francs.

— *Agenda Lumière-Jougla (1922).* Paris, Gauthier-Villars. In-16. 3 francs.

— *Nomenclature des Journaux et Revues en langue française paraissant dans le monde entier.* Paris, Argus de la Presse. In-8°.

Paris. Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



« A quoi bon la bande rouge ? Cet écriteau aurait suffi ?
— Ah ! vraiment... Et les commandes !... Et les commissions !... Qu'est-ce que vous voulez qu'on touche avec un simple écriteau ?... »
(Gil Baer, *Le Petit Bleu*).



INTERVIEW A GÊNES

« Dites-moi, Christophe Colomb, immortel Génois, que pensez-vous de tout ça ?...
— J'aperçois beaucoup de nations... Mais je ne découvre pas l'Amérique !... »
(Lucien Métivet, *Excelsior*.)



RÉFLEXION AU MAROC

« Vous voyez, ces deux-là, ce sont des cheiks.
— Pensez-vous, ils n'ont pas de talons !... »
(Gil Baer, *Le Ruy Blas*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Mars 1922 au 14 Avril 1922

15 mars (mer.). — M. Charles Laurent, ambassadeur de France à Berlin, a remis au ministère des affaires étrangères allemand une note signée par les ambassadeurs de France, d'Angleterre, du Japon et d'Italie et par le ministre de Belgique. Les représentants des cinq puissances attirent l'attention du gouvernement du Reich sur l'obstruction que la commission militaire interalliée de contrôle a rencontrée au cours des derniers mois, et le prient de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à des pratiques qui retardent l'exécution du désarmement prescrit par le Traité de paix.

Le gouvernement allemand a accusé réception de la note et annonce qu'au budget de l'organisation de la police de sûreté dont il est question dans cette note, des explications ont été fournies à la commission de contrôle.

— A Rome, le nouveau ministère s'est présenté à la Chambre. Dans sa déclaration ministérielle, M. Facta a fait un exposé des besoins du pays, insistant sur la nécessité de faire des économies. Dans le domaine de la politique étrangère, son intention est de poursuivre une politique de paix et d'entretenir avec la France des rapports de plus en plus cordiaux. Au sujet de Fiume, il espère pouvoir arriver à un accord répondant aux termes du traité de Rapallo, auquel il entend rester fidèle.

— A Athènes, M. Gounaris, de nouveau appelé par le roi Constantin à la présidence du conseil, a réussi à former un cabinet.

— L'insurrection qui a éclaté en Albanie contre le gouvernement paraît particulièrement viser le ministre de la guerre, Ahmed-bey Mati. On confirme que les insurgés se sont emparés de Durazzo et que Tirana est assiégée. Les membres du gouvernement se sont enfuis et la ville est défendue seulement par le ministre de la guerre. Les habitants de Vallona font cause commune avec l'insurrection.

— Dans l'Afrique du Sud, la tentative de révolution du Rand, menée par les bolcheviks, a échoué. Les émissaires de Moscou ont été vaincus par la stratégie du général Smuts et par l'union des éléments les plus sains de la population du Transvaal. Fordsburg, dernier réduit des insurgés, a capitulé, après un bombardement qui dura une heure.

16 mars (jeu.). — L'Angleterre accorde sa complète autonomie à l'Egypte. Un rescrit du sultan Fuad, publié hier, annonce que le pays devient indépendant. Ahmed Fuad, appelé au pouvoir en 1917, devient « roi d'Egypte ».

Des troubles assez sérieux se sont produits au Caire à la suite de la proclamation de l'Egypte en royaume indépendant. Des partisans de Zaghloul-pacha ont manifesté, renversant des réverbères et arrachant des arbres. Des détachements de cavalerie égyptienne sont intervenus pour rétablir l'ordre.

— Au Transvaal, l'insurrection du Rand paraît vaincue. Plus de 6.000 révolutionnaires sont prisonniers, et la reprise du travail a commencé.

— On annonce de Taza qu'une escarmouche a eu lieu au Maroc. Des insoumis ont tenté un coup de main sur un convoi de ravitaillement d'un groupe mobile ; ils ont été repoussés, avec de fortes pertes. Plus de 20 tués ont été identifiés.

— Une commission de contrôle belge a fait une perquisition à l'Ecole polytechnique d'Aix-la-Chapelle. Une grande quantité de moteurs électrotechniques et aéro-dynamiques ont été saisis. Ces appareils, d'une valeur de plusieurs millions, étaient destinés à la T. S. F.

17 mars (ven.). — M. Tchitcherine, commissaire aux affaires étrangères de Russie, a adressé à M. Poincaré, président du Conseil, un radio faisant connaître les conditions auxquelles la Russie entend aller à Gênes. Dans le dessein de faire naître la confiance, il expose l'évolution de la législation soviétique dans le sens « bourgeois » et capitaliste.

— Le gouvernement du Reich fait savoir qu'il a, conformément à la décision de la commission des réparations du 13 janvier dernier, effectué un septième versement décadaire de 31 millions de marks-or, en devises étrangères approuvées.

Ce système de paiement provisoire va prendre fin. La commission des réparations, ayant été saisie officiellement par les gouvernements alliés du mémoire du chancelier allemand sur un projet de réformes financières avec garanties appropriées et un programme de paiements en espèces et en nature pour 1922, a commencé hier matin, en comité, l'étude de la question.

— Un nouveau vapeur français, le *Saint-Pierre*, a été saisi par des patrouilleurs grecs. Ce vapeur se dirigeait vers la mer Noire, et sa cargaison se composait en grande partie de voitures automobiles.

— Un troisième steamer italien, l'*Africa*, a été saisi par les Grecs dans la mer Noire, comme ces jours derniers avaient été saisis les steamers *Umbria* et *Abbazia*.

— Dans l'Est-Africain britannique, par suite de l'arrestation d'un agitateur, Thuku, quelques milliers d'indigènes de la tribu des Kikuyus ont pénétré dans Nairobi pour réclamer l'élargissement de Thuku. La troupe a fait feu et a dispersé les indigènes, dont une vingtaine ont été tués et une trentaine blessés.

18 mars (sam.). — Selon une déclaration faite au ministre de France par le ministre grec des affaires étrangères, le nouveau ministre de la marine hellène, M. Baltazzi, en prenant possession de son département, a donné aux bâtiments de guerre grecs l'ordre de ne pas visiter dorénavant les navires français.

Le navire français *Saint-Pierre*, qui avait été arrêté par un bâtiment de guerre grec, a été autorisé à reprendre sa route au bout de quelques heures.

En ce qui concerne la cargaison de charbon qui se trouvait à bord du navire français *Espoir*, et qui a été débarquée sur l'ordre des autorités grecques, les négociations continuent.

— L'agitateur hindou M. Gandhi, arrêté depuis une dizaine de jours, a été condamné à six ans de prison par un tribunal anglais, sous l'inculpation de publication d'articles séditieux.

Lord Peel est nommé au secrétariat d'Etat pour l'Inde, en remplacement de M. Montagu, démissionnaire.

— Au Maroc, le groupe mobile de Taza, composé de quatre bataillons, deux batteries et deux escadrons, et appuyé par des chars d'assaut, s'est porté de Missour en direction de Teniet-M'Samir (à 6 kilomètres ouest de Missour), où il s'est installé en dépit d'une sérieuse résistance opposée par des contingents ennemis dans un terrain difficile.

Des travaux de piste entre Missour et Teniet-M'Samir ont été immédiatement entrepris, en vue de la progression ultérieure vers Almis-des-Marmoucha.

D'autre part, dans la région de Kenitra, nos partisans zaïans, aux ordres de Bou Azza, fils de Moha ou Hammou, et soutenus par deux goums, ont attaqué les Ichkern au sud de notre poste avancé de Mesroujchen, et les ont chassés de cette région.

19 mars (dim.). — Les experts français, italiens, belges et japonais, chargés d'étudier avec leurs collègues anglais le programme de la Conférence de Gênes, se sont réunis à Londres.

Les neutres (Suédois, Norvégiens, Danois, etc.) se sont mis d'accord sur les points principaux de la Conférence de Gênes. Ils ont reconnu la nécessité d'un échange de vues avec les experts, avant que la Conférence se réunisse.

— A Athènes, le cabinet Gounaris, remanié, s'est présenté devant la Chambre. Le président du conseil a exposé les conditions dans lesquelles a éclaté et s'est dénouée la crise. Il a obtenu un vote de confiance par 164 voix contre 86 et 53 abstentions.

— Au Maroc espagnol, deux colonnes opérant sur le territoire de Beni-Saïd ont occupé deux importantes positions malgré la résistance acharnée de l'ennemi, qui a subi de grosses pertes. Dans la rade de l'île d'Alhucemas, un vapeur déchargeait sa cargaison lorsqu'il fut canonné par les indigènes qui causèrent de graves avaries à ses machines. Les batteries de la place ripostèrent aussitôt et réduisirent bientôt au silence les canons ennemis. D'autre part, les troupes espagnoles ont remporté un succès dans la zone de Melilla : elles ont occupé les hauteurs de Ymelaben et le village de Amvar, sur le territoire de Beni-Saïd.

— Venant de Nice, où il a passé quelques jours, le schah de Perse, S. M. Ahmed Kadjar, est arrivé à Paris. Son voyage n'a aucun caractère officiel.

20 mars (lun.). — Le ministre de la guerre des Etats-Unis a ordonné le départ de Rhénanie, à



Mai (*Les Gémeaux*). — Les CONSTELLATIONS, dessinées et gravées par Gheyn (XVIe-XVIIe s.), d'après un manuscrit arabe de la Bibliothèque de l'Académie de Leyde.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, **M. Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

partir du 1er juillet, de toutes les troupes américaines. Il déclare que ce retrait n'a aucun rapport avec la controverse au sujet du remboursement par l'Allemagne des frais d'occupation des armées américaines en Rhénanie. Ce retrait a lieu en conformité des arrangements annoncés il y a déjà longtemps.

— Au cours d'une grande réunion organisée il y a un an à Mansion House, par la « British League of Help », la Cité et le comité de Londres ont adopté la ville de Verdun.

Un premier chèque de 750.000 francs a été remis à M. Poincaré lors de sa récente visite au lord-maire de Londres. Le président du Conseil est informé qu'un second chèque, de 250.000 francs, va lui être envoyé pour être transmis au comité de Verdun.

— Une expédition quitte Buenos-Ayres pour se rendre à Chubut, en Patagonie, afin d'essayer de capturer un plésiosaure que des voyageurs anglais disent y avoir vu. Ces derniers affirment que cet animal étrange habite une région inexplorée au pied de la chaîne des Andes; ils se trompent sans doute sur la nature de l'animal, car le plésiosaure, uniquement marin, ne se rencontrait (ou ne se rencontre) qu'en haute mer.

21 mars (mar.). — Les dernières nouvelles d'Angora ne sont pas bonnes. Jusqu'ici Grecs et kemalistes ne comptaient que sur la victoire, c'est-à-dire sur la guerre, pour dénouer la situation. La Grèce espérait toujours de l'argent ou une médiation. Les kemalistes envoyèrent leur chef en Europe avec mission d'y trouver les subsides nécessaires à la reprise d'une offensive prochaine. Mais Mustapha Kemal n'eut pas plus de succès que le ministre grec, M. Gounaris. Or, pendant l'absence de Kemal, son armée est décimée par la désertion, et le gouvernement d'Angora se voit forcé de prendre contre les déserteurs des mesures sévères; des troubles éclatant de tous côtés, il use de mesures terroristes qui rendent chaque jour plus lointaine la perspective d'un retour à la paix dans le proche Orient.

— En Italie, de sanglants conflits ont encore lieu entre fascistes et communistes.

La grève générale a éclaté dans les ports et a causé des incidents sérieux à Naples, à Brindisi, à Gênes, etc.

— M. R. Poincaré, président du Conseil, n'ira pas à Gênes. Vu le départ de M. Millerand, président de la République, pour l'Afrique du Nord, il estime que ses devoirs de chef du gouvernement ne lui permettent pas de s'absenter. Les délégués français, au nombre de cinq, seront choisis parmi les notabilités politiques et financières.

22 mars (mer.). — Les conversations entre les ministres des affaires étrangères de France, de Grande-Bretagne et d'Italie sur le problème du proche Orient, la revision du traité de Sèvres et les moyens de mettre fin au conflit gréco-turc ont commencé aujourd'hui au Quai d'Orsay, dans le cabinet de M. R. Poincaré. M. Poincaré, lord Curzon et M. Schanzer sont assistés respectivement de MM. Perotti de la Rocca, Vansittart et Lago.

Après avoir consulté les experts militaires, les trois ministres ont décidé de proposer à Constantinople, à Angora et à Athènes la conclusion d'un armistice en vue de rétablir la paix et pour préparer l'évacuation de l'Asie Mineure. L'exécution de l'armistice qui ne comporte que des clauses purement militaires serait contrôlée par les Alliés.

— L'ambassade des Etats-Unis a remis à M. Raymond Poincaré, président du Conseil, la note du gouvernement de Washington relative au remboursement des frais d'occupation de l'armée américaine sur la rive gauche du Rhin. Cette note réitère cette demande et réclame que rien ne soit distribué du milliard versé le 31 août dernier par l'Allemagne à la commission des réparations.

— La commission des réparations a fixé à 720 millions de marks-or les versements en espèces, et à 1.450 millions les livraisons en nature à effectuer par l'Allemagne en 1922.

23 mars (jeu.). — Les ministres des affaires étrangères de France, de Grande-Bretagne et d'Italie ont poursuivi leurs conversations au Quai d'Orsay et ont étudié la question de l'évacuation pacifique de l'Asie Mineure et de la protection des minorités tant en Asie qu'en Europe. L'accord s'est établi sur un ensemble de conclusions qui seront incorporées dans le règlement à proposer ultérieurement aux Turcs et aux Grecs.

— Au cours des manœuvres navales auxquelles se livrent des unités de la flotte britannique, le destroyer (contre-torpilleur) *Versatile* est entré en collision avec le sous-marin *H-42*, à la pointe d'Europe. Le sous-marin a coulé immédiatement; tout l'équipage, composé de 23 officiers et matelots, a péri. Le contre-torpilleur n'a subi que quelques avaries.

— Malgré l'inclémence du temps, Paris a vu se dérouler dans ses rues le traditionnel cortège de la mi-carême. Mais les reines et leurs demoiselles d'honneur n'avaient pas pris place, dans leurs atours légers, sur des chars exposés aux intempéries; elles étaient dans des autos-cars et des autos-taxis, à l'abri de la neige et de la gelée. Une foule énorme, bravant la rigueur du temps, les a saluées au passage. Comme d'habitude, elles ont fait leur visite à l'Elysée, où elles ont reçu gracieux accueil et jolis cadeaux.

24 mars (ven.). — Le conseil de la Société des nations, réuni en session extraordinaire, a tenu, au Petit-Luxembourg, sa première séance sous la présidence de M. Paul Hymans, représentant de la Belgique. Il s'est occupé de la question des réfugiés russes à Constantinople, qui, au nombre de 15.000, sont actuellement sans aucuns moyens d'existence. Il désire assurer leur répartition dans les pays slaves avoisinants qui consentiraient à les recevoir.

— A la Conférence de Paris, les trois ministres des affaires étrangères s'occupent de la Thrace et du régime des Détroits. Ils ont entendu à ce sujet le maréchal Foch, le général Harrington et le général Marietti, à qui ils ont renvoyé l'examen définitif de certains points militaires de ce problème.

— Le gouvernement grec a accepté de régler l'incident du vapeur *Espoir* au moyen d'un arrangement pécuniaire sur les bases indiquées par le gouvernement français. Outre une indemnité demandée par le commandant du navire, les autorités helléniques rembourseront, à défaut de la restitution en nature de la cargaison, la valeur des marchandises qui ont été débarquées sur leur ordre.

25 mars (sam.). — La conférence des ambassadeurs a décidé que les contingents internationaux évacueraient Scutari d'Albanie; cette évacuation est d'ailleurs presque complètement effectuée; il ne reste plus dans la ville qu'un petit nombre de soldats italiens.

— Le conseil fédéral suisse a décidé, conformément à la demande du gouvernement de Moscou, d'autoriser les délégués de la Russie des soviets à la Conférence de Gênes à traverser le territoire suisse. La délégation passera par Riga, Berlin, et gagnera Gênes par la Suisse.

— Les Etats-Unis ont envoyé aux gouvernements alliés une nouvelle note disant que, même s'il y a déficit dans le compte des frais d'occupation du Rhin par la France, la demande américaine d'égalité de traitement ne doit pas en être affectée.

— Le pape Pie XI adresse à la nation française un Bref dans lequel il assigne à la France, comme nouvelles protectrices, Notre-Dame de l'Assomption et Jeanne d'Arc.

26 mars (dim.). — Les trois ministres des affaires étrangères alliés ont tenu une nouvelle séance au Quai d'Orsay, et ont arrêté définitivement le texte des décisions prises pendant les cinq jours qu'a duré la conférence. Les propositions sur lesquelles les trois ministres sont tombés d'accord et qui sont transmises aux Grecs et aux Turcs ont pour fondement de rétablir la paix entre la Turquie et la Grèce. Ces propositions laisseraient à la Turquie l'Asie Mineure et une partie de la Thrace-Orientale. Les Détroits, qui restent en partie sous la domination grecque, seront soumis à un contrôle international.

— Des légionnaires fiumains ont été arrêtés à la frontière par des soldats croates. Cet incident a provoqué à Fiume quelques bagarres. Le gouvernement de Belgrade serait prêt à une coopération militaire avec Rome, pour l'exécution du traité de Rapallo.

— La situation ne fait qu'empirer en Irlande. A Belfast, le gouvernement de sir James Craig paraît incapable de maintenir l'ordre. A Dublin, une sorte de convention militaire représentant l'armée irlandaise s'est réunie pour décider si cette armée doit prendre parti pour l'Etat libre d'Irlande ou pour la République, pour MM. Griffith et Collins ou pour M. de Valera.

27 mars (lun.). — La Sublime-Porte a répondu à la note des hauts commissaires au sujet de la conclusion de l'armistice entre la Turquie et la Grèce. Elle fait remarquer que cette question n'étant pas uniquement de son ressort, la copie de la note a été communiquée au gouvernement d'Angora conformément au désir exprimé; le gouvernement ottoman relève, toutefois, que la note ne mentionne pas l'évacuation de la Thrace, y compris Andrinople.

— Des groupes d'insurgés albanais, constitués par des troupes gouvernementales, ont pénétré en territoire serbe, près du village de Kranovnik. Ils ont franchi le Drin ainsi que l'arrondissement de Metohia. La gendarmerie serbe, ayant reçu des renforts, a réussi à repousser ces agressions et à obliger les Albanais à repasser la frontière. Il y a des morts et des blessés des deux côtés.

— Les incidents relatifs à la saisie de vapeurs italiens par les autorités navales helléniques ont été heureusement réglés sur la base des conditions exigées par le gouvernement italien.

28 mars (mar.). — Le chancelier Wirth, dans un long discours qu'il prononce au Reichstag, définit l'attitude du gouvernement allemand à l'égard de la dernière note de la commission des réparations. Il refuse de souscrire aux décisions de la commission; il proteste contre la tutelle financière imposée au Reich, et déclare que ni les 60 milliards d'impôts nouveaux ni les mesures de contrôle ne sont admissibles ou pratiques. Il espère que la Conférence de Gênes apportera un changement dans la politique pratiquée à l'égard du Reich.

— Les ministres, réunis à l'Elysée sous la présidence de M. Millerand, se sont occupés de la composition de la délégation qui représentera la France à la Conférence de Gênes. M. Raymond Poincaré étant retenu à Paris par le voyage en Afrique du président de la République, M. Louis Barthou, garde des sceaux et M. Maurice Colrat, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil prendront la tête de la délégation. Les trois autres délégués seront des techniciens, et seront très prochainement désignés.

— Le roi Albert Ier et la reine Elisabeth de Belgique sont arrivés à Rome où ils ont été accueillis avec enthousiasme. Les souverains ont été reçus au Quirinal et au Vatican d'une façon tout à fait cordiale. Un grand dîner a eu lieu au palais royal; le roi Victor-Emmanuel III a porté, en italien, un toast de bienvenue aux souverains belges, et le roi Albert a répondu en français.

29 mars (mer.). — Le gouvernement belge vient d'adresser une note à la conférence des ambassadeurs, en vue de lui signaler le danger qui pourrait résulter du fait qu'entre les têtes de pont établies sur le Rhin il existe un couloir non occupé par les armées alliées, de sorte que les troupes ne se trouvent plus en sécurité.

La note insiste sur la nécessité de prendre des mesures immédiates, pour remédier à cette situation.

— Le problème des réparations, discuté actuellement au Sénat à propos du budget des dépenses recouvrables, a été évoqué devant la commission des réparations sous le double aspect des livraisons en nature et de la mobilisation de la dette allemande, et il donne lieu, au Reichstag, à d'importants débats. L'accord des partis s'y fait dans une manifestation de résistance aux Alliés.

— Après trois jours de débats, le conseil national suisse a adopté, par 75 voix contre 62, la convention franco-suisse relative aux zones franches. A cette occasion, le conseiller fédéral Motta a déclaré :

Si nous nous trouvions dans la même situation que la France, nous aurions fait exactement ce que la France a fait.

Le traité de 1815 donne à la France l'obligation de mettre ses lignes douanières aux frontières extérieures des petites zones, mais rien ne lui interdit de placer un cordon de police à la frontière politique du pays.

— En Angleterre, la crise métallurgique s'aggrave. Les négociations entre les patrons et les ouvriers des constructions mécaniques ayant échoué, la Fédération patronale a informé quarante-sept syndicats de la métallurgie que le lock-out serait déclaré à partir du 8 avril prochain, entraînant ainsi le chômage de 600.000 ouvriers. 250.000 ouvriers mécaniciens sont déjà atteints par le lock-out.

— A Washington, le Sénat a ratifié le traité sur la limitation des armements navals, sans aucune réserve, par 74 voix contre 1.

30 mars (jeu.). — Le Reichstag approuve les déclarations de M. Wirth et adopte par 248 voix contre 81 un ordre du jour de confiance ainsi conçu :

Le Reichstag proteste contre les exigences intolérables formulées à l'égard du peuple allemand par la note de la commission des réparations du 21 mars 1922 et approuve, en conséquence, les déclarations faites par le gouvernement d'Empire en réponse à cette note.

— M. Millerand, président de la République, a quitté Paris à 22 heures, par la gare des Invalides, pour entreprendre un long voyage à travers le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. M. Yves Le Trocquer, ministre des Travaux publics et M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique l'accompagnent durant tout son voyage. Le Président s'embarquera à Bordeaux, pour Casablanca.

31 mars (ven.). — Le gouvernement français a fait parvenir une première réponse à la note américaine relative au remboursement du coût des troupes d'occupation. Deux idées y sont développées : tout d'abord, des regrets sont exprimés au sujet du départ des troupes américaines qui ont affirmé la solidarité des Alliés et des Associés, qui n'ont point fait œuvre impérialiste mais ont contribué à assurer l'exécution du Traité de Versailles, tâche que les troupes alliées continueront après leur départ; en second lieu, tout en déclarant que la demande américaine ne soulève aucune objection de principe, le gouvernement français fait remarquer que la réponse complète à faire à l'Amérique doit être rédigée par l'ensemble des puissances alliées, toutes intéressées dans l'affaire au même degré.

— Au cours d'un débat qui a lieu au Palais-Bourbon sur la politique extérieure, M. Raymond Poincaré, président du Conseil, déclare, au sujet de la prochaine Conférence de Gênes :

La question des conditions dans lesquelles nous irons à Gênes doit être réglée avant tout envoi de délégués.

Voici ce que nous avons décidé : Si, dans une déclaration officielle, le Gouvernement des soviets déclare qu'il n'accepte pas les conditions imposées, nous n'allons pas à Gênes; s'il accepte, nous prendrons par avance toutes les garanties nécessaires pour voir si ses déclarations sont sincères, et si elles ne nous apparaissent pas telles nous reprenons notre liberté.

— En se rendant à Bordeaux, où il doit s'embarquer pour le Maroc, M. Millerand s'arrête à Saint-Maixent, décore le drapeau de l'Ecole militaire, et rend hommage au souvenir des 2.575 élèves morts au cours de la Grande Guerre.

— L'ex-empereur Charles est gravement malade à Funchal.

1er avr. (sam.). — La délégation française à la Conférence de Gênes a été définitivement complétée comme suit, au conseil de cabinet : MM. Barrère, ambassadeur de France en Italie; Seydoux, ministre plénipotentiaire, directeur des affaires commerciales au ministère des Affaires étrangères, et Picard, sous-gouverneur de la Banque de France, se joindront à MM. Barthou et Colrat.

— M. Millerand, président de la République, a passé la journée à Bordeaux où il a été accueilli avec enthousiasme, et s'est embarqué l'après-midi à bord du destroyer *Amiral-Sénès* qui doit le conduire au Verdon, où l'attend le cuirassé *Edgar-Quinet*.

Le sultan du Maroc, Moulay Youssef, quitte Rabat pour aller recevoir M. Millerand à Casablanca.

— L'ex-empereur d'Autriche et roi de Hongrie Charles de Habsbourg est mort à Funchal (Madère), des suites d'une pneumonie.

Le gouvernement et le peuple hongrois prennent le deuil du souverain défunt. Le régent Horthy et le premier ministre, comte Bethlen, ont adressé des télégrammes de condoléances à l'ex-reine Zita.

2 avr. (dim.). — Le ministre de Pologne a remis au gouvernement soviétique, à Moscou, une note du gouvernement polonais, constatant qu'une année entière après la signature du traité de Riga le gouvernement soviétique n'a pas encore rempli ses obligations. La note se rapporte principalement aux clauses économiques du traité, ainsi qu'à l'engagement de la restitution des objets d'art.

— Le cuirassé *Edgar-Quinet*, ayant à bord le président de la République, M. Millerand, a quitté le Verdon et se dirige vers le Maroc. Il est précédé du paquebot *Figuig*, parti la veille, portant la majeure partie de la suite présidentielle, ainsi que les représentants de la presse.

3 avr. (lun.). — Le grand débat de politique extérieure institué au Palais-Bourbon s'est clôturé, après de vifs incidents, par le vote, à une majorité énorme (484 voix contre 78), d'un ordre du jour de confiance dans le gouvernement. Cet ordre du jour, proposé par M. Erlich et accepté par M. Poincaré, président du Conseil, est ainsi conçu :

La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et confiante en lui pour assurer, à la Conférence de Gênes, la sauvegarde des droits et des intérêts de la France dans les conditions et au moyen des garanties prévues dans le mémorandum du gouvernement français du 31 janvier, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

— En Angleterre, à la Chambre des communes, M. Lloyd George prononce un grand discours sur la prochaine Conférence de Gênes. Parlant de la question des réparations, il dit que la France ne peut renoncer aux conditions du Traité. Il désire restaurer le mécanisme du commerce international, question vitale pour l'Angleterre, et, pensant qu'un changement s'est produit en Russie, il s'explique sur la reprise des relations avec ce pays.

La motion de confiance qu'il propose est votée par 372 voix contre 94.

— Le roi d'Espagne Alphonse XIII, profondément ému par la situation précaire dans laquelle le décès de l'ex-empereur Charles de Habsbourg laisse la famille impériale d'Autriche, adresse à Pie XI la dépêche suivante :

A Sa Sainteté le Pape
comme doyen des Souverains,

Douloureusement impressionné par les circonstances qui ont accompagné la mort de l'empereur Charles, je me permets de

prier Votre Sainteté de joindre sa voix vénérée à la mienne, pour que soient facilités à sa veuve et à ses enfants les moyens pécuniaires nécessaires à leur vie.

Considérant l'époque avancée de l'état de l'impératrice, que les principes les plus élémentaires d'humanité respectent et protègent, je suis convaincu que les souverains et chefs d'Etats vainqueurs de l'ancien régime austro-hongrois se joindront à nous, et que leur proverbiale générosité ne sera pas démentie à cette occasion. ALPHONSE, Roi.

Le roi a décrété que la cour d'Espagne prendrait le deuil pendant le temps maximum indiqué pour de tels événements.

— Un violent incendie s'est déclaré dans le puits de mine Anselm, à Petershoff, dans le district de Ratibor, en Haute-Silésie. Seize mineurs ont été tués, trente-six ont été retirés plus ou moins grièvement blessés, et près de quatre cents seraient encore enfermés dans la mine.

On apprend de Belgrade que de fortes secousses sismiques se font sentir dans toute la Serbie. On signale qu'une centaine de maisons ont été complètement détruites, et qu'un grand nombre d'autres ont été endommagées. Les dégâts matériels évalués jusqu'ici dépassent 30 millions de dinars.

4 avr. (mar.). — En vertu d'un arrangement conclu en 1919 pour une durée de trois ans, la Grande-Bretagne avait accepté le sursis de payement de notre dette à son égard. Le gouvernement de Londres vient de dénoncer cet arrangement, et a fait savoir qu'il reprenait sa liberté d'action. Si un nouvel accord n'est pas conclu, la France se trouvera redevable, dès cette année, des intérêts d'une dette dont le capital est d'environ 25 milliards au cours actuel.

— Les obsèques de l'ex-empereur Charles de Habsbourg ont eu lieu à Funchal.

A Budapest, les chefs de toutes les fractions légitimistes se sont réunis hier chez le comte Andrassy pour délibérer sur la situation qui résulte de la mort de l'ex-roi Charles. Ils ont décidé d'adresser une proclamation à la nation, dans laquelle le fils aîné du roi Charles, l'archiduc Othon, serait proclamé roi sous le nom d'Othon II. La proclamation demandera que les restes du roi défunt soient transportés en Hongrie, et que la reine Zita et ses enfants puissent séjourner dans le pays.

L'*Osservatore Romano* publie une note à propos de la mort de l'ex-empereur Charles. L'organe du Saint-Siège, après avoir fait l'éloge du dernier souverain d'une nation profondément attachée à la papauté, espère que les puissances de l'Entente voudront s'occuper de la malheureuse famille impériale, qui vit sur une terre insalubre, dans de graves angoisses et dans la misère.

— Au Maroc français, des combats ont été livrés autour d'El-Tir et de la hauteur 815, dans la nuit du 1er avril, des Chleurs ayant contre-attaqué, et pour la seconde fois. L'ennemi a été repoussé à coups de grenades, de mitrailleuse et de canon. A l'aube, après une nuit passée par les Chleurs à ramasser leurs morts, on comptait encore 78 cadavres des leurs sur le terrain.

5 avr. (mer.). — Le croiseur *Edgar-Quinet*, ayant à son bord le président de la République, est arrivé à Casablanca à 7 h. 30. La traversée s'est effectuée dans des conditions assez difficiles, en raison de l'état de la mer, particulièrement dans le golfe de Gascogne.

Le maréchal Lyautey est allé saluer M. Millerand à bord de l'*Edgar-Quinet*. Tous les navires ont arboré le grand pavois; le canon tonne; l'entrée en rade est splendide.

Le sultan Moulaï-Youssef, entouré d'El Mokri, grand-vizir, et des ministres marocains, reçoit le Président au débarcadère; il proteste de son dévouement à la France, et de l'attachement du peuple marocain au gouvernement français. La foule, énorme, acclame le Président et son cortège.

— La guerre continue en Irlande. Un combat sérieux a eu lieu dans les montagnes du comté de Tyrone (Ulster), entre les rebelles et les forces du gouvernement; 25 rebelles ont été tués.

— Dans la nuit du 4 au 5 avril, le train-poste de la Méditerranée, comprenant des wagons postaux et des voitures de 1re classe, a été cambriolé entre Paris et Laroche. Les malfaiteurs se sont introduits dans un fourgon contenant le courrier d'Angleterre à destination de l'Italie, et ont dérobé trente sacs.

— Au Maroc, la poudrière de Kenitra a fait explosion; on signale quelques blessés.

6 avr. (jeu.). — Le ministre des affaires étrangères d'Allemagne a remis au général Nollet la réponse à la note relative à la police de sûreté. Le gouvernement allemand répond en termes dilatoires à la commission interalliée de contrôle militaire.

— La Conférence des ambassadeurs s'est occupée de la situation créée par la mort de l'ex-empereur Charles de Habsbourg. Il a été décidé qu'un effort serait fait pour régler le problème de l'apanage. Il a été déclaré que l'ex-impératrice Zita et ses enfants seraient autorisés à quitter Madère; une résidence leur sera assignée dans un pays européen, autre que la Hongrie.

— La Chambre vote, sans débats, un crédit de 500.000 fr. pour la participation de la France à la Conférence de Gênes.

— Une dépêche de Shanghaï annonce qu'un avion géant anglais Handley-Page s'est abattu à Paoting-Fou; l'équipage, composé de dix-sept Chinois, a été tué.

7 avr. (ven.). — MM. Poincaré, président du Conseil, et Barthou, garde des sceaux qui présidera la délégation française à la Conférence de Gênes, ont eu une entrevue avec M. Lloyd George de passage à Paris, se rendant à Gênes. La conversation, très cordiale, a eu lieu en gare du Nord, dans le wagon-salon occupé par le premier ministre anglais. Il en résulte que la France et la Grande-Bretagne sont d'accord pour limiter les débats de la Conférence au programme arrêté lors de l'entrevue de Boulogne.

— A l'occasion de la Conférence de Gênes, le pape Pie XI a adressé à l'archevêque de Gênes, Mr Signori, une lettre autographe dans laquelle il exprime l'espoir que toutes les puissances songeront aux tristes conditions dans lesquelles tous les peuples se débattent, et seront prêtes à accepter quelques sacrifices sur l'autel du bien commun. Le pape invite les fidèles du monde entier à prier pour le succès de la Conférence.

— Deux avions de la ligne Paris-Londres, l'un français l'autre anglais, se sont rencontrés dans la brume, et se sont écrasés sur le sol. L'accident s'est produit non loin de Beauvais; il y a eu sept morts.

8 avr. (sam.). — La conférence des délégués à Gênes des Etats neutres s'est réunie à Berne, sous la présidence de M. Haab, président de la Confédération helvétique. Cette conférence a passé en revue les principaux problèmes politiques et économiques soumis à la Conférence de Gênes. Une entente complète s'est faite sur les points essentiels.

— La délégation française présidée, par M. Louis Barthou, est partie pour Gênes où la Conférence doit s'ouvrir après-demain lundi.

La Chambre et le Sénat, après avoir achevé la liquidation des projets urgents, s'ajournent au 23 mai prochain.

— Au Maroc, après une randonnée de 250 kilomètres, coupée par de pittoresques réceptions à Azemmour, à Mazagan et à Sidi-ben-Nour, le cortège présidentiel a fait une entrée solennelle à Marrakech. Tout le long de la route étaient rangés d'innombrables indigènes, qui brandissaient des étendards au passage du chef de l'Etat, et le saluaient avec un grand respect.

9 avr. (dim.). — Une violente explosion s'est produite près de Gleiwitz, en Haute-Silésie, dans un cimetière où une compagnie de soldats et une section de pionniers français avaient été envoyées pour rechercher un dépôt d'armes clandestin allemand. Plus de trente soldats et pionniers ont été tués ou blessés.

Un examen des lieux aurait démontré que le dépôt était miné, et que l'explosion a été causée par un mécanisme disposé à cet effet.

— A Gênes, les chefs des délégations des nations «invitantes» ont tenu deux réunions préparatoires. Au cours de ces réunions, il a été convenu que l'on formera sept commissions, qui auront des sous-commissions et comprendront les délégués des Etats présents à la Conférence.

Dès son arrivée sur le sol italien, M. Barthou, chef de la délégation française, a adressé le télégramme suivant au roi Victor-Emmanuel III:

Au nom de la délégation française, je prie Votre Majesté d'agréer l'hommage de notre profond respect pour sa personne et nos sentiments d'amitié pour la grande nation italienne.

— Au Maroc, dans la région de Meknès, les troupes du général Poeymirau ont occupé Ksiba, résidence du vieux chef berbère Mohaou Saïd. Haurif aussi a été occupé. L'ennemi a laissé de nombreux cadavres sur tous les lieux de combat.

10 avr. (lun.). — La Conférence internationale de Gênes, qui réunit les délégués de 34 puissances, a été ouverte à 15 heures par une séance solennelle publique, dans le palais historique de San Giorgio. M. Facta, président du conseil italien, préside et prononce son discours d'ouverture. M. Lloyd George déclare que tous les peuples représentés à la Conférence doivent se considérer les uns les autres sur un pied d'égalité absolue, et que leur tâche est surtout de travailler en vue d'établir les conditions économiques bouleversées par la guerre. M. Barthou prononce un discours dans lequel il dit qu'il

... apporte à la Conférence, d'où peut sortir une orientation nouvelle du monde, la voix réfléchie et le concours loyal de la France...

La France est tout entière, oui, tout entière, résolument pacifique. Ses droits, qu'elle a payés un prix terrible, ne sont pas des obstacles à l'entreprise que nous sommes venus poursuivre ici de tous les points de l'Europe...

M. Wirth, qui parle en allemand, et M. Tchitcherine, président de la délégation bolchevik, qui s'exprime en français, font à leur tour leurs déclarations. Le dernier impose des conditions et veut faire dévier le programme. M. Barthou lui réplique et rappelle les limites du programme de la Conférence fixées en janvier à Cannes, auxquelles on doit s'en tenir suivant les déclarations de M. Facta.

A ce moment, la séance revêt un caractère assez dramatique, l'opposition des deux points de vue éclatant aux yeux de tous.

M. Tchitcherine parle de nouveau, et M. Lloyd George intervient. Il compare la Conférence de Gênes à un navire chargé jusqu'à la flottaison et dit :

Si vous faisiez couler le navire, monsieur Tchitcherine, vous pourriez être parmi les noyés.

Ne décevons pas les espoirs que les peuples ont mis dans le programme de la Conférence. Nous ferons un meilleur accueil aux propositions de M. Tchitcherine lorsque nous aurons vu quel passager il est. Le principal, pour l'instant, est d'arriver à bon port.

Le président, M. Facta, fait remarquer à M. Tchitcherine que c'est une erreur de dire que le programme de Cannes était provisoire, et suggère à la Conférence de clore la discussion. Mais M. Barthou insiste pour dire :

Je ne veux pas que la séance se termine sur une équivoque. Oui ou non, tous les délégués qui assistent à cette réunion acceptent-ils les conditions de Cannes ? Si c'est non, nous ne pouvons pas continuer la Conférence; si c'est oui, que le navire continue sa marche.

Désireux de clore la discussion, M. Facta dit que le fait d'assister à la séance sans protester indique suffisamment que les conditions sont acceptées de tous. La séance se termine à 19 h. 30.

— La réponse de l'Allemagne à la dernière note de la Commission des réparations est arrivée à Paris. Cette réponse apporte un refus sur tous les points; elle termine en déclarant que le gouvernement allemand ne veut pas créer les 60 milliards demandés d'impôts nouveaux, et refuse de tolérer un contrôle sur la gestion financière du Reich.

11 avr. (mar.). — La Conférence de Gênes a constitué une sous-commission de onze membres où MM. Wirth, chancelier d'Allemagne, et Tchitcherine, chef de la délégation des Soviets, vont siéger auprès des autres chefs de gouvernements alliés et neutres. C'est un événement capital, poursuivi par M. Lloyd George depuis décembre dernier avec une persistance inlassable. A Paris M. Poincaré, à Gênes M. Barthou ont fait tout ce qu'il était possible de faire, pour limiter les conséquences de l'innovation.

M. Tchitcherine a créé deux nouveaux incidents : il a protesté contre la présence, à la sous-commission, du Japon et de la Roumanie, sous prétexte que ces Etats détiennent illégalement des portions de territoire russe. Le vicomte Ishii et M. Bratiano ont répliqué comme il convenait.

— En Haute-Silésie, l'enquête n'a pas encore permis d'établir si l'explosion de Gleiwitz s'est produite accidentellement, ou si elle a été machinée.

Le gouvernement allemand exprime ses condoléances et ses regrets.

— Au Maroc, M. Millerand, président de la République, poursuit ses visites, et il est partout accueilli avec empressement par la population indigène.

— Les pluies persistantes causent de nombreuses inondations. La crue du Rhône interrompt toutes les communications entre Nantua et Bellegarde.

12 avr. (mer.). — La Conférence de Gênes a constitué tout son appareil de commissions et de sous-commissions. Un seul débat a eu lieu, à la commission des finances, sur la circulation fiduciaire et la réforme des monnaies actuelles. Les délégués des Soviets ont de nouveau posé la question du désarmement, et l'on se demande si M. Lloyd George va enfin publier son projet de « vacances militaires ». La Petite-Entente ne souscrirait à ce projet que moyennant de fortes garanties, et se préparerait à combattre les idéologies périlleuses.

— Les troupes américaines se préparent à quitter définitivement la Rhénanie. Mais, à la veille de partir, elles activent les travaux de démantèlement des forteresses entourant Coblence.

Un détachement de chasseurs à pied français, venant de Trèves, est arrivé dans la zone évacuée par les Américains, et s'est installé à Neuwied, Engers et Asterstein.

— M. Millerand est arrivé à Fez. La population indigène de la capitale du Maroc septentrional s'était portée au-devant du président de la République, et l'a vivement acclamé.

L'escadre de la Méditerranée est arrivée à Oran, venant de Rabat, en vue de sa tournée sur Alger, Philippeville, et les côtes de Tunisie, avec le président de la République.

13 avr. (jeu.). — A Gênes, après une trêve politique de trois jours, pendant lesquels il n'a été question que de l'organisation technique de la Conférence, celle-ci entrera demain dans le vif du sujet.

Les représentants alliés ont tenu une délibération au sujet de l'attitude qu'ils adopteront à la réunion de la sous-commission des affaires russes.

— La Commission des réparations adresse à M. Wirth, chancelier du Reich, une note dans laquelle elle exprime sa surprise et ses regrets que le gouvernement allemand rejette de façon catégorique les principales conditions auxquelles la commission a subordonné l'octroi à l'Allemagne d'un délai de payement. Elle invite le gouvernement allemand à revenir sur ses décisions. La Commission maintient les conditions de la note du 21 mars, et laisse au gouvernement du Reich un délai jusqu'au 31 mai pour réfléchir.

— Au conseil de cabinet qui s'est tenu au Quai d'Orsay, M. Raymond Poincaré a annoncé à ses collègues que de nombreuses arrestations ont été opérées en Haute-Silésie, à la suite de la catastrophe de Gleiwitz.

— La Banque d'Angleterre a abaissé le taux de son escompte 4 ½ à 4 %.

14 avr. (ven.). — Sur l'invitation de M. Lloyd George, des représentants des délégations anglaise, française, italienne et belge se sont rencontrés, à la villa Alberti, sous sa présidence, dans une réunion officieuse, pour examiner avec la délégation russe les conséquences du rapport des experts de Londres.

Après une longue conversation, M. Lloyd George a fait à ses invités la proposition de déjeuner avec lui. M. Barthou, voyant l'inconvénient sérieux de l'invitation, a trouvé un prétexte pour rentrer à la villa Raggio. Les Italiens et les Belges l'ont imité. Finalement, M. Lloyd George est resté en tête à tête avec les plénipotentiaires de Moscou.

— Après avoir longuement visité Fez, M. Millerand se met en route pour Taza. Avant de quitter la capitale marocaine, il a reçu la visite du général Berenguer, haut commissaire espagnol à Tetouan, chargé par son gouvernement de saluer le président de la République. M. Millerand l'a retenu à déjeuner, ainsi que toute sa suite.

— L'Irlande reste divisée. La conférence de conciliation entre MM. de Valera et Michael Collins a échoué. Les partisans de M. de Valera occupent en armes le palais de justice de Dublin.



PARAITRE PAUVRE.

« Non, bas celui-là... Tonnez-moi le blus râpé, che vais rendre fisite aux oviciers alliés... »

(Gaston Nick, *La Victoire*.)



« Qu'est-ce qui veut faire remonter ses fonds russes?... on achète un petit ballon, et l'on met ses obligations dessus... »



« Bœuf, 26 francs?... il me semblait que la viande avait baissé...
— Oui, mais le bifteck augmente... »



« Pour accélérer la rentrée des impôts, les sommations aux contribuables se feront la nuit, et en musique... »



« Monsieur le Ministre, j'espérais sinon la Croix, au moins les Palmes en l'honneur de Molière...
— Les Palmes?... Vous êtes exigeant, Molière, lui-même, ne les a pas eues... »



NOUVEAUX RICHES: « Encore un rince-bouche!... mon ami, nous en avons déjà bu trois... je dois dire qu'ils n'avaient aucune espèce de goût... »

(Henriot, *Le Journal Amusant.*)

PETITE CORRESPONDANCE

F. P., *Paris.* — On ne fait pas de bons livres par ordre ministériel et sur commande de l'Etat.

D. N., *Lille.* — Oui, mais l'histoire nous apprend que la civilisation a marché de l'orient à l'occident.

S. B., *Lyon.* — *Cheval-tigre* est un nom que certains auteurs anciens ont donné quelquefois à la girafe.

R. I., *Alger.* — Un gramme d'or peut être étiré en un fil d'environ 3.000 mètres de longueur.

M. C., *Besançon.* — Les Templiers avaient été d'abord appelés les *Pauvres chevaliers de la sainte cité.*

E. L., *Tunis.* — On appelle *report sur prime* une opération par laquelle on achète ferme fin courant des effets qu'on revend à prime fin prochain.

H. B., *Versailles.* — Les nouvelles machines utilisées à la Monnaie permettent de frapper environ 100 pièces à la minute pour chaque appareil.

C. R., *Rouen.* — Le *géophone* est un récepteur d'ondes sonores transmises par le sol; il a été utilisé, pour la première fois, pendant la Grande Guerre comme *appareil d'écoute.*

M. O., *Anvers.* — L'activité d'une substance radioactive diminue avec le temps. On appelle *période d'une substance radioactive,* le temps nécessaire pour que son activité diminue de moitié.

P. D., *Strasbourg.* — La Société des Nations a commencé officiellement d'exister le 10 janvier 1920, date à laquelle les dépôts des ratifications du traité de Versailles ont été faits par quatre des puissances signataires.

J. S., *Auray.* — *Passer des aveux* nous paraît être une expression locale. La tournure consacrée est : *faire des aveux ;* c'est celle que vous rencontrez à chaque instant dans la presse judiciaire de Paris.

G. R., *Nevers.* — La *sénilisation des bois* a pour but de les vieillir en provoquant une oxydation de la sève par transformation de la cellulose et en déterminant les germes destructeurs qu'ils peuvent contenir; le courant électrique produit ce triple effet.

B. L., *Casablanca.* — Le Turkestan est une république. Après la chute de l'Empire russe, une république soviette a été établie à Tachkent, en 1917, dont l'indépendance a été reconnue par la république de Moscou, en novembre 1920.

S. A., *Poitiers.* — Un *aéroport* ou port aérien est une station de départ et d'atterrissage pour les avions. L'aéroport du Bourget, près de Paris, est le point de départ de la ligne Paris-Londres; l'aéroport correspondant de Londres est celui de Croydon.

V. L., *Bordeaux.* — La Terre reçoit du Soleil une énergie calorifique correspondant à deux petites calories par minute et par centimètre carré de surface perpendiculaire aux rayons.

T. N., *Reims.* — La température la plus basse que l'on ait trouvée dans la haute atmosphère est — 85°; elle a été enregistrée à l'aide d'un ballon-sonde à une altitude de 9.700 mètres, en 1905 à Vienne.

E. R., *Nantes.* — Le *lambick* est une bière belge. C'est une des bières les plus alcoolisées; elle contient 6 p. 100 d'alcool en volume. Il n'y a que l'*ale,* bière anglaise, qui le soit encore plus; l'ale contient en effet 6,37 p. 100 d'alcool.

R. G., *Paris.* — Ce que l'on appelle *vol à la voile* est le vol que réalisent certains grands oiseaux qui parviennent, ayant déjà acquis une certaine vitesse, à monter, descendre, évoluer sans perdre de hauteur, tout en ne donnant aucun battement ni mouvement d'ailes, celles-ci restant déployées.

N. D., *Montauban.* — Ce vers est extrait d'un Eloge de Henri IV, présenté sans succès au concours de l'Académie française par Gudin de la Brenellerie. Le vers exact est :

Seul roi de qui le pauvre ait gardé la mémoire.

R. V., *Bruxelles.* — La hauteur maximum du soleil au-dessus de l'horizon se trouve atteinte au solstice d'été. Pour obtenir cette hauteur, il faut ajouter au complément de la latitude du lieu, l'inclinaison de l'équateur sur l'écliptique, soit 23°27'. Ainsi, pour Paris, dont la latitude (Panthéon) est 48°50' on obtient 64°31'.

J. S., *Tours.* — C'est l'après-midi, vers 16 h. 30, que l'Office national météorologique transmet en téléphonie sans fil, du poste de la tour Eiffel, la prévision du temps. — Dans un de nos prochains numéros, nous parlerons de la radiotéléphonie.

P. S., *Evreux.* — Il faut nettoyer pendant l'hiver l'écorce des arbres et les badigeonner avec de l'eau de chaux ou mieux avec une solution de sulfate de fer. Cette opération détruit les mousses avec les œufs de ces innombrables insectes qui engendrent au printemps des insectes ravageurs, et donne plus de vitalité à la végétation des arbres, en les préservant des maladies cryptogamiques, en détruisant les sporules microscopiques qui les produisent. On opère au pinceau ou mieux et plus rapidement au pulvérisateur.

D. W., *Bruxelles.* — Louis XVI, exécuté le 21 janvier 1793, et la reine Marie-Antoinette, exécutée le 16 octobre sur la place de la Révolution (place de la Concorde), furent enterrés dans le cimetière voisin de la Madeleine. Selon l'historien Lenôtre, l'avocat Descloseaux, qui avait assisté à l'inhumation, acquit plus tard le terrain, et planta deux saules sur la sépulture des souverains. A la Restauration, il donna le terrain à la famille royale. Louis XVIII y fit élever la Chapelle Expiatoire inaugurée sous Charles X en 1825. Quant aux dépouilles de Louis XVI et de Marie-Antoinette, elles avaient été transférées le 21 janvier 1815 dans la crypte de la basilique de Saint-Denis, où elles sont encore.

C. R., *Mayence.* — La musique était considérée par les Grecs comme un excellent remède contre toute contagion, et les Spartiates en particulier, estimaient qu'elle chassait la peste. Un statisticien anglais a découvert que l'étude de la musique avait, outre les propriétés d'hygiène générale, le don de développer le crâne et surtout de sauvegarder les cheveux. Ainsi le piano et le violon arrêteraient la chute des cheveux; le violoncelle, la contrebasse, l'alto, la harpe, plus vibrants, conservent à peu près une tête, mais les bois et les cuivres, clarinette, cornet et trombone, sont absolument désastreux et déplumeraient un homme en cinq ans.

J. T., *Marseille.* — On construit aujourd'hui des phares à réflecteurs métalliques. Le premier phare de grand atterrage à réflecteurs métalliques tournants qui ait été construit est installé sur l'îlot du Galiton au nord-ouest de Bizerte et fonctionne depuis mai 1919. Sa portée est très nettement de 33 milles et, par temps très clair, elle est encore plus grande; ce sont ces résultats qui ont permis de vérifier que l'on peut obtenir des portées plus considérables avec des réflecteurs métalliques de mêmes dimensions que les optiques en verre de Fresnel.

B.-J.-H., *Bagdad.* — Le *Larousse Mensuel* a consacré des articles aux traités de paix conclus avec les différentes puissances. Il ne peut encore parler de conventions qui sont, présentement, l'objet de tractations entre les Etats intéressés. Nous sommes d'accord sur les cartes; mais là, aussi, nous devons attendre des précisions qui, pour certaines frontières, nous font défaut actuellement. — Votre question concernant la valériane n'est pas de notre ressort; consultez votre médecin.

V. D., *Fontainebleau.* — Personne n'ignore que c'est la tsarine Catherine qui détrôna son mari le tsar Pierre III. Menacée d'être répudiée pour adultère et enfermée dans un couvent, elle se mit à la tête d'un complot tramé contre son mari, et, dans la nuit du 8 au 9 juillet 1762, elle fut proclamée impératrice sous le nom de Catherine II. Le tsar Pierre fut obligé d'abdiquer; on le conduisit à la maison de campagne de Ropcha où Alexis Orlov et quelques autres conjurés l'égorgèrent. Sa femme, complice dans ce tragique événement, lui succéda sur le trône.

E. V., *Dijon.* — 1° La table générale des volumes I, II, III, IV, V du *Mensuel* paraîtra au début de 1923. — 2° Vous ne pouvez pas dire *il n'a voulu la guerre. Je n'ai compris sa réponse,* à moins que vous ne complétiez *ne* par un mot ou une locution tels que : *pas, en aucune façon, en rien, que si..., que quand,* etc.. — 3° L'expression la plus usitée est : *en un tour de main;* mais beaucoup d'écrivains (tel Emile Faguet) ont préféré l'expression plus ancienne : *en un tournemain.*

D. S., *Hanoï.* — La traction légère et continue de la langue est, assure-t-on, le plus efficace remède à l'ennuyeux hoquet. Donc, lorsque le hoquet vous tiendra, au lieu de dire sept fois sans respirer, comme faisaient naïvement nos pères :

J'ai le hoquet | *Dominus,*
Dieu me l'a fait | *Je ne l'ai plus,*

tirez la langue, maintenez-la quelques instants hors de la bouche, entre deux doigts entourés d'un mouchoir pour éviter le glissement, et vous guérirez presque instantanément. Le remède est sinon élégant, du moins facile et bon.

I. V., *Rennes.* — La station de T. S. F. qui est en construction à Sainte-Assise, près de Melun, pourra disposer de 2.000 chevaux-vapeur; la station de Lyon construite en 1915, pendant la guerre, dispose de 450 chevaux et celle de Bordeaux (Station de La Croix-d'Hins), construite en 1918, de 1.500 chevaux. La Tour Eiffel disposait de 150 chevaux en 1914 et de 300 à la fin de la guerre.

H. R., *Rosario.* — 1° La tournure : *nous payons chacun pour nous* ne se comprend pas. Les phrases : *nous payons chacun pour soi; Vous payez chacun pour soi* sont choquantes : car *soi* est un pronom de la 3e personne; la seule construction correcte serait : *chacun de nous paie pour soi.* — 2° Il faut dire : *il subit l'examen de français;* l'autre tournure est impossible. — 3° Nous n'avons pas de renseignements sur ce compositeur.

C. N., *Mulhouse.* — La statue équestre de Louis XV érigée sur la place de la Concorde en 1763 était due à Bouchardon, qui mourut avant d'avoir donné à son œuvre la dernière main. Pigalle, qui lui succéda, exécuta aux quatre angles du piédestal quatre figures : la Paix, la Prudence, la Force et la Justice. Chaque jour la royauté faisait alors un pas vers le gouffre qui devait l'engloutir. Les libelles les plus sanglants circulèrent, saisissant avec empressement l'occasion de l'inauguration de la statue royale. Les quatre figures du piédestal donnèrent lieu notamment à l'allusion suivante :

Oh! la belle statue! Oh! le beau piédestal!
Les Vertus sont à pied, le Vice est à cheval.

J. B., *Vincennes.* — *Maximum* est un substantif neutre singulier; son pluriel *maxima* est naturellement aussi un substantif neutre. *On dit le maximum d'effort; les maxima de la température.* Quelques-uns, francisant complètement le mot, disent des *maximums.* On ne doit pas dire la *température maxima,* mais la *température maximum,* auquel cas *maximum* est moins un adjectif qu'un substantif en opposition. On emploie dans la Suisse française un adjectif assez commode : *maximal, a, aux* qui épargne ces hésitations. Mais il n'est pas usité en France.

P. C., *Calais.* — 1° Elisabeth Bathori, nièce du roi de Pologne Etienne et femme du comte Nadasdy, est célèbre dans l'histoire et la légende hongroises par ses cruautés. Elle fit égorger dans son château de Csejthe (comitat de Nyitra) plus de quatre-vingts jeunes femmes (certains chroniqueurs ont dit : six cent cinquante!) pour se baigner dans leur sang et acquérir ainsi une jeunesse nouvelle. Dénoncée à Presbourg par le fiancé d'une des victimes qui était arrivé à percer le mystère de ces assassinats, elle fut surprise en flagrant délit (1610) par le palatin Georges Thurzo et condamnée à une détention perpétuelle dans le château d'Esei où elle mourut en 1614. Deux vieilles femmes, ses complices, furent brûlées vives et son nain décapité. — 2° Nous avons donné la prophétie de saint Malachie dans la *Petite Correspondance* du numéro 123 (mai 1917). — 3° Le psaume *Ut quid Deus repulisti in finem* est bien le LXXIIIe de la Vulgate (LXXIVe des bibles protestantes qui dédoublent le psaume X et à partir de là numérotent avec une unité de plus).

J. F., *La Havane.* — Un journal de chez vous : *la Discusion* du 10 novembre 1921, accusait le *Petit Larousse,* avec des considérants fort peu amicaux, de porter cette indication : « Cuba est une possession des Etats-Unis ». Cette assertion est absolument contraire à la vérité. Le *Petit Larousse* dit de Cuba : « Elle fut occupée par les Etats-Unis après la guerre en 1895-1898. En 1902 le gouvernement fut transféré aux Cubains eux-mêmes ». Le *Pequeño Larousse illustrado* publié en espagnol est plus explicite encore. Pourquoi le journal *la Discusion* nous prête-t-il des propos que nous n'avons pas tenus, et, à l'égard de votre pays, des sentiments hostiles qui ne sont pas du tout les nôtres? C'est un mystère dont il serait sans doute intéressant de connaître les causes.

P. H., *Paris.* — C'est une jolie fable imaginée par Bernardin de Saint-Pierre. La Seine, fille de Bacchus, charmante et gracieuse, mit un jour la tête de Neptune à l'envers. La chose se passait entre le Havre et Honfleur. Neptune, éperdument épris de la Seine, dirige vers elle ses chevaux marins; mais les superbes coursiers qu'on voyait autrefois

Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix

ne mirent point, cette fois, la diligence voulue. La jeune personne ayant invoqué son père et Cérès, « dans le temps que Neptune tendait le bras pour la saisir, tout le corps de la Seine se fondit en eau ». Neptune ne se tint pas pour battu, et, amoureux presque par delà la tombe, il ne craint pas maintenant de violer le lit de la morte, avec une fureur jalouse, et c'est alors qu'on voit la Seine « s'enfuir dans les prairies en remontant vers sa source, contre le cours naturel des fleuves ». Et voilà ce qu'on appelle *mascaret.* Neptune fait des siennes deux fois l'an, à la fin de l'hiver et au mois de septembre, à l'époque des grandes marées.

Paris. Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



Marianne : « Tu ne me demandais pas d'argent quand j'empêchais les boches de s'embarquer à Calais pour l'Angleterre !... »
John Bull : « Toujours sentimentale !... Décidément, ma pauvre Marianne, tu n'entendras jamais rien aux affaires... »



Marianne : « Ça, c'est gentil de votre part : vous souscrivez à toutes les affaires françaises qu'on propose, voilà enfin de la bonne amitié... »
John Bull et l'Oncle Sam : « D'abord... et puis ensuite ça nous permettra avant peu d'avoir un pied dans toutes vos affaires... »



Le Commerçant Allemand : « Che fous recommante notre ternière création : « Patience de Marianne », c'est d'une durée indéfinie... »



Paris : « Au moins, à moi, on n'a pas à demander d'où vient l'argent... »
Le Contribuable : « Non, mais on aimerait bien savoir... où il va... »

(Spahn, *Le Petit Bleu*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Avril 1922 au 14 Mai 1922

15 avr. (sam.). — Les délégués des Soviets à Gênes prétendent que, loin d'être les débiteurs des Etats occidentaux, ils sont en réalité leurs créanciers. D'après les chiffres qu'ils produisent, les revendications financières du gouvernement de Moscou atteindraient 50 milliards de marks-or. Malgré le désir de conciliation des Alliés, M. Lloyd George déclare en leur nom qu'il ne reconnaît aux délégués des Soviets aucun droit à une réclamation de ce genre, car les Alliés n'ont encouru aucune responsabilité qui puisse être traduite à leur passif. Il estime que la Conférence deviendrait sans objet pour la Russie, si ces prétentions étaient maintenues.

Les délégués allemands manifestent un réel mécontentement de la procédure suivie dans la discussion des affaires russes. Tenus à l'écart des conversations entre Alliés et Russes, ils ont l'impression d'être mis ainsi dans l'impossibilité de jouer un rôle dans cette importante question, alors qu'ils avaient préparé à Berlin une action commune avec les Soviets.

— L'Allemagne devait verser aujourd'hui une somme de 18.051.079 marks-or, aux termes de la notification qui lui a été faite par la commission des réparations le 21 mars dernier. Le gouvernement du Reich, qui avait avisé, jeudi, la commission des réparations de l'impossibilité de faire face à cette échéance, a effectué le versement de cette somme dans les banques qui lui avaient été indiquées.

— M. Millerand quitte le Maroc. Il part de Taza pour se rendre à Oudjda, près de la frontière maroco-algérienne, et de là à Tlemcen, première station de son voyage en Algérie.

16 avr. (dim.). — La Conférence de Gênes ne reprendra ses travaux qu'après-demain mardi.

Dans leur pensée, les délégués des Soviets doivent contribuer à faire triompher ce qu'ils appellent la thèse de réciprocité. Ils entendent par là que, contre la reconnaissance (théorique) des dettes de guerre de la Russie envers les Alliés, ils sont en droit d'obtenir la reconnaissance des créances qu'ils se targuent de posséder sur ceux-ci, et où ils vont jusqu'à faire entrer 20 milliards de frais de guerre contre l'Allemagne. Pour le moment, MM. Tchitcherine, Krassine et Litvinof attendent la décision du gouvernement de Moscou, qu'ils ont mis au courant des exigences alliées.

M. Barthou, soutenu par ses collègues, a eu bien soin de déclarer qu'aucune admission du principe de la réciprocité n'était possible.

— Une certaine agitation, causée par des intrigants, a troublé la Tunisie ces jours derniers. A la suite de la signature par S. A. le bey de la proclamation affirmant son intention de ne pas abdiquer et sa confiance dans la France protectrice, le calme était revenu dans la population indigène. Mais des intrigues se nouaient au palais de la Marsa, pour amener le souverain à revenir sur sa décision. Afin de mettre un terme à cette situation, le résident général, M. Lucien Saint, s'est rendu auprès du bey pour lui demander d'écarter de son palais les intrigants indésirables. S. A. le bey a promis que des sanctions seraient prises à cet effet.

— M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, a inauguré aujourd'hui l'Exposition coloniale de Marseille, où toutes nos possessions asiatiques, océaniques, africaines et américaines se trouvent représentées.

— M. Millerand visite Sidi-bel-Abbès, puis Oran. Il est partout chaleureusement accueilli.

17 avr. (lun.). — La délégation allemande à Gênes gardait une attitude particulièrement modeste et effacée, mais elle ne restait pas oisive. Elle annonce tout à coup qu'un traité germano-russe est conclu sur les bases d'une entière réciprocité. L'accord stipule l'annulation mutuelle des dettes de guerre, sous réserve qu'aucun autre Etat ne bénéficiera d'un traitement différent.

Les puissances invitantes (France, Grande-Bretagne, Italie, Belgique et Japon), auxquelles se joint la Petite-Entente (Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie et Yougoslavie), se réunissent pour examiner les conséquences politiques de l'accord conclu entre Berlin et Moscou, et décider de la conduite à adopter.

— Le monument inauguré en Lorraine à la mémoire des défenseurs du Grand-Couronné a eu lieu à Champenoux. Le général de Castelnau, qui commandait la 2e armée en 1914, lors de la ruée allemande sur Nancy, a prononcé un beau discours, vigoureusement applaudi, et acclamé par le public.

— Les troupes françaises vont occuper les casernements évacués par les Américains dans la région de Coblence.

— En Tripolitaine, les pourparlers entamés entre les autorités italiennes et les chefs arabes n'ont abouti à aucun résultat. L'Italie dénonce l'armistice, et s'apprête à faire front aux agissements de l'organisation panislamique soutenue par Moscou.

— Une dépêche de Pékin montre la gravité de la situation dans le nord de la Chine. Le maréchal Tchang Tso Lin, gouverneur de la Mandchourie, rival du général Wou Péi Fou, continue à masser des troupes : 70 trains militaires sont arrivés de Mandchourie; les deux rivaux marchent dans la direction de Pékin.

18 avr. (mar.). — L'accord de Rapallo entre l'Allemagne et la Russie viole manifestement le Traité de Versailles et les conditions de Cannes. M. Raymond Poincaré, président du Conseil, a envoyé de Paris à M. Barthou des instructions formelles pour le charger de soutenir, au nom de la France, à la réunion des représentants alliés à Gênes, la thèse que la signature de cet accord par les Allemands et les Russes était incompatible avec leur présence à la Conférence.

Au conseil tenu à Gênes et auquel participaient tous les Alliés, grands et petits, la déloyauté de l'Allemagne a été flétrie, et ses délégués ont été exclus de la commission des affaires russes. Une note (un ultimatum), dont M. Lloyd George a pris l'initiative, a été adressée à M. Wirth, président de la délégation allemande. « Ou vous annulerez votre traité avec la Russie, ou vous demeurerez exclus des discussions russes », a dit le premier ministre britannique à MM. Wirth et Rathenau. Les Alliés ont estimé que la responsabilité du Reich signataire du Traité de Versailles était plus gravement engagée que celle du gouvernement des Soviets, qui n'entretient pas avec eux des relations diplomatiques régulières.

— En Irlande, les fêtes de Pâques se sont terminées par une série de désordres qui ont éclaté à Belfast. Une quinzaine de maisons ont été incendiées; la fusillade et les mitrailleuses ont fait une centaine de morts ou de blessés.

— M. Millerand est arrivé à Alger qui lui a fait une réception enthousiaste.

19 avr. (mer.). — Le gouvernement a saisi les délégués français à la commission des réparations du problème posé par l'accord germano-russe de Rapallo. La délégation française en saisira à son tour la commission, qui étudiera en quoi les dispositions de cet accord sont contraires à certaines clauses du Traité de Versailles relatives aux réparations.

— La cérémonie de la transmission des pouvoirs du territoire de Vilna à la république Polonaise a eu lieu : Vilna appartient à la Pologne.

— Une grande revue navale a eu lieu dans la rade d'Alger, en l'honneur de M. Millerand.

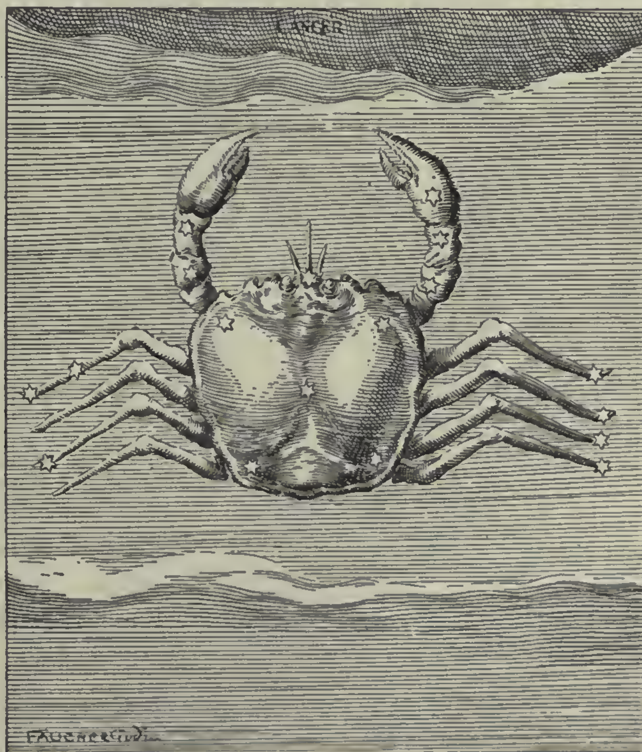
— Un incendie a détruit deux cents maisons à Manille (Philippines). Plus de mille personnes sont sans abri, et plusieurs milliers ont été blessées.

20 avr. (jeu.). — L'Allemagne refuse de revenir sur le traité qu'elle a conclu avec les Soviets ; elle se trouve donc exclue de la commission des affaires russes, et elle accepte cette exclusion.

La France, estimant que l'accord de Rapallo porte atteinte au Traité de Versailles, proteste auprès des Alliés contre la conclusion de cet accord. La commission des réparations, saisie de la question, décide de demander à son service juridique d'examiner immédiatement l'accord germano-russe.

— Un dépôt de munitions a fait explosion à Monastir, tuant 1.800 soldats. Des centaines d'enfants seraient ensevelis sous les ruines d'une église. Les portes et les fenêtres de la ville ont volé en éclats, des toits ont été arrachés, et des milliers de personnes affolées et sans abri ont fui dans les bois.

21 avr. (ven.). — A la Conférence de Gênes, la journée a été consacrée à l'examen de la réponse de la délégation russe aux conditions des Alliés.



Juin (*Le Cancer*). — Les Constellations, dessinées et gravées par Gheyn (XVIe-XVIIe s.), d'après un manuscrit arabe de la Bibliothèque de l'Académie de Leyde.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

La délégation du Reich a déjà déclaré ne se considérer exclue de la commission politique qu'en ce qui concerne les problèmes qui ont été réglés par le traité germano-bolchevik de Rapallo. M. Barthou proteste contre la teneur de cette réponse, dans une lettre adressée à M. Facta, président de la Conférence, et demande de réunir les délégués des neuf puissances alliées signataires de la résolution du 18 avril.

La délégation de Moscou, dans sa réponse, reconnaît les dettes russes moyennant certaines réductions, à la condition que le gouvernement des Soviets soit préalablement reconnu comme gouvernement de droit, et elle demande à émettre un emprunt.

M. Barthou s'oppose à la reconnaissance immédiate des Soviets, et les experts estiment que ces derniers ne peuvent subordonner la reconnaissance de leurs dettes à leur reconnaissance *de jure*.

— La conférence des ambassadeurs, réunie à Paris, au ministère des Affaires étrangères, a réglé les modalités de l'occupation par la Pologne des territoires situés sur la rive droite de la Vistule. Elle s'est occupée des mesures à prendre pour la mise en vigueur du traité signé le 10 août 1920 sur les frontières des Etats de l'Europe centrale. Le maréchal Foch, les généraux Weygand et Nollet assistaient à la réunion.

— En Irlande, la guerre religieuse et politique continue, et la situation va s'aggravant. Tous les jours, des combats ont lieu à Belfast, qui font de nombreuses victimes.

— En Algérie, M. Millerand visite la Kabylie.

22 avr. (sam.). — A la suite de la protestation de M. Barthou contre la note allemande relative au traité germano-russe, et conformément à son désir, les signataires de la note du 18 avril au chancelier Wirth ont tenu une première réunion, et s'occupent de la réponse qu'ils vont faire à la note de la délégation du Reich.

— Le roi d'Italie Victor-Emmanuel III est arrivé à Gênes. A bord du *Dante-Alighieri*, il a reçu les délégués à la Conférence, et leur a offert un lunch.

— Dès l'ouverture de la réunion des experts de la sous-commission des affaires russes, M. Seydoux, délégué français, a déclaré qu'il ne pouvait continuer de siéger, les Russes ayant distribué postérieurement à la lettre de M. Tchitcherine à M. Lloyd George un mémorandum qui est en contradiction avec les principes de Cannes et la lettre même de M. Tchitcherine. M Seydoux et ses collaborateurs français sont sortis, suivis immédiatement des représentants du Japon. Le président, sir Evans, a alors levé la séance.

Les Russes, à ce moment, ont déclaré qu'on s'était mépris sur leurs intentions, et qu'ils abandonnaient leur mémorandum.

23 avr. (dim.). — A Gênes, les délégués des Etats de l'Entente et de la Petite-Entente (neuf puissances) se sont réunis au Palais royal, pour rédiger et adresser une nouvelle note au chancelier allemand Wirth. Dans cette note, les signataires réservent expressément pour leurs gouvernements le droit de tenir pour nulles et non avenues toutes les clauses du traité germano-russe qui seraient reconnues contraires aux traités existants.

Le comité des sept experts de la sous-commission des affaires russes s'est de nouveau réuni, sous la présidence de sir Evans. Les délégués des Soviets ayant retiré formellement leur mémorandum, M. Seydoux, représentant de la France, a repris sa place auprès de ses collègues du comité. Il a proposé une méthode de travail qui a été vivement combattue par les Russes. Mais, tous les experts ayant approuvé sa proposition, on a fait entendre aux délégués des Soviets qu'autant on sera disposé à prêter l'oreille à des suggestions faites de bonne foi, autant on est résolu à s'opposer à tout atermoiement uniquement destiné à retarder l'heure des solutions.

24 avr. (lun.). — A Bar-le-Duc, à la séance d'ouverture de la session du conseil général de la Meuse, M. Raymond Poincaré, président du Conseil, a prononcé un grand discours sur les problèmes politiques actuels. Il a affirmé la volonté de la France de protéger, seule au besoin, ses intérêts, et de faire valoir tous ses droits ; il a défini l'attitude de la France à la Conférence de Gênes : elle n'y restera qu'à la condition de n'y faire aucune concession ni à l'Allemagne ni à la Russie des soviets ; il déclare que, quoi qu'il arrive à la conférence, les Alliés auront à examiner, sans retard, le fait nouveau créé par la convention germano-russe, et à en tirer toutes les conséquences, soit en ce qui concerne le respect du Traité de Versailles, soit en ce qui touche à l'avenir de l'Europe et à la conservation de la paix.

— La détente qui avait commencé à se manifester hier dans les milieux de la Conférence, à Gênes, s'est accentuée, et elle est particulièrement appréciée dans les cercles de l'Entente et de la Petite-Entente. M. Lloyd George est maintenant d'avis qu'aucun règlement ne peut aboutir et durer en Europe sans l'entente entre la France et la Grande-Bretagne, qui est comme la clef de voûte de l'édifice européen. Avec M. Barthou, il a pris la décision d'établir le projet d'un pacte de garantie général, et d'adopter une attitude commune devant le problème russe.

— M. Millerand poursuit son voyage en Algérie. Il visite Constantine, Biskra, etc.

25 avr. (mar.). — Une nouvelle crise a été provoquée, dans les travaux de la Conférence de Gênes, par l'intransigeance dont ont fait preuve les délégués russes au comité des experts, intransigeance inexplicable après le retrait de leur mémorandum financier. Les sept experts réunis sous la présidence de sir Evans ont décidé de rédiger une note pour faire savoir aux Russes qu'une telle situation ne peut se prolonger. Un délai très court sera fixé aux Soviets pour faire connaître définitivement s'ils acceptent ou non les conditions précises qui leur sont assignées.

Le projet de pacte européen de non-agression établi par la délégation britannique a été remis à la délégation française.

M. Lloyd George, après avoir examiné les termes dont M. Raymond Poincaré s'est servi dans son discours à Bar-le-Duc, paraît avoir été particulièrement frappé par cette déclaration du Président, affirmant que la France agirait seule s'il le fallait. Il fait remarquer que l'Angleterre ne repousse pas l'idée d'une collaboration étroite entre les Alliés. Il reconnaît que son attitude à l'égard de l'Allemagne et de la Russie a pu éveiller certains doutes en France, mais il estime ne pas mériter les accusations de déloyauté portées contre lui, et il entend ne pas se dérober aux responsabilités de sa politique. Il désire seulement empêcher l'Allemagne et la Russie, poussées par la faim, d'envahir les pays de l'Ouest, et il convient, à son avis, de préciser le point de vue des Alliés à l'égard de la Russie.

26 avr. (mer.). — Au cours d'un banquet qui a eu lieu à Philippeville, M. Millerand, président de la République, a prononcé un discours dans lequel il a dit que la France ne rêve pour elle-même d'aucune hégémonie ; que l'influence bienfaisante de son génie dans le monde suffit à son ambition et à sa gloire ; qu'elle ne veut que l'exécution des traités, et que les Alliés sauront mettre à néant tout ce qui heurte les clauses du Traité de Versailles, et maintiendront l'accord pour mener à bien l'œuvre de paix.

M. Millerand termine la visite de l'Algérie, et part pour la Tunisie.

— M. Lloyd George propose la réunion, à Gênes, d'un Conseil suprême. Le Premier anglais veut évoquer devant les puissances alliées la question du traité germano-russe et celle de l'attitude à prendre à l'égard de l'Allemagne si, le 31 mai, celle-ci ne satisfait pas à ses engagements sur les réparations.

— La tempête qui sévit sur la Manche a causé le naufrage du vapeur français *Député-Albert-Taillandier*. Sur les 32 hommes qui composaient l'équipage, 10 seulement ont été sauvés.

— On annonce de Madrid qu'un terrible incendie s'est déclaré, à Malaga, dans l'édifice occupé par le gouverneur de la province et les administrations de l'Etat. On compte une vingtaine de morts et une soixantaine de blessés.

— Au Japon, après une éruption du volcan Asamayama, une longue et violente secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Tokio. Il y a des morts, et les maisons de la ville et de sa banlieue ont subi des dégâts considérables.

27 avr. (jeu.). — La réunion d'un Conseil suprême à Gênes, proposée par M. Lloyd George, semble très problématique. Le gouvernement français croit ne pouvoir laisser porter devant ce Conseil suprême les questions dont se trouve saisie la commission des réparations.

— M. Millerand est arrivé à Tunis. Le bey Sidi Mohammed en Nasser attendait le président de la République à une dizaine de kilomètres de Tunis, et, au cours de la réception officielle, qui a eu lieu au palais de Dar-el-Bey, siège du gouvernement tunisien, le bey a assuré M. Millerand de son loyalisme inébranlable envers la France.

28 avr. (ven.). — Le mémorandum présenté aujourd'hui à la réunion de la sous-commission des affaires russes, par la délégation française à Gênes, comporte un préambule et un projet d'arrangement. Il est très ferme sur la question des dettes de la Russie et sur celle de la restitution des biens privés. Les délégations belge et japonaise l'approuvent. Mais, dans leur projet commun, les délégations anglaise et italienne font au contraire d'importantes concessions à cet égard.

M. Barthou, chef de la délégation française, doit venir à Paris pour s'entretenir directement avec M. Poincaré, président du Conseil. Mais c'est seulement quand la rédaction du mémorandum aux Soviets sera achevée, que M. Barthou, profitant du délai qui sera fixé aux délégués russes pour en accepter les conditions, partira de Gênes.

— Toujours les armes cachées en Haute-Silésie. On annonce d'Oppeln qu'un wagon plombé contenant 200 obus de 77, 100 de 105, des pistolets automatiques et des bandes de mitrailleuses, a été saisi par les autorités françaises en gare de Jallova. Ce wagon était à destination de Gleiwitz.

29 avr. (sam.). — A Gênes, les Alliés rédigent le mémorandum qui sera adressé aux Russes, et qui indiquera leur participation à la restauration économique et financière de la Russie des soviets.

— Le pape Pie XI a adressé au cardinal secrétaire d'Etat une lettre exprimant l'anxiété avec laquelle le Saint-Siège suit les travaux de la Conférence de Gênes. Il souhaite vivement le succès de la Conférence, pour le bonheur du monde et la paix universelle. Il ajoute qu'on ne pouvait songer sans trembler aux calamités qui résulteraient d'un échec de la Conférence.

— Dans les mines roumaines de Lupani, en Transylvanie, une explosion s'est produite, et a fait plus de cent victimes.

— En Chine, de violents combats ont eu lieu à Tachang, près de Machang, sur la ligne du chemin de fer de Tien-Tsin à Pakow, à 20 kilomètres de Pékin. Les deux adversaires, Wou Péi Fou et Chang Tso Lin, qui se disputent le pouvoir, disposent de nombreuses troupes, et se livrent des combats acharnés sur des points très éloignés les uns des autres.

On mande de Canton qu'après avoir maîtrisé les équipages des vaisseaux appartenant à l'armée du Nord, les partisans de Sun Yat Sen se sont emparés de ces navires.

30 avr. (dim.). — Le comité de jurisconsultes réuni à Gênes a rédigé un projet de conciliation sur les affaires russes, qui donnerait satisfaction aux Français et aux Anglais.

— La situation est de plus en plus inquiétante en Haute-Silésie. Les menaces, les attentats et les assassinats continuent de la part de l'Orgesch. Le général Le Rond donne l'assurance que la haute commission interalliée prendra des mesures énergiques pour s'opposer aux menées des pangermanistes.

— Le ministre des affaires étrangères turc a remis aux hauts commissaires alliés la réponse de la Sublime-Porte à la proposition de médiation des Alliés dans le conflit turco-grec. Le gouvernement de Constantinople accepte dans leur ensemble les conditions proposées par les Alliés, en se réservant toutefois la possibilité de pouvoir discuter certains points particuliers.

1er mai (lun.). — Le texte du mémorandum que les Alliés vont adresser aux Russes est établi. M. Barthou a réservé son adhésion au document, qu'il a soumis à l'approbation du gouvernement français. M. Jaspar, ministre des affaires étrangères de Belgique, qui n'a pu faire accepter par M. Lloyd George un amendement sur la restitution des biens privés, a refusé de signer le mémorandum.

— Un échange de lettres a eu lieu entre M. Tchitcherine et M. Barthou. Le délégué des Soviets affirme que son gouvernement n'a pas d'hostilité contre la France, et que l'accord de Rapallo ne contient aucune clause militaire ou politique secrète. Le délégué français communique ce document aux autres gouvernements, et déclare qu'il n'a jamais manifesté d'hostilité contre la nation russe, mais qu'il a combattu le gouvernement qui a signé le traité de Brest-Litovsk.

— Le 1er mai, à Paris, n'a été marqué que par des incidents minimes. Les grévistes ont assisté nombreux aux meetings habituels, et quelques manifestations ont dégénéré en légères bagarres. En province, la journée a été calme comme à Paris ; dans les centres ouvriers, le chômage a été à peu près général, et quelques manifestations de peu d'importance se sont également produites.

— M. Millerand visite la Tunisie, où, comme au Maroc et en Algérie, il reçoit un accueil enthousiaste.

2 mai (mar.). — M. Louis Barthou a quitté Gênes pour se rendre à Paris, afin de conférer avec le gouvernement. Avant son départ, il a eu un long entretien avec M. Lloyd George qui lui a exposé, une fois de plus, son désir de voir se tenir un Conseil suprême.

Conformément aux instructions qu'il a reçues de Paris, une heure après le départ de M. Barthou, M. Barrère, vice-président de la délégation française à Gênes, a déclaré qu'en raison de l'abstention des Belges la signature de la France au bas du mémorandum des Alliés aux Russes était ajournée jusqu'à ce que M. Barthou ait pu conférer avec son gouvernement.

— Trois wagons contenant du matériel de guerre ont été découverts et saisis par la commission militaire interalliée de contrôle, à Stettin, et deux autres à Hambourg. La valeur de ce matériel, qui ne contenait pas d'armes, est considérable. Le tout provenait d'un dépôt clandestin de Berlin.

— Une bagarre s'est produite à Berlin entre la police et des manifestants qui voulaient pénétrer de force dans l'hôtel de ville pour protester contre les surtaxes nécessaires pour faire face aux nouvelles charges incombant à la ville. Une vingtaine de manifestants ont été plus ou moins grièvement blessés.

— On annonce de Riga que la Croix-Rouge suédoise avait expédié onze wagons de vivres destinés aux affamés russes et qui devaient être concentrés à Sebej. Or, ces wagons ont été détournés en cours de route, et il a été impossible de savoir ce qu'ils sont devenus. Cependant, il existe de fortes présomptions que ce stock ait été envoyé dans la zone Smolensk-Minsk où, depuis quelques jours on a signalé une forte concentration de troupes bolchevistes.

— Un accident de chemin de fer s'est produit en gare de Rilly-Semuy, près de Vouziers. Un train de voyageurs a été pris en écharpe par un train de marchandises. On a retiré des décombres 4 morts et une trentaine de blessés.

3 mai (mer.). — Le gouvernement français, résolu à ne pas se séparer de la Belgique sur un point considéré comme capital par nos alliés — dont les intérêts en Russie s'élèvent à trois milliards et demi de francs-or, — a décidé que la France ne contresignerait pas le mémorandum adressé hier aux délégués des Soviets. Cette décision a été prise à l'unanimité par les ministres réunis en conseil de cabinet, et M. Barthou s'est trouvé en plein accord avec ses collègues sur la question.

— Les funérailles de M. Paul Deschanel ont été célébrées en présence d'une énorme affluence de la population parisienne, qui a tenu à rendre un suprême hommage à l'ancien président de la République. Elles ont eu lieu avec une simplicité voulue, mais que rehaussait la pompe officielle. La cérémonie religieuse, présidée par Mgr Cerretti, nonce apostolique, a eu lieu en la chapelle Saint-Honoré d'Eylau. Arrivé au cimetière Montparnasse, où l'inhumation s'est faite, le cortège s'est rangé devant la porte principale, et, devant le corbillard, près duquel se tenait la famille, les troupes ont défilé.

— M. Millerand quitte la Tunisie. Il s'embarque à Bizerte sur l'*Edgar-Quinet* qui fait route pour Ajaccio, escorté par des croiseurs et des contre-torpilleurs.

4 mai (jeu.). — Le conseil de cabinet réuni sous la présidence de M. Poincaré a décidé d'adhérer au projet de pacte de non-agression, sous réserve du maintien de tous les droits que la France tient du Traité de Versailles. Le Conseil proposera, en outre, quelques modifications de détail au texte qui lui a été apporté par M. Barthou.

Le conseil de cabinet a encore décidé de maintenir intégralement notre attitude relativement au mémorandum communiqué aux délégués soviétiques, et de ne pas le signer si les Belges persistent dans leur opposition. M. Barthou, qui repart pour Gênes, remettra une note à M. Jaspar.

— Après une dure traversée, M. Millerand arrive en Corse. Une brillante réception lui était réservée à Ajaccio.

— Les membres du gouvernement ont décidé de participer aux cérémonies civile et militaire qui auront lieu à Paris, le 14 mai prochain, à l'occasion de la fête nationale de Jeanne d'Arc, qui sera célébrée également dans toute la France, dans les mêmes conditions que l'année dernière.

— La Sûreté générale est sur la trace d'une affaire extrêmement importante, intéressant la défense nationale. Il s'agirait d'une vaste organisation d'espionnage, de sabotage dans nos arsenaux, et de vol de documents militaires.

— En Chine, le général Wou Péi Fou a forcé à la retraite l'armée moukdénite, et ses troupes arrivent aux portes de Pékin.

5 mai (ven.). — En Irlande, le Dail Eireann a décidé que la trêve intervenue hier entre les chefs des deux sections de l'armée irlandaise sera prolongée jusqu'à mercredi et que, dans l'intervalle, il ne sera tenu aucune réunion publique. C'est ainsi que M. Collins ne prendra pas la parole dimanche à Kilkenny, et que M. de Valera ne commencera pas la série des réunions qui devaient être tenues à la fin de cette semaine dans le comté de Donegal. En effet, la commission de dix membres qui a été nommée pour examiner les propositions tendant à rétablir l'unité et la paix en Irlande ne pourra pas fournir son rapport avant mercredi, étant donné les difficultés de sa tâche.

— A Gênes, MM. Wirth et Rathenau, au cours d'une conversation qu'ils ont eue avec M. Lloyd George, ont parlé de la crise financière allemande, et ont demandé à leur interlocuteur de les mettre en rapport avec M. Barthou, qui sera de retour à Gênes demain. Ils désireraient engager avec le chef de la délégation française des pourparlers susceptibles de conjurer la menace du 31 mai courant.

— Conformément à la décision du conseil des ambassadeurs, l'industrie allemande a le droit de construire à nouveau des avions à partir d'aujourd'hui 5 mai. Le gouvernement allemand a nommé un commissaire de l'air, qui sera chargé des relations officielles avec le comité de garanties aéronautiques. Une loi, fixant la nouvelle réglementation pour la construction des avions en Allemagne, vient d'être publiée.

6 mai (sam.). — Dès son arrivée à Gênes, M. Barthou s'est entretenu du mémorandum adressé aux Soviets, avec MM. Jaspar, Schanzer et Lloyd George. Le ministre des affaires étrangères italien recherche une formule susceptible d'entraîner l'adhésion de la France et de la Belgique au mémorandum. M. Jaspar, chef de la délégation belge, fait montre de conciliation. M. Lloyd George est d'avis qu'aucune modification ne saurait être apportée au texte du mémorandum, avant la réponse des Russes.

Le cabinet de Paris se solidarise entièrement avec celui de Bruxelles, dans la défense du droit de propriété. En conséquence, la délégation française ne participera pas, même officieusement, aux négociations avec les Soviets, tant qu'un amendement donnant satisfaction aux préoccupations belges et françaises, relativement aux biens privés, n'aura pas été introduit dans le mémorandum.

— L'*Edgar-Quinet*, ayant à son bord le président de la République, arrive à Toulon. Toulon puis Marseille ont chaleureusement accueilli M. Millerand.

— Un message de Pékin annonce que le général Wou Péi Fou s'est proclamé dictateur; mais il fait savoir que sa dictature n'est que temporaire, et qu'il n'entend nullement s'opposer au gouvernement précédent; il a des relations cordiales avec le président de la République. Il a offert la paix à son adversaire Tchang Tso Lin. Celui-ci se retire vers la Mandchourie, et l'on craint qu'il ne parvienne à s'organiser fortement dans ce pays, dont il proclamerait ensuite l'indépendance.

7 mai (dim.). — A Marseille, M. Millerand pose la première pierre du Monument aux Morts de l'Armée d'Orient. M. Maginot, ministre de la Guerre et des Pensions, dans un émouvant discours, exalte l'héroïsme des combattants des théâtres extérieurs de guerre.

— La Conférence de Gênes semble marcher vers sa fin. La réponse des Soviets au mémorandum des Alliés décidera de son sort. C'est sans doute demain, que la délégation bolchevik fera connaître cette réponse.

— A Orléans, les fêtes du 493[e] anniversaire de la défense de la ville par Jeanne d'Arc ont commencé ce matin. La ville est magnifiquement décorée, et pavoisée aux couleurs nationales et aux couleurs de la Pucelle de Domrémy. Les autorités civiles et militaires prennent part à la fête, et, pendant que le canon tonne et que les cloches sonnent à toute volée, les troupes de la garnison entrent dans la ville par le même chemin que suivit Jeanne d'Arc après sa victoire de 1429 sur les Anglais. La cérémonie religieuse est présidée par M[gr] Cerretti, nonce apostolique, entouré de M[gr] Touchet, évêque d'Orléans, et d'un grand nombre d'autres prélats.

8 mai (lun.). — La réponse des délégués soviétistes au mémorandum des Alliés n'est pas encore connue. Si cette réponse est honnête et de bonne foi, M. Lloyd George estime que les négociations continueront. Le Premier britannique, interrogé par les membres de la presse, dément d'une façon catégorique qu'il ait jamais parlé de la fin de l'Entente, entre la France et la Grande-Bretagne.

— Le roi George V et la reine Mary, se rendant à Bruxelles, ont débarqué à Calais. Les souverains anglais viendront en France visiter les cimetières où les soldats britanniques dorment leur dernier sommeil.

— Au Maroc français, dans la région de Taza, le groupe mobile du nord a enlevé, malgré une vive résistance, les hauteurs de Tizi-Adui, dominant l'agglomération de Scourha. Cette nouvelle position accule les dissidents à la montagne, et commande toute la région avoisinante. L'avance constitue un important succès stratégique.

— Après un voyage de cent soixante-dix neuf jours autour du monde, le maréchal Joffre rentre à Paris.

9 mai (mar.). — A la Chambre des communes, M. Austen Chamberlain lit une lettre de M. Lloyd George, dans laquelle ce dernier nie toute hostilité de sa part contre l'Entente.

— A Gênes, on recherche toujours une formule satisfaisante pour la France et pour la Belgique.

— M. Barthou a reçu M[gr] Pizzardo, substitut de la secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté, qui lui a communiqué un mémorandum dans lequel la secrétairerie d'Etat rappelle la lettre que le pape a adressée, le 29 avril dernier, au cardinal secrétaire d'Etat, et ajoute :

Le Saint-Siège désire que les intérêts religieux qui sont la base de toute vraie civilisation soient sauvegardés en Russie. En conséquence, le Saint-Siège demande que, dans l'accord qui s'établira entre les puissances représentées à Gênes, soient insérées, de quelque façon mais très explicitement, les deux clauses suivantes :

1° La pleine liberté de conscience pour tous citoyens russes ou étrangers est garantie en Russie ;

2° Est aussi garanti l'exercice privé et public de la religion et du culte. (Cette deuxième clause est conforme aux déclarations faites à Gênes par le délégué russe M. Tchitcherine.)

M. Barthou a réservé l'accueil le plus favorable à la communication de Sa Sainteté. Il est probable que le chef de la délégation française saisira la Conférence de ces préoccupations.



— Mon pauvre monsieur, ne vous fatiguez pas tant. Pour un sou, vous aurez une carte postale chez maman... et c'est rudement plus ressemblant... (Spahn, *Ruy Blas*.)

— M. Millerand est rentré à Paris, après une absence de quarante jours. Une belle réception lui a été faite à la gare de Lyon.

10 mai (mer.). — Pour essayer d'amener les bolcheviks à faire leur réponse dans un sens conciliant qui permette la continuation de la Conférence, MM. Schanzer et Lloyd George demandent aux délégués des Soviets d'ajourner cette réponse, et de la modifier. Mais ceux-ci ne paraissent pas disposés à des concessions suffisantes. De son côté, M. Barthou proteste contre ce nouveau retard ; il adresse à M. Facta, président de la Conférence, une lettre dans laquelle il « appelle son attention sur les graves objections que cet ajournement peut susciter, et sur la nécessité de mettre un terme à de nouveaux délais, auxquels la délégation française ne saurait se prêter ».

— Le gouvernement allemand répond à la commission des réparations. Sa réponse, moins intransigeante que la précédente, se termine par la demande d'un nouveau délai.

— La conférence des ambassadeurs s'est réunie au Quai d'Orsay. Le maréchal Foch et le général Weygand assistaient à la délibération. Les membres de la conférence ont pris connaissance des derniers rapports reçus de la commission interalliée de Haute-Silésie, notamment en ce qui concerne les plus récentes découvertes de dépôts d'armes. Les constatations faites seront communiquées à la commission de contrôle interalliée de Berlin.

La conférence a également fixé le montant de l'indemnité à laquelle les Etats-Unis auront droit comme compensation aux zeppelins qui devaient être livrés par l'Allemagne, et qui ont été détruits.

— La 14[e] foire de Paris, sur l'esplanade des Invalides et l'emplacement de l'ancien Champ-de-Mars, a été inaugurée ce matin par M. Dior, ministre du Commerce, M. Strauss, ministre de l'Hygiène, et M. Chéron, ministre de l'Agriculture.

11 mai (jeu.). — La réponse russe au mémorandum des Alliés a enfin été reçue. Cette réponse, qui ne comporte pas moins de vingt pages, présente le caractère d'une diatribe violente contre la méthode suivie dans les pourparlers. Elle accuse les Puissances d'avoir violé le programme de Cannes et rendu impossible le rapprochement économique qui était l'objet de la Conférence, en le subordonnant à des vues politiques.

Après avoir insisté sur l'impossibilité de rétablir l'amitié mondiale sans la Russie, la note s'étonne qu'on veuille imposer au seul gouvernement soviétique des sacrifices qui, pour aboutir, devraient être réciproques. Elle oppose aux concessions faites par M. Lloyd George les exigences du mémorandum, qu'elle repousse pour la plupart. Au sujet de la propagande en pays étrangers, elle oppose un refus formel à l'interdiction de cette propagande; etc. La délégation russe répond, enfin, par un refus, et sollicite des crédits.

Pour conclure, et après avoir affirmé que « la Russie n'ayant pas été vaincue » les puissances étrangères doivent renoncer à lui parler « le langage d'un vainqueur à un vaincu », les Soviets proposent de recourir à une commission d'experts pour aplanir les différends.

— Le roi George V d'Angleterre accomplit en France un pieux pèlerinage aux cimetières militaires français et britanniques de l'Artois et de la Picardie. Accompagné des maréchaux Foch et Douglas Haig, il dépose une couronne de roses au cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette.

12 mai (ven.). — D'après les nouvelles qui circulent dans les milieux britanniques, M. Lloyd George et ses collaborateurs ont examiné avec soin le document russe ; ils le considèrent comme un instrument de propagande en plusieurs de ses parties, qui retardera la reconstruction de la Russie.

M. Schanzer, ministre italien, déclare que la Conférence doit travailler à éliminer les causes du conflit. Le gouvernement italien continuera, pour sa part, sa politique de pacification entre les peuples, et il est absolument nécessaire qu'avant la fin de la Conférence une parole de paix parte de Gênes.

Les délégations française et belge n'ayant pas signé le mémorandum du 2 mai ne collaboreront pas à la réponse que M. Lloyd George se propose de faire à la longue note russe ; néanmoins, elles conservent le droit de faire connaître leur opinion.

— Le D[r] Hermès, ministre des finances du Reich, se rend à Paris pour causer avec le gouvernement français des garanties que l'Allemagne doit offrir à la France, au sujet de l'échéance du 31 mai.

— Le haut commissaire espagnol au Maroc fait savoir de Tétouan que les troupes espagnoles ont occupé Tazarut, résidence du chef rebelle Raisouli.

— En Grèce, le ministère Gounaris est démissionnaire.

13 mai (sam.). — Après avoir examiné la réponse russe qu'il qualifie de « document provocant », M. Lloyd George propose de nommer un comité d'experts chargés de continuer les négociations avec les bolcheviks et de conclure une trêve entre les Soviets et leurs voisins.

M. Barthou déclare que la France ne saurait accepter qu'à la faveur d'un comité ainsi constitué les marchandages reprennent, et qu'elle ne pourrait, à aucun prix, s'y associer. Il dit que M. Lloyd George et lui poursuivent un même but et que, si des divergences se sont produites, elles ne sont peut-être pas définitives. Il désire une participation active des Etats-Unis à l'œuvre des experts, et en cela il est unanimement approuvé.

— Le roi George V et la reine Mary ont terminé leurs visites aux cimetières militaires de la région du Nord par les deux nécropoles d'Etaples et de Terlincthun. A cette dernière, le roi a prononcé une émouvante allocution :

... Pour la liberté, toute une génération d'hommes s'est sacrifiée... Au delà des nobles nécropoles de France, à travers l'Italie, l'Europe orientale, les tombes s'étendent en une chaîne ininterrompue, passant sur la montagne sainte des Oliviers jusqu'aux rives lointaines de l'Océan Indien et de l'Océan Pacifique; de Zeebrugge à Coronel, de Dunkerque jusqu'aux régions mystérieuses de l'Afrique orientale. Mais, dans ce beau pays de France, qui subit le déchaînement le plus furieux de la longue lutte, nos frères se comptent, hélas! par centaines de mille. Ils sont sous la sauvegarde d'un ami éprouvé et généreux, d'un camarade d'armes vaillant et chevaleresque, qui, dans un sentiment de sympathie spontanée, a réservé pour toujours le sol dans lequel ils dorment, afin que nous et nos descendants puissions en tout temps garder et entretenir avec révérence leur lieu de repos...

Le général de Castelnau, comme président du comité franco-britannique, lui a répondu par un discours d'une haute élévation. Les souverains se sont ensuite embarqués à Boulogne pour rentrer en Angleterre.

— A Varsovie, la Diète a ratifié les traités économiques franco-polonais. Les députés présents ont fait une chaude manifestation en l'honneur de la France.

14 mai (dim.). — Paris et la France entière ont fêté sainte Jeanne d'Arc. Plus solennelle encore depuis que le Parlement en a consacré le caractère national, cette fête a pris une ampleur majestueuse. Partout, et pendant toute la journée, les cérémonies civiles, militaires et religieuses se sont déroulées selon les programmes établis ; messes solennelles, défilés, cortèges historiques, etc., tout a été célébré avec le plus grand éclat.

— Un accord est enfin intervenu entre les puissances invitantes (France, Angleterre, Italie, Japon, Belgique) pour assurer la liquidation à l'amiable de la Conférence de Gênes. Il a été convenu qu'une réponse sera adressée aux Russes par les Etats qui ont signé le mémorandum du 2 mai courant, c'est-à-dire par les Etats représentés dans la sous-commission politique, la France et la Belgique exceptées. Une commission d'experts, chargée de poursuivre la négociation russe (dettes, biens privés, crédits) sera nommée, et sera convoquée en juin prochain, probablement à La Haye selon la proposition de M. Barthou. Les Etats participants ne doivent conclure aucun accord séparé avec la Russie.

— Aujourd'hui, dans toute la France à l'exception de Paris qui est soumis à un régime spécial, il a été procédé au renouvellement par moitié des conseils généraux et des conseils d'arrondissement.

— C'est au milieu d'une foule considérable, que treize ballons sphériques engagés pour le onzième grand prix de l'Aéro-Club ont pris le départ, à Paris, à partir de 16 h. 30, autour du grand bassin des Tuileries. La victoire sera attribuée au pilote qui aura couvert la plus grande distance.



L'ÉPINEUSE QUESTION DES LOYERS. — Enfin ! nous avons une nouvelle loi de plus... pour nous mettre d'accord ! (Mich, *L'Écho de Paris*.)



Incapable d'en finir avec le problème de la circulation, le Préfet de police prie instamment Einstein de revenir pour le résoudre.



« C'est une cuisinière que j'ai fait venir de Tombouctou... car on n'en trouve plus a Paris...
— C'est un homme ou une femme ?
— Je n'ai pas encore osé le lui demander... »



« C'est une toile d'un maître...
— Je m'en moque... pour mon salon, j'ai besoin d'un tableau de 1 m. 50... celui-ci est trop court... »



« Vous ne prenez rien ?
— Non... mais si je prenais en un quart d'heure deux douzaines de poissons, que diable ferais-je tout le reste de la journée ? »



« Alors, Monsieur le Percepteur, vous ne me laissez que la chemise ?
— Et vous vous plaignez ? »

(Henriot, *Le Journal Amusant*.)

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS

BOREL (P.). *Le Roman de G. Courbet.* Paris, Sansot. In-16. 8 francs.
CŒUROY (A.). *La Musique française moderne. Quinze grands musiciens actuels.* Paris, Delagrave. In-8°. 7 francs.
EMILE-BAYARD. *Le Style anglais.* Paris, Garnier. In-16. 7 fr. 50.
FECHHEIMER (H.). *La Sculpture égyptienne.* Paris, Crès. In-4°. 35 francs.
GASTOUÉ (A.). *Les Primitifs de la Musique française.* Paris, Laurens. In-8°. 8 francs.
PINCHERLE (M.). *Les Violonistes.* Paris, Laurens. In-8°. 8 fr.
VITRY (P.). *Le Musée du Louvre. Guide général à travers les collections.* Paris, Morancé. In-16. 7 fr. 50.

GÉOGRAPHIE

FALLEX (M.) et MAIREY (A.). *La Face nouvelle du monde (moins la France).* Paris, Delagrave. In-8°. 18 francs.
GONTARD (S.). *A travers la Californie.* Paris, P. Roger. In-8°. 8 francs.
VIDAL DE LA BLACHE (P.). *Principes de géographie humaine (publiés d'après les manuscrits de l'auteur par Em. de Martonne).* Paris, A. Colin. In-8°. 25 francs.

GUERRE ET PAIX

BARRÈS (M.). *La Politique rhénane.* Paris, Bloud et Gay. In-16. 5 francs.
CELTUS. *La France à Gênes. Un programme français de reconstruction économique de l'Europe.* Paris, Plon. In-16. 4 fr.
CORDA (Lt-Cl H.). *La guerre mondiale (1914-1918). Les grandes opérations sur terre et sur mer.* Paris, Chapelot. Un vol. in-8° et un atlas renferma t 85 cartes. 25 francs.
DUPONT (Gal). *Le haut commandement allemand en 1914 (du point de vue allemand).* Paris, Chapelot. In-8°. 5 francs.
GLASSON (Cne). *La guerre future.* Paris, Attinger. In-8°. 4 fr. 50.
GOT (A.). *La terreur en Bavière.* Paris, Perrin. In-16. 7 francs.
GROUARD (Lt-Cl A.). *La conduite de la guerre jusqu'à la bataille de la Marne.* Paris, Chapelot. In-8°. 8 francs.
HAUMANT (E.). *Le problème de l'unité russe.* Paris, Bossard. In-16. 4 fr. 50.
HAUSEN (Cl gl von). *Souvenirs de la campagne de la Marne en 1914* (traduits de l'allemand par le chef de bataillon Mabille). Paris, Payot. In-8°. 9 francs.
JEAN-DESTHIEUX (F.). *La Paix n'est pas faite. II. La Petite-Entente.* Paris, Bossard. In-12. 6 francs.
KEUN (Odette). *Sous Lenine. Notes d'une femme déportée en Russie par les Anglais.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.
KLUCK (A. von). *La Marche sur Paris ; 1914* (traduit par le Ct Delestraint). Paris, Payot. In-8°. 9 francs.
LE HÉNAFF (Cl) et BORNECQUE (Cne H.). *Les Chemins de fer français et la guerre.* Paris, Chapelot. In-8°. 15 francs.
LUDENDORFF (Gal E.). *Documents du G. Q. G. allemand. Sur le rôle qu'il a joué de 1916 à 1918.* Tome II (trad. par le Ct Delestraint). Paris, Payot. In-8°. 15 francs.
PAILLARÈS (M.). *Le Kemalisme devant les Alliés.* Paris, Editions du Bosphore. In-16. 10 francs.
PALAT (Gal). *La Grande Guerre sur le front occidental. VIII. La Ruée vers Calais (15 octobre-13 décembre 1914).* Paris, Chapelot. In-8°. 12 francs.
PALÉOLOGUE (M.). *La Russie des Tsars pendant la Grande Guerre.* 2e vol. (3 juin 1915-18 août 1916). Paris, Plon. In-8°. 30 francs.
REPINGTON (Cl). *La première guerre mondiale.* Paris, Payot. In-8°. 20 francs.
REZANOV (Cl). *La troisième Internationale communiste. Le Komintern.* Paris, Bossard. In-16. 3 fr. 90
SCHMIDT (Ch.). *Les plans secrets de la politique allemande.* Paris, Payot. In-8°. 12 francs.
— *Pièces diplomatiques relatives aux antécédents de la guerre de 1914, publiées par la République d'Autriche* (trad. par C. Jordan). Paris, Costes. 3 vol. In-8°. Ensemble, 60 francs.

HISTOIRE

BLOCH (G.). *L'Empire romain. Evolution et décadence.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.
CHARLES-ROUX (F.). *Autour d'une route. L'Angleterre, l'isthme de Suez et l'Egypte au XVIIIe siècle.* Paris, Plon. In-8°. 15 francs.
DAMAS (Bon de). *Mémoires (1785-1832),* publiés par son petit-fils le comte de Damas. Tome Ier, *1785-1825.* Paris, Plon. In-8°. 12 francs.
FUNCK-BRENTANO (F.). *L'Histoire de France racontée à tous. Le Moyen Age.* Paris, Hachette. In-8°. 15 francs.
GOMILA (Seb.). *El Mundo a través de dos siglos (1721-1921).* Barcelona, Editorial Cervantes. In-12. 5 pesetas.
GUIGNEBERT (Ch.). *Le Christianisme médiéval et moderne.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.
HANOTAUX (G.). *Histoire de la nation française.* Tome VI. *Histoire religieuse,* par G. Goyau. Paris, Plon. In-4°. 48 francs.
HÉROLD (A.-F.). *La Vie du Bouddha d'après les textes de l'Inde ancienne.* Paris, Piazza. In-18. 10 francs.
LACROIX (A.). *Déodat Dolomieu, membre de l'Institut National (1750-1801).* Paris, Perrin. 2 vol. in-8°. Ensemble, 50 francs.
LA FORCE (Duc de). *Le Grand Conti.* Paris, Emile-Paul. In-8°. 10 francs.
NOLHAC (P. de). *Souvenirs d'un vieux Romain.* Paris, Floury et Manzi-Joyant. In-8°. 33 francs.
OTERO (J.-P.). *L'Argentine devant l'histoire.* T. I. *De l'émancipation à la République unitaire.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.
PARISOT (R.). *Histoire de Lorraine.* Paris, Aug. Picard. 2 vol. in-8°. Tome I. *Des origines à 1552.* 9 francs. Tome II. *De 1552 à 1789.* 12 francs.
SCHLUMBERGER (G.). *Récits de Byzance et des Croisades.* 2e série. Paris, Plon. In-16. 7 francs.

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

AUGUSTIN-THIERRY (A.). *Augustin Thierry (1795-1855) d'après sa correspondance et ses papiers de famille.* Paris, Plon. In-18. 12 francs.
BEAUME (G.). *Au Pays des Lettres. Parmi les vivants et les morts.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 7 francs.
CASTRO (Americo). *Les romantiques espagnols : Rivas, Espronceda, Zorilla, Arolas.* Paris, Renaissance du Livre. In-16. 4 francs.
CHASSÉ (Ch.). *Sous le masque d'A. Jarry : les sources d'Ubu-Roi.* Paris, Floury. In-8°. 6 francs.
DE REUL (P.). *L'Œuvre de Swinburne.* Bruxelles, R. Sand. In-8° relié. 30 francs.
LABORDES-MILAA (A.). *Un essayiste : Emile Montégut (1825-1895).* Paris, Escoffier. In-8°. 20 francs.
LASSERRE (P.). *Cinquante ans de pensée française.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.
LEGRAS (J.). *L'extravagante personnalité de Jacques Casaneva.* Paris, Grasset. In-16. 7 fr. 50.
LENÉRU (Marie). *Journal de Marie Lenéru.* Paris, Crès. 2 vol. in-16. 10 francs.
LONGNON (A.). *Les noms de lieu de la France.* 2e fascicule. *Noms de lieu d'origine saxonne, burgonde, wisigothique, franque, scandinave, bretonne et basque.* Paris, Champion. In-8°. 12 fr.
MARTINENCHE (F.). *L'Espagne et le romantisme français.* Paris, Hachette. In-8°. 12 francs.
SAINTE-BEUVE (C.-A.). *Voyages en Italie.* Notes inédites. Paris, Crès. In-16. 6 fr. 60.

LITTÉRATURE, POÉSIE, THÉATRE

AUBRAY (G.). *Claire et Jeanne ou la seconde Education des jeunes filles.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.
AURIOL (G.). *La Lucarne, images.* Paris, Fasquelle. In-12. 6 fr. 75.
BENOIT (P.). *La Chaussée des Géants, roman.* Paris, A. Michel. In-16. 6 francs.
BION (E.). *La Galerie des Bustes.* Rouen, Lainé. In-12. 5 fr.
BLASCO IBAÑEZ (V.). *Luna Benamor,* suivi de *Les plumes du Caboure.* Paris, Athéna. In-16. 6 francs.
BLASCO-IBAÑEZ (V.). *Les Morts commandent, roman* (trad. par Berthe Delaunay. Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.
BOIS (A. du). *Les Aigles dans la tempête.* Comédie héroïque en 4 actes, en vers. Paris, Fasquelle. In-12. 5 francs.
BOYLESVE (R.). *Ah !... Plaisez-moi, récit.* Paris, Nouvelle Revue française. In-8°. 12 francs.
BRIAND (Ch.). *Contes pour une femme.* Paris, Plicque. In-16. 6 francs.
CARCO (Fr.). *Au coin des rues.* Paris, Crès. In-16. 6 francs.
CLAUDEL (P.). *Poèmes de guerre (1914-1916).* Paris, Nouvelle Revue française. In-18. 7 fr. 50.
COCTEAU (J.). *Vocabulaire, poèmes.* Paris, La Sirène. In-8°. 12 francs.
DAUDET (Léon). *Les Dicts et pronostiquations d'Alcofribas deuxième pour le bel an MCMXXII.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 10 francs.
DERÈME (T.). *La Verdure dorée, poèmes.* Paris, Emile-Paul. In-18. 6 fr. 75
DERENNES (Ch.). *Le Bestiaire sentimental : la Chauve-Souris.* Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.
DONNAY (M.) et DESCAVES (L.). *Théâtre Libre : la Clairière. Oise ux de passage.* Paris, Crès. In-16. 6 fr. 50.
DUVAUT (A.). *La Coupe du Berger, poèmes autunois.* Paris, Lemerre. In-16. 6 francs.
FRANC-NOHAIN. *Le Kiosque à musique, poésies.* (*Flûtes. Les Chansons des trains et des gares. Le dimanche en famille.*) Paris, Fasquelle. In-18. 6 fr. 75.
GACHONS (J. des). *Ma tante Anna, roman.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.
GÉRALDY (P.). *Aimer.* Paris, Stock. In-16. 6 francs.
GŒDORP (V.). *Dix du 4 gagnant et placé, roman.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.
HENRY-JACQUES. *La Symphonie héroïque, poèmes.* Paris, Les Belles-Lettres. In-16. 7 fr. 50.
JALOUX (E.). *L'Escalier d'or, roman.* Paris, Renaissance du Livre. In-12. 7 francs.
JÉROME (J.-K.). *Mes enfants et moi* (trad. de l'anglais par Beerblock). Paris, Renaissance du Livre. In-12. 6 francs.
KOUPRINE (A.). *Le Duel, roman* (trad. du russe par H. Mongault). Paris, Bossard. In-16. 5 fr. 50.
LENÉRU (Marie). *Saint-Just.* Paris, Grasset. In-16. 5 francs.
LOUPS (Leon). *Les Apparences et les nombres, poèmes.* Paris, Messein. In-16. 10 francs.
MARTIN DU GARD (R.). *Les Thibault : le Cahier gris, roman.* Paris, Nouvelle Revue française. In-18. 6 fr. 75.
MAURRAS (Ch.). *Pages littéraires choisies.* Paris, Champion. In-8°. 10 francs.
MAYRAN (Camille). *L'Epreuve du Fils.* Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.
MORAND (Paul). *Ouvert la Nuit.* Paris, Nouvelle Revue française. In-18. 7 francs.
PAPINI (G.). *Histoire du Christ* (trad. française par P.-H. Michell. Paris. In-8°. 9 francs.
PÉROCHON (E.). *La Parcelle 32, roman.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.
PIÉCHAUD (M.). *La Dernière Auberge.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.
PRÉVOST (M.). *Les Don Juanes, roman.* Paris, Renaissance du Livre. In-8°. 7 francs.
PROUST (M.). *A la recherche du temps perdu.* Tome V. *Sodome et Gomorrhe.* II. Paris, Nouvelle Revue française. 3 vol. in-8°. Chacun, 6 fr. 75.
SCHWAB (R.). *La Conquête de la Joie.* Paris, Grasset. In-16. 5 fr.
THARAUD (J.-J.). *La Randonnée de Samba Diouf, roman.* Paris. In-16. 7 francs.
TOURGUÉNEV. *Eaux printanières* (trad. par Michel Delines). Paris, Larousse. In-8°. 4 fr. 50.
YVER (Colette). *Vous serez comme des Dieux, roman.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.

PHILOSOPHIE

BOURDEAU (J.). *Tolstoï, Lénine et la Révolution russe.* Paris, Alcan. In-16. 8 francs.
DUPRÉEL (E.). *La Légende socratique et les sources de Platon.* Bruxelles, R. Sand. In-8°. 30 francs.
GAULTIER (J. de). *La Philosophie officielle et la Philosophie.* Paris, Alcan. In-16. 7 francs.
LÉVY-BRÜHL (L.). *La Mentalité primitive.* Paris, Alcan. In-8°. 25 francs.

SCIENCES

MOCH (G.). *Initiation aux théories d'Einstein.* Paris, Larousse. In-8°. 4 francs.
TERMIER (P.). *A la Gloire de la Terre. Souvenirs d'un géologue.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-8°. 15 francs.

SOCIOLOGIE, ÉCONOMIE POLITIQUE

COQUELLE (G.). *Le Chef. Dans l'Usine. Dans la Cité.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 7 francs.
JAURÈS (J.). *Pages choisies.* Paris, Rieder. In-8°. 10 francs.
READ (Harlan E.). *La Limitation de l'héritage* (édit. française par L.-P. Alaux). Paris, Payot. In-16. 6 francs.
TASSY (E.) et LÉRIS (P.). *La cohésion des forces intellectuelles.* Paris, Gauthier-Villars. In-16. 2 fr. 50.
VALOIS (G.). *La reconstruction économique de l'Europe* suivie d'un *Appel aux peuples travailleurs.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 7 francs.
ZANTA (L.). *Psychologie du féminisme.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

VARIA

BRUTTINI (Arturo). *Ramassage et utilisation des déchets et résidus, pour l'alimentation de l'homme et des animaux, pour les engrais et les industries agricoles.* Rome, Institut international d'Agriculture. In-8°. 20 francs.
BRUYANT (A.). *Méthode mnémonique pour apprendre en 2 heures les 78 signaux usuels de l'Alphabet Morse.* Paris, Desforges. Br. in-8°. 3 fr. 75.
PETIT (R.-M.). *La législation définitive sur les loyers.* Paris, A. Michel. In-16. 3 fr. 50.
ROSENTHAL (L.). *Au Jardin des Gemmes. L'Emeraude, le Rubis, le Saphir.* Paris, Payot. In-16. 7 fr. 50.
— *Annuaire Général de la France et de l'Etranger.* (Edition pour 1922.) Paris, Larousse. In-8°. 30 francs.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



— T'as dit tes péchés ?
— Tu parles !.. Et pis, j'en ai inventé... »

(Poulbot, *Le Journal*).



« Greda, tu te rappelles quand on disait : Tieu bunisse l'Angleterre ?
— Etions-nous bêtes !.. »

(Gil Baer, *Le Ruy Blas*).



Monsieur Danoserausss. — « Ma pauvre Marianne, je t'aimais bien mieux avec ton bas de laine ; au moins il n'y avait pas de trous... »

(Spahn, *Le Ruy Blas*).



« Encore un nouveau petit frère ?
— Oh ! non, madame, c'est le vieux ; il a quatre mois... »

(Poulbot, *Le Journal*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Mai 1922 au 14 Juin 1922

15 mai (lun.). — A Gênes, la séance de la sous-commission des affaires russes s'est ouverte sous la présidence de M. Facta. M. Schanzer annonce à ses collègues que les puissances invitantes (France, Angleterre, Italie, Japon et Belgique) ont mis sur pied un projet qui va leur être distribué, et il leur suggère de procéder sans délai à l'examen de ce projet, et de convoquer les Russes à une séance plénière au cours de laquelle ils feraient connaître leur réponse.

Afin de marquer l'union des puissances en face de la Russie, la délégation française a été autorisée, par son gouvernement, à assister à cette séance plénière de la sous-commission politique.

— A Bruxelles, un conseil de cabinet s'est réuni sous la présidence de M. Theunis, premier ministre. Celui-ci a exposé au conseil le développement des travaux de la Conférence de Gênes. Il a annoncé le payement fait par l'Allemagne au trésor belge, de la somme de 50 millions de marks-or, représentant la mensualité prévue par les dispositions du moratorium.

16 mai (mar.). — La sous-commission politique ou des affaires russes (Grande-Bretagne, Italie, Japon, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse) s'est réunie à Gênes sous la présidence de M. Facta et en présence de la délégation des Soviets. La délégation française et la délégation belge n'étaient pas représentées. La délégation française, qui était autorisée par le gouvernement français, si elle le jugeait à propos, à assister à la séance, n'a pas cru devoir s'y rendre ; la délégation belge s'est, de même, abstenue. Dans cette séance, au cours de laquelle M. Tchitcherine s'est attiré une verte réplique du vicomte Ishii, délégué japonais, la sous-commission politique a accordé aux Russes un suprême délai de vingt-quatre heures pour faire connaître leur réponse. La clôture des travaux, que toutes les délégations semblent désirer, est fonction de la réponse des délégués des Soviets.

— Les Etats-Unis déclinent l'invitation d'envoyer des représentants à La Haye. Ils refusent de participer à une réunion qui semblerait, sous une appellation différente, une continuation de celle de Gênes.

— La commission des réparations communique la note suivante : « Le gouvernement allemand a effectué, le 15 du courant, à la banque désignée par le comité des garanties, un versement de 50 millions de marks-or, environ. Ce versement est le second versement mensuel prévu par la décision de la commission des réparations du 21 mars dernier, le premier versement (18 millions de marks-or, environ) ayant été effectué le 15 avril dernier. »

Le versement de 50 millions de marks-or, « environ », est en réalité très légèrement supérieur au chiffre de 50 millions ; cela, en raison des changes.

— Le nouveau cabinet grec est constitué. M. Stratos, le nouveau président du conseil, prend le portefeuille des affaires étrangères et celui de la guerre.

Le ministère de l'intérieur communique le résultat des élections cantonales qui ont eu lieu avant-hier dimanche, et la répartition suivante des voix entre les divers partis (moins l'Alsace et la Lorraine) :

Conservateurs	238.234
Républicains (Entente républicaine démocratique)	405.925
Républicains de gauche	884.411
Radicaux et radicaux-socialistes	736.234
Républicains socialistes	116.967
Socialistes (S. F. I. O.)	275.842
Communistes	214.423

D'ailleurs, toute statistique définitive sur les partis ne pourra être établie qu'après le scrutin de ballottage de dimanche prochain.

17 mai (mer.). — A Gênes, la sous-commission des affaires russes a tenu une nouvelle réunion plénière, sous la présidence de M. Facta. Les trente-quatre puissances invitées à Gênes étaient représentées à la séance, à l'exception de la France et de la Belgique qui continuent à s'abstenir, et de l'Allemagne qui, à la suite du traité de Rapallo, a été exclue des réunions où l'on s'occupe des affaires russes. La délégation des Soviets était au complet, avec MM. Tchitcherine, Krassine, Litvinof et Rakowski. La discussion a été par moments très mouvementée. Finalement M. Tchitcherine accepte, au nom du gouvernement russe, la réunion à La Haye des commissions d'experts. Après-demain aura lieu la séance de clôture.

— M. Lloyd George tente de faire revenir les Etats-Unis sur leur détermination de ne pas se faire représenter à La Haye. Il a envoyé au cabinet de Washington de nouvelles précisions sur le caractère de la réunion projetée des experts.

— La Conférence des ambassadeurs, réunie au Quai d'Orsay, a émis l'avis qu'il n'y avait pas d'objection à formuler au sujet du séjour en Espagne de la reine Zita et de ses enfants. Elle décide ensuite d'envoyer une note à l'Allemagne pour l'inviter à interrompre les travaux en cours de certaines voies ferrées, pour supprimer et modifier certaines lignes stratégiques dans les territoires rhénans avant la fin de la période d'occupation alliée.

— A Athènes, le nouveau cabinet Stratos s'est présenté à la Chambre, mais il a été battu par 170 voix contre 154.

— Le Vésuve est en éruption ; les trois cônes du volcan sont en activité et rejettent des pierres en ignition ; des grondements souterrains extrêmement puissants se font continuellement entendre.

18 mai (jeu.). — La France et l'Italie adhèrent à la demande d'enquête en Anatolie, faite par la Grande-Bretagne. Le cabinet de Paris, dans sa réponse, fait remarquer qu'il serait de toute impartialité de donner satisfaction aux Turcs, qui ont dénoncé les atrocités commises par les Grecs, et propose l'envoi d'une seconde commission d'enquête, dans la région de Smyrne.

— Faisant suite à la note américaine d'avant-hier, pourtant si catégorique, une nouvelle réponse a été reçue : le secrétaire d'Etat maintient le refus des Etats-Unis d'assister à la Conférence de La Haye.

— En Haute-Silésie, les troupes françaises et anglaises ont arrêté les chefs des bandits qui terrorisaient la région d'Antonienshütte.

— A Rome, un incendie s'est déclaré dans l'hôpital Santo Spirito. On compte vingt morts, et de nombreux blessés.

19 mai (ven.). — La séance de clôture de la Conférence de Gênes a eu lieu au palazzo San Giorgino. M. Colrat, président de la commission économique, a exposé les travaux de cette commission. M. Rossi a parlé au nom de la délégation italienne. M. Rathenau a pris la parole au nom de la délégation allemande, et s'est exprimé en français pour exposer son plan de reconstitution de l'Europe. M. Tchitcherine rappelle les principales objections formulées par la délégation russe au cours des délibérations ; sous ces réserves, il accepte toutefois les résolutions. M. Colrat, dont l'action avait été mise en cause, intervient et dit à M. Tchitcherine, aux applaudissements de l'assemblée :

Il n'est pas exact que la délégation russe ait été exclue du comité de travail. C'est vrai seulement pour une sous-commission. La raison en est que les délégués russes assistaient si rarement aux séances de la commission, que je n'ai pas pensé qu'ils s'intéresseraient particulièrement au travail d'un comité restreint.

Ceci dit, je ne répondrai pas au procès de tendance de M. Tchitcherine à l'égard des travaux de la commission, car il n'est pas qualifié, par la prospérité actuelle de son pays, pour donner ici des leçons aux autres nations.

M. Motta répond à son tour à M. Tchitcherine qui avait protesté contre la non-adoption de la loi de huit heures par tous les Etats, notamment par la Suisse. Il fait remarquer ironiquement que les conseils économiques des Russes ont été, en effet, très précieux : ils ont mis leur pays dans un tel état de prospérité, qu'il convient vraiment de prêter l'oreille à leurs suggestions.

L'incident est déclaré clos, et les résolutions de la 3e commission économique et politique sont approuvées.

M. Schanzer rappelle les conditions dans lesquelles furent adoptées les propositions soumises, le 15 mai, à la délégation russe en vue de la réunion des experts à La Haye, et affirme sa confiance dans la solution des grands problèmes étudiés à la Conférence de Gênes. La parole est



Juillet (*Le Lion*). — Les Constellations, dessinées et gravées par Gheyn (XVIe-XVIIe s.), d'après un manuscrit arabe de la Bibliothèque de l'Académie de Leyde.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

ensuite donnée à M. Lloyd George. Ses premiers mots sont pour remercier l'Italie et Gênes de leur hospitalité; il parle du pacte de paix signé, qui n'est pas quelque chose de provisoire, dit qu'on a décidé de faire de la paix une expérience, et que quand elle sera au foyer de chaque Etat on ne la chassera pas; il termine en disant aux Russes :

Nous avons des préjugés. Ainsi, en Europe occidentale, quand un homme vend des marchandises, il aime généralement à être payé. Si quelqu'un va trouver son voisin et lui demande du secours, il ne trouve pas à emprunter s'il déclare que ses principes ne lui permettent pas de rembourser.

Ces préjugés sont indéracinables. Quand un pays demande de l'argent, il n'est pas bon pour l'obtenir de commencer par déclarer qu'on répudie ses dettes.

C'est ensuite M. Barthou qui prend la parole. Ses premières phrases sont pour s'associer aux remerciements, aux vœux et aux espérances exprimés par M. Lloyd George; il envoie son salut à l'Italie pour sa gracieuse hospitalité, puis il dit que « la voix de la France s'est fait entendre au début de la séance avec une clarté, une sincérité, une force à laquelle il a été unanimement rendu hommage ». Il parle de la France pacifique :

La Conférence de Gênes, comme on l'a dit, marque une étape. Il nous faut donc marcher encore vers le but, dans les mêmes sentiments et dans la solidarité des mêmes idées.

J'ai entendu tout à l'heure M. le ministre des affaires étrangères de la république allemande. Je ne discute pas la sincérité de M. Rathenau, mais j'ai noté la prudence et la finesse de son discours. Il a dit notamment qu'il fallait « démobiliser l'opinion publique ». Sans doute, a-t-il voulu signifier par là qu'il faut détruire l'esprit de guerre.

Ah! que monsieur le ministre du Reich se rassure. La France, qui n'a pas voulu la guerre, désire ardemment, passionnément la paix. Je le dis solennellement, devant ces trente-quatre Etats représentés ici.

Si nous voulons que la paix règne : — que les hommes de bonne volonté, tous ensemble, s'unissent pour l'imposer à l'Europe et au monde.

Le discours de M. Barthou, suivi avec une extrême attention, est longuement acclamé.

Ensuite le comte Banffy (Hongrie), M. Stamboulisky (Bulgarie), M. Bratiano (Roumanie), le baron Hayashi (Japon) se félicitent des résultats obtenus à Gênes; puis M. Tchitcherine, après avoir remercié l'Italie et Gênes, développe des considérations sur la Conférence qui vient de se terminer, et souhaite que l'on « continue les efforts de conciliation, car le peuple russe est animé du désir de vivre en paix avec les autres nations, mais sur la base de l'égalité ».

M. Facta prononce le discours de clôture :

Nous sommes à la fin de nos travaux — dit-il notamment, — *et j'ai l'agréable devoir de présenter le salut d'adieu de l'Italie aux délégations qui se sont réunies ici, venues de toutes les parties de l'Europe.*

Nous nous sommes appliqués avec le plus grand soin à résoudre un de ces problèmes fondamentaux : le retour de la Russie dans le cercle de la vie économique européenne...

Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir; mais nous croyons qu'à côté des résultats matériels immédiats qui ont été atteints à Gênes, l'œuvre spirituelle et politique de cette Conférence se fera sentir inéluctablement dans le cours ultérieur de la vie internationale...

Avec le pacte de non-agression, même provisoire et temporaire, une parole de paix émane de Gênes, parole de paix qui ne mourra pas sans être entendue par les peuples européens.

Au nom du roi, du gouvernement et du peuple italiens, j'adresse un salut cordial et déférent à toutes les délégations présentes. Je les remercie de leur collaboration assidue et précieuse, et je formule les vœux les plus fervents pour la prospérité et pour l'avenir de toutes les nations réunies ici.

La séance est levée, et la Conférence de Gênes est terminée.

— L'ex-impératrice Zita, ses enfants et sa suite ont quitté l'île de Madère, à bord d'un vapeur espagnol, à destination de Cadix, d'où un train spécial les amènera à Madrid. L'ex-souveraine va s'installer au palais du Prado, mis à sa disposition par le roi d'Espagne Alphonse XIII.

20 mai (sam.). — Dans une lettre en réponse à M. Klotz, ancien ministre des Finances et négociateur du Traité de Versailles, M. Poincaré, président du Conseil, affirme avec force le droit de la France de prendre isolément, en cas de manquement volontaire de l'Allemagne, les sanctions nécessaires, en vertu des paragraphes 17 et 18 de l'annexe II du Traité.

Le gouvernement français a l'intention de se concerter avec ses alliés, et il fera tout ce qui dépend de lui pour obtenir leur concours dans l'action que nécessiterait l'attitude de l'Allemagne; mais à défaut d'accord la France agirait seule.

— A Saint-Cyr a été inauguré le Monument à la mémoire des 5.000 saint-cyriens tombés au champ d'honneur. Ce monument, dû au ciseau du sculpteur Jean Boucher, symbolise la devise de l'Ecole: « *Ils s'instruisent pour vaincre.* » M. Millerand, président de la République, qui présidait cette cérémonie, a épinglé la Croix de guerre, à côté de la Légion d'honneur, sur le drapeau du Premier bataillon de France.

— MM. Collins et de Valera se sont entendus pour former un gouvernement national de coalition en Irlande, proportionné à la force respective des partis qui existent actuellement au Dail Eireann. Les comités dirigeants des divers partis désigneront le candidat aux élections. L'accord intervenu a causé une grande satisfaction et un grand soulagement à Dublin.

— A sept heures trente du soir, le paquebot anglais *Egypt*, courrier des Indes, allant d'Angleterre à Bombay, a eu un abordage, par brume, avec le cargo français *Seine* se rendant au Havre. La rencontre s'est produite près d'Ouessant, à 28 milles du phare d'Armen. L'*Egypt* a coulé. La *Seine* a rallié Brest avec de nombreux passagers sauvés. Il y a environ une centaine de victimes.

21 mai (dim.). — M. Barthou, rentré à Paris, a été reçu par le président de la République, et l'a mis au courant du détail des travaux de la Conférence de Gênes. M. Millerand l'a vivement remercié et félicité des services qu'avec ses collègues il avait rendus au pays, au cours des négociations de Gênes.

— Après l'échec subi à la Chambre grecque par le cabinet Stratos, nouvellement formé, qui succédait au ministère Gounaris, M. Protopapadakis a été chargé par le roi Constantin de constituer le nouveau ministère, et il a réussi dans sa mission.

— Aujourd'hui a eu lieu la cérémonie de la réinstallation du Coq gaulois de Jemmapes. Ce Coq, que les Allemands firent sauter à la dynamite en 1914, a été inauguré pour la seconde fois, en présence du maréchal Pétain, de plusieurs ministres belges, et d'une foule considérable.

22 mai (lun.). — Les pourparlers engagés à Paris entre M. Hermes, ministre des finances du Reich allemand, et les membres de la commission des réparations, semblent avoir abouti à un rapprochement des points de vue; mais l'accord n'est pas encore réalisé. Il s'agit de trouver un terrain d'entente, dans les neuf jours qui restent à courir d'ici le 31 mai.

— A Berlin, une réception solennelle a été organisée par le gouvernement, au Reichstag, en l'honneur d'un chœur de chanteurs viennois. La réception, à laquelle assistaient le président du Reich Ebert, le chancelier Wirth et plusieurs ministres, a eu un caractère politique. M. Lœbe, président du Reichstag, a prononcé un discours dans lequel il a dit, notamment :

Oui, nous avons pour but une union de l'Autriche et de l'Allemagne, une union politique et constitutionnelle; et nous la désirons malgré tous les obstacles.

23 mai (mar.). — La rentrée du Parlement a eu lieu aujourd'hui, et dès la première séance la Chambre aborde les interpellations sur la politique extérieure, dont M. Poincaré, président du Conseil, a demandé lui-même la discussion immédiate. Le débat s'ouvre par l'interpellation de M. André Tardieu.

— M. Hermes, ministre des finances du Reich, a quitté Paris, se rendant à Berlin pour arrêter, avec le gouvernement allemand, les propositions officielles à remettre à la commission des réparations.

— Le nouveau cabinet grec, qui a pour président M. Protopapadakis, s'est présenté devant la Chambre, qui a voté un ordre du jour de confiance par 201 voix contre 30.

— La chaleur anormale qui sévit depuis quelques jours provoque la fonte rapide des neiges dans les Alpes, ce qui détermine de nombreuses inondations.

24 mai (mer.). — A la date du 31 mai 1922, l'Allemagne a des obligations à remplir. Elle doit avoir accepté certaines mesures de contrôle financier, fixées par la commission des réparations; faute de quoi, elle perdrait *ipso facto* le bénéfice du moratorium qui lui a été accordé pour ses payements le 21 mars 1922, et se trouverait en état de carence préméditée.

Le montant des dommages pour lesquels réparation est due par l'Allemagne a été fixé par la commission interalliée ou commission des réparations. Il a été accordé au gouvernement du Reich l'équitable faculté de se faire entendre, et M. Hermes, ministre des finances d'Allemagne, venu à Paris, a librement usé de cette faculté dans les pourparlers officieux qu'il a eus avec la commission.

— Au siège de la commission des réparations, à Paris, s'est réunie la conférence des financiers chargée d'étudier les possibilités et les conditions d'un emprunt international à consentir à l'Allemagne. M. Delacroix, représentant de la Belgique, préside cette réunion à laquelle assiste le banquier américain M. Pierpont Morgan.

— Le débat sur la politique extérieure de la France continue au Palais-Bourbon. M. Marc Sangnier préconise un rapprochement franco-allemand. Son discours donne lieu à des interventions répétées de la part de M. Poincaré, président du Conseil.

25 mai (jeu.). — A la Chambre des communes, M. Lloyd George a fait un exposé sur les résultats de la Conférence de Gênes. Dans son discours, le chef du gouvernement britannique a parlé de l'effort de conciliation accompli à Gênes par les trente-quatre nations assemblées. Il s'est longuement expliqué sur la complexité des négociations avec la Russie; mais il a déclaré qu'il ne se proposait pas de dire quoi que ce soit sur la question des réparations ou celle des relations avec la France, car il doit y avoir un débat à ce sujet, à la Chambre des communes, la semaine prochaine. Répondant à M. Robert Cecil, il fait remarquer que le traité germano-russe de Rapallo n'a pas été approuvé à Gênes, et qu'il a été préparé avant que la Conférence eût commencé ses travaux. La discussion se termine par un vote en faveur du gouvernement : 235 voix contre 26.

— La grève générale proclamée à Rome a suscité divers incidents, au cours desquels il y a eu plusieurs blessés.

— Aujourd'hui, à Genève, 100 francs français valaient 47,3375; 1 livre sterling, 23,345; 1 dollar, 5,2425; 100 francs belges, 43,775; 100 lires italiennes, 26,8875; 100 pesetas, 83,70; 100 marks allemands, 1,7625; 100 couronnes autrichiennes nouvelles, 0,053; 100 couronnes hongroises, 0,615; 100 couronnes tchécoslovaques, 9,975; 100 marks polonais, 0,1275.

26 mai (ven.). — Le comité consultatif pour l'emprunt international allemand, réuni par les soins de la commission des réparations, poursuit ses travaux à l'hôtel Astoria. Les sept experts financiers qui font parti de ce comité réuni à Paris sont : MM. Delacroix (Belgique), Sergent (France), d'Amelio (Italie), Visserling (Hollande), Kindersley (Angleterre), Pierpont Morgan (Etats-Unis), Bergmann (Allemagne).

— Le débat sur la politique extérieure continue à la Chambre. Cette troisième séance est marquée par de nombreux incidents. M. Poincaré, président du Conseil, riposte vigoureusement à ses détracteurs.

— Une violente explosion s'est produite à la poudrerie de Bluman, en Autriche. On compte une vingtaine de morts, et près de 300 blessés.

— En Suisse, une explosion a eu lieu au dépôt de munitions de Lerchenfeld, près de Thoune; il y a deux morts, et une quarantaine de blessés.

— A Schlebusch, près de Cologne, une explosion s'est produite dans une fabrique de produits chimiques; il y a cinq tués, et plusieurs blessés.

27 mai (sam.). — Au Reichstag, on approuve en général l'accord négocié à Paris par M. Hermes, avec la commission des réparations. Le chancelier Wirth a fait demander au gouvernement français de reporter à une date postérieure le délai fixé pour l'émission de papier-monnaie.

— Les invitations pour la prochaine Conférence de La Haye ont été lancées par M. Facta, président de la Conférence de Gênes, d'accord avec le gouvernement néerlandais.

— A Rome, se tient le congrès eucharistique. La grande veillée a eu lieu cette nuit à la basilique Saint-Pierre. Le pape Pie XI, entouré des cardinaux et des évêques, a veillé au milieu des pèlerins, et, dans l'après-midi, il a reçu en audience publique les 2.000 congressistes français, que le cardinal Maurin, archevêque de Lyon, lui a présentés. Le souverain pontife a prononcé une allocution en français.

28 mai (dim.). — A Berlin, le cabinet d'empire s'est prononcé pour l'acceptation des conditions posées en vue de l'échéance du 31 mai, par la commission des réparations. La note par laquelle le gouvernement allemand acceptera officiellement sera remise demain à la commission des réparations. Mais l'entrée en vigueur de ces conditions serait subordonnée à l'émission de l'emprunt international et aux conditions de cet emprunt.

— Les incendies et les attentats continuent en Irlande. A Belfast, sept usines ont été détruites. Le gouvernement provisoire a lancé une proclamation convoquant le nouveau Parlement à Dublin pour le 1er juillet prochain.

— Une imposante manifestation de foi a eu lieu à Rome, au Colisée. Une grande procession, comme au temps du pouvoir temporel des papes, s'est déroulée ensuite à travers la ville; les troupes faisaient la haie sur tout le parcours. Pareil spectacle ne s'était pas vu à Rome depuis bien longtemps.

29 mai (lun.). — La réponse du Reich a été remise à la commission des réparations. Elle sera publiée simultanément, demain, à Paris et à Berlin. Si les propositions qu'elle contient sont reconnues suffisantes, la commission n'aura pas à constater de manquement volontaire de la part de l'Allemagne, et l'échéance critique du 31 mai pourra être considérée comme franchie.

— Le chancelier Wirth fait, au Reichstag, l'apologie de l'attitude prise par l'Allemagne à Gênes. Il déclare que la Conférence marque un progrès; que le traité de Rapallo est une œuvre de paix; que l'Allemagne devra adhérer au pacte de non-agression, pourvu que ce pacte supprime les sanctions; qu'il convient de perpétuer l'esprit de Gênes dans les négociations en cours.

30 mai (mar.). — Les interpellations sur la politique extérieure font l'objet d'une quatrième séance, au Palais-Bourbon. Dans un excellent discours, fort applaudi, M. Maurice Barrès expose les vues les plus justes, le sentiment le plus exact de la situation et du rôle de la France dans le monde; il flétrit les campagnes antifrançaises menées dans les feuilles communistes, et demande au gouvernement d'agir contre les agents de l'Allemagne en France.

— C'est aujourd'hui, pour l'Amérique et pour la colonie américaine résidant en France, le grand Jour du Souvenir, le *Memorial Day*, officiellement consacré par les Etats-Unis au culte des soldats morts pour la patrie. La France, indissolublement liée à l'Amérique dans une telle pensée, se joint à elle pour honorer, le même jour, les héros des deux grandes républiques, tombés côte à côte. Le début de la cérémonie a été le salut des soldats français et américains à la tombe du Soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe. M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, le maréchal Foch et un grand nombre de personnalités officielles faisaient partie du cortège. Des couronnes et une médaille d'or ont été déposées sur la tombe, et M. Herrick a prononcé la petite allocution suivante :

O Soldat inconnu de France, symbole du sacrifice de la patrie, symbole de son courage et de sa loyauté, nous venons aujourd'hui, Journée du Souvenir, à ta Tombe, sanctuaire d'une nation, pour t'offrir, à toi et à la France bien-aimée, l'hommage de l'affection de l'Amérique, et le témoignage de son inébranlable amitié.

Des cérémonies officielles ont eu lieu ensuite aux cimetières où reposent les soldats des Etats-Unis.

31 mai (mer.). — Le gouvernement français a pris connaissance de la lettre que lui a adressée M. Facta, président de la Conférence de Gênes, pour l'inviter à participer à la Conférence de La Haye. Comme M. Poincaré l'a annoncé à la Chambre, le gouvernement est libre et ne prendra de décision qu'après s'être mis d'accord avec le Parlement.

— Le département d'Etat américain annonce que les Etats-Unis ont décliné la nouvelle invitation de prendre part à la prochaine Conférence de La Haye.

Les ambassadeurs étrangers accrédités à Washington ont fait une démarche officielle auprès du secrétaire d'Etat Hughes, pour suggérer au gouvernement américain de se faire représenter aux deux commissions.

— A la Chambre des Communes, M. Lloyd George prononce un discours sur la politique britannique vis-à-vis de l'Allemagne. Il prêche la modération à l'égard du vaincu; mais il ajoute que s'il y avait en Allemagne un gouvernement qui résistât au Traité de Versailles, qui refusât d'en exécuter les stipulations, la France ne serait pas laissée seule pour faire exécuter ces stipulations, et l'Angleterre agirait avec elle. Il termine en disant qu'une action isolée de la part de l'un quelconque des Alliés constituerait un désastre pour l'entente entre eux.

— Dix mille fascistes venus des provinces voisines sont arrivés à Bologne et ont occupé immédiatement les points stratégiques de la ville: ils ont incendié les clubs socialistes. Le gouvernement italien prend des mesures énergiques pour mettre fin aux désordres.

1er juin (jeu.). — Dans un très beau discours, M. Poincaré, président du Conseil, a répondu, à la Chambre, aux quatorze interpellations sur la politique extérieure. Il a dit notamment, parlant de la Conférence de Gênes :

Nous avons tout fait pour éviter l'échec de la Conférence de Gênes, mais il est dû à l'attitude insolente des bolcheviks; (à propos de la Conférence de La Haye :) *Le gouvernement français entend savoir où l'on va. Il n'a encore pris aucune décision. Il s'entourera de toutes les garanties, et de l'avis des autres nations, notamment des neutres*; (à propos des réparations :) *Si désirable que soit le maintien de l'accord avec nos alliés, nous ne pouvons lui sacrifier l'exercice de nos droits*; (à propos de l'Entente cordiale :) *Aucun incident n'a pu nous éloigner de l'Angleterre. Mais si l'Angleterre n'a rien voulu abdiquer de son indépendance, la même prétention est légitime de la part de la France.*

La Chambre, debout, a fait une ovation à M. Poincaré. Mais cette cinquième séance n'a pas suffi pour épuiser le débat sur la politique extérieure; la clôture aura probablement lieu demain.

— Des dépêches de Belfast annoncent que la bataille a fait rage toute la nuit sur la frontière de l'Ulster, dans la région de Lifford, entre les forces de police ulstériennes et les républicains irlandais. Des centaines d'habitants quittent le pays. Le gouvernement de Belfast demanderait l'assistance britannique contre les sinn-feiners.

— Dans la Ruhr, à la fosse Amélie, près d'Essen, s'est produit une explosion qui a causé la mort de dix-huit personnes; huit mineurs, enfermés dans la mine, ne pourront sans doute pas être sauvés. Il y a, d'autre part, trente blessés.

— Au moment où la remise de la partie attribuée à la Pologne va se faire, une violente effervescence a lieu en Haute-Silésie. De part et d'autre de la nouvelle frontière, des excès sont commis par les populations allemande et polonaise. La commission du gouvernement a proclamé l'état de siège.

Le programme de la prise de possession de la Haute-Silésie par les autorités polonaises est arrêté : la remise des chemins de fer se fera les 5 et 6 juin; celle des bureaux de poste, les 8 et 9. Les autorités allemandes remettront les services administratifs à la Pologne le 10, et les bureaux de police le 15 juin.

Il est probable que ce sont les troupes françaises qui, les premières, évacueront le territoire; les troupes italiennes suivraient, et enfin les troupes britanniques. L'armée polonaise pénétrera en Haute-Silésie sous le commandement du général Stoztoci. L'occupation de Kattowitz se fera le 10 juin; celle de Rybnyk, le 19.

2 juin (ven.). — Aujourd'hui s'est terminé à la Chambre le débat sur la politique extérieure. La séance a été assez mouvementée. Après quelques interpellations, et le discours de M. Herriot, la Chambre a voté la confiance au gouvernement, par 436 voix contre 96.

— En Haute-Silésie, de nombreuses et sanglantes attaques de l'Orgesch ont lieu dans différents villages. Armés de mitrailleuses et de grenades, les Allemands ont aussi dirigé le feu contre le faubourg du vieux Gleiwitz : de nombreuses maisons appartenant aux Polonais ont été démolies ou incendiées. Les habitants demandent un secours urgent à la commission interalliée.

3 juin (sam.). — M. Poincaré, président du Conseil, a adressé à M. Facta, qui a présidé la Conférence de Gênes, et à toutes les puissances invitées à la Conférence de La Haye un mémorandum pour éviter que cette prochaine conférence ne soit aussi stérile que celle de Gênes. Le gouvernement français estime indispensable de savoir exactement, d'avance, sur quels points portera l'échange de vues des puissances. Le ministre français définit nettement les conditions « *sine qua non* » d'une reprise normale des relations économiques avec la Russie des Soviets : le gouvernement de Moscou devra reconnaître les dettes de guerre de la Russie, restituer les biens privés qui ont été confisqués, ou indemniser leurs propriétaires, et donner aux puissances la faculté de procéder en Russie à toutes les enquêtes nécessaires.

— En attendant la remise définitive des territoires, les désordres et les attentats se multiplient en Haute-Silésie. Des détachements français, accompagnés d'autos blindées, sont arrivés à Rybnyk. Dans le district de Strzelce, la majorité de la population polonaise, molestée par les Allemands, a dû se réfugier dans les bois. Les stations de chemins de fer sont occupées par des membres de l'Orgesch.

— Les fascistes ont quitté Bologne sans incident. La police italienne a saisi leurs armes et leurs munitions, sans rencontrer de résistance. Le calme est revenu dans la région.

— A Washington, par 49 voix contre 21, le Sénat a voté le projet autorisant le gouvernement à porter à 133.000 hommes les effectifs de l'armée américaine. Ce projet augmente ainsi de 18.000 hommes les effectifs qui avaient été accordés par la Chambre des représentants.

— Au sud et au nord de la Chine, les hostilités continuent, sans résultats bien appréciables.

4 juin (dim.). — Verdun a reçu aujourd'hui la Médaille d'or du Congrès américain. Elle lui a été remise par M. Myron T. Herrik, ambassadeur des Etats-Unis à Paris. En remettant cette Médaille, nouveau témoignage de l'affection qui unit les deux peuples, l'ambassadeur, aux applaudissements d'une énorme assistance, a prononcé un émouvant discours dont il faut citer le passage suivant :

Si grande que fut ici la victoire militaire de la France, c'est néanmoins la supériorité morale de la France qui fait pencher le plateau de la balance quand en notre esprit nous pesons les mérites de Verdun. Et ceci n'est pas vrai de Verdun seulement. La supériorité morale de la France sur l'Allemagne pendant la guerre a plus encore contribué à soutenir tout son effort militaire, et à lui donner son caractère, que ses succès militaires à lui gagner et conserver, du commencement à la fin, l'admiration du Monde.

M. Poincaré, président du Conseil, a pris à son tour la parole pour remercier l'ambassadeur des Etats-Unis, et rappeler l'héroïsme des soldats américains venus au secours de la France. Il proteste de nouveau contre le reproche d'impérialisme fait à notre pays, et ajoute :

... Mais que deviendrait la Justice, pour laquelle nous avons combattu, si des engagements pris à la face du Monde par les peuples vaincus étaient impunément violés?...

Son discours a été longuement applaudi.

M. Poincaré s'est ensuite rendu à Metz, pour y présider demain la cérémonie de la remise de la statue du *Poilu*, offerte à la capitale lorraine par le Souvenir français.

5 juin (lun.). — L'inauguration du monument du *Poilu libérateur*, à Metz, a donné lieu à une grandiose cérémonie à laquelle assistaient M. Poincaré, les maréchaux Joffre et Foch. Ce monument s'élève à la place de la statue de l'empereur Guillaume Ier, inaugurée en 1871. Au milieu des acclamations d'une foule immense, le président du Conseil prononce un discours où il unit, dans ce soldat anonyme comme celui qui repose, à Paris, sous l'Arc de Triomphe, tous les Combattants, qui ont sauvé la France et libéré les provinces captives : « C'est le Poilu, qui a condensé toutes les qualités de la race, et que l'univers admire. »

La cérémonie se déroule dans un cadre magnifique. M. Poincaré remet des médailles commémoratives aux douze citoyens qui abattirent la statue de Guillaume Ier en 1918, et les deux maréchaux passent en revue les troupes, qui défilent ensuite devant le monument.

— Les Etats-Unis ont décidé de maintenir à Coblence des forces, en petit nombre, après le 1er juillet prochain.

— En Irlande, les troupes britanniques sont entrées en action à la frontière de l'Ulster, et refoulent les sinn-feiners. Il arrive d'Angleterre une vingtaine de bataillons, avec de l'artillerie.

— Un message de Buenos-Ayres annonce que le vapeur argentin *Villafranca*, transportant des touristes au Brésil, aux cataractes de l'Iguassu, a sombré près de la côte du Paraguay, à la suite d'une explosion; il y aurait quatre-vingts victimes.

6 juin (mar.). — Des scènes de violence et de terreur se déroulent à Belfast. Pendant près d'une heure, une fusillade nourrie est dirigée contre l'hôpital catholique de Belfast, rempli de blessés atteints dans les journées précédentes.

— Les nouvelles qui parviennent de la Haute-Silésie continuent à être alarmantes. Des bandes allemandes terrorisent la population et s'efforcent, au moyen de menaces, de faire quitter le pays au plus grand nombre possible de Polonais.

— En Pologne s'ouvre une crise ministérielle. Le président Pilsudski a accepté la démission du cabinet Ponikowski.

— Un télégramme de Tokio annonce que le cabinet japonais a démissionné.

7 juin (mer.). — La conférence des ambassadeurs, réunie au Quai d'Orsay, a arrêté les dernières instructions qui seront envoyées à la commission interalliée en Haute-Silésie, en vue de l'évacuation de la zone de plébiscite après le transfert des pouvoirs administratifs aux nouvelles autorités. On prévoit comme assez prochaine la notification à partir de laquelle commencera à courir le délai d'un mois après lequel expireront les pouvoirs de la commission interalliée.

— L'exode de la population polonaise habitant les territoires maintenus sous la souveraineté allemande continue, et inversement celui des Allemands habitant les territoires attribués à la Pologne.

— Des nouvelles de Téhéran montrent la situation grave dans la capitale de la Perse. Le gouvernement du schah a été obligé d'avoir recours aux Soviets, pour rétablir l'ordre dans la ville.

8 juin (jeu.). — Aujourd'hui a eu lieu le mariage du roi Alexandre de Yougoslavie et de la princesse Marie de Roumanie. Le commencement des fêtes a été annoncé par une salve de vingt et un coups de canon, tirée de la forteresse de Belgrade. Toutes les rues de la capitale étaient pavoisées de drapeaux roumains et yougoslaves.

— Le croiseur grec *Everoff*, avec trois torpilleurs, a pénétré dans le port turc de Samsoun, et a transmis un ultimatum au gouverneur de la ville, lui enjoignant de détruire dans le délai d'une heure, devant une commission hellénique, le dépôt d'armes et de munitions. Mais avant même l'expiration du délai le bombardement a commencé, occasionnant des incendies et des dégâts sérieux.

9 juin (ven.). — A l'occasion du mariage du roi Alexandre de Yougoslavie avec la princesse Marie de Roumanie, MM. Bratiano et Duca, président du conseil et ministre des affaires étrangères de Roumanie; Benès, président du conseil de Tchécoslovaquie; Pachitch et Nintchitch, président du conseil et ministre des affaires étrangères du royaume de Yougoslavie, se sont rencontrés à Belgrade et, à la suite d'un échange de vues, ils ont constaté une fois de plus que l'accord était complet entre eux sur toutes les questions.

Après avoir examiné l'activité qu'ils avaient déployée en commun à Gênes et qui a donné des résultats favorables pour les trois pays, l'attitude à observer à La Haye a été envisagée.

Etant donné les résultats de ces conférences entre les représentants autorisés des trois pays, il a été décidé de procéder périodiquement à de nouvelles réunions. La prochaine conférence aura lieu après les vacances.

Le gouvernement polonais sera informé des résolutions qui y auront été prises.

— Le comité des banquiers et financiers, réuni à Paris, s'ajourne à trois mois. Il estime impossible, quant à présent, le lancement d'un emprunt international pour les réparations.

— Répondant à une question écrite, M. Maginot, ministre de la Guerre et des Pensions fait savoir que le nombre des prisonniers de guerre français décédés en captivité en Allemagne est de 18.822.

— Le *Journal officiel* annonce que les gouvernements français et espagnol ont décidé la suppression du visa des passeports entre les deux pays. Cette mesure sera applicable à partir du 15 juin courant.

— A Rio-de-Janeiro, le Congrès a proclamé M. Arthur Bernardès président de la République Brésilienne.

10 juin (sam.). — Le rapport du comité des banquiers à la commission des réparations constate qu'aucune décision ne peut être prise en dehors de la France, dont les intérêts dans tout le problème des réparations sont le facteur le plus important.

M. Sergent, délégué de la France, considérant qu'il n'était pas de la compétence du comité des banquiers d'étudier des modifications aux obligations du gouvernement allemand telles qu'elles sont définies par le Traité de Versailles, et en particulier par l'état des paiements du 5 mai 1921, n'a pas signé le rapport.

— En Chine, Chang Tso Lin a accepté les propositions d'armistice de Wou Peï Fou. Le président Li Yuan Hung insiste pour que ces propositions soient acceptées par tous; il ajoute qu'il ne désire pas la présidence du nord ou du sud de la Chine, mais de toute la Chine.

11 juin (dim.). — L'ambassadeur d'Angleterre a fait parvenir au Quai-d'Orsay le texte de la réponse de son gouvernement au mémorandum de M. Poincaré, en date du 1er juin, sur les conditions jugées indispensables par le gouvernement français pour assurer le succès de la conférence d'experts de La Haye sur les affaires russes. Cette réponse masque les dissentiments qui subsistent sur de nombreux points entre les deux gouvernements.

— Des collisions se sont produites à Kœnigsberg, au cours des manifestations organisées par les nationalistes allemands en l'honneur de Hindenbourg. Les communistes ont voulu empêcher les troupes de la Reichswehr de se réunir dans la cour d'une caserne pour être passées en revue par le maréchal. La Reichswehr a fait usage de la baïonnette et du fusil, et a tiré environ une quinzaine de coups de feu sur les assaillants. Une personne a été tuée, et quatre autres ont été blessées.

12 juin (lun.). — La France répond tout de suite au mémorandum anglais du 11 juin. Dans sa réponse, elle montre la nécessité d'une réunion préliminaire des experts, à l'exclusion des Russes, pour se mettre d'accord au moins sur quelques idées directrices, sans lesquelles La Haye risque d'être, comme Gênes, un échec.

La France n'acceptera pas la réduction de sa créance de guerre sur la Russie. Quant aux crédits, celle-ci n'en trouvera que si elle offre des conditions qui satisfassent les prêteurs.

— Au Japon, l'amiral Tomosaburo Kato, chargé de constituer le nouveau cabinet, a réussi dans sa mission.

— En Chine, Li Yuan Hung a quitté Tien-Tsin pour Pékin où il a assumé la Présidence.

13 juin (mar.). — Au sénat belge, M. Theunis, ministre des finances, répondant à diverses interpellations sur le refus des banquiers et l'attitude de M. Delacroix, a fait la déclaration suivante :

Pour ne pas faire buisson creux, les banquiers avaient proposé en dernière analyse un emprunt limité à 12 milliards 200 millions de marks-or, sur lequel près de un milliard de marks-or serait réservé à la Belgique; mais ceci impliquait l'abandon de notre priorité.

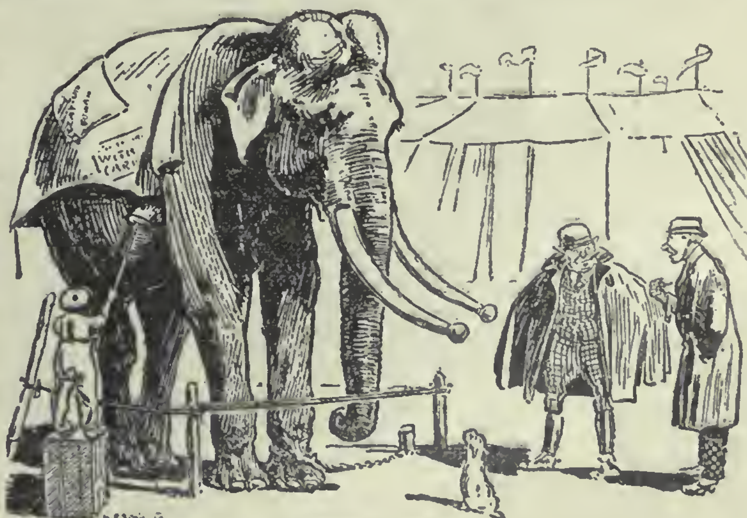
La Belgique a refusé cette proposition qui, d'une part, eût privé les autres Etats, notamment la France, d'une partie de leurs réparations, et qui, d'autre part, eût porté à la Belgique un préjudice de plus de 8 milliards.

Le mark baisse sensiblement. Ce n'est que le commencement d'un développement prévu. La grosse industrie allemande va poursuivre le sabotage systématique des cours, afin d'obtenir ou bien une remise des réparations sans emprunt, ou bien une revision des clauses politiques du Traité de Versailles en récompense de son consentement à un emprunt.

— Le Sénat a ratifié le projet voté par la Chambre, autorisant une avance de 55 millions au gouvernement autrichien. Le ministre d'Autriche à Paris, M. Eichoff, dans une lettre qu'il a adressée au gouvernement français, déclare que l'Autriche est menacée d'anarchie, ou d'absorption dans une autre entité nationale.

14 juin (mer.). — M. Charles Benoist, ministre de France, représentant de la France à la Conférence de La Haye, conformera son attitude aux instructions qu'il a reçues de Paris et au mémorandum du 2 juin : il assistera aux réunions en observateur et en informateur du gouvernement français. Il a eu une entrevue avec M. Cattier, chef de la délégation belge. Tous deux ont constaté la parfaite communauté de vues de leurs gouvernements.

— M. Hughes, secrétaire d'Etat a annoncé, de Washington, que l'Amérique, en dépit des sollicitations des divers gouvernements européens, a décidé de ne pas envoyer d'observateur officiel à la Conférence de La Haye. Les Etats-Unis se contenteront des rapports que la légation américaine à Amsterdam leur enverra sur les délibérations de la Conférence.



LES SURPRISES DU CHANGE.

« Voilà un bel animal ! Où l'avez-vous acheté ?
— A Vienne.
— Et combien l'avez-vous payé ?
— Dix-neuf sous. »

(*Londres.*)



« Mais, dites-moi, Boubiloff, comment tout le monde est-il bolcheviste en Russie ?...
— Mon cher, les uns ont perdu la tête... les autres tiennent à conserver la leur... »



« Lui bourre-t-on le crâne, avec tous ces programmes, à ce petit !
Oui... c'est effrayant ce qu'il aura de choses à oublier en sortant du collège !...



« Quelle chaleur dans ce sacré pays !...
— Tu voyages sans « frais » et tu te plains ?...»



« Avec des coupures usagées, on prend beaucoup plus d'écrevisses qu'avec de la viande pourrie... c'est simple, mais il fallait le trouver... »



« Vous demandiez une augmentation à votre bureau ?
— Oui...
— Vous en avez une... de 75 %, mais c'est du propriétaire... pour votre appartement... »

(Henriot, *Le Journal Amusant*).

PETITE CORRESPONDANCE

B. S., *Paris*. — La principale science à enseigner aux enfants, c'est celle des devoirs de l'homme.

A. G., *Arras*. — On a appelé l'Irlande *Ile d'émeraude* ou *Ile verte* à cause de la fraîcheur de sa végétation.

E. M., *Tours*. — Les *couleurs ennemies* sont celles qui, par leur opposition, produisent un effet désagréable.

M. C., *Genève*. — Il vaut mieux employer notre esprit à supporter les infortunes qui nous arrivent qu'à prévoir celles qui peuvent nous arriver.

A. R., *Sehio Veneto*. — Le nom de *George Sand* se prononce *Sand'*, en faisant sonner le *d*.

S. D., *Oran*. — Que voulez-vous ? Les lois sont comme les toiles d'araignée : les petits insectes s'y prennent, les gros passent au travers.

P. I., *Bordeaux*. — L'emprunt très curieux de Molière est celui qu'il a fait au *Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac, et dont il s'est servi dans les *Fourberies de Scapin*.

N. P., *Dijon*. — Ce hibou est dit *palmé*, parce qu'il porte une tache en forme de palme sur la partie supérieure de l'aile.

D. O., *Clermont*. — Il est laconique, c'est vrai, mais très clair. Du reste, il est philosophe et vous savez que

...le philosophe est sobre en ses discours,
Et croit que les meilleurs sont toujours les plus courts.

L. T., *Aubervilliers*. — Bien que l'expression *d'on ne sait où* ne soit pas en elle-même incorrecte, nous préférons la forme plus habituelle et plus aisée : *on ne sait d'où*.

T., *Havre-Graville*. — Ce sont aujourd'hui des enfants (une vingtaine environ) qui, à la Chapelle Sixtine, tiennent les emplois de soprani. Il n'existe plus de soprani « artificiels ».

S. V., *Nantes*. — Non, pas sous Louis VII, mais sous Philippe Auguste, son fils. Le seul fait qui se soit produit sous Louis VII et qui intéresse directement Paris, est la fondation du couvent des Filles-Dieu.

H. T., *Bruxelles-Midi*. — Nous avons répondu souvent déjà sur la locution *informer que*. Veuillez vous reporter aux Petites Correspondances des nos 62, 89, 113, 175.

E. P., *Lugny*. — Dans les mots espagnols, le *ll* se prononce comme un *l* mouillé (*llover*, pleuvoir · prononcez *lhiover*). Dans les mots gallois (Lloyd), le *ll* se prononce sans vibration, par une articulation intermédiaire entre *khl* et *thl* avec la première consonne très faible.

C. H., *Fontainebleau*. — On désigne sous le nom de *autocoupleur* un système d'attelage automatique, destiné à remplacer le système d'attelage par tendeur à vis que l'on emploie encore aujourd'hui.

F. M., *Lille*. — Cet hémistiche se trouve dans le passage suivant, d'Alfred de Musset :

L'homme est un apprenti, la douleur est son maître ;
Et nul ne se connaît, *tant qu'il n'a pas souffert*.

B. J., *Alexandrie*. — La plus grande source naturelle d'énergie qui ait été captée est celle des chutes du Niagara ; les usines installées donnent actuellement 870.000 HP., 385.000 sur la rive des Etats-Unis, et le reste sur la rive opposée.

B. S., *Versailles*. — Après le verbe *nier* [et son synonyme *disconvenir*, employés négativement, on peut supprimer *ne* ou l'employer : *je ne nie pas, je ne disconviens pas que cela soit* ou *ne soit*. Mais si la proposition subordonnée exprime une chose incontestable, il ne faut pas faire usage de la négative : *on ne nie pas, on ne disconvient pas que la terre tourne*.

S. M., *Alger*. — La loi qui rendit le système métrique obligatoire n'est pas du 1er janvier 1840 ; en réalité, le système métrique a été rendu obligatoire à partir du 1er janvier 1840 par une loi qui fut votée le 4 juillet 1837.

T. A., *Casablanca*. — Les hérauts d'armes, disparus en 1789, furent ressuscités par l'Empire. Leurs cottes étaient alors de velours bleu, semé d'abeilles d'or. Sous la Restauration, on leur donna le velours violet et les fleurs de lis d'or. Ils disparurent avec la Révolution de 1830.

D. V., *Anvers*. — Le poste de T. S. F. de la Croix-d'Hins, près de Bordeaux, est pour le moment le plus puissant du monde ; le poste de Sainte-Assise, près de Melun, qui n'est pas achevé, sera encore plus puissant ; on espère qu'il pourra communiquer directement avec Saïgon distant de plus de 10.000 kilomètres.

D. T., *Brest*. — C'est Sully-Prudhomme, l'écrivain du *Bonheur*, qui a dit :

Je n'aime pas les maisons neuves,
Leur visage est indifférent ;
Les anciennes ont l'air de veuves
Qui se souviennent en pleurant.

R. C., *Barcelone*. — En France, pour calculer le *déplacement* d'un navire, c'est-à-dire le poids d'eau qu'il déplace (c'est d'ailleurs le poids total du navire), on prend pour poids spécifique de l'eau de mer 1 kg 026 ; il suffit donc de multiplier ce poids spécifique par le volume d'eau déplacé que l'on calcule directement.

G. L., *La Flèche*. — Le coucou ne saurait être classé parmi les oiseaux utiles. C'est plutôt l'ogre, le cauchemar de toutes les espèces chanteuses qui nourrissent leurs petits avec des insectes ; c'est l'épée de Damoclès constamment suspendue au-dessus de leurs nids. C'est un fléau dont l'atteinte, toujours mortelle, semble choisir ses victimes parmi les plus intéressantes familles.

M., *Saint-Brieuc*. — 1° Dans l'architecture militaire du moyen âge, on appelait *barres* ou *barrières* des palissades en bois disposées en première ligne devant les ouvrages de défense des villes ou des châteaux et destinées à réserver plus de liberté aux manœuvres des assiégés. — 2° La *gorge* d'une fortification est le côté intérieur. Une *tour ouverte à la gorge*, c'est une tour flanquante dont toute la partie tournée vers l'intérieur de la défense est coupée et ouverte.

J. V., *Paris*. — Nous ne le nommerons pas. Mais c'est bien de lui que Guizot disait, quand il se présenta à l'Académie : « Pour moi, je lui donne ma voix, car enfin on a beau dire, je lui trouve toujours les qualités d'un véritable académicien. D'abord, il se présente bien, il est très joli, il est décoré, il n'est d'aucune opinion ; je sais bien qu'il a ses ouvrages, mais que voulez-vous ? on n'est pas parfait ! »

M. O., *Amiens*. — Depuis la mise en vigueur du système M. T. S., les degrés Baumé ne sont plus admis dans les transactions commerciales pour caractériser les densités des liquides. La densité d'un liquide se calcule facilement connaissant son degré Baumé *n*, on emploie les formules suivantes :

$$u = \frac{144,32}{134,32 + n}$$ pour les liquides moins denses que l'eau ;

$$u = \frac{144,32}{144,32 - n}$$ pour les liquides plus denses que l'eau.

P. M., *Angers*. — C'est Louis XVIII. Dans les derniers jours de sa vie, ce roi a dit un mot qui rappelle les paroles de Vespasien (un empereur doit mourir debout). Malgré le dépérissement de ses forces, il continuait de se montrer en public et dans les conseils. Le 25 août 1824, jour de la Saint-Louis, il répondit au comte d'Artois, son frère, qui lui conseillait de ne pas recevoir : « Un roi de France meurt, mais il ne doit pas être malade. »

D. C., *Paris*. — On pouvait lire naguère, sur une plaque de la place du Petit-Pont, les noms des douze héros parisiens qui, en 886, défendirent la tour du Petit Châtelet contre les Normands (*Ermanfroi, Hervé, Berlaud, Onacre, Hervi, Arnaud, Senil, Jobert, Hardé, Guy, Aimard* et *Gossoin*). Cette plaque a disparu lors de la démolition de la vieille annexe de l'Hôtel-Dieu.

G. D., *Strasbourg*. — Il semble que la chute d'eau la plus élevée qui ait été utilisée par une usine hydro-électrique soit celle de Fully, dans le Valais suisse ; elle est de 1.650 mètres. L'usine de Fully a été créée pour servir de réserve à l'usine de Martigny ; la prise d'eau se fait au lac de Fully (2.145 m. d'altitude) et l'eau est amenée à l'usine (500 m. d'altitude) par une conduite forcée ayant 4.625 mètres de longueur.

L. O., *Saïgon*. — Les diamètres ou modules des pièces de monnaie sont rigoureusement fixes et peuvent par conséquent permettre d'effectuer des mesures de longueur ; ainsi on peut faire de nombreuses combinaisons pour reproduire le mètre, par exemple :

6 pièces	de 20 fr. et 38	pièces de	1 fr.	$(0,021 \times 6 + 0,023 \times 38)$
30	— 20 fr. et 10	—	5 fr. [argent]	$(0,021 \times 30 + 0,037 \times 10)$
10	— 10 fr. et 30	—	2 fr.	$(0,019 \times 10 + 0,027 \times 30)$
10	— 10 fr. et 27	—	0 fr. 10	$(0,019 \times 10 + 0,030 \times 27)$

On peut aussi par combinaison des pièces reproduire la série des poids décimaux.

A. R., *Lyon*. — La *pupinisation* permet d'améliorer la transmision de la parole sur les lignes téléphoniques ; le procédé consiste à placer, de distance en distance, sur la ligne des bobines inductives. Le mot de pupinisation vient du nom de Pupin, professeur à l'Université de Columbia, qui a indiqué le premier ce procédé de perfectionnement.

R. T., *Nancy*. — On a donné autrefois le nom de *cas paterne* au génitif, parce que, pour désigner un personnage, les Grecs faisaient souvent suivre son nom du nom de son père mis au génitif.

C. T., *Marseille*. — Une pièce usagée est acceptable quand sa diminution de poids ne dépasse pas une fraction déterminée du poids minimum qu'elle peut avoir quand elle est neuve. Ainsi, par exemple, pour la pièce de 5 fr. en argent, la réduction de poids ne doit pas dépasser le 1/100e de son poids minimum. Comme la tolérance pour une telle pièce est de 0 gr. 075, son poids minimum à la fabrication est 25 gr. — 0 gr. 075 = 24 gr. 925. La pièce est donc acceptable quand son poids est supérieur ou égal à 24 gr. 925 — 0 gr. 24925 = 24 gr. 67575.

I. C., *Caen*. — Au moment de l'avance des Allemands sur Paris, au début de la Grande Guerre, une partie du matériel de l'Hôtel des Monnaies de Paris fut transporté à Castelsarrasin, bien qu'il n'y eut pas dans cette ville d'ancien atelier de fabrication de monnaie. La ville de Castelsarrasin fut choisie parce qu'elle est le siège d'une usine métallurgique qui fournit depuis longtemps à la Monnaie de Paris les flans de bronze qui lui sont nécessaires. Les pièces qui ont été fabriquées à Castelsarrasin (461.647 pièces de 2 fr. et 43.421 pièces de 1 fr.) sont marquées de la lettre C.

M. N., *Rouen*. — La mesure des bases géodésiques joue un rôle considérable dans une triangulation, et doit, par suite, être effectuée avec la plus grande précision ; il importait jadis de déterminer très exactement la température, afin d'effectuer les corrections sur les longueurs mesurées à l'aide de fils de laiton ou d'acier. Aujourd'hui, ces fils peuvent être remplacés par des fils d'*invar* dont la très faible dilatabilité rend tout à fait négligeable l'erreur qui pourrait être commise dans la détermination de la température.

B., *Besançon*. — La Conférence des ambassadeurs est la réunion des ambassadeurs des puissances alliées et associées. Depuis le Traité de Versailles, elle fonctionne à côté du Conseil suprême pour préparer l'étude des questions ou éclaircir les points que le Conseil suprême lui renvoie. Reléguée au second plan par les chefs de gouvernement qui prétendent régler eux-mêmes dans les conférences les difficultés internationales, elle tend à reprendre son importance sous les hommes d'Etat qui désirent voir traiter les questions par des diplomates à mandat limité.

B. S., *Bruxelles*. — Nous avons déjà parlé de cette remarque. C'est une faute de dire : *nous partons de suite, je reviens de suite*. Il faut dire : *tout de suite*.

De suite signifie « l'un après l'autre, sans interruption » : *ne pouvoir dire deux mots de suite ; les serpents jeûnent parfois six mois de suite*. — *Tout de suite* signifie « aussitôt, sur-le-champ, sans délai » : *obéissez tout de suite ; je répondrai tout de suite à votre demande*.

Voici une petite anecdote, à propos de cette distinction : On préparait à l'Académie française une nouvelle édition du Dictionnaire, et il fallait différencier ces deux locutions : *de suite*, *tout de suite*. Personne n'était d'accord et la discussion était vive. « Bah ! s'écria tout à coup Népomucène Lemercier, allons déjeuner ; on tranchera la question au dessert. — Accepté ! », répondit Charles Nodier. Et voilà nos immortels qui s'acheminent vers le restaurant. Parseval Grandmaison, qui était l'ordonnateur du menu académique, s'adresse à l'écaillère : « Ouvrez-nous *de suite*, lui dit-il, quarante douzaines d'huîtres, et servez-les-nous *tout de suite*. — Mais, monsieur, répondit l'écaillère, si vous voulez que je les ouvre *de suite*, je ne peux pas vous les servir *tout de suite*. » Tous nos académiciens se regardèrent étonnés : le problème était résolu.

M. V., *Paris*. — L'inspiration est le produit de toutes les facultés intellectuelles, imagination, mémoire, comparaison, don de concevoir ou d'analyser, énergiquement mises en œuvre par la volonté ; c'est le résultat des études, des recherches, des réflexions puissamment mises en jeu dans une organisation bien douée. Le *cadre* semble n'avoir aucune importance.

Ainsi, au cours d'une de ces soirées mondaines, dont, par principe, Ernest Reyer goûtait peu l'attrait, une de ses admiratrices s'extasiait sur la poésie répandue dans l'invocation de Brunehilde, dans *Sigurd* :

La Walkyrie est ta conquête
Et ne crains pas qu'elle regrette...

« Avouez-le, maître, disait-elle, à l'heure où vous avez créé cette divine mélodie, vous rêviez dans un bleu paysage, environné de mystère et frémissant au souffle inspirateur ?..

— Moi, madame ? répondit le maestro. Pas du tout !.. J'étais assis tout bonnement sur l'impériale d'un omnibus et je fumais ma pipe. »

Paris, Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant* : L. Grosley.



« Tout ce que che te temande, c'est de me faire kagner encore six mois... après che serai prête ».



« Comme il est sérieux pour son âge !
— Et intelligent !... il pense déjà à ne pas payer l'indemnité de guerre quand il sera grand ! »



« Voyons, Marianne, l'Allemagne ne demande qu'à payer, mais il faut lui fournir les moyens de travailler, il faut l'aider...
— Excellente idée !... Quand lui rends-tu ses colonies et sa marine ? »



« Décidément, il n'y a pas grand'chose de changé ici, depuis l'expulsion de Xydias.
— Ce n'était peut-être pas lui tout seul qui faisait tout le mal. »

(Gil Baér, Berger et Spahn, *Le Ruy Blas*)

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Juin 1922 au 14 Juillet 1922

15 juin (jeu.). — La Conférence des experts a été inaugurée aujourd'hui, au palais de la Paix de La Haye. Plusieurs Etats y sont représentés par leur ministre habituel dans la capitale de la Hollande ; d'autres ont envoyé des délégations. M. Van Karnebeek, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, a été nommé président de la Conférence.

— La Commission des réparations a adressé une nouvelle note à M. Wirth, chancelier d'Allemagne. Ce document éclaircit un certain nombre de points laissés en suspens par la note du 31 mai dernier, confirmant le moratorium.

— Le gouvernement allemand a effectué, aujourd'hui, dans les banques désignées par le Comité des garanties, un versement d'environ 50.000.000 de marks-or.

Ce versement est le troisième versement mensuel prévu par la décision de la Commission des réparations, du 21 mars dernier, le premier versement (18.000.000 de marks-or environ), et le second versement (50.000.000 de marks-or environ) ayant été effectués respectivement les 15 avril et 15 mai derniers.

— Des bandes bolchevistes venant du territoire russe ont passé la frontière polonaise dans la région de Zalsacie, près de Polock. Elles ont incendié des forêts, et commis des actes de pillage. La population polonaise, après une défense énergique, a réussi à refouler les bolcheviks sur le territoire russe.

— Les hostilités continuent en Chine. Un combat commencé à Shan-Hai-Kouan, s'est transformé en une bataille des plus acharnées ; les belligérants ont éprouvé, respectivement, de lourdes pertes.

— Le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre a été abaissé de 4 % à 3 ½ %.

— La Chambre française a voté 6.000.000 de francs pour les Jeux Olympiques de 1924.

16 juin (ven.). — Les décisions relatives à la remise par la commission interalliée, à l'Allemagne et à la Pologne, des territoires de Haute-Silésie qui leur sont attribués, qui ont été signées aujourd'hui par la commission interalliée et les représentants de l'Allemagne et de la Pologne, prévoient que le premier jour de l'évacuation sera demain 17 juin. L'évacuation durera en tout vingt-quatre jours.

— Les Soviets refusent de signer le traité italo-russe. M. Schanzer, ministre des affaires étrangères italien, confirme au Sénat l'échec de cet accord.

— Suivant une dépêche de New-York, un incendie s'est déclaré à la station estivale d'Arvene, à Long-Island, et a détruit 400 chalets et hôtels. 20.000 personnes sont momentanément sans abri. Les dégâts sont évalués à 4.000.000 de dollars.

17 juin (sam.). — A Londres, le banquet offert aujourd'hui à M. Poincaré par le comité des dames de la Société britannique de secours aux régions dévastées a été l'occasion d'une imposante manifestation franco-britannique où se sont affirmés encore les sentiments d'admiration que l'Angleterre n'a cessé de garder pour la France de la Marne et de Verdun. Le président du conseil français a prononcé, en anglais, un discours dans lequel il a célébré l'amitié des peuples français et britannique ; il a été chaleureusement applaudi. Après lui, le maréchal Pétain a retracé les phases principales de la lutte sous Verdun, et exalté, avec la volonté indomptable du soldat français, l'union étroite que les deuils ont établie entre les fils des deux nations ; l'allocution du maréchal a été pour l'assemblée l'occasion de marquer au vainqueur de Verdun sa sympathie et son admiration.

— Le vapeur *Avare*, appartenant au Lloyd brésilien, a chaviré hier à Hambourg, en sortant des ateliers de construction où il avait subi certaines réparations. Le nombre de personnes tuées ou blessées dans cette catastrophe est d'une centaine environ.

18 juin (dim.). — Accompagné du général Weygand, le maréchal Foch a présidé l'inauguration du Monument à la 11e division, élevé, en Lorraine, sur les ruines de la ferme de Léomont, et où se lit cette inscription : « Ici, la Division de fer arrêta la ruée allemande, août-septembre 1914. »

— En Italie, des conflits continuent à éclater dans toute la région de Modène, entre fascistes et socialistes. A Reggio et à Trieste, il y a eu des bagarres entre les deux partis. Dans cette dernière ville, les fascistes ont incendié les bâtiments de la Bourse du travail.

— En Chine, le gouvernement de Canton, présidé par Sun Yat Sen, est complètement battu par les troupes du Nord. Tchen Tchiung Ming annonce que ce gouvernement n'existe plus, et que Canton s'est joint au gouvernement du Nord, reconnaissant ainsi le gouvernement républicain.

— Le grand prix du steeple-chase a été couru aujourd'hui à Auteuil (Paris). Sur douze concurrents, Héros XII, appartenant à M. Coulon et monté par G. Mitchell, est arrivé premier ; sa victoire rapporte près de 200.000 francs à son propriétaire

19 juin (lun.). — Le gouvernement français accepte de participer, sous certaines conditions, aux travaux de La Haye. Les décisions de la Conférence pourront être prises seulement « ad referendum », et ne sauraient lier d'avance le gouvernement français, qui demeure libre pour l'acceptation.

— A la suite du déjeuner que M. Lloyd George a offert, à Londres, à M. Poincaré, les deux premiers ministres ont eu une importante conversation dans laquelle ils ont abordé successivement la Conférence de La Haye, les réparations, le règlement des dettes des Alliés, le statut de Tanger et la question d'Orient. Cette entrevue marque très heureusement une reprise de contact entre les deux premiers ministres français et anglais, qui ont convenu de ne prendre à l'avenir aucune décision touchant les questions en litige sans s'être préalablement concertés.

— Un incident sanglant s'est produit à Biskupitz, en Haute Silésie, entre un détachement de la police plébiscitaire qui avait relevé la garde communale, et un petit détachement français. Un grand nombre de civils ayant pris parti pour les troupes de la police, il en est résulté une vive fusillade, au cours de laquelle quatre civils ont été tués.

Les troupes françaises d'occupation ont quitté Kattowitz. Demain, commencera l'évacuation de la deuxième zone.

20 juin (mar.). — Allemands et Polonais prennent possession de leurs zones respectives, en Haute-Silésie. Les troupes polonaises ont occupé Kattowitz, et les troupes allemandes Krentzbourg et Oberglogau, sans incidents.

Les troupes françaises qui ont quitté Kattowitz sont actuellement à Kœnigshütte et à Pless ; les troupes italiennes se sont repliées sur Oppeln.

— Les élections irlandaises sont un échec pour M. de Valera. Elles aboutissent à une victoire signalée des partisans du traité conclu le 6 décembre 1921 avec l'Angleterre, et consacrant l'autonomie irlandaise.

— Le prince de Galles qui, depuis le 26 octobre 1921, était absent d'Angleterre, est arrivé à Plymouth, revenant de sa visite dans l'Inde britannique et au Japon.

21 juin (mer.). — Le paquebot *Porthos*, ayant à son bord l'empereur d'Annam Khai Dinh, est arrivé à Marseille. Le souverain va séjourner trois jours dans cette ville, où il a été reçu officiellement par M. Sarraut, ministre des Colonies, et d'où il partira ensuite pour Paris.

— M. Litvinoff, remplaçant M. Tchitcherine au commissariat des affaires extérieures russe, vient d'adresser au gouvernement polonais une note dans laquelle il propose de convoquer sans délai une conférence entre la Russie, la Pologne et les Etats baltes, dont le but principal serait de réduire leurs armées respectives, et d'aboutir de la sorte à un désarmement partiel.

22 juin (jeu.). — La procédure adoptée par la Conférence de La Haye est celle que demande le gouvernement français dans son mémorandum. Le principe a été admis, de ne soumettre aux experts russes que les questions sur lesquelles les autres experts seraient tombés d'accord au préalable.

— La Conférence des ambassadeurs a rédigé une lettre à l'adresse du gouvernement allemand, pour le rappeler à l'ordre à l'occasion des manifestations qui se sont produites récemment en faveur du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, manifestations auxquelles n'ont pas manqué de participer des personnages considérables dans l'Etat.

Une lettre a été rédigée à l'adresse de M. Tirard, président de la haute commission rhénane, pour lui annoncer que les prisonniers politiques détenus en Haute-Silésie seront transférés dans les Pays rhénans.



Août (*La Vierge*). — Les Constellations, dessinées et gravées par Gheyn (XVIe-XVIIe s.), d'après un manuscrit arabe de la Bibliothèque de l'Académie de Leyde.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. **Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

— Le maréchal sir Henry Hughes Wilson, ancien chef d'état-major impérial anglais, a été assassiné à Londres, à coups de revolver, par deux sinn-feiners. Le maréchal, qui était un Irlandais protestant, et député orangiste de l'Ulster, s'occupait très activement d'organiser les forces de l'Etat protestant du nord de l'Irlande. Les assassins sont arrêtés.

23 juin (ven.). — Bien que l'Allemagne n'ait pas été invitée à la Conférence, en raison de la signature du traité de Rapallo, elle a envoyé à La Haye un certain nombre de personnes, experts ou techniciens principalement en matière financière, qui travaillent discretement sous la direction de M. de Mouzer, qui était à Gênes et négocia le traité de Rapallo.

— Aux Etats-Unis, autour des puits de mines, dans l'Illinois, une sanglante bagarre s'est produite entre ouvriers syndiqués et non syndiqués. Il y a une quarantaine de morts. L'ordre a été rétabli grâce à l'intervention de gardes spéciaux, qui ont chassé les grévistes des bâtiments de la direction, dont ils s'étaient emparés.

— Le gouvernement français a envoyé au Foreign Office une note ayant trait aux affaires d'Orient. Dans cette note, il examine les deux solutions proposées la semaine dernière par le gouvernement de Londres : ou mettre en demeure les Grecs et les Turcs de Constantinople et d'Angora d'accepter le projet de règlement oriental élaboré à Paris au mois de mars dernier, ou abandonner l'entreprise de médiation et publier tous les documents qui s'y rapportent afin que l'opinion publique puisse juger de la conduite de chacun.

Le gouvernement fait ressortir que l'un et l'autre partis recommandés par le gouvernement de Londres signifient en fait la continuation des hostilités. Il considère que des dispositions pacifiques se manifestent de tous côtés, et qu'il serait plus sage de réunir les belligérants en conférence, sans leur demander aucun engagement préalable. Quant à la publication de la correspondance diplomatique, la France y consentirait à l'occasion, pourvu qu'elle fût complète.

24 juin (sam.). — S. M. Khaï Dinh, fils de Dong Khanh, empereur d'Annam et souverain protégé par la France, est arrivé à Paris, accompagné depuis Marseille par M. Sarrault, ministre des Colonies, et M. Maurice Long, gouverneur général de l'Indochine. Une réception officielle lui a été faite à la gare du Bois-de-Boulogne. Le cortège, escorté par des troupes de cavalerie, a gagné le ministère des Colonies où l'empereur a ses appartements réservés. Des réceptions ont eu lieu ensuite à l'Elysée et à l'Hôtel de Ville. Le souverain s'est rendu en automobile à l'Arc de Triomphe, où il a déposé une palme sur la tombe du Soldat inconnu. Son fils, le prince héritier Vinh Thuy, qui doit rester en France pour y faire son éducation, l'accompagne dans toutes ses visites.

— M. le Dr Walter Rathenau, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, a été assassiné à Berlin. Les meurtriers, au nombre de trois, se trouvaient dans une automobile qui marchait à la rencontre de celle du ministre, sur lequel ils ont tiré six coups de revolver, et jeté une grenade. Ils ont réussi à s'échapper.

L'annonce de cet assassinat a provoqué au Reichstag des scènes de violence contre les députés nationalistes, qu'on rend responsables de ce crime. Le gouvernement allemand prend des mesures d'exception contre les agitateurs monarchistes : il décrète l'interdiction des associations antirépublicaines et des fêtes régimentaires, et institue une haute cour qui connaitra sans délai des crimes contre la sûreté de l'Etat.

— M. Millerand, président de la République, et M. Maginot, ministre de la Guerre et des Pensions, ont assisté aujourd'hui à la grande fête militaire organisée à l'hippodrome de Vincennes au profit de l'œuvre des Monuments commémoratifs et des Ossuaires de Notre-Dame-de-Lorette, Dormans, Douaumont, et de l'Hartmannsweilerkopf.

25 juin (dim.). — Une grande manifestation s'est déroulée à Berlin, pour la défense du régime républicain. La question d'un remaniement ministériel est envisagée par les partis parlementaires; on parle de l'entrée des socialistes indépendants dans le gouvernement.

Au Reichstag, on discute les mesures de sûreté prises par le gouvernement d'Empire. Le chancelier Wirth tire argument de l'agitation nationaliste pour réclamer des Alliés, et surtout de la France, de nouvelles et importantes concessions, notamment sur les réparations. Il conclut en disant que l'ennemi du gouvernement du Reich est la droite, et qu'il a reçu lui-même des menaces de mort.

La présidence de police a élevé à 1.000.000 de marks la récompense promise pour la découverte des assassins de M. Rathenau.

— En exécution du Traité de Versailles et par application d'accords entre les gouvernements français et allemand, approuvés par la Commission des réparations, l'Allemagne commence la livraison à la France de 640 péniches, qui doit être achevée dans un délai d'environ une année : elles sont destinées, en principe, à remplacer les péniches françaises perdues au cours de la guerre. Les premières ainsi fournies sont en voie d'acheminement vers la France.

— Le Grand Prix de Paris a été couru, à Longchamp devant une foule considérable. Dans la tribune officielle, S. M. Khaï Dinh, empereur d'Annam, et le prince héritier Vinh Thuy accompagnaient le président de la République et Mme Millerand. Cette épreuve, la plus richement dotée, a été gagné par le cheval français Kefalin, appartenant à M. Ambatielos, et monté par le jockey Donoghue. Le prix rapporte au propriétaire de Kefalin la somme de 509.500 francs.

26 juin (lun.). — La délégation soviétique est arrivée à La Haye, et son chef, M. Litvinoff, a conféré tout de suite avec les représentants des puissances. Il déclare n'être venu que pour écouter ce qu'offrent les nations, comme crédits, à Moscou ; il ne saurait être question d'autre chose, s'il n'obtient pas d'avances. Il ne demande pas beaucoup d'argent comptant, mais seulement des ouvertures de crédits. L'argent sera remis au gouvernement des Soviets, qui l'emploiera comme il voudra. Telles sont les conditions ; si elles ne sont pas acceptées, il ne sera pas facile de discuter les autres questions, et la délégation russe restera, dit son chef, sur ses positions, car ce qu'il demande est inférieur encore à ce qui lui est réclamé.

— Les obsèques nationales du maréchal sir Henry Wilson ont été célébrées à Londres avec une grande solennité, en la cathédrale Saint-Paul. A l'issue de la cérémonie, le cercueil a été déposé dans la crypte de la cathédrale, entre les mausolées des maréchaux anglais Wolseley et Roberts. Le maréchal Foch assistait à la cérémonie.

— Aux Communes, M. W. Churchill fait un éloquent éloge du maréchal Wilson. Il prononce un véhément discours contre les extrémistes. Il accuse M. de Valera et ses partisans de faire tout leur possible pour affaiblir et discréditer le gouvernement provisoire, provoquer des désordres, établir la mésintelligence entre l'Ulster et le reste de l'Irlande. Il fait appel à l'Ulster et au gouvernement de Dublin, pour que le traité anglo-irlandais soit respecté par eux.

— Les ministres de l'Agriculture et de l'Intérieur et le sous-secrétaire d'Etat de l'Aéronautique viennent d'adresser aux préfets la circulaire relative à l'emploi de la téléphonie sans fil en météorologie agricole. Trois fois par jour, à partir du 15 juillet prochain, à des heures qui seront déterminées exactement à l'avance, le poste radiotélégraphique parisien de la Tour Eiffel émettra un message sur la prévision du temps, pour le jour même et le lendemain. Ce message pourra être reçu, dans un rayon de 500 kilomètres, par toutes les communes munies d'un poste récepteur à galène.

Le moyen le plus pratique pour porter les renseignements recueillis à la connaissance des habitants d'une commune, paraît être l'usage de la cloche : aucun coup de cloche s'il n'y a pas de changement de temps, trois coups pour annoncer la pluie, six coups pour annoncer la gelée, dix coups pour annoncer la tempête, l'orage ou la grêle. Ainsi, tous les habitants seront prévenus des phénomènes atmosphériques essentiels, dix-huit heures à l'avance.

A partir du 15 juillet prochain, et jusqu'à nouvel ordre, les heures d'émission seront : 4 h. 50, 12 h. 15 et 18 h. 10. Ces heures ont dû être choisies pour tenir compte de celles auxquelles parviennent les renseignements généraux de l'Europe.

On étudie les moyens d'assurer par l'intermédiaire des stations régionales la diffusion des renseignements dans le surplus du pays. La France étant divisée en douze sections climatologiques, le Service météorologique fera connaître les prévisions du temps pour chaque région. Les indications données, dont l'interprétation sera facilitée par un modèle de formule annexé à une prochaine circulaire, porteront sur les points suivants : pluie, neige, orages avec averses ou grêle, gelées, direction et force du vent.

— Le prince Albert Ier de Monaco est décédé à Paris, après une longue et douloureuse maladie, à la clinique de la rue Georges-Bizet. Il a succombé aux suites d'une opération qui provoqua une crise aiguë d'urémie.

— S. M. Khaï Dinh, empereur d'Annam, a rendu visite au temple et aux Monuments commémoratifs édifiés à l'institut national d'Agronomie coloniale.

Le soir, Sa Majesté a dîné à l'Elysée, où, parmi les invités, se trouvaient les maréchaux Joffre, Fayolle et Franchet d'Esperey. Le dîner a été suivi d'une réception, à laquelle ont assisté des personnalités militaires, politiques et coloniales.

27 juin (mar.). — La cérémonie funèbre à la mémoire du Dr Rathenau a lieu dans l'édifice du Reichstag. Le cercueil est transporté dans la salle des séances. Le président Ebert prononce l'oraison funèbre de la victime ; il rappelle les qualités éminentes de l'ex-ministre des affaires étrangères, son dévouement à la patrie, et les grands services qu'il lui a rendus ; il déplore sa mort comme un grand malheur pour l'Allemagne. Le vice-président du Reichstag, le Dr Bell, célèbre à son tour les vertus du défunt ; il dit ensuite que le peuple tout entier doit serrer les rangs, pour délivrer la patrie de l'atmosphère de meurtre qui l'empoisonne et qui met en péril ses hommes d'Etat ; il ajoute que le devoir du Reich est de faire cesser ces excitations et les attaques violentes qui menacent l'existence de la république.

A l'issue de la cérémonie, la foule a acclamé le gouvernement et le président Ebert.

D'importantes manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes d'Allemagne, afin de protester contre l'assassinat du Dr Rathenau. A Hambourg, plusieurs personnes ont été tuées par la police.

Près de Berlin, deux trains sont entrés en collision. Il y a eu 69 victimes dont 26 tués.

— A la Conférence de La Haye c'est la diplomatie secrète, ou le règne du silence. Rien ne pourrait laisser supposer qu'une armée d'experts, appartenant à vingt-cinq nations, est venue des quatre coins du monde y chercher les moyens de sauver de la mort un grand peuple affamé.

— En Irlande, on a commencé à appliquer le régime expérimental de la zone neutre entre l'Ulster et l'Etat libre irlandais. Les troupes anglaises occupent une bande de territoire de huit kilomètres de large sur la frontière, soit quatre kilomètres dans l'Etat libre, et quatre kilomètres en territoire ulstérien.

— En Belgique, dans un dépôt d'armes de Nylschoote, aux environs d'Ypres, un obus a éclaté, et a fait exploser d'autres engins militaires. Une dizaine d'ouvriers ont été tués.

28 juin (mer). — De graves événements se déroulent en Irlande. A la suite de la mise en demeure qui lui a été adressée par le gouvernement de Londres, de mettre fin à la révolte des troupes insurgées irlandaises, le gouvernement de Dublin s'est résolu à employer les grands moyens. Une véritable offensive a été entreprise par les troupes régulières irlandaises contre les mutins, qui, il y a quelque temps, s'étaient emparés des Four Courts ou palais de justice de Dublin où ils avaient établi leur quartier général, et contre un autre bâtiment appelé le Fowler Memorial Hall.

— En Allemagne, des troubles se sont produits à Darmstadt, au cours de la manifestation organisée pour protester contre l'assassinat de M. Rathenau. La foule, évaluée à plus de vingt mille personnes, a pris et pillé les locaux occupés par certains nationalistes. La police étant intervenue, une fusillade s'engagea ; il y a eu une dizaine de morts et une cinquantaine de blessés.

A Worms, à Carlsruhe, des troubles ont également eu lieu. Un communiqué officiel de la préfecture de police de Berlin annonce que l'enquête sur le meurtre de M. Rathenau est terminée, et donne le nom des trois meurtriers, avec leur signalement détaillé. Tous trois, nationalistes, appartiennent à l'organisation « Consul », et faisaient partie de la « brigade Ehrardt ».

— Le gouvernement belge s'est mis d'accord avec le gouvernement français pour étendre la zone belge d'occupation en Rhénanie aux cercles de Duren, Juliers et Schleiden, actuellement dévolus aux armées françaises. Cette mesure permettra aux soldats belges de disposer de casernements, et d'abandonner certains logements à Aix-la-Chapelle.

29 juin (jeu.). — La nouvelle loi réduisant à dix-huit mois le service militaire, est adoptée, à la Chambre, par 400 voix contre 202. Elle n'est sans doute pas définitive, car le Sénat, quoique favorable au service de dix-huit mois, en modifiera probablement certaines dispositions de détail.

— Le Sénat a discuté les interpellations sur les réparations. M. Poincaré, président du Conseil, a dit en substance que, si l'Allemagne persiste dans sa résistance, les sanctions prévues par le Traité de Versailles nous arment. Nous n'hésiterons plus à y recourir, et notre politique poursuivra jusqu'au bout, sans plus rien céder, l'exécution intégrale de toutes les clauses de ce traité. Nous entendons, autant qu'il sera possible, demeurer et agir pleinement d'accord avec nos alliés. Mais aucun règlement, quel qu'il soit, ne doit se faire à nos dépens. Nous collaborerons volontiers à la reconstruction de l'Europe, mais à condition que, d'abord, le relèvement de la France soit assuré, et ses ruines réparées. « Or, la France veut vivre, et elle vivra », dit en terminant le président du Conseil.

Le Sénat tout entier s'est associé à ces déclarations, et a voté à l'unanimité un ordre du jour d'approbation et de confiance.

— A Dublin, le bombardement du palais de justice (Four Courts), occupé par les républicains, se poursuit. L'insurrection semble se propager dans le reste de l'Etat libre, où sévit une guerre de guérillas.

— La délégation française à La Haye a fait savoir à M. Patyn, président de la Conférence, qu'elle n'avait pas à répondre à la demande de M. Litvinoff, touchant les conditions de la présence de la France à La Haye. Il suffit de se rappeler la déclaration faite par M. Facta, président à Gênes, dans la dernière séance du 19 mai dernier, aux termes de laquelle tout pays qui prendra part aux travaux de La Haye sera considéré comme ayant acquiescé à la résolution de Gênes.

30 juin (ven.). — Une bagarre a eu lieu en Haute-Silésie, dans la localité de Hindenburg, entre Français et Allemands. Ces derniers voulaient pénétrer de force dans une maison. La police locale, qui avait été appelée, s'était fait accompagner d'une patrouille française composée d'un sous-officier et de quatre hommes. La patrouille fut reçue à coups de fusil, et demanda des renforts. Le détachement de renfort fut attaqué et eut un tué et trois blessés. Une vive fusillade s'engagea entre ce détachement et les agresseurs. Quelques curieux furent atteints, entre autres deux enfants qui se trouvaient derrière les troupes françaises.

— Les insurgés irlandais assiégés dans le palais des Four Courts, à Dublin, ont capitulé sans conditions.

1er juill. (sam.). — Les partis socialistes allemands ont décidé d'organiser une nouvelle manifestation en faveur de la république. Tous les ouvriers chômeront dans l'après-midi de mardi prochain, et se réuniront au Lustgarten. Le mouvement socialiste aura principalement pour but d'influencer le gouvernement et les partis politiques du Reichstag qui discuteront la semaine prochaine la loi sur la protection de la république allemande, et l'application de la peine de mort pour les crimes politiques.

— En Haute-Silésie, des collisions se sont produites entre des civils allemands et des soldats français du corps d'occupation, à Gleiwitz. Au cours de ces incidents il y aurait eu des tués et des blessés. Le nombre des tués serait de quinze dont un Français ; celui des blessés est très élevé. Des autos blindées françaises circulent dans les rues. L'état de siège renforcé a été proclamé.

— Après l'explosion et l'incendie du palais de justice de Dublin, les rebelles se sont établis dans une vingtaine d'importants immeubles. En outre, des bandes circulent dans les rues, et y attaquent les soldats de l'Etat libre, isolés ou en petits groupes. L'insurrection s'étend dans l'ouest et le sud de l'Irlande.

— M. Poincaré, président du Conseil, a présidé le banquet du Comité républicain du commerce et de l'industrie. Dans son discours, plein d'éloquence, il dégage la France et les gouvernements français des responsabilités de la guerre, et il évoque les faits pour les opposer aux calomnies et aux mensonges nés en Allemagne, utilisés sournoisement dans la campagne défaitiste de 1917 et qui, aujourd'hui, réapparaissent audacieusement en plein jour, dans une presse et grâce à une propagande qui reçoivent leurs inspirations des officines allemandes ou bolchevistes.

2 juill. (dim.). — La « journée de Verdun » a été célébrée, à Londres, avec un grand éclat, sous les auspices de la Ligue de secours aux régions dévastées. Le roi George, la reine Mary et la reine douairière Alexandra assistaient à la fête, qui avait attiré une foule immense. Le programme musical a obtenu un grand succès, et la musique de notre garde républicaine a été chaleureusement applaudie.

— L'agitation continue toujours en Haute-Silésie. Une bande de l'Orgesch a attaqué la commune polonaise de Pawlow, située dans le district de Zabreg, sur la zone frontière. Il y a eu plusieurs tués et blessés.

— En Russie, une vive effervescence règne parmi les ouvriers et les employés, sur le réseau ferré de Moscou et dans les ateliers de chemins de fer. Le pouvoir soviétique prend des mesures extraordinaires pour empêcher la grève générale.

3 juill. (lun.). — La manifestation organisée pour demain, à Berlin, en faveur de la république allemande, promet de dépasser, comme ampleur, toutes les autres manifestations de ce genre qui ont eu lieu dans la capitale de l'Allemagne depuis l'armistice. Le gouvernement a autorisé les fonctionnaires à se joindre au défilé des partis socialistes. Le chômage sera général pendant l'après-midi.

Les attentats continuent en Allemagne : après M. Rathenau, M. Maximilien Harden est victime des bandes nationalistes. Il a été attaqué, au moment où il rentrait à sa

ville de Grünewald par des jeunes gens armés de matraques et de cannes plombées. Laissé pour mort, il a été relevé très grièvement blessé. Un des agresseurs a été arrêté.

— De nouvelles bagarres se sont produites en Haute-Silésie, à Gleiwitz et à Petersdorff, au moment du départ des troupes françaises. Plusieurs personnes ont été blessées.

— Le prince de Monaco a légué un million à l'Académie des sciences.

— On mande d'Atlantic City (New-Jersey) qu'un train express, bondé de touristes, qui marchait à une grande vitesse sur la ligne Philadelphie-Reading, a déraillé entre Hammenton et Camden. Cinquante voyageurs auraient été tués, et plusieurs centaines d'autres blessés.

4 juill. (mar.). — A Berlin, la manifestation en l'honneur de la république s'est déroulée dans le plus grand calme, et a revêtu un caractère particulièrement imposant. Les usines, les magasins avaient fermé leurs portes; le métro, les tramways et les autos avaient interrompu leur service. Les manifestants, groupés par quartiers d'origine et par corporations, étaient précédés de nombreuses musiques; chaque groupe avait un drapeau de la république allemande, ou un drapeau rouge. Plus d'un million d'hommes et de femmes ont participé au défilé, qui a duré de 1 heure de l'après-midi à 6 heures, en chantant l'*Internationale* et la *Marseillaise*.

Ce cortège monstre, et très discipliné, a mis en valeur la force réelle dont disposent les chefs des syndicats ouvriers et dirigeants des partis socialistes. Il semble que cette manifestation était moins dirigée en l'honneur de la république allemande, qu'en faveur de la lutte de classes.

— A Paris, un certain nombre de cérémonies commémoratives franco-américaines se sont succédé dans la journée, à l'occasion de la fête de l'Independence Day. Depuis la guerre, la France a fait sienne cette fête, qui est une occasion solennelle de célébrer l'entr'aide des deux grandes Républiques.

— A La Haye, la commission des biens privés a repoussé le questionnaire présenté par M. Litvinoff, comme étant par trop inquisitorial.

— L'express Strasbourg-Paris a déraillé en gare de Sarrebourg. L'accident serait dû à l'inobservation des règlements qui prescrivent un ralentissement de vitesse aux approches de Sarrebourg. Il y a 3 morts et 20 blessés.

— En dehors du legs de un million de francs qu'il a fait à l'Académie des sciences, le prince Albert de Monaco a laissé par testament 4 millions à la science : un à l'Académie de médecine, un à l'Institut océanographique, un à l'Institut de paléontologie humaine, et un au Musée océanographique de Monaco.

5 juill. (mer.). — A la Chambre a commencé le débat sur les responsabilités de la guerre de 1914. M. Villeneau avait déposé une demande d'interpellation sur cette question, pour mettre fin aux accusations des communistes. Il a développé sa demande, puis M. Vaillant-Couturier, député communiste, a fait le procès de la politique extérieure de M. Poincaré avant la guerre, notamment lors de son passage au pouvoir, en 1912, et dit que, devenu président de la République, M. Poincaré usa de son autorité pour intervenir personnellement dans la politique étrangère de la France, qu'il se prêta de plus en plus à l'influence de la Russie qui voulait la guerre, et qu'il la voulut comme elle. M. Viviani intervient alors; il était président du Conseil en juillet 1914, et revendique hautement ses responsabilités. Dans une éloquente page d'histoire, il remet tous les faits au point, il fait justice de légendes odieuses; il rend un émouvant hommage à M. Poincaré, et prouve à nouveau que ce furent les Empires centraux, qui préméditèrent la guerre. Une longue ovation lui est faite. La discussion est renvoyée à demain.

— Une colonne française a été accueillie par des coups de feu au moment où elle traversait la localité de Preiskrecham, en Haute-Silésie, pour se rendre à Tost. Les Français firent halte aussitôt, et ouvrirent le feu avec leurs canons-revolver. La maison d'un fabricant de machines a subi des dégâts. Quelques personnes ont été atteintes. Ce n'est qu'au bout de trois heures, que les Français purent reprendre leur marche vers Tost.

Un sergent français et deux chasseurs qui, de passage à Chimichow (cercle de Gross-Strelitz), s'étaient écartés de la gare, ont été assaillis par une dizaine de jeunes gens allemands qui les ont brutalisés, puis dévalisés. Le sergent a reçu un coup de baïonnette à la tête.

— Le soulèvement de Dublin est virtuellement terminé. Les troupes du gouvernement ont pris le quartier général des rebelles, qui auraient perdu plus de 500 prisonniers.

6 juill. (jeu.). — La Chambre reprend et termine le débat sur les responsabilités de la guerre. Après une interpellation de M. Marcel Cachin, député communiste, le président du Conseil reprend point par point les accusations formulées, et, aux applaudissements de la Chambre, réduit à néant les calomnies et les mensonges communistes. Dans un admirable discours, il prouve que toujours la France fut l'ouvrière de la paix, il expose ce que fut sa politique jusqu'à la veille de la déclaration de guerre : politique d'entente européenne, politique purement pacifique ; et il démontre d'une façon irréfutable la responsabilité de l'Allemagne. MM. Briand, Painlevé, Tardieu, Herriot interviennent pour appuyer les déclarations du président du Conseil qui est acclamé par toute l'Assemblée, sauf par les communistes.

L'ordre du jour suivant est déposé par M. Siegfried, le général Castelnau, M. François Arago, etc. :

La Chambre, repoussant et flétrissant de toute la force de son mépris la campagne de calomnies organisée et développée au profit de l'Allemagne pour imputer à la politique de la France les responsabilités de la guerre, en dépit de l'évidence des faits et des aveux catégoriques contresignés dans le Traité de Versailles et formellement confirmés par le Reichstag dans la séance du 10 mai 1921, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

Cet ordre du jour est voté par 532 voix contre 65. De vifs applaudissements saluent ce résultat.

— Les esprits sont extrêmement tendus en Allemagne. Des troubles violents se produisent en différentes villes, et des scènes tumultueuses ont lieu au Reichstag.

Les recherches de la police de sûreté allemande, pour retrouver les auteurs du meurtre de M. Rathenau et les agresseurs de M. Maximilien Harden, aboutissent à des arrestations.

— Un grave mouvement insurrectionnel a éclaté au Brésil, avec la complicité d'une partie de l'armée. Le gouvernement fédéral l'a immédiatement réprimé, grâce à l'appui de la majorité des forces de terre et de mer. Il a décrété l'arrestation de M. Nilho Peçanha, ancien candidat à la présidence de la République.

7 juill. (ven.). — La journée a été importante pour le sort de la Conférence de La Haye. Mis en possession de presque tous les documents demandés par eux, les délégués posent maintenant aux Soviets des questions délicates touchant le vif du sujet. De leurs réponses dépend, pour une bonne part, la continuation des pourparlers. Mais les Soviets continuent à s'enfermer dans le même système d'argumentation, et mettent toujours au premier rang de leurs préoccupations l'obtention de crédits. Toutefois, leur langage diffère au moins de ton, selon qu'ils parlent devant la presse ou devant les représentants officiels des divers gouvernements. Devant les journalistes, M. Sokolnikof avait, hier, employé la menace; aujourd'hui, devant les délégués des puissances, il s'est efforcé à l'ironie. L'ensemble des réponses n'a pas détruit l'impression défavorable produite par le premier examen des renseignements fournis par les Soviets.

— En Irlande, les combats continuent autour de Dublin. Les troupes nationales ont réussi à cerner et à faire prisonniers un certain nombre de rebelles dans les diverses parties du pays; le total des prisonniers faits à Dublin s'élève à 700. La lutte se poursuit à MakreeCastle Collocmey.

— Le navire *Californie*, de la Compagnie Générale Transatlantique, avec la mission de secours de la Croix-Rouge française en Russie, a quitté Dunkerque. Les approvisionnements emportés en Russie représentent une valeur d'au moins huit millions de francs.

— L'état de siège a été proclamé à Rio-Janeiro pour une période de trente jours. La flotte a coopéré à la prise de la forteresse, où s'étaient réfugiés les rebelles, et dont le commandant, fils du maréchal da Fonseca, a été capturé.

Le maréchal Hermès da Fonseca lui-même a été arrêté.

8 juill. (sam.). — Le décret de clôture de la session parlementaire a été lu à la Chambre par M. Poincaré, président du Conseil ; au Sénat, par M. Barthou, garde des sceaux.

Parmi les projets de loi votés par la Chambre dans ses dernières séances, citons celui qui fixe au 11 novembre la fête commémorative de la signature de l'armistice. Ce jour-là sera jour férié.

— Le traité de commerce franco-espagnol a été signé, à Madrid, au ministère des affaires étrangères, par le ministre M. Prida, et l'ambassadeur de la République M. Defrance.

— A Varsovie, la Diète n'approuve pas la déclaration ministérielle faite par M. Sliwinski, président du conseil, et refuse sa confiance au gouvernement. En conséquence, immédiatement après la séance de la Diète, le président du conseil a remis au chef de l'Etat la démission du cabinet.

— Les funérailles solennelles du prince Albert ont été célébrées à Monaco. Dans la cour du palais, des discours ont été prononcés devant les représentants officiels des gouvernements, les corps constitués de la principauté, les hauts dignitaires, le corps consulaire accrédité à Nice et à Monaco, le corps diplomatique. Le cortège comprenait de très nombreuses délégations. De magnifiques couronnes étaient portées à bras. A la cathédrale, somptueusement décorée, les évêques de Monaco, de Vintimille et de Fréjus ont officié. Le deuil était conduit par le prince Louis, fils du défunt, et le duc de Valentinois. La duchesse de Valentinois, fille du prince Louis, s'était rendue directement à la cathédrale.

Le corps du prince Albert a été descendu dans la crypte en présence de la famille.

9 juill. (dim.). — Les pouvoirs de la commission interalliée de Haute-Silésie ont pris fin aujourd'hui. La remise en a été faite, à Oppeln, par le général Le Rond au ministre allemand M. Eckert, représentant du gouvernement du Reich. Aussitôt après, les hauts commissaires, accompagnés des principaux fonctionnaires de la commission, se sont embarqués à destination de leurs pays respectifs.

Les derniers bataillons alliés ont quitté Oppeln.

— Un communiqué officiel ulstérien annonce que la position forte des rebelles à Blessington, située à 20 milles de Dublin, a été capturée. Parmi les prisonniers, au nombre d'une centaine environ, se trouvent les deux principaux chefs irlandais, Macdonnel et Boland ; on croit que ce dernier est l'ancien représentant du Sinn-Fein aux Etats-Unis.

La position de Blessington était la plus formidable que les rebelles possédassent, depuis leur défaite de Dublin. Ils en avaient fait la base de leurs opérations.

Une tempête effroyable sévit sur la Manche. Elle n'a heureusement pas causé de sinistres, mais elle gêne considérablement la navigation. Le paquebot français *Lafayette*, parti du Havre pour New-York samedi soir, a dû rebrousser chemin en raison des avaries subies. Il est rentré au Havre sans encombre.

10 juill. (lun.). — A la Conférence de La Haye, les bolcheviks refusent de reconnaître les garanties inscrites sur les anciennes obligations. Sur la proposition de M. Alphand, représentant de la France, qui, bien que persuadé de l'inutilité de la démarche, a voulu faire preuve de conciliation vis-à-vis des délégués, un dernier questionnaire sera soumis aux Russes, qui seront mis en demeure d'y répondre dans un délai aussi court que possible.

— La remise des pouvoirs administratifs, en Haute-Silésie, aux autorités allemandes, a été suivie immédiatement de scènes de violence d'un caractère de sauvagerie particulièrement abominable. A Gleiwitz, des femmes et des jeunes filles, soupçonnées d'avoir des relations avec des soldats alliés, ont été saisies : aux unes, l'on coupa les cheveux ; d'autres furent jetées à l'eau. A Oppeln, des bandes de jeunes gens se sont emparées de femmes, leur ont rasé la tête, les ont mises à nu, marquées au fer rouge à la figure et sur le corps, et les ont ensuite chassées devant eux en les flagellant au sang avec des lanières ou des fils de fer barbelés.

— La commission militaire interalliée de contrôle a découvert, à l'arsenal maritime de Kiel, des caisses d'armes et de munitions contenant 36 mitrailleuses légères, 38 lourdes, 42 mitrailleuses d'un système tout nouveau, et 18 périscopes. Les directeurs de l'arsenal prétendent en ignorer l'origine. Les représentants des ouvriers demandent la suspension provisoire des directeurs.

— En Irlande, toutes les communications entre Belfast et Dublin sont suspendues ; on a fait sauter cinq bâtiments sur la ligne principale entre Dundalk et Drogheda. La ligne est complètement détruite sur un petit parcours. A part cela, il y a plutôt accalmie dans la guerre civile.

— Le bey de Tunis, S. A. Sidi Mohammed en Nasser, est mort en son palais de la Marsa, après plusieurs jours de maladie. Conformément à l'ordre de succession établi, c'est le bey du camp, son cousin germain, le prince Mohammed ben el Habib, qui lui succède.

— M. Armand Naudin, préfet du Nord, est nommé préfet de police à Paris, en remplacement de M. Leullier, décédé.

11 juill. (mar.). — Conformément à sa décision du 21 mars 1922, fixant les versements à effectuer par l'Allemagne au cours de l'année précédente, la commission des réparations, dans sa séance d'hier, a décidé d'imputer sur le prochain versement à faire par l'Allemagne une somme de 17.892.602 marks-or, représentant les intérêts portés par le fonds de réserve de la commission et les paiements faits par le gouvernement du Luxembourg pour le charbon, et par l'Alliance textile pour les matières colorantes, livrés du 1[er] novembre au 30 juin 1922.

Le montant des sommes à verser par l'Allemagne en espèces pour l'échéance du 15 juillet se trouve donc ramené, de ce fait, de 50 millions de marks-or à 32.107.397,70 marks-or.

— L'investiture a été donnée au nouveau bey, Sidi Mohammed el Habib, suivant la tradition, par le résident général, au palais du Bardo. Aussitôt après l'investiture le bey et le résident sont entrés dans la salle des Portraits, où le bach chaouch a prononcé la formule depuis longtemps traditionnelle : « Menzel mabrouk », qui signifie : « Que ton avènement soit béni ».

Les obsèques du bey Mohamed en Nasser ont été célébrés en grande pompe, à Tunis, en présence du résident général du nouveau bey, des notabilités et d'une foule énorme. L'inhumation a eu lieu à Tourbet-el-Bey, où sont enterrés les anciens beys régnants.

— En Espagne, à la gare de Parades de Nova, deux trains sont entrés en collision. On compte une quarantaine de morts, et un grand nombre de blessés.

— Une violente explosion s'est produite au dépôt de mines de Goden, près de Cuxhaven (Allemagne). Il y a une trentaine de victimes.

12 juill. (mer.). — La Conférence de La Haye paraît virtuellement terminée. Sur de nouvelles questions très précises, le chef de la délégation de Moscou refuse de reconnaître le droit des anciens propriétaires de biens en Russie. « Dans ces conditions, déclare le président sir Lloyd Greame, la Conférence n'a plus d'objet. » Les délégations des Puissances vont prendre acte de l'impossibilité où elles sont mises, par les Soviets, de continuer leurs travaux.

— La commission des réparations a reçu de l'Allemagne la demande officielle de moratoire des payements pour 1922. Cette demande est basée sur la baisse continue du mark, qui, déclare le Reich, va mettre incessamment l'Allemagne dans une situation critique.

— Le transport de l'Etat *Rollon*, à bord duquel se trouvent les cercueils des marins français tués traîtreusement à Athènes en décembre 1916, est arrivé à Marseille.

13 juill. (jeu.). — La commission des réparations répond à l'Allemagne. Elle étudiera le mémorandum reçu hier, et fera connaître sa décision avant le 15 août prochain. Quant au payement venant à échéance le 15 courant, l'Allemagne a reçu notification que le montant de ce payement se trouve réduit, à raison de certains crédits qui le balancent, à 32.107.397 marks-or. Ce solde, que le gouvernement allemand déclare tenir à la disposition de la commission, devra être versé le 15 juillet.

— La crise politique s'accentue à Berlin, et l'on continue d'envisager l'éventualité de la dissolution du Reichstag.

— La Conférence des ambassadeurs, réunie au Quai d'Orsay, a déterminé les frontières définitives de l'Albanie et de la Yougoslavie, et elle a supprimé officiellement comme Etat le Monténégro, réuni à la Serbie le 29 novembre 1918.

— Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre a été de nouveau abaissé de 3 1/2 à 3 p. 100.

14 juill. (ven.). — La revue du 14 Juillet a eu son succès d'autrefois. Depuis huit ans, ce beau spectacle n'avait pas été donné à Longchamp ; il y a attiré une foule énorme. Dès que M. Millerand, président de la République, eut passé devant le front des troupes, dans une calèche attelée à la Daumont, il remit le bâton étoilé aux maréchaux Franchet d'Esperey et Fayolle. Il prit ensuite sa place dans la tribune présidentielle, où se trouvaient M[me] Millerand, l'empereur d'Annam accompagné de son fils, les maréchaux, les ministres, les ambassadeurs, les généraux, et les grands chefs indigènes de l'Afrique-Occidentale française. Le défilé des troupes commença aussitôt, et la foule ne cessa d'acclamer nos soldats.

Au retour de la revue, un anarchiste de 23 ans, nommé Bouvet, a tiré deux coups de revolver sur l'automobile de M. Naudin, préfet de police, croyant tirer sur la voiture du président de la République. Il n'a heureusement atteint personne, et il a été arrêté.

Dans l'après-midi, M. Millerand s'est rendu chez le maréchal Lyautey qui, malade, n'avait pu assister à la revue, et il lui a remis le bâton de maréchal.

— La Fête nationale a été célébrée avec éclat, à Paris, dans toute la France et dans ses colonies. Des manifestations sympathiques à la France ont eu lieu à l'étranger : à Bruxelles, à Londres, dans les Pays rhénans, à Varsovie, à Constantinople, etc.

— On annonce de Constantinople que le gouvernement nationaliste d'Angora a donné sa démission. Mustapha Kemal avait déposé à la Grande Assemblée un projet de loi selon lequel un nouveau commissaire serait désigné par lui et par les commissaires actuels. L'Assemblée a repoussé ce projet de loi, et Mustapha Kemal a démissionné. La libre élection des ministres est votée, et un nouveau cabinet sera élu prochainement.

— Une erreur d'aiguillage a jeté deux wagons bondés de voyageurs sur le pilier du pont Saint-Ange, près de la gare du Nord, à Paris : deux personnes ont été tuées, et une trentaine d'autres blessées.



« Le Ministre cherche une tenue de gala pour les officiers...
— Celle que je portais à Verdun est un peu déchirée, mais elle reste encore la plus belle... »



« Tu n'as pas insisté pour les garder à dîner ?
— Non, ils m'ont dit que le soir ils ne mangeaient rien du tout...
— Eh bien ! mais raison de plus... »



« Vous apprenez à nager, ce n'est pas la mer à boire, n'est-ce pas ?
— Un tout petit peu seulement... »



« Mes enfants, vous avez ainsi un coup d'œil sur la Suisse... Nous ne pénétrerons pas dans le pays de Guillaume Tell, tant que l'on nous ennuiera avec les passeports et que le change ne sera pas au pair... »



« Je suis monté ici l'an dernier, mais il me semble que je mettais moins de temps...
— Mon vieux, tout a encore augmenté depuis un an... »

(Henriot, *Le Journal Amusant*).

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS

BÉNÉDITE (L.). *Notre art; nos maîtres : Puvis de Chavannes, Gust. Moreau et Burne-Jones, G.-F. Watts.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

BOSCHOT (Ad.). *Chez les Musiciens (du XVIIIe siècle à nos jours).* Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.

LA SIZERANNE (R. DE). *La peinture anglaise contemporaine (1844-1894).* Paris, Hachette. In-8°. 12 fr. 50.

LASSERRE (P.). *Philosophie du goût musical.* Paris, Grasset. In-16. 5 francs.

MIGEON (G.). *Documents d'art. Musée du Louvre. L'Orient musulman.* Paris, Morancé. 2 albums in-4°. I, 55 fr. II, 75 fr.; ensemble, 120 francs.

RÉAU (L.). *L'Art russe, de Pierre le Grand à nos jours.* Paris, Laurens. In-8°. 25 francs.

GÉOGRAPHIE

DAUZAT (A.). *Un mois dans les Alpes (de Genève à Nice).* Paris, Hachette. In-16. 15 francs.

GRUYER (P.). *Un mois en Normandie.* Paris, Hachette. In-16. 15 francs.

GUERRE ET PAIX

FABRE-LUCE (A.). — *La Crise des Alliances. Essai sur les relations franco-britanniques depuis la signature de la paix (1919-1922).* Paris, Grasset. In-16. 7 fr. 50.

GINISTY (P.) et GAGNEUR (Cne M.). *Histoire de la Guerre par les combattants : I, la Marne; II, le Front; III, Verdun; IV, la Victoire.* Paris, Garnier. 4 vol. in-16; chacun, 7 fr. 50.

HANSI et TONNELAT (E.). *A travers les lignes ennemies. Trois années d'offensive contre le moral allemand.* Paris, Payot. In-8°. 7 fr. 50.

HARCOURT (R. D'). *Souvenirs de captivité et d'évasion.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 7 francs.

LEFEBURE (major V.). *L'Enigme du Rhin : la stratégie chimique en temps de paix et en temps de guerre* (trad. de l'anglais par Marcel Thiers. Préface du maréchal Foch et du maréchal Sir Henry Wilson). Paris, Payot. In-8°. 7 fr. 50.

LÉMONON (E.). *L'Italie d'après guerre (1914-1921).* Paris, Alcan. In-8°. 15 francs.

NICOL (E.). *Les Alliés et la Crise orientale.* Paris, l'Edition Universelle. In-16. 5 francs.

POINCARÉ (R.). *Histoire politique. Chroniques de quinzaine.* T. IV (15 septembre 1921-15 janvier 1922). Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.

RAPHAËL (G.) *Tirpitz* (Préface du vice-amiral Ronarc'h.) Paris, Payot. In-16. 6 francs.

RYSS (.). *L'Expérience russe* (trad. française de Raoul Labry). Paris, Payot. In-16. 6 francs.

SCHMIDT (Ch.). *Les plans secrets de la politique allemande en Alsace-Lorraine (1915-1918).* Paris, Payot. In-8°. 12 francs.

SCHŒN (Bon DE). *Mémoires (1900-1914),* (trad. de l'allemand par Louis Arnold). Paris, Plon. In-16. 7 francs.

TIRPITZ (grand amiral VON). *Mémoires* (trad. française). Paris, Payot. In-8°. 15 francs.

HISTOIRE

BOUDOU (A.). *Le Saint-Siège et la Russie. Leurs relations diplomatiques au XIXe siècle (1814-1847).* In-8°. 20 francs.

DUPONT-FERRIER (G.). I. *Du Collège de Clermont au Lycée Louis-le-Grand;* II. *Du Prytanée au Lycée Louis-le-Grand (1800-1920).* Paris, E. de Boccard. In-8°. 15 francs.

FEBVRE (L.). *La Terre et l'évolution humaine. (Introduction géographique à l'histoire. L'Evolution de l'humanité.)* Paris, Renaissance du Livre. In-8°. 15 francs.

GOYAU (G.). *Papauté et Chrétienté sous Benoît XV.* Paris, Perrin. In-16. 7 francs.

GRANET (M.). *La Religion des Chinois.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 8 francs.

GROUSSET (R.). *Histoire de l'Asie,* Paris, Crès. 3 vol. in-8°. 60 francs.

HARAUCOURT (E.). *L'Histoire de la France expliquée au Musée de Cluny.* Paris, Larousse. In-8°. 7 francs.

HOLLEAUX (M.). *Rome, la Grèce et les Monarchies hellénistiques au IIIe siècle av. J.-C.* Paris, De Boccard. In-8°. 40 francs.

JACOMET (L.). *Le Palais sous la Restauration (1815-1830).* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

JULLIAN (C.). *De la Gaule à la France. Nos origines historiques.* Paris, Hachette. In-8°. 8 francs.

LAVISSE (E.). *Histoire de France contemporaine.* T. IX. *La Grande Guerre,* par H. Bidou, A. Gauvain et Ch. Seignobos. *Conclusion générale,* par E. Lavisse.

LENOTRE (G.). *La Femme sans nom.* Paris, Perrin. In-16. 7 francs.

LONGNON (A.). *La Formation de l'Unité française,* publiée par H.-François Delaborde. Paris, Aug. Picard. In-8°. 20 francs.

MATHIEZ (A.). *La Révolution française.* I, *La Chute de la Royauté.* Paris, A. Colin. In-16. 5 francs.

NOAILLES (Mis DE). *Le comte Molé (1781-1855). Sa vie. Ses mémoires.* T. I. Paris, Champion. In-8°, 15 francs.

PINSSEAU (P.). *Gien sous l'ancien régime et la Révolution.* Paris, Houzé. In-8°. 16 fr.

RENAULT (J.). *La Légion d'honneur.* Paris, Charles-Lavauzelle. In-8°. 5 francs.

RODOCANACHI (E.). *Histoire de Rome de 1554 à 1571; l'Antagonisme entre les Romains et le Saint-Siège.* Paris, Aug. Picard. In-8°. 20 francs.

THIBAUDET (A.). *La Campagne avec Thucydide. Critique historique.* Paris, Nouvelle Revue française. In-8°. 8 fr. 50.

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRES, LINGUISTIQUE

BILLY (A.). *La Muse aux besicles.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 7 francs.

BOURGET (P.). *Nouvelles pages de Critique et de Doctrine.* Paris, Plon. 2 vol. in-16 ensemble. 15 francs.

BRUNOT (F.). *La Pensée et la langue : Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français.* Paris, Masson. In-8°. 50 francs.

DAUDET (L.). *Le Stupide XIXe siècle.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 10 francs.

FLOTTES (P.) *Baudelaire. L'homme et le poète.* Paris, Perrin. In-16. 7 francs.

GIRAUD (V.). *Les Maîtres de l'heure : Maurice Barrès.* Paris, Hachette. In-8°. 6 francs. — *Georges Goyau : l'Homme et l'œuvre.* Paris. Perrin. In-16. 5 francs.

GORCEIX (S.). *Le Miroir de la France. Géographie littéraire des grandes régions françaises.* Paris, Delagrave. In-16. 7 francs.

HÉRISSAY. *Le Monde des théâtres pendant la Révolution 1789 1800, d'après des documents inédits.* Paris, Perrin. In-8°. 10 francs.

LANG (A.). *Voyage en zigzag dans la république des lettres.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 7 fr. 50.

MAGNE (E.). *Une Amie inconnue de Molière,* suivi de *Molière et l'Université* Paris, Emile-Paul. In-12. 4 francs. — *La fin troublée de Tallemant des Réaux.* Paris, Emile-Paul. In-16. 7 fr. 50.

MONCEAUX (P.). *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne.* T. VI. *Littérature donatiste au temps de saint Augustin.* Paris, Leroux. In-8°. 35 francs.

REYNAUD (L.). *L'Influence allemande en France au XVIIIe et au XIXe siècle.* Paris, Hachette. In-8°. 12 francs.

VERAN (J.). *De Dante à Mistral.* Paris, E. de Boccard. In-16. 6 fr. 75.

VIGUIÉ (P.). *L'honnête homme au XVIIe siècle : le Chevalier de Méré.* Paris, Chiberre. In-16. 5 francs.

LITTÉRATURE

ADAM (P.). *Notre Carthage.* Paris, Fasquelle. In-18. 12 francs.

AJALBERT (J.). *Lettres de Wiesbaden.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

BALMELLE (M.). *Lavandes et Genêts : contes et impressions du Gévaudan.* Mende, A. Planchon. In-16. 4 fr. 50.

BARRÈS (M.). *Un Jardin sur l'Oronte,* roman. Paris, Plon. In-16. 7 francs.

BENDA (J.). *Les Amorandes,* roman. Paris, Emile-Paul. In-18. 6 fr. 75.

CARCO (Fr.). *L'Homme traqué,* roman. Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.

CASANOVA (Nonce). *Messaline,* roman. Amiens, Malfère (le Hérisson). In-16. 7 fr. 50.

CATTAUI (H.-G.). *La Promesse accomplie (France, Egypte, Judée).* Paris, C. Bloch. In-12.

COLETTE. *La Maison de Claudine.* Paris, Ferenczi. In-18. 6 fr. 75.

DROIN (A.). *A l'Ombre de Sainte-Odile,* poème. Paris, Perrin. In-16. 7 francs.

EBERHARDT (J.). *Trimardeur,* roman, terminé et publié avec une préface par Victor Barrucand. Paris, Fasquelle. In-18. 7 fr. 50.

FRANCE (A.). *La Vie en fleur,* Paris, Calmann-Lévy, In-18. 6 fr. 75.

FRANC-NOHAIN. *Le Kiosque à musique,* poésies. Paris, Fasquelle. In-12. 6 fr. 75.

GALSWORTHY (J.). *Le Domaine,* roman (trad. de l'anglais par le prince Antoine Bibesco). Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.

GIDE (A.). *Les Caves du Vatican.* Paris, Nouvelle Revue française. In-18. 7 fr. 50. — *Saül,* drame en cinq actes. Paris, Nouvelle Revue française. In-24. 3 fr. 50.

HEARN (Lafcadio). *Le Roman de la Voie lactée* (trad. de l'anglais par Marc Logé). Paris, Mercure de France. In-16. 7 francs.

JAMMES (F.). *L'Amour, les Muses et la Chasse. Mémoires.* 2me vol. Paris, Plon. 7 francs.

JEHAN (A.). *Méditations versaillaises,* poèmes. Paris, Jouve. In-16. 5 francs.

LE GOFFIC (Ch.). *L'Illustre Bobinet,* roman. Paris, Plon. In-16. 7 francs.

LENÉRU (M.). *La Paix,* pièce en quatre actes. Paris, Grasset. In-16. 5 francs.

MARTIN DU GARD (R.). *Les Thibault.* II. *Le Pénitencier,* roman. Paris, Nouvelle Revue française. In-18. 7 francs.

PSICHARI (J.). *Le Solitaire du Pacifique,* roman. Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.

RIPERT (E.). *Le poème d'Assise,* poésies. Paris, Renaissance du Livre, In-18. 7 francs.

ROMAINS (J.). *Lucienne,* roman. Paris, Nouvelle Revue française. In-18. 6 fr. 75.

ROSTAND (E.). *Le Cantique de l'Aile,* poèmes. Paris, Fasquelle, In-18. 6 fr. 75.

TAGORE (Rabindranath). *La Fugitive,* poèmes (trad. de l'anglais par Renée de Brumont). Paris, Nouvelle Revue française. In-18. 6 fr. 75.

TCHÉKHOV (A.). *Salle 6,* nouvelles (trad. du russe par Denis Roche). Paris, Plon. In-16. 10 francs.

THÉRIVE (A.). *Le Voyage de M. Renan,* roman. Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.

TRAZ (R. DE). *Fiançailles,* roman. Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.

VALÉRY (P.). *Charmes ou Poèmes.* Paris, Nouvelle Revue française. In-4°. 8 francs.

VERLAINE (P.). *Correspondance,* publiée par Ad. Van Bever. T. I. Paris, Messein. In-16. 9 francs.

WELLS (H.-G.). *Le Trésor dans la Forêt* (trad. française d'A. Savine et M. Georges-Michel). Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.

ZAVIE (E.). *Poutnick le Proscrit,* roman. Paris, Renaissance du Livre. In-16. 6 francs.

PHILOSOPHIE

ACHILLE-DELMAS (F.) et BOLL (M.). *La Personnalité humaine. Son analyse.* Paris, Flammarion. In-12. 7 fr. 50.

FLAMMARION (C.). *La Mort et son mystère.* III. *Après la mort.* Paris, Flammarion. In-18. 8 fr. 50.

GILSON (Et.). *La Philosophie au moyen âge.* Paris, Payot. 2 vol. in-16 reliés; chacun, 4 francs.

RUSSELL (B.). *Le Mysticisme et la Logique* (trad. de l'anglais par Jean de Menasce). Paris, Payot. In-16. 4 fr. 50.

SCIENCES

BERTHOUD (A.). *La Constitution des atomes.* Paris, Payot. In-16 relié. 4 francs.

KIRCHBERGER (P.). *La Théorie de la relativité exposée sans mathématiques* (trad. française, par Marcel Thiers). Paris, Payot. In-16. 5 francs.

LE GAVRIAN (P.). *Les Chaussées modernes.* Paris, J.-B. Baillière. In-8°. 40 francs.

PAINLEVÉ (P.). *Les Axiomes de la Mécanique.* Paris, Gauthier-Villars. In-12. 4 francs.

ROULE (C.). *Les Poissons migrateurs, leur vie et leur pêche.* Paris, Flammarion. In-18. 4 fr. 50.

ROUSSEL (J.). *Le Livre de l'Amateur de T. S. F.* Paris, Vuibert. In-8°. 15 francs.

THOULET (J.). *L'Océanographie.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 9 francs.

— *Histoire naturelle illustrée.* T. I. *Les Plantes.* Paris, Larousse. In-4°. 50 francs.

— *Larousse Agricole illustré.* T. II. Paris, Larousse. In-4°. 100 francs.

SOCIOLOGIE, ÉCONOMIE POLITIQUE

GOYAU (G.). *L'Effort catholique dans la France d'aujourd'hui.* Paris Revue des Jeunes. In-16. 5 francs.

JULLIOT (Ch.-L.), *Traité-Formulaire de la Division des Maisons par étages et par appartements.* Paris, Journal des Notaires. In-8°. 25 francs.

LABADIÉ (J.). *Si j'étais ministre des Finances : la Politique du nouvel argent.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.

MENDOUSSE (P.). *Vers la vie humaine.* Paris, Hachette. In-8°. 6 francs.

RAFFALOVITCH, APOSTOL, MICHELSON, BERNATZKY, NOVITSKY. *La Dette publique de la Russie.* Paris, Payot. In-8°. 12 francs.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



ENCORE UNE DE RATÉE (La Haye).
On fait beaucoup de chemin, mais on n'arrive nulle part.

(Spahn, *Le Petit Bleu*).



VUE DE HOLLANDE
« Tiens ! il a poussé un nouveau moulin !
— ... Un moulin à paroles. »

(Lucien Métivet, *Excelsior*).



COMME ON CHANGE !
« Tieu bénisse l'Angleterre ! »

(Gil Baer, *Le Ruy Blas*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Juillet 1922 au 14 Août 1922

15 juill. (sam.). — Une dépêche de Berlin annonce que, d'après la « Gazette d'Allemagne », le gouvernement du Reich a effectué le versement de 32.107.397 marks-or, dont l'échéance a lieu aujourd'hui. Les banques étant fermées, la commission des réparations n'a jusqu'à présent pas été avisée de ce versement.

M. Mayer, ambassadeur d'Allemagne à Paris, s'est rendu au Quai d'Orsay. Il y a remis une note de son gouvernement, par laquelle ce dernier déclare suspendre les paiements relatifs aux dettes commerciales d'avant-guerre, paiements qui, cette année, à en croire la dernière note allemande à la commission des réparations, doivent atteindre 600 millions de marks-or.

— A La Haye, les trois sous-commissions (biens privés, dettes, crédits) ayant déclaré, l'une après l'autre, qu'il était inutile de converser plus longtemps avec les Russes, sont en train de rédiger des rapports particuliers où sont consignés les motifs de leur décision.

Quant au pacte de non-agression, qui devait être conclu à La Haye en vertu des résolutions prises à Gênes, nul n'en parle plus.

— Les Anglais qui tentent d'atteindre le sommet du mont Everest, parce que ce sommet est le plus élevé de la Terre, ont fait une troisième et dernière tentative infructueuse, une avalanche ayant surpris l'expédition à 33.000 pieds de hauteur. Sept des coolies indigènes engagés ont été tués.

16 juill. (dim.). — M. Poincaré, président du Conseil, s'est rendu dans le Territoire de Belfort, où il a inauguré le monument élevé à la mémoire du caporal Peugeot, du 44e régiment d'infanterie, première victime de la Grande Guerre. C'est à Joncherey qu'on a élevé ce monument, tout près du lieu où le caporal français fut tué, le 2 août 1914, soit trente heures avant la déclaration de guerre à la France par l'Allemagne.

Devant une nombreuse assistance, M. Poincaré a prononcé un impressionnant discours qui précise l'origine de la guerre et apporte une éclatante confirmation nouvelle de la responsabilité de l'Allemagne.

Le monde entier a participé à l'érection du monument, œuvre du statuaire Armand Bloch. Sur une des faces figurent les noms des principales villes qui ont contribué à la souscription, entre autres Bruxelles, Belgrade, Folkestone, Liége, Lisbonne, Milan, Rome, Venise, Alger, Oran, Haïphong, Hanoï, Tananarive, etc., et la plupart des grandes villes françaises.

— L'Allemagne demande la suspension totale de tous les paiements en espèces. Devant cette situation, la France entend faire constater par la commission des réparations le manquement du Reich, et hâter l'application des accords de Wiesbaden.

— Un avion faisant le service de Strasbourg à Paris est tombé, par suite d'une glissade sur l'aile, à Saverne. Le pilote et les quatre passagers ont été tués.

17 juill. (lun.). — A la Conférence de La Haye, les délégués bolcheviks essaient de prolonger les conversations. Une lettre de M. Litvinoff demande la continuation des pourparlers. La sous-commission des biens privés entendra donc une fois de plus les représentants des Soviets, mais les experts n'ont aucune illusion sur le résultat de cet entretien.

— Le gouvernement allemand a fait connaître à l'ambassadeur de France qu'il était d'accord avec le gouvernement français pour faire entrer en vigueur, le 20 courant, les accords de Wiesbaden et leurs annexes.

— A Washington, M. Hoover a remis au président Harding un rapport préliminaire sur l'œuvre de l'Association de secours américains en Russie. D'après ce rapport, l'association a dépensé 59 millions et demi de dollars en Russie, et on a distribué aux hommes, femmes et enfants russes des denrées alimentaires et des médicaments, représentant 140 cargaisons de navires.

M. Hoover ajoute que les prévisions pour la récolte de cette année en Russie sont excellentes.

18 juill. (mar.). — A la Conférence de La Haye, les Russes refusent de se rendre à la réunion organisée à leur propre demande. Dans une nouvelle lettre adressée à M. Patyn, M. Litvinoff réclame la faculté de se faire entendre en séance plénière. Par une ultime mesure de conciliation, les délégués de la Conférence lui donnent satisfaction, et il est décidé que les Russes seront entendus demain en commission plénière.

— Les assassins de M. Walter Rathenau, qui s'étaient réfugiés au château de Saalberg, près de Kœsen, en Thuringe, se sont suicidés au moment où la police allait procéder à leur arrestation.

La commission interalliée a découvert dans une caserne, à Stuttgart, un dépôt de 500 mitrailleuses. Un autre dépôt d'armes, très important, a été découvert à Potsdam.

— La France a fait d'émouvantes funérailles aux marins tombés lors du guet-apens du Zappéion, à Athènes, le 1er décembre 1906. M. Raiberti, ministre de la Marine, leur a adressé l'hommage solennel de la Patrie.

— Au Maroc, un grave accident s'est produit hier sur la route de Rabat à Casablanca, au passage du pont de l'oued Mellah. Un grand car ayant heurté le parapet du pont, les occupants en ont été projetés dans la rivière. On compte 7 morts, et 11 blessés.

19 juill. (mer.). — A La Haye, la réunion plénière avec les Russes a eu lieu ce matin au Palais de la Paix. M. Litvinoff, plus conciliant, a fait une importante déclaration : dans l'hypothèse où aucun crédit direct des gouvernements ne serait accordé, la délégation russe était prête à soumettre à Moscou des propositions tendant à reconnaître les dettes, et à reconnaître aux propriétaires dépouillés par la nationalisation des biens une compensation effective ; les modalités en seraient réglées directement entre les intéressés et le gouvernement des Soviets. M. Litvinoff a demandé un délai de quatre à huit jours, pour recevoir les instructions de Moscou.

— En Belgique, un haut fourneau a fait explosion aux Usines métallurgiques du Hainaut, à Couillet. On compte une quinzaine de tués et une vingtaine de blessés.

— A Vienne, des milliers de travailleurs, hommes et femmes, se sont rendus devant le parlement pour protester contre la nouvelle augmentation du prix du pain. La baisse constante de la couronne est cause, en effet, d'une augmentation formidable du prix du pain, qui, de 1.350 couronnes le kilo, a passé, en huit jours, au prix actuel de 2.170. Le franc français, qui valait 1.200 couronnes il y a trois semaines, est coté plus de 3.000 à la Bourse aujourd'hui.

— A Rome, la Chambre ayant voté, par 288 voix contre 103, un ordre du jour de méfiance envers le gouvernement, M. Facta, président du Conseil, a présenté au roi Victor-Emmanuel III la démission du cabinet.

20 juill. (jeu.). — La Conférence de La Haye a pris fin sans avoir pu aboutir à un résultat positif. Avant de se séparer, les experts ont rédigé une motion visant la garantie des droits des propriétaires de biens en Russie. La Conférence se termine selon les prévisions de la France : on constate combien les vues de M. Poincaré, président du Conseil, ont été prophétiques.

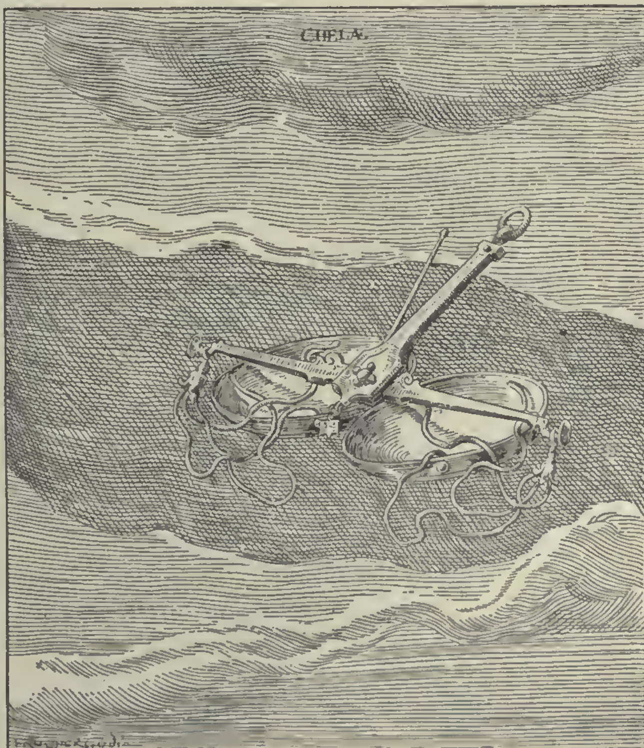
— L'Allemagne accepte les conditions du comité des garanties. Les mesures demandées par le comité portent sur le contrôle des dépenses et de la dette allemande, sur l'évasion des capitaux et la publication des statistiques.

— En Italie, M. Orlando serait appelé à constituer le cabinet. Le parti populaire catholique est l'arbitre de la situation parlementaire. Les éléments dirigeants paraissent incliner vers une nette orientation à gauche.

21 juill. (ven.). — A Washington, le département d'Etat publie le communiqué suivant :

Le chargé d'affaires américain à La Haye a été prié de déclarer que le gouvernement des Etats-Unis ne sanctionnera aucun des arrangements faits par ses citoyens avec les autorités soviétiques, lesquels arrangements entraveraient les droits acquis de citoyens d'autres pays en Russie, ou y porteraient préjudice.

Le gouvernement des Etats-Unis a confiance que les autres Etats intéressés adopteront une politique semblable.



Septembre (*La Balance*). — Les CONSTELLATIONS, dessinées et gravées par Gheyn (XVIe-XVIIe s.), d'après un manuscrit arabe de la Bibliothèque de l'Académie de Leyde.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris; 2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

— La lutte se poursuit en Irlande. Les troupes nationales bombardent les irréguliers réfugiés dans Waterford. A Limerick, elles sont en possession de la plus grande partie de la ville.

22 juill. (sam.). — En Italie, les négociations entamées par M. Orlando en vue de la formation du nouveau cabinet se heurtent à de graves difficultés. Le parti populaire catholique a prononcé son véto contre la participation, dans la nouvelle combinaison, des libéraux de droite et des socialistes collaborationnistes. On cherche à séparer les fascistes des libéraux de droite, mais la tentative ne paraît pas avoir de succès, car les deux groupes manifestent leur volonté de marcher d'accord.

— En Pologne, la crise politique continue. Le groupe des amis de la Constitution ayant refusé de prêter son appui à M. Korfanti, le président, M. Pilsudski, va former un cabinet qui serait au-dessus des partis politiques.

— En Hollande, M. Ruys de Beerenbrouck, président du conseil par intérim, a été reçu en audience par la reine Wilhelmine. Il a annoncé la démission du cabinet à la reine, qui l'a chargé d'en former un nouveau.

23 juill. (dim.). — Le ministre des affaires étrangères allemand, le Dr Hermes, a déclaré à la commission parlementaire des affaires étrangères que l'acquiescement du gouvernement allemand aux conditions du mémorandum du comité des garanties, de même que l'acceptation du contrôle financier, s'entendent seulement pour le cas où le moratorium serait accordé à l'Allemagne. Si un moratorium n'était pas consenti, le gouvernement allemand retirerait purement et simplement l'assentiment donné.

— Suivant une dépêche de Riga, de grandes insurrections paysannes ont éclaté en Russie, dans les gouvernements de Pskov et de Vitebsk. Les communistes quittent en hâte les campagnes, et se réfugient dans les villes. Les autorités soviétiques ont adressé un appel aux paysans, les engageant à revenir à la raison et les menaçant, dans le cas contraire, de sévères représailles.

— Après les succès remportés par les troupes nationales irlandaises, les républicains ne tiennent plus que les deux comtés de Kerry et de Cork, dans le sud-ouest de l'Irlande. M. de Valera et ses partisans offriront une vive résistance aux attaques des troupes du gouvernement, dans la ville de Cork même.

Les combats de guérilla qui se livrent dans la ville de Dublin, pendant la nuit, causent une vive inquiétude aux habitants de la capitale irlandaise.

24 juill. (lun.). — Le conflit entre le Reich et la Bavière, qui a éclaté au sujet de la loi relative à la défense de la République, s'aggrave sensiblement : la Bavière refuse d'accepter cette loi.

— En Italie, M. Orlando n'ayant pu réussir à former le nouveau cabinet, le roi Victor-Emmanuel III a chargé de cette mission M. Bonomi, leader du parti réformiste. Celui-ci s'appuierait sur les populaires et sur les gauches y compris les socialistes collaborationnistes.

— En présence des attentats dont sont victimes les fonctionnaires britanniques en Egypte, le maréchal Allenby a adressé au gouvernement égyptien une note très ferme, demandant que des mesures sévères soient prises pour rechercher les coupables.

25 juill. (mar.). — La délégation des Arabes de Palestine vient d'adresser aux ministres des affaires étrangères d'Italie, de France et d'Angleterre une énergique protestation contre les mandats sur la Syrie et la Palestine. Elle déclare que la décision du Conseil des nations, qui les a approuvés, viole les promesses de la Grande-Bretagne en 1905 au nom des Alliés, ainsi que la déclaration anglo-française de 1918.

— Enver-pacha, qui commande les armées d'insurgés musulmans des régions de l'Asie centrale et fait la guerre aux troupes bolcheviks, vient de se proclamer remplaçant du calife et émir du Turkestan et de la région transcaucasienne.

26 juill. (mer.). — A Varsovie, les partis de la droite ont présenté à la Diète une motion refusant la confiance au chef de l'Etat, le maréchal Pilsudski.

La Diète s'est occupée du règlement électoral, et porte à 144 le nombre des députés. Sur la proposition de la commission constitutionnelle, les élections pour la nouvelle Diète auront lieu le 29 octobre prochain, et les élections sénatoriales le 5 novembre suivant.

— En Italie, M. Bonomi a décliné la mission de former un nouveau cabinet. Le roi Victor-Emmanuel III a de nouvelles conversations avec M. Orlando, M. Facta, M. de Nicola, le président de la Chambre, M. Meda et M. de Nava.

— Pour tâcher de mettre un terme aux divergences et à l'antagonisme entre Munich et le Reich, le cabinet d'Empire, dans une séance présidée par le président Ebert, propose de porter le différend devant le tribunal d'Empire.

Un important dépôt d'armes a été découvert dans une propriété près de Kœnigsberg : fusils, carabines, etc., tout y était soigneusement entretenu, et en parfait état.

27 juill. (jeu.). — Une détente s'est produite entre le Reich et la Bavière. A Munich comme à Berlin, les esprits sont préparés à la modération, et un compromis honorable a les plus grandes chances d'intervenir.

— A Varsovie, le vote de la Diète, repoussant la motion de la droite, dont le but était de provoquer une crise présidentielle, constitue un échec du bloc conservateur, qui permettra au maréchal Pilsudski de choisir un président du conseil.

— En Italie, le roi Victor-Emmanuel III, après avoir offert à M. Meda, qui a refusé, la mission de former le nouveau cabinet, s'est adressé à M. de Nava, qui s'est réservé de donner une réponse définitive demain.

A Ferrare, au cours d'une échauffourée qui a mis aux prises les socialistes et les fascistes, sept personnes ont été tuées. Les socialistes ont proclamé la grève générale ; les fascistes ont ordonné la mobilisation de toutes les forces fascistes.

L'ouverture de la conférence que les ministres alliés doivent tenir à Londres dépend de la solution de la crise politique italienne.

28 juill. (ven.). — De l'armistice à mars 1922, l'Allemagne a payé en espèces et en nature 4.384 millions de marks or. Sur ce total, la France n'a reçu en espèces que 140 millions à titre d'avance sur ses frais d'occupation, soit aucune somme pour ses réparations. Voici la triple carence de l'Allemagne au mois de juillet 1922 :

1° L'Allemagne a demandé, le 9 juillet, à ne fournir que 1.340.000 tonnes de charbon (dont 400.000 de coke par mois), au lieu de 1.916.000 tonnes. La Commission des reparations a fixé cette fourniture pour août-septembre 1922 à 1.725.000 t., dont 600.000 tonnes de coke.

2° L'Allemagne a demandé, le 12 juillet, un moratorium pour les paiements en espèces du deuxième semestre de 1922, de 1923 et de 1924.

3° L'Allemagne a demandé, le 15 juillet, à réduire de 2 millions de livres sterling à 500.000 le forfait mensuel relatif aux créances privées des Alliés. Elle sollicite aussi, à ce sujet, un moratorium pour 1922, 1923 et 1924.

— Au cours d'une perquisition à la caserne de police de Stettin, des officiers de la commission militaire interalliée de contrôle, y ont découvert un local suspect ; mais ils ont été brutalement mis à la porte par une escouade de policiers en armes.

— Le roi Victor-Emmanuel III a reçu M. de Nova qui a décliné la mission de former le cabinet.

29 juill. (sam.). — On a annoncé officiellement que les milieux monarchistes allemands préparaient un attentat contre M. Poincaré, président du Conseil. Cette nouvelle a soulevé l'indignation non seulement de la France, mais de tous les pays alliés où la personnalité du ministre français est unanimement considérée et estimée.

M. Poincaré gêne considérablement les pangermanistes et ceux-ci donneraient beaucoup pour le faire disparaître.

— La note du gouvernement français refusant d'accorder satisfaction à l'Allemagne pour la réduction des paiements mensuels à titre de compensation provoque un violent déchaînement de fureur dans la presse allemande et une chute brutale du mark bien amenée par les manœuvres des milieux politico-financiers. Les Allemands ont émis, à ce jour, environ 170 milliards de mark-papier. Ce flot de billets a abaissé la valeur du mark en or à peu près à un centime.

— M. Turati, leader des socialistes s'est rendu au Quirinal, sur l'invitation du roi Victor-Emmanuel III. Très cordialement reçu par le souverain, il l'aurait accepté, avec le chef des fascistes, M. Mussolini, d'entrer dans un cabinet que formerait M. Orlando.

— La Grèce a demandé aux Alliés de l'autoriser à occuper Constantinople, faisant valoir que cette occupation est le seul moyen de peser sur les Turcs afin de mettre fin au conflit d'Asie Mineure. Il lui a été immédiatement répondu que pareille autorisation ne saurait lui être accordée.

— Les combats continuent en Irlande. Les troupes nationales poursuivent leur progression et réussissent à occuper Sligo. Les irréguliers sont toujours maîtres de la ville de Tipperary qu'ils défendent et privent de toute communication.

30 juill. (dim.). — M. Raymond Poincaré, président du Conseil, a inauguré le monument élevé, par les soins des comités français, italien et américain, à la mémoire des 150.000 morts de l'Argonne, à la Haute-Chevauchée, cote 285, près de Vauquois. Ce monument, œuvre de M. Bolloré, pour la partie architecturale, et de M. Becker, pour la partie sculpturale, porte l'indication de tous les corps français, italiens et américains qui ont pris part aux combats de ce secteur. Le président du Conseil a prononcé un grand discours qu'il termine en disant avec une vigueur expressive, saluée par de longs applaudissements :

L'Allemagne responsable de la guerre, doit réparer le mal qu'elle a fait. De gré ou de force, elle le réparera.

— M. Orlando, chargé pour la deuxième fois de former le cabinet, a cherché à faire l'entente entre les groupes, mais les libéraux de droite et les nationalistes ont repoussé la collaboration avec les socialistes. M. Orlando est allé au Quirinal faire part au roi Victor-Emmanuel III de l'insuccès de ses démarches. Le roi a fait appeler le président de la Chambre, M. de Nicola, qui s'est ensuite entretenu avec M. Facta.

— Les Grecs ont proclamé l'autonomie de la région de Smyrne. En même temps, ils débarquent 25.000 hommes environ, à Rodosto ; une patrouille grecque, qui a fait une incursion dans la zone neutre a été repoussée après une vive fusillade par des gendarmes turcs.

31 juill. (lun.). — Le *Foreign Office* a transmis à l'ambassade de France sa réponse à la dernière note de M. Poincaré. Dans ce document, M. Lloyd George fait savoir au président du Conseil français qu'il sera heureux de le voir à Londres, le 7 août, et il propose que les discussions ne portent que sur la question des réparations. L'Italie et la Belgique ont été priées d'envoyer des représentants à cette réunion.

— La grève générale a été proclamée en Italie, en signe de protestation contre les sanglants incidents qui se sont produits à Ravenne entre fascistes et communistes. La grève s'étend à toutes les catégories, y compris les chemi-nots, les P. T. T. et tous les services publics.

— En Pologne, M. Nowack, recteur de l'Université de Cracovie, a réussi à former le nouveau cabinet.

1er août (mar.). — La réponse allemande à la lettre de M. Poincaré, relative aux paiements de compensation a été remise à Paris. L'Allemagne se déclare de nouveau incapable d'effectuer les versements exigés.

A cette note, M. Poincaré a répondu immédiatement que si le 5 août, l'assurance n'est pas donnée par Berlin que la somme de deux millions de livres sera payée le 15, le gouvernement français prendra les sanctions nécessaires.

— On a distribué le texte de la note relative aux dettes de guerre et qui a été adressée par lord Balfour aux représentants, à Londres, de la France, de l'Italie, de l'Etat serbe-croate-slovène, de la Roumanie, du Portugal et de la Grèce. Cette note dit notamment :

La Grande-Bretagne est disposée, si toutefois cela est possible, à renoncer à toutes ses revendications du fait des dettes de guerre ou des indemnités dues pour réparations. Une pareille manière de procéder constituerait le seul moyen susceptible de rétablir la stabilité économique de l'Europe.

Toutefois, la situation économique de la Grande-Bretagne ne permet pas à celle-ci de renoncer, soit aux sommes qui lui sont dues par les alliés, soit aux réparations qui lui sont dues par les anciens ennemis, car elle est elle-même obligée de rembourser aux Etats-Unis les dettes qu'elle a contractées envers l'Amérique.

La Grande-Bretagne ne se propose à aucun prix de réclamer à ses propres débiteurs plus qu'il ne lui est nécessaire pour payer ses propres créanciers.

— On annonce de Rome que M. Facta, président du Conseil démissionnaire, chargé par le roi Victor-Emmanuel III de constituer un nouveau ministère, a réussi dans sa mission, malgré l'opposition manifestée dans certains milieux parlementaires.

— A Athènes, les représentants diplomatiques de la France, de l'Angleterre et de l'Italie se sont rendus au ministère des Affaires étrangères et ont remis à M. Baltazzi une réponse identique de leurs gouvernements à la demande de la Grèce concernant l'occupation de Constantinople. Cette réponse est négative et ajoute que les troupes alliées s'opposeront à toute tentative de passage des troupes helléniques vers Constantinople.

— En Irlande, la campagne dans le sud a été marquée par la prise de Tipperary. Cette ville était une des positions les plus importantes des irréguliers qui ont opposé une vive résistance.

— Une épouvantable catastrophe de chemin de fer s'est produite sur la ligne d'Agen à Tarbes, entre les gares de Miélan et de Villecomtal sur les confins du Gers et des Hautes-Pyrénées. Deux trains, venant de Moulins et de Montluçon emmenaient vers Lourdes des centaines de pèlerins et se suivaient à la distance réglementaire. Mais le train de tête ne put achever de gravir la rampe des Puntous de Laguian. Il stoppa brusquement, puis malgré les efforts du mécanicien, il s'en alla à la dérive en descendant à reculons la pente. Les freins, en mauvais état, furent impuissants à le retenir et il alla s'écraser contre le train de Moulins qui le suivait. Le choc fut terrible : on compte une trentaine de morts et une cinquantaine de blessés.

2 août (mer.). — En dépit de l'opposition formelle des Alliés, la Grèce persiste dans son attitude menaçante. Dans une nouvelle note qu'il envoie aux Alliés, le cabinet d'Athènes insiste sur la nécessité d'occuper la capitale ottomane, si l'on veut mettre fin à ce qu'il appelle la situation intenable actuelle.

De son côté la Turquie proteste formellement contre la menace de la Grèce et contre l'autonomie de Smyrne qu'elle a proclamée : elle formule des réserves au sujet des conséquences de cette décision arbitraire, dont toute la responsabilité retombe sur le gouvernement d'Athènes.

— La situation est loin de s'améliorer en Italie. Pour ne pas céder à l'ultimatum fasciste, les socialistes font tous leurs efforts afin de prolonger la grève à laquelle les chemi-nots ont adhéré.

— Il est question de la réforme des cours d'assises en France. La plupart du temps, c'est parce qu'il estime que la peine édictée par le code pénal est hors de proportion avec la faute commise que le jury acquitte des accusés dont la culpabilité est évidente. Pour remédier à cet état de choses, M. Barthou, garde des sceaux, demande que le jury soit associé à la cour pour l'application de la peine.

— L'express de Paris à Saint-Brieuc a été tamponné en quittant la gare de Chartres par une machine qui se rendait à la gare de triage pour s'atteler à un train de marchandises. Une trentaine de voyageurs ont été blessés.

3 août (jeu.). — A Londres, à la Chambre des Communes, sir Robert Horne, chancelier de l'Echiquier, expose la situation actuelle touchant les réparations, ainsi que les différentes phases qui ont amené l'Allemagne à demander un moratorium. Il est d'avis que l'Allemagne, qui a été l'artisan de sa propre infortune, est en mesure de verser de très fortes sommes en matière de réparations. M. Asquith rappelle que la France a souffert beaucoup plus que les autres pays pendant la guerre, qu'elle a fait des efforts énormes, qu'elle a emprunté de l'argent pour ses régions dévastées et qu'elle n'a même pas reçu un franc pour la réparation des dégâts. M. Llyod George prend la parole et déclare que ce serait une erreur de pousser l'Allemagne au delà des limites de l'endurance et de sa capacité de payer : « D'ici peu, dit-il, gare à une Allemagne de 70 millions d'habitants, avec une dette intérieure presque nulle, en face d'une Angleterre chargée d'une dette nationale de 7 milliards de livres et une dette extérieure d'un autre milliard. »

— La proclamation d'autonomie de Smyrne a produit un effet lamentable sur la population musulmane. Dans les différentes villes de province, les Turcs ont organisé des meetings afin de protester contre le geste de la Grèce, mais tous ces mouvements ont été réprimés par la force armée. Plusieurs arrestations ont été opérées.

— La commission militaire interalliée a fait procéder, en présence d'officiers allemands, à la visite de certains locaux dans la forteresse de Neisse. Cette visite a amené la découverte de 1.000 tonnes de matériel de guerre, munitions, fusils, poudres, culasses de canons, masques contre les gaz, objets d'équipement, 300 obus de 21 centimètres, 1.000 de 77 millimètres. Comme cela s'était déjà produit précédemment, les autorités militaires allemandes ont essayé de mettre toutes sortes d'obstacles à cette visite.

— A Rome, le ministère de l'intérieur annonce que la grève générale a pris fin à midi.

4 août (ven.). — A Milan, les fascistes ont mis à exécution leur menace. La municipalité socialiste de cette ville n'ayant pas voulu assurer le fonctionnement des services publics pendant la grève, les fascistes ont envahi l'hôtel de ville et s'y sont installés, après en avoir chassé la municipalité. Gabriele d'Annunzio a harangué la foule, du balcon, pour stigmatiser le mouvement de grève et le danger communiste. Les fascistes ont ensuite incendié l'hôtel du journal l'*Avanti*, organe officiel du parti socialiste.

— Le gouvernement hellénique, dans sa nouvelle réponse à la note des puissances concernant l'occupation de Constantinople, fait remarquer que cette occupation avait été décidée pour obtenir, par une action décisive contre la capitale des Turcs, une prompte conclusion de la paix dont le retard engendrera, dit-il, des calamités nouvelles en Orient.

— On annonce de Téhéran, la concentration de grandes masses de l'armée rouge sur la frontière du Turkestan. Les troupes de la frontière persane ont pris les mesures nécessaires pour parer à toute éventualité.



Colonies de Vacances. — Un beau jour dans leur vie ! (Mich. *l'Echo de Paris*).
« Pour le prix d'une seule journée passée sur une plage à la mode, vous pouvez assurer quinze jours de bonheur et de grand air à un bambin parisien et souvent à plusieurs ».

5 août (sam.). — A 11 h. 30, M. Hœsch, chargé d'affaires d'Allemagne à Paris, a remis au quai d'Orsay la réponse négative de l'Allemagne à l'ultimatum français. A midi, le gouvernement français répondait. Les mesures de rétorsion, fort modérées, étaient signifiées dans sa réponse ; elles portent sur l'ajournement de la reconnaissance des créances allemandes et certaines suspensions de paiements. Mais au cas où ces diverses mesures ne suffiraient pas au prompt règlement de la question, dit en terminant la note française, elles seraient complétées par d'autres dispositions progressives.

— Depuis plus d'un mois, les Grecs s'étaient mis à concentrer des effectifs en Thrace orientale, afin d'occuper Constantinople. Quatre divisions, soit un total de 42.000 hommes, appuyés par des régiments d'artillerie et de cavalerie avaient été établis notamment dans la région d'Ouzoun-Kepru et de Lule-Bourgas, sous les ordres du généralissime hellène Hadji-Anesti.

Aussitôt que les Alliés ont eu connaissance de ces dispositions hostiles des armées de Constantin, ils ont pris les mesures nécessaires. Sous les ordres des généraux Charpy et Marden, les troupes françaises et britanniques prirent position à droite et à gauche de Tchataldja, au nombre d'environ 8.000 ou 9.000 soldats, appuyés par la flotte.

— Un typhon s'est abattu avec une violence terrible sur Swatow, en Chine. Des quartiers entiers de la ville ont été submergés par les rafales qui ont duré pendant six heures. L'importance des dégâts est considérable, toutes les maisons étant endommagées. Le nombre des morts est évalué à 50.000.

6 août (dim.). — M. Poincaré, président du Conseil, accompagné de M. Lasteyrie, ministre des finances, est parti pour Londres et est arrivé le soir même dans la capitale anglaise. M. Schanger et M. Paratore, ministres italiens des affaires étrangères et des finances sont arrivés par le même train. M. Lloyd George et M. Robert Horne les ont reçus sur le quai de la gare où une foule énorme les attendait et a vivement acclamé les ministres français et italiens. Les ministres belges, MM. Theunis et Jaspar, sont arrivés peu après. Les conversations interalliées de Londres s'ouvriront demain à Downing-Street.

— A la suite d'instructions complémentaires transmises par le haut commandement hellénique, le général Vlachopoulos a notifié au commandant en chef des forces alliées à Constantinople que le retrait des troupes grecques à une distance de 3 kilomètres de la ligne de démarcation a commencé. La délimitation de la nouvelle zone neutre sera fixée incessamment.

— Aux Etats-Unis, à Sulphur-Springs, l'express de la ligne Missouri-Pacifique a tamponné un train local. Plusieurs voitures de ce dernier train ont été projetées dans une rivière où des voyageurs se sont noyés. Il y a 40 morts et 140 blessés.

— Aujourd'hui à Genève 100 francs français valent 43.075 ; 1 livre sterling, 23,425 ; 1 dollar, 5,2635 ; 100 fr. belges, 40,70 ; 100 lires italiennes, 24,40 ; 100 pesetas, 81,65 ; 100 marks allemands, 0,6925 ; 100 couronnes autrichiennes nouvelles, 0,01 ; 100 couronnes hongroises, 0,23 ; 100 couronnes tchécoslovaques, 12,80 ; 100 marks polonais, 0,09.

7 août (mar.). — Dès la première séance de l'entrevue de Londres, M. Poincaré, président du Conseil français, invité à prendre la parole, a fait un exposé de la situation créée par la demande allemande de moratorium. Il a rappelé les sacrifices de la France et l'inexécution par le Reich de ses engagements.



« C'est ta nouvelle bonne? Elle a l'air convenable !... Est-elle discrète, au moins ?
— Très discrète... Elle casserait toute la vaisselle, qu'elle n'en dirait pas un mot... (Spaho, *Le Petit Bleu*).

Si un moratorium nouveau est accordé à l'Allemagne, dit-il, *la France qui a déjà avancé 90 milliards or, continuera à ne rien toucher, pendant que ses créanciers réclament le règlement des avances de guerre... C'est là un état de choses inique, qui ne peut se prolonger sans les plus graves inconvénients. Certes, il ne faut pas acculer l'Allemagne au désespoir, ainsi que l'a dit M. Llyod George, mais la France non plus.*

M. Poincaré dit que la France veut des gages et que, sur cette question, elle restera intransigeante, dut-elle être obligée de reprendre sa liberté d'action.

Le plan des gages proposé par M. Poincaré a été renvoyé à la commission des experts financiers.

— Un télégramme de Dublin annonce que les rebelles ont fait de nouvelles ouvertures au gouvernement provisoire en vue d'un armistice suivi d'une convention de paix. Le gouvernement de Dublin a déclaré qu'il n'accepterait de suspendre les opérations qu'aux conditions suivantes : 1° Reddition sans conditions ; 2° remise de toutes les armes et munitions ; 3° restitution à leurs propriétaires des biens et valeurs saisis par les insurgés.

8 août (mar.). — A Londres, le comité des experts nommé par la Conférence examine les mesures proposées par M. Poincaré. La thèse française relative au problème des réparations, soutenue en partie par la Belgique, est combattue par les délégués anglais et italiens.

— Le départ de la coupe Gordon-Bennett des sphériques a été donné à Genève, dimanche dernier, au parc de gonflement de l'usine à gaz. Il y avait 19 concurrents de différentes nations. D'après le résultat connu aujourd'hui, la coupe Gordon-Bennett des sphériques revient à un Américain, M. Honeywell. M. Bienaimé, français, s'est classé second ; M. Barbenti, italien, troisième, et M. Lebrousse, belge, quatrième.

9 août (mer.). — A la Conférence de Londres, les experts sont arrivés à un accord sur plusieurs points, mais l'opposition est entière en ce qui concerne la double barrière douanière du Rhin et de la Ruhr, entre les délégués français et les autres délégués alliés, surtout les anglais.

La discussion continue laborieuse, et, à Paris tant qu'à Londres, se tiennent d'importants conseils des ministres.

— La grève générale a été déclarée dans tout le Portugal et l'on craint de graves désordres dans le pays. Le siège du gouvernement a été transporté au fort de Cascaes ; les garanties constitutionnelles ont été suspendues et l'état de siège a été proclamé.

10 août (jeu.). — Chaque délégation demeure sur ses positions, à Londres. Le conseil des ministres français a approuvé unanimement M. Poincaré et le conseil des ministres britanniques a approuvé unanimement M. Lloyd George. Demain la Conférence doit se réunir en séance plénière.

— Cinq cents Allemands seront expulsés demain d'Alsace et de Lorraine. Les 500 indésirables se répartissent ainsi : Haut-Rhin, 100 ; Bas-Rhin, 150 ; Moselle, 250.

— A Rome, la Chambre a voté un ordre du jour (par 247 voix contre 121), exprimant sa confiance dans le cabinet Facta.

— A Lisbonne, la loi martiale a été déclarée. La grève continue et la situation est grave dans la capitale du Portugal. Le cabinet se réunit dans les casernes.

— Le croiseur léger britannique *Raleigh*, jaugeant 4.650 tonnes et long de 184 mètres, s'est échoué sur les récifs de Pointe-d'Amour, au large de la côte du Labrador. L'équipage a été sauvé.

— S. M. Khaï-Dinh, empereur d'Annam, quitte la France et s'embarque à Marseille pour revenir dans son pays.

11 août (ven.). — L'atmosphère de la conférence de Londres paraît s'éclaircir. Les Alliés sont d'accord sur le prélèvement de 26 °/o sur les exportations et sur la saisie des douanes du Reich. La discussion continue au sujet des mines fiscales de la Ruhr et des forêts domaniales de Rhénanie.

— L'Allemagne a célébré sa constitution, mais cette fête nationale s'est passée sans pompe ni enthousiasme. Les nationalistes étaient à peu près absents de toutes les manifestations en faveur de la République et les socialistes auraient vivement préféré que le 10 novembre devînt jour de la Fête nationale, la révolution allemande leur paraissant bien plus considérable que l'anniversaire de l'adoption de la Constitution de Weimar.

— En Irlande, les réguliers se sont emparés de plusieurs localités. Les rebelles résistent encore à Cork et aux environs. Presque toute la ville de Cork est en flammes.

12 août (sam.). — A Londres, la Conférence est arrivée à une impasse. Les ministres des Finances et les experts alliés, après de longues heures de discussion, n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur les garanties à exiger de l'Allemagne en contre-partie du nouveau moratoire qui lui serait accordé éventuellement. Leur rapport constate les divergences de vues des diverses délégations, qui portent non seulement sur le contrôle des mines fiscales de la Ruhr et les forêts domaniales de la rive gauche du Rhin, mais encore sur le programme même du moratorium. Les Anglais voudraient accorder à l'Allemagne un moratoire pour tous ses versements en espèces jusqu'à la fin de l'année 1924, qu'il s'agisse des réparations, des offices de compensations, des frais d'armée d'occupation et même des frais des commissions prévus par le Traité. Les Italiens voudraient qu'il ne s'étendît pas au delà de 1923 et les Français au delà de 1922.

Au cours de la conversation, M. Lloyd George proposa de recourir à l'arbitrage de la Société des Nations. M. Poincaré déclina aussitôt ce projet faisant remarquer que des Etats neutres, n'ayant participé ni à la guerre ni à la conclusion du Traité, ne pouvaient être faits juges de la mise en œuvre de ce Traité.

13 août (dim.). — Les experts financiers alliés, à Londres, ont examiné la question des offices de compensations. L'accord s'est établi en vue d'exiger de l'Allemagne le paiement de l'échéance du 15 août, qui s'élève à 2 millions de livres. M. Poincaré, ayant refusé le délai réclamé par l'Allemagne avait pris le 5 août, les sanctions, en vue d'amener le Reich à s'acquitter de son obligation. Pour l'avenir, la question serait réglée par voie de réquisitions directes entre les pays intéressés et l'Allemagne. L'Angleterre et l'Italie ont déjà conclu des accords directs à cet égard.

14 août (lun.). — Après huit jours de discussions et en dépit du grand esprit de conciliation dont M. Poincaré n'a cessé de faire preuve, la conférence de Londres n'a pas abouti. Les hommes d'Etat alliés se séparent sans être arrivés à un accord. Devant l'opposition systématique de l'Angleterre, il a été impossible d'arriver à un règlement général des réparations, bien que la France acceptât l'octroi immédiat d'un court moratorium à l'Allemagne, en échange de la saisie de gages nouveaux : les mines fiscales de la Ruhr, les forêts domaniales de la rive gauche du Rhin. L'examen approfondi du problème des réparations et de la question des dettes interalliées est renvoyé à une conférence ultérieure. Finalement, M. Lloyd George s'est opposé une fois de plus à la prise de gages justement réclamée par M. Poincaré et voulait l'octroi immédiat et sans condition d'un moratorium à l'Allemagne. M. Poincaré a refusé d'y consentir sans gages nouveaux : l'entretien s'est trouvé rompu. La France garde sa liberté d'action et M. Poincaré quitte Londres demain pour rentrer à Paris.

C'est la première fois, depuis l'armistice, qu'une conférence des chefs de gouvernements alliés se termine par un désaccord net, officiel. M. Lloyd George, très intransigeant, a soutenu une politique des réparations incompatible avec les intérêts français et M. Poincaré n'a voulu rien céder de nos droits méconnus. Les divergences proviennent du fait que le ministre anglais envisage la situation au point de vue de la dépression du commerce britannique, tandis que le ministre français la considère au point de vue de son pays dévasté



Un monsieur a la mer. — « Un succès, votre drapé ; on vous prend pour l'émir Faïçal et on vous envoie au bain ».
(Lucien Métivet, *Le Journal*).



« Oui, les Romains se servaient de cette tour comme poste de télégraphie... et sans fil, encore... ce qui prouve que nous n'avons rien inventé... »



« Oui, mon cher... 175 francs par jour à l'hôtel !.. Je me demande comment peuvent faire les pauvres gens obligés d'habiter ici toute l'année.. »



LE KRONPRINZ ÉCRIT SES MÉMOIRES

« Ni papa, ni moi, n'avons désiré la guerre, surtout si nous avions su comment elle devait finir... »



« Dix francs pour avoir repêché votre femme !.. Vous vous fichez du monde ?.. Çа vaut cent francs ou je la remets dans l'eau... »



« Mon mari voudrait beaucoup être décoré à l'occasion du centenaire de Pasteur... malheureusement, je ne lui vois aucun titre ?

— Il pourrait essayer de se faire mordre par un chien enragé... »

(Henriot, *Le Journal Amusant*).

PETITE CORRESPONDANCE

L. A., *Paris* — Le raisonnement n'est qu'un instrument, aussi bon pour l'erreur que pour la vérité; et aucun raisonnement ne peut faire que ce qui est ne soit pas.

N. P., *Lille*. — *L'eau sauvage* est l'eau de pluie répandue sur la terre et que n'a recueillie aucun lit.

S. C., *Strasbourg*. — Le château de Rambouillet date du XVe siècle. Mais il a reçu depuis des modifications nombreuses, grâce aux séjours qu'y firent les princes de la famille royale.

S. M., *Bruxelles*. — 1 cm³ de vapeur d'eau à 0° et sous la pression de 760 mm. de mercure pèse 0 gr. 000.801.

P. D., *Lyon*. — *Agaléga* ou *Galéga*, appelée *la reine des îles à huile* (huile de coco) et p acée parmi les dépendances de l'île Maurice, est une île remarquable par sa fertilité.

S. V., *Rouen*. — On peut dire que l'égalité est dans la société, sauf la différence des fortunes, sauf la différence des rangs, sauf la différence des facultés, sauf enfin l'inégalité.

L. F., *Casablanca*. — Les *pueblos* sont des villages indiens situés dans les régions accidentées du sud-ouest des Etats-Unis ou du nord-ouest du Mexique ; ils sont des ruines d'une civilisation plus ou moins disparue.

P. F., *Limoges*. — La *porcelaine de Réaumur* est en réalité du verre cristallisé constituant une matière opaque. Ce fut Réaumur qui, le premier fabriqua cette matière.

R. C., *Angers*. — Chateaubriand, ce merveilleux ouvrier de langue française, écrivait beaucoup, et c'est en effet de lui que le prince de Polignac disait: « C'est un grand esprit, mais il a une singulière infirmité : il ne peut pas se tenir tranquille en présence d'une feuille de papier blanc. »

C. H., *Nantes*. — La *randanite* est une silice hydratée que l'on rencontre en Auvergne ; elle est constituée par des débris de diatomées et des radiolaires. On s'en sert pour préparer la dynamite.

H. L., *Moulins*. — La variété de ses connaissances qu'il a si bien exposées dans ses ouvrages est due surtout aux études qu'il a faites dans ses nombreux voyages.

On sait un peu de tout quand on a voyagé !

B. G., *Douai*. — Toute la sagesse n'est pas enfermée dans une tête, ce qui veut dire que pe sonne ne peut se fier à sa propre sagesse et que tout le monde a besoin de conseils.

D. T., *Toulon*. — On peut juger de la taille du sanglier par les boutis, la souille et la bauge. Plus les boutis sont profonds et larges, plus l'animal est fort et gros. Il en est de même quant à la largeur et à la longueur de la souille et de la bauge.

J. D., *Bruxelles*. — Les transmutations des corps radioactifs s'effectuent d'une façon continue et l'on admet que le nombre d'atomes qui se détruisent dans un temps déterminé est proportionnel au nombre d'atomes qui restent non détruits.

D. F., *Bourg*. — Il résulte en effet d'expériences très sérieuses faites un peu partout, mais notamment à la station expérimentale de Coligny, dans votre département, que les œufs les plus lourds donnent naissance à des coqs.

H. P., *La Seyne*. — Si les parties attaquées de vos meubles sont accessibles, essayez d'injecter dans les trous de vers de petites quantités de sulfure de carbone, ou disposez à proximité des tampons de coton imprégnés de ce produit, qui est d'ailleurs d'une odeur nauséabonde et dangereux par son inflammabilité.

U. D., *Tunis*. — Nous avons beaucoup réfléchi à cette chose, et vraiment nous n'en voyons pas l'utilité. Rendons-nous alors à l'avis de Florian :

Une chose que notre esprit
Après un long travail n'entend ni ne saisit
Ne nous est jamais nécessaire.

V. H., *Alexandrie*. — La *calorisation des métaux* consiste à les protéger en recouvrant leur surface d'une couche d'aluminium. L'opération s'effectue en chauffant vers 1000 degrés le métal à caloriser en présence d'un gaz réducteur et d'une poudre comprenant 49 p. 100 d'aluminium, 49 p. 100 d'alumine et 2 pour 100 de chlorure d'ammonium.

P. H. à *Lyon*. — C'est saint François de Sales qui, dans son parler mystique et fleuri, a dit : « Le mariage est un certain ordre où il faut faire la profession devant le noviciat, et s'il y avait un an de probation comme dans le cloître, il y aurait peu de profès »

M. T., *Alger*. — En terme de manège, *l'équilibre* est l'action du cavalier qui suit avec souplesse les mouvements de son cheval.

E. S., *Beyrouth*. — Il y a toujours dans les proverbes quelque trait particulier qui en indique le sens, et ce sens n'est jamais impénétrable pour qui sait le chercher. En réfléchissant bien on finit par trouver, et quelquefois mieux que ce qu'on cherchait. C'est le cas d'appliquer le proverbe: « Saül cherchait des ânesses et il trouva une couronne. »

G. B., *Ostende*. — La réception des temps horaires par T.S.F. donne une grande précision pour la détermination de la longitude en mer. l'erreur ne dépasse pas un quart de seconde de temps et par suite l'erreur possible pour la longitude ne dépasse pas 100 m.

H. V., *Amsterdam*. — Dans la nomenclature des rois de France, le nom de *Jean Ier* est donné au fils posthume de Louis X, qui ne vécut que cinq jours (1316). — On a donné de même le nom de *Louis XVII* au fils de Louis XVI, et celui de *Napoléon II* au fils de Napoléon Ier, bien que ces princes n'aient jamais régné.

L. G., *Paris*. — La Savière serait une singulière rivière, si c'était à proprement par er une rivière, car elle coule dans les deux sens ; c'est en réalité un canal de jonction entre le Rhône et le lac du Bourget, et qui, selon que les eaux sont plus hautes dans le fleuve ou dans le lac, fait fonction de déversoir dans un sens ou dans l'autre.

J. B., *Le Havre*. — Aujourd'hui les rébus en faveur sont ceux que des dessinateurs ingénieux enrichissent des ressources et des difficultés que leur apporte leur crayon. Mais autrefois, le rébus était uniquement composé de mots et de lettres. Tabourot des Accords, qui fut le collecteur soigneux de tous les jeux d'esprit ayant cours en son temps, en a produit un grand nombre, parmi lesquels nous citons celui-ci :

Pir	*vent*	*venir*
Un	*vient*	*d'un.*

(Un soupir vient souvent d'un souvenir).

I. B., *Besançon*. — Oui, Barbey d'Aurevilly était d'un caractère sem lable. Comme l'un de ses amis lui reprochait un jour, non seulement sa manie de se singulariser par ses allures et la recherche surannée de sa toilette, mais encore cette hautaine intransigeance d'opinions et de croyances par laquelle il s'isolait volontairement de la société de ses contemporains : « Mon cher, répliqua fièrement l'auteur de l'*Ensorcelée*, les aigles vont seuls, les din 'ons vont par troupe ! »

P. W., *Mulhouse*. — La *bakelite* est une matière plastique qui est utilisée pour imiter l'ivoire, l'écaille, etc., et surtout comme isolant électrique. Son nom vient de Bakeland, chimiste américain qui en est l'inventeur ; en réalité, c'est une résine obtenue synthétiquement.

M. A., *Marseille*. — Sur l'initiative du roi d'Egypte Fuad Ier, le onzième Congrès International de Géographie se réunira au Caire en 1925. Cette date coïncide avec le cinquantenaire de la Société royale de Géographie d'Egypte fondée par le khédive Ismaïl en 1875.

D. E., *Versailles*. — Scaramouche de son vrai nom Tiberio Fiorelli, fut inhumé en grande pompe dans l'église Saint-Eustache, à Paris, tandis que Molière, moins bien traité, s'était vu, vingt ans auparavant refuser la sépulture. Mais les comédiens italiens, vantés pour leur dévotion, échappèrent toujours à l'anathème des conciles contre les gens de théâtre et les histrions. Scaramouche fut le maître de Molière, comme le dit son épitaphe, répétée au bas de son portrait:

Cet illustre comédien
De son art traça la carrière ;
Il fut le maître de Molière,
Et la nature fut le sien.

P. S., *Nevers*. — Amédée VIII, ce grand prince de la maison de Savoie, qui le premier prit le titre de duc (1391-1440), et qui plus tard devint pape, ou mieux antipa e, sous le nom de Félix V, a eu une destinée si féconde en coups de théâtre qu'il n'est pas étonnant que la légende se soit un peu mêlée à son histoire. Lorsque, arrivé au faîte de sa pu ssance, il abdiqua tout à coup, en 1434, pour se retirer dans son magnifique château de Ripaille, sur le Léman, il ne renonça au pouvoir, direct ses ennemis, que pour mener la vie d'un épicurien raffiné. De là serait venue l'expression *faire ripaille*. La réalité est tout autre. Comme plus tard, Charles-Quint, il conserva dans cette abdication de forme toute la réalité de la puissance. Quant à sa vie, elle fut d'une dignité telle qu'en 1439 le concile de Bâle l'élut pape pour l'opposer à Eugène IV. Mais ceci est une autre histoire.

Ch. St., *Anvers*. — Le mot *raguage* (de *raguer*) ne se trouve pas dans les Dictionnaires de l'Académie et nous ne l'avons pas vu dans d'autres dictionnaires que dans les nôtres. Il n'a pas une tradition orthographique très ancienne ni très étendue. Certains livres maritimes contiennent la forme *ragage* (d'après l'analogie *tanguer, tangage*), d'autres *raguage*. Le choix nous paraît facultatif. Le mot désigne l'usure d'un câble par frottement contre un autre câble ou un autre corps.

H. V., *L'Isle-Adam*. — Il n'y a pas d'ouvrage spécial. Certains grammairiens ont posé cette règle : « Tout nom de ville terminé par une syllabe muette est féminin ; il est masculin dans tous les autres cas. » Ce principe est trop absolu. Disons qu'en gé iéral les noms de villes sont du masculin, quelle que soit la terminaison. Ajoutons, pour compléter et restreindre cette règle, que les noms de villes qui dérivent d'un féminin latin et dont les historiens ont consacré le genre sont du féminin : *Rome, Athènes, Carthage, Jérusalem, Sparte, Florence, Venise, Lutèce, Pompéi, Grenade*, etc.

Ordinairement on met au féminin les noms de villes employés en apostrophe :

Chante, heureuse *Orléans*, *les vengeurs de la France*.

Quand le mot *tout* précède immédiatement un nom de ville, il se met touj urs au masculin : *Tout Lisbonne fut détruit par un tremblement de terre.*

Quand le cas est douteux, la prudence commande de faire précéder le nom propre du mot *ville*: *La ville de La Rochelle fut prise par Richelieu.*

H. C., *Epinal*. — 1° Nous avons donné l'historique de l'Académie française, avec la liste des membres qui se sont succédé aux quarante fauteuils, dans le N° du *Larousse Mensuel* de décembre 1909 (t. Ier p. 587). Depuis cette date, toutes les élections ont été enregistrées, au fur et à mesure qu'elles se sont produites. — 2° Les prix Goncourt depuis l'origine ont été :

1903. — J.-A. Nau : *Forces ennemies.*
1904. — L. Frapié : *la Maternelle.*
1905. — Cl. Farrère : *les Civilisés.*
1906. — J.-J. Tharaud : *Dingley, l'Illustre Ecrivain.*
1907. — E. Moselly : *Terres Lorraines.*
1908. — F. de Miomandre : *Ecrit sur de l'eau.*
1909. — M. et A. Leblond : *En France.*
1910. — L. Pergaud : *De Goupil à Margot.*
1911. — A. de Chateaubriant : *M. des Lourdines.*
1912. — A. Savignon : *les Filles de la Pluie.*
1913. — M. Elder : *le Peuple de la Mer.*
1914. — (Le prix n'est pas donné).
1915. — R. Benjamin : *Gaspard.*
1916. — H. Barbusse : *le Feu.*
— — A. Bertrand : *l'Appel du Sol.*
1917. — H. Malherbe : *la Flamme au poing.*
1918. — G. Duhamel : *Civilisation.*
1919. — M. Proust : *A l'ombre des jeunes filles en fleurs.*
1920. — E. Pérochon : *Nène.*
1921. — R. Maran : *Batouala.*

N. B., *Paris*. — C'est à tort, en effet, qu'on rapporte cette anecdote à Isabelle la Catholique faisant le siège de Grenade, en 1492. C'est Isabelle d'Autriche, fille de Philippe II d'Espagne qui en est l'héroïne. Elle accompagnait son mari, le prince Albert, au siège d'Ostende et elle fit vœu (dit-on) de ne pas changer de chemise avant la redd tion de la ville; celle-ci eut lieu après plus de trois ans (1604) et le nom de la princesse est resté à la couleur que sa chemise avait prise pendant cet intervalle.

Ce genre de serment a été imité dernièrement en Angleterre. Un gentleman était fiancé à une jeune fille qui préféra accomplir avec un autre la formalité du mariage. De dépit, le fiancé déçu jura de rester toute sa vie dans l'habit qu'il portait le jour de la rupture. Vingt-cinq ans plus tard, la volage fiancée devenue veuve. Touchée de tant d'originalité, elle revint à celui qui l'attendait depuis si longtemps avec le même habit. Le mariage eut lieu et l'ex-fiancé patient et fidèle... se paya un complet neuf.

L. P., *Paris*. — Lorsque les inscriptions murales étaient rédigées en latin, il était d'usage de consulter l'Académie des inscriptions. Maintenant qu'elles le sont en français, ne pourrait-on consulter sinon l'Académie française, du moins ses traditions ? S'il est un genre qui comporte une impeccable correction, c'est le style lapidaire fait pour rester si longtemps sous les yeux des générations. S'il est vrai que dans une charmante cité qui a souffert de la guerre on peut lire cette inscription : « Cette gare a été construite en 1922 sur l'emplacement de *celle incendiée* par les Allemands en 1914 », il y a lieu de regretter cet emploi de *celle* suivi d'un participe passé, qu'on tolère dans un journal ou dans la conversation mais non chez un bon écrivain ni surtout sur un mur. Nous n'exagérons pas le purisme : mais pensez donc, écrire sur la pierre !

Paris, Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Grosley.



« Ma pauvre Marianne, il pousse de drôles de feuilles sur les lauriers... »



« Les ai-je assez mis dans le gâchis, avec ma guerre !... »



« Et nous avec notre paix !... »

(Spahn, *Le Petit Bleu*).



MUSIQUE DE CHAMBRE.
Les Réparations (*Berceuse*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Août 1922 au 14 Septembre 1922

15 août (mar.). — M. Poincaré, président du Conseil, venant de Londres avec M. de Lasteyrie, ministre des Finances, et les différentes personnalités qui les accompagnaient à la conférence, est arrivé à Paris vers 6 heures et demie du soir. Il a été vivement acclamé par une foule compacte qui s'était massée sur les quais et la cour de la gare.

Avant de quitter Londres, M. Poincaré, accompagné de M. de Lasteyrie, de M. Peretti de La Rocca et de M. de Saint-Aulaire, ambassadeur de France, s'est rendu à la basilique de Westminster, où il a déposé une magnifique gerbe de fleurs aux couleurs françaises sur la tombe du Tommy inconnu de la Grande Guerre.

— Les ambassades allemandes de Paris, Londres et Rome et la légation allemande de Bruxelles ont remis aujourd'hui aux Alliés intéressés une note dans laquelle il est dit que, « pour faciliter une entente sur la question des versements au titre des compensations, entente à laquelle il attache la plus grande importance, le gouvernement allemand, mettant de côté les grandes objections que fait naître la question des devises, mettra à la disposition des gouvernements intéressés la somme globale de 500.000 livres sterling, au lieu de 2 millions de livres qu'il devait payer. » C'est, de sa part, un nouveau manquement aux obligations que lui impose le Traité.

Du reste le manquement est quotidien en ce qui concerne les livraisons de bois et de charbon.

16 août (mer.). — A l'unanimité, le Conseil des ministres réunis à Rambouillet sous la présidence de M. Millerand, a approuvé l'attitude de M. Poincaré à Londres et se solidarise avec lui.

La demande de moratoire de l'Allemagne va être examinée par la Commission des réparations qui doit se réunir demain. Si la Belgique vote avec la France, c'est-à-dire contre l'octroi du moratoire, ce dernier sera repoussé : mais si la Belgique vote avec l'Angleterre et l'Italie, pour l'octroi de ce moratoire, la France réservera sa liberté d'action.

17 août (jeu.). — La Commission des réparations, réunie à Paris, à l'hôtel Astoria, est composée de M. Louis Dubois, délégué français, président ; sir John Bradbury, délégué britannique : marquis Salvago Raggi, délégué italien ; M. Delacroix, délégué belge. Elle ne doit pas statuer sur le moratoire à l'Allemagne avant quelques jours. Il est probable que le gouvernement allemand sera entendu, soit qu'un ministre du Reich vienne à Paris, soit que la Commission des réparations délègue un de ses membres à Berlin.

— A Dantzig, à l'issue d'une fête sportive militaire sur le terrain de Putzig, au programme de laquelle figurait un lancement de bombes, un des aviateurs a laissé tomber une bombe de fort calibre au moment où il se trouvait au-dessus des spectateurs. Dix personnes ont été tuées sur le coup et une cinquantaine plus ou moins grièvement blessées.

— En Irlande, les troupes régulières ont repris la ville de Dundalk qui était retombée depuis quelques jours entre les mains des rebelles. Ceux-ci ont opposé une vive résistance et se sont retirés dans les montagnes entre Dundalk et Newry.

— M. de Alvear, président élu de la République Argentine quitte demain Paris, où il a passé quelques jours, et se rend à Bordeaux pour s'embarquer sur le paquebot *Mussilia*, à destination de Buenos-Ayres. Il a tenu, avant son départ, à fleurir la tombe du Soldat inconnu. Il s'est rendu à l'Arc de Triomphe, où il a prononcé un émouvant discours en présence du maréchal Joffre. Les honneurs militaires lui seront rendus à Bordeaux, comme à Paris.

18 août (ven.). — La Commission des réparations a délégué à Berlin sir John Bradbury, membre de la Commission et M. Mauclère, président du comité des garanties, à l'effet d'obtenir du gouvernement allemand certaines informations indispensables. C'est seulement au retour des deux délégués, après les avoir entendus, que la Commission statuera sur la demande de moratorium présentée par le Reich.

— A Berlin, l'office des pensions s'occupe de la liquidation des demandes de pensions formulées par les officiers de l'ancienne armée mis à la disposition. Un certain nombre de membres des anciennes familles régnantes ont demandé à être pensionnés, notamment le duc Georges de Meiningen, le prince Oscar de Prusse et l'ex-kronprinz Ruprecht de Bavière.

— On signale de fréquents incendies de forêts : en Provence, dans l'Aude, dans la Gironde, le feu a détruit plusieurs milliers d'hectares de bois.

19 août (sam.). — La réponse britannique à la note du gouvernement français relative à la réunion d'une conférence au sujet du règlement de la question du Proche-Orient, a été envoyée par le Foreign Office au ministère français des Affaires étrangères, par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris.

— On annonce que la moitié des dommages causés par la guerre sont réparés dans le département du Nord. A l'armistice, les usines étaient démolies, vidées ou encombrées de matériel détruit. A l'heure actuelle, presque toutes marchent de nouveau. Il a fallu quinze milliards et demi pour la reconstruction de ce grand centre de production.

— Le comité de l'hygiène de la Société des nations a décidé d'accepter l'offre de M. John Rockfeller de 2.800.000 francs destinés à développer les échanges entre les ministères de l'Hygiène publique de tous les pays. Une partie de l'annuité produite par cette fondation serait réservée à la lutte contre les épidémies.

20 août (dim.). — Aujourd'hui a eu lieu, à Triaucourt (Meuse), l'inauguration du monument aux morts de la Grande Guerre. Le monument est une simple stèle de pierre décorée de la croix de guerre ; sur ses faces sont gravés les noms des soldats morts au champ d'honneur et des habitants victimes de la barbarie allemande. M. Poincaré, président du Conseil, a prononcé un émouvant discours au cours duquel il a évoqué les souvenirs tragiques de 1914 et qu'il a terminé en disant :

Tous les Allemands se sont associés au soc et à l'incendie de nos malheureuses provinces du Nord et de l'Est ; tous ont assumé la responsabilité solidaire du mal qui a été fait. Tous sont également tenus de réparer les dommages que nous avons subis. Nous saurons exiger qu'ils les réparent.

— Les nouveaux pourparlers entre le Reich et la Bavière ont pris fin aujourd'hui sur une conférence tenue à Berlin sous la présidence de M. Ebert. Le gouvernement du Reich a fourni aux ministres bavarois un supplément d'informations et ses explications ont, assure-t-on, pleinement satisfait les délégués. A la suite de cette conférence les ministres ont regagné Munich pour soumettre au gouvernement bavarois le résultat de leurs pourparlers.

— Le championnat de France de grand fond, course à la nage disputée en Seine, à Paris, sur un parcours de 8.200 mètres, entre le Pont National et la passerelle Debilly a obtenu un grand succès. Le Bordelais Rebeyrol est arrivé premier, franchissant la distance en 1 h. 57′6″.

21 août (lun.). — La cérémonie d'inauguration de la première des bornes kilométriques de la *Voie sacrée*, de Verdun à Bar-le-Duc, dont le conseil général de la Meuse a décidé l'érection, a eu lieu ce matin. La borne est en pierre blanche de 1 mètre environ de hauteur, surmontée d'un casque de bronze, posé sur un coussin de granit rouge. Tous les kilomètres, sur les 57 kilomètres qui séparent Bar-le-Duc de Verdun, des bornes semblables jalonneront le chemin historique où, pendant la longue bataille de Verdun, ont passé tant d'héroïques enfants de la France. M. Poincaré, président du Conseil, présidait la cérémonie, accompagné de M. Maginot, ministre de la Guerre.

Dans l'après-midi, à la séance tenue à Bar-le-Duc, par le conseil général de la Meuse, M. Poincaré, élu président de ce conseil, a prononcé un discours d'une importance exceptionnelle, dans lequel il a parlé du problème des réparations. Il a dit entre autres :

La France ne demande que l'exécution des traités et le paiement de ses dommages. Mais ses revendications, du succès desquelles dépend son salut, ne sont pas toujours très bien comprises de nos meilleurs amis...

Y a-t-il la moindre comparaison à établir entre ce que l'Allemagne doit aux Alliés et ce que les Alliés se doivent entre eux ? Confondre des dettes aussi distinctes serait la plus monstrueuse des iniquités...



Octobre (*Le Scorpion*). — Les Constellations, dessinées et gravées par Gheyn (xvie-xviie s.), d'après un manuscrit arabe de la Bibliothèque de l'Académie de Leyde.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, **M. Claude Augé**, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° S'adresser à la **Librairie Larousse**, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

Nous ne demandons qu'à rester les alliés de nos alliés, et les amis de nos amis; nous ne demandons qu'à reprendre avec nos ennemis d'hier des relations paisibles et courtoises. Mais nous voulons que nos dommages soient réparés, et ils le seront...

22 août (mar.). — Le discours que M. Poincaré a prononcé hier à Bar-le-Duc a produit dans toute la Belgique la plus heureuse impression. Les journaux importants de Bruxelles le reproduisent in extenso, et soulignent avec satisfaction les phrases où M. Poincaré déclare que la France ne poursuit pas de visées impérialistes, mais qu'elle entend être payée malgré tout.

— A Berlin, dans l'entretien qui a eu lieu entre les deux délégués de la Commission des réparations et le Dr Hermes, ministre des finances du Reich, sir John Bradbury et M. Mauclère ont développé les points de vue anglais et français. L'Allemagne a répondu en protestant de sa bonne volonté, mais elle ne veut donner en gage ni les mines de la Ruhr ni les forêts de la Rhénanie.

Les négociations continuent. M. Mauclère a eu une entrevue avec le chancelier Wirth, et des conversations d'un caractère officieux ont lieu entre les délégués de la Commission des réparations et des personnalités politiques et financières allemandes.

— Le chancelier d'Autriche, Mgr Seipel, s'était rendu à Prague pour demander des secours à M. Benès, président du conseil tchécoslovaque. Celui-ci consentit à secourir l'Autriche, à condition que d'autres puissances prissent la même initiative. Les hésitations du cabinet de Prague sont compréhensibles, car le chancelier Seipel a déclaré « qu'en cas d'union étroite avec un des Etats voisins, l'Allemagne serait la première puissance sur laquelle s'appuierait l'Autriche ». Le chancelier autrichien est allé à Berlin où il a été reçu par le chancelier Wirth.

— On annonce de Munich que le conflit entre le Reich et la Bavière a pris fin. La Bavière accepte le protocole d'accord signé à Berlin lors des premières négociations.

— Le résultat de la coupe Gordon-Bennett des sphériques, qui a eu lieu à Genève le 8 août dernier, est modifié. La commission de la coupe, ayant pris connaissance du livre de bord de Demuyter, a constaté la parfaite validité de la performance du pilote belge, et l'a proclamé vainqueur. L'Américain Honeywell devient second, et le Français Bienaimé troisième.

23 août (mer.). — M. Alapetite, haut commissaire du gouvernement à Strasbourg, a entretenu M. Poincaré, président du Conseil, de la question des expulsions et des séquestres mis, par décision du 5 août dernier, sur les avoirs allemands dans les banques et établissements financiers. La question des compensations étant entrée dans la voie de règlement amiable, les mesures de rétorsion seront suspendues. En conséquence, l'obligation notifiée aux banques d'immobiliser les avoirs allemands va être levée. Les mesures prises contre les Allemands qui ont été expulsés le 12 août restent maintenues.

— M. Mauclère et sir John Bradbury, délégués de la Commission des réparations, ont eu une nouvelle entrevue avec M. Hermes, ministre des finances du Reich, puis un entretien avec le chancelier Wirth. Le point de vue allemand reste le même : le gouvernement du Reich proteste de sa bonne volonté, mais se déclare hors d'état de donner les gages productifs réclamés par la France.

— Le maréchal Pétain, accompagné du général Degoutte, est arrivé à Cologne, où il a été reçu par les autorités anglaises. Le maréchal et le général ont eu un entretien avec lord Gavan, chef de l'état-major de l'Empire britannique.

— Le général Michael Collins, commandant en chef de l'armée de l'Etat libre irlandais et chef virtuel du gouvernement provisoire de Dublin, a été tué dans une embuscade tendue par les rebelles dans le voisinage de Bandon.

24 août (jeu.). — Les négociations entre le Reich et les délégués de la Commission des réparations ont pris fin. Le résultat paraît être négatif.

— Le gouvernement français a répondu à la Note britannique relative à l'Orient. Il acquiesce avec des réserves aux propositions de Londres. Une conférence doit se tenir à Venise, à la date que déterminera le Foreign Office.

— La Conférence de Venise, qui doit régler le conflit turco-grec, étant pratiquement décidée, Moscou intensifie son activité auprès des kemalistes pour consolider la position des partisans de la guerre à outrance. Les bolcheviks offrent leur assistance en argent et en munitions, et, comme preuve de la sincérité de leurs intentions, les Soviets auraient déjà débarqué à Samsoun 24 aéroplanes allemands.

— En Asie Mineure, une forte colonne turque, ayant franchi les lignes grecques dans le secteur de Menderès, a détruit la voie ferrée et les lignes téléphoniques et télégraphiques reliant le front de l'est à Smyrne. Les troupes grecques qui se trouvent dans cette région ont subi des pertes en hommes, en armes et en munitions.

— Les postiers espagnols, qui étaient en grève depuis quelques jours, se sont soumis sans condition au gouvernement.

— M. Henry de Jouvenel, sénateur de la Corrèze, remplace à la Société des nations M. René Viviani qui vient de donner sa démission de délégué.

25 août (ven.). — M. Mauclère et sir John Bradbury, délégués de la Commission des réparations, sont rentrés d'Allemagne. Avant leur départ de Berlin, une Note officieuse allemande, conçue en termes vagues, a fait connaître qu'aucun résultat positif n'a été jusqu'ici obtenu. Une offre relative aux livraisons en nature a été présentée au dernier moment.

— Après sa visite à Prague et à Berlin, où il s'est entretenu avec M. Benès et M. Wirth de la question politique, économique et financière de l'Autriche, le chancelier Seipel s'est rendu à Vérone, et il a eu une entrevue avec M. Schanzer, ministre des affaires étrangères italiennes. Il a fait un exposé de la situation lamentable dans laquelle se trouve l'Autriche, et a déclaré que son pays ne pouvait plus maintenant se relever par ses propres moyens, mais avait besoin d'une intervention rapide de l'Entente, et particulièrement de l'Italie. Aucune décision n'est encore intervenue.

— La direction de la Sûreté générale a appris, de source sûre, qu'un Allemand avait été délégué par l'association secrète « Consul » pour assassiner M. Poincaré. Ce serait un lieutenant hors cadre nommé Gunther Brnn. Il est activement recherché par la police.

— La grève qui sévit depuis quelques jours au Havre y est devenue générale ; il y a plus de 40.000 chômeurs.

26 août (sam.). — La Commission des réparations s'est réunie pour entendre l'exposé fait par M. Mauclère et sir John Bradbury sur les négociations poursuivies à Berlin. Les contre-propositions allemandes ne peuvent être prises au sérieux ; elles n'ont aucune valeur. Demain, la Commission examinera au fond la demande de moratoire, formulée le 12 juillet dernier par le gouvernement du Reich, pour le versement en espèces des années 1922, 1923 et 1924.

— Le gouvernement allemand a reçu, du gouvernement français, la confirmation officielle de la levée partielle des mesures de rétorsion prises à l'égard de certains ressortissants allemands d'Alsace et de Lorraine. Le gouvernement allemand a informé l'ambassade de France qu'il consentait à entrer en négociations avec le gouvernement français pour la conclusion d'un accord réglant définitivement la question des versements au titre des compensations, accord qui serait soumis à la Commission des réparations.

— La Chambre de commerce de Metz annonce que les arrivages de coke de Westphalie sont interrompus depuis trois jours. Les Allemands auraient informé la commission de réception à Essen que l'Allemagne s'est décidée à supprimer les expéditions de coke de réparations, pour des raisons politiques. L'émotion est considérable dans les milieux métallurgistes français, et surtout en Lorraine, dont les usines sont tributaires entièrement du coke allemand.

— Les attentats se multiplient en Irlande. Plusieurs officiers de l'armée régulière sont assassinés isolément. Un contingent de soldats du gouvernement a été surpris, dans le comté de Tipperary, par des insurgés embusqués sur la route de Nenagh à Limerick, qui avait été préalablement minée. Au moment où les soldats passaient, les rebelles ont fait exploser la mine, et une centaine d'hommes ont été tués ou blessés.

— Une violente bagarre a eu lieu au Havre entre grévistes et gendarmes : il y a trois morts et trente-sept blessés ; une cinquantaine d'arrestations ont été opérées. L'effervescence se poursuit, et les émeutiers continuent d'établir des barricades.

— Le cuirassé *France*, qui venait d'effectuer des tirs de nuit, regagnait à 1 heure du matin son mouillage, quand il heurta une roche dans la baie de Quiberon. Une énorme voie d'eau se déclara dans la coque ; en quelques instants les chaudières et les accumulateurs furent noyés, et à 4 heures le navire sombrait. Le cuirassé *Paris* rejoignit le *France*, et le sauvetage commença : sur les 900 hommes d'équipage, 3 hommes manquèrent à l'appel. L'équipage est rentré à Lorient à bord de huit torpilleurs de l'escadre.

— De fortes secousses sismiques ont été ressenties en Algérie, dans la région de Tenès et plus particulièrement au village de Cavaignac, où la plupart des maisons ont été détruites ou lézardées.

27 août (dim.). — Les délégués français, britannique, italien et belge à la Commission des réparations se sont réunis ce matin, à Paris, dans le bureau de M. Dubois, président de la Commission, pour étudier la réponse à faire à la demande allemande de moratoire. Il semble que la Commission ait écarté les dernières offres du chancelier Wirth, qui ne visent que des garanties pour les paiements en nature. Les délégués allemands seront probablement entendus une fois de plus, avant que la Commission ne prenne une décision formelle.

— Une détente sérieuse s'est produite au Havre, après la tragique journée d'hier. De nouvelles arrestations ont encore eu lieu, entre autres celle de meneurs ou agitateurs et de diverses personnalités révolutionnaires venues de Paris.

— La traversée de Paris à la nage, du pont National au viaduc d'Auteuil, soit près de 12 kilomètres a eu lieu aujourd'hui ; cette course, organisée tous les ans par le journal l'*Auto*, avait attiré une foule considérable. Elle a été gagnée par l'Italien Sachner, en 2 h. 52'30".

28 août (lun.). — Le cabinet allemand a désigné, pour être entendu par la Commission des réparations, M. Schrœder, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et M. Bergmann, ancien sous-secrétaire d'Etat. Les deux délégués sont partis pour Paris, accompagnés de plusieurs fonctionnaires et experts.

— Une conférence est tenue à Prague entre les ministres des affaires étrangères de la Petite-Entente et de la Pologne.

— Les incidents du Havre ont leur répercussion à Paris et dans sa banlieue. Les syndicats révolutionnaires décident pour demain une grève générale de vingt-quatre heures, en manière de protestation.

— Dublin a fait à Michael Collins des funérailles grandioses. Partout en Irlande, dans les grandes villes comme dans les plus petits hameaux, des services religieux ont été célébrés à sa mémoire.

— Un télégramme de Guatémala annonce que les troupes du gouvernement ont chassé les révolutionnaires de la ville, qui était tombée en leur pouvoir. Tous les rebelles ont été exécutés, et leurs têtes exposées pour servir d'exemple.

29 août (mar.). — Les représentants du Reich, MM. Schrœder et Bergmann, arrivés à Paris, seront entendus demain par la Commission des réparations qui fera ensuite connaître la décision finale sur la demande de moratoire du gouvernement allemand.

— Depuis plusieurs jours, les dépêches signalaient une série de mouvements des forces turques, en Asie Mineure, qui semblaient préluder à une offensive. Cette offensive s'est déclenchée. Les troupes turques, évaluées à 200.000 hommes, ont attaqué les Grecs dans le secteur de Nicomédie, et leurs opérations se déroulent sur un front de 20 kilomètres. Les Grecs ont dû évacuer Afioum-Karahissar, et une grande partie de leur armée se trouve ainsi coupée de toutes communications par chemin de fer avec Smyrne.

— La grève générale tentée par les éléments extrémistes a échoué. A Paris et en banlieue, elle s'est réduite au chômage de quelques corporations. Si l'on en excepte les terrassiers, des postiers en petit nombre et la presque totalité des chauffeurs de taxis, les adhérents des syndicats extrémistes n'ont pas répondu à l'appel de leur secrétaire général. Il y a eu peu d'incidents, et quelques arrestations.

— On annonce de Santiago du Chili que le vapeur *Itata*, appartenant à une compagnie chilienne, a coulé près de Coquimbo. Sur un total de 313 personnes qui se trouvaient à bord, 23 seulement ont été sauvées.

— Un ouragan d'une violence extrême s'est abattu sur Agen et les communes environnantes. Les récoltes ont été ravagées, et beaucoup de volailles tués par la grêle.

30 août (mer.). — La Commission des réparations a entendu les délégués allemands MM. Schrœder et Bergmann, et pris connaissance du mémorandum de l'Allemagne arrivé par courrier spécial. Elle doit statuer demain sur la demande de moratoire.

Le gouvernement français estime que l'octroi d'un moratoire prolongé serait une justification de la politique financière suivie par l'Allemagne, politique qui, volontairement ou non, a abouti à une incapacité de payer les réparations. La responsabilité du gouvernement allemand dans cette situation (qu'elle soit créée par faiblesse ou par calcul) apparaît indéniable. Elle a d'ailleurs été reconnue au cours des conversations de Londres.

— Attaquée, en Asie Mineure, dans trois secteurs par les divisions turques, l'armée grecque a dû, sur certains points, reculer de 70 kilomètres, en subissant de nombreuses pertes en hommes et en matériel. L'offensive turque se développe. On mande d'Angora que la ville d'Eski-Cheïr aurait été occupée par la cavalerie turque, après une bataille acharnée.

L'opinion anglaise se montre déconcertée en face de la victoire turque, car la politique britannique en Orient reposait sur le postulat de la force grecque. Les faits nouveaux montrent que la Grèce est incapable de faire régner la paix en Asie Mineure, et la victoire turque survient au moment où, en Mésopotamie, des événements semblent détruire une autre illusion britannique : l'émir Fayçal, établi par les Anglais, se retourne contre eux, ou du moins résiste mal aux aspirations xénophobes de ses partisans. D'autre part, l'agitation renaît aux Indes : la région de Lahore est en proie à des désordres provoqués par les Sikhs, de la secte des Akalis, et la plus grande effervescence règne dans le Pundjab.

— Au cours d'un typhon qui s'est abattu au large de la côte du Kamtchatka, le croiseur japonais *Niitaka*, qui avait un équipage de 300 hommes, a coulé, et le personnel, sauf 16 hommes, a péri en entier.

— Un violent orage s'est abattu sur presque toute l'Italie, causant des dégâts très graves, et faisant de nombreuses victimes. A Rome, la foudre a allumé plusieurs incendies.

31 août (jeu.). — La question des réparations posée par l'Allemagne pour ses paiements en espèces, et laissée en suspens par la Commission des réparations avant les entretiens de Londres, est aujourd'hui jugée.

La Commission, réunie à l'hôtel Astoria, à Paris, a pris la décision suivante :

Le moratoire demandé par l'Allemagne est repoussé par 3 voix (Belgique et France, la voix du président de la Commission des réparations, M. Dubois, comptant pour deux), contre 1 (Angleterre), l'Italie s'étant abstenue.

A la suite de ce vote, la proposition belge, accordant à l'Allemagne d'effectuer en bons du trésor les payements de 1922, est votée à l'unanimité.

— La crise du coke s'améliore en Lorraine. Les usines du département de la Moselle en ont reçu hier près de 7.000 tonnes, et d'autres arrivages sont prévus.

— Le traité d'alliance entre la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie a été signé à Marienbad, par M. Pachitch, ministre des affaires étrangères de Serbie et M. Benès, ministre des affaires étrangères tchécoslovaques.

— L'armée turque reste très active en Asie Mineure. On n'a pas encore confirmé la prise d'Eski-Cheïr, ville devant laquelle des combats violents se sont déroulés.

— L'évacuation de la Sibérie orientale par les troupes japonaises a commencé. Les Japonais ont évacué le port et la ville de Vladivostok.

1er sept. (ven.). — Le conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée sous la présidence de M. Millerand. Il a pris acte des décisions de la Commission des réparations, et a considéré qu'il y avait lieu pour le gouvernement français de réserver sa liberté d'action jusqu'à la mise en œuvre des conditions prévues.

Le Conseil a arrêté le texte de la réponse à la dernière note de M. Balfour, relative aux dettes interalliées. Il estime que le problème des réparations et le problème des dettes interalliées, qui sont inséparables, devraient être examinés au fond dans une conférence à laquelle seraient convoqués tous les pays alliés. La France ne saurait envisager un règlement quelconque des dettes qu'elle a contractées pendant la guerre, tant que les frais de la reconstitution des régions dévastées ne lui auront pas été versés.

— L'aggravation de la situation économique et financière provoque des troubles en Allemagne. Le prix des denrées alimentaires a augmenté de 30 à 100 0/0. Il en résulte une vive effervescence parmi la classe ouvrière. Des pillages de boutiques ont lieu à Berlin et dans plusieurs autres villes. A Elberfeld, une sanglante collision s'est produite entre la police et les manifestants.

— L'Autriche compte sur la Société des nations, et à défaut sur le Reich, pour la tirer de son immense détresse. Son union avec l'Allemagne serait toutefois une solution extrême, déclare M. Schraunberger, ministre des affaires étrangères autrichiennes.

— En Asie Mineure, les Turcs ont occupé les positions stratégiques grecques entre Doumlou-Pinar et Ouloudag. La bataille engagée à Touloubounar s'est terminée par la victoire des troupes turques, qui avancent sur un front de 400 kilomètres.

2 sept. (sam.). — Les troupes turques viennent de remporter une sérieuse victoire. Les Grecs, forcés d'abandonner Doumlou-Pinar, ont effectué un recul de plus de 150 kilomètres ; les pertes qu'ils ont subies sont considérables.

— La réponse de l'Angleterre à la Note française du 23 août sur la question d'Orient a été remise aujourd'hui à Paris. Le cabinet britannique demande la réunion prochaine de la Conférence de Venise, pour la paix en Asie Mineure, mais il n'accepte pas encore le principe de l'évacuation immédiate de l'Asie par les Grecs.

— La campagne menée par des membres de l'extrême droite en faveur d'un coup d'Etat en Bavière devient si inquiétante, que le parti populiste bavarois et le parti paysan se voient obligés de calmer les esprits trop échauffés. Un appel signé du Dr Heim et du président du Landstag, M. Konigbauer, et qui est affiché dans tout Munich, déclare que le parti populiste et les partis paysan et chrétien ré-

prouvent la campagne d'excitation de l'extrême droite, et sont bien décidés à réprimer toute tentative de coup d'Etat.

— Un grand tremblement de terre s'est produit à Taïhoko, dans l'île Formose. Les dégâts qu'il a causés sont considérables, et y a de nombreuses victimes.

3 sept. (dim.). — L'armée grecque est coupée en deux, et les Turcs, qui la poursuivent sans relâche, menacent à la fois Brousse et Ouchak. Les Grecs avouent avoir abandonné Eski-Cheïr. Ils ont laissé entre les mains des vainqueurs une grande quantité de matériel et de munitions. Le nombre des canons qu'ils ont perdus s'élève à 150 pièces de tous calibres. Les Turcs ont occupé Kutahia et Kedos.

La flotte de guerre grecque a reçu l'ordre de gagner le port de Smyrne.

— Les Etats-Unis approuvent l'attitude de la France. Ils disent que la Note de M. Poincaré, sur les dettes interalliées, ouvre de larges horizons pour le règlement de questions considérées jusqu'ici dans un esprit trop étroit. Cette Note contraste avec la malencontreuse Note de M. Balfour, qui empêcha la solution quand elle était proche. « La France prend la tête du mouvement pour ramener la santé et la vigueur en Europe. M. Lloyd George en avait vu l'opportunité, mais il la repoussa. »

4 sept. (lun.). — Aujourd'hui, à Genève, a eu lieu la séance d'ouverture de la troisième assemblée de la Société des nations. M. Edwards, ministre du Chili à Londres, est élu président par 42 voix sur 44.

— Les Turcs se sont emparés d'Ouchak, et continuent leur avance ; ils ont fait prisonniers 12.000 Hellènes. Le gouvernement d'Athènes, devant l'étendue du désastre subi par ses troupes en Asie Mineure, a fait savoir à Londres qu'il était disposé à évacuer immédiatement l'Asie Mineure.

Des croiseurs français, anglais, italiens et américains ont reçu l'ordre de partir pour Smyrne, sur la demande des consuls.

— L'agitation croît aux Indes anglaises. C'est dans les provinces septentrionales de l'Empire que les troubles sont les plus violents.

5 sept. (mar.). — L'armée grecque ne semble pas en état de se relever de la défaite que les Turcs viennent de lui infliger. Ceux-ci ont déjà reconquis presque la moitié de l'Asie Mineure qui était sous l'occupation hellénique. Les Grecs ont besoin d'un armistice pour évacuer sans désastre complet le territoire asiatique. Mais les Turcs victorieux ne semblent pas disposés à négocier si la Thrace, y compris Andrinople, ne leur est pas restituée en même temps que l'Asie Mineure.

Une Note du gouvernement grec a été reçue aujourd'hui à Londres par le Foreign Office, demandant la médiation de la Grande-Bretagne pour la conclusion d'un armistice. Des Notes analogues auraient été envoyées à Paris et à Rome.

— Une vive émotion a été produite à Bucarest par la découverte d'un complot contre la famille royale. L'attentat devait se produire pendant les fêtes du couronnement. Les auteurs du complot ont été arrêtés. Ce sont d'anciens officiers hongrois, qui faisaient partie de l'organisation du colonel Gaboreski de Berczin. Ils ont fait des aveux complets. Ils ont reconnu que les explosifs découverts chez eux étaient destinés à faire sauter les tribunes royale et diplomatique de l'hippodrome, pendant les courses.

— Le département de l'Aisne est, de tous les départements dévastés, celui où l'étendue des dégâts est le plus considérable. La presque totalité de son sol, que traversait la « ligne Hindenbourg », a été à plusieurs reprises pilonnée par l'artillerie. Sept cent vingt-cinq villages ont été détruits ou endommagés. Cinq villages ont disparu à jamais de la carte du département. Ce sont les communes de : Ailles, Cerny-en-Laonnais, Courtecon, Vauclerc-et-la-Vallée-Foulon, La Ville-au-Bois-lès-Pontavert. Craonne ressuscitera, mais le village sera déplacé, à cause de l'ébranlement considérable du sol.

6 sept. (mer.). — La situation se développe de plus en plus, en Asie Mineure, en faveur de l'armée turque. Les kemalistes se sont emparés de Brousse et sont déjà parvenus à une centaine de kilomètres de Smyrne, après avoir occupé les positions grecques avoisinant le lac d'Abullonia.

— A Genève, au conseil de la Société des nations, le chancelier d'Autriche, Mgr Seipel, a exposé les conditions sans lesquelles il est impossible à son pays de vivre. Il a fait ressortir que la prolongation du désarroi économique de l'Autriche aurait des conséquences désastreuses pour la paix, car elle entraînerait la disparition d'un Etat dont l'existence est nécessaire à l'Europe centrale. Il a fait un noir tableau de la détresse autrichienne, et a cité des exemples impressionnants : 100 francs suisses valaient 567 couronnes autrichiennes en 1919 et en valent 360.000 en 1922 ; une miche de pain, qui coûtait une demi-couronne en temps de paix, vaut aujourd'hui 6.000 couronnes ; un kilo de charbon valait 8 couronnes l'an dernier et vaut 400 couronnes à ce jour ; une chemise, 6 couronnes autrefois, aujourd'hui 200.000 couronnes. Il conclut en disant :

Le peuple autrichien, plutôt que de périr dans son isolement, fera tout son possible pour tenter un dernier effort pour briser les entraves qui l'oppriment. Il appartient à la Société des nations de veiller à ce que cela se fasse sans que la paix du monde en soit troublée.

— Une explosion a eu lieu hier dans les galeries de la mine Haig, dans le Cumberland (Grande-Bretagne). Trente-neuf mineurs ont été engloutis.

7 sept. (jeu.). — L'offensive turque en Asie Mineure a produit des résultats foudroyants. Après douze jours d'avance continue, les soldats de Kemal-pacha sont arrivés à 35 kilomètres de Smyrne. Le généralissime hellène Tricoupis, à peine nommé pour arrêter leur marche, a été fait prisonnier avec de nombreux officiers généraux, dans la région d'Ouchak. Les pertes des Grecs s'élèvent à 50.000 hommes, un millier de canons, ainsi qu'une immense quantité d'armes, de munitions et de ravitaillement.

On mande d'Angora que l'armée grecque du groupe Sud vient d'être encerclée par les troupes kemalistes dans la région de Salihli, où, après une faible résistance, elle aurait été faite prisonnière.

— Aujourd'hui, les trois premiers drogmans français, anglais et italien ont fait auprès du représentant, à Constantinople, du gouvernement d'Angora une démarche pour déclarer que la Grèce accepterait l'éventualité de l'évacuation de l'Asie Mineure, à condition de conclure immédiatement un armistice avec Angora.

— Le maréchal Pilsudski visite la Haute-Silésie. Lors de son passage à Kattowitz, il a reçu une délégation qui, au nom de la population allemande de la Haute-Silésie, lui a donné l'assurance de sa loyauté parfaite vis-à-vis de l'Etat polonais. Le maréchal a prononcé un important discours, exhortant les Allemands habitant la Haute-Silésie polonaise à exercer leur influence auprès de leurs compatriotes d'au delà de la frontière, en faveur de la population polonaise de la Haute-Silésie allemande.

8 sept. (ven.). — L'armée grecque, évaluée à environ 200.000 hommes au commencement des opérations militaires en Asie Mineure, a perdu plus de la moitié de son effectif ; le reste fuit en plein désordre, devant la cavalerie turque. Les kemalistes sont à moins de 40 kilomètres de Smyrne, que les Grecs semblent hors d'état de défendre. Le commandant des avant-gardes turques demande aux troupes helléniques qui occupent la ville de se rendre sans combat pour éviter toute effusion de sang.

A Athènes, le cabinet Gounaris a démissionné. M. Calogeropoulos a accepté de former un nouveau ministère.

— La Société des nations, à Genève, s'occupe de la réduction des armements. Toutes les délégations ont maintenant sous les yeux le rapport définitif de la commission mixte, et peuvent connaître l'exposé que le gouvernement français a fait tenir à cette commission sous la signature de M. Poincaré, en réponse à l'invitation de l'assemblée en 1921. Dans cet exposé, il est question : des charges militaires de la France, de l'Allemagne qui veut la revanche, de ce que l'Allemagne peut mobiliser, des réductions des forces et des dépenses militaires de la France à l'extrême limite du possible. L'exposé se termine ainsi :

La force française est actuellement, en Europe, le facteur essentiel de la paix. La France ne demanderait qu'à la réduire encore, après l'effroyable commotion qu'elle a subie, mais on ne peut pas le lui demander aussi longtemps que le germe de guerre, dont nous avons signalé l'existence, n'aura pas disparu.

La Grande-Bretagne a cru devoir envoyer à la Société des nations des tableaux comparatifs de ses armements et de ceux de la France. Le représentant militaire de la France à la commission a dû faire des réserves : d'abord sur le fait qu'un pays appelé à répondre à une question le concernant avait mis en cause un pays étranger, et en second lieu sur les chiffres cités dans la réponse britannique, chiffres inexacts, auxquels l'exposé français a déjà, d'ailleurs, victorieusement répondu.

9 sept. (sam.). — Les pourparlers entre le gouvernement allemand et les délégués du gouvernement belge, au sujet des garanties dont devaient être dotés les bons du trésor allemand que le gouvernement belge devait recevoir, ont été terminés aujourd'hui. Un résultat n'a pas pu être obtenu, alors que, sur des points importants, on a pu arriver à une certaine entente. La question de la prorogation de l'échéance des bons du trésor au delà de six mois a présenté des difficultés, car cette prorogation, suivant l'interprétation du gouvernement belge, dépasse le cadre de la décision de la Commission des réparations.

Les délégués belges quitteront donc Berlin demain pour faire leur rapport au gouvernement. Ils considèrent leur mandat actuel comme terminé, mais les conversations pourraient être reprises.

— Les Turcs sont entrés dans Smyrne aux applaudissements de la population. Le chef de la colonne turque s'est mis aussitôt en contact avec les autorités alliées, et a déclaré qu'il n'y aurait aucun danger pour personne. Tous les bâtiments, hôpitaux et consulats sont gardés par des soldats français et italiens. Aucun sujet britannique ne se trouvait dans Smyrne. Les Grecs n'ont pas pu sauver le matériel qu'ils avaient concentré dans la ville, et l'armée hellène qui s'y trouvait encore a été faite prisonnière.

Une demande d'armistice des Grecs est arrivée à Angora par l'intermédiaire des hauts commissaires alliés à Constantinople. Le gouvernement d'Angora pose comme condition d'armistice, outre l'évacuation complète, par les forces grecques, des eaux et du territoire ottomans, Constantinople et la Thrace comprises, l'engagement de la part des Grecs de réparer les dommages par eux causés.

— Les chargés d'affaires d'Italie à Paris et à Londres ont remis, hier, une Note de leur gouvernement, invitant les gouvernements français et anglais à participer à l'invitation que l'Italie se propose d'adresser aux gouvernements turc et grec, pour qu'ils se rencontrent à Venise, en vue d'y discuter les conditions de paix.

Les ministres de Yougoslavie et de Bulgarie à Rome, immédiatement après avoir eu connaissance de la démarche faite par M. Schanzer auprès des cabinets de Paris et de Londres, en vue de hâter la réunion de la Conférence de Venise, se sont rendus à la Consulta et ont demandé à participer à cette Conférence, au cours de laquelle, ont-ils fait observer, le traité de Sèvres pourra être modifié.

10 sept. (dim.). — Malgré la pluie et le froid presque hivernal, la ville de Meaux a célébré solennellement le huitième anniversaire de la bataille de la Marne. M. R. Poincaré présidait la cérémonie. Le cortège s'est rendu d'abord à la cathédrale, où Mgr La Villerabel a prononcé le panégyrique des héros morts pour la Patrie. Ensuite a eu lieu un grand déjeuner dans les salons de l'Hôtel de ville. Le maire de Meaux, M. Lugol, le préfet de Seine-et-Marne, M. Peytral, ont pris la parole ; enfin, le maréchal French et M. Poincaré ont prononcé d'importants discours. Ce dernier a dit entre autres :

Si l'Allemagne se dérobait aux légitimes exigences de la Belgique, elle se mettrait en état de manquement, et il ne nous resterait qu'à user d'une liberté que nous n'avons pas aliénée et que nous n'aliénerons pas.

Le cortège s'est ensuite reformé, pour aller visiter le cimetière de Chambry où d'autres discours furent prononcés. M. Poincaré, dans une courte allocution, honora éloquemment nos morts.

— Les communistes, passant outre à l'interdiction gouvernementale, avaient annoncé qu'ils tiendraient à Paris, place de la Réunion, un « meeting monstre ». Mais la pluie et la police ont contrarié cette démonstration communiste. Quelques incidents sans gravité se sont produits.

— La population turque de Constantinople célèbre avec un grand enthousiasme les victoires nationalistes d'Anatolie. Tous les quartiers turcs de la ville sont pavoisés aux couleurs ottomanes.

— M. Calegeropoulous, chargé de former le nouveau cabinet grec, ayant échoué dans sa mission, le roi Constantin a fait appeler M. Triantaphilacos.

Des mesures sont prises pour assurer le maintien de l'ordre dans le pays. Les troupes sont démobilisées à leur arrivée dans les ports grecs. Le roi a adressé un appel à la nation, invitant le peuple à rester calme, et l'assurant qu'il remplira son devoir envers la Constitution.

11 sept. (lun.). — La question du désarmement est toujours à l'ordre du jour à la Société des nations. Le délégué français, M. de Jouvenel, expose le point de vue de son gouvernement sur ce problème. Il dit qu'avant de réduire les armements il serait bon de commencer par un pacte de garantie entre les Etats d'un même continent, afin de rendre possible une réduction simultanée des armements, et non de commencer par le désarmement comme l'avait proposé lord Robert Cecil.

— Le gouvernement britannique a fait savoir au gouvernement français qu'il jugeait inutile la Conférence projetée à Venise. Il estime qu'avant toute entrevue des conversations diplomatiques devraient s'engager entre Londres, Paris, Rome et Angora.

— Un communiqué officiel du quartier général kemaliste annonce que la ville d'Ouchak a été incendiée sur l'ordre du commandant grec de la place, ainsi que tous les villages environnants. Les pertes sont considérables.

— Au Maroc, une colonne française d'un peu plus d'un bataillon et demi a été attaquée, dans le sud du Taza, par une harka de 800 fusils. Les agresseurs, des Beni Zert, s'étaient approchés des lignes françaises grâce à un déguisement au moyen de bournous bleus et de chéchias de nos tirailleurs. Après un violent corps à corps ils ont été repoussés. Nous avons eu 10 soldats tués, et 10 blessés.

— A Athènes, M. Triantophilacos a réussi à constituer un cabinet. Aucun membre du parti venizeliste ne fait partie de ce nouveau ministère.

12 sept. (mar.). — M. Theunis, qui avait mis ses collègues présents à Bruxelles au courant de la situation créée par l'échec des pourparlers avec l'Allemagne, a décidé de réclamer au Reich le payement des échéances des 15 août dernier et 15 septembre courant, au moyen de bons du trésor garantis par un dépôt d'or de 100 millions de marks à effectuer dans une banque agréée par la Belgique. Cette décision a été notifiée au gouvernement allemand. Si le Reich refuse d'effectuer le dépôt demandé, le gouvernement belge s'adressera à la Commission des réparations, qui aurait à constater le manquement volontaire de l'Allemagne à ses obligations.

— La France a fait savoir à Londres qu'elle est prête à travailler à un règlement de la question des Détroits, qui assure la libre navigation tout en sauvegardant les aspirations légitimes des Turcs.

Cette réponse a satisfait l'opinion anglaise, qui se demandait avec anxiété quelle serait l'attitude de la France à ce sujet.

La Conférence de Venise paraissant désormais sans objet, l'Italie accepte de la retarder.

— Avant de participer à une conférence générale sur l'Orient, le gouvernement d'Angora a déclaré qu'il désirait discuter les conditions de la paix avec la Grèce seulement.

— La Suisse a offert à la Société des nations un terrain de 40.000 mètres carrés, où pourront être bâtis les immeubles nécessaires à une installation digne de l'organe international. Le maintien de la Société des nations à Genève paraît maintenant définitif. Jusqu'ici, les séances se tiennent dans la salle de la Réformation.

— Les grandes manœuvres françaises d'automne, devant se dérouler en Bretagne, ont commencé aujourd'hui. Le parti rouge est commandé par le général Passaga, et le parti bleu par le général Bernard. Ces manœuvres sont dirigées par le général de Boissoudy.

13 sept. (mer.). — Le chargé d'affaires italien à Paris a fait une nouvelle démarche au Quai d'Orsay. L'Italie, fidèle à l'idée de la réunion d'une Conférence à Venise, insiste sur l'urgence qu'il y aurait à discuter la solution du problème oriental. On estime, à la Consulta, que, devant la situation grave née en Orient des événements actuels, il importe que chacun des Alliés assume ses responsabilités. Une démarche analogue a été faite au Foreign Office.

Tchanak, en Turquie d'Europe, est maintenant occupée par des contingents français et britanniques, et Scutari d'Asie par des unités françaises, britanniques et italiennes.

— Le gouvernement allemand d'Empire a informé les gouvernements français et anglais qu'il effectuera, le 18 septembre, un nouveau versement de 500.000 livres sterling, sur l'échéance du 15 août dernier, au titre des compensations. Les sommes restant dues sur l'échéance du 15 août seront versées dès que les circonstances le permettront.

— Les grandes manœuvres continuent en Bretagne, sous le vent et la pluie. Le maréchal Pétain est arrivé pour les suivre.

14 sept. (jeu.). — A Genève, la Société des nations a discuté le rapport général sur le désarmement. Cette discussion a donné l'occasion au délégué français, M. de Jouvenel, de faire un exposé très clair et très applaudi de la situation européenne au point de vue des armements ; et cet exposé lui a permis de démontrer, une fois de plus, combien le reproche qui fut fait à la France d'être militariste était faux. L'assemblée a approuvé une motion de M. de Jouvenel, invitant les Etats non engagés dans des opérations militaires à ramener le total de leurs dépenses aux chiffres de 1913.

M. Henri Bergson, représentant de la France à la commission de coopération intellectuelle, expose à la Société des nations la navrante situation des travailleurs intellectuels, et demande que la propriété intellectuelle, qu'elle soit littéraire, artistique ou scientifique, soit légalement garantie.

— La mission militaire grecque qui se trouvait à Constantinople a quitté la ville. L'opinion, à Stamboul, reste très favorable à la France, dont les représentants font l'objet de manifestations sympathiques de la part de la population musulmane.

— Malgré le mauvais temps qui sévit, les grandes manœuvres continuent en Bretagne, et l'état sanitaire des troupes reste excellent.

M. Millerand a quitté Rambouillet ce soir pour se rendre au camp de Coëtquidan, où il assistera demain, avec M. Maginot, ministre de la Guerre et des Pensions, à la dernière journée des manœuvres de l'Ouest.



« Brigadier, il y aura fatalement toujours des accidents graves tant que vous n'interdirez pas aux gens de traverser les rues où passent nos voitures... »



« Où diable nos aïeux pouvaient-ils bien passer leurs soirées quand il n'y avait pas de cinéma ?... »



Les deux chimies : l'une qui sauve la vie, l'autre qui a fait découvrir tous les poisons pour donner la mort...



« Je m'excuse d'entrer ainsi chez vous, monsieur, mais j'essayais un parachute... »



« On vous paye à l'heure, au Casino, monsieur le professeur ?...
— Oui... j'aimerais mieux que ce fût au poids... »

(Henriot, *Le Journal Amusant*).

BIBLIOGRAPHIE

AGRICULTURE

CHARON (A.-J.). *Poules qui pondent, poules qui paient. (Méthodes d'aviculture anglo-américaine.)* Paris, La Maison Rustique. In-12. 9 francs.

DUVAL (C.). *Défendons nos cultures. (Avec une méthode de reconnaissance instantanée des ennemis et maladies des plantes.)* Tome I : *Jardin d'agrément et Serre.* Tome II : *Jardin potager et Grande Culture.* Paris, Hachette. 2 vol. in-16. Chacun, 7 fr. 50.

BEAUX-ARTS

BERNANOSE (M.). *Les Arts décoratifs au Tonkin.* Paris, Laurens. In-8°. 25 francs.

CAPART (J.). *L'art égyptien : l'Architecture. Choix de documents.* Bruxelles, Vromant. In-8°. 30 francs.

GRUYER (P.). *Saint-Germain-en-Laye, Poissy, Maisons, Marly-le-Roy.* Paris, Laurens. In-8°. 10 francs.

GUERLIN (H.). *Les Châteaux de Touraine. Luynes, Langeais, Ussé, Azay.* Paris, Laurens. In-8°. 4 fr. 50.

JORGA (N.). et BALS (G.). *L'Art roumain.* Paris, E. de Boccard. In-4°. 125 francs.

REDON (Odilon). *A soi-même. Notes sur la Vie. L'Art et les Artistes.* Paris, H. Floury. In-8°. 15 francs.

ROUVEYRE (E.). *Les Plafonds (France, Angleterre, Flandre, Italie).* Paris, Baranger. In-4°. 20 francs.

GÉOGRAPHIE

FRIBOURG (A.). *L'Afrique latine (Algérie, Tunisie, Maroc).* Paris, Plon. In-16. 4 fr. 50.

GAILLARD (Em.). *Les Alpes de Savoie. Guide pour l'Alpinisme.* Tome III : *Les Massifs entre la Savoie et le Dauphiné.* Chambéry, Dardel. In-12. 22 francs.

LAFOND (G.). *La France en Amérique latine.* Paris, Plon. In-16. 4 francs.

GUERRE ET PAIX

BARRÈS (M.). *Chroniques de la Grande Guerre.* T. VIII (*11 avril-24 août 1916*). Paris, Plon. In-8°. 20 francs.

CAUSSIN (Cne). *Vers Taza : Souvenirs de deux ans de campagne au Maroc (1913-1914).* Paris, Fournier. In-8°. 10 francs.

FRIBOURG (A.). *Les Semeurs de haine. Leur œuvre en Allemagne avant et après la guerre.* Paris, Berger-Levrault. In-16. 9 fr. 75.

GAUVAIN (A.). *L'Europe au jour le jour.* T. XII. *La Crise européenne (janvier-juillet 1918).* Paris, Bossard. In-8°. 18 francs.

GRIFFON (L'Officier interprète). *Recueil de documents militaires allemands de la Grande Guerre 1914-1918.* (Préface du général de Maud'huy.) Paris, Berger-Levrault. In-8°. 6 francs.

HARCOURT (R. D'). *Souvenirs de captivité et d'évasions.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 7 francs.

HÉRICOURT (P.). *Le 418e. Un Régiment. Des Chefs. Des Soldats.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-16. 7 francs.

ISAAC (G.). *Joffre et Lanrezac : Contribution à l'histoire de Charleroi.* Paris, Chiron. In-8°. 5 francs.

LAMBELIN (R.). *L'Egypte et l'Angleterre.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.

PANGE (J. DE). *Les Libertés rhénanes : Pays rhénans, Sarre, Alsace.* Paris, Perrin. In-16. 8 francs.

RIVIÈRE (J.). *L'Allemand.* Paris, Nouvelle Revue Française. In-18. 5 fr. 75.

SAVADJIAN (L.). *Thrace Orientale.* Paris, Société générale d'imprimerie et d'édition. In-8°. 1 franc.

HISTOIRE

BRITSCH (A.). *Le Maréchal Lyautey (L'homme, le soldat, l'écrivain).* Paris, la Renaissance du Livre. In-18. 6 fr. 75.

HOMO (L.). *Problèmes sociaux de jadis et d'à présent.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

LAVISSE. *Souvenirs.* Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.

PÉROUSE (G.). *La Vie d'autrefois à Aix-les-Bains. Une ville d'eaux à travers les siècles.* Paris, Dardel. In-16. 10 francs.

RENAUDET (A.). *Le Concile gallican de Pise-Milan. Documents florentins (1510-1512).* Paris, Champion. In-8°. 60 francs.

SIMOND (E.). *Histoire de la troisième République. De 1899 à 1906. Présidence de M. Loubet.* Paris, Charles-Lavauzelle. In-12. 12 francs.

— *Mémoires de Jean-Chrysostome Pasek gentilhomme polonais (1656-1688).* (Trad. et commentés par Paul Cazin.) Paris, Les Belles-Lettres. In-8°. 10 francs.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. CRITIQUE. LINGUISTIQUE

AUDIAU (J.). *Les poésies des quatre troubadours d'Ussel, publiées d'après les manuscrits et suivies d'une traduction.* Paris, Delagrave. In-16. 7 fr. 50.

BORDEAUX (H.). *La jeunesse d'Octave Feuillet, d'après une correspondance inédite.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

GILLIÉRON (J.) *Les Etymologies des étymologistes et celles du peuple.* Paris, Champion. In-8°. 5 francs.

HAUVETTE (H.). *Etudes sur la Divine Comédie, la composition du poème et son rayonnement.* Paris, Champion. In-16. 10 francs.

HENRIOT (E.). *Courrier littéraire.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 4 francs.

HINZELIN (E.) *Erckmann-Chatrian.* Paris, Ferenczi. In-16. 12 francs.

MONOD (G.-H.). *Légendes cambodgiennes que m'a contées le Gouverneur Khieu.* Paris, Bossard. In-16. 6 francs.

— *La Bhagavadgita* (trad. du sanscrit avec une introduction par Emile Senart). Paris, Bossard. In-8°. 24 francs.

— *Une Comédie inconnue de Marivaux : la Provinciale.* (Introd. de P. Chaponnière.) Genève, Sonor. In-8°. 4 francs.

LITTÉRATURE

ALLORGE (H.). *Le Grand Cataclysme, roman du centième siècle.* Paris, Crès. In-16. 3 fr. 50.

BLOY (L.). *Lettres à sa fiancée.* Paris, Stock. In-8°. 22 francs.

BOJER (J.). *Le dernier Viking, roman* (trad. du norvégien par P.-G. La Chesnais.) Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.

BOUTET (F.). *Le Spectre de M. Imberger.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

BRAUQUIER (L.). *Et l'au delà de Suez, poèmes.* Aix-en-Provence. Le Feu. In-12. 5 francs.

BRILLANT (M.). *Les Années d'apprentissage de Sylvain Briollet, roman.* Paris, Bloud et Gay. In-16. 8 francs.

BROUSSAN-GAUBERT (J.). *L'Aveugle et le Japonais, roman.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.

BROWNING (R.). *Poèmes* (trad. par Paul Alfassa et Gilbert de Voisins. Paris, Grasset (*Cahiers verts*). In-16. 6 francs.

CARCO (F.). *La Bohème et mon cœur.* Paris, Nouvelle Revue Française. In-18. 5 fr. 75.

CLOUSTON (S.). *L'Espion en noir* (trad. de l'anglais par Maurice Rémon et Achille Laurent). Paris, Crès. In-16. 3 fr. 50

CRÉMIEUX (B.). *Le Premier de la classe, roman.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.

DAUDET (L.). *La Lutte, roman d'une guérison* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

DEROURE (M.). *Le Milieu du jour, roman.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

FORT (P.). *Louis XI curieux homme.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

GALSWORTHY (J.). *Le Domaine, roman* (trad. de l'anglais par le prince Antoine Bibesco. Paris, Calmann-Lévy. In-18. 6 fr. 75.

GEORGES-MICHEL (M.). *La Vie à Deauville.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

GÉRARD-GAILLY. *Tchirougougou, roman.* Paris, Flammarion. In-18. 6 francs.

GYP. *Un raté, roman.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

HARAUCOURT (E.). *L'Oncle Maize, roman.* Paris, P. Lafitte. 7 francs.

JEROME (J.-K.). *Les trois hommes en Allemagne, roman humoristique* (trad. de l'anglais par Georges Seligmann. Paris, La Sirène. In-8°. 6 fr. 75.

LASSERRE (P.). *La Promenade insolite.* Paris, Crès. In-16. 6 francs.

LEBLANC (M.). *Le Cercle rouge, roman.* Paris, Lafitte. In-16. 7 francs.

LOINAIS (J.). *Les Dits et les Ebaudes.* Paris, Editions du Montparnasse. In-12. 5 francs.

MARGUERITTE (V.). *La Garçonne, roman.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

MARGUERITTE (Lucie-Paul). *La Jeune fille mal élevée, roman,* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

NAUDEAU (L.). *Plaisir du Japon, roman.* Paris, In-18. 7 francs.

POIZAT (A.). *Circé,* pièce en 3 actes et en vers. Paris, Plon. In-8°. 6 francs.

RIVES (P.). *La Bataille verte. Contes et Légendes des plus jolis pays de France.* Paris, Crès. In-16. 7 francs.

WELLS (H.-G.). *Jeanne et Pierre, roman.* Paris, Payot. 2 vol. in-12. 7 francs.

ZAMACOÏS (M.). *Le Beau Garçon de l'ascenseur.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

PHILOSOPHIE

BERGSON (H.). *Durée et Simultanéité, à propos de la théorie d'Einstein.* Paris, Alcan. In-16. 8 francs.

BRUNSCHVICG (L.). *L'Expérience humaine et la Causalité physique.* Paris, Alcan. In-8°. 30 francs.

BUTLER (Samuel). *La Vie et l'Habitude* (trad. de l'anglais par Valery Larbaud. Paris, Nouvelle Revue Française. In-12. 9 francs.

FINOT (J.). *L'Atelier des Gens heureux.* Paris, Editions de la Revue Mondiale. In-12. 5 francs.

HEUZÉ (P.). *Les Morts vivent-ils ?* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 6 francs.

LANDRY (B.). *Duns Scot.* Paris, Alcan. In-8°. 16 francs.

LASBAX (E.). *La Philosophie dans l'Afrique du Nord et l'histoire de l'esprit africain.* Paris, Alcan. In-8°. 5 francs.

LAUMONIER (Dr J.). *La Thérapeutique des péchés capitaux.* Paris, Alcan. In-8°. 15 francs.

LOMBROSO (G.). *L'Ame de la Femme* (trad. de l'italien par F. Le Hénaff. Paris, Payot. In-16. 6 francs.

RUEFF (J.). *Des sciences physiques aux sciences morales.* Paris, Alcan. In-16. 8 francs.

TASSY (E.). *La Philosophie constructive.* Paris, Chiron. In-16. 7 fr. 50.

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

BARBILLON (L.). *Généralités sur l'emploi des courants alternatifs.* Paris, A. Michel. In-8°. 15 francs.

DALLONI. *La Géologie du Pétrole et la Recherche des Gisements pétrolifères en Algérie.* Alger, Carbonnel. In-8°. 12 francs.

FAVIER et ARIBERT. *Machines pour la fabrication du papier.* Paris, A. Michel. In-8°. 20 francs.

FOREL (Aug.). *Le Monde Social des fourmis.* T. II : *Sensations. Physiologie. Fourmis et Plantes. Hôtes parasites. Nids.* Genève, Kundig. In-8°. 15 francs.

GRANJON (R.) et ROSEMBERG (P.). *Manuel pratique de soudure autogène.* Paris, Dunod. In-8°. 13 francs.

LECLERC (H.). *Précis de Phytothérapie. Essai de thérapeutique par les plantes françaises.* Paris, Masson. In-16. 12 francs.

NYS (D.). *La Notion d'espace.* Bruxelles, R. Sand. In-8°. 30 francs

PETIT (H.). *Les Moteurs.* Paris, Hachette, « Bibliothèque des Merveilles ». In-16. 6 francs.

RINGUET (R.). *Tables des Coefficients à l'usage des commerçants et industriels.* Paris, Béranger. In-8°. 8 francs.

SOCIOLOGIE ET POLITIQUE

CHABOT (Ch.). *Les Droits de l'Enfant.* Paris, Perrin. In-16. 7 francs.

DELEMER (A.). *Le Bilan de l'Etatisme.* Paris, Payot. In-8°. 10 francs.

FERDINAND-LOP. *L'Evolution financière.* Paris, Rivière. In-16. 4 francs.

J. F. A. B. *La Crise.* Paris, Stock. In-12. 5 francs.

LE FUR (L.). *Races, nationalités, états.* Paris, Alcan. In-16. 7 francs.

MAURRAS (Ch.). *Romantisme et Révolution.* Paris, Nouvelle Librairie Nationale. In-8°. 12 fr. 50.

PELLETIER (Doctoresse). *Mon Voyage aventureux en Russie communiste.* Paris, Giard. In-16. 5 francs.

SOLOVIEV (V.). *La Russie et l'Eglise universelle.* Paris, Stock. In-16. 6 fr. 75.

TRAUTMANN (R.). *Au Pays de Batouala. Noirs et Blancs en Afrique.* Paris. Payot. In-16. 6 francs.

VISAN (T. DE). *Essais sur la Tradition française.* Paris, Rivière. In-18. 6 francs.

VARIA

CARRÉ (L.). *Réglementation des ouvrages en métaux précieux depuis le très ancien temps.* Paris, Larcher. In-8°. 20 francs.

COUSTET (E.). *Où en est la photographie.* Paris, Gauthier-Villars. In-8°. 13 francs.

GUÉGAN (B.). *La fleur de la Cuisine française.* Paris, La Sirène. 2 vol. in-8°. Chacun, 15 francs.

JOUENNE (L.). *Pendant vos vacances, pêchez au bord de la mer.* Paris, Flammarion. In-16. 12 francs.

ROBERT-ROBERT. *Le Guide du Gourmand à Paris.* Paris, Grasset. In-16. 5 francs.

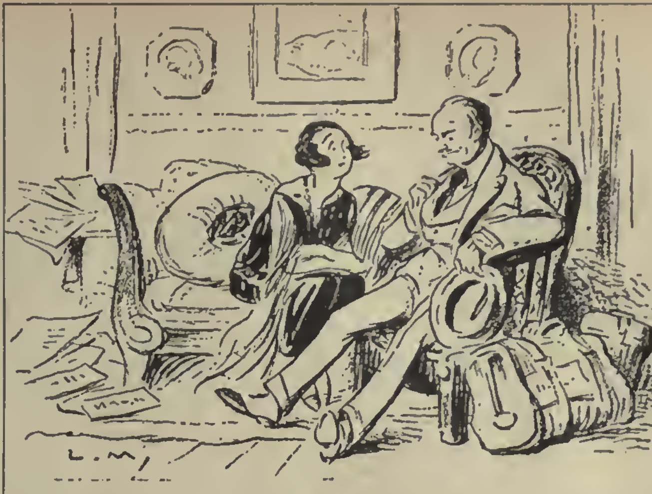
VARIOT (Dr G.). *Les Laits condensés et leur utilisation dans l'Alimentation humaine.* Paris, Editions médicales. In-8°. 2 francs.

WARNOD (A.). *Les Bals de Paris.* Paris, Crès. In-16. 7 francs.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.



PROCHE ORIENT
« Aoh ! cette petite eau trouble, il était très bonne pour le petite pêche de moa ! »
(Gil Baer, *Le Petit Bleu*).



APRÈS LES CONFÉRENCES
« Raconte ! Explique-moi les conférences. J'ai lu tes journaux, mais je n'ai rien compris.
— Moi non plus ».
(Lucien Métivet, *Excelsior*).



QUELLE PATIENCE !
« Bientôt trois ans que je pêche là-dedans sans en faire rien sortir. »
(Gil Baer, *Le Petit Bleu*).

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Septembre 1922 au 14 Octobre 1922

15 sept. (ven.). — Le gouvernement français a répondu à la note britannique relative aux Détroits. Cette réponse est pleinement conforme aux principes que nous avons indiqués comme étant ceux du gouvernement. Il déclare qu'il estime nécessaire de maintenir actuellement la neutralité des Détroits et qu'il a prescrit au général Pellé, haut commissaire français à Constantinople, de se concerter à cet effet avec ses collègues anglais et italien. La note ajoute que cette mesure ne préjuge en rien les conditions définitives de la paix.

— Un formidable incendie a éclaté avant-hier à Smyrne et a déjà dévoré les quartiers arménien et européen. Les victimes sont nombreuses, et les dégâts immenses. Seul, le quartier turc a été préservé ; mais le centre des affaires a été complètement anéanti.

— Le délai accordé par la Belgique à l'Allemagne pour fournir les garanties demandées par la Belgique pour les bons du Trésor correspondant aux échéances des 15 août et 15 septembre, expire ce soir à minuit. Le contenu de la réponse du Reich dépend du résultat des négociations engagées à Londres par le président de la Reichsbank.

— A la suite de la publication, au *Journal officiel* de ce jour, d'un décret pris par le ministre de la Marine marchande, à la date du 5 septembre, réglementant le travail à bord des navires de commerce, et y remplaçant la durée de huit heures de travail par un service légal de douze heures, la Fédération nationale des syndicats maritimes a transmis dans les ports un ordre de grève de 23 heures.

— Les grandes manœuvres françaises de Bretagne ont pris fin aujourd'hui, en présence de M. Millerand, de M. Maginot, ministre de la Guerre, du maréchal Pétain, et de nombreux officiers français et étrangers.

16 sept. (sam.). — Le cabinet britannique éprouve beaucoup de peine à se remettre de la surprise qu'a été pour lui la défaite radicale de la Grèce en Asie Mineure. Presque jusqu'au dernier moment on a compté, à Londres, sur les soldats grecs pour contenir les Turcs en Asie et jouer, d'une façon plus ou moins déguisée, le rôle de sentinelles britanniques à Constantinople. Devant l'écroulement de la combinaison, le gouvernement anglais, craignant à présent que les kemalistes ne prennent de force Constantinople, fait appel au concours militaire de ses Dominions et des Etats balkaniques intéressés, pour défendre éventuellement les Détroits contre les Turcs victorieux, et se prépare à envoyer d'importants renforts britanniques.

— D'après les récentes nouvelles du front d'Anatolie, la dernière armée grecque qui se trouvait en Asie Mineure vient d'être capturée par l'armée nationaliste. Cette armée comptait environ 7.000 hommes.

— La tragédie qu'a été l'incendie de Smyrne laisse 100.000 personnes sans ressources. La marine française coopère activement au sauvetage. L'amiral Dumesnil a réquisitionné tous les vapeurs français se trouvant dans les parages, pour transporter en Grèce une vingtaine de mille Grecs et Arméniens réfugiés dans les établissements français de Smyrne.

Alors que l'incendie faisait rage, un croiseur grec a bombardé le quartier turc de la ville.

— La décision prise, hier, par le comité des Inscrits maritimes, de faire une grève de 23 heures a été exécutée aujourd'hui. La nouvelle Interfédération maritime se réserve d'envisager à nouveau la situation.

17 sept. (dim.). — On n'a reçu aucun détail officiel au sujet de la nature et de la gravité des événements qui se sont passés à Smyrne. Les messages de source grecque tendent à démontrer que les Turcs sont responsables de l'incendie ; mais on fait remarquer, à juste titre, que les Turcs n'avaient aucune raison de détruire une ville dont ils venaient de s'emparer, qui est maintenant leur propriété et qui est en même temps un des ports les plus importants de l'Asie Mineure. L'hypothèse généralement admise, et qui est aussi la plus vraisemblable, c'est que les Grecs, voulant détruire les dépôts de munitions, afin que ces derniers ne tombent pas aux mains de l'ennemi, ont pu allumer un incendie qui, en raison du grand nombre d'édifices construits en bois, a pris tout de suite des proportions considérables.

— Le gouvernement bavarois a décidé de ne plus autoriser de voyages d'agrément en Bavière. Ne seront autorisés à séjourner en Bavière que les étrangers y venant pour des motifs sérieux.

— Le gouvernement des Etats-Unis avait proposé au gouvernement soviétique russe d'envoyer une commission chargée d'enquêter sur la situation de la Russie. Le commissaire aux affaires étrangères russes, M. Tchitcherine, a répondu que les Soviets n'acceptent pas l'envoi de cette commission.

18 sept. (lun.). — Le cabinet de Londres, informé du point de vue français, paraît moins enclin à une action militaire en Orient. Si le cabinet de Paris est d'accord avec celui de Londres sur la nécessité de conserver, au point de vue militaire, la liberté des Détroits, il diffère d'opinion avec lui sur les moyens propres à y parvenir. Le gouvernement français estime qu'il est tout au moins imprudent de prendre, vis-à-vis de la Turquie, une attitude de pression, qui aurait dans le monde musulman une grave répercussion. Il a donc fait savoir au gouvernement britannique qu'il ne saurait le suivre dans sa politique d'action militaire. Comme la France, l'Italie, la Roumanie et la Yougoslavie désirent un règlement pacifique de la question des Détroits.

Les deux bataillons français qui sont à Tchanak, sur la rive asiatique des Dardanelles, vont être retirés immédiatement et ramenés sur la rive européenne.

— Le gouvernement allemand a décidé de faire savoir au gouvernement belge que la Reichsbank acceptait de garantir le payement des 270 millions de marks-or représentés par ces bons, dans l'espace de dix-huit mois.

La somme de 28.400.000 marks-or que l'Allemagne restait devoir au titre des compensations a été versée.

19 sept. (mar.). — A Genève, au cours d'une séance tenue par la Société des nations, lord Robert Cecil expose longuement que le malaise économique et politique actuel est né surtout de l'existence des dettes intergouvernementales de guerre, et conclut par la nécessité de régler immédiatement ce problème interallié. La délégation française répond qu'elle fera connaître prochainement le point de vue de son gouvernement sur ce problème.

— L'accord germano-belge est conclu sur la décision prise le 31 août dernier par la Commission des réparations. Le gouvernement allemand donne les garanties exigées par le gouvernement belge pour les bons du Trésor à six mois à remettre à la Belgique en règlement des échéances du 15 août au 15 décembre 1922. Les traites échéant du 15 février au 15 juin 1923 seront endossées par la Reichsbank, et pourront être escomptées par la Belgique.

— L'Italie retire les contingents de troupes qu'elle avait à Tchanak, et la presse insiste pour que le gouvernement se déclare hostile à toute intervention navale éventuelle, et que l'Italie se range aux côtés de la France pour défendre leur point de vue commun contre la thèse anglaise.

Des renforts britanniques débarquent à Tchanak.

— Le Conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée, sous la présidence de M. Millerand. M. Poincaré, président du Conseil, a donné lecture des instructions qu'il avait envoyées à nos agents auprès des gouvernements alliés, au sujet des affaires d'Orient. Ces instructions confirment sur tous les points la politique antérieurement arrêtée par le gouvernement, en vue d'assurer la paix en Orient. Le Conseil a été unanime à approuver la politique de M. Poincaré.

20 sept. (mer.). — M. Poincaré, président du conseil français, lord Curzon, ministre des affaires étrangères anglaises, et le comte Sforza, ambassadeur d'Italie, ont eu au Quai d'Orsay de longues conversations, auxquelles assistaient le maréchal Foch, l'amiral Grasset, l'amiral anglais Beatty, et lord Hardinge, ambassadeur d'Angleterre.

Ils sont tombés d'accord sur l'utilité de convoquer, aussi prochainement que possible, une conférence à laquelle seront représentés la France, l'Angleterre, l'Italie, le Japon, la Roumanie, la Yougoslavie, la Grèce et la Turquie, et dans laquelle seraient réglées les conditions de la paix future.

— La grande Assemblée nationale de Turquie



Novembre (*Le Sagittaire*). — LES CONSTELLATIONS, dessinées et gravées par Gheyn (XVIe-XVIIe s.), d'après un manuscrit arabe de la Bibliothèque de l'Académie de Leyde.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, rue Montparnasse, 15, Paris ;
2° S'adresser à la Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).

accepte le principe de la liberté des Détroits, mais elle exige la restitution de Constantinople et de la Thrace.

— A Marseille, les inscrits maritimes continuent d'exiger de la façon la plus formelle le maintien de la loi de huit heures. Les navires à bord desquels on a voulu l'abandonner n'ont pu appareiller.

— La Banque de France a effectué un nouveau remboursement à la Banque d'Angleterre. Il a été de 2 millions de livres sterling, et fait suite à celui de 4 millions de livres sterling qui a été effectué ces jours derniers et qui lui-même avait été précédé en janvier 1919 d'un premier remboursement de 7 millions de livres sterling. De nouveaux remboursements suivront, à mesure que les bons du Trésor français détenus par la Banque d'Angleterre viendront à échéance.

21 sept. (jeu.). — La Société des nations discute toujours le problème des réparations. Cette discussion, soulevée par le projet de lord Robert Cecil à la troisième commission, avait attiré aujourd'hui une foule énorme. Le délégué français, M. de Jouvenel, en présentant son projet de résolution en réponse au projet de lord Robert Cecil, a prononcé un important discours pour justifier l'attitude de la France et la politique de M. Poincaré. M. de Jouvenel est convaincu qu'il est nécessaire de limiter dès aujourd'hui l'étendue des obligations et des droits de la S. D. N. Ce n'est pas à l'heure où la France prépare avec les gouvernements alliés une concurrence sur les réparations, que la S. D. N. peut intervenir. Sa proposition attire l'attention sur le problème des réparations et la nécessité de trouver une solution à la question vitale des dettes interalliées, et souligne la connexité qui existe entre ces deux grands problèmes et le désarmement. Sa proposition a été adoptée à l'unanimité, et lord Robert Cecil est chargé de la commenter pour la présenter à l'Assemblée.

— Les conversations se poursuivent au Quai d'Orsay entre M. Poincaré et lord Curzon, en présence du comte Sforza.

— Le général Pellé, haut commissaire français à Constantinople, a eu, à Smyrne, de longs entretiens avec le maréchal Mustapha Kemal. Les forces kemalistes continuent à respecter la zone neutre, et le gouvernement d'Angora suspendrait le mouvement de ses troupes dans le cas où l'Europe fournirait des garanties sérieuses au sujet de la Thrace.

— Le conflit des inscrits maritimes s'aggrave. A Marseille, les dockers chôment ; les marchandises s'accumulent sur les quais, et toutes expéditions à destination de l'Algérie et de la Tunisie sont suspendues. Au Havre, à Dunkerque, la plupart des équipages refusent de naviguer sous le nouveau régime, et n'acceptent pas de dérogation à la loi de huit heures.

— A Berlin, la Banque d'Empire a élevé le taux de son escompte de 7 à 8 p. 100, et le taux de ses avances sur titres de 8 à 9 p. 100.

22 sept. (ven.). — Mustapha Kemal consent à ne pas précipiter sa décision sur la zone neutre ; mais Andrinople et Constantinople sont pour lui des buts déterminés, dont il ne saurait se départir.

L'Angleterre compte beaucoup sur la médiation de la France pour persuader aux Turcs d'Angora qu'ils obtiendront plus par la diplomatie que par la force.

M. Franklin-Bouillon a reçu du gouvernement français la mission de se rendre à Angora, pour y converser avec Mustapha Kemal. Ce voyage est connu et approuvé de lord Curzon et du comte Sforza.

— Le gouvernement des Soviets a adressé au gouvernement britannique une note dont voici les passages les plus saillants :

La Russie ne peut pas consentir à ce que les Détroits soient ouverts aux bateaux de guerre de n'importe quel pays, pas plus qu'elle ne peut consentir à ce que la Grande-Bretagne, avec l'assentiment des Alliés, ait le contrôle des Détroits sans le consentement et contre le désir des puissances qui ont des intérêts vitaux dans la mer Noire et qui devraient avoir le droit de décision en ce qui concerne le sort des Détroits.

La Russie, la Turquie, l'Ukraine et la Géorgie, à qui appartient pour ainsi dire toute la côte de la mer Noire, ne peuvent pas admettre les droits d'un autre gouvernement quelconque à se mêler au règlement de la question des Détroits, et maintiendront le point de vue mentionné ci-dessus, même si le point de vue contraire est soutenu par une supériorité militaire ou navale.

— L'attitude des gens de mer vient de contraindre le gouvernement à prendre une mesure énergique. Sur la proposition de M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, M Millerand a pris un décret portant suspension provisoire de la loi du 2 avril 1889, réservant au pavillon français le monopole de la navigation entre la France, la Corse et l Algérie. Le trafic va être assuré par des navires étrangers.

23 sept. (sam.). — M. Poincaré, lord Curzon et le comte Sforza, réunis au Quai d'Orsay, se sont mis d'accord sur les termes d'une note collective qui sera, par les soins de M. Poincaré, adressée à la Turquie au nom de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Cette note sera également communiquée aux Etats de la Petite-Entente.

Les trois gouvernements alliés déclarent qu'ils considèrent avec faveur le désir qu'a la Turquie de récupérer la Thrace jusqu'à la Maritza et Andrinople. Les Turcs sont invités à participer à une conférence immédiate pour négocier et conclure le traité de paix définitif entre la Turquie, la Grèce et les puissances alliées. Les troupes alliées seront retirées de Constantinople aussitôt que le traité entrera en vigueur. Les kemalistes devront respecter les zones neutres pendant la durée des négociations, et les Détroits seront placés sous le contrôle de la Société des nations.

24 sept. (dim.). — Les hauts commissaires alliés ont remis au grand vizir, puis au représentant d'Angora, la note leur demandant l'envoi d'un délégué à la conférence qui sera chargée de négocier la paix entre la Turquie, la Grèce et les puissances alliées.

Il se confirme que Mustapha Kemal n'enverra pas de délégués aux conférences envisagées, se réservant d'y assister en personne.

Or, comme le généralissime des troupes turques ne veut en aucune façon quitter l'Asie où opèrent ses forces, la rencontre avec les délégués des puissances alliées ne peut avoir lieu qu'en Asie Mineure.

— Il est aujourd'hui établi que l'état-major grec avait pris des dispositions pour incendier la ville de Brousse ; c'est seulement sur l'intervention énergique de l'agent consulaire français et des officiers français et italiens présents sur les lieux auprès du général Soumilas, que celui-ci s'est décidé à donner un contre-ordre. La population a fait une démonstration de reconnaissance devant le consulat français.

— La grève des inscrits maritimes continue, et la situation est toujours très critique. A Marseille, à Port-Vendres, à Bordeaux, les hôtels sont bondés de voyageurs en panne ; les colis postaux restent en souffrance.

— La cérémonie de l'inauguration du monument aux morts de la 69ᵉ division a eu lieu aujourd'hui au Mort-Homme en présence des généraux Nivelle, Berthelot, Tauflieb, sénateur du Bas-Rhin, et de nombreuses personnalités françaises et américaines. Le général Taufflieb, qui fut le chef des héros du Mort-Homme, a prononcé une très éloquente allocution.

25 sept. (lun.). — L'Allemagne a remis au secrétaire général de la Commission des réparations des billets à ordre venant à échéance les 15 février et 15 mars 1923, pour les valeurs respectives de 47.400.000 et de 48.600.000 marks-or. Si ces billets ne sont pas exactement de 50 millions chacun, c'est qu'il en a été défalqué des versements déjà faits. Ces bons, qui sont garantis par la Reichsbank, seront remis par la Commission des réparations à la délégation belge, qui les fera parvenir à son gouvernement.

— M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, dans un important discours qu'il a prononcé à Dinan, a parlé des accords de Lubersac-Stinnes, dont il a été le promoteur. Il a dit que ces accords vaudraient pour la France de 20 à 25 milliards de travaux ou de fournitures en matériel, ce qui serait autant d'acquis sur l'énorme créance que nous avons sur l'Allemagne.

M. Le Trocquer a parlé ensuite des mines de la Sarre qui, depuis qu'elles sont dirigées par des ingénieurs français, donnent un rendement bien plus considérable, à la grande satisfaction des mineurs eux-mêmes. Enfin, le ministre a fait savoir que l'on était arrivé à faire, avec les charbons de la Sarre, des cokes métallurgiques égalant en valeur les cokes de la Ruhr. De plus, on retire de la distillation des cokes de la Sarre des produits pétrolifères de grande richesse. Grâce à cette invention, la France pourra devenir l'une des plus grandes si ce n'est la plus grande nation métallurgique du monde.

26 sept. (mar.). — Bien que la question du désarmement ait été traitée publiquement et à fond par la Société des nations siégeant à Genève, il appartient à l'Assemblée de prendre officiellement connaissance des résultats acquis et des conclusions du rapport. A ce sujet, dans la séance d'aujourd'hui, un nouveau débat s'est institué, en présence d'une nombreuse assistance. Lord Robert Cecil, rapporteur, a ouvert le débat en exposant l'économie de son rapport, et en analysant point par point les conclusions auxquelles est parvenue la Commission. M. de Jouvenel prend ensuite la parole et expose devant l'Assemblée le projet de la France, tendant à remettre à la Société des nations le problème du règlement des réparations et des dettes interalliées. Son remarquable discours est l'objet d'une ovation de la part de tout l'auditoire.

— Dans une lettre qu'il adresse au président de l'Interfédération maritime, M. Rio, sous-secrétaire d'Etat de la Marine marchande, déclare ne pas vouloir réunir la commission paritaire.

Les inscrits font appel à la solidarité internationale des dockers, montrant par là leur volonté de poursuivre la lutte jusqu'à complète satisfaction de leurs revendications.

27 sept. (mer.). — A la suite d'un mouvement révolutionnaire qui a éclaté dans presque toute la Grèce, et à la tête duquel sont l'armée et la marine, le roi Constantin a été obligé d'abandonner le trône. Il a abdiqué en faveur de son fils aîné le diadoque, prince Georges et duc de Sparte, né au château de Tatoï le 7 juillet 1890.

Les insurgés venus à Athènes de Mytilène, Chio et Salonique exigent la formation d'un gouvernement national susceptible d'inspirer confiance à l'Entente, et des mesures capables d'assurer la défense de la Thrace.

— L'assemblée de la Société des nations a continué en séance le débat sur le rapport de la commission des armements. Elle a adopté à l'unanimité la proposition de M. de Jouvenel, qui met au point la proposition d'un pacte de garantie faite par lord Robert Cecil, en déclarant désirable préalablement au pacte général de garantie la conclusion de pactes de garantie particuliers entre les diverses puissances.

— Dans une note qu'il adresse au général Harrington, commandant des forces alliées à Constantinople, Mustapha Kemal n'accepte pas de retirer ses troupes de la zone des Détroits, et fait savoir qu'il ne reconnaît pas l'existence d'une zone neutre.

28 sept. (jeu.). — Au cours des troubles qui se sont produits à Athènes, le roi Constantin a été pris et emprisonné par les troupes révolutionnaires, et l'un de ses ministres a été tué.

Le diadoque a prêté serment devant le conseil des ministres démissionnaire, sous le nom de Georges II.

Plus de 50.000 personnes ont manifesté dans les rues d'Athènes, exhibant le portrait de Venizelos, et demandant son retour.

— Au Conseil des ministres réuni à Rambouillet, sous la présidence de M. Millerand, M. Poincaré a rendu compte de la situation en Orient et en Grèce. Le Conseil a décidé que les événements qui ont eu lieu en Grèce ne sauraient modifier les résolutions de la France, qui ont été prises d'accord avec les Alliés, et qui sont contenues dans les propositions communiquées à Mustapha Kemal.

— La résistance des inscrits maritimes au décret Rio, en se prolongeant, crée une situation très critique pour le pays, tant en paralysant notre trafic commercial qu'en empêchant les passagers d'utiliser les compagnies françaises.

M. Raiberti, ministre de la Marine, et M. Rio, sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande, ont décidé que les marins de l'Etat participeraient à l'armement des navires de commerce, pour assurer la reprise du trafic.

— En Italie, la foudre est tombée sur la forteresse de Falconara, utilisée comme poudrière et située près de La Spezzia. Elle a causé une explosion formidable, qui a fait des centaines de victimes dans les localités environnantes.

29 sept. (ven.). — En Asie Mineure la situation devient inquiétante, du fait que les soldats de Mustapha Kemal sont entrés en contact avec les troupes britanniques dans la zone neutre. Il suffirait d'un incident pour provoquer des troubles graves. A Tchanak, la cavalerie turque s'est infiltrée entre les lignes britanniques. Les soldats turcs portent leurs fusils la crosse en l'air, et arborent le drapeau blanc, pour bien montrer leurs intentions pacifiques ; mais la situation pourrait difficilement se prolonger sans incidents.

Bien que Mustapha Kemal ait donné des assurances concernant son désir d'éviter tout conflit, le cabinet de Londres exige que les kemalistes se retirent complètement de la zone neutre.

— Le conflit entre les gens de mer et les compagnies de navigation se poursuit sans incidents, mais le différend n'en prend pas moins chaque jour un caractère de plus en plus sérieux.

30 sept. (sam.). — M. Gonatas, chef du comité révolutionnaire grec, a déclaré que l'Assemblée nationale issue des élections de novembre 1920 était considérée comme dissoute. Des élections pour une nouvelle assemblée nationale auront lieu en novembre prochain. En attendant, le directoire militaire présidé par les colonels Gonatas et Plastiras continuera à exercer ses fonctions en collaboration avec le nouveau cabinet qui a pour premier ministre M. Alexandre Zaïmis.

— Une incertitude dangereuse continue de planer sur les Détroits : la cause principale est la présence des Anglais à Tchanak. Mustapha Kemal a fait savoir qu'il évacuera la zone des Détroits si, de leur côté, les Britanniques quittent Tchanak.

La situation restera menaçante dans le Proche Orient tant que la Grande Assemblée d'Angora n'aura pas fait connaître son sentiment sur les propositions alliées du 23 septembre.

— Grâce aux mesures prises, les services sur l'Algérie seront bientôt assurés. Bien que de nouveaux vapeurs aient été désarmés à Marseille, on signale une détente générale au Havre et à Bordeaux où le mouvement des navires est normal.

— La Société des nations a clos ses travaux à Genève. Avant de se séparer, l'Assemblée a renouvelé le conseil, composé de membres non permanents. Ont été élus pour trois ans : le Brésil, l'Espagne, l'Uruguay, la Belgique, la Suède, la Chine. Le résultat du vote a déçu la Petite-Entente, qui espérait au moins un siège.

1ᵉʳ oct. (dim.). — La situation s'est sensiblement améliorée en Asie Mineure. Les Turcs ont commencé, en zone neutre, l'évacuation demandée par les Anglais. Les Turcs espèrent qu'à leur tour les Anglais prendront une attitude qui donnera satisfaction à l'opinion publique à Angora.

Les généraux alliés et les Turcs doivent se réunir en conférence à Moudania le 3 octobre.

— L'envoyé du gouvernement français, M. Franklin-Bouillon, arrivé à Smyrne avant-hier, a eu avec Mustapha Kemal de longs entretiens. Il se rendra à Constantinople pour faire connaître au général Harrington les résultats de ces conversations.

— Toute la famille royale grecque, à l'exception du prince Paul devenu héritier du trône, s'est embarquée, dans le port d'Oropo, à destination de Palerme, à bord du navire mis à sa disposition par le comité révolutionnaire.

2 oct. (lun.). — Au moment où va se réunir à Moudania la conférence des généraux alliés et des Turcs, le cabinet de Londres donne comme instructions à ses représentants de se conformer à l'avis français et italien sur le recul grec en Thrace.

— L'Assemblée nationale d'Angora a ratifié à l'unanimité les dispositions de Mustapha Kemal en vue d'assurer la paix. Le gouvernement a fixé les bases de sa réponse aux Alliés ; la note sera communiquée au représentant du gouvernement de la Grande Assemblée nationale, à Constantinople, afin de la transmettre aux hauts commissaires alliés.

— Mustapha Kemal réorganise son armée, après la victoire. Il forme de nouvelles divisions entièrement équipées avec le butin pris aux Grecs et avec les populations des régions libérées. Le général Ismet-pacha emploie les 45.000 prisonniers grecs à réparer les dégâts faits par l'armée hellène en retraite. Les ponts, lignes de chemin de fer, télégraphe, etc., sont promptement rétablis, et le trafic reprend peu à peu.

— A Athènes, le comité révolutionnaire a décidé d'envoyer M. Gounaris, ancien président du conseil, et les autres personnages politiques arrêtés, dans une île où ils seront surveillés jusqu'à ce que leur procès ait lieu.

— Le chancelier Wirth ayant de nouveau ouvert le débat sur les responsabilités de la guerre, M. Viviani, président du Conseil en 1914, répond en évoquant les actes des gouvernements qui ont été mêlés à l'action à cette époque, et souligne les répercussions heureuses ou malheureuses qui se sont produites.

3 oct. (mar.). — La conférence de Moudania s'est ouverte ce matin. Aucune nouvelle n'est encore parvenue sur la marche des entretiens.

Les généraux alliés Harrington, Charpy et Mombelli et le général turc Ismet pacha et leurs conseillers prennent part à la discussion ; M. Franklin-Bouillon et Hamid-bey, représentant de la Grande Assemblée nationale de Turquie à Constantinople, suivent les travaux à titre d'auditeurs.

— On annonce que les troupes turques ont évacué la zone neutre de Tchanak.

— Les gouvernements alliés ont attiré l'attention du gouvernement hellénique sur l'urgente nécessité qu'il y avait à prendre des mesures très énergiques pour parer à l'indiscipline qui se manifeste dans l'armée grecque de Thrace. Le colonel Plastiras, un des membres du Directoire, est aussitôt parti, dans le but d'examiner sur place les mesures qu'il convient de prendre.

— L'Interfédération maritime fait une nouvelle démarche auprès de M. Rio, sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande, pour tâcher de résoudre le conflit des gens de mer.

4 oct. (mer.). — La note alliée du 23 septembre est acceptée en thèse générale par Angora. Un accord de principe est intervenu à Moudania entre les généraux alliés et Ismet-pacha. L'esprit de conciliation montré par les négociateurs permet d'espérer un heureux et prompt aboutissement de la conférence.

INQUISITION FISCALE

Il est question de soumettre les contribuables à la « question ». (Mich, *L'Echo de Paris*).

— M. Louis Barthou, garde des sceaux, a présidé, à Strasbourg, la réunion du Conseil consultatif d'Alsace et de Lorraine, et dans un important discours il a exposé comment les deux provinces recouvrées doivent rentrer dans la loi commune française.

— Une détente sérieuse s'est produite parmi les Inscrits maritimes, et beaucoup d'entre eux ont accepté de naviguer sous les conditions du décret Rio.

— M. Dior, ministre du Commerce, a inauguré ce matin le Salon de l'automobile au Grand Palais, et cet après-midi le Salon du pétrole, exposition internationale des combustibles liquides, organisé sur l'Esplanade des Invalides par la Société de chimie industrielle.

5 oct. (jeu.). — A Moudania, les pourparlers semblent subir un temps d'arrêt. L'accord entre les délégués alliés et les Turcs a été communiqué aux délégués grecs, qui ont exprimé leur mécontentement au sujet de l'évacuation de la Thrace; ils ont déclaré n'avoir pas les pouvoirs nécessaires pour formuler une réponse au nom de leur gouvernement, et qu'ils devaient demander des instructions à Athènes.

On craint que la réponse des délégués hellènes ne soit faite dans le dessein de gagner du temps, pour permettre à ce qui subsiste d'armée grecque de se concentrer en Thrace.

— Angora a répondu à la note des Alliés du 23 septembre. Le gouvernement nationaliste est d'accord en principe avec les Alliés ; il demande que la conférence de paix ait lieu à Smyrne le 20 octobre, et que la Russie, l'Ukraine et la Géorgie y prennent part.

— En Italie, environ 3.000 fascistes, sous les ordres de trois députés de leur parti, ont occupé la ville de Trente, et ont contraint le gouverneur à donner sa démission.

— En Irlande, dans un combat qui a eu lieu entre les troupes de l'Etat libre et les rebelles, à Killorglin, dans le comté de Kerry, 23 de ces derniers ont été tués et 37 faits prisonniers. Près de Tralec, 18 rebelles ont été tués.

— Au Canada, un formidable incendie a dévasté, sur 80 kilomètres, un district de l'Etat d'Ontario. Il y aurait de nombreuses victimes, et des milliers de personnes sans abri.

— M. Louis Barthou, garde des sceaux, remplace M. Louis Dubois, démissionnaire, à la Commission des réparations. M. Colrat, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, est nommé garde des sceaux, ministre de la Justice, en remplacement de M. Barthou.

M. Juilliard, préfet de Seine-et-Oise, est nommé préfet de la Seine en remplacement de M. Autrand, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

6 oct. (ven.). — La conférence de Moudania est momentanément suspendue. Les généraux alliés ont quitté Moudania pour Constantinople où ils vont consulter les hauts commissaires sur certains points qui ont été relevés. Ils repartiront ensuite pour Moudania.

— La suspension des pourparlers de Moudania et la nouvelle d'une avance turque dans la zone neutre de la péninsule d'Ismid ont créé une situation que l'on considère à Londres comme très grave. Le cabinet anglais délibère sur les exigences des Turcs, et envisage la guerre.

— Lord Curzon, chef du Foreign Office, est de nouveau envoyé en mission à Paris pour s'entretenir avec M. Poincaré de l'ensemble des négociations orientales. Le chargé d'affaires d'Italie prend part aux délibérations.

— M. de Margerie, ambassadeur de France à Bruxelles, est nommé ambassadeur à Berlin, en remplacement de M. Charles Laurent, et il est lui-même remplacé à Bruxelles par M. Maurice Herbette, directeur des affaires commerciales au ministère des Affaires étrangères.

7 oct. (sam.). — Le cabinet anglais se range à l'avis de lord Curzon qui, après ses conversations avec M. Poincaré et M. Galli, admet que la Thrace jusqu'à la Maritza doit être évacuée par les Grecs, et réoccupée définitivement par les Turcs.

A Moudania, où les conversations ont repris, les dispositions conciliantes dominent d'un côté et de l'autre.

— Conformément aux dispositions de la loi du 14 mars 1922, l'heure normale a été rétablie ce soir à 24 heures. L'heure dite « d'été » avait été maintenue, cette année, à titre exceptionnel. Il conviendra donc qu'un nouveau texte législatif, d'initiative gouvernementale ou parlementaire, intervienne pour que l'an prochain l'heure d'été soit de nouveau appliquée.

— Après 110 jours de grève, les ouvriers métallurgistes décident de reprendre le travail après-demain lundi. Ils rentrent sans avoir obtenu satisfaction, c'est-à-dire qu'ils ont à subir une réduction de 10 p. 100 sur leurs salaires de juin dernier.

8 oct. (dim.). — M. Raymond Poincaré, président du Conseil, assisté de M. Maginot, ministre de la Guerre, a inauguré à Vaucouleurs le Monument aux enfants de la commune morts pour la France. Le monument est l'œuvre du sculpteur Rey. Dans l'important discours qu'il a prononcé, le président du Conseil a réfuté une fois de plus les accusations de la presse étrangère, tendant à rejeter sur les Alliés, et surtout sur la France, les responsabilités de la guerre, puis il a déclaré :

Autant la France est résolue à faire respecter les droits qu'elle tient des traités, autant elle est résolue à ne pas se laisser entraîner dans des aventures belliqueuses.

— Un Monument en l'honneur des soldats belges morts en France a été inauguré à Paris, au cimetière du Père-Lachaise. M. le baron Gaiffier d'Hestroy, ambassadeur de Belgique, le général Joostens au nom du roi Albert, le général Boullaire et M. Raiberti ministre de la Marine ont prononcé des discours. Le corps d'un soldat belge inconnu a été descendu dans la crypte, où seront déposés aussi ceux des 145 autres soldats belges inhumés à Paris.

— Le cabinet grec se résigne à l'inévitable : il s'incline devant la décision des Alliés au sujet de l'évacuation de la Thrace orientale.

— Le prix de l'Arc de Triomphe a été couru à Longchamp et gagné par *Ksar*, monté par le jockey Bullock, et appartenant à Mme Edmond Blanc. Ce succès a rapporté au propriétaire du cheval 344.000 francs.

9 oct. (lun.). — Les trois généraux alliés : anglais, français et italien, reprennent à Moudania les pourparlers avec Ismet-pacha, en vue de la signature de l'armistice.

— Tandis que la grève des gens de mer se termine à Bordeaux, elle s'aggrave à Marseille. Les ouvriers des ports et des docks marseillais se joignent aux inscrits.

— Au congrès du parti démocrate, qui se tient actuellement à Elberfeld, à la limite des territoires occupés, tout a été mis en œuvre afin d'exciter les populations rhénanes contre les troupes alliées d'occupation. Le député au Reichtag Korell a prononcé un discours très violent contre les troupes d'occupation, et a accusé la France de la misère de la Rhénanie et du peuple allemand tout entier. Malgré ces organisations et la propagande intense faite par les journaux, très peu de Rhénans ont répondu à l'appel des congressistes.

10 oct. (mar.). — Le protocole d'armistice a été signé aujourd'hui, à Moudania, entre les Alliés et les Turcs. Les hostilités entre la Turquie et la Grèce sont suspendues. L'évacuation grecque de la Thrace orientale doit s'effectuer dans un délai d'une quinzaine de jours, et le gouvernement d'Angora s'engage à ne pas y transporter de troupes avant la ratification de la paix ; de nouvelles zones neutres seront délimitées dans les régions de Tchanak et d'Ismid, et les points jusqu'auxquels s'étendront les zones d'occupation alliées sont fixés dans la péninsule de Constantinople et dans la péninsule de Gallipoli.

— Des nouvelles de Londres disent que la position de M. Lloyd George paraît ébranlée par l'échec de sa politique belliqueuse en Orient. Le Premier anglais doit prononcer un discours pour justifier les actes de son gouvernement.

11 oct. (mer.). — Les 100 marks sont tombés à 42 centimes français. Ainsi l'Allemagne progresse peu à peu vers la disparition complète de son système monétaire. Plusieurs décisions ont déjà été prises pour imposer à l'Allemagne l'assainissement de ses finances publiques, le contrôle rigoureux des recettes et des dépenses du Reich, les limitations des émissions de la Reichsbank et les mesures contre l'évasion des capitaux ; mais ces décisions sont restées lettre morte. La Commission des réparations, que préside aujourd'hui M. Louis Barthou, s'occupe de modifier cet état de choses que l'action de moratoires successifs a laissé s'aggraver.

— Les capitaines au long cours ont proposé à M. Rio, sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande, de reprendre le travail sous le régime du 5 septembre dernier, à condition qu'une commission paritaire sera convoquée un mois après cette reprise du travail. M. Rio, qui a déjà refusé de réunir la commission paritaire, refuse de nouveau.

12 oct. (jeu.). — Les Chambres sont rentrées aujourd'hui. Cet événement parlementaire s'est passé sans incident. Au début de la séance, M. Léon Bourgeois au Sénat, et M. Raoul Péret au Palais-Bourbon, ont salué la mémoire des sénateurs et des députés morts pendant les vacances. A la Chambre des députés, la discussion des interpellations sur la politique du gouvernement a commencé.

— Le gouvernement de Berlin, voulant enrayer la débâcle du mark, chaque jour aggravée, publie une ordonnance présidentielle réglant le commerce des devises, et destinée à combattre la spéculation en ce qui les concerne.

— L'exécution de la convention de Moudania a commencé. Les généraux alliés ont fixé les points que devaient occuper en Thrace orientale les troupes alliées. Le port de Rodosto, sur la mer de Marmara, est utilisé pour l'évacuation de l'armée grecque, et, sur la rive droite de la Maritza, les Italiens auront leur quartier général à Dédéagatch, les Anglais à Ouleli-Bourgas et à Demotica, et les Français à Karagatch.

— Le roi Victor-Emmanuel III et la reine Hélène d'Italie sont arrivés à Bruxelles, où ils rendent aux souverains belges la visite que ceux-ci leur ont faite en Italie.

13 oct. (ven.). — La Commission des réparations poursuit l'étude de la situation financière de l'Allemagne et des conséquences de la chute du mark, en relation avec les payements au titre des réparations. M. Barthou annonce à la Commission son intention d'opposer un projet français au projet de lord Bradbury.

La circulation des billets de la Banque d'Empire a augmenté, du 1er au 7 octobre, de 27 milliards de marks.

— Le gouvernement grec accepte la convention de Moudania.

— A Marseille, la grève des dockers et des charbonniers est terminée.

14 oct. (sam.). — Pour défendre sa politique orientale, M. Lloyd George prononce un grand discours à Manchester ; mais son discours est plutôt une préparation aux élections prochaines qu'un exposé de la politique étrangère. Pour répondre à ses adversaires, il a cherché à démontrer que si la paix est faite en Orient, c'est à lui, à son énergie, que le monde entier la doit. Or, chacun sait que c'est l'action pacifique de la France et de l'Italie qui a amené la détente en Orient.

— Aujourd'hui, à Genève, 100 francs français valent 40,675 ; 1 livre sterling 23,835 ; 1 dollar 5,37 5/8 ; 100 francs belges 37,65 ; 100 lires italiennes 22,925 ; 100 pesetas 82,10 ; 100 marks allemands 0,20 3/4 ; 10 couronnes autrichiennes nouvelles 0,00725 ; 100 couronnes hongroises 0,215 ; 100 couronnes tchécoslovaques 18,20.

A Londres, la livre vaut 58 fr. 56 et 11.850 marks allemands.

A Berlin, 1 franc français vaut 205 marks allemands, 1 livre 12.000 marks, 1 dollar 2.727 marks.

A Varsovie, 1 franc français vaut 790 marks polonais, 1 livre 46.150 marks polonais, 1 dollar 10.350 marks polonais, 1 mark allemand 3,85 marks polonais.

A Vienne, 1 franc français vaut 5.574 couronnes, 1 mark allemand 28 couronnes, 1 livre sterling 327.100 couronnes.



Le gardien de la paix (Gil Baer, *Le Ruy Blas*).



« Victoire, victoire !... triomphe !
— L'Allemagne paie ?
— Non, non, mais Mlle Tartempion a battu au tennis la championne anglaise à six contre trois... »



« Que Monsieur devine ce que je viens de faire ce matin ?
— Vous avez mis mon vin en bouteilles...
— Ça... c'est épatant !.. »



« Vous êtes poète, jeune homme ? Espéroos que vos vers vous rapportent plus que les miens... »



« Dites donc, Ténorino, je crois que nous ne chantons pas le même duo...
— Continuons, cela n'a aucune importance... personne ne s'en est encore aperçu... »



« Oui, le proprio vous met en demeure de déménager...
— Me chasser, et il appelle ça me mettre en demeure ?.. cet homme est le dernier des mufles !.. »

(Henriot, *Le Journal Amusant*).

PETITE CORRESPONDANCE

C. B., *Paris*. — C'est à la conscience publique à protéger énergiquement la société et l'individu.

F. M., *Liége*. — On dit *la mer laisse* et non *baisse*, quand la marée commence à descendre.

B. L., *Strasbourg*. — LA. C. est l'abréviation de *Latini coloni*, colons latins, habitants d'une colonie latine.

D. S., *Nantes*. — Que voulez-vous ? Il faut mettre de la charité en tout, même dans les reproches, même dans les sentiments.

En tous pays tous les bons cœurs sont frères.

S. E., *Valence*. — Au pape seul appartiennent les indulgences plénières, mais le souverain pontife peut déléguer son pouvoir à des légats, et le cas se présente souvent.

N. G., *Rennes*. — Oui, c'est un malheur, mais à qui la faute ? Souvenez-vous que la plupart des peines n'arrivent si vite que parce que nous faisons la moitié du chemin.

V. O., *Le Mans*. — On fauche le sainfoin lorsque les fleurs de la base des épis se fanent et que leurs gousses commencent à se former.

R. D., *Tours*. — La *coiffure à la Cérès* consiste à faire une couronne de cheveux nattés au-dessus du front.

R. T., *Lyon*. — On dit communément *le 31 mai* pour désigner la date de la chute des Girondins et non celle de leur supplice, car ils ne furent exécutés qu'en octobre de la même année (1793).

S. L., *Amiens*. — Les ballons et les grandes capsules de quartz employés aujourd'hui dans les industries chimiques proviennent de quartz fondu, obtenu en chauffant au four électrique du sable siliceux.

N. H., *Ostende*. — La locution *Il est de la race de Jafait* se disait autrefois pour désigner quelqu'un qui avait déjà dévoré tout son patrimoine. On jouait ainsi sur les mots *jà fait*, déjà fait, et *Japhet*, fils de Noë.

A. W., *Colmar*. — La répétition des mêmes lettres et des mêmes syllabes produit des hiatus, des cacophonies. Il en est ainsi dans les phrases suivantes : *Cette pièce est intéressante et* l'on la lira. *Dès que la ville fut prise*, Sylla la pilla. *J'ai entendu* son son. *Il* alla à Agosta et y hiverna.

Ciel ! si ceci se sait, ses soins sont sans succès.

L. C., *Buenos-Ayres*. — On appelait *indult* le droit perçu par le roi d'Espagne sur l'argent et les marchandises qui venaient d'Amérique par les galions.

T. N., *Alger*. — Le mot *commère* était jadis un nom d'amitié que les femmes du peuple donnaient aux autres femmes qu'elles fréquentaient.

Ma commère, quand je danse,
Mon cotillon va-t-il bien ?

N. D., *Nancy*. — Mogador est le seul point de la côte marocaine, depuis le Spartel jusqu'en Mauritanie, où l'on puisse trouver un abri contre les vents de la partie ouest. Le port est connu depuis longtemps : Espagnols, Bretons, Portugais, Normands, etc., l'ont jadis fréquenté. La ville est l'œuvre de l'ingénieur français Cornut, qui en traça le plan en 1761.

B. J., *Reims*. — L'infinitif placé après le verbe *décider*, pour lui servir de complément direct, prend la préposition *de: Nous avons décidé de partir tout de suite.* Si ce complément doit être indirect, on emploie la préposition *à : Ce ne fut pas sans peine que nous les décidâmes à partir. Nous nous décidons à rester.*

C. H., *Rouen*. — Une femme serait au désespoir si la nature l'avait faite telle que certaines modes l'arrangent. Mais la mode avant tout !

La mode est un tyran dont rien ne nous délivre.

P. E., *Rabat*. — La troisième conférence internationale de chimie s'est tenue à Lyon du 27 juin au 1er juillet 1922, sous la présidence de Charles Moureu. Vingt-quatre nations y étaient représentées. La quatrième conférence se réunira en 1923 à Cambridge sous la présidence de William Pope.

L. S. — *Chaudoc. Cochinchine*. — Pourquoi dit-on *Je vous parle* pour *Je parle à vous* et ne dit-on pas *Je vous pense, je vous songe* pour *Je pense à vous, je songe à vous ?* Dans les deux cas, *vous* a exactement le même rôle de complément indirect. Mais l'usage le veut ainsi et l'on ne peut que s'y conformer. Il n'y a pas de règle à formuler. (A ce propos ne dites pas : *je vous cause* dans le sens de *je vous parle, je m'entretiens avec vous* : dites *je cause avec vous*. Mais vous pouvez dire, dans le sens de *occasionner : je vous cause du dérangement.*)

E. G. *Mayence*. — On a découvert récemment, à Madagascar, des *diopsides*, de couleur verte assez belle, ainsi que des *seapolites* d'un joli jaune clair, rappelant le béryl jaune. Ces pierres sont encore peu connues et leur valeur n'est pas encore fixée.

C. N., *Genève*. — Le micromètre employé pour les lunettes astronomiques paraît avoir été utilisé pour la première fois par Picard et Auzout en 1666. Il a été modifié depuis. Primitivement, on employa des fils d'argent, puis des fils de cocon, des cheveux, des fils de verre, de platine ; on emploie généralement aujourd'hui des fils d'araignée.

S. F., *Bordeaux*. — C'est lorsque l'abbé Delille eut fait paraître la traduction en vers qu'il venait de faire des *Géorgiques* de Virgile (1769), que Voltaire, ne cachant pas son admiration pour cette œuvre, adressa à l'auteur les vers suivants :

Vous n'êtes point savant en us,
D'un Français vous avez la grâce ;
Vos vers sont de Virgilius
Et vos épîtres sont d'Horace.

M. J., *Saint-Lô*. — La direction du *mistral* est d'entre Nord et Ouest ; d'après une statistique faite à l'observatoire de Marseille et portant sur une période de 39 ans (1874-1912), le mistral souffle 110 jours par an dans la région de Marseille. Sa durée est de trois jours consécutifs, mais quelquefois il dure 6 et même 9 jours.

L. V., *Alexandrie*. — L'échelle *normale* ou *internationale* thermométrique coïncide avec l'échelle centigrade par les deux points fondamentaux, le zéro et le cent. Elle est donnée par un thermomètre à hydrogène dans lequel ce gaz sous volume constant est soumis, à 0°, à la pression normale de 1 m. de mercure. Les variations de température sont mesurées par les variations de pression.

R. A., *Marseille*. — Le commerçant qui, du Tchad, veut expédier des produits en France, peut envisager quatre voies : celle de l'ouest, l'une par Kano, point terminus du chemin de fer de la Nigeria ; l'autre par Garoua, point terminus de la Compagnie anglaise qui effectue les transports sur le Bénoué et le Niger ; celle de l'est, par l'Egypte ; celle du sud, par Brazzaville.

F. R., *Clermont*. — Lorsque la pêche du hareng a été abondante, on vide le poisson et on le sale en *vrac*, c'est-à-dire on le met par lits dans le sel. Les harengs qui sont soumis à la saumure et à la fumée prennent le nom de *harengs saurs*. Alors on les *paque*, c'est-à-dire on les arrange par lits dans des tonneaux ; on appelle *harengs pecs* les harengs ainsi salés et paqués.

G. A., *Porrentruy*. — 1° Nous avons donné dans la *Petite Correspondance* du n° 77 (juillet 1913) les moyens de faire disparaître les taches de rousseur des livres, gravures, etc. ; — 2° La *signature*, c'est-à-dire le chiffre ou la lettre qui numérote en bas et à droite chaque cahier (ou feuille) d'un livre, se trouve toutes les 4 pages dans l'in-folio, toutes les 8 dans l'in-4°, toutes les 16 dans l'in-8°, toutes les 24 dans l'in-12, toutes les 32 dans l'in-16, toutes les 36 dans l'in-18 ; tel est le moyen facile de reconnaître le format d'un livre, qui dépend du nombre de plis donnés à la feuille d'impression. Le format est entièrement distinct des dimensions du volume, qui dépendent de celles du papier employé. Il y a par exemple des in-8° de tailles très différentes.

B. Y., *Tunis*. — Le premier levé topographique exécuté en France par triangulation remonte à 1746 ; il fut fait par Cassini de Thury pendant la campagne de Flandre. Ce fut à la suite de ces travaux qu'il a été chargé de l'établissement de la première grande carte de France. Ce travail était alors indépendant du Dépôt de la Guerre ; il y fut toutefois rattaché en 1793 et, depuis cette date, aucune mesure géographique ne se fit en dehors de cette Institution.

M. C., *Paris*. — Le *Ciel* est un ouvrage qui fait partie de notre collection in-4°. Il forme avec *La Terre* et *La Mer*, ouvrages déjà parus, une trilogie pleine d'intérêt. Le premier fascicule du *Ciel* paraîtra ce mois de novembre. Les annonces, les prospectus vous indiqueront les conditions de vente.

A. C., *Plainville*. — La marque : *or 18 carats* indique que la matière correspondante est un alliage d'or, au titre 18 carats, soit 750 millièmes. C'est le troisième et dernier titre légal pour les alliages d'or utilisés en orfèvrerie. Le premier titre étant de 900 millièmes et le second de 840 millièmes.

Toutefois, la loi de 1884 a créé un quatrième titre : 14 carats ou 583 millièmes, pour la fabrication des boîtes de montre ; les ouvrages d'orfèvrerie, joaillerie, bijouterie, destinés à l'exportation, peuvent être fabriqués à tout autre titre.

S. O., *Paris*. — La centrale électrique de Gennevilliers, dont on vient de mettre en service une partie, est destinée à remplacer toutes les usines des anciens secteurs de Paris. Celles-ci deviendront des sous-stations de distribution et de transformation. La centrale de Gennevilliers doit donner, quand sa construction sera terminée, une puissance de 320.000 kilowatts ; elle sera la plus puissante du monde.

E. P., *Bruxelles*. — Dans l'essai des avions, les conditions atmosphériques constamment changeantes rendent difficiles les comparaisons des résultats obtenus ; c'est pourquoi on rapporte tous les essais à une atmosphère idéale de comparaison que l'on a appelée *atmosphère standard ;* c'est le seul procédé possible pour comparer les performances des avions.

M. O., *Lille*. — Le prince de Metternich était grand amateur d'autographes. Un jour, il en fit demander un à Jules Janin, qui semait à tout vent ses nombreuses notices en tête des éditions ou des réimpressions d'auteurs de tous les temps et de tous les pays. L'album était là. Jules Janin prit une plume et écrivit sur la page blanche : « Bon pour cinquante bouteilles de Johannisberg. » Et le mieux, c'est qu'il les reçut.

H. G., *Versailles*. — Le *rayon vert* est un phénomène que l'on observe quelquefois au lever ou au coucher du soleil. Ainsi par exemple au coucher, quelques secondes avant de disparaître complètement, le mince segment solaire que l'on aperçoit encore au-dessus de l'horizon prend une coloration verte, plus ou moins bleue. Ce phénomène paraît dû à une dispersion anomale de la lumière solaire ; on peut d'ailleurs l'observer à la lunette, et certaines fois, avec cet instrument, on peut apercevoir pendant 10 minutes une frange verte sur le segment solaire non disparu.

F. T., *Besançon*. — La pintade est un des oiseaux les plus anciennement ralliés à l'homme. Elle est originaire d'Afrique, d'où elle fut apportée de très bonne heure en Italie, en Grèce et dans les Gaules. Les Grecs en avait fait l'emblème de l'attachement fraternel. Les taches blanches et rondes qui perlent en si grand nombre sur le manteau gris bleu de la pintade étaient l'empreinte des larmes que les sœurs de Méléagre avaient versées sur le corps de leur frère.

O. S., *Montpellier*. — Le Canada, qui est presque aussi vaste que l'Europe entière, est avec la partie nord des Etats-Unis, le plus vaste réservoir de forces hydrauliques qui soit au monde. Mais sa houille blanche commence à peine à être exploitée. Le Canada est encore, sur la plus grande partie de son étendue une immense solitude. L'homme n'en occupe qu'une mince lisière le long de la frontière méridionale et n'a pu jusqu'ici aménager qu'une petite partie des eaux courantes.

S. I., *Nice*. — C'est tout à fait le cas. Un ami, pour la plupart des hommes, est un complaisant qui les amuse, qui se prête à leurs goûts, à leurs caprices, qui partage habituellement leurs plaisirs, qui les admire, qui veut bien les aider à dissiper leur fortune. Faut-il être surpris de voir disparaître les amis de cette trempe dès que la fortune n'existe plus ? Ponsard, après bien d'autres, a dit dans *l'Honneur et l'argent :*

Heureux, vous trouverez des amis sans nombre,
Mais vous resterez seul si le temps devient sombre.

T. A., *Limoges*. Les bois et les racines de la réglisse sont déchiquetés, broyés puis traités en autoclaves à 130° environ. Par évaporation du bouillon, on obtient le sirop ordinaire qui, après concentration est utilisé dans la confiserie. On fabrique ainsi les glycyrrhizites (résultant d'un traitement par l'ammoniaque), les bâtons de réglisse, les lacets de réglisse, les poudres de Calabre pour la préparation des bonbons. Enfin les fibres qui restent après le traitement sont utilisées pour fabriquer des cartons épais de très bonne qualité.

M. V., *Paris*. — Le plus célèbre des *Miserere* est celui d'Allegri, écrit à deux chœurs dont l'un à quatre voix et l'autre à cinq. Il est chanté depuis trois siècles, avec une grande solennité à Rome, dans la chapelle Sixtine, les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine sainte. C'est de celui-là qu'il était interdit, sous peine d'excommunication, de prendre ou de donner copie. Assistant à la Sixtine à une audition de ce Miserere, Mozart enfant parvint, par un effort prodigieux, à le fixer si bien dans sa mémoire qu'en rentrant chez lui il l'écrivit au courant de la plume.

Le Miserere de Lulli est loin de l'approcher ; cependant il enthousiasma la cour de Louis XIV et parut, à cette époque le comble de l'art. On raconte que la musique du grand roi exécutait un jour le Miserere de Lulli. Louis XIV étant à genoux pendant l'audition y tenait toute sa cour. Il demanda à la fin du psaume, au comte de Gramont comment il trouvait cette musique. « Sire, répondit le comte, elle était fort douce à l'oreille, mais elle était bien rude aux genoux. »

Paris, Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. Crosley.



« Pien vrai ! c'que matame tavient coquette et éléqante !
— Faut pien, Bertha ! Tes fois qu'un Français veuille se rapprocher. »



« Mon archent !... Mon archent !... Ah ! les pandits, ils veulent fenir prendre... ce que che leur dois ! »



CHANSONS



« Eh pien, Matelon, je crois que tu vas plentôt pouvoir en faire encore des chansons. »

(Sim, Berger, Gil Baer et Spahn, *Le Petit Bleu*.)

BULLETIN MENSUEL

Du 15 Octobre 1922 au 14 Novembre 1922

15 oct. (dim.). — Le plan d'évacuation de la Thrace par les troupes grecques est définitivement arrêté à Rodosto entre les Alliés et l'état-major hellène. Le gouvernement d'Athènes a donné des instructions à son armée pour l'évacuation. Les Turcs ont nommé les fonctionnaires de tous grades qui doivent assurer l'administration des territoires récupérés.

— Le général Harington a adressé au général Pellé une lettre dans laquelle il lui exprime sa gratitude pour l'appui loyal et dévoué que lui a prêté le général Charpy, au cours de la conférence de Moudania.

— C'est aujourd'hui qu'a été célébré, à Alba-Julia, le couronnement des souverains roumains (le roi Ferdinand et la reine Mary), qui avait été si longtemps différé en raison de la guerre. La France était représentée par le maréchal Foch, le général Weygand et le général Berthelot, le réformateur de l'armée roumaine, populaire à l'égal des grands chefs roumains.

Arrivé samedi, le maréchal Foch a été accueilli par des ovations enthousiastes; il a présenté au roi les délégués de la France, puis il a passé en revue, aux accents de la *Marseillaise*, une compagnie d'honneur, composée de chasseurs alpins.

Le duc d'York, second fils du roi George V, représentait l'Angleterre, et l'infant Alfonso représentait l'Espagne.

— Les autorités russes viennent de donner quelques avis significatifs au sujet de la récolte. A une récente conférence de délégués des districts affamés, il a été déclaré publiquement que, dans deux ou trois mois, la famine pourrait régner dans la plupart des provinces, et que la population, ayant épuisé ses stocks, sera dans l'attente de secours officiels.

— Le roi Victor-Emmanuel III et la reine Hélène quittent la Belgique pour rentrer en Italie.

— Le prix du Conseil municipal (200.000 francs) a été couru à Longchamp. Il a été gagné par *Le Prodige*, cheval monté par le jockey Bellhouse et appartenant à M. Thibault-Cahn.

16 oct. (lun.). — L'évacuation de la Thrace par l'armée grecque est commencée, et elle se poursuit sans incidents. On prévoit que l'opération ne sera terminée que dans une quinzaine de jours.

— Au mois de juillet dernier M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, avait élaboré un programme de grands travaux qui devraient être exécutés pour la plus grande partie avec de la main-d'œuvre et des matériaux allemands et qui, en enrichissant le patrimoine économique français, auraient pour but de hâter et faciliter le payement des réparations par l'Allemagne.

Le gouvernement de Berlin vient de répondre à la communication qui lui fut faite à ce sujet. Il admet le principe du projet Le Trocquer. Il demande qu'une mission soit envoyée à Berlin pour en discuter le mode de réalisation.

17 oct. (mar.). — L'affaissement du mark prend en Allemagne des proportions invraisemblables: aujourd'hui les cent marks qui, en temps normal, valaient 122 fr. 76, ne sont même pas cotés cinquante centimes à la Bourse. Les milliards de marks que la Reichsbank a fait imprimer vont à l'étranger, surtout en Amérique; leurs acheteurs ont donné à l'Allemagne deux fois plus d'or que celle-ci n'en a payé pour les réparations. De toutes les industries qui fleurissent dans le Reich, celle du change est la plus prospère; industriels, commerçants, financiers, petits bourgeois, employés et ouvriers allemands achètent dollars, livres, et même francs français.

— Le gouvernement anglais a proposé à la France et à l'Italie la réunion, à Londres, d'une conférence de techniciens, en vue de discuter et préparer les clauses économiques et financières pour le nouveau traité de paix avec la Turquie.

18 oct. (mer). — L'organisation de la conférence générale de paix orientale ne fait pas de grands progrès, bien que le temps presse. La crise politique tant à Londres qu'à Rome est sans doute la principale cause du retard. La France propose que la conférence de paix se réunisse le 6 novembre. Quant au lieu de réunion, on ne peut encore le fixer.

— En Angleterre, tous les partis se préparent à l'importante réunion du parti unioniste, qui doit avoir lieu demain à Londres.

— En Italie, il est question de constituer un grand cabinet de concentration, qui aurait pour tâche de dissoudre la Chambre.

19 oct. (jeu.). — Le gouvernement britannique fait connaître ses vues à M. Poincaré, au sujet de la date de la conférence générale de la paix et des détails d'organisation de cette réunion. Il propose la date du 13 novembre prochain, tout en faisant remarquer que cette date est subordonnée aux développements que peuvent prendre les crises ministérielles anglaise et italienne. Quant au lieu de réunion, l'Angleterre paraît s'être arrêtée au choix de Lausanne.

— En Angleterre, le meeting des parlementaires conservateurs s'étant prononcé, par 186 voix contre 87, pour l'indépendance de ce parti, M. Lloyd George quitte le pouvoir; il a présenté au roi George V la démission collective du cabinet.

Le roi a chargé M. Bonar Law de former le nouveau ministère.

— En Italie, M. Mussolini, chef des fascistes, semble jouer un rôle important dans la crise ministérielle latente, et vent exercer dans la combinaison nouvelle une action prépondérante.

— Aujourd'hui a eu lieu, sous la présidence du maréchal Lyautey, la pose de la première pierre de la mosquée que le comité des Amitiés musulmanes fait édifier à Paris, place du Puits-de-l'Ermite. Assistaient à la cérémonie, aux côtés du maréchal Lyautey, MM. Albert Sarraut ministre des Colonies, Si Kaddour ben Ghabrit président de la Société des habous des lieux saints, le grand vizir du Maroc El Mokri, le chambellan du sultan et le ministre de la justice, le ministre de la plume de la régence de Tunis, et de nombreux dignitaires et personnages religieux représentant les possessions et protectorats français de l'Afrique du nord, le maharajah de Kapurthala, Ferid-bey représentant à Paris le gouvernement d'Angora, Nabib-bey représentant le sultan de Constantinople, le préfet de la Seine, le président du conseil municipal parisien, etc.

Après une allocution de M. Ben Ghabrit, le maréchal Lyauthey a prononcé un grand discours dans lequel il a dit, notamment, quels liens unissent l'Islam et la France, et qu'il voudrait que tous les musulmans sentissent le sérieux et la gravité avec lesquels les Français s'inclinent devant les manifestations de leur foi religieuse.

— Depuis quarante-huit heures, une violente tempête souffle dans la Manche. La mer est démontée.

20 oct. (ven.). — Le projet soumis aujourd'hui à la Commission des réparations par la délégation française revient aux principes formulés par M. Poincaré à la Conférence de Londres restée sans résultats : 1° Plus de moratorium sans gages ; 2° Contrôle plus rigoureux et plus effectif des finances allemandes.

Le contraste est frappant, entre le désastre financier du Reich et la prospérité de l'industrie allemande, qui ignore le chômage, fait passer ses bénéfices à l'étranger, et considère la chute du mark comme un moyen de résoudre le problème des réparations.

— L'express Strasbourg-Lyon-Bordeaux a tamponné, en gare de Rouffach, entre Colmar et Mulhouse, un train de marchandises, par suite d'une erreur d'aiguillage. Il y a 12 morts, et 10 blessés.

21 oct. (sam.). — Les deux gouvernements de Paris et de Londres, après une conversation de plusieurs jours, paraissent s'être mis définitivement d'accord sur la convocation de la conférence destinée à élaborer le traité de paix orientale. Cette conférence sera convoquée, par la France, l'Angleterre et l'Italie, pour le 13 novembre, et elle se réunira à Lausanne. Y prendront part les sept Etats déjà désignés par M. Poincaré et lord Curzon lors de leur dernière rencontre, c'est-à-dire la France, l'Angleterre, l'Italie, la Turquie, la Grèce, la Yougoslavie et la Roumanie.

Une seconde conférence, subordonnée à la première, qui se réunira soit à Lausanne soit dans une ville voisine, s'occupera plus spécialement de fixer le régime des Détroits. Tous les Etats riverains de la mer Noire, y compris la Russie, pourront s'y faire représenter.

La présidence de la Conférence de Lausanne appartiendra alternativement à la France, à l'Angleterre, et à l'Italie.



Décembre (*Le Capricorne*). — Les CONSTELLATIONS, dessinées et gravées par Gheyn (XVIe-XVIIe s.), d'après un manuscrit arabe de la Bibliothèque de l'Académie de Leyde.

1° Les communications concernant la Rédaction, l'Administration du « Larousse Mensuel » doivent être adressées au Directeur, M. Claude Augé, *rue Montparnasse, 15, Paris ;*
2° S'adresser à la Librairie Larousse, *13-17, rue Montparnasse, Paris, pour ce qui touche à la partie commerciale (souscriptions, commandes de librairie, etc.).*

— La IVᵉ Conférence internationale du travail s'est ouverte à Genève. M. Jouhaux, délégué français, a, dès le début de la réunion, déposé une motion en faveur de l'emploi de la langue allemande comme troisième langue officielle de l'organisation internationale du travail, motion qui, l'an dernier, donna lieu à des débats orageux. La proposition Jouhaux a été repoussée par 14 voix contre 12.

22 oct. (dim.). — Angora s'inquiète du retard que les puissances alliées semblent mettre à la convocation de la prochaine conférence chargée de régler la paix. Dans les milieux de l'Assemblée nationale, on répugne à voir cette conférence siéger en Europe, attendu que sur les 320 membres de l'Assemblée 200 sont des dodjas (prêtres ou professeurs ecclésiastiques musulmans), assez portés à se méfier de la bonne foi occidentale.

— Au bois des Caures, près de Verdun, a été inauguré le monument élevé à la mémoire des soldats des 56ᵉ et 59ᵉ bataillons de chasseurs. Au pied de ce monument reposent les restes du colonel Driant, à côté deonze chasseurs inconnus. Le général de Castelnau, MM. François-Marsal, Maurice Barrès et Maginot, ministre de la Guerre et des Pensions, qui présidait la cérémonie, ont célébré l'héroïsme du colonel Driant et de ses héroïques soldats tombés pour la défense de Verdun.

— Les gens de lettres se sont réunis autour de la tombe de Théophile Gautier, au cimetière Montmartre, et ont célébré le cinquantième anniversaire de la mort du grand écrivain. L'Université, la littérature, la critique, la politique, le journalisme, la poésie étaient représentés autour de la tombe.

23 oct. (lun.). — C'est à l'unanimité des lords et des députés unionistes, que M. Bonar Law a été élu leader du parti conservateur, en remplacement de M. Austen Chamberlain. M. Bonar Law s'est rendu ensuite à Buckingham Palace, où il a été reçu par le roi George V qui l'a confirmé dans ses fonctions de premier ministre de Grande-Bretagne et de premier lord de la Trésorerie.

— Les récentes mesures édictées contre la spéculation sur les devises étrangères signifient un échec complet pour le gouvernement allemand. Le mark, au lieu de s'améliorer, a perdu 100 p. 100 de sa valeur en huit jours. L'aggravation de la situation financière du Reich semble marquer le début d'une nouvelle crise politique.

— Les kemalistes ont demandé aux hauts commissaires alliés à Constantinople l'évacuation de la presqu'île de Gallipoli par les Grecs, pour qu'on leur substitue des fonctionnaires turcs.

— Un tamponnement s'est produit sur la ligne du Nord, à la hauteur du fort de la Briche, à Saint-Denis. Il y a une vingtaine de victimes.

— A la suite de violents orages qui ont sévi en Italie, dans le Latium, le nouveau palais situé sur la plage de Nettuno s'est écroulé. Douze personnes ont été ensevelies.

— La tempête continue à faire rage dans la Manche et l'Océan. Plusieurs naufrages sont signalés.

24 oct. (mar.). — A Berlin, le chancelier Wirth a reçu, au ministère de la reconstruction, la délégation française pour la reconstruction. M. Grumbach, au nom des délégués de France, a fait part au chancelier de l'aboutissement des pourparlers et de l'accord conclu; il a exprimé l'espoir que cet accord contribuerait à rendre plus amicales les relations des deux pays. Le chancelier, dans sa réponse, a déclaré qu'aujourd'hui, comme toujours, il était d'avis que l'Allemagne devait faire tout son possible pour guérir les plaies du nord de la France; mais, si le mark continue à s'effondrer et s'il tombe à zéro, l'exécution des prestations en nature pour la reconstruction deviendrait une impossibilité.

— Le Reichstag a décidé de prolonger les pouvoirs du président Ebert jusqu'au 30 juin 1925.

— Le nouveau ministère britannique, dont M. Bonar Law est le Premier, est constitué. Les nouveaux ministres seront présentés au roi George V, qui leur fera prêter serment de fidélité, et c'est alors qu'aura lieu la cérémonie du baisemain.

— Environ 30.000 fascistes, ayant à leur tête M. Mussolini leur chef, ont fait, à Naples, une grande manifestation. Dans sa harangue à la foule, M. Mussolini a revendiqué le droit de participer à la vie politique et au gouvernement; il a demandé pour son parti cinq portefeuilles importants dans le ministère.

— Suivant une dépêche de Bakou, une violente émeute a éclaté en Géorgie. Dix mille insurgés ont détruit les ponts entre Tiflis et Batoum, et ont obligé les deux bataillons envoyés pour les combattre à se joindre à eux.

— Une véritable tornade a ravagé Bizerte et sa région. Les dégâts sont considérables; une grande quantité de bétail a péri et, sur mer, de nombreuses barques de pêche ne sont pas rentrées au port.

25 oct. (mer.). — La séance publique qui réunit les cinq académies au jour anniversaire de la fondation de l'Institut a eu lieu aujourd'hui dans la chapelle Mazarine. M. René Doumic, directeur en exercice, a rendu hommage aux académiciens décédés dans l'année : Mgr Duchesne, MM. Denis Cochin, Boutroux, Paul Deschanel, Lavisse, Espinas, Souchon, Jordan, Fayé, Ranvier, Laveran, Redon, Saint-Saëns, Bonnat. Puis, suivant la tradition, les délégués des diverses classes qui forment les différentes branches de la famille académique ont donné l'un après l'autre un échantillon de leurs travaux.

— M. Perate, conservateur du musée de Versailles, est nommé directeur de l'Ecole française de Rome, en remplacement de Mgr Duchesne décédé. A Versailles, M. Brière, chef adjoint du musée, succède à M. Perate.

26 oct. (jeu.). — Les invitations officielles à la conférence d'Orient ont été lancées par les trois puissances invitantes : la France, l'Angleterre et l'Italie. La Conférence générale de la paix se tiendra à Lausanne; le Japon, la Turquie, la Grèce, la Roumanie et la Yougoslavie seules sont invitées à y participer.

Dans une deuxième conférence, consacrée à la question des Détroits, la Bulgarie, la Russie et les Etats soviétiques riverains de la mer Noire seront admis.

— Le roi George V a signé la dissolution du parlement anglais. La campagne électorale est ouverte en Angleterre, et les élections doivent avoir lieu le 15 novembre prochain.

— En Italie, à la suite d'un ultimatum des fascistes, qui réclament la participation au pouvoir, tous les ministres ont mis leurs portefeuilles à la disposition de M. Facta, président du conseil.

27 oct. (ven.). — En Grèce, le nouveau gouvernement a procédé à l'arrestation de l'ancien président du conseil, M. Calogeropoulos, et de certains ministres. Le prince André de Grèce, qui commandait le 3ᵉ corps d'armée pendant la campagne d'Anatolie, a été arrêté à Corfou, conduit à Athènes, et mis au secret. Le comité révolutionnaire et le gouvernement sont fermement résolus à poursuivre tous les responsables de la débâcle du mois d'août 1921. On a également ordonné l'arrestation du propriétaire du journal *Kathimerini*, qui a mené une odieuse campagne de calomnies contre la France durant les deux dernières années, ainsi que celle du directeur du journal *Protevoussa*, qui avait voulu organiser des corps fascistes grecs pour défendre Constantin.

— En Allemagne, pendant la semaine dernière, le montant des billets de la Banque d'Empire s'est accru de 35 milliards et demi. Il atteint 410 milliards.

— Le décret Rio, relatif à la suppression des huit heures de travail dans la marine, a vivement ému les inscrits maritimes. A Marseille, où la grève qui dure depuis deux mois n'est pas complètement terminée, des manifestations se sont encore produites. Huit mille grévistes se sont assemblés place de la Joliette pour protester contre le retour à l'ancien état de choses, et ont parcouru les rues de la ville.

28 oct. (sam.). — En Italie, la situation est si grave, que les ministres démissionnaires continuent à siéger en permanence. L'état de siège est proclamé à midi, mais, le roi ayant refusé de signer le décret, il a été levé aussitôt. Le cabinet Facta lance une proclamation pour renseigner le peuple sur les manifestations séditieuses qui se produisent, et l'engage à observer le calme. D'autre part, le comité d'agitation fasciste lance également une proclamation pour déclarer que le fascisme entre en lutte non pas contre la force publique, mais contre une classe politique sans énergie qui, après quatre longues années, n'a pas su donner un gouvernement à la nation. Il décrète la mobilisation de ses partisans (les « chemises noires »), afin de marcher sur Rome.

— Au Maroc espagnol, les troupes espagnoles précédées de harkas ont occupé presque sans coup férir Tizzi-Azza dont l'importance stratégique est très grande. Elles se sont emparées de 9 canons, d'obus, de nombreux fusils et de munitions. Les troupes ont avancé jusqu'en vue d'Afran. Les soumissions continuent à se produire.

29 oct. (dim.). — Le mouvement fasciste triomphe complètement en Italie. Le roi Victor-Emmanuel III avait offert le pouvoir à M. Salandra, espérant que le chef de la droite libérale parviendrait à s'entendre avec M. Mussolini, chef des fascistes. M. Salandra a refusé de former le cabinet. Le souverain a chargé M. Mussolini de constituer le nouveau gouvernement, décision qui est approuvée par la majorité du peuple.

— La Commission des réparations part pour Berlin. Elle y examinera la situation financière allemande, et prendra sans doute sur place des mesures de réorganisation et de contrôle. C'est, depuis trois ans, le deuxième voyage en corps à Berlin, de la Commission.

— Le rapide de Brest a tamponné à Chatelaudren, près de Guingamp, un train de marchandises qui se garait pour le laisser passer. Le nombre des morts s'élève à 14, et celui des blessés à 40.

30 oct. (lun.). — Triomphalement accueilli à Rome, M. Mussolini, chef des fascistes, après avoir été reçu par le roi Victor-Emmanuel III, a déclaré : « Citoyens, dans quelques heures vous aurez non pas un ministère, mais un gouvernement. » Les quelques heures ont suffi pour dresser et publier la liste des nouveaux ministres. M. Mussolini, président du conseil, s'est réservé l'intérieur et l'intérim des affaires étrangères.

— On a procédé aux essais puis à la réception, par la Compagnie du Midi, d'une locomotive électrique construite aux usines de Soues, près de Tarbes. C'est la première machine de ce modèle qui sorte des ateliers de constructions électriques de France. Le train inaugurateur est allé de Pau à Tarbes, et les résultats de ces essais officiels ont été excellents.

31 oct. (mar.). — De Rome, le commandement fasciste a lancé l'ordre de démobilisation du « fascio ». Cet ordre est accompagné d'une proclamation exaltant le triomphe du fascisme, qui a porté son chef au pouvoir.

Les chemises noires (les fascistes) font la chasse aux communistes. Sur divers points de la péninsule, quelques conflits ont eu lieu, causant des morts et des blessés des deux côtés. Mais partout se produisent de grandioses manifestations patriotiques qui prouvent que l'union fasciste est désormais réalisée dans toute l'Italie.

— Le comte Sforza, ambassadeur d'Italie à Paris, a donné sa démission. Il s'est rendu au Quai d'Orsay, où il a fait part de sa décision à M. Poincaré.

— A Berlin, la Commission des réparations, ayant à sa tête M. Louis Barthou, a pris contact avec le gouvernement allemand. Le chancelier Wirth l'a reçue à la Chancellerie d'Empire, en présence des ministres des finances et de l'économie publique. Le chancelier a ouvert la séance par une allocution de bienvenue, dans laquelle il a dit notamment qu'il se félicitait de ce que la Commission eût déclaré que l'objet des négociations de Berlin était la stabilisation du mark et la mise en équilibre du budget. M. Barthou a répondu en exposant les motifs qui ont déterminé la Commission à se mettre tout de suite en rapport avec le gouvernement allemand. La réception terminée, il a été décidé d'engager immédiatement les négociations.

— Le général Gouraud, sur le point de quitter la Syrie, est nommé membre du conseil supérieur de la guerre, en remplacement du général Maistre, décédé.

1ᵉʳ nov. (mer.). — M. Mussolini, dictateur fasciste et président du conseil, en réponse au télégramme de démission du comte Sforza, adresse à l'ambassadeur d'Italie à Paris une dépêche pour « l'inviter formellement à conserver ses fonctions et à ne pas créer d'embarras au gouvernement, qui, à l'heure qu'il est, représente l'expression la plus haute de la conscience nationale ».

A la suite de quelques incidents, le commandement fasciste a décidé que la milice des chemises noires de Rome resterait mobilisée. Cette milice se tiendra à la disposition de ses chefs, et interviendra chaque fois que son concours sera nécessaire. Le manifeste suspend la démobilisation de cette milice, et met ses membres en garde « contre les fausses nouvelles et les critiques envers le nouveau gouvernement ». Il leur enjoint de se saisir des auteurs de ces « calomnies », et de les livrer aux autorités.

— Le président de la République et Mᵐᵉ Millerand sont allés ce matin déposer une palme sur la tombe du Soldat inconnu. Peu après, M. Poincaré, président du Conseil, et M. Maginot, ministre de la Guerre et des Pensions, sont également allés à l'Arc de Triomphe, etont fleuri à leur tour la tombe glorieuse. Puis ce fut le défilé des représentants des corps constitués, des ligues de combattants; la théorie des mères, des épouses, des enfants, que la religion du Grand Mort, symbole de la Patrie, inclinait tour à tour pieusement.

Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber tout l'après-midi, une foule considérable a défilé devant la tombe du Soldat inconnu, et s'est rendue pieusement dans les divers cimetières de la capitale.

2 nov. (jeu.). — M. Bonar Law a prononcé, au théâtre Drury Lane, son premier discours public à Londres depuis qu'il est à la tête du gouvernement. Son auditoire était entièrement composé de femmes. Il a dit, entre autres, en parlant de la politique extérieure qu'il compte suivre, que les bonnes relations avec la France devaient être le pivot de sa politique étrangère, et en terminant il a exprimé le désir de voir rapidement conclue la paix du Proche Orient, afin que l'Angleterre cesse de dépenser des hommes et de l'argent pour « ces régions lointaines ».

— Une révolution aurait éclaté en Albanie. Les troupes gouvernementales, attaquées à l'improviste, se sont retirées dans la direction de Berat. Le gouvernement s'est réfugié à Valona. Quatre beys révolutionnaires ont été pendus.

3 nov. (ven.). — La Grande Assemblée nationale d'Angora a prononcé la déchéance du sultan. L'Empire ottoman a été renversé à l'unanimité le 1ᵉʳ novembre à 19 h. 30, au milieu d'acclamations frénétiques. Le gouvernement de la Grande Assemblée a été proclamé son héritier, et l'Assemblée aura à élire le calife, qu'elle choisira parmi les membres les plus qualifiés de la dynastie des Osmans.

— Au Palais-Bourbon, le vote d'un ordre du jour de confiance a clos la discussion des interpellations visant la grève des inscrits maritimes et l'application de la loi de huit heures dans la marine marchande. La Chambre approuve les déclarations du gouvernement, et l'invite à appliquer le décret du 5 septembre 1922, conséquence obligatoire de la non-internationalisation de la loi de 1919, et compte sur lui pour assurer la protection des inscrits qui veulent naviguer aux conditions du décret Rio.

— En Angleterre, le parti travailliste a été complètement battu aux élections municipales, et ses défaites semblent annoncer une grande victoire pour M. Bonar Law aux prochaines élections générales.

4 nov. (sam.). — L'Italie a célébré l'anniversaire de la victoire de Vittorio-Veneto, remportée par le général Diaz. A Rome, la célébration officielle a eu lieu selon le cérémonial arrêté par M. Mussolini, président du conseil, cérémonial plein de grandeur dans son austère simplicité. Le roi Victor-Emmanuel III s'est rendu tout d'abord à la tombe du Soldat inconnu. Puis, une messe funèbre solennelle pour les soldats morts au champ d'honneur a été chantée en l'église Sainte-Marie-des-Anges. Le roi, la cour, le gouvernement, le corps diplomatique et de nombreuses personnalités ont assisté à ce service religieux. Le gouvernement s'est ensuite rendu en cortège à l'Autel de la Patrie, devant lequel il s'est agenouillé.

— La campagne électorale bat son plein en Angleterre. Les listes de candidats sont irrévocablement closes; les discours politiques se multiplient. La lutte est très vive : M. Bonar Law, lord Grey et lord Derby attaquent, et M. Lloyd George riposte.

— Constantinople s'incline devant Angora, et renonce à participer à la Conférence de Lausanne.

Les décisions prises par la Grande Assemblée d'Angora, dans les séances des 1ᵉʳ et 2 novembre, entraînent : 1° l'abrogation de la Constitution de 1908; 2° l'abolition des pouvoirs temporels du sultanat; 3° la déchéance du souverain actuel Méhémet VI; 4° le maintien du califat des pouvoirs spirituels; 5° la fin du gouvernement de Constantinople, avec toutes ses conséquences.

5 nov. (dim.). — A Constantinople, les ministres du sultan ont démissionné. Refet-pacha, commandant des forces kemalistes en Thrace, assure, au nom du gouvernement d'Angora, les fonctions de gouverneur de Constantinople.

— Les propositions concrètes que le gouvernement allemand avait promis de faire ont été remises ce matin. La Commission des réparations se réunira demain pour délibérer à leur sujet.

Ces propositions demandent en substance, à la Commission des réparations, de se mettre en rapport avec le comité des banquiers en vue de l'obtention d'un emprunt extérieur d'un montant de 500 millions de marks-or, destiné à l'assainissement monétaire et financier. Cet emprunt aurait un effet non seulement matériel, mais moral, au point de vue intérieur, en prouvant à l'Allemagne la confiance de l'étranger. Le gouvernement s'adresse, à cet effet, à la Commission des réparations, probablement parce que, à un emprunt de ce genre, seraient attachées certaines conditions au sujet desquelles la Commission est seule compétente pour décider. Les autres problèmes semblent ne pouvoir être résolus qu'une fois cet emprunt assuré.

— Aujourd'hui a eu lieu à Doorn (Pays-Bas) le mariage de l'ex-kaiser Guillaume II, né à Berlin le 27 janvier 1859, avec la princesse Hermine de Reuss, née à Greiz le 17 décembre 1887, veuve en 1920 de Jean-Georges prince de Schönaich-Carolath, et mère de cinq enfants.

6 nov. (lun.). — La situation semble s'aggraver à Constantinople : le gouvernement d'Angora réclame l'évacuation de la ville par les Alliés, et demande, en outre, que les navires ne franchissent pas les Détroits sans son autorisation.

Les hauts commissaires alliés à Constantinople ont immédiatement répondu à ces demandes par un refus, courtois mais formel.

— Des manifestations contre le sultan Méhémet VI ont eu lieu à Constantinople. Les manifestants se sont heurtés



CHEZ LE RAJEUNISSEUR. — « Voici M. le sénateur revenu à la plus tendre enfance... A qui le tour ? » (Mich, *L'Echo de Paris*).

à la police britannique qui a fait feu sur eux ; six d'entre eux ont été tués.

— En réponse à la note que le gouvernement allemand a fait parvenir à la Commission des réparations, celle-ci adresse au gouvernement du Reich une lettre dans laquelle elle rappelle en termes assez énergiques les engagements qu'il avait pris en juillet dernier, relativement à la limitation de l'inflation monétaire, au renforcement de la législation fiscale et du contrôle financier, ainsi que l'assurance qu'il avait donnée ces jours derniers de faire à la Commission des réparations des propositions positives en vue de la stabilisation du mark. Sur tous ces points, la carence du cabinet du Reich est évidente, et la Commission exige de l'Allemagne un programme précis.

7 nov. (mar.). — Les événements prennent à Constantinople une tournure inquiétante. Les kemalistes prétendent y substituer entièrement, et sans tarder, leur autorité à celle des Alliés. D'autre part, la situation devient menaçante dans la région de Tchanak. Quoique les troupes turques demeurent derrière les lignes, la gendarmerie turque avance jusque près des réseaux de fils de fer britanniques, empêchant les patrouilles britanniques d'opérer au delà de la limite de trois milles.

Le sultan Méhémet VI a quitté le Sérail pour se réfugier à bord d'un navire de guerre anglais. Il a déclaré qu'en sa qualité de calife il est chef du monde musulman tout entier, et que, par conséquent, il n'est pas disposé à accepter la décision de la Grande Assemblée d'Angora à son sujet.

— Le gouvernement britannique a fait savoir au gouvernement français, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Paris, qu'il propose d'ajourner l'ouverture de la Conférence de Lausanne, du 13 au 27 novembre. Le gouvernement français considère que cette mesure serait inopportune, en présence des événements qui se déroulent à Constantinople, car elle susciterait chez les Turcs une méfiance et une déconvenue regrettables.

— En Russie, on a opéré de nombreuses arrestations dans les écoles militaires de Moscou, Petrograd, Toursk, Orel, Tver, Kazan, etc. Les élèves arrêtés, au nombre de 1.200, sont tous accusés de haute trahison, et passeront en conseil de guerre. En même temps, on a arrêté plusieurs officiers accusés de complicité.

— Une terrible explosion de grisou s'est produite aux mines de charbon de Reilly, en Pensylvanie (Etats-Unis). Il y a plus de cent victimes, morts ou blessés.

8 nov. (mer.). — La situation ne s'est pas améliorée à Constantinople ; elle reste incertaine. Rafet-pacha promet aux généraux alliés de se conformer à leurs indications, mais le gouvernement d'Angora persiste à demander le retrait immédiat des troupes et des flottes alliées.

— Dans un grand discours qu'il prononce dans la Cité de Londres, lord Curzon déclare que la meilleure diplomatie est celle qui est fondée non pas sur l'adresse, la finesse, mais sur la droiture et la sincérité. Il dit que la coopération franco-britannique est nécessaire à la paix du monde, et que le problème des réparations ne sera pas réglé aux dépens de la France.

— La guerre civile continue en Irlande, et le sang coule de nouveau dans les rues de Dublin.

— Les corporations maritimes en grève ont, dans une réunion tenue à Marseille, décidé la reprise du travail. La grève est donc terminée.

9 nov. (jeu.). — Le gouvernement français a télégraphié à Londres, insistant sur l'urgence qu'il y aurait, vu les événements d'Orient, à réunir la Conférence de paix le 13 novembre courant.

Au cours d'un entretien avec le général Pellé, à Constantinople, Ismet-pacha a exposé très nettement l'intérêt qu'il y aurait à ouvrir les négociations de paix, à Lausanne, le plus tôt possible.

— M. Poincaré, président du Conseil, expose au Sénat notre politique des réparations. « Une prise de gages par la France seule, dit-il, ne pourra avoir la même valeur morale, le même rendement financier qu'une prise de gages faite par l'ensemble des Alliés... Nous n'avons envisagé le recours à la force que comme une mesure suprême. » L'orateur parle avec une merveille de netteté, de dialectique, de force, apportant des flots de lumière sur la vaste question qu'il traite. Un ordre du jour de confiance est voté à l'unanimité.

— Les élections américaines laissent une petite majorité aux républicains. La nouvelle Chambre des représentants comprendra 225 républicains, 207 démocrates, 1 socialiste, 1 travailliste et 1 indépendant. Au Sénat : 53 républicains, 42 démocrates, 1 fermier. La majorité républicaine y sera de 4 voix.

— A Rome, un important conseil des ministres a décidé la mise à la retraite du comte Sforza, ambassadeur à Paris ; du baron Aliotti, ambassadeur à Tokio, et de M. Fasciotti, ambassadeur à Madrid.

10 nov. (ven.). — M. Poincaré, président du Conseil, répond à la Chambre à diverses interpellations. Il traite les questions se rapportant à notre politique intérieure et au problème d'Orient. Il fait appel à la collaboration de tous les bons citoyens pour une œuvre de reconstitution nationale et de paix sociale, et répète qu'il est temps que la Conférence de Lausanne se réunisse, car elle aura de graves problèmes à étudier, en particulier celui du contrôle des Détroits. Son discours obtient un grand succès.

— La Commission des réparations a quitté Berlin sans avoir obtenu tout le résultat désiré, mais elle a pu se faire une idée très exacte de la situation de l'Allemagne, et se réserve de formuler sous peu de nouvelles exigences.

— A Constantinople, l'agitation reprend. Les représentants alliés signalent qu'ils n'ont plus le contrôle de la police et de la gendarmerie turques, et qu'ils sont dans l'impossibilité de se rendre compte des infiltrations dans Constantinople, provenant de la côte d'Asie.

Le premier secrétaire du Sultan déclare formellement que Méhémet VI n'obéira pas à l'ordre d'Angora et refusera d'abdiquer, parce qu'il se considère comme le chef religieux de 300 millions de musulmans. Le Sultan est toujours à Yldiz Kiosk, où il a accompli aujourd'hui, à la mosquée, la cérémonie d'usage du Selamlik.

11 nov. (sam.). — L'anniversaire de la Victoire est célébré, les cloches et le canon ont ouvert la fête. A l'Arc de Triomphe le matin, pour rendre hommage au Soldat inconnu, se sont rendus : le président de la République et Mme Millerand, le président du Conseil M. Poincaré, et les ministres, des sénateurs, des députés, les maréchaux, des généraux, la plupart des ambassadeurs, les attachés militaires, le conseil municipal de Paris, un grand nombre de personnages officiels, les 448 drapeaux des régiments dissous déposés aux Invalides, les grandes Ecoles, une foule énorme qui n'a cessé de défiler toute la journée devant la Tombe, qu'elle couvrait de fleurs.

L'après-midi, à Rethondes, près de Compiègne, a eu lieu l'inauguration du Monument de l'Armistice, à l'endroit où, il y a quatre ans, les Allemands vaincus vinrent solliciter la fin des hostilités, et qu'on appelle aujourd'hui « la Clairière de l'Armistice ». Au centre de la Clairière est posée une dalle de granit gris sur laquelle est gravée cette inscription :

« *Ici succomba le criminel orgueil de l'Empire allemand vaincu par les peuples libres qu'il avait voulu asservir...* »

M. Millerand, M. Poincaré et M. Maginot, ministre de la Guerre et des Pensions, ont prononcé des discours de circonstance devant les ministres, des parlementaires, des ambassadeurs, des maréchaux, des généraux français et étrangers et un nombre considérable de spectateurs.

Le matin a eu lieu à Compiègne l'inauguration d'un monument aux morts de la Grande Guerre. Le maréchal anglais Douglas Haig assistait à la cérémonie et, dans un discours émouvant, il a évoqué les terribles et douloureux souvenirs de la lutte commune, et a affirmé l'inaltérable amitié de ceux qui combattirent côte à côte.

— Dans toutes les villes de France et des pays alliés, la fête de l'Armistice a été célébrée avec éclat. A Bruxelles, la cérémonie de l'hommage au Soldat inconnu belge a été particulièrement imposante. Une foule immense et recueillie était venue des différentes parties du pays. Un cortège énorme accompagne le cercueil du Soldat inconnu, qui est déposé près de la Colonne du Congrès. Le roi Albert et la reine Elisabeth président la cérémonie, à laquelle assistent tout le monde officiel de Belgique, le général Degoutte, le maréchal French, les généraux Allen et Pecori-Giraldi, etc.

— M. Georges Clemenceau s'embarque au Havre pour l'Amérique, où il va faire une tournée de conférences.

— Un incendie a éclaté à bord d'un navire de guerre italien ancré dans le port de Naples : le feu s'est étendu rapidement à d'autres unités. Les dégâts sont évalués à plusieurs millions.

— Un grand tremblement de terre, tel qu'il ne s'en était pas produit depuis plusieurs années, a désolé certaines régions du Chili. La ville de Coquimbo est entièrement détruite. Il y a, dans la zone d'Antofagasta, à La Serena, à Santiago, plus de 1.300 morts et 2.500 blessés.

12 nov. (dim.). — Le cabinet britannique persiste à considérer que ses représentants ne peuvent se rendre à la Conférence de Lausanne avant que la France, l'Angleterre et l'Italie ne se soient mises complètement d'accord sur leur attitude commune, et n'aient pris l'engagement d'observer strictement la ligne de conduite adoptée. En conséquence, il propose la remise de la Conférence au 20 novembre, et prie M. Poincaré de bien vouloir venir à Londres mardi ou mercredi.

— L'inauguration solennelle des installations maritimes qui font « Bruxelles port de mer » a eu lieu en présence du roi Albert et de la reine Elisabeth. Une foule énorme assistait à la cérémonie qui a été accompagnée d'un défilé naval composé de bâtiments de haute mer appartenant aux principales nations maritimes.

— Dans l'Inde, les troubles suscités par les Sikhs, dans le Penjab, reprennent avec vigueur. Les autorités britanniques opèrent plus de cent arrestations par jour, suivies de condamnations.

— A Naples, après de longues heures d'efforts, on a pu se rendre maître de l'incendie qui a sérieusement endommagé plusieurs unités navales.

13 nov. (lun.). — M. Poincaré, retenu à Paris par les travaux parlementaires, ne peut se rendre à Londres comme le désirait le cabinet britannique. Le chef du gouvernement français n'est nullement opposé à une conversation préliminaire entre Alliés, mais il juge que cette conversation se placerait plus utilement à la fin de la semaine, samedi ou dimanche prochain, et qu'elle devrait avoir lieu non à Londres, mais à Paris ou à Lausanne.

— Les hauts commissaires alliés à Constantinople ont envoyé à leurs gouvernements un télégramme identique où ils indiquent que, d'après les renseignements qu'ils possèdent sur les dispositions du commandement turc et de la Grande Assemblée d'Angora, l'ajournement de la Conférence de Lausanne serait de nature à compromettre très sérieusement le maintien de la suspension actuelle des hostilités. Dans ces conditions, ils insistent pour que la date définitive de la Conférence soit décidée sans aucun délai, et fixée à une date aussi rapprochée que possible.

— M. Romano Avezzana est nommé ambassadeur d'Italie à Paris, en remplacement du comte Sforza.

— Aujourd'hui a été signé par M. Mussolini et par M. Barrère, ambassadeur de France, un accord stipulant le *modus vivendi* commercial entre la France et l'Italie.

Ce *modus vivendi*, résultat de longues négociations, comporte, en faveur de la France, de nombreuses et notables réductions des tarifs douaniers italiens, sur presque tous les produits intéressant l'industrie nationale française dans sa nouvelle assiette, et, en faveur de l'Italie, la concession du tarif minimum français, ainsi que certaines garanties compatibles avec le système douanier français.

14 nov. (mar.). — A Berlin, le cabinet Wirth a décidé de démissionner. Cette retraite serait provoquée par l'attitude des socialistes, qui se sont opposés à l'entrée des populistes dans le gouvernement.

Des troubles ont lieu à Cologne et à Dusseldorf. Les manifestants sont presque tous des jeunes gens de dix-huit à vingt ans, excités, dit-on, par des agents des Soviets. La police a saisi de nombreux tracts venus de Berlin, qui préconisent la grève générale. Au cours des bagarres, il y a eu des morts et des blessés, et plusieurs manifestants ont été arrêtés.

Dans la note que le gouvernement allemand remet aujourd'hui à la Commission des réparations, le Reich demande une nouvelle diminution de sa dette, un moratorium complet de quatre ans, et un emprunt extérieur.

— La campagne électorale prend fin aujourd'hui en Angleterre. Une formidable bataille de discours a été livrée ces dernières semaines par les leaders des quatre grands partis en présence : les conservateurs dont le chef est M. Bonar Law, premier ministre actuel ; les libéraux du nouveau groupe d Lloyd George ; les libéraux indépendants réunis autour de l'ancien premier Asquith et les travaillistes. La lutte n'a pas été moins vive dans la presse où des dessins humoristiques ont ajouté à la violence des articles. A demain les élections générales.

— Le Dr da Silva Bernardes est nommé président de la république du Brésil, pour quatre ans.

— Aujourd'hui, à Genève, 100 francs français valent 34 92 1/2 ; 1 livre sterling, 24 40 3/4 ; 1 dollar, 5 46 3/4 ; 100 francs belges, 32 37 1/2 ; 100 lires italiennes, 24 64 ; 100 pesetas, 83 10 ; 100 marks allemands, 0 06 3/0 : 100 couronnes autrichiennes nouvelles, 0 0072 ; 100 couronnes hongroises, 0 22 1/2 : 100 couronnes tchécoslovaques, 17 35.

A Londres, la livre sterling vaut 69 fr. 32 1/2 et 33,000 marks allemands.

A Berlin, 1 franc français vaut 517 marks allemands 50 ; 1 dollar, 8,105 marks ; 1 livre sterling, 36.500 marks.

A Vienne, 1 franc français vaut 4,704 couronnes ; 1 mark allemand, 9 couronnes 10 ; 1 livre sterling, 329,700 couronnes.

A Varsovie, 1 franc français vaut 1,045 marks polonais ; 1 livre sterling, 72,400 marks polonais ; 1 mark allemand, 1 mark polonais 90.



« Mon député, je n'ai pas encore touché mon indemnité pour la sécheresse de l'an dernier... et celle de cette année pour la pluie ?...
— Vous n'aurez rien, le temps a fait une moyenne... »



« Je me suis cassé une dent sur un grain de plomb de ton lièvre...
— Tu aurais bien dû te la faire casser par Carpentier ou par Siki... ça t'aurait rapporté bien davantage... »



« Si z'ai un bon chien d'arrêt ?... Mon bon, chaque fois qu'il passe devant une pendule, il l'arrête net d'un regard !... »



LE CORDON BLEU A 250 FRANCS PAR MOIS

« Vous savez faire cuire un lièvre ?
— Pour sûr, monsieur... faut-il le plumer ? »



« Vous m'avez invité à manger le produit de votre chasse... elle a un drôle de goût...
— Je n'ai tué que mon pauvre chien ! »

(Henriot, *Le Journal Amusant*).

BIBLIOGRAPHIE

BEAUX-ARTS

AVENNIER (L.). *J.-J. Pradier, statuaire (1790-1852).* Genève, Sonor. In-4°. 10 francs.

BRANCOUR (R.). *Massenet.* Paris, Alcan. In-8°. 7 fr. 50.

CARO-DELVAILLE (H.). *Phidias ou le Génie grec.* Paris, Alcan. In-8°. 10 francs.

CHAVANNES (Ed.). *De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois.* Paris, Bossard. In-8°. 9 francs.

FÉLICE (R. de). *Le Meuble français sous Louis XIV et la Régence.* Paris, Hachette. In-16. 15 francs.

GILLET (L.). *Histoire des Arts,* tome XI de l'*Histoire de la Nation française* de G. Hanotaux. Paris, Plon. In-4°. 48 francs.

MAILLART (D.). *L'Art byzantin, son origine, son caractère et son influence sur la formation de l'art moderne.* Paris, Garnier. In-16. 8 francs.

MOUSSINAC (L.). *La Décoration théâtrale.* Paris, Rieder. In-8°. 8 francs.

REINACH (S.). *Répertoire de peintures grecques et romaines.* Paris, Leroux. In-8°. 45 francs.

SCHNEIDER (L.). *Les Maîtres de l'opérette française : Offenbach.* Paris, Perrin. In-8°. 10 francs.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES

ALBIN (P.). *La Vraie figure de la France, éléments de physiologie nationale.* Paris, La Sirène. In-16. 8 francs.

ARBOS (Ph.). *La Vie pastorale dans les Alpes françaises, Etude de Géographie humaine.* Paris, A. Colin. In-8°. 28 francs.

BIROT (J.). *Statistique annuelle de géographie humaine comparée, 1922. 10e année.* Paris, Hachette. Br. in-8°. 5 francs.

HOWARD-BURY (Lt-Col. C. K.). *A la Conquête du mont Everest* (trad. française par G. Moreau). Paris, Payot. In-8°. 20 francs.

ROZ (F.). *Comment faire connaître la France à l'étranger.* Paris, Plon. In-16. 4 francs.

GUERRE ET PAIX

APPUHN (Ch.) et RENOUVIN (P.). *Introduction aux Tableaux d'histoire de Guillaume II ; Avant-propos de R. Poincaré. — Tableaux d'Histoire comparée, de 1878 à l'explosion de la guerre de 1914, par Guillaume II* (trad. par Camille Jordan). Paris, Costes. 2 vol. in-4°. Ensemble, 25 francs.

DAYET (M.). *La Renaissance économique de l'Allemagne.* Paris, Presses Universitaires. In-16. 6 francs.

DEMOLON (J.). *On vous demande à la Commandanture.* Paris, Plon. In-16. 6 francs.

DUPOUEY (Lt de vaisseau). *Lettres de guerre.* Paris, Nouvelle Revue française. In-18. 7 francs.

FAIVRE (Abel). *Jours de Guerre, 1915-1919* (Collection des grands humoristes). Paris, P. Lafitte. 2 vol. in-8°; chacun 8 francs.

HOSCHILLER (M.). *Une Enquête en Allemagne (la Situation réelle. Les Industriels et les Réparations. La Stabilisation du Mark;* etc.). Paris, Alcan. In-16. 7 fr. 50.

JOLLIVET (G.). *Le Colonel Driant.* Paris, Delagrave. In-18. 6 francs.

KIAZIM (Omer). *Angora et Berlin : le complot germano-kemaliste contre le Traité de Versailles.* Paris, L'Edition universelle. In-16. 7 fr. 50.

LAMOTTE (Ct de). *La Marche à la Victoire.* Paris, Chiron. In-8°. 5 francs.

LEKEUX (Frère M.). *Mes Cloîtres dans la Tempête.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

LUDENDORFF (Erich). *Conduite de la Guerre et Politique* (trad. par le Capitaine L. Kœltz). Paris, Berger-Levrault. In-8°. 15 francs.

MARCELLIN (L.). *Politique et Politiciens pendant la Guerre.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 10 francs.

MASSARD (Ct E.). *Les Espionnes à Paris.* Paris, A. Michel. In-16. 6 fr. 75.

PALÉOLOGUE (M.). *La Russie des Tsars pendant la Grande Guerre,* 3e et dernier vol. *(16 août 1916-17 mai 1917).* Paris, Plon. In-18. 30 francs.

PERNOT (M.). *La Question turque.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.

POIRIER (J.). *La Bataille de Verdun.* Paris, Chiron. In-8°. 15 francs.

RATHENAU (W.). *Où va le Monde ? Considérations philosophiques sur l'organisation sociale de demain* (trad. française par S. Jankélévitch). Paris, Payot. In-8°. 9 francs.

HISTOIRE

DEONNA (W.). *L'Archéologie, son domaine, son but.* Paris, Flammarion. In-18. 7 fr. 50.

GABORY (E.). *Les Bourbons et la Vendée d'après des documents inédits.* Paris, Perrin. In-8°. 10 francs.

GERMAIN (J.). et FAYE (S.). *Le Général Laperrine, grand saharien.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

HANOTAUX (G.). *La Bataille de la Marne (25 août-7 septembre 1914).* Paris, Plon. 2 vol. in-8°. Ensemble, 30 francs.

METTERNICH (Pesse Pauline de). *Souvenirs (1859-1871).* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

MICHON (G.). *La Justice militaire sous la Révolution.* Paris, Alcan. In-8°.

TRIANA (Miguel). *La Civilizacion Chibcha.* Bogota, Escuela tipografica. In-8°.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. CRITIQUE. LINGUISTIQUE

BOULENGER (J.). *... Mais l'art est difficile,* 3e série. Paris, Plon. In-16. 7 fr. 50.

BOULENGER (J.). *L'Histoire de Merlin l'Enchanteur. Les Enfances de Lancelot.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

ETIENNE (G.). *Le Genre romanesque en France depuis l'apparition de la Nouvelle Héloïse jusqu'aux approches de la Révolution.* Paris, A. Colin. In-8°. 30 francs.

GALLETIER (Ed.). *Etude sur la poésie funéraire romaine d'après les Inscriptions.* Paris, Hachette. In-8°. 25 fr.

HARVÉ (G.-O. d'). *Parlons mieux ! Nouvelles recherches et trouvailles lexicologiques.* Bruxelles, Lebègue. In-8°.

JOLY (H.). *Souvenirs universitaires,* précédés de *Souvenirs bourguignons.* Paris, Bloud et Gay. In-16. 7 francs.

LIGNE (Pce de). *Ecarts posthumes.* Bruxelles. Bureau des Annales Prince de Ligne. Paris, Champion. In-12°. 2 fr. 50.

MAUREVERT (G.). *Le Livre des plagiats.* Paris, Fayard. In-18°. 6 fr. 50.

PARAF (P.). *Les Métiers du Théâtre.* Paris, Doin. In-16°. 10 francs.

RENS (G.). [G.-O. D'HARVÉ]. *Parlons bien ! Recherches et trouvailles grammaticales.* Bruxelles, Lebègue. In-8°.

LITTÉRATURE

ALERAMO (Sibilla). *Le Passage,* suivi de *Transfiguration* (trad. de l'italien par P.-P. Plan). Paris, Rieder. In-[illegible] fr. 50.

ANET (Cl.). *L'Amour en Russie, roman.* Paris, Grasset. In-16. 5 francs.

BARRÈS (M.). *Taine et Renan. Pages perdues, recueillies et commentées par Victor Giraud.* Paris, Bossard. In-16. 5 fr. 40.

BAUMANN (E.). *Job le Prédestiné.* Paris, Grasset. In-16. 7 francs.

BEAUNIER (A.). *Contes à Psyché.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

BENOIT (P.). *L'Oublié, roman.* Paris, A. Michel. In-16. 3 fr. 75.

BERTRAND (L.). *Cardénio l'homme aux rubans couleur de feu.* Paris, Ollendorff. In-16°. 7 francs.

BLASCO-IBAÑEZ (V.). *Contes espagnols d'amour et de mort.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

BORDEAUX (H.). *Le Fantôme de la rue Michel-Ange.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

CONRAD (J.). *Lord Jim, roman* (trad. de l'anglais par Ph. Neel). Paris, Nouvelle Revue Française. In-18. 8 fr. 75.

CHENEVIÈRE (J.). *Jouvence ou la Chimère.* Paris, Grasset. In-16. 6 fr. 75.

DESLINIÈRES (L.), et MARC-PY (J.). *La Résurrection du Docteur Valbel ou le Monde dans un demi-siècle.* Paris, France-Edition. In-16. 6 fr. 50.

FARRÈRE (Cl.). *Les Hommes nouveaux, roman.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

GEFFROY (G.). *La Comédie bourgeoise.* Paris, Charpentier. In-16. 6 fr. 75.

GIRAUDOUX (J.). *Siegfried et le Limousin.* Paris, Grasset. In-16. 7 fr. 50.

HAMP (P.). *Un nouvel honneur.* Paris, Nouvelle Revue française. In-18. 7 fr. 95.

HERMANT (A.). *La Dame de la Guerre, roman.* Paris, Fayard. In-18. 5 francs.

JALOUX (E.). *Les Profondeurs de la Mer, roman.* Paris, Plon In-16. 7 francs.

JEAN (Albert). *Rapaces et nocturnes.* Paris, Renaissance du Livre. In-18. 6 francs.

JEROME (J.-K.). *Les trois hommes en Allemagne* (roman trad. de l'anglais). Paris, La Sirène. In-8°. 6 fr. 75.

LACRETELLE (J. de). *Silbermann, roman.* Paris, Nouvelle Revue Française. In-18. 6 fr. 75.

MILLE (P.). *Monsieur Barbe-Bleue et Madame.* Paris, Le Livre. In-16. 10 francs.

MOORE (G.). *Mémoires de ma vie morte* (trad. de l'anglais par G. Jean-Aubry). Paris, B. Grasset (*Cahiers verts*). In-16. 6 fr. 50.

PILON (E.). *Mademoiselle de la Maisonfort, roman.* Paris, Plon. In-16. 7 fr.

PORTO-RICHE (G. DE). *Théâtre d'amour,* 2e série *(le Vieil Homme, Zubiri, le Marchand d'estampes, les Malfilâtre).* Paris, Ollendorff. In-16. 15 francs.

RICHEPIN (J.). *Contes sans morale.* Paris, Flammarion. In-18. 7 francs.

ROSNY aîné (J.-H.). *Dans la nuit des cœurs, roman.* Paris, Flammarion. In-18°. 7 francs.

SCHLUMBERGER (J.). *Le Camarade infidèle, roman.* Paris, Nouvelle Revue Française. In-18. 6 fr. 75.

SIMON (Henry-Abel). *Petites Pièces rimées.* Paris, G. de Malherbe. In-8.

TAGORE (Rabindranath). *Poèmes de Kabir* (trad. par M. Mirabaud-Thorens). Paris, Nouvelle Revue Française. In-18. 7 francs.

TCHÉKOV (A.). *Théâtre,* t. I. *L'Oncle Vania. La Cerisaie. Une demande en mariage.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

TINAYRE (M.). *Priscille Séverac.* Paris, Calmann-Lévy. In-18°. 6 fr. 75.

TOULET (P.-J.). *Correspondance avec un ami pendant la Guerre.* Paris, le Divan. In-16. 15 francs.

VALLOTTON. *Patience.* Paris, Payot. In-16. 6 francs.

VIOUX (Marcelle). *L'Ephémère (Babet Cadou), roman.* Paris, Fasquelle. In-12. 6 fr. 75.

MÉDECINE

DEJUST (L.-H.). *Examen critique de l'Homœopathie.* Paris, Vigot. In-8°. 7 francs.

POZERSKI (E.). *Hygiène alimentaire.* Paris, Delagrave. In-16. 6 francs.

PHILOSOPHIE

ANDLER (Ch.). *Nietzsche et le Transformisme intellectualiste. La philosophie de sa période française.* Paris, Bossard. In-8°. 18 francs.

FREUD (Dr S.). *La Psychopathologie de la Vie quotidienne.* Paris, Payot. In-8°. 14 francs.

LALO (Ch.). *La Beauté et l'Instinct sexuel.* Paris, Flammarion. In-18. 4 fr. 50.

MARITAIN (J.). *Antimoderne.* Paris, Editions de la Revue des Jeunes. In-16. 7 francs.

RELIGION

AIGRAIN (R.). *Pour qu'on lise les Pères. I. Les Pères apostoliques.* Paris, Bloud et Gay. In-16. 7 francs.

JANVIER (R.-P.). *Fêtes de France. Discours et Panégyriques.* Paris, Editions de la Revue des Jeunes. In-16. 8 francs.

ZELLER (Renée). *Le Bienheureux Henri Suso + 1366.* Paris, Art Catholique. In-16. 7 fr.

SCIENCES

BOLL (M.). *Euclide, Galilée, Newton, Einstein.* Paris, Editions d'Actualités. Br. in-8°. 1 fr. 50.

BRANLY (Ed.). *La Télégraphie sans fil.* Paris, Payot. In-16. 4 francs.

GUILBERT (G.). *La Prévision scientifique du Temps. Traité pratique.* Paris, Challamel. In-8°. 22 francs.

HEGELBACHER (M.). *Les Moteurs à explosion et les Moteurs à combustion.* Paris, Garnier. In-16. 8 francs.

LUMIÈRE (Aug.). *Théorie colloïdale de la Biologie et de la Pathologie.* Paris, Chiron. In-8°. 12 francs.

MAILLARD (L.). *Quand la lumière fut,* tome I. *Les Cosmogonies anciennes.* Paris, Presses Universitaires. In-8°. 12 fr 50.

TOCHÉ (C.). *La Radiotéléphonie.* Paris, Gauthier-Villars. In-4°. 10 francs.

VORONOFF (S.). *Les Greffes testiculaires.* Paris, Doin. In-8°. 7 francs.

SOCIOLOGIE ET POLITIQUE

GUY-GRAND (G.). *La Démocratie et l'Après-guerre.* Paris, Garnier. In-16. 6 francs.

HERMITTE (J.). *Le Régime direct.* Paris, l'Ordre nouveau. In-16. 5 francs.

***. *Ceux qui nous mènent.* Paris, Plon. In-16. 7 francs.

VARIA

ANGÉ (L.). *Manuel de publicité.* Paris, Baillère. In-16. 10 francs.

COUPLET (J.). *Le Chien de garde de Défense et de Police.* Paris, Larousse. In-16. 7 fr. 50.

LEFRANC (Jean-Abel). *Les Avions.* Paris, Hachette. In-16. 6 francs.

Paris, Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse. — *Le Gérant :* L. GROSLEY.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

des cinq premiers volumes du LAROUSSE MENSUEL ILLUSTRÉ (années 1907 à 1922)

MM.

Abensour (Léon), agrégé de l'Université.
Ablys de Jourdain (Paul), homme de lettres.
Acloque (A.), publiciste scientifique.
Ajen de l'Isle, homme de lettres.
André (Louis), président de chambre à la Cour d'appel de Paris.
Ardenne de Tizac (Gaspard d'), directeur de l'Office de législation étrangère au ministère de la Justice.
Ardillon (A. d'), publiciste.
Armelin (Gaston), homme de lettres, secrétaire de la Société astronomique de France.
Audigier (Camille), homme de lettres.
Augé (Paul), homme de lettres, Secrétaire général de la Rédaction du *Larousse Mensuel illustré.*
Auriol (Georges), artiste dessinateur (art décoratif).
Auvernier (Jacques), ingénieur, publiciste scientifique.
Barjac (Claude), homme de lettres.
Bary (Paul), ingénieur électricien.
Basset (Pierre), homme de lettres.
Baudrillart (Mgr Alfred), vicaire général de Paris, recteur de l'Institut catholique, membre de l'Académie française.
Baudrillart (André), agrégé de l'Université, professeur au lycée Hoche, à Versailles.
Bayet (Jean), critique d'art, attaché au sous-secrétariat des Beaux-Arts.
Becquerel (Paul), chargé de cours (botanique) à la Sorbonne.
Bedeau (François), expert près le Tribunal de la Seine.
Benoist (Jacques), homme de lettres.
Berger (Clément), publiciste scientifique.
Berget (Alphonse), docteur ès sciences, maître de conférences à la Faculté des sciences, professeur à l'Institut océanographique.
Berthier (François), homme de lettres.
Bertrin (abbé Georges), agrégé de l'Université, docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique.
Bittard (A.-L.), rédacteur au ministère du Travail.
Blactot (René), ingénieur.
Blaignan (Raymond), docteur en droit, sénateur.
Boissonnet, lieutenant-colonel du génie.
Bompard (Jacques), homme de lettres.
Bonclère (Jean), homme de lettres.
Bonnier (Gaston), membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.
Bornecque (Henri), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Lille.
Boucheny (Gaston), professeur au collège Sainte-Barbe, secrétaire de la Rédaction du *Larousse Mensuel illustré.*
Boucher (François), attaché au musée Carnavalet.
Bouquet (Henri), docteur en médecine.
Bourès (E.), publiciste.
Bournon (Fernand), archiviste paléographe.
Boyer d'Ajen, publiciste.
Boyer (Jacques), publiciste scientifique.
Bréhier (Louis), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand.
Brisset (E.), colonel de l'infanterie coloniale.
Brueil (Me René), avocat.
Brun (Alexandre), artiste dessinateur (marine).
Brunel (Georges), bibliothécaire de l'Aéro-club de France.
Busco (Pierre), agrégé des lettres et licencié ès sciences.
Cadet, capitaine d'artillerie.
Cahen (Léon), docteur ès lettres, professeur d'histoire au lycée Condorcet.
Calfas (Paul), ingénieur des Arts et Manufactures.
Cangardel (Jules), docteur en droit, rédacteur à l'administration de la Monnaie.
Cardot (Henri), publiciste.
Cassel (André), homme de lettres.
Cavaillé (J.), inspecteur du travail.
Challaye (F.), agrégé des lettres, professeur au lycée Condorcet.
Channes (Léon), publiciste.
Chaon (Jean de), agronome.
Chartrain (Paul), homme de lettres.
Chaune (Pierre), publiciste.
Choné (Maurice), homme de lettres.
Choupaut, capitaine de vaisseau.
Claretie (Léo), docteur ès lettres, critique dramatique.
Clary (comte Justinien), président du Saint-Hubert-Club de France.
Clerc-Rampal (Georges), vice-président du Yacht-Club de France.

MM.

Clouzot (Henri), conservateur du musée Galliera.
Coissac (Jean-Baptiste), docteur ès lettres.
Contenau (G.), docteur en médecine, assyriologue, chargé de missions en Syrie.
Combes de Patris, directeur de la *Revue des Etudes historiques.*
Comfort, publiciste.
Coquelin (Louis), homme de lettres, secrétaire de la Rédaction du *Larousse Mensuel illustré.*
Costantin (Julien), membre de l'Institut, professeur au Muséum national d'histoire naturelle.
Coupin (Henri), docteur ès sciences, chef des travaux de botanique à la Sorbonne.
Damien (Jacques), ingénieur électricien.
Darguin (J.), homme de lettres.
Darthonnay (Max), homme de lettres.
Daudet (Ernest), homme de lettres, historien.
Daudet (Georges), membre de l'Association de la Critique dramatique.
Dauriac (Lionel), bibliothécaire à la Sorbonne.
Dauzat (Albert), publiciste, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes.
Deblise (Jean), homme de lettres.
Decharbogne (Henri), homme de lettres.
Degaast (Georges), publiciste.
Degex (R.), ingénieur des Mines.
Dejust (Henri), docteur en médecine.
Delacour (Jean), avocat.
Delavaud (Louis), ministre plénipotentiaire.
Delisle (J.-M.), homme de lettres, critique d'art.
Demorgny (G.), membre de la Commission européenne du Danube.
Dépaule (Camille), publiciste.
Desgranges (Jean), avocat.
Dessertenne (Maurice), artiste peintre (art décoratif).
Desvallines (Jean), avocat et publiciste.
Détrois (Jean), administrateur de la Marine.
Devèze (Gérard), diplômé de l'Ecole des langues orientales vivantes.
Dhaleine (L.), agrégé de l'Université, docteur ès lettres, professeur au lycée de Bar-le-Duc.
D'Oliveira-Veisseyre (Arthur), homme de lettres.
Dordan (Georges), aéronaute.
Dorival (Georges), artiste dessinateur (art décoratif).
Dubosc (Camille), licencié en droit, ingénieur des Arts et Manufactures.
Dubuisson (Robert), ingénieur des Mines.
Durieux (Joseph), docteur en droit, archiviste de la grande chancellerie de la Légion d'honneur.
Duval (Maurice), docteur en droit.
Enoch (Maurice), agrégé des lettres, professeur au lycée Voltaire.
Enslen, publiciste.
Escard (Jean), ingénieur.
Esnault (Gaston), agrégé de l'Université, professeur au collège Rollin.
Fabri (Emile-Adolphe), critique dramatique.
Faideau (Ferdinand), professeur d'histoire naturelle à l'école Jean-Baptiste-Say.
Faucher-Gudin, artiste dessinateur (art décoratif).
Fauchille (Paul), juriste, directeur de la *Revue générale de droit international public.*
Florelles (André), critique d'art.
Fontanès (René), docteur en droit.
Fontenay (A. de), ingénieur-chimiste.
Fréjaville (Gustave), homme de lettres.
Froidevaux (Henri), agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Paris, archiviste-bibliothécaire de la Société de géographie.
Gagnepain (F.), assistant-botaniste au Muséum national d'histoire naturelle.
Galtier-Boissière, docteur en médecine.
Garcia (Gumersindo), artiste peintre.
Gargam de Moncetz (A.), publiciste.
Gastine (Louis de), publiciste scientifique.
Gauja (Pierre), ingénieur des Arts et Manufactures, secrétaire-rédacteur de l'Académie des sciences.
Gausseron (B.-H.), agrégé des langues vivantes.
Gauthier-Ferrières, homme de lettres, secrétaire de la Rédaction du *Larousse Mensuel illustré.*
Gayot (André), homme de lettres.
Gerbault (Jules), publiciste.
Gille (Maurice), docteur en médecine.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS (ANNÉES 1907 à 1922)

MM.

Giraldon (Adolphe), artiste peintre (art décoratif).
Golestan (Stan), critique musical.
Gourbeyre (Louis), critique dramatique.
Graffigny (H. de), publiciste scientifique
Grasset (Eugène), artiste dessinateur (art décoratif).
Guéguen (Fernand), docteur ès sciences, professeur à l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon, chef de laboratoire à l'Ecole de pharmacie de Paris.
Guillemonat (Auguste), docteur en médecine.
Guirand (Félix), agrégé de l'Université, secrétaire de la Rédaction du *Larousse Mensuel illustré.*
Harlor (Th.), publiciste.
Halys (Paul), homme de lettres.
Harry (Gérard), correspondant du *Figaro* et de *l'Illustration,* à Bruxelles.
Haurigot (Georges), homme de lettres, secrétaire de la Rédaction du *Larousse Mensuel illustré.*
Hégelbacher (Marcel), ingénieur, publiciste scientifique.
Hélitas (G.), ingénieur électricien.
Hérou (Albert), capitaine de frégate.
Heuzé (Paul), homme de lettres.
Hirschfeld (Gustave), bibliothécaire au Sénat.
Hormont (André d'), conseiller du gouvernement chinois.
Hytier (Jean), professeur au collège de Charolles.
Jeannet (Pierre), publiciste scientifique.
Jeanroy (A.), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.
Jessen (F. de), publiciste historien et géographe.
Jouan (Louis), publiciste militaire.
Joubin (L.), docteur ès sciences, professeur au Muséum national d'histoire naturelle et à l'Institut océanographique.
Jullien (commandant), commissaire du Gouvernement près le 3e conseil de guerre du gouvernement militaire de Paris.
Julliot (Ch.-L.), chef de bureau à la Préfecture de la Seine.
Khorat (Pierre), homme de lettres.
Klein (Paul), préparateur à l'Institut océanographique.
Klingsor (Tristan), homme de lettres.
Kont (J.), agrégé de l'Université, docteur ès lettres.
Lafitte (Jacques), publiciste.
Lainel (Georges), chef de la Section des brevets d'invention au Conservatoire national des arts et métiers.
La Jarrie, critique d'art.
Lanave (L.), directeur des chemins de fer éthiopiens.
La Pointe (Georges de), homme de lettres.
Larivière (Gaston), publiciste scientifique.
Larronde (Carlos), homme de lettres.
Laubadère (Paul de), artiste dessinateur (art décoratif).
Laumonier (Jean), docteur en médecine.
Laurent (Me), docteur en droit.
Lavigne (J.), docteur en médecine.
Lebeau (P.), doct. ès sciences, prof. agrégé à l'Ecole de pharmacie.
Leblond (René), artiste dessinateur (art décoratif).
Leclère (Tristan), critique d'art.
Lefort (Albert), publiciste historien.
Leger (Louis), membre de l'Institut.
Le Goffic (Charles), homme de lettres, président de la Société des gens de lettres.
Legrand (Henri), professeur au lycée de Cherbourg.
Legrand (Max), avocat.
Lemaire (Paul), publiciste scientifique.
Le Marchand, lieutenant-colonel d'artillerie.
Le Masson (H.), homme de lettres.
Lemoine (Jean-Gabriel), critique d'art.
Lesne (Pierre), assistant au Muséum national d'histoire naturelle.
Lévy (Albert), cartographe.
Lion (Paul), publiciste.
Livet (Eugène), publiciste.
Locard (Paul), critique musical.
Loévy (Edouard), artiste dessinateur (portraits).
Lordier (Charles), publiciste scientifique.
Lorin (Henri), professeur à la Faculté de Bordeaux.
Loriot (F.), ingénieur électricien.
Lourié (Ossip), homme de lettres.
Lucas (Louis), homme de lettres.
Lumet (Louis), publiciste
Madrolle (Claude), publiciste historien et géographe.
Magne (Emile), homme de lettres.
Marage, docteur ès sciences.
Marboutin (Félix), ingénieur des Arts et Manufactures.
Marcille (Michel), critique dramatique.
Marre (Henri), publiciste.
Marsillon (Charles), ingénieur des Arts et Manufactures.
Martineau (Henri), homme de lettres.
Mascart (J.), docteur ès sciences, directeur de l'Observatoire de Lyon.
Maury (Camille), homme de lettres.
Maury (Lucien), homme de lettres.
Mégnin (Paul), publiciste.
Meillac (Camille), homme de lettres.
Ménégaux (A.), docteur ès sciences, professeur au Muséum national d'histoire naturelle.
Mercier (Paul), critique d'art.

MM.

Mercier (Ph.), publiciste.
Michon (François-Louis), ingénieur agricole.
Millochau (M.), docteur ès sciences, astronome.
Millot (Adolphe), artiste dessinateur (histoire naturelle).
Moireau (Auguste), agrégé de l'Université, rédacteur en chef du *Messager de Paris.*
Minet (Paul), économe du Magasin central des hôpitaux.
Molinié (Marcel), publiciste scientifique.
Monnot (Pierre), publiciste scientifique, secrétaire de la Rédaction du *Larousse Mensuel illustré.*
Monod (Gaston), docteur ès lettres.
Montbertrand (Georges), publiciste scientifique.
Montgré (J.), docteur en médecine.
Moreau (Jacques), publiciste.
Mozel (Jacques), homme de lettres.
Myran (Alain), homme de lettres.
Niewenglowski, docteur ès sciences, professeur au lycée de Tunis.
Noirmond (F. de), géographe.
Nollet (Henri), publiciste.
Normandy (G.), publiciste.
Ornis (Dr A.), publiciste scientifique.
Pallet (Charles), ingénieur.
Palliot (Charles), publiciste militaire.
Paulin (Honoré), ingénieur des travaux publics des Colonies.
Penciolelli (Paul), docteur en droit, rédacteur au ministère de l'Intérieur.
Perrin (Jules), publiciste.
Perrin (Paul), ingénieur électricien, publiciste scientifique.
Petit (Marcel), avocat à la Cour d'appel de Paris.
Petit (Maxime), conseiller-maître à la Cour des comptes.
Philip (Jean), sénateur.
Picard, lieutenant-colonel de cavalerie.
Piédallu (André), docteur ès sciences, publiciste.
Piton (C.), publiciste.
Poidloué (A.), capitaine de vaisseau.
Pontali (A.), pisciculteur.
Ponthière (Emile), homme de lettres.
Pougin (Arthur), critique musical.
Rain (Pierre), bibliothécaire de l'*Ecole des Sciences politiques*, président de la *Société des Etudes historiques.*
Raulin (G. de), publiciste.
Ravennes (Jean), aviateur, homme de lettres.
Rédeillé (Gustave), professeur agrégé de l'Université.
Reclus (Onésime), géographe.
Regelsperger (Gustave), docteur en droit.
Reizler (S.), publiciste historien.
Reydel (E.), publiciste.
Rodin (Auguste), publiciste, correspondant du Muséum national d'histoire naturelle.
Roissy (N.-C.), publiciste.
Roth (Georges), agrégé des lettres, professeur au collège Rollin.
Rottach (Edmond), chargé de mission en Chine, délégué extraordinaire de l'Alliance française.
Rouleau (G.), chef de service à la Banque de France.
Rousseau (A.), rédacteur maritime du *Temps.*
Saint-Jean (Paul), homme de lettres.
Saint-Paul (Yves), homme de lettres.
Saluris (Max), homme de lettres.
Samuel (René), bibliothécaire au Sénat.
Santiard (Emile), publiciste scientifique.
Saunier (Charles), critique d'art, bibliothécaire du ministère des Postes et Télégraphes.
Sauvigny (Philibert), publiciste.
Solal (Léo), homme de lettres.
Solarue (J.), homme de lettres.
Sollien (Félix), inspecteur de l'Enregistrement.
Tassy (Edme), publiciste.
Terrible (Remy), chef de bureau au ministère des Postes et Télégraphes.
Tisserand (Roger), homme de lettres.
Tiquet (Charles), ingénieur des Arts et Manufactures.
Toro Gisbert (Miguel de), homme de lettres.
Treffel (Georges), agrégé d'histoire et de géographie, secrétaire de la Rédaction du *Larousse Mensuel illustré.*
Trévise (Henri), homme de lettres.
Valéry (G.), publiciste.
Van Biéma (Emile), professeur de philosophie au lycée Buffon.
Verdier (J.-J.), ingénieur-électricien.
Vergenne (Léon), homme de lettres.
Verneau (R.), professeur d'anthropologie au Muséum national d'histoire naturelle.
Veyssié (Robert), publiciste.
Vignal (H.), docteur ès sciences.
Voulquin (Gustave), publiciste.
Walter-Jourde (J.), homme de lettres.
Waltz (Pierre), professeur à la Faculté de Clermont-Ferrand.
Weiss (E.), ingénieur des Arts et Manufactures.
Welschinger (Henri), membre de l'Institut.
Wolff (Maurice), professeur aux cours de l'Hôtel de Ville de Paris.
Zimmermann (Paul), homme de lettres.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ARTICLES

parus dans le LAROUSSE MENSUEL ILLUSTRÉ en 1920, 1921 et 1922

TABLE SYSTÉMATIQUE DES ARTICLES

parus dans le LAROUSSE MENSUEL ILLUSTRÉ en 1920, 1921 et 1922

ÉCRIVAINS DONT LES OUVRAGES FIGURENT DANS L'ÉNUMÉRATION QUI PRÉCÈDE.

Médecine et Chirurgie, Pharmacie, Hygiène.

Mœurs et Coutumes.

Œuvres d'art.

ARTISTES DONT LES ŒUVRES ONT FAIT L'OBJET D'UN COMPTE RENDU.

Philosophie et Morale, Religions.

Sciences appliquées, Inventions.

Sciences mathématiques, Mesure.

Sciences naturelles, Biologie.

Sciences physiques et chimiques.

Sports.

Théâtre et Musique.

AUTEURS LYRIQUES OU DRAMATIQUES DONT LES ŒUVRES ONT FAIT L'OBJET D'UN COMPTE RENDU.

TABLE DES GRAVURES

parues dans le LAROUSSE MENSUEL ILLUSTRÉ en 1920, 1921 et 1922

Cartes, et Plans.

Frontispices.

Inventions scientifiques

(SCIENCES APPLIQUÉES, MACHINES, APPAREILS, INSTRUMENTS, ENGINS, ARMES, etc.).

Monuments, Curiosités, Archéologie.

Œuvres d'art

(Peinture, Sculpture, Gravure, etc.).

Noms des Artistes dont les Œuvres figurent dans l'énumération précédente.

Portraits.

Tableaux synoptiques, Schémas.

Zoologie, Botanique.

Divers

(MŒURS ET COUTUMES, SPORTS, etc.).



Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse.

